L'obsolescence lexicale en français médiéval : philologie et linguistique computationnelles sur le Lancelot en prose

Lucence Ing

▶ **To cite this version:**

Lucence Ing. L'obsolescence lexicale en français médiéval : philologie et linguistique computationnelles sur le Lancelot en prose. Histoire. Université Paris sciences et lettres, 2023. Français. NNT : 2023UPSLN002 . tel-04464939

HAL Id: tel-04464939
https://theses.hal.science/tel-04464939

Submitted on 19 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

PSL
UNIVERSITÉ PARIS

THÈSE DE DOCTORAT
DE L'UNIVERSITÉ PSL

Préparée à École nationale des chartes

L'obsolescence lexicale en français médiéval. Philologie et linguistique computationnelles sur le *Lancelot en prose*
Volume 1

Soutenue par
Lucence ING
Le 29 septembre 2023

École doctorale n°472
ED de l'EPHE et de l'ENC

Spécialité
Histoire, textes, documents

Composition du jury :

Claire BADIOU-MONFERRAN Professeure, Université Sorbonne nouvelle Paris 3	*Rapporteur*
Martin GLESSGEN Professeur, Universität Zürich	*Rapporteur*
Maria COLOMBO Professeure, Università degli studi di Milano	*Examinateur*
Benoît SAGOT Directeur de recherche, Inria	*Examinateur*
Frédéric DUVAL Professeur, École nationale des chartes	*Directeur de thèse*
Jean-Baptiste CAMPS Maître de conférences, École nationale des chartes	*Co-directeur de thèse*

École nationale des chartes | PSL

Remerciements

Mes remerciements vont tout d'abord à Frédéric Duval, mon directeur de thèse, pour avoir suivi mon travail toutes ces années, avec exigence, enthousiasme et bienveillance. Ses relectures précises, ses commentaires précieux, ses conseils éclairés ont guidé ma recherche.

Je remercie également Jean-Baptiste Camps, mon co-directeur de thèse, pour avoir été moteur du présent travail, pour ses nombreuses pistes de réflexion, et pour la confiance qu'il m'a ensuite accordée dans la réalisation de mes travaux.

Mes remerciements vont ensuite aux deux rapporteurs de ce travail, Claire Badiou-Monferran et Martin Glessgen, pour l'intérêt qu'ils ont bien voulu y porter. J'ai par ailleurs eu la chance de suivre leur séminaire doctoral, ce dont je les remercie aussi. J'ai pu assister au séminaire de Martin Glessgen pendant plusieurs années et j'ai eu l'occasion d'y présenter ma recherche en cours ; les remarques qui m'ont alors été faites ont été précieuses pour l'avancée de mon travail.

Je tiens également à remercier les deux autres membres du jury, Maria Colombo et Benoît Sagot, pour avoir accepté d'évaluer cette recherche.

Je dois des remerciements particuliers à ma mère, Sylvie Claval, qui a accepté la lourde tâche de relire de manière exhaustive les deux principaux volumes du présent travail, malgré ma langue tarabiscotée et le caractère ardu du propos.

Mes remerciements s'adressent aussi à Marlène Donon et à Lucien Dugaz, mes deux autres relecteurs. Je tiens particulièrement à remercier la première, qui, en plus de sa relecture, a partagé avec moi sa traduction personnelle de la *Geschichte des französischen Kernwortschatzes* d'Arnulf Stefenelli, cité dans cette thèse, et ses lumières sur les changements sémantiques.

Je tiens aussi à remercier Gaëlle Burg, Karine Dicharry et Elena Spadini pour m'avoir transmis leurs travaux sur le *Lancelot en prose*, Alexei Lavrentiev pour m'avoir donné une transcription d'un autre témoin du texte, Thibault Clérice pour m'avoir envoyé, lors de la rédaction de ses propres travaux, les articles qu'il trouvait intéressants sur les *word embeddings*. J'adresse aussi mes remerciements à Prunelle Deleville et à Matthias Gille Levenson pour le partage de leurs travaux en cours.

Je remercie également toutes les personnes qui ont interrogé mes propos ou se sont intéressées à mes travaux, que j'ai pu rencontrer lors d'événements scientifiques ou de manière informelle.

J'adresse aussi mes remerciements à Christine Bénévent et à François Ploton-Nicollet, les membres de mon comité de suivi de thèse, pour m'avoir chaque année accordé du temps et leur confiance dans l'avancée de ma recherche.

Lorsque j'ai appris l'existence d'un mémoire de maîtrise sur les changement lexicaux au sein du *Lancelot en prose*, écrit par Peter J. Burgess dans les années 1980, j'ai contacté la bibliothèque de l'université de Saskatchewan (Saskatoon, Canada) où il avait été soutenu. Lisa Carpenter m'a immédiatement répondu et a mis l'ouvrage à disposition dans la semaine. Je la remercie pour la rapidité de sa réponse et son efficacité.

Pour les discussions passionnantes et leur sympathie, je tiens à remercier l'équipe des jeunes philologues de Frédéric Duval, Martina Lenzi, Andrea Menozzi, Benedetta Salvati ; les collègues du séminaire de Martin Glessgen ; les camarades du campus Condorcet.

J'adresse une mention spéciale au camarade de thèse du bureau de la rue de Richelieu, Chahan Vidal-Gorrène, ainsi qu'aux camarades de rédaction de thèse : l'équipe de rédaction estivale à la montagne, Ambroise Fahrner et Guillaume Guez ; l'équipe des vieux compagnons de route, Colin Baldet et Mylène Maignant.

Enfin, en plus de ma famille et de mes amis, qui m'ont soutenue durant ce temps de recherche, je tiens à remercier mon compagnon, Akira Miyairi — qui lui aussi a fait mes cinq années de thèse —, sans le soutien quotidien duquel ce travail n'aurait jamais pu aboutir.

Introduction

En déambulant dans les rayons de notre bibliothèque municipale, un jour sombre d'hiver, notre œil hagard s'est posé sur un volume dont le titre a attiré notre attention : *Pourquoi la société ne se laisse pas mettre en équations*[1]. Curiosité aiguisée, nous avons saisi le livre pour le déguster tranquillement dans un coin. L'ouvrage, un essai de vulgarisation scientifique, illustre de plusieurs exemples la thèse d'une impossibilité, dans le cadre des sciences sociales — et même en météorologie ! —, de saisir l'ensemble des facteurs explicatifs d'un phénomène. Ainsi, les lois économiques, basées sur des équations mathématiques, partent du principe que les agents agissent toujours de manière rationnelle. Or elles visent à expliquer des comportements humains, qui peuvent être empreints d'imprévisibilité[2]. C'est en réalité ce facteur, l'imprévisibilité — nous dirons, le facteur humain —, qui crée un écart entre les lois mathématiques et la réalité observée.

Pourtant, dans notre domaine d'études, la linguistique historique, la modélisation des phénomènes de changement existe. Elle est particulièrement prégnante dans le cadre de la phonétique historique, où l'on a cru pouvoir établir des lois qui permettent la description des modifications des systèmes phonologiques de la langue. Or la linguistique « permet de mieux positionner l'homme et la société dans leur trajectoire » et le langage « contribue fortement à la formation de l'identité individuelle et collective »[3]. L'étude du changement linguistique est même « l'une des voies — et sans aucun doute une voie privilégiée — par lesquelles nous pouvons comprendre certaines spécificités du fonctionnement des langues au plan cognitif »[4].

1. Pablo Jensen, *Pourquoi la société ne se laisse pas mettre en équations*, Paris, 2018.

2. L'auteur du livre est plus nuancé. Il parle d'une « vision écologique — et non seulement logique — de la rationalité humaine », argument ainsi développé : « Herbert Simon comparait le couple intelligence/environnement aux deux lames des ciseaux. On peut examiner une lame seule autant qu'on voudra, on ne comprendra pas pourquoi les ciseaux coupent aussi bien. La vision écologique permet de comprendre l'adaptation de nos raisonnements aux contextes habituels qu'ils rencontrent. Dans une perspective darwinienne, le but de l'organisme est de survivre, de trouver à se nourrir, à se reproduire, etc. La logique peut parfois aider, mais la rationalité de notre boîte à outils intellectuels est à chercher dans son adaptation à ces buts et non dans une cohérence logique abstraite. » (*Ibid.*, p. 267-268)

3. Martin Glessgen, *Linguistique romane. Domaine et méthodes en linguistique française et romane*, Paris, 2012, p. 36.

4. Christiane Marchello-Nizia, *Grammaticalisation et changement linguistique*, Bruxelles, 2009, DOI : 10.3917/dbu.march.2009.01, p. 8.

Au vu de la place de l'humain et de sa cognition dans le cadre de la linguistique historique, l'établissement de régularités générales pourrait donc paraître insuffisant :

> Envisager la langue comme un phénomène autonome comporte souvent des avantages réels, mais appliquer ce principe à l'explication du changement linguistique sans le considérer comme une pure fiction méthodologique risque de fausser complètement notre vision des choses. […] Nous soutiendrons ici qu'il est impossible d'expliquer les changements phonétiques, même à l'époque médiévale, sans tenir compte de l'ordre social. Ce sont les locuteurs qui font changer les langues et non pas l'inverse. [5]

Qu'est-il donc possible de connaître de la langue et de son évolution ? À quel degré est-il possible de la modéliser, en tenant compte de la place primordiale des locuteurs ? Du point de vue de l'histoire du français, le français médiéval est l'état de langue qui se caractérise le plus par sa variété. Il connaît plusieurs phases [6] et est fortement marqué par la diatopie. Il ne connaît pas de norme unique, mais des normes multiples, qui tendent à se réduire dans le cadre d'une standardisation progressive. Cette dernière touche à des degrés divers les différents domaines qui la composent. À première vue, elle pourrait moins concerner le lexique, qui représente « la partie la moins structurée de la langue, ou celle dont la structure est la plus complexe » [7]. Cette variation au carré — l'étude de la classe la moins systématique au sein d'états de langue non normés — nous semble être un terrain idéal d'investigation de la possibilité ou non de *mettre* l'être humain *en équations*. Le prisme reste encore un peu trop large, puisque l'évolution du lexique comporte de nombreux aspects. Nous avons choisi de le restreindre à la question de la disparition des mots. C'est donc par le biais d'un phénomène peu étudié de la partie de la langue la moins stable, au sein d'un état de langue changeant, caractérisé par sa variation, que nous souhaitons observer cette possibilité.

L'étude doit être restreinte à un corpus, qui permet l'analyse d'usages réels, en discours : des attestations d'emplois. Les corpus de français médiéval se sont développés au fil des dernières décennies [8], et présentent donc aujourd'hui une grande diversité. Néanmoins, au sein

5. R. Anthony Lodge, « L'insuffisance des théories internes du changement phonétique : le cas de l'ancien français », *Médiévales*, 45 (2003), p. 55-66, DOI : 10.4000/medievales.982, p. 55-56.

6. Il peut se diviser en trois périodes : le très ancien français (l'état de langue allant du milieu du IX^e^ au milieu XI^e^ siècle, caractérisé par une très faible production écrite, défini comme tel dans Christiane Marchello-Nizia, *et al.* (éd.), *Grande grammaire historique du français*, 2 t., Berlin/Boston, 2020, p. 6), l'ancien français (traditionnellement défini comme l'état de langue allant du milieu du XI^e^ siècle au milieu du XIV^e^ siècle) et le moyen français (traditionnellement défini comme allant du milieu du XIV^e^ siècle au début du XVI^e^ siècle). C'est le passage entre ces deux derniers qui intéresse notre étude.

7. François Rastier, *Sémantique interprétative*, Paris, 2009, p. 30.

8. On pourrait ainsi citer le corpus de la Base de français médiéval (BFM) de l'UMR IHRIM/ENS de Lyon, dont les textes ont par ailleurs récemment été mis à disposition sur l'entrepôt Nakala (10.34847/nkl.1279lie9) ; le corpus de textes documentaires des *Documents linguistiques galloromans* (en ligne : https://www.rose.uzh.ch/docling/ [consulté le 3/06/2023]), refondé dans les *Documents et analyses linguistiques de la Galloromania médiévale* (dir. Martin Glessgen, https://gallrom.linguistik.uzh.ch/ [consulté le 3/06/2023]), etc.

de vastes corpus, les usages précis des mots ne sont pas faciles à déterminer. En effet, l'analyse d'un usage implique de toujours tenir compte des différentes dimensions du diasystème [9] dans lequel il est employé, et, dans ce cadre complexe, l'emploi ou le désemploi d'un mot est difficilement assignable à un seul de ces axes — dans le cas qui nous intéresse, à la diachronie. Le cadre le plus stable pour l'étude de l'évolution diachronique semble être la tradition d'un même texte.

Le cadre de la « traduction intralinguale » [10] paraît ainsi un terrain d'investigation idéal. Celle-ci implique que des locuteurs d'un état d'une langue donnée traduisent un état plus ancien de cette langue dans le leur, plus récent. Elle témoigne donc d'emplois réels, qui ont dû être conscientisés par les locuteurs. Une étude menée dans ce cadre se doit de prendre des précautions : « Il est vraisemblable que le locuteur tolère dans ce genre [de la traduction intralinguale] des archaïsmes, des formes vieillies, qui n'apparaîtraient pas dans son discours spontané. […] Mais [elle] permet d'observer, d'une part, ce qui est radicalement sorti de l'usage, d'autre part, ce qui est écart tolérable. » [11] L'emploi d'un mot dans le cadre d'une traduction intralinguale ne garantit pas son actualité, puisqu'il s'agit de la copie — manuscrite ou imprimée — d'un témoin antérieur, mais garantit du moins un certain degré de son acceptation de la part des compositeurs du témoin, considérés en tant que locuteurs d'un état de langue. Les mots systématiquement non employés par ces locuteurs, alors qu'ils se trouvent dans la source, sont des indices précieux de la disparition de mots.

Encore faut-il trouver un texte à étudier dans le cadre de cette traduction intralinguale [12]. Le choix du texte du *Lancelot en prose* a semblé adéquat, d'une part, du fait de sa très grande diffusion jusqu'à la fin de la période médiévale [13], attestant d'une langue écrite qui a été et lue et pratiquée, d'autre part, du fait que la première édition du *Lancelot*, datée de 1488 et dont le premier tome est paru à Rouen chez Jean et Gaillard le Bourgeois, n'a fait jusqu'à présent l'objet d'aucune édition [14], et présente donc un état de langue peu étudié. Par

9. Le terme diasystème permet la désignation des différents axes variationnels de la langue : la diachronie, la diatopie, la diastratie (les rapports à la norme et aux standards langagiers), la diaphasie (la prise en compte des situations communicationnelles).

10. Claude Buridant, « La "traduction intralinguale" en moyen français à travers la modernisation et le rajeunissement des textes manuscrits et imprimés : quelques pistes et perspectives », *Le Moyen Français*, 51-52-53 (2003), p. 113-157, DOI : 10.1484/J.LMFR.2.303006, p. 113. Nous reviendrons sur cette notion importante.

11. Annie Bertin, « Récrire en "Franczoys" au XV^e siècle : variation et/ou changement », dans *Études sur le changement linguistique en français*, dir. Bernard Combettes et Christiane Marchello-Nizia, Nancy, 2007, p. 27-40, p. 33-34.

12. Il aurait été idéal de travailler sur une multitude de cas variés, mais les divers traitements nécessaires à la constitution de notre corpus — dont nous parlerons longuement par la suite — nous en ont empêchée.

13. La base Jonas de l'IRHT (consultée le 23/06/2023) recense ainsi 126 témoins manuscrits, complets ou partiels. Au moins huit éditions sont aussi recensées pour le texte, entre sa première impression et jusqu'à la fin du XVI^e siècle.

14. Les travaux en cours au sein de la thèse de doctorat de Karine Dicharry, *L'édition* princeps *de* Lancelot

ailleurs, le changement de médium de diffusion du texte a probablement une incidence sur la modernisation de la langue. Du fait de ce choix, l'étude se situe dans le cadre de la « limite inférieure » de la tradition intralinguale, le cas du « passage du manuscrit à l'imprimé vers la fin du XV^e^ et au-delà, où l'on assiste à des rajeunissements des textes anciens » [15]. C'est donc dans le cadre de la traduction intralinguale du *Lancelot en prose* que nous avons décidé d'étudier le phénomène des disparitions lexicales.

Le sujet est difficile, parce qu'il a fait l'objet de peu d'attention de la part de la communauté scientifique [16]. Dans le cadre des études sur le lexique, la recension des éléments nouveaux a souvent éludé la question de la disparition d'autres éléments, vu comme un phénomène de peu d'importance. Ce désintérêt pour la question trouve peut-être son origine dans la nature même du phénomène, situé du côté de l'inexistence, du périssable : « Comme une mort fait moins plaisir qu'une naissance, il n'y a que peu de lexicographes qui essaient d'indiquer avec une précision comparable la date où ces mots-là ont cessé de circuler. » [17] La tradition lexicographique a cherché avant tout à recenser les premières attestations des lexèmes, pour pouvoir situer leur point de départ dans la langue, point de départ à partir duquel ils évoluent [18]. Cette recherche de premières attestations peut aussi avoir pour objectif de définir leur strate étymologique [19].

---

du Lac *: permanence et mutations du mythe* (`https://www.theses.fr/s169399` [consulté le 23/12/2021]) aboutiront peut-être à la première édition de cette version.

15. C. Buridant, « La "traduction intralinguale" en moyen français… », p. 113.

16. Des études éparses peuvent néanmoins se trouver çà et là. Par ailleurs, la bibliographie n'est pas inexistante : on citera ainsi les études de Claire Badiou-Monferran, « Les disparitions de formes sont-elles des épiphénomènes ? », dans *Congrès mondial de linguistique française 2008*, 2008, p. 147-158, DOI : `10.1051/cmlf08296`, et les études réunies dans Claire Badiou-Monferran et Thomas Verjans (éd.), *Disparitions. Contributions à l'étude du changement linguistique*, Paris, 2015 ; les classifications des facteurs de disparition lexicale de M. Glessgen, « Histoire interne du français (Europe) : lexique et formation des mots », dans *Manuel d'histoire linguistique de la Romania*, dir. Ernst Gerhard, Martin Glessgen, Christian Schmitt et Wolfgang Schweickard, Berlin, 2008, p. 2947-2974, DOI : `10.5167/uzh-11785`, et de Steven N. Dworkin, « Lexical Change », dans *The Cambridge History of the Romance Languages*, dir. Martin Maiden, John Charles Smith et Adam Ledgeway, 2 t. Cambridge, 2011, t. 1., *Structures*, p. 585-605, ainsi que le numéro 82 de la revue *Linx* (2021) intitulé *Entre vieillissement et innovation : le changement linguistique*, qui insiste sur la première dimension. Nous reviendrons en détail sur ces éléments.

17. Curt J. Wittlin, « Qu'est-ce qui a tué *ocire* ? Observations sur quelques changements lexicaux entre le texte original et l'édition de 1488 de *La Mort le roi Artu* », *Le Moyen Français*, 22 (1989), p. 51-60, p. 51.

18. Cette recherche est devenue presque un jeu : « Un passe-temps favori des philologues est de fureter dans les anciens textes pour y trouver une attestation d'un certain mot antérieure à celle indiquée, par exemple, dans le FEW. » (*Ibid.*) Le FEW est le dictionnaire originellement dirigé par Walther Wartburg (von), *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, URL : `https://apps.atilf.fr/lecteurFEW/` (visité le 29/04/2018). Désormais, FEW.

19. Cette recherche reste d'importance pour la recherche étymologique : « La recherche, puis l'analyse minutieuse, des premières attestations textuelles constitue un des piliers de la recherche étymologique : selon la formule de Pfister et Lupis (2001 : 95), la première attestation d'un lexème renferme souvent la clé de son étymologie. » (Eva Buchi, « Chapitre 46 – Étymologie », dans *Grande grammaire historique du français*, dir. Christiane Marchello-Nizia, Bernard Combettes, Sophie Prévost et Tobias Scheer, 2 t. Berlin/Boston, 2020, t. 2, p. 1827-1850, p. 1841)

Pourtant, les disparitions lexicales éclairent tout autant l'évolution linguistique et culturelle que les premières attestations, comme le signalait déjà Walther von Wartburg :

> Il semble qu[e ceux qui ont étudié l'histoire du vocabulaire français] ne voient la vie et le mouvement que dans la naissance de néologismes, tandis qu'en vérité le registre des décès n'est pas moins important quand on veut caractériser une époque. Et avant tout, il faudrait établir les rapports entre les mots qui s'en vont et ceux qui prennent leur place. Ici tout est encore à faire. Et pourtant l'histoire de la civilisation tout entière s'y reflète. [20]

Lorsqu'elle est abordée, la question de la disparition, de l'obsolescence d'un segment, apparaît comme un « épiphénomène » : « Mais rares sont encore les ouvrages de linguistique historique à visée théorique qui accordent de l'importance à ce phénomène. La *disparition* des unités ou de règles linguistiques n'apparaît généralement que comme un épiphénomène, conséquence d'un autre fait de changement. » [21]

Pourtant, le phénomène est un phénomène massif en langue, dont n'importe quel locuteur peut s'apercevoir. Ainsi, certains usages, certains emplois disparaissent. La disparition d'*usages* tend à montrer que les disparitions ne concernent pas nécessairement une répartition binaire absence/présence, mais que des degrés de disparition peuvent être observés. Le changement linguistique est en effet « un phénomène continu et permanent, que l'on peut à tout moment observer en train de se produire dans la langue utilisée autour de nous » [22]. C'est au fur et à mesure des usages que les changements se produisent. La disparition en tant que telle n'est actée que lorsqu'il n'y a plus d'usage. La disparition est donc ce qui peut être observé *a posteriori*. C'est pourquoi, dans le cadre de notre étude, il paraît plus juste de parler d'obsolescence : l'analyse porte bien sûr un regard rétrospectif sur la langue, mais, par rapport à un état de langue donné, elle peut constater à la fois des cas de mots déjà disparus, c'est-à-dire des mots dont l'emploi n'est plus du tout attesté, mais aussi de mots dont l'emploi est en train de disparaître, dont on relève encore des attestations, mais dont l'emploi est abandonné par les locuteurs [23].

Reste la question de la méthode à employer pour l'étude, et la question qui nous taraude : est-il possible de systématiser le changement ? Pour répondre à une telle question, l'emploi d'outils numériques et de méthodes computationnelles semble primordial. L'identification des mots disparus peut ainsi s'appuyer sur une suite de traitements numériques [24]. Le principe est

20. W. Wartburg (von), *Évolution et structure de la langue française*, Berne, 1946, p. 139.
21. C. Marchello-Nizia, *Grammaticalisation et changement linguistique…*, p. 103. C'est l'autrice qui souligne.
22. R. A. Lodge, « La sociolinguistique historique », dans *Les Introductions linguistiques aux éditions de texte*, Paris, 2019, p. 295-311, p. 301.
23. Pour des questions de style et de progression de la pensée, nous alternerons entre les termes obsolescence et disparition, et nous préciserons le statut des disparitions — totales, partielles, le cas échéant.
24. Dont nous devons la conception originale à Jean-Baptiste Camps.

simple : il s'agit d'identifier l'ensemble des mots qui sont employés dans un témoin et pas dans l'autre. Sa mise en œuvre est moins aisée. De prime abord, la fréquence d'un mot peut aider à l'identification des lexèmes disparus. Si un lexème est présent dans un témoin et pas dans l'autre, il peut ainsi être considéré comme disparu. Cependant, l'absence d'un lexème dans un témoin peut s'expliquer pour une série de raisons sans rapport avec la diachronie (préférence personnelle du compositeur, étourderie, régionalismes effacés ou au contraire introduits, etc.). L'identification des phénomènes de disparition doit donc se faire au cas par cas. À l'inverse, un élément encore présent dans le témoin le plus récent peut tout de même être obsolescent, et cette obsolescence peut se noter, par exemple, à partir d'une perte d'emplois. Les situations sont donc complexes.

Par ailleurs, l'identification des lexèmes disparus sur des centaines de milliers d'occurrences est inenvisageable par un traitement manuel. Seul un traitement automatique rend l'objectif réalisable. L'identification doit ainsi passer par plusieurs étapes : identification des mots obsolescents, selon leur type, identification des contextes équivalents dans l'autre témoin, alignement des contextes équivalents. Ce dernier, autour des mots obsolescents et des mots remplacés, est donc l'objectif. Pour ce faire, au vu de la grande variété graphique du français médiéval, qui fait qu'un mot peut s'écrire de plusieurs manières, il est nécessaire de procéder à une phase de simplification des formes graphiques — de lemmatisation. La lemmatisation s'effectue sur des textes obtenus au format numérique, dont il faut donc disposer au préalable. Nous détaillerons les différentes phases de la constitution du corpus numérique dans le corps de l'étude, présentées ici pour mettre en relief la nécessité de l'emploi des outils numériques pour notre recherche.

Le numérique prend d'ailleurs une place plus importante dans notre travail que la simple utilisation d'outils. Nous avons essayé de pratiquer une nouvelle approche des textes, une approche computationnelle. En plus d'une approche textométrique traditionnelle, toujours utile, nous avons essayé d'employer des méthodes nouvelles pour analyser les phénomènes qui nous intéressaient. Nous avons ainsi utilisé la méthode du *topic modeling* pour étudier la structure narrative de nos deux témoins, et des *word embeddings* (ou plongements de mots) pour essayer d'analyser des phénomènes de changement sémantique. Le travail se veut donc novateur, examinant un phénomène de changement linguistique peu étudié à travers des méthodes non traditionnelles. Ces méthodes demandent à être expliquées et justifiées dans le cadre de l'étude. Nous avons tenu parallèlement à conserver une approche philologique fine des textes et des contextes : nous avons ainsi refusé de ne pas accorder d'attention au texte à partir duquel nous travaillons alors qu'il nous semble constituer une donnée essentielle. C'est en partie ce qui explique la longueur du présent travail.

Il est en effet constitué de trois volumes : le présent volume, corps même de la thèse, un deuxième volume de notices lexicales, présentant les mots obsolescents, un troisième volume d'annexes, dans lequel se trouve aussi la bibliographie. Sont ajoutées à ces volumes des annexes numériques [25], constituées à la fois des données sur lesquelles nous travaillons et des scripts qui permettent leur interprétation. Le volume des notices présente un nombre élevé de pages, qui s'explique avant tout par le détail des nombreux contextes comparatifs des deux témoins qu'il contient. Nous avons aussi prêté attention à proposer une mise en page aérée, afin que leur consultation ne soit pas trop ardue. Le présent volume contient, lui, un nombre important de graphiques, d'extraits de code et de tableaux, qui diminuent d'autant la place du texte propre.

Le volume des notices regroupe les notices lexicales des mots qui ont été identifiés comme obsolescents. L'identification de l'obsolescence est un processus long, dans lequel une part importante du temps a été consacrée à la constitution des données textuelles. C'est pourquoi nous avons détaillé les tâches de constitution de corpus, au sein des chapitres 1 et 4 de la présente synthèse. Le premier chapitre s'ouvre par ailleurs sur une courte présentation du texte du *Lancelot en prose*, présentation complétée par le chapitre 2, qui tente d'établir le rapport existant entre nos deux témoins, le chapitre 3, qui, à travers des méthodes computationnelles, tâche de dégager les similarités et les différences de structure générale au sein de la narration des deux témoins, et une autre partie du chapitre 4, dans laquelle est détaillée la question des versions du texte. Ces quatre premiers chapitres, regroupés au sein d'une première partie, portent donc sur le texte même du *Lancelot*, et présentent le parcours que nous avons suivi, du texte, de sa manifestation dans des témoins, aux données numériques qui peuvent être traitées. Le choix d'entrelacer les thématiques — présenter le texte, la constitution du corpus, puis revenir sur le rapport entre les témoins, ensuite esquisser des approches computationnelles, retourner à la constitution du corpus et en même temps à la tradition textuelle — s'explique d'une part parce qu'il permet de suivre notre cheminement intellectuel, d'autre part parce qu'il permet une lecture qui nous semble plus digeste, mêlant aspects techniques et considérations philologiques et linguistiques, enfin parce que notre sur-fréquentation des textes arthuriens nous pousse à avoir une vision entrelacée des thèmes et des méthodes. Nous espérons que notre lectorat l'appréciera.

La deuxième partie du présent volume aborde pleinement la question des disparitions lexicales. Au sein d'un premier chapitre, nous nous efforçons de dresser un état de l'art de la question et de synthétiser les différents points de vue. Nous proposons aussi un premier aperçu des disparitions au sein de notre corpus. Le chapitre suivant aborde la question particulière

25. Les annexes numériques sont consultables en ligne sur Zenodo, à l'adresse suivante : `https://zenodo.org/record/8127785`.

de la place du phénomène de disparition dans le cadre du changement sémantique. Là aussi, après des considérations d'ordre général, nous tâchons d'identifier des cas dans notre corpus, à partir de la réalisation de plongements de mots. La base théorique étant posée, le chapitre suivant aborde la question de la modélisation de l'obsolescence dans notre corpus, c'est-à-dire la manière dont nous avons constitué les notices. Le format d'origine de ces notices est un format de langage à balises, dont l'emploi se justifie par le fait qu'il permet de modéliser des données textuelles de manière fine, en leur ajoutant d'autres types de données, au sein d'une structure fixe que nous avons prédéfinie, tout en laissant une place importante au texte. La présentation des volumes sous un format PDF/papier s'explique, lui, par des enjeux de lisibilité. Dans ce chapitre, la modélisation est présentée avec ses enjeux scientifiques, et des comparaisons entre format de base et format donné à lire sont détaillées. Le chapitre 8, qui clôt le volume, présente une synthèse des notices. Celle-ci se base sur les analyses détaillées et sur les données mêmes des notices, ainsi que sur toute la réflexion exposée au préalable. À partir des cas d'études, elle tâche de comprendre les mécanismes et les facteurs à l'œuvre dans le cadre de l'obsolescence lexicale.

Première partie

Le texte

Chapitre 1

Le *Lancelot en prose* : entre texte, témoins et données

Ce premier chapitre vise à présenter de manière succincte le texte sur lequel repose notre étude, ainsi que les témoins choisis, et leur mise en données. La présentation du texte est suivie de celle de la constitution du corpus.

1.1 Cadre général

Pour entrer en matière, il convient de présenter le contexte général de production du texte du *Lancelot en prose*.

1.1.1 La matière arthurienne

Origines de la matière arthurienne

Les récits attachés à la matière arthurienne ne sont pas tant des récits sur le roi Arthur lui-même que sur un chronotope particulier : il s'agit du monde auquel ce personnage est rattaché. Rédigés d'abord en vers, puis en prose, ces textes de la seconde moitié du XII^e^ siècle et de la première moitié du XIII^e^ siècle traitent d'une époque révolue, l'époque légendaire du roi Arthur, qui aurait vécu au VI^e^ siècle de notre ère. La topographie recouvre un territoire qui s'étend de part et d'autre de la Manche, de la Petite Bretagne à la Grande. Si la figure d'Arthur et de ses chevaliers est utilisée en tant que référence à un passé mythique idéalisé, les auteurs divers des récits placent d'emblée les personnages dans des types de relations qui leur sont proprement contemporaines. Se dessine ainsi l'importance des thèmes de la féodalité et de l'amour courtois dans ces romans, propres au monde des XII^e^ et XIII^e^ siècles. Ces thématiques resteront centrales jusque dans la littérature renaissante, témoignant de leur forte

imprégnation culturelle. C'est dans le *Roman de Brut*, du clerc anglo-normand à la cour de Henri II Wace, texte adapté d'une chronique latine de 1136 sur l'histoire des rois d'Angleterre, qu'apparaît pour la première fois la figure du roi Arthur. C'est ensuite essentiellement avec les œuvres de Chrétien de Troyes que se développe cette matière arthurienne, avec ses cinq célèbres romans. L'absence de fin du dernier texte rédigé, le *Conte du Graal*, permettra un développement très fort de toute cette matière. Ainsi, à partir de 1200 environ, on recense quatre *Continuations du conte du Graal* en octosyllabes [1].

Les textes en prose

L'émergence de textes en prose a permis à la matière arthurienne de prendre de l'ampleur. En effet, si les textes prennent une dimension matérielle plus large, se racontant sur des centaines de feuillets, l'élargissement matériel a aussi pour écho un élargissement fictionnel :

> L'emploi de la prose va de pair avec un énorme élargissement des frontières du roman […] Son sujet, d'une envergure immense, ne se borne pas à conter une histoire d'amour ou à illustrer poétiquement des situations psychologiques […], mais il met en jeu tout le sort de l'homme sur la terre, il peint les drames de l'homme aux prises avec son destin. [2]

À l'élargissement fictionnel, qui suppose la multiplication des aventures narrées, peut être ajouté un point important : le fait d'utiliser la prose pour se rapprocher de la prétention d'un récit véridique, dans une période où la prose est vue peu à peu comme la marque de l'écriture de la vérité. Cette marque de vérité du texte est liée à la dimension religieuse du texte. Ces différentes thématiques ne sont pas sans lien l'une avec l'autre :

> Le passage du vers à la prose n'est pas indifférent. Cette dernière forme de transmission du discours correspond, au Moyen Âge, à l'écriture par opposition à la voix, à la lecture silencieuse par opposition à la récitation, au véridique par opposition au fictif, au sérieux par opposition au gai, au grave par opposition au superficiel, au dense par opposition au léger et, par-dessus tout, au sacré par opposition au profane. Ainsi dérimés, les récits du Graal se rapprochent de l'histoire sainte, de la glose de l'Évangile ou de la vie des bienheureux. [3]

Ces textes en prose s'inspirent fortement de leur modèle en vers. Il semble ainsi que la *Trilogie* du pseudo-Robert de Boron, rédigée aux alentours de 1200 et composée d'un *Joseph*, d'un *Merlin* et d'un *Perceval*, ait pu servir de « modèle architectural et structurel » [4] au

1. Martin Aurell, *La Légende du roi Arthur (550-1250)*, Paris, 2018, p. 493.
2. Jean Frappier, *et al.* (éd.), *Grundriss der romanischen Literaturen des Mittelalters. Le Roman jusqu'à la fin du XIII^e siècle (Partie historique)*, t. 4–1, Heidelberg, 1978, p. 512.
3. M. Aurell, *La Légende du roi Arthur (550-1250)…*, p. 494.
4. Annie Combes, *Les Voies de l'aventure. Réécriture et composition romanesque dans le* Lancelot en prose, Paris, 2001, p. 54.

Lancelot-Graal, dont la partie centrale, le *Lancelot*, est au cœur de notre présente étude. La présence de ces « mises en cycle » successives serait le témoin dans le domaine de la production d'écrits non documentaires d'un goût pour l'« architecture » [5]. Si le modèle du *Lancelot-Graal* est bien le *Cycle* de Robert de Boron, les dimensions du premier n'ont rien à voir avec le second, « à la fois en raison du nombre et de la taille de ses parties et en raison de la plus grande souplesse de son actualisation manuscrite » [6].

On pourrait, pour résumer les traits caractéristiques de l'écriture en prose de la matière arthurienne, reprendre les mots de J. Frappier qui décrit ainsi les quatre tendances du roman arthurien en France au XIII^e siècle :

> L'extension de la prose dans le domaine entier de la littérature à la fin du XII^e et au début du XIII^e siècle ; la tendance à organiser en un cycle d'une vaste étendue l'ensemble des récits arthuriens ; le développement d'un thème prophétique auquel s'est joint un thème de la prédestination ; la genèse de ce qu'on nomme le « double esprit » du *Lancelot*, où coexistent, puis s'affrontent, deux conceptions de la chevalerie, la chevalerie terrienne, obéissant à un idéal profane et courtois, la chevalerie célestielle, aspirant à la conquête d'un idéal religieux et mystique. [7]

Une étude minutieuse de P. Moran sur la cyclicité des romans du XIII^e siècle lui a permis d'affirmer que la filiation entre les romans de Robert de Boron et le cycle *Vulgate* n'était pas si évident : « Le faible nombre de manuscrits trilogiques et le grand nombre de Joseph-Merlin rendent moins évidente l'hypothèse selon laquelle les auteurs de la *Vulgate* seraient des lecteurs du *Petit cycle* qui s'en seraient directement inspiré. » [8] L'auteur du *Lancelot-Graal* a en effet pu directement s'inspirer des textes en vers dont il reprend les personnages, le *Lancelot* et le *Conte du Graal* de Chrétien de Troyes, pour composer un texte original en prose, avec, bien sûr, la connaissance possible de textes précédents en prose. Le *Lancelot en prose*, au succès fulgurant, sera lui aussi à l'origine d'autres récits, par exemple le *Roman du Graal* ou « Post-Vulgate », qui est un remaniement de la *Vulgate* et qui en condense le récit [9].

---

5. *Ibid.*, p. 57.
6. Patrick Moran, *Lectures cycliques : le réseau inter-romanesque dans les cycles du Graal du XIII^e siècle*, Paris, 2014, p. 295.
7. *Le Roman jusqu'à la fin du XIII^e siècle…*, p. 504.
8. P. Moran, *Lectures cycliques…*, p. 187.
9. M. Aurell, *La Légende du roi Arthur…*, p. 494. Il n'appartient pas à notre propos de présenter en détail l'ensemble des textes relatifs à la matière arthurienne. Néanmoins, il nous est possible de mentionner la force de la diffusion du mythe du Graal dans la littérature européenne en général, avec un *Parzival* allemand rédigé dès les années 1200 et la forte influence du *Lancelot en prose* sur les autres romans, avec par exemple de nombreux témoins du *Tristan en prose* contaminés par ses épisodes.

1.1.2 Le *Lancelot en prose*

Le cycle du *Lancelot-Graal*

Le texte du *Lancelot* s'inscrit dans le cycle plus large de ce qui est appelé le *Lancelot-Graal*. Cet ensemble cyclique est composé de cinq textes : l'*Estoire del Saint Graal*, l'*Estoire de Merlin*, le *Lancelot*, la *Queste del Saint Graal*, la *Mort lo roi Artu*. Cet ordre correspond à l'ordre chronologique du récit. Le premier texte concerne l'histoire du Graal et de Joseph d'Arimathie ; le second, l'histoire de la jeunesse du roi Arthur, dans lequel le personnage de Merlin a une grande importance ; le troisième, l'histoire de Lancelot, sa naissance et ses aventures ; le quatrième, la quête propre du Graal, qui se finit par la découverte du Graal par Galaad ; le cinquième, la fin du royaume arthurien. Le cycle se compose donc d'épisodes assez variés, qui forment une même matière par la présence, toujours décisive mais en retrait, du roi Arthur. Les textes oscillent entre thématiques aventureuses et thématiques mystiques, alternant épisodes merveilleux chrétiens et épisodes relatant des péripéties amoureuses, notamment la passion adultérine de Lancelot et Guenièvre. En dépit de la multiplicité des thématiques traitées, l'ensemble de la matière fait corps autour d'un objectif, autour duquel les autres épisodes gravitent :

> Le thème principal est l'errance des chevaliers pour parvenir au château du roi Pêcheur, vénérer le Saint Vase et poser la question libératrice. Les autres aventures s'y entrelacent. Elles soulignent les qualités des chevaliers de la Table ronde, qui se rapprocheront plus ou moins du Graal selon leur courage et plus encore selon leur degré de sainteté. [10]

Il y aurait donc une thématique principale, à laquelle serait liée toute une série d'épisodes divers. Ce lien est en réalité indissociable de la compréhension même du texte, du déroulement du récit, caractérisé par son *entrelacement*. Ce phénomène « caractéristique des sommes romanesques françaises du XIII^e^ siècle » [11] a été décrit par F. Lot dans sa célèbre étude sur le *Lancelot en prose* comme un « enchevêtrement systématique » [12] qui rend « difficile et même impossible d'opérer de véritables subdivisions » [13], puisque chaque épisode se voit lié à l'ensemble des autres épisodes du récit : « Aucune aventure ne forme un tout se suffisant à lui-même. D'une part des épisodes antérieurs, laissés provisoirement de côté, y prolongent ses ramifications, d'autre part des épisodes subséquents, proches ou lointains, y sont amorcés. » [14]

L'ensemble du cycle, probablement grâce à son caractère hybride, a connu un large un succès, puisque, sur l'ensemble du cycle, on recense aujourd'hui 220 manuscrits, totaux,

10. *Ibid.*, p. 554.
11. Michel Stanesco et Michel Zink, *Histoire européenne du roman médiéval*, Paris, 1992, DOI : 10.3917/puf.stane.1992.01, p. 132.
12. Ferdinand Lot, *Étude sur le* Lancelot en prose, Paris, 1918, p. 18.
13. *Ibid.*
14. *Ibid.*

partiels ou fragmentaires [15]. Cette hybridité fait en effet de ce texte non seulement un recueil d'aventures « à l'aspect anecdotique et distrayant », mais aussi une « représentation très complexe de tout un univers » doté d'une forte « dimension symbolique » [16], qui correspond à la recherche de sens à laquelle aspire le lectorat contemporain des textes : « Les chevaliers errants sur les routes multiples de l'aventure chevaleresque sont à la recherche du sens du monde et de la vie, à une époque de grandes mutations, où ce sens devient de plus en plus incertain. » [17]

Le nom donné à l'ensemble du cycle, le *Lancelot-Graal*, s'explique d'une part par la large place matérielle que prend le *Lancelot* en son sein, qui est de loin le plus long texte des cinq, d'autre part par la thématique constamment présente au sein du récit, celle du Graal. Si le cycle est considéré comme un ensemble, c'est qu'il est souvent présenté comme tel dans les manuscrits : « Les cinq romans apparaissent ensemble dans les mêmes manuscrits, non pas comme une simple compilation, mais comme les cinq branches d'un même cycle. Se renvoyant les uns aux autres, ils dégagent une impression indéniable de cohérence. » [18]

La question d'une multiplicité d'auteurs a été posée, au vu de la taille impressionnante de l'œuvre. Aujourd'hui, la critique reconnaît du moins à l'unanimité les datations différentes des différents textes : le *Lancelot*, noyau central et texte original, semble daté des années 1215-1225 ; la *Queste*, de 1225-1230 ; la *Mort lo roi Artu*, d'environ 1230 ; et les deux *Estoires*, qui racontent la venue du Graal et la jeunesse d'Arthur et sont donc les textes traitant des origines, sont les plus tardifs, datés tous deux de 1230-1235 [19]. Le texte du *Lancelot* est donc le texte primitif, autour duquel se sont ensuite greffées les différentes branches. Le *Lancelot*, en plus d'être le texte le plus long et le plus ancien, est le texte central du cycle. Cette construction en « chiasme imparfait, puisque le Graal ouvre mais ne ferme pas la série des textes » [20], révèle l'importance donné à ce récit.

Il semble, au vu des dates de composition, que la rédaction des deux derniers textes du cycle a suivi de près celle du texte primitif, tandis que les deux premiers ont été ajoutés plus tard, afin de parfaire l'édifice structural du cycle [21]. Les trois derniers textes, dans la

15. M. Aurell, *La Légende du roi Arthur…*, p. 494.
16. Daniel Bergez, Christiane Lauvergnat-Gagnière, Anne Paupert, Yves Stalloni et Gilles Vannier, *Précis de littérature française*, Paris, 2020, DOI : 10.3917/arco.berge.2020.01, p. 45.
17. *Ibid.*
18. M. Aurell, *La Légende du roi Arthur…*, p. 553.
19. Les dates données sont celles mentionnées dans *Ibid.*, p. 494.
20. A. Combes, *Les Voies de l'aventure…*, p. 53.
21. « À l'origine, il y a le *Lancelot* ; la *Queste* et la *Mort Artu* sont écrites dans la foulée. Ultérieurement, un soubassement solide est ajouté à ce bloc homogène. » (*Ibid.*) L'autrice précise ensuite les origines des deux textes préliminaires : « D'abord, relevant quasiment de la copie pure et simple, on trouve un *Merlin* repris au pseudo-Robert de Boron, que prolonge une *Suite* écrite de façon à ménager une transition avec le *Lancelot*. Enfin, est ajoutée l'œuvre d'ouverture, l'*Estoire del Saint Graal* ; comme les critiques ont pu l'établir, elle […] s'est écrite de façon déductive, à partir de cette dernière [la *Queste*] en se fondant aussi sur le *Joseph*

chronologie interne à la diégèse, semblent former un tout particulièrement homogène aussi en ce qu'ils sont régulièrement copiés ensemble dans les manuscrits. Cependant, chaque texte a également son indépendance et peut être trouvé seul.

La question de l'auctorialité semble insoluble. Si, en effet, une « divergence d'esprit est éclatante » entre « l'esprit mythique » et « l'esprit chevaleresque » [22] des différentes branches du cycle, notamment entre la *Queste* et le *Lancelot*, des arguments peuvent être donnés en faveur d'une unicité d'auteur. Ainsi, cette rupture de tonalité, qui pourrait être un indice d'un changement d'auteur, est une gageure : dès l'Agravain [23], « le Graal monte à l'horizon [puisque] Gauvain, Lancelot, Bohort, à deux reprises, pénètrent à Corbenic où la sainte relique est conservée » [24]. De même, il est possible de voir la *Mort Artu* comme l'« épilogue indispensable » [25] du récit, après la fin des *aventures*, closes par Galaad monté au ciel avec le Graal. Si, sur le plan de la construction du récit, l'ensemble peut donc paraître cohérent, il faut également voir les changements de tonalité comme le fruit d'un travail très précis de l'auteur pour donner au texte une « portée chrétienne » [26]. Les aventures des chevaliers errants ne sont pas gratuites, mais sont porteuses d'une signification qui les dépasse : « En subordonnant l'"aventure" séculière à la plus haute aventure qui soit, la recherche, la "quête" de la plus sainte des reliques, celle du Graal, qui a servi au Sauveur à célébrer la Cène, il purifie le genre romanesque et l'élève à la dignité, dans son intention, d'une légende ecclésiastique. » [27]

Il est également possible d'observer une certaine identité de « langue » et de « style », correspondant à des « manies d'écrivain » qui font que des « situations analogues amènent l'emploi de formules semblables » [28]. L'argument de la similarité de formules peut être assez facilement contredit par l'usage formulaire général qui imprègne la littérature du XIII^e^ siècle et dont les scripteurs sont imprégnés : « Ce phénomène de type formulaire correspond à une tradition littéraire qui remonte à la chanson de geste et se manifeste dans tout le roman français du XIII^e^ siècle. Le prosateur possède ainsi un réservoir verbal qu'il utilise chaque fois que se présente une épreuve guerrière. » [29] De la même manière, la volonté de christianiser la *matiere* des récits peut tout à fait être le fait d'auteurs différents. L'adjonction des premiers récits des origines, dont l'un semble être copié en partie sur un autre texte existant [30], pourrait

d'Arimathie. »

22. F. Lot, *Étude sur le* Lancelot en prose…, p. 75.
23. Une des parties du *Lancelot*, cf. ci-après sur la division interne du *Lancelot*.
24. *Ibid.*
25. *Ibid.*
26. M. Aurell, *La Légende du roi Arthur*…, p. 554.
27. F. Lot, *Étude sur le* Lancelot en prose…, p. 160.
28. *Ibid.*, p. 107. Cette question d'unité de style, témoin probable d'une unité d'auteur, mériterait de faire l'objet d'une étude approfondie, que l'emploi de méthodes computationnelles pourrait aider.
29. A. Combes, *Les Voies de l'aventure*…, p. 383.
30. Cf. *supra*.

inciter au contraire à penser à une multiplicité d'auteurs. Une dernière position, intéressante, est celle de la présence d'un auteur qui serait un « architecte » [31], une sorte d'organisateur général de l'ensemble de la matière, qui aurait délégué la rédaction des différents récits et épisodes à d'autres auteurs subalternes.

Ces questions sont intéressantes mais peut-être insolubles et n'influencent pas de manière directe le présent propos. Il est nécessaire d'exposer ici les différentes recherches qui ont été menées sur le texte qui va servir de base à l'étude, mais de manière succincte. En effet, quoi qu'il en soit de l'auctorialité du texte, elle ne modifie pas notre approche de celui-ci : c'est sa très large diffusion [32], preuve d'une fréquentation élevée du texte et de sa langue, qui a guidé sa sélection pour la présente étude. Les problèmes d'auctorialité, particulièrement au XIII^e^ siècle, où elle n'était pas affirmée [33], ne change rien au rapport que le lecteur peut avoir au texte : « *Whatever we envisage a single author modifying or gradually unfolding his plot, or an architect doing the same, or, finally, a sequence of authors making such adaptations while striving to achieve narrative and thematic coherence, the result is the same for the reader.* » [34]

Place du *Lancelot*

En ce qui concerne le *Lancelot*, il est possible de donner quelques indications sur l'origine du texte, telles qu'elles ont été avancées par plusieurs chercheurs. L'œuvre a été attribuée à Gautier Map. Cette attribution, attestée dans certains des manuscrits du *Lancelot*, a été remise en cause du fait de la postérité de l'écriture du roman par rapport à la mort de ce clerc anglais : la « chronologie empêche cette attribution » [35].

F. Lot, dans son étude déjà citée, tente de trouver la provenance de l'auteur à partir des toponymes. Il indique ainsi qu'il « semble complètement ignorer la géographie de ce dont il parle » [36] mais qu'il a un « intérêt particulier pour la ville de Meaux » [37]. Par ailleurs, il est à plusieurs reprises question dans le texte de la « fête de la Madeleine » [38], fête qui n'a à cette époque « une importance administrative » que dans les comtés « de Champagne et de

31. Le terme est originellement celui de J. Frappier et est repris dans l'ensemble de la littérature consacrée au texte. Cf. notamment P. Moran, *Lectures cycliques*…, p. 304.

32. Si, comme il a déjà été relevé, on compte, pour l'ensemble des textes du *Lancelot-Graal*, 220 manuscrits, en comptant les fragments (M. Aurell, *La Légende du roi Arthur*…, p. 495), le *Lancelot* propre est présent à lui seul dans 126 manuscrits (source : base Jonas de l'IRHT, consulté le 23 juin 2023). Ce nombre élevé de témoins manuscrits conservés témoignent de la très forte diffusion du texte.

33. L'auteur (ou les auteurs) se cache d'ailleurs derrière une fausse identité, celle du fameux Gautier Map.

34. Douglas Kelly, « Interlace and the Cyclic Imagination », dans *A Companion to the* Lancelot-Grail *Cycle*, dir. Carol Dover, Cambridge, 2003, p. 55-74, p. 60.

35. M. Aurell, *La Légende du roi Arthur*…, p. 568. En effet, Gautier Map est né vers 1140 et mort vers 1208-1210, avant la composition du texte du *Lancelot*.

36. F. Lot, *Étude sur le* Lancelot en prose…, p. 150.

37. *Ibid.*

38. Qui a lieu le 22 juillet, d'après l'auteur.

Brie » [39]. M. Aurell a lui aussi repris les données sur la provenance du texte. Ses conclusions divergent néanmoins : s'il est d'accord avec l'assertion de l'ignorance de l'auteur de la réalité géographique dont il est question dans le récit, parlant de lui comme de « mal renseigné sur les toponymes de Normandie et de Grande-Bretagne » [40], il le voit comme « plus précis sur l'Anjou, le Poitou, le Berry » [41]. Les deux auteurs s'accordent néanmoins sur l'esprit aristocratique du récit et sur l'importance de la place accordée à la religion. Ainsi, si M. Aurell suppose que l'auteur est un « chevalier cultivé » ou un « clerc » du « centre ouest de la France » [42], F. Lot émet l'hypothèse qu'il s'agit d'un « clerc de cour attaché au service, comme chapelain peut-être, d'un grand feudataite du XIII^e^, un comte de Champagne ou un comte de Flandres » [43].

Quelle que soit l'origine du texte et de son auteur, la narration porte sur un monde arthurien mythique, dans un chronotope éloigné de la réalité du rédacteur. Le *Lancelot en prose* raconte en effet l'histoire de Lancelot du Lac, fils du roi Ban de Benoic et de son accession à l'état de chevalier. L'histoire relate sa petite enfance, son adolescence, son adoubement et toutes les aventures qu'il traverse en tant que chevalier errant. La figure de Lancelot est centrale, ainsi que son amour adultère avec la reine Guenièvre, femme du roi Arthur, mais pas unique : le récit raconte aussi les aventures de nombreux autres chevaliers. Si la part des aventures chevaleresques est importante, avec une large place accordée aux combats et aux dialogues permettant la mise en avant des qualités des protagonistes, plusieurs autres dimensions sont à relever : la dimension courtoise, avec l'histoire d'amour entre Guenièvre et Lancelot, une dimension mystique chrétienne, avec de nombreuses apparitions de clercs expliquant des songes et la présence du Graal. Par ailleurs, la nouveauté du récit réside dans la « psychologie » de *Lancelot*, qui est rendue finement : « Lancelot apparaît déchiré entre la gratitude pour l'amour de Guenièvre, qui l'a poussé à devenir le meilleur des chevaliers, et les remords pour son péché d'adultère. » [44]

Le texte est traditionnellement divisé en trois parties : le Galehaut, la Charrette et l'Agravain [45]. Ces divisions sont celles qui apparaissent de manière régulière mais non systématique dans les manuscrits et qui ont été reprises par les philologues. Pour des raisons de temps

39. *Ibid.*
40. M. Aurell, *La Légende du roi Arthur…*, p. 567.
41. *Ibid.*
42. *Ibid.*, p. 567-568.
43. F. Lot, *Étude sur le* Lancelot en prose…, p. 159.
44. M. Aurell, *La Légende du roi Arthur…*, p. 568.
45. « Une division tripartite, dont la tradition s'est poursuivie jusqu'à nos jours, sectionne le *Lancelot* en trois parties, intitulées respectivement Galehaut, la Charrette, l'Agravain. » (F. Lot, *Étude sur le* Lancelot en prose…, p. 13) La partie centrale, la plus courte, porte aussi parfois le nom de Méléagant : « La seconde [partie], un peu étranglée entre les deux autres, semble avoir été désignée sous le titre de la Charrette, mais aussi sous celui de Méléagant. »(*Ibid.*, p. 14)

de traitement de données [46] et de témoins choisis [47], seul la première partie du Galehaut fait partie de notre étude [48]. Le Galehaut regroupe le début de l'histoire, jusqu'à la mort du personnage éponyme. Le nom attribué peut paraître surprenant, car Galehaut n'apparaît qu'au milieu de cette subdivision [49].

La chronologie et l'intrigue du *Lancelot* a été étudiée de près par F. Lot, qui en a relevé l'aspect très maîtrisé. La chronologie du récit est « à peu près parfaite », entre les différents repères explicitement mentionnés, ce qui est un argument en faveur de la thèse d'un auteur unique, pour ce roman : « Cette constatation [de la précision chronologique presque parfaite] à elle seule pourrait nous suffire ; elle est révélatrice d'un plan, d'un dessein continu qui ne peut s'expliquer que par l'unité d'auteur […] Les contradictions ou impossibilités chronologiques se réduisent à peu de choses, quelquefois à rien. » [50] Si l'intrigue est simple dans ses lignes générales, sa réalisation effective au sein d'épisodes variés, faisant intervenir des personnages qui apparaissent et resurgissent au fur et à mesure du récit, peut donner une impression générale d'enchevêtrement. Ce va-et-vient entre les différents personnages, qui ne perd jamais cependant son fil, est la fameuse technique de l'*entrelacement*. Si pour F. Lot, l'étude de la chronologie et de l'entrelacement permet de réaffirmer son hypothèse d'un unique auteur [51], ces considérations permettent pour la présente étude de présenter la cohérence du texte et sa forte complexité. Ces deux aspects sont importants, car de sa complexité vient le succès du *Lancelot*, largement diffusé pendant trois siècles, de sa naissance, dans le premier tiers du XIII^e^ siècle, au premier tiers du XVI^e^ siècle.

46. Les étapes de traitement des données, océrisation, encodage, étiquetage linguistique, alignement automatique des témoins, seront détaillées ci-après. Il convient dès à présent de relever le temps important que chacune de ces étapes demande, obligeant nécessairement à réduire le temps accordé aux autres étapes du travail.

47. Cf. *infra* l'explication sur les différents témoins retenus.

48. Plus exactement, sur la partie non divergente du Galehaut, jusqu'au deuxième voyage en Sorelois (cf. 4.1.2).

49. *Ibid.* Il est possible de mettre en écho cette appellation d'une partie du récit avec celle donnée au début du *Lancelot*, le « conte de la reine aux grandes douleurs », qui contient le récit de la guerre des rois Ban de Benoic et Bohort de Gaunes contre Claudas, et particulièrement des conséquences que cette guerre a sur les cousins de Lancelot, Lionel et Bohort. Le nom donné à cette partie du conte est surprenant car la reine Hélène n'est qu'un personnage secondaire au sein de la narration, qui se focalise davantage sur la guerre que Claudas mène et les conséquences que l'enlèvement des deux enfants par la Dame du Lac a sur le conflit. Il semble que les dénominations des parties permettent surtout de circonscrire des épisodes particuliers au sein de la narration : le récit de la « reine aux grandes douleurs » comme celui de Galehaut, sont des passages qui sont indiqués, par leur titre, comme se finissant par la mort des personnages indiqués.

50. *Ibid.*, p. 54. La démonstration de la chronologie extrêmement précise du *Lancelot* n'est pas retracée ici, car elle allongerait considérablement et inutilement le propos. Le lecteur intéressé pourra se reporter au chapitre III de l'ouvrage ci-avant cité. L'auteur ajoute dans une note : « La chronologie de la *Quête* et celle de la *Mort d'Arthur* sont beaucoup plus lâches. Cette dernière est particulièrement imprécise. » (p. 63) Cela pourrait être un argument de poids dans l'attribution d'un auteur différent aux trois textes.

51. « L'examen de la chronologie du Lancelot nous amène donc au même résultat que le système de l'entrelacement : l'unité d'auteur est infiniment plus vraisemblable que la multiplicité d'auteurs et de remanieurs. »(*Ibid.*, p. 65)

Les témoins retenus

Il a déjà été dit que la traduction manuscrite du texte est impressionnante, avec plus de 100 manuscrits conservés pour le seul texte du *Lancelot*, et huit éditions du texte à partir de l'*editio princeps*[52]. Parmi ces nombreux témoins, nous en avons choisi deux, à un bout et à l'autre de la tradition, pour en faire nos témoins de deux états de langue. Parmi les manuscrits contenant le *Lancelot*, certains sont proches de la date de composition supposée du texte[53]. C'est le cas du manuscrit BnF, français 768, daté du premier tiers du XIII^e^ siècle. Son ancienneté est l'un des facteurs qui nous l'a fait choisir comme témoin de base pour l'étude comparative. Ce choix s'est aussi effectué en fonction des éditions du texte disponibles, selon le principe de confiance qui peut s'établir entre philologue et linguiste[54]. Pour le témoin de la langue du XIII^e^ siècle, le choix s'est donc porté sur le texte mis à disposition dans l'édition de Elspeth Kennedy[55], qui a travaillé à partir de ce manuscrit, dont le sigle, donné par l'éditrice, est Ao. Ce manuscrit est composé de 199 folios[56] sur deux colonnes de 40 lignes. Il s'agit, et cet aspect a également été décisif dans le choix du témoin de l'état de langue du XIII^e^ siècle, selon l'avis de nombre d'éditeurs, d'un très bon texte[57] :

> *The scribe of Ao is reasonably careful and very conservative. On a considerable number of occasions he leaves untouched obscurities arising from an omission, where other manuscripts of the same group have made corrections and have therefore made it more difficult for the modern editor to retrace the history of a reading. I consider therefore, like the Marburg editors and Micha, that Ao offers the best text for Sommer* III.[58]

52. Le nombre d'éditions n'est pas exactement fixé. En effet, les historiens du livre semblent indiquer que les éditions d'Antoine Vérard, suivant l'*editio princeps*, sont au nombre de trois (une en 1494, une vers 1499-1503, une vers 1504), mais elles ne portent pas de date différente. On relève ensuite trois ou quatre éditions parisiennes : une de 1513, par Michel et Philippe Le Noir, une de 1520, par Michel Le Noir, une non datée, par Philippe Le Noir, une de 1533, par Philippe Le Noir et Jean Petit. La dernière édition est celle parue à Lyon chez Benoît Rigaud en 1591. M. Stanesco et M. Zink, *Histoire européenne du roman médiéval…*, p. 187, parlent de « huit éditions ».

53. Ainsi, parmi les plus vieux manuscrits, on peut citer le Rennes, BM manuscrit 255.

54. Les philologues vont éditer des manuscrits qu'ils pensent « bons » après avoir travaillé sur la tradition du texte et ses manuscrits. Pour des raisons d'accessibilité du texte (un texte édité est plus immédiatement exploitable), et parce que le texte, bien connu, a été plusieurs fois édité, il n'a pas été jugé nécessaire de procéder à la récupération de la version textuelle du manuscrit directement (même si, bien sûr, il y a de la perte d'information entre le texte donné par le témoin et le texte tel que nous l'avons récupéré).

55. Ou plutôt, à partir de la version du texte qu'elle a éditée et qui se trouve au sein de Elspeth Kennedy (éd.), *Lancelot du Lac : roman français du XIII^e^ siècle*, trad. par François Mosès, t. 1, Paris, 1991 et Elspeth Kennedy (éd.), *Lancelot du Lac : roman français du XIII^e^ siècle*, trad. par Marie-Luce Chênerie, t. 2, Paris, 1993.

56. Jusqu'au folio 178, il s'agit du texte du *Lancelot*, mais les vingt et un derniers (f. 178-199) contiennent un extrait d'un autre texte du cycle, la *Queste*, et sont le produit d'une autre main, datée du XIV^e^ siècle.

57. A. Micha, reconnaissant ses qualités indéniables, indique cependant que, d'un point de vue littéraire, sa fin est « bâclée » (Alexandre Micha, *Essais sur le cycle du* Lancelot-Graal, Genève, 1987, p. 31).

58. Elspeth Kennedy (éd.), *Lancelot Do Lac : The Non-Cyclic Old French Prose Romance*, Oxford/New York, 1980, p. 40. Sommer est l'une des éditions de référence pour les différentes versions du *Lancelot*. Le tome III présente le premier tiers du roman, celui qui est identique dans toutes les versions du textes (cf. le

Le manuscrit contient la version courte[59] du *Lancelot*, incomplet de la fin[60]. D'après E. Kennedy, les traits de la langue indique que le manuscrit a été composé dans l'Est, et a plus précisément une origine bourguignonne[61].

Pour le témoin de la langue du XV^e^ siècle, notre choix s'est porté sur l'*editio princeps* du texte, qui présente l'intérêt particulier d'un changement de *medium*. Il n'existe pas d'édition du texte dans sa version imprimée : le travail de récupération du texte d'après la source était donc ici nécessaire. L'*editio princeps*, Ez[62], est un incunable qui a été publié en 1488. L'ouvrage, contenant le *Lancelot*, la *Queste* et la *Mort Artu* est constitué de deux volumes in-folio, de deux colonnes de 48 lignes. L'histoire de son impression est particulière : le premier volume, sur lequel nous appuyons notre étude, est paru à Rouen chez Jean et Gaillard le Bourgeois le 24 novembre 1488 alors que le second volume a été imprimé chez Jean Du Pré à Paris le 16 septembre 1488. Cette impression en deux temps et dans deux espaces différents témoigne du coût important et de la logistique qui devaient être mis en place dans le cadre des premières éditions : « Cette collaboration a dû être indispensable pour financer la composition d'un texte aussi conséquent que celui du *Lancelot*. »[63] L'exemplaire qui a été utilisé pour la présente étude est le Bibliothèque Mazarine, incunable 491, notamment parce qu'il a été numérisé[64].

Outre l'édition de 1488, et en signalant à nouveau que certains éléments restent incertains[65], on signale l'édition de 1494, imprimée à Paris par Antoine Vérard. Cette édition est spéciale, puisqu'elle est dédiée au roi Charles VIII et est donc luxueuse[66]. Néanmoins, toutes

chapitre 4 sur la question des différentes versions).

59. Cf. les considérations sur les versions longue et courte du *Lancelot* au sein du chapitre 4.

60. Le texte s'arrête brutalement dans le manuscrit au sein de la phrase : « *Et il avoit esté seigniez lo jor devant, si sanmesla por l'angoise.* » (*Lancelot du Lac…*, p. 682)

61. *Lancelot Do Lac…*, p. 45. Pour plus de détails sur le manuscrit, on se reportera à la description qui en est faite dans les métadonnées du fichier encodant le témoin, dans les annexes numériques. On pourra également consulter la description qui est présente dans *Ibid.*, p. 45-58, et celle réalisée par A. Micha, lors de sa recension des différents manuscrits du *Lancelot* (A. Micha, « Les manuscrits du *Lancelot en prose* (premier article) », *Romania*, 81–322 (1960), p. 145-187, DOI : 10.3406/roma.1960.3216, p. 171-172).

62. Nous reprenons ici le sigle attribué encore une fois par E. Kennedy.

63. Gaëlle Burg, Maria Colombo, Anne Réach-Ngô et Pascale Mounier, « Via Lyon : parcours de romans et mutations éditoriales au XVI^e^ siècle. Partie II. La circulation des textes entre Lyon et Paris », *Carte Romanze. Rivista di Filologia e Linguistica Romanze dalle Origini al Rinascimento*, 3–1 (2015), p. 282-358, DOI : 10.13130/2282-7447/5308, p. 292. Par ailleurs, cette collaboration s'est faite car Jean le Bourgeois s'est formé chez Jean Du Pré : « Après avoir exercé le métier de libraire dans la boutique de son père, il est allé se former comme imprimeur à Paris auprès de Jean Du Pré, avant de rentrer à Rouen, où il a imprimé sa première édition connue, le *Lancelot*, le 24 novembre 1488, à l'adresse de son père. C'est Jean du Pré qui a prêté ses presses et ses caractères pour cette édition. » (*Ibid.*)

64. La numérisation est disponible à l'adresse suivante : https://mazarinum.bibliotheque-mazarine.fr/ark:/61562/mz1777 (consulté le 04/03/2022). D'après l'ISTC (*Incunabula Short Title Catalogue*), onze exemplaires du premier volume de cette édition ont été conservés (source : https://data.cerl.org/istc/il00033500 [consulté le 04/03/2022]).

65. Cf. la note 52.

66. Elle est ainsi composée de « trois grands in-2 sur vélin luxueusement décorés » (*Ibid.*, p. 296).

les impressions ne sont pas aussi luxueuse que l'exemplaire dédié au roi : « Dans les copies sur vélin réservées à de riches acheteurs, les miniatures sont remplacés par des bois standards. » [67] Un troisième niveau de copies existe, destinées à des acheteurs moins fortunés : des copies sur papier [68]. Dans cette édition aux degrés divers — ou dans ces multiples éditions — le texte reste identique, seul le prologue est remanié [69]. Les deux éditions suivantes, l'édition de 1513 par Philippe et Michel Le Noir à Paris et celle de 1520, par le premier, consistent en la réimpression du texte « sous forme presque identique » [70] : on peut y constater « quelques variantes [graphiques] » mais pas « de refonte plus profonde ni d'investissement supplémentaire » [71]. L'édition de 1533 par Philippe Le Noir et Jean Petit se distingue par une mise en page différente et par l'absence de prologue [72]. En somme, le texte, une fois figé par l'impression, est fidèlement conservé et semble échapper à la *mouvance* [73]. Ce n'est qu'en 1591, soixante ans après l'édition de 1533, avec l'édition de Benoît Rigaud à Lyon, qu'une rupture est établie [74].

Le texte sur lequel l'étude va porter, ainsi que les témoins retenus [75] sont donc établis. Il faut donc à présent établir leur texte.

1.2 Structuration des données textuelles

La dimension numérique a une importance fondamentale dans le travail présenté ici. C'est la constitution du corpus sous format numérique, son enrichissement et son exploitation *via* des outils numériques qui permettent nos analyses. Il nous semble ainsi primordial d'exposer les outils et méthodes utilisés, tant pour expliciter les choix faits que pour ne pas occulter cette phase du travail, extrêmement longue.

67. *Ibid.*, p. 298.
68. *Ibid.*, p. 299. Les trois « niveau[x] de copie » dont parle l'autrice correspondent très probablement aux trois éditions mentionnées *supra*.
69. *Ibid.*, p. 301. En réalité, le texte subit une légère modernisation. Cf. l'annexe E, qui présente une édition synoptique des éditions sur un chapitre du texte.
70. *Ibid.*, p. 302.
71. *Ibid.*, p. 303.
72. *Ibid.*, p. 304.
73. La *mouvance* du texte médiéval a été définie dans Paul Zumthor, *Essai de poétique médiévale*, Paris, 1972, p. 507, comme « le caractère d'une œuvre qui, comme telle, avant l'âge du livre, ressort d'une quasi-abstraction, les textes concrets qui la réalisent présentant, par le jeu des variantes et des remaniements, comme une incessante vibration et une instabilité fondamentale ». Ce qui autorise la *mouvance* est justement l'absence de reproduction mécanique du texte, qui caractérise la transmission textuelle avant l'âge de l'imprimerie.
74. Les particularités de cette édition seront évoquées ci-après.
75. Les deux témoins principaux servant à l'étude, Ao et Ez. Si le temps pris pour la constitution des données avait été moins considérable (cf. section suivante), il aurait été pertinent de travailler sur plus de témoins. L'annexe D présente néanmoins un extrait d'édition synoptique de nos deux témoins avec quatre autres, montrant notre attention à ce point.

1.2.1 Récupération des données

La base de toute exploitation numérique est constituée des données sur lesquelles les exploitations vont porter. Dans notre cas, il s'agit de données textuelles, qui doivent donc être constituées.

Outil utilisé

Pour établir le texte, nous avons eu recours à un système d'OCR. L'océrisation (de OCR, *Optical Recognition Characters*, en français ROC, reconnaissance optique de caractères), est un moyen développé pour récupérer un texte depuis une image. La « forme image », « obtenue lors de la phase de numérisation du document papier [matériel, dirons-nous] », devient ainsi une « forme textuelle » [76]. Cette technologie est employée puisque les données que nous cherchons à récupérer proviennent d'images d'une édition moderne (Ao) et d'une édition ancienne (Ez). Pour mener à bien l'océrisation du texte, nous avons employé `ocropy` [77].

Principe de fonctionnement

L'outil est un outil d'apprentissage profond (ou *deep learning*), qui fonctionne sur l'application d'un modèle sur des données. Le modèle est établi lui-même sur les données, qu'il faut donc lui fournir. L'outil d'OCR a ainsi comme fonctionnalité de pouvoir reconnaître des caractères sur une image [78] en partant d'une vérité-terrain (*ground-truth*) auparavant établie. Concrètement, pour créer un modèle de zéro — il est aussi possible de réutiliser des modèles déjà entraînés —, il faut d'abord transcrire les lignes de l'image du texte [79]. À partir de ces

76. Rémy Mullot, *Les Documents écrits : de la numérisation à l'indexation de contenu*, Paris, 2006, p. 94.

77. Le code est disponible sur Github : `https://github.com/ocropus/ocropy` (consulté le 18/11/2019). Puisque nous avons réalisé cette étape en tout début de thèse, en 2018, l'outil est un peu daté, mais semble encore fonctionnel. Pour établir les textes des autres témoins, au sein des annexes D et E, construites plus récemment, nous avons employé un système d'OCR/HTR (*Handwritten text recognition*, reconnaissance de l'écriture manuscrite) qui n'en était encore qu'à ses débuts en 2018, `kraken` (Benjamin Kiessling, *A Generalized Model for English Printed Text*, Zenodo, 2019, DOI : `10.5281/zenodo.2577813`), implémenté dans l'application `escriptorium` (B. Kiessling, Robin Tissot, Peter Stokes et Daniel Stoekl Ben Ezra, « eScriptorium : An Open Source Platform for Historical Document Analysis », dans *2019 International Conference on Document Analysis and Recognition Workshops*, 2019, p. 1-19, DOI : `10.1109/ICDARW.2019.10032`). Sur l'évolution des technologies utilisées, leurs progrès et l'état actuel de la recherche dans le cadre de la reconnaissance des caractères des manuscrits médiévaux, cf. notamment Ariane Pinche, « Generic HTR Models for Medieval Manuscripts. The CREMMALab Project », *Journal of Data Mining and Digital Humanities*, 2023 (13 avr. 2023), p. 1-21, URL : `https://hal.science/hal-03837519` (visité le 24/06/2023).

78. « *Automatic text recognition is the ability of a machine to accept pixels from images of sources containing text as input and render each of the characters in the digitization as code points readable by computers.* » (*Ibid.*, p. 3)

79. Chaque image, correspondant à un verso de page, est en effet divisée en lignes, et ce sont ces lignes qui sont à transcrire. La segmentation en lignes est ainsi l'étape préalable à la reconnaissance des caractères : « *The segmentation phase identifies the different zones and lines in images to isolate the written lines as a*

premières transcriptions, le modèle est entraîné à reconnaître d'autres caractères sur d'autres lignes. Il peut ainsi être appliqué à un autre jeu de données.

Lorsque l'on crée un modèle de zéro, une seule phase d'entraînement ne suffit généralement pas à obtenir de bons résultats : alterner les phases de transcription (d'établissement de la vérité-terrain) et les phases d'entraînement est donc nécessaire [80]. Pour établir la qualité des résultats, il faut avoir un jeu de données qui présentent le résultat attendu et qui n'ont pas servi à l'entraînement. On applique sur ce jeu l'évaluation du modèle à travers une commande spécifique, qui lui permet de comparer ses prédictions (ce qu'il donnerait comme résultat) aux données transcrites par l'humain.

Application de notre modèle

Puisque notre travail s'appuie sur deux sources de nature différente, nous avons entraîné deux modèles distincts. L'entraînement d'un modèle d'OCR sur l'édition moderne n'a pas posé de problème. En revanche, le modèle de l'incunable [81] a dû connaître de nombreuses phases d'entraînement pour atteindre des résultats satisfaisants. À la fin de ces différentes phases, nous sommes parvenue à obtenir un modèle atteignant un taux d'erreur de 1,262% [82], donc un taux de reconnaissance correcte aux alentours 98,7%.

Il est possible d'observer les erreurs les plus fréquentes commises par le modèle au sein du tableau 1.1. Les deux types d'erreurs les plus fréquentes sont, sans surprise, liés à la question de la segmentation des mots. Si, dans le support imprimé, cette question est moins problématique que dans le cas des supports manuscrits, du fait d'une plus grande systématicité de l'usage de l'espace typographique comme servant à la délimitation des mots, certains cas posent problème. Il ne s'agit pas des formes évidemment agglutinées, comme la forme préposition + déterminant indéfini (*dung*) ou la forme déterminant défini + pronom adverbial (*len*), mais d'autres cas, par exemple la question de la segmentation — ou non — de l'adverbe *moult* avec l'adverbe *bien* dans la figure 1.1a ci-dessous.

unit for the next phase. » (*Ibid.*) C'est au sein de ces images plus petites que la correspondance points de l'image/caractère transcrit peut se faire.

80. Si cela peut paraître fastidieux, en réalité, l'application d'un modèle de reconnaissance est toujours moins chronophage qu'une transcription manuelle, et ce d'autant moins avec l'amélioration des outils mentionnée *supra*, et grâce à la mise à disposition de modèles déjà efficients. Pour la mise à disposition des modèles de reconnaissance d'écriture dans les manuscrits médiévaux, cf. A. Pinche et Thibault Clérice, *HTR-United/Cremma-Medieval : Cortado 2.0.0*, Zenodo, 11 juil. 2022, DOI : 10.5281/zenodo.6818057.

81. Le modèle est consultable dans les annexes numériques.

82. Nous avions en réalité deux jeux de données de test, dont l'un avait été créé pour notre travail précédent de mémoire de master ; sur ce dernier, le taux d'erreur est de 1,343%.

nombre	résultat attendu	résultat donné
52	_	
49		_
19	c	e
12	ſ	s
11	i	_
11	r	_
8	l	ĩ
7	r	i
6	_	,
6	n	_

TABLE 1.1 – Les erreurs de reconnaissance les plus fréquentes

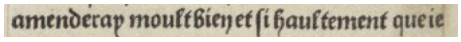

(a) Agglutination de *moult* avec *bien* ?

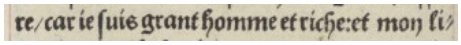

(b) Segmentation de *grant* et *homme*

FIGURE 1.1 – Segmentation dans l'incunable

La figure 1.1 présente deux lignes distinctes de l'incunable [83]. Elle ont en commun de présenter une forme se finissant par *-t* (*moult*/*grant*) suivie d'un autre mot. Si, dans les deux cas, notre œil moderne distingue clairement les deux mots, il nous semble néanmoins que l'espace, dans le premier, est plus réduite que dans le second, et paraît identique à celle qui existe entre *-l-* et *-t-*. Elle paraît aussi plus réduite que dans le segment *et si* qui suit, mais néanmoins plus large que celle qui existe entre *-t-* et *-e-* dans *haultement*, toujours dans cette première ligne. Le présent propos ne vise pas à résoudre la question, mais simplement à expliquer les cas bien compréhensibles d'inversion du modèle entre espace et absence d'espace.

Si les résultats du modèle sont satisfaisants, ils ne sont néanmoins pas parfaits. Or, dans le cadre de notre étude, qui se veut aussi qualitative, nous souhaitions le meilleur résultat possible : nous avons donc relu entièrement les transcriptions automatiques produites — également celle de l'édition moderne —, relecture qui prend évidemment un certain temps [84].

Cette relecture nous a aussi permis de prendre de l'avance sur les traitements ultérieurs, en insérant des tirets simples à la fin des lignes connaissant une hyphénation non indiquée. En effet, dans l'incunable, les césures des mots en fin de ligne ne sont pas systématiquement indiquées. Or, du fait des traitements automatiques qui vont suivre, visant l'identification de

83. Il s'agit de deux lignes du même folio, le folio .li. verso, colonne b, de l'incunable, folio qui est par ailleurs présenté dans l'annexe A.

84. Et qui ne garantit néanmoins pas l'absence totale d'erreurs.

chacune des occurrences des témoins, une indication sur la césure est nécessaire, permettant ensuite d'identifier les caractères en fin de ligne et ceux en début de ligne suivante comme deux séquences d'une même occurrence. En l'absence de marque permettant l'automatisation, il nous aurait fallu identifier manuellement les séquences concernées. Or cette absence concerne, sur la portion du témoin qui sert ensuite à notre étude, 5 958 cas — contre seulement 3 764 cas de présence. Pour les cas de présence, nous avons transcrit l'indication sous la forme de deux tirets successifs. Ces calculs d'absence et de présence de marque de césure sont réalisés à partir de l'encodage de ces données, permis justement par la mise en place du tiret. C'est d'ailleurs de l'encodage du texte dont nous allons à présent parler.

1.2.2 Encodage des données

Après avoir établi les textes des témoins grâce à l'océrisation, nous avons choisi de les encoder en XML/TEI. Les données textuelles ainsi encodées ont l'avantage non négligeable de pouvoir être enrichies. Ainsi, au sein d'un même document, se trouvent les données textuelles brutes, mais aussi des informations sur la matérialité du document (titres courants, changements de pages, etc.) et des informations sur les données textuelles (indications sur les discours directs, étiquettes linguistiques posées sur les mots, etc.). Une fois cet encodage réalisé, les textes deviennent une source de données qu'il est possible d'exploiter à travers d'autres langages et d'analyser de multiples manières. De plus, une fois les textes encodés, il est possible de les partager avec l'ensemble de la communauté scientifique. Les données deviennent accessibles et réutilisables [85]. Le choix du format XML/TEI s'explique par son adaptabilité, son interopérabilité et sa pérennité.

L'efficacité du langage réside en sa grande capacité — stocker des données de types variés, tout en les structurant et en permettant leur description jusqu'à un niveau de granularité très fin — alliée à une simplicité de la forme — des balises, formées par des chevrons et des caractères. Il peut donc servir à l'encodage de données variées. Le langage XML (*eXtensible Markup Language*) est dit « extensible » car il n'a pas de nombre fixe d'éléments, contrairement à la TEI, qui est un schéma XML. Son succès explique son interopérabilité et sa pérennité : très utilisé, il devient un format incontournable, que toutes les infrastructures numériques (langages, logiciels) reconnaissent et utilisent.

La TEI est aussi un cadre qui permet de penser le texte, sa nature et sa structure, « pour représenter tout ce que nous considérons important à propos d'un texte, et pas uniquement son apparence, afin que les logiciels puissent agir sur les différentes caractéristiques identifiées, générant de nouvelles visualisations et de nouvelles perspectives » [86]. L'encodage d'un texte

85. Nos documents encodés sont présents dans les annexes numériques.

86. Lou Burnard, *Qu'est-ce que la Text Encoding Initiative ?*, trad. par Marjorie Burghart, Marseille, 2015,

appartient à l'étape fondamentale de la constitution des données. Il s'agit de spécifier la nature des données (« ceci est un mot ») et de les enrichir (« ce mot a comme partie du discours… »). À partir de cette représentation des données, les différents types d'analyse pourront être menés — ou non. C'est pourquoi l'encodage entre dans le champ des activités de recherche : « prendre des décisions quant à l'encodage XML/TEI à utiliser est toujours une activité scientifique, impliquant systématiquement un choix conscient » [87]. Ce choix relève de l'interprétation, au même titre que l'établissement d'un texte dans le cadre d'une édition :

> […] Il est vrai — et il est intéressant de voir comment cela s'applique à tout passage d'un système à un autre — qu'établir un texte ("établir" est l'équivalent pré-informatique d'"encoder") signifie l'interpréter. L'encodage interprète les éléments significatifs d'un texte pour les rendre susceptibles d'une élaboration informatique ; l'éditeur qui établit un texte l'interprète pour le rendre compréhensible au lecteur dans un nouveau système de référence : le lecteur du livre imprimé moderne diffère du lecteur des manuscrits médiévaux par la langue, la culture, la compétence, les habitudes. [88]

Principes généraux

Pour le travail d'encodage, nous avons suivi les *Guidelines* de la TEI [89]. Nous avons affiné, enrichi et documenté notre encodage. Les documents XML contenant la version complète de chaque témoin sont reliés à un schéma que nous avons produit, ce qui garantit leur validité [90].

Le travail d'encodage est un travail long et minutieux. Au vu de la taille de nos textes, nous avons essayé au maximum d'automatiser les tâches, mais certaines ont dû être réalisées manuellement. Ainsi, certaines exceptions dans les graphies nous ont obligée à faire des interventions manuelles. L'encodage de divisions correspondant à des chapitres ne pouvait pas être réalisé automatiquement, du fait de la différence de ces divisions dans les témoins originaux (un « chapitre » en Ao n'en est pas forcément un en Ez). Certaines tâches sont en revanche aisément automatisables : ainsi celle du passage du document HTML contenant les données océrisées à un document XML. Pour l'encodage de Ez, nous avons par ailleurs beaucoup utilisé d'expressions régulières, notamment pour trouver les agglutinations, les mots faisant l'objet d'abréviations, etc. [91]

URL : `http://books.openedition.org/oep/1237` (visité le 07/01/2021), « Introduction ».

87. *Ibid.*

88. Pietro G. Beltrami, *À quoi sert une édition critique ? Lire les textes de la littérature romane médiévale*, réd. par Jean-Pierre Chambon, Yan Greub et Marjolaine Raguin-Barthelmebs, Paris, 2021, DOI : `10.15122/isbn.978-2-406-11342-3`, p. 171-172.

89. C'est-à-dire les recommandations d'encodage, consultables à l'adresse suivante : `https://tei-c.org/release/doc/tei-p5-doc/en/html/index.html` (consulté le 22/05/2021).

90. Le schéma est consultable dans les annexes numériques. La validité permet d'avoir une systématicité dans l'encodage (tel élément est employé pour tel phénomène), nécessaire aux exploitations ultérieures.

91. Par exemple, pour résoudre les agglutinations de *lung*, dans l'incunable, nous avons recherché

Plusieurs types de source

Notre encodage TEI rend compte de textes qui proviennent de sources différentes. Ainsi, si celui du témoin Ez est basé sur des images de l'incunable, celui du témoin Ao est basé sur une édition moderne. Puisque les types de source sont différents, les encodages ne sont pas exactement les mêmes d'un document à l'autre.

Par exemple, des éléments de bibliographie matérielle, comme les titres courants et les signatures, apparaissent dans notre encodage de Ez et pas dans celui de Ao. Le texte de l'incunable contient des abréviations, des *s* longs, des lettres ramistes que nous avons également encodés.

Plusieurs phases d'encodage et divers documents

Les documents XML ont connu plusieurs états, que nous avons indiqués dans les éléments `change` du `teiHeader`[92]. Ils sont issus des documents HTML produits par le logiciel d'océrisation qui a été utilisé sur nos documents. Les fichiers ont été automatiquement tokénisés (divisés en mots) et numérotés, puis l'annotation linguistique y a été réintégrée. Le passage d'un type de document à l'autre a été réalisé à l'aide du langage de transformation XSLT[93].

Les fichiers XML encodant les textes sont donc multiples dans les annexes numériques, permettant l'identification des différentes étapes d'encodage. Les fichiers complets sont dotés d'une structuration en divisions, de corrections et régularisations, de l'étiquetage linguistique. À partir de cette version complète, nous avons produit des versions de travail, qui servent de base pour les diverses analyses que nous réalisons sur les textes. Ces versions sont allégées : nous enlevons les indications de bibliographie matérielle, les marques de correction et régularisation, en conservant les formes régularisées et corrigées. Ces versions, plus légères d'un point de vue des données qu'elles contiennent, sont plus manipulables. Pour chacun de nos deux témoins, deux versions légères ont été produites. Pour Ao, une version contenant le texte de l'édition (avec une portion de texte d'autres témoins utilisés pour compléter les omissions du manuscrit de base) et une contenant uniquement le texte de Ao. Pour Ez, une version contenant le texte avec les titres de chapitres et le prologue, une sans. Les versions de travail les moins fournies sont celles qui contiennent les textes propres à chaque témoin comparables l'un avec l'autre. Ce sont ces versions que nous utilisons principalement pour

cette expression : `(<w xml:id="Ez_w_.*)">(l)(ung</w>)` ; que nous avons remplacée par celle-ci : `\1" rend="aggl">\2\n\t\t\1b">\3`.

92. Pour comprendre le passage précis d'un document à un autre, on pourra aussi se reporter au `lisezMoi.tx`, dans les annexes numériques.

93. *eXtensible Stylesheet Language Transformation*, langage XML qui permet de manipuler d'autres documents XML, permettant la transformation (c'est-à-dire une conversion qui laisse une place au choix des éléments à convertir) de documents XML en d'autres documents XML ou en d'autres formats.

mener nos traitements divers. Les documents TEI servent de base pour le travail d'alignement présenté dans le chapitre 4, alignement qui produit donc des documents encodés alignés, et un document résultant de l'alignement final, qui seront commentés au sein de ce chapitre-là.

Nous avons également produit des documents contenant la partie du texte qui est distincte d'un témoin à l'autre : il s'agit du texte à partir du deuxième voyage en Sorelois, qui présente une version différente dans chacun des témoins [94], et des documents encodant les extraits des autres témoins employés pour les éditions synoptiques en annexe.

Nous décrivons ici les choix d'encodage qui ont été réalisés pour nos témoins avant collation. La modélisation de sortie de collation ainsi que la modélisation propre aux notices lexicales peuvent être trouvées dans les sections dédiées.

1.2.3 Le choix des balises : l'encodage du texte

Encodage du `<front>`

Le texte, conformément aux règles de la TEI, est encodé dans une balise `<text>`. Pour le témoin Ez, l'incunable, la balise `<front>` a été utilisée afin d'encoder, dans des `<div>` distinctes, la table et le prologue qu'il contient. Ces deux `<div>` contiennent chacune un attribut d'identifiant, `@xml:id`, toujours utile, et un attribut `@rendition` de valeur `"out"` qui permet de ne pas sélectionner ces éléments lors de traitements ultérieurs – qui porteront uniquement sur le texte. Ao ne possède pas d'élément `<front>`.

La table de l'incunable comporte deux niveaux de `<div>` : un premier niveau, général ; un second niveau, qui correspond aux tables de chacune des deux parties. La `<div>` de premier niveau a, en plus des deux attributs décrits ci-dessus, un attribut `@type` de valeur `"table"`. Les deux sous-divisions comportent, outre des attributs de numérotation, `@n`, et d'identification, `@xml:id`, un attribut `@select`. La table de la première partie, celle que nous traitons dans notre projet, a comme valeur d'attribut `"yes"`. La table de la seconde partie, non encodée dans notre fichier, a la valeur `"no"`. Les divisions de la table contiennent des éléments `<p>`, qui correspondent chacun à la mention d'un chapitre. Ces éléments comprennent un attribut `@rend` de valeur `"table"` et un attribut `@n` qui indique la position dans la numérotation. Dans ces éléments, l'indication du numéro de chapitre est encodé à l'intérieur d'un élément `<hi>`, permettant sa mise en valeur et son exploitation éventuelle.

Le prologue est encodé dans une balise `<div>` qui comporte un attribut `@type` de valeur `"prologue"`. Les données qui se trouvent dans le prologue ont fait l'objet d'un étiquetage linguistique [95], contrairement à celles qui se trouvent dans la table.

94. Sur cette question, cf. la section 4.1.2.
95. Cf. la section 1.3.

Chapitres et paragraphes

Le texte même de nos témoins est encodé à l'intérieur d'une balise `<body>`. Le texte est structuré en chapitres, que nous avons encodés à l'aide d'éléments `<div>` de `@type "chap"`. Chaque `<div>` de `@type` chapitre comprend un numéro, `@n` et un identifiant `@xml:id`. Le numéro correspond à une numérotation interne à chaque document. Lorsqu'il s'agit de chapitres qui se correspondent d'un témoin à l'autre, l'attribut `@corresp` est ajouté, avec la référence à l'identifiant de la `<div>` correspondante dans chaque témoin.

Nous avons de prime abord suivi les divisions propres à chaque témoin. Cependant, nous avions besoin que les passages similaires d'un texte à l'autre puissent être mis en regard. Nous avons donc fini par créer des divisions supplémentaires lorsqu'une mention de chapitre était indiquée dans l'un de nos témoins. Cela permet d'avoir des portions de texte plus petites, donc plus aisées à traiter lors d'un alignement automatique. Pour ces portions de texte qui ne correspondent pas à des chapitres à proprement parler dans les documents originaux, nous avons rajouté l'attribut `@rend` de valeur `"div"` pour expliciter que ces divisions ne correspondent à des chapitres définis comme tels dans le témoin. Par exemple, ce qui correspond au chapitre 15 dans l'édition de Kennedy n'est pas indiqué comme une division de type chapitre dans l'incunable, mais comme la continuation simple du chapitre 14. Pour que l'alignement des témoins soit réalisable, nous avons tout de même encodé cette partie du texte au sein d'une nouvelle `<div>`, qui a comme attribut `@corresp` la valeur `"Ao_015"`. L'identifiant de cette `<div>` est `"Ez_014b"`, mais son attribut `@n "015"` [96]. La valeur de l'élément résultant se trouve dans l'extrait de l'encodage ci-dessous.

```
<div type="chap" rend="div" n="015"
xml:id="Ez_014b" corresp="Ao_015">
```

FIGURE 1.2 – Exemple d'encodage de chapitre en Ao

À partir de l'épisode du deuxième voyage en Sorelois, les traditions des deux témoins divergent. L'attribut `@rendition` de valeur `"diff"` est donc posé sur les `<div>` qui contiennent cet épisode et celui de la fausse Guenièvre. Par ailleurs, la fin des deux témoins fait l'objet de traitements légèrement différents. Ao, plus court, connaît, dans son ultime chapitre, l'enchaînement de l'épisode de la fausse Guenièvre et celui de la mort de Galehaut [97]. Ce chapitre ne correspond à rien en Ez ; si l'épisode de la fausse Guenièvre existe, dans une version assez divergente, la mort de Galehaut y est narrée bien plus tard. Mais cette version du texte,

96. C'est cette valeur que nous allons utiliser pour désigner des sections de textes. Ainsi, pour parler d'un passage se trouvant encodé dans cet élément `<div>`, nous parlerons de « section 015 » ou de « chapitre 015 », bien qu'il s'agisse toujours du chapitre 14 en Ez.

97. Cf. encore une fois 4.1.2.

contrairement à celle de Ao, est celle qui correspond à la version longue et cyclique du texte du *Lancelot* et contient donc de nombreux épisodes absents de Ao. Nous avons décidé d'encoder les deux textes jusqu'au même passage, la mort de Galehaut, et placé les chapitres absents de Ao et ne permettant pas une correspondance avec ce témoin, dans une `<div>` de `@type "suite_chap"`. Elle comprend aussi un attribut `@rendition` de valeur `"out"`, qui indique qu'il ne faut pas tenir compte de ce passage pour la production des versions de travail. À l'intérieur de cette division générale, les chapitres continuent d'être encodés normalement. Les données de cette `<div>` sont à manier avec précaution, l'étiquetage linguistique, dont nous parlerons *infra*, n'y ayant par ailleurs pas été systématiquement relu.

Dans les versions avant alignement et collation, de simples éléments `<p>` viennent structurer le texte pour que les documents soient valides par rapport au schéma de la TEI, qui nécessite la présence de ces éléments structurants. Des éléments de structuration d'une granularité plus fine sont apposés lors de la phase d'alignement des témoins.

Éléments de bibliographie matérielle

Pour l'incunable, nous avons encodé les titres courants et les indications de foliotation dans des éléments destinés à cet usage, des `<fw>`. Pour les titres courants, l'élément prend un `@type` de valeur `"header"` et une `@place` de valeur `"top"`. Pour les signatures, il prend un `@type` de valeur `"sig"` et une `@place` de valeur `"bottom"`.

Nous avons conservé les indications de changements de folio et de colonne, à l'aide des éléments `<pb>` (*page beginning*) et `<cb>` (*column beginning*). Ils contiennent tous deux les attributs `@n` et `@source`. Pour les changements de folio, la valeur de `@n` comprend le numéro de folio. En Ez, nous avons repris les indications de foliotation ; ainsi, la valeur du folio 2 verso sera `"f.ii..v"`. En Ao, nous avons repris les indications de l'édition ; on a par exemple `"144v"`. La `@source` correspond à la référence au sigle du manuscrit (`"#Ao"`, par exemple). En Ao toujours, un deuxième type de `<pb>` correspond aux changements de page de l'édition. Cet élément prend donc comme valeur pour `@source "#edKenn"`. Il ne comprend pas de `@n`, mais un `@rend` qui récupère la ligne du titre courant auquel est associé le numéro de page. L'attribut a donc par exemple comme valeur `"320 Lancelot du Lac"`.

Les types de valeur des attributs des éléments `<cb>`, qui contiennent les indications de changement de colonne, sont différents en fonction du texte. En Ao, comme il s'agit toujours de la récupération de l'indication faite dans l'édition, on a par exemple `"144d"` en `@n`, tandis qu'en Ez on a par exemple `"b"`.

Les changements de ligne sont également encodés pour nos deux témoins, à l'aide d'un élément `<lb>` (*line beginning*). La valeur de l'attribut `@facs` donne les coordonnées de la ligne telles que produites lors de la phase de segmentation de l'image évoquée *supra*. La `@source`,

donc le sigle du témoin, est donnée. Lorsque la ligne a été ajoutée manuellement, par suite d'erreurs d'océrisation, l'attribut `@type` de valeur `"supplied"` est apposé sur l'élément. En Ez, lorsque la ligne correspond bien à la césure d'un mot, un attribut `@break` de valeur `"yes"` est posé sur l'élément.

L'exemple ci-contre présente plusieurs éléments de bibliographe matérielle encodés. Le début de page est encodé avec l'élément `<pb>` et ses attributs — le numéro de folio et la source. Il est suivi d'une indication de début de colonne `<cb>`, avec les mêmes attributs. Vient ensuite l'indication de ligne `<lb>`, avec ses deux attributs principaux. Cette ligne contient le titre courant, placé dans un élément `<fw>`, avec les attributs que nous avons décrits plus haut, indiquant son type et son emplacement sur la page.

```
<pb n="bv.v" source="#Ez"/>
<cb n="a" source="#Ez"/>
<lb facs="bbox 1399 59 1656 126"
break="yes"/>
<fw type="header" place="top">
<w xml:id="Ez_w_0025856">La</w>
<w xml:id="Ez_w_0025857">premiere</w>
</fw>
```

FIGURE 1.3 – Encodage de quelques éléments de bibliographie matérielle

Les lettrines dans l'incunable sont encodées grâce à l'élément `<hi>` et l'attribut `@rend` de valeur `"lettrine"`.

Mots et signes

Dans les deux témoins, chaque mot est encodé à l'aide d'un élément `<w>`. Ils contiennent tous un identifiant (`@xml:id`). Lorsque, dans l'incunable, un mot est agglutiné au suivant, un attribut `@rend` de valeur `"aggl"` rend compte de l'agglutination (par exemple, *lescu*, *quil*, etc.). Les cas ont été repérés à partir d'une liste prédéfinie, enrichie au fur et à mesure des rencontres de nouveaux cas, et encodés automatiquement, à l'aide d'expressions régulières. Les agglutinations sont au nombre de 13 205.

Dans les versions enrichies, contenant les annotations linguistiques[98], ces dernières sont indiquées au niveau du mot, comme dans la figure ci-après. L'attribut `@lemma` donne le lemme de référence, l'attribut `@pos` la partie du discours correspondante.

Les signes de ponctuation ont été encodés à l'aide de l'élément `<pc>`. Ils correspondent à la ponctuation qui apparaît sur le document-source : ponctuation originale pour Ez, ponctuation modernisée, d'après E. Kennedy, pour Ao.

98. Cf. la section 1.3.

```
<w xml:id="Ao_w_0099869" lemma="et" pos="CONcoo">Et</w>
<w xml:id="Ao_w_0099870" lemma="je" pos="PROper">ge</w>
<w xml:id="Ao_w_0099871" lemma="vos" pos="PROper">vos</w>
<w xml:id="Ao_w_0099872" lemma="en2" pos="PROadv">en</w>
<w xml:id="Ao_w_0099873" lemma="conseillier1" pos="VERcjg">conseillerai</w>
<pc>,</pc>
```

FIGURE 1.4 – Encodage des mots avec annotations linguistiques

Césure des mots

La question de la césure des mots dans l'incunable a déjà été évoquée *supra*, dans la section sur l'océrisation. À partir du document obtenu après la phase d'océrisation, la prise en compte de la césure des mots doit être faite puisque le mot en tant qu'unité est encodé au sein d'une balise `<w>`, élément important pour les traitements ultérieurs, notamment l'étiquetage linguistique.

Revenons aux changements de ligne, encodés à l'aide de l'élément `<lb/>`. L'attribut `@facs` contient les coordonnées de la ligne sur l'image. Lorsqu'il y a une hyphénation, l'élément prend l'attribut `@break` de valeur `"no"`. Si l'hyphénation est matériellement indiquée, un attribut `@rend` sur la balise `<lb/>` prend la valeur `"ind"`. La valeur `"indpt"` indique que le changement de ligne n'est pas marqué par deux tirets, comme il l'est traditionnellement, mais un point. Lorsque ce n'est pas le cas, l'attribut `@rend` prend la valeur `"noind"`, comme dans l'exemple suivant :

```
<w xml:id="Ez_w_0094556" lemma="derrenierement" pos="ADVgen">der<lb source="#Ez"
break="no" rend="noind" facs="bbox 1611 1719 2579 1787"/>renierement</w>
```

FIGURE 1.5 – Exemple d'encodage d'une hyphénation

Cette description entre en écho avec notre décision de rajouter des tirets lors de la phase de relecture de l'océrisation. Elle permet de mettre en valeur le travail d'encodage à l'œuvre, notamment le temps pris par chaque étape, et la nécessité de penser en amont les traitements ultérieurs, dans un objectif d'efficacité.

La césure des mots ne concerne pas seulement les cas d'agglutination ou les cas d'hyphénation. Il peut en effet arriver qu'une espace typographique apparaisse de manière vraiment évidente au sein d'un mot. En raison de la difficulté du modèle à reconnaître les espaces, fondamentaux pour notre division du texte en mots — ou tokénisation —, lorsque l'espace était évidente, il nous a semblé important de ne pas agglutiner le mot lors de la phase de transcription [99]. Cela est néanmoins problématique pour l'étape de l'annotation linguistique,

99. Par ailleurs, il nous semble que l'information encodée peut avoir un intérêt pour les chercheurs et

de la même manière que les cas d'hyphénation non indiqués le sont. En effet, dans les deux cas, si les valeurs ne sont pas normalisées — que l'unité mot n'est pas encodée à l'intérieur d'un élément `<w>` —, le risque est de se retrouver face à deux formes dépourvues de sens. Les espaces superflues ont donc été encodées à l'aide d'un élément `<space>` d'attribut `@rendition="no"`, à l'intérieur de l'élément `<w>`, comme dans l'exemple ci-après.

```
<w xml:id="Ez_w_0096120b" lemma="estre1" pos="VERcjg">e<choice>
<reg>s</reg>
<orig>f</orig></choice>toit</w>
<w xml:id="Ez_w_0096121" lemma="esforcier2" pos="VERppe">ef<space rendition="no"
source="#Ez"/>force</w>
```

FIGURE 1.6 – Exemple d'encodage d'une espace typographique au sein d'un mot

La question de l'unité du mot n'est pas une question évidente. En effet, s'il est d'usage par exemple de désagglutiner les formes agglutinées dans les manuscrits et anciens imprimés (par exemple, *dung*, *quil*, etc.), cette agglutination témoigne probablement d'un ressenti linguistique particulier. Par ailleurs, les cas de désagglutination dans l'incunable là où l'on trouve des formes agglutinées dans le manuscrit, et inversement, témoignent probablement d'une évolution linguistique. Les cas de grammaticalisation [100] sont intéressantes à regarder à cet égard. On peut ainsi prendre pour exemple *pour( )quoy* qui, dans l'incunable, est transcrit parfois en un mot et parfois en deux. Ainsi, là où Ao donne : « *Bele coisine, alez a monseignor lo roi et si li dites que nos li mandons par la foi que il nos doit qui nostre sires est et nos si home que il nos die por coi il a si longuement pensé et que il lo nos mant autresi com il velt savoir les noz panser pansers.* », Ez donne : « *Belle cousine, alez a monseigneur le roy et lui dictes que nous lui prions qu'il nous die pourquoy il a si longuement pensé et qu'il le nous mande.* » (053) À l'inverse, la forme scindée est à d'autres endroits conservée, par exemple, là où Ao donne : « *Biaus dolz sire, por quoi vos celez vos vers moi ? Certes, il n'i a mies por quoi.* », Ez donne : « *Beau sire, pour quoy vous celez vous vers moy ? Certes, il ne y a pas cause pour quoy.* » (051) La césure des mots a une incidence sur le type d'étiquette linguistique du mot, donc sur leur nombre, et les analyses qui découlent de ces nombres. On obtient ainsi 31 occurrences étiquetées avec le lemme *porcoi* dans l'incunable.

Nous avons ainsi tâché de rester fidèle aux usages graphiques de la version de Ez, car ils nous semblent être une marque intéressante de l'évolution linguistique. Cependant, si la question de la pose des étiquettes linguistiques a guidé une partie de notre encodage, nous

chercheuses travaillant sur la matérialité des livres anciens.

100. La grammaticalisation est « le processus linguistique par lequel des unités lexicales se convertissent en morphèmes grammaticaux » (Walter De Mulder, « La linguistique diachronique, les études sur la grammaticalisation et la sémantique du prototype : présentation », *Langue française*, 130–1 (2001), p. 8-32, DOI : 10.3406/lfr.2001.1024, p. 8).

avons également veillé à penser en amont à la question de l'alignement de nos deux témoins. L'alignement repose sur l'identification de suites de lemmes identiques. Pour l'optimiser, nous avons décidé de garder un maximum d'unités qui puissent être étiquetées de la même manière dans le manuscrit et dans l'incunable. Ainsi, au sein de la phrase « *Les ungz s'entreabatirent et les autres briserent leurs lances sans cheoir.* », nous avons conservé la forme agglutinée *entreabatirent*, malgré la présence du *-e* final dans *entre*, afin de pouvoir poser une étiquette de lemme *entr'abatre*, qui puisse faire correspondre le verbe de l'incunable au verbe du témoin manuscrit : « *Tex i ot qui s'entr'abatirent et tex i ot qui brisierent lor lances sanz chaoir.* » (032) L'élément déjà mentionné `<space>` permet d'indiquer le comportement de l'occurrence dans la source. De même, certains `<w>` en Ao portent un attribut `@rend` de valeur `"desag"`, qui indique que, dans l'édition, le mot est désagglutiné. C'est ainsi le cas du nom propre *TozSainz*, qui, ainsi agglutiné, peut être aligné sans difficulté avec le lemme en Ez.

1.2.4 Corrections, régularisations, résolutions d'abréviations

Les corrections, régularisations et résolutions d'abréviations se trouvent à l'intérieur d'un élément `<choice>`. Elles varient d'un document à l'autre. Pour Ao, nous avons encodé les corrections de Kennedy ; il n'y a pas de régularisation. Une correction, détaillée plus bas, est de notre fait ; nous l'avons indiquée comme telle (`@@resp="#LI"`).

Pour Ez, les corrections sont les nôtres ; il y a des régularisations et des résolutions d'abréviations. Ce travail de correction/régularisation a été assez long. Puisque l'objet de notre travail n'est pas de proposer une édition du texte de l'incunable, et que le processus d'*emendatio* est long, nous avons laissé des éléments non corrigés dans le texte (des coquilles, par exemple *haubet* là où il devrait y avoir *haubert*). Nous avons tout de même travaillé à corriger et régulariser une grande partie du texte.

Corrections

Les corrections comprennent un élément `<sic>`, contenant la ou les forme(s) fautive(s), et un élément `<corr>`, contenant la ou le(s) forme(s) corrigée(s). Cet élément contient un renvoi à la personne qui a corrigé, grâce à l'attribut `@resp`. L'attribut a deux valeurs : `"#Ken"`, lorsqu'il s'agit d'une correction de Kennedy dans son édition, `"#LI"` lorsqu'il s'agit de l'une de nos corrections. Pour Ao, lorsque Kennedy a recours à un autre témoin pour corriger Ao, la mention `@source` indique le témoin en question, par exemple, pour la lacune qui va de l'occurrence `"Ao_w_0025417"` à l'occurrence `"Ao_w_0028242"` — soit environ 3 000 occurrences. L'ensemble de ces occurrences se trouve dans un élément `<corr>`. Le début de l'encodage de ce passage apparaît dans la figure qui suit.

```
<corr resp="#Ken" source="#An">
<lb facs="bbox 676 776 1675 811"/>
<cb n="25d" source="#An"/>
<q type="suite">
<w xml:id="Ao_w_0025417" lemma="que4" pos="CONsub">que</w>
<w xml:id="Ao_w_0025418" lemma="tant" pos="ADVgen">tant</w>
<w xml:id="Ao_w_0025419" lemma="avoir" pos="VERcjg">a</w>
```

FIGURE 1.7 – Encodage d'une lacune en Ao d'après l'édition de Kennedy

Le choix d'employer les éléments `<sic>` et `<corr>` s'explique pour des questions de simplicité de traitement. L'attribut `@source` prenant comme valeur le renvoi au sigle du témoin permet d'identifier ces portions particulières de texte, qui ne subiront pas le même traitement que le texte présenté par le témoin Ao. L'encodage des autres corrections de Kennedy a été réalisé de manière automatique, grâce aux crochets présents dans l'édition.

Pour l'incunable, nos corrections ont été réalisées semi-automatiquement : crochets ajoutés dans le texte lors de la correction de l'OCR et résolution de ces derniers lors de l'encodage, encodage ponctuel. Des explications sur les types d'erreurs rencontrées sont reportées sur l'élément `<corr>`, à l'aide de l'attribut `@type`. La valeur `"nu"` indique une inversion, fréquente dans l'édition, de *n* et de *u*. Cette inversion pourrait avoir été conservée. Cependant, comme elle n'est pas systématique, nous avons décidé de régulariser cet élément [101]. En effet, dans le passage suivant, on observe l'alternance des graphies *monlt* et *moult* : « *Et celle se deffendit monlt bien de lui car moult saige et courtoise estoit.* » (006) L'encodage du passage, dans sa version étiquetée linguistiquement peut être observé dans la figure 1.8.

Puisque l'objectif du présent travail n'est pas de proposer une édition, les corrections n'ont, encore une fois, pas été systématisées. Elles ont été intégrées dans le document TEI lorsqu'elles ont été identifiées lors de la phase d'encodage [102]. Ainsi, par rapport à l'inversion régulière de *-n-* et de *-u-* dans l'incunable, Ez propose le texte suivant, au sein de la section 047 : « *Et chevauchent tant qu'ilz approucherent d'une cité que l'en appelloit le Pin de Mallehaut.* » là où il faut lire *le Pui de Mallehaut* [103], mais l'occurrence n'a pas été corrigée. En revanche, certains éléments de correction ont bien été encodés. Ainsi, au sein de la section

101. La pose d'éléments `<corr>` peut être sujette à discussion : l'élément relève plus d'une régularisation que d'une correction proprement dite. Nous avons décidé d'encoder cela à l'aide de l'élément `<corr>` afin de proposer une modélisation cohérente. En effet, les erreurs relevées sont souvent des oublis de lettres, des répétitions, des inversions. Nous avons donc fait entrer cet élément dans le cadre des erreurs relatives aux graphèmes.

102. Elles ont été indiquées également dans les parties du texte qu'on peut lire dans le volume des notices. Lorsqu'une erreur manifeste a été identifiée dans le cadre de la constitution de ces notices, elles ont été corrigées ponctuellement pour la présentation d'un texte correct.

103. Dans le document TEI encodant le texte de l'incunable, il s'agit du mot encodé au sein de l'élément `<w>` portant l'identifiant `Ez_w_0094541`.

```
<w xml:id="Ez_w_0014616" lemma="soi1" pos="PROper">
<choice><reg>s</reg><orig>ſ</orig></choice>e</w>
<w xml:id="Ez_w_0014617" lemma="defendre" pos="VERcjg">deffendit</w>
<w xml:id="Ez_w_0014618" lemma="mout" pos="ADVgen">mo<choice>
<corr resp="#LI" type="nu">u</corr>
<sic>n</sic>
</choice>lt</w>
<w xml:id="Ez_w_0014619" lemma="bien1" pos="ADVgen">bien</w>
<w xml:id="Ez_w_0014620" lemma="de" pos="PRE">de</w>
<w xml:id="Ez_w_0014621" lemma="il" pos="PROper">lui</w>
<w xml:id="Ez_w_0014622" lemma="car" pos="CONcoo">car</w>
<lb facs="bbox 1646 1849 2595 1925" break="yes"/>
<w xml:id="Ez_w_0014623" lemma="mout" pos="ADVgen">moult</w>
...
```

FIGURE 1.8 – Les graphies variées de *mout* encodées

039, l'incunable donne le texte : « *Aprés le fiert de si grant force comme il venoit tellement qui leust fait tomber au puis arriere...* », témoignant de l'oubli d'un *-l-*, que ce soit celui final de la forme agglutinée *quil* ou du pronom régime *l'* (*tellement qu'il l'eust fait tomber...*). La correction a ici été encodée de la manière suivante :

```
<w xml:id="Ez_w_0085276" lemma="tellement" pos="ADVgen">tellement</w>
<w xml:id="Ez_w_0085277" lemma="que4" pos="CONsub">qu<choice><sic>i</sic>
<corr resp="#LI"/></choice></w>
<choice>
<sic/>
<corr>
<w xml:id="Ez_w_0085277b" lemma="il" pos="PROper">il</w>
</corr>
</choice>
<w xml:id="Ez_w_0085278" lemma="il" pos="PROper" rend="aggl">l</w>
<w xml:id="Ez_w_0085278b" lemma="avoir" pos="VERcjg">eu<choice>
<reg>s</reg>
<orig>ſ</orig>
</choice>t</w>
```

FIGURE 1.9 – Exemple de correction insérée dans le document TEI encodant l'incunable

L'encodage de la correction prend en considération la présentation matérielle du texte dans la source. Ainsi, on trouve, dans ce passage, une espace typographique entre la forme *qui* et *leust*. Dans la correction, le *-i* final de la première forme a été enlevé et le mot *il* a été introduit. Ces deux éléments correctifs correspondent donc chacun à un élément `<choice>` contenant un élément `<corr>`. Par ailleurs, la séquence *leust* a été désagglutinée. Il est pro-

bable que ce soit le *-l* final de la séquence **quil* qui a été oublié, mais notre encodage présente l'avantage d'être plus concis.

Parmi les différents cas de figure de correction, d'autres apparaissent régulièrement dans l'incunable. Nous en présentons les types, sans les détailler tous. La valeur `"sf"` indique une inversion, fréquente dans l'édition, de *s* long et de *f*. La valeur `"sc"` indique une inversion, fréquente dans l'édition de *s* et de *c*. La valeur `"qtilde"` indique la présence du caractère *q* à la place de *q̃*. La valeur `"inversion"` indique toute inversion de caractères autre que celles déjà présentées. La valeur `"efface"` indique la présence d'un ou plusieurs caractère(s) en partie effacé(s) qu'il est néanmoins possible de restituer, d'après les traces d'encre et le contexte. La valeur `"tache"` indique la présence d'une tache sur le document, rendant illisible une partie d'un mot. La valeur `"gap"` indique qu'il y a un trou dans le document, là où il devrait y avoir un caractère ; nous supposons ici qu'il s'agit d'un défaut matériel du caractère utilisé. La valeur `"none"` indique l'absence de caractère ou de chaîne de caractères, sans trou, là où il devrait y en avoir. La valeur `"add"` indique l'ajout d'un ou plusieurs caractères là où il ne devrait pas y en avoir. La valeur `"repet"` indique la répétition d'un caractère ou d'une chaîne de caractères. La valeur `"repetLigne"` indique la répétition d'un caractère ou d'une chaîne de caractères liée à un changement de ligne. La valeur `"oubliLigne"` indique l'absence d'un ou plusieurs caractères due à un changement de ligne. La valeur `"coq"` est valable pour toutes les autres coquilles qui n'appartiennent pas aux autres catégories. La valeur `"err"` est utilisée pour encoder toute autre erreur qui n'est pas une coquille (problème d'accord, etc.).

L'encodage assez fin des erreurs dans Ez pourrait permettre des études sur les types d'erreurs commises dans les incunables. Il faudrait néanmoins compléter l'encodage de ces corrections qui n'ont pas été réalisées de manière exhaustive.

L'exemple ci-contre présente un cas d'encodage d'une erreur de type répétition de ligne. Le mot *en* apparaît deux fois, en fin de ligne et au début de la suivante. Dans ce cas, le choix a été de supprimer le second. Dans un élément `<choice>`, l'élément `<sic>` contient le mot tel qu'il apparaît dans le témoin. L'élément `<corr>`, avec mention de responsabilité et type, est vide, indiquant donc la suppression de ce mot en trop.

```
<w xml:id="Ez_w_0041434" lemma="en1"
pos="PRE">en</w>
<lb facs="bbox 1628 1127 2585 1193"
break="yes"/>
<choice><sic><w xml:id="Ez_w_0041435">en
</w></sic>
<corr resp="#LI" type="repetLigne"/>
</choice>
<w xml:id="Ez_w_0041436" lemma="aventure"
pos="NOMcom">ad<choice><reg>v</reg>
<orig>u</orig></choice>enture</w>
```

FIGURE 1.10 – Exemple d'encodage d'une erreur en Ez

Régularisations et résolutions d'abréviations

Les régularisations ne concernent que Ez. Elles sont encodées afin de permettre la production d'un texte lisible, dans les notices et dans le présent volume. Elles apparaissent au sein d'un élément <choice>, à l'aide des éléments <orig>, qui contient la forme originale, et <reg>, qui contient la forme régularisée. Ils permettent de donner une forme moderne aux mots, en encodant les *f* et les lettres ramistes (*i* pour *j*, *u* pour *v* et *V* pour *U*). La figure 1.11 présente un exemple de l'encodage d'un *s* long et d'une lettre ramiste.

```
<w xml:id="Ez_w_0041461" lemma="chose" pos="NOMcom">cho<choice>
<reg>s</reg>
<orig>f</orig>
</choice>e</w>
<pc>,</pc>
<w xml:id="Ez_w_0041462" lemma="et" pos="CONcoo">et</w>
<w xml:id="Ez_w_0041463" lemma="je" pos="PROper">
<choice>
<reg>j</reg>
<orig>i</orig>
</choice>e</w>
```

FIGURE 1.11 – Exemple d'encodage de régularisations en Ez

Les abréviations de l'incunable ont aussi été encodées, à l'aide des éléments <abbr> et <am> qui marquent l'abréviation, et des éléments <expan> et <ex> qui contiennent les résolutions d'abréviations. Les phénomènes de régularisation et correction peuvent être imbriqués.

1.2.5 Autres éléments

Discours directs

Pour le texte issu de l'édition de Kennedy, il a été facile d'encoder, grâce aux guillemets qui y figurent, les discours directs (<q>). Ce n'est pas le cas du texte de l'incunable, qui ne contient pas ces signes de ponctuation. Une partie de ces discours directs a néanmoins été encodée, fruit d'un travail antérieur. La comparaison du lexique entre narration et discours direct pourrait être intéressante à étudier. Dans ce cadre, les éléments <q> peuvent avoir des attributs. L'attribut @who permet d'identifier le locuteur ; sa valeur renvoie à l'identifiant d'un personnage. L'attribut @type de valeur "suite" permet d'encoder sans chevauchement de balise un discours lorsqu'il se prolonge sur plusieurs paragraphes. Un exemple de cet encodage est donné dans la figure 1.12.

```
<q who="#DaL" type="suite">
<lb facs="bbox 171 744 651 762"/>
<pc>«</pc>
<w xml:id="Ao_w_m_001691" lemma="et" pos="CONcoo">Et</w>
<w xml:id="Ao_w_m_001692" lemma="tant" pos="ADVgen">tant</w>
<w xml:id="Ao_w_m_001693" lemma="savoir" pos="VERcjg">sachiez</w>
<w xml:id="Ao_w_m_001694" lemma="vos" pos="PROper">vos</w>
<w xml:id="Ao_w_m_001695" lemma="bien1" pos="ADVgen">bien</w>
<w xml:id="Ao_w_m_001696" lemma="que4" pos="CONsub">que</w>
<w xml:id="Ao_w_m_001697" lemma="chevalier" pos="NOMcom">chevaliers</w>
<w xml:id="Ao_w_m_001698" lemma="ne1" pos="ADVneg">ne</w>
<w xml:id="Ao_w_m_001699" lemma="estre1" pos="VERcjg">fu</w>
<w xml:id="Ao_w_m_001700" lemma="mie" pos="ADVneg">mie</w>
<w xml:id="Ao_w_m_001701" lemma="faire" pos="VERppe">faiz</w>
<w xml:id="Ao_w_m_001702" lemma="a3" pos="PRE">a</w>
<w xml:id="Ao_w_m_001703" lemma="gap" pos="NOMcom">gas</w>
```

FIGURE 1.12 – Exemple d'encodage du discours direct avec spécification de la prise de parole

Noms

De même, les noms de personnages, de lieux et d'instances ont été encodés dans une partie des documents, à l'aide d'éléments `<persName>`, `<placeName>`, `<name>`. Ces éléments ont des attributs `@ref` avec pour valeur le renvoi à l'identifiant de l'entité exprimée dans le nom. Cela vaut pour une partie du texte seulement. À partir du moment où les textes sont annotés linguistiquement, il devient aisé d'identifier automatiquement, à travers les étiquettes de `NOMpro` (correspondant aux noms propres) les différents noms propres, et de les encoder ensuite, selon leur valeur propre, à l'aide des éléments présentés. Cependant, ce travail aurait tout de même pris du temps et nous avons donc décidé de laisser de côté cet encodage supplémentaire. Il faut néanmoins noter que le travail à réaliser à partir des fichiers déjà encodés est de petite envergure face au travail propre de constitution et d'annotation du corpus. Nous enrichirons donc peut-être les fichiers plus tardivement, ou bien laisserons la possibilité de le faire à des personnes intéressées, par le partage de nos fichiers.

Les choix d'encodage que nous avons présentés seraient différents s'il s'était agi de produire une édition du texte de l'incunable. Ils se situent à mi-chemin entre position scientifique (régularisation, encodage des erreurs avec attribution des responsabilités de correction, etc.) et nécessité technique (besoin que l'établissement du texte ne prenne pas un temps infini, régularisations forcées dans les questions de délimitation de mots afin de faciliter les phases ultérieures de traitement, etc.). L'encodage des témoins représente en effet seulement une première étape dans la chaîne de traitements numériques aboutissant à notre analyse lexicale.

À partir de ces données multiples encodées, des versions « de travail » ont été produites, par l'emploi de feuilles de transformation. Elles ne conservent que les textes des extraits comparables, les versions régularisées et corrigées et les données linguistiques sur les mots,

sans les données de bibliographie matérielle. La numérotation des feuillets et l'indication des changements de colonne ont été conservées, autorisant des vérifications plus rapides sur les témoins, du fait de la plus grande maniabilité des fichiers. Concernant l'édition de Kennedy, seul le texte présenté par Ao a été conservé : les séquences correspondant à du texte lacunaire n'apparaissent pas dans la version de travail. En effet, la présente étude s'attache à décrire les changements linguistiques intervenus entre deux états de langue figés, et il faut donc éviter de créer du bruit [104] en introduisant des données linguistiques issues d'un témoin différent.

Ce sont ces versions, contenues dans des fichiers moins lourds, qui vont ensuite servir de base aux traitements ultérieurs. Dans ces versions, l'étiquetage linguistique est déjà présent. Il convient donc de revenir sur cette étape essentielle, avant de poursuivre notre route.

1.3 Étiquetage linguistique

1.3.1 Principe

La phase suivant la récupération des données textuelles et leur structuration est la phase d'annotation linguistique. Celle-ci peut correspondre plusieurs à types d'étiquetage.

La lemmatisation, c'est-à-dire l'opération qui consiste à ramener chaque occurrence à son lemme, forme vedette du mot dans un dictionnaire, est particulièrement importante dans le cadre d'un travail sur le français médiéval. En effet, en plus de la variation que l'on trouve même en français moderne, dans le cas des paradigmes verbaux, par exemple, une forte variété graphique caractérise cet état de langue. Le tableau 1.2 montre différentes graphies que l'on trouve pour le verbe *peçoiier*, "mettre en pièces", dans notre témoin manuscrit.

peçoiez
peçoient
peceié
peceiez
pecea
pecié
peceiastes

TABLE 1.2 – Graphies variées de *peçoiier*

Les problèmes d'identification ici sont relatifs tant à l'identification du marquage de la syllabe finale (*-ez*/*-é*) qu'à la reconnaissance du graphème central, qui connaît la variation *-oi-*/*-ei-*/*-e-*/*-i-*, comme émanation d'une même entité.

104. Le terme est employé dans le cadre de l'analyse des données. Il s'agit de données erronées ou contenant des informations biaisées, empêchant leur modélisation correcte.

Une fois le texte lemmatisé, il devient plus aisé de réaliser des analyses statistiques générales sur les emplois de tel ou tel mot ou le désemploi de tel ou tel autre. Cela facilite également les analyses computationnelles, particulièrement dans notre cas d'étude. En effet, notre corpus est un petit corpus, au regard de ceux contenant des millions d'occurrences dans le cadre d'études computationnelles larges. Certains mots sont peu fréquents. Si la forme seule des occurrences est prise en considération, du fait de la variété syntagmatique et de la grande variété graphique, un nombre encore plus important de formes correspondraient à des fréquences très peu élevées. Par exemple, *peçoiier* compte 42 occurrences et douze formes différentes. Au lieu de prendre en considération les douze unités distinctes, les analyses vont pouvoir s'appuyer sur le lemme. Ainsi, pour constituer les réseaux de co-occurrences [105], l'analyse peut prendre en compte les co-occurrences de chaque lemme en fonction de chaque lemme, et non pas de chaque forme en fonction de chaque forme, ce qui rendrait l'analyse moins précise.

La lemmatisation a aussi l'avantage certain de rendre possible l'alignement de nos témoins à graphies variées. Ainsi, les phases d'alignement puis de collation automatique, qui fonctionnent sur le repérage de suites de *tokens* similaires, fonctionnent bien mieux sur les lemmes que sur les occurrences, puisque deux occurrences d'un même lemme, une dans le manuscrit, l'autre dans l'incunable, vont être comptabilisées comme une séquence identique [106].

La pose d'autres étiquettes linguistiques permet l'ajout de métadonnées sur les occurrences et d'avoir ainsi des informations supplémentaires sur la langue. Notre étiquetage est ainsi également constitué de POS (*part-of-speech*, partie du discours).

1.3.2 L'étiquetage linguistique à l'École des chartes

Notre travail d'étiquetage linguistique est en continuité avec le travail réalisé à l'École des chartes (ÉNC) [107]. Celui-ci, mené depuis 2016 sous la direction de Jean-Baptiste Camps [108], consiste en l'établissement de corpus annotés [109] ainsi qu'en l'élaboration d'un modèle d'an-

105. Cf. la section 3.3.

106. Cf. le chapitre 4 sur l'alignement.

107. Pour une présentation générale de ce travail, du corpus et des outils développés à l'École nationale des chartes, voir notamment Frédéric Duval, Jean-Baptiste Camps, Lucence Ing, Naomi Kanaoka, A. Pinche et T. Clérice, « Lemmatisation de l'ancien français : présentation du modèle et des outils de l'École des chartes », dans *XXX^{e} congrès international de linguistique et de philologie romanes*, La Laguna, Tenerife, 2022, t. 2, p. 1001-1012, DOI : 10.46277/SLR.18.2023.1001-1012.

108. Le travail a commencé dans le cadre des projets LAKME et OMELIE, J.B. Camps et LAKME-ENC, *Jean-Baptiste-Camps/Geste : Geste : Un Corpus de Chansons de Geste, 2016-…* Avec la coll. d'Alice Cochet, Lucence Ing et Pauline Lévêque, version 02, Zenodo, 5 avr. 2019, DOI : 10.5281/ZENODO.2630574, ainsi que dans le cadre de sa thèse de doctorat, J.B. Camps, *La* Chanson d'Otinel *: édition complète du corpus manuscrit et prolégomènes à l'édition critique*, thèse de doct., Paris, La Sorbonne, 2016.

109. Les textes dont l'annotation est validée sont disponibles sur Github : https://github.com/chartes/OF3C (consulté le 31/05/2023). Le texte de Ao appartient à ce corpus.

notation linguistique [110] et d'une plateforme facilitant le travail d'annotation et de correction de l'annotation [111].

Un modèle d'annotation fonctionnant sur de l'apprentissage profond

Le modèle d'annotation linguistique du français médiéval employé à l'ÉNC est un modèle d'annotation basé sur `pie` [112], modèle d'annotation construit pour appréhender les langues à forte variété graphique. Il s'agit d'une infrastructure fonctionnant sur de l'apprentissage profond, technique déjà évoquée *supra* : l'outil produit des modèles à partir de données. Les données — dans ce cas, des corpus annotés — sont utilisées pour ré-entraîner le modèle et produire des résultats plus performants [113]. Le choix de l'apprentissage profond s'explique par les excellents résultats de ce type de technologie dans le cadre de tâches variées. Particulièrement, annoter des langues à variation graphique importante n'est pas aisé. Pour le français médiéval, des annotateurs existaient au préalable, mais reposaient sur des technologies différentes : « Les lemmatiseurs traditionnels comme TreeTagger reposent sur des ensembles de règles, un lexique avec des formes connues et un algorithme basé sur un arbre de décision. » [114] Les résultats de tels annotateurs sont moins probants sur les états de langue du français médiéval : « Ils fonctionnent très bien sur des états de langue standardisés, mais sont moins adaptés à des états de langues non standardisés. » [115]

L'annotateur repose donc sur un système d'apprentissage profond, qui s'avère plus efficace que les annotateurs traditionnels. Il est basé sur un réseau de neurones récurrents (RNN, *recurrent neural network*) qui se caractérise par la présence de plusieurs couches de neurones artificiels au sein de l'infrastructure du modèle. L'information est propagée d'un neurone à l'autre de manière progressive et de manière récursive, c'est-à-dire qu'une information enrichie

110. Le modèle d'annotation linguistique a été construit par T. Clérice et Julien Pilla. Il est disponible sur Github : `https://github.com/hipster-philology/nlp-pie-taggers` (consulté le 05/06/2023).

111. La plateforme de correction se trouve à l'adresse : `https://dh.chartes.psl.eu/pyrrha/` (consulté le 05/06/2023). Une plateforme d'annotation seule a aussi été construite : `https://dh.chartes.psl.eu/deucalion/fro` (consulté le 05/06/2023).

112. Enrique Manjavacas, T. Clérice et Mike Kestemont, *Emanjavacas/Pie v0.3.7c*, version 0.3.7, Zenodo, 2 mars 2021, DOI : `10.5281/zenodo.4572585`. Le papier présentant l'outil est E. Manjavacas, Ákos Kádár et M. Kestemont, « Improving Lemmatization of Non-Standard Languages with Joint Learning », dans *Proceedings of the 2019 Conference of the North American Chapter of the Association for Computational Linguistics : Human Language Technologies. Volume 1 : Long and Short Papers*, Minneapolis, Minnesota, 2019, p. 1493-1503, DOI : `10.18653/v1/N19-1153`.

113. Il faut ainsi que nous distinguions les résultats du modèle actuel, ceux présentés dans l'article général de présentation des outils cité *supra* et ceux du modèle que nous avons utilisé. Nous avons en effet commencé l'annotation de notre texte en 2019, et les résultats, bien que déjà élevés, n'atteignaient pas ceux que le modèle connaît actuellement. Nous avons ainsi employé la version 0.1.3, qui atteignait 0.9383 d'*accuracy* sur les lemmes et 0.9473 sur les POS (`https://github.com/hipster-philology/pie-models` [consulté le 05/05/2023]).

114. F. Duval, J.B. Camps, L. Ing, *et al.*, « Lemmatisation de l'ancien français… », p. 1001.

115. *Ibid.*

à partir d'un point du modèle est transmise à un autre point. L'annotateur construit sur `pie` fonctionne en premier lieu sur un décodage au niveau du caractère, puisqu'il est construit sur une « *character-level Encoder-Decoder architecture that takes an input token x_t character-by-character and has as goal the character-level decoding of the target lemma l_t conditioned on an intermediate representation of x_t.* » [116] Pour optimiser la désambiguïsation, l'annotateur repose aussi sur des informations issues du contexte dans lequel chacune des occurrences apparaît : « *It incorporates global sentence information by extracting distributional features with a hierarchical bidirectional RNN over the input sequence of tokens $x_1, ..., x_m$. For each token x_t, we first extract word-level features re-using the last hidden state of character-level bidirectional RNN Encoder.* » [117] C'est grâce à ce fonctionnement au niveau du décodage du caractère et à la prise en considération des contextes des différentes occurrences, ainsi qu'à la possibilité de rétro-propager l'information, que les modèles obtenus pour l'annotation du français sont si efficaces. Nous n'entrerons pas plus loin dans les détails techniques du fonctionnement de l'annotateur.

Référentiels

Les référentiels utilisés — c'est-à-dire la liste des lemmes et des POS employés — dans notre travail suivent ceux qui sont utilisés dans le cadre du travail d'étiquetage de l'École. C'est notamment Jean-Baptiste Camps qui, en tant qu'initiateur du projet, est à l'origine de ces choix de référentiel. Pour les lemmes, le choix a été fait de se baser sur la liste des lemmes du dictionnaire de A. Tobler et E. Lommatsch [118]. Il faut néanmoins noter que le dictionnaire ne contient pas tous les lemmes. En effet, d'une part, sa structure fait que les adverbes construits sur des adjectifs ou des verbes se trouvent à l'intérieur des entrées des lemmes de base. Il faut donc identifier le lemme comme tel et l'ajouter à la liste des lemmes. D'autre part, le Tobler ne présente pas tous les lemmes : il faut ainsi ajouter non seulement les noms propres rencontrés dans les différents textes, mais aussi certains autres lemmes. Concernant ces derniers, il s'agit particulièrement de mots rares ou de mots apparus tardivement dans la langue — et ce dernier point concerne particulièrement notre incunable. Lorsque plusieurs lemmes sont homonymes, un chiffre est ajouté à la suite des différentes formes. C'est ainsi que l'on trouve dans le dictionnaire *main1*, "commencement de la journée", et *main2*, "partie du corps humain qui termine chacun des deux membres supérieurs".

116. E. Manjavacas, Á. Kádár et M. Kestemont, « Improving Lemmatization of Non-Standard Languages with Joint Learning »…, p. 3.
117. *Ibid.*
118. A. Tobler et E. Lommatzsch, *Tobler-Lommatzsch : Altfranzösisches Wörterbuch*, dir. Achim Stein et Peter Blumenthal, URL : `https://www.ling.uni-stuttgart.de/institut/ilr/toblerlommatzsch/demof.htm` (visité le 04/07/2023). Désormais Tobler ou TL.

Dans la suite du présent travail, les lemmes seront cités à de nombreuses reprises, et, le cas échéant, cités avec leur chiffre correspondant. Lorsque nous parlons de lemme, nous référons directement à ces formes de dictionnaires, mais aussi aux lemmes en tant qu'étiquettes présentes dans nos données. Ainsi, par exemple, les analyses de fréquence se font sur les lemmes. La comptabilité des lemmes dans notre corpus correspond au compte des occurrences du mot dans nos témoins. Nous employons dans ce cas le mot *lemme* car ce sont bien les comptes de cette donnée-là dont nous donnons les résultats. Néanmoins, ce que nous cherchons à identifier, ce sont les emplois des mots dans des témoins. Nous essayons d'être rigoureuse sur l'emploi des deux termes (*lemme*/*mot*), mais nous pouvons parfois glisser d'un emploi à l'autre, d'une part, pour des raisons stylistiques, d'autre part, parce que si le lemme est la donnée numérique avec laquelle nous travaillons, notre étude porte bien sur les mots.

Les lemmes ne sont pas les seuls éléments apposés sur les occurrences des corpus. L'annotation linguistique peut aussi être enrichie de POS et d'étiquettes de morphosyntaxe. Pour ces étiquettes, le projet de l'ÉNC, et nous avec lui, reprend la liste Cattex09, établie par l'équipe de la base de français médiéval de l'ENS de Lyon [119]. Cette reprise a l'avantage de ne pas démultiplier le travail : la liste a été établie selon des critères scientifiques par des spécialistes de français médiéval. Cela permet également l'interopérabilité des données entre les corpus établis au sein des différentes institutions. La pose de POS permet par exemple de distinguer les emplois substantifs de *main1* (étiquette Cattex09 : `NOMcom`, nom commun) et ses emplois adverbiaux (étiquette Cattex09 : `ADVgen`, adverbe général) [120].

1.3.3 Établissement des choix

L'annotation automatique, alliée à une infrastructure permettant sa correction, facilite grandement le travail d'étiquetage de corpus. Elle reste néanmoins une étape qui prend du temps, et c'est pourquoi nous avons pris la décision de ne pas annoter la morphosyntaxe des occurrences, pour ne retenir que les parties du discours et les lemmes.

L'étiquetage linguistique a été entièrement relu et corrigé. Si la relecture de l'étiquetage d'un demi-million d'occurrences est une étape très longue, elle nous a paru nécessaire pour constituer des données les plus sûres possibles, sachant que les analyses ultérieures dépendent de la qualité de cet étiquetage. Par ailleurs, du fait de son fonctionnement, l'annotateur automatique est très bon sur les occurrences déjà rencontrées, ou possédant une forme proche, moins sur les occurrences ou mots inconnus. Or, comme les analyses le montreront par la suite,

119. Céline Guillot, S. Prévost et Alexei Lavrentiev, *Manuel de référence du jeu Cattex09*, 2013, URL : `http://bfm.ens-lyon.fr/IMG/pdf/Cattex2009_manuel_2.0.pdf` (visité le 23/03/2018).

120. Nous ne détaillons pas l'ensemble des étiquettes des POS au sein de notre travail, et renvoyons pour cela à la documentation de Cattex09.

et comme on peut s'y attendre, une partie importante des mots complètement obsolescents sont des mots à faible fréquence ou connaissant une seule occurrence dans notre témoin du XIII^e siècle. Par ailleurs, la relecture systématique permet de mettre des lemmes corrects sur les occurrences qui n'ont pas été corrigées. Prenons ainsi l'exemple de l'occurrence *pin* déjà citée *supra*. Le texte de l'incunable est le suivant : « *Et chevauchent tant qu'ilz approucherent d'une cité que l'en appelloit le Pin de Mallehaut.* », là où il faut lire *le Pui de Mallehaut*[121]. La forme n'a pas été corrigée. En revanche, le lemme apposé n'est pas *pin* mais *pui*, ce qui permet l'identification de l'occurrence comme étant une manifestation de l'instance-lemme *pui*. Cela permet d'obtenir un compte exact du nombre de chaque mot et facilite aussi la collation : le lemme *pui* va pouvoir s'aligner sur le lemme identique en Ao, tandis qu'une variation graphique ne produirait pas un alignement exact[122].

La lemmatisation est une étape importante, puisque les analyses ultérieures (statistiques de fréquence, co-occurrences, alignement, etc., mais aussi et surtout l'identification des lexèmes obsolescents et des lexèmes remplaçants) se basent sur les lemmes. C'est pourquoi nous avons prêté attention au moindre mot. Le fait de relire l'étiquetage sur l'intégralité du corpus permet de se familiariser avec les langues des témoins et de s'assurer de la cohérence de chacune des occurrences de notre corpus.

C'est ainsi, en corrigeant la lemmatisation, que nous avons trouvé l'occurrence, dans l'édition de Kennedy, de *justoiez*, dans le contexte suivant : « *Si s'est an po d'ore si justoiez qu'il en a cinc tex conreez qu'il n'i a celui qui ait pooir de relever.* » (023) Intriguée, nous avons cherchée la forme, qui n'apparaît dans aucune source lexicographique. Nous sommes donc allée voir le manuscrit, disponible sur Gallica. La figure 1.13 présente la ligne dans laquelle l'occurrence apparaît.

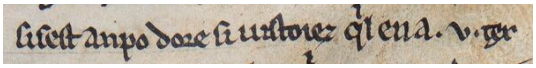

FIGURE 1.13 – Troisième ligne de la première colonne du folio 64v du BnF, français 768. Source : Gallica

121. Dans le document TEI encodant le texte de l'incunable, il s'agit du mot encodé au sein de l'élément `<w>` portant l'identifiant `Ez_w_0094541`.

122. Cf. le chapitre 4. Une limite dans les cas d'alignement automatique sur les lemmes est atteinte lorsque l'on regarde, par exemple, les cas des pronoms personnels. Ainsi, quel que soit son genre, son cas, son nombre, le pronom personnel de troisième personne va toujours être étiqueté *il*. Lorsque plusieurs pronoms personnels sont situés dans une même séquence textuelle, cela peut créer de mauvais alignements, là où le recours à la forme permettrait sans doute un meilleur alignement. L'une des pistes de progression de l'alignement et de la collation automatiques serait donc, en plus des autres pistes qui seront évoquées, d'avoir recours, dans un second temps, à la désambiguïsation des lemmes identiques basée sur la forme, étape qu'il faudrait restreindre aux pronoms personnels, fréquemment touchés par ce type de problème.

Les trois jambages initiaux du mot ont pu évidemment poser un problème de déchiffrement. On y décèle également l'influence probable, dans l'esprit de l'éditrice, des dérivés de lexème *justice* (*justicier*, *justiciable*…). Notons qu'il pourrait aussi s'agir d'une coquille à l'impression. *vistoiier* est un lexème documenté dans la lexicographie [123]. L'encodage de l'erreur, présenté dans la figure 1.14, permet d'obtenir le texte correct dans les notices.

```
<w xml:id="Ao_w_0091958" lemma="vistoier" pos="VERppe"><choice>
<corr resp="#LI" type="err">vi</corr>
<sic source="#edKenn">ju</sic></choice>stoiez</w>
```

FIGURE 1.14 – Encodage d'une erreur ou d'une coquille dans l'édition de Ao

La vérification de la lemmatisation permet aussi de rencontrer des mots intéressants. Ainsi, en Ao, nous avons rencontré des mots rares comme *malmarié* [124] : « *Si ne sera il mie maumariez qui m'avra car ge sui assez riche fame mais se Deu plaist il sera miauz mariez.* » (034) ; *itot* [125] : « *Itot ce font par lo san que il ont qui de Deu descendié et qui la force mist as herbes par coi il porchacent la garison au cors.* » (048) ; *espeleur* [126] sous la forme *espeillierres* : « *Quenois tu ancores que ge t'aie esté verais espeillierres de ton songe ?* » (048). En Ez, nous avons rencontré des mots clairement récents, par exemple dans cette proposition, située au sein du prologue [127] : « … *et que a chascun soit fait memorial condigne selon ses valeur, merite, et estat : aux ungz par sculptures et descriptions sur leur monuementz, et aux autres par rediger en volumes leurs excellences, triumphes, et operations, qui sont et demeurent a tousjours en bon exemple aux lecteurs.* »

La pose des POS n'est pas non plus aisée. En effet, certaines occurrences peuvent être étiquetées de manière différente, selon l'interprétation. C'est ainsi le cas d'occurrences qui peuvent être adjectifs qualificatifs (`ADJqua` dans notre étiquetage) ou bien participe passé d'un verbe (`VERppe`). Ce problème d'interprétation est souligné dans le chapitre « Morphologie dérivationnelle vs. flexionnelle » de la *Grande grammaire historique du français* : « La forme *salé* peut être soit le participe passé du verbe *saler*, soit l'adjectif dénominal construit sur le nom *sel* […] *la soupe est salée* : L'emploi est ambigu et hors contexte, *salé* peut être analysé comme étant soit un participe passé, soit un adjectif. » [128]

123. Cf. la notice sur *vistoiier*.
124. Le mot appartient aux mots fantômes dans Frédéric Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*, Paris, 1881, URL : `http://micmap.org/dicfro/search/dictionnaire-godefroy/` (visité le 28/05/2017) — désormais Godefroy ou Gdf — et est recensé, pour une seule occurrence, dans ATILF, *DMF : Dictionnaire du moyen français*, en ligne, 2020, URL : `http://zeus.atilf.fr/dmf/` (visité le 23/06/2023) — désormais DMF.
125. Attesté seulement dans Takeshi Matsumura, *Dictionnaire du français médiéval*, avec la coll. de Michel Zink, Paris, 2015 — désormais Matsumura.
126. Attesté dans Godefroy et dans le DMF.
127. Nous proposons le texte à la lecture en annexe J.
128. Dany Amiot, « Chapitre 29 – Morphologie dérivationnelle *vs* flexionnelle », dans *Grande grammaire*

1.3.4 Réintégration des données

Après relecture et correction de la lemmatisation et de la pose d'étiquettes de POS, les informations linguistiques sont réintégrées dans les documents TEI, à l'aide des attributs `@lemma`, pour les lemmes, et `@pos`, pour les POS, sur chacun des éléments `<w>`. La figure 1.15 présente un extrait du document enrichi [129] :

```
<w xml:id="Ao_w_0157933" lemma="le" pos="DETdef">La</w>
<w xml:id="Ao_w_0157934" lemma="nuit" pos="NOMcom">nuit</w>
<w xml:id="Ao_w_0157935" lemma="jesir" pos="VERcjg">jut</w>
<w xml:id="Ao_w_0157936" lemma="Galehaut" pos="NOMpro">Galehoz</w>
<w xml:id="Ao_w_0157937" lemma="là" pos="ADVgen">la</w>
<w xml:id="Ao_w_0157938" lemma="où" pos="PROrel">o</w>
<w xml:id="Ao_w_0157939" lemma="il" pos="PROper">il</w>
<w xml:id="Ao_w_0157940" lemma="soloir" pos="VERcjg">soloit</w>
```

FIGURE 1.15 – Encodage avec réintégration de l'annotation linguistique

À la suite de la réintégration des données linguistiques corrigées, on obtient donc les fichiers dits « complets », contenant l'ensemble des informations que nous avons encodées. Ces fichiers sont assez lourds. Pour plus de maniabilité, des fichiers « de travail » sont produits, ainsi que décrits à la fin de la section précédente.

C'est à partir de ces fichiers, issus d'un travail de récupération, de structuration et d'enrichissement des données, que peuvent être réalisées nos analyses. Le simple étiquetage de textes permet déjà d'avoir un aperçu sur le contenu des différents témoins et de mener un premier travail comparatif sur le lexique (chapitre 3), ainsi que de réaliser l'alignement (chapitre 4), dont dépendent les notices lexicales, au cœur de notre étude.

L'étape de relecture de l'annotation linguistique a été mise en évidence comme une étape permettant la fréquentation de la langue des témoins. Associée à la relecture exhaustive de l'océrisation, elle garantit pour nous une bonne connaissance des deux versions du texte. Il faut néanmoins, pour parvenir à comprendre en profondeur le phénomène de l'obsolescence lexicale, saisir le rapport qui peut exister entre nos deux témoins. C'est ce à quoi nous nous attelons dans le chapitre suivant.

---

historique du français, dir. Christiane Marchello-Nizia, Bernard Combettes, Sophie Prévost et Tobias Scheer, 2 t. Berlin/Boston, 2020, t. 1, p. 622-630, p. 629.

129. Ces annotations sont déjà présentes dans certains exemples de la section précédente, par exemple dans la figure 1.12.

Chapitre 2

Le rapport de l'incunable au manuscrit

Le présent chapitre vise à mieux cerner les rapports qui existent entre nos deux témoins. Après la présentation du texte et de la structuration de notre corpus, une analyse plus détaillée du contenu des deux témoins est nécessaire. Nous cherchons à circonscrire l'évolution du lexique entre un manuscrit du début du XIII^e^ siècle et un incunable daté de 1488. Deux questions majeures se posent : celle de l'évolution du texte au cours de deux siècles et demi, qui est aussi liée à l'évolution de sa réception, l'évolution de la société et l'évolution de sa langue ; celle du modèle de l'incunable, qui appelle en creux la question des versions divergentes des deux témoins. Après une première approche théorique, nous tâcherons de regarder en détail les épisodes touchés par la variation, avant d'essayer d'esquisser quelques caractéristiques générales sur l'évolution de la langue de l'incunable par rapport au manuscrit.

2.1 La diachronie du texte

2.1.1 Tradition d'études

L'étude diachronique d'un texte, sa transmission dans le temps, s'inscrit dans une tradition d'études dont il nous semble important de poser quelques jalons. Au sein d'un article, « Qu'est-ce qui a tué "ocire" ? Observations sur quelques changements lexicaux entre le texte original et l'édition de 1488 de *La Mort le roi Artu* », Curt Wittlin a plaidé, le premier, pour que des études soient menées sur la question de la modernisation des textes entre ancien et moyen français, esquissant ainsi quelques premières pistes [1]. Certains travaux sont ainsi nés, et nous nous devons de citer le mémoire de master de Peter J. Burgess, *Un examen sommaire*

1. C. J. Wittlin, « Qu'est-ce qui a tué *ocire* ?… ».

de quelques changements lexicaux entre les versions manuscrites et une première impression du roman de Lancelot du Lac (non publié), qui examine les changements lexicaux survenus entre un témoin du *Lancelot* du XIII^e^ et l'incunable de 1488, sur une dizaine de folios [2].

Le cadre de la traduction intralinguale

Claude Buridant s'est lui aussi intéressé à cette question de la modernisation des textes dans ses recherches, en essayant de lui donner un cadre théorique. Il l'a insérée dans le cadre de la « traduction intralinguale » [3], en parlant plus spécifiquement de sa « limite inférieure », c'est-à-dire « la réécriture des textes littéraires non fixés par la tradition manuscrite […] ou encore le passage du manuscrit à l'imprimé vers la fin du XV^e^ siècle et au-delà, où l'on assiste à des rajeunissements des textes anciens » [4]. Le cas du *Lancelot en prose* imprimé peut donc être inclus dans cette catégorie.

Ce cadre théorique est intéressant, car il suppose un effort conscient de traduction de la part des producteurs d'un témoin, donc d'un écart langagier entre le modèle éventuel qu'ils ont devant les yeux et la langue qui leur est contemporaine, ou du moins qu'ils pratiquent. La conscience linguistique des producteurs de texte est donc centrale. Elle semble particulièrement forte dans les travaux de mises en prose : ainsi, Maria Colombo, dans son introduction à son édition de *Perceval le Galloys en prose (Paris, 1530)* analyse la volonté du prosateur dans son prologue de « *[s']employer à traduire et mectre de rithme en prose familiere les faictz et vie dudict vertueux chevallier Perceval* » [5] comme la marque de cette conscience : « L'auteur a le sentiment de s'être livré à une opération de transcodage, de traduction au sens plein du terme, de ce que nous appelons aujourd'hui "ancien français" au français de son temps, d'une langue "autre" à sa langue maternelle. » [6] Si une partie des travaux sur les mises en prose s'intéresse à l'évolution de la langue [7], et peut donc être directement réutilisée

2. Peter J. Burgess, *Un examen sommaire de quelques changements lexicaux entre les versions manuscrites et une première impression du roman de* Lancelot du Lac, mémoire de maîtrise, Saskatoon, University of Saskatechwan, 1987. La proximité de cette étude avec la nôtre est évidente. Ce qui distingue cette dernière est la plus grande ampleur du corpus traité, la focalisation sur le problème de la disparition lexicale et la méthode d'analyse.

3. D'après la catégorisation des traductions par Roman Jakobson, *Essais de linguistique générale*, Paris, 1963, p. 79.

4. C. Buridant, « La "traduction intralinguale" en moyen français… », p. 114.

5. Maria Colombo (éd.), *Perceval le Galloys en prose (Paris, 1530),* Chapitres 26-58, Paris, 2017, DOI : 10.15122/isbn.978-2-406-06437-4, p. 13.

6. *Ibid.*, p. 14.

7. Outre l'édition de M. Colombo, on pourra citer des travaux comme ceux de Daniéla Capin, « Étude linguistique d'*Ysaïje le Triste*, roman arthurien tardif du XV^e^ siècle : une nouvelle approche du moyen français », dans *El texto como encrucijada. Estudios franceses y francófonos*, dir. Ignacio Iñarrea Las Heras et María Jesús Salinero Cascante, Universidad de La Rioja, 2003, p. 295-308, URL : https://dialnet.unirioja.es/servlet/articulo?codigo=1011566 (visité le 24/03/2021), sur la langue archaïque d'*Isaïje le Triste* ; et de Gilles Roques, « Les variations lexicales dans les mises en prose », dans *Mettre en prose aux*

dans notre étude, il faut bien voir que, d'une part, il s'agit de mises en prose, et donc d'un travail de création à part entière, assez éloigné du travail de mise en presse qui est celui que subit le *Lancelot*, et que, d'autre part, ces études sur les mises en prose se sont centrées autour de la question de la réutilisation des anciennes matières à la fin du Moyen Âge, de la transmission de ces « vieux » textes à une époque où le système des valeurs et des mentalités est profondément modifié [8].

La réutilisation des vieilles *matieres*

Cette question de la transmission des vieilles *matieres* entre néanmoins en continuité avec notre étude, notamment par la part belle que nous accordons à la transformation de la *matiere* arthurienne au sein du récit, approche qui nous semble indissociable de notre étude lexicale.

Par ailleurs, et plus spécifiquement autour de la question de la réutilisation de la matière arthurienne, une synthèse récente [9] a mis en lumière l'importance de la *matiere* arthurienne dans la littérature de la fin du Moyen Âge [10] et, plus généralement, dans la culture. Cette synthèse fait la part belle aux textes dits « néo-arthuriens », c'est-à-dire aux textes composés à partir de la seconde moitié du XIII^e^ siècle, après que les textes fondateurs ont été écrits et diffusés, en montrant comment la *matiere* y a été adaptée et transmutée. À côté de ces nouveaux textes — pleinement néoarthuriens ou incorporant des éléments de la culture arthurienne — qui, de manière tout à fait logique, puisque étant des éléments de création pure, se révèlent novateurs par rapport à l'ancienne matière, comment se comporte un texte qui va

XIV^e^-XVI^e^ siècles, dir. Maria Colombo, Barbara Ferrari et Anne Schoysman, Turnhout, 2010, p. 9-31, DOI : 10.1484/M.TCC-EB.3.3918, sur le travail de modernisation du lexique de la mise en prose de *Bérinus*.

8. Depuis quelques années, un intérêt nouveau s'est développé autour de la question des mises en prose, dont nous ne citerons ci-après que quelques références parmi les nombreuses qui ont été publiées. Ainsi, on peut citer le *Nouveau répertoire des mises en prose*, ouvrage collectif dirigé par M. Colombo et *al.*, publié en 2015, qui a impulsé un nouvel élan à ce domaine de recherche. Outre les rencontres et ouvrages collectifs, dont on peut prendre à titre d'exemple *Raconter en prose : XIV^e^–XVI^e^ siècles*, dirigé par Paola Cifarelli *et al.* et paru en 2017, les éditions de textes se sont ainsi multipliées. On peut ainsi citer, en 2021, en plus d'une autre section du *Perceval le Galloys en prose* déjà cité ci-dessus, la publication d'une partie du *Roman de Troie en prose* édité par Anne Rochebouet, la nouvelle édition de *Gerart de Roussillon*, de Jean Wauquelin, proposée par Marie-Claude de Crécy.

9. Christine Ferlampin-Acher (éd.), *La Matière arthurienne tardive en Europe (1270-1530). Late Arthurian Tradition in Europe*, Rennes, 2020.

10. Au-delà même de la littérature arthurienne, dans la recherche actuelle, une attention croissante est portée aux textes médiévaux tardifs et à leur vie au-delà du XV^e^ siècle, peut-être dans l'optique de décloisonner les littératures médiévales et renaissantes. On peut ainsi citer l'ouvrage collectif *Les Lettres médiévales à l'aube de l'ère typographique*, dirigé par Renaud Adam *et al*, paru en 2020, ou encore *Stratégies d'élargissement du lectorat dans la fiction narrative (XV^e^ et XVI^e^ siècles)*, dirigé par Pierre Mounier, paru en 2021. Des éditions de témoins tardifs, incunables ou imprimés anciens, sont aussi publiées, comme par exemple l'édition scientifique de l'édition de 1489 du *Tristan en prose*, proposée par Mary Beth Winn en 2020.

du même au même [11] ? Puisque la spécificité de la présente étude est justement d'étudier un *même* texte d'un bout à l'autre de la période, il est légitime de se demander si le témoin de 1488 est lui aussi imprégné par la culture qui s'est développée entre les dates de composition de nos deux témoins. Les questions demeurent les mêmes, mais au sein d'un faisceau plus étroit, dans le cadre de la mise à disposition d'un récit ancien. S'il ne s'agit pas à proprement parler de réécriture, de nombreux points d'évolution nous semblent similaires, entre les nouveaux textes créés à partir d'une ancienne *matiere* et notre ancien texte imprimé sur une nouvelle matière.

L'évolution du roman arthurien en prose

L'étude pionnière de Cedric Edward Pickford sur le manuscrit 112 de la BnF, manuscrit du XV^e^ siècle présentant un certain nombre de textes de la matière arthurienne [12] compilés par un certain Micheau Gonnot pour Jacques V d'Armagnac, peut poser quelques premiers jalons de compréhension sur l'évolution de la matière arthurienne en général et du texte du *Lancelot* en particulier. Cette évolution concerne plusieurs points, entre autres : la langue, la *matiere* même du texte, sa présentation matérielle. Chacun de ces points peut être mis en rapport avec l'évolution de la société et des mentalités. C.E. Pickford note ainsi que « la langue est rajeunie » [13] et que le texte est abrégé : « Toute la première partie du roman, jusqu'à l'adoubement de Lancelot, est abrégée. » [14] Cette technique d'abrègement concerne surtout les discours et dialogues qui ponctuent l'œuvre dans les versions du XIII^e^ siècle. C.E. Pickford prend en exemple le long discours de la Dame du Lac à Lancelot sur l'ordre de chevalerie, sa nécessité et sa symbolique, qui est réduit à une seule phrase dans le témoin, suppression qui semble « marquer un affaiblissement de l'esprit chevaleresque dans le roman arthurien » [15]. Plus précisément, il est possible de dire que c'est la *senefiance* de cet esprit qui semble avoir disparu dans la version du manuscrit BnF, fr. 112. En effet, en réduisant les passages dialogués, c'est le sens même du texte qui est dans le même temps effacé. Il est possible de poser cette affirmation en regard de l'importance des dialogues dans la construction du sens au sein des romans arthuriens. Ces dialogues sont en effet « le lieu par excellence des confrontations humaines, opposant les susceptibilités, révélant, au détour d'un sourire ou d'un

11. La synthèse dont il a été question aborde aussi ce point, notamment à travers le chapitre Francesco Montorsi et Jane H.M. Taylor, « La matière arthurienne dans les imprimés français », dans *La Matière arthurienne tardive en Europe (1270-1530). Late Arthurian Tradition in Europe*, dir. Christine Ferlampin-Acher, Rennes, 2020, p. 261-266.

12. Outre le *Lancelot*, s'y trouvent les textes de *La Queste del Saint Graal* et celui de *La Mort lo roi Artu*.

13. Cedric Edward Pickford, *L'Évolution du roman arthurien en prose vers la fin du Moyen Âge d'après le manuscrit 112 du fonds français de la bibliothèque nationale*, Paris, 1959, p. 25.

14. *Ibid.*, p. 33.

15. *Ibid.*, p. 34.

silence, d'une question ou d'une allusion, le cœur profond de chacun » [16]. Leur spécificité est de participer pleinement à la construction de l'intrigue, révélant l'importance donnée à la parole dans le monde médiéval : « Ce qui donne alors au dialogue médiéval sa spécificité est peut-être le cheminement qui s'y construit, de l'information à la décision, et qui témoigne enfin de la force performative que les hommes du Moyen Âge donnaient à la parole. » [17]

L'idéal chevaleresque, lui, comme le souligne lui-même C.E. Pickford, influence les esprits jusqu'au début du XVI^e siècle [18]. Le succès des textes arthuriens, manuscrits ou imprimés, à cette époque tardive, témoigne de cette influence « notable » [19] sur les esprits des lecteurs du Moyen Âge tardif, comme un reflet idéal de leurs modes de vie. Plus généralement, ces romans, aux XIV^e et XV^e siècles, présentent à leur lectorat un « miroir chevaleresque » [20] qui permet une revalorisation de leur statut social. Associée à des pratiques culturelles marquées par l'idéal de chevalerie — qui a fait l'objet de nombreux commentaires —, la production littéraire apparaît comme une contrepartie valorisante d'une noblesse dont les coutumes semblent menacées :

> L'activité littéraire est intégrée à la perpétuelle parade de la vie que jouent les derniers siècles du Moyen Âge. Dans les fêtes, les tournois, les affrontements ritualisés, dont la gratuité et le panache font oublier un instant la sordide âpreté de la guerre véritable, le modèle arthurien enivre une chevalerie humiliée et marginalisée par l'évolution de l'art militaire [21].

Apparaît également dans les manuscrits tardifs une plus grande attention portée à l'organisation du texte : ainsi, une table permet au lecteur d'appréhender aisément l'ensemble de la compilation. Pour C.E. Pickford, « cette évolution du roman arthurien en prose dans la distribution pratique de l'œuvre littéraire reflète des changements dans la manière de lire » [22]. Le découpage clair de l'œuvre en épisodes distincts rendrait compte du changement de l'attitude des lecteurs face à l'« œuvre très longue » que représente le *Lancelot*, dans un mouvement de refus de « l'effort que cette masse énorme de récit [leur] imposait » [23].

16. Corinne Denoyelle, *Poétique du dialogue médiéval*, Rennes, 2010, DOI : 10.4000/books.pur.40403, p. 349.
17. *Ibid.*
18. L'auteur formule cette idée d'une manière toute particulière : « Un idéal chevaleresque assez déraisonnable persista jusqu'au XVI^e siècle. » (C. E. Pickford, *L'Évolution du roman arthurien en prose…*, p. 232)
19. *Ibid.*, p. 232.
20. M. Zink, « Le roman », dans *Grundriss der romanischen Literaturen des Mittelalters. La Littérature française aux XIV^e et XV^e siècles (Partie historique)*, dir. Daniel Poirion, Armin Biermann et Dagmar Tillmann-Bartylla, Heidelberg, 1988, t. 8–1, p. 196.
21. *Ibid.*
22. C. E. Pickford, *L'Évolution du roman arthurien en prose…*, p. 174.
23. *Ibid.*

2.1.2 Le passage du manuscrit à l'imprimé

Cet aperçu rapide des études récentes sur les mises en prose et sur la matière arthurienne tardive, ainsi que du travail fondateur de C.E. Pickford, permet de cerner les principaux enjeux dans l'évolution du roman arthurien en prose, dont le premier point, l'évolution de la langue, est le plus important, mais dont les autres ne sont pas non plus à négliger, car ils témoignent eux aussi d'une nécessaire adaptation du texte à un nouveau public.

Continuité entre manuscrit et imprimé

Le passage par l'étude de C. E. Pickford est pertinent car les mêmes évolutions principales se retrouvent dans les premiers imprimés : rajeunissement de la langue, raccourcissement du texte, découpage en sections du texte du témoin affiné. Si le procédé de l'imprimerie est nouveau et révolutionne le rapport au texte en ce qu'il permet sa plus large diffusion, les modèles des incunables restent les manuscrits médiévaux parce qu'ils sont « le seul modèle disponible » [24] et que les lecteurs « auraient eu beaucoup de mal à accepter un modèle qui modifie trop radicalement leurs habitudes de lecture » [25]. Ainsi, les incunables sont caractérisés par une certaine conservation dans les différentes pratiques d'écriture : on y observe par exemple fréquemment la présence de lettrines peintes à la main, et il est possible d'appliquer à ces incunables des considérations que l'on pourrait appliquer aux manuscrits. Néanmoins, l'analyse de C. E. Pickford est spécifique à un type de texte particulier, une compilation, et non pas, comme c'est le cas dans notre témoin, d'un texte unique.

Si l'on considère cette continuité entre manuscrit et imprimé, le choix d'imprimer le *Lancelot* en prose, au début de l'imprimerie, s'explique aisément : il s'agissait d'un succès littéraire, confirmé par le grand nombre de copies conservées, qui représente une garantie de rentabilité :

> Dans le processus de sélection des œuvres, l'imprimerie a reproduit les habitudes littéraires plutôt qu'elle n'a favorisé la création de nouvelles formes ou la redécouverte de textes oubliés. En effet, les romans passés à l'imprimerie entre 1488 et 1530 sont en règle générale des textes qu'on copiait, vendait et lisait encore au XV^e^ siècle [...] Le rôle somme toute conservateur de l'édition dans le processus de sélection s'explique par la nature de marchandise du livre. Faire passer un ancien récit à l'imprimé est une initiative commerciale fondée sur des prévisions d'écoulement. Un texte n'est pas imprimé à moins que quelqu'un pense qu'il peut être vendu, ce qui encourage naturellement la diffusion de livres déjà en circulation. [26]

24. M. Colombo, « *Cleriadus et Meliadice* : l'*editio princeps* d'Antoine Vérard (1495) », *Le Moyen Français*, 69 (2011), p. 35-58, DOI : 10.1484/j.lmfr.1.102360, p. 39.
25. *Ibid.*, p. 39-40.
26. F. Montorsi et J. H. Taylor, « La matière arthurienne dans les imprimés français »..., p. 262.

L'imprimerie fait en effet entrer l'objet livre en tant que marchandise qui se doit d'être particulièrement viable. Ainsi, aux côtés du *Lancelot*, d'autres textes à succès font partie des premiers textes imprimés, notamment le *Trisan en prose* et le *Merlin*[27], mais aussi des textes n'appartenant pas à la matière arthurienne, comme la Bible, le *Roman de la Rose*[28] ou des textes épiques[29]. Le choix des premiers textes imprimés est un signe de la continuité qui existe entre manuscrit et imprimé, au tout début de l'existence de l'imprimerie. À la fin du Moyen Âge, le *Lancelot* continue donc d'être massivement lu, comme en témoignent les éditions successives qui voient le jour entre 1488 et 1533.

La continuité entre manuscrit et incunable peut aussi être perçue dans le public visé. En effet, l'attrait qu'éprouve la haute société pour les romans arthuriens et plus généralement pour les « romans de chevalerie » a déjà été évoquée ci-dessus, dans le cadre de la présentation des arguments décisifs de C. E. Pickford. Cependant, outre « la noblesse et la royauté », les lecteurs peuvent également appartenir à « une catégorie sociale dont l'ascension est alors fulgurante : les familles dont certains membres siègent dans l'un ou l'autre parlement du royaume, administrent la justice ou les finances dans une cour, qui composent une classe riche et souvent cultivée »[30].

Éléments de rupture

S'il y a donc en partie une conservation des pratiques, tant de production que de réception des livres, des aspects novateurs peuvent également être trouvés. Dans cette optique, un aspect du texte a été relevé comme particulier à l'incunable du *Lancelot* : son prologue au lecteur. Il s'agit d'une pièce originale qui reprend tous les « *topoï* médiévaux » des prologues aux lecteurs : « l'intention didactique, l'humilité de l'auteur-translateur, la prétention à la vérité historique par la référence à une *auctoritas* (découverte d'un vieux manuscrit), la dédicace, la visée esthétique, l'*excusatio* ou justification, la condamnation de l'oisiveté, la référence aux Anciens, ou la mise en mémoire du passé »[31], mais qui présente également

27. Ces œuvres connaîtront respectivement huit éditions entre 1489 et 1533 et sept entre 1498 et 1528 (M. Stanesco et M. Zink, *Histoire européenne du roman médiéval…*, p. 187).

28. Ce dernier texte compte 25 éditions antérieures à 1540 (*Ibid.*).

29. Ces textes connaissent une mise sous presse antérieure d'environ dix années aux textes arthuriens (F. Montorsi, « Pour en finir avec le Moyen Âge. Remarques sur la diffusion et l'abandon des textes médiévaux au XVI^{e} siècle », *Studi Francesi. Rivista quadrimestrale fondata da Franco Simone*, 188-LXIII | II (2019), p. 301-312, DOI : 10.4000/studifrancesi.18395, p. 306). Le « corpus des romans de chevalerie » mis sous presse compte « 31 récits » pour « 257 éditions répertoriées »(*Ibid.*, p. 302). En cette fin de XV^{e} siècle, l'expression peut être employée en ce qu'elle recouvre l'ensemble des textes romanesques représentant des aventures chevaleresques, dans un contexte où les *matieres* des textes ne semblent plus pouvoir clairement se distinguer les unes des autres, tant les motifs et épisodes sont entrés en intertextualité et en résonance.

30. *Ibid.*, p. 69-70.

31. G. Burg, *Les imprimeurs-libraires et l'invention du roman de chevalerie au XVI^{e} siècle*, thèse d'habilitation, Université de Bâle, 2021, DOI : 10.21255/71.61, p. 24.

des motifs nouveaux : « l'éloge de la prose, la réactualisation d'un texte menacé d'oubli, la critique des prédécesseurs, la lisibilité linguistique et structurelle du remaniement, le labeur et la mauvaise qualité matérielle de la source, le divertissement, ou un didactisme plus particulièrement moral et chevaleresque » [32].

Les premiers imprimés visent aussi un plus large public que les manuscrits, souvent exécutés sur commande : « Le passage de la manuscriture à l'imprimerie implique la sortie du système clos de la commande mécénale, en sorte que le public des lecteurs, plus diffus que par le passé, devient un public d'acheteurs potentiels qu'il faut séduire. » [33] Le rapport entre public et production s'inverse : dans le cadre de la production manuscrite, la production s'effectue sur commande, c'est-à-dire que le « public » demande l'œuvre, alors que dans le cadre de la production imprimée, l'œuvre est produite avant toute demande. Dans une logique de rentabilité nécessaire, l'œuvre choisie pour l'impression est une œuvre dont les imprimeurs attendent un certain succès.

Cependant, à partir des années 1530, on ne compte plus de nouvelle édition du texte du *Lancelot*. Les autres textes médiévaux connaîtront le même destin. Cette rupture des années 1530 témoigne de la durée des goûts du public pour ces œuvres, à rebours de la vision traditionnelle d'une rupture qui serait survenue à la fin du XV^e^ siècle. La rupture qui a lieu ne concerne pas seulement les textes arthuriens, mais l'ensemble des textes médiévaux qui ont été mis sous presse à la fin du XV^e^ siècle : « [Dans les années 1530-1540], la libraire française délaisse la publication d'autres pans des lettres médiévales, qu'il s'agisse de traductions (de la Bible, des textes antiques), d'ouvrages historiques, de textes littéraires tels que le *Roman de la Rose* ou les *Cent nouvelles nouvelles*. » [34] L'impression concerne à présent des romans

32. *Ibid.*

33. Florence Bouchet, « Du prologue médiéval au discours préfaciel de la Renaissance », *Poétique*, 186–2 (2019), p. 195-214, URL : `http://www.cairn.info/revue-poetique-2019-2-page-195.htm` (visité le 14/01/2021), p. 195.

34. F. Montorsi et J. H. Taylor, « La matière arthurienne dans les imprimés français »…, p. 265. Dès les années 1530, en ce qui concerne la matière arthurienne, les textes fondamentaux sont délaissés, comme l'indique F. Montorsi : « Après les années 1530, les seuls récits arthuriens qui soient imprimés sont *Ysaïe le Triste*, *Giglan* et *Artus de Bretagne* ou *Le Chevalier doré*. […] Il importe de remarquer que ces textes sont quelque part hétérodoxes : composés tardivement, ils situent leur intrigue aux marges du chronotope arthurien. » (F. Montorsi, « Pour en finir avec le Moyen Âge. Remarques sur la diffusion et l'abandon des textes médiévaux au XVI^e^ siècle »…, p. 306) Le choix de ces textes en marge pourrait trouver son explication justement par leur marginalité : composés plus tardivement, ils sont peut-être rédigés dans une langue moins ancienne que les autres textes, et, surtout, correspondent peut-être davantage aux mentalités de ce début du XVI^e^ siècle, surtout dans le rapport aux éléments symboliques. La rupture éditoriale peut être mise en correspondance avec une rupture linguistique : « Autrement dit, bien avant le moment qui marque le passage du moyen français au français préclassique (1540-1550), les copistes, les imprimeurs et/ou les remanieurs ont ressenti le besoin de modifier des lexèmes, des locutions, en remplaçant des termes perçus comme archaïques — exogènes ou qui sont simplement sortis de l'usage — par de nouveaux mots. » (M. Colombo et Gabriella Parussa, « Avant-propos », *Le Français préclassique : 1500-1650*, 21, *Du moyen français au français préclassique : quelle(s) frontière(s) ?* (2019), p. 13-20, p. 14)

plus récents, tels que l'*Amadis de Gaule*[35], plus en accord avec les goûts du public : « Ce tournant éditorial, qui incarne en un sens, la fin du Moyen Âge, reflète l'abandon d'anciennes traditions et l'adoption d'autres formes et valeurs littéraires de la part du public cultivé. »[36] La rupture ici évoquée est postérieure à la date de l'impression de l'incunable qui sera le support de l'étude présentée ici, mais il est important de la mentionner pour saisir l'histoire du texte dans un contexte général.

En 1488, lors de la première impression du *Lancelot*, l'édition fut un succès, car elle correspondait aux goûts du lectorat. Le texte imprimé semble fidèle aux versions manuscrites qui étaient diffusées[37] : c'est cette fidélité qui est à la fois à l'origine de sa forte diffusion puis de sa condamnation à ne pas survivre après le tournant éditorial du deuxième tiers du XVI^e^ siècle :

> [Le] conservatisme marque […] les réimpressions. Les éditions qui suivent l'*editio princeps* présentent ainsi une « émouvante fidélité » au texte fixé pour la première fois. Les vieux romans vieillissent donc de plus en plus au XVI^e^ siècle, sous le double effet de leur immobilité et des évolutions, rapides à cette époque, de la langue française.[38]

La fin du XV^e^ siècle et le début du XVI^e^ siècle restent très médiévaux, attachés à un héritage culturel passé : les récits qui ont une saveur passée connaissent un succès formidable.

2.1.3 L'évolution du texte du *Lancelot*

Un travail de modernisation

La compréhension de l'évolution du texte n'est pas étrangère à notre propos : le passage du support manuscrit au support imprimé, dans une logique de diffusion large du texte, et non plus d'une production répondant à une commande, amène à un nouveau travail sur le texte. La version proposée par l'incunable est caractérisée, d'une part, par un abrègement des péripéties et des descriptions et, d'autre part, par une modernisation de la langue :

> Le texte a visiblement été soumis au processus éditorial typique des ateliers des premiers éditeurs/imprimeurs : leurs typographes et remanieurs sont sans doute responsables de certains rajeunissements lexicaux, par exemple, ou orthographiques, mais il semblerait qu'un éditeur proprement dit ait aussi parfois abrégé de longues descriptions (comme

35. Roman espagnol paru pour la première fois en castillan en 1508 ; en français, en 1540, à Paris, dans la traduction de Nicolas Herberay des Essarts (F. Montorsi et J. H. Taylor, « La matière arthurienne dans les imprimés français »…, p. 265).

36. *Ibid.*

37. Si tant est que la notion de fidélité puisse avoir un sens, au vu des nombreuses versions qu'il est possible de trouver du texte.

38. F. Montorsi, *L'Apport des traductions de l'italien dans la dynamique du récit de chevalerie (1490-1550)*, Paris, 2016, DOI : 10.15122/isbn.978-2-8124-4944-4, p. 63.

par exemple celle, prolixe, de l'arrivée de la Dame du Lac à la cour d'Arthur, réduite au minimum diégétique). [39]

Ce double travail n'empêche pas une grande fidélité au texte tel qu'il était véhiculé au XIII^e siècle : dans l'imprimé de 1488 et dans les éditions postérieures, « l'ancien roman du XIII^e siècle est bien reconnaissable » [40]. Les intrigues des deux témoins sont très proches, ce qui autorise justement une comparaison de chacun des passages. Cependant, le travail de modernisation linguistique est plus important dans l'imprimé que dans les manuscrits tardifs [41].

Dans le cadre présent de la reproduction d'un même texte sous un format différent, il est possible de poser la question de l'existence ou non d'un remaniement, et de son étendue éventuelle. G. Burg s'oppose même à la dénomination de « traduction intralinguale » dans le cas de l'incunable [42]. Il est vrai qu'il ne s'agit pas d'un travail de véritable réécriture d'un texte ancien, comme c'est par exemple le cas pour les textes en vers mis en prose sous presse, qui nécessitent un travail de translation d'un état de langue, ancien et versifié, à un autre, moderne et en prose. Néanmoins, il nous semble intéressant de parler d'une traduction intralinguale pour le *Lancelot*, car cela permet d'avoir un cadre global dans lequel penser le travail de modernisation réalisé. Ce travail est moindre que celui réalisé dans le cas des mises en prose, mais on verra qu'il s'agit d'un travail littéraire conscient, qui se manifeste dans les raccourcissements et dans la conservation des archaïsmes.

La source de l'incunable

La question a été posée du modèle qu'aurait suivi l'incunable. S'agit-il d'une composition originale, réalisée par les soins des imprimeurs ou sous leurs directives, ou y a-t-il un témoin sur lequel ils s'appuient ? Dans ce dernier cas, la version de l'incunable suit-elle scrupuleusement son modèle ou est-elle le résultat d'une autre — voire de plusieurs autres — strate(s) de modifications ? La version du texte donnée par l'incunable est unique [43], mais cet argument n'est pas décisif. G. Burg, qui a travaillé sur les « mutations éditoriales du *Lancelot* », remarque que « le remanieur s'attribue un travail de compilation [dans le prologue] », ce qui « laisse supposer un travail plus complexe que celui de la simple copie, ce qui paraît

39. F. Montorsi et J. H. Taylor, « La matière arthurienne dans les imprimés français »…, p. 266.

40. C. E. Pickford, *L'Évolution du roman arthurien en prose…*, p. 10.

41. « Au Moyen Âge, les remanieurs travaillèrent sur ce texte, en l'adaptant au goût de leur temps. Dans les manuscrits tardifs la langue fut rajeunie, mais dans les imprimés elle fut modifiée plus profondément. » (*Ibid.*, p. 26)

42. L'autrice affirme ainsi qu'« il n'est pas question de traduction intralinguale » (G. Burg, M. Colombo, A. Réach-Ngô, *et al.*, « Via Lyon… », p. 293).

43. Cf. la section 4.1.2 dans laquelle une note évalue l'absence d'appartenance de l'incunable à un groupe identifié de la tradition. Cette rédaction « unique » est un argument en faveur d'une rédaction originale avant la mise sous presse du texte, mais peut aussi être un biais dû à la tradition nécessairement lacunaire du texte.

moins relever de la réalité que d'une volonté de s'identifier aux compilateurs médiévaux »[44]. L'autrice précise qu'« il est tout aussi probable qu'il se soit limité à copier une source manuscrite unique »[45]. Dans un autre article, la même autrice précise que la version de l'incunable semble se rattacher à la version présente dans les manuscrits Oxford, Rawlinson, Q. B. 6 de la Bibliothèque Bodléienne ou BnF, français 339, tout en en divergeant sur « quelques points de détails…, ce qui accréditerait soit la thèse d'une version intermédiaire, soit celle d'une version propre à l'imprimé »[46]. J.H.M. Taylor a elle aussi estimé que « *in absence of a source or copy texte, we cannot be sure that our editor has not been using a deviant manuscript* »[47]. La version de l'incunable pourrait être tout simplement le fruit de la modernisation habituelle que subissent les textes lorsqu'ils sont mis sous presse :

> *We need not necessarily imagine that an « editor », specifically so employed, might have been responsible for the updating and modernisation of texts. The compositors, I said, might simply have been instructed to modernise the langage as they set up the formes, perhaps working to dictation… If indeed this is the case, then the texts compared here seem to show a case of just rapid, light-touch modernisation. Experienced compositors might merely, mechanically, have modernised particular words and expressions, following house style, for instance, for punctuation and spelling.*[48]

Dans l'état actuel de la recherche, il n'est pas possible de trancher avec précision la question du modèle de l'incunable[49]. La thèse la plus probable est sans doute que la version donnée à lire est le résultat de modifications successives survenues au sein de la tradition, auxquelles s'ajouterait une dernière couche de modifications spécialement réalisée en vue de l'impression. Quel qu'ait été le modèle de l'incunable, son intérêt réside dans son existence même : c'est cette version du texte qui a été lue et diffusée à la fin du XV^e^ siècle, et même jusque dans le premier tiers du XVI^e^ siècle. Pour des raisons pratiques, qui impliquent de ne pas surcharger inutilement le présent texte, l'expression « compositeurs de Ez/de l'incunable » sera employée dans la suite de l'étude, expression qui semble effacer le doute qui règne quant à l'origine de la version du texte, que nous avons pourtant constamment en tête.

---

44. *Ibid.*, déjà cité *supra*.
45. *Ibid.*, p. 293.
46. G. Burg, « De Chrétien de Troyes au *Lancelot* imprimé. La symbolique romanesque du Moyen Âge à la Renaissance », *Vox Romanica*, 76–1 (2017), p. 163-177, DOI : 10.2357/VOX-2017-006, p. 164, note 4.
47. J. H. Taylor, *Rewriting Arthurian Romance in Renaissance France : From Manuscript to Printed Book*, Cambridge, 2014, p. 74, note 35.
48. *Ibid.*, p. 68-69. L'autrice précise ensuite : « *And, of course, we need not suppose the sort of full copy text which have taken months of preparation : deletions are considerably easier to make on a source exemplar than are additions ; they can simply be marked off in the manuscript. But it surely seems unlikely that the compositors under pressure… would have had the time to discriminate between essential information and decoration ; it seems more probable here that a busy workshop would have given the responsible for textual economy to an editor of some sort.* » (*Ibid.*, p. 75)
49. Cette question sera peut-être éclairée, voire résolue, par les résultats des travaux en cours portant sur l'incunable, dans le cadre de la thèse de doctorat de Karine Dicharry, citée *supra*.

2.2 Abrègements

Si la proximité de l'incunable avec le témoin du XIII^e^ siècle reste remarquable, sa version diffère néanmoins de celle de Ao sur plusieurs points. Le texte de l'incunable est remanié en suivant une logique d'abréviation. Plusieurs aspects du texte sont ainsi touchés : certaines descriptions longues sont abrégées, des répliques de dialogues sont supprimées, des épisodes liés à la thématique merveilleuse sont raccourcis.

Des passages, probablement jugés superflus, sont réduits, parfois de manière drastique, pour ne plus présenter que des péripéties réduites porteuses d'une information essentielle. Parmi les exemples qu'il est possible de citer pour illustrer ce point se trouve l'épisode de la rencontre entre le roi Arthur et la Dame du Lac [50], présenté ci-après. À gauche se trouve la version de Ao, à droite, celle de Ez.

1 Atant s'an vait li chevaliers vers Camaaloht et vient as maisons lo roi. Si se fait porter a ses escuiers en la sale en haut et se fait couchier en la plus bele couche et an la plus riche qu'il i choisist, dont il i avoit assez. Ne a celui tans ne fust si hardiz nus sergenz de l'ostel lo roi Artu qu'il contredeïst a chevalier ne l'ostel lo roi ne l'antree ne lit ou il se couchast tant riches fust. Ensi est li chevaliers malades herbergiez. Et li rois en vait an la forest, si parlerent assez del chevalier entre lui et ses compaignons et dit chascuns c'onques mais si fole reqeste n'oïrent faire a chevalier. « Et totevoie, dit messires Gauvains, que ja se Deu plaist de l'ostel lo roi ne s'en ira desconseilliez. — Ge ne sai, fait li rois, que il fera, mais tant sachent tuit mi compaignon s'il i avoit nul qui anpreïst si grant folie ja mais a nul jor n'avroit m'amor, car ce n'est pas chose par avanture c'uns chevaliers ne dui ne troi, ne vint ne trente, encores poïssent a chief mener. Ne nos ne savons ores por quoi cil chevaliers demande si grant outrage, o por lo domage de ma maison o por lo preu. » En-

Atant s'en va le chevalier vers Kamalot et descendist en la court du roy, et se fist porter en la maistresse salle et couchier en la plus belle couche. Et ne y trouva homme qui lui contredit. Car le roy Artus chassa toute jour et vers le vespre…

50. Ce passage est notamment mentionné dans *Ibid.*, p. 75-76.

sin parlerent entre lo roi et ses conpaignons del chevalier. Li rois fu an la forest tote jor et archeia jusques vers vespres.

2 Et lors s'en retorna et qant il vint hors de la forest tot un santier qui assenbloit au grant chemin si esgarde sor destre, si voit venir la rote a la Dame del Lac. Si voit el premier chief devant deus garçons a pié qui deus somiers toz blans chaçoient. Desus un des deus somiers avoit trossé un petit paveillon legier, un des plus riches et des plus biaus que onques nus hom eust veüz, et desus l'autre, la robe au vallet dont il devoit estre chevaliers et une autre robe a parer et la tierce por chevauchier. Si estoient en deus coffres et desus les coffres avoit trossé un hauberc et unes chauces. Aprés les deus somiers venoient dui escuier sor deus roncins toz blans, si porte li uns un escu blanc comme noif et li autres porte lo hiaume qui assez est cointes et biax. Aprés ces deus en vienent dui dont li uns porte lo glaive qui toz est blans et fer et fust, et si a une espee au col pendue dont li fuerres est toz blans et totes blanches sont les renges. Et li autres maine en destre un cheval de molt grant biauté qui toz est blans comme nois. Et aprés cels vient des escuiers et des sergenz a grant planté et les trois damoiselles aprés et li chevalier delez eles qui tuit sieent sor blans chevax. Et chevauchent tuit cil de la rote dui et dui tot lo chemin. Mais la dame vint tote darreainne entre li et son vallet, si li anseigne et aprant comment il se contendra a la cort lo roi Artu et as autres o il vandra. Et bien li commande si chier com il a honor qu'il soit au diemenche sanz nule essoigne chevaliers car ele lo viaut issi. Et s'il ne l'estoit, il i avroit trop grant domage. Et

… comme ilz estoient ja hors de la forest, ilz voient venir la Dame du Lac et sa compaignie ainsi atournee de chevaulx blans et de robes blanches. Le roy le tint a moult grande merveille car oncques veu n'avoit gens si bien ordonnez.

cil respont que ja delai n'i avra quis car son voel lo seroit il ja. Tant ont chevauchié en parlant que lor rote aproche de la lo roi. Et li rois et tote la soe rote les orent esgardez a grant mervoille por ce que ainsinc estoient tuit vestu de blanches robes et seoient sor blans chevax. Si les mostra li rois a monseignor Gauvain et a monseignor Yvain aprés et dist c'onques mais une rote de tant de gent n'avoit veüe chevauchier si cointement. Et la novele vint a la Dame del Lac que c'est li rois Artus. Et ele efforce s'ambleüre, si trespasse trestoute la route entre li et le vallet, si est venue devant le roi qui l'atendoit si tost com il l'ot veü chevauchier si cointement et venir et haster, car bien pensoit que ele voloit parler a lui. Ele fu atornee mout richement car ele fu vestue d'un blanc samit, cote et mantel a une penne d'ermines. Et sist sor un petit palefroi tot blanc qui estoit si biax et si bien tailliez com l'an lo porroit miauz de boche deviser. Mout fu li palefroiz riches et biax, si fu li frains de fin argent blanc esmeré et li peitraus autresin et li estrier et la sele estoit d'ivoire entailliee mout soutiment a ymages menues de dames et de chevaliers. Et la sanbue estoit tote blanche et trainanz jusque vers terre, et del samit meesmes dont la dame estoit vestue. Ensi appareilliee et de cors et de palefroi est la dame devant lo roi venue. Et delez li fu li vallez et fu vestuz d'un blanchet breton qui mout fu bons. Si fu biax a mervoille et bien tailliez et sist desor un chaceor fort et isnel qui tost lo porte.

3 La dame abat sa guinple devant sa boche et salue lo roi et non pas si tost que il ne l'eüst ançois saluee que ele lui. « Sire, fait ele, Dex vos beneïe comme lo meillor roi des terriens.

Si tost come la Dame vit le roy elle s'en va vers lui avec Lancelot que elle tenoit tousjours emprez elle et le salue. « Damoiselle, fait le roy, bien soyez venue. — Sire, fait elle,

Rois Artus, fait ele, ge sui a vos venue et de mout loign. Et si vos vaign un don requerre, dont vos ne me devez pas escondire, car vos n'i poez avoir domage ne honte ne mal, ne ja ne vos costerai del vostre rien. — Damoisele, fait li rois, s'il me costoit del mien assez mais que honte n'i eüsse ne domage de mes amis, si l'avriez vos. Mais nomez lou seürement car mout seroit li dons granz dont ge vos escondiroie. — Sire, fait ele, granz merciz. Or vos requier ge dons que vos cest mien vallet qui ci est me faites chevalier de tex armes et de tex hernois com il a et qant il vos en requerra. — Damoisele, fait li rois, bien soiez vos venue a moi et granz merciz qant vos lo m'avez amené car mout est biaus li vallez. Et gel ferai chevalier mout volentiers de quele hore que il voudra. Mais vos m'eüstes en covant que vos ne me demanderiez don o g'eüsse ne domage ne mal ne honte mais en ce que vos m'enquerez avroie ge honte se gel faisoie car ge n'ai pas en costume que ge face chevalier nelui se de mes robes non et de mes armes. Mais laissiez moi lo vallet, et gel ferai chevalier mout volentiers car ge i metrai ce que a moi en apartient, ce sont les armes et li harnois et la colee, et Dex i mete lo sorplus, c'est la proesce et les boenes teches qui doivent estre en chevalier. — Sire, fait ele, il puet estre que vos n'avez pas en costume a faire chevalier s'au vostre non car vos n'an avez ancores estez requis par avanture. Mais se l'an vos an requiert et vos lo faites vos n'i avez nule honte, ce m'est avis. Et bien sachiez que cist vallez ne puet estre chevaliers ne ne doit d'autres armes ne d'autres robes que de celes qui ci sont. Et se vos volez, vos lo feroiz chevalier, et se vos ne l'an volez faire, si m'an porchacerai aillors et

je vous mercie come le meilleur roy de tous les terriens. Roy Artus, je suis a vous venue de moult loing et vous viens ung don requerre dont vous ne me escondirez mie se c'est vostre plaisir. Vous ne y pouez avoir dommage ne honte ne mal, et ja ne vous coustera rien du vostre. — Damoiselle, fait le roy, se il me coustoit assez du mien mais que dommage n'y eusse de mes amys, vous l'aurez. — Sire, fait elle, grant mercis. — Dictes seurement, fait le roy, car moult seroit le don grant de quoy je vous escondiroie. — Sire, fait elle, je vous requier que vous faciez ce mien varlet chevalier de telles armes et de tel harnoys comme il a quant il le vous requerra. — Damoiselle, fait le roy, vous me requerez ma honte, car je ne fais homme chevalier que de mes armes et donne a chacun harnoys. Si le me laissez et je le feray chevalier et le adouberay moult richement. — Sire, fait elle, je ne vueil pas qu'il ait autres armes que celles qu'il a, ou je le meneroie ainçois ailleurs. » Et le roy lui ottroia par la priere de messire Yvain et pour l'amour du varlet. La dame le mercia moult et baille au varlet tout son harnois et lui laisse quatre escuiers pour le servir.

> ançois lo feroie ge ge meesmes chevalier qu'i il ne lo fust. — Sire, fait messire Yvains, nel refussez ja a faire chevalier si com la dame vos en prie puis qu'ele lo velt. Et se vos vos en deviez un po mesfaire, ne devez vos pas laissier aler si biau vallet come cist est, car ge ne vi onques si biau don moi soveigne. » Lors otroie li rois a la dame sa volenté et ele l'an mercie mout durement, si baille au vallet les deus somiers et deus des plus biax palefroiz do monde, et sont tuit blanc, et si li baille quatre escuiers por lui servir.

Le simple aperçu de la taille de chacun des passages est suffisant pour comprendre l'importance du raccourcissement.

Le passage 1 décrit les événements survenant après le départ du chevalier enferré, rencontré dans la forêt : ce chevalier demande à ce qu'on lui retire les fers dans lesquels il est pris, mais à la condition que le chevalier qui réalise cet exploit lui jure qu'il tuera toute personne prétendant aimer mieux celui qui l'a blessé que lui-même. Le roi Arthur refuse de faire une si dangereuse promesse, mais lui propose le refuge de sa cour. Le passage 1 décrit donc le départ du chevalier et son arrivée à la cour, puis le retour de la narration à Arthur. En Ao, le roi Arthur et ses compagnons discutent du cas particulier qui vient de se présenter à eux. En plus de permettre une mise en scène des personnages réfléchissant aux aventures qui leur arrivent, le passage contient les paroles d'Arthur qui mettent en avant le caractère exceptionnel de Lancelot. En effet, dans ce passage, Arthur jure que : « *qui anpreïst si grant folie ja mais a nul jor n'avroit m'amor* ». Or Lancelot, le lendemain de son arrivée à la cour, réalisera l'exploit et restera dans le cœur du roi. En Ez, le départ du chevalier est mentionné. Le retour de la narration à Arthur et ses compagnons ne sert que de transition au passage suivant, l'arrivée de la Dame du Lac. La fonction du dialogue supprimé dans l'incunable est de mettre en valeur le caractère exceptionnel de Lancelot. Or celui-ci est mentionné dans la suite de l'épisode, en 3 : il a probablement été jugé superflu de garder un dialogue apportant une information qui sera exprimée dans la suite du récit.

Le passage 2 est également très différent en Ao et en Ez. La description de la Dame du Lac et de sa compagnie est détaillée en Ao, ainsi que tout leur équipement. Le point de vue est d'abord celui du roi, qui voit arriver la troupe avec étonnement, puis prend celui de la Dame et de Lancelot, ce qui donne l'occasion à la Dame de mentionner une première fois le besoin qu'il soit fait chevalier rapidement. Le point de vue revient à Arthur et sa troupe,

dont l'émerveillement devant une si belle compagnie est cette fois décrit. Suit une description de la mise de la Dame du Lac, alors qu'elle se dirige vers le roi Arthur pour lui adresser la parole. Dans ce passage, beaucoup d'éléments sont contenus : la démonstration de la grande richesse de la compagnie de la Dame et de ses propres habits — avec la valeur symbolique de la couleur blanche, associée à chacun des éléments détaillés —, richesse présentée par les nombreux détails de la description, mais également par l'admiration que cette vue provoque chez le roi lui-même et ses compagnons, qui la commentent ; la relation entre la Dame et Lancelot ; la nécessité d'être fait chevalier rapidement, en accord avec le désir de Lancelot même. La description est saisissante, et la narration finement menée, avec des changements de points de vue entre celui du roi Arthur et celui de la Dame, avant la rencontre décisive. En Ez, la description est entièrement coupée, réduite à une phrase : « *ilz voient venir la Dame du Lac et sa compaignie ainsi atournee de chevaulx blans et de robes blanches* ». La description permet simplement à l'action de continuer à se dérouler — l'arrivée de la Dame du Lac est nécessaire pour que le dialogue avec le roi Arthur puisse avoir lieu. La couleur blanche y est simplement mentionnée. L'émerveillement du roi, important pour l'instauration de la relation entre lui et Lancelot, est tout de même décrit : « *Le roy le tint a moult grande merveille car onques veu n'avoit gens si bien ordennez.* »

Le passage 3, le dialogue entre la Dame du Lac et le roi Arthur, a été commenté de la manière suivante par J. Taylor : « *Whoever is responsible for this efficient, if rather soul-less, pruning of the original has picked out what is essential : that Arthur is being asked to perform a ceremony in a way that is very much contrary to his normal practice, and that stresses the exceptionnality of Lancelot.* » [51] En effet, les tirades de chacun des personnages sont réduites à leur strict minimum. En Ez, les paroles d'Yvain n'apparaissent pas dans un discours direct comme en Ao, mais sont mentionnées par la périphrase laconique : « *par la priere de messire Yvain* ».

Les différences constatées entre les deux témoins, dans cet épisode de la rencontre entre la Dame du Lac et le roi Arthur, permettent d'identifier les thématiques touchées par le raccourcissement à l'œuvre. Ez présente en effet une version du texte qui élimine les descriptions longues, probablement jugées superflues, les éléments qui paraissent redondants, les dialogues qui ne permettent pas à l'action d'être fluide. En éliminant ces aspects, c'est tout le travail de l'entrelacement qui est éliminé [52], tout le jeu sur les éléments symboliques, toute la construction minutieuse du récit et sa signification profonde qui sont effacés. Si une telle

51. *Ibid.*, p. 75-76.

52. L'entrelacement en Ao est créé par l'écho à des épisodes à venir, puisque, malgré son discours, le roi Arthur continuera à aimer Lancelot en dépit du fait qu'il retire les lances du chevalier blessé, mais aussi par le rappel d'épisodes passés. Par exemple, dans le dialogue entre la Dame et Arthur, les paroles du roi « *et Dex i mete lo sorplus, c'est la proesce et les boenes teches qui doivent estre en chevalier* » font écho au discours de la Dame du Lac sur les vertus des chevaliers et leur raison d'être.

version a pu être produite — et connaître un véritable succès —, c'est probablement parce que toute une partie de la symbolique liée à l'univers arthurien n'était plus signifiante pour les producteurs des livres — et pas plus pour leurs lecteurs.

La version donnée par l'incunable est le résultat d'une véritable « économie textuelle » [53]. En plus de la volonté de présenter un texte qui puisse être reçu avec enthousiasme par une audience conséquente, nécessitant donc l'élimination d'éléments que l'on peut supposer opaques pour les contemporains de l'*editio princeps*, il est fortement probable que des raisons économiques, amenant à la production d'un volume qui ne soit pas trop épais, à cause du coût élevé de l'impression, ont également eu un rôle à jouer dans le processus de raccourcissement du texte, comme le souligne J. Taylor :

> *Stylistic preferences such as these suggest a more than merely mechanistic activity on the part of the publishing house : a relatively scrupulous attention to detail which looks very like a concerted and strategic attempt, on the part of the publishers, either to meet the expectations of a new audience or, of course, to economise on what is, even with such radical condensation, a very large volume.* [54]

S'il est vrai que le texte de l'incunable est le produit d'une « économie textuelle », il faut cependant préciser que, puisque Ao n'est pas le modèle de Ez, Ez peut à plusieurs reprises présenter un texte un peu plus long que celui de Ao. Cela étant un phénomène rare, il importe de mentionner son existence. Ainsi, au chapitre 50, le texte suivant apparaît :

Ao	**Ez**
Lors s'an part messires Gauvains et chevalier saillent aprés lui et tables comencent a voidier. Et li rois se comance a coisier de ce que nus n'i remanoit laianz, si fist rapeler monseignor Gauvain et il vint a lui et puis li dist…	Lors s'en part messire Gauvain et chevaliers saillent apres lui et tables commencent a vider, **et messire Gauvain estoit ja ainsi comme au degré**. Le roy se commence a couroucer de ce que nul ne demouroit leans. Lors appella mon seigneur Gauvain et lui dist…

En Ez, le départ de Gauvain, précipité, est mis en avant dans la phrase qui apparaît en gras, indiquant qu'il est vraiment sur le point de partir. En revanche, en Ao, le texte précise qu'après le rappel du roi, Gauvain se déplace vers lui, mention qui n'apparaît pas explicitement dans le texte de la version de Ez.

La tendance générale de l'incunable est de raccourcir le texte. Nous prendrons des exemples parmi les différents passages connaissant ces raccourcissements, afin de comprendre quelles

53. Selon les termes de J. Taylor dans *Ibid.*, p. 76 : « *textual economy* ».

54. *Ibid.* Encore une fois, en l'absence de preuves permettant d'établir avec précision la source de l'*editio princeps*, il reste possible que cette version raccourcie ne soit pas directement le produit d'un remanieur travaillant pour l'édition, mais d'une version présente dans un manuscrit tardif et ayant servi de modèle à l'incunable.

sont les dimensions du récit qui se retrouvent affectées par ce phénomène. Seront donc examinés *infra* quelques aspects spécifiques découlant de l'abrègement du texte, à partir de l'analyse de passages exemplifiant chacun des phénomènes. Dans la série d'explications qui suit, la comparaison sera faite systématiquement entre Ao, Ez et le texte de l'édition de A. Micha [55]. Sur l'ensemble des passages étudiés, ainsi que sur ceux présents en annexe [56], les deux versions de Ao et de A. Micha sont identiques (à quelques reprises, pour quelques variantes minimes, elles sont seulement similaires), alors que Ez présente des divergences majeures. Cette comparaison des trois versions, avec les deux versions manuscrites provenant de traditions différentes [57], permet d'appuyer l'hypothèse d'un raccourcissement propre à Ez — du moins, d'une version propre à Ez, qui, encore une fois, peut être le fruit de couches successives de remaniements, mais qui, à notre sens, est l'œuvre de remanieurs ayant une volonté claire de raccourcir le texte. Si les trois témoins sont présentés de manière synoptique, le commentaire ne mentionne, lui, que les divergences entre les témoins Ao et Ez, le texte du troisième témoin servant de justification générale à l'affirmation d'un raccourcissement conscient du texte. Dans les extraits, le symbole ∅ indique une absence de portion du récit.

Abrègement des dialogues et des descriptions

Les scènes précédant l'arrivée de Lancelot — le *vaslet*, le chevalier blanc — chez la dame de Nohaut présentent ses premiers exploits guerriers. D'un point de vue narratif, elles sont essentielles pour dessiner le caractère de Lancelot et sa progression, de valet à chevalier. Lancelot rencontre successivement des chevaliers qu'il va affronter pour prouver sa valeur. L'accent est mis — surtout en Ao, comme on va le voir — sur les qualités de Lancelot, sur sa méconnaissance originelle de ce que doit être un chevalier et de son accès à ce savoir. L'intrigue, en Ao, progresse lentement, la narration mimant la progression du chevalier, lenteur qui est évacuée en Ez. Toutes les scènes précédant le premier combat loyal de Lancelot semblent gêner les compositeurs de Ez, qui les raccourcissent de manière drastique. La scène qui suit présente la première rencontre de Lancelot avec le Grand Chevalier, qui garde une demoiselle.

55. La version du texte présentée par l'édition de A. Micha est ici reproduite ; seules des majuscules ont été ajoutées et la ponctuation parfois légèrement modifiée, afin de produire plus de cohérence entre les usages des différentes éditions. Nous avons choisi l'édition de A. Micha parce qu'elle constitue à la fois une édition complète du cycle du *Lancelot* et une édition de référence. La partie sur laquelle nous travaillons, le Galehaut, jusqu'au deuxième voyage en Sorelois, se situe dans les tomes VII et VIII de l'édition de A. Micha, qui est par ailleurs basée, toujours pour cette partie-là, sur le manuscrit London, British Library, Additional 10293 (1er tiers du XIVe siècle [ca 1316], pic.).

56. Les passages non retenus dans le corps principal de l'étude sont consultables en annexe B.

57. Les deux témoins s'inscrivent dans une tradition générale divergente, puisque Ao appartient à la version courte du texte et l'édition de A. Micha à la version longue (cf. chapitre 4). Cette divergence ne touche cependant pas la première partie du texte, d'où la proximité des témoins dans les épisodes présentés.

	Ao	**Ez**	**Micha**
1	« … car dons feroie ge la besoigne ma dame mauvaisement se ge vos laissoie a moi mesler.	« … car je feroye mauvaisement la besongne de ma dame.	« … car dont feroie je la besoigne ma dame malvaisement, se je vous laisoie meller a moi.
2	Or en venez arrieres et ge vos mosterrai por quoi ge vos destornoie del grant chemin. » Il retornent si com il estoient venu tot lo santier, et li valez vait aprés et ses hernois. Et lors sont repairié a lor chemin. N'orent gaires alé par lo chemin qant il troverent un po sor destre un perron lez une mout bele fontaine. Li vallez vient a la fontaine et esgarde un po loing, si voit un paveillon mout biau tandu tres enmi une lande qui mout ert granz. « Biax sire fait li chevaliers au vallet or vos dirai se vos volez por quoi ge laissoie lo grant chemin. — Dites, fait il.	∅	Or en venés arriere, fait li chevaliers, et je vous monsterai por coi je vous destornai del grant chemin. » Il retornent si com il estoient venu tout le sentier et li vallés vait aprés et ses harnois. Et lors sont repairié a lor chemin. N'orent gaires alé par le chemin quant il troverent un poi sor destre .i. perron lés une moult bele fontaine. Li vallez vient a la fontainel et esgarde .i. poi loing, si voit .i. paveillon moult bien tendu en une lande qui moult iert grans. « Biaus sire, fait li chevaliers au vallet, or vous dirai jou, se vous volés, por coi jou laissoie le grant chemin. — Dites, fait il.
3	— En cel paveillon la, fait li chevaliers, a une pucele de grant biauté, si la garde uns chevaliers qui mout est plus granz d'autres chevaliers bien demi pié, et plus forz et plus corsuz, si est mout fel et mout cruieus de toz cels dont il vient au desus, et c'est de toz cels qui a lui se meslent	Ce fut pour ung des plus cruelz chevaliers du monde qui garde une damoiselle, et se combat a tous ceulz qui la veulent veoir.	— En chel paveillon la, fait li chevaliers, a une puchele, si le garde uns chevaliers qui est plus grans d'autres chevaliers bien demi pié et plus fors et plus corsus, si est moult fel et moult cruels de tous cheus dont il vient au desus, et ch'est de tous chex qui a lui se mellent, car il est de

	car il est de si grant force que nus ne lo puet soffrir. Por ce vos destornoie ge del chemin hors.		si grant forche que nus ne le puet souffrir et por che vos destornoie del chemin hors.
4	— Et gel voil aler veoir, fait li vallez.	— Et certainement, fait le varlet, je la vueil aler veoir.	— Et jel voeil aler veoir, fait li vallés.
5	— Nel feroiz, fait il, se vos m'en creez.	— Non ferez, fait le chevalier, se vous me voulez croire, vous n'y entrerez ja car [c]e seroit folie. »	— Non ferés, fait li chevaliers, se vous m'en creés.
6	— Si ferai, fait il. — Par foi, fait li chevaliers, ce poise moi et vos ne feroiz pas savoir. Ne ge ne vos convoiera en avant, ce vos di ge bien. — Se vos volez, si me convoiez, fait li vallez, et se vos volez, sel laissiez, que autant m'est de l'un comme de l'autre. »	∅	— Si ferai, fait il. — Par foi, fait li chevaliers, che poise moi et vous ne ferés pas savoir, ne je ne vous convoierai en avant, che vous di je bien. — Se vous volés, si me convoiés, fait li vallés, et se vous ne volés, si le laissiés, que autretant m'est il de l'un com de l'autre. »
7	Lors descent li vallez de son cheval, si prant s'espee en l'une main et son hiaume en l'autre et laisse lo chevalier et ses escuiers au perron et vient devant lo paveillon, s'espee en sa main tote nue.	Lors descendit le varlet et s'en va au pavillon…	Lors deschent li vallés de son cheval, si prent s'espee en une main et son hiaume en l'autre et laisse le chevalier et ses escuiers au perron et vient devant le paveillon, s'espee en sa main toute nue.
8	Il vost ovrir l'uis do paveillon mais li granz chevaliers seoit devant en une mout riche chaiere. Il dit au vallet…	… et treuve ung chevalier en une chaire assis. Et comme il vouloit entrer dedens, le chevalier lui dist…	Il vaut ouvrir l'uis del paveillon, mais li grans chevaliers seoit devant en une moult riche caiere. Il dist au vallet…

Dans cet épisode, le premier passage, correspondant à son introduction, est similaire pour les deux témoins. Un raccourcissement minime apparaît toutefois en Ez, puisque le témoin ne présente pas la précision « *se ge vos laissoie a moi mesler* ». Le déroulement de la scène est différent dans les deux versions : en Ao, les deux personnages retournent sur leurs pas (en 2),

avant que n'intervienne l'explication du compagnon sur pourquoi il a détourné Lancelot du chemin. Le passage 2 n'est pas présent en Ez : l'explication survient immédiatement après ; il n'y a pas de déplacement dans l'espace, ce qui crée par ailleurs une incohérence au sein de la narration. En 3, la description du Grand Chevalier est plus longue en Ao qu'en Ez. Le portrait est donc, d'un côté, effrayant, de l'autre, laconique. Le passage 4 contient l'affirmation de l'envie de Lancelot d'aller voir la demoiselle et le 5, le conseil du compagnon de ne pas y aller, passages présents en Ez. Le passage 6, absent de Ez, présente le dialogue entre Lancelot et son compagnon : insistance de Lancelot, insistance du compagnon sur la folie qu'il va faire, déclaration par Lancelot qu'il ne s'en soucie guère. En 7, la description de la préparation de Lancelot est bien plus détaillée en Ao qu'en Ez.

C'est ainsi toute une accumulation de détails qui est évacuée dans l'incunable, et, par conséquent, le procédé narratif de l'attente est détruit. En Ao, l'annonce de l'explication intervient en amont, puis suit une description d'action, le déplacement des chevaliers, qui retarde le moment de l'explication. Lorsque celle-ci est enfin donnée, la description du chevalier à affronter est effrayante. La détermination de Lancelot est aussi mise en valeur, par ses paroles, en 6, et par son attitude, en 7. En Ez, en plus du manque de cohérence — puisque les deux personnages ne se déplacent pas —, la trame narrative est réduite à son expression la plus directe, permettant simplement la progression linéaire de l'action.

Les raccourcissements de scènes touchent ainsi des passages pourtant importants pour la cohérence et la progression de la narration. Parfois, ce sont mêmes des épisodes entiers qui sont éliminés, comme dans la scène ci-après.

	Ao	**Ez**	**Micha**
1	« Gel vos creant », fait li chevaliers.	« Je le vous prometz », fait le chevalier.	« Jel vous creant », fait li chevaliers.
2	Et li vallez guerpist lo paveillon et s'an torne vers une loge galesche qui estoit a mains d'une archiee del paveillon. Si voit devant la loge seoir deus damoiseles mout acesmees. Il s'an vait as damoiseles s'espee en sa main destre et son hiaume en la senestre. Et qant il aproche d'eles, onques ne se murent ançois dist l'une :	Lors s'en ala le varlet esbatre contremont.	Et li vallés guenchist le pavellon et s'en torne vers une loge galeche qui estoit a mains d'une archie du paveillon, si voit devant la loge seoir .ii. damoiseles moult achesmees. Il s'en vait as damoiseles, s'espee en sa main destre et son hiaume en la senestre. Et quant il aproche d'eles, onques ne se murent, anchois dist l'une :

	« Dex, com biau chevalier a ores en cest home qui ci vient ! — Certes voires, fait l'autre, c'est li plus biaus chevaliers do monde. Mar i fu de ce qu'il est si coarz ! — M'aïst Dex, fait l'autre, vos avez voir dit. Il n'est mie chevaliers qant il ma dame n'osa veoir, qui est la plus bele riens do monde, por la paor del grant chevalier qui la gardoit. » Il a mout bien antandu ce que eles ont dit, si s'areste et puis lor dit : « Si voirement m'aïst Dex, vos avez mout grant droit. » Lors torne arrierres au paveilon qui estoit an l'oroille de la forest.		« Diex, com biax chevalier a ore en chestui qui chi vient ! — Chertes, fait l'autre, voirement est il le plus biax del monde, mar i fu quant il est si couars. — M'aït Diex, fait l'autre, vous avés voir dit et il n'est pas chevaliers, quant il ma dame n'osa veoir, qui est la plus bele riens del monde, por la paor del grant chevalier qui la garde. » Il a moult bien entendu che qu'eles ont dit, si s'areste et puis lor dit : « Si voirement m'aït Diex, vous avés voir dit. » Lors tourne ariere au paveillon, qui estoit en l'orriere de la forest.
3	Et qant il vient a l'uis, si ne trueve point del Grant Chevalier. Il oevre l'uis do paveillon mais il ne voit laianz ne dame ne damoisele. Lors est mout esbahiz, si se mervoille o pueent estre alé cil de laianz.	Et quant il revient, il ne treuve personne au pavillon, dont il est moult esbahy et s'esmerveille ou ilz sont alez.	Et quant il vient a l'uis del paveillon, si ne treve pas le Grant Chevalier. Il oevre l'uis, mais il n'i voit dedens homme ne feme. Lors est moult esbahis, si se merveille ou peuent estre alé chil de laiens.

La scène se déroule après la première tentative de Lancelot de voir la demoiselle gardée par le Grand Chevalier. Celui-ci dit à Lancelot qu'il ne veut pas se battre contre lui, que la demoiselle dort, et qu'il n'a qu'à revenir plus tard quand elle sera réveillée. Lancelot, naïf, lui demande de le promettre ; le chevalier le lui promet, en 1. En Ez, Lancelot reste naïf : il va se divertir un peu plus loin, en 2, puis revient et se trouve bien étonné de ne voir personne, en 3. En Ao, Lancelot est confronté aux moqueries de deux demoiselles, qui le traitent de peureux, car il n'a pas insisté pour voir la demoiselle, mais a simplement accepté de revenir plus tard, en 2. Ce sont ces paroles qui poussent Lancelot à revenir immédiatement sur le

lieu où il avait trouvé le Grand Chevalier, lieu qu'il trouve désert, ce qui l'étonne, de la même manière qu'en Ez. Ce passage absent de Ez est pourtant significatif : en plus d'être le moteur du retour immédiat de Lancelot, il permet aussi une prise de conscience de sa part sur les devoirs d'un chevalier et sur les manquements dont il a fait preuve. La prise de conscience est marquée par sa parole à l'adresse des deux demoiselles : « *Si voirement m'aïst Dex, vos avez mout grant droit.* » Une nouvelle fois, en Ez, la volonté de raccourcir le texte, dans l'objectif de ne conserver que les éléments essentiels à l'avancée de l'action, fait en réalité perdre à la trame narrative sa complexité — ici, le moteur de l'action et la progression de Lancelot.

La question de la progression du personnage est ainsi assez largement évacuée en Ez. Il en est de même dans la scène suivante, qui expose la rencontre de Lancelot avec un autre chevalier, sur le chemin vers la dame de Nohaut. Cette scène est aussi un exemple de coupure des dialogues répétitifs.

	Ao	**Ez**	**Micha**
1	Et qant vint aprés vespres un po, si encontra un chevalier armé de totes armes. Li chevaliers li demande o il vait.	Et quant vint ung peu aprés vespres, il encontra ung chevalier tout desarmé, auquel il demande ou il va.	Et quant vint aprés vespres .i. poi, si encontra .i. chevalier armé de toutes armes ; li chevaliers li demande ou il vait.
2	« Ge vois, fait li vallez, en un mien affaire.	« Je voys, fait il, en ung mien affaire.	« Je vois, fait li vallés, en un mien voiage, la j'ai afaire.
3	— Dites lo moi, fait li chevaliers. — Nel ferai, fait li vallez.	∅	— Dites le moi, fait li chevaliers. — Non ferai, fait li vallés.
4	— Ge sai bien, fait li chevaliers,	— Je sçay bien…	— Je sai bien, fait li chevaliers,
5	… o vos alez. — Et ou ? fait cil.	∅	… ou vous alés. — Et ou ? fait il.
6	— Vos querez, fait li chevaliers, une damoisele que uns granz chevaliers garde.	… que vous querez ung grant chevalier qui garde une damoiselle.	— Vous querrés, fait li chevaliers, une damoisele que uns chevaliers garde.
7	— Vos dites voir, fait li vallez, qui lo vos dist ?	— Qui le vous a dit ? fait le varlet.	— Vous dites voir, fait li vallés. Qui le vous dist ?
8	— Gel savoie bien, fait li chevaliers. — Ge sai bien, fait li vallez, qui lo vos dist. — Et	∅	— Je le sai bien, fait li chevaliers. — Je sai bien qui le vous dist, fait li vallés. — Et

	qui ? fait li chevaliers.		qui ? fait li chevaliers.
9	— Il lo vos dist, fait li vallez, uns chevaliers qui de moi se parti ore, qui s'en vait a ma dame de Nohaut.	— Ung chevalier, dit il, que j'ay rencontré, qui s'en va a la dame de Noehaut…	— Il le vous dist uns chevaliers qui de moi s'en parti ore, qui s'en vait a ma dame de Nohaut.
10	— Qui que lo me deïst, fait li chevaliers, ge ai tant fait que ge lo sai…	∅	— Qui que le me dist, fait li chevaliers, je ai tant fait que je le sai…
11	… et ge vos menroie bien se ge voloie.	… et je vous meneroye bien, se je vouloie, ou est le Grant Chevalier.	… et je vous i menroie bien, se je voloie.
12	— Dons m'i menez, fait li valez. — Nel ferai pas, fait li chevaliers, anuit, car n'i seriens pas de jorz. »	— Or m'y menez donc, fait le varlet. — Non feray, fait le chevalier, car nous n'y serions mie de jour. »	— Dont m'i menés, fait li vallés. — Non ferai pas, fait li chevaliers, anuit, car nous n'i seriens pas de jor. »

Le passage 1 contient la situation initiale, c'est-à-dire la rencontre entre Lancelot, le *valet*, et le chevalier. En dehors de la leçon variante, qui fait apparaître ce chevalier comme « *armé de totes armes* » en Ao, mais « *desarmé* » en Ez, la leçon de Ez est fautive, car ce n'est pas Lancelot qui demande au chevalier où il va, mais bien l'inverse, comme l'indique la suite du texte (d'où une absence de cohérence en Ez). Les passages 3, 5, 8 et 10 sont absents de Ez. Ils regroupent des passages de prises de parole successives de Lancelot et du chevalier, dans un jeu de questions-réponses. À la demande initiale d'information est opposé le refus de fournir l'information, refus écarté par le locuteur initial, qui répond lui-même à la question. Cet aspect prend une forme fine, puisque c'est d'abord le chevalier rencontré qui joue le jeu du locuteur qui demande et répond, puis Lancelot. Cette rhétorique, qui comprend des enjeux liés à la question du savoir, et permet la démonstration de la finesse de la parole des personnages, se conclut sur la détention du savoir par le chevalier, ce qui poussera ensuite Lancelot à la promesse de combattre avec lui les deux chevaliers qui gardent la jeune fille. Le jeu rhétorique est évacué en Ez, probablement pour permettre un déroulement plus direct de l'action. À la déclaration de Lancelot : « *Je voys en ung mien affaire* », répond directement l'affirmation du chevalier prouvant la connaissance, sans jeu d'insistance-refus (en 3), ni de renversement de la demande d'information (en 5). Lancelot se retrouve ensuite dans une situation de demande sur la source de l'information (en 7), à laquelle répond le chevalier, là où, en Ao, Lancelot jouait le rôle du répondant à sa propre question (en 8). Par cette méthode de raccourcissement, Ez omet deux éléments : la progression en entrelacement de l'intrigue ; la

mise en valeur des qualités rhétoriques et l'intelligence de Lancelot. Le protagoniste est réduit à un simple jeune homme en demande d'information. En Ao, le caractère du personnage se dessine grâce aux différentes étapes du dialogue, que l'on peut détailler ainsi :

1. Lancelot reçoit la demande d'information
2. Lancelot refuse de répondre
3. Lancelot s'entête à refuser
4. le chevalier affirme qu'il connaît déjà la réponse à qu'il demande ; Lancelot veut donc vérifier cette information : il y a un changement dans sa position rhétorique initiale
5. face à l'affirmation du chevalier, Lancelot confirme que l'affirmation est exacte, et demande à son tour la source de l'information
6. le chevalier refuse de répondre à la question ; Lancelot affirme qu'il sait la réponse à sa propre demande ; le chevalier se retrouve donc en situation de demande d'information
7. Lancelot donne la source de l'information
8. le chevalier refuse de confirmer ou d'infirmer l'information, contrairement à ce qu'a fait Lancelot, ce qui met en valeur le caractère d'honnêteté de Lancelot
9. le chevalier fait basculer la conversation vers l'affirmation de sa connaissance du lieu qui intéresse Lancelot
10. Lancelot croit immédiatement à cette nouvelle affirmation, ce qui permet la mise en évidence de sa naïveté, et ordonne au chevalier de le mener en ce lieu ; le chevalier refuse dans un premier temps — afin de pouvoir lui présenter sa requête.

En Ez, la scène ne permet pas de dessiner le caractère de Lancelot. Elle contient beaucoup moins d'étapes :

1. après la rencontre, Lancelot refuse de répondre au chevalier
2. le chevalier répond à sa place
3. Lancelot demande la source de l'information
4. le chevalier lui répond
5. le chevalier lui annonce détenir l'information du lieu où se trouve le Grand Chevalier
6. Lancelot lui ordonne de l'y mener et le chevalier donne son refus premier.

Les raccourcissements présents dans le témoin Ez permettent donc de faire avancer plus rapidement l'action, mais provoquent aussi l'omission d'un grand nombre de détails significatifs pour la trame narrative. En évacuant des épisodes, en omettant les descriptions physiques des personnages, en raccourcissant les dialogues, les compositeurs de Ez obtiennent une version du texte moins entrelacée, dépourvue de la finesse dont font preuve les autres témoins.

Abrègement des scènes redondantes de combat

Les raccourcissements du texte ne concernent pas uniquement les scènes de dialogues. L'épisode de la conquête de la Douloureuse Garde par Lancelot est un passage qui subit lui aussi des raccourcissements dans la version présentée par Ez. Ces raccourcissements concernent les premières scènes de combat de l'épisode, le combat de Lancelot contre les gardiens de la Douloureuse Garde le premier soir, la rencontre avec la demoiselle, l'interruption du combat, la nuit chez la demoiselle et la deuxième journée de combat, dans laquelle Lancelot doit à nouveau conquérir vingt chevaliers. Le premier combat de Lancelot contre les chevaliers de la Douloureuse Garde se présente comme suit dans les trois témoins :

	Ao	**Ez**	**Micha**
1	Lors sont venu aval au pié del tertre, si s'[antresloignent], si metent les glaives souz les aisseles et hurtent les escuz des codes, si s'entrevienent si tost com li cheval lor pueent corre et s'entrefierent sor les escuz si granz cox com il pueent greignors. Li chevaliers del chastel brise son glaive. Et cil au blanc escu lo fiert an haut desor la bocle, si l'an fait rompre lo cuir et les eis desjoindre. Et li cox fu pessanz et tranchanz li fers, si nel pot soffrir li hauberz a ce que de grant vertu fu anpainz, si estandirent les mailles. Et li fers passa au chevalier parmi lo cors si vole hors des arçons et chiet a terre sanz relever car morz estoit.	Lors sont descenduz et puis font courre leurs chevaux et s'entrefierent si durement que le chevalier de dedens brisa sa lance. Et celui au blanc escu le fiert de si grande force qu'il le met a terre par dessus la crouppe du cheval tout enferré, et mourut incontinent.	Lors sont venu aval au pié de la tor, si s'entrevienent si tost com li cheval lor porent coure et s'entrefierent sor les escus si grans caus com il peuent grignors. Li chevaliers del chastel brise son glaive et chil au blanc escu le fiert en haut desor la borcle, si l'en fait rompre le cuir et les ais desjoindre, et li caus fu pesans et trenchans li fers, si nel pot souffrir li haubers a che que de grant vertu fu empains, si desrompirent les mailles et li fers passe au chevalier par mi le cors, si vole a terre des archons comme chil qui mors estoit.
2	Quant li blans chevaliers lo voit chaü, si descent car il ne cuide mie qu'il soit morz.	∅	Quant li blans chevaliers le voit keü, si deschent, car il ne quide mie qu'il soit mors,

	Si li cort sus l'espee traite. Et qant il voit qu'il ne se relieve, si li arache son hiaume de la teste. Et qant il voit qu'il est morz, s'an est mout correciez.		si li court sus, l'espee traite. Et quant il voit qu'il ne se relieve, si li esrache le hiaume de la teste. Et quant il voit qu'il est mors, si en est moult courechiés.
3	Atant est sonez li corz, si revient uns chevaliers grant aleüre. Et qant cil lo voit venir, si rest montez et reprant son glaive qu'il a trait del cors au chevalier. Si s'antrelaissent corre tant com li cheval puent randre. Cil do chastel a failli et li blans chevaliers lo fiert si que li escuz n'i a duree, mais li hauberz remest antiers. Et cil l'anpaint bien qui asez ot force et plus cuer, si l'arache de la sele et lo porte par desus la crope del cheval a terre. Et au cheor li avint qu'il se brise lo destre braz et il se pasme. Et cil qui abatu l'ot se remet a terre et tantost li arrache lo hiaume de la teste. Et qant il revient de pasmeisons, si li menace lo chief a couper s'il ne li fience prison.	Lors revient ung autre et il empaint si durement qu'il le porte a terre. Et au cheoir qu'il fist, se brisa le bras senestre et cheut a terre. Et le tint si court que a force lui convint promettre de se rendre en prison.	Atant est sonnés li cors, si revient uns autres grant aleure. Et quant chil le voit venir, si rest montés et retrait son glaive qui estoit el cors al chevalier, si s'entrelaissent coure tant com li cheval pueent rendre. Chis du castel a fali et li blans chevaliers le fiert si que li escus n'a duree, mais li haubers remest entiers, et chil l'empaint bien qui assés ot forche et plus cuer, si l'esrache del cheval et le porte par desus la crupe del cheval a terre et au caioir li avint que il se brise le destre brach, si se pasme. Et chil qui abatu l'ot se remet a terre et tantost li errache le hiaume de la teste, et quant il revint de paumison, si li manache le chief a coper, s'il ne li fianche prison.
4	Et ja refu li corz sonez, si revenoit uns chevaliers toz armez aval lo tertre. Et li blans chevaliers se haste mout de son chevalier conquerre,	Puis vient le tiers et il en euvre ainsi comme de l'autre. Et le quart aprés, et le quint. Il les tint si court que a quatre fist promettre eulz rendre en	Et ja refu li cors sonés, si revenoit uns autres chevaliers tous armés aval le tertre. Et li blans chevaliers se haste moult de son chevalier conquerre,

si lo tient si cort que por paor de mort li fiance prison. Maintenant rest cil sailliz an son cheval et reprant son glaive qui encores tenoit en l'escu au chevalier si muet encontre celui qui vient, si lo reporte a terre mout durement. Et lors brise li glaives. Li chevaliers ne demora gaires a terre ainz sailli sus. Et cil redescent de son cheval et trait son escu avant, si li cort sus hardiement l'espee en la main, si s'entredonent granz cox par tot la o il se cuident enpirier. Mais longuement nel pot mie soffrir li chevaliers del chastel ainz li comance place a guerpir. Et qant il voit que li pires en est siens, si fait signe de s'espee a la gaite, et cil resone lo cor. Et maintenant revient uns chevaliers grant aleüre et mout fu granz et corsuz et de grant deffanse par sanblant. Et li blans chevaliers ne laisse mie por ce lo sien, ainz li cort sus tant que mout l'a ja blecié. Et cil se cuevre au miauz qu'il puet que autre conroi n'i met. Et cil li crie qui au secors vient : « Laissiez lo, sire chevaliers, car ge vaig an leu de lui. — Moi ne chaut, fait cil, prison et le sisiesme fut mort.

sel tient si cort que por paor de mort li fianche prison. Maintenant rest chil salis en son cheval et reprent son glaive qui encore tenoit en l'escu au chevalier, si muet encontre chelui qui vient, si le porte a terre moult durement et lors brise sa lanche. Li chevaliers ne demora gaires a terre, ains sali sus. Et chil redeschent de son cheval, si trait son escu avant, l'espee en la main, si s'entredounent grans caus par tout la ou il se quident empirier. Mais longement nel pot mie souffrir li chevaliers del chastel, ains commenche plache a guerpir. Et quant il voit que li pires en est siens, si fait signe de l'espee a la gaite et chil resoune le cor. Et maintenant revient uns chevaliers grant aleure qui moult fu grans et corsus et de moult grant desfense par samblant. Et li blans chevaliers ne laisse mie por che le sien, ains li cort sus tant qu'il l'a moult blechié. Et chil se cuevre de son escu au miex qu'il puet, que autre conroi n'i met. Et chil li crie qui au secors vient : « Sire, laisiés le chevalier, car je vieng en lieu de lui. —

	combien vos soiez, mais que ge vos puisse toz conquerre. — Vos n'avez droit, fait li autres chevaliers, an lui plus tochier car gel vaign garantir. — Et comment lo garantiroiz vos, fait li blans chevaliers, se vos ne poez vos meesmes garantir ? » Lors a pris lo glaive au chevalier a cui il s'estoit combatuz et est sailliz en son cheval, etc., etc.		Moi ne caut, fait chil, combien vous soiés, mais que je vous puisse tous conquerre. — Vous n'avés droit en chel autre chevalier plus touchier, car jel vieng garandir. — Comment le garandirés vous, fait li blans chevaliers, se vous ne poés mie vous meisme garantir ? » Lors a prins le glaive au chevalier a qui il s'estoit combatus et est salis en son cheval, etc., etc.
5	Lors commence mout durement a anuitier si que cil des murs ne voient mais se petit non com il se contienent aval.	Lors fut si tart que a grant paine les voyent ceulz du chasteau, …	Lors commenche moult durement a anuitier si que chil des murs ne voient mais se petit non comment il se contienent aval.
6	Atant ont lo guichet fermé et dient cil de la vile qui as murs estoient c'onques mais n'avoient veü chevalier si viste ne si seür. Et il a tant fait qu'il a conquis lo quint chevalier et prison li a fianciee a tenir la ou il voudra.	… mais sur tous hommes ilz loent le chevalier blanc et ont le guichet fermé.	Atant ont le guichet fremé et dient chil de la vile qui as murs estoient que onques mais n'avoient veu chevalier si viste ne tant seur. Et il a tant fait qu'il a conquis le quint chevalier, et prison li a fianchié a tenir la ou il vaudra.
7	Et lors est venue illuec la damoisele qui avoit a lui parlé devant la porte, si li dit…	Tantost vint la damnoiselle au chevalier blanc qui devant avoit a lui parlé. Et lui dit…	Et lors est illuec venue la damoisele qui avoit a lui parlé devant la porte, si li dist…

Ez présente une version beaucoup plus courte que celle du témoin Ao. Dès le premier passage, Ez omet tous les détails du combat (le coup sur la *bocle* qui fait « *les eis desjoindre* », le coup sur le *hauberz*, dont les mailles se défont). Le passage 4, qui décrit avec précision en Ao comment Lancelot conquiert les différents chevaliers, et qui fait même intervenir un dialogue entre eux, est complètement résumé en Ez : « *Puis vient le tiers, et il en euvre ainsi comme de l'autre. Et le quart aprés, et le quint.* » Le récit continue d'être condensé en Ez,

mais reprend le fil de la narration quand le combat se finit, à partir du passage 5. Après le passage 7, la demoiselle interrompt le combat et l'invite à passer la nuit en un lieu sûr. Elle lui présente alors les trois écus aux bandes, écus magiques qui permettent à celui qui les porte d'acquérir la force d'un, de deux, puis de trois chevaliers. La description de la nuit, de la discussion, sont assez similaires dans les deux témoins. La demoiselle explique ensuite à Lancelot qu'il faut que, le lendemain, il recommence la conquête de tous les chevaliers, car il les lui faut conquérir tous avant la nuit [58]. La deuxième journée de combat fait elle aussi l'objet d'un raccourcissement dans la version de Ez, comme il est possible de le voir ci-après.

1	**Ao**	**Ez**	**Micha**
	Et tantost est hors venuz uns chevaliers toz armez. Et quant il est hors del guichet, si saut en son cheval qui amenez li fu. Puis vienent endui au pié del tertre aval, et comencierent les jostes au plus pres qu'il porent de la porte. Li chevaliers del chastel fiert l'autre sor l'escu de son pooir si que il lo li fait hurter a la temple, mais la lance ne brisa mie car trop estoit forz. Et li chevaliers fiert lui si que parmi l'escu et parmi la manche do hauberc lo point el braz, si li fait l'escu hurter au costé si durement que l'eschine li est ploiee contre l'arçon, si lo fait voler a terre par de-	Et ung chevalier saillit tout armé, et quant il fut dehors du guichet, il sault sus son cheval qui amené lui fut. Lors viennent tous deux au pié du tertre et commencerent les joustes au plus pres qu'ilz peurent de la porte. Le chevalier du chasteau fiert l'autre tellement qu'il lui fait heurter l'escu a la temple, mais sa lance ne brisa mie, car trop estoit forte. Et le blanc chevalier le fiert si durement qu'il le porte a terre et il chiet si roidement que moult le blece.	Et tantost est fors venus uns chevaliers tous armés, et quant il est hors del guichet, si saut en son cheval qui amenés li fu. Puis si vienent andoi al pié del tertre aval et commenchent les joustes au plus pres de la porte que il porent. Li chevaliers de la porte du castel fiert l'autre de son pooir si qu'il li fait hurter l'escu a le temple, mais la lanche ne brisa mie, car trop estoit fors. Et li chevaliers refiert lui si que par mi l'escu et par mi le mance del hauberc le point el brac, si li fait l'escu hurter au costé si durement que l'esquine li est ploie contre l'archon, si le fait voler a terre

58. Le nombre de chevaliers mentionnés diverge, puisque la version de Ao donne : *« Comment, fait il, dont n'ai ge conquis de la premiere porte cinc chevaliers ? »* tandis que celle de Ez donne : *« Comment ? fait il. J'ay conquis les dix de ceste premiere porte ! »* Ici, Ao reste cohérent avec le nombre des chevaliers conquis (« *il a conquis lo quint chevalier* »), en 6, tandis qu'en Ez, le chiffre change (« *et le sisiesme fut mort* », en 4). Le chiffre redevient cohérent en Ez lorsque Lancelot doit libérer les chevaliers, avant la deuxième journée de combat : « *maintenant delivra celui les quatre chevaliers* » (le chiffre de quatre est logique, puisqu'il en a tué deux, dans le récit de l'incunable), texte similaire à celui de Ao : « *maintenant delivre cil les quatre chevaliers, si s'en entrent el chastel* ». Cette erreur de Ez est à noter comme un témoignage du manque d'attention porté à la cohérence narrative.

	sus la crope del cheval et il chiet si durement que mout se blece.		par desus la crupe del cheval et il chiet si durement que moult se bleche.
2	Li blans chevaliers est descenduz a terre et qant il li vost corre sus, si voit jusqu'a nuef chevaliers toz issuz de la premiere porte et vienent aval lo tertre. Et uns chevaliers s'an part et vient jusq'en la place et se tient un petit loign. Et qant li blans chevaliers lo voit, si se crient de traïson.	Le blanc chevalier est descendu. Et quant il lui voulut courir sus, il voit jusques a neuf chevaliers yssir de la porte et devallent le tertre aval. Ung chevalier seul vient le premier.	Li blans chevaliers est deschendus a terre et quant il li volt coure sus, si voit dusc'a .ix. chevaliers issus de la premiere porte et vienent aval le tertre. Et .i. chevaliers s'en part et vient jusqu'en la plache et saut a .i. petit loing. Et quant li blans chevaliers le voit, si se crient de traïson.
3	Lors rest sailliz en son cheval et prant son glaive et s'adrece a celui qu'il voit venir, sel fiert mout durement et il lui si que totes les lances volent en pieces. Mais ne chaï ne li uns ne li autres. Et qant li blans chevaliers voit que cil n'est chaüz et que andui li glaive sont peceié, s'en a mout grant despit et dist que maleoiz soit qui onques fist glaive qant il nel fist tel que l'an nel poïst peceier. Lors met main a l'espee.	Et lors monte le blanc chevalier et s'en va contre lui et le fiert si roidement qu'il le porte a terre.	Lors est salis en son cheval et prent son glaive, si s'adreche a chelui qu'il voit venir, sel fiert molt durement et il lui, si que les lances volent en pieches, mais ne caï ne li uns ne li autres. Et quant li blans chevaliers voit que chil n'est queus et que andoi li glaive sont pechoié, si a moult grant despit et dist que maleois soit qui onques fist glaive, quant il nel fist tele que l'en nel peust pechoier. Lors met le main a l'espee.
4	Et li autres chevaliers fu relevez et ot son cheval perdu, si ot jus gité l'escu por lo braz qu'il nel pooit sostenir, si se traoit vers la roche au plus qu'il pooit. Et cil li adrece	Lors courut a l'autre qui ja estoit relevé et le fiert si durement de l'espee qu'il le fendit jusques aux dens. Et puis revient a l'autre et le cuide ferir mais il fault car le che-	Et li autres chevaliers fu relevés et ot son cheval perdus, si ot jus jeté son escu por le brac qui nel pot soustenir, si se traoit vers la roche au plus que il pooit. Et chil

qant que chevax puet aler. Et qant li chevaliers l'ot venir, si se regarde et velt s'espee traire. Mais il n'en a mie lo leisir car cil s'an vient par lui, si li done tel cop en haut desus lo hiaume que tot lo fait chanceler et par un po qu'il n'est chaoiz. Et cil se lance outre puis s'en revient par lui si com il a l'espee traite, si li done tel cop sor lo destre braz ainz qu'il se gart qu'il lo mehaigne. Et l'espee li est cheoite enmi lo chanp. « Comment, sire chevaliers, fait li autres qui poignant i vient, volez vos vos combatre a nos deus ? — Oe, fait il, au tierz s'il i venoit ausi volentiers com as deus. — Par foi, fait il, nos ne vos oseriens mie ferir dui ensamble se par vostre congié non. — Puis que vos i venez, fait il, por secorre li uns l'autre, si vos entresecorrez au miauz que vos porroiz. Ne il ne me grieve se vos iestes dui ne plus que uns seus, ne li troi ne que li dui, puis que ge conquerrai autresin bien lo plus comme lo mains. » Quant li chevaliers l'antant, si s'en esmaie mout et bien set qu'il par est trop de grant cuer. val l'emporte oultre. Aprés laisse courir ung des chevaliers contre lui, mais il l'encontre de telle vertu qu'il l'abbat a terre tout mort, et au cheoir qu'il fit, il brisa son glaive. Et cependant qu'il jousta a lui s'en ala l'autre contremont le tertre a pié, et pour celui en revint ung tout fraiz. Ainsi dura la bataille jusques aprés prime et tousjours pour ung blecié revenoit ung sain contre le blanc chevalier.

li adreche quanque chevax pot aler, et quant li chevaliers l'ot venir, si regarde et velt s'espee traire, mais il n'a mie loisir, car cil s'en vient par lui, si li doune tel colp en haut desus le hiaume que tout le fait cancheler et par .i. poi qu'il n'est queus. Et chil se lanche outre et puis s'en revient par lui, si com il a l'espee traite, si li doune tel colp sor le destre brac, ains qu'il s'en gardast, qu'il le mahaigne, et l'espee est queue en mi le camp. « Comment, sire chevaliers, fait li autres qui poignant i vient, volés vous combatre a nous .ii. ? — Oïl, fait il, au tierch, s'il i venoit, ausi volentiers comme as .ii. — Par foi, fait il, nous ne vous oseriens mie doi ferir ensamble, se ne fust par vostre congié. — Puis que vous i venés, fait il, por secoure l'un l'autre, si vos entresecorés au miex que vous poés, ne il ne me grieve nient plus se vous estes .ii. que uns seus, ne li troi nient plus que li doi, puis que je conquerrai ausi bien le plus que le mains. » Quant li chevaliers l'entent, si s'en esmaie moult et bien seit que par est de trop grant cuer.

Lors s'antrevienent les espees traites, si se donent granz cox desor les hiaumes. Et qant li chevaliers blans an revoit aler celui qu'il ot mehaignié des deus braz, si li relaisse corre et s'en vient par lui, si li sache lo hiaume hors de la teste. Et cil bee a foïr contremont lo tertre. Et cil s'an vient par lui sel fiert desus la coife a la grant ire que il ot, si que tot lo fant jusq'es espaules et il chiet. Et li autres lo vient ateignant, si li done grant cop desus lo hiaume si que tot l'anbrunche avant, et la o il s'an passe outre, li blans chevaliers fiert par aventure de l'espee arrieres main el nasel del hiaume, si lo tranche tot jusq'es joes, si l'anverse de la grant angoisse qu'il a tres desus l'arçon derrieres et il se pasme. Et cil s'an revient par lui, si li resache lo hiaume del chief et li crie que il fiant prison, mais cil n'a pooir de respondre. Et cil refiert de l'espee enmi les danz qu'il a totes descovertes et plaines de sanc, si lo tranche tot jusq'es oroilles et dit que ja Dex ne li aït se il ja mais a pitié d'aus ocirre puis que au-

Lors s'entrevienent, les espees traites, si se dounent grans cols desor les hiaumes. Et quant li chevaliers clans en revoit aler celui qu'il ot mehaignié des .ii. bras, si li relaise coure et s'en revient par lui, si li sache le hiaume jus de la teste et chil bee a fuir contremont le tertre. Et chil s'en vient par lui, sel fiert desus la coiffe a la grant ire qu'il ot si que tout le porfent jusqu'ens espaules, et il chiet. Et li autres li vient ataignant, si li doune grant colp sor le hiaume si que tout l'a enbronchié aval, et la ou il s'en pase outre, li blans chevaliers fiert par aventure de l'espee ariere main el nazel del hiaume, si le trenche tout jusc'as joes, si l'enverse, de la grant angoisse que il a, tres desus l'archon deriere, et il se pasme. Et chil revient par li, si li esrache le hiaume del cief et li crie qu'il li fianche prison, mais il n'a pooir de parler. Et chil refiert de l'espee en mi les dens qu'il a tous descovers et plains de sanc, si le trenche tout dusqu'ens oreilles et dist que ja Diex ne li aït, s'il a jamais pité d'aus ochire, puis que autrement nes puet

	trement nes puet conquerre. Cil est a terre cheoiz. Lors voient bien li autre chevalier qu'il est morz, si s'an part uns des autres qui ja furent venu au pié del tertre. Si peçoie son glaive sor lo blanc chevalier.		conquerre. Et chil est a terre queus. Lors voient bien li autre que il est mors, si s'en part uns des autres, car ja furent venu au pié del tertre, si pechoie son glaive sor le blanc chevalier.
5	Et qant li glaives li est failliz, si sache l'espee et li done granz cox la ou il puet. Et cil li recort sus si fierement que tuit s'an esbaïssent, si lo conroie tel en po d'ore que plus nel puet soffrir, si apele un autre. Et il i vient et cil qui plus ne pooit la bataille soffrir s'an fuit el chastel et uns autres toz fres revient en son leu.	Quant son glaive fut despecié, il trait l'espee et commence a ferir amont et aval la ou il peut attaindre, comme celui qui est de grant cueur et de grande hardiesse. Et ceulz le grevent de tout leur pouoir…	Et quant li glaives li est falis, si sache l'espee et li doune grant colp la ou il puet. Et chil li recort sus si fierement que tout s'en esbahissent, si le conroie si en poi d'eure que plus nel puet souffrir, si apele .i. autre et il vient. Et cil qui plus ne puet la bataille soffrir s'enfuit el castel. Et uns autres vient tous fres en son lieu.
6	Ensin menerent lo chevalier blanc tant que ja estoit prime passee et aprés tierce pooit estre.	… tant qu'ilz furent bien entre prime et tierce.	Ensi menerent le chevalier blanc tant que ja estoit prime passee et pres de tierce pooit estre.
7	Lors vient illuec uns escuiers et portoit a son col un escu d'argent a une bande vermoille de bellic. Et li escuz au blanc chevalier estoit ja tex conraez que mout en i avoit petit remex. Et il meesmes estoit ja mout ampiriez et d'alainne et d'autre force, si avoit assez perdu del sanc car en mainz leus estoit navrez.	Lors vient ung varlet avant et apporte au blanc chevalier ung escu blanc a une bende de bellif, car son escu estoit ja tellement rompu et exillé que peu en estoit demouré. Et il estoit moult affoibli et en maint lieu navré.	Lors vient iluec .i. escuiers et portoit a son col .i. escu d'argent a une bende vermeille de bellic et li escus au blanc chevalier estoit ja tex conreés que moult en i avoit petit remés, et il meismes estoit ja moult empiriés et d'alaine et d'autre force, si avoit assés perdu del sanc, car en maint lieu estoit navrés.
8	Et ses ravoit il mout bleciez	Et si les avoit il ja moult ble-	Et il les ravoit moult ble-

et navrez mais tuit s'an fuioient el chastel a garanz et por els revenoient autre tuit fres. Quant li blans chevaliers voit qe ensi n'en porra venir a chief, si li anuie mout que tant demore a conquerre la grant anor que il atant. Lors giete jus tant po d'escu com il avoit et saisist celui que li vallez avoit aporté. Et lors sant sa force doblee, si est tant vistes et tant legiers que il ne se sant de cop ne de plaie que il ait. Et tantost laisse corre a els toz et fiert destre et senestre et fait tels mervoilles que nus ne lo voit qui ne s'en esbaïsse. Il lor fause lor hiaumes, il lor decovre les escuz, il lor deront les auberz sor les braz et sor les espaules. Et il lo blecent mout car si tost com li uns ne puet plus soffrir la meslee, si vient uns autres en son leu et ce li a mout grevé. Si a ensin maintenue la meslee tant que tierce passe, si l'ont assez faites plaies petites et granz.

ciez mais ilz s'en fuyoient au chasteau a garent, et pour eulz y venoient autres tous fraiz. Quant le blanc chevalier voit que ainsi n'en pourroit venir a chief, il lui ennuye moult que tant demeure a conquerir le grant honneur qu'il en attent. Lors jecte sus tant peu d'escu comme il avoit et prent celui que le varlet lui avoit apporté. Et lors est sa force doublee. Il est tant viste et tant legier qu'il ne se sent de bleceure qu'il ait. Tantost laisse courre a eulz tous et fait telles merveilles que nul ne le voit qui ne s'en esbahysse. Il leur faulce les heaumes et detrenche leurs escus, il leur decouppe les haubers sur les bras et sur les espaules, et il les blece moult car si tost comme l'ung ne pouoit plus souffrir la meslee ung autre revenoit en son lieu, dont il estoit moult grevé. Il a ainsi maintenu la meslee tant que tierce est passee, et a plusieurs playes petites et grandes.

chiés et navrés. Mais tout s'enfuioient el castel a garant et por aus revenoient autre tout fres. Quant li blans chevaliers voit qu'ensi ne pora venir a chief, si li anuie moult que tant demeure a conquerre le grant honor que il atent. Et lors jete jus che poi d'escu qu'il avoit et saisit chelui que li vallés ot aporté, et lors sent sa forche doublee, si est tant vistes et tant legiers qu'il ne se sent de colp ne de plaie que il ait. Et tantost laisse coure a eus tous et fiert a destre et a senestre et fait tex merveilles que nus nel voit qu'il ne s'en esbahisse. Il lor fausse lor hiaumes et lor decaupe lor escus, il lor desront lor haubers sor les bras et sor les espaules. Et il le refierent et blechent moult, car si tost comme l'un ne puet plus souffrir, si vient uns autres en son lieu et che li a moult grevé. Si a ainsi maintenue la mellee tant que tierche passe, si li ont fait assés de petites plaies et de grans.

9 Et lors vint la damoisele qui l'avoit amené devant la porte et li escuiers avoc li qui avoit aporté l'escu, si aportoit ce-

Et lors vint avant la damoiselle qui l'avoit amené devant la porte et l'escuier avec qui avoit apporté l'escu. Elle

Et lors vient la damoisele qui l'avoit amené devant la porte et li escuiers avoec lui qui avoit aporté l'escu, si apor-

lui as deus bandes. Et li chevaliers les avoit ja tant menez qu'il s'estoient ja mis au tertre et s'an aloient vers la porte por lo secors avoir plus pres.

Et les genz del chastel esgardent desor les murs si com li chevaliers les an mainne toz par son cors, si an sont tuit esbahi et prient que Dex lo teigne an ce que il a commencié. Tant ont guanchi cil dedanz as cox qu'il sont venu devant la porte et lors li recorent tuit sus. Et lor secors lor vient sovant et menu par quoi il n'an puet a chief venir. Et lors lo prant la damoisele au frain et li oste ele meesmes l'escu del col et i met celui as deus bandes. Et li chevalier s'an mervoillent por quoi ele lo fait, si vossisient bien qu'il ne venist plus arrieres car trop ont grant honte del combatre a un seul chevalier qui si malement les a menez. Lors est revenuz a la meslee, si les conroie tex en po d'ore que nus a cop ne l'ose atandre ainz guanchissent a ses cox tuit li plus fres. Ne n'a dedanz lo chastel chevalier qui ait esté a la meslee qui ses cox n'ait es-

apporte celui a deux bendes et le chevalier les avoit ja tant menez qu'ilz estoient montez au tertre et s'estoient mis pres de la porte pour avoir secours plus pres.

Et les gens du chasteau regardent aval les murs et voyent le chevalier dessoubz qui ainsi maistrie les autres par son corps, et prient Dieu qu'il le maintienne en ce qu'il a encommencé. Tant ont fuy ceulz de dedens au[x] coupz qu'ilz sont venuz devant la porte. Puis lui courent sus et le secours leur vient souvent par quoy il n'en peut a chief venir. Lors le prent la damoiselle au frain et lui oste l'escu de son col et lui met celui aux deux bendes. Puis se ressourt si plain de grant force que c'est merveille, et est revenu a la meslee, et les conroye en peu d'eure tellement que nul n'ose attendre ses grans coups, ains fuyent tous les plus fraiz et dient bien que oncques mes ne virent chevalier de son pouoir. Mais sus tous autres en est esbahy le sire du chasteau qui les regarde de dessus les murs et a tel deul que a peu qu'il n'enrage de ce qu'il n'est a

toit chelui as .ii. bendes. Et li chevaliers les avoit ja tant menés qu'il s'estoient ja mis au tertre et s'en aloient vers la porte por le secors avoir plus pres.

Et les gens del castel esgardent desor le mur comme li chevaliers les enmaine tous par son cors, si en sont tout esbahi et prient que Diex le tiengne en che qu'il a commenchié. Tant ont guenchi chil de dedens as cols qu'il sont venu a le porte, et lors li recourent tuit sus et lor secors lor vient sovent et menu par quoi il n'en puet a chief venir. Et lors le prent la damoisele au fraim et li oste l'escu del col et i met chelui as .ii. bendes. Et li chevalier s'en merveillent moult por coi ele le fait, si vausissent bien qu'il ne venist plus arriere, car trop ont grant honte de combatre a .i. seul chevalier qui si malement les a menés. Lors est revenus a la mellee, si les conroie tex en poi d'eure que nus a colp ne l'ose atendre, ains guenchisent a ses cols tout li plus hardi, ne n'a dedens le castel chevalier qui ait esté a la mellee qui ses cols n'ait assaiés, si

saiez, si dient bien tuit c'onques mais ne virent chevalier de son pooir. Mais sor toz les autres en est esbahiz li sires del chastel qui les esgarde desor lo mur o il est, si a tel duel que par un po que il n'anrage de ce qu'il n'est a la meslee. Mais il n'i puet estre ne ne doit, selonc les costumes do chastel, devant que tuit li autre fussient conquis.

la meslee. Mais il n'y peut estre ne ne doit, selon les coustumes du chasteau, tant que les autres fussent conquis.

dient bien tout que onques mais ne virent chevalier de son pooir. Mais sor tous les autres en est esbahis li sires del castel qui les esgarde desus le mur ou il estoit, si a teil duel que por poi qu'il n'esrage de chou qu'il n'est a la mellee, mais il n'i puet estre ne ne doit, selonc les costumes del castel, devant que tout li autre fuissent conquis.

Dans ce passage, présentant une partie de la description des combats de la deuxième journée de la conquête de la Douloureuse Garde, la procédure de raccourcissement commence au passage 2 et va jusqu'au passage 7. Le début de l'affrontement est décrit de manière assez similaire dans les deux témoins, et la fin du combat, même après le passage 10, l'est également. Dans le passage 7, un *escuier* apporte à Lancelot l'écu à une bande, qui lui redonne toute sa force. Ensuite, vient l'écu à deux bandes, qui double sa force (passage 9), puis l'écu à trois bandes (après les passages présentés ici). C'est à partir de cet événement de la prise de l'écu magique, en 7, que Ez reprend un récit détaillé.

On peut supposer que les compositeurs de Ez, voyant un long passage de combats successifs se profiler, ont voulu réduire toute la première partie de l'épisode, c'est-à-dire les combats de la première journée, inutiles dans l'avancée de l'intrigue — puisque ces combats sont à recommencer le jour suivant, Lancelot devant combattre en une seule journée l'ensemble des chevaliers à conquérir — et les premiers combats de la deuxième journée, pour garder de manière exhaustive les combats décisifs, ceux avec les écus magiques. Il est également à noter qu'en Ao la description des combats suit une logique narrative et un procédé rhétorique qui permettent de mettre en relief la force magique de ces écus : les premiers combats contiennent de nombreux détails, sur les coups donnés et les coups reçus, sur les blessures de Lancelot, tandis que la narration s'accélère avec le port des différents écus, en accord avec la force qu'ils sont censés procurer. Il n'y a pas de telle gradation en Ez, puisque l'évacuation de la majeure partie du texte concernant les premiers combats conduit la narration à rester sur un même plan de description. En revanche, dans les passages conservés en Ez, la narration suit de près les jeux de changement de perspective, avec le passage de la description des combats à celle de l'émerveillement des spectateurs des affrontements (« *et les gens du chasteau regardent* »…

« *en est esbahy le sire du chasteau* »). L'absence de la description des premiers combats peut être vue comme le témoin d'une absence de goût des lecteurs de la fin du XV^e^ siècle (du moins d'une prévision d'une absence de goût de la part des compositeurs de l'édition) pour les détails des coups portés dans les combats. Cette absence témoigne aussi de la perte d'intérêt pour la structure narrative particulière du texte originel ; l'essoufflement de cette esthétique de l'abondance, créant effets d'attente et mises en relief de l'action. Ez ne raccourcit plus le texte sur toute la fin de l'épisode, mis à part des propositions courtes — contenant des détails — et une partie de la description des tombes dans le cimetière où Lancelot découvre son nom [59].

Réduction de l'entrelacement

La structure narrative du *Lancelot*, telle que diffusée par les témoins manuscrits du XIII^e^ siècle, est caractérisée non seulement par son abondance et par sa redondance, mais aussi par l'esthétique de l'entrelacement, entrelacement des épisodes, qui se répondent en écho d'un bout à l'autre du texte, des trajectoires des personnages, des dialogues et des descriptions. Des passages entiers, pourtant importants pour la narration, sont absents du témoin Ez. Ainsi, dans sa quête de Lancelot — dont il ne connaît pas encore le nom —, Gauvain le croise, sans le reconnaître. Ces parties narratives font pleinement partie de l'entrelacement narratif du texte originel, jouant, sur le plan de la diégèse, sur le croisement des trajectoires des différents personnages, et, sur le plan extra-diégétique, sur la connaissance des lecteurs des épisodes ignorés par les personnages.

	Ao	**Ez**	**Micha**
1	Qant il fu hors de la forest, si voit devant lui en une praerie paveillons tenduz mout biaus, si a bien herbergerie a deus cenz chevaliers. Et il esgarde sor destre si voit venir hors de la forest les deus palefroiz qui portent lo blanc chevalier en la litiere et la voie par ou il vienent assamble	En son chemin rencontra messire Gauvain ung escuier auquel il demanda comme il avoit fait a la damoiselle. Et l'escuier lui respondist que de celui chevalier ne lui sauroit il donner congnoissance, mais il avoit veu oultre la forest ung chevalier en une littiere que deux chevaulx portoient.	Quant il fu hors de la forest, si voit devant li en une praerie pavellons tendus moult biax, si a bien herbergerie a .ii. cens chevaliers. Et il esgarde a destre, si voit venir hors de la forest les .ii. palefrois qui portoient le blanc chevalier en la litiere et la voie par ou il vienent assamble

59. Ez ne contient donc pas cette description, présente en Ao : « *Et androit chascun crenel a tombel ou il a letres qui dient : "Ci gist cil, et veez la sa teste." Mais endroit les cresniaus ou il n'a nules testes n'avoit il mie issi escrit, ainz disoient les letres : "Ci gerra cil." Si avoit nons de mainz bons chevaliers de la terre lo roi Artu et d'aillors de toz les meillors q'en savoit.* »

a la soe. Messires Gauvains atant la litiere, si li plaist mout car onques mais ne vit si riche. Lors demande as vallez cui ele est. « Sire, font il, a un chevalier navré. » Et li chevaliers navrez fait haucier lo drap et demande a monseignor Gauvain qui il est. Et il dit que il est uns chevaliers de la maison lo roi Artu. Et qant il l'ot, si a paor qu'il nel conoisse, si se recuevre. Et messires Gauvains li demande qui il est. Et il dit qu'il est uns chevaliers qui vait en un sien afaire. Li chevaliers s'an vait outre et messires Gauvains atant encores a l'antree de la forest por savoir cui sont li paveillon.

a la soie. Mesire Gauvain atent la litiere, si li plaist moult, car onques mais ne vit si riche. Lors demande as vallés que chou est. « Sire, font il, .i. chevalier navré. » Et li chevalier navrés fait hauchier le drap et demande a monsignor Gauvain qui il est et il dist qu'il est uns chevaliers de la maison le roi Artu. Et quant il l'ot, si a paor qu'il ne le connoisse, si se recuevre. Et mesire Gauvain li demande qui il est et il dist qu'il est uns chevaliers qui vait en un sien affaire. Li chevaliers s'en vait outre et mesire Gauvain atent encore a l'entree de la forest por savoir qui sont li pavillon.

2 Et dui chevalier issent de l'un et s'aloient abatre en la forest tuit a pié. Messires Gauvains les salue et lor demande cui sont li paveillon. Et il dient Au Roi des cent chevaliers qui vait a cele assemblee. « De quel part, fait messires Gauvains, sera il ? — Devers lo Roi d'Outre les Marches, font il, et vos, qui iestes ? — Ge sui, fait il, uns chevaliers qui vois a mon affaire. » Cil Rois des cent chevaliers es- ∅

Et dui chevalier issent hors de l'un et s'aloient esbatre en la forest tuit a pié. Gauvain les salue et lor demande cui sont li pavillon, et il dient au roi des .c. chevaliers qui vait a chele assamblee. « De quel part, fait mesire Gauvain, sera il ? — Devers le roi d'Outre les Marches, font il. Et vous, qui estes ? — Je sui .i. chevaliers qui vois en mon affaire. » Chis rois des .c. chevaliers estoit

toit issi apelez por ce que il ne chevauchoit nule foiz hors de sa terre que il ne menast cent chevaliers. Et com il voloit il en avoit mout plus car il estoit riches et posteïs et coisins Galehot lo fil a la Bele Jaiande, si estoit sires de la terre d'Estregor qui marchist au reiaume de Norgales et a la duchee de Canbenic. Messires Gauvains se part des deus chevaliers et les commande a Deu.

issi appelés por ce qu'il ne chevauchoit nule fois hors de sa terre qu'il ne menast .c. chevaliers, et quant il voloit, il en avoit moult plus, car il estoit riches et poestis et cousins Galahot, le fil a la Bele Jaiande, si estoit sires de la terre d'Estrangor qui marchist au roialme de Norgales et a le duchee de Cambenync. Mesire Gauvain se part des .ii. chevaliers, si les commande a Dieu.

3 Et lors esgarde, si voit escuiers qui aportent hors de la forest un chevalier mort. Il ganchist cele part, si lor demande qui l'ocist. Et il li content que uns chevaliers l'ocist gehui qui porte un escu de sinople a un une bende blanche et li dient que ce fu por ce qu'il ne voloit dire q'il amast miauz un chevalier navré que celui qui navré l'avoit. « Et il meesmes, font il, est mout navrez. » Lors s'apense messires Gauvains que c'est li chevaliers de la litiere et cuide que ce soit cil qui defferra a Camahalot lo chevalier.

Monseigneur Gauvain doubta que [c]e ne fut celui qu'il queroit et desira le trouver pour en savoir la verité.

Et lors esgarde, si voit escuiers qui aportoient hors de la forest .i. chevalier mort. Il guenchist chele part, si lor demande qui l'ochist et il dient que uns chevaliers l'ochist juhui qui porte un escu de sinople a une bende blanche, et li dient que che fu por che qu'il ne voloit dire qu'il amast miex .i. chevalier navrés que chelui qui navré l'avoit. « Et il meismes, font li, est moult navrés. » Lors s'apense mesire Gauvain que chou est li chevaliers de la litiere et quide que che soit chil qui desferra a Camalot le chevalier.

4 Lors ganchist aprés par devant les paveillons au Roi des cent chevaliers. Cil des pa-

Quant il fut hors de la forest, il voit en une prairie pavillons tenduz, et va celle

Lors guenchist aprés par devant les paveillons au roi des c. chevaliers. Chil des paveillons

veillons cuiderent que il venist chevalerie querre, si li envoierent un chevalier armé. Et il dist qu'il ne venoit mie por ce, car il avoit el affaire.	part. Lors yssist d'ung pavillon ung chevalier armé contre messire Gauvain, car il cuidoit que il alast jouste querant. Mais il dist qu'il n'avoit vouloir de jouste faire et qu'il tendoit a autre chose.	quidierent que il venist chevalerie querre, si li envoierent .i. chevalier armé, et il dist qu'il ne venoit mie por che, car il avoit el a faire.

L'omission des différents éléments en Ez est significative. Dans le passage 1, il s'agit de la rencontre de Gauvain avec Lancelot : Gauvain justement le cherche, et il lui échappe donc. En Ez, cette scène savoureuse, où Gauvain manque sa quête de peu, est complètement omise et remplacée par une scène de dialogue avec un écuyer qui donne à Gauvain l'information qu'un chevalier blessé est passé par ce chemin. Le passage 2 mentionne deux personnages importants : Galehaut et le Roi des cent chevaliers. Cette mention n'est même pas esquissée en Ez. Il s'agit pourtant de la première mention de Galehaut, personnage très important dans la suite du récit [60]. Dans le passage 3, d'autres différences de narration apparaissent : en Ao, une troisième rencontre avec un chevalier blessé et l'explication donnée sur la provenance de ces blessures fait que Gauvain songe à Lancelot — non pas en tant que chevalier blanc, celui qui a délivré la Douloureuse Garde, mais comme le chevalier qui a déferré le chevalier blessé à Camelot. En Ez, il s'agit de la suite directe du passage du dialogue avec l'écuyer ; Gauvain pense que le chevalier sur la litière est probablement le chevalier blanc. Le jeu sur les multiples identités de Lancelot est éradiqué par cette narration. Au sein du passage 4, les fils des deux versions se rejoignent. La narration se poursuit ensuite de manière similaire, avec la rencontre de Gauvain avec Hély le Blond, au sein des scènes suivant ce passage. En Ao, la lisière de la forêt, dans laquelle se déroule l'épisode, est un lieu symbolique, un lieu de passage, là où se font les rencontres. Un entrelacement fin se dessine entre les différentes trajectoires, les différents personnages, les différentes identités de chacun. En Ez, un dialogue simple, au sein de la forêt, fait acquérir à Gauvain une connaissance. Le récit se poursuit sur la sortie de Gauvain de la forêt et enchaîne avec une autre scène, en une trajectoire toujours linéaire.

60. C'est la première mention du personnage en tant qu'acteur dans le récit. On trouve en effet une toute première mention dans le chapitre 011, lorsqu'il est question de la description du caractère de Lionel : « *Et ce fu li plus desfrenez cuers d'anfant qui onques fust que le Lyonel, ne nus ne retraist onques si naturelment a Lancelot com il faisoit. Et Galehoz li proz, li preuzdom, li sires des Estranges Illes, li filz a la Bele Jaiande, l'apela une foiz Cuer sanz Frain…* »

Quand les raccourcissements altèrent la cohérence narrative

Le raccourcissement du texte que connaît Ez peut parfois être si important qu'il altère la cohérence du texte. Ainsi, au sein de l'épisode de la rencontre avec Hector à la Fontaine au Pin, l'épisode du combat entre Hector et les chevaliers d'Arthur est omis. Cette omission a une incidence sur la suite du texte et sa cohérence. Hector, nouveau personnage, est découvert par cinq chevaliers expérimentés, Girflet, Sagremor, Keu, Yvain et Gauvain. Il pleure et s'esclaffe successivement devant un écu pendu à un arbre.

	Ao	**Ez**	**Micha**
1	Si prant son hiaume an sa main. Et qant il lo volt metre an sa teste, si avint chose qu'il hurta au pié de l'escu qui au pin estoit panduz. Et li chevaliers regarde en haut, si voit l'escu pandre. Et lors commance un duel si grant com il plus puet, et plore et crie et fiert un poin an l'autre et maudit l'ore que il onques fu nez. Et qant il a grant piece tel duel fait, si se recomance a conforter et se blasme de ce qu'il a tant dolosé, et recomance a faire autresi grant joie com li diaus avoit esté o plus grant. Et qant il a une piece fait joie, si recomance lo duel autresi grant com il avoit fait devant. Ne redemora gaires que il recomança a faire joie derechief. Et an ceste maniere fist bien set foiz o huit, une foiz lo duel et l'autre la joie.	Et prent son heaume en sa main et quant il le voulut mettre en son chief, il heurte a l'escu qui estoit a une branche du pin pendu. Et il regarde en hault et apperçoit l'escu. Lors commence a faire ung deul si grant que merveilles, car il se prent a braire et a crier tellement que c'estoit pitié.	Et prent son hiaume en sa main ; et quant il le vaut metre en sa teste, si avint chose qu'il hurta au pié de l'escu qui au pin estoit pendus. Et li chevaliers regarde en haut, si voit l'escu pendre. Et lors commenche .i. duel si grant comme il plus puet et pleure et crie et fiert l'un puing en l'autre et maldist l'eure que il fu onques nés. Et quant il a grant pieche tel duel fait, si se recommence a conforter et se blasme de ce qu'il a tant dolosé et commenche a faire autresi grant joie comme il avoit fait dueil ou plus grant. Et quant il a fait une grant pieche joie, si recommenche le duel autresi grant com il avoit fait devant. Et ne demora gaires qu'il recommencha a faire joie derechief. En ceste maniere fist bien .vii. fois u .viii., une fois le duel et l'autre le joie.

2	Et qant li cinc chevalier lo voient, si se merveillierent mout que ce pooit estre, etc.	∅	Et quant li .v. chevalier le voient, si se merveillent moult que che puet estre, etc.
3	« Sire chevaliers, ça m'ont anvoié quatre chevalier qui laïsus sont an cele lande, si vos mandent que vos me dites qui vos iestes et por coi vos faites duel et joie », etc.	∅	« Sire chevalier, cha m'envoient .iiii. chevalier qui lasus sont en cele lande, si vos mandent que vous me dites qui vous estes et por quoi vous faites et dueil et joie. », etc.
4	Et li chevaliers fiert lui si durement que il lo porte a terre sanz demorer, etc.	∅	Et li chevaliers fiert lui si durement qu'il le porte a terre sans demorer, etc.
5	Et cil josta a lui autresi com il avoit fait Sagremort et autresi chaça lo cheval en voie et mist lo frain desoz lo pin. Atant li vient Guiflez, et li dit autresi com li dui avoient fait, et an la fin lo rabatié li chevaliers com il avoit fait les autres deus, etc.	∅	Et chil jouste a lui autresi comme il avoit fait a Saigremor et autresi cacha le cheval en voie et mist le fraim desous le pin. Atant li vient Gifflés et li dist autretel comme li doi compaignon avoient fait, et en la fin le abati li chevaliers com il avoit fait les autre .ii., etc.
6	Lors s'an part et vient au chevalier que ja ravoit son duel commancié sor la fontaine, si josterent an la fin antr'aus deus et l'abatié li chevaliers autresi com il avoit fait les autres, etc.	∅	Lors s'em part et vient au chevalier qui avoit son dueil recommenchié lés le fontaine ; si jousterent en la fin entr'ax .ii. et l'abati li chevaliers autresi com il avoit fait les autres, etc.
7	Et li chevaliers se regarde tantost et li nains rehauce lo bleteron et fiert lo chevalier au regarder qu'il fist sor lo nasel do hiaume si que tot lo li anbarra et que li nes s'an	Et lors se adressa a lui ung nain, le plus hideux que oncques homme veïst, qui le batit tant que c'estoit grant pitié et grant horreur a regarder. Et quant il l'eut ainsi	Et li chevaliers se regarda tantost. Et li nains auche le baston et fiert le chevalier par mi les espaules grans cols et sor le col et sor le hiaume tant que li neis s'en sent et

sant et li visages, et fiert et refiert sor lo hiaume et ou col et es espaules tant com lui plot c'onques li chevaliers ne se muet, ainz tient la teste ambrunchiee por les cos qu'il a aüz anmi lo vis. Et qant li nains l'a batu do bleteron tant que toz est las, si lo prant par lo frain, si l'an moine tote la voie que il estoit venuz sanz contredit que li chevaliers i mete. Et qant ce voit messires Gauvains et si compaignon, si en sont trop esbahi. « Par foi, fait messires Gauvains, c'est une des plus granz mervoilles que ge onques mais veïsse, c'onques mais si prodom com cist est par si vil fauture ne fu si laidangiez ne onques contredit n'i mist.

batu, il l'emmena en ce point. Messire Gauvain qui ce regardoit s'esmerveille moult et dit que jamais ne vit si preudomme souffrir d'estre batu et laidengé d'ung nain si lait et desfiguré comme il estoit. Et ce disoit il pour ce que le nain l'emmena sans que le chevalier y mist nul contredit. Et quant messire Gauvain eut tout ce bien advisé, il dit tout hault :

li visages, et fiert et refiert tant com li plot, c'onques li chevaliers ne se mut, ains jut le teste embronchie por les cols qu'il a eus en mi le vis. Et quant li nains l'a batu del blestron tant qu'il est tout las, sel prent par le fraim, si le maine toute la voie que il estoit venus sans contredit que li chevaliers y meïst. Et quant ce voit mesire Gauvain et si compaignon, si en sont trop esbaïs. « Par foi, fait mesire Gauvain, ce est une des plus grans merveilles que je onques mais veïsse, c'onques mais si preudome com chist est par si viel faiture ne fu si ladengiés ne onques contredit n'i mist.

8 « Mais tant creant ge Deu que ja mais ne finerai d'errer tant que ge sache qui li chevaliers est et por coi il a tant ploré et joie faite, et por coi li nains lo batié et mena sanz contredit metre. Et se ge lo poïsse honoreement asaillir, il ne s'an alast mies qu'il ne m'abatist ou ge lui. »

« Je prometz a Dieu que jamais ne fineray de errer tant que je saiche qui est le chevalier et pourquoy il a tant plouré et mené joye, et pourquoy le nayn l'a battu et emmené sans contredit. Et se je le pe[u]sse honnourablement assaillir, il ne s'en alast pas ainsi qu'il ne joustast contre moy et ne me abbatist, ou moy lui. »

« Mais tant creant je a Dieu que jamais ne finerai d'errer tant que je sace qui li chevaliers est et por quoi il a tant ploré et joie fait et por quoi li nains le bati et mena sans contredit metre. Et se je le peüsse honoreement assaillir, il ne s'en alast mie qu'il ne m'abatist ou je lui. »

Le témoin Ez présente une version du récit extrêmement raccourcie. Les cinq chevaliers en présence voient Hector se lamenter en regardant l'écu (passage 1), puis le nain arrive et le bat (passage 7). L'alternance entre *deul et joie*, décrite en Ao (passage 1), est absente, tout comme l'ensemble des actions des passages 2 à 7. Ici, les passages présentés ne sont que des extraits du récit — comme il n'y avait rien à comparer, il nous a semblé superflu de mettre les extraits en entier. D'abord intervient la réaction des cinq chevaliers face à la scène étrange que joue Hector (passage 2), puis Sagremor va voir Hector pour lui demander des explications sur son comportement, mais celui-ci refuse de lui répondre, refus qui provoque le combat entre les deux protagonistes (passage 3). Hector gagne le combat contre Sagremor (passage 4), puis contre Keu et Girflet (passage 5) et enfin contre Yvain (passage 6). Le passage 7 est celui de l'intervention du nain, qui vient battre Hector, sans que celui-ci se défende. Le passage 8 voit un retour à la similitude des deux témoins, avec la promesse de Gauvain de suivre Hector et le nain pour comprendre ce qu'il s'est passé.

L'absence de cet ensemble d'épisodes a d'abord une conséquence sur la force de la narration. Ce qui déclenche la nouvelle quête de Gauvain — comprendre ce qu'il en est de ce chevalier mystérieux — est le comportement contradictoire de Hector : non seulement dans son attitude face à l'écu (devant lequel il fait *deul et joie*), mais également dans sa force de chevalier, puisqu'il met à terre quatre des meilleurs chevaliers du monde, mais se laisse battre par un simple nain — personnage représentant la malfaisance, selon les stéréotypes médiévaux. En Ez, Hector n'a pas de comportement contradictoire, puisqu'il fait uniquement un « *deul si grant que merveilles* » face à l'écu, puis se laisse battre et emmener par le nain, sans avoir auparavant montré sa grande force dans un combat contre les chevaliers du roi. En Ao, en plus du mystère qui enveloppe ce chevalier antagoniste, la mesure exacte de sa force est laissée en suspens, puisqu'il ne s'est pas battu contre Gauvain, jusque-là le deuxième meilleur chevalier du monde — après Lancelot. Par la déclaration de Gauvain, disant qu'il ne peut avec honneur le combattre, puisque « *il est prisons, et qui prison asaut, bien a totes lois perdues* », la résolution de la mesure de sa force est laissée en suspens, produisant l'envie de suivre la quête de Gauvain pour connaître l'issue du combat. Une nouvelle fois, la narration de Ez, dépourvue de l'antagonisme et de l'effet d'attente, présente une perte de force narrative et une absence de complexité.

L'absence de ces passages a ensuite une incidence sur la cohérence de la narration. Dès le passage 8, Gauvain exprime l'idée qu'Hector a eu un comportement antagoniste, clamant qu'il découvrira « *pourquoy il a tant plouré et mené joye* », alors qu'il n'y a pas de trace de joie dans la narration de Ez. Ensuite, au chapitre 60, cet épisode est également rappelé par le seigneur de l'Étroite Marche, évoquant le combat d'Yvain et Sagremor contre les chevaliers envoyés par Marganor : « *Et disoit messire Yvain que en sa vie n'avoit veu homme si apertement*

jouster fors seulement le chevaller que ilz avoient trouvé batant au nain sur une fontaine, si avoit il abatu devant messire Gauvain quatre des meilleurs chevaliers de la maison du roy Artus. ». Cette version est similaire à celle donnée par Ao : « *Et dist messires Yvains que onques an sa vie n'avoit veü si apert josteors fors solement lo chevalier que il avoient trové au nain batant sor une fontaine, qui avoit abatu devant monseignor Gauvain quatre des meillors chevaliers que l'an saüst ne deüst nomer.* » L'épisode est également rappelé au chapitre 62, dans lesquels les chevaliers se retrouvent à la cour, avec, entre autres, Gauvain, Keu, Sagremor, Girflet et Yvain, les chevaliers d'Arthur qui apparaissent dans l'épisode ci-dessus. Gauvain présente Hector aux autres. En Ao, le récit donne : *« — Ho, fait messires Gauvains, dire lo poez qu'il est bons chevaliers ! Savez vos qui il est ? C'est cil qui vos abatié, et monseignor Yvain, et Kel lo seneschal, et Girflet a la Fontaine do Pin qant li nains lo bati. — Comment ? fait Sagremors. Dites vos voir ? »* Le témoin Ez présente un récit similaire : *« — Haa, fait messire Gauvain, dire le pouez, car il est bon chevalier ! Et savez vous qui il est ? Et c'est cellui qui vous abatit, et messire Yvain, Keux et Girflet a la Fontaine du Pin. Cellui que le nayn batit. — Comment ? fait Sagremor. Dictes vous voir ? »* Or cette scène est complètement absente de Ez. L'entrelacement de la narration, avec des retrouvailles entre les différents chevaliers faisant appel à la narration passée, résolvant pour tous l'attente de la découverte du nom, est vidée de sa substance en Ez.

Dans l'état actuel de la recherche, il n'est pas possible de déterminer avec certitude si l'absence de ce long passage est due à une volonté de raccourcissement ou si une part de difficulté matérielle entre en ligne de compte. Il est en effet possible de supposer l'existence d'un modèle lacunaire (feuillets absents, trop abîmés pour être lisibles, etc.), au vu de la taille du passage absent et de la conséquence de l'absence sur la cohérence de la trame narrative. L'hypothèse d'un raccourcissement dû à des questions esthétiques est néanmoins plausible. En effet, le témoin Ao présente un récit très redondant, ce que, comme on l'a déjà vu, élimine Ez. Dans le passage 1, la description du comportement d'Hector est répétitif. Après la description de sa manifestation de douleur, puis de sa manifestation de joie, le récit donne : « *Et qant il a une piece fait joie, si recomance lo duel autresi grant com il avoit fait devant.* » Au lieu de s'arrêter là, le récit continue la description de la répétition : « *Ne redemora gaires que il recomança a faire joie derechief.* » Et à nouveau : « *Et an ceste maniere fist bien set foiz o huit une foiz lo duel et l'autre la joie.* » La répétition est au service d'une esthétique de mimétisme par rapport au comportement d'Hector. Mais cette insistance a pu agacer les compositeurs de Ez. De la même manière, la description des combats contre les quatre chevaliers a pu être éliminée car elle reprend le schéma de répétition, souligné par la présence multiple de l'adverbe *autresi* (passages 4 à 6). Si le raccourcissement n'est pas dû à des questions de lacune, il est possible de considérer ce travail de remaniement comme

faible, rendant plausible l'hypothèse d'un remaniement réalisé pour l'impression de l'édition *princeps* et de manière (trop) rapide.

Raccourcissement et perte de *senefiance*

Le raccourcissement des passages fait que toute une partie de la symbolique du texte est évacuée. Ainsi, au début du récit, l'importance de l'épée, que Lancelot n'a pas encore ceinte, est complètement oubliée en Ez [61].

	Ao	**Ez**	**Micha**
1	Au matin, qant il furent levé, dist li vallez au chevalier : « Biax sire, menez moi la o vos me devez mener. — Volentiers, fait li chevaliers, par un covant, se vos la conquerez, qu'ele soit moie. — Ge l'otroi », fait li vallez.	Et au matin le varlet demande son convenant et celui dit qu'il le y menera par ainsi qu'il lui donnera la damoiselle s'il la conquiert et il lui octroye.	Au matin, quant il furent levé, dist li vallés au chevalier : « Biaus sire menés moi la ou vous me devés mener. — Volentiers, fait li chevaliers, par un covent que se vous la conquerés, qu'ele soit moie. — Je l'otri », fait li vallés.
2	Il montent andui, et la pucele avocques aus, et oirrent tant qu'il vienent au perron. « Veez la lo paveillon, fait li chevaliers au vallet, mais il vos covient faire une chose que ceste damoisele vos prie et ge meesmes. — Q'est ce ? fait il. — Que vos ceigniez vostre espee, fait li chevaliers, et metez vostre escu a vostre col, et vos avez boene lance, que ceste damoisele vos a faite baillier a un de voz escuiers. — **L'escu, fait li vallez, et la lance pran-**	∅	Il montent andui et la puchele avoeques aus et oirent tant que il vienent au perron. « Vés la le paveillon, fait li chevaliers au vallet, mais il vous covient faire une chose que ceste damoisele vous prie et je aussi. — Que est che ? fait il. — Que vous ceingiés vostre espee, fait li chevaliers, et metés vo escu a vo col, et vous avés boine lanche que ceste damoisele vous a faite baillier a un de vos escuiers. — **L'escu, fait li vallés, et la lanche prendrai**

61. Nous revenons ici à un passage antérieur à celui précédemment évoqué. Il s'agit de la suite du premier passage mentionné, celui du combat avec le Grand Chevalier, placé ici pour des raisons d'organisation thématique.

	drai ge mout volentiers, mais l'espee ne puis ge ceindre ne ne doi tant que ge n'avrai autre commandement. — Or soffrez dons, fait li chevaliers, que ge la vos pande a l'arçon de vostre sele, si la trairoiz se mestiers vos est, car vos avez affaire a un mout cruiel home. » Tant li prie li chevaliers et la pucelle qu'il lo fait et il li pendent l'espee a l'arçon.	**je volentiers, mais l'espee ne puis je chaindre ne ne doi tant que j'en avrai autre commandement.** — Or souffrés dont, fait li chevaliers, que je le vous pende a l'archon de vostre sele, si le trarés, se mestier vous est, car vous avés afaire a un moult cruel homme. » Tant li prie li chevaliers et la pucele qu'il le fait et il li pendent l'espee a l'archon.
3	Et **il prant son escu et la lance** et vient jusq'au paveillon et trueve lo grant chevalier autresin com il avoit fait a l'autre foiz.	Lors **prent le varlet son escu et son espee** et chevauchent tant qu'ilz viennent jusques au pavillon. Le varlet trouva le grant chevalier ainsi qu'il avoit fait a l'autre fois.	Et il prent son escu et sa lance et vient jusc'al paveillon et treuve le grant chevalier autresi com il avoit fait a l'autre fie.

L'épisode comprend trois parties. Le passage 1 ci-dessus pose le cadre de l'action : le compagnon de Lancelot va lui montrer la voie s'il accepte de lui céder la demoiselle quand il vaincra le Grand Chevalier. Le passage 2 fait intervenir un dialogue dans lequel le compagnon de Lancelot prie ce dernier de ceindre son épée pour aller combattre ce chevalier. Le troisième passage décrit l'arrivée de Lancelot au pavillon, devant son adversaire. L'épée est un élément très important dans l'univers arthurien, elle est ce qui fait le chevalier. Cette importance est soulignée dans le texte lui-même, lors du discours que la Dame du Lac fait à Lancelot sur la *senefiance* de l'épée, au chapitre 20, discours qui est présent dans les deux témoins[62]. Le

62. Ce fameux discours de la Dame du Lac permet la mise en valeur des qualités des chevaliers, et de la symbolique de leur équipement. Il accorde une grande place au rôle que doit avoir le chevalier vis-à-vis de l'Église, dont il est le défenseur. À propose de l'épée, la Dame du Lac dit : « *L'espee que li chevaliers a ceinte, si est tranchanz de deus parties, mais ce n'est mie sanz raison. Espee si est de totes les armes la plus honoree et la plus haute, cele qui plus a digneté car l'an en puet faire mal en trois manieres. L'an puet boter et ocirre de la pointe en estoquant, et puet l'an ferir a cop des deus tranchanz, destre et senestre. Li dui tranchant senefient que li chevaliers doit estre serjanz a Nostre Seignor et a son pueple, si doit li uns des tranchanz de s'espee ferir sor cels qui sont anemi Nostre Seignor et despiseor de sa creance, et li autres doit faire vanjance de cels qui sont depeceor de l'umaine compaigne, c'est de cels qui tolent li un as autres, qui ocient li un les autres. De tel force doivent estre li dui tranchant mais la pointe est d'autre maniere. La pointe senefie*

passage 2, qui contient la prière du compagnon de Lancelot de ceindre son épée, pour affronter le Grand Chevalier, « *un mout cruiel home* », est omis en Ez. L'élément central, dans cette scène, est le refus de Lancelot de ceindre l'épée « *tant que ge n'avrai autre commandement* ». En effet, à ce moment-là du récit, Lancelot n'a pas encore ceint son épée : voulant être chevalier de la reine et non du roi, il n'a pas assisté à la cérémonie de remise de l'épée. Il n'est donc pas encore officiellement chevalier. Cet élément primordial pour la définition du statut de Lancelot et son rapport au couple royal est complètement évacué dans le témoin Ez. Refusant de prendre son épée, en Ao, Lancelot prend « *son escu et la lance* », alors qu'en Ez il prend « *son escu et son espee* ». Cette différence témoigne d'une perte de la symbolique liée à l'épée dans l'incunable [63].

Le raccourcissement, qu'il soit le fait des compositeurs de l'incunable, de son modèle, ou encore d'un remaniement en plusieurs phases, semble avoir été fait au fil du texte. En effet, si la discussion sur l'épée a disparu en Ez, le passage relatif à l'envoi d'une épée par la reine à Lancelot, qui entre directement en écho avec cette scène, est, lui, conservé :

Ao	**Ez**
Si li anvoie une espee mout boene et mout richement apareilliee de fuerre et de ranges. Li chevaliers an porte l'espee et vait tant qu'il vient a Nohaut car bien savoit la droite voie. Et qant il vient pres de la vile, si trova lo vallet qui ancor n'i estoit mie venuz et il li baille l'espee de par la reine. « Et si vos mande, fait il, que vos la ceigniez. » Et il la ceint mout volentiers, et au chevalier done celi qui estoit pandue a son arçon et dit que ores est il chevaliers, Deu merci et sa dame. Et por ce l'a apelé li contes vallet enjusque ci.	Si envoye au varlet une bonne espee. Et celui se met au retour et attaingnit le varlet ains qu'il fust a Noehaut, et lui baille l'espee de par la royne en disant : « Elle vous mande que la ceingnez. » Et il le fait, et au chevalier donne celle qui estoit pendue a son arçon, et dist que ores est chevalier, Dieu mercy et sa dame. Et pour ce l'avoit le compte par cy devant appellé varlet.

Dans ce passage, Ao et Ez présentent une même version du texte. En Ao, elle fait sens, car il a été question, dans la partie 2 ci-dessus, de l'épée qui a été mise à l'arçon. En Ez, le passage est moins cohérent, du fait de l'absence de la scène en 2, et de l'affirmation en 3 que Lancelot a pris son épée pour se battre. Ez, du fait des raccourcissements, présente

obedience car totes genz doivent obeïr au chevalier. La pointe senefie tot a droit obedience car ele point, ne nule riens ne point si durement lo cuer, ne perte de terre ne d'avoir, com fait obeïr a force contre cuer. Tex est la senefiance de l'espee. » (Ao, 020)

63. Le motif de la perte symbolique de l'épée peut être retrouvé dans les analyses sur la disparition du terme *espiet*, au sein du volume des notices.

une version moins structurée du texte, qui perd en cohérence et en éléments symboliques. Il est probable, au vu des éléments conservés/non conservés, qu'il n'y a pas eu de réflexion approfondie sur les coupures réalisées dans le texte, mais que le texte a été coupé lorsqu'il présentait des passages de dialogues longs et dotés d'éléments répétitifs, comme on a pu le voir dans les exemples ci-dessus. C'est dire que les remanieurs de l'incunable ou les scribes de son modèle ne voyaient plus dans ces éléments des éléments importants, significatifs, servant à la construction finement entremêlée de l'intrigue, mais au contraire des éléments superflus, pouvant nuire à sa fluidité. L'absence de ces éléments est significative d'une perception nouvelle de la *matiere* arthurienne au XV^e^ siècle.

Abrègement et évacuation du merveilleux

La scène de l'explication du songe d'Arthur par le *preudomme*, scène importante dans sa signification spirituelle et religieuse, est elle aussi touchée par ce phénomène de perte de symbolique. Le *preudomme* est un personnage de clerc doté de la capacité de comprendre notamment la symbolique liée aux songes. Arthur demande au *preudomme* conseil pour retrouver l'amour de ses hommes qu'il craint d'avoir perdu. Dans cette partie de l'épisode, les deux témoins présentent un texte similaire, comme on peut le voir dans l'extrait ci-après, qui traite des conseils du *preudomme* au sujet des dons que doit faire Arthur à ses hommes.

	Ao	**Ez**	**Micha**
1	Les riches vaisselementes, les cointes joiaus, les biaus dras de soie, les boens chevaus, et si ne bee mie a els tant doner les riches dons come les biaus et les plaissanz, car l'an ne doit mie doner a riche home riches choses mes plaisanz choses poi riches…	Les riches vaisselles et les joiaux et les beaux draps de soie. Et si ne regarde mie a leur donner tant les riches dons comme les beaux et les plaisans, car l'en ne doit mie donner a riche homme riches choses…	Les riches vasselementes, les cointes joiaus, les biax dras de soie, les boins oisiax et les chevax, et si ne baer mie a els tant a doner les riches dons come les biax et les plaisans, car l'en ne doit mie douner au rice homme riches choses por plaisans, mais plaisans choses pour riches…
2	… car ce est uns anuiz de fondre l'une richece sor l'autre.	∅	… car ch'est .i. anuis de fondre une riqueche sor l'autre.
3	Mais au povre home doit l'en doner tex choses qui soient plus boenes que beles et plus porfitables que plaisanz, car	mais aux povres hommes doit on telles choses donner qui soient plus bonnes que belles, car povreté ne a mestier que	Mais au povre home doit l'en douner tex choses qui soient plus boines que beles et plus profitables que plaisans, car

povretez n'a mestier que d'amendement et richece n'a mestier que de delit. Ne tex choses ne font mie a doner a toz car en ne doit doner a home chose dom il ait assez. Ensin te covanra doner se tu viaus doner selonc droiture. Et se tu lo fais einsin, autresin covanra que la reine lo face as dames et as damoiseles de chascun païs ou ele vanra, que tu et ele donez si com li Sages lo comande. Li Sages dit que autresi liez doit estre li donneres an son don con est cil cui an lo done. L'an ne doit mie doner a laide chierre mais tozjorz a lié sanblant car dons qui est lieement donez a deus paires de merites et cil qui est donez an rechinant n'a nul guerredon.

de amendement, ne richesse fors de delict, ne toutes choses ne sont mie a donner a tous, car l'en ne sçait mie a homme donner chose dont il ait assez. Ainsi te convendra donner selon droiture. Et se tu le fais ainsi, aussi le convendra faire la royne aux dames et aux damoiselles du païs ou elle vendra. Si convendra que vous donnez comme le Sage commande. Et dist que aussi doit estre joieux le donneur en son don comme est celui a qui il le donne. L'en ne doit mie donner a laide chiere mais tousjours a beau semblant car don lieement donné a deux manieres de merites. Et celui qui est donné en richignant ne doit nul guerdon.

povertés n'a mestier fors d'amendement et riquece n'a mestier fors de delit, ne tex choses ne font mie a douner a tous, car on ne doit doner a home chose dont il a assés. Ensi te convenra doner, se tu vels doner selonc droiture. Et se tu le fais ensi, autresi covenra que la roine le face as dames et as damoiseles del païs ou ele venra et que tu et ele doigniés si com li sages le commande. Li sages dist que autresi liés doit estre li doneres en son don com est chil qui on le doune : l'en ne doit mie doner a laide chiere, mais tos jors doner a lié samblant, car en liement doner a .ii. paire de merites et chil ki est dounés en rekignant n'a nul gueredon.

Le passage 2 est le seul absent de Ez. L'épisode commence donc de manière similaire dans les deux témoins. Peu après, le roi demande l'explication de son songe, dans lequel il a vu le *lion evage*, le *mire sans mecine* et la *flor*. L'explication de la signification du lion est donnée de la manière suivante :

	Ao	**Ez**	**Micha**
1	Et saches que il no te distrent mie sanz raison car li leons, ce est Dex. Dex est senefiez por lo lion par les natures do lion qui d'autres bestes sont diverses, mais ce que il lo virent evage ce est une granz	Et dois savoir qu'ilz ne te le disdrent mie sans cause, car le lyon c'est Dieu, et Dieu est signifié par le lyon pour les natures du lyon, qui des autres bestes sont diverses. Mais ce qu'ilz le virent sau-	Et saches que il ne le te dient mie sans raison, car li lyons, che est Diex. Diex est senefiés par le lyon, por les naitures del lyon qui d'autres bestes sont diverses, mais que il le virent ievages, che est

mervoille. Evage l'apelerent il por ce que il lo quiderent veoir en l'eve. L'eive ou il lo quiderent veoir, ce est cist siegles, car autresi come li poisons ne puet vivre sanz eive, autresi ne poons nos vivre sanz lo siegle. Ce est a dire sanz les choses do siegle. An cest siegle estoient envelopé cil qui te distrent qu'il avoient veü lo lion. Et por ce qu'il estoient del pichié do siegle anvelopé et maumis, por ce lor fu il avis qu'il avoient veü lo lion en l'eve qui lo siegle senefie, car se il fussient tel com il deüssient estre, loial, chaste, charitable, piteux, religieus et plains des autres vertuz, il n'eüssient mie veü lo lion en l'eive, mais laïssus el ciel. Car li ciaus est siegles pardurables appareilliez a home s'i il vielt errer selonc les comandemenz de son Criator. Et qui ensin vit il n'est mie terriens mes celestiaux, car se li cors est an terre li esperiz est ja el ciel par bone pensee. Mais la terre n'est mie tels ainz est fosse et anterremenz a home qui vit au siegle en orgoil, an cruiauté, an felenie, en avarice, en coveitise et an luxure, et es autres

vage fut une grande merveille. Sauvage l'appellerent ilz pour ce qu'ilz le cuiderent veoir en l'eaue. L'eaue ou ilz le cuiderent veoir, c'est ce siecle, car ainsi comme le poison ne peut vivre sans eaue, ne pouons nous aussi vivre sans le siecle. C'est a dire les choses du siecle. En ce siecle estoient envelopez ceulx qui disdrent qu'ilz avoient veu le lyon. Et pour ce qu'ilz estoient du pechié de ce siecle entechiez, leur fut avis qu'ilz avoient veu le lyon en l'eaue car se ilz fussent telz comme ilz doivent estre loyaux, chastes et charitables, et piteux et religieux, ilz eussent veu le lyon au ciel, car le ciel est siege pardurable appareillé a homme se il y veult entrer selon les commandemnens de son Createur. La terre n'est mie telle, ains est fosse et enterrement a homme qui vit contre raison, c'est assavoir en orgueil, en cruaulté, en felonnie, en avarice, en couvoitise, en luxure. Itelz estoient les clers qui ton songe te exposerent.

une grant merveille. Iavage l'apelerent il, por ce que il le quiderent veoir en l'iaue : l'iaue ou il le quiderent veoir, che est li siecles, car autresi com li poissons ne puet vivre sans iaue, autresi ne poons nous vivre sans le siecle, chou est a dire sans les choses del siecle. En chest siecle estoient envolepé chil qui te disent qu'il avoient veü le lyon, et por ce qu'il estoient des pechiés del siecle envolepé et malmis, por che lor fu il avis qu'il avoient veü le lyon en l'iaue qui le siecle senefie, car se il fuissent tel com il deussent estre, loial, caste, caritable, pitex, relegieux et plain d'autres vertus, il n'eüssent mie veü le lyon en l'iaue, mais lasus el chiel, car li chiex est siecles pardurables apparelliés a home, s'il velt errer selonc les commandemens de son creator. Et qui ensi vit, il n'est mie terriens, mais celestiens, car se li cors est el siecle, li cuers est el chiel par boine pensee. Mais la terre n'est mie tele, ains est fausse et enterremens a homme qui vit encontre raison, c'est en orgueil, en crualté, en felonie, en avarise, en covoitise, en

	pechiez de danpnement. Itel estoient li clerc qui ton songe t'espelurent.		luxure et en autres pechiés de dampnemens. Itel estoient li clerc qui ton soigne t'espelirent.
2	Et por ce cuiderent il avoir veü lo lion an l'eive, qui est senefiez de pechié. Et neporqant en l'eive n'estoit il mie, car Dex ne fu onques am pechié ainz estoit en son gloriox siege. Mais l'espessetez de l'air estoit si granz antre lui et els que il ne lo porent veoir s'en autretel leu non, com il estoient. Ce fu en l'eive car il granz sans de la clergie qui en aus estoit lor fist veoir la figure del lion par force d'ancerchement. Mais por cele clergie qui n'estoit se terriene non, n'orent il del lion que la veüe, car nel conurent mie ne ne sorent que ce poit estre car il estoient terrien et li lions celestiene chose. Por ce ne veoient il mie la conoissance si lo cuiderent il avoir veü en l'eve dom il furent deceü. Et por ce l'apelerent il evage.	Mais le grant sens de la clergie qui en eulz estoit leur fist veoir la force du lyon, mais pour celle clergie qui estoit si terrienne n'en eurent ilz que la veue du lion, car ilz ne sceurent mie que ce pouoit estre. Si le cuiderent avoir veu en l'eaue, dont ilz furent deceuz, et pour ce l'appellerent ilz sauvage.	Et pour che quiderent il avoir veü le lyon en l'iaue, qui est senefiés de pechié ; et neporquant en l'iaue n'estoit il mie, car Dix ne fu onques en pechié, ains estoit en son glorieus siege, mais l'espessetés de l'air estoit si grans entre lui et aus qu'il ne le pooient veoir se ensi non com il estoient, ce fu en l'iaue, car le grant sens de clergie qui en els estoit lor fist veoir le figure del lyon par forche d'encerquement. Mais por cele clergie qui n'estoit se terriene non n'orent il del lyon que la veüe, car il nel conurent mie ne ne sorent que che pooit estre, car il estoient terrien et li lyons celestiens chose. Por ce ne veioient il mie le connoissanche, si le quidierent il avoir veu en l'iaue, dont il furent decheü et por che l'apelerent il iavage.

Le passage 1 contient des versions proches. Il faut noter que le *lion evage* devient un *lion sauvage* en Ez — sans que le reste de l'interprétation change, avec la représentation du lion dans un élément aqueux —, ce qui témoigne probablement de la difficulté que représentait la forme du mot pour les compositeurs de Ez. Le passage 2 est raccourci, Ez omettant toute la répétition du péché représenté par l'eau entourant le lion, scène déjà évoquée en 1. Les passages expliquant la suite du songe d'Arthur divergent davantage.

	Ao	**Ez**	**Micha**
1	« … Ce est Dex, ne nus autres mires sanz mecine n'est que il seus, car tuit li autre mire tant de bien com il a an aus des maladies conoistre qui sont es cors et de savoir la garison, itot ce font par lo san que il ont qui de Deu descendié et qui la force mist as herbes par coi il porchacent la garison au cors.	« … Le mire sans medecine est Dieu, et tous aultres mires ont de lui tant de sens comme il a en eulx des maladies congnoistre qui sont es corps et de savoir la garison, et tout ce font ilz par lui, car ilz y mettent herbes par quoy ilz pourchassent la garison aux corps.	Ch'est Diex, ne nus autres mires sans medichine n'est que il seus, car tout li autre mire ont de lui tant de bien com il a en aus, des maladies connoistre qui sont es cors et de savoir la garison. Trestout che font par le sens que il ont qui de Dieu descendi et qui la forche mist en herbes par coi la garison vient au cors.
2	Ne garison ne sevent il faire se au cors non, encor n'est ce mie a toz, car maintes foiz avient que qant il ont mises totes les paines a un cors garir, si se muert il.	∅	Ne garison ne seivent il faire se au cors non, encore n'est che mie en tous, car mainte fois avient que quant il ont mises toutes les paines en cors garir, si se muert il.
3	Et s'il avient qu'il puisse garir les maladies des cors, si n'ont il nul pooir de garir les maladies des ames. Mais Dex en est puissanz…	Et il garist bien sans herbes.	Et s'il avient que il garissent les maladies des cors, si n'ont il mie pooir de garir les maladies des ames. Mais Dix en est poissans…
4	… car si tost com uns huem vient a veraie confession, ja tant n'iert chargiez de vil pechié que Dex nel regart. Et si tost com il l'avra regardee, ja puis n'i covandra autre mire ne lier anplastre, ainz est la plaie nete et seine si tost com il l'a regardee. Icist est mires sanz mecine qui ne met an plaies ne des armes	∅	… car si tost com uns hom vient a lui qui avra confession, ja tant n'iert cargiés de viel pechié que Diex nel regart. Et si tost com il l'avra regardé, ja puis n'i covendra autre mire ne autre medicine ne lier autre emplastre, ains est la plaie saine et nete, si tost com il l'a regardee. Ichist est mires sans medi-

ne des cors nule mecine, ainz est toz seins et nez par son douz regart. Mais ansi ne font mie li mortel mire car qant il ont les maladies veües, si lor covient aprés querre les herbes et les mecines qui a cele maladie covient, et a la feiee est tot perdu quant la morz mostre sa seignorie. Mais cil est verais mires qui par son regart solement done santé as malades de l'ame et del cors et fait esloignier la mort del cors tant comme lui plest et garist a totjorz de la mort de l'ame.

cine qui ne met en plaies ne des ames ne des cors nule medicine, ains est tous sains et nes par son dols regart. Mais ensi ne font mie li autre mire mortel, car quant il ont veues les plaies, si lor covient aprés querre les erbes et les medicines qu'il covient a cele maladie, et a le fie est tout perdu, car la mors i mostre sa signorie. Mais chil est vrais mires qui par son regart seulement done santé as maladies des ames et des cors et fait eslongier la mort del cors tant com lui plaist et garir a tous jors de la mort de l'ame.

5 Est ce mires sanz mecine. Et saches bien de voir se tu as hui esté de boen cuer a ses poissons : c'est ta veraie confession, tes cors est gariz que il t'estuet garir ou tu ies honiz en terre, ne t'ame ne goustera de la pardurable mort. Est cist a droit nomez sanz mecines.

Et pour ce a il nom le mire sans medecine, et par lui peulx tu estre gary se il lui plaist. Or, fait le preudomme, as tu bien entendu ce que j'ay dist ?

Est chist mires sans medichines. Et sachies bien de voir, se tu as hui esté de boin cuer a tes confesseors par vraie confession, tu es garis d'ame et de cors ne tu n'ieres ja honis en terre ne t'ame ne sera ja en la pardurable mort, car il te gardera de tous periex, et chist est a droit noumés mires sans mechine.

6 — Biax dous maistres, fait li rois, bien m'avez montree la droite quenoisance et dou lion evage et dou mire sanz mecine. Mais or suis assez plus esgarez de consoil que devant de la flor, car ce voi

— Certes, maistre, fait il, moult le me avez bien monstré. Mais je me merveille de la fleur qui me doit donner conseil car je ne voy en nulle maniere comme la fleur peut parler ne me donner aucun conseil.

— Bien puet estre, fait li rois, mais or sui plus esgarés que devant del conseil de la flor, car che voi je bien que flors ne puet conseil donner, se ele ne parole ne je ne voi mie comment flors puisse parler.

ge bien que fleurs ne puet pas consoil doner se ele ne parole, ne ge ne voi mie coment flors poïst parler.

7 — Certes, fait li prodom, ce verras tu tot clerement que flors puet parler et doner consoil.

— Haa ! fait le preudomme, ce te monstreray je bien et feray congnoistre.

— Chertes, fait li preudom, ce verras tu tot clerement que flors puet parler et doner conseil.

8 Ne au lion verai ne au mire sanz mecine ne puez tu ataindre sanz le consoil de cele flor. Et se tu ja mais viens au desus de ceste dolor ou tu ies, ce sera par lo consoil de cele flor. Or te dirai don qui cele flors est et coment ses conseuz te sauvera. Cele flors est flors de totes les autres flors. De ce cele flor nasqui li fruiz de qoi totes choses sont sostenues. C'est li fruiz don li cors est sostenuz et l'ame paüe. C'est li fruiz qui saola les cinc mile homes en la praerie, qant les doze corboilles furent anplies del reillie. Ce est li fruiz par coi li pueples Israel fu sostenuz quinze anz es desserz la ou li om, ce dit l'Escripture, manja lo pain as angles. Ce est li fruiz par coi Josep de Barimathia et si compaignon furent sostenu qant il s'an venoient de la terre de promission an ceste estrange païs par lo comen-

∅

Ne au lion verai ne au mire sans mecine ne pues tu ataindre sans le conseil de la flor, et se jamais venras au desus de ceste dolor ou tu es, che sera par le conseil de cele flor. Or te dirai dont qui chele flors est et comment ses consaus te sauvera. Chele flors est flors deseure toutes les autres flors. De chele flor nasqui li fruis par qui toute gent sont soustenu, ch'est li fruis dont li cors est sostenus et l'ame peüe, ch'est li fruis qui saula li .v. milliers d'omes en la praerie, quant les .xii. corbeilles furent emplies de relief, ch'est li fruis par coi li fil et le pueple Israël fu soustenus .xlv. ans as desers la ou li hom, che dist l'Escripture, menja le pain as angles, c'est li fruis par coi Joseph de Barismachie fu sostenus quant il s'en venoit de la Terre de Promission en cest estraigne païs par le commandement de Jhesu

	dement Jhesu Crist et par son conduit. Ce est li fruiz don Sainte Eglise est repaüe chascun jor. Ce est Jhesu Criz, li Filz Deu. C'est la flors de cui doiz avoir lo consoil et lo secors se tu ja mais l'as.		Crist et par son conduit, ce est li fruis dont Sainte Eglize est repeüe chascun jor, ch'est Jhesu Crist, li fiex Deu. C'est la flors de coi tu dois le consel avoir et le secors, se jamais l'avras.
9	C'est sa douce Mere, la glorieuse Virge, don il nasquié contre acostumance de nature. Cele dame est a droit apelee flors car nule fame ne porta onques anfant devant li ne aprés, qui par charnel asemblement ne fust ançois desfloree. Mais ceste haute dame fu virge pucele et avant et aprés c'onques la flor de son pucelaige ne perdi. Bien doit dons estre apelee flors de totes autres flors, qant ele garda sa glorieuse flor saigne et antiere la ou totes les autres flors perissent, ce est au concevoir et an l'anfanter, et qant de lui nasquié li Fruiz qui done vie a totes choses.	La fleur, c'est la mere Jesuchrist, ou le Pere et le Filz et le Saint Esperist se aombra sans lui corrompre sa virginité et la fleur qui est en elle.	Ch'est sa douce meire, la glorieuse Virgene dont il nasqui contre acostumance de nature. Chele dame est a droit apelee flors, car nule feme ne porta onques enfant, devant lui ne aprés, que par carnel assamblement ne fust anchois desfloree. Mais ceste virgene pucele dame fu virgene avant et virgene aprés, c'onques la flor de son puchelage ne perdi. Bien doit donques estre apelee flors desor toutes autres flors, quant ele garda sa glorieuse flor saine et entiere la ou toutes les autres flors perissent, che est au conchevoir et a l'enfanter, et quant de li nasqui li Fruis qui doune vie a toutes choses.
10	Par ceste flor vanras tu au verai consoil car ele te racordera a son douz filz et t'anvoiera lo secors qui te fera recevoir honor que tu as comenciee a perdre. Et se tu par ceste flor ne viens a sau-	Et c'est celle qui prie pour tous pecheurs, son chier filz.	Par ceste flor venras tu au vrai conseil, car ele te racordera a son dols fil et t'envoiera le secors qui te fera rechevoir honor que tu as commenchié a perdre. Et se tu par ceste flor ne viens a sau-

	vement et d'arme et de cors, par autrui n'i puez tu venir car nus ne tient si grant leu vers lo Sauveor comme ele fait. Ele ne cessera ja de proier por les chaitis. Et se tu ceste flor enores, li conselz de li te gitera de toz periz.		vement et d'ame et de cors, par autrui n'i pues venir, car nus ne tient si grant lieu vers le Sauveor com ele fait. Ele ne chessera ja de proier por les chaitis et se tu ceste flor honeures, li consaus de li te jetera hors de tous periex.
11	Ce est la flors qe ti clerc te distrent et si nel savoient. Ce est la flors par cui li verais lions et li hauz mires sanz mecine te gitera de perdre terre et honor s'an toi ne remaint. Que t'an est avis ? Quenois tu ancores que ge t'aie esté verais espeillierres de ton songe ?	Et sera celle se tu fais ses commandemens qui te fera racorder et apaiser au lyon sauvage et au mire sans medecine, se tu faiz ce que t'ay enseignié. »	Che est la flor que ti clerc te distrent et si nel savoient, che est la flors par cui li vrais myons et li haus mirres sans medichine te jetera de perdre terre et honor, s'en toi ne remaint. Or que t'en est avis ? Connois tu encore que je t'ai esté vrais espeleres de ton soigne ?
12	— Certes, fait li rois, maistre, vos lo m'avez mostré et bien et bel, tant que vos m'an avez ja si conforté qu'il m'est avis que soie ja eschapez de totes mes paors car trop est plus mes cuers a ese que il ne siault. Et ge lo creant selonc Deu que ge lo ferai ensin comme vos m'avez comandé se Dex a honor me done an ma terre retorner. »	Et il dist que, se Dieu le ramaine en son pays a honneur, qu'il le fera. « Or y perra, fait le preudomme. — Se m'aist Dieu, fait il, maistre bien me avez aprins a congnoistre la fleur par lequel conseil le lyon sauvage me peut aider et le mire sans medecine. »	— Chertes, maistres, fait li rois, vous le m'avés monstré et bien et bel tant que vous m'en avés ja si conforté que il m'est avis que je soie ja escapés de toutes mes paors, car trop est plus mes cuers a aise que il ne seut, et je le te creant selonc Dieu que je le ferai ensi comme tu le m'as comandé, se Diex a honeur me doine en ma terre venir. »
13	Endemantres que il parloient ensin vindrent laianz dui chevalier de la maisnie Galehot.	Si comme ilz eurent finé leur conseil, si voient venir deux chevaliers qui tous deux estoient roys et venoient de l'ost Gallehault.	Endementers que il parloient ensi, vindrent doi chevalier de la maisnie Galahot.

Le long passage présent en Ao est largement réduit en Ez. Le passage 1, concernant le *mire sans mecine*, qui représente Dieu, est le mieux conservé. Le passage 2, sur l'impuissance des médecins face à certains maux du corps, est supprimé, tout comme le passage 4, répétant cette impuissance, face à la toute-puissance de Dieu, qui guérit l'âme. En 5, l'allusion à la confession d'Arthur disparaît. Les passages 6 et 7 retrouvent un semblant de similitude, avec la prise de parole d'Arthur, qui demande des informations sur le troisième élément de son songe. La réponse, en Ez, est laconique, puisqu'elle omet : tout le passage 8, contenant la description de l'importance de cet élément, une référence à un épisode biblique ; la partie du passage 9 qui insiste sur le miracle de la virginité de la Vierge ; le passage 10, qui insiste sur la salvation possible du roi par le biais de la *fleur*. De 11 à 13, les deux témoins présentent de nouveau une version similaire.

Le raccourcissement de cet épisode, si détaillé en Ao, ne peut que pousser à émettre l'hypothèse d'un appauvrissement fort de la dimension symbolique et spirituelle en Ez, résultat probable d'une incompréhension de ces symboles, désormais caducs car coupant l'efficacité de l'action. Les dénominations des éléments sont conservées — du moins celles qui sont comprises, comme on a pu le voir avec le contre-exemple du *lion sauvage* —, leur attribut principal également, mais tout ce qui relève de l'interprétation est supprimé en Ez, témoignant du désintérêt porté à ces questions, voire de l'incompréhension de ces interprétations.

Les analyses esquissées ici dessinent quelques grandes tendances esthétiques suivies par Ez. La narration y omet toute une série de détails : les raccourcissements se situent au niveau microscopique, à travers l'omission de toute une série d'adjectifs et d'adverbes, mais aussi à un niveau plus général, par l'omission de scènes ou d'épisodes entiers. Ces raccourcissements, marqueurs d'un désir de proposer un texte plus court (pour des raisons probablement financières), qui ne se perd pas en détails et se concentre sur un déroulé de l'action linéaire (probablement pour des raisons esthétiques), comprend donc plusieurs aspects :

— les raccourcissements concernent aussi bien les scènes de dialogues que les scènes de combats ou les scènes de description
— les raccourcissements affectent l'entrelacement narratif (entrelacement par la rhétorique, dans des jeux d'échos qui permettent la production du similaire sans être l'identique ; entrelacement des trajectoires des personnages)
— les raccourcissements affectent la complexité narrative (moteurs de l'action annihilés ; effets d'attente réduits)
— les raccourcissement affectent la progression narrative (progression générale de la trame narrative, comme celle de Lancelot, à travers différentes épreuves ; progression particulière au sein de scènes spécifiques, au sein des scènes de combat, avec le

mimétisme de la narration en écho avec l'accélération des actions)

— les raccourcissements affectent la *senefiance* du texte (jeu sur les identités de Lancelot ; motif de l'épée ; songes).

Sans redondance, sans entrelacement, sans détails abondants, sans jeux rhétoriques, sans effets littéraires, l'action se déroule de manière linéaire en Ez. Il ne s'agit pas ici de produire un jugement esthétique sur l'une ou l'autre version du texte, mais de noter que l'esthétique a changé. Il s'agit d'un même texte, mais qui se retrouve purgé de ses éléments fondateurs : l'entrelacement et le rapport *senefiant*. Seule demeure une succession d'actions. Cette réduction va à l'encontre de ce qu'est originellement le texte du *Lancelot*, qui est caractérisé par sa « tendance cumulative » [64] et son « principe de prolifération » [65], qui n'empêche pas sa grande unité. Son organisation originelle est en effet « l'essor par la démultiplication, la compacité par l'unification, la mise en place de dispositifs assurant la cohésion » [66].

Certains des passages abrégés sont liés à la thématique du merveilleux, qui peut être définie comme regroupant :

> des termes appartenant à la famille de merveille, des notations renvoyant à la vue et à l'altérité, et des confirmations lexicales correspondant à des tendances d'interprétation/d'explication, dans une séquence où interviennent une vision entravée (ou plusieurs visions), un questionnement polyphonique (ou plusieurs), des interprétations polysémiques et un suspens du sens compensé par la garantie divine. [67]

Cette thématique est importante dans la construction des récits arthuriens. Au fil du temps, le motif s'use au sein des textes de type néo-arthuriens : « Le merveilleux après 1270 a la spécificité de s'appuyer sur une tradition littéraire étoffée par un siècle (au moins) de création, et de donner lieu soit à un recyclage intertextuel souvent proliférant, soit à des associations d'idées plus vagues, travaillées par des réminiscences, et variables selon les lecteurs. » [68] Le merveilleux devient une sorte de *topos* littéraire, appartenant à la culture des lecteurs, mais peu à peu dépourvu de sa signifiance première. La surabondance des reprises des motifs merveilleux dans cette littérature « risque d'épuiser le merveilleux et de le banaliser, de l'annuler en le réduisant à un jeu qui focalise l'attention sur la merveille et non sur la polyphonie et la polysémie qui la constituent en merveilleux » [69].

Si ces considérations concernent particulièrement les textes produits entre 1270 et 1530, elles révèlent un nouveau rapport au le merveilleux, dans la culture de la fin du Moyen

64. A. Combes, *Les Voies de l'aventure…*, p. 473.
65. *Ibid.*
66. *Ibid.*
67. C. Ferlampin-Acher, « Le Merveilleux dans la matière arthurienne (1270-1530) : le recyclage, entre vacuité et prolifération du sens », dans *La matière arthurienne tardive en Europe (1270-1530). Late Arthurian Tradition in Europe*, Rennes, 2020, p. 293-310, p. 293.
68. *Ibid.*
69. *Ibid.*, p. 294.

Âge, et peuvent ainsi être appliquées à notre incunable. Elles permettent de comprendre les raisons pour lesquelles les épisodes merveilleux sont abrégés dans l'*editio princeps* : le rapport au merveilleux ayant été changé, vidé de sa substance signifiante, les compositeurs de l'incunable éliminent les épisodes qui semblent superflus, non chargés de sens en rapport avec l'intrigue — qui devient le nouveau fil directeur du récit. Les textes nouvellement créés à partir de la fin du XIII^e^ siècle ne sont pas tant les témoins d'une évolution du merveilleux que d'un nouveau rapport entretenu par la société avec lui : « Ce qui change entre 1270 et 1530, ce n'est pas tant la fonction du merveilleux que la société qu'il a à prendre en charge, avec des périodes de crise, des mutations sociales et politiques de grande ampleur et surtout la conscience du changement. » [70] Le changement de société se reflète dans les créations contemporaines aussi bien que dans les version tardives des textes antérieurs, ou bien même dans les mises en prose de textes en vers déjà évoquées. Le merveilleux devient « rationalisé, humanisé, sécularisé » [71]. Cette « rationalisation » se retrouve bien dans la version de l'incunable du *Lancelot*, associée à une « amplification des exploits guerriers » [72], qui prennent toute la place narrative. L'excès d'aventures, comme celui des marques de la « *senefiance* chrétienne » aboutissent à l'épuisement de la possibilité signifiante du texte : la fixation du sens et des *topoi* chevaleresques « revienn[ent] à épuiser [le texte] de tout autre potentialité signifiante […] Au terme de ce processus, le symbolique finit donc par s'effacer : en d'autres termes, c'est la lecture littérale qui s'impose. » [73] Cet épuisement du sens initial est total à la fin du XVI^e^ siècle, avec la dernière édition du *Lancelot* par Benoît Rigaud, à Lyon, en 1591 : le texte est présenté dans une version très sévèrement abrégée, en un in-octavo de 166 pages [74]. Dans cette dernière version, le texte ne contient qu'une succession d'actions : « Lancelot, dépouillé de toute psychologie et de tout sentiment, ne se caractérise plus que par des actes. » [75]

70. *Ibid.*, p. 303.
71. *Ibid.*
72. G. Burg, « De Chrétien de Troyes au *Lancelot* imprimé… », p. 174.
73. *Ibid.*
74. Cette édition, ayant pour titre *Histoire contenant les grandes prouesses, vaillances et heroiques faicts d'armes de Lancelot du Lac, chevalier de la Table ronde, divisee en trois livres. Avec briefs sommares donnans au plus pres l'intelligence du tout, et une table des plus principales ou remarquables matieres y traictees*, a probablement pour but d'être accessible à un plus grand nombre de personnes, d'où les dimensions minimales de l'ouvrage. Un certain nombre de travaux l'ont commenté. En plus de ceux de G. Burg sur les éditions du *Lancelot*, on pourra se reporter à l'étude fondatrice de C. E. Pickford, « Les éditions imprimées de romans arthuriens en prose antérieures à 1600 », *Bulletin bibliographique de la société internationale arthurienne*, 13–1 (1961), p. 99-109, et aux travaux de J.H.M. Taylor, notamment le chapitre 7 « "Fruitless Historie" : Maugin's *Tristan*, Rigaud's *Lancelot* » dans *Rewriting Arthurian Romance in Renaissance France* et son article « Rigaud's *Lancelot* of 1591 ». Ces travaux relèvent entre autres la probable dimension d'essai commercial de l'entreprise, ayant pour finalité une autre édition, plus volumineuse et donc plus coûteuse, son échec commercial, et sa nouveauté, préhistoire de la Bibliothèque bleue.
75. G. Burg, « De Chrétien de Troyes au *Lancelot* imprimé… », p. 175. Les trois auteurs cités *supra* indiquent « le style parataxique, le lexique limité de verbes fondés sur la vie chevaleresque, l'absence de dialogue,

La logique d'abréviation des épisodes n'est pas anodine pour notre propos, car elle peut avoir un impact fort sur le lexique. C'est elle qui explique, en partie, le nombre moins élevé de lexèmes dans le témoin Ez. Le fait d'ôter des parties entières d'épisodes peut aussi amener des lexèmes à être complètement absents de l'incunable. Ainsi du lexème *fruit*, qui est uniquement présent dans l'explication du songe d'Arthur par le clerc, explication extrêmement réduite dans l'incunable [76]. La révision du texte de Ez touche des aspects narratifs et esthétiques, mais aussi le lexique : la pratique de l'abrègement doit être considérée en rapport le travail de remplacement des lexèmes obsolescent. De la même manière, la compréhension du travail réalisé sur le texte donné à lire permet de mieux saisir le rapport des compositeurs et des lecteurs à ce texte. Les modifications qui y sont apportées sont à interpréter dans leur globalité et dans leurs relations qui s'avèrent complexes, qui mènent finalement à un abandon de cette littérature, après une longue période de succès : « Des causes linguistiques, littéraires, socio-culturelles inextricablement mélangées sont à la base de ce crépuscule du livre médiéval. » [77] La complexité des relations entre texte et public, entre la *matiere* donnée à lire et sa réception prend naturellement forme dans la langue dans laquelle le texte est donné à lire. L'histoire du texte se retrouve dans une expression linguistique (et lexicale) modernisée, mais qui reste empreinte d'archaïsmes.

2.3 La langue de l'incunable : premiers aperçus

Le texte donné à lire dans l'incunable a fait l'objet d'une modernisation, « processus éditorial typique des ateliers des premiers éditeurs/imprimeurs » [78], pour correspondre à une langue plus contemporaine, compréhensible par un plus large public. Dans les quelques pages qui suivent, sont mentionnées des tendances de modernisation, sur les pans graphiques et morphosyntaxiques. Les exemples choisis l'ont été pour des raisons illustratives, et les analyses ne se veulent pas exhaustives. Elles visent simplement à présenter la tendance de modernisation à l'œuvre sur des pans linguistiques qui ne concernent pas le cœur de la présente étude, qui porte sur le lexique [79].

---

de description, de psychologie, d'émotion, des caractéristiques inadaptées pour une utilisation "classique" mais idéales pour une pratique référentielle, consultative et informative de la lecture » de l'œuvre (Id., *Les imprimeurs-libraires et l'invention du roman de chevalerie au XVI^e siècle…*, p. 107).

76. Le lexème est donc uniquement présent en Ao dans ce passage, au chapitre 048. Il y est attesté à sept reprises.

77. F. Montorsi, « Pour en finir avec le Moyen Âge. Remarques sur la diffusion et l'abandon des textes médiévaux au XVI^e siècle »…, p. 312.

78. F. Montorsi et J. H. Taylor, « La matière arthurienne dans les imprimés français »…, p. 266, déjà cité en début de chapitre.

79. Les analyses des phénomènes d'évolution graphique et morphosyntaxique sont également d'un grand intérêt ; elles pourront être réalisées ultérieurement grâce à la pérennité des données constituées.

2.3.1 Modernisation de la graphie

Les traces les plus évidentes de la modernisation linguistique se situent dans le revêtement graphique de l'incunable : « *The editor — or the compositors — have made the orthography of the text conform to familiar Renaissance norms (*sans > sang*…).* » [80] Il est possible en effet de constater que la graphie du lexème *sanc* change d'un témoin à l'autre : en Ao, plusieurs graphies sont rencontrées (*sanc*, *sans*, *san*, *sanz*) tandis qu'en Ez une seule forme est utilisée : *sang*. un *-g* adventice est systématiquement présent à la fin des occurrences en Ez.

forme	Ao	Ez
sang	0	50
sanc	44	0
sans	20	0
san	1	0
sanz	1	0

TABLE 2.1 – Fréquences en Ao et Ez des différentes graphies de *sanc*

Cette modification de la graphie correspond à l'évolution bien connue et largement étudiée de la graphie entre ancien et moyen français, dont les principales caractéristiques seront juste évoquées. Les graphies de l'ancien français sont souvent désignées comme étant « phonocentrées », c'est-à-dire que « chaque graphème du code écrit a un correspondant phonique dans le code oral » [81]. En réalité, comme la multiplicité des graphies pour un seul lexème, au sein d'un même texte, donc dans la production d'un seul copiste, dans l'exemple ci-dessus, peut en attester, un processus d'éloignement entre graphie et phonie est notable dès le XIII^e^ siècle. Cet éloignement s'accroît à partir du milieu du XIV^e^, avec la multiplication de lettres adventices. Ces lettres peuvent être désignées par différents termes, qui mettent en avant leur superfluité : « muettes, superflues, quiescentes, adventices, autant de qualificatifs qui ne renseignent que sur leur statut singulier dans l'entreprise de décodage du mot » [82]. Elles apparaissent au sein des mots, marquant l'émergence d'une certaine conscience linguistique de la langue écrite. Traditionnellement, cette nouvelle graphie est qualifiée d'« étymologisante », en ce qu'elle serait le lieu de l'insertion de lettres étymologiques permettant le rattachement d'un lexème à son étymon latin, ce qui permet d'affirmer un certain prestige du code écrit

80. J. H. Taylor, *Rewriting Arthurian Romance in Renaissance France…*, p. 68-69. Si le terme *orthography* est employé par l'autrice, il est important de rappeler qu'il s'agit encore à cette période de simples normes graphiques.

81. Yvonne Cazal, G. Parussa, Cinzia Pignatelli et Richard Trachsler, « L'orthographe : du manuscrit médiéval à la linguistique moderne », *Médiévales*, 45 (2003), p. 99-118, DOI : 10.4000/medievales.969, p. 103. Nous appuyons notre propos principalement sur cet article, mais le phénomène est documenté dans toutes les grammaires du français médiéval.

82. *Ibid.*, p. 4.

en français : « La nouvelle graphie étymologisante témoignerait donc moins d'une sujétion accrue au latin que du désir de conférer à la langue française un moyen de la rendre apte à concurrencer celui-ci. » [83] C'est cette conscience linguistique qui semble être la plus importante ici. En effet, il ne s'agit pas uniquement de rattacher un mot à son étymologie supposée, mais bien, de manière plus large, à un « paradigme » [84], ce qui est par exemple le cas dans les formes conjuguées des verbes, qui se voient dotées de lettres qui les rattachent à la forme de l'infinitif (*je bats* > *batre* [85]). Des raisons sémiotiques ont également été avancées : les lettres adventices, avec la multiplication de hastes et de queues, permettent une identification rapide des mots : l'ajout de lettres peut donc être considéré comme « instrument d'identification du mot écrit » [86].

Un aperçu de deux passages identiques permet de mettre en relief les différences de graphies et la forte présence des lettres adventices en Ez :

Ao	**Ez**
Et l'an me fait antandant que d'un home et d'une fame sont issues totes genz. Ce ne sai ge pas par quel raison li un ont plus que li autre de gentillece se l'an ne la conquiert par proesce autresin com l'an fait les terres et les onors.	On dit que d'ung homme et d'une femme sont yssus toutes gens. Si ne sçay je par quelle raison les ungz ont plus de gentillesse que les autres se ilz ne la conquerent ainsi come l'en fait les fiefz et les honneurs.

Il est possible d'observer, dans nos deux témoins et de manière plus précise, la place qu'ont ces lettres quiescentes. Seront examinées ici les graphies relatives au *y-* et au *-g* final. Au sein du corpus, les occurrences ayant un *-y* final sont au nombre de 5 838 en Ez, contre 4 en Ao. Les formes concernées en Ao sont le nom propre *Hely* (deux fois), et le déterminant *ly* (deux fois) [87]. Il est possible d'observer quelques différences de graphie sur certains mots, dans le tableau suivant [88] :

Les *y-* initiaux sont eux aussi très rares en Ao, et, au contraire, fréquents en Ez, comme les occurrences présentées dans le tableau ci-après le laissent voir.

83. *Ibid.*, p. 5.
84. F. Duval, *Le Français médiéval*, Turnhout, 2009.
85. *Ibid.*
86. Y. Cazal, G. Parussa, C. Pignatelli, *et al.*, « L'orthographe… », p. 9.
87. Pour ces deux occurrences, le déterminant précède systématiquement le mot *Irois*, faisant supposer un usage voué à l'aide au déchiffrement des jambages.
88. Ce tableau et les deux suivants présentent la forme recherchée (parfois sous la forme d'expressions régulières), le lemme correspondant et les fréquences de la forme en Ao et en Ez sur des nombres d'occurrences totaux dont nous avons précisé la teneur en note de bas de page, quand cela était nécessaire.
90. Le calcul porte sur la forme *ay* pour le verbe *avoir*, en comparaison avec les occurrences de la forme *ai*.
90. Le calcul porte sur la forme *amy* en comparaison avec *ami*.

forme	lemme	Ao	Ez
roy	roi2	0/1412	1287/1312
ay	avoir	0/325	312/314 [89]
quoy	coi2	0/251	166/179
cy	ci	0/301	140/149
amy	ami	0/114	67/93 [90]
cry	cri	0/33	23/32

TABLE 2.2 – Quelques graphies de *-y* final en Ez, en comparaison avec Ao

forme	lemme	Ao	Ez
y	i2	1/1208	781/790
yeu(l)(x|z)	ueil	0/91	42/42 [91]
yss.*	issir	0/148	60/110 [92]
yr.*	aler	0/152	15/146 [93]
yrois	irois2	6/14	8/8
yver(s)	iver2	3/6	2/2
yssue(s)	issue	0/12	3/6
yvre	ivre	0/2	2/2
yvoire	ivoire	0/2	1/1
ymages	image	1/1	0/0

TABLE 2.3 – Graphies comportant un *-y* initial

Si la question du *-g* final est légèrement différente, puisque la graphie permet également de noter la nasalisation, il est possible d'observer une sur-fréquence du phénomène en Ez par rapport à Ao, au sein du tableau 2.4.

2.3.2 Modernisations morphosyntaxiques

La modernisation de la graphie n'est pas le seul type de modernisation que l'on relève en Ez. Elle concerne en effet aussi la morphosyntaxe : « *Their interventions [of the editors/compositors] have simply removed the remaining traces of the Old French case system, modernised personal pronouns, rationalised word order and eliminated occasional doublets.* » [95] Dans les

93. La graphie *yeulx* est la plus courante en Ez, avec 40 occurrences. On trouve une occurrence de *yeulz* et une occurrence de *yeux*. Le nombre total d'occurrences de *ueil* est de 44, mais deux formes sont au singulier. En revanche, l'ensemble des 91 occurrences de Ao sont au pluriel.

93. Le calcul porte sur les formes commençant par *yss-* pour *issir*.

93. Le calcul porte sur les formes commençant en *yr-* pour *aler*, en comparaison avec les formes commençant par *ir-*.

94. Sont exclues ici les occurrences des noms propres (par exemple, *Floudehueg*) et des verbes conjugués qui, à la première personne du singulier de l'indicatif présent, peuvent parfois prendre un *-g* final (par exemple, *ge vaig*).

95. J. H. Taylor, *Rewriting Arthurian Romance in Renaissance France…*, p. 69.

forme	lemme	Ao	Ez
ung	un	0/2362	1140/2064
loing	loing	13/86	54/59
loig		28/86	0/59
sang	sanc	0/66	50/50
besoing	besoing	5/55	35/39
besoig		12/55	0/39
bessoing		2/55	0/39
lonc	long	0/24	28/35
poing	poing	3/44	17/27
poig		2/44	0/27
fraing	frein	0/47	4/26
coing	coing	0/4	3/3
tesmoing	tesmoin	0/9	3/3
tesmoig		1/9	0/3
bourg	borc	0/6	2/2
mehaing	mahaing	0/3	2/2
mehaig		1/3	0/2
baig	bain	1/3	0/2
baing		0/3	1/2
g(a)aing	gäaing	1/4	1/1
loigtieg	lointain	1/10	0/2
soing	soing	0/0	1/1

TABLE 2.4 – Graphies comportant un *-g* final [94]

paragraphes ci-après, nous nous attachons à voir comment ces affirmations prennent corps en comparant les deux témoins [96].

La disparition de la déclinaison peut en effet être bien identifiée. Ainsi, une recherche sur les fréquences de l'article défini sous sa forme de cas sujet, *li*, suivi d'un nom commun finissant par un *-s*, marque de ce même cas, donne une présence de 2 136 occurrences pour Ao et 0 en Ez [97] ; le syntagme formé par *li* suivi d'un nom commun se finissant par *-z*, également marque du cas sujet, présente 433 occurrences en Ao, contre 0 en Ez. Les occurrences de l'article défini sous cette forme de cas sujet sont au nombre de 3 852, contre 0 en Ez. Les marques de cas, dans ces exemples basiques, sont donc complètement éradiquées.

96. Nous mettons cependant de côté la question des doublets synonymiques, qui nous semble spécifique.

97. Il est bien connu également que le système à cas connaît des défaillances dès l'ancien français. Ainsi, des formes irrégulières se voient dotées d'un *-s* analogique là où originellement elles n'en nécessitaient pas. Par exemple, en Ao, on trouve 103 occurrences de la forme *li sires*, contre seulement 2 pour la forme « correcte » *li sire*.

forme	Ao	Ez
li + NOMcom en *-s*	2 136	0
li + NOMcom en *-z*	433	0
li	3 852	0

TABLE 2.5 – Marques du cas sujet en Ao et Ez

Le changement des formes concerne également les pronoms personnels. Ainsi, on peut relever la disparition de la forme *li* au profit de *lui*[98], ou le remplacement des formes sujet par des formes fortes dans certains types de construction[99], comme dans le cas suivant :

Ao

Ne ge meesmes ne vos ain pas, bien lo sachiez.

Ez

Et moy mesmes ne vous ayme pas, bien le sachez.

Ces différentes formes sont reprises dans le tableau suivant[100] :

forme	Ao	Ez
li	2 627	0
ge me(i|e)sme	15	0
moy mesme	0	5

Notons également une refonte des formes fortes au profit des formes régimes, avec l'expression du pronom impersonnel, comme dans l'exemple suivant :

Ao

Et **moi poise** mout qant vos iestes antor tel home dont biens ne vos puet venir.

Ez

Et **il me poise** moult quant vous estez entour ung tel homme donc bien ne vous peut venir.

L'ordre des pronoms personnels est également modifié. Ainsi, à l'ordre *le me* peut être substitué l'ordre *me le* :

Ao

Si vos pri qe vos **lo me** pardonez par covant que ge soie vostre chevaliers o premier leu ou ge vanrai o vos en avroiz mestier.

Ez

Et je vous prie que vous **me le** pardonnez par convenant que je soye vostre chevalier au premier lieu ou je vendray se vous en avez mestier.

98. Cette évolution est notamment commentée dans C. Marchello-Nizia, *La Langue française aux XIV^e et XV^e siècles*, 2^e éd., Paris, 2005, p. 224.

99. Ces formes correspondent à la série III telle que définie par C. Marchello-Nizia, *Ibid.*, p. 222. Sur l'évolution générale de l'emploi des pronoms personnels et adverbiaux, cf. *Ibid.*, p. 221-252.

100. Dans le tableau, le nombre d'occurrences est donné pour chacune des catégories précises : ainsi, les occurrences de *li* ne sont que celles comptabilisées pour le pronom personnel ; les occurrences des deux autres cas sont données uniquement pour le cas sujet.

L'ordre des pronoms adverbiaux peut également être modifié :

Ao	**Ez**
Voirs est, fait ele, mais il n'**en i** vandra hui mais plus, car li guichez est fermez.	Il est vray dit elle mais il n'**y en** viendra meshuy plus, car le guichet est ferme.

Si l'ancien ordre des pronoms est encore attesté en Ez, il devient minoritaire, comme le montre ce tableau récapitulatif :

forme	Ao	Ez
(a|e)(n|m) i|y	43	19
y en	0	13
l(e|o) me	39	37
me le	0	2

TABLE 2.6 – Aperçus sur l'ordre des pronoms

L'ordre général des différents éléments de la phrase est aussi modifié. Il est habituel de parler d'un passage d'un ordre TVX à un ordre SVO [101]. Il est ainsi possible de citer de nombreux exemples qui vont dans ce sens d'une refonte de l'ordre de la phrase :

chapitre 001	Atant josterent ansenble, si **l'abatié li rois Bans** si durement que totes les genz cuidierent bien que il fust morz.	Atant jousterent ensemble, que **le roy Ban abbati Claudas** si durement qu'il cuida bien qu'il feust mort.
chapitre 048	Et d'autre part reparole Galehoz a sa gent et dit que il n'a mie grant enor el roi Artus guerroier en ceste maniere, car **trop a li rois petit de gent**.	D'autre part parle Gallehaut a ses gens et dit qu'il n'a pas honneur a guerroier le roy en ceste maniere, car **trop a avec lui pou de gens**.
chapitre 068	Si an **a li rois si grant duel,** que par un po que il n'anrage, si regrate durement monseignor Gauvain et ses compaignons.	Et **le roy en est moult courroucé** et regrete souvent monseigneur Gauvain.

Dans le premier passage, le sujet est postposé au verbe en Ao, et antéposé en Ez, où l'objet de l'action, Claudas, est également expressément exprimé, tandis que dans Ao, il apparaît sous la forme d'un pronom. La postposition du sujet est rendue possible par la marque du cas

101. D'un ordre Topique - Verbe - élément X à un ordre Sujet - Verbe - Objet. Sur la question de l'ancien français comme « une langue de type V2 », cf. C. Buridant, *Grammaire du français médiéval (XI^e-XIV^e siècles)*, Strasbourg, 2019, p. 1113, sur l'évolution (complexe) du groupe verbal, cf. C. Marchello-Nizia, *La Langue française aux XIV^e et XV^e siècles…*, p. 405-411.

sujet, qui évite les confusions. Dans le deuxième passage, la postposition de *li rois* après *a* est remplacée par le groupe prépositionnel *avec lui*. Dans le troisième passage, la postposition n'est pas non plus maintenue en Ao et la phrase est plus profondément modifiée, avec le remplacement de *avoir grant duel* pour *estre couroucé*. Le changement de l'ordre syntaxique n'est donc pas l'unique phénomène à relever ; il est bien souvent accompagné d'une reformulation du passage, quand une confusion semble possible. Néanmoins, la postposition du sujet peut également être respectée, comme on peut le noter au début du deuxième passage : *reparole Galehoz / parle Gallehaut*. Ici, la conservation est permise par la présence du complément d'objet indirect *a ses gens*, qui effacent toute ambiguïté. De la même manière, la postposition du sujet est conservée dans des passages où la confusion est impossible, comme dans les cas suivants :

chapitre 013	Mais li niés Pharien ne s'an gabe pas car si pessamment **l'a li rois feru** coment que li soit empiriez ne affebliz que tot l'a estoné.	Mais le nepveu Farien ne se doit pas plaindre qu'il n'ait sa part car si fort **l'a le roy feru** combien qu'il soit affoibli que tout l'estonne
chapitre 046	Mout **an a li rois grant joie** et si compaignon et totes les genz del païs.	Moult **en a le roy grant joye** et tous ses compaignons et les gens du païs.
chapitre 048	Mout **a li rois grant peor** de perdre sa terre et tote honor, et mout li sont failli si ome einsi come li saige clerc li distrent.	Moult **eut le roy Artus grant paour** de perdre sa terre et son honneur, et lui ont failliz ses hommes ainsi come les clers lui dirent.

L'absence de confusion possible est, dans le premier passage, due à la position du sujet, entre l'auxiliaire et le participe passé. Les deux autres passages sont similaires : ils concernent l'expression d'un sentiment, dont la force est donnée par l'adjectif *grant* accompagnant le substantif décrivant l'émotion ressentie. Le sujet est exprimé entre le verbe *avoir* et le groupe nominal. Il s'agit du même type de contexte qui connaît un remplacement dans le troisième passage vu ci-dessus, dans le cadre de la substitution de *avoir duel* par *estre courroucé*.

2.3.3 Les archaïsmes

Les deux aspects notables concernant la langue de l'incunable, modernisation et archaïsme, doivent être pris en considération dans un même mouvement pour comprendre le texte. La version de Ez doit être donnée à lire à un public que deux siècles et demi séparent du texte original : il y a nécessité de moderniser le texte. Néanmoins, cette version doit

contenir en elle-même les éléments qui feront son succès : la dimension archaïque du lexique donne une réalité palpable aux récits « de la vie d'autrefois », de ce mode de vie merveilleux, chevaleresque et idéalisé.

La présence d'archaïsmes dans la version du texte que donne Ez peut être le fruit de plusieurs aspects. D'une part, il est évident qu'un certain nombre de mots qui ne sont plus directement utilisés par les locuteurs peuvent tout de même être compris par les lecteurs — qui représentent une partie de la population cultivée [102]. Cette compréhension des locuteurs, en tant que « compétence [linguistique] passive » est comprise dans la définition même de la notion d'archaïsme, telle que définie par Jean-François Sablayrolles : « Un archaïsme est une lexie que les locuteurs (du moins une frange non négligeable d'entre eux) connaissent dans leur compétence passive et n'emploient plus parce qu'elles sont senties vieillies, obsolètes, datant d'une ou plusieurs générations antérieures. » [103] L'archaïsme est donc archaïsme lorsqu'il possède ces deux aspects : absence d'usage mais usage en mémoire.

D'autre part, les archaïsmes peuvent avoir une valeur particulière, en tant que morceaux particulièrement appréciés des lecteurs, porteur de saveurs passées de cette époque idéalisée de chevalerie glorieuse. Le domaine des archaïsmes toucherait alors un pan particulier du lexique, celui du lexique technique de la chevalerie. Cette appétence pour ces aspects matériels de la chevalerie se retrouve dans l'intérêt des lecteurs de la fin du Moyen Âge pour un certain type de littérature : « À la fin du Moyen Âge et au XVI^e siècle, les romans de chevalerie sont pleins encore d'un intérêt aigu pour des aspects de la vie chevaleresque que l'on pourrait qualifier de techniques. Cet intérêt se manifeste dans la description des tournois et des joutes, ou dans celle des armoriaux. » [104] Cette dimension archaïque, cette attitude conservatrice face au texte, a été relevée notamment par M. Colombo dans son édition du *Perceval le Galloys en prose (Paris, 1530)* [105], déjà citée. Les archaïsmes ne semblent pas concerner tous les pans du lexique. Puisqu'il faut qu'ils entrent dans la « compétence passive » du locuteur-lecteur, ils ne vont pas concerner les mots qui ont proprement disparu, mais ceux justement qui, s'ils ne font plus partie du lexique actif des locuteurs, restent dans la « mémoire collective ». Ainsi, M. Colombo, dans son introduction linguistique au *Perceval le Galloys en prose*, précise que les lexèmes liés à des domaines particuliers de la vie médiévale sont systématiquement remplacés :

102. À l'image de ce que nous, personnes vivant au début du XXI^e siècle, pouvons comprendre des textes datés du milieu du XVIII^e siècle. Cette comparaison doit néanmoins être nuancée puisque, le français ayant été codifié au cours du XVII^e siècle et ayant acquis ainsi une plus grande stabilité que les états de langue plus anciens, le rapport à l'écrit et à la langue ont grandement changé.

103. Jean-François Sablayrolles, « Néologie et/ou évolution du lexique ? Le cas des innovations sémantiques et celui des archaïsmes », *Études de linguistique et d'analyse des discours – Studies in Linguistics and Discourse Analysis*, 1 (2018), p. 1-17, DOI : 10.35562/elad-silda.231, p. 12.

104. F. Montorsi, *L'Apport des traductions de l'italien dans la dynamique du récit de chevalerie (1490-1550)…*, p. 107-108.

105. *Perceval le Galloys en prose (Paris, 1530),* Chapitres 26-58…

> [Le prosateur] remplace systématiquement des mots rattachés de près ou de loin à la civilisation « médiévale », que ce soit dans le domaine de la guerre (*mangonel*, *perriere*, *branc*), de l'amour (*druerie*, *fine amor*), des rapports féodaux (*vavasor*, *vasal*), ainsi que de nombreux autres mots désignant des réalités disparues ou dont les acceptions se sont modifiées au XVI^e^ siècle (*banier*, *bruillez*, *croute*, *dois*, *eschace*, *jugleor*, *meschine*, *sergent*, *tref*…). [106]

Cette question est particulièrement intéressante dans le cadre de la présente étude, puisqu'elle permet d'aborder la question des disparitions en établissant dès avant le cœur de l'étude des nuances dans ce qui pourra être affirmé et en posant l'existence de degrés de statut entre les phénomènes de disparition et de conservation.

Un récit comme le *Lancelot* est particulièrement propice à la survie d'archaïsmes, du fait de l'importance des scènes de combat, qui sont des « actes codés s'enchaînant de façon toujours similaire » [107]. Ils se caractérisent par une redondance d'expressions semblables, à tel point qu'il est possible de parler d'un « figement rhétorique de la description des combats » [108], dont on peut en préciser la teneur :

> Cette homogénéité diégétique est renforcée par l'uniformité du matériel lexical et grammatical employé. Ce phénomène de type formulaire correspond à une tradition littéraire qui remonte à la chanson de geste et se manifeste dans tout le roman français du XIII^e^. Le prosateur possède ainsi un réservoir verbal qu'il utilise chaque fois que se présente une épreuve guerrière. Les récits de combat forment de la sorte des îlots narratifs dans le cours de l'errance, des séquences structurellement semblables dont le déroulement n'est jamais interrompu par des accidents. [109]

Le statut de ces archaïsmes a également été évoqué par D. Pantcheva-Capin dans son travail sur *Isaïe le triste*, qui voit dans l'utilisation des archaïsmes une utilisation linguistique relevant d'un travail littéraire sur le style, « une marque de conscience littéraire, en somme, conscience des sources et des traditions, une manière de conserver la tradition comme dans un reliquaire » [110]. Cette technique permet de rattacher le texte nouveau à toute une tradition textuelle riche et dotée de prestige :

> Tout porte à croire que le conservatisme linguistique était utilisé comme un moyen pour pouvoir relier les chansons entre elles ou la chanson récente avec une plus ancienne,

106. *Ibid.*, p. 27, note 43.
107. A. Combes, *Les Voies de l'aventure…*, p. 383.
108. Damien Carné (de), « Jeux de tournoyeurs, jeux de lecteurs : renouvellement ludique du récit de tournoi dans deux proses arthuriennes mineures (la *Queste* 12599 et le *Roman de Ségurant*) », dans *Armes et jeux militaires dans l'imaginaire. XII^e^–XV^e^ siècles*, dir. Catalina Girbea, 2016, p. 191-214, DOI : 10.15122/ISBN.978-2-8124-6085-2.P.0191, p. 198.
109. A. Combes, *Les Voies de l'aventure…*, p. 383.
110. D. Capin, « Le conservatisme de la langue, gage du caractère littéraire du texte et témoin d'une nouvelle conception de l'acte d'écriture : le cas d'*Isaïe le triste* », *Medium Ævum*, 73–1 (2004), p. 66-92, DOI : 10.2307/43630699, p. 87.

> une sorte de gage de mise en cycle, une technique au même titre que les techniques poétiques empruntées aux chansons de geste archaïques. [111]

À l'image des précautions prises par J. Taylor pour parler de la source probable de l'incunable et des motivations des coupes effectuées dans le texte, il est possible de noter les précautions prises par M. Colombo pour qualifier les archaïsmes. En effet, s'il est clair que le statut de l'archaïsme se situe dans la « compétence passive » des locuteurs, donc si la présence d'archaïsmes dans les textes est un témoignage précieux pour connaître le degré d'obsolescence des lexèmes, en tant qu'ils révèlent la « relative transparence des anciens textes pour un lectorat assez large » [112], cette présence dans les textes pourrait être le résultat de plusieurs processus opposés :

> La présence d'un certain nombre d'archaïsmes est indéniable dans la portion du texte que nous éditons ici comme dans l'ensemble de la réécriture ; on peut alors s'interroger sur les raisons qui ont présidé à ce choix : paresse de traducteur, désir de conserver une couleur « médiévale » à son récit, conservatisme comme « gage de littérarité ». [113]

La langue de l'incunable se situe donc entre modernité et archaïsmes, à l'image de la structure de son récit, caractérisé par un mélange de fidélité au texte original et d'innovations. Notre propos sur les archaïsmes aborde la question du lexique, du point de vue de sa conservation. Il convient d'aller plus en avant dans l'étude comparative de ce lexique.

111. *Ibid.*, p. 86.
112. *Perceval le Galloys en prose (Paris, 1530),* Chapitres 26-58…, p. 28.
113. *Ibid.*, p. 27, reprenant l'expression du titre de l'étude de D. Pantcheva-Capin exposée ci-avant.

Chapitre 3

Premiers aperçus sur le texte

Le cadre général du rapport de l'incunable et du manuscrit a été exposé dans le chapitre précédent, ainsi que certains éléments sur les particularités linguistiques du premier. À partir de l'étiquetage linguistique réalisé [1], il est possible de produire un certain nombre de premières analyses sur les témoins et leur utilisation du lexique. Le présent chapitre s'attelle donc à la description des textes présentés par les deux témoins, afin de mettre en évidence leurs similarités mais aussi d'esquisser leurs différences, à partir de l'étude du lexique [2]. Après une première phase d'analyses purement textométriques, nous présenterons les résultats issus d'autres méthodes : *topic modeling* et analyses des co-occurences.

3.1 Fréquences générales dans les témoins

La présente section décrit les textes présentés par les deux témoins, afin de mettre en évidence leurs similarités mais aussi d'esquisser leurs différences.

3.1.1 Lemmes et occurrences

Les analyses qui suivent portent sur la portion du texte qui est comparable d'un témoin à l'autre, soit le début du texte, avant l'épisode du deuxième voyage en Sorelois [3]. Le tableau 3.1 permet d'avoir un premier aperçu sur la taille des deux témoins et sur leur variété lexicale.

1. Décrit dans la section 1.3.
2. Les scripts permettant la visualisation des données ainsi que les données sur lesquelles ils sont construits, notamment le tableau des fréquences générales et des spécificités (cf. *infra*), sont consultables dans les annexes numériques.
3. Sur l'explication des divergences apparaissant à partir de cet épisode, cf. le chapitre 4.

	Ao	**Ez**	**corpus**
nombre de tokens	260 115	213 845	473 960
nombre de lemmes	3 356	3 196	4 036
nombre d'occurrences de noms propres	5 975	5 536	11 511
nombre de lemmes sans les noms propres	3 080	2 931	3 701
nombre d'occurrences sans les noms propres	254 140	208 309	462 449

TABLE 3.1 – Données chiffrées générales sur le corpus

Le rapport total des occurrences entre Ao et Ez est de 1,2 à 1, ce qui montre la tendance de l'incunable à raccourcir le texte, étudiée précédemment. Les nombres d'occurrences avec et sans noms propres sont présentés, car ces derniers n'intéressent pas la présente étude et sont donc exclus dans certaines des analyses menées *infra*. Il paraissait tout de même intéressant de présenter les chiffres comparatifs avec et sans noms propres, afin de mettre en évidence l'importance numérique de ces derniers. Ils représentent en effet environ 2,4% des occurrences et 8,3% des lemmes.

Le total de 3 701 lemmes différents employés au sein du corpus montre la diversité lexicale à l'œuvre. Cependant, tous ne sont pas présents à la fois en Ao et en Ez — et c'est sur ces absences que porte une partie de notre étude. En regardant de plus près les données, on peut relever que 621 lemmes présents en Ez sont complètement absents de Ao, et 770 lemmes présents en Ao sont absents de Ez.

La répartition des occurrences et des lemmes n'est pas régulière. La figure 3.1 permet d'observer la répartition des lemmes en fonction de leur nombre d'occurrences.

Il y a très peu de lemmes connaissant un très grand nombre d'occurrences et, à l'inverse, un grand nombre de lemmes en connaissant très peu. Cela correspond à la loi de Zipf, énoncée en 1949 [4], qui établit ce rapport inverse entre un petit nombre de mots très employés et un grand nombre de mots peu employés :

4. George Kingsley Zipf, *Human Behavior and the Principle of Least Effort*, Cambridge, 1949. La loi de Zipf connaît un grand succès et de nombreuses applications variées. Cf. notamment Marc Bertin et Thierry Lafouge, « La loi de Zipf 70 ans après : pluridisciplinarité, modèles et controverses », *Communication & langages*, 206–4 (2020), p. 111-134, DOI : 10.3917/comla1.206.0111, p. 111 : « La loi de Zipf sur les régularités statistiques de la langue, énoncée en 1949, est une loi surprenante à plus d'un titre. Elle véhicule de nombreuses origines tout en alimentant plusieurs controverses. Résiliente dans le temps, elle s'applique à divers champs disciplinaires en présentant par essence un aspect pluridisciplinaire. »

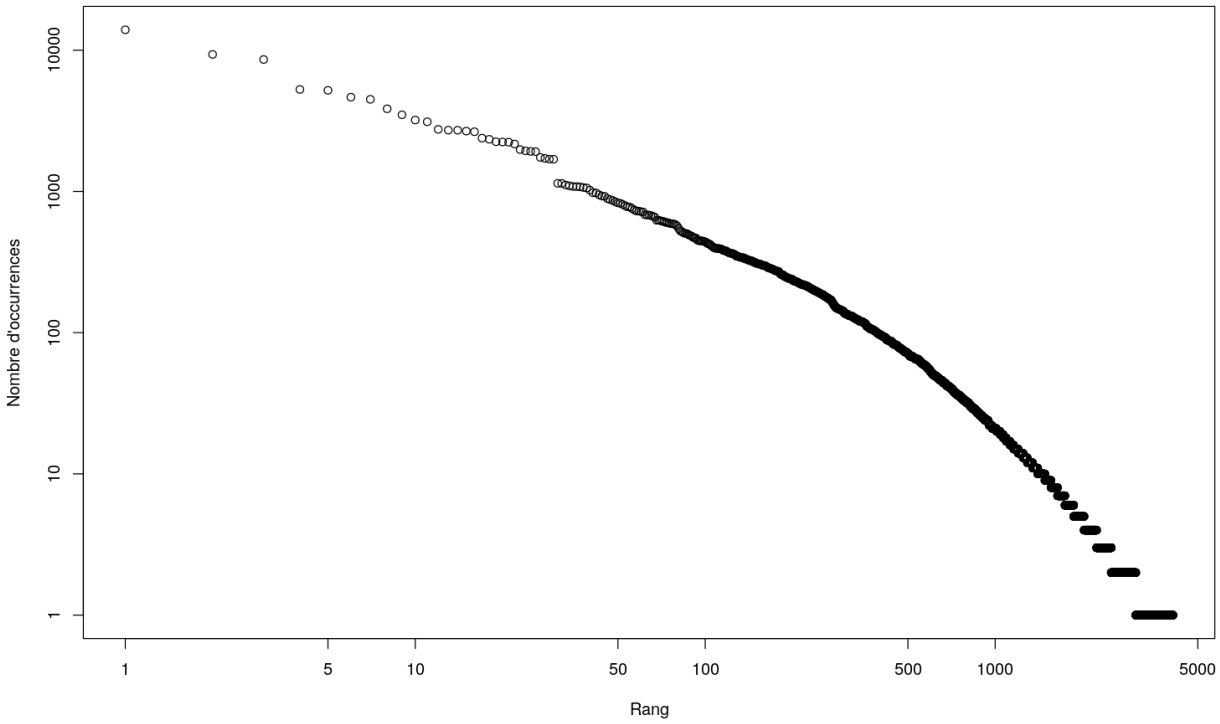

FIGURE 3.1 – Nombre d'occurrences en fonction du rang du mot sur le corpus, version logarithmique

> Si l'on range les mots d'un corpus dans l'ordre de fréquence décroissant, et que l'on considère donc la suite bivariée rangs-fréquences, le produit rang x fréquences est une constante, ou suit éventuellement une simple fonction linéaire. […] Cette loi traduit mathématiquement un fait d'observation : dans tout corpus, on trouve quelques mots très fréquents, un nombre important de mots de fréquence moyenne et une multitude indénombrable de mots rares. [5]

Notre graphique présente une rupture autour des 1 000 occurrences, et également un grand nombre de lemmes qui ne trouvent qu'une seule occurrence dans le corpus. La figure montre donc une distribution traditionnelle des mots selon leur nombre d'occurrences au sein d'un corpus. Cela signifie que peu de mots sont très employés dans les témoins : un nombre faible de mots connaît la majorité des occurrences d'un texte. Nous allons donc examiner ce phénomène à travers notre corpus.

L'analyse des mots les plus fréquents de notre corpus permet de dégager quelques statistiques globales d'utilisation des mots et de répartition des occurrences. Cette étude est

5. Alain Guerreau, *Statistiques pour historiens*, 2004, URL : `http://elec.enc.sorbonne.fr/statistiques/stat2004.pdf` (visité le 10/06/2023), p. 114.

particulièrement riche et précieuse pour savoir quels sont les champs sémantiques en jeu et quel type de lexique est utilisé pour ensuite pouvoir étudier si ces derniers sont modifiés ou non en fonction de l'évolution de la langue. Pour présenter quelques chiffres, nous nous sommes attardée sur des catégories de mots, dont les limites sont arbitraires : nous nous attachons ainsi à décrire les lemmes connaissant plus de 1 000 occurrences, puis ceux connaissant plus de 100 occurrences.

3.1.2 Les lemmes à plus de 1 000 occurrences

Les lemmes à plus de 1 000 occurrences sont au nombre de 64 et représentent environ deux tiers des occurrences totales, quel que soit le témoin choisi. La figure 3.2 permet de visualiser le nombre d'occurrences touchées, tandis que le tableau 3.2 détaille les nombres impliqués.

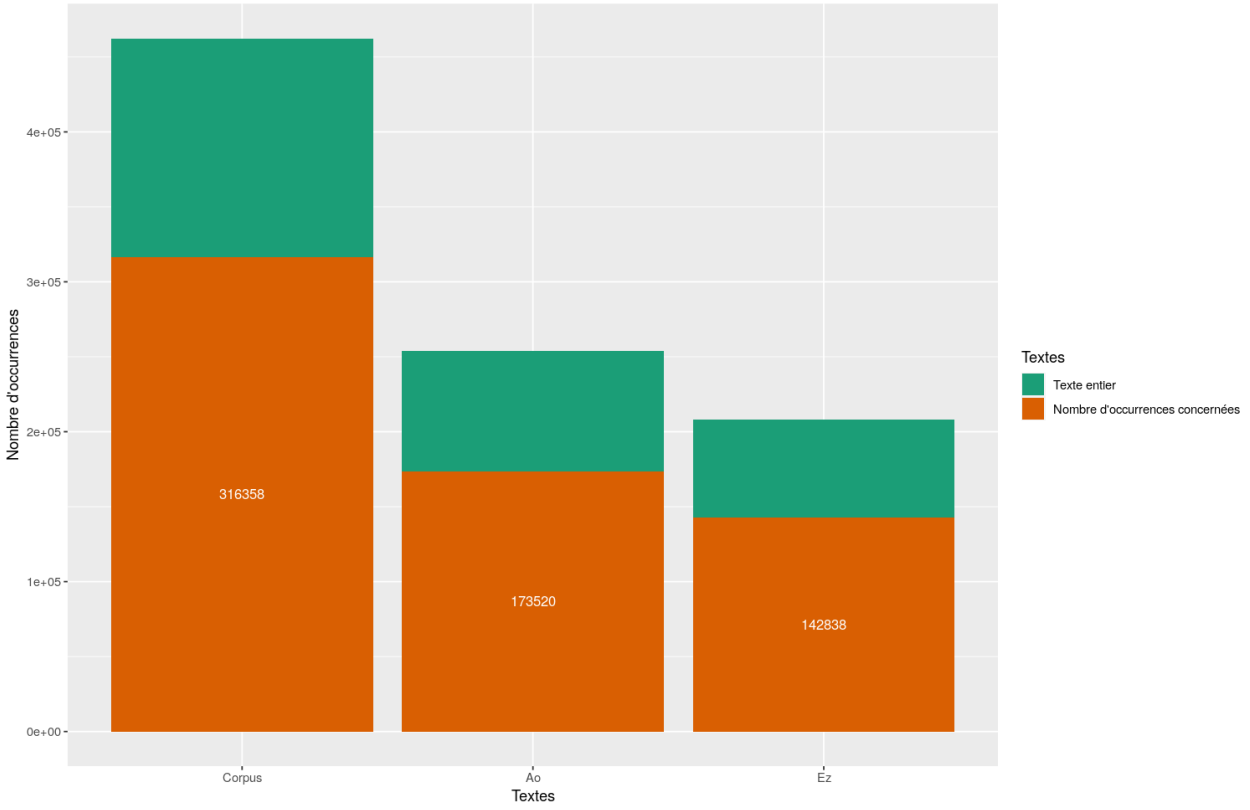

FIGURE 3.2 – Nombre d'occurrences concernées par les lemmes à plus de 1 000 occurrences sur le corpus

	Ao	Ez	corpus
nombre d'occurrences concernées	173 520	142 838	316 358
proportion des occurrences concernées	68,3%	68,6%	68,4%

TABLE 3.2 – Détails sur les lemmes qui connaissent plus de 1 000 occurrences

La figure 3.3 permet d'observer les lemmes les plus utilisés parmi ces lemmes les plus fréquents, en prenant en compte les noms propres. Sans surprise, il s'agit d'une série de mots-outils. Pour permettre un accès à des mots avec davantage de contenu sémantique, certains de ces mots-outils ont été enlevés dans le graphique [6].

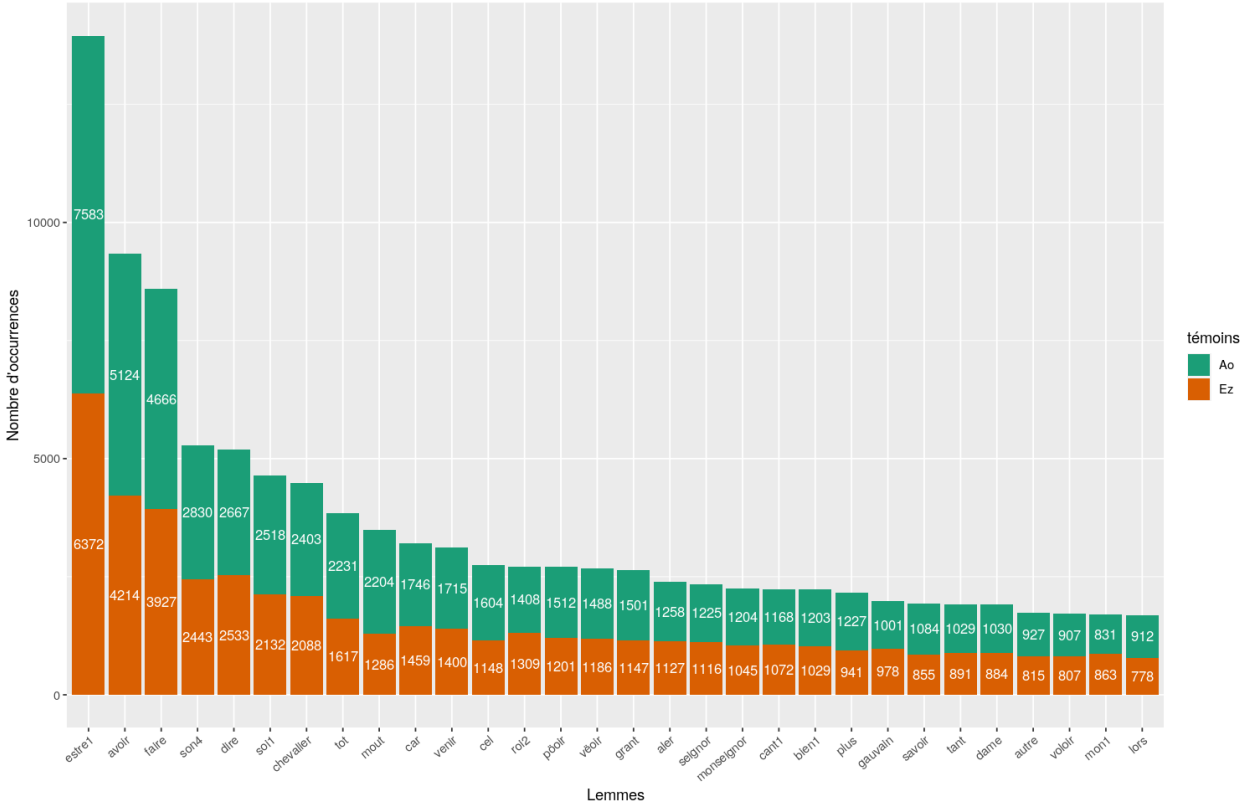

FIGURE 3.3 – Lemmes les plus fréquents par témoin

À partir de ce graphique, plusieurs dimensions peuvent être relevées. Les lemmes les plus fréquents correspondent à trois verbes : *estre1*, *avoir* et *faire*. *dire* est également en bonne position d'un point de vue de la fréquence. Si la présence des deux premiers n'est

6. Les lemmes qui ont été enlevés sont : *en1*, *le*, *de*, *et*, *qui*, *a3*, *un*, *de+le*, *ne2*, *ne1*, *que4*, *mais1*, *ce1*, *par*, *car*, *i2*, *por2*, *que2*, *que1*, *en2*, *a3+le*, *se*.

pas étonnante, du fait de leur aspect structurant de la langue, les deux derniers mettent en évidence l'importance de la parole au sein du corpus (*faire* est majoritairement employé dans le récit comme verbe de prise de parole), qui semble donc structurante de la narration. Le récit semble aussi se construire autour des allées et venues des personnages, avec des hautes fréquences pour *venir* et *aler*. Ces allées et venues appartiennent à ce que A. Combes qualifie de « tonalité bretonne »du récit, à laquelle correspond un « univers chevaleresque riche en aventures » [7], qui se retrouve dans les « formes de l'aventure et de l'errance » [8].

La perception par le regard, avec le verbe *vëoir*, marque également l'importance de la vision dans la narration : c'est par le point de vue des différents personnages que les scènes sont décrites. On observe également les verbes *pöoir* et *voloir*, qui placent la volonté des personnages au centre du récit. Il ne faut pas oublier le verbe *savoir*, qui peut être lié à cette volonté (la quête des chevaliers vise souvent à connaître l'identité d'un autre personnage), mais également aux verbes de prise de parole.

Dans un deuxième temps, des éléments lexicaux relatifs à la désignation de la personne peuvent être mentionnés, comme les déterminants possessifs *son4* et *mon1* et le pronom personnel *soi1*, employé dans les constructions réfléchies. Le déictique *cel* appartient également à ces mots les plus fréquents, montrant l'actualisation effectuée par le récit. La prise en compte de points de vue différents est aussi présente par la forte fréquence de *autre* et du numéral *deus*. D'autres éléments sont des indices de la manière de structurer le récit : *car*, *cant1*, *tant*, *lors*. La structure semble donc fondée sur la mise en parallèle des actions, sur la comparaison et la consécutivité des différentes actions.

Nous avons conservé dans les mots les plus fréquents des éléments portant une marque emphatique : *tot*, *mout*, *plus*. Dans notre récit, de nombreuses descriptions sont en effet laudatives, permettant de marquer les caractères extraordinaires des personnages. L'adverbe *bien1* et l'adjectif *grant* peuvent eux aussi entrer dans cette catégorie.

Les substantifs les plus fréquents sont aussi en adéquation avec le genre littéraire de notre texte : *chevalier*, *roi2*, *seignor*, *monseignor*, *dame*. D'une part, les trois titres de personnages les plus importants de la littérature arthurienne se trouvent ici. D'autre part, puisque *seignor* est souvent employé dans des formules d'adresse, sa présence témoigne de celle, massive, des dialogues au sein du récit. Enfin, il faut prendre en considération que ces substantifs sont souvent employés associés à des noms propres, ou même à la place de ceux-ci — ainsi, pendant toute la première partie du récit, Lancelot n'est jamais nommé comme tel. C'est donc dans cette catégorie que l'on peut faire entrer le nom propre *Gauvain*, qui, lui, est présent en tant que tel [9].

7. A. Combes, *Les Voies de l'aventure…*, p. 100.
8. *Ibid.*, p. 101.
9. Cela est lié au fait que Gauvain est le chevalier qui, au sein des textes arthuriens, ne refuse jamais de

Spécificités de ces lemmes

Si l'on prend en considération l'ensemble des lemmes qui connaissent plus de 1 000 occurrences sur le corpus, en éliminant les noms propres, il est possible, dans un premier élan de comparaison, d'observer des lemmes spécifiques à telle ou telle partie. Ces lemmes spécifiques sont identifiés grâce au calcul implémenté dans TXM [10]. Il permet de calculer la spécificité d'un élément du discours en fonction de sa fréquence totale dans le corpus et dans les différentes parties de ce dernier et en fonction de leurs tailles respectives. La répartition des lemmes spécifiques ou non à chaque témoin est résumée dans la table 3.3.

catégorie	nombre d'occurrences
lemmes non spécifiques	44
lemmes spécifiques à Ez	10
lemmes spécifiques à Ao	10

TABLE 3.3 – Spécificités des lemmes à plus de 1 000 occurrences

La plupart des lemmes très fréquents ne sont pas spécifiques à l'un des témoins. Parmi les lemmes spécifiques à Ez, on observe : des pronoms personnels (*il, je*), un déterminant possessif (*mon1*), le comparatif *que1*, le verbe *dire*, les substantifs *damoisele* et *roi2*, et les prépositions simples ou agglutinées (*de*, *de+le*, *a3+le*). La plus grande présence d'éléments permettant la désignation de la personne est probablement liée à la plus fréquente expression du sujet dans l'état de langue de l'incunable que dans celui du manuscrit [11]. De même, la plus forte présence des prépositions s'explique par la plus grande systématicité de leur emploi dans le cadre de l'expression des partitifs [12]. Le plus grand emploi de *dire* en Ez qu'en Ao

donner son nom.

10. La mesure de spécificité utilisée est celle implémentée dans le logiciel de textométrie TXM, dont le calcul se réalise comme décrit ci-après : « Le calcul exact de l'indice de spécificité utilisée dans TXM est celui du calcul de la probabilité du fait que l'événement apparaisse autant de fois qu'on l'observe effectivement dans la partie (soit f_{obs}) ou plus fréquemment encore à concurrence de la taille de la partie (en suivant [une] loi hypergéométrique) », sachant que « le calcul de la probabilité qu'une forme A apparaisse f fois dans une partie p de longueur t, la forme apparaissant F fois en tout dans l'ensemble du corpus dont la longueur totale est de T occurrences, a été modélisé par Pierre Lafon (Lafon, 1980) et peut s'exprimer formellement. » (Documentation TXM sur la mesure d'indice de spécificité, en ligne : `http://textometrie.ens-lyon.fr/html/doc/manual/0.7.9/fr/manual43.xhtml` [consulté le 20 janvier 2021])

11. Cette plus grande expression du sujet en moyen français qu'en ancien français est commentée dans les différentes grammaires du français médiéval. On peut citer C. Buridant, *Grammaire du français médiéval…*, p. 653 : « L'évolution typologique du français […] tendra à faire du pronom sujet un élément clitique à part entière foncièrement attaché au verbe. Cette évolution s'amorce dès le 13e siècle dans des textes non littéraires, en particulier dans des textes légaux non empreints de visées stylistiques ou esthétiques. »

12. « Dans le prolongement de l'étape de transition déjà à l'œuvre en ancien français, l'évolution [du *de* partitif] est marquée ultérieurement par l'émergence et la saillance de la notion d'indéfinitude, inscrite primitivement dans celle de la quantité non spécifiée ; la forme *des* est alors employée avec des substantifs discontinus pour marquer le prélèvement d'une pluralité d'exemplaires sur un ensemble d'éléments pris dans un sens générique » (*Ibid.*, p. 167) On pourra également mentionner la réduction de l'emploi des « cas régimes

témoigne d'un changement dans la description des prises de parole. Enfin, la plus grande présence du comparatif *que1* est à mettre en corrélation avec la plus grande présence inverse de *come1* en Ao [13]. Des questions d'évolution linguistique sont ainsi déjà effleurées.

En plus de *come1*, Ao présente neuf lemmes spécifiques [14]. Il s'agit essentiellement d'éléments grammaticaux. Parmi eux, trois (*en2*, *i2*, *cel*) ont une fonction déictique. *tot*, *mout* et *si* ont un rôle intensif, particulièrement marqué dans le manuscrit. Ce dernier adverbe, extrêmement spécifique, puisqu'il a une spécificité en Ao qui s'élève à 196, prend aussi des fonctions de liaison au sein de la phrase, fonctions également assumées par *ne2* et *mais1* (et également par certaines occurrences de *come1*), qui sont donc absentes de Ez. Enfin, *ja*, permettant une emphase négative, est aussi spécifique à Ao. L'emploi moindre de déictiques, de marques emphatiques et de connecteurs syntaxiques peut être vu non seulement comme des marques de raccourcissement du récit, déjà évoqué, mais peut aussi être un signe de l'obsolescence de ces emplois.

3.1.3 Les lemmes à plus de 100 occurrences

Les lemmes totalisant plus de 100 occurrences dans le corpus sont encore plus fréquents que les lemmes à plus de 1 000, puisque ces 422 lemmes, dont font partie les 64 évoqués *supra*, totalisent neuf occurrences sur dix. La figure 3.4 permet de visualiser cette proportion et le tableau 3.4 donne les détails chiffrés.

	Ao	**Ez**	**corpus**
nombre d'occurrences concernées	231 555	190 241	421 796
pourcentage des occurrences concernées	91,1	91,3	91,2

TABLE 3.4 – Détails sur les lemmes qui connaissent plus de 100 occurrences

422 lemmes des 3 701 lemmes représentent plus de 91,2% des occurrences. 3 279 lemmes se répartissent donc les 9,8% restants. Il convient d'étudier quels sont ces lemmes qui forment le cœur du lexique des témoins. Pour plus de clarté, les lemmes entre 100 et 1 000 occurrences seront décrits par tranche, en suivant un ordre décroissant.

absolus »(F. Duval, *Le Français médiéval…*, p. 150), cas de construction directe du complément du nom, qui se réduit donc en moyen français.

13. *come1* fait l'objet d'une notice.

14. Parmi eux, sept font l'objet de notices.

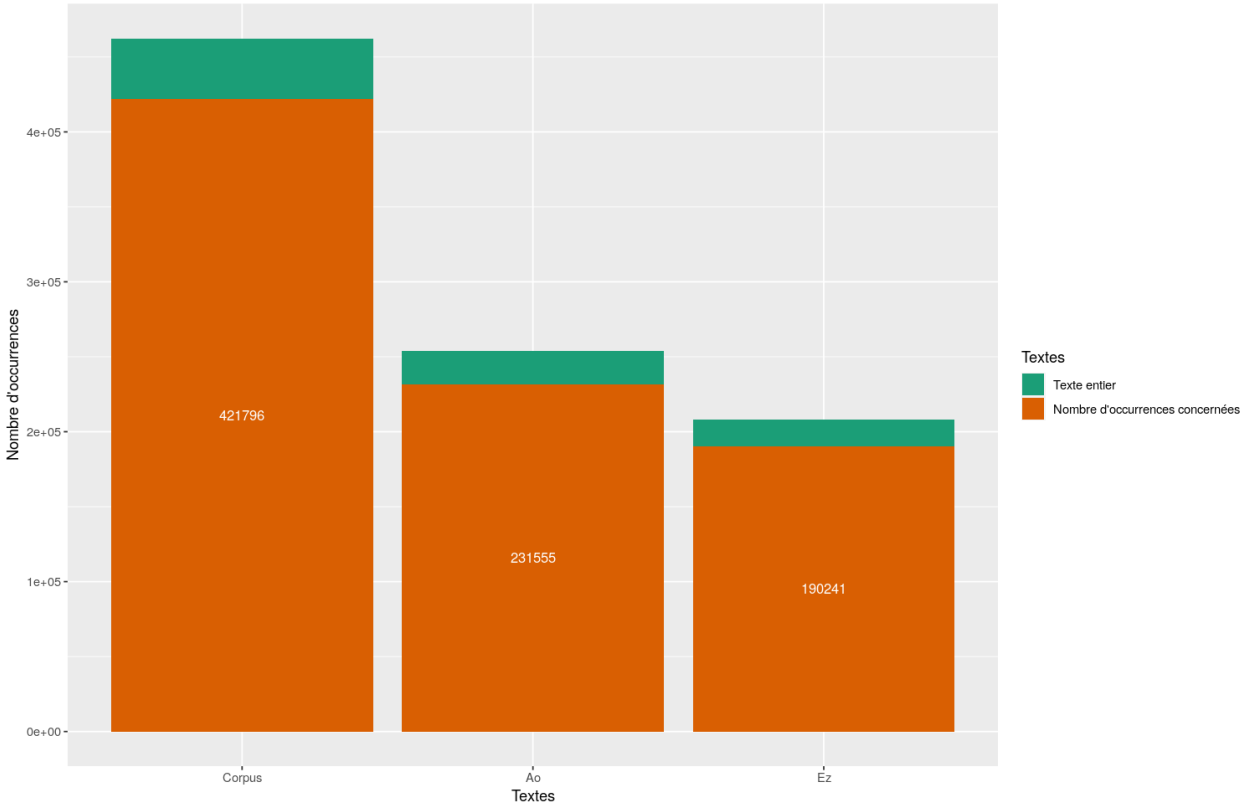

FIGURE 3.4 – Nombre d'occurrences concernées par les lemmes à plus de 100 occurrences dans le corpus

Analyses des lemmes qui rencontrent plus de 500 occurrences

51 lemmes ont une fréquence totale correspondant à plus de 500 occurrences et moins de 1 000. La figure 3.5 permet d'observer la répartition de ceux-ci sur nos deux témoins.

Sur le graphique, certains mots semblent être présents de manière à peu près égale au sein de nos deux témoins — ils s'alignent à peu près sur une diagonale — tandis que d'autres paraissent être suremployés dans l'un ou l'autre des témoins — ils sont éloignés du nuage de points central. Les spécificités associées à chacun des lemmes est une mesure plus sûre pour l'identification des lemmes spécifiques à chaque partie.

Encore une fois, 40 lemmes ne sont pas spécifiques à un témoin particulier. Certains groupes sont en continuité avec les remarques faites plus haut. Ainsi, apparaissent dans ce groupe non spécifique des pronoms personnels : *tu*, *nos1*, *lor2*, *on*. La présence des pronoms personnels de première et deuxième personnes implique la forte présence des discours directs. L'importance de la parole est aussi marquée par les verbes *demander*, *öir*, *parler*. Cela réaffirme la centralité de la parole au sein du récit. On observe également la présence de connecteurs logiques, *puis*, *onque*, *coment1*, et un verbe permettant la description d'actions

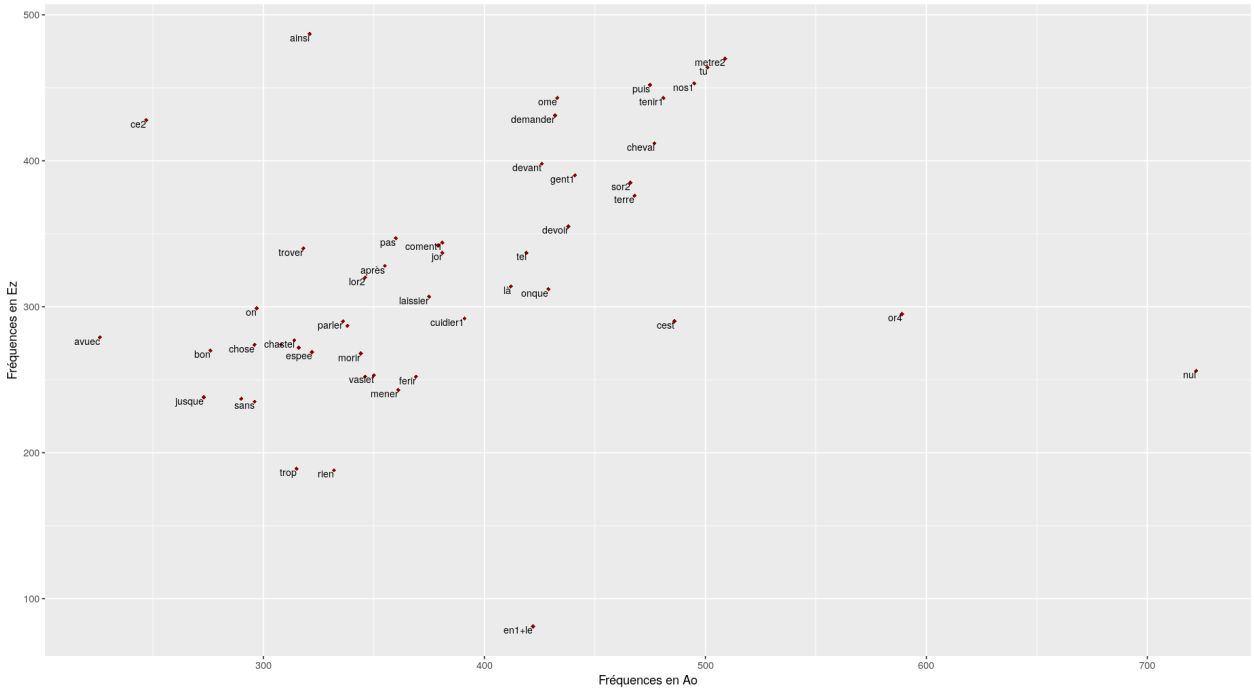

FIGURE 3.5 – Les lemmes connaissant entre 500 et 1 000 occurrences selon leur fréquence en Ao et Ez

génériques, *tenir1*. Du point de vue structurel, on peut aussi repérer la présence dans ce groupe de marques négatives (*pas*, *sans*). D'autres lemmes apparaissent dans cette tranche de fréquence. Une partie d'entre eux sont relatifs à la description du cadre spatio-temporel. Il s'agit des prépositions et adverbes *sor2*, *devant*, *après*, *là*, *jusque* et du substantif *jor*.

En plus de ces éléments génériques, un certain nombre de lemmes appartiennent à une catégorie plus spécifique relative aux romans arthuriens. Un lieu est ainsi souvent cité, le *chastel*. La venue à ce lieu est souvent guidée par un personnage tiers, ce qui explique la présence dans cette catégorie de fort emploi de *mener*. Ce personnage tiers est souvent un *vaslet*, et la présence de ce mot complète la liste de désignation des personnages-types le plus souvent évoqués commentée plus haut. *vaslet* permet la désignation de Lancelot, avant qu'il ne soit fait chevalier, en plus de tous les personnages qui correspondent à ce statut. Il s'agit donc d'un mot récurrent, qui peut aussi être employé dans d'autres types de scènes, comme les scènes de combat. Ces scènes servent également au support d'autres mots présents dans notre catégorie de fréquence : *cheval*, *terre* (qui est le lieu où se retrouvent souvent les adversaires), *escu*, *espee*, *arme*, mais aussi *ferir*, *porter*, *morir* et *laissier* (qui sert de base à la construction de syntagmes, de type *laissier corre*, mais qui est aussi lié au domaine de la parole, au sein de la locution *laissier ester*, par exemple). Les scènes de combat, au sein du récit arthurien, sont moins structurantes que les allées et venues des personnages, en ce qu'elles ne tissent pas de

liens entre les différents personnages et les différentes étapes des quêtes, mais représentent ces étapes mêmes, les points névralgiques du récit. Elles appartiennent à la « tonalité guerrière » [15] du récit, au « type narratif héroïque » [16], en reprenant une fois encore la catégorisation de A. Combes.

Si les romans arthuriens sont construits autour de scènes de combat, d'autres éléments sont essentiels à sa constitution. Ainsi, le motif de l'amour imprègne également le texte, avec des verbes à forte fréquence, comme *amer1* et *doner*. Cette dimension courtoise est elle aussi caractéristique du récit [17]. Le verbe *doner* est relatif à cette dimension car il peut être relatif au don d'amour. Cependant, il est aussi fréquemment employé dans le cadre des promesses que les personnages se font les uns aux autres. Cet aspect est l'une des valeurs de la *prodomie*, qui est également constitutive du texte. Le *devoir* appartient aussi à cette catégorie. Dans ce cadre, l'importance des relations établies entre les personnages fait écho à la centralité des discours directs évoqués ci-avant. Les relations entre les personnages ont une valeur centrale et mettent en valeur la question de la foi accordée à la parole donnée. On peut relever la présence de *cuidier1*, qui, établissant la croyance au centre des actions, permet l'expression de cette relation forte.

Dans le cadre de la littérature arthurienne, par rapport aux éléments déjà définis, il faut aussi noter le fort emploi de *gent1* et *chose*. Ces substantifs sont majoritairement employés dans le cadre de descriptions laudatives (*le plus ... sor tote gent*). Le nombre élevé de ces descriptions mélioratives se manifeste également par l'emploi important de *bon*. *tel*, lui, peut à la fois renvoyer à ce type de description, mais marque aussi l'importance de la référence à l'autre, dans le cadre des comparaisons.

Les lemmes que nous venons de présenter sont ceux qui ne connaissent pas de spécificité. L'examen des lemmes spécifiques à l'un des témoins peut déjà donner des indices de l'évolution linguistique. Ainsi, *cest* est spécifique à Ao et *ce2*, déterminant démonstratif, à Ez. La spécificité de l'un décroît en faveur de celle de l'autre, témoignant probablement d'un remplacement à l'œuvre [18]. De manière similaire, on constate la spécificité des lemmes *nul* et *rien* en Ao, à laquelle peut correspondre la spécificité de *ome* en Ez, témoignant d'un remplacement des indéfinis par le substantif [19]. Du point de vue de la structuration du texte, on peut observer la spécificité de *or4* en Ao et de *ainsi* en Ez [20].

15. A. Combes, *Les Voies de l'aventure…*, p. 100.
16. *Ibid.*, p. 101.
17. Selon E. Kennedy, le récit est investi de « *two interlacing main themes : identity theme and love theme* » (Elspeth Kennedy, *Lancelot and the Grail : A Study of the Prose* Lancelot, Oxford/New York, 1986, p. 9).
18. Le remplacement de *cest* par *ce2* est effectif. Cf. la notice sur *cest*.
19. Ce remplacement est lui aussi effectif, même si moins systématique, puisque les deux mots obsolescents en Ao connaissent une multitude de substitutions. Cf. les notices sur *nul* et *rien*.
20. Les deux cas ne sont pas ici corrélés. *or4* est moins employé en Ez du fait de l'omission des phrases de transition du type *or dit li contes.... ainsi* est principalement employé à la place d'autres éléments équivalents

La corrélation entre lemmes spécifiques en Ao et en Ez n'est pas systématique. La spécificité de *avuec* en Ez s'explique notamment par les remplacements que la préposition permet de *o4* et de *ambedos* — pour ce dernier mot, dans le cadre de reformulation [21]. La spécificité du verbe *trover* permet de mettre en évidence la plus grande présence dans le témoin de descriptions directes.

En Ao, on trouve comme lemme spécifique la forme agglutinée *en1+le*, qui est bien moins employée dans l'incunable, et l'adverbe *trop*, participant des descriptions emphatiques, témoignant tant de la tendance qu'a le témoin à privilégier ce type de description — au contraire de Ez, qui les élague — que de son évolution sémantique [22].

Analyse des lemmes entre 400 et 500 occurrences

Les lemmes qui se situent entre 400 et 500 occurrences sont au nombre de 23. Ils connaissent un nombre moindre de lemmes spécifiques à tel ou tel témoin.

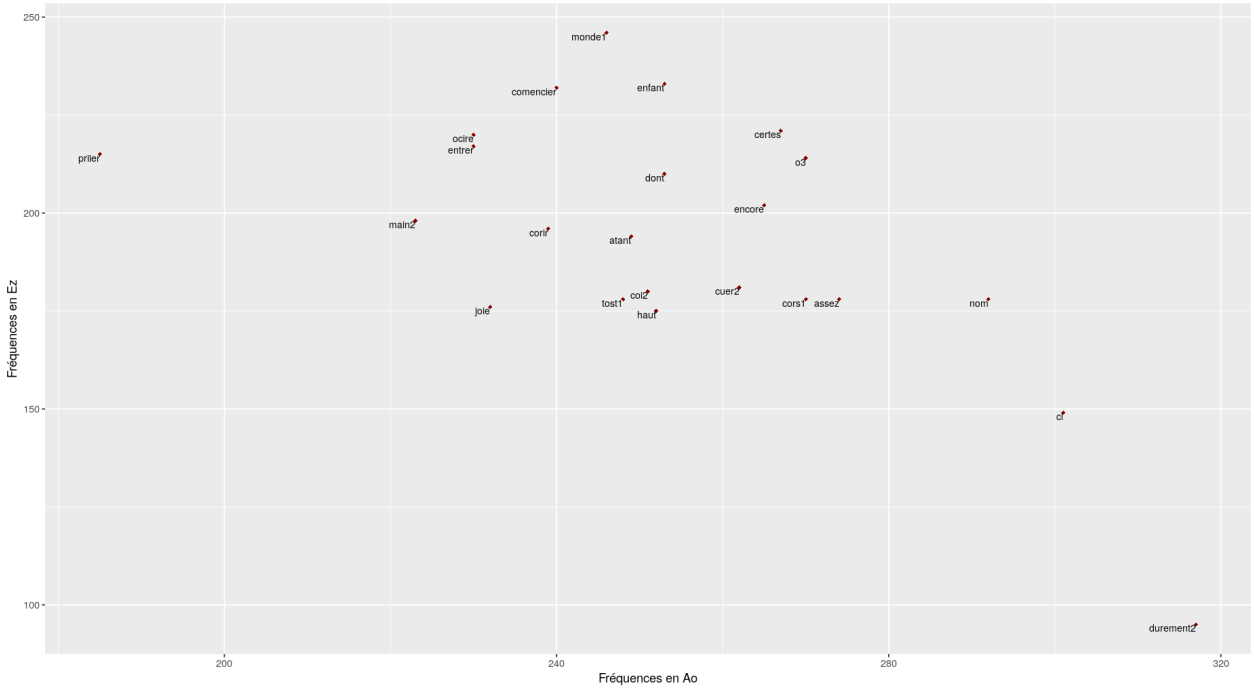

FIGURE 3.6 – Les lemmes connaissant entre 400 et 500 occurrences selon leur fréquence en Ao et Ez

Parmi les lemmes non spécifiques, apparaissent des éléments en continuité avec les observations indiquées plus haut. Ainsi, des éléments en rapport avec une description laudative

sur le plan grammatical, par exemple *autresi* ou *issi* (cf. les notices concernées).

21. Cf. les notices sur *o4* et *ambedos*.
22. Cf. la notice sur *trop*.

peuvent être relevés : *monde1*, souvent employé avec *rien*/*chose* dans le cadre des descriptions superlatives, l'adjectif *haut*, en complément de *bon* vu *supra*. Une marque du discours direct apparaît également dans cette tranche de fréquence : *certes*. Des adverbes et conjonctions permettant la structuration du récit appartiennent également à cette tranche : *o3*, *encore*, *dont*, *atant*, *coi2*.

Le substantif *enfant* entre dans la catégorie des personnages-types, tandis que d'autres éléments sont employés dans le cadre de la description des combats : *corir*, *ocire*, *comencier* (souvent employé dans la description d'un début de combat). L'adverbe *tost1*, mettant en évidence la rapidité des actions, entre dans ce cadre descriptif, mais aussi dans celui de la description laudative. Des lemmes référant à des éléments corporels sont aussi présents : il s'agit de la *main2* et du *cors1*, qui sont eux aussi fréquemment mentionnés dans les scènes de combat.

Il est également question du *cuer2* un élément important tant par la vaillance qu'il évoque — le cœur comme siège du courage — que par les autres qualités qu'il permet d'évoquer — la générosité — et par ses emplois au sein de scènes relatives à l'amour courtois, et aussi parce qu'il est le signe d'une émotion quelconque (le mot peut ainsi être employé dans le cadre d'une description de la surprise, de la tristesse, etc.). Enfin, le verbe *entrer* touche à une autre dimension importante des récits arthuriens, la quête, puisque le verbe est fréquemment employé dans le cadre de propositions du type « *il entre en sa queste...* ».

Trois lemmes apparaissent spécifiques à Ao : le déictique *ci*, l'adverbe *durement2* et le substantif *nom*. Ils mettent en valeur trois aspects distincts du récit : la description de la situation d'énonciation, l'aspect emphatique des descriptions, l'importance accordée au *nom* des personnages, à mettre en rapport avec l'importance du thème de l'identité dans les récits arthuriens. À première vue, ces trois aspects prennent une importance moindre dans la version donnée par l'incunable [23].

À l'inverse, un seul mot, le verbe *priier*, est spécifique à Ez. La spécificité est peut-être due à la plus grande précision dans les verbes de prise de parole dans l'incunable, permettant une meilleure définition des modalités dans lesquelles les personnages s'adressent les uns aux autres. Elle entre en continuité avec la plus grande spécificité de *dire*, déjà mentionnée.

Analyse des lemmes entre 300 et 400 occurrences

Les 55 lemmes présentant entre 300 et 400 occurrences se distribuent pour leur grande majorité de manière égale entre nos deux témoins, comme on peut le voir sur la figure 3.7.

23. Les trois mots font l'objet de notices.

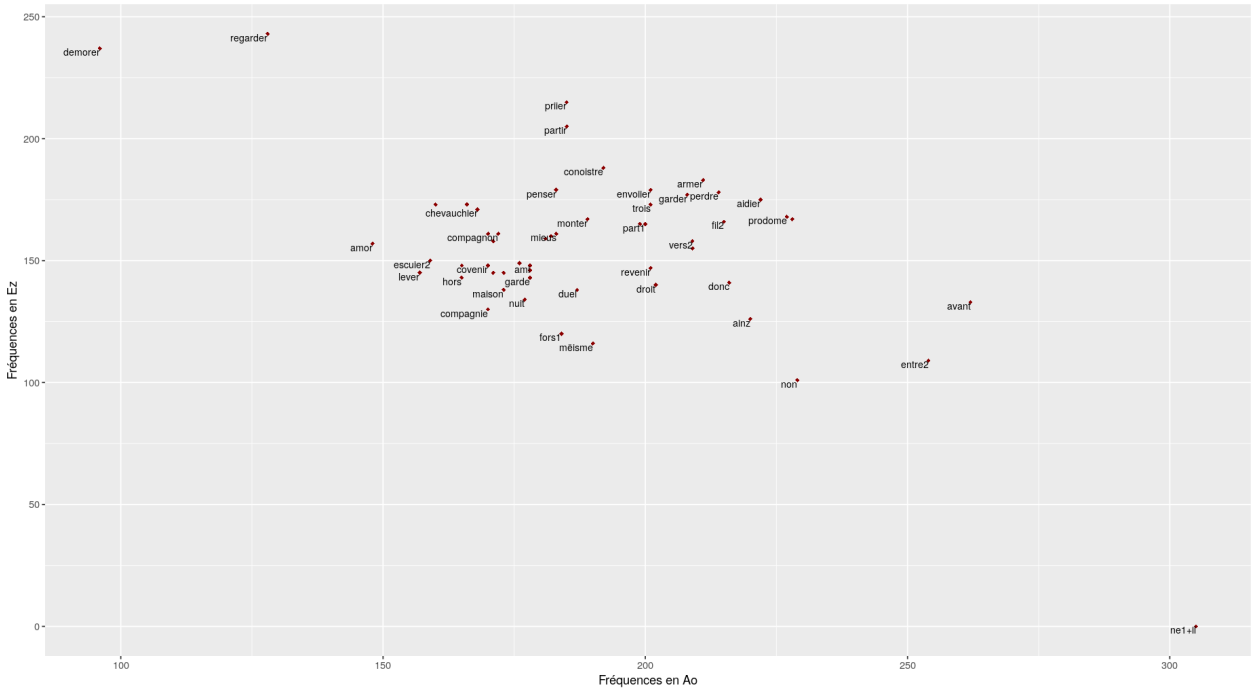

FIGURE 3.7 – Les lemmes connaissant entre 300 et 400 occurrences selon leur fréquence en Ao et Ez

Peuvent être identifiées des dimensions similaires à celles des autres tranches de fréquence. Sont ainsi présents dans cette tranche un nombre important de substantifs permettant la désignation des personnages : *prodome*, *pucele*, *fil2*, *escuier2*. Les substantifs *compagnon* et *compagnie* sont relatifs à la même dimension, mais mettent en valeur la notion d'accompagnement, le second ayant comme particularité de renvoyer à un groupe de personnes. *ami* permet également la désignation d'un personnage en insistant sur le rapport qu'il entretient avec un autre.

Ce rapport à l'autre est également identifié par la présence du verbe *apeler*, qui fait écho au *nom* déjà évoqué. On trouve également des marques de discours directs dans cette tranche de fréquence : *volentiers*, *aidier* (apparaissant fréquemment dans la locution *si m'aïst Dex*), *garder* (employé dans les expressions de défense) et *ha !*. L'interjection permet une coloration du discours. Elle est utile pour introduire de l'émotion dans les paroles des personnages. Les sentiments sont d'ailleurs présents, en positif et en négatif, à travers les lemmes *amor* et *duel*. On trouve aussi deux verbes permettant l'évocation d'opérations de l'esprit, *conoistre* et *penser*.

Le lexique typique des romans arthuriens apparaît, tant avec le lexique du champ lexical des combats : *armer*, *combatre*, *conquerre*, *heame*, qu'avec celui relatif à la *prodomie* : *onor*, *covenir*. Le verbe *perdre* peut aussi être rattaché à cette dimension, puisqu'il est souvent question de *perdre l'onor*.

Une partie du lexique ici identifié correspond aux allées et venues propres à la quête arthurienne. On recense ainsi un grand nombre de verbes de mouvement : *partir*, *revenir*, *passer1*, *chevauchier*, *monter*, *lever* (qui sert également d'indication temporelle, avec la perspective du lever, le début de la journée, comme début d'une nouvelle suite de péripéties), et *querre* (verbe qui implique un mouvement motivé par la recherche). La motivation à l'origine du mouvement du dernier verbe nous amène à considérer, en suivant A. Combes, qu'il existe au sein du récit « deux formes principales de mobilité » [24], « les déplacements de la cour et de ceux qui veulent la rejoindre » et « le mouvement des chevaliers en errance [qui] ne devient intéressant que par les difficultés et les retards qu'il accumule » [25].

La dimension spatiale est donc une fois encore présente, également par des grammèmes : *vers1*, *droit*, *laienz*, *hors*, *fors1*, et par des lexèmes référant à des lieux précis : *part1* (fréquemment employé dans des syntagmes comme *a celle part*), *porte1*, *maison*, *lieu*, *garde*, ou encore *prison*. On trouve ainsi une référence générique (*lieu*), la mention d'un lieu où l'on se repose (*maison*), la mention d'un lieu de passage (*porte1*), la mention de deux lieux relatifs à la conquête (la *garde* que l'on conquiert, la *prison* où l'on se rend lorsque l'on est soi-même conquis). La présence de ces trois derniers lieux a à voir avec la « fonction libératrice » [26] de Lancelot, « être de mouvement et d'instabilité, en oscillation perpétuelle, sans lieu où s'arrêter, [qui] relie les espaces et ouvre les prisons, tente de restituer la joie » [27].

La dimension temporelle exprimée par *nuit* est à mettre en relation avec le lieu de repos *maison* et le *lever* dont il a été question : c'est le moment où les activités chevaleresques (combats et quêtes) cessent. La mention de la nuit permet de marquer la fin d'un épisode. Elle sert donc aussi d'élément de structuration du récit, au même titre que *donc*, adverbe présent dans cette même tranche d'occurrences.

On y aussi trouve le cardinal *trois*, qui fait écho à *deus* mentionné *supra*. Deux éléments permettent encore de marquer l'emphase du propos : *mieus* et *mëisme*, qui peuvent aussi servir d'éléments comparatifs.

Les lemmes spécifiques à Ao sont encore une fois des grammèmes : *avant*, *entre2*, *ainz*, *non*, *ne+il* [28], tandis que ceux spécifiques à Ez sont deux verbes sémantiquement importants : *regarder* et *demorer* [29]. L'un renvoie à la perception, l'autre au repos.

24. A. Combes, *Les Voies de l'aventure…*, p. 363.
25. *Ibid.*
26. *Ibid.*, p. 196.
27. *Ibid.*, p. 199.
28. Une partie d'entre eux font l'objet de notices.
29. Leur spécificité s'expliquent parce qu'ils servent de remplacement à des éléments obsolescents en Ao. Cf. notamment les notices sur *esgarder* et *remanoir*.

Analyse des lemmes entre 200 et 300 occurrences

Les lemmes qui connaissent entre 200 et 300 occurrences sont au nombre de 81. L'augmentation du nombre de lemmes concernés au fur et à mesure de l'examen des tranches de fréquence plus faible est à noter.

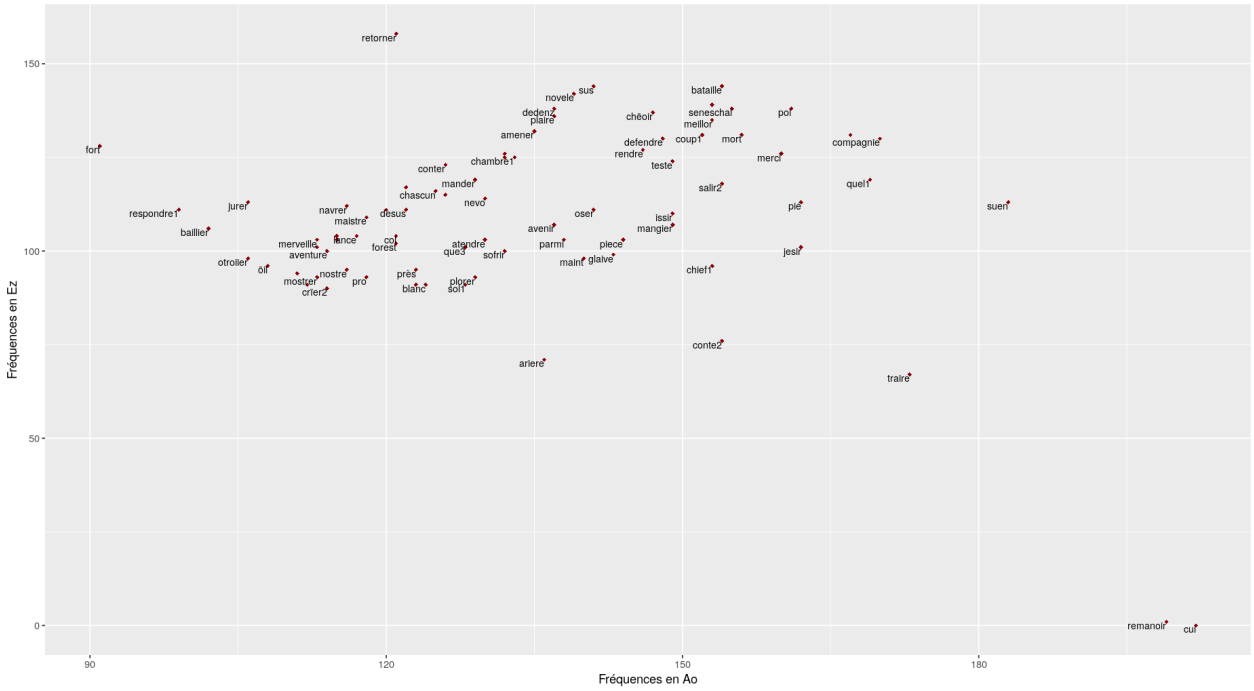

FIGURE 3.8 – Les lemmes connaissant entre 200 et 300 occurrences selon leur fréquence en Ao et Ez

On retrouve les mêmes dimensions que celles précédemment évoquées. Sont ainsi présents des substantifs relatifs au statut des personnages : *seneschal*, *nevo*, *maistre*, *feme*. Les statuts de ces personnages se définissent en creux par rapport à d'autres (le *nevo* de *Pharien*, par exemple), montrant leur rôle moindre dans la diégèse. D'autres éléments permettent la désignation des personnages : *chascun*, *maint*, *sol1*, qui permettent respectivement la désignation de l'identité, du collectif et de la solitude par rapport à un groupe d'humains supposé. Le rapport aux personnages est également exprimé par la forme tonique du possessif *suen*.

Les relations entre personnages apparaissent par les marques de discours direct. Il s'agit de verbes : *conter*, *jurer*, *respondre*, *crïer2*, mais aussi de substantifs : *parole*, *conseil*, *novele*, de marqueurs discursifs : l'assertif *öil*, les interrogatifs *que3*, *quel1*, et également du possessif *nostre*. Dans la présente tranche de fréquences, on observe aussi une nouvelle sous-catégorie à cette catégorie des discours directs. Il s'agit des verbes *comander*, *mander*, *otroiier*, *baillier1*, relatifs à la dimension de l'ordre et de l'autorisation, dans le cadre d'une relation hiérarchique. La réciprocité au sein de la relation est exprimée par le verbe *rendre*. Par le biais des discours

directs, les personnages peuvent également exprimer leur opinion, manifestée par le verbe *plaire*, qui peut lui aussi avoir une valeur jussive, en fonction du statut du personnage à l'origine de l'avis exprimé.

Les relations entre personnages sont donc structurantes au sein du récit. Pendant les moments de repos, la table est le lieu par excellence de leurs échanges dialogués, d'où l'importante fréquence du verbe *mangier*. Les scènes de repas à la cour sont particulièrement riches. Lors des séjours à la cour, il est souvent question de l'attente du retour d'un chevalier de sa quête. Ces moments d'attente permettent d'exacerber la tension et l'envie des destinataires du récit. Ils sont nombreux, comme l'atteste la fréquence du verbe *atendre*. Ils sont situés dans un lieu particulier, celui de la *cort1*. Les confidences peuvent, elles, s'échanger dans des *chambre1*. L'espace de la cour s'oppose à celui de l'errance. Cette opposition est une « structure fondamentale [du récit] […] qui peut se formuler aussi en espace collectif/espace individuel » [30].

À l'opposé de l'espace de la cour se situent les différentes péripéties, manifestées par le substantif générique *aventure*. Les moments de l'apport des *noveles* des péripéties à la cour est un moment important, qui est souvent l'occasion d'un nouveau départ. Dans ce cadre, une fois encore, c'est la parole qui est à l'origine de l'action. En ce sens, *amener* est très fréquent, et participe de la tension. Le lieu souvent associé au départ est la *forest*, espace sauvage qu'il faut nécessairement traverser, à l'opposé de l'espace lié à l'humain qu'est la *cort1*. *oser* peut aussi être considéré comme un verbe annonciateur d'une action, en dehors de l'opposition spatiale qui régit le récit.

Ces actions sont encore largement présentes, avec des verbes comme *chëoir*, *salir2*, *jesir*, *issir*, *descendre*, représentatifs d'un mouvement dynamique. Ils sont particulièrement utilisés au sein des scènes de combat, mais pas uniquement. En revanche, *defendre*, *navrer* et même *mostrer* (*mostrer* sa *pröece*, sa *vaillance*) le sont. Dans ce même groupe de mots relatifs au combat, plusieurs substantifs ont pour référents des parties du corps : *teste*, *chief1*, *col*, et un a pour référent une arme : *glaive*. Les substantifs génériques *bataille* et *coup1* peuvent eux aussi entrer dans ce groupe, tout comme *merci*, relatif à la dimension finale de la bataille (le chevalier vaincu crie *merci* au vainqueur).

Les scènes de combat sont souvent l'occasion de mettre en exergue les qualités des chevaliers. Certains adjectifs mélioratifs peuvent ainsi être relevés : *pro*, *fort* (et également le substantif associé, *force2*), *meillor*. Néanmoins peuvent également être relevés des lemmes qui renvoient à une dimension péjorative : *mal1*, *pëor*, *honte*, *sofrir* et même *mort*. Ils sont cependant moins fréquents que les mots liés à une dimension laudative, puisqu'ils ne se trouvent pas dans les tranches supérieures de fréquence. D'autres éléments, également absents des

30. *Ibid.*, p. 354.

tranches de fréquence supérieures, apparaissent : des éléments plus descriptifs, comme les adjectifs *blanc* et *petit* ou comme l'adverbe *poi*.

En revanche, des grammèmes liés à la description des lieux (du fait de l'importance des mouvements qui s'y déroulent) apparaissent dans cette tranche de fréquence : *sus*, *dedenz*, *parmi*, *dessus*, *près*, *ariere*, *outre1*, et également *pié*, qui permet notamment d'évaluer une distance. Trois lemmes appartiennent à la description d'une certaine temporalité : *ore3*, *avenir*, *piece* (dans le syntagme *grant piece a*). Il est intéressant de noter que le premier permet la désignation absolue du temps, le second, celle du futur, et le troisième, celle du passé. Le lemme *conte2* est, lui, relatif au récit-cadre et à la fréquence des propositions transitionnelles du type « *or dit li contes...* » Les deux derniers lemmes à examiner, *plorer* et *merveille*, relèvent du champ lexical de l'émotion.

Parmi les lemmes spécifiques à l'un ou l'autre des témoins, deux ont trait au mouvement : *retorner* en Ez et *remanoir* en Ao[31]. Ao possède par ailleurs un autre élément spécifique, relatif à l'action, *traire*[32] et un grammème, *cui*[33].

Analyse des lemmes entre 100 et 200 occurrences

Les lemmes entre 100 et 200 occurrences sont beaucoup plus nombreux, puisqu'on en dénombre 151. Ils peuvent être observés sur la figure 3.9.

Parmi ces lemmes, sont à nouveau présents des mots relatifs à la désignation des personnages : *nain*, *frere*, *duc2*, *pere*, *serjant*, *cosin*, *ermite*. Ces derniers ont des statuts plus faibles (*serjant*, *duc2*) et correspondent à des personnages collectifs secondaires (les *nains* et les *ermites* sont fréquemment rencontrés par les chevaliers au cours de leurs quêtes). La désignation collective est permise par les lemmes *ensemble* et *ambedos*.

Les éléments relatifs à la description des lieux sont aussi très présents. On observe ainsi les adverbes et prépositions : *desoz*, *çaienz*, *iluec*, *encontre1*, *contre*, *devers*, *loing*. Néanmoins, contrairement aux autres tranches de fréquences, une partie important des lemmes relatifs à la dimension spatiale sont des substantifs qui désignent des lieux précis : *lac*, *päis*, *tor2*, *voie*, *aigue*, *uis*, *cité*, *ostel*, *riviere*, *sale1*, *chauciee*, *vile*, *place*.

Par ailleurs, les lemmes permettant la description de la temporalité sont aussi nombreux : *tens*, *foiz*, *fin1*, *matin2*, *an*, *ainçois*, *tozjors*, *longement2*, *ui*, *maintenant*, *tantost*. Ils permettent tant de désigner un moment précis qu'une continuité temporelle. On peut ajouter à ces mots *saint*, qui est fréquemment employé pour désigner un jour précis (par exemple,

31. *retorner* sert de remplacement notamment à *torner* ; *remanoir* est majoritairement remplacé par *demorer*.

32. Cf. la notice sur ce verbe.

33. Il s'agit du cas régime indirect du pronom relatif. Son absence dans l'incunable témoigne de l'érosion de son emploi, au profit des formes analytiques *a qui*. *cui* n'est pas traité dans les notices.

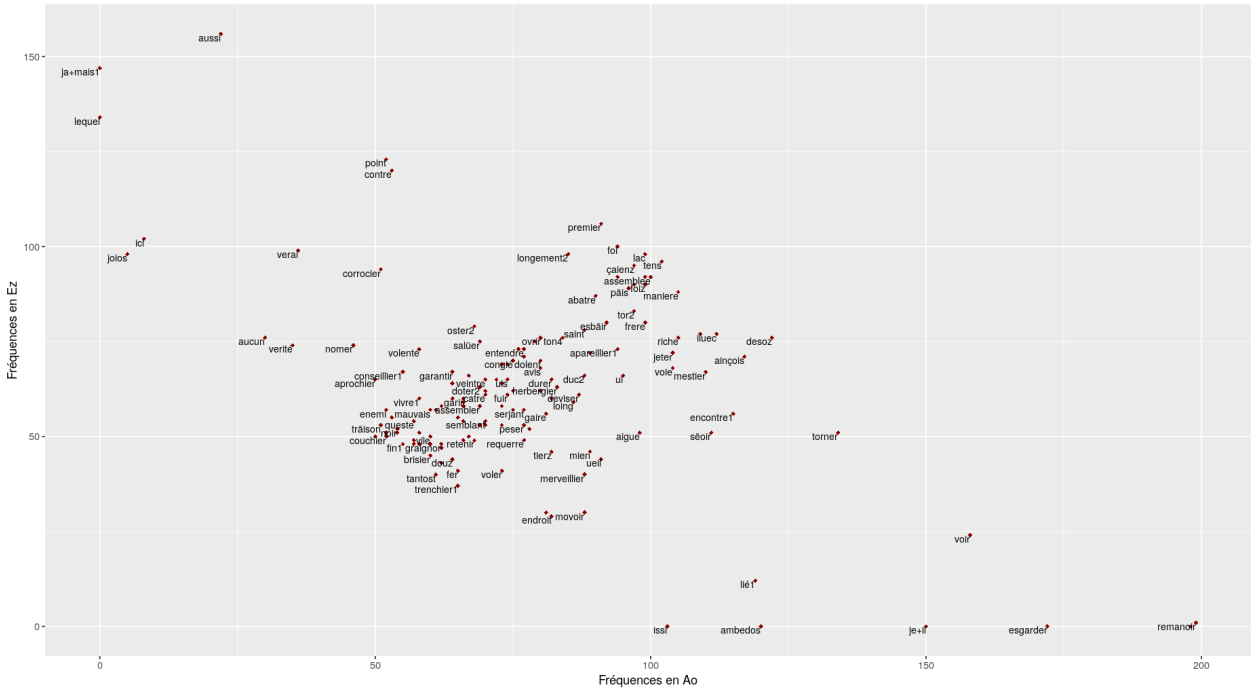

FIGURE 3.9 – Les lemmes connaissant entre 100 et 200 occurrences selon leur fréquence en Ao et Ez

le jor de la feste saint Jehan) et le verbe *durer*. Les déplacements des personnages au sein de ce cadre spatio-temporel bien défini sont aussi une dimension présente dans cette tranche de fréquence, avec une succession de verbes : *aporter*, *sivre*, *errer2*, *ataindre*, *aprochier*. Deux autres verbes, *ovrir* et *retenir*, impliquent un mouvement mais sans traversée de l'espace. En revanche, *esperon* peut aussi être mis dans cette catégorie, puisqu'il est souvent employé dans le cadre de la locution *ferir des esperons*, qui implique un déplacement à cheval.

Ce mouvement rapide est également employé dans le cadre de la description des scènes de combat. Une succession d'autres verbes lui sont relatifs : *assembler*, *abatre*, *jeter*, *voler*, *brisier*, *trenchier1*, *veintre*, dont une part importante est marquée par un sémantisme de violence, auquel peut être adjoint le substantif *sanc*. On peut ajouter à ces verbes *covrir*, souvent employé dans le cadre de la description d'un chevalier qui couvre sa tête avec son écu. *braz* est à placer dans la même catégorie. Seul le *fer* est présent comme arme. Des substantifs permettent de décrire les différentes configurations des combats : *assemblee*, *ost*, *meslee*. L'adversaire est également marqué par le substantif *enemi*. Trois lemmes sont relatifs à la fin de la bataille : *fuir* (ce sont souvent les ennemis qui fuient), *plaie1* (puisque les chevaliers sont couverts de blessures qui finissent néanmoins par *garir*) et *pais* (qui peut clore positivement la bataille).

Entre les points de tension que figurent les violents affrontements et les quêtes harassantes se situent les moments de repos déjà évoqués. Les arrivées dans les lieux de repos sont représentées par les verbes *herbergier*, *desarmer*, *oster2*, *pendre* (les armes). Durant ces scènes, il est souvent question de s'*asseoir*, voire de se *couchier*. Après le repos vient le départ, le *congié*, élément également récurrent, durant lequel les personnages s'échangent de multiples politesses et promesses. Les moments de repos ne sont cependant pas les seuls qui font intervenir ces moments d'échanges entre personnages. Les rencontres sont en effet nombreuses durant les quêtes. C'est pourquoi *salüer* apparaît dans nos mots à haute fréquence. Au salut succèdent des échanges de paroles, qui se manifestent par le biais des verbes *entendre*, *deviser*, *conseillier1*, *prisier*, *requerre*, et aussi des possessifs *ton4*, *mien* et du substantif *mot*. Il est à noter que les verbes ici décrits relèvent davantage que précédemment d'un échange entre les personnages, avec des demandes et des conseils.

Les discours directs peuvent être le lieu de l'expression de deux dimensions : celle du jugement d'un personnage (*voir*, *avis*, *sembler*, *croire*, voire de *vie1* et *vivre1*, dans le cadre d'expressions emphatiques) et celle d'éléments relatifs à la féodalité (*foi*, *träison*, *garantir*). Cette dimension implique des devoirs que se doivent de remplir les personnages. L'obligation apparaît par le biais du substantif *mestier* (*il est mestier de*) et le manque à cette obligation par *falir*. Les devoirs des personnages sont souvent liés à la question de leur volonté, exprimée par le biais de *volenté* et *desirrer*.

Une série d'autres lemmes permettent aussi l'expression des sentiments des personnages : *esbäir*, *doter2*, *pasmer*, *peser*, *dolent*, *doloros*, *pitié*, *peine* et *ueil* (qui est le siège des larmes). D'autres lemmes encore sont relatifs à la description des personnages. Certains sont relatifs à leur apparence : *maniere*, *semblant*, *apareillier1*, d'autres à leur qualités morales : *riche*, *sage*, *lëal*, *douz*, *graignor*. D'autres adjectifs qualificatifs apparaissent dans la tranche. D'une part, *mauvais*, qui, avec l'adverbe *moins*, peut être placé dans la catégorie des éléments péjoratifs. D'autre part, deux adjectifs de couleur, *noir* et *vermeil*, qui peuvent en réalité être rattachés à la catégorie des lemmes servant à la description des combats, car ce sont les deux couleurs fréquemment invoquées pour décrire les armes des combattants.

Les mots *queste* et *chevalerie* désignent directement des éléments primordiaux du récit. Enfin, *gaire* et *partie* appartiennent à la catégorie de sa structuration. Les numéraux *tierz*, *catre*, *dis1* et *cent* également. Ces derniers sont aussi souvent employés dans le cadre de la description des combats collectifs.

Parmi les lemmes spécifiques à Ao, on observe trois grammèmes : *autresi*, *issi* et *je+il*. En dehors de *endroit* et *lié1*, les autres lemmes spécifiques sont des verbes. Ils sont relatifs au mouvement : *torner*, *movoir*, *sëoir*, mais aussi à la perception : *esgarder*, *merveillier*, et à

l'interaction avec autrui : *fïancier1*, *nomer*[34].

En regardant les mots spécifiques à Ez, il est possible d'établir des correspondances. Ainsi, *joios* est corrélé à la spécificité de *lié1*, tandis que *aussi* est corrélé à celle de *autresi* mais également de *si*, vu *supra*. De manière similaire, *ici* peut être corrélé avec la spécificité de *ci*, et *aucun*, avec la spécificité de *nul*[35]. D'autres grammèmes sont spécifiques à Ez : le négatif *point*, l'adverbe, lui aussi négatif, issu d'une grammaticalisation, *ja+mais1* et *lequel*. Ce lemme témoigne de la plus grande attention de l'incunable à la structuration logique de la phrase, avec la prise en considération d'une continuité entre le premier membre d'une phrase et le second, continuité qui se manifeste par ce pivot spécifique.

3.1.4 Un essai de classement des lemmes à fréquence élevée

Il est possible de classer les lexèmes rencontrés selon des catégories générales. Nous proposons ici une première classification.

1. le cadre du récit
   - la structure générale :
     - les marqueurs déictiques : adverbes, démonstratifs
     - les mots de comparaison et les emphatiques, montrant le caractère extraordinaire des aventures et des qualités des personnages
   - le déroulement de l'action :
     - les marqueurs temporels
     - les lexèmes qui permettent le début du récit d'une nouvelle péripétie
     - les verbes de début d'action de personnages
     - tous les mots qui marquent le rythme récurrent des événements
   - le cadre de l'action :
     - les marqueurs spatiaux
     - les substantifs de lieux, généraux ou précis
2. ce qui est relatif aux actions, aux péripéties
   - le champ lexical du combat :
     - les actions des chevaliers
     - l'équipement des chevaliers
   - le lexique propre à la quête :
     - les verbes de mouvement, les lexèmes qui renvoient à l'approche d'un lieu

34. L'ensemble des lemmes, sauf la forme agglutinée, font l'objet d'une notice.

35. Cela est confirmé dans les notices. On peut noter, par exemple, que la spécificité de *aucun* est corrélée à celle de *nul*, mais que cela n'infirme pas la corrélation entre les spécificités de ce dernier et de *ome*. Cela implique que les remplacements des mots ne sont pas systématiques.

   - les lieux de passage, de frontière
   - la communication d'information, typique de la quête

3. les dialogues et interactions entre personnages
   - les interactions entre les personnages :
     - la prise de parole (parole, salutations, écoute, etc.).
     - les valeurs de la chevalerie (la promesse, le don, la prière, l'ordre, etc.)
   - les marqueurs discursifs (interjection, pronoms personnels et possessifs de première et deuxième personnes, etc.)

4. ce qui est relatif à la description des personnages
   - les mots génériques de désignation humaine (substantifs et indéfinis) :
     - les désignations de groupe
     - les mots permettant l'individualisation des personnages
   - les mots désignant les personnages :
     - leur fonction (dame, reine, roi, etc.)
     - la désignation des relations (ami, frère, etc.)
   - les caractéristiques des personnages :
     - les parties du corps (cf. aussi le champ lexical du combat : ce sont les membres du corps qui sont blessés)
     - les adjectifs qualificatifs, pour beaucoup mélioratifs
   - le ressenti des personnages :
     - les verbes de perception (regarder, croire)
     - les mots référant à des émotions (joie, colère, étonnement, etc.)

Notre première approche lexicométrique permet donc de comprendre quel est le lexique le plus employé dans nos deux témoins. Elle permet aussi la mise en évidence d'une structure thématique en leur sein. Elle ne se base néanmoins que sur le lexique le plus employé dans le récit ; le détail des mots sur toutes les tranches de fréquence serait une étude très fastidieuse à mener. La méthode du *topic modeling* permet la mise en lumière de la structure thématique générale d'un corpus, à partir de l'étude de l'ensemble de ses mots.

3.2 Les thèmes du récit : le *topic modeling*

Le *topic modeling* est une méthode probabiliste non supervisée permettant d'obtenir la représentation des thèmes généraux abordés dans un corpus. La méthode recourt à la même logique que celle de la sémantique textuelle, qui pose l'idée primordiale que le sens d'un mot dépend de son contexte : « Les univers sémantiques sont relatifs à des discours, champs

génériques et genres. » [36] C'est à John Rupert Firth, dans le cadre de la London School, que l'on attribue traditionnellement les débuts d'une réflexion sur l'importance du contexte des mots pour en comprendre le sens, que l'on présente avec sa phrase célèbre : « *You shall know a word by the company it keeps* » (1957 : 1). Comme le soulignent D. Mayaffre et J.-M. Viprey : « Il est sans doute le premier à poser en principe que le sens — ou la signification — ("*meaning*") est, tout à la fois, indissolublement, dans le contexte de l'énonciation ("*uttering*") et dans des valeurs plus ou moins stables constitutives de la langue. » [37]

L'objectif de l'application du *topic modeling* est plus précisément de découvrir la structure sémantique des textes, en dégageant les thèmes pertinents pour chaque texte et en associant à chacun des thèmes des lexèmes particuliers : « *Topic Modeling is an unsupervised method used to discover latent semantic structure in large collections of texts. In practice, individual words with the highest scores in a given topic are assumed to be semantically related words.* » [38]

Le *topic modeling* est basé sur l'allocation de Dirichlet latente. Cette manière de représenter un ensemble de textes et d'en extraire des données a été proposée pour la première fois par D.M. Blei, A.Y. Ng et M.I. Jordan en 2002 [39]. L'objectif de la méthode est l'obtention d'une représentation générale de la structure d'un corpus sans en rien savoir, chose difficile puisque les textes sont des entités constituées de « données discrètes ». L'objectif de la méthode est défini comme suit : « *The goal is to find short descriptions of the members of a collection that enable efficient processing of large collections while preserving the essential statistical relationships that are useful for basic tasks such as classification, novelty detection, summarization, and similarity and relevance judgments.* » [40] L'idée principale est que les documents au sein d'un corpus sont représentés comme des mélanges aléatoires de thèmes qui y sont sous-jacents, et où chaque thème est caractérisé par une distribution sur les mots [41].

L'intérêt de la méthode réside en sa possible application à tous types de données textuelles, sans en avoir de connaissance préalable ni d'*a priori*. Elle ne dépend d'aucune ressource extérieure, mais fonctionne uniquement sur les données sur lesquelles elle travaille. Cela permet d'éliminer tout biais possible :

36. F. Rastier, *La Mesure et le Grain : sémantique de corpus*, Paris, 2011, p. 125.

37. Damon Mayaffre et Jean-Marie Viprey, « Présentation », *Corpus*, 11, *La Co-occurrence, du fait statistique au fait textuel* (2012), p. 7-19, URL : `http://journals.openedition.org/corpus/2200` (visité le 26/06/2020), p. 1.

38. Christof Schöch, « Topic Modeling Genre : An Exploration of French Classical and Enlightenment Drama », *Digital Humanities Quarterly*, 11–2 (2017), p. 1-22, URL : `http://www.digitalhumanities.org//dhq/vol/11/2/000291/000291.html` (visité le 28/05/2020), p. 4.

39. David M. Blei, Andrew Y. Ng et John Lafferty, « Latent Dirichlet Allocation », *Journal of Machine Learning research*, 3 (2003), p. 993-1022, URL : `http://www.jmlr.org/papers/volume3/blei03a/blei03a.pdf` (visité le 01/06/2020).

40. *Ibid.*, p. 993.

41. « *Basic idea is that documents are represented as random mixtures over latent topics, where each topic is characterized by a distribution over words.* » (*Ibid.*, p. 996)

> *Topic modeling is an entirely unsupervised method which discovers the latent semantic structure of a text collection without using lexical or semantics resources such as electronic dictionaries. This means that topic modeling is not only language-independent but also independent of external resources with potentiel built-in biases.* [42]

3.2.1 Méthode

Le *topic modeling* permet, à partir d'un nombre arbitrairement choisi de *topics*, d'associer chacun des mots du corpus à un ou plusieurs thèmes. Cela permet d'avoir une vision globale des champs sémantiques qui structurent nos témoins — sans biais et en dehors de la seule considération des mots fréquents — et de leur répartition en leur sein. Nous avons utilisé la bibliothèque `mallet` de R pour générer un modèle et mener nos analyses [43].

La méthode du *topic modeling* elle permet d'avoir une première approche exploratoire des thèmes structurants les textes à étudier. Cependant, deux mesures doivent être prédéfinies : le nombre de *topics* et la taille de la séquence textuelle à évaluer, au sein de chacune des parties du corpus à explorer. La question de l'assignation de ces premiers éléments a fait l'objet d'une publication particulièrement importante, celle de Sbalchiero et Eder [44]. Elle montre que les deux paramètres mentionnés à préétablir font l'objet d'un comportement corrélé. Plus la taille des séquences textuelles est élevée (plus elle contient beaucoup d'occurrences), moins le nombre de *topics* détectés est élevé : « *It is clear that the number of topics decreases when the length of text chunks increases.* » [45] Les travaux des auteurs ont permis de déterminer qu'il est possible de parvenir à l'identification de valeurs pour ces paramètres qui soient les plus représentatifs possibles des thématiques textuelles. En effet, en testant de multiples combinaisons, les auteurs parviennent à isoler un moment de stabilisation du modèle : « *Moreover, it is clear that at a certain point… the best number of topics stabilizes. Presumably, the point*

42. C. Schöch, « Topic Modeling Genre : An Exploration of French Classical and Enlightenment Drama »…, p. 4.

43. Le script qui a permis de produire les graphiques présents dans le document est `malletScript.R`, consultable dans les annexes numériques. Les *stopwords* que nous avons décidé d'enlever sont les mots les plus fréquents que l'on trouve dans le texte, très génériques. Il s'y trouve : des verbes (*estre*, *avoir*, etc.), des prépositions (*a*, *de*, *en*, etc.). Nous avons aussi supprimé les pronoms relatifs, conjonctions, et certains adverbes très fréquents. Nous avons également, pour permettre une plus grande lisibilité des résultats, entré dans la liste des *stopwords* l'ensemble des noms propres. L'ensemble des mots enlevés se trouve dans le document `stopwordsList.txt`. Cela constitue un assez grand nombre de données textuelles enlevées, mais cela paraissait nécessaire, pour ne pas avoir des résultats trop bruités. Nous avons réalisé le *topic modeling* sur les lemmes que nous avons attribués à chaque occurrence, et non pas directement sur les formes des occurrences. Cela permet d'avoir des résultats plus uniformes, mais ajoute un biais aux résultats.

44. Stefano Sbalchiero et Maciej Eder, « Topic Modeling, Long Texts and the Best Number of Topics. Some Problems and Solutions », *Quality & Quantity : International Journal of Methodology*, 54–4 (2020), p. 1095-1108, URL : `https://econpapers.repec.org/article/sprqualqt/v_3a54_3ay_3a2020_3ai_3a4_3ad_3a10.1007_5fs11135-020-00976-w.htm` (visité le 03/07/2023).

45. *Ibid.*, p. 7.

of stabilization is the very value we want to identify, since it shows that the model reaches its saturation. » [46]

Nous avons donc tâché de suivre la méthode expliquée afin de pouvoir prédéterminer un nombre de *topics* et la taille de la séquence textuelle (appelée aussi fenêtre de mots) qui permettent la meilleure représentation possible de notre texte. Nous avons donc calculé le log de la fonction de vraisemblance pour une succession de différents modèles, aux paramètres variés [47]. Les résultats de ces calculs peuvent être observés sur la figure 3.10.

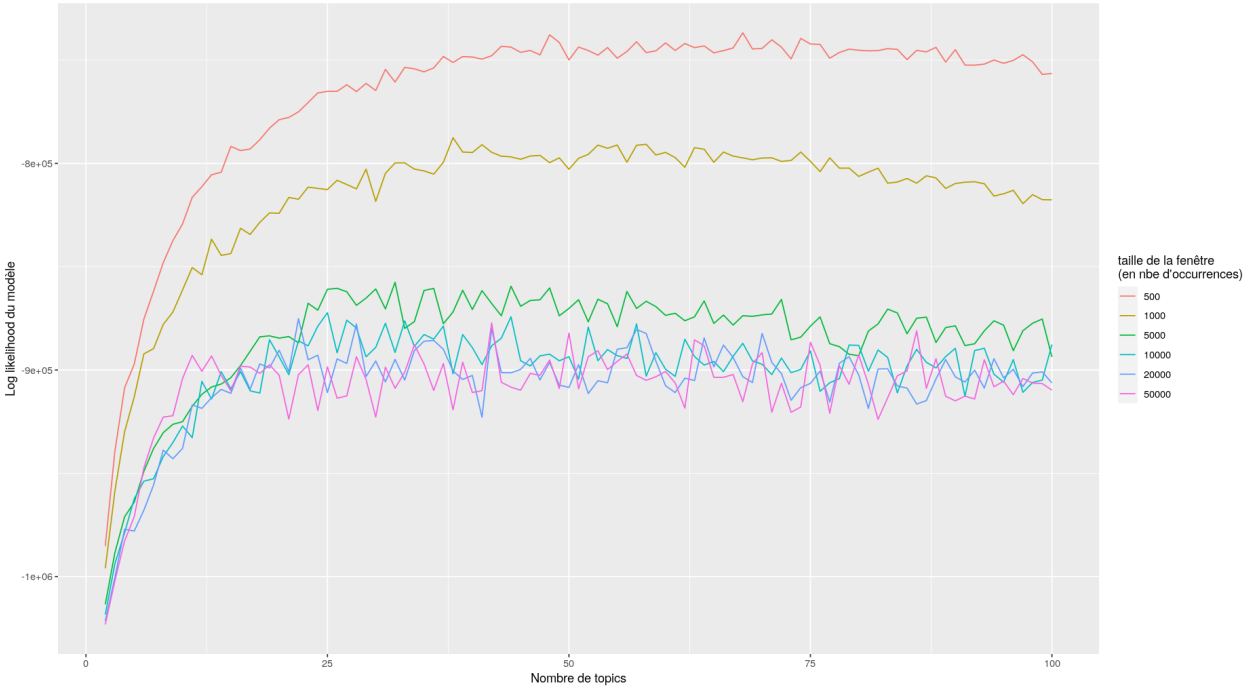

FIGURE 3.10 – Logs de la vraisemblance par nombre de *topics* et fenêtres d'occurrences

La valeur du logarithme apparaît sur l'axe des ordonnées, tandis que le nombre de *topics* apparaît sur l'axe des abscisses. Différentes courbes sont dessinées, correspondant chacune à un nombre d'occurrences par séquence textuelle. En suivant la méthode expliquée, nous avons donc retenu les paramètres en fonction de la stabilisation des modèles qui pouvait être observée. La valeur la plus haute, donc plus significative, est clairement, pour notre corpus, celle qui correspond aux modèles présentant des fenêtres de 500 occurrences — cela est probablement dû à la petite taille de notre corpus, par rapport à celles des corpus traditionnellement exploités par ce type de méthode computationnelle. La stabilisation semble se produire, pour tous les modèles, aux alentours de 25 *topics* prédéfinis. La valeur la plus

46. *Ibid.*
47. Le script ayant permis l'évaluation est `TM-loglikelihoodBouclePropre.R`, au sein des annexes numériques.

élevée apparaît spécifiquement pour les modèles à 500 occurrences au niveau de 24 *topics*, chiffre que nous avons donc choisi comme paramètre.

3.2.2 Description

La figure ci-dessous présente les 10 premiers mots les plus significatifs pour chaque *topic*. Nous présentons ce graphique général pour donner une première impression de ce que représente chaque *topic*.

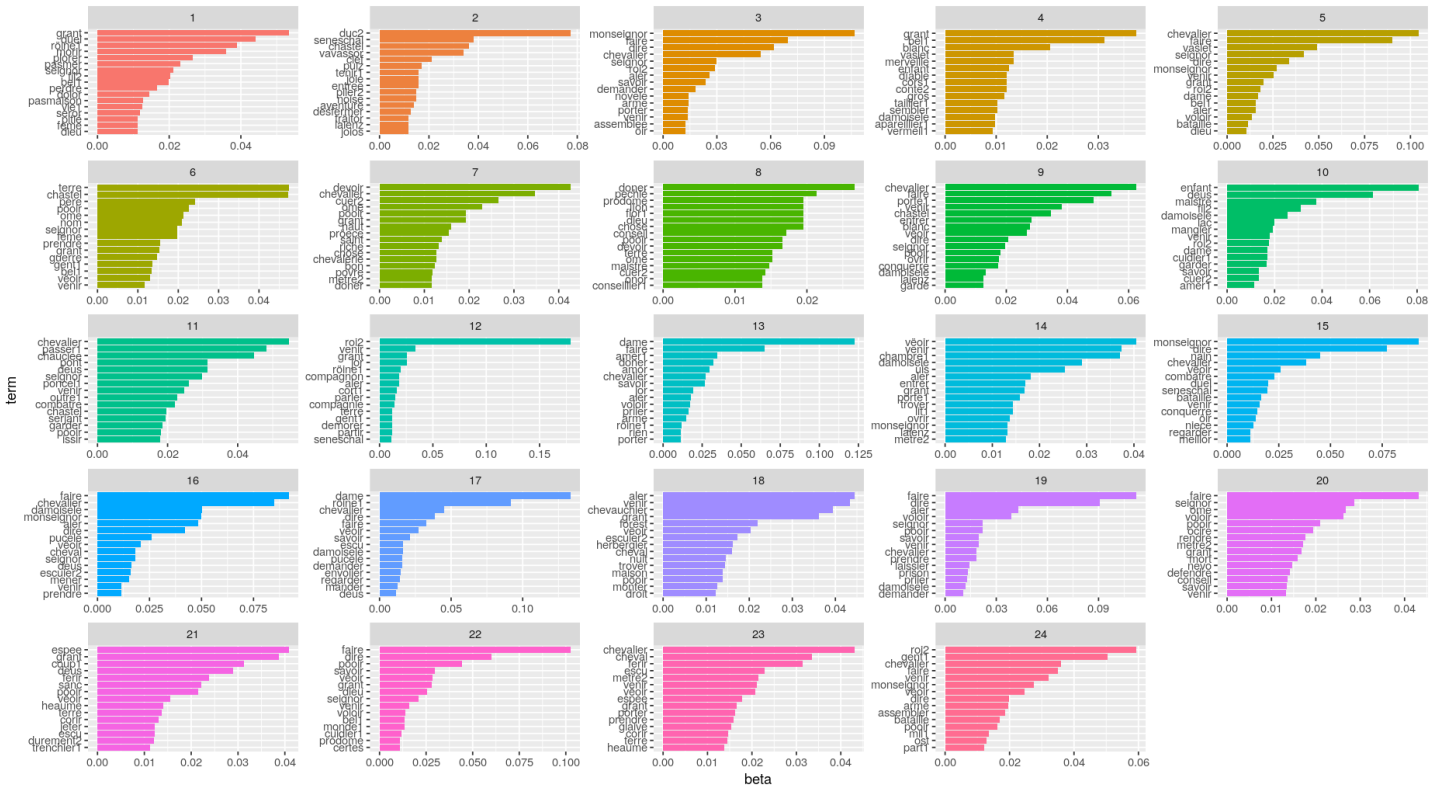

FIGURE 3.11 – Les 10 mots les plus significatifs par *topic*

Nous avons choisi de regarder les 50 premiers mots de tous les *topics* pour avoir une plus large vision de ce que représente chacun [48]. En effet, certains mots, très présents dans les textes, n'aident pas à l'identification. Ainsi des mots *roi2*, *chevalier*, *faire*, *pöoir*, qui apparaissent dans de nombreux *topics*. Produire un graphique de 50 mots pour chaque *topic*

48. Le document `topWordsbyTopic.csv`, au sein des annexes numériques, enregistre les 70 premiers mots de chaque *topic*, pour l'ensemble de notre corpus. C'est à partir de ces mots que nous déterminons à quoi correspond le *topic* en question. Pour chacun des mots, le tableau présente le mot et son poids relatif au sein de chaque *topic*.

rendant illisible la figure, nous avons décidé de dissocier la visualisation première et la production de la description des *topics*. Les descriptions ne sont pas intégrales : nous essayons, à travers elles, de faire comprendre le choix de l'assignation du *topic*.

Topic 1

Les émotions

grant, duel, röine1, morir, plorer, pasmer, seignor, fil2, bel1, perdre, dolor, pasmaison, vie1, seror, feme, dieu, pitié, joie, vëoir, lieu, assez, mort, ueil, öir, comencier, mostier, terre, ensemble, siecle, novele, foiz, revenir, abesse, pëor, chëoir, ame, angoissos, cors1, perte, lac, sovent, tertre, laissier, ore3, saint, pié, salir2, conforter, plaindre, mener

Le premier *topic* semble regrouper le lexique relatif à la description des émotions, tant par les émotions qui ressortent : *duel*, *dolor*, *pitié*, *joie*, que par une série de verbes qui les impliquent : *plorer*, *pasmer*, *chëoir*, *conforter*, *plaindre*. Il semble y avoir plus de mots liés à l'expression de sentiments négatifs que positifs. Il faut néanmoins prendre en considération l'importance de l'emploi de *joie*, mot générique permettant de décrire des états variés de liesse.

Topic 2

Les lieux merveilleux de l'aventure

duc2, seneschal, chastel, vavassor, clef, puiz, tenir1, joie, entree, noise, piler2, aventure, desfermer, träitor, laienz, joios, jusque, chapele, cuivre1, fort, cofre, noir, trieue, retenir, redoter1, hache, reposer, enchantement, petit, porter, besoing, avis, servir, herbergier, isle, conduit, fossé, träison, menu, milieu, liier3, forrel2, deviser, force2, set, oblïer, defendre, onorer, justice, hisdos

Le deuxième *topic* se structure autour de la notion de merveille, qui apparaît dans le récit à travers des lieux spécifiques dans lesquels se déroulent des actions merveilleuses. Il est ainsi question de lieux : *chastel*, *puiz*, *chapele*, *isle*, *conduit*, *fossé*, associés à des mentions de direction : *laienz*, *jusque*, *milieu*. Les lieux dont il est fait mention sont caractérisés par un certain isolement. On trouve aussi des objets avec lesquels les personnages interagissent : *clef*, *entree*, *piler2*, *cofre*, *hache*, *forrel2*. Les *aventures* qui se déroulent dans ces lieux sont en lien avec des *enchantement*.

Topic 3

La circulation des nouvelles pendant les quêtes

monseignor, faire, dire, chevalier, seignor, roi2, aler, savoir, demander, novele, arme, porter, venir, assemblee, öir, trover, nom, querre, conoistre, partir, entrer, ermite, frere, vëoir, jor, duc2, escu, öil, litiere, bon, mire1, vaslet, maison, veintre, malade, errer2, certes, aidier, parler, garde, nevo, doloros, fil2, encontrer, garir, nenil, rien, laienz, cuidier1, jesir

Le lexique qui apparaît au sein de cette thématique contient un nombre important de désignations de personnages : *monseignor*, *seignor*, *roi2*, *ermite*, *frere*, etc., qui impliquent donc des relations entre eux. Il est question ici de *faire* et de *dire* : il s'agit donc d'une thématique liée à la parole, elle-même liée au fait de *savoir* et de *demander*. La notion de circulation peut être comprise à partir des verbes *porter*, *venir*, *querre*, *partir*, *entrer*.

Topic 4

L'apparence

grant, bel1, blanc, vaslet, merveille, enfant, conte2, cors1, dïable, gros, sembler, taillier1, apareillier1, damoisele, vermeil1, petit, ome, lonc, mesure, droit, pié, vestir, membre, robe, biauté, atorner, plein, durer, riche, trover, esgarder, bois, erbe, ëage, rien, desus, chevel, vëoir, piere, main2, sëoir, autresi, boche, cinc, piz, cote2, chapel2, gent1, raison, tost1

La quatrième thématique est liée à la dimension de l'apparence. Ainsi, un nombre important de mots permettent la description physique des personnages : *grant*, *bel1*, *blanc*, *cors1*, *gros*, *vermeil1*, *petit*, *lonc*, *droit*, etc. Apparaissent aussi des verbes liés à la préparation : *apareillier1*, *atorner*, et à la vision, donc à la perception de l'apparence par un autre : *esgarder*, *vëoir*.

Topic 5

Les préludes et conclusions des combats

chevalier, faire, vaslet, seignor, dire, monseignor, venir, grant, roi2, dame, bel1, aler, voloir, bataille, dieu, envoiier, deus, devoir, novel, doner, espee, desarmer, combatre, onor, navrer, mener, main2, armer, bon, mangier, atant, plaie1, demander, escuier2, desferrer, jesir, apareillier1, çaienz, asseoir, ceindre, matin2, ostel, baillier, ha !, certes, peser, nuit, sale1, sofrir, vengier

Le *topic* 5 présente le lexique des scènes qui semblent ouvrir et conclure les scènes d'affrontement. On trouve ici des mots relatifs à la préparation du combat : *envoiier*, *doner*, *armer*, *ceindre*, *apareillier1*, et à ce qui peut motiver le combat : *devoir*, *onor*, *vengier*. On trouve également des mots relatifs à la fin du combat : *desarmer*, *navrer*, *mangier*, *asseoir*.

Topic 6

Le pouvoir

terre, chastel, pere, pöoir, ome, nom, feme, seignor, prendre, grant, guerre, gent1, bel1, vëoir, venir, avenir, apeler, roi2, bon, amer1, morir, an, aventure, fille, savoir, secorre1, marche1, assez, biauté, mere, tens, jor, doner, devers, perdre, cosin, tenir1, roiaume, marïer, frere, seror, force2, nomer, pro, guerroiier2, enfant, conte2, lieu, maniere, juene

Le *topic* 6 correspond au lexique lié au pouvoir d'un seigneur, comme en témoigne le mot même *pöoir*, mais aussi ce qui est relatif à la possession : *terre*, *chastel*, *marche1*, *roiaume*. Cette thématique se structure aussi autour des personnages avec lesquels un personnage important peut entretenir des liens : *ome*, *feme*, *seignor*, le collectif *gent1*, etc. Il est aussi question des *guerres* qui peuvent sourdre à cause des luttes de pouvoir : *prendre*, *secorre1*, *doner*, *perdre*, *guerroiier2*.

Topic 7

Les qualités de la chevalerie

devoir, chevalier, cuer2, ome, pöoir, grant, haut, pröece, saint, riche, chose, chevalerie, bon, povre, metre2, doner, autresi, voloir, eglise, pro, feste1, raison, valor, tenir1, jor, fil2, vertu, conquerre, bonté, largece, onorer, lignage, pueple, debonaireté, monde1, servir, large, compagnie, mauvais, pasque, valoir, gent1, encontre1, siecle, felon, sëoir, garantir, droiture, droit, tens

La thématique englobe les qualités dont les chevaliers doivent faire preuve, avec un nombre important d'adjectifs qualificatifs : *grant*, *haut*, *riche*, *bon*, *large*, *droit*, et des substantifs correspondant à ces qualités : *vertu*, *bonté*, *largece*, *debonaireté*, *droiture*. On trouve également ici le verbe *devoir*, les mots *pröece* et *chevalerie*, et certains mots renvoyant à ce que le chevalier ne doit pas être : *mauvais*, *felon*.

Topic 8

La religion et la spiritualité

doner, pechié, dieu, chose, prodome, flor1, lïon, conseil, devoir, pöoir, ome, terre, maistre, cuer2, onor, conseillier1, perdre, falir, mire1, cors1, siecle, seignorie, pechëor, dire, parler, force2, maniere, venir, clerc, covenir, ame, sage, richece, terrïen, aigue, songe, medecine, droit, destruire, langue1, confessïon, mecine, bel1, raison, trover, enseignier, garder, povre, recevoir, vil1

Cette thématique regroupe le lexique propre au domaine religieux : *pechié*, *dieu*, *siecle*, *pechëor*, *clerc*, *terrïen*, *confessïon*. Au sein de ce *topic* peuvent être relevés les mots qui

apparaissent dans l'épisode (fragmenté) du songe d'Arthur, qui cherche à en obtenir la signification : *flor1*, *liön*, *perdre*, *falir*, *mire1*, *aigue*, *songe*, *medecine*, *mecine*.

Topic 9

Les lieux de passage pendant les quêtes

chevalier, faire, porte1, venir, chastel, entrer, blanc, vëoir, dire, seignor, pöoir, ovrir, conquerre, damoisele, garde, laienz, doloros, demander, ome, bende, mener, nuit, trover, letre, öil, trois, nom, jesir, tombe1, issir, haut, revenir, mur, prison, çaienz, aporter, comencier, enchantement, morir, ore3, premier, respondre1, desus, errer2, gaite, cimetiere, teste, clerc, matin2, tost1

Le *topic* 9 regroupe le lexique propre aux lieux de passage pendant les quêtes : *porte1*, *chastel*, *garde*, *tombe1*, *mur*, *prison*, *cimetiere*. Des verbes de mouvement se trouvent aussi ici : *venir*, *entrer*, *ovrir*, *mener*, *issir*, *revenir*, *aporter*. D'autres mots permettent la description du cadre temporel de l'action : *nuit*, *ore3*, *matin2*, *tost1*.

Topic 10

L'enfance de Lancelot

enfant, deus, maistre, fil2, damoisele, lac, mangier, venir, roi2, dame, cuidier1, garder, savoir, cuer2, amer1, levrier, jor, enseignier, vëoir, garde, corrocier, cosin, main2, pitié, enquerre, frere, baillier, laienz, vavassor, morir, doner, trover, ocire, arc, ainçois, desireter, garantir, ueil, envoiier, monter, parler, tor2, deviser, porter, roncin, semblant, joie, roussin, vaslet, chose

Ce *topic* a un statut à part, car il semble renvoyer non pas à une thématique structurante de l'ensemble du récit mais à un ensemble d'épisodes en son sein. Il s'agit du début du texte du *Lancelot*, relatif à l'enfance du personnage éponyme. Le mot *enfant* indique clairement le thème. Il est question d'une série de personnages : du *maistre* de Lancelot, considéré comme un *fil2* de *roi2*, des *dame* et *damoisele* du *lac*, des *cosin* de Lancelot, etc. L'épisode marquant de ce récit est celui dans lequel Lancelot part à la chasse — manifestée par le substantif *arc* —, rencontre un *vavassor* auquel il donne son *roncin*/*roussin* pour lui permettre d'arriver à temps à un événement, contre lequel il reçoit en échange un *levrier*. L'épisode met en valeur les qualités de Lancelot, son grand *cuer2*.

Topic 11

Les combats aux lieux de transition

chevalier, passer1, chauciee, deus, pont, seignor, poncel1, venir, outre1, combatre, chastel, serjant, garder, pöoir, issir, corir, covenir, gent1, petit, terre, isle, aigue, barbacane, joster, jusque, garde, outrer, conquerre, jurer, defors, estroit, premier, trois, dis1, porte1, marois2, meillor, bretesche, perdre, catre, bon, laienz, fïancier1, oser, depecier, force2, compagnon, haut, defendre, dela

Ce *topic* regroupe le lexique propre aux scènes de combat dans des lieux spécifiques, des lieux de transition : *chauciee*, *pont*, *poncel1*, *isle*, *aigue*, *barbacane*, *bretesche*. Ces lieux de transition sont des lieux qu'il s'agit de franchir, franchissement exprimé par une série de prépositions : *outre1*, *jusque*, *defors*, *dela*.

Topic 12

La cour du roi Arthur

roi2, venir, grant, jor, röine1, compagnon, aler, cort1, parler, compagnie, terre, gent1, demorer, partir, seneschal, deus, atant, öir, maison, tenir1, nuit, conte2, retorner, bel1, penser, sëoir, ost, retenir, tens, remanoir, table, apeler, ensemble, asseoir, pröece, jusque, haut, revenir, mander, part1, joie, tierz, tref2, vile, carante, premier, roiaume, endemain, ostel, trover

Le *topic* 12 est celui relatif à la *cort1* du *roi2* Arthur. Il se caractérise par la présence de personnages spécifiques : la *röine1*, le *seneschal*, des *compagnon*, et une série de collectifs : *compagnie*, *gent1*, *ost*. Certains lieux spécifiques sont mentionnés : *terre*, *maison*, *tref2*, *vile*, *roiaume*, *ostel*. C'est un lieu qui centralise les allées et venues des personnages, manifestées par les verbes *venir*, *aler*, *partir*, *retorner*, *revenir*, dans lequel il est possible de séjourner : *demorer*, *remanoir*. Durant ces séjours, les banquets sont courants : on passe beaucoup de temps à s'*asseoir* (se *sëoir*) à la *table*. C'est un lieu auquel la narration revient à intervalles réguliers, ce qui est marqué par la présence de *conte2* (au sein de la locution *or dit li contes...*) et l'adverbe *atant*.

Topic 13

L'amour courtois

dame, faire, amer1, doner, amor, chevalier, savoir, jor, aler, voloir, priier, arme, röine1, rien, porter, parler, compagnie, joie, cors1, cuer2, lever, don, noir, monde1, terre, apareillier1, assemblee, servise, requerre, garder, otroiier, desirrer, an, metre2, ami, force2,

plaire, ore3, deus, demorer, tozjors, doter2, croistre, volenté, partie, corrocier, covenir, mieus, ensemble, messe

L'amour courtois correspond à cette thématique entière. Il se déduit des personnages en présence : *dame*, *chevalier*, *röine1*, *ami*, et des verbes *amer1*, *doner/otroiier* (autour de la thématique du *don*), *priier*, *parler*, *desirrer*. Les substantifs *amor*, *joie*, *cors1*, *cuer2*, *don* permettent également facilement l'identification de la thématique.

Topic 14

Les lieux de repos

vëoir, venir, chambre1, damoisele, uis, aler, entrer, grant, porte1, trover, lit1, ovrir, laienz, monseignor, metre2, faire, bel1, tor2, sale1, lever, issir, cuidier1, couchier, armer, mangier, pöoir, salir2, ami, corir, fermer, braz, roche3, jusque, dormir, rien, pié, desarmer, prendre, mur, espee, vint, cri, jesir, chastel, teste, esveillier, haut, comencier, devers, defors

Il a plusieurs fois été fait mention *supra* de l'importance des différents lieux (lieux de passage, le lieu de la cour). Au sein des quêtes, les lieux de repos sont aussi des lieux importants. Ce sont des lieux intérieurs : *chambre1*, *tor2*, *sale2*, auxquels il est possible d'accéder en franchissant encore une fois certains seuils : des *uis*, des *porte1*. Le champ lexical du sommeil peut être relevé : *lit1*, *couchier*, *dormir*, *jesir*, *esveillier*, *lever*.

Topic 15

Le comportement anti-chevaleresque

monseignor, dire, nain, chevalier, vëoir, combatre, duel, seneschal, bataille, venir, conquerre, öir, niece, regarder, meillor, demander, dieu, joie, pin, monde1, mot, las, perdre, aler, fontaine, batre, nom, rire, prodome, amener, aidier, terme, outrer, tenir1, savoir, teste, pucele, vaslet, ha !, comencier, respondre1, armer, mauvais, trover, part1, conter, serjant, plorer, esbäir, veintre

Cette thématique nous apparaît comme la plus difficile à évaluer. Par la présence du *nain*, du *duel*, de la *niece*, de la *fontaine*, elle est relative à l'épisode de la fontaine au Pin, dans lequel plusieurs chevaliers de la Table ronde, dont Gauvain, rencontrent Hector. Cependant, une partie du lexique (*batre*, *mauvais*, *veintre*) tout comme la signification de ces passages nous ont poussée à étiqueter la thématique comme étant représentative du comportement anti-chevaleresque. Le *nain* et sa *niece* sont en effet les personnages qui ont le comportement le plus lâche, qui fait ressortir par contraste les hautes vertus du futur chevalier qui leur est associé, Hector.

Topic 16

L'errance des chevaliers

faire, chevalier, damoisele, monseignor, aler, dire, pucele, vëoir, cheval, seignor, deus, escuier2, mener, venir, prendre, combatre, voloir, paveillon, sivre, monter, demander, forest, ami, amener, jusque, cuidier1, descendre, pié, laissier, armer, maison, bon, morir, passer1, chevauchier, chemin, entrer, navrer, bel1, voie, ocire, trover, part1, aidier, jaiant, defendre, arester, nom, mangier, foi

L'errance des chevaliers structure le récit. Les verbes de mouvement sont présents au sein de ce *topic* : *aler*, *mener*, *venir*, *sivre*, *monter*, *amener*, *descendre*, *passer1*, *chevauchier*, *entrer*, ainsi que les lieux typiques traversés : *paveillon*, *forest*, *maison*, *chemin*, *voie*. Dans ces épisodes, il s'agit d'un *chevalier* dont on suit la route. Ses rencontres avec d'autres personnages (*damoisele*, *escuier2*) sont fréquentes, ces personnages servant souvent de guide au chevalier.

Topic 17

Les nouvelles à la cour

dame, röine1, chevalier, dire, faire, vëoir, savoir, escu, damoisele, pucele, demander, envoiier, regarder, mander, deus, roi2, prendre, pöoir, lever, lac, conoistre, parler, cort1, aler, venir, col, apeler, novele, jesir, salüer, madame, feme, devoir, main2, esgarder, conter, garder, porter, chambre1, aporter, braz, lieu, öir, comander, joie, cosin, penser, oblïer, celer1, amer1

Nous avons à plusieurs reprises mis en exergue l'importance de la parole au sein du récit. Cette parole permet la circulation des nouvelles des différentes quêtes, nouvelles qui vont motiver de nouvelles actions. Cette thématique correspond à la circulation des *novele* à la cour. L'importance de la parole se relève par les nombreux verbes qui lui sont relatifs : *dire*, *faire*, *demander*, *mander*, *parler*, *apeler*, *salüer*, *conter*, *comander*. La présence des personnages typiques de la cour : *dame*, *röine1*, *demoisele*, *pucele*, *roi2*, ainsi que la mention de la *cort1* même sont des indices du lieu dans lequel circulent les nouvelles.

Topic 18

Les arrivées et les départs

aler, venir, chevauchier, grant, forest, vëoir, escuier2, herbergier, cheval, nuit, trover, maison, pöoir, monter, droit, bel1, lande1, partir, apeler, part1, jor, chastel, descendre, fort, lieue, atant, mener, riviere, voie, jusque, tost1, matin2, ore3, petit, matin1, retorner, conte2,

aventure, palefroi, aigue, bois, respondre1, ermitage, vile, lever, trois, sëoir, haut, entrer, gent1

Liées à l'errance des chevaliers et aux arrivées des nouvelles à la cour du roi se trouvent des scènes annexes mais importantes dans la structuration narrative : celles liées aux arrivées et aux départs. Au sein de cette thématique, on retrouve des verbes de mouvement déjà évoqués plusieurs fois : *aler*, *venir*, *chevauchier*, *partir*, etc. Cependant, la présence spécifique de *herbergier* et de *nuit* permet de centrer la thématique sur les scènes d'arrivée, tandis que la mention de mots relatifs au cadre temporel du matin permet aussi de rattacher la thématique au départ : *tost1*, *matin2*, *ore3*, *matin1*.

Topic 19

La parole, la demande et la promesse

faire, dire, aler, voloir, seignor, pöoir, savoir, venir, chevalier, prendre, laissier, prison, priier, damoisele, demander, vëoir, dieu, merci, öir, tenir1, mener, devoir, atant, otroiier, trover, gent1, rien, parler, comander, amener, revenir, jurer, crïer2, retorner, jor, ami, metre2, jusque, ja+mais1, aidier, volentiers, certes, prometre, grant, armer, crëanter, queste, querre, foi, seneschal

Au sein du récit, la parole permet notamment de mettre en lumière l'importance accordée à la promesse, qui se note dans la présente thématique par une série de mots : *jurer*, *prometre*, *crëanter*, *foi*, mais aussi de la demande — voire de l'ordre — qu'elle permet de formuler : *priier*, *demander*, *devoir*, *otroiier*, *comander*.

Topic 20

Les rapports de féodalité

faire, seignor, ome, voloir, pöoir, ocire, rendre, metre2, grant, mort, nevo, defendre, conseil, savoir, venir, garder, morir, roi2, gent1, enfant, prendre, tenir1, devoir, träison, droit, cité, contre, baillier, deus, träitor, prison, päis, terre, häir, pais, chose, mostrer, tor2, apeler, baron, garde, part1, garantir, oncle, enemi, fil2, cors1, deslëauté, requerre, omage

La parole jussive a comme pendant l'importance de la thématique des rapports de féodalité au sein du récit, représentée au sein du *topic* 20. Ces rapports sont exprimés tant par les mots relatifs au statut des personnages : *seignor*, *ome*, *nevo*, *roi2*, *gent1*, *baron*, etc., que par les devoirs inhérents à ces rapports : *defendre*, donner des *conseil*, *garder*, *devoir*, *garantir*, faire un *omage*. Une série de mots renvoie au manquement à ces rapports : *träison*, *träitor*, *deslëauté*.

Topic 21

Les actions pendant les scènes d'affrontement : blessures

espee, grant, coup1, deus, ferir, sanc, pöoir, vëoir, heaume, terre, corir, escu, jeter, durement2, trenchier1, salir2, jusque, espaule, hauberc, force2, cors1, meslee, navrer, assez, tenir1, lever, fort, cuidier1, mort, durer, palais2, perdre, covrir, empirier, hache, plaie1, blecier, lieu, haut, chëoir, desoz, sofrir, cuer2, gent1, detrenchier, entrer, aval, desus, braz, estordir

Le *topic* 21 correspond au lexique développé dans le cadre des scènes d'affrontement. On trouve ainsi des mots relatifs à l'armement des chevaliers : *espee*, *heaume*, *escu*, *hauberc*, et d'autres relatifs aux actions qui se déroulent dans ces scènes : *ferir*, *jeter*, *trenchier1*, *blecier*, *detrenchier*. Il est possible de mettre en avant la violence particulière sous-jacente à cette thématique, avec les mentions du *sanc*, des *plaie1*, et des membres blessés : *espaule*, *braz*.

Topic 22

La parole et le savoir

faire, dire, pöoir, savoir, vëoir, grant, dieu, seignor, venir, voloir, bel1, monde1, cuidier1, prodome, certes, chose, tenir1, penser, ome, devoir, rien, öir, conoistre, ha !, bon, comencier, metre2, amer1, assez, mieus, parole, aidier, trois, oser, laissier, durement2, demander, prendre, meillor, onor, cuer2, parler, mal1, entendre, autresi, lieu, amor, volentiers, voir, avis

Le *topic* 22 est proche du *topic* 19, puisqu'il concerne la dimension de la parole. Il nous paraît cependant davantage être du côté de l'accès à la vérité que la parole permet, comme l'indique la présence des verbes de demande : *voloir*, *demander*, des verbes de connaissance : *savoir*, *conoistre*, *entendre*, et aussi des mentions d'approbation : *certes*, *volentiers*, *voir*. Il est également question de degré de certitude moindre : *cuidier1*, *avis*.

Topic 23

Les actions pendant les scènes d'affrontement

chevalier, cheval, ferir, escu, metre2, venir, vëoir, espee, grant, porter, prendre, glaive, corir, terre, heaume, laissier, parmi, lance, main2, durement2, chëoir, pöoir, morir, faire, abatre, col, teste, tenir1, coup1, traire, deus, aler, cors1, descendre, monter, pié, doner, voler, desus, esperon, piece, outre1, armer, ocire, regarder, brisier, tost1, crïer2, desoz, fer

Le *topic* 23 est, lui, en rapport avec le *topic* 21, car il est aussi lié aux scènes d'affrontement. Il nous semble qu'il est davantage relatif aux actions propres des chevaliers, à la dimension de la prouesse chevaleresque, portée par la multitude de verbes d'actions qui s'y trouve : *ferir*,

porter, *corir*, *abatre*, *traire*, *descendre*, *monter*, *doner*, *biriser*. Au sein de cette thématique, la violence semble moins manifeste qu'au sein de la précédente.

Topic 24

Les combats collectifs

roi2, gent1, chevalier, faire, venir, monseignor, vëoir, dire, arme, assembler, bataille, pöoir, mil1, ost, part1, cent, porter, meslee, comencier, cheval, bon, premier, prendre, compagnon, sofrir, durer, grant, passer1, jor, cors1, conquerre, envoiier, vermeil1, armer, sol1, dis1, noir, gué, devers, assez, vint, merveille, conroi, desconfire, perdre, mener, fuir, aigue, ome, cuidier1

La présente thématique est elle aussi liée à la dimension des affrontements, mais il s'agit ici d'affrontements collectifs, de mêlées. La dimension collective se note par la présence de : *assembler*, *bataille*, *ost*, *meslee*, ainsi que par la présence de numéraux, qui indiquent le nombre de personnes en présence : *mil1*, *cent*, *dis1*, *vint*.

3.2.3 Rapports entre les différents *topics*

Les différentes thématiques révélées par la variété des *topics* obtenue permettent de comprendre la structuration narrative du texte. Il est important également de regarder les rapports qu'ils entretiennent. La figure 3.12 représente leur classification hiérarchique ascendante (CAH). La CAH est une « méthode de classification dite agglomérative, c'est-à-dire qu'on commence par regrouper les deux [éléments] les plus proches, leur proximité étant fondée sur une mesure de distance » [49].

La classification se divise en trois branches. On observe deux *topics* isolés sur la gauche. La troisième branche se divise à nouveau en deux. Nous allons commenter le graphique de gauche à droite.

Tout à gauche se situe le *topic* 2, celui en rapport avec le merveilleux au sein des quêtes. Il est isolé sur sa propre branche. Le *topic* 8 est celui qui se trouve sur l'autre branche de gauche, lui aussi isolé du reste des *topics*. Il regroupe la question de la religion et de la spiritualité. Ces deux *topics* nous semblent être particulièrement liés à la question de la *senefiance* [50], qui prend une grande importance dans les textes de la matière arthurienne. La classification met cependant en valeur l'isolement de ces thématiques au sein de la narration.

49. Céline Poudat et Frédéric Landragin, *Explorer des données textuelles : méthodes – pratiques – outils*, Paris, 2017, p. 129.

50. Ou signification. La *senefiance*, au sein des textes arthuriens, est la recherche de la signification profonde des événements rencontrés, la recherche du sens au-delà de la simple apparence des choses.

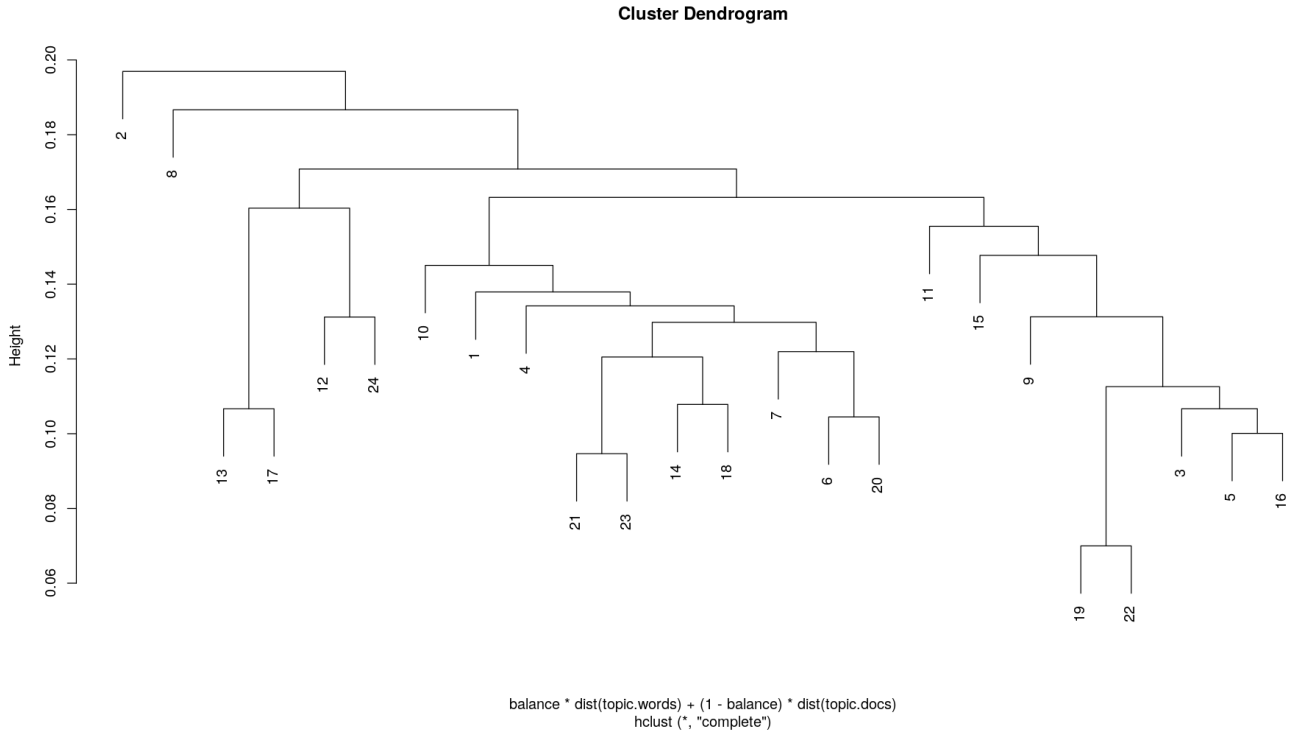

FIGURE 3.12 – Classification ascendante hiérarchique des *topics*

La première branche de la troisième branche se divise en deux. La première sous-branche correspond aux *topics* 13 et 17, relatifs à l'amour courtois et aux nouvelles données à la cour. Il s'agit de thématiques développées dans le cadre précis de la cour du roi Arthur. La seconde correspond aux *topics* 12 et 24, c'est-à-dire aux descriptions des actions à la cour du roi Arthur et aux mêlées. Toute la branche concerne donc la cour du roi, avec une division entre l'information qui circule et les actions propres qui s'y déroulent (fêtes et repas d'un côté, les tournois et mêlées de l'autre).

La branche de droite de la troisième branche se divise elle-même en deux. Au sein de la sous-branche de gauche, on peut observer une succession de trois *topics* isolés. Tout d'abord, le *topic* 10, spécifique aux épisodes relatifs à l'enfance de Lancelot, puis le *topic* 1, regroupant le lexique lié aux sentiments, et le *topic* 4, relatif à la description des éléments d'apparence. D'une part, on a un *topic* lié à une série d'épisodes particuliers [51], d'autre part, des thématiques structurantes du texte mais relatives à la description d'éléments transversaux.

La branche de droite de la sous-branche se divise à nouveau en deux, elle-même divisée en deux. À gauche, on observe la proximité des *topics* 21 et 23, correspondant tous deux

51. Cette identification du *topic* en tant que tel — qui ressort même avec un nombre de *topics* peu élevé — est peut-être un indice du statut rédactionnel à part de cet épisode. En effet, si les autres épisodes semblent structurer le texte, le fait que le lexique de ces épisodes soit systématiquement identifié comme un élément à part tend à être un indice du statut rédactionnel particulier de cet ensemble par rapport au reste du récit.

aux thématiques des actions pendant les scènes d'affrontement. À droite, les *topics* 14 et 18 correspondent aux lieux de repos pendant les quêtes et aux arrivées et départs dans et de ces lieux. La sous-branche de droite présente une branche avec un *topic* isolé, le *topic* 7, relatif aux qualités des chevaliers et une sous-branche correspondant aux *topics* 6, regroupant le lexique lié au pouvoir, et 20, les rapports de féodalité. Cette sous-branche correspond donc au monde proprement chevaleresque avec, d'une part, les actions des chevaliers (affrontements et repos pendant les quêtes), d'autre part, des descriptions permettant la mise en valeur des vertus des chevaliers et des rapports de pouvoir entretenus au sein du monde féodal.

La sous-branche de droite connaît une succession de divisions internes. On observe trois *topics* isolés sur la gauche. Tout d'abord, le *topic* 11, les combats dans des lieux spécifiques de transition (des chaussées, des ponts), puis le 15, le comportement anti-chevaleresque, enfin le 9, les lieux traversés pendant les quêtes. Ces *topics* sont importants d'un point de vue symbolique : ils représentent les lieux de passage à traverser — pour devenir le meilleur chevalier — et les dangers auxquels il ne faut pas succomber.

La sous-branche de droite se divise à nouveau en deux. À gauche correspondent les *topics* 19 et 22, qui sont les plus éloignés des autres au sein de la classification. Ils sont tous les deux relatifs au domaine de la parole, une parole spéciale car liée à la promesse faite et au savoir auquel elle permet d'accéder. Tout à droite, on peut observer le relatif isolement du *topic* 3, la circulation des nouvelles pendant les quêtes, et les *topics* 5, les scènes autour des scènes d'affrontement, et 16, l'errance des chevaliers.

Pour résumer la classification, qui nous permet d'observer la structure sous-jacente de notre récit, on peut tout d'abord évoquer la position marginale du merveilleux et du lexique de la *senefiance*. Proche de cette dimension se trouve les thématiques liées à la cour du roi Arthur, réparties entre ce qui relève de la relation entre les personnages (nouvelles apportées, scènes d'amour) et ce qui est relatif à la démonstration du pouvoir d'Arthur (la description de la cour, les festivités, les tournois et mêlées).

La branche centrale recoupe une réalité variée. Tout d'abord, la place spécifique des épisodes relatifs à l'enfance de Lancelot. Ensuite, le lexique lié aux sentiments et également à l'apparence. Le nœud central correspond au monde chevaleresque, avec le regroupement des scènes de combat et des lieux de repos. Proche de ce nœud central se trouvent des éléments liés à cette chevalerie : qualités des chevaliers, thématiques du pouvoir et de la féodalité.

La dernière branche regroupe ce que nous qualifierons de thématiques liées à la quête initiatrice. On retrouve en effet ici la question des lieux de transition, celle de l'importance de la parole, et les thématiques propres à l'errance des chevaliers.

On retrouve donc l'opposition mentionnée *supra* entre l'espace de la cour et l'espace de la quête chevaleresque, mais également une opposition entre un merveilleux qui peut être

qualifié de « traditionnel » et les thématiques de la quête. La position de cette quête, opposée dans la classification à la dimension du merveilleux et de la religion, peut être révélatrice de l'aspect complexe que prend la *senefiance* au sein de la narration.

3.2.4 Structure des textes en fonction des *topics*

La structure narrative de nos deux témoins semble similaire. Ainsi, il est possible de remarquer dans la figure 3.13 que le poids de chaque *topic* est semblable d'un témoin à l'autre. Ce graphique en « boîte à moustaches » montre l'importance des mots pour chaque *topic* à l'intérieur de chacun des textes. Les boîtes dessinées ont clairement un même aspect.

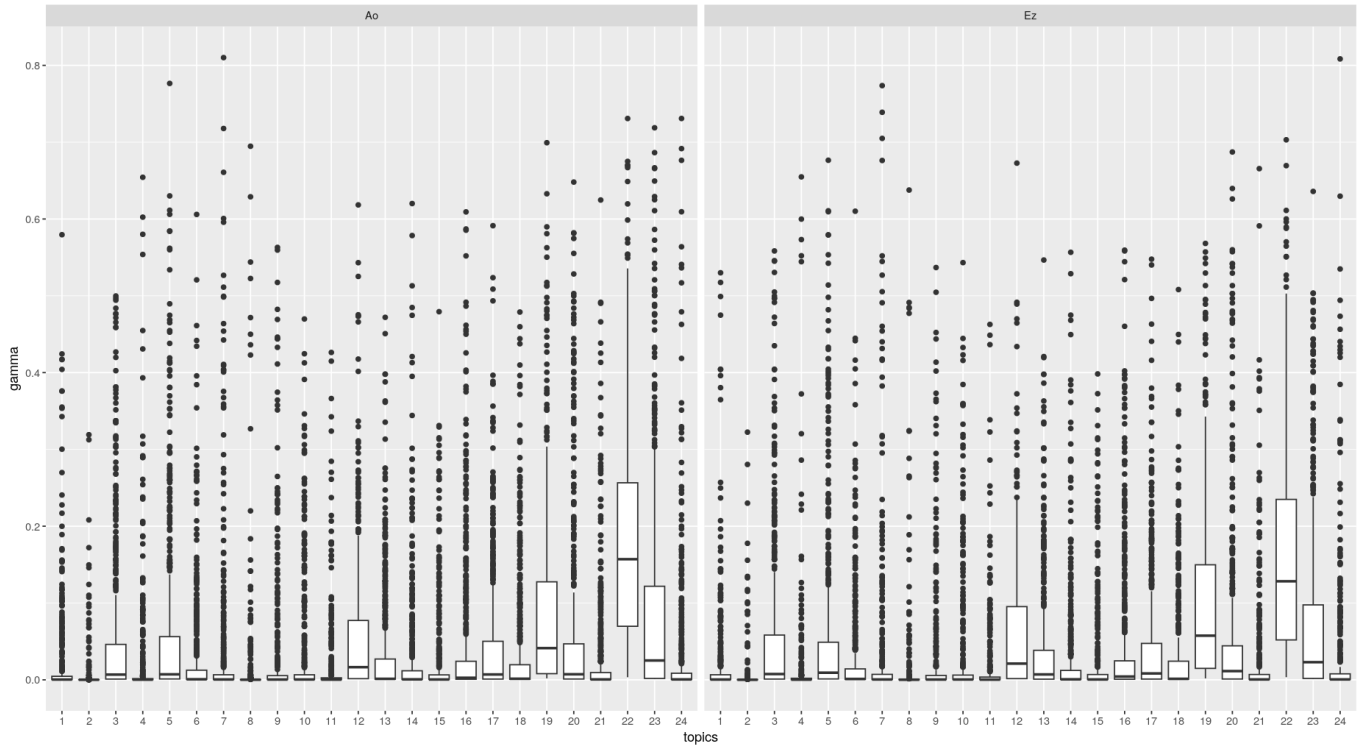

FIGURE 3.13 – Importance de chaque *topic* pour chaque témoin

Les deux *topics* qui apparaissent comme les plus importants sont les 22 et 23, en rapport avec l'information donnée grâce à la parole et avec les scènes d'affrontement. Le *topic* 19, toujours lié à la parole, a aussi une forte prépondérance dans nos deux témoins.

Les *topics* qui semblent à l'inverse avoir le poids le plus faible sont les *topics* 2, 4, 8, 11, soit ceux relatifs à la dimension du merveilleux et de la *senefiance* au sein du récit : l'évocation de lieux merveilleux, la question de l'apparence, le poids de la religion, les descriptions des lieux de transition/transformation [52].

52. Le rapport au merveilleux semble donc transformé dès ces premiers récits arthuriens en prose. Il serait

Les *topics* avec une importance moyenne sont les *topics* 3, 5, 12, 13, 16, 17, 18, 20, correspondant donc aux scènes de circulation de nouvelles (pendant les quêtes, en 3, à la cour du roi, en 17), aux descriptions de la quête des chevaliers (mises en scène des affrontements en 5, errance propre en 16, arrivées et départs en 18) et les thèmes liés à la centralité de la cour du roi Arthur et aux actions qui s'y déroulent (les moments de description de l'état de la cour en 12, les scènes d'amour en 13, les rapports de féodalité en 20).

L'étude des *topics* révèle la structure sous-jacente du texte du *Lancelot*. Elle permet la réaffirmation de l'importance de la parole au sein du récit, mais aussi de l'opposition entre le lieu de la cour du roi et les lieux de l'errance chevaleresque. Elle révèle le rapport complexe à la *senefiance* que véhicule le récit. Néanmoins, à partir de cette analyse, qui prend en compte l'ensemble des mots de nos témoins, seule la similarité de leur structure émerge.

3.3 Co-occurrences

Ce que signifie de simples statistiques fréquentielles d'occurrences ou de formes fléchées (lemmes) au sein d'un corpus peut être difficile à interpréter. Si l'on s'intéresse au réseau sémantique d'un texte, les simples constats de hautes fréquences ne permettent pas de tirer des conclusions définitives. En effet, les sens des lexèmes, en dehors de tout contexte, sont difficiles à déterminer, car leur sémantisme dépend avant tout de leur contexte d'utilisation. Par ailleurs, si la méthode du *topic modeling* permet de mieux appréhender les différents thèmes abordés dans le texte, en prenant en compte l'ensemble du lexique des deux témoins, on a pu voir que nos deux témoins présentent des structures thématiques très semblables. En contrepoint, l'étude comparée des co-occurrences générales de nos témoins peut être éclairante.

3.3.1 Principe et méthode

Définition

La co-occurrence peut être définie comme « la co-présence ou présence simultanée de deux unités linguistiques (deux mots par exemple ou deux codes grammaticaux) au sein d'un même contexte linguistique (le paragraphe ou la phrase, ou encore une fenêtre arbitraire) » [53]. La co-occurrence, représentant la « forme minimale du contexte d'un terme, nécessaire à sa

passionnant de regarder en comparaison ce qu'il en est au sein des premiers récits arthuriens en vers.

53. D. Mayaffre, « L'entrelacement lexical des textes. Co-occurrences et lexicométrie », dans *Journées de linguistique de corpus 2007*, Lorient, 2008, p. 91-102, URL : `https://hal.science/hal-00553808` (visité le 16/04/2021), p. 92.

compréhension-interprétation » [54], permet de dessiner une première couche de compréhension des lexèmes et de leur fonctionnement en discours. L'observation des co-occurrences nous permet d'entrer dans l'« axe syntagmatique » [55] du discours.

L'étude des co-occurrences permet tout à la fois « l'attribution de signification à chaque terme pris à son tour » mais aussi la compréhension de la « textualité » d'un texte, entendue comme sa « texture d'ensemble » [56]. En effet, étudier les co-occurrences ne consiste pas uniquement à mener une description empirique de phénomènes statistiques. Ces phénomènes, s'ils sont répétés, permettent de dégager du sens : « nous passons en effet imperceptiblement du constat de co-présence statistique (la co-occurrence) à la signification linguistique de cette relation (le corrélat) » [57] .

Application

Pour appréhender la textualité d'un texte, il peut être nécessaire d'avoir recours à des outils de visualisation qui permettent d'aller au-delà d'une simple liste de co-occurrences. La production d'un graphe de co-occurrences permet, dans le cadre d'une visualisation simultanée du réseau de co-occurrences, de comprendre comment chaque co-occurrent se situe par rapport à chaque autre mot et comment il fait sens par rapport à l'ensemble du texte. La formation d'un graphe, basé sur des nœuds et des liens, n'est pas neutre. Elle met en évidence les relations plus ou moins fortes qui structurent les textes.

Dessiner un mot en contexte permet donc d'avoir un premier aperçu du sémantisme des textes. Voilà pourquoi nous produisons des graphes comparés de co-occurrences : nous voulons voir les similitudes et les différences générales de structure textuelle qu'il est possible de constater au sein de nos deux témoins. Produire des graphes de co-occurrences nous permet, dans un même temps, d'avoir une vision générale de la textualité du *Lancelot*, d'avoir, pour chacun des lexèmes présents dans le graphe, une idée de ce qui fait son sens et d'établir un premier bilan comparatif général.

Les graphes de co-occurrences que nous présentons ici sont des graphes non orientés mais valués, au sens où chacun des liens a une épaisseur en fonction de son importance : plus un lien est épais, plus il indique une co-occurrence forte, c'est-à-dire répétée, entre des mots [58]. Chaque mot est représenté par un nœud (ou sommet). Un lien entre deux mots est le

54. *Ibid.*, p. 95.
55. F. Rastier, *La Mesure et le Grain…*, p. 30.
56. D. Mayaffre et J.M. Viprey, « Présentation »…, p. 12.
57. D. Mayaffre, « L'entrelacement lexical des textes. Co-occurrences et lexicométrie »…, p. 93.
58. Le script R qui a permis la réalisation des graphes de co-occurrences est `scriptCooc.R`. Le graphe a été réalisé grâce à la bibliothèque `quanteda`. Cette dernière permet de produire un graphe de co-occurrences sur un ensemble de mots choisis au sein d'une matrice de co-occurrences triée sur les lexèmes les plus co-occurents du corpus. La fenêtre de co-occurrences choisie est celle des témoins entiers. Les calculs ont été réalisés sur

témoignage de l'existence d'une relation de co-occurrence entre les deux mots. Les mots sont visuellement regroupés en ce qu'on appellera des « pôles », qui témoignent de la proximité de plusieurs nœuds. Ainsi, le pôle central est la zone du graphe qui regroupe les nœuds qui se situent en son centre.

Pour la description des graphes, nous avons produit des graphes par tranches de co-occurrences en fonction des rangs de fréquence, pour des questions de lisibilité. Cela a pour défaut de créer des distorsions dans la comparaison : certains lemmes qui apparaissent dans les deux témoins mais n'apparaissent pas dans la même tranche ne peuvent être immédiatement comparés. Nous présentons successivement les tranches des rangs 1 à 30, 31 à 60 et 61 à 100. Le graphe situé au-dessus de l'autre représente le réseau de mots en Ao.

3.3.2 Analyse comparée des graphes

Le premier graphe comparé présente le réseau des co-occurrences des mots les plus employés dans nos deux témoins, moins un certain nombre de mots-outils et les noms propres.

Co-occurrences : graphe comparé des mots de rang 1 à 30

Le centre du graphe est constitué de la même manière pour nos deux textes, avec des nœuds centraux reliés à un ensemble de nœuds plus externes, selon une forme en étoile. Le pôle central correspond aux termes qui sont utilisés à de nombreuses reprises avec l'ensemble des autres nœuds. Cette forme étoilée n'est ni évidente ni systématique : il est tout à fait possible que les nœuds soient dispersés en une forme autre, avec une dispersion plus large des nœuds et des liens de co-occurrences parcellaires.

Le centre des deux graphes se caractérise par une importance co-occurrence, manifestée par des arcs épais. On trouve au centre de ce graphe les pronoms personnels *je*, *vos*, *il*, mais aussi les verbes *dire* et *faire*. Comme cela a été évoqué *supra*, la centralité de ces lemmes met en avant la dimension primordiale de la parole au sein du récit. Les deux verbes de prise de parole, associés aux pronoms personnels de première et de deuxième personnes, marques du discours direct [59], manifestent l'importance de la parole, élément qui motive et structure la narration. Ce rôle premier de la parole a été mis en lumière par C. Denoyelle, comme caractéristique fondamentale de la littérature médiévale : « [L']abondante utilisation du dialogue,

les lemmes et non pas sur les formes du corpus. Si cette utilisation permet d'obtenir des faits statistiques plus probants, elle peut aussi être à l'origine de l'aplanissement de certains faits ou de l'exacerbation d'autres. Les mots-outils et les noms propres ont été enlevés avant production des graphes. Parmi les mots-outils, ont été enlevés les verbes *estre1*, *avoir* et un grand nombre de prépositions et adverbes spatiaux précédemment analysés. On trouvera la liste exhaustive des mots enlevés dans le script correspondant.

59. C'est en vertu de leur rôle important dans la manifestation du discours direct qu'ils ont été conservés dans la présente analyse, et pas placés dans les mots-outils.

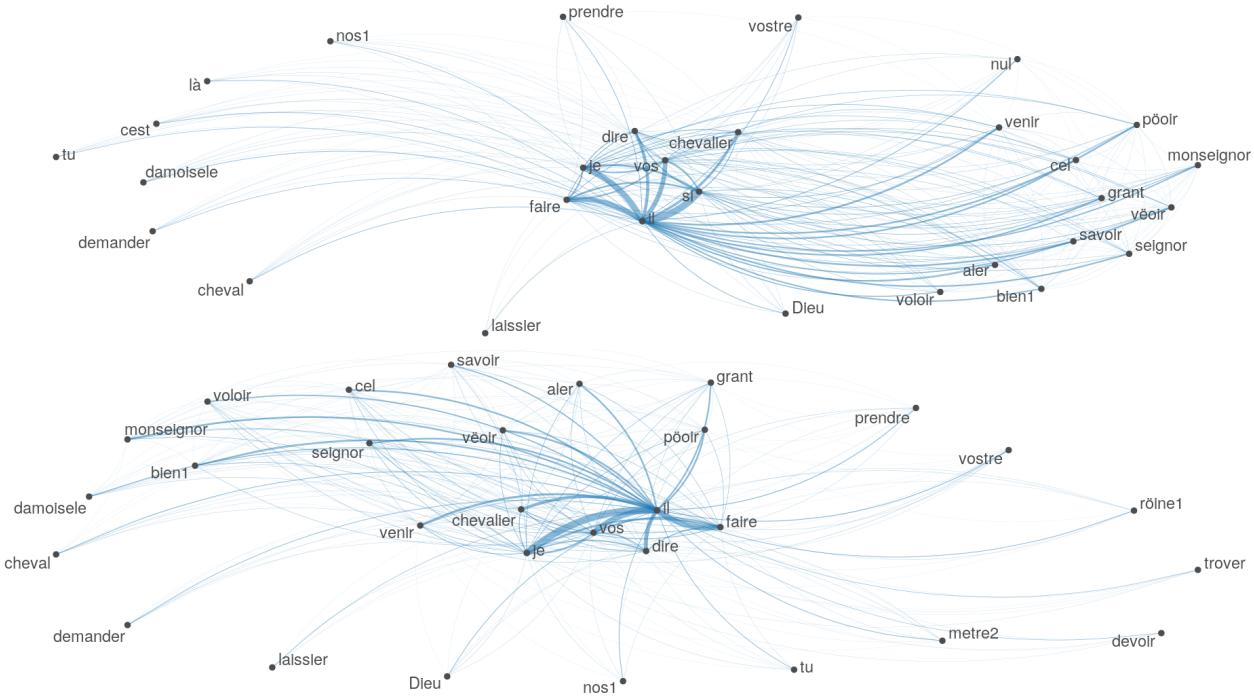

FIGURE 3.14 – Graphe de co-occurrences – Rang 1 à 30

qui informe l'action et le récit, est l'une des caractéristiques structurales des narrations médiévales. » [60] Les dialogues au sein du récit possèdent diverses fonctions. Ils en permettent la structuration : « Les dialogues y structurent l'action car ils engagent les personnages : ceux-ci ne se contentent pas de commenter ce qui se passe, ils verbalisent explicitement leurs choix et leurs itinéraires. » [61] Les dialogues ne servent pas seulement au commentaire de l'action, mais sont au cœur de cette action. Ils possèdent les mêmes caractéristiques d'entrelacement que tout le reste du récit, étant faits « de décomposition ou d'enchâssement » [62], et ont une fonction de « retardement de l'information » [63]. En plus de cette structure « visant la pure efficacité narrative », car le retardement produit un effet d'attente chez le destinataire du récit, ils participent de l'esthétique générale de l'entrelacement. Les dialogues sont les lieux de l'action, dans lesquels un « cheminement ... se construit, de l'information à la décision » [64].

Les indices du discours direct sont multiples au sein des deux graphes. On peut ainsi relever la présence des pronoms personnels *tu*, *nos1*, du possessif *vostre*, du nom propre — non exclu — Dieu, souvent employé en invocation. De même, le verbe *demander* est un indice de l'origine de la prise de parole, tandis que *laissier* — qui peut par ailleurs aussi être associé

60. C. Denoyelle, *Poétique du dialogue médiéval...*, p. 7, déjà cité.
61. *Ibid.*, p. 285.
62. *Ibid.*, p. 260.
63. *Ibid.*, p. 261.
64. *Ibid.*, p. 349.

à la dimension du combat — peut être interprété comme la clôture de cette prise de parole.

Les deux centres des graphes ne sont cependant pas strictement identiques. On peut en effet observer la présence de l'adverbe *si* dans le graphe de Ao, absent dans celui de Ez[65]. Par ailleurs, si on peut noter la présence dans les deux graphes de *chevalier*, montrant le type de personnage qui prend souvent la parole, mais également qui est qualifiée par elle — le réseau de co-occurrences ne permet pas de déterminer avec précision la part de l'un ou de l'autre —, on constate la présence plutôt centrale de *venir* au sein du graphe de Ez, verbe qui trouve une place plus excentrée dans le graphe de Ao. Cela confirme notre évaluation du texte présenté par Ez comme raccourcissant volontiers les dialogues afin de condenser l'action. Les verbes *vëoir*, *aler*, *pöoir* sont aussi plus proches des nœuds centraux au sein du graphe de Ez que sur celui de Ao, renforçant ce constat.

Les marges des graphes sont similaires d'un texte à l'autre, et l'on retrouve ainsi les dimensions précédemment évoquées : importance des emplois référentiels (*cest*, *cel*, *là* en Ao et *cel* seul en Ez), particulièrement dans le manuscrit, présence des personnages-types importants (*chevalier*, *damoisele*, *seignor/monseignor*, *röine1* pour Ez), présence de l'accessoire indispensable du chevalier, le *cheval*, verbes génériques (*metre2* en Ez, *prendre*), verbes marquant l'importance de la recherche (*savoir*, *voloir*), verbe marquant l'importance des devoirs d'un chevalier (*devoir*), éléments permettant des qualifications positives (*grant*, *bien1*).

Co-occurrences : graphe comparé des mots de rang 31 à 60

Les deuxièmes graphes de co-occurrences présentent tous deux des nœuds centraux moins structurés. On peut observer que certains des lemmes qui se trouvaient dans le premier graphe en Ao se trouvent dans le second en Ez (*là*, *nul*) et inversement (*metre2*, *röine1*).

Les deux graphes possèdent néanmoins de nombreux lemmes en commun, et ont vers leur centre le verbe *öir*, qui témoigne encore une fois de l'importance de la parole au sein de la narration : lorsqu'un personnage entend une parole, il agit en conséquence. La parole est à l'origine des actions.

Les éléments fréquemment co-occurrents sont cependant différents d'un graphe à l'autre : les nœuds les plus proches de *öir* en Ao sont *ferir* et *metre2*, tandis qu'il s'agit de *nul*, *là*, *tenir1* en Ez. Si une partie de cette variation peut s'expliquer par l'ordre de prééminence des co-occurrences, avec une différence de fréquence qui a un effet sur le rang des éléments, et donc leur appartenance au premier ou au second graphe, on peut noter que *ferir* est néanmoins présent dans une certaine centralité au sein du graphe de Ez, mais est lié plus directement au lemme *espee*, qui se trouve proche de *escu* sur le graphe de Ao, en marge.

65. Cette absence est due à l'évolution des fonctions de l'adverbe, commentée dans la notice concernée.

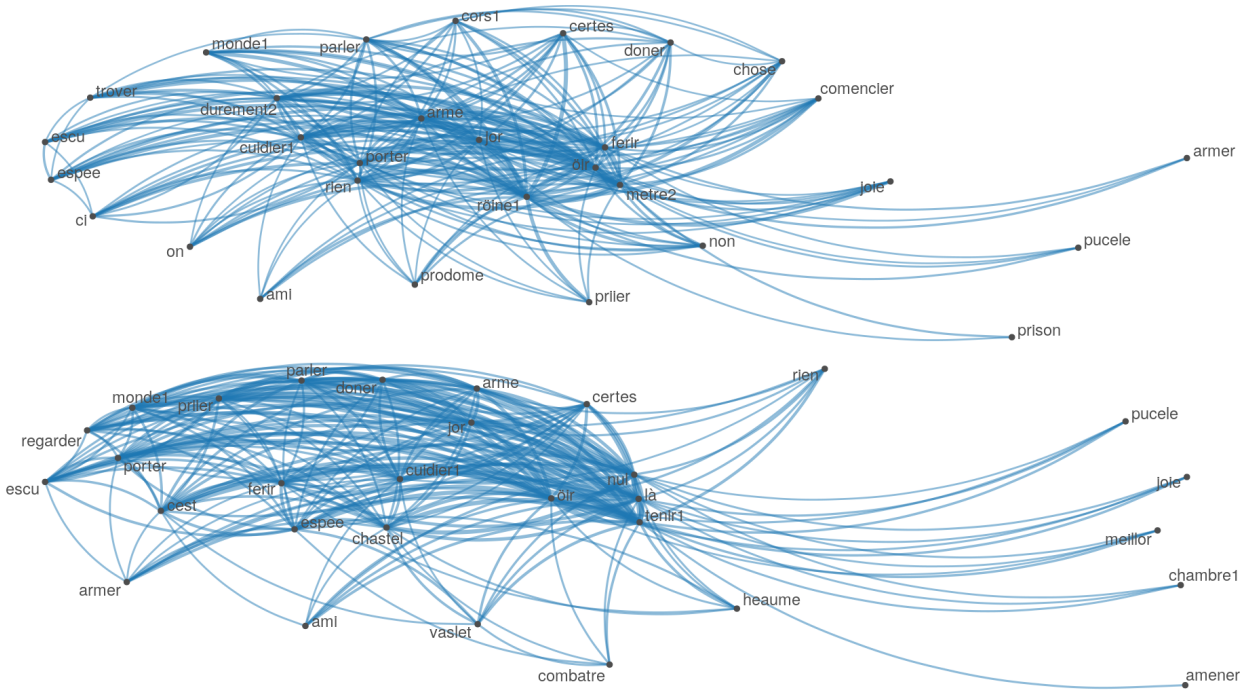

FIGURE 3.15 – Graphe de co-occurrences – Rang 31 à 60

Le nœud le plus central du graphe est différent d'un cas à l'autre : en Ao, il s'agit de *jor*, qui est proche de *arme*, tandis que c'est le verbe *cuidier1* en Ez. Nous ne commenterons pas l'ensemble du graphe, qui possède des éléments déjà mis en lumière *supra*, lors de nos premiers aperçus textométriques, mais nous nous attarderons sur les différences.

Un élément marquant est la place de *rien* dans les deux graphes : il se situe au centre du graphe de Ao, mais en marge du graphe en Ez, assez isolé du reste du graphe. Sur cette place, en Ao, en haut à droite, on trouve *chose*, mais ce lemme possède davantage de connexions avec les autres nœuds. À droite du graphe en Ez, on trouve davantage des lemmes moins liés au reste du graphe qu'en Ao, témoignant peut-être d'une moindre structuration narrative — ou effet collatéral de notre découpage en tranches. On peut aussi observer la marginalité du verbe *combatre*, en bas du graphe, qui n'apparaît pas en Ao. Un autre lemme qui n'apparaît pas est *heaume* : la plus grande présence du lexique guerrier en Ez qu'en Ao, dans les tranches de plus haute fréquence, témoigne de la tendance qu'a le texte à concentrer l'action, en coupant des propositions, voire des passages entiers.

En Ao, la dimension guerrière n'est pas en reste, mais apparaît sur un autre plan. La centralité de *jor* a déjà été évoquée. Le nœud se situe à côté du mot générique *arme*, et proche également de *porter*. La dimension guerrière est donc centrale en Ao, mais dans un cadre moins immédiatement guerrier et plus grandement en relation avec la justice (c'est à un *jor* fixé qu'on *porte* les *armes*). Il faut par ailleurs noter la présence dans ce graphe de

durement2, dans une position non marginale [66].

Co-occurrences : graphe comparé des mots de rang 61 à 100

Le dernier graphe comparé pour la présente analyse présente les mots des rangs 61 à 100. Plus on descend dans les rang de fréquence, plus la structure des graphes diffère, du fait de la différence de rang que prend chacun des mots au sein de chaque témoin.

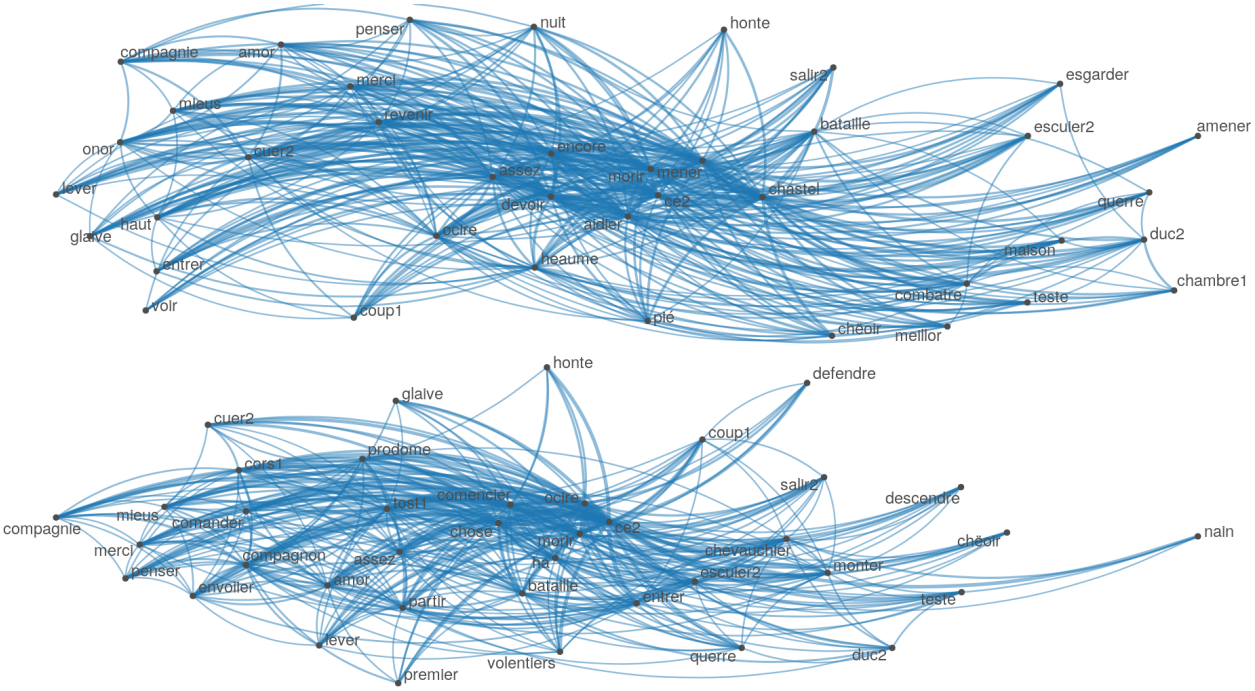

FIGURE 3.16 – Graphe de co-occurrences – Rang 61 à 100

Au centre des deux graphes se trouvent deux éléments similaires : *morir*, qui montre l'importance de la violence au sein des scènes d'affrontement, et *ce2*, démonstratif mettant en exergue la forte référentialité du récit. Deux lemmes différents d'un graphe à l'autre sont au centre du graphe, et peuvent être interprétés comme des signes du discours direct : *aidier* en Ao et *ha* en Ez. Le premier est en effet employé fréquemment dans l'expression *si m'aïst Dex*. Ces deux marques distinctes du discours direct peuvent être interprétées comme des indices de l'évolution de celui-ci : le registre de l'emphase n'est plus marqué par la locution servant notamment d'insistance sur l'assertion de la vérité [67], mais par une interjection assez générique, marquant une expressivité aux contours vagues.

En Ao, proche des nœuds centraux se trouve le lemme *mener*, près de *chastel*, substantif absent de Ez, car se trouvant dans la tranche supérieure. Cette centralité met en exergue

66. L'obsolescence de cet adverbe en Ez est analysée dans la notice correspondante.
67. On se référera ici à la notice sur *si*, qui analyse de plus près cet usage.

l'importance de l'errance des chevaliers au sein du récit, dimension que l'on retrouve en Ez dans la manifestation de *chevauchier*, *entrer*, *escuier2* (car c'est souvent un *escuier* qui mène le chevalier d'un lieu à un autre). Les deux derniers lemmes, sur le graphe en Ao, se situent à l'opposé l'un de l'autre, montrant peut-être ici la transversalité des errances des chevaliers.

Si l'on constate dans les deux graphes la place importante donnée aux mouvements (*salir2*, *amener*, *entrer*, *lever*, sur les bords du graphe de Ao, *salir2*, *descendre*, *monter*, *lever*, *envoiier* sur les bords du graphe de Ez), on peut néanmoins noter une plus grande présence de l'expression du but recherché en Ez, avec la présence de *querre* (voire même d'*envoiier*) et de *partir*, tandis que c'est le mouvement même qui semble avoir de l'importance en Ao, comme le laisse supposer la présence plutôt centrale du verbe *revenir* au sein du graphe.

Dans une même perspective, on peut noter la centralité des nœuds *bataille* et *ocire* dans le graphe de Ez, présents mais bien plus marginaux dans celui de Ao.

L'analyse comparée des graphes de co-occurences se révèle forcément très descriptive, puisqu'il est nécessaire d'expliciter à quelles dimensions sémantique et thématique se rattachent les différents lemmes. La structure profonde des deux graphes apparaît donc similaire, avec une grande importance accordée à la parole, initiatrice du récit, dans les deux témoins. La place des scènes d'affrontement est également primordiale en leur sein. L'approche comparée permet néanmoins de constater que, même au niveau des mots les plus fréquents, des écarts de lexique existent. Les quelques différences que l'on a relevées dans la structure des graphes ne touchent pas à la cohérence globale de la textualité ainsi représentée. Il est donc possible d'affirmer que la structure textuelle de nos textes est similaire, en accord avec la « fidélité » décrite comme primordiale pour caractériser le rapport de l'incunable au manuscrit, au chapitre précédent. Les différences sont néanmoins existantes et modifient légèrement la structure de chacun des graphes, l'un par rapport à l'autre. Cela est important à noter, car, dans le cas des boîtes à moustaches représentant les différents *topics* sur chacun des textes, la structure thématique de nos documents paraissait vraiment égale. Si la structure générale des textes est en effet similaire, des différences de structure sémantique sont présentes et significatives.

L'analyse comparée de graphes de co-occurrences précise l'emploi des mots, similaire d'un témoin à l'autre, mais également parsemé de légères divergences. Les analyses ont également pu mettre en évidence l'importance de la parole au sein du récit, et sa structuration, faite d'errances chevaleresques, de quêtes initiatrices, lieux de mouvance opposés à la stabilité que représente la cour du roi Arthur.

Cependant, ces études permettent avant tout l'exploration d'un corpus afin d'en obtenir une vision générale : seuls certains phénomènes de divergence apparaissent. C'est pourquoi,

dans notre optique d'étude sur les disparitions lexicales, il nous semble primordial de pouvoir analyser la part du lexique qui n'apparaît pas ici — et qui, si elle représente une minorité d'occurrences, comme cela peut se voir *supra* dans les graphiques représentatifs de la répartition des mots selon leur fréquence, représente une part importante de la diversité linguistique à l'œuvre. Cette nécessité nous pousse donc à établir une méthode qui permette de récupérer chacun des mots disparus. Le chapitre suivant abordera la question de l'alignement de nos deux témoins, étape importante dans la récupération de chacun des lemmes intéressant notre étude.

Chapitre 4

Alignement

Notre analyse précédente a mis en lumière quelques premiers phénomènes d'évolution linguistique et la structure sous-jacente du récit. Ce dernier se caractérise par la centralité de la parole et l'entrelacement des trajectoires de personnages. Si la mouvance des personnages semblent donc le fil structurant la narration, c'est qu'elle est à l'image de la littérature médiévale en général. Cette instabilité du texte d'un témoin à l'autre, caractéristique de cette littérature, est une donnée que nous devons prendre en considération, dans notre objectif d'étudier en détail chacun des mots disparus entre nos deux témoins. Le présent chapitre présente donc la question de la variance du texte et la gestion de celle-ci par des moyens numériques.

4.1 La variation au sein de notre corpus

4.1.1 La variation dans les textes médiévaux : principes et pistes de travail

La « mouvance » est le « caractère d'une œuvre, qui, comme telle, avant l'âge du livre, ressort d'une quasi-abstraction, les textes concrets qui la réalisent présentant, par le jeu des variantes et des remaniements, comme une incessante vibration et une instabilité fondamentale » [1]. Le texte médiéval n'est ni immuable ni figé ; à chaque nouvelle transmission, à chaque nouvelle copie, le texte mue, que ce soit par la graphie, les insertions de variantes, les réécritures, ou encore, d'un point de vue plus matériel, des changements dans l'ordre de la disposition textuelle, de l'ornement, etc. Ce qui le caractérise le plus est donc une extrême « liberté » [2], à travers des « interventions infimes ou considérables, jouant sur plusieurs ni-

1. P. Zumthor, *Essai de poétique médiévale…*, p. 507, définition déjà citée dans une note en 1.1.2.
2. A. Combes, *Les Voies de l'aventure…*, p. 220.

veaux, depuis la phrase dont on change le lexique jusqu'à l'interpolation rompant la continuité première du texte » [3].

Ces deux types d'interventions, « infimes » ou « considérables », peuvent être répartis entre « microvariance » et « macrovariance », selon la classification d'Alberto Várvaro :

> Il me paraît, en fait, nécessaire de distinguer entre deux types de variation ou mouvance : une microvariance, qui se manifeste comme une prolifération d'alternatives au niveau du mot, de l'hémistiche, plus rarement du vers, en somme phrastique, et une macrovariance, qui modifie les dimensions et souvent la progression même du récit, qui investit en définitive le niveau transphrastique. [4]

Le *Lancelot* n'échappe pas à cette caractéristique mouvance médiévale. Il est nécessaire de la nommer et de l'expliciter, pour comprendre les phénomènes de variation qui touchent nos témoins. Le phénomène de variation lexicale due à la diachronie, phénomène de microvariance, est celui qui l'intéresse. Pour le repérer au sein des autres phénomènes de variation, il faut établir un protocole de gestion de la variation.

La méthode d'alignement des témoins proposée a donc pour objectif de cerner les phénomènes de variation lexicale. Puisque les témoins subissent également les autres types de variantes, il faut les définir, les repérer, puis les écarter. Pour aborder la question de macrovariance, il faut d'abord comprendre dans quelle mesure elle touche le texte, avant de trouver une méthode pour la travailler. Cette méthode consiste en un repérage manuel des différentes sections du texte, puis d'un alignement automatique de sections plus petites. Au sein de ces dernières, il est possible de parvenir à appréhender les phénomènes de microvariance, grâce à une collation automatique, au niveau du mot.

4.1.2 La tradition complexe du *Lancelot*

Si la question de la division interne du texte a déjà été abordée [5], il convient à présent de se pencher sur celle de l'existence de plusieurs versions du *Lancelot*. Cet aperçu général de la tradition du texte permet de cerner la question de la macrovariance qu'il va falloir maîtriser.

La tradition du *Lancelot* est une tradition complexe : le texte, conservé dans de nombreux témoins, connaît de multiples versions. La matière même du texte peut expliquer cette multiplicité de versions : « *the construction of the romance, with its series of adventures cunningly interlaced, makes it possible to interpolate, adapt, or more rarely omit episodes* » [6]. Cette matière du texte est une matière mouvante, qui peut s'adapter aux différents goûts des

3. *Ibid.*

4. Alberto Varvaro, « Élaboration des textes et modalités du récit dans la littérature française médiévale », *Romania*, 119–473 (2001), p. 1-75, DOI : 10.3406/roma.2001.1549, p. 19.

5. Cf. la section 1.1.2.

6. *Lancelot Do Lac…*, p. 10.

époques successives : « Au Moyen Âge, les remanieurs travaillèrent sur ce texte [du *Lancelot*], en l'adaptant au goût de leur temps. » [7] Même si ces changements dans le temps sont importants, l'intégrité du texte est conservée sur toute sa période de diffusion : « Le *Lancelot en prose* […] ne se modifia guère dans ses grandes lignes. » [8] Par ailleurs, si les versions connaissent une évolution dans le temps, la variation n'est pas uniquement due à la diachronie. Ainsi, dès le XIII^e siècle, le texte connaît des versions divergentes.

Les versions du *Lancelot*

Version cyclique et non cyclique

La tradition d'études divise l'ensemble des témoins en deux versions, une version cyclique et une version non cyclique : « Dans l'ensemble, les manuscrits se départagent en deux grands groupes, qui se maintiennent dans les grandes lignes jusqu'à la fin du roman. » [9] Cette divergence de versions se produit à partir de l'épisode du deuxième voyage en Sorelois. Une des versions est présente dans onze manuscrits [10]. Au sein de ce groupe, trois manuscrits présentent une version écourtée du récit, présentant la version non cyclique : il s'agit des manuscrits BnF, français 768, Rouen O6, Pierpont-Morgan 805-806 [11]. L'épisode du deuxième voyage en Sorelois et celui de la fausse Guenièvre y sont suivis immédiatement par la mort de Galehaut. La version cyclique — longue, appelée aussi « Vulgate » — est représentée dans la majorité des manuscrits [12].

Version courte et version longue

Au sein même de la Vulgate, deux versions s'opposent, à partir de l'épisode du deuxième voyage en Sorelois : « Les manuscrits qui n'appartiennent pas à cette version spéciale se divisent dans l'épisode des songes de Galehaut jusqu'à la fin de la Charrette en deux versions, une longue et une courte. » [13]

Les divergences de version ne touchent pas au même degré les différents épisodes : la première partie, des songes de Galehaut jusqu'au début de l'épisode de la fausse Guenièvre,

7. C. E. Pickford, *L'Évolution du roman arthurien en prose…*, p. 26, déjà cité.
8. *Ibid.*, p. 10. La question du statut de l'incunable, entre modernité et fidélité, a été traitée dans la section 2.1.
9. A. Micha, « Les manuscrits du *Lancelot en prose* (troisième article) », *Romania*, 84–336 (1963), p. 478-499, DOI : 10.3406/roma.1963.2918, p. 478.
10. « La première étape du voyage en Sorelois (t. IV, p. 3-5) [est] racontée ans un texte spécial dans onze manuscrits : Add. 10293, BN 110, BN 111, BN 112, BN 114, BN 768, Rouen O6, Grenoble, Bonn, Pierpont-Morgan 805-806, BN 339. » (Id., *Essais sur le cycle du* Lancelot-Graal…, p. 31)
11. Id., « Les manuscrits du *Lancelot en prose* (troisième article) »…, p. 478-479.
12. Id., *Essais sur le cycle du* Lancelot-Graal…, p. 31.
13. Id., « Les manuscrits du *Lancelot en prose* (troisième article) »…, p. 482.

est similaire dans les deux versions [14], mais dans la seconde partie, de la suite de l'épisode de la fausse Guenièvre jusqu'à l'épisode de la Charrette, les versions divergent [15].

Deux grandes versions peuvent donc être observées, au sein de la version Vulgate : une version courte (ou version de Londres) [16] et une version longue (version de Paris) [17]. La version de Paris est de manière générale plus longue que celle de Londres, parce qu'elle prolonge les effets d'entrelacements propres aux romans arthuriens, en les poussant jusqu'à être dotée d'une rédaction « moins dense » [18]. Certains manuscrits alternent entre ce qui a été identifié comme version courte et version longue [19], du fait de la contamination des traditions.

La genèse des versions

La question qui a souvent été posée est celle de la genèse du texte, et du rapport entre les versions. En effet, les différences entre les deux versions vont au-delà de la simple différence de récit :

> Dans de longs passages la teneur du récit n'est pas du tout la même, ni l'ordre des épisodes. Mais le style les distingue aussi, plus rapide et parfois jusqu'à la sécheresse dans l'une, dans l'autre une abondance qui tombe parfois dans le verbiage. La constance de ces deux caractères différents, matière et style, atteste donc deux rédactions. [20]

La question de la genèse se pose surtout pour le rapport entre la version cyclique et la version non cyclique, version écourtée qui se clôt sur la mort de Galehaut, et une version qui se prolonge, ouvrant la voie vers la « quête du Graal ». Un résumé des positions sera ici présenté. Ferdinand Lot et Elspeth Kennedy prônent l'existence d'un *Lancelot* primitif non cyclique, en soulignant la logique de l'idée de la préexistence d'une version courte sur une version longue, considérée comme un prolongement de la version initiale : « *[It is] more*

14. « Depuis les songes de Galehaut jusqu'à la capture d'Arthur par la fausse Guenièvre, le texte des deux versions est à peu près le même. » (*Ibid.*, p. 484)

15. « De l'apogée de la fausse Guenièvre jusqu'à la Charrette, les deux rédactions sont absolument divergentes. » (*Ibid.*, p. 486)

16. *Ibid.*, p. 492.

17. *Ibid.*

18. « La version de Paris est plus longue que celle de Londres, pour les raisons qui suivent : redoublement d'expressions […] formules et clichés […] rédaction moins dense […] La rédaction se fait remarquer par des redites, par une certaine bourre dans l'expression. » (Id., « La tradition manuscrite du *Lancelot en prose*. Les deux versions du *Lancelot en prose* (Quatrième article) », *Romania*, 87–346 (1966), p. 194-233, DOI : 10.3406/roma.1966.2562, p. 196)

19. La version courte concerne ainsi : « les manuscrits Add. 10293, BN 112, BN 114, Grenoble, et, jusqu'au moment où la reine reçoit les hommages des barons en Sorelois, donc un peu avant l'épisode de la fausse Guenièvre, les manuscrits BN 110, Bonn et BN 16999. L'autre [version, longue] comprend tous les autres manuscrits y compris le Royal 10 C XIII, y compris Pierpont-Morgan [qui présente la version spéciale] qui rejoint ce texte de la Vulgate à partir de la cour de Londres et de l'enlèvement de Gauvain. » (Id., « Les manuscrits du *Lancelot en prose* (troisième article) »…, p. 486)

20. Id., « La tradition manuscrite du *Lancelot en prose*. Les deux versions du *Lancelot en prose* (Quatrième article) »…, p. 194.

compatible with the general trends in the development of the prose Lancelot *that the long version should be an expansion of the short version than the short version version should be an abridgment and simplification of the long one.* » [21]

Cette version du *Lancelot* présenterait une sorte de cohésion interne parfaite, tant du point de vue des thèmes développés que de celui des intrigues intrinsèques menées :

> Ce *Lancelot* primitif se présente comme un roman d'une parfaite cohésion, avec ses deux thèmes majeurs, la recherche du nom et de l'identité, l'amour pour la reine, inspirateur de prouesse, deux thèmes étroitement liés l'un à l'autre. Un ensemble de procédés, prédictions, annonces d'événements à venir, allusions à des faits passés, renforce d'autre part l'armature de l'œuvre. Le roman est clos sur lui-même, il ne laisse rien attendre après la mort de Galehaut qui met fin au conflit qui opposait celui-ci à Guenièvre dans leur désir de posséder sans partage le cœur de Lancelot. Dans l'épisode final de la fausse Guenièvre, Lancelot sauve une dernière fois Arthur et son royaume, il reçoit la consécration que lui valent ses mérites en accédant à la Table ronde. [22]

La forme courte du récit ainsi que sa cohésion interne laissent supposer qu'il s'agit d'une première version primitive : « Un écrivain n'a pas de raison de reprendre la plume et de proposer une rédaction qui sacrifie le nécessaire aussi bien que le superflu. » [23] La version cyclique — la version cyclique primitive — serait donc l'œuvre d'un remanieur.

À cette position s'oppose une autre vision de l'œuvre, qui verrait dans la version non cyclique une version à la « fin bâclée » [24], qui « nous laisse en panne » [25]. Par ailleurs, la version des épisodes du deuxième voyage en Sorelois et de la Fausse Guenièvre présentée dans la version non cyclique « accuse une inexplicable baisse de qualité […] Une technique dissemblable accentue une autre main, car le romancier n'aurait pas abandonné pour la Fausse Guenièvre et le Voyage en Sorelois l'ensemble des procédés — entrelacement, cohérence chronologique — mis en œuvre auparavant et qui se perpétuent jusqu'à la fin de l'Agravain. » [26]

Cette version des épisodes comporte de nombreux « bourdes et bourdons » [27] qui apparaissent ensuite restaurés dans la version non-cyclique. Cela amène à penser à une antériorité

21. E. Kennedy, « The Two Versions of the False Guinevere Episode in the Old French Prose *Lancelot* », *Romania*, 77–305 (1956), p. 94-104, DOI : 10.3406/roma.1956.3028, p. 104.
22. A. Micha, *Essais sur le cycle du* Lancelot-Graal…, p. 58. Le propos profond du récit est également changé : « Dans l'esprit du romancier, le chevalier appelé à conquérir le Graal était Perceval, non Galaad […] la quête est inscrite dans le passé. » (*Ibid.*, p. 17)
23. *Ibid.*, p. 59.
24. *Ibid.*, p. 75. A. Micha développe ainsi cette idée : « Le roman de l'amitié occupe une place importante dans l'œuvre : Galehaut est présent dans 200 pages sur les 600 du récit… [Il] s'[y] efface devant Lionel, pour mourir non d'un déchirement qui s'annonçait de loin, mais à la suite d'une fausse nouvelle, celle de la mort de Lancelot tué dans des circonstances imprécises […] C'est se débarrasser sans façon d'un personnage dont le rôle est achevé. »
25. *Ibid.*
26. *Ibid.*, p. 76.
27. *Ibid.*, p. 75.

de la version non spéciale sur la version spéciale et de la version longue de la Vulgate sur la courte [28]. S'il est possible de poser la version longue comme la version primitive, il convient de se questionner sur l'origine de la version courte : pourquoi remanier le texte et en proposer une version abrégée ? Cela serait dû à la taille incommensurable de la version longue, aux rebondissements et aux entrelacements sans fin, qui auraient favorisé l'écriture d'une version abrégée qui n'ennuie pas son public [29].

Il n'appartient pas au présent propos de trancher cette passionnante question de la genèse de l'œuvre, qui reste en débat [30]. Cette courte présentation de la tradition du texte et des interrogations qui demeurent en suspens permet de comprendre que les enjeux liés à sa tradition sont complexes.

La place des témoins Ao et Ez dans la tradition

Cette complexité se reflète-t-elle dans les témoins sélectionnés ? Ao, le manuscrit BnF, français 768, édité par E. Kennedy, a une place clairement située dans la tradition. Présentant les versions particulières de l'épisode du deuxième voyage en Sorelois et de la Fausse Guenièvre, le témoin s'achève sur la mort de Galehaut, survenue brusquement. Il appartient clairement à la version non cyclique du texte (version B). La version de l'incunable, Ez, semble, quant à elle, être une version un peu à part, qui n'a pas encore été entièrement étudiée. Le témoin appartient à la version cyclique (version A).

Les deux témoins appartiennent ainsi à deux versions divergentes. Mais cette divergence de tradition n'a pas d'effet important sur la partie du texte qui est sélectionnée dans le cadre du présent travail. En effet, celle-ci ne porte que sur une seule partie du *Lancelot*, le Galehaut, qui représente environ la moitié du texte du *Lancelot* propre. Cette partie [31] n'est pas concernée par la question des versions :

28. « Le nombre de bourdons, et de bourdes, quand le texte est mutilé d'éléments nécessaires au sens et dont on ne peut admettre qu'il soit le fait de l'écrivain pour être ensuite restauré par l'auteur de la Vulgate, établit l'antériorité de A [la version cyclique] pour la Fausse Guenièvre, comme celle de L [la version longue, de Londres] pour la suite du roman. » (*Ibid.*, p. 76)

29. Il s'agirait de l'effet de la « lassitude de la part des lecteurs qui, en passant commande, auraient manifesté le désir de restreindre dans la mesure du possible les dimensions de l'œuvre. » (*Ibid.*, p. 81)

30. « Rien ne nous permet en définitive de soutenir avec de suffisants arguments l'hypothèse de deux ou plusieurs éditions d'auteur. Rien ne nous permet d'avancer, avec preuves à l'appui, que la version longue est antérieure à la courte, ou inversement. Compte tenu du développement habituel des textes médiévaux, il est plus probable que la courte soit plus ancienne et qu'à partir de là les additions aient foisonné : mais formuler une telle conjecture est sans doute dépasser déjà les limites de la simple prudence, et il resterait à expliquer les remplissages ingénieux qui se terminent par le mot même à partir duquel l'insertion a été faite. » (Id., « La tradition manuscrite du *Lancelot en prose*. Les deux versions du *Lancelot en prose* (Quatrième article) »…, p. 214)

31. Qui correspond à ce qui est traditionnellement idenfitifé comme le tome III de Sommer, ou les tomes VII et VIII de Micha.

> On ne peut parler de « versions » différentes pour le tome III [de Sommer]. La tradition manuscrite pour la partie du tome IV de Sommer, qui va du départ en Sorelois à la fin de la Charrette (p. 3 à 226) est autrement compliquée. […] Mais cette répartition ne se fait pas d'emblée. [32]

La tradition complexe du texte du *Lancelot*, ses divergences nombreuses de versions, n'est donc pas un obstacle à l'étude.

S'il n'est pas question de parler de « versions » pour cette partie du *Lancelot*, des groupes de manuscrits ont tout de même été repérés. A. Micha s'est essayé, à l'aide des « différences de rédactions qui opposent deux ou plusieurs groupes de manuscrits » et à « l'ordre des épisodes, les additions, les suppressions », de distinguer des « familles » qui restent, selon l'aveu de l'auteur, « rarement stables » [33]. Au sein de ces groupes, à nouveau, une opposition entre Ao et Ez se dessine [34].

La question qui se pose alors est celle de la possibilité ou non de produire une étude diachronique de qualité, qui ne se fasse pas contaminer par la question de la variance due à

32. Id., « Les manuscrits du *Lancelot en prose* (troisième article) »…, p. 478. C'est même cette stabilité de la première partie du texte qui pousse l'auteur à s'autoriser à publier son édition du *Lancelot* dans le désordre, comme il le signale lui-même dans son introduction : « Qu'on ne soit pas trop surpris, si au mépris de l'ordre attendu, nous commençons la publication du *Lancelot* par la partie centrale et non pas par le premier tiers, qui correspond au tome III de Sommer. La tradition manuscrite est en effet relativement simple pour cette partie initiale et l'édition de Sommer, malgré ses insuffisances, offre un texte provisoirement utilisable. Tout se complique au contraire pour la partie qui va du deuxième voyage en Sorelois à l'Agravain (tome IV de Sommer). » (Alexandre Micha (éd.), *Lancelot : roman en prose du XIII^e^ siècle*, t. 1, 8 t., Genève, 1978, « Introduction », p. IX)

33. Id., « La tradition manuscrite du *Lancelot en prose* », *Romania*, 85–338-339 (1964), p. 293-318, DOI : 10.3406/roma.1964.2943, p. 294.

34. Le travail que A. Micha réalise pour sa catégorisation est effectué sur des passages particuliers. La note qui suit reprend quelques-unes de ces analyses qui se trouvent dans *Ibid.*, p. 299-301. Elle vise à tenter de voir le statut de Ao et Ez au sein des groupes définis. Dans l'épisode de la guerre entre Claudas et le roi Ban, Micha relève une première distinction entre la leçon « *Au quart jor* », leçon retenue par les groupes appelés *e* et *d*, et la leçon « *Au tiers jor* », retenue par le groupe *a*. Le témoin Ao est explicitement placé du côté du groupe *e*. Ez connaît la leçon du groupe *a*. Du groupe *a* émane un groupe *i* qui connaît des leçons propres. Dans la suite du texte, les deux groupes s'opposent : leçon « *si vos requier que vos me doniez congié* » pour *i* contre « *si vos requier* (*demant*, groupe *a*) *voiant toz vos barons atant congié* » pour *a/d/e*. Si Ao se place clairement du côté du groupe *a/d/e*, Ez connaît une leçon différente, mixte : « *si vous requier voyans tous voz barons que me donnez congié* ». De la même manière, plus loin, le groupe *a/d/e*, avec Ao, donne « *la terre de Benoyc a tenir en hommage* » contre la leçon de *i* : « *la terre de Benoyc en fié et en heritage* », tandis que Ez donne « *la terre de Benoic a tenir a fieu et a hommage* ». Dans un autre passage, un entretien entre Lancelot et la reine, Ez connaît à nouveau une version particulière. Le groupe *e* donne « *Levez sus biax douz sire, car ge ne sai qui vos iestes. Espooir vos iestes plus gentis hom que ge ne sai et ge vos sueffre a genolz devant moi, si ne faz mie que cortoise* » (d'après le texte de Ao). Le groupe *i* connaît une version particulière de ce passage. Le groupe *a* — qui, depuis le passage évoqué ci-dessus, s'est vu adjoindre de nouveaux manuscrits — supprime « *si ne faz mie que cortoise* » tandis que Ez supprime un passage plus long : « *Beau doulx amy, levez vous car je ne sçay qui vous estes. Il peut estre que vous estez plus noble que moy.* » ; *a* supprime aussi : « *vos me pardonroiz avant la folie que je ai faite [Quel folie, fait ele, feistes vos ? – Dame fait il] de ce que ge m'en…* » à l'inverse de Ez, qui conserve cette portion de texte. À partir de ce court relevé, Ez semble donc présenter une version hybride, entre *a* et *i*, et dotée de leçons propres.

la tradition. Malgré les diverses tentatives, et des regroupement de familles qui ont pu être faits de manière sporadique, il n'existe pas de *stemma* véritable de la tradition du texte. Elle est en effet si compliquée qu'il est difficile de démêler les liens qui auraient pu exister entre les différents témoins : « *It is clearly vain to seek to produce, without falsifying reality, a neat orderly stemma with families which behave consistently within their own group. It has also shown that the relationship between manuscripts changes considerably not only between the different branches of the cycle, but within a branch.* » [35] Même dans la partie la plus « stable » du texte, celle étudiée ici, les groupes de manuscrits se font et se défont, comme il a pu être noté à travers le court aperçu donné dans la note 34. Mener cette étude sur deux témoins d'un même groupe pourrait pousser à l'imprudence et à ne pas voir des effets de contamination qui, dans notre cas, du fait de la non-appartenance des deux témoins à un même groupe, sont clairs. Par ailleurs, notre étude mêlant approche quantitative — un grand nombre de données — et qualitative — l'étude de chacun (ou presque) des contextes concernés, le contrôle des attestations grâce à des corpus extérieurs et à des sources lexicographiques —, il nous semble qu'elle permet de surmonter la difficulté inhérente à la divergence de tradition.

Visualisation de la correspondance entre les témoins

Si nos deux témoins appartiennent à deux traditions différentes, leur correspondance existe. Elle peut être prouvée par le recours à une matrice présentant leur alignement, en fonction de leurs emplois identiques. La matrice que nous produisons enregistre la distance qui existe entre chacune des occurrences dans un témoin et toutes les autres dans l'autre témoin. La distance utilisée est la distance de Levenshtein, ou distance d'édition, qui donne une mesure de la similarité entre deux chaînes de caractères : elle est égale au nombre minimal de caractères qu'il faut supprimer, insérer ou remplacer pour passer d'une chaîne à l'autre [36]. La distance d'un mot à l'autre est donc évaluée en fonction des lettres qu'ils possèdent en commun. La distance peut être résumée selon un principe simple : si deux chaînes de caractères sont identiques, la valeur enregistrée est 0. Un extrait de la matrice produite est présentée dans le tableau 4.1.

35. *Lancelot Do Lac…*, p. 11. A. Micha l'affirme de manière tout aussi radicale : « Quant à vouloir fixer strictement la place des manuscrits les uns par rapport aux autres et dessiner un de ces beaux arbres généalogiques dont s'ornent les éditions critiques, il n'y faut pas songer. » (A. Micha, « La tradition manuscrite du *Lancelot en prose* »…, p. 294) L'émergence des méthodes numériques pour l'établissement de *stemma* pourra peut-être changer la donne…

36. « *We will say that a code K can correct s deletions, insertions, and reversals if any binary word can be obtained from no more than one word in K by s or fewer deletions, insertions or reversals.* » (V. I. Levenshtein, « Binary Codes Capable of Correcting Deletions, Insertions and Reversals », *Soviet Physics Doklady*, 10–08 (1966), p. 707-710, URL : `https://nymity.ch/sybilhunting/pdf/Levenshtein1966a.pdf` (visité le 17/12/2018), p. 708)

	cant1	le	chevalier	desireter	öir	le	novele	de	Montlair
le	5	0	7	8	3	0	4	1	7
conte1	3	5	7	7	6	5	5	5	5
dire	5	3	8	5	2	3	5	2	7
que4	5	3	8	8	4	3	5	3	8
cant1	0	5	7	8	5	5	6	5	6
le	5	0	7	8	3	0	4	1	7
chevalier	7	7	0	7	7	7	6	8	7
desireter	8	8	7	0	7	8	7	7	8
öir	5	3	7	7	0	3	6	3	6
le	5	0	7	8	3	0	4	1	7
novele	6	4	6	7	6	4	0	5	6
Montlair	6	7	7	8	6	7	6	8	0

TABLE 4.1 – Exemple de la matrice de distance, sur le début du chapitre 5

Dans ce tableau, les colonnes correspondent aux occurrences de Ez et les lignes aux occurrences de Ao. À l'intersection de celles-ci se trouvent les cellules de la matrice, présentant le résultat du calcul de la distance. Une distance de 0 indique l'existence d'une même occurrence en Ao et en Ez. La matrice est réalisée sur les formes lemmatisées pour optimiser l'alignement, puisque la lemmatisation résorbe les variations graphique et morpho-syntaxique. On peut ainsi observer la succession de lemmes identiques : *cant1*, *le*, *chevalier*, *desireter*, etc., qui dessine une diagonale, témoignant de la correspondance entre les deux témoins. Le nombre important de distances à 0, en dehors de cette diagonale, s'explique simplement par l'identité récurrente de certaines occurrences : dès qu'une occurrence rencontre une autre à forme identique, la distance prend la valeur de 0. C'est pourquoi nous ne pouvons obtenir que des résultats bruités par cette récurrence indissociable des textes. Par exemple, sur ce passage très court, on observe la récurrence du déterminant *le* dans les textes des deux témoins, ce qui provoque l'insertion de six distances à 0 dans la matrice, alors que seulement deux concernent l'alignement des témoins.

La correspondance entre les témoins, preuve de la faisabilité de notre étude, peut être établie par la visualisation de la matrice[37]. Elle est produite sous la forme d'une carte de chaleur : pour chaque valeur rencontrée, le graphique prend une couleur qui correspond à la valeur. Pour permettre la visualisation de l'alignement, deux couleurs ont été choisies : rouge pour la valeur 0 (quand il n'y a pas de différence entre les chaînes de caractères), blanc pour toutes les autres valeurs. Ainsi, toutes les correspondances entre les emplois d'un même lemme sont identifiées.

37. Une matrice est produite par `<div>`, correspondant à l'encodage d'une entité chapitre.

La figure 4.1 représente la visualisation de l'alignement des mots au sein du chapitre 5, l'épisode de la description des retrouvailles des deux reines à Moutier-Royal et de leur vie en ce lieu. Le témoin Ez se situe sur l'axe des abscisses et le témoin Ao sur l'axe des ordonnées.

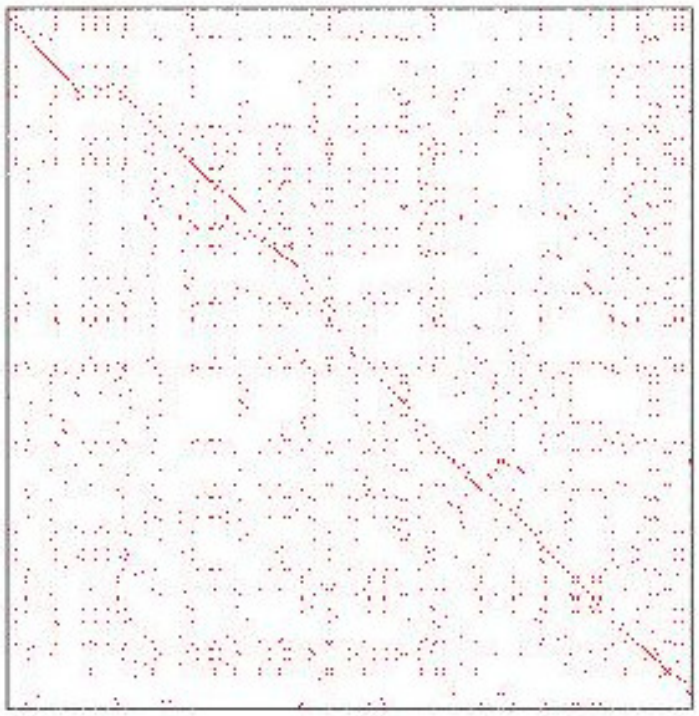

FIGURE 4.1 – Matrice de correspondance entre les deux témoins, sur le chapitre 5

Au sein de la figure, la correspondance entre les deux témoins se voit nettement[38]. Ce premier aperçu de l'alignement des témoins permet, d'une part, de s'assurer de leur correspondance, qui est effective, d'autre part, d'observer le phénomène intéressant de discontinuité de la diagonale, enfin, de repérer les passages qui différeraient.

En effet, sur la diagonale, certaines portions sont bien alignées mais présentent des points éloignés les uns des autres. Ce cas de figure témoigne de l'usage de lexèmes différents au sein de structures phrastiques identiques, des lieux possiblement affectés par l'obsolescence lexicale. Un cas minime de cette variation linguistique apparaît dans le tableau 4.1 : face à la succession de lemmes en Ao, *le*, *novele*, *Montlair*, la succession de lemmes en Ez est *le*, *novele*, *de*, *Montlair*, cas témoignant de l'évolution de l'expression du rapport de possession[39]. La rupture de diagonale, elle, atteste une rupture de l'alignement, correspondant à un épisode divergent ou omis dans l'un des témoins.

38. Le bruit qui subsiste dans cet alignement correspond aux rencontres fortuites entre les lemmes, causé notamment par la présence de mots-outils, comme *le*, évoqué *supra*.

39. Ce cas a été évoqué dans la section 3.1.2.

4.1.3 Raccourcissements

Ces ruptures d'alignement sont fréquentes. Nous avons étudié dans la section 2.2 les types de raccourcissements à l'œuvre dans l'incunable, fréquents, qui expliquent donc les ruptures d'alignement observés *supra*. Nous reviendrons ici sur les principales catégories de raccourcissement. Ez a une forte tendance à présenter une version plus courte que celle de Ao [40]. Ces raccourcissements peuvent prendre plusieurs aspects et toucher ainsi la microvariance ou la macrovariance. On distingue les raccourcissements intraphrastiques (par exemple, de simples adjectifs ôtés, une proposition enlevée) et les raccourcissement d'épisodes, qui peuvent concerner quelques phrases ou l'omission un épisode entier.

Raccourcissements intraphrastiques

Les raccourcissements les plus courants correspondent à une microvariance. Très fréquents, ils se situent à l'intérieur des phrases et consistent en l'omission soit d'une seule occurrence, soit de groupes nominaux, de propositions, etc., sans que la teneur de la narration en soit bouleversée .

Les raccourcissements intraphrastiques prennent souvent l'aspect d'omissions. Ainsi, dans l'exemple suivant, Ao donne : « *M'aïst Dex, dame, fait ele, moi ne puet gaires chaloir orandroit qui ge soie fors de ce que ge vif trop.* », et Ez : « *Si m'aist Dieu, dame, fait elle, il ne vous peult gaires chaloir qui je soye fors de ce que je vifz trop.* »(003) Dans cet exemple, l'adverbe *orandroit* est absent de Ez.

Les omissions peuvent être plus longues et concerner un groupe de mots, par exemple en 011, où Ao donne : « *Or poez boivre, biaus filz de roi, que or en avez assez biau loier et assez boen.* », et Ez : « *Or pouez vous bien boire, beau filz de roy, car vous en avez assez beau loyer.* » Dans l'incunable, c'est le membre du complément *et assez boen* qui est ôté, probablement parce que perçu comme redondant.

Les raccourcissements intraphrastiques peuvent aussi concerner des propositions entières, par exemple en 030, où le manuscrit présente le texte : « *Quant li rois se fu au matin levez et venuz en la cort devant son ostel, si ne sot que faire.* », et l'incunable : « *Quant le roy fut levé au matin, il ne sceut que faire.* »Le second membre de la proposition, *et venuz en la cort devant son ostel*, est absent de l'incunable.

40. Comme il a déjà été dit plus haut, Ez et Ao appartiennent à des traditions divergentes et il est donc infiniment peu probable que Ez se soit servi de Ao. Néanmoins, pour éviter l'utilisation de périphrases à rallonge, « la version de Ez présente une version plus raccourcie de l'épisode que celle de Ao », l'expression « Ez raccourcit Ao » pourra être trouvée dans la suite de l'étude, ainsi que dans le volume des notices. Cela n'est évidemment qu'un abus de langage, qui exprime l'écart entre les deux versions du texte. On notera par ailleurs que la tendance de Ez n'est pas intégrale, comme il vient d'être vu.

Raccourcissements d'épisodes

Les raccourcissements d'épisodes, évitant les longues descriptions riches en détails de tous genres, sont aussi assez courants. La version donnée par Ez omet des phrases entières, ce qui raccourcit les épisodes. Par exemple, dans la scène qui suit, Ez élimine la description de l'amour entre Guirflet et sa demoiselle, pour revenir plus rapidement à l'action de Gauvain. On remarquera que, en dehors de cette suppression, le texte demeure très similaires d'un témoin à l'autre.

Et messires Gauvains li otroie. Et Guiflez a tant fait vers la soe que ele li a s'amor donee a faire de li que que lui an vandra a cuer et que elle lo sivra la ou il la voudra mener. Et elle li otroie et creante. Lors s'an vont an un leu trop delitable un po loign de monseignor Gauvain, si fait li uns de l'autre sa volenté. Si l'acoilli Guiflez an tel anmor que il n'aimoit nule rien tant. Et la damoiselle monseignor Gauvain lo semont que il la sive. Et il dit que il est toz prez. (Ao, 062)

Et messire Gauvain lui ottroie sa voulenté. Et Girflet a tant fait vers la siene qu'elle lui a s'amour donnee et l'a prinse Girflet a si grant amour que oncques autant ne ayma femne. Et la damoiselle de monseigneur Gauvain lui dist qu'elle le suive et il dit qu'il est tout prest. (Ez, 047)

Omissions d'épisodes

Dans certains passages, des épisodes entiers sont omis, correspondant à un type de macro-variance. Ce dernier type de raccourcissement, important quantitativement, reste cependant relativement rare, au regard de la fréquence des omissions de phrases, par exemple. Ce point a déjà été abordé longuement dans la section 2.2, et nous ne prendrons donc pas ici d'exemple, qui allongerait la taille du volume de manière inutile. Ce type de raccourcissement a un effet important sur notre gestion de l'alignement des témoins.

Ez allonge le texte

Si, dans le cadre des divergences, Ez présente le plus souvent la version raccourcie, certains passages sont à l'inverse plus longs dans l'incunable que dans le manuscrit. Par exemple, la première rupture de la diagonale dans la figure 4.1, correspond à l'ajout d'une phrase dans l'incunable, par rapport au texte présenté par Ao. Ainsi, le texte de Ao donne : « … *et par celui la fist conduire jusq'eu mostier o la reine sa suer estoit. Qant les deus serors s'antrevirent…* », là où Ez donne : « … *et par celui la fist conduire jusques au monstier ou sa seur estoit. Adonc*

le nepveu acomplit diligemment et de bon courage le commandement de son oncle et mena la royne au monstier la ou estoit sa seur. Et quant les deux seurs s'entrevirent… »

4.1.4 Objectifs de la gestion de la variation

L'exposé des différents types de variante a pour objectif de cerner les enjeux qui se posent lorsqu'un alignement entre témoins est souhaité. Au sein de la présente étude, si les variantes de tradition sont intéressantes à relever, c'est davantage dans l'objectif de les écarter que pour les étudier en tant que telles, puisque le propos porte sur l'évolution linguistique du texte. L'alignement est réalisé pour détecter automatiquement le remplacement de lexèmes par d'autres. Cette détection automatique permet ultérieurement de quantifier les remplacements et de les catégoriser (remplacement terme à terme, remplacement par un même lexème, remplacement par plusieurs lexèmes, etc.). L'objectif est ainsi l'obtention d'un alignement comme présenté dans le tableau ci-après.

Ao	Ez
Atant	Atant
l	le
an	
anvoie	renvoie
	la
	dame
an	en
la	la
jaiole	geolle

TABLE 4.2 – Exemple d'un alignement idéal, sous forme de tableau, sur un extrait du début du chapitre 51

Un tel alignement — sous un format plus interprétable d'un point de vue numérique (type XML) — permet ensuite de repérer automatiquement, à partir d'une liste de mots identifiés, les cas de remplacement et les contextes qui les entourent.

Pour pouvoir produire un tel alignement, il faut utiliser les formes lemmatisées des mots. Ces formes permettent de neutraliser la variation graphique (qui peut ensuite être étudiée directement sur la forme du mot telle qu'elle apparaît dans le texte). Les algorithmes de l'alignement et de la collation fonctionnent en effet sur des *n-grams*, c'est-à-dire des chaînes de caractères, selon le principe de la distance évoquée *supra*. À cause de la forte variation graphique qui caractérise les *scriptae* médiévales, il peut être difficile de réaliser un alignement efficient directement sur ces formes graphiques.

Par exemple, dans un extrait du chapitre 51, Ao donne : « *ainz l'aimme plus qu'ele ne sielt* », et Ez : « *ains l'ayme plus qu'elle ne souloit* ». Le premier *token*[41] ne comporte qu'une lettre de différence : *z* d'un côté, *s* de l'autre ; le troisième, deux : *i* contre *y*, *m* contre rien. La forme du pronom personnel à la troisième personne du singulier féminin comporte un *l* de plus dans le témoin Ez. Ces différences sont assez minimes et peuvent être gérées par l'algorithme. En revanche, la différence entre *sielt* et *souloit* est assez grande et peut poser des problèmes. Si les écarts de ce genre étaient peu nombreux, ils seraient maîtrisables, mais ces différences de graphie sont courantes. Le texte lemmatisé donne : *ainz il amer1 plus que1 il ne1 soloir* pour les deux versions. L'alignement sur ces versions identiques s'effectue donc sans problème.

Ao	ainz	l'	aimme	plus	qu'	ele	ne	sielt
Ez	ains	l'	ayme	plus	qu'	elle	ne	souloit
version lemmatisée	ainz	il	amer1	plus	que1	il	ne1	soloir

TABLE 4.3 – Versions du texte en Ao, en Ez et lemmatisée

À partir de l'obtention des témoins lemmatisés, plusieurs étapes sont nécessaires pour parvenir à l'alignement souhaité. La constitution progressive de données, conduisant à des données exploitables, est représentée sur le schéma 4.2[42].

La première étape consiste en un découpage du texte en grandes sections, correspondant plus ou moins à des chapitres, réalisé de manière manuelle. Ensuite, un alignement général, qui permet de découper le texte en plus petites entités, est opéré. Ces deux premières étapes permettent de gérer la « macrovariance ». Enfin, une collation automatique, permettant d'observer les changements à un niveau de granularité plus fin, occurrence à occurrence, et donc de gérer la « microvariance », qui est celle qui nous intéresse, est réalisée.

41. Ou forme graphique, forme telle qu'elle apparaît dans le texte donné à lire.

42. Ce travail d'alignement et de collation a fait l'objet d'un travail collectif, avec Jean-Baptiste Camps et Elena Spadini, au sein du projet FALCON, « Collating Medieval Vernacular Texts. Aligning Witnesses, Classifying Variants », `https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02268348`.

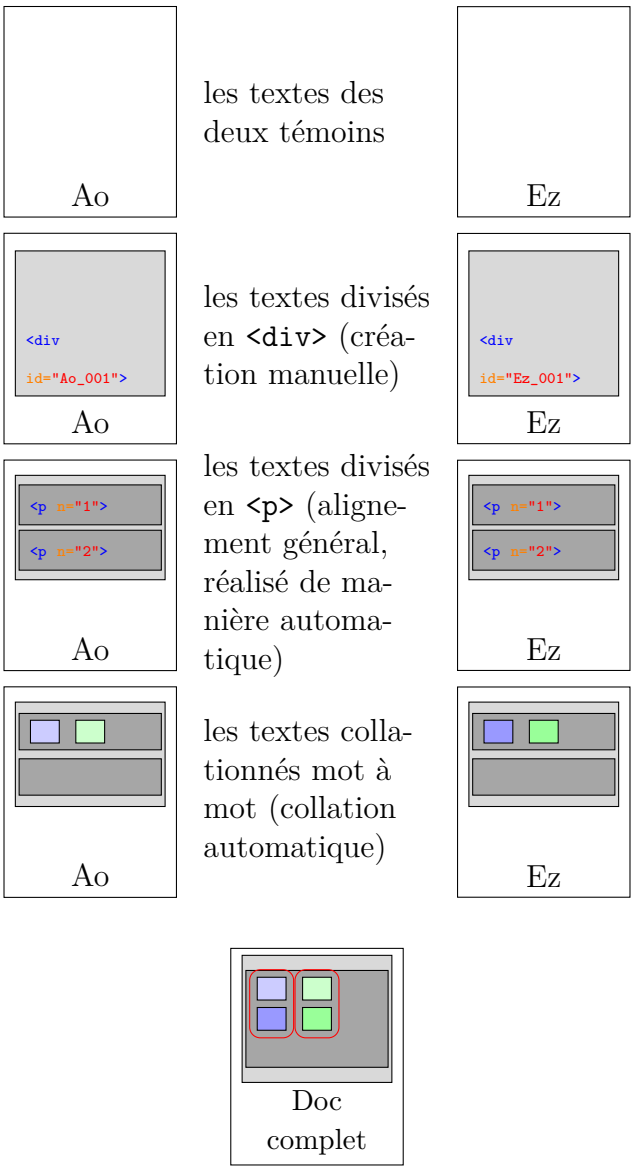

FIGURE 4.2 – Représentation des phases successives d'alignement

4.2 L'alignement général

4.2.1 Le découpage manuel

La première étape qu'il est nécessaire de réaliser pour préparer l'alignement est un découpage manuel du texte en entités. Ce découpage consiste à apposer, au sein de notre document XML, des balises `<div>` contenant les données textuelles. Chacune des balises est dotée d'un attribut `@xml:id`, contenant un identifiant, d'un `@corresp`, contenant l'identifiant correspon-

dant dans l'autre témoin [43]. C'est par le biais de ces deux attributs que peuvent ensuite se réaliser alignement et collation, les algorithmes d'alignement étant exécutés sur chacune des divisions.

Ces sections créées correspondent aux chapitres, tels qu'ils sont indiqués dans nos deux témoins [44]. Ce choix a été fait, car les indications de chapitre dans les témoins sont les « seule[s] division[s] certaine[s] parce qu'elle[s] se trouve[nt] soulignée[s] dans les manuscrits » [45].

Les sections sont plus ou moins longues : la plus longue est la section Ao_051 [46], qui contient 25 355 occurrences ; la plus petite est Ao_030, qui en contient 77 [47]. La longueur des chapitres est très disparate, ainsi que F. Lot le relève et le justifie :

> L'étendue de chacun des ces chapitres est très inégale : tantôt quelque lignes, tantôt dix, vingt, trente pages, et même davantage. Une même aventure peut être répartie en plusieurs chapitres, un même chapitre peut renfermer un grand nombre d'épisodes. Cependant, cette division en chapitres n'est pas arbitraire. [...] Ce genre de division ne saurait mieux être comparé qu'à celui des scènes d'une pièce de théâtre : on sait que cette division se règle non sur la durée de l'action mais sur l'entrée ou la sortie d'un personnage. [48]

Les deux témoins ne présentant pas exactement la même succession de « chapitres », le nombre de `<div>` est plus élevé que si seule la succession de chapitres d'un seul témoin avait été retenue, ce qui est heureux, car cela permet de manipuler des divisions plus petites. Il n'en reste pas moins que la plupart des sections ainsi créées restent trop longues pour pouvoir être collationnées automatiquement de manière efficace [49].

---

43. Cf. la section 1.2.3 pour les détails sur les principes de l'encodage.
44. Les deux témoins ne présentent pas les mêmes divisions internes originales. À chaque fois qu'un des deux témoins propose un chapitre, une `<div>` vient diviser le texte, à la fois dans le témoin qui propose la division, et dans celui qui n'en propose pas, afin de pouvoir établir l'alignement. Cela explique les identifiants avec nombre et lettre. Par exemple, Ez présente une division qui a comme identifiant `'Ez_30c'`. Cela signifie que, dans le témoin Ez, il s'agit toujours du chapitre 30, mais qu'en Ao il s'agit d'un nouveau chapitre. La numérotation d'Ao suit sa propre division interne, l'identifiant en Ez permet de conserver la numérotation initiale du témoin, tout en suivant la division donnée par Ao. Ao présente un nombre supérieur de divisions internes que Ez ; les numéros de division correspondent donc aux numéros de ses chapitres.
45. F. Lot, *Étude sur le* Lancelot en prose…, p. 16.
46. Les numéros mentionnés correspondent aux identifiants des divisions créées.
47. Elle en contient très peu car il y a une lacune du témoin au niveau de ce passage, comblée par un autre témoin dans l'édition de E. Kennedy, partie écartée dans le cadre de notre analyse linguistique. Même avec la complétion du témoin, cette section demeure très courte.
48. *Ibid.*, p. 16.
49. D'autant plus que la répétition de mots et de motifs similaires, de type « formulaire », peut conduire à la confusion de l'algorithme.

4.2.2 L'alignement automatique

C'est pourquoi une étape d'« alignement général » succède à la première étape de division manuelle. Cet alignement général a un principe simple : il consiste à repérer des séquences de mots identiques et, à partir d'eux, de créer des divisions plus petites au sein du texte. Cet alignement est rendu nécessaire par la nature du texte : un texte en prose, présentant des motifs récurrents [50].

Pour le repérage des séquences identiques de mots, l'algorithme de `text-matcher` [51] a été utilisé. À l'origine, l'outil a été créé pour identifier et repérer les réutilisations de textes, notamment dans le cadre d'études sur l'intertextualité. L'algorithme a été réutilisé et son fonctionnement adapté aux besoins de l'étude. `text-matcher` permet d'identifier des séquences de *tokens* identiques, par exemple une succession de cinq *tokens*, comme dans l'exemple en 4.3 : *ainz il amer1 plus que1*. Ce que l'algorithme renvoie, c'est la position du premier et du dernier caractère de la chaîne de caractères qui correspond à un passage identique. Dans notre script, c'est l'information portant sur le premier caractère qui est réutilisée.

Le script qui a été rédigé transforme le document XML en document JSON. Ce dernier contient, pour chaque élément `<div>`, l'identifiant de celle-ci et l'identifiant de la `<div>` correspondante dans l'autre texte. Les mots y apparaissent, avec plusieurs valeurs : la valeur de l'occurrence, la valeur du lemme, la valeur de l'identifiant. Une autre valeur y est ajoutée : la valeur de la position du premier caractère de chaque lemme (puisque ce sont sur les lemmes que s'effectue l'alignement). Le script appelle ensuite `text-matcher`, qui permet d'identifier, au sein de chaque `<div>`, toutes les séquences identiques, et qui retourne une liste contenant le numéro des caractères concernés. La correspondance entre la position des caractères obtenus et celle enregistrée préalablement est ensuite réalisée. Si la correspondance est établie, la valeur de l'identifiant du lemme concerné est enregistrée au sein d'une nouvelle liste. Le script recrée ensuite un document XML. Ce document reprend la structuration des éléments `<div>`, avec leurs attributs, et des éléments `<w>`, avec leurs attributs et leur valeur textuelle (c'est-à-dire l'occurrence). Pour chaque mot dont l'identifiant se situe dans la liste des identifiants ci-dessus obtenue, une marque de paragraphe vide (`<p/>`), numéroté, est créée. Le schéma ci-après représente le principe général du fonctionnement de cet alignement [52].

50. Les textes en vers, s'ils rencontrent d'autres difficultés, de type interpolation de vers, ne rencontrent pas ce problème considérable d'alignement de larges séquences.

51. Jonathan Reeves, `https://github.com/JonathanReeve/text-matcher` (consulté le 20 janvier 2021).

52. Au sein de ce schéma, les données des premiers caractères sont reconstruites, car la production de l'information du premier caractère est créée pendant le script, réutilisée, mais pas enregistrée dans un fichier JSON. Elle existe cependant au sein des fichiers de `log` qui ont été créés, qui enregistrent les identifiants concernés et le `log` de `text-matcher` sur les premier et dernier caractères des *tokens* concernés.

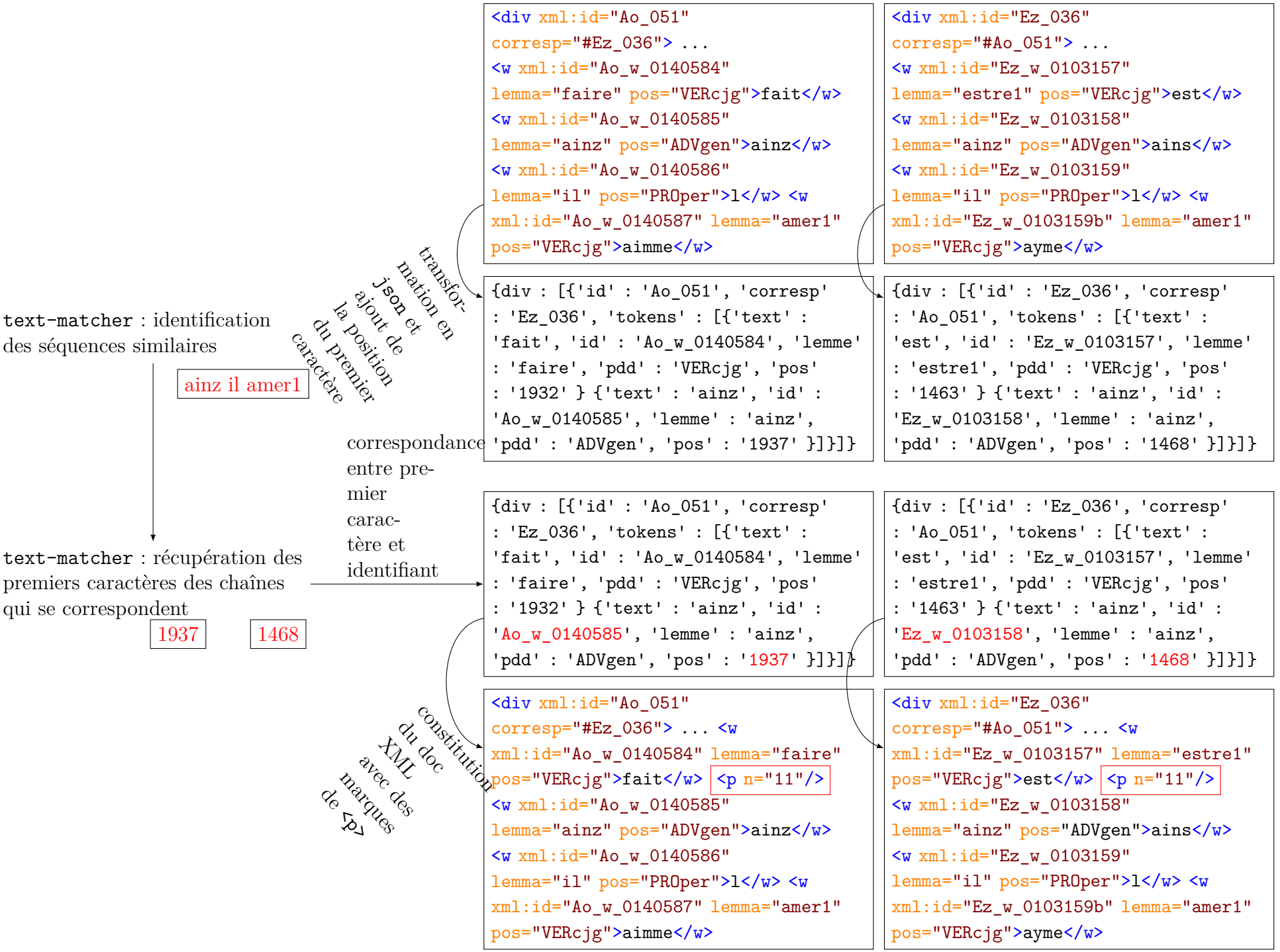
text-matcher : identification des séquences similaires
ainz il amer1
transfor-mation en json et ajout de la position du premier caractère
text-matcher : récupération des premiers caractères des chaînes qui se correspondent
1937
1468
correspondance entre premier caractère et identifiant
constitution du doc XML avec des marques de <p>
 ... <w xml:id="Ao_w_0140584" lemma="faire" pos="VERcjg">fait</w> <w xml:id="Ao_w_0140585" lemma="ainz" pos="ADVgen">ainz</w> <w xml:id="Ao_w_0140586" lemma="il" pos="PROper">l</w> <w xml:id="Ao_w_0140587" lemma="amer1" pos="VERcjg">aimme</w>
 ... <w xml:id="Ez_w_0103157" lemma="estre1" pos="VERcjg">est</w> <w xml:id="Ez_w_0103158" lemma="ainz" pos="ADVgen">ains</w> <w xml:id="Ez_w_0103159" lemma="il" pos="PROper">l</w> <w xml:id="Ez_w_0103159b" lemma="amer1" pos="VERcjg">ayme</w>
{div : [{'id' : 'Ao_051', 'corresp' : 'Ez_036', 'tokens' : [{'text' : 'fait', 'id' : 'Ao_w_0140584', 'lemme' : 'faire', 'pdd' : 'VERcjg', 'pos' : '1932' } {'text' : 'ainz', 'id' : 'Ao_w_0140585', 'lemme' : 'ainz', 'pdd' : 'ADVgen', 'pos' : '1937' }]}]}
{div : [{'id' : 'Ez_036', 'corresp' : 'Ao_051', 'tokens' : [{'text' : 'est', 'id' : 'Ez_w_0103157', 'lemme' : 'estre1', 'pdd' : 'VERcjg', 'pos' : '1463' } {'text' : 'ainz', 'id' : 'Ez_w_0103158', 'lemme' : 'ainz', 'pdd' : 'ADVgen', 'pos' : '1468' }]}]}
{div : [{'id' : 'Ao_051', 'corresp' : 'Ez_036', 'tokens' : [{'text' : 'fait', 'id' : 'Ao_w_0140584', 'lemme' : 'faire', 'pdd' : 'VERcjg', 'pos' : '1932' } {'text' : 'ainz', 'id' : 'Ao_w_0140585', 'lemme' : 'ainz', 'pdd' : 'ADVgen', 'pos' : '1937' }]}]}
{div : [{'id' : 'Ez_036', 'corresp' : 'Ao_051', 'tokens' : [{'text' : 'est', 'id' : 'Ez_w_0103157', 'lemme' : 'estre1', 'pdd' : 'VERcjg', 'pos' : '1463' } {'text' : 'ainz', 'id' : 'Ez_w_0103158', 'lemme' : 'ainz', 'pdd' : 'ADVgen', 'pos' : '1468' }]}]}
 ... <w xml:id="Ao_w_0140584" lemma="faire" pos="VERcjg">fait</w> <p n="11"/> <w xml:id="Ao_w_0140585" lemma="ainz" pos="ADVgen">ainz</w> <w xml:id="Ao_w_0140586" lemma="il" pos="PROper">l</w> <w xml:id="Ao_w_0140587" lemma="amer1" pos="VERcjg">aimme</w>
 ... <w xml:id="Ez_w_0103157" lemma="estre1" pos="VERcjg">est</w> <p n="11"/> <w xml:id="Ez_w_0103158" lemma="ainz" pos="ADVgen">ains</w> <w xml:id="Ez_w_0103159" lemma="il" pos="PROper">l</w> <w xml:id="Ez_w_0103159b" lemma="amer1" pos="VERcjg">ayme</w>

Le résultat obtenu après placement des marques de paragraphes peut s'observer dans la figure 4.4 ci-dessous. Ces marques sont ensuite transformées en véritables éléments de paragraphe (<p>[53]) contenant l'ensemble des mots qui le suivent. Il peut arriver que la première séquence qui est alignée ne corresponde pas au début de la . Dans ce cas, un paragraphe étiqueté avec un @n, de valeur "0" et qui contient la séquence mots qui ne se correspondent pas, est créé.

```
<p n="1"/>
<w xml:id="Ao_w_0032726" lemma="torbler" pos="VERppe">troblee</w>
<w xml:id="Ao_w_0032727" lemma="et" pos="CONcoo">et</w>
<w xml:id="Ao_w_0032728" lemma="que4" pos="CONsub">que</w>
<w xml:id="Ao_w_0032729" lemma="il" pos="PROper">ele</w>
<w xml:id="Ao_w_0032730" lemma="avoir" pos="VERcjg">ot</w>
<w xml:id="Ao_w_0032731" lemma="faire" pos="VERppe">fait</w>
<w xml:id="Ao_w_0032732" lemma="grant" pos="ADJqua">grant</w>
<w xml:id="Ao_w_0032733" lemma="partie" pos="NOMcom">partie</w>
<w xml:id="Ao_w_0032734" lemma="de" pos="PRE">de</w>
<w xml:id="Ao_w_0032735" lemma="ce1" pos="PROdem">ce</w>
<w xml:id="Ao_w_0032736" lemma="que2" pos="PROrel">que</w>
<w xml:id="Ao_w_0032737" lemma="il" pos="PROper">ele</w>
<w xml:id="Ao_w_0032738" lemma="bëer" pos="VERcjg">baoit</w>
<w xml:id="Ao_w_0032739" lemma="afaire1" pos="VERinf">affaire</w>
<w xml:id="Ao_w_0032740" lemma="si" pos="ADVgen">si</w>
<w xml:id="Ao_w_0032741" lemma="estre1" pos="VERcjg">fu</w>
<w xml:id="Ao_w_0032742" lemma="mout" pos="ADVgen">mout</w>
<w xml:id="Ao_w_0032743" lemma="lié1" pos="ADJqua">liee</w>
```

```
<p n="1"/>
<w xml:id="Ez_w_0032398" lemma="torbler" pos="VERppe">troublee</w>
<w xml:id="Ez_w_0032399" lemma="et" pos="CONcoo">et</w>
<w xml:id="Ez_w_0032400" lemma="que4" pos="CONsub" rend="aggl">qu</w>
<w xml:id="Ez_w_0032400b" lemma="il" pos="PROper">elle</w>
<w xml:id="Ez_w_0032401" lemma="avoir" pos="VERcjg">eust</w>
<w xml:id="Ez_w_0032402" lemma="faire" pos="VERppe">fait</w>
<w xml:id="Ez_w_0032403" lemma="grant" pos="ADJqua">grant</w>
<w xml:id="Ez_w_0032404" lemma="partie" pos="NOMcom">partie</w>
<w xml:id="Ez_w_0032405" lemma="de" pos="PRE">de</w>
<w xml:id="Ez_w_0032406" lemma="ce1" pos="PROdem">ce</w>
<w xml:id="Ez_w_0032407" lemma="que2" pos="PROrel" rend="aggl">qu</w>
<w xml:id="Ez_w_0032407b" lemma="il" pos="PROper">elle</w>
<w xml:id="Ez_w_0032408" lemma="voloir" pos="VERcjg">vouloit</w>
<w xml:id="Ez_w_0032409" lemma="faire" pos="VERinf">faire</w>
<w xml:id="Ez_w_0032410" lemma="il" pos="PROper">elle</w>
<w xml:id="Ez_w_0032411" lemma="estre1" pos="VERcjg">fut</w>
<w xml:id="Ez_w_0032412" lemma="mout" pos="ADVgen">moult</w>
<w xml:id="Ez_w_0032413" lemma="joios" pos="ADJqua">joyeuse</w>
```

FIGURE 4.4 – Résultat du placement automatique des marques de paragraphe lors de la phase d'alignement, dans les deux fichiers XML obtenus

4.2.3 Problèmes

Après l'alignement automatique, un problème s'est posé : il y avait une différence de nombre de paragraphes automatiquement créés (4 528 en Ez, mais 4 532 en Ao). Cette différence provenait des paragraphes @n="0", créés après l'alignement, pour englober les données textuelles qui se plaçaient avant la marque de paragraphe @n="1", qui regroupait les premières données alignées. En effet, à quatre reprises, le témoin Ao propose des phrases introductives qui ne se rencontrent pas en Ez, comme le montre le tableau 4.4 ci-dessous. Les deux témoins étaient donc alignés sur la portion de texte suivante ; et une marque de paragraphe englobait les données de Ao, sans équivalent en Ez.

Ce problème a été corrigé manuellement. Le choix a été fait de réintroduire les phrases introductives au sein des paragraphes @n="1". Dans la figure 4.5, la version initiale automatiquement produite est présentée à gauche et la version corrigée à droite.

53. Il aurait peut-être été plus correct d'employer l'élément <ab> (*anonymous block*), au vu du contenu de ces éléments, des séquences de *tokens* identiques, sans nécessaire cohérence textuelle. En effet, une phrase peut, par exemple, être coupée et s'étaler au sein de deux éléments.

Identifiant	Ao	Ez
Ao_005 – Ez_005	**Li contes dit que** qant li chevaliers deseritez oï les noveles Monlair lo chastel qui pris estoit…	Quant le chevalier desherité ouyt les nouvelles de Moncler qui prins estoit…
Ao_010 – Ez_010	**Li contes dit que** la reine Helainne de Benoyc et sa suer la reine de Gaunes sont ansenble en Reial Mostier…	La royne Helaine de Benoic et sa seur la royne de Gaunes sont ensemble au Monstier Royal…
Ao_055 – Ez_040	**Or dit li contes que** messires Gauvains s'en va et seust le esclox au chevalier et au nain…	Monseigneur Gauvain s'en va et suit le train du chevalier et du nain…
Ao_062 – Ez_047	**Or dit li conte que** qant messires Gauvains se fu partiz do chevalier a cui il ot lo braz brisié…	Quant messire Gauvain se fut party du chevalier a qui il avoit rompu le bras…

TABLE 4.4 – Formules introductives en Ao qui posent des problèmes d'alignement

```
<div xml:id="Ao_005" corresp="Ez_005">
        <p n="0">
        <w xml:id="Ao_w_0009250" lemma="le" pos="DETdef">Li</w>
        <w xml:id="Ao_w_0009251" lemma="conte2" pos="NOMcom">contes</w>
        <w xml:id="Ao_w_0009252" lemma="dire" pos="VERcjg">dit</w>
        <w xml:id="Ao_w_0009253" lemma="que4" pos="CONsub">que</w>
        </p>
        <p n="1">
        <w xml:id="Ao_w_0009254" lemma="cant1" pos="CONsub">qant</w>
        <w xml:id="Ao_w_0009255" lemma="le" pos="DETdef">li</w>
        <w xml:id="Ao_w_0009256" lemma="chevalier" pos="NOMcom">chevaliers</w>
        <w xml:id="Ao_w_0009257" lemma="desireter" pos="VERppe">deseritez</w>
        <w xml:id="Ao_w_0009258" lemma="öir" pos="VERcjg">oï</w>
```

```
<div xml:id="Ao_005" corresp="Ez_005">
        <p n="1">
        <w xml:id="Ao_w_0009250" lemma="le" pos="DETdef">Li</w>
        <w xml:id="Ao_w_0009251" lemma="conte2" pos="NOMcom">contes</w>
        <w xml:id="Ao_w_0009252" lemma="dire" pos="VERcjg">dit</w>
        <w xml:id="Ao_w_0009253" lemma="que4" pos="CONsub">que</w>
        <w xml:id="Ao_w_0009254" lemma="cant1" pos="CONsub">qant</w>
        <w xml:id="Ao_w_0009255" lemma="le" pos="DETdef">li</w>
        <w xml:id="Ao_w_0009256" lemma="chevalier" pos="NOMcom">chevaliers</w>
        <w xml:id="Ao_w_0009257" lemma="desireter" pos="VERppe">deseritez</w>
        <w xml:id="Ao_w_0009258" lemma="öir" pos="VERcjg">oï</w>
```

FIGURE 4.5 – Alignement avant et après correction, sur le début de la division 005 en Ao

Du fait de la redondance des descriptions en Ao et du comportement de l'algorithme, certains autres passages ont également été mal alignés, par exemple lors de la description de songes du roi Arthur au sein du chapitre 043. Dans le tableau 4.5, les passages correspondant l'un à l'autre, mais mal alignés, ont été mis en gras.

Le début de l'unité textuelle 043-6 a été identifié comme tel à cause de la suite de *tokens* identiques : *le pouz et lors estre1 plus esbäir que1 devant*. Ce passage en Ez devrait se trouver à la fin de l'unité 043-5. Cependant, la variante *mout plus* face à *plus* et la redondance de l'expression en Ao (« *Et lors fu mout plus esbaïs que devant* » / « *Et lors fu plus esbahiz que devant* »), redondance évacuée en Ez — qui donne comme leçon face à la seconde expression

54. Les identifiants correspondent ici à la concaténation de l'identifiant du chapitre (élément `<div>`) et de celui de la division inférieure (élément `<p>`). La section 005_1 correspond donc au `<p n=''1''>` de la `<div n=''Coll005''>`, abrégée en 005. La numérotation des `<div>` est légèrement différente que précédemment. En effet, à partir de l'étape de la collation, les deux textes sont alignés au sein d'un même document. Les `<div>` et leur numérotation concernent donc les deux témoins. Pour référer aux différentes portions du texte au sein des témoins, nous emploierons dans la suite de l'étude fréquemment cet identifiant combiné.

Identifiant [54]	Ao	Ez
043-5	… que tuit li doi li chaoient des mains sanz **les poces. Et lors fu mout plus esbaïs que devant. Et en l'autre tierce nuit resonja que tuit li doit des piez li chaoient sanz**	que tous les doiz lui cheoient des mains fors
043-6	les poces. Et lors fu plus esbahiz que devant. Si lo dit a son chapelain. « Sire, fait il, ne vous chaut, car songes est noianz. » …	**les poulces. Et lors fut plus esbahy que devant. A l'autre nuit songa il que tous les ortelz des piés lui cheoient fors** les poulces. De ce fu si troublé que plus ne peut. « Sire, fait son chappellain a qui il l'avoie dit, ne vous chaille, car songes ne sont pas a croire. » …

Table 4.5 – Exemple de mauvais alignement

« *De ce fu si troublé que plus ne peut* » —, a empêché l'alignement, fonctionnant sur l'identification d'une suite de *tokens* strictement identiques. Les *tokens* ont là aussi été réalignés manuellement.

Après exécution du script et correction, 4 528 paragraphes sont obtenus. Ces divisions plus petites sont plus aisément maniables et peuvent être collationnées automatiquement.

4.3 La collation

Ainsi qu'il est possible de le voir sur la figure 4.4, l'alignement permet de repérer automatiquement les passages similaires. Une fois cette étape achevée, il nous faut collationner les textes, pour rendre compte de la microvariance, assez présente dans le texte, du fait de son statut de texte vernaculaire et en prose [55].

55. « *... reasons why the text of the* Lancelot *should have been treated with such freedom and why the classification of manuscripts should present special problems. In the first place, not only is the work in the vernacular but it is also in prose, and minor alterations and additions can be made without interfering with rhyme or scansion.* » (*Lancelot Do Lac…*, p. 10)

4.3.1 Présentation

Dans un cadre strictement philologique, la collation est une étape qui intervient dans l'édition d'un texte. Il s'agit de l'examen et de l'analyse des différentes variantes présentées par les témoins d'une tradition textuelle [56] qui a pour objectif sa compréhension.

Dans notre étude, la collation n'intervient pas au sein d'un processus éditorial. Il s'agit de collationner automatiquement les textes pour pouvoir observer les évolutions d'un témoin à un autre au sein de contextes précis. La collation est réalisée sur chacun des paragraphes créé dans l'étape précédente. Si la taille de ces paragraphe varie, elle est néanmoins plus petite et maîtrisable que les larges divisions précédemment créées.

4.3.2 CollateX

Principes et fonctionnement

Pour réaliser cette collation, nous utilisons la bibliothèque python de `collatex`. Collatex est un logiciel libre de collation assistée par ordinateur, qui fonctionne sur le principe de reconnaissance de chaînes de caractères identiques. Si le principe de reconnaissance de chaînes de caractères est similaire à celui de `text-matcher`, l'analyse se situe ici à un niveau de granularité plus fin : `text-matcher` recherche des suites de *tokens* identiques alors que `collatex` cherche à aligner les *tokens*, et donc recherche les séquences de caractères similaires à l'intérieur des *tokens*, selon le principe de la distance de Levenshtein évoquée *supra*.

CollateX fonctionne sur le principe du modèle Gothenburg [57], qui présente une gestion des textes en quatre étapes : tokénisation, alignement, détection des transpositions et visualisation. CollateX utilise un comparateur de *tokens*, qui permet de faire une comparaison de tous les *tokens* entre eux, sur une section textuelle définie [58]. L'alignement et la détection des transpositions suivent : tout d'abord, l'algorithme de CollateX repère des « lots de *tokens* correspondants » les uns aux autres, puis, à partir des séquences trouvées, aligne les textes en insérant des trous là où cela est nécessaire [59]. La visualisation de l'alignement réalisé intervient ensuite. Il est possible de visualiser l'alignement sous la forme d'un graphe [60], ce qui est

56. On pourra citer, parmi d'autres, P. G. Beltrami, *À quoi sert une édition critique ?…*, p. 77 : « En présence d'une tradition constituée de plusieurs manuscrits, leurs leçons doivent être comparées entre elles ; cette opération s'appelle la collation (*collatio codicum*, "comparaison entre les manuscrits"). »

57. Développé par CollateX et Juxta en 2009. `https://collatex.net/doc/`.

58. « *Formally speaking, a token comparator function defines an equivalence relation over all tokens for a collation.* » (*Ibid.*)

59. « *The alignement process constitutes the core of CollateX' functionnality and is generally conducted by : 1. finding a set of matching tokens determined by the token equivalence relation and 2. aligning them via the insertion of gaps such as that the token sequences of all versions line up optimally.* » (*Ibid.*)

60. CollatX utilise un modèle de données basé sur le principe du graphe (*a graph-based data model*, développé par Schmidt en 2009) pour collationner les témoins.

particulièrement intéressant lorsque la collation est effectuée sur une multitude de témoins. En effet, les algorithmes utilisés sont prévus pour pouvoir gérer un grand nombre de témoins, ce qui n'est pas le cas ici.

Méthode employée

La collation automatique permet de comparer les différents *tokens* au sein des paragraphes créés. Plus une chaîne de caractères est proche d'une autre, plus elle a de chances d'être mise en parallèle avec une autre. La collation est ici réalisée sur les formes lemmatisées, favorisant la réussite du processus. Si CollateX permet la gestion de la tokénisation et celle de la régularisation, dans le cas présent, ces étapes sont effectuées en amont, puisque la collation est effectuée sur les formes lemmatisées, identifiées comme des *tokens*.

Le processus est simple : au sein de chacune des divisions (`<div>`), mises en parallèle les unes avec les autres, grâce aux attributs `@xml:id` et `@corresp` du document XML, les paragraphes (`<p>`) correspondant les uns aux autres (c'est-à-dire qui possèdent une même valeur d'attribut `@n`) voient leurs *tokens* s'aligner.

Par exemple, pour la section 005_1, qui a subi la correction manuelle décrite ci-dessus, le résultat de la collation apparaît dans le tableau 4.6.

Les résultats ont été produits à la fois sous format tableau, comme ci-dessus, et sous format XML. Après alignement et collation, un fichier XML, regroupant l'ensemble des variantes pour les deux textes, est obtenu. Il contient donc les différentes couches de données suivantes :

- les données d'identification des `<div>` (divisions du texte, avec identifiants et attributs de correspondance)
- les données d'identification des `<p>` (automatiquement créés, par alignement de séquences de *tokens* identiques)
- les données de collation proprement dites (alignement occurrence à occurrence, à l'intérieur des `<p>`, à l'aide d'éléments `<app>` et `<rdg>`[61])
- les données sur chaque mot (chaque mot, à l'intérieur de l'élément `<rdg>`, a conservé son identifiant, sa place dans le texte, son lemme, sa partie du discours et sa manifestation graphique).

Le fichier obtenu est donc un fichier qui contient les données des deux témoins, mises en parallèle les unes avec les autres[62], dont un exemple se trouve dans la figure 4.6.

61. L'élément `<app>` vaut pour apparat, l'élément `<rdg>` pour *reading*. Le premier sert donc de conteneur aux différentes leçons.

62. Les fichiers sont ensuite retransformés afin de produire des fichiers XML/TEI propres et valides.

Ao	Ez
Li	-
contes	-
dit	-
que	-
qant	Quant
li	le
chevaliers	chevalier
deseritez	desherité
oï	ouyt
les	les
noveles	nouvelles
-	de
Monlair	Moncler
lo	-
chastel	-
qui	qui
pris	prins
estoit	estoit
et	et
il	il
vit	vit
Claudas	Claudas
monter	-

TABLE 4.6 – Exemple de résultat de la collation, sur la portion de texte 005_1, sous format tableau

```
<app>
        <rdg wit="#A" xml:id="Ao_w_m_001037" lemma="et" pos="CONcoo">Et</rdg>
        <rdg wit="#B" xml:id="Ez_w_m_001445" lemma="et" pos="CONcoo">Et</rdg>
</app>
<app>
        <rdg wit="#A" xml:id="Ao_w_m_001038" lemma="que3" pos="PROint">que</rdg>
        <rdg wit="#B" xml:id="Ez_w_m_001446" lemma="que3" pos="PROint">que</rdg>
</app>
<app>
        <rdg wit="#A" xml:id="Ao_w_m_001039" lemma="bëer" pos="VERcjg">baiez</rdg>
        <rdg wit="#B" xml:id="Ez_w_m_001447" lemma="voloir" pos="VERcjg">voulez</rdg>
</app>
<app>
        <rdg wit="#A" xml:id="Ao_w_m_001040" lemma="vos" pos="PROper">vos</rdg>
        <rdg wit="#B" xml:id="Ez_w_m_001448" lemma="vos" pos="PROper">vous</rdg>
</app>
<app>
        <rdg wit="#A" xml:id="Ao_w_m_001041" lemma="afaire1" pos="VERinf">affaire</rdg>
        <rdg wit="#B" xml:id="Ez_w_m_001449" lemma="faire" pos="VERinf">faire</rdg>
</app>
```

FIGURE 4.6 – Exemple de document obtenu après collation

4.3.3 Problèmes

Malgré l'étape de l'alignement général qui permet une collation sur des séquences réduites de texte, la collation automatique donne des résultats qui peuvent être erronés. Ainsi, la collation obtenue automatiquement sur la division 13_109 apparaît au sein du tableau 4.7 :

Ao	Ez
a	a
chaudes	chaudes
lermes	lermes
Et	Et
lors	lors
est	est
venuz	venu
la	la
ou	ou
Claudas	Claudas
garde	guette
la	la
rue	rue
et	et
ses	sçait
genz	-
qu	que
iluec	illec
sont	sont
abochiees	ses
-	gens

TABLE 4.7 – Exemple de résultat de la collation, sur la portion de texte 013_109, présentant des erreurs

Si la première partie de la portion de texte a été correctement alignée — le texte ne présentant qu'une variante, *garde* contre *guette*, l'algorithme a mal aligné la seconde. Ainsi, *ses* est aligné avec *sçait*, et *abochiees* avec *ses*. La transposition de *ses genz/s* n'a pas été détectée, à cause de la présence de *abochiees* à la fin de la portion du texte en Ao, absente en Ez, et de celle de *sçait* en Ez. L'alignement idéal prendrait la forme que l'on trouve dans le tableau 4.8.

Les erreurs de l'alignement automatiques sont multiples. Un nombre important de ces erreurs vient du raccourcissement du texte en Ez par rapport à Ao, comme on peut le voir sur la figure 4.7.

Ao	Ez
et	et
-	sçait
ses	-
genz	-
qu	que
iluec	illec
sont	sont
-	ses
-	gens
abochiees	-

TABLE 4.8 – Collation souhaitée sur la portion de texte 013_109

```
<app><rdg wit="#A" xml:id="Ao_w_0000110" lemma="ce1" pos="PROdem">ce</rdg></app>
<app>
        <rdg wit="#A" xml:id="Ao_w_0000111" lemma="deviser" pos="VERcjg">devisera</rdg>
        <rdg wit="#B" xml:id="Ez_w_0005210" lemma="deviser" pos="VERcjg">devisera</rdg>
</app>
<app><rdg wit="#A" xml:id="Ao_w_0000112" lemma="bien1" pos="ADVgen">bien</rdg></app>
<app><rdg wit="#A" xml:id="Ao_w_0000113" lemma="le" pos="DETdef">li</rdg></app>
<app><rdg wit="#A" xml:id="Ao_w_0000114" lemma="conte2" pos="NOMcom">contes</rdg></app>
<app><rdg wit="#A" xml:id="Ao_w_0000115" lemma="ça" pos="ADVgen">ça</rdg></app>
<app><rdg wit="#A" xml:id="Ao_w_0000116" lemma="avant" pos="ADVgen">avant</rdg></app>
<app><rdg wit="#A" xml:id="Ao_w_0000117" lemma="car" pos="CONcoo">car</rdg></app>
<app><rdg wit="#A" xml:id="Ao_w_0000118" lemma="le" pos="DETdef">li</rdg></app>
<app><rdg wit="#A" xml:id="Ao_w_0000119" lemma="lieu" pos="NOMcom">leus</rdg></app>
<app><rdg wit="#A" xml:id="Ao_w_0000120" lemma="ne1" pos="ADVneg">n</rdg></app>
<app><rdg wit="#A" xml:id="Ao_w_0000121" lemma="i2" pos="PROadv">i</rdg></app>
<app><rdg wit="#A" xml:id="Ao_w_0000122" lemma="estre1" pos="VERcjg">est</rdg></app>
<app><rdg wit="#A" xml:id="Ao_w_0000123" lemma="or4" pos="ADVgen">ores</rdg></app>
<app><rdg wit="#A" xml:id="Ao_w_0000124" lemma="mie" pos="ADVneg">mies</rdg></app>
<app><rdg wit="#A" xml:id="Ao_w_0000125" lemma="ne2" pos="CONcoo">ne</rdg></app>
<app><rdg wit="#A" xml:id="Ao_w_0000126" lemma="le" pos="DETdef">la</rdg></app>
<app><rdg wit="#A" xml:id="Ao_w_0000127" lemma="raison" pos="NOMcom">raisons</rdg></app>
<app><rdg wit="#A" xml:id="Ao_w_0000128" lemma="ainçois" pos="ADVgen">ançois</rdg></app>
<app><rdg wit="#A" xml:id="Ao_w_0000129" lemma="tenir1" pos="VERcjg">tient</rdg></app>
<app>
        <rdg wit="#A" xml:id="Ao_w_0000130" lemma="le" pos="DETdef">li</rdg>
        <rdg wit="#B" xml:id="Ez_w_0005211" lemma="le" pos="DETdef">le</rdg>
</app>
<app>
        <rdg wit="#A" xml:id="Ao_w_0000131" lemma="conte2" pos="NOMcom">contes</rdg>
        <rdg wit="#B" xml:id="Ez_w_0005212" lemma="conte2" pos="NOMcom">compte</rdg>
</app>
<app>
        <rdg wit="#A" xml:id="Ao_w_0000132" lemma="son4" pos="DETpos">sa</rdg>
        <rdg wit="#B" xml:id="Ez_w_0005213" lemma="ci" pos="ADVgen">cy</rdg>
</app>
<app>
        <rdg wit="#A" xml:id="Ao_w_0000133" lemma="droit" pos="ADJqua">droite</rdg>
        <rdg wit="#B" xml:id="Ez_w_0005214" lemma="après" pos="PRE">apres</rdg>
</app>
<app><rdg wit="#A" xml:id="Ao_w_0000134" lemma="voie" pos="NOMcom">voie</rdg></app>
```

FIGURE 4.7 – Résultat de la collation automatique sur un passage coupé

Le résultat de la collation automatique en 4.7 contient des erreurs. Les coupures de texte sont parfois nettes, comme c'est le cas ici. En effet, Ez coupe le texte après « *devisera le compte cy aprés* ». Néanmoins, l'alignement ne prend pas en considération ces coupures nettes. Le comportement de Collatex est de pousser un alignement vers la fin : ainsi, aux deux couples de *tokens le conte2* présents en Ao — *tokens* `Ao_w_0000113-Ao_w_0000114` et `Ao_w_0000130-Ao_w_0000131` — c'est le dernier qui est sélectionné pour réaliser l'alignement avec Ez. Cet alignement se doit d'être corrigé, car il perturbe l'alignement entre *ça avant* et *cy aprés*, qui intéresse notre étude diachronique. Le passage, avec un alignement corrigé, se présente comme suit, au sein de la figure 4.8.

```
<app><rdg wit="#A" xml:id="Ao_w_0000110" lemma="ce1" pos="PROdem">ce</rdg></app>
<app>
        <rdg wit="#A" xml:id="Ao_w_0000111" lemma="deviser" pos="VERcjg">devisera</rdg>
        <rdg wit="#B" xml:id="Ez_w_0005210" lemma="deviser" pos="VERcjg">devisera</rdg>
</app>
<app>
        <rdg wit="#A" xml:id="Ao_w_0000112" lemma="bien1" pos="ADVgen">bien</rdg>
</app>
<app>
        <rdg wit="#A" xml:id="Ao_w_0000113" lemma="le" pos="DETdef">li</rdg>
        <rdg wit="#B" xml:id="Ez_w_0005211" lemma="le" pos="DETdef">le</rdg>
</app>
<app>
        <rdg wit="#A" xml:id="Ao_w_0000114" lemma="conte2" pos="NOMcom">contes</rdg>
        <rdg wit="#B" xml:id="Ez_w_0005212" lemma="conte2" pos="NOMcom">compte</rdg>
</app>
<app>
        <rdg wit="#A" xml:id="Ao_w_0000115" lemma="ça" pos="ADVgen">ça</rdg>
        <rdg wit="#B" xml:id="Ez_w_0005213" lemma="ci" pos="ADVgen">cy</rdg>
</app>
<app>
        <rdg wit="#A" xml:id="Ao_w_0000116" lemma="avant" pos="ADVgen">avant</rdg>
        <rdg wit="#B" xml:id="Ez_w_0005214" lemma="après" pos="PRE">apres</rdg>
</app>
```

FIGURE 4.8 – Résultat de la collation sur un passage coupé corrigé

Dans cette version corrigée, la divergence de leçon qui nous intéresse, *ça avant* contre *cy aprés* est correctement alignée et peut donc automatiquement être récupérée. Par ailleurs, Collatex n'aime pas les vides. Ainsi, il préfère aligner les passages, comme il le fait en 4.9.

Alors que la leçon de Ao « *Et neporcant deiables...* » correspond à la leçon de Ez « *Nonpourtant les dyables* », sur le principe d'un alignement entre les adverbes *neporcant–nonpourtant*, ce qui est ici aussi un cas de remplacement intéressant d'un point de vue diachronique, et *deiables-dyables*, la collation ne fait pas ressortir l'alignement des deux adverbes. C'est pourquoi nous proposons l'alignement suivant, en 4.10, qui nous semble plus exact, même s'il fait apparaître des leçons isolées.

```
<app>
        <rdg wit="#A" xml:id="Ao_w_0010372" lemma="et" pos="CONcoo">Et</rdg>
        <rdg wit="#B" xml:id="Ez_w_0014350" lemma="neportant" pos="ADVgen">nonpourtant</rdg>
</app>
<app>
        <rdg wit="#A" xml:id="Ao_w_0010373" lemma="neporcant" pos="ADVgen">neporqant</rdg>
        <rdg wit="#B" xml:id="Ez_w_0014351" lemma="le" pos="DETdef">les</rdg>
</app>
<app>
        <rdg wit="#A" xml:id="Ao_w_0010374" lemma="dïable" pos="NOMcom">deiables</rdg>
        <rdg wit="#B" xml:id="Ez_w_0014352" lemma="dïable" pos="NOMcom">dyables</rdg>
</app>
```

FIGURE 4.9 – Résultat de la collation automatique qui évite les vides

```
<app>
        <rdg wit="#A" xml:id="Ao_w_0010372" lemma="et" pos="CONcoo">Et</rdg>
</app>
<app>
        <rdg wit="#A" xml:id="Ao_w_0010373" lemma="neporcant" pos="ADVgen">neporqant</rdg>
        <rdg wit="#B" xml:id="Ez_w_0014350" lemma="neportant" pos="ADVgen">nonpourtant</rdg>
</app>
<app>
        <rdg wit="#B" xml:id="Ez_w_0014351" lemma="le" pos="DETdef">les</rdg>
</app>
<app>
        <rdg wit="#A" xml:id="Ao_w_0010374" lemma="dïable" pos="NOMcom">deiables</rdg>
        <rdg wit="#B" xml:id="Ez_w_0014352" lemma="dïable" pos="NOMcom">dyables</rdg>
</app>
```

FIGURE 4.10 – Résultat corrigé de la collation qui évitait les vides

Le document résultant de l'alignement et de la collation automatiques n'est donc pas exempt d'erreurs. Si un grand nombre d'entre elles ont été corrigées [63], elles ne l'ont cependant pas été de manière systématique, pour des raisons de temps. Un problème particulier s'est posé à nous, dans le cadre de la gestion de l'alignement de deux témoins seulement. Il arrive souvent en effet que deux leçons soient alignées alors qu'elles ne concernent pas le même segment textuel. Après réflexion, et dans la volonté de fournir le fichier le plus propre et le plus interprétable possible, nous sommes parvenue à la conclusion qu'il ne fallait pas que deux variantes qui se présentent ainsi soient encodées sur un même niveau. La figure 4.11 permet d'illustrer un exemple de ce type de passage.

63. Donnant ainsi deux documents, consultables dans les annexes numériques, la sortie brute de la collation, `resultat_collation.xml` et la sortie corrigée, `resultat_collation_corrige`.xml.

```
<app>
        <rdg wit="#A" xml:id="Ao_w_0098267" lemma="et" pos="CONcoo">Et</rdg>
        <rdg wit="#B" xml:id="Ez_w_0070306" lemma="et" pos="CONcoo">Et</rdg>
</app>
<app>
        <rdg wit="#A" xml:id="Ao_w_0098268" lemma="le" pos="DETdef">li</rdg>
        <rdg wit="#B" xml:id="Ez_w_0070307" lemma="le" pos="DETdef">le</rdg>
</app>
<app>
        <rdg wit="#A" xml:id="Ao_w_0098269" lemma="chevalier" pos="NOMcom">chevaliers</rdg>
        <rdg wit="#B" xml:id="Ez_w_0070308" lemma="chevalier" pos="NOMcom">chevalier</rdg>
</app>
<app>
        <rdg wit="#A" xml:id="Ao_w_0098270" lemma="revenir" pos="VERcjg">revint</rdg>
        <rdg wit="#B" xml:id="Ez_w_0070309" lemma="revenir" pos="VERcjg">revint</rdg>
</app>
<app><rdg wit="#A" xml:id="Ao_w_0098271" lemma="a3" pos="PRE">a</rdg></app>
<app><rdg wit="#A" xml:id="Ao_w_0098272" lemma="le" pos="DETdef">la</rdg></app>
<app><rdg wit="#A" xml:id="Ao_w_0098273" lemma="doloros" pos="ADJqua">Dolereuse</rdg></app>
<app><rdg wit="#A" xml:id="Ao_w_0098274" lemma="garde" pos="NOMcom">Garde</rdg></app>
<app>
        <rdg wit="#A" xml:id="Ao_w_0098275" lemma="mout" pos="ADVgen">mout</rdg>
        <rdg wit="#B" xml:id="Ez_w_0070310" lemma="mout" pos="ADVgen">moult</rdg>
</app>
<app>
        <rdg wit="#A" xml:id="Ao_w_0098276" lemma="dolent" pos="ADJqua">dolanz</rdg>
        <rdg wit="#B" xml:id="Ez_w_0070311" lemma="dolent" pos="ADJqua">dolent</rdg>
</app>
<app><rdg wit="#B" xml:id="Ez_w_0070312" lemma="a3le" pos="PRE.DETdef">au</rdg></app>
<app><rdg wit="#B" xml:id="Ez_w_0070313" lemma="chastel" pos="NOMcom">chasteau</rdg></app>
<app><rdg wit="#B" xml:id="Ez_w_0070314" lemma="que2" pos="PROrel">qu</rdg></app>
<app><rdg wit="#B" xml:id="Ez_w_0070314b" lemma="il" pos="PROper">il</rdg></app>
<app><rdg wit="#B" xml:id="Ez_w_0070315" lemma="avoir" pos="VERcjg">avoit</rdg></app>
<app><rdg wit="#B" xml:id="Ez_w_0070316" lemma="conquerre" pos="VERppe">conquis</rdg></app>
<app><rdg wit="#A" xml:id="Ao_w_0098277" lemma="et" pos="CONcoo">et</rdg></app>
<app><rdg wit="#A" xml:id="Ao_w_0098278" lemma="entrer" pos="VERcjg">antra</rdg></app>
<app><rdg wit="#A" xml:id="Ao_w_0098279" lemma="enz" pos="ADVgen">anz</rdg></app>
<app><rdg wit="#A" xml:id="Ao_w_0098280" lemma="par" pos="PRE">par</rdg></app>
<app><rdg wit="#A" xml:id="Ao_w_0098281" lemma="un" pos="DETndf">une</rdg></app>
<app><rdg wit="#A" xml:id="Ao_w_0098282" lemma="faus" pos="ADJqua">fause</rdg></app>
<app><rdg wit="#A" xml:id="Ao_w_0098283" lemma="posterle" pos="NOMcom">posterne</rdg></app>
```

FIGURE 4.11 – Collation modifiée pour deux leçons distinctes

Le problème spécifique se pose à partir de la leçon commune « *mout dolanz* ». En Ao, le texte donne : « *et antra par une fause posterne* », alors que la leçon de Ez donne : « *au chasteau qu'il avoit conquis* ». Ce sont ces deux leçons, considérées comme des suites d'occurrences, qui s'opposent l'une à l'autre. Ici, un alignement mot à mot ne fait pas sens. Il serait possible de laisser l'alignement des deux témoins, mais dans notre optique de cohérence, nous avons préféré séparer les leçons, car elles relèvent de deux segments textuels distincts. L'ordre dans lequel les deux leçons ont été placées a également une importance : la leçon de Ez est le complément du verbe de « *revint* », au même titre en Ao que « *a la Dolereuse Garde* », et a donc une primauté de construction sur la leçon proposée ensuite par Ao, qui fait intervenir une autre proposition, « *et antra...* ». Le choix de ne pas aligner directement le segment correspondant en Ao à celui en Ez, c'est-à-dire « *a la Dolereuse Garde* » à « *au chasteau...* »,

s'explique par la correspondance du groupe « *mout dolanz* » dans les deux témoins. Nous préférons donc réaliser l'alignement sur cette leçon unique de la part des deux témoins, en positionnant la leçon du complément du verbe « *revint* » autour de cette leçon commune, faisant ainsi apparaître un cas de transposition. Le complément du verbe est enrichi par une proposition relative en Ez, « *qu'il avoit conquis* », absente de Ao. Ce n'est qu'après la fin de cette proposition complète que vient se placer la leçon isolée de Ao, proposant une autre proposition indépendante, corrélée à celle construite autour de « *revint* », absente de Ez.

Il faut constater que tous les passages ne sont pas aussi évidents que celui-ci. Parfois, l'établissement d'un ordre dans les variantes est contestable. Prenons par exemple le cas qui apparaît dans la figure 4.12.

```
<app>
        <rdg wit="#A" xml:id="Ao_w_0120695" lemma="et" pos="CONcoo">et</rdg>
        <rdg wit="#B" xml:id="Ez_w_0088159" lemma="et" pos="CONcoo">et</rdg>
</app>
<app>
        <rdg wit="#A" xml:id="Ao_w_0120696" lemma="le" pos="DETdef">la</rdg>
        <rdg wit="#B" xml:id="Ez_w_0088160" lemma="le" pos="DETdef">la</rdg>
</app>
<app>
        <rdg wit="#A" xml:id="Ao_w_0120697" lemma="damoisele" pos="NOMcom">damoisele</rdg>
        <rdg wit="#B" xml:id="Ez_w_0088161" lemma="pucele" pos="NOMcom">pucelle</rdg>
</app>
<app>
        <rdg wit="#A" xml:id="Ao_w_0120698" lemma="et" pos="CONcoo">Et</rdg>
        <rdg wit="#B" xml:id="Ez_w_0088162" lemma="et" pos="CONcoo">et</rdg>
</app>
<app>
        <rdg wit="#A" xml:id="Ao_w_0120699" lemma="cant1" pos="CONsub">qant</rdg>
        <rdg wit="#B" xml:id="Ez_w_0088163" lemma="le" pos="DETdef">le</rdg>
</app>
<app>
        <rdg wit="#A" xml:id="Ao_w_0120700" lemma="il" pos="PROper">il</rdg>
        <rdg wit="#B" xml:id="Ez_w_0088164" lemma="chevalier" pos="NOMcom">chevalier</rdg>
</app>
<app>
        <rdg wit="#A" xml:id="Ao_w_0120701" lemma="estre1" pos="VERcjg">sont</rdg>
        <rdg wit="#B" xml:id="Ez_w_0088165" lemma="voloir" pos="VERcjg">voulut</rdg>
</app>
<app>
        <rdg wit="#A" xml:id="Ao_w_0120702" lemma="enz" pos="ADVgen">anz</rdg>
        <rdg wit="#B" xml:id="Ez_w_0088166" lemma="entrer" pos="VERinf">entrer</rdg>
</app>
<app><rdg wit="#B" xml:id="Ez_w_0088167" lemma="après" pos="ADVgen">apres</rdg></app>
```

FIGURE 4.12 – Alignement insatisfaisant gardé

Les deux leçons proposées, en Ao et en Ez, sont totalement distinctes et peuvent coexister sur le plan chronologique de la narration. Bien que cela ne soit pas entièrement satisfaisant, nous avons laissé ce type de passage tel quel.

On pourrait améliorer l'alignement de Collatex, tout d'abord en permettant la présence de longs passages à leçon unique, et en privilégiant un alignement sur des groupes de *tokens*

plutôt que sur des *tokens* espacés. Cette méthode pourrait avoir un avantage, celui d'empêcher ce qui se produit régulièrement dans notre collation, à savoir un alignement qui, plutôt que de regrouper les *tokens* dans un alignement faisant sens, privilégie un alignement sur *tokens* exactement identiques, c'est-à-dire sur des lemmes identiques. Cela est problématique à de nombreuses reprises, car l'alignement se fait sur les lemmes *et*, *il*, *le*, présents une multitude de fois dans le texte.

Face à ce problème des mots-outils, il serait aussi possible de modifier le fonctionnement de l'alignement, en intégrant une priorité sur certains *tokens* face à d'autres. Ainsi, on pourrait prioriser les *tokens* qui ont étiquette `VERcjg` ou `NOMcom` sur les autres. Cela pourrait néanmoins poser problème dans certains passages dans lesquels, justement, les verbes ne sont pas identiques mais où l'alignement est correct grâce aux mots-outils qui gardent la structure de la phrase. Ces passages sont par ailleurs ceux qui intéressent le plus notre étude ; et l'alignement tel qu'il fonctionne permet dans ces cas de détecter automatiquement les évolutions lexicales. Il ne s'agit ici que de pistes de réflexion d'amélioration du fonctionnement de la collation, que nous n'avons pas pris le temps de tester, devant l'ampleur de la tâche que nous nous étions fixée.

4.4 Identification des lexèmes obsolescents

L'étape d'alignement permet de faire ressortir les variantes de tradition, d'un grand intérêt philologique ; la catégorisation pouvant faire suite à la collation permet d'identifier différents phénomènes [64]. Cependant, notre propos se resserre ici autour de la problématique des variations lexicales. L'étude de ces variantes va pouvoir être réalisée par le biais de la récupération des données produites et de leur formalisation.

Pour traiter les données issues de l'alignement et de la collation, il faut d'abord identifier les mots à traiter. Le recours à un tableau de fréquences des mots est nécessaire. Ce tableau permet de mettre en évidence les mots qui connaissent des chutes de fréquence. Ces chutes peuvent être complètes (plus aucune occurrence en Ez) ou partielles (il reste des occurrences en Ez). Ces chutes partielles sont intéressantes, parce qu'elles révèlent quelque chose de l'état du lexème. On a là plusieurs cas de figure : une chute drastique (pour le lexème *bëer*, par exemple, on passe de 44 occurrences à 1 seule) ou une chute partielle (l'adverbe *durement2*

64. Par exemple, l'importance de la variation graphique. Cf. la section consacrée à une étude rapide de la question. Il n'a pas été possible de corriger l'ensemble du fichier de collation, pour des raisons de temps, et nous ne commentons donc pas l'ensemble du fichier des variantes catégorisées. Ce fichier, `resultat_collation_corrige_cat.xml`, se trouve néanmoins dans les annexes numériques et présente des catégorisations de variantes (lexicales, grammaticales, graphiques). Produit à partir du fichier partiellement corrigé, il n'est pas exploitable tel quel, mais pourra faire l'objet d'une amélioration ultérieure.

est présent à 317 reprises en Ao, et seulement à 95 en Ez) qui reste significative (même si la fréquence de l'adverbe reste relativement élevée, on a une perte d'un tiers de l'effectif). C'est pourquoi il n'est pas seulement fait usage des fréquences brutes, mais aussi des indices de spécificité, qui permettent de spécifier le mode d'apparition d'un lexème dans un texte, par rapport à sa fréquence dans le texte et dans le corpus, en tenant compte des apparitions des autres lexèmes et de la taille des parties du corpus [65]. Des exemples de mots intéressants à traiter, connaissant une spécificité significative, sont présentés, avec indices et fréquences, dans le tableau 4.9.

Unité	**F**	**f_Ao**	**score_Ao**	**f_Ez**	**score_Ez**
autretant	28	28	7.2964	0	-7.2964
non	330	229	7.3134	101	-7.3134
traire	240	173	7.4929	67	-7.4929
irier	35	34	7.6467	1	-7.6467
dalez	36	35	7.8955	1	-7.8955
auques	31	31	8.0782	0	-8.0782
entre2	363	254	8.5563	109	-8.5563
vis1	55	51	9.0984	4	-9.0984
mar	36	36	9.3812	0	-9.3812
totevoies	80	70	9.4018	10	-9.4018
o4	37	37	9.6418	0	-9.6418
sen2	37	37	9.6418	0	-9.6418
restre	37	37	9.6418	0	-9.6418
bëer	44	43	9.8958	1	-9.8958

TABLE 4.9 – Extrait du tableau des fréquences et spécificités issu de TXM, sur les indices de spécificités entre 7 et 9 pour les lexèmes en Ao

Grâce aux indices de fréquence et de spécificité, une succession de lemmes qui paraissent intéressants à étudier dans le cadre des disparitions est identifiée. Le tableau de fréquences et spécificités est converti en document XML, qui est ensuite utilisé afin de produire, via une XSL, un document XML contenant les notices préformatées. Celle-ci récupère, pour chacun des mots de la liste de mots pré-identifiés comme obsolescents, le lemme, les fréquences, les contextes dans lesquels ses occurrences se manifestent (donc en Ao, puisque les mots obsolescents s'y trouvent) et les contextes correspondants en Ez (identifiés à partir du fichier XML contenant la collation complète des deux témoins).

65. La mesure de spécificité utilisée est celle implémentée dans le logiciel de textométrie TXM, présentée dans la section 3.1.2.

Les mots présélectionnés comme obsolescents sont ceux qui remplissent les conditions suivantes :

— la fréquence du lexème en Ao doit être plus élevée que celle en Ez et :
— soit l'indice de spécificité est supérieur à 2 (seuil à partir duquel la spécificité est significative, d'après TXM)
— soit l'indice est inférieur à 2 mais la fréquence du lexème sur l'ensemble du corpus est inférieure ou égale à 20 (cas des lexèmes peu fréquents)
— soit l'indice se situe entre 1 et 2, mais la fréquence du lexème sur l'ensemble du corpus est inférieure ou égale à 100.

Le fait de garder des mots dont l'indice de spécificité est inférieur à 2 en Ao génère du bruit, mais permet de conserver des données qui pourraient être intéressantes. Les mots remplissant les conditions requises sont au nombre de 1 236. C'est le nombre de notices automatiquement produites. Seul un examen précis de chacun des mots permet ensuite d'opérer une sélection sur les mots à traiter ou non. Après sélection, 611 lemmes ont été retenus [66].

Chacun des mots — lemmes — retenus fait l'objet d'une notice, dont la structure est détaillée au sein du chapitre 7. La structure générale est produite automatiquement, à partir des données présentées (contextes comparables, identifiants des occurrences qui se correspondent d'un témoin à l'autre, lemme, nombre d'occurrences), et corrigées et enrichies de manière manuelle.

Le passage par la compréhension de la tradition du texte, par son alignement et sa collation, sont des étapes nécessaires dans notre cheminement vers l'étude des unités lexicales disparues. En effet, l'examen de la tradition textuelle nous conduit à avoir une connaissance approfondie des témoins sur lesquels nous allons travailler. La description de la procédure de l'alignement permet de mettre en valeur notre travail, et également de soumettre notre méthodologie, en relevant toutes les failles que nous n'avons pas pu combler.

66. Une partie des mots non retenus sont présentés dans les annexes G et H, au sein du volume des annexes. La présentation (partielle) de ces mots non retenus permet d'expliciter les choix : il s'agit de mots que ni la tradition ni les sources lexicographiques ne semblent désigner comme des mots obsolescents ; leur absence dans l'incunable semble uniquement motivée par des questions de tradition textuelle.

Notre première partie a proposé un cheminement du texte aux données, du manuscrit à l'incunable, du lexique à la structure thématique. Elle a permis de cerner le rapport qui existe entre l'incunable et le manuscrit, mais aussi d'aborder plus en détails la narration des deux témoins, leurs similarités et leurs différences. En passant au support imprimé, le texte du *Lancelot* subit une modernisation, qui touche tant à sa *matiere* qu'à sa langue : des épisodes sont supprimés, des mots ne sont plus employés. La structure des textes reste néanmoins similaire, avec une grande part du lexique fréquent qui reste stable.

La question de la divergence entre les deux témoins a pu être comprise et une réponse adaptée, visant un objectif précis, a pu être proposée, à travers la chaîne numérique utilisée (récupération et structuration des témoins, étiquetage linguistique), aboutissant à l'alignement et la collation automatiques des deux témoins. Arrivée à mi-parcours, nous n'avons fait qu'effleurer le problème de l'obsolescence lexicale, tant le cadre théorique préalable à toute analyse est conséquent, et tant la constitution des données est longue. Il convient à présent de se plonger au cœur des disparitions.

Deuxième partie

L'obsolescence lexicale

Chapitre 5

Disparitions lexicales

5.1 La question des disparitions

Les pertes qui s'enregistrent dans la langue touchent toutes les espèces de langue et toutes les catégories de leur système : « Même dans une langue à haut taux de stabilité, tout ne se transmet pas, il y a de la perte d'une génération à l'autre, d'une époque à l'autre. » [1] Tout comme l'existence des innovations dans la langue, celle des disparitions est liée au caractère intrinsèquement diachronique de l'évolution des langues. Cette tautologie est néanmoins à souligner, puisqu'elle implique que la condition même d'une langue est d'évoluer, à cause des deux aspects principalement désignés comme étant les facteurs de l'évolution : le « caractère discontinu de la transmission du langage » [2], c'est-à-dire le décalage linguistique entre deux générations dû au nécessaire apprentissage de la langue, donc à sa réinterprétation, catégorie que l'on pourrait élargir au décalage inter-locuteurs [3] ; l'usure de la puissance expressive des mots [4], amenant les locuteurs et locutrices à innover, et donc aussi, certainement, à délaisser certains mots. Les deux moteurs du changement linguistique apparaissent marqués par la perte : perte d'expressivité, perte de transmission de sens inter-générationnelle. Cependant,

1. C. Marchello-Nizia, *Grammaticalisation et changement linguistique…*, p. 102.

2. La catégorie traditionnelle de la variation inter-générationnelle est habituellement citée comme à l'origine du changement linguistique, et ce depuis A. Meillet, 1906 : « Il faut tenir compte d'abord du caractère essentiellement discontinu de la transmission du langage : l'enfant qui apprend à parler ne reçoit pas la langue toute faite : il doit la recréer entière à son usage d'après ce qu'il entend autour de lui, et c'est un fait d'expérience courante que les petits enfants commencent par donner aux mots des sens très différents de ceux qu'ont ces mêmes mots chez les adultes dont ils les ont appris. » (cité dans W. De Mulder, « La linguistique diachronique, les études sur la grammaticalisation et la sémantique du prototype : présentation »…, p. 24)

3. Chaque locuteur ayant eu son propre apprentissage de la langue et son propre usage, il n'interprète pas *exactement* de la même manière le même contenu qu'un autre.

4. Cette usure est exprimée par Henri Frei, *La Grammaire des fautes*, p. 299-300, dès 1929 : « La langue représente un passage incessant du signe expressif au signe arbitraire. C'est ce qu'on pourrait appeler la loi de l'usure : plus le signe est employé fréquemment, plus les impressions qui se rattachent à sa forme et à sa signification s'émoussent. »

la tradition d'études a surtout étudié ce qui permet, dans le langage, de surmonter la perte, comme si elle n'était qu'un phénomène témoin d'un autre, plus important. Cela est compréhensible, puisque cette perspective s'inscrit en parallèle avec le fonctionnement de la langue, dont l'objectif intarissable est d'établir la communication, de transmettre des informations [5]. Il appartient à la présente étude de remettre au centre des intérêts la question de la perte dans le langage, en s'intéressant au type particulier de disparitions linguistiques que sont les disparitions lexicales.

5.1.1 Un épiphénomène ?

Les disparitions linguistiques sont de plusieurs types : « disparition de phonèmes ; disparition de morphèmes ; disparition de sens ; disparition de valeur morphosyntaxique d'emploi ; disparitions de forme ; disparitions de règles linguistiques ; disparitions de systèmes ; disparitions de langues » [6]. Si la question des disparitions de langues a fait l'objet de nombreuses études, la question des disparitions des éléments linguistiques à l'intérieur des langues a pendant longtemps été une question ignorée des diachroniciens : « Jusqu'à ce jour, les diachroniciens ont privilégié, dans leurs approches du changement linguistique, l'étude des créations d'unités sur celle des disparitions de formes. » [7]

Le phénomène de disparition a pu avoir, dans une certaine mesure, un accès à une classification. Chez Émile Benveniste, le phénomène apparaît décrit comme l'une des sources possibles des « transformations innovantes » :

> [Les transformations innovantes] sont des transformations produites par la disparition ou l'apparition de classes formelles, modifiant ainsi l'effectif des catégories vivantes : la disparition de catégories par exemple ; la disparition partielle ou complète des distinctions de genre : élimination du neutre, réduisant les oppositions à celle du masculin/-féminin ou élimination du féminin, produisant une opposition : genre animé/neutre ; la réduction des distinctions de nombre par l'élimination du nombre duel ; la réduction en proportions variables des systèmes de classe nominales et — corrélativement ou non — des systèmes de déictiques, etc. La création de catégories pourra être illustrée par : la création de l'article défini ; la création de nouvelles classes d'adverbes issus de composés (*-ly*, *-ment*), etc. [8]

5. Nous incluons également dans « transmettre des informations » les aspects expressifs du langage, puisque la fonction communicative du langage peut être définie comme permettant à la fois des « expressions qui ne posent aucun problème d'interprétation [par rapport à des] informations nouvelles » et l'« expression de l'attitude du locuteur par rapport à ce qui est communiqué » (*Ibid.*, p. 19).

6. *Disparitions...*, « Avant-propos », p. 9.

7. C. Badiou-Monferran, « Les disparitions de formes sont-elles des épiphénomènes ? »..., p. 147.

8. Émile Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, t. 2, Paris, 1974, p. 126-127. L'autre classe de transformations distinguée par l'auteur est celle des « transformations conservatrices ».

Le phénomène de disparition a ici une place importante, puisque étant à l'origine de transformations de catégories, qui sont la matérialisation de « l'évolution d'une langue prise comme systèmes de signes » [9] : « Ces disparitions et apparitions changent l'effectif des catégories formelles de la langue ; elles provoquent en outre une réorganisation et une redistribution des formes dans des oppositions dont la structure est modifiée. » [10] Mais il ne s'agit que d'un point de vue sur les disparitions des catégories grammaticales, syntaxiques et morphologiques, et non pas lexicales.

Dès notre introduction, nous avons mis en avant l'importance de l'élision des phénomènes de disparition face aux phénomènes d'apparition dans la tradition d'études, tant pour des raisons cognitives — la tendance de l'esprit humain à s'intéresser aux éléments nouveaux —, que pour des raisons lexicographiques — l'établissement des trajectoires des mots en langue se fait à partir de leur naissance. C. Marchello-Nizia souligne cette absence d'étude en indiquant que, lorsqu'elle est étudiée, la disparition « n'apparaît généralement que comme un épiphénomène, conséquence d'un autre fait de changement » [11]. Refusant cette sous-catégorisation, l'autrice fait de la disparition l'un des huit mécanismes du changement linguistique :

> Pour notre part, nous distinguerons huit mécanismes différents du changement dans les langues : 1) la réanalyse 2) la grammaticalisation 3) l'extension analogique 4) l'emprunt 5) le changement phonétique 6) la lexicalisation 7) le changement sémantique et 8) l'obsolescence et la disparition d'une forme, d'une construction ou d'un lexème. [12]

C. Marchello-Nizia ne place pas la disparition d'une forme comme un simple corollaire de l'apparition d'une autre, mais bien comme un processus indépendant, un des huit mécanismes de changement linguistique, parmi lesquels l'apparition d'une forme ne figure pas. Plus exactement, l'apparition des formes concerne sept des huit mécanismes linguistiques :

9. Id., *Problèmes de linguistique générale*, t. 1, Paris, 1966, p. 126.
10. *Ibid.*, p. 127.
11. C. Marchello-Nizia, *Grammaticalisation et changement linguistique…*, p. 103.
12. *Ibid.*, p. 77. Ci suivent les définitions des six types de mécanisme qui ne sont pas l'objet du présent chapitre ; les citations renvoient toutes au même ouvrage de l'autrice précédemment citée. La réanalyse consiste en la réinterprétation d'une forme par un locuteur — et, plus globalement, par un ensemble de locuteurs : « Ce phénomène a lieu quand une forme ou une construction produite par un locuteur est interprétée et donc analysée différemment par l'auditeur et spécialement par l'apprenant. » La grammaticalisation « est un processus de changement dynamique et unidirectionnel, par lequel des mots lexicaux ou des constructions syntaxiques changent de statut et acquièrent un statut de forme grammaticale ». L'analogie est la reformation de formes basée sur l'exemple de formes proches (d'un point de vue sémantique, fonctionnel), dans une logique d'extension des formes majoritaires : « [Elle] repose sur l'existence préalable d'une relation de similarité sémantique et fonctionnelle entre deux unités, similarité que le processus analogique a pour effet d'accentuer par une similarité formelle. » Le mécanisme de l'analogie sera un peu détaillé ci-dessous. L'emprunt consiste en l'« introduction d'une forme issue d'une autre langue ». Le changement phonétique consiste en une modification des phonèmes composant des termes. La lexicalisation est « introduction dans le lexique de nouveaux termes ». Le changement sémantique est la modification des sens d'un lexème (ce dernier point sera abordé dans la deuxième section du présent chapitre).

« Les sept premiers [mécanismes] aboutissent à l'introduction d'une nouvelle forme dans la grammaire, le système phonologique ou le lexique, le huitième concerne la disparition d'une forme ou d'une distinction fonctionnelle. » [13] On peut alors se demander s'il n'y a pas un déséquilibre dans la classification, qui proviendrait de la fameuse absence d'intérêt général pour la question des disparitions.

C. Badiou-Monferran, à la suite de C. Marchello-Nizia, réfute la déconsidération du mécanisme des disparitions, en insistant sur la nécessité de les étudier pour leur valeur informationnelle : « Notre hypothèse est que les disparitions d'unités sont des indicateurs potentiels d'introduction de nouveaux "paramètres" dans la structure du système grammatical d'une langue donnée, et qu'à ce titre, nous ne saurions les négliger. » [14] Les (non-)lieux de disparitions appellent une « étude empirique », seule permettant de répondre à la question d'une possible systématisation des paramètres révélés [15]. La disparition d'unités doit donc apparaître « tout aussi normale que n'importe quel autre type de changement » [16], et ainsi être étudiée comme telle.

5.1.2 Les phénomènes de disparition

Apparition et disparition

C. Marchello-Nizia distingue nettement le mécanisme de la disparition des autres mécanismes du changement linguistique, comme étant le seul à aboutir à la disparition d'une forme. Dans ce cadre, il faut établir une distinction entre la disparition comme mécanisme et la disparition comme phénomène résultant. Le terme recouvre en effet une double acception : « [Il] constitue, d'une part, la dernière étape, la conséquence d'un processus diachronique qui s'est déroulé précédemment et, d'autre part, le processus de changement lui-même. » [17] Cette distinction permet de repenser l'opposition apparition/disparition.

Cette opposition est en effet très souvent vue comme une opposition corollaire et nécessaire : « Quand des formes nouvelles surgissent, tout se passe […] par décomposition des formes existantes et recomposition d'autres formes au moyen de matériaux fournis par les premières. » [18] Une disparition serait donc le pendant d'une apparition. Étudier les processus de disparition, est-ce seulement étudier le processus inverse de l'apparition ? La figure

13. *Ibid.*, p. 77-78.
14. C. Badiou-Monferran, « Les disparitions de formes sont-elles des épiphénomènes ? »…, p. 151.
15. *Ibid.*, p. 155.
16. C. Marchello-Nizia, *Grammaticalisation et changement linguistique*…, p. 104.
17. Hava Bat-Zeev Shyldkrot, « Disparition : histoire d'un concept et enjeux théoriques », dans *Disparitions. Contributions à l'étude du changement linguistique*, dir. Claire Badiou-Monferran et Thomas Verjans, Paris, 2015, p. 33-50, p. 33.
18. Notes de Ferdinand de Saussure, citées dans Marie-José Béguelin, « Deux points de vue sur le changement linguistique », *Langages*, 196–4 (2014), p. 13-36, DOI : 10.3917/lang.196.0013, p. 27.

ci-dessous, représentant de manière abstraite la vie de deux lexèmes, L1 (lexème 1) et L2 (lexème 2), dont les usages se recoupent en un point, permet de répondre à cette question.

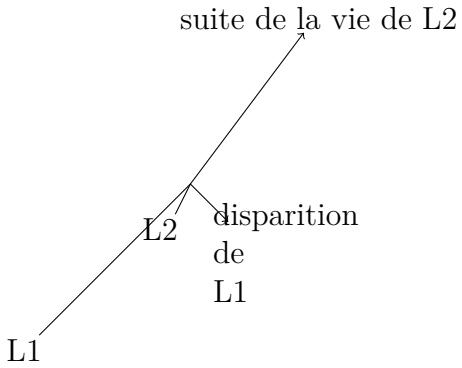

FIGURE 5.1 – Représentation imaginée de la vie de deux lexèmes qui se croisent

Dans la figure ci-dessus, les vies de L1 et de L2 sont représentées. Une étude sur le phénomène de l'apparition peut concerner celle de L1 ou de L2. Les questions vont porter sur l'apparition du lexème, le contexte qui le favorise, ses incidences sur le système. Selon le type de phénomène au centre de l'étude, le point de vue est différent, tout comme l'est la vision chronologique des phénomènes : « C'est ainsi que G. Guillaume évoquait la disparition d'unités linguistiques comme le pendant de la création de nouvelles unités, et distinguait de ce fait deux diachronies : l'une, destructive, l'autre, constructive. » [19] Dans le cadre de notre figure abstraite, si on se place dans la perspective de la disparition d'un lexème, on se place du point de vue de L1. L1 peut être remplacé par un lexème, dans tous ses usages, ou alors, par plusieurs lexèmes, dans une répartition selon ses usages, ou encore n'être pas remplacé.

Les facteurs explicatifs de l'apparition d'un lexème ne sont pas forcément ceux qui expliquent la disparition d'un autre. Par exemple, un lexème peut apparaître dans la langue après une réanalyse. Le nouveau mot va alors entrer en concurrence avec le lexème déjà présent dans les contextes dans lesquels le nouveau lexème apparaît. La concurrence va aboutir à la disparition progressive d'un élément. Cette concurrence qui se résout en faveur du lexème nouvellement entré dans la langue est aidée par des facteurs intrinsèques au lexème qui va disparaître. Il est à noter que le lexème qui entre en concurrence peut être celui qui disparaît ensuite [20].

L'étude du phénomène de disparition en lui-même est intéressante, voire primordiale, pour comprendre le mécanisme de ce qui se passe dans le cadre d'un changement :

19. C. Marchello-Nizia, *Grammaticalisation et changement linguistique…*, p. 103, citant Annie Boone et Michel Pierrard, *Les Marqueurs de hiérarchie et la grammaticalisation*, Louvain-la-Neuve, 1998.

20. Ce point de vue très schématique sera détaillé plus bas.

> [Le plus souvent], l'apparition d'un nouveau morphème est corrélée à la disparition d'un autre terme, avec lequel il fonctionne en variation pendant un certain temps. Il faut donc expliquer non seulement le processus d'apparition du nouveau terme, mais aussi, et peut-être même d'abord, la disparition de l'ancien. [21]

L'étude du phénomène des disparitions invite donc à prendre un nouveau point de vue sur les phénomènes du changement linguistique. Par ailleurs, si un rapport peut exister entre apparition et disparition, il n'est pas nécessaire. Par exemple, il est souvent question pour la période du passage de l'ancien au moyen français du large renouveau lexical de la langue, dû aux nouvelles fonctions que la langue doit porter [22]. Puisqu'il s'agit de nouvelles fonctions de la langue, avec un besoin de nouveaux lexèmes pour désigner des concepts nouveaux, ces apparitions n'ont pas comme corollaire des disparitions. Ces mots qui désignent des réalités nouvelles entrent sans prédécesseur. De la même manière qu'il peut y avoir des apparitions sans disparition, il peut y avoir des disparitions sans apparition. En effet, un mot, désignant par exemple une réalité disparue, peut complètement disparaître de la langue. Les deux phénomènes, apparition et disparition, ne sont donc pas forcément corrélés.

Phénomènes totaux ou partiels

Il semble donc que les phénomènes d'apparition et de disparition soient bien distincts. Les raisons qui provoquent l'un et l'autre peuvent être les mêmes (besoin d'expressivité, changement phonétique, etc.) seulement parce qu'il s'agit de changements linguistiques. En revanche, les facteurs sont différents, et les deux phénomènes ne sont pas forcément corrélés. Ainsi, des disparitions peuvent se produire sans apparition (par exemple, cas d'une disparition d'un objet à désigner entraînant la disparition du lexème associé), et l'inverse est également vrai (cas de l'apparition d'un nouvel objet à désigner). Ces disparitions sans apparition, tout comme les apparitions sans disparition, sont des phénomènes que l'on pourrait qualifier de « totaux ». Les phénomènes totaux se caractérisent par leur radicalité. Pour les apparitions, une apparition totale peut résulter d'un emprunt. Les apparitions qui peuvent être qualifiées de partielles résultent des mécanismes de réanalyse, de grammaticalisation et lexicalisation. Elles sont désignées comme partielles car les éléments existent déjà dans le système langue ; sous l'effet des différents mécanismes, elles se trouvent déplacées dans ce système. Dans le cadre des extensions analogiques ou des changements phonétiques, une forme originale se trouve modifiée. Comme la forme originale est modifiée, elle n'existe plus, et, dans le cadre

21. C. Marchello-Nizia, « Les grammaticalisations ont-elles une cause ? Le cas de *beaucoup*, *moult* et *très* en moyen français », *L'Information grammaticale*, 87 (2000), p. 3-9, DOI : 10.3406/igram.2000.2738, p. 3.

22. Sans céder aux visions téléogisantes ou aux points de vue normatifs, il est possible de voir ce renouvellement comme « le fait que la langue élargit sa palette et ses moyens » (R. A. Lodge, *Le Français : histoire d'un dialecte devenu langue*, Paris, 1997, p. 191).

de la typologie binaire esquissée ci-dessus, ces phénomènes se trouvent regroupés au sein de la première catégorie, celle des disparitions totales. Par exemple, une apparition relevant d'un emprunt se produit parce qu'il y a un objet nouveau à exprimer (que ce soit un objet concret ou abstrait). Là aussi, le phénomène n'est pas similaire pour les disparitions. Tout d'abord, un objet, concret ou abstrait, x, désigné par un lexème L, peut ne plus avoir besoin de signifié pour le désigner, puisque l'objet n'est plus usité. Cependant, le lexème peut être conservé au sein de la langue, notamment dans des lexiques spécialisés (lexique de l'histoire militaire, par exemple).

De plus, les disparitions lexicales peuvent être totales alors que l'objet est alors toujours à exprimer : la forme disparaît complètement, elle n'est pas recyclée dans d'autres contextes. On regardera alors les autres facteurs, car une multitude de facteurs peuvent amener à la disparition d'un mot.

Les disparitions lexicales peuvent donc être de deux types : totale ou partielle. Pour les désigner, on reprendra la distinction de Bruno Courbon entre « marginalisation » et « disparition » [23]. La marginalisation d'un mot est sa disparition dans une partie du système ; sa disparition est sa disparition totale, sans survivance [24]. La marginalisation recoupe plusieurs phénomènes : une perte sémantique, c'est-à-dire une perte des emplois possibles de la forme lexicale, une disparition dans certains contextes ; une exclusion de la langue générale, avec un emploi uniquement dans des lexiques spécialisés [25] ; une exclusion de la langue générale, avec un emploi uniquement dans un dialecte [26]. Néanmoins, la typologie binaire esquissée ci-dessus peut paraître insatisfaisante. Si le phénomène de marginalisation correspond bien à une « atrophie combinatoire » dans le sens où une « unité n'est plus rattachée à des éléments combinatoires et se trouve délexicalisée » [27], dans le cadre de l'exclusion de la langue générale, une perte sémantique peut se produire par un usage renforcé du lexème, donc par son intégration plus forte dans le réseau lexical. Afin de permettre une classification plus fine, il est possible de parler de disparition totale, disparition partielle (perte de l'un des sens de la forme lexicale) et marginalisation (survivance dans une norme langagière particulière).

23. Bruno Courbon définit « deux phénomènes d'usure lexicale : l'atrophie combinatoire (marginalisation) et la délexicalisation (disparition) » (C. Badiou-Monferran et T. Verjans, « Avant-propos », dans *Disparitions. Contributions à l'étude du changement linguistique*, dir. Claire Badiou-Monferran et Thomas Verjans, Paris, 2015, p. 7-25, p. 14).

24. Cf. ci-dessous la question de la survivance.

25. Par exemple, lexique spécialisé d'histoire militaire (*mangonneau* en français contemporain, sur la forme *mangonel*, "machine de guerre pour lancer des projectiles divers") ; ou lexique littéraire qui peut se permettre d'employer un vocabulaire archaïque (*occire* dans le français contemporain, sur la forme *ocire*, "tuer").

26. Voir les fiches lexicales détaillées ; avec, par exemple, les termes *aerdre*, *acesmer*, qui sont présents dans la langue moderne dans le dialecte picard.

27. Bruno Courbon, « La disparition lexicale existe-elle ? Ou si tout change dans le lexique (donc) rien ne disparaît ? », dans *Disparitions. Contributions à l'étude du changement linguistique*, dir. Claire Badiou-Monferran et Thomas Verjans, Paris, 2015, p. 51-66, p. 55.

Si les deux phénomènes d'apparition et de disparition sont distincts, répondant à des logiques propres, et que leur corrélation n'est pas systématique, elle reste néanmoins fréquente. Plus précisément, ce n'est pas l'apparition d'un lexème qui cause fréquemment la disparition d'un autre, mais la situation qui en découle, c'est-à-dire la situation de concurrence qui est ainsi nouvellement créée. C'est la situation de concurrence qui participe à la mise en fragilité du lexème [28]. Pour bien comprendre cette distinction, il est possible de se référer aux situations dans lesquelles un lexème nouvellement créé disparaît aussitôt [29] : le lexème qui apparaît est celui qui disparaît, à cause, entre autres, de la situation de concurrence. Il est celui qui ne se conserve pas dans la langue.

Disparition et conservation

Cela amène à évoquer un troisième type de vie de lexème, qui n'a pas été abordée jusque-là, et qui concerne la conservation. En réalité, si l'on cherche à opposer deux types de vie de lexème, plutôt que d'opposer apparition et disparition, il conviendrait d'opposer disparition et conservation. La conservation pourrait être définie *a contrario* comme « ce qui ne disparaît pas ». Bien sûr, si l'on prend le point de vue du changement linguistique, ce sont les formes qui changent qui attirent notre attention : apparition, disparition. Mais si l'on prend le point de vue de l'évolution linguistique, ce sont les formes qui se conservent ou non qui sont intéressantes à étudier.

Comprendre pourquoi une forme se conserve permet de comprendre pourquoi une autre ne se conserve pas. Ce qui est en jeu ici, c'est l'adéquation — ou non — au système langue. Cette adéquation correspond à la « finalité empirique du langage » [30] :

> *Language has a remarkable instinct for self-conservation. It contains inbuilt self-regulating devices which restore broken patterns and prevent disintegration. More accurately, of course, it is the speakers of the language who perform these adjustments in response to some innate need to structure the information they have to remember.* [31]

La différence entre conservation et disparition provient de cette adéquation de la structure d'une forme avec le système-langue. On peut insister sur la différence de structure entre les lexèmes qui apparaissent et ceux qui disparaissent. Les formes qui apparaissent n'apparaissent pas grâce à la force de leurs traits structurels, puisqu'elles n'ont pas d'existence auparavant. En revanche, elles se maintiennent grâce à eux ; il faut clairement établir une distinction entre la notion de forme innovante et celle de forme conservée. La notion de conservation permet de distinguer les formes qui se conservent et celles qui ne sont pas adoptées, qui sont

28. Cf. *infra* les considérations sur le phénomène de concurrence.
29. C'est le cas des néologismes non intégrés dans le système langue (cf. *infra*).
30. C. Marchello-Nizia, *Grammaticalisation et changement linguistique…*, p. 104.
31. *Ibid.* citant Jean Aitchison, *Language Change : Progress Or Decay ?*, Cambridge, 1991, p. 138.

obsolescentes aussitôt créées, du fait justement de leurs traits formels inadéquats. Ces formes innovantes aussitôt obsolescentes font partie des formes qui disparaissent.

La notion de conservation permet de mettre en avant ce qui disparaît. Une telle étude différenciatrice a été menée par A. Stefenelli, sur la conservation des mots les plus fréquents du latin classique dans les différentes langues romanes [32]. Cette étude est particulièrement intéressante, car elle permet de mettre en lumière le cœur des mots qui se conserve. A. Stefenelli étudie les 100 mots les plus fréquents du latin classique et leur conservation dans les différentes langues romanes. Sur ces 100 mots, « 34 % des successeurs romans ont une diffusion panromane, 26 % interromane, 17 % une diffusion partielle, 6 % ont quasiment disparu, 10 % se sont complètement éteints » [33]. Les 7 % restants sont aussi intéressants car ils représentent des cas de survivance dans un nouveau sens. Un bon tiers des mots sont entièrement conservés. Mais lorsque A. Stefenelli se penche sur les 1 000 mots les plus fréquents, la situation change : « Les proportions changent considérablement quand on passe aux 1 000 mots les plus fréquents du *Lclass* [latin classique] » [34], puisque la diffusion panromane atteint 14 %, interromane, 23 %. La proportion des lexèmes disparus augmente considérablement, avec un taux de 8,5% pour les lexèmes quasiment disparus, 33% pour ceux qui sont complètement éteints, 2,5% pour les lexèmes qui survivent dans un autre sens. [35]. La catégorie des éléments totalement disparus atteint un tiers de l'effectif. Le décalage entre les destins des mots fréquents, selon la catégorie des 1 000 ou des 100, est lié à leur fréquence d'emploi : « Ce décalage est évidemment dû au fait qu'une fréquence élevée stabilise la vitalité des mots concernés. » [36] Si l'étude de A. Stefenelli touche un phénomène différent de celui que nous étudions ici — la conservation du « lexique fondamental » du latin classique dans les différentes langues romanes —, elle démontre plusieurs points fondamentaux :

— la nécessité d'étudier ce qui se conserve et ce qui ne se conserve pas, dans un même mouvement, pour comprendre l'un et/ou l'autre phénomène, dans le cadre d'un régime d'oppositions instructif

32. Arnulf Stefenelli, « Lexical Stability », dans *The Cambridge History of The Romances Languages*, dir. Martin Maiden, John Charles Smith et Adam Ledgeway, 2 t. Cambridge, 2011, t. 1. *Structures*, p. 564-584.

33. D'après le résumé qui est fait de l'étude dans Peter Koch et Esme Winter-Froemel, « Chapitre 47 – Constitution historique du lexique », dans *Grande grammaire historique du français*, dir. Christiane Marchello-Nizia, Bernard Combettes, Sophie Prévost et Tobias Scheer, 2 t. Berlin/Boston, 2020, t. 2, p. 1851-1893, p. 1852. La diffusion « panromane » est une diffusion qui s'est réalisée dans toutes les langues romanes ; la diffusion interromane s'est réalisée dans une partie de ces langues. La « diffusion partielle » se caractérise par une diffusion dans seulement quelques langues romanes.

34. *Ibid.*, p. 1853.

35. *Ibid.*, p. 1852.

36. *Ibid.* Cette idée semble s'opposer de prime abord à la « loi de l'usure » évoquée plus haut. En réalité, les mots à très haute fréquence (les plus employés, représentant le centre de la cognition) constituent la partie du lexique qui se conserve le plus. C'est déjà ce qu'on a pu constater sur notre corpus, notamment au sein de la section 3.1.1 sur le rapport entre les lemmes et les occurrences.

— la forte proportion de conservation des lexèmes à très haute fréquence, stabilité qui s'explique parce que ces mots sont les supports de « concepts centraux d'un point de vue identitaire et cognitif » [37] et l'effondrement de cette proportion dès que l'on s'intéresse à des lexèmes de moins haute fréquence.

A. Stefenelli détaille les proportions de conservation par langue, dans leurs états anciens et modernes, sur les 1 000 lexèmes les plus fréquents. Voici résultats de son enquête [38] :

Rang	9	8	7	6	5	4	3	2	1
État ancien Langue	roumain	sarde	rhéto-roman	catalan	portugais	espagnol (castillan)	français	occitan	italien
Nb de lexèmes conservés	273	346	376	405	420	428	454	486	527
État moderne Langue	roumain	français	sarde	rhéto-roman	espagnol (castillan)	catalan	occitan	portugais	italien
Nb de lexèmes conservés	230	288	301	315	341	345	366	368	412

TABLE 5.1 – Représentation de la conservation des 1 000 lexèmes les plus fréquents du latin classique dans les langues romanes, selon leur état ancien et moderne, d'après A. Stefenelli

Dans le tableau, on peut observer que les langues aux pôles de la conservation et de la non-conservation — respectivement l'italien et le roumain — conservent leurs traits structurels : que ce soit dans leur état ancien ou moderne, les deux langues restent caractéristiques de cette polarité. En revanche, et c'est cela qui intéresse précisément la présente étude, le français change radicalement de place : dans son état ancien, il est plutôt du côté de la conservation (en troisième position) tandis que dans son état moderne, il se situe du côté de la non-conservation (en huitième position). Il se produit, entre l'ancien français et le français moderne, un véritable effondrement des lexèmes concernés ici : « *More than a third of the traditional Latin lexemes continued at first in Old French are lost completely during the*

37. M. Glessgen et Paul Videsott, « L'élaboration du lexique français médiéval – variation diatopique, sélection et changement lexicaux », *Romanistisches Jahrbuch*, 68–1 (2017), p. 64-89, DOI : 10.1515/roja-2017-0003, p. 79. Les auteurs parlent bien de ces mêmes lexèmes qui se conservent : « La stabilité d'un certain stock lexical héréditaire et non dérivé à travers deux millénaires est un des facteurs constitutifs des grandes trajectoires de l'évolution lexicale des langues romanes en général. Le nombre de ces mots est relativement restreint, mais il s'agit de concepts centraux d'un point de vue identitaire et cognitif. »

38. Les chiffres sont ici repris de l'article A. Stefenelli, « Lexical Stability »…, p. 582-583.

development to Modern French. »[39] Cette différence s'explique par de « forts changements internes »[40], qui se caractériseraient par une forte tendance à l'innovation. Celle-ci ne doit cependant pas occulter le problème qui est central ici : celui des disparitions. Les chiffres de A. Stefenelli mettent en valeur la grande perte de ce vocabulaire particulier que représente cet ensemble de lexèmes très fréquents issus du latin classique, entre ancien français et français moderne. C'est donc la période qui fait l'objet de la présente étude qui est une période charnière et décisive en ce qui concerne le destin du lexique fondamental français. Ce détour par l'étude de A. Stefenelli nous semblait nécessaire en ce qu'elle permet de mettre en perspective l'importante question de la perte avec celle de la conservation, mais aussi de mettre en avant le fort marquage du français en ce qui concerne la perte d'une partie du lexique.

5.2 Facteurs proposés

5.2.1 Typologies existantes

Tout changement linguistique s'explique pour des raisons intra- et extra-linguistiques. À l'origine de ces raisons, on trouve deux facteurs principaux : le besoin d'expressivité et la variation inter-locuteurs. Ces facteurs recoupent la base essentielle du principe communicatif : transmettre un message — donc s'assurer que son récepteur l'a bien compris —, pouvoir exprimer un ressenti personnel en étant sûr que l'interlocuteur l'a bien saisi.

À l'origine de tout changement linguistique se trouve donc les usages que font les locuteurs des mots : « *Words die out because speakers refuse to choose them, and words are added to the lexical inventory of a langage because some speakers introduce them and others imitate these speakers ; similarly, words change their value within the langage because people start using them in different circumstances.* »[41]

Au-delà de ces propos généraux il est possible de dessiner les facteurs de disparition des lexèmes, afin de cerner au plus près ce mécanisme. M. Glessgen, précisant néanmoins que « les règles qui décident des mots qui disparaîtront restent vagues et aléatoires », en propose un certain nombre, repris dans la liste qui suit[42] :

1. des « transformations extra-linguistiques »
2. une « faiblesse phonétique marquée »[43]

39. *Ibid.*, p. 576.
40. A. Stefenelli évoque de « *strong internal changes* » dans *Ibid.*, p. 583.
41. Dirk Geeraerts, *Theories of Lexical Semantics*, Oxford/New York, 2010, p. 265.
42. Cette classification reprend celle que l'auteur développe dans M. Glessgen, « Histoire interne du français (Europe)… », p. 2969-2970. Les exemples indiqués en note de bas de page sont aussi de l'auteur.
43. L'auteur cite deux exemples que nous reprenons ici : le cas de APEM, "abeille", réduit en ancien français à

3. une « relative faiblesse sémantique dans le cas de concepts qui appellent naturellement de l'expressivité » [44]
4. une « homophonie avec des mots qui appartiennent au même contexte communicatif et peuvent donc être confondus » [45]
5. un « isolement morpho-sémantique » [46]
6. un « (relatif) isolement morphologique » [47].

S. Dworkin, qui a aussi étudié la question des disparitions lexicales, divise les facteurs amenant à la disparition d'une lexie en deux groupes [48] :

1. les facteurs externes, qui sont :
   (a) la « disparition du référent du mot »
   (b) les « tabous »
   (c) la « concurrence par des lexies plus prestigieuses » ;
2. les facteurs internes, qui sont :
   (a) l'« érosion phonétique »
   (b) la « concurrence entre homonymes »
   (c) la « nature difficile de certaines combinaisons phonotactiques »
   (d) la « complexité morphologique de certaines formes »
   (e) la « polysémie excessive ».

---

af, ef, puis *e*, dont l'unique syllabe ne permet pas la distinction, ce qui expliquerait pourquoi il a été remplacé par *avette* ; le cas de l'ancien français *ost*, "armée", qui se serait réduit à *o*, à la suite de l'amuïssement des consonnes finales, dont l'unique syllabe ne permet pas non plus la distinction, ce qui expliquerait son remplacement par *armée*.

44. L'auteur prend ici l'exemple de IOCARE, "blaguer", qui se maintient, sémantiquement affaibli, dans le sens de "jouer" en français moderne, et qui a été remplacé par *blaguer*, *rigoler*, etc. A. Stefenelli, dans son article « Lexical Stability », prend d'autres exemples : le remplacement des formes du latin classique EDERE/FLĒRE par des formes plus expressives (MANDŪCARE/PLŌRARE) (p. 580).

45. L'auteur (d'après Blank 1997 : 354 et sqq) évoque l'afr. *moudre*, "traire" (> MULGERE) qui aurait été confondu avec *moudre*, "moudre" (> MOLERE), et l'afr. *noer* "nager" (> *NOTARE) qui aurait été confondu avec *noyer, neïer*, "noyer" (> NECARE).

46. L'auteur parle de SUPERBUS, "hautain", qui survit dans la langue comme emprunt savant : "superbe", auquel est préféré l'adjectif *hautain*, notamment parce qu'il se rattache à la famille de *haut*, lexème très courant dans la langue.

47. L'auteur évoque l'afr. *clore*, isolé dans sa morphologie, remplacé par le frmod. *fermer*.

48. Nous reprenons ici les formulations de W. De Mulder, « Chapitre 45 – Lexique, structures et évolution : notions théoriques », dans *Grande grammaire historique du français*, dir. Christiane Marchello-Nizia, Bernard Combettes, Sophie Prévost et Tobias Scheer, 2 t. Berlin/Boston, 2020, t. 2, p. 1803-1826, p. 1820. L'auteur reprend la classification de S. N. Dworkin, « Lexical Change »…, p. 599, présentée comme suit : « *[There are] internal and external factors. The former includes the loss of a given word's referent, taboo associations and rivalry form with lexical items deemed more prestigious. Internal structural factors that have been identified are excessive phonetic erosion, (near-)homonymic clash, phonotactic awkwardness, excessive morphological complexity (especially with regard to verbs) and excessive polysemy.* »

Cette deuxième liste de facteurs proposés recoupe en partie la première : l'érosion et la faiblesse phonétique recouvrent le même phénomène ; la concurrence entre homonymes et l'homophonie aussi. Le terme « érosion phonétique » met l'accent sur le phénomène diachronique de l'usure phonétique alors que celui de « faiblesse phonétique » met en avant le statut synchronique phonétique du lexème, ressenti comme trop faible par les locuteurs. Le terme « homonymes » est plus large que le terme « homophones », qui désigne précisément l'identité de son entre deux formes, tandis que le premier recoupe la notion d'« homographes » ; nous préférerons donc le premier.

Les notions de « complexité morphologique », d'« isolement morphologique » et d'« isolement morpho-sémantique » doivent être expliquées et mises en relation. La notion de « complexité morphologique » insiste sur la nature complexe de la forme tandis que celle d'« isolement » insiste sur son non-attachement au système. De même, l'idée de complexité morphologique insiste davantage sur l'inclusion de formes qui ne sont pas forcément isolées (elles sont marginales, mais pas uniques). Nous distinguerons au sein de la catégorie de l'isolement morphologique la complexité morphologique comme isolement morpho-syntaxique [49] et l'isolement morphologique comme isolement morpho-lexical, recoupant ainsi la dimension de l'isolement morpho-sémantique. La catégorie des « transformations extra-linguistiques » est détaillée dans la deuxième liste de facteurs. La distinction sera maintenue entre faiblesse sémantique — un lexème qui n'est pas assez expressif — et la concurrence avec des lexies plus prestigieuses — faisant appel à des facteurs externes à la langue, prenant en compte une dimension pragmatique. Nous interrogerons en détail la catégorie de la polysémie excessive — une forme lexicale qui a trop de sens différents, dont l'emploi n'est pas assez précis et qui mène donc à une confusion au sein de la situation de communication.

Les différents facteurs peuvent se regrouper en différents types. Il y a d'abord les facteurs liés à la dimension culturelle de la langue : les faiblesses référentielles, les tabous, la concurrence liée à des lexies plus prestigieuses. Ces facteurs ne sont en effet pas causés par des bouleversements au sein de la langue même mais par des « modifications dans la structure de la société » [50], qui correspond « à la structure externe de la langue, à sa stratification sociale » [51]. Ces facteurs peuvent être appelés extra-systématiques [52]. Nous reprenons ici la

49. Dans le cas, par exemple, des formes verbales supposément éliminées pour leur irrégularité : *traire* (A. Stefenelli, *Geschichte des französischen Kernwortschatzes*, trad. par Marlène Donon, non publié, 2021 [1981], p. 62) ; *ferir* (FEW, III, 467).

50. Eugenio Coseriu, *Synchronie, diachronie et histoire*, trad. par Thomas Verjans, en ligne, 2007, URL : `http://www.revue-texto.net/Parutions/Livres-E/Coseriu_SDH/Sommaire.html` (visité le 02/06/2021), chap. IV, p. 2

51. *Ibid.*

52. La tradition d'études parle souvent de facteurs extra-linguistiques. L'appellation est gênante, car ce sont des facteurs qui touchent justement à la linguistique. Nous tâcherons donc de ne pas employer ce terme, mais il se peut que, par habitude, l'expression s'échappe de notre clavier.

distinction élaborée par E. Coseriu entre les facteurs systématiques et extra-systématiques du changement linguistique :

> Il serait donc préférable de parler de facteurs systématiques et extra-systématiques (en distinguant dans chacune des deux catégories les facteurs permanents et occasionnels). […] Est « systématique » tout ce qui appartient aux oppositions fonctionnelles et aux réalisations normales d'une langue : à son système fonctionnel et normal. Est « extra-systématique » (mais non « externe ») tout ce qui se rapporte à la variété du savoir linguistique dans une communauté parlante et au degré de ce savoir, ou encore, à la vigueur de la tradition linguistique. [53]

Les autres facteurs peuvent être regroupés au sein d'une même catégorie générale, concernant la structure même de la langue, qui est appelée « systématique » [54]. La classification des facteurs au sein de cette catégorie doit être affinée. Certains facteurs sont liés à des questions phonétiques : la faiblesse phonétique, la faiblesse des combinaisons phonotactiques ; d'autres sont liés à des questions morphologiques : ce sont les sous-facteurs de la complexité morphologique (qui est produit par l'évolution phonétique) et l'isolement morpho-lexical. Ces deux grandes catégories de facteurs, à laquelle on ajoutera le cas des homonymies, peuvent être dites formelles. Il y a enfin les facteurs liés directement à la sémantique des lexèmes : la faiblesse sémantique, l'isolement morpho-lexical qui apparaît aussi ici, la polysémie excessive. Ci-après seront détaillés les différents facteurs proposés, selon une typologie combinée.

5.2.2 Combinaison des typologies

Transformations extra-systématiques

Les transformations extra-systématiques ont des conséquences importantes sur l'histoire du lexique. En effet, si un objet n'est plus à désigner, à la suite de changements sociétaux, le plus souvent, le lexème qui était employé pour le désigner disparaît. En ce qui concerne notre période, on peut préciser que tout un pan du vocabulaire disparaît à cause de changements sociétaux forts :

> Des mots très nombreux disparaissent parce que l'objet lui-même a disparu. Ainsi par exemple l'armement et l'équipement du guerrier ont subi toute une évolution. C'est pourquoi un mot comme *fautre*, "arrêt fixé au plastron de fer pour recevoir le bois de la lance lorsqu'on chargeait à cheval", se perd vers 1400. Et avec lui disparaît *desafautrer*, "désarçonner". Ou bien les changements qui se produisent dans le système monétaire font disparaître un mot comme *ferlin*, "quart d'un denier". [55]

53. *Ibid.*, chap. IV, p. 2
54. *Ibid.*
55. W. Wartburg (von), *Évolution et structure de la langue française…*, p. 140.

Dans le corpus de la présente étude, des termes désignant l'armement du chevalier semblent touchés par cette disparition, comme par exemple : *nasel*, "partie du casque qui protège le nez", *enarmes*, "courroies fixées à l'intérieur de l'écu dans lesquelles on passe l'avant-bras", liés à des réalités guerrières qui s'effacent. Les changements sociétaux peuvent amener à la disparition des lexèmes désignant une réalité matérielle disparue, mais aussi à la disparition des mots de la même famille. Ainsi, une disparition pour « absence référentielle », peut amener à une disparition pour « absence référentielle » et « isolement morpho-sémantique », qui sera ainsi multi-factorielle.

Dans le cadre des disparitions liées à la disparition des référents, il ne s'agit pas seulement des *realia* matérielles propres à une civilisation, mais aussi de lexèmes liés à la vie « affective » de la civilisation : « Parmi les mots qui disparaissent, beaucoup sont très pittoresques, comme le substantif *fielee*, "amertume" (de *fiel*), et tant d'autres expressions concernant la vie affective. » [56] On pourrait aussi relever la disparition de *gab*, "raillerie, moquerie", et de ses dérivés, dont la notice développe la question de sa disparition comme suit dans le DÉAF : « mot apporté par les Vikings et gardé probablement à cause de sa nuance spéciale dans le domaine affectif… La famille, d'une grande vitalité au Moyen Âge, perd de son importance avec le déclin de la chevalerie. » [57]

Concurrence avec des lexies plus prestigieuses

S. Dworkin prend comme exemple de cette concurrence avec des lexies plus prestigieuses le cas de l'introduction des latinismes dans le vocabulaire des différentes langues romanes médiévales, formes qui évincent les formes héréditaires, parfois sans qu'on puisse déceler dans ce remplacement une faiblesse première quelconque :

> *Not all these Latinisms were coined for the purpose of filling conceptual gaps in the lexicon of the Romance langages as the latter became more elaborated vehicles for the expression of scientific and abstract thought. Many Latinisms came to denote concepts for which linguistic expression already existed in the medieval stages of the langages at issue, and consequently ousted from the lexicon the earlier signifiers. It is worth investigating the extent to which the loss or obsolescence of a lexical item that enjoyed a high degree of vitality in the medieval langage can be attributed to the entry and integration into the langage of a semantically equivalent Latinism.* [58]

Cette entrée massive de latinismes peut être en partie expliquée par le prestige qui leur est associé, conçu comme l'un des principaux « facteurs externes, qui relèvent de la sociolinguis-

56. *Ibid.*
57. Thomas Städtler et Frankwalt Möhren, *Dictionnaire étymologique de l'ancien français*, en ligne, 1984, URL : `https://deaf.hadw-bw.de/` (désormais DÉAF), G, 12.
58. S. N. Dworkin, « Lexical Change »…, p. 601.

tique »[59], et qui expliquerait leur adoption massive[60]. Il faut aussi prendre en considération des facteurs morphologiques : la réfection de certains termes (due, pour certains, à un besoin d'un nouveau terme pour exprimer une nouvelle chose) amène la réfection de familles entières ou proches, voire d'une bonne partie du lexique héréditaire, par contaminations et analogies. Ce serait alors le facteur de faiblesse morphologique des lexèmes, dont les formes sont refaites par analogie au « nouveau » standard, qui produirait la disparition. En effet, avec l'entrée des latinismes dans la langue, une partie du système lexical français se désagrège :

> L'adoption de latinismes savants, particulièrement répandue dans le vocabulaire du moyen français, conduit à une fragmentation des types lexicaux français, donc à une perte de motivation morphologique. Cette fragmentation est toujours reliée à la divergence formelle entre la forme savante et la forme héréditaire, très altérée au niveau phonétique.[61]

Les formes savantes latinisantes deviennent des créatrices de dérivés : « Des formes savantes sont en effet totalement intégrées au vocabulaire français, peuvent devenir les désignations principales et générer des groupes importants de formes dérivées. »[62]

La réfection des formes peut être vue comme la conséquence d'un nouveau paradigme morphologique. Cependant, elle obéit tout de même à une logique particulière, avec cette motivation première externe à la langue. C'est pourquoi la classification de la « concurrence avec des lexies plus prestigieuses » reste pertinente, d'autant plus que cette concurrence ne concerne pas uniquement l'opposition entre formes héréditaires françaises et formes latinisantes — qui reste une opposition fondamentale pour comprendre l'histoire du lexique sur la période concernée ici —, mais toute concurrence avec des formes plus prestigieuses.

Tabous

Les tabous consistent en des « changements de désignation » qui visent à « éviter des expressions directes » du contenu ou à en « voiler [l]es contenus offensifs par des euphé-

59. B. Combettes, « Réanalyse et changement linguistique », *Langages*, 196–4 (2014), p. 53-67, DOI : 10.3917/lang.196.0053, p. 66. Parmi cet ensemble de facteurs, on peut aussi distinguer « la pression normative, le degré d'exposition et de sensibilité à cette norme, une situation de contact linguistique, le statut de la langue, ses modes d'appropriation, des changements technologiques, culturels, économiques, etc. » (Gudrun Ledegen et Isabelle Léglise, « Variations et changements linguistiques », dans *Sociolinguistique des langues en contact*, dir. Simonin J. Wharton S., 2013, p. 315-329, URL : https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00880476, p. 321-322)

60. Le principe de l'adoption d'une pratique langagière en fonction de son degré de prestige émerge avec les études de W. Labov dans les années 1970 : « *The labovian conception of linguistic change reveals that imitation involves prestige : a particular type of linguistic behaviour will only be taken over by others if it is invested with a certain degree of social presige.* » (D. Geeraerts, *Diachronic Prototype Semantics : A Contribution to Historical Lexicology*, Oxford/New York, 1997, p. 109)

61. A. Stefenelli, *Geschichte des französischen Kernwortschatzes…*, p. 74. L'auteur précise ensuite que cette fragmentation est à relativiser.

62. *Ibid.*

mismes »[63]. Dans les stratégies adoptées, on distingue : la « créativité lexicale »[64], les « emprunts »[65], les « déformations phonétiques »[66]. Dans le cas de *ventre-Dieu*, la forme a disparu, remplacée par la forme euphémisée, déformée phonétiquement, *ventrebleu*[67]. Mais ces stratégies sont consécutives de la disparition du lexème initial tabouisé. Le phénomène intéressant ici est que la disparition est issue d'une volonté de ne pas faire usage d'un emploi précis.

Faiblesse phonétique marquée

La langue évolue en discours, par la parole ; chaque nouvelle situation de communication apporte des micros-changements qui participent à une évolution plus globale, lorsque l'on se situe dans une diachronie plus longue que celle d'une production linguistique. Par rapport au poids phonétique des mots, les changements sont « inconscients, lents, graduels » et « se manifeste[nt] d'abord comme variation phonétique au niveau de la parole, c'est-à-dire comme variante articulatoire ou dans la production des sons »[68]. Au sein de ces changements, il est possible de relever que l'une des « tendances générales » est de « raccourcir les mots »[69], puisque la langue va à l'économie. L'usure phonétique des mots est donc constante dans la langue. Lorsqu'ils sont trop usés, trop réduits, ils courent le risque de ne plus être distingués : les locuteurs vont les abandonner, pour utiliser des lexèmes plus marqués d'un point de vue formel[70]. Cette usure des mots, phénomène constant des langues, est particulièrement prégnant au cours de la période qui nous intéresse, puisqu'elle connaît, dès la fin du XIII^e siècle, « un rythme de développement phonétique particulièrement rapide, avec un fort raccourcissement du corps des mots »[71]. Les changements phonétiques habituellement cités sont les suivants : « diphtongues et hiatus achèvent de se réduire, *e* atone devient muet, plusieurs consonnes en position implosive finissent de s'amuïr »[72]. Devant cette usure exces-

63. P. Koch et E. Winter-Froemel, « Chapitre 47 – Constitution historique du lexique »…, p. 1849.
64. *Ibid.* Les auteurs prennent l'exemple de l'expression *rendre l'âme* pour désigner le fait de « mourir ».
65. *Ibid.* Les auteurs prennent l'exemple de *waters* pour désigner les *toilettes*.
66. *Ibid.* Les auteurs prennent l'exemple de *ventrebleu* pour éviter le blasphème dans le juron *ventre-Dieu*.
67. D'après les informations couplées du TLFi (Cnrtl, *Trésor de la langue français informatisé*, en ligne, URL : `https://www.cnrtl.fr/definition/`, désormais TLFi) et du DMF, *ventre-Dieu* apparaît pour la première fois chez E. Deschamps, à la fin du XIV^e siècle. Les premières formes euphémisées, *ventre beu*, *ventre bieu*, apparaissent ca 1410-1420 (*Miracles de sainte-Geneviève*) et ca 1468-1480 (*Le Franc Archier de Baignollet*). D'après le FEW, la forme *ventrebleu* est, elle, datée du milieu du XVI^e siècle.
68. M. Glessgen, *Linguistique romane*…, p. 189.
69. *Ibid.*
70. Ferdinand Brunot, reprenant les propos de Diez, expliquait déjà dans son *Histoire de la langue française* que « les mots trop courts, trop peu sonores, couraient le risque d'être abandonnés, parce que l'usure phonétique les réduisait à quelque chose de trop peu consistant, et que les langues parlées s'attachent à avoir des vocables sonores, au point d'allonger à cet effet les simples par des suffixes qui souvent n'y ajoutent rien » (Ferdinand Brunot, *Histoire de la langue française, des origines à 1900*, t. 1. *De l'époque latine à la Renaissance*, Paris, 2014, p. 108).
71. A. Stefenelli, *Geschichte des französischen Kernwortschatzes*…, p. 63.
72. C. Marchello-Nizia, *La Langue française aux XIV^e et XV^e siècles*…, p. 4.

sive des mots, « le moyen français se dirige vers des contenus phonétiques plus volumineux et non ambigus (sans homophonie), éventuellement couplés à des contenu sémantiques univoques » [73]. Il y a donc un phénomène de remplacement, passant par l'abandon des formes phonétiquement usées. A. Stefenelli cite l'exemple de *us* abandonné au profit de *usage*, *od, o* pour *avuec, avec* ; on pourrait y ajouter, avec un exemple issu de notre corpus, *vis* pour *visage*. Les lexèmes qui remplacent ceux abandonnés ne sont pas forcément nouveaux dans la langue : ainsi, *avec* est attesté depuis le XI^e^ siècle [74], *visage*, depuis environ 1100 [75], *usage*, depuis le milieu du XII^e^ siècle [76].

Difficiles combinaisons phonotactiques

Les difficiles combinaisons phonotactiques relèvent des facteurs de type phonétique. Une prononciation peu aisée va pousser les locuteurs à changer de moyen d'expression, afin de faciliter la communication. Ce changement peut amener à la disparition de lexèmes. Par exemple *viez* disparaît — au profit de *vieil*. Il est possible que, suite à l'amuïssement des consonnes finales, la prononciation de l'adjectif, lorsqu'il précède un substantif commençant par le même son [e] (par exemple, *viez escu* ou *viez et anfumez*, tous deux attestés dans notre manuscrit), soit rendue difficile, et que les locuteurs privilégient alors des emplois dotés d'une prononciation plus fluide.

Homonymie

L'homonymie décrit un état d'identité entre deux formes. M. Glessgen précise dans sa catégorisation qu'il s'agit de cas où des mots peuvent être confondus, c'est-à-dire lorsqu'ils sont fréquemment employés ensemble. Il semble important d'appuyer cette précision, pour ne pas faire de l'homonymie le facteur explicatif de toutes les disparitions. S. Dworkin affirme lui aussi cette nécessité de faire attention à l'usage de l'homonymie comme facteur de disparition :

> *Steven (1983 ; a Cologne dissertation which, unfortunately, remains unpublished) re-examines the role of homonymy in lexical loss. […] [She] raises the non-neglected question (with specific reference to old and modern French) of language's tolerance of homonymy. She claims that some workers in French diachronic lexicology have often too hastily resorted to homonymy to account for the demise of some words for whose loss other explanations appear more feasible. As minimal conditions for the invocation of homo-*

73. A. Stefenelli, *Geschichte des französischen Kernwortschatzes…*, p. 63.

74. Au sein de `AlexisS2` (les sigles sont ceux de la DÉAFbibl, la bibliographie en ligne du DÉAF : *Complément bibliographique du Dictionnaire étymologique de l'ancien français*, en ligne `https://alma.hadw-bw.de/deafbibl/` [consulté le 22/05/2023]).

75. Le mot est attesté dans `RolS2`.

76. Le mot est attesté dans `BrutA`.

> *nymy, the words in question must be of the same form class, display similar syntactic behaviour and belong to the same semantic field.* [77]

L'auteur, suivant Steven, insiste sur les conditions minimales que doit remplir l'homonymie pour être acceptée comme facteur probable : les lexèmes doivent être de la même classe grammaticale, tolérer les mêmes constructions syntaxiques et appartenir à des champs sémantiques proches. L'homonymie est souvent le résultat de hasards de la langue, d'évolutions phonétiques conjointes. S'il est vrai qu'elle concerne de nombreuses formes réduites, elle peut aussi concerner des formes qui ne rencontrent pas ce problème d'un trop faible marquage formel. Elle représente donc un facteur de disparition à part entière. Dans la période qui occupe le présent travail, le « rythme de développement phonétique particulièrement rapide » qui la caractérise a pour effet de créer de « nombreuses nouvelles homophonies » [78], à côté des usures des mots vues ci-avant. On pourra par exemple citer les lexèmes *lé*, "large", mais aussi "largeur", et *lez*, "côté" : devenant homophones et risquant la confusion lors de contextes qui font appel aux deux mots, ils seront abandonnés au profit de *large*, *largeur* et *costé* [79].

Isolement morpho-syntaxique

L'isolement morpho-syntaxique d'une forme peut participer à sa disparition, puisque la langue est à la recherche de régularités. L'isolement conduit à la disparition du lexème concerné, principalement par un processus d'analogie. L'analogie peut être considérée comme un « fait linguistique fondamental » [80]. Elle représente « l'un des moyens essentiels, en morphologie tout spécialement, d'introduire de nouvelles formes dans le système d'une langue » [81]. Ce point de vue est celui de l'innovation. L'analogie reste particulièrement intéressante dans le cadre de la disparition car elle est le fait d'un « locuteur actif » [82] qui cherche à reformer une forme perçue comme non adéquate sur une forme perçue comme régulière. Elle est donc un processus cognitif qui vise à introduire de la similarité là où il n'y en a pas : « L'analogie modifie toujours la forme concernée, de façon à la rendre iconiquement plus proche de la formulation qui, dans un système donné, est la plus canonique. » [83] L'une des manifestations de l'analogie consiste en la « suppression d'une irrégularité d'un paradigme » [84]. Dans la période sur laquelle nous travaillons, le phénomène prend une place importante dans l'évolution du

77. S. N. Dworkin, « Lexical Change »…, p. 602.
78. A. Stefenelli, *Geschichte des französischen Kernwortschatzes*…, p. 63.
79. *Ibid.* Ces mots font d'ailleurs l'objet de notices.
80. « Pour Saussure, le fait linguistique fondamental est l'analogie, qu'il conçoit au premier chef non comme un type de changement mais comme une opération psychologique. » (M.J. Béguelin, « Deux points de vue sur le changement linguistique »…, p. 24)
81. C. Marchello-Nizia, *Grammaticalisation et changement linguistique*…, p. 82.
82. *Ibid.*, p. 87.
83. *Ibid.*, p. 86.
84. *Ibid.*, p. 94. L'autrice précise que ceci se produit surtout dans les cas de la morphologie verbale.

système linguistique. Il peut ainsi être considéré comme à l'origine des faiblesses, au sein de notre corpus, de *peçoiier*, *remanoir*, mais aussi de l'élimination de substantifs possédant une terminaison en *-ment*, qui est de plus en plus associée à la seule forme adverbiale [85]. L'isolement morphologique appelle l'analogie, qui va éliminer les formes déviantes pour permettre « l'accroissement de l'iconicité et de la simplicité du système » [86]. Ce qui est intéressant aussi ici, c'est que l'analogie a comme « condition exigée au départ » la présence d'une « parenté soit sémantique, soit fonctionnelle » [87] : aspects sémantiques et structurels peuvent entrer en même temps en jeu.

Isolement morpho-sémantique

La catégorie d'isolement morpho-sémantique renvoie à l'isolement morphologique, que nous venons de décrire, mais aussi à la dimension de faiblesse sémantique, présentée *infra*. Cela peut concerner le cas des lexèmes de la même famille qu'un mot qui a préalablement disparu, comme, vu ci-dessus, *désafautrer*, de la famille de *fautre*. Les mots ne se retrouvent plus motivés ni d'un point de vue sémantique, ni d'un point de vue morphologique, puisque ces formes dérivées ne renvoient plus à rien dans l'imaginaire du locuteur. Les isolements morpho-sémantiques ne concernent pas uniquement les mots rattachés à une *realia* disparue. Par exemple, l'interjection *mar* disparaît probablement du fait que sa forme réduite la rend peu transparente, faiblesse formelle associée à une absence de dérivés. Ce double aspect, morphologique et sémantique, est essentiel, puisque d'autres mots, dont les mots de base ont disparu, ne disparaissent pas : « Certains autres mots construits anciens ne sont pas reconnaissables en synchronie actuelle comme tels (ex : *liesse* > *lié*, "gai" < LAETUS) ; d'autres ne peuvent plus être rattachés au mot de base d'origine (comme *vis-age* ou *pan-ier*). » [88] La faiblesse sémantique du mot est donc essentielle dans le cadre ce type d'isolement conduisant à une disparition.

Faiblesse sémantique

La faiblesse sémantique caractérise un mot auquel un sens précis ne peut pas être attribué. Elle renvoie à la notion d'expressivité, entendue comme la capacité d'un mot à signifier. Cette capacité du mot recoupe tant son sens que ses aspects connotatifs, et des degrés dans l'expressivité du mot peuvent être établis.

85. Ces affirmations seront explicitées et nuancées dans le chapitre 8, « Analyses générales ».
86. *Ibid.*, p. 71.
87. *Ibid.*, p. 89.
88. M. Glessgen, « Histoire interne du français (Europe)… », p. 2962.

La question de l'expressivité n'est pas une question simple. Il nous semble qu'elle doit être établie en rapport avec ce qui veut être signifié par le locuteur : « Les phénomènes dits "expressifs" concernant la phrase n'en restent pas moins des occurrences qui se commenteraient en fonction de ce que veut dire le locuteur, question sémantique réorientée par la pragmatique de la communication. » [89] Ce propos concerne explicitement le cadre de la « phrase », mais cette notion de la volonté du locuteur nous paraît primordiale pour dresser le cadre théorique de la faiblesse sémantique.

Un cas souvent pris en exemple de l'importance de la faiblesse — et de son opposé, la force — sémantique est, en français médiéval, le remplacement de *traire* par *tirer*. Il se fait notamment du fait de l'*expressivité* du second verbe, provenant de son lien avec la torture [90]. Le remplacement se ferait donc en partie parce que *tirer* est doté d'une plus grande force sémantique que *traire*.

Face à cette expressivité, qui implique une certaine subjectivité du locuteur, d'autres cas de faiblesse concernent davantage la notion de clarté, qu'il est toujours possible de rattacher à l'expressivité au sens large, mais qui contient moins de subjectivité. La volonté de transmission d'une information, renvoyant à l'une des deux visées fondamentales de la langue, est ici à l'œuvre.

Le facteur de faiblesse sémantique peut aussi être défini non par rapport à un autre mot, mais par rapport au mot lui-même. Ainsi, un mot possédant deux sens opposés — à la suite d'une évolution sémantique, quelle qu'en soit l'origine — est faible sémantiquement. Par exemple, *repairier* prend les sens opposés de "retourner en sa terre" et de "demeurer qque part". Dans ce cas, la faiblesse sémantique renvoie à la notion d'absence de clarté : employer le mot peut signifier quelque chose ou son contraire. C'est le risque d'interprétation du mot dans l'autre sens que celui voulu, donc de rupture de la communication, qui rend le mot faible sémantiquement. À l'inverse, les cas de trop grande proximité sémantique entre deux emplois d'un même mot peuvent causer un problème d'identification du mot.

Les distinctions faites ici entre expressivité générale, expressivité subjective, clarté, mériteraient sans doute d'être plus détaillées, mais ce n'est pas notre propos [91]. Dans la suite de

89. Éric Bordas, « La notion d'expressivité. Présentation », *Langages*, 228–4 (2022), p. 7-24, DOI : 10.3917/lang.228.0007, p. 18.

90. Le TLFi donne la précision suivante : « Selon Wartburg, tirer serait une réduction de l'a. fr. *martirier* "martyriser, torturer (en général)" (XII^e^ s. ds T.-L.), dér. de *martyre**. Le part. prés. de *martirier*, *martirant*, aurait été interprété comme comp. de l'a. adv. *mar*, "malheureusement" (du lat. *mala hora* "à la mauvaise heure") et de *tiranz*, nom habituel du bourreau au Moyen Âge, lui-même issu du lat. *tyrannus* (*tyran**), une torture fréquente était en effet la dislocation des membres par étirement ou écartèlement. » Cette citation, ainsi que le cas de l'obsolescence de *traire*, apparaît dans nos notices.

91. Ce ne sont pas des notions simples, ce dont témoigne par exemple un numéro récent de la revue *Langages* (228–4 [2022]) consacré à « La notion d'expressivité », dirigé par Éric Bordas, dont nous tirons la définition proposée *supra*.

notre étude, nous parlerons tour à tour de force, de faiblesse, de forme marquée (d'un point de vue sémantique), en ayant en tête ces nuances. Pour nous, la faiblesse sémantique est la caractéristique d'un mot dont le sens n'est pas immédiatement reconnu. Elle peut prendre deux aspects : l'identification du sens même du mot, liée à la clarté de l'énoncé, la question de l'adéquation du sens d'un mot, liée à l'expressivité de l'énoncé. Le second peut apparaître comme une sous-catégorie du premier, puisqu'il est souvent difficile de distinguer de manière stricte les dimensions sémantiques et connotatives d'un mot. Elle concerne tant la volonté du locuteur que la possibilité pour le récepteur de comprendre cette volonté.

Polysémie excessive ?

La polysémie d'un mot se définit par l'existence de sens multiples qui lui sont attachés. Sa nature même peut impliquer la faiblesse du mot : « Ce qu'on appelle la polysémie n'est que la somme institutionnalisée, si l'on peut dire, de ces valeurs contextuelles, toujours instantanées, aptes à continuellement s'enrichir, à disparaître, bref, sans permanence, sans valeur consistante. » [92]

La polysémie paraît l'un des « traits saillants » qui caractérisent le lexique médiéval [93]. Cependant, cette affirmation est peut-être causée par notre méconnaissance des nuances propres à la langue, et également au caractère cumulatif des dictionnaires de français médiéval [94]. Si l'on prend tout de même cela pour acquis, il semble néanmoins qu'un double mouvement ait pu aller contre cette tendance : d'une part, en se dotant de nouvelles fonctions, la langue, ayant besoin de plus de clarté, a eu une moindre tolérance pour ce phénomène ; d'autre part, l'extrême polysémie à laquelle a pu arriver une partie du lexique a amené une trop grande confusion dans l'expression, qu'il a fallu modifier :

> Gilliéron, en parlant de la réduction phonétique des mots, évoque une espèce de seuil de tolérance. Il prétend qu'une certaine dégradation des sons est acceptable et ne pose pas de problème pour la compréhension, mais que si cette usure est extrême, les usagers de la langue éviterons un éventuel manque de compréhension en modifiant leur discours par des procédés plus ou moins inconscients. Il nous semble que cette théorie s'applique également aux questions de l'étendue sémantique des mots, et que par eux-mêmes, les Français ont limité les multiples acceptations qu'ils prêtaient aux mots, aidés en cela par la diffusion de textes oraux et écrits au-delà des limites dialectales. [95]

Ainsi, par exemple, la valeur polysémique de *chief* semble avoir jouer dans sa disparition :

92. É. Benveniste, *Problèmes de linguistique générale. 2*…, p. 227.
93. Joëlle Ducos et Olivier Soutet, *L'Ancien et le Moyen Français*, Paris, 2012, p. 115.
94. Les dictionnaires de français médiéval, dictionnaires de discours, basés sur des corpus de textes variés, mettent sur le même plan, au sein d'un même lemme, des sens et emplois qui n'ont jamais coexisté, ni en diachronie ni en diatopie.
95. P. J. Burgess, *Un examen sommaire de quelques changements lexicaux*…, p. 66.

« *teste* devient la désignation normale pour “tête” en raison de sa valeur affective et expressive, au détriment du polysémique *chief* » [96]. Si l'histoire interne du lexème *teste*, avec sa valeur sémantique propre, a un rôle à jouer dans le choix de ce lexème précis pour remplacer la forme disparue, il faut bien noter qu'il paraît justement plus expressif car plus univoque. Si l'on prend le point de vue des formes lexicales disparues ici, on s'intéressera plus au facteur polysémique de *chief* — et à ses autres facteurs de faiblesse éventuels — qu'à la valeur expressive propre de *teste*, qui n'entre en jeu que dans le mécanisme de remplacement et pas dans celui de la disparition.

La polysémie excessive renvoie en fait à ce même problème d'identification du sens d'un mot : un mot trop employé dans des sens différents perd son identité de sens ; son emploi est rendu confus. Elle pourrait donc probablement être catégorisée comme une sous-catégorie de la faiblesse sémantique.

5.3 Facteurs et phénomènes connexes

5.3.1 Des facteurs témoins de faiblesse

En reprenant ces différents facteurs, il est possible de noter que les phénomènes de disparition s'expliquent par la faiblesse structurelle des traits des lexèmes concernés : « *All the potential causes listed above can be viewed as some sort of structural defect in the make-up of the affected lexical item.* » [97] Cette faiblesse peut être une faiblesse expressive : le sens du lexème est trop faible (cas de la faiblesse sémantique expressive) ; peu motivé (cas de la faiblesse morpho-sémantique) ; ou trop confus (cas de la polysémie excessive). Elle peut être une faiblesse formelle : le lexème est trop irrégulier (cas de l'isolement/de la complexité morphologique, également ici aussi, cas de l'isolement morpho-sémantique) ; sa forme ne permet pas de le distinguer (cas de la faiblesse phonétique et de l'homonymie) ; ou rend un énoncé confus (cas de la combinaison phonotactique trop complexe et également de l'homonymie). Enfin, la faiblesse peut être externe : il n'y a plus de référent à désigner (cas de la faiblesse référentielle) ; le référent à désigner ne doit pas être directement désigné (cas du tabou) ; une forme ressentie comme plus prestigieuse doit être utilisée pour désigner le référent (cas de la concurrence avec des lexies plus prestigieuses). Due à différents facteurs, la faiblesse structurelle du lexème a pour résultat que ce dernier devient inadéquat pour l'expression d'une information. Du point de vue de la production, les locuteurs vont alors recourir à d'autres lexèmes pour parvenir à la transmission de cette information.

96. A. Stefenelli, *Geschichte des französischen Kernwortschatzes…*, p. 62.
97. S. N. Dworkin, « Lexical Change »…, p. 599.

La faiblesse des lexèmes est le résultat de trois aspects : l'usage des lexèmes en contexte, le changement phonétique, le changement dans l'ordre extra-linguistique. Ces facteurs sont éclairants sur le processus de disparition, si l'on prend en considération le principe communicatif de base, qui est de se faire comprendre. Si les conditions propres à la communication ne sont pas établies, le locuteur doit établir une manière de les retrouver. Or les changements phonétiques, les usages des lexèmes, les modifications dans l'ordre extra-systématique sont inhérents à l'évolution du monde et de la pratique langagière qui lui est corrélé. Ces éléments, causes des différents facteurs de la faiblesse des mots à l'origine de leur disparition, sont nécessaires en langue.

5.3.2 La concurrence

À côté de la « perte d'iconicité des unités » et du « dernier stade de la grammaticalisation », C. Marchello-Nizia parle de la concurrence comme cause traditionnellement attribuée à la disparition de formes : « La plupart du temps, une disparition est la conséquence de l'existence de variantes dans les langues : les "formes en compétition" (A. Kroch : 1989) ne subsistent pas toutes toujours. » [98] Dans cette vision, la langue semble s'autoréguler en éliminant l'une des deux formes, par le remplacement d'un lexème L1 au profit du lexème L2. Or, comme cela a déjà été précisé, ce mécanisme de remplacement n'est pas un élément constitutionnel des disparitions. Il est notamment absent de ceux qui sont en relation avec l'usage référentiel du lexème (*realia* disparue). Cependant, il reste très fréquent, et c'est pourquoi nous détaillons ici son fonctionnement. La concurrence intervient, dans le cadre des disparitions, lorsqu'un concept reste à exprimer et que la forme L1, pour des raisons diverses, n'est plus adéquate pour le faire.

Quel que soit le facteur en cause ici, un autre facteur vient renforcer la faiblesse du lexème : l'apparition d'une forme concurrente. Notre hypothèse est que la faiblesse du lexème qui disparaît précède l'apparition de la forme concurrente, et que cette dernière apparaît comme concurrente justement parce qu'il y a une faiblesse à compenser. Cette hypothèse peut expliquer pourquoi des lexèmes semblant être dans un rapport de concurrence ont survécu pendant une longue période côte à côte. C'est par exemple le cas de *honoreement* et de *honorablement*, qui signifient tous deux "de manière honorable". Le premier, issu de HŎNŎRARE, est daté du XII^e^ siècle ; le second, issu de HONORABILIS, date, plus précisément, d'environ 1175 [99]. *honoreement* disparaît au XV^e^ siècle. Cela signifie que, pendant environ trois siècles, les lexèmes ont, à première vue, sans tenir compte des particularités locales et

98. C. Marchello-Nizia, *Grammaticalisation et changement linguistique…*, p. 103.
99. Les données sont celles issues du FEW.

diasystématiques, vécu côté à côte, sans problème [100].

Il faudrait revenir sur la définition d'une forme en concurrence. Des formes strictement synonymes pourraient être employées sans difficulté dans des contextes similaires. Si elles peuvent être en concurrence, celle-ci ne met pas en danger l'existence d'un lexème. On parlerait alors de formes simplement synonymes. Une distinction entre synonymie et concurrence peut ainsi être établie :« Quand la même idée est représentée par deux termes qui sont en rapport de synonymie et se trouvent en concurrence, seul l'un d'eux va subsister. » [101] Une mot ne deviendrait concurrent d'un autre que lorsque les facteurs ont déjà commencé à marginaliser le lexème. La concurrence adviendrait donc en supplément des facteurs déjà en place, comme signe d'un début de disparition.

Si l'on retrace d'un point de vue chronologique ce qui pourrait se passer dans le processus de disparition, on peut distinguer plusieurs phases :

1. apparition de L1 (ou continuité de L1 depuis le latin)
2. usages variés de L1
3. à cause de différents facteurs, L1 est affaibli
4. apparition de L2 en rapport de concurrence [102] : les termes sont en concurrence
5. disparition de la forme L1 contre L2
6. seul L2 survit

Plusieurs cas de figure peuvent se dessiner. Comme dans le cas mentionné ci-dessus, une vie prolongée de deux lexèmes en rapport de synonymie ; avec un affaiblissement qui va bousculer le rapport et entraîner une concurrence là où il n'y en avait pas. Mais l'apparition d'une forme nouvelle dans le lexique, dotée d'une forme forte, prestigieuse et expressive, peut aussi pousser hors du lexique un lexème plus ancien.

On peut également tenter de classifier la concurrence. Si les facteurs de faiblesse d'un lexème voué à disparaître peuvent toucher plusieurs de ses aspects (formel, sémantique, référentiel), le rapport de concurrence, est, lui, toujours au moins sémantique : le lexème devenu trop faible est suppléé par un lexème prenant sa fonction expressive dans la langue. On peut dégager plusieurs cas :

— L2 est emprunté (à une autre langue, à une variété de la langue, qu'elle soit variété diatopique ou diastratique) et concurrence L1 qui, devenu trop faible (d'un point de vue sémantique ou formel), disparaît

100. Mais cela est encore peut-être une vision résultant de la tendance cumulative des dictionnaires de français médiéval. Une étude approfondie de la répartition des usages de mots apparemment employés comme synonymes pourrait à cet égard être éclairante.

101. H. Bat-Zeev Shyldkrot, « Disparition : histoire d'un concept et enjeux théoriques »…, p. 38.

102. Apparition dans le rapport de concurrence ; L2 peut exister au préalable.

— L2 connaît un changement sémantique, par ses usages, et concurrence L1 qui, devenu trop faible (d'un point de vue sémantique ou formel), disparaît
— L1 et L2 sont employés de manière synonymique et, par suite de l'affaiblissement de L1 (d'un point de vue sémantique ou formel), L2 devient concurrent de L1 qui disparaît.

L'entrée en concurrence peut également provenir de L1 [103] :

— L1 est emprunté et concurrence L2, mais, du fait de sa faiblesse, L1 disparaît (cas des néologismes concurrents qui n'entrent pas dans la langue, point qui sera vu ci-dessous)
— L1 connaît un changement sémantique et entre en concurrence avec L2 mais, du fait de sa faiblesse, L1 disparaît.

Dans le cadre des isolements morphologiques et morpho-sémantiques, une part de la concurrence revient aussi aux traits morphologiques perçus comme plus adéquats de la forme L2. Dans les cas des homonymies, la concurrence se produit sur un double axe : la faiblesse de L1 provient de la concurrence formelle avec un autre lexème, existant dans un contexte similaire. C'est cette concurrence première qui crée le facteur de faiblesse de L1, dans la mesure où il n'est plus assez distinguable. Un autre lexème, L2, entre alors en concurrence avec L1, mais dans une perspective sémantique. Nous parlerons de manière générale de « concurrence » pour caractériser ce dernier type de concurrence. Dans ce cadre de l'homonymie, une autre question doit se poser : pourquoi est-ce L1 qui cède la place à l'autre lexème homonyme ? Le cadre sémantique paraît être un autre facteur important. Nous retournons alors à l'affirmation comme quoi la simple question de l'homonymie n'est pas suffisante à expliquer le détachement d'un lexème du système langue.

Comme nous l'avons vu plus haut, dans le cas des concurrences avec des lexies plus prestigieuses, le rapport de concurrence est sémantique, mais fait aussi appel à d'autres facteurs : des facteurs extra-systématiques — la notion de prestige — et pour le cas particulier de la relatinisation du lexique, une probable concurrence morphologique. Le rapport de concurrence avec les lexèmes tabous est particulier. Il s'agit ici de remplacer un mot L1 par un mot L2, qui n'a pas pour référent le référent initial de L1. L2, euphémisant ou évitant l'expression directe du référent tabouisé, va se doter du pouvoir référentiel de L1. Il semble que, dans ce cas précis, la créativité lexicale entre en jeu : une forme détournée est créée pour exprimer le référent tabouisé.

Par ailleurs, le phénomène de concurrence, qui donne lieu à un remplacement en langue, n'est pas forcément un phénomène qui se produit terme à terme. Un lexème peut disparaître et ses emplois être repris par différents lexèmes. On peut citer ici l'exemple bien étudié de *mout*, qui disparaît, en étant remplacé par *très* dans ses usages adverbiaux et adjectivaux, par

103. L1 est donc vu ici comme le lexème qui disparaît ; L2 comme le lexème plus stable et ancien.

beaucoup dans ses usages verbaux [104]. La concurrence paraît donc être une étape importante dans le mécanisme de disparition d'une partie des lexèmes. Notre étude se concentrera donc à la fois sur les raisons de l'affaiblissement des lexèmes et sur l'entrée des mots en concurrence, deux facteurs combinés amenant à la disparition d'un lexème. Cette considération toute théorique doit néanmoins être confrontée aux données réelles de notre corpus. Si les attestations semblent témoigner de phénomènes concurrentiels, qu'en est-il réellement dans le cadre des emplois ?

Il faut aussi faire attention à ce qu'on qualifie de « rapport de synonymie » : il y a peut-être des nuances qui échappe à la compréhension contemporaine. Si le lexique du français médiéval est considéré comme constitué de « deux traits saillants », qui sont « la polysémie et l'importante synonymie » [105], et que la langue médiévale « se caractérise aussi par une forte dérivation : de nombreux préfixes et suffixes s'ajoutent aux bases lexicales pour des dérivés nombreux, dont les nuances sémantiques ne sont pas toujours marquées » [106], avec, par exemple, les nombreux dérivés de l'adjectif *fol* : *folage, foleté, folie, folison, folor*, il faut aussi admettre que des nuances peuvent échapper aux locuteurs contemporains. Néanmoins, il semble que cette synonymie reste constitutive de la langue, en tant que « mod[e] d'expression différen[t] des époques ultérieures plutôt qu'une imprécision sémantique » [107].

5.3.3 La disparition comme mécanisme de changement linguistique

Aborder les phénomènes de disparition comme mécanisme invite à se pencher sur lui comme processus se déroulant dans le temps, constitué de plusieurs étapes correspondant à des phénomènes qu'il s'agit d'identifier [108] :

— les facteurs qui poussent à la disparition
— le phénomène même de disparition
— les conséquences de la disparition.

104. Ce mécanisme est étudié par C. Marchello-Nizia dans *Grammaticalisation et changement linguistique*, particulièrement au sein du chapitre 4, p. 137 à 179. Ici, il s'agit de la disparition d'un grammème et non d'un lexème, qui fait appel à des logiques différentes. On relève néanmoins des cas variés dans notre corpus, de mots obsolescents car concurrents d'autres mots, mais effectivement remplacés par d'autres emplois.
105. J. Ducos et O. Soutet, *L'Ancien et le Moyen Français…*, p. 110.
106. *Ibid.*, p. 115.
107. *Ibid.*, p. 112.
108. Ces aspects sont résumés par B. Combettes, décrivant le comportement des diachroniciens face au phénomène de réanalyse : « Devant des cas de réanalyse, le diachronicien est tout autant intéressé par ce qui précède et justifie l'évolution, ainsi que par la réorganisation du système qui suit le changement, que par la description du mécanisme lui-même. En fait, ces différentes étapes sont difficilement séparables dans une approche diachronique et la réanalyse ne devrait pas être réduite à l'unique opération de réinterprétation, que l'on pourrait peut-être isoler dans une approche synchronique. » (B. Combettes, « Réanalyse et changement linguistique »…, p. 54)

Nous souhaitons aborder la question de la disparition comme un processus long, continu, des facteurs jusqu'aux conséquences des disparitions. Le point de vue abordé ici est celui de la disparition comme phénomène résultant : la typologie part du constat que des formes disparaissent, pour essayer de décrire le processus de disparition. L'approche est donc sémasiologique.

En résumant les différents éléments vus ci-dessus, il est possible d'établir une typologie des disparitions, à partir du type de disparition, des facteurs de faiblesse, du rapport avec le concept de concurrence. D'abord, on peut constater qu'il y a trois types de disparition : disparition totale, disparition partielle (le lexème perd un ou plusieurs sens), marginalisation (le lexème survit dans le cadre d'une norme langagière particulière — lexique spécialisé, dialecte). Cela permet de distinguer dans les types de facteurs les types de disparition qu'ils permettent : ainsi, si une polysémie excessive peut amener à tout type de disparition, une faiblesse référentielle n'amène pas de disparition partielle et une faiblesse phonétique ne mène qu'à une disparition totale. Ce qui permet de distinguer ces trois types réside dans le rapport entre forme lexicale et concept désigné. Les disparitions totales et partielles se caractérisent par une rupture entre la forme lexicale et le concept désigné, avec continuité de la forme lexicale pour les disparitions partielles, en rapport avec d'autres concepts, tandis que les marginalisations se caractérisent par une continuité entre les deux, mais une mise à l'écart au niveau du système linguistique.

Ensuite, les facteurs de faiblesse qui incitent à la disparition du lexème (une faiblesse phonétique, une homonymie, une faiblesse sémantique, une complexité morphologique, un isolement morpho-sémantique, une faiblesse référentielle, un tabou, une faiblesse phonotactique, une polysémie excessive, une concurrence avec des lexies plus prestigieuses. Ces facteurs sont externes ou internes) peuvent être classifiés comme formels (morphologiques, phonétiques), liés à à la sémantique ou à l'usage référentiel. Enfin, en regardant les situations de disparitions, force est de constater que, pour la majorité d'entre elles, il se produit un phénomène de mise en concurrence de formes, postérieure à la faiblesse structurelle du lexème. Quand une telle concurrence entre en jeu, la forme disparue est celle qui a perdu ses emplois face à une ou à plusieurs autre(s) forme(s) (qui ne sont pas nécessairement des formes nouvelles dans la langue). Il convient donc d'observer également cette partie du processus, en observant les statuts des remplacements effectués, dans les cas où ils existent. Pour résumer, on regardera le tableau suivant :

Classification des facteurs	**Facteurs de faiblesse**	**Type de disparition**	**Statut de la concurrence**	**Qualité du remplacement**
formel	faiblesse phonétique	disparition totale	concurrence sémantique	remplacement par un lexème
formel	homonymie	disparition totale, partielle ou marginalisation	concurrence sémantique	remplacement par un lexème
formel	faiblesse phonotactique	disparition totale	concurrence sémantique	remplacement par un lexème
formel	complexité morphologique (isolement morpho-syntaxique)	disparition totale, partielle ou marginalisation	concurrence sémantique et formelle	remplacement par un lexème
formel (sémantique)	isolement morpho-lexical	disparition totale, partielle ou marginalisation	concurrence sémantique et formelle	remplacement par un ou plusieurs lexème(s)
sémantique	faiblesse sémantique	disparition totale, partielle ou marginalisation	concurrence sémantique	remplacement par un ou plusieurs lexème(s)
extra-systématique	faiblesse référentielle	disparition totale ou marginalisation	pas de concurrence	pas de remplacement
extra-systématique	tabou	disparition totale	concurrence sémantique	remplacement par un lexème
extra-systématique	concurrence avec des lexies plus prestigieuses	disparition totale	concurrence sémantique	remplacement par un lexème

5.4 Un mécanisme multifactoriel

Souvent, un simple facteur n'est pas suffisant pour expliquer la perte d'un lexème. Pour saisir le mécanisme dans son entièreté, les facteurs doivent être couplés : « *In most cases, several factors come together to eliminate a word from the lexicon ; in other words, lexical loss is an excellent testing ground for demonstrating the validity of the multiple causation in langage change.* » [109] L'analyse du mécanisme de disparition doit être multifactorielle [110]. Les lexèmes qui disparaissent sont souvent ceux qui contiennent plusieurs facteurs de faiblesse. Par exemple, comme dans le cas de la concurrence entre formes latinisantes et formes héréditaires vu plus haut, des facteurs externes (liés au prestige de certaines formes) sont couplés à des facteurs internes, d'ordre morphologique. En particulier, les raisons de faiblesse phonétique et de complexité morphologique sont insuffisantes pour expliquer à elles seules une disparition : « *Shortness and irregularity in themselves are not cogent reasons for the loss or replacement of a form, especially if it is a frequent one. Still their potentially destabilizing effect is particularly evident.* » [111] Si le moyen français « se dirige vers des contenus phonétiques plus volumineux et non ambigus (sans homophonie) » [112], il faut prendre en considération le fait que cette direction va également vers des « contenus sémantiques univoques » [113].

Si les facteurs structurels ne sont pas suffisants pour expliquer la disparition d'un lexème, il en va de même pour les facteurs liés à une faiblesse sémantique, comme l'explique A. Stefenelli, en opposant des disparitions de lexèmes traditionnellement attribuées à un manque de force expressive à la conservation de lexèmes très proches : « *Traditional normal verbs* EDERE/-FLERE *[were] replaced by more expressive variants …[whereas]* BIBERE *and* RIDERE *[remain] stable. Consequently, the factor "emotion" should also be seen as a general precondition which in most cases becomes effective only in combination with other factors.* » [114] Dans le cadre de la marginalisation de *traire*, par exemple, le facteur d'irrégularité morphologique peut être couplé à des facteurs sémantiques, comme une faiblesse sémantique dans l'expressivité et une trop forte polysémie. Le lexème est remplacé par *tirer* (attesté depuis le XII^e^ siècle), qui comporte une forte expressivité [115] et est plus régulier [116]. Il faut également prendre en considération la disponibilité des autres lexèmes du lexique pour venir se substituer aux formes

109. S. N. Dworkin, « Lexical Change »…, p. 599.
110. A. Stefenelli parle de « *multi-layered set of problems* », un ensemble multi-couches de problèmes (A. Stefenelli, « Lexical Stability »…, p. 578).
111. *Ibid.*, p. 580.
112. Id., *Geschichte des französischen Kernwortschatzes…*, p. 63. Par exemple, disparition de *main* en faveur de *matin*, de *us* en faveur de *usage*, de *cert* en faveur de *certain*, de *mal* en faveur de *mauvais*.
113. *Ibid.*
114. Id., « Lexical Stability »…, p. 580.
115. Cf. *supra*.
116. L'exemple est tiré de Id., *Geschichte des französischen Kernwortschatzes…*, p. 62.

caractérisées par la faiblesse : « *The availability in the lexicon of possible substitutes can play a role in determining a word's fate.* » [117]

5.4.1 Chronologies du phénomène

Expansion de la disparition

Comme tout changement linguistique, la disparition est un phénomène progressif. Le processus se manifeste par une « désattestation progressive » [118]. La linguistique diachronique s'accorde aujourd'hui sur le point que, si tout changement peut être perçu comme « catastrophique » [119] en discours, puisque partant d'une action individuelle et ponctuelle d'un locuteur, sa diffusion, son installation dans la langue sont, elles, des processus progressifs [120] : le changement est catastrophique, sa diffusion progressive. Les changements se produisent « d'abord dans des contextes spécifiques et restreints, qui permettent l'émergence de la nouvelle valeur », qui, ensuite, se généralise « à un plus grand nombre de contextes » [121]. Ces contextes spécifiques et restreints peuvent être « dans un petit ensemble à l'intérieur du diasystème : une ville, quelques villages, un groupe socioculturel ou une tradition de discours, etc. » [122]. L'idée d'une « nouvelle valeur » reste adéquate pour qualifier les disparitions, puisqu'il s'agit de quelque chose de nouveau dans le système langagier, bien qu'il s'agisse précisément de quelque chose en moins. Ce sont les usages mêmes des lexèmes qui les amènent à s'affaiblir. Tout changement se produit en discours : c'est par les usages que la langue évolue ; ce sont par eux que l'usure sémantique et l'usure expressive se produisent. Cela fait saillir un point intéressant : si tout lexème change en usage, il en est néanmoins qui se conservent sur une très longue durée, qui ne subissent pas, ou peu, cet effet de l'usure. Étudier quels sont les lexèmes qui s'usent, pourquoi et comment, permettrait de mettre en avant les tendances à

117. S. N. Dworkin, « Lexical Change »…, p. 599.
118. « Les disparitions sont généralement précédées de désattestation progressive. » (C. Marchello-Nizia, « Disparition et exaptation : le cas de *très* en français », dans *Disparitions. Contributions à l'étude du changement linguistique*, dir. Claire Badiou-Monferran et Thomas Verjans, Paris, 2015, p. 89-100, p. 89)
119. L'expression, très répandue dans la littérature diachroniciste, est celle de David W. Lightfoot, *Principles of Diachronic Syntax*, Cambridge/New York, 1979.
120. S. Prévost résume l'évolution théorique des « deux positions majeures par rapport aux changements » : « l'une d'elles consiste à considérer que les changements surviennent brusquement […] [Il s'agit de la] conception développée dans un premier temps dans le cadre de la grammaire générative […] La seconde position, développée dans le cadre de la grammaticalisation en particulier […] envisage les changements comme inscrits dans un *continuum*, avec par exemple la coexistence temporaire d'une forme nouvelle et d'une forme ancienne, la seconde, initialement dominante, devenant minoritaire avant, souvent, de disparaître ou de "se refaire une jeunesse" dans d'autres emplois. » (S. Prévost, *Français médiéval en diachronie : du corpus à la langue*, thèse d'habilitation, ENS-Lyon, 2011, URL : `https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00667107`, p. 41-42) Cette conception est celle avancée depuis Gérard Moignet, *Le Pronom personnel français : essai de psycho-systématique historique*, Paris, France, 1965.
121. S. Prévost, *Français médiéval en diachronie*…, p. 35.
122. M. Glessgen, *Linguistique romane*…, p. 106.

l'usure de catégories du lexique ; et c'est l'une des ambitions du présent travail.

Durée du mécanisme

La question de la chronologie est une question difficile et complexe, en particulier pour les états de langue anciens, dont nous n'avons que des témoignages écrits parcellaires (par rapport à la totalité des écrits), donc que des états figés successifs de la langue. La chronologie des événements peut être diverse. L'obsolescence d'une unité lexicale peut se dérouler dans le cadre d'une temporalité plus ou moins longue (chute brutale ou chute progressive des emplois). En cas de concurrence, cette situation peut durer plus ou moins longtemps dans la langue. S'agissant des tabous, il est à supposer qu'il n'y a pas de longue période d'obsolescence.

Les phénomènes de non-lexicalisation

Dans le cadre de cette durée interne, il est possible de mettre en avant un phénomène particulier, de durée courte, qui est celui de la non-lexicalisation d'une forme. La lexicalication d'une forme « correspond à la conventionnalisation d'une expression linguistique, avec son sens, comme élément du lexique d'une langue historique » [123]. La non-lexicalisation d'une forme correspond donc à son non-entrée dans le lexique d'une langue. Elle concerne les formes néologiques qui n'entrent pas dans le vocabulaire. Ces formes sont employées dans des discours, parfois sous forme d'*hapax*[124], parfois dans plusieurs discours différents, mais elles sortent très rapidement de l'usage sans avoir pu s'intégrer dans le lexique. En effet, « par définition, un néologisme est toujours transitoire : à un moment, il cesse d'être néologique » [125]. Il y a deux issues possibles pour un néologisme : ou il se lexicalise, ou il disparaît. Mais cette disparition est différente de la disparition des lexèmes non néologiques, en ce qu'ils ne sont justement pas des lexèmes intégrés : « Quant à la notion de "disparition" dans ce cadre [de néologie], il faut la comprendre comme la non-lexicalisation d'une création néologique : le néologisme s'est peut-être maintenu un certain temps, mais n'a pas pu se cristalliser dans la langue. » [126] Ces objets curieux que sont les néologismes (mots exprimant une idée,

123. W. De Mulder, « Chapitre 45 – Lexique, structures et évolution : notions théoriques »…, p. 1820. L'auteur décrit ici la typologie de la lexicalisation selon Blank (2001 : 1596).

124. « Les seconds [les néologismes] demeurent souvent des hapax, liés aux situations d'énonciation précises qui les ont fait naître et leurs éventuelles nouvelles occurrences sont le plus souvent des citations. » J.F. Sablayrolles, « Néologie et/ou évolution du lexique ?… », p. 7.

125. F. Duval, « Les néologismes », dans *Translations médiévales. Cinq siècles de traductions en français au Moyen Âge (XI^e–XV^e siècles). Étude et répertoire*, dir. Claudio Galderisi, 3 t. Turnhout, 2011, t. 1. *De la* translatio studii *à l'étude de la* translatio, p. 499-534, p. 523.

126. Michèle Goyens et Ildiko Van Tricht, « *Albathe* face à *Pustule*. Disparition *vs* lexicalisation des néologismes en français médiéval », dans *Disparitions. Contributions à l'étude du changement linguistique*, dir.

mais pas lexèmes puisque unités non-intégrées dans la langue) permettent tout de même de comprendre le fonctionnement des lexèmes qui disparaissent.

En effet, les néologismes qui ne parviennent pas à « se cristalliser » dans la langue souffrent des mêmes faiblesses que les lexèmes qui en sont évincés. Ils ne parviennent pas à entrer dans la langue du fait de la faiblesse de leurs traits. La différence vient de la vie qu'a le lexème derrière lui, de son usage, qui est récent, et donc le place dans une relative instabilité structurelle, propre à sa nouveauté. Cette instabilité peut être de nature morphologique ou sémantique : l'intégration de la forme dépend de « facteurs tels que le caractère reconnaissable de l'affixe, la création d'une famille de mots morphologiquement liés ainsi que la taille de cette famille, enfin une transparence sémantique, permettant de distinguer facilement la racine de l'affixe, la taille du terme » [127]. Ainsi, les liens rattachant le néologisme au lexique sont importants pour sa non-disparition : « La lexicalisation est favorisée par l'existence de lexies de même base déjà lexicalisées. Ainsi, *comestible* était d'autant plus acceptable que *comestion* ("nourriture, repas") était attesté depuis Gauthier de Coincy. » [128] L'entrée dans la langue est aussi liée aux réseaux sémantiques existant : « Plus généralement, la lexicalisation est à envisager à un niveau supérieur à celui du mot, à l'intérieur de micro-réseaux sémantiques, qui fixent une terminologie, retiennent telles ou telles lexies et en éliminent d'autres au profit de mots de la langue commune. » [129] Si le néologisme ne trouve pas d'attache dans la langue, il disparaît, tout comme les lexèmes qui n'ont plus de trait structurel les y rattachant disparaissent. Ainsi, pour la période qui nous concerne, un néologisme peut disparaître parce qu'il ne désigne pas un élément matériel nécessaire. Beaucoup de néologismes sont en effet introduits dans les traductions du latin vers le français par les *translateurs*. Certains des mots alors introduits ne correspondent à aucune nécessité d'expressivité référentielle [130]. Certains autres néologismes n'entrent pas non plus dans la langue pour des raisons de faiblesse sémantique ou morpho-sémantique [131]. Tous les néologismes n'entrent pas en concurrence avec un lexème en langue.

Claire Badiou-Monferran et Thomas Verjans, Paris, 2015, p. 389-406, p. 390.

127. *Ibid.*, p. 391, reprenant les études de Fanny Meunier (2003) et Fiammetta Namer (2003).

128. F. Duval, « Les néologismes »…, p. 524.

129. *Ibid.*

130. On peut citer comme exemple ici des mots introduits par Pierre Bersuire dans sa traduction des *Décades* de Tite-Live en 1354-56, par exemple *delect* (trad. de *dilectus*), "levée de troupe", ou *ponde* (trad. de *pondo*), "mesure de poids utilisée à Rome" (les lexèmes font partie de ceux relevés dans C. Marchello-Nizia, *La Langue française aux XIV^e et XV^e siècles…*, p. 449 ; les définitions sont celles du DMF), correspondant à des *realia* passées, relatives à l'histoire romaine.

131. Il est ici possible de parler de deux mots présents dans la traduction du *Livre de politique* d'Aristote par Nicole Oresme en 1373. On trouve ainsi dans le manuscrit BnF, français 9106, fol. 5v, la forme *teknofactive* : « *Et la tierce peut estre dite / teknofactive. c'est a dire faiserresse / de filz, car elle n'est pas nommee par / propre nom.* » Ce néologisme n'est pas rattaché à une forme identifiable ; il est possible de comprendre la forme suffixée, à savoir *-factive*, "qui fait", mais la base du mot, *tekno-*, n'est pas identifiable pour un locuteur (elle est un calque du grec *téknon*, "enfant" [source : Eulexis-web ; `https://outils.biblissima.fr/fr/eulexis-web/?dict=Bailly`]). Cette absence de transparence morphologique, couplée à l'expression

Il faut cependant tenir compte de la force que peuvent avoir les néologismes, notamment du point de vue de leur sémantisme : le néologisme a une grande force d'expressivité, par sa nouveauté même. L'intégration — l'adoption — d'un néologisme sera donc le résultat de l'effet combiné de la structure formelle du lexème et de son pouvoir expressif.

La question de la structure formelle du néologisme appellerait peut-être la création d'un autre facteur, un facteur d'acceptabilité de la forme. Il serait alors possible de parler d'une norme à laquelle les mots devraient s'attacher. Cette question de la norme pourrait aussi être rattachée aux cas d'isolement morphologique évoqués *supra*.

Outre le fait que les néologismes ne sont pas des lexèmes en langue, un autre trait, pour les néologismes concernant notre période, les différencie des lexèmes qui disparaissent : les questions de faiblesse phonétique ou d'homonymie les touchent moins, peut-être parce qu'ils sont l'invention volontaire de *translateurs* qui choisissent donc un terme précis, avec une volonté souvent de clarté et de précision, ou de créateurs qui font aussi cet effort intellectuel du choix du mot, dans une visée esthétique.

Disparitions en chaîne

Une autre question importante est celle d'une causalité possible de disparitions, créant une chaîne de disparitions. Le facteur d'isolement morpho-sémantique est un bon exemple de ce type. Après la disparition de *fautre* et de *lié*, les formes *desafautrer* et *lëece*, souffrant déjà d'une même faiblesse sémantique, se trouvent doublement isolées, ne pouvant être motivées par une correspondance sémantique. Le verbe dérivé du substantif et le substantif rattaché à la forme adjectivale ne survivent pas aux lexèmes sur lesquels leur légitimité sémantique est établie. Les disparitions en chaîne comprennent donc une multi-factoralité : une faiblesse initiale de lexème disparu et du dérivé (faiblesse sémantique, faiblesse référentielle) couplée à une faiblesse morpho-sémantique.

---

d'un concept abstrait très spécifique, expliquerait la disparition du néologisme. Au folio 6r, on trouve la forme *pecuniative* : « *Et je di que ceste partie est ap/pellee chimastique. c'est a dire thre-/soriere ou pecuniative* ». Outre la forme *chimastique*, qui peut appeler des remarques particulières (du grec *krhmatistikós*, "qui concerne la gestion ou la négociation des affaires d'argent" [*id.*] ; le lexème *chrématistique* existe aujourd'hui en français, désignant particulièrement cette notion et l'héritage de la pensée d'Aristote), la forme *pecuniative*, "qui concerne l'art de gagner de l'argent", est intéressante, en tant que néologisme venu en soutien du premier, mais étant plus transparent, le lexème *pecune*, "argent comptant", étant attesté depuis le XII^e^ siècle, avec plusieurs dérivés. Néanmoins, la forme ne trouve pas de succès dans la langue. Cet insuccès peut s'expliquer par le sens trop spécialisé du lexème, et l'existence préalable des dérivés mentionnés. Ainsi, le dérivé *pécunial*, adjectif qui a le sens de "qui consiste en argent monnayé", existe depuis la fin du XIII^e^ siècle, et qualifie des peines, des amendes, des dons. Le dérivé *pécuniaire*, substantif, existe depuis le XIII^e^ siècle dans le sens "avoir en argent" ; on trouve la forme adjectivée, "qui consiste en argent", dans le registre juridique dès le début du XIV^e^ siècle (*amende pécuniaire* en 1308, *somme pécuniaire* en 1309, *peine pécuniaire* vers 1370). Il existe donc deux formes adjectivées d'une même famille pour qualifier ce qui "consiste en argent", qui saturent déjà l'espace sémantique.

Points de vue sur la chronologie : recyclage

En situant le phénomène de disparition dans une chronologie, il est possible d'avoir sur lui des points de vue différents. Si l'on prend le point de vue de la production de la langue, avec Peter Koch, il est possible de penser trois phases successives : « i) une phase de "renonciation", ii) une phase de "refus", iii) une phase de "régression" » [132]. Si l'approche est celle du point de vue de la réception, les trois phases à distinguer sont, avec C. Badiou-Monferran : « i) une phase d'obsolescence, ii) une phase de désattestation, iii) une phase ultime, soit de a) perte, b) réapparition, c) recyclage » [133]. La troisième phase de ce dernier point de vue se découpe en trois possibilités : une perte, donc une disparition totale, une réapparition, ce qui fait appel au concept de « résurgence », ou alors un « recyclage »

Cette question du « recyclage » peut être reformulée sous celle de la survivance. En effet, il faut souligner que les disparitions totales sont rares : « Très souvent, un mot ne disparaît pas intégralement d'une langue mais change de fréquence et de contexte d'utilisation, en passant d'une variété de langue à une autre, sociolectale ou régionale. » [134] L'évocation d'un « changement de fréquence » et d'une modification de « contexte d'utilisation » fait écho aux questions de survivance partielle et de marginalisation, évoquées *supra*. La question du passage d'une « variété de langue à une autre » se décline en deux aspects : les lexèmes survivent souvent dans des dialectes ou dans des lexiques spécialisés. Ces lexiques spécialisés peuvent être des lexiques techniques (par exemple, celui du domaine agricole) mais aussi des lexiques littéraires. La littérature offre en effet un registre dans lequel peuvent apparaître des formes considérées comme « vieillies, littéraires » [135]. Ces cas de survivance, dans lesquels les lexèmes se recyclent, peuvent être qualifiés d'exaptation, phénomène qui consiste à « réemployer une forme existante pour marquer une catégorie ou une distinction nouvelle, mais cette forme est sur la pente de l'obsolescence » [136].

Au-delà de cette question de la survivance, qui recoupe la catégorie définie plus haut des formes marginalisées, on peut s'interroger de manière plus générale sur la question des « traces résiduelles ou structurelles du passage d'usage lexicaux obsolètes » [137], en se posant

132. C. Badiou-Monferran et T. Verjans, « Avant-propos »…, p. 13.
133. *Ibid.*
134. M. Glessgen, « Histoire interne du français (Europe)… », p. 2970.
135. C'est le cas du mot déjà évoqué *ocire*, comme le soulignent P. Koch et E. Winter-Froemel, « Chapitre 47 – Constitution historique du lexique »… Les auteurs insistent sur la force expressive particulière de ces formes vieillies, qui « par leur coexistence avec la forme établie pour exprimer le concept en question peuvent véhiculer des nuances sémantiques ou pragmatiques particulières. Les formes vieillies se prêtent bien à un emploi plaisant… Dans certains cas, on peut observer l'existence d'un vocabulaire marqué, c'est-à-dire d'un ensemble de mots qui véhiculent une certaine valeur stylistique et s'opposent ainsi au lexique de la langue courante. » (p. 1882)
136. C. Marchello-Nizia, « Disparition et exaptation : le cas de *très* en français »…, p. 92, citant N. Vincent (1995).
137. B. Courbon, « La disparition lexicale existe-elle ? Ou si tout change dans le lexique (donc) rien ne

la question de « pour qui un usage est-il obsolète ? » [138] et celle de la présence des formes dans la « mémoire collective » [139].

5.4.2 Systématiser le mécanisme ?

D'autres phénomènes

Nous avons tâché jusqu'ici d'expliciter et de détailler les facteurs proposés par M. Glessgen et S. Dworkin dans le cadre de la disparition des lexèmes. Nous avons relevé, avec eux, que les disparitions étaient souvent le fruit d'une multi-factorialité. Nous avons ensuite, reprenant d'autres avant nous, détaillé les questions relatives à la chronologie du phénomène. Il semble également primordial d'insister sur l'importance de l'inscription des lexèmes dans le système : c'est cette inscription qui aide à la conservation du lexème dans la langue et, si elle est insuffisante, conduit à son éviction [140]. L'inscription est particulièremet importante dans le réseau formel [141]. Pour la période qui concerne la présente étude, elle pourrait être liée avec la clarification des fonctions que le système paraît vivre à cette époque : « Le français a opéré, entre le XII^e^ et le XV^e^ siècle, une distinction croissante entre des éléments de nature et de rôle différents. » [142] La clarification des fonctions implique leur opposition, qui va donc

disparaît ? »…, p. 52.

138. *Ibid.*

139. *Ibid.*, p. 53. Cette question de la mémoire des mots obsolètes rejoint la question des archaïsmes, abordée en 2.3.3.

140. Cette inscription dans le système comme élément nécessaire de la conservation d'un lexème dans la langue vient du fait que « la langue est un système où rien ne signifie en soi et par vocation naturelle, mais où tout signifie en fonction de l'ensemble ; la structure confère leur "signification" ou leur fonction aux parties » (É. Benveniste, *Problèmes de linguistique générale…*, p. 23).

141. Il est ainsi possible de voir la disparition de la forme *honoreement*, "honorablement", en faveur de *honorablement* comme la conséquence d'une redistribution fonctionnelle. Le premier adverbe est daté du XII^e^ siècle, tout comme le second (de manière plus précise : 1175). Le premier est issu de HONORARE, la forme verbale ; le seconde de HONORABILIS, la forme adjectivale. Le verbe *honorare* a donné une suite de dérivés qui n'ont pas vécu longtemps dans la langue : *honoré*, "honorable" (XII^e^–XIII^e^) ; *honorement*, "action de rendre honneur, hommage" (XII^e^–XIII^e^). La forme *honorabilis* a elle aussi donné naissance à des dérivés : *honorable*, "qui mérite d'être honoré" (XI^e^), *déshonorable*, "qui n'est pas honorable" (XIII^e^), *honorableté*, "qualité d'une personne honorable" (XIII^e^–XV^e^), qui disparaît au profit de la forme *honorabilité*, "id." (fin du XV^e^ siècle). La famille de *honorabilis* semble donc plus prolifique que celle d'*honorare*. Particulièrement, on peut voir que, de même que *honoré* laisse la place à *honorable*, *honoreement* laisse la place à *honorablement*. Les formes issues du verbe ne tiennent pas dans des rôles de description de la qualité. Pour étayer cette hypothèse, on peut voir que HONORARE continue d'être productif en moyen français, avec l'apparition du substantif *honoreur*, "celui qui honore". Il semble donc qu'il y ait une redistribution formelle entre les formes liées à la qualité et celles liées à l'action. Si cette distinction reprend les formes des étymons, il paraît plus probable que cette redistribution soit refaite de manière inconsciente par les locuteurs selon les formes françaises actives, donc depuis l'opposition de formes : *honorable*/*honorer*.

142. S. Prévost, *Français médiéval en diachronie…*, p. 29-30. L'autrice explique ensuite que cette distinction croissante touche les démonstratifs : « Il s'est ainsi développé, pour les démonstratifs, une opposition morpho-syntaxique entre déterminants et pronoms (tandis qu'elle était précédemment de nature sémantico-pragmatique), opposition qui a touché d'autres formes. » Cette distinction touche ensuite d'autres catégories

croissant au cours de notre période. Ces oppositions sont fondamentales pour la description du système langue [143]. Le rejet du système-langue d'un lexème renvoie en fait à son statut flou dans le système d'oppositions en cours [144].

Il faudrait donc étudier la disparition des lexèmes du point de vue de leur (non-)intégration dans le système d'oppositions. Le fait qu'une partie du lexique soit évacuée massivement de l'ancienne langue peut peut-être être expliqué par une inadéquation aux nouveaux systèmes d'oppositions, particulièrement formels. En effet, les facteurs formels semblent tous être les témoins d'un abandon de l'inscription du lexème dans un système d'oppositions fonctionnelles.

Cette inscription est aussi importante dans le réseau sémantique : si un réseau sémantique est saturé de possibilités d'expressions, il est possible qu'il élimine les lexèmes les plus faibles [145]. En ce qui concerne les usages sémantiques, une non-intégration dans un système d'oppositions n'est pas généralisable à première vue, même si, ponctuellement, il est possible d'en relever [146]. Les cas d'isolement morpho-sémantiques menant à des disparitions permettent aussi de révéler l'importance du réseau dans lequel un lexème s'inscrit, mêlant des aspects sémantiques et formels.

La disparition dans le modèle sémiotique

Les différents facteurs de faiblesse des lexèmes correspondent à des réalités variées. Il faudrait voir ce que cela implique sur la structure du lexème perçu en tant que signe lin-

grammaticales : « Par la suite, cette opposition binaire va se retrouver analogiquement dans les indéfinis, les interrogatifs, les exclamatifs. » (Y. Cazal, B. Combettes, W. De Mulder, C. Marchello-Nizia, G. Parussa, S. Prévost, T. Scheer, Philippe Ségéral, Gilles Siouffi et E. Winter-Froemel, « Chapitre 51 – Les grands traits de l'évolution du français », dans *Grande grammaire historique du français*, dir. Christiane Marchello-Nizia, Bernard Combettes, Sophie Prévost et Tobias Scheer, 2 t. Berlin/Boston, 2020, t. 2, p. 1999-2014, p. 2005) C. Marchello-Nizia parle de la distinction qui s'accroît entre prépositions et adverbes : « Entre le XIII^e^ et le XV^e^ siècle, les morphèmes prépositionnels du français, qui en ancien français étaient pour la grande majorité d'entre eux pluri-catégoriels […] voient les emplois se réduire à ceux de prépositions, les adverbes se réservant des formes spécifiques. Sur soixante-dix morphèmes prépositionnels en ancien français, seuls une douzaine ne sont que des prépositions : les autres occupent également d'autres fonctions […] Ce type de changement peut à notre avis être rapproché des précédents : il s'agit de distinguer formellement entre des catégories de niveaux différents au point de vue de l'analyse syntaxique […] On peut voir là un phénomène d'accroissement de l'iconicité du système, puisqu'il s'agit d'exprimer une différence de fonctions à travers une différence de formes. » (C. Marchello-Nizia, *Grammaticalisation et changement linguistique…*, p. 250)

143. La langue est faite d'oppositions : « La langue se caractérise moins par ce qu'elle exprime que par ce qu'elle distingue à tous les niveaux« (É. Benveniste, *Problèmes de linguistique générale. 2…*, p. 23)

144. Pour le cas de la disparition de *honoreement* au profit de *honorablement*, opposition formelle entre les formes porteuses de la qualité et celles porteuses de l'action.

145. Nous pouvons prendre l'exemple ici d'*acesmer*, "parer", mais aussi "préparer", qui partage son sémantisme et ses constructions avec d'autres lexèmes : *apareillier*, *atorner*, *aorner*, *aprester*, sans pouvoir se distinguer. Sa polysémie, sans spécificité de construction, ne l'aide pas à tenir dans le système

146. Pour le cas de *acesmer*, opposition sémantique entre lexèmes servant la description de la préparation et ceux servant la description de l'ornement dans laquelle le lexème, polysémique, ne s'intègre pas.

guistique. Les points de vue sur ce que représente le signe linguistique ont évolué avec la science, depuis la fameuse dichotomie de Saussure (1916) entre signifiant et signifié jusqu'au pentagone sémiotique de P. Koch (1996, reprenant W. Raible : 1983), en passant par le triangle sémiotique de C.K. Ogden et I.A. Richard (1923), qui ajoutent le référent à l'opposition binaire originelle, le trapèze sémiotique de K. Heger (1971) qui établit une séparation entre la forme sonore du signe et sa représentation et entre un signifié et son concept [147]. Le modèle sémiotique établi par P. Koch distingue cinq pôles composant le signe linguistique :

1. le signifié : le « sens linguistique, qui correspond au sémème et donc à ce qui est distinctif dans une langue particulière, et auquel est également associé le savoir lexical, constituant en des informations métalinguistiques sur la partie du discours, la fréquence, etc. »
2. le signifiant : la « représentation mentale de la forme phonologique »
3. le désigné (le concept), qui « comporte entre autres les connotations et des éléments conceptuels non nécessairement distinctifs »
4. le référent, *nominandum* ou *denotatum*
5. le *nomen* (la forme sonore) [148].

Il distingue également ce qui appartient au domaine linguistique (le signe linguistique, composé du signifiant et du signifié) et ce qui appartient au domaine extra-linguistique (le concept, le référent et le *nomen*). Une autre distinction permet de clarifier les différentes fonctions des pôles : celle entre le virtuel, « placé dans la représentation cérébrale » [149] (domaine auquel appartiennent le signifié, le signifiant et le concept), et l'actuel, « intégré dans l'énonciation concrète » [150] (domaine auquel se trouvent donc attachés le *nomen* et le référent). Le modèle sémiotique du signe linguistique prend donc l'aspect suivant [151] :

147. La chronologie établie est celle qui apparaît dans M. Glessgen, *Linguistique romane…*, p. 275-276.
148. D'après l'analyse reprise dans W. De Mulder, « Chapitre 45 – Lexique, structures et évolution : notions théoriques »…, p. 1803.
149. M. Glessgen, *Linguistique romane…*, p. 276.
150. *Ibid.*
151. En reproduisant le modèle donné dans W. De Mulder, « Chapitre 45 – Lexique, structures et évolution : notions théoriques »…, p. 1803.

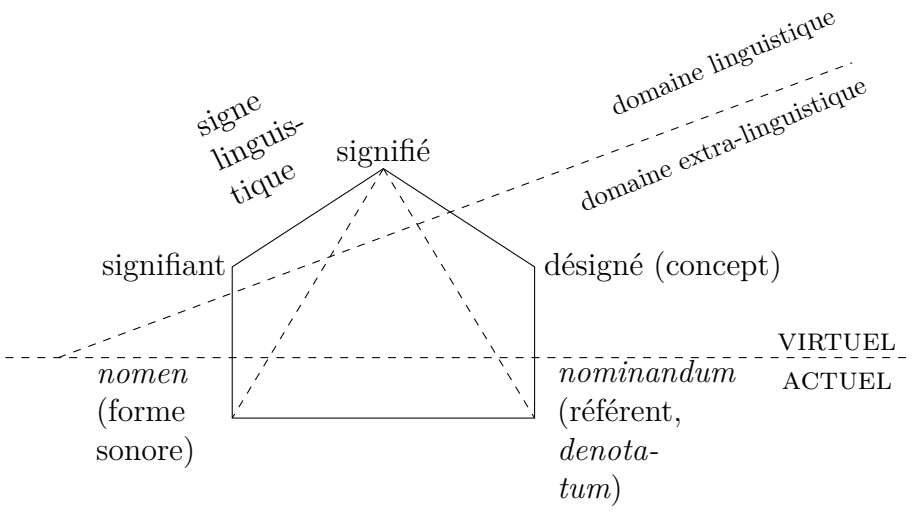

FIGURE 5.2 – Modèle sémiotique de P. Koch

En reprenant les différents facteurs de faiblesse énumérés ci-dessus, il est possible d'identifier ce qui fait défaut au niveau du signe linguistique. Pour les facteurs liés à l'usage référentiel, il est possible de voir que :

— pour les faiblesses référentielles, c'est le rapport du signifié au référent qui devient caduc, puisque le référent disparaît
— pour les tabous, c'est le rapport du signifié au concept qui pose problème, puisqu'il est vu comme trop direct (un autre signifié est utilisé pour exprimer le concept, mais le référent reste le même)
— pour les lexies plus prestigieuses, c'est le rapport du signifiant au système de valeurs des signes linguistiques qui pose problème.

Pour les facteurs liés à l'usage expressif, il est possible de voir que :

— pour les faiblesses sémantiques (avec les cas de polysémie excessive), c'est le rapport du signifié au concept qui est vu comme insuffisant ou qui est brouillé, à cause du rapport du signifié aux autres signifiés
— pour les isolements morpho-sémantiques, c'est le rapport du signifié au concept qui est brouillé, à cause de la forme isolée du signifié par rapport au système linguistique.

Pour les facteurs de type formel, il est possible de voir que :

— pour les faiblesses phonétiques, c'est le rapport du signifiant au signifié qui est brouillé, à cause de la forme trop faible du *nomen* dans ses usages
— pour les homonymies, c'est le rapport du signifiant au signifié qui est brouillé, à cause de la forme du *nomen* qui, en contextes identiques, est identique au *nomen* d'un autre signe
— pour les faiblesses phonotactiques, c'est le rapport du *nomen* dans son inscription

syntagmatique qui est problématique

— pour les complexités morphologiques, c'est le rapport du signifié par rapport au système linguistique qui est problématique, à cause de la forme du signifiant.

Les trois catégories se retrouvent donc ici : pour les faiblesses liées à l'usage référentiel, il s'agit bien des rapports du signe avec les éléments se trouvant dans le domaine « extra-linguistique » qui posent problème ; pour les faiblesses liées à l'usage expressif, c'est le rapport du signifié au concept qui est problématique ; pour les faiblesses de type formel, c'est le rapport du signifiant au signifié qui est problématique, en relation avec le système linguistique et les usages du signe. On remarque la marque particulière des isolements morpho-sémantiques, dont le rapport signifié-concept est brouillé à cause de la place du signifiant dans le système.

Présenter les facteurs de faiblesse sous cet angle permet de rendre compte de l'importance de deux éléments en dehors du signe même dans le processus de disparition : certains usages du signe, qui peuvent expliquer une partie des désemplois, et l'intégration (ou non) au sein du système linguistique. Notamment, pour les facteurs formels, les usages contextuels des formes sont primordiaux (pour les faiblesses phonétiques, les homonymies, les faiblesses phonotactiques). Le système linguistique est, lui, nécessaire à appréhender pour la compréhension des facteurs rattachés à la complexité morphologique et l'isolement morpho-sémantique. Si les questions de faiblesse référentielle et de faiblesse sémantique peuvent s'expliquer par la faiblesse du lien entre deux pôles du signe, les autres facteurs font aussi appel à son inscription dans un système : système de valeurs des signes linguistiques pour les lexies prestigieuses (valeur diasystématique) ; système des concepts et référents pour les tabous ; système des concepts et système des signifiés pour les polysémies. Cela met également en avant l'existence de liens en dehors du système même pour des facteurs considérés comme purement systématiques, renforçant la nécessité de ne pas séparer de manière trop binaire les deux aspects.

La possibilité de systématiser le changement

Le travail sur le changement linguistique pose une vraie difficulté : la possibilité de systématiser le changement, comme le relève A. Bertin : « Est-on sûr d'arriver jamais à systématiser le changement ? Peut-on vraiment faire autre chose qu'enregistrer des "phénomènes de changement" ou bien peut-on percevoir par cette approche phénoménologique, une logique ? »[152] La classification que nous avons ébauchée permet de classifier les différents types de changement. Le mécanisme de disparition doit être appréhendé à partir des traits structurels faibles des lexèmes. C'est en détaillant les facteurs de cette faiblesse, de cette inadéquation au système structurel de la langue, que l'on peut comprendre ce mécanisme.

152. A. Bertin, « Récrire en "Franczoys" au XV^e^ siècle… », p. 38.

C'est ensuite en détaillant le comportement de chaque lexème (entrée en concurrence, quand il y en a une, modalités de cette concurrence, durée ; typologie de la disparition, totale ou partielle, partie du lexique dans laquelle les lexèmes survivent) et les événements qui suivent sa disparition (rééquilibrage du système avec un phénomène de remplacement ou autre phénomène) que l'on peut comprendre le phénomène dans sa totalité. L'objectif n'est pas ici d'établir des « scénarios de survie » [153] mais d'établir des scénarios de disparition. L'idée que les lexèmes disparaissent par non-adéquation au système-langue, au réseau des lexèmes, et que cette non-adéquation peut être schématisable au niveau de son impact sur le signe linguistique, permet d'envisager qu'un début d'élaboration de ces scénarios est possible. Nous espérons ainsi pouvoir sortir de l'approche purement phénoménologique et esquisser des tendances de l'évolution. Ces tendances peuvent porter sur le rapport entre type de lexème et type de disparition. La question des disparitions de lexèmes dans la langue est un problème complexe, qui ne peut probablement pas se résoudre en définissant une loi, mais, néanmoins, duquel des tendances peuvent se dégager [154]. Ce sont ces tendances que nous tenterons de faire émerger dans notre étude des disparitions lexicales.

Disparitions et obsolescence

Notre aperçu théorique — qui s'est tout de même appuyé sur des exemples concrets, portant notamment sur le français médiéval — a mis en lumière la complexité du phénomène. Nous avons tâché de distinguer le phénomène de ses facteurs, le phénomène de ses conséquences. Les facteurs et les conséquences ne sont jamais uniques, du fait même du fonctionnement de la langue comme un réseau. Le phénomène lui-même est multiple, recoupant différentes réalités : désemploi total, désemploi partiel qui peut lui-même se sous-catégoriser en désemploi de sens, désemploi d'usages, marginalisation. Dans ce cadre, il serait peut-être plus adapté de parler du phénomène général comme d'un phénomène d'obsolescence. Le terme permet ainsi de recouper les différents types de disparitions — certaines n'en sont pas vraiment. Son emploi est adéquat à notre étude, qui vise à ancrer le phénomène dans une chronologie, cherchant à identifier les facteurs à l'origine du mécanisme, donc les phases dans lesquelles le mot est encore employé, mais fragilisé. Il permet enfin la mise en valeur de l'usage des locuteurs, dont le point de vue est névralgique. C'est toujours parce qu'un usage ne semble plus adéquat à un locuteur (dans un point de vue catastrophiste) qu'il va être omis. L'omission à grande échelle des emplois conduit à leur obsolescence.

153. C. Marchello-Nizia, *Grammaticalisation et changement linguistique…*, p. 102.

154. « *As a rule, however, they are not inevitable or predictable laws, but merely more or less marked tendencies that can give us likely (partial) explanations.* » (A. Stefenelli, « Lexical Stability »…, p. 578)

5.5 Aperçus sur l'obsolescence dans notre corpus

Un cadre théorique de ce qu'est l'obsolescence lexicale a été posé. À partir de celui-ci, il est possible de faire quelques observations générales sur notre corpus.

5.5.1 Lemmes absents de Ez

Point de vue général

L'obsolescence peut déjà être observée dans notre corpus en prenant un point de vue général. Les graphiques de la figure 5.3 représentent les lemmes totalement absents dans un témoin ou dans l'autre.

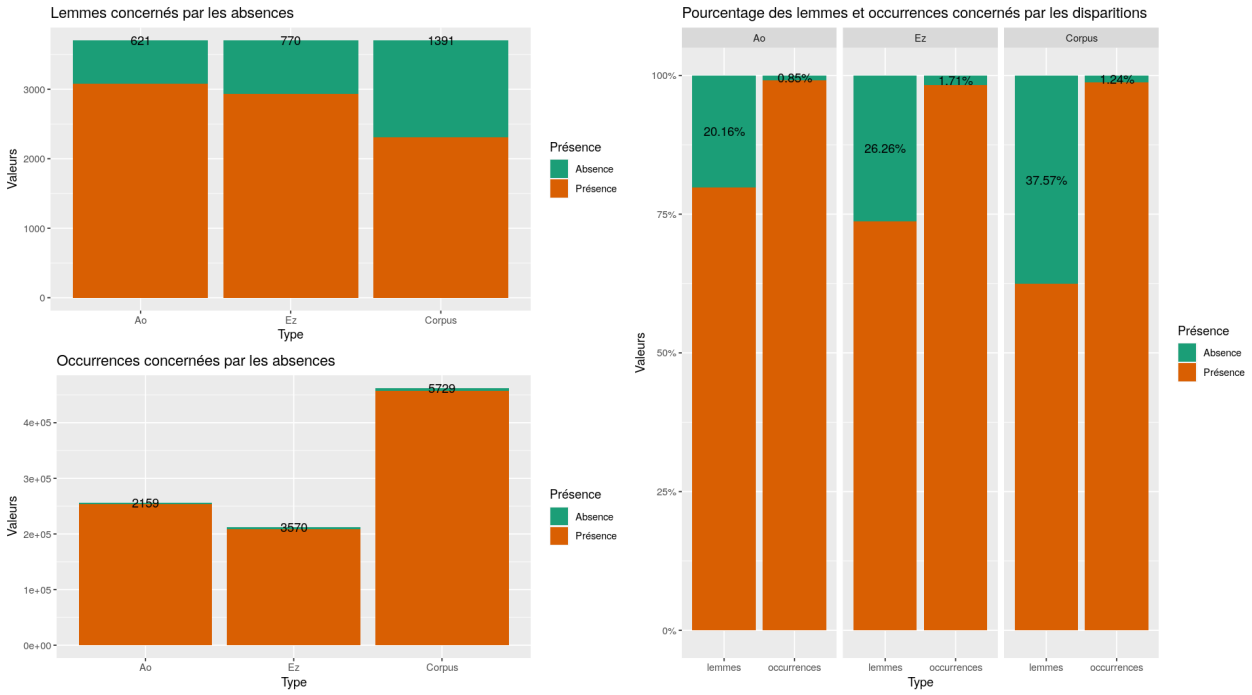

FIGURE 5.3 – Lemmes et occurrences concernés par les absences

Trois graphiques apparaissent sur la figure. Le premier présente des données sur les lemmes, le second, sur les occurrences, en nombre absolu. Le troisième permet la présentation des données sur les lemmes et les occurrences, de manière proportionnelle. Chaque graphique enregistre les données sur Ao, Ez, puis sur le corpus. En vert apparaissent le recensement des absences. On observe ainsi que 770 lemmes sont présents en Ao et absents en Ez, et 621 présents en Ez et absents en Ao, ce qui représente respectivement 3 570 et 2 159 occurrences. Ces graphiques sont trompeurs, puisqu'ils font apparaître en cumulatif ce qui est absent. Par exemple, les 3 570 occurrences absentes de Ez sont bien absentes de Ez, et ne

forment donc pas un surplus par rapport aux autres occurrences. Cela permet simplement d'avoir une idée de la proportion des phénomènes. La proportion de l'absence est plus grande en Ez qu'en Ao : les lemmes absents de Ao correspondent à environ 20% de ces lemmes, tandis que ceux absents de Ez atteignent 26%. Les nombres d'occurrences concernées restent très faibles, proportionnellement, mais davantage encore en Ez qu'en Ao.

Les données sur le corpus établissent de véritables proportions : sur l'ensemble des lemmes, 1 391 ne sont pas identiques d'un témoin à l'autre, ce qui représente environ 38% de la diversité lexicale. Cependant, l'absence totale ne touche que 5 729 occurrences, soit 1,24% des occurrences. Le rapport est donc complètement disproportionné : si la proportion de vocabulaire changeant est importante, sa réalisation effective sur le nombre d'occurrences est très faible. Il faut rappeler qu'il s'agit là des chiffres par rapport aux lemmes totalement absents dans l'un des témoins — correspondant donc à une disparition totale telle qu'elle est définie *supra*. Si le rapport est aussi étonnant, c'est surtout parce que la plupart des lemmes qui connaissent des occurrences à 0 en Ez sont des lemmes à faible occurrence en Ao. Ainsi, 476 lemmes qui connaissent une absence en Ez ne présentent qu'une seule occurrence en Ao et 102 n'en ont que deux. Ces deux catégories représentent déjà plus de la moitié des lemmes concernés.

Par ailleurs, en prenant en considération l'importance des raccourcissements dans l'incunable [155], on peut estimer sans trop s'avancer qu'un nombre important de ces absences est causé par ces cas d'abrègement, réduisant donc les questions proprement liées à l'obsolescence lexicale.

Détails sur les lemmes absents

Avant de nous lancer dans l'étude exhaustive des lemmes obsolescents, il est possible de regarder quels sont les mots concernés par l'obsolescence en Ez. Le tableau 5.2 présente les 43 lemmes complètement absents en Ez, alors qu'ils présentent plus de dix occurrences en Ao. Le nombre de lemmes connaissant beaucoup d'occurrences est très faible. Des mots de type varié sont concernés par les absences. On trouve ainsi des verbes, comme *estovoir1*, *consirer*, *sospecier*, mais aussi des substantifs, comme *mecine*, *guise*, *espiet*, ou encore des adverbes, comme *onoreement*, *neporcant*. L'ensemble de ces lemmes, mis à part les formes agglutinées, *de+il*, *si+il*, *je+il*, *ne1+il* et *cui*, font l'objet de notices.

155. Cf. la section 2.2 sur les abrègements de l'incunable.

lemme	Ao	Ez
estovoir1	11	0
jehui	11	0
naje	12	0
viez	12	0
consirer	13	0
encui	13	0
mecine	13	0
fuerre2	14	0
main1	14	0
onoreement	14	0
sospecier	14	0
guise	15	0
itant	15	0
par2	15	0
enchaucier	16	0
ravoir2	16	0
aaisier	17	0
de+il	17	0
aerdre	18	0
espoir2	18	0
nëis	18	0
espiet	19	0
foiiee	21	0
membrer2	21	0
autretant	28	0
auques	31	0
mar	36	0
o4	37	0
restre	37	0
sen2	37	0
peçoiier	40	0
desor	41	0
roncin	45	0
crëanter	87	0
neporcant	88	0
si+il	90	0
issi	103	0
ambedos	120	0
je+il	150	0
esgarder	172	0
autresi	198	0
cui	202	0
ne1+il	305	0

TABLE 5.2 – Lemmes absents de Ez et connaissant plus de 10 occurrences en Ao

Les formes agglutinées ont été exclues des notices car elles ne témoignent que de leur propre désagglutination : les formes se désagglutinent entre le XIII^e^ et le XV^e^ siècle. De même, *cui*, forme du relatif au régime indirect, témoigne simplement de ce désemploi, au profit de formes analytiques. Il est néanmoins utile de mentionner ces phénomènes ici.

5.5.2 Lemmes spécifiques à Ao

À la fin du chapitre précédent, nous avons établi qu'il ne fallait pas considérer uniquement les lemmes complètement absents de l'incunable, mais aussi ceux qui montrent une chute de fréquence — qui pourraient connaître des cas de disparition partielle définie *supra*, et ainsi entrer dans la catégorie plus large de l'obsolescence. Cette chute de fréquences peut être établie en regardant les hautes spécificités en Ao.

Le tableau 5.3 présente les 39 lemmes en Ao ayant une spécificité à plus de 5, sans les lemmes n'ayant aucune attestation en Ez, déjà présentés *supra*.

Unité	f_Ao	score_Ao	f_Ez
movoir	88	5.1014	30
cest	486	5.1352	290
en2	2864	5.2123	2077
ça	57	5.5373	13
avant	262	5.6255	133
covine	26	5.6703	1
torner	134	6.1624	51
autretel	32	6.2491	2
pensé	33	6.4851	2
i2	1208	6.5933	790
emprendre	40	6.6204	4
ci	301	6.8569	149
sachier2	38	6.8703	3
orendroit	78	6.9034	19
non	229	7.3134	101
traire	173	7.4929	67
irier	34	7.6467	1
dalez	35	7.8955	1
entre2	254	8.5563	109
vis1	51	9.0984	4
totevoies	70	9.4018	10
bëer	43	9.8958	1
mout	2205	22.7174	1287
mais1	1585	10.6436	1001
ester	48	11.1533	1
or4	589	12.1399	295
come1	1266	12.9135	745
cantque	81	12.9709	8
covent1	59	13.934	1
ja	724	17.025	346
lié1	119	18.6034	12
voir	158	19.6255	24
durement2	317	19.9731	95
nul	722	33.8003	256
ne2	1075	36.2662	445
en1+le	422	42.7812	81
remanoir	199	49.9113	1
si	6225	196.6392	2632

TABLE 5.3 – Lemmes ayant une spécificité supérieure à 5 en Ao, sans les lemmes absents de Ez

Les mots connaissant ce type d'obsolescence sont, comme ceux du tableau précédent, variés. Des verbes, *movoir*, *torner*, *emprendre*, *sachier2*, côtoient des substantifs, *covine*, *vis1*, *covent1*, mais aussi des adverbes, *orendroit*, *totevoies*, *durement2*. On peut également observer la présence des pronoms adverbiaux *en2* et *i2*, mais aussi de la préposition *entre2*, du démonstratif *cest*, de l'indéfini *nul*, de la conjonction *ne2*. Les catégories sont donc plus variées, et on relève davantage de grammèmes.

La présence de grammèmes dans ces cas d'obsolescence explique peut-être pourquoi les types de fréquence de mots sont eux aussi assez variés, puisqu'on relève des mots à plusieurs milliers d'occurrences, dans les deux témoins, comme *en2*, *mout*, *si*, d'autres à quelques centaines, comme *avant*, *ci*, *or4*, d'autres encore à quelques dizaines seulement, comme *autretel*, *irier*, *dalez*. Or les grammèmes sont souvent des mots connaissant des taux de fréquence plus élevés que les lexèmes.

Les types d'obsolescence sont également multiples, puisqu'on peut observer tant des chutes moyennement importantes, comme celle de *cest*, qui passe de 486 à 290 occurrences, que des chutes extrêmement fortes. Ces dernières n'ont pas non plus le même statut, selon qu'elles concernent un mot très fréquent comme *si*, qui de 6 225 occurrences en Ao passe à 2 632 en Ez, ou un mot moyennement fréquent — faiblement fréquent, par rapport aux chiffres qui

viennent d'être donnés — comme *sachier2*, qui passe de 38 occurrences à trois.

L'ensemble de ces mots, à l'exception de la forme agglutinée *en1+le*, de *ja* et de *mais1*, font l'objet de notices. Pour la première exception, la question de la désagglutination des formes est en effet simplement constatée ici. Pour les deux suivantes, il s'agit du phénomène inverse, de la grammaticalisation de *jamais*. Un phénomène similaire est la grammaticalisation de *desormais* dans l'incunable, dont nous relevons aussi des emplois non grammaticalisés [156].

5.5.3 Corrélations

Comme dans le cas de l'obsolescence de *ja* et de *mais1*, formes qui se grammaticalisent en *jamais*, en regardant les lemmes spécifiques à un témoin ou totalement absents de l'autre témoin, des corrélations peuvent apparaître [157]. Par corrélations, nous entendons le fait qu'un mot a pu être remplacé par un autre. Le point de vue est donc celui du remplacement qui se produit au sein de notre corpus. En effet, si un mot connaît une obsolescence dans un témoin et qu'un mot de même sens connaît une progression dans l'autre témoin, il est fort probable qu'il s'agit d'une substitution de l'un par l'autre. L'estimation des corrélations est réalisée simplement à partir des indications de fréquence et de spécificité des mots dans chacun des témoins [158].

Indices de l'évolution syntaxique

Les phénomènes de désagglutination ont été évoqués plus haut. *en1+le* fait, lui, partie des lemmes spécifiques encore attestés dans l'incunable, mais dont l'emploi décroît fortement. La forme apparaît donc en cours d'obsolescence. En revanche, la forme agglutinée *de+le* apparaît en Ez, de même qu'un emploi plus massif de la préposition *de* se remarque, renvoyant à la question de la modernisation de la syntaxe [159]. Les conjonctions sont aussi concernées par cet aspect. L'emploi décroissant de *ne2* ne possède pas d'élément croissant corrélé en Ez, mais témoigne d'un changement de la syntaxe, qui peut aussi être observé par l'émergence du pronom relatif *lequel* (120 occurrences, contre aucune en Ao). La conjonction *come1* a comme corollaire la progression de *que1*, indiquant une évolution dans la construction des comparaisons. Le désemploi de *non* entre en corrélation avec l'apparition de *sinon* dans

156. Cela renvoie à la question de la césure des mots, évoquée dans la section 1.2.3.

157. Nous ne reproduisons pas ici de tableau sur les lemmes spécifiques à Ez, nous ne faisons que les citer. Le tableau des fréquences et spécificités est consultable dans les annexes numériques.

158. Le phénomène d'obsolescence étant un phénomène complexe, et les deux témoins connaissant des contextes non comparables, les corrélations ne sont pas identifiées à partir d'un score identique. Ainsi, *traire* connaît une spécificité à 7, alors que *tirer* en connaît une à 14. *traire* continue d'être bien employé dans l'incunable, avec 67 occurrences, tandis que la progression de *tirer* est spectaculaire, passant de deux à 49 occurrences.

159. Cf. la section 2.3.2 qui évoque la question.

l'incunable (témoignant de l'obsolescence de *se ce non*). Un autre adverbe négatif, *nëis*, tombe en désemploi, tandis que l'adverbe *point* prend son essor dans l'incunable.

Adverbes

Une part importante des mots évoqués appartiennent à la catégorie des adverbes. L'adverbe *si* a un statut particulier, du fait de ses emplois multiples[160]. Il pourrait être corrélé à la spécificité haute du pronom personnel de première personne *je* et celle, moins élevée, de *vos* dans l'incunable.

Certains adverbes servent à la comparaison : *autresi*, *autretant*, *autretel*, *issi*. Ils ont comme corollaires *ainsi*, *aussi*, *pareillement*. D'autres sont des adverbes adversatifs : *neporcant*, *totevoies*, qui ont pour corollaires *neportant*, *nonportant*, *portant*, *totesfoiz*. Sur cet aspect, l'incunable présente donc une plus grande variété.

La réduction des emplois temporels marquant l'instantanéité ou la simultanéité de deux actions *itant*, *or4* et *orendroit* peut avoir pour corollaire l'augmentation des emplois de *adonc* ou encore l'apparition de *incontinent*. Pour la marque de l'antériorité, *ainz* pourrait être corrélé à *depuis*. Le désemploi des référentiels *ça*, *en2*, *i2* trouve un écho avec la progression de l'adverbe *ici*.

Les intensifs *mout* et *durement2* ont peut-être comme corollaire *tellement*. Les emplois de *durement2* semblent particulièrement réduits, au profit d'une diversité d'adverbes, particulièrement *tendrement*. Le marqueur de vérité *voir* a pour adverbe corrélé *veritablement* tandis que *onoreement* paraît remplacé par *onorablement*.

Prépositions

Les obsolescences des prépositions d'accompagnement *o4* et *entre2* peuvent être corrélées au plus grand emploi d'*avuec* dans l'incunable, tandis que celle de *dalez* est corrélée avec *emprès*.

Pronoms et déterminants

nul semble connaître une corrélation avec *aucun* et avec *persone*. Il faut également mentionner le pronom *rien* — qui n'apparaît pas dans les tableaux *supra* car il a un indice de spécificité à 4 —, probablement lui aussi corrélé au dernier pronom. Le démonstratif *cest* — et également *cel*, avec un indice de spécificité plus faible, à 3 — est corrélé avec la progression de *ce2*.

160. L'adverbe a fait l'objet d'une étude exhaustive dans C. Marchello-Nizia, *Dire le vrai : l'adverbe* si *en français médiéval. Essai de linguistique historique*, Genève, 1985. La notice sur *si* présente une partie de ces emplois.

Verbes

Parmi les verbes, l'obsolescence de *remanoir* peut être corrélée à la progression de l'emploi de *demorer*, celle de *enchaucier* avec la progression de *enchacier*. Dans le champ sémantique du combat, on peut observer l'obsolescence de *peçoiier*, *sachier2*, *traire*, en corrélation avec la progression de *fraper* et *tirer*.

L'obsolescence de *crëanter* peut être corrélée avec la progression de *crêancier1* et de *prometre* (qui servent aussi de remplacement à *fïancier1*, qui n'apparaît pas dans les tableaux car il possède une spécificité à 4), celle de *irier* avec la progression de *corrocier*, celle de *sospecier* avec celle de *sospeçoner*, celle de *aaisier* avec celle de *aisier*, celle de *membrer2* avec celle de *sovenir*, celle de *emprendre* avec celle de *entreprendre*, celle de *esgarder* avec celle de *regarder*.

Substantifs et qualificatifs

Les corrélations entre disparition et apparition des substantifs concernent *fuerre2* et *forrel2*, *covent1* (et aussi *covine*) et *covenant*, *roncin* et *roussin*, *sen2* et *sens*, *mecine* et *medecine*, *vis1* et *visage*.

voir, déjà mentionné *supra*, a aussi des emplois adjectivaux, dans le manuscrit, dont l'obsolescence peut être corrélée avec la progression de l'emploi de *verai*. L'obsolescence de *lié1* a pour corollaire la progression de *joios*.

Absence de corrélation

Aucune corrélation entre obsolescence apparente en Ao et apparition ou expansion d'un emploi en Ez ne se manifeste pour *ambedos*, *auques*, *avant*, *bëer*, *cantque*, *consirer*, *desor*, *ester*, *estovoir1*, *foiiee*, *guise*, *jehui*, *main1*, *mar*, *naje*, *nëis*, *par2*, *pensé*, *ravoir2*, *restre*. Cette absence de corrélation montre, d'une part, que les remplacements ne sont pas nécessairement systématiques [161], d'autre part, que les seuls chiffres généraux ne montrent pas tous les phénomènes [162], et enfin que certains mots obsolescents ne sont pas remplacés : ils sont tout simplement omis [163]. Parmi les mots qui sont remplacés de manière apparemment systématique [164], ce qu'on a pu voir grâce aux corrélations établies, un nombre important paraissent

161. Ainsi, *auques* est remplacé entre autres par *assez*, *fort*, *tozjors*, *tot*, *bien1*, *petit*.

162. *estovoir1* est complètement absent de l'incunable. Il connaît onze occurrences dans le manuscrit, dont six — plus de la moitié — sont remplacés par *covenir*. Cependant, ce dernier verbe est très employé, avec 170 et 148 occurrences dans chacun des témoins, ce qui fait que l'ajout ou l'omission de six occurrences n'a pas d'effet important sur son indice de spécificité.

163. C'est par exemple le cas de *par2*.

164. Les cas de remplacement présentés ici sont avérés. Cependant, il est rare que les remplacements se fassent de manière systématique.

remplacés par d'autres mots de forme proche, comme *esgarder*, remplacé par *regarder*, ou *mecine*, remplacé par *medecine*.

Le rapide aperçu esquissé ici permet de suivre la démarche de l'identification des mots obsolescents, après la phase d'alignement. Il donne des premières indications sur les cas d'obsolescence — pour les mots dont l'obsolescence est la plus marquée (disparition totale, baisse d'emplois importante) —, mais aussi des indices sur les types de remplacement à l'œuvre. Un examen des fréquences et spécificités comparées permet déjà la détermination de plusieurs phénomènes.

Cependant, la complexité du phénomène — l'obsolescence n'implique pas un remplacement systématique, ni même un remplacement — a été mise en lumière, appelant au traitement systématique de chacun des mots identifiés comme obsolescents. Dans notre description théorique, en début de chapitre, la même nature complexe a été soulignée. La disparition est un processus multifactoriel, qui fait appel à des facteurs d'ordre formel, sémantique et extra-systématique. Il a à voir avec l'inscription du lexème au sein de systèmes, le système des oppositions formelles mais également les réseaux de significations. La possibilité pour un lexème de perdre un sens — cas de ce qui a été appelé disparition partielle, amenant donc à repenser la disparition comme un cas d'obsolescence, qui a aussi l'avantage de proposer un point de vue se positionnant d'après l'usage du mot — amène à penser les cas particuliers des disparitions dans le cadre des changements sémantiques.

Chapitre 6

Obsolescence et changement sémantique

La disparition d'un ou plusieurs sens d'une forme lexicale a lieu dans le cadre des changements sémantiques. L'étude des ces changements pourrait participer à la modélisation du mécanisme des disparitions, en permettant de souligner des tendances évolutives. Si le facteur de « faiblesse référentielle » a pour cause la disparition du référent, le facteur de « polysémie excessive » n'a pas de cause évidente unilatérale : pourquoi une forme lexicale se voit-elle dotée d'une multiplicité de sens qui ne parviennent plus à coexister ? De même, l'étude du changement pourrait permettre la description du déroulement du mécanisme, des causes aux effets (restructuration du lexique), et l'établissement de tendances évolutives sémantiques.

6.1 Le changement sémantique

6.1.1 Sémantisme du lexème

Le sens d'un lexème

Il convient en premier lieu de définir ce qu'est le sens d'un lexème. Il peut être établi à partir de cinq paramètres [1] :

1. des « traits morpho-syntaxiques inhérents »
2. une « structure morphologique dérivationnelle dans le cas des mots construits »
3. des « contextes syntagmatiques inhérents à un lexème dans la proposition »
4. des « marques diasystématiques qui sont liées à un lexème (sa connotation variationnelle) »

1. Nous reprenons les paramètres présentés dans M. Glessgen, *Linguistique romane…*, p. 268.

5. des « relations sémantiques qui s'instaurent entre différents sens lexicaux proches ».

D'après ces paramètres, le sens lexical est caractérisé par son intégration dans une série de systèmes (morphologique, syntaxique, sémantique, diasystématique), dont il a été question dans le chapitre précédent. Le sens d'un lexème ne peut pas être considéré en dehors de ces différentes relations, particulièrement celles liées aux sens des autres lexèmes : « Le sens n'existe pas de façon autonome, mais il est intégré dans des réseaux sémantiques. » [2] Le sens d'un mot est ce qui justifie son existence [3], et c'est pourquoi une étude sur le lexique se doit d'observer son fonctionnement dans le réseau sémantique. L'intégration d'un lexème au sein du réseau sémantique prend en considération les relations taxonomiques, synonymiques, antonymiques et méronymiques.

Les relations taxonomiques recouvrent les relations d'hypnonymie et d'hyperonymie, au sein de liens à apparence hiérarchique. L'hyperonymie est la relation supérieure : un mot est hyperonyme d'un autre s'il lui est plus général ; l'hyponymie est la relation inférieure : un mot est hyponyme d'un autre s'il lui est plus spécifique [4]. La relation de synonymie recouvre la relation d'équivalence sémantique [5]. La relation inverse est la relation d'antonymie, qui peut être donc définie comme une relation d'opposition sémantique [6]. Les rapports d'antonymie se révèlent complexes, car ils peuvent être évalués sur des échelles variées [7]. Si la relation antonymique peut recouvrir différents aspects, il ne faut pas non plus négliger les aspects multiples que peut prendre une relation de synonymie. Du fait des emplois et des sens multiples de nombreux mots en langue, il est en effet difficile de statuer sur une stricte synonymie entre deux mots. En effet, deux mots peuvent avoir le même sens, dans le cadre d'un emploi particulier, mais leurs connotations, leurs autres emplois, etc., peuvent permettre de les distinguer l'un de l'autre. La méronymie est la relation sémantique définie par un rapport partie-tout [8]. Par exemple, en français contemporain, *bras* est un méronyme de *corps*, de même que *toit* est un méronyme de *maison*.

---

2. *Ibid.*

3. « Le sens représente l'élément essentiel du lexème, sa raison d'être dans le langage, et il fournit le fondement sémantique de toute communication. » *Ibid.*

4. On pourra ici reprendre la définition de D. Geeraerts : « *The terms hyponymy and hyperonymy both refer to the relationship of semantic inclusion that holds between a more general term such as bird and a more specific such as finch.* » (D. Geeraerts, *Theories of Lexical Semantics…*, p. 83)

5. D'après *Ibid.*, p. 84 : « *the relationship of semantic identity* ».

6. D'après *Ibid.*, p. 85 : « the *oppositeness of meaning* ».

7. « *Antonymy or oppositeness of meaning is probably the most intensively researched of the sense relations, and various classificatins and terminological proposals compete with one another.* » (*Ibid.*) L'auteur parle ainsi de « *gradable antonyms* » de type « *tall/short* », de « *commited antonyms* » de type « *ferocious/meek* », de « *assymetrical antonyms* » de type « *good/bad* », de « *non gradable antonyms* » de type « *dead/alive* », de « *perspectival opposition* » de type « *be the husband/be the wife* », de « *directional oppositions* » de type « *north/south* » et de « *multiple opposition antonyms* » de type « *hot/warm/cool/cold* » (*Ibid.*, p. 85-87).

8. D'après *Ibid.*, p. 88 : « *a part-whole relation* ».

Les usages font le sens

Les lexèmes ne prennent de sens qu'en contexte : ils ne signifient qu'en discours. C'est d'ailleurs par l'usage qui est fait des formes que les locuteurs apprennent à parler ou qu'il est même possible de « cerner un sens lexical » [9]. L'usage fait le sens, mais il est aussi à l'origine des changements de sens. Au sein d'un nouveau contexte, par une légère dérivation, le lexème prend un sens différent. C'est ainsi qu'il serait plus exact de parler de changement d'usage que de changement sémantique, puisque « à strictement parler, les mots n'acquièrent pas de nouvelles significations ; les locuteurs se mettent à les utiliser de manières différentes » [10].

Les nouveaux usages créent les nouveaux sens. Plus exactement, ce sont les « modifications des constructions dans lesquelles [un lexème] apparaît » [11] qui produisent un changement de sens. Cette hypothèse, mettant l'accent sur l'axe syntagmatique, a été avancée par Bernd Heine [12], qui, travaillant spécifiquement sur le changement sémantique, a proposé un modèle en quatre phases décrivant les étapes de progression des usages d'un sens nouveau. Cette hypothèse s'inscrit dans la vision d'un changement linguistique comme le résultat d'une évolution. Les quatre phases que B. Heine décrit correspondent à des stades schématiques d'une évolution, d'un développement d'un sens et de son figement dans la langue. Nous résumons ci-après ces quatre étapes [13]. Le premier stade est le stade initial, au sein duquel un lexème est employé dans son sens original. Le second stade représente un contexte de transition, *bridging context*, au sein duquel le lexème semble présenter un sens possiblement différent du sens original. Le troisième stade est le contexte de changement, *switch context*, qui présente un contexte dans lequel il n'est pas possible d'interpréter le lexème avec son sens original. Enfin, le dernier stade est le stade de conventionnalisation, au cours duquel le lexème va être employé dans de nouveaux contextes avec son nouveau sens, et plus avec

9. M. Glessgen, *Linguistique romane…*, p. 274. L'auteur explique qu'il est possible, pour proposer la définition d'un lexème, de partir de ses différents contextes d'usage : « Pour cerner un sens lexical, il est possible de partir du sens qu'une forme semble avoir dans un contexte donné ; ensuite, la comparaison d'un grand nombre de ces sens contextuels permet de proposer une définition générale. »

10. « *Strictly speaking, words do not acquire new meanings ; speakers simply end up using them in different ways.* » (S. N. Dworkin, « Lexical Change »…, p. 585)

11. C. Marchello-Nizia, *Grammaticalisation et changement linguistique…*, p. 23.

12. « Heine déplace ainsi la description du phénomène du plan de la sémantique au plan de la syntaxe. » (*Ibid.*)

13. Nous paraphrasons l'explication de Heine : « *Stage I, there is an expression with a "normal" or source meaning occuring in an array of different contexts. At stage II, there is a bridging context giving rise to an inference to the effect that, rather than the source meaning, the target meaning offering a more plausible interpretation of the utterance concerned. At stage III, there is a new type of context, the switch context, that no longer allows for an interpretation in terms of the source meaning. Switch contexts may be viewed as a filtering device that rules out the source meaning. Finally, no longer being associated with the source meaning, the target meaning is now open to further manipulation : it is freed from the contextual constraints that gave rise to it, that is, it may now be used in new contexts. I will refer to this situation as the conventionalization stage IV.* » (Bernd Heine, « On the Role of Context in Grammaticalization », dans *New Reflections on Grammaticalization*, dir. Ilse Wischer et Gabriele Diewald, Amsterdam/Philadelphie, 2002, p. 86)

l'ancien. L'auteur précise, et nous avec lui, qu'il s'agit d'une représentation archétypale du phénomène de changement sémantique. L'avantage de la description de ce scénario est de permettre une description des différentes étapes, donc de s'intéresser à la diachronie de ce phénomène, qui peut par ailleurs toucher des échelles de temps très variées.

Dans cette perspective, il y a corrélation nécessaire entre deux usages en variante, avec une apparition de sens au stade II qui vient concurrencer le sens initial, et qui, au stade IV, vient le supplanter. La concurrence aboutirait donc à l'abandon d'un usage. Cette vision très schématique place la disparition en fin de chaîne, au sein d'un processus très restrictif.

6.1.2 Le changement sémantique : approches théoriques

Les changements sémantiques qui se produisent dans les langues naissent donc de l'emploi même de mots. Il s'agit de phénomènes continus, qui font partie de la vie même d'une langue, qui en constituent même « la partie la plus dynamique parmi tous les changements langagiers » [14]. Les « transformations dans le lexique usuel » sont constantes, du fait de la « variation propre au langage » [15]. Du point de vue de la vitalité de la langue, le changement sémantique « intervient parallèlement à la formation des mots et aux emprunts » [16], avec des mêmes objectifs :

> Les trois mécanismes poursuivent les mêmes objectifs, à savoir 1) de rendre compte de transformations dans le monde référentiel et dans les concepts culturels ; 2) de mettre en œuvre l'expressivité qui est propre au lexique. [17]

Le changement sémantique se produit donc dans une perspective d'adaptation d'un mot aux évolutions du monde. Il « suppose l'introduction d'un nouveau concept qui est rattaché à une forme déjà existante » [18]. Un « rapprochement cognitif » [19] entre le concept initialement attaché à la forme et le nouveau concept introduit est nécessaire pour que le changement se produise. Le rapprochement indique « l'existence de liens préférentiels entre certains concepts au niveau cérébral » [20]. L'intérêt d'étudier le changement sémantique réside dans la mise au

14. M. Glessgen, *Linguistique romane…*, p. 284.
15. *Ibid.*
16. *Ibid.*
17. *Ibid.*, p. 285.
18. *Ibid.*
19. *Ibid.*
20. *Ibid.* L'emprunt de W. De Mulder, « La linguistique diachronique, les études sur la grammaticalisation et la sémantique du prototype : présentation »…, p. 24, citant Ullmann (1967 : 211), permet de développer cette idée : « Quelles que soient les causes qui provoquent le changement, il y a nécessairement un lien, une association entre le sens ancien et le sens nouveau. Dans certains cas, l'association sera suffisamment forte pour modifier par elle-même la signification ; dans d'autres, elle fournira seulement le support d'un changement déterminé par d'autres causes ; mais, sous une forme ou une autre, un certain type d'association sous-tendra toujours le processus. En ce sens, l'association peut être considérée comme une condition nécessaire, une *condition sine qua non* du changement sémantique. »

jour de ces liens, permettant d'éclairer le système cognitif. D'un point de vue diachronique, c'est l'évolution des mentalités qui peut ainsi être mise en évidence.

Catégorisation des changements sémantiques

Les différents types de changement sémantique ont fait l'objet de différentes typologies, depuis l'avènement de la sémantique historique. Nous reprenons celle de De Mulder [21], en tentant de synthétiser le propos nuancé de l'auteur, qui classifie ainsi les changements :

1. la métonymie, définie comme « l'emploi d'une expression pour une autre, sur la base de la contiguïté des référents des expressions concernées » [22]. Des sous-catégories peuvent être définies, en plus de la relation particulière qu'est la relation méronymique (relation partie-tout, cf. *supra*) :
   (a) la subjectivation, « procès qui implique un changement de perspective » [23]
   (b) la délocutivité, « transformation d'une expression en acte illocutoire » [24]
   (c) les structures valentielles [25]
2. la métaphore, qui « met en rapport deux scénarios conceptuels différents sur la base d'une similarité » [26]
3. le transfert co-hyponymique, qui désigne « les changements "horizontaux" entre des éléments d'un même niveau taxinomique » [27]
4. la généralisation et la spécialisation, dans lesquelles « le mot devient en fait un hyperonyme de lui-même » et « un hyponyme de lui-même » [28]

21. Id., « Chapitre 45 – Lexique, structures et évolution : notions théoriques »…, p. 1809-1817.
22. *Ibid.*, p. 1809. L'auteur prend comme exemple, parmi d'autres, l'évolution de l'ancien français *prison* : "acte de saisir" > "captivité" > "prison", et même son évolution en français moderne. Nous pouvons ajouter l'évolution vers le sens de "prisonnier", attesté dans notre manuscrit, sens né par métonymie, qui est obsolescent dans l'incunable, et remplacé dans certains passages par *prisonier*. Cf. la table 8.18 dans le chapitre des analyses générales et les commentaires associés.
23. *Ibid.*, p. 1811. L'exemple donné est *après*, préposition qui « signale la postérité dans le temps, mais peut aussi s'employer pour signaler la localisation derrière un point de repère spatial ».
24. *Ibid.*, p. 1812. L'auteur prend comme exemple *bis !*, de la signification du numéral à la demande de répétition.
25. *Ibid.* L'auteur prend en exemple le verbe *louer*, possédant le sens de "donner à loyer" et de "prendre à loyer".
26. *Ibid.*, p. 1813. Ce qui la différencie de la métonymie est que cette dernière ne procède qu'au sein d'un « même scénario conceptuel ». L'auteur prend en exemple le passage de l'ancien français *monter*, "se déplacer dans un mouvement de bas en haut", à "augmenter, grandir".
27. *Ibid.*, p. 1814. L'exemple donné est celui du latin *sorex*, désignant la "musaraigne", dont le sens a ensuite évolué pour désigner la "souris". Il précise que c'est aussi dans ce cadre qu'entrent les cas de péjoration et d'euphémisme, comme le changement de *inodiare*, latin tardif, "être odieux" > *enoiier*, ancien français, "tourmenter" > *ennuyer*, français moderne, "contrarier".
28. *Ibid.* Ces phénomènes sont aussi appelés élargissement et restriction de sens, qui sont des termes « trom-

5. les changements sémantiques basés sur le contraste [29]
6. d'autres types de changements :
   (a) l'intensification et l'affaiblissement, que l'auteur préfère considérer comme « des effets des changements décrits ci-avant » [30]
   (b) l'ellipse, « transfert de sens d'un lexème à un autre, à cause de la contiguïté entre les deux lexèmes » [31]
   (c) l'étymologie populaire, qui peut être considérée comme un sous-type de métonymie [32].

Les motivations

Le changement de sens se produit donc à partir de la relation qui s'établit, du point de vue cognitif du locuteur, entre deux concepts. La description des mécanismes est cependant insuffisante à la compréhension du phénomène. Andreas Blank distingue ainsi les mécanismes des motivations : « Les relations cognitives associatives sont les mécanismes sous-jacents aux changements de sens, mais n'en sont pas les motivations […] qui sont [selon A. Blank] de nature pragmatique et sont divisées en motivations générales et motivations particulières. » [33]

À l'origine du changement sémantique se trouvent les mêmes déterminations qu'à l'origine de tout changement linguistique, à savoir l'efficacité et l'expressivité [34]. Ces déterminations sont appelées, dans le cadre de la sémantique historique, « motivations générales ». Dans cette catégorie peut également se placer le décalage inter-locuteurs évoqué ci-dessus, qui peut être

peurs, dans la mesure où il s'agit en fait d'un élargissement et d'une restriction, non pas du sens, mais de la dénotation des lexies concernées, c'est-à-dire de l'ensemble des éléments auxquels elles peuvent renvoyer ». L'auteur prend comme exemple de généralisation le latin *adripare*, "arriver à la rive", qui évolue en français moderne vers le sens de "arriver (n'importe où)". Nous avons relevé dans le tableau 8.19 des analyses générales la présence de ce verbe en forte extension d'emplois dans notre incunable, du fait de cette évolution. L'auteur prend comme exemple de spécialisation *viande*, en moyen français, "vivres en général", qui se restreint à la désignation de la "chair d'un animal (comme aliment)".

29. *Ibid.*, p. 1816. Ou changement anti-phrastique. L'auteur prend en exemple l'évolution de l'ancien français *belete*, "petite belle", au français moderne *belette*, l'animal, considéré comme malfaisant dans les sociétés agricoles médiévales.

30. *Ibid.*

31. *Ibid.* L'auteur prend comme exemple le passage de *carrosse de diligence* à *diligence*. Cependant, le changement ne concerne pas « la relation entre le terme composé et le terme simple résultant de l'ellipse, mais un rapport qui s'établit entre deux sens du terme simple ». Pour pallier l'imprécision du terme, « Blank (1997 : 291) propose le terme d'*absorption* ».

32. *Ibid.*, p. 1817. L'exemple pris ici est le changement de *ouvrable*, "consacré au travail", dérivé de *ouvrer*, "travailler", qui a été réanalysé comme dérivé de *ouvrir* après disparition du premier verbe (et survit cependant dans l'expression *jour ouvrable*). Ce sont A. Blank (1997 : 303-317) et P. Koch (2016 : 55) qui ramènent ce changement à une métonymie.

33. *Ibid.*

34. Les termes sont présents dès l'introduction de la section 5.1. Cf. aussi *supra* la définition des « objectifs » communs poursuivis par la formation de mots, les emprunts et le changement sémantique.

interprété comme un « écart structurel […] entre ce que le locuteur entendait transmettre expressément par les mots qu'il a employés et l'image que le récepteur lui-même se fait de cette intention sur la base des mots entendus » [35].

En plus de ces motivations générales, à l'origine de tout changement linguistique, se trouvent des motivations particulières. Nous reprenons la liste des motivations particulières telle que définie par A. Blank d'après W. de Mulder [36] :

1. l'expression de nouveaux concepts [37]
2. l'expression de concepts abstraits ou d'autres concepts qui sont plus éloignés de la perception [38]
3. les changements socio-culturels [39]
4. les relations conceptuelles ou factuelles étroites entre les éléments d'un même scénario conceptuel qui « peuvent expliquer qu'on emploie un terme qui sert normalement à désigner un élément du scénario pour en désigner un autre, si le contexte permet de comprendre sans problème de quoi on veut parler » [40]
5. les irrégularités lexicales : elles peuvent inciter les locuteurs à les « corriger » (dans le cadre d'étymologies populaires ou de la refonte de certains paradigmes verbaux) [41]
6. l'expression de concepts émotionnellement marqués (expressivité, tabou) [42].

Le changement linguistique est-il orienté ?

La question de l'orientation du changement sémantique se pose en des termes variés. Une grande partie des études les plus récentes sur la question du changement linguistique s'intéresse à la question de la grammaticalisation qui peut supposer une orientation :

35. Vincent Nyckees, *La Sémantique*, Paris, 1998, p. 141.
36. W. De Mulder, « Chapitre 45 – Lexique, structures et évolution : notions théoriques »…, p. 1817-1818, reprenant Blank (1997 : 375-404). Les auteurs retouchent ici les premiers éléments qui avaient été apportés par M. Bréal (Michel Bréal, *Essai de sémantique : science des significations*, Paris, 1921) et S. Ullmann (Stephen Ullmann, *Semantics : An Introduction to the Science of Meaning*, Oxford, 1964), pionniers de la sémantique historique.
37. W. De Mulder, « Chapitre 45 – Lexique, structures et évolution : notions théoriques »…, p. 1817. L'auteur prend comme exemple le cas de *souris* qui est employé pour désigner une composante d'un ordinateur.
38. Il s'agit souvent de métaphores. L'auteur prend en exemple *baisser les prix*, *le pied de la montagne*.
39. L'auteur prend en exemple l'évolution des sens de *disner* et *desgeüner* qui suivent l'évolution des pratiques de repas dans la société.
40. *Ibid.*, p. 1818. L'auteur prend l'exemple du verbe *defendre*, qui prend le sens de "protéger" depuis son sens original "repousser l'ennemi", "interdire".
41. Il nous semble qu'il faudrait éliminer le cadre de la refonte des paradigmes verbaux des questions propres aux changements sémantiques.
42. L'auteur prend l'exemple de *grue*, permettant la désignation d'un type d'oiseau, qui se met à être employé au XV^e^ siècle pour désigner une prostituée.

> Dans sa version forte, ce paradigme repose sur des postulats de gradualité (l'évolution linguistique est progressive, elle se fait peu à peu), d'unidirectionnalité (l'évolution se fait toujours dans la même direction, en suivant des étapes obligées) et d'universalité topologique (les mêmes types d'évolutions se retrouvent dans les diverses langues). [43]

Dans ce cadre, la question se pose : « Le changement linguistique est-il orienté *a priori* ou est-il un processus stochastique, fondamentalement aléatoire ? » [44] C'est une question particulièrement intéressante à poser dans le cadre de l'évolution sémantique, par le lien important qu'elle permet d'établir avec la cognition des individus. Par exemple, du fait de la centralité du corps humain dans la cognition, des linguistes et ethno-linguistes se sont particulièrement intéressés à la possibilité d'esquisser des tendances universelles [45].

L'orientation du changement sémantique semble plus ou moins décelable en fonction du point de vue adopté. Ainsi, une perspective sémasiologique permet d'observer « les relations sémantiques qui interviennent dans le changement lexical des langues du monde » et de constater que « tous les changements lexico-sémantiques sont basés sur des relations qui constituent la dimension sémantique » [46]. Cependant, l'hypothèse ne paraît pas pouvoir aller plus loin : « Mais c'est à ce point précis que s'arrête le pouvoir prospectif de l'hypothèse. On ne pourra jamais prédire laquelle des relations en question sera activée et quel sera le concept cible. » [47] Le changement de perspective, avec l'adoption d'un point de vue onomasiologique, permettrait en revanche la détermination d'une certaine directionnalité : « Il est tentant de supposer que les innovations et changements de désignation pour un concept-cible C donné ne s'effectuent pas de manière chaotique, mais qu'elles suivent un nombre limité d'itinéraires. » [48]

Cette question nous intéresse en ce qu'elle pourrait avoir trait à l'obsolescence : y a-t-il un champ lexical particulièrement marqué dans le cadre la restriction de sens ? La question de la différence de possibilité de systématisation du phénomène en fonction de l'approche

43. M.J. Béguelin, Gilles Corminboeuf et Laure Anne Johnsen, « Réanalyse et changement linguistique : présentation », *Langages*, 196–4 (2014), p. 3-11, p. 3.

44. *Ibid.*, p. 4.

45. P. Koch et Paul Gévaudan, « Sémantique cognitive et changement lexical », *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, nouvelle série, 18, *Grandes voies et chemins de traverse de la sémantique cognitive* (2010), p. 103-145, DOI : 10.15496/publikation-20407, p. 134. Les auteurs évoquent notamment le travail de thèse de Reinhild Steinberg (ayant par la suite fait l'objet d'une publication : Reinhild Steinberg, *Lexikalischer Wandel und Polygenese : der Konzeptbereich KOPF*, Tübingen, 2014), qui étudie les « stratégies de désignation pour 26 concepts-cibles appartenant au domaine conceptuel de la tête » sur « 22 langues du monde entier, dont 14 langues indo-européennes » et montre que « un tiers des concepts sont dominés par un seul patron de désignation » (*Ibid.*). Les auteurs précisent ensuite que le « grand avantage de l'approche de la filiation lexicale consiste à pouvoir décortiquer non seulement les concepts-sources et cibles impliqués, mais aussi les relations cognitives sous-jacentes aux procédés lexicaux respectifs » (*Ibid.*).

46. *Ibid.*, p. 130. Les auteurs de continuer : « En d'autres mots : dès qu'il y a eu changement lexico-sémantique, l'on peut pronostiquer qu'une de ces relations entre en jeu. »

47. *Ibid.*

48. *Ibid.* Les auteurs parlent de « l'hypothèse de la main invisible », permettant la mise en relief d'une orientation dans le changement.

adoptée, sémasiologique et onomasiologique, présente aussi déjà des limites à la modélisation qu'il nous serait possible de réaliser.

6.2 Disparition et changement sémantique

La question d'une orientation du changement linguistique pourrait révéler, dans le cadre de l'étude de l'obsolescence du sens au sein du changement sémantique, le changement cognitif à l'œuvre. En effet, le changement sémantique « permet de mieux cerner les relations sémantiques qui régissent la gestion cérébrale et langagière entre les différents signifiés (ou concepts) puisque ces relations s'inscrivent précisément dans la même logique » [49]. Une étude des changements sémantiques à l'œuvre aboutissant à une disparition permettrait la mise en valeur de certaines représentations cognitives caduques, et témoignerait donc de l'évolution des mentalités [50].

6.2.1 Spécialisation et affaiblissement

Parmi les différents types de changement sémantique listés ci-dessus, ceux qui concernent la disparition de manière la plus évidente sont la spécialisation et l'affaiblissement. Pour le premier type, on peut prendre comme exemple dans notre corpus *relaissier*, qui se spécialise dans le domaine de la chasse et abandonne donc son emploi réitératif [51]. L'affaiblissement est l'affaiblissement de l'expressivité d'un sens, qui perd donc ses emplois expressifs. On pourrait ici prendre l'exemple de *aerdre*, qui perd progressivement ses emplois violents [52]. On distingue ici déjà deux types de perte : la perte d'un emploi dû à la spécialisation et la perte d'un trait sémantique du mot, qui entraîne le désemploi. L'affaiblissement d'un sens est un cas d'obsolescence en cours, tout comme la restriction d'emploi est un stade avancé de l'obsolescence.

49. M. Glessgen, *Linguistique romane…*, p. 285.

50. S. N. Dworkin, « Lexical Change »…, p. 605, plaide pour l'établissement de catégories sémantiques en fonction de leur degré d'atteinte par l'obsolescence : « *Insufficient work has been done so far for linguists to determine wether cross-linguistic guiding principles may direct lexical loss. Are there some semantic categories or parts of speech that show a greater degree of lexical loss ? Are words that carry a negative semantic load more prone to replacement ? Has the of homonymic clash in lexical loss been exagerated ? What is the role of the alleged quest by speakers to find more expressive designation for a given concept ?* »

51. Cf. la notice sur *relaissier*.

52. Cf. la notice sur *aerdre*.

6.2.2 Chronologies du phénomène

La question du stade avancé renvoie à la question de la chronologie du phénomène. Sur le plan sémantique, la disparition d'un sens est l'état résultatif (le sens n'existe plus), tandis que l'obsolescence sémantique témoigne d'un usage qui est en train de se perdre. Nous parlons bien d'un usage en train de se perdre, ce que permet de cerner la notion d'obsolescence. En effet, dans le cadre du changement sémantique, il est souvent question de « changement de sens » : « Le terme "changement de sens" suggère que le sens d'une lexie se modifie graduellement du commencement du changement à son aboutissement. » [53] L'appellation est problématique, puisque si la discontinuité des usages est réelle, celle des sens pose question : « Quel pourrait être le sens d'un mot entre le moment initial du changement sémantique et le moment final ? » [54] Il est donc plus exact de parler d'usages obsolescents.

Dans ce cas, cependant, si c'est l'usage qui fait la perte de sens, la perte d'expressivité précédemment évoquée de *aerdre* est elle-même liée à des emplois qui font perdre ce trait sémantique particulier. C'est en effet le cas : notre hypothèse est que le développement de nouveaux registres littéraires conduisent à des emplois du mot dans des contextes moins violents que ceux des romans dans lesquels les chevaliers s'écharpent. C'est donc bien l'usage qui est à chaque fois en cause.

Origines

Dans le cadre du changement sémantique, c'est un changement d'usage qui est impliqué : « Si les mots et les lexies changent de sens, c'est donc en général parce que les locuteurs leur prêtent lors de leur emploi dans certains contextes un nouveau sens, en plus de leur(s) sens déjà conventionnel(s), et que ce nouveau sens se répand ensuite dans la communauté et se conventionnalise. » [55]

Se retrouve ici l'idée un changement qui survient en plusieurs phases : d'abord, le nouvel usage, « la phase de l'innovation sémantique », puis l'adoption de l'usage, « la diffusion du nouveau sens et de sa conventionnalisation ou lexicalisation » [56]. La troisième phase serait celle de la « disparition de l'ancien sens » [57]. Cependant, cette phase de disparition n'est pas nécessaire : un changement additionnel — en ce sens qu'un sens est ajouté à un mot — n'implique pas nécessairement la disparition d'un sens ancien. La conservation des sens anciens est ce qui crée la polysémie :« Puisque les sens que les mots avaient déjà avant le développement du nouveau sens ne disparaissent pas immédiatement (et ne disparaissent

53. W. De Mulder, « Chapitre 45 – Lexique, structures et évolution : notions théoriques »…, p. 1807.
54. *Ibid.*
55. *Ibid.*
56. *Ibid.*
57. *Ibid.*

par ailleurs pas toujours), les mots sont pour la plupart polysémiques. » [58] La polysémie, en synchronie, serait donc le résultat du changement sémantique en diachronie [59]. La polysémie résulte de la coexistence de plusieurs sens pour un même mot : ce sont des sens qui se sont conservés, qui n'ont pas disparu. La polysémie est la preuve que la disparition n'est pas une conséquence nécessaire du changement sémantique.

Une conséquence ?

Si elle n'est pas nécessaire, la disparition peut tout de même être une conséquence d'autres types de changement sémantique. Par exemple, un renforcement de sens peut conduire à une obsolescence. Ainsi, dans notre corpus, les emplois concrets de *menu* sont renforcés par le nouveau sens pris par l'emploi adverbial dans le cadre de l'expression *hacher menu*, par changement métonymique. L'emploi temporel de l'adverbe, prenant le sens de "souvent", isolé, disparaît, tandis que l'emploi signifiant "finement, avec art", survit un peu plus longuement, probablement du fait de son lien plus fort avec l'aspect concret.

La disparition de sens peut éventuellement apparaître comme conséquence d'autres types de changement. Il faudrait aussi évaluer si la chronologie des phénomènes ne peut pas être renversée. L'apparition d'un nouveau sens est le fruit d'un des mécanismes évoqués ci-dessus, par exemple, une métonymie, au même titre que la disparition. On suppose des étapes : innovation, diffusion, disparition. Est-il possible d'imaginer que d'autres scénarios puissent intervenir : disparition, diffusion, innovation ? Par exemple, une spécialisation peut-elle être à l'origine d'une innovation ? [60]

Laissant la question de côté, nous revenons à l'affirmation que, puisque la disparition d'un sens n'est pas une phase nécessaire au changement sémantique, c'est que d'autres facteurs expliquent le mécanisme. Le changement sémantique n'est pas le seul phénomène à l'origine de l'obsolescence.

Motivations

Paraît alors particulièrement intéressant de pouvoir déterminer si des motivations particulières sont à l'origine des restrictions et affaiblissements, processus de l'obsolescence. Ci-après sont présentés des cas relevés dans nos notices [61], qui peuvent correspondre aux motivations particulières exposées plus haut.

58. *Ibid.*
59. « *Polysemy is, roughly, the synchronic reflection of diachronic-semantic change.* » (D. Geeraerts, *Diachronic Prototype Semantics…*, p. 6)
60. Nous ne répondrons pas à cette question dans le cadre de cette étude.
61. Auxquelles nous renvoyons donc.

La motivation 1, l'expression de nouveaux concepts, peut par exemple concerner le verbe *araisnier*. Les sens premiers, attestés dans le manuscrit, sont "adresser la parole [à qqu'un]", "provoquer [qqu'un]". Cependant, probablement du fait de l'importance que prend la dimension argumentative, le sens de "exposer des arguments [à qqu'un]", pour la forme refaite *araisonner*, émerge au XIV^e^ siècle. La motivation 2, l'expression de concepts abstraits ou d'autres concepts qui sont plus éloignés de la perception, peut par exemple être observée dans l'évolution du verbe *aconsivre*. Le sens attesté en Ao est un sens concret, "atteindre en frappant". Il connaît l'émergence d'un nouveau sens abstrait, par métonymie, "percer à jour".

La motivation 3, les changements socio-culturels, peut par exemple expliquer l'affaiblissement de sens de *afïer*, passant du sens de "s'engager [à qque ch. auprès de qqu'un]" à "assurer", dans le cadre de l'abandon des relations de féodalité et de celui, consécutif, de l'importance associée à l'engagement dans une relation inter-personnelle. La motivation 4, établissant comme motivation les relations conceptuelles et factuelles étroites entre les éléments d'un même scénario, peut également être à l'origine de pertes de sens. Par exemple, la famille de mots de *espoir2*, "peut-être", évolue vers la dimension sémantique de l'espérance, au détriment de la dimension sémantique originale de la supposition.

La motivation 5, les irrégularités lexicales, peut aussi toucher un phénomène d'obsolescence. Dans ce cadre, les étymologies populaires conduisent à des réanalyses. Il nous semble que la réanalyse peut conduire à l'obsolescence si elle est infructueuse : par exemple, notre hypothèse est que *haitier* a été réanalysé comme un dérivé de *souhaitier*, ce qui provoque un non-sens. Au sein de la motivation 6 apparaît le tabou, dont nous avons déjà parlé dans nos facteurs d'obsolescence, au sein du chapitre précédent.

Toutes les motivations peuvent donc servir à l'explication de l'obsolescence. Cependant, ici aussi, on peut observer un décalage dans la chronologie des phénomènes : dans le cas de la motivation 6, le tabou, la motivation touche directement le mot concerné par l'obsolescence, mais ce n'est pas nécessairement le cas, par exemple dans le cadre du phénomène d'obsolescence bien connu et déjà évoqué de *traire* par rapport à *tirer* : dans ce cadre, l'expression de concepts émotionnellement marqués concerne *tirer*, dont la plus grande expressivité a une influence sur l'obsolescence de *traire*. Cela semble également concerner les motivations 3, 4 et 5.

Dans le cadre des motivations 1 et 2, la chronologie de l'obsolescence est nécessairement conséquente : la motivation étant liée à l'expression de nouvelles données, l'obsolescence intervient comme une conséquence des nouveautés introduites.

Mais cette conséquence ne se produit que lorsque d'autres facteurs entrent en jeu. C'est ici l'intérêt particulier de l'application de la grille des motivations à nos phénomènes : elle permet d'appuyer notre propos sur la nécessité d'une multi-factorialité dans le mécanisme

de l'obsolescence. Par exemple, dans le cas de la réanalyse supposée de *haïtier*, il faut noter qu'elle a pu avoir lieu après la réfection de *sohaidier* en *souhaitier*, en considérant ce dernier comme un verbe préfixé. Son sémantisme étant plus fort, et la position de *haïtier* par ailleurs fragilisée, c'est ce dernier qui aurait ainsi été évincé. Cette hypothèse en reste une, sans données attestant de cas de réanalyse dans des textes. Elle est néanmoins intéressante par cette idée d'infructuosité et par le fait qu'elles s'inscrit dans un processus multi-factoriel. L'exposé des phénomènes d'après les motivations seules ne permet pas de comprendre l'obsolescence de sens, pas plus que l'identification des différents mécanismes à l'œuvre.

Il semble donc que la disparition d'un sens puisse être la conséquence de n'importe laquelle des motivations dont la tradition d'études a établi la typologie. Cependant, la notion d'une chronologie des phénomènes intervient, si l'on se place du point de vue de la disparition. Par ailleurs, dans un emploi strict, la disparition de sens ne concerne que le mécanisme de la spécialisation. Si l'on se place dans une chronologie plus large, cependant, la disparition peut être la conséquence de n'importe quel autre changement sémantique. Elle n'y est cependant pas attestée systématiquement. C'est donc la présence d'autres facteurs qui peuvent expliquer la disparition.

Reste la question de l'affaiblissement. À nos yeux, elle reste un type de changement important. Si elle est la conséquence d'autres changements, c'est au même titre que les motivations décrites *supra*, concernant de manière indirecte le phénomène de la disparition de sens. Elle nous intéresse donc en tant que phénomène d'un processus au long cours — qui peut d'ailleurs aboutir ensuite à une restriction de sens, phénomène que la notion d'« obsolescence » met bien en valeur.

Ce court aperçu de la question du changement sémantique a permis d'évaluer la place de l'obsolescence dans ce mécanisme. Le cadre du changement sémantique est intéressant car il concerne la dimension cognitive. Les questions qui nous intéressent, dans ce cadre, sont à la fois de nature typologique et sémantique : y a-t-il des pertes de sens liées à un type de changement particulier ? Y a-t-il des types de changement qui sont favorables à une perte de sens ? Y a-t-il des scénarios d'évolution sémantique qui favorisent les pertes de sens ? Pour répondre à ces questions, la première étape consiste à pouvoir repérer les mots qui semblent avoir changé de sens au sein de notre corpus.

6.3 Capter le changement sémantique à l'aide des *word embeddings*

Au sein du chapitre 3, nous avons introduit la notion de co-occurrence et mis en évidence l'importance du contexte des mots pour comprendre le sémantisme lexical. Les méthodes computationnelles se sont démultipliées depuis une dizaine d'années pour permettre une telle approche. Les plongements de mots, notamment, connaissent un grand succès, du fait de leur capacité à représenter l'espace sémantique de textes, particulièrement dans le cadre d'une évolution diachronique. Nous allons donc essayer de nous saisir de cet outil afin de présenter un aperçu du changement sémantique, dans son rapport à l'obsolescence, au sein de notre corpus.

6.3.1 Principe de fonctionnement

Les *word embeddings*

Les *word embeddings*, ou plongements de mots, fonctionnent sur le même principe que les co-occurrences, avec l'idée fondamentale qu'un mot prend un sens similaire dans un contexte similaire. Chaque mot est ainsi représenté sous forme de vecteur, calculé à partir des différents contextes dans lequel ses occurrences apparaissent [62]. Les mots sont positionnés dans un espace sémantique en fonction de leur position par rapport aux autres mots : chaque vecteur-mot est donc positionné par rapport aux autres vecteurs-mots en fonction de leurs emplois respectifs dans les textes sur lesquels la méthode est appliquée [63]. La méthode implique d'entraîner un modèle sur le corpus : en « lisant » le corpus, le modèle en apprend la représentation [64].

62. C'est une méthode « *closed to co-occurrence based methods in that they create an n-dimensional vector space in which each word lives. Words close in the space should be similar in meaning.* » (Nina Tahmasebi, *et al.* (éd.), *Computational Approaches to Semantic Change*, Berlin, 2021, DOI : 10.5281/zenodo.5040241, p. 23)

63. « *Word vectors represent a multidmensional network of relations between words in a large textual corpus. Word vectors are representations based on the distributional hypothesis, which assumes that words tend to be similar if they occur in a similar context. The meaning of words is represented by the relative positions of their vectors in that semantic space.* » (Jaap Verheul, Hannu Salmi, Martin Riedl, Asko Nivala, Lorella Viola, Jana Keck et Emily Bell, « Using Word Vector Models to Trace Conceptual Change over Time and Space in Historical Newspapers, 1840–1914 », *Digital Humanities Quarterly*, 16–2 (2022), p. 1-15, URL : http://digitalhumanities.org/dhq/vol/16/2/000550/000550.html (visité le 17/01/2023), p. 11)

64. La notion de prédiction qu'il y a derrière la méthode des *word embeddings* constitue sa principale différence avec l'approche co-occurrentielle : « *Embeddings rely on predicting rather than counting. Implicitly, they capture similar information and have in some cases been shown to be equivalent mathematically, but in general they are better at abstracting and summarizing information from the corpus.* » (*Computational Approaches to Semantic Change…*, p. 23)

Cette présentation plus que sommaire des plongements de mots permet néanmoins de comprendre un point important : puisqu'un vecteur est créé pour chaque mot en fonction de ses emplois, les mots peu employés vont avoir des vecteurs peu signifiants. Le problème majeur des plongements de mots réside dans la représentation des mots à faible occurrence. Puisque les études qui emploient ce genre de technique se basent sur de larges corpus, elles n'y sont généralement pas confrontées, mais c'est une difficulté qui concerne le présent travail.

Plongements de mots en diachronie

Avec le succès des *word embeddings*[65], de nombreux travaux ont été menés. Un intérêt s'est particulièrement développé pour la question de la captation du changement sémantique en diachronie grâce à ces méthodes. Le travail fondateur de cette nouvelle approche est celui de Hamilton, Leskovec et Jurafsky[66]. Contrairement à notre étude, ces travaux de recherche portent sur des corpus très larges, contenant un nombre de données extrêmement important. Cela permet la mise en évidence de comportements récurrents et l'identification de lois du changement sémantique[67].

Les méthodes cherchant à employer les plongements de mots en diachronie rencontrent des problèmes relatifs à l'obtention d'un même espace pour chaque tranche de corpus, afin d'obtenir, pour chacune d'elles, des résultats comparables :

> *It usually does not make sense to, for example, directly calculate cosine similarities between embeddings of one and the same word in two different models. The reason is that most modern word embedding algorithms are inherently stochastic and the resulting embedding sets are invariant under rotation. Thus, even when trained on the same data, separate learning runs will produce entirely different numerical vectors. […] It means that even if word meaning is completely stable, the direct cosine similarity between its*

65. Dont le point de départ peut se situer avec la publication de Tomas Mikolov, Ilya Sutskever, Kai Chen, Greg Corrado et Jeffrey Dean, « Distributed Representations of Words and Phrases and Their Compositionality », dans *Proceedings of the 26th International Conference on Neural Information Processing Systems*, New York, 2013, t. 2, p. 3111-3119, DOI : 10.5555/2999792.2999959.

66. William L. Hamilton, Jure Leskovec et Dan Jurafsky, « Diachronic Word Embeddings Reveal Statistical Laws of Semantic Change », dans *Proceedings of the 54th Annual Meeting of the Association for Computational Linguistics. Volume 1 : Long Papers*, Berlin, 2016, p. 1489-1501, DOI : 10.18653/v1/P16-1141. L'explosion des différentes approches de ces plongements de mots fait que dès 2018, un état des lieux est fait dans Andrey Kutuzov, Lilja Øvrelid, Terrence Szymanski et Erik Velldal, « Diachronic Word Embeddings and Semantic Shifts : A Survey », dans *Proceedings of COLING 2018*, 2018, p. 1-14, URL : http://arxiv.org/abs/1806.03537 (visité le 07/12/2020).

67. W. L. Hamilton, J. Leskovec et D. Jurafsky, « Diachronic Word Embeddings Reveal Statistical Laws of Semantic Change »…, p. 1489, proposent ainsi dans leur article « *two quantitative laws of semantic change : i) the law of conformity — the rate of semantic change scales with an inverse power-law of word frequency ; ii) the law of innovation — independent of frequency, words that are more polysemous have higher rates of semantic change* ».

> *vectors from different time periods can still be quite low, simply because the random initializations of the two models were different.* [68]

La réalisation de plongements de mots en diachronie ne consiste donc pas simplement à appliquer un modèle sur des textes d'un corpus, ce qui donnerait des résultats complètement ininterprétables, puisqu'il serait impossible de comparer les chiffres des vecteurs.

Méthode retenue

Plusieurs méthodes ont été développées pour pallier ce problème. Parmi elles, nous avons décidé d'employer la méthode proposée par la bibliothèque `twec`. TWEC (*Temporal word embeddings with a compass*) est une méthode qui a été développée en 2018-2019 par Di Carlo, Bianchi et Palmonari [69] et qui fonctionne sur `word2vec` [70]. Ce fonctionnement et l'implémentation sous forme de bibliothèque python nous garantissent une simplicité d'utilisation.

Le fonctionnement de TWEC repose sur la distinction de deux phases d'entraînement des modèles, une première sur l'ensemble du corpus, et une seconde sur les tranches du corpus à comparer. Cela permet de pallier le problème de la création de systèmes de coordonnées différents :

> *Because of the stochastic nature of the neural networks training process, if we apply a word2vec-like model on each slice [of the corpus], the output vectors of each slice will be place in a vector space that has a different coordinate system […] To be able to compare embeddings across time, their vector spaces corresponding to different time periods have to be aligned.* [71]

6.3.2 Application

L'entraînement, d'abord sur tous le corpus, puis sur ses tranches, se fait sur des versions .txt des textes de nos deux témoins, plus précisément sur les lemmes correspondant à cha-

68. A. Kutuzov, L. Øvrelid, T. Szymanski, *et al.*, « Diachronic Word Embeddings and Semantic Shifts… », p. 6.

69. Valerio Di Carlo, Federico Bianchi et Matteo Palmonari, « Training Temporal Word Embeddings with a Compass », *Proceedings of the AAAI Conference on Artificial Intelligence*, 33 (2019), p. 6326-6334, DOI : 10.1609/aaai.v33i01.33016326

70. T. Mikolov, I. Sutskever, K. Chen, *et al.*, « Distributed Representations of Words and Phrases and Their Compositionality »…

71. V. Di Carlo, F. Bianchi et M. Palmonari, « Training Temporal Word Embeddings with a Compass »…, p. 6326-6327. Les auteurs de continuer : « *The heuristic consists in keeping one kind of embeddings frozen across time, e.g. the target embeddings, and using a specific temporal slice to update the other kind of embeddings e.g. the context embeddings. The embedding of a word updated with a slice corresponds to its temporal word embedding relative to the time associated with this slice. The frozen embeddings act as an atemporal compass and make sure that the temporal embeddings are already generated during the training inside a shared coordinate system.* »

cune des occurrences, afin de réduire les problèmes liés à la variation graphique. Ce choix a néanmoins comme défaut de faire perdre une partie de la variabilité propre aux occurrences de chacun des lemmes.

Méthode d'évaluation

La question de l'évaluation des modèles de plongement de mots est toujours débattue. Le meilleur moyen de s'assurer que le plongement de mots est cohérent et assure une bonne représentation de l'espace sémantique reste de faire évaluer les résultats que donne le modèle par un être humain [72].

Un modèle issu de `word2vec` propose des fonctionnalités qui permettent l'évaluation des similarités entre les mots. Ainsi, des mots proches sémantiquement sont dits similaires dans le plongement de mots. Par exemple, dans nos témoins, les mots *assemblee* et *meslee*, décrivant différents types de combat, ont une similarité plus haute que celle qui est donnée pour le rapport entre *assemblee* et *pechié*. Les modèles permettent également d'observer si les rapports sémantiques établis sont cohérents ou non. Ainsi, il est possible de regarder les résultats que donne un modèle en fonction des analogies que celui-ci peut effectuer. Ces analogies se présentent sous la forme d'équations du type : `roi+dame-chevalier`. La réponse attendue ici est *röine1*, puisque *reine* est à *roi* ce que *dame* est à *chevalier*.

Les modèles créés sur le corpus et ses tranches doivent être entraînés sur leurs données. À force d'entraînement, le modèle devient meilleur pour la représentation sémantique de chacun des mots. Afin d'obtenir le meilleur modèle possible, un test a été créé. Chaque phase d'entraînement crée un nouveau modèle. Ce modèle est ensuite évalué. Le modèle ayant obtenu le meilleur score pour l'évaluation est retenu.

La méthode d'évaluation consiste en la production d'une réponse adéquate aux analogies de type `roi+dame-chevalier`. Les réponses attendues — dans ce cas, `reine` (correspondant au lemme `röine1`) — sont pré-établies dans un fichier .csv [73]. Si une réponse correcte est obtenue, le modèle obtient un score de 1. Le modèle répond à l'ensemble des requêtes et son score est ainsi établi. Le tableau 6.1 présente des exemples de requête faites.

72. Le jugement humain est donc le seul à pouvoir attester de l'efficience ou non du modèle : « *To evaluate the word representation system intrinsically, the most popular approach is to collect a set of word pairs and compute the correlation between human judgment and system output.* » (Zhiyuan Liu, Yankai Lin et Maosong Sun, *Representation Learning for Natural Language Processing*, Singapour, 2020, DOI : `10.1007/978-981-15-5573-2`, p. 36)

73. Cf. le fichier `requetesTestModele.csv`, au sein des annexes numériques.

requête	**attendu modèle 1**	**attendu modèle 2**	**autre réponse possible**
roi2+dame-chevalier	röine1	röine1	Guenievre
fil2+oncle-pere	nevo	nevo	NA
Lancelot+Guenievre-Artu	Roestoc	Roestoc	Malehaut
povre+richece-povreté	riche	riche	large
bonté+mauvais-bon	mal1	mal1	pëor
espee+heaume-main2	chief1	chief1	col
espee+ferir-traire	glaive	glaive	NA
novele+requerre-demander	conseil	conseil	NA
desus+aval-amont	desoz	desoz	NA
destre+laienz-senestre	çaienz	çaienz	enz
regarder+öir-vëoir	escouter	escouter	NA
nuit+tierce-jor	vespre	vespre	NA

TABLE 6.1 – Exemples de requête pour l'évaluation du modèle

On trouve dans ce tableau les exemples de requête, les réponses attendues, pour le modèle 1, puis pour le modèle 2. Elles sont dans la plupart des cas similaires, sauf dans des cas où un mot obsolescent en Ao est remplacé par un autre en Ez. C'est ainsi le cas de la requête `dolent+joie-dolor`, pour laquelle la réponse attendue dans le manuscrit est *lié1*, et *joios* dans l'incunable. C'est aussi le cas de la requête `doner-don-celer1`, pour laquelle la réponse est *rien* en Ao et *chose* en Ez. L'établissement des bonnes requêtes à faire, et de l'attendu, vient à la suite d'un tâtonnement sur les valeurs correctes à faire émerger, ainsi que d'une bonne connaissance du corpus.

Les requêtes faites pour l'évaluation du modèle sont de plusieurs types. Elles permettent de tester tant les dimensions spatiales (`desus+laienz-amont`) que temporelles (`nuit+tierce-jor`), les rapports sémantiques généraux (`espee+heaume-main2`), la structuration grammaticale générale (`povre+richece-povreté`), les relations entre personnages (`Lancelot+Guenievre-Artu`).

Les tests des modèles se font sous forme de boucle : un modèle est entraîné, doit répondre aux questions, obtient un score. Si le score est jugé insuffisant, le modèle est à nouveau entraîné, de manière à ce que ce soit le meilleur modèle qui soit finalement établi. Notre modèle le plus haut a une valeur de 37 points. La boucle fait varier les différents paramètres du modèle [74].

74. Le script de type notebook permettant de faire fonctionner la boucle est `scriptProdModelBoucle.ipynb`, au sein des annexes numériques. Les paramètres des différents modèles testés et leur résultat au test apparaissent dans le fichier `dfParametresModelesBoucle-avecModele37pts.csv`. Les paramètres de notre meilleur modèle correspondent à une valeur `diter` (le nombre d'itérations sur chacune des tranches du corpus) de 17, une valeur `siter` (le nombre d'itérations sur le corpus total) de 17, une `size` (la taille des vecteurs) de 32, un `negsam` (un échantillonnage négatif, permettant un échantillonnage dans les réponses négatives au modèle, afin de ne pas trop alourdir l'apprentissage du modèle) de 5 et une `window` (fenêtre d'occurrences) de 5.

Les modèles ainsi évalués, de manière empirique, sont des modèles qui encapsulent bien la dimension sémantique propre à chaque témoin. Le taux élevé de bonnes réponses des différents modèles aux requêtes est assez impressionnant : nous n'espérions pas de si hauts résultats. En effet, au vu du nombre peu élevé de nos données, quelques centaines de milliers d'occurrences, nous avions peur que les modèles échouent à proposer une bonne représentation sémantique. Or les réponses aux requêtes sont tout à fait satisfaisantes [75]. Cela est probablement dû à la grande homogénéité du lexique employé et à la présence de scènes similaires au sein du récit. A. Combes parle ainsi d'« uniformité du matériel lexical et grammatical employé » associée à une « homogénéité diégétique » [76], qui s'inscrit dans une longue tradition littéraire : « Ce phénomène de type formulaire correspond à une tradition littéraire qui remonte à la chanson de geste et se manifeste dans tout le roman français du XIII^{e}. » [77] L'aspect formulaire du récit, du fait de la répétition des mêmes structures en son sein qu'il implique, assure une bonne représentativité de l'espace sémantique par nos modèles.

Les résultats des deux modèles retenus sont consultables dans le fichier `resultsAnalogie Modele7-37pts.csv`. Les requêtes auxquelles les modèles ont le plus de difficulté à répondre apparaissent dans le tableau 6.2 [78].

Si les modèles échouent à obtenir les points de l'évaluation, on peut noter que peu de réponses sont vraiment aberrantes. Par exemple, la réponse *prisier* du modèle 2 à la requête `häine,häir,amor` correspond au même champ lexical de l'attendu *amer1* ; les réponses des deux modèles à la requête `demander,novele,requerre`, *guerredon* et *enseignement*, sont aussi compréhensibles dans le cadre de la réponse attendue *conseil*. Certaines autres réponses sont moins satisfaisantes, comme celle du modèle 1 à la requête `povreté,povre,richece`, *feste1*, ou à la requête `senestre,destre,laienz`, *jaiole*, car elles ne correspondent pas à la partie du discours attendu. Néanmoins, le sémantisme des éléments fait toujours sens. En revanche, les réponses du modèle 2, *ëagier* pour la requête `roi2,chastel,vavassor` et *on* pour la requête `pechëor,pechié,prodome` sont aberrantes.

Il faut par ailleurs noter qu'aucun des modèles entraînés ne réussit à résoudre les requêtes `bon,bonté,mauvais`, `premier,däerrain,sol1` et `perdre,perte,gäaignier1` [79]. Cela est intéressant, car tend à montrer, pour la première requête, la non-équivalence entre le rapport

75. Cette affirmation est à la fois vraie et à nuancer. Notre meilleur modèle obtient 37 points sur 64, ce qui fait un taux de réussite assez faible, un peu moins de 58% — une partie des résultats n'étant pas employé dans l'évaluation, mais indiqué pour assouvir notre curiosité. Néanmoins, au vu du petit nombre de données sur lesquelles nous travaillons, il nous semble que c'est un résultat satisfaisant.

76. A. Combes, *Les Voies de l'aventure…*, p. 383, déjà cité.

77. *Ibid.*

78. Les requêtes prennent ici un aspect différent de celles présentées dans la table 6.1 qui explicitait les rapports. Ici, il faut lire $x1$ est à $x2$ ce que $y1$ est à $y2$, où $y2$ est la valeur à résoudre.

79. Les points totalisés par chacune des requêtes se trouvent dans le fichier `dfPtsParRequetesBoucle.csv` dans les annexes numériques.

requête	réponse modèle 1	réponse modèle 2	pts 1	pts 2	possibilité de réponse
Artu,Lancelot,Guenievre	röine1	Malehaut	0.0	1.0	Malehaut/Roestoc
povreté,povre,richece	feste1	large	0.0	1.0	riche/large/debonaire
bon,bonté,mauvais	perte	pröece	0.0	0.0	mal1/pëor
traire,espee,ferir	gole	glaive	0.0	1.0	glaive
chevalier,vaslet,dame	damoisele	röine1	1.0	0.0	damoisele
cuer2,pro,cors1	conquerre	mil1	0.0	0.0	poissant
pröece,pro,mal1	prodome	non	0.0	0.0	mauvais/deslëal
roi2,chastel,vavassor	paveillon	ëagier	1.0	0.0	paveillon
roi2,cort1,röine1	message1	Roestoc	0.0	0.0	dame
chevalier,compagnon,roi2	tref2	cort1	0.0	1.0	maisniee/cort1
pechëor,pechié,prodome	chevalerie	on	1.0	0.0	chevalerie
häine,häir,amor	amer1	prisier	1.0	0.0	amer1
doner,don,celer1	rien	ce1	1.0	0.0	rien/chose
demander,novele,requerre	guerredon	enseignement	0.0	0.0	conseil
senestre,destre,laienz	jaiole	enz	0.0	1.0	çaienz/i2/enz
movoir,partir,sejorner	Gales	herbergier	0.0	1.0	herbergier/aaisier
premier,däerrain,sol1	trois	charnelment	0.0	0.0	ensemble
perdre,perte,gäaignier1	Damnedeu	debonaire	0.0	0.0	gäaing

TABLE 6.2 – Requêtes sur lesquelles nos modèles échouent

de l'adjectif *bon* avec le substantif *bonté* et de l'adjectif *mauvais* avec le substantif *mal1*. Pour la seconde, il nous semble que cela témoigne d'une trop grande restriction dans la réponse demandée : répondre *trois*, comme le fait le modèle 1, est tout à fait satisfaisant, et démontre que l'écart sémantique entre la solitude et l'accompagnement est bien capturé. Enfin, la dernière requête nous paraît pointer une difficulté propre à notre corpus, avec des différences de fréquence importantes d'un mot à l'autre, qui font perdre l'équivalence sémantique que l'on pourrait présupposer exister entre des mots.

6.3.3 Le changement sémantique au sein de notre corpus

La technique des *word embeddings* permet donc de capter une évolution dans la similarité d'un mot avec un autre mot. À partir de la définition d'un modèle, il est possible d'obtenir des scores de similarités entre les mots, mais aussi de visualiser l'espace sémantique ainsi établi. La visualisation de l'espace sémantique de nos deux témoins corrélés permet de faire émerger les cas de changement sémantique.

Principes de la représentation

Les représentations des *word embeddings* se font sous forme d'analyses en composantes principales (ACP) [80]. Elles permettent la visualisation des données sur un plan, à partir de la réduction de l'information. Il est certain que cette réduction d'information entraîne une perte de la finesse des données initiales, mais c'est une technique intéressante à utiliser lors de la manipulation d'un nombre important de données. Il faut néanmoins faire attention à la qualité de la représentation : les deux axes du plan ne contiennent pas l'ensemble de l'explication de la variance. Par ailleurs, dans ce type de représentation, il est d'usage de dire que les individus (les données) représentés près de l'origine sont mal représentés par rapport à ceux qui en sont éloignés.

En employant cette méthode, nous cherchons à identifier des mots qui subiraient un changement sémantique. L'identification passe par l'observation des glissements de la position des mots sur les graphiques. Nous voulons donc voir si des mots apparaissent comme changeants, mais aussi observer les cas déjà identifiés en 5.5.2, la section des lemmes spécifiques à Ao, témoignant d'un désemploi — qui pourraient donc être des cas de changement sémantique. Les graphiques qui suivent sont issus de la projection des mots sur le plan de l'ACP. Leur position est indiquée en fonction de leur vecteur dans le plongement de mots, résumé par l'ACP. Chaque point correspond à un lemme. Sur l'ensemble des graphiques, les lemme en rouge sont ceux de Ao et les lemmes en bleu ceux de Ez.

Projeter l'ensemble des mots sur le plan produit des graphiques illisibles. Nous nous sommes donc attachée à élaborer une sélection de mots à projeter, en partant de la matrice contenant l'ensemble des vecteurs. Notre première sélection a porté sur les tranches de fréquence des mots. En effet, comme mentionné *supra*, les mots peu fréquents ne sont pas bien représentés dans les *word embeddings*. Les tranches de fréquence les plus élevées seront donc mieux représentées. Nous avons également fait le choix de ne pas faire apparaître les intitulés de tous les lemmes ainsi sélectionnés, mais seulement certains, afin de rendre le graphique lisible. Les critères de sélection des intitulés portent sur la spécificité des lemmes dans le manuscrit et des lemmes les plus similaires aux lemmes préalablement identifiés dans les plongements de mots. Pour que les graphiques soient signifiants, nous avons récupéré les lemmes équivalents en Ez. Par exemple, en 6.1, *rien* apparaît car il a un indice de spécificité situé entre 4 et 6 en Ao — critère de sélection sur l'indice de spécificité. Est donc aussi récupérée la position de *rien* telle qu'elle apparaît en Ez. Par ailleurs, *chose*, ayant un score de similarité proche de celui de *rien*, est aussi représenté, pour Ao et pour Ez. C'est en suivant cette technique que nous avons pu élaborer une représentation de l'espace sémantique des

80. L'ACP est une méthode statistique d'appréhension des données qui permet de résumer un grand nombre d'informations sur une donnée — ici, les vecteurs des lemmes — en des variables explicatives.

témoins. Les légendes des graphiques détaillent les critères retenus.

Représentation générale

Le graphique 6.1 donne à voir une représentation générale de l'espace sémantique de nos deux témoins. Il permet de s'assurer de la qualité de la représentation. Cette qualité peut s'observer par la proximité des points représentant des mêmes mots dont l'usage est stable en Ao et en Ez : on observe ainsi, en bas du graphique, la quasi-identité des deux points de *Galehaut*, à gauche, la proximité de ceux de *vostre*, à droite, celle de ceux de *ferir*. Il est possible de noter l'isolement de *conte2*, en bas du graphique, en Ao, probablement du fait de son plus grand usage dans des séquences introductives (*Or dit li contes que…*) en Ao qu'en Ez ; l'isolement de *ci*. On observe sur ce graphique la polarité entre, à gauche, ce qui relève du discours direct (avec les pronoms personnels de première et de deuxième personnes) et, à droite, le champ lexical du combat.

Le reste du graphique demeure peu lisible. C'est pourquoi nous avons restreint la sélection sur le graphique 6.2, en centrant la représentation sur les mots les plus spécifiques en Ao. Sur ce graphique, plusieurs éléments sont intéressants. D'une part, on observe, à droite, l'excentricité de *durement2* pour Ao, alors qu'il se situe au centre du nuage en Ez. Sur la droite, toujours, on observe le fort décalage de position entre *regarder* en Ao et *regarder* en Ez, témoignant d'un probable changement sémantique (qui est à mettre en correspondance avec l'obsolescence de *esgarder*), également le changement de la position de *si*, qui, pour Ao, se trouve proche de *frein*, alors qu'il se situe plus bas pour Ez. Ce point est d'ailleurs proche du point qui recoupe *remanoir* et *demorer*, témoignant de la même place qu'occupent les deux verbes dans l'espace sémantique. Dans ce dernier cas, il ne s'agit pas d'un changement sémantique de mot, mais d'un changement de désignation du concept, qui apparaît clairement ici.

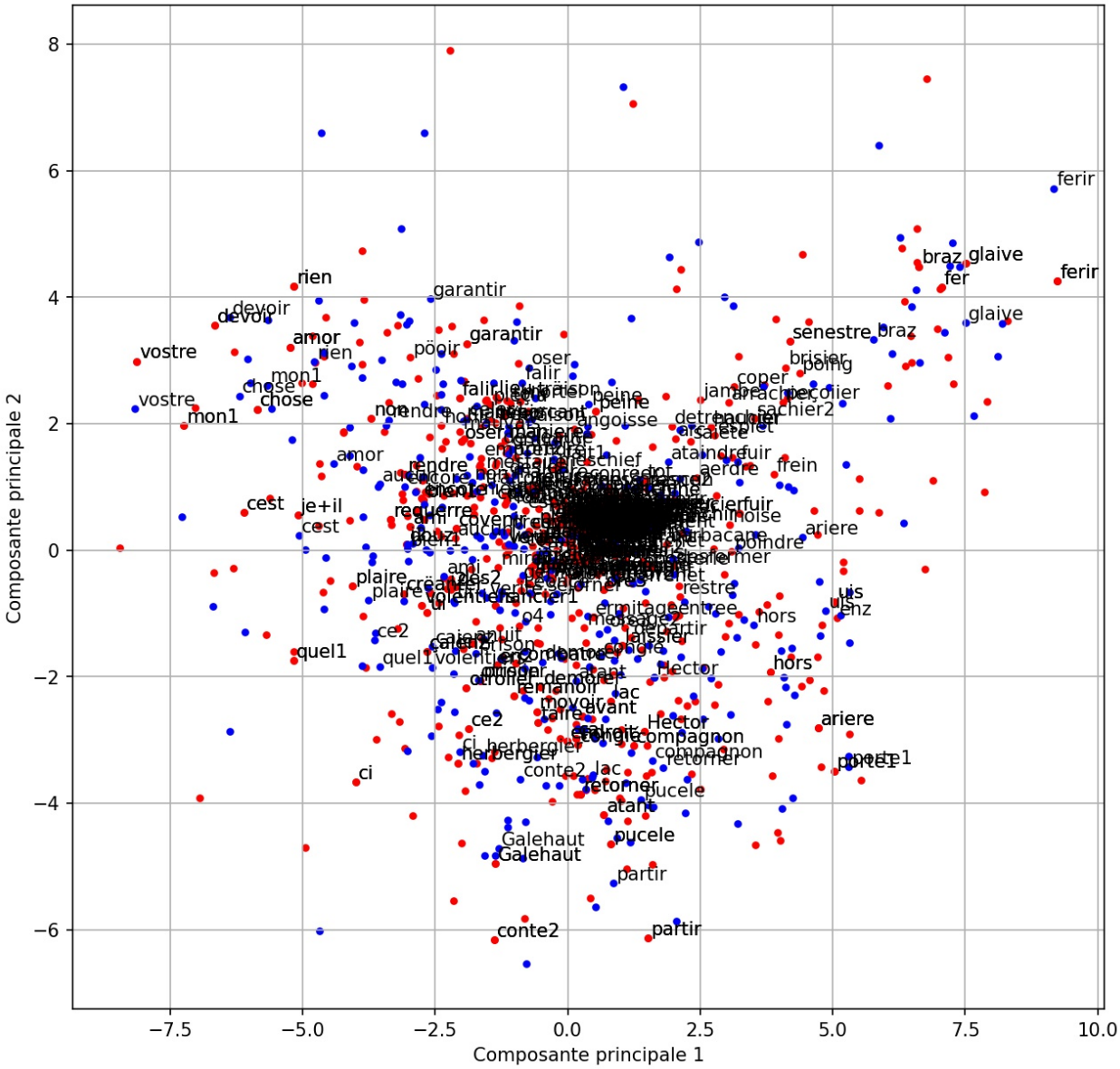

FIGURE 6.1 – Représentation des plongements de mots permettant d'avoir une vision générale de l'espace sémantique. Les intitulés des lemmes apparaissent pour ceux qui correspondent à une spécificité entre 4 et 6 en Ao et leur dix mots les plus similaires. Les lemmes correspondants en Ez voient aussi leur intitulé s'afficher. La projection se fait en prenant en compte les mots des rangs de fréquence 40 à 400.

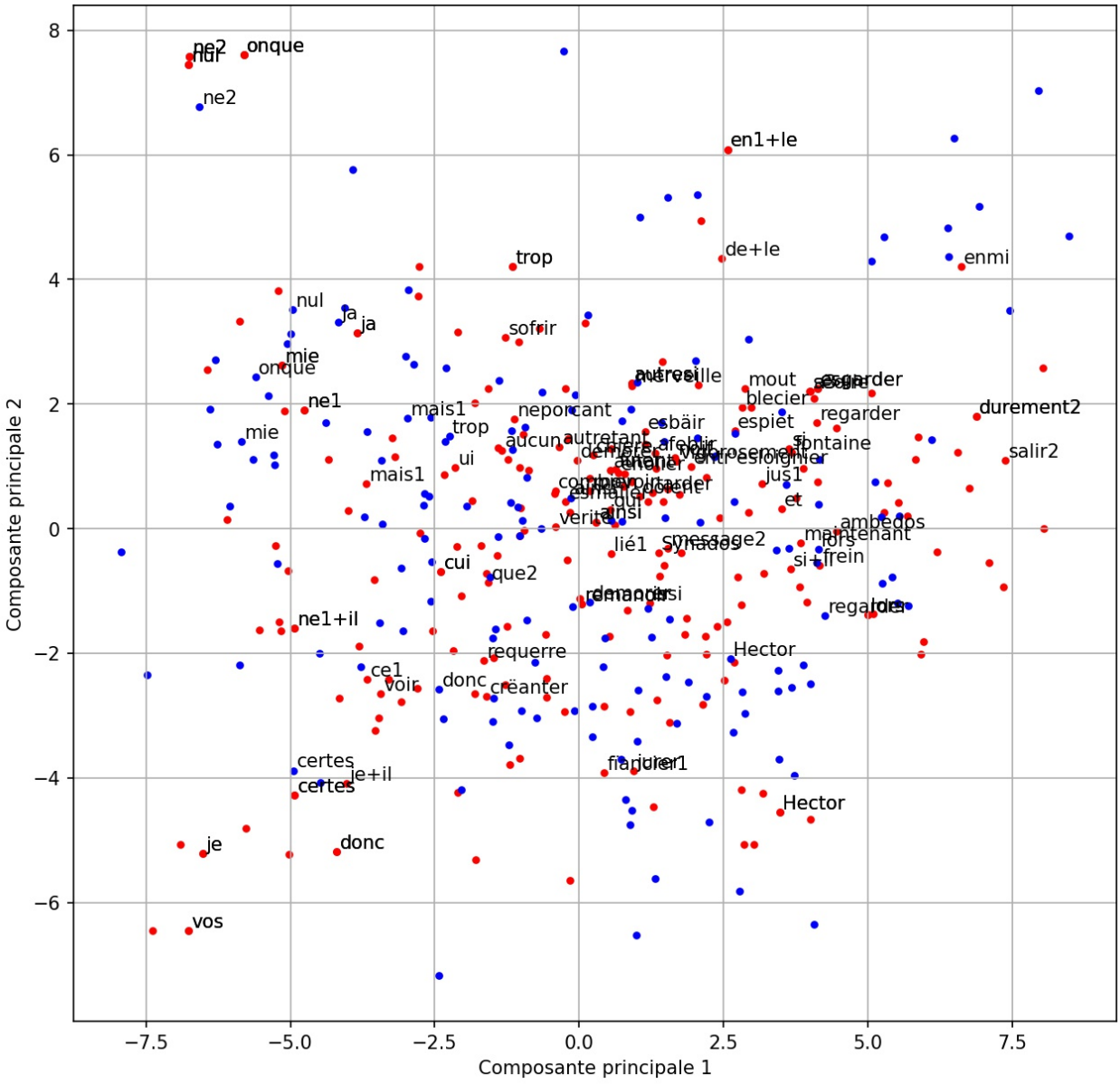

FIGURE 6.2 – Représentation des mots les plus spécifiques en Ao dans les plongements de mots. Les intitulés des lemmes apparaissent pour ceux qui correspondent à une spécificité à 15 en Ao et leur trois mots les plus similaires. Les lemmes correspondants en Ez voient aussi leur intitulé s'afficher. La projection se fait en prenant en compte les mots des rangs de fréquence 40 à 200.

Quelques évolutions

Nous avons relevé un certain nombre de mots spécifiques en Ao par rapport à Ez. Du fait de la difficulté à représenter des mots à faible fréquence, la sélection pour la présentation s'est faite sur des lemmes connaissant des fréquences élevées. Les graphiques 6.3 à 6.9 représentent ainsi la position de *movoir*, *demorer*, *regarder*, *nul*, *lié1* et *joios*, *si* et *durement2* dans l'espace sémantique des deux témoins. Pour ces graphiques, la spécificité n'a pas été employée comme critère de sélection. Elle se base sur le mot obsolescent et/ou le mot identifié comme lui étant corrélé [81], sur les scores similaires, et sur les lemmes identifiés présents en Ez, au sein d'une tranche de fréquences. Le nombre moins élevé de mots rend les graphiques un peu plus lisibles.

Le premier graphique 6.3 représente la position de *movoir*. Le changement de sa position est extrêmement intéressant. En Ao, il est situé vers le bas du graphique, entre *remanoir* et *combatre*. Il est donc du côté de l'expression tant du séjour (également visible par le verbe *taire* qui apparaît dans le manuscrit dans les phrases de transition : *si se taist li contes…*) que de l'action. En Ez, *movoir* apparaît proche du nœud central, dont on peut voir qu'il se fait « chapeauter » par *remüer*. Il est aussi non loin de *defendre*. Cela témoigne probablement d'un changement d'usage : en Ao, il est le pendant du séjour, donc institué pour décrire le départ, tandis qu'en Ez il est plus proche du mouvement.

remanoir connaît un fort taux de désemploi : il passe de 200 à une occurrence. Du fait du comportement des plongements de mots, la représentation de mots à une occurrence échoue. Pour tâcher de voir l'évolution de ce mot, il faut partir de *demorer*, qui, passant de 96 à 237 occurrences, connaît une extension d'emplois. C'est ce mot qui connaît une évolution sémantique, employée ici comme témoignage de l'obsolescence d'un autre mot. Le graphique 6.4 représente ce changement sémantique. *demorer* en Ao est proche de *sejorner* et de *atendre*, du séjour et de la dimension temporelle de l'attente, tandis que *demorer* en Ez est extrêmement proche de *remanoir* en Ao.

Dans les considérations sur les lemmes spécifiques, en 5.5.2, la corrélation entre *esgarder* et *regarder* a été mise en évidence. Des remarques similaires à celles que l'on vient de faire sur *remanoir* et *demorer* peuvent être émises, puisque *esgarder* ne connaît aucune occurrence en Ez, tandis que *regarder* connaît 128 et 243 occurrences. C'est donc sur *regarder* que le graphique 6.5 s'établit. La position du verbe dans l'espace sémantique change effectivement : en Ao, il est proche d'un espace sémantique qui peut être qualifié (mais à partir d'intitulés de mots qui apparaissent en Ez) de doté d'une plus grande proximité spatiale : *uis*, *aprochier*, *sëoir*. *regarder* en Ez est plus proche de *esgarder*. Il est néanmoins moins proche du verbe que *demorer* ne l'est de *remanoir*, sur le graphique précédent.

81. Corrélation qui a été établie dans la section 5.5.2.

L'indéfini *nul* a également été identifié comme un lemme spécifique à Ao. L'évolution de sa position dans le réseau sémantique est constatée dans le graphique 6.6. En Ao, il est proche de *rien*, tandis qu'en Ez il est proche de *onque* et de *pas* (représenté pour Ao), donc plus proche de la dimension négative. *rien* en Ez se situe en dessous de ce pôle de mots négatifs. Dans le manuscrit, les emplois sont donc moins négatifs que dans l'incunable : l'évolution sémantique témoigne probablement d'un accroissement des emplois négatifs. Puisqu'il y a une perte d'emplois, donc une plus grande fréquence dans le manuscrit que dans l'incunable, il faudrait parler en réalité d'un moindre emploi des deux indéfinis dans des contextes positifs.

Le graphique 6.7 représente la position de *lié1* en Ao et de celle de *joios* en Ez dans le réseau sémantique. Il s'agit d'un cas encore différent de celui de *remanoir/demorer* et de *esgarder/regarder*. Dans ces deux derniers cas, il était possible d'observer si une substitution était effective à partir de l'étude comparée du mot supposé remplaçant dans les deux témoins. Dans le cas présent, si la corrélation entre *lié1* et *joios* est supposée à partir de leur indice de spécificité respectif et de la documentation lexicographique qui témoigne de leur synonymie, les emplois de l'un et de l'autre sont quasi exclusifs. Ainsi, *lié1* passe de 119 occurrences à douze, et *joios* de cinq à 98. Leur projection dans l'autre témoin est donc inefficiente : il convient de récupérer les valeurs des deux lemmes pour les projeter. Le graphique résultant présente bien la proximité sémantique des deux mots. Sur le haut du pôle central, on peut également observer la proximité entre *irier* et *corrocier*, deux points qui se trouvent bien en opposition avec le champ lexical de la joie en bas du graphique.

Le mot qui a l'indice de spécificité le plus haut en Ao est l'adverbe *si*, avec un indice à plus de 196. Son emploi en Ez reste très important, avec plus de 2 600 occurrences. La représentation de leur projection ne pose donc pas de problème. Le graphique 6.8 permet d'observer le glissement de l'usage de l'adverbe. En Ao, il est proche de *et* et d'un de ses propres emplois agglutinés. Il est aussi proche de *lors* (représenté pour Ez) et non loin de *tantost* et de *maintenant*. Il semble donc clairement situé du côté de la structuration logique du propos. Sa place en Ez témoigne de sa plus grande marginalisation, puisqu'il se trouve isolé.

Un dernier adverbe pourrait ici être observé. Il s'agit de *durement2*, dont le graphique 6.9 résume l'évolution. En Ao, il a une position marginale par rapport aux autres mots, tandis qu'en Ez il est proche de mots relevant du champ lexical du combat : *ferir*, *chëoir*, *brisier*. Il se situe aussi non loin des adverbes *tellement* et *fort*. En Ao, le mot étiqueté le plus proche de l'adverbe est *comencier*. Le rapprochement de l'adverbe avec la dimension inchoative témoigne de sa plus grande valeur aspectuelle dans le manuscrit que dans l'incunable.

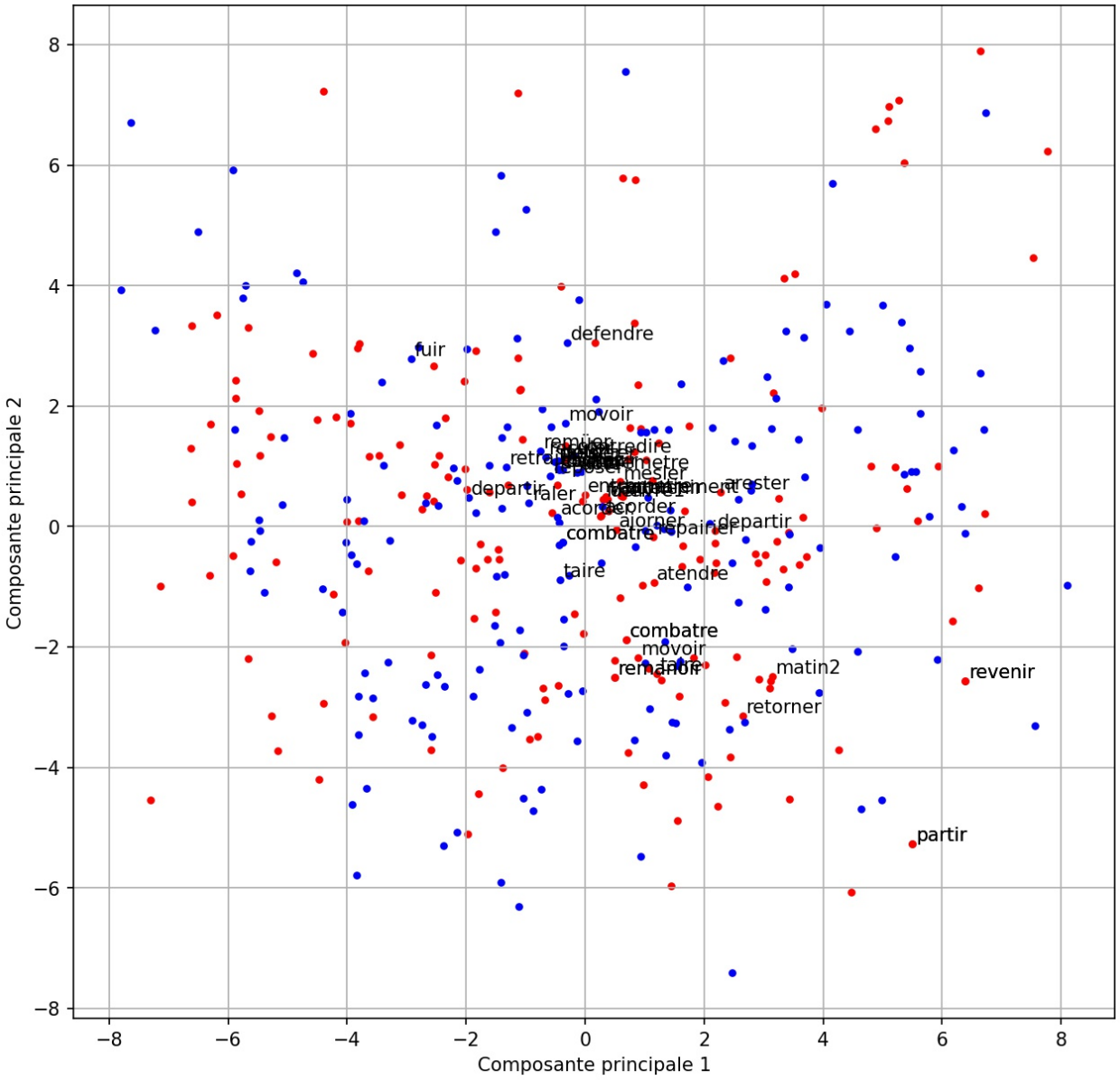

FIGURE 6.3 – Représentation de *movoir* dans les plongements de mots. Les intitulés des lemmes apparaissent pour les 20 mots les plus similaires. Les lemmes correspondants en Ez voient aussi leur intitulé s'afficher. La projection se fait en prenant en compte les mots des rangs de fréquence 30 à 200.

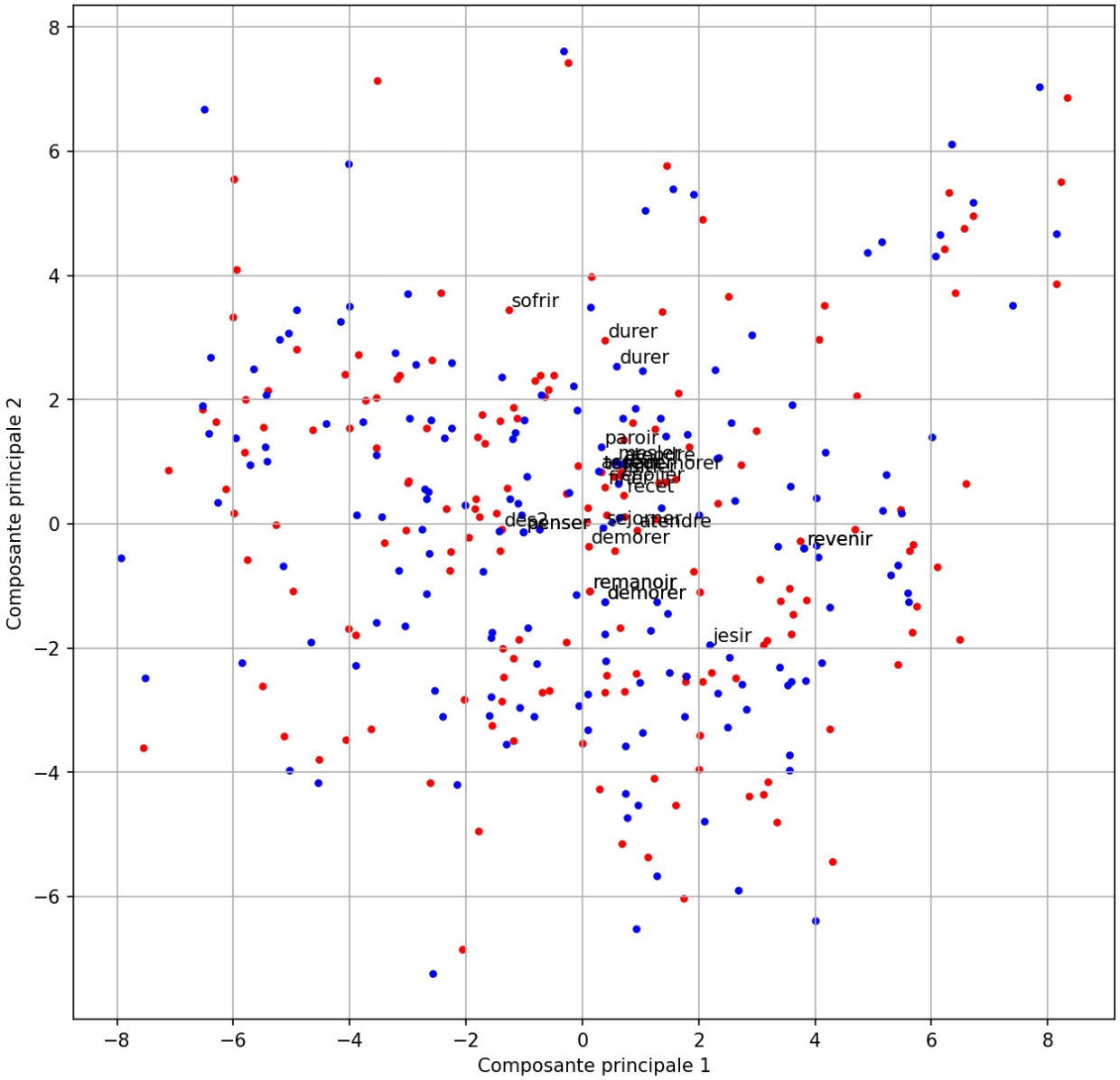

FIGURE 6.4 – Représentation de *demorer* dans les plongements de mots. Les intitulés des lemmes apparaissent pour les 10 mots les plus similaires. Les lemmes correspondants en Ez voient aussi leur intitulé s'afficher. La projection se fait en prenant en compte les mots des rangs de fréquence 40 à 200.

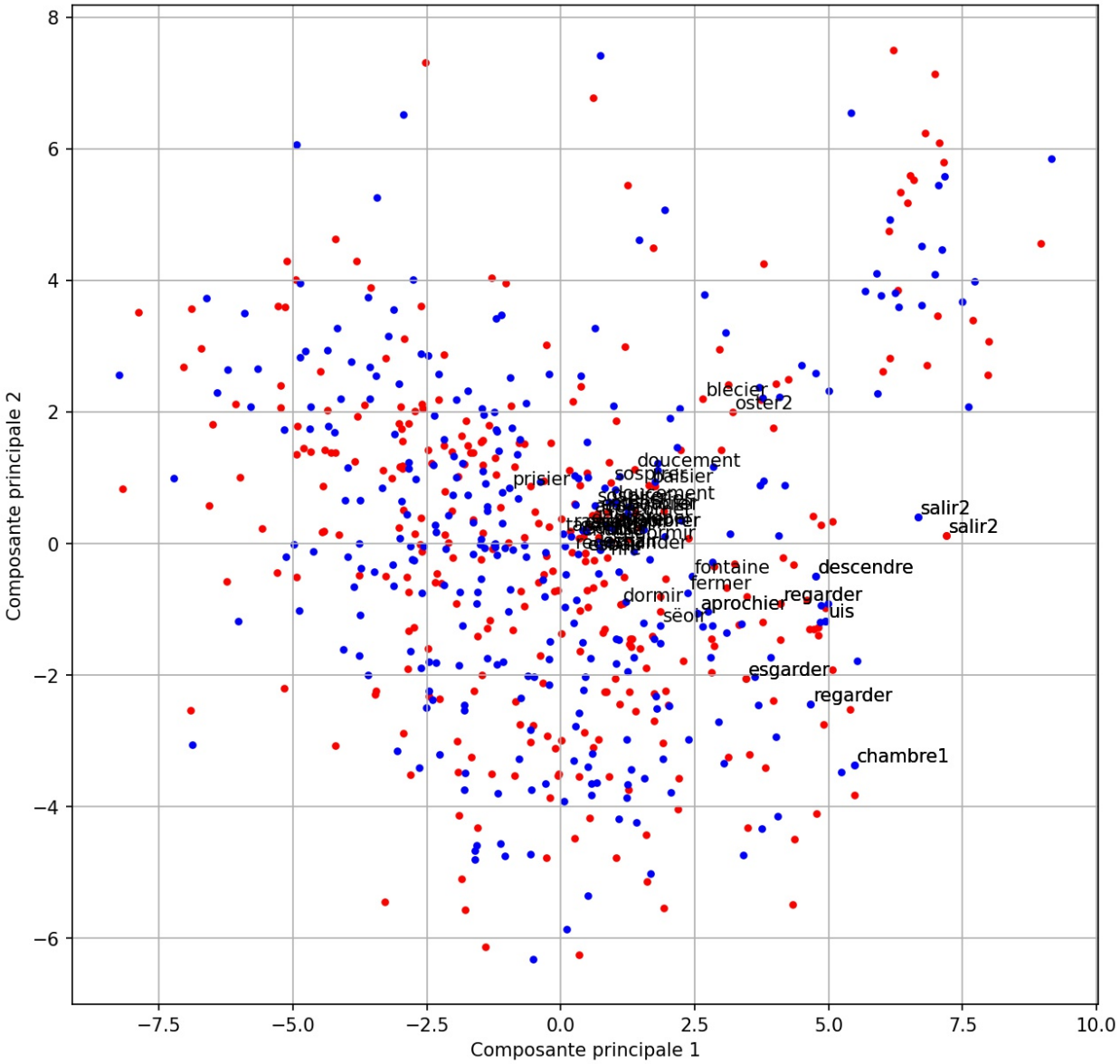

FIGURE 6.5 – Représentation de *regarder* dans les plongements de mots. Les intitulés des lemmes apparaissent pour les 20 mots les plus similaires. Les lemmes correspondants en Ez voient aussi leur intitulé s'afficher. La projection se fait en prenant en compte les mots des rangs de fréquence 50 à 350.

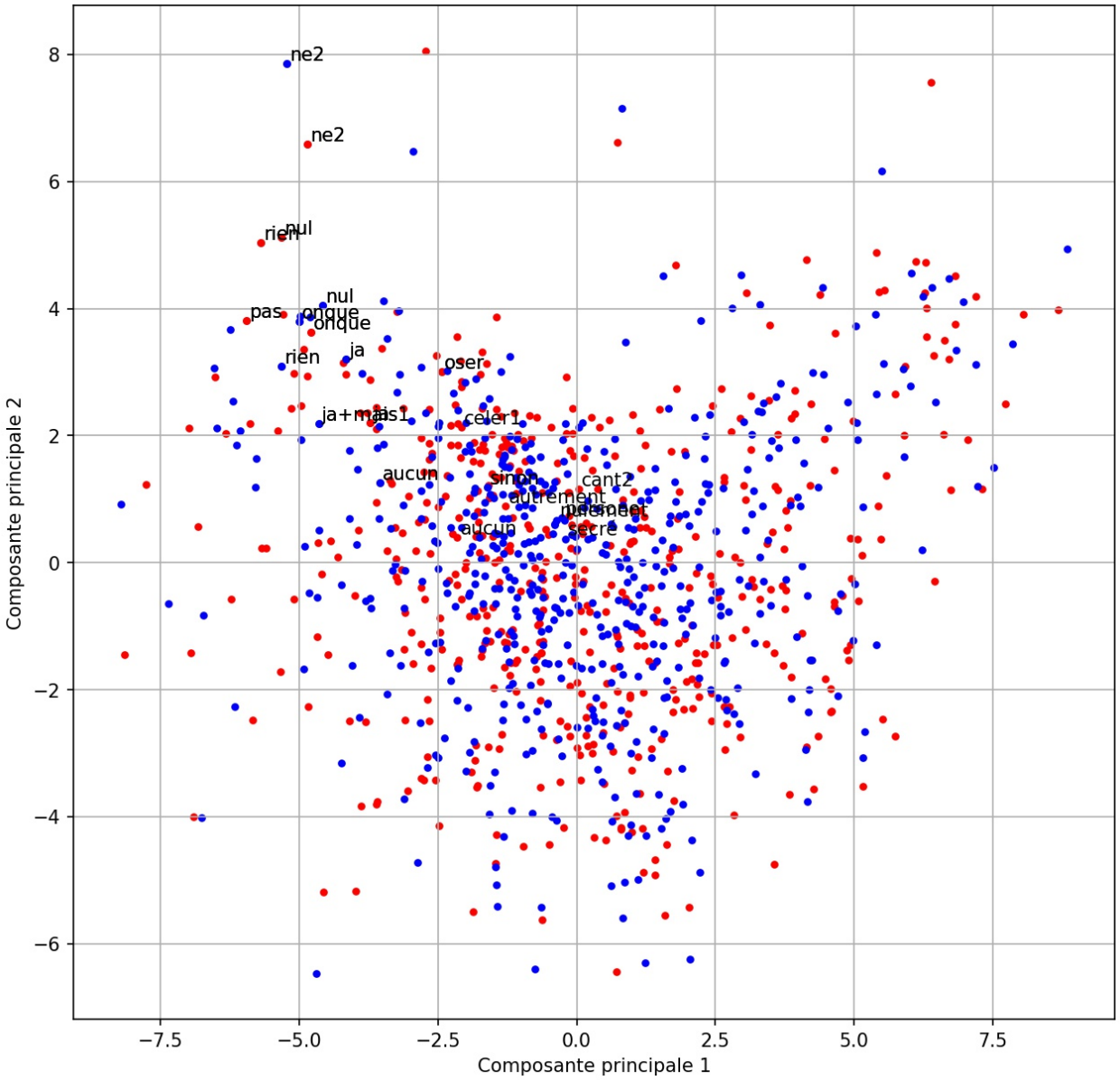

FIGURE 6.6 – Représentation de *nul* dans les plongements de mots. Les intitulés des lemmes apparaissent pour les 10 mots les plus similaires. Les lemmes correspondants en Ez voient aussi leur intitulé s'afficher. La projection se fait en prenant en compte les mots des rangs de fréquence 30 à 550.

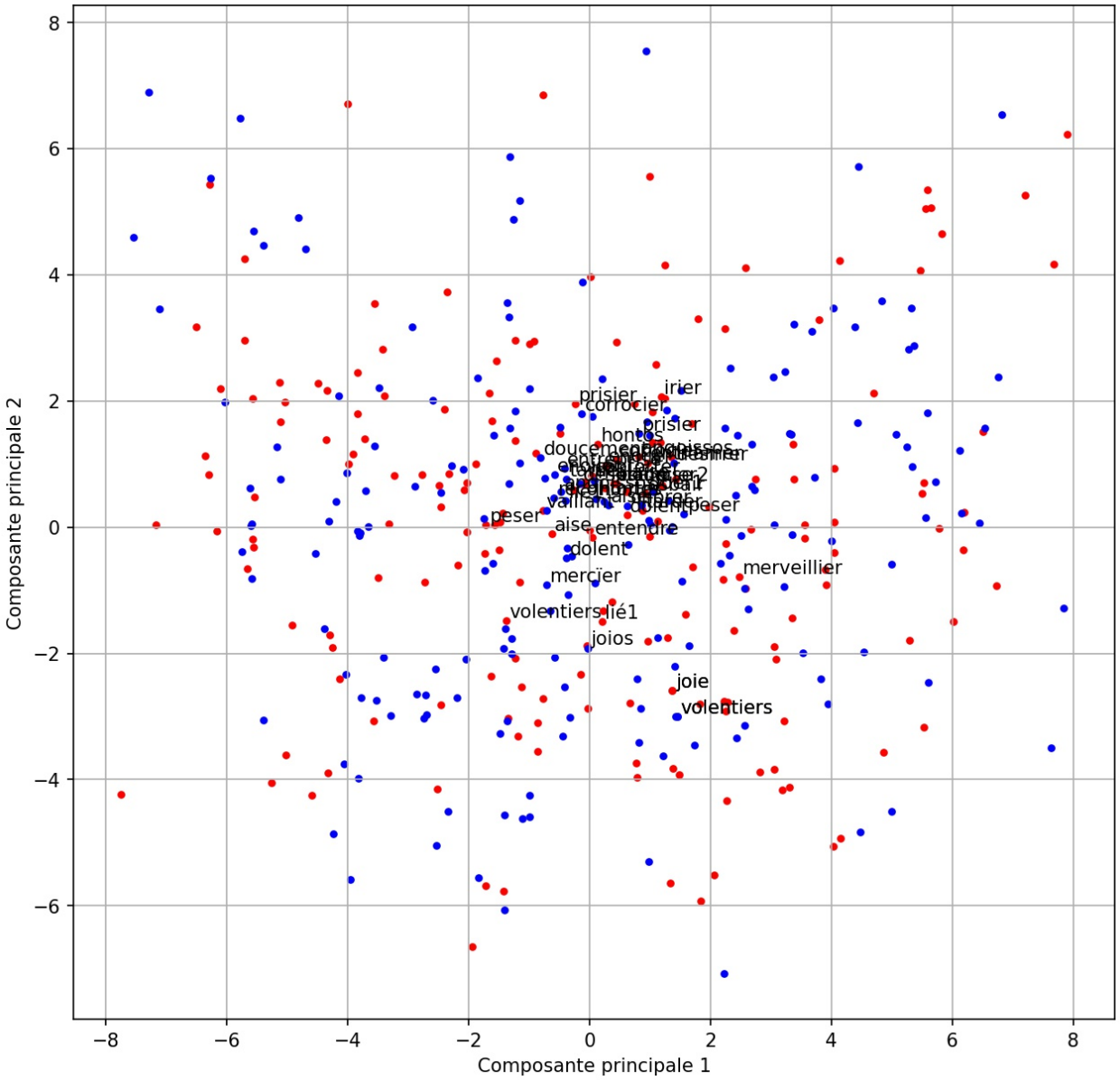

FIGURE 6.7 – Représentation de *lié1* et *joios* dans les plongements de mots. Les intitulés des lemmes apparaissent pour les 20 mots les plus similaires. Les lemmes correspondants en Ez voient aussi leur intitulé s'afficher. La projection se fait en prenant en compte les mots des rangs de fréquence 20 à 200.

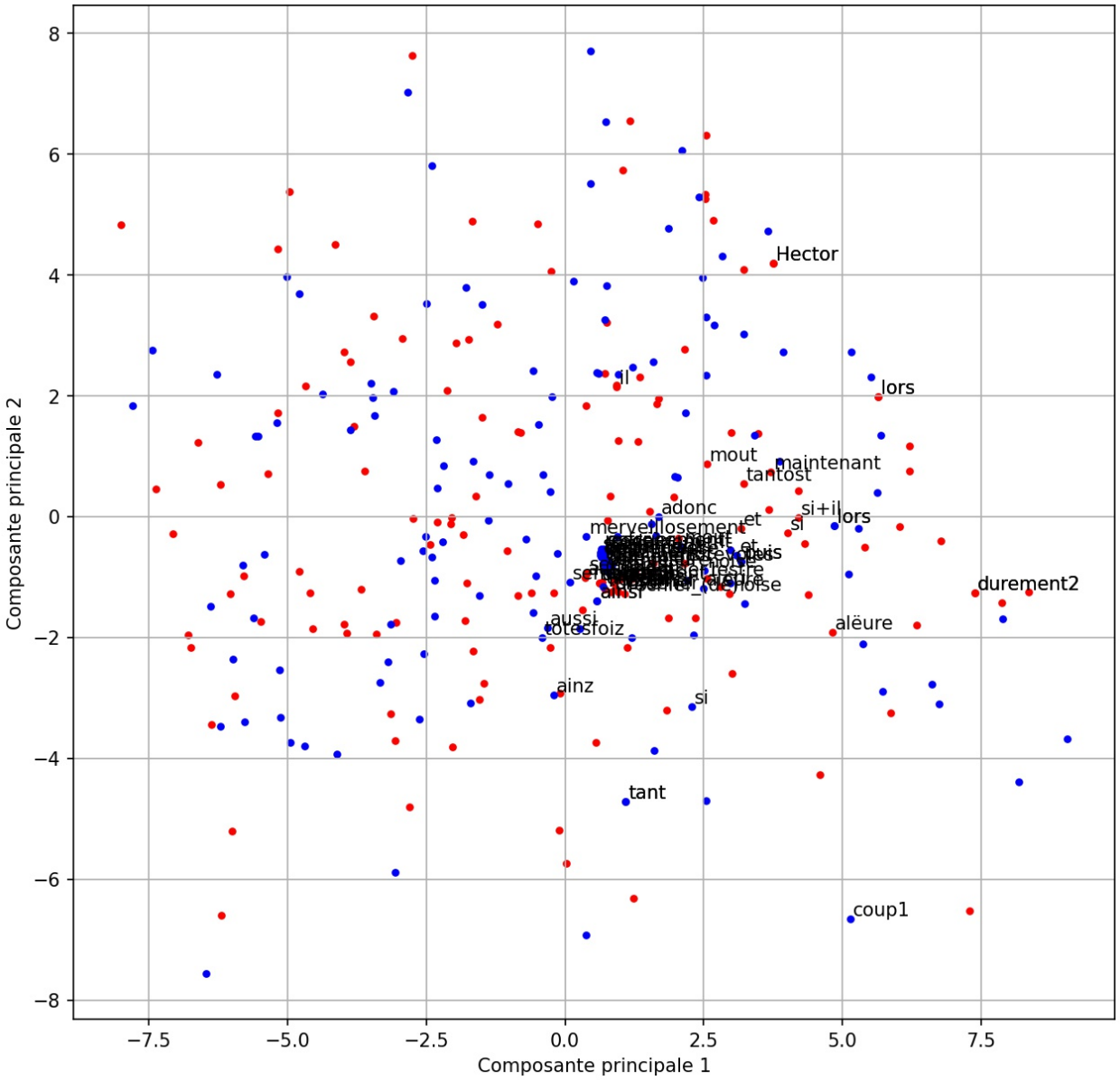

FIGURE 6.8 – Représentation de *si* dans les plongements de mots. Les intitulés des lemmes apparaissent pour les 30 mots les plus similaires. Les lemmes correspondants en Ez voient aussi leur intitulé s'afficher. La projection se fait en prenant en compte les mots des rangs de fréquence 40 à 160.

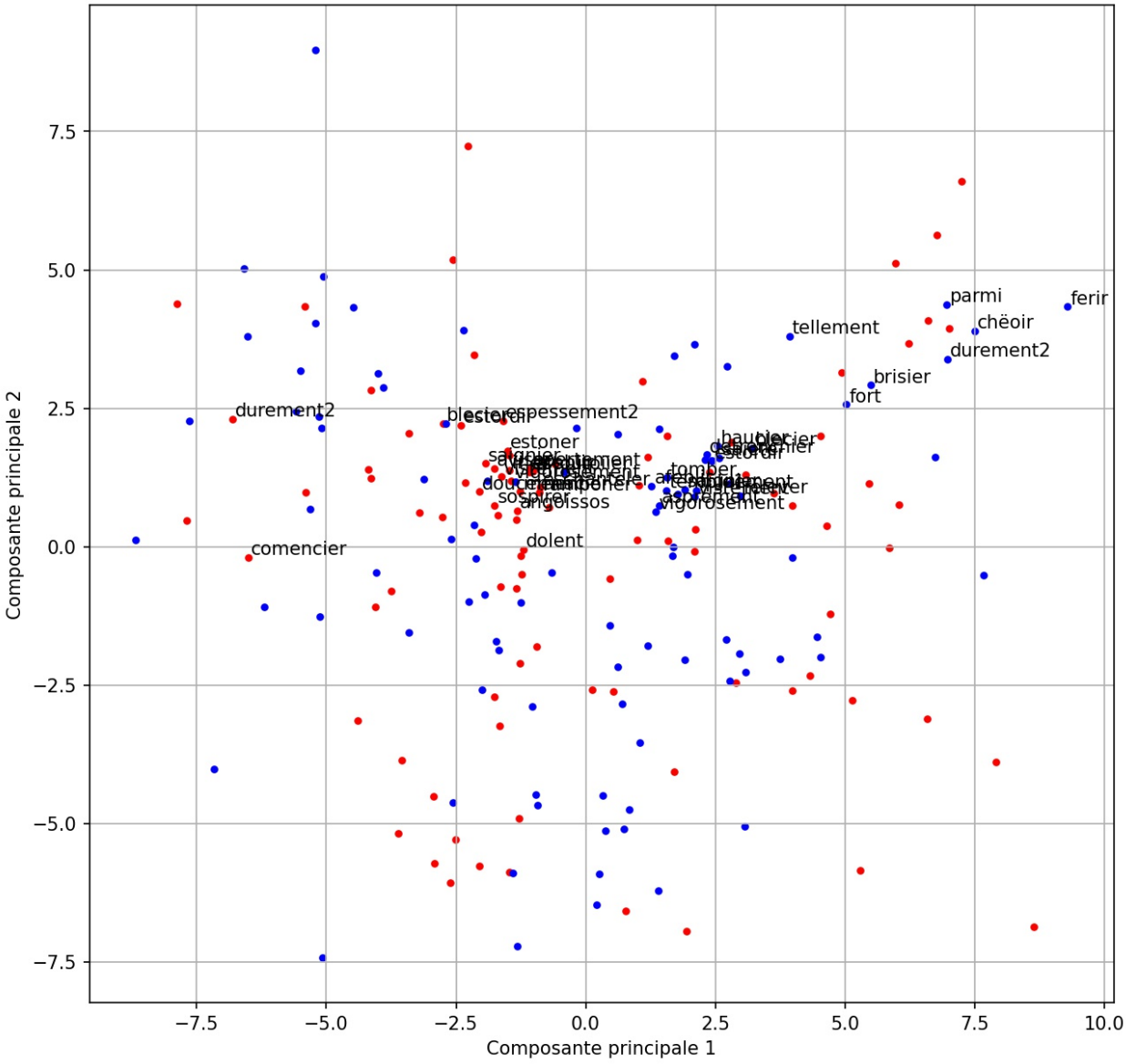

FIGURE 6.9 – Représentation de *durement2* dans les plongements de mots. Les intitulés des lemmes apparaissent pour les 20 mots les plus similaires. Les lemmes correspondants en Ez voient aussi leur intitulé s'afficher. La projection se fait en prenant en compte les mots des rangs de fréquence 20 à 100.

6.3.4 Conclusion et limites

La représentation des projections de plongements de mots permet la visualisation de l'espace sémantique général des textes des témoins : elle permet de vérifier que l'espace sémantique représenté est cohérent, ce qui est particulièrement important dans le cadre de l'utilisation de plongements de mots en diachronie. Elle permet également de vérifier des cas de substitution, par exemple dans le cadre de la substitution de *lié1* par *joios*, en établissant leur proximité de position dans l'espace sémantique.

L'observation des graphiques présentant des ACP des plongements de mots autorise le commentaire de quelques phénomènes. À première vue, on observe ainsi les changements sémantiques de *movoir* (perte du sens du départ), de *nul* (perte des sens positifs), de *durement2* (perte de la valeur aspectuelle). Le changement de position de *si* pourrait témoigner de la perte d'un emploi structurant. Les changements sémantiques évoqués se situent du côté de la perte d'emploi.

Nous avons également vu les changements sémantiques de *demorer* et de *regarder* qui témoignent de l'obsolescence d'autres mots, *remanoir* et *esgarder*. *demorer* prend donc des emplois supplémentaires liés à la position qu'il permet d'exprimer, tandis que *regarder* semble se généraliser. Dans ces exemples, si le constat reste le même pour les deux états de langue donnés (deux changements sémantiques : une apparition de sens d'un côté, une disparition de sens de l'autre), la représentation ne permet pas de déterminer la chronologie des phénomènes. Les projections permettent en effet d'avoir des aperçus sur les phénomènes de changement sémantique — et même sur des substitutions, si l'on a des connaissances *a priori* sur les témoins étudiés —, qu'il convient ensuite de regarder de plus près [82].

Les limites de ce travail résident tout d'abord dans la qualité de la visualisation. Chercher à représenter l'ensemble de l'espace sémantique rend les graphiques illisibles : il est nécessaire de procéder à une sélection. Cette sélection a nécessairement un effet sur la représentation. Par exemple, nous avons testé une augmentation de la tranche de fréquence des mots dans le cas de *durement2*, ce qui rendait l'opposition moins évidente. Nous avons évidemment privilégié ici la visualisation la plus parlante, qui soutient le plus notre propos, mais il faut reconnaître peut-être là un biais. Par ailleurs, certaines zones des graphiques sont surchargées de points, rendant difficile leur lecture.

Une autre limite provient du fonctionnement des plongements de mots, qui ont du mal à représenter les mots connaissant une faible fréquence. Ce dernier point est lié à la méthode même, qui s'appuie sur les valeurs contextuelles des mots : moins un mot a de valeur, c'est-à-dire moins il connaît d'occurrences, plus sa représentation est faible. Cela est particulièrement problématique dans notre étude, puisque nous travaillons à identifier les mots obsolescents

82. On se reportera ici aux notices sur *movoir*, *remanoir*, *esgarder*, *nul*, *lié1*, *si* et *durement2*.

qui, on l'a vu dès la section 3.1.1, sur le rapport général entre les lemmes et les occurrences, et dans la section 5.5.1, sur les lemmes absents en Ez, concernent principalement des mots à faible fréquence.

Le chapitre a permis l'approfondissement de notre aperçu sur les disparitions lexicales en abordant la question de l'obsolescence dans le cadre du changement sémantique. Il a permis de dresser un bref cadre théorique et d'esquisser des pistes de réflexion sur la question de la place des disparitions dans ce type de changement, à la fois sur les mécanismes qui pourraient les concerner, mais aussi sur les motivations à l'œuvre et sur la question de leur chronologie. Il a mis en valeur, encore une fois, l'importance de regarder les facteurs multiples à l'origine des différents types de disparition. La deuxième partie de ce chapitre s'est attachée à présenter une méthode innovante pour essayer d'observer les changements sémantiques témoignant d'une obsolescence dans notre corpus. La méthode est très intéressante, mais son application quelque peu décevante, du fait du nombre important de lexèmes obsolescents à faible fréquence dans notre corpus. Pour comprendre le mécanisme de l'obsolescence, il convient donc d'étudier en détail chacun des mots identifiés comme obsolescents ou disparus. C'est ce à quoi nous nous attelons dans le volume des notices — le cœur du présent travail —, notices dont nous allons présenter la modélisation dans le chapitre qui suit.

Chapitre 7

Modélisation des données

Afin de comprendre le phénomène de l'obsolescence lexicale au sein de notre corpus, il convient d'analyser le cas de chacun des mots obsolescents. Le repérage de ceux-ci s'est fait de manière semi-automatique, à partir des étiquettes de lemmes apposées sur chacune des occurrences. Ainsi, grâce à un simple calcul de fréquence, les lemmes complètement absents en Ez, quelle que soit leur fréquence en Ao, ont été retenus. À ceux-ci se sont ajoutés les lemmes connaissant une chute importante de fréquence, chute identifiée par un calcul de spécificité [1]. 1 232 lemmes ont ainsi été automatiquement retenus. Une vérification manuelle est ensuite venue confirmer ou infirmer la pertinence de ces résultats [2] et 611 lemmes ont été retenus. Ce sont donc 611 notices ou entrées lexicales qui sont proposées. Cependant, au vu de cette grande quantité de données à analyser et de nos moyens matériels limités, une distinction a été faite entre plusieurs types de lemmes, afin de produire des fiches de type différent dans l'objectif de réduire le temps de traitement général. Ainsi, parmi les lemmes retenus, 335 font simplement l'objet d'une présentation succincte.

7.1 Modélisation générale

Nous présentons la modélisation des notices dans le présent volume, car ce travail de modélisation est déjà un travail d'interprétation des données. Les notices — leur version au format PDF — constituent un volume à part, non seulement à cause de leur taille, mais aussi parce que leur lecture continue est moins évidente que celle du présent volume.

1. Le processus d'identification a été commenté dans la section 4.4.
2. Certains lemmes sont complètement absents de Ez à cause des raccourcissements que le témoin subit, longuement analysés dans la section 2.2, par exemple.

7.1.1 Modélisation et encodage

Les notices ont été rédigées en XML/TEI [3], afin de permettre leur interopérabilité, dans une logique de partage des savoirs. Ce langage a été retenu également pour sa capacité à encoder des données textuelles, à permettre aussi bien une modélisation pertinente des données que la rédaction d'un contenu textuel propre. Ce langage a également l'avantage d'être interprétable par de nombreux autres. Au vu de la nature des fiches, ce sont principalement les éléments du module `Dictionaries` [4] qui ont été utilisés. Afin que les données produites soient compréhensibles et réutilisables, nous avons produit un ODD [5], auquel nous renvoyons pour les détails de l'encodage — dont nous n'aborderons ici que les points relatifs à la modélisation des données —, et ses contraintes spécifiques [6]. La présentation qui suit traite en même temps de la modélisation des fiches — les différentes informations qui ont été retenues dans les fiches lexicales — et de leur implémentation en TEI. Les notices lexicales qui se trouvent dans le volume suivant sont en revanche le fruit de la transformation des fiches encodées en TEI vers un format plus lisible pour l'humain, le format PDF [7]. La différence d'implémentation des informations dans la version TEI et dans la version PDF sera mentionnée lorsque jugée pertinente, et une comparaison des deux versions, donnée par donnée, est réalisée en 7.5 [8].

7.1.2 Structure générale

Chaque notice est encodée au sein d'un élément `<entry>`, à laquelle est attribué un identifiant grâce à l'attribut `@xml:id`, qui a comme valeur le lemme normalisé [9]. Un `@type` est aussi attribué à cet élément, qui peut avoir comme valeur `"simple"`, `"simpleG"`, `"simpleDev"`,

3. Le document TEI contenant l'ensemble des notices, `lemmesRetenusenTEI.xml`, est consultable dans les annexes numériques.

4. Il s'agit du module 9 des *Guidelines* de la TEI, que l'on peut retrouver à l'adresse suivante : `https://tei-c.org/release/doc/tei-p5-doc/en/html/DI.html` (consulté le 27/06/2022).

5. *One Document Does it all*, document XML permettant la production d'un schéma et celle d'une documentation.

6. Les contraintes permettent de ne retenir que les éléments et attributs nécessaires, de spécifier les valeurs d'attributs possibles et/ou obligatoires, de forcer telle ou telle imbrication d'éléments. Elles sont implémentées via les langages de schéma RelaxNG et Schematron, auquel le document XML/TEI contenant les données lexicales obéit. L'ODD et le schéma sont également consultables dans les annexes numériques.

7. Ce format est celui du présent document. Sa version papier est donc l'impression de la version PDF. Pour plus de commodités, nous parlerons de la version PDF, en ayant bien en tête que cela inclut également la version matérielle éventuelle du document.

8. Une comparaison exhaustive d'une notice encodée et de sa version PDF est proposée en annexe F.

9. Cette valeur correspond à la forme du lemme sans signe diacritique, que ne tolère pas l'attribut. Par exemple, dans la liste des lemmes, on trouve `parestroit_(au)`, qui prend comme valeur normalisée `parestroitau`. Les lemmes retenus sont ceux issus du Tobler-Lommatzch (cf. la section 1.3).

"simpleDevG", "complex" ou "complexG" [10]. La valeur G permet d'indiquer si le mot traité est un grammème ou non. La valeur "simple" vaut pour les notices qui contiennent une analyse succincte, la valeur "complex" pour celles qui présentent une analyse sur plusieurs niveaux pré-établis [11], la valeur "simpleDev" pour celles qui présentent des analyses, mais de manière moins structurée que dans le cas des précédentes. Chacune des notices se compose de trois parties : tout d'abord, une présentation des données propres au lemme ; ensuite, les passages concernés dans les témoins ; enfin, une analyse.

7.2 Les données sur le lemme

7.2.1 Lemme et lexèmes

Les données sur le lemme apparaissent en tête de fiche. Un élément <form> de @type "lemma" permet d'encoder la valeur du lemme (non normalisée). Ensuite, deux éléments <usg> de @value "freq" permettent d'indiquer les fréquences du lemme dans nos deux témoins. C'est la valeur de l'attribut @corresp qui permet de renvoyer au témoin en question. Pour les mots contenant trop d'occurrences pour être traitées de manière exhaustive, des élément <usg> de @value "freq" sont ajoutés. Ils contiennent la nombre des occurrences effectivement traitées par témoin [12]. L'élément <etym> permet d'indiquer l'étymon du lemme. Les attributs @source et @location permettent de donner la source de l'information encodée (dans tous les cas, il y a au moins une donnée qui provient du FEW ; nous indiquons donc le(s) tome(s) et la (les) page(s) de référence).

C'est ici que des différences entre les notices peuvent apparaître. En effet, à un lemme correspond plusieurs lexèmes, en fonction des sens qu'il peut prendre. La structuration des notices dépend des sens qui se trouvent en Ao. Si un seul sens est recensé, ses données vont être placées à la suite de la présentation de la donnée sur l'étymon. Dans ce cas, on peut

10. Pour des questions d'homogénéisation des données, les valeurs d'attributs que nous avons créées sont en anglais, puisque les noms d'éléments et d'attributs le sont. La documentation que nous avons créée dans l'ODD est en revanche en français.

11. Cf. la section 7.4 qui détaille les analyses.

12. Le nombre d'occurrences traitées a été établi en fonction du nombre d'occurrences des mots. Pour les mots contenant des centaines d'occurrences, nous avons essayé de respecter une proportionnalité des résultats. Nous sommes partie des 69 chapitres et avons pris comme rapport de proportionnalité ce nombre : nous avons ramené le nombre d'occurrences trouvées en Ez par rapport à lui. Nous avons ensuite essayé d'alterner les occurrences en Ao et en Ez, selon le principe de la première occurrence trouvée dans le chapitre, jusqu'à épuisement du nombre en Ez. Cela n'est évidemment pas toujours possible. De plus, certains cas de présence dans l'incunable étaient également intéressants à conserver. Cela dépend aussi du mot étudié : *durement2* nous intéressant particulièrement, nous l'avons traité comme les mots présentant plus de 50 occurrences. Pour ces derniers, ces fréquences données d'occurrences correspondent au nombre d'occurrences comparables : nous n'avons pas présenté pour ces mots les contextes non comparables. Les fréquences correspondent donc aux contextes effectivement présents dans la notice.

également distinguer deux sous-cas.

Soit le sens utilisé correspond à l'emploi général du lemme, et, dans ce cas, à la suite de l'élément <etym>, se trouve un élément <def> de @value "main" qui permet de l'encoder, comme dans la figure 7.1a, soit ce sens correspond à une forme particulière (participe passé, forme pronominale, locution…), et, dans ce cas, un premier élément, <form> de @type "variant", donne cette forme, et un second, <def> de @value "part", vient en préciser le sens, comme dans la figure 7.1b.

```
<entry xml:id="reter1" type="simple">
<form type="lemma">reter1</form>
<usg value="freq" corresp="#Ao">3</usg>
<usg value="freq" corresp="#Ez">0</usg>
<etym source="#FEW" location="x, 280b">
rĕpŭtare</etym>
<def value="main">accuser</def>
<usg value="firstAtt" source="#Mats">
GaimarB</usg>
<usg value="lastAtt" source="#CoDicoCG"
type="vx">
Barré 1842</usg>
<usg value="lastAtt" source="#DMF">
GrebanJ</usg>
....
</entry>
```

(a) En-tête d'entrée avec un seul lexème utilisé, de forme générale

```
<entry xml:id="escorser" type="complex">
<form type="lemma">escorser</form>
<usg value="freq" corresp="#Ao">4</usg>
<usg value="freq" corresp="#Ez">0</usg>
<etym source="#FEW" location="ii-2, 1577b">cŭrsus
</etym>
<form type="variant">v. pronom.</form>
<def value="part">courir</def>
<usg value="firstAtt" source="#Mats">FetRomF1
</usg>
<usg value="lastAtt" source="#DÉAFpré">RoselLec
</usg>
<note type="header">Dans le <ref type="dict">DMF
</ref>, on trouve seulement des attestations du
verbe au participe passé.</note>
....
</entry>
```

(b) En-tête d'entrée avec un seul lexème utilisé, dans une forme particulière

FIGURE 7.1 – Exemples d'en-têtes de notice

Si plusieurs sens ont été utilisés en Ao, les éléments de définition se trouvent à l'intérieur des éléments <sense> qui seront présentés ci-après dans la section 7.3.

7.2.2 Premières et dernières attestations

À la suite des éléments qui encodent les définitions se trouvent des éléments <usg> qui ont une grande importance pour notre étude, car ce sont ceux qui encodent les premières et dernières attestations recensées. Ces attestations sont données, sauf mention explicite contraire, pour l'emploi particulier étudié. Lorsqu'un doute pouvait subsister sur le rapport entre forme particulière et date, cela a été précisé. Ces précisions sur les dates — et toute autre précision relative à ces données préliminaires — se trouvent encodées dans un élément

<note> de @type "header". Dans les fiches en format PDF, elles deviennent des notes de bas de page.

Le choix des dates de première et de dernière attestations peut être problématique. Nous avons tenté d'établir une méthodologie précise dans la recherche des attestations. Nous appuyons nos recherches sur une série de ressources lexicographiques. Ce sont les sigles de ces ressources qui se trouvent dans l'attribut @source de l'élément <usg> [13]. Nous utilisons également des sigles pour citer les témoins qui donnent les attestations. Ces sigles sont ceux de la DÉAFbibl, quand ils y sont recensés. Dans le cas contraire, ils proviennent de bibliographies d'autres dictionnaires, comme le FEW, le Gdf, le DMF [14]. Les sigles cités réfèrent, dans la majorité des cas, à des éditions de texte [15].

Dans les notices, la manière de citer les témoins de la période médiévale que nous évoquons est la suivante : nous citons le sigle de ce texte, puis, entre parenthèses, son origine géographique et sa date supposée de composition. Pour plus de précision, nous citons également entre crochets la localisation du manuscrit de base utilisé pour l'édition, puis la datation attribuée à ce manuscrit, lorsque les données sont disponibles [16]. Pour ne pas trop alourdir la présentation de ces textes, nous avons choisi de ne citer que le manuscrit de base utilisé. Cette manière de citer est efficiente dans le document PDF. Dans le fichier XML, seul le sigle est indiqué. C'est en croisant ces données avec les données du fichier sur les témoins retenus qui contient les informations sur les dates de composition, les dates des témoins, les localisations diverses, les éditions, que nous pouvons produire cette information dans le format PDF. La figure 7.2 présente un exemple d'encodage des attestations en TEI et leur équivalent dans le document PDF.

Les attestations sont divisées en deux catégories : les premières attestations et les dernières attestations, qui sont indiquées comme telles à l'aide de l'attribut @value et de ses valeurs "firstAtt" et "lastAtt". Les premières attestations sont mentionnées dans plusieurs dictionnaires. Les dernières attestations, faisant l'objet d'une moindre attention dans la lexicographie générale, sont recensées en tant que telles seulement dans le FEW, mais, on le verra, elles peuvent très souvent être postdatées, notamment lorsque la période de fin

13. Les sigles et la ressource correspondante sont documentés au sein du document TEI, dans des éléments <bibl>, au sein du <teiHeader>, contenant les métadonnées du document.

14. Dans ce cas, les sigles ont une allure moins fière. Nous avons en effet jugé préférable de conserver la forme qui pouvait être trouvée dans ces dictionnaires, afin de rendre possible leur recherche, par exemple au sein de la bibliographie du Gdf. On pourra se reporter ici au fichier textesEtDatesPourImport.tsv qui contient l'ensemble des témoins utilisés pour les attestations, avec un ensemble de métadonnées.

15. Ce n'est pas toujours le cas, particulièrement dans les ressources utilisées par le Gdf, qui fait parfois usage directement du manuscrit.

16. Ces informations ont été récupérées dans les bibliographies utilisées, particulièrement la DÉAFbibl ; leur précision en dépend donc. Par exemple, si les données de la DÉAFbibl sont riches, cela n'est pas toujours le cas pour les données bibliographiques que l'on a pu récupérer au sein du DMF.

```
<entry xml:id="ofecine" type="simple">
    <form type="lemma">ofecine</form>
    <usg value="freq" corresp="#Ao">1
    </usg>
    <usg value="freq" corresp="#Ez">0
    </usg>
    <etym source="#FEW" location="vii,
    335a">ŏffĭcīna</etym>
    <def value="main">corps de bâtiment,
    dépendance</def>
    <usg value="firstAtt" source="#FEW">
    BenDucM</usg>
    <usg value="lastAtt" source="#DMF">
    PercefR</usg>
    ...
</entry>
```

ofecine

FEW, VII, 335a : ŎFFĬCĪNA

Ao : 1 ; Ez : 0

“corps de bâtiment, dépendance” BenDucM (ang.-tour. [traits agn.], ca 1174 [1er t. XIIIe]) – PercefR (hain., mil. XVe [3e q. XVe])

FIGURE 7.2 – Exemple d’encodage des attestations en XML et en PDF

mentionnée se situe dans celle sur laquelle nous portons particulièrement notre attention, du XIVe au XVIe siècle. Précisons qu’il peut arriver que les attestations recensées soient erronées, puisque ne nous ne travaillons qu’à partir de sources lexicographiques limitées [17].

Premières attestations

Par défaut, la première attestation retenue est celle indiquée dans Matsumura [18]. Cependant, en regardant les autres sources lexicographiques, il a parfois été possible de trouver une attestation plus ancienne. C’est le cas par exemple pour *fertile*, dont la première attestation donnée dans Matsumura est TroisFilsP, *Roman des trois fils de rois* (flandr. [flandr.] mil. XVe [1463]). Or le DMF donne une attestation dans Actes norm. H. (recueil d’actes normands, *Quelques actes normands des* XIVe*,* XVe *et* XVIe *siècles*, édités par V. Hunger en 1909) avec une précision sur la date, 1396. C’est donc cette attestation qui a été retenue. Les dates données par Matsumura ne sont donc pas toutes retenues, sans que des explications systématiques soient présentées au sein des entrées lexicales. En revanche, il est toujours possible de connaître la source utilisée pour donner l’attestation, puisqu’elle est indiquée dans l’attribut @source de l’élément <usg> recensant l’attestation.

Par ailleurs, lorsque Matsumura ne présente pas le lexème, ce sont les autres ressources lexicographiques qui sont utilisées. Par exemple, ni *mangëoire*, “auge”, ni *mangëure*, “id.”, ne

17. Notre recherche d’attestations n’a pas été exhaustive et nous n’avons pas cherché d’exhaustivité, toujours pour des raisons de temps de traitement des données.

18. Dans son dictionnaire, T. Matsumura ne prétend pas recenser ces premières attestations. C’est pourtant souvent ainsi qu’il procède et c’est pourquoi nous utilisons cette source comme base.

sont présents dans le dictionnaire. Le DMF est alors un outil précieux. En plus de présenter une entrée complète pour chaque lexème, il propose des liens vers les autres dictionnaires. Pour *mangëoire*, il est possible de consulter à la fois le FEW et le TLFi, puisque le lexème existe en français moderne. Dans ce cas, les deux ressources sont consultées, et l'attestation retenue est la plus ancienne et/ou la plus précise. Dans l'exemple exposé, le FEW donne `Chrestien` comme première attestation, et le TLFi, `ErecR`. C'est cette dernière qui est plus précise, faisant explicitement référence au texte d'*Erec et Enide* tel qu'il a été édité par M. Roques en 1952, dans son tome I de l'édition de textes qu'il a réalisée des romans de Chrétien de Troyes, parue sous le titre général *Les Romans de Chrétien de Troyes*. `Chrestien`, au contraire, est un sigle utilisé par le FEW pour référer à l'œuvre entière de l'auteur, publiée dans diverses éditions. C'est donc le témoin `ErecR` qui a été retenu comme date de première attestation, comme il est possible de le voir dans la figure 7.3.

```
<entry xml:id="mangëoire" type="simple">
    <form type="lemma">mangëoire</form>
    <usg value="freq" corresp="#Ao">1</usg>
    <usg value="freq" corresp="#Ez">0</usg>
    <etym source="#FEW" location="vi-1, 168a">mandūcare</etym>
    <def value="main">auge contenant la nourriture des bêtes</def>
    <usg value="firstAtt" source="#TLFi">ErecR</usg>
    <usg value="lastAtt" source="NA">-</usg>
    ....
</entry>
```

FIGURE 7.3 – Début de la notice sur *mangëoire*

Le cas de *mangëure* est différent. Puisqu'il n'est pas conservé dans la langue moderne, il ne possède pas d'entrée dans le TLFi. En revanche, *mangëoire* et *mangëure* se trouvent au sein d'une même entrée dans le FEW. Les différentes graphies y sont exposées, associées à des dates. Parmi elles, *mangeure* et *manjure* sont mentionnées, avec la mention « XII^e siècle ». Lorsque les dates sont seulement mentionnées de manière brute dans le FEW, elles réfèrent aux attestations qui existent dans les dictionnaires de référence [19]. Il faut donc aller voir l'entrée du lexème dans ces dictionnaires. Dans notre cas, Gdf donne une attestation dans `SBernAn1F` (la traduction des *Sermones in annum* de Bernard, lorr. [lorr.], fin XII^e [fin XII^e]). C'est cette attestation qui sera donc retenue comme première attestation.

Le parcours pour arriver à chacune des attestations n'est pas présenté systématiquement. Lorsque Matsumura ne recense pas le lemme, les autres sources lexicographiques sont consultées de manière précise, afin de donner la date de première attestation la plus fiable possible.

19. Pour le français médiéval, dans le Gdf et le TL.

Dernières attestations

Pour les dernières attestations, l'investigation est un peu différente. Notre première source de vérification est le FEW. Si le dictionnaire indique que le lexème existe toujours en français contemporain, sans emploi spécifique, l'information est enregistrée comme dans la figure 7.4, qui renseigne *regne*. L'élément `<usg>` de `@value "lastAtt"` contient comme texte « - » qui est la marque, dans le document XML, que le lexème est toujours présent dans la langue moderne. La `@source` qui apparaît dans ces cas est systématiquement `"NA"` [20].

```
<def value="main">exercice du pouvoir royal</def>
<usg value="firstAtt" source="#Mats">RouH</usg>
<usg value="lastAtt" source="NA">-</usg>
```

FIGURE 7.4 – Encodage d'un mot qui existe toujours en français moderne (sans dernière attestation)

Dans les fiches en version PDF, c'est l'absence d'occurrence après le tiret entre les marques d'attestation qui indique cette présence en français contemporain. Ainsi, pour le même exemple, le texte qui s'affiche dans le PDF est :

RouH (NA [frc.], 1135-1170 [ca 1300]) – [21]

Dans tous les cas, les données récupérées dans le FEW sont contrôlées : si le FEW indique que le lexème n'existe pas après le moyen français, le DMF est regardé ; si l'attestation recensée dans le FEW est postérieure à cette périodisation, d'autres dictionnaires sont consultés. Ce sont les dictionnaires qui sont disponibles sur Classiques Garnier Numérique [22].

Dans notre modélisation XML, dans de nombreux cas, les éléments encodant les dernières attestations sont multiples et certains contiennent des attributs `@type` et `@subtype`. Ils permettent d'affiner la catégorie de dernière attestation. Il nous a semblé en effet important d'affiner cette catégorie en tenant compte de plusieurs phénomènes : les dernières attestations relevées dans les textes témoignent d'un véritable emploi alors que les dernières attestations mentionnées dans des dictionnaires peuvent recenser un usage déjà obsolescent ; parfois, un lexème est recensé dans un dictionnaire, mais il est précisé explicitement qu'il est obsolescent ; les dernières attestations au sein de dictionnaires documentant la langue et les dernières attestations au sein de dictionnaires multilingues n'ont pas la même valeur en tant que témoignages d'un usage. En effet, les dictionnaires bilingues anciens vont avoir une nette tendance à recenser des mots qui ne sont plus en usage. Ainsi, lorsqu'un dictionnaire

20. *Non available.*
21. Le `NA` vaut ici pour le lieu de composition, qui n'est pas documenté.
22. Nous y consultons précisément les trois corpus suivants : Huguet, *Dictionnaire du XVI^e siècle* ; *Dictionnaires des XVI^e et XVII^e siècles* ; *Dictionnaires de l'Académie française (XVII^e–XX^e siècles)*, qui nous sont accessibles grâce aux ressources numériques de la bibliothèque de l'École nationale des chartes.

bilingue du XVII^e siècle présente une dernière attestation, nous avons décidé de rechercher systématiquement si le lexème est attesté dans les dictionnaires du XVI^e siècle [23].

Le recensement des dernières attestations s'effectue donc en plusieurs étapes. Nous recensons la dernière attestation, quel que soit son statut, mais essayons ensuite de remonter jusqu'à une dernière attestation qui témoigne d'un véritable usage dans la langue. Ainsi, dès qu'un lexème connaît sa dernière attestation dans un dictionnaire bilingue ou dans un dictionnaire qui le présente comme « vieux » [24], nous essayons de trouver une autre attestation. De la même manière, lorsqu'un lexème est marqué comme spécialisé, littéraire ou régional, que ce soit en français moderne ou non, nous essayons de remonter à une dernière attestation d'usage général. Nous ne procédons en revanche pas de la même manière lorsque le lexème est simplement indiqué comme vieilli.

Ces précisions se situent à l'intérieur des attributs `@type` et `@subtype` de l'élément `<usg>`. Les valeurs les plus courantes sont `"old"`, `"bilingual"`, `"spe"` et `"reg"` [25]. Même si la typologie concerne un lexème qui continue d'exister dans la langue moderne ou contemporaine, l'attribut `@source` est, dans ces cas, renseigné, car l'information a été relevée dans une source lexicographique précise. Certaines des valeurs peuvent aussi apparaître dans les valeurs de l'élément `@subtype` [26]. L'exemple contenu en 7.5, en plus de présenter une multiplicité d'attestations, permet de comprendre pourquoi l'emploi coordonné d'un `@type` et d'un `@subtype` est parfois nécessaire.

Puisque *acointement* est donné dans le TLFi comme étant un archaïsme (ce qui est signifié par le `@type "arch"` et l'attribut `@source` de valeur `"#TLFi"`), il convient de trouver une attestation plus ancienne qui serait la preuve de son usage commun dans la langue. D'après le TLFi (`@source="#TLFi"`), le lexème est attesté dans `Cotgr 1611`, mais avec la mention « vieux ». Cette mention est indiquée grâce à la valeur `"old"` de l'attribut `@type`. Le fait que `Cotgr 1611` soit un dictionnaire bilingue est indiqué à l'aide de l'attribut `@subtype` de valeur `"bilingual"`. Les deux caractéristiques témoignent que le lexème n'est plus en usage. Il convient donc de remonter encore le fil des attestations. `Est 1549` le recense, toujours d'après le TLFi, mais en précisant qu'il est peu usité, ce qui est indiqué par la valeur `"noUse"` de

23. Pour le XVI^e siècle, nous nous appuyons sur Huguet et `Est 1549`, *Dictionnaire françois-latin, autrement dict les mots françois, avec les manières d'user d'iceulx, tournez en Latin*, de Robert Estienne (1549). Chacun des deux dictionnaires a un statut différent : le premier est un dictionnaire historique, renseignant un état de langue passé, tandis que le second est un dictionnaire contemporain de la langue qu'il documente. Pour cette raison `Est 1549` est traité comme un témoin, au même titre que les dictionnaires du XVII^e siècle, et la `@source` indiquée est, dans la plupart de ces cas, `"#CoDicoCG"` (pour corpus des dictionnaires — Classiques Garnier). Huguet, quant à lui, apparaît en tant que valeur dans l'attribut `@source`, sous la forme `"#Hu"`, et le texte de l'élément est sigle du témoin qu'il recense pour l'attestation.

24. C'est fréquemment le cas de lexèmes médiévaux qui sont recensés dans `Corn 1694`, *Le Dictionnaire des Arts et des Sciences*, Thomas Corneille (1694).

25. Nous ne précisons pas ici toutes les valeurs qui existent, et renvoyons à l'ODD.

26. Ici non plus, nous ne détaillons pas l'ensemble des valeurs possibles et renvoyons à l'ODD.

```
<entry xml:id="acointement" type="complex">
    <form type="lemma">acointement</form>
    <usg value="freq" corresp="#Ao">11</usg>
    <usg value="freq" corresp="#Ez">3</usg>
    <etym source="#FEW" location="xxiv, 77b">accŏgnĭtus</etym>
    <def value="main">rencontre, liaison, commerce</def>
    <usg value="firstAtt" source="#Mats">AimonFlH</usg>
    <usg value="lastAtt" source="#TLFi" type="arch">-</usg>
    <usg value="lastAtt" source="#TLFi" type="old" subtype="bilingual">Cotgr 1611</usg>
    <usg value="lastAtt" source="#TLFi" type="noUse">Est 1549</usg>
    <usg value="lastAtt" source="#corpus">Ez</usg>
    <note type="header">Le <ref type="dict">TLFi</ref> indique que le lexème est indiqué comme
    usité</q> dès <ref type="wit">Est 1549</ref> et donné comme <q type="dict">an old word</q>
    <ref type="wit">Cotgr 1611</ref>.</note>
    ...
</entry>
```

FIGURE 7.5 – Encodage de dernières attestations avec `@type` et `@subtype`

l'attribut `@type`. Le DMF ne recense pas d'attestation après la date de composition de Ez. C'est donc notre témoin qui a été choisi comme date de dernière attestation. Dans ce cas, la `@source` est de valeur `"#corpus"`. L'exemple permet également de montrer comment les informations peuvent être précisées, dans le corps même de la notice, ici avec une `<note>` de `@type "header"`.

Le cas de *aerdre*, "saisir vivement", peut être un autre bon exemple de la manière dont on a remonté le fil des dernières attestations, dont on trouvera l'encodage dans la figure 7.6. D'après le FEW, il existe toujours en français en tant que régionalisme. Un premier élément `<usg>` de `@type` à valeur `"reg"` est donc créé ; son contenu textuel est `-`, marquant l'existence dans la langue contemporaine. Comme il s'agit d'un régionalisme, il faut remonter à une dernière attestation en emploi commun. Le FEW donne `Huls 1614` comme date de dernière attestation, ce que nous indiquons donc, avec un `@type` de valeur `"bilingual"`. Puisqu'il s'agit d'un dictionnaire bilingue, il nous faut regarder si le lexème est bien attesté au XVI^e^ siècle, ce qui n'est pas le cas. Lorsque ces dictionnaires ne recensent pas le lexème, afin de donner une date de dernière attestation en usage commun, nous allons voir dans le DMF. Le DMF donne `Rom. Richart C.` (*Richard sans Peur*, daté de ca 1496, dans l'édition de Conlon, 1977) comme dernière attestation [27].

L'utilité de cette méthode est de permettre de mieux cerner le phénomène de l'obsolescence. Elle a été élaborée au fur et à mesure de l'expérience de remontée des dernières

27. Il faut bien noter que le DMF n'indique pas explicitement les textes comme étant des dernières attestations, mais qu'il s'agit d'une attestation qui y est présentée et que nous recensons comme telle.

```
<entry xml:id="aerdre" type="complex">
    <form type="lemma">aerdre</form>
    <usg value="freq" corresp="#Ao">18</usg>
    <usg value="freq" corresp="#Ez">0</usg>
    <etym source="#FEW" location="xxiv, 139a">adhaerēre</etym>
    <def value="main">saisir vivement</def>
    <usg value="firstAtt" source="#Mats">GaimarB</usg>
    <usg value="lastAtt" source="#FEW" type="reg">-</usg>
    <usg value="lastAtt" source="#FEW" type="bilingual">Huls 1614</usg>
    <usg value="lastAtt" source="#DMF">Rom. Richart C.</usg>
    ....
</entry>
```

FIGURE 7.6 – Encodage de *aerdre* : les multiples dernières attestations

attestations. En effet, beaucoup de lexèmes remplacés en Ez, donc paraissant obsolescents, trouvent une dernière attestation dans un dictionnaire du XVII^e^ siècle. Cela nous a de prime abord beaucoup étonnée. C'est en observant avec plus de précision ces attestations qu'a pu être remarquée cette tendance à recenser des lexèmes qui ne sont plus en usage. À titre de nouvel exemple, nous pouvons observer le cas de *remirer*, "observer attentivement". Le FEW donne `Pom 1759` comme dernière attestation, ce qui pourrait laisser croire que le lexème reste en usage jusqu'au milieu du XVIII^e^ siècle. Or, si l'on regarde les quelques sources lexicographiques du XVII^e^ siècle auxquelles nous nous référons, le lexème n'apparaît pas après `Cotgr 1611`. Par ailleurs, `Nicot 1606` contient une entrée mais qui est en fait un renvoi à *mirer*, et donne un exemple d'un texte de Ronsard ; on peut donc considérer qu'un abandon de l'usage dans la seconde moitié du XVI^e^ siècle est probable. En procédant de la sorte, nous nous sommes aperçue que ce cas n'était pas une exception, et avons systématisé la remontée des attestations. Bien sûr, parfois, le lexème en question survit bien jusqu'au XVII^e^ siècle. Un cas fréquent est cependant celui de lexèmes qui vont apparaître dans le dictionnaire bilingue `Cotgr 1611` mais qui ne sont déjà plus recensés dans `Nicot 1606`[28]. C'est le cas par exemple de l'adverbe *espessement*, "en grande quantité".

En réalité, même `Nicot 1606` a un statut problématique. En effet, il s'agit d'un dictionnaire renseignant tant la langue « moderne » que la langue « ancienne », et, à ce titre, il peut contenir des mots anciens. Ainsi, dès lors qu'un mot connaît une dernière attestation dans ce dictionnaire, nous regardons si le lexème est attesté dans la lexicographie du XVI^e^ siècle.

28. Le caractère archaïsant du dictionnaire de Cotgrave est bien connu. Il est ainsi mentionné comme tel par Peter Rickard, « Le "dictionarie" franco-anglais de Cotgrave (1611) », *Cahiers de l'AIEF*, 35–1 (1983), p. 7-21, DOI : `10.3406/caief.1983.2399`, p. 20 : « si, par souci de compréhensivité, Cotgrave a enregistré bon nombre d'archaïsmes et de régionalismes, ce n'est pas là, après tout, un trait qui distingue le *Dictionarie* de plusieurs dictionnaires de notre époque ».

Parfois, le mot n'est pas présent dans Huguet, ce que nous avons indiqué. Cela témoigne à nouveau d'une lexicographie archaïsante. Cependant, comme les lexèmes ne sont pas nécessairement indiqués comme tels dans `Nicot 1606`, nous n'avons pas précisé de `@type "old"`, qui ne vaut donc que lorsque la source lexicographique enregistre ainsi le mot.

Lorsque la lexicographie du français moderne enregistre explicitement un lexème comme vieux, le choix a été fait d'aller regarder directement ce qu'il en était dans `Ac 1694`. Si l'obsolescence du lexème n'y est pas explicitement indiquée, les différents dictionnaires de l'Académie française sont regardés, afin de trouver la dernière attestation du lexème sans marque d'obsolescence, entre la fin du XVII^e siècle et le français actuel. Cependant, parfois, le lexème y est déjà indiqué comme tel. Dans ce cas, les dictionnaires postérieurs n'ont pas été regardés, mais les attestations antérieures ont été dépouillées, afin de trouver une dernière mention du lexème en usage. C'est par exemple le cas de *salir2* (*saillir*, sous sa forme moderne), dont l'on peut trouver l'encodage dans la figure 7.7.

```
<form type="lemma">salir2</form>
<def value="main">sauter, s'élancer</def>
<usg value="firstAtt" source="#Mats">RolS2</usg>
<usg value="lastAtt" source="#TLFi" type="old" subtype="litt">-</usg>
<usg value="lastAtt" source="#CoDicoCG" type="old">Ac 1694</usg>
<usg value="lastAtt" source="#CodicoCG" type="bilingual">Cotgr 1611</usg>
<usg value="lastAtt" source="#CodicoCG">Nicot 1606</usg>
<note type="header">En français contemporain, sous la forme <term type="form">saillir</term>,
le lexème est marqué comme <q type="dict">vieux ou littéraire</q> (source :
<ref type="dict">TLFi</ref>).  Il est indiqué
comme tel dès <ref type="wit">Ac 1694</ref>
</note>
```

FIGURE 7.7 – Extrait de l'encodage de l'entrée de *salir2*

saillir est indiqué comme « vieux » dans le TLFi, mais l'est dès `Ac 1694`. Il faut remonter jusqu'à `Nicot 1606` pour ne plus trouver de mention de vieillissement. On a mentionné les doutes qui pouvaient substituer quant à ce dictionnaire, qui n'indique pas nécessairement la vieillesse d'un lexème. C'est pourtant cette dernière attestation qui a été retenue comme telle, ce qui indique que, en regardant dans les sources lexicographiques du XVI^e siècle, nous avons trouvé le lexème bien documenté.

En complément de ces vérifications, et à l'autre bout du spectre temporel, il a également été vérifié, lorsque nous avions trouvé `Ez` comme dernière attestation, si le lexème ne se trouvait pas dans Huguet. `Ez` apparaît comme dernière attestation lorsqu'il y a une occurrence d'un mot dans ce témoin, et qu'aucune occurrence dans le DMF ou dans le Gdf ne lui est postérieure. Même si, dans ce cas, il s'agit déjà d'un mot étiqueté comme n'ayant plus d'attes-

tation après le moyen français dans le FEW, nous vérifions les données dans les dictionnaires du XVI^e siècle. Dans le cas où Ez est en effet la dernière attestation, la @source indiquée est "#corpus". Cette source peut également être indiquée lorsque Ao est utilisé comme attestation [29]. La source est indiquée ainsi lorsque les données ne sont pas intégrées dans les sources lexicographiques consultées. En revanche, lorsque l'information provient d'une source lexicographique, la @source indiquée est cette source lexicographique. On trouve des exemples de ces deux cas de figure en 7.8.

```
<entry xml:id="mesafaitié" type="simple">
    <form type="lemma">mesafaitié</form>
    <usg value="freq" corresp="#Ao">2</usg>
    <usg value="freq" corresp="#Ez">0</usg>
    <etym source="#FEW" location="xxiv, 245b">
    *affactare</etym>
    <def value="main">mal éduqué, mal disposé
    </def>
    <usg value="firstAtt" source="#Mats">
    CligesG</usg>
    <usg value="lastAtt" source="#DÉAFpré">Ao</usg>
    ....
</entry>
```

(a) Attestation de Ao dans une source externe

```
<entry xml:id="garantissëor" type="simple">
    <form type="lemma">garantissëor</form>
    <usg value="freq" corresp="#Ao">1</usg>
    <usg value="freq" corresp="#Ez">0</usg>
    <etym source="#FEW" location="xvii, 564a">
    *werjan|*wairjan</etym>
    <def value="main">celui qui protège</def>
    <usg value="firstAtt" source="#corpus">Ao
    </usg>
    <usg value="lastAtt" source="#FEW">Brantôme
    </usg>
    ....
</entry>
```

(b) Attestation de Ao dans notre corpus

FIGURE 7.8 – Référence en Ao en fonction de la source utilisée

En 7.8a, on trouve l'exemple de *mesfaitié*, dont l'attestation en Ao est recensée en tant que première attestation dans le DÉAFpré, au contraire de *garantissëor*, dont l'encodage se trouve en 7.8b et dont Matsumura indique une attestation dans LMestL, postérieur à Ao. L'attestation pour ce dernier lexème est donc l'attestation que nous trouvons, distincte des attestations recensées dans les sources lexicographiques.

Cette recherche lexicographique est passionnante, mais très longue. En effet, il ne s'agit pas seulement de documenter les sens des lemmes des notices, mais aussi ceux des mots qui sont qualifiés ici de « remplaçants » et qui apparaissent dans les éléments <re>, dont nous parlerons ci-après. C'est donc pour limiter le temps consacré à cette recherche et surtout à l'implémentation des données que certains éléments n'ont pas été précisés dans les fiches, comme les raisons précises pour lesquelles une dernière attestation a été remontée. L'explication générale présentée ici nous paraît suffisante. De plus, cela explique pourquoi certaines attestations n'ont pas été trouvées, et sont donc indiquées comme inconnues à l'aide d'un ? : nous n'avons pas pu prendre le temps, si le lexème était mal/peu/pas documenté, de re-

29. Il peut d'ailleurs s'agir d'une première ou d'une dernière attestation.

trouver une attestation. Par ailleurs, toujours pour des questions d'économie rédactionnelle, les simples changements de graphie n'ont pas été indiqués[30] : par exemple, l'évolution de la graphie du français médiéval *ajorner* (recensé ainsi dans TL) en *adjourner* (recensé ainsi dans Huguet).

Le recensement des dernières attestations permet de saisir la vie des lexèmes d'un point de vue général. Le décalage entre l'usage et le recensement de mots, entre les XVI^e^ et XVII^e^ siècles, a déjà été commenté. Le problème est intéressant, mais déporte chronologiquement notre étude vers l'aval. C'est pourquoi, dans cette logique d'économie de moyens que nous venons d'évoquer, lorsqu'un dictionnaire du XVII^e^ recensait le sens d'un mot étudié qui n'était pas l'un de ceux présents dans nos témoins, nous ne l'avons pas retenu, en nous épargnant la création de nouveaux éléments spécifiques. Il en est ainsi par exemple de *soi enhastir*, "se dépêcher", que `Corn 1694` recense sous la forme *estre enhasti*, "avoir hâte", témoignant d'une évolution sémantique extrêmement intéressante, mais postérieure à notre période, et donc omise dans notre entrée sur le mot.

En revanche, les données relatives à la présence des lexèmes dans `Barré 1842` sont indiquées. Elles fournissent une indication sur la lexicographie de l'époque — davantage que sur la langue médiévale même. Nous avons donc, comme il s'agit d'une analyse quelque peu annexe, essayé de limiter le coût de production de cette donnée, en indiquant simplement si, oui ou non, le lexème s'y trouvait. Ainsi, pour *mesamer*, dans le *Complément de l'Académie*, seul le sens "ne point aimer, haïr" est recensé, alors que celui qui est attesté dans notre corpus est "injurier, mépriser". Dans ce cas, comme dans le précédent, le lexème *mesamer*, "injurier, mépriser", n'étant pas présent dans le dictionnaire, nous n'avons pas mentionné cette attestation, sans qu'une quelconque précision soit donnée au sein de l'entrée lexicale[31].

Un dernier élément doit être précisé : si le lexème est spécialisé en français contemporain et l'est également en français médiéval, comme l'est *renc*, "ligne de guerriers", nous ne précisons pas ce statut à l'aide de la valeur `"spe"`, puisqu'il ne s'agit pas de restriction sémantique, mais d'un maintien du lexème précis dans la langue.

30. Les changements de graphie qui l'ont été sont ceux qu'il nous paraissait particulièrement pertinent de relever.

31. Ce traitement pose évidemment question, puisque ce n'est pas parce qu'un sens n'est pas attesté dans une source lexicographique qu'il n'est plus employé. Cela a trait à la nature même de la lexicographie, et montre bien les limites de l'utilisation de ces sources — contrairement à l'emploi de corpus, qui repose sur les usages des mots.

7.3 Les données sur les occurrences

7.3.1 Classification des sens et emplois

La deuxième partie de chaque notice est constituée de la série des passages textuels qui contiennent les occurrences du lexème présenté comme obsolescent en Ao et les passages qui correspondent en Ez. Cette partie se situe à l'intérieur d'un élément <sense>. Parfois, toutes les occurrences du mot concernent un même sens. Dans ce cas, comme en 7.9, cet élément se situe au même niveau que les définitions, les attestations, l'élément <etym>, c'est-à-dire qu'il est enfant direct de <entry>. Il porte un attribut @style de valeur "unique", qui indique de manière transparente qu'il n'y a qu'un seul sens à étudier dans notre corpus, et contient tous les éléments encadrant les citations.

```
<entry xml:id="adrecement" type="simple">
    <form type="lemma">adrecement</form>
    <usg value="freq" corresp="#Ao">2</usg>
    <usg value="freq" corresp="#Ez">0</usg>
    <etym source="#FEW" location="iii, 85a">*directiare</etym>
    <def value="main">chemin raccourci</def>
    <usg value="firstAtt" source="#Mats">RoisC</usg>
    <usg value="lastAtt" source="#CoDicoCG" type="bilingue">Cotgr 1611</usg>
    <usg value="lastAtt" source="#Gdf">Ez</usg>
    <sense style="unique">
        <cit corresp="#divColl51-144" xml:id="divColl51-144-ctxt-001"
        type="substitutionDiff">
            <app>
                <rdg wit="#Ao" corresp="#Ao_w_0149879">Si fiert aprés des esperons
                et lo siut de loig par l'<hi rendition="bold">adrecement</hi> do tertre
                tant que il lo vint ateignant...</rdg>
                <rdg wit="#Ez" corresp="#Ez_w_0109111">Et picca tant son cheval qu'il lui
                fut au devant par une <hi rendition="bold">adresse</hi>...</rdg>
            </app>
        </cit>
        ....
    </sense>
    ....
</entry>
```

FIGURE 7.9 – Exemple d'encodage pour un lemme avec un seul sens

Lorsque plusieurs sens sont recensés, chacun se trouve, avec sa définition, ses attestations et ses contextes, au sein d'un élément <sense>. Ces éléments <sense> sont eux-mêmes enfants d'un autre élément <sense> qui est de @style "main". On peut observer un exemple de ce cas dans la figure 7.10.

```
<entry xml:id="aatir" type="simple">
    <form type="lemma">aatir</form>
    <usg value="freq" corresp="#Ao">3</usg>
    <usg value="freq" corresp="#Ez">0</usg>
    <etym source="#FEW" location="xvi, 179b">*hatjan</etym>
    <sense style="main">
        <sense n="01">
            <def value="main">défier, provoquer</def>
            <usg value="firstAtt" source="#Mats">EneasS2</usg>
            <usg value="lastAtt" source="#DMF">CABARET D'ORV., Chron. Loys de Bourb. C.
            </usg>
            ....
        </sense>
        ....
    </sense>
</entry>
```

FIGURE 7.10 – Exemple d'encodage pour un lemme avec plusieurs sens

Ces multiples sens recensés sont uniquement ceux que l'on a trouvés en Ao. Les autres sens du lemme ne sont pas documentés. Parfois, il arrive que Ez présente le lemme et pas Ao ; dans ce cas, c'est le sens de l'occurrence de Ez qui a été retenu pour la classification des sens.

La classification retenue ne concerne pas uniquement les sens : elle permet aussi le regroupement d'usages particuliers (des emplois au sein de locutions, des emplois participiaux, etc.). Les différents sens et usages ont été distingués et regroupés afin de permettre une analyse plus fine : le classement a donc en partie une visée pragmatique. C'est cette visée qui peut expliquer les différents types de regroupement, tantôt sémantiques, tantôt cotextuels, etc. Cela permet de commenter ensemble des emplois qui nous paraissent constituer un ensemble digne d'intérêt. La figure 7.11 donne un exemple de la classification de sens qui a été réalisée sur *emprendre*.

Dans cet exemple sont présentés trois sens que connaît le verbe dans nos témoins ; tous les sens n'y sont donc pas présentés, pas plus que les contextes des témoins ou les précisions sur les attestations mentionnées. Le premier sens présenté est le sens premier, "concevoir un projet et agir en conséquence". Le deuxième, par métonymie, est "se mettre à faire qque chose". Le troisième recensé ici (qui correspond au septième dans la notice complète) concerne un emploi particulier, l'emploi participial à valeur d'adjectif, *emprenant*, "audacieux". Les sens sont donc classés d'un point de vue logique, à partir des éléments définitoires premiers, jusqu'à des emplois plus particuliers.

```
<entry xml:id="emprendre" type="complex">
    <form type="lemma">emprendre</form>
    <usg value="freq" corresp="#Ao">40</usg>
    <usg value="freq" corresp="#Ez">4</usg>
    <etym source="#FEW" location="iv, 602a">*imprĕhĕndĕre</etym>
    <sense style="main">
        <sense n="01">
            <def value="main">concevoir un projet et agir en conséquence</def>
            <usg value="firstAtt" source="#Mats">RolS2</usg>
            <usg value="lastAtt" source="#CoDicoCG" type="old">Barré 1842</usg>
            ....
            <usg value="lastAtt" source="#CoDicoCG">Nicot 1606</usg>
            <cit corresp="#divColl3-46" xml:id="divColl3-46-ctxt-000" type="substitution">
            ....</cit>
            ....
        </sense>
        <sense n="02">
            <def value="main">se mettre à faire qque chose</def>
            <usg value="firstAtt" source="#Mats">PercB</usg>
            <usg value="lastAtt" source="#DMF">AndrVigneSMartD</usg>
            <cit corresp="#divColl21-29" xml:id="divColl21-29-ctxt-016" type="substitution">
            ....</cit>
            ....
        </sense>
        ....
        <sense n="07">
            <form type="variant"><hi rendition="it">emprenant</hi></form>
            <def value="part">audacieux</def>
            <usg value="firstAtt" source="#Mats">BrutA</usg>
            <usg value="lastAtt" source="#DMF">ChastellK</usg>
           <cit corresp="#divColl62-182" xml:id="divColl62-182-ctxt-037"
           type="substitutionT">
           ...</cit>
            ....
        </sense>
    </sense>
    ....
</entry>
```

FIGURE 7.11 – Exemple de classification des sens et emplois

Les définitions retenues dans les différents éléments <def> sont celles qui nous ont semblé les plus exactes : tantôt, la définition est celle présente dans Matsumura, dans le DMF ou dans le FEW, tantôt, elle peut être de notre fait, sans que l'on ait jugé nécessaire de préciser à chaque fois la source la définition retenue.

7.3.2 Les contextes

Quelle que soit la structuration des éléments <sense>, les passages des témoins comparés se trouvent encodés au sein des éléments <cit>. Chaque élément contient un @xml:id, auquel il est ensuite possible de pouvoir référer facilement. Dans la figure 7.12, l'identifiant est "divColl16-34-ctxt-001". La première partie de cette chaîne de caractères, divColl16-34, correspond à l'identifiant de la séquence de texte dans lequel apparaît le lexème à étudier en Ao. On voit d'ailleurs le rapport entre l'identifiant et la valeur de l'attribut @corresp, qui permet de référer directement aux sections textuelles [32]. La seconde partie de l'identifiant est composée de la chaîne de caractères ctxt qui permet d'identifier facilement de quel type d'identifiant il s'agit. Enfin un numéro, au sein d'une numérotation interne à l'entrée lexicale, vient compléter l'identifiant. Il peut arriver qu'un identifiant ait déjà été attribué, puisque traitant d'une occurrence apparaissant dans un passage déjà évoqué, et dans une section contenant le même numéro interne : dans ce cas, on rajoute une lettre à l'identifiant, en commençant par le début de l'alphabet.

Pour structurer les séquences de texte présentées sont utilisés les éléments <app> et <rdg> [33]. Le premier l'est simplement pour contenir le second, afin de ne pas violer la conformité du modèle de la TEI. Pour chacun des éléments <rdg> utilisés, un attribut @wit est requis, qui renvoie au témoin dont le texte est présenté. Dans les cas les plus simples, lorsqu'une occurrence en Ao fait face à une autre en Ez, l'élément <rdg> contient un attribut @corresp qui contient la référence à l'identifiant de l'occurrence, tel qu'il apparaît dans les fichiers principaux encodant les textes. Par exemple, dans la figure 7.12, la leçon de Ao est contenue dans le <rdg> qui porte comme attribut @wit de valeur "#Ao". L'occurrence en question est *ahatis*, qui, au sein du fichier XML encodant le témoin, porte l'identifiant "Ao_w_0056485", qui est donc la valeur qui est portée par l'attribut @corresp, augmenté d'un #, marqueur du principe de renvoi.

Lorsqu'il s'agit d'un remplacement terme à terme, comme dans le cas exposé, le @type de l'élément <cit> prend la valeur "substitution", remplacement. Parfois, le remplacement reste simple, d'occurrence à occurrence, mais au sein d'une transposition. Le @type prend alors la valeur "substitutionT", avec le T pour transposition. La valeur de @corresp de l'élément <rdg> encodant le texte de Ez reste quant à lui la référence à l'identifiant concerné.

Un autre cas est également fréquent, que nous avons déjà évoqué à de multiples reprises au cours de ce travail : il s'agit du cas de raccourcissement en Ez. Ces raccourcissements sont de plusieurs types. Au niveau le plus faible, il y a la simple omission du mot, ce qui arrive

32. Le principe de la définition de ces sections est commentée dans la section 4.2.3.
33. Ces deux éléments appartiennent au module Critical Apparatus de la TEI et sont ceux employés dans le fichier de résultat de la collation (cf. la section 4.3.2).

```
<cit corresp="#divColl16-34" xml:id="divColl16-34-ctxt-001" type="substitution">
    <app>
        <rdg wit="#Ao" corresp="#Ao_w_0056485">Phariens, fait Claudas, tu ies fox qui
        ci m'<hi rendition="bold">ahatis</hi> de bataille veiant ma gent, mais tu ne
        t'i combatras ja en tel maniere, car se ge t'ocioie plus me seroit atorné a mal
        q'a bien.</rdg>
        <rdg wit="#Ez" corresp="#Ez_w_0049883">Farien, fait Claudas, tu es fol qui icy me
        <hi rendition="bold">haste</hi> de bataille devant mes gens, tu ne en combatras
        ja contre moy en telle maniere.</rdg>
    </app>
</cit>
```

FIGURE 7.12 – Exemple d'encodage des séquences textuelles citées

fréquemment pour les adjectifs ou les adverbes, des éléments facilement ôtables sans altérer entièrement le sens de la phrase ni sa structure. Dans ces cas, le `@type` de `<cit>` prend comme valeur `"absence"` et l'élément `<rdg>` qui encode le texte de l'incunable n'a pas d'attribut `@corresp`. Le niveau suivant est celui de l'ablation d'une proposition entière comme dans la figure 7.13. Dans ces cas, la valeur de `@type` est `"noContext"`, et l'élément `<rdg>` contient toujours du texte et pas d'attribut permettant de renvoyer à un identifiant.

```
<sense style="unique">
    <cit corresp="#divColl51-111" xml:id="divColl51-111-ctxt-001" type="noContext">
        <app>
            <rdg wit="#Ao" corresp="#Ao_w_0147035">Et cil  aprés venoient si
            <hi rendition="bold">s'aponent</hi> a lui si se fierent aprés lui an
            la bataille.</rdg>
            <rdg wit="#Ez">Et ceulz qui aprés viennent se frappent aprés lui en la
            bataille.</rdg>
        </app>
    </cit>
</sense>
```

FIGURE 7.13 – Exemple d'encodage quand Ez raccourcit le texte

Les raccourcissements de degré supplémentaire sont ceux dans lesquels Ez ne présente pas du tout de texte, dans le cadre des raccourcissements de longs passages. En plus de ne pas posséder d'attribut `@corresp`, dans ce cas, le `<rdg>` représentant le texte de Ez est un élément vide. Le `@type` du `<cit>` est de valeur `"noText"`. Les notices connaissant un grand nombre d'occurrences ne connaissent pas les `@type` `"noContext"` et `"noText"`. Nous avons préféré, pour elles, privilégier le traitement de contextes comparables. Un autre cas simple à traiter est celui des conservations en Ez. Dans ce cas, Ez contient du texte et possède un attribut et le `@type` du `<cit>` est de valeur `"conservation"`, comme dans la figure 7.14.

```
<cit corresp="#divColl68-110" xml:id="divColl68-110-ctxt-003a" type="conservation">
    <app>
        <rdg wit="#Ao" corresp="#Ao_w_0252944">Si ne prenoient rien mais an l'aive les
        firent a force <hi rendition="bold">flatir</hi>.</rdg>
        <rdg wit="#Ez" corresp="#Ez_w_0191597">Si les firent en l'eaue
        <hi rendition="bold">flatir</hi>.</rdg>
    </app>
</cit>
```

FIGURE 7.14 – Exemple d'encodage d'un cas de conservation en Ez

Les remplacements qui ont lieu ne concernent pas uniquement des remplacements terme à terme. À de nombreuses reprises, ce sont des périphrases qui sont remplacées, ou bien des périphrases qui servent de remplacement, ou bien les deux. Dans les deux derniers cas, le `@type` de l'élément `<app>` prend la valeur `"substitutionP"`, avec le `P` qui vaut pour périphrase. Par ailleurs, pour tous les cas dans lesquels la leçon impliquée ne consiste pas en un simple lexème, les éléments `<rdg>` prennent deux attributs au lieu d'un seul. En effet, à l'attribut `@corresp` se trouve ajouté l'attribut `@select` qui prend deux arguments, séparés par une espace, ce qui permet la localisation du segment textuel impliqué. Tout comme le premier attribut, il a comme valeur des renvois aux identifiants des occurrences concernées. L'ajout de ces attributs se fait de manière manuelle. L'exemple qui se trouve dans la figure 7.15 ci-après présente l'un de ces cas.

```
<cit corresp="#divColl34-4" xml:id="divColl34-4-ctxt-007" type="substitutionP">
    <app>
        <rdg wit="#Ao" corresp="#Ao_w_0110709" select="#Ao_w_0110709 #Ao_w_0110711">Biax
        sire, fait messires Gauvains, la <hi rendition="bold">maisniee mon seignor</hi> la
        prandra encontre aus deus s'il vuelent a un plus loigtieg jor, au lundi devant
        les Avanz.</rdg>
        <rdg wit="#Ez" corresp="#Ez_w_0079763" select="#Ez_w_0079763 #Ez_w_0079766">Sire,
        fait monseigneur Gauvain, les <hi rendition="bold">chevaliers de vostre maison</hi>
        la prendront encontre eulz mesmes s'ilz veulent a plus long jour, au lundi de
        devant l'Advent.</rdg>
    </app>
</cit>
```

FIGURE 7.15 – Exemple d'encodage pour la gestion d'un remplacement par une périphrase

Dans ce cas, il est évident que, pour mener à bien l'analyse, il faut comparer les segments entiers *maisniee mon seignor* et *chevaliers de vostre maison*. Dans ce cas, la *maison* renvoie à l'idée de *maisniee*, en tant que "suite de gens attachés au service d'une personne", mais aussi à la possession de ces personnes, qualifiée en Ez par le déterminant possessif et en Ao

par le génitif *mon seignor*. L'expression des personnes, elle, est exprimée en Ez par le lexème *chevaliers*. L'analyse ne peut pas se passer d'une partie des segments.

La présence de périphrases et leur encodage va aussi concerner les cas de conservation, qui appellent la présence d'un `@type` de valeur `"conservationP"`. On a par ailleurs également des cas de transposition dans les conservations, ce qui donne un `@type` de valeur `"conservationT"`. Dans les cas de remplacement, on a parfois un remplacement par une périphrase au sein d'une transposition, ce qui donne le `@type` de valeur `"substitutionPT"`. Parfois, il ne s'agit pas d'une périphrase mais du cas particulier d'un binôme synonymique. On distingue les cas de remplacement d'au moins l'un des termes du binôme (`"substitutionB"`) et l'absence de l'un de ces termes (avec conservation de l'autre terme, `"absenceB"`), dont un exemple se trouve en 7.16.

```
<cit corresp="#divColl13-12" xml:id="divColl13-12-ctxt-000" type="absenceB">
    <app>
        <rdg wit="#Ao" corresp="#Ao_w_0035044" select="#Ao_w_0035041 #Ao_w_0035044">Si
        <hi rendition="bold">se blasme et mesaame</hi> durement que granz pitiez en prant a
        maintes genz qui gaires ne l'aimment de cuer.</rdg>
        <rdg wit="#Ez" corresp="#Ez_w_0034081" select="#Ez_w_0034080 #Ez_w_0034081">Et
        <hi rendition="bold">se blasme</hi> si durement que grant pitié en prent a maintes
        gens qui gueres ne l'ayment.</rdg>
    </app>
</cit>
```

FIGURE 7.16 – Encodage de l'absence de l'un des termes d'un binôme synonymique

Certains cas sont complexes, car ils interviennent au sein d'un passage divergent. Il peut s'agir d'une absence (`"absenceDT"`, `DT` pour différence de tradition), d'une omission de texte (`"noContextDT"`) ou d'un remplacement (`"substitutionDiff"`), comme dans la figure 7.17.

```
<cit corresp="#divColl60-212" xml:id="divColl60-212-ctxt-002" type="substitutionDiff">
    <app>
        <rdg wit="#Ao" corresp="#Ao_w_0211625">Et il s'an fuient tuit  car  il ne l'osoient
        tochier por lo <hi rendition="bold">creant</hi> de lor seignor.</rdg>
        <rdg wit="#Ez" corresp="#Ez_w_0158547">Et ilz s'en fuyent toutes pars car a lui ne
        osoient mettre la main pour la <hi rendition="bold">deffense</hi> de leur
        seigneur.</rdg>
    </app>
</cit>
```

FIGURE 7.17 – Exemple d'encodage de remplacement au sein d'un passage divergent

Dans cet exemple, il y a remplacement d'une occurrence par une autre, mais dans le cadre d'un passage qui s'avère divergent. Ainsi, la proposition précédente oppose la leçon de Ao :

« *il s'an fuient tuit car il ne l'osoient tochier* », à celle de Ez : « *ilz s'en fuyent toutes pars car a lui ne osoient mettre la main* ». La leçon diverge ici de manière légère, sans que nous ayons jugé nécessaire de spécifier le degré de divergence.

Deux autres types de remplacement sont à mentionner : les remplacements dans le cadre d'une *lectio facilior* (`"substitutionLF"`), les remplacements qui sont en fait des leçons variantes (`"variant"`). Le premier type se trouve en 7.18 et le second en 7.19. Les deux types de remplacement se caractérisent par une rupture sémantique entre occurrence remplacée et occurrence remplaçante. Elles sont très vraisemblablement, dans le cadre de celles qui ont été retenues pour exemple ici, des témoins d'une mauvaise compréhension de ces lexèmes obsolescents. Il nous a paru cependant intéressant de distinguer les cas de *lectio facilior*, qui reposent sur une proximité graphique, et les autres, qui laissent plus de place à l'interprétation des compositeurs de Ez et ne sont pas nécessairement la conséquence d'une erreur.

```
<cit corresp="#divColl23-48" xml:id="divColl23-48-ctxt-008" type="substitutionLF">
    <app>
        <rdg wit="#Ao" corresp="#Ao_w_0092032">Lors lor cort sus mout fierement et il li
        guerpissent place, si fuient tant com il puent an <hi rendition="bold">ganchissant
        </hi>.</rdg>
        <rdg wit="#Ez" corresp="#Ez_w_0065509">Il leur court sus moult vistement et ilz lui
        guerpissent la place,  et fuyrent tant comme ilz peurent en <hi rendition="bold">eulz
        garantissant</hi>.</rdg>
    </app>
</cit>
```

FIGURE 7.18 – Exemple d'encodage d'une *lectio facilior*

```
<cit corresp="#divColl13-169" xml:id="divColl13-169-ctxt-002" type="variant">
    <app>
        <rdg wit="#Ao" corresp="#Ao_w_0042660">Si refont grant frois et granz noises
        les lances qui <hi rendition="bold">peçoient</hi> sor les escuz...</rdg>
        <rdg wit="#Ez" corresp="#Ez_w_0039830">Si font grant noises les lances qui
        <hi rendition="bold">retentissent</hi> sur les escus.</rdg>
    </app>
</cit>
```

FIGURE 7.19 – Exemple d'encodage d'une variante

Il semble clair dans le premier cas, en 7.18, qu'il s'agit d'une *lectio facilior*, si l'on considère la proximité des graphies de *ganchissant* et de *garantissant*. Elle est très certainement provoquée par l'obsolescence de *guenchir*, que les compositeurs de Ez n'ont pas compris — ou du moins, pas reconnu immédiatement — et ont donc remplacé. En 7.19, la leçon de

Ez, *retentissent*, est appelée par la proximité de *grant noises* (*grant frois et granz noises* en Ao). Il y a ici une véritable rupture sémantique entre les leçons des témoins, qui s'explique probablement par la même incompréhension des compositeurs de Ez. Néanmoins, la différence de graphie est importante, n'invitant donc pas à la même interprétation. On peut considérer que les compositeurs de Ez, ne comprenant pas le texte qu'ils avaient sous les yeux, ont réinterprété entièrement le passage, à partir des éléments contextuels qu'ils avaient à disposition.

Les notices contenant un grand nombre d'occurrences ne contiennent pas de contexte de `@type "variant"`, lorsque la variante concerne un passage entier. En effet, pour des raisons de temps de constitution des données, nous avons choisi de ne pas structurer les passages contenant des différences d'alignement. Ainsi, en 009-60, Ao présente la leçon : « *Car j'ai hui mariee une moie fille, si estoie venuz chacier por prandre aucune chose dont cil fussient lié qui sont as noces, mais ge avoie failli a totes prises.* », et Ez : « *Car j'ay huy mariee une mienne fille, si estoie venu chasser pour prendre aucune chose donc l'en me sceust gré, mais j'avoie failly a toutes choses.* » L'écart entre les leçons est intéressant, mais le contexte n'apparaît pas dans la notice sur *lié1*.

Cette typologie permet de rendre compte d'une partie de la diversité des situations rencontrées. Le remplacement systématique terme à terme serait le plus aisé à traiter, mais la langue ne se révèle pas aussi simple, pas plus que ne l'est le rapport entre les deux témoins. La typologie esquissée est intégrée dans les données XML/TEI, et c'est elle qui est reprise dans l'affichage plus lisible dans les fiches en version PDF.

7.3.3 Limites de la modélisation

La modélisation de données aussi hétérogènes que celles qui nous occupent est une tâche ardue, si l'on veut qu'elle reste tout à la fois pertinente et lisible. En effet, il est possible de distinguer des cas similaires, qui permettent de définir des types, mais beaucoup de cas restent particuliers. Or, si l'on produit une modélisation assez fine pour définir chaque cas particulier, le travail même de modélisation, dont le but est de dresser une typologie, de dessiner des comportements généraux à partir de données particulières, se voit réduit à néant. Un bon exemple des cas particuliers rencontrés difficiles à modéliser se trouve dans la figure 7.20. Les contextes présentés permettent de cerner l'occurrence de l'adverbe *erranment*. On observe que l'adverbe fonctionne avec le verbe *monta*. En Ez, à la place de cet ensemble, se trouve le verbe *sault*. L'adverbe est donc omis en Ez, ce que traduit le `@type "absence"` posé sur l'élément `<cit>`. Cependant, il ne s'agit pas d'une simple omission, mais bien du remplacement de l'ensemble verbe+adverbe par un autre verbe.

```
<cit corresp="#divColl46-42" xml:id="divColl46-42-ctxt-000" type="absence">
    <app>
        <rdg wit="#Ao" corresp="#Ao_w_0126907" select="#Ao_w_0126906 #Ao_w_0126907">Sire,
        montez en la sele, et il montera derriere vos. Messire Yvains <hi rendition="bold">
        monta arraument</hi> an la sale et li chevaliers monta derrierres lui si armez
        com il est.</rdg>
        <rdg wit="#Ez">Sire, montez en la selle, et il montera derriere vous. Messire Yvain
        <hi rendition="bold">sault</hi> en la selle et le chevalier derriere lui tout armé
        comme il estoit.</rdg>
    </app>
</cit>
```

FIGURE 7.20 – Exemple de cas particulier à faire entrer dans notre typologie

7.3.4 Données sur les lexèmes remplaçants

Les données sont produites sur les lexèmes obsolescents, mais également sur les lexèmes dits remplaçants. Dans ce cas, elles sont encodées grâce à un élément `<re>`, enfant de l'élément `<sense>` qui contient les occurrences de ces lexèmes remplaçants, comme c'est le cas dans la figure 7.21.

```
<re xml:id="sage" style="synonymy">
    <form type="lemma">sage</form>
    <def value="main">qui a du bon sens</def>
    <usg value="firstAtt" source="#Mats">RolS2</usg>
    <usg value="lastAtt" source="NA">-</usg>
    <etym source="#FEW" location="xi, 202b">sapĭdus</etym>
</re>
```

FIGURE 7.21 – Exemple d'encodage des données sur les lexèmes remplaçants

Ces éléments `<re>` sont constitués des mêmes données que celles des éléments des lexèmes obsolescents : un `@xml:id` contenant la valeur normalisée du lemme, un élément enfant `<form>` de `@type "lemma"` contenant la forme du lemme, un élément `<def>` de `@value "main"` ou `"part"` (ce dernier devant s'accompagner d'un élément `<form>` de `@type "variant"`), des éléments `<usg>` permettant d'encoder les première et dernière(s) attestations, un élément `<etym>` permettant d'indiquer l'étymon.

Une donnée importante est ajoutée dans ces éléments : le rapport sémantique qu'entretient le mot avec le mot qu'il remplace, indiqué à l'aide de l'attribut `@style`[34]. Le rapport est précisément celui que ce mot remplaçant entretient avec le remplacé, là où il le remplace, et non l'inverse. Les valeurs retenues sont les suivantes :

34. Le choix de cet attribut, dont l'intitulé n'est pas transparent, s'explique parce qu'il est supporté par l'élément `<re>`.

— `"synonymy"`, lorsque le rapport est synonymique, comme par exemple dans la figure 7.21, où l'attribut permet de définir le rapport de *sage* avec *sené*
— `"hyperonymy"`, lorsque le lexème remplaçant est hyperonyme du lexème remplacé, comme l'est par exemple *vëoir* vis-à-vis de *sorvëoir*
— `"hyponymy"`, lorsque le lexème remplaçant est hyponyme du lexème remplacé, comme *soi demener* l'est vis-à-vis de *soi gaimenter*
— `"antonymy"`, lorsque le lexème remplaçant est antonyme du lexème remplacé, comme *laschier (les resnes)* l'est vis-à-vis de *sachier (les resnes)*
— `"cohyponymy"`, lorsque les deux lexèmes sont co-hyponymes, comme le sont *espee* et *espiet*
— `"metonymyP"`, avec `P` pour *part*, lorsque les deux lexèmes sont dans un rapport de métonymie, avec le lexème remplaçant qui est la conséquence/la partie de l'action/du tout, comme *pale* l'est de *empali*
— `"metonymyG"`, avec `G` pour *global*, lorsque les deux lexèmes sont dans un rapport de métonymie, avec le lexème remplaçant qui est le point de départ/le tout de l'action/de l'objet, comme *pointe* l'est de *alemelle*
— `"alSynonymy"`, lorsque le rapport entre les deux lexèmes est synonymique mais de manière non parfaite, par exemple *assalir* qui est presque synonyme de *rassalir*
— `"NA"`, lorsque le rapport sémantique n'est pas décelable.

Cette classification permet de dessiner les rapports sémantiques entre les lexèmes remplacés et remplaçants. Elle reste assez générale, notamment dans la définition des rapports métonymiques, dont n'ont pas été précisés les axes concernés (temporel, conséquence, partie/tout, etc.).

Si un lexème remplace un mot dans plusieurs de ses sens, il est à chaque fois mentionné comme tel au sein d'un élément `<re>`, enfant d'un `<sense>` différent. Cependant, les informations ne sont pas répétées : si une entrée existe déjà pour un mot, qu'elle se situe ou non au sein d'une même notice principale `<entry>`, les informations générales, comme l'étymon, ne vont pas être réattribuées. Un attribut `@ref` permet de renvoyer à la première occurrence de la fiche pour retrouver les informations, ce qui prend la forme d'un hyperlien au sein du document PDF. S'il s'agit de l'emploi d'un même sens, la forme éventuelle, la définition et les attestations ne sont pas répétées. Elles sont indiquées lorsqu'il s'agit de l'emploi d'un autre sens. Pour éviter la redondance des informations, les `<re>` qui contiennent un `@ref` peuvent eux-mêmes être dotés d'un `@xml:id`, qui permettra ensuite de référer précisément à ce sens-là, et pas au premier qui a été mentionné. La figure 7.22 présente des extraits d'éléments `<re>` qui se renvoient les uns aux autres.

```
<re xml:id="bas" type="sameEtymon"
style="synonymy" select="advToPeri">
    <form type="lemma">bas</form>
    <form type="variant">
    <hi rendition="it">a bas voiz
    </hi></form>
    <def value="part">à voix basse</def>
    <usg value="firstAtt" source="#Mats">
    BodelNicH3</usg>
    <usg value="lastAtt" source="NA">-
    </usg>
    <note type="header">La première
    attestation dans <ref type="dict">Mats
    </ref>
    présente plus exactement l'expression
    <term type="form">a bas ton</term>.</note>
    <etym source="#FEW" location="i, 274a">
    bassus</etym>
</re>
```

(a) Première entrée de *bas*

```
<re xml:id="basv2" corresp="#bas"
style="synonymy">
    <form type="lemma">bas</form>
    <def value="main">à un niveau peu
    élevé</def>
    <usg value="firstAtt" source="#Mats">
    Aiol1N</usg>
    <usg value="lastAtt" source="NA">-
    </usg>
</re>
```

(b) Deuxième entrée de *bas*

```
<re corresp="#basv2"  style="hyponymy"/>
```

(c) Troisième entrée de *bas*

FIGURE 7.22 – Exemple d'encodage de `<re>` multiples se renvoyant les uns aux autres

Il est possible d'observer une première entrée, en 7.22a, qui contient l'`@xml:id "bas"`. Il s'agit de la première entrée dans laquelle *bas* est mentionné. Cet élément `<re>` apparaît dans la notice consacrée à *bassement*. Bien plus loin dans le fichier XML, dans la notice consacrée à *jus1*, *bas* apparaît de nouveau. Il s'agit de l'élément `<re>` qui apparaît en 7.22b. L'attribut `@corresp` permet de référer à la première entrée créée, notamment pour récupérer les informations relatives à l'étymon, qui ne sont pas dupliquées. Cependant, il ne s'agit pas du même emploi ici, et un second identifiant `"basv2"` est créé. C'est à cet identifiant que renvoie le troisième élément `<re>` que l'on peut trouver en 7.22c qui se situe au sein de la notice qui analyse *läis*. Comme il s'agit ici exactement du même emploi que le précédent, l'élément est vide — dans le PDF, un simple renvoi apparaît. Dans ces trois exemples, on remarque que le `@style`, permettant la définition d'un rapport sémantique, n'est pas toujours le même, puisqu'il s'agit du rapport de *bas* vis-à-vis de trois emplois différents.

Cet exemple permet également de mettre à nouveau en lumière la difficulté de la modélisation, notamment pour ce qui est des expressions et périphrases. L'expression *a bas voiz* est composée de plusieurs mots, mais notre modélisation ne tolère que le renvoi à un seul mot,

notamment à un étymon. Ce qui nous a semblé pertinent, ici, c'est le rapport de *bassement*, adverbe, à une périphrase faisant intervenir l'adjectif *bas*. Le rapport synonymique qui est indiqué vaut pour le rapport de *a bas voiz* avec *bassement*. Cependant, si l'on regarde la structuration de l'entrée correspondante, elle pourrait être comprise comme une équivalence entre *bas*, qui est la valeur de l'`@xml:id`, et *bassement*. La `<form>` de `@type` `"variant"`, qui donne la valeur propre de ce qui est analysé, est donc l'élément primordial à prendre en considération dans les analyses.

Dans cette entrée, toujours en 7.22a, on constate l'existence de deux autres attributs, `@type` et `@select`. Ce sont les attributs que nous avons décidé d'utiliser pour définir un autre rapport, non sémantique, entre lexème remplaçant et lexème remplacé. Les valeurs autorisées dans le `@type` sont :

— `"sameLemma"`, lorsque le lexème remplaçant correspond au même lemme que le lexème remplacé, mais est un emploi différent
— `"sameEtymon"`, lorsque le lexème remplaçant a le même étymon que le lexème remplacé, comme dans le cas évoqué ci-dessus, avec toutes les précautions qu'il faut prendre puisqu'il s'agit dans ce cas du remplacement d'un adverbe par une périphrase
— `"etymonFam"`, lorsque le lexème remplaçant a un étymon qui vient de la même famille que le lexème remplacé. Par exemple, *moncel* a comme étymon MONTĬCĔLLUS et *mont*, qu'il remplace, MONS ; le premier étant probablement un dérivé du second
— `"proxEtymon"`, lorsque le lexème remplaçant a un étymon qui est proche de celui du lexème remplacé, sans pour autant que l'un soit un dérivé de l'autre. Par exemple, *justice*, qui a pour étymon JŪSTĬTĬA, remplace *jüise*, qui a pour étymon JŪDĬCIUM
— `"proxGraph"`, lorsque le lexème remplaçant a une graphie proche du lexème remplacé, sans pour autant qu'il y ait un rapport étymologique entre les deux mots. Par exemple *fardel* a une graphie proche de *faissel*.

Ces typologies permettent de mieux comprendre les rapports sémantiques, morphologiques et graphiques qui existent entre lexèmes remplaçants et remplacés. L'attribut `@select` permet de relever un autre rapport entre ces mots. Il n'est utilisé que lorsqu'il y a un changement de catégorie grammaticale entre lexème remplacé et remplaçant. Il prend une série de valeurs, que nous ne détaillons pas ici [35], mais dont nous présentons quelques exemples. Toujours dans la figure 7.22a, l'attribut `@select` prend la valeur `"advToPeri"`, qui indique que le mot remplacé est un adverbe et que l'élément remplaçant est une périphrase. Des valeurs inverses peuvent aussi être documentées, lorsque ce qui est remplacé est une périphrase, par exemple dans le cas du remplacement de *en escarrie* par *carree* : l'attribut `@select` prend

35. Nous renvoyons ici encore à l'ODD. Quelques exemples supplémentaires seront analysés dans la section 8.2.2.

alors la valeur "periToAdj". Il y a aussi des cas sans périphrase, par exemple le passage d'un adverbe à un adjectif, "advToAdj", comme celui de *sanglement* à *sangle*. Par ailleurs, l'attribut permet aussi de signaler les changements de genre qui surviennent, par exemple "femToMasc", comme dans le remplacement de *poudriere*, substantif féminin, à *poudrier*, substantif masculin.

Un autre attribut posé sur les éléments <re> permet de spécifier les rapports entre les mots, @subtype. Il permet de préciser le rapport morphologique entre les deux lexèmes, notamment la modification des préfixes et suffixes (suppressions et remplacements, avec ou sans substitution). De la même manière que précédemment, nous ne présentons que quelques exemples parmi les valeurs qui ont été retenues.

```
<re xml:id="entreregarder" type="sameEtymon"
style="synonymy" subtype="prefixDelS"
value="es" rendition="re">
    <form type="lemma">entreregarder</form>
    <form type="variant">v. pronom.</form>
    <def value="part">se regarder l'un
    l'autre</def>
    <usg value="firstAtt" source="#DMF">Jean
    Golein, Rational B.D.</usg>
    <usg value="lastAtt" source="NA">?</usg>
    <etym source="#FEW" location="xvii, 512">
    *wardôn</etym>
</re>
```

```
<re xml:id="depecier" type="sameEtymon"
style="synonymy" subtype="prefixAdd"
value="de">
    <form type="lemma">depecier</form>
    <def value="main">mettre en pièces</def>
    <usg value="firstAtt" source="#Mats">
    RolS2</usg>
    <usg value="lastAtt" source="NA">-</usg>
    <etym source="#FEW" location="viii,
    334a">*pĕttia</etym>
</re>
```

FIGURE 7.23 – Exemple d'encodage du rapport formel entre remplacé et remplaçant

Dans la figure 7.23, deux rapports différents apparaissent. Le premier, à gauche, est le rapport qu'entretient *entreregarder* avec *entresgarder* : le préfixe *es-* y a été remplacé par le préfixe *re-*. Cette information est implémentée de la manière suivante : tout d'abord, grâce à la valeur "prefixDelS" du @subtype, qui indique qu'il y a suppression du préfixe (prefixDel) pour le lexème remplacé, avec substitution (S). L'attribut @value enregistre la valeur de l'élément supprimé, ici, du préfixe : c'est pourquoi, dans notre exemple, il prend la valeur "es". L'attribut @rendition donne la valeur de l'élément qui est substitué à l'élément supprimé, ici, toujours le préfixe, qui prend donc la valeur "re". Le deuxième exemple, à droite, présente un cas d'ajout de préfixe, exprimé dans la valeur "prefixAdd" du @subtype. La valeur de cet ajout est indiquée par la valeur "de" de l'attribut @value [36].

L'objectif de cet enrichissement de données est de permettre la caractérisation de tendances dans les remplacements, et de pouvoir dégager au moins des corrélations entre les différentes typologies esquissées. Ces tendances se veulent générales, et c'est pourquoi, par-

36. Ces données seront analysées dans la section 8.2.2.

fois, la production d'une entrée correspondante, même dotée de nombreux attributs, faillit à rendre la complexité du remplacement effectué. C'est ainsi le cas du remplacement de *faissal anchargier* par *fait entreprendre*, dont on peut observer l'encodage dans la figure 7.24.

```
<cit corresp="#divColl21-74" xml:id="divColl21-74-ctxt-002" type="substitution">
    <app>
        <rdg wit="#Ao" corresp="#Ao_w_0078484">Et vos iestes de tel aage que vos n'avez encor
        mestier de si grant <hi rendition="bold">faissal</hi> anchargier.</rdg>
        <rdg wit="#Ez" corresp="#Ez_w_0058237">Et vous estes de tel aage que encores n'avez
        mestier de si grant <hi rendition="bold">faiz</hi> entreprend[re].</rdg>
    </app>
</cit>
```

FIGURE 7.24 – Remplacement de *faissal anchargier* par *faiz entreprendre*

Le `@type` retenu ici est le simple remplacement, et les identifiants retenus correspondent à *faissal* et à *faiz*. Cependant, le remplacement ne prend sens qu'au sein de la proposition entière : c'est *faissal anchargier* qui se fait remplacer par *faiz entreprendre*. Dans la figure 7.25, portant donc sur *fait1*, nous avons tenté de rendre au mieux le rapport sémantique qui a lieu dans le remplacement, en ne considérant pas seulement *faissal* et *fait*, mais la globalité des propositions. Dans ce cadre, c'est le `@style "metonymyP"` qui nous semblait le plus approprié, parce que le *faissel*, le "fardeau", dont il s'agirait de ne pas se charger, en Ao, devient une grande action qu'il s'agirait de ne pas tenter de réaliser, en Ez. La métonymie se développe donc dans une continuité temporelle. Cependant, le rapport sémantique ne vaut que dans le contexte précis, lorsque les substantifs sont soutenus par leurs verbes respectifs.

```
<re corresp="#fait1" type="proxGraph" style="metonymyP">
    <form type="lemma">fait1</form>
    <def value="main">action mémorable</def>
    <usg value="firstAtt" source="#Mats">BenDucF</usg>
    <usg value="lastAtt" source="NA">-</usg>
</re>
```

FIGURE 7.25 – Entrée correspondante à *fait* remplaçant de *faissal*

L'exemple supra permet de mettre en valeur, au-delà de la complexité déjà mentionnée des données modélisées, la complémentarité des données ajoutées, entre celles sur les contextes et celles sur les lexèmes remplaçants. Il permet aussi de préciser un certain nombre d'éléments, notamment la question de la correction de l'incunable. Comme cela a déjà été évoqué dans la section 1.2.3, au sein du chapitre dévolu à la présentation de l'encodage des sources, des corrections très minimes ont été apportées à l'incunable, et le texte n'a pas été proprement édité. Cependant, dans les notices, pour des raisons de lisibilité, le texte de l'incunable proposé

est un texte édité (ajout d'une ponctuation moderne, distinction des lettres ramistes, etc.) [37]. Nous avons également proposé un certain nombre de corrections, qui sont indiquées par des crochets, comme dans la figure 7.24. Cette question de la correction est un point délicat. En effet, dans le cadre de notre étude, les erreurs sont importantes à observer, car elles témoignent du statut difficile de ces passages fautifs. Elles peuvent aussi coïncider avec des passages composés sans grande attention, ce qui provoque des incohérences dans la rédaction, ou bien la conservation de certains archaïques.

On peut ainsi prendre comme exemple la conservation de *vis* dans le contexte suivant : « *Et fiert le plus grant et le plus fort emmy de tous le viz* » comme le fruit d'une inattention, qui se manifeste non seulement par la conservation de *viz* mais aussi par le changement de place de *emmy* par rapport à la version que donne Ao, qui est la suivante : « *Si en fiert lo plus grant et lo plus fort anmi lo vis* ». L'inattention est ici un facteur important pour comprendre pourquoi le lexème est conservé. De la même manière, la leçon propre à Ez, *fenestreure*, dans « *Si lui coupe de oultre en oultre atout la fenestreure [l'afestreure] et le cheval jusques aux flans.* » là où Ao donne : « *Si li cope d'outre en outre et tote l'anfautreüre do cheval jusque es flans.* » nous renseigne sur l'incompréhension des compositeurs de Ez du lexème, et donc, dans ce cas, de son obsolescence.

7.4 Les analyses

Après la présentation des différents contextes, leur classification et la production de données sur les lexèmes remplaçants, interviennent les analyses proprement dites. Ces analyses se trouvent dans un élément `<span>` de `@style "main"`, qui contient une série d'éléments enfants [38].

En fonction de la longueur des analyses réalisées, trois notices de fiches sont proposées. Les notices `<entry>` de `@type "simple"` contiennent une analyse des observations. Dans ce cas, le `<span>` de `@style "main"` a un `@type "unique"` et ses éléments enfants sont des `<span>`. Ce type d'entrée regroupe deux sous-types : les entrées qui font l'objet d'une analyse et celles qui font seulement l'objet d'une mention et d'une présentation des données. Les entrées qui,

37. Pour ces mêmes raisons de lisibilité, le texte présenté dans les contextes, pour les deux témoins, n'est pas celui issu de la sélection automatique. La sélection automatique permet d'afficher automatiquement les dix occurrences précédant et suivant celle qui a été identifiée comme obsolescente en Ao et remplaçante en Ez. Au vu des problèmes d'alignement, parfois, la sélection est défaillante. Par ailleurs, souvent, cette sélection basée sur des *n-grams* ne permet pas de rendre un contexte cohérent, car coupe une proposition. Nous avons donc rétabli manuellement les portions de textes qui nous semblaient nécessaires pour atteindre une parfaite compréhension des passages, dans tous les témoins.

38. Les éléments `<span>`, et ceux dont nous parlerons ci-après, `<spanGrp>` et `<interp>`, appartiennent au module `Simple Analytic Mechanisms` de la TEI.

au contraire, sont de @type "complex" contiennent une série d'analyses structurée, dont on peut observer l'architecture globale en 7.26. Les entrées de @type "simpleDev" ne présentent pas la même obligation de structure que les notices complexes, mais contiennent en revanche les éléments interprétatifs finaux.

L'analyse des notices complexes est divisée en trois parties, chacune étant implémentée au sein d'un élément <spanGrp> caractérisé par un @type. Sont exposées en premier les analyses qui portent sur les contextes des témoins, de @type "examples". Ensuite, les analyses internes, de @type "internal", c'est-à-dire les observations sur les emplois des lexèmes remplaçants en Ao, s'ils y sont utilisés. Enfin, les analyses externes, de @type "external", qui regroupent les observations faites sur les mots étudiés, mais dans d'autres corpus, et les hypothèses que l'on peut faire en s'appuyant sur les sources lexicographiques. Chaque analyse correspond à un paragraphe, qui est encodé au sein d'un élément qui porte un numéro. Le nombre de paragraphes, donc la longueur des analyses, n'est pas fixé. Lorsqu'un élément <spanGrp> contient une série d'éléments enfants, il se finit par une conclusion rapide, qui permet de faire une synthèse des propos qui ont été tenus. Cette synthèse se trouve dans un de @type "synthesis".

```
<span style="main">
    <spanGrp type="examples">
        <span n="01"></span>
        <span type="synthesis"></span>
   </spanGrp>
    <spanGrp type="internal">
        <span n="01"></span>
        <span type="synthesis"></span>
    </spanGrp>
    <spanGrp type="external">
        <span n="01"></span>
        <span type="synthesis"></span>
    </spanGrp>
    <note type="final">
        <p rendition="Gsynthesis"></p>
        <interp type="part" subtype="sense" corresp="corpus"></interp>
        <list type="factors">
            <item></item>
        </list>
    </note>
</span>
```

FIGURE 7.26 – Exemple de l'architecture TEI d'une notice complexe

À la fin des analyses, donc de chaque `<span>` général, se trouve une `<note>` de `@type "final"` dans les notices complexes ou `"finalS"` dans les notices simples qui ont présenté une analyse. Dans les notices complexes, elle a comme premier enfant un `<p>` portant un attribut `@rendition` de valeur `"Gsynthesis"`, dans lequel une synthèse globale est esquissée. Pour les deux types de notices dotées d'analyse, la `<note>` a pour enfant un élément `<interp>`, qui permet de donner une typologie de la disparition, et un élément `<list>` de `@type "factors"`, qui énumère les différents facteurs supposés qui ont mené à l'obsolescence. Chacun de ces facteurs se trouve dans un élément `<item>` propre. Cette individualisation des facteurs permet d'observer s'il existe des facteurs communs entre les différents cas d'obsolescence [39].

Associé à l'élément `<interp>`, l'attribut `@type` permet de catégoriser de manière générale l'obsolescence : lorsqu'il n'y a plus aucune occurrence, il s'agit d'une disparition totale, et la valeur sera alors `"total"` ; lorsqu'il reste des occurrences, il s'agit d'une disparition partielle et la valeur sera alors `"part"`. Dans ce dernier cas, un attribut `@subtype` est requis, et permet de distinguer plusieurs types. Lorsqu'il s'agit de l'obsolescence d'un sens du mot, la valeur va être `"sense"` ; lorsqu'il s'agit d'une chute d'emplois, la valeur est `"usage"` ; lorsqu'il s'agit des deux, la valeur va être `"senseAndUsage"` [40].

L'attribut `@style` permet de renseigner le statut des cas de survie. Il prend la valeur `"reg"` lorsque le mot est conservé dans des dialectes modernes, la valeur `"spe"` lorsque le mot est conservé dans un lexique spécialisé, la valeur `"regSpe"` lorsque le mot est conservé dans des dialectes modernes au sein de lexiques spécialisés, la valeur `"regAndSpe"` lorsque le mot est conservé dans des dialectes modernes *et* dans des lexiques spécialisés.

Un dernier attribut permet de préciser le statut de l'obsolescence au sein de la langue. En effet, il arrive que le mot soit obsolescent dans notre corpus mais qu'il survive dans la langue, c'est-à-dire que des attestations postérieures à la date de composition de l'incunable soient recensées, parfois jusqu'au XVII^{e} siècle. Il faut distinguer ce cas de celui où l'obsolescence en Ez semble bien refléter l'obsolescence en langue, et d'autres fois encore où Ez contient des mots qui ne semblent plus être en usage à l'époque de sa composition. C'est typiquement le cas lorsque Ez contient une dernière attestation. Cette information se situe dans l'attribut `@corresp`, qui peut donc prendre trois valeurs : `"corpus"`, `"lang"`, `"arch"`.

Par exemple, *regne*, "pays gouverné par un roi", dont l'encodage de la note finale est présent en 7.27, est attesté jusque dans `D'Aubigné`, d'après le FEW. Cependant, ce sens semble obsolescent dans l'incunable, car le mot y est remplacé de manière systématique par *royaume*. Dans l'élément `<interp>` conclusif, le `@corresp` aura donc une valeur `"corpus"`.

39. Un code est attribué à chacun des facteurs. Les différents facteurs identifiés font l'objet d'une longue présentation et d'une analyse en 8.2.1.

40. La section 8.1.2 *infra* fait le point sur la pertinence de ces distinctions, que nous ne détaillerons donc pas plus avant ici.

```
<note type="final">
    <p rendition="Gsynthesis">L'opposition entre les sens concrets et abstraits se renforce
    dans la période qui se situe entre la composition de Ao et celle de Ez, conduisant
    donc à une répartition stricte des emplois. Ce renforcement de l'opposition, allant
    dans le sens d'une clarification des fonctions de chacun des termes, trouve son
    aboutissement  aussi dans l'élimination de synonymes peu employés, comme
    <term type="form">regnement</term>.</p>
    <interp type="part" subtype="sense" corresp="corpus">Disparition partielle, perte de l'un
    des sens</interp>
    <list type="factors">
        <item>Prolongement de l'opposition entre les valeurs concrète et abstraite</item>
        <item>clarification du système qui évite les redondances</item>
    </list>
</note>
```

FIGURE 7.27 – Exemple d'encodage de la synthèse finale d'une notice complexe

Autre exemple, on trouve une occurrence conservée de *conroi*, "ordre de bataille", en Ez. L'attestation de Ez est postérieure à toutes les autres attestations présentées dans les dictionnaires de français médiéval, et les dictionnaires ultérieurs ne le recensent pas. Il s'agit donc d'une dernière attestation en Ez. Nous supposons qu'une dernière attestation est la marque que le lexème va disparaître : nous classons donc l'usage comme un archaïsme, et l'attribut `@corresp` de l'élément `<interp>` aura donc une valeur `"arch"`, comme on peut le constater dans la figure 7.28.

```
<note type="final">
    ...
    <interp type="part" subtype="senseAndUsage" style="spe" corresp="arch">Disparition
    partielle ; survivance de sens dans des lexiques spécialisés</interp>
    <list type="factors" corresp="#conrëer">
        <item>Influence du verbe dont le substantif est dérivé</item>
        <item>abandon des emplois liés à la préparation suite à l'évolution sémantique du
        verbe</item>
        <item>abandon des emplois liés à l'organisation suite à ce premier abandon et en
        lien avec la disparition de la realia que représente la bataille rangée</item>
        <item>déplacement vers la désignation d'un mauvais état résultant d'un mauvais
        traitement</item>
        <item>suivi de l'évolution du verbe avec spécialisation</item>
    </list>
</note>
```

FIGURE 7.28 – Extrait de l'encodage de *conroi* : cas d'archaïsme encodé

7.5 Comparaison d'une fiche encodée en TEI et de sa version en PDF

```
<entry xml:id="vilment" type="simple">
    <form type="lemma">vilment</form>
    <usg value="freq" corresp="#Ao">1</usg>
    <usg value="freq" corresp="#Ez">0</usg>
    <etym source="#FEW" location="xiv, 448a">vīlis</etym>
    <def value="main">d'une manière abjecte</def>
    <usg value="firstAtt" source="#Mats">BrutA</usg>
    <usg value="lastAtt" source="#FEW">Ac 1935</usg>
    <sense style="unique">
        <cit corresp="#divColl60-248"
        xml:id="divColl60-248-ctxt-001"
        type="substitutionT">
        <app>
            <rdg wit="#Ao" corresp="#Ao_w_0214922">Et dit ja se
            Deu plaist ja si bons chevaliers com il est si
            <hi rendition="bold">vilment</hi> ne morra...</rdg>
            <rdg wit="#Ez" corresp="#Ez_w_0160953">Et dist que se
            Dieu plaist ja si bon chevalier ne mourra si
            <hi rendition="bold">villainement</hi>...</rdg>
        </app>
        </cit>
        <re xml:id="vilainement" type="etymonFam" style="synonymy"
        subtype="syllMore" value="aine">
            <form type="lemma">vilainement</form>
            <def value="main">d'une manière abjecte</def>
            <usg value="firstAtt" source="#Mats">BrutA</usg>
            <usg value="lastAtt" source="NA">-</usg>
            <etym source="#FEW" location="xiv, 453b">villanus</etym>
        </re>
    </sense>
    <span style="main" type="unique">
       <span n="01">Dès <ref type="wit">Rich 1680</ref>, <term type="form">
       vilment</term> est indiqué comme
       <q type="dict">
       peu usité</q>. On a ici un cas de survivance sur un long terme.</span>
    </span>
</entry>
```

vilment

FEW, XIV, 448a : VĪLIS

Ao : 1 ; Ez : 0
"d'une manière abjecte" BrutA (ca 1155 [4e q. XIIIe] norm.-agn. [agn.]) – Ac 1935 (*Dictionnaire de l'Académie française*, 1935)

Ao : *Et dit ja se Deu plaist ja si bons chevaliers com il est si* ***vilment*** *ne morra...*
Ez : *Et dist que se Dieu plaist ja si bon chevalier ne mourra si* ***villainement****...*
(60-248)

Lexème qui remplace : *vilainement*, "d'une manière abjecte" (BrutA –; VILLANUS)

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

Dès Rich 1680 (*Dictionnaire françois*, 1680), *vilment* est indiqué comme « peu usité ». On a ici un cas de survivance sur un long terme.

FIGURE 7.29 – Entrée lexicale en TEI et en PDF

La figure 7.29 présente l'entrée lexicale de *vilment* en TEI et en PDF. Il est possible d'y observer les informations qui sont présentes à la fois dans les deux types de notice, celles qui divergent, celles qui sont présentes mais de deux manières distinctes.

Les données d'en-tête qui sont présentes dans les deux types d'entrée sont la forme non normalisée du lemme, l'étymon, les fréquences dans les témoins, la définition, les données d'attestation. Si une forme particulière associée à une définition particulière s'était aussi trouvée dans le document TEI, l'information y apparaîtrait également dans le PDF.

Au sein de ces données, un certain nombre d'informations n'apparaissent pas dans le PDF. Il s'agit notamment de la `@source` dans laquelle ont été trouvées les attestations. Le choix de ne pas faire apparaître ces données a été pris dans l'objectif de ne pas surcharger les fiches destinées à la lecture. En revanche, comme cela a déjà été mentionné ci-dessus, les informations précises sur les témoins dans lesquels ont été recensées les attestations sont développées dans la version PDF et pas dans celle en TEI. Certaines informations apparaissent dans les deux versions, mais de manière différente. Ainsi, les premières attestations sont explicitement marquées comme telles dans le document TEI, grâce à l'attribut `@value` de valeur `"firstAtt"`. Dans le document PDF, il s'agit du premier sigle qui apparaît après la définition et avant le tiret le séparant de la dernière attestation. Cette différence de présentation d'une même donnée correspond à la réponse à différents besoins : dans l'entrée en TEI, il est nécessaire d'avoir une donnée typée de manière à ce que ce type puisse être traité de manière systématique ultérieurement ; dans l'entrée en PDF, l'enjeu se situe au niveau de la lisibilité du document.

On peut également repérer ce qui a été conservé, exclu ou modifié dans la suite de l'entrée. Les séquences textuelles que présentent Ao et Ez sont présentes dans les deux cas. Dans l'entrée en TEI, l'occurrence concernée est encodée à l'aide d'un élément `<hi>` de `@rendition "bold"` ; en PDF, l'occurrence apparaît visuellement mise en valeur grâce à une typographie grasse. Si l'indication des témoins est conservée dans le PDF, ainsi que celle du renvoi à l'extrait concerné, l'identifiant de l'élément `<cit>` n'apparaît pas, pas plus que le renvoi à ceux des occurrences concernées, qui sont encodées à l'aide de l'attribut `@corresp`, au sein de chaque `<rdg>`.

Dans l'entrée en PDF, après les contextes textuels, se trouvent les indications sur le(s) lexème(s) qui remplace(nt), encodé(s) à l'aide de l'élément `<re>` en TEI. Les informations qui y apparaissent sont : la forme du lemme, la définition (accompagnée d'une forme et d'une définition particulières, si nécessaire), la date de première attestation et, le cas échéant, la dernière, l'étymon. En revanche, les sources des attestations n'apparaissent pas, pas plus que, dans ce cas, la localisation de l'étymon au sein du FEW. De même, les informations sémantiques et morphologiques données dans les attributs de l'élément `<re>` n'apparaissent

pas, puisqu'elles ne sont utilisées dans notre travail que pour permettre d'avoir un aperçu général sur les remplacements. On peut noter l'absence de données entre parenthèses après la mention du témoin recensant la première attestation : cela s'explique parce qu'il s'agit du même témoin qui a été cité pour le lexème de la fiche principale : à l'intérieur d'une même fiche, si les informations ont déjà été données, elles ne sont pas répétées. Cela a été décidé toujours dans l'optique de ne pas alourdir inutilement les notices destinées à la lecture.

Une information importante se trouve à un niveau décalé dans le document TEI et dans le PDF. Il s'agit du type de remplacement. Dans le document TEI, l'information est encodée au niveau de l'élément `<cit>`, grâce à l'attribut `@type`. Dans le document PDF, cette information se trouve après la mention des lexèmes qui remplacent. Cette donnée est produite de manière automatique. Notre script de transformation compte, pour chaque sens, le nombre de chacun des phénomènes rencontrés, et présente, au sein des détails sur chacun des sens, les résultats. Dans le présent cas, il n'y a qu'un seul phénomène à commenter. Il s'agit d'un remplacement avec transposition (dans l'encodage, `"substitutionT"`). Comme la production est automatique, le texte précédant le nombre de phénomènes est automatiquement produit, d'où la présence, dans chacun des cas, d'une ouverture sur un potentiel pluriel. Un autre exemple permet d'illustrer ces cas variés. Ainsi, pour *emprendre*, "se mettre à faire qque ch.", les remplacements sont présentés comme suit :

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1
Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1
Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 2
Nombre de conservation(s) : 1
Nombre de remplacement(s) : 10

Enfin, dans le cas présenté en 7.29, le contenu du `<span>` apparaît au sein d'un court paragraphe. On remarque, dans l'encodage TEI, des éléments qui permettent, lors du passage au PDF, une mise en forme : l'élément `<term>` de `@type "form"` encode un mot qui se retrouve en italique dans le document PDF, tandis que l'élément `<q>` de `@type "dict"` en encode un qui se trouve encadré de guillemets français. L'encodage ne sert bien sûr pas qu'à la seule mise en forme du document. Ainsi, l'élément `<ref>` de `@type "wit"` encode la référence à l'un des témoins de notre liste de témoins, ce qui permet non seulement de le faire apparaître dans une police particulière dans le document PDF, mais aussi de l'associer à une série d'informations. Ici, la source utilisée est un dictionnaire ; les informations mises entre parenthèses sont le

titre et la date de l'édition en cours, les mêmes informations que l'on trouve pour la mention de `Ac 1935` ci-avant.

Le `@type "simple"` de l'élément principal `<entry>` et le `@style "unique"` de l'élément `<sense>` ne sont pas récupérés dans la structuration PDF, pas plus qu'ils ne sont exploités par la suite. Ils correspondent encore à un enjeu différent, qui est celui du contrôle de l'encodage. Ainsi, les `<entry>` de `@type "simple"` permettent notamment de forcer le `<span>` à être de `@type "unique"`, ce qui permet également de n'autoriser en son sein que des `<span>` simples. Au contraire, les `<entry> "complex"` vont, de manière obligatoire, contenir plusieurs éléments `<spanGrp>` qui permettent de détailler l'analyse. Les éléments `@type` de valeur `"Dev"` contiennent, eux, une succession de `<span>`, sans que leur structuration soit obligatoire au sein d'éléments `<spanGrp>`. Cela permet d'utiliser une même série d'éléments pour toutes les notices, afin qu'elles soient structurées de manière identique, donc exploitables et interprétables de manière automatique, tout en établissant des différences entre plusieurs types [41].

Les identifiants qui existent dans le document TEI ne sont pas non plus repris dans le PDF, car ils permettent l'identification des éléments à des fins de traitement informatique. En réalité, le document TEI n'est pas directement traduit en PDF, mais passe par une transformation qui produit un document LaTeX. Au sein de ce document, les identifiants sont conservés, ce qui permet de créer des renvois, quand cela est nécessaire, d'une entrée à une autre.

7.6 Éléments conclusifs

Dans les notices, des données ont été ajoutées aux lemmes. On distingue les données rassemblées et produites, qu'il sera possible d'analyser en masse, des analyses sur les remplacements, les contextes, les autres données lexicographiques. Puisqu'une grande partie des analyses qui seront ci-après exposées reposent sur la production de ces données, nous avons tenu à présenter notre méthodologie et la modélisation. Il est évident qu'ajouter toutes ces informations sur chacune des entrées demande un temps important. Réaliser ensuite l'analyse précise de chacun des contextes demande également un temps précieux. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de ne pas traiter de manière exhaustive tous les lexèmes, mais proposons trois types d'analyses. Nous avons déjà expliqué la différence entre les notices simples, les notices semi-simples et les notices complexes. Le choix de la typologie s'est fait en fonction de la pertinence de l'analyse à mener. Nous avons par exemple choisi de

41. La structure générale de la présente modélisation en XML/TEI a aussi été retenue pour les lemmes qui ont été exclus de l'étude, parce que nous avons jugé qu'ils n'étaient pas remplacés pour des raisons diachroniques. Ces lemmes exclus constituent un fichier XML à part, `lemmesExclusEnTEI.xml`, consultable dans les annexes numériques, et en annexe G.

concentrer nos efforts sur l'analyse des lexèmes, et avons accordé moins d'importance aux grammèmes. De même, lorsque l'explication de l'obsolescence nous semblait avant tout être d'ordre phonétique, nous avons décidé de réduire le temps consacré à l'analyse du mot. C'est par exemple le cas de *läis*, qui fait donc l'objet d'une notice simple. En plus de ce premier critère, nous avons décidé de ne traiter de manière exhaustive que les lexèmes qui apparaissaient au moins à quatre reprises en Ao. Ce choix arbitraire, qui a comme net avantage de réduire drastiquement le nombre de mots à traiter entièrement, prend aussi en considération le fait qu'il est difficile de construire une réflexion sur peu d'occurrences, d'autant qu'il faut tenir compte des raccourcissements de Ez. Ces notices courtes peuvent néanmoins contenir des analyses, lorsque cela nous a semblé nécessaire. Elles demeurent utiles car elles contiennent les informations lexicographiques, sémantiques et formelles décrites *supra*, comme on peut le voir dans la figure 7.30.

```
<entry xml:id="coissier" type="simple">
    <form type="lemma">coissier</form>
    <usg value="freq" corresp="#Ao">1</usg>
    <usg value="freq" corresp="#Ez">0</usg>
    <etym source="#FEW" location="ii-1, 832a">*coctiare</etym>
    <form type="variant">v. pronom.</form>
    <def value="part">être blessé</def>
    <usg value="firstAtt" source="#Mats">MonRainCB</usg>
    <usg value="lastAtt" source="#DMF">JBelV</usg>
    <sense style="unique">
        <cit corresp="#divColl50-10" xml:id="divColl50-10-ctxt-001" type="substitution">
        <app>
            <rdg wit="#Ao" corresp="#Ao_w_0139345">Et li rois se comance a <hi rendition="bold">coisier
            </hi> de ce que nus n'i remanoit laianz, si fist rapeler monseignor Gauvain et il vint a lui...</rdg>
            <rdg wit="#Ez" corresp="#Ez_w_0102625">Le roy se commence a <hi rendition="bold">couroucer
            </hi> de ce que nul ne demouroit leans. Lors appella mon seigneur Gauvain...</rdg>
        </app>
        </cit>
        <re xml:id="corrocier" type="proxGraph" style="alSynonymy">
            <form type="lemma">corrocier</form>
            <def value="main">se mettre en colère</def>
            <usg value="firstAtt" source="#Mats">AlexisS2</usg>
            <usg value="lastAtt" source="NA">-</usg>
            <etym source="#FEW" location="ii-2, 1235b">*corruptum</etym>
        </re>
    </sense>
    <span style="main" type="unique">
         <span n="01">On trouve le lexème <term type="form">coisier</term>, <term type="sense">se taire,
         rester calme</term> sur la période. La proximité phonétique des deux termes et leurs sens opposés a pu
         jouer dans le désemploi.</span>
    </span>
</entry>
```

FIGURE 7.30 – Exemple d'encodage d'une notice courte

En observant les figures 7.27 à 7.30, il est possible de comprendre l'intérêt d'un encodage en TEI, regroupant tous les types de données voulues. Ainsi, au sein d'un seul fichier, se trouvent les analyses proprement dites — dans le dernier cas, simplement, une synthèse concise — qui se trouvent dans le `<p>` synthétique, mais également des données qui peuvent être récupérées et traitées de manière exhaustive, comme les valeurs des attributs des éléments `<interp>` et `<re>`. Ce traitement permet d'abord d'obtenir automatiquement, par exemple, le nombre de disparitions de sens, la proportion de cas d'archaïsmes, le nombre de remplacements par des lexèmes issus d'un même étymon, le nombre de remplacements par des synonymes/hyperonymes/hyponymes, etc. L'analyse croisée des différents types de rapports permet ensuite d'identifier si des tendances peuvent être systématisées. Si ces éléments ne se retrouvent pas dans les notices telles qu'elles apparaissent dans le document PDF, ce sont bien eux qui servent à la production des analyses générales, qui constituent le chapitre suivant.

Chapitre 8

Analyses générales

Le présent chapitre vise à réaliser une synthèse des observations qui ont été faites dans le volume des notices. En s'appuyant sur les études qui y sont menées et les différentes données collectées — telles que présentées dans le chapitre précédent —, il cherche à comprendre les phénomènes à l'œuvre dans notre corpus et les mécanismes généraux de l'obsolescence lexicale.

8.1 Considérations générales

Il convient d'examiner d'un point de vue général les données sur les mots qualifiés d'obsolescents, d'abord des données chiffrées simples, puis les données lexicales proprement dites.

8.1.1 Nombre de disparitions

Le nombre de lemmes étudiés s'élève à 611. Ils représentent donc environ 20% des lemmes présents en Ao. Cependant, ils ne représentent que 27 371 occurrences, soit un peu plus de 11% des occurrences du témoin manuscrit. Le tableau 8.1 présente les chiffres de manière lisible [1].

1. Les pourcentages sont établis en comparaison avec les nombres de lemmes et d'occurrences sans les noms propres, en Ao. Le nombre d'occurrences touchées est calculé à partir de la fréquence trouvée pour tel mot dans le témoin manuscrit. Le nombre d'occurrences réellement touchées est donc plus faible, puisque les mots connaissent des occurrences conservées dans l'incunable. Il n'a pas été possible de calculer en détail cet aspect, puisque, dans les notices, l'ensemble des passages n'a pas été traité (pour les mots connaissant des centaines d'occurrences, pour des raisons évidentes de temps de traitement). Nous aurions pu produire des résultats partiels, sur les notices qui ont été intégralement traitées, mais cela aurait peut-être compliqué l'approche chiffrée de manière inutile, puisque l'écart entre proportion de lemmes et proportion d'occurrences est déjà manifeste.

	obsolescence	total en Ao	pourcentage
lemmes	611	3 080	19,8%
occurrences	27 371	240 140	11,4%

TABLE 8.1 – Proportion de lemmes et d'occurrences concernés par les obsolescences dans le manuscrit

L'écart entre nombre de lemmes et nombre d'occurrences concernés est à rapprocher des chiffres avancés au début de ce volume, sur le corpus, qui mettent en valeur l'emploi très fréquent d'un très petit nombre de mots. Ces mots à très haute fréquence, du fait même de leur usage, sont ceux qui se conservent le mieux. Cependant, si l'on rapproche les chiffres commentés en 5.3, on note un large rééquilibrage des proportions entre lemmes et occurrences.

Obsolescence selon la fréquence en Ao

L'examen de la répartition des lemmes qui ont été traités comme obsolescents ou non en fonction de leur nombre d'occurrences en Ao, qui apparaît sur la figure 8.1, permet de réaffirmer la corrélation entre faible fréquence et obsolescence.

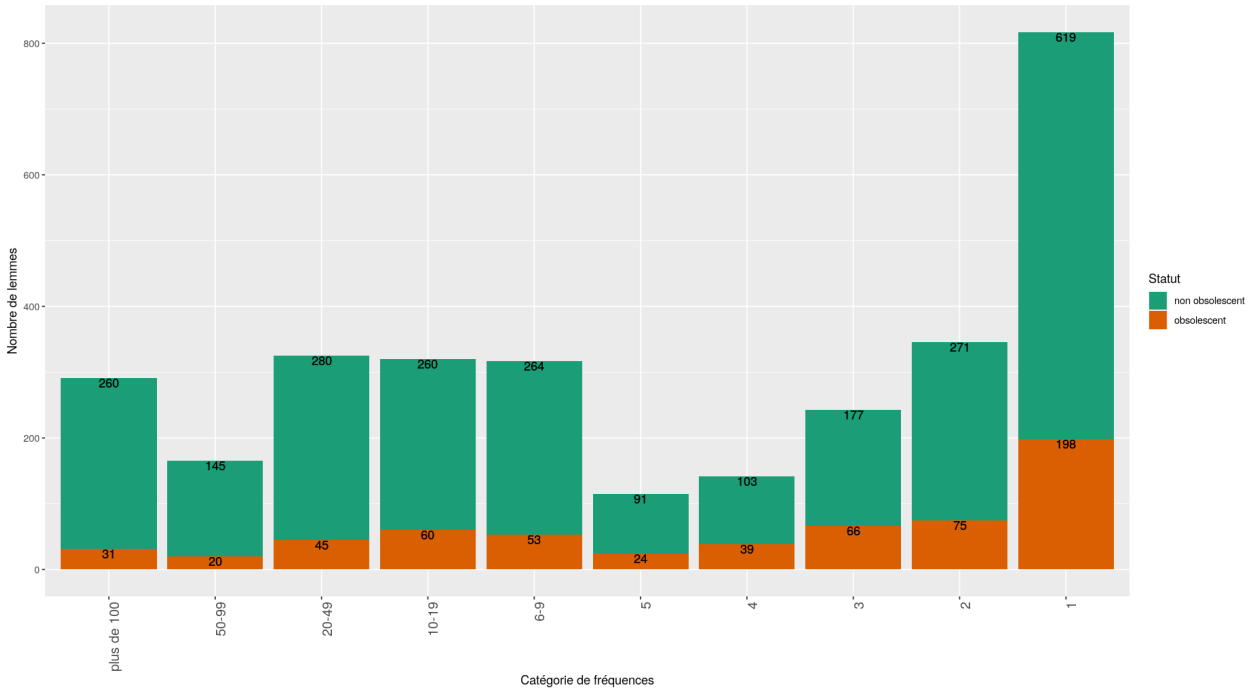

FIGURE 8.1 – Répartition des lemmes, obsolescents ou non, en fonction de leur fréquence en Ao

Sur le graphique, les lemmes identifiés comme obsolescents — qui font donc l'objet de notices — apparaissent en orange. Les catégories de nombre d'occurrences sont créées de

manière arbitraire. Elles permettent de détailler le nombre de lemmes existant dans les catégories de fréquence les plus faibles, qui regroupent en effet le plus grand nombre de lemmes. Ainsi, le nombre très élevé de lemmes ne rencontrant qu'une seule occurrence, au nombre de 817 — contre seulement 291 lemmes à plus de 100 occurrences — peut être observé. On remarque également la part importante de mots touchés par l'obsolescence dans cette catégorie de fréquence, proche d'un tiers. Le tableau 8.2 présente les proportions de lemmes obsolescents par tranche de fréquence simplifiée.

catégorie de fréquence	**proportion**
plus de 100 occurrences	12%
de 6 à 99 occurrences	19%
de 1 à 5 occurrences	32%

TABLE 8.2 – Proportion simplifiée des lemmes obsolescents par tranche de fréquence en Ao

La corrélation inverse entre fréquence d'usage et obsolescence apparaît ici clairement : la proportion triple presque entre la tranche de fréquence supérieure et la tranche inférieure.

Obsolescence et partie du discours

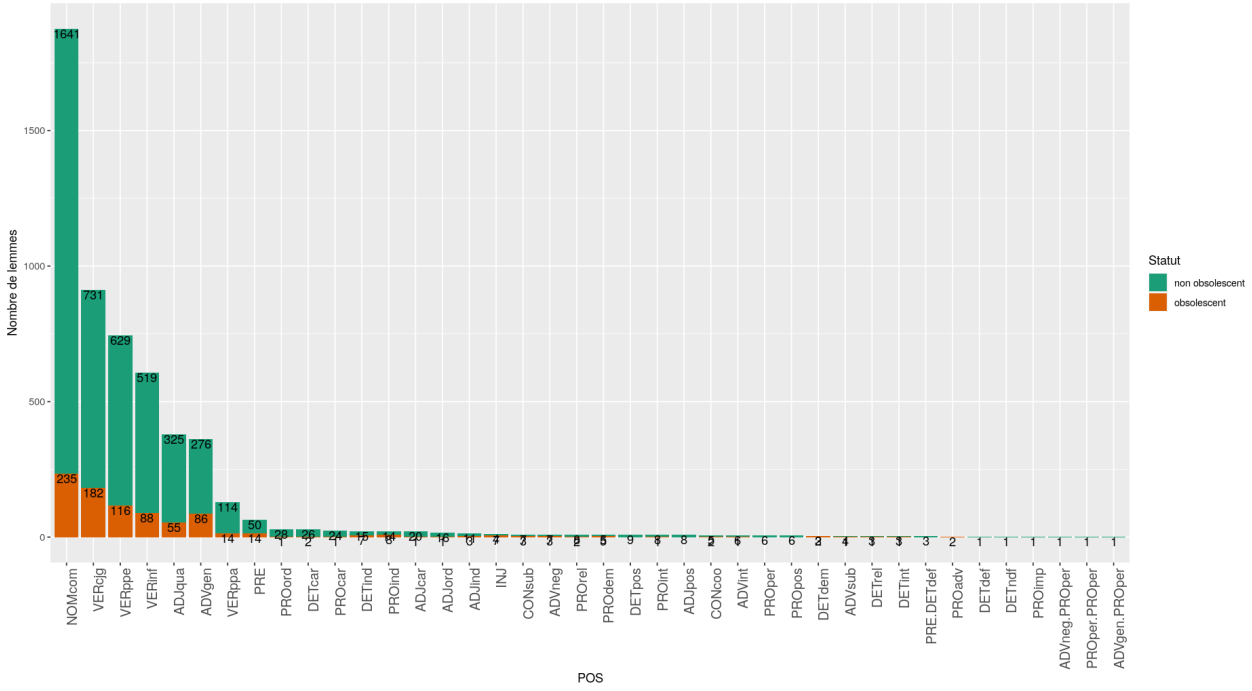

FIGURE 8.2 – Répartition des lemmes, obsolescents ou non, par partie du discours

Le graphique 8.2 permet, lui, d'examiner quels sont les types de parties du discours touchées par l'obsolescence. Il représente le nombre de lemmes par catégorie de parties du

discours, telles qu'elles ont été étiquetées dans le corpus. Le graphique présente un nombre élevé de lemmes, puisqu'un lemme peut appartenir à plusieurs catégories : par exemple, les verbes peuvent se trouver en même temps dans la catégorie `VERcjg` et dans la catégorie `VERppe`, les ordinaux peuvent se trouver dans les catégories des pronoms et des adjectifs, etc. Par ailleurs, de peur que la visualisation soit malaisée, nous avons restreint le nombre d'étiquettes présentées, en ôtant les étiquettes ne concernant qu'un lemme. Nous en avons néanmoins gardé six, par exemple l'étiquette `DETdef` qui ne connaît qu'un lemme, *le*, non obsolescent.

La catégorie qui présente le plus de diversité — c'est-à-dire qui contient le plus grand nombre de lemmes — est celle des substantifs, suivie des verbes conjugués, des emplois du participe passé, des emplois infinitifs, des adjectifs qualificatifs, des adverbes, des emplois du participe présent et des prépositions. Le tableau 8.3 indique la proportion, pour ces parties du discours les plus fréquentes, des lemmes obsolescents, par rapport au nombre total de lemmes appartenant à chaque catégorie.

partie du discours	**proportion**
`NOMcom`	14,3%
`VERcjg`	24,9%
`VERppe`	18,4%
`VERinf`	17%
`ADJqua`	16,9%
`ADVgen`	31,1%
`VERppa`	12,2%
`PRE`	28%

TABLE 8.3 – Proportion d'obsolescence des parties du discours les plus employées

Les substantifs représentent la partie du discours la plus employée, mais sont faiblement touchés par l'obsolescence. En revanche, les adverbes et les prépositions, avec environ 30% d'obsolescence, sont les catégories les plus concernées. Ce constat n'est pas surprenant, puisque ces classes grammaticales se renouvellent continuellement [2]. L'obsolescence est également fortement présente au sein du paradigme verbal, avec un quart des verbes conjugués obsolescents.

2. La catégorie des prépositions est ainsi décrite comme « pas très homogène d'un point de vue fonctionnel, surtout en raison du phénomène de grammaticalisation constante des prépositions » (D. Amiot, C. Badiou-Monferran, B. Combettes, Benjamin Fagard, C. Marchello-Nizia et Maj-Britt Mosegaard Hansen, « Chapitre 32 – Catégories invariables », dans *Grande grammaire historique du français*, dir. Christiane Marchello-Nizia, Bernard Combettes, Sophie Prévost et Tobias Scheer, 2 t. Berlin/Boston, 2020, t. 1, p. 856-961, p. 859) ; les adverbes comme « form[ant] sans doute le paradigme le plus hétérogène de la morphologie du français » (*Ibid.*, p. 912).

Parmi les étiquettes moins employées, sur le graphique, quelques éléments intéressants sont à souligner. Ainsi, les deux lemmes qui forment la catégorie des pronoms adverbiaux (*en2* et *i2*) sont touchés par l'obsolescence. On note également la part importante de l'obsolescence au sein des démonstratifs (*cest*, *cel* et leurs dérivés préfixés), des interjections (*äi*, *häi*, *diva*, etc.) et des indéfinis (*autrui*, *autretel*, etc.). Ces éléments seront détaillés *infra*.

Quelques chiffres sur les notices

Le nombre total des notices s'élèvent à 618. Sept ont été exclues de l'analyse principale car il nous semble qu'elles concernent d'autres phénomènes que le phénomène diachronique [3]. Parmi les 611 restantes, 75 notices concernent des éléments grammaticaux, dont la prévalence a été indiquée. Dans l'ensemble restant, 107 ont fait l'objet de notices complètes, c'est-à-dire composées d'une analyse sur les contextes, d'une analyse des lexèmes remplaçants dans les deux témoins et d'une comparaison avec des éléments externes. 329 sont des notices simples, qui présentent seulement les contextes et les mots utilisés pour le remplacement. 100 notices sont semi-développées : les analyses y sont brèves et moins systématisées que dans le cas des notices complexes. En leur sein, ce sont souvent les analyses internes qui n'ont pas été réalisées [4]. La répartition des notices apparaît dans le tableau 8.4.

Type	Lexèmes	Grammèmes	Nombre par type
simples	329	7	336
semi-dév.	100	58	158
complexes	107	10	117
total	536	75	611

TABLE 8.4 – Nombre de notices par type

À l'intérieur des notices, souvent, ce sont plusieurs emplois distincts qui ont été traités. On distingue ainsi 1 047 emplois distincts, remplacés par 1 031 mots et emplois différents [5].

8.1.2 Disparitions totales/partielles

Une première analyse d'apparence simple pourrait être la qualification des éléments qui disparaissent de manière totale ou partielle. En amont de la réalisation des notices, nous avons tâché de distinguer les disparitions totales (le mot n'est plus du tout attesté) des disparitions

3. Elles peuvent être consultées en annexe H.

4. La présence de plusieurs types de notices s'explique par le temps de traitement de chacun des mots ; traiter les 618 mots de manière exhaustive aurait été extrêmement chronophage.

5. Le chiffre des emplois remplaçants comprend aussi des mots notés comme obsolescents. En effet, ont été ici retenus des mots à la fois remplaçants et remplacés. Ainsi, *regne*, remplacé par *roiaume* et remplaçant *regnement*, apparaît à la fois comme remplacé et comme remplaçant, et apparaît donc dans les deux comptes.

partielles (le mot perd des emplois, des sens). Le phénomène de marginalisation (le mot n'est plus employé que dans certains registres et/ou dialectes) a aussi été relevé. 99 des 276 notices qualifiées [6] ont été identifiées comme des cas de disparition totale. Cependant, parmi elles, on compte les marginalisations : on relève ainsi des cas de survivance dans des dialectes et/ou dans des lexiques spécialisés. Un autre cas complexe est celui des dernières attestations en Ez. Ces derniers cas, des archaïsmes en Ez, sont nombreux.

Pour illustrer la difficulté liée à cette question, prenons l'exemple du lexème *guiche*, "courroie qui sert à porter l'écu, le cor, etc.". Il est encore attesté dans `Cotgr 1611`, mais ce dictionnaire bilingue recense un nombre important de lexèmes qui ne sont plus en usage au début du XVII^e^ siècle, à l'époque de sa rédaction. Le lexème est également attesté dans *Origines des chevaliers, armoiries et héraux, ensemble de l'ordonnance, armes et instruments...* de Claude Fauchet, publié en 1600, mais il s'agit d'un emploi à valeur archaïque. Notre incunable semble être une dernière attestation d'un emploi en contexte réel. L'usage est lui-même archaïque, puisqu'il est présent dans notre témoin du fait qu'il s'agit d'une copie d'un texte du début du XIII^e^ siècle. Dans ce cadre, il semble difficile de déterminer le moment de l'obsolescence.

De même, sur les 99 lemmes qui semblent avoir totalement disparu, on relève douze cas de survivance dans des dialectes. C'est ainsi le cas de *adeser*, *aerdre*, *escorser*, etc. Ces cas de survivance régionale peuvent aussi concerner des mots qui disparaissent de manière partielle, ce qui complexifie encore la situation. Les cas de survivance peuvent également concerner des cas de spécialisation : le lexème n'a plus d'emploi général mais continue d'être attesté au sein d'un lexique spécialisé. Les cas peuvent être doubles : ainsi, *chamoissier* survit à la fois comme lexème spécialisé et dans les dialectes. Le cas de *ramponer*, "railler [qqu'un]", illustre à nouveau la complexité des trajectoires. Le verbe survit dans un usage diatopiquement marqué. Il est documenté dans les différents dictionnaires du XVII^e^ siècle comme « vieux ». Il faut remonter à un témoin de 1488 (autre que Ez), pour trouver un emploi qui ne soit pas marqué. L'emploi intransitif du verbe est, quant à lui, encore conservé en Ez, mais disparaît totalement ensuite. Si deux emplois sont donc obsolescents à la même période, l'un des deux survit tout de même de manière marginale dans la langue. Ce n'est pourtant pas cet emploi qui est conservé dans l'incunable.

Il semble qu'il y ait seulement 64 mots dont la disparition soit vraiment totale, sans marginalisation, ce qui représente seulement un peu plus de 23% des mots observés. Cependant, même parmi ces mots, on relève des cas limites. Ainsi, tous les sens étudiés d'*esgarder* disparaissent dans l'incunable, qui n'en connaît donc aucune attestation. Cependant, le sens abstrait "considérer, examiner" est encore attesté dans la première moitié du siècle suivant, ce qui témoigne d'une résistance.

6. C'est-à-dire des notices complexes et semi-développées.

Ce phénomène échappe à notre modélisation binaire. Nous avons ainsi relevé de nombreux cas de mots en voie d'obsolescence, que celle-ci concerne l'ensemble des emplois du mot (disparition totale) ou seulement certains emplois (disparition partielle). Ces mots et emplois peuvent connaître une désattestation complète ou non au sein de l'incunable, mais continuent d'être attestés après lui, sur une période de temps courte. Leur nombre est assez élevé [7]. Dans ce cas, la chute de leur emploi dans l'incunable est cependant bien la marque d'une obsolescence en cours, mais, si elle peut apparaître comme « totale » dans notre témoin, elle n'est pas effective en langue.

Il est intéressant d'examiner les mots qui subissent cette disparition totale et de les comparer avec les mots qui continuent d'être attestés, même de manière marginale. Il semble en effet que deux types de mots sont concernés par cette disparition : d'une part, les désignations d'objets matériels disparus — ce type de mot peut malgré tout survivre dans le cadre d'un lexique spécialisé, comme c'est le cas dans notre corpus pour un certain nombre de mots permettant la description de l'armement du chevalier (*enarme*, *nasel*, etc.) —, d'autre part, et majoritairement, les mots qui connaissent un remplacement par des mots proches formellement. Les mots qui subissent des disparitions totales semblent être des mots qui tendent à être complètement refaits en d'autres [8].

8.1.3 Les mots obsolescents

Dès que l'on commence à vouloir analyser la qualification de l'obsolescence, on s'aperçoit qu'il s'agit d'un phénomène complexe. Dans le volume des notices, auquel nous renvoyons, nous avons détaillé pour chaque mot retenu comme obsolescent les cas de remplacement. Pour une partie d'entre eux, nous avons aussi tenté de comprendre, en nous basant sur la lexicographie et des corpus extérieurs, pourquoi les emplois étaient obsolescents. Cette étude détaillée tente d'appréhender l'évolution possible de chacun des mots. Elle a permis la mise en évidence d'une histoire particulière à chaque mot, puisque chacun évolue en fonction du réseau dans lequel il s'inscrit. Il s'agit à présent de tenter de mettre en lumière des récurrences au sein de ces histoires singulières. Avant d'entrer plus avant dans cet effort de qualification générale du phénomène de l'obsolescence, il est nécessaire de présenter un résumé des mots obsolescents. Nous nous attachons donc, dans un premier temps, à décrire et citer ces mots, en tentant une classification, qui a pour avantage de permettre une plus grande lisibilité [9].

7. On pourra se reporter ici au tableau 8.16.

8. Le point sera développé *infra*.

9. Le volume des notices se conclut par un index général des mots disparus (et des mots remplaçants), qui permettra aussi à notre aimable lectorat d'avoir un aperçu sur ces mots — et également d'avoir accès aux définitions, que nous ne rappelons pas ici, pour des questions de place.

Disparition de *realia*

La dimension dans le phénomène de l'obsolescence lexicale qui semble la plus évidente est celle des mots ayant comme référents des objets matériels qui disparaissent. Dans notre corpus, ces éléments sont relativement nombreux. Ce sont des éléments qui permettent la description spécifique de l'accoutrement du chevalier, qui évolue avec le temps : ainsi des éléments relatifs au heaume (*cerveliere*, *nasel*, *pot*), à l'écu (*ais*, *bocle*, *coroie*, *enarme*, *guiche*), aux différentes parties des armes (*bouzon*, *arestuel*, *brant1*, *heudëure*, *more3*, *poignal*, *pon*) et à d'autres éléments (*enfeutrëure2*, *hanstier*, *moienel*, *penon*). L'obsolescence concerne également certains verbes en rapport avec la réalité matérielle déchue, comme *archoier*, *baillier1*, *poignëiz*, *porprise*. Cependant, certains éléments référant à une matérialité précise disparaissent pour d'autres raisons que la simple disparition de l'objet matériel auquel le mot réfère : *espiet*, *fuerre2*, *escremie*.

Un nombre important de substantifs permettant la désignation d'éléments matériels ou spécifiques à la vie chevaleresque disparaissent également : *adrecement*, *alëoir*, *arbalestee*, *arrement*, *anelet*, *chevez*, *broce*, *bruillet*, *charaie*, *chastelet*, *close*, *colee*, *colëice*, *coutelet*, *covertoir*, *crues*, *destor*, *esclo*, *estage2*, *gastine*, *hanap*, *harde*, *lai2*, *languete*, *ligne2*, *ofecine*, *oraille*, *poudre*, *poudriere*, *präel*, *pronel*, *raim*, *recet*, *riu*, *roncin*, *sepouture*, *torete*, *tortiz*, *tron*, *vaisselemente*, *valet*, *uisselet*, *voirre*, *voisdie*. Ce groupe correspond à plusieurs variétés de substantifs : des objets du quotidien, comme *chevez*, des éléments du milieu naturel, comme *riu*. Beaucoup connaissent des cas de régularisation formelle (par exemple, élimination des formes suffixées), mais certains sont aussi abandonnés pour des raisons d'évolution sémantique (comme *recet*, cf. la notice consacrée à ce mot et *infra*).

Temporalité

Une autre catégorie qui regroupe beaucoup d'éléments obsolescents est celle de la temporalité. En son sein, un nombre important d'adverbes, parfois aussi employés comme prépositions, sont obsolescents : *acostumeement*, *adès*, *ainz*, *ariere*, *autrier*, *a_soir*, *avant*, *ci*, *encui* et *jehui*, *endementieres* et *endementre*, *endroit* et le dérivé *orendroit*, *eneslopas*, *enquenuit*, *erranment*, *entredeus*, *entretant*, *entrevoie*, *iqui*, *main1*, *matinet*, *menu* et *menüement*, *or4*, *totevoies*. Ces adverbes peuvent désigner l'antériorité, la postérité, la simultanéité, l'habitude. *main1* substantif est aussi obsolescent, ainsi que d'autres substantifs permettant la désignation de tranches temporelles : *foiiee*, *jovenece*, *termine*, *viez*. Le substantif *ancesserie* cesse aussi d'être employé. Les adjectifs *vieillart*, *lointain*, dans son emploi temporel, sont eux aussi obsolescents. Les verbes permettant la description de moments en train de se réaliser, *ajorner*, avec son substantif *ajornee*, *avesprir*, *enserir*, sont également obsolescents. Il

en va de même pour le verbe *gaster*, relatif à cette même dimension temporelle du temps qui s'écoule.

Spatialité

Les mots entrant dans la catégorie des dénominations spatiales obsolescentes sont aussi nombreux. On trouve, de manière similaire à la catégorie précédente, un nombre élevé d'adverbes et de prépositions : *adens*, *acoste*, *aluec*, *çaienz*, *ça*, *ci*, *deci*, *dejoste*, *encoste*, *endroit*, *enjusque*, *enz*, *estre4*, *iqui*, *jus1*, *laienz*, *läis*, *lez*. On trouve également dans cette catégorie le lexème *lé*, employé en ancien français à la fois comme substantif et adjectif. Enfin, l'obsolescence de *regne* dans son emploi spatial, au profit de *roiaume*, attire l'attention, car il témoigne d'une distinction à l'œuvre entre les dimensions spatiale et temporelle.

Changement dans la description du mouvement

La dimension relative au mouvement comprend aussi un nombre important de mots obsolescents. Pour indiquer le figement, *remanoir* est extrêmement employé en Ao, et ne connaît qu'une occurrence en Ez. C'est *demorer* qui y est majoritairement employé pour le remplacer. Pour indiquer l'absence de mouvement, sont également obsolescents les verbes *ester* et *repairier*, *sëoir* et le substantif *remanance*. Des verbes de sens opposés, assurant la désignation de mouvement d'ordre général, sont aussi obsolescents : *acoillir son chemin*, *empoindre*, *estormir*, *movoir*, *poindre* et *torner*. De même, on observe l'obsolescence de verbes permettant la désignation de petits mouvements précis : *aproismier*, *avaler*, *pendillier*, *puiier*, et, dans le cadre des descriptions de combat, de certains verbes permettant la description d'un mouvement de recul, de mise en fuite : *afüir*, *desconrëer*, *guenchir*, *rëuser*. Certains substantifs en rapport avec le mouvement sont aussi obsolescents : *lieuee*, *revenue*, *amblëure*. On observe également l'obsolescence de la description d'autres types de mouvement : *trespasser*, *tresporter*, *trestorner*, et de certains verbes permettant la description de mouvements rapides : *escorser*, *eslancier*, *eslaissier*, *plongier*. Pour ces deux dernières catégories, on peut noter l'importance des formes préfixées.

Cas particulier de la description de la rapidité

Une part importante du lexique obsolescent est liée à l'expression de la rapidité. Cela est dû à la forte présence de scènes de combat dans notre texte. On observe ainsi une série d'adjectifs : *coitos*, *isnel*, *viste*, *volentif*, et une série d'adverbes : *durement2*, *erranment*, *eneslopas*, *hastivement2*, *isnelement*. Ils permettent de décrire tant les acteurs des scènes de combat que les actions qu'ils accomplissent. Certains verbes appartiennent aussi à cette

dimension sémantique de la rapidité et désignent des actions violentes : *soi angoissier*, *enhastir*, *vistoiier*. Dans le champ sémantique de la rapidité, on peut de plus relever le substantif *vistece*. À l'opposé sur le plan sémantique se trouvent les deux adverbes *söef* et *söavet*, eux aussi obsolescents.

Description des combats

Une part importante de verbes permet dans le manuscrit la description des gestes d'affrontement, notamment la destruction et le port de coups : *adeser*, *adesertir*, *aerdre*, *aconsivre*, *chamoissier*, *conrëer*, *consivre*, *deplaiier*, *destreindre*, *embarrer*, *embroiier*, *embuignier*, *entrehurter*, *entrepaiier*, *estoutoiier*, *esmiier*, *flatir*, *fraindre*, *laidengier*, *laidir*, *maumetre*, *plaiier*. Leur obsolescence est due à une série de facteurs variés, qui ont à voir avec la place de chacun des mots dans son réseau lexical. Néanmoins, l'obsolescence d'une partie importante de mots relevant de ce domaine a aussi à voir avec, d'un point de vue général, la disparition de la nécessité de ce type de description. L'évolution des genres littéraires a probablement joué un rôle important dans la disparition de ces nombreux verbes presque synonymes.

C'est, plus généralement, le nombre important de verbes permettant la description des combats qui décroît. Parmi eux, on observe l'obsolescence des verbes relatifs à la chute : *abochier*, *parchëoir* ; des verbes relatifs à la rencontre entre deux combattants : *acointier*, *enchaucier*, *entrelaissier*, *entrevenir*, *joindre* ; des verbes permettant la description de la sortie des armes : *sachier2*, *traire* ; ou encore des verbes décrivant d'autres actions : *porprendre*, *rere*. Les substantifs mêmes désignant différents types de combat sont aussi obsolescents : *acontre*, *chalonge*, *chaplement*, *content3*, *poignëiz*, *tençon*. Des substantifs décrivant des acteurs des luttes : *depecëor*, *guerroiëor*, ou permettant la description de phénomènes en amont ou en aval de celles-ci : *destruiement*, *esforcement2*, cessent d'être employés. Les adverbes *a desroi*, *pesanment*, employés dans le cadre des descriptions de combat, sont également obsolescents.

Autres verbes

D'autres verbes obsolescents sont difficiles à classer. Nous en proposons donc simplement une liste : *aengier*, *alaschier*, *aliier3*, *aloser*, *aovrir*, *arçoner*, *aresner*, *caroler*, *comporter*, *consirer*, *croler*, *defoler*, *deguerpir*, *delaiier1*, *desvoiier1*, *emplir*, *engroissier*, *enraciner*, *entoschier*, *escluser*, *escorcier*, *esserrer*, *establer1*, *galer*, *goter*, *repondre*, *terdre*.

Caractéristiques des objets

Le cadre de la description des caractéristiques physiques d'objets du monde est aussi touché par l'obsolescence. On distingue dans cette catégorie un nombre important d'adjectifs :

arabe, *cornu*, *estraié*, *evage*, *ferré*, *gast1*, *roiste*, *rusé*, *sorargenté*, *tresjeté*, *volu*. Des substantifs en nombre moindre appartiennent aussi à ce groupe : *defaut*, *escarrie*, *fendëure*, *groisse*, *teint*.

Caractéristiques de la personne

Le cadre de la description de personne contient aussi un nombre important de mots qui disparaissent. On peut distinguer des mots mélioratifs, relatifs au caractère moral : *bienfaire*, *cointe*, *fierté*, *hardement*, *mëur*, *onoreement*, *sené*, *vasselage* ; des mots mélioratifs, relatifs au caractère physique : *cointe* de nouveau, *corsu*, *covenable* ; des mots péjoratifs, liés seulement à la dimension morale : *aver*, *desmesurer*, *felon*, *maufaisant*, *mauvoilance*, *mesafaitié*, *passefelon*, *näif*, *oisos*. D'autres mots sont obsolescents sans qu'ils puissent être clairement qualifiés selon l'axe mélioratif/péjoratif, tant au niveau de la description morale : *besoignos*, *blois*, *tache*, qu'à celui de la description physique : *brunet*, *chienes*, *covenanment*, *empalir*, *sanglement*. Une autre partie des lexèmes obsolescents liés à la description physique sont regroupés ci-dessous, car relatifs plus généralement à l'apparence.

Apparence et préparation

Une série de verbes en relation avec cette dimension d'apparence disparaît : *atorner*, *paroir*, *sëoir*, *sorsembler*. Une autre série de mots permet la description plus générale de la manière d'être : *apert1*, *estre2*, *guise*, *paire*, *viselment*. Deux verbes obsolescents portent à l'inverse sur la dissimulation du corps : *embronchier*, *enmuseler*. Une autre série de verbes obsolescents est plus directement liée aux notions de préparation et d'organisation : *aasier*, *acesmer*, *atirier*, *atorner*, *apareillier1*, *conrëer* et son substantif *conroi*, *porquerre*.

Nouvelle considération de la personne

Six lexèmes relatifs à la description de membres du corps d'un être humain sont obsolescents : *bu*, *fontenele*, *gole*, *haterel*, *piz*, *vis1*. Pour deux d'entre eux, la préférence progressive pour un emploi distinct entre les membres d'un être humain et les membres d'un animal est mise en évidence dans les notices. C'est ainsi que l'on peut comprendre en partie l'obsolescence de *gole* et de *piz*. Cette distinction progressive peut être considérée comme le témoin d'une plus grande attention portée à la distinction de la personne.

Cette distinction est peut-être aussi à l'œuvre dans l'abandon de l'emploi de *rien* pour désigner une personne. En effet, le pronom perd d'abord cette possibilité d'emploi avant de perdre tous ses emplois positifs. En emploi positif comme négatif, pour la désignation d'un être humain, il est préféré en Ez l'emploi des pronoms *nul* et *aucun*. Cette distinction des

emplois est un mouvement progressif, bien évalué par les historiens de la langue : « Au cours des siècles, les pronoms tendent à se répartir entre animés et inanimés (*personne*/*rien*). » [10]

La centralité de l'être humain peut être aussi observée par la distinction qui est faite dans les emplois de *autrui*, distinction entre l'emploi proprement associé à une personne ("une autre personne") et l'emploi désignant l'appartenance d'un objet à cette personne ("ce qui appartient à une autre personne"). Cette considération nouvelle pour la personne peut être également déduite de l'obsolescence de certains lexèmes collectifs — qui disparaissent aussi pour d'autres raisons — : *siecle*, *maisniee*, auxquels sont préférés d'autres éléments expressifs. On peut également constater l'abandon ponctuel de *barnage* au profit du dénombrable *barons*.

L'abandon de l'emploi du duel *ambedos* est particulièrement frappant dans la comparaison faite entre nos deux témoins. Cet abandon témoigne également de l'évolution de la perspective sur la personne, avec une évolution du point de vue sur le rapport entre l'individu et le collectif. En effet, l'abandon du duel simplifie le rapport de l'individu au collectif en une opposition binaire, permettant la mise en exergue du premier élément. L'abandon de l'emploi de *entre2* pour désigner l'accompagnement d'une personne par une autre ou par un groupe peut être analysé de manière similaire. C'est aussi en accord avec cette évolution que peut se comprendre l'abandon de l'emploi de *soi tierz*, qui, en ancien français, intègre la personne sur laquelle le principal propos porte, ce troisième élément, comme un membre du groupe.

Changement dans les quantités

Le nouveau rapport au collectif qui semble émerger a pour corollaire l'évolution des quantifieurs. Cette catégorie de mots se caractérise par « une rapidité dans leur cycle de renouvellement que l'on retrouve bien dans d'autres langues » [11] et par « une forte labilité catégorielle, qui fait qu'un bon nombre de déterminants et de pronoms s'adverbialisent tout en conservant des fonctions pronominales » [12]. L'évolution des quantifieurs touche tant des lexèmes expressifs : *masse*, *en un mont*, *fais*, *plenté*, *espessement2*, que des adverbes : *mout*, *trop* [13], *cant2* et son dérivé *cantque*. Ce dernier exemple permet de mettre en exergue un mécanisme d'obsolescence en chaîne : un mot dérivé qui voit le mot sur lequel il est construit devenir obsolescent a de grandes chances de devenir obsolescent à son tour. Il en va de même pour

10. Anne Carlier, Céline Guillot-Barbance, C. Marchello-Nizia et Lene Schosler, « Chapitre 30 – Catégories variables : noms, adjectifs, pronoms et déterminants », dans *Grande grammaire historique du français*, dir. Christiane Marchello-Nizia, Bernard Combettes, Sophie Prévost et Tobias Scheer, 2 t. Berlin/Boston, 2020, t. 1, p. 633-744, p. 724. L'évolution de *rien* a par ailleurs bien été commentée dans Robert Martin, *Le Mot* rien *et ses concurrents en français (du XIV*^{e} *siècle à l'époque contemporaine)*, Paris, 1966 (cf. la notice sur *rien*).

11. A. Carlier, C. Guillot-Barbance, C. Marchello-Nizia, *et al.*, « Chapitre 30 – Catégories variables : noms, adjectifs, pronoms et déterminants »…, p. 723.

12. *Ibid.*, p. 724.

13. En français moderne, l'adverbe exprime l'excès.

remanant, désignant une petite quantité, dérivé du verbe obsolescent *remanoir*. L'adverbe *auques* permet lui aussi la désignation d'une quantité modeste, et son obsolescence est ici à rapprocher de son isolement dans le réseau lexical.

Des adverbes marqueurs d'intensité disparaissent également : *durement2*, *outreement*, *par2*. Pour les deux premiers, leur spécialisation dans le registre violent est en cause, tandis que pour le dernier, l'homonymie avec la préposition spatiale a joué un rôle. On peut aussi noter l'obsolescence de *grandisme*, superlatif déjà rare en ancien français, dont l'aspect synthétique ne correspond pas à l'évolution analytique de la langue [14].

Sentiments

Le champ sémantique des sentiments connaît un nombre important d'obsolescences. Le champ peut se diviser en deux, selon que les lexèmes réfèrent à des sentiments positifs ou à des sentiments négatifs. Dans la première catégorie, on observe des lexèmes principalement en rapport avec la joie et les plaisirs : *aaisier* et *aise*, *atalentable*, *delitable* et *delitier*, *envoisëure* et *envoisier*, *eslëecier*, *haitier*, *joiant*, *lié1*, *söatume*. Dans la seconde, ce sont des mots rattachés aux notions de colère et de douleur : *äireement*, *aorser*, *coissier*, *cuivre3*, *doloser*, *estäif*, *faissel*, *fremir*, *gaimenter*, *grevos*, *haschiee*, *irieement* et *irier*, *mat*, *pesance*, *pois3*, *trespenser*. Des verbes, permettant la description d'une évolution des sentiments, sont aussi en voie de disparition : *acoisier*, *acoillir*, *apaiier*, *conforter*, *resentir*.

Perceptions

Une part importante du lexique obsolescent est à classer dans le champ sémantique de la perception. On y distingue des mots en rapport avec la vision : *agaitier*, *avision*, *choisir*, *entr'esegarder*, *esgarder*, *esgart*, *luminaire*, *remirer*, *sorvëoir*. Parmi eux, une majorité de verbes préfixés peut être relevée. Un autre groupe de mots est en rapport avec l'ouïe : *basset*, *bassement*, *brait*, *oiance*. Des substantifs sont en lien avec l'agitation, le bruit : *esfroi*, *frois2*, *tambois*, *temoute*, *tribol*. Un troisième groupe présente des substantifs en rapport avec l'odorat : *flairor*, *fronchier*, *oloir*, *püor*. Enfin, un dernier mot peut entrer dans la catégorie liée à la perception : il s'agit de *maniier*, dont l'emploi obsolescent est en rapport avec le sens du toucher.

14. La tendance analytique est l'un des traits du moyen français le plus souvent mis en avant, en comparaison avec l'ancien français. J. Ducos et O. Soutet, *L'Ancien et le Moyen Français…*, p. 94, parlent même de « tendance lourde analytique ».

Opérations de l'esprit

Une autre série de mots qui disparaissent est relative à ce qui correspond aux opérations de l'esprit. Il y a tout d'abord des mots de sens général : *apenser*, *empenser*, *pensé*, *sen2*. On peut ensuite relever une série de désignations de l'opinion : *escïent*, *esgart*, *esmer*, *ues*. Deux verbes sont, eux, en rapport avec la mémoire : *amentevoir* et *membrer2*. La volonté présente un plus grand nombre de lexèmes, correspondant à des étiquettes grammaticales variées : *aatir*, *ameement*, *bëer*, *devise*, *desiier*, *desirrier2*, *emprendre*, *encovir*, *engrès*, *volentif*, *vuel*. Deux mots témoignent d'un rapport limite à la réalité : il s'agit de *desverie* et de *merveillier*.

Une catégorie intéressante est celle relevant de l'évaluation et de l'explication de cette réalité : *atorner*, *choisir*, *espelir*, *espoir2*, *laissier ester*, *sospecier*. C'est également dans cette catégorie que peuvent être placés les mots et emplois permettant l'assertion d'une vérité : *sans faille*, *voir*, *voirement*. Une série d'autres adverbes permet également de délimiter le réel : *en bades*, *bonoi*, *buer*, *ensorquetot*, *enteimes*, *el1*, *itot*, *neporcant*, *nöaus*, *au parestroit*, *si*, *viaus*. Enfin, une série d'adjectifs, de substantifs et de verbes peuvent apparaître dans cette même catégorie : *aquester*, *chëance*, *covine*, *däerrain*, *devisïon*, *enterin*, *forchier1*.

Rapports à autrui

Une partie importante du lexique obsolescent concerne les rapports à autrui. Une série de lexèmes concernent ainsi la rencontre et l'accueil d'une personne : *acoillir*, *acointier*, le substantif correspondant, *acointement*, le substantif *ator*, le verbe *bienvignier*. La rencontre avec un autre personnage est l'occasion de parler, et l'on peut ainsi classer dans cette catégorie *adeviser*, *araisnier* ou encore *respons*. L'expression *avoir a nom* est souvent employée dans le cadre des rencontres entre personnages, qui se nomment — ou non — l'un à l'autre. Le nom peut aussi être donné par le verbe *clamer*, qui peut prendre une dimension performative. Le rapport à la parole a été maintes fois commenté comme étant primordial au sein du récit. On peut distinguer certains verbes à connotation positive : *avoiier*, *conforter*, *entr'ofrir*, *löer1*, et d'autres à connotation négative : *desvoiier1*, *despire* et *despisëor*, *gaber* et le substantif *gap*, *mesamer*, *ramponer*, ainsi que *chasti* et *losenge2*.

Les rapports à autrui passent aussi par d'autres dimensions, comme le fait de rejoindre un groupe : *apondre*, *äuner*. Cette dimension collective peut aussi se retrouver dans la préposition *o4*, obsolescente probablement du fait de sa forme faible. L'adverbe obsolescent *escharïement* qualifie un groupe restreint de personnes. *drüerie*, permettant, lui, la description tant d'une relation d'amitié que d'un objet donné en gage d'amour ou d'amitié, est le seul lexème obsolescent de ce type. En réalité, d'autres lexèmes permettant la description d'un rapport à autrui sont obsolescents, mais ils s'inscrivent dans le cas particulier des rapports de féodalité.

Rapports de féodalité

Les rapports de féodalité déterminent un certain nombre de relations sociales entre les personnages au sein du récit. Ils sont notamment définis par les promesses qu'ils se font les uns aux autres. Une succession de verbes synonymes, et de substantifs dérivés, permettent l'expression du don de la promesse : *afïer*, *coventer* et son substantif *covent1*, *crëanter* et ses dérivés *acrëanter*, *crëant* et *crëante*, *fiancier1* et le substantif *fiance*. On peut aussi placer dans la catégorie : *desloiauter* et *eslëauter*, *garantise* et *garantissëor*, *plait*, *plevir*, *porofrir*, *prometëor*. On trouve également des lexèmes relatifs à la justice qui peut s'exercer dans le cadre de la cour d'un seigneur : *aatine* et *aatir*, *acorde*, *deraisnier*, *encouper1*, *justicier*, *jugëor*, *jüise*, *juré*, *reter1*, *tesmoignier* et *tesmoin*. Trois lexèmes péjoratifs sont relatifs à cette même dimension : *honir*, *foimenti*, *trichier*. Enfin, on observe des emplois en lien avec la dimension plus générale de l'obligation : *estovoir1*, *estovoir2*, *essoigne*, ou le verbe inverse, relatif à l'interdiction, *vëer*. Dans cette catégorie se trouvent à la fois des verbes et des substantifs. Les raisons de l'obsolescence peuvent être spécifiques, par exemple, dans le cas de *fiancier1*, à cause de la spécialisation du sens "s'engager par une promesse à se marier", qui provoque l'abandon des autres emplois. On peut aussi voir dans ces exemples plusieurs cas d'obsolescence en série de mots de la même famille, particulièrement avec *crëanter* et ses dérivés.

Par ailleurs, dans la notice sur *crëanter*, des degrés dans les promesses données, dans le texte du manuscrit, ont pu être relevés. Ils sont caducs dans l'incunable, témoignant de la perte d'une attention portée à cette dimension spécifique des rapports humains. Il a juste été précisé, dans notre travail, qu'une distinction entre des degrés existait, sans que nous les ayons distingués plus avant (ils mériteraient une étude à part entière).

Pouvoir

Une autre dimension, liée à la dimension de la féodalité, regroupe un ensemble de mots obsolescents, celle du pouvoir. Ainsi, des lexèmes relatifs à ce qui est possédé par la personne détentrice du pouvoir disparaissent : *baillie*, *manaie*, *regne*, *regnement*, *tenement*. On relève deux qualificatifs également obsolescents : *dan2* et *demaine1*. Les collectifs *barnage* et *maisniee* cessent également d'être employés. L'emploi de verbes relatifs à la possession des terres : *acroistre*, *apendre*, mais aussi à la dimension du conflit sous-jacente à celle du pouvoir : *confondre*, *contreporter*, *ostagier2*, *reveler2*, est aussi abandonné. Le substantif obsolescent *nuisement* appartient à cette dimension violente du pouvoir.

Religion

À la religion, qui a été identifiée comme un *topic* à part entière, correspond une série de lexèmes obsolescents : *aparecir*, *avoutire* et *avoutre*, *confès*, *convers2*, *orer2*, *paienisme*, *profeciier*, *rejehir* et le substantif *rejehissement*, *repentance*, *siecle*.

Maladie et guérison

Les lexèmes en rapport avec la maladie et la guérison forment un ensemble lexical important au sein du récit. Une série de mots décrivant la maladie et l'état misérable sont ainsi obsolescents : *afebliier*, *avilener*, *enfermeté1*, *malage*, *malagos*, *mesestance*, *orfenté*, *vilment*. Une autre série de mots inverses, décrivant le soin et la sortie de la maladie, également : *afaitier*, *assoagier*, *haitier*, *mecine*, *respasser*, *trespasser*, *recovrier*.

Rapport d'égalité

La catégorie de mots permettant la désignation de rapports d'égalité entre deux éléments contient un nombre important de mots obsolescents. On peut ainsi citer les adverbes : *autresi*, *autretant*, *issi*, *itant*, *tantcant2*, et les adverbes parfois aussi employés comme indéfinis : *autretel* et *itel*. L'adjectif *parigal* cesse d'être employé, tout comme le verbe *apareillier2*, tandis que *come1* comparatif s'efface au profit de *que1*. Dans cette catégorie, on peut relever le nombre important de mots préfixés par *autre-* et par *i-*, ce qui peut être un facteur d'obsolescence.

Interjections et grammèmes

Au sein des notices, on peut voir à l'œuvre un mouvement de régularisation des interjections. Ainsi, *äi*, *e2*, *häi* et *ho* sont majoritairement remplacées par l'interjection simple *ha*. Les nuances qui semblent attachées à ces éléments tendent donc à disparaître. On remarque également l'obsolescence de *avoi* et *diva*, et d'une série de jurons : *dehé*, *mar*, *maudehé*, *malëur* et *malëir*, qui est employé au participe passé comme imprécation. L'ancienne désignation *ez vos* disparaît aussi, peut-être suite à l'affaiblissement des consonnes finales — créant un risque d'homonymie problématique, par exemple avec l'interjection *he*.

Nous avons déjà classé un certain nombre de grammèmes dans les catégories *supra*, particulièrement dans les catégories relatives aux dimensions temporelles et spatiales. D'autres éléments, permettant l'articulation du récit, disparaissent. Il s'agit de l'adverbe *si* et de la conjonction *ne2* en contexte positif. Une série d'adverbes négatifs disparaissent également : *naje*, *nëis*, *nïent*, ainsi que la locution *se ce non*, remplacée par *sinon*.

Cet essai de classification a pour seul mérite la présentation de l'ensemble des mots obsolescents retenus pour l'étude. Certains ont été présentés plusieurs fois, car relevant de catégories distinctes, en fonction de leurs divers emplois. Puisqu'il s'agit d'une qualification des lemmes dans des catégories thématiques, il peut être intéressant d'observer la distribution des lemmes obsolescents au sein de celles qui ont été automatiquement définies par la technique du *topic modeling*.

8.1.4 *Topics* des mots obsolescents

La répartition entre lemmes obsolescents et non obsolescents par *topic* est représentée dans la figure 8.3. Les premiers y apparaissent en vert. Le nombre de lemmes est plus élevé que le nombre total des lemmes du corpus, puisque la plupart des mots appartiennent à plusieurs *topics*. Le graphique permet d'avoir une idée du nombre de mots par *topic*. Les *topics* 2 et 11, correspondant aux lieux merveilleux et aux combats aux lieux de transition, sont ceux qui en présentent le moins, témoignant donc d'une absence de diversité linguistique au sein des séquences textuelles concernées. À l'opposé, les thèmes qui regroupent le plus de mots différents sont les 7, 20, 22 et 23, relatifs à la description des qualités des chevaliers, des rapports de féodalité, de la parole et des actions pendant les combats. Une plus grande diversité linguistique semble donc concerner ces éléments. Le récit arthurien se veut exemplaire, décrivant avec précision les caractères louables des personnages, leurs rapports (dictés par les engagements qu'ils se font les uns aux autres, ce qui recoupe ainsi les dimensions de féodalité et de parole), mais aussi récit divertissant, accordant un soin particulier à colorer les scènes de combat et les scènes de dialogue.

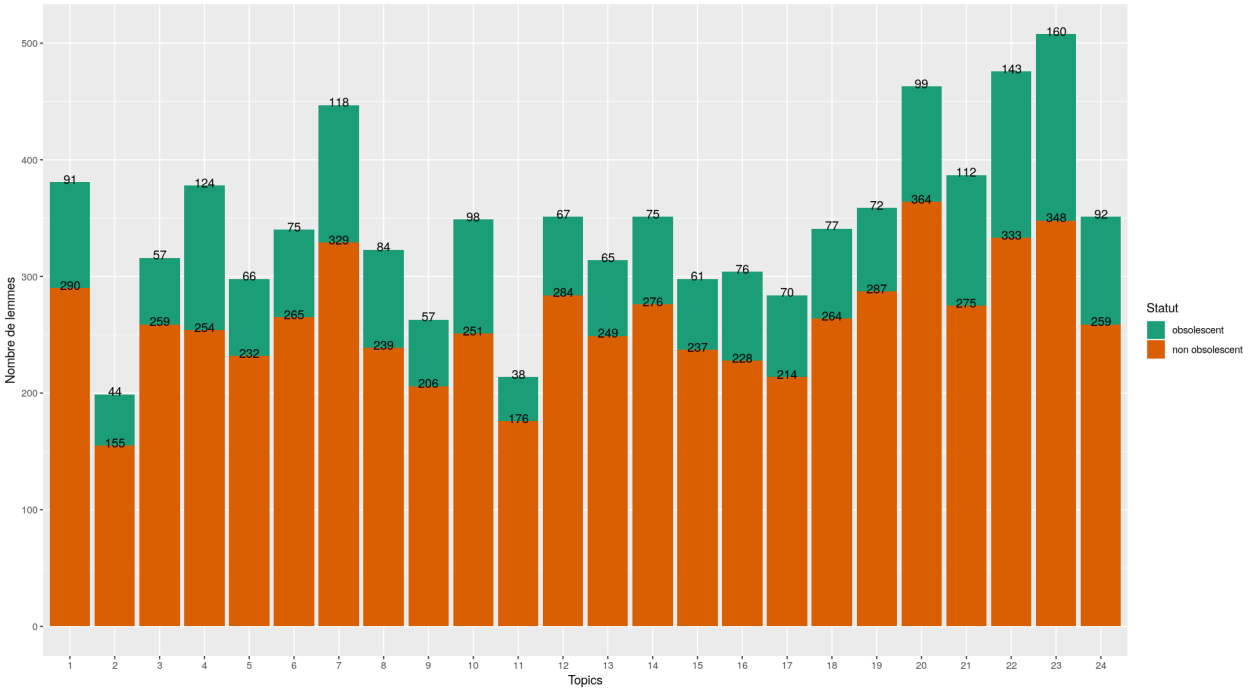

FIGURE 8.3 – Répartition des lemmes par *topic*, selon leur statut, retenu ou non pour notre étude sur l'obsolescence

Le graphique ne permet cependant pas d'approcher avec précision le rapport entre lemmes obsolescents et lemmes non obsolescents. C'est pourquoi, au sein du tableau 8.5, est présentée la proportion des lemmes obsolescents par *topic*.

topic	**proportion**
topic 1	31,4%
topic 2	28,4%
topic 3	22%
topic 4	48,9%
topic 5	28,4%
topic 6	28,3%
topic 7	35,8%
topic 8	35,1%
topic 9	27,7%
topic 10	39%
topic 11	21,6%
topic 12	23,6%

topic	**proportion**
topic 13	26,1%
topic 14	27,1%
topic 15	25,8%
topic 16	33,3%
topic 17	32,7%
topic 18	29,1%
topic 19	25%
topic 20	27,2%
topic 21	40,7%
topic 22	42,9%
topic 23	46%
topic 24	35,6%

TABLE 8.5 – Proportion des lemmes obsolescents par *topic*[15]

15. Pour rappel, le *topic* 1 correspond aux émotions, le 2, aux lieux merveilleux de l'aventure, le 3, à la circulation des nouvelles pendant les quêtes, le 4, à l'apparence, le 5, aux préludes et conclusions des combats,

La proportion de lemmes obsolescents par *topic* varie de 22% à 48,9%, ce qui est important. L'importance de ces proportions s'explique par l'exclusion des lemmes les plus fréquents — et donc les plus stables — lors de la définition des *topics*[16]. En excluant les lemmes très fréquents, on parvient donc à avoir une idée plus précise de la part de l'obsolescence sur les lemmes à fréquence moyenne, qui se situe donc entre un cinquième et la moitié du lexique — on pourrait arrondir au tiers. Sur les 24 topics, 16 comprennent entre 25 et 35 % de lemmes obsolescents. Nous ne les aborderons pas. En revanche, les *topics* 3, 11 et 12 connaissent un chiffre plus faible, tandis que les *topics* 4, 7, 10, 21, 22 et 23 en connaissent davantage.

Les thèmes liés à la circulation des nouvelles pendant les quêtes, aux combats aux lieux de transition et à la cour du roi Arthur contiennent ainsi une plus grande stabilité lexicale que ceux liés à la description de l'apparence, des qualités (deux types de lexique que l'on peut aussi retrouver dans les épisodes propres à l'enfance de Lancelot), aux actions pendant les scènes d'affrontement et au rapport à la parole comme accès au savoir.

Cela est probablement lié au type de lexique employé dans chacun des thèmes. Les trois thèmes possédant la proportion la plus faible de lemmes obsolescents sont ainsi traversés par un lexique permettant la description des allées et venues, du positionnement, et par les *topoï* des scènes festives arthuriennes. En revanche, les thématiques regroupant le plus de lexèmes obsolescents comportent des mots référant à des *realia* disparues (pendant les scènes de combat), mais également à des éléments de la perception humaine : la description de l'apparence, les qualités, la parole. Ces thèmes sont peut-être plus évidemment modifiables, puisqu'ils appartiennent à la vie active des locuteurs. On note par ailleurs que les *topics* 7, 22 et 23 font partie de ceux qui contiennent le plus de diversité lexicale.

Le passage par l'examen de l'obsolescence au sein des *topics* permet simplement d'examiner si certaines dimensions sont plus touchées que d'autres par l'obsolescence. Il semble que ce soient celles relatives à la perception humaine, toujours active dans la vie des locuteurs, au contraire de celles qui sont en rapport avec la description d'un monde passé figé.

8.1.5 Traits saillants

Nos premières analyses ont consisté à quantifier l'obsolescence de façon générale dans notre corpus, puis à considérer les champs sémantiques où elle est la plus active. Il est

le 6, au pouvoir, le 7, aux qualités de la chevalerie, le 8, à la religion et à la spiritualité, le 9, aux lieux de passage pendant les quêtes, le 10, à l'enfance de Lancelot, le 11, aux combats aux lieux de transition, le 12, à la cour du roi Arthur, le 13, à l'amour courtois, le 14, aux lieux de repos, le 15, au comportement anti-chevaleresque, le 16, à l'errance des chevaliers, le 17, aux nouvelles circulant à la cour, le 18, aux arrivées et départs, le 19, à la parole dans ses rapports à la demande et à la promesse, le 20, aux rapports de féodalité, le 21, aux blessures pendant les scènes d'affrontement, le 22, au rapport entre parole et savoir, le 23, aux actions pendant les scènes d'affrontement, le 24, aux combats collectifs.

16. Cf. la section 3.2 consacrée à la description de la constitution des *topics*.

possible d'aller plus loin en mettant en évidence quelques traits caractéristiques des mots obsolescents. Les éléments les plus évidents viennent de la comparaison entre emploi obsolescent et emploi remplaçant. En considérant le rapport entre ces deux emplois, on observe le phénomène important de remplacement par un mot de forme proche, voire de la même famille dérivationnelle.

Suffixes

L'aspect morphologique semble être un aspect primordial de la disparition du lexique. Dans notre corpus, un certain nombre de dérivés suffixés sont remplacés par leur base lexicale, comme *torete*, remplacé par *tor*, *languete*, remplacé par *langue*, *anelet*, remplacé par *anel*, *chastelet* remplacé par *chastel*. Cela est peut-être dû à l'identification du suffixe *-et* comme étant un suffixe diminutif. L'éradication des formes suffixées concerne aussi les adjectifs : *legeret* est remplacé par *legier2*, *matinet*, par *matin2*.

Cependant, le remplacement des formes suffixées par des formes simples n'est pas systématique. Ainsi, *valet* est remplacé dans l'incunable par *vaucel*. L'absence de systématicité est due à la complexité de la tradition du texte, et également au fait que le rajeunissement de la langue à l'œuvre n'est pas l'objet d'une recherche de systématisation. On observe aussi la réduction de *uisselet* en *uisset*, ou celle de *vaisselemente* par *vaissele*. Ces mots suffixés sont des substantifs relatifs à la désignation d'éléments concrets.

Préfixes non verbaux

De manière identique, certains mots préfixés sont remplacés par leur forme simple : il en est ainsi de *angarde*, qui est remplacé par *garde*. Cette simplification des formes à grande échelle témoigne de la perte de la valeur associée à ces préfixes.

Le préfixe *tres-*, employé dans la construction d'un indéfini, *trestot*, est lui aussi obsolescent. Il est probable que l'individuation de *tres* adverbe, connaissant une large progression d'emplois autonomes dans la période se déroulant entre la composition de nos deux témoins, a pu jouer contre l'emploi du préfixe, par trop grande association entre la valeur intensive de l'adverbe et son emploi.

Deux autres préfixes obsolescents concernent majoritairement la catégorie des indéfinis : *i-* (*itant*, *itel*) et *autre-* (*autretant*, *autretel*, *autresi*). Le premier sert aussi à la construction d'un adverbe obsolescent (*itot*, forme par ailleurs rare dès l'ancien français) et de deux démonstratifs (*ice1*, *icest*). Le préfixe *i-* est un cas particulier. En ancien français, il sert de « nouveau renforcement » [17] tant à des indéfinis qu'à des adverbes ou à des démonstratifs :

17. D. Amiot, C. Badiou-Monferran, B. Combettes, *et al.*, « Chapitre 32 – Catégories invariables »…, p. 693.

il « peut s'ajouter à n'importe quel élément des deux paradigmes [*cest/cel*], aux adverbes (*ci/ici*, *ça/içа*, *iluec*) et à certains indéfinis (*tel/itel*, *tant/itant*) » [18]. Cependant, si l'une des hypothèses de propagation du préfixe est une analogie avec la forme renforcée de *ci*, *ici* [19], seul ce dernier continue d'exister en français contemporain, les autres formes préfixées étant caduques dès l'époque de rédaction de l'incunable. Parmi les suppositions qu'il est possible de faire, nous privilégions l'hypothèse d'un désemploi général des formes préfixées connaissant une forme simple synonyme, dans un mouvement de simplification de la langue — au sens où les emplois redondants sont évacués [20]. Dans ce cadre, le maintien d'*ici* — qui, comme cela a été constaté dans nos notices, évince *ci* — serait dû à sa plus grande implantation au sein du réseau linguistique.

Préfixes verbaux

Les verbes sont touchés par l'obsolescence des préfixes. On observe ainsi la chute de *por-* (*porofrir*, *porprendre*, *porquerre*), de *a-* (*acrëanter*, *adesertir*, *adeviser*, *apenser*, *aovrir*, *alaschier*, *acroistre* [21]), de *sor-* (*sorargenter*, *sorsembler*, *sorvëoir*), de *en-* (*encomencier*, *enamer*, *encerchier*). La plupart de ces verbes possèdent un sens équivalent à celui des verbes non préfixés dont ils dérivent. Ils sont dotés de traits sémantiques supplémentaires, par exemple, pour la dernière catégorie, de celui de /commencement de l'action/.

Cependant, la synonymie entre verbe préfixé et verbe de base n'est pas systématique. Ainsi, *emprendre* possède un sens particulier qui le distingue de *prendre*. Néanmoins, lui aussi est remplacé par un verbe de la même famille, *entreprendre*. Ce remplacement est à relever, car il va à l'encontre de l'obsolescence des verbes préfixés en *entre-* (*entrehurter*, *entrelaissier*, *entrepaiier*, *entr'esgarder*, *entr'ofrir*). Ces verbes sont majoritairement remplacés par des formes analytiques, composées de leur verbe de base associé à *l'un l'autre*, mais aussi par des verbes plus courants, tout de même constitués par la forme *entre-* : *entredoner* remplace *entrepaiier*, *entrefaire* remplace *entr'ofrir*, *entreferir* remplace *entrevenir*. Le préfixe *entre-* semble donc moins obsolescent que ceux mentionnés *supra*, puisqu'il constitue certains des mots remplaçants. Il s'agit donc probablement d'un préfixe en voie de disparition, dont l'obsolescence n'est pas totalement achevée. Par ailleurs, l'exemple de *entreprendre*, qui ne

18. *Ibid.*, p. 693-694. Et l'auteur de préciser : « Son origine est toujours discutée. »

19. « [*-i*] s'est peut-être développé par analogie avec l'adverbe *ici*, forme renforcée de *ci*, dont l'étymologie n'est pas claire. » (*Ibid.*, p. 694)

20. Il est aussi possible de prendre en considération la difficile combinaison phonatoire d'un segment comme *et itel*.

21. Le cas de ce verbe est intéressant : dans l'incunable, il est remplacé par *croistre*. Cela témoigne d'un mouvement d'uniformisation au sein de la langue, avec une forte régularisation à l'œuvre, qui cependant ne se poursuit pas de manière systématique dans la période suivante, puisque c'est bien *acroistre*, en emploi transitif, qui survit en français moderne.

possède pas de sens transparent construit sur la composition du verbe, tend à montrer que le critère de transparence n'est pas le seul à être effectif dans le cadre de la sélection lexicale.

Les verbes préfixés en *tres-* sont eux aussi obsolescents. Il s'agit dans notre corpus de *tresjeter*, *trestorner*, *tresporter*, *trespasser*, *trespenser*. On peut aussi noter le cas de *parchëoir*, témoignage de l'obsolescence de *par-*.

Le préfixe *re-*

Le nombre de verbes préfixés en *r-/re-* qui sont obsolescents est très important dans notre corpus et témoigne donc d'une évolution très cohérente. On peut ainsi citer ces verbes, qui, dans la majorité des cas, sont remplacés par les verbes non préfixés dont ils dérivent : *rabaissier*, *rafermer*, *ralumer*, *rassalir*, *ravoir2*, *receindre*, *rechëoir*, *reconvenir*, *recouchier*, *redefendre*, *redemander*, *redepartir*, *redescochier*, *redeviser*, *redire*, *refaire2*, *rejeter*, *relaissier*, *remetre*, *rendormir*, *renvoiier*, *reparler*, *repasmer*, *repenser*, *reperdre*, *replenir*, *reporter*, *repriier*, *resachier*, *resalir*, *resavoir*, *resofrir*, *resongier*, *resovenir*, *restre*, *retrover*, *revoloir*, *rissir*.

Le préfixe *re-* est encore courant dans la langue d'aujourd'hui, mais est principalement employé dans le sens de "à nouveau" ou "en arrière". Or, en français médiéval — et ce trait semble donc s'effacer à la fin du XV^e^ siècle —, il possède des valeurs supplémentaires. Il permet notamment d'indiquer le changement de perspective sur une action donnée. I. Weil a étudié cette évolution du préfixe et parle d'« aspect implicatif » [22]. Dans son article sur la question, l'autrice explique que cet aspect permet « de regarder de haut le procès du verbe et d'agir sur lui et de le diriger, vers l'arrière, à nouveau, de le déplacer, de le faire rebondir, de l'échanger, de marquer une certaine intentionnalité, de faire dupliquer le procès par un autre sujet » [23]. C'est donc cet aspect particulier qui semble obsolescent. Cependant, une fois encore, la systématicité des phénomènes est inexistante. On peut ainsi noter l'apparition de verbes préfixés, qui vont être employés à la place des formes simples : *remercïer*, *rencontrer*. Si, pour le premier, le trait de /réciprocité/ peut être mis en avant (on *remercie* quelqu'un en *retour* de quelque chose), cela n'est pas le cas du second, qui semble correspondre à cet aspect « implicatif ».

Ce préfixe verbal, *re-*, forme, avec *par-* et *en-* mentionnés *supra*, ce qui a été qualifié par la critique comme des « préverbes séparables » [24]. La décadence de cette classe de mots, suivant une forte progression, a été mise en évidence : « Les préverbes séparables et les particules verbales ont fait partie de façon active de la grammaire du français pendant les cinq premiers

22. Isabelle Weill, « *re-* dans tous ses états, un "préfixe" marquant l'aspect implicatif », *Linx*, 60 (2009), p. 119-140, DOI : 10.4000/linx.705.

23. *Ibid.*, p. 120.

24. D. Amiot, C. Badiou-Monferran, B. Combettes, *et al.*, « Chapitre 32 – Catégories invariables »…, p. 886.

siècles de son existence, du 9e au 13e s., avant de s'effacer ou de se transformer avant le FrPréclass. » [25] Leur décadence s'effectue dès la fin du XIIIe siècle, avec cependant des cas de survivance :

> Ces trois préverbes perdent presque totalement cette capacité d'autonomie dès la fin du 13e s. pour devenir des préfixes verbaux, la soudure au verbe s'effectuant progressivement ; cependant *en-*, qui était le préfixe le plus souvent graphié séparément, perdurera sans discontinuer jusqu'en FMod avec quelques verbes, de même peut-être que *re-* dans un registre oral familier. [26]

La disparition est donc progressive : après une perte d'autonomie initiale, le mot devient obsolescent. Parmi les trois préverbes, *re-* se maintient le mieux, mais perd la valeur aspectuelle que nous avons décrite, au profit de la valeur de « répétition d'un procès » [27]. Les préverbes/préfixes ont en effet chacun une valeur particulière, qui tend à changer de mode d'expression : « Les deux autres préverbes séparables, *par-* marquant l'achèvement et *en-* l'inchoativité, ont connu un net recul, ces modalités de l'Aktionart étant par la suite marquées par des périphrases. » [28] L'aspect « implicatif » disparaît, mais peut être retrouvé dans d'autres éléments du langage, dans le développement de périphrases, dans la multiplication des adverbes permettant la nuance d'un propos. Serait alors ici aussi à l'œuvre la tendance analytique de la langue, détruisant les aspects antérieurs synthétiques.

Refonte formelle

Si la plupart des verbes préfixés sont remplacés par les verbes non préfixés dont ils dérivent, on peut observer d'autres exemples de remplacements de mots par des mots de la même famille dérivationnelle. Dans certains cas, les mots remplaçants sont mêmes des refontes formelles du mot obsolescent. Certains de ces cas sont des cas de relatinisation, correspondant au mouvement de fond de relatinisation de la langue et du lexique [29], et donc liée à une dimension de prestige. La relatinisation permet aussi souvent la réarticulation du mot — certains mots héréditaires, du fait de l'évolution phonétique, devenant des formes faibles. On peut ainsi citer comme exemples les cas *delitier/delecter*, *mecine/medecine*, *profeciier/profetiser*.

Il s'agit de rares cas d'obsolescence totale. En effet, comme on l'a commenté et comme nous le verrons encore *infra*, une grande partie du lexique survit dans les marges de la langue (sens spécialisé, dialectes, voire changement sémantique). Les mots qui disparaissent

25. *Ibid.*
26. *Ibid.*, p. 888.
27. *Ibid.*, p. 892.
28. *Ibid.*
29. Cette relatinisation du lexique est bien établie par la critique. On pourra citer ici C. Marchello-Nizia, *La Langue française aux XIVe et XVe siècles…*, p. 446 : « Il existe, à cette époque où le latin jouit d'un renouveau en sa faveur, un phénomène que G. Gougenheim (1959) a nommé la "relatinisation" du vocabulaire français. »

totalement sont ceux qui sont remplacés selon le principe d'une refonte formelle, comme si elle permettait en fait la continuité du mot. D'après les sources lexicographiques, il s'agit vraiment de lexèmes différents, car construits d'après une nouvelle base, avec une opposition entre un mot héréditaire (par exemple, *delitier*) et un mot savant (par exemple, *delecter*). Nous parlerons de refonte, car il nous semble qu'en réalité ce phénomène pourrait être considéré non pas comme la réfection — concept qui comprend une notion de restauration — de la forme héréditaire sur une forme latine, mais comme un simple degré supplémentaire de l'étymologisation de la graphie, et ce que nous opposons comme deux lexèmes serait en réalité un même lexème mis « au goût du jour ». Cette considération est importante car elle nous pousse à affirmer qu'il y a vraiment peu de disparitions totales.

Par ailleurs, nous considérons que d'autres types de refonte existent, dans les cas de *aaisier*/*aisier*, *lieuee*/*lieue*, *fuie*/*fuite*. D'autres phénomènes sont ici à l'œuvre : dans les deux premiers, celui de la réduction des hiatus, dans le dernier, celui de la réfection, par analogie avec un autre élément du système linguistique, *suite*. Il s'agit de deux autres catégories de refonte formelle, volontaire — bien que non nécessairement conscientisée. Des cas de disparitions totales par substitution de forme peuvent tout de même être relevés. Il s'agit d'abord de *sospecier*, est éliminé au profit de *sospeçoner*. Ce dernier est motivé d'un point de vue morphologico-sémantique par son attache transparente au substantif *sospeçon*. On peut aussi analyser la substitution de *acorde* par *acord*, sans que le passage d'un genre à l'autre puisse être expliqué par des motivations satisfaisantes.

Réanalyse des formes

Le processus de réanalyse est identifiable dans plusieurs des mécanismes d'obsolescence. Ainsi les mots *a_soir* et *autrier*, employés comme des adverbes à part entière, ont pu être réanalysés comme étant des formes agglutinées et, de ce fait, désagglutinées — donc disparaître en tant que telles.

En suivant cette hypothèse, on peut considérer que des adverbes comme *jehui*, *encui*, *enquenuit* sont des formes qui sont réanalysées sur le même principe, puisque ce sont des adverbes temporels, qui contiennent un mot clairement identifiable — *ui*, *nuit*. Cependant, dans ces cas, la réanalyse est infructueuse, puisque l'autre membre du mot ne peut être clairement identifié. Un phénomène similaire s'est peut-être produit pour *adens*, réanalysé comme préfixé, par analogie avec *dedens*. La réanalyse infructueuse de mots semble conduire à leur abandon.

Formes faibles

Ce qui empêche la réanalyse heureuse d'un mot comme *enquenuit* est l'évolution de la forme dans le temps, qui lui fait perdre sa transparence. L'évolution phonétique est un facteur important à prendre en considération. En effet, l'amuïssement de nombreuses consonnes et la réduction des hiatus qui se produisent progressivement entre ancien et moyen français rendent certains mots peu distincts, et peuvent participer de leur fragilisation — un mot peu distinct est progressivement abandonné au profit de mots qui répondent immédiatement au besoin communicationnel. C'est par exemple le cas de verbes comme *esgarder*, *deraisnier*, dont l'affaiblissement peut conduire à des homonymies problématiques, commentées dans les notices.

La faiblesse formelle peut également concerner la graphie d'un mot (notamment pour les mots qui connaissent de nombreux jambages), mais aussi la faiblesse de leur forme originelle comme *o4* ou *ci*, remplacés par les plus distincts *avuec* et *ici*. Cette faiblesse est une fragilisation initiale, car les monosyllabes ont plus facilement tendance à être confondus, donc ont plus de probabilités d'être remplacés par des mots plus distincts. Le mouvement général de réduction phonétique a probablement conduit à l'abandon de nombreux monosyllabes, du fait de la moins grande distinction articulatoire générale de la langue, renforçant encore davantage les faiblesses phonétiques originelles des formes courtes. Il faut néanmoins nuancer le propos, et ne pas oublier que les faiblesses formelles ne suffisent pas à expliquer l'abandon d'un emploi : l'abandon est aussi consécutif à un ancrage insuffisant des mots dans le système linguistique.

Changement dans la perspective des moments

La multiplicité des facteurs conduisant à l'obsolescence concerne aussi celle des mots relatifs à la description des moments. En effet, l'obsolescence des verbes *ajorner*, *avesprir*, *enserir*, du substantif *ajornee*, témoignent d'une attention à la description de l'action en train de se faire en baisse par rapport à celle accordée au moment de l'action. Elle est aussi à mettre en perspective avec les verbes préfixés en *en-*, *empalir*, *empenser*, *encerchier*, *encomencier*, et son dérivé *encomencement*. Dans ces deux cas, l'obsolescence correspond à la disparition des préfixes *a-* et *en-* en tant que porteurs d'une valeur aspectuelle obsolescente, et à l'évolution de la perspective portée par la langue sur les moments.

Temporalité et lieu

La plus grande attention accordée au moment plutôt qu'au processus peut être rapprochée d'une distinction croissante entre les éléments relatifs à la temporalité et ceux relatifs à la

spatialité. Bien que les changements de sens d'un domaine à l'autre ne cessent pas, puisqu'ils constituent l'un des changements sémantiques les plus évidents et massifs, du fait des rapports analogiques qui s'établissent facilement entre les deux dimensions, on peut relever que certains mots témoignent d'une distinction à l'œuvre, comme *regne*, ou même, en cours de réalisation à la date de la composition de notre incunable, *loingtain*, *ariere* et *avant*, qui perdent leur possibilité d'emploi temporel.

Les « particules verbales » [30] de lieux, comme *amont*, *ariere*, *aval*, *avant*, etc., représentent une « catégorie en déclin » [31]. L. Foulet, dans une série d'articles célèbres, a analysé l'évolution de ces adverbes de lieu, et conclut ainsi :

> On peut dire finalement que les locutions *en avant* et *en arrière* jouent par rapport à *avant* et *arriere*, particules adverbiales du Moyen Âge, le même rôle que *en haut* et *en bas* par rapport à *amont/aval* et *sus/jus* de l'ancienne langue. *metre avant* a tenté de remplacer *pro-poser* et *reprocher* (*REPROPIARE), *venir avant* a tenté de rempalcer *approcher* (APPROPIARE). À un mode latin de composition on a donc essayé de substituer, ou tout au moins d'ajouter, des formations mettant en œuvre des éléments très semblables mais groupés suivant une méthode toute différente d'origine étrangère. Au lieu d'un terme unique où figure un préfixe plus ou moins senti, on a cherché à joindre à des verbes de sens très général une particule auxiliaire portant l'essentiel du sens et capable de se séparer du verbe et d'évoluer dans la phrase au gré de l'écrivain. Mais partout on est revenu pleinement au système latin, qui n'avait du reste jamais été abandonné, et qui est devenu moyennant plus d'une modification importante le système du français moderne. […] Il y a là une dégermanisation très nette, qui dans le domaine de la langue, est un des aspects de la Renaissance. [32]

En français médiéval, un mode de construction analytique existe, et se manifeste par des locutions formées sur l'adjonction d'un adverbe à un verbe. C'est ce type de construction qui est obsolescent et qui explique la présence au sein des notices des adverbes *ariere* et *avant*, dessinant donc un mouvement synthétique, à l'inverse du mouvement général analytique qui semble se dérouler dans la langue. Selon Foulet, l'obsolescence de ces constructions est due notamment à la relatinisation de la langue que l'on a déjà commentée à plusieurs reprises. Il nous semble que leur sémantisme est aussi à prendre en considération. En effet, les constructions résultantes de l'adjonction du verbe et de l'adverbe peuvent être redondantes entre elles et redondantes avec l'emploi du verbe simple [33] :

30. D. Amiot, C. Badiou-Monferran, B. Combettes, *et al.*, « Chapitre 32 – Catégories invariables »…, p. 893.
31. *Ibid.*
32. Lucien Foulet, « L'effacement des adverbes de lieu », *Romania*, 81–324 (1960), p. 433-482, DOI : 10.3406/roma.1960.3240, p. 482.
33. Ce phénomène a été relevé plusieurs fois dans nos notices, si bien que l'on a fini par en faire un facteur d'obsolescence.

> Dès l'AF, on constate cependant plusieurs traits pouvant fragiliser l'existence de ce groupe de termes. Tout d'abord plusieurs ont le même sens, comme le souligne Buridant (2000*a* : 542), et il arrive qu'ils se construisent concurremment avec les mêmes verbes : *metre sus/metre seure/sore*, *corre sus/corre seure*. Par ailleurs ces particules, dont le rôle est de compléter le sens de verbes généralistes peuvent dès le 12e s., redoubler le sens de certains verbes au sens déjà précis (*monter* : *monter amont*) […] De même les verbes de mouvement préfixés en *re-* se combinent couramment avec *arriere*.[34]

Redondance

La mise en évidence du recul d'*avant* et d'*ariere* au sein des locutions permet la mise en évidence de l'éradication des emplois redondants en langue. Il nous semble qu'il s'agit là d'une dimension importante, expliquant une partie des obsolescences, avec l'éviction d'un certain nombre de mots, notamment les mots préfixés et suffixés qui sont remplacés par les formes simples, après la perte de leur valeur aspectuelle. Ont déjà été mentionnés ici substantifs, indéfinis, démonstratifs et verbes, mais cette redondance affixale concerne toutes les catégories de mots. On pourra ainsi prendre en exemple *endroit/orendroit* ou *jusque/enjusque*.

Cette évacuation témoigne de la perte de la valeur aspectuelle des affixes, qui font des mots affixés de stricts synonymes des formes simples. La perte de valeur de ces éléments, qui semblaient auparavant d'une grande importance, est à l'origine d'une partie de l'obsolescence. Les causes ne nous semblent pas évidentes. En effet, si, par exemple, les valeurs aspectuelles des préfixes verbaux sont exprimées de manière analytique, on observe bien que la réduction de *avant* et de *ariere* s'inscrit dans une tendance synthétique.

L'analyse de l'obsolescence de certaines autres formes concurrentielles peut nous éclairer. On peut ainsi constater en français médiéval la concurrence synonymique des mots mentionnés dans les notices *acointement/acointance* et *adrecement/adrece*, concurrence qui se résout dans chacun des cas en faveur du second élément. Si la langue évacue les emplois redondants — dans ce cas, à la concurrence synonymique s'ajoute la forte proximité formelle des mots, faisant de la concurrence une véritable redondance —, il faut bien néanmoins qu'il y ait un critère de sélection en faveur de telle ou telle forme. Dans les deux cas évoqués, les mots éliminés ont comme suffixe *-ment*. L'identité de ce suffixe avec celui d'un grand nombre d'adverbes peut être un critère déterminant : si des substantifs peuvent continuer de supporter le suffixe, dans le cadre d'une concurrence synonymique doublée d'une proximité formelle, elle a pu jouer en défaveur des mots le portant, favorisant ainsi le mot possédant le moins de risque possible de confusion. Il est probable que le mouvement d'élimination des redondances

34. D. Amiot, C. Badiou-Monferran, B. Combettes, *et al.*, « Chapitre 32 – Catégories invariables »…, p. 894. Les emplois des verbes préfixés en *re-* dont il est ici question sont les emplois non touchés par l'obsolescence, contrairement à ceux évoqués *supra*.

a joué un rôle dans la progressive uniformisation de la langue : chaque évacuation d'un élément se fait en fonction d'un critère — souvent le critère de moindre confusion, basée sur des éléments formels —, critère qui favorise, par analogie, la sélection de lexèmes de plus en plus semblables les uns aux autres, de plus en plus conformes à une norme qui s'établit par ce mouvement même.

Les différents aspects de réduction, perte d'affixe, abandon des particules verbales, élimination de certaines formes de substantif, ont en commun l'évacuation des « paradigmes polyfonctionnels dans le système grammatical du français, au profit de morphèmes plus spécialisés syntaxiquement (Kopecka 2008) »[35]. En effet, les particules verbales mentionnées sont des particules, mais aussi des adverbes, des prépositions, et peuvent en plus prendre un sens temporel ou spatial dans ces derniers emplois. Les préfixes (*en-*, *re-*, *tres-*) possèdent plusieurs valeurs aspectuelles et peuvent se construire avec des mots appartenant à toute classe grammaticale. Le préfixe *-ment* est de plus en plus associé à la catégorie grammaticale de l'adverbe. C'est donc ce principe d'obsolescence des paradigmes polyfonctionnels qui semblent être à l'origine de nombreuses obsolescences, qui se manifestent à travers des phénomènes variés.

Nouvelles distinctions

Un de ces phénomènes est la place que prennent les nouvelles distinctions dans la langue. En plus de la distinction entre axe temporel et axe spatial, nous avons relevé, dès la description faite *supra* des mots obsolescents, la nouvelle place accordée dans la langue à la personne. On a en effet observé la disparition des substantifs *gole* et *piz* pour désigner des parties du corps humain, l'abandon progressif de *rien* pour référer à une personne, l'abandon du duel *ambedos*, qui recentre la distinction individuel/collectif en une opposition binaire, l'obsolescence de *entre2* au sein de l'expression *entre deux personnes* au profit d'un strict emploi spatial. Cette nouvelle distinction concerne de nombreux éléments. Par exemple, l'abandon du pronom adverbial *i2* pour la référence à l'humain, également au profit de l'emploi spatial, ou la perte des possibilités d'emploi de l'indéfini *autrui* comme désignation de "ce qui appartient à autrui" en faveur de la désignation d'une autre personne, peuvent être relevés. Une clarification voit le jour entre les emplois liés à l'humain et ceux liés aux autres éléments. Les abandons peuvent être inverses, tout en restant orientés vers cette plus grande distinction : *felon* perd par exemple son application à des objets inanimés.

Les nouvelles distinctions concernent également d'autres emplois. Ainsi, *veillart* perd ses possibilités d'emploi adjectival, pour se spécialiser dans l'emploi substantival ; on observe la répartition en cours dans l'incunable des emplois des démonstratifs *cest* et *cel*, qui se répar-

35. *Ibid.*, p. 897.

tissent selon leur catégorie de pronom ou de déterminant. L'importance de la morphologie se ressent également dans la restriction d'emploi de *maisniee*, qui perd son sens concret de désignation d'un groupe de gens du fait de son nombre. On peut aussi relever une distinction à l'œuvre dans les adverbes entre ceux qui possèdent un sens grammatical propre, une valeur intensive, et ceux qui expriment une manière de faire. C'est ainsi le cas de *durement2* et *outreement*, qui peuvent avoir les deux aspects en ancien français, et dont la valeur emphatique se réduit.

L'importance du réseau

Les distinctions à l'œuvre mettent en valeur l'importance du fonctionnement systémique de la langue. Elle est en effet un système fonctionnel, ce qui ne signifie nullement que tout y est systématique. La fonctionnalité du système peut néanmoins s'observer au niveau du réseau lexical. On peut y constater des phénomènes récurrents d'obsolescence liée, que nous avons simplement passés en revue dans la section de présentation des mots obsolescents, en citant les mots disparus appartenant à la même famille dérivationnelle. On peut prendre en exemple ici *crëanter*, qui est obsolescent, ainsi que *crëant*, *crëante*, *acreanter*. De même, *remanant* disparaît sur le modèle de *remanoir*.

Le réseau lexical a donc une importance dans les obsolescences en chaîne. Mais il est aussi ce qui permet au contraire le maintien des mots. En effet, un grand nombre de mots qui disparaissent nous semblent être marqués par un grand isolement — c'est-à-dire par l'absence ou quasi-absence de dérivés —, qui peut expliquer leur disparition. C'est ainsi le cas de mots comme *adeser*, *chamoissier*, etc. L'isolement qui conduit à l'obsolescence d'un mot est accompagné d'un emploi rare — et d'autres facteurs, l'isolement seul ne parvenant pas à expliquer l'obsolescence.

Les quelques esquisses de traits saillants que l'on peut observer à première vue dans les phénomènes de l'obsolescence vont être détaillées plus bas. On peut d'ores et déjà noter l'importance de la forme des mots, avec une part importante de formes affixées évacuées et également de mots considérés comme faibles. L'obsolescence des *realia* n'a pas été mentionnée à nouveau dans la description des traits saillants, mais elle est évidemment primordiale, tout comme l'inscription ou non d'un mot dans son réseau lexical.

L'abandon de certains emplois a pour corollaire la prise en considération de nouveaux éléments distinctifs : distinction entre ce qui est lié à l'humain et ce qui est lié aux autres éléments du monde (chose, animal), distinction entre les dimensions temporelle et spatiale (par exemple l'obsolescence de *regne*, de certains adverbes), distinction entre action et résultat (perte de la valeur inchoative, avec l'obsolescence du préfixe *en-* mais aussi de verbes

comme *ajorner*/*avesprir*), distinction entre chose référée et chose propre (par exemple, dans le cas d'*autrui*, également dans la répartition en cours des démonstratifs), distinction entre entité abstraite et groupe concret (dont *maisniee* est un exemple), distinction entre valeur grammaticale et valeur sémantique (par exemple, *durement2* perd ses emplois emphatiques).

L'étude de l'obsolescence permet d'observer ces nouvelles distinctions, mais aussi d'observer celles qui sont perdues. Nous avons en effet relevé un nombre important de mots renvoyant à la dimension matérielle (outre les *realia*, on peut parler par exemple des variétés de nuances liées au bruit, à la promesse, à la préparation). Il est difficile de comprendre toutes les subtilités des emplois synonymiques en ancien français [36]. Il est souvent admis que l'ancien français supporte mieux la synonymie que le français moderne, mais cette affirmation est probablement la conséquence de notre connaissance imparfaite de cet état de langue. L'ancien français semble être une langue plus « colorée », plus aisément dotée de synonymes, possédant un lexique très riche permettant de désigner des séries variées d'éléments concrets. Cette variété et cette précision disparaissent, dans le cadre de l'évolution du vocabulaire, qui s'élargit à travers de nouvelles distinctions et qui restreint dans le même temps la possibilité de description d'éléments précis. Dans notre corpus, les cas de réduction s'appliquent évidemment à des éléments très présents dans le type de littérature dont nos témoins relèvent. Il pourrait être extrêmement enrichissant d'étudier des textes relevant d'autres genres textuels afin de voir si ces constats s'y appliquent également.

Les distinctions entre objets précis du monde sont ainsi abandonnées, au profit de nouvelles distinctions qui peuvent être qualifiées de macroscopiques. S'il n'y a pas de jugement de valeur dans nos propos, en ce sens qu'il n'est pas pertinent, d'un point de vue scientifique, de hiérarchiser des langues ou des états de langue, il faut constater une évolution de la langue écrite vers une plus grande précision distinctive. Cette évolution est probablement née sous l'influence de nombreuses traductions en langue vernaculaire de textes relevant de registres auparavant peu côtoyés par la langue : traités politiques, philosophiques, etc [37]. La langue se dirige peu à peu vers plus d'abstraction [38] : les anciennes distinctions qu'elle permettait

36. Le phénomène synonymique en ancien français est souvent mis en valeur dans les grammaires de la langue. J. Ducos et O. Soutet, *L'Ancien et le Moyen Français…*, p. 112, présentent par exemple une série de synonymes, relatifs à divers domaines sémantiques, et en relèvent quinze pour *beaucoup*, sept pour la *folie*, 27 pour le fait de s'amuser. Leur précision intéresse notre propos : « Il ne s'agit pas d'imprécision sémantique. La synonymie et la polysémie signifient à l'évidence une structuration et une évolution, des modes d'expression différents des époques ultérieures plutôt qu'une imprécision sémantique. »

37. L'influence du mouvement de traduction des textes latins vers la langue vernaculaire a été plusieurs fois mise en évidence. Elles « offrent un observatoire privilégié pour apprécier précisément l'évolution de la langue médiévale et la constitution d'une grammaire au sens d'un ensemble d'instruments et de struments conditionnant et réglant son fonctionnement. » (C. Buridant, « Le rôle des traductions médiévales dans l'évolution de la langue française et la constitution de sa grammaire », *Médiévales*, 45 (2003), p. 67-84, DOI : 10.4000/medievales.637, p. 79)

38. « C'est surtout à mesure que les traductions se développent dans le domaine de la philosophie et de la

dans le domaine matériel et quotidien sont complètement effacées ; des distinctions abstraites d'ordre macroscopique émergent.

L'obsolescence en langue témoigne de nouvelles distinctions qui ont pour corollaire l'abandon de certaines autres. En vertu des nouvelles distinctions à l'œuvre, entre humain/non-humain, procès/résultat, valeur grammaticale/valeur sémantique, il nous semble que l'abandon des « paradigmes polyfonctionnels » [39] peut être vu comme un transfert de l'« aspect implicatif » [40] dans une dimension nouvelle de la langue.

La synthèse des analyses des lexèmes disparus ne permet pas la prise en considération de l'ensemble des détails propres à l'évolution de chacun d'entre eux. Nous ne pouvons que renvoyer le lectorat curieux au volume des notices. La présente synthèse permet néanmoins de citer l'ensemble des mots traités et de les classer selon de grandes catégories. Elle permet aussi de tracer à grands traits des tendances d'évolution, formelle et macroscopique. Afin de mieux comprendre les différents éléments en jeu, nous tâcherons dans la suite de ce travail d'exploiter les données supplémentaires que contiennent les notices : les facteurs d'obsolescence, les types de remplacement, les dates d'attestation.

8.2 Deux niveaux d'analyse : facteurs d'obsolescence dans la langue et remplacements dans le corpus

Au sein des notices, nous avons tâché de comprendre ce qui pouvait conduire un mot à l'obsolescence. Nous avons observé les différents traitements appliqués à ces mots par les compositeurs de l'incunable, mais aussi tenté d'évaluer, en dehors du corpus, ce qui a pu conduire à l'obsolescence. Nous commencerons par ce second aspect, ce qui permettra de poser plusieurs bases théoriques.

8.2.1 Les facteurs d'obsolescence

Pour chacun des mots étudiés, nous avons tâché d'établir des scénarios de disparition. Au sein de ces scénarios se trouvent un ou plusieurs facteurs amenant à l'obsolescence. Les facteurs ont été établis pour les mots dont l'analyse a été un peu développée, soit pour 276 notices.

réflexion abstraite que s'accentuera la tendance à manier l'hypotaxe, à organiser les phrases en étagement en recourant aux formes nominales d'arrière-plan comme les propositions participiales, les transferts du latin, comme l'ablatif absolu. »(*Ibid.*, p. 72)

39. D. Amiot, C. Badiou-Monferran, B. Combettes, *et al.*, « Chapitre 32 – Catégories invariables »…, p. 897.

40. I. Weill, « *re-* dans tous ses états, un "préfixe" marquant l'aspect implicatif »…

Nous avons tenté de classer ces facteurs, que nous avons regroupé en sept catégories :

1. homonymie et proximité formelle
2. synonymie et proximité sémantique
3. faiblesse dans le réseau
4. emploi gênant
5. préférences systémiques
6. faiblesse formelle
7. facteurs extra-systématiques.

Les catégories n'ont pas été créées *ex nihilo* : ce n'est qu'après avoir étudié en détail les processus d'obsolescence de chacun des mots, en ayant en tête la grille de facteurs présentée au sein du chapitre 5, que nous avons établi cette typologie. Elle est donc le fruit de l'analyse détaillée de chacun des éléments, réalisée dans le volume des notices. Son existence même tend à montrer une certaine récurrence dans le processus d'obsolescence. C'est d'ailleurs en partie ces éléments que nous avons commencé à présenter dans la section *supra* consacrée aux traits saillants. Il faut ici préciser que les facteurs identifiés concernent l'évolution du mot d'un point de vue général. Il sera ainsi beaucoup question de rapports entre les mots obsolescents et d'autres mots, qui ne sont pas nécessairement les mots employés par les compositeurs de l'incunable pour le remplacement.

Les facteurs identifiés

Au sein de ces sept catégories, des sous-catégories ont été établies. Les tableaux 8.6 et 8.7 les présentent, avec, pour chacun des types, les sous-catégories, leur identifiant — permettant l'exploitation computationnelle des données —, un exemple et un renvoi en note à une notice concernée.

La présentation sous deux tableaux séparés s'explique par la nature distincte des deux premières catégories. En effet, les rapports d'un mot synonyme ou homonyme avec un autre peuvent être très complexes. Nous avons ainsi décidé de distinguer certaines configurations. Par exemple, la synonymie d'un mot de la même famille que le mot obsolescent et la synonymie d'un mot qui n'a pas un tel rapport ne correspondent pas à la même sous-catégorie. Nous avons donc créé une succession d'identifiants qui peuvent être combinés : mis bout à bout, ils permettent d'identifier les comportements spécifiques, tout en autorisant un regroupement de rapports similaires. Les sous-types de facteurs liés à la synonymie et à l'homonymie sont au nombre de 17 et sont présentés dans le tableau 8.6 qui suit.

Catégorie Type	**homonymie** **1**	**proximité formelle** **1-2**	**synonymie** **2**	**proximité séman-tique** **2-2**	**Code de l'exemple**	**Exemple**
émergence/existence	a1				1-a1-b1-h	la réduction des hiatus conduit à l'homonymie du verbe obsolescent avec un autre verbe [41]
	a2				1-2-a2-b2	certaines graphies peuvent avoir été trop proches d'occurrences d'autres verbes [42]
un/multiple	b1				2-a2-b1-n	existence d'un verbe synonyme doté d'une grande force sémantique, qui prend peu à peu les emplois du verbe obsolescent [43]

41. Cf. la notice sur *bëer*. La réduction du hiatus concerne *bäaillier*, qui entre ainsi en homonymie avec certaines occurrences, refaites avec épenthèse, de *bëer* (cf. facteur `6-dd`, *infra*). C'est à la suite de la réduction des hiatus que l'homonymie émerge, expliquant ainsi l'emploi du code `a1`.

42. Cf. la notice sur *sëoir*. Les graphies proches concernent les graphies *siet* des graphies *set*/*scet*, du verbe *savoir*. Si les graphies *scet* sont récentes, il n'en est pas de même pour les graphies *set*, expliquant l'emploi du code `a2`.

43. Cf. la notice sur *traire*. Le verbe synonyme qui prend les emplois du verbe obsolescent est *tirer*. Pour ce facteur, un seul verbe concurrent est en cause, expliquant l'emploi du code `b1`.

Type	**1**	**1-2**	**2**	**2-2**	**Code de l'exemple**	**Exemple**
	b2				2-2-a2-b2	existence de synonymes et hyperonymes pouvant prendre les emplois du mot obsolescent [44]
mieux inséré dans le réseau	c				1-a2-b1-c	homonymie avec un autre substantif bien employé [45]
même famille	d				2-a1-b1-d	ce nouveau verbe prend un nouveau sens, qui l'en rapproche aussi sémantiquement : il finit par lui prendre ses emplois [46]
opposition sémantique	e				1-a1-b1-e	lexicalisation d'une locution introduisant un adjectif de sens opposé qui introduit un homonyme antonyme dans la langue [47]

44. Cf. la notice sur *covine*. Parmi les mots synonymes (pluriels, donc correspondant au code `b2`), on peut noter le substantif *estat*.
45. Cf. la notice sur *covent1*. L'homonymie se produit avec *covent2*, bien employé (code `c`).
46. Cf. la notice sur *crëanter*. Le nouveau verbe est *crëancier*, issu du même étymon (code `d`), proche à la fois formellement et, par extension d'emploi, sémantiquement, du verbe obsolescent.
47. Cf. la notice sur *dehé*. La lexicalisation concerne le syntagme *de hait*, lexicalisé en adjectif, *dehait*, "joyeux", opposé sémantiquement (code `e`).

Type	**1**	**1-2**	**2**	**2-2**	**Code de l'exemple**	**Exemple**
mot bas	f*				1-a2-b1-f	homonymie avec un lexème bas partageant le même champ sémantique de la description du corps [48]
hyperonyme		g			1-a2-b1-g	certaines de ces occurrences sont des homographes de celles d'un autre verbe, hyperonyme et bien plus employé [49]
proche sémantiquement	h				1-2-a2-b1-h-i	l'adverbe devient homonyme de la préposition très employée avec laquelle il partage le sémantisme de la désignation du lieu intérieur [50]

48. Cf. la notice sur *vis1*. L'homonymie se produit avec *vit*, "pénis", appartenant à un domaine base (code `f`), après l'amuïssement des consonnes finales. Cette dimension touche donc à celle du tabou (cf. facteur `4-cc`, *infra*).

49. Cf. la notice sur *raiembre*. Les occurrences homographes ponctuelles sont celles du verbe *rendre*, hyperonyme (code `g`).

50. Cf. la notice sur *enz*. L'homonymie se fait entre cet adverbe et la préposition *en1*, possédant le même sémantisme (code `h`).

Type	**1**	**1-2**	**2**	**2-2**	**Code de l'exemple**	**Exemple**
fréquemment co-occurrent	i				1-2-a2-b1-h-i	cet amuïssement conduit à renforcer la proximité formelle du mot obsolescent avec un lexème appartenant au même champ sémantique et fréquemment co-occurrent [51]
métonymie	j*				1-a2-b1-j	homonymie avec un substantif qui désigne une personne détenant un pouvoir, donc avec l'acteur de l'action désignée par le mot obsolescent [52]
influence de la famille de mots		k			1-2-a2-b1-k	collusion avec une famille de mots qui renforce particulièrement le sens nouvellement acquis [53]

51. Cf. la notice sur *espiet*. La proximité formelle se fait avec *espee*, fréquemment co-occurrent (code `i`).
52. Cf. la notice sur *baillie*. L'homonymie problématique se fait avec *bailli(f)*, en rapport métonymique (code `j`).
53. Cf. la notice sur *destor*, dont la proximité formelle avec la famille de *detordre* influence le sens (code `k`), en y ajoutant le sème de /torsion/. Cela rejoint le facteur de l'influence sémantique de la famille de mot (cf. `3-hh`, *infra*).

Type	**1**	**1-2**	**2**	**2-2**	**Code de l'exemple**	**Exemple**
sens technique		l*			1-2-a1-b1-l	apparition d'un autre sens, technique, pour un substantif très proche formellement [54]
emprunt			m		2-a1-b1-m	émergence notable d'un verbe synonyme, emprunt latin [55]
plus marqué sémantiquement			n		2-a2-b1-d-n	existence d'un synonyme, qui peut prendre tous les emplois du mot obsolescent, et qui est marqué sémantiquement [56]
plus marqué formellement			o		2-a1-b1-o	un autre verbe plus marqué formellement et de même sens apparaît [57]

54. Cf. la notice sur *recet*. Le sens technique (code `l`) est acquis par *recete*, qui influence donc le sémantisme du mot (cf. le facteur 3-ee, *infra*).
55. Cf. la notice sur *membrer2*. L'emprunt latin (code `n`) est *rememorer*.
56. Cf. la notice sur *lé*. Le synonyme plus marqué sémantiquement (code `n`) est *large*. La force sémantique de cet adjectif réside dans la possibilité qu'il a de désigner les qualités abstraites d'un être humain.
57. Cf. la notice sur *paroir*. Le verbe synonyme plus marqué formellement (code `o`) qui apparaît est *paroistre*.

Type	**1**	**1-2**	**2**	**2-2**	**Code de l'exemple**	**Exemple**
proximité formelle			p		2-a2-b1-c-p	existence d'un adverbe synonyme proche formellement, qui est maintenu dans le réseau lexical par la force de l'adverbe sur lequel il est construit [58]
prestige			q		2-a2-b1-c-o-q	existence d'un verbe synonyme prestigieux pouvant prendre les emplois [59]
homonymie			r		2-a2-b1-r	synonymie avec l'emploi de l'infinitif substantivé du verbe de la même famille, de forme très proche, aboutissant probablement à la fusion des formes [60]

58. Cf. la notice sur *neporcant*. L'adverbe synonyme proche formellement (code `p`) mieux intégré dans le réseau lexical est *neportant*.

59. Cf. la notice sur *rejehir*. Le verbe synonyme, prestigieux (code `q`) de par son origine, est *confesser*. L'origine prestigieuse est l'origine latine : il s'agit d'un emprunt. Ces cas se distinguent du type emprunt (code `m`) car l'emprunt n'est pas récent dans la langue.

60. Cf. la notice sur *desirrier*. Le verbe substantivé synonyme homonyme (code `r`) est *desirrer*.

Type	**1**	**1-2**	**2**	**2-2**	**Code de l'exemple**	**Exemple**
mot de base				s	2-2-a2-b1-s	existence du verbe dont le verbe obsolescent est dérivé, bien plus employé et qui peut connaître les mêmes emplois [61]

TABLE 8.6 – Représentation tabulaire des facteurs liés à l'homonymie et à la synonymie

61. Cf. la notice sur *eslancier*. Le verbe de base (code `s`), très employé, qui peut prendre les emplois est *lancier3*.

Dans le tableau 8.6 présentant les facteurs liés à l'homonymie et à la synonymie, on distingue quatre types de catégories générales : homonymie, proximité formelle, synonymie, proximité sémantique. Chacun de ces types est associé à un identifiant : `1`, `1-2`, `2`, `2-2`. Les cas de proximité formelle et de proximité sémantique sont des cas affaiblis d'homonymie et de synonymie.

Les identifiants se combinent avec les autres catégories. Les deux premières catégories, dont les intitulés apparaissent en rouge dans le tableau, sont obligatoires, au sein de notre modélisation, pour tout facteur correspondant, et exclusives : le mot homonyme ou synonyme est soit émergent (`a1`), soit existant (`a2`) ; il y en a un (`b1`) ou plusieurs (`b2`). Les autres facteurs sont combinables. Trois types d'information ont été indiqués : les cellules en noir indiquent que la catégorie n'est pas éligible pour le type (par exemple, l'opposition sémantique pour des cas de synonymie ou de proximité sémantique) ; les cellules en gris indiquent que le cas est possible mais n'est pas attesté dans nos données ; les astérisques indiquent des cas uniques. Les deux dernières colonnes présentent, pour chaque catégorie, un exemple : d'abord, le code complet de l'exemple, puis l'exemple même.

Cette modélisation permet de distinguer des cas distincts mais avec des caractéristiques communes. Ainsi, on peut distinguer les cas d'homonymie avec un mot mieux inséré dans le réseau sémantique/mieux employé/en extension d'emplois (`1-a2-b1-c`) — comme c'est le cas de *oraille*, "lisière", avec *oreille*, du fait de l'appartenance de ce dernier mot au champ lexical du corps humain — des cas d'homonymie avec un mot en extension d'emplois proche sémantiquement (`1-a2-b1-c-h`) — comme c'est le cas de *löer1* avec *löer2*, deux verbes exprimant la relation à autrui, dont le second est productif dans la langue —, ou encore des cas de proximité formelle avec un mot en extension d'emplois (`1-2-a2-b1-c`) — par exemple l'émergence de la locution *metre mal*, "éloigner [qqu'un]" qui vient concurrencer le verbe *ma(l/u)metre* — tout en conservant la dimension commune de « meilleure insertion dans le réseau lexical » de ces différents facteurs. Le facteur `1-a2-b1-c-h` montre que les différents sous-types peuvent être combinés.

Trois sous-types ne concernent qu'un seul cas, indiqués par un astérisque : il s'agit de ceux correspondant aux codes `f`, `j` et `l`, dont les lemmes correspondants sont détaillés au sein du tableau. Le premier concerne une homonymie avec un mot bas, le second avec un mot en continuité métonymique, le troisième avec un mot à sens technique. Ces types ne regroupant qu'un seul élément, il peut être légitime de se demander si les facteurs ne devraient pas être redistribués dans d'autres types. Il nous a cependant paru important de les conserver, ce qui permet de mettre en relief la particularité de certains comportements sémantiques.

Les homonymies correspondent à une fragilisation du lexème en ce qu'elles rendent son emploi possiblement confus. Cette question de fragilisation est fréquente dans nos analyses.

En effet, un mot est employé s'il permet une communication efficace : il doit donc correspondre aux principes de distinction et d'expressivité. Si un mot, du fait de sa forme faible, peut être confondu avec un autre, il tend à rendre complexe le propos tenu. La compréhension n'est plus immédiate ; les locuteurs préféreront alors des emplois plus immédiatement reconnaissables.

Un emploi confus peut donc être causé par une trop grande proximité formelle avec un autre mot. Celle-ci n'est pas nécessairement source de confusion, comme en témoigne le nombre important d'homonymes dans de nombreuses langues. C'est lorsque les emplois ne sont plus clairs qu'ils posent problème, par exemple dans le cadre de mots fréquemment co-occurrents (facteur `i`, présent dans l'homonymie gênante entre *ne2* coordonnant et *ne1* adverbe de négation, phénomène correspondant au facteur entier `1-a2-b1-c-h-i`) ou lorsque les sens sont proches (dans le cas d'un hyperonyme, facteur `g`, présent dans le cadre des homonymies de certaines occurrences de *raiembre* avec certaines de *rendre*, phénomène correspondant au facteur complet `1-a2-b1-g`, ou d'un mot proche sémantiquement, facteur `h`, comme dans la proximité de l'obsolescent *colee* avec *colet* et *coler*, substantifs avec lesquels il partage le champ sémantique du cou, correspondant au facteur complet `1-a1-b2-h`) que la confusion devient problématique.

En fonction des cas, les homonymies sont plus ou moins difficiles : elles ont une influence plus ou moins forte sur l'obsolescence d'un mot. Par exemple, un mot proche formellement d'un autre avec lequel il est en opposition sémantique (`1-2-a1-b1-e`) est particulièrement problématique puisqu'il peut amener le locuteur à exprimer l'inverse de ce qu'il voudrait. On peut ainsi prendre l'exemple de *auques*, proche formellement de *aucun*, qui devient productif dans le cadre de l'expression d'une quantité nulle, et non plus d'une quantité existante indéterminée. En ce sens, elle est source d'une confusion plus grande que celle provoquée par une homonymie entre deux mots de la même famille de sens proche.

Il est important de noter qu'un seul facteur ne permet généralement pas d'expliquer entièrement l'obsolescence du mot : pour comprendre les phénomènes, il faut considérer leurs imbrications. Par exemple, les facteurs de faiblesse formelle (les facteurs correspondant au facteur général `6`, décrits *infra*) précèdent souvent des facteurs liés à l'homonymie (`1`) : une forme réduite ou faible a de nombreuses chances de se retrouver homonyme d'autres occurrences. On peut ainsi prendre l'exemple de *lez*, "à côté de". L'amuïssement de sa consonne finale (facteur `6-bb`) conduit à une homonymie avec *lé* (`1-a2-b1`[62]), mot mieux employé (`c`), de la même famille (`d`) et partageant son sémantisme (`h`) — ce qui donne le facteur : `1-a2-b1-c-d-h`.

62. L'homonymie est émergente, mais le mot *lé*, lui, ne l'est pas. Le facteur `a1`, marquant l'émergence, ne s'applique que pour les cas d'émergence du ou des mot(s) non concerné(s) par l'obsolescence.

Ces seuls facteurs, en relation avec la forme propre du mot, ne permettent toujours pas d'expliquer entièrement l'obsolescence. C'est la présence de mots pouvant prendre les emplois du mot obsolescent — dans le cas relatif à *lez*, l'« existence dans le réseau d'autres prépositions mieux employées et ne connaissant pas ce problème d'homonymie » (`2-2-a2-b2-c`) — qui est un facteur nécessaire. Ainsi, les problèmes de proximité formelle s'accompagnent souvent de synonymies. Leur co-présence est logique dans le cadre de l'obsolescence : un mot fragilisé du point de vue de sa distinction formelle ne va être abandonné que si un autre mot peut prendre son emploi, donc s'il existe des mots synonymes ou proches sémantiquement susceptibles être employés à sa place. Si cette condition n'est pas remplie, le mot est maintenu.

En effet, s'il est préférable, pour un locuteur, d'employer un mot qui ne risque pas d'être confondu avec un autre, il est avant tout primordial d'employer le plus adéquat par rapport au concept à exprimer. Par ailleurs, un mot dépourvu de synonyme est de ce fait distinct, même s'il connaît des cas d'homonymie, puisqu'il est le seul à pouvoir exprimer un concept.

Cependant, la synonymie en elle-même n'est pas non plus un facteur suffisant pour expliquer l'obsolescence : si elle est fréquente, comme on le verra, elle n'agit jamais seule. Ce n'est pas la seule équivalence sémantique qui joue dans l'obsolescence, mais son existence associée d'une part à d'autres facteurs de fragilisation de la position du lexème, d'autre part à des facteurs renforçant à l'inverse le mot synonyme qui menace l'emploi. C'est pourquoi la sous-catégorisation des types liés au prestige, au marquage sémantique et/ou formel, etc. nous semble importante.

Les autres catégories de facteurs, en dehors de la synonymie et de l'homonymie, correspondent à des types plus simples. Ils sont au nombre de 39 et apparaissent détaillés dans le tableau ci-après :

Catégorie	**Type**	**Code**	**Exemple**
faiblesse dans le réseau	isolement du mot / du sens dans le réseau lexical	3-aa	absence de lien dans le réseau lexical [63]
	isolement du mot / du sens dans la famille de mots	3-bb	forme isolée par rapport à la famille de mots [64]

63. Cf. la notice sur *mar*, interjection à forme réduite qui ne connaît pas de dérivé.

64. Cf. la notice sur *laidengier*. La famille du mot est productive : *laid*, *laideur*, *laidir*, mais la forme est marginale. L'évolution sémantique de la famille de mots l'éloigne du sens du verbe obsolescent.

Catégorie	Type	Code	Exemple
	forme minoritaire [face à une forme majoritaire]	3-cc	forme minoritaire qui s'aligne sur une forme majoritaire, dont elle est proche formellement et dont les emplois ne se distinguent pas en synchronie [65]
	faiblesse du mot sur lequel le mot ou la locution obsolescent(e) est construit(e)	3-dd	cette proximité formelle problématique est également connue par le verbe dont le verbe obsolescent dérive avec les formes non préfixées des verbes mentionnés [66]
	faiblesse de la famille de mots ou d'un mot dérivé du mot obsolescent	3-ee	appartenance à une famille de verbes, dotés d'un même sens, qui devient obsolescente [67]
	obsolescence du mot avec lequel le mot obsolescent est en opposition	3-ff	affaiblissement du lexème à la suite de l'affaiblissement du lexème avec lequel il fonctionnait en opposition, à cause d'une proximité sémantique et formelle avec un autre lexème [68]
	influence sémantique du mot sur lequel le mot obsolescent est construit	3-gg	apparition d'un nouvel emploi de l'adjectif dont l'adverbe dérive, qui renforce l'emploi concret de cet adverbe [69]

65. Cf. la notice sur *issi*, forme minoritaire par rapport à *ainsi*.
66. Cf. la notice sur *remanoir*. Le verbe est un dérivé de *manoir*, qui est également obsolescent.
67. Cf. la notice sur *empoindre*. Les verbes *despoindre*, *apoindre*, tous dérivés de *poindre* et synonymes les uns des autres, sont obsolescents.
68. Cf. la notice sur *jus1*. Le mot obsolescent avec lequel il fonctionnait en opposition est *sus*.
69. Cf. la notice sur *menüement*. Le nouvel emploi à valeur concrète est celui de *menu*.

Catégorie	Type	Code	Exemple
	influence sémantique de la famille de mots ou d'une locution tirant vers une autre dimension sémantique [provoque souvent une confusion]	3-hh	obsolescence des sens liés à la supposition dans toute la famille de mots à laquelle l'adverbe est lié, de manière forte, grâce à leur proximité formelle, à cause de la force d'un autre sens [70]
	influence sémantique ou formelle d'un nouveau mot, du fait de sa productivité	3-ii	le nouveau verbe a surtout un emploi moral : pour éviter toute confusion, le verbe obsolescent est moins employé [71]
	renforcement de la faiblesse	3-jj	par son grand emploi même, les usages de cet adverbe se sont sans doute multipliés, et ont contribué à effacer la spécificité d'emploi de l'adverbe obsolescent [72]
emploi gênant	spécialisation / figement	4-aa	figement progressif de l'emploi, qui, paradoxalement, amène à une érosion sémantique [73]
	développement de sens / d'emplois autour de sens / productivité [d'un sens particulier] / suremploi d'un emploi	4-bb	un des sens du lexème devient productif : le nouveau sens peut être employé dans de nombreux contextes [74]

70. Cf. la notice sur *espoir2*. C'est le sens relatif à l'"espoir" qui contamine toute la famille du mot, au détriment de celui lié à la "supposition".

71. Cf. la notice sur *desvoiier*. Le nouveau verbe à emploi moral est *devier*. L'influence sémantique est ici négative.

72. Cf. la notice sur *naje*. L'adverbe dont il est question ici est *nenil*. Les renforcements de faiblesse d'un mot impliquent souvent le comportement d'un autre mot.

73. Cf. la notice sur *voirement*. Dans ce cas, le figement nuit au sens emphatique originel de l'adverbe.

74. Cf. la notice sur *estage2*. Le sens productif est "chacune des divisions d'un ensemble formé de parties

Catégorie	Type	Code	Exemple
	tabou / domaine grivois	4-cc	évolution sémantique du verbe, qui prend un sens spécialisé relatif au domaine sexuel [75]
	régionalité	4-dd	régionalité du lexème [76]
	mot très polysémique et peu employé	4-ee	lexème très polysémique et moyennement employé dans ses différents sens [77]
	redondance sémantique ou trop grande proximité sémantique dans deux emplois du mot [à la suite d'une évolution]	4-ff	identification des deux sens en un seul, rendant caducs les emplois où la dimension de /violence/ est absente des séquences textuelles [78]
	distance sémantique entre divers emplois d'un même mot	4-gg	la relation de continuité qui existait entre les deux sens principaux peut être perçue comme une relation d'antonymie, conduisant à une confusion interne [79]
	redondance sémantique dans l'emploi du mot avec un autre mot	4-hh	fonctionnement du sens abstrait au sein d'un binôme synonymique, dont le deuxième adverbe fonctionne bien en autonomie [80]

superposées", applicable à de nombreux objets.

75. Cf. la notice sur *engroissier*. Par contiguïté de sens, le verbe se met à pouvoir signifier, à partir du XIII^e^ siècle, "mettre enceinte".

76. Cf. la notice sur *acesmer*. La régionalité d'un mot est tirée des sources lexicographiques consultées.

77. Cf. la notice sur *acoillir*.

78. Cf. la notice sur *durement2*, dont deux des sens se rejoignent et finissent par être indistincts l'un de l'autre.

79. Cf. la notice sur *repairier*. Le verbe prend les sens opposés de "retourner en sa terre" et de "demeurer [qque part]".

80. Cf. la notice sur *menu*. Le binôme synonymique dont il est ici question est *sovent et menu*, l'emploi du premier adverbe étant synonyme de l'emploi du binôme.

Catégorie	Type	Code	Exemple
	développement d'un sens abstrait au détriment d'un sens concret	4-ii	évolution par métonymie du verbe, qui prend un nouveau sens très imagé, probablement au détriment du sens concret [81]
	développement d'un sens concret au détriment d'un sens abstrait [inverse de 4-ii]	4-jj	le renforcement de ce sens se fait au détriment d'un autre, au sein d'une dichotomie trait moral / trait physique [82]
	sens péjoratif	4-ll	cette extension fait prendre une nuance péjorative au substantif lorsqu'il est appliqué à un être humain [83]
	perte d'identification de l'unité lexicale / opacité morphologico-sémantique	4-mm	la réanalyse conduit à interpréter le mot comme composé de deux antonymes, conduisant à une confusion sémantique [84]
	affaiblissement / perte d'un trait sémantique	4-nn	perte d'un trait sémantique [85]
	émergence d'un nouveau sens du mot ayant une influence sur l'orientation sémantique du mot	4-oo	émergence d'un sens abstrait plus marqué, en ce qu'il concerne une atteinte à la personne [86]

81. Cf. la notice sur *archoier*. Le verbe prend le sens de "courber en arc", qui s'applique peu à peu à une série d'objets variés, aussi bien concrets qu'abstraits. La force de l'image conduit probablement à abandonner l'emploi générique lié à la chasse.

82. Cf. la notice sur *cointe*. Le sens concret de l'adjectif est soutenu par une origine occitane prestigieuse.

83. Cf. la notice sur *brait*. Son application à des cris d'animaux lui fait prendre un sens péjoratif lorsqu'il est appliqué à un être humain.

84. Cf. la notice sur *autretel*. Sur le modèle de *entretant/autretant*, l'adverbe subit probablement une réanalyse, qui conduit à une confusion sur son sens.

85. Cf. la notice sur *aerdre*. C'est le trait sémantique de /violence/ qui s'efface, dû à la multiplication des emplois du verbe dans des contextes variés.

86. Cf. la notice sur *rëuser*. Le nouveau sens qui émerge est "tromper".

Catégorie	Type	Code	Exemple
préférences systémiques	préférence pour un emploi analytique	5-aa	préférence générale des locuteurs pour des usages analytiques [87]
	perte générale d'un sème attribué à un emploi	5-bb	perte de la polysémie du préfixe *re-* que possède le verbe, notamment de la modalité permettant d'indiquer le changement de perspective [88]
	distinction des emplois par rapport aux étiquettes grammaticales ou à la morphologie [répartition des emplois adj./pro. par ex. ; répartition des emplois en fonction du nombre]	5-cc	perte du sens concret de désignation d'un groupe de gens du fait du nombre du lexème [89]
	préférence pour un emploi clair / clarification des emplois	5-dd	clarification des emplois entre le verbe obsolescent et son dérivé préfixé [90]
	distinction des emplois sur l'axe sémantique	5-ee	clarification du système linguistique qui évite les redondances et permet ainsi la distinction entre les axes temporel et spatial [91]

87. Cf. la notice sur *grandisme*, auquel est préféré l'emploi de la périphrase *si grant*.

88. Cf. la notice sur *redemander*. Les verbes préfixés en *re-* connaissent un désemploi massif du fait de la perte du sème attribué au préfixe, cf. *supra*.

89. Cf. la notice sur *maisniee*.

90. Cf. la notice sur *torner*. La répartition des emplois se fait sur ce verbe et *retorner*.

91. Cf. la notice sur *regne*. Le substantif ne désigne plus que la dimension temporelle de la gouvernance, tandis que la dimension spatiale est désignée par *roiaume*.

Catégorie	Type	Code	Exemple
	analogie avec d'autres lexèmes [conduisant à la réanalyse] / réanalyse	5-ff	la réduction des hiatus conduit à réanalyser le verbe obsolescent comme apparenté à un verbe opposé sur le plan sémantique et mieux implanté dans le réseau linguistique [92]
faiblesse formelle	forme faible originelle	6-aa	faiblesse phonétique du mot [93]
	amuïssement	6-bb	réduction du mot obsolescent, le rendant peu marqué [94]
	forme peu distincte [problème de jambages]	6-cc	certaines occurrences du verbe, par leur nombre de jambages, sont peu évidentes à déchiffrer [95]
	modification formelle	6-dd	incident graphique, ou influence de ce lexème de sens proche [96]
	graphies variées complexes / forme irrégulière	6-ee	complexité des formes conjuguées [97]
facteurs externes	disparition d'un référent	7-aa	disparition de l'objet matériel auquel le substantif réfère [98]

92. Cf. la notice sur *haitier*, probablement réanalysé comme un dérivé de *souhaitier*, réfection de *souhaidier*, qui se produit au XIV^e^ siècle.
93. Cf. la notice sur *main1*. Le facteur concerne tous les monosyllabes.
94. Cf. la notice sur *nëis*, dont les graphies, dès le XIII^e^ siècle, *nes*, attestent de la réduction.
95. Cf. la notice sur *merveillier*.
96. Cf. la notice sur *flatir*. Les occurrences du verbe avec un *-r-* interne se multiplient, conduisant à une homonymie problématique avec un verbe de sens proche (cf. facteur `1-a2-b1-h`, *supra*).
97. Cf. la notice sur *peçoiier*, dont la variabilité des formes conjuguées peut nuire à sa reconnaissance.
98. Cf. la notice sur *guiche*.

Catégorie	Type	Code	Exemple
	évolution des genres littéraires	7-bb	multiplication des contextes où ce nouvel emploi est possible [99]
	évolution des pratiques et représentations	7-dd	changement de perspective sur les notions de confiance et de fidélité, entrant en écho avec un changement sociétal [100]
	évolution du point de vue sur l'action réalisée	7-ee	changement dans la perception de la chose décrite : il s'agit d'un moment et non plus d'une action [101]

TABLE 8.7 – Représentation tabulaires des autres facteurs

Les facteurs détaillés dans ce tableau sont également liés à des questions d'emplois confus, fragiles ou forts, et aussi à la question de l'intégration ou non d'un mot dans un réseau des lexèmes.

Expliquer les questions de renforcement de sens, de force sémantique et, de manière inverse, de faiblesse sémantique, est une tâche délicate. Nous partons du principe que le cœur de la représentation que permet le langage est situé autour de la représentation de l'être humain [102]. Les traits directement relatifs à l'être humain sont donc plus forts que ceux qui en sont plus éloignés. C'est par exemple un argument que nous avons développé dans la notice sur *sëoir*, pour expliquer la plus grande saillance sémantique [103] de *asseoir* sur ce

99. Cf. la notice sur *bienfaire*.

100. Cf. la notice sur *afïer*. Une attention plus grande est portée à la description de la confiance portée ou non à autrui, au détriment de celle portée à la fidélité. Ce changement entre en écho avec la désagrégation du système de la féodalité sur la période et ainsi du rapport de fidélité qui y est associé.

101. Cf. la notice sur *avesprir* et les remarques *supra*.

102. Cette centralité de l'être humain est dépendante de « la hiérarchie des traits animés, profondément ancrée dans la structure mentale : être humain – animal – plante – objet comptable – objet non comptable – abstrait » (M. Glessgen, « Histoire interne du français (Europe)… », p. 2959).

103. La notion de « saillance » peut se définir comme suit : « La notion de saillance est employée en sémantique du discours pour décrire le statut de centralité de certains référents dans la conscience de l'énonciateur. Un référent est saillant s'il s'impose à l'attention. Certaines entités représentées dans le discours sont pensées comme plus centrales ou plus pertinentes que d'autres ; elles jouissent par conséquent d'une accessibilité référentielle plus importante. » (Franck Neveu, *Lexique des notions linguistiques*, Paris, 2017, URL : `https://www.cairn.info/lexique-des-notions-linguistiques--9782200617776.htm`, p. 123) Dans notre cas, la saillance de *asseoir* provient de la possibilité que le verbe a de décrire le mouvement du corps humain,

verbe : *asseoir* peut désigner le mouvement du corps de l'être humain. Dans ce cas précis, à la saillance sémantique vient s'ajouter la saillance formelle — ou marquage formel[104] : *asseoir* est doté de deux syllabes — contre une seule pour la forme réduite de *sëoir* —, et sa forme, plus longue, est probablement plus directement reconnaissable. D'autres dimensions sont caractérisées par une force sémantique particulière, par exemple les éléments liés à l'expression des sentiments.

La force sémantique peut aussi se déceler dans la productivité d'un sens. C'est un argument que nous avons également employé à plusieurs reprises, dans la description des facteurs mais aussi dans les notices. La productivité d'un sens ou d'une dimension sémantique peut être établie à partir des extensions de sens ou des nouveaux sens qu'un mot connaît. C'est ainsi le cas de *emprise*, dont nous avons relevé une succession d'emplois émergents, nouveaux par rapport à la date de composition de Ao ; les sens de "convention", de "devise", les emplois au sein des locutions *d'une emprise* et *por nule emprise*. Dans ce cadre, les sources lexicographiques sont précieuses, car il est possible d'y déceler quels sont les sens qui sont productifs, et de dater leur apparition. Un sens émergent se révèle particulièrement productif lorsqu'il contamine des mots proches formellement ou de la même famille. Cet aspect touche également la question d'un meilleur emploi et d'une meilleure insertion dans le réseau lexical. Dans notre optique, cette dernière concerne à la fois les mots qui sont bien employés, fréquents, mais aussi ceux qui connaissent des dérivés.

L'inverse, qui est aussi un facteur de disparition, est l'état isolé d'un mot ou d'un sens. Cet isolement peut se situer au niveau du réseau lexical général (facteur `3-aa`), comme dans le cas de l'interjection *mar* ou bien au niveau de la famille de mots (facteur `3-bb`), par exemple, *laidengier*, par rapport à sa famille, composée de *laidir*, *laidure*, etc.

Si un mot isolé a plus de chances de disparaître, le lien d'un mot à d'autres peut également être négatif : l'obsolescence d'un mot peut conduire progressivement à l'obsolescence de ses dérivés (facteur `3-dd`), par exemple dans le cas de *icest*, dérivé de *cest* dont les emplois se restreignent, ou dans les cas de *acrëanter* et *remanoir*, déjà décrits *supra*. L'obsolescence d'un mot peut aussi venir de sa famille, même si c'est sur lui qu'elle est construite (facteur `3-ee`). Ainsi, toute la famille dérivationnelle de *ramponer*, après une probable tentative de réanalyse de leur forme comme étant des formes préfixées, devient obsolescente. Les mots fonctionnent en effet en réseau, et le déséquilibre du réseau, quelle que soit sa cause originelle, peut

élément central d'un point de vue cognitif. C'est donc dans cette perspective que nous employons la notion de saillance sémantique.

104. On peut donc définir la saillance générale d'un mot comme l'ensemble des « facteurs qui contribuent directement ou indirectement à mettre en avant une entité linguistique par rapport aux autres. » (F. Landragin, « Sur les aspects multicritères et multidimensionnels de la saillance », dans *Saillance. Volume 2 : la saillance en langue et en discours*, dir. Maryvonne Boisseau et Albert Hamm, Besançon, 2022, p. 15-29, DOI : `10.4000/books.pufc.43860`, p. 15)

en affecter les différents éléments, quelle que soit leur position. Néanmoins, il nous semble important de souligner qu'un mot central, souvent mieux employé et mieux intégré dans le réseau lexical, a des chances de survie plus grande qu'un mot déjà marginal — élément évoqué *supra*, dans le cadre des types de fréquence de mots les plus touchés par l'obsolescence.

Cette marginalité affecte également les formes des mots : dans ce cadre, les formes minoritaires ont tendance à s'effacer devant les formes majoritaires (facteur `3-cc`), par analogie avec le système linguistique. Tel est le cas de la réduction des formes variées d'interjections qui sont présentes dans le manuscrit.

La notion de confusion est aussi importante pour comprendre une série d'autres facteurs. C'est par exemple le cas du facteur `3-hh`, l'influence sémantique de la famille du mot ou d'une locution tirant les emplois vers un domaine sémantique particulier. Dans ces cas, une famille de mots ou une locution possède un sens particulièrement saillant, et va avoir une influence sur un ou plusieurs sens du mot obsolescent. Cela peut produire, comme dans le cas présenté dans le tableau, sur *espoir2*, un renforcement d'un sens au détriment d'un autre — ici, le renforcement des sens affectifs liés à l'"espoir" au détriment des sens intellectuels liés à la "supposition".

La marginalité peut recouvrir d'autres formes. Ainsi, la régionalité d'un mot (facteur `4-dd`), comme dans le cas de la préposition *enjusque*, le rend marginal par rapport à la norme — qui est en construction à l'époque de la composition de l'incunable — et le conduit à avoir de plus fortes chances d'être éradiqué, sauf s'il possède des traits connotatifs particuliers qui pourraient l'aider à se maintenir (par exemple, un fort degré de littérarité).

Les mots très polysémiques et peu employés sont également touchés par cette marginalité. En effet, l'ancrage d'un mot dans un réseau lexical est ce que ce qui fait sa force. Cet ancrage peut prendre trois aspects. D'une part, ce que nous avons qualifié de force sémantique, en relation avec le degré d'expressivité du mot. D'autre part, son intégration dans l'axe paradigmatique, c'est-à-dire son lien avec d'autres mots, la famille de mots à laquelle il se rattache. Enfin, son intégration dans l'axe syntagmatique, qui recouvre deux réalités différentes : son intégration dans certaines locutions — correspondant à certains figements — et son intégration dans la parole — renvoyant à son degré d'employabilité. Dans ce cadre, la polysémie d'un mot n'est pas un problème en soi, comme l'atteste le grand nombre de mots polysémiques dans la langue. Cependant, un mot très polysémique mais peu fréquent (facteur `4-ee`) peut rencontrer des difficultés à se maintenir. En effet, trop peu employé et employé dans de nombreux sens différents, le mot perd son identité : on ne parvient plus à comprendre son sens.

Cette question de l'identité est centrale dans le facteur de perte d'identité de l'unité lexicale (ou opacité morphologico-sémantique, facteur `4-mm`), par exemple dans le cas de *jehui*,

dont on ne parvient plus à reconnaître la forme. Ce facteur est souvent la conséquence d'un autre (un affaiblissement formel, par exemple). La question de l'identité du mot est également celle qui apparaît dans le facteur de la distance sémantique trop grande entre deux emplois d'un même mot (`4-gg`), qui peut conduire à une confusion sur son identité. C'est par exemple le cas de *essoigne* qui, à la suite d'une évolution sémantique, se met à désigner l'"obligation", en opposition avec son sens premier d'"empêchement". Cette distance sémantique semble jouer un rôle important en cas de différence entre emplois abstraits et emplois concrets (facteurs `4-ii` et `4-jj`), qui concernent, par exemple, l'évolution d'*archoïier*, "courber en arc", au détriment de son sens de "tirer à l'arc pour chasser", ou, exemple inverse, celle de l'adverbe *menüement*, dont le nouveau sens concret "en petits morceaux" oblitère le sens abstrait initial "à courts intervalles", probablement, ici encore, sous l'influence de l'adjectif à emploi adverbial *menu* dont il dérive.

L'identité a aussi un rôle important dans les questions de spécialisation/figement (facteur `4-aa`), par exemple dans le cas de *relaissier*, qui se spécialise dans un emploi relatif au domaine de la chasse, et de la version amoindrie de ce facteur, la forte prédominance d'un emploi (suremploi d'un emploi, facteur `4-bb`), par exemple dans le cas de *aise*, qui abandonne tous ses emplois non liés à la dimension du confort matériel. En effet, dans ces cas, c'est l'identification du mot à un seul sens — du fait notamment du suremploi — qui cause la perte de ses autres sens. Parmi les autres facteurs relatifs à un emploi gênant, nous avons défini celui relatif au tabou (correspondant dans la plupart des cas à l'évitement de l'emploi d'un sens grivois, facteur `4-cc`), qui se trouve à mi-chemin entre spécialisation et facteur extra-linguistique. Il concerne par exemple le verbe *adeser*, qui peut signifier "avoir un rapport sexuel [avec qqu'un]". Le risque d'exprimer ce type de relation, généralement taboue, pousse les locuteurs à ne pas employer le mot problématique dans ses autres sens.

La cinquième catégorie regroupe ce que nous avons qualifié de préférences systémiques. Elle contient les types de facteur que nous avons estimés correspondre à des tendances qui existent au niveau de la langue. Les différents types correspondent à des réalités différentes. D'une part, une partie des facteurs correspondent à des phénomènes de distinction des emplois, identifiés comme caractéristiques de l'évolution de la langue au cours de la période du moyen français [105] : il s'agit des facteurs de préférence pour un emploi analytique (`5-aa`),

105. La distinction des emplois est un trait saillant de l'état de langue du moyen français, décrit de la manière suivante dans C. Marchello-Nizia, « Les grammaticalisations ont-elles une cause ?… », p. 9 : « Le français a, lui, largement systématisé cette opposition, relevant d'une analyse syntaxique, entre élément de divers niveaux […] possessifs, démonstratifs […] On voit dans ces phénomènes non pas des cas individuels de changement à expliquer séparément, mais des traces visibles d'une évolution plus profonde, qui s'est située entre le XII^e^ et le XV^e^ siècles en français, et qui a tendu à distinguer fortement les éléments de rôle et fonction différents ; ce phénomène, c'est spécifiquement au plan de la "sémantique grammaticale" qu'il s'est produit, au plan du système même de la grammaire de la langue. »

employé dans le cadre de l'analyse de l'adjectif synthétique *grandisme*, et de distinction des emplois par rapport aux étiquettes grammaticales ou à la morphologie (`5-cc`), par exemple dans le cas de la distinction des emplois d'*autrui*.

Les autres facteurs correspondent à des phénomènes généraux qui se déroulent en langue. Les facteurs de clarification des emplois (`5-dd`) et de distinction des emplois sur l'axe sémantique (`5-ee`) ont en commun la distinction qu'ils permettent dans le système linguistique. Pour le premier cas, citons par exemple le substantif *devise*, qui voit ses emplois clarifiés et répartis entre les substantifs *devisïon* et *devis*. Pour le second, l'exemple de *siecle*, qui perd son sens d'"ensemble d'individus" du fait de la non-inscription de ce sens au sein du nouveau système d'oppositions dans lequel le mot évolue [106].

La perte générale d'un sème (facteur `5-bb`) concerne principalement les mots touchés par l'obsolescence du préfixe *re-* et des valeurs qui lui sont associées [107]. Ce constat s'est construit au fur et à mesure de notre étude détaillée des mots. Il peut être rapproché du facteur d'évolution du point de vue sur l'action réalisée [108]. Il nous a cependant paru plus intéressant de le maintenir dans une catégorie explicitement associée au fonctionnement du système linguistique. Il n'est en réalité jamais aisé de dissocier nettement les aspects internes et externes au système linguistique.

Le facteur d'analogie avec d'autres lexèmes conduisant à la réanalyse ou de réanalyse (`5-ff`), est un facteur intéressant car il n'est pas évident *a priori*. C'est en rencontrant à plusieurs reprises ce phénomène dans les scénarios de l'obsolescence que nous avons fini par créer ce type. Ce phénomène linguistique est fréquent et est à l'origine de comportements variés. Par exemple, *membrer2*, "se souvenir", par analogie avec *desmembrer*, mais surtout avec le récent *membré*, a pu être considéré par étymologie populaire comme un dérivé de *membre*, "partie du corps humain", auquel il ne correspond formellement qu'à la suite d'accidents formels.

Si la question du réseau dans lequel le mot est ou non inséré est importante, nous avons déjà mis en avant la récurrence des facteurs liés à la faiblesse formelle du mot. La catégorie rejoint celle de l'emploi gênant, mais elle contient une diversité de sous-types qu'il nous a paru pertinent d'identifier. Le premier type, la forme faible originelle (`6-aa`), concerne principalement des mots monosyllabiques, par exemple *o4*, "en compagnie de". Cette forme initiale les fragilise, car les monosyllabes sont plus facilement confondus les uns avec les autres [109] que d'autres mots à la forme plus marquée.

106. À la suite de l'émergence du sens temporel, le substantif s'inscrit dans une répartition des emplois selon l'axe spatial/sociétal/temporel. Cf. la notice sur *siecle*.
107. Cf. *supra* les détails sur la valeur aspectuelle du préfixe qui disparaît.
108. Ce facteur appartient aux facteurs extra-systématiques, cf. *infra*.
109. Ils sont ainsi fréquemment touchés par des cas d'homonymie, cf. *supra*.

Le deuxième type concerne la réduction formelle des mots (`6-bb`), phénomène progressif qui se déroule entre les XIII^e^ et XV^e^ siècles, qui concerne tant la réduction des hiatus que l'amuïssement de nombreuses consonnes des mots. C'est ainsi le cas de *deraisnier*, "défendre une cause", qui se retrouve ainsi homonyme de *desraisnier*, "s'éloigner de la raison", opposé sur le plan sémantique. Nous avons distingué les cas spécifiquement liés aux question de jambages dans les mots, car elles nous semblent en concerner un nombre important (facteur `6-cc`), par exemple *covine*. Les cas de modification formelle (`6-dd`) sont, eux, plus rares, mais assez spécifiques pour apparaître de manière indépendante. On peut par exemple prendre le cas de *bëer*, dont certaines occurrences voient en leur sein l'introduction d'un *-i-* épenthétique. Enfin, le dernier type distingué correspond aux cas de graphies variées complexes (`6-ee`), et concerne, par exemple, les graphies variées de *remanoir*. Cette caractéristique renvoie à l'opacité morphologico-sémantique.

La dernière catégorie regroupe les facteurs extra-systématiques et ne compte que quatre types : tout d'abord, les cas de disparition d'un référent (facteur `7-aa`), par exemple *hanstier1*, ensuite, les cas d'évolution des genres littéraires (`7-bb`), comme dans le cas de *parchëoir*, marqué comme spécifique aux textes arthuriens [110], type qui nous a semblé très particulier et donc éligible à un traitement séparé, bien qu'il ne caractérise que peu de scénarios d'obsolescence. Enfin, sont identifiés les facteurs d'évolution des pratiques et représentations (`7-dd`) et d'évolution du point de vue sur l'action réalisée (`7-ee`). Pour le premier, on peut prendre en exemple la perte du sens lié à la justice et au droit d'un être considéré comme naturellement supérieur aux autres de *fierté*. Pour le second, on peut prendre l'exemple de *ajorner*, déjà mentionné. Ce dernier type pourrait lui aussi être un sous-type de l'avant-dernier. Néanmoins, son lien particulier avec la dimension temporelle de l'action nous a paru intéressant à isoler.

La grille de catégories et types que nous avons présentée est forcément arbitraire et incomplète. Une grille qui qualifierait parfaitement chacun des facteurs serait une grille qui détaillerait chacun d'eux — en réalité, une liste de ces facteurs. En créant de l'abstraction, en réunissant des éléments, nous perdons nécessairement de la finesse dans la description. C'est pourquoi nous avons tenu à conserver certains types qui ne concernent que des individus uniques, afin de conserver un degré de granularité de description qui reste satisfaisant. Certains des types sont proches, d'autres auraient pu aussi figurer sous d'autres catégories. Il nous semble néanmoins que notre grille, en regroupant les 784 facteurs en 64 catégories, permet une analyse plus fine du rapport entre facteur et mot.

Elle rend également possible la quantification de ces facteurs, ce qui permet ainsi d'appréhender les phénomènes favorisant l'obsolescence lexicale. Le graphique 8.4 représente la

110. FEW, II, 30b.

répartition des facteurs selon leur type général. C'est le nombre de facteurs appartenant à telle catégorie qui y est indiqué, et non pas le nombre de mots touchés par telle catégorie.

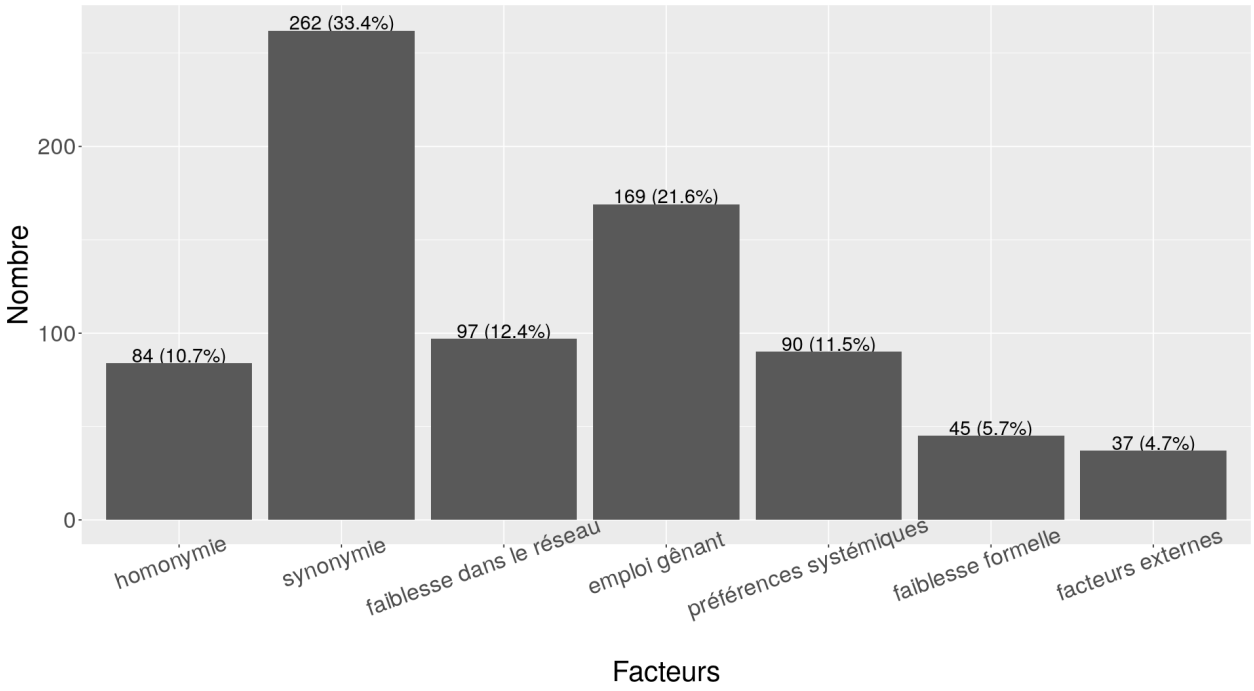

FIGURE 8.4 – Nombre de facteurs dans chacune des catégories définies

Les facteurs les plus fréquents sont les facteurs liés au problème que pose la synonymie, puisqu'elle en concerne un tiers. Cela signifie que la présence d'un mot de même sens (ou de sens proche) fragilise la position d'un autre mot. Les facteurs regroupés sous la catégorie emploi gênant sont eux aussi fréquents, car ils en représentent un sur cinq. Cette catégorie a pour corollaire le principe de clarté que semblent suivre les locuteurs dans leur usage de la langue. Ce principe de clarté implique de ne pas employer un mot lorsque l'identification du sens est problématique — par exemple, lorsque le mot est trop polysémique (facteur `4-ee`) ou lorsqu'il connaît deux sens antagonistes qui rendent périlleux l'accès au référent juste (facteur `4-gg`).

Les facteurs appartenant aux catégories de l'homonymie, de la faiblesse dans le réseau et des préférences systémiques correspondent chacun à environ 10% des facteurs qualifiés. Les deux dernières catégories, faiblesse formelle et facteurs extra-systématiques, représentent chacune de 5 à 6% des facteurs, et sont donc minoritaires sans pour autant être insignifiantes.

Le graphique permet donc de mettre en évidence, au sein du mécanisme de l'obsolescence, tant l'importance de la force propre d'un mot, c'est-à-dire sa saillance sémantique et son marquage formel, que celle du réseau lexical dans lequel il est inséré. Le sémantisme du mot, dans son principe de clarté, est un élément important pour garantir son maintien.

C'est parce que son sens est saillant, au sens qu'il est immédiatement identifiable par un locuteur, qu'il est employé. La nécessité d'une reconnaissance immédiate du mot explique par ailleurs pourquoi le nombre de facteurs d'obsolescence liés à l'homonymie est important. Les homonymies provoquent un risque de confusion entre deux mots distincts, et sont donc contraires au principe de reconnaissance claire et directe. En outre, la question de la faiblesse formelle — qui provoque fréquemment des homonymies — est à prendre en considération dans cet aspect de non-saillance. Un mot au sens ou à l'emploi confus, non immédiatement saillant, non immédiatement reconnaissable, est délaissé au profit d'autres mots, de sens proche. En effet, si la synonymie absolue n'existe pas, puisqu'il existe toujours des nuances sémantiques ou pragmatiques particulières associées aux différents emplois, lorsqu'un mot, pour une raison ou une autre, est affaibli, il peut être remplacé par un autre répondant au principe de clarté. C'est pourquoi les cas de synonymie sont des facteurs d'obsolescence : un mot, même faible formellement, va avoir tendance à être conservé s'il ne connaît pas de mot de sens proche, puisqu'il reste l'emploi le plus adapté à l'expression recherchée. En revanche, si un synonyme existe, le mot n'est plus nécessaire à cette expression et peut plus aisément être abandonné.

Cet abandon est aussi facilité pour les mots qui ne sont pas intégrés dans un réseau lexical important. En effet, un mot isolé, qui par exemple se trouve en langue sans dérivé ou sans base lexicale, a tendance à moins se maintenir qu'un mot soutenu par un réseau lexical constitué. Le réseau lexical est une donnée primordiale pour le maintien des mots. Il est aussi à l'origine de désemplois, lorsqu'un mot ou un emploi ne correspond plus à l'usage majoritaire tel que le réseau le constitue. Cet usage majoritaire est changeant, et ne prend pas la même importance au sein des différents états de la langue. Ainsi, en ancien français, les suffixes permettant la construction d'un substantif sont nombreux et variables, tandis qu'ils tendent à se réduire au cours de la période suivante. Il est aussi possible de constater des pertes générales de sens attribués à tel morphème, qui se répercutent sur l'emploi de mots particuliers — comme c'est le cas, dans notre corpus, du préfixe verbal *re-*.

La répartition des facteurs dans chacune des catégories, déjà représentée en 8.4, correspond à celle des lemmes concernés par chacune des catégories[111], comme on peut le voir dans le tableau 8.8. Si les cas de synonymie et d'emploi gênant décroissent légèrement, les cas d'homonymie, de faiblesse dans le réseau, de faiblesse formelle et de facteurs externes croissent en revanche légèrement.

Les différentes catégories de facteurs comportent une série de sous-facteurs détaillés, qui rendent possible l'observation plus précise du mécanisme à l'œuvre. Le graphique 8.5 permet

111. Toujours dans le cadre des lemmes qui ont été qualifiés par les facteurs, représentant donc partiellement seulement l'ensemble des mots traités.

catégorie	nbe de facteurs	nbe de lemmes
homonymie	84 (10,7%)	75 (11,8%)
synonymie	262 (33,4%)	201 (31,6%)
faiblesse dans le réseau	97 (12,4%)	89 (14%)
emploi gênant	169 (21,6%)	116 (18,2%)
préférences systémiques	90 (11,5%)	76 (11,9%)
faiblesse formelle	45 (5,7%)	44 (6,9%)
facteurs externes	37 (4,7%)	35 (5,5%)

TABLE 8.8 – Comparaison du nombre de facteurs et du nombre de lemmes concernés dans chacune des grandes catégories de facteurs

cet aperçu, sur les facteurs relatifs à l'homonymie et à la synonymie. Les quatre premières catégories concernent l'ensemble des facteurs, ce qui explique leur plus grande importance numérique en comparaison avec les autres.

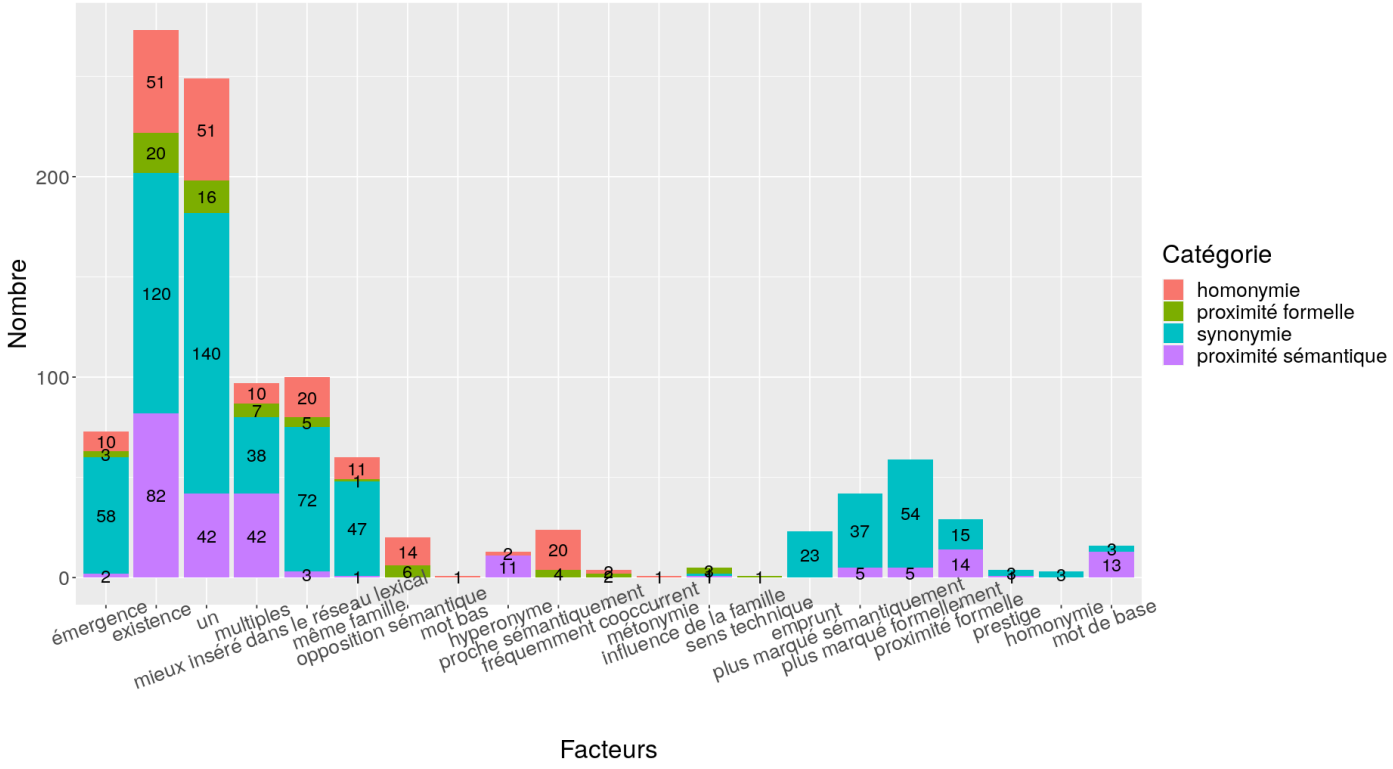

FIGURE 8.5 – Nombre de facteurs dans les sous-catégories, parmi les facteurs d'homonymie et de synonymie

Ces quatre catégories permettent de classifier le facteur selon qu'il s'agit d'un phénomène touchant un ou plusieurs mots, émergent(s) ou déjà existant(s). La majorité des facteurs, toutes catégories confondues, concerne donc un seul mot en rapport avec le mot obsolescent, qui existe déjà en langue. Si une proportion non négligeable de facteurs concerne tout de

même des mots émergents, la forte présence de la notion d'existence témoigne donc de la possible cohabitation entre synonymes et/ou homonymes, sans qu'elle atteigne la position du mot. L'affirmation est à nuancer : si l'émergence ne vient pas du mot avec lequel le mot obsolescent entre dans un rapport conflictuel, elle peut se produire au niveau du mot obsolescent lui-même — par exemple, dans le cas d'un affaiblissement formel à la suite d'un affaiblissement phonétique, conséquence de l'évolution linguistique et du principe d'économie qui y préside. Il est également fort probable que des changements que nous n'avons pas détectés viennent bouleverser l'équilibre précédent, et que le rapport qui ne posait jusqu'alors pas de problème vienne en poser un. C'est en cela que les autres catégories peuvent permettre une compréhension plus fine des phénomènes. Il est ainsi possible de voir l'importance, du point de vue du nombre de facteurs touchés, de la catégorie des mots mieux insérés dans le réseau lexical, qui regroupe 110 facteurs. Ce type de mot a plus de chance d'être adopté par les locuteurs, en ce qu'il possède une saillance du fait de son intégration dans le réseau linguistique. C'est cette saillance, qu'il n'est pas toujours aisé d'évaluer, qui peut être modifiée. D'ailleurs, la question de la meilleure intégration dans le réseau lexical regroupe une série de phénomènes, dont la progression d'emplois fait partie. Un mot existant synonyme peut connaître un plus grand emploi. Il est difficile, dans le cadre de notre étude, d'embrasser tous les tenants et aboutissants de cette progression d'emplois. Elle peut en effet être le témoin de l'obsolescence d'un autre mot. C'est ainsi le cas de *demorer*, par rapport au verbe obsolescent *remanoir*, dont la forte progression entre nos deux témoins peut être corrélée au remplacement d'un verbe par l'autre. Dans ce cas, la faiblesse du verbe *remanoir* est première, d'un point de vue chronologique. C'est elle qui rend nécessaire l'emploi d'un autre mot, plus clair. Il s'avère que *demorer* a également comme caractéristique un sémantisme plus fort. Ce sous-facteur caractérise un nombre important, 42, de rapports de proximité sémantique : la présence d'un mot synonyme doté d'une plus grande saillance sémantique — du fait de ses connotations et/ou de ses emplois, il répond à un degré supplémentaire d'expressivité — renforce la menace du mot synonyme pour le mot obsolescent. Le marquage plus grand des mots synonymes concerne aussi leur forme : ce sous-facteur caractérise 59 facteurs. Certains mots concurrents possèdent les deux aspects. Il en est ainsi en particulier des mots issus d'emprunts, qui, en plus de ces marquages sémantique et formel, sont dotés d'un certain prestige, du fait, d'une part, de leur nouveauté, d'autre part, de leur origine, très souvent, à cette époque, latine. Les emprunts sont caractéristiques de 23 facteurs.

Cependant, si le principe de clarté est nécessaire, il faut constater que certains des mots menaçant les mots obsolescents, sur les plans formel (les homonymes) et sémantique (les mots connaissant une proximité sémantique), peuvent être des mots hyperonymes, donc initialement moins précis dans leur désignation. Le remplacement par un hyperonyme concerne

13 facteurs. Un mot peut aussi être menaçant même s'il est en situation d'opposition sémantique, phénomène qui caractérise 29 facteurs. Mais ce sont aussi souvent des mots de la même famille, voire le mot de base sur lequel le mot dérivé obsolescent est construit, qui le concurrencent durement, puisque cela concerne 60 et 16 facteurs.

La dimension sémantique est aussi importante pour les cas d'homonymie problématique, car c'est précisément elle qui rend l'homonymie problématique. On peut ainsi voir que le phénomène d'opposition sémantique touche 20 cas de proximité formelle et celui, inverse, de proximité sémantique, 24. Que les sens de deux mots proches formellement soient opposés ou au contraire, trop proches, cela provoque un risque de confusion — risque de confusion par la possibilité de la compréhension d'un propos inverse à ce qui veut être dit, dans le premier cas, risque de confusion de la portée précise du mot, dans le second.

Le graphique 8.6 permet d'observer les facteurs détaillés au sein des facteurs autres que la synonymie ou l'homonymie.

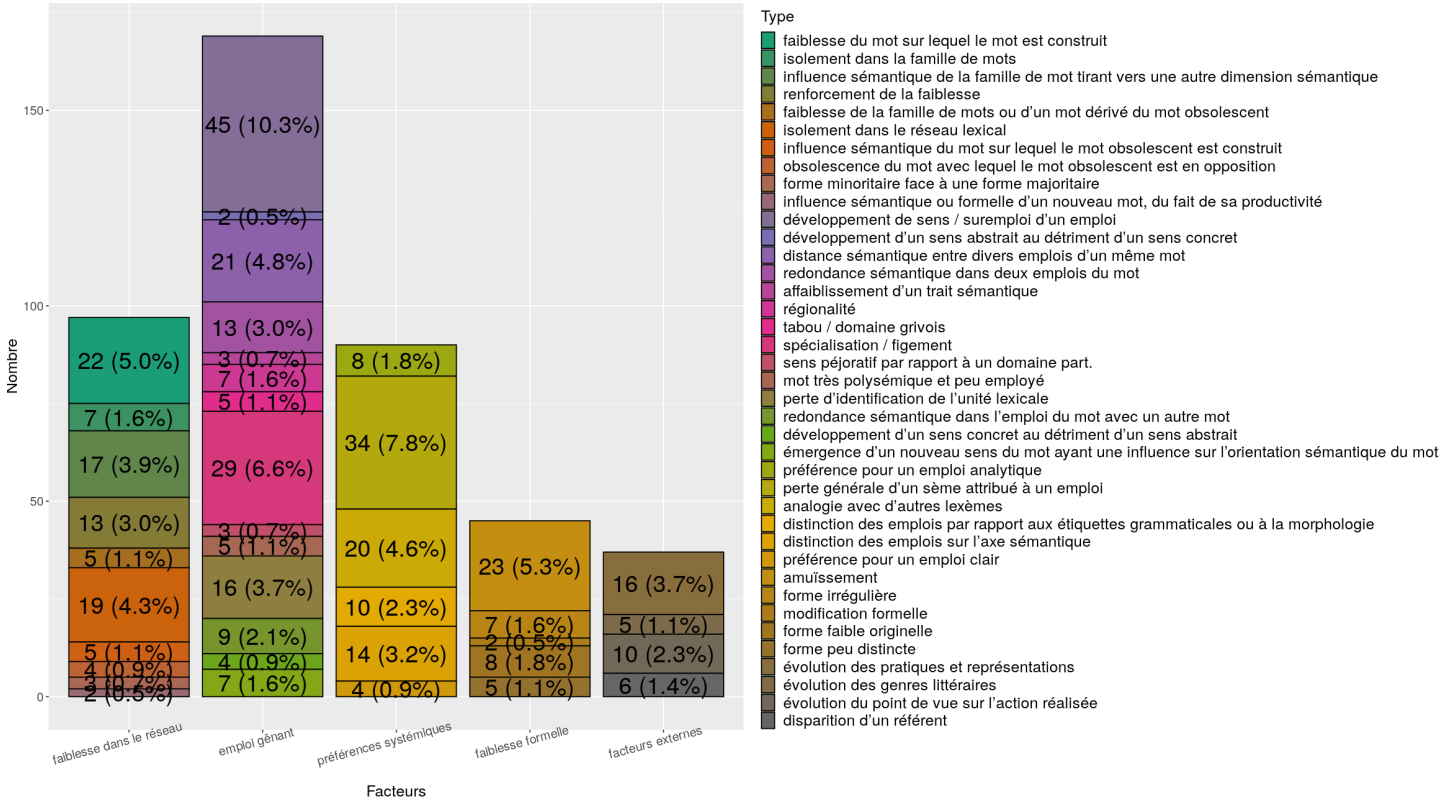

FIGURE 8.6 – Nombre de facteurs dans les sous-catégories parmi les facteurs hors homonymie et synonymie

Nous détaillons uniquement les catégories qui connaissent le plus grand nombre de facteurs. La première catégorie concerne ceux relevant de la faiblesse du mot dans le réseau. Au sein de celle-ci, il est possible d'observer la part importante que prend le sous-facteur

de faiblesse du mot sur lequel le mot obsolescent est construit. Il s'agit d'un aspect intéressant, qui remet en lumière, d'une part, l'importance du réseau lexical, d'autre part, le rôle important tenu par l'influence d'un mot obsolescent dans l'obsolescence de ses dérivés. Il est possible de prendre pour exemple l'adverbe *voirement*, "vraiment", qui connaît une forte chute d'occurrences, consécutive à l'obsolescence de l'adjectif *voir*, "vrai", sur lequel il est construit. La deuxième sous-catégorie la plus importante, en nombre de facteurs touchés, est celle qui regroupe les facteurs liés à l'isolement dans le réseau lexical, au nombre de 19. Cela concerne par exemple l'adjectif *corsu*, "corpulent, robuste". En effet, après l'amuïssement des consonnes finales que connaissent les mots, l'adjectif perd le lien qu'il avait avec le substantif *cors*, sur lequel il est construit, et se retrouve ainsi isolé. Cet isolement affecte la motivation du mot, c'est-à-dire qu'il perd une partie de sa saillance, n'étant plus immédiatement identifiable. Cet exemple fait apparaître une nouvelle fois l'importance de la famille lexicale dans lequel un mot s'inscrit. La famille de mots peut aussi avoir une influence sémantique qui va contribuer à l'obsolescence du mot. Cette sous-catégorie concerne 17 facteurs. L'un de ces derniers concerne le substantif *recet*, "refuge", qui est influencé, de manière péjorative, par le verbe *receter*, dont il dérive, qui connaît, lui, une spécialisation de "donner asile" à "donner asile à des criminels", probablement sous l'influence du verbe de forme proche *receler*. La connotation péjorative conduit à l'abandon progressif de l'emploi du substantif.

Une part importante des facteurs relatifs à un emploi gênant concernent des facteurs liés au suremploi d'un emploi, au nombre de 45. Il s'agit ici par exemple de suremploi d'un mot à sens emphatique, comme *outreement*, "complètement". Dans les analyses détaillées, il a plusieurs fois été question de mots à emploi emphatique qui, de ce fait, tendent à être sur-employés. En effet, ces mots répondent dans un premier temps au principe de saillance, en ce qu'ils sont très expressifs. Cependant, leur grande expressivité même est ce qui peut les conduire à l'obsolescence : de plus en plus employés, ils finissent par perdre leur caractère expressif. Ce n'est là qu'un cas de la sous-catégorie, qui comprend également des lexèmes et emplois qui connaissent d'autres sens particulièrement saillants.

Le suremploi d'un emploi peut parfois conduire à un figement, dans le cadre de locutions par exemple. Les facteurs correspondant à ce phénomène ont été regroupés avec ceux correspondant à la spécialisation de mots, comme *chamoissier*, dont la spécialisation relève du domaine technique. Ce regroupement, caractéristique de 29 facteurs, fait sens en ce qu'il induit la fixation d'un emploi au détriment des autres, qui sont donc obsolescents. Le lexème ainsi touché connaît une obsolescence partielle, avec la perte des emplois variés qu'il connaissait auparavant.

Les emplois gênants peuvent aussi concerner les cas de distance sémantique entre deux emplois d'un même mot — 21 facteurs — ou au contraire la redondance sémantique entre

deux emplois d'un même mot — 13 facteurs. La redondance sémantique peut aussi être établie non pas entre deux emplois d'un même mot, mais entre l'emploi du mot avec un autre — 9 facteurs. Ces éléments correspondent toujours au principe de clarté et de saillance que se doit de suivre un mot pour continuer à exister. La perte de la saillance peut parfois conduire le mot à ne plus être reconnu. Cela correspond à la perte d'identification de l'unité lexicale, sous-catégorie qui concerne 16 facteurs.

La troisième catégorie correspond aux préférences systémiques. On peut distinguer parmi elles les sous-catégories de perte générale d'un sème attribué à un emploi, qui correspondent à 34 sous-facteurs, et d'analogie avec d'autres lexèmes, qui correspondent à 20 sous-facteurs. La quatrième catégorie correspond aux cas de faiblesse formelle, dont 23 correspondent à des amuïssements. La cinquième catégorie correspond aux facteurs externes, dont la plus grande partie correspond à l'évolution des pratiques et représentations, avec 16 facteurs.

La place du changement sémantique

Au sein de ces facteurs, un certain nombre nous paraît être lié spécifiquement à la question du changement sémantique, qui semble ainsi concerner 94 des 276 mots auxquels nous avons attribué des facteurs, soit environ 34% . On peut identifier sa présence à travers 114 facteurs, présentés dans le tableau 8.9.

type	**nombre de facteurs**	**code**
influence sémantique du mot sur lequel le mot obsolescent est construit	5	`3-gg`
influence sémantique de la famille du mot tirant vers une autre dimension sémantique	17	`3-hh`
spécialisation / figement	29	`4-aa`
développement de sens / suremploi d'un emploi	45	`4-bb`
tabou / domaine grivois	5	`4-cc`
développement d'un sens abstrait au détriment d'un sens concret	2	`4-ii`
développement d'un sens concret au détriment d'un sens abstrait	4	`4-jj`
émergence d'un nouveau sens du mot ayant une influence sur l'orientation sémantique du mot	7	`4-oo`

Table 8.9 – Facteurs concernés par le changement sémantique

Le relevé des facteurs permet de rappeler l'ensemble des éléments concernés. Peuvent être distingués d'une part les suremplois, qui sont des manifestations d'un changement sémantique en cours, de la réalisation même de ce changement. D'autre part, les influences sémantiques externes, de la famille du mot ou du mot sur lequel le mot en cours d'analyse est construit,

qui sont aussi du côté de l'extension de sens : l'influence sémantique première conduit à l'élaboration d'un nouveau sens ou au renforcement d'un sens déjà existant. Il faut distinguer aussi les cas de spécialisation et de tabou. Le mouvement se déploie ici en deux temps : tout d'abord, un sens spécialisé apparaît, pour une série de facteurs variés, ensuite, du fait de la force de ce nouveau sens, le mot subit une restriction de ses autres sens.

Dans le cadre de la spécialisation, on peut relever plusieurs cas de figure. La spécialisation concerne un emploi technique pour *anelet*, *avaler* (qui connaît aussi une spécialisation en rapport avec le corps de l'être humain), *chamoissier*, *conrëer* et *conroi*, *relaissier*, dans le domaine de la chasse, *traire*. Trois lexèmes connaissent des spécialisations dans le domaine juridique : *ajorner*, *essoigne*, *plait* ; deux — en plus de *avaler* — dans la description de l'être humain : *felon*, *fiancier1*. *devise* devient spécialisé dans la description des phénomènes saillants. La plupart des cas de tabou sont des spécialisations dans le domaine grivois, comme c'est le cas de *acointier*, *adeser*, *desirrier*, *engroissier*.

Le figement concerne en partie des grammèmes, qui connaissent une perte d'autonomie et finissent par ne plus apparaître que dans un ou plusieurs emplois précis. C'est par exemple le cas de *deci*, *foiiee*, *par2*. Le suremploi d'un emploi est un figement en devenir, qui a pour conséquence une restriction sémantique ou d'emploi. Le suremploi peut tendre au figement et donc à la perte d'autonomie, par exemple dans le cadre de *vis1*, qui, à force d'être employé dans le cadre de l'expression *enmi le vis*, est plus rarement employé seul. Le suremploi peut tendre à la conservation du mot dans les emplois précis suremployés, mais cela se fait au détriment des autres emplois du mot, et donc de ses sens. Le suremploi peut avoir plusieurs causes. Dans l'exemple présenté, il est lié à la répétition des scènes de combat dans certains types de texte, et donc au genre textuel. Le suremploi peut aussi être lié à un trait sémantique saillant. C'est par exemple le cas de *maniier*, qui connaît une succession de nouveaux sens relatifs à l'action de l'être humain sur le monde, trait sémantique saillant qui explique probablement la productivité de ces sens, au détriment de son autre sens général, "toucher [un objet]". À l'origine du suremploi d'un sens particulier, il y a souvent un changement sémantique en rapport avec la saillance d'un sème, qui provoque l'emploi massif d'un sens du mot.

Les figements et suremplois ont comme caractéristique de provoquer l'identification d'un mot avec un emploi ou un sens unique, au détriment des autres. Le tabou est, au contraire, un cas de spécialisation qui provoque l'évitement volontaire d'un mot dans les sens génériques.

Les influences sémantiques se distinguent des suremplois en ce que la tendance des premières nous semble moins drastique que celle des seconds. Par exemple, *rëuser* prend tardivement le sens de "user de ruses", sens marqué car en rapport avec l'être humain, ensuite renforcé par une homonymie avec *ruser*, "fréquenter", mais n'est pas exclusivement employé

dans ce sens-là. L'influence de *espessor*, nouvellement apparu dans la langue avec le sens de "ce qui est dense", influence le sémantisme de *espessement2*, tandis que le *soi doloser* évolue sémantiquement pour mieux correspondre au sens de son lexème d'origine *dolor*. Les développements de sens concrets au détriment de sens abstraits et inversement ne concernent qu'un petit nombre de lexèmes : pour le premier, *aconsivre* et *archoiier* ; pour le second, *cointe*, *espessement2*, qui vient d'être commenté, *menu* et son dérivé *menüement*.

Les facteurs identifiés comme relevant de la redondance sémantique (concernant 13 facteurs) et de la distance sémantique (concernant 21 facteurs) sont les conséquences directes d'un changement sémantique à l'œuvre : le nouvel emploi, quel que soit son origine, crée des situations d'inconfort sémantique (trop grande proximité entre deux emplois d'un même mot ou au contraire trop grande distance) qui ont pour effet l'abandon des emplois problématiques. Pour le premier cas, citons par exemple les deux adverbes *outreement* et *durement2* qui, du fait de leur abondant emploi (suremploi) dans des contextes décrivant des actions de violence, voient tous les deux leur sens emphatique se confondre avec leur sens de manière. Pour le second, on peut prendre en exemple *repairier* et *guenchir*, qui acquièrent tous deux des sens décrivant des mouvements contradictoires (l'allée et la venue).

Il est donc possible de distinguer plusieurs phénomènes : d'un côté, la restriction de sens, qui amène à l'obsolescence des autres sens, de l'autre, un suremploi de sens ou une influence sémantique qui conduit aussi à l'obsolescence des autres sens. Dans ce cadre, il est intéressant de noter que l'abandon d'emplois comme la productivité — si elle est orientée — d'un mot peuvent avoir une même conséquence : l'obsolescence. L'obsolescence peut aussi être le fruit tant de l'identification d'un mot avec un emploi particulier (figement, suremploi, dans une moindre mesure, trait sémantique saillant), que de la volonté de ne pas faire usage d'un emploi particulier (évitement volontaire qui se produit dans le tabou, évitement moins conscientisé qui se produit lorsqu'un mot connaît deux emplois redondants ou au contraire trop distants l'un de l'autre).

Le changement sémantique a aussi un rôle dans les facteurs liés à la synonymie, puisqu'il peut concerner un mot concurrent. Le mot peut, dans un premier temps, ne pas être synonyme du mot obsolescent, mais le devenir à la suite d'un changement sémantique. La nouveauté due à cette évolution sémantique est un facteur de poids en sa faveur, et qui concerne une part importante des mots en rapport synonymique doté d'une meilleure insertion dans le réseau lexical. C'est ainsi le cas de *solsegier*, qui vient concurrencer *assoagier*. Le changement sémantique a donc un rôle central, tant dans les facteurs déterminant l'évolution propre du mot obsolescent (son suremploi, son changement sémantique) que dans ceux permettant la description de l'évolution des mots avec lesquels il fonctionne en réseau (famille de mots qui a une influence sémantique, synonymie nouvelle qui vient bousculer la position du mot).

Des réseaux de facteurs

La figure 8.6 permet d'observer qu'une grande partie des cas correspondent à un nombre peu élevé de sous-facteurs. On a donc des tendances générales, mais aussi des particularités qui échappent à toute systématisation. Cela permet de réaffirmer l'idée selon laquelle chaque mot a son histoire particulière qui le conduit à l'obsolescence. En outre, pour chaque mot, les facteurs permettant d'expliquer l'obsolescence sont multiples. Il paraît intéressant de chercher si des récurrences peuvent être observées, si certains facteurs apparaissent de manière récurrente ensemble.

La figure 8.7 permet d'avoir un premier aperçu de la récurrence des facteurs. Elle présente le nombre de lemmes par facteurs généraux récurrents (avec évacuation des doublons de facteurs). Les chiffres qui apparaissent en abscisse correspondent à des combinaisons de facteurs généraux. Ainsi, la catégorie la plus à droite, `23456`, correspond à un lemme qui connaît dans son scénario d'obsolescence les facteurs 2, 3, 4, 5 et 6.

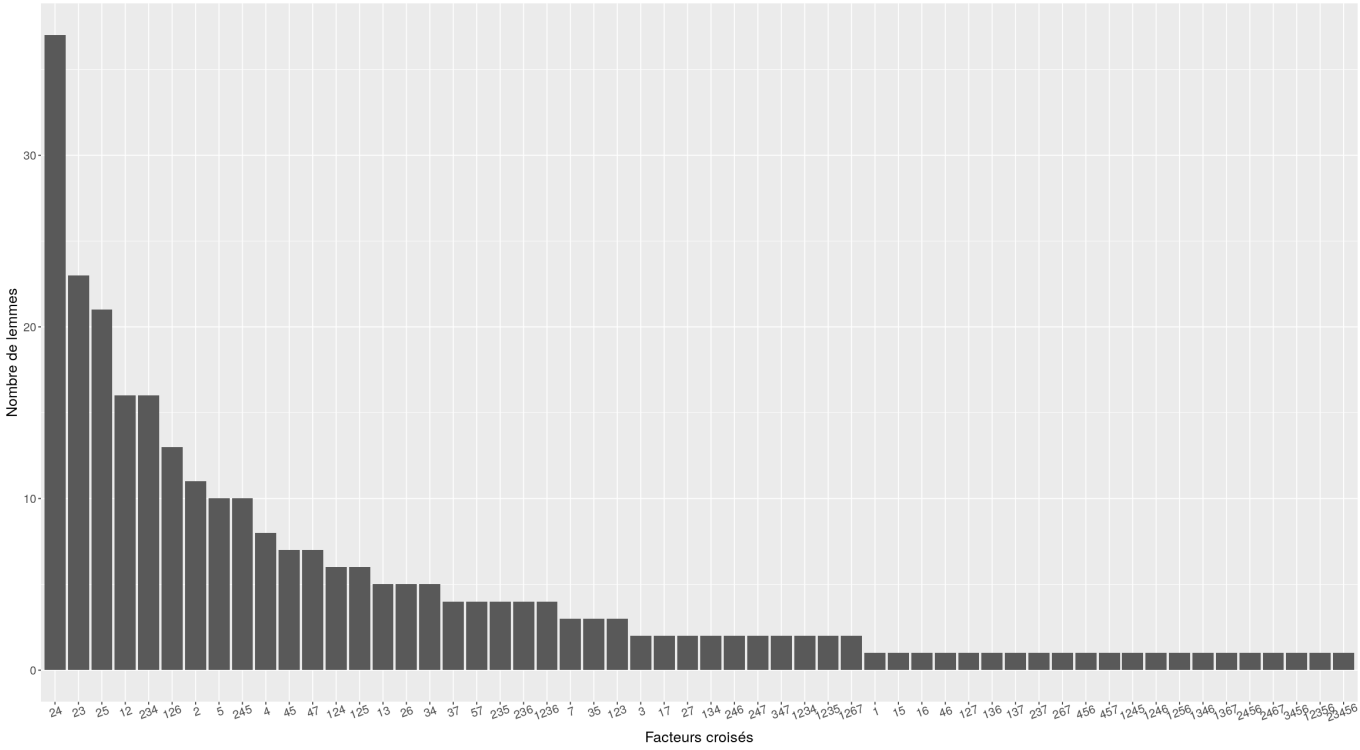

FIGURE 8.7 – Nombre de lemmes par groupe de facteurs d'obsolescence

L'association des facteurs généraux est indiquée sur l'axe des abscisses. On peut observer un grand nombre de lemmes connaissant des scénarios isolés, et un nombre important de scénarios concernant dix lemmes ou moins. Seuls sept scénarios concernent plus de 10 lemmes ; ils font tous intervenir en leur sein la synonymie.

Le scénario simplifié qui concerne le plus de mots est le scénario associant synonymie et emploi gênant. Nous avons vu *supra* que les emplois gênants concernent en grande partie les cas de changement sémantique. La présence de ce scénario confirme donc l'importance des changements sémantiques dans l'obsolescence, associée à la présence de synonymes marqués d'une manière ou d'une autre.

La figure 8.8 représente le réseau de co-occurrences de chacun des facteurs détaillés. Il est calculé sur la co-fréquence des facteurs, sur chacun des lemmes identifiés. La grosseur des nœuds correspond à leur plus grande présence, tandis que la largeur des liens permet d'évaluer l'importance de la co-fréquence.

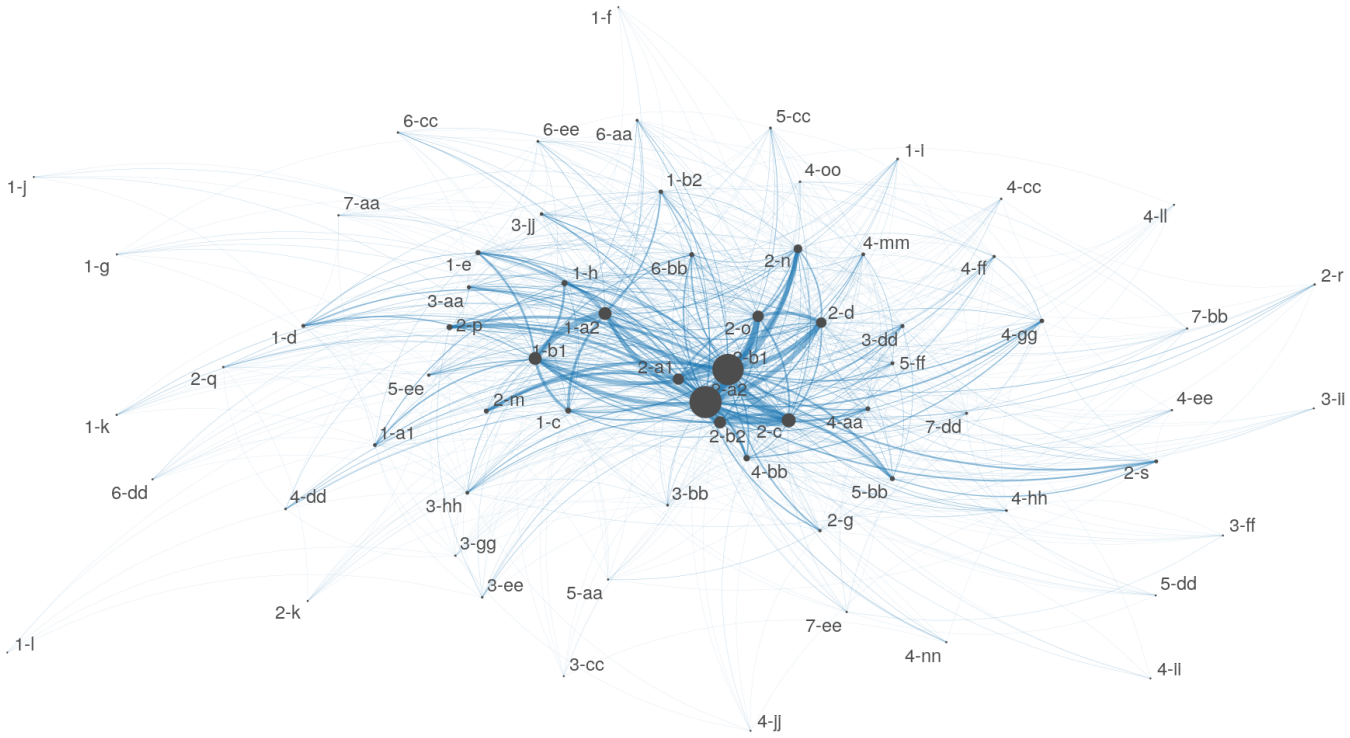

FIGURE 8.8 – Représentation des liens qu'entretiennent les différents facteurs d'obsolescence

Conformément aux analyses *supra*, le réseau présente la forte prééminence des facteurs `2-a2` et `2-b1`, c'est-à-dire l'existence d'un mot synonyme. Cela n'est pas étonnant, du fait de la caractérisation systématique des facteurs liés à la synonymie — la catégorie qui en compte le plus — sur cet aspect-là. Si `2-b2` (plusieurs mots synonymes) et `1-a2`/`1-b1` (l'existence d'un mot homonyme) apparaissent aussi comme très fréquents, il faut noter la fréquence élevée des facteurs `2-c`, un synonyme mieux inséré dans le réseau, `2-d`, un synonyme de la même famille, `2-n`, un synonyme plus marqué sémantiquement, `2-o`, un synonyme plus marqué formellement. À un niveau moindre, les facteurs `1-e`, un homonyme en opposition sémantique,

1-h, un homonyme proche sémantiquement, 2-m, un synonyme qui est un emprunt, 2-p, un synonyme avec une forte proximité formelle. Cela confirme la prééminence des facteurs synonymiques, et les sous-catégories les plus fréquentes, montrant l'importance de la saillance du mot concurrent. De même, dans le cadre des homonymies, l'opposition sémantique joue un rôle important. Bien liés au réseau central, donc fréquemment corrélés avec les facteurs principaux, apparaissent 4-aa, la spécialisation ou le figement, et 4-bb, le suremploi d'un emploi, qui mettent en avant l'importance de l'emploi du mot dans le phénomène de son obsolescence. 5-bb, la perte générale d'un sème attribué à un emploi et 6-bb, l'amuïssement, sont aussi assez fortement présents.

Des liens relativement forts peuvent également être observés entre les nœuds du réseau central et les nœuds représentant les facteurs 1-d, un homonyme de la même famille, 2-g, un concurrent au niveau sémantique qui est un hyperonyme, 2-s, le fait que ce soit le mot de base du mot obsolescent qui le concurrence sémantiquement, 3-aa, l'isolement du mot dans le réseau lexical, 3-dd, la faiblesse du mot sur lequel le mot obsolescent est construit, 3-hh, l'influence sémantique de la famille du mot, 3-jj, le renforcement de la faiblesse, 4-dd, la régionalité du mot, 4-ff, la redondance sémantique entre deux emplois du mot, 4-gg, la distance sémantique entre divers emplois du mot, 4-mm, l'opacité morphologico-sémantique, 6-aa, la faiblesse de la forme originelle, et 6-cc, une forme peu distincte.

Pour plus de lisibilité, le réseau représenté dans le graphique 8.9 est celui qui lie les 20 facteurs les plus inventoriés. On y distingue davantage les liaisons moins centrales, comme celle de 2-d, un synonyme de la même famille, avec 2-o, un synonyme plus marqué formellement, de 2-o avec 2-n, un synonyme plus marqué sémantiquement, de 2-a1, l'émergence d'un ou plusieurs synonyme(s), et 2-b1, l'émergence ou l'existence d'un seul synonyme, avec 2-m, un synonyme qui est un emprunt. Les premiers liens permettent de mettre en évidence le fait qu'un mot synonyme est fréquemment un mot de la même famille que le mot obsolescent, mais que ce qui le différencie de lui est son double marquage plus fort, sémantique et formel. Les derniers liens permettent de mettre en relief l'importance numérique des facteurs liés à un emprunt (l'apparition d'un mot synonyme emprunté).

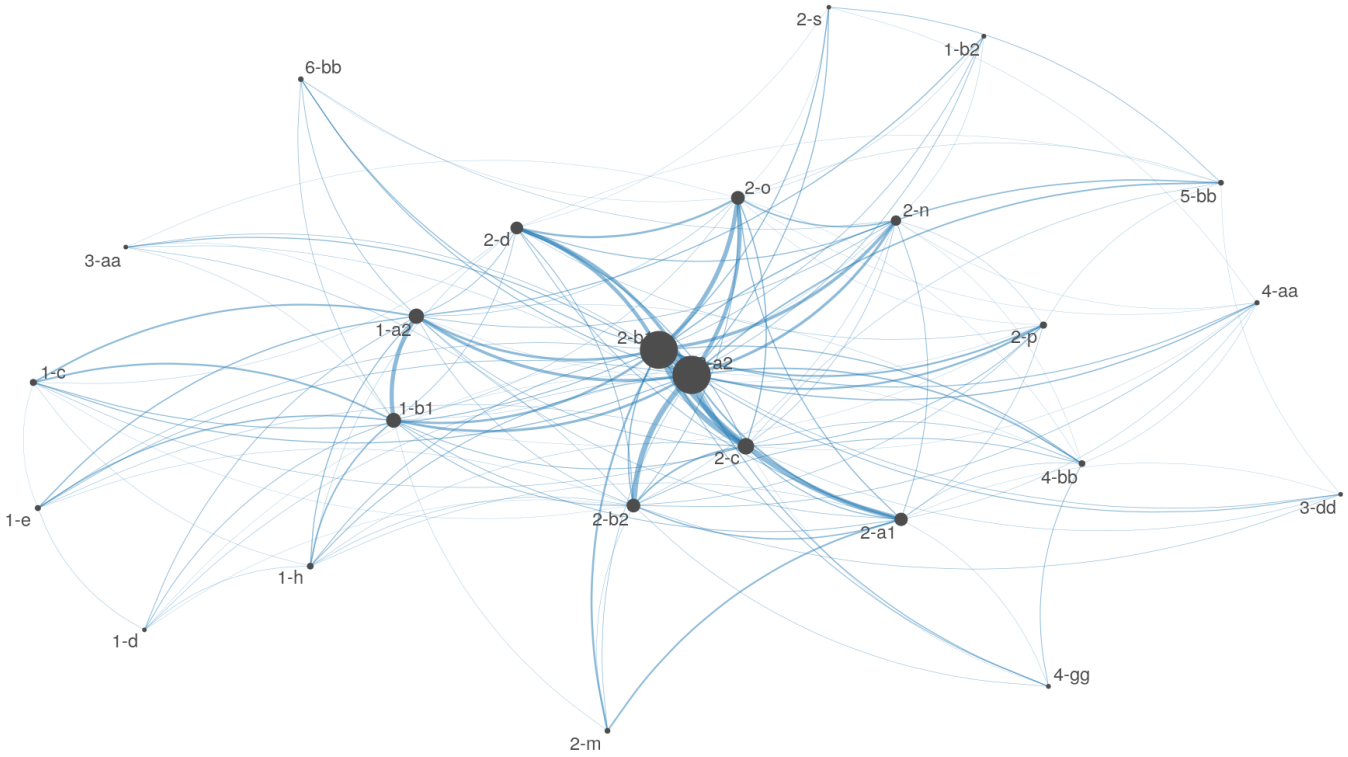

FIGURE 8.9 – Représentation des liens qu'entretiennent les 20 facteurs d'obsolescence les plus fréquents

Le graphique 8.10, lui, représente les liens entre les facteurs qui ne sont pas les plus fréquents. Il permet de mieux repérer les co-fréquences des facteurs autres que ceux majoritaires. On constate clairement la moindre structuration de ce réseau.

Il permet néanmoins de mettre en avant des liens qui seraient sinon passés inaperçus, comme la co-fréquence de `4-ff`, la redondance sémantique entre deux emplois du mot, et `4-gg`, la distance sémantique entre deux emplois du même mot. À première vue, cela paraît contradictoire. Il s'agit en fait, pour un même mot, de rapports établis pour des emplois distincts du mot avec des mots variés. Cependant, cette coexistence d'un emploi redondant d'un point de vue sémantique et d'un emploi en opposition sémantique est probablement ce qui renforce l'obsolescence du mot. Un mot dont deux emplois sont en opposition sémantique est en effet déjà bien fragilisé. *repairier* possède ainsi à la fois des sens marginaux trop proches et des sens initialement en continuité qui, à la suite d'une évolution, peuvent être perçus comme antonymes.

On observe aussi la récurrence du lien entre `4-mm`, la perte d'identification de l'unité lexicale, et `5-ff`, l'analogie avec d'autres lexèmes. Cela témoigne du fait que, si un mot perd sa transparence, il va avoir tendance à être réanalysé sur le modèle d'autres mots — réanalyse

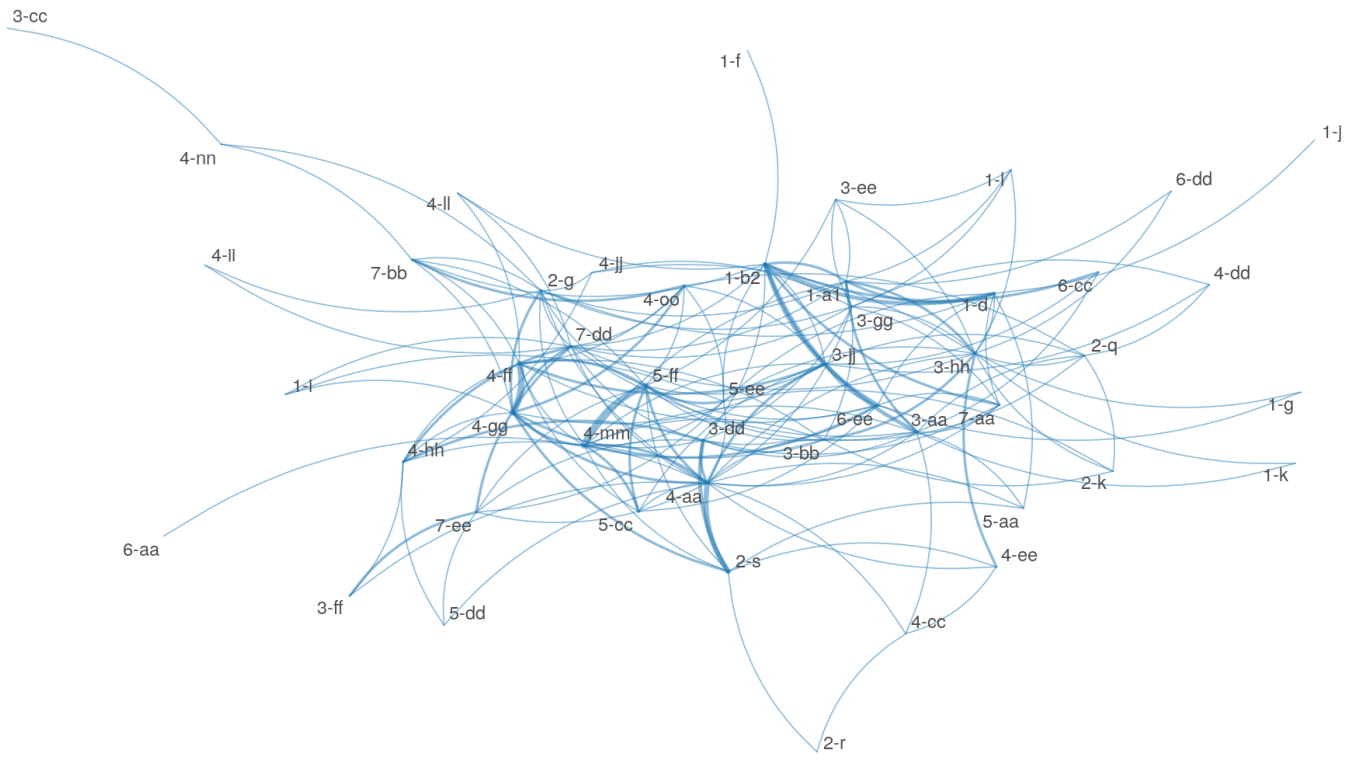

FIGURE 8.10 – Représentation des liens qu'entretiennent les facteurs d'obsolescence les moins fréquents

souvent infructueuse. Le facteur `2-s`, la concurrence du mot de base, est fréquemment corrélé avec `4-aa`, la spécialisation, témoignant donc de la tendance à employer le mot sur lequel le mot obsolescent est construit lorsque ce dernier connaît une spécialisation.

Le facteur `1-b2` apparaît dans ce graphique. L'existence (ou émergence) de plusieurs homonymes est en effet un facteur plus rare que celle d'un seul. Ce facteur, souvent, est lié aux facteurs `3-aa`, l'isolement du mot, `6-cc`, une forme peu distincte, `6-ee`, une forme irrégulière. Cela permet de dégager l'importance de la corrélation entre isolement du mot et forme faible. D'ailleurs, le facteur `1-a1`, l'émergence d'un ou plusieurs homonyme(s), est lui aussi lié au facteur `3-aa`, marquant donc aussi le lien particulier qui peut exister entre l'isolement d'un mot et l'émergence d'homonyme(s). La situation isolée d'un mot dans le réseau linguistique ou sa faiblesse formelle créent des conditions idéales au devenir problématique de l'homonymie. Une homonymie problématique se résout souvent en faveur du mot le plus saillant, donc davantage inséré dans le réseau linguistique.

On peut distinguer aussi les facteurs qui fonctionnent avec d'autres, comme le facteur `7-bb`, l'évolution des genres littéraires, qui est corrélé à `1-b2`, plusieurs homonymes, `2-g`, un concurrent sémantique hyperonyme, `4-gg`, la distance sémantique entre des emplois d'un

même mot, `4-oo`, l'émergence d'un nouveau du sens du mot ayant sur lui une influence sémantique, `5-cc`, la distinction des emplois par rapport à leur morphologie, `5-ff`, l'analogie avec d'autres lexèmes, et d'autres, qui sont davantage isolés : `4-ii`, le développement d'un sens abstrait au détriment d'un sens concret, seulement corrélé à `2-g`, un concurrent hyperonyme, et `7-dd`, l'évolution des pratiques et représentations. D'autres encore sont complètement isolés : il s'agit ici des facteurs mentionnés *supra* qui ne concernent qu'un seul cas.

Les graphiques de répartition et de réseaux permettent de mettre à nouveau en relief l'importance de la concurrence synonymique dans le processus d'obsolescence lexicale, puisqu'elle y apparaît comme facteur premier. Le détail des facteurs de cette catégorie permet de comprendre ce qui favorise un mot face à un synonyme obsolescent : c'est, d'une part, son intégration dans le système lexical, d'autre part, sa saillance — son principe de distinction, sémantique et formel. Les cas de concurrence synonymique par un emprunt ont par exemple ce double avantage sémantique et formel, associé à la notion de prestige. La forme du mot remplaçant est donc cruciale. Le rapport qu'il peut entretenir avec le mot obsolescent prend aussi une importance dans ce cadre. Ainsi, les concurrents synonymiques sont souvent de la même famille que le mot obsolescent, ou bien dotés d'une proximité formelle. Il peut même s'agir du mot de base, duquel le mot obsolescent dérive, qui peut être hyperonyme.

La question de la proximité entre mots touche également les homonymies. Celles-ci sont par ailleurs fréquemment corrélées aux synonymies problématiques : il semble ainsi qu'un mot qui disparaît se retrouve fréquemment en situation d'homonymie et de synonymie problématique. Les homonymes, dans nos données, sont souvent des mots de même base étymologique que le mot obsolescent, comme le sont les synonymes. Ils possèdent souvent un rapport sémantique avec lui, qu'il s'agisse d'une opposition ou d'une proximité.

Les mots sont donc influencés par plusieurs réseaux : le réseau de sa famille de mots, le réseau des mots avec lesquels il partage son champ sémantique, le réseau des mots avec lesquels il partage une proximité formelle. L'obsolescence peut tirer son origine de l'affaiblissement de leur position au sein des différents réseaux. Cet affaiblissement est accidentel et les événements s'enchaînent selon un rythme imprévisible. En effet, certains rapprochements formels entre deux mots sont accidentels et dus à l'évolution formelle des mots. Par exemple, dans l'exemple de *recet* vu *supra*, c'est le rapprochement entre le verbe *receter* et le verbe *receler* qui conduit d'abord le verbe à prendre un sens péjoratif, contamination qui s'étend pour finir par toucher le substantif. L'évolution formelle des mots ne provoque pas automatiquement leur rapprochement sémantique : il faut qu'il y ait un élément de comparaison entre les deux éléments qui puisse pousser à la formation d'une analogie entre les mots pour qu'un tel phénomène se produise.

Le phénomène analogique est important dans l'évolution de la langue. Il est ce qui provoque ces micro-changements, qui, associés les uns aux autres, peuvent conduire à l'effondrement complet de l'usage d'un mot. Il est vraisemblable que le désemploi soit progressif, comme tout phénomène linguistique. Le désemploi appelle le désemploi, selon le principe d'analogie qui fait considérer qu'un mot de tel aspect doit correspondre à tel usage.

La position du mot dans les différents réseaux qui le constituent est donc primordiale pour comprendre le phénomène de l'obsolescence. L'identité propre du mot est également un élément important. La question de l'identité du mot concerne sa saillance — le fait qu'il soit immédiatement reconnaissable et expressif. À l'opposé de cette saillance se trouvent deux types de faiblesse, qui apparaissent aussi dans les facteurs les plus fréquents : la faiblesse sémantique et la faiblesse formelle.

Chaque scénario d'obsolescence est particulier. La question de l'identification de scénarios récurrents appelle en creux celle de la chronologie des phénomènes. Or celle-ci est parfois indécidable. Par exemple, l'un des facteurs relatifs à la disparition de *traire* est l'apparition de *tirer*, motivé d'un point de vue sémantique. La question du point de départ de l'obsolescence semble insolvable. Dans ce cas, est-ce parce que *tirer* émerge que *traire* commence à être fragilisé ? Ou est-ce parce que *traire* est déjà fragilisé que *tirer* se voit davantage employé ? Dans l'état actuel de la recherche, nos données ne nous permettent pas de répondre à cette question [112]. Si certains phénomènes peuvent mieux être corrélés dans une perspective chronologique, ce n'est pas le cas de tous.

Cette étude sur les facteurs ne prend en considération qu'une partie des mots obsolescents traités. En son sein, les cas de faiblesse formelle ne touchent qu'environ 7% de ces mots. Le facteur *a priori* le plus évident de disparition, la disparition de référent, ne concerne que six des mots traités. Il faut toutefois analyser ces chiffres avec prudence et les mettre en parallèle avec les tendances évaluées d'un point de vue général avant l'analyse des facteurs, qui, prenant en compte l'ensemble des notices, a mis en évidence l'importance de la forme — en relation avec la notion de redondance sémantique et la perte des valeurs aspectuelles associées aux affixes — et l'emploi de mots rares ; ces mots décrivant des réalités très précises, aujourd'hui disparues.

8.2.2 Obsolescence et remplacement

Les éléments qui viennent d'être esquissés sont produits à partir des analyses détaillées qui apparaissent au sein des notices. Ces analyses sont celles réalisées à partir des sources

112. Ainsi, contrairement à l'esquisse théorique du phénomène de concurrence réalisée en 5.3.2, nous pensons, après examen détaillé de centaines de cas, que la chronologie n'est pas identifiable de manière certaine (les dates d'attestation, encore elles, pourraient être employées dans le cadre d'une étude sur cet aspect).

externes à notre corpus (ressources lexicographiques et corpus externes). Dans les notices, des analyses détaillées sur les remplacements qui ont lieu au sein même du corpus ont également été réalisées. Les remplacements en contexte sont des témoins précieux de la manière dont les compositeurs de l'incunable — des locuteurs du français de l'époque — ont pu comprendre ou non les mots obsolescents. Leur analyse porte par ailleurs sur l'ensemble des mots traités.

Types de remplacement

L'ensemble des notices présente 7 523 contextes, que nous avons tous typés selon les principes exposés plus haut [113]. Il faut noter que ces contextes ne représentent pas l'ensemble des contextes contenant des occurrences des mots obsolescents, puisque nous ne les avons pas tous étudiés, du fait de leur nombre trop élevé. Sur la figure 8.11, il est possible d'observer la répartition des grandes catégories de contextes. Un peu moins de 50% des contextes étudiés présentent des cas de substitution. C'est au sein de ces contextes qu'ont été relevés les mots remplaçants.

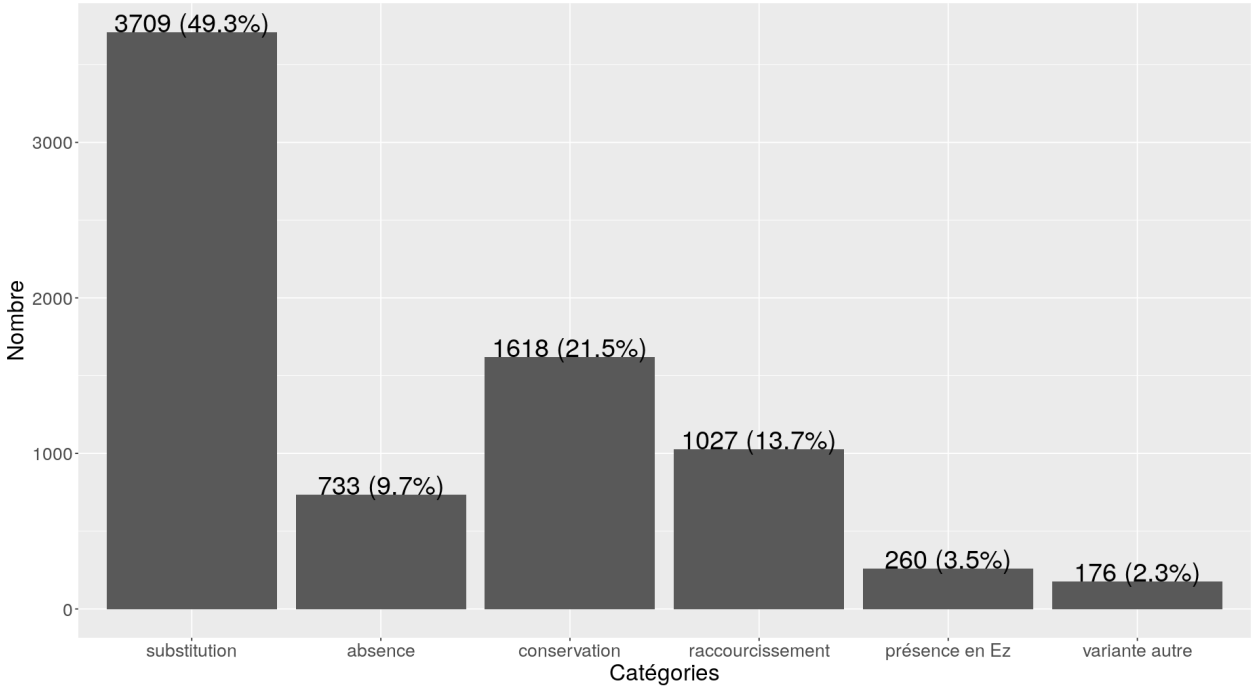

FIGURE 8.11 – Répartition des types généraux de contextes

Le nombre d'absences atteint presque 10%, ce qui représente bien la tendance des compositeurs de l'incunable à raccourcir le texte. Dans le volume des notices, nous évoquons souvent ce phénomène. Il s'agit de reformulations faciles. En plus de répondre à la logique d'abréviation des compositeurs, que ce soit pour des questions esthétiques ou des questions plus

113. Les types sont ainsi présentés dans la section 7.3.2, au sein du chapitre sur la modélisation des données.

pragmatiques — par exemple, de réduction des coûts d'impression —, ils représentent une technique efficace pour pallier des problèmes de compréhension de certains mots. Il est ainsi probable que les compositeurs de l'incunable soient confrontés à des mots dont ils ignorent le sens. Dans ces cas, et lorsque le sens général de la phrase demeure clair, le plus aisé est d'omettre le mot problématique. Pour que l'omission d'un mot unique soit possible, il faut donc que le reste du contexte soit compréhensible aux yeux des compositeurs de l'incunable. De même, il faut que l'omission de ce mot ne provoque pas de non-sens. C'est pourquoi ce sont fréquemment des adverbes et des adjectifs qui alimentent ces cas d'absence, comme ici où Ao donne : « *... lo bleça il si durement que il cuida morir eneslopas...* » et Ez : « *... le bleça il si durement que bien en cuida mourir...* » (016-53)

L'importance de la tendance au raccourcissement, déjà décrite dans la première partie de ce travail [114], peut s'observer sur le graphique, avec le raccourcissement de 13,7% des contextes. Cette catégorie générale regroupe tant les propositions ôtées que les passages entiers coupés. Le graphique 8.11 détaille les types particuliers de contexte à l'intérieur des grandes catégories définies. Dans le cadre des raccourcissements, on peut observer que la plupart d'entre eux, 609, concernent des raccourcissements ponctuels, soit l'omission de propositions ou de phrases, dans le cadre de séquences textuelles similaires. C'est en cela que ces éléments peuvent être rapprochés des cas d'absence. Observons le contexte suivant, dans lequel Ao présente le texte : « *Et li est avis qant il lo voit que la reine l'ait veü, si li cort sus mout vistement et il lui autresin et miauz, cui la force est doblee et croist adés. Et Lyonniaus li escrie si chier com il a sa vie que plus n'an face tant que il ait a lui parlé.* », et Ez : « *Si lui est advis quant il le voyt que la royne le ait veu, si lui court sus moult isnellement. Et Lyonnel s'escrie que plus n'en face tant que il ait a lui parlé.* » (068-42) La proposition omise en Ez est « *et il lui autresin et miauz, cui la force est doblee et croist adés* ». La réciprocité de l'action n'est plus mentionnée dans l'incunable, tout comme la description de la force merveilleuse du personnage, éléments permettant la mise en saveur du texte, dont les coupes récurrentes ont déjà été étudiées. Cependant, si ces coupes sont évidemment le résultat d'un travail de réduction du texte, il faut noter que la proposition omise contient deux mots classés et étudiés parmi les mots obsolescents, *adés* et *autresin*. La coupe pourrait donc être aussi liée à l'incompréhension des compositeurs de l'incunable de ce passage, à cause de la présence simultanée de deux mots obsolescents. Les coupes que connaît le texte dans l'incunable paraissent souvent motivées par ce type de présence.

Cependant, tous les mots obsolescents ne sont pas ôtés de la version du texte que donne l'incunable. En effet, on compte 21,5% de contextes étiquetés comme étant des contextes de conservation. La part importante des conservations nous semble être un indice de la tendance

114. Cf. la section 2.2, au sein du chapitre 2.

archaïsante de Ez, point qui est développé *infra*, avec le calcul du nombre de mots dont la dernière attestation se trouve dans l'incunable. Elle est aussi le témoin de l'obsolescence partielle de certains autres mots, dont seuls certains emplois et sens sont obsolescents. Par ailleurs, il faut ajouter à ces cas de conservation les cas de présence en Ez qui représentent 3,5% des contextes. Dans les contextes ainsi étiquetés, Ez présente la leçon du mot obsolescent face à une autre leçon de Ao. Ao peut alors présenter un mot encore plus obsolescent, par exemple dans le contexte suivant : « *ge ne voudroie mies por un autel chastel comme cil la est que vos en alessiez issi* » (060-116), dans lequel Ez emploie *autretel* à la place de *autel*, alors que l'incunable ne connaît que deux occurrences du mot, contre 32 en Ao, et connaît majoritairement des cas de remplacement. Ces cas de figure indiquent le degré d'archaïsme très marqué de ces mots qui sont remplacés par des mots eux-mêmes obsolescents. Les cas de présence en Ez recoupent d'autres configurations. Ainsi, on peut noter la présence du binôme archaïque *sain et haitié* dans l'incunable, en 069-173, où Ao donne : « *car tuit estoient venu fors Saigremor* », et Ez : « *car tous estoient revenus sains et haitiés fors Saigremor qui encore n'estoit mie repairé* ». Dans ce cas, Ez est plus long que le manuscrit, non seulement par la présence du binôme mais aussi par l'existence de la proposition relative ayant *Saigremor* comme antécédent. Il est possible de voir ici la marque d'un témoin particulier au sein de la tradition, mais la présence de *haitié*, alors qu'il est fréquemment omis et remplacé dans d'autres contextes, reste notable.

La dernière catégorie de la figure 8.11, celle qui regroupe le moins de contextes, est la catégorie des simples variantes. Nous entendons par là les cas de variante qui n'ont pas comme origine, à nos yeux, l'évolution du lexique. Elles introduisent des éléments lexicaux éloignés sur le plan sémantique des éléments remplacés, souvent sans proximité graphique évidente pouvant donner des indices sur le fonctionnement du remplacement. Les cas de variante n'appellent pas, au sein de notre modélisation, de précision sur les éléments remplaçants (par exemple, leurs attestations ne sont pas recherchées). Cependant, de nombreux cas identifiés comme des variantes peuvent être considérés comme des éléments de substitution. Elles concernent souvent des propositions entières variantes, comme en 048-76, où Ao donne : « *Et il fu a genouz nuz devant els et deschauz tant qu'il ot regehi a son cuidier toz les granz pechiez don il cuidoit estre maumis.* », et Ez : « *Et il fut a genoulz devant eulz nu et deschaux jusques a ce qu'il eut confessé a son cuider les grans pechiés dont il lui souvenoit.* » Dans ce cadre, c'est *maumis* qui est une occurrence d'un verbe obsolescent, mais c'est la proposition entière *il cuidoit estre maumis* qui est remplacée par *il lui souvenoit*, probable variation simplifiante produite à partir du contexte. Dans ce cas, la variante nous paraît être un témoin de l'incompréhension d'un mot poussant à la reformulation d'un passage, pas seulement le remplacement d'un mot par un autre.

Autre exemple, en 039-29, Ao propose la leçon : « *Et d'autre part ert uns hom qui avoit la teste tote noire com arremenz.* », et Ez : « *De l'autre part avoit ung home qui avoit la teste noire a merveilles.* » La comparaison présente dans le manuscrit, ayant pour objectif l'insistance sur le degré de noirceur de l'élément qualifié, fait usage d'un mot rare. La leçon de Ez relève de la banalisation : *a merveilles* est une expression communément utilisée pour la description de n'importe quel type d'élément justement non banal. L'écart de leçon entre nos deux témoins est qualifié de simple variante, mais peut-être serait-il plus exact de parler de substitution, avec l'emploi dans l'incunable d'une locution généralisante. Cependant, les cas de généralisation/banalisation étant fréquents dans les traditions manuscrites, par le fait même de l'existence de cette transmission, il est difficile de trancher, pour tous ces cas, sur le nécessaire lien entre banalisation et incompréhension du mot pour des raisons diachroniques, le mot étant lui-même rare en ancien français.

Les cas de variante n'opposent pas systématiquement une leçon difficile à une leçon banalisée. C'est ainsi le cas en 048-137, où Ao donne la leçon : « *Car li ciaus est siegles pardurables appareilliez a home.* », et Ez : « *Car le ciel est siege pardurable appareillé a homme.* ». Le rapport est ici difficile à catégoriser. Il nous semble qu'il ne s'agit pas d'une banalisation, car *siege* n'est pas une leçon plus facile que *siecle*. Bien sûr, la proximité graphique peut faire penser à une *lectio facilior*, ce dont il s'agit probablement. Cependant, la leçon proposée en Ez fait sens. Les cas de variante sont donc proches des cas étiquetés comme substitutions dans le cas de *lectio facilior*, sous-type des substitutions, qui apparaissent sur le graphique 8.12.

Dans ces cas, au nombre de 59, il faut souligner l'importance de la proximité graphique des deux éléments, remplacé et remplaçant. De même, il faut noter que le remplacement ne se fait pas terme à terme — du moins, il n'y a pas une entière reformulation de proposition. Par ailleurs, le rapport sémantique est mieux établi entre les deux mots, si bien qu'il est plus sûr à nos yeux que le remplacement soit dû à des questions d'obsolescence lexicale. C'est ainsi le cas en 053-29, où Ao propose la leçon : « *Si me demandastes que ge remansisse de l'ost.* », et Ez : « *Si me demandastes que je revensisse de l'ost.* » Dans le cadre de ces *lectiones faciliores*, le sens est souvent également vacillant dans l'incunable, témoignant de la difficulté que peuvent avoir les compositeurs à comprendre la séquence concernée.

Au sein du graphique 8.12, on observe également la large présence de substitutions simples, 2 773 occurrences, et également l'importance des conservations simples, au nombre de 1 543. Lors de la production de la modélisation, il nous a semblé intéressant de préciser les contextes qui faisaient intervenir la notion de binôme synonymique. Elle est peu opérante dans le cadre des substitutions (substitution de l'un des termes du binôme) et dans le cadre des conservations (conservation dans le cadre d'une création de binôme explicitant), puisque cela concerne

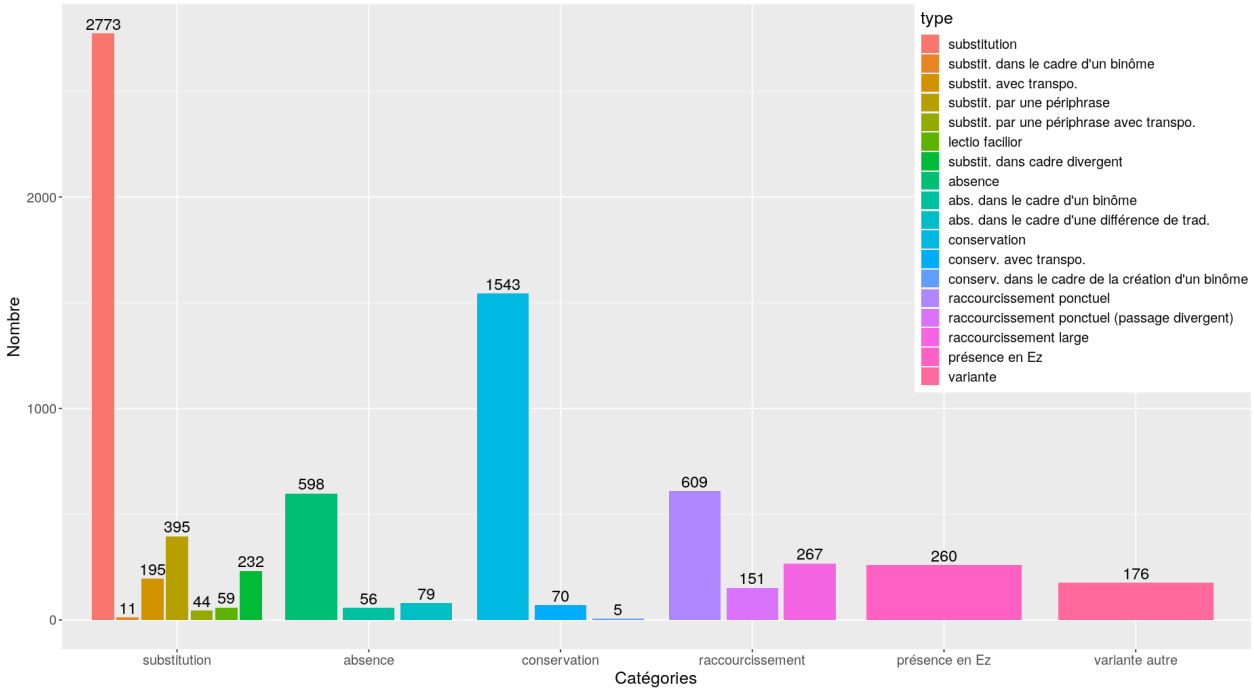

FIGURE 8.12 – Répartition des types de contextes catégorisés

respectivement onze et cinq contextes. En revanche, elle a une plus grande importance dans le cadre des absences (absence d'un mot qui fonctionne en binôme avec un autre en Ao), puisqu'elle concerne 79 contextes, et également dans certains cas de substitution, dans le cadre de la création d'un binôme explicitant, ce qui, dans notre modélisation, est un cas appartenant aux substitutions par une périphrase, regroupant 395 contextes (et plus, si l'on ajoute les 44 cas de substitution par une périphrase avec transposition).

Les situations sont donc variées. Si les cas de raccourcissement peuvent toucher n'importe quel type de mot, les cas d'absence concernent principalement les adjectifs et les adverbes. Ce phénomène est relevé à de nombreuses reprises dans le volume des notices. Il s'explique par le fait que l'omission d'un adjectif ou d'un adverbe est plus aisée que celle d'un verbe ou d'un substantif, éléments qui sont nécessaires à la grammaticalité de la phrase. Les verbes et substantifs sont donc davantage sujets à des raccourcissements, courts ou larges — pour que les contextes continuent de faire sens, il faut supprimer des propositions entières — ou à des cas de substitution. La diversité des types de contextes établie permet de relever les différentes stratégies adoptées par les compositeurs de l'incunable face à un mot incompris, dont les principaux types sont repris et illustrés dans le tableau 8.10.

lemme	stratégie	Ao	Ez	contexte
tençon	raccourcissement	... mais, Deu merci, ancor n'en ont il mies. Et neporqant ai perdu tant que ores est montee une **tançons** et une guerre antre lo roi de Norgales et lo duc de Cambenic, si ne me guerroierent passé a trois anz. Ne ge n'ai orandroit guerre fors dou Roi des Cent Chevaliers.	... mais, Dieu mercy, encore ne l'ont ilz peu avoir, nonpourtant je ay perdu moult de mes gens. Je n'ay guerre fors du Roy des Cent Chevaliers.	60-173
	absence dans le cadre d'un binôme	Et se il conquiert lo chevalier, il l'an manra ou chastel **sanz contredit et sanz tançon**. Et Marganors lo fiance comme cil qui cuide que ses chevaliers lo conquiere.	Et s'il conquiert le chevalier, il l'emmenera au chasteau **sans contredit**. Et Marganor lui accorde, car il cuide bien que le sien le gaigne.	60-215
	substitution simple	Et messires Gauvains oï la **tançon**, si esgarde cele part et vit lo vallet que toz est montez, si se mervoille mout qui il puet estre.	Et monseigneur Gauvain ot la **noise**, si regarde celle part et voit le varlet, si se merveille qui il peut estre.	62-83
enteimes	absence simple	Et s'il estoit ores a mon tref, si covanroit il autre volenté que la vostre ne la moie **anteimmes**.	Et si il estoit or en mon tref, si y conviendroit il autre voulenté que la vostre et que la mienne.	51-224
entrehurter	substitution avec périphrase	Si s'antrehurtent si durement des cors et des visages et des armes que tuit li oil lor estancelent.	Puis heurtent l'un l'autre si durement des corps et des heaumes que tous les yeulx leur estincellent.	55-139

TABLE 8.10 – Les principales stratégies des compositeurs face à un mot obsolescent

Rapports sémantiques récurrents

Chacun des lexèmes remplaçants est catégorisé dans nos notices selon le rapport sémantique qu'il entretient avec le mot qu'il remplace. Les rapports sémantiques sont des rapports sémantiques simplifiés ; ils ont été détaillés dans la description de la modélisation des analyses. La répartition de ces rapports apparaît dans le graphique 8.13. Pour un très petit nombre,

28, nous n'avons pas trouvé de rapport sémantique satisfaisant pour qualifier le rapport entre mot remplacé et mot remplaçant. Il s'agit souvent de cas de *lectio facilior*.

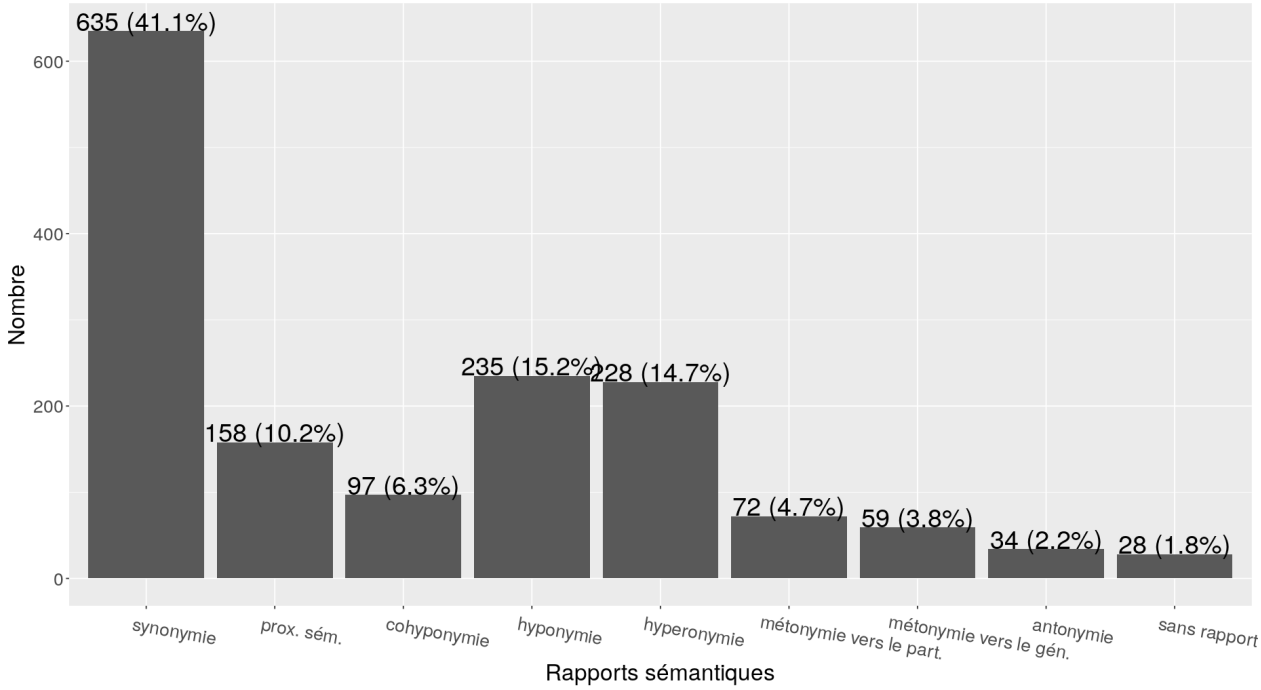

FIGURE 8.13 – Représentation générale des rapports sémantiques entretenus entre les mots remplaçants et les mots remplacés, pour chaque remplacement étudié

En revanche, 635 des emplois remplaçants ont des rapports de synonymie avec le mot qu'ils remplacent. C'est ainsi le cas de *demorer* vis-à-vis de *remanoir*, *joios* vis-à-vis de *lié1*, *rudement* par rapport à *durement2*, etc. Les cas correspondent à des emplois particuliers face à d'autres emplois particuliers. Ainsi, *rudement* est synonyme de *durement2* lorsque les deux signifient "d'une manière violente". Les autres emplois des adverbes ne sont pas nécessairement synonymes. Si l'on ajoute à ces rapports de synonymie les 158 emplois qui entretiennent une forte proximité sémantique, on obtient un peu plus de la moitié des emplois. Cette dernière catégorie permet la qualification des rapports entre des mots de sens très proches, mais dont certaines particularités empêchent la qualification pleine de synonymie. C'est ainsi le cas des verbes non préfixés qui remplacent des verbes préfixés : leur sens est si proche que l'on pourrait les considérer comme des synonymes, mais la connotation des verbes préfixés nous semble une donnée qu'il ne faut pas éliminer.

Les rapports d'hyponymie et d'hyperonymie sont à peu près équivalents ; ils représentent à eux deux environ 30% des rapports. Par exemple, *aatine*, "hostilité", est remplacé par le plus précis *descort2*, "différent, désaccord" : « *Or remaigne dons l'ahastine et soiez bon ami ensanble, car ge lo vos pri.* » donne : « *Laissez descort et soiez bons amis ensemble, je*

vous en prie. » (062-147) De manière opposée, *flatir*, “faire se précipiter [qqu'un qque part]” est remplacé une fois par *entrer* : « *Et qant il parvint onqes puis ne s'i deffandi nus s'an fuiant non. Et li rois les enchauce jusqu'a lor chastel et les i fist flatir a force* » donne « *Et quant le corps du roy y vint oncques puis ne se deffendirent, mais les chassa jusques en leur chastel et les fit leans a force entrer.* » (034-1) Cela signifie que, de manière équivalente, les compositeurs de l'incunable emploient des mots plus généraux ou plus particuliers dans le cadre des remplacements.

De façon similaire, la part des rapports de métonymie vers le particulier et vers le général touche un nombre presque équivalent de relations, avec une fréquence légèrement supérieure pour le premier. Ces rapports de métonymie touchent au total un peu moins de 10% des phénomènes. Ainsi, *escremie*, “lutte, art du combat”, est remplacé par *coup1* dans le passage suivant, où le texte du manuscrit est : « *Car il les ont fanduz et detailliez et par desus et par desoz a l'escremie des espees.* », et celui présenté par l'incunable : « *Car ilz les ont fendus et detrenchiez et par dessus et par dessoubz aux coupz des espees.* » (055-145) À l'inverse, *enarme*, “courroie du bouclier”, est remplacé par *escu* : « *Et totevoies li lait il l'espee et s'adrece as chevaliers, et prant les anarmes a la destre main* » est remplacé par : « *Et toutesfois lui laisse l'espee et se radresse aux chevaliers, et prent son escu en sa destre main.* » (059-52)

La cohyponymie touche environ 6,5% des phénomènes. Par exemple, *a escïent*, “sciemment”, est remplacé par *tout de gré*, “volontiers”, dans l'extrait suivant, dans lequel Ao donne : « *A escient dist de plus, que il ne voloit mie estre blasmez de la gent Galehot.* », et Ez : « *Tout de gré dit il plus, car il n'en vouloit mie estre blasmé des gens de Gallehaut.* » (048-10) L'adverbialité passe du domaine du savoir à celui de la volonté.

Le rapport d'antonymie ne touche qu'environ 2% des phénomènes, soit tout de même plus que quelques cas isolés. Il est intéressant à étudier, car il peut témoigner tant de passages incompris, qui deviennent fautifs dans l'incunable, que de la reformulation à l'œuvre. Ainsi, lorsque Ao donne : « *Et qant messires Gauvains voit ce, si sache a lui son frain et se met arrieres el bois.* », Ez présente la leçon : « *Et quant messire Gauvain le voie, il lasche son frain et s'en va aprés lui au boys.* » (053-29) Dans ce cadre, la proximité formelle des deux occurrences doit aussi être relevée. En revanche, dans le passage suivant, la reformulation permet de maintenir le sens du passage, avec notamment le changement de la préposition, qui permet de compenser l'emploi d'un verbe à sens opposé. Ainsi, « *Si ne forfaz de rien, ce m'est avis, se ge me tor devers celui qui plus se fie et croit en moi* » donne « *Si n'ay meffait de rien envers vous se je me suis tenu d'avec celui qui plus se fie en moy.* » (013-184)

Au sein des rapports sémantiques entre mot remplacé et mot remplaçant, c'est le rapport de synonymie qui est le plus fréquemment identifié. Cela n'est pas surprenant dans le cadre de la traduction intralinguale dans lequel évolue notre texte. L'élément surprenant est peut-

être le fait que ce rapport ne touche que la moitié des phénomènes, et que les rapports d'hyperonymie et d'hyponymie sont également très importants. Associés aux rapports de cohyponymie ou de métonymie, ils représentent presque la moitié des phénomènes identifiés. Leur importance numérique est un témoin de la difficulté de compréhension des emplois concernés. En effet, avoir recours à un mot plus ou moins précis que le mot original est un signal probable de l'absence de compréhension entière d'un passage. Il faut supposer ici que les compositeurs de l'incunable comprennent le contexte général du passage, sans pouvoir néanmoins en comprendre la totalité, à cause des mots obsolescents, dont le sens leur est opaque. Percevant leur obsolescence, ils choisissent de les remplacer. À l'aide du contexte, ils comprennent le sens général du mot, qu'ils remplacent donc par un mot de sens général, de sens plus précis ou en continuité sémantique.

Rapports morphologiques récurrents

Un autre type de rapport entre emploi remplacé et emploi remplaçant a été qualifié, au sein des notices : il s'agit du lien dérivationnel qui peut exister entre deux mots. Les cinq catégories définies dans ce cadre apparaissent en 8.14.

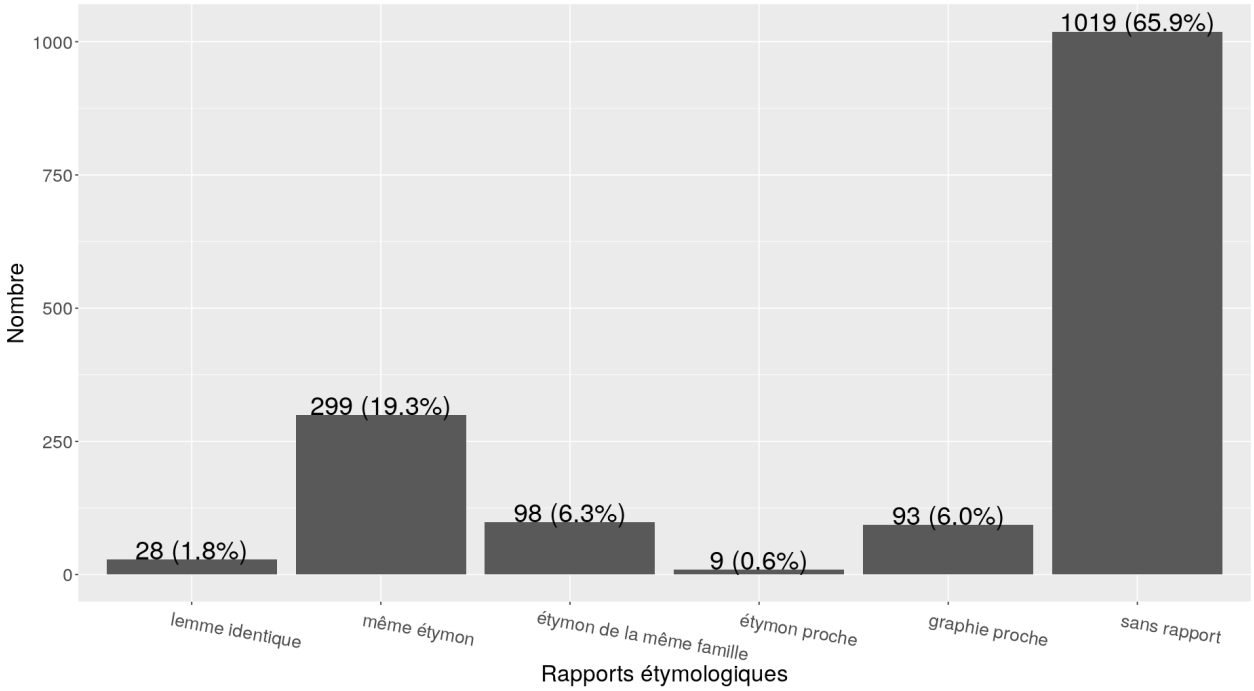

FIGURE 8.14 – Représentation générale des rapports étymologiques entretenus entre les mots remplaçants et les mots remplacés, pour chaque remplacement étudié

La majorité des rapports, presque 66%, ne possède pas cette dimension. Cependant, 19,3% des rapports entre emploi remplacé et emploi remplaçant sont caractérisés par un étymon

commun. Si l'on prend en considération aussi les cas de lemmes identiques — c'est-à-dire les cas où c'est un emploi d'un lemme qui remplace un autre emploi du même lemme, on dépasse les 20%, proportion significative. Si l'on ajoute la part d'emplois remplaçants par des mots possédant un étymon dérivé ou base de l'étymon du mot remplacé, on obtient plus de 25% des rapports entre emplois, donc plus d'un quart. Cette proportion témoigne de la place importante que prend le réseau dérivationnel des mots obsolescents dans le cadre des stratégies de remplacement.

En réalité, l'ensemble des rapports établis, donc 34%, témoignent de l'importance de la proximité formelle entre mot remplacé et mot remplaçant : les compositeurs de l'incunable tendent à effectuer les remplacements par des mots proches formellement. Cela permet d'avoir un aperçu sur leur manière de travailler le texte : dans le cadre de la légère modernisation à laquelle ils procèdent, ils ont tendance à choisir des mots proches formellement des mots qu'ils remplacent. Cela témoigne aussi de la tendance en langue à conserver les mots en en proposant ce que nous avons qualifié *supra* de refonte formelle. Cette refonte concerne principalement les mots aux affixes supprimés.

C'est en repérant cette sous-tendance à employer des mots de la même famille, mais dotés d'affixes différents, que l'idée nous est venue de poser également des étiquettes permettant de qualifier des sous-rapports, de nature morphologique. Ces sous-rapports ne concernent cependant que 265 mots, soit environ 17% des emplois totaux. Les sous-rapports permettent d'identifier quel type de refonte est majoritaire. Dans ce cadre, différentes catégories ont été construites, comme il est possible de le voir dans la table 8.11.

Catégorie	Nombre d'emplois concernés
suppression de préfixe	106
suppression d'un suffixe	23
ajout de préfixe	33
ajout de suffixe	21
substitution de préfixe	39
substitution de suffixe	20
mot contenant une syllabe supplémentaire	10
mot contenant une syllabe en moins	4
forme relatinisée	7
forme refaite	1

TABLE 8.11 – Nombre d'emplois concernés par les sous-rapports morphologiques qui existent entre emplois remplaçants et remplacés

La catégorie qui regroupe le plus d'emplois est celle de la suppression de préfixe, entre un emploi et son remplaçant. Si l'on ajoute la catégorie de substitution d'un préfixe, c'est-à-dire d'une suppression associée à un ajout, on obtient plus de la moitié des mots caractérisés par les sous-rapports. Le tableau 8.12 recense les différents cas rencontrés, pour la suppression, la substitution et l'ajout de préfixes.

Il est à noter que les chiffres concernent les emplois et non pas les lemmes distincts. Ainsi, les neuf remplacements de *es-* par *re-* concernent *esgarder* et ses dérivés, qui sont remplacés par *regarder* et ses dérivés ; les six cas de substitution de *de-* par *a-*, *devant* par *avant* ; les trois cas de substitution de *em-* par *entre-* concernent le remplacement de *emprendre* par *entreprendre*, etc.

46 des cas de suppression de préfixe sans substitution concernent le préfixe *r-/re-*, dont nous avons présenté les caractéristiques *supra*, qui témoigne de la perte de l'aspect implicatif. Quinze autres emplois sont concernés par l'abandon du préfixe *en-/em-*, dont l'existence a aussi été commentée. Ce préfixe fait de plus l'objet de cinq substitutions. On relève aussi la suppression de *a-*, onze fois, de *i-*, six fois, de *tres-*, cinq fois, de *de-*, quatre fois. Ces derniers ont néanmoins tendance à être remplacés, et peuvent également prendre le rôle de remplaçants : par exemple, *a-* sert de remplacement deux fois à *i-*, six fois à *de-*, deux fois à *es-*, une fois à *con-*, et est ajouté comme préfixe à douze reprises ; *de-* sert une fois de remplacement à *entre-* et à *a-* et est ajouté à trois reprises. *re-/r-* lui-même sert de remplacement une fois à *tres-*, neuf fois à *es-*, une fois à *sor-*, et est ajouté à onze reprises. La tendance est donc à la suppression, mais toutes les valeurs aspectuelles des préfixes ne sont pas impliquées.

Les suffixes sont moins nombreux et connaissent plus de diversité. On peut tout de même relever quelques récurrences : sept cas de suppression de *-et*, deux de *-ete*, deux de *-art* et deux de *-ment*, cas commentés *supra*. Ce dernier suffixe connaît aussi un cas d'ajout (dans le cas de *chastïement* qui remplace *chasti*) et deux cas de substitution avec remplacement (*acointement* remplacé par *acointance* et *hardement* remplacé par *hardïece*). Dans le cadre des ajouts, on peut noter trois cas d'ajout de *-el*, et deux cas d'ajout pour *-te*, *-age*, *-cel*, *-s*, *-ois*, *-ent*. On peut aussi relever l'obsolescence de *-iier* au profit de *-ir* (*afebloiier* est remplacé par *afeblir*, *avilener* par *avilenir*, *desiier* par *desir*), et un cas de substitution de *-er* par *-ance* (*recovrier* est remplacé par *recovrance*).

Les chiffres concernant la préfixation et la suffixation indiquent clairement la tendance à la suppression des préfixes. Pour les suffixes, la situation est plus nuancée, puisqu'on relève un même nombre (autour de 20 emplois) de suppressions, d'ajouts et de substitutions. Il nous semble qu'il y a donc davantage un renouvellement des suffixes, qui permet notamment une meilleure correspondance des mots à leur paradigme.

catégorie	valeur du préfixe supprimé	valeur du préfixe ajouté	nombre
préfixes supprimés	*re-/r-*	∅	46
	en-/em-	∅	15
		entre-	3
		de-	1
		par-	1
	a-	∅	11
		de-	1
	i-	∅	6
		ain-	3
		a-	2
		au-	1
	tres-	∅	5
		re-	1
		trans-	1
	de-	∅	4
		a-	6
		for-	1
	es-	∅	2
		re-	9
		a-	2
		-(r)en	2
	entre-	∅	4
	por-	∅	3
	par-	∅	2
	sor-	∅	2
	autre-	∅	2
	or-	∅	2
	an-	∅	1
	enc-	∅	1
	sor-	*re-*	1
	con-	*a-*	1
	contre-	*su-*	1
préfixes ajoutés	∅	*a-*	12
	∅	*r-/re-*	11
	∅	*de-*	3
	∅	*es-*	2
	∅	*i-*	2
	∅	*ded-*	1
	∅	*des-*	1
	∅	*lai-*	1
	∅	*cai-*	1
	∅	*ain-*	1

TABLE 8.12 – Tableaux des préfixes supprimés, substitués ou ajoutés au sein de notre corpus

Par ailleurs, il faut noter que les cas de relatinisation sont rares : *estimer* pour *esmer*, *rebeller* pour *reveler*, *delectable* pour *delitable* et *delecter* pour *deliter*, *lac* pour *lai*, *medecine* pour *mecine*, *maudire* pour *malëir*, *profetisier* pour *profeciier*. Il faut donc voir quels types de mots sont employés pour le remplacement.

Tendances dans l'usage des mots remplaçants

Nous avons parlé jusque là de 1 546 emplois. C'est le nombre d'emplois différents en tant que remplaçants d'emplois différents. C'est donc le nombre d'éléments remplaçants, au sein de notre modélisation. Cependant, si l'on se place du point de vue de ces remplacements, il faut constater que ces 1 546 éléments correspondent en fait à 1 019 emplois réels différents [115] et seulement 831 lemmes différents.

La grande majorité des mots sont employés pour remplacer seulement un seul autre emploi. Dans le tableau 8.13 apparaissent le nombre de lemmes qui sont employés pour le remplacement en fonction du nombre d'emplois qu'ils servent à remplacer. Ainsi, on peut relever que 536 lemmes sont employés seulement pour remplacer un type d'emploi. Cet unique type d'emploi remplacé ne concerne pas la fréquence du mot, mais bien le type d'emploi remplacé. Cela permet de mettre en évidence la tendance au remplacement par des mots spécifiques qui se dessine dans l'incunable.

Nombre d'emplois remplacés	Nombre de mots qui remplacent
1	536
2	152
3	53
4	36
5	17
6	8
7	6
8	9
9	4
10	1
11	4
12	2
13	2
16	1

TABLE 8.13 – Nombre de mots remplaçants pour chaque catégorie numérique de remplacement

115. Le chiffre correspond ici aux éléments remplaçants uniquement, sans tenir compte des mots à la fois obsolescents et remplaçants.

Seuls neuf lemmes servent à remplacer plus de dix emplois : *ainsi*, *devant*, *estre1*, *metre2*, *penser*, *prendre*, *regarder*, *tant*, *tirer*. Parmi eux, on trouve les verbes très génériques *estre1*, *metre2*, *prendre* et les adverbes également très génériques *ainsi* et *tant*. Certains autres lemmes recensés ici connaissent plusieurs emplois au sein d'une même notice. Par exemple, *tirer* sert de remplacement à trois des emplois de *sachier2* et également, sous huit emplois variés, de remplacement à *traire*. Ce sont des cas similaires que l'on trouve avec *estre1*, qui remplace plusieurs emplois de *ester*, et de *regarder*, qui est employé plusieurs fois pour remplacer *esgarder*. Plusieurs des emplois servent à remplacer plusieurs emplois des mêmes verbes, témoignant d'une certaine systématicité dans la pratique du remplacement.

Le tableau 8.14 recense les lemmes dans lesquels les divers emplois apparaissent, en éliminant les multiples remplacements d'un même mot par un même autre mot, sous des types d'emplois différents. C'est pourquoi *metre2*, qui connaît seize emplois remplacés au total, ne connaît ici le remplacement que de dix lemmes distincts. Ce sont *tant*, puis *ainsi*, *metre2* et *prendre* qui connaissent le plus de lemmes remplacés, tandis que *tirer* en connaît le moins.

Lemme remplaçant	Lemmes remplacés	Nombre de lemmes différents
ainsi	*autresi*, *ci*, *come1*, *endementieres*, *endementre*, *guise*, *issi*, *itel*, *guise*, *si*	10
devant	*ainz*, *ariere*, *avant*, *dalez*, *enjusque*, *enmi*	6
estre1	*ester*, *paroir*, *remanoir*, *restre*, *sëoir*	5
metre2	*acoillir*, *atorner*, *hurter*, *maumetre*, *movoir*, *remanoir*, *remetre*, *sachier2*, *torner*, *traire*	10
prendre	*acoillir*, *aerdre*, *croler*, *emprendre*, *hardement*, *maniier*, *pois3*, *porprendre*, *remanoir*, *traire*	10
penser	*apenser*, *bëer*, *covine*, *espoir2*, *pensé*, *repenser*, *sospecier*	7
regarder	*atorner*, *bëer*, *entr'esgarder*, *esgarder*, *remirer*	5
tant	*autretant*, *autretel*, *cant2*, *cantque*, *come1*, *deci*, *durement2*, *issi*, *itant*, *mout*, *neporcant*, *si*, *tantcant2*	13
tirer	*resachier*, *sachier2*, *traire*	3

TABLE 8.14 – Lemmes de mots remplaçants qui connaissent le plus d'emplois, avec les lemmes qu'ils remplacent et le nombre de lemmes différents remplacés

On peut voir que les mots obsolescents ont tendance à être remplacés par des mots qui ont la même partie du discours. C'est le cas de la plupart des remplacements relevés. Ainsi, un substantif est remplacé par un substantif, un verbe par un autre verbe, etc.

Sur les 1 546 emplois utilisés comme remplacement, 204 correspondent cependant à un changement d'étiquette grammaticale, soit environ 13%. Par exemple, l'adjectif *foimenti* est remplacé par le substantif *foimentie*, le texte du manuscrit donnant : « *il est traïtres et parjurs et murtriers et foimentie* », et celui de l'incunable : « *il est traitre et parjure de foymentie* » (013-152). On observe 52 types de changement de partie du discours différents. Nous ne commenterons que ceux qui se produisent le plus souvent.

Le changement le plus fréquent est celui de l'adverbe en une périphrase, avec 33 cas. Par exemple, à la place de la phrase, au sein de Ao : « *Celi faisoit Galehoz garder mout anoreement tant que ele fu granz.* », se trouve dans l'incunable la phrase : « *Gallehaut la faisoit garder a moult grant honneur tant qu'elle fut grande.* » (052-2) L'adverbe *anoreement* est ainsi remplacé par *a moult grant honneur*. L'inverse, un remplacement de la périphrase par un adverbe, concerne huit emplois. On trouve un de ces cas, par exemple, dans la séquence suivante, où Ao donne : « *Des lors en avant empira plus de jor en jor, ne del lit ne levoit nule foiee.* », et Ez : « *Elle commença a empirer et affeiblir de jour en jour et jamais ne levoit du lit.* » (018-7) La locution *nule foiee* est remplacée par l'adverbe *jamais*. Les périphrases servent de remplacement à un verbe à 19 reprises, par exemple dans la séquence suivante, où le manuscrit donne : « *Et les batailles lo roi Artus s'atornent.* », et l'incunable : « *Adonc les batailles du roy Artus se misdrent en ordonnance.* » (048-49) *s'atornent* se trouve remplacé par la périphrase *se misdrent en ordonnance*.

Les remplacements d'un verbe par un nom ou l'inverse sont chacun attestés dans onze emplois. Pour le premier cas, citons la séquence suivante : « *Mais vos me fïanceroiz avant comme leiaus rois que... de quele hore que ge vos en semondrai, feroiz por vos esleiauter ce que vos m'aviez ore offert.* », qui est remplacé par : « *Mais vous me jurerez avant comme loyal roy que... de quelque heure que je vous en semondray, vous ferez en loyauté ce que m'avez offert.* » (013-166) Le verbe *esloiauter* est remplacé par *en loyauté*. Pour le second cas, mentionnons la séquence suivante en Ao : « *... an une grant plaine qui estoit novellement close de fosez por esforcement do chastel.* », qui est remplacée en Ez par : « *... en une grant plane qui estoit nouvellement close pour enforcer le chasteau.* » (062-58) *esforcement* est remplacé par le verbe *enforcer*.

Parmi les changements d'étiquettes grammaticales, on peut aussi relever six cas de remplacement d'un adverbe par un nom, et également d'un nom par un adjectif, par un participe passé et par une périphrase. Le remplacement inverse d'un participe passé par un substantif concerne sept emplois. Les remplacements les plus fréquents se font donc par des périphrases. Cela peut être vu comme un témoignage de la nécessité d'expliciter certains mots remplacés incompris.

Analyses croisées

Pour tenter d'éclaircir le fonctionnement d'un phénomène aussi complexe que celui de l'obsolescence, l'analyse factorielle peut être d'une grande aide. Les analyses factorielles « visent à résumer de manière synthétique des ensembles de données par le biais d'un nombre plus restreint de variables artificielles nouvelles, qu'on appelle des facteurs » [116]. Elles ont pour objectif de permettre la mise en évidence des critères qui ont un impact important sur les données. Elles laissent également la possibilité d'identifier des groupes d'individus aux caractères semblables. Chaque individu est donc résumé par une série de facteurs, ou variables, et l'analyse factorielle tâche de faire émerger tant les regroupements des individus — grâce à leurs variables identiques — que le poids des différentes variables sur leur comportement. À travers les différentes étapes de notre étude, nous avons tâché de mettre en relief des corrélations entre phénomènes. Cependant, elles ne sont pas évidentes puisque chaque mot a son histoire particulière. La prise en considération de l'ensemble des critères pour l'ensemble des mots et emplois permet la mise en lumière de caractères généraux qui ont pu être passés sous silence et l'identification de groupes d'individus avec tel ou tel caractère semblable.

Les analyses factorielles tâchent de résumer l'information sur un plan, en utilisant l'axe des abscisses et l'axe des ordonnées, dans lequel chaque élément peut ainsi être projeté : « Les facteurs sont généralement représentés sous forme de visualisation graphique où les objets à décrire deviennent des points dans un espace. » [117] Ce sont les deux premières dimensions, qui permettent la représentation du maximum de la variance, qui vont surtout être analysées. Pour interpréter les graphiques ainsi produits, il faut comprendre que l'importance de la variance expliquée est indiquée grâce à un pourcentage relatif à chaque variable. Les éléments qui se trouvent près de l'origine sont mal représentés sur le plan, et il n'est donc pas nécessaire de les commenter.

Dans notre cas, les individus correspondent aux différents emplois des mots obsolescents. Chacun d'eux est associé à une série de variables, qui correspondent aux différents éléments présentés dans ce travail [118] :

116. C. Poudat et F. Landragin, *Explorer des données textuelles…*, p. 104
117. *Ibid.*
118. Les différentes variables ont été récupérées à travers le script `analysesMultidimensionnelles.ipynb`, consultable dans les annexes numériques. Il s'appuie sur la récupération des différentes données produites tout au long du travail (données encodées dans le fichier XML contenant les notices, tableur enregistré à partir de l'application du *topic modeling*, etc). Dans le script, chaque étape de récupération des données est précisément découpée, afin de pouvoir repérer facilement les différentes phases d'ajouts de données. Le script a été réalisé en python, car cela nous a permis de récupérer les données produites par les modèles de plongements de mots. Néanmoins, pour les questions de classification, les fonctionnalités sont bien moins développées qu'en R, qui permet une manipulation aisée des données, notamment avec `factoMineR`. C'est pourquoi notre script python produit l'ensemble des données, que nous exportons ensuite dans un format tableur, que nous réimportons ensuite dans notre logiciel R.

1. les fréquences d'emploi du lemme (dans les deux témoins)
2. les différents mots remplaçants, avec leur fréquence dans les deux témoins
3. les scores de spécificité des lemmes obsolescents et des lemmes remplaçants
4. les dates de première et dernière attestation d'un emploi
5. les *topics* associés aux emplois
6. les mots les plus proches dans les plongements de mots [119]
7. les facteurs généraux associés à l'obsolescence
8. les rapports sémantiques et morphologiques entre mot obsolescent et mot remplaçant.

Les variables retenues sont donc à la fois quantitatives (par exemple, indices de fréquence) et qualitatives (par exemple, un mot remplaçant), nécessitant de prime abord l'emploi d'une analyse factorielle particulière permettant la gestion des données mixtes [120]. Leur teneur est récupérée automatiquement à partir des différentes études menées. Il faut bien prendre en considération que, du fait de l'étiquetage linguistique premier du corpus, les données retenues correspondent parfois au lemme, parfois à l'emploi propre. Ainsi, si chaque individu est caractérisé, puisque chacun est l'expression d'un emploi propre, il peut avoir des caractéristiques qui correspondent à son lemme (par exemple, les mots similaires repérés au sein des plongements de mots, effectués sur les lemmes), et non pas à son emploi propre ; ces caractéristiques seront donc similaires d'un individu à l'autre. Ainsi, tous les emplois de *escïent* vont avoir la même variable correspondant aux mots similaires dans le plongement de mots, alors qu'ils correspondent à des emplois différents. Cela est un défaut du réemploi de l'étiquetage issu de la lemmatisation, qui permet déjà l'identification de mots variés, mais pas forcément la distinction des emplois précis. Le tableau 8.15 présente un extrait du tableau obtenu, sur lequel portent ensuite les analyses.

119. Les cinq mots les plus proches des mots obsolescents ont été récupérés.

120. Le type d'analyse factorielle permettant cette gestion de données à la fois qualitative et quantitative est l'AFMD (analyse factorielle de données mixtes). Le travail fondateur de cette approche se trouve dans Jérôme Pagès, « Analyse factorielle de données mixtes », *Revue de statistique appliquée*, 52–4 (2004), p. 93-111, URL : `http://www.numdam.org/item/?id=RSA_2004__52_4_93_0` (visité le 14/06/2023).

lemme	lemme Remp	freqAo	freqEz	rapport Sem	rapport Morph	score Ao_l	freqAo lemme Remp	freqEz lemme Remp	score lemme Remp	Ez
atorner	doner	58	26	metonymyP	NA	2.2478	308.0	274.0	0.741	
atorner	doner	58	26	metonymyP	NA	2.2478	308.0	274.0	0.741	
atorner	doner	58	26	metonymyP	NA	2.2478	308.0	274.0	0.741	
atorner	doner	58	26	metonymyP	NA	2.2478	308.0	274.0	0.741	
atorner	doner	58	26	metonymyP	NA	2.2478	308.0	274.0	0.741	

homonymie	synonymie	faiblesseReseau	emploiGenant	prefSystem	faiblesseForme	extraLing
N	O	O	N	O	N	N
N	O	O	N	O	N	N
N	O	O	N	O	N	N
N	O	O	N	O	N	N
N	O	O	N	O	N	N

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
N	N	N	O	O	N	O	N	N	O	N	N	N	N	N	N	N	O	N	N	N	N	N	O
N	N	N	O	O	N	O	N	N	O	N	N	N	N	N	N	N	O	N	N	N	N	N	O
N	N	N	O	O	N	O	N	N	O	N	N	N	N	N	N	N	O	N	N	N	N	N	O
N	N	N	O	O	N	O	N	N	O	N	N	N	N	N	N	N	O	N	N	N	N	N	O
N	N	N	O	O	N	O	N	N	O	N	N	N	N	N	N	N	O	N	N	N	N	N	O

similWE	dateTexteFA	dateTemoinFA	dateTexteLA	dateTemoinLA
soper	1080	1139	1432	1432
veille	1080	1139	1432	1432
mangier	1080	1139	1432	1432
asseoir	1080	1139	1432	1432
main1	1080	1139	1432	1432

TABLE 8.15 – Extrait du tableau modélisant les données

Le tableau 8.15 présente un extrait du tableau sur le lemme *atorner*. Chaque colonne enregistre l'une des données décrites *supra*. Les données sont redondantes, puisque chaque caractère particulier est annoté. Cette redondance s'explique par le besoin de distinguer les différents lemmes les plus proches au niveau du score des similarités dans les plongements de mots. Dans la suite du tableau, il y a également cinq nouvelles lignes qui reprennent en partie les mêmes données, mais pour le mot remplaçant *metre2* (donc les fréquences associées à ce mot, sa spécificité dans l'incunable, les rapports sémantiques et morphologiques changent). Pour les données sur les facteurs et sur les *topics*, `O` (« oui ») correspond à l'identification de l'appartenance de l'individu à la variable, tandis que `N` (« non ») indique le contraire.

À notre grande déception, l'application de l'analyse factorielle mixte n'a pas fonctionné sur nos données, probablement du fait de la trop grande variabilité des valeurs des variables « lemmes remplaçants » et « lemmes similaires ». Les résultats produits étaient très insatisfaisants, avec des dimensions expliquant environ 1% de la variance. Nous avons donc tenté de retirer les variables trop volatiles, mais, même de cette manière, les résultats étaient extrêmement peu parlants, du fait aussi de l'absence de données dans certaines catégories (par exemple, les mots pour lesquels les *topics* n'ont pas été retenus). Nous avons donc décidé de produire des analyses sur les données complètes qui pouvaient être analysées. Nous avons exclu les variables quantitatives — qui avaient une trop forte prévalence : les mots sont en effet très bien représentés grâce au rapport de fréquence entre Ao et Ez et aux dates des attestations retenues. Nous avons filtré les données et réalisé les analyses sur les mots contenant des valeurs à la fois pour les *topics*, pour les facteurs et pour les rapports sémantiques. Cela réduit de beaucoup la portée de l'analyse, mais permet au moins d'obtenir des résultats interprétables. Nous présentons donc les résultats des ACM (Analyses multiples des correspondances), qui sont des analyses adaptées pour les variables qualitatives, sur les variables retenues. La première analyse apparaît au sein du graphique 8.15.

Le graphique représente l'ACM des facteurs déterminés et des rapports sémantiques et morphologiques entre mots remplacés et mots remplaçants. Une faible part de la variance est expliquée, puisque la première dimension, représentée sur l'axe des abscisses, correspond à environ 10% de la variance, et la seconde, sur l'axe des ordonnées, à 8,7%. Certains éléments sont néanmoins intéressants à relever. On observe la proximité, témoignant d'une corrélation, entre les facteurs de faiblesse formelle et d'homonymie, sur la gauche du graphique. Leur contribution est plutôt importante pour cet axe — ce qui se note par la taille des points. Cela met en avant un élément déjà affirmé de corrélation entre les deux facteurs. À droite, on observe la proximité des points correspondants au facteur de préférence systémique, de rapport de proximité sémantique entre mot remplacé et remplaçant et l'existence d'un même étymon pour ces deux mots. Cela correspond à beaucoup de mots préfixés, particulièrement

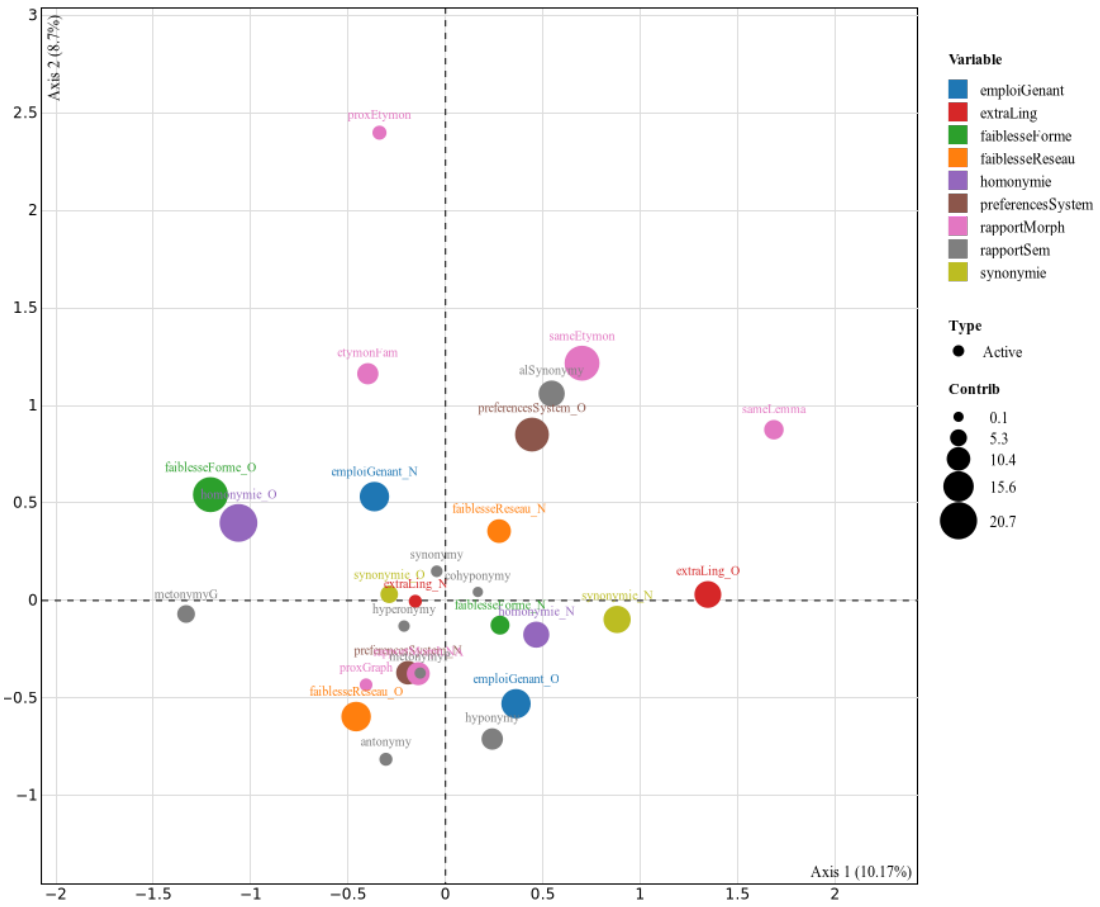

FIGURE 8.15 – ACM des facteurs et des rapports sémantiques

les fameux mots préfixés en *re-*. Le dernier élément qu'il nous semble intéressant de relever est la proximité entre le facteur positif extra-systématique et le facteur négatif de synonymie, montrant que les facteurs extra-systématiques caractérisent des mots non caractérisés par des facteurs liés à la synonymie.

Le deuxième graphique, en 8.16, présente les rapports entre les *topics* et les rapports sémantiques seuls (sans rapport morphologique).

Ce graphique présente lui aussi une faible proportion de variance expliquée, avec une première dimension à 7% et une seconde à 6,6%. C'est surtout la prévalence des *topics* qui ressort ici. Un élément intéressant est que les *topics* qui ont du poids sont toujours ceux qui sont positifs : l'absence d'appartenance à un *topic* ne ressort pas.

On observe ainsi un groupe de *topics*, dans la partie supérieure du graphique : les *topics* 3, 6 et 15, correspondant aux thématiques de circulation des nouvelles pendant les quêtes, du pouvoir et du comportement anti-chevaleresque. À l'opposé, en bas du graphique, se trouve le groupe des *topics* 5, 7 et 18, correspondant aux thèmes de prélude et conclusion des combats, des qualités des chevalerie et des arrivées et départs. Sur la droite, dotés d'un bon poids, se

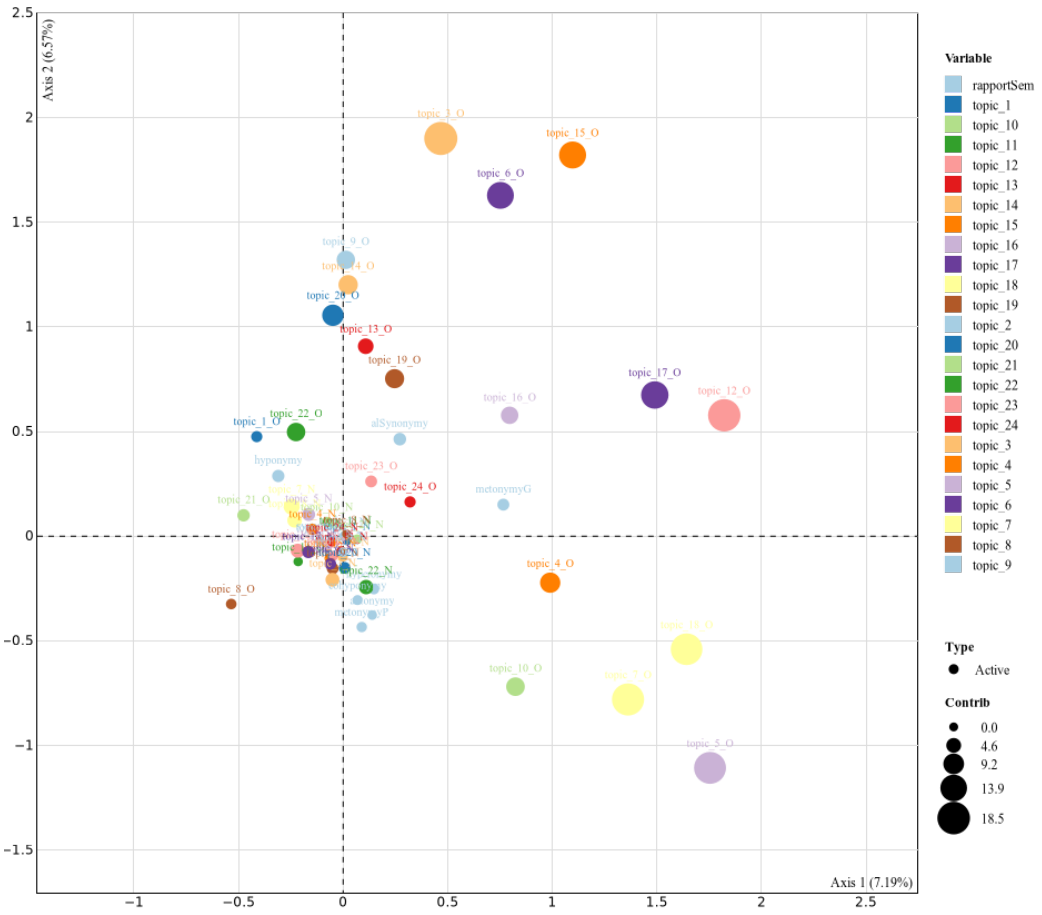

FIGURE 8.16 – ACM des *topics* et des rapports sémantiques

situent les *topics* 12 et 17, correspondant à la description de la cour du roi Arthur et de la circulation des nouvelles en ce lieu. Il est possible d'interpréter la position des *topics* du point de vue de la narration, avec une opposition entre l'instabilité des groupes extrêmes, face à la stabilité représentée par la cour du roi Arthur. De même, l'opposition entre les groupes inférieur et supérieur témoigne d'une opposition entre valeurs, le premier représentant les valeurs négatives, ce qui est susceptible de nuire au royaume, et le second, l'errance positive des chevaliers.

Les seuls rapports qu'il serait possible d'analyser ici entre les groupes d'éléments sont dus à la proximité du rapport métonymique vers le général — le mot remplaçant est plus général que le mot remplacé — avec la marque d'appartenance au *topic* 16, l'errance des chevaliers, témoignant donc de l'emploi de généralisations par les compositeurs de l'incunable dans le lexique correspondant à cette thématique. Il est aussi possible de commenter la proximité du rapport de proximité sémantique avec le *topic* 19, la parole liée aux dimensions de demande et de promesse.

La dernière ACM que nous nous proposons d'analyser est présentée dans la figure 8.17.

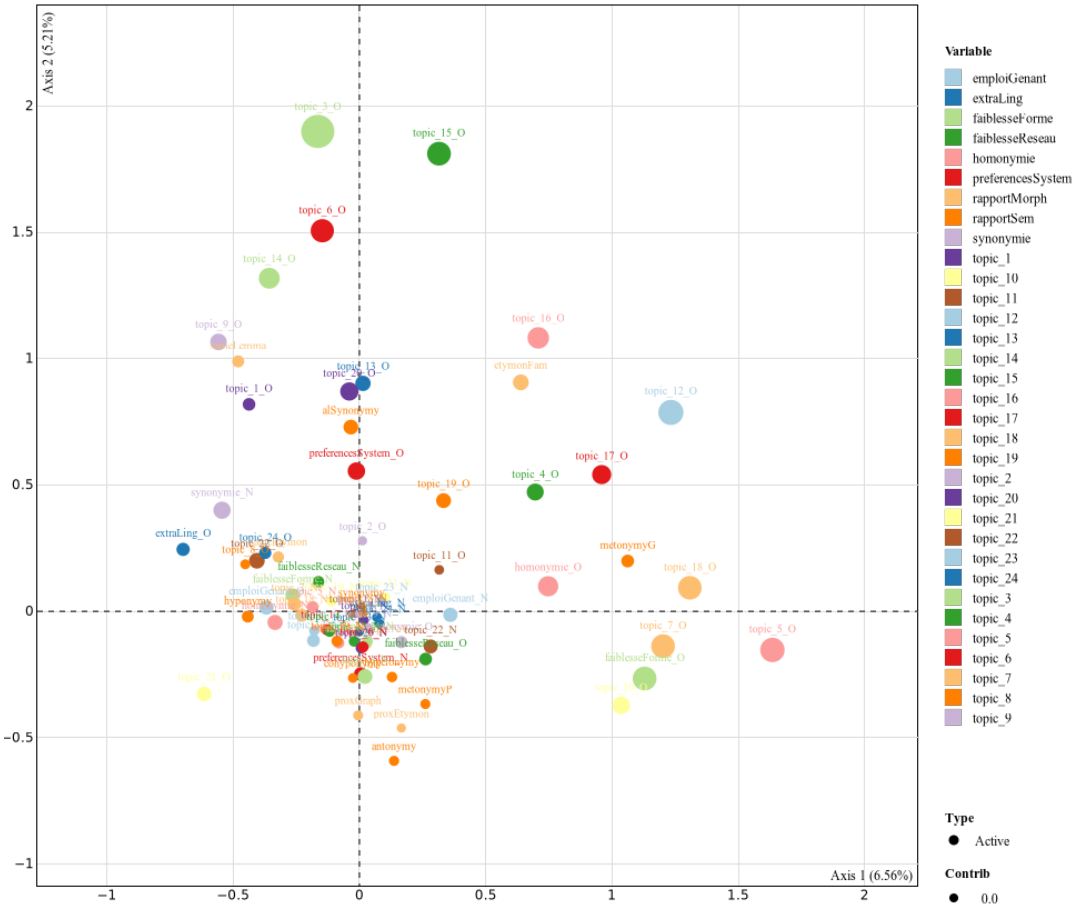

FIGURE 8.17 – ACM des *topics*, des facteurs et des rapports sémantiques

Elle tâche d'établir les rapports entre les variables de *topics*, de rapports sémantiques et de facteurs établis. Sa représentativité de la variance est néanmoins encore plus faible que les deux premières, avec seulement 6,5% de représentativité pour l'axe 1 et 5,2% pour le second. On retrouve la corrélation entre présence de facteur exta-systématique et absence de facteur explicatif lié à la synonymie, sur la gauche du graphique. Le premier est d'ailleurs le point le plus éloigné sur la gauche, et peut ainsi être considéré en opposition avec le point le plus éloigné sur la droite, correspondant au *topic* 5. Ainsi, les moments en amont et en aval des combats ne regroupent pas de mot qui est obsolescent pour des raisons extra-systématiques.

Non loin de ce *topic* se trouve le *topic* 18, correspondant aux arrivées et aux départs, qui est proche de la métonymie générale. En recoupant cette donnée avec la précédente faisant intervenir la métonymie, il est possible d'affirmer que les verbes de mouvement sont souvent remplacés par des verbes plus généraux dans l'incunable, témoignant de la perte de précision de la langue pour ce type de désignation. Le facteur d'obsolescence relatif à l'homonymie se situe non loin du rapport de métonymie, témoignant donc d'une corrélation possible.

Toujours sur la droite, et doté d'un haut degré de contribution à l'axe, on observe le point figurant la place de la faiblesse formelle, situé entre le *topic* 7, relatif aux qualités de chevaliers, et le *topic* 10, relatif aux épisodes de l'enfance de Lancelot. On retrouve aussi sur cette représentation la position centrale du *topic* 12, et la prévalence des *topics* 3 et 15 dans la partie supérieure du graphique. Le *topic* 6 ne se trouve pas loin d'eux, mais un peu plus éloigné que sur le graphique précédent. Le pôle du bas du graphique, mais dont la contribution est plus faible que le pôle du haut, regroupe les rapports d'antonymie, de proximité graphique et de proximité entre deux étymons. Leur relatif isolement témoigne probablement de leur non-spécificité : ils peuvent concerner tous les types de mots.

Cette analyse est quelque peu décevante par rapport à nos attentes. Nous n'avons pas pu exploiter comme nous le souhaitions toutes les données précédemment compilées. Cependant, l'analyse des ACM permet de mettre en relief plusieurs éléments.

Tout d'abord, la corrélation entre facteurs de faiblesse formelle et d'homonymie, déjà commentée, mais également celle entre facteur d'homonymie et rapport de métonymie entre mots remplacé et remplaçant. Un mot fragilisé dans son emploi du fait d'homonymies problématiques a donc tendance à être remplacé par des mots en rapport métonymique avec lui, plus précis ou plus généraux. L'emploi de métonymies, on l'a vu, témoigne probablement d'un faible degré de compréhension des mots par les compositeurs de l'incunable et de leur usage consécutif du contexte pour proposer un emploi qui fasse sens. La corrélation entre les deux éléments serait donc l'indice de l'existence d'un degré d'incompréhension plus fort des mots obsolescents du fait d'une homonymie, donc d'un degré d'obsolescence plus important. L'homonymie pourrait donc causer des obsolescences plus fortes que les autres facteurs. Cette hypothèse reste néanmoins à creuser.

L'analyse des ACM permet aussi de relever la corrélation entre facteurs extra-systématiques et absence de facteur lié à la synonymie dans le processus explicatif de l'obsolescence, mettant donc en lumière l'exclusion d'un facteur l'un par l'autre. De même, la corrélation entre le facteur de préférence systémique et l'existence d'un mot remplaçant construit sur un même étymon et possédant un rapport de proximité sémantique avec le mot obsolescent a pu être relevée.

L'analyse permet par ailleurs de mettre en valeur des groupes de mots concernés par des rapports particuliers avec les mots remplaçants : ainsi, les rapports métonymiques relevant d'une généralisation dans l'emploi d'un mot remplaçant touchent davantage les verbes de mouvement que les autres, témoignant d'une perte de diversité lexicale dans ce champ sémantique ; la proximité sémantique touche surtout les verbes liés à la parole, dans son rapport à la demande et à la promesse. La proximité sémantique entre mot remplacé et mot

remplaçant caractérise beaucoup de rapports entre mot affixé et mot simple, qui seraient donc prévalents au sein de ce *topic*. Par ailleurs, la thématique regroupe un nombre assez faible de mots obsolescents (25%, cf. *supra*), probablement du fait de son attachement à une dimension non actuelle du langage. La récurrence du lexique de la promesse au sein des récits arthuriens en fait peut-être un lexique plus aisément compréhensible par les compositeurs de l'incunable et ainsi remplaçable par des éléments proches sémantiquement. Enfin, l'analyse permet de supposer que les rapports entre mots remplacé et remplaçant d'antonymie, de proximité graphique et de proximité entre deux étymons ne sont à l'inverse pas corrélés avec une dimension thématique précise : ils concernent tous les types de mots.

Ces éléments conclusifs restent intéressants, mais ont comme principal défaut, comme pour l'analyse des facteurs détaillée *supra*, de ne pas concerner l'ensemble des mots étudiés. L'étude de la datation, enregistrée pour tous les emplois remplacés et remplaçants, permet en revanche cette approche.

8.3 Attestations et désattestations

Des dates de première et de dernière attestation ont été relevées pour chacun des mots et emplois distincts observés dans le corpus, tant sur les mots obsolescents que remplaçants. Les dates de dernière attestation témoignent de la disparition d'un mot. Elles sont tirées des sources lexicographiques consultées, et peuvent donc n'être pas exactes. Elles fournissent toutefois une estimation de la date d'un dernier emploi. La question des attestations est à distinguer de la question de l'emploi réel des mots dans l'incunable. Par exemple, l'emploi de *a mon/son escïent* n'est pas attesté dans l'incunable — la locution est absente ou substituée — mais est encore attesté dans le texte *Le Mystère de la vie et hystoire de monseigneur sainct Martin* daté de 1500. C'est pourquoi il est important d'observer à la fois les remplacements à l'œuvre dans l'incunable et les données lexicographiques.

8.3.1 Aperçus par date

La figure 8.18 livre un aperçu général de la durée de vie des mots : chacun des mots remplacés et remplaçants y est figuré, selon ses dates de première et de dernière attestation.

Chaque point représente un mot qui a été traité dans notre corpus. Sa position est déterminée par sa date de première attestation, sur l'axe des abscisses, et sa date de dernière attestation, sur l'axe des ordonnées [121].

121. Ces dates sont données d'après les témoins dans lesquels les mots sont recensés. Elles correspondent à des formes normalisées par nos soins, qui ne sont donc pas exemptes d'une certaine approximation. On pourra consulter le tableau `textesEtDatesPourImport.tsv` qui recense l'ensemble des témoins mentionnés,

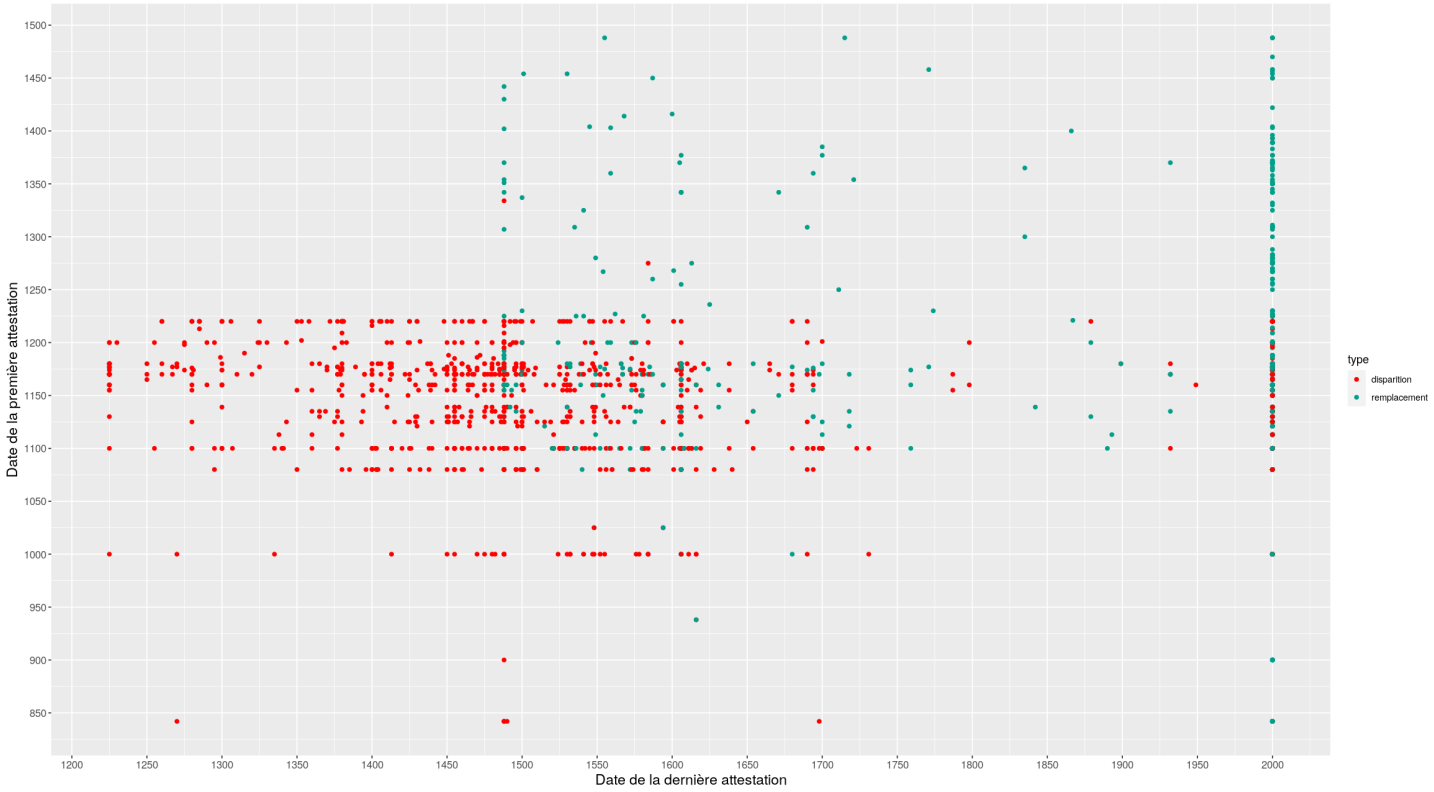

FIGURE 8.18 – Représentation graphique des mots disparus et remplaçants du corpus, selon leur première et leur dernière attestation

Le graphique permet de constater la dispersion des mots en fonction de leur attestation. Les mots disparus apparaissent en rouge. Ils trouvent donc leur première attestation au maximum en 1220, sur l'axe des ordonnées, date normalisée associée au témoin Ao. Il y a quelques exceptions : il s'agit de mots associés aux disparus car ce sont des emplois particuliers d'un mot qui disparaît, mais dont les emplois attestés sont ceux que l'on trouve dans l'incunable. C'est ainsi le cas de l'emploi pronominal de *movoir* dans le sens de "s'émouvoir", attesté après la date de composition du manuscrit. Il n'est donc pas surprenant que ces mots, pourtant catégorisés comme disparus, soient attestés après la date de composition de Ao.

De la même manière, un certain nombre d'emplois de ces mots continuent d'être attestés après la date de composition de Ao, voire de Ez, voire encore sont toujours employés en français contemporain. Là encore, rien d'étonnant, car il s'agit d'emplois toujours vivants de mots qui connaissent par ailleurs d'autres emplois caducs. De même, les cas de disparition partielle sont nombreux : Ez témoigne souvent d'une obsolescence en cours, pas totalement achevée. Dans le nuage de points, on peut ainsi relever une forte condensation de points autour de 1550 : une part importante de mots, que l'on peut relever comme étant obsolescents

leur source et les dates normalisées.

dès la date de composition de l'incunable, avec une chute importante d'emplois, restent encore attestés pendant environ un demi-siècle après celle-ci. Ces exemples nombreux sont intéressants en ce qu'ils semblent témoigner du fonctionnement de l'obsolescence : les mots ne disparaissent pas brutalement, mais sont d'abord désattestés, et, progressivement, de moins en moins employés.

D'un point de vue général, un nombre important de mots semblent attestés entre 1150 et 1250 et disparaissent entre 1450 et 1500, période qui marque une forte obsolescence. On observe aussi le nombre important de mots qui disparaissent au début du XVII^e^ siècle, tant parmi les mots obsolescents que parmi les mots remplaçants. Parmi ces derniers, un nombre important de mots, 76, connaissent leur dernière attestation au sein du dictionnaire de Jean Nicot paru en 1606, *Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne*. Le titre même du dictionnaire indique que des mots peuvent y être attestés tout en correspondant à un état de langue plus ancien. Néanmoins, nous avons vérifié, pour chacun des mots, s'ils restaient au moins attestés au XVI^e^ siècle. S'ils correspondent à une attestation dans le dictionnaire de Nicot, c'est qu'ils sont aussi recensés pour le XVI^e^ siècle. Si ces mots correspondent à un usage plus ancien que le début du XVII^e^, ce n'est du moins pas un usage strictement médiéval.

Le tableau 8.16 permet d'observer la répartition des dernières attestations des mots par période. Hormis pour la période 1450–1500 et pour la période après 1650, les intervalles choisis sont de cinquante ans.

période	**nombre d'emplois**
avant 1250 inclus	31
1250-1300 inclus	51
1300-1350 inclus	20
1350-1400 inclus	71
1400-1450 inclus	85
1450-1488	146
1488	95
1488-1500 inclus	57
1500-1550 inclus	98
1550-1600 inclus	67
1600-1650 inclus	83
1650-1750 inclus	35
1750-1850 inclus	4
après 1850	7
toujours attesté	187

TABLE 8.16 – Nombre de mots connaissant une dernière attestation pour chaque période

Chaque période enregistre une série de dernières attestations. La période qui en enregistre le plus est celle de la composition de notre incunable. En effet, en additionnant le nombre de

dernières attestations sur la période 1450-1488, 1488 et 1488-1500, on atteint 298 dernières attestations. Cela représente une forte progression du nombre enregistré, en comparaison avec la période précédente, qui en compte 85. La période suivante, de 1500 à 1550, en enregistre un nombre toujours élevé, 98, mais presque trois fois inférieur à celui de la période mentionnée. L'obsolescence lexicale connaît donc un fort pic dans la seconde moitié du XV^e siècle.

Une attention particulière doit aussi être portée aux premières attestations de ces mots. Très peu d'entre eux sont attestés avant 1000, ce qui ne signifie pas pour autant que les mots soient introduits dans la langue tardivement. Ainsi, un nombre important de mots attestés principalement avant 1200 sont des mots héréditaires, qui existent donc dans la langue en continuité avec le latin [122]. Cependant, en vertu des sources lexicographiques et surtout du faible nombre de témoins anciens parvenus jusqu'à nos jours, les attestations sont relativement tardives. On pourra cependant admettre que la majeure partie des mots attestés avant 1200 sont des mots appartenant à ce lexique héréditaire.

Type	**Mots disparus**	**Mots remplaçants**
Mots attestés av. 1200 (inclus)	921	837
Mots attestés ap. 1200	116	194
Mots attestés ap. 1350	NA	79
Mots attestés ap. 1400	NA	27
Mots dont la dernière attestation se trouve en Ez	88	66

TABLE 8.17 – Nombre de mots remplacés et remplaçants en fonction de dates limites

122. Pour ces mots héréditaires, attribuer une date de première attestation ne fait pas vraiment sens. On pourra ici reprendre l'analyse de J.-F. Sablayrolles : « On ne peut pas, en effet, assigner de date de naissance à des mots hérités, qui préexistent à l'apparition d'une langue comme telle (le français dans sa variante hexagonale en l'occurrence pour cette contribution) et dont l'existence de certains, que l'on reconstruit, est supposée dès l'indo-européen (*père*, *mère*, *os*, etc.). Un certain nombre de mots n'ont ainsi pas cessé d'être utilisés depuis des millénaires, et leurs évolutions sémantiques ainsi que leurs modifications phonétiques progressives et insensibles pour les locuteurs qui les déformaient involontairement et inconsciemment, ne les rendent pas nouveaux. Il y a donc continuité, aussi loin qu'on puisse remonter, sans qu'on puisse atteindre une origine première. » (J.F. Sablayrolles, « La vie des mots n'est pas un long fleuve tranquille », *Linx*, 82 (2021), DOI : 10.4000/linx.8020, p. 2) L'attribution que nous faisons de premières attestations est pratique pour des questions de modélisation de données, et pour l'identification de premières attestations tardives, qui, elles, font sens. Nous parlons de lexique héréditaire en prenant en considération les dates, mais nous avons bien conscience que c'est la forme du mot qui donne son origine héréditaire ou non. Nous pensons ici aux latinismes qui peuvent avoir été introduits tôt au sein de la langue.

Au sein du tableau 8.17, les deux premières lignes répartissent la totalité des mots disparus et remplaçants, selon leur date d'apparition, avant ou après 1200 [123]. On peut voir que la part de mots attestés avant 1200 pour les mots disparus est très élevée, avec 921 mots sur 1 037 mots retenus, soit près de 89%. La proportion est également très élevée pour les mots remplaçants, car elle concerne 837 mots sur 1 031, soit environ 81%. Tant dans les mots disparus que dans les mots remplaçants, on observe la part importante de ce lexique ancien, avec une légère décrue dans la seconde catégorie.

Néanmoins, une part importante de ces derniers disparaît au XVI^e siècle. Les mots employés pour le remplacement correspondent à une typologie variée : on observe ainsi une série de mots introduits tardivement dans la langue ; et un nombre important de mots sont toujours attestés en français contemporain. La progression d'un lexique nouvellement entré dans la langue parmi les mots remplaçants se note dans la troisième ligne du tableau : la part de mots attestés après 1350, au nombre de 79, soit environ 7,5%. La quatrième ligne, non cumulative, permet de voir la part de mots encore plus récents dans l'incunable, ceux attestés après 1400, au nombre de 27.

Enfin, un dernier élément nous semble très important : le nombre de mots qui trouvent leur dernière attestation en Ez, tant parmi les mots disparus que parmi les mots remplaçants. Il y en a 154 au total, ce qui représente une proportion d'environ 8,5% pour les lexèmes disparus et 6,5% pour les lexèmes remplaçants. Sur le graphique *supra*, une ligne claire, correspondant à ces dernières attestations dans l'incunable, est visible. Cela montre la forte tendance de Ez à employer des archaïsmes.

En résumé, pour nos deux catégories de mots, on observe une bonne répartition sur l'axe chronologique, avec une part importante de mots provenant du lexique héréditaire. Les mots nouveaux servant de remplacement représentent en Ez un peu moins de 10% du total des mots utilisés pour le remplacement. Cette catégorie est presque égale à celle des mots remplaçants trouvant une dernière attestation en Ez et un peu inférieure à celle des archaïsmes (mots disparus dont la dernière attestation se trouve en Ez). Cela situe le témoin Ez clairement du côté de l'archaïsme.

Le nombre important d'archaïsmes apparaît sur le graphique 8.19. Sur celui-ci, en forme de *violin plot*, les dates de dernière attestation sont en ordonnée, et celles de première attestation en abscisse. En rouge apparaît la catégorie des mots disparus et en bleu, celle des mots remplaçants. La base élargie de la forme bleue témoigne de l'importance des dernières attestations en Ez, même au sein des mots remplaçants.

123. Les chiffres divergent légèrement de ceux présentés ci-avant, car ils enregistrent le nombre total d'emplois différents.

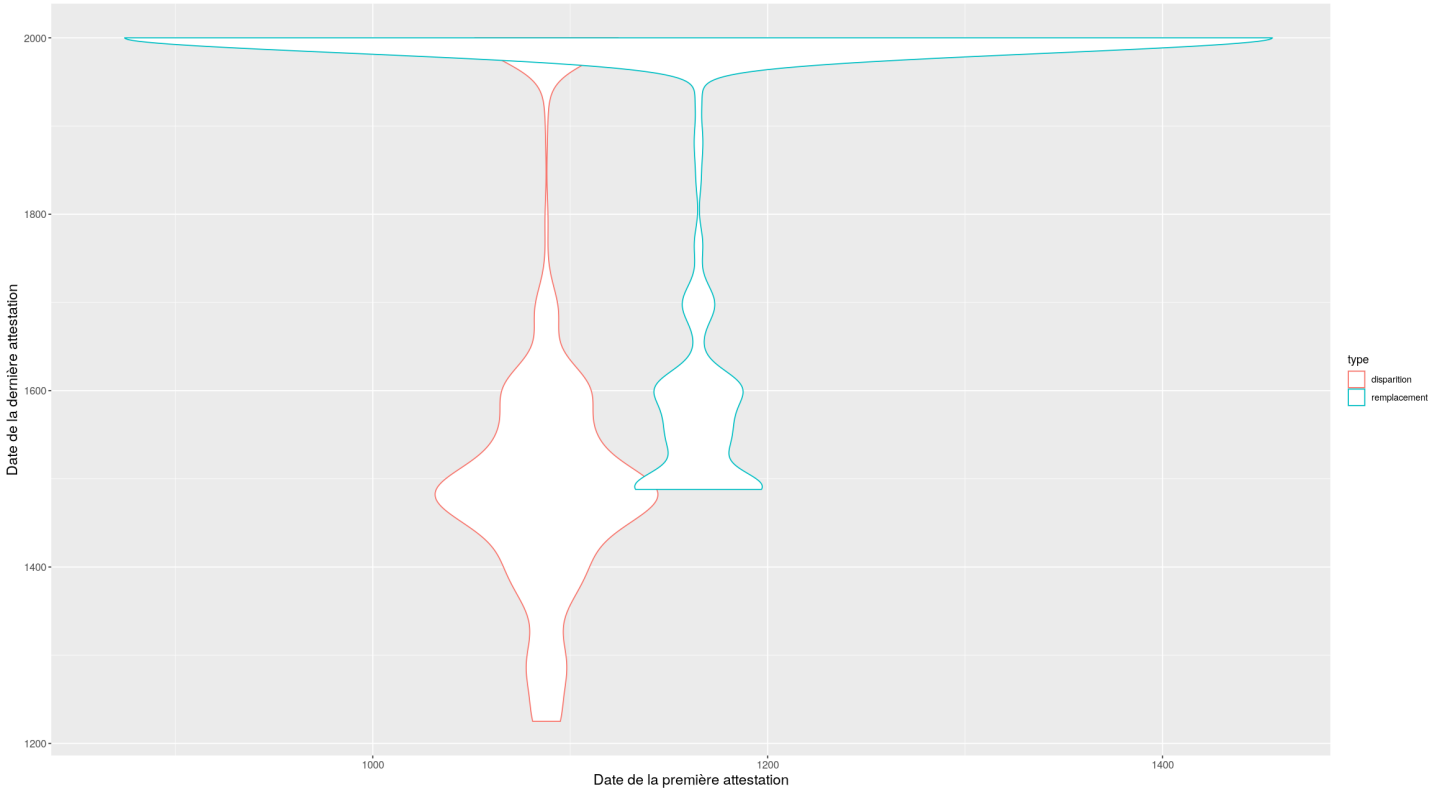

FIGURE 8.19 – Représentation graphique de la répartition des lemmes par dates de dernière et de première attestations

Dans la figure, la forme correspondant à chacune des catégories se place sur l'axe des abscisses en fonction de la moyenne des dates de première attestation : elle se situe un peu avant 1100 pour les mots disparus, un peu plus tardivement, aux alentours de 1150, pour les mots remplaçants. La forme résumant le comportement des mots disparus connaît un gonflement un peu avant la date de 1500, ce qui correspond à la vague importante de disparitions à cette période. On retrouve un gonflement des deux formes aux alentours de 1600, ce qui recoupe nos considérations *supra*. Le nombre important de mots conservés en français moderne apparaît également, en particulier pour les mots remplaçants, encore attestés en français contemporain. L'étalement dont témoigne la forme des mots remplaçants tend à prouver qu'une grande partie de mots toujours attestés en français contemporain sont attestés depuis longtemps en langue.

Par ailleurs, on peut noter qu'un nombre important de mots trouvent leur première attestation en Ao, puisqu'on en recense 105. Il faut cependant souligner que ces premières attestations sont recensées ainsi d'après les sources lexicographiques consultées. Il est tout à fait possible que les mots dont la première attestation est recensée dans notre manuscrit existent dans des témoins plus anciens. Par ailleurs, on sait que la datation des témoins et

des textes est souvent flottante. Ainsi, la date normalisée de notre témoin est 1220, mais, de manière plus prudente, on parlerait de premier tiers du XIII^e siècle. De nombreux témoins entrent donc en concurrence pour la désignation de témoin recensant la première attestation. Par exemple, dans le dictionnaire de Matsumura, *atorner*, "considérer comme", est donné dans `OrsonM`, dont le texte est daté de ca 1225 ; de même, *essoigne*, "obligation", est donné dans `RenclCarH`, dont le texte est donné pour la même date. Puisque la date normalisée de Ao est 1220, les mots semblent donc apparaître pour la première fois au sein de notre manuscrit, mais il se peut que cela ne soit pas le cas. Par ailleurs, nous avons noté que les premières attestations n'étaient pas nécessairement significatives, notamment pour les mots héréditaires.

8.3.2 Nouveautés et archaïsmes

Le présent travail s'intéresse principalement à la question de l'obsolescence lexicale, car elle reste un domaine qui a peu retenu l'attention de la communauté scientifique. Néanmoins, il nous paraît pertinent de nous arrêter tout de même un moment sur la question des nouveautés introduites en Ez.

Nouveautés

Nous avons mentionné que 79 lexèmes employés dans l'incunable sont attestés après 1350, soit relativement tardivement dans la langue, et 27 après 1400. Si l'on regarde l'ensemble des mots employés comme remplacement en Ez, on constate que 157 sont attestés après 1230, soit après la date de composition de Ao. Cependant, ces mots ne représentent pas l'ensemble du lexique non héréditaire dans l'incunable. En effet, certains mots récemment introduits dans la langue (après 1230) n'ont pas été identifiés comme mots remplaçants. C'est le cas des mots servant au remplacement ponctuel de mots non identifiés comme mots obsolescents.

La part de mots absents en Ao est importante, puisqu'on peut identifier 617 lemmes attestés en Ez et pas en Ao. Parmi eux, 373 ne connaissent qu'une seule occurrence en Ez. On peut par exemple citer : *aparance*, *edefiier*, *apendance*, *arabien*, *argenté*, *envenimer*, *contricïon*, *damnacïon*, *devocïon*, *exalter*, *frenesie*, *mignon*, *moderer*, *moquer*, *natif*, *negligence*, *precedent*, *publiquement*, *servitude*, *solemnité*, *sustance*, *temporel*, *tristece*, *vanité*[124]. On observe une diversité parmi ces mots. Tout d'abord, certains servent au remplacement de mots identifiés comme obsolescents, comme *arabien* (contre *arabi*), *argenté* (contre *sorargenté*), *envenimer* (contre *entoschier*), tandis que d'autres, non. D'autre part, les attestations se répartissent sur

124. Pour voir l'ensemble des mots absents du manuscrit, on se reportera à la table générale des fréquences, en annexe numérique.

un large empan chronologique : par exemple, *vanité*, “caractère de ce qui est vide”, est attesté dès le milieu du XII^e^ siècle, tandis que *apendance* est attesté dans un texte daté de 1268, dont le témoin est daté des années 1290, ou *pretendre a*, “tenter de”, est attesté seulement au milieu du XV^e^ siècle.

Le tableau 8.18 présentent les mots dont Ao ne connaît pas d'occurrence et Ez, plus de dix. Une part importante d'entre eux servent de remplacement à des mots obsolescents, et il est donc possible de consulter les notices dans lesquelles ils sont mentionnés [125]. Les remplacements peuvent être systématiques ou quasi-systématiques. Les mots qui servent ainsi de remplacement sont *totesfoiz*, remplaçant *totevoies* ; *roussin*, remplaçant *roncin* ; *crëancier1*, remplaçant *crëanter* ; *onorablement*, remplaçant *onoreement*. La proximité formelle des lexèmes remplacés et remplaçants est ici évidente.

D'autres lexèmes en remplacent d'autres, selon le principe de proximité formelle, sans que les remplacements soient cependant suffisamment systématiques pour que les mots remplacés fassent partie des mots traités dans les cas d'obsolescences. Ainsi, *prisonier* remplace *prison* et *messagier* remplace *message2*. Les deux cas peuvent être comparés, puisqu'ils relèvent tous deux d'une même distinction. En effet, les mots peuvent s'employer à la fois pour désigner le lieu/l'objet et la personne qui se trouve dans le lieu/qui porte l'objet. Si cet usage est encore possible à la fin du XV^e^ siècle, on observe une tendance à préférer des emplois permettant une distinction entre la désignation d'une personne et les autres types de désignation, distinction maintes fois commentée *supra*.

On observe également dans ce même tableau l'apparition de *levriere*, qui sert de remplacement à la forme masculine, *levrier*. Deux verbes apparaissent et permettent des remplacements ponctuels d'autres : il s'agit de *rencontrer* et de *remercïer*, qui permettent le remplacement des verbes équivalents non préfixés, *encontrer* et *mercïer*. Ces deux remplacements sont à mettre en correspondance, mais de manière inverse, avec le mouvement général de chute des emplois des verbes préfixés en *re-* commentée *supra*.

Deux autres verbes qui apparaissent dans ce tableau sont relatifs au monde du combat. Il s'agit tout d'abord de *fraper*, qui sert de remplacement ponctuel à *ferir*, par exemple dans le passage suivant, où Ao donne : « *Lors li corrent sus, si lo fierent et de glaives et d'espees et par devant et par derriere si que de granz plaies li ont faites el cors dont li sans vermauz chiet et degote.* », et Ez : « *Lors lui courent sus et le frapperent de leurs glaives par devant et par derriere tellement qu'ilz lui ont fait de grandes playes dont le sang lui degoutte.* » (013) *ferir* ne fait cependant pas partie des lexèmes qui ont été catégorisés comme obsolescents, car il continue d'être massivement employé dans l'incunable. Le deuxième verbe relatif à cette dimension est *retirer*, qui remplace *sachier2*, *resachier* et *traire*.

125. Pour repérer ces mots, on se reportera à l'index général qui se trouve en fin du volume des notices.

lemme	Ao	Ez
jamais	0	147
lequel	0	134
tellement	0	65
totesfoiz	0	59
prisonier	0	40
roussin	0	36
sinon	0	36
depuis	0	31
afin2	0	26
emprès	0	26
nonportant	0	26
cause	0	25
incontinent	0	25
fraper	0	22
crëancier1	0	21
maishui	0	20
desormais	0	18
pareillement	0	17
desplaire	0	16
noble1	0	16
rencontrer	0	15
neportant	0	14
estat	0	13
remercïer	0	13
vaillantment	0	13
veritablement	0	13
onorablement	0	12
brief	0	11
roidement	0	11
assavoir	0	10
levriere	0	10
messagier	0	10
partot	0	10
retirer	0	10

TABLE 8.18 – Lemmes absents de Ao rencontrant plus de dix occurrences en Ez

Un troisième verbe relatif à une tout autre dimension apparaît dans le tableau. Il s'agit de *desplaire*, qui est par exemple employé à la place de *peser*, avec Ao qui présente le texte : « *Et com il sorent que il l'an avoit laissié aler, si an firent trop grant duel. Et li rois dist que il ne l'am pessoit mie mains.* », et Ez : « *Et quant ilz sceurent que le roy l'avoit laissé aler, ilz en firent moult grant deul, et le roy dit qu'il ne lui en desplaisoit pas mains que a eulz.* » (028) L'émergence de ce verbe dans l'incunable peut être interprété comme le signe d'une plus grande importance accordée à la subjectivité.

Le changement de perception des objets désignés peut aussi être relevé par l'émergence en Ez des substantifs *cause* et *estat*. *cause* connaît 25 occurrences dans l'incunable, mais n'apparaît cependant pas dans nos lexèmes remplaçants. On peut par exemple regarder le passage suivant en Ao : « *J'ai mout grant droit car il ont ceianz mort lo plus biau chevalier do monde et lo plus preu qui onques fust.* », qui donne, en Ez : « *Certes, fait elle, j'ay bien cause de grant courroux, car ilz ont ceans occis le plus beau chevalier et le plus preux qui oncques fut.* » (024) On observe ainsi le remplacement de *droit* par *cause*, donc une mise en évidence de la causalité de l'action. Une plus grande importance est accordée à l'enchaînement logique des éléments. *estat*, lui, sert de remplacement à *covine* et également, au sein de la locution *metre dans un estat*, à *conrëer*.

L'adjectif *noble1* est lui aussi émergent. Il sert de qualification précise du statut social de certains personnages. Ainsi, il est opposé à *haut* dans le passage suivant, où Ao donne : « *Et il l'esgarde, si la voit mout bele et bien sanblant a haute fame.* », et Ez : « *Et il la regarde, si la voit moult belle et moult noble dame, ce lui est advis.* » (010)

Dans le tableau, on trouve aussi une préposition, *emprès*, qui sert de remplacement à plusieurs prépositions permettant l'expression de la proximité spatiale : *dalez*, *encoste*, *entre2* et *lez*.

Les adverbes sont les éléments les plus nombreux dans le tableau. Deux d'entre eux, adverbes de manière, servent principalement de remplacement à plusieurs occurrences du très polysémique *durement2* : *vaillantment* et *roidement*. *veritablement* sert de remplacement principalement à *voir* et *voirement*. D'autres grammèmes apparaissent : *jamais*, *lequel*, *sinon*, *depuis*, *afin2*, *maishui*, *desormais*, *assavoir*, qui sont des cas de grammaticalisation d'éléments auparavant distincts (par exemple, il est possible de trouver des cas d'emploi de *ja mais* en ancien français). La grammaticalisation se produit lorsque l'unité est perçue comme unique et non plus composée. Le nombre croissant de ces éléments grammaticalisés témoigne aussi de la complexification de la structure syntaxique du texte, puisqu'ils permettent l'articulation phrastique et la mise en exergue des dimensions de but et d'explication. L'apparition de *nonportant* et de *neportant*, adverbes permettant de nuancer les propos, peut être classée à leur côté. Il faut néanmoins noter que l'obsolescent *neporcant* permet l'expression de la concession en Ao, et que ce sont ces adverbes qui servent principalement à son remplacement.

Si l'on poursuit l'analyse des adverbes, on peut noter l'apparition avec une fréquence élevée de *tellement*, et celle, bien moindre, de *partot*. Le premier permet le remplacement de diverses expressions intensives, en particulier le remplacement de l'adverbe polysémique et très employé *durement2*. *pareillement* permet de remplacer les adverbes obsolescents *autresi* et *autretel*, que la morphologie rend caducs. L'adverbe a pour lui une transparence morphologique, étant formé sur un adjectif dont le sémantisme transparaît de manière claire.

incontinent connaît 25 occurrences dans l'incunable. Il sert une fois de remplacement à *isnelement*. L'emploi important de l'adverbe permet le marquage d'un nouveau rapport au temps, avec la mise en exergue de l'immédiateté de l'action. Ainsi, Ao donne : « *Et neporqant par lo commandement a la damoisele corrut a Pharien les braz tanduz si tost com il lo vit venir.* », et Ez : « *Et nompourtant par le commandement de la damoiselle il courut a Farien incontinent les bras tenduz.* » (017) L'adverbe dans l'incunable sert de remplacement à toute une proposition en Ao, et permet donc l'expression d'un rapport temporel de manière plus concise. *de brief* permet lui aussi cette indication de proximité temporelle de manière plus synthétique. Ainsi, face à Ao, qui donne : « *Sire, fait il, vos en orroiz bien enseignes, si ne demorra mie grantment.* », Ez donne : « *Sire, fait il, vous en orrez de brief nouvelles.* »

(025) Ez a recours ici à un mode d'expression plus synthétique que celui de Ao, qui permet d'exprimer la proximité temporelle à venir à l'aide d'une périphrase. Il est ainsi possible de supposer que les locutions temporelles permettant l'expression de l'immédiateté ou de la proximité temporelle deviennent plus synthétiques pour plus d'efficacité.

Le changement observé dans le domaine temporel peut aussi se noter dans la progression d'emplois de *present1*, qui apparaît dans le tableau 8.19 — ce dernier recueille les mots à occurrence unique en Ao. Au sein de locutions, il sert de remplacement aux adverbes *or4* et *orendroit*. Il se caractérise par une plus grande transparence sémantique et est révélateur de l'évolution de l'identification des éléments liés à la temporalité, avec la mise en évidence des moments. Le substantif permet donc d'observer les mots connaissant une seule occurrence en Ao et une forte progression d'emplois dans l'incunable. *cesser1* est lui aussi un verbe permettant l'observation de ce nouveau rapport au temps, avec la description d'une action s'inscrivant dans la continuité temporelle, plus exactement l'arrêt de l'activité dans un rapport temporel.

lemme	**Ao**	**Ez**
esmerveillier	1	24
persone	1	24
present1	1	16
esperer	1	15
aprester	1	14
acointance	1	12
hastivement2	1	11
ariver1	1	10
enchacier	1	9
desir	1	8
asprement	1	7
cesser	1	7

TABLE 8.19 – Lemmes à une occurrence en Ao connaissant une forte progression d'emplois en Ez

Certains autres de ces lexèmes sont traités dans les notices, car ils servent de remplacement. Ainsi, *esmerveillier* sert de remplacement à *merveillier*, *enchacier*, à *enchaucier*. *acointance* est employé de manière sporadique pour remplacer *acointement*, *esperer* pour remplacer l'adverbe *espoir2*, *aprester*, les verbes liés à la dimension de la préparation, *atorner* et *conrëer*, *desir*, deux formes marginales, *desiier* et *desirrier2*. *asprement* est l'un des adverbes permettant de remplacer *durement2* et *hastivement2*, *isnelement*.

ariver1 n'apparaît pas dans nos notices, mais connaît lui aussi une progression d'emplois[126]. Le verbe est introduit dans l'incunable, parfois dans des propositions qui sont des ajouts par rapport au texte proposé par Ao. Ainsi, on peut lire dans le manuscrit : « *Si tost com il fu asenblez, onques puis la gent lo roi ne se tint se petit non car mout estoient desconforté do bon chevalier qui ancontre aus estoit, si furent an po d'ore mené jusque a la lice car trop grant gent furent devers Galehot.* », et dans l'incunable : « *Et si tost comme ilz furent assemblez, oncques ne se tint le roy Artus ne ses gens depuis que le chevalier y fut arrivé, et trop se desconfortoient du bon chevalier qui contre eulz estoit, si furent menez jusques a la lice car trop estoient grans gens avec Gallehaut.* »

persone est attesté, notamment en remplacement de *nul* et de *rien*. L'augmentation du nombre d'occurrences manifeste une plus grande importance accordée à la notion de personne humaine, dont la spécificité permet peu à peu de la distinguer des autres objets du monde.

De la même manière qu'a été indiquée une série de disparitions partielles de Ao vers Ez, comprenant une chute d'emplois, un certain nombre de mots connaissent à l'inverse une importante progression d'emplois, bien qu'ils soient déjà un peu employés ou bien employés dans le manuscrit. Les lemmes de ces mots apparaissent dans les deux tableaux en 8.20. Celui de gauche recense des mots comprenant moins de dix occurrences en Ao, tandis que celui de droite recense des mots plus employés, voire déjà très employés.

Une partie importante de ces mots est traitée dans les différentes notices. Certains d'entre eux sont des mots proches formellement des mots qu'ils remplacent, caractérisés par un plus grand marquage formel et/ou une meilleure adéquation au réseau lexical. C'est le cas de *medecine*, qui remplace notamment *mecine* ; *entreprendre*, qui remplace *emprendre* ; *visage*, qui remplace *vis1* ; *reconforter*, qui remplace *conforter* ; *veraiement*, qui remplace *voirement* ; *ici*, qui remplace *ci* ; mais aussi de *verité* et *verai*, qui remplacent de nombreuses occurrences de *voir* ; de *autant*, qui remplace *autretant* ; de *aussi*, qui remplace *autresi* et *issi* ; de *torner*, qui remplace *retorner* ; de *ce2*, qui remplace *cest* et *cel*.

D'autres remplacements ne sont pas concernés par cette proximité formelle. C'est ainsi le cas de *tirer*, qui remplace principalement *traire* ; de *joios*, qui remplace *lié1* ; de *sovenir*, qui remplace *membrer2* ; de *prometre*, qui remplace *crëanter*, *fiancier1*, *afïer*, *coventer1* ; de *rompre*, qui remplace *conrëer*, *peçoiier*, *esmiier* ; de *roiaume*, qui remplace *regne* ; de *nomer*, qui remplace *avoir nom* ; de *corrocier*, qui remplace *irier* ; de *demorer*, qui remplace *remanoir* ; de *avuec*, qui remplace *o4*.

126. Cette progression d'emplois est due à la généralisation que le verbe connaît, passant de la description de l'arrivée sur une rive à celle d'une arrivée au sens général. Si le sens général est attesté dès le XII^e^ siècle, il reste encore marginal pendant la période de l'ancien français. On pourra ici notamment se référer à P. Koch et E. Winter-Froemel, « Chapitre 47 – Constitution historique du lexique »…, p. 1875.

lemme	Ao	Ez
adonc	2	70
tirer	2	49
emporter2	2	30
porcoi	2	24
merveillosement	2	14
medecine	3	12
resembler	3	11
faute	3	10
joios	5	98
entreprendre	6	37
tendrement	6	29
visage	6	23
reconforter	6	15
veraiement	6	13
corage	7	23
sovenir	7	22
ici	8	102
soir	8	17
prometre	9	86

(a) Lemmes à faible occurrence en Ao connaissant une progression d'emplois en Ez

lemme	Ao	Ez
quelque	16	33
autant	17	36
rompre	18	37
aussi	22	156
delivrer	28	40
aucun	30	76
plusor	33	59
verité	35	74
verai	36	99
roiaume	38	54
nomer	46	76
aprochier	50	65
corrocier	51	94
point	52	123
fort	91	128
demorer	96	237
retorner	121	157
priier	185	215
partir	185	205
avuec	226	279
ce2	247	428
ainsi	321	487

(b) Lemmes en Ao connaissant une progression d'emplois en Ez

TABLE 8.20 – Lemmes en Ao en extension d'emplois

aprochier connaît une progression d'emplois, car il sert de remplacement à des verbes variés : *acoster*, *adeser*, *enchaucier*, *entrevenir*, *eslaissier*, *poindre*, *traire*, tout comme *partir* sert de remplacement à *movoir*, *redepartir*, *remanoir*, *repairier*, *rissir*, *torner*. On retrouve ici l'évolution qui touche les verbes permettant l'expression du mouvement.

Trois pronoms indéfinis connaissent une extension d'emplois : *aucun*, *quelque* et *plusor*. Les deux premiers sont employés pour remplacer *nul*, avec, dans ce cas, un plus grand nombre d'occurrences de *aucun*. Ils permettent particulièrement la désignation d'un nombre indéfini de personnes, voire d'une quantité négative. L'extension de la variété des emplois permettant ce type de désignation tend encore une fois à montrer l'importance croissante de la notion de personne.

soir connaît une forte progression d'emplois, en partie du fait de la désagglutination de *assoir* et *ersoir*. Par exemple, face au texte de Ao : « *Si lor fu enseignié que li rois seroit a Chamahalot a cele feste. Et il acoillent lor chemin tant qu'il vindrent lo juesdi assoir a un*

chastel... », Ez donne : « *La leur fut dit qu'il estoit a Kamalot et tant alerent qu'ilz vindrent le jeudi au soir a ung chasteau...* » (020) La désagglutination de ces éléments témoigne de l'identification du *soir* comme un moment. Le substantif est aussi employé dans le cadre de syntagmes à la place du verbe obsolescent *enserir*. Ce n'est plus la temporalité générale qui importe, avec la référence au jour passé, dans le cadre de *ersoir*, mais l'identification du moment même *soir*. Ces considérations entrent en adéquation avec les éléments présentés *supra*.

On retrouve encore dans la liste de ces lexèmes dont la fréquence progresse des cas de remplacement de *durement2*, avec des remplacements par *tendrement* et *fort*. Dans les notices, on a noté que *tendrement* permettait de mettre l'accent dans les descriptions sur la manière de faire plutôt que sur une intensité imprécise. *fort* prend cet emploi intensif, et voit donc ses emplois adverbiaux croître de manière importante. La progression d'emplois concerne aussi l'adverbe négatif *point*. L'adverbe conclusif *adonc* connaît lui aussi une forte extension d'emplois, témoignant de la complexification de la structuration logique des séquences textuelles. D'un autre côté, en accord avec la progression des autres adverbes logiques et de substantifs comme *cause*, l'emploi de *porcoi* apparaît et se développe. La figement du syntagme original *por coi* et sa croissance d'emploi témoignent de cette plus grande attention portée à l'articulation logique du texte dans l'incunable.

emporter2 connaît une forte extension d'emplois. Le verbe sert de remplacement à *traire*. Il est aussi le témoin du mouvement de grammaticalisation à l'œuvre des formes en *porter*. *merveillosement* remplace une fois *mout* ; il est aussi employé plusieurs fois à la place de la locution *a merveilles*. Le premier cas permet une description plus fine que la simple expression de l'intensivité. L'emploi de l'adverbe, formé par l'adjectif suffixé par *-ment*, témoigne de la régularisation des formes adverbiales à l'œuvre. D'autres mots, employés de manière ponctuelle pour le remplacement, ne répondent pas nécessairement à cette systématisation de la langue. *resembler* remplace une fois *sorsembler*, *faute* remplace *essoigne*, *faille3*, *fendëure*, *corage* remplace *hardement* et *tache*, *priier* remplace *löer1* et *repriier*, *delivrer* remplace une fois *raimbre*.

Il y a donc une corrélation entre mots remplaçants et remplacés, qui donnent également à voir l'importance de leur proximité formelle et morphologique.

Les archaïsmes

Si la part des mots récemment apparus dans la langue est importante, celle des archaïsmes ne l'est pas moins. L'identification d'un archaïsme n'est pas toujours chose aisée. On a en effet évoqué à plusieurs reprises la difficulté de trouver une dernière attestation, et encore plus de trouver une dernière attestation relevant d'un emploi en texte — et non pas une

attestation lexicographique. L'obsolescence est toujours progressive ; les mots peuvent être conservés longtemps dans la mémoire des locuteurs, et plus encore dans la langue écrite et en contexte littéraire. Il est possible de définir les mots qui trouvent leur dernière attestation en Ez comme des archaïsmes. En effet, le fait qu'ils ne soient plus attestés dans des textes postérieurs sont la trace d'un abandon d'usage. Ils sont en nombre relativement élevé, puisqu'ils concernent 88 mots et emplois pour les mots obsolescents et 66 pour les mots remplaçants [127]. Ez emploie en effet, pour remplacer des mots obsolescents, d'autres mots qui semblent eux-mêmes être archaïques. Ce remplacement de mots obsolescents par des mots archaïques témoigne probablement du statut extrêmement obsolescent des premiers, auquel il est préféré un usage lui-même archaïque, et pourrait également être une piste pour déceler le modèle de Ez [128]. Il faut aussi prendre en considération, parmi les emplois archaïques, des mots dont la dernière attestation est de très peu postérieure à la date de composition de l'incunable.

L'existence des archaïsmes est à mettre en relation avec la « compétence passive » [129] des locuteurs : chaque locuteur possède dans sa mémoire une partie du lexique qu'il n'emploierait pas spontanément mais qu'il peut comprendre. C'est particulièrement le cas du lexique relevant du registre littéraire, qui peut contenir une foule de « mots dormants » [130]. Dans nos notices, nous avons relevé un nombre important de mots obsolescents dès la fin du XV^e^ siècle ou au XVI^e^ siècle, mais qui continuent cependant d'exister de cette manière dans la langue. C'est ainsi qu'un grand nombre de mots est étiqueté comme « littéraire » dans les dictionnaires de la langue contemporaine. D'autres mots nous ont particulièrement intéressée : ce sont ceux dont l'usage est indiqué comme « vieilli » ou « vieux » depuis le XVII^e^ siècle, mais qui restent toujours attestés. Cette résistance témoigne d'une continuité de la transmission de cette partie du lexique.

Pour revenir à l'évolution entre nos deux témoins, les archaïsmes présents dans l'incunable témoignent d'un certain conservatisme. Ils peuvent être considérés comme des « gage[s] de

127. La liste des mots obsolescents archaïques apparaît dans l'index chronologique des mots disparus figurant dans le volume de notices, aux p. 1600-1601.

128. Il est en effet probable que les archaïsmes ne soient pas le fruit d'une introduction de la part des compositeurs de Ez, mais la conservation de mots dans son modèle. Il s'agit là d'une hypothèse, que des recherches plus approfondies permettraient de confirmer ou non. La détection du modèle de Ez à travers la recherche des éléments conservés permettrait également, éventuellement, la détection des différentes couches de variation dans la transmission du texte. Il est en effet probable que l'élimination des mots archaïques ait pu se produire de manière progressive, les témoins postérieurs éliminant peu à peu les archaïsmes des témoins antérieurs.

129. J.F. Sablayrolles, « La vie des mots n'est pas un long fleuve tranquille »…, p. 3, expression déjà citée dans la section 2.3.3 du chapitre 2. Nous reprenons ici quelques-uns des concepts que nous y avons déjà développés.

130. *Ibid.*

littérarité »[131], « une marque de conscience littéraire, en somme, conscience des sources et des traditions, une manière de conserver la tradition comme dans une reliquaire »[132], qui « permet la résurgence d'un univers référentiel passé et exploite dans l'usage discursif la plasticité diachronique du lexique »[133]. Leur présence s'explique donc par la volonté des compositeurs de l'incunable de donner à lire un texte recelant une saveur passée, capable d'immerger les lecteurs dans le monde chevaleresque.

C'est ainsi qu'on peut considérer tous les mots permettant la désignation d'éléments de matérialité de la vie chevaleresque, comme *bocle*, "bosse du bouclier", *enarme*, "courroie du bouclier", *guiche*, "courroie qui sert à porter l'écu", *nasel*, "partie du casque qui protège le nez", *penon*, "petit étendard fixé à la lance d'un chevalier", mais aussi certains verbes relatifs à ce mode de vie, comme *archoier*, "tirer à l'arc pour chasser", *parchëoir*, "moment de la chute", *sëoir*, "tenir un siège", *traire*, "faire sortir l'épée du fourreau", ou certains éléments en relation avec la dimension de la féodalité : *covine*, "affaire", *deraisnier*, "soutenir (un droit)", *esloiauter*, "prouver sa loyauté, se justifier", *fïance*, "hommage", *honir*, "blâmer". D'autres lexèmes possèdent un charme tout particulier, et il est possible de supposer ici un goût personnel des compositeurs de l'incunable pour ces mots : *bruillet*, "petit bois", *embronchier*, "baisser la tête", *envoisier*, v. ppe empl. adj., "qui apporte de la joie". La conservation également d'éléments grammaticaux archaïques permet aussi la conservation d'une ambiance générale archaïque, comme *autretel*, certaines occurrences de *or4*, de *si*.

Cependant, il n'est pas possible de déceler avec certitude des ensembles de lexèmes qui seraient conservés et d'autres non. On observe la tendance à la conservation d'éléments archaïques de la vie chevaleresque, mais aussi d'éléments bien plus abstraits comme des éléments grammaticaux. Si cela permet de donner un parfum particulier au texte, les mêmes éléments peuvent être touchés par un rajeunissement ponctuel sans véritable systématisation[134].

131. Le concept a été avancé par D. Capin dans D. Capin, « Le conservatisme de la langue, gage du caractère littéraire du texte… », et reprise notamment par M. Colombo-Timelli dans M. Colombo, « Sur le lexique de la *Troisième Continuation de Perceval en prose* », *Le Moyen Français*, 72 (2013), p. 19-47, DOI : 10.1484/J.LMFR.1.103328 et dans ses éditions du *Perceval le Galloys* en prose, notamment son introduction au sein de *Perceval le Galloys en prose (Paris, 1530),* Chapitres 26-58…

132. *Ibid.*, p. 87.

133. Gaétane Dostie, Sascha Diwersy et Agnès Steuckardt, « Présentation du numéro », *Linx*, 82, *Entre vieillissement et innovation* (2021), p. 1-6, DOI : 10.4000/linx.8005, p. 4.

134. Il est intéressant de noter qu'une plus grande systématisation dans l'élimination des archaïsmes peut être observée dans la dernière édition exhaustive du texte, l'édition de 1533 parue chez Michel Le Noir et Jean Petit à Paris, comme si le travail de rajeunissement du texte se poursuivait progressivement d'une édition à l'autre. Une partie des rajeunissements est introduite dès l'édition de 1504 de Vérard. L'annexe E du troisième volume présente une édition synoptique de quatre des éditions, permettant de comparer le texte qu'elles donnent. Dans des travaux que nous avons réalisés pour le colloque 2023 de l'AIEMF (publication à venir), nous avons travaillé sur le devenir de ces archaïsmes dans l'édition de 1533. On relève notamment l'élimination d'*archoiier* et l'élimination de la dernière occurrence de *remanoir*, l'élimination également des dernières occurrences de *esmerveillier*, verbe relatif à une autre dimension sémantique.

Par ailleurs, comme mentionné *supra*, les remplacements ne sont pas systématiquement en adéquation avec les dernières attestations trouvées. Ainsi, un emploi ou un lexème encore attesté après la date de composition de l'incunable peut déjà ne plus y être attesté. Si l'incunable conserve donc une série de mots archaïques, il peut aussi éliminer des mots qui restent attestés après sa rédaction. Cela tend à montrer à la fois la non-évidence des rapports entre attestation et emplois et le caractère hybride de la langue de l'incunable, à mi-chemin entre archaïsme et innovation, « hésitation, entre continuité et rupture, [qui] est caractéristique du transfert de cette "vieille" littérature chevaleresque à la Renaissance » [135]. Cela permet aussi de témoigner de la progressivité et de l'hétérogénéité de l'obsolescence des mots, qui continuent d'être attestés dans certains textes tout en étant déjà abandonnés par d'autres, et, de manière plus générale, de la variation toujours importante dans tout état de langue.

8.4 De quoi l'obsolescence est-elle le témoin ?

Notre analyse a tâché de mettre en évidence les phénomènes à l'œuvre dans le processus de l'obsolescence lexicale. Elle se base sur le long travail réalisé en amont dans le cadre de la rédaction des notices, pour lequel l'effort a porté tant sur la modélisation des données que sur l'étude détaillée de chacun des mots. Les analyses du présent volume présentent deux aspects, selon les phénomènes qu'elles permettent de qualifier, ceux attestés dans le corpus et ceux se déroulant en langue.

L'analyse des phénomènes attestés dans le corpus met en évidence la part importante, au sein des mots obsolescents, de ceux connaissant un faible nombre d'occurrences dès l'époque où ils sont employés. La fréquence initiale d'un mot, son degré d'emploi, est donc l'un des facteurs primordiaux de l'obsolescence. Le recensement des mots obsolescents met en lumière les dimensions principalement touchées. Ainsi, les mots référant à des *realia* disparues, les mots à formes faibles disparaissent. Les mots connaissant une redondance sémantique, quelle que soit son origine, également. De nombreux cas de refonte formelle sont également constatés. L'examen des *topics* connaissant les plus grandes proportions de mots obsolescents en leur sein permet d'affirmer que les domaines sémantiques les plus touchés sont ceux qui sont relatifs à la vie active des locuteurs. L'abandon de certains emplois témoignent tant d'une perte de certaines valeurs aspectuelles (dans le cadre des mots préfixés) que de nouvelles distinctions à l'œuvre en langue. Ces nouvelles distinctions tiennent à la plus grande place accordée à l'humain (de nombreux mots, auparavant applicables à la fois à l'humain et à d'autres éléments du monde, abandonnent cette double possibilité d'emploi), mais aussi au changement du point de vue temporel (une plus grande attention est portée aux moments, au

135. G. Burg, *Les imprimeurs-libraires et l'invention du roman de chevalerie au XVI^e siècle…*, p. 46.

détriment du procès, ce qui se remarque tant dans l'abandon d'emplois que dans l'émergence de nouveaux mots). Les distinctions nouvelles sont aussi effectives dans les catégories grammaticales des mots, avec une meilleure adéquation d'un mot à la désignation d'un élément précis en langue (répartition des pronoms démonstratifs, désemploi du suffixe *-ment* pour les substantifs, etc.). Cela correspond à l'abandon de la « polyfonctionnalité » des éléments. Cet abandon et les plus grandes distinctions accordées au moment présent et à l'individu représentent un déplacement de l'« aspect implicatif » des locuteurs, auparavant exprimé par les valeurs aspectuelles des affixes obsolescents et par la diversité lexicale permettant la désignation des éléments du monde.

L'analyse en langue, exploitant des données en dehors du corpus, donc enrichissant ces données primaires, mais ne portant en revanche que sur une partie de l'ensemble des mots traités, vient confirmer certaines de ces hypothèses. Au sein de ce deuxième niveau d'analyse, les trajectoires particulières de chacun des mots ont été mises en évidence. L'obsolescence des mots est due à un abandon de l'emploi, causé par une série d'accidents. Ces accidents surviennent de manière aléatoire et peuvent concerner le mot lui-même (par exemple, un affaiblissement formel) ou un autre mot, qui va gêner l'emploi du mot obsolescent (par exemple, une homonymie avec opposition sémantique). Si les trajectoires sont individuelles, des facteurs récurrents ont néanmoins pu être identifiés, et organisés en sous-facteurs, pour plus de précision. Les analyses de ces facteurs ont mis en évidence l'importance de la saillance d'un mot, qui correspond tant à son immédiate reconnaissance dans son emploi qu'à l'adéquation de son expressivité. Cette saillance est constituée de sa forme, de son sens, mais aussi de son inscription au sein de différents réseaux. Ces réseaux sont syntagmatiques (formels), sémantiques et paradigmatiques (morphologiques). Ils sont constitués d'autres mots et d'autres emplois, dont la saillance entre donc aussi en jeu. L'importance du lien entre les mots a été mise en évidence à travers le nombre élevés de mots obsolescents touchés par une concurrence synonymique en leur défaveur (32% des lemmes), et à travers celui des mots touchés par les questions d'emploi gênant (18% des lemmes). Dans le cadre de cette dernière catégorie, et même plus largement, la place du changement sémantique a été mise en évidence (34% des lemmes), sans qu'une directionalité particulière des changements ait toutefois pu être identifiée.

La question de la saillance d'un mot est donc ce qui explique son maintien ou son obsolescence. Elle n'a de sens qu'à travers l'étude des réseaux dans lesquels chacun des mots s'inscrit. C'est lorsque la saillance d'un mot est nulle, c'est-à-dire lorsqu'il n'est plus distinct au sein des autres mots, qu'il disparaît. Notre analyse de la saillance d'un mot entre en continuité avec la vision de l'environnement d'un mot comme constitué des éléments nécessaires à sa survie, correspondant au concept de niche [136], rassemblant les conditions idéales pour qu'un mot survive. Lorsque ces conditions se transforment, c'est-à-dire lorsque les différents réseaux dans lequel un mot existe changent, l'existence du mot se voit possiblement menacée, si ses propres changements ne sont plus en adéquation avec le nouvel environnement proposé. Ces considérations sont assez schématiques et théoriques, puisque le changement linguistique est toujours continu.

L'importance des facteurs de synonymie et d'emploi gênants a été évoquée, mais il faut ici citer l'ensemble des facteurs identifiés comme sources de l'obsolescence, qui recoupent les éléments déjà mentionnés dans les résultats de l'analyse des données intra-corpus : les facteurs externes, la faiblesse formelle, la faiblesse dans le réseau, l'homonymie. Pour cette dernière, la corrélation avec, au niveau interne au corpus, des emplois métonymiques, a été mise en évidence. Elle témoigne probablement du plus grand degré de difficulté de compréhension des mots en question de la part des compositeurs de l'incunable et donc de la plus grande menace portée par les homonymies problématiques sur un mot. Si c'est la synonymie qui, au sein de notre corpus, est le facteur le plus fréquent dans l'obsolescence, c'est donc probablement l'homonymie qui pourrait engendrer le plus haut degré de cette obsolescence.

L'intersection entre les analyses internes et externes au corpus peut aussi être étudiée à travers la question des attestations. Leur analyse a mis en évidence à la fois des emplois nouveaux et des emplois au contraire archaïques. Elle a d'autre part établi que la période connaissant un nombre important d'obsolescences se situait dans la seconde moitié du XV^{e} siècle.

136. Ce concept reprend celui de niche écologique, appliqué aux éléments du monde naturel : elle représente le seul environnement présentant les conditions nécessaires à la survie d'une espèce. La reprise de ce concept est attestée dans la littérature et correspond à des définitions variées, par exemple : « *We define the concept of word niche as the relationship between the word and the characteristic features of the environments in which it is used.* »Eduardo G. Altmann, Janet B. Pierrehumbert et Adilson E. Motter, « Niche as a Determinant of Word Fate in Online Groups », *PLOS ONE*, 6–5 (2011), p. 1-12, DOI : 10.1371/journal.pone.0019009, p. 1. Et les auteurs de continuer : « *We develop a method to quantify two important aspects of the size of the word niche : the range of individuals using the word and the range of topics it is used to discuss. Controlling for word frequency, we show that these apsects of the word niche are strong deteminants of changes in word frequency. Previous studies have already indicated that word frequency itself is a correlate of word success at historical time scales. Our analysis of changes in word frequencies over time revealsthat the relative sizes of word niches are far more important than word frequencies in the dynamics of the entire vocabulary at shorter time scales, as the langage adpats to new concepts and social groupings.* » (*Ibid.*, p. 1) Il faut néanmoins bien distinguer ce travail du nôtre : ni l'échelle temporelle, ni le type de données, ni leur nombre ne sont similaires. Ce qui nous semble intéressant ici est la mise en évidence de l'importance de la fréquence d'un mot dans sa stabilité, mais surtout du plus grand apport d'autres facteurs déterminants dans cette stabilité.

En suivant les hypothèses avancées *supra* sur la question des niches de mots, cette période témoigne d'un fort mouvement de modifications dans les réseaux linguistiques, conduisant à une importante perte lexicale. Il nous semble que l'origine de ces modifications importantes n'est pas un mystère : elle réside dans le mouvement de traduction de nombreux textes latins en vernaculaire, déjà bien établi par la critique et exposé dans nos analyses. Le moment à partir duquel les conséquences se font sentir est en revanche intéressant, puisqu'il semble que l'effet se produise un siècle après le début du mouvement, ce qui correspondrait au temps de l'insertion des modifications dans les différents réseaux.

Il nous faut néanmoins rester précautionneuse lorsqu'il s'agit de questions de chronologie, puisque tout changement linguistique est progressif. Les attestations postérieures de mots dont l'emploi est déjà abandonné dans l'incunable en sont un exemple. Cela nous conduit à réinterroger le concept de la survivance d'un mot : dès les considérations générales au début de ce chapitre, nous avons remis en question l'existence d'une disparition totale des mots. On observe en effet qu'un grand nombre de mots survivent dans les dialectes, dans des lexiques spécialisés ou en tant que forme archaïque [137]. On pourrait même considérer que, si un mot continue d'exister dans l'un de ses emplois, il s'agit d'un mode de survie de ses autres emplois.

Dans ce cadre, que dire de la disparition totale des mots ? Un mot est obsolescent lorsqu'il sort d'usage. Ce sont ses emplois qui disparaissent. Il nous semble que les disparitions effectives de mots concernent en réalité seulement les disparitions de *realia* (et nous englobons ici à la fois les objets du monde, mais aussi les actions qui disparaissent [par exemple, dans notre corpus, *archoier*] et également les concepts obsolescents [par exemple, dans notre corpus, les différents degrés d'engagement exprimés par une grande variété de verbes relatifs à la promesse]) et les refontes formelles. Ces dernières concernent 17% des emplois au sein de notre corpus et un nombre non négligeable de facteurs à l'œuvre (elles correspondent aux sous-facteurs de la synonymie avec un mot de la même famille ou avec un mot de base, ce qui représente 48 et 16 facteurs, soit environ 8% des facteurs).

Si l'on reprend le modèle sémiotique évoqué au début de la deuxième partie du présent volume, représenté dans la figure 5.2, on peut considérer qu'il y a disparition totale du mot, lorsque le lien entre le signe linguistique et le domaine extra-linguistique est rompu. Dans le cadre de la disparition de *realia*, c'est le lien du signifié au concept qui est rompu ; dans le cadre de la refonte formelle, c'est le lien du signifiant au *nomen* (la forme) qui est rompu. Dans les deux cas, surtout, il faut relever que ce sont le *nomen* ou le *nominandum* (le référent) qui sont fragilisés, c'est-à-dire que l'obsolescence provient du domaine de l'actuel. L'obsolescence totale serait ainsi le résultat d'une fragilisation des entités dans le domaine de l'actuel.

137. Par exemple, *moult* ne fait plus partie du lexique usuel du français contemporain, mais continue d'exister dans la mémoire des locuteurs en tant qu'adverbe archaïque, dont l'usage se fait « par plaisanterie » (selon le TLFi). Il est cependant marqué explicitement comme « vieux » depuis le XVI^e^ siècle !

Par ailleurs, les cas de refonte formelle, si elles témoignent d'une disparition réelle du mot, en ce que le mot sous sa forme première disparaît, seraient en fait peut-être à mettre au même rang que les évolutions phonétiques naturelles en langue, qui ne posent pas de problème épistémologique. Les refontes formelles sont des exemples de survie d'un mot, d'adaptation à sa nouvelle niche, d'exaptation [138].

138. Le terme apparaît dans le titre de la contribution de C. Marchello-Nizia, « Disparition et exaptation : le cas de *très* en français »… Nous l'employons ici non pas comme le fait de « réemployer une forme existante pour marquer une catégorie ou une distinction nouvelle, mais cette forme est sur la pente de l'obsolescence » (p. 92), mais comme la réadaptation propre de la forme.

Conclusion

Les disparitions sont-elles des épiphénomènes ? Il est possible de répondre par la négative à cette question. Au cours de notre étude, nous avons pu déceler une récurrence de facteurs qui conduisent un mot à ne plus être employé. Ces facteurs, l'homonymie, la synonymie, la faiblesse dans le réseau, l'emploi gênant, les préférences systémiques, la faiblesse formelle et les facteurs extra-systématiques, sont plus ou moins prégnants. Dans notre corpus, les facteurs de concurrence synonymique et ceux relatifs au changement sémantique touchent le plus d'emplois étudiés. Ils ne fonctionnent jamais seuls : chaque mot connaît une trajectoire particulière d'obsolescence, parsemée d'événements le fragilisant. C'est en effet la position d'un mot à l'intérieur des réseaux dans lesquels il évolue (réseaux sémantiques, syntagmatiques, formels) qui peut expliquer son obsolescence. Si le sémantisme du lexème a une grande importance dans son obsolescence, l'homonymie a pu aussi apparaître comme le plus puissant générateur d'obsolescence. Par ailleurs, la part importante de mots relevés dans notre étude mais auxquels des facteurs n'ont pas été assignés ne doit pas être cachée. Ces mots, qui possèdent les fréquences les moins élevées, disparaissent souvent pour des questions de faiblesse formelle.

Des facteurs sont donc récurrents dans l'explication du phénomène de l'obsolescence. Certains peuvent être établis comme des phénomènes généraux : l'importance de la présence d'une concurrence synonymique, l'importance de la faiblesse formelle, etc. qui se résolvent donc dans la saillance ou non d'un lexème dans les réseaux dans lesquels il évolue. Ils permettent aussi d'affirmer que la disparition totale d'un mot ne survient que lorsqu'il y a fragilisation entre les liens du domaine du virtuel et du domaine de l'actuel, lorsqu'une forme est remplacée par une autre ou lorsqu'un élément référé dans le monde actuel disparaît. Les mots sont pour la plupart obsolescents : ils ne disparaissent pas [139]. Cela ne signifie pas que l'obsolescence n'est pas un phénomène important. Au contraire, sa présence est massive en langue, mais il s'agit toujours d'usages du mot qui sont obsolescents.

139. Les mots changent, donc ne disparaissent pas : nous reprenons ici l'expression du titre de la contribution de B. Courbon, « La disparition lexicale existe-elle ? Ou si tout change dans le lexique (donc) rien ne disparaît ? »…

D'autres facteurs semblent en revanche propres à la période étudiée : le changement de perspective temporelle, le renouveau de l'aspect implicatif. Ces changements, structurels de la langue, entrent en écho avec la part importante de perte du lexique que connaît le français entre son état ancien et son état moderne [140]. L'abandon de la « polyfonctionnalité » semble par ailleurs un trait spécifique du français, qui pourrait s'appliquer en diachronie longue :

> Au total, depuis le latin et l'ancien français, marqué par un syncrétisme catégoriel, l'évolution du français est marquée par une différenciation maximale des catégories avec spécialisation des formes, au regard de l'ensemble des autres langues romanes, évolution répondant au principe d'iconicité « une fonction, une forme ». [141]

Cela appelle une nouvelle recherche.

Notre étude a aussi constamment mis en avant la complexité des mécanismes et l'individualité des trajectoires des mots. Cette particularité renforce la nécessité de mener des études qualitatives sur chacun des phénomènes rencontrés. C'est en cela que notre travail se veut original : il propose une étude détaillée de nombreux lexèmes et des analyses plus massives. Les données textuelles, du corpus et des notices, ainsi que toutes les autres données produites, sont partagées avec l'ensemble de la communauté scientifique, qui pourra ainsi les réutiliser à sa guise. Notre essai de synthèse, on l'espère, pourra aussi peut-être nourrir la réflexion. Par ailleurs, la méthodologie dans laquelle nous nous inscrivons — emploi d'outils numériques et de méthodes computationnelles variées — inspirera peut-être d'autres travaux. Nous n'avons pas lésiné à montrer les coutures de notre travail, les difficultés rencontrées, dans cette même perspective de partage, afin que les erreurs produites ici soient évitées par d'autres.

Les pistes de poursuite de ce travail demeurent nombreuses. S'il est possible d'affirmer que les disparitions ne sont pas des épiphénomènes, beaucoup reste à dire. Il semble au moins nécessaire d'élargir l'étude aux autres témoins du texte [142], et il serait profitable d'étudier le devenir des mêmes mots — et d'autres aussi — au sein d'autres traditions textuelles, tant arthuriennes [143] que relevant d'autres *matieres*, voire de registres différents (textes hagiographiques, textes documentaires, etc.). Les différentes analyses pourraient alors être recoupées les unes avec les autres. Une comparaison entre le lexique des textes mis sous presse et celui des mises en prose pourrait aussi être éclairante. À cet élargissement synchronique pourrait s'ajouter un élargissement en diachronie. L'élargissement pourrait se faire en diachronie

140. Cf. le tableau 5.1 qui représente la conservation des 1 000 lexèmes les plus fréquents du latin classique dans les langues romanes, selon leur état ancien et moderne. À noter que la perte ici s'enregistre pour les mots très fréquents. L'étude précise des mots obsolescents très fréquents du français médiéval au français moderne reste à faire.

141. C. Buridant, *Grammaire du français médiéval…*, p. 1120.

142. Étude dont on peut voir les prémices en annexe D.

143. L'étude de l'obsolescence lexicale au sein du *Tristan en prose* serait ainsi bénéfique.

courte, avec l'étude de l'obsolescence après la première mise sous presse du *Lancelot*[144], qui pourrait être élargie à d'autres textes mis sous presse. Par exemple, une étude comparative de l'obsolescence lexicale entre les divers titres à succès dans les premières années de l'imprimerie, dont nous avons parlé[145], de leur première édition jusqu'à leur dernière, pourrait s'avérer passionnante. Elle pourrait encore être enrichie par une étude distinctive entre ces titres, dont le succès décroît et qui ne connaissent plus d'impression après les années 1530-1540, et les nouveaux titres à succès[146]. Enfin, l'obsolescence lexicale pourrait être étudiée en diachronie longue, permettant l'observation de l'obsolescence progressive des mots[147] et, éventuellement, l'identification de facteurs récurrents d'une période à l'autre. Un cas nous a particulièrement intéressée récemment : il s'agit de l'édition de Pierre Gosse de *L'Heptaméron*, parue à La Haye en 1777, dont la page de titre mentionne explicitement le cadre de la « traduction intralinguale », puisqu'il y est écrit que le texte a été « *mis au beau langage accomodé au goût de ce temps* ». En comparant l'une des nouvelles avec l'édition de Claude Gruget parue à Paris en 1559, la modernisation de la langue est évidente. Les cas de ce type abondent, et se prêtent bien à l'analyse de la disparition de mots.

Les possibilités de poursuite du travail sont donc nombreuses. Le cadre de la traduction intralinguale offre un cadre idéal pour l'étude des changements linguistiques, et en particulier de l'obsolescence du lexique. Cependant, notre méthodologie, cherchant à allier approche quantitative et approche qualitative, est très coûteuse en temps. C'est un aspect que nous n'avons pas hésité à souligner dans le présent volume, car il n'est pas évident aux chercheurs « non numériques » de le saisir. Or ce temps de préparation des données est autant de temps qui n'est pas accordé à l'analyse. La méthodologie que nous avons adoptée nécessite un temps de constitution de corpus très long, notamment parce que nous avons souhaité travailler sur les données les plus correctes possibles. Ainsi, les données issues de l'océrisation et de l'étiquetage linguistique ont été relues et corrigées de manière exhaustive[148]. L'encodage des données, la rédaction des différents scripts de transformation, tant sur les textes que sur les données lexicales, prennent aussi un temps certain. De même, la production de scripts permettant la

144. Étude dont on peut voir les prémices en annexe E, dans le cadre des différentes éditions du *Lancelot*, et aussi dans le cadre de notre contribution au colloque de l'AIEMF sur le devenir du moyen français après le moyen français (mai 2023, actes à paraître).

145. Cf. la section 2.1.2.

146. Une telle étude pourrait par exemple permettre de mieux distinguer le rôle des archaïsmes, qui nous ont tant intéressée, dans le succès ou non des ouvrages.

147. Certains des mots traités ici connaissent un début d'obsolescence, qui, d'après la lexicographie, ne s'achève qu'au XVII^e^ siècle. La trajectoire des usages de ces mots serait probablement révélatrice de plusieurs étapes dans l'obsolescence.

148. Il faut néanmoins préciser que, avec l'amélioration des modèles dans les champs de la transcription automatique et de la lemmatisation, ces phases de correction sont amenées à prendre moins de place dans le processus de constitution de corpus.

visualisation des données (graphiques variés), mais aussi ceux visant à la production de *topic modeling* et de *word embeddings*, dans notre cas, est extrêmement chronophage. Dans ces derniers cas, ce n'est pas tant la composition des scripts même qui est longue, mais plutôt l'identification et la mise en œuvre de méthodes d'évaluation, qui sont primordiales. Par ailleurs, la visualisation des données n'est elle non plus pas toujours évidente.

Par rapport au temps investi dans l'appropriation des méthodes, l'emploi des outils tel que présenté dans le travail est peut-être un peu décevant. Par exemple, dans le cadre des plongements de mots, nous avons consacré un temps considérable à la compréhension du fonctionnement de la méthode, à sa bonne mise en pratique dans un cadre diachronique (identification de plusieurs méthodes, tests variés d'application, finalement, choix de la méthode), à son évaluation (recherche de méthodes pour l'évaluation de la qualité des modèles, décision de prendre le jugement humain comme critère, identification des requêtes à fournir, composition du script d'évaluation) pour l'obtention de graphiques dont, certes, des informations peuvent être tirées, mais qui servent surtout à fournir une vision générale du corpus. De même, nous avons consacré un temps conséquent à la récupération des données issues des différentes méthodes employées, dont par exemple celles issues des plongements de mots (en prévoyant à l'avance la manière de récupérer les valeurs obtenues, en composant un script permettant la récupération et l'alignement de toutes les données pour chacun des emplois), pour finalement ne produire qu'une analyse qui elle aussi reste très générale. Il ne s'agit cependant pas de temps perdu, puisque toute cette recherche et cette mise en pratique nous ont permis d'acquérir plus de compétence technique — et de mettre en lumière certains points.

Ainsi, nous devons souligner que notre effort n'est pas vain : il montre qu'il reste difficile d'employer des méthodes seulement computationnelles pour étudier des phénomènes sur des corpus dotés de peu de données. Ces méthodes ont besoin d'une masse de données, et fonctionnent bien sur des corpus qui en sont pourvus. Ces tâtonnements ont donc comme contrepartie la démonstration de l'importance d'employer, dans l'état actuel des outils, des données massives pour mener ce type d'études. Elles s'expliquent aussi par la nouveauté du travail proposé : la méthodologie est innovante, et n'a donc pas de cadre fixe sur lequel s'appuyer. Mener une recherche dans de telles conditions est très stimulant, et l'on dispose dans ce cadre d'une grande liberté, mais cela a ses contreparties : on fournit beaucoup de travail pour un résultat incertain.

Par ailleurs, le renouvellement continu des outils est assez troublant, dans le cadre des humanités numériques. Il s'agit d'un très bon signe pour la recherche, témoignant d'une forte vitalité des disciplines. Néanmoins, dans le cadre d'une recherche au long cours, comme l'est une thèse, l'innovation constante des outils ne laisse pas nécessairement le temps de se les approprier et de les utiliser. C'est ainsi qu'il nous semble important de distinguer les ou-

tils, liés à l'avancée technologique, et les méthodes. Par exemple, si les outils permettant la création de plongements de mots en diachronie évoluent, l'intérêt pour nous n'est pas d'employer le dernier outil créé, mais la méthode qui nous semble la plus pertinente, tant dans ce qu'elle permet de faire que dans sa facilité d'emploi. Ce propos doit évidemment être nuancé puisque, dans le cadre des plongements de mots, justement, les outils avancés permettent une meilleure représentation que les outils plus anciens, du fait d'une amélioration... Travailler avec des outils fonctionnels est une aide évidente à la recherche. À ce propos, dans notre cas, si les scripts d'alignement fonctionnent, ils sont néanmoins loin d'une performance optimale, et demandent donc une phase de correction importante. Le recours à une méthode différente pourrait améliorer cette étape : par exemple, l'intégration d'un coefficient dans les mots à aligner, en fonction de catégories (mot-outil ou non), l'emploi de *word embeddings* pour ajouter un coefficient de sémantisme à chacune des occurrences, etc. Avec l'emploi d'outils et de méthodes numériques, de nombreuses analyses deviennent possibles, permettant d'explorer la complexité des phénomènes.

Au regard de cette complexité, d'autres perspectives de travail sont intéressantes. Notre aperçu sur la place de l'obsolescence dans le cadre du changement sémantique mériterait un approfondissement, tant théorique que pratique. Dans le chapitre consacré, nous avons par ailleurs souligné l'avis de P. Koch et P. Gévaudan sur la possibilité de faire émerger des tendances seulement à partir du point de vue onomasiologique. Changer de perspective pour observer l'obsolescence pourrait ainsi être éclairant.

La constitution des notices a nécessité l'usage répété des sources lexicographiques et le réemploi des données qui s'y trouvent. La question des définitions a été un point difficile à trancher : dans les notices, nous avons décidé de classer les sens selon les usages attestés dans nos témoins et selon les types d'analyses ensuite produites par nos soins. Les sens des emplois ne sont presque jamais évidents, et de nombreux éléments ne se retrouvent pas dans les dictionnaires du français médiéval. Pourtant, ils documentent un très grand nombre de sens variés, sans établir de distinction entre eux. Ils manquent ainsi de perspectives sur les emplois réels des mots en français médiéval : deux mots employés comme synonymes le sont-ils réellement ? Ou appartiennent-ils à des variétés si distinctes qu'ils n'ont jamais été employés dans un même discours ? Une étude approfondie du lexique médiéval qui prenne en compte les différents axes diasystématiques serait passionnante. Pour que le travail soit réalisable, il serait possible de prendre comme point de départ la liste de lexèmes établis dans le présent travail.

Lors de notre longue recherche d'attestations, nous avons aussi constaté le nombre important d'enregistrements de lexèmes hors d'usage dans les sources lexicographiques. Avec

l'apparition des dictionnaires, les XVI^e^ et XVII^e^ siècles changent la donne. Le lexique se constitue alors vraiment en tant que tel ; il ne s'agit plus seulement d'emplois, mais d'un lexique idéel. Un autre sujet qu'il nous paraîtrait intéressant d'étudier est la question de la survivance des mots dans la lexicographie (par exemple, de nombreux mots sont attestés comme vieillis depuis le XVII^e^ siècle, et sont toujours présents dans les dictionnaires d'aujourd'hui [149]), et le rapport entre usage et lexicographie, dans le cadre de ces mots vieillis, vieillissants et archaïques : la lexicographie, en tant que « mémoire *active* » du locuteur, servirait-elle au maintien d'un grand nombre de mots ? On pourrait ainsi relever des tendances dans le maintien, des caractéristiques initiales expliquant une certaine propension à la survie, également, des cas de réapparition [150].

Si nous avons employé des sources lexicographiques comme bases de données dans notre étude, c'est pour des questions, encore une fois, de temps : sans cela, le dépouillement de corpus aurait été bien long. Le recours à des usages en contextes serait cependant peut-être plus précis pour identifier des attestations. On retrouverait alors ici la nécessité de travailler en diachronie longue, sur un large corpus, permettant de témoigner des usages variés. Il nous faudrait donc du temps, voire beaucoup de temps, et réaliser ce travail seule paraît même peu réaliste. Le temps serait encore démultiplié si l'on voulait tout de même conserver ce point important, dans notre vision de la recherche, qui est l'approche qualitative du texte.

L'approche du texte, de la narration, des témoins, nous tient en effet à cœur. Cette dimension a pu s'observer dans notre attachement à décrire en longueur les rapports existant entre les témoins, à présenter la structure de leur version. En dehors de l'attachement propre que nous pouvons avoir pour la discipline philologique et de l'intérêt que nous avons eu à décrire la version du texte donnée par l'incunable, jusqu'alors décrite seulement de manière très parcellaire, il nous semble qu'elle reste la manière d'approcher un texte la plus précise et la significative, du fait de la lenteur qu'elle demande : « *Philology can serve as a border-crossing discipline which brings together scholars who share an interest in linguistic, literary and cultural phenomena in time, or in other words, text, time and interpretation. Their profession and expertise is to read, read again and interpret. Slowly.* » [151]

149. Dans le chapitre précédent, nous avons même relevé que *moult* l'était depuis le XVI^e^ siècle.
150. Par exemple, la réintroduction de *chastelet* documenté dans le TLFi comme « repris par les écrivains du XIX^e^ s. au sens de "petit château" » (cité dans la notice concernée). On revient là aux notions de « réapparition » et de « recyclage » telles que définies par C. Badiou-Monferran dans « Avant-Propos », *Disparitions…*, p. 13, abordées dans la section 5.4.1.
151. Harry Lönnroth, « Introduction : Why Philology matters », Harry Lönnroth (éd.), *Philology Matters ! Essays on the Art of Reading Slowly*, Leiden/Boston, 2017, p. xiv.

Dans notre étude, si nous avons pu esquisser des tendances à l'œuvre, celle-ci demeurent très générales. Nous n'avons pas mis au jour de grands principes d'évolution linguistique, ni de grandes lois du changement sémantique [152], car notre perspective s'inscrit dans une étude à taille humaine, dans une échelle de science humaine :

> Ce n'est point science humaine que de connaître les mutations phonétiques, la parenté de langue, la loi des glissements sémantiques, en revanche, on pourra parler de science humaine dès qu'on cherchera à définir la manière dont les individus ou les groupes se représentent les mots, utilisent leur forme et leur sens, composent des discours réels, montrent et cachent en eux ce qu'ils pensent, disent, à leur insu, peut-être, plus ou moins qu'ils ne veulent, laissent en tout cas, de ces pensées, une masse de traces verbales qu'il faut déchiffrer et restituer autant que possible à leur vivacité représentative. L'objet des sciences humaines, ce n'est donc pas le langage (pourtant parlé par les seuls Hommes), c'est cet être qui, de l'intérieur du langage par lequel il est entouré, se représente, en parlant, le sens des mots ou des propositions qu'il énonce, et se donne finalement la représentation du langage lui-même. [153]

Dès que l'on se penche sur les usages du langage, l'imprévisibilité humaine vient perturber le fonctionnement des règles générales de l'évolution, qui fonctionnent si bien sur de grandes quantités de données. C'est peut-être pour cela que notre analyse faillit à la systématicité : dans nos notices, les facteurs que nous avons définis sont de l'ordre du systématique, tandis que les usages que nous avons documentés, qui ont aussi servi de plan pour l'analyse, sont des usages de locuteurs. C'est probablement par le biais d'une plus grande abstraction — d'où la nécessité d'un usage massif de données — que des règles générales peuvent être établies, tendant à réduire la part d'imprévisibilité propre à tout phénomène humain. Si cela paraît nécessaire, car, avec les méthodes actuelles, nous n'avons pas d'autre moyen d'investigation, il nous semble qu'il faut toujours garder à l'œil l'usage réel, cette part d'imprévisibilité porteuse peut-être d'un sens plus grand que les lois elles-mêmes, au même titre que les disparitions de mots, loin d'être des « épiphénomènes », sont peut-être plus signifiantes que les apparitions.

Cy fine lobsolescence

152. Telles qu'elles peuvent être présentées dans le chapitre 7, « Cross-lingual Laws of Semantic Change » dans *Computational Approaches to Semantic Change*…

153. Michel Foucault, *Les Mots et les Choses*, Paris, 1966, p. 363-364.

Table des figures

1.1 Segmentation dans l'incunable 17
1.2 Exemple d'encodage de chapitre en Ao 22
1.3 Quelques éléments de bibliographie matérielle 24
1.4 Encodage des mots avec annotations linguistiques 25
1.5 Exemple d'encodage d'une hyphénation 25
1.6 Espace typographique au sein d'un mot 26
1.7 Encodage d'une lacune 28
1.8 Les graphies variées de *mout* encodées 29
1.9 Exemple de correction 29
1.10 Exemple d'encodage d'une erreur en Ez 30
1.11 Exemple d'encodage de régularisations en Ez 31
1.12 Encodage d'un discours direct 32
1.13 Troisième ligne de la première colonne du folio 64v du français 768 38
1.14 Encodage d'une erreur ou d'une coquille dans l'édition de Ao 39
1.15 Encodage avec réintégration de l'annotation linguistique 40

3.1 Nombre d'occurrences en fonction du rang 117
3.2 Lemmes à plus de 1000 occurrences 118
3.3 Lemmes les plus fréquents par témoin 119
3.4 Lemmes à plus de 100 occurrences 123
3.5 Lemmes entre 500 et 1 000 occurrences 124
3.6 Lemmes entre 400 et 5000 occurrences 126
3.7 Lemmes entre 300 et 400 occurrences 128
3.8 Lemmes entre 200 et 300 occurrences 130
3.9 Lemmes entre 100 et 200 occurrences 133
3.10 Logs de vraisemblance 139
3.11 Les 10 mots les plus significatifs par *topic* 140
3.12 Classification ascendante hiérarchique des *topics* 151

3.13 Importance de chaque *topic* pour chaque témoin 153
3.14 Graphe de co-occurrences – Rang 1 à 30 157
3.15 Graphe de co-occurrences – Rang 31 à 60 159
3.16 Graphe de co-occurrences – Rang 61 à 100 160

4.1 Exemple de matrice de correspondance entre les deux témoins 172
4.2 Les phases successives d'alignement 177
4.3 Chaîne d'alignement général 180
4.4 Résultat de l'alignement automatique 181
4.5 Alignement avant et après correction 182
4.6 Exemple de document obtenu après collation 186
4.7 Résultat de la collation automatique sur un passage coupé 188
4.8 Résultat de la collation sur un passage coupé corrigé 189
4.9 Résultat de la collation automatique qui évite les vides 190
4.10 Résultat corrigé de la collation qui évitait les vides 190
4.11 Collation modifiée pour deux leçons distinctes 191
4.12 Alignement insatisfaisant gardé 192

5.1 Représentation imaginée de la vie de deux lexèmes qui se croisent 203
5.2 Modèle sémiotique de P. Koch 237
5.3 Lemmes et occurrences concernés par les absences 240

6.1 Représentation générale des plongements de mots 271
6.2 Les mots les plus spécifiques en Ao dans les plongements de mots 272
6.3 Représentation de *movoir* dans les plongements de mots 275
6.4 Représentation de *demorer* dans les plongements de mots 276
6.5 Représentation de *regarder* dans les plongements de mots 277
6.6 Représentation de *nul* dans les plongements de mots 278
6.7 Représentation de *lié1* et *joios* dans les plongements de mots 279
6.8 Représentation de *si* dans les plongements de mots 280
6.9 Représentation de *durement2* dans les plongements de mots 281

7.1 Exemples d'en-têtes de notice 288
7.2 Attestations en XML et en PDF 290
7.3 Début de la notice sur *mangëoire* 291
7.4 Mot toujours présent en français moderne 292
7.5 Dernières attestations avec `@type` et `@subtype` 294
7.6 Encodage de *aerdre* 295

7.7 Encodage de *salir2* . . . 296
7.8 Référence en Ao en fonction de la source utilisée . . . 297
7.9 Exemple d'encodage pour un lemme avec un seul sens . . . 299
7.10 Exemple d'encodage pour un lemme avec plusieurs sens . . . 300
7.11 Exemple de classification des sens et emplois . . . 301
7.12 Exemple d'encodage des séquences textuelles citées . . . 303
7.13 Encodage d'un raccourcissement . . . 303
7.14 Conservation en Ez . . . 304
7.15 Gestion d'un remplacement avec périphrase . . . 304
7.16 Absence de l'un des termes d'un binôme . . . 305
7.17 Remplacement dans un passage divergent . . . 305
7.18 Exemple d'encodage d'une *lectio facilior* . . . 306
7.19 Exemple d'encodage d'une variante . . . 306
7.20 Un cas particulier . . . 308
7.21 Élément pour lexème remplaçant . . . 308
7.22 Exemple d'encodage de `<re>` multiples se renvoyant les uns aux autres . . . 310
7.23 Exemple d'encodage du rapport formel entre remplacé et remplaçant . . . 312
7.24 Remplacement de *faissal anchargier* par *faiz entreprendre* . . . 313
7.25 Entrée correspondante à *fait* remplaçant de *faissal* . . . 313
7.26 Exemple de l'architecture TEI d'une notice complexe . . . 315
7.27 Exemple d'encodage de la synthèse finale d'une notice complexe . . . 317
7.28 Cas d'archaïsme encodé . . . 317
7.29 Entrée lexicale en TEI et en PDF . . . 318
7.30 Exemple d'encodage d'une notice courte . . . 322

8.1 Lemmes obsolescents et fréquences . . . 326
8.2 Mots obsolescents et parties du discours . . . 327
8.3 Lemmes obsolescents et *topics* . . . 342
8.4 Nombre de facteurs dans chacune des catégories définies . . . 379
8.5 Nombre de facteurs détaillés pour les homonymies et les synonymies . . . 381
8.6 Nombre de facteurs détaillés . . . 383
8.7 Groupes de facteurs d'obsolescence récurrents . . . 388
8.8 Liens entre les facteurs d'obsolescence . . . 389
8.9 Liens entre les facteurs d'obsolescence les plus fréquents . . . 391
8.10 Liens entre les facteurs d'obsolescence les moins fréquents . . . 392
8.11 Répartition des types généraux de contextes . . . 395
8.12 Répartition des types de contextes catégorisés . . . 399

8.13 Rapports sémantiques entre mots remplaçants et remplacés 401
8.14 Rapports étymologiques entre mots remplaçants et remplacés 403
8.15 ACM des facteurs et des rapports sémantiques 414
8.16 ACM des *topics* et des rapports sémantiques 415
8.17 ACM des *topics*, des facteurs et des rapports sémantiques 416
8.18 Mots par dates 419
8.19 Représentation en *violin plot* 423

Liste des tableaux

1.1 Les erreurs de reconnaissance les plus fréquentes 17
1.2 Graphies variées de *peçoiier* 33

2.1 Fréquences en Ao et Ez des différentes graphies de *sanc* 104
2.2 Quelques graphies de *-y* final en Ez, en comparaison avec Ao 106
2.3 Graphies comportant un *-y* initial 106
2.4 Graphies comportant un *-g* final [154] 107
2.5 Marques du cas sujet en Ao et Ez 108
2.6 Aperçus sur l'ordre des pronoms 109

3.1 Données chiffrées générales sur le corpus 116
3.2 Détails sur les lemmes qui connaissent plus de 1 000 occurrences 119
3.3 Spécificités des lemmes à plus de 1 000 occurrences 121
3.4 Détails sur les lemmes qui connaissent plus de 100 occurrences 122

4.1 Exemple de matrice de distance 171
4.2 Exemple d'alignement idéal 175
4.3 Versions du texte en Ao, en Ez et lemmatisée 176
4.4 Formules introductives en Ao qui posent des problèmes d'alignement 182
4.5 Exemple de mauvais alignement 183
4.6 Résultat de la collation sur 005_1 186
4.7 Résultat de la collation sur 013_109 187
4.8 Collation souhaitée sur 013_109 188
4.9 Extrait du tableau des fréquences et spécificités 194

5.1 Lexèmes fréquents du latin classique conservés dans les langues romanes . . 208
5.2 Liste des lemmes absents en Ez 242
5.3 Lemmes ayant une spécificité supérieure à 5 en Ao 243

6.1 Exemples de requête pour l'évaluation du modèle 266

6.2 Requêtes sur lesquelles nos modèles échouent 268

8.1 Proportion de lemmes et d'occurrences obsolescents 326
8.2 Lemmes obsolescents par tranche de fréquence 327
8.3 Proportion des lemmes obsolescents par POS 328
8.4 Nombre de notices 329
8.5 Proportion des lemmes obsolescents par *topic*[155] 342
8.6 Facteurs : homonymie et synonymie 363
8.7 Autres facteurs 373
8.8 Comparaison des facteurs et des lemmes dans chacune des catégories 381
8.9 Facteurs concernés par le changement sémantique 385
8.10 Les principales stratégies des compositeurs face à un mot obsolescent 400
8.11 Nombre d'emplois concernés par les sous-rapports morphologiques 404
8.12 Tableaux des préfixes 406
8.13 Nombre de mots remplaçants par catégorie de fréquence 407
8.14 Nombre de remplacements par lemme remplaçant 408
8.15 Extrait du tableau modélisant les données 412
8.16 Nombre de mots connaissant une dernière attestation pour chaque période . 420
8.17 Nombre de mots remplacés et remplaçants en fonction de dates limites . . . 421
8.18 Lemmes absents de Ao 426
8.19 Lemmes à une occurrence en Ao 428
8.20 Lemmes en Ao en extension d'emplois 430

Table des matières

Remerciements **i**

Introduction **iii**

I Le texte **1**

1 Texte, témoins, données **3**

1.1 Cadre général . . . 3

1.1.1 La matière arthurienne . . . 3

1.1.2 Le *Lancelot en prose* . . . 6

1.2 Structuration des données textuelles . . . 14

1.2.1 Récupération des données . . . 15

1.2.2 Encodage des données . . . 18

1.2.3 Structuration générale du texte . . . 21

1.2.4 Corrections, régularisations, résolutions d'abréviations . . . 27

1.2.5 Autres éléments . . . 31

1.3 Étiquetage linguistique . . . 33

1.3.1 Principe . . . 33

1.3.2 L'étiquetage linguistique à l'École des chartes . . . 34

1.3.3 Établissement des choix . . . 37

1.3.4 Réintégration des données . . . 40

2 Le rapport de l'incunable au manuscrit **41**

2.1 La diachronie du texte . . . 41

2.1.1 Tradition d'études . . . 41

2.1.2 Le passage du manuscrit à l'imprimé . . . 46

2.1.3 L'évolution du texte du *Lancelot* . . . 49

2.2 Abrègements . . . 52

2.3 La langue de l'incunable 103
2.3.1 Modernisation de la graphie 104
2.3.2 Modernisations morphosyntaxiques 106
2.3.3 Les archaïsmes 110

3 Premiers aperçus sur le texte 115
3.1 Fréquences générales dans les témoins 115
3.1.1 Lemmes et occurrences 115
3.1.2 Les lemmes à plus de 1 000 occurrences 118
3.1.3 Les lemmes à plus de 100 occurrences 122
3.1.4 Un essai de classement des lemmes à fréquence élevée 135
3.2 Thèmes du récit : *topic modeling* 136
3.2.1 Méthode 138
3.2.2 Description 140
3.2.3 Rapports entre les différents *topics* 150
3.2.4 Structure des textes en fonction des *topics* 153
3.3 Co-occurrences 154
3.3.1 Principe et méthode 154
3.3.2 Analyse comparée des graphes 156

4 Alignement 163
4.1 La variation au sein de notre corpus 163
4.1.1 La variation dans les textes médiévaux 163
4.1.2 La tradition complexe du *Lancelot* 164
4.1.3 Raccourcissements 173
4.1.4 Objectifs de la gestion de la variation 175
4.2 L'alignement général 177
4.2.1 Le découpage manuel 177
4.2.2 L'alignement automatique 179
4.2.3 Problèmes 181
4.3 La collation 183
4.3.1 Présentation 184
4.3.2 CollateX 184
4.3.3 Problèmes 187
4.4 Identification des lexèmes obsolescents 193

II L'obsolescence lexicale 197

5 Disparitions lexicales 199

5.1 La question des disparitions . . . 199
5.1.1 Un épiphénomène ? . . . 200
5.1.2 Les phénomènes de disparition . . . 202
5.2 Facteurs proposés . . . 209
5.2.1 Typologies existantes . . . 209
5.2.2 Combinaison des typologies . . . 212
5.3 Facteurs et phénomènes connexes . . . 221
5.3.1 Des facteurs témoins de faiblesse . . . 221
5.3.2 La concurrence . . . 222
5.3.3 La disparition comme mécanisme de changement linguistique . . . 225
5.4 Un mécanisme multifactoriel . . . 228
5.4.1 Chronologies du phénomène . . . 229
5.4.2 Systématiser le mécanisme ? . . . 234
5.5 Aperçus sur l'obsolescence dans notre corpus . . . 240
5.5.1 Lemmes absents de Ez . . . 240
5.5.2 Lemmes spécifiques à Ao . . . 242
5.5.3 Corrélations . . . 244

6 Obsolescence et changement sémantique 249

6.1 Le changement sémantique . . . 249
6.1.1 Sémantisme du lexème . . . 249
6.1.2 Le changement sémantique : approches théoriques . . . 252
6.2 Disparition et changement sémantique . . . 257
6.2.1 Spécialisation et affaiblissement . . . 257
6.2.2 Chronologies du phénomène . . . 258
6.3 Changement sémantique et *word embeddings* . . . 262
6.3.1 Principe de fonctionnement . . . 262
6.3.2 Application . . . 264
6.3.3 Le changement sémantique au sein de notre corpus . . . 268
6.3.4 Conclusion et limites . . . 282

7 Modélisation des données 285

7.1 Modélisation générale . . . 285
7.1.1 Modélisation et encodage . . . 286

7.1.2 Structure générale 286
7.2 Les données sur le lemme 287
7.2.1 Lemme et lexèmes 287
7.2.2 Premières et dernières attestations 288
7.3 Les données sur les occurrences 299
7.3.1 Classification des sens et emplois 299
7.3.2 Les contextes 302
7.3.3 Limites de la modélisation 307
7.3.4 Données sur les lexèmes remplaçants 308
7.4 Les analyses 314
7.5 Comparaison TEI/PDF 318
7.6 Éléments conclusifs 321

8 Analyses générales 325
8.1 Considérations générales 325
8.1.1 Nombre de disparitions 325
8.1.2 Disparitions totales/partielles 329
8.1.3 Les mots obsolescents 331
8.1.4 *Topics* des mots obsolescents 341
8.1.5 Traits saillants 343
8.2 Obsolescence, facteurs et remplacements 355
8.2.1 Les facteurs d'obsolescence 355
8.2.2 Obsolescence et remplacement 394
8.3 Attestations et désattestations 418
8.3.1 Aperçus par date 418
8.3.2 Nouveautés et archaïsmes 424
8.4 De quoi l'obsolescence est-elle le témoin ? 434

Conclusion 439

Table des figures 447

Liste des tableaux 451

Table des matières 453

RÉSUMÉ

L'étude porte sur l'obsolescence lexicale entre ancien et moyen français à travers la comparaison de deux témoins du *Lancelot en prose*. Pour comprendre le mécanisme, elle s'appuie tant sur une étude comparée des témoins du texte que sur l'élaboration théorique de facteurs conduisant à la disparition. Une place importante est accordée à l'exploration d'outils numériques et de méthodes computationnelles, qui autorisent tant la récupération et la structuration des données que leurs exploitations variées.

MOTS CLÉS

linguistique diachronique, disparitions lexicales, *Lancelot en prose*, humanités numériques, français médiéval

ABSTRACT

The study focuses on the lexical obsolescence between Old and Middle French through the comparison of two witnesses of the *Lancelot en prose*. To understand the mechanism, it relies both on a comparative study of witnesses of the text and on the theoretical elaboration of factors leading to disappearance. An important place is given to the exploration of digital tools and computational methods, which enable the structuration of the data as well as their various exploitation.

KEYWORDS

diachronic linguistics, lexical disappearances, *Lancelot en prose*, digital humanities, medieval French

PSL
UNIVERSITÉ PARIS

THÈSE DE DOCTORAT
DE L'UNIVERSITÉ PSL

Préparée à École nationale des chartes

L'obsolescence lexicale en français médiéval. Philologie et linguistique computationnelles sur le *Lancelot en prose*

Volume 2 – Notices lexicales

Soutenue par

Lucence ING

Le 29 septembre 2023

École doctorale n°472

ED de l'EPHE et de l'ENC

Spécialité

Histoire, textes, documents

Composition du jury :

Claire BADIOU-MONFERRAN Professeure, Université Sorbonne nouvelle Paris 3	*Rapporteur*
Martin GLESSGEN Professeur, Universität Zürich	*Rapporteur*
Maria COLOMBO Professeure, Università degli studi di Milano	*Examinateur*
Benoît SAGOT Directeur de recherche, Inria	*Examinateur*
Frédéric DUVAL Professeur, École nationale des chartes	*Directeur de thèse*
Jean-Baptiste CAMPS Maître de conférences, École nationale des chartes	*Co-directeur de thèse*

École nationale des chartes | PSL

Notices : remarques préliminaires

Les notices qui suivent correspondent à des structures différentes, dont les principes de modélisation ont été présentés dans le chapitre 7 du premier volume.

Les notices sont classées par ordre alphabétique. Chacune débute par l'intitulé de son lemme, correspondant, dans la majorité des cas, aux lemmes du dictionnaire Tobler-Lommatzsch. Ces lemmes sont précédés d'un signe, indiquant de quel type de notice il s'agit :

- $\subseteq$ indique qu'il s'agit d'une notice simple
- † indique qu'il s'agit d'une notice semi-développée
- ‡ indique qu'il s'agit d'une notice complexe
- $\exists$ indique qu'il s'agit d'une notice concernant un grammème, qu'elle soit simple, semi-développée ou complexe

Il est fréquent que deux occurrences d'un même mot apparaissent dans une même phrase. Dans ce cas, le premier contexte cité dans la notice donne la séquence textuelle entière. Le contexte suivant portera la simple mention *Ibid.* La numérotation des contextes peut changer : les contextes présentant la mention *Ibid.* peuvent correspondre à la séquence textuelle suivant la première séquence, du fait de notre découpage des séquences, exposé dans le chapitre 4 du premier volume.

Nous citons fréquemment des dictionnaires, d'après des sigles abrégés. Voici la liste des principaux dictionnaires cités :

AND = University of Aberystwyth, *Anglo-Norman Dictionary*, en ligne, URL : `https://anglo-norman.net/` (visité le 04/07/2023).

DÉAF = Städtler (Thomas) et Möhren (Frankwalt), *Dictionnaire étymologique de l'ancien français*, en ligne, 1984, URL : `https://deaf.hadw-bw.de/` [1].

DÉCT = ATILF et LFA/Université d'Ottawa, *DÉCT : Dictionnaire électronique de Chrétien de Troyes*, en ligne, URL : `http://www.atilf.fr/dect` (visité le 23/06/2023).

DMF = ATILF, *DMF : Dictionnaire du moyen français*, en ligne, 2020, URL : `http://zeus.atilf.fr/dmf/` (visité le 23/06/2023).

FEW = Wartburg (von) (Walther), *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, URL : `https://apps.atilf.fr/lecteurFEW/` (visité le 29/04/2018).

Gdf = Godefroy (Frédéric), *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*, Paris, 1881, URL : `http://micmap.org/dicfro/search/dictionnaire-godefroy/` (visité le 28/05/2017) [2].

Mats = Matsumura (Takeshi), *Dictionnaire du français médiéval*, avec la coll. de Michel Zink, Paris, 2015.

TL = Tobler (A.) et Lommatzsch (E.), *Tobler-Lommatzsch : Altfranzösisches Wörterbuch*, dir. Achim Stein et Peter Blumenthal, URL : `https://www.ling.uni-stuttgart.de/institut/ilr/toblerlommatzsch/demof.htm` (visité le 04/07/2023).

1. DÉAFél correspond à la version électronique en ligne. Nous avons précisé quand les informations étaient tirées du DÉAFpré, constitués de matériaux bruts non vérifiés.
2. GdC correspond à son complément.

TLFi = CNRTL, *Trésor de la langue français informatisé*, en ligne, URL : `https://www.cnrtl.fr/definition/`.

Les mots que nous analysons sont souvent associés à des dates. Celles-ci sont tirées des témoins dans lesquels les mots apparaissent. Les sigles des témoins sont ceux donnés par les différents dictionnaires et bases de textes. Lorsque le sigle du témoin existait dans la bibliographie du DÉAF, nous l'avons employé ; nous renvoyons donc à celle-ci. La liste de sigles non DÉAF apparaît *infra*, avec les métadonnées minimales [3], par ordre alphabétique.

sigle	titre et auteur	date (norm.)	lieu
1473ArchJJ	*Archive JJ 195, pièce 978*	1473	
1547. VITRUVE	*Architecture, ou Art de bien bastir de Vitruve*, trad. Jean Martin	1547	Paris
Ac 1687 [Av.-Prem.1]	*Dictionnaire de l'Académie française, avant-première*	1687	
Ac 1687 [Av.-Prem.2]	*Dictionnaire de l'Académie française, avant-première*	1687	
Ac 1687 [Av.-Prem.3]	*Dictionnaire de l'Académie française, avant-première*	1687	
Ac 1694	*Dictionnaire de l'Académie française*	1694	
Ac 1718	*Dictionnaire de l'Académie française*	1694 (1718)	
Ac 1740	*Dictionnaire de l'Académie française*	1694 (1740)	
Ac 1762	*Dictionnaire de l'Académie française*	1694 (1762)	
Ac 1798	*Dictionnaire de l'Académie française*	1694 (1798)	
Ac 1835	*Dictionnaire de l'Académie française*	1694 (1835)	
Ac 1879	*Dictionnaire de l'Académie française*	1694 (1879)	
Ac 1932-35	*Dictionnaire de l'Académie française*	1694 (1932)	
Actes des Apostres	*Mystere des Actes des Apostres translate fidelement a la verite historiale*	1538	Paris
Actes norm. H.	*Quelques actes normands des XIVe, XVe et XVIe siècles*		norm.
Aff. Jacques Coeur M.	*Les Affaires de Jacques Coeur*, Jacques Coeur	1453	Anjou

3. Des références bibliographiques plus complètes peuvent être trouvées dans le fichier `textesEtDatesPourImport.tsv`, au sein des annexes numériques. On pourra également se référer aux dictionnaires et bases textuelles qui présentent les différents témoins, identifiables dans le fichier XML encodant les notices.

sigle	titre et auteur	date (norm.)	lieu
Amadis	*Le premier livre de Amadis de Gaule, traduict d'Espaignol en François*, trad. Nicolas de Herberay	1540	Paris
AmboiseCompl	*Complainctes…*, Michel d'Amboise	1529	Paris
Amyot	*Œuvres*, Jacques Amyot	1554	
AMYOT, Cimon	*Les Vies des hommes illustres*, Jacques Amyot	1559 (1567)	Paris
AMYOT, Comment lire les poetes	*Préface de Histoire Æthiopique d'Héliodore*, Jacques Amyot	1547 (1559)	Paris
AMYOT, S'il est loisible	*S'il est loisible de Plutarque*, trad. Jacques Amyot	1574	Paris
AMYOT, trad. de DIODORE	*Sept livres des Histoires de DIODORE Sicilien nouvellement traduyts de Grec en Françoys*, trad. Jacques Amyot	1554	Paris
Amyot 1559	*Vies*, Jacques Amyot	1559	
Anc. Poés. Franç.	*Recueil de Poésies françaises des XVe et XVIe siècles*		
ANEAU, Chant Natal	*Chant natal*, Barthélémy Aneau	1539	
Angot	*Les exercices de ce temps*, Robert Angot	1617 (1631)	Calvados
ANON., tr. Flammette	*Flammette de Boccace*	1532	Lyon
ANT. DU MOULIN, trad. de J. DE ROQUETAILLADE, la Vertu de la Quinte Essence	*La Vertu et Proprieté de la Quinte Essence de toutes choses de Jean de Roquetaillade*, trad. Antoine du Moulin	1549	Lyon
ANTOINE DU MOULIN, aux Dames Lyonnoises	*Aux Dames Lyonnoises*, Antoine du Moulin	1545	Lyon
Arch. Aube reg. 3	*Archives de l'Aube*	1492	Aube
Arch. L 733	*Archive L 733, 11e liasse*	1275	
Arch JJ 157 42	*Fonds JJ 157 des Archives nationales, 502 pièces*	1401	
AUBIGNÉ, Creation	*Creation*, Agrippa d'Aubigné	1572 (1616)	
AUBIGNÉ, Tragiques	*Tragiques*, Agrippa d'Aubigné	1572 (1616)	Maillé
BAGNYON, Hist. Charlem. K.	*L'Histoire de Charlemagne*, Jean Bagnyon	1465	Vaud
Baïf	*Poésies*, Jean Antoine de Baïf	1552	
BAÏF, Amours de Meline	*Amours*, Jean Antoine de Baïf	1552	Paris
BAÏF, Eglogue	*Eglogue*, Jean Antoine de Baïf	1572	Paris
BAÏF, Eunuque	*Eunuque*, Jean Antoine de Baïf	1565	Paris

sigle	titre et auteur	date (norm.)	lieu
BAÏF, Passetems	*Passe-Temps*, Jean Antoine de Baïf	1573	Paris
BAÏF, Poemes	*Œuvres de poésies*, Jean Antoine de Baïf	1572	Paris
BaMimes	*Mimes*, Jean Antoine de Baïf	1576	
BaMimes1619	*Mimes*, Jean Antoine de Baïf	1576 (1619)	
BARBATRE, Voy. T.-C. P.	*Le Voyage de Pierre Barbatre à Jérusalem en 1480*, Pierre Barbatre	1480	Eure
Barré 1842	*Complément du Dictionnaire de l'Académie française*, Louis Barré	1842	
BarthélemyAneau	*Alector ou le Coq*, Barthélemy Aneau	1560	Lyon
BELLEAU, Eglogues sacrees	*Eglogues sacrees*, Rémy Belleau	1576	Paris
BELLEAU, Pierres precieuses	*Les Amours et nouveaux échanges des pierres précieuses*, Rémy Belleau	1576	Paris
BEROALDE, Hist. Vér.	*L'Histoire véritable ou le Voyage des Princes fortunés*, François de Béroalde de Verville	1610	Paris
BEROALDE DE VERVILLE, le Moyen de parvenir	*Le Moyen de parvenir*, François de Béroalde de Verville	1600 (1698)	Paris
BERS., Glossaire	*Glossaire*, Pierre Bersuire	1486	
Besch 1845	*Dictionnaire national ou dictionnaire universel de la langue française*, Bescherelle aîné	1845	
Bible1536	*Bible*	1536	
BOCCACE, Des nobles malheureux	*Des nobles malheureux*, Boccace, trad. Laurent de Premierfait	1409 (1515)	
BonetBatailles	*Arbre des batailles*, Bonet	1386 (1456)	
BOUCHARD, Chroniques de Bretagne	*Les grandes croniques de Bretaigne*, Bouchard	1514 (1532)	Bretagne (s. l.)
BouchetEp	*Epistres morales et familières du Traverseur*, Jean Bouchet	1545	
BOURDIGNÉ, Pierre Faifeu	*La Légende de Pierre Faifeu*, Charles de Bourdigné	1532	Angers
BOYSSIÈRES, Prem. Œuv.	*Les Premieres Œuvres amoureuses*, Jean de Boyssières	1578	Paris
Brantôme	*Œuvres complètes*, Pierre de Bourdeille, seigneur de Brantôme	1584	

sigle	titre et auteur	date (norm.)	lieu
BRANTÔME, Couronnels françois	*Couronnels françois*, Pierre de Bourdeilles dit Brantôme	1584 (1665)	Dordogne (Leyde)
BRANTÔME, des Dames	*Les vies des Dames illustres de France de son temps*, Pierre de Bourdeilles dit Brantôme	1584 (1665)	Dordogne (Leyde)
BRETIN, tr. Lucien, Accusé deux fois	*Les Œuvres de LUCIAN de Samosate... traduites du grec*, trad. Filbert Bretin	1582	Paris
BUDÉ, Institution	*De l'Institution du Prince*, Guillaume Budé	1547	Abbaye de Larrivour
C'est Jehan Makait	*C'est Jehan Makait*	1343	Tournai
CABARET D'ORV., Chron. Loys de Bourb. C.	*La Chronique du bon duc Loys de Bourbon*, Jean Cabaret d'Orville	1429	Orville/cour de Savoie
CALVIN, Instit.	*Institution de la Religion Chrestienne*, Jean Calvin	1541	Genève
Cart. de S. Taurin	*Cartulaires de l'abbaye bénédictine de Saint-Taurin à Évreux*	1280	Eure
Cene dieux, c.1492	*La Cene des dieux*	1492	Caen
Ch. des compt. de Dole	*Chambre des comptes de Dole*	1263	frc.
Charles de Hongrie C.	*Le Roman de messire Charles de Hongrie*	1495	Sud-Ouest ?
CHART., D. Fort.	*Le Debat des Deux Fortunés d'Amours*, Alain Chartier	1412	Bayeux
CHART., L. Dames	*Le Livre des Quatre Dames*, Alain Chartier	1416	Bayeux
CHART., L. Esp.	*Le Livre de l'Espérance*, Alain Chartier	1429	Bayeux
CHART., L. Paix	*Le Lais de Paix*, Alain Chartier	1426	Bayeux
CHART., Q. inv.	*Quadrilogue invectif*, Alain Chartier	1422	Bayeux
CHART. J., Chron. Ch. VII	*Chronique de Charles VII, roi de France*, Jean Chartier	1437	Saint-Denis
CHART. J., Chron. Ch. VII, V., t.2	*Chronique de Charles VII, roi de France*, Jean Chartier	1437	Saint-Denis
Chasse am. W.	*La Chasse d'amour*, attribué à Octovien de Saint-Gelais	1509	
CHASSIGNET, le Mespris de la vie	*Le Mespris de la vie et consolation contre la mort*, Jean-Baptiste Chassignet	1594	Besançon
ChassignetPs	*Paraphrases sur les cent cinquante pseaumes de David*, J. B. Chassignet	1613	Lyon

sigle	titre et auteur	date (norm.)	lieu
Chateaubriand, Mémoires d'Outre-Tombe	*Mémoires d'Outre-Tombe*, François-René de Chateaubriand	1809 (1849)	Paris
CHEVERNY, Mém.	*Mémoires*, Philippe Hurault, comte de Cheverny	1586	Cheverny
CHIQUART, Cuis. S.	*Du fait de cuisine*, Maistre Chiquart	1420	Savoie
Chol	*Œuvres*, seigneur de Chollières	1585	Mâcon
CHR. PIZ., Avision T.	*L'Avision Christine*, Christine de Pizan	1405	Paris
CHR. PIZ., Dit Poissy R.	*Dit de Poissy*, Christine de Pizan	1400	Paris
CHR. PIZ., Psaumes allég. R.	*Sept Psaumes allégorisés*, Christine de Pizan	1409 (1410)	Paris
Chrestien	*Œuvres*, Chrétien de Troyes	1160	
Chron. de Normandie de nouveau corrigees	*Les Chroniques de Normandie de nouveau corrigees*	1487 (1516)	norm. (Rouen)
COLART MANS., Dial. créat. R.	*Les dialogues des créatures*, Colart Mansion	1482	Bruges (pic.)
Comm	*La Langue et le style de Philippe de Commynes*, Gerhard Heidel	1490	pic./Ouest
Comptes Archev. Rouen J.	*Comptes, devis et inventaires du manoir archiépiscopal de Rouen*		Rouen
Comptes Etat bourg. M.F.	*Comptes généraux de l'Etat bourguignon entre 1416 et 1420*	1416	bourg.
Comptes mun. De Tours	*Registre des Comptes municipaux de la Ville de Tours*		Tours
Conf. Jug. Parlem. Paris	*Confessions et jugements de criminels au Parlement de Paris*	1319	Paris
Corn 1694	*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences*, Thomas Corneille	1694	
Corneille	*Œuvres*, Pierre Corneille	1625	
Cotgr 1611	*A Dictionarie of the French and English Tongues*, Cotgrave	1611	
Courier	*Œuvres*, Paul Louis Courier	1772	
Cout. instit. Anjou Maine B.-B.	*Coutumes et institutions de l'Anjou et du Maine antérieures au XVIe siècle*		Anjou
Cresp 1627	*Le Thresor des trois langues…*, Jacques Crespin	1627	
Cresp 1637	*Le Thresor des trois langues…*, Jacques Crespin	1637	
CRETIN, Compl. sur la mort de Bissipat	*Complainte sur la mort de Bissipat*, Guillaume Cretin	1500 (1723)	Paris

sigle	titre et auteur	date (norm.)	lieu
D'Aubigné	*Œuvres*, Agrippa d'Aubigné	1552	
DCom 1786	*Dictionnaire comique, satyrique, critique, burlesque, libre et proverbial*, Philibert Joseph Le Roux	1718 (1786)	Pampelune
DeroziersDC	*Histoire de Rome de Dion Cassius*, trad. Claude Deroziers	1542	Paris
DESCH., M.M.	*Le Miroir de Mariage*, Eustache Deschamps	1385	Marne
DES MASURES, David triomphant	*David Triomphant*, Louis des Masures	1557	Lyon
DES MASURES, Eneide	*Eneide*, Louis des Masures	1547 (1567)	Paris/Lyon (Paris)
DES PÉRIERS, Nouv. Récr.	*Les Nouvelles récréations et joyeux devis de feu*, Bonaventure Des Périers	1558	Lyon
DESPORTES, Prières chrestiennes	*Prières chrétiennes*, Philippe Desportes	1573	Paris
DESPORTES, Ps. de David	*Les CL Pseaumes de David mis en vers françois*, Philippe Desportes	1603	Paris
Destrees	*Vies de saintes*, Destrees	1501	Valenciennes
Deux Livres de l'Eneide	*Eneide*, Joachim du Bellay	1552	Paris
DG	*Dictionnaire général de la langue française*, Hatzfeld, Darmesteter & Thoms	1890	
Doc. Poitou G., t.1	*Recueil des documents concernant le Poitou contenus dans les registres de la Chancellerie de France*	1302	Poitou
Doc. Poitou G., t.12	*Recueil des documents concernant le Poitou contenus dans les registres de la Chancellerie de France*	1475	Poitou
Doc. Poitou G., t.4	*Recueil des documents concernant le Poitou contenus dans les registres de la Chancellerie de France*	1369	Poitou
Doolin de Mayence V, P.	*La Fleur des batailles Doolin de Maience*	1500 (1501)	
Drap. Valenc. E.	*Documents relatifs à la draperie de Valenciennes au Moyen Âge*		Valenciennes

sigle	titre et auteur	date (norm.)	lieu
DU BARTAS, 2e Semaine, 2e Jour, Babylone	*Les Oeuvres*, Guillaume de Saluste du Bartas	1584 (1611)	Paris
DuBell	*Œuvres*, Joachim du Bellay	1549	
DuBellayDefence	*Deffence et illustration de la langue françoyse*, Joachim du Bellay	1549	Paris
Duez 1660	*Dittionario italiano e francese, Dictionnaire italien et françois*, Nathanaël Duëz	1660	Leyde
Duez 1663	*Dictionnaire françois-allemand-latin et allemand-françois-latin*, Nathanaël Duëz	1642 (1663)	Genève
DuFail	*Œuvres*, Du Fail	1547	
DU FAIL, Contes d'Eutrapel	*Les Baliverneries et les Contes d'Eutrapel*, Noël Du Fail	1585	Rennes
Dup 1573	*Dictionnaire françois-latin*	1573	Paris
DUPIN, Mélanc. L.	*Les Mélancolies*, Jean Dupin	1324	bourb. (frc.)
DU PINET, trad. de PLINE	*L'histoire du Monde de Pline*, trad. Antoine du Pinet	1564	Lyon
DU PRIER, Roy Adv. M	*Le Mystère du roi Advenir*, Jehan du Prier	1455	Angers (pic.)
DuVair	*Actions et traictez oratoires*, Guillaume du Vair	1587 (1606)	Paris
DU VAIR, Eloquence franc.	*De l'Eloquence françoise*, Guillaume du Vair	1606	Paris
Enc 1754	*Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, dir. Diderot et d'Alembert	1754	Paris
EncMMéd	*Encyclopédie Méthodique*, une société de médecins, mise en ordre et publiée par M. Vics d'Azyr et continuée par M. Moreau	1787	
Est 1538	*Dictionarium Latinogallicum*	1531 (1538)	Paris
Est 1549	*Dictionnaire françois-latin*, Robert Estienne	1549	
EstApolHer	*Apologie pour Hérodote*, Henri Estienne	1566	
Ev. Quen.	*Les Évangiles des quenouilles*	1466	flandr./pic.
Ez	*Lancelot en prose*	1220 (1488)	Rouen
Faits Romains M.	*Les Faits des Rommains*	1400	Paris

sigle	titre et auteur	date (norm.)	lieu
Fanfares des Roule Bontemps	*Les fanfares et courvees abbadesques des Roule-Bontemps de la haute & basse Coquaigne, & dependances*	1613	Chambéry
FAUCHET, Origines des chevaliers	*Origines des chevaliers, armoiries et héraux, ensemble de l'ordonnance, armes et instruments desquels les Français ont anciennement usé en leurs guerres*, Claude Fauchet	1600 (1610)	Paris
FAUCHET, Origines des Dignitez	*Origines des dignités et magistrats de France*, Claude Fauchet	1600 (1610)	Paris
Fér 1787	*Dictionaire critique de la langue française*, Abbé Féraud	1787	Marseille
Flor. Octav. L.	*Florent et Octavien, chanson de geste du XIVe siècle*	1356	pic. (Sud-Ouest)
FONTAINE, tr. Ovide, Ep.	*Les XXI. Epistres d'OVIDE*, trad. Charles Fontaine	1538 (1556)	Lyon
FOSSETIER, Chronique Margaritique	*Chronique Margaritique*, Fossetier	1500	Belgique
FR. HABERT, trad. d'HORACE, Satyres	*Les Satyres*, Horace, trad. François Habert	1549 (1584)	Paris
FROISS., Chron. R.	*Chroniques. Deuxième livre. 1377-1380.*, Jean Froissart	1375	hain.
Fur 1690	*Dictionnaire universel*, Furetière	1690	
G. COLIN BUCHER, Poesies	*Poésies*, Germain Colin-Bucher	1525	Angers
G. DURANT, Œuv. poet.	*Les Œuvres poétiques*, Gilles Durant	1594	Paris
GABR. MEURIER	*Trésor des Sentences*, Gabriel Meurier	1568	Avesnes (Anvers)
GdArTutAm	*Tuteur d'Amour*, Gilles d'Aurigny	1546	Paris
GERS., Déf.	*Sermon pour la commémoraison des défunts*, Jean Gerson	1400	Est
Geste ducs Bourg. K.	*La Geste des ducs Philippe et Jehan de Bourgogne*, Kervyn de Lettenhove	1410	bourg. (pic.)
GREVIN, Odes	*Œuvres*, Jacques Grevin	1560	Paris
Gringore	*Etude sur la langue de Pierre Gringore*, Pierre Gringore	1499	
GRINGORE, St Loys	*La Vie monseigneur sainct Loys*, Pierre Gringore	1527 (1530)	

sigle	titre et auteur	date (norm.)	lieu
GringoreBlazHeret	*Le Blazon des Heretiques*, Pierre de Gringore	1524	
GUILL. BOUCHET, 13e Seree	*Les Serees*, Guillaume Bouchet	1584	Rouen
H. ESTIENNE, Dial. du lang. franç. ital.	*Deux Dialogues du nouveau Langage François Italianizé*, Henri Estienne	1579	Paris
H. ESTIENNE, Precellence	*La Precellence du Langage Françoi*, Henri Estienne	1579	Paris
HAUDENT, Apologues d'ESOPE	*Trois cent soixante et six apologues d'ESOPE*, trad. Guillaume Haudent	1547	Rouen
Hrd	*Le vocabulaire d'Alexandre Hardy*	1593 (1624)	
Huls 1596	*Dictionaire françois-alemand et alemand-françois*, Hulsinus Levinus	1596	
Huls 1607	*Dictionaire françois-alemand et alemand-françois*, Hulsinus Levinus	1596 (1607)	Francfort
Huls 1614	*Dictionaire françois-alemand et alemand-françois*, Hulsinus Levinus	1596 (1614)	Francfort
Invent. de S.-Amé	*Inventaires du trésor de la Collégiale Saint-Amé de Douai. 1382 à 1627*	1382-1627	Douai
Invent. mobilier Ch. V	*Inventaire du mobilier de Charles V, roi de France.*	-	
InvHarnMons	*Inventaire du harnas de Mons. De Haynnau*	1358	pic.
Ixion hespagnol	*L'Ixion Hespagnol, dans édition de la Satyre Menippee*	1594	Ratisbonne
J. A. DE BAIF	*Œuvre didactique*, Jean Antoine de Baïf	1572	
J. BEREAU, Eglogue	*Églogues et autres œuvres poétiques*, Jacques Béreau	1565	Poitiers
J. D'AUTON, Ann. de Louis XII	*Chroniques de Louis XII*, Jean d'Auton	1499 (1508)	poit.
J. MAROT, Epist. des dames de Paris	*Epistre des dames de Paris aux courtisans de France*, Jean Marot	1515 (1731)	Paris (La Haye)
J. PASSERAT, Quatrains	*Recueil des œuvres poétiques*, Jean Passerat	1560 (1606)	Paris
JdoubletEpigrammes	*Epigrammes*, Jean Doublet	1559	Dieppe (Paris)

sigle	titre et auteur	date (norm.)	lieu
Jean Golein, Rational B.D.	*Le racional des divins offices*, Jean Golein	1370	
Jehan de Paris W.	*Le Roman de Jehan de Paris*	1494	
JulyotElegies	*Les élégies de la belle fille lamentant sa virginité perdue*, Ferry Julyot	1557	
JUV. URS., Verba	*Verba mea auribus percipe, Domine*, Juvenal des Ursins	1452	Paris
L. LE ROY, trad. des Politiques d'ARISTOTE	*Les Politiques d'Aristote*, Loys le Roy	1568	Paris
L'Epitaphe de Phelippes d'Austrice	*Lepitaphe de feu treshault trespuissant et redoubte prince Phelipes daustrice roy de Castilles*, Nicaise Ladam	1506	
LA BROQUIÈRE, Voy. Outr. S.	*Le Voyage d'Outremer de Bertrandon de la Broquière*, Bertrandon de la Broquière	1455	
Lac	*Dictionnaire de l'ancien français*, La Curne de Sainte-Palaye	1877	
LaFontaine	*Œuvres*, Jean de La Fontaine	1654	
LA HAYE, P. peste	*Poëme sur la grande peste de 1348*, Olivier de la Haye	1426	
LA MARCHE, Mém.	*Mémoires*, Olivier de la Marche	1470	Bourgogne
LA MARCHE, Triumphe dames K.-B.	*Le Triumphe des dames*, Olivier de la Marche	1488	bourg.
LANNOY, WERCHIN, Ball. P.	*Ballades de Guillebert de Lannoy et de Jean de Werchin*, Guillebert de Lannoy et de Jean de Werchin	1404	Flandres
Lar 1866	*Dictionnaire Larousse*	1866	
Lar 1867	*Nouveau Larousse Universel*	1867	
Lar 1870	*Nouveau Larousse Universel*	1870	
Lar 1873	*Nouveau Larousse Universel*	1873	
Lar 1904	*Nouveau Larousse Universel*	1904	
Lar 1930	*Nouveau Larousse Universel*	1930	
Lar 1949	*Nouveau Larousse Universel*	1949	
Lar 1960	*Nouveau Larousse Universel*	1960	
LARIVEY, Morfondu	*Le Morfondu*, Pierre de Larivey	1611	Rouen
LA SALE, Reconf. De Fresne H.	*Le Reconfort de Madame de Fresne*, Antoine de la Sale	1457	traits de l'Ouest
LA SALE, Salade	*La Salade*, Antoine de la Sale	1442	Ouest
LA SALE, Sale D.	*Antoine de la Sale*, La Sale	1451	traits de l'Ouest

sigle	titre et auteur	date (norm.)	lieu
LA TAILLE, Courtisan retiré	*Courtisan retiré*, Jean de La Taille	1573	Paris
LA VIGNE, Ress. chrest. B.	*La Ressource de la chrestienté*, André de La Vigne	1495	
LeBaudHistBret	*Histoire de Bretagne*, Pierre Le Baud	1505 (1638)	
LE CLERC, Interp. Roye	*Interpolations et variantes de la Chronique scandaleuse*, Jean Le Clerc	1502	Paris
Le Levain du calvinisme	*Le Levain du calvinisme ou Commencement de l'hérésie de Genève*, Jeanne de Jussie	1611	Chambéry
LE LOYAL SERVITEUR, Hist. de Bayart	*Histoire du gentil Seigneur de Bayart*, Jacques de Mailles	1527	Paris
LE LOYER, Hist. des Spectres	*Livres des spectres ou apparitions et visions d'esprits, anges et demons se monstrans sensiblement aux hommes*, Pierre le Loyer	1586	Angers
LEMAIRE DE BELGES, Illustr.	*Illustration des Gaules et Singularité de Troie*, Jean Lemaire de Belges	1511 (1548)	Paris
LEMAIRE DE BELGES, la Couronne Margaritique	*La Couronne Margaritique*, Jean Lemaire de Belges	1505 (1549)	Lyon
LEMAIRE DE BELGES, Pompe funeralle de Phelipes de Castille	*Pompe funeralle de Phelipes de Castille*, Jean Lemaire de Belges	1508	Anvers
LeMaireTemple	*Temple d'honneur et de vertus*, Jean Lemaire de Belges	1504	
LesLoh	*Garin le Loherain*	1180 (1270)	traits champ. et pic. (lorr.)
LOUVEAU, tr. Straparole	*Les Facetieuses Nuits de Straparole*, trad. Jean Louveau	1560	Lyon
LOUVEAU, trad. d'APULÉE, l'Ane doré	*L'Ane doré d'Apuléé*, trad. J. Louveau	1586	Paris
M. de NAVARRE, Marg., Triomphe de l'Agneau	*Le Triomphe de l'Agneau*, Marguerite de Navarre	1530	
M. DE NAVARRE, Prisons	*Les Prisons*, Marguerite de Navarre	1547	
Malherbe	*Œuvres*, François de Malherbe	1587	
MAMEROT, Traité Neuf Preues S.	*Le Traicité des Neuf Preues*, Sébastien Mamerot	1461 (1472)	Troyes
MargNav	*Œuvres*, Marguerite de Navarre	1524	

sigle	titre et auteur	date (norm.)	lieu
MAROT, Chants div.	*Chants divers dans L'Adolescence clémentine*, Clément Marot	1532	
MAROT, Estrenes	*Estrenes dans L'Adolescence clémentine*, Clément Marot	1532	
MAROT, tr. Metamorph.	*Les Métamorphoses d'Ovide*, trad. Clément Marot	1535	Paris
MARTIN LE FRANC, Champion dames	*Le Champion des dames*, Martin Le Franc	1440 (1451)	Normandie/Paris/Lausa (Arras)
Mén 1650	*Les origines de la langue françoise*, Gilles Ménage	1650	
Mén 1694	*Dictionnaire étymologique*, Gilles Ménage	1694	
MeschLun1493	*Les Lunettes des princes*, Jean Meschinot	1465 (1493)	
MeschLun1539	*Les Lunettes des princes*, Jean Meschinot	1465 (1539)	
MICHEL, Myst. Pass. J.	*Le Mystère de la Passion*, Jean Michel	1486	Angers
MICHEL D'AMBOISE, le Babilon	*Le Babilon aultrement la Confusion de Lesclave Fortun*, Michel d'Amboise	1535	Lyon
MICHEL DE TOURS, trad. de SUÉTONE	*Des faictz et Gestes des douze Caesars de Suétone*, trad. Guill. Michel de Tours	1521 (1541)	Paris
Miege 1677	*A new dictionary French and English, with another English and French*, Guy Miege	1677	Londres
Miege 1688	*The great French dictionary*, Guy Miege	1688	
MIÉLOT, Mir. N.D. L.	*Les Miracles de Nostre Dame*, Jean Méliot	1456	pic.
MIÉLOT, Spec. hum. salv. L.P.	*Speculum humanae salvationis*, trad. Jean Méliot	1448	pic.
MILLET, Destruct. Troye S.	*L'Istoire de la destruction de Troye la grant*, Jacques Millet	1450	Paris
Mir. ste Cath. Fierbois C.	*Livre des miracles de Sainte-Catherine-de-Fierbois*	1470	
Molin	*Œuvres*, Jean Molinet	1464	

sigle	titre et auteur	date (norm.)	lieu
Mon 1636	*Abrégé du parallèle des langues françoise et latine rapporté au plus près de leurs proprietés*, Monet, Le P. Philibert	1636	
MONLUC, Lettres	*Commentaires et Lettres*, Blaise de Monluc	1521	
Montaigne	*Essais et études sur Montaigne*, Montaigne	1580	
MONTAIGNE, Journ. de voyage	*Journal de voyage en Italie*, Michel de Montaigne	1580 (1774)	
MONTAIGNE, Les Essais	*Les Essais*, Michel de Montaigne	1572 (1580)	
MONTCHRESTIEN, Aman	*Aman*, Antoine de Montchrestien	1601	Rouen
MONTCHRESTIEN, David	*David*, Antoine de Montchrestien	1601	Rouen
Myst. Incarn. Nat. L.	*Le Mystère de l'Incarnation et Nativité de notre Sauveur et Rédempteur Jésus-Christ, représenté à Rouen en 1474*	1454 (1480)	Rouen
Myst. Pass. Amb. R.	*La Passion d'Amboise*	1474	Touraine
Myst. st Clément Metz D.	*Le Mystère de saint Clément de Metz*	1439	lorr. (Metz)
Myst. st Laur. S.W.	*Le Mystère de saint Laurent*	1499	
Myst. st Martin K.	*Le Mystère de la vie et hystoire de monseigneur sainct Martin*	1500	tour.
N. DE MONTREUX, Prem. Liv. des Bergeries de Juliette	*Le premier livre des Bergeries de Julliette*, Nicolas de Montreux	1585	Paris
Négoc. entre la Fr. et l'Autr.	*Négociations diplomatiques entre la France et l'Autriche*	1500	
NICOLAS DE TROYES, le Grand Parangon	*Le Grand Parangon*, Nicolas de Troyes	1535	
Nivelles	*Nivelles*		
NOGUIER, Histoire tolosaine	*Histoire tolosaine*, Antoine Noguier	1556	
O. DE SERRES, Théâtre d'agric.	*Le Theatre d'Agriculture et Mesnage des champs*, Olivier de Serres	1600 (1605)	Paris
Oud 1660	*Tesoro de las dos lenguas espanola y francesa*, Caesar Oudin	1660	
OudC 1640	*Curiositez françoises pour supplément aux Dictionnaires*, Antoine Oudin	1640	Paris
P. FABRI, l'Art de Rhetorique	*Le Grand et Vrai Art de pleine rhetorique*, Pierre Fabri	1521	Rouen

sigle	titre et auteur	date (norm.)	lieu
P. Jouh. D.R	*La Farce du pauvre Jouhan. Pièce comique du XVe siècle*	1488	Paris
Palsgr 1530	*L'esclaircissement de la langue française*, J. Palsgrave	1530	
Paré	*Œuvres*, Ambroise Paré	1545	
PASQUIER, Lettres	*Lettres*, Etienne Pasquier	1600 (1619)	Paris
PASQUIER, Poesies diverses	*Poésies*, Etienne Pasquier	1600 (1610)	Paris
PASQUIER, Recherches	*Les Recherches de la France*, Etienne Pasquier	1581	Paris
Pass. Autun Biard F.	*La Passion d'Autun*, Philippe Biard	1470	bourg.
Pasté T.	*Farce nouvelle du pasté et de la tarte à quatre personnages*	1475	
Percef. Compl. R.	*Perceforest*	1340 (1450)	hain.
PH. D'ALCRIPE, la Nouvelle Fabrique	*La Nouvelle Fabrique des excellens traits de Verité*, Philippe d'Alcripe	1555	Rouen
PH. DE MARNIX, Differ. de la Relig.	*Tableau des différens de la réligion*, Philippe de Marnix de Sainte Aldegond	1598 (1601)	
PHILIEUL, tr. Pétrarque	*Toutes les Euvres vulgaires de FRANÇOYS PETRARQUE*, Vasquin Philieul	1555	Avignon
Pierrefl	*Mémoires*, Guillaume de Pierrefleur	1565	Orbe
Pipée R.	*La Pipée*	1470	norm.
Poésies att. à Cl. Marot	*Poésies*, Clément Marot	1496 (1731)	
Pom 1700	*Le grand dictionnaire royal*, R. P. F. Pomai	1700	
Pom 1715	*Le grand dictionnaire royal*, R. P. F. Pomai	1700 (1715)	
Pomey 1671	*Le dictionnaire royal des langues françoise et latine*, François Pomey	1664 (1671)	Paris
PrestreDame	*Du Prestre et de la dame*	1280	frc.
Prisonn. desconf. C.	*Le Prisonnier desconforté du château de Loches.*	1488	
Prov. rimes F.M.	*Proverbes en rimes*	1485	
Psaut. lorr. A.	*Psautier lorrain*	1365	lorr
R. Belleau Berg.	*La Bergerie*, Rémy Belleau	1565	
R. DE COLLERYE, Rondeaux	*Rondeaux*, Roger de Collerye	1536	

sigle	titre et auteur	date (norm.)	lieu
R. GOBIN, Livre des loups ravissans	*Les Loups ravissans*, Robert Gobin	1506	Paris
Rab	*Œuvres*, François Rabelais	1532	
RABELAIS, III	*Le Cinquiesme livre de Pantagruel*, François Rabelais	1564	
RABELAIS, Pantagruel	*Pantagruel*, François Rabelais	1532	
RÉGN., F.A.	*Les Fortunes et adversitez*, Jean Régnier	1432	Auxerre
Régnier	*Œuvres*, Mathurin Régnier	1608 (1613)	
REGNIER, Sat.	*Satires*, Mathurin Régnier	1604 (1608)	
RENÉ D'ANJOU, Cuer am. espris W.	*Le Livre du cuer d'amours espris*, René d'Anjou	1457 (1460)	Angers (milieu angevin)
RENÉ D'ANJOU, Mortif. Vaine Plais. R.	*Le Mortifiement de Vaine Plaisance*, René d'Anjou	1455	
RENÉ D'ANJOU, Regnault	*Regnault et Jeanneton*, René d'Anjou	1454 (1492)	
Retz	*Lexique de la langue du Cardinal de Retz*, Louis-Adolphe Regnier	1613	
Rich 1680	*Dictionnaire françois*, Richelet	1680	
Rich 1759	*Dictionnaire de la langue française ancienne et moderne*, Richelet	1759	
RIVAUDEAU, Aman	*Aman*, André de Rivaudeau	1561 (1566)	Poitiers
RIVIÈRE, Nef folz D., 1497	*La Nef des folz du monde*, Pierre Rivière	1497	Poitiers
RobGarnHipp	*Hippolyte*, Robert Garnier	1573	
ROBINET, Compl. François H.	*La Complaincte des bons François*, Robinet	1420	norm.
Rom. Richart C.	*Richard sans Peur*	1496	
Ronc	*Histoire de la marine française*, Charles de La Roncière	1899	Paris
RonsAm1584	*Amours*, Ronsard	1552 (1584)	
RONSARD, Franciade	*Franciade*, Pierre de Ronsard	1550 (1572)	Paris
RONSARD, Odes	*Odes*, Pierre de Ronsard	1550	Paris
RONSARD, Response à quelque Ministre	*Les Discours*, Pierre de Ronsard	1562	Paris
Rotrou	*Grammatische und lexikologische Studien über Jean Rotrou*, Jean Rotrou	1628	
SAINT-GELAIS	*Œuvres*, Mellin de Saint-Gelais	1530	
SAINT-GELAIS, Dizains	*Dizains*, Mellin de Saint-Gelais	1530	

sigle	titre et auteur	date (norm.)	lieu
SAINT-GELAIS, Eurial. Lucr. R.	*L'ystoire de deux vrays amans Eurial et Lucresse*, Octovien de Saint-Gelais	1490	Saintonge (Lyon)
Saladin C.	*Saladin. Suite et fin du deuxième Cycle de la Croisade*	1465	
Sat. Men.	*Satyre Ménippée (la) ou la Vertu du Catholicon*	1594	Ratisbonne
Scève	*Œuvres complètes*, Maurice Scève	1525	
Sévigné	*Lexique de la langue de Madame de Sévigné*, Madame de Sévigné	1671	
SEYSSEL, Hist. de Louys XII	*Histoire de Louys XII Roy de France*, Claude de Seyssel	1615	Paris
SeyssTradThuc	*Histoire de la guerre qui fut entre les péléponésiens et les athéniens tant au pays des Grecs que des Romains et les lieux circonvoisins*, Claude Seyssel	1527	Paris
Sots gard., a.1488	*Sotie des sots « gardonnez » ou des trois coquins*	1488	Paris
SSimon	*La Langue de Saint Simon*, Pierre Adam	1920	
Stengel	*Les plus anciens monuments de la langue française*		
St FRANÇOIS DE SALES, Amour de Dieu	*Amour de Dieu*, Saint François de Sales	1615 (1616)	Paris
St FRANÇOIS DE SALES, Lettres, 112	*Lettres*, Saint François de Sales	1600	Annecy
St FRANÇOIS DE SALES, Sermons autographes	*Sermons autographes*, Saint François de Sales	1600 (1893)	Annecy
Stoer 1625	*Le Grand Dictionnaire françois-latin*, Jacob Stoer	1625	
Stoer 1628	*Dictionnaire françois*, Jacob Stoer	1625 (1628)	
Stoer 1650	*Dictionnaire françois*, Jacob Stoer	1625 (1650)	
TAILLEMONT, la Tricarite	*La Tricarite*, C. de Taillemont	1556	Lyon
TARDIF, Apologues R.	*Les Apologues*, Guillaume Tardif	1493	Paris
Test. de Guertrad le Coq	*Testament du 13 septembre 1495 de Guertrad le Coq*	1495	Tournai

sigle	titre et auteur	date (norm.)	lieu
Test. Parlem. Paris T.	*Testaments enregistrés au Parlement de Paris sous le règne de Charles VI*		
Test1400Douai	*Testament du 8 juillet 1400, AM Douai*	1400	pic.
Th 1564	*Dictionaire françois-latin*, Jehan Thierry	1564	Paris
THEVET, Cosmogr.	*La Cosmographie Universelle*, André Thevet	1575	Paris
Tit. scellés de Clairambault, 1359	*PARIS BN Mélanges de Clairambault, vol. IX, f° 483*,	1359	
Tr. Men.	*Sottie de Trote Menu et Mirre Loret*	1480	
Trés. Reth. L.	*Trésor des chartes du comté de Rethel*	1415	Rethel
Trespassement N.D. G	*Le Trespassement Nostre Dame*	1484	
Trév 1704	*Dictionnaire universel françois et latin*, Trévoux	1704	
Trév 1721	*Dictionnaire universel françois et latin*, Trévoux	1704 (1721)	
Trév 1752	*Dictionnaire universel françois et latin*, Trévoux	1704 (1752)	
Trév 1771	*Dictionnaire universel françois et latin*, Trévoux	1704 (1771)	
Vauq	*Les diverses poésies*, Jean Vauquelin de La Fresnaie	1555	
VauqSat	*Satires*, Jean Vauquelin de La Fresnaie	1604	
VillonJ	*Grand Testament*, François Villon	1461	
Voltaire	*Œuvre*, Voltaire	1711	
Voult 1613	*Le Grand Dictionaire françois, latin et grec*, Jacques Voultier	1613	
WAUQUELIN, Chron. ducs Brabant R.	*Chronique des ducs de Brabant*, Jean Wauquelin	1447	pic.
WAUQUELIN, Manequine C.T.	*Manequine*, Jean Wauquelin	1448 (1480)	pic. (Nord-Est)
WAVRIN, Anchienn. Cron. D'Englet.	*Anchiennes Cronicques d'Engleterre*, Jehan de Wavrin	1471 (1480)	
Widerh 1669	*Nouveau dictionnaire françois-alleman et alleman-françois qu'accompagne le latin*, J. H. Widerhold	1669	

sigle	titre et auteur	date (norm.)	lieu
Widerh 1675	*Nouveau dictionnaire françois-alleman et alleman-françois qu'accompagne le latin*, J. H. Widerhold	1675	

⊆ a soir

FEW, *XI, 516b : SĒRŌ

Ao : 3 ; Ez : 0

a_soir, “au soir”
BenTroieC (ca 1170 [déb. XIII^e], ang./tour. [agn.]) – SermMaurpB (fin XII^e [mil. XIII^e], Orléans [poit.]) [4]

1 **Ao** : *Tant ont chevauchié qu'a la mer vienent, si entrent anz et sont arivé en la Grant Bretaigne a un diemenche* ***assoir*** *au port de Floudehueg.*
Ez : *Tant ont chevauché que a la mer vindrent et entrerent en ung vaisseau pour aler en la Grant Bretaigne ou ilz arriverent a ung dimenche* ***au soir*** *au port de Flondehueg.*
(20-89)

2 **Ao** : *Et il acoillent lor chemin tant qu'il vindrent lo juesdi* ***assoir*** *a un chastel qui a non Lawenor.*
Ez : *Et tant alerent qu'ilz vindrent le jeudi* ***au soir*** *a ung chasteau nommé Lanoenor.*
(20-89)

3 **Ao** : *Et gardez que vos vos requeroiz lo roi demain* ***asoir*** *que vos face chevalier.*
Ez : *Vous requerrez demain le roy qu'il vous face chevalier.*
(21-29)

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 2
Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

Dans les deux contextes qu'il est possible de comparer, Ez emploi la forme analytique *au soir*.

† aaisier

FEW, XXIV, 152a : ADJACENS

Ao : 17 ; Ez : 0

1 “bien traiter, soigner”
SThomGuernW2 (ca 1174 [déb. XIII^e], Ouest/pic. [agn.]) – ChevPapH (2^e t. XIV^e [3^e q. XV^e], centre)

a) **Ao** : *Et ele lo fist* ***aaisier*** *a son pooir.*
Ez : *Et elle le fist* ***aisier*** *a son pouoir.*
(58-2)

b) **Ao** : *Mais la pucele no moigne mies droite voies an la terre de Norgales, ainz l'an destorne por lui* ***aaisier****.*
Ez : *Mais la pucelle ne le maine mie droite voye pour aler en la terre de Norgalles, ains le destourne pour lui* ***aisier****.*
(62-163)

4. En Ao, il s'agit d'une seule et même occurrence, ce dont témoigne la présence du double *-s-*. Les localisations des témoins présentant des cas d'agglutination ainsi que leur rareté poussent à supposer qu'il s'agit d'une forme régionale de l'Est.

Lexème qui remplace : *aisier*, “bien traiter, soigner”
SermSapF (fin XII^e [1^er t. XIII^e], wall. [Liège ?]) – PercPrH (déb. XIII^e [1530], Paris) ; ADJACENS ; rapport de synonymie ; même étymon

Nombre de remplacement(s) : 2

2 v. pronom., “prendre ses aises”
Ao (ca 1220 [2^e q. XIII^e], bourg.) – ComteArtS (mil. XV^e [av. 1467], pic.) [5]

a) **Ao** : *Si vos pri por Deu et por vos **aaisier** que vos herbergiez a moi annuit mais, et tant s'il vos plaist que voz plaies soient garies.*
Ez : *Si vous prie pour Dieu que vous hebergez ceste nuyt avecques moy, et jusques a ce que voz playes soient gueries.*
(55-188)

b) **Ao** : *Car vos ne troveriez mie ci pres bon ostel a vos **aaisier**.*
Ez : *Car vous ne trouverez meshuit hostel ou vous **puissez hebergier**.*
(60-80)

Lexème qui remplace : Voir *pöoir*, inf. subst., “faculté qui met en état de faire qque chose” (rapport d'hyperonymie)

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 1

3 *aaisier* [qqu'un de], “pourvoir [qqu'un de]”
MonGuill2C (ca 1180 [1295], pic. mérid. [art.]) – BeaumS (mil. XIII^e [3^e t. XIII^e], pic.)

Ao : *Et li vallez lo desarme et si lo **aaise** de totes les choses que il covient a chevalier las et navré.*
Ez : *Et quant ilz y furent, le varlet le desarme et lui **quiert** toutes choses qu'il convient a chevalier navré.*
(56-0)

Lexème qui remplace : *querre*, “aller chercher”
AlexisS2 (fin XI^e [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ [vx | litt.] | Corn 1694 (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [vx] | Rich 1680 (*Dictionnaire françois* [1680]) [empl. spé.] | Cotgr 1611 (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | BAÏF, Poemes (1572, Paris) ; QUAERĔRE ; rapport d'hyperonymie

Nombre de remplacement(s) : 1

4 v. ppe empl. adj., “(d'une personne) à l'aise”
BenTroieC (ca 1170 [déb. XIII^e], ang./tour. [agn.]) – GriseldisEstR (1395 [ca 1395], pic.)

Ao : *Mais autrement donras au vavasors car se il est **aeisiez** an son ostel, tu li donras robes et palefroiz por lui porter an ses bessoignes.*
Ez : *Mais autrement donneras tu au vavasseur car se il est **aisié** en son hostel, tu lui donneras robes et palefroys pour lui servir en sa besongne.*
(48-116)

5. Mats donne AubS (2^e m. XIII^e [1311], pic.) comme attestation, mais Ao est antérieur.

Lexème qui remplace : Voir *aisier*. Ici, v. ppe empl. adj., “à l’aise”

`PrêtreJeand/yG` (ca 1192 [av. 1294], agn.) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen) ; rapport de synonymie ; même étymon

Nombre de remplacement(s) : 1

5 v. ppe empl. adj., “riche, qui a toutes les commodités”

`PercB` (ca 1180 [2e m. XIIIe], champ. mérid. [pic. sept.]) – `Ao` (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.)

a) **Ao** : *… et li borjois de la vile, dont il i avoit de mout riches et de mout* ***aeisiez****, et si avoient de mout biax filz qui s’armerent si tost com il oïrent lo cri et la temoste.*
Ez : *… et les bourgois de la ville, dont il y avoit assez qui avoient de beaux filz, et se armerent si tost comme ilz ouyrent le cry.*
(13-5)

b) **Ao** : *Mais del tot ne remaindroient il mie devant que cil qui lo chastel conquerroit i demorast quarante jorz sans gesir hors nule nuit. Tele estoit la force des anchantemenz del chastel. Et par desouz estoit li bors assez* ***aeissiez*** *o l’an pooit trover totes les choses qui mestier eüssent a nul chevalier errant.*
Ez : *Il conviendroit que celui qui le chasteau conquerroit y demourast quarante jours sanz yssir hors car telle estoit la force de l’enchantement.*
(23-13)

c) **Ao** : *… ou l’an lo herberja por ce que malades estoit, si fu herbergiez en une chanbre bele et* ***aeisiee****. Au matin oï li chevaliers messe et tantost se fist armer.*
Ez : *… ou l’en le heberga pour ce que malade estoit. Au matin il ouyt messe et se fist armer.*
(33-8)

d) **Ao** : *Ce dit li contes que il vint premierement sejorner a Carduel an Gales, qui plus estoit pres et mout estoit* ***aesiez*** *[li] chastiaus de totes choses. Si sejorna li rois en la vile vint trois jorz et tint toz les jorz cort efforciee.*
Ez : *Le compte dist que le roy Artus ala premierement a Kardueil. Quant il fut venu en sa terre, illec sejourna .xx. jours et tous les jours tint court efforcee.*
(50-0)

e) **Ao** : *… qui fust sor les illes de mer de Bretaigne et la plus* ***aaisiee*** *de boenes rivieres et de bones forez.*
Ez : *… qui fust es isles de la mer de Bretaigne et la plus* ***aisiee*** *de rivieres et de forestz.*
(52-3)

f) **Ao** : *… car ce estoit la vile ou il plus volentiers sejornoit car trop estoit* ***bien seanz et aaisiez****.*
Ez : *… car c’estoit la ville ou il sejournoit le plus voulentiers pour ce qu’elle estoit* ***bien assise et aisie[e]*** *de toutes choses.*
(53-4)

g) **Ao** : *Et ge vos herbergerai ou plus* ***aaisié*** *leu et o plus celé que onques veïssiez et vos avroiez de repos mout grant mestier.*
Ez : *Et je vous hebergeray bien* ***aisiement*** *et en beau lieu.*
(55-188)

h) **Ao** : *Sire, ma maisons est ci pres, qui mout est* ***aaisiee*** *et loign de gent.*
Ez : *Sire, ma maison est cy pres, qui moult est* ***aisie[e]*** *et loing de gens.*
(55-193)

i) **Ao** : *Mais de totes autres choses est il mout bien seanz et mout* ***aaisiez*** *et mout planteuros comme sanz vignoble dom il n'a gaires en la Grant Bretaigne.*
Ez : *... au chasteau lequel estoit moult plaisant et estoit assis en païs de vignoble dont il y avoit assez.*
(60-136)

j) **Ao** : *Et il prant l'annel, si l'an mercie mout, si lo met an son doi. Et il est mout* ***aaisiez*** *a porter, car il est petiz. Sire, fait ele, gel vos doin par tel covant que vos nel donrez...*
Ez : *Et il prent l'aneau, puis le met a son doit. Sire, fait elle, je le vous donne par tel convenant que vous ne donnerez...*
(60-276)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *aisier*. Ici, v. ppe empl. adj., "riche, qui a toutes les commodités"

  `NicBozMorS` (déb. XIV^e [mil. XIV^e], agn.) – ∅ ; rapport de synonymie ; même étymon

- *aisieement*, "confortablement"

  `PartonG` (av. 1188 [fin XIII^e], Sud-Ouest [bourg./qques traits pic.]) – `Widerh 1675` (*Nouveau dictionnaire françois-alleman et alleman-françois qu'accompagne le latin* [1675]) [dict. bil.] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `Th 1564` (*Dictionaire françois-latin* [1564]) [dict. bil.] | `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen) ; ADJACENS ; même étymon [6]

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 4

Nombre de lexème(s) absent(s) dans un passage variant : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 4

6 *äaisié de* [+ inf.], "en état de"

`GuillAnglH` (fin XII^e [déb. XIV^e], pic. occ. [Est]) – `OresmeCielM` (1377 [fin XIV^e], Paris [norm.])

Ao : *Si vint a lui et li dist que or estoit il bien* ***aeisiez*** *de Farien honir s'il l'osoit amprandre.*
Ez : *Si vint a lui Claudas et lui dist que ores estoit il bien* ***aisié*** *de soy vengier de Farien s'il l'osoit entreprendre.*
(7-29)

Lexème qui remplace : Voir *aisier*. Ici, *aisié de* [+ inf.], "en état de"

`ThomKentF` (4^e q. XII^e [2^e m. XIV^e], agn.) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen) ; rapport de synonymie ; même étymon

Nombre de remplacement(s) : 1

6. Le DMF ne recense pas le lexème : il ne recense pour la forme que les sens liés à l'absence de difficulté ; des sens liés au confort sont présents sous l'entrée *aaisieement*.

1 Sur les 17 passages, on constate six cas de raccourcissement, un cas d'absence dans le cadre d'une divergence de leçon et dix cas de remplacement. Dans sept de ces cas, le lexème remplaçant est le verbe dans sa forme réduite, *aisier*. Cette réduction de forme est le témoin de la réduction des hiatus qui se produit dans la langue[7].

2 Cependant, ce verbe à forme réduite n'est pas le seul utilisé comme remplaçant. En 2 b), la leçon de l'incunable propose une périphrase, « *ou vous puissez hebergier* » face au verbe ; en 3, « *aaise de* » est remplacé par « *quiert* ». Dans les deux cas, Ez fait usage d'un verbe générique à la place du verbe spécifique. Les dates de dernière attestation vont dans le sens d'une impossibilité d'usage du verbe *(a)aisier* dans ces sens-là à la fin du XV^e^ siècle. La disparition est donc totale pour le verbe *aaisier*, mais aussi partielle pour la forme réduite, puisque des sens ne sont plus possibles.

3 Par ailleurs, l'utilisation de l'adverbe *aisiement* en Ez en 5 g) témoigne d'une restriction forte des usages possibles du verbe employé en participe passé qui prend le sens de "riche, qui a toutes les commodités". Dans ce cas, ce n'est plus le « *lieu* » qui est directement qualifié, mais la manière dont l'hébergement sera réalisé dans ce lieu. Il faut aussi noter dans deux cas, en 5 f) et 5 h), la graphie particulière du participe remplaçant, *aisie*, que nous avons corrigée en *aisiee*, mais dont la forme étrange, non attestée dans les sources lexicographiques, témoigne probablement d'une difficulté d'emploi.

4 Par ailleurs, l'emploi du participe semble devenir plus contraint. Ainsi, s'il reste possiblement employé avec un complément, comme en 5 e) où il est employé avec « *de rivieres* », l'emploi seul semble plus difficile, comme il peut être constaté dans le cas du remplacement déjà vu par la forme adverbiale et le cas 5 f), dans lequel Ez ajoute un complément « *de toutes choses* ». Seul le contexte 5 h) contient le participe sans complément, mais l'emploi est ici attribut.

5 *aaisier* disparaît donc complètement, au profit de la forme simple. Cependant, cette forme même connaît une obsolescence marquée. Elle semble ne plus pouvoir signifier les sens indiqués en 2 et 3, "prendre ses aises" et "pourvoir qqu'un de". Si le sens 1, "soigner", et les sens du participe passé, 4 et 6, "à l'aise" et "en état de", sont toujours utilisés dans l'incunable, il faut noter qu'il s'agit d'usages archaïques. En effet, pour le sens 1, la dernière attestation est recensée dans `PercPrH` (déb. XIII^e^ [1530], Paris), peu après la date de composition de l'incunable[8]. Enfin, nous avons vu que le sens 5, qui regroupe la majorité des occurrences ici présentées, connaît également un certain nombre de restrictions d'emploi. Puisque le verbe est conservé en français moderne, il faut constater qu'il subit une forte spécialisation. Cette obsolescence vient probablement d'un trop grand nombre d'emplois avec des sens peu cohérents d'un point de vue sémantique, créant une confusion pour un lexème trop peu employé, et d'un suremploi d'un sens particulier, qui donne le sens conservé.

Typologie : Disparition totale ; la forme qui remplace connaît elle aussi une forte spécialisation, comprenant donc réduction de sens et d'emplois
Facteurs supposés : Réduction des hiatus dans la langue ; grand nombre d'emplois possibles, pour un lexème peu employé ; suremploi d'un emploi qui a une influence sur l'obsolescence des autres sens.

† aatine

FEW, XV-2, 90a : ETIA / XVI-179b : *HATJAN

7. Il faut néanmoins noter que cette forme n'est pas toute récente dans la langue, comme le montrent les dates de premières attestations des différents sens et emplois que nous avons relevées.
8. Il s'agit par ailleurs d'un texte qui fait lui aussi usage d'un certain nombre d'archaïsmes.

Ao : 4 ; Ez : 0

1 “défi”

`Saisna/lB` (XIII[e] [fin XIII[e]], pic. [Paris ?]) – `ViolPrL` (1460, pic.)

Ao : *Et qant messires Gauvains ot que il lo met an ses* ***hastines****, si li eschaufe li vis et li cuers li angroise.*
Ez : *Et quant monseigneur Gauvain entent que celui le doubte et renomme en ses* ***faiz de armes****, le cueur lui croist.*
(55-129)

Lexème qui remplace : *fait1*, fait d’armes, “exploit guerrier”

`JoinvW2` (1309 [ca 1335], champ. [Nord-Est]) – ∅ ; FACTUM / ARMA

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

2 “combat”

`LancM` (ca 1177 [ca 1235], champ. mérid. [champ.]) – `MolinetFaictzD` (fin XV[e] [déb. XVI[e]], flandr.)

Ao : *Si voi tant de meschief que ge n’ai ores talant ne mestier des granz* ***hatines*** *que ge soloie faire, ne des anveseüres, car ge ai assez o antandre.*
Ez : *Donc je suis a si grant meschief que je n’ay tallent de fa[ir]e feste come je souloie.*
(51-79)

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

3 “hostilité”

`Ao` (ca 1220 [2[e] q. XIII[e]], bourg.) – `MolinetChronD` (4[e] q. XV[e] [déb. XVI[e]], flandr.) [9]

a) **Ao** : *Comment ? fait messires Gauvains, si vos combatiez sanz autre querele ? Or remaigne dons l’****ahastine*** *et soiez bon ami ensanble, car ge lo vos pri.*
Ez : *Comment ? fait messire Gauvain, si vous combatiez vous ainsi sans autre querele ? Laissez* ***descort*** *et soiez bons amis ensemble, je vous en prie.*
(62-147)

b) **Ao** : *Par foi, fet la dame de Malohaut, il mostre bien a nos autres que por nos n’en fera il plus. Or li mant qui mander li avra que la nostre* ***hastine*** *est a mais hui remesse. Dame, fait messires Gauvains a la reine, sanble vos que ge vos aie dit raison ?*
Ez : *Par ma foy, fait la dame de Malohaut, il mande bien que pour nous plus n’en fera. Dame, fait messire Gauvain a la royne, vous semble il que je vous aye dit raison ?*
(51-93)

Lexème qui remplace : *descort2*, “différent, désaccord”

`TristBérG` (4[e] q. XII[e] [2[e] m. XIII[e]], Ouest) – ∅ [litt.] | `Rich 1680` (*Dictionnaire françois* [1680]) [vieilli] | `Hrd` (1593-1628 [1624-1628]) ; DISCORDARE ; rapport d’hyponymie

Nombre de remplacement(s) : 1

9. Les emplois du substantif attestés dans ce sens dans le DMF sont tous des emplois figés (*par aatine*, *faire aatine*). Sa dépendance à ces constructions figées témoigne d’une obsolescence marquée du sens.

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

1 Sur les quatre contextes, trois sont comparables. En 1, le remplacement de *hastines* par *faiz d'armes* trouve son explication dans l'entière reformulation du passage, probablement causée par son incompréhension [10]. En 2, l'association de deux lexèmes difficiles, *aatine* et *envoisëure*, se voit remplacée par *feste*. D'un point de vue sémantique, ce substantif ne correspond pas à *aatine* et c'est pourquoi ce passage en Ez peut être considéré comme un cas d'absence. Cette absence, qui bouscule la portée sémantique de la phrase portée en Ao, composée de deux dimensions, une querelleuse et une festive, témoigne aussi de l'incompréhension du mot. Le passage 3 a) est le seul à présenter un remplacement par un lexème proche d'un point de vue sémantique, déjà utilisé à deux reprises en Ao, contre trois en Ez.

2 Les différentes graphies du substantif en Ao témoignent de son affaiblissement phonétique précoce : sa forme la plus réduite est *hatines* [11]. Contrairement aux autres mots issus du même étymon, c'est-à-dire *häir* et ses multiples dérivés, *aatine* maintient la notation de [*t*] intervocalique [12]. Cette particularité conduit probablement à la création d'une étymologie populaire, et au rattachement de la famille à l'ensemble de mots dérivé de *haste2*, "fait de se dépêcher". Il faut prendre en considération que l'homographie entre *hastine* et *hastive*, forme de l'adjectif au féminin, par la forme graphique que prennent les deux jambages au sein d'un mot, a pu renforcer cette identification d'une famille à l'autre. Puisque *aatine* ne comprend pas de sème de /vitesse/, une confusion sémantique a pu se créer et mener à son moindre emploi.

3 Par ailleurs, il faut constater l'existence de *atäine*, "querelle", issu de TAHEINS, attesté depuis `BenDucF` (ca 1174 [fin XII^{e}], ang./tour.) [13]. Ce substantif est donc extrêmement proche de *aatine*, à la fois par la forme et le sens. Dès la période de l'ancien français, les emplois tendent peut-être à se confondre. Son hiatus se réduit au XIV^{e} siècle, si bien qu'il se distingue alors plus nettement de *aatine* et donc aussi de la famille de mots de *haste*. Cette distinction explique peut-être pourquoi il survit jusqu'au début du XVI^{e} siècle [14]. La présence de ce substantif de forme d'abord très proche, puis proche mais distincte, et de sens également très similaire, associé à l'identification de *aatine* à la famille de *haste2*, conduit les locuteurs à utiliser ce dernier, plus immédiatement distinct, en délaissant le second.

Typologie : Disparition totale
Facteurs supposés : Rattachement, par étymologie populaire, de la famille du mot obsolescent à une famille de mots au sémantisme marqué ; confusion formelle avec l'une des occurrences d'un mot de cette famille au sémantisme marqué ; confusion sémantique du fait de l'absence d'identification du mot à cette famille de mots, à cause de la distance sémantique qui les sépare ; existence d'un substantif de sens et de forme très proches, qui, à la suite d'une évolution phonétique, finit par se démarquer de cette famille de mots au sémantisme marqué.

⊆ aatir

FEW, XVI, 179b : *HATJAN

Ao : 3 ; Ez : 0

10. Cette incompréhension est causée par la présence d'une suite de lexèmes difficiles, notamment *nëis*.
11. La forme *l'ahastine* pourrait être aussi interprétée comme *la hastine*, ce qui correspondrait aux autres graphies du mot.
12. Selon le FEW, cela serait dû à l'insertion plus tardive de *aate* et de ses dérivés dans la langue.
13. Source : Mats.
14. Il est ainsi présent dans Hu sous l'entrée *attaine*, avec une attestation dans une pièce de 1527 du recueil `Anc. Poés. Franç.`

1 “défier, provoquer”

EneasS2 (ca 1160 [ca 1200], norm. [lorr.]) – CABARET D'ORV., Chron. Loys de Bourb. C. (1429, Orville/cour de Savoie) [15]

Ao : *Phariens, fait Claudas, tu ies fox qui ci m'**ahatis** de bataille veiant ma gent, mais tu ne t'i combatras ja en tel maniere, car se ge t'ocioie plus me seroit atorné a mal q'a bien.*
Ez : *Farien, fait Claudas, tu es fol qui icy me **haste** de bataille devant mes gens, tu ne en combatras ja contre moy en telle maniere.*
(16-34)

Lexème qui remplace : *haster*, “pousser, inciter [qqu'un]”

RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; *HAIST ; rapport d'hyperonymie ; graphie proche

Nombre de remplacement(s) : 1

2 *soi aatir* [de faire qque ch.], “se faire fort [de faire qque ch.]”

BenTroieC (ca 1170 [déb. XIIIe], ang./tour. [agn.]) – FroissChronL (1370-ca 1402 [XVe], pic.)

a) **Ao** : *Comment, fait il, Phariens, vos iestes mes hom et me venez ci contralier de mes mortex anemis et **vos ahastissiez** de combatre por els contre les chevaliers de ma maison ?*
Ez : *Comment, Farien, vous estes mon homme et me venez contrarier de mes mortelz ennemys, **vous offrez** a combatre les chevaliers de ma maison ?*
(16-27)

b) **Ao** : *Qant Phariens l'antant, si les an prise mout durement et liez en est, si lor voudra mout guerredoner ce qu'il gardent si envers lui lor leiauté s'il lo puet faire. Ensi **se sont mout bien ahasti** d'els deffandre.*
Ez : *Quant Farien entent ce qu'ilz dient, il les prise moult de ce qu'ilz gardent envers lui leur loyauté. Ainsi **se sont accordez** de eulz deffendre.*
(16-81)

Lexèmes qui remplacent :

- *ofrir*, v. pronom., “se déclarer prêt”

  BenTroieC (ca 1170 [déb. XIIIe], ang./tour. [agn.]) – ∅ ; ŏffĕre ; rapport d'hyponymie

- *acorder*, v. pronom., “se décider”

  SThomGuernT (ca 1174 [déb. XIIIe], Ouest/pic./agn. [agn.]) – ∅ ; *ACCORDARE ; rapport d'hyponymie

Nombre de remplacement(s) : 2

Au sein du premier contexte, *aatir* est remplacé par *haster*. Ce remplacement est à rapprocher des considérations qui ont été faites sur l'obsolescence de *aatine*.

15. Le DMF indique que le verbe est archaïque au XVe siècle.

‡ abochier

FEW, I, 583b : BŬCCA

Ao : 5 ; Ez : 0

abochier, “se prosterner bouche contre terre”
`Ao` (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – ∅ [rég.] | `MistSGenisM` (ca 1490 [1507], tour.) [16]

1 **Ao** : *Et lors est venuz la ou Claudas garde la rue et ses genz qu'iluec sont* ***abochiees*** *por aus desfendre.*
Ez : *Et lors est venu la ou Claudas guette la rue et sçait que illec sont ses gens pour eulx deffendre.*
(13-109)

2 **Ao** : *Mais nes troverent pas desgarniz, ainz estoient el travers de la rue tuit* ***abochié*** *et gardoient lor pas mout saigement.*
Ez : *Mais ilz ne les trouverent mie desgarniz, ains estoient au travers de la rue et gardoient leurs passaiges moult saigement.*
(13-176)

3 **Ao** : *Et qant il a monté lo tertre, si voit parmi la porte les dis chevaliers de l'autre porte toz* ***abochiez*** *devant lo guichet.*
Ez : *Et quant il a monté le tertre, il voit les dix chevaliers de l'autre porte tous* ***embuschiez*** *au guischet.*
(23-52)

4 **Ao** : *Et qant li Saisne et ly Irois furent outre, si* ***s'abocherent*** *an la chauciee por garder lo pas.*
Ez : *Et si tost comme les Sesnes et les Yrois furent oultre, si* ***s'arresterent*** *devant la chaussee pour garder le pas que nul n'y allast.*
(69-108)

5 **Ao** : *Et qant il les vit toz* ***abochiez*** *an la chauciee, si lor volt laissier corre.*
Ez : *Et qua[n]t il les voit tous* ***arrestez*** *au chief de la chaussee, si leur veult laisser courre.*
(69-112)

Lexèmes qui remplacent :

- *embuschier*, “s'embusquer”

  `Bueve1S` (1er t. XIIIe [2e m. XIIIe], champ. sept. ? [pic.]) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen) ; *BŪSK- ; rapport de métonymie, du particulier au général ; graphie proche [17]

- *arester*, “s'arrêter”

  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; *ARRĔSTARE ; rapport d'hyperonymie

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 2

Nombre de remplacement(s) : 3

16. Mats donne `MirNDBNfr818K` (XIIIe [2e m. XIIIe], bourg. à traits frpr. [bourg.]) comme première attestation mais Ao est antérieur. Au XVIe siècle, le sens est affaibli et prend le sens de “baisser le visage”.

17. Le verbe existe encore en français moderne, mais dans la forme qui s'est imposée au XVe siècle après réfection (forme attestée dans `Geste ducs Bourg. K.` (ca 1410-1419, bourg. [pic.]), donnée comme exemple au sein du DMF), *embusquer*.

Analyses des exemples

1 Sur les cinq contextes, tous comparables, deux cas d'absence et trois cas de substitution peuvent être relevés. Les cas d'absence, en 1 et 2, concernent l'emploi de *abochier* employé au participe passé avec le verbe *estre* et un complément de lieu, désignant l'endroit où les personnages se trouvent, « *iluec* », dans le premier cas, et « *el travers de la rue* », dans le second. Cet emploi rend possible l'absence du participe, car la construction du verbe *estre* avec un complément de lieu donne déjà une indication cohérente. Dans ces cas, *abochier* permet de préciser la posture des personnages qui accomplissent l'action. Son omission est un probable témoignage de la difficulté de la forme.

2 Dans les trois autres contextes, le verbe est remplacé ; il l'est une fois par *embuschier*, en 3, et les deux autres fois par *arester*. Ce dernier verbe est employé tant pour remplacer le seul emploi pronominal de *abochier*, de sens identique à celui du participe passé, que pour remplacer un emploi de cette dernière forme. *embuschier* comprend la dimension d'attente pour mener une attaque surprise, tandis que *arester* permet la description de la suspension d'un mouvement de progression. Pour le premier verbe remplaçant, la proximité formelle des deux verbes est à noter.

⟶ Pour remédier au problème de compréhension posé par l'obsolescence d'*abochier*, deux stratégies sont adoptées par les compositeurs de l'incunable : omettre le lexème ou le remplacer. Le remplacement se fait dans un cas par un verbe de forme et de sens proches, dans sa forme archaïque, et dans deux cas par un verbe de sens plus générique.

Analyses internes

1 *embuschier* est présent à trois reprises dans le manuscrit, par exemple dans le passage : « *Et qant il les voit corre a l'uis ou il estoit anbunchiez, si les refaisoit toz reflatir ariés.* » (062-259) Le sens est donc similaire à celui employé dans l'incunable, qui contient par ailleurs la dernière attestation de cette forme du verbe avant réfection, probablement par archaïsme volontaire.

2 *arester* est présent à 46 reprises dans le manuscrit, et 45 dans l'incunable. En Ao, le lexème est par exemple présent dans le passage suivant : « *Et il s'areste et esgarde s'espee mout longuement et il dit que Dex en soit aorez...* » (011-69)

⟶ *abochier* semble distinct des deux autres verbes puisqu'il permet de désigner une station à un endroit dotée de l'objectif précis d'en empêcher le passage, ce qui peut s'observer dans les contextes cités.

Comparaisons externes

Si *abochier* survit en français moderne, le sens documenté ici n'est plus attesté après le XV^e^ siècle. Le sens de "se pencher en avant" est encore attesté au début du XVII^e^ siècle[18], mais ce sont les sens autour de la rencontre et de la communication qui se développent. Le sens de "se rencontrer" est attesté dès le XIII^e^ siècle[19], qui, s'il est lui-même obsolescent en moyen français, est probablement le sens à partir duquel se développe le sens de "adresser la parole à qqu'un" à la fin du XV^e^ siècle[20]. Au cours du même siècle se développe également le sens technique de "renverser un objet et mettre son orifice sur l'orifice de l'autre"[21].

18. Une attestation dans `St FRANÇOIS DE SALES, Amour de Dieu` (1615-1616 [1616], Paris) est documenté dans l'entrée d'*aboucher* dans Hu au sens de "se pencher en avant".

19. Une attestation est donnée dans `ContPerc4tW` (2^e^ q. XIII^e^ [2^e^ m. XIII^e^], pic. [pic. sept.]), d'après Mats.

20. Attesté dans `Myst. Pass. Amb. R.` (ca 1474-1500, Touraine) et survivant en français moderne jusque dans `Trév 1752` (*Dictionnaire universel françois et latin* [1752]) (source : DMF et TLFi), avant de devenir exclusivement péjoratif au XX^e^ siècle.

21. Le sens est attesté dans le DMF dans `CHIQUART, Cuis. S.` (1420, Savoie). Par extension, dans les domaines techniques ou non, le sens "entrer en communication" existe en français moderne.

Synthèse : Face à l'emploi obsolescent de *abochier* attesté en Ao, les compositeurs de l'incunable choisissent l'omission ou le remplacement par des verbes de sens proches, par ailleurs déjà attestés dans le manuscrit. Au sein du réseau lexical de ce témoin, la particularité du verbe obsolescent, en plus de marquer une position corporelle particulière, est d'indiquer que le stationnement à un endroit se fait dans le but d'empêcher le passage à d'autres personnages. Ce sens entre en contradiction avec les sens qui se développent, autour de la communication, qu'elle soit la communication physique de deux objets ou l'interaction entre deux personnes. C'est probablement à cause de l'isolement de ce sens, en opposition sémantique avec ceux qui existent déjà et qui sont, eux, productifs, en raison de leur force évocatoire, que le verbe disparaît [22].

Typologie : Disparition partielle ; un sens attesté en Ao disparaît
Facteurs supposés : Le verbe a des sens liés à la communication, expressifs, qui sont ceux qui se développent, à différents niveaux ; le sens obsolescent est en opposition avec ces sens liés à la communication ; existence de verbes, hyperonymes ou non, qui peuvent prendre les emplois laissés vacants.

‡ acesmer

FEW, XXIV, 75b : *ACCISMARE

Ao : 10 ; Ez : 0

1 v. tr., "parer"

`HornP` (ca 1170 [mil. XIII^e^], agn.) – `LA MARCHE, Triumphe dames K.-B.` (ca 1488, bourg.)

a) **Ao** : *Maintenant fist la dame traire hors de la tor et fist* ***acesmer et apareilier*** *mout richement et atorna a mangier qant qu'il pot trover de boen.*
Ez : *Lors fist tirer la dame de la tour et* ***appareiller*** *moult richement et prepara a menger tout ce qu'il peut trouver de bon.*
(7-22)

b) **Ao** : *Messire Yvains vait au vallet sel fait* ***vestir et acesmer*** *au miauz qu'il puet.*
Ez : *Quant messire Yvain fut a son hostel venu, il fist le varlet* ***atourner*** *au plus richement qu'il peust.*
(21-39)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *apareillier1*, "faire les préparatifs en vue de qque ch." (rapport d'hyperonymie)
- Voir *atorner*, "parer" (rapport de synonymie)

Nombre de binôme(s) absent(s) : 1

Nombre de remplacement(s) de terme dans un binôme : 1

2 v. ppe, "richement orné"

`HornP` (ca 1170 [mil. XIII^e^], agn.) – `MIÉLOT, Mir. N.D. L.` (1456, pic.)

22. Si le sens proche, loin de la communication, "se pencher en avant", survit jusqu'au XVII^e^ siècle, c'est probablement parce que c'est la dimension d'opposition, contenue dans le sens attesté en Ao et opposée aux sens liés à la notion de communication qui connaissent un essor, qui est obsolescente, de même que disparaît le sens particulier "se rencontrer dans le cadre d'un combat".

a) **Ao** : *Si voit devant la loge seoir deus damoiseles mout* ***acesmees****. Il s'an vait as damoiseles s'espee en sa main destre et son hiaume en la senestre.*
Ez : ∅
(22-5)

b) **Ao** : *La o il regardoit les escuz, vint la damoisele d'une autre chanbre et mout richement* ***acesmee****, si ot lo vis nu et descovert.*
Ez : *Et ainsi qu'il les regardoit, vint la damoiselle d'une autre chambre moult bien* ***aournee et paree****, le visaige nu et descouvert. Puis lui demanda la damoiselle.*
(23-20)

c) **Ao** : *Et desouz ce paille chevauche une dame mout richement* ***acesmee*** *de palefroi et d'autre atorz. Ele fu vestue d'un samit vermoil...*
Ez : *Et dessoubz ce paille chevauche une damoiselle moult richement* ***aournee****, vestue de ung samit vermeil...*
(32-6)

d) **Ao** : *Endementres qu'il parloient issi, et uns chevaliers mout* ***acesmez*** *dist au roi.*
Ez : *Et ainsi qu'ilz parloient, ung chevalier vint devant le roy et lui dit.*
(34-2)

e) **Ao** : *Si lo convoient li home jusque au palais au seignor. Et lors vint la dame hors mout* ***acesmee*** *et prant Hestor tot armé antre ses braz, si li dit.*
Ez : *Ainsi convoient le chevalier jusques au pallais. Et la dame leur vint au devant pour les recevoir, et dit au chevalier que bien soit il venu. Si le prent entre ses bras et lui dit.*
(60-137)

f) **Ao** : *Si est mout granz joie. Et la fille au seignor s'an vient a l'ancontre mout belle et mout* ***acesmee****, si comme li peres li ot mandé. Si deslace ele meïsmes a Hestor son hiaume, si lo baisse voiant toz ces qui veoir lou vostrent et dit que bien soit il venuz.*
Ez : *Et la fille au sire du chasteau vient a l'encontre plus pour voir Hector que celui qu'il a conquis. La joye est grande que chacun en fait, mais sur tous fait joie la fille du seigneur car son pere lui avoit commandé. Elle deslace a Hector son heaume et le baise, et lui dist que bien soit il venu.*
(60-249)

Lexèmes qui remplacent :

- *aorner2*, "parer", part. : v. ppe empl. adj., "richement orné"
  `BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIII[e]], ang./tour. [agn.]) – `Stoer 1625` (*Le Grand Dictionnaire françois-latin* [1625]) [dict. bil.] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) ; ADORNARE ; rapport de synonymie
- *parer1*, "préparer en ornant", part. : v. ppe empl. adj., "richement orné"
  `PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; PARARE ; rapport de synonymie

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 2

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

Nombre de lexème(s) absent(s) dans un passage variant : 2

3 v. ppe [de], “disposé [à]”

`FloreBP` (3e t. XIIe [fin XIIIe], Ouest [frc.]) – `DeschQ` (3e t. XIVe [ap. 1406], champ. sept. [Paris])

Ao : *Et messires Gauvains s'aparoille de desfandre. Et qant li chevaliers en est toz* ***acesmez*** *de ferir, si sache il son frain si durement que par un po que il et li chevaus ne vole tot en un mont.*
Ez : *Et monseigneur Gauvain se appareille de deffendre. Et quant le chevalier fut* ***prest*** *de ferir, si se retire si a coup que bien peu s'en faillit que lui et pareillement le cheval ne cheussent tout en ung monceau.*
(54-2)

Lexème qui remplace : *prest1*, “disposé à”

`MarieFabW` (ca 1180 [mil. XIIIe], norm./agn. [agn.]) – ∅ ; PRAESTO ; rapport de synonymie

Nombre de remplacement(s) : 1

4 v. pronom., “se préparer en se parant”

`HornP` (ca 1170 [mil. XIIIe], agn.) – `EvQuenJ` (3e q. XVe [1479-1483], flandr./pic. [Bruges et Lyon])

Ao : *Et la dame* ***s'acesmoit*** *an une chanbre, qui bien avoit oïe la novele qu'ici venoit uns chevaliers.*
Ez : *Et la dame* ***se aprestoit*** *en une chambre, qui bien avoit ouïj la nouvelle que ung chevalier la venoit veoir.*
(63-37)

Lexème qui remplace : Voir *aprester*. Ici, v. pronom., “se préparer”

`BrutA` (ca 1155 [4e q. XIIIe], norm./agn. [agn.]) – ∅ ; rapport d'hyperonymie

Nombre de remplacement(s) : 1

Analyses des exemples

1 Dans les dix occurrences du lexème en Ao, c'est la notion de parure qui s'affirme le plus. Il s'agit, dans huit des dix cas, d'un être animé qui est paré. On observe tout de même des différences. Les deux premières occurrences apparaissent dans des contextes factitifs : il s'agit d'un personnage qui en fait parer un autre. Dans un cas, il s'agit d'un personnage qui s'orne lui-même ; dans cinq cas, le verbe est employé au participe passé et permet la description d'un état d'un (ou plusieurs) personnage(s).

2 Les deux premières occurrences présentent une même construction en Ao : *faire acesmer [qqu'un]*, au sens de “faire apprêter [qqu'un]”, le vêtir de beaux habits. La forme verbale qui nous intéresse se trouve à l'infinitif. En 1 a), le verbe fonctionne avec un autre, synonyme, *apareillier*. Seul ce verbe est présent en Ez. En 1 b), *acesmer* fonctionne avec *vestir*. En Ez, aucun des deux verbes n'est présent ; seul *atourner* est présent en lieu et place du binôme. Deux types de transposition sont donc mises en place ici : d'un côté, la conservation de l'un des membres du binôme, probablement encore compris ; de l'autre, le remplacement total du binôme par un autre mot englobant les deux aspects représentés dans le binôme.

3 L'occurrence qui se trouve en 4 est la forme pronominale du verbe à l'imparfait de l'indicatif. Le verbe fonctionne ici seul, et signifie “se parer”. Ez reprend le temps et la forme pronominale du verbe dans sa leçon « *se aprestoit* ».

4 Les cinq occurrences qui apparaissent sous la forme de participes passés permettent de décrire l'allure physique d'un personnage. Le participe passé n'est jamais, en Ao, employé seul, mais avec un intensif : soit un intensif simple, *mout*, dans quatre cas ; soit un intensif redoublé, *mout richement*, dans le dernier cas. Pour quatre des cinq occurrences, le sujet de la description est féminin. Seul deux passages sont comparables entre Ao et Ez, du fait des raccourcissements présents dans le témoin Ez et du fait de la tradition. En 2 b), *acesmee* est remplacé par une forme de verbe au participe passé, *aournee*, accompagnée de *paree*. Cette dernière forme est la seule occurrence du verbe *parer* dans le témoin. En 2 c), la transposition entre Ao et Ez n'est pas parfaite. En Ao, la dame est *acesmee de palefroi* et vêtue d'un *samit vermoil*. Le texte de Ez raccourcit la phrase et indique que la dame est *aournee* de ce *samit*.

5 Le dernier cas que nous présentons est celui qui présente un sens résolument différent de ceux évoqués ci-dessus. En 3, l'emploi du participe passé marque en effet l'attitude du personnage, qui est "prêt" à faire quelque chose. Le participe passé n'est pas là non plus employé seul, mais renforcé par l'adverbe *toz*. En Ez, on trouve la forme *prest* simple.

⟶ Dans les dix exemples présentés, cinq peuvent être étudiés dans le cadre d'un remplacement. Les remplacements qui ont lieu diffèrent en fonction des contextes.

Analyses internes

1 Le verbe *acesmer* est déjà peu présent en Ao. Les lexèmes qui se trouvent à sa place en Ez sont des lexèmes que l'on peut déjà trouver dans le texte en ancien français.

2 *aorner* n'est présent qu'une seule fois en Ao : « *Cele part chevauche messires Gauvains tant qu'il vint a l'uis del paveillon, si met anz sa teste tot a cheval et voit el mileu do paveillon une coche aornee de mout grant richece.* » (055-2) Il s'agit ici du sens de "orné, paré", mais qui concerne un objet inanimé. La spécificité de *acesmé* pourrait donc être de qualifier l'ornement d'un être humain.

3 On trouve néanmoins des occurrences de *atorner* employé au participe passé, permettant de décrire notamment la parure riche d'un personnage féminin : « *Ele fu atornee mout richement car ele fu vestue d'un blanc samit, cote et mantel a une penne d'ermines.* » (021-20) ; « *Si fu la reine vestue et atornee et ot messe oïe.* » (046-44) Ce verbe s'emploie également à l'infinitif, comme en Ez en 1 b), à propos ici d'un personnage masculin : « *Et si le faites si richement atorner fait il com vos savez que raisons est.* » (021-39) *atorner* apparaît donc, dans ces emplois, comme un synonyme de *acesmer*. *atorner* est par ailleurs plus fréquent, avec 58 occurrences (contre 26 en Ez). Il est polysémique, permettant de décrire tout type de préparation : « *Et li sires vait par la maison si fait apareillier et atorner totes les choses que il cuide que il li eüt mestier* » (060-93) ; y compris sous une forme pronominale : « *Et lors commance la lune a lever, si se lievent tuit par lo chastel et s'atornent* » (028-11). Il semble donc avoir un sens plus général dans ses emplois que *acesmer*, qui ne traite que de la préparation (ornementation, équipement) d'êtres animés.

4 Sept occurrences de *prest de* sont par ailleurs présentes en Ao – contre 26 en Ez. Dans les exemples en Ao, néanmoins, la dimension d'honneur, de relation de fidélité semble être systématiquement attachée à ces occurrences : « *Et aprés ces sis en venoient bien cent, les hiaumes laciez, les hantes anpoigniees, tuit prest de bien faire* » (051-110). La forme plus fréquente en Ao qu'en Ez est *estre prest que*, employée avec le subjonctif. On trouve ainsi 14 occurrences de cette construction en Ao contre une seule en Ez, par exemple : « *et se vos volez ge sui prelz que ge m'en mete el jugement des compaignons mon oncle* » (036-26). La spécificité de *acesmé* dans l'exemple 3 pourrait être de marquer à la fois la préparation mentale du personnage et l'adéquation de son équipement à cette dernière.

5 En Ao, il n'y a qu'une seule occurrence du verbe *aprester* : « *Et li fu aprestez li glaives a une hante blanche qui corte et roide et grosse estoit* » (020-87). Le sens est ici différent ce qu'on trouve en 4, puisqu'il s'agit dans le cas présent du sens "fournir [qque ch. à qqu'un]". Le sens de "faire des préparatifs de toilette", avec la forme pronominale, est d'ailleurs seulement attesté pour le moyen français, d'après les données du FEW.

6 Pour exprimer l'idée d'un personnage préparé à faire quelque chose, on peut noter que *apareillier de* apparaît 26 fois en Ao, contre 19 fois en Ez. Il en est souvent question lorsque le contexte est celui d'un combat. On trouve ainsi deux occurrences de *apareillier de ferir*, deux de *apareillier de joster*, trois de *apareillier de defendre*. D'ailleurs, le contexte dans lequel apparaît notre occurrence de *acesmer*, en 3, prenant ce sens est le suivant : « *Et qant il aproiche, si met la lance soz l'aissele et l'escu devant lo piz et va si tost com li chevax lo pot porter toz apareilliez de ferir. Et messires Gauvains s'aparoille de desfandre. Et qant li chevaliers en est toz acesmez de ferir, si sache il son frain si durement que par un po que il et li chevaus ne vole tot en un mont.* » (054-2) Dans ce passage, *apareillier* apparaît à deux reprises. Est-ce pour éviter une répétition que le texte a recours pour la troisième expression de la même idée à *acesmer* ? Cela indiquerait une nette préférence pour l'utilisation d'*apareillier*, avec déjà donc une déshérence dans les emplois du mot.

7 *apareillier* a de nombreux autres emplois. En effet, le verbe exprime aussi l'idée de "équipé" en Ao, tant pour des objets inanimés : « *Si li anvoie une espee mout boene et mout richement apareilliee de fuerre et de ranges.* » (022-11), que pour des objets animés : « *Et mena avocques lui son ami soi tierz de chevaliers apareilliez de totes armes.* » (014-101) *apareillier* est aussi employé sous une forme pronominale, permettant de décrire une action de préparation de soi : « *Ensi comme li rois l'a devisé s'aparoille la reine, et qant ele a son oirre aparellié, ele li dist que tote est preste.* » (001-53)

⟶ *acesmer* se révèle être un mot déjà peu fréquent dans le témoin en ancien français, dont la polysémie recoupe celle de plusieurs mots plus fréquemment utilisés. Aini, *acesmer* recoupe, dans la langue même du témoin Ao, *apareillier*, *atorner*. Si le sens d'*acesmer* peut sembler spécifique, avec une dimension toujours forte d'ornementation, de richesse d'accoutrement, sa proximité sémantique avec des mots plus employés que lui, donc plus intégrés dans le réseau sémantique, et acceptant tous les types de construction que lui-même assume, paraît une hypothèse plausible à l'abandon de ses emplois.

Comparaisons externes

1 Des occurrences du verbe se rencontrent jusqu'à la fin du XV^e^ siècle, dans tous les sens et formes évoquées ci-dessus. On peut par exemple observer la forme pronominale, au sens de "s'apprêter" :

> *S'il fuist qui m'en requist, si me achemay, paray de quanque je peuch, dansoie et caroloie comme hardie garce et baude, enparlee et plaine d'aviels.*
>
> SMarieEgvD (*Vie de sainte Marie l'Égyptienne*, déb. XV^e^ [3^e^ q. XV^e^], Cambrai)

2 Ou encore, la forme participiale, signifiant "paré, orné", dans cette dernière attestation :

> *Or regarde bien se je te plais, affin que tu ne faces point tel merchié pour toy repentir. Suys-je belle et bien achemée ?*
>
> MIÉLOT, Mir. N.D. L. (*Les Miracles de Nostre Dame*, 1456, pic.)

Cependant, il faut noter que la grande majorité des exemples datés des XIV^e^ et XV^e^ siècles apparaissent dans des écrits qui possèdent une *scripta* picarde, que ce soit par la localisation du manuscrit ou par l'origine supposée de l'auteur. Le verbe *acesmer* survit par ailleurs dans la langue moderne en picard [23].

⟶ On peut donc expliquer la survivance du lexème dans nombre de textes dans notre période par la régionalité de ces dits textes, et en déduire un désemploi dès une période précoce dans les autres *scriptae* [24].

Synthèse : *acesmer*, déjà peu fréquent en ancien français, disparaît en moyen français. Cela tient au fait qu'il est en concurrence avec plusieurs autres verbes polysémiques, *apareillier*, *atorner*, *aprester*, renvoyant à l'ornement et à la préparation. S'il semble doté dans le témoin Ao d'un sens spécifique, précis, sa proximité sémantique avec les autres verbes, dont on a pu voir les usages plus ou moins importants dans le témoin, va faire tendre à sa disparition. Ces verbes concurrents, plus présents et assumant les mêmes multiples constructions, vont peu à peu prendre sa place. La régionalité du lexème, quel que soit son statut originel, a également pu jouer contre lui.

Typologie : Disparition totale ; survivance dans un dialecte
Facteurs supposés : Concurrence avec des lexèmes plus fréquents et supportant les mêmes constructions ; réseau sémantique saturé ; régionalité du lexème.

‡ acoillir

FEW, XXIV, 78b : *ACCŎLLĬGERE

Ao : 13 ; Ez : 1

1 "recevoir"
`BenDucF` (ca 1174 [fin XII^e^], ang./tour.) – ∅

Ao : *Dame, dame, et vos, seignor chevalier qui remanez, ge voil que vos sachiez que nos, qui alons a ceste afaire,* ***acoillons*** *an nostre queste ces qui i furent a l'autre foiz avoc nos.*
Ez : *Je vueil que vous sachiez que nous qui alons en cest affaire* ***voulons*** *que ceulz qui a l'autre fois furent avec nous soient participans en nostre queste.*
(53-50)

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

2 "prendre [qqu'un] en sentiment"
`BenDucF` (ca 1174 [fin XII^e^], ang./tour.) – `PASQUIER, Recherches` (1581-1621 [1581-1633], Paris)

a) **Ao** : *Car l'an ne se doit mies faire plus privee de sa dame ne de son seignor que l'an n'en est, que l'an n'an* ***acoille*** *sa haïne.*
Ez : *Et l'en ne se doit mie faire plus privee de sa dame que l'en est, car tost en* ***aquiert*** *on haine.*
(51-307)

23. D'après les données du FEW, il est recensé dans `Nivelles` et `LLouv`. La régionalité originelle du lexème pose question, puisque le lexème est recensé dans des textes et témoins de multiples provenances (à titre d'exemple : agn. [`GaimarB` (ca 1139 [déb. XIII^e^], agn.), `HornP` (ca 1170 [mil. XIII^e^], agn.)], champ. [`ErecR` (ca 1170 [ca 1235], champ. mérid. [champ.]), `JoinvC` (1309 [ca 1335], champ. mérid. [Nord-Est])], lorr. [`DolopL` (ca 1223 [3^e^ q. XIII^e^], lorr.)]).

24. Il est vrai que, à partir du XIII^e^ siècle, la grande majorité des textes contenant le lexème sont de provenance picarde ou Nord-Est (source : DÉAFbibl).

b) **Ao** : *Si l'**acoilli** Guiflez an tel anmor que il n'aimoit nule rien tant.*
Ez : *Et l'a **prinse** Girflet a si grant amour que oncques autant ne ayma femne.*
(62-40)

Lexèmes qui remplacent :

- *aquerre*, "entrer en possession de"
  `BenDucF` (ca 1174 [fin XII^{e}], ang./tour.) – ∅ ; ACQUĪRĔRE ; rapport d'hyperonymie ; graphie proche [25]
- Voir *prendre*, "prendre, saisir" (rapport d'hyperonymie)

Nombre de remplacement(s) : 2

3 "attaquer"
`RolS2` (ca 1100 [2^{e} q. XII^{e}], agn. ou norm. [agn.]) – `AndrVigneSMartD` (1496, poit. et bourg.)

a) **Ao** : *Mais Claudas ne li conoissoit mie ne servise, ne li voloit rendre, ainz avoit fait seignor del roi de Gaule. Et a cel tens estoit Gaule sougiete a Rome, et li rendoit treü et estoient tuit li roi par election. Quant Aramonz vit que Claudas li reneoit sa seignorie par force de Romains, si l'**acoilli** de guerre.*
Ez : *Mais Claudas ne le congneut mie, ne service ne lui en vouloit faire, ains avoit fait son seigneur du roy de Gaulle, qui en ce temps estoit subjecte a Romme, et lui rendoit tribut tous les roys par election constituez des Rommains. Si le **accueillit** a guerre.*
(1-6)

b) **Ao** : *Si avint un jor qu'il **acoillirent** la proie de cest chastel.*
Ez : *Si avint ung jour qu'ilz **prindrent** la proie de ce chasteau.*
(60-124)

c) **Ao** : *Et la chace commance. Et cil de ça les **acoillent** au ferir des esperons. Et messires Gauvains et Guiflez les sivent de mout pres.*
Ez : *Aprés, la chasse commença. Et messire Gauvain et Girflet les poursuivoient de pres.*
(62-33)

d) **Ao** : *Et cil s'estormisent, si cuident estre tuit forclos, si revienent les genz lo roi et les **acoillent**.*
Ez : *Et ceulx se escornissent, qui cuidoient estre tous forclos, si viennent les gens du roy et les **assaillent**.*
(68-110)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *prendre*, "prendre, saisir" (rapport d'hyperonymie)
- Voir *assalir*, "attaquer avec des armes" (rapport de synonymie)

Nombre de conservation(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 2

25. La forme du français moderne est issue de la réfection du verbe sur le modèle *querre*, *quérir* (source : TLFi).

4 *acoillir son chemin, sa voie, etc.*, “se mettre en route”

`CourLouisLe` (2e t. XIIe [3e q. XIIIe], frc.) – `RENÉ D'ANJOU, Cuer am. espris W.` (1457 [ca 1460], Angers [milieu angevin])

a) **Ao** : *Et il **acoillent lor chemin**, tant qu'il vindrent lo juesdi assoir a un chastel qui a non Lawenor.*
Ez : *Et tant alerent qu'ilz vindrent le jeudi au soir a ung chasteau nommé Lanoenor* [sic].
(20-89)

b) **Ao** : *Si virent hors issir chevaliers jusqu'a quinze toz armez, et passerent l'eive a une grant nef, si **acoillirent lor voie** vers la Dolereuse Garde.*
Ez : *Ilz voyent yssir jusques a quinze chevaliers tous armez qui passerent l'eaue en une grande nef et **prennent leur chemin** vers la Douloureuse Garde.*
(27-14)

c) **Ao** : *Et messires Gauvains l'otroie. Atant **ont lor voie acoillie**. Mais d'aus ne parole plus li contes ci endroit.*
Ez : *Et messire Gauvain l'octroye. Atant **se sont mis au chemin**, mais d'eulz ne parle plus le compte.*
(36-26)

d) **Ao** : *Il **acoillent lor voie** ansemble, car li mires ne lo velt guerpir devant l'asemblee.*
Ez : *Lors **prennent la voye** ensemble, car le mire ne le veult laisser devant l'assemblee.*
(37-4)

e) **Ao** : *Atant s'an va Lyoniaus et **aquiaut la voie** droit a la cort lo roi Artu.*
Ez : *Atant s'en part Lyonnel et **prent son chemin** pour aller a la court du roy Artus.*
(61-5)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *prendre*, “prendre, saisir” (rapport de synonymie)
- Voir *metre2*. Ici, *soi metre au chemin*, “se mettre en route”
  `MerlinMellot` (1re m. XIVe) – `CALVIN, Instit.` (1541, Genève) ; CAMMĪNUS ; rapport de synonymie [26]

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 4

5 *soi acoillir a* [+ inf.], “commencer à”

`CourLouisLe` (2e t. XIIe [3e q. XIIIe], frc.) – `MARTIN LE FRANC, Champion dames` (1440-1442 [1451], Normandie/Paris/Lausanne [Arras])

Ao : *Et bien sachiez que nule si granz mesestance n'est don ge ne vos aït a giter, se nus hom consoil i puet metre. Et qant il l'ot, si est si engoissos que il ne li puet mot dire, si **s'aquiaut a** plorer si tres durement comme se il veïst la rien morte el monde que il plus amast.*

26. Les expressions *soi metre a chemin* et *soi metre en chemin* existent parallèlement. Dans Hu, la majorité des exemples font intervenir la première forme. La dernière est celle qui survit en français moderne. La première attestation apparaît dans un texte qui fait partie du recueil `JubNRec`. Par ailleurs, l'expression est documentée sous *chemin*, d'où la référence à l'étymon de ce lexème.

Ez : *Et je vous aideray se nul homme mortel y peut conseil mettre. Et* ***commence a*** *plourer si durement come s'il vist morte la chose du monde qui mieulx aymast.*
(51-195)

Lexème qui remplace : Voir *comencier*, "se mettre à faire qque chose" (rapport de synonymie)

Nombre de remplacement(s) : 1

Analyses des exemples

1 Sur les treize passages, on peut observer deux cas d'absence de passage, une leçon variante, un cas de conservation et neuf cas de remplacement.

2 La leçon variante, en 1, porte sur l'occurrence du sens qui est pourtant conservé dans la langue moderne. Dans ce passage, il ne s'agit pas uniquement d'un changement de lexème, puisque la variante concerne toute la phrase. Ainsi, face à la leçon de Ao, « *acoillons an nostre queste ces qui i furent a l'autre foiz avoc noz* » se trouve la leçon de Ez, « *voulons que ceulz qui a l'autre fois furent avec nous soient participans en nostre queste* ». Une telle reformulation peut laisser supposer la présence d'un témoin lacunaire ou endommagé au sein de la tradition.

3 Le cas relevé en 3 a) est un cas de conservation particulier, puisqu'il présente un changement de préposition : on passe en effet de *de* à *a*. La préposition qui est présente dans l'incunable laisse sous-entendre un changement de sens, passant de "attaquer" à "recevoir", le sens qui est conservé dans la langue.

4 Pour remplacer les occurrences de *acoillir*, *prendre* est utilisé cinq fois, en lieu et place d'occurrences de sens différents. Un autre lexème générique, *metre*, est utilisé une fois. L'utilisation d'hyperonymes peut ne poser aucun problème de sens, comme dans les remplacements de *acoillir sa voie/son chemin*, de 4 b) à 4 e) [27], mais elle peut aussi, dans certains autres passages, modifier le sens général du contexte. Ainsi, en 3 b), le passage de « *acoillirent la proie de cest chastel* » à « *prindrent la proie de ce chasteau* » témoigne d'un changement de point de vue : la description d'une attaque est transformée en la description de la victoire de cette attaque. Le contexte suivant indique que c'est Ao qui donne la bonne leçon.

5 On trouve également des lexèmes spécifiques en 2 a), « *acquiert* », et en 3 d), « *assaillent* ». Dans ces deux cas, la proximité de graphie entre forme remplacée et forme remplaçante a pu avoir une influence, si l'on considère la graphie possible de « *aquiaut* » et la graphie « *acoillent* ». Enfin, en 5, il semble que ce soit le sens seul qui ait guidé le remplacement de « *s'aquiaut a* » par « *comence a* ».

⟶ La majorité des occurrences de *acoillir* est remplacée. Trois tendances peuvent être observées : le remplacement par des verbes hyperonymes très largement employés ; le remplacement par des verbes équivalents sémantiquement et proches d'un point de vue graphique ; le dernier remplacement constaté se fait par l'utilisation d'un verbe qui prend le même sens mais est éloigné d'un point de vue graphique.

Analyses internes

1 Les verbes *prendre* et *metre* sont évidemment très utilisés dans les deux témoins et à usage constant [28]. Les expressions *prendre son chemin / sa voie* et *metre au chemin* ne sont en revanche jamais attestées en Ao [29].

27. On notera ici que Ez préfère utiliser *chemin* que *voie*, car il remplace un lexème pour l'autre, sauf en 4 d).
28. On trouve pour le premier verbe 599 et 542 occurrences ; pour le second, 509 et 470.
29. On trouve par ailleurs des usages de *metre a/en (la) (droite) voie*, qui semblent être constants d'un témoin à l'autre.

2 *comencier a* est lui aussi fréquemment utilisé en Ao, bien que de manière moins massive que les deux verbes ci-dessus. On trouve ainsi 148 et 174 occurrences. La progression des occurrences est à relever, puisqu'elle témoigne d'un plus grand usage de l'expression, qui va de pair avec l'élimination de formes marginales comme *s'aquiaut a. assalir* connaît 37 et 34 occurrences, donc un maintien d'usage. Il s'agit d'une forme plus employée que *acoillir*.

3 *aquerre* n'est présent que deux fois en Ao, contre cinq en Ez. Par ailleurs, au sein de ces deux occurrences, le verbe ne semble pas avoir le même sens que celui qu'il possède dans le contexte étudié ci-dessus. On trouve ainsi : « *et lors furent trop aquis d'angoisse de fain* » (002-27) et « *de l'angoisse del cop qu'il ot eü, si fu si aquis qu'il jut toz anvers desus l'arçon grant piece* » (016-57).

⟶ Les verbes hyperonymes qui servent de remplacement sont très utilisés en Ao. On distingue une expression verbale qui connaît une progression d'emplois, un verbe qui reste stable, et un autre qui, restant très peu usité, connaît un progrès dans les emplois, avec des emplois non similaires dans les deux témoins.

Comparaisons externes

Le sens conservé en français moderne est le premier sens évoqué ci-avant, "recevoir" [30]. Il est possible de supposer que le seul maintien de ce sens, au détriment des autres, qui, d'après les dernières attestations recensées, s'effacent aux XV^e^ et XVI^e^ siècles, a pu être favorisé par le développement sémantique des mots qui forment un réseau autour de lui. On peut ainsi relever que la famille de mots autour de COLLIGERE, dont l'étymon d'*accoillir* dérive, se met à être très productive, dans des sens particuliers. On a ainsi une série de dérivés qui apparaissent dans la langue autour du sens de la récolte : *coillete* [31], *coillage* [32] ; autour du sens de la réception d'un objet : *coilleör* [33] ; autour de la réception de personnes : *acoillance*, *acoillement* [34], *racoillir* [35], *bel acueil* [36]. Ces derniers cas sont des dérivés de l'étymon dont est aussi dérivé le verbe *acoillir*. L'accueil des personnes semble donc devenir peu à peu spécifique des dérivés de *ACCOLLIGĔRE [37].

⟶ Les sens autour de la récolte et de la réception semblent être ceux qui se développent pour les lexèmes de la famille du verbe dans la période qui sépare la composition de nos deux témoins. Plus précisément, *acoillir* et ses dérivés paraissent se spécialiser dans l'accueil des personnes, probablement sous l'influence de leur préfixe *a-*.

Synthèse : Les différents sens que pouvait porter *acoillir* disparaissent de manière progressive. À l'époque de la composition de Ez, la majorité d'entre eux sont déjà obsolescents et c'est pourquoi les compositeurs de Ez utilisent une série d'autres verbes — génériques ou spécifiques — pour le remplacer. Le développement du sémantisme de la récolte et de la réception au sein de la famille de mots à laquelle appartient le verbe a très

30. D'après le TLFi, c'est un sens qu'il a hérité de *coillir*, par le biais de COLLIGERE : « *colligere* au sens "admettre chez soi, recevoir" est donc un calque du gr. introd. de la Bible dans la lang. des clercs, dans celle des juristes [...] puis dans lang. vulg. (a. fr. *coillir*, esp. *coger*, "recevoir") ; le composé *ACCOLLIGĔRE, ayant hérité de ce sens, s'y est spécialisé puis l'a retiré au verbe simple. »

31. D'abord "perception d'impôts", dans `BodelCongéRu` (1202 [fin XIII^e^], art. [Paris]), puis "récolte", dans `BeaumCoutS` (1283 [ca 1300], traits pic. mérid. [frc.]) (source : Mats).

32. D'abord "récolte", dans `C'est Jehan Makait` (1343, Tournai), puis "redevance", dans des textes datés 1347-1348 dans `RotParl1M` (à partir de 1278, agn.) (II, 213) (source : GdC et AND).

33. "percepteur", dans `RotParl4R` (à partir de 1278, agn.) (source : Mats).

34. Les deux lexèmes sont attestés dans `JeuxPartL` (XIII^e^) (source : Mats).

35. "rassembler", dans `AiméHistNormC` (ap. 1343 [mil. XIV^e^], frc. [it. mérid.]) (source : Mats).

36. "accueil agréable", emploi allégorique, attesté tout d'abord dans `RoseLLec` (ca 1230 [ca 1285], traits orl. [orl.]) (source : Mats), et attesté ensuite dans de nombreux textes de la période médiévale (source : DMF).

37. *coillir* ne conserve son sens de "rassembler des personnes" que jusque `Huls 1614` (*Dictionaire françois-alemand et alemand-françois* [1614]), d'après le FEW.

certainement eu un rôle important dans sa spécialisation vers la désignation de la réception de personnes. Il ne faut pas négliger non plus l'importance du développement de l'utilisation de l'allégorie *Bel Accueil*, au sein des textes littéraires, qui a probablement eu une influence très forte sur le sémantisme du verbe. Le rapport entre fréquence d'utilisation et nombre de sens (un nombre de sens trop élevé par rapport à l'utilisation globale du verbe) est également à prendre en considération.

Typologie : Disparition partielle ; perte d'une multiplicité de sens ; spécialisation
Facteurs supposés : Lexème très polysémique et moyennement employé dans ses différents sens ; il fait face à des concurrents très majoritairement employés ; influence sémantique de la famille sémantique qui rend l'un des sens saillants ; influence sémantique d'une locution très utilisée.

‡ acointement

FEW, XXIV, 77b : ACCŎGNĬTUS

Ao : 11 ; Ez : 3

acointement, "rencontre, liaison, commerce"

`AimonFlH` (1188 [XIII^{e}], traits Sud-Est [lorr.]) – ∅ [arch.] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [vx | dict. bil.] | `Est 1549` (*Dictionnaire françois-latin* [1549]) [peu usité] | `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen) [38]

1 **Ao** : *A celui tans estoit a costume a totes les corz o li rois Artus portoit corone, que, qant venoit au sosper, cil qui miauz l'avoit fait au bohorder de toz les chevaliers estranges servoit a la Table Reonde del premier mes, por ce que comencemenz estoit de conoissance et* ***acointemenz*** *de compaignie et que par sa proesce se baoit a metre avant.*
Ez : *Et estoit de coustume que, a toutes les cours ou le roy portoit couronne, quant venoit au soupper, celui qui mieulx avoit fait de tous les estranges servoit a la Table Ronde du premier mes, et c'estoit le commencement de sa congnoissance et le signe de sa prouesse.*
(19-13)

2 **Ao** : *Sire, bien soiez vos venuz, comme li hom do monde que ge dessirroie plus a avoir l'****acointement*** *ansi comme ge lo voi orandroit.*
Ez : *Bien soyez vous venu, comme de celui dont je desiroie moult l'****acointance****.*
(51-181)

3 **Ao** : *Et mout ont lo jor parlé de plusor choses et d'****acointemant****.*
Ez : *Et tout le jour ont parlé d'amour et d'****accointance****.*
(51-183)

4 **Ao** : *Ansi fu li premiers* ***acointemanz*** *faiz de la reine et de Lancelot do Lac par Galehot.*
Ez : *Ainsi fut faicte la premiere* ***acointance*** *de la royne et de Lancelot par Gallehaut.*
(51-294)

38. Le TLFi indique que le lexème est indiqué comme « peu usité » dès `Est 1549` (*Dictionnaire françois-latin* [1549]) et donné comme « an old word » dans `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]).

5 **Ao** : *Ge dis qu'il est mout bone compaignie de quatre, car j'ai veü un novel* ***acointement*** *que vos avez fait au chevalier qui parla a vos laïs ou vergier.*
Ez : *Je dy que moult est bonne la compaignie de quatre. J'ay huy veu nouveau* ***acointement*** *que vous avez fait au chevalier qui parla a vous la bas en ce vergier.*
(51-310)

6 **Ao** : *Ensi parolent mout longuement antr'eles deus, si font mout grant joie de lor novel* ***acointement****.*
Ez : *Ainsi parlerent longuement entre elles deux et font moult grant joye de leur* ***acointement*** *nouveau.*
(51-322)

7 **Ao** : *Et lors s'an tornerent antre eles deus contraval les prez, et dames aveqes eles trois, et de lor damoiseles une partie, s'alerent ou leu ou li* ***acointemanz*** *fu faiz des amors.*
Ez : *Lors se tournerent contreval les prez, et dames et damoiselles avec elles, et alerent la ou l'****acointement*** *d'amours avoit esté fait.*
(51-325)

8 **Ao** : *Et certes, fait ele, ge li conterai ja qant il vanra l'****acointement*** *de moi et de vos.*
Ez : *Certes, fait elle, je lui compteray l'****acointance*** *de nous deux.*
(51-327)

9 **Ao** : *Et il i vint mout tost et tantost li conta la reine l'****acointemant*** *de li et de la dame de Malohaut.*
Ez : *Il vint tantost et lui compta la royne l'****acointance*** *d'elle et de la dame de Malohault.*
(51-328)

10 **Ao** : *... car mout lor estoit tart qu'il saüssient don si granz* ***acointemenz*** *estoit venuz de ces deus chevaliers.*
Ez : *... car moult leur tardoit qu'ilz ne savoient dont si grant* ***accointance*** *estoit venue entre ces deux chevaliers.*
(54-8)

11 **Ao** : *Lors li conte Galehoz grant partie de plusors choses qui avoient esté entre Lancelot et la reine et l'****acointement*** *de lor amors.*
Ez : ∅
(61-3)

Lexème qui remplace : *acointance*, "liaison, commerce"

`YvainHu` (ca 1177 [1er t. XIVe], champ. mérid. [pic.]) – ∅ ; ACCŎGNĬTUS ; rapport de synonymie ; même étymon

Nombre de binôme(s) absent(s) : 1

Nombre de conservation(s) : 3

Nombre de remplacement(s) : 6

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

Analyses des exemples

1 Parmi les onze passages, dix sont comparables. On y distingue trois cas de conservation, six cas de remplacement et un cas d'absence intervenant au sein d'un binôme synonymique. Ce dernier cas se trouve en 1, dans lequel le témoin Ez ne présente que le lexème *congnoissance*.

2 Dans les cas de remplacement, *acointement* est systématiquement remplacé par *acointance*, c'est-à-dire un lexème formé sur le même étymon, mais doté d'un suffixe différent. Les trois cas de conservation, de 5 à 7, concernent un même passage, dans lequel la dame de Malehaut explique à la reine qu'elle a épié sa rencontre avec Lancelot, et qu'elle veut être sa confidente. Le mot est conservé dans ce passage, tant lorsqu'il désigne le comportement de la reine face à Lancelot : « *J'ay huy veu nouveau acointement que vous avez fait au chevalier* », que lorsqu'il désigne la relation nouvelle établie entre la dame de Malehaut et la reine : « *... font moult grant joye de leur acointement nouveau* », ou encore lorsqu'il désigne la relation qui s'est établie entre Lancelot et Guenièvre : « *... et alerent la ou l'acointement d'amours avoit esté fait* ». Il ne semble donc pas que ce soit un sens particulier qui soit conservé. La conservation au sein de ce passage précis est le témoin de la possibilité d'existence de la forme dans la langue du XV^e^ siècle, même si on relève une préférence marquée pour l'emploi de l'autre substantif.

⟶ La majorité des cas de comparaison sont des remplacements, par un seul et même lexème, de forme proche, qui se distingue du lexème obsolescent par son suffixe. Les cas de conservation ne permettent pas de distinguer des usages particuliers qui auraient été conservés plus longuement que d'autres dans la langue. La présence de la forme en Ez révèle que le mot reste toléré. Il pourrait s'agir du résultat d'un moment d'inattention des compositeurs.

Analyses internes

acointance connaît une occurrence en Ao. Il s'agit d'un emploi pluriel, qui prend un sens différent de celui qu'il a en Ez, qui connaît par ailleurs douze occurrences du mot : « *Par tex acointances dona li rois a Banyn de ses joiaux et grant avoir mout largement.* » (019-31) Le sens ici est celui de "manière d'aborder qqu'un" [39].

⟶ Le lexème qui est utilisé comme remplaçant en Ez est utilisé une seule fois en Ao, dans un contexte légèrement divergent, témoignant d'une distinction des emplois claire en Ao. Cette distinction claire semble s'éroder, puisqu'il n'est plus possible d'établir de différence entre les emplois des deux mots en Ez.

Comparaisons externes

Une recherche simple sur le corpus proposé par Frantext permet d'émettre l'hypothèse que *acointement* est une forme minoritaire et *acointance*, une forme majoritaire : sans tri de période, on a treize occurrences pour la première, contre 120 pour la seconde [40].

⟶ Ao utilise donc la forme qui semble être minoritaire, et qui, sans surprise, dans un contexte de synonymie entre deux formes issues d'un même étymon, est la forme qui disparaît. Le fait qu'il ne soit plus possible de distinguer les emplois des deux mots dans l'incunable montre que leur synonymie tend en plus à s'accroître, ce qui se fait au détriment de *acointement*. Il est possible de supposer également que le suffixe en *-ment*, qui devient spécifique des formes adverbiales, ait joué en défaveur de l'emploi du substantif.

39. Ce sens est recensé dans Mats, qui donne comme attestation `EscanT` (ca 1280 [fin XIII^e^], qques traits pic. [frc.]). Ao lui est antérieur et pourrait ainsi présenter la première attestation.

40. La dernière attestation du premier substantif dans Frantext se situe par ailleurs au début du XV^e^ siècle, dans un texte de Charles d'Orléans ; celle du second, dans un texte daté de 1601 (si l'on met de côté le texte du XIX^e^ siècle, qui recense des textes anciens).

Synthèse : *acointement* ne disparaît pas totalement en Ez. Son usage reste donc toléré, mais l'utilisation de *acointance* semble majoritaire. Le fait qu'il soit employé dans un même passage peut faire tendre à penser qu'il y a eu un moment d'inattention de la part des compositeurs de l'incunable. Le substantif est par ailleurs la forme minoritaire, face à la forme remplaçante. Si l'usage de *acointement* est systématique et cohérent en Ao, il ne survit pas face à son concurrent plus largement employé. Le suffixe utilisé est peut-être l'un des facteurs de son obsolescence, car devenant spécifique des formes adverbiales, face à un mot dont le suffixe est plus clairement identifiable comme étant celui d'un substantif. Si le lexème reste documenté jusqu'en français moderne, il semble être marginalisé dès l'époque de composition de l'incunable. Il s'agirait donc d'un lexème marginalisé mais résistant.

Typologie : Disparition d'emplois dans le corpus ; les emplois qui survivent sont probablement déjà archaïques
Facteurs supposés : Concurrence avec un lexème synonyme issu du même étymon mieux employé ; inadéquation formelle du suffixe à la classe du mot.

‡ acointier

FEW, XXIV, 77a : ACCŎGNĬTUS

Ao : 12 ; Ez : 5

1 "faire la connaissance de qqu'un"
BenDucF (ca 1174 [fin XII^e^], ang./tour.) – Mon 1636 (*Abrégé du parallèle des langues françoise et latine rapporté au plus près de leurs proprietés* [1636]) [dict. bil.] | DESPORTES, Ps. de David (1603, Paris)

a) **Ao** : *Sire, fait li sires de laianz, ne vos poist mie, car vos iestes li chevaliers del monde que ge desir plus a* ***acointier****.*
Ez : *Ne vous desplaise, fait le sire de leans, car vous estes l'omme du monde de qui je desire plus l'****acointance****.*
(42-12)

b) **Ao** : *Si garde que tu n'aies mie si chiere la compaignie do haut home que tu ne t'en lieves et ailles seoir delez lo povre home et li anquier de son estre, si t'****acointe*** *de lui et il de toi.*
Ez : *Si gardes que tu ne aies mie si chiere la compaignie du hault homme que tu ne voises visiter le povre chevalier, si te* ***accointe*** *de lui.*
(48-110)

c) **Ao** : *Quant tu seras sejornez et* ***acointiez*** *as povres homes, si retanras compaignie a tes barons qui sont manbre de ton regne.*
Ez : *Puis aprés tendras compaignie a tes barons qui sont membres de ton regne.*
(48-112)

d) **Ao** : *Et la ou verras lo boen povre de cui li verais tesmoinz t'avra* ***acointié****, si esgarde un de tes chevaus tel que il li coveigne et monte sus. Puis t'acoste delez lui, si li fai joie et descen de ton cheval, si li baille.*
Ez : *Et quant tu verras ung bon povre chevalier de qui tu seras* ***acointé****, approuche toy de lui et lui fais joie. Descens de ton cheval et lui baille.*
(48-114)

e) **Ao** : *Ha ! sire, fait li chevaliers, por Deu merci, vos feroiz ce que messires li rois voudra, car sachiez que onques plus prodome de lui n'**acointastes**.*
Ez : *Ha ! sire chevalier, pour Dieu mercy, vous ferez ce que monseigneur le roy vouldra, car jamais a plus preudomme qu'il est n'**eustez accointance**.*
(51-187)

f) **Ao** : *Mais ge ne me porrai ja mais consirrer de vos puis que ge vos avrai **acointiee**, car puis que je ancommanz a amer nule riens n'aimme plus de moi. Dame, fait ele, nos serons ansanble totes les foiz que vos plaira.*
Ez : *Dame, fait elle, nous serons ensemble toutes les heures qu'il vous plaira.*
(51-319)

g) **Ao** : *Et lors li conte comment ele les avoit **agaitiez** et de Lancelot que ele avoit aü an prison an et demi.*
Ez : *Lors lui compte comment elle l'avoit **acointee** et comment elle avoit tenu Lancelot en prison an et demy.*
(51-330)

h) **Ao** : *Si m'anseigna que ja chevalier n' **acointasse** ne çaianz ne aillors cui ge ne demandasse son non se ge an avoie loissir.*
Ez : *Si me donna enseignement quant il partist de ceans que a chevalier ne me **acointasse** que je ne lui demandasse son nom se je en avoie le loisir.*
(62-14)

i) **Ao** : *Et sachiez que ele vos cuide plus **a cointe** que vos n'iestes, car ele cuide que il n'ait dame ne damoiselle o monde de cui vos deignisiez faire vostre amie se de trop haute ligniee n'estoit.*
Ez : *Et sachez qu'elle vous cuide plus **accointer** que vous ne estes [c]ar elle cuide qu'il n'ait dame ne damoiselle au monde de qui voulsissiez faire vostre amie se de trop haulte lignie n'estoit.*
(62-48)

Lexème qui remplace : Voir *acointance*, “liaison, commerce” (rapport de métonymie, du particulier au général ; même étymon)

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 2

Nombre de conservation(s) : 3

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 2

2 *acointier* [qqu'un de qque ch.], “faire savoir [qque ch. à qqu'un]”

`CourLouisLe` (2e t. XIIe [3e q. XIIIe], frc.) – `MICHEL, Myst. Pass. J.` (1486, Angers)

a) **Ao** : *Et li deïst que issis l'avoit ses sires por lui enserree et que il feïst tant que ele poïst a lui parler et ele l'**acointeroit** de sa honte et de son domage.*
Ez : *Et lui deist que ainsi l'avoit son sire pour lui enserree et qu'il feist tant qu'elle peust a lui parler et elle l'**advertiroit** de sa honte et de son dommaige.*
(7-18)

b) **Ao** : *Or vos dirai comment vos troveroiz lo chevalier, mais vos me creanteroiz que vos n'an* ***acointeroiz*** *home ne fame ne or ne autrefoiz.*
Ez : *Or vous diray je, fait elle, comment vous trouverez le chevalier, mais vous me creancerez loyaument que vous ne le* ***direz*** *a homme ne a femme.*
(53-44)

c) **Ao** : *Certes, dit li sires, ge me criem mout de traïson et il seroit mout granz domage se il vos avoient an prison. Et se vos* ***acoint*** *que se vos vos conbatez la fors, il vos porra si par ses genz o panre o vaintre se il velt. Ostez, sire, fait Hestors. Il nel feroit mies.*
Ez : *En verité, fait le sire, je me doubte de traÿson. Et se vous vous combatez la dehors, il vous pourra faire prendre par ses gens ou occire s'il veult. N'ayez paour, fait Hector. Il ne le feroit jamais.*
(60-232)

Lexèmes qui remplacent :

- *avertir2*, "attirer l'attention"

  `EscanT` (ca 1280 [fin XIII^{e}], qques traits pic. [frc.]) – ∅ ; ADVĔRTĔRE

- *dire*, "dire, affirmer"

  `PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; DĪCERE ; rapport d'hyperonymie

Nombre de remplacement(s) : 2

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

3 "rencontrer [qqu'un] sur un champ de bataille"

`GarLorrI` (4^{e} q. XII^{e} [2^{e} q. XIII^{e}], traits champ. et pic. [traits du Nord-Est]) – `JPreisLiègeB` (ca 1380 [1439], liég.)

Ao : *Et dit puis que autrement ne puet estre, et que il a ce que il quiert, ne* ***se*** *porra* ***acointier*** *se par outrance non de la bataille.*
Ez : ∅
(68-38)

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

4 emploi pronom. [+ *de/a* qqu'un], "se lier intimement [avec qqu'un]"

`FloreAL` (ca 1160 [ca 1300], agn. [pic.]) – ∅ [litt. | bas] | `Fur 1690` (*Dictionnaire universel* [1690]) [vx] | `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) [vieilli]

Ao : *Si li pria mout Synados que il li manbrast de lui, se avanture lo menoit a la cort lo roi Artu et il i estoit, car c'estoit la meson del monde dom il plus volentiers* ***s'acointeroit*** *s'il avoit aucune fin mise en sa guerre.*
Ez : *Et Sinados se recommande a lui se avanture le menoit a la court du roy Artus.*
(60-145)

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Analyses des exemples

1 Sur les quatorze contextes répartis en quatre sens, neuf sont comparables, au sein de deux types d'emploi seulement. Les occurrences sont remplacées à quatre reprises, mais conservées trois fois et présentes dans Ez face à une autre leçon en Ao deux fois. Le sens le plus fréquent est "faire la connaissance de qqu'un". Il est remplacé deux fois, conservé trois fois et présent en Ez deux fois. Il semble donc majoritairement encore employé. Cependant, les remplacements se font par un même lexème, *acointance*, qui est un substantif de la même famille que le verbe, sur des formes qui semblent marginales. En 1 a), le remplacement concerne l'emploi infinitif ; en 1 e), il concerne l'emploi du prétérit. Il s'agit donc d'emplois plus marginaux que les emplois fréquents du participe passé ou du présent. En 1 h), l'emploi du subjonctif *acointasse*, également forme marginale, est probablement soutenu par une autre forme au subjonctif dans le contexte, *demandasse*.

2 *acointier* est présent en Ez à deux reprises, face à deux lexèmes dont la compréhension est difficile, probablement parce que vieillis [41]. Si certaines occurrences, de forme marginale, sont remplacées, d'autres sont des leçons face à des occurrences marquées comme encore plus obsolescentes.

3 Les occurrences du sens "faire savoir [qque ch.]" sont, elles, remplacées dans les deux contextes qu'il est possible de comparer. En 2 a), le remplacement se fait par un verbe synonyme, *avertir*, dont le sens "informer" n'est attesté qu'à la fin du XIII^{e} siècle. En 2 b), les compositeurs de Ez utilisent un verbe hyperonyme.

⟶ Le verbe n'est pas entièrement obsolescent ; il sert même de substitution en Ez face à des lexèmes encore plus obsolescents. Les remplacements concernent des formes marginales du sens le plus employé en Ao — dont la fréquence prouve certainement la meilleure implémentation — et les occurrences d'un sens moins stable.

Analyses internes

Puisque le sens d'*avertir* est attesté dans la langue après la date de composition de Ao, il n'est logiquement pas présent dans le manuscrit. *dire* y est, à l'inverse et tout aussi évidemment, extrêmement présent. *acointance* ne connaît qu'une attestation en Ao, de sens différent de celui présent en Ez [42].

Comparaisons externes

1 D'après les dates que nous avons relevées, l'obsolescence des différents sens du verbe est progressive. Le sens attesté en 3, "renconter [qqu'un] sur le champ de bataille", disparaît le premier, puis le sens 2, "faire savoir [qque ch. à qqu'un]", à la fin du XV^{e} siècle. Le sens 1, "faire la connaissance de qqu'un", est encore employé au siècle suivant, mais est déjà en voie d'obsolescence en Ez. Seul le sens 4, "se lier intimement [avec qqu'un]" survit en français moderne, bien qu'il semble être un exemple de lexème obsolescent survivant sur le long terme. La grande polysémie du verbe, dans des sens très variés, explique peut-être les désemplois progressifs.

2 Le sens qui est le premier à disparaître se situe ainsi à l'opposé des emplois liés à la connaissance, notamment à la rencontre avec quelqu'un, même si c'est probablement parce qu'il permet l'expression d'un type de rencontre — mais sur le plan de la /violence/ — qu'il existe.

41. Cf. les fiches sur *agaitier* et sur *cointe*.
42. Cf. la fiche sur *acointement*, dans laquelle l'occurrence de Ao est présentée en contexte.

3 Le second sens tombe également en désuétude. Les sens qui persistent le plus longtemps sont ceux qui permettent la description de la rencontre avec une personne, ou la liaison qu'on peut entretenir avec elle. C'est même, par sa saillance sémantique, le sens de "se lier intimement [avec qqu'un]", qui survit le plus longuement. La saillance est marquée par le degré d'intimité. Il faut aussi mentionner l'existence et le maintien du sens "avoir une relation sexuelle [avec qqu'un]" [43], qui ajoute à la notion de grande intimité une nuance de grivoiserie.

⟶ L'obsolescence du verbe est progressive. Elle est liée au renforcement d'un des sens du verbe, par sa force sémantique propre. Le sens grivois que le verbe peut avoir conduit aussi probablement à en réduire les usages.

Synthèse : *acointier* continue d'être utilisé dans l'incunable, dans un sens seulement. Ce sens continue d'être utilisé au siècle suivant. Il témoigne néanmoins d'une obsolescence déjà en cours, puisque les formes marginales sont remplacées. Une seule occurrence porte le sens qui continue d'être attesté en français moderne, mais dans un contexte qui est absent de Ez. Deux autres sens, dont l'un seulement présente des occurrences comparables, sont attestés. Ils semblent disparaître avant la date de composition de Ez. L'obsolescence de ces sens est due au renforcement du pôle sémantique des deux premiers, auxquels est lié un sens grivois.

Typologie : Disparition partielle, avec sens et emplois obsolescents
Facteurs supposés : Grande polysémie du verbe, rendant probablement ses emplois instables ; saillance d'une dimension sémantique du verbe, qui marginalise les autres ; existence d'un sens grivois en lien avec la dimension sémantique saillante, conduisant à éviter l'emploi du verbe.

⊆ acoisier

FEW, II-2, 1470a : *QUIETIARE

Ao : 1 ; Ez : 0

acoisier, v. pronom., "se calmer"

`RenM` (déb. XIII^{e} [2^{e} m. XIII^{e}], pic./norm.) – ∅ [vx] | `Ac 1694` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1694]) [vieilli] | `Fur 1690` (*Dictionnaire universel* [1690]) [vx]

Ao : *Mais alez vos an si* ***vos acoisiez*** *et ge rechemineraï la o Deu plaira.*
Ez : *Mais allez vos en* ***reposer****.*
(60-67)

Lexème qui remplace : *reposer*, v. pronom., "trouver le calme"

`BrendanW` (1er q. XII^{e} [2^{e} m. XIII^{e}], agn.) – ∅ ; REPAUSARE ; rapport de synonymie

Nombre de remplacement(s) : 1

Le lexème est remplacé par un mot de sens proche, mais plus commun.

43. Le sens est attesté dans `RomPast` (XIII^{e} [3^{e} t. XIII^{e}], lorr.) (source : Mats).

‡ aconsivre

FEW, II-2, 1063b : CONSĔQUI

Ao : 3 ; Ez : 1

1 “atteindre en frappant”

`RouH` (1135-1170 [ca 1300], frc.) – ∅ [rég.] | `LEMAIRE DE BELGES, Illustr.` (1511-1512 [1548], Paris) [44]

a) **Ao** : *Et antre en un santier petit. Et qant il ont un po alé par lo sentier, uns rains* ***aconsiust*** *lo vallet el vis, si l'a blecié et il laisse son pensé*
Ez : *Et entre en ung petit et estroit sentier et une branche* ***attaint*** *le varlet par le visaige, et le blece. Lors il laissa son penser.*
(22-2)

b) **Ao** : *Et fiert celui qu'il* ***aconsiust*** *si durement qu'il lo giete mort.*
Ez : *Et fiert celui qu'il* ***attaint*** *si durement qu'il le rue mort.*
(23-57)

Lexème qui remplace : *ataindre*, “parvenir à toucher avec une arme”

`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; ATTĬNGĔRE ; rapport de synonymie

Nombre de remplacement(s) : 2

2 “attraper en chemin, rejoindre”

`RouH` (1135-1170 [ca 1300], frc.) – ∅ [rég.] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) [45]

a) **Ao** : *Et Hestors hurte aprés lui, si* ***aconsiut*** *lo vilain ançois que il fust en la maison car li huis estoit fermez.*
Ez : *Et Hector chevauche aprés. Si* ***a attaint*** *le villain ainçois qu'il feust en la maison.*
(60-155)

b) **Ao** : *Si* ***avise*** *il lo chevalier et fiert tres desoz la gole si durement que parmi la gole li passe li fers outre.*
Ez : *Si* ***aconsuyt*** *le chevalier et le fiert du glaive dessoubz la gueule si que tout oultre lui passe le fer du glaive.*
(69-133)

Lexème qui remplace : Voir *ataindre*. Ici, “attraper en chemin, rejoindre”

`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; rapport de synonymie

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

44. Le FEW indique que le lexème est présent dans le dialecte moderne liégeois.
45. Nous retenons la même première attestation pour les deux sens que nous distinguons, qui ne le sont pas dans Mats. Le FEW indique que le verbe est conservé dans les dialectes modernes du Nord-Ouest.

Analyses des exemples

Deux sens de *aconsivre* ont été distingués dans les occurrences du mot en Ao : “atteindre en frappant” et “rejoindre”. Quel que soit le sens présent, le lexème qui sert de remplacement en Ez, à trois reprises, est *ataindre*, qui peut donc également s’employer dans les deux sens. En 2 b), concerné par le deuxième sens, c’est Ez qui présente le lexème face à un autre en Ao.

⟶ Sur les trois occurrences du verbe qui sont remplacées, le remplacement se fait de manière systématique par *ataindre*.

Analyses internes

1 *ataindre* est présent à 62 reprises en Ao et 58 en Ez, ce qui témoigne d’un maintien certain. Le verbe peut s’employer dans des contextes variés, dont les exemples ci-après permettent d’illustrer les multiples possibilités d’emploi. Le contexte suivant témoigne d’un emploi abstrait du verbe : « *De grant mauvaitié seroit dons plains cil qui chevalerie refuseroit et doteroit a prandre, por paor de ce qu’il ne poïst a tantes vertuz ataindre.* » (020-70) Le verbe peut aussi être employé dans un contexte concret, signifiant le sens déjà mentionné en Ez de “rejoindre”, comme dans le passage suivant : « *Or s’an vait li vallez aprés lo chevalier qui vint querre lo secors, et aprés son hernois qui avant vait, si ataint lo chevalier et lo hernois a l’entree de la forest.* » (022-11) *ataindre* connaît aussi des emplois proches de ceux qui ont été vus *supra*, dans le sens de “parvenir à toucher avec une arme”, comme ici : « *Et li Blans Chevaliers saut jus, si a traite l’espee dont il lor done granz cox par la ou il les ataint.* » (023-59) Il faut également mentionner le sens juridique qui existe en Ao, “accuser”, dont un exemple se trouve ci-après : « *Et d’autre part nos a Phariens assez mesfait, que nos l’avons tot ataint de parjur et de foimantie.* » (015-10)

2 À l’opposé, *aconsivre* semble spécifiquement utilisé dans des contextes de violence en Ao. Le premier sens utilisé du verbe, “atteindre en frappant” en est une manifestation. En 2 a), bien que l’emploi ne soit pas celui du verbe employé dans ce sens, la violence du contexte est palpable, comme le montre le contexte qui suit immédiatement : « *Et il l’aert parmi les tanples et li dit que morz est.* »

⟶ Le verbe qui sert de remplacement en Ez est fréquemment utilisé en Ao, dans une large palette d’emplois, dont certains sont identiques à ceux de *aconsivre*. Ce dernier verbe est, lui, restreint à des emplois dans des contextes de violence, dont elle semble donc être un sème spécifique.

Comparaisons externes

C’est la perte de cette spécificité d’emploi, de son sème de /violence/ forte, qui a pu avoir un rôle important dans son obsolescence. Le verbe connaît en effet de nouveaux sens à partir du XIII^e^ siècle : “percer à jour”, recensé dans `GuillDoleL` (ca 1209 [fin XIII^e^], traits pic. [frc.]), “obtenir”, dans `MirNDBNfr818K` (XIII^e^ [2^e^ m. XIII^e^], bourg. à traits frpr. [bourg.]). Ces sens nouveaux, créés à partir des sens concrets, orientent le lexème vers un sémantisme plus abstrait. Il est probable que la nouveauté de ces emplois ait pu conduire à leur suremploi et à l’abandon conséquent des emplois concrets. C’est en premier lieu le sens le plus concret, “atteindre en frappant”, qui disparaît, dès le début du XVI^e^ siècle.

⟶ Le développement de sens abstraits oriente le lexème vers un sémantisme plus abstrait et tend à faire désemployer le verbe dans des contextes concrets.

Synthèse : *aconsivre*, au sens de “atteindre en frappant”, n’est plus du tout employé en Ez. Cette disparition du sens le plus concret est probablement due au changement sémantique que connaît le verbe, qui, par des emplois nouveaux, n’est plus réservé à l’expression d’une action violente. *aconsivre* est systématiquement remplacé par *ataindre*, avec lequel il entre en concurrence directe, du fait de l’acquisition de nouveaux emplois de ce dernier. Cette concurrence directe est peut-être ce qui mène à la disparition complète du verbe au XVII^e^ siècle.

Typologie : Disparition d’un sens et obsolescence d’un autre : les sens concrets disparaissent ; le verbe disparaîtra ensuite complètement
Facteurs supposés : Développement de sens nouveaux abstraits conduisant à l’orientation du verbe vers l’abstraction : les sens concrets disparaissent ; existence d’un verbe pouvant prendre les différents emplois et plus massivement utilisé.

⊆ acontre

FEW, *II-2, 1112a : CONTRA

Ao : 1 ; Ez : 0

acontre, “rencontre, combat”
`PeanGatS2` (1re m. XIIIe [fin XIIIe], tour. [bourg./poit./berr.]) – `GuillMarM` (1226 [2e q. XIIIe], agn.) [46]

Ao : *Et se fiert la ou il se cuide miauz son cop anploier, si que devant son glaive ne remaint riens que il consive, ne li chevaliers ne li chevaus, ainz fait voler tot an un mont et ses glaives li peçoie. Cest* ***acontre*** *ont veü maint chevalier lo roi Artu, messires Kex li seneschaux, et Sacremors li Desreez, et Giflez li filz Dué, et Yvains li Avoutres et messires Brandeliz, et Gaheriez, li freres monseignor Gauvain.*
Ez : *Si leur adresse et fiert entr’eulz, la ou il cuide mieulx son coup emploier, si que devant son glaive ne demeure personne debout, aint fa[it] tout cheoir par terre et ne cesse jusques a ce que son glaive lui rompt. Ceste* ***merveille*** *ont veu mains chevaliers de la court du roy Artus, messire Keu le seneschal, et Saigremor le Derreé, et Girflet, et Yvain le Bastart, et messire Brandelis, et Gaheriet, le frere monseigneur Gauvain.* (51-108)

Lexème qui remplace : *merveille*, “ce qui frappe d’étonnement”
`AlexisS2` (fin XIe [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; MĪRĀBILIA ; rapport d’hyperonymie

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

† acorde

FEW, XXIV, 84b : *ACCORDARE

Ao : 4 ; Ez : 0

acorde, “réconciliation”
`YvainHu` (ca 1177 [1er t. XIVe], champ. mérid. [pic.]) – `MistSBernL` (mil. XVe, Savoie)

46. On notera que, dans le présent passage, *acontre* est masculin. Le lexème est peu documenté : en plus des première et dernière attestations, il est recensé dans notre témoin. Les trois textes sont datés de la première moitié du XIIIe siècle.

1 **Ao** : *Aprés lor conte la contençon et l'**acorde** qui a esté entre lui et son serjant, si lor devise de chief.*
Ez : *Aprez leur compte la tençon et la **discorde** qui a esté entre lui et son sergent, si leur devise de chief en chief.*
(8-99)

2 **Ao** : *Ne nus, font il, ne nos porchacera **pais ne acorde** se vos ne la nos porchaciez.*
Ez : *Et nous ne pouons vers lui avoir **paix** se vous ne la nous pourchassiez.*
(16-5)

3 **Ao** : *Et ge vos dirai comment vos porroiz avoir a moi **pais et acorde**, et sachiez que, par les sainz de cele cité, ja autrement ma paiz n'avroiz.*
Ez : *Je vous diray comment vous pourrez avoir **paix et acord** a moy, et, par les sains de celle cité, ja aultrement ma paix ne aurez.*
(16-66)

4 **Ao** : *Nos ne poons, font il, avoir **pais ne acorde** se nos ne li baillons Lambegue vostre neveu por metre del tot en sa merci.*
Ez : *Nous ne pouons avoir **paix** se nous ne lui baillons Lambegue vostre nepveu.*
(16-75)

Lexèmes qui remplacent :

- *descorde*, "querelle"
  `BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIII^{e}], ang./tour. [agn.]) – ∅ ; DISCORDIA ; rapport d'antonymie ; étymon de la même famille
- *acort*, "accord, convention"
  `AmYdR` (déb. XIII^{e} [ca 1300], agn. [pic.]) – ∅ ; *ACCORDARE ; même étymon

Nombre de remplacement(s) : 2
Nombre de binôme(s) absent(s) : 2

1 Parmi les quatre contextes, on observe deux cas de remplacement et deux cas d'absence au sein d'un binôme synonymique. Ces derniers cas se trouvent dans les contextes 2 et 4, dans lesquels *acorde* est employé avec *pais*, tandis que, en Ez, seul ce dernier lexème est présent. En 3, face au même binôme, la stratégie d'évitement du lexème obsolescent est différente : *acorde* est remplacé par *acort*, qui fonctionne toujours au sein d'un binôme avec *pais*. En revanche, en 1, *acorde* ne fonctionne plus avec *pais*, mais avec un antonyme, *contençon*, "querelle, opposition". Le remplacement se fait dans ce cas par un autre antonyme de *acorde*, *descorde*, probablement parce qu'il s'agit d'une leçon plus facile, construisant ainsi un binôme synonymique en Ez. Les deux lexèmes utilisés en Ez pour le remplacement y sont présents à une et trois reprises et sont complètement absents de Ao.

2 L'obsolescence d'*acorde* peut être due à l'existence d'*acord*, de même sens, dont les possibilités d'emploi augmentent : d'abord "harmonie", il prend le sens attesté en Ez et le sens de "volonté, consentement" au XIII^{e} siècle [47]. Si ce lexème devient productif, c'est probablement grâce à la force évocatrice que lui donne son sens premier, en en faisant un synonyme plus expressif. Le fait qu'*acorde* soit homographe de plusieurs occurrences possibles du verbe de la même famille, *acorder* — la forme au participe passé et l'emploi au présent de deux personnes du singulier — a aussi pu jouer dans la préférence accordée à la forme non équivoque.

47. Ce dernier sens est attesté dans `SJeanBoucheD` (ca 1200 [1370], pic. [pic. (Arras)]) d'après Mats.

Typologie : Disparition totale
Facteurs supposés : Un substantif de la même famille devient synonyme ; ce substantif est doté d'une force sémantique liée à l'image de son sens premier ; homographie du substantif obsolescent avec des occurrences du verbe de la même famille.

‡ acoster

FEW, II-2, 1247b-1248a : CŎSTA

Ao : 5 ; Ez : 1

acoster, v. pronom., "venir près"
`BrutA` (ca 1155 [4e q. XIIIe], norm./agn. [agn.]) – `Fér 1787` (*Dictionaire critique de la langue française* [1787-1787])

1 **Ao** : *Puis* ***t'acoste*** *delez lui, si li fai joie, et descen de ton cheval, si li baille.*
Ez : ***Approuche toy*** *de lui et lui fais joie. Descens de ton cheval et lui baille.*
(48-114)

2 **Ao** : *Et Gualehot qui mout se prenoit garde de lui l'an vit aler, si fiert aprés des esperons et lo siut de loig par l'adrecement do tertre tant que il lo vint ateignant aval. Si* ***s'acosta*** *de lui au plus belement que il pot et dist : Dex vos beneïe, sire.*
Ez : *Mais Gallehaut s'en print tres bien garde et picca tant son cheval qu'il lui fut au devant par une adresse et le vint rencontrer au pié du tertre. Si le salue et dit que Dieu le conduye.*
(51-144)

3 **Ao** : *Lors s'en vient la dame a monseignor Gauvain, si* ***s'acoste*** *lez lui et dit : Sire, bien soiez vos venuz.*
Ez : *Atant s'en vient la dame a monseigneur Gauvain et lui dist : Bien soiez vous venu.*
(55-98)

4 **Ao** : *Si* ***s'acoste*** *lez sa dame et dit : Dame, ge ne creroie mie que cist chevaliers ne fust mout prodom.*
Ez : *Il* ***se approuche*** *de sa dame et dit : Dame, je ne croy mie que ce chevalier ne soit vaillant homme.*
(55-116)

5 **Ao** : *Si vint uns chevaliers toz armez, si* ***s'acosta*** *soz la litiere et m'aracha l'oreillier de soz ma teste si durement que mout me bleça.*
Ez : *Il vint ung chevalier tout armé, lequel* ***se acousta*** *delez la littiere et me osta l'oreillier de dessus ma teste si durement que moult me blessa.*
(59-91)

Lexème qui remplace : *aprochier*, v. pronom., "venir près de"
`RoisC` (2e m. XIIe [fin XIIe], agn.) – ∅ ; APPROPIARE ; rapport de synonymie

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1
Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 1
Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1
Nombre de remplacement(s) : 1
Nombre de conservation(s) : 1

Analyses des exemples

Sur les cinq contextes, trois sont comparables. Ceux-ci présentent deux cas de remplacement par le verbe *aprochier*, dans un emploi pronominal, et un cas de conservation. En Ao, le verbe est employé avec une préposition qui permet de situer l'action dans l'espace : *delez*, *lez*, à deux reprises, *soz*. Seul le contexte 2 présente la préposition plus générique *de*.

Analyses internes

aprochier est présent à 50 reprises en Ao, et 65 en Ez, témoignant d'une progression d'emplois. Contrairement à *acoster*, le verbe s'emploie, en Ao, soit avec la préposition *de*, soit sans préposition. La structure d'*acoster* est donc particulière, parce qu'elle autorise une précision sémantique sur le positionnement de l'action.

Comparaisons externes

À la suite de l'amuïssement de certaines consonnes, dont les *-s-* devant consonne à l'intérieur des mots, dès le XIII^e^ siècle, *acoster* a pu entrer en homonymie avec *acoter*, "s'appuyer, s'accouder", sémantiquement proche[48]. L'homonymie doublée d'une hésitation sémantique a pu conduire à employer d'autres verbes, comme *aprochier*, de même sens et déjà bien plus employé. Le contexte 5 est d'ailleurs un contexte dans lequel le verbe peut être interprété dans l'un ou l'autre sens.

Synthèse : Le verbe continue d'être employé en français moderne, après la réintroduction de la prononciation de son *-s-* interne. Il faut aussi prendre en considération que le sens examiné ici, d'après les sources lexicographiques, continue également d'être usité. Néanmoins, les compositeurs de l'incunable préfèrent employer un autre verbe de même sens et bien plus employé, évitant ainsi une confusion possible due à l'homonymie.

Typologie : Disparition partielle : seul un des sens du verbe est présent dans le corpus, et il disparaît partiellement
Facteurs supposés : Amuïssement d'une consonne interne ; cet amuïssement produit une homonymie avec un verbe de sens proche ; présence d'un verbe synonyme bien plus employé.

⊆ acostumeement

FEW, II-2, 1091b : CONSUĒTŪDO

Ao : 1 ; Ez : 0

acostumeement, "habituellement"
`WaceMargAF` (ca 1135 [1267], norm. [art.]) – `Ev. Quen.` (ca 1466-1474, flandr./pic.)

Ao : *En bois aloit volentiers deus jorz ou trois tot pres a pres mais non pas* ***acoustumeement****.*
Ez : *Il aloit voulentiers aux boys deux jours ou troys pres a pres non pas* ***coustumierement****.*
(8-8)

48. Le TLFi précise ce point dans son entrée : « ... contaminations fréq. avec *acoter** (Herzog ds *Z. rom. Philol.*, XL, 713 ; Vidos, *Parole*, 179 sq.), de sens apparenté, avec lequel il devient homophone ; réintroduction du *s* dans prononc. (difficile à dater puisque *st* conservé dans graph. jusqu'à Ac. 1740) s'est prob. faite d'apr. processus suiv. : a) XVI^e^ s. réintroduit dans prononc. au sens "s'approcher, aborder [qqu'un]" sous l'influence de l'a. prov. *acostar*, réfl.,... »

Lexème qui remplace : *costumierement*, “habituellement”

`GaceBruléH` (fin XII^e [2^e m. XIII^e], champ. sept. [pic.]) – ∅ ; CONSUĒTŪDO ; rapport de synonymie ; même étymon

Nombre de remplacement(s) : 1

⊆ acreanter

FEW, II-2, 1304a : CRĒDĔRE

Ao : 2 ; Ez : 0

acreanter, “promettre”

`Ao` (ca 1220 [2^e q. XIII^e], bourg.) – `JugMetzS` (déb. XVI^e [1^re m. XVI^e], Metz [lorr.])

1 **Ao** : *Ensin est la chose* ***acreantee*** *et d'une part et d'autre que il bailleront a Pharien ses mausfaitors s'il ne s'an fuient.*
Ez : *Ainsi est la chose* ***accordee*** *d'une part et d'autre qu'ilz bailleront a Farien les malfaicteurs.*
(16-5)

2 **Ao** : *Si m'aïst Dex, fait ele, Hector dou tot ne serai ge mie an son lien. Et puis que vos avez la queste* ***acreantee****, j'an suis quite, ne suis dom, dame ? fait ele a la reine. Certes oïl, fait la reine, quant il l'avra juree. M'aïst Dex, fait ele, por jurer ne remanra il mies. Et bien sache que il n'i era mie seus que ge m'an irai avec lui.*
Ez : *Se m'aist Dieu, fait elle, du tout ne me aurez vous pas en voz lyens, puis qu'il ayme aler en la queste. Mais bien sachiez qu'il n'yra mie seul car je m'en iray avec lui.*
(57-94)

Lexème qui remplace : Voir *acorder*. Ici, *acorder*, “décider (d'un traité, d'une paix)”

`SThomGuernT` (ca 1174 [déb. XIII^e], Ouest/pic./agn. [agn.]) – `Retz` (1613-1679) ; rapport d'hyperonymie ; graphie proche

Nombre de remplacement(s) : 1
Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 1

Seul le premier contexte est comparable. On remarquera la proximité graphique des deux occurrences, qui a pu jouer un rôle dans le remplacement, sous l'effet d'une banalisation.

⊆ acroistre

FEW, II-2, 1327b : CRĒSCĔRE

Ao : 5 ; Ez : 3

1 “augmenter”

`LapidFFS` (1^er t. XII^e [fin XII^e], agn.) – ∅

a) **Ao** : *Il enhore les riches come ses compaignons et les povres por lor proesces et por son pris et s'anor* ***acroistre*** *et vers Dieu et vers lo siegle.*
Ez : *Il entretiendra les riches come ses compaignons et les povres pour leurs prouesses et pour son priz et amour* ***acroistre*** *vers Dieu et vers le siecle.*
(8-60)

b) **Ao** : *Et se combatoit por sa loi essaucier et* ***acroistre*** *encontre les Filistiens et les autres pueples mescreanz qui lor voisin estoient pres.*
Ez : *Et se combatoit pour la loy essaucer encontre les Philistiens et les autres peuples mescreans qui leurs voisins estoient.*
(20-63)

c) **Ao** : *Et aloit em bois et an autres deduiz, et mout li fu sa force revenue et sa biautez.*
Ez : *Et aloit aux boys et en autres deduiz, et moult lui estoit sa beauté revenue et sa force augmentee et* ***accreue****.*
(53-3)

Nombre de conservation(s) : 1

Nombre de binôme(s) absent(s) : 1

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

2 "enrichir"

`BibleDécEN` (déb. XIII^{e} [mil. XIII^{e}], agn. [Acre]) – ∅

a) **Ao** : *Randez moi lo chastel et devenez mes hom de tote vostre terre, et ge la vos* ***acroistra*** *de riches fiez.*
Ez : *Rendez moy le chastel et devenez mon homme de toute vostre terre, et je la vous* ***accroistray*** *de riches fiefz.*
(1-31)

b) **Ao** : *Et por amor de li fist il son seignor seneschal de tote sa terre de Gaunes, et mout l'****acrut*** *de granz fiez et de beles rantes.*
Ez : *Et pour l'amour d'elle fist il son mary seneschal de toute sa terre, et moult lui* ***creut*** *son estat de beaux fiefz et de moult belles rentes.*
(7-4)

c) **Ao** : *Mais por ce, ne remaigne mie que n'****acroies*** *as bessoigneus lor fiez de beles rantes et de riches terres, a chascun selonc ce que il sera.*
Ez : *Mais pour ce, n'y demeure mie que tu ne* ***croisses*** *aux souffreteux leurs fiefz, a chacun selon ce qu'il sera.*
(48-117)

d) **Ao** : *Si estoit la maisons apelee li Bienfaiz. Cele maisons avoit esté hermitages mout anciens, si l'avoit li dus Esaüz de Qanbenic tant* ***escreüe*** *et amandee que or i avoit covanz de randuz an abit reguler.*
Ez : *Et estoit la maison appellee le Bienfait. Et avoit esté appellee anciennement Hermitage, et l'avoit le duc Estaus de Cambenic si* ***acreue*** *et augmentee que lors avoit la des moines en abit regulier.*
(59-1)

Lexème qui remplace : *croistre*, emploi trans., “augmenter”

`CharroiM` (2e t. XIIe [3e q. XIIIe], frc.) – ∅ [empl. spé.] | `Ac 1694` (*Dictionnaire de l’Académie française* [1694]) ; CRĒSCĔRE ; rapport de synonymie ; même étymon [49]

Nombre de conservation(s) : 1

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

1 Sur les six contextes présentés, on constate seulement deux remplacements en Ez, qui font usage du même lexème, *croistre*. Cela ne concerne que le deuxième sens ici présenté, “enrichir”. Ces deux contextes ont en commun, au contraire des autres, de connaître un régime de personne. En 2 b), en Ao, le régime direct de personne est employé avec *acrut* : « *mout l’acrut de granz fiez* ». En plus de modifier le verbe, les compositeurs de Ez remplacent le régime direct par un régime indirect, et insèrent un autre mot pour faire office de régime : « *moult lui creut son estat de beaux fiefz* ». En 2 c), en Ao, c’est déjà un régime indirect qui est présent : « *... n’acroies as bessoigneus lor fiez de beles rantes* ». Le verbe est simplement remplacé par sa forme simple : « *tu ne croisses aux souffreteux leurs fiefz* ».

2 *acroistre* connaît une restriction d’emplois : il ne peut plus être employé avec un régime de personne. Les compositeurs de Ez préfèrent utiliser le verbe sans préfixe. Il est possible de voir dans ce changement la tendance à éradiquer les verbes préfixés, tendance qui ne se confirmera cependant pas dans la période suivante, puisque l’emploi de *croistre* diminue ensuite, au profit de *acroistre*.

† adens

FEW, III, 42a : DENS

Ao : 3 ; Ez : 1

adens, “face contre terre, à plat ventre”

`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ [rég.] | `MONTCHRESTIEN, David` (1601, Rouen) [50]

1 **Ao** : *Si vait aprés et la trueve en sa maistre chambre sor une grant couche gisant tote* ***adanz****.*
Ez : *Si va Lancelot aprés et la treuve en sa maistresse chambre gisante sur une couchete toute* ***adens****.*
(20-7)

2 **Ao** : *Et au chaoir que li chevaliers fist* ***adanz****, si li passe li fers de la lance tot hors parmi l’espaule.*
Ez : *Et au cheoir que le chevalier fit* ***aux dens*** [sic]*, si lui passe le fer de la lance tout oultre.*
(33-24)

3 **Ao** : *Si l’aert par lo hiaume a la destre main, si sache si durement a lui qu’il li ront toz les laz, si li esrache si durement de la teste qu’il l’abat* ***a terre tot adenz*** *si que par po qu’il n’a totes les danz brisiees an la gole.*
Ez : *Et le prent par le heaume et le tire a lui si rudement qu’il lui arrache de la teste si fellonneusement*

49. L’emploi transitif n’est plus renseigné après la première édition du *Dictionnaire de l’Académie*. En français contemporain, le verbe ne s’emploie que de manière intransitive.
50. Le FEW document le lexème dans les dialectes modernes pik., norm., bess., sair.

qu'il le fait tumber ***le visage contre terre*** *si que par ung peu que il n'a les dens toutes brisees en la bouche.*
(60-216)

Nombre de conservation(s) : 1
Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 2

1 En Ez, l'adverbe est conservé une fois et remplacé à deux reprises. Le remplacement en 2 par la périphrase *aux dens* montre que la forme n'est plus évidente à l'époque de la composition de l'incunable [51]. En effet, *adens*, que nous considérons comme étant grammaticalisé en ancien français, est réanalysée en deux occurrences distinctes, la première étant la forme agglutinée de la préposition et de l'article défini au pluriel. Il est aussi possible de voir dans ce remplacement l'influence de l'expression *fendre jusques aux dens*. Il s'agirait donc d'une marque d'inattention ici, révélant tout de même la non-évidence de la forme pour les compositeurs de l'incunable. Dans le contexte 3, la forme adverbiale est entièrement remplacée par la périphrase explicative *le visaige contre terre*, qui ne trouve pas d'équivalent en Ao.

2 Une hypothèse serait que l'adverbe ne soit plus transparent, et qu'il soit identifié comme étant un membre de la famille de *denz*, "dedans", à l'image de *dedenz*, de même sens, qui connaît une progression d'emplois. La forme deviendrait donc difficile à identifier, si l'on considère qu'elle est dotée du préfixe *a-*. Cette hypothèse n'entre pas en contradiction avec l'emploi en deux occurrences évoquées *supra*, car ce dernier est le simple témoignage de la difficulté de compréhension de la forme. Le problème semble bien concerner le sémantisme de l'adverbe, comme l'atteste l'obsolescence du verbe *adenter*, "renverser la face contre terre", dérivé de l'adverbe : il est en effet désigné comme « vieux » dans `H. ESTIENNE, Precellence` (1579, Paris) [52].

Typologie : Disparition partielle ; l'emploi connaît encore une occurrence en Ez
Facteurs supposés : Réanalyse de l'adverbe par rapport à un adverbe dont l'emploi est croissant ; perte de sa transparence — ou motivation morphologico-sémantique —, à cause de sa première syllabe, identifiée comme un préfixe.

⊆ adès

FEW, XXIV, 141b : AD ID IPSUM

Ao : 3 ; Ez : 0

adès, "toujours"
`BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIII^{e}], ang./tour. [agn.]) – `JugMetzS` (déb. XVI^{e} [1re m. XVI^{e}], Metz [lorr.])

1 **Ao** : *Li chevaliers ne respont a rien que Kex die ainz chevauche* ***adés****. Et Kex lo tient a despit, si li dit...*
Ez : *Le chevalier ne respont a rien que Keu lui die et chevauche* ***tousjours****. Et Keu le tient a despit, si lui dist...*
(28-31)

51. La désagglutination peut être mise en correspondance avec celle de *assoir*.
52. Hu, entrée « adenter ».

2 **Ao** : *Et li est avis qant il lo voit que la reine l'ait veü, si li cort sus mout vistement et il lui autresin et miauz, cui la force est doblee et croist* ***adés****. Et Lyonniaus li escrie si chier com il a sa vie que plus n'an face tant que il ait a lui parlé.*
Ez : *Si lui est advis quant il le voyt que la royne le ait veu, si lui court sus moult isnellement. Et Lyonnel s'escrie que plus n'en face tant que il ait a lui parlé.*
(68-42)

3 **Ao** : *Atant vienent jusque an la tor, si ne volt Lanceloz descendre. Si descendent ansanble andui et* ***adés*** *lo tient messires Gauvains. Sire, fait Galehoz, or lo me laissiez et ge vos creant que ge vos en revestirai autresin com vos iestes.*
Ez : *Atant viennent jusques a la court, si ne veult Lancelot descendre le premier. Si descendent eulx deulx ensemble. Sire, fait Gallehault, laissez moy le chevalier, et je vous creance que je vous en revestiray aussi bien que tous estes ore, ou plus apertement.*
(68-54)

Lexème qui remplace : *tozjors*, "toujours, encore"
`PercB` (ca 1180 [2e m. XIIIe], champ. mérid. [pic. sept.]) – ∅ ; DIURNUM ; rapport de synonymie

Nombre de remplacement(s) : 1
Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 2

† adeser

FEW, XXIV, 135a : ADDENSARE

Ao : 4 ; Ez : 0

adeser, "toucher, atteindre"
`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ [rég.] | `MistSQuentC` (ca 1482 [fin XVe], flandr.)

1 **Ao** : *Et lors redescochent a lui tel qarante qui des mains n'osassent* ***adesser****.*
Ez : *Et lors descochent sur lui telz autres quarante qui des mains ne le osent* ***approucher****.*
(13-51)

2 **Ao** : *Il se traistrent arrieres que bas vespres ere. Messires Gauvains ne fu pas mis a force el chastel, mais il fu tex conreez devant et tant i prist bouz et cous que mout s'en dielt. El retraire que les genz Galehoz firent, et il chiet pasmez de son cheval san ce que nus ne l'****adesoit****, mais tote jor avoit soffert angoisse et tant s'ert angoissiez de bien faire que il estoit tels conreez q'an l'an porta en son ostel.*
Ez : *Puis se retrayent d'une part et d'aultre pour la nuyt. Tant avoit messire Gauvain souffert le jour d'angoisse et de travail et tant s'estoit efforcé de bien faire qu'il est tellement atourné qu'il cheut pasmé de dessus son cheval et le convint le soir porter a son hostel.*
(48-26)

3 **Ao** : *Li rois fu esbahiz de son neveu qui trop estoit bleciez. Et la o li rois l'aresgna devant sa tente, il ne li pot onques mot dire, ainz chaï pasmez a terre sanz ce que nus ne l'****adesoit****.*
Ez : *Et quant messire Gauvain fut devant sa tente, il cheut pasmé, de quoy le roy fut moult esbahy.*
(51-53)

4 **Ao** : *Et li sires li otroie si anvoie avoques lui un chevalier a Marganor parler, qui avoit porparlé un des greignors baraz do monde, car il avoit porparlé et commandé que si tost comme li dui chevalier josteroient et si home verroient lor point que il se meïssent au pont depecier mais que il au chevalier n'**adessasent**.*
Ez : *Et le sire du chasteau lui ottroie et lui baille ung sien chevalier pour aller avec lui parler a Marganor.*
(60-211)

Lexème qui remplace : Voir *aprochier*, "s'attaquer" (rapport de métonymie, du général au particulier)

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 3

Le seul contexte qui contient un texte comparable se trouve en 1. *adeser* s'y trouve remplacé par *aprochier*. La date de dernière attestation recensée, dans `MistSQuentC` (ca 1482 [fin XV^{e}], flandr.), confirme l'obsolescence du mot [53]. Une des raisons de l'obsolescence peut se trouver dans l'emploi grivois du verbe, qui signifie aussi "avoir une relation sexuelle [avec qqu'un]", attesté à partir de `BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIII^{e}], ang./tour. [agn.]) [54]. L'emploi grivois a tendu à la spécialisation du verbe : du fait de sa connotation, les usages du verbe dans les autres emplois tendent probablement à diminuer. Cependant, cette diminution des emplois a aussi mené à sa disparition, du fait de son non-rattachement à aucun autre mot dans le système langagier.

Typologie : Disparition totale, à la fois dans l'incunable et dans la langue
Facteurs supposés : Existence d'un sens grivois du verbe amenant à un déclin des emplois non-grivois ; absence de rattachement dans le système langagier.

⊆ adesertir

FEW, III, 52b : DESERTUM2

Ao : 1 ; Ez : 0

adesertir, "ravager, détruire"
`RenM` (déb. XIII^{e} [2^{e} m. XIII^{e}], pic./norm.) – `Ao` (ca 1220 [2^{e} q. XIII^{e}], bourg.) [55]

Ao : *La terre do regne Claudas estoit apelé Deserte por ce que tote fu **adesertie** par Uter Pandragon et par Aramont qui a cel tens estoit sires de Bretaigne la Menor.*
Ez : *La terre de son royaume estoit appellee Deserte pour ce que toute fut **desheritee** par Uter Pandragon et par Aramon qui en ce temps estoit roy de Bretaigne la Petite.*
(1-4)

53. L'obsolescence peut en réalité être plus ancienne. En effet, les témoins contenant des attestations du mot sont, après le tout début du XV^{e} siècle, `PercefT` (mil. XV^{e} [av. 1475], hain. [pic.]) et `ViolPrL` (1460, pic.). Ils sont tous deux localisés dans le Nord, région à laquelle peut également être rattachée `MistSQuentC` (ca 1482 [fin XV^{e}], flandr.), par le lieu d'habitation de son auteur présumé à la date de composition du texte. Or le lexème est identifié comme pik. dans le FEW. Il peut donc déjà s'agir d'un régionalisme.

54. Source : Mats.

55. Il y a peu d'attestations du verbe dans les sources lexicographiques. Le verbe *desertir*, de même sens, semble mieux employé et est donc davantage référencé, sans qu'il y en ait d'attestation après la deuxième moitié du XIII^{e} siècle. Constant la proximité des deux verbes et l'obsolescence du dernier, la date de Ao comme dernière attestation ne nous a pas semblé improbable.

Lexème qui remplace : *desireter*, “dépouiller d’un héritage”
`GrantMalS2` (2e q. XIIe [mil. XIIIe], norm. [agn.]) – ∅ ; HĒRĒDĬTARE ; rapport d’hyponymie ; graphie proche

Nombre de remplacement(s) : 1

Le remplacement d’un verbe par l’autre peut être compris si l’on considère la proximité de graphie des deux occurrences et la valeur sémantique faible du préfixe *a-*.

⊆ adeviser

FEW, III, 110a : *DIVISARE

Ao : 1 ; Ez : 0

adeviser, “dire, exposer”
`Ao` (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – ?[56]

Ao : *... que de quele hore que ge voudrai vos anterroiz an ma prison par les covenanz que nos avons* ***adevisez****.*
Ez : *... que de quelque heure que je vouldray vous mettre en prison, vous y entrerez par la convenance que nous avons* ***cy devisee****.*
(13-213)

Lexème qui remplace : *deviser*, “dire”
`AimeriG` (déb. XIIIe [ca 1270], traits bourg.) – ∅ ; *DIVISARE ; rapport de synonymie ; même étymon

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Le lexème en Ez est précédé de l’adverbe *cy* permettant de référer au contexte précédent, nuance que pourrait présenter le préfixe *a-* de la forme en Ao. Le remplacement peut également être le fruit d’une confusion paléographique à un moment de la tradition.

⊆ adrecement

FEW, III, 85a : *DIRECTIARE

Ao : 2 ; Ez : 0

adrecement, “chemin raccourci”
`RoisC` (2e m. XIIe [fin XIIe], agn.) – `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen)

1 **Ao** : *Si fiert aprés des esperons et lo siut de loig par l’****adrecement*** *do tertre tant que il lo vint ateignant...*
Ez : *Et picca tant son cheval qu’il lui fut au devant par une* ***adresse****...*
(51-144)

2 **Ao** : *Si s’an fu venuz au chastel par un* ***adrecement*** *et fu montez sor lo mur en haut.*
Ez : *Il prent son chemin par une* ***adresce*** *pour venir au chasteau et monte sur le mur.*
(62-27)

56. Le sens précis du lexème est peu renseigné. Seule notre occurrence est présente dans le DÉAFpré.

Lexème qui remplace : *adrece*, “chemin raccourci”

`LancM` (ca 1177 [ca 1235], champ. mérid. [champ.]) – `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `DU FAIL, Contes d'Eutrapel` (1585, Rennes) ; *DIRECTIARE ; rapport de synonymie ; même étymon

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1
Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

Le sens de “chemin” s’éteint, pour les deux lexèmes, au XVII^e^, probablement plus tôt pour *adrecement*. Les dictionnaires modernes donnent peu de données sur ce sens précis, notamment le FEW qui ne le recense pas.

⊆ aengier

FEW, IV, 642a : ĬNDĬCARE

Ao : 1 ; Ez : 0

aengier, “remplir”
`VMortHélW` (ca 1196 [2^e^ m. XIII^e^], pic.) – `1326` [57]

Ao : *... que l’an ne devoit pas ses iauz* ***aengier*** *de mauvaise chose veoir car parmi les ielz s’an sentoit li cuers el ventre de la puor.*
Ez : *... que l’en doit* ***chastier ou destourner*** *ses yeulx de veoir ou regarder mauvaise chose car parmy les yeulx l’infection et puanteur en pouoit descendre au cueur.*
(13-12)

Lexèmes qui remplacent :

- *chastiier*, “dompter, dominer”
  `YvainHu` (ca 1177 [1^er^ t. XIV^e^], champ. mérid. [pic.]) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen) ; CASTIGARE ; rapport d’antonymie
- *destorner*, “détourner”
  `PsOxfM` (1^re^ m. XII^e^ [mil. XII^e^], agn.) – ∅ ; TORNARE ; rapport d’antonymie

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes avec transposition : 1

Le remplacement est ici intéressant : Ao propose une formule négative, tandis que Ez présente une formule positive. Les verbes utilisés présentent donc des sens différents : Ao parle de “remplir ses yeux”, tandis que, en Ez, il s’agit de “dompter et détourner ses yeux”. Le contexte général du passage est quelque peu divergent d’un témoin à l’autre.

‡ aerdre

FEW, XXIV, 139a : ADHAERĒRE

57. La date est donnée telle quelle dans le DÉAFplus.

Ao : 18 ; Ez : 0

aerdre, “saisir vivement”

GaimarB (ca 1139 [déb. XIII^e], agn.) – ∅ [rég.] | Huls 1614 (*Dictionaire françois-alemand et alemand-françois* [1614]) [dict. bil.] | Rom. Richart C. (1496)

1 **Ao** : *La noise est an la tor levee et li sires de Saint Cirre, qui d'espee n'avoit point,* ***aert*** *l'espié dont Lanbegues avoit feru lor compaignon et li sires de Dun a pris un glaive en un hantier.*
Ez : *La noise est en la tour levee. Le sire de saint Cierre qui d'espee n'avoit point* ***prent*** *l'espee dont Lambegue avoit feru son compaignon et le sire de Dun a prins ung glaive emmanchié.*
(13-230)

2 **Ao** : *Mais ses oncles Phariens i est poignant venuz, qui l'****aert*** *au frain, si l'an maine, o il voille ou non, droit a la porte.*
Ez : *Mais son oncle Farien y est venu poignant et l'en maine a force droit a la porte.*
(16-58)

3 **Ao** : *Et Kex l'****aert*** *parmi lo braz si li dit : Estez, sire, car j'ai porpensé comment nos l'an porrons giter.*
Ez : *Keu le* ***prent*** *parmy le bras et lui dist : J'ay pensé comment nous l'en pourrons oster.*
(19-26)

4 **Ao** : *Ele saut avant, si l'****aert*** *au frain et dist : Q'est ce, sire vassax ? O volez vos aler ?*
Ez : *Si le* ***prent*** *au frain et dit : Sire, ou voulez vous aler ?*
(20-12)

5 **Ao** : *Et qant il aproche del roi, li chevalier gietent les mains encontre, si* ***aerdent*** *lo glaive et li tolent.*
Ez : *Et les chevaliers mettent la main au glaive et le lui tollent.*
(25-6)

6 **Ao** : *Et cil qui lo tint en fiert si lo chevalier que par un po qu'il n'est toz reclox en l'eive et uns autres se lance anz et l'****aert*** *au frain.*
Ez : *Et celui qui le tient en fiert le chevalier si durement qu'il est cheu en l'eaue et ung autre sault avant et le* ***prent*** *au frain.*
(25-7)

7 **Ao** : *Et li Blans Chevaliers l'****aert*** *au col, sel sache a terre, et il li va par desus lo cors tant que tot lo debrise.*
Ez : *Le Blanc Chevalier [...] et le* ***prent*** *au col et le tire a terre, puis lui va par dessus le corps tant que tout le debrise.*
(28-18)

8 **Ao** : *Au resordre que li chevaus fait, li garz, qui ot l'escu pris et qui l'ot a son col, l'****aert*** *au frain.*
Ez : *Aprés que le chevalier eut fait ce coup, le garçon, qui lui avoit prins son escu et qui l'avoit mis en son col, s'en vint au chevalier et puis le* ***prent*** *par le frain.*
(48-49)

9 **Ao** : *Et il saut jus si correciez que a po que il ne desve, si* ***aert*** *lo nain parmi les tamples et lo lieve en haut por ferir a l'estache do paveillon.*
Ez : *Et il descent si courroucé que plus ne peut, et* ***prent*** *le nain par les temples et le lieve en hault pour le ferir a l'estaiche du pavillon.*
(55-6)

10 **Ao** : *Et il l'**aert** parmi les tanples et li dit que morz est se il ne li anseigne commant il porra issir de cest chastel.*
Ez : *Il le **prent** par les temples et lui dit qu'il est mort s'il ne lui enseigne comment il pourra saillir hors de ce chasteau.*
(60-156)

11 **Ao** : *Si l'**aert** li sires par lo frain et jure son sairement que il n'i portera ses piez.*
Ez : *Le sire le **prent** par le frain et jure que il n'y retournera plus.*
(60-202)

12 **Ao** : *Et Hestors s'an revient par lui qui ot laissié cheoir lo glaive, si l'**aert** par lo hiaume a la destre main, si sache si durement a lui qu'il li ront toz les laz, si li esrache si durement de la teste qu'il l'abat a terre tot adenz.*
Ez : *Et Hector qui avoit laissé cheoir son glaive revient a lui et le **prent** par le heaume et le tire a lui si rudement qu'il lui arrache de la teste si fellonneusement qu'il le fait tumber le visage contre terre.*
(60-216)

13 **Ao** : *Et com Hestors lo voit, si crie un cri et dit : Sainte Marie ! Lors **aert** Marganor, sel sache par lo poing a lui.*
Ez : *Et quant Hector le voit dedens, il le **prent** par la main, si le tire a lui.*
(60-248)

14 **Ao** : *Lors giete les mains, si **aert** Hestor au frain et li volt crachier anmi lo vis, et fiert son cheval d'un baston qu'il tient parmi la teste, si que il l'abat a genouz.*
Ez : *Lors le nain **prent** le cheval de Hector par le frain et lui veult crachier au visage et frape son cheval par la teste tant qu'il l'abat a genoulx.*
(60-285)

15 **Ao** : *Si ataint messires Gauvains le darein, si l'**aert** par lo col et lo cuide jus porter do cheval.*
Ez : *Si attaint monseigneur Gauvain le desrain, et le **prent** par le col et le cuide oster de dessus le cheval.*
(62-177)

16 **Ao** : *Si l'**aert** messires Gauvains, si li arache lo hiaume de la teste, et avale la vantaille et dit que la teste li copera se il ne se tient por outrez.*
Ez : *Si le **prent** monseigneur Gauvain au heaume et lui arrache de la teste, puis lui abat la ventaille et dist que il lui couppera la teste s'il ne se tient pour oultré.*
(68-18)

17 **Ao** : *Et qant il antant que ele regrate ses faiz et son joster et son ferir, si saut sus et voit au chief de la chanbre pandre l'escu que la Pucelle do Lac avoit anvoié la reine. Et il giete les poinz, si l'**aert** et met la guige a son col et les anarmes an son poign. Et il voit un glaive an un hantier qui estoit viez et anfumez, et il cort si lo prant. Puis s'adrece a un piler de pierre reont et fiert do glaive si durement que trestoz li fers an vole en pieces.*
Ez : *Et quant il oyt que elle lui reprouche ses coups et son jouster, si se lieve et prent une vielle lance et s'adresse a ung pillier et brise celle lance.*
(69-12)

18 **Ao** : *Et Lanceloz l'**aert** par les treces et dit que il li fera la teste voler.*
Ez : *Et Lancelot la **prent** parmy les tresches et lui dist qu'il lui fera la teste voller.*
(69-148)

Lexème qui remplace : Voir *prendre*, "prendre, saisir" (rapport d'hyperonymie)

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 2
Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 2
Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1
Nombre de remplacement(s) : 13

Analyses des exemples

1 Les 18 occurrences de *aerdre* présentes en Ao correspondent toutes à un même sens, celui de "saisir vivement". À 17 reprises, le verbe est utilisé à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif, une fois au pluriel. Il s'agit donc, comme le suggère la défintion retenue, d'un verbe d'action.

2 Les passages en Ez présentent un aspect comparable à quinze reprises, bien que certains de ces passages présentent des différences de tradition notable. Dans chacun de ces passages, le verbe utilisé en Ez est *prendre*.

3 Si le sens du verbe *aerdre* est similaire dans tous les passages, on peut néanmoins distinguer deux types de construction : l'un construit le verbe avec un objet inanimé, comme en 1 : « *aert l'espié* » ; l'autre, la plus fréquente, construit le verbe avec un objet animé. Dans ce dernier cas, on *aert* quelqu'un *par/au/parmi* quelque chose. La prise se fait régulièrement *au frain*, puisqu'il s'agit de scènes faisant intervenir des chevaliers montés sur des chevaux. Elle peut aussi se réaliser sur une partie du corps : le *col*, le *braz*. En Ez, les passages correspondants respectent la même distinction d'emploi avec le verbe qui remplace *aerdre*, *prendre*.

⟶ Dans tous les passages qu'il est possible d'étudier, le verbe *aerdre* est remplacé par le verbe *prendre*, avec un respect strict des constructions en présence, dans les passages qui ne connaissent pas de variation d'un point de vue de la tradition.

Analyses internes

1 Le lexème qui est utilisé en Ez dans les contextes où Ao utilise *aerdre*, *prendre*, est déjà très utilisé dans ce dernier témoin, à 599 reprises, contre 542 en Ez. Il est néanmoins possible d'observer des différences d'usage.

2 À plusieurs reprises en Ao, un personnage en prend un autre par le *frein* : « *Si prant Sagremor par lo frain si dit : Sire chevaliers, alons an que assez en avez fait.* » (062-178) Dans ce contexte, Gauvain attrape Sagremor par le *frain* pour le retenir, mais sans agressivité. Il ne s'agit pas d'une scène de combat entre les deux personnages, mais au contraire d'une scène dans laquelle ils ont combattu ensemble. De la même manière, Lyonnel arrête Lancelot, son cousin : « *Et qant il les vit toz abochiez an la chauciee, si lor volt laissier corre. Et Lyonniaus lo prant au frain et dit : Par Sainte Croiz, vos n'i eroiz.* » (069-112) Lyonnel arrête ici Lancelot pour ne pas qu'il se mette inutilement en danger. Un autre exemple fait intervenir la même prise de *frein*, cette fois-ci entre deux personnages rivaux : « *Et li chevaliers vait aprés lui, si lo prant au frain. Estez, fait il, cest cheval vos covient a laissier.* » (022-62) Il s'agit de l'épisode du Chevalier du Gué qui veut empêcher Lancelot de passer. L'action se déroule ici avant la scène du combat, dans un contexte encore calme. L'expression *prendre au frein* apparaît dans une scène

de combat en Ao : « *Et gel pris au frain, n'onques ne se deffandi.* » (046-15) La scène est ici rapportée par Daguenet le Fol, qui a réussi à faire prisonnier Lancelot. En effet, ce dernier, tout plongé dans ses pensées, ne s'est rendu compte de rien et s'est entièrement laissé faire. Il n'y a donc pas de violence sous-jacente dans la scène. Une autre scène similaire de chevalier plongé dans ses rêveries fait intervenir l'expression : « *Lors hauce lou tronçon de la lance, si an fiert si lo cheval Hector anmi lo vis que il lo fait voler an pieces. Et puis lo prant au frain, sel sache arieres que par un po qu'il n'est a terre chaüz. Et lors a Hestors laisié son pensé.* » (060-6). Ici, il s'agit d'un écuyer qui, parce que Hector est dans ses pensées et qu'il n'entend pas ce que sa maîtresse lui dit, le saisit au frein pour le réveiller. L'objectif de l'action — faire sortir Hector de ses pensées — et son agent — un écuyer — empêchent l'existence d'un climat de violence.

3 On trouve l'expression dans une scène de véritable combat : « *Puis se met toz premiers es destroiz de la chauciee et fiert lo cheval des esperons. Si va parmi aus toz ferir un chevalier tant qu'il lo porte a terre. Et li autres lo prant au frain.* » (055-70) Il s'agit d'un début de combat d'Hector, lors de la chevauchée que Gauvain, le nain et lui font pour aller secourir la dame de Roestoc. Le début d'un combat n'est pas caractérisé par une grande violence. De plus, Hector est un chevalier exemplaire, qui ne connaît pas les *forseneries* d'un Lancelot, par exemple.

4 Lorsqu'il est question de prendre par une partie du corps, en Ao, il est question de *prendre par la main* : « *Atant vient li rois an la grant sale si prant Galehot par la main.* » (069-164) Il ne s'agit pas d'une scène de combat ou d'affrontement, mais d'une scène de cour, dans laquelle la prise par la main montre la haute estime du roi pour Galehaut. Une fois, *prendre* est utilisé en Ao pour indiquer la prise d'une partie du corps dans un contexte de combat : « *Et ses niés qui de grant cuer et de grant vistece estoit lo prant as braz si lo porte desouz lui a terre.* » (013-64) Il est néanmoins précisé, juste avant la description de l'action, les qualités du personnage qui réalise l'action, ce qui en atténue la violence.

⟶ Il semble que la spécificité de *aerdre* réside dans son trait sémantique de /violence/. La plupart des occurrences sont présentes dans des contextes de combat, dans lesquels les personnages sujets de l'action font preuve d'une grande brutalité. Le verbe précède souvent une mise à mort ou une menace de mise à mort. Seul l'exemple de la Dame du Lac saisissant les rênes de Lancelot échappe à ce constat, en 4. Dans ce dernier, il faut noter la vivacité du récit, qui présente une succession d'actions exprimées par de simples propositions courtes, juxtaposées les unes aux autres. En Ez, le trait sémantique de /violence/ disparaît, et l'ensemble des verbes est neutralisé dans un *prendre* générique, verbe que connaît déjà Ao.

Comparaisons externes

1 Le verbe *aerdre*, dans le sens de "saisir vivement", connaît un usage décroissant au fur et à mesure de l'avancée dans le temps. On le retrouve néanmoins dans des textes du XV^{e} siècle :

> *Lors vient a l'ermitte que hault se tenoit sur le crois, et la l'aert par les chevieaux en disant...*
> `YsayeTrG` (*Ysaye le Triste*, fin XIV^{e} [1449], pic.)

2 Le lexème est un verbe descriptif d'action, donc particulièrement spécifique aux textes narratifs littéraires. Cependant, si une grande partie des occurrences conservent le trait sémantique de /violence/, certains occurrences ne le contiennent pas.

> *Assés ne me suffist pas de te choisir a l'ueil et de loing ; ainçoys m'est besoing de toy toucher et aherdre.*
> `CHART., L. Esp.` (*Le Livre de l'Espérance*, ca 1429-1430, Bayeux)

Il est possible de supposer que, de très employé dans les romans arthuriens, le mot le devient de moins en moins. Relevant de la langue littéraire, il reste cependant toujours en usage, par le fait de son prestige, mais dans des contextes nouveaux, décrivant des réalités différentes, loin des scènes de violence des combats arthuriens, où il finit par perdre son trait sémantique particulier de /violence/ et entre donc en concurrence avec des verbes plus génériques, comme *prendre*.

3 Par ailleurs, le verbe *aerdre* dans le sens "s'attacher à, se fixer à", d'un emploi plus général, est lui aussi attesté aux XIV^e^ et XV^e^ siècles, tant en emploi concret qu'en emploi figuré :

> *Je voy les povres enrrichis*
> *Et les riches nobles tout perdre,*
> *Pour ce qu'ilz ne veulent aerdre*
> *Leurs cuers a apprandre science.*
> DESCH., M.M. (*Le Miroir de Mariage*, ca 1385-1403, Marne)

Lui aussi est voué à disparaître dès le XVI^e^ siècle. Le désemploi de ses autres sens a pu amener à une chute d'emploi aussi pour ce sens-là. Il est possible que l'existence du doublon savant *adhérer*, attesté depuis le XIV^e^ siècle[58], d'abord dans le sens "se rattacher à un avis", puis dans des sens relatifs à la désignation de toute forme d'attachement et de fixation, dont les fréquences d'emplois augmentent, ait pu jouer.

4 Le lexème survit en picard, d'après le FEW. Cela peut conduire à s'interroger sur l'origine géographique du mot. Sa première attestation se trouve dans un texte d'origine agn., GaimarB (ca 1139 [déb. XIII^e^], agn.). On le trouve ensuite dans des textes originaires de multiples provenances : toujours agn. (LapidALS (1^er^ t. XII^e^ [fin XII^e^], agn.)), norm. (RouH (1135-1170 [ca 1300], frc.), AmbroiseP (déb. XIII^e^ [fin XIII^e^], norm. mérid. [agn.])), champ. (CligesG (ca 1176 [ca 1235], champ. mérid. [champ.]), EructavitJ (ca 1180 [fin XIII^e^], champ. mérid. [bourg. mérid..])), poit. (BenTroieC (ca 1170 [déb. XIII^e^], ang./tour. [agn.])), orl. (RoseLLangl (ca 1230 [ca 1285], traits orl. [orl.])), lorr. (AnsMetznG (mil. XIII^e^ [1^er^ t. XIV^e^], lorr.)), etc.[59] À la fin du XIV^e^ siècle et au XV^e^ siècle, le lexème est surtout présent dans des textes picards, mais pas uniquement[60]. Le lexème ne semble pas être un régionalisme dès son origine. On peut supposer une régionalisation tardive du lexème avec un emploi conservateur dans les textes picards, plus sujets à ce type de conservations et d'usages archaïques que des textes d'autres zones habituellement désignées comme plus centrales.

⟶ Le verbe semble perdre son trait sémantique spécifique, perte principalement liée à l'évolution des styles littéraires, dont son existence dépendait.

Synthèse : Le lexème *aerdre* disparaît de la langue dans tous ses emplois. Par rapport aux deux emplois que nous avons évoqués, nous pouvons dire que deux aspects ont joué : d'un côté, la perte de spécificité sémantique du mot, du fait d'emplois nouveaux au sein de la langue littéraire, eux-mêmes conséquence du développement de nouveaux genres littéraires, donc de nouvelles possibilités de description ; de l'autre, l'existence d'un doublon qui voit ses sens s'élargir. La régionalité du lexème, qui semble être acquise au XV^e^ siècle, a aussi pu jouer en sa défaveur, puisque allant contre le mouvement d'uniformisation de la langue et risquant donc de créer une incompréhension[61].

58. Mats donne une attestation dans OresmeCielM (1377 [fin XIV^e^], Paris [norm.]).
59. Source : DÉAFpré.
60. Il est attesté par exemple dans Myst. st Martin K. (ca 1500, tour.) et le déjà cité CHART., L. Esp. (ca 1429-1430, Bayeux).
61. Cf. aussi la fiche sur *acesmer*, qui rencontre les mêmes spécificités.

Typologie : Disparition totale ; survivance dans un dialecte
Facteurs supposés : Multiplication des emplois variés du verbe, du fait de l'évolution des genres littéraires ; perte d'un trait sémantique ; cela fait entrer le verbe obsolescent en concurrence synonymique avec un verbe hyperonyme très employé ; proximité sémantique avec un doublon savant.

‡ afaitier

FEW, XXIV, 244a : *AFFACTARE

Ao : 5 ; Ez : 0

1 *afaitier une plaie*, "soigner une plaie"

`RenM` (déb. XIII^{e} [2^{e} m. XIII^{e}], pic./norm.) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen)

a) **Ao** : *Puis li **afaitent** la plaie de la joe qui mout li avoit grevé, si l'atornent et apareillent issi com il sevent que mestiers li est.*
Ez : *Puis lui **appareillent** la playe de la joe qui moult l'a grevé, et l'atournent et appareillent comme ilz sçaivent que mestier estoit.*
(13-77)

b) **Ao** : *Qant il li ont la plaie de la joe **afaitiee**, et celi de l'espaule mout bien bandee, si commence son duel dont nus ne l'ose chastier, si an fait tant que merveille est comment il dure.*
Ez : *Quant ilz ont la playe de la joe **appareillee**, et celle de l'espaulle, il comence son deul donc on ne le ose chastier, et en fait tant que merveilles est comme il dure.*
(13-78)

c) **Ao** : *Et vient en une garderobe, si trueve la damoisele qui avoit lui et son frere amené de Gaunes, et ele faisoit la plaie de son vis **afaitier** qui mout estoit encore granz.*
Ez : *Et vient en une garderobbe ou treuve la damoiselle qui les avoit amenez de Gaunes. Elle faisoit **mediciner** sa playe.*
(14-64)

Lexèmes qui remplacent :

- *apareillier1*, "panser (une plaie)"
  `TristThomL` (4^{e} q. XII^{e} [fin XIII^{e}], traits agn.) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen) ; *APARĬCŬLARE ; rapport de presque synonymie
- *medeciner*, "soigner"
  `BrutA` (ca 1155 [4^{e} q. XIII^{e}], norm./agn. [agn.]) – `MONTAIGNE, Les Essais` (1572-1592 [1580-1592]) ; MĔDĬCĪNA ; rapport d'hyperonymie

Nombre de remplacement(s) : 2

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

2 "mettre en état, préparer"

`RolS2` (ca 1100 [2^{e} q. XII^{e}], agn. ou norm. [agn.]) – `1363` [62]

62. La dernière attestation apparaît dans un texte dans `Comptes mun. De Tours` (1358-1366, Tours).

Ao : *Et messires Gauvains ne va mies la o il voit la greignor meslee, ainz voit une bataille qui estoit retraite et ravoient* ***afaitiees*** *lor armes et lor guiges de lor escuz, si voloient venir a la meslee. Et messires Gauvains lor lait corre.*
Ez : *Messire Gauvain s'en va contre une compaignie de gens tous frais, lesquelz venoient a la meslee.*
(62-31)

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

3 v. ppe empl. adj., "habile, sage"
`BenDucF` (ca 1174 [fin XII^{e}], ang./tour.) – `PassEntreR` (mil. XIV^{e} [ca 1440])

Ao : *Or si garde que tu soies mout preuz et mout saiges et mout bien* ***afaitiez****, car tu iras devant la rose et devant la valor des dames do monde.*
Ez : *Gardes que tu soies moult courtois et bien* ***avisé****, car tu auras devant toy la rose de beauté et seras devant la valleur de toutes les dames du monde.*
(61-3)

Lexème qui remplace : *aviser*, v. ppe empl. adj., "réfléchi"
`EnfOgH` (1276 [ca 1290], flandr. [frc.]) – ∅ ; VĪSARE / VĪSUS1 ; rapport de presque synonymie

Nombre de remplacement(s) : 1

Analyses des exemples

1 Sur les cinq contextes, quatre sont comparables. Du fait du raccourcissement du texte en Ez, en 2, il n'est pas possible d'étudier par quoi est remplacé le sens de "mettre en état" de *afaitier*. L'emploi participial dans le sens de "sage", attesté une seule fois, est remplacé par un autre emploi participial, *avisé*, de sens proche.

2 En revanche, l'emploi particulier de *afaitier une plaie* est remplacé deux fois par *apareillier* et une fois par *medeciner*. Le remplacement en Ez est intéressant, car il s'agit de la dernière attestation dans la langue de *apareillier* employée dans ce sens. L'usage d'un archaïsme témoigne de la volonté des compositeurs de l'incunable d'employer un lexique marqué diachroniquement. D'ailleurs, la dernière attestation de *afaitier une plaie* se trouve également dans l'incunable, dans une autre partie que celle étudiée [63].

⟶ Le verbe se trouve remplacé dans l'incunable, dans les différents sens qu'il connaît dans le manuscrit, et notamment par un verbe également archaïque.

Analyses internes

1 *aviser* employé au participe passé est complètement absent de Ao, puisque cet emploi émerge à la fin du XIII^{e} siècle, après la date de composition du manuscrit.

2 *apareillier* est employé en Ao dans le même sens que celui employé en Ez à deux reprises, par exemple dans le passage suivant : « *Si m'a mout bien ma plaie bandee et apareilliee.* » (060-115) *medeciner* est employé également une fois dans le manuscrit, par exemple dans ce contexte : « *Et furent ses plaies et ses bleceüres mout bien medecinees.* » (062-160)

63. Il est à noter que le verbe semble bien désemployé avant la date de composition de l'incunable, comme le montre l'absence de mention au sein du DMF.

⟶ Dans le manuscrit, les trois verbes *afaitier*, *apareillier* et *medeciner* sont employés dans des contextes équivalents.

Comparaisons externes

En plus de connaître des synonymes en synchronie, l'émergence de *afecter* a pu jouer contre l'emploi de *afaitier*. En effet, le verbe, emprunt au latin AFFECTARE, est attesté au début du XIV^e^ siècle, d'abord dans le sens de "feindre" [64], puis, après élargissement des emplois, à la fin de ce siècle, dans le sens de "rechercher, désirer" [65], et, au XV^e^ siècle, "toucher par une impression physique ou morale" [66]. La collusion de sens a pu se produire si l'on considère la continuité sémantique qui existe entre la préparation d'une chose et la recherche d'une chose, dans le cadre de l'état de disponibilité de cet objet. La forme latinisée est dotée d'un plus grand prestige, qui explique sa forte productivité et le désemploi progressif de la forme héréditaire [67].

Synthèse : *afaitier* disparaît complètement ; pour l'un des sens, l'incunable présente une dernière attestation. L'existence en synchronie de plusieurs verbes synonymes a pu jouer contre son emploi, d'autant plus que l'émergence de la forme empruntée au latin, donc prestigieuse, *afecter*, vient en fragiliser les usages. En effet, s'ils ne sont pas synonymes, les deux verbes, en plus d'entretenir une proximité formelle, entretiennent un rapport de continuité sémantique. Le sème du /désir/ donne par ailleurs une force sémantique particulière au verbe emprunté.

Typologie : Disparition totale ; la dernière attestation recensée en Ez est un archaïsme
Facteurs supposés : Existence de nombreux verbes synonymes ; émergence d'un verbe, emprunt latin, doté d'une continuité sémantique avec le verbe obsolescent, mais sans emploi similaire ; ce verbe émergent, possédant une force sémantique marquée et une forme prestigieuse, est productif.

⊆ afebliier

FEW, III, 616b : FLĒBILIS

Ao : 1 ; Ez : 0

afebliier, "rendre moins fort"
`PsCambrM` (1re m. XII^e^ [av. 1160], agn. [Canterbury]) – `MolinetFaictzD` (fin XV^e^ [déb. XVI^e^], flandr.)

Ao : *Et durement se deffant selonc ce que sa force puet soffrir qui mout est* ***afebloiee****.*
Ez : *Et vertueusement se deffent selon ce que sa force lui donne qui moult est* ***affoiblie****.*
(55-148)

Lexème qui remplace : *afeblir*, "rendre moins fort"
`PsCambrM` (1re m. XII^e^ [av. 1160], agn. [Canterbury]) – ∅ ; FLĒBILIS ; rapport de synonymie ; même étymon

Nombre de remplacement(s) : 1

64. Dans `JVignayMir` (ca 1328 [ap. 1332], faibles traits norm.) d'après le TLFi.
65. Dans `MenagB` (ca 1393 [1re m. XV^e^], Paris) d'après le TLFi.
66. `ChastellLD` (1454-1470 [3e q. XV^e^], flandr.) d'après le TLFi.
67. L'opposition entre forme latinisée et forme héréditaire est valable même si, dans le cas présent, il ne semble s'agir que d'une réfection de la forme.

† afier

FEW, III, 500b : *FĪDARE

Ao : 4 ; Ez : 0

afïer, “s’engager [à qque ch. auprès de qqu’un]”

`MarieGuigR` (ca 1165 [2e m. XIIIe], norm. et agn. [agn., qques traits pic.]) – ∅ [rég.] | ∅ [vx | spé.] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) [68]

1 **Ao** : *Et savez que ge ferai de vos ? Ge vos **afierai** leiaument que ge vos donrai cest regne si tost com ge l’avrai conquis et toz seroiz sires de mon pooir.*
Ez : *Et je vous **aymeray** loyaument, vous donneray cest royaume si tost que je l’auray conquis et serez tout sire de mon pouoir.*
(1-36)

2 **Ao** : *Et com il furent venu, si estoit bien haute prime. Li sires demande au seneschal : Comment amenastes vos ces chevaliers ? Il m’**afierent**, fait il, qu’il ne s’an partiroient de ci se par vostre congié non.*
Ez : *Et quant il fut revenu a son seigneur, il estoit ja haulte prime et amena les chevaliers.*
(28-39)

3 **Ao** : *Mais se il fait tote sa gent desarmer et il vos **afit** que ja nus ne se movra por lui secorre, ne por vos encombrer, et puis vos combatez en ceste chauciee antre ce grant pont et ce poncel, et com il sera deça, si soit li ponciaus toz depeciez que nus n’i poïst passer tant que li uns an soit outrez, issi porroit estre la bataille.*
Ez : *Et la maniere sera telle qu’il fera toutes desarmer ses gens puis aprés il **jurera** que ja nul ne se mouvera pour le secourir, ne pour vous empeschier, et que la bataille soit faicte sur este chaucee entre se grant pont et le petit poncel. Et quant il sera deça, si soit le poncel rompu. Ainsi pourrez vous estre asseuré de lui.*
(60-233)

4 **Ao** : *Mais ge vos **afi** que ge vos baillerai plus belle antre ci et tierz jor, se vos m’osez sivre, ne ja mais plus belle ne verroiz. Si voirement vos pri comme vos voudriez avoir joie de la rien el mont que vos plus dessirrez que vos ne me metez a plus, car vos vos an repanteriez. Et messires Gauvains li otroie.*
Ez : *Et si vous **promés** que entre cy et trois jours je la vous bailleray, se vous me osez suivir, et si vous dis que, ainsi m’aist Dieu, se vous ne me laissez en paix, il ne sera jamais jour que vous ne vous en repentez. Et messire Gauvain lui ottroie sa voulenté.*
(62-39)

Lexèmes qui remplacent :

- *jurer*, “s’engager à qque chose”
  `SermentsH1` (842 [ca 1000], Soissons) – ∅ ; JŪRARE ; rapport de synonymie

68. Le sens du verbe dans la langue moderne s’est affaibli et signifie “assurer, certifier” ou “(se) confier”. Il reste attesté dans les dictionnaires sans être véritablement usité, ainsi que le remarque le TLFi : « Il s’agit d’un mot de dict., qui n’a pas eu, dans les deux siècles ici considérés, d’autre vitalité que région. »

- *prometre*, “s’engager à qque chose”

  `PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; PRŌMĬTTĔRE ; rapport de synonymie

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 2

1 Sur les quatre contextes, trois sont comparables. Dans tous ces contextes, *afïer* introduit une complétive. Dans le premier, Ez connaît une leçon variante : « *aymeray* » est employé en lieu et place de « *afierai que* ». En 3 et 4, ce sont des remplacements qui interviennent dans le cadre de contextes légèrement divergents. Les deux verbes utilisés pour le remplacement sont *jurer* et *prometre*, synonymes.

2 *jurer* connaît une légère progression d’emploi, avec 106 et 113 occurrences, tandis que *prometre* connaît une extension d’usage plus large, passant de 9 occurrences en Ao à 86 en Ez.

3 Si la présence de ces verbes synonymes bien plus largement employés ont probablement une influence sur l’obsolescence d’*afïer*, les changements qui se produisent au sein de la famille de mots du verbe ne sont pas non plus à négliger. Ainsi, des changements bouleversent l’antonyme, *desfïer* : son sens premier, “se dégager de ses devoirs de vassal” ne semble plus utilisé après le début du XV^e^ siècle [69], tandis que le sens de “provoquer au combat” se maintient en se renforçant, comme le prouve l’émergence du substantif dérivé *desfi*, “provocation au combat”, au cours du XV^e^ siècle [70]. L’apparition vers la fin du XIV^e^ siècle de *(se) mesfier*, “(se) tenir en garde [contre qqu’un]” [71], influence également l’évolution du verbe, renforçant les sens “retirer sa confiance” et “(se) tenir en garde [contre qqu’un]”, existants dès le XIII^e^ siècle [72]. On note également l’apparition au début du XIV^e^ siècle de *se confider*, “avoir confiance en” [73], refait en *se confier*, “id.” [74], par analogie avec les dérivés de *fïer* mentionnés. Les évolutions multiples de la famille de verbes témoignent d’une attention plus grande portée à la description de la confiance portée ou non à autrui, au détriment de celle portée à la fidélité, que véhiculent les sens de “s’engager auprès de qqu’un à faire qque chose”, porté par *afïer*, et de “rompre l’hommage fait à un suzerain”, porté par *desfïer*. Ce changement entre en écho avec la désagrégation du système de la féodalité sur la période et ainsi du rapport de fidélité qui y est associé. *desfïer* semble être le premier mot de la famille touché par ce changement de perspective, auquel s’associent les changements sémantiques mentionnés ci-avant. L’opposition des deux verbes, *desfïer* et *afïer*, manifestée dans leur préfixe, a conduit *afïer* à, lui aussi, perdre l’un de ses sens.

   Typologie : Disparition partielle : l’un des sens est obsolescent
   Facteurs supposés : Présence de verbes synonymes bien plus largement employés ; bouleversement sémantique au sein de la famille du verbe obsolescent : le verbe antonyme du verbe obsolescent prend un nouveau sens ; changement de perspective sur les notions de confiance et de fidélité, entrant en écho avec un changement sociétal.

69. Le DMF ne recense plus d’attestation après `FroissChron3D` (ca 1402 [ca 1405], pic.).
70. Le DMF donne `CHART. J., Chron. Ch. VII, V., t.2` (1437-1464, Saint-Denis) comme attestation.
71. Mats donne `OresmePolM` (1372-173 [av. 1382], norm.) comme attestation.
72. Mats donne `GuillPalMa` (déb. XIII^e^ [fin XIII^e^], traits pic. [pic.]) et `MirNDChartrK` (1252-1262 [XIV^e^], orl. [Chartres]) comme attestations.
73. Mats donne `AiméHistNormC` (ap. 1343 [mil. XIV^e^], frc. [it. mérid.]) comme attestation.
74. Mats donne `JBelV` (1352-1361 [déb. XV^e^], wall.) comme attestation, d’abord dans le sens de “mettre sa confiance [en qqu’un]”.

⊆ afüir

FEW, XXV, 872b : AUFŬGĔRE

Ao : 1 ; Ez : 0

afüir, “fuir”
GerbMetzT (fin XII^e [2^e m. XIII^e], champ. sept. [pic.]) – Cresp 1637 (*Le Thresor des trois langues…*. [1637]) [dict. bil.] | Myst. Incarn. Nat. L. (ca 1454-1474 [XV^e], Rouen)

Ao : *A cele riviere estoit uns cers* ***afuianz*** *et li chien l’avoient pris en la rive.*
Ez : *… une riviere en laquelle avoit ung cerf* ***courant*** *que les chiens avoient prins en l’eaue.*
(38-3)

Lexème qui remplace : *corir*, “se déplacer rapidement”
AlexisS2 (fin XI^e [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; CŬRRĔRE ; rapport d’hyperonymie

Nombre de remplacement(s) : 1

⊆ agaitier

FEW, XVII, 454a : *WAHTA

Ao : 2 ; Ez : 0

agaitier, “surveiller, épier”
BibleGuiotO (déb. XIII^e [XIII^e], lorr.) – ∅ [rég.] | Mon 1636 (*Abrégé du parallèle des langues françoise et latine rapporté au plus près de leurs proprietés* [1636]) [dict. bil.] | Cotgr 1611 (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | Nicot 1606 (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) [75]

1 **Ao** : *Ne la dame ne les i menoit se por ce non que ele ne voloit que il fussient seü laianz de ces genz qui les* ***agaitaissent*** *aucune foiz qant il ne s’en preïssent garde.*
Ez : *Et la dame les y menoit pour ce que elle ne vouloit mie qu’ilz feussent sceuz leans de telles gens qui les* ***guetassent*** *aucunes fois.*
(14-86)

2 **Ao** : *Et lors li conte comment ele les avoit* ***agaitiez*** *et de Lancelot que ele avoit aü an prison.*
Ez : *Lors lui compte comment elle l’avoit* ***acointee*** *et comment elle avoit tenu Lancelot en prison.*
(51-330)

Lexème qui remplace : *gaitier*, “surveiller, épier”
CourLouisLe (2^e t. XII^e [3^e q. XIII^e], frc.) – ∅ ; *WAHTA ; rapport de synonymie ; même étymon

Nombre de remplacement(s) : 1
Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

75. Dans Nicot 1606 (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]), l’entrée est un renvoi au verbe non préfixé. Une entrée propre existe cependant dans Hu. Le lexème existe toujours en français contemporain mais comme un régionalisme (d’après le FEW et le TLFi).

Dans le cas du remplacement réalisé, c'est la forme simple du verbe, non-= préfixée, qui est utilisée. Dans le deuxième cas, une leçon variante, il peut être affirmé que la proximité graphique des formes a pu influencer le remplacement.

∃ äi !

FEW, XXII-1, 64b : O.I.

Ao : 3 ; Ez : 1

äi !, "(interj., marque d'une douleur physique ou morale)"
RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – Ez (ca 1220 [1488], Rouen) [76]

1 **Ao** : *Et Banyns qui de la tor en haut se fu saisiz li comance a huchier : **Haï !** fiz a putain, murtriers !*
Ez : *Et Banyn qui estoit en hault commence a huchier : **Ahy !** filz a putain, traitre !*
(2-22)

2 **Ao** : *Et qant il revient de pasmoisons, si parole si con il puet et regarde vers lo ciel et dist : **Ahi !** sire Dex, merci et graces vos rant, biax Peres douz, de ce qu'il vos plaist que ge fenisse en povreté, car vos venistes mort soffrir en terre comme povres et besoigneus.*
Ez : *Et quant il revint de pasmoison, il parle comme il peult et regarde devers le ciel et dist : **Haa !** beau sire Dieu, mercy et graces vous rens de ce que il vous plaist que je finisse ma vie en povreté ! Car vous veinstes en terre mort souffrir comme povre et souffretteux.*
(3-9)

3 **Ao** : *Et qant Phariens l'en voit aler, si li crie : **Ahi !** filz a putain, failliz, certes morz iestes !*
Ez : *Et comme farien s'en vouloit aler, il lui crye : **Ha !** filz de putain, vous estes mort !*
(13-244)

4 **Ao** : ***Ahi !** fait il a Hestor, veez ci lo meillor chevalier do monde !*
Ez : *Si dist a Hector : Vecy le meilleur chevalier du monde !*
(68-27)

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1
Nombre de remplacement(s) : 2
Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

L'interjection *äi* est remplacée par celle, plus générique et bien plus employée, *ha*, témoignant d'une réduction de la nomenclature des emplois, au profit des formes plus générales.

∃ ainz

FEW, XXIV, 637a : ANTE

Ao : 220 [70] ; Ez : 126 [41]

76. Mats propose trois entrées *ahi*, *ai* et *aï*, que nous regroupons ici sous une. Sur le choix des interjections retenues, on pourra consulter l'analyse générale du premier volume.

1 “mais plutôt, mais au contraire”

`JuiseR` (2e q. XIIe [déb. XIIIe], liég. [wall.]) – `Ac 1694` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1694]) [vx] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606])

a) **Ao** : *Mais Claudas ne li conoissoit mie, ne servise ne li voloit rendre,* ***ainz*** *avoit fait seignor del roi de Gaule.*
Ez : *Mais Claudas ne le congneut mie, ne service ne lui en vouloit faire,* ***ains*** *avoit fait son seigneur du roy de Gaulle.*
(1-6)

b) **Ao** : *Mais d'aus lo laisse atant ester li contes ici endroit que plus n'en parole* ***ainz*** *retorne a parler do roi Claudas.*
Ez : *Mais d'eulz se taist icy le conte* ***et*** *retourne a parler du roy Claudas.*
(7-62)

c) **Ao** : *Et s'il ne l'en velt croire et maus l'an vient, li hom n'i a nule honte* ***ainz*** *s'en descharge.*
Ez : *Et s'il ne le veult et mal lui en prent, l'omme n'y a aucune honte* ***ains*** *s'en est acquité et deschargé.*
(8-70)

d) **Ao** : *Ne an lui ne trova onques nus hom plus que reprandre* ***ainz*** *disoient tuit cil qui lo devisoient que s'il fust un po mains garniz de piz plus an fust atalantables et plaisanz.*
Ez : *Ne en lui ne trouva l'en onques plus a reprendre* ***ains*** *disoient tous ceulx qui le devisoient que s'il feust ung peu mains garni de poitrine plus en feust plaisant.*
(9-26)

e) **Ao** : *... mais nel faisoit* ***ainz*** *lo disoit de la grant seürté qu'il avoit en ce dont tote sa joie venoit.*
Ez : *... mais non faisoit* ***ains*** *le disoit de la grant seurte qu'il avoit en ce donc sa joye venoit.*
(9-34)

f) **Ao** : *Lyoniaus a la cope prise et Bohorz li crie qu'il la flatisse contre terre. Mais nel fait,* ***ainz*** *la hauce contremont a ses deus mains si que del vin est volé sor sa robe une partie.*
Ez : *Lyonnel a prins la coulpe et Boort lui crye qu'il la jecte contre terre. Mais non fait,* ***ainçois*** *la haulse contremont a ses deux mains si que du vin est tumbé sur la robbe une partie.*
(11-53)

g) **Ao** : *Si lo dotent tant li plus des autres que de pres ne l'osent enchaucier,* ***ainz*** *guanchissent a ses cox et li font voie.*
Ez : *Et le doubtent tant les plus vaillans que de prez ne l'osent aprouchier,* ***ains*** *se destournent des coupz et lui font voie.*
(13-38)

h) **Ao** : *Dites lo moi, car de vos ne d'els ne cuidoie ge garde avoir* ***ainz*** *avoie fait por vostre amor et por les lor qancque vos m'aviez requis.*
Ez : *Dictes le moy, car de vous ne cuidoie je mal avoi[r]* ***ains*** *avoie fait pour vostre amour tout ce dont vous me aviez requis.*
(13-115)

i) **Ao** : *En non Deu, fait Claudas, tot ce ne me grieve de rien* ***ainz*** *m'est mout bel.*
Ez : *Par ma foy, fait Claudas, tout ce ne me griefve riens* ***ains*** *me plaist moult.*
(13-167)

j) **Ao** : *Nes de chose dont il ait esté mescreüz n'avez nule droiture,* ***ainz*** *estoit toz apareilliez qu'il se meïst en ma prison.*
Ez : *Or sachiez que de chose dont il ait esté par devant vous mescreu vous n'avez vers lui quelque droicture,* ***car*** *il estoit tout prest et appareillié de s'en mettre en ma prison.*
(13-184)

k) **Ao** : *Et qant il furent en haut, si ne se pot tenir* ***ainz*** *corrut sus celui qui les armes Claudas avoit vestues.*
Ez : *... lequel, quant ilz furent en hault, ne se peut tenir* ***qu'****il ne courust sus a celui qui les armes Claudas avoit vestues.*
(13-222)

l) **Ao** : *Mais qant Lyoniaus ot que ses maistres ne vient pas, si n'an demande plus novelles* ***ainz*** *se fiert an la chanbre arrieres.*
Ez : *Mais quant Lyonnel ot que son maistre ne vient point, il n'en demande plus nouvelle* ***et*** *se fiert en la chambre.*
(14-64)

m) **Ao** : *Mais an quelque leu que nos ailliens ge et mes niés, li vostres cors n'a de nos garde,* ***ainz*** *lo vos avrons fait savoir.*
Ez : *Mais en quelque lieu que nous alons, vostre corps n'a de nous garde,* ***ains*** *le vous ferons assavoir.*
(16-132)

n) **Ao** : *Chevaliers ne doit por paor de mort nule chose faire o l'an puise honte conoistre ne aparcevoir,* ***ainz*** *doit plus doter honteusse chose que mort sossfrir.*
Ez : *Chevalier ne doit pour paour de mort faire chose ou l'en puisse honte congnoistre,* ***ains*** *doit plus doubter honteuse vie que la mort.*
(20-34)

o) **Ao** : *Et ge voil que vos sachiez que vos n'iestes pas mes filz* ***ainz*** *fustes fiz a un des plus prodomes do monde et des meillors chevaliers et a une des plus beles dames et des meillors qui onques fust.*
Ez : *Et je le vueil, car vous n'estes pas mon filz* ***ains*** *feustes filz a ung des meilleurs chevaliers du monde et a une des meilleures dames qui oncques fut.*
(21-28)

p) **Ao** : *Et ele dist q'en nule maniere ele ne sofferroit qu'il se combatiest en cest point,* ***ainz*** *li fait mires venir et lo couche en ses chanbres.*
Ez : *Et elle dit qu'elle ne souffreroit jamais qu'il se combatist en ce point,* ***ains*** *fait les mires venir et le couche en sa chambre.*
(22-20)

q) **Ao** : *G irai, fait ele, veoir que ce sera. Non feroiz, fait il, vos n'i vendroiz mie* ***ançois*** *m'atandroiz ceianz tant que ge revandrai.*
Ez : *Je iray, fait elle, avec vous. Non ferez, dit il,* ***ains*** *me attendrez ceans jusques a tant que je soye revenu.*
(27-7)

r) **Ao** : *Et li Blans Chevaliers ne fait sanblant que lui em poist,* ***ainz*** *dist que la teste li colpera.*
Ez : *Et le chevalier ne fait pas semblant qu'il en soit courroucé,* ***ains*** *dist qu'il lui couppera la teste.*
(28-20)

s) **Ao** : *Et cil ne respont mie,* ***ainz*** *chevalche totevoies.*
Ez : *Et il ne respont mot* ***ains*** *chevauche tousjours.*
(28-29)

t) **Ao** : *Li chevaliers ne respont a rien que Kex die* ***ainz*** *chevauche adés.*
Ez : *Le chevalier ne respont a rien que Keu lui die* ***et*** *chevauche tousjours.*
(28-31)

u) **Ao** : *Et li rois Artus estoit venuz mout efforcieement, si ne pot el chastel herbergier,* ***ainz*** *se loja dehors.*
Ez : *Et le roy Artus estoit venu a grande puissance et ne peust entrer dedens le chasteau,* ***ains*** *se loga dehors.*
(33-10)

v) **Ao** : *Est il voirs que li chevaliers as armes vermoilles est morz, et cil qui a vencue ceste assemblee ? Neianz est, fait il,* ***ainz*** *me dist ses mires que il garroit bien.*
Ez : *Est il vray, fait elle, que le chevalier aux armes vermeilles est mort ? Nenny, fait il,* ***car*** *son mire me dist qu'il le gueriroit bien.*
(34-9)

w) **Ao** : *Et il ne l'an respont mie,* ***ainz*** *regarda la porte, si commença a plorer mout durement et dist.*
Ez : *Et il ne respont mot,* ***ains*** *commence a plourer et regarder la porte et dit.*
(35-5)

x) **Ao** : ***Ainz*** *i erai ge, fait ele, que vos vos combatoiz a lui.*
Ez : ***Ainçois*** *iray je, fait elle, que vous vous combatez a lui.*
(36-1)

y) **Ao** : *Cil chevalier nes mistrent onques a raison,* ***ainz*** *pristrent les escuz par les anarmes et laissent corre a monseignor Gauvain et il a els.*
Ez : *Ces chevaliers ne le misdrent oncques a raison,* ***ains*** *prindrent leurs escus et s'en viennent droit a monseigneur Gauvain et lui a eulz.*
(38-8)

z) **Ao** : *Li chevaliers nes redote mie,* ***ainz*** *giete l'escu sor la teste si se lance outre.*
Ez : *Le chevalier ne les redoubte mie,* ***ains*** *jecte l'escu par dessus sa teste et se fiert par dessoubz les espees.*
(39-26)

aa) **Ao** : *Lors laisse cil chaoir la hache, car li chevaliers l'a pris par la gorge as poinz, que il avoit forz et roides, si l'a si destroit que il ne se puet sor piez tenir* ***ainz*** *chiet a terre ne n'a pooir de relever.*
Ez : *Lors laisse celui cheoir la hache, car le chevalier l'avoit saisy aux poings, qu'il avoit fors et roides, et le tient si estroit qu'il ne se peut aider* ***et finablement*** *le fait choir a terre.*
(39-33)

ab) **Ao** : *Et puis que il i fu venuz, n'orent cil a aus duree,* ***ainz*** *les metent anz parmi la porte et ele clost aprés aus.*
Ez : *Et depuis qu'il y fut venu, ceulx du chasteau ne pencent contre eulx durer,* ***ains*** *les mettent ens parmy la porte et elle reclot aprez eulx.*
(40-6)

ac) **Ao** : *Onques por Keheriet n'en firent rien,* ***ainz*** *mut Angrevains tantost por joster au chevalier, sel fiert si que tote sa lance vole em pieces.*
Ez : *Pour Gaheriet ne voulurent cesser les deux freres,* ***ains*** *part Agravain pour jouster au chevalier et le fiert tellement que sa lance vole en pieces.*
(40-28)

ad) **Ao** : *Li chevaliers n'i tient plus de parole,* ***ainz*** *prant son escu par les enarmes et met la lance souz l'aisselle et fiert lo cheval des esperons.*
Ez : *Le chevalier n'en tient plus parole,* ***ains*** *prent son escu et met sa lance soubz l'esselle et fiert le cheval des esperons.*
(46-34)

ae) **Ao** : *S'an ot tel duel que ele n'osa retorner a sa Dame del Lac* ***ainz*** *se randié en la premiere maison de religion que ele trova.*
Ez : *Si s'en ala faisant son deul et n'osa retourner a sa Dame du Lac* ***et*** *se rendit en la premiere religion qu'elle trouva.*
(47-28)

af) **Ao** : *Sire, font si home, nel feroiz,* ***ainz*** *atandez voz genz que cist a trop genz amenee.*
Ez : *Sire, ce font ses hommes, non ferez,* ***ains*** *attendez voz gens car celui a trop de gens amenez.*
(48-2)

ag) **Ao** : *Il ne me plest ore plus que ge lo guerroi an ceste maniere,* ***ainz*** *li donrai trives jusqu'a un an par si que il amanra tot son pooir au chief de l'an.*
Ez : *Il ne me plaist pas de le guerroier en ceste maniere,* ***ains*** *lui donneray treves jusques a ung an par tel convenant qu'il me amenera son pouoir au bout de l'an.*
(48-55)

ah) **Ao** : *Et lo salua simplement, mais li preudom ne li randié mie son salu* ***ainz*** *dist come correciez.*
Ez : *Et le salua. Le preudomme ne lui rendit mie son salut* ***ains*** *lui dit comme courroucé.*
(48-56)

ai) **Ao** : *Mais la terre n'est mie tels,* ***ainz*** *est fosse et anterremenz a home qui vit au siegle en orgoil, an cruiauté, an felenie.*
Ez : *La terre n'est mie telle,* ***ains*** *est fosse et enterrement a homme qui vit contre raison, c'est assavoir en orgueil, en cruaulté, en felonnie.*
(48-138)

aj) **Ao** : *Et fait sanblant que ele soit mout correcie vers lui et que mout lo hee, mais non fait* ***ainz*** *l'aimme plus qu'ele ne sielt et croist l'amors et anforce chascun jor.*
Ez : *Et fait semblant que moult soit courroucee vers lui, mais non est* ***ains*** *l'ayme plus qu'elle ne souloit et croist en son amour de jour en jour.*
(51-11)

ak) **Ao** : *Ne s'an ala mie messires Gauvains* ***ainz*** *fu venuz a la rescose d'un sien compaignon, qui avoit non Gaheriz de Gareheu.*
Ez : *Ne s'en ala mie messire Gauvain* ***ains*** *fut venu a la rescousse de ung de ses compaignons, qui avoit nom Gahaus de Karaheu.*
(51-52)

al) **Ao** : *Certes, fait ele, moi ne meffeïstes vos rien biaus dolz amis que il n'estoit pas a moi,* ***ainz*** *l'an soi mout mauvais gré de ce que il lo vos avoit dit car il an vint a moi.*
Ez : *Certes, a moy ne en fistes vous point, car il n'estoit mie a moy* ***et*** *lui sceuz mauvais gré de ce qu'il se reclama de moy.*
(51-253)

am) **Ao** : *Cele terre n'estoit mies Galehot d'ancesserie,* ***ainz*** *l'avoit gaaigniee par force sor lo roi Gloier, un neveu au roi de Northunberlande.*
Ez : *Celle terre n'estoit pas sienne par succession,* ***mais*** *il l'avoit conquise par force sur le roy Glohier qui estoit nepveu du roy de Northumbellande.*
(52-2)

an) **Ao** : *Et n'i a un sol qui ost contredit metre* ***ainz*** *s'an fuient li quatre parmi les chans au travers.*
Ez : *Et n'y a si hardy qui l'ose atendre* ***ains*** *s'en fuient parmy les champs.*
(55-65)

ao) **Ao** : *Mais as autres n'en poise gaires* ***ainz*** *tarde a tex i a que ele move car mout lor tarde novelles a oïr dou prodome qu'il dessirrent.*
Ez : *Mais aux autres n'en poise gueres* ***et*** *tarde a tel y a qu'ilz ne sont ja en la voye tant sont desirans de ouyr nouvelles du preudomme.*
(55-206)

ap) **Ao** : *Au tierz jor s'an va Helains a Roestoc, mais il n'i trueve mies de la dame* ***ainz*** *li dient que ele s'an va a la cort lo roi Artu.*
Ez : *Et au tiers jour s'en va Helain a Roestoc, mais il ne trouva mie la dame* ***ains*** *lui dit on que deux jours avoit qu'elle estoit partie pour aler a la court du roy Artus.*
(56-24)

aq) **Ao** : *Et n'aiez garde, fait ele, que se ge puis vos seroiz delivres* ***ainz*** *que vostre dame s'an aille de cest païs.*
Ez : *Et la royne lui dit : N'ayez paour, car, se je puis, vous serez delivre* ***ains*** *que vostre dame s'en voise de ce païs.*
(57-12)

ar) **Ao** : *Si se haste si de son cop giter qu'il ne pot pas avenir a monseignor Gauvain* ***ainz*** *descendié li cox sor lo col del cheval, si li tranche tot.*
Ez : *Si si haste de son coup jecter, mais il ne peut a lui avenir* ***et*** *descendist le coup sur le col du cheval et lui couppe tout au travers.*
(59-14)

as) **Ao** : *Et cil laisse l'escu cheoir, si n'atant mies l'autre cop* ***ainz*** *s'an torne fuiant en une autre chanbre, son braz pandeillant qui estoit copez jusque o mileu.*
Ez : *Et celui laisse l'escu cheoir et ne attent mie l'autre coup* ***mais*** *s'en va fuyant en une autre chambre, son bras branlant qui estoit couppé jusques au millieu.*
(59-24)

at) **Ao** : *Mais il n'a fait ele nules plaies mortels* ***ainz*** *garra bien.*
Ez : *Mais, fait elle, il n'a plaie mortele* ***et*** *guerira de brief.*
(59-74)

au) **Ao** : *Mais cil ne met nul conroi an lui relever* ***ainz*** *gist pasmez mout longuement.*
Ez : *Mais celui n'a nul pouoir de soy relever* ***et*** *gist pasmé bien longuement.*
(59-121)

av) **Ao** : *An non Deu que ge me di voir. Certes, fait la damoisele,* ***ainz*** *mantez.*
Ez : *Certes, fait celui, je dis vray. En verité de Dieu, dit la damoiselle,* ***vous*** *mentez.*
(60-24)

aw) **Ao** : *Certes, fait il, ge quier un chevalier que onques ne conui, si voudroie estre an la Lande do Carrefor.* ***Ainz*** *vos an venroiz, fait li sires, mais hui avoc nos an une forterece ci pres.*
Ez : *Je vouldroie estre en la Lande des Carrefourcz, car je quier ung chevalier que oncques je ne congneuz.* ***Vous*** *vendrez, fait le sire, avec moy meshuit en une forteresse qui est cy pres.*
(60-80)

ax) **Ao** : *Biau filz, est ce vostre sires ? En non Deu, nenil,* ***ainz*** *est un miaudres de lui.*
Ez : *Beau filz, fait il, est ce vostre sire ? Nenny, dist il,* ***mais*** *c'est ung chevalier meilleur que lui.*
(60-92)

ay) **Ao** : *Ja n'a nus d'aus a vos mise main, ne tort ne vos ont il mies fait se il depeçoient lo pont, car il n'estoit mies vostres,* ***ainz*** *estoit a noz anemis.*
Ez : *Nul de mes gens ne a mis la main a vous, ne tort ne vous ont fait et se ilz depeçoient le pont. Il n'est pas vostre* ***mais*** *il est a nos ennemis.*
(60-213)

az) **Ao** : *An non Deu, fait ele, par les chevaliers ne vos en iroiz vos mies,* ***ainz*** *vos an iroiz par la chambre mon pere, si ne troveroiz mies si grant deffanse.*
Ez : *En nom Dieu, fait elle, par les chevaliers ne vous en yrez vous mie,* ***mes*** *par derriere la chambre mon pere, si ne trouverez pas si grant defense.*
(62-252)

ba) **Ao** : *Vos me conduirez, et messires Gauvains ira a son afaire. Bele douce amie, fait messires Gauvains,* ***ainz*** *vos conduirons andui, car ge ne vouroie an nule maniere que vos aüssiez mal sanz moi.*
Ez : *Vous me conduirez, et monseigneur Gauvain ira a son afaire. Belle doulce amye, fait mon-*

seigneur Gauvain, ***ainçoys*** *vous conduyrons tous deux, car je ne vouldroye en nulle maniere que vous eussiez mal ne ennuy sans moy.*
(62-287)

bb) **Ao** : *Qui est, fait Hestors, li chevaliers ? Est il de la maison lo roi Artu ? Nenil, fait l'amie Ladomas,* ***ainz*** *est de cest païs.*
Ez : *Qui est, dit Hector, le chevalier ? Est il de la maison du roy Artus ? Nenny, fait l'amye de Lydonas,* ***ains*** *est de ce païs.*
(63-13)

bc) **Ao** : *... si durement que tuit li glaive volent em pieces et esmient que li uns ne li autres ne chaï,* ***ainz*** *s'an passent outre.*
Ez : *... si durement que tous les glaives vollent en pieces si que l'un ne l'autre ne cheust* ***ains*** *passent oultre.*
(66-13)

bd) **Ao** : *Et Hestor lo nie mout durement, et dit que* ***ainz*** *est il outrez.*
Ez : *Et Hector le nye* ***ains*** *dit qu'il est oultré.*
(66-24)

be) **Ao** : *Si cuide que ce soient il, mais no sont,* ***ainz*** *les a cele traïz.*
Ez : *Si cuident que ce soient ilz, mais non sont,* ***ains*** *les a celle traïz.*
(68-152)

bf) **Ao** : *Ne onques ne sot qui il estoit,* ***ainz*** *lo celoie ge por un chevalier que ge amoie par amors plus que nul home qui vive.*
Ez : *Ne oncques mais n'avoit sceu qui il estoit,* ***ains*** *le celloie pour ung chevalier que j'aymoie par amours plus que nul homme.*
(69-44)

bg) **Ao** : *Et dist qu'il nes retient mie com a ses chevaliers* ***ainz*** *les retient a compaignons et a seignors de lui.*
Ez : *Et dist : Par Saincte Croix, je ne vous retiens mye comme chevaliers* ***mais*** *comme compaignons et seigneurs de moy.*
(69-191)

Lexèmes qui remplacent :

- *et*, "(coordonne des éléments dans une phrase)"

  `SermentsH1` (842 [ca 1000], Soissons) – ∅ ; ET ; rapport d'antonymie

- *ainçois*, "mais plutôt"

  `CourLouisLe` (2e t. XIIe [3e q. XIIIe], frc.) – `Stoer 1650` (*Dictionnaire françois* [1650]) [dict. bil.] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) ; ANTE ; rapport de synonymie ; même étymon

- *car*, "car"

  `AlexisS2` (fin XIe [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; QUĀRĒ ; rapport de métonymie, du particulier au général

- *que4*, “(introduit une prop. subordonnée)”
  `SermentsH1` (842 [ca 1000], Soissons) – ∅ ; QUIA
- *mais1*, “(conj. à valeur adversative)”
  `PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; MAGIS2 ; rapport d’hyperonymie

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 18

Nombre de conservation(s) avec transposition : 1

Nombre de conservation(s) : 33

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 4

2 *ainz que*, “avant que”
`AlexisS2` (fin XI^e [ca 1139], norm. [agn.]) – `Corn 1694` (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [vx] | `AUBIGNÉ, Creation` (1572-1615 [1616])

a) **Ao** : *Mais tant la destraint la granz paors que ele a qu’il ne soit morz qu’ele chiet pasmee a terre* ***ainz qu’****ele soit venue a l’avaler del tertre jus.*
Ez : *Mais tant la destraint grant doulleur et la paour qu’elle a qu’il ne soit mort qu’elle s’est pasmé* ***ains qu’****elle soit venue aval.*
(3-28)

b) **Ao** : *Et li furent vestu li drap* ***ainz que*** *de la place se remuast.*
Ez : *Adoncques lui firent vestir les draps* ***ains que*** *de la place se partist.*
(3-47)

c) **Ao** : *Cil anfes fu uns vallez, si ot non Mellins, car issi lo commanda li deiables a la damoisele* ***ainz qu’*** *il nasquist, mais il ne fu onques bauptiziez.*
Ez : *Celui enfant fut ung filz, et eut nom Merlin, car ainsi le commanda le dyable a la damoiselle* ***ains qu’*** *il naquist, et si ne fut oncques baptisé.*
(6-14)

d) **Ao** : *Il vos covendra* ***ainz que nuiz soit*** *conquerre dis chevaliers a ceste premiere porte et dis a cele autre.*
Ez : *Il vous convient* ***premierment*** *conquerir dix chevaliers a ceste porte et dix a l’autre.*
(23-26)

e) **Ao** : *Et li borjois cui mout tardoit qu’il fussient delivre responent qu’il se doit encores combatre au seignor del chastel* ***ainz que*** *il ait osté son hiaume, ne point de s’armeüre.*
Ez : *Et les bourgois de leans dient qu’il se doit encores combatre au seigneur de leans* ***ainçois qu’****il oste son heaume.*
(23-64)

f) **Ao** : *Et li rois dit que il l’i fera porter* ***ainz qu’****il n’i antrent, car il gisoit malades de la plaie qu’il avoit la nuit eüe.*
Ez : *Et le roy dist qu’il lui fera porter* ***ainçois que*** *il ne y entre, car il gisoit malade de la plaie qu’il avoit la nuit eue.*
(28-45)

g) **Ao** : *Et la dame li vient a l'ancontre et li dit* ***ainz qu'****il soit a la bretesche.*
Ez : *Et la dame lui vient encontre et lui dit* ***ains qu'****il soit en la bretesche.*
(42-8)

h) **Ao** : *Et chascun jor anforçoit sa corz et de dons et de viandes* ***Ainz que*** *li quinze jor fussient aconpli, furent auques si grant afaire trait a chief.*
Ez : *Chacun jour enforçoit sa court de dons et de viandes, [en] somme c'estoit grant triumphe et une plaisance mondaine que d'estre a icelle feste.* ***Avant que*** *les quinze jours fussent acomplis, les grans affaires du roy furent faiz et mis a fin.*
(53-4)

i) **Ao** : *Tant, fait ele, vos dirai ge que male honte vos doint Dex* ***ançois que*** *vos remuoiz voz piez de ci.*
Ez : *Tant, fait elle, vous diray je que malle honte vous doint Dieu* ***ains que*** *vous partez d'icy.*
(55-6)

j) **Ao** : *Et lo jor qu'il s'an devroit aler,* ***ainz qu'****il aüst les armes, li covanroit jurer sor sainz que a tozjorz seroit nuisanz et annemis a toz ces qui guerroieroient lo Chastel de l'Estroite Voie.*
Ez : *Et le jour qu'il partiroit,* ***avant que*** *l'en lui rendist ses armes, il jureroit sur sains qu'il seroit nuisant et ennemy a ceulx qui guerroient l'Estroite Marche.*
(60-177)

k) **Ao** : *Certes, fait Hestors, se il estoient li plus prodome do monde, si porroient bien cil de ça perdre* ***ainz qu'****il aüssient secors.*
Ez : *Certes, fait Hector, s'il estoit le plus preudomme du monde, si pourra il bien perdre les premiers* ***devant que*** *ilz aient de lui secours.*
(60-192)

l) **Ao** : *Et mout me covanra espoir a cerchier* ***ainz que*** *ge aie trové ce que ge quier.*
Ez : *Et me convendra maintes terres cerchier* ***premier que*** *je aye trouvé ce que je quier.*
(60-263)

m) **Ao** : *Comment, fait il, sire chevaliers, cuidiez vos outre passer ? Il vos covient combatre a moi.* ***Ançois*** *m'i combatrai ge, fait il,* ***que*** *ge n'i passe.*
Ez : *Comment ? fait le ch[e]valier, y cuidez vous passer sans combatre a moy ? Et messire Gauvain respont* ***ains*** *me combatray je* ***que*** *je ne y passe.*
(65-4)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *ainçois*. Ici, *ainçois que*, "avant que"

  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) ; rapport de synonymie ; même étymon

- Voir *avant*, *avant que*, "avant" (rapport de synonymie)

- *devant*, *devant que*, "avant que"

  `PhThCompS` (1113-1119 [déb. XIIIe], agn.) – `Pom 1700` (*Le grand dictionnaire royal* [1700]) ; ABANTE ; rapport de synonymie

- *premier*, *premier que*, “avant que”

  GaceBuigneB (1377 [4e q. XIVe], traits norm. [faibles traits du Nord et du Nord-Ouest]) – ∅ [rég.] | Fur 1690 (*Dictionnaire universel* [1690]) [vieilli] | Nicot 1606 (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) ; PRĪMARIUS ; rapport de synonymie [77]

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Nombre de conservation(s) : 4

Nombre de remplacement(s) : 6

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 2

3 *qui ainz ainz*, “qui ira le plus vite, au plus pressé”

FloreAL (ca 1160 [ca 1300], agn. [pic.]) – Corn 1694 (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [vx] | RenMontrV (1re m. XVe [ca 1440])

Ao : *Si s’an vient antor la dame,* ***qui ainz ainz qui plus plus****, por oïr que il dira.*
Ez : *Ilz s’en viennent entour la dame pour savoir qu’il lui dira.*
(55-123)

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

4 prép., “avant”

PassionA (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – MAROT, Chants div. (1532)

a) **Ao** : *Li rois fu en effroi del veage que il avoit a faire, car mout li estoit sor lo col, si se lieve bien trois liues* ***ainz*** *lo jor.*
Ez : *Le roy fut en soing du voiage que il avoit a faire et se leva* ***devant*** *le jour bien trois heures.*
(1-61)

b) **Ao** : *Et ge croi que* ***ainz*** *lo chief d’un an m’amera il plus que fame qui soit o monde tant ferai gié.*
Ez : *Je cuide, fait elle, que* ***avant qu’****il soit l’an passé qu’il me aymera plus que toutes les femmes du monde.*
(60-274)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *devant*. Ici, prép., “avant”

  GrantMalS2 (2e q. XIIe [mil. XIIIe], norm. [agn.]) – ∅ [rég.] | Pom 1700 (*Le grand dictionnaire royal* [1700]) ; rapport de synonymie

- Voir *avant*, *avant que*, “avant” (rapport de synonymie)

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

1 Sur les 75 contextes retenus pour étude, répartis en quatre emplois, on relève 30 cas de substitution, 38 cas de conservation, trois cas de présence en Ez, deux cas de variante et deux cas d’absence.

77. Le FEW précise que l’usage est proscrit par Vaugelas.

2 L'emploi documenté en 1, "mais", présente le plus grand nombre de contextes. Le nombre de cas de conservation est également élevé, avec 34 cas. On relève huit cas de remplacement par la conjonction de coordination *et*, trois cas de remplacement par *ainçois*, trois par *mais*, deux par *car* et un cas de remplacement par *que*. Les remplacements par *et* et *car* évacuent la marque d'opposition entre les deux membres de la phrase au profit du marquage d'une relation de continuité.

3 Ainsi, on peut observer le contexte 1 t) où Ao donne : « *Li chevaliers ne respont a rien que Kex die ainz chevauche adés.* » et Ez : « *Le chevalier ne respont a rien que Keu lui die et chevauche tousjours.* » Les deux propositions, en Ao, sont inverses : au lieu de répondre à Keu, le chevalier poursuit sa route, tandis qu'en Ez, le fait de ne pas répondre à Keu et le fait de poursuivre sa route sont présentés comme deux propositions en continuité l'une avec l'autre. En réalité, avec l'emploi de *ainz*, une continuité est déjà établie entre les deux actions, puisqu'elles sont toutes deux en opposition avec celle marquée par la négation au sein de la première proposition — ici, adresser la parole à Keu. Un cas similaire apparaît en 1 w), avec, dans ce cas, la conservation de *ainz*. Ainsi, Ao donne : « *Et il ne l'an respont mie, ainz regarda la porte, si commença a plorer mout durement et dist.* » et Ez : « *Et il ne respont mot, ains commence a plourer et regarder la porte et dit.* » Dans ce passage, les propositions ont bien une relation inverse, qui restent en continuité : au lieu de répondre, le personnage pleure et regarde la porte. On peut noter la différence de construction du second segment de la phrase en Ez, avec le changement de place de *comencier*, qui est placé en première position après *ainz*.

4 L'emploi documenté en 2, *ainz que*, "avant que", connaît quatre cas de conservation. Il est remplacé deux fois par *ainçois que* — mais il y a aussi un cas de présence en Ez de *ainz que* face à *ainçois que* en Ao —, deux fois par *avant que*, et par *devant que* et *premier que*, une fois chacun.

5 L'emploi en 3 est un emploi plus rare de *ainz*, au sein de la locution *qui ainz ainz*, tout simplement omise en Ez. L'emploi documenté en 4 est l'emploi prépositionnel prenant le sens de "avant". Ses occurrences sont remplacées les deux fois qu'elles sont attestées en Ao, une fois par *devant* et une fois par *avant que*.

6 En français médiéval, l'emploi adversatif de *ainz* possède une spécificité par rapport à *mais* :

> *ainz* a une force adversative plus grande que *mais* parce qu'il joue le rôle d'opérateur d'inversion [...] [Il est] privilégié dans les oppositions tautologiques [...] en introduisant la face positive d'une idée présentée d'abord sous sa face négative, les propositions p et q étant déjà par elles-mêmes des propositions inverses. [78]

Il s'agit de cet emploi de double marque d'inversion et de continuité, en opposition avec l'action désignée dans la phrase négative, que nous avons décrit plus haut. L'obsolescence de *ainz* est progressive, et se produit notamment à cause de l'obsolescence de cette marque particulière d'opposition que permet *ainz* :

> La concurrence entre *mais* et *ainz* s'est résolue par l'effacement progressif de *ainz*, commençant à être menacé à partir du 14e siècle, où il est souvent remplacé par *ainçois* ; si, au 16e siècle, des textes didactiques en prose recherchant la clarté peuvent encore exploiter l'opposition *mais*/*ainz*... *ainz* apparaît bien comme vieilli au 17e siècle, où le souci de la précision contribue à évincer la tautologie piétinante et où la tendance à l'abstraction tend à faire disparaître des oppositions. [79]

78. Claude Buridant, *Grammaire du français médiéval (XIe-XIVe siècles)*, Strasbourg, 2019, p. 832.
79. *Ibid.*, p. 833.

Il y a donc élimination de la relation inverse particulière auparavant posée par *ainz*, dans le cadre d'une évolution des distinctions permises par la langue.

7 Il faut également prendre en considération que l'affaiblissement phonétique qui a cours dès le XIV^e^ siècle réduit peu à peu la forme de *ainz* — ce qui peut expliquer le remplacement évoqué dans la citation *supra* du mot par *ainçois*, davantage marqué sur le plan formel. Les emplois marginaux, documentés en 3 et 4 ci-dessus, disparaissent les premiers, probablement à cause de cette réduction, puisque ce sont des emplois qui accompagnent un autre élément (*ainz ainz* fonctionne souvent avec *plus plus*, comme c'est le cas dans l'exemple présenté ; *ainz* préposition s'emploie avec un groupe nominal), cas au sein desquels la distinction formelle est importante pour une identification immédiate des différents segments. De même, leur sémantisme est lié à celui du sémantisme de *ainz que*, "avant que", mieux employé, mais tout de même moins que le premier emploi documenté. Les emplois marginaux s'effacent devant les emplois majoritaires. Il est aussi probable que la langue évacue l'emploi d'un mot doté d'un double sémantisme dont les deux axes, adversité et antériorité, ne sont pas en continuité l'un avec l'autre. Le sémantisme de l'antériorité est par ailleurs possiblement exprimé par une série d'autres mots (*avant*, *devant*, *premier*).

Typologie : Disparition partielle : certains emplois sont caducs, d'autres obsolescents ; le sens le mieux employé survit encore plus d'un siècle
Facteurs supposés : Affaiblissement phonétique de la forme ; les emplois minoritaires, par ailleurs employés en corrélation avec d'autres mots, s'effacent face au sens majoritaire, bien employé ; ce sens majoritaire, adverbe marquant l'adversatif, efface également l'emploi au sein d'une locution, exprimant l'antériorité d'un élément, conséquence de l'inadéquation sémantique de ces deux dimensions sémantiques ; la dimension sémantique de l'antériorité peut par ailleurs être exprimée par une série de mots au sein d'autres locutions ; progressivement, la dimension spécifique d'opposition que permet d'exprimer *ainz* disparaît.

⊆ äireement

FEW, XXIV, 142b : *ADIRARE

Ao : 1 ; Ez : 0

äireement, "impétueusement"
`BenDucF` (ca 1174 [fin XII^e^], ang./tour.) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen)

Ao : *Lors remist Kex son hiaume que il avoit osté et revint a la meslee mout* ***aïrieement.***
Ez : *Lors remist son heaume qu'il avoit osté et revint a la meslee.*
(51-123)

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

Il s'agit d'une omission de Ez.

⊆ ais

FEW, XXV, 1295a : AXIS2

Ao : 3 ; Ez : 0

ais, “planchette d’un bouclier”
RouH (1135-1170 [ca 1300], frc.) – PercefR (mil. XV^{e} [3^{e} q. XV^{e}], hain. [pic.]) [80]

1 **Ao** : *Et li vallez lo fiert de tele force que li cuirs ront et les **eis** covient desjoindre et li fers del glaive est outre passez, si li hurte au costel senestre et li ront une des costes dedanz lo cors.*
Ez : *Et le varlet le fiert en l’escu tant qu’il **le** fait desjoindre, et lui met la lance ou costé senestre, et lui brise une des costes dedens le corps.*
(22-10)

2 **Ao** : *Cil au blanc escu lo fiert an haut desor la bocle, si l’an fait rompre lo cuir et les **eis** desjoindre. Et li cox fu pessanz et tranchanz li fers, si nel pot soffrir li hauberz a ce que de grant vertu fu anpainz, si estandirent les mailles. Et li fers passa au chevalier parmi lo cors, si vole hors des arçons et chiet a terre sanz relever car morz estoit.*
Ez : *Celui au blanc escu le fiert de si grande force qu’il le met a terre par dessus la crouppe du cheval tout enferré et mourut incontinent.*
(23-14)

3 **Ao** : *S’antrefierent des granz aleüres des chevaus sor les escuz si durement que il n’i a **celui dont les ais** ne fandent.*
Ez : *Se entrefierent sus leurs escus si durement qu’il n’y a **si fort escu** qui ne fende.*
(62-33)

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1
Nombre de remplacement(s) : 2

Les contextes 1 et 3 contiennent des remplacements similaires : au lieu de la précision des *ais* qui se *desjoignent* ou se *fandent*, Ez parle de l’écu. Le remplacement se fait donc par métonymie, de la partie pour le tout, probablement parce que la technicité du détail échappait à la compréhension des locuteurs de la fin du XV^{e} siècle. Le deuxième contexte est un cas de raccourcissement du passage, au sein d’une scène de combat.

† aise

FEW, XXIV, 143b : ADJACENS

Ao : 50 ; Ez : 25

1 “occasion”
ThebesC (ca 1160 [ca 1400], poit. [agn.]) – ChevPapH (2^{e} t. XIV^{e} [3^{e} q. XV^{e}], centre)

a) **Ao** : *Et cil fist sanblant qu’il i aloit, mais il n’i ala mie, ainz se mist en **aise** de sa fame esprover.*
Ez : *Et le chevalier fist semblant d’y aler, mais il se mist en **lieu** pour sa femme esprouver.*
(7-7)

80. *ais* continue à être utilisé en français contemporain, particulièrement pour désigner, au sein de sens spécialisés, des usages divers de “planche de bois”, cette dernière désignation étant le sens générique premier du mot (source : TLFi).

b) **Ao** : *Et li chevaliers est mout angoisseus com il n'a et leu et* ***eise*** *qu'il li peüst faire savoir, si l'en vienent les lermes as iauz. Et il dist au roi.*
Ez : *Et le chevalier est moult dolent qu'il n'a lieu et* ***temps*** *de lui en dire ce qu'il en sçait.*
(28-60)

c) **Ao** : *Et bien sachiez que, por ce que vos m'an avez proié et conjuré, que ge ferai tot mon pooir* ***par qoi vos aiez aise*** *de lui veoir.*
Ez : *Et bien sachiez que, tant me avez conjuré, que je mettray tout le pouoir que je pourray* ***comment vous pourrez*** *parler a lui.*
(51-224)

d) **Ao** : *Car eles ne sont pas an repos, ne a rien ne se delitent que a parler de lor amors qant* ***aise*** *les met ansanble, et a panser qant l'une n'et avoc l'autre.*
Ez : *Car elles n'ont point de repos, ne a riens ne se delectent que seulement a parler de leurs amours.*
(53-1)

e) **Ao** : *Mais par les sainz de cele eglise — si tant sa main vers une chapelle lo roi — ge m'ocirrai demain tantost com ge an porrai avoir* ***aise****.*
Ez : *Mais il tent la main vers la chappelle du roy et dit : Par les saintz d'icelle eglise, se vous me retenez, je me occiray demain si tost comme j'en auray* ***lieu ne loisir****.*
(53-39)

f) **Ao** : *Par foi, fait ele, que la pucele ne doit mie saluer chevalier, se il n'a pucele conseilliee se il en est venuz* ***en leu ou an aise*** *que ele an ait mestier.*
Ez : *Par ma foy, fait elle, pucelle ne doit pas saluer chevalier, se il ne a pucelle conseilliee s'il s'est trouvé en* ***lieu*** *ou elle en ait eu mestier.*
(59-4)

g) **Ao** : *Et li dites que ge la verroie plus volentiers que ge ne fis avant ier se ge an venoie* ***en aise et an loisir****, car mout me lo de sa compaignie.*
Ez : *Et lui dictes que je la verroie plus voulentiers que je ne fiz avant hier, car je la prise moult, et se je venoie* ***en lieu ne en place****, je lui feroie honneur, et ce dist il pour ce qu'il l'aymoit ja moult.*
(63-22)

Lexèmes qui remplacent :

- *lieu*, “occasion favorable”
  `BrutA` (ca 1155 [4e q. XIIIe], norm./agn. [agn.]) – ∅ ; LŏCUS ; rapport de synonymie
- *tens*, “moment opportun”
  `SLégerL` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; TĔMPUS1 ; rapport de synonymie
- *place*, “espace où se déroule l'action”
  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; PLATEA
- *loisir2*, “possibilité”
  `GaimarB` (ca 1139 [déb. XIIIe], agn.) – ∅ ; LĬCĒRE ; rapport d'hyperonymie

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de binôme(s) absent(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 3

2 “bien-être, sentiment de joie”

`LancM` (ca 1177 [ca 1235], champ. mérid. [champ.]) – ∅ [litt.]

a) **Ao** : *Et si i a de tex genz qui a autrui font a enviz* ***aaise*** *de la chose que il plus aimment.*
Ez : ∅
(51-234)

b) **Ao** : *Mais gel voil veoir an tel maniere que nus no sache que ce soit il, fors moi et vos, car ge ne voil mie que autre genz an aient* ***aise****.*
Ez : ∅
(51-235)

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 2

3 *a aise*, “près”

`EneasS2` (ca 1160 [ca 1200], norm. [lorr.]) – `Ao` (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.)

Ao : *Qu'est ce, dame ? Que volez faire ? Ge ne serai ja mais si bien* ***a ese*** *de lui baisier.*
Ez : *Qu'est ce, dame ? Que vous voulez faire ? Quoy, dame ? fait elle, je ne seray jamais si* ***a point*** *de le baiser comme je suis ores.*
(49-19)

Lexème qui remplace : *point*, “occasion favorable”

`BrutA` (ca 1155 [4e q. XIIIe], norm./agn. [agn.]) – ∅ ; PŬNCTUM ; rapport de synonymie

Nombre de remplacement(s) : 1

4 *a aise*, “dans un état agréable et commode”

`YvainHu` (ca 1177 [1er t. XIVe], champ. mérid. [pic.]) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen)

a) **Ao** : *Et sa fame ert mout juesne dame, et a mout grant* ***aise*** *norie et si haute dame vers Deu et vers lo siegle.*
Ez : *Et sa femme est jeune dame, bonne vers Dieu et vers le siecle.*
(3-5)

b) **Ao** : *Ensi fu trois anz Lanceloz an la garde a la damoisele a trop grant* ***aise****, et bien cuidoit por voir que ele fust sa mere.*
Ez : *Ainsi fut Lancelot troys ans en la garde de la dame a grant* ***aise****, et bien cuidoit il pour vray qu'elle fust sa mere.*
(6-33)

c) **Ao** : *Et si ai ge esté plus* ***a eise*** *maintes foiz que ge ne suis ores.*
Ez : *Si ay je esté plus* ***aise*** *mainte fois que je ne suis.*
(9-48)

d) **Ao** : *Mais del fil soiez vos tote seüre car ge vos di en verité qu'il est sains et haitiez et tot* ***a aise****.*
Ez : *Mais de vostre filz soyez toute seure qu'il est sain et haitié et tout* ***aise****.*
(10-21)

e) **Ao** : *Et sachiez que s'il fust avecques vos que vos fussiez encores dame de la terre de Benoyc, il ne fust pas plus* ***a aise*** *qu'il est la ou l'an lou norrist.*
Ez : *Et sachiez que s'il estoit avec vous et vous fussiez encores dame de Benoic, il ne seroit mie plus* ***aise*** *qu'il est la ou l'en le nourrist.*
(10-28)

f) **Ao** : *Ha ! sire, fait ele, por Deu, dites moi ou ce est, si en serai mout plus* ***a aise****.*
Ez : *Sire, fait elle, pour Dieu, dictes moy ou c'est, et j'en seray plus* ***aise****.*
(10-28)

g) **Ao** : *Et tant n'en seüssiez vos oan, ne ge meemes, se ne fust por ce que cil qui lo gardent vuelent que vostre cuers en soit* ***a eise****.*
Ez : *Et tant n'en sceussiez vous encores, ce ne fust pour ce que ceulz qui le gardent veulent que vostre cueur en soit* ***aise****.*
(10-30)

h) **Ao** : *Et lors est la reine mout* ***a eise****, si li dit.*
Ez : *Et lors est la royne moult* ***aise****, si lui dist.*
(10-34)

i) **Ao** : *Car moi qui sui hom mortex et pechieres en est si granz pitiez prise que ge ne serai ja mais* ***a eise****, Dex lo set, se n'est del servise Deu oïr tant que ge soie en la maison lo roi Artu.*
Ez : *Car moy qui suis homme mortel et pecheur en ay si grant pitié prinse que je ne seray jamais* ***aise*** *fors de ouyr le divin service devant que je soye en la maison du roy Artus.*
(10-58)

j) **Ao** : *Et vait a la tor as deus anfanz qui n'estoient pas* ***a eise****, ne il, ne cil qui les gardoient car il avoient a grant leisir ploré.*
Ez : *Et va querir les enfans qui n'estoient mie* ***aises****, ne ceulz qui les gardoient car ilz avoient moult grant deul.*
(11-11)

k) **Ao** : *Et plus en sera m'ame* ***a eise*** *qant m'en serai venchiez, car qui deserite fil de roi, certes assez li tost sa vie.*
Ez : *Et qui desherite filz de roy, assez lui toult sa vie.*
(11-29)

l) **Ao** : *Et il li conoissent qu'il ne seront ja mais* ***a eise*** *devant qu'il aient lor maistres.*
Ez : *Et ilz lui congnoissent qu'ilz ne seront jamais* ***aises*** *jusque a ce qu'ilz auront leurs maistres.*
(14-2)

m) **Ao** : *Mais se ge les vos enveoie querre, seriez vos* ***a eise*** *?*
Ez : *Se je les vous envoye querir, serez vous* ***a vostre aise*** *?*
(14-10)

n) **Ao** : *Et a enseignes lor bailleroiz ces deus ceintures, et a ces enseignes vos croient que li anfant sont sain et sauf et tuit* ***a eise****.*
Ez : *Et leur baillerez les deux ceintures, et a celles enseignes ilz vous croiront.*
(14-18)

o) **Ao** : *Tant, fait ele, vos an puis dire qu'il sont sain et haitié et* ***a eise****, et an tel garde ou en les aimme autretant com vos feriez o plus.*
Ez : *Tant, fait elle, vous en puis je dire qu'ilz sont sains et haitiez, et en telle garde ou l'en les ayme autant comme vous feriez.*
(14-32)

p) **Ao** : *Mais atant vos en alez et bien poez dire a toz cels qui lor amendement voudroient qu'il sont sain et sauf, et entre boens amis leiaus, et tuit* ***a eise****. Ne de moi ne savront ja plus qui ge sui ne vos ne m'en enquerez.*
Ez : *Mais atant vous en alez et bien pouez dire a tous ceulx qui leur amendement vouldroient qu'ilz sont sains, et entre leurs amis loyaulx. Et de moy ne saurez vous mie qui je suis.*
(14-126)

q) **Ao** : *Et dit a la dame : Com avez bien fait de ce que vos lo m'avez dit, car mout an sui ores plus* ***a eise****, et por vostre grant confort et por ma joie.*
Ez : *Et lui dist : Dame, vous avez bien fait de le me avoir dit.*
(21-32)

r) **Ao** : *Atant l'an lieve la reine par la main sus et il est mout* ***a eise*** *qant il sant a sa main tochier la soe main et tote nue.*
Ez : *Atant le lieve la royne par la main et il est moult* ***aise*** *quant il la sent a sa main touchier.*
(21-92)

s) **Ao** : *Ne ja Dex ne m'aïst se ge ja mais suis* ***a eise*** *devant que ge savrai o vos iestes.*
Ez : *Ja Dieu ne m'aist se jamais je cesse devant que je saiche ou vous estes.*
(27-5)

t) **Ao** : *Quant li chevaliers l'antant, si li poise mout de ce que cil a dit, si an laisse la parole atant ester. Et li lit sont appareillié, si vont couchier. Mais li chevalier n'est pas* ***a eise*** *ainz plore et fait duel trop grant.*
Ez : *Quant le chevalier l'entent, [i]l lui poise moult de ce qu'il lui a dist, mais il en laisse la parolle et s'en va couchier quant il fut heure.*
(42-15)

u) **Ao** : *Certes, fait li rois, maistre, vos lo m'avez mostré et bien et bel tant que vos m'an avez ja si conforté qu'il m'est avis que soie ja eschapez de totes mes paors, car trop est plus mes cuers* ***a ese*** *que il ne siault.*
Ez : ∅
(48-146)

v) **Ao** : *Et li prodom li dit : Lai ester, car ses huevres se proveront. Ha ! maistre, fait il, tant me poez vos bien dire se il sera devers lui au au chief de l'an. Et il respont que nenil. Et lors fu mout li rois reconfortez et mout* ***a eise****.*
Ez : *Or me dictes se le bon chevalier que a vaincue ceste assemblee sera par devers Gallehault.*

Nenny, voire, fait le preudomme. Haa ! fait le roy, pour Dieu, aprenez le moy a congnoistre. Ses oeuvres le vous aprendront bien, fait le preudomme. Plus n'en saurez ores par moy.
(48-147)

w) **Ao** : *Si comança a penser mout durement, et bien paroit a son penser que ses cuers n'estoit mie* ***a ese****, ainçois deïst bien qui le veïst que mout ert a malaise.*
Ez : *Si commença a penser moult durement, et bien sembloit a son penser que son cueur feust a malaise.*
(50-2)

x) **Ao** : *Et ge gerrai en une chanbre dela por ce que vos seroiz ci* ***plus an pais et plus a aise****.*
Ez : *Et je iray en une chambre par dela affin que vous soyez icy* ***plus en paix****.*
(51-157)

y) **Ao** : *Lors s'asient et parolent de maintes choses, si sont antre la reine et Galehot mout* ***a aise****.*
Ez : *Lors se assient et parlent de plusieurs choses, si sont Gallehault et la royne moult* ***aises****.*
(51-301)

z) **Ao** : *Com il an sera ja plus* ***a aise****.*
Ez : *Et il en sera plus* ***aise****.*
(51-302)

aa) **Ao** : *Et se couchent anbedui an un lit et parolent de ce tote nuit don lor cuer sont tot* ***a aise****.*
Ez : *Ilz se couchent tous deux en ung lit et deviserent la une piece.*
(51-303)

ab) **Ao** : *Si vos parlerons de la reine qui est revenue an la bretesche mout liee et mout est* ***a aise***
Ez : *... et dirons de la royne qui est venue en la bretesche.*
(51-303)

ac) **Ao** : *Si nos solacerions antre nos dames autresi com antr'aus deus feroient, si an fussiez plus* ***a aise****.*
Ez : *Entre nous deux, dames, nous solacierons ainsi comme entre eulx deux chevaliers feront, si en seriez plus* ***aise****.*
(51-317)

ad) **Ao** : *Remanez tant que vostre compaignon i soient tuit, si metrez lo roi* ***a aise****.*
Ez : *Et pour ce demourez tant que voz compaignons y soient tous, et le roy en sera bien* ***joyeux****.*
(53-30)

ae) **Ao** : *Et si an amast il autant la bataille a maintenant comme au tierz jor, mais li darriens moz lo mist* ***a aise****.*
Ez : *Et si eust huy autant aymé la bataille comme au tiers jour.*
(55-106)

af) **Ao** : *Ce poez dire vostre seignor que ansi li mande ma dame que ele sejorne son chevalier tot* ***a aise*** *et anvoie querre toz ces que ele porra avoir por veoir la bataille.*
Ez : ∅
(55-106)

ag) **Ao** : *Et lors i parut bien, que si tost com midis torna, lo virent tuit cil qui esgardoient autresi frec et autresi viste com il avoit esté a l'ancommancement de la meslee. Si an furent* ***a aise*** *cil qui l'esgardoient et celes qui duel an avoient aü.*

Ez : *Et lors y parust bien, car si tost comme midy passa, tous ceulx qui le regardoient le virent aussi fort et aussi viste comme il avoit esté au commencement de la meslee. Si en furent* ***joyeux*** *ceulx et celles qui deul en avoient fait.*
(55-146)

ah) **Ao** : *Sire, sire, vos an iroiz et si me dites vostre plaisir que ge dirai a ma dame quant l'an savra que vos m'avroiz fait chevalier et as autres qui me demanderont. Se vostre plaisirs estoit, ge voudroie bien savoir vostre non, si an seroit mes cuers plus* ***a aise****.*
Ez : *Sire, puisque vous en alez, dictes moy s'il vous plaist vostre non, car quant ma dame saura que je seray chevalier, elle me demandera de qui et je ne sauray que lui respondre, ne pareillement aux autres chevaliers qui le me demanderont.*
(56-14)

ai) **Ao** : *Et li vallez li dit que la maisons son pere est mout pres o il seront mout bien herbergié et mout* ***a aise****.*
Ez : *Et il dit que la maison son pere est prez d'illec ou il se pourroit hebergier moult bien et moult* ***aiseement****.*
(60-88)

aj) **Ao** : *Biau dolz compainz, se vos pooiez ma dame veoir, don ne seriez vos plus* ***a aise*** *?*
Ez : *Beau doulx amy, se vous pouiez veoir ma dame, n'en seriez vous pas plus* ***aise*** *?*
(61-0)

ak) **Ao** : *Si avroiz bien mestier anquenuit de herbergier an tel leu o vos soiez* ***a aise*** *por voz plaies remirer.*
Ez : *Si auriez mestier de aler en tel lieu ou vous soiez bien* ***hebergié*** *et que vos playes soient regardees.*
(62-123)

al) **Ao** : *Et messires Gauvains dist as chevaliers outrez que il s'an aillent la o il cuideront estre plus* ***a aise****.*
Ez : *Et monseigneur Gauvain dist aux chevaliers conquis qu'ilz voisent en tel lieu ou ilz puissent* ***aiseement*** *sejourner leurs corps.*
(68-25)

am) **Ao** : *Et qant Lanceloz les vit, si ne fu pas* ***a aise*** *de ce qu'il n'i estoit.*
Ez : *Et quant Lancelot les voyt, si n'est pas* ***aise*** *de ce qu'il n'est avec eulz.*
(69-66)

an) **Ao** : *Car miauz ain ge estre povres* ***a aise*** *que riches a malaise.*
Ez : *Car je ayme mieulx a vivre* ***aise*** *povre que estre riche et vivre a malaise.*
(69-188)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir l'autre emploi de *aise*, "content, joyeux" (rapport de presque synonymie ; même lemme)
- *joios*, "qui éprouve de la joie"
  `AlexisS2` (fin XI^e^ [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; GAUDIUM ; rapport de presque synonymie
- *aisement2*, "confortablement"
  `PartonG` (av. 1188 [fin XIII^e^], Sud-Ouest [bourg./qques traits pic.]) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen) ; ADJACENS ; rapport de presque synonymie ; même étymon

Nombre de conservation(s) : 2

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

Nombre de binôme(s) absent(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 9

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 2

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 4

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

Nombre de remplacement(s) : 19

5 “content, joyeux”

`ContPerc3R` (1220 [2e m. XIIIe], champ. mérid.) – ∅ [empl. spé.] | ∅ [vx] [81]

a) **Ao** : *Et mout honora Banyn et mout fu* ***amez*** *de son cuer por ce que de grant proesce l'avoit veü.*
Ez : *Et moult honnoura Banyn et fut moult* ***aise*** *en son cueur pour ce que de grant prouesse l'avoit veu.*
(2-40)

b) **Ao** : *Dame, fait Lyoniaus, il an seront assez plus* ***lié*** *se l'an lor porte aucunes anseignes de nos que il conoissent.*
Ez : *Dame, fait Lyonnel, ilz seront bien* ***aises*** *se l'en leur porte aucunes enseignes de nous.*
(14-12)

c) **Ao** : *Oïl, fait ele, ce sachiez, tuit sain et tuit* ***haitié****.*
Ez : *Veritablement, fait elle, ilz sont sains et bien* ***aises****.*
(14-29)

d) **Ao** : *Ha ! sire, por Deu, ne me faites mies plus* ***haut*** *gesir des autres chevaliers, car tant ne me devez vos mie avilener.*
Ez : *Haa ! sire, pour Dieu, fait il, ne me faictes gesir plus* ***aise*** *que ces autres chevaliers, car tant ne me devez avillennir.*
(51-157)

e) **Ao** : *Sire, car nos alons esbatre contraval ces prez. Et li rois l'otroie.*
Ez : *Sire, allons nous esbattre aval ces prez, si en serons plus* ***aises****. Et le roy le octroye.*
(51-346)

f) **Ao** : *Et c'est li om crestiens don ge seroie plus liez s'il estoit gariz, car ge ne fusse mies si au desoz com j'ai esté de ma guerre se ne fust sa maladie.*
Ez : *Et c'est l'omme terrien donc je seroie plus joyeux s'il estoit gary, car je ne feusse mie* ***ese*** *si au dessouz de mes besongnes come je suis se ne feust sa maladie.*
(62-160)

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 6

1 Sur les 56 contextes, 38 sont comparables. On relève 25 cas de remplacement, deux cas de variante, trois cas d'absence, deux cas de conservation, et six cas de présence en Ez face à un autre lexème en Ao. Le simple classement des phénomènes est ici complexe. En effet, si on se fonde seulement sur le lemme,

81. En français moderne, l'emploi de l'adjectif se fait avec un adverbe, *fort*, *bien*, etc.

beaucoup de cas qui ont été qualifiés comme « conservations » sont des « remplacements » : le même lemme y est employé, comme par exemple en 4 c). Cependant, en Ao, il s'agit de l'emploi du substantif, dans le cadre de l'expression *a aise*, alors que, en Ez, c'est l'adjectif seul qui est employé.

2 Cette expression, en 4, est l'un des emplois obsolescents du mot, dont on trouve la dernière attestation justement dans l'incunable, en 4 b). Elle connaît le plus d'occurrences en Ao, avec 40 passages, dont deux connaissent des conservations, deux, des absences et vingt, des remplacements. Parmi ces derniers, c'est à seize reprises l'adjectif qualificatif *aise* qui est employé. On trouve également *joyeux* employé en 4 ad) et 4 ag), et l'adverbe *aisement* en 4 ai) et 4 al) [82]. La conservation en 4 m) apparaît dans un cadre légèrement divergent, puisque ce n'est pas l'expression même qui est employée dans l'incunable mais *a vostre aise* [83].

3 Les autres emplois obsolescents sont présents en 1 et 3. Dans le premier cas, il s'agit du sens d'"occasion". Les remplacements se font par une série de mots synonymes variés : *lieu*, *temps*, *place*, *loisir*. *lieu* est employé trois fois, parfois en corrélation avec les autres mots. Le second emploi connaît une seule occurrence, en 3, qui semble par ailleurs être la dernière attestation, montrant qu'il s'agit d'une expression marginale peu productive.

4 En revanche, le sens 2, "bien-être", qui n'apparaît pas dans des contextes comparables, n'est pas obsolescent. De même, l'emploi adjectival en 5, attesté dans la langue à partir de `ContPerc3R` (1220 [2e m. XIIIe], champ. mérid.), existe toujours en français moderne. C'est ce sens qui est utilisé pour remplacer la locution obsolescente vue *supra*. Ce sont également les occurrences de cet emploi qui constituent les cas de présence en Ez face à un autre lexème en Ao.

5 Il est possible de supposer que les sens qui ne sont pas liés au /confort/, ceux présents en 1 et 3, sont évacués du fait de l'emploi important du mot dans ce sens-là, que ce soit en tant que substantif, adjectif et même adverbe, seul ou fonctionnant au sein de locutions. Les usages du mot se concentrent autour d'un sens, au détriment de ses autres dimensions sémantiques, qui connaissent par ailleurs de multiples autres moyens d'expression. Le sens premier du mot est la dimension de commodité générale, qu'elle soit matérielle ou abstraite, et c'est celle de confort matériel qui évince les autres.

6 L'expression *a aise*, pourtant centrée, elle, sur l'idée de confort, disparaît aussi. Cela est probablement dû à l'émergence de locutions très proches formellement, mais plus marquées, comme *a l'aise* ou *a (son/vostre) aise* [84]. L'avantage de ces dernières est de comporter un déterminant, défini ou possessif, qui permet de démarquer la forme substantivée du mot, peut-être au contraire de *a aise*, locution qui peut être identifiée comme n'étant qu'un seul mot, correspondant à l'adjectif — c'est peut-être ce qui s'est passé, à un moment, dans notre tradition textuelle, ce qui expliquerait la grande systématicité d'emploi de l'adjectif à la place de la locution, et les cas de conservation relevés, légèrement variants. L'emploi de locutions plus marquées permet d'en identifier les différents membres.

Typologie : Disparition partielle ; certains emplois sont obsolescents ; des attestations en Ez sont des archaïsmes

Facteurs supposés : Préséance accordée aux emplois liés au confort matériel, à force d'usage, au détriment des autres types de commodité évoqués : recentrement du sémantisme du lexème ; existence d'une

82. Ces types de remplacement ne sont pas employés au début de l'incunable, mais seulement à partir de la division 053.

83. Le premier cas de conservation évoqué *supra* est lui aussi spécifique, car il ne s'agit pas simplement de la locution *a aise* mais de la variante *a grant aise*.

84. Mats ne recense pas ces formes ; le FEW donne `Comm` (1490-1496, pic./Ouest) comme date de première attestation pour la première locution et on peut relever dans le DMF `MirNDPers15R` (1353 [fin XIVe], Paris) pour la seconde.

série de mots pouvant prendre les emplois disparus ; émergence de locutions très proches formellement de celle qui est obsolescente, mais qui, contrairement à elle, évitent une confusion possible avec l'emploi adjectival et permettent l'identification de ses différents membres.

⊆ ajornee

FEW, III, 105b : DIURNUM

Ao : 1 ; Ez : 0

ajornee, "aube"
`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – `JourdBlAlM` (av. 1455 [1455], pic.)

Ao : *Et qant vint vers l'**ajornee**, si demanderent Pharien por parler a lui...*
Ez : *Et quant vint au **matin**, ilz demanderent Farien pour parler a eulz...*
(13-179)

Lexème qui remplace : *matin2*, "commencement de la journée"
`PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; MĀTŪTĪNUS ; rapport d'hyperonymie

Nombre de remplacement(s) : 1

‡ ajorner

FEW, III, 105b : DIURNUM

Ao : 10 ; Ez : 5

1 "(du jour) se lever"
`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen)

a) **Ao** : *Toz les jorz qui **ajornoient**, avoit la dame une costume que, si tost com ele avoit oïe la messe que l'an chantoit por le roi, si venoit sor lo lac.*
Ez : *Tous les jours avoit la royne de coustume que, aussi tost comme elle avoit ouye la messe que l'en chantoit pour le roy, elle descendoit le tertre et venoit sur le lac.*
(3-47)

b) **Ao** : *Et s'an vont entre lui et la pucelle et errent tote jor **ajornee**.*
Ez : *Lors s'en va lui et la pucelle et chevauchent toute jour **ajournee**.*
(62-163)

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Nombre de conservation(s) : 1

2 v. imper., "se faire jour"
`BrendanW` (1er q. XIIe [2e m. XIIIe], agn.) – `Voult 1613` (*Le Grand Dictionaire françois, latin et grec* [1613]) [dict. bil.] | `DuBellayDefence` (1549, Paris) [vx] | `ChrPisMutS` (1403 [1413]) [85]

a) **Ao** : *Et lors estoit **ajorné**. Li rois dit que il ne se movra d'iluec devant ce qu'il soit un poi esclarci.*
Ez : *Et lors estoit **ajourné**. Le roy dist qu'il ne se mouvera d'illec devant que le jour soit esclercy.*
(1-71)

b) **Ao** : *… car ce estoit li plus biax vallez de tot lo monde. La matinee fu froide et tantost avoit **ajorné**. Et la reine dist a la damoisele : Bele douce amie, por Deu, laissiez l'anfant car assez avra des ores en avant mesaise et duel.*
Ez : *… car c'estoit ung des plus beaux enfans de tout le monde. Et lors la royne dit a la damoiselle : Belle doulce amie, pour Dieu, laissez mon enfant, car assez aura desormais de deul et de mesaise.*
(3-30)

c) **Ao** : *Et li lit sont appareillié, si vont couchier. Mais li chevalier n'est pas a eise ; ainz plore et fait duel trop grant, car il lo covandra demain conbatre a l'ome qui onques plus li fist honor et compaignie. Ne il ne lo puet laissier car dons se parjureroit il, si est tant a malaise qu'il ne set qu'il puisse faire ou conbatre a son oste ou parjurer. En tel angoisse travaille plus de la moitié de la nuit, et au matin se lieve mout main et s'arme tot fors que son chief et ses mains. Puis vient a son oste qui ja se voloit armer.*
Ez : *Et s'en va couchier quant il fut heure. Au matin, si tost qu'il **ajourna** ; le chevalier estrange se leva, car celle nuit fut dolent a merveilles de celle avanture pour l'amour de son hoste qui l'avoit si bien hebergié et fait si grant honneur. Si tost comme il fut armé et il deut monter, il trouva son hoste ja tout armé fors que de son heaume et de ses manicles.*
(42-15)

d) **Ao** : *Tote nuit dura ses diaus et ceste angoisse ? Et au matin a l'**ajorner** se leverent li dui roi au plus coiement que il porent.*
Ez : *Et toute nuyt demena ce deul. Au matin se leverent les deux roys le plus coiement qu'ilz peurent.*
(51-192)

e) **Ao** : *Au matin, qant il fu **ajorné**, si pendirent cil de la roiche l'escu lo roi et lo Guerrehés as creniaus.*
Ez : *Et au matin, quant il fut **jour**, si pendirent la damoiselle et ceulx de la roche l'escu du roy et cellui de Geresche.*
(68-146)

Lexème qui remplace : *jor*, “lumière que répand le soleil pendant la journée”

`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; DIURNUM ; rapport de métonymie, du particulier au général ; même étymon

Nombre de conservation(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 1

85. Dans Hu, le lexème est donné comme étant ressenti comme vieux dès le milieu du XVIe siècle : « Dans cette signification *adjourner* était considéré comme vieux : — Pour ce faire, te faudroit voir tous ces vieux romans et poetes françoys, ou tu trouveras un *ajourner* pour *faire jour* (que les praticiens se sont fait propre), *anuyter* pour *faire nuyt*. DU BELLAY, *Deffence et Illustration*, II, 6. »

3 “citer en justice à un jour déterminé”

`GuillAnglH` (fin XII^e [déb. XIV^e], pic. occ. [Est]) – ∅ [vx] | `Ac 1932-35` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1932-1935]) [spé.] [86]

a) **Ao** : *Certes, biax sire, ge ne plor por perte d'ami ne de terre que j'aie faite, ançois suis* ***ajornez*** *a lo matin en la cort lo roi Claudas d'esprover un traïtor.*
Ez : *Tres beau sire, je ne pleure pour perte d'amy ne de terre, mais pour ce que je suis* ***ajourné*** *a demain au matin en la court du roy Claudas pour prouver ung traitre.*
(9-52)

b) **Ao** : *Sire Claudas, fait Phariens, nos ne somes ores pas ci* ***ajorné*** *de plait, mais les anfanz que ge avoie en garde, rendez a moi et a ces autres preudomes.*
Ez : *Sire, fait Farien, nous ne sommes mie* ***adjournez*** *de plet, mais les enfans que je avoie en garde, rendez les moy.*
(13-25)

c) **Ao** : *Et Segurades respont : Certes, ge n'an suis mies* ***ajornez*** *de plait, ne ge nel vos dirai ores.*
Ez : *Et Segurades respont et dit : Sire, je ne suis mie* ***obligé*** *a ce faire, et si ne les vous diray pas.*
(55-127)

d) **Ao** : *Et il dist que si feroit il mout volentiers, et puis li demanda de coi. Et il dist de son traïtor qu'il avoit en sa prison, por son fil qu'il avoit deservi, que il fust panduz comme traïstres. Or si est* ***ajornez*** *a lo matin. Et se il avoit, fait messires Gauvains, chevalier qui por lui se combatist avroit li il ancor mestier. M'aïst Dex, fait li vallez, ansi li dist li dus que, se il n'avoit antre ci et lo matin un home qui lo deffandist, que il seroit a mort livrez. Et mes sires n'an puet nul avoir et il ne puet mais porter armes por sa veillece. Et messires Gauvains esgarde la pucelle qui laianz l'avoit amené qui mout durement plore.*
Ez : *Mais mon seigneur est viel et ne peut armes porter, si ne treuve qui vueille combatre contre le seneschal. Tant est allee la chose qu'il a pourchassé devers le duc que se monseigneur n'a demain homme pour lui se combatre, qu'il sera pendu comme traitre. Et messire Gauvain regarde la damoiselle qui leans l'a amené, laquelle ploure moult tendrement.*
(62-55)

Lexème qui remplace : *obligier*, “lier par une obligation morale”

`BrunLatC` (1267-1268 [déb. XIV^e], pic. (Valenciennes)) – ∅ ; OBLIGARE ; rapport d'hyperonymie

Nombre de conservation(s) : 2

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 1

Analyses des exemples

1 Sur les onze contextes, sept peuvent être comparés. Sur ces sept passages, on observe quatre cas de conservation, deux cas de remplacement et un cas d'absence. Parmi les quatre autres passages, le passage 2 c) contient une occurrence de la forme impersonnelle du verbe dans l'incunable, mais dans le cadre d'une leçon générale divergente entre les deux témoins, rendant impossible la comparaison.

86. Le lexème appartient dès son origine au lexique spécialisé du droit.

2 Le cas d'absence en 2 d) peut être rapproché du cas d'absence de passage en 1 a) : dans les deux cas, la mention d'*ajorner* est redondant. Ainsi, dans le premier cas, Ao donne le texte suivant : « *Toz les jorz qui ajornoient* », et Ez la même version moins la proposition relative. Dans le second, Ao présente le texte suivant : « *au matin a l'ajorner* » et Ez garde simplement « *au matin* ».

3 Parmi les cas de conservation, deux concernent le sens spécialisé existant encore en français moderne "citer en justice à un jour déterminé". Les deux autres concernent le sens de "lever du jour", l'un en 1 b) et l'autre en 2 b). Il faut noter que le premier des deux contextes recense la dernière attestation du verbe sous sa forme intransitive, montrant donc son obsolescence. Les deux occurrences sont au participe passé, forme simple dans laquelle les verbes obsolescents ont tendance à mieux se conserver, au contraire de formes plus complexes, comme des imparfaits irréguliers.

4 Un des remplacements, en 2 e), concerne cette même forme impersonnelle et présente la leçon « *il fut jour* ». L'autre remplacement, en 3 c), concerne le sens juridique et présente une leçon variante qui va au-delà du simple remplacement mot à mot. En effet, à la place de la leçon de Ao, « *ge n'an suis mies ajornez de plait* », se trouve « *je ne suis mie obligé a ce faire* ». En Ao, le verbe est employé au sein de ce qui semble être une expression *estre ajornez de plait*, que l'on peut interpréter comme "être tenu de (faire qque chose) dans le cadre d'un procès". Cette réalité semble probablement désuète aux compositeurs de Ez, qui préfèrent proposer un autre syntagme, qui met en relief la notion d'obligation.

⟶ Dans les passages étudiés, il y a davantage de cas de conservation que de cas de remplacement. Néanmoins, les premiers concernent en partie un emploi conservé en français moderne. L'emploi transitif lié au lever du jour présente sa dernière attestation. La forme impersonnelle survit plus longuement dans la langue, car davantage figée. Le cas de remplacement de cette forme qui survit témoigne néanmoins de l'évolution en cours.

Analyses internes

1 En effet, *il fut jour*, "le jour s'est levé", est présent une fois en Ao et à trois reprises en Ez. En Ao, son unique occurrence se trouve au sein du discours direct d'un clerc : « *Sire, ge vos loeroie que vos oïsiez messe puis que il est jorz.* » (062-19) L'expression y est davantage utilisée pour désigner le jour où il doit se passer un événement, par exemple : « *Et il estoit jorz d'asenbler.* » (068-158)

2 *obligier*, lui, est complètement absent de Ao, ce qui est normal puisque sa première attestation se trouve dans un témoin dont la date de composition est postérieure à celle de Ao.

⟶ L'expression qui est utilisée pour remplacer la forme impersonnelle du verbe, dont l'obsolescence s'achève au début du XVII^e^ siècle, connaît un accroissement d'emplois entre Ao et Ez. Par ailleurs, Ez utilise un lexème nouveau par rapport à la date de composition de Ao.

Comparaisons externes

1 Il est possible que le sens spécialisé juridique ait joué un rôle dans la disparition des sens autour de "faire jour". La trop grande spécificité du mot a pu conduire à préférer l'utilisation d'autres lexèmes, notamment des expressions contenant *jor*, de sens identique, pour exprimer cette réalité.

2 Il faut aussi regarder l'évolution de *ajorner* en écho avec celle d'*avesprir*, qui sera décrite ci-après. Le déplacement se fait progressivement de l'utilisation du verbe vers l'utilisation du substantif, témoignant d'un changement dans l'évolution de la perception du lever du jour, d'une action en train de se faire à un moment au sein d'une temporalité.

⟶ La spécialisation du verbe ainsi que le changement de perception sur le lever du jour sont les deux facteurs pouvant expliquer l'obsolescence de *ajorner*.

Synthèse : Les trois sens/emplois de *ajorner* recensés correspondent à trois états de vie différents : pour le sens "se lever (du jour)", sa forme transitive connaît une dernière attestation en Ez, qu'on peut donc considérer comme un archaïsme ; son emploi impersonnel survit plus longuement, grâce à son plus grand figement, mais se voit déjà concurrencé, par l'emploi d'une expression contenant le substantif sur lequel le verbe est construit, *jor* ; son emploi spécialisé continue d'être utilisé, exception faite de l'emploi plus libre qui en est fait — probablement à visée comique — dans l'exemple analysé ci-dessus. Le sens spécialisé du verbe a probablement eu un grand rôle dans le désemploi du mot. Néanmoins, le changement de perspective sur les moments de la journée doit aussi être considéré pour comprendre l'obsolescence du verbe.

Typologie : Disparition partielle ; archaïsme de l'un des sens ; obsolescence en cours pour un autre sens
Facteurs supposés : Existence d'un sens spécialisé du verbe : son emploi dans d'autres sens est délaissé ; changement dans la perception de la réalité décrite : il s'agit d'un moment et non plus d'une action ; obsolescence conjointe du verbe antonyme.

⊆ alaschier

FEW, V, 231a : LAXĬCARE

Ao : 2 ; Ez : 0

alaschier, "relâcher, desserrer"
`AlexisS2` (fin XI^e [ca 1139], norm. [agn.]) – `1473ArchJJ` (1473) [87]

1 **Ao** : *Quant il* ***se sont alaschié*** *de lor armes, si* ***alaschent*** *lor chevaus. Et puis s'asient a la terre et prie chascuns la soe d'amors.*
Ez : *Et puis* ***se deschargent*** *de leurs armes et se assient a terre et chacun prie la sienne d'amours.*
(62-36)

2 **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(62-36)

Lexème qui remplace : *deschargier*, v. pronom., "se débarrasser (part. d'une charge)"
`CourLouisLe` (2^e t. XII^e [3^e q. XIII^e], frc.) – ∅ ; CARRICARE ; rapport d'hyponymie

Nombre de remplacement(s) : 1
Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Si c'est *deschargier* qui sert une fois de remplacement en Ez à *alaschier*, il est possible qu'une concurrence entre ce dernier verbe et celui dont il est dérivé, *laschier*, de même sens, ait pu jouer contre l'emploi du verbe préfixé.

87. Les dates ne sont pas données pour la forme pronominale.

⊆ aleoir

FEW, XXIV, 421b : AMBŬLARE

Ao : 2 ; Ez : 0

1 “chemin de ronde”

`BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIII^e], ang./tour. [agn.]) – `JourdBlAlM` (av. 1455 [1455], pic.)

Ao : *Lors se refiert sor les murs par les degrez et vait toz les* ***aleors*** *tant que il est venuz a l'uis de la grant tor.*
Ez : *Lors se refiert sur les murs par les degrez et va tout* ***contremont*** *tant qu'il est venu a l'uys de la grant tour.*
(2-18)

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

2 “galerie”

`RobClariD` (1216 [ca 1300], pic.) – `PonthusC` (ca 1400 [XV^e], Ouest)

Ao : *Et l'amie Sagremor fu sor la porte montee par un* ***aleor*** *que nus ne la pooit veoir. Si antroit celle lice jusque an la chanbre o ele gisoit.*
Ez : *Et l'amie Saigremor estoit montee sur la porte, qui les regardoit aler, et dessus celle porte avoit une* ***alee*** *par ou l'en pouoit bien aler en la chambre la ou la damoiselle estoit.*
(62-274)

Lexème qui remplace : *alee*, “galerie”

`MarqueA` (3^e q. XIII^e [3^e t. XIII^e], pic. [Arras]) – ∅ ; AMBŬLARE ; rapport de synonymie ; même étymon

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

L'absence du lexème en Ez au sein du premier contexte peut être vue comme la manifestation d'une incompréhension des compositeurs de Ez ou de son modèle, conduisant à la proposition d'une leçon variante, *contremont*, en rapport avec le mot *degrez*, qui est, lui, compris. La structure reformulative du deuxième contexte en Ez peut aussi être le témoin d'une difficulté de compréhension du passage : l'incunable connaît une occurrence d'une forme en *al-*, mais au sein d'un syntagme présentant une version divergente de la scène.

⊆ aliier2

FEW, V, 326a : LĬGĀRE

Ao : 1 ; Ez : 0

aliier2, “attacher”

`PoèmeMorB` (ca 1200 [déb. XIII^e], wall.) – `FOSSETIER, Chronique Margaritique` (déb. XVI^e, Belgique) [88]

88. Au vu des localisations des première et dernière attestations, il pourrait s'agir d'un régionalisme wallon. Le sens figuré, toujours présent en français moderne, est, lui, bien documenté dans les sources lexicographiques.

Ao : *... an panrai ge vanjance qe a totes les genz que ge anconterrai et a l'antree de totes les viles ou ge vanrai, si li ferai* ***alier*** *un chevoitre o col, et a la coe de mon palefroi si lo trainerai aprés moi, ne ja por lui n'apetiserai m'aleüre.*
Ez : *J'en prendray vengence telle que a toutes les villes ou je viendray je lui feray* ***lier*** *ung chevestre au col et, a la queue de mon pallefroy, je le trayneray.*
(55-203)

Lexème qui remplace : *liier3*, "attacher"

`CourLouisLe` (2e t. XIIe [3e q. XIIIe], frc.) – ∅ ; LĬGĀRE ; rapport de synonymie ; même étymon

Nombre de remplacement(s) : 1

C'est la forme non préfixée qui est employée en Ez.

⊆ aloser

FEW, V, 210a : LAUS

Ao : 1 ; Ez : 0

aloser, v. pronom., "se vanter"

`RenM` (déb. XIIIe [2e m. XIIIe], pic./norm.) – `Huls 1614` (*Dictionaire françois-alemand et alemand-françois* [1614]) [dict. bil.] | `DUPIN, Mélanc. L.` (ca 1324-1340, bourb. [frc.]) [89]

Ao : *Mais ansi ne* ***s'alose*** *mie prozdom de faire anuiz et hontes as chevaliers erranz.*
Ez : *Mais ainsi ne* ***doit*** *pas preudomme faire ennuy ou honte aux chevaliers errans.*
(22-68)

Lexème qui remplace : *devoir*, "être tenu de"

`SermentsB` (842 [ca 1000], Soissons) – ∅ ; DEBĒRE ; rapport de métonymie, du général au particulier

Nombre de remplacement(s) : 1

Le lexème présent en Ao, récent par rapport à la date du témoin, survit jusqu'au début du XVIIe siècle. Ez présente une leçon ayant recours à un lexème plus largement diffusé.

∃ aluec

FEW, IV, 559b : ĬLLŌC

Ao : 4 ; Ez : 0

aluec, *ci aluec*, "en tel lieu où l'on est"

`PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – `BibleMalkS` (3e t. XIIIe, lorr.)

89. `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) ne recense pas le lexème et Hu donne uniquement le sens "louer".

1 **Ao** : *Si perdié mon seignor lo prodome en cest tertre* ***ci aluec****, et mon fil, lo plus bel anfant de toz les autres, perdié ge ci, que une damoisele l'an porta entre ses bras et sailli atot lui dedanz ce lac.*
Ez : *Je perdi mon seigneur le preudommne en ce tertre, et mon filz, le plus bel de tous les autres, perdis je icy et une damoiselle l'emporta entre ses bras et saillit atout lui dedens ce lac.*
(10-10)

2 **Ao** : *Et vos pensez* ***ci aluec*** *en tel maniere que les lermes vos corrent tot contraval la face.*
Ez : *Et vous estes entré en si grant penser que chacun s'en esbahist.*
(19-26)

3 **Ao** : *Et il dist que il est a un hermite qui est en ce bois* ***ci alués****, an un hermitage que l'an apele Carrefor.*
Ez : *Et il respondit : Je suis, dit il, ung chevalier et me tiens en ce boys, en ung lieu nommé l'ermitaige du Carefourc.*
(60-100)

4 **Ao** : *Et disoit que* ***iqi alueques*** *l'estovroit morir.*
Ez : *Et disoit qu'elle la feroit ainsi mourrir.*
(69-157)

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

Nombre de lexème(s) absent(s) dans un passage variant : 3

1 Sur les quatre contextes, c'est à chaque fois l'expression *(i)ci aluec* qui est utilisée en Ao et absente de Ez. Les contextes 1 et 3 sont comparables : dans chacun d'eux, *(i)ci aluec* fonctionne en complément d'un groupe nominal composé d'un déterminant démonstratif et d'un substantif, qui indique déjà le lieu dont il est question. L'expression sert à renforcer la dénomination déictique, renforcement absent de Ez. Dans les autres cas, l'expression ne vient pas en renforcement d'un complément de lieu. Néanmoins, elle s'inscrit dans un discours direct ou un discours rapporté, et renforce dans ces cas l'actualité de l'action décrite. Ez efface ces traces d'emphase.

2 L'absence totale en Ez de l'expression adverbiale peut être liée à des questions d'économie textuelle. Cependant, elle correspond également à l'obsolescence attestée dans les sources lexicographiques. Celle-ci peut être expliquée par la polysémie de la locution — *ci aluec*, de même que l'adverbe employé seul, peut exprimer "un lieu où l'on n'est pas" ou au contraire le lieu même où l'on est, avec ou sans dimension de directionnalité, et peut également avoir un sens temporel, "à ce moment-là" [90] — associée à une synonymie avec la forme *iluec*, adverbe plus largement employé [91]. Ce dernier est également employable accompagné de *ci*, mais dans le sens précis de "ici même". Employé seul, il est porteur des sens évoqués *supra*, sens spatial, avec ou sans direction, et sens temporel. Sa polysémie se réduit et il n'est plus employé à partir du XIV[e] siècle que dans le sens "en tel lieu où l'on n'est pas" [92]. La réduction de la polysémie des deux adverbes synonymes est probablement le témoin de sa difficile tenue en langue. La particularité de *aluec* face à *iluec* réside justement dans sa polysémie et dans ses emplois substituables les uns aux autres, face à *iluec*, qui, accompagné de *ci*, possède un seul sens. C'est probablement cette dernière particularité, associée à une fréquence d'emplois bien plus faible que celle d'*iluec*, qui explique que la concurrence synonymique des deux adverbes se résolve en la faveur de ce dernier.

90. Source : DÉAFplus.
91. Dans nos témoins, par exemple, il est employé à 112 et 77 reprises.
92. D'après le DÉAFplus, qui indique que l'adverbe en ce sens continue d'être employé jusqu'au milieu du XVIII[e] siècle.

Typologie : Disparition totale ; au sein du corpus, seul un sens est employé
Facteurs supposés : Forte polysémie et substuatibilité des emplois menant à une absence de clarté des sens et des emplois ; existence d'un adverbe synonyme de forme très proche, bien plus employé, qui connaît également une réduction de polysémie.

∃ ambedos

FEW, XXIV, 409b, 410a : AMBO

Ao : 120 ; Ez : 0

ambedos, "tous les deux"
SLégerL (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ [rég.] | DCom 1786 (*Dictionnaire comique, satyrique, critique, burlesque, libre et proverbial* [1786]) [vx] | PASQUIER, Recherches (1581-1621 [1581-1633], Paris) [vx] | COLART MANS., Dial. créat. R. (1482, Bruges [pic.])

1 **Ao** : *Lors corrurent **andui** sor Claudas, si lo desconfistrent et li tolirent tote sa terre et ors lo chacierent.*
Ez : *Ilz coururent **tous deux** sur Claudas et le desconfirent, si lui tollurent toute sa terre et le chasserent hors du païs.*
(1-7)

2 **Ao** : *Tant lor dist Claudas que il ont **endui** donez lor gages an sa main, et il apele aprés lo seneschal et li dit.*
Ez : *Tant dist Claudas que **tous deux** ont donné leurs gages en sa main. Et lors appelle le seneschal, si lui dist.*
(2-51)

3 **Ao** : *Si li saut parmi la boiche et parmi lo nes li sans vermauz, et parmi les oroilles **amedeus**.*
Ez : *Si lui sault le sang par la bouche, par le nez et par les oreilles.*
(3-8)

4 **Ao** : *Et tint **endeus** les reiaumes an tel maniere.*
Ez : *Et tint en telle maniere les **deux** royaumes.*
(4-26)

5 **Ao** : *Qant les deus serors s'antrevirent, il ne fait mie a demander s'eles orent **amedeus** assez et duel et joie, car eles en orent tant con l'am porroit de boiche deviser.*
Ez : *Et quant les deux seurs s'entrevirent, il ne fault pas demander s'elles eurent **toutes deux** assez de deul et joye, car elles en eurent tant comme elles en peurent de bouche deviser.*
(5-3)

6 **Ao** : *Ha ! lasse, fait cele de Benoyc, or somes **amedeus** sanz anfanz.*
Ez : *Ha ! lasse, fait celle de Benoic, or sommes nous maintenant **toutes deux** sans enfans.*
(5-10)

7 **Ao** : *Il n'avoient **andui** plus de toz anfanz, si l'amoient tant comme l'an doit amer son seul anfant.*
Ez : *Ilz n'avoient de tous enfans qu'elle et l'aymoient tant comme on doit aymer son seul enfant.*
(6-6)

8 **Ao** : *Lors fu li anfes mout correciez, si laisse il les chiens* ***andeus*** *et sache son arc hors de son col, si lo prant a deus poinz.*
Ez : *Lors fut l'enfant moult couroucé, si laisse ses* ***deux*** *chiens, et sacque son arc hors de son col et le prent aux deux poins.*
(9-87)

9 **Ao** : *Et li sans vermauz li degote tot contraval jusq'a la terre par* ***endeus*** *les pertuis qu'il a en l'espaule.*
Ez : *Le sang vermeil lui degoutte tout contreval le corps par les pertuys que il a en l'espaulle.*
(13-43)

10 **Ao** : *Et cil li revient grant aleüre, l'espee traite, et il furent* ***endui*** *sanz escuz, si s'entredonent granz cox amont es hiaumes des cleres espees tranchanz.*
Ez : *Et cellui y revient grant allure, l'espee traicte, et ilz furent* ***tous deux*** *sans escus, si s'entredonnent grans coupz amont sur les heaumes des espees trenchans.*
(13-60)

11 **Ao** : *Si s'entredonent granz cox amont es hiaumes des cleres espees tranchanz si que eles i sont antrees* ***amedeus*** *et anbroiees.*
Ez : *Si s'entredonnent grans coupz amont sur les heaumes des espees trenchans tant que elles y sont entrees.*
(13-60)

12 **Ao** : *Car si pessamment l'a li rois feru coment que li soit empiriez ne affebliz que tot l'a estoné et qu'il a* ***amedeus*** *les paumes ferues a terre.*
Ez : *Car si fort l'a le roy feru combien qu'il soit affoibli que tout l'estonne et qu'il a des paulmes feru a terre.*
(13-60)

13 **Ao** : *Et se vos de ce me mescreez, veez ci* ***amedeus*** *les chiens.*
Ez : *Et se vous de ce me mescreez, veez cy les* ***deux*** *chiens.*
(13-118)

14 **Ao** : *Mais il ne l'a mie tant fait por lo domagier cels del regne de Gaunes et de Benoyc com il a fait por atirier la pais d'****amedeus*** *parz se ele puet estre.*
Ez : *Mais il ne l'a mie tant fait pour dommaigier ceulz du royaume de Gaunes comme il a fait pour traicter la paix de* ***toutes les deux*** *parties.*
(13-170)

15 **Ao** : *En ceste maniere ont chargié Pharien d'****anbedeus*** *parz.*
Ez : *En ceste maniere ont chargié Farien de* ***toutes les deux*** *parties.*
(13-197)

16 **Ao** : *Et il a les soes vestues et il estoient* ***andui*** *auques d'un grant et d'une groisse.*
Ez : *Et il a vestu les siennes et ilz estoient* ***tous deux*** *assez d'ung accort et d'une grosseur.*
(13-217)

17 **Ao** : *Et il fïancent* ***andui****. Puis prant la fïence de celui qui a les armes au roi Claudas.*
Ez : *Et ilz lui jurent* ***tous deux****. Puis a prins la fiance de cellui qui les armes au roy portoit.*
(13-219)

18 **Ao** : *Ensi est faite la pais et l'acordance d'**anbedeus** les hoz, si en vont sauvement les genz Claudas et il avocques.*
Ez : *Ainsi est faicte la concordance des **deux** parties et s'en vont sauvement les gens Claudas et lui avec.*
(13-220)

19 **Ao** : *Il furent **andui** sanz escuz, si s'entredonent si granz cox et pesanz desor les hiaumes.*
Ez : *Ilz furent **tous deux** sans escu et s'entredonnent si grans coups sur les heaumes.*
(13-237)

20 **Ao** : *Il furent **andui** preu assez et de grant force.*
Ez : *Ilz furent **tous deux** assez preux et de grant force.*
(13-238)

21 **Ao** : *La dame prant les ceintures qui estoient **amedeus** et d'une oevre et d'une sanblance.*
Ez : *La dame prent les ceintures qui estoient **toutes deux** d'une euvre et d'une façon.*
(14-13)

22 **Ao** : *Lors s'an vont **andui** jusqu'as anfanz.*
Ez : *Lors s'en vont **tous deux** jusques aux enfans.*
(14-106)

23 **Ao** : *Atant resont **endui** monté en lor chevax et font aprés els porter lor hiaumes.*
Ez : *Atant sont montez sur leurs chevaulx et font porter leurs heaumes.*
(16-61)

24 **Ao** : *Au matin furent fait li sairement d'**amedeus** parz et furent li prisom Claudas randu, car ensi fu la pais nomee.*
Ez : *Au matin furent fais les sermens des **deux** parties et les prisonniers renduz. Par ainsi fut la paix traictee.*
(16-100)

25 **Ao** : *Si ot non li ainz nez Auguins et li autres Tarains, et furent **andui** de grant proesce et bel assez.*
Ez : *L'ung avoit non Agius et l'autre Tarquin, et furent **touz deux** de grande prouesse.*
(17-13)

26 **Ao** : *Li chevaliers fu navrez de deus tronçons de lances parmi lo cors, si les i avoit encores **anbedeus** atoz les fers et paroient parmi les deus ploiz do hauberc tot d'outre en outre.*
Ez : *Le chevalier estoit navré de deux tronchons de lances parmy le corps et les y avoit encores **tous deux** atout les fers et paroient parmy l'espaule tout oultre.*
(21-8)

27 **Ao** : *Et vostre coisin germain sont il **andui**.*
Ez : *Ilz sont voz cousins germains.*
(21-31)

28 **Ao** : *Li rois vint encontre et la reine, si lo prannent **andui** par les deus mains et se vont aseoir en une couche.*
Ez : *Le roy va encontre et la royne, si le prennent **tous deux** par les deux mains et le font asseoir sur une couche.*
(21-40)

29 **Ao** : *Puis vienent* ***endui*** *au pié del tertre aval et comencierent les jostes au plus pres qu'il porent de la porte.*
Ez : *Lors viennent* ***tous deux*** *au pié du tertre et commencerent les joustes au plus pres qu'ilz peurent de la porte.*
(23-30)

30 **Ao** : *Lors retornent* ***andui*** *et vienent jusqu'a un bruillet qui est desus l'isle ou messire Gauvains estoit.*
Ez : *Lors retournent* ***tous deux*** *et viennent en ung petit bocage sur l'isle ou messire Gauvain est en prison.*
(27-14)

31 **Ao** : *Si a non li uns Galegantins li Galois et cil est malades de plaies, et li autres est Lohoz, li fiz lo roi, qui est malades d'une enfermeté qu'il a prise dedanz la chartre, si sont* ***andui*** *en grant aventure.*
Ez : *Sire, fait il, Gallegantin le Gallois en est ung, et Lohok, le filz au roy Artus, qui est malade de l'enfermeté de la prison, et l'autre est fort navré, et sont* ***tous deux*** *en grande aventure de mourir.*
(28-6)

32 **Ao** : *Et lo fait pandre au col del cheval d'****andeus*** *les braz.*
Ez : *Et le fait pendre au col du cheval aux* ***deux*** *mains.*
(28-17)

33 **Ao** : *Si choisi lo roi et ses genz, et li rois autresin les revit bien* ***endeus****.*
Ez : *Ilz ont bien veu le roy et ses gens, qui les avoient aussi bien veuz* ***eulz deulx****.*
(28-26)

34 **Ao** : *Si troveroiz illoc et lo roi et madame, si les me saluez* ***andeus*** *et les merciez de ce que vos iestes hors de prison, car bien sachiez ce est par li.*
Ez : *La trouverez le roy et madame la royne, si les saluez et les mercyez de ce que vous estes hors de prison, car bien sachiez que c'est par eulz.*
(29-2)

35 **Ao** : *Et il fiert d'****andeus*** *les paumes a terre, mais tost resailli sus et reprant l'espee qui li fu chaoite.*
Ez : *Et cheut sur ses pausmes a terre. Il se relieve et reprint son espee qui lui fut cheue.*
(39-27)

36 **Ao** : *Si fu li tornoiemenz mout bons car assez i avoit chevaliers d'****amedeus*** *parz.*
Ez : *Et le tournoiement fut moult bon car assez y avoit chevaliers des* ***deux*** *parties.*
(40-24)

37 **Ao** : *Si en ot Guaerrihez lo pris d'****amedeus parz****.*
Ez : *Et Gaheriet en porta le pris d'****une part et d'autre****.*
(41-2)

38 **Ao** : *Et li autres jaianz hauce la soe mace et fiert par desus la crope del cheval, si li brise* ***anbedeus*** *les cuisses.*
Ez : *Et l'autre geant fiert le cheval de la masse qu'il tenoit par si grande force qu'il lui brise les cuisses.*
(46-37)

39 **Ao** : *Ensi vienent* ***andui*** *parlant tuit sol jusque a la tante lo roi.*
Ez : *Ainsi viennent* ***eulz deux*** *parlant jusques a la tente du roy.*
(48-63)

40 **Ao** : *Si les sostenoient li lor petit et petit tant que ce avint a l'avesprir que il se comencierent a retraire d'**amedeus parz**.*
Ez : *Si le secouroient les siens tant qu'il vint a l'avesprer qu'ilz se commencerent a retraire d'**une part et d'autre**.*
(51-51)

41 **Ao** : *Lors s'en vont **andui** as tantes.*
Ez : *Adonc s'en vont **tous deux** en l'ost.*
(51-146)

42 **Ao** : *Si furent **andui** si biau chevalier que por noiant queïst an plus biax chevaliers an lor païs.*
Ez : *Ilz estoient **tous deux** de grant beaulté.*
(51-236)

43 **Ao** : *Certes, fait ele, il sont **andui** biau chevalier, mais ge ne voi cors o il deüst avoir la moitié de proece que li Chevaliers Noirs avoit.*
Ez : *Certes ilz sont **tous deux** beaux chevaliers, mais je ne voy corps ou il puisse avoir tant de prouesse que le Noir Chevalier avoit.*
(51-236)

44 **Ao** : *Lors s'agenoillent **anbedui**. Et li seneschauz la salue, et li autres, mais c'est mout povrement.*
Ez : *Lors se agenoullent **eulx deux**. Et le chevalier la salue, mais c'est moult povrement.*
(51-238)

45 **Ao** : *Et se couchent **anbedui** an un lit et parolent de ce tote nuit, don lor cuer sont tot a aise.*
Ez : *Ilz se couchent **tous deux** en ung lit et deviserent la une piece.*
(51-303)

46 **Ao** : *Et il l'otroient **anmedui**, si fait tant la reine que il s'antrebaissent.*
Ez : *Ilz l'ottroient **tous deux**, si fait tant la royne qu'ilz s'entrebaisent.*
(51-338)

47 **Ao** : *Itex estoient les chauciees **anbedeus**.*
Ez : *Telles estoient les **deux** chaucies.*
(52-6)

48 **Ao** : *Et lor dis que se il ansi lo faisoient, ge feroie avoir joie l'un de l'autre a lor vivant, et il ansi lo me creanterent **anbedui**.*
Ez : *Et leur dis que se ainsi le faisoient, je leur feroie avoir joye l'un de l'autre a leur vivant, et ilz le me promistrent et accorderent.*
(55-21)

49 **Ao** : *Si vin a aus et lor dis que il soffrissent **ambedui** jusque au chief de l'an et lors saüsient de voir que ge feroie avoir joie l'un de l'autre.*
Ez : *Si leur diz qu'ilz souffrissent **tous deux** jusques au chief de l'an et je leur feroie avoir joye l'un de l'autre.*
(55-33)

50 **Ao** : *Lors les acole **andeus** et puis les comande a Deu.*
Ez : *Lors les acolle et commande a Dieu.*
(55-137)

51 **Ao** : *Et cil se mervoillent mout* ***andui*** *qui cist hom puet estre qui si seürement se contient.*
Ez : *Et ilz se merveillent moult* ***tous .ii.*** *qui il peut estre qui si seurment se contient.*
(55-137)

52 **Ao** : *Et mout sont* ***andui*** *de grant cuer et de granz pooirs et se tienent* ***andui*** *si parigal que nus n'en set a droit jugier li quex an a lo plus mauvais.*
Ez : *Les chevaliers estoient* ***tous deux*** *de grant cueur et de grant pouoir, chacun endroit soy, et furent* ***tous deux*** *tenus si egaulx que nul ne sçait jugier lequel a le pire.*
(55-143)

53 **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(55-143)

54 **Ao** : *Atant vienent* ***andui*** *devant la reine, si li crie li nains merci et li dit.*
Ez : *Atant viennent* ***eulz deux*** *devant la royne, et le nayn lui crie mercy et dit.*
(57-8)

55 **Ao** : *Atant vienent* ***andui*** *a l'ostel a la damoiselle, si s'agenoillent* ***andui*** *devant lo lit ou ele gisoit mout dolante et li prient por Deu que ele voille que Hectors voist a ceste queste.*
Ez : *Atant viennent* ***tous deux*** *ensemble a l'ostel de la damoiselle et se agenoillent devant elle et lui prient pour Dieu qu'elle vueille que Hector voise en ceste queste.*
(57-39)

56 **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(57-39)

57 **Ao** : *Et qant il l'oent, si an sont* ***andui*** *mout a malaise.*
Ez : *Et quant ilz l'oyent ainsi parler, ilz en sont moult a malaises.*
(57-41)

58 **Ao** : *Et il saillent avant* ***andui*** *et demandent do chevalier nouvelles.*
Ez : *Et ilz viennent* ***tous deux*** *et demandent nouvelles du chevalier.*
(57-79)

59 **Ao** : *Et il l'otroie. Lors vienent* ***andui*** *a l'estache et pranent* ***andui*** *lance tel com il volt.*
Ez : *Lors lui ottroie messire Gauvain. Et vient* ***chacun*** *a l'atache et prent* ***chacun*** *une lance telle comme il lui plaist.*
(59-119)

60 **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(59-119)

61 **Ao** : *Et lo porte par desus la crope de son cheval a terre si que les regnes* ***anmedeus*** *li remagnent o poign senestre.*
Ez : *Et le porte a terre par dessus la croupe du cheval si que les renes lui demenrent es poins.*
(59-121)

62 **Ao** : *Si s'an vont* ***andui*** *ansanble et chevauchent tote jor jusque a none.*
Ez : *Et s'en vont ensemble* ***eulx deux*** *et chevauchent toute la journee jusques a nonne.*
(60-12)

63 **Ao** : *Si sont* ***andui*** *venu as escremies des espees et se combatent mout durement.*
Ez : *Si sont* ***tous deux*** *venus a pié a l'escremie de l'espee et se entrecombatent durement.*
(60-47)

64 **Ao** : *Et Hectors lor dit que il aillent* ***andui*** *crier merci a la damoiselle. Et il si font* ***andui****.*
Ez : *Et Hector dist qu'ilz voisent* ***eulx deux*** *crier mercy a la damoiselle. Et ilz le font* ***eulx deux****.*
(60-57)

65 **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(60-58)

66 **Ao** : *Et vindrent* ***andui*** *avoc mes chevaliers a la porte et me proierent mout que ge les lessasse fors issir.*
Ez : *Et vindrent* ***eulx deux*** *avec les autres chevaliers a la porte. Ilz me prierent de les laisser issir.*
(60-182)

67 **Ao** : *Et qant il lor a nomee sa terre, si sevent bien que il est iluec antor o li bons chevaliers abatié as deus, et Guiflet et Keu, si s'an comancent a rire* ***andui****.*
Ez : *Et quant il leur a nommé sa terre, ilz sçaivent bien qu'il est illec entour ou le bon chevalier les abatist eulx deux, et Girflet et Keux. Si en commencent a rire.*
(60-257)

68 **Ao** : *Lors descendent* ***andui*** *avoques elles et ostent lor armes.*
Ez : *Ilz descendent avec elles, si ostent leurs heaumes.*
(62-36)

69 **Ao** : *Si li saut li sans par la boiche et par lo nes hors et parmi* ***amedeus*** *les oroilles.*
Ez : *Si lui sault le sang par la bouche et par les* ***deux*** *oreilles.*
(62-116)

70 **Ao** : *Ou se ce non il covient que vos vos combatiez* ***andui*** *a moi.*
Ez : *Il convient que entre vous* ***deux*** *vous combatés a moy.*
(62-137)

71 **Ao** : *Si l'ovrirent et vienent devant lo lit et voient que il se dormoient* ***anmedui****. Et voient que il sont* ***andui*** *de merveillouse biauté, si les plaignent mout li dui chevalier.*
Ez : *Si l'euvrent et viennent au lit et voient qu'ilz dormoient.* ***Tous deux*** *estoient de tres grant beauté, si les plaingent moult.*
(62-244)

72 **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(62-244)

73 **Ao** : *Et messires Gauvains sosrit desoz son hiaume, puis se retraient* ***andui*** *el chief de la sale.*
Ez : *Monseigneur Gauvain s'en rit dessoubz son heaulme, et lors se trayent* ***eulz deux*** *eu chief de la salle.*
(62-263)

74 **Ao** : *Bele douce amie, fait messires Gauvains, ainz vos conduirons* ***andui****, car ge ne vouroie an nule maniere que vos aüssiez mal sanz moi.*
Ez : *Belle doulce amye, fait monseigneur Gauvain, ainçoys vous conduyrons* ***tous deux*** *car je ne vouldroye en nulle maniere que vous eussiez mal ne ennuy sans moy.*
(62-287)

75 **Ao** : *Si descent la damoiselle, et il aprés, et puis montent* ***andui*** *les degrez.*
Ez : *Si descent la damoiselle, et lui aprés, puis montent les degrez.*
(63-36)

76 **Ao** : *Lors s'entresloignent* ***andui*** *et vienent a la joste de si grant aleüre comme chevaus lor porrent corre.*
Ez : *Lors s'entre eslongnent* ***eulx deux*** *et viennent de si grant alleure come les chevaulx peuent aler.*
(63-51)

77 **Ao** : *Lors s'entresloignent et hurtent* ***andui*** *les escuz de coudes, si s'antrefierent de grant aleüre des chevaus si durement que tuit li glaive volent em pieces.*
Ez : *Lors se entre eslongnent eulx deux et tient* ***chacun*** *l'escu de costé, si se entrefierent es grans allures des chevaulx si durement que tous les glaives vollent en pieces.*
(66-12)

78 **Ao** : *Lors lo prant par la main, si s'an vont* ***andui*** *jusque as serjanz qui mout se mervoillent qui cil puet estre.*
Ez : *Lors le prent par la main et s'en vont* ***eulx deux*** *jusques aux sergans qui moult se merveillent qui celui est.*
(66-22)

79 **Ao** : *Li qarz, fait Lanceloz, n'iert ja, mais* ***andui*** *vos combatez a moi.*
Ez : *Le quart, fait Lancelot, n'y sera ja, mais combatez vous* ***vos deux*** *a moy.*
(68-35)

80 **Ao** : *Si descendent ansanble* ***andui*** *et adés lo tient messires Gauvains.*
Ez : *Si descendent* ***eulx deulx*** *ensemble.*
(68-54)

81 **Ao** : *Et lors vinrent* ***andui*** *par devant la maison o la reine estoit.*
Ez : *Et s'en viennent* ***eulx deux*** *par la maison ou la royne estoit.*
(68-100)

82 **Ao** : *Lors esgardent* ***andui*** *an haut et voient ce que tant amoient.*
Ez : *Et regardent* ***eulx deux*** *en hault et voieent ce qu'ilz ayment tant.*
(68-102)

83 **Ao** : *Lors s'an vienent* ***andui*** *tres par devant la tor. Et la reine est jus avalee, si la saluent* ***andui*** *et ele els.*
Ez : *Lors s'en vont* ***eulz deux*** *tres devant la tour. Et la royne estoit jus avallee, si la saluerent* ***eulz deux*** *et elle eulx.*
(68-116)

84 **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(68-117)

85 **Ao** : *Lors les vestent **amedeus** et les metent an prison en une chanbre mout fort ou il n'avoit antree ne issue que un seul huis.*
Ez : *Si les mettent **eulx deux** en prison en une chambre trop forte ou il n'y avoit que une entree, et si estoit l'uys petit et fort.*
(68-133)

86 **Ao** : *Si l'an oint les deus pous des braz et les tamples **anmedeus**, et lo front et la fontenelle.*
Ez : *Si lui oingt les piés, les bras, et les temples et le cerveau.*
(69-31)

87 **Ao** : *Et issi dura li chaplemenz des deus genz jusque a l'avesprir que d'**ambedeus** parz se retraient por la nuit.*
Ez : *Ainsi dura le enchassement des deux ostz jusques a la vespree que des **deux** pars s'en retournerent pour la nuit.*
(69-123)

Lexèmes qui remplacent :

- *deus*, "deux"

  `BrendanW` (1er q. XIIe [2e m. XIIIe], agn.) – ∅ ; DŬO ; rapport de synonymie

- *part1*, *d'une part et d'autre*, "d'un côté et de l'autre"

  `BerteH` (ca 1275 [fin XIIIe], flandr. [Paris]) – ∅ ; PARS ; rapport de presque synonymie

- *chascun*, pro. indéfini, "chaque personne"

  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; CATA ; rapport de métonymie, du particulier au général

Nombre de lexème(s) absent(s) dans un passage variant : 2
Nombre de remplacement(s) avec transposition : 6
Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes avec transposition : 7
Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 44
Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 4
Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 18
Nombre de remplacement(s) : 6

1 Sur les 120 contextes, seuls 87 présentent des textes comparables[93]. Parmi eux, vingt cas d'absence peuvent être observés. Ces cas d'absence s'expliquent par l'existence de contextes dans lesquels la précision du nombre n'est pas nécessaire. C'est ainsi le cas du contexte 3, dans lequel « *amedeus* » vient préciser le nombre d'« *oroilles* » par lesquelles le sang sort, sur un seul individu. C'est aussi le cas dans le contexte 7, dans lequel « *andui* » vient préciser le nombre des personnages auxquels il est fait référence. Le contexte précédent étant explicite sur cette question, la précision n'est pas nécessaire. Elle permet néanmoins, en Ao, de mettre en valeur l'autre nombre mentionné, le nombre un, qui a une importance significative, puisque le fait d'avoir un enfant unique explique l'attention que les parents lui porte.

93. Pour des raisons de place et de temps de traitement des données, seuls ces derniers sont présentés *supra*.

2 Les remplacements sont au nombre de 67. La locution la plus utilisée dans l'incunable est « *tous deux* », à 31 reprises, suivie de « *eulz/x deu(l)x* » à 17 reprises [94], et de la forme simple « *deux* » à onze reprises. On relève également l'emploi de « *chacun* », trois fois, de « *d'une part et d'autre* » et de « *tous les deux* », deux fois, de « *vos deux* », une fois. Les remplacements sont donc plutôt réguliers.

3 Penchons-nous sur ceux qui ne le sont pas. En 59 et 60, c'est « *chacun* » qui est employé. L'emploi d'un singulier appelle une reformulation du passage : « *Et vient chacun a l'atache et prent chacun une lance.* » En 37 et 40, l'expression « *amedeus parz* », dont il s'agit des deux seules occurrences comparables, est remplacée par « *d'une part et d'autre* ».

4 On peut observer une différence d'emplois de *ambedos* à partir des remplacements qui en sont fait. Ainsi peuvent être distingués les remplacements par *deux* et les autres. Les premiers concernent les emplois de *ambedos* comme déterminant ou adjectif, les seconds, comme pronom. Pour le premier cas, l'exemple en 47 peut servir d'illustration : « *Telles estoient les deux chaucies.* » Pour le second cas, on peut prendre comme exemple le contexte 33 : « *Ilz ont bien veu le roy et ses gens, qui les avoient aussi bien veuz eulz deulx.* »

5 Les remplacements de *ambedos* par des constructions bâties autour de *deux* témoignent de la préférence analytique des locuteurs de la fin du XV^e^ siècle pour les formes synthétiques. L'emploi de *deux* seul est également possible, mais, comme cela a été mentionné, dans des contextes particuliers. Il est possible que le double emploi de *ambedos*, à la fois déterminant et pronom, ait pu entraîner une préférence pour l'emploi de mots dotés d'emplois plus clairs.

6 Il faut également constater la variété graphique très importante de *ambedos*, qui a peut-être produit un sentiment d'inconfort dans son emploi, du fait de la difficulté qu'il peut y avoir à identifier un même mot à travers des manifestations graphiques variées. Ainsi, dans la première moitié XIV^e^ siècle, des formes longues, dans lesquelles le chiffre *deulx* apparaît clairement, sont attestées :

> *Et que sa gent face issir hors,*
> *Pour eulx combatre corps a corps.*
> *Ainsi fut il ; ilz s'assamblerent*
> *Et d'anbedeulx pars se meslerent*
> `RenContrR` (*Renart le Contrefait*, ca 1342 [fin XV^e^], champ. mérid.)

Cependant, d'autres occurrences témoignent de la conservation du cas sujet, qui fait perdre la clarté du pronom :

> *Et s'en vont, si comme il me samble,*
> *Par acort ambedui ensamble*
> `GuillMachH` (*Œuvres*, 1342-1363 [av. 1377], champ. sept. [Paris])

Au début du XV^e^ siècle, on constate l'existence de formes aussi très réduites :

> *Ilz ont pris II lances et ont brocheit, sy sont aideux cheux a terre atout leurs chevaulx et sont releveiz aideux aussy.*
> `JPreisMyrG` (*Miroir des histoires*, fin XIV^e^ [fin XV^e^], liég. [liég. francisé])

7 *ambedos* est la forme composée de *ambe* et de *dos*, attestée depuis `SLégerL` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]), donc témoignant de son hérédité du latin vulgaire. Dès cette époque, il s'agit donc d'une forme renforcée, permettant de désigner deux éléments comme une paire. Le lexème *ambe* employé seul survit par ailleurs jusqu'au XV^e^ siècle [95], même s'il semble beaucoup moins employé que la forme

94. On peut noter une préséance de l'emploi de la première locution dans la première partie de l'incunable et de la deuxième dans la seconde.

95. Le DMF recense ainsi une attestation encore dans `LA HAYE, P. peste` (1426).

redondante étudiée ici. Dans son entrée sur le mot, le FEW remarque que cet élément « a pu, semble-t-il, se joindre abusivement à un nombre autre que deux, en passant du sens de “ambo” au sens de “(tres)tout” ».

8 Cette réanalyse de la forme comme un préfixe et son emploi avec d'autres cardinaux a pu avoir un rôle dans l'obsolescence du mot : la forme est ainsi réanalysée comme un équivalent de *tres*, mais elle ne possède pas son ancrage dans le réseau lexical. Par ailleurs, cela contribue à renforcer l'opacité de *ambedos*, que les multiples graphies possibles rendaient déjà difficilement identifiable. Le mouvement général de la langue tend également à l'élimination des redondances, et la mention de deux éléments est déjà possible par l'emploi du cardinal seul.

Typologie : Disparition totale
Facteurs supposés : Variabilité forte de la graphie conduisant à une difficulté de reconnaissance du mot ; redondance sémantique interne, puisque chacun des deux éléments du mot est porteur du même sème de /dualité/ ; réanalyse de la première partie du mot comme étant un préfixe, sur le modèle du préfixe *tres-*, ce dont témoignent certains emplois avec d'autres numéraux ; cette équivalence entre les deux préfixes affaiblit la position de *ambe* ; les formes multiples possibles et la réanalyse conduisent à une opacité morphologico-sémantique ; préférence pour l'emploi de mots à fonction grammaticale unique, plus clair.

⊆ amblëure

FEW, XXIV, 425b : AMBŬLARE

Ao : 2 ; Ez : 0

1 “allure d'un cheval entre le pas et le trot, amble”
`BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIII^e], ang./tour. [agn.]) – `EncMMéd` (1787-1830) [96]

Ao : *Et ele efforce s'**ambleüre**, si trespasse trestoute la route entre li et le vallet, si est venue devant le roi qui l'atendoit si tost com il l'ot veü chevauchier si cointement, et venir et haster.*
Ez : ∅
(21-20)

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

2 *aler* etc., *l'ambleüre*, “aller l'amble”
`BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIII^e], ang./tour. [agn.]) – `PercefR3` (mil. XV^e [av. 1475], hain. [pic.])

Ao : *Sire, fait il, ge n'i monteroie an nule fin, car ge irai autresi tost com vostre chevaus porra aler onques plus tost l'**ambleüre**.*
Ez : *Sire, fai[t] il, pardonnez moy car je chemineray aussi fort a pié comme vostre cheval pourroit aller les **gallos**.*
(62-7)

96. La dernière attestation se trouve dans une encyclopédie médicale. Il est à noter que le lexème est absent des dictionnaires des XVI^e et XVII^e siècles, au contraire de *amble* (première attestation peu précise dans Mats, puisque étant dans `NoomenFabl` ; le FEW précise que le lexème existe depuis le XIII^e siècle). La dernière attestation du DMF est `GaceBuigneB` (1377 [4^e q. XIV^e], traits norm. [faibles traits du Nord et du Nord-Ouest]).

Lexème qui remplace : Voir *galop*. Ici, *galop*, “l’allure la plus rapide d’un cheval”
`BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIII^{e}], ang./tour. [agn.]) – ∅ ; *WALA HLAUPAN

Nombre de remplacement(s) : 1

Le deuxième contexte présente un passage qu’il est possible d’analyser. Le témoin Ez propose une version dans laquelle le personnage prétend aller aussi vite qu’un cheval au galop, version moins vraisemblable que celle proposée en Ao, probablement dictée par l’obsolescence du mot *amblëure* et par la récurrence de l’emploi de la locution *aller les gallos*.

⊆ ameement

FEW, XXIV, 387b : AMARE

Ao : 1 ; Ez : 0

ameement, “volontiers”
`ThebesC` (ca 1160 [ca 1400], poit. [agn.]) – `Mir. Berthe` (ca 1373 [fin XIV^{e}], Paris)

Ao : *Et tu ies si sages et si aparcevanz de totes choses que tu sez bien se painne m’i porroit avoir mestier, si me di* ***ameement*** *que tu m’an loes.*
Ez : *Tu es tant sage et bien congnoissant que tu scez bien se paine y pourroit prouffiter a mon entente, si me dy* ***oultreement*** *ce que tu m’en loes.*
(8-54)

Lexème qui remplace : Voir *outreement*, “complètement, totalement”

Nombre de remplacement(s) : 1

⊆ amentevoir

FEW, VI-1, 732b : MĔNTE HABĒRE

Ao : 1 ; Ez : 0

amentevoir, “rappeler, mentionner”
`BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIII^{e}], ang./tour. [agn.]) – `JAvesnesFilleB` (entre 1465 et 1468 [av. 1468], flandr.)

Ao : *Sire, fait l’amie Angrevain, an bon leu la metez car ele vint de si bon leu comme de ma seror, qui vostre frere l’anvoia por ce qu’il l’****amanteüst*** *a vos.*
Ez : *Sire, fait l’amie de Agravain, en bon lieu la mettez car elle vint de bon lieu, et ce fut ma seur qui a vostre frere l’envoia afin qu’il la vous* ***envoiast****.*
(59-107)

Nombre de remplacement(s) au sein de *lectio facilior* : 1

En Ez, le lexème *envoiier* est répété, ce qui est probablement le signe d'une difficulté de compréhension de « *amanteüst* » et/ou d'une simple erreur par répétition. Du fait de cette répétition, le sens de la phrase donnée par Ez est fautif.

† ancesserie

FEW, XXIV, 643a : ANTECESSOR

Ao : 4 ; Ez : 0

1 *d'ancesserie*, "depuis longtemps"
`TristBérG` (4e q. XIIe [2e m. XIIIe], Ouest) – `JourdBlAlM` (av. 1455 [1455], pic.)

a) **Ao** : *Et cist est mes sires, comment que ge soie ses hom, si lo doi de mort et de honte garantir a mon pooir por la feauté garder et por l'omage que fait li ai, et les anfanz a mon seignor, cui ge sui hom* ***d'ancesserie****, doi ge garder en foi et por amor de norreture que j'ai en els et il en en moi.*
Ez : *Et cestui est mon sire : il convient que je soye son homme lige. Si le doy garantir a mon pouoir pour la feaulté garder et pour l'ommage que fait lui ay, et les enfans de mon seigneur, a qui je suis homme* ***de ancienneté****, doy je garder par ma foy et par l'amour que j'ay en eulx de nourreture.*
(13-67)

b) **Ao** : *Haï ! boenne citez honoree* ***d'ancesserie****, hantee de preudomes et de leiaus maisons, et sieges de roi, ostex a droit jugeor...*
Ez : *Ha ! cité honnouree* ***de ancienneté****, païys ennobly de loyaux barons, terre fertile de tous biens...*
(16-82)

Lexème qui remplace : *ancïeneté*, "caractère de ce qui existe depuis longtemps"
`JobGregF` (fin XIIe [1er t. XIIIe], wall. [Liège ?]) – ∅ ; ANTE ; rapport de synonymie ; étymon de la même famille

Nombre de remplacement(s) : 2

2 *de/par ancesserie*, "par droit ancestral de succession"
`RouH` (1135-1170 [ca 1300], frc.) – `JourdBlAlM` (av. 1455 [1455], pic.)

a) **Ao** : *Et estoit sires d'un chastel delez Gaunes devers soloil couchant, que Claudas li avoit doné, mais* ***par ancesserie*** *estoit sires d'un chastel qui avoit non Charac.*
Ez : *Et estoit sire d'un chas[t]el prez de Gaunes devers soleil couchant, que Claudas lui avoit donné, et* ***par ainsneesse*** *estoit sire du chastel de Charroe.*
(8-35)

b) **Ao** : *Cele terre n'estoit mies Galehot* ***d'ancesserie****, ainz l'avoit gaaigniee par force sor lo roi Gloier, un neveu au roi de Northunberlande.*
Ez : *Celle terre n'estoit pas sienne* ***par succession****, mais il l'avoit conquise par force sur le roy Glohier, qui estoit nepveu du roy de Northumbellande.*
(52-2)

Lexèmes qui remplacent :

- *ainzneece*, “droit qu’a l’aîné dans la succession des parents de prendre une plus grande part que les autres enfants”

  `SongeEnfM` (ca 1214 [4e q. XIIIe], frc.) – ∅ ; NĀSCI / ANTENATUS ; rapport d’hyponymie [97]

- *successïon*, “héritage”

  `BeaumCoutS` (1283 [ca 1300], traits pic. mérid. [frc.]) – ∅ ; SUCCEDERE ; rapport de synonymie

Nombre de remplacement(s) : 2

1 Parmi les quatre contextes, deux emplois ont été distingués. *d’ancesserie*, “depuis longtemps”, est remplacé à deux reprises par l’expression *de ancienneté*. Dans les cas d’emploi à sens juridique, *ancesserie* est remplacé par deux lexèmes distincts, *ainsneesse* en 2 a), et *succession* en 2 b). Le premier substantif est un dérivé de l’adjectif *ainzné*, dont la première attestation date du début du XIIIe siècle, tandis que le second est un emprunt latin attesté à partir de la fin de ce même siècle. Les deux lexèmes semblent donc représenter des innovations par rapport à l’état de langue de Ao, qui ne présente d’ailleurs pas non plus d’occurrence de *ancienneté*.

2 Le substantif dont *ancesserie* dérive, *ancessor*, “aïeul”, connaît lui aussi une obsolescence au XVe siècle [98]. Celle-ci peut être due à l’emploi majoritaire de la forme *ancestre*, cas sujet du même lexème [99], qui devient, grâce à une plus grande abondance d’emplois, la forme majeure. L’obsolescence touche d’abord le substantif concurrent de ce vocable, puis le lexème dont il est dérivé, *ancesserie*, par perte de motivation : la base n’étant plus employée, il devient difficile d’identifier le sémantisme du substantif. On note également l’emprunt latin, vers le milieu du XIIIe siècle, qui donne *antecesseur*, lexème spécialisé prenant le sens de “prédécesseur (dans une fonction)”, emploi qu’avait aussi auparavant *ancessor*.

3 Par ailleurs, le fait que les remplacements se fassent par deux types d’unité distincts, selon qu’il s’agit de l’expression du temps passé sur une chose ou de celle d’un droit héréditaire, peut amener à supposer qu’une distinction se fait en langue entre les deux aspects.

Typologie : Disparition totale
Facteurs supposés : La forme dont le substantif est dérivé est en concurrence d’emploi avec une forme majoritaire, qui est la forme au cas sujet ; distinction en langue entre les dimensions de la temporalité et de l’hérédité.

† anelet

FEW, XXIV, 556b : ANELLUS

Ao : 4 ; Ez : 0

anelet, “petite bague”
`GaimarB` (ca 1139 [déb. XIIIe], agn.) – ∅

97. Dès le XVIe siècle, pour exprimer le sens juridique, le substantif apparaît au sein de l’expression *droit d’aisnesse*, le substantif seul exprimant la qualité propre à l’aîné. Cependant, d’après le TLFi, il est possible en français contemporain d’utiliser, dans un contexte historique, le substantif seul en ce sens. Toujours d’après ce dictionnaire, il s’agirait d’une formation par ellipse, à partir de la forme *droit d’aisnesse*. Ce serait donc un exemple de résurgence.
98. Il est encore présent à deux reprises en Ez, contre trois en Ao, qui semblent être ses dernières attestations.
99. Le FEW distingue les deux formes comme deux lexèmes, peut-être à tort.

1 **Ao** : *Lors traist la dame de son doi un* ***anelet****, sel met a l'anfant en son doi et li dit qu'il a tel force qu'il descuevre toz anchantemanz et fait veoir.*
Ez : ∅
(21-32)

2 **Ao** : *Tu enqerras ou li rois Artus est, et si demanderas la dame de Malohaut, et li diras que cil qui est toz suens Galehoz des Lointaignes Illes la salue, et que ge li envoi a enseignes cest* ***anelet*** *qe ele me dona l'endemain qe ele m'ot s'amor donee.*
Ez : *Tu enquerras ou est le roy Artus, et si demanderas la dame de Mallehaut.*
(61-3)

3 **Ao** : *Et messires Gauvains alume un des cierges. Et ele lo regarde o vis et puis esgarde un* ***anelet*** *que ele avoit an son doi.*
Ez : *Monseigneur Gauvain allume ung des cierges. Et elle regarde le viz puis regarde a ung* ***aneau*** *qu'elle avoit a son doy.*
(62-237)

4 **Ao** : *Et si li anvoie la reine lo fermail de son col et un* ***annelet*** *de son doit et un paigne mout riche don totes les danz sont plaines de ses chevox.*
Ez : *Et si lui envoie la royne ung fermail de son col et ung* ***aneau*** *de son doy et ung piengne beau et riche dont toutes les dens sont plaines de ses cheveux.*
(64-9)

Lexème qui remplace : *anel1*, "bague"
`AlexisS2` (fin XI[e] [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; ANELLUS ; rapport d'hyperonymie ; même étymon

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1
Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1
Nombre de remplacement(s) : 2

1 Deux cas de remplacement sont relevés ici. Il s'agit du remplacement de la forme suffixée en *-et* par la forme simple non suffixée. Il ne s'agit pas du seul exemple d'évacuation du diminutif au profit de la forme simple. *anel* est par ailleurs présent à dix reprises en Ao, et neuf en Ez. Le premier témoin fait donc une distinction entre la forme simple et la forme suffixée, distinction éradiquée en Ez, qui préfère avoir recours à la forme majoritairement employée.

2 Ce choix peut être causé par la multiplication des sens techniques spécialisés que prend *anelet* : à partir de 1355, au sein de l'expression *annelet volant ou branlant*, une "sorte d'ornement de métal à deux pièces, montées sur charnières et battant l'une contre l'autre quand le cheval était en marche", à partir de 1392, "chacun des anneaux passés aux pattes d'un faucon", à partir de 1455, l'"anneau servant à retenir l'agrafe d'un vêtement" [100]. Si le sens de "petit anneau" continue d'exister en français contemporain, au contraire des sens évoqués *supra* [101], la multiplication de sens spécialisés sur la période étudiée, renvoyant à l'idée d'un usage technique de l'*anelet* au contraire de celui de l'*aneau*, simple ornement du doigt, a pu pousser les compositeurs de Ez à utiliser l'hyperonyme [102].

100. Les dates sont données d'après les données du FEW, qui reprend les données du *Glossaire archéologique du Moyen Âge et de la Renaissance* (1887) de Victor Gay.
101. Des sens techniques, relatifs à l'architecture et à l'héraldique, existent toujours en français contemporain. Pour les premiers, il s'agit de sens apparus en français moderne.
102. L'emploi du substantif ne semble d'ailleurs pas être massif au XV[e] siècle. En effet, ni Frantext ni le DMF n'en donnent d'occurrence pour ce siècle, si ce n'est une seule occurrence dans `ChrPisMutS` (1403 [1413]), donc en tout début de siècle.

Typologie : Disparition totale au sein du corpus ; le lexème survit en français moderne
Facteurs supposés : Apparition d'une série de sens techniques ; existence d'un lexème hyperonyme majoritairement employé.

⊆ angarde

FEW, XVII, 516a : *WARDÔN

Ao : 2 ; Ez : 0

angarde, "hauteur servant de lieu d'observation"
`MonGuill1C` (2e t. XIIe [1er q. XIIIe], pic. mérid.. [pic.]) – `ViolPrL` (1460, pic.)

1 **Ao** : *Et il oirrent jusqu'a l'**angarde** et quant il l'orent montee, si troverent la premiere porte overte.*
Ez : *Lors errent jusques a la **Douloureuse Garde**. Et quant ilz eurent monté la montaigne, ilz trouverent la premiere porte ouverte.*
(24-14)

2 **Ao** : *... o il gist mainz des bons chevaliers de ta terre morz et ce fu dedanz la premiere porte. Et li noviaus chevaliers meesmes qui fist lo secors a Nohaut et qui l'**angarde** avoit conquise, icil i gist morz.*
Ez : *... ou gist mort maint chevalier de ta terre, et le chevalier mesmes qui fit le secours a Noehaut et qui la **Douloureuse Garde** avoit conquise.*
(25-2)

Lexème qui remplace : *garde*, "ville située en un endroit stratégique"
`HerbCandS` (déb. XIIIe [2e m. XIIIe], pic. [Est]) – ∅ ; *WARDÔN ; rapport d'hyponymie ; même étymon

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 2

C'est le nom du lieu, la *Douloureuse Garde*, qui est employé en Ez dans les deux contextes présentés.

⊆ angoissier

FEW, XXIV, 574a : ANGUSTIARE

Ao : 1 ; Ez : 0

angoissier, *soi angoissier de* [faire qque ch.], "se presser de [faire qque ch.]"
`CligesF` (1176 [ca 1260], champ. mérid. [champ. mérid.]) – `PrestreDame` (1280 [fin XIIIe], frc.) [103]

Ao : *... et tant s'ert **angoissiez** de bien faire que il...*
Ez : *... et tant s'estoit **efforcé** de bien faire qu'il...*
(48-26)

103. Mats donne les formes *soi angoissier*, "s'empresser" (`BrutA` (ca 1155 [4e q. XIIIe], norm./agn. [agn.])) et *angoissier de* (faire qque chose), "s'empresser de (faire qque chose)" (`ChevIIEspF` (2e q. XIIIe [ca 1300], pic.)), mais pas la forme précise trouvée ici en Ao (forme pronominale accompagnée d'une préposition), que documentent en revanche le Gdf et TL.

Lexème qui remplace : *esforcier2, soi esforcier de* [faire qque ch.], “faire des efforts pour [faire qque ch.]”

`AlexisS2` (fin XI^{e} [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; *FORTIARE ; rapport d’hyperonymie

Nombre de remplacement(s) : 1

Le lexème présent en Ao est un lexème dont la durée de vie est courte. Le verbe ici commenté ne connaît pas les sèmes liés à l’anxiété qui lui sont le plus souvent associés.

⊆ aorser

FEW, *XIV, 65b : ŬRSUS

Ao : 1 ; Ez : 0

aorser, “devenir furieux”

`GuillAnglH` (fin XII^{e} [déb. XIV^{e}], pic. occ. [Est]) – `DeschQ` (3^{e} t. XIV^{e} [ap. 1406], champ. sept. [Paris]) [104]

Ao : *Et s’il **aorse de cuer dur d’aimant** desus les boenes genz qui n’ont mestier fors de misericorde et de pitié, dont a il s’arme perdue, car l’Escripture dit que cil qui aimme desleiauté et felenie het l’ame de lui.*
Ez : *Mais il griefve plus son ame se a tort il **condamne ou exerce tirannie** envers aucun innocent ou juste personne, car celui qui ayme desloyauté ou felonnie hait l’ame de soy mesmes.*
(20-57)

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

La leçon de Ez diverge et le sens du passage est différent d’un témoin à l’autre. Il est néanmoins remarquable que le passage en Ez semble, comme par exemple dans la fiche sur *contreporter*, employer un lexique moins archaïque, dans le cadre de leçons divergentes.

⊆ aovrir

FEW, XXV, 4b : APERĪRE

Ao : 1 ; Ez : 0

aovrir, “ouvrir”

`PhThCompS` (1113-1119 [déb. XIII^{e}], agn.) – `RestorD` (ca 1330 [1338], pic.) [105]

Ao : *... trove totes les portes et totes les poternes **aovertes**.*
Ez : *... treuve toutes les portes et toutes les posternes des murs de la roche defermees et **ouvertes**.*
(69-134)

Lexème qui remplace : *ovrir*, “ouvrir”

`RolS2` (ca 1100 [2^{e} q. XII^{e}], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; APERĪRE ; rapport de synonymie ; même étymon

104. Le FEW donne un étymon *ADURSARE dans I, 40a, pour le lexème, affirmation reprise dans XXIV, 188a, mais contesté par le DMF.
105. On trouve encore des attestations pour la suite du XIV^{e} siècle dans le syntagme *fossés aoverts* et pour le sens figuré.

Nombre de remplacement(s) : 1

La forme ancienne est employée en Ao et la forme réduite en Ez.

⊆ apaiier

FEW, VII, 454a : PACARE

Ao : 2 ; Ez : 0

apaiier, “calmer”
`BrutA` (ca 1155 [4e q. XIIIe], norm./agn. [agn.]) – `CourcyVaillD` (1424 [ca 1480]) [106]

1 **Ao** : *Ensi a Phariens son neveu* ***apaié*** *a mout grant painne.*
Ez : *Ainsi a Farien* ***apaisé*** *son nepveu a grant paine.*
(16-61)

2 **Ao** : *Or si manderai au roi de Northumberlande ma bataille par deus chevaliers. En ceste guise les* ***apaie*** *la dame comme saige.*
Ez : *Je manderay au roy de Nor[t]hombellande que je vueil faire ma bataille par deux chevaliers. Et ainsi les* ***appaise*** *la dame.*
(22-29)

Lexème qui remplace : *apaisier*, “calmer”
`LancM` (ca 1177 [ca 1235], champ. mérid. [champ.]) – ∅ ; PAX ; rapport de synonymie ; étymon de la même famille

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1
Nombre de remplacement(s) : 1

Les deux contextes présentent le même cas de remplacement, par un verbe issu du même étymon, mais plus marqué formellement.

⊆ apareillier2

FEW, VI, 649 : PARĬCŬLUS

Ao : 3 ; Ez : 0

apareillier2, v. pronom., “égaler”
`FloreAL` (ca 1160 [ca 1300], agn. [pic.]) – `J. BEREAU, Eglogue` (1565, Poitiers)

106. Le DMF propose une autre attestation dans `LégDorVignBatallD` (1476, Sud-Est [Lyon]), mais au sein d’une variante d’un manuscrit, « ms. BNF fr. 241 », daté de 1348. Le témoin de l’attestation retenue est plus tardif. Les différents sens (“réconcilier”, “satisfaire”...) du verbe sont assez proches les uns des autres. Dans les deux cas, nous avons retenu le sens de “calmer [qqu’un]”, mais il est vrai que le sens plus précis de “réconcilier” pourrait s’appliquer au deuxième contexte (première attestation pour la forme *apaiier* : `CourLouisLe` (2e t. XIIe [3e q. XIIIe], frc.) ; pour la forme *apaisier* : `MenReimsW` (ca 1260 [3e t. XIIIe], Reims)).

1 **Ao** : *Et sachiez que onques a son tans el reiaume de Logres n'en ot une qui s'**apareillast** a li de grant biauté fors que deus seulement.*
Ez : *Et en ce temps ne eut une qui se **comparast** a elle de beaulté fors deux seulement.*
(8-37)

2 **Ao** : *Cele fu sa suer si fu de si grant biauté que nus des contes ne dit que nule qui a son tens fust se poïst de biauté a li **apareillier**, si avoit non Amide en sornon et an son droit non Heliabel.*
Ez : *Celle Amide fut de si grant beauté que en nul des comptes n'est trouvé que en son temps en fut une qui se peust **comparer** a elle de beauté.*
(8-39)

3 **Ao** : *Ensi a bien ma suer esté an prison cinc anz, et si parant i ont amenees totes les beles dames que il porent avoir, et onques nulle n'an i vint qui a li s'**apareillast**.*
Ez : *Ainsi a ma seur esté .v. ans en sa prison, et ses parens y ont amené toutes les belles dames qu'ilz ont peu trouver, mais nulle ne se **compare** a sa beaulté.*
(63-33)

Lexème qui remplace : *comparer1*, v. pronom., “égaler”
`CoincyII25K` (ca 1227 [déb. XIV^{e}], soissonnais [pic. mérid.]) – ∅ ; COMPARARE2 ; rapport de synonymie

Nombre de remplacement(s) : 1
Nombre de remplacement(s) avec transposition : 2

Le remplacement se fait de manière systématique par le verbe *comparer*.

⊆ apendre

FEW, XXV, 33a : APPĔNDĔRE

Ao : 1 ; Ez : 0

apendre, “appartenir”
`RolS2` (ca 1100 [2^{e} q. XII^{e}], agn. ou norm. [agn.]) – `Trév 1752` (*Dictionnaire universel françois et latin* [1752]) [dict. bil.] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `DU PRIER, Roy Adv. M` (1455, Angers [pic.])

Ao : *Car vos devez bien en ceste vile avoir pooir de fere une force qui a moi apartiengne, ne ge ne vos efforceroie mie, car ge sui hom liges lo roi Artu de cest chastel, et de qanque **il li apant**. Lors commande li sires que il soit desarmez.*
Ez : *Sire, je vous pardonne ce que vous me povez avoir forfait, sauve l'onneur et la droiture de ce chasteau de ce chasteau et des **apendences**. Lors commande le seigneur que Hector soit desarmé.*
(60-166)

Lexème qui remplace : *apendance*, “dépendance”
`LMestL` (ca 1268 [ca 1290-ca 1365], frc./Paris) – `PH. DE MARNIX, Differ. de la Relig.` (av. 1598 [1601]) ; APPĔNDĔRE ; rapport de métonymie, du particulier au général ; même étymon

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

‡ apenser

FEW, VIII, 196b : PĒNSARE

Ao : 4 ; Ez : 0

1 v. pronom., “réfléchir”

`LancM` (ca 1177 [ca 1235], champ. mérid. [champ.]) – ∅ [rég.] | `Mon 1636` (*Abrégé du parallèle des langues françoise et latine rapporté au plus près de leurs proprietés* [1636]) [dict. bil.] | `LEMAIRE DE BELGES, Illustr.` (1511-1512 [1548], Paris)

a) **Ao** : *N'aiez garde, fait la pucele, que ge cuit que ce sont vostre cheval que ge faz amener aprés nos. Et il s'arestent, si les atandent et voient que ce sont il. Et messires Gauvains li demande commant ele* ***s'***estoit de ce ***apansee****.*
Ez : *N'ayez paour, fait la damoiselle, car ce sont nos chevaux que je faiz cy venir. Lors se arrestent et apperçoivent bien que ce sont ilz. Et monseigneur Gauvain lui demande comme elle fut si* ***advisee*** *de ce faire.*
(62-286)

b) **Ao** : *Et il* ***s'apense*** *que la manra il Lancelot.*
Ez : *Il* ***se pense*** *que la envoyra il Lancelot.*
(67-4)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *penser*. Ici, *soi penser*, “songer”
  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ [rég.] | `Fanfares des Roule Bontemps` (1613, Chambéry) ; rapport de synonymie ; même étymon
- Voir *aviser*, v. ppe empl. adj., “réfléchi” (rapport de métonymie, du général au particulier)

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

Nombre de remplacement(s) : 1

2 v. pronom., “se rendre compte”

`CharroiM` (2e t. XIIe [3e q. XIIIe], frc.) – `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `LEMAIRE DE BELGES, Illustr.` (1511-1512 [1548], Paris)

a) **Ao** : *Lors* ***s'apense*** *messires Gauvains que c'est li chevaliers de la litiere et cuide que ce soit cil qui defferra a Carmahalot.*
Ez : *Monseigneur Gauvain* ***doubta*** *que se ne fut celui qu'il queroit et desira le trouver pour en savoir la verité.*
(32-5)

b) **Ao** : *Et la pucele en abat la parole au plus qu'ele puet, por ce que volentiers otast sa dame de penser a lui s'il poïst estre car bien* ***s'apansoit*** *de l'amor.*
Ez : *La pucelle en abat la parolle au plus qu'elle peut pour ce que bien* ***se apperçoit*** *de l'amour de quoy sa dame l'ayme.*
(49-24)

Lexèmes qui remplacent :

- *doter2*, “être dans le doute sur l’existence de qque chose”
  `LancM` (ca 1177 [ca 1235], champ. mérid. [champ.]) – ∅ ; DUBITARE
- *apercevoir*, v. pronom., “se rendre compte”
  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; PĔRCĬPĔRE ; rapport de synonymie ; graphie proche

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

Nombre de remplacement(s) : 1

Analyses des exemples

Les quatre contextes présentent quatre cas de remplacement particuliers. Le contexte 1 a) correspond au déplacement de la description de l’action à celle de la qualification en amont de la personne qui la réalise : le fait que la damoiselle soit *avisee* est ce qui fait qu’elle *s’est apensee* de faire amener les chevaux. En 1 b), le remplacement se fait par le verbe dont *apenser* est dérivé. Dans ces deux premiers cas, les contextes dont il est question sont des contextes de description d’une prise de décision d’une action rapide : il y a focalisation de l’objet sur lequel la pensée se penche. Le remplacement en 2 a) oriente spécifiquement le type de pensée décrite ; en 2 b), la prise de conscience est décrite par un autre verbe plus générique, dont on peut relever la proximité formelle.

Analyses internes

aviser dans son emploi participial à valeur adjectivale n’est pas employé en Ao ; il est d’ailleurs attesté pour la première fois dans un témoin postérieur à la date de sa composition. Les autres verbes semblent être utilisés de manière constante dans les deux témoins : *doter2* est présent à 67 et 63 reprises, *soi penser* à 21 et 16, *apercevoir*, à 44 et 43. Si le premier verbe relève d’un sémantisme particulier, au sein des deux témoins, il est difficile d’observer des distinctions d’usage de *soi apenser* avec les deux autres vocables. Il s’agit donc d’une forme minoritaire qui, par là, se trouve marquée.

Comparaisons externes

1 À partir du XIVe siècle [107], on trouve des emplois spécialisés de *apensé*, qui est employé dans le sens de “avec préméditation”. Dans la base textuelle Frantext, c’est le seul emploi du verbe recensé à partir du XVe siècle, comme dans l’exemple suivant, daté du début du XVIe :

> *Item aussi par le procés conduit,*
> *Discretement pesé et compensé*
> *Trouvons qu’il a l’homicide introduit*
> *Par dol par fraulde et par guet apensé.*
> `ConBanquetChesnay` (*La Condamnation de Banquet*, 1508)

2 Le sens du verbe semble donc se restreindre dans l’expression de l’intention, de la préméditation de l’action. Cette spécialisation entre dans la continuité des usages relevés dans nos contextes, qui permettent l’expression de la pensée sur un point précis, que ce soit dans le cadre d’une action déjà réalisée, en 1 a), ou à réaliser, en 1 b), ou dans la venue à la conscience d’une réflexion sur un point précis (réalisation du fait que c’est le chevalier recherché en 2 a), qu’il y a une relation amoureuse entre deux personnages

107. Mats recense `QJoyesR` (ca 1400 [1464], Ouest [poit.]) comme attestation, pour *de guet apensé*.

en 2 b)). Cette focalisation s'aligne avec la forme du verbe, dont le préfixe *a-* marque la directionnalité. Si cet emploi semble plus vivace que l'emploi général du verbe, il ne semble pas non plus survivre après le XVI^e^ siècle [108].

3 Il est probable que *apenser* soit trop proche de la forme du verbe dont il est dérivé, *penser*, qui est extrêmement polysémique, employable dans de nombreuses configurations, et connaît lui aussi un emploi pronominal de même sens. Par ailleurs, de nombreuses formes verbales préfixées se trouvent, au XV^e^ siècle, réanalysées comme deux occurrences [109]. La réanalyse du verbe en deux unités a pu conduire à une confusion, car elle décrit un objet dont la pensée reste à réaliser, entrant peut-être ainsi en contradiction avec l'idée de préméditation qui marque le verbe dans ses formes fortes, celles qui, figées, survivent le plus longuement.

⟶ La trop grande proximité sémantique avec le verbe dont *apenser* dérive, au lieu de le renforcer, a pu jouer contre son emploi. Le préfixe pousse par ailleurs à réanalyser la forme du verbe dans un sens éloigné de ses sens marqués.

Typologie : Disparition totale dans le corpus ; le verbe survit jusqu'au milieu du siècle suivant
Facteurs supposés : Le verbe dont le verbe obsolescent est dérivé, de forme proche et à haute fréquence, peut apparaître dans les mêmes usages ; réanalyse du verbe en deux unités ; la réanalyse conduit à une contradiction entre le sens sous-tendu ainsi donné et le sens le plus marquant de ses emplois.

⊆ aperecir

FEW, VIII, 449a : PĬGRĬTIA

Ao : 3 ; Ez : 0

1 "rendre paresseux"

`FetRomF1` (ca 1213 [fin XIII^e^], frc. [bourg.]) – ∅

Ao : *Ce fu, fait ele, que vos ne metoiz ja vostre cuer en amor qui vos face* ***aparecir****, mais amander, car cuers qui por amor devient pareceus ne puet a haute chose ataindre car il n'osse.*
Ez : *C'est, fait elle, que vous ne mettez pas vostre cueur en amours pour en* ***devenir paresseux****, mais pour amender, car cueur qui devient paresseux ne peut a haulte chose parvenir ne attaindre.*
(27-13)

Lexème qui remplace : *pereços*, "enclin à la paresse"

`PhThBestWa` (1121-1135 [3^e^ t. XII^e^], agn.) – ∅ ; PĬGRĬTIA ; rapport de métonymie, du particulier au général ; même étymon

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

2 "devenir paresseux"

`Ao` (ca 1220 [2^e^ q. XIII^e^], bourg.) – `Cresp 1637` (*Le Thresor des trois langues….* [1637]) [dict. bil.] | `AMYOT, Cimon` (1559 [1567], Paris) [110]

108. Nous donnons comme dernière attestation `BAÏF, Eunuque` (1565, Paris), d'après Hu.
109. Cf. notamment la fiche sur *empenser*.

a) **Ao** : *Mais puis que ansins est avenu, n'i a que do bel contenir, car por avanture qui aveigne ne se doit prodom esmaier ne* ***aparecir****, ne por belle cheance anorgoillir ne desdaigner.*
Ez : *Et puis que ainsi est avenu, ne s'en doit preudomme esmaier ne* ***apperrecer****, ne pour sa bonne fortune enorgueillir.*
(60-135)

b) **Ao** : *Un jor avint que li chevaliers et ma seror gisoient an un prael delez une fontaine, comme genz qui mout s'antramoient. Et li chevaliers estoit ja mout* ***aperecіz*** *et antrelaisoit mout les armes. Si antra laianz uns oncles au chevalier.*
Ez : *Ung jour avint que le chevalier et ma seur gisoient en ung pré, le long de une fontaine. Et le chevalier estoit de elle tant enamouré qu'il en avoit laissé a hanter les armes. Si entra leans ung des oncles au chevalier.*
(63-28)

Lexème qui remplace : *aperecier*, "devenir paresseux"

`ProvSalSanI` (mil. XII[e] [déb. XIII[e]], agn.) – `Montaigne` (1580-1595) ; PĬGRĬTIA ; rapport de synonymie ; même étymon [111]

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de lexème(s) absent(s) dans un passage variant : 1

Dans le contexte 1, Ez utilise une périphrase qui fait intervenir la forme adjectivale. En 2 a), c'est le verbe en *-er* qui se trouve en Ez, témoignant peut-être d'une extension de l'usage des verbes de ce groupe-là au XV[e] siècle, au détriment des autres groupes.

‡ apert1

FEW, XXV, 5a : APERĪRE

Ao : 4 ; Ez : 1

1 "manifeste, évident"

`ThomKentF` (4[e] q. XII[e] [2[e] m. XIV[e]], agn.) – `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) [112]

a) **Ao** : *Car chose* ***aperte*** *porte tesmoign de leiauté, et chose reposte senefie mauveitié et felenie.*
Ez : *Car chose* ***aperte*** *porte tesmoing de loyauté, et chose mussee signifie felonnie et mauvaitié.*
(13-150)

110. Mats donne `CesTuimPrS` (2[e] q. XIII[e] [ca 1300], traits pic.) comme attestation mais Ao est antérieur.
111. *aperecier*, dans son sens "rendre paresseux", survit plus longtemps : il est encore attesté dans `SSimon` (1920), d'après le FEW.
112. Les dictionnaires `Est 1549` (*Dictionnaire françois-latin* [1549]), `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]), `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) distinguent *apert*, le lexème ici traité, de *appert*, le lexème traité ci-après. Les deux premiers dictionnaires documentent ce dernier sous l'entrée *appert*, forme verbale qui apparaît dans *il appert*.

b) **Ao** : *Vos verroiz les plus* ***apertes*** *mervoilles qe vos onques oïssiez et teles que vos ne porriez mies penser.*
Ez : *Et vous verrez les plus* ***estranges*** *merveilles que vous veissiez oncques.*
(23-25)

Lexème qui remplace : *estrange*, “étonnant, merveilleux”

`BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIII^{e}], ang./tour. [agn.]) – ∅ ; EXTRANEUS ; rapport de métonymie, du particulier au général

Nombre de conservation(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 1

2 “agile”

`CligesC` (ca 1176 [mil. XIII^{e}], champ. mérid. [champ.]) – `Mon 1636` (*Abrégé du parallèle des langues françoise et latine rapporté au plus près de leurs proprietés* [1636]) [dict. bil.] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606])

a) **Ao** : *Cil Banyns estoit uns petiz chevaliers uns gros, si estoit a mervoilles* ***aperz*** *et vistes, et forz de mervilleuse force.*
Ez : *Icelui Banin estoit petit de corps et a merveilles fort et legier.*
(19-8)

b) **Ao** : *Si s'en revinrent et dist messires Yvains que onques an sa vie n'avoit veü si* ***apert*** *josteors, fors solement lo chevalier que il avoient trové au nain batant sor une fontaine.*
Ez : *Si retournerent et disoit messire Yvain que en sa vie n'avoit veu homme si* ***apertement*** *jouster, fors seulement le chevaller que ilz avoient trouvé batant au nain sur une fontaine.*
(60-186)

Lexème qui remplace : *apertement*, “habilement”

`CligesC` (ca 1176 [mil. XIII^{e}], champ. mérid. [champ.]) – ∅ [spé. | litt.] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) ; APERĪRE / EXPERTUS ; même étymon [113]

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 1

Analyses des exemples

1 Sur les quatre contextes, on observe un cas de conservation, deux cas de remplacement et un cas d'absence. Le cas de conservation, en 1 a), concerne le premier sens présenté, “manifeste”. L'autre occurrence de ce sens est en revanche remplacée en 1 b) par *estranges*. L'adjectif concerne les *merveilles*, qui est une notion difficile à saisir, renvoyant à toute une dimension spirituelle et symbolique du texte, propre à la littérature arthurienne [114]. Le remplacement de *apert* par *estrange* déplace le point de vue

113. C'est le sens “ouvertement” qui survit en français contemporain. D'après le TLFi, il continue d'être attesté mais est marqué comme « vieux » et/ou « litt. », et ce dès les ressources lexicographiques XIX^{e} siècle.
114. Il est ici difficile de saisir à la fois le sens de *apertes* et de *merveilles*. La définition de C. Ferlampin-Acher peut aider à saisir ce que le merveilleux recouvre : « Je définirai donc comme merveilleuse toute portion de texte (tout motif, tout personnage, tout épisode...) présentant des mots appartenant à la famille de merveille, des notations renvoyant à la vue et à l'altérité, et des

porté sur la merveille, de sa manifestation, c'est-à-dire du jaillissement de sa présence, à son étrangeté, c'est-à-dire à un jugement déjà porté sur ce qu'elle est. La spécificité de la merveille, en Ao, est sa manifestation : c'est lorsqu'elle se montre, qu'elle est perçue, qu'elle peut être comprise. En Ez, au contraire, on parle de merveilles *estranges*. La déclaration de leur étrangeté, c'est-à-dire la déclaration explicite de l'altérité du phénomène, réduit la merveille dans ce qu'elle a justement de merveilleux. Catégoriser la merveille, c'est la rationaliser, ce qui correspond bien à ce qui se passe en Ez, d'un point de vue général [115]. Plus que témoin d'une évolution linguistique, ce remplacement est un témoin de l'affaiblissement du merveilleux dans la tradition textuelle du *Lancelot*.

2 L'association de *apert* avec *merveilles* est probablement ce qui pose un problème d'interprétation. En 1 a), l'adjectif employé dans le même sens est conservé, cette fois-ci dans son emploi avec *chose*.

3 En 2 a), l'absence de l'adjectif peut également renvoyer davantage à des considérations d'évolution textuelle que de changement linguistique. Ez présente une description simplifiée des qualités du personnage. Il s'agit ici de l'emploi d'un autre sens de l'adjectif, "habile". Là où Ao donnait : « *si estoit a mervoilles aperz et vistes, et forz de mervilleuse force* », Ez donne : « *et a merveilles fort et legier* ». L'idée d'agilité est exprimée par *aperz et vistes* dans le premier cas et par le seul adjectif *legier* dans le second.

4 En 2 b), *si apert jostëors* donne *homme si apertement jouster*. Le sémantisme de l'adjectif est déplacé dans l'emploi adverbial. Ce n'est pas l'unique élément à se trouver déplacé, puisque le sémantisme du substantif *jostëors* se retrouve dans l'emploi du verbe *jouster*. En Ez, le substantif *homme* est utilisé comme objet sur lequel vont être posées des considérations. La forme synthétique en Ao, [adjectif+substantif], se voit remplacée par une forme analytique, [substantif+adverbe+verbe], en Ez. Le sujet est d'abord exprimé, puis sa manière d'agir, puis son action, alors qu'en Ao, le sujet contient dans son sémantisme son action et se voit donc qualifié par rapport à elle.

⟶ *apert* est conservé une fois dans l'un de ses emplois possibles. Un des remplacements et une omission trouvent leur explication dans l'évolution du texte et de la matière littéraire à laquelle il se rattache. Le dernier remplacement est un témoignage de la tendance analytique de Ez. Il permet également de constater un changement de perspective sur l'action.

Analyses internes

estrange est présent à 41 et 33 reprises en Ao et en Ez, témoignant d'un déclin de l'emploi, davantage lié à des questions de raccourcissement de texte que d'une évolution linguistique. *apertement* est présent à 8 et 7 reprises dans les deux témoins, et employé dans les deux sens qu'il peut prendre, recoupant les deux sens présentés pour l'adjectif. Le maintien de *apertement* montre que toute la famille de mots de l'adjectif n'est pas touchée par l'obsolescence dans l'incunable.

---

confirmations lexicales correspondant à des tendances d'interprétation/d'explication, dans une séquence où interviennent une vision entravée (ou plusieurs visions), un questionnement polyphonique (ou plusieurs), des interprétations polysémiques et un suspens du sens compensé par la garantie divine. » (Christine Ferlampin-Acher, « Le Merveilleux dans la matière arthurienne (1270-1530) : le recyclage, entre vacuité et prolifération du sens », dans *La matière arthurienne tardive en Europe (1270-1530). Late Arthurian Tradition in Europe*, Rennes, 2020, p. 293-310, p. 293)

115. Cf. partie concernée. Il est possible de citer à nouveau C. Ferlampin-Acher : « [La merveille, dans les textes arthuriens tardifs,] est l'objet d'une naturalisation : rattachée à un savoir sur la nature, elle est posée par le texte comme existante et dotée d'une présence qui la donne à sentir aux personnages. » (*Ibid.*, p. 299)

Comparaisons externes

1 *apertement* se maintient dans l'incunable, dans les deux sens dans lequel il peut être employé, au contraire de l'adjectif dont il est dérivé. Il faut prendre en considération sa forme plus marquée, et l'homonymie que rencontre *apert* avec les emplois de *aparoir*, verbe fréquemment employé. Cette homonymie, influencée par la haute fréquence d'utilisation de ce dernier verbe, conduit probablement à une identification de sens entre l'adjectif et le verbe, et tend à une obsolescence encore plus marquée du sens "habile". Ainsi, dans la base Frantext, on trouve encore une attestation de l'adjectif au milieu du XVI^e^ siècle, employé dans le sens proche de celui du verbe :

> *Les histoires Ecclésiastiques et les livres des Anciens se voyent, qui donnent bien apperts tesmoignages de cecy.*
> `Calvin1560` (*Institution de la religion chrestienne : livre quatrième*, 1560)

Il faut néanmoins nuancer cette affirmation, car il faut remonter au début du XVI^e^ siècle pour trouver plusieurs occurrences de l'adjectif, témoignant certainement d'une désattestation après cette période :

> *Lors te plairoye, et ma triste laideur*
> *Me vauldroit mieulx que ma belle verdeur.*
> *Lors me seroit mon dommaige et ma perte*
> *Tournée en gaing et recouvrance aperte.*
> `LemaireEpistres1511` (*Les Épîtres de l'amant vert*, 1511)

En revanche, toujours d'après la la base textuelle, il faut remonter au début du XV^e^ siècle pour trouver une attestation de l'adjectif employé dans le sens "habile" :

> *Te est-ce pou deplaisir de veoir ce tres bel jouvencel Charles monseigneur en si jeunes jours, comme d'environ .XV. ans,tant bel, tant avenant et sage, selon sa jeunece, si vif, si appert et si gente personne de corps et de viaire, que riens n'y deffault ?*
> `ChrPisPrisK` (*Epistre de la prison de vie humaine*, 1418 [ca 1418], Paris)

2 Comme cela a été indiqué dans la note en début de fiche, les dictionnaires des XVI^e^ et XVII^e^ siècles distinguent clairement les deux emplois de l'adjectif, qui apparaissent sous deux entrées séparées. Le sens "manifeste, évident" est classé avec les mentions de verbe *aparoir* dans ses usages à la forme impersonnelle [116]. Cette concurrence entre les deux sens de l'adjectif — ou les deux adjectifs — a conduit à l'effacement précoce de l'un par rapport à l'autre. C'est celui qui est le mieux rattaché au réseau sémantique, par la force du verbe avec lequel il partage une continuité de sens, qui se maintient plus longuement. À cela vient également s'ajouter l'apparition de *espert*, "habile", dans la langue au milieu du XIV^e^ siècle [117]. Cette forme, emprunt latin, entre donc en concurrence avec *apert*, déjà affaibli. Sa distinction formelle, empêchant la confusion entre les deux sens, a joué en sa faveur.

3 Si *apertement* semble survivre plus longtemps dans la langue, il est néanmoins lui aussi touché par l'obsolescence. Ainsi, dans la base Frantext, aucune occurrence de l'adverbe dans le sens de "habilement" n'a été trouvée avant la suivante, présente dans un texte antérieur à Ez :

> *Or sus, fevre, ligierement,*
> *Troys cloux forgés apertement*
> *Pour Jhesu de Nazareth crucifier*
> *Et en la croix bien estachier.*
> `Pass. Autun Biard F.` (*La Passion d'Autun*, 1470-1471, bourg.)

116. Le FEW et le DMF donnent aussi deux entrées distinctes. Notre dépendance au jeu de lemmes du TL nous a poussée néanmoins à traiter les différents emplois sous une seule et même entrée.
117. Mats donne `GilMuisK` (1350 [ca 1353], hain.) comme première attestation.

> Dans cet exemple, la versification et les besoins de la rime sont à prendre en compte : les vers sont des lieux idéaux pour la conservation de certains archaïsmes. De plus, le sens de l'occurrence n'est pas évident : il pourrait s'agir de l'une ou de l'autre signification. Le sens de "manifestement, ouvertement" se maintient plus longtemps dans la langue : les attestations dans la base textuelle sont plus nombreuses et postérieures. *apertement* a probablement suivi la voie de l'adjectif dont il est dérivé, avec un écart de chronologie : identification avec un seul sens du fait de l'influence de la forme verbale *apert*, concurrence synonymique avec un lexème récemment introduit depuis le latin, *espertement* [118].

⟶ La forte utilisation de *aparoir* a probablement conduit à l'identification de l'adjectif avec le sens proche de celui du verbe, isolant l'autre sens possible. Parallèlement, la forme latinisée *espert* apparaît dans la langue, entrant en concurrence avec ce dernier.

Synthèse : L'obsolescence d'un des sens de l'adjectif serait donc due, d'une part, au renforcement de son autre sens, sous l'influence du fort emploi du verbe auquel il est rattaché ; d'autre part, à l'apparition d'un adjectif de même sens, emprunté depuis le latin, donc présentant un certain prestige. Dans nos deux témoins, l'adjectif est remplacé par l'adverbe, qui devient obsolescent, mais plus tardivement [119]. Ce remplacement s'explique en partie par la forme plus marquée de l'adverbe. Il témoigne aussi d'une tendance à l'expression analytique et de la préférence accordée aux adverbes pour décrire des actions. L'autre sens, "manifeste", qui se maintient plus longuement dans la langue, est, lui, remplacé une fois, remplacement dont l'importance se joue surtout au niveau de la décadence des motifs textuels — la perte du merveilleux — au sein de la tradition du texte.

Typologie : Disparition partielle : un sens est totalement absent et il ne reste plus qu'une occurrence dans un autre sens
Facteurs supposés : Homonymie avec une forme verbale fréquemment utilisée ; cela conduit à la correspondance unilatérale du sens de l'adjectif avec celui du verbe ; apparition dans la langue d'un emprunt latin de même sens que le sens isolé ; présence d'un adverbe plus marqué formellement pour l'expression du sens isolé ; préférence marquée pour l'utilisation de l'adverbe pour la description des actions.

⊆ apondre

FEW, XXV, 43b : APPŎNĔRE

Ao : 1 ; Ez : 0

> *apondre*, v. pronom., "se joindre"
> `BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIII^{e}], ang./tour. [agn.]) – `RobBloisBeaudU` (2^{e} t. XIII^{e} [2^{e} m. XIII^{e}], lorr.)

Ao : *Et cil aprés venoient si* ***s'aponent*** *a lui si se fierent aprés lui an la bataille.*
Ez : *Et ceulz qui aprés viennent se frappent aprés lui en la bataille.*
(51-111)

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

118. Mats donne `JFevVieilleC` (ca 1370 [ca 1400], traits pic. [Paris]) comme attestation.
119. Il est encore présent dans `Est 1549` (*Dictionnaire françois-latin* [1549]), comme l'adjectif l'est, mais est, lui, attesté dans les sources recensées par Frantext, encore au début du XVI^{e} siècle.

L'omission en Ez peut être vue soit comme une conséquence de la tradition, soit comme une variante, entrant dans la logique de raccourcissement du texte. La durée de vie du lexème est courte ; la forme survit dans d'autres sens : "placer", et, plus proche du sens du présent lexème, "se joindre par la parole". Il est possible que ce dernier sens, témoignant d'une spécialisation de la forme, ait pu jouer dans la disparition du lexème. De même, des attestations du sens "avoir une relation sexuelle [avec qqu'un]" au XIV^e^ (`BibleMacéV` (ca 1300 [1343], centre) [120]) montrent un autre cas de spécialisation de la forme. Les deux cas de spécialisation, allant du très physique à une union locutoire, ont pu jouer dans le désemploi de *soi apondre* dans un sens plus générique.

⊆ aproismier

FEW, XXV, 55a : APPROXIMARE

Ao : 1 ; Ez : 0

aproismier, "s'approcher de"
`PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – `ChrPisJehK` (1429 [mil. XV^e^])

Ao : *... que la paors de lui corre si loign que nus lerres ne mausfaisanz ne soit si osez qu'il* ***aprime*** *vers Sainte Eglise.*
Ez : *... que s'acourre si loing que malfaiteur ne ose* ***aler*** *a l'encontre de Saincte Eglise.*
(20-42)

Lexème qui remplace : *aler*, "se rendre qque part"
`PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; AMBŬLARE ; rapport d'hyperonymie

Nombre de remplacement(s) : 1

Le passage présente des divergences : en Ao, le verbe *oser* est utilisé au participe passé ; en Ez, il est conjugué. Cela a une incidence sur la forme des deux lexèmes concernés par le présent paragraphe, puisqu'en Ao, ce lexème prend une forme conjuguée, tandis qu'en Ez, la forme est à l'infinitif. En lieu et place du verbe *aproismier*, de sens précis, la leçon de Ez présente le verbe hyperonyme et très fréquent *aler*.

⊆ aquester

FEW, XXIV, 111a : ACQUĪRĔRE

Ao : 1 ; Ez : 0

aquester, "acquérir, obtenir"
`SBernAn1F` (fin XII^e^, lorr. [lorr. (Metz)]) – `Ac 1835` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1835]) [vx et spé.] | `Fur 1690` (*Dictionnaire universel* [1690]) [vx] | `Mon 1636` (*Abrégé du parallèle des langues françoise et latine rapporté au plus près de leurs proprietés* [1636]) [dict. bil.] | `BRANTÔME, Couronnels françois` (1584-1614 [1665-1666], Dordogne [Leyde]) [121]

120. Source : DÉAFél.

Ao : *Si se taist d'aus toz li contes et parole de monseignor Gauvain por ce que il* ***aquesta*** *de ceste queste.*
Ez : *Mais icy se taist le compte d'entr'eulz et retourne a parler de monseigneur Gauvain pour ce qu'il* ***acheva*** *ceste queste.*
(53-54)

Lexème qui remplace : *achever*, "terminer"
`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; CAPUT ; rapport de métonymie, du particulier au général

Nombre de remplacement(s) : 1

⊆ arabe

FEW, *XIX, 9a : 'ARAB

Ao : 1 ; Ez : 0

arabe, "originaire d'Arabie"
`Ao` (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – ∅ [122]

Ao : *Si li commande a porter un sien escrin, si an traist une corroie a manbres d'or mout bien ovrees et un fermail d'or* ***arabe*** *don les pierres estoient safir et esmeraudes.*
Ez : *Et lui commande apporter ung sien escrin, du quel elle tire une ceinture moult bien ouvree de fin or* ***arabien*** *garnie de saphirs et esmeraudes.*
(55-107)

Lexème qui remplace : *arabien*, "originaire d'Arabie"
`LapidclS` (1re m. XIIIe, agn.) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen) ; 'ARAB ; rapport de synonymie ; même étymon [123]

Nombre de remplacement(s) : 1

L'emploi en Ez est probablement un régionalisme.

† araisnier

FEW, X, 106b : RATIO

Ao : 7 ; Ez : 1

1 "adresser la parole à"
`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – `Pom 1700` (*Le grand dictionnaire royal* [1700])

121. *acquêter* existe en français moderne dans le registre du droit avec le sens d'"acquérir un bien immobilier". Il est cependant marqué comme « vieux » dès `Ac 1835` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1835]).
122. Le lexème est mal documenté. GdC, AND et DÉCT recensent uniquement le sens "Arabie" correspondant au nom propre. Le DÉAFpré mentionne une occurrence qui semble être l'emploi de l'adjectif dans `AlexParA` (ca 1185 [3e t. XIIIe], pic.), mais au sein d'une variante, qu'il nous est donc difficile de dater et localiser avec certitude.
123. Le lexème n'est recensé que dans Mats, le DMF et l'AND. Les attestations relativement nombreuses dans ce dernier peuvent laisser à penser qu'il s'agit d'un régionalisme de l'Ouest.

a) **Ao** : *Li rois fu esbahiz de son neveu qui trop estoit bleciez. Et la o li rois l'**aresgna** devant sa tente, il ne li pot onques mot dire ainz chaï pasmez a terre sanz ce que nus ne l'adesoit. Iluec fist grant duel li rois et la reine. Et furent tuit li mire mandé.*
Ez : *Et quant messire Gauvain fut devant sa tente, il cheut pasmé, de quoy le roy fut moult esbahy. Lors furent les mires mandez.*
(51-53)

b) **Ao** : *Et ele l'**araisone** : Dites moi, fait ele, d'ou cest anmors mut, dont ge vos demant.*
Ez : ∅
(51-265)

c) **Ao** : *Et la damoisele vient devant lo roi, si s'agenoille et ne set commant ele l'ost **araisnier**.*
Ez : *La damoiselle vint devant le roy, et se agenoille et ne sçait en quelle maniere l'**arraisonner**.*
(53-10)

d) **Ao** : *Quant vint aprés soper, li ostes **araisone** monseignor Gauvain et dit...*
Ez : *Quant vint aprés soupper, le varlet **mist** son hoste **a raison** et dit...*
(56-1)

e) **Ao** : *Et qant ele fu revenue de pasmoisons, si l'**araisne** la reine priveement et li demande comme cele qui toz les biens savoit que ele ne li mantist mies se ele amoit lo chevalier.*
Ez : *Et quant elle fut revenue de pamoison, si la **rappella** la royne premierement et lui demanda comme celle qui tous les biens savoit, et qu'elle ne lui mentist pas, se elle aymoit le chevalier*
(57-90)

Lexèmes qui remplacent :

- *raison*, *metre* qqu'un *a raison*, "adresser la parole à qqu'un"
  `BrutA` (ca 1155 [4e q. XIIIe], norm./agn. [agn.]) – `Dup 1573` (*Dictionnaire françois-latin* [1573]) ; RATIO ; rapport de synonymie ; même étymon
- *rapeler*, "faire revenir auprès de soi en appelant"
  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; APPELLARE ; rapport de métonymie, du particulier au général

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

Nombre de conservation(s) : 1

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes avec transposition : 1

Nombre de remplacement(s) : 1

2 "interroger qqu'un à propos de qque chose"
`MarieFabW` (ca 1180 [mil. XIIIe], norm./agn. [agn.]) – `Aff. Jacques Coeur M.` (1453-1457, Anjou)

Ao : *Ne ge ne li voudroie mies avoir descovert ce que vos lo me voliez faire por rien. Et se vos plus m'an **araisniez**, ge ne vos ameroie ja mais. Et vos vos gardez bien do faire et por vostre gentilece et por mon grant domage.*
Ez : *Ne je ne lui vouldroie pas avoir descouvert ce que vous me voulez faire, car elle ne me aymeroit jamais. Si vous gerdez bien de le faire tant pour vostre gentillesse que pour eviter vostre dommage.*
(62-49)

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

3 “déclarer, provoquer”

`Ao` (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – `JGowerMirM` (ca 1378 [4e q. XIVe], agn.)

Ao : *Et se ge t’oci, ge voil que tu me pardoignes ta mort, car les autres genz ne sevent mie comment nos avons ceste bataille* ***arainié*** *autresins bien com nos faisons.*
Ez : *Et se je te occy, je vueil que tu me pardonnes ta mort, car les autres gens ne sçaivent mie comment nous avons ceste bataille* ***envaïje*** *aussi bien comment nous faisons.*
(8-80)

Lexème qui remplace : *enväir*, “entreprendre”

`BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIIIe], ang./tour. [agn.]) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen) ; ĭnvadĕre ; rapport d’hyperonymie

Nombre de remplacement(s) : 1

1 Sur les sept contextes, seuls quatre sont comparables. On y relève un cas de conservation et trois cas de substitution. Le premier sens, “adresser la parole à”, le plus utilisé, est conservé une fois, en 1 c). On peut y observer un changement de graphie, *arraisonner* pour *araisnier*, témoignant de la refonte du verbe.

2 Deux occurrences de ce premier sens sont par ailleurs remplacées. En 1 d), le verbe est remplacé par la périphrase synonyme *mettre a raison*, dont la dernière attestation est même antérieure à celle du verbe employé en Ao. En 1 e), le verbe est remplacé par *rapeler*, qui permet la description d’une action antérieure à celle d’*araisnier*.

3 Le second sens ne présente pas de passage qu’il est possible de comparer. La seule occurrence du troisième sens, le plus rare, “déclarer, provoquer”, est remplacée par celle d’un lexème hyperonyme, *enväir*. Cet emploi est un archaïsme, car Ez semble en présenter la dernière attestation.

4 Les deux derniers sens ne présentent plus d’occurrence après le XVe siècle. Le troisième sens est celui qui décroît le premier, car il n’est plus attesté après la fin du XIVe siècle. C’est dans ce cadre, face à l’emploi de ce lexème vieux déjà de plus d’un siècle, que Ez présente un archaïsme. Le premier sens semble en revanche attesté jusqu’au XVIIIe siècle [124]. Cependant, Ez préfère employer d’autres lexèmes. Cela est peut-être dû à l’apparition du sens “exposer des arguments [à qqu’un]” d’*arraisonner*, au cours du XIVe siècle [125]. Ce sens émerge sous l’influence du sens de “faculté de bien juger” de *raison*, attesté depuis longtemps dans la langue [126]. Il est possible que, à la suite de son émergence dans la langue, ce sens-là soit momentanément doté d’une force sémantique importante, poussant les compositeurs de l’incunable à préférer l’utilisation d’autres lexèmes, afin d’éviter une incompréhension, et que cette force se soit ensuite amoindrie, permettant à l’autre sens de se maintenir.

124. Il faut ici user de prudence face à cette affirmation, puisque `Fur 1690` (*Dictionnaire universel* [1690]) affirme dans son entrée : « qui ne se dit qu’avec le pronom personnel. Entrer en propos avec quelqu’un, luy vouloir faire entendre raison. » Cette définition témoigne d’une double restriction, d’emploi et de sens. Le sens et l’emploi transitif sont à l’inverse bien attestés dans `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]).
125. Une attestation est relevée dans `FroissEspF2` (ca 1369 [1394], pic.), donnée dans Mats.
126. Une attestation est relevée dès `BrutA` (ca 1155 [4e q. XIIIe], norm./agn. [agn.]), donnée dans Mats.

Typologie : Disparition partielle ; deux sens disparaissent ; un sens survit assez longtemps après la date de composition de l'incunable, mais il est possible qu'à ce moment-là le sens soit problématique
Facteurs supposés : Émergence d'un nouveau sens du verbe, d'après l'un des sens du substantif dont le verbe dérive ; possibilité d'employer d'autres lexèmes pour exprimer l'action, qui permettent d'éviter une éventuelle confusion sémantique.

⊆ arbalestee

FEW, XXV, 110b : ARCUBALLĬSTA

Ao : 1 ; Ez : 0

arbalestee, "distance d'un trait d'arbalète"
`CourLouisLe` (2e t. XIIe [3e q. XIIIe], frc.) – `Lar 1866` (*Dictionnaire Larousse* [1866]) [spé.] | `CABARET D'ORV., Chron. Loys de Bourb. C.` (1429, Orville/cour de Savoie) [127]

Ao : *Et qant il est loign de la Dolereuse Garde une grant* ***aubelestee*** *si consoille a un suen fil en l'oroille...*
Ez : *Et quant il fut esloingné du chasteau de la Douloureuse Garde environ ung* ***traict d'arbaleste****, il parle en secret a ung sien escuier...*
(26-6)

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Ez a recours à une périphrase pour exprimer la distance de l'éloignement, dans le cadre d'une leçon légèrement variante. Si le mot reste conservé dans la langue moderne au sein du lexique de l'histoire militaire, le lexème disparaît probablement de la langue courante (en tant qu'exprimant une longueur particulière) au cours du XVe siècle, comme en témoigne son absence dans les sources lexicographiques des XVIe et XVIIe siècles.

† archoier

FEW, XXV, 126b, 127b : ARCUS

Ao : 4 ; Ez : 2

archoier, "tirer à l'arc pour chasser"
`GaimarB` (ca 1139 [déb. XIIIe], agn.) – ∅ [rég. | spé.] | `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen)

1 **Ao** : *Et qant il s'an sot entremetre, si lo fist* ***archoier*** *as menuz oisiaus de la forest.*
Ez : *Et quant il s'en sceust entremettre, il le fist* ***archeir*** *aux petis oyseaux de la forest.*
(9-4)

2 **Ao** : *Et si com il aloit creissant et anforçant de membres et de cors, si li anforçoit an son arc et ses saietes, et commença a* ***archoier*** *as lievres et as autres menues bestes et as granz oisiaus, la ou il les poit trover.*

127. Le lexème *arbalestee* est encore présent dans `Besch 1845` (*Dictionnaire national ou dictionnaire universel de la langue française* [1845]) et `Lar 1866` (*Dictionnaire Larousse* [1866]). Cependant, dans le *Larousse*, une mention précise qu'il s'agit d'un lexème relevant du lexique spécialisé de l'art militaire.

Ez : *Et si comme il aloit croissant et enforsant des membres et du corps, on lui enforsoit son arc et ses saietes, et commença a* ***archoier*** *aux lievres et aux autres menues bestes, grans oyseaux, la ou il les pouoit trouver.*
(9-6)

3 **Ao** : *Au vendredi matin se leva li rois si main com il pot lo jor aparcevoir, car il voloit en bois aler por* ***archoier****, si oï messe au plus matin que il onques pot.*
Ez : *Le vendredi matin se leva le roy si tost comme il peult le jour voir, car il voulloit aller au bois pour* ***chasser****.*
(21-1)

4 **Ao** : *Li rois fu an la forest tote jor et* ***archeia*** *jusques vers vespres. Et lors s'en retorna, et qant il vint hors de la forest tot un un santier qui assenbloit au grant chemin, si esgarde sor destre, si voit venir la rote a la Dame del Lac.*
Ez : *Le roy Artus* ***chassa*** *toute jour et, vers le vespre, comme ilz estoient ja hors de la forest, ilz voient venir la Dame du Lac et sa compaignie.*
(21-20)

Lexème qui remplace : *chacier*, "se livrer à l'exercice de la chasse"
`CourLouisLe` (2^e t. XII^e [3^e q. XIII^e], frc.) – ∅ ; *CAPTIARE ; rapport d'hyperonymie

Nombre de conservation(s) : 2
Nombre de remplacement(s) : 1
Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

1 Sur les quatre contextes, il y a deux cas de conservation et deux cas de remplacement. Les deux cas de conservation sont les dernières attestations du verbe, témoignant ainsi d'un probable archaïsme de son usage. La graphie attestée en 1, *archeir*, recensée dans les sources lexicographiques [128], est un hapax. Il est ainsi possible de l'associer à une erreur qui témoignerait de l'obsolescence du verbe et de la difficulté qu'ont les compositeurs de l'incunable à l'employer. Les deux contextes de conservation se caractérisent par la construction du verbe, qui n'est pas employé de manière absolue comme dans les cas de remplacement, mais avec la préposition *a*, permettant l'introduction des objets de l'action.

2 Par métonymie, *archoier* se met à désigner l'action de "courber en arc" à partir du milieu du XIII^e siècle [129]. L'image étant probablement puissante, les emplois se multiplient et touchent des objets de plus en plus variés, même dans des contextes où le sens est abstrait, comme dans l'exemple suivant :

> *Ly evesque Alberons voit l'abbeit en requoie*
> *De Sain-Gile qui n'avoit nulle chappe de soie*
> *Si com orent ly aultre, car povreteit l'archoie*
> *A cuy astoit voisins.*
> `JPreisLiègeB` (*Histoire de Liège*, ca 1380 [1439], liég.)

Cette tendance à l'emploi métonymique faisant appel à l'image de l'arc a probablement causé l'abandon du sens lié à la chasse. *chacier*, hyperonyme, prend donc les emplois du verbe. Il ne faut pas non plus négliger l'évolution des pratiques de la chasse entre le XIII^e et le XV^e siècle : le plus gros gibier chassé conduit à une modification des armes utilisées et à une moindre utilisation de l'arc [130].

128. Elle est ainsi relevée dans le Gdf, relevé repris dans le FEW et le DMF.
129. Il est attesté dans `DoonMayP` (mil. XIII^e [2^e m. XIV^e], traits pic. [pic.]), d'après Mats. Le verbe est toujours attesté en français moderne, sous sa forme refaite, *arquer*, attestée à partir du XVI^e siècle.
130. On peut par exemple citer l'exemple de la chasse au cerf, qui se généralise dans les cours princières au XIV^e siècle.

Typologie : Disparition partielle : un sens disparaît ; les occurrences relevées en Ez sont probablement des archaïsmes
Facteurs supposés : Évolution par métonymie du verbe, qui prend un nouveau sens très imagé, probablement au détriment du sens concret ; existence d'un verbe hyperonyme plus employé ; évolution dans les pratiques sociales.

⊆ arçoner

FEW, XXV, 99b : *ARCIO

Ao : 1 ; Ez : 0

arçoner, "courber en arc"
`CligesC` (ca 1176 [mil. XIII^{e}], champ. mérid. [champ.]) – `LA BROQUIÈRE, Voy. Outr. S.` (ca 1455-1457) [131]

Ao : *Et Hectors lo fiert si durement que il fait tote sa lance* ***arçoner*** *sor les barres de la bocle.*
Ez : *Et Hector le fiert si puissamment qu'il fait toute sa lance* ***ploier****.*
(60-35)

Lexème qui remplace : *ploiier*, "courber en arc"
`RouH` (1135-1170 [ca 1300], frc.) – ∅ ; PLĬCĀRE ; rapport de synonymie

Nombre de remplacement(s) : 1

Le FEW témoigne d'attestations plus récentes pour le sens précis de "ployer, en parlant des piliers d'une croisée rompue", qui se retrouve sous la forme *archon(n)er* à Amiens en 1497. Le sens abstrait "attendri" est également attesté, sous la forme *archonné*, dans `PercefL2` (mil. XV^{e} [av. 1476], hain. [pic.]) [132].

⊆ aresner

FEW, X, 332b : *RĔTĬNA

Ao : 2 ; Ez : 0

aresner, "attacher (un cheval) par les rênes"
`BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIII^{e}], ang./tour. [agn.]) – `JPreisMyrB` (fin XIV^{e} [1re m. XV^{e}], liég.)

1 **Ao** : *Et Hestors descent de son cheval si l'****aresgne*** *a un croc devant une maison pres de la voie.*
Ez : *Puis Hector descent et* ***attache*** *son cheval jouxte une maison prez de la voye.*
(60-159)

131. Il est intéressant de voir que la dernière attestation recensée se présente comme suit : « *Item, je veis de bons villages par samblant au long de la montaigne qui va en archonnant comme ung croissant jusques à la mer.* » Une comparaison permet d'expliciter la forme prise par la montagne. L'autre attestation recensée par le DMF, dans `MenagB` (ca 1393 [1re m. XV^{e}], Paris), présente également une comparaison, qui explicite l'aspect pris : « *et par entredeux icelles jambes derriere qu'elles ne soient arçonnees parmy le millieu comme .I. arc* ». Pour trouver un emploi proche de celui qui existe dans en Ao, on peut remonter aux *Chroniques* de Froissart : « *Les hanstes des glaives furent fortes, point ne briserent, mais archonnerent.* »
132. Source : DMF.

2 **Ao** : *Et il torne cele part, si trove deus chevaliers a pié qui se combatent, et si ont lor chevaus* ***aresnez*** *delez aus.*
Ez : *Et tourne celle part, si voyt deux chevaliers armez qui se combatent tous a pié et sont leurs chevaulx* ***arrestez*** *empres eulx.*
(62-132)

Lexèmes qui remplacent :

- *atachier2*, “lier”
  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; *STAKKA ; rapport d’hyperonymie
- Voir *arester*. Ici, “maintenir [qqu’un] fixé en un lieu”
  `CourLouisLe` (2e t. XIIe [3e q. XIIIe], frc.) – ∅ ; rapport de métonymie, du particulier au général ; graphie proche

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1
Nombre de remplacement(s) : 1

⊆ arestuel

FEW, XXV, 224a : ARĬSTA

Ao : 1 ; Ez : 0

arestuel, “partie de la lance par laquelle on peut la tenir en arrêt ; pointe ferrée au pied de la lance”
`ErecFr2` (ca 1170 [1re m. XIIIe], champ. mérid. [bourg.]) – `GodBouillBruxR` (ca 1356 [mil. XVe], hain. [pic.])

Ao : *Et Hectors lo fiert si durement que il fait tote sa lance arçoner sor les barres de la bocle, mais ele ne peçoie mies ainz lo porte a terre. Et si fu ce devers de l’****arestuel*** *car il n’i vost lo fer torner por ce que desarmez estoit si i cremist avoir honte se il l’oceïst ne bleçast.*
Ez : *Et Hector le fiert si puissamment qu’il fait toute sa lance ploier et le porte a terre. En la lance de Hector n’avoit point de fer et n’y en avoit point voullu mettre, pour ce qu’il estoit desarmé et si craignoit Hector en avoir honte s’il l’eust occis ou blecé.*
(60-35)

Nombre de lexème(s) absent(s) dans un passage variant : 1

La leçon de Ez est différente de celle de Ao. En Ao, Hector fait attention à ne pas frapper avec la pointe de sa lance, tandis qu’en Ez il n’y a pas de fer sur la lance. Cette différence de leçon peut être due à la volonté de ne pas inclure ce lexème, jugé incompréhensible.

∃ ariere

FEW, XXIV, 180b : *AD RETRO

Ao : 136 [69] ; Ez : 71 [36]

1 “derrière (sans idée de mouvement)”

`PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅

a) **Ao** : *Atant s'an parti li rois Bans et ses seneschax fu remés un po* ***arieres****, si parla Claudas a lui.*
Ez : *Atant s'en part le roy Ban et son seneschal demoura* ***arriere*** *ung pou, si parla Claudas a lui.*
(1-32)

b) **Ao** : *Et ses ostes ala avant grant aleüre por savoir s'il demoreroit* ***arrieres*** *de coardise ou por pensé.*
Ez : *Et son hoste ala devant grant erre pour savoir se il demourroit* ***aprés lui*** *par couardise.*
(46-3)

c) **Ao** : *Si furent remex antre Galehot et Lancelot* ***arrieres*** *que l'an nes aparceüst.*
Ez : *Et Lancelot et Gallehault furent demourez* ***arriere*** *que l'en ne les aperceust.*
(68-100)

Lexème qui remplace : *après*, prép., “derrière”

`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; AD PRĔSSUM ; rapport d'hyponymie

Nombre de conservation(s) avec transposition : 1

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de conservation(s) : 1

2 “en arrière (avec idée de mouvement)”

`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – `Pom 1700` (*Le grand dictionnaire royal* [1700])

a) **Ao** : *Et mout seroit miauz que vos, qui n'iestes c'uns seus hom, fussiez* ***arrieres*** *botez de vostre mauvaise enprise.*
Ez : *Trop mieulx seroit que vous feussiez mort ou que vous, seul homme, feussiez* ***arriere*** *bouté de vostre emprinse mauvaise.*
(8-67)

b) **Ao** : *Lors fiert lo palefroi des esperons et* ***cort arrieres*** *grant aleüre aprés l'anfant.*
Ez : *Lors fiert le pallefroy des esperons et* ***retourne*** *aprez l'enfant.*
(9-64)

c) **Ao** : *Lors saut la dame sus, si lo prant par la main et l'an mainne* ***arriere****, si li commance a baissier les iauz et la boche mout doucement.*
Ez : *La dame le prent par la main et le remaine* ***arriere****. Si lui commence ladicte dame a baiser les yeulx et la bouche et le visage moult doulcement.*
(9-112)

d) **Ao** : *Car, puis que dame est atornee au servise Nostre Seignor, ele ne se doit, ce m'est avis, doloser de nule rien fors que de ses pechiez plorer, ançois doit totes pertes terrienes* ***arriere metre****.*
Ez : *Certes, puis que femme s'est donnee au service de Nostre Seigneur, elle ne se doit doulouser fors tant seulement de ses pechiez, et doit* ***oublier*** *toutes pertes terriennes.*
(10-8)

e) **Ao** : *Atant s'en revint an la sale* ***arrieres*** *ou li seneschax l'atandoit, si lo montent sor un palefroi, et Bohort desus un autre.*
Ez : *Atant s'en revient en la sale ou le seneschal l'attent, et monte sus ung palefroy, et Boort sus ung autre.*
(11-39)

f) **Ao** : *Et Phariens et ses niés, qui tant sont irié com il plus puent, se sont an la tor remis* ***arrieres*** *et ont mandez des chevaliers qui a la feste estoient venuz del païs et des borjois de la vile une partie, si ont ensenble pris consoil.*
Ez : *Et Farien et son nepveu, qui tant estoient couroucez que plus ne pouoient estre, se sont mis* ***arriere*** *en la tour et ont mandé des chevaliers qui a la feste estoient venus et des bourgois de la ville une partie. Si ont ensemble prins conseil.*
(13-6)

g) **Ao** : *Puis est* ***venuz arrieres*** *a Claudas, si li dit.*
Ez : *Puis est* ***revenu*** *a Claudas et lui a dit.*
(13-160)

h) **Ao** : *Sire, j'ai de ces genz grant painne eüe d'aus boter* ***arrieres*** *et de chastier de lor folie.*
Ez : *Sire, j'ay eu grant peine de ces gens pour les bouter* ***arriere*** *de leurs follies.*
(13-197)

i) **Ao** : *Puis sont* ***arrieres*** *venu devant cels qui les atandent.*
Ez : *Puis sont* ***arriere*** *venuz devant ceulz qui les attendent.*
(13-212)

j) **Ao** : *Puis est venue* ***arrieres*** *en ses chanbres, si apele une damoisele, non pas cele qui les anfanz avoit amblez, mais une autre.*
Ez : *Puis est venue en sa chambre et appelle une de ses damoiselles, non pas celle qui les enfans avoit emblez.*
(14-14)

k) **Ao** : *Si fait tant cil qui a la pucele avoit parlé que il fait traire les genz* ***arrieres*** *et fait venir avant la damoisele jusqu'a la tor.*
Ez : *Et celui a qui la damoiselle avoit parlé fait tirer les gens* ***arriere*** *et la fait venir avant jusques a la tour.*
(14-35)

l) **Ao** : *Il* ***est venuz*** *a la damoisele* ***arrieres****, si li dit : Damoisele, li meschiés est si granz com vos poez veoir.*
Ez : *Adonc il* ***est venu*** *a la damoiselle et lui dit : Damoiselle, le meschief est si grant comme vous pouez veoir.*
(14-37)

m) **Ao** : *Mais Claudas i vient poignant, un baston en sa main, si chace* ***arrieres*** *cels qui la chace avoient faite.*
Ez : *Mais Claudas y vint poingnant, ung baston en sa main, et chasse* ***arriere*** *ceulx qui l'estour avoient commencé.*
(16-42)

n) **Ao** : *Et se vos ce ne volez faire, si vos en alez* ***arrieres*** *et vos desfandez de voz pooirs car vos seroiz assailli sovant et bien.*
Ez : *Et se vous ne le voullez faire, si vous en allez* ***arriere*** *et vous defendez au mieulx que vous pourrez car vous serez assailliz souvent et fort.*
(16-68)

o) **Ao** : *Li glaives que li chevaliers porte, qui si est lons qu'il point ançois que l'an puisse avenir a lui, senefie que, autresin com la paors del glaive dont li fuz est roides et li fers tranchanz fait* ***resortir arrieres*** *les desarmez por la dotance de la mort, autresin doit estre li chevaliers si fiers et si hardiz et si viguereus que la paors de lui corre si loign que nus lerres ne mausfaisanz ne soit si osez qu'il aprime vers Sainte Eglise.*
Ez : *Le glaive que le chevalier tient, qui est long et picque ainçois que l'en puisse attaindre a lui, signifie paour de mort pour tant que le fust est roide et le fer trenchant et fait* ***fouyr*** *ceulz qui sont desarmez* ***arriere*** *pour doubtance de mort. Et doit estre le chevalier preux et hardy tellement que s'acourre si loing que malfaiteur ne ose aler a l'encontre de Saincte Eglise.*
(20-42)

p) **Ao** : *A cest mot s'est li rois* ***arrieres*** *traiz et dist au chevalier.*
Ez : *A ce mot se traist le roy* ***arriere*** *et dist au chevalier.*
(21-15)

q) **Ao** : *Et l'andemain* ***s'en reva*** *messire Kex a la cort* ***arriere*** *et conta lo roi comment li affaires est alez.*
Ez : *Et l'andemain* ***s'en retourna*** *messire Keu a la court du roy Artus et compta comment il en estoit alé.*
(22-42)

r) **Ao** : *Au matin a hore de prime enveia un chevalier a la porte. Et l'an li renveia* ***arrieres*** *qant li preuzdom li ot demandé a cui il estoit et comment il avoit non.*
Ez : *Au matin a heure de prime envoya le roy ung chevalier a la porte, et on l'envoia* ***arriere****.*
(25-21)

s) **Ao** : *Et qant il vindrent a l'eive* ***arrieres****, si ne porent mie a tans antrer dedanz la nef car cil les sivoit de pres.*
Ez : *Et quant vint a la nef, ilz ne peurent mie tous a temps entrer dedens pour ce qu'il les suivoit de trop pres.*
(27-17)

t) **Ao** : *Et Kex s'esloigne, puis vint* ***arrieres*** *grant aleüre.*
Ez : *Keu vient* ***arriere*** *grande erre, le glaive alongnié.*
(28-32)

u) **Ao** : *Et li chevaliers se traist* ***arrieres*** *et prant une lance d'un de ses escuiers et revient el ranc.*
Ez : *Et le chevalier se trait* ***arriere*** *et prent une lance et revient au renc.*
(33-17)

v) **Ao** : *Dont vient* ***arrierres*** *li uns d'aus et dit.*
Ez : *Lors vient* ***avant*** *l'un d'eulz et dit.*
(38-31)

w) **Ao** : *Or **va tost arrierres** et si li di que lo matin ou encor anuit avra lo chevalier, seüre en soit.*
Ez : *Or **va tost** et lui dy que le matin ou encores ennuyt elle aura le chevalier sans point de faulte.*
(39-10)

x) **Ao** : *Messires Gauvains s'an vient atant et s'an torne au chastel **arrieres**, si fait liees maintes genz de sa qeste qu'il a achevee.*
Ez : *Messire Gauvain s'en vient **arriere** au chasteau et fait maintes gens joieux de sa queste qu'il a achevee.*
(40-39)

y) **Ao** : *N'an puis mais, fait il, **dons me laissiez arrieres venir** mes escuiers et ma pucele.*
Ez : *Or **faictes donc retourner** mes escuiers et la damoiselle.*
(42-3)

z) **Ao** : *Li chevaliers se tret **arrieres** et descent de son cheval.*
Ez : *Le chevalier se trait **arriere** quant il voit que combatre le convient et descent de son cheval.*
(46-30)

aa) **Ao** : *Et **torne arrieres** a Galehot, et si li dit.*
Ez : *Il **retourne** a Gallehaut et lui dit.*
(48-10)

ab) **Ao** : *Et si **tornent** les chiés des chevaus **arrieres** et vont ferir les genz lo roi Artus mout durement.*
Ez : *Lors **retournent** lui et ses gens et vont ferir sur ceulz du roy Artus moult roidement.*
(48-20)

ac) **Ao** : *Messires Gauvains se trait **arrieres** et les soes genz se restraignent, qui dotent la force qui vient aprés aus.*
Ez : *Monseigneur Gauvain se trait **arriere** et ses gens aussi et se restraignent, car ilz doubtent leurs ennemis qui viennent aprés eulz.*
(48-20)

ad) **Ao** : *Il **se traistrent arrieres** que bas vespres ere.*
Ez : *Puis **se retrayent d'une part**.*
(48-26)

ae) **Ao** : *Lors se traient tuit **arriere**, si chevauchent antre lo roi et lo preudome.*
Ez : *Lors se traient touz **arriere** et chevauchent eulz deux ensemble.*
(48-57)

af) **Ao** : *Ses aüssient mout durement **tornees arriers** les genz lo roi se li Noirs Chevaliers ne fust.*
Ez : *Si fussent moult laidement **retournez** les gens au roy Artus ce ne fust le Chevalier Noir.*
(51-131)

ag) **Ao** : *Et Gualehoz s'en reva **arrieres** a son conroi.*
Ez : *Et Gallehaut s'en va **arriere** a son conroy.*
(51-142)

ah) **Ao** : *Et se vos volez ge irai mes gent traire **arriere** et revenrai a vos.*
Ez : *Et s'il vous plaist je iray retraire mes gens **arriere** et puis reviendray a vous incontinent.*
(51-176)

ai) **Ao** : *Et bele coisine, alez **arrieres** et dites a monsignor lo roi que ancor lo requerons nos sor la foi que il nos doit que il nos mant a coi il a si durement pensé.*
Ez : *Belle cousine, alez a monseigneur le roy et lui dictes que encores nous lui requerons qu'il nous mande a quoy il a si longuement pensé, car nous le voulons savoir.*
(53-11)

aj) **Ao** : *Et qant messires Gauvains voit ce, si sache a lui son frain et **se met arrieres** el bois, si se covri del tertre et si conpaignon autresi, et dit qu'il ne se movra tant qu'il voie ce que voudra estre.*
Ez : *Et quant messire Gauvain le voie, il lasche son frain et **s'en va aprés lui** au boys, et ses compaignons dient qu'ilz ne se mouveront du tertre tant qu'ilz voient que ce sera.*
(54-14)

ak) **Ao** : *Lors torne **arriers** grant aleüre et serjanz et chevaliers assez avoques li.*
Ez : *Lors retourne **arriere** a grant alleure et chevaliers et sergens avecques elle.*
(55-178)

al) **Ao** : *Si s'an part li nains, si s'an vient **ariés** a sa dame devant la reine.*
Ez : *Si s'en part le nayn et s'en vient **arriere** a sa dame qui est avec la royne.*
(57-42)

am) **Ao** : *La reine l'an relieve et **vient ariés** tote pansive hors de la chanbre.*
Ez : *La royne la relieve et **sault** hors de sa chambre toute pensive.*
(57-92)

an) **Ao** : *Ce dit li contes qant Hectors se fu partiz de cort si vint **ariés** la reine au chevalier blecié.*
Ez : *Cy endroit dit le compte que, quant Hector fut party de court, si s'en vint **arriere** la royne au chevalier blecé.*
(58-1)

ao) **Ao** : *Lors se traient li chevalier **ariés**.*
Ez : *Lors se traient les chevaliers **arriere**.*
(59-39)

ap) **Ao** : *Lors **se relait** o lit cheoir **ariés**, si commence a plorer.*
Ez : *Lors **se laisse** cheoir au lit et commence a plourer.*
(59-47)

aq) **Ao** : *Et qant li chevalier la voient, si saillent tuit **arieres**.*
Ez : *Et quant les chevaliers la voient, ilz saillent tous **arriere**.*
(59-49)

ar) **Ao** : *Et puis lo prant au frain, sel sache **arieres** que par un po qu'il n'est a terre chaüz.*
Ez : *Puis le prent par la bride et le tire **arriere** si que par ung peu qu'il ne le fist cheoir a terre.*
(60-6)

as) **Ao** : *Et se il conquiert lo chevalier, ele sera tost **arieres retornee**.*
Ez : *Et s'elle voit qu'il ait la victoire, elle sera bien tost **retournee**.*
(60-48)

at) **Ao** : *Et se plus en venoient sor aus, il **se trairoient çaianz arrieres**.*
Ez : *Et se plus en venoit, ilz **se retrairoient ceans**.*
(60-184)

au) **Ao** : *Et Hestors est retornez **ariés** por panre un glaive.*
Ez : *Hector retourne **arriere** pour prendre ung autre glaive.*
(60-201)

av) **Ao** : *Et qant cil dehors voient que il ne porroient plus ores faire, si se retraient **ariés** jusque dela lo poncel.*
Ez : *Et quant ceulx de dehors ne peurent autre chose faire, ilz se retirerent **arriere** dela le poncel.*
(60-204)

aw) **Ao** : *Lors **vint arriers** armez juque au poncel et devise a Marganors les covenances.*
Ez : *Lors **s'en retourne** Hector au poncel et compte a Marganor comment la bataille sera faicte.*
(60-236)

ax) **Ao** : *Lors met Hestors la main a l'espee et fait son poindre jusque a la bretesche. Et revient **ariés**, l'espee an la main.*
Ez : *Lors met Hector la main a l'espee et fait poindre jusques a la barbaquane, puis revient **arriere**.*
(60-239)

ay) **Ao** : *Lors li giete un cop parmi la teste, et cil saut **arriers** qui de la teste crient mout.*
Ez : *Et Hector lui jecte ung coup pour le ferir parmy la teste, et il sault **en arriere**.*
(60-248)

az) **Ao** : *Lors vient avant et commande que tuit li chevalier se traient **arieres**.*
Ez : *Lors vient avant le chevalier et commande a tous les autres chevaliers qu'ilz se tirent **arriere**.*
(60-293)

ba) **Ao** : *Si vient a Hestor et commande que il se rande, et dit a ses genz que il **se traient arrieres**.*
Ez : *Et vient a ses hommes, si leur commande qu'ilz **se retraient**, et puis dit le sire a Hector qu'il se rende en sa mercy.*
(60-311)

bb) **Ao** : *Si **s'an retorne arieres** vers lo chastel o il s'estoit combatuz.*
Ez : *Puis **s'en retourne** messire Gauvain au chasteau ou il s'estoit combatu.*
(62-153)

bc) **Ao** : *Et puis **revient arieres** et dit a monseignor Gauvain.*
Ez : *Et puis **revint** et dist a monseigneur Gauvain.*
(62-219)

bd) **Ao** : *Et qant il les voit corre a l'uis ou il estoit anbunchiez, si les refaisoit toz **reflatir ariés**.*
Ez : *Et quant il les voit courre a l'uys ou il estoit, si les fait tous **retirer arriere**.*
(62-260)

be) **Ao** : *Puis **cort arieres** aidier a Sagremor qui mout durement se deffant.*
Ez : *Puis **recourt** aider a Saigremor qui vaillamment se deffendoit.*
(62-268)

bf) **Ao** : *Si **s'an torne au chastel ariers** et Hestors antre an sa queste.*
Ez : *Si **s'en retourne la pucelle au chasteau** et Hector si entre en la queste.*
(63-78)

bg) **Ao** : *Puis **se trait un po arriers**.*
Ez : *Puis **se retraict ung poy arriere**.*
(68-114)

bh) **Ao** : *Et qant li Saisne orent veü monseignor Yvain, si s'an furent **arrieres** mis an la chauciee.*
Ez : *Et les Sesnes, quant ilz virent venir messire Yvain vers eulz, si se misdrent **eu chief** de la chaussee.*
(69-119)

bi) **Ao** : *Atant s'an vienent an la tor **arieres**, et archier et arbelestier commancent a traire des creniaus et des fenestres.*
Ez : *Atant s'en viennent en la tour **arriere** chevaliers et chevaulx, archiers et arbalestriers, et commencent a traire des carneaux et des fenestres ou ilz estoient.*
(69-152)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *avant*, “en avant” (rapport d'antonymie)
- Voir *après*, prép., “derrière” (rapport d'hyponymie)
- Voir *chief1*. Ici, “bout”

  `PercB` (ca 1180 [2e m. XIIIe], champ. mérid. [pic. sept.]) – `Mon 1636` (*Abrégé du parallèle des langues françoise et latine rapporté au plus près de leurs proprietés* [1636]) [dict. bil.] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) ; rapport d'hyponymie

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de conservation(s) avec transposition : 2

Nombre de leçon(s) variante(s) : 5

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 20

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de conservation(s) : 31

3 *ça (en) ariere*, *en ariere*, “auparavant”

`GuillPalMa` (déb. XIIIe [fin XIIIe], traits pic. [pic.]) – `FR. HABERT, trad. d'HORACE, Satyres` (1549 [1584], Paris)

a) **Ao** : *Ensin com vos avez oï **ça en arrieres** ont atorné qu'il iront l'andemain a la riviere de Therasche.*
Ez : *La Dame du Lac et sa compaignie ont conclud ainsi que dit est **devant** qu'ilz iront l'endemain a la riviere de Tarasche.*
(14-99)

b) **Ao** : *Celui jor que li estrange bohordoient fu li jorz de la Pasque meesmes, si vanquié tot uns chevaliers dont li contes a parlé **ça en arrieres**.*
Ez : *Le jour que les estrangiers bouhordoient fut le jour de Pasques. Et vainquit tout ung chevalier dont le compte a parlé **cy devant**.*
(19-8)

c) **Ao** : *Et devant lui a droiture vit la forest don li contes a parlé **ça arrieres** qui avoit non Brequehan.*
Ez : *Et devant lui estoit la forest dont le compte a parlé **devant** qui avoit non Brekehan.*
(59-2)

d) **Ao** : *Et lors vienent sor la riviere qui depart la Forest de Brecanhan, si com li contes a* ***ça ariés*** *devisé.*
Ez : *Lors viennent sur la mer qui depart la forest de Brekehan en deux parties, si comme le compte* ***cy aprés*** *devise.*
(60-12)

e) **Ao** : *Si com ge antrai an ceste forest et ge venoie tot lo chemin, si ancontrai* ***ça ariés*** *un chevalier a pié tot armé, si m'a mon roncin tolu.*
Ez : *Si m'en entray en ceste forest, si encontre* ***sa en arriere*** *ung chevalier qui me a tollu mon roucin.*
(62-130)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *devant*. Ici, adv., "auparavant"
  `ErecFr2` (ca 1170 [1re m. XIIIe], champ. mérid. [bourg.]) – ∅ ; rapport de synonymie
- Voir *après*. Ici, "ensuite"
  `SLégerL` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; rapport d'antonymie

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

Nombre de remplacement(s) : 3

Nombre de conservation(s) : 1

1 Le premier emploi de *ariere*, "derrière (sans idée de mouvement)", étudié ici est conservé en français contemporain. Au sein des contextes retenus pour la comparaison, il n'y en a que trois pour cet emploi en Ao. Cependant, en 1 b), « *s'il demoreroit arrieres* » est remplacé par « *se il demourroit aprés lui* ».

2 *aprés lui* est également employé pour le remplacement en 2 aj) : « *se met arriere* » est remplacé par « *s'en va aprés lui* ». Il s'agit ici de l'emploi documenté en 2, "en arrière (avec idée de mouvement)". Cet emploi est toujours attesté en français moderne. Il présente 61 contextes comparables, parmi lesquels on relève une majorité de cas de conservation, avec 33 contextes. On relève également 20 cas d'absence, cinq cas de variante et trois cas de substitution. Un exemple de cas de variante peut être observé en 2 b) : « *et cort arrieres grant aleüre aprés l'anfant* » donne « *et retourne aprez l'enfant* ». On remarque que la substitution se fait de « *cort arrieres* » par « *retourne* ». *ariere* semble posséder ici une fonction de particule du verbe. C'est cette dimension qui semble s'effacer. Par exemple, en 2 j), « *est venue arrieres* » en Ao donne « *est venue* » en Ez. Ces cas d'absence s'expliquent aisément : la fonction de particule permet de donner une indication sur le mouvement réalisé, sans donner d'indication sur la destination du mouvement, directement exprimée, à la fois en Ao et en Ez, par « *en ses chanbres* ».

3 La fonction de particule de *ariere* est saillante dans un exemple comme en 2 e), dans lequel le mouvement est déjà exprimé par le sémantisme propre au verbe : « *... s'en revint an la sale arrieres* ». Face à cette leçon, Ez donne « *... s'en revient en la sale* ». Dans ce cas, il est clair que *ariere* est redondant avec le sémantisme du verbe, dont le préfixe *re-* donne déjà une indication de mouvement vers l'arrière, tandis que « *an la sale* » donne une indication sur le lieu où le mouvement aboutit. De la même manière, *torner arieres* est remplacé à quatre reprises par *retorner*, verbe qui sert également à remplacer, en plus de « *court arriere* » vu *supra*, « *arrieres venir* », et son emploi pronominal, « *vint arriere* ». On observe aussi le remplacement à deux reprises de « *se trairoient arrieres* » par « *se retrairoient* ». Il nous semble

donc que la fonction de particule du verbe tend peu à peu à s'effacer, à cause de son figement même, qui tend à provoquer des emplois redondants, puisque la particule finit par accompagner des verbes contenant le sémantisme que véhicule *ariere*.

4 Cependant, il faut noter que le remplacement des formes [verbe + *arriere*] par [verbe préfixé en *re-*] n'est pas systématique. En effet, les cas de conservation sont assez fréquents, même avec des verbes déjà préfixés en *re-*. Par exemple, en 2 ax), « *revient ariés* » donne « *revient arriere* ». Parfois même, les cas de conservation de *ariere* se trouvent employés avec le verbe préfixés en Ez, sans l'être en Ao, par exemple en 2 bg), dans lequel « *... se trait un po arriers* » donne « *... se retraict ung poy arriere* ». On peut donc observer une préférence légèrement marquée d'évitement de l'emploi redondant en Ez, sans que cela soit systématique. Par ailleurs, une autre occurrence témoigne de la fragilisation de l'emploi de particule de *ariere* : en 2 ay), « *et cil saut arriers* » donne « *et il sault en arriere* ». Dans l'incunable, *ariere* fonctionne au sein de la locution « *en arriere* » et non plus, comme dans le manuscrit, avec le verbe « *saut* ».

5 L'emploi documenté en 3, *ça (en) arriere*, "auparavant", est, lui, clairement obsolescent. Il représente cinq emplois en Ao, dont seul un est conservé dans l'incunable, en 3 e). La locution est remplacée à deux reprises par *devant*, une fois par *ci devant* et une fois par *ci aprés*[133]. Ce dernier remplacement en 3 d) change le sens de la phrase, puisque la référence ne se fait plus à un événement antérieur mais à un événement postérieur : « *si com li contes a ça ariés devisé* » donne « *si comme le compte cy aprés devise* ». Les autres cas témoignent bien d'une évolution dans la dénomination d'une dimension temporelle passée, avec le remplacement d'*ariere* par *devant*.

6 Ce à quoi il est fait référence ici, c'est à la dimension temporelle telle qu'elle est exprimée par le biais d'un support matériel. Cela témoigne probablement d'une évolution dans la manière de percevoir le déroulé d'un texte. En Ao, on réfère à l'*ariere* du texte, aux éléments qui sont situés en arrière du moment de l'énonciation. En Ez, on réfère au *devant* du texte, c'est-à-dire à l'amont de ce moment. On passerait donc d'un point de vue linéaire sur le texte, composé de séquences textuelles qui se situent les unes après les autres — une perspective horizontale —, à un point de vue sur le texte que l'on pourrait qualifier de généalogique, où ce qui précède est pensé comme en amont de ce qui suit, l'aval du texte — une perspective verticale.

Typologie : Disparition partielle ; un emploi est particulièrement obsolescent, un autre est en voie d'affaiblissement
Facteurs supposés : Figement de l'adverbe dans certains emplois qui le transforme en particule verbale ; la particule peut parfois être redondante avec le sémantisme véhiculé par des verbes, particulièrement ceux préfixés en *re-* ; l'autre emploi obsolescent témoigne probablement d'une évolution dans la manière de concevoir la nature d'un texte, d'une perspective séquentielle linéaire à une perspective généalogique.

⊆ arrement

FEW, XXV, 680a : ATRAMENTUM

Ao : 1 ; Ez : 0

133. Les cas sont également traités dans la notice sur *ci*, à laquelle nous référons donc.

arrement, “liquide noir, encre”
RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – PercefRE (mil. XVe [1528], hain.)

Ao : *Et d'autre part ert uns hom qui avoit la teste tote noire* ***com arremenz****.*
Ez : *De l'autre part avoit ung home qui avoit la teste noire* ***a merveilles****.*
(39-29)

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Il s'agit d'une variante de Ez, qui emploie une locution très couramment usitée, permettant de mettre en relief l'intensité de la couleur, au lieu de la comparaison originale que présente Ao.

† assoagier

FEW, XII, 325a : *SUAVIARE

Ao : 3 ; Ez : 1

assoagier, “calmer, soulager”
PsOxfM (1re m. XIIe [mil. XIIe], agn.) – ∅ [rég.] | Palsgr 1530 (*L'esclaircissement de la langue française* [1530])

1 **Ao** : *Et ançois muire ge avoc lui, biax Sire Dex, qu'il en aut vis, car lors seroient totes mes dolors* ***asoagiees****.*
Ez : *Et ainçois mourray je que jamais il en eschape vif, car ainsi seroient toutes mes douleurs* ***assouagiees****.*
(1-20)

2 **Ao** : *Et dit que il n'avoit plaie que mout legiere a garir ne fust. Si les atorne si bien et si bel que mout li* ***asoage****.*
Ez : *Et dit qu'il n'avoit playe qui legiere ne fust a guerir. Si les nettoie et les met si bien a point que moult lui* ***est fort amendé****.*
(56-1)

3 **Ao** : *Et qant vint au matin, si fu si* ***asoagiez*** *de ses plaies et de ses bleceüres que nules n'an cuida avoir se il ne les veïst.*
Ez : *Et quant vint au matin, si fut si* ***allegié*** *de ses playes et de toutes ses bleceures tellement qu'il lui sembloit advis qu'il n'en avoit nulles.*
(56-11)

Lexèmes qui remplacent :

- *amender*, “améliorer son état de santé”
  RecMédEvrM (XIIIe [déb. XIVe], norm.) – Ac 1879 (*Dictionnaire de l'Académie française* [1879]) ; EMENDARE ; rapport de métonymie, du particulier au général
- *alegier1*, “soulager”
  YvainHu (ca 1177 [1er t. XIVe], champ. mérid. [pic.]) – ∅ ; ALLEVIARE ; rapport de synonymie

Nombre de conservation(s) : 1

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1
Nombre de remplacement(s) : 1

1 Le verbe, présent à trois reprises en Ao, n'est présent qu'une seule fois en Ez. Pour le remplacer, deux verbes sont utilisés en Ez, dont l'un, *amender* en 2, entretient un rapport de métonymie avec *assoagier* : il représente en effet le résultat de l'action désignée par ce dernier verbe. *amender* témoigne d'une stabilité d'emploi entre les deux états du texte, avec 37 et 34 occurrences recensées. *alegier*, synonyme de *assoagier*, n'est présent qu'une seule fois dans l'incunable, contre quatre en Ao. L'emploi de *alegier* semble être le même que celui de *assoagier*, comme le montre l'exemple suivant : « *Si apela la danmoisele qui de ces plaies l'ot aligié.* » (056-20)

2 Le verbe dont *assoagier* est dérivé est *söagier*, qui semble avoir connu un moindre succès dans ses emplois, et une obsolescence antérieure [134]. La famille du mot semble donc devenir obsolescente. Cela est peut-être dû à la présence de mots synonymes, comme celui qui a été relevé ci-dessus. De même, il ne faut pas négliger l'influence possible de *soslegier*, d'abord "jeter à la mer", qui connaît une progression d'emplois à partir du moment où il prend aussi le sens d'"alléger", au début du XIII^e^ siècle [135]. Cette évolution sémantique est probablement causée par l'influence conjointe de *solacier*, "réconforter", et du verbe étudié ici, *assoagier* [136]. De forme proche et d'un sens similaire, plus récent, *soslegier* a pu prendre les emplois d'*assoagier*.

Typologie : Disparition partielle ; une occurrence reste dans l'incunable
Facteurs supposés : Extension de sens d'un autre verbe de forme proche qui prend le sens qu'avait le verbe ; concurrence sémantique et formelle entre les deux verbes qui se résout en faveur de l'autre.

⊆ atalentable

FEW, XIII-1, 37b : TALENTUM

Ao : 1 ; Ez : 0

atalentable, "agréable"
`LancM` (ca 1177 [ca 1235], champ. mérid. [champ.]) – `SGraalIVEstP` (ca 1225, Flandr. | Paris/traits de l'Est)

Ao : *… que s'il fust un po mains garniz de piz plus an fust* ***atalantables et plaisanz.***
Ez : *… que s'il feust ung peu mains garni de poitrine plus en feust* ***plaisant.***
(09-26)

Nombre de binôme(s) absent(s) : 1

Il s'agit d'une omission de Ez, dans le cadre d'un binôme synonymique.

134. Le DMF ne donne qu'une attestation, `Flor. Octav. L.` (ca 1356-ca 1400, pic. [Sud-Ouest]), dans la partie datée de ca 1356.
135. Mats donne `VengRagR` (déb. XIII^e^ [2^e^ m. XIII^e^], Ouest/Nord [pic.]) comme attestation.
136. Sur l'origine de l'évolution de *soslegier*, cf. l'entrée *soulager* du TLFi : « On peut noter cependant que *suslegier* a été d'un empl. relativement limité, se trouvant princ. dans des textes de l'Ouest ; d'autre part, certaines attest. de *soulagier* données par T.-L. (s.v. *soslegier*) sont prob. à considérer comme des var. dial. de *solacier*, "donner du soulas", "distraire, réconforter" (v. *soulas* et *soulasse*), proche de l'aire sém. de *soulager* (*Chevalier deux espees*, 3371, et Herbert de Dammartin, *Foulque de Candie*, 38 ; cf. également *solager* ds *Lancelot*, éd. Micha, t. 8, p. 118 alors que l'éd. E. Kennedy, t. 1, p. 350 a la leçon *solacer*). On peut invoquer également l'infl. de l'a. m. fr. *assouagier*, "adoucir, apaiser, réparer, soulager" (bien att. du XII^e^ s. à Palsgr. 1530, v. FEW, t. 12, p. 325 ; cf. *Isopet* I, éd. J. Bastin, t. 2, p. 232 : *s'asouaige* au lieu de *la soulage* donnée par T.-L.). »

⊆ atirier

FEW, XVII, 326b : *TÊRĪ

Ao : 1 ; Ez : 0

atirier, “arranger, organiser”
RègleCistG (1er t. XIIIe [2e t. XIIIe], flandr.) – TombChartrProl/4...W (ca 1335 [1424], norm.)

Ao : *Mais il ne l'a mie tant fait por lo domagier cels del regne de Gaunes et de Benoyc com il a fait por* ***atirier*** *la pais d'amedeus parz se ele puest estre.*
Ez : *Mais il ne l'a mie tant fait pour dommaigier ceulz du royaume de Gaunes comme il a fait pour* ***traicter*** *la paix de toutes les deux parties.*
(13-170)

Lexème qui remplace : *traitier*, “régler, négocier”
CesTuimPrS (2e q. XIIIe [ca 1300], traits pic.) – ∅ ; TRACTARE ; rapport d'hyponymie ; graphie proche

Nombre de remplacement(s) : 1

⊆ ator

FEW, XIII-2, 71b et 72a : TORNACE

Ao : 3 ; Ez : 0

1 “parure”
ErecFr2 (ca 1170 [1re m. XIIIe], champ. mérid. [bourg.]) – ∅

Ao : *Et desouz ce paille chevauche une dame mout richement acesmee de palefroi, et d'autre* ***atorz****. Ele fu vestue d'un samit vermoil cote et mantel a penne d'ermines.*
Ez : *Et dessoubz ce paille chevauche une damoiselle moult richement aournee, vestue de ung samit vermeil robe et manteau fourré de penne de ermines.*
(32-6)

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

2 “accueil”
RenM (déb. XIIIe [2e m. XIIIe], pic./norm.) – CourRenF (3e q. XIIIe [ca 1295], pic. orient.) [137]

a) **Ao** : *Et ele li dit que tot ce est por lui, et li lit et li grant* ***ator****. Et neporqant nus ne set qui vos iestes ne commant vos avez non fors moi.*
Ez : *Elle lui dit que tout ce est fait pour lui. Et si nul de ceans ne sçait qui vous estes excepté moy.*
(62-47)

137. Ce sens a l'air d'être plus rare que les autres, notamment que ceux qui renvoient à la parure et à l'équipement, comme en témoigne le peu d'attestations que l'on peut trouver dans les sources lexicographiques. Les sens liés à la préparation sont soutenus par le verbe dont *ator* dérive, lui-même touché par l'obsolescence. On consultera ici la notice sur *atorner*.

b) **Ao** : *Et lors fait faire mout grant* ***ator****, car mout se volt li dus et li vavasors pener de lui annorer et servir.*
Ez : *Et ceulx du chasteau en font grant* ***joye****, et si lui porte moult grant honneur.*
(62-123)

Lexème qui remplace : *joie*, *faire joie a/de/por* [qqu'un ou qque ch.], "ressentir et manifester de la joie [à l'égard de qqu'un ou qque ch.]"
`FloreAL` (ca 1160 [ca 1300], agn. [pic.]) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen) ; GAUDIUM ; rapport d'hyperonymie [138]

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

‡ atorner

FEW, XIII-2, 71b : TORNARE

Ao : 58 ; Ez : 26

1 "tourner, disposer"
`AlexisS2` (fin XI^e [ca 1139], norm. [agn.]) – `RÉGN., F.A.` (1432-ca 1465, Auxerre)

a) **Ao** : *Car puis que dame est* ***atornee*** *au servise Nostre Seignor, ele ne se doit, ce m'est avis, doloser de nule rien fors que de ses pechiez plorer.*
Ez : *Certes, puisque femme s'est* ***donnee*** *au service de Nostre Seigneur, elle ne se doit doulouser fors tant seulement de ses pechiez.*
(10-8)

b) **Ao** : *Dame, dame, il est granz joie ou siegle et grant honor a Nostre Seignor de ce que si haute fame et si gentis dame com vos estes, et de si haut lignaige descendue, est del tot* ***atornee*** *au servise Damedeu.*
Ez : *Dame, dame, c'est grant joye au siecle et grant honneur que si gentille dame comme vous estes, et de si hault lignaige descendue, est du tout* ***donnee*** *au service de Nostre Seigneur.*
(10-45)

c) **Ao** : *Il voudront miauz morir a dolor an bataille que li rois perdist sa terre a lor vivant. Ansin* ***atornent*** *tuit lor cuers au roi par la grant debonaireté que il lor mostre et vindrent avec lui au plus efforcieement que il porent.*
Ez : *Ilz vouldroient mieulx mourir que le roy perdist ja terre a son vivant. Si vindrent au roy au plus efforceement qu'ilz peurent.*
(51-27)

d) **Ao** : *Si* ***atorna*** *son cuer a moi. Et ge me penai de bien faire por amor de li.*
Ez : *Si* ***mist*** *son cueur en moy. Et je mis pene de bien faire pour amour de la damoiselle.*
(60-123)

138. Les dates sont données pour l'expression particulière. L'expression s'utilise en français médiéval particulièrement lorsqu'il est question d'accueillir quelqu'un.

Lexèmes qui remplacent :

- *doner*, “mettre à la disposition”

  `AlexisS2` (fin XI^{e} [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; DONARE ; rapport de métonymie, du particulier au général

- *metre2*, “placer (dans une situation nouvelle)”

  `AlexisS2` (fin XI^{e} [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; MĬTTĔRE ; rapport d’hyperonymie

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 3

2 “mettre dans un certain état”

`Ao` (ca 1220 [2^{e} q. XIII^{e}], bourg.) – `BouchetEp` (1545)

a) **Ao** : *Ge meïsmes m’en sui venchiez, car ge li tranchai la teste puis qu’il m’ot issi* ***atorné****.*
Ez : *Je m’en suis vengié et lui coupey la teste depuis que il me eust ainsi* ***atourné****.*
(21-17)

b) **Ao** : *Mais tote jor avoit soffert angoisse et tant s’ert angoissiez de bien faire que il estoit tels* ***conreez*** *q’an l’an porta en son ostel.*
Ez : *Et tant s’estoit efforcé de bien faire qu’il est tellement* ***atourné*** *qu’il cheut pasmé de dessus son cheval et le convint le soir porter a son hoste.*
(48-27)

c) **Ao** : *Et lor armes sont anpiriees que parmi les hauberz lor perent les charz maumises et plaiees, la ou les espees ont hurtees. Et li hiaume sont si* ***atorné*** *que mout petit puent mais valoir que an mainz leus sont maumis li pot et li cercle, et li nasel decopé et detranchié, que les espees i sont maintes foiz descendues jusque anz les cerveilieres. Si est mervoilles comment eles durent.*
Ez : *Et leurs armes sont si empirees que parmy les pertuis appairent leurs playes. Et est merveilles comment elles durent.*
(55-145)

d) **Ao** : *Et qant il sont outre, si est Sagremors* ***si atornez*** *qu’il ne parole mais se mout petit non.*
Ez : *Et quant ilz sont oultre, si est Saigremor* ***en telle necessité*** *qu’il ne peut mes parler.*
(62-213)

e) **Ao** : *Et ele n’an avoit cure et si l’avoit tel* ***conreé*** *que il l’amoit outre messure.*
Ez : *Et elle n’en avoit cure, si l’avoit tel* ***attourné*** *qu’il l’aymoit a desmesure.*
(68-96)

f) **Ao** : *Et est a ce* ***atornez*** *que il ne boit ne ne menjue.*
Ez : *Si est tellement* ***atourné*** *qu’il ne boit ne mengut.*
(69-4)

g) **Ao** : *Et qant il est descenduz si vient amont devant la reine. Et qant la reine voit que il est toz sanglanz les espaules et lo piz, si en esfroie mout. Et il s’agenoille…*
Ez : *Et quant il fut descendu il vient devant la royne, tout ainsi* ***attourné*** *comment il estoit. Et il se agenoulle…*
(69-70)

Lexème qui remplace : *necessité*, “ce dont on a besoin”

`RoseMLec` (ca 1275 [ca 1285], frc./traits orl. [orl.]) – ∅ ; NECESSITAS ; rapport d’hyponymie

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

Nombre de conservation(s) : 2

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 3

3 *atorner a*, “considérer comme”

`Ao` (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen)

a) **Ao** : *Et par ce que il en parloit si seürement li fu il* ***atorné*** *a mal de maintes genz qui cuidoient qu’il lo deïst por bobanz et de vantance.*
Ez : *Et pour ce qu’il en parloit si seurment lui fut il* ***atourné*** *a mal de maintes gens qui cuidoient qu’il le dist pour boban et par vantance.*
(9-34)

b) **Ao** : *Car ne porroit pas estre que plus ne li fust* ***atorné*** *a coardise qu’a debonaireté de maintes genz.*
Ez : *Car il ne pourroit pas estre que plus ne lui feust* ***atourné*** *a couardise que a debonnaireté.*
(13-131)

c) **Ao** : *Et donoit lo sien a chascun des deus anfanz. Si li fu* ***atorné*** *a grant gentillece de cuer de toz cels qui lo veoient.*
Ez : *Et en donnoit ung a chacun des enfans. Si lui fut* ***tourné*** *a grant gentillesse de cueur.*
(14-92)

d) **Ao** : *Mais tu ne t’i combatras ja en tel maniere car, se ge t’ocioie, plus me seroit* ***atorné*** *a mal q’a bien. Mais ge te semoin que tu gardes vers moi ta foi.*
Ez : *Tu ne en combatras ja contre moy en telle maniere, mais je te semons que tu gardes ta foy vers moy.*
(16-34)

e) **Ao** : *Vos n’avez pas fait que sages, fait messire Yvains, et si vos iert* ***torné*** *a grant folie.*
Ez : *Vous n’avez mie fait que sage et vous sera* ***atourné*** *a grant follie.*
(21-61)

f) **Ao** : *Et se li fol lo t’****atornoient*** *a mal, ne t’an chaille, car li blasmes do fol dechiet et li lox del sage croist.*
Ez : *Et se les folz le* ***attournent*** *a mal, ne t’en chaille, car la parolle du fol dechiet tousjours et le los du sage croist tousjours.*
(48-112)

g) **Ao** : *Sire, vos pensez trop a cest mangier, et a mal vos iert* ***atorné****, car mout a ceianz chevaliers qui vos en blasment.*
Ez : *Sire, vous pensez trop a ce mengier, et a mal vous est* ***atourné****, car moult a ceans chevaliers qui vous en blasment.*
(50-3)

Lexème qui remplace : Voir *torner*, “considérer” (rapport de synonymie)

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

Nombre de conservation(s) : 4

4 “régler, mettre en ordre”

`YvainHu` (ca 1177 [1er t. XIVe], champ. mérid. [pic.]) – `1407` [139]

a) **Ao** : *Qant il oent **que a ce est atornez li plaiz**, si envoient Leonce de Paerne a dan Claudas.*
Ez : *Quant ilz entendent **la determinacion de Lambegue**, ilz envoyent Leonce de Parme a Claudas.*
(16-98)

b) **Ao** : *Ceste chose ont **atornee** a lo matin, et par commencement de seurté, lo fience Claudas a Leonce, et il a lui.*
Ez : *Ceste chose ont **asseuré** au matin, et pour commencement de seurté, Claudas le jure a Leonce, et Leonce a Claudas.*
(16-100)

c) **Ao** : *La nuit **atorna** Hestors la pais de Marganor et do seignor de l'Estroite Marche.*
Ez : *La nuit **accorda** Hector le seigneur de l'Estroite Marche a Marganor et fut la paix faicte entre eulx deux.*
(60-260)

d) **Ao** : *Et neporqant, ansin comme vos l'**atorneroiz**, si sera.*
Ez : *Et nonpourtant soit fait comme il vous **plaira**.*
(61-1)

Lexèmes qui remplacent :

- *assëurer*, “garantir la réalisation de”

  `BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIIIe], ang./tour. [agn.]) – `DuBell` (1549-1559) ; *ASSĒCŪRARE ; rapport d'hyponymie

- Voir *acorder*. Ici, “mettre d'accord, réconcilier”

  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; rapport d'hyponymie ; graphie proche

- *plaire*, v. impers., “être la volonté (de qqu'un)”

  `AlexisS2` (fin XIe [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; PLACĒRE ; rapport de métonymie, du particulier au général

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 2

5 “faire des préparatifs en vue de qque ch.”

`RouH` (1135-1170 [ca 1300], frc.) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen)

139. La date de dernière attestation est donnée dans Gdf d'après une attestation trouvée dans `HistMetz` (ca 1214-1733, lorr.).

a) **Ao** : *Maintenant fist la dame traire hors de la tor et fist acesmer et apareilier mout richement et* ***atorna*** *a mangier qant qu'il pot trover de boen.*
Ez : *Lors fist tirer la dame de la tour et appareiller moult richement et* ***prepara*** *a menger tout ce qu'il peut trouver de bon.*
(7-22)

b) **Ao** : *Il avint chose que, qant vint la voille et lor mengiers fu* ***atornez a soper****, si assistrent li dui anfant et mengierent ensemble.*
Ez : *La vigille de la feste, quant le soupper des enfans fut* ***prest****, ilz se assirent et mengerent ensemble.*
(11-12)

c) **Ao** : *Mout a la dame bien* ***atornee a*** *l'anfant tote sa besoigne, car ele li avoit porqis grant piece avoit tot qancque mestier estoit a chevalier.*
Ez : *Moult a la dame bien* ***pensé de*** *la besongne car pieça avoit appareillié tout ce que mestier estoit.*
(20-86)

d) **Ao** : *Et tantost vienent illuec quatre vallet trossé un paveillon qu'il aportoient sor un somier, si lo tendent pres d'iluec en une foillie. Et puis* ***atornent*** *a mengier a mout grant planté. Et il estoient au chevalier qui lo vallet avoit illuec amené. Quant li mengiers...*
Ez : *Et geurent la nuyt en ung pavillon que le chevalier avoit fait tendre par ses serviteurs.*
(22-8)

e) **Ao** : *Et d'iluec enveia deus de ses escuiers avant a une cité por son ostel* ***atorner****.*
Ez : *Et envoia ung de ses escuiers devant pour l'ostel* ***appreste****r en une cité qui prez d'illec estoit.*
(33-1)

f) **Ao** : *Et la dame de Malohaut dist qu'ele l'****atorneroit*** *bien qe il lo verroit bien. Lors li fist ele meesmes un siege ancontre une fenestre, si lo couchierent si que il pot bien veoir tot contraval la riviere.*
Ez : *Et la dame de Malehault dit qu'elle le* ***atourneroit*** *en telle maniere qu'il pourroit veoir tout contreval la prairie.*
(51-67)

g) **Ao** : *Ensi demorent illuec grant piece tant que li mengiers est* ***atornez****, si metent les tables et asient la dame et sa compaignie.*
Ez : *Ainsi se demainnent grant piece, tant que le mengier fut* ***appareillié****. Ilz mettent les tables et se assient.*
(55-103)

h) **Ao** : *Puis lo moinent an une chanbre si lo desarment. Et li sires vait par la maison, si fait apareillier et* ***atorner*** *totes les choses que il cuide que il li eüt mestier. Et qant il est desarmez, si lo moignent en une couche mout belle et mout bien atornee comme chiés vavasor. Q'en vos deviseroie gié totes les choses ? Mout fu bien herbergiez.*
Ez : *Puis le mainent en une chambre et le desarment et fut moult bien hebergié.*
(60-93)

i) **Ao** : *Et qant il revindrent de vespres, si fist li hermites* ***atorner*** *a mengier ce que il pot avoir comme chiés hermite a mout grant haste.*
Ez : *Et au retour de vespres, trouverent le souper* ***prest*** *selon la journee.*
(62-10)

j) **Ao** : *Si lo descendent et* ***atornent son cheval mout bien car il avoient assez de coi.***
Ez : *Puis le font descendre et* ***prennent son cheval pour le mettre a l'estable.***
(62-46)

k) **Ao** : *Et qant il est armez, la dame apele les deus escuiers, si lor dit que il* ***atornent*** *tot lor harnois.*
Ez : *La damoiselle appelle les deux escuiers et leur dist que ilz* ***attournassent*** *leurs harnois.*
(62-51)

Lexèmes qui remplacent :

- *preparer*, "faire les préparatifs en vue de qque ch."
  `AmphYpL` (1365 [1430]) – ∅ ; PRAEPARARE ; rapport de synonymie
- Voir *prest1*. Ici, "entièrement préparé"
  `AlexisS2` (fin XI^e [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; rapport de métonymie, du particulier au général
- Voir *aprester*. Ici, "faire les préparatifs en vue de qque ch."
  `PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; rapport de synonymie
- Voir *apareillier1*. Ici, "faire les préparatifs en vue de qque ch."
  `RolS2` (ca 1100 [2^e q. XII^e], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ [spé.] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `BAÏF, Amours de Meline` (1552, Paris) ; rapport de synonymie [140]

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 1

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

Nombre de remplacement(s) : 3

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

Nombre de leçon(s) variante(s) : 2

Nombre de conservation(s) : 2

6 "parer"
`Ao` (ca 1220 [2^e q. XIII^e], bourg.) – ∅ [vx | empl. spé.] | `Fur 1690` (*Dictionnaire universel* [1690]) [vx | empl. spé.] | `MONTCHRESTIEN, Aman` (1601, Rouen) [141]

a) **Ao** : *Si les eüssiez honoreement* ***atornez*** *comme filz de roi et fussient a vostre haute feste ci devant vos, si eüssiez mout grant onor en lor servise, et deïst toz li siegles qui lo seüst que vos fussiez li plus gentis rois et li plus cortois do monde, qui maintenez les orferins honoreement et si lor gardez*

140. Le verbe subsiste dans des emplois techniques, comme *appareiller un navire* (source : TLFi).
141. Le lexème a un sémantisme restreint (« Il ne se dit que des femmes. ») et est marqué comme vieux dès `Ac 1687 [Av.-Prem.1]` (*Dictionnaire de l'Académie française, avant-première* [1687]). Il n'est d'ailleurs recensé ni dans `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]), ni dans `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]). Il est intéressant de constater qu'il reste cependant documenté dans les dictionnaires de l'Académie. À partir de `Ac 1718` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1718]), il n'est plus précisé comme « vieux », mais comme étant utilisé « en plaisanterie ». À partir de `Ac 1835` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1835]), aux mentions de la restriction d'emploi, s'ajoute une nouvelle marque d'obsolescence, puisqu'il est à nouveau marqué comme « vieux ».

lor terre.

Ez : *Et les eussiez honnorablement* ***attournez*** *comme a filz de roy appartient et fussent cy devant vous a votre grant honneur, car tout le monde diroit que vous seriez le pluz gentil et le plus courtois de tout le monde, pour ce que vous maintiendriez les orphelins honnorablement en leur gardant leur terre.*

(11-8)

b) **Ao** : *Ele fu* ***atornee*** *mout richement car ele fu vestue d'un blanc samit cote et mantel a une penne d'ermines.*

Ez : *Ilz voient venir la Dame du Lac et sa compaignie ainsi* ***atournee*** *de chevaulx blans et de robes blanches.*

(21-20)

c) **Ao** : *Et si le faites si richement* ***atorner****, fait il, com vos savez que raisons est, et ge cuit bien qu'il a assez de quoi.*

Ez : *... et qu'il le face si richement* ***atourner*** *comme mestier lui sera.*

(21-39)

d) **Ao** : *Messire Yvains vait au vallet, sel fait* ***vestir et acesmer*** *au miauz qu'il puet.*

Ez : *Quant messire Yvain fut a son hostel venu, il fist varlet* ***atourner*** *au plus richement qu'il peust.*

(21-39)

e) **Ao** : *Et une pucele passe par illuec ou messire Yvains estoit, qui ce esgardoit. Ele estoit mout bele et bien* ***atornee****. Sire chevaliers, fait ele, c'est la tierce.*

Ez : *Vint une belle pucelle par devant messire Yvain qui ce regardoit. Sire chevalier, fait elle, c'est la tierce.*

(46-40)

f) **Ao** : *Et con il vindrent la, si fu la reine vestue et* ***atornee*** *et ot messe oïe.*

Ez : *Et trouverent la royne vestue et* ***apprestee****, qui avoit ja ouye messe.*

(46-44)

g) **Ao** : *Et qant li liz fu* ***atornez*** *de totes les richeces qui an lit porroient estre mises et ce fu por lo cors au chevalier. Et qant vint au couchier, si li dist Galehoz.*

Ez : *Quant les litz furent si richement* ***attournez****, Gallehaut maine le chevalier couchier et dit.*

(51-157)

h) **Ao** : *En l'une des parties de l'escu avoit un chevalier, si richement armé com cil lo sot miauz faire qui lo fist, fors la teste.*

Ez : *En l'une des moitiez de l'escu estoit pourtraict ung chevalier armé fors seulement la teste, lequel estoit moult richement* ***atourné****.*

(57-64)

i) **Ao** : *Puis lo moinent an une chanbre si lo desarment. Et li sires vait par la maison, si fait apareillier et atorner totes les choses que il cuide que il li eüt mestier. Et qant il est desarmez, si lo moignent en une couche mout belle et mout bien* ***atornee*** *comme chiés vavasor. Q'en vos deviseroie gié totes les choses ? Mout fu bien herbergiez.*

Ez : *Puis le mainent en une chambre et le desarment et fut moult bien hebergié.*

(60-93)

Lexème qui remplace : Voir *aprester*, v. ppe, “préparé” (rapport d’hyperonymie)

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de conservation(s) : 4

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 2

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 2

7 “équiper”

`CourLouisLe` (2e t. XIIe [3e q. XIIIe], frc.) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen)

a) **Ao** : *Et qant les seles furent mises et tot* ***atorné****, si commanda a Deu son seneschal et totes les autres genz.*
Ez : *Et quant ses selles furent mises et il fut tout* ***atourné****, il commanda a Dieu son seneschal et tous ses autres gens.*
(1-61)

b) **Ao** : *Si li fu apareilliez mout biax et mout boens et mout bien* ***atornez*** *de frain et de sele et d’autres choses.*
Ez : *Si lui fut appareillié ung moult bon cheval et bel bien* ***atourné*** *de frain et de selle et d’aultres choses.*
(9-7)

c) **Ao** : *En tel maniere* ***atorna la dame au vallet*** *tot ce que mestier li estoit a chevalier.*
Ez : *Ainsi* ***atourna la dame Lancelot de*** *tout ce que mestier lui fut.*
(20-87)

d) **Ao** : *Si li font si escuier une litiere et l’****atornerent*** *mout richement de totes les choses qu’il i covenoit et l’ancortinerent d’un mout riche drap de soie.*
Ez : *Illec lui font ses escuiers une littiere moult gentement et l’encourtinent de ung beau drap de soy.*
(31-2)

e) **Ao** : *Lors vint Yvains, li filz au roi Hurien, toz* ***atornez*** *comme por aler an bois.*
Ez : ∅
(46-10)

f) **Ao** : *Et qant il furent* ***atorné****, si s’an vienent au gué et passent l’aive.*
Ez : *Et quant ilz furent* ***attournez****, ilz passent oultre le gué.*
(48-49)

g) **Ao** : *Et qant il l’ot* ***atorné****, si li demanda por qoi il avoit iqui ces estaches mises et ces lances aportees.*
Ez : *Et quant il l’eust* ***appareillié****, il lui demanda pour quoy il avoit ses ataches drecees illec et ses lances apportees.*
(59-127)

h) **Ao** : *Et lors voient chevaliers devant aus toz armez et serjanz* ***atornez*** *comme de guerre.*
Ez : *Et virent des ch[e]valiers devant eulx tous armez et des sergans* ***atournez*** *comme de guerre.*
(60-70)

Lexème qui remplace : Voir *apareillier1*, “faire les préparatifs en vue de qque ch.” (rapport d'hyperonymie)

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de conservation(s) : 5

8 “projeter”

`GregEzH` (fin XII^{e} [2^{e} q. XIII^{e}], lorr.) – `1330` [142]

a) **Ao** : *Et la Dame del Lac **atorne a** aler a l'aindemain jusqu'a la riviere desouz Tarasche, et menra avocques li les deus anfanz.*
Ez : *Et la damoiselle **s'atourne pour** aler l'endemain a la riviere dessoubz Tarasche et menera les deux enfans.*
(14-85)

b) **Ao** : *Ensin com vos avez oï ça en arrieres ont **atorné** qu'il iront l'andemain a la riviere de Therasche.*
Ez : *La Dame du Lac et sa compaignie ont **conclud** ainsi que dit est devant qu'ilz iront l'endemain a la riviere de Tarasche.*
(14-99)

c) **Ao** : *Si **atorna** que l'andemain envoieroit ses prisons a dan Claudas et il meïsmes les converroit jusque la que il seroient a sauveté.*
Ez : *Et **disposa** de envoier ses prisonniers a Claudas et lui mesmes dist qu'il les convoieroit tant que ilz seroient a sauveté.*
(15-7)

d) **Ao** : *Si **atornent** que l'andemain les prandront si com il s'an voudront aler o la nuit meesmes s'il metent les piez hors de la tor.*
Ez : *Si **deliber[er]ent** que demain les prendront quant ilz s'en vouldront aler ou la nuit mesmes s'ilz se partent hors de la tour.*
(15-11)

e) **Ao** : *Aprés **atornent** que il parleront anquenuit tuit quatre ansanble.*
Ez : *Aprés **acorderent** qu'ilz parlere[ro]nt tous quatre ensemble.*
(51-339)

f) **Ao** : *Ensi lo porons toz les jorz mais faire que mes sires sejornera, car plus celeement ne porriens nos mies parler ansemble, car li leus n'i porroit estre. An ceste maniere **atornerent** lor parlement. Et qant vint a vespres, si ala Galehot veoir ses genz, et dist a son conpaignon ce que il avoient **atorné**, et il l'otroie.*
Ez : *Ainsi le pourrons faire tous les jours que mon seigneur sejournera. Quant vint au vespre, Gallehault ala veoir ses gens, et dist a son compaignon ce qu'ilz avoient **accordé**, et il l'octroie.*
(51-343)

142. La date de dernière attestation est donnée pour une occurrence recensée d'après Gdf dans `Cart. de S. Taurin` (1280-1352, Eure).

g) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(51-344)

h) **Ao** : *Et qant Lyonniaus voit ce si dist a Lancelot que il* ***s'atorne bien a faire*** *ce que an li avoit dit.*
Ez : *Quant Lyonnel le voie, si dist a Lancelot : Vous* ***aurez bien fait*** *le commandement de la royne.*
(68-108)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir l'autre emploi de *atorner*, v. pronom., "se préparer" (rapport de co-hyponymie ; même lemme)
- *conclure*, "décider"
  `FroissChronL` (1370-ca 1402 [XV^{e}], pic.) – ∅ ; CONCLUDERE
- *disposer*, "décider"
  `1236` – ∅ [empl. spé.] | `Corneille` (1625-1684) ; PAUSARE [143]
- *deliberer*, "décider"
  `ChrPisMutS` (1403 [1413]) – ∅ [vieilli | litt.] ; DELIBERARE2
- Voir *acorder*, "décider (d'un traité, d'une paix)" (rapport de co-hyponymie ; graphie proche)

Nombre de conservation(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 5

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

9 "soigner"
`ContPerc3R` (1220 [2^{e} m. XIII^{e}], champ. mérid.) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen)

a) **Ao** : *Puis li afaitent la plaie de la joe qui mout li avoit grevé, si l'****atornent*** *et apareillent issi com il sevent que mestiers li est.*
Ez : *Puis lui appareillent la playe de la joe qui moult l'a grevé, et l'****atournent*** *et appareillent comme ilz sçaivent que mestier estoit.*
(13-77)

b) **Ao** : *Et dit que il n'avoit plaie que mout legiere a garir ne fust. Si* ***les atorne*** *si bien et si bel que mout li asoage.*
Ez : *Et dit qu'il n'avoit playe qui legiere ne fust a guerir. Si* ***les nettoie et les met*** *si bien a point que moult lui est fort amendé.*
(56-1)

c) **Ao** : *Que il n'a nules plaies perilleuses. Et qant il les a regardees et* ***atornees****, si s'an vont veoir Marganor qui desarmez est et mout se diaut car mout estoit durement navrez.*
Ez : *Car il n'a nulles plaies perilleuses. Et aprés s'en vont veoir Marganor, lequel est durement navré.*
(60-252)

143. La date de première attestation est donnée dans le TLFi pour un document présent dans Arch. Lille, AA 209, fol. 347.

d) **Ao** : *Et au matin, qant il li orent ses plaies **atornees**, si prant congié et s'an part antre lui et la damoiselle.*
Ez : *Et au matin, quant ses playes furent **regardees**, il print congié et s'en ala.*
(62-163)

Lexèmes qui remplacent :

- *netoiier*, "rendre propre"
  `ClefD` (ca 1280 [ca 1316], norm. [pic.]) – ∅ ; *NĬTĬDIARE ; rapport d'hyponymie
- Voir *metre2*, "placer (dans une situation nouvelle)" (rapport d'hyperonymie)
- *regarder*, "examiner"
  `VillehF` (av. 1209 [ca 1330], Venise) – ∅ ; *WARDÔN ; rapport de métonymie, du général au particulier

Nombre de conservation(s) : 1

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 1

10 v. pronom., "se préparer"
`MarieYonR` (ca 1165 [2e m. XIIIe], norm. et agn. [agn., qques traits pic.]) – ∅ [vx et spé. | empl. spé.] | `Fur 1690` (*Dictionnaire universel* [1690]) [vx] | `J. PASSERAT, Quatrains` (2e m. XVIe [1606], Paris)

a) **Ao** : *Si se lievent tuit par lo chastel et **s'atornent**. Et tantost issent hors et passent l'aive, et il les lait chevauchier tant que sont tuit outre lui.*
Ez : *Ceulz du chasteau **se attournent**. Et tantost yssent hors et passent l'eaue, et il les laisse chevaucher tant qu'ilz sont oultre lui.*
(28-11)

b) **Ao** : *Et les batailles lo roi Artus **s'atornent**.*
Ez : *Adonc les batailles du roy Artus **se misdrent en ordonnance**.*
(48-49)

Lexème qui remplace : *ordenance*, "disposition des éléments d'un ensemble selon un certain ordre"
`RoseMLec` (ca 1275 [ca 1285], frc./traits orl. [orl.]) – ∅ ; ORDINARE ; rapport d'hyponymie

Nombre de conservation(s) : 1

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Analyses des exemples

1 Sur les 64 contextes, 53 sont comparables. Parmi eux, on relève 20 cas de conservation, 23 cas de substitution, six cas de présence en Ez et quatre cas de variante.

2 Le sens 1, "se disposer", n'est pas conservé dans l'incunable, mais les sources lexicographiques continuent de l'attester après sa date de composition. Les verbes qui sont employés pour le remplacer sont des hyperonymes, *doner*, deux fois, dans un même contexte, et *metre*.

3 Le sens 2, “mettre dans un certain état”, est bien conservé. Il sert même deux fois de remplacement à *conrëer* en Ez, par exemple en 2 e), où « *Et si l'avoit tel conreé que il l'amoit outre messure.* » donne « *Si l'avoit tel attourné qu'il l'aymoit a desmesure.* » [144] Cependant, un remplacement en Ez fait appel à un lexème qui apparaît après la date de composition de Ao, en 2 d) : « *Si est Sagremors si atornez qu'il ne parole mais se mout petit non.* » donne « *Si est Saigremor en telle necessité qu'il ne peut mes parler.* »

4 Le sens 3 est un sens abstrait : il signifie “considérer comme”. On peut relever un cas de présence Ez face à *torner* en 3 e) : « *et si vos iert torné a grant folie* » donne « *et vous sera atourné a grant follie* ». Mais le constat inverse s'impose en 3 c), où *torner* est employé en Ez comme verbe remplaçant [145] : « *Si li fu atorné a grant gentillece de cuer.* » donne « *Si lui fut tourné a grant gentillesse de cueur.* »

5 L'emploi en 5, “faire des préparatifs”, connaît deux cas de conservation, mais aussi une série de remplacements par *preparer*, *aprester*, *apareillier* et deux fois par *prest. aprester* sert également une fois de remplacement pour une occurrence de l'emploi documenté en 6, “parer”. Ce cas, seul cas de remplacement pour ce sens, se trouve en 6 f), où « *la reine vestue et atornee* » est remplacé par « *la royne vestue et apprestee* ». Le sens 7 connaît lui aussi un seul cas de remplacement, qui se fait par *apareillier*, en 7 g), où « *Et qant il l'ot atorné...* » donne « *Et quant il l'eust appareillié...* »

6 Deux emplois ne connaissent pas de cas de conservation. Il s'agit des sens 4 et 8. Le premier, “régler”, connaît des substitutions par *asseurer*, *acorder* et *plaire*. Le second, “projeter”, connaît des substitutions par *acorder*, *conclure*, *deliberer* et *disposer de*. Les trois derniers verbes sont attestés dans la langue après la date de composition de Ao. Cela est intéressant, car, dans le manuscrit, le sens employé est celui qui disparaît le plus tôt : face à cet emploi tombé en désuétude depuis longtemps, les compositeurs de Ez ont recours au contexte pour comprendre le sens de la phrase et emploient des lexèmes plus naturels à leurs yeux, donc souvent plus récents. On peut aussi relever, toujours pour l'emploi 8, un cas de conservation/substitution : en 8 a), le verbe est conservé, mais le contexte en Ez fait usage d'un autre emploi. Ao donne ainsi « *Et la Dame del Lac atorne a aler a l'aindemain jusqu'a la riviere desouz Tarasche.* » et Ez : « *Et la damoiselle s'atourne pour aler l'endemain a la riviere dessoubz Tarasche.* »

7 Le sens 9, “soigner”, connaît un cas de conservation et deux cas de substitution, l'une par l'emploi corrélé de *netoiier* et *metre a point*, l'autre par *regarder*. L'emploi en 10, emploi pronominal prenant le sens de “se préparer”, connaît lui aussi un cas de conservation et un cas de remplacement par la locution *metre en ordenance*.

8 On peut regrouper les emplois par leur chronologie de désattestation. Ainsi, ceux documentés en 4, “régler”, et en 8, “projeter”, ne trouvent plus d'attestation avant la date de composition de Ez. Quatre emplois trouvent leur dernière attestation dans l'incunable : ce sont les emplois en 3, “considérer comme”, 5, “faire des préparatifs”, 7, “équiper” et 9, “soigner”. Les autres sens sont encore attestés au siècle suivant la date de composition de l'incunable. Les sens liés à la parure sont ceux qui survivent le mieux, puisque le TLFi recense toujours le verbe, d'un emploi cependant très réduit et marqué comme vieux.

⟶ Tous les sens du verbe sont liés à la notion d'arrangement, de préparation. Les emplois 1 et 2 renvoient à une mise en état générale, tandis que les emplois 5, 7, 9 décrivent des types de préparatifs précis. Les emplois 3, 4, 8 décrivent des actions abstraites. Les emplois 6 et 10 renvoient précisément à la parure. Le verbe continue d'être bien employé en Ez, parfois même face à une autre leçon en Ao, mais connaît un nombre significatif de remplacements, réalisés à l'aide de verbes variés.

144. *conrëer* est un verbe obsolescent, davantage que ne l'est *atorner*. On pourra se reporter ici à la notice sur *conrëer*.
145. On pourra consulter les cas d'obsolescence de ce verbe dans la notice sur *torner*.

Analyses internes

Les verbes employés pour le remplacement sont multiples. Un certain nombre, détaillés *supra*, sont attestés dans la langue après la date de composition de Ao. Pour comprendre les spécificités des emplois des verbes les uns par rapport aux autres dans le manuscrit, on pourra consulter la notice sur *acesmer*, dans laquelle ont été détaillés les fonctionnements comparés des verbes *apareillier*, *atorner*, *aprester*, *prest*.

⟶ Pour résumer les analyses, nous pouvons mentionner que *apareillier* est surtout employé dans les contextes de combat ; *prest* est lié à la dimension de la fidélité ; *aprester* connaît une seule occurrence dans le manuscrit dans le sens spécifique de "fournir [qque ch. à qqu'un]". *atorner*, polysémique et employé dans des contextes variés, est la forme majoritaire, par rapport à tous les autres semplois spécifiques.

Comparaisons externes

1 *atorner* semble être un emploi majoritaire en Ao. Il voit ses possibilités d'usage se réduire dans l'incunable, bien que ce dernier contienne encore un nombre important d'occurrences, dont quatre emplois qui connaissent là leur dernière attestation. Au XVII^e^ siècle, seul le sens, restreint, lié à la parure est conservé. Le verbe subit donc une spécialisation, que les attestations dans notre incunable permettent de saisir. Très polysémique, le verbe abandonne d'abord les emplois abstraits, probablement du fait d'une distinction qui se fait entre préparation physique et préparation mentale.

2 Les sens liés à l'ornement, type spécifique de préparation physique, sont motivés par la présence du substantif dérivé *ator*, qui est en lien avec cette dimension. Le substantif prend d'abord le sens de "vêtement d'un homme", attesté dès `TristThomW` (4^e^ q. XII^e^ [fin XIII^e^], traits agn. [contin. ?]), puis "vêtement d'une femme", attesté dans `CligesF` (1176 [ca 1260], champ. mérid. [champ. mérid.]). Le substantif est productif, puisqu'il est employé dans la locution *riches atours*, attestée dans `CleomH` (av. 1285 [fin XIII^e^], flandr. [Paris ?]) [146]. Cela participe de l'ancrage de l'*ator* dans le champ sémantique de l'ornement. L'emploi originel du dérivé et ses développements ancrent *atorner* dans la dimension sémantique de la parure.

3 La spécialisation progressive du verbe a pu être renforcée par la concurrence que lui font d'autres verbes, pour les emplois liés à la préparation à un niveau plus général. On peut ainsi relever l'apparition de l'emprunt latin *preparer*, d'abord "panser", attesté dans `HMondB` (ca 1260-ca 1320 [1314], norm.), puis le sens relevé dans l'incunable, "faire des préparatifs", attesté dans `AmphYpL` (1365 [1430]) [147]. On note également la progression d'emploi de l'adjectif *prest*, employé dans des locutions, et du verbe *aprester*, forme transparente, puisque le premier, dans nos témoins, passe de 40 à 48 occurrences et le second, de une à quatorze occurrences.

⟶ *atorner* se spécialise dans la description de la parure. La spécialisation est soutenue par l'existence et la productivité de son substantif dérivé, *atour*. Par ailleurs, de nouveaux emplois de verbes et d'un adjectif concurrencent l'emploi de *atorner* lié à la préparation générale, en particulier l'emprunt latin, apparu dans la langue après la date de composition de Ao.

Synthèse : *atorner* disparaît partiellement : certains sens ne sont plus attestés dans l'incunable, d'autres y connaissent leur dernière attestation, d'autres encore continuent d'être employés. Les sens qui survivent le plus longuement dans la langue sont ceux liés à l'ornementation, témoignant donc d'une spécialisation.

146. Les attestations sont celles relevées dans le TLFi.
147. Sources TLFi et Mats.

Celle-ci est due à la distinction qui se fait entre les dimensions abstraites et concrètes de la préparation, à l'implantation dans le réseau lexical d'un substantif dérivé du verbe qui ne concerne que la dimension spécialisée, à la progression d'emplois d'autres verbes pour la désignation de la préparation générale et à l'émergence d'un verbe emprunté au latin, permettant également cette désignation.

Typologie : Disparition partielle ; une partie des emplois du verbe n'est plus attestée dans l'incunable ou y connaît des dernières attestations
Facteurs supposés : Existence d'un substantif productif dérivé qui est exclusivement lié à l'ornement : il renforce le verbe dans ces emplois-là ; distinction entre les axes concrets et abstraits de la préparation ; extension d'emplois d'autres verbes et locutions qui permettent de désigner les autres types de préparation ; emprunt latin qui donne naissance à un verbe, prestigieux de par son origine, qui permet de désigner divers types de préparation.

⊆ äuner

FEW, XXIV, 187 : ADŪNARE

Ao : 2 ; Ez : 0

äuner, "réunir, rassembler"
`SLégerA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – `Palsgr 1530` (*L'esclaircissement de la langue française* [1530])

1 **Ao** : *Et li autre orent porpris lo petit chastel ançois que les genz se poïssent estre* ***aüné*** *laianz.*
Ez : *Et les autres eurent prins le petit chastel ainçois que les gens peussent estre* ***armez*** *leans.*
(2-20)

2 **Ao** : *… que l'an l'ot de plus loig c'uns ars ne gitast a une foiz de totes parz. Il fait tant que toz li pueples i* ***aüne*** *ne nus ne le voit qui en son cuer…*
Ez : *… que l'en l'oyt de plus loing que ung arc ne jecteroit a une fois.*
(13-89)

Nombre de remplacement(s) au sein de *lectio facilior* : 1
Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Le remplacement en 1 peut être considéré comme une *lectio facilior*, liée à la proximité graphique des deux formes en écriture gothique.

∃ auques

FEW, XXIV, 322a : ALĬQUĬD

Ao : 31 ; Ez : 0

1 "assez"
`PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ [rég. | spé.] | `WAVRIN, Anchienn. Cron. D'Englet.` (ap. 1471 [fin XV^{e}])

a) **Ao** : *Et puis que ge serai as armes, sez tu bien qu'il avra en moi meslee contre un meillor chevalier de moi et* ***auques*** *devroit estre las qui m'avroit mené jusq'a outrance.*
Ez : *Et pour ce que je seray en armes, tu sçais bien qu'il y aura assez mesure en moy encontre ung meilleur chevalier que toy et qu'il devroit estre las quant il me auroit mené a oultrance.*
(8-88)

b) **Ao** : *Puis se desarme et baille a un suen chevalier ses armes, et il a les soes vestues, et il estoient andui* ***auques*** *d'un grant et d'une groisse.*
Ez : *Puis se desarme et baille a ung sien chevalier ses armes, et il a vestu les siennes, et ilz estoient tous deux* ***assez*** *d'ung accort et d'une grosseur.*
(13-217)

c) **Ao** : *Et lors fu raviz ses esperiz et s'an ala en petit d'eure* ***auques*** *loig.*
Ez : *Et lors fut ravy son esperit et s'en ala en petit d'eure* ***fort*** *loing.*
(18-8)

d) **Ao** : *Et si tos com il en avoit servi, si aloit seoir a la table lo roi meesmes, de l'autre part encontre lui, non pas endroit, mais* ***auques*** *pres.*
Ez : *Et si tost comme il avoit servi, il s'en aloit seoir a la table du roy Artus, non mie contre lui, mais* ***assez*** *pres.*
(19-13)

e) **Ao** : *Ha ! fait li hermites, ge sai* ***auques*** *qui vos iestes. Vos avez conquise la Garde Doloreuse. Mais ci qu'atandez vos ?*
Ez : *Lors lui dit l'ermite : Je croy que vous estes celui qui la Douloureuse Garde a conquise. Que attendez vous icy ?*
(28-7)

f) **Ao** : *Tant a esté li chevaliers an la garde a la dame de Nohaut que* ***auques*** *est respassez, si desirre mout les armes dont il a esté longuement an repos.*
Ez : *Tant a esté le chevalier navré en la garde de la dame de Noehaut qu'il est* ***tout*** *guery et desire moult les armes.*
(37-0)

g) **Ao** : *Et messires Gauvains et ses deus puceles oirrent tant que il vienent a une riviere. Sor cele riviere avoit un pont* ***auques*** *estroit et el chief do pont de l'autre part avoit une bretesche et une porte fermee.*
Ez : *Et monseigneur Gauvain et ses pucelles chevauchent oultre tant qu'ilz viennent a une riviere, sur laquelle avoit ung pont* ***assez*** *estroit et sur le pont d'autre part avoit une bretesche et une porte fermee.*
(38-20)

h) **Ao** : *Tote nuit fu laianz li chevaliers, et au matin vint a lui une damoisele* ***auques*** *d'aage et parla a lui par une fenestre, si li dist.*
Ez : *La demoura toute la nuyt, et au matin vint a lui une dame* ***assez*** *aagee et parla a lui par une fenestre, et lui dit.*
(39-19)

i) **Ao** : *Cele dame avoit un chevalier an prison, si le tenoit en une geole qui est de pierre et si ert si clere la pierre que il veoit toz cels defors et tuit cil defors lui. La geolle ert graille et haute que il s'i pooit bien drecier et ert* ***auqes*** *longe bien lo giet d'une grosse pierre. Laianz tenoit la dame lo chevalier am prison. Et la nuit que cele asemblee ot esté s'an vinrent li chevalier del païs an la cité a la dame et conterent les novelles de cele asenblee a la dame.*
Ez : *Ceste dame avoit ung chevalier en prison en une gueolle, laquelle estoit assez grande et estoit si clere qu'il veoit bien tous ceulz de leans. La nuyt de quoy l'assemblee avoit esté, le soir, les chevaliers de la cité vindrent devers la dame et lui compterent la nouvelle de celle assemblee.*
(48-29)

j) **Ao** : *Et qant il orent un po esté folé, si les secorrut li rois Aguisçanz. Et lors furent* ***auques*** *parigas, si soffrirent* ***auques*** *li un les autres. Et ja estoit li solauz mout hauz. Lors asenbla li rois Clamados…*
Ez : *Quant ilz eurent ung pou este foulez, si les secourut le roy Aguisans. Lors se tindrent fierement. Aprés assembla le roy Clamader…*
(51-125)

k) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(51-125)

l) **Ao** : *Lors s'aparçut* ***auques*** *Galehoz de son covine, si lo tient si cort que il li otroie ce qu'il li demande.*
Ez : *Lors aperceust Gallehault* ***assez*** *de son penser et le tient si court qu'il lui ottroye ce qu'il demande.*
(51-232)

m) **Ao** : *Si revient* ***auques*** *an sa biauté. Galehoz en est mout liez si li demande.*
Ez : ∅
(51-234)

n) **Ao** : *Aprés ce que li rois fu repairiez, ne demora gaires que messires Gauvains fu gariz* ***auques*** *si que il chevaucha et aloit em bois et an autres deduiz.*
Ez : *Aprés ce que le roy fut revenu de veoir sa terre, ne demoura gueres que monseigneur Gauvain fut guery si bien qu'il chevauchoit et aloit aux boys et en autres deduiz.*
(53-2)

o) **Ao** : *Ainz que li quinze jor fussient aconpli, furent* ***auques*** *si grant afaire trait a chief, car il avoit tex genz an sa compaignie qui volentiers traoient les droiz avant et botoient arrieres les torz.*
Ez : *Avant que les quinze jours fussent acomplis, les grans affaires du roy furent faiz et mis a fin, car il avoit gens de bon conseil et qui voulentiers faisoient droit a ung chacun et aymoient justice.*
(53-4)

p) **Ao** : *Si m'aïst Dex, vos m'avez* ***auques*** *gahaigniee si com ge cuit.*
Ez : *Si m'aist Dieu, vous me avez gaignee si comme je cuide.*
(59-28)

q) **Ao** : *Et moi deffierent il, mais, Deu merci, ge m'en suis* ***auques*** *secoreüz et garantiz d'aus par l'aide de ces par cui ge ai la dame et la terre car m'ont mout de cuer aidié.*
Ez : *Et me deffierent mais je me suis* ***tousjours*** *garantis avec l'aide de ceulx par qui je euz la dame et la terre, car moult me ont de cueur aidé.*
(60-128)

r) **Ao** : *Et qant Marganors lo voit, si an fu mout liez, car ancor estoit* ***auques*** *fres, si li cort sus et mout lo haste.*
Ez : *Quant Marganor le voit, si s'en esjouist, car il estoit encore* ***bien*** *frais, si court sus a Hector et moult le haste.*
(60-240)

s) **Ao** : *Et il refierent aprés des esperons. Et cant il voit que* ***auques*** *ne l'aproche que li uns, si se retorne, et qant li autres aproche, si ne l'ose atandre ainz torne au plus tost que il puet cele part ou Hestors et si compaignon vienent.*
Ez : *Et les autres fierent aprés tant qu'ilz le vont attaignant, mais il ne les ose attendre ainçois tourne celle part ou Hector et ses compaignons estoient.*
(60-279)

t) **Ao** : *Si laisse corre Hestors la o il avoit oï les granz criz et chevauche mout longuement do lonc de cele forest que il avoit* ***auques*** *trespassee de travers.*
Ez : *Et Hector chevauche tout droit la ou il a ouy le cry, si trespasse la forest.*
(60-281)

u) **Ao** : *Et li chastiaus, fait messires Gauvains, don vos venez, est il* ***auques*** *pres ? Sire, fait li clers, certes, il i a bien deus liues anglesches. Et quel part est il ? fait messires Gauvains. Sire, fait il, ça. Si li mostre sor senestre. Se ge la, fait messires Gauvains, aloie, ge me tordroie trop. Et ci pres a il nul recest ? Nenil, dist li clers, sire car ceste terre est tote destruite de la guerre au roi de Norgales et au duc de Cambenic.*
Ez : *N'y a il nul logis pres de cy ? fait messire Gauvain. Nenny, sire, dit le clerc, car ceste terre est toute destruicte de la guerre du roy de Norgalles et du duc de Cambenic.*
(62-6)

v) **Ao** : *Sire, fait la dame, j'avoie un mien seignor vavasor mout prodome* ***auques*** *d'aage, si a esté mout sires do duc de Canbenic et de sa terre.*
Ez : *Et elle lui dist : Sire, c'est mon seigneur, lequel a esté longuement aymé du duc de Cambenic et gouverneur de sa terre.*
(62-54)

w) **Ao** : *Mais serviz fu* ***auques*** *noblement cele nuit, et furent ses plaies et ses bleceüres mout bien medecinees. Et au matin se leva mout matin et s'arma, que plus ne pot estre retenuz.*
Ez : *Et se leva moult matin et se arma, que plus ne peut estre retenu.*
(62-160)

x) **Ao** : *Et Hestors a de la soe bataille lo plus bel et moine lo roi* ***auques*** *a sa volanté.*
Ez : *Et Hector a de sa bataille le plus beau, si maine le roy* ***tout*** *a sa voulenté.*
(68-32)

y) **Ao** : *Cele nuit se coucha li rois* ***auques par tans****, car les nuiz estoient cortes.*
Ez : *Celle nuit se coucha le roy* ***ung petit****, car les nuis estoient courtes.*
(1-60)

z) **Ao** : *Et de toz les bons servises que chevaliers puet avoir an bone ville las et navrez fu messires Gauvains serviz, si s'ala resposer* ***auques par tans****.*
Ez : *Et des plus seurs et services que chevalier peut avoir sont en lui. Ainsi demoura leans monseigneur Gauvain la nuit...*
(62-160)

Lexèmes qui remplacent :

- *assez*, avec adj. ou adv., “très”
  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; AD SATIS ; rapport de synonymie
- Voir *assez*. Ici, “vraiment”
  `YvainHu` (ca 1177 [1er t. XIVe], champ. mérid. [pic.]) – ∅ ; rapport d’hyponymie
- *fort*, adv., “avec une grande intensité, très, beaucoup”
  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; FORTIS ; rapport d’hyponymie [148]
- Voir *tozjors*. Ici, “tout le temps”
  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; rapport d’hyponymie
- *tot*, “entièrement, absolument”
  `AlexisS2` (fin XIe [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; TŌTUS ; rapport d’hyponymie
- *bien1*, avec adj. ou adv., “très”
  `AlexisS2` (fin XIe [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; BENE ; rapport d’hyponymie
- *petit*, *un petit*, “un peu”
  `CourLouisLe` (2e t. XIIe [3e q. XIIIe], frc.) – ∅ ; *PETTĪTUS ; rapport d’hyponymie

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 2

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

Nombre de lexème(s) absent(s) dans un passage variant : 1

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 3

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 6

Nombre de remplacement(s) : 8

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 4

2 “presque”

`PercDidd/eR` (déb. XIIIe [1301], Nord-Est) – `FroissChronAmD` (1370-ca 1402 [1re m. XVe], pic.)

a) **Ao** : *Tant atant li rois que il fu* ***auques*** *esclarci, et il monte an son cheval.*
Ez : *Et tant attent que le jour est esclercy. Si monte sur son cheval.*
(1-72)

148. La première attestation vaut pour un emploi accompagnant un verbe.

b) **Ao** : *Atant s'an part la damoisele. Et ja estoit mout tart, si tornoit* ***auqes*** *vers lo vespre. Et tantost oï li chevaliers un home desus la porte an haut qui li demande : Sire chevaliers, que querez vos ?*
Ez : *Puis s'en part. Et il voit maintenant ung homme qui lui demande qu'il quiert.*
(23-14)

c) **Ao** : *Et Hestors se covre mout bien que ses escuz estoit ancor* ***auques*** *antiers et si que a grant poines lo fiert Marganors se sor l'escu non.*
Ez : *Mais Hector se cueuvre si bien de son escu que a paine frape Marganor autre part.*
(60-240)

Nombre de lexème(s) absent(s) dans un passage variant : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 1

3 *auques de*, "un peu de"

`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – `MenReimsP` (ca 1260 [ca 1295], Reims [pic.])

a) **Ao** : *Mauvaisement, fait li enfes, mais, Deu merci, or m'estait bien car* ***auques*** *ai obliez de mes anuiz.*
Ez : *Mauvaisement, fait l'enfant, mais, Dieu mercy, il m'est maintenant assez bien car j'ay oublié* ***partie*** *des mes ennuys.*
(14-76)

b) **Ao** : *Mais il voit bien que il n'est mies si au desoz comme l'an cuidoit, car il savoit* ***auques*** *de son pooir qex il estoit a ce que il li avoit veü faire devant en la bataille de Leverzerp, car ses freres li avoit dit que ce fu messires Gauvains.*
Ez : *Mais il voyt bien qu'il n'est mye si au dessoubz comme [on] le cuide, a ce qu'il lui avoit veu faire d'armes en la bataille devant Lovrezep, a qui son frere luy avoit dit que c'estoit monseigneur Gauvain.*
(62-91)

Lexème qui remplace : *partie*, "fraction d'un tout"

`PhThCompS` (1113-1119 [déb. XIIIe], agn.) – ∅ ; PARTIRE ; rapport de presque synonymie

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

1 Sur les 31 contextes, 17 sont comparables. On y relève douze cas de remplacement et cinq d'absence. Ces derniers sont permis par le fait que *auques* est un adverbe modélisateur. C'est le premier sens de *auques*, "assez", qui connaît le plus d'occurrences et, ainsi, de remplacements. Le deuxième sens, "presque", n'en connaît aucun. Le troisième sens, "un peu de", le premier à disparaître du point de vue de la chronologie, connaît un remplacement, en 3 a), par la locution *partie de*.

2 Une série d'adverbes est utilisée pour le remplacement du sens "assez" : *assez*, à cinq reprises, *tout*, à deux, *fort*, *tousjours* et *bien*. En 1 y), l'expression « *auques par tans* » est remplacée par « *ung petit* ». C'est donc le premier adverbe qui est majoritairement employé pour le remplacement, sans qu'il soit néanmoins systématiquement utilisé.

3 L'obsolescence de l'adverbe, complètement absent de l'incunable, est progressive, avec une perte d'usage de l'expression *auques de* dès la fin du XIII^e^ siècle. Le sens "presque" n'est plus attesté à partir de la fin du siècle suivant et le dernier sens à survivre, parmi ceux présentés *supra*, est "assez", qui ne connaît plus d'occurrence après la fin du XV^e^ siècle. L'obsolescence semble donc se réaliser sur deux siècles.

4 Cela peut être dû à l'isolement morpho-sémantique que l'adverbe connaît : son étymon ne produit aucun autre mot que lui. De ce fait, le mot a peut-être eu tendance à concentrer son sémantisme sur un seul sens, ce qui expliquerait l'éradication progressive de ses différents sens. Il connaît la forme proche *aucun*, "quelque, certain", pronom et adjectif, qui permet la même désignation d'une quantité indéfinie. Néanmoins, ce mot peut aussi désigner une quantité négative, dans des contextes négatifs, et ce depuis `PelCharlF` (2^e^ m. XII^e^ [fin XIII^e^], traits agn. [agn.]) [149]. Cet emploi devient plus massif en moyen français qu'en ancien français — on peut par exemple relever son passage de 30 à 76 occurrences dans nos témoins — et influence donc son sémantisme, isolant ainsi *auques* qui ne connaît pas ce double aspect. Par ailleurs, il faut noter le développement de l'emploi des formes agglutinées de *lequel* à partir du milieu du XIV^e^ siècle, notamment de la forme proche de l'adverbe *auquel* [150], qui a pu ajouter une dose de confusion à l'isolement du mot.

Typologie : Disparition totale
Facteurs supposés : Isolement morpho-sémantique, conduisant d'abord à l'éradication des sens périphériques de l'adverbe ; évolution sémantique du pronom-adjectif de forme proche, qui se met à désigner de plus en plus régulièrement une quantité négative, à l'opposé de la quantité indéfinie qui est la seule que l'adverbe peut désigner : son isolement se fait plus fort ; proximité formelle avec le résultat de l'agglutination d'une préposition et d'un pronom-adjectif indéfini, qui est davantage employé sur la période.

∃ autresi

FEW, XI, 576a : SĪC

Ao : 198 [69] ; Ez : 0 [0]

1 "aussi, de la même façon"
`GrantMalS2` (2^e^ q. XII^e^ [mil. XIII^e^], norm. [agn.]) – `FroissOrlD` (ca 1368 [1393], pic.) [151]

a) **Ao** : *Et **autresins** i vint Claudas soi tierz sanz plus.*
Ez : *Et **ainsi** vint Claudas sans plus.*
(1-25)

b) **Ao** : *Mais a **autresin** boen gré em puissiez vos venir en la fin com fist Judas qui traï celui qui en terre estoit venuz por sauver lui et les autres pecheors.*
Ez : *Mais a **aussi** bon chief en puissiez vous venir en la fin comme fist Judas qui traïst cellui qui en terre estoit venu pour saulver lui et aultres pecheurs.*
(2-23)

149. Source : Mats.
150. Le TLFi en recense une attestation dès `BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIII^e^], ang./tour. [agn.]).
151. Mats distingue les deux sens, "de la même façon" et "aussi" — avec, pour le premier sens, une attestation dans `SermentsH1` (842 [ca 1000], Soissons). Nous avons préféré les traiter ensemble, du fait de la difficulté à distinguer un sens de l'autre au sein de nombreux contextes.

c) **Ao** : *Ge suis, fait il, uns hom d'estranges terres, et por ce que vos n'avez cure d'ome qe vos puissiez veoir, por ce veig ge a vos, car* ***autresin*** *ne porroie ge veoir nule fame a cui ge geüsse.*
Ez : *Je suis, fait il, ung homme d'estrange terre, et pour ce que vous n'avés cure d'omme que vous puissez veoir, je suis a ceste heure venu a vous, car* ***aussi*** *je ne pourroye veoir nulle femme avecques laquelle je couchasse.*
(6-10)

d) **Ao** : *Car il est voirs que, se ge vos ocioie ci o nos somes, tozjorz mais me seroit tenu a murtre et a traïson, et a vos* ***autresin*** *se vos ociez moi.*
Ez : *Car se je vous occy icy ou nous sommes, il me seroit tousjours imputé a meurdre et a traïson, et a vous* ***aussi*** *se vous me occiez.*
(8-84)

e) **Ao** : *Car* ***autresin*** *estoit granz li cuers en son endroit, si covenist que il crevast par estovoir, s'il n'eüst tel estage o il se reposast a sa mesure.*
Ez : *Car se* ***aussi*** *grant estoit le cueur en son endroit, il eust convenu qu'il eust crevé s'il n'eust eu tel hostage ou il reposast a sa mesure.*
(9-27)

f) **Ao** : *Si ai mout grant paor de s'ame, car g'en doi estre en* ***autresin grant cure comme*** *de la moie.*
Ez : *J'ay grant paour de son ame, car j'en dois avoir* ***aussi grant cure comme*** *de la mienne.*
(10-12)

g) **Ao** : *Et lors la cort sostenir une none que ele avoit avoques li, et li preuzdom* ***autresin****, qui mout grant pitié en a.*
Ez : *Et lors la court soustenir une nonnain qui avecques elle estoit, et le preudomme* ***aussi****, qui moult grant pitié en a.*
(10-23)

h) **Ao** : *Et puis li descent desus la senestre joe, si la li tranche tote selonc l'oroille, et lo col* ***autresin*** *jusq'el milieu, et tot l'eüst il tranchié se l'espee ne s'arestoit as os.*
Ez : *Puis lui descent sus la senestre joe et lui trenche toute jusques a l'oreille, et le col jusques au millieu, et tost l'eust il trenchié se l'espee ne se feust arrestee aux os.*
(11-63)

i) **Ao** : *Lors prant Phariens les deus anfanz, si les an maine comme cil qui bien cuide que ce soient il, et* ***autresin*** *font tuit li autre.*
Ez : *Et cellui les amene, qui bien cuidoit que se feussent ilz, et* ***aussi*** *font tous les autres.*
(13-75)

j) **Ao** : *A ces paroles et a ces devises s'acorde mout bien Lanbegues et li dui amfant* ***autresin****.*
Ez : *A ces parolles s'acordent moult bien Lambegue et les deux enfans.*
(14-86)

k) **Ao** : *Et la reine lo retint cele nuit meesmes de sa maisniee por sa proesce, car* ***autresin*** *faisoit ele toz cels qui vaincoient as hautes festes lo bohordeiz et les quintainnes.*
Ez : *Et la royne le retint celle nuyt de ses hommes pour sa prouesse. Et* ***ainsi*** *faisoit elle de ceulx qui venoient veoir aux haultes festes le bouhourdiz.*
(19-32)

l) **Ao** : *Li hauberz dont li chevaliers est vestuz et garantiz de totes parz senefie que* ***autresin*** *doit Sainte Eglise estre close et avironee de la desfense au chevalier.*
Ez : *Le haubert dont le chevalier est couvert et vestu signifie que* ***ainsi*** *doit estre Saincte Eglise close et avironnee de la deffense du chevalier.*
(20-40)

m) **Ao** : *Et se li rois vos demande qui vos iestes, ne comment vos avez non, ne qui ge sui, si dites outreement que vos nel savez pas, fors tant c'une dame sui qui vos norri, et ge l'ai* ***autresi*** *a voz escuiers bien desfandu.*
Ez : *Et se le roy vous demande qui vous estes et qui je suis, dictes plainement que vous ne savez, fors que je suis une dame qui vous ay nourry, et je l'ay* ***aussi*** *a vos escuiers deffendu.*
(21-30)

n) **Ao** : *Si choisi lo roi et ses genz, et li rois* ***autresin*** *les revit bien endeus.*
Ez : *Ilz ont bien veu le roy et ses gens qui les avoient* ***aussi*** *bien veuz eulz deulx.*
(28-26)

o) **Ao** : *Ci gist Gauvains, li niés lo roi Artu, et veez la sa teste. Et de toz voz compaignons* ***autresi****. Ne onques rien de tot ce n'i trovastes com vos i venistes.*
Ez : *Cy gist Gauvain, nepveu du roy Artus. Et voyez, fait elle, que de tous voz compaignons est* ***ainsi*** *escript. Et de tout ce, riens ne trouvastes quant vous y venistes premierement.*
(36-22)

p) **Ao** : *Et il se regarde, si voit lo piler fondre tot jusq'en terre, et la damoisele de cuivre* ***autresin*** *et les deus chevaliers qui l'uis gardoient toz debrisiez.*
Ez : *Il voit le pillier fondre jusques a terre, et la damoiselle de cuivre et les deux chevaliers qui gardoient l'uys tous debrisez.*
(39-41)

q) **Ao** : *Bien sachiez que c'est Lanceloz del Lac, li filz au roi Ban de Benoyc, cil qui a hui vaincue ceste assenblee, et l'autre vainqui il* ***autresin*** *es vermoilles armes.*
Ez : *C'est Lancelot du Lac, filz au roy Ban de Benoic, celui qui a huy vaincue ceste assemblee, et qui l'autre vainquist quant il porta les armes vermeilles.*
(40-35)

r) **Ao** : *Et se tu lo fais einsin,* ***autresin*** *covanra que la reine lo face as dames et as damoiseles de chascun païs ou ele vanra.*
Ez : *Et se tu le fais ainsi,* ***aussi*** *le convendra faire la royne aux dames et aux damoiselles du païs ou elle vendra.*
(48-123)

s) **Ao** : *Si lor fu mout durement resqueus Galeguinanz et li autre sis* ***autresi****, et Escaranz refu abatuz.*
Ez : *Si leur fut rescouz Gallegrinans et les autres six, et Estarans y fut rabatu.*
(51-41)

t) **Ao** : *Mout lo fait bien li chevaliers, si an cort tant la parole amont et aval que par tote l'ost lo roi Artus ne parole l'an se de lui non, ne an la Galehot* ***autresin****.*
Ez : *Si en couroit la parole amont et aval et par tout l'ost du roy Artus tant qu'on ne parloit que de lui, ne* ***pareillement*** *en l'ost de Gallehaut.*
(51-117)

u) **Ao** : *Lors s'armerent les genz Galehot comunement, et les lo roi Artu* ***autresi****. Et passerent la lice* ***autresi*** *de tex i ot.*
Ez : *Lors se armerent les gens Gallehaut. Et* ***pareillement*** *les gens du roy Artus. Et passerent les lices de telz y eut.*
(51-168)

v) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(51-168)

w) **Ao** : *Qant il voit ce, si est si dolanz que par un po que il n'anrage, et* ***autresi*** *se furent mises les dames totes et les damoiseles, qui tuit et totes li crient merci et li proient que il remaigne.*
Ez : *Quant il voit ce, il est si tres dolent que a peu qu'il n'enraige, et* ***aussi*** *toutes les dames et damoiselles, qui toutes lui crient mercy et lui prient tres affectueusement qu'il demeure.*
(53-36)

x) **Ao** : *Si sache a lui son frain et se met arrieres el bois, si se covri del tertre et si conpaignon* ***autresi****, et dit qu'il ne se movra tant qu'il voie ce que voudra estre.*
Ez : *Il lasche son frain et s'en va aprés lui au boys, et ses compaignons dient qu'ilz ne se mouveront du tertre tant qu'ilz voient que ce sera.*
(54-14)

y) **Ao** : *Et* ***autresi*** *lo deffendi au chevalier et lor dis que, se il ansi lo faisoient, ge feroie avoir joie l'un de l'autre a lor vivant.*
Ez : *Et* ***aussi*** *le deffendy au chevalier et leur dis que, se ainsi le faisoient je leur feroie avoir joye l'un de l'autre a leur vivant.*
(55-20)

z) **Ao** : *Si l'an done granz cox amont el hiaume, et* ***autresi*** *font li serjant.*
Ez : *Et lui en donne ung grant coup sur le heaulme, et* ***aussi*** *font les sergans.*
(55-70)

aa) **Ao** : *Et Hectors vint avant et dit que, se il voloit amander la honte que il avoit fait au chevalier et a la pucelle* ***autresi*** *que il avoit illueques amenee, il se sofferroit ancor de la bataille.*
Ez : *Il dit que s'il voulloit amender au chevalier la honte qu'il lui fist et a la pucelle qu'il avoit amenee, il se souffriroit atant de la bataille.*
(60-45)

ab) **Ao** : *Et* ***autresi*** *i estoient en escrit li chevalier qui conquis i estoient et cis qui les avoit conquis.*
Ez : *Et* ***aussi*** *y estoient escrips les nons des chevaliers qui conquis estoient et celui qui les avoit conquis.*
(65-28)

ac) **Ao** : *Et li rois fait autretel, si se depiecent les escuz mout durement.* ***Autresi*** *sont relevé antre monseignor Gauvain et Lancelot, si s'entredonent de mout bons cox.*
Ez : *Et le roy refait ainsi, si se despiecent les escus et les heaumes moult durement. Et* ***aussi*** *sont relevez monseigneur Gauvain et Lancelot, si s'entredonnent de moult grant coupz.*
(68-31)

ad) **Ao** : *Et le me feroiz fiancier, et a Keu le seneschal* ***autresi****, et a monseignor Yvain et a Guerrehés, mon frere.*
Ez : *Et le me ferez loyaument fiancer, et a Keu le seneschal, et a messire Yvain, et a Geresche, mon frere.*
(69-163)

Lexèmes qui remplacent :

- *aussi*, “de même”
  `RouH` (1135-1170 [ca 1300], frc.) – ∅ ; SĪC ; rapport de synonymie ; même étymon
- *ainsi*, “de cette façon”
  `EneasS2` (ca 1160 [ca 1200], norm. [lorr.]) – ∅ ; SĪC ; rapport de synonymie ; même étymon
- *pareillement*, “d’une manière similaire”
  `JFevVieilleC` (ca 1370 [ca 1400], traits pic. [Paris]) – ∅ ; PARĬCŬLUS ; rapport de synonymie

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 2

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 2

Nombre de lexème(s) absent(s) dans un passage variant : 1

Nombre de remplacement(s) : 17

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 8

2 *autresi com*, “de la même façon que”
`VillehW` (av. 1209 [2e m. XIVe]) – `Mir. femme roy Port.` (ca 1342 [fin XIVe], Paris)

a) **Ao** : *A cels criz et a cels noises sailli hors li seneschax et fist sanblant de soi desfandre* ***autresins come*** *se il ne seüst rien de l’aventure.*
Ez : *A ces crys et a ces noises saillit hors le seneschal et fist semblant de se defendre* ***ainsi comme*** *se il n’en sceust riens.*
(2-21)

b) **Ao** : *Se il m’an apeloit* ***autresins comme*** *il fait vos, dont seroie ge honiz se ge ne m’en deffandoie.*
Ez : *Et se il me appelloit* ***ainsi comme*** *il fait vous, donc seroye je vituperé et honny se je ne m’en deffendoie.*
(2-49)

c) **Ao** : *Et se ge t’oci, ge voil que tu me pardoignes ta mort, car les autres genz ne sevent mie comment nos avons ceste bataille arainié* ***autresins bien com*** *nos faisons.*
Ez : *Et se je te occy, je vueil que tu me pardonnes ta mort, car les autres gens ne sçaivent mie comment nous avons ceste bataille envaïe* ***aussi bien comment*** *nous faisons.*
(8-80)

d) **Ao** : *Si sai bien que c’est la plus haute teche que riches hom puisse avoir, que estre larges de veraie largece, c’est de doner* ***autresin sanz besoign com*** *a besoig, et tele est la largece lo roi Artu.*
Ez : *Si sçay bien que c’est la plus haulte noblesse que riche homme puisse avoir, que estre large de vraye largesse, c’est de donner* ***aussi largement sans besoing comme*** *au besoing, et telle est la largesse du roy Artus.*
(8-98)

e) **Ao** : *Et estoit avis qe parmi lo pomel des joes li sailloient gotes de sanc totes vermoilles et fronchoit del nes an sa grant ire* ***autresin com*** *uns chevax et estreignoit les danz ensenble si qu'eles croissoient mout durement.*
Ez : *Et sembloit que parmy le pommel des joes lui sailloient gouttes de sang toutes vermeilles et rouffloit du nez en sa grant ire* ***ainsi comme*** *ung cheval et estraignoit les dens ensemble.*
(9-18)

f) **Ao** : *Ne de sa largece ne fu onques nus anfes veüz, car il departoit tot a ses conpaignons* ***autresin volentiers com*** *il lo prenoit.*
Ez : *Ne fut oncques tel enfant veun car il departoit tous a ses compaignons* ***aussi voulentiers comme*** *ilz le prenoient.*
(9-37)

g) **Ao** : *Or ne vous esmaiez pas de voz anfanz, car Nostres Sires est toz puissanz d'aus garantir* ***autresin com*** *il a garanti vostre neveu.*
Ez : *Or ne vous esmayez pas de voz enfans, car Dieu est aussi puissant de les garentir* ***comme*** *il a fait vostre nepveu.*
(10-54)

h) **Ao** : *Si volez garantir lo traïtor qui noz liges seignors a deseritez avant et puis ocis, et vos a fait tant de honte et de laidure que, se toz li pueples lo savoit* ***autresin bien com*** *ge lo faz, vos ne devriez estre ja mais creüz en cort ne escoutez.*
Ez : *Voulez vous garantir celui qui voz seigneurs a occis et tuez et vous a fait tant de honte et tant de laidure que, se tout le peuple le savoit* ***aussi bien comme*** *je le sçay, vous ne deveriez jamais estre creu a court ne escouté.*
(13-136)

i) **Ao** : *En ceste maniere ont chargié Pharien d'anbedeus parz, si cuide que cil do païs i antendent* ***autresi*** *a leiauté* ***com*** *il faisoit, mais nel font.*
Ez : *En ceste maniere ont chargié Farien de toutes les deux parties, et cuide Claudas que ceulz du païs entendent* ***ainsi*** *en loyauté* ***comme*** *il faisoit mais non font.*
(13-197)

j) **Ao** : *Certes, fait Lanceloz, bien vos en est avenu. Mais or gardez que vos seiez* ***autresin*** *preuz ça en avant* ***com*** *vos avez esté.*
Ez : *Certes, fait Lancelot, bien vous en est advenu. Mais faictes que vous soyez* ***aussi*** *preux doresenavant* ***comme*** *vous avez ja esté.*
(14-6)

k) **Ao** : *Ele anquist et ancercha por qoi cil assauz estoit si granz a cele tor* ***autresin com*** *se ele n'en saüst rien.*
Ez : *Et elle enquist pourquoy tel assault se faisoit* ***comme*** *s'elle n'en sceust rien.*
(14-25)

l) **Ao** : *Et ele se delitoit* ***autresin*** *en lui esgarder* ***comme*** *cele qui mises avoit an lui totes les amors que l'an puet en anfant metre par pitié de norreture.*
Ez : *Et se delectoit a le regarder* ***comme*** *celle qui avoit mis en lui toutes les amours que l'en peut mettre en enfant par pitié de nourriture.*
(14-89)

m) **Ao** : *Ce ne sai ge pas par quel raison li un ont plus que li autre de gentillece, se l'an ne la conquiert par proesce* ***autresin com*** *l'an fait les terres et les onors.*
Ez : *Si ne sçay je par quelle raison les ungz ont plus de gentillesse que les autres, se ilz ne la conquerent* ***ainsi come*** *l'en fait les fiefz et les honneurs.*
(14-134)

n) **Ao** : *Et Lanbegues s'en revient par lo roi, sel trueve* ***autresin com*** *tot pasmé desus l'arçon devant, et se tient a deus mains au col de son cheval.*
Ez : *Et Lambegue s'en revient et treuve le roy* ***comme*** *tout pasmé, qui se tient a deux mains sur le col de son cheval.*
(16-58)

o) **Ao** : *Mais aprés rampona Pharien mout durement, si li sot mout bien dire* ***autresin com*** *s'il li fust enseignié.*
Ez : *Et aprés se farsa de Farien et lui dist* ***comme*** *se l'en l'eust enseigné.*
(17-4)

p) **Ao** : *La ou ele estoit en ses oreisons et en ces proieres vers Damedeu, li avint une avisions. Et ele fu* ***autresins com*** *endormie et lors fu raviz ses esperiz et s'an ala en petit d'eure auques loig.*
Ez : *La ou elle estoit en ses oraisons, advint qu'elle fut* ***comme*** *toute endormie et lors fut ravy son esperit et s'en ala en petit d'eure fort loing.*
(18-7)

q) **Ao** : *Et tant avoit pris del sien et tant gaaignié au guerroier que richement et a bel hernois s'en estoit partiz de la terre, soi quart de chevaliers juesnes bachelers* ***autresin com*** *il estoit, si s'an estoit venuz en la maison lo roi Artu.*
Ez : *Et tant avoit fait au partir de la terre que richement s'en estoit party, lui quatriesme de jeunes bacheliers* ***comme*** *lui, et s'en estoit venu en la maison du roy Artus.*
(19-8)

r) **Ao** : *Si sanbla qu'il fust esbahiz de ce qu'il estoit il estoit devant persone a si haut home com estoit li rois Artus, et de ce qu'il estoit assis* ***autresin com*** *mireors a totes genz. Et sanz faille il n'estoit esbahiz por autre chose.*
Ez : *… comme s'il fust esbahy d'estre devant si haulte personne come le roy Artus, et de ce qu'il estoit assis* ***comme pour*** *miroer a toutes gens. Et sans faille il n'estoit esbahy d'autre chose.*
(19-18)

s) **Ao** : *Et il prant son escu et la lance et vient jusq'au paveillon et trueve lo grant chevalier* ***autresin com*** *il avoit fait a l'autre foiz.*
Ez : *Le varlet trouva le grant chevalier* ***ainsi qu'****il avoit fait a l'autre fois.*
(22-8)

t) **Ao** : *Lors regarde, si voit la damoisele qui estoit a sa dame qui avoit* ***autresin*** *bien veü lo non* ***com*** *il avoit.*
Ez : *Ppuis regarde la damoiselle de sa dame qui avoit* ***aussi*** *bien veu le nom* ***comme*** *lui.*
(23-73)

u) **Ao** : *Au matin revint messires Gauvains et sa compaignie. Et qant il vint a la porte, si l'a trovee encorres close* ***autresin com*** *il avoit fait la nuit qu'il i vint.*
Ez : *Au matin vint messire Gauvain a la porte, lui et sa compaignie, et la treuvent close* ***ainsi comme*** *le soir de devant.*
(24-18)

v) **Ao** : *Mais cil qui tozjorz bee a amender puet ataindre a hautes choses* ***autresin com*** *il les ose anprandre.*
Ez : *Et celui qui tousjours desire amender peut attaindre a toutes haultes choses* ***ainsi qu'****il l'ose entreprendre.*
(27-13)

w) **Ao** : *Et n'aiez garde des puceles, car ge vos creant sor m'ame qu'eles seront* ***autresin*** *bien gardees a honor* ***com*** *se eles estoient mes serors.*
Ez : *Et n'ayez doubte des pucelles, car je vous jure sur mon ame qu'elles vous seront* ***aussi*** *bien gardees a honneur* ***come*** *s'elles estoient mes seurs.*
(38-32)

x) **Ao** : *Et com il vient au puis, si trueve la place* ***autresin plainne com*** *an mileu de la chambre.*
Ez : *Il vint au puis et treuve la place* ***aussi plaine que*** *au millieu de la chambre.*
(39-41)

y) **Ao** : *Li chevaliers demande s'il porra passer* ***autresin comme*** *li autre.*
Ez : *Le chevalier lui demande se il pourra passer* ***comment*** *les autres.*
(42-2)

z) **Ao** : *Et il lors li redistrent que ancores n'an savoient il riens, mais encores, font il, nos donez respit de trois jorz* ***autresin com*** *vos lo sonjastes de tierce nuit an tierce nuit.*
Ez : *Et derechief revindrent pour demander autres .iii. jours de dilacion* ***ainsi que*** *le roy avoit songié de tierce nuit en tierce nuit.*
(43-13)

aa) **Ao** : *L'eive ou il lo quiderent veoir, ce est cist siegles, car* ***autresi come*** *li poisons ne puet vivre sanz eive,* ***autresi*** *ne poons nos vivre sanz lo siegle.*
Ez : *L'eaue ou ilz le cuiderent veoir, c'est ce siecle, car* ***ainsi comme*** *le poison ne peut vivre sans eaue, ne pouons nous* ***aussi*** *vivre sans le siecle.*
(48-134)

ab) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(48-134)

ac) **Ao** : *Et se vos fussiez prodonn, vos l'aüssiez retenu* ***autresi com*** *a fait li plus prodom qui vive qui devant vos l'an moine.*
Ez : *Et se vous feussez preudomme, vous l'eussiez retenu* ***ainsi come*** *a fait le plus preudomme qui vive.*
(51-148)

ad) **Ao** : *Dame, fait Galehoz, veez ci lo cuer et lo cors, si an faites a vostre commandemant* ***autresi com*** *j'ai mis lo vostre la ou ge voloie.*
Ez : *Dame, fait Gallehault, vecy le cueur et le corps, si en faictes vostre voulenté* ***ainsi comme*** *j'ay mis le vostre ou je vouloie.*
(51-335)

ae) **Ao** : *Ilueques fu estabIiz li parlemenz des quatre do parler a l'anuitier* ***autresi com*** *il avoient fait la nuit devant et an cel leu meïsmes.*
Ez : *Illec fut tenu le parlement de eulx quatre assembler a l'anuitier* ***si comme*** *ilz avoient fait la nuit de devant en ce lieu mesmes.*
(51-342)

af) **Ao** : *Et li anfes l'avoit anbracié a deus braz parmi lo col* ***autresi comme*** *por estrangler. Ceste chose fu esgardee a merveille.*
Ez : *Et avoit l'enfant embrassé parmy le col* ***ainsi comme*** *pour estrangler. Celle chose fut regardee de plusieurs.*
(52-12)

ag) **Ao** : *Et neporqant onques puis ne fu an* ***autresi*** *grant vigor ne an santé* ***com*** *il avoit devant esté.*
Ez : *Nonpourtant oncques ne fut depuis en* ***si*** *grant vigueur ne en si grant force* ***comme*** *il avoit esté par devant.*
(53-3)

ah) **Ao** : *Et ge m'esveillai, si me santi de la janbe et do braz* ***autresint comme*** *ge faisoie hui matin, ne ne soffrise por tot lo monde a monter sor mon cheval.*
Ez : *Et lors me esveillay, si me senty du bras et de la jambe* ***aussi malade comme*** *je estoie huy matin, et ne eusse peu pour tout le monde monter sur mon cheval.*
(59-91)

ai) **Ao** : *Or, n'aiez garde que, a l'aide de Deu, an serai ge ancor annuit en* ***autresi*** *boen point* ***comme*** *j'ai hui esté et an greignor annor.*
Ez : *Or n'ayez paour, fait celui, car, a l'aide de Dieu, en seray je ennuit en* ***aussi*** *bon point* ***comme*** *j'ay au jour d'uy esté et a plus grant honneur.*
(60-43)

aj) **Ao** : *Et ele me prist* ***autresi comme*** *se il l'an eüssient efforciee.*
Ez : *Et elle me print* ***ainsi come*** *s'ilz l'en eussent efforcee.*
(60-128)

ak) **Ao** : *Ce est la miaudre fontaine do siegle, et nus n'en puet boivre qui ne soit* ***autresin*** *fres et* ***autresin*** *sains* ***comme*** *s'il n'avoit onques aü mal ne dolor.*
Ez : *C'est la meilleure fontaine pour boire du monde et nul n'en boit qui ne soit* ***aussi*** *sain et* ***aussi*** *frais* ***comme*** *se il n'avoit eu en toute sa vie mal ne doulleur.*
(60-296)

al) **Ao** : *Sire, fait il, ge n'i monteroie an nule fin, car ge irai* ***autresi*** *tost* ***com*** *vostre chevaus porra aler onques plus tost l'anbleüre.*
Ez : *Sire, fai[t] il, pardonnez moy car je chemineray* ***aussi*** *fort a pié* ***comme*** *vostre cheval pourroit aller les gallos.*
(62-7)

am) **Ao** : *Ge sai bien, fait messires Gauvains, que tu ies a Lancelot do Lac. Et gel conois* ***autresi bien com*** *tu meïsmes.*
Ez : *Je le sçay bien, fait monseigneur Gauvain, car tu es a Lancelot du Lac. Et je le congnoys* ***aussi bien comme*** *tu fais.*
(62-128)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *ainsi*. Ici, *ainsi que/com(ent)*, "de la même façon que"
  `PoèmeMorB` (ca 1200 [déb. XIII^{e}], wall.) – ∅ ; rapport de synonymie ; même étymon
- Voir *aussi*. Ici, *aussi que/com(ent)*, "de la même façon que"
  `DialGregF` (2^{e} m. XII^{e} [1er t. XIII^{e}], wall. [Liège ?]) – ∅ ; rapport de synonymie ; même étymon
- Voir *si*. Ici, *si com*, "de la même façon que"
  `SermentsH1` (842 [ca 1000], Soissons) – ∅ ; rapport de synonymie ; même étymon
- Voir *aussi*, "de même" (rapport de presque synonymie)
- *largement*, "avec générosité"
  `FloreAL` (ca 1160 [ca 1300], agn. [pic.]) – ∅ ; LARGUS ; rapport d'hyponymie

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 9

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de remplacement(s) : 28

Analyses des exemples

1 Sur les 69 contextes relevés, on peut observer 51 cas de substitution et 18 cas d'absence. Ces absences s'expliquent bien. En effet, l'adverbe permet de mettre en exergue l'identité d'action, par exemple en 1 j), où Ao donne « *A ces paroles et a ces devises s'acorde mout bien Lanbegues et li dui amfant autresin.* » et Ez, le même contexte, mais sans l'adverbe. Dans les contextes où c'est la locution, documentée en 2, *autresin comme*, qui est employée, comme en 2 g), Ez emploie la seule conjonction *comme* : « *... car Dieu est aussi puissant de les garentir comme il a fait vostre nepveu.* » Les cas d'absence sont répartis de manière égale pour les deux cas de figure.

2 Pour le premier emploi, l'adverbe seul, les remplacements se font quinze fois par *aussi*, par exemple en 1 c) , où Ao donne : « *... car autresin ne porroie ge veoir nule fame a cui ge geüsse.* » et Ez : « *... car aussi je ne pourroye veoir nulle femme avecques laquelle je couchasse.* », quatre fois par *ainsi* et deux fois par *pareillement*.

3 Pour remplacer la locution *autresi com*, *ainsi que/com* est employée quatorze fois, *aussi que/com(ent)*, onze fois, et *si comme*, deux fois. On peut ainsi regarder le contexte 2 ad), où Ao donne : « *... si an faites a vostre commandemant autresi com j'ai mis lo vostre la ou ge voloie.* » et Ez : « *... si en faictes vostre voulenté ainsi comme j'ay mis le vostre ou je vouloie.* » On a aussi des remplacements légèrement variants : l'un deux fait usage du simple *aussi*, le second, de *aussi largement comme*.

4 Une distinction peut être notée entre l'emploi des deux adverbes dans l'incunable. Ainsi, *aussi* désigne une égalité d'action, par exemple en 1 d), où Ao donne « *... tozjorz mais me seroit tenu a murtre et a traïson, et a vos autresin se vos ociez moi.* » et Ez : « *... il me seroit tousjours imputé a meurdre et a*

traïson, et a vous aussi se vous me occiez. » L'adverbe est également celui qui est employé lorsque suit un adverbe ou un adjectif, comme c'est le cas en 1 e), où Ao donne : « *Car autresin estoit granz li cuers en son endroit...* », et Ez : « *Car se aussi grant estoit le cueur en son endroit...* »*ainsi* prend, lui, le sens de "de cette manière là", comme en 1 k), où Ao donne : « *Et la reine lo retint cele nuit meesmes de sa maisniee por sa proesce, car autresin faisoit ele toz cels qui vaincoient as hautes festes lo bohordeiz et les quintainnes.* » et Ez : « *Et la royne le retint celle nuyt de ses hommes pour sa prouesse. Et ainsi faisoit elle de ceulx qui venoient veoir aux haultes festes le bouhourdiz.* » L'action que reprend *ainsi* est décrite dans la phrase précédente.

⟶ *autresi* n'est plus employé dans l'incunable. Il est assez régulièrement tout simplement omis, mais aussi remplacé par d'autres adverbes, majoritairement *ainsi* et *aussi*, qui se distinguent l'un de l'autre par le fait que le premier indique une manière de faire identique à celle dont il vient d'être question et le second une identité de comportement ou d'action.

Analyses internes

1 Les deux adverbes qui sont majoritairement employés en Ez pour le remplacement connaissent une progression d'emplois entre les deux témoins : *ainsi* passe de 321 à 487 occurrences et *aussi*, de 22 à 156. Leurs emplois semblent aussi se distinguer l'un de l'autre dans le manuscrit.

2 Ainsi, *aussi* est employé treize fois en accompagnement d'un adverbe ou d'un adjectif. Il permet également d'indiquer l'identité d'une action, par exemple dans la séquence suivante : « *Si lor conta que uns chevaliers avoit conquise la Chauciee Norgaloise, mais il nel sot nomer, et toz les serjanz ausi.* » (067-2) De son côté, *ainsi* prend le sens de "de cette manière", par exemple dans le passage suivant « *... car bien avez faites les ovres Judas. Ensin parloit Banyns de la tor au traïtor.* » (002-23)

⟶ Les emplois des deux adverbes connaissent une forte progression entre les deux témoins. Dès Ao, ils semblent avoir un usage distinct l'un de l'autre. À l'inverse, *autresi*, d'un emploi moyen, par rapport à *aussi*, peu employé, et *ainsi*, très employé, peut être employé dans les deux types d'usage.

Comparaisons externes

Il est probable que l'adverbe *autresi* a fait l'objet d'une réanalyse par les locuteurs, qui y ont donc perçu les deux membres *autre* et *si*, conduisant à une impasse sémantique [152]. Elle est d'autant plus importante que l'adverbe marque l'identité d'un objet, d'une action, etc. Face à cette forme produisant une confusion, les locuteurs ont probablement préféré employer des formes non problématiques comme *aussi* et *ainsi*, qui ont par ailleurs l'avantage de faire une meilleure distinction entre l'identité de la manière de faire et l'identité de la chose désignée, ce que ne fait pas *autresi*, pouvant exprimer les deux aspects.

Synthèse : *autresi* disparaît complètement de l'incunable. Ses dernières attestations, pour les deux emplois que nous avons recensés, sont même bien antérieures, car ne dépassant pas les années 1360. L'adverbe est majoritairement remplacé par *aussi* et *ainsi*, qui connaissent une large progression d'emploi entre nos deux témoins. La distinction d'emploi qu'ils connaissent depuis Ao permet une meilleure clarté de l'expression, qu'empêchait l'emploi de *autresi*, puisqu'il peut, en Ao, exprimer les deux aspects de l'action, l'identité de la qualité de la chose, et l'identité d'une chose en référence à un contexte précis. C'est aussi la réanalyse de

152. Des réanalyses similaires ont probablement touché d'autres adverbes. Cf. les notices sur *entretant*, *autretant*, *autretel*.

autresi en deux mots, tendant à mettre en avant l'altérité portée par la forme *autre*, en opposition avec le sémantisme de l'identité portée par l'adverbe, qui tend à rendre son emploi confus et conduit les locuteurs à employer d'autres adverbes.

Typologie : Disparition totale
Facteurs supposés : Réanalyse de la forme de l'adverbe qui conduit à mettre en exergue l'altérité portée par la forme de l'un des membres réanalysés ; la forme réanalysée peut ainsi être vue comme opposée à son sémantisme d'identité, créant une confusion lors de l'emploi de l'adverbe ; préférence pour la distinction entre deux types d'identité : l'identité de la qualité de l'objet en question et l'identité d'une manière de faire ; cette distinction était inopérante avec l'emploi de l'adverbe, qui pouvait être employé dans les deux cas.

∃ autretant

FEW, XIII-1, 90a : TANTUS

Ao : 28 ; Ez : 0

autretant, "autant"

`FloreAL` (ca 1160 [ca 1300], agn. [pic.]) – `Corn 1694` (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [vx] | `Stoer 1628` (*Dictionnaire françois* [1628]) [dict. bil.] | `Amyot 1559` (1559)

1 **Ao** : *Si commanda a toz cels qui gardoient les soes choses que, por un suen neveu chevalier qu'il avoit, feïssent* ***autretant*** *com il feroient por son cors car ce estoit li hom ou il plus se fioit.*
Ez : *Il commanda a tous ceulz qui gardoient ses choses que, pour ung sien nepveu chevalier qu'il avoit, ilz feissent* ***autant*** *qu'ilz feroient pour lui car c'estoit l'omme du monde ou plus il se fioit.*
(7-35)

2 **Ao** : *Si voil que vos façoiz* ***autretant*** *por mon oncle qui ci est com vos feriez por moi jusq'au chief d'un an.*
Ez : *Et pour ce je vueil que vous faciez* ***autant*** *pour mon oncle qui cy est comme vous feriez pour moy jusques a ung an entier.*
(8-29)

3 **Ao** : *Et j'ai tant veü de largesce puis que ge parti de ceste terre que ge ne cuidasse que* ***autretant*** *an poïst avoir an tot lo monde.*
Ez : *Et j'ay tant veu de largesses puis que parti de ceste terre que je ne cuidasse jamais que* ***tant*** *en peut avoir en tout le monde.*
(8-97)

4 **Ao** : *Et apela Lyonel, dont il prisoit mout lo sanblant et la maniere, car il disoit qu'il n'avoit onques anfant veü de cui il prisast* ***autretant*** *la contenance. Li anfes vint devant lui de cele part de la table.*
Ez : *Et appella Lyonnel dont il prisoit moult la contenance. L'enfant vint devant lui de ceste part de la table.*
(11-46)

5 **Ao** : *L'en ne doit pas demander se li anfant orent bien cele nuit lor estovoir, car la damoisele en pensa* ***autretant*** *et plus assez com s'il fussient si frere germain enbedui.*
Ez : *Les enfans eurent bien celle nuit leur necessité, car la damoiselle en pensa* ***autant*** *comme de son corps.*
(12-8)

6 **Ao** : *Et fiertez est une grant vertuz qui aimme et tient cher ses amis* ***autretant*** *comme son cors et het ses anemis sanz pitié et sanz merci.*
Ez : *Mais par vostre magnanimité qui est vertu souveraine a tout bon chevalier et qui estoit si viscerablement logee en vostre cueur, vous avez tousjours mesprisé et haÿ tout homme orgueilleux et surcuidé, aymé les humbles.*
(13-12)

7 **Ao** : *Car assez avoit cuer tant que, se tuit cil qui avocques lui estoient en eüssient* ***autretant*** *chacuns en son endroit, il n'i avoit mies genz encontre lui cui il dotast se mout po non.*
Ez : *Car assez avoit cueur tel que, se tous ceulx qui avec lui estoient en eussent eu* ***autant*** *chacun en son endroit, il ne avoit mie gent encontre lui qu'il doubtast.*
(13-29)

8 **Ao** : *Ne ja ne m'aïst Dex qant ge vi onques chevalier nul en cui ge me fiasse* ***autretant*** *com ge feroie en vos des ores, mais tant com il vos plaira a entremetre de mon consoil.*
Ez : *Et ja ne me aide Dieu se je vy oncques chevalier en qui je me fiasse* ***autant*** *comme je feray en vous desormais, tant comme il vous plaira a vous entremettre de mon conseil.*
(13-122)

9 **Ao** : *Laissiez lo moi avant ocirre, et puis si m'ociez aprés, car ge n'ameroie* ***autretant*** *nule vie comme cele mort.*
Ez : *Laissez le moy occire avant, et puis me occiez aprés, car je n'ayme pas* ***tant*** *ma vie comme je fais celle mort.*
(13-226)

10 **Ao** : *Il sont sain et haitié et a eise et an tel garde ou en les aimme* ***autretant*** *com vos feriez o plus.*
Ez : *Ilz sont sains et haitiez et en telle garde ou l'en les ayme* ***autant*** *comme vous feriez.*
(14-32)

11 **Ao** : *Certes, fait il, oïl* ***autretant*** *comme son cors, car ja mais rien que vos li commandoiz ne doit veer ne contredire.*
Ez : *Certes, fait Lyonnel, il vous doit aymer* ***autant*** *comme son corps.*
(14-65)

12 **Ao** : *Il s'an vient a Lanbegue, si lo salue et li fait joie joie mout grant, si qu'il dit c'onques mais nul anfant de son aage ne vit cui il poïst* ***autretant*** *prisier. Et mout lo prise qant il ne set qui il est, mais il lo bee a savoir au plus tost que il porra.*
Ez : *Il s'en vient a Lambegue et le salue, et Lambegue le prise moult et ne sçait qui il est, mais il le desire savoir au plus tost qu'il pourra.*
(14-97)

13 **Ao** : *Et cil qui la tor gardoit les laissa dedanz antrer sanz nul contant, car il cuidoit qu'il haïssient* ***autretant*** *Pharien comme cil qui an la prison l'avoient mis.*
Ez : *Et cellui qui la gardoit les y laissa aller sans contredit, car il cuidoit qu'ilz haïssent* ***autant*** *Farien come ceulz qui en prison l'avoient mis.*
(16-3)

14 **Ao** : *Car tornes a ton anemi mortel qui nule rien ne dessirre* ***autretant*** *comme ta mort, coarz sanz foi, qui mon oncle voloies faire ocirre desleialment !*
Ez : *Retourne a ton ennemy mortel qui rien ne desire* ***autant*** *comme ta mort, couart sans foy qui mon oncle voullois occirre desloyaument !*
(16-45)

15 **Ao** : *Ne fu mie Dex vers lui avers s'il li a* ***autretant*** *donees de boenes teches comme de biauté.*
Ez : *Dieu lui a largement departy de ses biens s'il lui a* ***autant*** *donné de bonnes vertus comme il a fait de beauté.*
(21-35)

16 **Ao** : *Ja ne sont il, fist il, que* ***autretant*** *comme nos.*
Ez : ∅
(22-71)

17 **Ao** : *Si lo ra abatu a terre tot estordi et li refait son cheval aler par desus lo cors* ***autretant*** *com il fist a l'autre, si qe mout l'a blecié et il se pasme d'angoisse.*
Ez : ∅
(23-14)

18 **Ao** : *Si me dites se vos cuidiez ja mais* ***autretant*** *faire d'armes come vos feïstes l'autre jor a l'asanblee.*
Ez : *Si me dites se vous cuidiez jamais faire* ***tant*** *d'armes comme vous fistes l'autre jour a l'assemblee.*
(51-15)

19 **Ao** : *Et lors i anveia* ***autretant*** *chevaliers com il avoit.*
Ez : *Lors lui envoia* ***autant*** *de chevaliers comme il avoit fait devant.*
(51-49)

20 **Ao** : *... Aguisçanz li rois d'Escoce qui cosins estoit lo roi Artus, et la premiere aüst il aüe se il saüst* ***autretant*** *d'armes come faisoient tex i avoit.*
Ez : *... Aguisans le roy d'Escosse qui cousin estoit au roy Artus.*
(51-73)

21 **Ao** : *La quinte conduist messire Yvains, li filz au roi Urien, ou il avoit plus de vint mile homes et devoit asenbler toz darriens. Ensi ot fait li rois Artus cinc batailles. Et* ***autretant*** *an refist Galehoz.*
Ez : *La quinte conduisist messire Yvain, le filz au roy Urien.* ***Autant*** *en fist Gallehault.*
(51-74)

22 **Ao** : *Si fet tant d'armes des trois glaives tant com il durent que messires Gauvains tesmoigne que nus hom au suen escient* ***autretant*** *n'en poïst faire.*
Ez : *Si fait de ses troys glaives tant come ilz durent que messire Gauvain tesmoigne que oncques homme n'en fit* ***tant****.*
(51-91)

23 **Ao** : *Si lor baille son compaignoin et lor prie que il an facent* ***autretant*** *com il feroient de lui.*
Ez : *Et leur baille son compaignon et leur commande qu'ilz facent* ***autant*** *de lui comme de son corps mesmes.*
(51-180)

24 **Ao** : *Et mout me poise, fait il, que ge ne lo conois pieç'a* ***autretant*** *com ores faz, car mout me fusse amandez.*
Ez : *Et moult me poise que je ne l'ay congneu pieç'a, car moult en fusse amendé.*
(51-189)

25 **Ao** : *Et il si faisoit car* ***autretant*** *n'amoit nul vallet ne ne creoit, et mout an fist Galehoz grant joie por lo vallet, qui mout estoit proz et biaus et coisins germains Lancelot.*
Ez : *Et Gallehaut ayma moult le varlet pour ce qu'il estoit prouchain cousin de Lancelot.*
(52-12)

26 **Ao** : *Li vallez avoit une seror mout belle qui pucele estoit, si savoit* ***autretant*** *de plaies garir comme celes de tot lo monde.*
Ez : *Et le varlet avoit une moult belle seur qui pucelle estoit, et savoit guerir playes* ***aussi bien*** *que pucelle du monde.*
(56-0)

27 **Ao** : *Car ne demora mies granment que ele an fu* ***autretant*** *correciee o plus.*
Ez : *Car il ne demoura pas gramment que elle fut* ***autant*** *courroucee ou plus.*
(58-3)

28 **Ao** : *Tote ceste terre est orandroit tote plaine de guerre, ne onques mais* ***autretant*** *guerres ne vi an cest païs com orrandroit i a.*
Ez : *Toute ceste terre est orendroit en guerre, ne oncques mais* ***tant*** *de guerres je ne viz en ce païs comme pour le present en y a.*
(60-120)

Lexèmes qui remplacent :

- *autant*, "autant"

  `CligesC` (ca 1176 [mil. XIII^{e}], champ. mérid. [champ.]) – ∅ ; TANTUS ; rapport de synonymie ; même étymon

- *tant*, "autant"

  `PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; TANTUS ; rapport de synonymie ; même étymon

- Voir *aussi*, "de même" (rapport de synonymie)

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 2

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 2

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 4

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 2

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes avec transposition : 1

Nombre de remplacement(s) : 16

1 Sur les 28 contextes, dont nous n'avons pas distingué les différents emplois, 20 sont comparables. *autretant* est remplacé à quatorze reprises par *autant* et à cinq par *tant*. En 26, l'adverbe est remplacé par *aussi bien*.

2 On peut observer un basculement dans la description des actions entre le manuscrit et l'incunable. Par exemple, en 18, « *autretant faire d'armes* » est remplacé par « *faire tant d'armes* » ; en 19, « *autretant chevaliers* » par « *autant de chevaliers* ». Les leçons de Ez présentent des descriptions qui laissent une place accrue à l'évocation d'objets dénombrables, ce qui laisse supposer une évolution dans la perception de la quantité, d'abord perçue comme un tout, puis davantage comme une agrégation d'éléments.

3 *autant* est présent à 17 et 36 reprises dans chacun des témoins, tandis que *tant* se maintient à un très haut niveau d'emploi, avec 1 029 et 891 occurrences. *autretant* ne semble pas avoir d'usages particuliers, par rapport à *autant*.

4 La forme plus marquée de *autretant* est probablement ce qui le distingue. Cependant, il est possible que cette forme particulière ait mené à son désemploi. En effet, il est probable que la forme ait été réanalysée comme l'a été *entretant*, qui subit une réfection, par fausse étymologie, à la fin du XIV^e^ siècle, sur *temps*[153]. La proximité graphique de *entretant* et *autretant* a pu jouer dans l'analogie entre les deux formes, conduisant à une probable tentative de réanalyse. La réanalyse aurait ainsi mené à une incompréhension de la forme **autre-temps*, en inadéquation avec les emplois de *autretant*. L'existence de *autant*, de mêmes emplois et ne connaissant pas la confusion, rend non nécessaire le maintien de la forme équivoque.

Typologie : Disparition totale ; l'adverbe survit jusqu'au milieu du siècle suivant
Facteurs supposés : Par analogie avec la réanalyse d'un adverbe formé sur le même adverbe de base et connaissant une graphie proche que l'adverbe obsolescent, tentative probable de la réanalyse de l'adverbe amenant à un non-sens par rapport à son sémantisme ; existence d'un autre adverbe, de la même famille et permettant les mêmes emplois.

∃ autretel

FEW, XIII-1, 57a : TALIS

Ao : 32 ; Ez : 2

1 adj., "tel, semblable"
`GuillAnglH` (fin XII^e^ [déb. XIV^e^], pic. occ. [Est]) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen)

a) **Ao** : *Si me remetez en* ***autretel*** *maniere com ge sui ore et que vos me preigniez encontre toz homes a garantir tant com ge serai en vostre garde*
Ez : *Vous me remettrez en* ***telle*** *liberté comme je suis et me prendrez a garantir contre tous hommes tant comme je seray en vostre garde.*
(13-125)

153. Source : TLFi. Cf. la notice sur *entretant*.

b) **Ao** : *Si s'acordent a ce tuit li plus sage et li plus haut que, s'il lor reviaut faire* ***autretel*** *offre com il avoit arsoir faite, il lo prandront.*
Ez : *Lors se accordent tous les plus haulz et plus saiges que, s'il leur veult faire* ***autelle*** *offre comme il leur avoit le jour precedent faicte, ilz la prendront voulentiers.*
(13-189)

c) **Ao** : *Et s'il n'an puet paiz avoir, il fera* ***autretel*** *fin com il feront.*
Ez : *Et se ilz ne pevent paix avoir, il fera* ***autelle*** *fin comme ilz feront.*
(16-7)

d) **Ao** : *Mais ge nel dessirrerai ja mais, car nus ne fist onques mais* ***autretel*** *valor com tu as faite, qui a la mort t'anbandonoies por sauver les autres genz.*
Ez : *Mais je ne la desireray jamais, car oncques homme ne fit* ***tant de*** *valeur comme tu as fait, quant a la mort te es abandonné pour sauver les estranges gens.*
(16-117)

e) **Ao** : *Li um joerent as tables et as eschas et a geus d'*__autretel__ *maniere, et li autre querolent et esgardent les dances des dames et des damoiselles.*
Ez : *Et commencent a jouer les ungs aux tables ou aux esche[c]s, les autres chantoient ou dansoient ou regardoient les dames et damoiselles.*
(19-7)

f) **Ao** : *Se tu avoies ores toz les rois qui ont esté puis que li siegles comança, si fussient apareillié de totes armes, por que li cuer en fussient fors, ne te feroient il aide ne que il font orandroit.* ***Tot autretel*** *sont cil qui a force vienent an ta bessoigne, ne tu n'en as que les cors, car les cuers as tu perduz.*
Ez : *Se tu avoies tous les corps qui ont esté depuis que le siecle commença, s'ilz estoient prest et appareillez de armures pourtant que les cueurs en feussent hors, ilz ne te feroient nulle aide neant plus qu'ilz font orendroit.* ***Telz*** *sont ceulx qui par force viennent en ta besongne, ne tu n'en as que les corps, car les cueurs as tu perdus.*
(48-94)

g) **Ao** : *Mais l'espessetez de l'air estoit si granz antre lui et els que il ne lo porent veoir s'en* ***autretel*** *leu non com il estoient. Ce fu en l'eive, car il granz sans de la clergie qui en aus estoit lor fist veoir la figure del lion par force d'ancerchement.*
Ez : *Mais le grant sens de la clergie qui en eulz estoit leur fist veoir la force du lyon.*
(48-139)

h) **Ao** : *Et la dame li fait apareillier celeement escu tot noir et cheval* ***autretel****, et cote a armer et covertures* ***autreteles****.*
Ez : *Et la dame lui fait apareillier ung escu tout noir et cheval* ***autel****, et cotte a armer et couvertures* ***autelles****.*
(51-26)

i) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(51-26)

j) **Ao** : *Ce n'a mestier, fait la reine, vos ne me poez rien anbler, car j'ai veües maintes choses* ***autreteles*** *et ge voi bien que vostre cuers est la, comant que li cors soit ci. Et ce disoit ele bien por veoir coment ele lo porra metre a malaise.*
Ez : *Et ce disoit elle pour veoir de combien elle le pourroit mettre a malaise.*
(51-272)

k) **Ao** : *Si lo baise et anbrace et en fait* ***autretel*** *joie com ele feïst do prodome qui lo portoit.*
Ez : *Si le baise et embrace comme elle eut fait le corps de monseigneur Gauvain se elle le tenist.*
(58-10)

l) **Ao** : *Mais dehors les murs ne valoit un sol denier de toz herberjages, fors solement murs de maisons arses toz roges et li mur do chastel tot* ***autretel****.*
Ez : *Mais les murs dehors ne valloient riens qui fut fors seulement murs, car il n'y avoit hebergages ne maisons, et estoient les murs tous* ***rouges****.*
(60-146)

m) **Ao** : *Si est avis a toz ses anemis que* ***autretel*** *soient tuit li autre qui lo sivent car il lor semble que il ne voient se lui non, que orandroit lo voient ci, et or est la, or est destre, or est senestre.*
Ez : *Si est bien advis a ses ennemis qui le regardent que* ***telz*** *soient tous les aultres, car il leur semble qu'ilz ne voyent sinon lui, car maintenant le voyent cy, et maintenant le voyent la, maintenant a destre, maintenant a senestre, orendroit pres, orendroit loing.*
(69-85)

n) **Ao** : *Ha ! sire, fait li chevaliers, ge ne voudroie mies por un* ***autel*** *chastel comme cil la est que vos en alessiez issi, se vos an nule maniere voliez remanoir.*
Ez : *Haa ! sire, fait le chevalier, je vous prie que demourez car je ne vouldroie mie pour ung* ***autretel*** *chasteau comme celui la que vous en allissiez, se vous voulez demourer en nulle maniere.*
(60-116)

Lexèmes qui remplacent :

- *tel*, “semblable”
  `PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; TALIS ; rapport de synonymie ; même étymon
- *autel1*, “semblable”
  `GuillAnglH` (fin XII^e [déb. XIV^e], pic. occ. [Est]) – ∅ [rég.] | `MeschLun1539` (av. 1465 [1539]) ; TALIS ; rapport de synonymie ; même étymon [154]
- Voir *tant*. Ici, *tant*, *tant de*, “une telle quantité de”
  `RolS2` (ca 1100 [2^e q. XII^e], agn. ou norm. [agn.]) – ∅

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de remplacement(s) : 5

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 2

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 2

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 2

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

154. Le FEW recense le mot dans le dialecte moderne rouchi.

2 emploi adv., “de même”

`EneasS2` (ca 1160 [ca 1200], norm. [lorr.]) – `PercefRE` (mil. XV^{e} [1528], hain.)

a) **Ao** : *Cil met la main a l'espee et Claudas fait* ***autretel****.*
Ez : *Cellui met la main a l'espee et Claudas fait* ***autretel****.*
(8-75)

b) **Ao** : *Si li est avis que buer fust nez qui en eüst une* ***autretel*** *com il cuide que ceste soit.*
Ez : ∅
(11-48)

c) **Ao** : *Et vient vers son chevalier, si giete l'escu sor la teste, l'espee en la main. Et cil refait* ***autretel****, si s'entredonent granz cox parmi les escuz et par les hiaumes, et sor les braz et sor les espaules, et la ou il se pueent ataindre.*
Ez : *Et vient a son compaignon, l'espee en sa main et l'escu dessus sa teste, et* ***aussi*** *fait l'autre, et s'entrefierent sur leurs escus, sur les heaumes, sur les bras, et la ou ilz se peuent attaindre.*
(22-35)

d) **Ao** : *Et qant li autre dui voient ce, si font* ***autretel****.*
Ez : *Et quant les autres deux voyent ce, ilz font* ***come lui****.*
(23-50)

e) **Ao** : *Et* ***autretel*** *dient de toz les compaignons que messires Gauvains avoit amenez avec lui.*
Ez : *Et de tous les dix chevaliers qui estoient venuz ensemble.*
(27-39)

f) **Ao** : *Et laissent corre a monseignor Gauvain, et il a els, et cuida que Brehuz feïst* ***autretel****, mais il se tint coiz.*
Ez : *Et s'en viennent droit a monseigneur Gauvain, et lui a eulz, et cuida que Brehin fist* ***ainsi****, mais non fist.*
(38-9)

g) **Ao** : *Et li oil li luisent comme dui charbon ardant, et ses danz totes* ***autreteles****. Li hom tenoit en sa main une hache.*
Ez : *Les yeulx avoit luisans comme charbon ardant et tenoit en sa main une hache.*
(39-29)

h) **Ao** : *Dites au chevalier que por amor de nos laist a encontrer noz freres, et ge lor irai dire* ***autretel****.*
Ez : *Dictes au chevalier que pour l'amour de vous il laisse a encontrer voz freres et je leur iray dire* ***pareillement****.*
(40-26)

i) **Ao** : *Et li chevaliers dit que nel fera il se sor soi desfandant n'est. Keheriez vient a ses freres, si lor dit* ***autretel****.*
Ez : *Et le chevalier dist non fera il se n'est en soy deffendant. Gaheriet vient a ses deux freres et leur dist* ***par semblable****.*
(40-28)

j) **Ao** : *Et li rois lo redit a la reine et ele lo dit tot* ***autretel****.*
Ez : *Le roy le dist a la royne et elle lui respont tout* ***ainsi que avoit fait son chappellain****.*
(43-6)

k) **Ao** : *Et il dit que nenil et* ***autretel*** *dient li plusor chevalier de laianz.*
Ez : *Et il dist que nenny et* ***autant*** *en dient plusieurs autres de leans.*
(45-12)

l) **Ao** : *Si s'adrece vers lui. Cil voit bien que il lo viaut ferir, si fait* ***autretel****. Il fierent les chevaus li uns vers l'autre.*
Ez : *Et se adresse vers lui. Et l'autre s'appreste pour soy deffendre. Ilz fierent leurs chevaux des esperons et laissent aler l'ung contre l'autre.*
(46-26)

m) **Ao** : *Et la reine refist* ***autretel*** *as dames et as puceles.*
Ez : ∅
(51-11)

n) **Ao** : *Et passoient l'eve espessement cil qui dessirroient lo joster, et* ***autretel*** *faisoient li Galehot.*
Ez : *Et passoient l'eaue espessement, et* ***aussi*** *faisoient les gens Gallehault.*
(51-64)

o) **Ao** : *Qant les genz Galehot virent que li lor an avoient lo poior, si les secorroient, et* ***autretel*** *faisoient les genz lo roi Artu. Si asanblerent ansi totes les genz or ansanble devant la lice.*
Ez : *Si s'assemblerent tous les ostz devant la lice.*
(51-168)

p) **Ao** : *Et lait corre a monseignor Gauvain si tost com chevaus pot aler. Et messires Gauvains refait* ***autretel****, si s'entrefierent de si grant aleüre com chevaus lor porent corre sor les escuz.*
Ez : *Et laisse courre a messire Gauvain si tost comme le cheval peut aler. Et messire Gauvain en fait* ***autant****. Si s'entrefierent sur les escus si fort comme les chevaulx peuent courre.*
(59-118)

q) **Ao** : *Et com Marganors lo voit issi venir, si fait* ***autretel*** *et dit a soi meïsmes que tel josteor ne vit il onques mais meillor.*
Ez : *Quant Marganor le voit venir, si fait* ***come lui*** *et dit a lui mesmes qu'il ne trouva oncques meilleur jousteur que cestui.*
(60-239)

r) **Ao** : *Et trait aprés li lo cheval monseignor Gauvain que ele menoit an destre, si lo passe outre, et* ***autretel*** *font li dui chevalier.*
Ez : *Et traict aprés elle le cheval monseigneur Gauvain que elle menoit a dextre, et* ***ainsi*** *font les deux chevaliers.*
(62-212)

s) **Ao** : *Et li rois fait* ***autretel****, si se depiecent les escuz mout durement.*
Ez : *Et le roy refait* ***ainsi****, si se despiecent les escus et les heaumes moult durement.*
(68-31)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *aussi*, “de même” (rapport de synonymie)
- Voir *come1*, “de la même façon que” (rapport de co-hyponymie)
- Voir *ainsi*, “de cette façon” (rapport de synonymie)
- Voir *pareillement*, “d'une manière similaire” (rapport de synonymie)

- *semblable*, *par semblable*, “d’une manière similaire”
  `OresmeEthM` (1370 [ap. 1372], Paris) – `1618` ; sĭmĭlare ; rapport de synonymie

Nombre de conservation(s) : 1

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

Nombre de lexème(s) absent(s) dans un passage variant : 1

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 1

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 2

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 2

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 4

Nombre de remplacement(s) : 6

1 Sur les 33 éléments, 24 sont comparables. On relève 20 cas de remplacement, un cas d’absence, un cas de variante, un cas de conservation et un cas de présence en Ez face à un autre élément en Ao. *autretel* est donc très majoritairement remplacé. Deux emplois ont été distingués, un emploi adjectival et un emploi adverbial, et les éléments qui remplacent l’un et l’autre sont distincts.

2 Ainsi, l’adjectif est remplacé une fois par *tant de*, et à quatre et trois reprises par *autel* et par *tel*. Le remplacement se produit donc majoritairement à l’aide d’adjectifs de même sens et construits sur le même étymon que l’adjectif remplacé. En revanche, en 1 n), cas de présence en Ez, c’est l’incunable qui présente *autretel* et le manuscrit la leçon *autel*.

3 Les emplois adverbiaux sont remplacés par une série d’adverbes variés. Celui qui est majoritairement utilisé est *ainsi*, à quatre reprises. Sont aussi employés dans l’incunable *aussi*, *come lui* et *autant*, chaque forme à deux reprises, et *pareillement* et *par semblable*, une fois chacun. L’emploi adverbial connaît également un cas de conservation, en 2 a). La diversité des remplacements témoigne probablement de la difficile interprétation de *autretel* : c’est le contexte qui permet aux compositeurs de Ez de proposer une leçon pour remplacer ce mot.

4 Il est possible de supposer que, au niveau de la langue, la distinction entre emploi adjectival et emploi adverbial se fait plus forte, amenant à l’obsolescence de *autretel*, qui peut tolérer les deux emplois. Par ailleurs, cette obsolescence est à mettre en correspondance avec celle de *autretant*[155], par leur proximité formelle. Il a été noté dans cette notice qu’il y a possiblement eu réanalyse de la forme comme étant constituée de *autre* et de *temps*, sur le modèle de la réanalyse de *entretant*. Dans le cas présent, une telle réanalyse est problématique, puisqu’elle amène à considérer le mot comme composé de deux antonymes : le premier composant supposé exprimant l’altérité, *autre*, le second, l’identité, *tel*. La réanalyse possible entraîne donc une confusion dans le sémantisme représenté par le mot, ce qui a pour conséquence l’abandon de son usage.

Typologie : Disparition partielle ; l’obsolescence est presque totale ; l’un des emplois en Ez est un archaïsme
Facteurs supposés : Distinction progressive dans la langue des emplois adjectivaux et adverbiaux, qui rend donc l’emploi du mot, possédant les deux emplois, obsolescent ; analogie avec un autre adverbe qui fait l’objet d’une réanalyse : réanalyse du mot ; la réanalyse conduit à interpréter le mot comme composé de deux antonymes, conduisant à une confusion sémantique.

155. Cf. la notice sur *autretant*.

⊆ autrier

FEW, IV, 414b : HĔRI

Ao : 3 ; Ez : 0

autrier, “avant-hier, il y a peu de temps”
RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – Amyot 1559 (1559)

1 **Ao** : *Si sui a vos venue por ce que vos m'aidiez tant que ge aie lo bon chevalier celui as vermoilles armes qui* ***l'autrier*** *veinquié l'asemblee.*
Ez : ∅
(51-11)

2 **Ao** : *Et quant il fu* ***l'autrier*** *sor la riviere pansis et ge me hatisoie de lui mander que il feïst d'armes, ge nel faisoie se por ce non car ge sopeçoie bien que il vos amoit.*
Ez : *Et quant il fut* ***avant hier*** *sur la riviere pensif et je lui vouloie mander qu'il fist vaillamment aux armes je ne le faisoie sinon pour ce que je esperoie qu'il vous aymast.*
(51-312)

3 **Ao** : *Sire, fait ele, cil chevaliers que vos veez la me guerroia. Si li mostre Segurades et li devise ses covenances.* ***L'autrier****, fait ele, sire, si m'amena Grohadains li nains un chevalier, cil nains que vos veez la, cui il dist...*
Ez : *Sire, fait elle, Segurades m'a guerroiee l'espace de long temps mais il fut vaincu par ung chevalier que Grodoain le nayn me amena, lequel lui dit...*
(57-2)

Lexème qui remplace : *ier*, *avant hier*, “il y a deux jours”
MonGuill1C (2e t. XIIe [1er q. XIIIe], pic. mérid.. [pic.]) – ∅ ; HĔRI ; rapport de synonymie ; même étymon

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1
Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1
Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

∃ autrui

FEW, XXIV, 355a : ALTER

Ao : 43 ; Ez : 18

1 “une autre personne”
RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅

a) **Ao** : *Et qant ge me randrai a vos ne a* ***autrui****, ge ne me randrai pas comme traïtres.*
Ez : *Et quant je me rendray a vous ne a* ***autre****, je ne me rendray pas comme traitre.*
(2-31)

b) **Ao** : *Mais por Deu, fait ele, de ceste forest me gitez hors que par* ***autrui*** *ne soie prise ne destorbee.*
Ez : *... et qu'il la conduise hors de celle forest et la mette a sauveté.*
(4-22)

c) **Ao** : *Et mout lo cela bien et a sa mere et a* ***autrui****.*
Ez : *Et moult bien le cela a sa mere et a* ***autruy****.*
(6-13)

d) **Ao** : *Ne ge ne voil perdre m'ame por* ***autrui*** *deseriter aprés ma mort.*
Ez : *Et je ne vueil pour* ***autruy*** *desheriter perdre mon ame aprez ma mort.*
(8-33)

e) **Ao** : *Ne ge nel dis onques n'a toi n'a* ***autrui****.*
Ez : *Ne oncques ne le dis a toy ne a* ***autre****.*
(8-52)

f) **Ao** : *Mais tant l'ai travaillé por la mort eschiver qu'il n'a mais gaires de mestier ne moi ne* ***autrui****.*
Ez : *Mais tant l'ay travaillé pour la mort eschiver qu'il ne peu plus servir ne a moy ne a* ***aultre****.*
(9-53)

g) **Ao** : *Et se des lors en avant savez que demander a moi ne as autres, nos somes apareillié a faire droit de totes choses, et a vos et a* ***autrui****.*
Ez : *Et se doresenavant savez que demander ne a moy ne a autre, nous sommes appareilliez a en faire droit de toutes choses.*
(13-26)

h) **Ao** : *Tant fait grant folie avocques lo grant pechié qui i est, cil qui* ***autrui*** *desherite et tost sa terre, car ja aseür une seule ore ne par nuit ne par jor n'i dormira.*
Ez : *Et tant fait grant follie qui* ***aultry*** *desherite de sa terre, car ja asseur une seulle heure n'y dormira.*
(13-96)

i) **Ao** : *Por c'est et fox et avugles qui, por coveitise de la terriene seignorie qui si po dure, se charge de pechié et de la puor de* ***nul home*** *deseriter.*
Ez : *Pour ce fol est et aveugle qui, pour couvoitise de seigneurie qui si peu dure, se charge de pechié et de la paine de desheriter* ***autruy****.*
(13-99)

j) **Ao** : *Biax sire, ge sui une damoisele qui sui a* ***autrui*** *q'a moi.*
Ez : *Beau sire, je suis une damoiselle subjecte a* ***autruy*** *que a moy.*
(14-54)

k) **Ao** : *Car nus ne se doit tant fier en* ***autrui*** *com an celui qui plus l'aimme que tuit li autre.*
Ez : *Car homme ne se doit tant fier en* ***autruy*** *comme en cellui qui plus l'aime.*
(14-74)

l) **Ao** : *Ne de moi ne savront ja plus qui ge sui, ne vos ne m'en enquerez. Mais ge ain les anfanz plus que nule autre fors la mere, nes ameroit non mie por avoir lor terres et lor anors, car Deu merci assez en ai mais por aus qui mout font a amer et por* ***autrui*** *plus que por els.*
Ez : *Et de moy ne saurez vous mie qui je suis, mais je ayme les enfans plus que nul autre fors leur mere.*
(14-127)

m) **Ao** : *Mout plainent durement lo vallet et un et autre et, por lo grant duel que tuit en orent, ne manbra il au roi ne a* ***autrui*** *de s'espee qu'il li avoit obliee a ceindre.*
Ez : *... et dist que c'est dommage et grant douleur et le plaignoit. Pour le courroust que le roy en eut, il lui oublia a ceindre son espee.*
(21-69)

n) **Ao** : *Mais bien gardez que vos ne remeigniez n'au roi Artu n'a* ***autrui*** *devant que vos seiez queneüz par vos proesces en pluseurs terres, car ensin velt ma dame que vos lo faciez por vos essaucier et amender.*
Ez : *Et bien gardez que vous ne demourez avec roy ne avec* ***autry*** *devant que vous soyez congneu par voz prouesses, car ainsi le veult ma dame.*
(23-26)

o) **Ao** : *Li contes dit que li Blans Chevaliers chevauche maz et pansis, por sa dame la reine qu'il a correciee, car il l'amoit de si grant amor des lo premier jor qu'il fu tenuz por chevaliers que il n'amoit tant ne soi ne* ***autrui****.*
Ez : *Le Chevalier Blanc chevauche malade et pensif pour l'amour de sa dame la royne qu'il avoit veue, car il l'aymoit de si grant amour des le premier jour qu'il fut fait chevalier qu'il n'aymoit tant ne soy ne* ***autre****.*
(28-2)

p) **Ao** : *Et tu ies failliz quant tu messerras contre ton Signor de tel signorie con tu devoies tenir de lui non pas d'****autrui****.*
Ez : *Et tu te failliz la ou tu meserras vers ton Createur de telle seigneurie comme il t'avoit baillee.*
(48-86)

q) **Ao** : *Et se tu par ceste Flor ne viens a sauvement et d'arme et de cors par* ***autrui****, n'i puez tu venir, car nus ne tient si grant leu vers lo Sauveor comme ele fait.*
Ez : ∅
(48-146)

r) **Ao** : *Et ses hiaumes estoit fanduz et anbarrez, et li nasiaus toz detranchiez et li cercles an pandoit contraval que mais ne puet avoir mestier, ne lui ne* ***autrui****.*
Ez : *Et son heaume estoit fendu et embarré, et le nasel tout detrenchié pendoit contreval.*
(49-12)

s) **Ao** : *Atant chevauchent li conroi tot lo pandant. Et lor gent avoient ja mout lo poior, car mout lo font durement li compaignon monseignor Yvain et ses cors lo fait bien sor aus toz. Mais nus biens de lui ne d'****autrui*** *ne se prant au bienfaire del Noir Chevalier, mais cil lo fait bien sor toz homes.*
Ez : *Atant chevauchent les conroiz devers leurs gens, car ilz avoient ja du pire.*
(51-142)

t) **Ao** : *Mais ge vos pri que vos ne me tolez vostre conpaignie por* ***autrui*** *doner, des que ge feroie plus por vos avoir que nus.*
Ez : *Mais je vous prie que vous ne me tollez vostre compaignie pour la donner* ***a autruy****.*
(51-166)

u) **Ao** : *La dessirree chose est totjorz la plus veé et si i a de tex genz qui a* ***autrui*** *font a enviz aaise de la chose que il plus aimment.*
Ez : ∅
(51-234)

v) **Ao** : *Lors s'aperçut la reine que il ne voloit mies conoistre que il l'aüst vaincue, si l'an prise mout.*
Ez : *Adonc apperçoit elle bien qu'il ne veult mie congnoistre qu'il eust vaincue l'assemblee, si l'en prise mieulx la royne, car, quant ung homme se loe lui mesmes, il tourne son honneur a honte, et quant* ***aultruy*** *le loe, adonc en est il mieulx prisé.*
(51-247)

w) **Ao** : *Dame, ge fis por aus, fait il, ce que ge dui et por vos ce que ge poi. Or me dites, totes les chevaleries que vos avez faites, por cui les feïstes vos ? Dame, fait il, por vos. Commant ? fait ele, amez me vos tant ? Dame, fait il, ge n'ain tant ne moi ne* ***autrui****. Et des qant, fait ele, m'amez vos tant ?*
Ez : *Dame, je fiz pour elle ce que je deubz et pour vous ce que je peulx. Et combien a il que vous me aymez tant ?*
(51-264)

x) **Ao** : *Dame, saluz vos mande la plus sage pucele qui orendroit vive, et la plus belle que ge saiche au mien escient. Et si vos mande que vos gardez cest escu por amor de li et d'****autrui*** *que vos plus amez.*
Ez : *Dame, salut vous mande la plus saige des pucelles qui vive, et vous mande par moy que vous gardez cest escu pour l'amour d'elle.*
(57-58)

y) **Ao** : *Ne ge ne cuit avoir prise par* ***autrui*** *l'anfermeté que par as deus.*
Ez : *Et je cuide que par* ***autre*** *ne prins je ceste enfermeté que par ses deux pucelles dessus nommees.*
(59-112)

z) **Ao** : *Aprés li fist messires Gauvains meesmes a l'espee estelles au braz lier, car ce estoit uns des chevaliers o monde qui plus an savoit, car il s'an estoit mainte foiz antremis que por soi que por* ***autrui****.*
Ez : *Aprez lui appareilla monseigneur Gauvain mesmes son bras, car c'estoit ung des chevaliers du monde qui plus en savoit et s'en estoit maintes fois entremis pour soy et pour* ***autre****.*
(59-127)

aa) **Ao** : *Mais ge me vaign plaindre de vos a vos meïsmes car a* ***autrui*** *ne m'en sai clamer, car nus ne m'en puet si bien faire droit comme vos meïsmes se por ce non espooir que vos n'iestes mies sires de vos.*
Ez : *Je me viens a vous complaindre de v[o]us mesmes ne nul ne m'en peut en peut fai[re] droit sinon vous.*
(60-270)

ab) **Ao** : *Et ge ferai tant, o par moi o par* ***autrui****, que tu n'i perdras ne vie ne membre ne annor.*
Ez : *Et je feray de vous deux accordance vers le seigneur du chasteau en telle maniere que tu ne perdras ne vie ne honneur.*
(62-73)

Lexème qui remplace : *autre*, pro. indéfini, “autre personne”

`PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; ALTER ; rapport de synonymie ; même étymon

Nombre de conservation(s) : 5

Nombre de conservation(s) avec transposition : 2

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 2

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 2

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 7

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

Nombre de remplacement(s) : 5

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 4

2 “qui appartient à une autre personne”

`SThomGuernT` (ca 1174 [déb. XIII^{e}], Ouest/pic./agn. [agn.]) – `BAÏF, Eglogue` (1572, Paris)

a) **Ao** : *Et li rois Bans avoit pluseurs foiz envoié por secors au roi Artu, mais il avoit tant a faire de maintes parz qu'il ne se pooit pas legierement entremetre d'**autrui** besoigne.*
Ez : *Et le roy Ban envoia mainte foiz au roy Artus pour avoir secours, mais le roy Artus avoit tant a faire de toutes pars qu'il ne se pouoit entremettre d'**autruy** besongne.*
(1-24)

b) **Ao** : *Si a pitié de ce qu'il covanra son fil issir d'enfance en povreté et an dolor, et sa fame estre en **autrui** dongier que el suen et an avoeries de maintes genz.*
Ez : *Si a pitié de ce qu'il convendra son filz yssir de enfance en povreté et en douleur, et sa femme estre en **autruy** dangier.*
(3-6)

c) **Ao** : *Puis li demande dont il est et il dit que il est de cel **autre** païs.*
Ez : *Puis lui demande donc il est et il dist qu'il est d'**autry** païs.*
(9-58)

d) **Ao** : *Mais maldehaz ait filz de roi, s'il n'ose **l'autrui chose** doner, qant il la soe done hardiement.*
Ez : *Mais filz de roy n'est pas joyeux, quant **la chose d'autruy** ne ose donner ne en faire sa voulenté, quant mestier lui en est et de la sienne ne peut a son gré disposer.*
(9-109)

e) **Ao** : *Car vos devez plorer et les voz pechiez et **les autrui** non mie veiant lo pueple, mais en vostre cloistre et au plus an repost que vos porroiz.*
Ez : *Vous devez pleurer voz pechiez et **ceulz de vostre amy** non mie devant le peuple, mais en vostre cloistre et en lieu secret.*
(10-19)

f) **Ao** : *Si en ot de tex qui ne se tenissent de plorer por nul avoir qant il virent lor seignors venir si biax anfanz et si plaisanz qui an **autrui** baillie estoient et an **autrui** subjection.*
Ez : *Il en y eut de telz qui ne se peurent tenir de pleurer quant ilz virent leur seigneurs venir si beaux enfans qui estoient en la servitude **d'autruy**.*
(11-43)

g) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(11-43)

h) **Ao** : *Et dites moi outreement que vos volez que g'en face por ce que vos m'an creroiz, et gel ferai sanz contredit, o soit sairemenz o fiance, et de moi et de mes genz totes, ou me metrai en prison se vos volez en vostre garde, car en* ***autrui*** *baillie ne me metroi ge pas que en la vostre, car plus vos ai encores trové a verai et a leial que nul des autres.*
Ez : *Et dictes moy que vous voullez que je face affin que vous m'en croiez, et je le feray sans contredit, ou soit serment ou soit fiance, ou moy mettre en prison se vous voulez en vostre garde, et non* ***autre****, car plus vous ay trouvé vray que nul autre.*
(13-124)

i) **Ao** : *Et Dex desfande Claudas que il ancor si tost ne muire devant que ge li face savoir combien de seürté puet avoir qui* ***autrui terre*** *prant a force.*
Ez : *Et Dieu defende Claudas que encores ne meure devant que je lui aye fait savoir comme peu de seurté peut avoir qui* ***la terre d'aultruy*** *prent a force.*
(14-80)

j) **Ao** : *Nel ferai, biax niés, fait Phariens, car il n'ont pas en* ***autrui*** *mesfait mort deservie, ne lor sires ne fist onques traïson vers moi que une seule qi ne fait pas a prisier jusq'a la mort a nul preudome*
Ez : *Non ferez, beau nepveu, car ilz ne ont point pour* ***autry*** *mesfait mort desservie, et leur sire ne fist oncques traïson vers moy que une seule qui n'est mie de pris jusques a la mort.*
(16-60)

k) **Ao** : *Ge vos creanterai si comme chevaliers que, coment qu'il soit des deus anfanz, ou soient trové o non, ge ne ferai* ***autrui*** *homage que ge ne vos face avant savoir, se vos vis iestes.*
Ez : *Je vous afferme comme chevalier, quoy qu'il soit des enfans, que je ne feray* ***a autre*** *hommage sans le vous faire premierement savoir, se vous estez vif.*
(16-130)

l) **Ao** : *Lors consoille a un des escuiers qu'il enport s'espee autresin, car il bee a estre chevaliers d'****autrui*** *main que de la lo roi.*
Ez : *Et lors dist a alez avec lui et me portez mon harnoiz, car il veult estre chevalier d'****autruy*** *main que de celle du roy.*
(21-86)

m) **Ao** : *Et puis q'ensinc est, miauz me vient il dire ma honte que* ***l'autrui****, car bien sachiez que ge ne vos diroie a nul fuer qui ge sui ne coment ge ai non.*
Ez : *Et puis qu'il est ainsi, mieulx vient il que je die ma honte que* ***celle de autruy****.*
(51-20)

n) **Ao** : *Et qant il se regarde, si voit anz o chief de la lande quatre chevaliers toz armez, les escuz as cols, les hiaumes sor les testes, toz apareilliez de lor cors deffandre et d'****autrui*** *asaillir.*
Ez : *Et quant il fut entré en icelle lande, il chevaucha la droicte voye et voit au chief d'icelle lande quatre chevaliers armez, les escuz aux colz, tous appareillez par semblant de leurs corps deffendre ou* ***aultrui*** *assaillir.*
(54-0)

o) **Ao** : *Certes, dist Hestors, ci a mauvaise costume, car li estrange ne deüssient mies comparer* ***autrui*** *guerre de* ***autrui*** *chastel qui rien n'i ont mesfait.*
Ez : *Certes, fait Hector, cy a malle coustume, car les estranges ne deussent mie comparoir* ***la*** *guerre de* ***vostre*** *chasteau.*
(60-177)

p) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(60-177)

q) **Ao** : *Si fu si coverz que de son sanc que de l'****autrui*** *que toz estoit vermoil et chevalier et cheval.*
Ez : *Et fut si couvert que de son sang que de l'****autruy*** *que tout estoit vermeil.*
(68-171)

r) **Ao** : *Et tant en ocist Lanceloz que toz est coverz de sanc que do suen que de l'****autrui****, et li escuz, et li hauberz, et li chevaus.*
Ez : *Car tant en occist Lancelot que tout estoit couvert de sang tant du sien comme de l'****autruy****, et son escu, son haubert et son heaume estoient tous ensanglantez.*
(69-107)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir l'autre emploi de *autrui*, "une autre personne" (rapport de presque synonymie ; même lemme)
- Voir *cel*, pro. démonstratif, "celui-là" (rapport de co-hyponymie)
- Voir *autre*, pro. indéfini, "autre personne" (rapport de synonymie)
- *le*, "(art. défini)"
  `EulalieH` (ca 900 [ca 900], pic.-wall. [Saint-Amand]) – ∅ ; ĭlle ; rapport d'hyperonymie
- *vostre*, "(art. possessif)"
  `PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; vĕster ; rapport d'hyponymie

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 2

Nombre de conservation(s) avec transposition : 4

Nombre de remplacement(s) : 3

Nombre de conservation(s) : 7

1 Sur les 46 contextes, 32 sont comparables. Parmi eux, on relève onze cas de substitution, 18 cas de conservation et trois cas de présence en Ez. Ces trois derniers recoupent trois situations différentes. En 1 i), *nul home* est remplacé par le pronom *autruy*, pronom qui est également employé en 1 v), dans le cadre d'une leçon plus développée en Ez qu'en Ao. C'est l'emploi adjectival qui est en revanche présent en 2 c), face à *autre* en Ao.

2 L'emploi documenté en 1 est l'emploi pronominal, toujours attesté en français contemporain. Il connaît néanmoins six cas de remplacement, tous réalisés par l'emploi du pronom indéfini proche formellement *autre*, contre sept cas de conservation.

3 L'emploi déterminant ne survit pas en revanche après le XVI^e siècle. Dans notre corpus, l'adjectif est remplacé cinq fois : deux fois par l'adjectif *autre*, et une fois par le pronom démonstratif *ceulz*, par le déterminant défini *la*, par le possessif *vostre*. Les cas de conservation semblent proportionnellement plus importants, puisqu'on en relève onze. Cependant, dans quatre de ces cas, les passages en question sont reformulés de manière à ce que l'emploi en Ez corresponde à l'emploi pronominal documenté en 1. Ainsi, en 2 d), « *l'autrui chose* » donne « *la chose d'autruy* », en 2 i), « *autrui terre* » donne « *la terre d'aultruy* », en 2 m), « *miauz me vient il dire ma honte que l'autrui* » donne « *mieulx vient il que je die ma honte que celle de autruy* », en 2 n), « *toz apareilliez de lor cors deffandre et d'autrui asaillir* » donne « *tous appareillez par semblant de leurs corps deffendre ou aultrui assaillir* » [156].

Synthèse : Les deux emplois documentés de *autrui* connaissent des remplacements. L'emploi du pronom *autre*, "une autre personne", est ainsi préféré à l'emploi du pronom *autrui*. D'après les sources lexicographiques, cet emploi n'est néanmoins pas obsolescent, au contraire de l'emploi en 2, "qui appartient à une autre personne", dont on a pu voir les cas de remplacements et de reformulation, permettant d'employer justement le pronom. Il y aurait donc une distinction qui s'opère entre l'emploi pronominal, désignant une personne, et l'emploi adjectival, permettant la référence à cette personne, ce dernier devenant caduc. Les cas rencontrés sont intéressants en ce qu'ils témoignent probablement d'un système en cours de réfection, où les emplois sont encore tolérés, mais où une préférence se dégage. La chute d'occurrences de l'emploi du pronom met en relief que, pendant la réfection du système, les différents emplois du mot sont menacés de caducité.

Typologie : Disparition partielle ; des emplois sont obsolescents ; au siècle suivant, l'un des sens disparaît et l'autre continue d'être employé
Facteurs supposés : Distinction qui s'accroît entre les emplois pronominaux et les emplois adjectivaux.

‡ avaler

FEW, XIV, 140a : VALLIS

Ao : 12 ; Ez : 6

1 "descendre"

`RolS2` (ca 1100 [2^e q. XII^e], agn. ou norm. [agn.]) – `O. DE SERRES, Théâtre d'agric.` (1600 [1605], Paris)

a) **Ao** : *Mais tant la destraint la granz paors que ele a qu'il ne soit morz qu'ele chiet pasmee a terre ainz qu'ele soit venue* ***a l'avaler del tertre jus****.*
Ez : *Mais tant la destraint la grant doulleur et la paour qu'elle a qu'il ne soit mort qu'elle s'est pasmé ains qu'elle soit venue* ***aval****.*
(3-28)

b) **Ao** : *Illuec demorerent jusqu'a l'avesprier. Et lors* ***avalent*** *jus do chastel por aler herbergier.*
Ez : *Et demourerent illec jusques au vespre. Puis* ***devalerent*** *pour eulz hebergier au chasteau.*
(26-2)

156. La construction de *apareilliez*, possible avec *de*, et l'emploi de *autrui* en tant que pronom, peuvent conduire à interpréter l'occurrence en Ao comme étant elle-même une instance de l'emploi documenté en 1.

c) **Ao** : *Et qant il orent **avalé** do tertre o val, si esgarde messires Gauvains que premiers aloit entre lui et monseignor Yvain, son conpaignon et son cosin, si esgardent, si voient venir un escuier sor un roncin si tost com li roncins lo puet porter, une grant liace de lances a son col.*
Ez : *Et quant ilz voulurent **devaler** le tertre pour aler en icelle lande, si regarda monseigneur Gauvain qui aloit le premier avec messire Yvain, son cousin, et voit venir ung escuier si tost comme son roussin le peut po[r]ter, une grant hache danoise a son col.*
(54-12)

d) **Ao** : *Atant vienent li dui chevalier. Et si tost com li ponz est **avallez**, et il vienent outre a monseignor Gauvain et a Hestor.*
Ez : *Atant viennent les deux chevaliers si tost comme le pont fut **avalé** a monseigneur Gauvain et a Hector.*
(68-14)

e) **Ao** : *Lors s'an vienent andui tres par devant la tor. Et la reine est jus **avalee**, si la saluent andui et ele els.*
Ez : *Lors s'en vont eulz deux tres devant la tour. Et la royne estoit jus **avallee**, si la saluerent eulz deux et elle eulx.*
(68-117)

Lexèmes qui remplacent :

- *aval*, "en bas, vers le bas"
  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ [vx] | `Ac 1932-35` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1932-1935]) [spé.] | `Ac 1694` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1694]) [spé.] | `Fur 1690` (*Dictionnaire universel* [1690]) ; VALLIS ; rapport de synonymie ; même étymon [157]
- *devaler*, "descendre"
  `CourLouisLe` (2e t. XIIe [3e q. XIIIe], frc.) – ∅ ; VALLIS ; rapport de synonymie ; même étymon [158]

Nombre de remplacement(s) : 3

Nombre de conservation(s) : 2

2 emploi tr., "descendre"
`CharroiM` (2e t. XIIe [3e q. XIIIe], frc.) – `O. DE SERRES, Théâtre d'agric.` (1600 [1605], Paris)

a) **Ao** : *Puis resaut sus et **avale** la montaigne grant cors aval, si est eschevelee et dessiree.*
Ez : *Puis **avalle** la montaigne a grant haste.*
(3-28)

b) **Ao** : *Li chevaliers qui ot **avalé** lo tertre s'esloigne anmi la lande, et prant son escu et sa lance, si s'adrece vers lui.*
Ez : *Adonc le chevalier qui eut **avalé** le tertre se eslongne emmy la lande, et prent son escu et sa lance, et se adresse vers lui.*
(46-26)

157. Dans `Ac 1932-35` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1932-1935]), le lexème est indiqué comme s'étant spécialisé dans la désignation de la géographie d'un cours d'eau. Cette restriction sémantique est attestée dès `Ac 1694` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1694]), qui précise dans son entrée : « Il ne se dit guere que des batteaux, et de ce qui est porté sur les rivieres. » `Fur 1690` (*Dictionnaire universel* [1690]) n'est cependant pas d'accord, puisqu'il donne la définition suivante : « qui designe la pente, la descente, l'inclination de quelque chose ».
158. La date de première attestation est donnée pour le premier emploi recensé dans la langue, l'emploi intransitif.

c) **Ao** : *Li chevaliers qui ot **avalé** lo tertre fiert l'autre sor son escu si que sa lance vole en pieces.*
Ez : *Le chevalier qui eut **avallé** le tertre le fiert sur l'escu tellement que sa lance vole en pieces.*
(46-27)

Nombre de conservation(s) : 3

3 "faire descendre"

`BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIII^{e}], ang./tour. [agn.]) – `Ac 1694` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1694]) [bas] | `PASQUIER, Recherches` (1581-1621 [1581-1633], Paris)

a) **Ao** : *Lors descent Hestors a terre tant qu'il li abat la vantaille et **avale** juque sus les espaules et fait sanblant qu'il li voille la teste coper.*
Ez : *Lors descent Hector a terre et lui abat la ventaille jusques sur les espaulles et fait semblant de lui vouloir la teste coupper.*
(60-220)

b) **Ao** : *Messire Gauvains oste son hiaume si **avale** la vantaille, et vient au lit o la damoiselle dort mout durement.*
Ez : *Monseigneur Gauvain oste son heaume et **abat** sa ventaille, et vient au lit ou la damoiselle se dormoit.*
(62-235)

c) **Ao** : *Si l'aert messires Gauvains, si li arache lo hiaume de la teste et **avale** la vantaille et dit que la teste li copera se il ne se tient por outrez.*
Ez : *Si le prent monseigneur Gauvain au heaume et lui arrache de la teste, puis lui **abat** la ventaille et dist que il lui couppera la teste s'il ne se tient pour oultré.*
(68-18)

Lexème qui remplace : *abatre*, "faire descendre"

`RolS2` (ca 1100 [2^{e} q. XII^{e}], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; ABBATUĔRE ; rapport de synonymie ; graphie proche

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 2

4 "faire tomber"

`MonGuill2C` (ca 1180 [1295], pic. mérid. [art.]) – `Montaigne` (1580-1595)

Ao : *Atant les ont toz **avalez** en un souzterrin mout fort dont li huis estoient de fer et li mur espés de carriaus joinz a fer et a plon.*
Ez : *Lors les ont **avallez** en ung soubzterrin dont les huys estoient de fer et le mur espez fait de carreaux joingz de plomb et de fer.*
(26-17)

Nombre de conservation(s) : 1

Analyses des exemples

1 Sur les douze contextes, répartis en quatre emplois, six cas de conservation, cinq cas de remplacement et un cas d'absence peuvent être observés. L'emploi intransitif est remplacé à trois reprises et conservé à deux. Le remplacement se fait deux fois par un verbe synonyme construit sur le même étymon, *devaler*.

En 1 c), en plus du remplacement, l'emploi du verbe devient transitif. En 1 a), c'est toute la périphrase, « *a l'avaler del tertre jus* », dont le sémantisme est porté à la fois par *avaler* et par *jus*, qui est remplacé par *aval*.

2 Les trois emplois du verbe transitif sont conservés. Il s'agit, dans ces trois cas, de "descendre" un *tertre* ou une *montagne*.

3 Le sens factitif "faire descendre" est utilisé les trois fois où il est attesté avec l'objet *vantaille*. En 3 a), il est employé avec *abatre* en Ao, dans le cadre d'un binôme synonymique. Seul ce dernier verbe est conservé dans l'incunable. C'est également lui qui est utilisé en remplacement dans les deux autres contextes.

4 Le dernier sens, "faire tomber", concerne une occurrence qui est conservée dans l'incunable.

⟶ Parmi les différents sens, on observe des cas de conservation et des cas de remplacement : les occurrences des deux emplois transitifs sont entièrement conservées, celles de l'emploi intransitif sont pour moitié conservées, pour moitié remplacées, celles de l'emploi factitif sont remplacées.

Analyses internes

1 *aval* est déjà bien utilisé en Ao[159]. *abatre* est également présent 90 et 86 fois. Il peut être employé de manière similaire à *avaler*, par exemple dans le contexte suivant : « *Li vallez ot sa vantaille abatue sor ses espaules.* » (021-86)

2 *devaler* y est aussi employé trois fois, contre cinq en Ez. Une distinction peut être établie entre les emplois des deux verbes dans le manuscrit. *devaler* est employé en emploi pronominal, transitif ou intransitif, dans le cadre de contextes qui donnent des précisions sur les lieux traversés et/ou atteints. Par exemple, l'emploi pronominal se trouve dans un contexte qui spécifie à la fois le lieu de passage et le lieu d'arrivée : « *Et la damoiselle se devalle par une tranchiee jusqu'a une fause posterne...* » (002-13). L'on peut *devaler*, en Ao, *les degrez* (062-27) ou *des murs* (062-216). Les lieux décrits sont donc d'une ampleur moindre que ceux mentionnés par le verbe *avaler*.

⟶ *avaler* semble donc distinct de *devaler*, par les lieux plus importants dont il permet de décrire la descente. La distinction d'avec *abatre* est peut-être moins évidente, et se situerait dans la différence de connotation : avec *avaler*, c'est le geste de haut en bas qui est mis en valeur, alors qu'avec *abatre*, c'est l'action même, violente, qui est mise en relief. Cette supposition est faite d'après l'autre sens de ce dernier vers, "faire tomber [qqu'un]".

Comparaisons externes

1 Un des facteurs de fragilisation de *avaler* est l'existence de synonymes. Par le sème de /violence/ qui lui est rattaché, par exemple, *abatre* est probablement sémantiquement plus marqué que lui. Si *devaler* désigne des éléments physiques parcourus plus petits que ceux désignés par *avaler*, la précision que ce premier verbe sous-tend a pu jouer en sa faveur.

2 La double spécialisation que connaît le verbe *avaler* est également à signaler. D'une part, par contiguïté, le verbe permet d'exprimer précisément le fait de "descendre une rivière en en suivant le courant". Ce verbe est attesté depuis `LancM` (ca 1177 [ca 1235], champ. mérid. [champ.]) et continue d'être employé en français moderne, puisqu'il est encore mentionné dans `Ac 1798` (*Dictionnaire de l'Académie fran-*

159. Cf. à ce sujet la fiche sur *jus*, qui en documente l'usage.

çaise [1798]) [160]. D'autre part, le sens de "faire descendre par le gosier" émerge dans la langue : il est attesté à partir de `RenM` (déb. XIII^e [2^e m. XIII^e], pic./norm.) [161]. Ce sens, très imagé, donc très marqué sémantiquement, connaît un vif succès.

⟶ *avaler* voit donc sa position fragilisée, d'une part, à cause des synonymes qu'il connaît et, d'autre part, à cause de sa propre double spécialisation.

Synthèse : Même si l'emploi du verbe est obsolescent, avec des sens complètement absents de notre incunable, il continue d'être attesté au siècle suivant. Les compositeurs de l'incunable refusent l'utilisation de certains sens, mais en admettent d'autres. L'obsolescence est due à la fois à la présence de verbes synonymes probablement plus marqués sémantiquement et par la double spécialisation que connaît le verbe.

Typologie : Disparition partielle : des sens et des emplois disparaissent ; le verbe continue d'être employé même dans les sens absents de l'incunable au siècle suivant
Facteurs supposés : Existence de lexèmes synonymes plus marqués ; double spécialisation du verbe dans un sens spécialisé et dans un sens plus général, d'origine très imagée.

∃ avant

FEW, XXIV, 4b : ABANTE

Ao : 262 [69] ; Ez : 135 [34]

1 "devant"

`PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen)

a) **Ao** : *Sel fiert* ***avant selonc*** *la temple de trestote sa vertu si qu'il li tranche lo hiaume et la ventaille par desouz.*
Ez : *Et le fiert* ***dessus*** *la temple si qu'il lui trenche le heaume et la ventaille par dessus.*
(13-47)

b) **Ao** : *Si fait tant cil qui a la pucele avoit parlé que il fait traire les genz arrieres et fait venir* ***avant*** *la damoisele jusqu'a la tor et la fait parler a Pharien et a Lanbegue son neveu.*
Ez : *Et celui a qui la damoiselle avoit parlé fait tirer les gens arriere et la fait venir* ***avant*** *jusques a la tour pour parler a Farien et a son nepveu.*
(14-35)

c) **Ao** : *Et lors ont* ***avant*** *envoié un escuier au chastel o li sires de Paerne avoit geü.*
Ez : *Et lors ont envoié* ***devant*** *ung escuier au chasteau ou le sire de Parme avoit couchié.*
(14-103)

d) **Ao** : *Li hiaumes que li chevaliers a el chief qui desus totes les armes est paranz, si senefie que autresins doit paroir li chevaliers* ***avant*** *totes autres genz encontre cels qui voudront nuire a Sainte Eglise ne faire mal.*
Ez : *Le heaume que le chevalier a au chief qui dessus toutes les autres armes est aparant signifie*

160. Sources : Mats et FEW.
161. Source : Mats.

*que ainsi doit aparoir le chevalier **dessus** tous autres a l'encontre de ceulx qui vouldront nuire a Saincte Eglise.*
(20-41)

e) **Ao** : *Or s'an vait li vallez aprés lo chevalier qui vint querre lo secors et aprés son hernois qui **avant** vait, si ataint lo chevalier et lo hernois a l'entree de la forest.*
Ez : *Or s'en va le valet aprés le chevalier qui le secours estoit venu querir en suivant son harnois qui aloit **devant**. Si les attaint a l'entree d'une forest.*
(22-1)

f) **Ao** : *Et li chevaliers qui **avant** vait issi hors do chemin et antre en un santier petit.*
Ez : *Le chevalier qui **devant** aloit sault hors du chemin et entre en ung petit et estroit sentier.*
(22-2)

g) **Ao** : *Quant li chevaliers noviax se fu partiz de la maison, si chevaucha si com aventure lo portoit une hore **avant**, et autre arrieres.*
Ez : *Quant le chevalier nouveau se fut party d'illec, il chevaucha comme adventure le portoit une heure **avant**, et l'autre arriere.*
(22-61)

h) **Ao** : *Li vavassors s'an ala **avant** et li dis compaignon aprés.*
Ez : *Le vavasseur s'en ala **devant** et les compaignons aprés.*
(26-6)

i) **Ao** : *Lors s'an va **avant** et li chevaliers aprés tant qu'il vienent a l'ermitage.*
Ez : *Lors s'en va **avant** et le chevalier aprés tant qu'ilz viennent en l'ermitaige.*
(28-8)

j) **Ao** : *Et d'iluec enveia deus de ses escuiers **avant** a une cité por son ostel atorner.*
Ez : *Et envoia ung de ses escuiers **devant** pour l'ostel apprester en une cité qui prez d'illec estoit.*
(33-1)

k) **Ao** : *Messires Gauvains fait les deus puceles **avant** passer et il se met el pont aprés.*
Ez : *Messire Gauvain fait les pucelles passer **devant** et il se met sur le pont aprés.*
(38-21)

l) **Ao** : *Li ostes s'an va **avant** et cil lo siust, si ont tant alé qu'il vienent a Chamahalot aprochant.*
Ez : *L'oste s'en va **devant** et le bon chevalier le suit tant qu'ilz approuchent de Kamalot.*
(46-3)

m) **Ao** : *Et la dame li baille les chandoilles, si s'escorça un petit por aler **avant**.*
Ez : *Et elle baille les chandelles a tenir a sa damoiselle, si marche ung pou **avant**.*
(49-18)

n) **Ao** : *Si dist li nains a la pucele qui les letres aporta que ele s'an aille **avant** et die a sa dame que il vienent an tel maniere.*
Ez : *Le nayn dit a la pucelle qui aporta les lettres qu'elle s'en voise **devant** et die a sa dame qu'il vient.*
(55-85)

o) **Ao** : *Atant aprochent de la tor. Et qant il vienent a la porte, la pucele va* ***avant*** *et il aprés.*
Ez : *Atant approucherent vers la tour. Et quant ilz viennent a la porte, la pucelle va* ***devant*** *et lui aprés.*
(59-11)

p) **Ao** : *Et lors se merveilla Hectors de ce qu'il iere ja si* ***avant****, et il cuidoit estre encor mout loign de l'aive.*
Ez : *Lors se merveilla moult Hector de ce que il estoit si* ***avant****, et qu'il cuidoit encores estre bien loing de l'eaue.*
(60-12)

Lexèmes qui remplacent :

- *desus*, "par-dessus"
  `FloreAL` (ca 1160 [ca 1300], agn. [pic.]) – ∅ ; SŪRSUM ; rapport d'hyponymie
- Voir *devant*. Ici, adv., "devant"
  `AlexisS2` (fin XI^e [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; rapport de synonymie ; même étymon

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

Nombre de remplacement(s) : 10

Nombre de conservation(s) : 5

2 "en avant"

`AlexisS2` (fin XI^e [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ [empl. spé. | arch.]

a) **Ao** : *Certes, se vos mes traïtres iestes, dont suis ge mout dolanz, car mout vos ai honoré et* ***trait avant****.*
Ez : *Certes, se vous me traïssiez, je suis moult deceu, car moult vous ay honnouré et* ***mis avant****.*
(7-39)

b) **Ao** : *Et ses oncles* ***saut avant*** *et dit que ja nus n'en metra escu a col sor lui.*
Ez : *Et son oncle* ***sort avant*** *et dist que ja autre que lui ne y mettra l'escu au col.*
(7-42)

c) **Ao** : *Si tost com il se pot aider, li fist ses maitres un arc a sa maniere et a bouzons legerez que il lo fist traire* ***avant*** *au bersaut.*
Ez : *Si tost comme il se peust aider, son maistre lui fist ung arc a sa mesure et bourdons legiers et le fist traire* ***avant*** *au berseau.*
(9-4)

d) **Ao** : *Lors se trait* ***avant*** *li maistres et lo menace mout.*
Ez : *Lors se trait* ***avant****, si le menace moult.*
(9-82)

e) **Ao** : *Lors sont li mire* ***avant*** *venu, si li sachent hors de l'espaule lo tronçon dont li niés Pharien l'avoit feru.*
Ez : *Lors sont les medecins venus et lui arrache de l'espaulle le tronçon donc le nepveu Farien l'avoit feru.*
(13-76)

f) **Ao** : *Et cil saut **avant** qui estoit sires de Haut Mur, si li dit.*
Ez : *Lors sault **avant** celui qui estoit sire de Hault Mur et lui dist.*
(13-196)

g) **Ao** : *Lors saut **avant** li vallez qui amenez les ot laianz et dist a Lyonel.*
Ez : *Lors sault **avant** le varlet qui leans les eut amenez et dit a Lyonnel.*
(17-9)

h) **Ao** : *Et lors vient **avant** li plus grant et li plus corsuz des trois.*
Ez : *Lors vint **avant** le plus grant des troys.*
(23-48)

i) **Ao** : *Li rois resaut em piez et trait son escu **avant**, si sache s'espee.*
Ez : *Le roy sault sus et met son escu **avant** et tire son espee.*
(33-23)

j) **Ao** : *Si saut sus mout iriez et trait son escu **avant** et sache l'espee et vient vers lo roi, si s'entrefierent de granz cox.*
Ez : *Il sault sus moult courroucé et met son escu **devant soy** et tire son espee et s'en vient vers le roy, et s'entredonnent grans coups.*
(33-24)

k) **Ao** : *Faites venir **avant**, fait li chevaliers, lo palefroi a la pucele et li cheval vanront aprés.*
Ez : *Faictes **avant** venir, fait le chevalier, ceste pucelle atout son pallefroy et les chevaulx vendront aprez.*
(40-7)

l) **Ao** : *Et qant li chevaliers aproche, cil que Daguenez prist, et li autres se traist **avant**, si li demande qui il est.*
Ez : *Et quant le bon chevalier approuche pour passer son chemin, l'autre vient **avant** et lui demande qui il est.*
(47-3)

m) **Ao** : *Et vint an haut a son conroi, si prant a soi les dis mile et dist que cil aillent asanbler **avant**.*
Ez : *Et vient a son conroy, si prent avec soy les dix mille et dit qu'ilz voisent assembler **devant**.*
(51-137)

n) **Ao** : *Alez **avant**, et si dites a toz mes barons de par moi que il soient orendroit a m'encontre.*
Ez : *Alez **avant** et dictes a mes barons qu'ilz assemblent maintenant a monstre.*
(51-153)

o) **Ao** : *Et li sires ot envoié **avant** por faire joie ou chastel et por la dame apareillier.*
Ez : *Et le sire avoit envoié ung de ses hommes **au devant** au chasteau pour faire jonchier les salles et pour la dame appareillier.*
(60-136)

p) **Ao** : *A ces paroles hurtent cil as portes qui lo cors aportoient, si vient **avant** Ladamas.*
Ez : *Atant ceulx qui portoient le corps heurterent a la porte, si venoit **devant** Lidonas.*
(60-312)

q) **Ao** : *Et vient **avant** et demande a Hestor commant il a non.*
Ez : *Lors vient a Hector et lui demande comment il a non.*
(66-16)

r) **Ao** : *Lors vient **avant** et Lanceloz lo voit, si an a mout grant honte de ce que il n'a lo chevalier conquis.*
Ez : *Lors vient **avant** et Lancelot en a gra[n]t honte de ce qu'il n'a pieça monseigneur Gauvain conquis.*
(68-40)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *devant*, adv., "devant" (rapport de presque synonymie ; même étymon)
- Voir *devant*, prép., "en avant de" (rapport de synonymie ; même étymon)
- Voir *devant*. Ici, *au devant de* [qque ch.], "en avant de [qque ch.]"
  `RegChâtD` (1389-1392, Paris) – ∅ ; rapport de synonymie ; même étymon

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de conservation(s) avec transposition : 1

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

Nombre de remplacement(s) : 2

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 2

Nombre de conservation(s) : 11

3 "plus loin"
`AlexisS2` (fin XI^e [ca 1139], norm. [agn.]) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen)

Ao : *Et qant il verroit l'escu, lors n'iroit il ja mais **avant**.*
Ez : *Quant il verroit l'escu, il ne iroit jamais **avant**.*
(55-42)

Nombre de conservation(s) : 1

4 "auparavant"
`PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅

a) **Ao** : *Mais **avant** nos feroiz seürs que vos nos garderoiz envers toz homes et nos tandroiz a droit en vostre maison envers totes genz.*
Ez : *Mais **avant** nous ferez seurs que vous nous garantirez envers tous hommes et nous tendrez droit en vostre maison.*
(2-38)

b) **Ao** : *Et ele li dist qu'ele feroit qancqu'il voudroit mais qu'il li enseignast une partie **avant** de son grant san.*
Ez : *La damoiselle lui promist qu'elle feroit tout ce qu'il lui plairoit mais qu'il lui enseignast **avant** une partie de son sens.*
(6-19)

c) **Ao** : *Et si voil que vos issi lo me juroiz vos, fait il, biax oncles, lo me jureroiz tot **avant** a tenir ensi com gel vos ai devisé.*
Ez : *Et si vueil que ainsi le me jurez. Et vous, mon oncle, vous me jurerez tout **avant** a le tenir si comme je l'ay devisé.*
(8-34)

d) **Ao** : *Mais vos me fianceroiz **avant** comme leiaus rois que li dui fil lo roi Bohort qui mes sires liges fu n'ont pris par vos mort ne mehaig.*
Ez : *Mais vous me jurerez **avant** comme loyal roy que les enfans du roy Boort n'ont eu par vous mort ne mehaing.*
(13-166)

e) **Ao** : *Laissiez lo moi **avant** ocirre, et puis si m'ociez aprés, car ge n'ameroie autretant nule vie comme cele mort.*
Ez : *Laissez le moy occire **avant**, et puis me occiez aprés, car je n'ayme pas tant ma vie comme je fais celle mort.*
(13-226)

f) **Ao** : *Lo neveu vos baillerai gié. Mais vos me jureroiz **avant** sor sainz que vos nel metroiz en la baillie ne el pooir au roi Claudas.*
Ez : *Je le vous bailleray moyennant que vous me jurerez sur les sains que vous ne le livrerez point au roy Claudas.*
(14-43)

g) **Ao** : *La damoisele antre anz **avant** et il aprés.*
Ez : *La damoiselle entre ens et lui aprez.*
(14-62)

h) **Ao** : *Atant m'an irai ore sanz congié de vos et sanz amor, mais **avant** vos semoign de vostre fiance aquiter.*
Ez : *Atant m'en iray sans congié de vous, mais **avant** vous somme de vostre foy aquiter.*
(16-31)

i) **Ao** : *Si adrece a Claudas et cheval et glaive et cors et cuer. Mais **ançois** l'escrie de si loing que bien puet estre de foïr.*
Ez : *... se adresse a Claudas de glaive, cheval, corps et voulenté. Mais **avant** lui escrie de si loing que bien le peut ouir et qu'il avoit loisir de soy appareillier de fouir.*
(16-43)

j) **Ao** : *Ge vos creanterai si comme chevaliers que, coment qu'il soit des deus anfanz, ou soient trové o non, ge ne ferai autrui homage que ge ne vos face **avant** savoir, se vos vis iestes.*
Ez : *Je vous afferme comme chevalier, quoy qu'il soit des enfans, que je ne feray a autre hommage sans le vous faire **premierement** savoir, se vous estez vif.*
(16-130)

k) **Ao** : *Ele relevoit totes les nuiz deus foiz, une foiz **avant** matines o aprés, selonc ce q'en les chantoit o tost o tart.*
Ez : *Elle se relevoit toute les nuyz deux fois, l'une **devant** matines et l'autre aprés.*
(18-4)

l) **Ao** : *Car a celui tans n'estoit nus por preuz tenuz, de quel terre que il fust, s'il n'eüst **avant** esté en la maison lo roi Artu et s'il ne conust de cels de la Table Reonde.*
Ez : *Et en ce temps n'estoit homme pour preux tenu s'il n'avoit esté en la maison du roy Artus et s'il ne congnoissoit de ceulz de la Table Ronde.*
(19-9)

m) **Ao** : *Et ele li conte que sa dame l'avoit a lui envoiee por une chose qu'ele avoit obliee a dire a l'autre pucele* ***qui avant vint****.*
Ez : *Et elle lui compte que sa dame l'avoit envoyee a lui pour une chose qu'elle avoit oubliee a dire a l'autre damoiselle* ***premiere venue****.*
(27-11)

n) **Ao** : *Dame, fait li rois, dites moi* ***avant*** *qui vos iestes.*
Ez : *Dame, fait le roy, dictes moy* ***avant*** *qui vous estes.*
(32-11)

o) **Ao** : *Mais garde que tu aies* ***avant*** *sis el palefroi, si dira par tot que il a lo palefroi que tu chevauchoies.*
Ez : *Mais garde que tu aies* ***avant*** *assis dessus, si dira partout que il a le palefroy que tu chevauchoies.*
(48-116)

p) **Ao** : *Si s'en revient sor la riviere an celui leu meïsmes o il avoit* ***devant*** *esté et torne son vis vers la bretesche, si regarde mout doucement.*
Ez : *Si s'en retourne sur la riviere en ce lieu mesmes ou il avoit* ***avant*** *esté et tourne son visaige vers la bretesche.*
(51-91)

q) **Ao** : *Et ge lo ferai, fait Hectors, mais tu me diras* ***avant*** *por qoi celle damoiselle plore.*
Ez : *Et je le feray, dist Hector, mais tu me diras* ***avant*** *pour quoy ceste damoiselle ploure.*
(60-39)

r) **Ao** : *Si lo porta Hectors a terre ausi legierement com il avoit fait* ***avant****.*
Ez : *Mais Hector le porte aussi vigoureusement a terre comme il avoit fait* ***l'autre fois****.*
(60-47)

s) **Ao** : *... que il n'a garde ne de lui ne de ses genz se* ***avant*** *ne se muevent les soes genz.*
Ez : *... que Marganor n'a garde lui ne de ses gens se* ***premierement*** *les siens ne se meuvent.*
(60-238)

t) **Ao** : *Si jura li seneschauz* ***avant****, que il savoit bien que li vavasors estoit vers son seignor traïtres.*
Ez : *Mais le seneschal se print* ***le premier*** *a jurer que le vavasseur estoit traytre et desloyal envers son seigneur.*
(62-69)

u) **Ao** : *Damoiselle, fait Sagremors, donc vos desvelopez* ***avant****.*
Ez : *Damoiselle, fait Saigremor, donc vous develloppez.*
(62-195)

v) **Ao** : *Il vienent tuit apareillié comme vilain et de haches et des espees et de hauberjons, si fiancent que il n'a garde de plus et que passera si tost com il porra avoir conquis lo chevalier et els, mais que il se nomera* ***avant****.*
Ez : *Et ilz viennent tous appareillez de haches et de chapeaux de fer et de haubergons, si lui fiancent qu'il n'a garde fors que de eulz et passera oultre quant il aura conquis le chevalier et eulz aussi, mais il convient savoir vostre non* ***avant****.*
(65-7)

w) **Ao** : *Sire, font li serjant a monseignor Gauvain, annor l'an avez faite qant vos ostates vostre hiaume* ***avant****, et soe en doit estre l'annors.*
Ez : *Sire, font ilz a monseigneur Gauvain, honneur lui avez fait, car vous otastes* ***le premier*** *vostre heaulme, si en doibt estre sienne l'onneur.*
(66-24)

x) **Ao** : *Et aprés fist une chose don an parla* ***avant*** *an mal, mais puis li fu do tot a bien tenu.*
Ez : *Et fist une chose de quoy l'en parla* ***premierement*** *a mal, mais puis le fut il en bien tenu.*
(68-164)

y) **Ao** : *N'avez vos mies po gahaignié, car vos i avez gahaignié lui* ***avant****, qui est la flors de toz les chevaliers, et moi aprés.*
Ez : *N'avez vous mie petit gaignié, car vous avez gaignié lui* ***avant****, qui est la fleur de tous chevaliers et de tous hommes, et moy aprez.*
(69-54)

z) **Ao** : *Si mistrent en escrit les avantures monseignor Gauvain tot* ***avant****, por ce que c'estoit li commancemenz de la queste, et puis les Estor, por ce que do conte meïsmes estoient branche, et puis les avantures a toz les dis huit compaignons.*
Ez : *Si misdrent en escript les prouesses messire Gauvain tout* ***premier*** *pour ce que c'estoit le droit commencement, et puis les avantures Hector, pour ce que du compte mesmes estoient branches, et puis autres avantures aux aultres .xviii. compaignons*
(69-197)

Lexèmes qui remplacent :

- *premierement*, "d'abord"
  `LapidFFS` (1er t. XIIe [fin XIIe], agn.) – ∅ ; PRĪMARIUS ; rapport d'hyponymie
- Voir *devant*, *par ci devant*, "dans une période passée" (rapport de synonymie ; même étymon)
- Voir *foiz*, "fois" (rapport d'hyponymie)
- Voir *premier*. Ici, *premier*, "qui se présente d'abord dans un ordre"
  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; rapport d'hyponymie
- Voir *premier*. Ici, adv., "d'abord"
  `PsOxfM` (1re m. XIIe [mil. XIIe], agn.) – `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) ; rapport d'hyponymie

Nombre de conservation(s) avec transposition : 1

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 2

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 4

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes avec transposition : 1

Nombre de conservation(s) : 10

Nombre de remplacement(s) : 6

5 *avant que*, “avant”

`MeraugisF` (déb. XIII[e] [fin XIII[e]], traits pic. [frc.]) – ∅

Ao : ***Ainz que*** *li quinze jor fussient aconpli, furent auques si grant afaire trait a chief.*
Ez : ***Avant que*** *les quinze jours fussent acomplis, les grans affaires du roy furent faiz et mis a fin.*
(53-4)

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

6 “à l’avenir”

`SermentsH1` (842 [ca 1000], Soissons) – `Montaigne` (1580-1595) [empl. spé.] | `PassTroyB` (1490, Troyes) [empl. spé.] [162]

a) **Ao** : *Et ce par quoi il fu apelez Lanceloz ce devisera bien li contes* ***ça avant*** *car li leus n’i est ores mies ne la raisons ançois tient li contes sa droite voie.*
Ez : *Et ce pour quoy il fut appellé Lancellot devisera le compte* ***cy aprés****.*
(1-2)

b) **Ao** : *Tant soffri la dame que ele ne pot* ***en avant*** *soffrir et fist tant que ele parla a un sien coisin.*
Ez : *Tant souffrit la dame qu’elle n’en peut* ***plus*** *souffrir et fist tant qu’elle parla de nuit par les fenestres a ung sien cousin.*
(7-17)

c) **Ao** : *Et* ***des lors en avant*** *ne troveroiz ja home ci de toz cels qui i sont qui voist encontre vos de nule chose.*
Ez : *Et* ***des ores en avant*** *ne trouverez ja homme de tous ceulx qui icy sont qui soit contre vous en quelque chose.*
(13-33)

d) **Ao** : *Mais or gardez que vos seiez autresin preuz* ***ça en avant*** *com vos avez esté, car filz de roi, ce m’est avis, doit avoir assez plus proesce que nus autres hom.*
Ez : *Mais faictes que vous soyez aussi preux* ***doresenavant*** *comme vous avez ja esté, car filz de roy doit avoir plus de prouesse que ung aultre homme.*
(14-6)

e) **Ao** : *Et dient li sage home qu’il se tandront tant com il se porront tenir, et qant il ne porront* ***en avant*** *et Dex n’i voudra metre consoil, si issent hors de par Dé et vendent lor mort tant com il porront ferir.*
Ez : *... se deffendront tant comme ilz pourront. Et quant ilz ne pourront* ***plus*** *et Dieu n’y vouldra mettre conseil, si saillent hors de par Dieu et vendent leur mort ou deffendent leur[s] vies et leur cité.*
(16-80)

f) **Ao** : *Mais son non ne nomme ores pas li contes ici endroit, et neporqant* ***ça en avant*** *sera bien seü comment il ot non et comment il fu navrez.*
Ez : *Mais son nom ne nomme mie le compte cy endroit, et nonpourtant sera dit* ***cy aprez*** *comment il eust nom.*
(21-10)

162. Le sens survit au sein de `Montaigne` (1580-1595) uniquement au sein de la locution *des lors en avant* ; dans `PassTroyB` (1490, Troyes) uniquement au sein de la locution *en avant*.

g) **Ao** : *Ne onques puis n'ala nul leu que il ne fust aportez devant li et panduz an sa chanbre totjorz jusque a cele ore que il fu rejoinz par avanture que cist contes devisera* ***ça avant****.*
Ez : *Ne oncques puis ne ala en nul lieu qu'il ne fut porté devant elle et tousjours pendu en sa chambre jusques a icelle heure qu'ilz furent rejoingz par avanture, ainsi que* ***cy aprés*** *sera compté.*
(58-3)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *après*, "ensuite" (rapport de synonymie)
- *plus*, *ne... plus*, "pas plus longtemps"
  `HMondB` (ca 1260-ca 1320 [1314], norm.) – ∅ ; PLŪS ; rapport d'antonymie
- *d'orenavant*, "à partir de maintenant"
  `LancM` (ca 1177 [ca 1235], champ. mérid. [champ.]) – ∅ ; HŌRA

Nombre de conservation(s) : 1

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

Nombre de remplacement(s) : 5

7 prép., "devant"
`PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅

a) **Ao** : *Lors descent si met* ***avant lui*** *son cheval, et il va aprés a pié.*
Ez : *Lors descent et met* ***avant*** *son cheval, et il va aprés a pié.*
(38-22)

b) **Ao** : *Et reprant l'espee qui li fu chaoite, et met son escu sor sa teste, n'onques ne regarda s'****avant*** *lui non.*
Ez : *Et reprint son espee qui lui fut cheue, et mist l'escu devant sa teste, ne oncques ne regarda fors* ***devant*** *lui.*
(39-28)

c) **Ao** : *Et laisse corre si tost com il pot aler jusque sor lo puis, si giete* ***avant lui*** *l'escu et an fiert anmi lo vis celui qui la hache tenoit si durement que toz li escuz escartele, n'onques cil ne se mut.*
Ez : *Et laisse courir tant comme il peut jusques soubz le puis, et il jecte* ***avant*** *l'escu et en fiert celui par le visaige si durement que de la hache qu'il tient tout l'escu est esquartelé, mais oncques celui ne se meut.*
(39-32)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir l'autre emploi de *avant*, "en avant" (rapport de synonymie ; même lemme)
- Voir *devant*, prép., "en avant de" (rapport de presque synonymie ; même étymon)

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de conservation(s) : 2

1 Les 72 contextes retenus pour étude ont été répartis selon sept emplois. On relève au total 32 cas de conservation, 31 cas de substitution, six cas d'absence et trois cas de présence en Ez.

2 Le premier emploi, emploi adverbial au sens de “devant”, présente cinq cas de conservation, qui semblent être les dernières attestations de cet usage. On relève tout de même onze cas de substitution, dont neuf se font par *devant* et deux par *desus*.

3 Le deuxième emploi, emploi adverbial au sens de “en avant”, connaît une proportion inverse de conservations et de remplacements, avec douze cas pour les premières et quatre cas pour les seconds. Le mot est mieux conservé lorsqu'il a un emploi proche de celui d'une particule verbale. C'est ainsi le cas avec les verbes *traire*, deux fois, *salir*, deux fois, *venir*, trois fois. La conservation n'est cependant pas systématique, puisque, pour ce dernier verbe, on observe un cas de substitution, en 2 p), où Ao donne « *si vient avant Ladamas* » et Ez « *si venoit devant Lidonas* », et un cas d'absence, en 2 q). Cependant, lorsqu'il s'agit d'un verbe moins employé, on peut constater que l'emploi est remplacé en Ez, comme c'est le cas avec *assembler* en 2 m), où Ao donne : « *et dist que cil aillent asanbler avant* » et Ez : « *et dit qu'ilz voisent assembler devant* ».

4 L'emploi documenté en 4 prend le sens temporel de “auparavant”. Il s'agit d'un sens toujours bien employé en français contemporain, qui connaît néanmoins une série de remplacements, avec trois cas de remplacement par *premierement*, trois par *le premier*, et un par *devant*, *l'autre fois* et *tout premier*.

5 L'emploi en 6 prend le sens opposé, sur l'axe temporel, puisqu'il signifie “à l'avenir”. Il prend ce sens au sein de locutions, *ça (en) avant*, *en avant*, *des lors en avant*. Il n'est conservé qu'en 6 c), au sein de la locution *des ores en avant*, forme non grammaticalisée de *doresenavant*, dont on trouve aussi une occurrence en 6 d). C'est aussi *ci aprés* qui est employé une fois en Ez à la place des locutions construites sur *avant*, et l'emploi de la négation *plus*, à deux reprises.

6 L'emploi prépositionnel documenté en 7, toujours attesté en français contemporain, est relevé dans trois contextes. Deux d'entre eux présentent en Ez l'emploi adverbial de *avant* — celui documenté en 2 —, par exemple en 7 a), où Ao donne : « *si met avant lui son cheval* » et Ez : « *et met avant son cheval* ». L'autre contexte voit apparaître en Ez l'emploi prépositionnel de *devant*.

7 L'emploi documenté en 3, emploi adverbial prenant le sens de “plus loin”, ne présente qu'un cas, qui est un cas de conservation. Le sens ne semble cependant plus attesté après Ez. L'emploi documenté en 5, *avant que*, est un emploi que l'on trouve en Ez face à la leçon de Ao, *ainz que*.

8 On peut donc relever quatre tendances dans les emplois recensés. D'une part, les emplois à sens spatial, minoritaires, en 1 et en 3, qui connaissent leur dernière attestation en Ez. Le sens temporel relatif à l'avenir, en 6, décline au siècle suivant sa date de composition, tandis que les emplois en 4 et 5, permettant l'évocation d'un temps passé, se conservent en français contemporain. Les emplois 2 et 7, relatifs au domaine spatial, sont eux aussi conservés, même s'ils existent de manière marginale, leur possibilité d'emplois se réduisant. Ainsi, à partir du français moderne, ce sont les sens relatifs à l'« antériorité temporelle et spatiale » [163] qui survivent, les autres usages étant éliminés.

9 Les premiers sens à être éliminés sont donc les emplois adverbiaux marginaux relatifs au domaine spatial. Il est possible que cela soit dû au suremploi de l'emploi majoritaire, qui renforce la marginalité des autres emplois. Comme on l'a vu dans nos exemples, la conservation de l'emploi adverbial majoritaire tend à l'emploi de particule, et témoigne ainsi d'un certain degré de figement. Avec la chute de l'emploi temporel relatif à l'avenir, au siècle suivant, seuls deux emplois, temporel et spatial, demeurent. Le lien entre les deux aspects semble fort, avec des emplois qui sont à mi-chemin entre les deux dimensions sémantiques. C'est ainsi le cas en 2 o), qui donne : « *Et li sires ot envoié avant por faire joie ou chastel et*

163. Source : TLFi.

por la dame apareillier. » Dans ce passage, le seigneur a envoyé au-devant de lui des gens pour préparer le château dans lequel il va séjourner ; le fait de les envoyer au-devant implique qu'il les a envoyés avant sa propre venue, dans le cadre d'une antériorité temporelle. Les deux dimensions, temporelle et spatiale, se recoupent. Cette double dimension est conservée en français contemporain, et c'est ce qui fait probablement la spécificité de l'emploi [164]. Il nous semble donc que la spécificité de *avant* face à *devant* est ce double aspect intrinsèque. Ce dernier voit ses emplois croître, avec notamment l'émergence de l'emploi de *au devant de* [165].

10 Il faut noter par ailleurs l'émergence de la locution *en avant*, qui, elle, est vraiment synonyme de *devant*, dans le deuxième tiers du XIII^e siècle [166]. Cette émergence est le signe de l'insuffisance de l'emploi d'*avant* pour signaler en lui-même la position prise par l'élément qualifié, qu'il faut donc renforcer par une préposition. L'emploi de la préposition *en* nous semble être le témoignage de la vision d'*avant* comme étant la désignation d'un état de fait plus que d'une position [167].

Typologie : Disparition partielle ; deux emplois connaissent leur dernière attestation dans l'incunable, d'autre survivent encore moins d'un siècle, d'autres encore restent toujours attestés en français contemporain

Facteurs supposés : Suremploi d'un emploi, qui tend presque au figement, au comportement d'une particule, pour le sens spatial, ayant pour conséquence la marginalisation des autres emplois ; opposition sémantique entre deux emplois de l'adverbe, dans le sens temporel, avec l'un des emplois, celui relatif à l'antériorité, plus fréquent, donc plus fort ; l'un des emplois exprimant la dimension sémantique de l'avenir se fige au sein d'une locution qui se grammaticalise ; ce sont les emplois spatiaux et temporels relatifs à l'antériorité qui survivent, se renforçant ainsi l'un l'autre, et devenant indissociables l'un de l'autre, réduisant ainsi leurs types d'emploi possibles ; émergence d'une locution basée sur *avant*, qui prend les emplois ainsi laissés libres ; progression de l'emploi du synonyme *devant*, de la même famille.

⊆ aver

FEW, XXV, 1196a : AVARUS

Ao : 2 ; Ez : 0

1 "qui a un désir d'accumuler les richesses et un souci excessif de conserver le plus possible ce qu'il possède"

`PhThBestWa` (1121-1135 [3^e t. XII^e], agn.) – `Corn 1694` (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [vx] | `MistR` (1458 [ca 1500], Paris) [168]

164. Le TLFi, dans son entrée sur le lemme, évoque en plus un emploi « synonyme de *devant* », qui est cependant un emploi archaïque.
165. Attesté dans `RegChâtD` (1389-1392, Paris), cf. *supra.*
166. Le TLFi recense ainsi une première attestation dans `MousketR` (ca 1243 [2^e m. XIII^e], hain. [pic.]). L. Foulet, dans Lucien Foulet, « L'effacement des adverbes de lieu », *Romania*, 81–324 (1960), p. 433-482, DOI : `10.3406/roma.1960.3240`, p. 479, indique que le passage de *avant* à *en avant* est « autrement significative qu'il n'y paraît au premier abord... Si on analyse *en avant* et *en arrière*, il n'est pas facile de dire d'emblée à quelle catégorie de mots appartient le terme final des locutions. Il y a toutefois gros à parier que nous n'avons plus affaire à un adverbe, mais à un substantif. »
167. Cette considération est proche de celle de L. Foulet, *Ibid.*, p. 480 : « *avant* et *ariere* envisagent le mouvement d'une façon très abstraite, et comme situé hors du temps. Cela revient à dire qu'ils nous le présentent comme figé, ou si l'on veut comme terminé. »
168. Une distinction est ici faite entre la forme héréditaire *aver* et la forme empruntée *avare* (première attestation dans `BonetBatailles` (1386-1389 [1456]), d'après le FEW).

Ao : *Et Claudas fu li plus angoisseus princes et li plus* ***avers*** *do monde.*
Ez : *Et Claudas fut le plus angoisseux prince et le plus* ***avaricieux*** *du monde.*
(8-3)

Lexème qui remplace : *avaricios*, "qui a un désir d'accumuler les richesses et un souci excessif de conserver le plus possible ce qu'il possède"

`BeaumCoutS` (1283 [ca 1300], traits pic. mérid. [frc.]) – ∅ ; AVARITIA ; rapport de synonymie ; étymon de la même famille

Nombre de remplacement(s) : 1

2 "parcimonieux", part. : *ne pas estre aver de* [qque chose] (en parlant de Dieu), "donner largement"

`ProvSalSanI` (mil. XII^e [déb. XIII^e], agn.) – `EchecsAmK` (ca 1375 [fin XIV^e], pic. [bourg.]) [169]

Ao : *Ne* ***fu mie Dex vers lui avers*** *s'il li a autretant donees...*
Ez : *Dieu* ***lui a largement departy de ses biens*** *s'il lui a autant donné...*
(21-35)

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

L'expression *ne pas estre aver de* est en usage jusqu'au XV^e siècle, tandis que le sens "cupide" de *aver* semble avoir duré jusqu'au XVI^e siècle, ce qui pourrait expliquer le recours à la périphrase en Ez. En effet, le sens ayant disparu mais un autre étant toujours actuel, il n'est pas question de risquer une insulte envers Dieu.

‡ avesprir

FEW, XIV, 346b : VĔSPER

Ao : 10 ; Ez : 4

1 "commencer à faire nuit"

`MonGuill2C` (ca 1180 [1295], pic. mérid. [art.]) – `Mon 1636` (*Abrégé du parallèle des langues françoise et latine rapporté au plus près de leurs proprietés* [1636]) [dict. bil.] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `H. ESTIENNE, Precellence` (1579, Paris) [vx] | `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen) [170]

a) **Ao** : *Longuement fu illuec tant que ja* ***avesproit*** *bien. Et il esgarde, si voit venir un hermite desus un grant asne.*
Ez : *Longuement fut illec tant que ja* ***estoit sur le vespre****. Il regarde et voit venir ung hermite sur ung grant asne.*
(28-3)

169. Les dates sont données pour l'expression *ne pas estre aver de*.
170. `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) ne renseigne déjà que la locution *il avesprit*. Hu dit que `H. ESTIENNE, Precellence` (1579, Paris) cite *avesprer* comme « vieux mot ».

b) **Ao** : *Il chevaucha tant par la forest que il l'ot tote passee. Et lors li commança a* ***avesprir*** *si ancontra un vavassor qui de la forest venoit.*
Ez : *Le bon chevalier chevaucha par la forest tant qu'il l'a toute passee et commence a* ***avesprir****. Lors encontra ung vavasseur qui venoit de la forest.*
(47-0)

c) **Ao** : *Ensi passent lo jor tant que vient aprés soper que il fu* ***avespri****. La reine prant Galehot par la main, et si apelle la dame de Malohaut avoc li et damoisele Lore de Carduel, et une soe damoiselle san plus, qui a li estoit de totjor.*
Ez : *Quant vint aprés soupper, si appelle la royne la dame de Malohault et dame Lore de Cardueil [et] une sienne pucelle.*
(51-235)

d) **Ao** : *Et Hestors chevauche tant que il fust* ***avespri****. Et il esgarde si vit devant lui un chastel mout fort et mout bien seant.*
Ez : *Il ch[ev]auche toute jour tant qu'il regarde devant lui et voit ung chasteau moult bien seant.*
(60-146)

e) **Ao** : *Et chevauche sor la riviere tant que il* ***avespri*** *mout durement.*
Ez : *Il chevaucha le long de la riviere tant que il* ***avesprist****.*
(62-2)

f) **Ao** : *Et Hestors seust totevoies la damoiselle tant que il* ***avesprist*** *durement.*
Ez : *Hector suyt la damoiselle tant qu'il* ***avesprist*** *durement.*
(63-25)

g) **Ao** : *Et fu a jornee la meslee si granz que trop, tant que il commança a* ***avesprir****.*
Ez : *Et fut tout ce jour la meslee si grande que trop ; tant qu'il commença a* ***avesprir****.*
(68-116)

Lexème qui remplace : *vespre*, “soir”

`PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ [vx] | `Ac 1694` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1694]) [vx] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) ; VĔSPER ; rapport de métonymie, du particulier au général ; même étymon [171]

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Nombre de conservation(s) : 4

2 inf. subst., “soir”

`Ao` (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – `CHR. PIZ., Avision T.` (1405, Paris)

171. Le substantif est indiqué comme « vieux » dans la langue moderne. Il est en fait indiqué comme tel depuis `Ac 1694` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1694]). À noter qu'il y a un changement dans l'usage du mot et que, de `Ac 1798` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1798]) à `Ac 1879` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1879]), en plus d'être « vieux », il est précisé qu'il « ne se dit qu'en plaisantant ». Le lexème n'apparaît plus dans `Ac 1932-35` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1932-1935]).

a) **Ao** : *Si les sostenoient li lor, petit et petit, tant que ce avint a l'**avesprir** que il se comencierent a retraire d'amedeus parz.*
Ez : *Si le secouroient les siens tant qu'il vint a l'**avesprer** qu'ilz se commencerent a retraire d'une part et d'autre.*
(51-51)

b) **Ao** : *... ainz gastent lo jor an conjoïr li uns l'autre, tant que vient a l'**avesprir**. Et lors demande Galehot congié de ses genz aler veoir.*
Ez : *... ains passent le jour a resjouyr l'un l'autre, tant qu'il vint au **vespre**. Lors demande Gallehaut congié de ses gens aler veoir.*
(51-183)

c) **Ao** : *Et issi dura li chaplemenz des deus genz jusque a l'**avesprir** que d'ambedeus parz se retraient por la nuit.*
Ez : *Ainsi dura le enchassement des deux ostz jusques a la **vespree** que des deux pars s'en retournerent pour la nuit.*
(69-123)

Lexèmes qui remplacent :

- *avesprer*, inf. subst., “soir”

  `FloreAL` (ca 1160 [ca 1300], agn. [pic.]) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen) ; VĔSPER ; rapport de synonymie ; même étymon [172]

- Voir *vespre*, “soir” (rapport de métonymie, du particulier au général ; même étymon)

- *vespree*, “soir”

  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ [vieilli | rég.] | `Widerh 1675` (*Nouveau dictionnaire françois-alleman et alleman-françois qu'accompagne le latin* [1675]) [dict. bil.] | `PASQUIER, Recherches` (1581-1621 [1581-1633], Paris) ; VĔSPER ; rapport de métonymie, du particulier au général ; même étymon

Nombre de remplacement(s) : 3

Analyses des exemples

1 Sur les dix passages, un concerne un cas de raccourcissement de Ez et un autre une leçon variante sur l'ensemble du passage. L'ensemble des autres passages se répartit équitablement entre quatre cas de conservation et quatre cas de remplacement.

2 Les quatre cas de conservation concernent tous l'usage du verbe à la forme impersonnelle, “commencer à faire nuit”. Au sein du passage 1 a), concernant ce même sens, en revanche, Ez propose une leçon différente de celle de Ao, qui fait intervenir le lexème *vespre*.

3 Ce lexème sert également de remplacement à l'emploi du verbe substantivé, en 2 b). Cet emploi n'est par ailleurs jamais conservé, et le remplacement n'est pas systématisé : en plus de *vespre*, les leçons de Ez donnent *avesprer* et *vespree*.

172. Dans Hu, le mot possède une entrée, qui précise qu'il s'agit d'un vieux mot, perçu comme tel par les locuteurs contemporains : « Il [le vieil langage] a aussi bien sceu faire son proufit de plusieurs beaux Verbes Latins : comme quand de *Advesperascere* il a faict *Avesprer*. H. ESTIENNE, *Precellence*, p. 189. »

4 L'unique cas de remplacement du verbe non substantivé concerne la forme *avesproit*. On peut opposer cette forme à celles plus simples *avesprir*, *avespri* (participe passé et parfait) et en déduire une obsolescence progressive du lexème, dont l'emploi en dehors de formes quasi figées devient rare à la fin du XV^e^ siècle.

⟶ Il est possible de distinguer deux ensembles : d'une part, l'emploi impersonnel d'*avesprir*, qui est conservé, au sein de ses emplois simples ; d'autre part, l'emploi substantivé, qui ne l'est jamais. Par ailleurs, les lexèmes qui servent au remplacement sont tous issus du même étymon que le lexème qui est remplacé.

Analyses internes

1 *vespree* est complètement absent de Ao et présent deux fois en Ez ; *avesprer* présent une fois dans chacun des témoins et *vespre* 26 fois, également dans chacun. En Ao, deux mots se trouvent donc moyennement employés, et le dernier semble être une exception, alors qu'en Ez la situation change, et l'on a un lexème majoritairement employé, *vespre*, et trois minoritairement employés.

2 En Ao, les deux formes majoritairement employées, *vespre* et *avesprir* dans son emploi substantivé, semblent très proches sémantiquement. La différence entre les deux lexèmes réside dans leur nature : le premier est un substantif et le second, un verbe. Par sa nature de verbe, *avesprir* comporte un sème supplémentaire d'action en cours de réalisation. C'est d'ailleurs ce trait sémantique qui semble être effacé en Ez.

⟶ Ao connaît deux des lexèmes employés pour le remplacement en Ez. Les usages sont répartis sur *vespree* et *avesprir*, alors que Ez a une nette préférence pour le substantif, éliminant ainsi le sème lié à l'action en train de se réaliser.

Comparaisons externes

La situation de *avesprir* en Ez est intéressante : elle témoigne d'une obsolescence en cours. En effet, le lexème ne semble plus pouvoir être employé sous une forme substantivée, comme d'ailleurs l'indique la date de la dernière attestation que nous en avons trouvé, qui se situe au début du XV^e^ siècle. Le verbe reste néanmoins employé en Ez, dans sa forme impersonnelle. Cependant, le remplacement de son emploi à l'imparfait, plus irrégulière et moins commune que des formes à l'infinitif ou se finisant en *-i* (qu'il s'agisse d'un participe passé ou d'un parfait), par une périphrase témoigne d'un début d'obsolescence aussi de ce sens, qui voit ses possibilités de construction se réduire.

⟶ La situation de *avesprir* en Ez témoigne de l'obsolescence de son emploi substantivé et de celle en cours de ses autres emplois.

Synthèse : *avesprir* connaît en synchronie différentes strates d'obsolescence. Il est possible de supposer que l'obsolescence de son emploi soit en rapport avec le changement de point de vue sur le moment de la "tombée de la nuit". Avec *avesprir*, la description se focalise sur l'action de la tombée de la nuit, tandis qu'avec le substantif *vespre* elle met en relief le moment qui est décrit. Il serait possible ici de supposer une vision plus abstraite de ce qui est un moment. Il est également intéressant de noter que, pour une fois, on trouve une plus grande diversité de mots pour désigner une même réalité en Ez qu'en Ao. La correspondance avec le déclin de l'emploi de *ajorner* doit aussi être relevée. Au vu des dates de dernière attestation des deux verbes, c'est

le dernier qui s'est éteint en premier. On peut donc émettre l'hypothèse d'un désagrègement progressif des emplois, causé à la fois par l'évolution des points de vue sur les moments de la journée et par la spécialisation de *ajorner*.

Typologie : Disparition partielle ; perte d'un sens ; début d'obsolescence pour un autre sens
Facteurs supposés : Changement dans la perception de la chose décrite : il s'agit d'un moment et non plus d'une action ; obsolescence conjointe du verbe antonyme, conduisant à l'affaiblissement du système d'oppositions dans lequel le verbe fonctionnait.

⊆ avilener

FEW, XIV, 454b : VĪLLĀNUS

Ao : 1 ; Ez : 0

avilener, "avilir, déshonorer"
`Ao` (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `Palsgr 1530` (*L'esclaircissement de la langue française* [1530])

Ao : *Ha ! sire, por Deu, ne me faites mies plus haut gesir des autres chevaliers, car tant ne me devez vos mie* ***avilener****. N'aiez garde, faisoit ce Galehoz, ja de chose que vos façoiz por moi ne seroiz tenuz por vilains.*
Ez : *Haa ! sire, pour Dieu, fait il, ne me faictes gesir plus aise que ces autres chevaliers, car tant ne me devez* ***avillennir****. N'ayez garde, fait Gallehaut, car ja pour chose que vous facez pour moy vous ne serez tenu a villain.*
(51-157)

Lexème qui remplace : *avilenir*, "avilir, déshonorer"
`YvainHu` (ca 1177 [1er t. XIVe], champ. mérid. [pic.]) – `Baïf` (1552-1572) ; VĪLLĀNUS ; rapport de synonymie ; même étymon

Nombre de remplacement(s) : 1

⊆ avision

FEW, XIV, 526a : VISIO

Ao : 3 ; Ez : 0

avision, "perception d'une réalité surnaturelle"
`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `AndrVigneSMartD` (1496, poit. et bourg.)

1 **Ao** : *La ou ele estoit en ses oreisons et en ces proieres vers Damedeu, li avint une* ***avisions****. Et ele fu autresins com endormie et lors fu raviz ses esperiz et s'an ala en petit d'eure auques loig.*
Ez : *La ou elle estoit en ses oraisons, advint qu'elle fut comme toute endormie. Et lors fut ravy son esperit et s'en ala en petit d'eure fort loing.*
(18-7)

2 **Ao** : *Quant ele s'esveilla, si se dolut mout de l'ire que ele avoit eüe en s'**avision**, et ele esgarde en sa main destre si i trueve escriz trois nons.*
Ez : *Quant elle s'esveilla, elle se dolut moult du courroux qu'elle avoit eu en sa **vision**, et elle regarde en sa main destre et treuve troys noms escripz.*
(18-11)

3 **Ao** : *Maintenant enveia querre sa seror qui el mostier estoit, si li conta s'**avision**.*
Ez : *Si envoye querir sa seur et lui compte sa **vision**.*
(18-11)

Lexème qui remplace : *visïon*, "perception d'une réalité surnaturelle"
`PsOxfM` (1re m. XIIe [mil. XIIe], agn.) – ∅ ; VISIO ; rapport de synonymie ; même étymon

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1
Nombre de remplacement(s) : 2

∃ avoi

FEW, XXII-1, 65a : O.I.

Ao : 6 ; Ez : 0

avoi, "(interj. permettant l'expression de l'étonnement)"
`FloreAL` (ca 1160 [ca 1300], agn. [pic.]) – `Chron. de Normandie de nouveau corrigees` (1487 [ca 1516-1518], norm. [Rouen])

1 **Ao** : *Li sans cuevre la damoisele et ele giete un cri et puis dist au roi : **Avoi !** sire Claudas, j'ai malement achetee la venue de vostre cort qui ci me volez ocirre deus des plus biax levriers do monde.*
Ez : *La damoiselle jette ung cry et dist au roy : **Ha !** sire Claudas, j'ay mallement achatee la venue de vostre court quant vous voullez occire deux des plus beaux levriers du monde.*
(11-67)

2 **Ao** : *Et li chevaliers cui li escuz estoit en est mout iriez si li dit : **Avoi !** dame, vos m'avez herbergié et si me faites ja anui et honte.*
Ez : *Et le chevalier a qui l'escu estoit en est fort couroucé. Si dist : **Ha !** dame, vous me avez hebergié et si me faictes ennuy et honte.*
(42-11)

3 **Ao** : *Et messires Gauvains la met en paroles au plus que il puet et la volt faire arester et dit : **Avoi !** damoiselle, atamdez moi, car ge voil a vos parler.*
Ez : *Et messire Gauvain la met en parolle a son pouoir et la veult faire arrester et lui dit : Damoiselle, entendez a moy car je vueil a vous parler.*
(59-5)

4 **Ao** : ***Avoi !** sire chevaliers, fait Hectors, vos me dites honte, et si ne vos faites mies annor car, puis que chevaliers mesdit a chevalier estrange qui sor lui s'anbat, il ampire plus soi que lo chevalier estrange.*
Ez : ***Quoy** ? sire chevalier, dit Hector, vous me dictes honte ? Si ne faictes pas vostre honneur car, puis*

que chevalier mesdit a autre chevalier estrange qui sur lui se embat, il empire plus soy que le chevalier estrange.
(60-23)

5 **Ao** : ***Avoi !*** *fait la damoisele a Hector, ge cuit que vos me seroiz ancui mauvais garanz.*
Ez : ***Haa !*** *fait la damoiselle a Hector, je cuide que vous me serez ennuit mauvais garant.*
(60-29)

6 **Ao** : *Et li autres chevaliers li dit :* ***Avoi !*** *sire chevaliers, dist il, ce ne ferez vos mie que vos me toilliez ma bataille !*
Ez : *Et l'autre chevalier lui dist :* ***Haa !*** *sire chevalier, se ne ferez vous mye que vous me tollez ma bataille !*
(62-135)

Lexèmes qui remplacent :

- *ha !*, "(interj. polyvalente)"
  `FloreAL` (ca 1160 [ca 1300], agn. [pic.]) – ∅ ; HA ; rapport de presque synonymie
- *coi2*, "(adv. int. marquant l'étonnement)"
  `MarieFabW` (ca 1180 [mil. XIII^{e}], norm./agn. [agn.]) – ∅ ; QUĬD ; rapport de presque synonymie

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1
Nombre de remplacement(s) : 5

1 *avoi*, interjection servant à marquer l'étonnement, n'est plus utilisé en Ez. L'émotion est marquée dans l'incunable à quatre reprises par l'interjection extrêmement polysémique, et déjà pleinement utilisée en Ao, *ha*. En 4, c'est l'adverbe interrogatif *quoi* qui est utilisé, déjà présent onze fois en Ao. En 3, l'adverbe est tout simplement omis.

2 L'interjection a une forme très isolée, dont l'origine même est inconnue. Cet isolement, doublé à la possibilité d'emploi d'autres interjections et adverbes, dont l'interjection très modulable *ha*, explique probablement le désemploi.

Typologie : Disparition totale au sein du corpus ; la date de dernière attestation est de très peu postérieure à la date de composition de l'incunable
Facteurs supposés : Isolement morpho-sémantique originel de l'interjection ; existence d'interjections polysémiques pouvant prendre les emplois.

⊆ avoiier

FEW, XIV, 375b : VĬA

Ao : 3 ; Ez : 0

avoiier, "instruire [qqu'un] en lui donnant des conseils"

`DurmG` (1er t. XIII^{e} [fin XIII^{e}], pic. [bourg./qques traits pic.]) – ∅ [spé. | vx] | `Trév 1752` (*Dictionnaire universel françois et latin* [1752]) [spé. | vx et bil.] | `Corn 1694` (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [spé. | vx] | `BAÏF, Poemes` (1572, Paris) [spé.] | `AndrVigneSMartD` (1496, poit. et bourg.) [173]

1 **Ao** : *Et tozjorz porte en sa main un baston ou autre chose por giter ou a bestes ou a oisiaus ne nus ne gitoit plus droit de lui. Et Lanbegues qui l'esgarde, se refait toz en lui esgarder et puis demande a Bohort qui il est. Mais il ne l'an set* ***avoier*** *fors tant qu'il cuide qu'il soit filz a la dame veraiement. Tant ont alez qu'il sont venuz a la riviere*
Ez : *Et tousjours porte en sa main ou baston ou aultre chose pour jetter aux bestes ou aux oyseaulx et homme ne jettoit plus droit a l'oil que lui. Tant sont alez qu'ilz sont venuz a la riviere.*
(14-102)

2 **Ao** : *Et qant nos veniens ier tote une forest, si encontrasmes une damoiselle, ge ne sai qui ele est. Et ele nos conjura que nos li deïssiens qel avanture nos aliens querant et ele nos an* ***avoieroit*** *se ele savoit. Et nos li deïsmes que nos alions querant l'une monseignor Gauvain et l'autre un autre chevalier de la maison lo roi Artu.*
Ez : *Et ainsi que nous passions hier par ceste forest, nous rencontrasmes une damoiselle qui nous demanda que nous querions. Et nous dismes que l'une de nous queroit messire Gauvain et l'autre ung chevalier de la maison du roy Artus.*
(62-50)

3 **Ao** : *Ce dit li contes que messires Gauvains chevauche tant sanz avanture trover dom a parler face, que il est venuz chiés l'ermite de la Roige Montaigne, qui mout grant honor li fist qant il se fu nomez et l'****avoia*** *de qanque il pot por les novelles que il li aporta de son frere.*
Ez : *Quant messire Gauvain se fut party de la pucelle qui l'amena a la fille du roy de Norgalles, si chevauche tant qu'il est venu chiez l'ermite de la Rouge Montaigne, lequel lui fist grant honneur quant il se fut a lui nommé et le* ***conseilla*** *a son pouoir de ce qu'il alloit querant.*
(65-1)

Lexème qui remplace : *conseillier1*, “instruire [qqu'un] en lui donnant des conseils”
`ErecFr2` (ca 1170 [1re m. XIIIe], champ. mérid. [bourg.]) – ∅ ; CONSĬLIARE ; rapport de synonymie

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 2
Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

Dans les deux premiers contextes, il s'agit de raccourcissements, qui peuvent aussi être vus comme une stratégie élaborée par les compositeurs pour ne pas se retrouver confrontés à devoir remplacer un lexème non compris.

⊆ avoutire1

FEW, XXIV, 186b : ADULTERIUM

Ao : 1 ; Ez : 0

avoutire1, “adultère”
`SBernCantG` (4e q. XIIe [ca 1200], wall. [pic.-wall.]) – `MIÉLOT, Spec. hum. salv. L.P.` (1448, pic.)

173. Le sens spécialisé “diriger, mettre sur la bonne voie” reste attesté dans le français contemporain, mais est « vieux et inusité », d'après le TLFi, qui indique par ailleurs qu'il est considéré comme « vieux mot » depuis `Trév 1752` (*Dictionnaire universel françois et latin* [1752]). En réalité, il semble l'être dès le XVIIe siècle, comme l'atteste son absence des dictionnaires.

Ao : *Et neporqant tu sez bien que tu ne fus angendrez par ansanblement de leial mariage mes en si granz pechiez com est* ***avotire****.*
Ez : *Et nonpourtant tu sçais bien que tu ne fuz oncques engendré ne fait par assemblement de mariage loyal mais en si grant pechié come est ung* ***avoultre****.*
(48-59)

Lexème qui remplace : Voir *avoutre*, “enfant né hors du mariage” (rapport de métonymie, du particulier au général ; étymon de la même famille)

Nombre de remplacement(s) : 1

Le passage en Ez est légèrement divergent de celui de Ao : en Ao, le péché d’adultère est nommé, tandis qu’en Ez il est évoqué par l’absence d’un *assemblement de mariage loyal*. Ez utilise le lexème qui désigne le produit de l’adultère, par métonymie.

† avoutre

FEW, XXIV, 184b : ADULTER

Ao : 6 ; Ez : 1

avoutre, “enfant né hors du mariage”
`AlexVenL` (ca 1185 [déb. XIV^e^], frc.) – `Corn 1694` (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [vx] | `Oud 1660` (*Tesoro de las dos lenguas espanola y francesa* [1660]) [dict. bil.] | `BAÏF, Passetems` (1573, Paris)

1 **Ao** : *… li quarz, Galescondez, et li quinz, Tohorz li filz Arés, et li sistes, Caradués Briebraz, li setaimes, Yvains li* ***Avoutres****, li huitoimes, Gasoains d’Estrangot…*
Ez : *… le .iiii., Gallescondes, le .v., Hector le filz Arés, le .vi., Karados Briefz Bras, le .vii., Yvain le* ***Bastart****, le .viii., Gassouyn d’Estrangot…*
(24-8)

2 **Ao** : *Et Yvains li* ***Avoutres*** *voit lo vavassor qui laianz les avoit amenez, si faisoit lo mengier haster en la cuisine.*
Ez : *Et Yvain le* ***Bastart*** *veult occire le vavasseur qui leans les avoit menez, lequel faisoit haster le mengier en la cuisine.*
(26-11)

3 **Ao** : *Et puis en une autre truevent : Ci gist Yvains li* ***Avoutres****, et veez la sa teste. Et autretel dient de toz les compaignons que messires Gauvains avoit amenez avec lui.*
Ez : *Et ainsi de messire Yvain en une autre tombe, et de tous les dix chevaliers qui estoient venuz ensemble.*
(27-39)

4 **Ao** : *Et neporqant tu sez bien que tu ne fus angendrez par ansamblement de leial mariage, mes en si granz pechiez com est* ***avotire****.*
Ez : *Et nonpourtant tu sçais bien que tu ne fuz oncques engendré ne fait par assemblement de mariage loyal mais en si grant pechié come est ung* ***avoultre****.*
(48-59)

5 **Ao** : *... et Yvains del Lionnel, et Yvains as Blanches Mains, et Yvains l'Eclains, et Yvains li* ***Avoutres****, et Galegantins li Galois...*
Ez : ∅
(50-14)

6 **Ao** : *Sis des genz lo roi Artus laissent corre por Escarant anconbrer. Et qant li suen lo voient, si hurtent cele part et sont bien trente chevalier, si avoient ja Escarant remonté, et les sis abatuz, et Galeguinant pris quant Yvains li* ***Avoutres*** *i vint poignant, et aprés lui des autres une partie. Illuec fu la meslee mout dure et mout se deffandent bien cil devers Galehot.*
Ez : *Et chevaliers jusques a cinq de la mesgnie au roy Artus courent pour encombrer Estaraus. Illec fut la meslee moult dure et bien se deffendirent ceulx de devers Gallehault.*
(51-40)

7 **Ao** : *... et Sacremors li Desreez, et Giflez li filz Dué, et Yvains li* ***Avoutres****, et messires Brandeliz, et Gaheriez, li freres monseignor Gauvain.*
Ez : *... et Saigremor le Derréé, et Girflet, et Yvain le* ***Bastart****, et messire Brandelis, et Gaheriet, le frere monseigneur Gauvain.*
(51-109)

Lexème qui remplace : *bastart*, "enfant né hors du mariage"
`ThebesC` (ca 1160 [ca 1400], poit. [agn.]) – ∅ ; BASTARDUS ; rapport de synonymie

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1
Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1
Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1
Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1
Nombre de remplacement(s) : 3

1 Sur les sept contextes, cinq sont comparables. À trois reprises, le lexème est remplacé par le synonyme *bastart*. Les contextes sont semblables, car le lexème est utilisé pour qualifier un compagnon du roi Arthur appelé *Yvain*, du même nom que le célèbre personnage. Le qualificatif permet de les distinguer. Le fait qu'il puisse évoluer dans le temps montre qu'il n'est pas figé, donc que le personnage n'a pas bénéficié de la même renommée que son homonyme. *bastart* est employé en Ao, mais à une seule reprise. Il sert d'insulte : « *Que est ce ? fait li chevaliers. Fiz a putain, bastarz, de coi faites vos duel ?* » (059-70) Cette dimension d'injure en fait probablement une variante marquée, et peut participer à l'explication du succès du mot.

2 En 3, le qualificatif n'apparaît pas en Ez : seul le prénom du personnage est utilisé, construisant un contexte équivoque. En revanche, en 4, le lexème est présent face à un autre substantif dérivé, *avoutire*[174].

3 *avoutre* possède aussi le sens de "personne qui viole la foi conjugale", attesté dans `PsCambrM` (1re m. XIIe [av. 1160], agn. [Canterbury])[175]. L'emprunt latin, *adultere*, d'abord "violation de la foi conjugale"[176], puis "celui ou celle qui viole la foi conjugale"[177], a pu jouer dans l'obsolescence du lexème. En effet, ce lexème est doté du prestige que lui confère son statut d'emprunt latin, au détriment de la forme

174. Cf. la notice sur *avoutire1*.
175. Source : Mats.
176. Attesté assez tôt, dans `GaimarB` (ca 1139 [déb. XIIIe], agn.) (source : Mats).
177. Attesté plus tardivement, dans `Bersuire` (1354-1358 [ca 1365], poit. [Paris]) (source : DMF).

héréditaire. Son évolution sémantique n'est pas celle d'*avoutre*, de l'acteur au produit de l'action, mais de l'action à l'acteur. *avoutre* peut être équivoque, puisque pouvant désigner deux types de personnes différentes, à la fois la "personne qui commet l'adultère" et la "personne qui naît d'un adultère", alors que les deux réalités désignées par *adultere* sont de nature différente — d'un côté, l'acte même, de l'autre, la personne qui commet l'acte — donc apparaissent dans des contextes distincts.

4 Toute la famille d'*avoutre* connaît une obsolescence. Cela est dû non seulement à l'apparition et à l'extension de la famille de mots synonymes de la forme plus prestigieuse *adultere*, mais probablement aussi à l'existence de la famille d'*avorter*, à la fois proche formellement et sémantiquement, car touchant aux questions de la (non-)reproduction [178].

Typologie : Disparition partielle : on observe encore une occurrence dans l'incunable ; le lexème survit jusqu'au siècle suivant
Facteurs supposés : Existence d'un lexème synonyme servant d'insulte, donc sémantiquement marqué, qui peut prendre les emplois du substantif obsolescent ; existence d'un lexème synonyme de l'autre sens du lexème obsolescent qui est une forme empruntée au latin, donc formellement marquée et dotée d'un prestige ; proximité graphique avec une famille de mots sémantiquement proche mais désignant des réalités distinctes.

⊆ bades

FEW, XIX, 31a : BĀTIL

Ao : 1 ; Ez : 0

bades, en bades, "en vain"
`EscoufleS` (ca 1201 [fin XIII^{e}], pic.) – `PassSemD` (1re m. XV^{e} [1488], bourg. [Semur])

Ao : *Mais la chevalerie ne lor fu pas donee* ***an bades ne por neiant*** *ençois lor en fu mis desor les cox mout granz faissiaus.*
Ez : *Mais la chevalerie ne leur fut pas donne[e]* ***pour neant*** *ains leur furent mis grans fardeaulx sur le col.* (20-32)

Nombre de binôme(s) absent(s) : 1

Il s'agit d'une omission de Ez, qui ne donne que l'un des deux membres du syntagme présent en Ao.

† baillie

FEW, I, 207a : BAJULUS

Ao : 22 ; Ez : 6

178. Le verbe est attesté pour le sens de "acoucher avant terme" dans `EstFougL` (ca 1176 [déb. XIII^{e}], Ouest [Sud-Ouest]). On relève les formes proches : *avortir*, *avortif*. Une proximité graphique est particulièrement problématique, pour les deux familles de mots, celle entre *avorton*, "fœtus mort dans le ventre de sa mère" et *avoutron*, "enfant né d'adutère".

baillie, “pouvoir”

`AlexisS2` (fin XI[e] [ca 1139], norm. [agn.]) – `Fur 1690` (*Dictionnaire universel* [1690]) [vx] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606])

1 **Ao** : *Et qant Claudas ot tot lo païs en sa* ***baillie****, si vint devant celui seoir.*
Ez : *Et quant Claudas eut tout le pays en sa* ***baillie****, il vint mettre le siege devant celui chastel.*
(4-6)

2 **Ao** : *Il enhore les riches come ses compaignons, et les povres por lor proesces et por son pris et s'anor acroistre, et vers Dieu et vers lo siegle, car bien gaaigne pris et honor vers le siegle et grace et amor de Deu, cil qui fait el siegle ce qu'il doit de tel* ***baillie*** *come Dex li avra donee. Et se cist estoit fox et mauvais et de grant coardise plains, ne voi ge mie encor ne ne sai l'ome qui au desouz lo poïst metre, tant com il voudra les prodomes croire qui conversent o lui.*
Ez : *Il entretiendra les riches come ses compaignons, et les povres pour leurs prouesses et pour son priz et amour acroistre vers Dieu et vers le siecle. Et encore s'il estoit mauvais et fel et de grant couardie plain, si ne voy je mie que homme le peust vaincre ne mettre au dessoubz, tant comme il vouldra croire les preux hommes qui conversent entour lui.*
(8-60)

3 **Ao** : *Dame, fait il, si m'an covandra garder tant com ge voudrai estre en vostre* ***baillie*** *et an la garde a un garçon et qant ge n'i voudrai plus estre, s'irai la ou ge voldrai et porchacerai ce que mestiers me sera.*
Ez : *Dame, fait il, il m'en convendra garder tant comme je vouldray estre en vostre* ***service*** *et en la garde d'un garçon et quant je n'y vouldray plus estre, je m'en iray ailleurs pourchasser.*
(9-107)

4 **Ao** : *Si en ot de tex qui ne se tenissent de plorer por nul avoir qant il virent lor seignors venir, si biax anfanz et si plaisanz, qui an autrui* ***baillie*** *estoient et an autrui* ***subjection****.*
Ez : *Il en y eut de telz qui ne se peurent pleurer quant ilz virent leur seigneurs venir, si beaux enfans, qui estoient en la* ***servitude*** *d'autruy.*
(11-43)

5 **Ao** : *Et gel ferai sanz contredit, o soit sairemenz, o fiance, et de moi et de mes genz totes, ou me metrai en prison, se vos volez, en vostre garde, car en autrui* ***baillie*** *ne me metroi ge pas que en la vostre, car plus vos ai encores trové a verai et a leial que nul des autres.*
Ez : *Et je le feray sans contredit, ou soit serment ou soit fiance, ou moy mettre en prison, se vous voulez, en vostre garde et non autre, car plus vous ay trouvé vray que nul autre.*
(13-124)

6 **Ao** : *Car, se vos me volez seürté faire que Claudas n'avra garde de nul de vos, et combien, qu'il ait forfait, que vos ne l'ocirroiz sanz lo jugement de la maison lo roi Artu, ge lo prandrai en ma* ***baillie*** *a garantir contre toz homes.*
Ez : *Se vous me voulez seurté donner et promettre que le roy Claudas n'aura garde de vous, et que vous ne l'occirez pas sans le jugement de la maison du roy Artus, je le prendray en ma* ***garde*** *a garentir contre tous hommes.*
(13-154)

7 **Ao** : *Mais en nule maniere ne s'i velt acorder Lanbegues, li niés Pharien, por que Claudas remaigne an sa* ***garde*** *et an sa* ***baillie****. Car ge sai bien, fait il, que il lo garantiroit encontre toz homes.*
Ez : *En nulle maniere ne veult accorder Lambegue que Claudas demeure en la* ***garde*** *de Farien. Car je sçay bien, fait il, qu'il le garantiroit vers tous hommes.*
(13-189)

8 **Ao** : *Puis a dit a ces de Gaunes qu'il li jurent que ja force ne li feront des trois prisons metre hors de* ***baillie****, sel fait jurer as douze plus puissanz barons des deus reiaumes.*
Ez : *Puis a dit a ceulz de Gaunes qu'ilz jurent que ja force ne feront des prisonniers mettre hors de sa* ***garde****. Lors le fait jurer a douze des plus puissans barons des deux royaumes.*
(13-219)

9 **Ao** : *Mais vos me jureroiz avant sor sainz que vos nel* ***metroiz en la baillie ne el pooir*** *au roi Claudas.*
Ez : *... moyennant que vous me jurerez sur les sains que vous ne le* ***livrerez*** *point au roy Claudas.*
(14-43)

10 **Ao** : *Et qant Lanceloz sera chevaliers, si li remenra Lyoniaus et Bohorz en sa* ***baillie****, et qant Lyoniax revenra a chevalerie, au mains li remanra Bohorz en sa* ***baillie****.*
Ez : *Et aprez que Lancelot sera chevalier, demourront en sa* ***garde****. Et quant Lyonnel vendra a chevalerie, au moins lui demourra Boort.*
(14-141)

11 **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(14-141)

12 **Ao** : *Et il set de voir que Claudas ne sofferroit en nule guise de venir en la terre a force, et puis qu'il avra les prisons en sa* ***baillie****, il cuide bien mener Claudas tot a sa volenté, car en nule maniere il ne sofferroit que li preudome de la terre fussient destruit tant com il i poïst metre consoil.*
Ez : *Et il sçait de vray que Claudas ne pourra souffrir qu'il ne viengne contre la cité a force quant on lui aura rendu ses prisonniers. Et Farien ne souffriroit pas voulentiers que les preux hommes de la terre feussent destruiz tant comme il y pourra mettre conseil.*
(15-14)

13 **Ao** : *Lyonel, Lyonel, ne seiez pas esbahiz ne desesperez se danz Claudas a vostre terre* ***en sa baillie****, car vos avroiz plus d'amis que vos ne quidez au recovrer.*
Ez : *Lyonnel, Lyonnel, ne soyez mie esbahy se Claudas tient vostre terre* ***par force****, car vous aurez plus amis que vous ne cuidez a la recouvrer.*
(21-33)

14 **Ao** : *Seignor, ge vos cuit de ce dont vos iestes en* ***baillie****, par un covant que ceianz demorreroiz encorre anuit.*
Ez : *Seigneurs, je vous quitte tous ce que vous estes en ma* ***subjection*** *par ung convenant que ceans demourrez encores ennuyt.*
(29-1)

15 **Ao** : *Or sachiez, fait il, que il est en un chastel que la dame de Nohauz tient en* ***baillie*** *de deus freres cui il est et il sont si neveu.*
Ez : *Or sachiez, fait il a monseigneur Gauvain, qu'il est en ung chast[e]au avec la dame de Noehaut ou elle le tient et garde malade.*
(36-7)

16 **Ao** : *Et sachiez que il avra au chief de l'an lo boen chevalier que que il doie coster de sa maisniee, celui as armes vermoilles qui l'asenblee a veincue. Seignor, fait li rois, ge oi bien que vos dites, mais se Deu plaist ne de moi ne de ma terre n'avra il ja pooir ne* ***baillie****, et Dex m'en desfande. Atant s'an partent li message.*
Ez : *Et si vous mande oultre plus qu'il aura le bon chevalier s'il peut estre trouvé. Et adonc s'en partirent et s'en vont a leur seigneur.*
(48-147)

17 **Ao** : *Si se prise mout de ce que ele a an sa* ***baillie*** *ce que nus ne puet avoir.*
Ez : ∅
(51-11)

18 **Ao** : *Et il est voirs que vos avez lo bon chevalier an vostre* ***baillie****, et par avanture il est tex que gel conois bien.*
Ez : *Et il est voir que vous avez le chevalier en vostre* ***baillie****, et par avanture il est tel que je le congnois bien.*
(51-222)

19 **Ao** : *Si vos pri si chier comme vos avez m'amor, par covant que qanque ge porrai ja mais faire por vos metrai an abandon et an vostre* ***baillie****, que vos faites tant que ge lo voie.*
Ez : *Si vous prie si chier comme vous avez m'amour que vous faciez tant que je le voie.*
(51-222)

20 **Ao** : *Or alez et si porchaciez que jo voie au plus tost que vos porroiz. Et se il est an vostre païs, si l'anvoiez querre et par jor et par nuit tant que il soit ci au plus tost que il porra.*
Ez : *Or gardez que je le voie au plus tost que vous pourrez, car il est en vostre* ***baillie****, je le sçay bien. Et se il est en vostre terre, envoiez le querre.*
(51-225)

21 **Ao** : *Si lo conut tantost la dame de Malohaut qui maint jor l'ot eü an sa* ***prison****.*
Ez : *Si congneut la dame de Malohoult le chevalier comme cellui que elle avoit eu maint jour en sa* ***baillie****.*
(51-236)

22 **Ao** : *Ha ! dame, por Deu merci, si voirement m'aïst Dex, onques nules d'eles n'ot mon cuer an sa* ***baille****.*
Ez : ∅
(51-272)

23 **Ao** : *Et la reine dit a la dame de Roestoc que, si chier com ele a son cors, que elle n'ait* ***baillie*** *de rien qui soit an son pooir sor lo sairement et sor la fiance qe ele doit lo roi Artu cui fame ele est.*
Ez : *Et la royne dit a la dame de Roestoc que, si chier comme elle ayme son corps, qu'elle ne lui laisse riens en* ***baillie*** *qui soit en son pouoir sur paine de faulcer la foy et le serment qu'elle doit au roy Artus.*
(57-34)

24 **Ao** : *Car se vos estiez la ou il sont et il fussient an ceste chanbre, il n'avroient ja mais* ***bailie*** *de vos, car li huis sont estroit, si n'i puet que uns seus hom antrer.*
Ez : *Car se vous estiez la ou ilz sont et ilz estoient en ceste chambre, ilz ne auroient jamais* ***pouer*** *sur vous, car les huys sont estroitz si qu'il ne peut entrer ne yssir que ung seul homme.*
(62-255)

25 **Ao** : *Sire, fait ele, est vos eschapee la dame de çaianz ? Nenil, fait il, ele i est ancorres.*
Ez : *Sire, fait elle, vous est eschappee la damoiselle de leans ? Nennil, fait il, encores est en nostre* ***baillie****.*
(69-157)

Lexèmes qui remplacent :

- *servise*, "ensemble d'obligations envers"
  `AlexisS2` (fin XI^{e} [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; SERVITIUM ; rapport d'hyponymie
- *servitude*, "état d'asservissement"
  `JBelethOff1MO` (1er q. XIII^{e} [1er t. XIII^{e}], orl.) – ∅ ; SERVITUDO ; rapport d'hyponymie
- Voir *garde*. Ici, "surveillance, protection"
  `RolS2` (ca 1100 [2^{e} q. XII^{e}], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; rapport d'hyponymie
- *livrer*, "mettre à la disposition de qqu'un"
  `RolS2` (ca 1100 [2^{e} q. XII^{e}], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; LĪBERARE ; rapport d'hyponymie
- *force2*, *par force*, "de force"
  `BrutA` (ca 1155 [4^{e} q. XIII^{e}], norm./agn. [agn.]) – ∅ ; FŎRTIA ; rapport de métonymie, du général au particulier
- *subjectïon*, "assujettissement"
  `BrutA` (ca 1155 [4^{e} q. XIII^{e}], norm./agn. [agn.]) – ∅ ; SUBJECTIO ; rapport d'hyponymie
- *pöoir*, inf. subst., "faculté de pouvoir faire qque ch."
  `SermentsH1` (842 [ca 1000], Soissons) – ∅ ; PŎSSE ; rapport de presque synonymie

Nombre de binôme(s) absent(s) : 1
Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 3
Nombre de conservation(s) : 2
Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 4
Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 2
Nombre de conservation(s) avec transposition : 1
Nombre de remplacement(s) : 9
Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 3

1 Sur les 25 contextes, seize sont comparables. Neuf parmi eux sont des cas de remplacement, trois des cas de conservation, trois des cas de présence en Ez, et un dernier cas est un cas d'absence dans le cadre d'un binôme synonymique. Ce dernier se produit en 7, au sein duquel « *an sa garde et an sa baillie* » est remplacé par la forme simple « *en la garde* ».

2 Les contextes ne permettent pas de relever des traits spécifiques à l'emploi d'une conservation ou d'un remplacement. Le nombre de remplacements permet cependant de noter qu'il y a une tendance. « *baillie* » est remplacé en 3, par « *service* », en 4, par « *servitude* », en 6, 8 et 10, par « *garde* »,

en 14, par « *subjection* », en 24, par « *pouer* ». À deux reprises, ce sont des propositions entières qui sont remplacées : en 9, « *metroiz en la baillie* » est remplacé par « *livrerez* » ; en 13, « *a vostre terre en sa baillie* » par « *tient vostre terre par force* ». Si l'un des substantifs, *garde*, est employé comme remplacement à trois reprises, les remplacements restent non systématiques.

3 *baillie* permet l'expression de la dépendance d'un être à un autre, en se focalisant sur le puissance exercée par l'un sur l'autre. Pour désigner cette dépendance, Ez emploie tant une série de mots qui désignent l'état dans lequel l'être dépendant est (*subjection*, *servitude*) que d'autres se focalisant également sur cette puissance exercée, à la fois très génériques, comme *pouer*, ou au contraire très précis, *garde*.

4 Une des raisons du désemploi du substantif réside probablement dans la réduction des formes possibles des occurrences de *baillif*, "officier royal", attesté dès `BrutA` (ca 1155 [4e q. XIIIe], norm./agn. [agn.]) [179]. Cette réduction consiste en l'éradication des formes que peut prendre le substantif, notamment par ses occurrences de cas sujet [180], pour un alignement sur les formes du cas régime, avec une alternance simple de marque du singulier (c'est-à-dire une marque zéro)/marque du pluriel. La réduction est progressive et ne semble achevée qu'au XVe siècle, comme c'est le cas dans l'exemple suivant :

> *Et saichés se je feusse ne bailli ne prevotz,*
> *En l'eure vraiëment vous pendisse en cest boz...*
> `GesteMonglHernD` (*Hernaut de Beaulande*, 2e m. XIVe [fin XVe], pic.)

La réduction conduit à une homonymie entre les deux mots, provoquant donc une confusion entre la référence à la personne en laquelle un type de pouvoir réside et le pouvoir même.

5 De même, *baillie* est homonyme des participes passés du verbe *baillir*, "traiter, livrer". L'homonymie se révèle problématique, particulièrement dans la locution *mal bailli(e)*, "dans une situation pénible, malmené(e)", puisqu'elle est résolument située du côté péjoratif, alors que l'expression de la puissance d'une personne ne l'est pas. Les deux mots homonymes se retrouvent presque dans une situtation d'antonymie.

6 *baillie* connaît donc deux homonymes, l'un désignant la source d'un pouvoir plutôt que le pouvoir même, l'autre désignant une réalité sémantiquement opposée à celle à laquelle le substantif refère. Le lexème survit néanmoins encore plus d'un siècle, témoignant donc d'un maintien. Les remplacements nombreux de l'incunable sont des preuves qu'une série de lexèmes peut être employée en remplacement, rendant la position du substantif non nécessaire.

Typologie : Disparition partielle ; de nombreuses occurrences sont remplacées
Facteurs supposés : Homonymie avec un substantif qui désigne une personne détenant un pouvoir, donc avec l'acteur de l'action désignée par le mot obsolescent ; homonymie avec un participe passé issu du même étymon, dont un emploi en particulier se fige et est doté d'un sens opposé à celui du substantif obsolescent ; existence d'une série de lexèmes pouvant prendre les emplois du substantif obsolescent.

⊆ barnage

FEW, XV-1, 69b : *BARO

Ao : 1 ; Ez : 0

179. Source : Mats.
180. Sont ainsi attestées les désinences suivantes : *-(i)eu(s)*, *-if(s/z)*, *-(i)u(s)*, etc.

barnage, “ensemble des barons”
RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ [spé.]

Ao : *Lors fist Claudas aporter les sainz et jura voiant tot son* ***barnage*** *que ja par lui n'avroient mal li anfant.*
Ez : *Lors fist Claudas apporter les sains et jura voyans tous ses* ***barons*** *que ja par lui mal ne auroient les enfans.*
(7-57)

Lexème qui remplace : *baron*, “grand seigneur du royaume”
SLégerL (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; *BARO ; rapport d'hyponymie ; même étymon

Nombre de remplacement(s) : 1

En français contemporain, les deux lexèmes appartiennent au lexique spécialisé de l'histoire du Moyen Âge. Néanmoins, *baron* semble avoir connu une plus grande fortune que *barnage*. En effet, dès le XVIe siècle, ce dernier n'est recensé que dans Est 1549 (*Dictionnaire françois-latin* [1549]), avec comme définition « d'ung Roy, sa suyte et compagnie », tandis que *baron* est plus largement documenté dans les dictionnaires, et même dans ceux du XVIIe siècle et des siècles suivants [181]. Par ailleurs, *baron* est un mot encore en usage en français contemporain, en dehors du lexique spécialisé, du fait de la désignation spécifique qu'il permet d'un rang de la noblesse [182].

⊆ bassement

FEW, I, 274a : BASSUS

Ao : 1 ; Ez : 0

bassement, “à voix basse”
SThomGuernT (ca 1174 [déb. XIIIe], Ouest/pic./agn. [agn.]) – Cotgr 1611 (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | BRANTÔME, des Dames (1584-1614 [1665-1666], Dordogne [Leyde]) [183]

Ao : *Et messires Gauvains li conmence a dire* ***bassement****...*
Ez : *Et messire Gauvain lui commence a dire* ***a basse voix****...*
(19-23)

Lexème qui remplace : *bas*, *a bas voiz*, “à voix basse”
BodelNicH3 (ca 1195 [ca 1295], art. [pic.]) – ∅ ; BASSUS ; rapport de synonymie ; même étymon [184]

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

La leçon de Ez présente une périphrase face à l'adverbe.

181. Nicot 1606 (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]), Cotgr 1611 (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]), Corn 1694 (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]), etc.
182. Même si le rang de noblesse correspondant à *baron* est, depuis le XVIIe siècle, celui d'un “petit aristocrate”.
183. Dans Ac 1687 [Av.-Prem.2] (*Dictionnaire de l'Académie française, avant-première* [1687]), l'entrée de l'adverbe précise : « D'une maniere basse. Il n'est d'usage qu'au figuré. » Le TLFi comme attestation donne « Malherbe dans Littré ». Dans le Littré, on trouve en effet la remarque suivante : « REM. *Bassement* ne se dit plus pour “à voix basse” ; il s'est dit autrefois en ce sens : Certes je ne puis faire, en ce ravissement, Que rappeler mon âme et dire bassement : Ô sagesse éternelle... MALH. I, 4. » (Littré, t. I, p. 306, article « Bassement »)
184. La première attestation dans Mats présente plus exactement l'expression *a bas ton*.

⊆ basset

FEW, I, 274b : BASSUS

Ao : 1 ; Ez : 0

basset, “d’une voix basse”
`Ao` (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – `ComteArtS` (mil. XVe [av. 1467], pic.)

Ao : *Et ele l’esgarde et puis si dist a monseignor Yvain* ***basset*** *: Cist chevaliers ne semble mie estre sages.*
Ez : *Et elle le regarde puis dist a monseigneur Yvain : Ce chevalier ne semble mie estre bien sage.*
(46-17)

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

Il s’agit d’une omission de Ez.

⊆ bataillier1

FEW, I, 290a : BATTUALIA

Ao : 1 ; Ez : 0

bataillier1, “fortifier”, part. : v. ppe empl. adj., “fortifié, crénelé”
`BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIIIe], ang./tour. [agn.]) – `JourdBlAlM` (av. 1455 [1455], pic.) [185]

Ao : *Il estoit de totes les parz clox de murs* ***bateilleiz*** *menuement et desus mains des creniax si avoit testes de chevaliers.*
Ez : *Il estoit de toutes pars clos de* ***haulz*** *murs et dessus aucuns des carneaux avoit testes de chevaliers.*
(23-68)

Lexème qui remplace : Voir *haut*. Ici, “qui est élevé”
`PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; ALTUS ; rapport d’hyperonymie

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

‡ bëer

FEW, I, 283b : BATARE

Ao : 43 ; Ez : 1

1 “s’intéresser”
`Ao` (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – `PercefR` (mil. XVe [3e q. XVe], hain. [pic.])

185. Le sens du lexème n’apparaît pas dans le FEW. En revanche, est documenté l’« apr. »*batailler* dans le sens de “fortifier”.

a) **Ao** : *Ce poise moi, car ge sui de tel aage que ge ne doi* ***baer*** *q'a sauver m'ame.*
Ez : *... dont il me poise, et je suis de tel aage que je ne doiz doresenavant* ***penser*** *en aucune chose fors de sauver mon ame.*
(7-56)

b) **Ao** : *Mais cil ne la regarda onques, ainz* ***bee*** *a l'espee qu'il voit illuecques, si bele et luisant, si li est avis que buer fust nez qui en eüst une autretel com il cuide que ceste soit por qu'il eüst la force et la vertu qu'il en poïst granz cox doner. Et Claudas cuide bien qu'il ne laist a boivre se de honte non por la grant planté de gent que il voit.*
Ez : *Et Lyonnel ne la regarda oncques. Claudas cuide bien qu'il ne laisse a boire que par honte pour le grant nombre de gens qu'il voit.*
(11-48)

c) **Ao** : *Si cuide que cil do païs i antendent autresi a leiauté com il faisoit, mais nel font, ençois ne* ***beent*** *fors a tant seulement qu'il puissent ocirre lo roi Claudas.*
Ez : *Et cuide Claudas que ceulz du païs entendent ainsi en loyauté comme il faisoit, mais non font, ainçois ne* ***pensent*** *fors seulement a ce qu'ilz puissent occire Claudas.*
(13-197)

d) **Ao** : *Et si estoient tuit sanz hiaume, cil qui n'i* ***baoient*** *a traïson.*
Ez : *Et si estoient tous sans heaumes, ceulz qui point ne* ***pensoient*** *a traÿson.*
(13-241)

e) **Ao** : *Et si ne* ***bee*** *mie a els tant doner les riches dons come les biaus et les plaissanz, car l'an ne doit mie doner a riche home riches choses, mes plaisanz choses poi riches, car ce est uns anuiz de fondre l'une richece sor l'autre.*
Ez : *Et si ne* ***regarde*** *mie a leur donner tant les riches dons comme les beaux et les plaisans, car l'en ne doit mie donner a riche homme riches choses.*
(48-119)

f) **Ao** : *Ce sont li haut gaign a coi hom fu estabIiz, ne nus ne doit* ***baer*** *a autres choses gaaignier.*
Ez : *Car ces trois choses sont le gaing a quoy l'omme fut estably, ne nul ne doit* ***penser*** *a autre chose gaignier.*
(48-129)

g) **Ao** : *Et mout lo blece et si que a droite force lo remaine juque au bort de la chauciee. Et cil ne s'en prant garde que il ne* ***bee*** *se a lui deffandre non.*
Ez : *Et tant l'a demené qu'il est venu sur le bort de la chaucee. Il ne prent garde que a soy deffendre.*
(60-248)

h) **Ao** : *Mais il ne* ***beoit*** *mais que a s'ame sauver.*
Ez : ∅
(60-316)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *penser*, “envisager” (rapport de synonymie)
- Voir *regarder*. Ici, “penser”
  `SThomGuernT` (ca 1174 [déb. XIII^{e}], Ouest/pic./agn. [agn.]) – ∅ ; rapport de synonymie

Nombre de remplacement(s) : 5

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 2

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

2 “aspirer ardemment”

ProvSalSanI (mil. XII[e] [déb. XIII[e]], agn.) – Chateaubriand, Mémoires d'Outre-Tombe (1809-1841 [1849-1850], Paris) [vx] | PASQUIER, Lettres (déb. XVII[e] [1619], Paris) [empl. spé.] | H. ESTIENNE, Dial. du lang. franç. ital. (1579, Paris) [186]

a) **Ao** : *Car il ne **beoit** fors a els tenir a honor tant qu'il venissent an aage que Dex lor rendist encor la terre.*
Ez : *Car il ne **regardoit** fors a les tenir a honneur tant qu'ilz peussent croistre et parvenir en aage, esperant que Dieu leur rendroit encores une fois leur terre.*
(7-1)

b) **Ao** : *Et qant l'an li demandoit por quoi il avoit aimors laissiees, si disoit que por ce qu'il **baoit a** a vivre longuement.*
Ez : *Et quant on lui demandoit pourquoy il avoit amours laissees, il disoit qu'il **desiroit** vivre longuement.*
(8-9)

c) **Ao** : *Por ce, fait il, que cuers de chevalier qui finement aimme ne doit **baer** qu'a une chose, c'est a tot lo monde passer.*
Ez : *Car cueur de chevalier qui finement ayme ne doit **tendre** que a une seule chose, c'est a tout le monde passer.*
(8-10)

d) **Ao** : *Moi est avis que cil doit avoir cuer de totes choses passer, qui **bee** a vaintre et a metre au desouz lo roi Artu.*
Ez : *Et c'est mon aviz, que cellui doit avoir toutes choses en oultrepasse de vertu, qui **tend** a vaincre et mettre au dessoubz le roy Artus.*
(8-54)

e) **Ao** : *Car bien seroit morz toz li mondes, se cil estoit desheritez, qui **bee** tot lo monde **a** maintenir.*
Ez : *Et bien seroit mort tout le monde, se cellui estoit desherité, qui **s'efforce de** tout le monde maintenir en triumphe de honneur.*
(8-68)

f) **Ao** : *Et li rois, qui mout lo voloit honorer et qui ja mais a nul jor nes **baoit a** tenir en prison, li tant sa cope qui mout estoit et bele et riche, si li commande que il boive.*
Ez : *Et le roy, qui moult le vouloit honnourer et plus n'**entendoit** le tenir en prison, lui tent sa coulpe moult belle et riche, et lui commanda qu'il beust.*
(11-48)

g) **Ao** : *Qant la damoisele del lac, cele qui les anfanz ot garantiz si com vos avez oï, vit que tote fu la corz troblee et que ele ot fait grant partie de ce que ele **baoit** affaire, si fu mout liee, et petit prisa lo cop que ele avoit receü enmi lo vis.*

186. La citation de Chateaubriand est la suivante : « *Montaigne dit que les hommes vont béant aux choses futures : J'ai la manie de béer aux choses passées.* » Il est tout à fait possible d'interpréter l'emploi du mot comme un archaïsme volontaire de la part de l'auteur, qui, par l'usage d'un mot disparu, met en acte sa *manie*, en reprenant le verbe employé par Montaigne. L'emploi spécifique de l'attestation de E. Pasquier est un emploi avec la préposition *aprés*.

Ez : *Quant la damoiselle du lac, qui les enfans avoit garantis ainsi que vous avez ouy, vit que toute la court estoit troublee et qu'elle eust fait grant partie de ce qu'elle* ***vouloit*** *faire, elle fut moult joyeuse et peu prisa le coup qu'elle receut.*
(12-1)

h) **Ao** : *Car ge ne fui onques larges, ne ne poi estre de la moie main, si lo* ***baoie a*** *estre de la vostre. Ne ge ne* ***baoie*** *pas des ores mais rien* ***a*** *conqerre par ma proesce, mais par la vostre outrageuse valor, venisse ge au desus de tot lo monde.*
Ez : *Et en ce que je n'avoie onques esté large par ma main, je le* ***vouloie*** *estre a vostre exemple ou par vostre bon moyen. Helas ! Je* ***pensoie*** *desormais vivre en repos, et neantmoins par vostre seule merveilleuse prouesse conquerir tout le monde.*
(13-12)

i) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(13-12)

j) **Ao** : *Mais de cesti aventure ne savrai ge ja nul gré a Damedeu ne n'i* ***bet*** *ja nus, tant soit mes privez, a moi conforter de vostre mort, car ja mais ne l'ameroie, ainz voil bien que toz li siegles sache que c'est perte sanz confort.*
Ez : *... que je n'en puis a Dieu gré savoir, et n'****espoire*** *jamais en avoir aucun reconfort, et reputeroie cellui pour mon mortel enemy qui m'en vouldroit conforter, car c'est perte sans reconfort.*
(13-12)

k) **Ao** : *Mais il ne feri onques cop de lance ne d'espee ne de nule arme, ne chevalier ne borjois par mautalant, car il* ***baoit*** *a metre an pais les uns et les autres a son pooir.*
Ez : *Mais il ne frappa oncques coup, car il* ***entendoit*** *a mettre la paix entre les ungz et les autres a son pouoir.*
(13-177)

l) **Ao** : *Et mout lo prise qant il ne set qui il est, mais il lo* ***bee a*** *savoir au plus tost que il porra.*
Ez : *Et Lambegue le prise moult et ne sçait qui il est, mais il le* ***desire*** *savoir au plus tost qu'il pourra.*
(14-98)

m) **Ao** : *Aprés mangier s'alerent tantost couchier, car matin* ***baoit*** *a lever la dame et sa compaignie. Au matin, se leverent mout main et qant messe orent oïe, si monterent.*
Ez : *Aprez souper, se alerent couchier et se leverent moult matin. Quant ilz eurent ouy messe, la dame monta.*
(14-100)

n) **Ao** : ***Baez a*** *estre si preuz que vos la conqerez par proesce et par proesce la garantissiez et deffendoiz.*
Ez : ***Appliquez vostre cueur a*** *estre si preux que vous la conquerez par force de prouesse et par prouesse la garantissez.*
(14-121)

o) **Ao** : *Ensin se* ***bee a*** *conforter de l'un por l'autre.*
Ez : *Ainsi se conforte de l'un pour l'autre.*
(14-141)

p) **Ao** : *Li rois Claudas, ce dit li contes, n'a pas obliee la honte que cil de Gaunes li orent faite, ne la mort son fil, dont il sant encores au cuer la grant angoisse, si s'an* ***bee*** *a venchier mout cruelment.*
Ez : *Le roy Claudas n'a pas oublié la honte que ceulx de Gaunes lui eurent faite, ne la mort de son filz, dont il sent au cueur moult grant angoisse, et* ***pense*** *a s'en vengier moult cruellement.*
(16-1)

q) **Ao** : *Car de si loing com il lo vit, li corrut ses braz tanduz, et lo baise en la boiche mout volentiers, comme celui cui il* ***baoit*** *mout* ***a*** *amer.*
Ez : *Car de si loing comme il le vit, il lui courut les bras tenduz pour le baiser, comme celui qu'il* ***vouloit*** *moult aymer.*
(16-15)

r) **Ao** : *Si s'an estoit venuz en la maison lo roi Artu, la ou tuit amandoient, et povre et riche, et cil qui a bien* ***baoient*** *a valoir, car a celui tans n'estoit nus por preuz tenuz, de quel terre que il fust, s'il n'eüst avant esté en la maison lo roi Artu.*
Ez : *Et s'en estoit venu en la maison du roy Artus ou tous amendoient, povres et riches. Et en ce temps n'estoit homme pour preux tenu s'il n'avoit esté en la maison du roy Artus.*
(19-9)

s) **Ao** : *Qant venoit au sosper, cil qui miauz l'avoit fait au bohorder de toz les chevaliers estranges servoit a la Table Reonde del premier mes, por ce que comencemenz estoit de conoissance et acointemenz de compaignie, et que par sa proesce se* ***baoit*** *a metre avant.*
Ez : *Quant venoit au soupper, celui qui mieulx avoit fait de tous les estranges servoit a la Table Ronde du premier mes, et c'estoit le commencement de sa congnoissance et le signe de sa prouesse.*
(19-13)

t) **Ao** : *Comment, fait ele, filz de roi,* ***baez*** *vos dons* ***a*** *estre chevaliers ?*
Ez : *Comment, fait elle, filz de roy,* ***voulez*** *vous donc estre chevalier ?*
(20-17)

u) **Ao** : *Dame, fait cil, dont se doit cil santir a mout mauvais et a a mout vuiz de boennes teches, qui por ceste paor laisse a prandre chevalerie, car chascuns doit* ***baer*** *tozjorz* ***a*** *enforcier et a amander de boennes teches.*
Ez : *Dame, fait il, donc se doit celui sentir a moult couart et miserable, qui pour paour laisse a prendre l'ordre de chevalerie, car chacun doit tousjours* ***desirer*** *son amendement et enforcer en bonnes vertus.*
(20-22)

v) **Ao** : *Et que* ***baiez*** *vos affaire, dit la dame, biauz filz de roi ?*
Ez : *Et que* ***voulez*** *vous faire, beau filz de roy ?*
(20-15)

w) **Ao** : *Et de grant hautece de cuer iestes vos a moi venuz, car vos* ***baez*** *a conquerre honor et pris.*
Ez : ∅
(21-74)

x) **Ao** : *Et vos, fait il, a ses escuiers, alez avocques lui, et menez tot mon hernois. Lors consoille a un des escuiers qu'il enport s'espee autresin, car il* ***bee a*** *estre chevaliers d'autrui main que de la lo roi.*

Ez : *Or y alons. Et lors dist : Alez avec lui, et me portez mon harnoiz, car il* ***veult*** *estre chevalier d'autruy main que de celle du roy.*
(21-86)

y) **Ao** : *Si pense qu'il voudra aler mout celeement an tel maniere que riens nel conoisse, comme cil qui* ***bee*** *a los et a honor conquerre.*
Ez : *Et dit qu'il s'en ira si celeement que homme nullement ne le congnoistra, car il* ***pretent*** *a acquerir honneur et pris.*
(22-55)

z) **Ao** : *Et s'en vient par lui, si li sache lo hiaume hors de la teste. Et cil* ***bee*** *a foïr contremont lo tertre.*
Ez : ∅
(23-33)

aa) **Ao** : *Mais cil qui tozjorz* ***bee a*** *amender puet ataindre a hautes choses autresin com il les ose anprandre.*
Ez : *Et celui qui tousjours* ***desire*** *amender peut attaindre a toutes haultes choses ainsi qu'il l'ose entreprendre.*
(27-13)

ab) **Ao** : *Et par ce, s'il lo puet faire,* ***bee a*** *recovrer l'amor sa dame.*
Ez : *Et par ce, s'il en peut a bon chief venir, il* ***espoire*** *recouvrer l'amour de sa dame.*
(28-3)

ac) **Ao** : *Et il ot cuer asez, car il* ***baoit*** *a desconfire cels qu'il sivoit qui estoient encore cent et cinquante.*
Ez : ∅
(28-12)

ad) **Ao** : *Dont ne* ***baez*** *vos, fait li mires,* ***a*** *aler a l'asemblee ?*
Ez : *Ne* ***voulez*** *vous pas, fait le mire, aler a l'assemblee ?*
(37-2)

ae) **Ao** : *Or vos pri ge dons que vos me randez an guerredon ce que ge vos demanderai, que vos me dites qui vos iestes et a coi vos* ***bahez****.*
Ez : *Ores vous prie je donc que vous me diez en guerdon qui vous estes et a quoy vous* ***pretendez****.*
(51-5)

af) **Ao** : *Comment, dist il, cuidiez vos qe ge* ***bee a*** *repentir ?*
Ez : *Comment, fait Gallehaut, cuidez vous donc que je* ***me vueille*** *repentir ?*
(51-164)

ag) **Ao** : *Car il fist une baniere de ses armes et dit qu'il la* ***baoit*** *a porter la o baniere ne porroit aler.*
Ez : *Car il fist une baniere de ses armes et dist qu'il* ***pretendoit*** *a l'aporter la ou la baniere ne pouoit aller.*
(68-165)

ah) **Ao** : *Si an oï l'an par tot lo cri, car li Saisne* ***baoient*** *tant* ***a*** *venir sor tote l'ost et que il les firent resortir tant arieres que il poïssent lo roi et ses compaignons giter hors de laianz tant que il l'an aüsent mené plus an parfont an lor pooir.*
Ez : *Si en ouyt l'en partout la noyse et le cri. Les Sesnes* ***bayoient a*** *venir sur ceulz de l'ost afin*

de les faire ressortir arriere tant qu'ilz peussent le roy Artus et ses compaignons jecter de leans pour les mener plus parfondement en leur pouoir.
(69-64)

ai) **Ao** : *Car il* ***baoit*** *a panre tote Bretaigne puis que il avoit lo cors lo roi et lo cors monseignor Gauvain.*
Ez : *Car il* ***tendoit*** *a prendre toute Bretaigne puis que il avoit le roy Artus et monseigneur Gauvain en sa puissance.*
(69-91)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *regarder*, "penser" (rapport de presque synonymie)
- *desirrer*, "aspirer à"
  `AlexisS2` (fin XI^e [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; DESIDERARE ; rapport de presque synonymie
- *tendre1*, "aspirer à"
  `RolS2` (ca 1100 [2^e q. XII^e], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; TĔNDĔRE ; rapport de presque synonymie
- Voir *esforcier2*, *soi esforcier de* [faire qque ch.], "faire des efforts pour [faire qque ch.]" (rapport de métonymie, du particulier au général)
- *entendre*, "avoir en vue"
  `GuillAnglH` (fin XII^e [déb. XIV^e], pic. occ. [Est]) – ∅ ; ĬNTĔNDĔRE ; rapport d'hyponymie
- Voir *voloir*. Ici, "avoir le désir de"
  `EulalieH` (ca 900 [ca 900], pic.-wall. [Saint-Amand]) – ∅ ; rapport de presque synonymie
- Voir *penser*, "envisager" (rapport de presque synonymie)
- *esperer*, "envisager avec confiance"
  `AlexisS2` (fin XI^e [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; SPĒRĀRE ; rapport d'hyponymie
- *apliquier*, "employer"
  `GouvRoisGauchyM` (ca 1282 [1^er q. XIV^e], pic. orient. [pic.]) – ∅ ; APPLICARE ; rapport de métonymie, du particulier au général
- *pretendre*, *pretendre a* [+ inf.], "tenter de"
  `ChastellK` (1454-1470 [3^e q. XV^e], flandr.) – ∅ ; PRAETĔNDĔRE ; rapport de métonymie, du particulier au général
- Voir *pretendre*. Ici, "chercher à obtenir"
  `JBelV` (1352-1361 [déb. XV^e], wall.) – ∅ ; rapport de métonymie, du particulier au général

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 3

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 3

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 3

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 3

Nombre de conservation(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 21

Analyses des exemples

1 Sur les 43 contextes, 34 sont comparables. Parmi ces derniers, on relève 32 cas de substitution, un cas d'absence et un cas de conservation. En 2 o), « *Ensin se bee a conforter de l'un por l'autre.* » est remplacé par « *Ainsi se conforte de l'un pour l'autre.* » La suppression de « *bee a* » modifie l'axe de réalisation de l'action, passant de virtuel à actuel. L'unique cas de conservation recensé se trouve en 2 ah), sans qu'un élément contextuel distinctif puisse en expliquer la présence.

2 Nous avons réparti les occurrences de *bëer (a)* en deux sens. Le premier, "s'intéresser à", est remplacé quatre fois par *penser (a)* et une fois par *regarder (a)*, de sens proches. Le second sens, "aspirer ardemment à", connaît un plus grand nombre d'occurrences en Ao. Il est remplacé par des verbes de volonté : *voloir*, huit fois, *desirrer*, quatre fois, *tendre a*, deux fois. Dans ce dernier cas, la recherche volontaire de l'objet désiré est également exprimée, comme dans *s'efforcer de*, *appliquer son cueur a*, *entendre (a)* et *pretendre a*, ces derniers étant respectivement employés pour le remplacement à deux et trois reprises. Sont aussi employés dans l'incunable des verbes possédant une dimension de réflexion et de projection de l'esprit : *regarder a*, une fois, et *penser* et *esperer*, deux fois chacun.

⟶ Dans l'incunable, une série de verbes variés est employée, qui mettent en relief des aspects différents de l'aspiration à quelque chose. On peut observer un remplacement répété par deux verbes, dans le cadre de l'expression de la volonté, *voloir* et *desirrer*.

Analyses internes

1 Parmi les verbes employés pour le remplacement dans l'incunable, une partie est déjà employée en Ao. Ainsi, par exemple, les verbes *voloir*, *penser*, *desirrer* sont très employés dans les deux témoins (respectivement 907 et 807 occurrences, 178 et 179, 50 et 50). En revanche, les verbes *apliquier* et *pretendre (a)*, dans les sens qu'ils connaissent en Ez, n'apparaissent dans la langue qu'après la date de composition de Ao.

2 Un autre type de verbes regroupe ceux qui sont attestés en Ao, mais dans un sens différent que celui qu'ils connaissent en Ez, comme *regarder (a)*, qui ne connaît qu'une occurrence dans le manuscrit, contre treize dans l'incunable, et seulement en emploi concret, dans le contexte suivant : « *Et lors commence a regarder a la reine, et ses chevaus l'am porte tot contraval la riviere.* » (046-12) ; ou *tendre (a)*, qui est attesté deux et quatre fois dans chacun des témoins, mais n'est également employé qu'au sens concret en Ao, par exemple : « *Lors vient avant, si tant a Hestor s'espee.* » (060-227)

⟶ Beaucoup des verbes qui servent au remplacement sont déjà employés en Ao, ce qui témoigne du sens particulier de *bëer*. Sa particularité réside dans la dimension imagée qu'il possède, d'après son sens premier "être ouvert".

Comparaisons externes

1 L'évolution formelle de *bëer* est probablement l'un des facteurs de l'obsolescence du mot. En effet, un phénomène d'épenthèse est attesté, d'abord pour certaines formes, *baiant*, *baiait*, probablement pour des questions articulatoires [187]. C'est cette forme qui est conservée en français moderne [188]. Cette évolution fait probablement entrer le lexème en homonymie avec *bäaillier*, qui connaît sur la période entre les dates de composition de nos deux témoins la réduction de son hiatus. Ce verbe est attesté dans

187. Dans le DMF, on relève les graphies *baiee* dans `TombChartr1/2/3S` (ca 1335 [1424], norm. [Dol]) et `JPreisMyrG` (fin XIV^e [fin XV^e], liég. [liég. francisé]), *baiait* dans `LionBourgAlK` (mil. XIV^e [XV^e], pic. [lorr.]), *baiant* dans `DenFoulB4` (1372 [av. 1380], traits norm. (?)), *beyoit* dans `LA MARCHE, Mém.` (ca 1470, Bourgogne).

188. En français contemporain, le verbe continue d'exister au sein de la locution *bayer aux corneilles*.

PhThBestWa (1121-1135 [3e t. XIIe], agn.) dans le sens de “bâiller”, mais aussi dans le sens d’“ouvrir la bouche” à partir de GuillAnglH (fin XIIe [déb. XIVe], pic. occ. [Est]), d’“être ouvert” à partir de SBernCantG (4e q. XIIe [ca 1200], wall. [pic.-wall.]) et de “regarder avec étonnement” dans RobDiableL (fin XIIe [2e m. XIIIe], traits norm. [pic.]) [189]. L’homonymie est donc problématique, puisque *bëer* connaît les mêmes sens : “être ouvert” depuis PriseCordD (ca 1200 [3e q. XIIIe], lorr. mérid.), “regarder avec étonnement” depuis LancM (ca 1177 [ca 1235], champ. mérid. [champ.]) [190]. Les deux verbes ont donc probablement eu tendance à se confondre l’un avec l’autre.

2 Cette confusion tend à éradiquer les sens plus abstraits de *bëer (a)*, dont ceux attestés dans le manuscrit, “s’intéresser à” et “aspirer ardemment à”, d’autant plus que la locution *gueule/bouche bäee*, “la bouche grande ouverte”, attestée depuis GormB (1re m. XIIe [ca 1200], frc./Sud-Ouest ? [agn.]) [191], par sa fréquence d’emploi, tend à confirmer le sens d’“ouverture” du verbe. C’est donc à cause du renforcement des sens liés à l’ouverture que les sens liés à la volonté et à l’intérêt deviennent obsolescents, puisque, à cause du suremploi, le verbe n’est plus associé qu’à une seule dimension sémantique.

⟶ L’évolution formelle de *bëer* et celle de *bäaillier*, qui partagent des sens, tend à confondre leur emploi. Si cette confusion conduit à plus long terme à l’élimination de l’usage de l’un des verbes, elle renforce, dans un premier temps, les sens liés à l’/ouverture/, notamment grâce à l’emploi marqué de la locution *gueule/bouche bäee*. Les autres sens du verbes sont ainsi délaissés. Cela est permis par le fait qu’un nombre important de verbes et de locutions existent déjà dans la langue pour exprimer la volonté.

Synthèse : *bëer* est employé dans deux sens différents en Ao. Il n’est conservé qu’une seule fois en Ez, et est remplacé par une série de verbes variés permettant tous, à des degrés variés, l’expression de la volonté ou de l’intérêt. Un nombre important de ces verbes sont déjà utilisés dans le manuscrit. L’obsolescence de *bëer* semble avoir pour origine son changement formel, qui le fait entrer en homonymie avec la forme réduite de *bäaillier*, avec lequel il partage des sens. Le suremploi de ces sens tend à identifier le verbe à ceux-ci, et rend caducs les autres emplois du verbe, d’autant plus qu’un nombre important de verbes permettent déjà l’expression de la volonté ou de l’intérêt porté à un objet. Entre *bëer* et les nouveaux verbes employés, l’image associée à la volonté change. *bëer* a pour caractéristique d’être lié à l’ouverture. Les nouveaux emplois qui apparaissent, *apliquier* et *pretendre (a)*, sont davantage liés à la tension qui existe entre le sujet du désir et son objet. Le désemploi de *bëer* peut aussi être analysé comme étant le témoignage d’une nouvelle manière de considérer la volonté.

Typologie : Disparition partielle ; un sens est entièrement obsolescent et un autre est en voie d’obsolescence
Facteurs supposés : La forme de certaines occurrences du verbe est modifiée à la suite d’une épenthèse ; la réduction des hiatus conduit à l’homonymie du verbe obsolescent avec un autre verbe ; les deux verbes homonymes partagent des sens en commun, ce qui en renforce le sémantisme, au détriment des autres sens ; l’emploi fréquent d’une locution renforce encore ce sens.

⊆ besoignos

FEW, XVII, 276b : *SUNNI

189. Les attestations sont celles que nous avons relevées dans Mats.
190. Source : Mats.
191. Source : Mats.

Ao : 6 ; Ez : 0

besoignos, “qui est dans le besoin”
BenTroieC (ca 1170 [déb. XIII^e], ang./tour. [agn.]) – ∅

1 **Ao** : *Ahi ! sire Dex, merci et graces vos rant, biax Peres douz, de ce qu'il vos plaist que ge fenisse en povreté car vos venistes mort soffrir en terre comme povres et* ***besoigneus****.*
Ez : *Haa ! beau sire Dieu, mercy et graces vous rens, de ce que il vous plaist que je finisse ma vie en povreté. Car vous veinstes en terre mort souffrir comme povre et* ***souffretteux****.*
(3-9)

2 **Ao** : *Car qui largece droite velt aconplir, il doit doner au preudome* ***besoigneus*** *come a preudome, et au mauvais* ***besoigneus*** *comme larges.*
Ez : *Et bien congnoissiez que qui veult de largesse user a droit, il doit donner aux preudommes* ***souffreteux*** *comme preudomme et large, et aux mauvais comme large et abandonné.*
(13-12)

3 **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(13-12)

4 **Ao** : *... qu'il fust cortois sanz vilenies, deboenneires sanz felenie, piteus vers les soffraiteus, et larges et appareilliez de secorre les* ***besoigneus****, prelz et appareilliez de confondre les robeors et les ocianz...*
Ez : *... qu'il fut courtois sans villennie, debonnaire sans follie, piteux vers les souffreteux, large et appareillié de secourier les* ***indigens****, prest et entalenté de destruir les robeurs et les meurdriers...*
(20-33)

5 **Ao** : *Et Dex meesmes dit en l'Evangile que ce qe l'an fait as* ***besoigneus****, a lui meesmes lo fait l'an.*
Ez : *Et Dieu enseigne en l'Evangile que ce que l'en fait aux* ***souffreteux****, on le fait a lui mesmes.*
(20-58)

6 **Ao** : *Mais por ce ne remaigne mie que n'acroies as* ***bessoigneus*** *lor fiez de beles rantes et de riches terres, a chascun selonc ce que il sera.*
Ez : *Mais pour ce n'y demeure mie que tu ne croisses aux* ***souffreteux*** *leurs fiefz, a chacun selon ce qu'il sera.*
(48-117)

Lexèmes qui remplacent :

- *sofraitos*, “qui est dans le besoin”
  PsCambrM (1^re m. XII^e [av. 1160], agn. [Canterbury]) – ∅ [vieilli] ; SUFFRINGĔRE ; rapport de synonymie
- *indigent*, “qui manque des choses les plus nécessaires à la vie”
  RoseMLec (ca 1275 [ca 1285], frc./traits orl. [orl.]) – ∅ ; INDIGENS ; rapport d'hyponymie

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1
Nombre de remplacement(s) : 5

Sur les six passages, *besoignos* est remplacé à cinq reprises. L'absence relevée en 3 est probablement causée par la présence du nom commun en 2, dans le contexte antérieur. Sur les cinq passages qui connaissent un remplacement, quatre présentent le lexème *souffreteux* et un, le passage 4, la forme *indigens*. Le contexte

précédent permet ici aussi de comprendre cette variation : *souffreteux* apparaît en effet dans le contexte immédiatement antérieur, et également en Ao. En Ao, il s'agit d'ailleurs de la seule occurrence de *sofraitos. indigent* est, lui, complètement absent de ce témoin, car il apparaît dans la langue après sa date de composition. Le développement de la famille lexicale de *souffreteux* explique peut-être son plus grand emploi. On peut ainsi noter que *sofraitor*, "celui qui est dans le besoin", trouve une première attestation dans `SidraclR` (3e t. XIIIe [1er t. XIVe], traits occ./Terre Sainte), *sofraitosement*, "misérablement", dans `PerrinS` (3e q. XIIIe [2e m. XIIIe], pic.), *sofraitable*, "qui mérite d'être dans le besoin", dans `DeschQ` (3e t. XIVe [ap. 1406], champ. sept. [Paris]).

† bienfaire

FEW, III, 352a : FACĔRE

Ao : 9 ; Ez : 1

bienfaire, inf. subst., "vaillance"

`Ao` (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – `St FRANÇOIS DE SALES, Sermons autographes` (déb. XVIIe [1893], Annecy) [spé.] | `LE LOYAL SERVITEUR, Hist. de Bayart` (1527, Paris) [192]

1 **Ao** : *Si pensez del* ***bienfaire*** *si com il est mestiers.*
Ez : *Si pensez de* ***bien faire*** *si comme vous savez qu'il en est mestier.*
(51-35)

2 **Ao** : *Illuec fist messires Gauvains mervoilles et tuit si compaignon prenoient cuer et hardement, et il seus les sostenoit toz. Mais* ***bienfaires*** *n'i pooit avoir mestier car por un des suens i avoit il des Galehot trois.*
Ez : *Illec fist messire Gauvain merveilles et tous ses compaignons prenoient exemple de son bienfait. Mais* ***bienfaire*** *n'y peut avoir mestier car pour ung des siens y avoit de Gallehault trois.*
(51-47)

3 **Ao** : *Et joste si apertement que tuit li autre an laissent* ***lo joster et lo bienfaire*** *por lui esgarder.*
Ez : *Et se fiert entr'eulz si appertement que tous les autres laissent* ***leur jouste*** *pour le regarder.*
(51-90)

4 **Ao** : *Et cil devers lui lo faisoient mout bien que por son* ***bienfaire*** *que por les granz proesces. Ensin tandoient tuit a lui et tuit se mervoillent qui il est por les granz proeces que il fait. Mout lo fait bien li chevaliers, si an cort tant la parole amont et aval.*
Ez : *Car il le faisoit si bien que tous ceulz qui estoient empres lui s'en esmerveilloient. Si en couroit la parole amont et aval.*
(51-117)

5 **Ao** : *Et si estoient bien vint mile plus des autres et si avoient totes ores lo plus lait. Mes se ne fust li* ***bienfaires*** *del Noir Chevalier, ja cil devers lui ne se tenissent. Mais il les esbaïsoit toz ses enemis par son* ***bienfaire****.*

192. Mats recense `SGraalIVEstP` (ca 1225, Flandr. | Paris/traits de l'Est) comme première attestation, mais Ao est antérieur. Le TLFi indique que le verbe substantivé cesse d'être employé après `St FRANÇOIS DE SALES, Sermons autographes` (déb. XVIIe [1893], Annecy) — attestation du sens plus large que celui recensé de "conduite louable" — et est à nouveau utilisé par J. Joubert en 1824 dans ses *Pensées*, si bien qu'il existe toujours, bien que sous un autre sens, "pratique du bien", et est marqué comme « rare ».

Ez : *Mais ceulz de Gallehaut estoient bien .xx. mille plus que les autres et nompourtant tant fit le Chevalier Noir et les chevaliers au roy Artus qu'ilz firent a plusieurs des autres guerpir la place.*
(51-126)

6 **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(51-126)

7 **Ao** : *Mais nus biens de lui ne d'autrui ne se prant au* ***bienfaire*** *del Noir Chevalier, mais cil lo fait bien sor toz homes. Mais qant li conroiz Gualehot vint, si i chanja mout li afaires, car trop i avoit grant fes de gent.*
Ez : *Et quant le conroy de Gallehaut fut venu, si changa moult l'affaire, car moult y avoit grant effort de gens.*
(51-142)

8 **Ao** : *Si tost com il fu remontez, si revint autresi vistement an la meslee com il avoit fait autre feiee, si comança a faire d'armes au tesmoign Gualehot meïsmes plus que nus hon ne poïst faire si que tuit s'an esbaïssoient. Ensi dura ses* ***bienfaires*** *jusque a la nuit.*
Ez : *Et si tost comme il fut monté, il s'en revint a la meslee aussi frais comme il avoit le jour esté. Et quant vint aux coups donner, tous ceulz qui le veoient s'en esmerveilloient. Ainsi dura la* ***bataille*** *jusques a la nuyt.*
(51-144)

9 **Ao** : *Car il ne conoissoit mies ses armes. Si lo refait mout bien, que por lo* ***bienfaire*** *au chevalier, que por ce que li afaires estoit suens et androit soi estoit il mout bons chevaliers et mout seürs et mout jones.*
Ez : *Car il ne congnoissoit ne lui ne ses armes. Si prent courage pour l'amour de lui et ralie ses troys compaignons qui las et travaillez estoient tellement qu'ilz eurent plus grant cueur qu'ilz n'avoient au commencement.*
(60-109)

Lexèmes qui remplacent :

- *faire*, “réaliser une chose abstraite”

  `CesTuimPrS` (2^{e} q. XIII^{e} [ca 1300], traits pic.) – ∅ ; FACĔRE ; rapport d'hyperonymie ; même étymon

- *bataille*, “action de deux armées qui se livrent combat”

  `RolS2` (ca 1100 [2^{e} q. XII^{e}], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; BATTUALIA ; rapport de métonymie, du général au particulier

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de conservation(s) : 1

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 4

1 Sur les neuf contextes, quatre sont comparables. Parmi eux, on relève deux cas de remplacement, un cas de conservation et un cas d'absence. Ce dernier, en 3, est particulier : non seulement *bienfaire* est absent, mais le lexème avec lequel il forme un binôme en Ao est aussi remplacé, puisque Ao donne la leçon « *lo joster et lo bienfaire* » et Ez « *leur jouste* ».

2 Le cas de remplacement en 1 est à mettre en écho avec le cas de conservation en 2. En effet, nous avons considéré, dans le premier cas, que le verbe substantivé était remplacé par une périphrase constituée de *bien* et de *faire*. Nous supposons qu'il s'agit d'une périphrase parce qu'une espace typographique est attestée dans l'incunable, au contraire du passage suivant. Le passage de *del* en Ao à *de* en Ez témoigne, par la suppression de l'article — article qui accompagne par ailleurs presque toutes les occurrences en Ao, au moins du passage de la leçon d'un substantif à celle d'un verbe à l'infinitif. En Ao, le seul passage dans lequel *bienfaire* n'est pas accompagné d'un article est celui que nous avons qualifié de conservation, en 2. Le fait que l'occurrence soit considérée comme un substantif est induite par le fait qu'un *-s*, marqueur du cas sujet, ici, marqueur artificiel, est inséré à la fin du mot. L'occurrence est conservée dans l'incunable, en une seule unité.

3 En 8, au sein d'un passage légèrement divergent, *bienfaires* est remplacé par *bataille*. Le remplacement peut s'expliquer par l'habitude d'employer un substantif désignant un affrontement dans le cadre de l'expression de sa durée : « *Ainsi dura la bataille jusques a la nuyt.* » La proximité formelle et le rapport métonymique — le comportement d'un personnage au sein d'un affrontement et l'affrontement lui-même — sont aussi à relever.

4 L'obsolescence est probablement due à la délexicalisation que subit *bienfaire*. En effet, l'emploi substantivé a émergé à partir du sens "agir avec vaillance" du verbe[193]. Le figement pourrait être dû à la répétition de cet emploi, dans le cadre d'une littérature décrivant les actions héroïques et le caractère vertueux des chevaliers. Cependant, le sens plus général de "bien agir" émerge dans `BrunLatC` (1267-1268 [déb. XIV^{e}], pic. (Valenciennes))[194], et devient, du fait de sa généralité, ce qui en permet des emplois variés, et du fait de la multiplication des genres littéraires, avec un nombre important de récits qui ne portent plus seulement sur les chevaliers, le sens le plus employé. Ce sens, en adéquation avec celui porté par chacun des membres de la périphrase verbale, pousse peut-être à la réanalyse de la forme. Le déclin du sens spécialisé de "vaillance" et, par la suite, de la forme de l'infinitif substantivé est donc dû à la réanalyse en deux occurrences du lexème.

Typologie : Disparition partielle ; une occurrence est encore attestée dans l'incunable
Facteurs supposés : Généralisation du sens du verbe ; multiplication des contextes où ce nouvel emploi est possible ; le nouveau sens correspond au sémantisme des deux membres du verbe pris comme une périphrase : réanalyse de la forme en deux occurrences, conduisant à considérer que seul ce sens est valide.

† bienvignier

FEW, XIV, 244a : VĔNĪRE

Ao : 5 ; Ez : 0

193. Le substantif est attesté dans `SGraalIVEstP` (ca 1225, Flandr. | Paris/traits de l'Est) (source : Mats).
194. Source : Mats.

bienvignier, “souhaiter la bienvenue à qqu’un”
`Ao` (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – ∅ [rég.] | `Fur 1690` (*Dictionnaire universel* [1690]) [peu usité]

1 **Ao** : *Et cele de la tor lor vient encontre et lor dit :* ***Bienveigniez****. Or m’en irai gié avoc vos de quele hore que vos voudroiz.*
Ez : *Et celle devalle de la tour et leur vint a l’encontre et les salue : Or m’en iray je avec vous, fait elle.*
(36-21)

2 **Ao** : *Et disoient tuit, grant et petit :* ***Bienveigne*** *la flors des chevaliers do monde, si que li chevaliers en avoit grant honte.*
Ez : *Et disoient grans et petiz :* ***Bienviengnez****, la fleur de la chevalerie du monde, et il en avoit grant honte.*
(51-156)

3 **Ao** : *Si set an ja par tote la vile comment uns chevaliers a secorreüe lor dame et lor seignor, si li vont tuit criant a l’ancontre :* ***Bienveignant*** *li bons chevaliers qui a secorreü mon seignor et ma dame de lor anemis ! Si lo convoient li home jusque au palais au seignor.*
Ez : *Si sçait l’en par toute la ville comment le chevalier a rescousse la dame et le seigneur des mains de leurs ennemis. Ainsi convoient le chevalier jusques au pallais.*
(60-137)

4 **Ao** : *Si l’atant et oste lo chaperon blanc de sa teste que il i avoit si l’ancline et dit :* ***Bienveigniez****. Et messires Gauvains cuide qu’il soit prestres o hermites, si descent et li demande se il est hermites.*
Ez : *Puis l’attent et abat son caperon de sa teste et se encline en disant :* ***Vous soiez bienvenu****, sire. Messire Gauvain cuide qu’il soit prestre ou hermite, si descent et lui demande s’il estoit hermite.*
(62-2)

5 **Ao** : *Si monta la damoiselle et les trois pucelles es chanbres la reine amont. Et ele fu revenue de pasmoisons, si oï la noise que l’an dit.* ***Bienvaignant****, dame. Si tert ses iauz et li vait a l’ancontre et la prant antre ses braz et dit que bien soit ele venue. Si s’asient an une couche et commancent a parler ansenble.*
Ez : *Et elle monte a mot et ainsi comme elle entroit en la chambre, la royne estoit revenue de pasmoison, et se lieve encontre elle, et l’appelle moult bel. Ilz* [sic] *se assieent en une couche et parlerent de une chose et d’aultre.*
(69-21)

Lexème qui remplace : *bienvenir*, “souhaiter la bienvenue à qqu’un”
`BenDucM` (ca 1174 [1er t. XIIIe], ang./tour. [traits agn.]) – ∅ ; VĔNĪRE ; rapport de synonymie ; même étymon [195]

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1
Nombre de remplacement(s) : 1
Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1
Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1
Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 1

195. L’emploi hors participe passé est « Littér., rare ».

1 Sur les cinq contextes, trois sont comparables. En 1, le verbe est tout simplement omis. L'emploi de « *bienveigniez* » en 4 est remplacé par la périphrase « *vous soiez bienvenu* ». C'est également ce verbe *bienvenir* qui est employé en 2 : face à la leçon « *bienveigne* » de Ao, Ez donne « *bienviengnez* ». La position du *-i-* n'est pas anodine : elle permet de supposer que ce qu'ont voulu écrire les compositeurs de l'incunable est bien une occurrence du verbe *bienvenir*. Par ailleurs, dans l'incunable, le mot est écrit en deux mots distincts, utilisant ainsi la transparence sémantique de chacun d'eux, *bien* et *venir*. Cependant, il n'est pas possible d'affirmer avec certitude que l'occurrence est une de *bienvenir* et pas de *bienvigner*. Le flottement ici est tant relatif à l'ordre de *-ie-* qu'à la forme du subjonctif (s'agit-il d'une troisième personne du singulier ou d'une deuxième personne du pluriel ?). La difficulté de la forme témoigne probablement aussi de la rareté de son emploi.

2 Cette rareté est due à la coexistence de *bienvignier* avec *bienvenir*, forme plus simple à employer car aisément analysable et composée d'un verbe très fréquemment employé. En Ao, il est déjà employé en tant que participe passé, par exemple dans l'exemple suivant : « *Ha ! sire, fait li hermites, sor toz les autres chevaliers soiez vos bienvenuz.* » (062-15) Il est employé ainsi à trois reprises dans le manuscrit, d'une manière qui semble relever d'un emploi moins figé que *bienvigner*, qui s'emploie en début de phrase, en tant que mot de bienvenue, quel que soit son emploi, au participe présent ou non.

3 Dans le manuscrit, l'emploi figé semble être celui de *bienvignier*, et celui de *bienvenir*, un emploi plus marginal. C'est cependant ce dernier qui s'impose dans la langue, tout comme dans l'incunable, en vertu de sa plus grande transparence et de sa meilleure implémentation dans le réseau linguistique, du fait de son lien avec *venir*. Néanmoins, il faut noter que *bienvignier* continue d'être attesté jusqu'au XVII^e^ siècle. Dans la dernière attestation relevée, il est indiqué comme relevant d'un emploi marginal. Il fait partie de ces mots qui, marginaux, survivent néanmoins sur une longue période. Par ailleurs, le verbe survit dans deux dialectes d'oïl, le picard et l'artois[196]. Il pourrait donc s'agir d'un verbe marqué par une forte régionalité, peut-être dès son emploi médiéval, sans que nous puissions affirmer qu'il s'agisse proprement d'un dialectalisme. Cette régionalité expliquerait la marginalité du verbe et peut aussi expliquer son évacuation dans l'incunable.

Typologie : Disparition totale dans le corpus ; le verbe continue d'être attesté, de manière marginale, jusque deux siècles après la composition de Ez
Facteurs supposés : Coexistence d'un verbe synonyme mieux implanté dans le réseau linguistique car possédant une forme transparente et construit sur un verbe très employé, ce qui en facilite les usages ; régionalité possible du lexème qui explique son emploi marginal.

⊆ blois

FEW, I, 392b : BLAESUS

Ao : 3 ; Ez : 0

blois, “bègue”

`PartonG` (av. 1188 [fin XIII^e^], Sud-Ouest [bourg./qques traits pic.]) – `MAMEROT, Traité Neuf Preues S.` (ca 1461-1472 [1472], Troyes)

196. Source : FEW.

1 **Ao** : *Lors conut messires Gauvains que ce estoit Helys li* ***Blois****, si se nome. Et Helys saut sus et dist : Vos soiez li bienvenuz. Lors se firent mout grant joie.*
Ez : *Il congneust Elys le* ***Blont****, ung chevalier de la maison du roy Artus. Et Elys, si tost qu'il l'advisa, se lieve contre lui et dist : Sire, vous soiez le bienvenu. Lors font moult grant joye l'un a l'autre.*
(32-5)

2 **Ao** : *Messires Gauvains i fu, et Helys li* ***Blois****, et li Biax et li Bons ses freres Gales li Gais, et Tohorz li filz Arés, et maint autre bon chevalier.*
Ez : *Messire Gauvain y estoit, et Elys le* ***Blont****, et son frere Galois le Gayret, Hector le filz Arés, et maint autre bon chevalier.*
(33-14)

3 **Ao** : *... et Dodyniaus li Sauvaiges, et Caradués Briesbraz, et li rois de Genes, et li rois de Marés, et Helins li* ***Blois****, et messires Brandeliz, et Adayns li Biaus, et Osanains Cors Hardiz, et Ayglins des Vaus, et Gaheriez, et Bliobleriz...*
Ez : ∅
(50-14)

Lexème qui remplace : *blont*, "personne dont les cheveux sont d'une couleur entre le doré et le châtain clair"

RolB (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; *BLUNÐA- ; graphie proche

Nombre de remplacement(s) au sein de *lectio facilior* : 2
Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

Le lexème est remplacé à deux reprises par un lexème de sens différent mais d'une graphie proche, *blont*, dans le cadre de la leçon d'un nom de personnage. Si le lexème *blois* est en effet tombé hors d'usage avant la composition de Ez, il faut néanmoins noter que l'hypothèse d'une *lectio facilior* d'un témoin antérieur est aussi probable [197].

† bocle

FEW, I, 590b : BŬCCULA

Ao : 11 ; Ez : 3

1 "bosse du bouclier"
RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – Ez (ca 1220 [1488], Rouen) [198]

a) **Ao** : *Et Phariens i fiert de la hache grandisme cop si qu'il li tranche aval desouz la* ***bocle*** *que parmi outre descent li fers desus la senestre espaule.*
Ez : *Et Farien le fiert de la hache si grant coup qu'il le trenche aval dessoubz la* ***bouche****.*
(13-227)

197. Le texte donné par l'édition de Micha présente le même lexème qu'en Ao : « *Lors connut mesire Gauvain que chou estoit Helys li Blois, si se nome et Helys saut sus et dist...* »
198. La dernière attestation recensée dans les sources lexicographiques est JoufrM (mil. XIIIe [ca 1300], bourg. à traits frpr.) (source : TL). Le DMF continue de recenser le sens "objet courbe ou partie courbe d'un objet", jusque dans LA MARCHE, Mém. (ca 1470, Bourgogne).

b) **Ao** : *... et escu tot blanc comme noif a* ***bocle*** *d'argent mout bele por ce qu'ele ne voloit qu'il i eüst rien qui ne fust blanche.*
Ez : *... et escu tout blanc comme noif a* ***boucle*** *d'argent moult belle car elle vouloit qu'il eust tout blanc.*
(20-87)

c) **Ao** : *Et li noviaus chevaliers fiert lui desouz la* ***bocle*** *si qu'il li serre l'escu au braz.*
Ez : *Et le nouveau chevalier le fiert si durement qu'il lui serre l'escu au bras.*
(22-32)

d) **Ao** : *Et cil au blanc escu lo fiert an haut desor la* ***bocle****, si l'an fait rompre lo cuir et les eis desjoindre. Et li cox fu pessanz et tranchanz li fers, si nel pot soffrir li hauberz a ce que de grant vertu fu anpainz, si estandirent les mailles. Et li fers passa au chevalier parmi lo cors, si vole hors des arçons et chiet a terre sanz relever car morz estoit.*
Ez : *Celui au blanc escu le fiert de si grande force qu'il le met a terre par dessus la crouppe du cheval tout enferré et mourut incontinent.*
(23-14)

e) **Ao** : *Et ses escuz estoit fanduz et escartelez et detranchiez de cox d'espees es costez et an la pane amont jusq'en la* ***bocle*** *tot leianz que mout petit en i avoit remex.*
Ez : *Et l'escu estoit fendu et escartellé et detrenchié de coupz de espees amont et aval.*
(49-11)

f) **Ao** : *Ne des escuz ne lor est tant remés don il poïssent covrir lor visages qui trop sont nu et descovert, car il les ont fanduz et detailliez et par desus et par desoz a l'escremie des espees, si que mout petit an i a mais antor les* ***bocles****.*
Ez : *De leurs escus ne leur est demouré que bien peu dont ilz couvroient leurs visages, car ilz les ont fendus et detrenchiez et par dessus et par dessoubz aux coupz des espees.*
(55-145)

g) **Ao** : *Si antra laianz uns vallez, un escu a son col qui n'estoit mies antiers car il i avoit grant pertuis de lances groses et desoz la* ***bocle*** *et desore.*
Ez : *Entra leans ung varlet portant ung escu a son col qui n'estoit pas entier car il y avoit de grans pertuis de lances dessoubz la* ***boucle*** *et dessus.*
(58-8)

h) **Ao** : *Et Hectors lo fiert si durement que il fait tote sa lance arçoner sor les barres de la* ***bocle****, mais ele ne peçoie mies ainz lo porte a terre.*
Ez : *Et Hector le fiert si puissamment qu'il fait toute sa lance ploier et le porte a terre.*
(60-35)

i) **Ao** : *Et Hestors totevoies les gita comme cil qui ne se santoit mies an sa vertu qu'il poïst ja estre lassez ne conquis, tant que il li cope si l'escu et detranche et achantelle que mout an i a petit remex, si estoit fanduz et amont et aval jusque an la* ***bocle****.*
Ez : *Mais Hector, lequel se sent fort et vertueux et ne craint point a estre lassé, frappe sur Marganor tant qu'il lui a tout detrenchié son es[c]u et que moult [peu] en est demouré.*
(60-240)

Nombre de remplacement(s) au sein de *lectio facilior* : 1

Nombre de conservation(s) : 2

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 6

2 “sorte d’anneau servant d’attache”

`FloreAL` (ca 1160 [ca 1300], agn. [pic.]) – ∅

a) **Ao** : *La hache descent tot contraval desus l’escu dont il s’estoit descoverz au grant cop qe il gita, si lo fant tot jusq’en la* ***bocle*** *si que par un po que cil n’a lo braz colpé qui lo portoit.*
Ez : *Et le fent tout jusques a la* ***bouche*** *et par ung pou que cellui ne a le bras perdu.*
(13-49)

b) **Ao** : *Ne ne tienent les deus* ***pieces*** *a nule rien que eles ne cheent fors au* ***braz de la bocle*** *qui mout est et riche et bele, et sont les deus moitiez si loim l’une de l’autre que l’am puet antredeus fichier sa main sanz tochier as deus moitiez.*
Ez : *Et ne tiennent a riens les deux* ***boucles*** *fors a la* ***bende*** *tant seulement, et sont les deux moitiez si loing l’une de l’autre que l’en peut bien mettre sa main entre les deux pieces sans aucunement touchier aux deux parties.*
(57-63)

c) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(57-63)

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

Nombre de remplacement(s) au sein de *lectio facilior* : 2

1 Sur les douze contextes, seuls six présentent des passages comparables. Le substantif est conservé à deux reprises dans l’incunable et est présent une fois là où Ao propose une autre leçon, en 2 b). Cette présence, avec le remplacement qui suit, est particulièrement intéressante car la leçon de Ez modifie le sens du passage : la description en Ao présente deux *pieces* qui tiennent à une *bocle*, alors que celle de Ez présente deux *boucles* qui tiennent à une *bende*. Il est difficile de comprendre la description du bouclier en Ez, et c’est probablement le mot *boucle* qui a posé un problème d’interprétation aux compositeurs.

2 On observe par ailleurs deux autres remplacements fautifs, qui semblent aussi témoigner de la difficulté de compréhension du lexème. Ainsi, en 2 a) et 1 a), *bocle* est remplacé par *bouche*. Outre la proximité formelle des deux lexèmes, l’expression très fréquente de *fendre jusques a la bouche* dans les descriptions des scènes de combat a probablement eu un rôle à jouer dans ce remplacement. Par ailleurs, ces deux erreurs se situent dans le même chapitre, et l’on ne peut exclure une part d’inattention des compositeurs, ou bien l’action d’un compositeur particulièrement maladroit.

3 *bocle* est conservé dans l’incunable. Cependant, les erreurs multiples qui ont été relevées montrent que cet emploi semble difficile pour les compositeurs. La difficulté peut s’expliquer par le changement d’aspect du bouclier entre le XIII^e^ et le XV^e^ siècle. La *boucle* n’est plus un élément évident et exige une connaissance approfondie, soit des textes littéraires passés, soit des techniques militaires anciennes. Par ailleurs, les sources lexicographiques montrent que le lexème *bocle*, “bosse du bouclier”, n’est plus employé après le début du XIV^e^ siècle, ce qui est logique, puisque l’objet même n’existe plus. Les emplois en Ez sont donc des archaïsmes.

Typologie : Disparition partielle ; un sens disparaît ; les emplois en Ez sont des archaïsmes
Facteurs supposés : Disparition du type d’objet désigné.

⊆ bonoi

FEW, I, 434a : BONUS

Ao : 1 ; Ez : 0

bonoi, “bien”
`Ao` (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – ? [199]

Ao : *Sel tient mout an grant vertu li granz renons* ***de bonoi*** *que il avoit tozjorz aü.*
Ez : *Et moult le tient en vertu le grant renom qu'il avoit tousjours eu.*
(55-148)

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

Il s'agit d'une omission de Ez. La durée du lexème semble courte, et son emploi très rare.

⊆ bouzon

FEW, XV-2, 12b : *BULTJO

Ao : 1 ; Ez : 0

bouzon, “grosse flèche”
`EneasS2` (ca 1160 [ca 1200], norm. [lorr.]) – `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `Myst. st Martin K.` (ca 1500, tour.)

Ao : *Si tost com il se pot aider, li fist ses maitres un arc a sa maniere et a* ***bouzons*** *legerez que il lo fist traire avant au bersaut.*
Ez : *Si tost comme il se peust aider, son maistre lui fist ung arc a sa mesure et* ***bourdons*** *legiers et le fist traire avant au berseau.*
(9-3)

Lexème qui remplace : *bordon1*, “lance”
`VengRagF` (déb. XIIIe [3e t. XIIIe], Ouest et Nord [hain.]) – `Amyot 1559` (1559) ; BŬRDO ; graphie proche [200]

Nombre de remplacement(s) au sein de *lectio facilior* : 1

Il peut s'agir ici d'une leçon variante ou d'une erreur de la part de l'éditeur du texte de Ez.

† brait

FEW, I, 490b : *BRAG

Ao : 4 ; Ez : 1

199. Mats donne `NoomenFabl` comme attestation, mais aucune date précise n'y est associable.
200. Le lexème semble poser des problèmes d'interprétation, notamment de par son origine, comme le relève le TLFi : « Il est possible que [...] aient pu se recontrer *bourde*, “bâton de pèlerin” et l'afr. *behorder*, “combattre à lance”. » Le TLFi donne le texte de 1559 comme première attestation, mais il semble qu'il s'agisse de la dernière. Les attestations du lexèmes sont sporadiques.

brait, “son perçant émis par la voix”

`BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIII^e], ang./tour. [agn.]) – `LE LOYER, Hist. des Spectres` (1586, Angers) [spé.] | `LOUVEAU, trad. d'APULÉE, l'Ane doré` (1586, Paris)

1 **Ao** : *Et ele giete un si grant* ***brait*** *que mout s'en mervoille li chevaliers.*
Ez : *Et la porte jette ung si grant* ***cry*** *que moult s'en merveille le chevalier.*
(23-62)

2 **Ao** : *Et la porte refu close si tost com il fu anz, si ot gité un si grant* ***brait*** *que li rois en ot laissié son pensé.*
Ez : *La porte fut reclose si tost comme il fut entré dedens, et jecta ung si grant* ***cry*** *que le roy en laissa son penser.*
(27-27)

3 **Ao** : *Et li chevaliers regarde tozjorz arrierres tant que li portiers reclost la porte. Et ele giete un grant* ***brait****.*
Ez : *Et le chevalier regarde tousjours arriere tant que le portier reclot la porte. Et elle jette ung grant* ***brait****.*
(28-47)

4 **Ao** : *Cil giete un* ***brait****, et cil qui devant aloient l'antandent, si corrent arrieres as chandoilles et a bastons.*
Ez : *Et celuy jecte ung* ***cry****, et ceulz qui aloient devant n'y entendirent mie, ains coururent a l'autre huys a chandelles et aux bastons.*
(62-257)

Lexème qui remplace : *cri*, “son perçant émis par la voix”

`AlexisS2` (fin XI^e [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; QUĬRĪTARE ; rapport de synonymie

Nombre de conservation(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 3

1 Sur les quatre contextes, trois cas de remplacement et un cas de conservation peuvent être remarqués. Les remplacements se font par le lexème *cri*, qui est un lexème déjà majoritairement employé en Ao, avec 33 occurrences — et 32 en Ez.

2 L'évolution sémantique de *brait* semble suivre celle du verbe dont il est dérivé. Ainsi, dès `GuillMachH` (1342-1363 [av. 1377], champ. sept. [Paris]), les deux mots permettent de désigner le cri d'un animal [201]. Cependant, la restriction d'emploi est beaucoup plus tardive, puisqu'elle intervient au milieu du XVII^e siècle [202]. L'élargissement de sens vers la possibilité de description d'un cri animal, donnant au lexème une tendance péjorative s'il se trouve appliqué à l'humain, peut être un argument d'obsolescence. Il se voit néanmoins probablement couplé avec un deuxième facteur : l'existence du substantif synonyme à la

201. Source : DMF.
202. Le verbe ne peut ainsi, à partir de 1640, plus désigner que le cri de l'âne (source : TLFi).

forme plus marquée *braiement*[203]. Celui-ci, par sa forme plus marquée, permet d'éviter des homonymies fâcheuses avec de nombreux autres mots[204]. Le lexème *cri* est également un concurrent synonymique fortement implanté dans le réseau sémantique, dont la force a pu jouer en défaveur de l'emploi de *brait*.

Typologie : Disparition partielle ; une occurrence subsiste en Ez ; l'usage spécialisé ne semble pas survivre très longtemps après l'usage non spécialisé
Facteurs supposés : Extension des emplois ; cette extension fait prendre une nuance péjorative au substantif lorsqu'il est appliqué à un être humain ; existence de nombreux homonymes ; existence d'un lexème de même sens et de la même famille, mais plus marqué formellement ; existence d'un lexème synonyme bien plus employé donc mieux implanté dans le réseau sémantique.

⊆ brant1

FEW, XV-1, 244b : BRAND1

Ao : 1 ; Ez : 0

brant1, "lame de l'épée"
`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – `JacBaisT` (ca 1300, wall.)[205]

Ao : *Et Lanceloz fu o chief de la chauciee, l'espee nue en sa main dom li* ***branz*** *estoit toz vermauz si come de sanc.*
Ez : *Et Lancelot estoit au chief de la chaussee, l'espee nue en la main dont le* ***bras*** *estoit vermeil comme sang.*
(69-111)

Lexème qui remplace : *braz*, "bras"
`AlexAlbA` (1er q. XIIe, frpr./frc. [dom. frpr.]) – ∅ ; BRACHIUM ; rapport d'hyperonymie ; graphie proche

Nombre de remplacement(s) au sein de *lectio facilior* : 1

L'emploi métonymique de *brant*, "lame de l'épée", ne survit pas, au contraire du sens plus générique, "grosse épée". C'est probablement parce que le mot a déjà disparu en 1488 que Ez propose cette leçon de *bras* : puisqu'il est déjà question de l'*espee*, il n'est pas compréhensible pour les compositeurs de Ez qu'il soit à nouveau question d'un lexème désignant cette arme. Avec la proximité du lexème *main*, les compositeurs proposent une leçon qui est plus logique : c'est le prolongement de la main qui est couvert de sang[206].

203. Le lexème est attesté depuis `BenDucM` (ca 1174 [1er t. XIIIe], ang./tour. [traits agn.]). Il garde une portée générale jusque dans `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]), mais connaît un emploi restreint, "cri de l'âne", dès 1590 (source : TLFi). Cette restriction semble donc antérieure à celle que connaît le verbe.
204. De nombreux autres mots sont en effet homonymes : *brais*, "céréale broyée pour fabriquer de la bière", *brai1*, "boue", *breil1* (que le GDC entre sous le lemme *bret*), "piège à base de gluau pour prendre les oiseaux".
205. Le lexème au sens "lame de l'épée" n'est pas attesté dans le DMF. Le lexème *brant*, "grosse épée", survit, lui, dans la langue contemporaine dans le lexique spécialisé de l'histoire militaire. Il est qualifié de "vieux" dès `Fur 1690` (*Dictionnaire universel* [1690]) : « Vieux mot qui signifie une grosse épée d'acier, qu'on manioit à deux mains, et que les anciens Chevaliers portoient autrefois. »
206. Le *bras* peut aussi désigner, depuis `BrunMontM` (2e m. XIVe), la partie de l'armure qui protège le bras. Son utilisation ici ferait aussi sens.

⊆ broce

FEW, I, 573b : *BRUSCIA

Ao : 2 ; Ez : 0

broce, “broussailles, bosquet”
`ErecFr2` (ca 1170 [1re m. XIIIe], champ. mérid. [bourg.]) – `Fur 1690` (*Dictionnaire universel* [1690])

1 **Ao** : *La nuit lo porta avanture a une maison de moines qui seoit sor une petite riviere an l'oroille d'unes petites* ***broces****, si estoit la maisons apelee li Bienfaiz.*
Ez : *La nuit arriva d'avanture a une maison de moines qui estoit sur une petite riviere. Et estoit la maison appellee le Bienfait.*
(59-1)

2 **Ao** : *Et lors pris la damoisele, si l'an menai grant piece grant piece tant que ge vign en unes espesses* ***broces****.*
Ez : *Je prins la damoiselle et l'amenay jusques dedens dedens la* ***forest*** *la ou je la viz plus espesse.*
(59-110)

Lexème qui remplace : *forest*, “étendue de terrain boisé”
`PhThBestWa` (1121-1135 [3e t. XIIe], agn.) – ∅ ; FORESTIS ; rapport de métonymie, du général au particulier

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1
Nombre de remplacement(s) : 1

⊆ bruillet

FEW, I, 555b : *BROGILO

Ao : 2 ; Ez : 0

bruillet, “petit bois”
`GormB` (1re m. XIIe [ca 1200], frc./Sud-Ouest ? [agn.]) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen)

1 **Ao** : *Lors retornent andui et vienent jusqu'a un* ***bruillet*** *qui est desus l'isle ou messire Gauvains estoit.*
Ez : *Lors retournent tous deux et viennent en ung* ***petit bocage*** *sur l'isle ou messire Gauvain est.*
(27-14)

2 **Ao** : *Ensin chevauche maz et pansis tot droit vers la Dolereuse Chartre et se remet el* ***bruillet****.*
Ez : *Ainsi chevauche moult pensif vers la Douloureuse Chartre et se met au* ***bocaige****.*
(28-3)

Lexème qui remplace : *boschage*, “petit bois”
`GaimarB` (ca 1139 [déb. XIIIe], agn.) – ∅ [litt.] | `Ac 1932-35` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1932-1935]) [litt.] | `Ac 1879` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1879]) | ; *BOSK- ; rapport de synonymie[207]

207. Le TLFi porte la mention « littéraire » pour le lexème dans la langue contemporaine. Il s'agit par ailleurs de la forme *bocage*. *boschage* est encore renseigné dans `Barré 1842` (*Complément du Dictionnaire de l'Académie française* [1842]) avec la mention de « V. lang. ».

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1
Nombre de remplacement(s) : 1

⊆ brunet

FEW, XV-1, 306b : *BRŪN

Ao : 1 ; Ez : 0

brunet, “d’une couleur tirant sur le brun”
`FloreAL` (ca 1160 [ca 1300], agn. [pic.]) – ∅

Ao : *Il fu de mout bele charneüre, ne bien blans ne bien bruns, mais entremeslez d’un et d’autre, si puet an apeler ceste sanblance clers* ***brunez****.*
Ez : *Il fut de moult belle charneure, bien blanc ne bien brun, mais entremeslé et d’un et d’aultre, si peut l’en appeller sa semblance clere* ***brune****.*
(9-12)

Lexème qui remplace : *brun*, “d’une couleur sombre”
`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; *BRŪN ; rapport de presque synonymie ; même étymon

Nombre de remplacement(s) : 1

Le remplacement peut être vu comme une simple variante. Cependant, il faut tenir compte de l’évolution de *brunet*, qui devient aussi le substantif désignant une couleur sombre [208], et de la tendance décelée en Ez à éradiquer les formes préfixées et suffixées au profit des formes simples.

⊆ bu

FEW, XV-2, 3a : BŪK-

Ao : 1 ; Ez : 0

bu, “tronc du corps”
`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – `JourdBlAlM` (av. 1455 [1455], pic.)

Ao : *Li chevaliers qui ot esté malades le fiert si durement que li escus ne li haubers ne le garandirent, si li met parmi le cors et fer et fust. Et chil refiert lui si bien que parmi lo* ***bu*** *d’outre en outre li met son glaive.*
Ez : *Le chevalier blanc qui avoit esté malade le fiert si durement que l’escu ne le haubert ne le garantist qu’il ne mette fer et fust dedens son corps. Et l’autre l’a navré moult griefvement.*
(31-0)

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 1

Ez ne présente pas de passage. Le lexème a néanmoins été retenu car les dates d’attestation montrent qu’il est obsolescent. La stratégie des compositeurs ici est de réécrire entièrement la proposition.

208. Depuis `CHR. PIZ., Dit Poissy R.` (1400, Paris) (source : DMF).

⊆ buer

FEW, IV, 476a : HŌRA

Ao : 2 ; Ez : 0

buer, “heureusement, avec propos”
`AlexisS2` (fin XI[e] [ca 1139], norm. [agn.]) – `SRemiB` (3[e] t. XIII[e] [ca 1350], champ. sept.)

1 **Ao** : *Mais cil ne la regarda onques ainz bee a l'espee qu'il voit illuecques si bele et luisant, si li est avis que* ***buer*** *fust nez qui en eüst une autretel com il cuide que ceste soit.*
Ez : ∅
(11-48)

2 **Ao** : *Et gardez que ge n'i muire que certes* ***buer*** *avez dite la parole que vos deïtes.*
Ez : *Gardez que je ne meure et certes* ***bien*** *avez dicte la parolle que vous avez dicte.*
(13-69)

Lexème qui remplace : Voir *bien1*. Ici, “avec propos”
`AlexisS2` (fin XI[e] [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; rapport d'hyperonymie ; graphie proche

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1
Nombre de remplacement(s) : 1

Le remplacement qui se trouve dans le deuxième contexte est peut-être causé par la proximité formelle des deux occurrences, dans le cadre d'une banalisation.

∃ ça

FEW, IV, 372b : HĀC

Ao : 57 [39] ; Ez : 13 [13]

1 “ici”
`RolS2` (ca 1100 [2[e] q. XII[e]], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ [spé. | vieilli] | `Ac 1835` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1835]) [spé. | bas] | `AUBIGNÉ, Tragiques` (1572-1615 [1616], Maillé) [empl. spé.] | `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen) [209]

a) **Ao** : *Et qant vos les avroiz trovez, amenez les* ***ça*** *ou en quelque leu que vos voudroiz.*
Ez : *Et quant vous les aurez trouvez, amenez les* ***par deça*** *ou la ou vous vouldrez.*
(16-127)

209. En français contemporain, seuls les emplois avec *là* et avec *venir* à l'impératif existent, et sont marqués comme viellis. Aux XVII[e] et XVIII[e] siècles, ce sont les mêmes emplois recensés, non marqués. Dans `Ac 1835` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1835]), *venez çà* est marqué comme « familier ». Au XVI[e] siècle, les emplois sont déjà restreints : l'attestation relevée dans Hu donne *ça bas* et *ça haut*.

b) **Ao** : *Et li noviaus chevaliers redit : Venez* ***ça****, sire Kex, car vos veez bien comment il est, et vos me laissiez celui.*
Ez : *Et le chevalier nouveau dit a monseigneur Keu : Venez* ***contre ce chevalier****. Vous voyez bien comment il est, et me laissez le vostre.*
(22-37)

c) **Ao** : *Sire, fait li hom, or vos alez herbergier en cel borc la aval anuit mais. Et lo matin revenez* ***ça****. Il se vont herbergier el borc aval.*
Ez : *Sire, fait l'omme, or vous alez meshuy hebergier en ce bourg. Et le matin revenez. Ilz s'en vont au bourg logier.*
(24-17)

d) **Ao** : *Mais bien sachiez que ge sui* ***ça*** *venuz por vos de mon ostel car ceste terre n'est ores mie bien seüre hors de forteresce tant com li sires de cest chastel est an sa grant ire.*
Ez : *Et bien sachiez que je suis* ***icy*** *venu pour vous car en ceste terre n'estes mie bien asseur tant que le sire de ce chasteau soit en si grant ire.*
(26-4)

e) **Ao** : *Sire, fait il, d'un pont qui est* ***ça desouz****, si lo gart chascun jor des chevaliers lo roi Artu.*
Ez : *Sire, je vien de ung port* ***au dessoubz de ceans****, que je garde chacun jour pour les gens du roy Artus.*
(42-13)

f) **Ao** : *Or entan, fait li preudons, ge t'ai mostré par coi tu as perdu les cuers de tes genz et par coi tu les porras recovrer.*
Ez : *Or entens* ***sa****, fait le preude homme, je t'ay monstré pour quoy tu as perdu le cueur des gens et par quoy tu les pourras recouvrer.*
(48-131)

g) **Ao** : *Sire, dist li Rois des Cent Chevaliers,* ***ça*** *nos envoie Galehoz, a cui nos somes, li sires des Estranges Illes, et dit qu'il se mervoille mout de ce que si povrement iestes venuz deffandre vostre terre ancontre lui qui si puissanz hom iestes, car il avoit oï dire que vos estiez li plus puissanz rois de tot lo monde. Por ce si est avis a mon seignor que vos n'avez mie tot vostre pooir avec vos, ne il n'avroit mie honor a vos conquerre a si poi de gent come vos avez ci car trop iestes a meschief. Or si vos done mes sires trives jusque a un an.*
Ez : *Sire, fait le Roy des Cent Chevaliers, Gallehault me envoie* ***a vous****, si vous mande qu'il vous donne treves de huy en ung an.*
(48-147)

h) **Ao** : *Sire, fait Galehoz, ge ferai traire les moies* ***pres ça****, d'autre part cele riviere si que mes tref sera androit lo vostre.*
Ez : *Sire, fait Gallehault, je feray aprouchier les miens d'autre part de ceste riviere, si que mon tref sera endroit le vostre.*
(51-225)

i) **Ao** : *Sire,* ***ça*** *m'anvoie messires Gauvains, et cil cinc chevalier qui avoc lui sont, si vos mandent car par la foi que vos lor devez que vos lor mandez a coi vos avez si longuement pensé.*
Ez : *Sire, monseigneur Gauvain m'envoye* ***a vous****, et troys autres chevaliers qui avec lui sont, et vous prient que vous leur mandez a quoy vous avés pensé si longuement.*
(53-10)

j) **Ao** : *Sire,* ***ça*** *sont li autre. Et messires Gauvains li dit : Anmis, atandez me ci, que j'ai afaire.*
Ez : *Sire,* ***ça*** *est l'entree de ceste forest. Et messire Gauvain dist : Ami, attendez moy cy, car j'ay a faere.*
(55-168)

k) **Ao** : *Si an estoie* ***ça*** *venue por oïr aucunes anseignes car çaianz repairent tuit li prodome.*
Ez : *Et pour ce je estoie* ***cy*** *venue pour en ouyr aucunes enseignes car je sçay bien que ceans repairent tous les preux hommes du monde.*
(57-4)

l) **Ao** : *Si covint que mes escuiers venist* ***ça*** *et me porchaça une litiere sor coi ge m'an vin.*
Ez : *Il convint que mon escuier venist* ***par deça*** *et me fist apporter une littiere sur quoy je fuz apporté ceans.*
(59-91)

m) **Ao** : *Car ge aloie a vos a la cort qant ge vos ancontrai, si vos amenai* ***ça****, et por ce que li cuers me disoit que ge feroie que sage.*
Ez : *Je aloie a la court quant je vous encontray et vous amenay* ***icy*** *pour ce que le cueur me disoit que je feroie que sage.*
(59-104)

n) **Ao** : *Et se gel puis trover, ge l'amanrai* ***ça****.*
Ez : *Et se je le pouoie trouver, je le ameneroye.*
(59-109)

o) **Ao** : *Si avoient anpensé, fait il, qu'il avroit une espie en ce grant chemin laïsus por amener* ***ça*** *les chevaliers, tant que aucuns prodom i venist par cui ge fusse gariz.*
Ez : *Et ilz ont eu en pensé que je auroie chacun jour une espie en ce chemin lassus pour amener* ***ceans*** *les chevaliers errans, tant que aucun preudomme y feust venu par qui je peusse estre guery.*
(59-110)

p) **Ao** : *Et ele dit : Ou est mes sires ? Il est* ***ça*** *desoz, o il se combat, li jantis chevaliers, li prouz, a vint chevaliers.*
Ez : *Et elle lui demande ou est mon seigneur ? Il est, fait il,* ***icy*** *dessoubz, ou le bon chevalier et preux se combat a lui.*
(60-104)

q) **Ao** : *Tant que ge lor dis, s'il me voloient fiancier que il ne passeroient un petit poncel qui est la aval el chief de cele chauciee* ***de ça****, ge les an laroie issir.*
Ez : *Mais je leur acorday que, s'il me voulloieut promettre qu'ilz ne passeroient ung petit poncel lequel est sur la chaussee* ***par deça****, je les laisseroie aller.*
(60-183)

r) **Ao** : *Certes, fait Hestors, se il estoient li plus prodome do monde, si porroient bien* ***cil de ça*** *perdre ainz qu'il aüssient secors.*
Ez : *Certes, fait Hector, s'il estoit le plus preudomme du monde, si pourra il bien perdre* ***les premiers*** *devant que ilz aient de lui secours.*
(60-192)

s) **Ao** : *Mais vos, fait il, venez* ***de ça*** *et ge vos aseür de toz ces* ***de ça*** *fors que de mon cors solement.*
Ez : *Mais vous, fait il, venez* ***deça*** *et je vous asseure de tous hommes, fors mon corps seulement.*
(60-206)

t) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(60-206)

u) **Ao** : *Et dit que bien fust ele venue. Et puis li dist : Bele damoiselle, quex bessoinz vos amena* ***ça*** *?*
Ez : *Et dit que bien soit elle venue en disant : Belle doulce damoiselle, que Dieu vous doint bonne avanture. Dictes moy, quel besoing vous amaine ?*
(60-268)

v) **Ao** : *Sire, fait il, dont cuit ge bien que li rois vos envoia* ***ça*** *por lo descort qui est entre mon seignor lo duc de Cambenic et lo roi de Norgales.*
Ez : *Je cuide donc, fait l'ermite, que le roy vous a envoié* ***en ce païs*** *pour le descort du Roy des Cent Chevaliers et du duc de Cambenic.*
(62-11)

w) **Ao** : *Et il dit que, puis que il a Gauvain, il a assez, ne devers lui ne sera il ja. Or soit, fait il, Gauvains devers vos et ge serai de* ***ça****. Ce li poez dire que ge li mant. Lors s'an torne li freres lo duc.*
Ez : *Vous avez assez puis que vous avez messire Gauvain, et lui dictes que je seroy de ceulx de* ***deça****. Lors s'en retourne le frere du duc.*
(62-30)

x) **Ao** : *Et dit a monseignor Gauvain : Sire, ge serf et si ne sai cui. Et ge ne suis* ***de ça*** *se por vos non.*
Ez : *Et puis lui dist : Sire, je sers et si ne sçay a qui. Et ne suis* ***icy*** *venu sinon pour vous.*
(62-33)

y) **Ao** : *An non Deu, fait Sagremors, cil qui gist* ***ça*** *a la terre ne nos est mies eschapez.*
Ez : *Se m'aist Dieu, fait Saigremor, celui qui* ***sa*** *gist ne nous est mie eschappé.*
(62-178)

z) **Ao** : *Certes, fait la damoiselle, il sont a vint chevaliers qui çaianz gisent an une chanbre* ***la devant*** *et gisent totes les nuiz des ore mais armé.*
Ez : *Certes, fait elle, ilz sont a .xx. chevaliers qui gisent en une chambre* ***sa devant*** *et sont toutes les nuys de leurs armes armés.*
(62-222)

aa) **Ao** : *Et ele me fist jurer que se ge vos pooie trover, que ge vos amanroie* ***ça****.*
Ez : *Et elle me fist jurer sur sains que se je vous trouvoie, que je vous ameneroye* ***sa****.*
(62-226)

ab) **Ao** : *An non Deu, fait Sagremors, l'isue lor est trop male. Mais traiez vos* ***ça*** *ou chief de ceste sale, si les laissiez fors issir.*
Ez : *Se m'aist Dieu, fait Saigremor, l'issue est trop forte. Mais tirez vous en chief de ceste salle, et les laissez tous hors yssir.*
(62-262)

ac) **Ao** : *Mais traions nos **ça** an ceste cort.*
Ez : *Mais tirons nous **sa** hors en ceste court.*
(62-265)

ad) **Ao** : *Volantiers, sire, fait Sagremors, mais que j'aie feru un de cels qui **la** vienent.*
Ez : *Ainsi sera il fait sagement, mais que je aye feru ung de ceulx qui **sa** viennent.*
(62-266)

ae) **Ao** : *Et ge ai esté an la maison lo roi Artu puis cinc anz **an ça** plus de vint foiz, ne onques monseignor Gauvain n'i poi trover.*
Ez : *Et en la court du roy Artus en ay je esté **querir** plus de vingt fois en .v. ans, ne oncques monseigneur Gauvain je ne peu trouver.*
(63-34)

af) **Ao** : *Et dit que ele lo velt. Mais bien gart il, fait ele, si tost com il verra mon mantel pandu a ces creniaus, la penne defors, si revaigne **de ça**.*
Ez : *Et elle dist que ce veult elle bien, mais quant il verra mon manteau, si retourne **deça**.*
(68-110)

ag) **Ao** : *Voire, fait Galehoz, et nos ferons tandre nostre tante **ça defors** antre l'ost et Arestel que nos ne soiens coneü.*
Ez : *Et moy et Hector tendrons nostre tref **sa dehors**, et sera entre l'ost et Arrestueil que nous ne soyons congneuz.*
(68-87)

ah) **Ao** : *Ha ! fait ele, biaus dolz amis, tant m'avez travailliee que por vostre delivrance suis venue de mout lointaignes terres.*
Ez : *Haa ! fait elle, bel ami, tant m'avez travaillee quant pour vostre garison suis **sa** venue de si loing, et pour vostre delivrance.*
(69-28)

ai) **Ao** : *Et il est mout liez, si prie Deu mout docement que cil **de ça** en aient lo peior, et ne demort mies.*
Ez : *Et il en est moult joyeux, si pria Dieu que ceulx **de devers le roy** en aient le pire, et ne demoura mie gramment que ainsi en avint.*
(69-68)

Lexèmes qui remplacent :

- *deça*, “par ici”

  `LancM` (ca 1177 [ca 1235], champ. mérid. [champ.]) – ∅ [empl. spé.] | `Rich 1680` (*Dictionnaire françois* [1680]) ; HĀC ; rapport de synonymie ; même étymon

- Voir *deça*. Ici, *par deça*, “par ici”

  `GuillMachH` (1342-1363 [av. 1377], champ. sept. [Paris]) – `DuVair` (1587-1596 [1606], Paris) ; rapport de synonymie ; même étymon

- *ici*, “(sens spatial) en cet endroit où l'on est”

  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; HĪC ; rapport de synonymie

- Voir *caienz*, “ici-dedans” (rapport de synonymie)

- Voir *a3*. Ici, “(prép. indiquant une appartenance)”
  RenM (déb. XIIIe [2e m. XIIIe], pic./norm.) – ∅
- Voir *ci*, “(sens spatial) ici” (rapport de synonymie)
- Voir *en1*, “indique le lieu où l’on est, où l’on va” (rapport de presque synonymie)
- *devers*, *de devers*, “du côté de”
  ModusT (ca 1354-1377 [1379], norm.) – ∅ [rég.] | Ac 1762 (*Dictionnaire de l’Académie française* [1762]) | Trév 1721 (*Dictionnaire universel françois et latin* [1721]) [peu usité] ; VĔRSUS

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes avec transposition : 1

Nombre de lexème(s) absent(s) dans un passage variant : 1

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 3

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 5

Nombre de leçon(s) variante(s) : 3

Nombre de remplacement(s) : 9

Nombre de conservation(s) : 5

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 4

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 4

2 *ça… ça / ça… la*, “çà et là”
BenDucF (ca 1174 [fin XIIe], ang./tour.) – ∅ [vieilli]

a) **Ao** : *Et qant li vilain oent que ce est messires Gauvains, si se partent, li un, vers la tor a garison et li autre, contremont la riviere.*
Ez : *Et quant les villains oyent que c’est monseigneur Gauvain, si s’enfuyent et departent, l’ung* ***sa****, l’autre la, les ungs, vers la tour, les autres, contreval la riviere.*
(65-21)

b) **Ao** : *Et celui jor se deffandirent mout durement. Et les meslees refurent ja espandues, si an oï l’an par tot lo cri.*
Ez : *Si bien se deffendoient que merveilles. Si estoient ja les batailles espandues* ***ça et la****, si en ouyt l’en partout la noyse et le cri.*
(69-64)

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 2

3 *ça (en) avant*, *ça devant*, “plus tard”
ChastPerebH (déb. XIIIe [ca 1275], agn.) – Ez (ca 1220 [1488], Rouen) [210]

a) **Ao** : *Et ce par quoi il fu apelez Lanceloz, ce devisera bien li contes* ***ça avant****, car li leus n’i est ores mies ne la raisons.*
Ez : *Et ce pour quoy il fut appellé Lancellot devisera le compte* ***cy aprés****.*
(1-2)

210. L’emploi dans notre incunable est introduit par une préposition. Il faut remonter à GastPhébChasseT (1389 [ca 1400], traits pic. [Avignon ?]) pour trouver une attestation en emploi libre — par ailleurs la seule présentée pour ce sens dans le DMF.

b) **Ao** : *Certes, fait Lanceloz, bien vos en est avenu. Mais or gardez que vos seiez autresin preuz* ***ça en avant*** *com vos avez esté.*
Ez : *Certes, fait Lancelot, bien vous en est advenu. Mais faictes que vous soyez aussi preux* ***doresenavant*** *comme vous avez ja esté.*
(14-6)

c) **Ao** : *Mais son non ne nomme ores pas li contes ici endroit, et neporqant* ***ça en avant*** *sera bien seü comment il ot non et comment il fu navrez.*
Ez : *Mais son nom ne nomme mie le compte cy endroit, et nonpourtant sera dit* ***cy aprez*** *comment il eust nom.*
(21-10)

d) **Ao** : *Ne onques puis n'ala nul leu que il ne fust aportez devant li et panduz an sa chanbre totjorz jusque a cele ore que il fu rejoinz par avanture que cist contes devisera* ***ça avant****.*
Ez : *Ne oncques puis ne ala en nul lieu qu'il ne fut porté devant elle et tousjours pendu en sa chambre jusques a icelle heure qu'ilz furent rejoingz par avanture, ainsi que* ***cy aprés*** *sera compté.*
(58-3)

e) **Ao** : *Et li dist l'an que uns chevaliers faisoit marevoilles* ***ça devant****.*
Ez : *Et lui dist l'en que Lancelot faisoit merveilles* ***par sa devant****.*
(68-108)

Lexème qui remplace : Voir *ci*. Ici, *ci aprés*, “bientôt”

`ErecFr2` (ca 1170 [1re m. XIIIe], champ. mérid. [bourg.]) – ∅ ; rapport de synonymie

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

Nombre de remplacement(s) : 2

Nombre de conservation(s) : 1

4 *ça (en) ariere*, “auparavant”

`GuillPalMa` (déb. XIIIe [fin XIIIe], traits pic. [pic.]) – `FR. HABERT, trad. d'HORACE, Satyres` (1549 [1584], Paris)

a) **Ao** : *Ensin com vos avez oï* ***ça en arrieres*** *ont atorné qu'il iront l'andemain a la riviere de Therasche.*
Ez : *La Dame du Lac et sa compaignie ont conclud ainsi que dit est* ***devant*** *qu'ilz iront l'endemain a la riviere de Tarasche.*
(14-99)

b) **Ao** : *Si vanquié tot uns chevaliers dont li contes a parlé* ***ça en arrieres****, si estoit apelez Banyns et fillués fu au roi Ban de Benoyc.*
Ez : *Et vainquit tout ung chevalier dont le compte a parlé* ***cy devant****, lequel estoit appellé Banin et fut filleul au roy Ban de Benoic.*
(19-8)

c) **Ao** : *Et devant lui a droiture vit la forest don li contes a parlé* ***ça arrieres****, qui avoit non Brequehan.*
Ez : *Et devant lui estoit la forest dont le compte a parlé* ***devant*** *qui avoit non Brekehan.*
(59-2)

d) **Ao** : *Et lors vienent sor la riviere qui depart la Forest de Brecanhan si com li contes a* ***ça ariés*** *devisé.*
Ez : *Lors viennent sur la mer qui depart la forest de Brekehan en deux parties si comme le compte* ***cy aprés*** *devise.*
(60-12)

e) **Ao** : *Si com ge antrai an ceste forest et ge venoie tot lo chemin, si ancontrai* ***ça ariés*** *un chevalier a pié tot armé, si m'a mon roncin tolu.*
Ez : *Si m'en entray en ceste forest, si encontre* ***sa en arriere*** *ung chevalier qui me a tollu mon roucin.*
(62-130)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *ci*. Ici, *ci devant*, "tout à l'heure"
  `DialGregF` (2e m. XIIe [1er t. XIIIe], wall. [Liège ?]) – ∅ ; rapport d'hyponymie
- Voir *ci*, *ci aprés*, "bientôt" (rapport d'antonymie)

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 2

Nombre de remplacement(s) : 2

Nombre de conservation(s) : 1

1 Les 47 contextes retenus pour étude ont été répartis selon quatre emplois différents. On recense au total 22 cas de substitution, neuf cas d'absence, sept cas de conservation, six cas de présence en Ez et trois cas de variante.

2 Le premier emploi, signifiant "ici", contient six des neuf cas d'absence. En 1 c), « *Et lo matin revenez ça.* » donne « *Et le matin revenez.* » L'adverbe employé en Ao ne sert qu'à insister sur le lieu dont il est question, qu'il n'est donc pas nécessaire de conserver. Cependant, ce critère de nécessité n'est pas suffisant, puisque l'adverbe est remplacé parfois par un autre, comme en 1 d), où « *ge sui ça venuz* » donne « *je suis icy venu* ». En 1 ac), *ça* est même conservé, dans des contextes dans lesquels d'autres mots sont remplacés. Ao donne : « *Mais traions nos ça an ceste cort.* » et Ez : « *Mais tirons nous sa hors en ceste court.* » On peut relever la graphie particulière de l'adverbe en Ez.

3 Les occurrences de cet emploi sont remplacées six fois par *deça* — dont trois fois par *par deça*, quatre fois par *ici*, deux fois par *çaienz*, deux fois par *a vos*, et par *ci*, *en ce païs* et *devers*, une fois chacun.

4 Le deuxième emploi, emploi corrélé de *ça* avec lui-même ou avec *là*, ne présente que deux occurrences, qui sont toutes deux des occurrences de présence en Ez. Il s'agit d'un emploi encore attesté en français contemporain, bien qu'il y soit documenté comme un emploi vieilli.

5 Les emplois 3 et 4 présentent des occurrences de *ça* employées dans le cadre de locutions, avec d'autres adverbes, de lieu, *avant* et *ariere*[211]. Le premier emploi connaît cinq occurrences, dont un cas d'absence, un cas de conservation, et trois cas de substitution par *ci*. Le second emploi connaît le même nombre d'occurrences, avec deux cas d'absence, deux cas de substitution et un cas de conservation. Là aussi, les remplacements se font par *ci*, qui est donc le démonstratif qui remplace les emplois de *ça*[212].

211. Cf. les notices sur *avant* et *ariere*, dans lesquelles ces locutions ont été mentionnées.
212. On pourra ici consulter la notice sur *ci*, qui connaît par ailleurs plusieurs emplois obsolescents.

6 Pour l'emploi 3, *ça avant* est remplacé trois fois *ci aprés*. Dans la notice sur *avant*, nous avons précisé que le sens de ce mot changeait, et ne pouvait donc plus désigner un élément du futur. Il semble aussi, dans le changement de la locution, que le changement de l'adverbe *ça* par *ci* soit important. Le contexte de conservation en 3 e) est intéressant, puisque, s'il y a conservation de l'adverbe *ça*, et même d'un emploi en corrélation avec *devant*, l'introduction de *par* modifie le sens de la phrase, en basculant d'un point de vue temporel à un point de vue spatial. Ez donne ainsi la leçon : « *Et lui dist l'en que Lancelot faisoit merveilles par sa devant.* » Il est possible d'interpréter la phrase comme le fait que Lancelot réalise ses prouesses sur le lieu de l'énonciation.

7 L'emploi 4, *ça en arrieres*, est remplacé deux fois par *devant* et une fois par *ci devant*. Dans la notice sur *ariere*, nous avons relevé que l'emploi changeait, du fait du changement de perspective sur le texte, perçu d'un point de vue plus vertical au XV^e^ siècle.

8 On peut donc noter la progression de l'emploi de *ci* face à *ça* dans le cadre des emplois corrélés avec un adverbe. C. Buridant note la concurrence entre les deux emplois pour l'ancien français [213], concurrence qui semble donc se résoudre en faveur du premier. Dans le cadre des emplois libres, on peut noter la tendance au remplacement par *ici*. Cet adverbe connaît par ailleurs une large progression d'emplois, puisqu'il passe de huit occurrences dans le manuscrit à 102 dans l'incunable. Il est probable que la progression de *ici* comme marqueur de la position de l'énonciateur, du fait de sa forme plus marquée, ait soutenu, dans le cadre d'emplois semi-figés, l'emploi de *ci* contre *ça* [214].

9 De même, les remplacements de l'emploi libre se font par la forme composée *deça* et par la forme surcomposée *par deça*, cette dernière étant apparue récemment dans la langue, par rapport à la date de composition de l'incunable. Ces formes ont pour avantage d'être plus marquées formellement. Il faut aussi noter que les emplois multiples de *ça*, qui peut aussi être utilisé comme renforçatif [215], ont peut-être eu une influence négative sur ces emplois en tant que locatif, dans le contexte de clarification des emplois que connaît la langue à l'époque de la composition de l'incunable.

Typologie : Disparition partielle ; des emplois sont obsolescents ; pour l'un d'entre eux, Ez présente la dernière attestation

Facteurs supposés : En emploi libre, concurrence synonymique avec des formes composées sur l'adverbe même, plus marquée formellement ; concurrence synonymique pour cet emploi d'un autre adverbe plus marqué formellement et en large progression d'emplois ; en emploi figé, concurrence avec l'adverbe sur lequel l'adverbe plus marqué formellement et en progression d'emploi est construit, du fait de sa large progression d'emplois ; les emplois multiples de l'adverbe, notamment comme renforçatif, ont probablement tendu à l'abandon de cet emploi, dans le cadre de la clarification des usages en langue.

∃ cant2

FEW, II-2, 1418a : QUANTUS

Ao : 14 ; Ez : 5

213. « *Ça* indique fondamentalement le lieu de référence de l'énonciateur, par indexation saturée, et dans cet emploi, il concurrence *ci*, de préférence avec les verbes de mouvement cependant. » (C. Buridant, *Grammaire du français médiéval…*, p. 793.)
214. Et seulement dans le cadre de ce type d'emploi puisque, comme cela est indiqué *infra* dans la notice concernée, *ici* sert de substitution à *ci* à de nombreuses autres reprises.
215. *Ibid.*, p. 794.

1 adj. interrogatif, “combien nombreux”

RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ [vx et spé.] | ∅ [rég.] | LARIVEY, Morfondu (1611, Rouen)

a) **Ao** : *Ge sai bien, fait li vallez, que vos deïstes monseignor lo roi qe encor n'estoit il mie devisé a quant la bataille seroit ne a* ***quanz*** *chevaliers. Mais alez avant a vostre dame et si la me saluez et li dites que ge vaig por sa besoigne et g'i serai prochainement.*
Ez : *Mais alez devant et lui dictes que je y seray bien a temps.*
(22-6)

b) **Ao** : *Ge cuit, fait li mires, qu'il garra, si ont ses plaies mout seignié. Ses plaies ? fait messires Gauvains.* ***Quantes*** *en a il dons ?*
Ez : *Je cuide, fait il, qu'il guerira, si ont ses playes moult seignié. Ses playes ? fait messire Gauvain.* ***Quantes*** *en a il ?*
(33-34)

c) **Ao** : *Et* ***qanz*** *chevaliers avez vos çaianz ? Et li sires li dit : Trente trois sanz plus.*
Ez : *Regardez* ***quans*** *chevaliers vous avez ceans. Le sire dist que ilz sont trente trois.*
(60-189)

d) **Ao** : *Et neporqant anpirié l'ont de* ***ne sai qantes*** *planches qui an estoient ostees. Et Marganors i vint poignant, toz sanz hiaume.*
Ez : *Et Hector demeure au travers du pont duquel ilz avoient ja osté* ***deux ou trois*** *planches. Si vient Marganor courant atout son destrier, sans heaume.*
(60-212)

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Nombre de conservation(s) : 2

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

2 *cant que*, “autant que”

RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ [rég.] | MONLUC, Lettres (1521-1576)

a) **Ao** : *Et* ***quant que*** *ge me puisse de traïson esleiauter, tu savras orandroit que ge ne sui pas grantment entechiez de coardisse.*
Ez : *Et* ***tant que*** *je me puis de traïjson esloyaulter, tu sauras orendroit que je ne suis pas gramment entechié de couardise.*
(16-50)

b) **Ao** : *Et cil li adrece* ***qant que*** *chevax puet aler.*
Ez : ∅
(23-33)

Lexème qui remplace : Voir *tant*, “autant” (rapport de synonymie ; graphie proche)

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

3 *cant que*, “tout ce que”

AlexisS2 (fin XIe [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ [rég.] | BonPériers (1510-1544)

a) **Ao** : *Mais bien se gart que li cuers de cire ne soit as felons et as desleiaus abandonez, car tot avroit perdu outreement* ***qant qu'****il lor avroit fait de bien.*
Ez : *Mais bien se garde que le cueur de cire ne soit aux felons abandonné, car tost auroit perdu* ***tout ce qu'****il auroit fait de bien.*
(20-56)

b) **Ao** : *De* ***quant que*** *vos dites, fait li rois, ne me chaut, car ja de tot ce avra pooir, se Deu plaist.*
Ez : *De* ***tout ce que*** *vous dictes, ne me chault, fait le roy, car il ne me fera ja mal, se Dieu plaist.*
(45-6)

c) **Ao** : *Messire Yvains ot tot oï* ***qant qu'****il avoient dit, et se pense que il ira encor aprés aus.*
Ez : *Messire Yvain oyt* ***tout ce qu'****ilz avoient dit et fait et dit a soy mesmes qu'il ira encores aprés eulz.*
(46-33)

Lexème qui remplace : Voir *tot*. Ici, emploi adj., "(signifie l'intégralité d'une notion)"
`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; rapport de synonymie

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 3

4 *ne tant ne cant*, "absolument rien, pas du tout"
`BrutA` (ca 1155 [4e q. XIIIe], norm./agn. [agn.]) – `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `Palsgr 1530` (*L'esclaircissement de la langue française* [1530])

a) **Ao** : *Et commande que de sa gent ne soit nus si hardiz qui se desgarnisse* ***ne tant ne qant*** *de s'armeüre, car il ne set qu'il li est a avenir et il est entre tel gent qui ne l'aimment pas ?*
Ez : *Et commande que de sa gent ne soit tant hardy qui ne se garnisse de armeures, car il est entre telles gens qui ne l'ayment mie.*
(13-80)

b) **Ao** : *Li rois l'a mout grevee et a assez de ses homes morz et de sa terre destruite, si l'apele de covenances dont ma dame ne li conoist* ***ne tant ne qant****.*
Ez : *Et l'a desja moult grevee. Il l'appelle d'aucunes convenances que ma dame ne lui confesse* ***mie****.*
(21-70)

c) **Ao** : *Por ce, fait cil, que vos entrastes el gué* ***ne tant ne quant****. Maintenant oste cil uns des piez de son estrier.*
Ez : *Pour ce que vous avés entré ou gué. Maintenant oste ung des piez hors de son estrief.*
(22-63)

d) **Ao** : *Il vient a la lame, si l'essaie, mais il ne la pot lever* ***ne tant ne qant****. Et il en est trop dolanz.*
Ez : *Il vint a la tombe et essaye a la lever, mais il ne peut, dont il en est trop dolent.*
(36-23)

e) **Ao** : *Et messires Gauvains ne se retorne* ***ne tant ne qant****, car la damoisele li plaist a esgarder. Et cil totevoies fiert tant que il lo blece.*
Ez : *Et monseigneur Gauvain ne se retourne* ***point****, tant lui plaisoit la damoiselle a regarder. Et celui toutes[f]ois le fiert si qu'il le blece.*
(59-26)

f) **Ao** : *Car il avoit lo braz senestre si plain de anfleüre et de pertuis et la destre jamme autresi, que il ne pooit* ***ne tant ne qant*** *remuer.*
Ez : *Car il avoit le bras si plain de flestre et de pertuis et la jambe dextre aussi, qu'il ne se pouoit remuer.*
(59-40)

g) **Ao** : *Si se panse que, se il puet venir a l'uis et adosser par devant, ne dotera il* ***ne tant ne qant*** *se il estoient plus que il ne sont.*
Ez : *Et se pense que, s'il peut venir a eulx et les adosser par devant, il ne les doubtera* ***point*** *et feussent ilz plus qu'ilz ne sont.*
(59-46)

h) **Ao** : *Et messires Gauvains li conte comment il estoit venuz laianz que nus ne l'avoit veü. Si parolent et joent tant que il est pres de la mienuit.*
Ez : *Et monseigneur Gauvain lui compte comment il estoit leans venu, et que les chevaliers n'estoient remués* ***ne tant ne quant****. Et parlent ensemble tant qu'il fut minuit.*
(62-237)

Lexèmes qui remplacent :

- *mie*, *ne... mie*, "(particule négative)"
  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ [vieilli] ; MĪCA ; rapport de presque synonymie
- Voir *point*. Ici, avec négation, "nullement"
  `HornP` (ca 1170 [mil. XIIIe], agn.) – ∅ [vieilli | litt.] ; rapport de presque synonymie

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 4

Nombre de remplacement(s) : 3

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

1 Sur les 17 contextes, quinze sont comparables. Parmi eux, on peut relever sept cas de substitution, quatre cas d'absence, deux cas de conservation, un cas de présence en Ez et un cas de variante.

2 Les deux cas de conservation, en 1 b) et 1 c), concernent l'emploi de l'adjectif interrogatif documenté en 1, qui est encore attesté au début du XVIIe siècle. C'est aussi cet emploi qui connaît le cas de variante, en 1 d), dans lequel l'indétermination du nombre est exprimée en Ao par « *ne sai qantes* » et en Ez « *deux ou trois* ».

3 L'emploi de *cant que*, "autant que", en 2, connaît un cas de remplacement, par *tant que*, de même sens. Les trois occurrences de *cant que*, en 3, à rapprocher de la forme agglutinée *cantque*, sont remplacées par la locution *tout ce que*.

4 Les quatre cas d'absence concernent l'emploi de *ne tant ne cant*, "absolument rien, pas du tout", c'est-à-dire un renforcement de la négation, documenté en 4. Dans ces cas, en Ez, la négation n'est tout simplement pas renforcée. Néanmoins, le cas de présence en Ez concerne également cet emploi, en 4 h), qui présente une proposition supplémentaire par rapport au texte présenté en Ao. La locution fait également l'objet de trois remplacements par des adverbes de négation, *point*, à deux reprises, et *mie*, une fois.

5 Si seules certaines occurrences du premier emploi sont conservées dans l'incunable, les ressources lexicographiques témoignent de l'existence des autres emplois encore dans la première moitié du XVI^e^ siècle. Cependant, ils ne survivent pas longtemps après, et peuvent donc être qualifiés d'obsolescents déjà à l'époque de la composition de Ez.

Synthèse : Ce sont les emplois relatifs à un tout indéfini, *cant que*, prenant les sens de "autant que" ou de "tout ce que", qui sont obsolescents, tout comme la locution négative. L'emploi qui survit le plus longtemps est celui relatif à un dénombrement des éléments. C'est peut-être cette tension entre la désignation d'un indéfini dénombrable et celles renvoyant à une globalité ou à l'absence d'éléments qui conduit à l'obsolescence de ces derniers, notamment concurrencés par des emplois non équivoques.

Typologie : Disparition partielle ; des emplois sont absents de Ez, témoignant de leur obsolescence, même s'ils restent attestés dans la première moitié du siècle suivant sa date de composition
Facteurs supposés : Tension entre les sens du mot, l'un désignant des éléments dénombrables et les autres désignant des éléments indénombrables ou une absence d'élément, qui se résout en faveur du premier ; existence de concurrents synonymiques des emplois obsolescents qui ne sont pas équivoques.

∃ cantque

FEW, II-2, 1419a : QUANTUS

Ao : 81 [54] ; Ez : 8 [8]

1 "autant que"

`RolS2` (ca 1100 [2^e^ q. XII^e^], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ [rég.] | `MONLUC, Lettres` (1521-1576) [empl. spé.] [216]

a) **Ao** : *Il fu de la nature son pere, decevanz et desleiaus, et sot* ***qanque*** *cuers porroit savoir de tote parverse science.*
Ez : *Il fut de la nature de son pere, car il estoit decevant et desloyal et sceut* ***quanque*** *cueur pourroit savoir de perversité.*
(6-16)

b) **Ao** : *Sire, fait il, et por vos et por li en ferai ge* ***qanque*** *ge en porrai faire.*
Ez : *Sire, pour vous et pour elle je feray* ***ce que*** *je pourray.*
(25-17)

c) **Ao** : *Et cil les oent venir, si fierent des esperons et s'an fuient* ***qanqu'****il pueent des chevax traire.*
Ez : *Et quant ceulz les voyent venir, ilz s'en fuyent* ***tant qu'****ilz peuent.*
(28-17)

d) **Ao** : *Et la damoiselle vient lors qui o bois estoit ferue* ***qanque*** *ses palefroiz puet anbler.*
Ez : *Et adonc vient la damoiselle qui au bois s'estoit mucee* ***tant que*** *le pallefroy peut aler.*
(60-49)

216. La dernière attestation vaut pour la forme désagglutinée, cf. le sens 2 de *cant2*.

e) **Ao** : *Et qant il s'est grant piece conbatuz, si s'an torne fuiant* ***qanque*** *li chevaus li puet corre.*
Ez : *Et quant il s'est une grant piece combatu, il s'en retourné vers la forest* ***tant que*** *le cheval le peut porter.*
(60-279)

f) **Ao** : *Et l'avoia* ***de qanque il pot*** *por les novelles que il li aporta de son frere.*
Ez : *Et le conseilla* ***a son pouoir*** *de ce qu'il alloit querant.*
(65-1)

g) **Ao** : *No ferai, fait cil. Et il jure* ***qanque*** *il puet jurer que ja mais ne l'amera.*
Ez : *Non feray, fait Lyonnel. Et Lancelot jure* ***tant qu'****il peut jurer que jamais a nul jour de sa vie ne l'aymera.*
(69-114)

Lexèmes qui remplacent :

- *ce1*, "ce"
  `PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; HŎC ; rapport d'hyponymie
- Voir *tant*. Ici, *tant que*, "autant que"
  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; rapport de synonymie ; graphie proche

Nombre de conservation(s) : 1

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 4

2 "tout ce que"
`AlexisS2` (fin XIe [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ [rég.] | `BonPériers` (1510-1544)

a) **Ao** : *Ge vos revest del reiaume de Benoyc des rantes et des issues et de* ***qanque*** *il i apartient fors seullement des forteresces dont ge nelui ne revestiroie.*
Ez : *Je vous revestz du royaume de Benoic des rentes et des yssues et de* ***quant qu'****il y appartient fors seulement des forteresses donc je ne saisiroie personne.*
(2-52)

b) **Ao** : *Cele damoisele dont li contes parole savoit par Merlin* ***qancq'****ele savoit de nigromence et lo sot par mout grant voisdie.*
Ez : *Celle dont le compte parle avoit sceu par Merlin* ***tout ce qu'****elle savoit de nigromance.*
(6-3)

c) **Ao** : *Et ele li dist qu'ele feroit* ***qancqu'****il voudroit, mais qu'il li enseignast une partie avant de son grant san.*
Ez : *La damoiselle lui promist qu'elle feroit* ***tout ce qu'****il lui plairoit, mais qu'il lui enseignast avant une partie de son sens et de sa science.*
(6-19)

d) **Ao** : *Et cil qui tant l'amoit com cuers mortex puet nule chose plus amer li otria a aprandre* ***qancqu'****ele deviseroit de boche.*
Ez : *Et celui qui tant l'aymoit que mortel cueur ne pourroit plus aymer lui octroya et promist apprendre* ***tout ce qu'****elle lui deviseroit.*
(6-19)

e) **Ao** : *Il garda les anfanz a mout grant honor et orent **qanque** l'an cuida que bon lor fust.*
Ez : *Il garda les enfans a moult grant honneur et leur bailla **tout ce que** necessaire leur estoit.*
(7-1)

f) **Ao** : *Li vallez ala a Claudas et tant fist qu'il parla a lui et li conta **qanque** la dame li avoit anchargié et avocques dist boenes enseignes que ele li anveoit.*
Ez : *Le varlet ala a Claudas et fist tant qu'il parla a lui et lui compta **quanque** sa dame lui avoit enchargié et avecques ce lui dist bonnes enseignes qu'elle lui envoioit.*
(7-20)

g) **Ao** : *Si l'an mercie mout durement et se poroffre a faire **quancqu'**il devisera outreement.*
Ez : *Et le remercye moult humblement, soy offrant d'acomplir toute sa voulenté et promettant a faire **tout ce qu'**il lui plaira commander.*
(7-33)

h) **Ao** : *Et li rois Claudas lor fist mout grant sanblant d'amor et commande qu'il aient **qancqu'**il deviseront de boiche.*
Ez : *Et le roy Claudas leur fait moult beau semblant d'amour et commande qu'ilz ayent **tout ce qu'**ilz demanderont de bouche.*
(7-62)

i) **Ao** : *Et sui prelz que ge te jur sor sainz a la premiere eglise o nos vandrons que de **qancque** tu en as dit te sai bon gré.*
Ez : *Et suis prest de jurer sur sains a la premiere eglise ou nous vendrons que de **tout ce que** tu en as dit que je t'en sçay bon gré.*
(8-90)

j) **Ao** : *Et ge vos menrai en tel leu o vos avroiz **qancque** vos savroiz de cuer penser ne de boiche deviser.*
Ez : *Et je vous meneray [en] tel lieu que vous aurez **tout ce que** vous saurez demander et si seront voz maistres prouchainnement avec vous*
(12-10)

k) **Ao** : *Si loe mout la damoisele de ceste voie et dit que **qancque** ele desirroit li a rendu a ceste foiz.*
Ez : *Si loe moult la damoiselle de ceste voye et dist que **tout ce que** elle demandoit lui a Dieu rendu a une fois.*
(12-12)

l) **Ao** : *Si l'asena desus lo coign do hiaume amont, si li tranche **qancqu'**il en ataint jusq'en la coiffe si que troi doie de lé poïst l'an veoir les mailles dedanz lo cop.*
Ez : *Et l'assena sur le coing du heaume amont et lui trenche **tout ce qu'**il attaint jusques a la coiffe, tellement que trois doyes derriere luy pouoit l'en veoir les mailles dedens le coup.*
(13-48)

m) **Ao** : *Ainz avoie fait por vostre amor et por les lor **qancque** vos m'aviez requis, o fust m'anors ou fust ma honte.*
Ez : *Ains avoie fait pour vostre amour **tout ce dont** vous me aviez requis, feust mon honneur ou ma honte.*
(13-115)

n) **Ao** : *Car ge sui toz apareilliez de faire vers vos et vers cest pueple* ***qancque*** *vos diroiz leiaument que ge doie faire de leiauté.*
Ez : *Je suis tout prest et apareillié vers ce peuple de faire* ***ce que*** *vous direz loyaument que je en doy faire.*
(13-121)

o) **Ao** : *Maintenant est venuz arrieres, s'a comandé au chevalier qui ses armes avoit qu'il face outreement* ***qanque*** *Fariens li requerra si que ja nus n'aparçoive que ce soit autres que il.*
Ez : *Maintenant est venu arriere et commande au chevalier qui ses armes avoit qu'il face oultreement* ***ce que*** *Farien lui requerra si que nul n'apperçoive que ce soit autre que lui.*
(13-218)

p) **Ao** : *Mais ge vos offre bien por els a tenir droit et affaire de* ***quancque*** *vos lor savroiz que demander, si lor pardonez vostre corroz com a voz homes.*
Ez : *Et je vous offre bien a faire pour eulz droit de* ***tout ce que*** *vous leur sçaurez demander, si leur pardonnez vostre couroult comme a voz hommes.*
(16-29)

q) **Ao** : *Car ele li avoit porqis grant piece avoit* ***tot qancque*** *mestier estoit a chevalier, hauberc blanc, et legier et fort, et hiaume sorargenté.*
Ez : *Car pieça avoit appareillié* ***tout ce que*** *mestier estoit, haubert blanc, fort et legier, et heaume argenté.*
(20-86)

r) **Ao** : *Vos lo que vos en veigniez o moi herbergier anuit mais, et tant com vos demorroiz en cest païs. Et savez vos en quel leu ? An biau chastel et an fort o vos avroiz* ***qancque*** *mestier sera a cors de chevalier.*
Ez : *Je vous prie que vous venez hebergier avec moy en ung beau chasteau et fort, auquel vous aurez chacun jour* ***tout ce que*** *mestier est a corps de chevalier et chacun matin que vous vouldrez icy venir faire*
(26-4)

s) **Ao** : *Ha ! messire Yvains, fait li Blans Chevaliers, ja me fustes vos si bons maistres et si bons compaignz et faisiez* ***qancque*** *ge voloie.*
Ez : *Ha ! messire Yvain, fait le chevalier, vous me fustes si bon maistre et faisiez* ***tout ce que*** *je vouloie.*
(27-5)

t) **Ao** : *En cel chastel fait la dame compaignie au chevalier tant com il fu malades et ot* ***quancqe*** *il li fu mestiers.*
Ez : *En ce chasteau fit la dame compaignie au chevalier tant come il fut malade et lui fit bailler* ***tout ce qui*** *lui fut necessaire.*
(35-6)

u) **Ao** : *Or si m'en irai car j'ai bien achevé* ***qancque ge queroie****, Deu merci.*
Ez : *Et ainsi m'en iray, car j'ay bien achevé* ***ma besongne****, Dieu mercy.*
(40-39)

v) **Ao** : *Il commance a dire oiant la reine et oiant monseignor Gauvain et oiant toz les autres* ***tot qanque*** *il avoit veü do chevalier.*
Ez : *Il commence a dire et compter devant tous les autres* ***ce qu'****il avoit veu du chevalier.*
(46-46)

w) **Ao** : *Totjorz done assez et assez avras qoi car* ***qanque*** *tu donras remandra en ta terre et de maintes autres terres te vanront li avoir an la toe.*
Ez : *Tousjours donnez assez et assez aurez quoy car* ***tous ce que*** *tu donneras tousjours te vendra en ta terre.*
(48-127)

x) **Ao** : *Vos seroiz en vostre geole et avroiz* ***qanque*** *vos deviseroiz.*
Ez : *Vous serez en vostre geolle et aurez* ***tout ce qu'****il vous plaira.*
(51-24)

y) **Ao** : *Demandez* ***qanque*** *vos voudroiz et vos plaira car ge ne vos escondirai ja mais.*
Ez : *Demandez* ***ce qu'****il vous plaira car je ne vous escondiroye jamais.*
(51-187)

z) **Ao** : *Si voirement m'aïst Dex, fit il, ge li partiroie parmi* ***qanque*** *ge porroie avoir fors solement lo cors a ceste dame don ge ne feroie nule part.*
Ez : *Si m'aist Dieu, fait il, je lui partiroie la moitié de* ***tout ce que*** *je pourroie avoir fors seulement de ceste dame.*
(51-214)

aa) **Ao** : *Ge ferai* ***qanque*** *vos voudroiz outreement por si haute compaignie avoir.*
Ez : *Dame, fait elle, je feray* ***tout ce qu'****il vous plaira pour si haulte compaignie avoir.*
(51-319)

ab) **Ao** : *Et lors li conte comment ele les avoit agaitiez et de Lancelot que ele avoit aü an prison an et demi, et comment il avoit a li finé et* ***qanque*** *ele li avoit dit.*
Ez : *Lors lui compte comment elle l'avoit acointee et comment elle avoit tenu Lancelot en prison an et demy, et comment elle le voulut baiser et* ***pour quoy*** *elle l'avoit dit.*
(51-330)

ac) **Ao** : *Et nos avons ceianz* ***qanque*** *mestiers nos est, la chapelle et lou chapelain, et armes ai ge totes fresches.*
Ez : *Car nous avons icy* ***tout ce qu'****il nous fait mestier : veez la la chapelle et le chapellain, et si ay armes toutes fresches.*
(56-8)

ad) **Ao** : *Et ele me dist que, se ge vivoie un an, que ge vouroie avoir doné* ***qanque*** *ge porroie avoir que la moie jambe ne fust plus laide que la soe, ne plus roignose, ne plus orde.*
Ez : *Et dit qu'elle vouldroit que je eusse encores ung an a vivre et que, se je vivoie ung an, je vouldroie avoir donné* ***tout ce que*** *je pourroie avoir et que je eusse aussi belle jambe et que elle ne feust point plus laide que la sienne ne plus orde.*
(59-112)

ae) **Ao** : *Et li dit or li soit pardoné que que ait meffait sauve l'anor et la droiture de cest chastel. Car vos devez bien en ceste vile avoir pooir de fere une force qui a moi apartiengne ne ge ne vos efforceroie mie, car ge sui hom liges lo roi Artu de cest chastel et de* ***qanque il li apant****.*

Ez : *Sire, je vous pardonne ce que vous me povez avoir forfait sauve l'onneur et la droiture de ce chasteau et des* ***apendences****.*
(60-166)

af) **Ao** : *Et de* ***qanque*** *vos me savroiz demander, ge suis prez de droit faire.*
Ez : *Et se* ***quelque chose*** *me voullez demander, je suis prest de vous en faire droit.*
(60-214)

ag) **Ao** : *Ensi est Hestors an la chambre, si a* ***qanque*** *mestiers li est.*
Ez : *Hector est en la chambre, si a* ***tout ce que*** *mestier lui est.*
(60-316)

ah) **Ao** : *Et verroiz que ge porrai faire et de vos et de vostre amie, que il fera* ***qanque ge commandera****.*
Ez : *Si fera de vous et de vostre amie* ***tout a ma voulenté****.*
(62-50)

ai) **Ao** : *Et faites de moi* ***qanque*** *vos voudroiz et li escuiers avoc, car ge pris lo cheval et ce fu par mon grant bessoin.*
Ez : *Et faictes de moy* ***quanque*** *l'escuier vouldra, car se j'ay prins le cheval, ce fut par grant besoing.*
(62-140)

aj) **Ao** : *Or si an fai* ***qanque tu voudras*** *por l'amende.*
Ez : *Si en fay* ***du tout a ta voulenté*** *car il se rent a ta bonne grace.*
(62-143)

ak) **Ao** : *Et dit que mout est pres li recez, et que il avra ja a mangier* ***que que*** *il savra deviser de boche.*
Ez : *Et dist que moult est prez du logis et qu'il aura ja a menger* ***quanqu'****il devisera de bouche.*
(62-214)

al) **Ao** : *Quant li vallez ot dit a la reine et a la dame de Malohaut* ***qanque*** *an lor manda, si pranent antre elles consoil commant elles poïssent lor amis veoir.*
Ez : *Quant le varlet eut dit a la royne et a la dame de Mallehault* ***tout ce que*** *l'en lui commanda, si prennent conseil entre elles comment elles feroient que elles puissent veoir leurs amis.*
(64-5)

am) **Ao** : *Et mande la reine a Lancelot que si chier com il a s'anmor que il face* ***qanque*** *messires Gauvains voldra, que trop a poine aüe por lui.*
Ez : *Et mande la royne a Lancelot qu'il face pour messire Gauvain* ***tout ce qu'****il pourra, car trop a eu grant peine pour lui.*
(64-10)

an) **Ao** : *Et Lyeonniaus li dit que ce est messires Gauvains, et la reine li mande que il face* ***qanque*** *il voudra, et que por lui a toz les maus aüz.*
Ez : *Et lyonnel lui dist que c'est monseigneur Gauvain. Et la royne lui mande qu'il face pour lui* ***quanque*** *il pourra, car il a pour vous plusieurs maulx endurés.*
(68-43)

ao) **Ao** : *Et d'iluec a Restel avoit bien doze liues escotoisses, si estoit destruit* ***qanque il avoit*** *antredeus fors un chastel ou avoit une damoiselle qui avoit non Gartissiee.*
Ez : *Et jusques a Restueil avoit bien .xii. lieues escossoises, si estoit* ***toult*** *destruit entre deux fors ung chasteau ou il avoit une damoiselle qui avoit nom Commille.*
(68-82)

ap) **Ao** : *Lors li demandent si compaignon s'il a rien esploitié. Et il dit que il a* ***qanque*** *il queroit.*
Ez : *Et lors demandent ces compaignons s'il avoit riens explectoié. Et il leur dist : Oil, Dieu mercy, car j'ay, fait il,* ***quanque*** *je queroye.*
(68-90)

aq) **Ao** : *Et messires Gauvains dit que il fera* ***qanque*** *il voudra.*
Ez : *Monseigneur Gauvain dist qu'il fera* ***tant qu'****il vouldra.*
(68-110)

ar) **Ao** : *Mais* ***que que*** *il firent, ne fu riens aprés les proeces lo roi Ydier. Cil vainqui tot.*
Ez : ***Quanque*** *ilz firent, ne fut riens envers les proesses au roy Ydiers. Celui vainquit tout.*
(68-167)

as) **Ao** : *Mais gardez bien que il ne port se cest escu non, car vos i troveroiz* ***qanque*** *ma pucelle vos dist qant ele lo vos porta a Qanpercoranti.*
Ez : *Mais gardez bien qu'il ne porte sinon cest escu, car vous trouverez* ***tout ce que*** *la pucelle dist quant elle le vous apporta a Quipercorantin.*
(69-46)

at) **Ao** : *N'avez vos mies po gahaignié, car vos i avez gahaignié lui avant, qui est la flors de toz les chevaliers, et moi aprés,* ***qanque*** *ge poroie faire.*
Ez : *N'avez vous mie petit gaignié, car avez gaignié lui avant, qui est la fleur de tous chevaliers et de tous hommes, et moy aprez et* ***tout ce que*** *je pourray faire.*
(69-54)

au) **Ao** : *Or est Lanceloz tornez a garison, si a* ***qanque*** *il devise de boiche.*
Ez : *Or est Lancelot tourné a garison et a sancté, si a* ***quant*** *il peut deviser de bouche.*
(69-62)

av) **Ao** : *Ge sui venuz en vostre besoigne atot mon pooir, car c'est* ***qancque*** *ge puis.*
Ez : *Je suis venu en vostre besongne atout mon pouoir, car c'est* ***quanque*** *je puis.*
(69-184)

aw) **Ao** : *Cil quatre mestoient en escrit* ***qanque*** *li compaignon lo roi faisoient d'armes, si mistrent en escrit les avantures monseignor Gauvain.*
Ez : *Ces quatre mettoient en escript* ***toutes les prouesses que*** *les compaignons de la Table Ronde faisoient, si misdrent en escript les prouesses messire Gauvain.*
(69-197)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *tant*, *tant a tant*, “à égalité” (rapport de synonymie ; graphie proche)
- Voir *tot*, pron. indéfini, “les uns et les autres, sans exception” (rapport de synonymie)
- *chose*, “réalité concrète ou abstraite généralement déterminée par le contexte”
  `SermentsH1` (842 [ca 1000], Soissons) – ∅ ; CAUSA ; rapport d'hyponymie

- Voir *cant2*, *cant que*, “autant que” (même étymon)

Nombre de leçon(s) variante(s) : 3

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 3

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes avec transposition : 1

Nombre de remplacement(s) au sein de *lectio facilior* : 1

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 2

Nombre de remplacement(s) : 3

Nombre de conservation(s) : 5

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 31

1 Le premier emploi recensé, “autant que”, connaît cinq cas de substitution, un cas de conservation en 1 a) et un cas de variante, en 1 f). Les cas de substitution par *tant que* sont au nombre de quatre ; un autre cas de substitution se fait par *ce que*.

2 Le second emploi recensé, “tout ce que”, connaît davantage d’occurrences à étudier, au nombre de 49. On y relève cinq cas de conservation, trois cas de variante, deux cas de présence en Ez et 39 cas de substitution. Les deux cas de présence en Ez opposent la leçon de Ao « *que que* » à celle de l’incunable, « *quanque* », par exemple en 2 ak), où Ao donne « *… et que il avra ja a mangier que que il savra deviser de boche* » et Ez : « *… et qu’il aura ja a menger quanqu’il devisera de bouche* ».

3 Les substitutions se font à 24 reprises par *tout ce que*, une fois par *tout ce qui*, une fois par *tout ce dont*, une fois par *quelque chose*, à quatre reprises par *ce que*, à quatre autres reprises par *tout*. Dans ces derniers cas, l’adverbe est étoffé par un syntagme, dans le cadre de passages légèrement divergents, par exemple en 2 ah), où Ao donne : « *Et verroiz que ge porrai faire et de vos et de vostre amie, que il fera qanque ge commandera.* » et Ez : « *Si fera de vous et de vostre amie tout a ma voulenté.* »

4 En 2 a), le remplacement se fait par la locution équivalente, *cant que*. Le remplacement en 2 aq) par *tant que* peut être vu comme une *lectio facilior*, avec la proximité des caractères *c-* et *t-*.

5 Les remplacements dans l’incunable correspondent aux évolutions recensées dans la littérature : « Le pronom relatif indéfini invariable *quanque* (“tout ce qui/que”) est attesté dès le 11e s., comme sujet ou régime, et perdure jusqu’au 15e ; ils [ce pronom et *cant2*] sont remplacés progressivement par *tous les N*, et par *tout ce que / qui*, attesté dès le 13e s. »[217]

6 Pour expliquer cette obsolescence, il faut d’une part prendre en considération l’obsolescence de *cant2*[218], de laquelle *cantque* dérive. Cette obsolescence est probablement due aux écarts d’emplois entre référence à une entité indénombrable et référence à une pluralité d’éléments. Néanmoins, c’est l’emploi de la locution *cant que* qui est particulièrement obsolescente. Il faut constater la redondance d’emplois entre cette dernière et *cantque*, forme agglutinée. Il s’agit d’un cas intéressant : *cantque*, forme agglutinée, témoigne d’un processus de grammaticalisation. Néanmoins, la locution continue d’exister, en synchronie : la grammaticalisation n’est jamais entièrement effective, puisque l’emploi de *cantque* disparaît avant que la forme en deux occurrences ne cesse d’exister. Un autre facteur important est la proximité graphique entre *cantque* et *tant que*, dont on a pu voir qu’elle pouvait provoquer des erreurs d’interprétation.

217. Anne Carlier, Céline Guillot-Barbance, Christiane Marchello-Nizia et Lene Schosler, « Chapitre 30 – Catégories variables : noms, adjectifs, pronoms et déterminants », dans *Grande grammaire historique du français*, dir. Christiane Marchello-Nizia, Bernard Combettes, Sophie Prévost et Tobias Scheer, 2 t. Berlin/Boston, 2020, t. 1, p. 633-744, p. 740.
218. Cf. la notice sur *cant2*.

Typologie : Disparition partielle : le mot est en voie d'obsolescence, effective au siècle suivant la composition de l'incunable
Facteurs supposés : Obsolescence du mot sur lequel le mot obsolescent est construit ; redondance sémantique entre l'emploi du mot et l'emploi d'une locution au sein de laquelle le mot sur lequel le mot obsolescent est construit existe ; proximité graphique avec une locution proche sémantiquement, mais basée sur un mot bien plus employé.

⊆ caroler

FEW, II-1, 644a : CHORAULA

Ao : 1 ; Ez : 0

caroler, "danser la carole"
`BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIII^e], ang./tour. [agn.]) – `Mon 1636` (*Abrégé du parallèle des langues françoise et latine rapporté au plus près de leurs proprietés* [1636]) [dict. bil.] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `Deux Livres de l'Eneide` (1552, Paris) [arch.]

Ao : *Et li autre* ***querolent*** *et esgardent les dances des dames et des damoiselles.*
Ez : *Les autres* ***chantoient ou dansoient*** *ou regardoient les dames et damoiselles.*
(19-7)

Lexèmes qui remplacent :

- *chanter*, "faire entendre des chants"
  `AlexisS2` (fin XI^e [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; CANTARE
- *dancier*, "exécuter une suite de mouvements sur un rythme musical"
  `ErecFr2` (ca 1170 [1^re m. XIII^e], champ. mérid. [bourg.]) – ∅ ; *DINTJAN ; rapport d'hyperonymie

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

La leçon de Ez fait intervenir deux verbes là où Ao n'en utilise qu'un, de sens plus précis.

∃ cel

FEW, IV, 552a : ĬLLE

Ao : 1 604 [69] ; Ez : 1 148 [49]

1 art. démonstratif, "ce...-là"
`AlexisS2` (fin XI^e [ca 1139], norm. [agn.]) – `BarthélemyAneau` (1560, Lyon)

a) **Ao** : *Et a* ***cel*** *tens estoit Gaule sougiete a Rome et li rendoit treü et estoient tuit li roi par election.*
Ez : *... Gaulle, qui en* ***ce*** *temps estoit subjecte a Romme et lui rendoit tribut et estoient tous les roys par election constituez des Rommains.*
(1-6)

b) **Ao** : ***Celui*** *jor que la reine s'en aloit de Monlair au mostier sa seror, avint que en* ***cele*** *forest ou ele passoit estoit li rois Claudas.*
Ez : ***Ce*** *propre jour que la royne s'en aloit demourer au monstier de sa seur, advint que en* ***celle*** *forest ou elle passoit estoit le roy Claudas.*
(4-14)

c) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(4-15)

d) **Ao** : ***Cil*** *anfes fu uns vallez, si ot non Mellins car issi lo commanda li deiables a la damoisele ainz qu'il nasquist.*
Ez : ***Celui*** *enfant fut ung filz, et eut nom Merlin car ainsi le commanda le dyable a la damoiselle ains qu'il naquist.*
(6-13)

e) **Ao** : *En* ***cel*** *leu ou il sanbloit que li lais fust granz et parfenz avoit la dame mout beles maisons.*
Ez : *En* ***ce*** *lieu ou il sembloit que le boys fust grant et parfont avoit la dame moult de belles maisons.*
(6-35)

f) **Ao** : *Il chevauche* ***cele*** *part et la reine antant si affaire son duel que ele ne lo voit ne aparçoit tant qu'il est tres desus li venuz.*
Ez : *Si chevauche* ***celle*** *part et la royne entent a son deul faire si grant qu'elle ne le voit ne apperçoit tant qu'il est devant elle venu.*
(10-5)

g) **Ao** : *Si gisent* ***cele*** *nuit la ou il avoient geü* ***cele*** *nuit devant.*
Ez : *Et gisent* ***celle*** *nuyt ou ilz avoient geu* ***la*** *nuyt de devant.*
(12-5)

h) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(12-5)

i) **Ao** : *Comment ? fait Claudas. Pharien, don n'iestes vos mes hom et vos et tuit* ***cil*** *autre que ge voi ?*
Ez : *Comment, Farien ? fait Claudas. Tu me veulx donc ma honte et tous* ***ces*** *aultres ?*
(13-24)

j) **Ao** : *Et qant il ont un po esloigniee la riviere de Tarasche, si demande Leonces a Lanbegue s'il conoist* ***cel*** *anfant qui apela Lyonel son coisin.*
Ez : *Et quant ilz sont ung peu eslongiez de la riviere, Leonce demande a Lambegue s'il congnoit* ***cellui*** *enfant qui appella Lyonnel cousin.*
(15-1)

k) **Ao** : *Gel garanti, fait Phariens, com ge dui et feroie ancor demain s'il me teignoit autant com il faisoit a* ***celui*** *jor.*
Ez : *Je le garanti, fait Farien, comme je devoye et feroye encores demain se je y estoie et il me appartenist autant come il faisoit a* ***celui*** *jour.*
(17-9)

l) **Ao** : *En la close de* ***cel*** *jardin avoit maisons mout beles et mout granz.*
Ez : *Et [en] l'enclos de* ***ce*** *jardin avoit maisons moult belles et grandes.*
(18-8)

m) **Ao** : ***Celui*** *jor que li estrange bohordoient fu li jorz de la Pasque meesmes, si vanquié tot uns chevaliers.*
Ez : ***Le*** *jour que les estrangiers bouhordoient fut le jour de Pasques. Et vainquit tout ung chevalier.*
(19-7)

n) **Ao** : *Totes ces choses m'est il avis que ce sont les bontez del cors, si cuit que li hom les aporte avecques lui hors del ventre sa mere des* ***cele*** *hore que il naist.*
Ez : *Toutes ces bontez sont du corps, et l'omme les apporte avec lui du ventre sa mere des* ***l'****eure qu'il est né.*
(20-26)

o) **Ao** : *A tel compaignie s'em part messire Gauvains de Carlyon et* ***cele*** *nuit jurent chiés un hermite qi avoit esté de la maisnie lo roi Artu.*
Ez : *A telle compaignie s'en part monseigneur Gauvain de Kallion et* ***celle*** *nuyt geurent cheus ung hermite qui avoit esté de la maison du roy Artus.*
(24-9)

p) **Ao** : *Et qant il vint endroit lo roi, si demanda as autres : Qui est* ***cil*** *chevaliers ?*
Ez : *Et quant il vint pres du roy, il demande au[x] autres chevaliers qui estoit* ***ce*** *chevalier.*
(25-6)

q) **Ao** : *Ha ! damoisele, fait il, puis que tant m'en avez dit, dites moi o* ***cele*** *prisons est.*
Ez : *Ha ! damoiselle, fait il, puis que tant m'en avés dit, dictez moy ou est* ***celle*** *prison.*
(27-9)

r) **Ao** : *Atant les commande a Deu, si chevauche* ***cele*** *nuit tant com il puet tot droit vers la maison de religion o il avoit laissiez ses escuiers.*
Ez : *Atant le commandent a Dieu et il chevauche* ***celle*** *nuit tant comme il peut vers la maison de religion ou il avoit laissé ses escuiers.*
(29-4)

s) **Ao** : *En* ***cel*** *chastel fait la dame compaignie au chevalier tant com il fu malades.*
Ez : *En* ***ce*** *chasteau fit la dame compaignie au chevalier tant come il fut malade.*
(35-6)

t) **Ao** : *Et ma dame avoit esté menee a* ***cele*** *assenblee, si se herberga ersoir el chastel.*
Ez : *Et ma dame estoit a* ***celle*** *assemblee et se heberga ersoir au chasteau.*
(39-6)

u) **Ao** : *Messires Yvains li demande : Biax sire, qui iestes vos ? Comment antrastes vos en* ***cele*** *eive ?*
Ez : *Et messire Yvain lui demanda : Beau sire, comment entrastes vous en* ***l'****eaue ?*
(46-10)

v) **Ao** : *Ne par les sainz de* ***cele*** *chapelle laianz, se il nus an i a, ja par moi priez n'en sera, ançois me lairoie trestote desmembrer.*
Ez : *Mais par les sains de* ***celle*** *chapelle, s'il y va, ja ne sera par moy ne ja de moy priere n'en aura.*
(57-30)

w) **Ao** : *Ne onques puis n'ala nul leu que il ne fust aportez devant li et panduz an sa chanbre totjorz jusque a* ***cele*** *ore que il fu rejoinz par avanture que cist contes devisera ça avant.*
Ez : *Ne oncques puis ne ala en nul lieu qu'il ne fut porté devant elle et tousjours pendu en sa chambre jusques a* ***icelle*** *heure qu'ilz furent rejoingz par avanture, ainsi que cy aprés sera compté.*
(58-3)

x) **Ao** : *Mais ce n'estoient mie moine noir, car a* ***cel*** *tans n'estoit mies ancor espandue la religions noire an la Grant Bretaigne, ançois estoient apelé a* ***cel*** *tans Astinant.*
Ez : *Et n'estoient mie moines noires, car en* ***ce*** *temps n'estoit mie espandue religion noire en la Grant Bretaigne, ains estoient apellez Abstinens.*
(59-1)

y) **Ao** : *Par* ***cele*** *posterne issoient les genz de laianz por asaillir sovant et menu.*
Ez : *Par* ***icelle*** *posterne issoient ceulx de leans pour assaillir l'ost souvent et menu.*
(69-3)

Lexèmes qui remplacent :

- *ce2*, "(art. démonstratif)"
  `LancM` (ca 1177 [ca 1235], champ. mérid. [champ.]) – ∅ ; ĭste ; rapport de synonymie ; étymon de la même famille
- Voir *le*, "(art. défini)" (rapport d'hyperonymie ; même étymon)
- *icel*, "(art. démonstratif)"
  `RolS2` (ca 1100 [2e q. xiie], agn. ou norm. [agn.]) – `RABELAIS, III` (1564) [empl. spé.] | `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen) ; ĭlle ; rapport de presque synonymie ; même étymon [219]

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

Nombre de conservation(s) : 11

Nombre de remplacement(s) : 13

2 pro. démonstratif, "celui-là"
`AlexisS2` (fin xie [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ [empl. spé.] | `SimPharesB` (1494-1498 [1496-98]) [220]

a) **Ao** : *Mais un jor pristrent si anemi un suen chastel a force qui estoit a mains de trois liues pres de* ***celui****.*
Ez : *Mais ung jour prindrent ses ennemys ung sien chastel a force qui estoit a mains de troys lieues de* ***celui*** *ou le roy Ban estoit.*
(1-14)

b) **Ao** : *Mais en cest derreain jor ou ma fins est apareilliee, me recevez comme* ***celui*** *qui vos regeïs la charge de mes pechiez si granz et si espoantables que ge n'en puis la some dire.*
Ez : *Mais en cest derrain jour ou ma fin est appareilliee, me recevez comme* ***celui*** *qui regehiz la charge de mes pechiez si grans et si merveilleux que je n'en puis la somme dire.*
(3-10)

219. *icel* subit le même abandon de paradigme que l'article *cel*. L'emploi du pronom est encore attesté, sans mention spécifique, dans `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]). `Rich 1680` (*Dictionnaire françois* [1680]) précise, pour l'emploi pronominal : « *qui est vieux et hors d'usage* ». Ce mot continue cependant d'être employé dans les textes juridiques.

220. Le pronom continue d'être employé en français contemporain mais seulement avec la forme du cas régime, *celui*. La dernière attestation relevée dans le DMF renseigne un emploi de cas sujet, *cil*, mais appuyé par *qui*.

c) **Ao** : *Ha ! lasse, fait* ***cele*** *de Benoyc, or somes amedeus sanz anfanz.*
Ez : *Ha ! lasse, fait* ***celle*** *de Benoic, or sommes nous maintenant toutes deux sans enfans.*
(5-10)

d) **Ao** : *Et savez vos coment vos lo feroiz ? Vos l'apeleroiz par devant moi de traïson comme* ***celui*** *qui mes hom est et garde encontre moi mes mortex anemis.*
Ez : *Vous l'appellerez par devant moy de traÿson comme* ***celui*** *qui mon homme est et garde encontre moy mes mortelz ennemys.*
(7-33)

e) **Ao** : *Si haoit toz* ***cels*** *qui plus pooient de lui et amoit* ***cels*** *dont il estoit au desus s'il lor vossist estre un po plus larges.*
Ez : *Il hayoit tous* ***ceulz*** *qui plus pouoient que lui et aymoit* ***ceulz*** *dont il estoit au dessus et si leur vouloit estre ung pou plus large.*
(8-7)

f) **Ao** : *Et il se savoit si belement tenir en lor compaignie que tuit* ***cil*** *qui lo veoient cuidoient que il fust uns des plus gentis hom do monde.*
Ez : *Et il se savoit si bellement tenir en leur compaignie que tous* ***ceulx*** *qui le veoient cuidoient que ce feust ung des plus gentilz hommes du monde.*
(9-9)

g) **Ao** : *Or ne vos esmaiez, maistre, fait* ***cil****, car ge ne suis pas si fox que ge encomençasse folie dont ge ne cuidasse a chief venir.*
Ez : *Or ne vous esmayez, fait* ***il****, car je ne suis mie si fol que je commence chose dont je ne puisse a chief venir.*
(11-40)

h) **Ao** : *Vos en iroiz, fait ele a Gaunes, et anquerroiz par vos et par* ***cels*** *qui avocques vos seront lo covine del roi Claudas et de* ***cels*** *del regne de Gaunes.*
Ez : *Vous vous en irez a Gaunes et vous enquerez par vous et par* ***ceulz*** *qui avec vous iront du roy Claudas et de* ***ceulz*** *du royaume de Gaunes.*
(14-16)

i) **Ao** : *Et por ce qe vos nos creoiz, nos vos baillerons, se vos volez, les cors de* ***cels*** *qui de vos firent la traïson.*
Ez : *Et affin que vous nous en croyez, nous vous livrerons les corps de* ***ceulx*** *qui firent la traïson.*
(16-5)

j) **Ao** : ***Cil*** *qui la voit aler se mervoille mout que ele puet avoir.*
Ez : *Et* ***ceulz*** *qui la voyent aler s'esmerveillent moult qu'elle peut avoir.*
(20-7)

k) **Ao** : *Sire chevaliers, c'est trop greveuse chose que vos avez demandee, car tant puet avoir d'amis* ***cil*** *qui ensin vos a navré qu'il n'a chevalier el monde, ne deus, ne trois, qui ce poïssent eschever.*
Ez : *Sire, c'est trop griefve chose que vous avez demandee, car tant peult avoir de amys* ***celui*** *qui vous a navré qu'il n'y a chevalier au monde, ne deux, ne trois, qui ce peussent achever.*
(21-16)

l) **Ao** : *Dons nos combatrons nos, fait li noviaus chevaliers, entre nos deus ansemble et* ***cil*** *qui vaintra, si face la bataille.*
Ez : *Si nous combatons donc, fait le chevalier nouveau, et* ***celui*** *qui vaincra face la bataille.*
(22-28)

m) **Ao** : *Et qant* ***cil*** *estoit las, si venoit uns autres.*
Ez : *Et quant* ***il*** *estoit las, si revenoit encores ung autre.*
(23-8)

n) **Ao** : *Si encontrerent un vavassor meslé de chienes qui mout sanbloit estre preudome.* ***Cil*** *demanda a monseignor Gauvain qui il estoit.*
Ez : *Et encontrerent ung vavasseur qui moult sembloit estre preudomme,* ***lequel*** *demanda a monseigneur Gauvain qui il estoit.*
(26-2)

o) **Ao** : *Et les gaites qui orent veüz les armez commencent a crier. As armes ! As armes ! Et* ***cil*** *se metent a la voie maintenant par desouz lo chastel.*
Ez : *Et commencerent a crier : Trahy ! Trahy ! Et* ***ceulz*** *se mettent maintenant a la voye par dessoubz le chasteau.*
(28-13)

p) **Ao** : *Et* ***cele*** *qui les escuz avoit aportez fu venue as fenestres.*
Ez : *Et* ***celle*** *qui eut les escus apportez fut venue au fenestres.*
(30-1)

q) **Ao** : *Si s'esforce mout de grant proesce mostrer et fiert sor celui l'espee traite, mais c'est por neiant, car* ***cil*** *est morz, qui feruz estoit parmi les antrailles del cors.*
Ez : *Il s'efforce moult de sa prouesse monstrer et trait l'espee, mais se fut pour neant, car* ***celui*** *estoit mort.*
(31-1)

r) **Ao** : *Li escuier font la fuilliee et il antrent anz, et voient toz* ***cels*** *qui entrent et passent par lo chemin.*
Ez : *Si font une feuillie et messire Gauvain et Elys entrerent dedens, et voient tous* ***ceulx*** *qui passent par le chemin.*
(32-5)

s) **Ao** : *Et pluseur des legiers bachelers de s'ost alerent joster a* ***cels*** *qui en la place les atandoient.*
Ez : *Et plusieurs bacheliers de son ost alerent jouster a* ***ceulx*** *qui en la place les attendoient.*
(33-13)

t) **Ao** : *Et messire Gauvains i anvoie Lucan lo boteillier as deus rois savoir s'il lo voudront issi et* ***il*** *l'otroient.*
Ez : *Messire Gauvain y envoye Lucan le bouteillier pour savoir s'ilz le vouldroient et* ***ceuly*** *l'octroierent.*
(34-5)

u) **Ao** : *Il ovre lo guichet et* ***cele*** *li baille l'anel au chevalier de la litiere. Et il lo reclost aprés puis vient a la damoisele.*
Ez : *Il euvre le guichet et* ***celle*** *lui baille l'aneau, et il vint a la damoiselle.*
(36-20)

v) **Ao** : *Si ont tant alé que il sont venu chiés l'Ermite do Plaisseiz, issi avoit il non, et ce estoit* ***cil*** *chiés cui il avoit Brandin des Illes mis en prison,* ***celui*** *qui estoit sires de la Dolereuse Garde.*
Ez : *Et ont tant erré qu'ilz sont venuz chieux l'ermite du Plesseis. C'estoit* ***celui*** *ou il avoit mis Brandin des Isles en prison, qui estoit sire de la Garde Douloureuse.*
(37-5)

w) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(37-5)

x) **Ao** : *Et* ***cil*** *l'ot venir, si li torne, si s'antredonent granz cox sor les escuz.*
Ez : *Et* ***celui*** *le ot venir et se retourne, puis se donnent de grans coup sur les escuz.*
(40-19)

y) **Ao** : *Ce fu, fait il, Lanceloz del Lac, li filz au roi Ban de Benoyc. Et ce fu* ***cil*** *qui vainquié l'asenblee de vos et del Roi d'Outre les Marches qant il porta les armes vermoilles.*
Ez : *Ce fut, dist il, Lancelot du Lac, le filz au roy Ban de Benoic. Et est* ***celui*** *qui vainquist l'assemblee de vous et du Roy de Oultre les Marches quant il porta les armes vermeilles.*
(41-5)

z) **Ao** : *Et qant il vienent a la bretesche, si laisse* ***cil*** *qui la gardoit passer les escuiers et la damoisele.*
Ez : *Quant ilz viennent a une bretesche qui oultre le gué estoit,* ***celui*** *qui gardoit la porte laisse entrer les escuiers et la pucelle.*
(42-2)

aa) **Ao** : ***Cil*** *esproverent la force de lor san par nuef jorz et lors vindrent au roi.*
Ez : ***Ilz*** *esprouverent la force de leur science par neuf jours et puis vindrent au roy.*
(43-11)

ab) **Ao** : *Et* ***cil*** *ne respont mot car il ne l'a pas oï.*
Ez : *Et* ***celui*** *ne respont mot car il ne l'a pas ouy.*
(44-3)

ac) **Ao** : *Por coi ? fait li autres. Por ce que* ***cil*** *de sa maison m'ont fait domage trop grant de mon paranté.*
Ez : *Pour quoy ? fait l'autre chevalier. Pour ce que* ***ceulx*** *de sa maison me ont fait dommaige de mon parenté.*
(47-4)

ad) **Ao** : ***Cil*** *vienent a desroi mout grant aleüre, si lievent les poudrieres de loing comme de si granz genz.*
Ez : *Et* ***ceulz*** *viennent a desroy a moult grande alleure tant que les pouldriers en volent en l'air.*
(48-20)

ae) **Ao** : *Certes, dame, fait ele, il me semble que* ***cil*** *n'a mie esté oiseux, qui les portoit.*
Ez : *Certes, fait elle, dame, il me semble que* ***celui*** *qui les portoit ne a mie esté oisif.*
(49-13)

af) **Ao** : *Seignor chevalier, qui ores voudra entrer an la plus haute queste qui onques fust aprés* ***celi*** *do Graal, si veigne aprés moi.*
Ez : *Seigneurs chevaliers, qui ores vouldra entrer en la plus haulte queste qui oncques feust aprés* ***celle*** *du Graal viengne aprés moy.*
(50-9)

ag) **Ao** : *Et* ***cele*** *qui mout lo volt honorer lo fist ancoste de li seoir en haut et si li dist.*
Ez : *Et* ***celle*** *qui moult le voulut honnourer le fist seoir en hault empres elle et lui dist.*
(51-2)

ah) **Ao** : *Mais nus deduiz ne plaisoit a Lancelot que il ne pooit veoir* ***cele*** *cui il estoit toz, n'a autre chose ne pansoit.*
Ez : *Mais nul deduit ne plaisoit a Lancelot pour ce qu'il ne pouoit veoir* ***celle*** *qu'il aymoit de cueur parfait et a autre chose ne pensoit fors en elle.*
(52-11)

ai) **Ao** : *Et* ***cil*** *li respondent que ansi nel lairont il mies a lor pooir et totevoie li requierent que il lor die.*
Ez : *Et* ***ceulz*** *lui respondent que ainsi ne le laisseront ilz pas a leur pouoir et derechief lui prient que leur die.*
(53-17)

aj) **Ao** : *Si esgardent, si conurent monseignor Gauvain, si li vinrent tuit les braz tanduz con a* ***celui*** *que il tenoient a seignor.*
Ez : *Ilz regarderent et congnoissent que c'est monseigneur Gauvain. Si lui courent sus les bras tendus comme a* ***celui*** *qu'ilz tiennent a seigneur.*
(54-9)

ak) **Ao** : *Voiz tu cest chevalier ? C'est* ***cil*** *a cui tu te conbatras ou a un meillor, se ge voil.*
Ez : *Voiz tu ce chevalier ? C'est* ***celui*** *a qui tu te combatras ou a meilleur, se je vueil.*
(55-14)

al) **Ao** : *Sire, fait* ***cil****, si m'aïst Dex, ge n'i demant autre compaignie de vos.*
Ez : *Sire, fait* ***il****, se m'aist Dieu, je ne demande autre compaignie que la vostre.*
(56-8)

am) **Ao** : *Et il totevoies pansoit comme* ***cil*** *qui n'estoit mies sanz amor tant que il vint sus une damoiselle qui estoit descendue de sor son palefroi.*
Ez : *Et toutesfois il pensa comme* ***celui*** *qui n'estoit pas sans amour tant que il approucha de une damoiselle qui estoit descendue de dessus son pallefroy.*
(60-2)

an) **Ao** : *Et* ***cil*** *dit que ja mar en avront garde, car il se lairoit ançois les iauz sachier.*
Ez : *Et* ***il*** *dit qu'il en soit tout seur, car ainçois se laisseroit il couper la langue.*
(61-5)

ao) **Ao** : *Si fiert aprés l'ome blanc des esperons. Et* ***cil*** *l'ot venir, si l'esgarde et voit que il est chevaliers.*
Ez : *Il frape des esperons aprés l'omme vestu de blanc. Et quant* ***celui*** *le voit venir, si le regarde et congnoit bien qu'il est chevalier.*
(62-2)

ap) **Ao** : *Et Hestors est an prison, mais **cil** qui lo tienent n'ont mies talant de lui ocirre, ne de faire morir, car mout l'aimme la dame por ce que il l'avoit vangiee de Guinas de Blasqestant.*
Ez : *Et Hector est en prison, mais **ceulx** qui le tiennent n'ont mie grant talent de l'occire, car moult l'ayme Lydonas pour ce qu'il le venga de Guynas.*
(63-4)

aq) **Ao** : *Et avoit oïes novelles par un vallet qui i ot jeü que il avoit conquis **cels** de la chauciee. Et Hestors li demande se ce estoit bien loig.*
Ez : *Et si avoit ouy nouvelles par ung varlet qui avoit leans geu comment il avoit conquis **ceulx** de la chaussee. Et Hector lui demande se c'estoit encores loing.*
(66-7)

ar) **Ao** : *Si voirement m'aïst Dex, s'il vient, ge me combatrai a lui. Et Galehoz commance a rire et **cil** qui l'oent dient que il n'a gaires grant talant de reposer.*
Ez : *Se m'aist Dieu, s'il y vient, je me combatray a luy. Et Gallehault commence a rire et **ceulz** qui sont leans dient qu'il n'a mye trop grant talent de reposer.*
(67-3)

as) **Ao** : *Lors descendent, et messires Gauvains et Hestors, si corrent sus as chevaliers les espees traites, mais **cil** cui messires Gauvains abati ne se puet aidier car ses chevaus gist sor lui.*
Ez : *Lors descent Hector et messire Gauvain et courrent sus aux deux chevaliers les espees traites, mais **celui** que monseigneur Gauvain abatist ne se peut mouvoir car son cheval cheut sur lui.*
(68-18)

Lexèmes qui remplacent :

- *il*, "(pro. personnel)"
  `SermentsH1` (842 [ca 1000], Soissons) – ∅ ; ĭlle ; rapport d'hyperonymie ; même étymon
- *lequel*, "(pro. relatif)"
  `AlexisS2` (fin xi^e [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; qualis ; rapport d'hyponymie

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 6

Nombre de conservation(s) : 37

1 Les 70 contextes retenus pour étude sont répartis selon deux emplois, l'emploi de l'article et l'emploi du pronom. Pour le premier emploi, 25 contextes sont présentés. On y recense quatorze cas de substitution et onze cas de conservation.

2 À sept reprises, le déterminant précédant un substantif masculin est remplacé par le démonstratif *ce*. Une fois, il est remplacé par le déterminant défini *le*. C'est également ce déterminant qui est employé à la place de *cel* déterminant devant un substantif féminin. Deux autres fois, le substantif féminin est précédé de *icelle* en Ez. Enfin, en 1 i), « *tuit cil autre* » donne « *tous ces aultres* ». Les cas de conservation concernent majoritairement des substantifs féminins, au nombre de huit. Deux autres cas concernent le substantif *enfant*, commençant par une voyelle. Cependant, les tendances ne sont pas sytématiques : en 1 k), « *a celui jor* » est conservé en Ez.

3 Le deuxième emploi, emploi pronominal, présente 45 contextes. On recense pour cet emploi une majorité de cas de conservation, au nombre de 37. Un cas de présence en Ez, en 2 t), oppose la leçon du pronom personnel « *il* » en Ao à l'emploi du pronom démonstratif en Ez « *ceuly* », dont on peut néanmoins noter la graphie particulière. Cinq des six cas de remplacement se font par l'emploi du pronom personnel : il s'agit ici du remplacement de la forme du cas sujet *cil* par *il(z)*, dont on peut par ailleurs relever la proximité graphique. Le remplacement qui a lieu en 2 n) est plus rare : c'est *lequel* qui est employé dans l'incunable, permettant la coordination des deux propositions, indépendantes l'une de l'autre en Ao, dont la continuité est marquée par le pronom démonstratif.

4 Les remplacements concernent systématiquement l'emploi libre (au sein d'une proposition indépendante et non caractérisée par une relative) de l'emploi sujet du pronom masculin. On peut ainsi opposer à ces cas l'emploi de *cil* en 2 k) : « *car tant puet avoir d'amis cil qui ensin vos a navré qu'il n'a chevalier el monde* », dont le pronom est conservé dans l'incunable, mais au sein de la forme *celui*. On remarque bien l'évolution de la forme du cas sujet, ramenée à une unique forme en Ez.

5 La présence en synchronie au sein de Ez de cas de substitution et de cas de conservation témoigne d'un processus en cours. Ce processus évolutif, concernant à la fois le démonstratif *cel* et le démonstratif *cest* a bien été étudié, notamment dans la monographie de référence, Dees (Anthonij), *Étude sur l'évolution des démonstratifs en ancien et en moyen français*, Groningen, 1971 [221], dont les résultats ont été repris, étoffés et résumés dans de nombreuses grammaires. Nous présenterons ici de manière synthétique ces résultats [222]. Avant le XIII^e^ siècle, les deux séries *cest* et *cel* coexistent sans empiéter l'une sur l'autre, en emploi de déterminant et de pronom. Ce qui les distingue alors est leur sémantisme, le premier impliquant une certaine proximité, le second un certain éloignement.

6 C'est l'évolution phonétique des formes au pluriel masculin régime (*cez*/*cels*) qui, puisque ces formes tendent à converger l'une vers l'autre (en un unique *ces*), va créer une confusion dans les emplois. En effet, probablement par analogie avec la forme plurielle unique émerge la forme singulier *ce*, qui se met à être employée devant les substantifs masculins commençant par une consonne : « Par analogie avec le couple de formes régimes pour le masculin *les*/*le*, la forme *ce* se crée aux alentours de 1200 pour le cas régime singulier. » [223]

7 Cette insertion rend instable la dichotomie qui existe au préalable entre les deux emplois de *cest* et *cel*, d'ordre sémantique, provoquant probablement la nécessité d'introduire de nouvelles distinctions. D'une part, les emplois vont tendre à se spécialiser dans leur nature (pronom/déterminant). La spécialisation est progressive — l'état de langue de notre incunable témoigne du processus encore en cours — :

> La mise en place définitive du nouveau système bifide (pronoms/déterminants) a lieu entre le 16^e^ et le 17^e^ s. [...] La série des déterminants démonstratifs est donc celle qui se constitue le plus vite, par éviction des descendants de *cil*. [224]

C'est la série de *cel* qui se spécialise dans les emplois pronominaux et la série de *cest* dans les emplois de déterminant. D'autre part, la dimension sémantique liée à la proximité/l'éloignement est reprise par l'adjonction de suffixes aux démonstratifs :

221. On pourra aussi citer l'ouvrage plus récent de C. Guillot-Barbance, *Le Démonstratif en français : étude de sémantique grammaticale diachronique (9^e^-15^e^ siècles)*, Leuven, 2017.
222. En nous appuyant particulièrement sur la conclusion de A. Dees, aux pages 153 à 155 de son ouvrage et sur A. Carlier, C. Guillot-Barbance, C. Marchello-Nizia, *et al.*, « Chapitre 30 – Catégories variables : noms, adjectifs, pronoms et déterminants »…
223. *Ibid.*, p. 695.
224. *Ibid.*, p. 696.

> L'apparition des démonstratifs suffixés, composés ou complexes (*ce [Nom] ci/là*, *celui-ci/là*) découle de l'évolution sémantique des paradigmes médiévaux *cist* et *cil*, l'opposition catégorielle prenant le pas sur l'opposition sémantique première. […] Les formes suffixées en *-(i)ci* indiquent au départ que la saisie du référent doit se faire par l'intermédiaire du contexte énonciatif, les démonstratifs suffixés en *-la* impliquent que cette saisie se réalise en dehors de ce contexte. [225]

Synthèse : *cel* est obsolescent dans son emploi en tant qu'article. Cela est dû à la redistribution en cours des emplois des démonstratifs : *cest/ce* se spécialisent dans les formes de l'article ; *cel*, dans les formes du pronom. Nos exemples montrent bien que la tendance n'est pas systématique, et qu'il y a également une tendance à éradiquer les formes pronominales du cas sujet, puisque les formes de *cil* sont elles aussi éliminées. Le remplacement de ces dernières par *il* mettent en relief la préférence dans le cadre des remplacements pour des emplois proches graphiquement.

Typologie : Disparition partielle ; le processus de distinction des démonstratifs, reposant notamment sur la disparition de l'emploi de *cel* en tant qu'article, n'est total qu'au siècle suivant
Facteurs supposés : Introduction d'un nouveau démonstratif, par analogie avec la forme plurielle unique issue d'une évolution phonétique, sur le modèle de l'article défini, qui vient bouleverser le système des démonstratifs préalablement existant ; redistribution des emplois des démonstratifs d'après leur forme, après adjonction d'éléments reprenant la distinction sémantique.

⊆ cerveliere

FEW, II-1, 602a : CEREBELLUM

Ao : 3 ; Ez : 0

cerveliere, "calotte destinée à protéger la tête"

`FergF` (1er t. XIIIe [3e t. XIIIe], pic. [hain.]) – ∅ [spé.] | `Corn 1694` (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [vx et spé.] | `Fur 1690` (*Dictionnaire universel* [1690]) [vx et spé.] | `AndrVigneSMartD` (1496, poit. et bourg.) [226]

1 **Ao** : *Et li cop furent pesant et bien feru, si rompié la* ***cerveliere*** *del hiaume Graier et fu si estonez qu'il versa jus et feri a la terre mout durement d'une des espaules.*
Ez : *Et les coups furent pesans et si bien feruz que Graires fut estourdy et ferit a terre des deux pausmes.*
(13-239)

2 **Ao** : *Et lor armes sont anpiriees que parmi les hauberz lor perent les charz maumises et plaiees, la ou les espees ont hurtees. Et li hiaume sont si atorné que mout petit puent mais valoir que an mainz leus sont maumis li pot et li cercle, et li nasel decopé et detranchié que les espees i sont maintes foiz descendues jusque anz les* ***cerveilieres****.*
Ez : *Et leurs armes sont si empirees que parmy les pertuis appairent leurs playes.*
(55-145)

225. *Ibid.*, p. 698.
226. Le lexème existe dans la langue contemporaine dans le lexique spécialisé de l'histoire militaire. Il est présent dans `Fur 1690` (*Dictionnaire universel* [1690]) — et pas dans les autres dictionnaires du XVIIe siècle, ni dans nos sources lexicographiques du XVIe siècle — avec la précision suivante : « Vieux mot qui se trouve souvent dans les anciens Romans, où on dit que des Chevaliers étoient armez de *haubergeons* et de *cervelieres*. »

3 **Ao** : *Si l'a si chargié de cop que la* ***cervelliere*** *est rote, et li cox descent sor la coife si que maintes mailles l'an sont entrees an la teste.*
Ez : *Et tellement l'a chargié du coup que le* ***heaume*** *est rompu et le coup est descendu sur la coiffe si que plusieurs des mailles ont entre dedens la teste.*
(59-25)

Lexème qui remplace : *heaume*, "casque destiné à protéger la tête"
`AlexisS2` (fin XI[e] [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; *HELM ; rapport de métonymie, du général au particulier

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1
Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1
Nombre de remplacement(s) : 1

Parmi les trois contextes, il n'y a qu'un seul cas de remplacement, par le lexème plus générique *heaume*. Dans les autres passages, la logique de raccourcissement du texte conduit à enlever les détails de la description jugés superflus.

∃ cest

FEW, IV, 820a : ĬSTE

Ao : 486 [69] ; Ez : 289 [41]

1 art. démonstratif, "ce...-ci"
`AlexisS2` (fin XI[e] [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ [empl. spé.] | ∅ [rég.] | `Montaigne` (1580-1595) [empl. spé.] | `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen) [227]

a) **Ao** : *Saisisiez moi de* ***cest*** *chastel, et gel vos randrai maintenant par tel covant que tantost devandroiz mes hom et tanroiz de moi tote vostre terre.*
Ez : *Mais saisissiez moy de* ***ce*** *chastel et devenez mon homme et tenez de moy toute vostre terre.*
(1-28)

b) **Ao** : *Et savez que ge ferai de vos ? Ge vos afierai leiaument que ge vos donrai* ***cest*** *regne si tost com ge l'avrai conquis et toz seroiz sires de mon pooir.*
Ez : *Et je vous aymeray loyaument, vous donneray* ***cest*** *royaume si tost que je l'auray conquis, et serez tout sire de mon pouoir.*
(1-36)

c) **Ao** : *Sire, fait il, ge me sui conseilliez a mes conpaignons, si me loent que nos teigniens* ***ceste*** *tor, car nos n'avons a grant piece garde de perriere ne d'autre engin.*
Ez : *Sire, dist il, je me suis conseillé a mes compaignons et telz me loent que nous tenons* ***ceste*** *tour, car nous n'avons garde de grant temps de pierre ne d'aultre engin.*
(2-35)

227. En français contemporain, seuls l'emploi féminin et l'emploi devant un mot masculin commençant par une voyelle subsistent. `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) relève déjà ce phénomène : « *Ce* se met deuant les seules dictions commencans par consonante, là où *Cet* ne se met si n'est deuant les dictions commencans par voyele, qui est la cause que pour euiter à vne cacophonie et bayeure de prononciation, on luy met en tel endroit la lettre *T*, à la fin, comme le mesme se fait en plusieurs mots és autres langues vulgaire. » Dès le XVI[e] siècle, Hu ne recense pour l'emploi au masculin que la forme tonique *cestuy*.

d) **Ao** : *Lors vient a Claudas la ou il estoit entre ses barons si li dist : Sire, ge voil bien que tuit* ***cist*** *baron sachent que ge me rendi a vos por ce que vos me garantissiez devant toz homes et tenissiez a droit envers toz cels qui rien me voudroient ne savroient qe demander.*
Ez : *Si vint a Claudas ou il estoit entre ses barons et lui dist : Sire, je vueil bien que tous* ***voz*** *barons sachent que je me rendi a vous pour ce que vous me garantissez en mes droiz envers tous ceulx qui me vouldroient demander.*
(2-42)

e) **Ao** : *Mais en* ***cest*** *derreain jor ou ma fins est apareilliee, me recevez comme celui qui vos regeïs la charge de mes pechiez.*
Ez : *Mais en* ***cest*** *derrain jour ou ma fin est appareilliee, me recevez comme celui qui regehiz la charge de mes pechiez.*
(3-10)

f) **Ao** : *Par* ***cest*** *non qu'ele se mist est apelez* ***cist*** *contes el commancement li contes de la Reine as Granz Dolors.*
Ez : *Pour* ***cest*** *nom qu'elle se mist est appellé* ***ce*** *compte en tous commencemens le compte de la Royne aux Grans Douleurs.*
(3-42)

g) **Ao** : *Si vos en randrai lo guerredon, car ge vos manrai fors de* ***ceste*** *forest a sauveté.*
Ez : *Et je vous en rendray maintenant le guerdon, car je vous mettray hors de* ***ceste*** *forest a sauveté.*
(4-18)

h) **Ao** : *En maintes manieres l'essaierent entre lo pere et la mere savoir s'il la porroient hors giter de* ***cest*** *corage.*
Ez : *Lors essayerent le pere et la mere se ilz la pourroient getter hors de* ***ce*** *couraige.*
(6-5)

i) **Ao** : *Il garde plus a de trois anz les deus filz au roi Bohort de Gaunes en une chambre desouz* ***ceste*** *tor, tant qu'il aient aage et pooir de vos ocirre.*
Ez : *Il garde bien troys ans a les deux filz au roy Boort de Gaunes en une chambre dessoubz* ***ceste*** *tour, tant qu'ilz ayent pouoir et couraige de vous occire.*
(7-28)

j) **Ao** : *Et se ge t'oci, ge voil que tu me pardoignes ta mort, car les autres genz ne sevent mie comment nos avons* ***ceste*** *bataille arainié autresins bien com nos faisons.*
Ez : *Et se je te occy, je vueil que tu me pardonnes ta mort, car les autres gens ne sçaivent mie comment nous avons* ***ceste*** *bataille envaïe aussi bien comment nous faisons.*
(8-80)

k) **Ao** : *Maistre, or ne vos correciez, que ancores valt* ***cist*** *levriers de gaaign qe j'ai tex deus roncins com il estoit.*
Ez : *Maistre, ne vous couroucez mie, car encores vault* ***ceste*** *levriere mieulx que telz deux roussins.*
(9-83)

l) **Ao** : *Ne de ma bateüre ne me chaloit il, mais il feri si durement* ***cest*** *mien levrier qui est uns des meillors del monde que par un po qu'il nel tua veiant mes iauz.*
Ez : *Ne de ma bature ne me chault il pas, mais il ferist si durement* ***ceste*** *mienne levriere que par ung pou il ne la tua devant mes yeulx.*
(9-101)

m) **Ao** : *Ge m'en irai d'iluec en la maison lo roi Artu, et si ferai* ***ceste*** *clamor et por vos et por vostre fil, qui encor sera sires de la terre, se Deu plest.*
Ez : *Je m'en iray d'illec tout droit a la maison au roy Artus, et lui feray* ***ceste*** *clameur pour vous et aussi pour vostre filz, qui encores sera seigneur du royaume, se Dieu plaist.*
(10-47)

n) **Ao** : *Si loe mout la damoisele de* ***ceste*** *voie et dit que qancque ele desirroit li a rendu a* ***ceste*** *foiz.*
Ez : *Si loe moult la damoiselle de* ***ceste*** *voye et dist que tout ce que elle demandoit lui a Dieu rendu a* ***une*** *fois.*
(12-12)

o) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(12-12)

p) **Ao** : *Cil pranent consoil de* ***ceste*** *chose qu'il en feront tant que en la fin s'acorde Phariens a ce que il iront Claudas assaillir.*
Ez : *Ceulx prennent conseil de* ***ceste*** *chose tant que en la fin se accordent a ce qu'ilz iront Claudas assaillir.*
(13-16)

q) **Ao** : *A* ***cest*** *consoil s'acordent tuit, si en vienent tuit armé devant lo palais ou Claudas est, qui fait son duel. Si sont pres de trente mile, que chevaliers, que sergenz, que borjois, et des filz as borjois dont il i a mout grant planté.*
Ez : *A* ***ce*** *conseil se accordent tous et s'en viennent devant le pallais tous armez jusques au nombre de trente mille, tant chevaliers que bourgois et filz de bourgois.*
(13-19)

r) **Ao** : *Car toz li pueples Deu vient ci por* ***cest*** *palais abatre et por vostre cors tot detranchier, car il dient que vos avez ocis les deus filz au roi Bohort.*
Ez : *Car tout le peuple vient icy pour* ***le*** *pallais abbatre et pour vostre corps tout detrenchier, pour ce qu'ilz dient que vous avez occis les enfans du roy Boort.*
(13-94)

s) **Ao** : *Se tu* ***cest*** *anseignement vels retenir, mout an porras amender, et tu et tuit li anfant qui en pris volent monter par grant proesce.*
Ez : *Et se tu veulz* ***cest*** *enseignement retenir, moult en pourras amender et autres enfans qui en pris veulent monter.*
(13-140)

t) **Ao** : *Sire Claudas, fait Phariens, se ge n'eüsse esté vostre hom, et vos vos en vousissiez desfandre, ge vos en atainsise bien de* ***cest*** *forfait.*
Ez : *Sire Claudas, fait Farien, se je ne eusse esté vostre homme et vous vous en voulsissiez deffendre, je vous attendisse bien de* ***ce*** *forfait.*
(16-36)

u) **Ao** : *Et vos, seignor, fait Claudas as autres nuef, q'en dites vos ? Laisseroiz vos destruire et vos et* ***ceste*** *cité por moi rendre un seul chevalier ?*
Ez : *Et vous, seigneurs, fait Claudas aux autres ? Laisserez vous destruire vous et* ***ceste*** *cité pour moy rendre ung seul chevalier ?*
(16-72)

v) **Ao** : *Bele suer, fait cele de Gaunes, or voi ge bien que Nostres Sires velt que ge parte de* ***ceste*** *vie, car toz mes desirriers m'a acompli.*
Ez : *Belle seur, fait celle de Gaunes, or voy je bien que Nostre Seigneur veult que je parte de* ***ceste*** *vie, car tous mes desirs sont acompliz.*
(18-12)

w) **Ao** : *Gauvain, biax niés, fait il, j'ai eü de* ***cest*** *penser et tort et droit, tort por mes barons qui a mal lo me tenoient, et droit por ce que ge pensoie a la greignor honte qui onques m'avenist puis que ge portai primes corone.*
Ez : *Beau doulz nepveu, fait le roy, j'ay en* ***ce*** *penser tort et droit. J'ay tort pour mes barons a qui je devoie faire chiere, et droit pour ce que je pensoye a la greigneur honte qui oncques me avenist depuis que je portay couronne.*
(19-27)

x) **Ao** : *A* ***ceste*** *garantie porter furent establi cil qui plus valoient a l'esgart del comun des genz.*
Ez : *A* ***ceste*** *garantie porter furent esleuz ceulx qui mieulx valloient par le regard des gens.*
(20-31)

y) **Ao** : *Ge vos requier, fait li chevaliers, que vos me façoiz desferrer de* ***ceste*** *espee et de ces tronçons qui ci m'ocient.*
Ez : *Je vous requier, fait le chevalier, que vous me faciez defferrer de* ***ceste*** *espee et de ces tronchons qui ainsi me occient.*
(21-12)

z) **Ao** : *Ha ! sire, fait il, mout est ores miauz que ge muire en* ***ceste*** *bessoigne, se morir i doi, que* ***cist*** *chevaliers qui est espooir de grant proesce.*
Ez : *Haa ! sire, fait le varlet, mieulx vault que je meure en* ***ceste*** *besongne, se mourir en dois, que* ***ce*** *chevalier qui comme je espere est de grant prouesse.*
(21-63)

aa) **Ao** : *Et ele dist q'en nule maniere ele ne sofferroit qu'il se combatiest en* ***cest*** *point, ainz li fait mires venir et lo couche en ses chanbres.*
Ez : *Et elle dit qu'elle ne souffreroit jamais qu'il se combatist en* ***ce*** *point, ains fait les mires venir et le couche en sa chambre.*
(22-20)

ab) **Ao** : *Savez vos que vos avez affaire se vos volez la seignorie de* ***cest*** *chastel conquerre et abatre les anchantemenz ? Il vos covendra ainz que nuiz soit conquerre dis chevaliers a ceste premiere porte, et dis a cele autre.*
Ez : *Se vous voulez conquerre la seigneurie de* ***ce*** *chasteau et abbatre les enchantemens, il vous convient premier[e]ment conquerir dix chevaliers a ceste porte et dix a l'autre.*
(23-26)

ac) **Ao** : *Lors demande au vallet qui les noves li ot aportees : Frere, dont ne me deïs tu que* ***ceste*** *porte estoit overte ?*
Ez : *Lors dit au varlet qui les nouvelles lui avoit apportees : Frere, ne me deiz tu pas que* ***ceste*** *porte estoit ouverte ?*
(25-14)

ad) **Ao** : *Mais bien sachiez que ge sui ça venuz por vos de mon ostel, car* ***ceste*** *terre n'est ores mie bien seüre hors de forteresce tant com li sires de cest chastel est an sa grant ire.*
Ez : *Et bien sachiez que je suis icy venu pour vous, car en* ***ceste*** *terre n'estes mie bien asseur tant que le sire de ce chasteau soit en si grant ire.*
(26-4)

ae) **Ao** : *Sire, fait messires Gauvains, nos vos avons* ***ceste*** *dame amenee por veoir si l'en remenrons.*
Ez : *Sire, fait monseigneur Gauvain, nous vous avons amenee* ***ceste*** *dame pour veoir. Nous la remerrons s'il vous plaist.*
(32-11)

af) **Ao** : *Mais messires Gauvains se panse que il n'a oïes nules noveles de ce que il quiert et a* ***ceste*** *assemblee en devoit il oïr enseignes.*
Ez : *Messire Gauvain dit a soy mesmes qu'il n'a point ouy de nouvelles de ce qu'il quiert et en* ***celle*** *assemblee en cuidoit avoir et ouyr.*
(33-33)

ag) **Ao** : *Et puis me refu dit que il seroit a* ***ceste*** *assemblee. Gehui si me redist uns escuiers que il estoit ocis.*
Ez : *Et depuis me fut dit qu'il seroit a* ***ceste*** *derreniere assemblee. Et au jour d'uy m'a dit ung escuier qu'il estoit mort.*
(34-12)

ah) **Ao** : *Et qant ele vint la, si demande au mire : Qui est* ***cist*** *chevaliers ? Dame, fait il, c'est uns chevaliers malades.*
Ez : *Et quant elle vint la, elle demande qui est* ***ce*** *chevalier. Dame, fait le mire, c'est ung chevalier malade.*
(35-0)

ai) **Ao** : *Ne vos dirai ores mies, fait Brehuz, ce que ge en sai, car ge vois en un mien affaire, mais se vos estiez d'ui en quinze jorz en* ***ceste*** *place, ge vos en diroie voires anseignes.*
Ez : *Je ne vous en diray mie maintenant, fait Brehin, ce que j'en sçay, mais se vous estiez de huy en ung moys en* ***ceste*** *place, je vous en diroye bien nouvelles.*
(36-5)

aj) **Ao** : *Qant ge nel puis veoir, fait messires Gauvains, sel faites veoir a* ***ceste*** *damoisele.*
Ez : *Se je ne le puis veoir, fait messire Gauvain, si le faictes veoir a* ***ceste*** *pucelle.*
(36-13)

ak) **Ao** : *Seignor, fait il, se il vos plaissoit de* ***cest*** *cerf, ge vos en donroie.*
Ez : *Seigneurs, fait il, s'il vous plaisoit de* ***ce*** *serf, je vous en donneroy.*
(38-6)

al) **Ao** : *Vos iestes, fait ele, cil qui conquist l'anor de* ***cest*** *chastel, si deüssiez avoir mis cest chastel an pais, et vos en partites en repost.*
Ez : *Vous estes celui qui conquistes* ***ce*** *chastel et le deussiez avoir mis en paix, et vous en partistes sans dire comment.*
(39-20)

am) **Ao** : *Bien sachiez que c'est Lanceloz del Lac, li filz au roi Ban de Benoyc, cil qui a hui vaincue* ***ceste*** *assenblee, et l'autre vainqui il autresin es vermoilles armes.*
Ez : *C'est Lancelot du Lac, filz au roy Ban de Benoic, celui qui a huy vaincue* ***ceste*** *assemblee, et qui l'autre vainquist quant il porta les armes vermeilles.*
(40-35)

an) **Ao** : *Li rois est mout antrepris de* ***ceste*** *chose.*
Ez : *Le roy est moult emprins de* ***ceste*** *chose.*
(43-20)

ao) **Ao** : ***Cele*** *dame avoit un chevalier an prison, si le tenoit en une geole qui est de pierre.*
Ez : ***Ceste*** *dame avoit ung chevalier en prison en une gueolle laquelle estoit assez grande.*
(48-29)

ap) **Ao** : *Et il dist que ses cors ne porteroit pas armes, ne ore, ne autre foiz, se bessoinz ne li faisoit porter. Ne a* ***ceste*** *foiz, dist il, n'asenbleront mes genz se por veoir non la chevalerie lo roi Artus.*
Ez : *Et il dist que son corps ne porteroit pas armes se besoing ne lui faisoit porter, et que a* ***ceste*** *fois ne veult que ses gens sinon pour veoir les gens du roy Artus.*
(51-31)

aq) **Ao** : *Et vos, dame, doin ge a* ***cest*** *chevalier com leiaus amie de totes veraies amors. Et il l'otroient anmedui.*
Ez : *Et vous, dame, je vous donne a* ***cest*** *chevalier come loyale amie de toutes vraies amours. Ilz l'ottroient tous deux.*
(51-338)

ar) **Ao** : ***Ceste*** *chose fu esgardee a merveille.*
Ez : ***Celle*** *chose fut regardee de plusieurs.*
(52-12)

as) **Ao** : *Mais puis que il est venuz a* ***cest*** *offre, il se combatra ançois que il ne sache ce que il a tant chacié et dessirré.*
Ez : *Puisqu'il est a* ***cest*** *offre venu, il se combatra ains qu'il ne saiche ce qu'il a tant cherchié.*
(55-11)

at) **Ao** : *Et n'aiez garde, fait ele, que se ge puis, vos seroiz delivres ainz que vostre dame s'an aille de* ***cest*** *païs. Dame, fait il, grant merciz de Deu.*
Ez : *Et la royne lui dit : N'ayez paour car se je puis, vous serez delivre ains que vostre dame s'en voise de* ***ce*** *païs. Dame, fait il, je vous remercye.*
(57-12)

au) **Ao** : *Et qant il avanra que l'amors sera anterine, si sachiez que* ***cist*** *escuz que voz veez si desjoint se rajoindra et tanront ansenble ces deus parties.*
Ez : *Et quant il adviendra que que vous aurez geu charnellement ensemble, sachiez que* ***cest*** *escu sera serré ensemble ainsi comme s'il n'eust oncques esté fendu.*
(57-68)

av) **Ao** : *Damoiselle, fait il a celi de l'espee, vos m'aüstes an covant que ge savroie an* ***ceste*** *chambre lo non del bon chevalier que vos qerez, et de l'autre qui est miaudres de lui.*
Ez : *Dame, fait il a celle a l'espee, vous me avez en convenant que vous me direz en* ***ceste*** *chambre les nons des bons chevaliers que vous querez.*
(59-30)

aw) **Ao** : *Un jor avint chose que* ***cist*** *chevaliers que ge vos di, qui si est fel, estoit alez o bois toz armez car il n'i osoit autrement aler, car il estoit de la guerre au roi de Norvales et au duc de Cambenic.*
Ez : *Il avint que* ***le*** *chevalier que je vous dis, qui est si fel, estoit allé au bois tout armé car il ne y osoit autrement aller, car il estoit de la maison au roy de Norgalles et au duc de Cambenic.*
(60-14)

ax) **Ao** : *Comment ? fait messires Gauvains, ge cuidoie que an* ***ceste*** *forest n'aüst que un hermitage.*
Ez : *Comment ? fait messire Gauvain, je cuidoie que en* ***ceste*** *forest n'eust que ung hermitage.*
(62-5)

ay) **Ao** : *Ge voil, fait li chevaliers, tant que par un po ge ne vos doig de* ***cest*** *baston parmi la teste, car trop ies fox, gart et mesafaitiez.*
Ez : *Je vous vueil tant, fait le chevalier, que par ung peu que je ne vous donne de* ***ce*** *baston parmy la teste, car trop estes fol et mal avisé.*
(62-81)

az) **Ao** : *Si l'ambrace tot armé et lo baisse si doucement com ele plus puet. Ostez, fait ele,* ***ceste*** *robe que trop est froide, et ralumez ces cierges, car or ai ge ce que j'ai tozjorz dessirré.*
Ez : *Et elle le baise si doucement que plus ne peut. Ostez, fait elle,* ***ceste*** *robe qui est trop froide et allumez deux cierges, car maintenant ay je tout ce que j'ay tousjours desiré.*
(62-237)

ba) **Ao** : *Est il de la maison lo roi Artu ? Nenil, fait l'amie Ladomas, ainz est de* ***cest*** *païs.*
Ez : *Le chevalier est il de la maison du roy Artus ? Nenny, fait l'amye de Lydonas, ains est de* ***ce*** *païs.*
(63-13)

bb) **Ao** : *S'il avenoit chose que vos conqueïssiez moi et aus, nos an seriens en vostre merci et vos covenroit garder* ***cest*** *païs tant que uns messages seroit venuz, et feriez autel garde comme ge i faz.*
Ez : *S'il avient que vous conquerez moy et ceulz qui sont cy, nous serions en vostre mercy et vous*

conviendroit garder ***cest*** *pas tant que ung message seroit venu, et feriez autelle garde comme j'ay fait.*
(65-8)

bc) **Ao** : *En non Deu, fait messires Gauvains, vos avez mout grant droit et ge tort, car ge deüsse pieç'a avoir demandé vostre non, car ge savoie bien que vos estiez en* ***ceste*** *terre.*
Ez : *Certes, dit messire Gauvain, vous avez grant droit et j'ay le tort, car je deusse des pieç'a avoir demandé qui vous estiés, car je savoie bien que vous estiés en* ***ceste*** *terre.*
(66-19)

bd) **Ao** : *Ne il n'i a que une antree par ou en i puisse antrer, car ge voi que* ***cist*** *ponz tormoiz est levez.*
Ez : *Ne il n'y a entree en nulle part ou l'en puisse passer, car je voy que* ***ce*** *pont est levé.*
(68-6)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *ce2*, "(art. démonstratif)" (rapport de synonymie ; même étymon)
- Voir *vostre*, "(art. possessif)" (rapport d'hyponymie)
- *un*, "(adj. numéral) qui est unique"
  `AlexisS2` (fin XI^e^ [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; ŪNUS ; rapport d'hyperonymie
- Voir *le*, "(art. défini)" (rapport d'hyperonymie ; étymon de la même famille)
- Voir *cel*, art. démonstratif, "ce...-là" (rapport de synonymie ; étymon de la même famille)

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 2

Nombre de conservation(s) : 34

Nombre de remplacement(s) : 19

2 pro. démonstratif, "celui-ci"
`AlexisS2` (fin XI^e^ [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ [rég.] | `PASQUIER, Recherches` (1581-1621 [1581-1633], Paris) [empl. spé.] | `DESCH., M.M.` (ca 1385-1403, Marne) [228]

a) **Ao** : *Il est restez, fait Claudas, des anfanz lo roi Bohort, et s'il velt contredire que gardez nes ait,* ***cist*** *est apareilliez toz de l'esprover.*
Ez : *Il est accusé, fait Claudas, des enfans au roy Boort et toutefois se il veult contredire que il ne les garde,* ***celui*** *est tout appareillié de l'esprouver.*
(7-44)

b) **Ao** : *Sire, fait cil, ge n'en seroie ja ne traïtres ne desleiaus car, ançois que ge alasse encontre vos, ge vos gerpiroie tot vostre homage por garantir tot lo monde de dolor et de povreté, et por tote chevalerie tenir an haut car, se* ***cist*** *seus hom estoit morz, ge ne voi que ja mais meïst chevalerie ne tenist gentillece la ou ele est.*
Ez : *Sire, fait il, je ne en seroye ja ne traitre ne desloyal car, ainçoiz que je alasse contre vous, je vous guerpiroie tout vostre hommage pour garantir tout le monde de douleur et de povreté et pour*

228. La grande majorité des formes relevées dans le DMF correspond à *cestui*, emploi conservé dans l'incunable. La dernière attestation vaut pour l'emploi du pronom appuyé par *qui*.

toute chevalerie tenir en son hault et noble estat car, se ***lui*** *seul homme estoit mort, je ne voy qui jamais tenist chevalerie ou elle est.*
(8-66)

c) **Ao** : *Et neporqant qui que* ***cist*** *soit, a preudome ne faudra il mie.*
Ez : *Et nonpourtant qui que* ***cestui*** *soit, ja ne fauldra a estre preudome.*
(15-5)

d) **Ao** : *Certes, fait li rois, vos n'eüssiez mie de tort, car onques mais home ne vi dont il fust par sanblant si granz domages comme de* ***cestui****, car il a enprise une chose dont nus ne porroit a chief venir.*
Ez : *Certes, fait le roy, vous n'eussiez pas eu tort, car oncques mais homme ne vist dont il feust par semblant si grant dommage comme de* ***cestui****.*
(21-68)

e) **Ao** : *Ne vos chaut, fait ele, car ge voil que l'autre porte soit plus fierement conquise que* ***ceste*** *n'a esté.*
Ez : *Ne vous chaille, fait elle, car je vueil que l'autre porte soit plus fierement conquise que* ***ceste*** *n'a esté.*
(23-54)

f) **Ao** : *Et dist li uns a l'autre : Biaus sire Dex, qui puet* ***cist*** *estre ? Et chascuns dit qu'il ne set qui, se ce n'est li chevaliers noviaus que li rois fist lo jor de la feste Saint Jehan.*
Ez : *Et dient l'un a l'autre : Beau sire Dieu, qui peut* ***il*** *estre ? Et chacun dit : Je ne sçay, se ce n'est celui que le roy fit chevalier le jour de la feste Saint Jehan.*
(24-22)

g) **Ao** : *Et Kex lo tient a despit, si li dit : Sire chevaliers,* ***cist*** *est anemis lo roi et ge sui ses jurez.*
Ez : *Et Keu le tient a despit, si lui dist : Sire chevalier,* ***celui*** *que vous portez est ennemi a monseigneur le roy, et je suis son home.*
(28-31)

h) **Ao** : *Biaus sire, fait li rois, ge ne tign onques terre de nului fors de Deu, ne ja de* ***cestui*** *ne la tandrai.*
Ez : *Beau sire, fait le roy, je ne tins oncques terre que de Dieu, et je ne la tendray pas de* ***cestui****.*
(45-5)

i) **Ao** : *Sire, font si home, nel feroiz, ainz atandez voz genz que* ***cist*** *a trop genz amenee et vos iestes ci priveement, si ne vos devez mie metre en aventure.*
Ez : *Sire, ce font ses hommes, non ferez, ains attendez voz gens car* ***celui*** *a trop de gens amenez, si ne vous devez vous mie mettre en adventure.*
(48-2)

j) **Ao** : *Espooir vos ne savriez a* ***cestui*** *si grant joie faire que il no tenist a outraige et a vilenie, si avriez perdue vostre amor et vostre servise.*
Ez : *Et comme je espoire, vous ne saurez ja a* ***cestui*** *faire si grande joye qu'il ne le tiengne a oultrage et a villennie, si auriez perdu vostre service.*
(49-22)

k) **Ao** : *Et bien sache de voir que se **cist** i muert, la flors des compaignons lo roi morra aveques lui.*
Ez : *Et bien saiche que s'**il** meurt, toute la chevalerie du roy Artus mourra avec lui.*
(51-118)

l) **Ao** : *An maintes autres questes a il esté, dom il est revenuz. Deu merci, si fera il de **ceste**, se Deu plaist.*
Ez : *Car en maintes autres questes a il esté, dont il est tousjours revenu. Dieu mercy, si fera il de **ceste**, se Dieu plaist.*
(53-42)

m) **Ao** : *Et autresi i estoient en escrit li chevalier qui conquis i estoient et **cis** qui les avoit conquis.*
Ez : *Et aussi y estoient escrips les nons des chevaliers qui conquis estoient et **celui** qui les avoit conquis.*
(65-28)

n) **Ao** : *Par foi, fait li rois, plus a il fait d'armes a moi rescorre que an totes les autres proeces, car il a pris un tel chastel com **cist** est, que il me faisoit plus mal que tuit li chastel do monde.*
Ez : *Par ma foy, fait le roy, quoy que chacun die, plus a il fait d'armes a tousjours courre que en toutes les autres prouesses* [sic]*, car il a conquis ung tel chasteau comme **cestui** est, qui me faisoit pis que tous les chasteaux du monde.*
(69-176)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *cel*, pro. démonstratif, “celui-là” (rapport de synonymie ; étymon de la même famille)
- Voir *il*, “(pro. personnel)” (rapport d’hyperonymie ; étymon de la même famille)

Nombre de conservation(s) avec transposition : 1

Nombre de remplacement(s) : 7

Nombre de conservation(s) : 6

1 70 éléments ont été retenus pour étude. Ils se répartissent en deux emplois, l’emploi de l’article et l’emploi pronominal. Pour le premier emploi, on relève 34 cas de conservation, 21 cas de substitution et un cas de présence en Ez. Ce dernier, en 1 ao), voit la leçon « *cele dame* » remplacée par « *ceste dame* ». Cependant, deux cas de substitution présentent le cas inverse, en 1 ar), avec l’opposition de « *ceste chose* » à « *celle chose* », et en 1 af), avec l’opposition de « *ceste assemblee* » à « *celle assemblee* ».

2 Les cas de conservation concernent majoritairement des articles accompagnant des substantifs féminins. Néanmoins, ils apparaissent également devant certaines occurrences de substantifs masculins. À deux reprises, ils sont employés devant des substantifs masculins qui commencent par une voyelle, en 1 s), « *cest enseignement* », et en 1 au), « *cest escu* », correspondant à l’usage en français contemporain. Il est cependant aussi conservé en 1 aq), « *cest chevalier* ».

3 Trois autres cas sont intéressants : d’une part, le cas de conservation en 1 b), qui voit s’opposer la leçon des substantifs désignés, puisque Ao donne « *cest regne* » et Ez « *cest royaume* ». Dans ce contexte, l’attention des compositeurs de l’incunable est probablement portée sur la modernisation du substantif, au détriment de l’article [229]. Un cas opposé se trouve en 1 e), dans lequel la leçon « *cest derrein* » est entièrement conservée. Dans ce cas, la conservation de l’élément archaïque « *derrain* » [230] témoigne

229. Cf. la notice sur *regne*.
230. Cf. la notice sur *däerrain*.

peut-être un moment d'inattention des compositeurs de l'incunable. Un cas similaire apparaît en 1 bb) : *cest* est conservé, mais Ao donne « *cest païs* » et Ez « *cest pas* » : l'erreur peut être interprétée comme le témoin d'une inattention. Dans un contexte précédent, en 1 ba), le remplacement de *cest* par *ce*, devant *païs*, substantif qui apparaît dans les deux témoins, témoigne que le remplacement de l'article est possible.

4 L'article *cest* est majoritairement remplacé par l'article *ce*, à quinze reprises. On recense également deux cas de remplacement par l'article défini *le*, un par l'indéfini *un*, devant un substantif féminin, et un par le possessif *vostre*.

5 Sur les quatorze contextes dans lesquels le pronom est employé, en 2, on recense sept cas de substitution et sept cas de conservation. Parmi ces derniers, il faut tout de même noter le changement de forme du pronom, à deux reprises, en 2 c) et 2 n), où Ao donne « *cist* » et Ez « *cestui* ». Par ailleurs, le pronom n'est jamais conservé lorsqu'il est en emploi libre : il est employé précédé de *de* à trois reprises, de *que* à deux reprises, et également de *a* et de *com*. Il est ainsi possible d'opposer la leçon en 2 d), « *car onques mais home ne vi dont il fust par sanblant si granz domages comme de cestui* », conservée en Ez, et la leçon en 2 f), dans laquelle s'opposent les leçons de Ao, « *Biaus sire Dex, qui puet cist estre ?* » et de Ez, « *Beau sire Dieu, qui peut il estre ?* » Les substitutions se font à quatre reprises par *celui* et à trois reprises par le pronom personnel de la troisième personne du singulier.

6 Les cas relevés ici témoignent bien de l'obsolescence de l'emploi de *cest*, tant dans ses emplois de déterminant devant les substantifs masculins commençant par une consonne, remplacés majoritairement par le déterminant démonstratif *ce*, que dans son emploi pronominal, remplacé majoritairement par l'emploi pronominal de *cel*. On se référera ici à la notice sur *cel* dans laquelle ont été mentionnées les étapes de l'évolution des deux démonstratifs, déjà bien étudiée par la linguistique diachronique[231]. L'évolution tend à la spécialisation de l'emploi de *cest* en tant que déterminant et à l'abandon de son usage en tant que pronom, place que prend *cel*, qui, lui, abandonne les emplois de déterminant. Les emplois de *cest* en tant que déterminant même se réduisent aussi, puisque *ce*, né par analogie avec *ces*, sur le modèle de l'article défini *le/les*, devient systématique devant les substantifs masculins commençant par une consonne.

Typologie : Disparition partielle ; le processus de distinction des démonstratifs, reposant notamment sur la disparition de l'emploi de *cest* en tant que pronom et en tant que déterminant devant les substantifs masculins commençant par une consonne, n'est total qu'au siècle suivant
Facteurs supposés : Introduction d'un nouveau démonstratif, par analogie avec la forme plurielle unique issue d'une évolution phonétique, sur le modèle de l'article défini, qui vient bouleverser le système des démonstratifs préalablement existant ; redistribution des emplois des démonstratifs d'après leur forme, après adjonction d'éléments reprenant la distinction sémantique.

⊆ chalonge

FEW, II-1, 104a : CALUMNIARE

Ao : 2 ; Ez : 0

231. On pourra citer ici la monographie essentielle, Anthonij Dees, *Étude sur l'évolution des démonstratifs en ancien et en moyen français*, Groningen, 1971, dont les résultats sont repris dans toutes les grammaires de l'histoire de la langue.

chalonge, “résistance”

GormB (1re m. XIIe [ca 1200], frc./Sud-Ouest ? [agn.]) – BoucicL (1409 [déb. XVe])

1 **Ao** : *Et nos vos jurrons tuit sor sainz que nos vos lairons saisi de lui mout volentiers, et se nus vos i met* ***chalonge****, nos en serons encontre lui de noz pooirs.*
Ez : *Et vous jurerons tous sus sains que nous vous laisserons saisi de lui moult voulentiers, et se aucun vous y met* ***empeschement****, nous serons contre lui a noz pouoirs.*
(13-196)

2 **Ao** : *Si ne se tienent mais li Saisne ne ly Irois qui lor metent gaires an la place* ***chalonge*** *et voient bien que petit a mais an aus desfanse.*
Ez : *Si ne treuvent mes Sesnes ne Yroys qui en la place leur mette gaires d'****empeschement*** *et pour ce que ilz voyent bien que en eulz n'a plus de defense.*
(69-89)

Lexème qui remplace : *empëechement*, “résistance”

PsOxfM (1re m. XIIe [mil. XIIe], agn.) – ∅ ; ĬMPĔDĬCARE ; rapport de synonymie

Nombre de remplacement(s) : 2

† chamoissier

FEW, II-1, 148b : CAMOX

Ao : 4 ; Ez : 0

chamoissier, “meurtir”

CharroiM (2e t. XIIe [3e q. XIIIe], frc.) – ∅ [rég.] | ∅ [spé.] | MILLET, Destruct. Troye S. (ca 1450-1453, Paris)

1 **Ao** : *Si dormoit trop durement. Et ele esgarde, si vit qu'il avoit lo vis anflé et batu et* ***camoisié*** *des mailles lo col, et lo nes escorchié, et lo front anflé, et les sorcis escorchiez, et les espaules navrees et detranchiees mout durement, et les braz tot pers de cox que il avoit eüz, et les poinz gros et anflez plains de sanc.*
Ez : *Si dormoit trop durement et avoit le visage et le front escorchié, les poingz gros et plain de sang, et les espaulles navrees et detrenchies moult durement.*
(49-17)

2 **Ao** : *Et maintenant vient fors li chevaliers, qui mout est biaus et genz et blondes, et ancores est toz* ***camoisiez*** *des mailles do hauberc, et a sa cote a armer vestue, et est par sanblant mout hontous et mout esbahiz. Lors parole li nains a monseignor Gauvain.*
Ez : *Et maintenant vint hors le chevalier, vestu de sa cotte a armer, qui par semblant estoit honteux et esbahy. Lors parle le nain a monseigneur Gauvain et dit.*
(55-13)

3 **Ao** : *Et qant il a monté lo degré, si voit laianz assez chevaliers toz* ***canmoisiez de lor armes****, et vit an mileu seoir un viel home qui mout sanbloit bien prodome.*
Ez : *Et comment il montoit le degré, il vist plusieurs chevaliers tous* ***armez****, et ou parmy de eulx vist ung preudomme qui moult estoit de grant aage.*
(60-161)

4 **Ao** : *Mais il fera miauz, se Deu plaist. Damoiselle, fait il, lait et noir et* ***camoisié*** *me verroiz. Et il oste son hiaume.*
Ez : *Mais, se Dieu plaist, il fera mieulx. Certes, damoiselle, fait il, lait et* ***camus*** *me pouez vous veoir. Lors oste son heaume de sa teste.*
(62-197)

Lexème qui remplace : *camus*, "qui a le nez court et plat"

`MeraugisF` (déb. XIII^e [fin XIII^e], traits pic. [frc.]) – ∅ ; MŪSUS ; rapport de métonymie, du particulier au général ; graphie proche

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 2

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Nombre de remplacement(s) au sein de *lectio facilior* : 1

1 Sur les quatre contextes, deux seulement présentent des contextes comparables. En 3, la divergence de leçon peut être vue comme une variante sémantique ou comme le fruit d'une *lectio facilior* : Ao donne *canmoisiez de lor armes* et Ez, *armez*. La leçon de Ez change le sens du contexte : en Ao, il est explicitement indiqué que les chevaliers présentent des traces de coups, preuve qu'ils ont combattu et que le combat a été rude, alors qu'en Ez cette mention est absente. Il est fort probable que les compositeurs de Ez, n'ayant pas compris le sens de *canmoisiez*, se sont emparés du vocable qu'ils comprenaient, *armes*, pour l'écriture du passage. De manière similaire, le changement de leçon, en 4, de *camoisié* à *camus* témoigne vraisemblablement d'une difficulté de compréhension. *camus* permet lui aussi d'évoquer la conséquence physique des coups reçus.

2 Il est probable que l'abandon de l'emploi de *chamoisier* soit dû à sa spécialisation dans les domaines techniques, attestée à partir du troisième quart du XIV^e siècle [232]. Cette spécialisation, du même type que celle qui touche *conrëer*, est moins complexe à décrire que cette dernière, car le verbe semble, dès l'ancien français, être peu employé et ne connaît pas une multiplicité de sens. Cette fréquence d'emploi fait de lui un concurrent faible face à des lexèmes fortement usités. Par ailleurs, il est peu motivé, car ne connaît pas de mot de la même famille qui puisse l'ancrer dans le réseau linguistique.

Typologie : Disparition totale ; le verbe se spécialise et continue d'être employé dans les dialectes
Facteurs supposés : Spécialisation du verbe dans la description d'une action technique ; présence de nombreux concurrents plus largement employés ; absence de mots de la même famille pouvant le rattacher au réseau linguistique.

232. Le DMF donne `Invent. mobilier Ch. V` (1379-1391) comme attestation pouvant s'apparenter à une première attestation. Cependant, les sources lexicographiques donnent le sens de "meurtrir" naissant « par analogie » des sens spécialisés, "apprêter une peau de chamois" et "frapper, marteler" (en orfèvrerie), bien que le premier sens soit attesté antérieurement aux seconds. Un autre fait intéressant sur la vie du mot est que le premier sens spécialisé est attesté « uniquement en a. et m. fr. ; repris au XVIII^e s. », d'après le TLFi, témoignant donc d'une rupture de traçabilité de ses attestations d'emploi.

⊆ chapelet

FEW, II-1, 289b : CAPPELLUS

Ao : 2 ; Ez : 0

chapelet, “couronne (de fleurs), guirlande”
`EscoufleS` (ca 1201 [fin XIII^e], pic.) – ∅ [vx] | `Pom 1700` (*Le grand dictionnaire royal* [1700]) [233]

1 **Ao** : *Lanceloz vint tot contraval la sale et ot un **chapelet** de roses vermoilles resplandissanz an son chief.*
Ez : *Lancelot vint en la salle et eut ung **chapeau** de roses vermeilles en son chief.*
(14-90)

2 **Ao** : *Si sambloit bien home qui de bois venist, car il avoit la cote do bois vestue corte a mesure et de vert color un **chepelet** de fueilles en sa teste por la chalor.*
Ez : *Et sembloit bien homme qui de dehors venist, car il avoit une courte robe vestue de verte couleur et ung **chappeau** de fueilles en sa teste pour la challeur.*
(20-5)

Lexème qui remplace : *chapel2*, “couronne (de fleurs), guirlande”
`OmbreL` (ca 1221 [4^e q. XIII^e], pic. [frc./faibles traits lorr.]) – `Lar 1867` (*Nouveau Larousse Universel* [1867]) ; CAPPELLUS ; rapport de synonymie ; même étymon

Nombre de remplacement(s) : 2

Ez emploi le substantif à forme non suffixée.

⊆ chaplement

FEW, II-1, 280a : *CAPPARE

Ao : 1 ; Ez : 0

chaplement, “combat”
`HornP` (ca 1170 [mil. XIII^e], agn.) – `JAvesnesProprF` (ca 1465-1468 [ca 1485], traits pic. [Bourgogne])

Ao : *Et issi dura li **chaplemenz** des deus genz jusque a l'avesprir que d'ambedeus parz se retraient.*
Ez : *Ainsi dura le **enchassement** des deux ostz jusques a la vespree que des deux pars s'en retournerent.*
(69-123)

Lexème qui remplace : *enchacement*, “action d'expulser”
`YearbEdwiiiH` (1337-1346 [mil. XIV^e], agn.) – `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `MolinetChronD` (4^e q. XV^e [déb. XVI^e], flandr.) ; *CAPTIARE ; rapport de métonymie, du particulier au général ; graphie proche

Nombre de remplacement(s) : 1

233. Le FEW donne `Pom 1700` (*Le grand dictionnaire royal* [1700]) comme dernière attestation ; le TLFi donne une attestation dans un texte de 1905, avec la mention « vieux ».

⊆ charaie

FEW, II-1, 354a : CARAGIUS

Ao : 1 ; Ez : 0

charaie, “sortilège”
BenTroieC (ca 1170 [déb. XIII^e], ang./tour. [agn.]) – ModusT (ca 1354-1377 [1379], norm.) [234]

Ao : *A celui tens estoient apelees fees totes iceles qui savoient d'anchantement et de* ***charaies****.*
Ez : *Et en celui temps estoient appellees faees toutes celles qui s'entremettoient d'enchantements et de* ***charmes****.*
(6-0)

Lexème qui remplace : *charme1*, “sortilège”
BenTroieC (ca 1170 [déb. XIII^e], ang./tour. [agn.]) – ∅ [vx | litt.] | Ac 1932-35 (*Dictionnaire de l'Académie française* [1932-1935]) ; CARMEN ; rapport de synonymie ; graphie proche

Nombre de remplacement(s) : 1

† chastelet

FEW, II-1, 468b : CASTELLUM

Ao : 4 ; Ez : 1

chastelet, “petite place fortifiée”
Aiol2N (2^e m. XII^e [2^e m. XIII^e], pic.) – ∅ [spé.]

1 **Ao** : *Et il chevauchent aprés tot belement tant qu'il vienent aprochant d'un* ***chastelet*** *petit, qui estoit en une isle dedanz lo Hombre.*
Ez : *Et les autres vont tout bellement tant qu'ilz approuchent d'ung petit* ***chasteau****, qui estoit en une isle dedens le Hombre.*
(26-6)

2 **Ao** : *Mais il ne l'antant mie. Et lors vint a lui la pucele qui l'avoit mené a la Dolereuse Chartre, ensin avoit non li* ***chastelez*** *o messires Gauvains estoit em prison. Et qant ele oï ce que Kex li reprochoit, si lo bota et dist.*
Ez : *Mais il ne l'entendit mie. Et la damoiselle, qui l'avoit amené de la Douloureuse Chartre ou messire Gauvain estoit en prison, le boute et lui dit.*
(27-30)

3 **Ao** : *Et il laisse quancqu'il disoit, si li respont mout docement qu'il vient de ce* ***chastelet****.*
Ez : *Et il lui respont moult doulcement qu'il vient de ce* ***chastelet****.*
(28-6)

234. L'emploi au masculin du substantif survit plus longtemps que le féminin, d'après le DMF, dans lequel on peut trouver une dernière attestation dans OvMorPrB (1467 [3^e t. XV^e], ang.).

4 **Ao** : *Et li hermites est montez sor son asne et vient au* ***chatelet****, si amainne lo seneschal tot seul par les anseignes que cil li a mandees.*
Ez : *L'ermite est monté sur son asne et vient au* ***chasteau****, et amaine le senechal tout seul par les enseignes que son sire lui a mandees.*
(28-39)

Lexème qui remplace : *chastel*, "place fortifiée"
RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; CASTELLUM ; rapport d'hyperonymie ; même étymon

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1
Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1
Nombre de conservation(s) : 1
Nombre de remplacement(s) : 1

1 Sur les quatre contextes, on observe deux cas de remplacement. Dans ces cas, le remplacement se fait par un lexème hyperonyme, *chastel*, qui est déjà extrêmement bien attesté en Ao, avec 314 occurrences — et 278 en Ez. Dans le manuscrit, l'utilisation de l'hyponyme sert donc de renvoi à une réalité particulière.

2 La tendance au remplacement peut s'expliquer par la spécialisation que connaît le substantif : à partir de la fin du XIIIe siècle, il se met en effet à désigner le Châtelet de Paris[235]. Cette spécialisation est peut-être à l'origine d'une préférence marquée pour l'emploi du substantif non suffixé.

Typologie : Disparition partielle ; une occurrence est attestée en Ez
Facteurs supposés : Spécialisation du lexème dans la désignation d'un toponyme.

⊆ chasti

FEW, II-1, 471b : CASTIGARE

Ao : 2 ; Ez : 0

chasti, "réprimande"
BenTroieC (ca 1170 [déb. XIIIe], ang./tour. [agn.]) – BaMimes (1576)

1 **Ao** : *Et il dit qu'il nel lairoit por nul* ***chasti*** *que l'an li feïst et que nus n'an porroit son cuer torner.*
Ez : *Et il dit que ainsi le fera.*
(16-95)

2 **Ao** : *Mais* ***chastiz*** *n'i a mestier que totevoie n'an voille aler avec lui.*
Ez : *Mais toutesfois* ***chastiement*** *n'y a mestier car elle veult a toute force aler avec lui.*
(57-96)

235. D'après le TLFi, qui précise ainsi cette affirmation : « spéc. désigne le Châtelet de Paris [peut-être 1291 (*Lett. de Ph. roi de Fr.*, Martène, Thes., I, 1243 ds Gdf. Compl.)] ; 1360-70 (*Baudouin de Sebourc*, éd. Bocca, XX, 119 d'apr. T.-L.) ; ca 1400 (Froissart, X, 152 ds IGLF) ». Le dictionnaire précise également un fait intéressant sur la trajectoire postérieure du lexème, considéré comme vieilli à partir du XVIIIe siècle, et remis au goût du jour par certains écrivains du XIXe siècle : « considéré comme anc. par les dict. de Trév. 1704 à Guérin 1892 ; châtelet repris par les écrivains du XIXe s. au sens de "petit château" 1842 (Hugo, loc. cit.) ».

Lexème qui remplace : *chastïement*, “réprimande”
RouH (1135-1170 [ca 1300], frc.) – AndrVigneSMartD (1496, poit. et bourg.) ; CASTIGARE ; rapport de synonymie ; même étymon [236]

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 1
Nombre de remplacement(s) : 1

⊆ chëance

FEW, II-1, 27a : CADĔRE

Ao : 2 ; Ez : 0

chëance, “manière dont une affaire peut tourner”
BenDucF (ca 1174 [fin XII^{e}], ang./tour.) – ∅

1 **Ao** : *Ensi nes pooit uns seus chevaliers outrer s'il n'estoit de tel proesce et de si grant* ***cheance*** *que toz les poïst ocirre l'un aprés l'autre.*
Ez : *Ainsi ne les pouoit ung seul chevalier oultrer s'il n'estoit de telle prouesse que tous les peust occire l'ung aprés l'autre.*
(23-9)

2 **Ao** : *Car por avanture qui aveigne ne se doit prodom esmaier ne aparecir, ne por belle* ***cheance*** *anorgoillir ne desdaigner.*
Ez : *Et puis que ainsi est avenu ne s'en doit preudomme esmaier ne apperrecer, ne pour sa bonne* ***fortune*** *enorgueillir.*
(60-135)

Lexème qui remplace : *fortune*, “manière dont une affaire peut tourner”
BrunLatC (1267-1268 [déb. XIV^{e}], pic. (Valenciennes)) – ∅ ; FORTUNA ; rapport de synonymie

Nombre de binôme(s) absent(s) : 1
Nombre de remplacement(s) : 1

Le premier contexte témoigne de la réduction fréquente des binômes synonymiques en Ez. Le second contexte est un exemple d'un remplacement par un lexème nouvellement arrivé dans la langue.

⊆ chevez

FEW, II-1, 260b : CAPITIUM

Ao : 1 ; Ez : 0

chevez, “traversin destiné à soutenir la tête”
SThomGuernT (ca 1174 [déb. XIII^{e}], Ouest/pic./agn. [agn.]) – ∅ [vx | rég.] | Ac 1694 (*Dictionnaire de l'Académie française* [1694]) [237]

236. En français contemporain, *chastïement* prend un degré de sévérité supplémentaire.

Ao : *Et a lor **chevez** sont lor espees et lor escuz et lor hiaumes.*
Ez : *Et a leurs **chiefz** sont leurs escus et leurs heaumes.*
(62-231)

Lexème qui remplace : *chief1*, “tête”

AlexisS2 (fin XI^e [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; CAPUT ; rapport de métonymie, du général au particulier ; étymon de la même famille [238]

Nombre de remplacement(s) : 1

⊆ chienes

FEW, II, 237b : CANUS

Ao : 3 ; Ez : 0

chienes, “cheveux gris”

PsCambrM (1^re m. XII^e [av. 1160], agn. [Canterbury]) – BibleMacéS (ca 1300 [1343], centre)

1 **Ao** : *Il avoit esté chevaliers mout preuz, mais la terriene chevalerie avoit il tote laissiee grant piece avoit, et si estoit randuz en un hermitage ou il avoit tant fait que ja i avoit covant de randuz avoques lui qui tenoient la rigle et l'establissement Saint Augustin. Il fu granz et corsuz, si ot les chevex meslez de **chienes** et les iauz vairs et gros en la teste. Si ot lo sanblant fier et plain de plaies, lo vis et la teste et lo cors en mainz leus qui ne paroient pas. Si ot les poinz maigres et gros et plains de vaines, et lees les espaules, et il sist es estriers mout affichiez. Il dist a la reine...*
Ez : *Celui avoit esté moult preux au monde, mais il avoit delaissé la terrienne chevalerie et s'estoit rendu en ung hermitaige ou il avoit ja tant fait qu'il y avoit convent de renduz avecques lui, moult preudommes envers Dieu et de saincte vie. Il dist a la royne...*
(10-7)

2 **Ao** : *Et lors avalent jus do chastel por aler herbergier, si encontrerent un vavassor meslé de **chienes** qui mout sanbloit estre preudome.*
Ez : *Puis devalerent pour eulz hebergier au chasteau et encontrerent ung vavasseur qui moult sembloit estre preudomme.*
(26-2)

3 **Ao** : *Li chevaliers fu granz et corsuz et bien tailliez, si ot les piez voutiz et les jambes longues et droites, si fu bien forniz de rains et par les flans et grailles et menuz. Si ot lo piz espaus et haut, et les braz gros et lons et forniz par lo tor des os et les poinz bien carrez. Si ot les espaules anples et lees et lo col bien avenant au cors et la teste grose et noire et antremeslee de **chienes** et lo vis froncié et plains de plaies, et si est anchais. Li chevaliers chevauche la ou il voit la dame.*
Ez : *Ce chevalier estoit grant et droit et bien fourmé de tous membres. Il chevauche droit la ou il voit la dame.*
(55-122)

237. En français contemporain, le lexème est marqué comme « vieux » ou « régional » (dans le TLFi). Le sens “tête de lit” est attesté à partir de MistR (1458 [ca 1500], Paris) (source : TLFi).
238. En français contemporain, le lexème est marqué comme « vieux » (source : TLFi).

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 3

Dans les trois passages, Ez raccourcit les descriptions, qui sont des descriptions physiques des personnages.

† choisir

FEW, XVI, 302b : KAUSJAN

Ao : 9 ; Ez : 0

choisir, “apercevoir, remarquer”

`AlexisS2` (fin XI^e^ [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ [rég.] | `Huls 1614` (*Dictionaire françois-alemand et alemand-françois* [1614]) [dict. bil.] | `Montaigne` (1580-1595)

1 **Ao** : *Et s’an vient en tel maniere, si an porte son levrier et son brachet l’un devant lui et l’autre darrieres, tant qu’il est venuz en un grant val. Et lors* ***choisist*** *une grant herthe de bisches qui pasturoient.*
Ez : *Et s’en va et emporte sa levriere et son brachet, et erre tant qu’il est venu en ung grant val, ou il* ***trouva*** *ung tropel de biches qui pasturoient.*
(9-94)

2 **Ao** : *Lors s’an vait tot contramont la riviere tant qu’il* ***choissisent*** *un po loig sor destre le chastel de Tarasche qui marchissoit a un chastel qui avoit non Brions.*
Ez : *Lors s’en vont contremont la riviere tant qu’ilz* ***virent*** *ung chastel nommé Tarasche qui marchisoit a ung chastel appellé Brions.*
(14-59)

3 **Ao** : *Si se fait porter a ses escuiers en la sale en haut, et se fait couchier en la plus bele couche et an la plus riche qu’il i* ***choisist****, dont il i avoit assez.*
Ez : *Et se fist porter en la maistresse salle et couchier en la plus belle couche.*
(21-20)

4 **Ao** : *Lors est mout esbahiz, si se mervoille o pueent estre alé cil de laianz. Il regarde antor lui mais il n’i* ***choisist*** *nule rien.*
Ez : *… il est moult esbahy et s’esmerveille ou ilz sont alez.*
(22-5)

5 **Ao** : *Et qant il ont grant piece fait duel, si demande li rois a la gaite qu’il* ***choisi*** *sor l’autre mur se cele premiere porte lor sera ja mais close.*
Ez : *Et aprés qu’ilz ont grant piece mené leur deul, la royne demande se l’autre porte leur seroit a piece ouverte.*
(27-40)

6 **Ao** : *Si* ***choisi*** *lo roi et ses genz, et li rois autresin les revit bien endeus.*
Ez : *Ilz* ***ont bien veu*** *le roy et ses gens qui les avoient aussi bien veuz eulz deulx.*
(28-26)

7 **Ao** : *Il s'an vont et chevauchent tant que il vienent en l'antree d'une forest, si* ***ont choisi*** *dis chevaliers armez qui traversent une lande et vienent vers aus.*
Ez : *Ainsi chevaucherent tant qu'ilz vindrent a l'entree d'une forest et* ***voient*** *dix chevaliers armez qui s'en viennent parmy une lande droit a eulx.*
(40-13)

8 **Ao** : *Et qant il vinrent o chief de la lande, si puient un tertre et chevauchent tuit lo tertre contramont tant que il* ***choisisent*** *desoz un grant val clos de bois et de tertres de trois parties.*
Ez : *Et quant ilz vindrent au chief de la lande, ilz chevauchent contremont ung tertre tant qu'ilz* ***cheurent*** *en ung grant plain cloz de boys.*
(54-10)

9 **Ao** : *Ansi vienent chevauchant tant que antr'ax deus* ***choisisent*** *un paveillon mout bel.*
Ez : *Ainsi chevauchent eulx deux tant qu'ilz* ***virent*** *ung paveillon moult beau.*
(60-17)

Lexèmes qui remplacent :

- *vëoir*, "percevoir par les yeux"
  `SLégerL` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; VĬDĒRE ; rapport d'hyperonymie
- *trover*, "rencontrer par hasard"
  `SLégerL` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; *TROPARE

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 3
Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1
Nombre de remplacement(s) au sein de *lectio facilior* : 1
Nombre de remplacement(s) : 4

1 Sur les neuf contextes, six sont comparables. Parmi ces derniers, *choisir* est remplacé à quatre reprises par le verbe hyperonyme *vëoir* et une fois par *trover*. En 8, la leçon de Ao fait l'objet d'une *lectio facilior*, puisque c'est le verbe *chëoir*, dans sa forme « *cheurent* », qui est employé en Ez, sous l'influence tant de la forme que de la préposition locative qui la suit.

2 Le sens qui demeure en français moderne est le sens de "remarquer ou élire [qque ch.]", attesté depuis `GaimarB` (ca 1139 [déb. XIII^e], agn.). Le sens d'"apercevoir par la vue" est contaminé par ce sens-là, donnant un nouveau sens, "viser", qui apparaît au XIII^e siècle[239]. Ce sens est né par contamination en ce qu'il suppose la sélection d'un objet par la vue, avant la réalisation d'une action sur ledit objet. Le sens d'"apercevoir par la vue" disparaît probablement sous l'influence du renforcement de ce sens-là, marqué sémantiquement par la spécification de l'objet désigné qu'il permet. La présence de verbes pouvant prendre le sens obsolescent, *apercevoir*, ou l'hyperonyme employé en Ez, *voir*, est aussi un facteur d'obsolescence.

Typologie : Disparition partielle ; un sens est absent de l'incunable, mais il est cependant attesté jusqu'au siècle suivant
Facteurs supposés : Existence d'un autre sens, dont le sémantisme est très fort, au point qu'il contamine le sens obsolescent ; existence dans la langue de verbes mieux employés pouvant prendre les emplois du sens obsolescent.

239. Il est attesté dans `ChevIIEspF` (2^e q. XIII^e [ca 1300], pic.) d'après Mats.

∃ **ci**

FEW, IV, 423a : HĪC

Ao : 301 [69] ; Ez : 149 [34]

1 "(sens spatial) ici"

`SLégerL` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ [rég.] | ∅ [empl. spé.] | ∅ [arch. | litt.] | `CALVIN, Instit.` (1541, Genève) [240]

a) **Ao** : *Ha ! Dex, dist il, ja voi ge* ***ci*** *mon anemi mortel !*
Ez : *Haa ! Dieu, fait il, je voy* ***cy*** *venir mon ennemy mortel !*
(1-19)

b) **Ao** : *Sire, fait il, or vos pri ge donc et requier que vos teigniez del seneschal droiture qui* ***ci*** *est comme de celui qui est traïtres et parjurs envers Deu.*
Ez : *Sire, fait il, je vous prie et requier que me tenez droiture du seneschal qui* ***cy*** *est comme de cellui qui est traitre et parjure.*
(2-44)

c) **Ao** : *Si an ferez* ***ci*** *faire un petit mostier ou an chantera por l'ame de mon seignor tozjorz mais.*
Ez : *Si en ferez* ***icy*** *faire ung petit monstier ou l'en chantera pour l'ame de mon seigneur a tousjours.*
(3-44)

d) **Ao** : *Mais vos me lairoiz mes deus seignors qui* ***ci*** *sont, si les garderai et norrirai tant que il seront grant.*
Ez : *Mais vous me laisserez mes seigneurs qui* ***cy*** *sont, et je les garderay et nouriray tant qu'ilz seront grans.*
(4-18)

e) **Ao** : *Certes, fait Claudas, ge l'ocirroie se gel trovoie en tel maniere com vos m'avez* ***ci*** *descovert.*
Ez : *Certes, fait Claudas, je l'occiroye se je le trouvoye en telle maniere comment vous m'avés* ***cy*** *descouvert.*
(7-13)

f) **Ao** : *Car il est voirs que se ge vos ocioie* ***ci*** *o nos somes, tozjorz mais me seroit tenu a murtre et a traïson.*
Ez : *Car se je vous occy* ***icy*** *ou nous sommes, il me seroit tousjours imputé a meurdre et a traïson.*
(8-83)

g) **Ao** : *Mais li anfes dit que il ne herbergera pas encore car ma compaignie, fait il, n'est pas trop loign de* ***ci****.*
Ez : *Et l'enfant dist qu'il ne se hebergera mie car ma compaignie m'atent, qui n'est pas loing d'****icy****.*
(9-61)

240. Dans ses remarques, le TLFi précise : « *ci* ne s'emploie plus isolément comme adv. de lieu et de temps après l'époque class. (bien qu'on le trouve chez certains auteurs du XIX^e^ s. qui l'emploient par volonté d'archaïsme). »

h) **Ao** : *Si perdié mon seignor lo prodome en cest tertre* ***ci*** *aluec, et mon fil, lo plus bel anfant de toz les autres, perdié ge* ***ci****, que une damoisele l'an porta entre ses bras et sailli atot lui dedanz ce lac.*
Ez : *Je perdi mon seigneur le preudommne en ce tertre, et mon filz, le plus bel de tous les autres, perdis je* ***icy****. Et une damoiselle l'emporta entre ses bras et saillit atout lui dedens ce lac.*
(10-10)

i) **Ao** : *Et qant ma dame qui* ***ci*** *est vit que ge n'avoie point de robe, si dist que mout senbloie preudome.*
Ez : *Et quant ma dame qui* ***cy*** *est vit que je n'avoie point de robe, elle dist que je sembloie estre preudomme.*
(10-41)

j) **Ao** : *Por ce si m'avoit ma dame* ***ci*** *envoiee, por savoir se les paroles que ele avoit de vos oïes estoient fauses ou veraies.*
Ez : *Pour ce m'avoit elle* ***cy*** *envoyee, pour savoir se les paroles qu'elle avoit de vous ouyes estoient vrayes.*
(11-4)

k) **Ao** : *Avoi ! sire Claudas, j'ai malement achetee la venue de vostre cort qui* ***ci*** *me volez ocirre deus des plus biax levriers do monde. Et parmi tot ce m'avez navree.*
Ez : *Ha ! sire Claudas, j'ay mallement achatee la venue de vostre court quant vous voullez occire deux des plus beaux levriers du monde. Et avec ce me avez navree.*
(11-68)

l) **Ao** : *Et lors dist : Seignor, que vos en semble ? Dont n'a il* ***ci*** *mout bele proie et assez riche ?*
Ez : *Et leurs dist : Seigneurs, que vous en semble ? Est ce pas* ***icy*** *moult beau present ?*
(12-6)

m) **Ao** : *Randez nos les anfanz, car a rendre les vos covient. Et des lors en avant ne troveroiz ja home* ***ci****, de toz cels qui i sont, qui voist encontre vos de nule chose.*
Ez : *Rendez nous les enfans, car rendre les vous convient. Et des ores en avant ne trouverez ja homme, de tous ceulx qui icy sont, qui soit contre vous en quelque chose.*
(13-33)

n) **Ao** : *Por Deu, alez vos an a forche de cheval tant com vos loist, car toz li pueples Deu vient* ***ci*** *por cest palais abatre et por vostre cors tot detranchier.*
Ez : *Alez vous en, pour Dieu, a force de cheval, car tout le peuple vient* ***icy*** *pour le pallais abbatre et pour vostre corps tout detrenchier.*
(13-94)

o) **Ao** : *Et se vos de ce me mescreez, veez* ***ci*** *amedeus les chiens. Lors les li mostre. Et qant Claudas les voit, si est trop esbahiz.*
Ez : *Et se vous de ce me mescreez, veez* ***cy*** *les deux chiens. Lors les lui monstre. Et quant le roy Claudas les voit, il est tout esbahy.*
(13-118)

p) **Ao** : *Si a espoir* ***ci*** *de tex qui tost s'acorderoient a la mort Claudas, o fust a tort, ou fust a droit.*
Ez : *Et si y a par aventure* ***cy*** *de telz qui tost s'accorderoient a la mort de Claudas, fust a tort ou a droit.*
(13-146)

q) **Ao** : *Et por ce sui ge* ***ci*** *venue, que l'an velt bien la ou il sont que lor genz sachent comment il lor estait.*
Ez : *Et pour ce suis je* ***cy*** *venue, car l'en veult bien ou ilz sont que leurs gens le saichent.*
(14-30)

r) **Ao** : *Por ce vos covenra* ***ci*** *demorer jusq'a lo matin et nos irons entre moi et cest autre chevalier la ou li anfant sont.*
Ez : *Pour ce vous convendra demourer* ***icy*** *jusques au matin et nous irons ce chevalier et moy la ou ilz sont.*
(14-56)

s) **Ao** : *Sire, veez* ***ci*** *mon maistre qui venuz est.*
Ez : *Sire, veez* ***cy*** *mon maistre qui est venu.*
(14-94)

t) **Ao** : *Ge vos rant vostre homage* ***ci*** *puis que vos mon consoil ne volez croire ne ma proiere escouter, car des ores mais me seroit il avis que vos avriez envers moi petit d'amor et en moi avriez et sospeçon et mescreance.*
Ez : *Je vous rens vostre hommage* ***icy*** *puis que vous ne voulez plus user de mon conseil ne ma priere escouter, car desormais me seroit il adviz que vous auriez envers moy petit de amour.*
(16-20)

u) **Ao** : *Mais ce que a esté, sire, fait messires Gauvains, que vos avez tant pensé qu'il n'est nus qui nel taigne a trop grant mal, qui deüssiez* ***ci*** *festoier tot lo monde qui venuz est a vostre cort et faire joie.*
Ez : *Lor lui demande monseigneur Gauvain : Qu'avez vous tant pensé, sire ? Il n'est homme qui ne le tiengne a trop grant oultraige. Vous deussiez* ***icy*** *festoier tout le monde qui est venu a vostre court.*
(19-26)

v) **Ao** : *Ha ! filz de roi, fuiez de* ***ci****, o li cuers me partira dedanz lo ventre.*
Ez : *Ha ! filz de roy, pour Dieu, fuyez vous d'****icy****, ou le cueur me partira du ventre.*
(20-10)

w) **Ao** : *Ge vos requier, fait li chevaliers, que vos me façoiz desferrer de ceste espee et de ces tronçons qui* ***ci*** *m'ocient.*
Ez : *Je vous requier, fait le chevalier, que vous me faciez defferrer de ceste espee et de ces tronchons qui* ***ainsi*** *me occient.*
(21-12)

x) **Ao** : *Venez ça, sire Kex, car vos veez bien comment il est, et vos me laissiez celui, car j'ai autre chose affaire que* ***ci*** *demorer tote jor. Et Kex en a mout grant honte.*
Ez : *Venez contre ce chevalier. Vous voyez bien comment il est, et me laissez le vostre, car j'ay autre chose a faire que demourer* ***icy*** *tout le jour.*
(22-37)

y) **Ao** : *Ja m'ont fait ele mon ami mort en un chastel* ***ci*** *derriere, un des plus biaus chevaliers do monde.*
Ez : *J'ay ung mien amy mort en ung chasteau* ***cy*** *derriere, et il estoit l'ung des plus beaux chevaliers du monde.*
(23-0)

z) **Ao** : *Ceste lame n'iert ja levee par main d'ome ne par efforz, se par celui non qui conquerra cest doloreus chastel, et de celui est li nons escriz* ***ci*** *desouz.*
Ez : *Ceste tombe ne sera ja levee par main d'omme, se ce n'est par celui qui conquerra ce chastel, et de celui est le non escript* ***cy*** *dessoubz.*
(23-70)

aa) **Ao** : *Li clers commence a lire sor les tombes et trueve sor une des tombes escrit :* ***Ci*** *gist cil, et veez la sa teste.*
Ez : *Le clerc commence a lire et treuve escript :* ***Cy*** *gist celui aux blanches armes, et veez en la la teste.*
(24-19)

ab) **Ao** : *Et chascun matin, tant com vos voudroiz* ***ci*** *estre, si i porroiz venir aprés la messe, o devant, o aprés disner.*
Ez : *Et chacun matin que vous vouldrez* ***icy*** *venir, faire le pourrez aprés que vous aurez ouy messe, ou devant.*
(26-5)

ac) **Ao** : ***Ci*** *gist messires Gauvains et veez la sa teste.*
Ez : ***Cy*** *gist messire Gauvain et veez la sa teste.*
(27-39)

ad) **Ao** : *Ha ! sire, fait li chevaliers conquis, vez* ***ci*** *les genz lo roi !*
Ez : *Haa ! sire, fait le chevalier conquis, veez* ***cy*** *les gens du roy !*
(28-27)

ae) **Ao** : *Et ou alez vos issi ? fait Helys. Ge sivoie, fait il, une litiere qui par* ***ci*** *passa ores.*
Ez : *Et ou alez vous ainsi ? fait Elys. Je aloie, fait il, aprez une littiere qui par* ***cy*** *est passee.*
(32-5)

af) **Ao** : *Vez* ***ci*** *une des plus beles fames que ge onques mais veïsse.*
Ez : *Veez* ***cy*** *une des plus belles dames que je veisse oncques.*
(32-7)

ag) **Ao** : *Ge quier, fait il, aïe, car li Rois des Cent Chevaliers a* ***ci*** *aresté la dame de Nohaut.*
Ez : *Je quier, fait il, aide, car le Roy de Cent Chevaliers a* ***icy*** *arresté la dame de Noehaut.*
(33-3)

ah) **Ao** : *Et qant il fu anuitié, li chevaliers navrez apele son mire et dist : Ha ! maistre, ne puis pas* ***ci*** *demorer, car se ge estoie queneüz, g'i avroie domage.*
Ez : *Et quant il fut nuyt, le chevalier navré appella son mire et lui dit : Maistre, je ne puis plus* ***icy*** *demourer, car se je y estoie congneu, je y auroie dommaige.*
(33-37)

ai) **Ao** : *Se vos menez ceste pucele, si n'alez mie ceste voie. Por quoi ? fait il. Que* ***ci*** *pres a un chevalier qui la vos toudra, et bien tost vos ocirra il.*
Ez : *Se vous menez ceste pucelle, que vous n'alez mie ceste voye. Pour quoy ? fait il. Pour ce que* ***cy*** *pres a ung chevalier qui la vous touldra et vous occira.*
(34-15)

aj) **Ao** : *Et li chevaliers malades ot dire que messires Gauvains venoit, si dist a son mire : Maistre, messire Gauvains vient* ***ci****, et vos li dites que mout sui malades.*
Ez : *Et le chevalier navré ouyt dire que messire Gauvain venoit. Si dit a son mire : Maistre, monseigneur Gauvain vient* ***icy****. Dictes lui que je suis fort malade.*
(36-11)

ak) **Ao** : *Lors l'an mainne el cimetire et li mostre les tombes :* ***Ci*** *avez vos esté, fait ele, autre foiz. Voire, fait il.*
Ez : *Lors le maine au cimitiere et lui monstre les tombes, puis lui dit : Vous avés* ***icy*** *esté autre fois. Vous dictes verité, fait il.*
(36-22)

al) **Ao** : *En non Deu, fait il a lui, ne me combatrai ge plus et dahaz ait or qui* ***ci*** *nos fist venir.*
Ez : *En verité, je ne me combatray plus a lui. Et mauldit soit celui qui* ***icy*** *nous fit venir.*
(38-14)

am) **Ao** : *Ha ! Brehu, vos mentez comme traïtes, et si lo vos proverai se vos volez, veiant cels qui* ***ci*** *sont, que vos avez* ***ci*** *amenez.*
Ez : *Ha ! Brehin, fait messire Gauvain, vous y mentez comme traitre, et si le vous prouveray, voyans tous ceulz que vous avez* ***icy*** *amenez.*
(38-30)

an) **Ao** : *Si list les letres qu'il i vit qui disoient : De* ***ci*** *est la grosse clex et la menue defferme lo coffre perilleus.*
Ez : *Et voit qu'il y a lettres escriptes qui dient : D'****icy*** *est la grosse clef et la menue desferme le coffre perilleux.*
(39-35)

ao) **Ao** : *Sire,* ***ci*** *a un chevalier qui joste trop durement et de la a deus de noz freres.*
Ez : *Sire,* ***cy*** *a ung chevalier qui trop bien jouste et de la a .ii. de nos freres.*
(40-26)

ap) **Ao** : *Car vos avez sejornez* ***ci*** *plus a de deus mois, n'onques ne veïmes avenir qi a gaires de chose montast.*
Ez : *Nous avons sejourné* ***icy*** *ja plus de deux mois et oncques ne y veismes gueres de choses avenir.*
(43-3)

aq) **Ao** : *Oe, fait cil, madame la reine est* ***ci*** *a Camahalot. La quele reine ? fait li chevaliers. La fame lo roi Artu, fait li vallez.*
Ez : *Oy, fait il, madame la royne est* ***icy*** *prez a Kamalot. Quelle royne ? fait il. La femme au roy Artus, fait l'escuier.*
(44-2)

ar) **Ao** : *Veïtes vos par **ci** passer un chevalier ? Et eles li respondent qe nenil et eles disoient voir.*
Ez : *Avez vous point veu passer par **cy** ung chevalier ? Et elles respondent que nenny.*
(46-7)

as) **Ao** : *Et que queïstes vos **ci** ?*
Ez : *Et que queriez vous **icy** ?*
(46-19)

at) **Ao** : *Dame, fait il, que ai ge forfait ? Vos avez, fait ele, mort lo fil a mon seneschal qui **ci** est. Dame, fait il, ce poisse moi, mais ensin lo me covenoit a faire.*
Ez : *Dame, fait il, que ay je forfait ? Vous avés, fait elle, occis le filz de mon seneschal qui **icy** est. Dame, fait il, je n'en puis mes, car il le me convenoit faire.*
(47-23)

au) **Ao** : *Et mes niés gist **ci** tex conraez comme vos poez veoir, si voi tant de meschief que ge n'ai ores talant ne mestier des granz hatines que ge soloie faire ne des anveseüres.*
Ez : *Et mon nepveu gist **cy** navré comme vous voyez, donc je suis a si grant meschief que je n'ay tallent de fa[ir]e feste come je souloie.*
(51-79)

av) **Ao** : *Ha ! sire, fait Kex, car faites tant que vos preignoiz un de noz chevax, car autrement remanrons nos **ci** a pié et nos vos sivrons si tost com nos porrons estre tuit monté.*
Ez : *Haa ! sire, fait Keu, pour Dieu, faictes tant que vous prengnez ung de noz chevaux, car autrement reviendrions nous a pié et nous vous suivrons si tost comme nous pourrons estre tous montez.*
(54-19)

aw) **Ao** : *Tant, fait ele, vos dirai ge que male honte vos doint Dex ançois que vos remuoiz voz piez de **ci**. Si tost com ele ot ce dit, si sant messires Gauvains son cheval qui se degiete soz lui.*
Ez : *Tant, fait elle, vous diray je que malle honte vous doint Dieu ains que vous partez d'**icy**. Si tost comme elle eut dit celle parolle, messire Gauvain sent son cheval dessoubz lui qui se deteurt.*
(55-6)

ax) **Ao** : *Mais quex novelles de Grohadain lo nain ? Sire, fait ele, il vient **ci**, et sa niece, et Hectors, et uns chevaliers que li nains tient au plus mauvais chevalier dou siegle.*
Ez : *Mais, dit il, quelle nouvelle de Dragoain le nayn ? Sire, fait elle, il vient **icy**, et sa niepce, et Hector, et ung chevalier que le nayn tient au pire chevalier du monde.*
(55-89)

ay) **Ao** : *Et ele dist : Dame, ne me demandez mie outraige, que veez vos **ci** une damoisele qui a mout a faire an son païs.*
Ez : *Et elle dit : Dame, ne me demandez mie oultrage, car veez **cy** une pucelle qui moult a affaire.*
(57-26)

az) **Ao** : *Esgardez, dame. Par foi, veez **ci** l'escu a vostre chevalier que Hectors va querre.*
Ez : *Regardez, dame. Veez **cy** l'escu au chevalier que Hector va querir.*
(58-9)

ba) **Ao** : *Ha ! damoiselle, dites moi an quel leu ge vos sivrai car **ci** ne remanrai ge mies.*
Ez : *Damoiselle, dictes moy en quel lieu je vous suivray car **cy** ne demourray pas gramment, fait messire Gauvain.*
(59-17)

bb) **Ao** : *Mais ge voudroie mout savoir se j'ai gahaigniee ma damoisele qui **ci** est. Certes, fait cele a l'espee, nenil.*
Ez : *Mais je sauroie voulentiers se j'ay gaigné ma damoiselle qui **icy** est. Certes, fait celle a l'espee, nenny encores.*
(59-33)

bc) **Ao** : *Et il dit : Ha ! damoisele, laissiez m'espee, car vos veez que ge suis **ci** en avanture de mort.*
Ez : *Et il dit : Damoiselle, laissez moy mon espee, car vous veez que je suis en avanture de mort.*
(59-50)

bd) **Ao** : *Sire, fait ele, il a **ci** pres un chevalier mout felon et mout cruel. Et cuide estre dus des merveillos chevaliers do monde.*
Ez : *Sire, fait elle, il y a **cy** pres ung chevalier moult cruel et moult fellon, qui cuide estre ung des meilleurs chevaliers du monde.*
(60-13)

be) **Ao** : *Lors resont descendu et resont anbrunchié an l'antree de la barbacane, et dient que **ci** les atandroient.*
Ez : *Lors se descendent et se embuchent a l'entree de la barbaquane, et disent qu'ilz les attendront **la**.*
(60-203)

bf) **Ao** : *Comment, fait messires Gauvains, saviez vos, belle dolce amie, que nos deüssiens **ci** venir ? Nos lo seümes bien, font elles, tres gehui.*
Ez : *Et comment saviés vous que nous devions venir **par cy** ? Nous le savions bien des ersoir, dit elle.*
(62-36)

bg) **Ao** : *Gauvain, Gauvain, **voi toi ci** celui qui te puet asener de ce que tu quierz. Et se il eschape, s'esloigne ta queste.*
Ez : *Gauvain, Gauvain, **vecy** cestui qui te peut assener de ce que tu quiers, et se il te eschappe, tu alongnes ta queste.*
(62-108)

bh) **Ao** : *Dahaz ait, fait Hestors, qui au meillor chevalier do monde vos tint, car **ci** avez vos fait un po de mauvaistié qant vos mon cheval avez ocis.*
Ez : *Daihat, fait Hector, soit qui le ferist ne qui au meilleur chevalier du monde vous tient, car **cy** avez fait ung petit fellon semblant et mauvais quant mon cheval m'avez occis.*
(63-55)

bi) **Ao** : *Et ele dit que **ci a** une voie qui bien vos manra an la terre de Norgale, si la tanrez tozjorz a destre.*
Ez : *Et elle luy dist : **Vecy** une voye qui s'en va en la terre au roy de Norgalles, si la tenez tousjours a destre.*
(63-78)

bj) **Ao** : ***Ci*** *passa premierement Gauvains, li niés lo roi Artu, par armes aprés la pais Galehot et lo roi Artu.*
Ez : ***Cy*** *passa premierement Gauvain, le nepveu au roy Artus, par armes aprés la pays de Galehaut et du roy Artus.*
(65-28)

bk) **Ao** : ***Ci*** *se taist li contes de lui une piece et parole de Hestor qui est partiz de Gazewilté o il se combati por la belle dame.*
Ez : *Si se taist* ***icy*** *le compte de lui une piece et parle de Hector qui se partist de la damoiselle qui lui le convoya.*
(65-31)

bl) **Ao** : *Por coi ? fait Galehoz. Por ce, sire, que nos somes* ***ci*** *an prison et a mout grant piece, ne ne veïsmes pieç'a joster ne chevaleries.*
Ez : *Pourquoy ? fait Gallehault. Sire, pour ce que nous sommes* ***cy*** *en prison ja a long temps, ne ne voyons joustes ne chevaliers.*
(67-2)

bm) **Ao** : *Veez lo* ***ci*** *! Et il saut, si voit deus chevaliers armez, li uns des armes lo roi et li autres des armes Guerrehés.*
Ez : *Veez les* ***cy*** *! Et il voyt deux chevaliers armez des armes au roy et Geresche.*
(68-151)

bn) **Ao** : *Aprés vint Hestors devant la reine et dist : Dame, vez* ***ci*** *ma queste. Si li mostre monseignor Gauvain.*
Ez : *Aprés vient Hector devant la royne, si lui dist : Dame, veez* ***cy*** *la queste que j'avoie entreprinse que je ay achevee. Si lui monstre messire Gauvain.*
(69-176)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *ici*, "(sens spatial) en cet endroit où l'on est" (rapport de synonymie ; même étymon)
- Voir *ainsi*, "de cette façon"
- *là*, "en cet endroit où l'on n'est pas"
  `SLégerL` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; ĭllāc ; rapport de synonymie

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 4

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 6

Nombre de remplacement(s) : 25

Nombre de conservation(s) : 31

2 "(sens temporel) à présent"
`LancM` (ca 1177 [ca 1235], champ. mérid. [champ.]) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen)

a) **Ao** : *Seneschax, ge vos ai tenu et cuidié jusque* ***ci*** *a mout leial et Bans li rois vostre sires vos i tesmoignoit.*
Ez : *Seneschal, je vous ay tenu jusques* ***cy*** *a moult loyal et le roy Ban vostre seigneur vous reputoit pour tel.*
(2-51)

b) **Ao** : *Et il la ceint mout volentiers, et au chevalier done celi qui estoit pandue a son arçon, et dit que ores est il chevaliers, Deu merci, et sa dame. Et por ce l'a apelé li contes vallet* ***enjusque ci****.*
Ez : *Et il le fait, et au chevalier donne celle qui estoit pendue a son arçon, et dist que ores est chevalier, Dieu mercy et sa dame. Et pour ce l'avoit le compte* ***par cy devant*** *appellé varlet.*
(22-13)

Nombre de conservation(s) : 2

3 *cest/cel... ci*, "celui-ci"

`ErecFr2` (ca 1170 [1re m. XIIIe], champ. mérid. [bourg.]) – ∅

a) **Ao** : *Mais ge sui une lasse une chaitive qui jadis fui dame de la terre de Benoyc et de cest païs* ***ci*** *environ.*
Ez : *Je suis une lasse chetive qui jadis fus dame de la terre de Benoic et de ce païs* ***tout*** *environ.*
(10-10)

b) **Ao** : *Et il dist a Hector : Hector, se vos ne nos deffandez, or somes nos tuit pris, car cist sont de la gent Segurades, ne nostre chevaliers n'i ferra ja cop.*
Ez : *Et lors lui dist le nayn : Se vous ne nous defendez, or sommes nous tous prins, car ceulz* ***cy*** *sont des gens Segurades, ne nostre chevalier ne fera ja coup.*
(55-69)

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

1 Sur les 70 contextes retenus pour l'étude, on relève 29 cas de substitution, 33 cas de conservation, six cas d'absence, un cas de présence en Ez et un cas de variante. Ces deux derniers sont les deux seuls exemples retenus pour l'emploi de *cest/cel... ci*, qui reste attesté en français contemporain [241].

2 L'emploi en 2, emploi adverbial signifiant "à présent", ne présente que deux cas, qui sont des cas de conservation. Il faut néanmoins noter que Ez semble être le témoin qui présente les dernières attestations de cet emploi.

3 C'est l'emploi documenté en 1, l'adverbe au sens spatial, qui présente le plus d'occurrences, avec un nombre presque équivalent de conservations et de substitutions. Les six cas d'absence concernent également cet emploi. Ainsi, en 1 k), Ao donne : « *J'ai malement achetee la venue de vostre cort qui ci me volez ocirre deus des plus biax levriers do monde.* » et Ez : « *J'ay mallement achatee la venue de vostre court quant vous voullez occire deux des plus beaux levriers du monde.* » L'adverbe permet la mise en relief de la situation d'énonciation et peut donc être omis sans nuire au sens général du passage.

4 Dans 27 cas sur 29, c'est *ici* qui est employé en remplacement de *ci*. On observe également un cas de remplacement par *ainsi* et un autre par *la*. *ici* possède le même sens que l'adverbe employé en Ao, mais il est plus marqué formellement. On peut constater sa nette progression d'emplois, puisqu'il passe de huit occurrences dans le manuscrit à 102 dans l'incunable.

5 Parmi les cas de conservation, on peut noter que huit sont employés avec *vëoir*, dans le cadre de la locution *ve(e)z ci*. On peut également relever trois cas de conservation au sein du syntagme *par ci* (en 1 bf), la préposition *par* est un ajout de Ez), trois cas de conservation de *ci* employé avec un adverbe de lieu, trois cas de conservation avec le verbe *jesir*, « *ci gist* ». On peut opposer ces cas semi-figés aux cas

241. On pourra ici se référer aux notices sur *cel* et *cest*.

de substitution, qui concernent des emplois plus libres. C'est par exemple le cas en 1 n), où Ao donne : « *car toz li pueples Deu vient ci por cest palais abatre* » et Ez : « *car tout le peuple vient icy pour le pallais abbatre* ».

6 La différence relevée entre cas de remplacement et cas de substitution conduit à considérer que l'adverbe subit une perte d'autonomie. Cette dernière est commentée comme telle au sein de la littérature : « Le développement des formes composées a entraîné la grammaticalisation progressive des particules *ci* et *là*, qui perdent leur autonomie et se transforment en suffixe. » [242] Les formes composées évoquées ici sont celles formées sur les démonstratifs *cest* et *cel*, qui permettent la distinction sémantique entre proximité et éloignement, auparavant portée par les démonstratifs mêmes. On peut également noter le figement progressif de *voiz ci*, dont on a pu voir les emplois *supra*, et donc la forme se grammaticalise peu à peu [243].

7 Par ailleurs, les emplois proches mais distincts de l'adverbe ont pu causer un problème de confusion. En effet, *ci* permet d'indiquer le « lieu où l'on se trouve au moment de l'énonciation » [244], mais aussi « ce dont il vient d'être question » [245].

Typologie : Disparition partielle : les emplois sont en cours d'obsolescence
Facteurs supposés : Émergence de deux emplois de l'adverbe, qui, du fait de l'importance qu'ils prennent, tendent à son figement et à effacer le fonctionnement autonome de l'adverbe ; l'adverbe possède deux sens proches mais distincts, qui peuvent se confondre ; progression d'emplois d'un adverbe synonyme, dérivé préfixé, plus marqué formellement.

‡ clamer

FEW, II-1, 729a : CLAMARE

Ao : 16 ; Ez : 5

1 "appeler qqu'un par son nom, lui donner un nom"

`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – `Mén 1694` (*Dictionnaire étymologique* [1694]) [vx] | `Voult 1613` (*Le Grand Dictionaire françois, latin et grec* [1613]) [dict. bil.] | `BouchetEp` (1545)

a) **Ao** : *Et ele meesmes l'apeloit issi sovant, et tex ore estoit que ele lo* ***clamoit*** *Riche Orfenin.*
Ez : *Et elle mesmes assez souvent l'appelloit ainsi, et telle heure estoit qu'elle l'****appelloit*** *Riche Orphelin.*
(6-33)

242. Dany Amiot, Claire Badiou-Monferran, B. Combettes, Benjamin Fagard, C. Marchello-Nizia et Maj-Britt Mosegaard Hansen, « Chapitre 32 – Catégories invariables », dans *Grande grammaire historique du français*, dir. Christiane Marchello-Nizia, Bernard Combettes, Sophie Prévost et Tobias Scheer, 2 t. Berlin/Boston, 2020, t. 1, p. 856-961, p. 698, citant De Mulder *et al.*, 2011. On pourra aussi consulter, sur l'évolution des emplois de *ci*, C. Buridant, *Grammaire du français médiéval…*, p. 792-793.
243. Cf. la notice sur *ez*, dont l'emploi *ez vos* est plusieurs fois remplacé par *vezci* dans l'incunable.
244. *Ibid.*, p. 793.
245. *Ibid.*, p. 792.

b) **Ao** : *Mais la dame en est esbahie sor toz les autres, non pas de la sage parole, mais de ce qu'il* ***clama*** *Lyonel coisin, si l'en sont les lermes do cuer montees as iauz en haut.*
Ez : *Mais la damoiselle en est esbahye sur tous les aultres, non pas de la sage parole, mais de ce que il* ***appella*** *Lyonnel cousin, et luy en sont les larmes venus aux yeulx.*
(14-124)

c) **Ao** : *Et sachiez que au commencement, si tesmoigne l'Escripture, n'estoit nus si hardiz qui montast en cheval se chevaliers ne fust avant. Et por ce furent il chevalier* ***clamé****.*
Ez : *Et bien sachez que au commencement, si comme tesmongne l'Escripture, il n'estoit homme si hardi qui osast monter sur cheval s'il n'estoit chevalier. Et pour ce furent ilz* ***nommez*** *chevaliers.*
(20-36)

d) **Ao** : *Si s'an vont entr'aus deus tote la chauciee. An tel maniere chevauchent tant que il aproichent d'une cité qe l'an* ***clamoit*** *lo Pui de Malohaut.*
Ez : *Si s'en vont eulz deux tout contreval la chaucie, et chevauchent tant qu'ilz approucherent d'une cité que l'en* ***appelloit*** *le Pin* [sic] *de Mallehaut.*
(47-17)

e) **Ao** : *Sire, fait il, si a trois : l'Ermitage do Carrefor et celui que l'an* ***claimme*** *l'Ermitage Repost, por ce que il est ou plus sauvage leu que vos onques veïssiez, li tierz ermitage apelle l'an l'Ermitage de la Croiz, car la o il est ce dient li encien home fu asise la premiere croiz qui onques fust an la Grant Bretaigne ne an totes les contrees deça la grant mer.*
Ez : *Sire, dit il, il en y a trois. L'un, l'Ermitage des Carefours, et l'autre que l'en* ***appelle*** *l'Ermitage Repost, et l'autre a non l'Ermitage de la Croix, car les anciens hommes de ce païs disent que elle fut assise la premiere croix qui oncques fut en la Grant Bretaigne ne en toutes les contrees qui sont deça la mer.*
(62-5)

Lexèmes qui remplacent :

- *apeler*, “appeler qqu'un par son nom, lui donner un nom”
  `WaceMargAF` (ca 1135 [1267], norm. [art.]) – ∅ ; APPELARE ; rapport de synonymie
- *nomer*, “appeler qqu'un par son nom, lui donner un nom”
  `BrutA` (ca 1155 [4e q. XIIIe], norm./agn. [agn.]) – ∅ ; NŌMĬNARE ; rapport de synonymie

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

Nombre de remplacement(s) : 4

2 v. pronom., “se plaindre”
`JuiseR` (2e q. XIIe [déb. XIIIe], liég. [wall.]) – `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606])

a) **Ao** : *Et qant il vint devant li, si trova son maistre tot sanglant qui ja s'estoit* ***clamez****.*
Ez : *Et quant il vint devant elle, il treuve son maistre tout senglant qui ja se estoit* ***clamé a elle****.*
(9-98)

b) **Ao** : *Mais ge me vaign plaindre de vos a vos meïsmes, car a autrui ne m'en sai* ***clamer****, car nus ne m'en puet si bien faire droit comme vos meïsmes, se por ce non espooir que vos n'iestes mies sires de vos.*

Ez : *Je me viens a vous complaindre de v[o]us mesmes, ne nul ne m'en peut fai[re] droit sinon vous.*
(60-270)

Nombre de conservation(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

3 "reconnaître à haute voix [qqu'un pour]"

`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) [spé.] | `TAILLEMONT, la Tricarite` (1556, Lyon)

a) **Ao** : *Nel feroiz, fait ele. Si ferai, fait il. Voire, fait ele, se vos volez. Et ge vos en* ***clain*** *quite, fait il.*
Ez : ∅
(22-8)

b) **Ao** : *... et messire Kex autres,i qui lo jor fist la grant proesce par qoi il fu en grant pris et seneschax* ***clamez*** *ainz qu'il lo fust.*
Ez : ∅
(22-71)

c) **Ao** : *Et messires Gauvains li dit que il n'i a de merci rien se il ne se* ***claimme*** *conquis outreement.*
Ez : *Et monseigneur Gauvain dit que de lui mercy n'aura il point se il ne se* ***clame*** *vaincu, conquis et recreant.*
(55-153)

d) **Ao** : *Mais ge vos an* ***clain*** *quite de ceste prison, et si vos dirai por coi il vos demandent lo sanc.*
Ez : *Et vous* ***tiens*** *quitte de prison tenir. Et je vous diray pour quoy il demandent le sang.*
(59-60)

e) **Ao** : *Mais tu, dit li seneschauz, te* ***claimme*** *vaincu, car il n'a so ciel si preu chevalier se il estoit an ton leu que ge ne lo randise ancui o mort o vaincu.*
Ez : *Mais toy, fait le seneschal,* ***clames*** *toy vaincu, car il n'y a si bon ne si hardy chevalier s'il estoit en ton lieu que je ne rendisse mort ou recreant.*
(62-73)

f) **Ao** : *Mais por Deu,* ***clamez*** *m'an quite.*
Ez : *Mais pour Dieu,* ***clamez*** *moy quitte.*
(62-101)

g) **Ao** : *Si li dit que il se* ***claint*** *vaincuz, o il l'ocirra ja et li copera la teste car il a mout grant bessoing.*
Ez : *Et si lui dit qu'il se* ***tiengne pour*** *vaincu, ou il le occira.*
(62-116)

h) **Ao** : *Sire, fait li vallez, ge lo* ***clain*** *tot quite.*
Ez : *Sire, fait l'escuier a monseigneur Gauvain, je le* ***clame*** *tout quitte.*
(62-144)

i) **Ao** : *Sire, fait il a son pere,* ***clamez lo quite****. Et il si fait. Granz merciz, sire, fait Hestors.*
Ez : *Sire, dit Lydonas a son pere,* ***quittez Hector*** *du tout. Et il lui accorde. Et Hector le remercie.*
(63-16)

Lexèmes qui remplacent :

- *tenir1*, *tenir pour*, “considérer comme”

  `AlexisS2` (fin XI^e [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; TĔNĒRE ; rapport d’hyperonymie

- *quiter*, “libérer [qqu’un] d’une dette ou d’une obligation”

  `YvainHu` (ca 1177 [1^er t. XIV^e], champ. mérid. [pic.]) – ∅ [vx] | `Ac 1932-35` (*Dictionnaire de l’Académie française* [1932-1935]) ; QUIĒTUS ; rapport de synonymie

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 2

Nombre de conservation(s) avec transposition : 1

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de conservation(s) : 3

Nombre de remplacement(s) : 2

Analyses des exemples

Les seize contextes ont été répartis selon trois sens différents. Le sens d’“appeler [qqu’un] par son nom” connaît cinq occurrences. À quatre reprises, le verbe est remplacé par *apeler*, et à une, par *nomer*. *clamer* en emploi pronominal, signifiant “se plaindre”, est en revanche conservé dans le seul emploi qu’il est possible d’étudier. Dans l’incunable, au contraire du manuscrit, il est construit avec un complément indirect de personne, qui indique la personne auprès de laquelle l’action s’effectue, témoignant peut-être d’un changement d’usage. Les occurrences du troisième sens identifié en Ao, “reconnaître à haute voix”, sont conservées à quatre reprises et remplacées à trois autres. Le remplacement se fait par le verbe *tenir* à deux reprises, une fois accompagné de *pour* et une fois non accompagné, et par *quiter* à une reprise. Les conservations se produisent au sein d’emplois semi-figés, *clamer vaincu/quite*. Il est donc possible d’opposer le sens dont les occurrences se trouvent systématiquement remplacées aux deux autres.

Analyses internes

nomer est employé à 46 et 76 reprises dans chacun des témoins, témoignant d’une progression des emplois. *apeler* et *quiter* ont une stabilité d’emplois, avec respectivement 181 et 159 et 10 et 12 occurrences. *tenir pour vaincu* est absent de Ao et présent à trois reprises en Ez, mais l’expression proche *tenir pour outré* l’est onze et douze fois.

Comparaisons externes

1 La famille de mots de *clamer* se révèle productive à partir du XIII^e siècle. Sont ainsi attestés *clamaison*, “nouvelle” et *clamëor*, “plaignant”, dans le deuxième tiers du XIII^e siècle [246]. Deux dimensions semblent ainsi productives : la dimension d’oralité et la dimension juridique. La dimension d’oralité est aussi fortement présente dans l’emprunt au latin qui est fait de *proclamer*, “annoncer publiquement”, attesté dans la seconde moitié du XIV^e siècle [247] C’est d’ailleurs ce verbe qui prend peu à peu le sens de “reconnaître à haute voix”, probablement du fait de sa forme plus marquée et de son prestige en tant que forme empruntée au latin ; la dimension d’oralité reste cependant présente dans le sens du verbe qui survit en français moderne.

246. Les sens sont attestés respectivement dans `MaugisV` (2^e t. XIII^e [ca 1300], pic.) et `RoisinM` (ca 1283 [1349-1510], Lille), d’après Mats.
247. Le mot est attesté dans `MirNDPers28P` (1339-1382 [fin XIV^e], Paris), d’après Mats.

2 D'un autre côté, les verbes génériques *apeler* et *nomer* connaissent aussi une certaine productivité. Ainsi, l'emploi du participe passé d'*apeler* se met à désigner "celui qui est cité en justice" à partir du milieu du XIII^e siècle[248]. Le verbe renforce donc son sens juridique, concurrençant ainsi le sens non obsolescent de *clamer*. On voit également apparaître *nomement*, "action de nomer" et *nomëor*, "celui qui nomme"[249]. La désignation du nom semble donc se spécialiser du côté de ce dernier verbe, comme la progression de ses occurrences d'un témoin à l'autre le confirme.

⟶ *clamer* peut être vu comme productif, mais du côté de l'oralité et de son sens juridique. Le sens de dénomination ne l'est pas et, face au développement fort de verbes déjà bien employés, comme *nomer* et *apeler*, cela a pu contribuer à son obsolescence. Par ailleurs, la productivité du sens lié à l'oral ne peut pas compenser la concurrence extrêmement dure que lui fait l'emprunt latin *proclamer*.

Synthèse : *clamer* est conservé partiellement dans l'incunable dans les sens de "se plaindre" et de "reconnaître à haute voix". D'après les dates de dernière attestation retrouvées dans les sources lexicographiques, pourtant, le sens non attesté en Ez, "appeler qqu'un par son nom", disparaît à peu près en même temps que le deuxième sens ci-avant évoqué, au contraire du premier sens, qui est attesté jusqu'au début du XVII^e siècle. L'usage partiel qui en est fait dans l'incunable peut s'expliquer par les emplois dans des structures semi-figées, structures qui résistent mieux à l'obsolescence que les autres. L'obsolescence du verbe peut être due à de multiples facteurs, dont la productivité des verbes mentionnés, bien mieux insérés dans le réseau sémantique, et l'emprunt latin qui donne *proclamer*. L'absence en Ez de l'utilisation de ce verbe emprunté, avec la préférence d'utilisation du verbe obsolescent ou de périphrases, est un marqueur de l'esthétique des compositeurs de l'incunable, esthétique marquée par une préférence pour un lexique archaïque et non innovant.

Typologie : Disparition partielle au sein du corpus : un sens et des emplois sont obsolescents, préfigurant l'obsolescence qui se confirme au siècle suivant
Facteurs supposés : Productivité du verbe qui renforce le verbe dans deux sens précis ; emprunt latin qui vient concurrencer l'un de ses sens, qui survit dans des emplois au sein d'expressions semi-figées ; productivité de deux verbes, synonymes du premier sens, qui sont bien employés.

⊆ close

FEW, *II-1, 755b : CLAUSUS

Ao : 1 ; Ez : 0

close, "espace entouré d'une clôture"
`Ao` (ca 1220 [2^e q. XIII^e], bourg.) – `OgDanAlC` (1^er q. XIV^e [1^re m. XIV^e], frc.)[250]

Ao : *En la **close** de cel jardin avoit maisons mout beles et mout granz.*
Ez : *Et [en] l'**enclos** de ce jardin avoit maisons moult belles et grandes.*
(18-8)

248. À partir de `AssJérJIbE` (av. 1266 [ca 1281], Acre), d'après Mats.
249. Attestés respectivement dans `GratienbL` (XIII^e [4^e q. XIII^e], Ouest [centre]) et `AalmaR` (2^e m. XIV^e [fin XIV^e], pic. sept.), d'après Mats.
250. Au sein du DÉAFpré, plusieurs textes qui présentent le substantif ont une provenance franc-comtoise. Il pourrait donc s'agir d'une forme régionale.

Lexème qui remplace : *enclos*, “espace entouré d’une clôture”

`BeaumCoutS` (1283 [ca 1300], traits pic. mérid. [frc.]) – ∅ ; CLAUSUS ; rapport de synonymie ; même étymon

Nombre de remplacement(s) : 1

Le lexème *close* semble être un lexème rare, peut-être régional.

‡ cointe

FEW, II-1, 843b : CŎGNĬTUS

Ao : 5 ; Ez : 1

1 “sage, prudent”

`PsOxfM` (1re m. XIIe [mil. XIIe], agn.) – `MeschLunM` (ca 1461-1465 [av. 1465])

a) **Ao** : *Messire Gauvain, en non Deu, se vos l’aüssiez pris, si vos* ***en tenissiez vos toz cointes****. Et messire Yvains dit a monseignor Gauvain : Ancores vos en dirai ge plus.*
Ez : *Se vous l’aviez prins comme moy, vous auriez* ***fait belle prouesse****. Et messire Yvain dit a monseigneur Gauvain : Sire, fait il, encores vous diray je plus.*
(46-47)

b) **Ao** : *Et uns* ***cointes*** *lechierres vient vers lui et prant l’escu de son col, si lo pent au sien.*
Ez : *Mais ung garçon* ***coint*** *et legier vient au chevalier et lui oste l’escu vermeil de son col et le pent au sien.*
(48-46)

c) **Ao** : *Et sachiez que ele vos cuide plus* ***a cointe*** *que vos n’iestes, car ele cuide que il n’ait dame ne damoiselle o monde de cui vos deignisiez faire vostre amie se de trop haute ligniee n’estoit.*
Ez : *Et sachez qu’elle vous cuide plus* ***accointer*** *que vous ne estes, [c]ar elle cuide qu’il n’ait dame ne damoiselle au monde de qui vous voulsissiez faire vostre amie se de trop haulte lignie n’estoit.*
(62-48)

Lexème qui remplace : Voir *acointier*. Ici, part. passé empl. subst., “ami intime”

`1404` – `ANTOINE DU MOULIN, aux Dames Lyonnoises` (1545, Lyon) ; rapport de métonymie, du particulier au général [251]

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Nombre de conservation(s) : 1

Nombre de remplacement(s) au sein de *lectio facilior* : 1

2 “joli, gracieux”

`BrutA` (ca 1155 [4e q. XIIIe], norm./agn. [agn.]) – ∅ [rég.] | `Widerh 1669` (*Nouveau dictionnaire françois-alleman et alleman-françois qu’accompagne le latin* [1669]) [dict. bil. | vx] | `1669` [252]

251. L’attestation du DMF provient de `Test. Parlem. Paris T.`.
252. La date de dernière attestation est donnée dans le FEW, renvoyant peut-être en fait à Malherbe 3.

a) **Ao** : *Si porte li uns un escu blanc comme noif et li autres porte lo hiaume qui assez est* ***cointes*** *et biax.*
Ez : ∅
(21-20)

b) **Ao** : *Et coi ? Les riches vaisselementes, les* ***cointes*** *joiaus, les biaus dras de soie, les boens chevaus.*
Ez : *Et quoy ? Les riches vaisselles, et les joiaux, et et les beaux draps de soie.*
(48-119)

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

Analyses des exemples

1 Au sein des cinq contextes, deux sens distincts sont employés. Le deuxième, “joli, gracieux”, est celui qui est conservé le plus longtemps dans la langue, puisqu'il est encore employé en français moderne. Au sein du contexte 2 a), Ez ne présente pas de texte comparable. En 2 b), Ez omet l'adjectif qui ne sert qu'à amplifier la description de la richesse, puisqu'il qualifie un substantif la décrivant déjà bien, *joiaus*.

2 Parmi les contextes présentant un emploi du premier sens, on observe un cas de variante, un cas de conservation de l'adjectif et un cas de remplacement. Ils témoignent tous d'une difficulté de compréhension du sens de l'adjectif. En effet, en 1 a), la variante proposée en Ez, « *auriez fait belle prouesse* », permet probablement aux compositeurs d'échapper à la difficulté de sens posée par la périphrase contenant l'adjectif, « *en tenissiez vos toz cointes* ». Le contexte précédent, conservé, « *se vous l'aviez prins comme moy...* », permet de situer l'action générale et de faire une telle proposition pour la leçon. En parlant de *prouesse*, dont la mention est extrêmement récurrente dans le récit, les compositeurs de Ez ne prennent pas de risque. La conservation qui se trouve en 1 b) est intéressante à regarder : elle est en réalité une marque de l'absence de compréhension du mot. En effet, « *uns cointes lechierres* » est remplacé par « *ung garçon coint et legier* ». L'adjectif en Ez est donc une occurrence du sens attesté en 2, “joli, gracieux”, comme le montre la corrélation qui y est faite avec *legier*, qui permet de décrire une qualité physique, et non pas celle du sens “sage, avisé”. La leçon en Ao est particulièrement difficile, associant l'adjectif *cointes*, obsolescent, au substantif *lechierres*, dont la forme au cas sujet a conduit à une mauvaise leçon. Il est possible de parler de mauvaise leçon puisque, par la modification de ces deux mots, le sens du contexte change entièrement : le personnage qui s'approche en Ao est marqué par la traîtrise, ce qui n'est pas le cas en Ez, où il se trouve qualifié de manière laudative. Mauvaise est également la leçon donnée en 1 c), *accointer*, “ami intime” — forme elle-même difficile, puisque la forme usuelle est celle du participe passé, pas celle en *-er*. Le propos est ainsi modifié : la demoiselle dit que sa dame pense que Gauvain est plus sage qu'il ne l'est en Ao, et, en Ez, qu'il en était plus l'ami qu'il ne l'est réellement.

⟶ Les remplacement, leçon variante et apparente conservation témoignent d'une même difficulté de compréhension du sens de l'adjectif dans le sens “sage, avisé”.

Analyses internes

acointier est présent en Ao, et fait même l'objet d'une fiche, montrant donc lui aussi une certaine obsolescence. Le sens qui se trouve en Ez ne s'y trouve cependant pas, car il est plus tardif.

Comparaisons externes

1 D'après les dates relevées, le sens moral s'effondre, au contraire du sens physique, qui continue d'être employé jusqu'au milieu du XVII^e^ siècle. Dans notre incunable, c'est ce dernier qui est employé à la place du premier, dans la seule occurrence concernée par la conservation. Toute la famille de mots s'effondre, et c'est cet adjectif qui semble survivre le plus longtemps [253].

2 Le sens premier, moral, est attesté dès `PsOxfM` (1^re^ m. XII^e^ [mil. XII^e^], agn.), alors que, d'après le FEW, le sens "gracieux, joli" serait passé en français sous l'influence de l'occitan. Le prestige associé à ce sens tend à en renforcer les emplois, et, de manière symétrique, à effacer les autres. La productivité de ce sens montre sa plus grande implantation dans le réseau lexical [254]. Ce succès peut être dû aux liens qu'il entretient avec *acointe*, "ami intime", et ses dérivés, dont le champ sémantique se développe autour de la rencontre et du rapport à l'autre. Au sein de ces relations, la question de l'apparence est primordiale.

⟶ Le sens "joli" apparaît en ancien français probablement sous l'influence de l'occitan. Par ce prestige, il devient productif, ce qui en renforce les emplois, au détriment du sens moral. Son sémantisme est par ailleurs soutenu par la famille de mots d'un étymon proche.

Synthèse : Les différentes leçons présentes en Ez témoignent de la difficulté de compréhension du sens moral, qui disparaît, au contraire du sens physique, cependant absent de l'incunable. Ce dernier se maintient mieux, d'une part parce qu'il est inscrit dans un réseau lexical solide, d'autre part parce qu'il a une origine prestigieuse, enfin parce qu'un emploi le fige.

Typologie : Disparition partielle ; un sens disparaît
Facteurs supposés : L'origine prestigieuse d'un des sens et la proximité sémantique avec un mot d'une famille proche en font un sens marqué ; le renforcement de ce sens se fait au détriment d'un autre, au sein d'une dichotomie trait moral/trait physique ; le sens renforcé devient productif, ce qui le renforce d'autant plus.

⊆ coissier

FEW, II-1, 832a : *COCTIARE

Ao : 1 ; Ez : 0

coissier, v. pronom., "être blessé"
`MonRainCB` (fin XII^e^ [1^er^ q. XIII^e^], pic.) – `JBelV` (1352-1361 [déb. XV^e^], wall.)

Ao : *Et li rois se comance a* ***coisier*** *de ce que nus n'i remanoit laianz, si fist rapeler monseignor Gauvain et il vint a lui…*
Ez : *Le roy se commence a* ***couroucer*** *de ce que nul ne demouroit leans. Lors appella monseigneur Gauvain…* (50-10)

253. Dans `Est 1549` (*Dictionnaire françois-latin* [1549]), l'entrée se compose de l'adjectif employé avec un synonyme, *joli*. Ce figement explique peut-être pourquoi l'adjectif dans ce sens survit plus longtemps que les mots de sa famille.
254. *cointement*, d'abord "sagement", puis "gracieusement" à partir de `ProtH` (ca 1185 [1200-1300], agn.) ; aussi substantif, "manière gracieuse" à partir de `GuillDigLisP` (1338 [ca 1380], norm. sept. / pic. [norm.]) ; *cointie*, "élégance", à partir de `RoseMLec` (ca 1275 [ca 1285], frc./traits orl. [orl.]) ; *soi cointier*, "se parer" à partir de `SFranchS` (ca 1245 [2^e^ m. XIII^e^], pic.), etc.

Lexème qui remplace : *corrocier*, “se mettre en colère”

AlexisS2 (fin XI^e [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; *CORRUPTUM ; rapport d’hyponymie ; graphie proche

Nombre de remplacement(s) : 1

On trouve le lexème *coisier*, “se taire, rester calme”, sur la période[255]. La proximité phonétique des deux mots et leurs sens opposés a pu jouer dans le désemploi.

⊆ coitos

FEW, II-1, 831a : *CŌCTARE

Ao : 1 ; Ez : 0

coitos, “rapide”

BenDucF (ca 1174 [fin XII^e], ang./tour.) – Ao (ca 1220 [2^e q. XIII^e], bourg.)[256]

Ao : *Et avocques ce qu’il estoit granz de son aage, si estoit sages et antandanz, et* ***cuitox*** *et legiers, et outre ce qe anfes de son aage ne deüst estre.*
Ez : *Et si estoit sage et entendant,* ***viste*** *et legier oultre que enfant de son aage ne deust estre.*
(1-9)

Lexème qui remplace : *viste1*, “rapide”

BenTroieC (ca 1170 [déb. XIII^e], ang./tour. [agn.]) – ∅ [arch.] | Ac 1718 (*Dictionnaire de l’Académie française* [1718]) [spé.] ; VIST- ; rapport de synonymie[257]

Nombre de remplacement(s) : 1

† colee

FEW, II-2, 912a : COLLUM

Ao : 6 ; Ez : 1

1 “coup”

ErecFr2 (ca 1170 [1^re m. XIII^e], champ. mérid. [bourg.]) – ∅ [rég. | spé.] | G. COLIN BUCHER, Poesies (1^re m. XVI^e, Angers)

255. Le verbe est attesté en emploi intransitif dans GregEzH (fin XII^e [2^e q. XIII^e], lorr.) et jusqu’en 1547 (sources : Mats et FEW).
256. Le sens de “rapide, prompt” ne semble pas avoir passé le XIII^e siècle, d’après les données des dictionnaires (notre témoin manuscrit semble être la dernière attestation). On trouve encore au milieu du XV^e siècle le mot, mais avec le sens d’“empressé” (le DMF donne une attestation dans MistSBernL (mil. XV^e, Savoie)).
257. Le TLFi ne renseigne pas la dimension archaïque de l’emploi. Cependant, aucun des exemples donnés ne dépasse les années 1930. L’emploi est en fait restreint dès le XVIII^e siècle, comme la précision dans l’entrée de Ac 1718 (*Dictionnaire de l’Académie française* [1718]) en témoigne : « Il ne se dit que des animaux et de quelques choses inanimées. »

a) **Ao** : *Et se Sainte Eglise est assaillie, ne en aventure de recevoir cop ne* ***colee****, li chevaliers se doit devant metre por la* ***colee*** *sostenir come ses filz, car ele doit estre garantie par son fil et desfandue.*
Ez : *Et se Saincte Eglise est assaillie, le chevalier se doibt devant mettre pour la soustenir comme son filz, car elle doit estre garantie par son filz.*
(20-39)

b) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(20-40)

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

2 "coup d'épée qu'on donne sur la nuque du chevalier récipiendaire"
`Saisna/lB` (XIII[e] [fin XIII[e]], pic. [Paris ?]) – `MolinetFaictzD` (fin XV[e] [déb. XVI[e]], flandr.)

a) **Ao** : *Mais laissiez moi lo vallet et gel ferai chevalier mout volentiers, car ge i metrai ce que a moi en apartient ce sont les armes et li harnois et la* ***colee*** *et Dex i mete lo sorplus c'est la proesce et les boenes teches qui doivent estre en chevalier.*
Ez : *Si le me laissez et je le feray chevalier et le adouberay moult richement.*
(21-23)

b) **Ao** : *Et lors dona li rois les* ***colees****, mais les espees ne lor ceint pas devant qu'il revenissent del mostier.*
Ez : *Et lors donna le roy les* ***collees****, mais les espees ne leur ceignist mie devant qu'ilz revenissent du monstier.*
(21-57)

c) **Ao** : *Qant les* ***colees*** *orent eües, si alerent au mostier et oïrent messe et tuit armé si com a celui tans estoit costume, et ainsi lo faisoient. Et si tost com la messe fu dite et il vindrent del mostier hors, li vallez se part de monseignor Yvain.*
Ez : *Ilz alerent au monstier et, quant la messe fut dicte, ilz issirent hors du monstier. Si se part le varlet de messire Yvain.*
(21-57)

d) **Ao** : *Si me sera plus granz conforz ce que vos m'avroiz fait chevalier que se ge l'estoie par un autre outre mon cuer, car de vostre main ne porroit nus panre* ***colee*** *qui prodom ne fust.*
Ez : *Si me sera plus grant confort quant vous me aurez fait chevalier que se je l'estoie par la main d'ung autre contre mon cueur, car de vostre main ne pourroit home prendre* ***l'ordre de chevalerie*** *qui preudomme ne devenist.*
(56-10)

Lexème qui remplace : *ordre*, *ordre de chevalerie*, "compagnie des chevaliers"
`EstFougL` (ca 1176 [déb. XIII[e]], Ouest [Sud-Ouest]) – ∅ ; ORDO ; rapport de métonymie, du général au particulier

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 1

Nombre de conservation(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

1 Sur les six contextes, trois sont comparables. Parmi eux, on relève un cas d'absence, un cas de conservation et un cas de remplacement. En 1 b), c'est une occurrence du sens "coup" de *colee* qui est absente. « *li chevaliers se doit devant metre por la colee sostenir come ses filz* » est remplacé par « *le chevalier se doibt devant mettre pour la soustenir comme son filz* ». En omettant le substantif, le sens de la phrase est modifié, puisque « *la* » ne fait plus office de déterminant mais de pronom, et renvoie ici à « *Saincte Eglise* » qu'il s'agit donc de « *defendre* ».

2 L'occurrence conservée se trouve en 2 b), conservation peut-être permise par le contexte, avec la mention des « *espees* » à « *ceindre* » qui permet son explicitation. En 2 d), en revanche, dans le cadre d'un passage moins explicite, « *colee* » est remplacé par la périphrase explicative « *l'ordre de chevalerie* ».

3 Deux facteurs principaux peuvent expliquer l'obsolescence du mot. D'une part, la disparition de la *colee* en tant qu'acte sanctionnant la prise de l'ordre de chevalerie, du fait de la décadence de l'ordre des chevaliers. La disparition du référent de l'un des sens fragilise également l'autre sens, celui de "coup", associé à ce coup donné dans un cadre spécifique. D'autre part, la présence d'homonymes relevant du même domaine sémantique fragilise encore le lexème. En effet, *colet*, d'abord "cou", sens attesté `AlexAlbA` (1er q. XIIe, frpr./frc. [dom. frpr.]), est un lexème productif et prend deux sens spécialisés, "partie d'un vêtement située autour du cou", attesté dans `ClefD` (ca 1280 [ca 1316], norm. [pic.]), et "partie inférieure du cou d'un animal de boucherie", attesté dans `MenagB` (ca 1393 [1re m. XVe], Paris) [258]. Il y a également le substantif *coler*, "objet enserrant le cou d'un animal pour le retenir", attesté dans `MarieFabW` (ca 1180 [mil. XIIIe], norm./agn. [agn.]), puis "pièce principale du harnais d'un cheval", attesté dans `ThomKentF` (4e q. XIIe [2e m. XIVe], agn.) et "cou", attesté dans `BueveAgnS` (déb. XIIIe [ca 1300], agn. [Angleterre]) [259]. Les deux substantifs ont une multiplicité de sens liés au /cou/ et sont tous deux productifs. Leur affaiblissement phonétique, à la suite de l'amuïssement des consonnes finales, les conduit à entrer en homonymie avec *colee*. Cependant, ce dernier a un sens marqué, lié d'une part à la chevalerie qui est obsolescente, d'autre part au coup donné, sens qui n'est pas en adéquation avec les sens spécialisés des autres lexèmes qui se développent. C'est donc ce substantif, fragilisé puisque dépossédé de l'un de ses référents et isolé dans son sémantisme, face à celui cohérent des autres lexèmes, qui disparaît.

Typologie : Disparition partielle ; les sens sont obsolescents
Facteurs supposés : Disparition de l'une des *realia* auxquelles l'un des sens du substantif référait, dans le cadre de l'évolution des pratiques sociales ; existence de substantifs qui, du fait de l'affaiblissement phonétique, deviennent homonymes du substantif obsolescent ; ces substantifs ont des sens spécialisés qui se développent, dans le cadre d'un sémantisme cohérent, auquel n'appartient pas le substantif obsolescent.

⊆ colëice

FEW, II-2, 880b, 881a : COLARE

Ao : 1 ; Ez : 0

258. Source : Mats.
259. Source : Mats.

colëice, “grille mobile munie par le bas de pointes, qui est suspendue au-dessus d’une porte d’une ville fortifiée”

Ao (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – ? [260]

Ao : *Atant se remetent en la cité si sont les portes closes et abatues les* ***coleïces****.*
Ez : *Adonc se mettent en la cité et tantost furent les portes closes et les* ***herses*** *abatues.*
(16-59)

Lexème qui remplace : *herce*, “grille mobile munie par le bas de pointes, qui est suspendue au-dessus d’une porte d’une ville fortifiée”

RoisC (2e m. XIIe [fin XIIe], agn.) – ∅ ; HĬRPEX ; rapport de synonymie

Nombre de remplacement(s) : 1

L’emploi de *coleïce* en tant que substantif féminin, signifiant “herse”, semble rare, puisque nous n’avons trouvé que deux attestations. Le mot est plus souvent employé en tant qu’adjectif, au sein du syntagme *porte coleïce*.

∃ come1

FEW, II-2, 1542a : QUŌMŎDO

Ao : 1 266 [69] ; Ez : 745 [41]

1 “de la même façon que”

PassionA (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅

a) **Ao** : *Il est voirs que vos tenez les deus filz au roi Bohort de Gaunes si vilainnement* ***com*** *en prison.*
Ez : *Il est vray que vous tenez les enfans au roy Boort de Gaunes si villainement* ***comme*** *en prison.*
(11-6)

b) **Ao** : *Car s’il a en vostre cort tant de proesce* ***com*** *l’an dit, dont ne m’an irai ge pas sanz garison.*
Ez : *Car se il y a en vostre court tant de prouesse* ***que*** *l’en dit, je ne m’en iray pas sans secours.*
(21-19)

c) **Ao** : *Certes, fait li rois, vos n’eüssiez mie de tort, car onques mais home ne vi dont il fust par sanblant si granz domages* ***comme*** *de cestui, car il a enprise une chose dont nus ne porroit a chief venir.*
Ez : *Certes, fait le roy, vous n’eussiez pas eu tort, car oncques mais homme ne vist dont il feust par semblant si grant dommage* ***comme*** *de cestui.*
(21-68)

260. Le substantif est uniquement attesté dans notre témoin et dans RenNouvR (ca 1290 [prob. 1295], pic. (Lille) [pic. (Arras)]), texte donné comme attestation par Mats, mais Ao est antérieur.

d) **Ao** : *Si lo regretent mout doucement et dient que onques mais ne virent home qui si bon commencement eüst* ***com*** *il avoit et, s'il vesquist, mervoilles fust de sa proesce.*
Ez : *Et le regretent moult doulcement et dient que oncques mes ne virent homme qui eust si bon commencement* ***comme*** *il avoit.*
(24-25)

e) **Ao** : *Sire, fait il, a vos donroie ge tot lo consoil que ge porroie* ***com*** *au plus prodome do monde.*
Ez : *Sire, je vous donneray tel conseil que je puis donner* ***comme*** *au plus preudomme du monde.*
(25-17)

f) **Ao** : *Ce dit li contes que la nuit que l'asemblee departi si* ***come*** *vos avez oï, si s'an revint a Malohaut tot droit.*
Ez : *Le compte dist que la nuit qu'il se partist de l'assemblee si* ***comme*** *vous avez ouy, s'en revint a Malohault.*
(49-0)

g) **Ao** : *Sire, vos nos avez mandé que vos avez pansé a noz granz hontes. Et nos vos proions et requerons,* ***com*** *a nostre seignor lige, sor la foi que vos nos devez, que vos nos dites* ***commant*** *ce est a nostre grant honte.*
Ez : *Sire, vous nous avés mandé que vous pensez a nostre grant honte. Et nous vous requerons et prions,* ***comme*** *a nostre droiturier seigneur, sur la foy que vous nous devés, que vous nous diez* ***comme*** *c'est a nostre honte.*
(53-14)

h) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(53-15)

i) **Ao** : *Ha ! dame reine, certes, il n'a pas an vos tant de bien* ***com*** *l'an tesmoigne, et mout avez or po gaaignié a une pucele decevoir.*
Ez : *Haa ! dame royne, certes, il n'y a pas tant de bien en vous* ***comme*** *l'en y tesmoigne, et moult avés ores pou gaingnié de decevoir une pucelle.*
(57-30)

j) **Ao** : *Mais par desoz estoient si loign a loign* ***com*** *plus pueent.*
Ez : *Mais par le bas ilz estoient si loing l'ung de l'autre* ***que*** *plus ne pouoient.*
(57-66)

k) **Ao** : *Si lo fiert de l'espee parmi lo comble do hiaume grant cop pessant* ***comme*** *cil qui vertu ot grant et dolanz fu de son cheval qu'il vit ocis.*
Ez : *Et le fiert parmy le comble du heaume* ***comme*** *celui qui moult estoit courroucé de son cheval qu'il lui avoit occiz.*
(59-17)

l) **Ao** : *Et ele faisoit trop grant duel et se desfandoit* ***com*** *ele pooit.*
Ez : *Mais elle faisoit grant deul et se deffendoit* ***tant que*** *elle pouoit.*
(59-111)

m) **Ao** : *Et deables vos font aler* ***comme*** *chevalier, que vos ne faites se dormir non.*
Ez : *Et deables vous font aller* ***comme*** *chevalier, quant vous ne faictes que dormir.*
(60-7)

n) **Ao** : *Si l'an manrai delivrer ma seror, qui est an tel prison* ***com*** *vos savez.*
Ez : *Et je le meneray a ma seur delivrer, qui est en telle prison* ***comme*** *vous sçavez.*
(63-8)

o) **Ao** : *Si avoit non Hargadabranz, si estoit graindres d'autre chevalier demi pié et plaine paume, et paroit autresin par desor tote la bataille li coinz de son hiaume* ***com*** *feïst une anseigne.*
Ez : *Et avoit nom celui chevalier Bardodabrans et estoit gregnieur de tous aultres chevaliers bien demi pié, et paroit ainsi parmi toute la bataille le coing de son heaulme* ***comme*** *fait une enseigne.*
(69-90)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *que2*, "(pro. relatif)"
- Voir *que4*, "(introduit une prop. subordonnée)"
- Voir *tant*, *tant a tant*, "à égalité"

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

Nombre de remplacement(s) : 2

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de conservation(s) : 11

2 "en tant que"

`ErecFr2` (ca 1170 [1re m. XIIIe], champ. mérid. [bourg.]) – ∅

a) **Ao** : *Dame, dame, il est granz joie ou siegle et grant honor a Nostre Seignor de ce que si haute fame et si gentis dame* ***com*** *vos estes et de si haut lignaige descendue est del tot atornee au servise Damedeu.*
Ez : *Dame, dame, c'est grant joye au siecle et grant honneur que si gentille dame* ***comme*** *vous estes et de si hault lignaige descendue est du tout donnee au service de Nostre Seigneur.*
(10-45)

b) **Ao** : *Mais cels deus tenoit il* ***comme*** *ses compaignons domainnes et des lo premier jor ne mengerent s'en une escuele non.*
Ez : *Mais il tenoit ces deux* ***comme*** *ces compaignons et du premier jour ne mangerent oncques puis que en une mesme escuelle.*
(12-14)

c) **Ao** : *Lors se firent mout grant joie* ***comme*** *compaignon qui s'antraimment.*
Ez : *Lors font moult grant joye l'un a l'autre* ***comme*** *compaignons qui moult s'entre aymoient.*
(32-5)

d) **Ao** : *Et Kex s'an rist si a messaise* ***com*** *il estoit, et puis demande au vallet qui li Noirs Chevaliers est.*
Ez : *Et Keu s'en rit si a malaise* ***comme*** *il estoit. Puis demande au varlet qui est le Chevalier Noir.*
(51-121)

Nombre de conservation(s) : 4

3 “combien”

`CourLouisLe` (2e t. XIIe [3e q. XIIIe], frc.) – ∅

Ao : *Ge cuit que, se vos saviez* ***com*** *grant fais il a en chevalerie, ja mais ne vos prandroit talanz de l’anchargier.*
Ez : *Je cuide que, si vous saviez* ***comment*** *grans fais y a en chevalerie, ja ne vous en prendroit talent.*
(20-18)

Lexème qui remplace : *coment1*, “comme”

`GaufrG` (2e m. XIIIe [2e m. XIVe], pic.) – `Malherbe` (1587-1628) ; QUŌMŎDO ; rapport de synonymie ; même étymon

Nombre de remplacement(s) : 1

4 dans la comparaison, “que”

`CligesC` (ca 1176 [mil. XIIIe], champ. mérid. [champ.]) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen)

a) **Ao** : *Et savez que ge ferai de vos : ge vos afierai leiaument que ge vos donrai cest regne si tost* ***com*** *ge l’avrai conquis et toz seroiz sires de mon pooir.*
Ez : *Et je vous aymeray loyaument, vous donneray cest royaume si tost* ***que*** *je l’auray conquis et serez tout sire de mon pouoir.*
(1-36)

b) **Ao** : *Et se il ceu ose neier, que il ne soit vers Deu et vers son seignor lige traïtres et parjurs, ge sui prelz que ge lo mostre vers son cors orandroit ou a itel jor* ***comme*** *vos voudroiz.*
Ez : *Et s’il le veult nyer, je suis prest de lui monstrer vers son corps a tel jour* ***que*** *vous vouldrez.*
(2-45)

c) **Ao** : *Et cil, qui tant l’amoit* ***com*** *cuers mortex puet nule chose plus amer, li otria a aprandre qancqu’ele deviseroit.*
Ez : *Et celui, qui tant l’aymoit* ***que*** *mortel cueur ne pourroit plus aymer, lui octroya et promist apprendre tout ce qu’elle lui deviseroit.*
(6-19)

d) **Ao** : *Certes, fait Claudas, ge l’ocirroie, se gel trovoie en tel maniere* ***com*** *vos m’avez ci descovert.*
Ez : *Certes, fait Claudas, je l’occiroye, se je le trouvoye en telle maniere* ***comment*** *vous m’avés cy descouvert.*
(7-13)

e) **Ao** : *Ne ge ne me tandrai pas por si preuz* ***com*** *ge doi estre se ge ne faz tant qu’il taigne de moi tote sa terre.*
Ez : *Mais je ne me tendray pas pour si preux* ***comme*** *je doiz se je ne faiz tant qu’il tiengne de moy toute sa terre.*
(8-20)

f) **Ao** : *Et Phariens et ses niés qui* ***tant*** *sont irié* ***com*** *il plus puent se sont an la tor remis arrieres.*
Ez : *Et Farien et son nepveu qui* ***tant*** *estoient couroucez* ***que*** *plus ne pouoient estre se sont mis arriere en la tour.*
(13-6)

g) **Ao** : *Mais nel puet faire si bel **com** il l'avoit fait devant car li cuers ne l'i aporte.*
Ez : *Mais il ne le pouoit pas si bien **comme** il avoit fait par devant car le cueur ne lui apportoit mie.*
(19-31)

h) **Ao** : *Mais c'estoit en une mout estrange maniere car, **si tost com** uns des chevaliers estoit las et il ne voloit plus des armes, si estoit apareilliez uns autres et venoit en son leu.*
Ez : *Mais c'estoit en telle maniere que, **si tost come** ung des chevaliers estoit las, il en venoit ung autre en son lieu.*
(23-8)

i) **Ao** : *Si met la lance soz l'aissele et l'escu devant lo piz, et va **si tost com** li chevax lo pot porter, toz apareilliez de ferir.*
Ez : *Il met la lance soubz son esselle et l'escu devant son pis, et va **si tost comme** le cheval le peut porter, tout prest et appareillié de ferir.*
(54-2)

j) **Ao** : *Si se pansa qe mout estoit mauvais qui tel duel faisoit, car ce avroit il amandé **si tost com** il avroit trové Securades, que il ne dotoit nient que il no conqueïst bien par ses armes.*
Ez : *Il commença a penser et dit qu'il estoit trop mauvais de tel deul faire et qu'il pourroit bien appaisier tout facilement **si tost qu'**il auroit trouvé Segurades, car il ne doubtoit mie qu'il ne le conquist bien par armes.*
(55-43)

k) **Ao** : *Et li glaives monseignor Gauvain ne fu mies brisiez, si li relaisse corre **si tost comme** li chevaus li cort et l'avise mout bien.*
Ez : *Et monseigneur Gauvain ne brisa mye le sien, si lui relaisse courre **si tost comme** le cheval le peut porter et avise le chevalier.*
(65-11)

Lexèmes qui remplacent :

- *que1*, "(introduit une prop. comparative)"
  `EulalieH` (ca 900 [ca 900], pic.-wall. [Saint-Amand]) – ∅ ; QUIA ; rapport de synonymie
- Voir *coment1*, "comme" (rapport de synonymie ; même étymon)

Nombre de remplacement(s) : 6

Nombre de conservation(s) : 5

5 "quand"

`PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen)

a) **Ao** : *Si atornent que l'andemain les prandront **si com** il s'an voudront aler, o la nuit meesmes, s'il metent les piez hors de la tor.*
Ez : *Si deliberent que demain les prendront **quant** ilz s'en vouldront aler, ou la nuit mesmes, s'ilz se partent hors de la tour.*
(15-11)

b) **Ao** : *Et qant Claudas lo voit, il ne fait pas a demender s'il li fist joie, car de si loing* ***com*** *il lo vit, li corrut ses braz tanduz et lo baise en la boiche mout volentiers.*
Ez : *Et quant Claudas le voit, il ne fait mie a demander s'il lui fist joye, car de si loing* ***comme*** *il le vit, il lui courut les bras tenduz pour le baiser.*
(16-15)

c) **Ao** : ***Com*** *il furent revenu, si envoie li chevaliers conquis de celes hores meïsmes l'ermite a la Dolereuse Chartre por amener son seneschal.*
Ez : ***Quant*** *ilz furent venus de la chappelle, le chevalier conquis envoia l'ermite a la Douloureuse Chartre pour amener son seneschal.*
(28-37)

d) **Ao** : ***Com*** *il orent la litiere apareilliee, si couchierent lor seignor dedanz et chevauchierent lor chemin tot belement.*
Ez : ***Quant*** *ilz eurent la littiere apprestee, ilz coucherent leur seigneur dedens et chevaucherent leur chemin tout bellement.*
(31-3)

e) **Ao** : *Puis amainent au chevalier son cheval, et* ***com*** *il dut monter, si chiet pasmez. Il voient lo sanc entor lui, si dit chascuns : Morz est !*
Ez : *Puis amenerent au chevalier son cheval. Et* ***quant*** *il voulut monter, il cheut pasmé. Ilz voyent le sang entour lui, et chacun dit qu'il est mort.*
(33-26)

f) **Ao** : *Et il la cort sostenir, et* ***com*** *ele revint de pasmoisons, si li demande por quoi ele s'est pasmee.*
Ez : *Et il la va soustenir, et* ***quant*** *elle revint de pasmoison, il lui demanda pour quoy elle se pasma.*
(34-9)

g) **Ao** : *Ne onques rien de tot ce n'i trovastes* ***com*** *vos i venistes.*
Ez : *Et de tout ce riens ne trouvastes* ***quant*** *vous y venistes premierement.*
(36-22)

h) **Ao** : *Li chevaliers defferme lo piler a la clef grosse et* ***com*** *il vint au coffre, si escoute et ot dedanz si granz noises et si granz criz que toz li pilers an tranbloit.*
Ez : *Le chevalier defferme le pillier a la grosse clef et* ***quant*** *il eut desfermé, il escoute et ouyt dedens si grant noise et si grans criz que tout le pillier en trembloit.*
(39-36)

i) **Ao** : *Et* ***come*** *eles veoient monseignor Gauvain, si ont mout grant joie.*
Ez : *Et* ***quant*** *elles voient messire Gauvain, si ont moult grant joye.*
(40-10)

j) **Ao** : *Et* ***come*** *li chevaliers lo voit, si li dit.*
Ez : *Et* ***si tost comme*** *le chevalier le voit, il lui dit.*
(46-41)

k) **Ao** : *Et il distrent que uns chevaliers a unes vermoilles armes avoit tot veincu. Et **quant** ele l'oï, si comance a regarder une pucele qui sa coisine estoit germaine et tote dame de sa maison.*
Ez : *Et ilz disdrent que le chevalier a l'escu vermeil avoit tout vaincu. Et **comme** elle le ouyst, si commença a regarder une pucelle qui estoit sa cousine germaine et toute dame de sa maison.*
(49-3)

l) **Ao** : *Et **com** nos fumes revenu, si m'an donerent plus de los que ge n'i avoie deservi.*
Ez : *Et **quant** nous feusmes retournez, si nous donnerent plus de los que nous n'avions desservit.*
(60-126)

m) **Ao** : *Et **comme** vos avroiz alé une grant piece de la riviere, si verroiz un mout haut tertre.*
Ez : *Et **quant** vous aurez cheminé une espasse de temps par sus le bort de celle riviere, si verrez sur destre une moult haulte montaigne.*
(62-23)

n) **Ao** : *Et **com** la reine lo voit, si se pasme.*
Ez : *Et **quant** la royne le voyt, si se est pasmee.*
(69-21)

Lexèmes qui remplacent :

- *cant1*, "au moment où"
  `AlexisS2` (fin XI^e [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; QUANDO ; rapport de synonymie
- *tost1*, *si tost com*, "aussitôt que"
  `RouH` (1135-1170 [ca 1300], frc.) – ∅ [rég.] | `Rab` (1532-1564) ; TŎSTUS ; rapport d'hyponymie

Nombre de conservation(s) : 2

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

Nombre de remplacement(s) : 11

6 *come se*, "comme si"

`AlexisS2` (fin XI^e [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅

Ao : *Et n'aiez garde des puceles, car ge vos creant sor m'ame qu'eles seront autresin bien gardees a honor **com se** eles estoient mes serors.*
Ez : *Et n'ayez doubte des pucelles, car je vous jure sur mon ame qu'elles vous seront aussi bien gardees a honneur **come s'**elles estoient mes seurs.*
(38-33)

Nombre de conservation(s) : 1

7 *(au/autre/)si/tant/(i)tel com*, "ainsi que"

`SermentsH1` (842 [ca 1000], Soissons) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen)

a) **Ao** : *Et qant il revient de pasmoisons, si parole **si con** il puet et regarde vers lo ciel et dist.*
Ez : *Et quant il revint de pasmoison, il parle **comme** il peult et regarde devers le ciel et dist.*
(3-9)

b) **Ao** : *Si dit au chevalier que ele laisse les anfanz en la Deu garde et an la soe, que il les gart* ***si com*** *il doit.*
Ez : *Puis dist au chevalier qu'elle laisse les enfans en la garde de Dieu et en la sienne, et lui prie qu'il les garde* ***si comme*** *il doit.*
(4-22)

c) **Ao** : *Si commanda a toz cels qui gardoient les soes choses que, por un suen neveu chevalier qu'il avoit, feïssent* ***autretant com*** *il feroient por son cors.*
Ez : *Il commanda a tous ceulz qui gardoient ses choses que, pour ung sien nepveu chevalier qu'il avoit, ilz feissent* ***autant qu'****ilz feroient pour lui.*
(7-35)

d) **Ao** : *Et fronchoit del nes an sa grant ire* ***autresin com*** *uns chevax et estreignoit les danz ensenble.*
Ez : *Et rouffloit du nez en sa grant ire* ***ainsi comme*** *ung cheval et estraignoit les dens ensemble.*
(9-19)

e) **Ao** : *Et il li conoissent qu'il ne seront ja mais a eise devant qu'il aient lor maistres, car il n'osoient a nelui dire lor volenté* ***si com*** *il feïssent a els.*
Ez : *Et ilz lui congnoissent qu'ilz ne seront jamais aises jusque a ce qu'ilz auront leurs maistres, car ilz n'osent dire a homme leurs voulentez* ***comme*** *ilz feroient a eulz.*
(14-3)

f) **Ao** : *Gel garanti, fait Phariens,* ***si com*** *ge dui et feroie ancor demain.*
Ez : *Je le garanti, fait Farien,* ***comme*** *je devoye et feroye encores demain.*
(17-9)

g) **Ao** : *Lors li commance a deviser* ***itel com*** *ele l'avoit veü tant que mout en a la reine de Benoyc grant joie.*
Ez : *Lors lui commence a deviser* ***ainsi comme*** *elle l'avoit veu tant que la royne de Benoic en a moult grant joye.*
(18-12)

h) **Ao** : *Et trueve lo grant chevalier* ***autresin com*** *il avoit fait a l'autre foiz.*
Ez : *Le varlet trouva le grant chevalier* ***ainsi qu'****il avoit fait a l'autre fois, et lui dit.*
(22-8)

i) **Ao** : *Mais cil qui tozjorz bee a amender puet ataindre a hautes choses* ***autresin com*** *il les ose anprandre.*
Ez : *Et celui qui tousjours desire amender peut attaindre a toutes haultes choses* ***ainsi qu'****il l'ose entreprendre.*
(27-13)

j) **Ao** : *Lors sont aporté li saint a la fenestre, et li chevaliers jure* ***si com*** *ele l'a devisé.*
Ez : *Lors sont apportez les sains a la fenestre, et le chevalier lui jure* ***ainsi comme*** *elle lui a devisé.*
(39-24)

k) **Ao** : *Et ge vos apareillerai cheval boen et armes* ***tex comme*** *vos les voudroiz porter, si movroiz de ci a l'asanblee.*
Ez : *Et je vous appareilleray bon cheval et armes* ***telles que*** *vous les vouldrez porter, si partirez de cy pour aler a l'assemblee.*
(51-23)

l) **Ao** : *Et ge vos ai apareillié cheval et armes* ***itels comme*** *vos me deïstes.*
Ez : *Et je vous ay appareillié cheval et armes* ***telles comme*** *je vous ay en convenant.*
(51-61)

m) **Ao** : *Et li anfes l'avoit anbracié a deus braz parmi lo col* ***autresi comme*** *por estrangler. Ceste chose fu esgardee a merveille. Et por ce fu apelez li anfes Lyoniaus.*
Ez : *Et avoit l'enfant embrassé parmy le col* ***ainsi comme*** *pour estrangler. Celle chose fut regardee de plusieurs, et pour ce fut l'enfant appellé Lyonnel.*
(52-12)

n) **Ao** : *Et messires Gauvains li dit : Dame, ne dites mies que ge n'aie fait de la bataille* ***tant com*** *ge doi car, se il n'est a vostre gré, ge suis prez que plus an face.*
Ez : *Et messire Gauvain lui dit : Dame, ne dictes mie que je n'aie fait de la bataille* ***tant comme*** *je doy car, se elle est a vostre voulenté, je suis prest que plus en face.*
(55-163)

o) **Ao** : *Si çaint messires Gauvains au vallet l'espee et chauce lo destre esperon* ***si com*** *il estoit costume.*
Ez : *Messire Gauvain ceint au varlet son espee et lui chausse l'esperon destre* ***ainsi comme*** *il estoit lors de coustume.*
(56-11)

p) **Ao** : *Volez passer* ***ansi com*** *ge vos ai mandé par lo serjant ? Oïl, fait il.*
Ez : *Voulez vous passer* ***ainsi que*** *je vous ay mandé par les sergans ? Oy, fait il.*
(66-12)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir l'autre emploi de *come1*, “de la même façon que” (rapport de presque synonymie ; même lemme)
- Voir *autant*. Ici, *autant que*, “aussi bien que”

  `FroissChronL` (1370-ca 1402 [XV^{e}], pic.) – ∅ ; rapport de presque synonymie
- Voir *ainsi*, *ainsi que/com(ent)*, “de la même façon que” (rapport de synonymie)

Nombre de conservation(s) : 11

Nombre de remplacement(s) : 5

8 emploi exclamatif, “comme”

`RolS2` (ca 1100 [2^{e} q. XII^{e}], agn. ou norm. [agn.]) – ∅

Ao : *Ha ! Dex, fait messires Gauvains,* ***com*** *a ci riche forterece et orgoilleuse qui est laianz anclose an ceste aive roide et lee !*
Ez : *Haa ! Dieu, fait messire Gauvain* ***comme*** *cy a riche forteresse et orgueilleuse, qui ainsi est close de ceste eaue roide et parfonde !*
(68-6)

Nombre de conservation(s) : 1

9 *tant com*, "autant que"

`YvainHu` (ca 1177 [1er t. XIVe], champ. mérid. [pic.]) – `Stoer 1625` (*Le Grand Dictionnaire françois-latin* [1625]) [dict. bil.] | `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606])

a) **Ao** : *Qant les deus serors s'antrevirent, il ne fait mie a demander s'eles orent amedeus assez et duel et joie, car eles en orent* ***tant con*** *l'am porroit de boiche deviser.*
Ez : *Et quant les deux seurs s'entrevirent, il ne fault pas demander s'elles eurent toutes deux assez de deul et joye, car elles en eurent* ***tant comme*** *elles en peurent de bouche deviser.*
(5-4)

b) **Ao** : *Si mande par ses homes, les trente rois que il avoit conquis, et des autres* ***tant comme*** *lui plot.*
Ez : *Il mande ses hommes, c'est assavoir les .xxx. roys qu'il avoit conquis, et des autres* ***tant comme*** *il lui plaist.*
(48-6)

Nombre de conservation(s) : 2

10 *tant com*, "aussi longtemps que"

`AlexisS2` (fin XIe [ca 1139], norm. [agn.]) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen)

a) **Ao** : *En non Deu, fait li anfes, dont ne seroiz vos pas honiz por defaute de cheval* ***tant com*** *ge l'aie, ne vos ne nus gentis hom que ge trover puisse.*
Ez : *Au nom de Dieu, dist l'enfant, donc ne aurez vous pas honte par deffaulte de cheval* ***tant que*** *je l'aye, ne autre gentil homme que trouver puisse.*
(9-56)

b) **Ao** : *Et encores vos ferai certain d'une autre chose, que vos ne morroiz ja d'armes* ***tant com*** *vos aiez hiaume en teste, ne auberc en dos.*
Ez : *Et si vous fais certain d'une chose, c'est que vous ne mourrez ja en armes* ***tant que*** *vous ayez heaume en teste, ne haubert en doz.*
(23-26)

c) **Ao** : *Car ceste terre n'est ores mie bien seüre hors de forteresce* ***tant com*** *li sires de cest chastel est an sa grant ire.*
Ez : *Car en ceste terre n'estes mie bien asseur* ***tant que*** *le sire de ce chasteau soit en si grant ire.*
(26-4)

d) **Ao** : *Car paor a de morir en la prison. Mais volentiers se vancheroit* ***tant com*** *il vit.*
Ez : *Car il a paour de mourir en la prison. Mais voulentiés s'en vengeroit* ***tandiz qu'****il est en vie.*
(26-14)

e) **Ao** : *En cel chastel fait la dame compaignie au chevalier* ***tant com*** *il fu malades et ot quancqe il li fu mestiers.*
Ez : *En ce chasteau fit la dame compaignie au chevalier* ***tant come*** *il fut malade et lui fit bailler tout ce qui lui fut necessaire.*
(35-6)

f) **Ao** : *Et ge voudroie miauz estre morz. Et assez miauz ameroie soffrir mon mal* ***tant com*** *ge porroie durer, car ge ne dur se par li non.*
Ez : *Et mieulx vouldroie estre mort, ou souffrir* ***tant comme*** *je pourroie, car je ne tiens ma vie sinon par elle.*
(61-1)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir l'autre emploi de *come1*, *tant com*, "autant que" (rapport de presque synonymie ; même lemme)
- Voir *tant*. Ici, *tant que*, "aussi longtemps que"
  `GuillAnglH` (fin XII^e [déb. XIV^e], pic. occ. [Est]) – ∅ ; rapport de synonymie
- *tandis*, *tandis que*, "aussi longtemps que"
  `BenDucF` (ca 1174 [fin XII^e], ang./tour.) – `Rich 1759` (*Dictionnaire de la langue française ancienne et moderne* [1759]) ; TAM DIU ; rapport de synonymie

Nombre de remplacement(s) : 4

Nombre de conservation(s) : 2

1 Sur les 71 contextes retenus pour étude, répartis en dix emplois distincts, on relève 39 cas de conservation, 30 cas de substitution et deux cas de présence en Ez.

2 Le premier emploi, "de la même façon que", présente quinze contextes, dont onze cas de conservation, un cas de présence en Ez et trois cas de substitution. L'emploi continue d'être bien attesté en français contemporain. Les cas de remplacement se font par *que*, une fois consécutif et une fois relatif, et par *tant que*.

3 Le deuxième emploi, "en tant que", est lui aussi toujours attesté en français contemporain. Il ne connaît par ailleurs que des cas de conservation. C'est également le cas des emplois documentés en 6, *come se/si*, et en 8, emploi exclamatif, qui ne connaissent chacun qu'un contexte, présentant donc une occurrence conservée.

4 L'emploi documenté en 3, "combien", ne connaît qu'un seul contexte comparable, parmi ceux que nous avons retenus. Bien que l'emploi existe toujours en français contemporain, *come* est remplacé dans l'incunable par *coment*, de même sens. Cet emploi est un emploi qui se développe en moyen français et a cours jusqu'à la fin de la période du français préclassique. Sa forme plus marquée est probablement ce qui fait son succès éphémère. L'emploi documenté en 9, *tant com*, "autant que", connaît deux contextes, qui sont des cas de conservation. L'emploi est attesté jusqu'au début du XVII^e siècle.

5 En revanche, quatre autres emplois sont obsolescents. Il s'agit de ceux documentés en 4, en tant qu'introducteur d'un élément de comparaison, en 5, "quand", en 7, en corrélation avec une succession d'adverbes, prenant le sens de "ainsi que", et en 10, *tant com*, "aussi longtemps que". Ces quatre emplois présentent des cas de substitution et de conservation. Il semble que, pour chacun d'eux, ce soit Ez qui présente les dernières attestations dans la langue.

6 L'emploi en 4 présente des occurrences de *come* au sein de comparaisons. On recense onze contextes, parmi lesquels six cas de substitution — dont cinq par *que* et un par *coment* — et cinq cas de conservation. Parmi ces derniers, on observe trois cas de conservation du syntagme « *si tost comme* », dont le figement aide probablement au maintien. La conservation n'est cependant pas systématique, puisque, en 4 j), le syntagme est remplacé par « *si tost que* ».

7 L'emploi documenté en 5, prenant le sens de "quand", connaît quatorze contextes comparables. On relève onze cas de substitution, qui se font tous par *cant1*. En 5 b), l'occurrence conservée apparaît dans le syntagme « *de si loing comme il le vit* », qui pourrait être considérée comme un emploi comparatif, tel que commenté *supra*. L'occurrence en 5 j) est aussi à rapprocher de ce qui a été évoqué plus haut, car face à l'emploi seul de « *come* » en Ao se trouve le syntagme semi-figé « *si tost comme* » en Ez. Le contexte 5 k) oppose, quant à lui, la leçon de Ao, « *quant* » à celle de Ez, « *comme* ». Cependant, dans ce contexte, il pourrait s'agir d'un emploi de la conjonction à valeur causale [261].

8 L'emploi documenté en 7, celui de *come* avec un adverbe indiquant l'égalité ou la conformité (*au/autre/) si/tant/(i)tel*) prend le sens de "ainsi que". On recense pour cet emploi une majorité de cas de conservation, au nombre de onze, sur seize contextes comparables. Cependant, parmi elles, on observe à trois reprises la conservation de *come* seul, par exemple en 7 a), où Ao donne « *si parole si con il puet* » et Ez « *il parle comme il peult* », témoignant ainsi d'un emploi différent dans l'incunable, correspondant à celui documenté en 1. À cinq autres reprises, c'est « *ainsi comme* » qui est employé en Ez face à un autre adverbe accompagné de la conjonction en Ao, par exemple en 7 o), où la leçon du manuscrit est « *et chauce lo destre esperon si com il estoit costume* » et l'incunable « *et lui chausse l'esperon destre ainsi comme il estoit lors de coustume* ». Cela concerne *autresi*, *si* et *itel*, et marque ainsi probablement davantage l'obsolescence de ces derniers que l'obsolescence propre de l'emploi de *come*. Cependant, il faut noter que cette obsolescence a pu jouer un rôle dans l'effondrement de l'emploi des locutions similaires, et ainsi de *come* dans ce cadre. Les cas de remplacement, au nombre de cinq, se font par « *ainsi que* », trois fois, mais aussi, une fois, par « *autant que* » et par « *tel que* ».

9 L'emploi documenté en 10 vaut pour l'usage de *tant com* dans le sens de "aussi longtemps que". On observe six occurrences de cet emploi en Ao, dont quatre sont remplacées. Les remplacements se font à trois reprises par la locution de même sens « *tant que* », et une fois par « *tandis que* », également de même sens, dont l'emploi court jusqu'au milieu du XVIII^e^ siècle. Le cas de conservation en 10 f) est un cas de conservation de lemme avec substitution d'emploi. En effet, la leçon de Ao est : « *Et assez miauz ameroie soffrir mon mal tant com ge porroie durer...* » et celle de Ez : « *Et mieulx vouldroie estre mort, ou souffrir tant comme je pourroie...* » L'omission de *durer* dans l'incunable témoigne qu'il ne s'agit pas de l'emploi duratif mais de l'emploi documenté en 9, prenant le sens de "autant que". Il n'y a donc qu'un seul cas de conservation de l'emploi en Ez.

10 Sur les dix emplois distingués, quatre apparaissent donc comme obsolescents. Il s'agit d'usages relatifs à la comparaison, ceux documentés en 4 et en 7, et d'usages relatifs à la temporalité, ceux apparaissant en 5 et en 10. Les emplois se maintiennent mieux au sein de locutions semi-figées comme l'est *si tost come*, qui comprend par ailleurs les deux dimensions sémantiques.

11 Pour les emplois relatifs à la dimension temporelle, il faut noter qu'une concurrence originelle existe entre les emplois de *come* et de *cant* : « *com* et *cant* sont concurrentiels pour exprimer la concomitance simultanée. [...] *com*, dont la parenté avec le latin est toujours sensible aux clercs de culture latine,

261. Les emplois à valeur causale sont attestés dans la langue après la date de composition de Ao. Cf. *infra*.

semble plus fréquent dans les traductions et les ouvrages savants. »[262] *come* est donc marqué par un certain emploi prestigieux. Cependant, ce prestige ne permet pas sa conservation. Cela est peut-être dû à sa polysémie très marquée. Ainsi, *tant com* peut exprimer la « simultanéité accompagnant la durée d'un procès principal jusqu'à son terme, *ie* le parallélisme de deux procès », mais il « peut aussi se rapporter à l'espace »[263]. Il possède donc un double aspect temporel et spatial. Par ailleurs, il connaît une extension de sens : « *tant come* [...] [est] passé de "aussi longtemps que" à "pendant que" »[264]. Le nouveau sens est un emploi concurrent direct de l'emploi du mot seul. Cela favorise probablement l'emploi de *cant*, dont l'usage est plus clair.

12 Par ailleurs, *tant que* permet aussi l'expression de la « simultanéité accompagnant la durée d'un procès principal jusqu'à son terme »[265]. Du fait de la redondance de sens évoquée *supra*, les emplois de *tant come* face à *tant que* se réduisent, au profit de ce dernier. Cela renforce le statut de *que*, et participe de son élargissement de sens. La force du mot est à relever : « *que* est devenu, en ancien français, un strument de subordination universel, pouvant représenter, selon le contexte, n'importe quel rapport de subordination. »[266] Il prend peu à peu les différents emplois de *come* comme élément introducteur de comparaison.

13 Par ailleurs, dans le cadre de l'expression de la « conformité de nature » ou de « l'analogie entre les deux termes confrontés »[267], c'est-à-dire l'emploi documenté en 7, on a pu voir que l'emploi de *come* seul pouvait suppléer à l'emploi corrélé, puisqu'il est employé ainsi à trois reprises dans l'incunable. L'emploi corrélé permet probablement un renforcement de la comparaison, mais l'emploi finit peut-être par être perçu comme redondant. L'obsolescence d'un nombre important des adverbes employés en corrélation (*autresi*, *si*, *itel*) a probablement aussi un rôle à jouer dans le recul de l'emploi corrélé. C'est *ainsi que* qui prend peu à peu les emplois indiquant l'identité d'éléments. *come* seul continue cependant de pouvoir marquer l'identité entre deux éléments.

14 Un autre phénomène a probablement un effet contre les emplois mentionnés comme temporels. Il s'agit du nouvel emploi que peut prendre *come*, emploi causal qui se développe dans la seconde moitié du XIII^e^ siècle, mais n'a pas d'usage massif avant le XV^e^ siècle[268]. Ce nouvel emploi a probablement une influence négative sur les emplois temporels, qui sont déjà fragilisés, puisque les dimensions de causalité et de simultanéité sont opposées, la causalité contenant intrinsèquement l'existence d'une succession des procès.

Typologie : Disparition partielle ; certains emplois sont encore attestés en français contemporain, d'autres semblent connaître leur dernière attestation en Ez
Facteurs supposés : Concurrence originelle d'une conjonction bien implantée en langue, pour l'emploi temporel ; les développements multiples des sens de la conjonction obsolescente fragilisent son sens ; développement d'un nouvel emploi qui est redondant avec l'emploi seul ; développement d'un nouvel emploi causal, en contradiction avec l'emploi temporel de simultanéité ; concurrence originelle d'un

262. C. Buridant, *Grammaire du français médiéval...*, p. 894.
263. *Ibid.*, p. 898.
264. *Ibid.*, p. 894.
265. *Ibid.*, p. 898.
266. *Ibid.*, p. 838.
267. *Ibid.*, p. 945.
268. La première attestation est relevée dans `RoseMLec` (ca 1275 [ca 1285], frc./traits orl. [orl.]), d'après le TLFi. Le dictionnaire précise que l'emploi reste « rare jusqu'au XV^e^ siècle ».

élément à emploi universel, pour l'emploi comparatif ; obsolescence de mots avec lesquels le mot obsolescent était corrélé dans le cadre de locutions ; les emplois restants de ces locutions perdent la valeur emphatique : elles sont redondantes avec l'emploi du mot seul.

⊆ comporter

FEW, II-2, 986a : COMPORTARE

Ao : 1 ; Ez : 0

comporter, "porter"

`EructavitJ` (ca 1180 [fin XIII^{e}], champ. mérid. [bourg. mérid..]) – `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606])

Ao : *Si refont plus grant joie que li cuers ne* ***conporte****.*
Ez : *Et ilz font g[r]eigneure chiere de joye que le cueur ne* ***apporte****.*
(69-168)

Lexème qui remplace : *aporter*, "causer"

`RoseLLec` (ca 1230 [ca 1285], traits orl. [orl.]) – ∅ ; APPORTARE ; rapport d'hyponymie ; étymon de la même famille

Nombre de remplacement(s) : 1

La leçon de Ez permet l'expression de l'inadéquation entre l'apparence, la *chiere*, et le véritable ressenti.

† confès

FEW, II-2, 1037b : CONFITERI

Ao : 4 ; Ez : 0

confès, "qui a avoué ses péchés"

`RolS2` (ca 1100 [2^{e} q. XII^{e}], agn. ou norm. [agn.]) – `Corn 1694` (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [vx] | `Rich 1680` (*Dictionnaire françois* [1680]) [spé.] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `PASQUIER, Lettres` (déb. XVII^{e} [1619], Paris)

1 **Ao** : *Mais avant, vos feroiz* ***confés****, car ge lo voil.*
Ez : *Mais vous serez ainçois* ***confessé****, car je le vueil.*
(16-100)

2 **Ao** : *Et il li dist qu'il estoit* ***confés*** *de toz les granz pechiez dom il li pooit remanbrer que il aüst faiz.*
Ez : *Et il lui respondit qu'il s'estoit* ***confessé*** *de tous les grans pechiez qu'il eut oncques faiz dont il fust remembrant.*
(48-78)

3 **Ao** : *Et li preudom li redit : Ies tu* ***confés*** *del grant pechié que tu as del roi Ban de Benoyc qui est morz an ton servise, et de sa fame qui desseretee a esté puis la mort de son seignor ?*
Ez : *Et le preudomme lui dit : Te es tu* ***confessé*** *du grant pechié que tu as du roy Ban de Benoic qui fut mort en ton service, et de sa femme qui a esté desheritee par la mort de son seigneur ?*
(48-78)

4 **Ao** : *Lors fu li rois mout esbahiz et dist : Certes, maistres, de ce n'ai ge pas esté* ***confés****, et si est li pechiez mout granz, mais certes oblié l'avoie.*
Ez : *Lors fut le roy moult esbahy et dit : Certes, maistre, nenny, car je l'avoye oublié, et si est le pechié moult grant.*
(48-80)

Lexèmes qui remplacent :

- *confesser*, v. ppe empl. adj., "qui a avoué ses péchés"
  `RenautIgBartsch` (ca 1200 [ca 1285], traits bourg./pic. [pic.]) – ∅ ; CONFITERI ; rapport de synonymie ; même étymon
- Voir *confesser*. Ici, v. pronom., "avouer ses péchés"
  `LancM` (ca 1177 [ca 1235], champ. mérid. [champ.]) – ∅ ; rapport de métonymie, du général au particulier ; même étymon

Nombre de remplacement(s) : 3
Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

1 Sur les quatre contextes, trois sont comparables. Parmi eux, le lexème utilisé pour le remplacement est *confessé*, forme participiale du verbe *confesser*. La forme est attestée au début du XIII^e^ siècle, et connaît peu d'attestations avant le XV^e^ siècle. Elle est utilisée dans l'incunable systématiquement avec le verbe *estre*, même lorsque Ao utilise l'expression *faire confès* en 1[269].

2 Le verbe est un dérivé de l'adjectif remplacé. L'affaiblissement phonétique des consonnes finales qui se produit sur la période se déroulant entre les dates de composition des deux témoins peut être l'une des raisons de l'obsolescence de *confès*, et de la préférence marquée pour la forme participiale, plus clairement identifiable. Cette dernière est par ailleurs directement rattachée au verbe dont elle est issue, et se retrouve donc motivée sur le plan morpho-sémantique, au contraire de *confès*, qui est davantage isolée. Par ailleurs, l'emploi du participe passé met en relief l'achèvement de l'action, ici la confession. La notion d'achèvement, dans le cadre d'une telle action, dont le résultat se trouve justement dans son achèvement, est particulièrement importante.

Typologie : Disparition totale au sein de l'incunable ; le lexème est encore attesté au siècle suivant
Facteurs supposés : Affaiblissement phonétique des consonnes finales rendant peu marquée la forme de l'adjectif ; existence d'un participe passé plus motivé sur les plans sémantique et formel ; isolement de l'adjectif sur les plans sémantique et formel.

⊆ confondre

FEW, II-2, 1046a : CONFŬNDERE

269. L'expression *faire confès*, qui a le sens de "se confesser", est recensée dans le FEW.

Ao : 1 ; Ez : 0

confondre, “anéantir”
RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – Tr. Men. (ca 1480-1500)

Ao : *Au commencement, qant li ordres de chevalerie commança, fu devisé a celui qui voloit estre chevaliers et qui lo don en avoit par droiture d'eslection, qu'il fust cortois sanz vilenies, deboenneires sanz felenie, piteus vers les soffraiteus et larges et appareilliez de secorre les besoigneus, prelz et appareilliez de* ***confondre*** *les robeors et les ocianz...*
Ez : *Au commencement de l'ordre de chevalerie, il fut dit a celui qui vouloit chevalier estre et qui le don en avoit par droit de election, qu'il fut courtois sans villennie, debonnaire sans follie, piteux vers les souffreteux, large et appareillié de secourier les indigens, prest et entalenté de* ***destruir*** *les robeurs et les meurdriers...*
(20-33)

Lexème qui remplace : *destruire*, “anéantir”
RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; DESTRUERE ; rapport de synonymie

Nombre de remplacement(s) : 1

† conforter

FEW, II-2, 1044a : CONFORTARE

Ao : 42 ; Ez : 21

1 “consoler”
AlexisS2 (fin XIe [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ [litt. | spé.] | Widerh 1675 (*Nouveau dictionnaire françois-alleman et alleman-françois qu'accompagne le latin* [1675]) [dict. bil.] | Rotrou (1628-1650) [270]

a) **Ao** : *Et qant ele a longuement esté issi, si li remenbre de son fil, ne ja mais ne velt estre* ***confortee*** *par autre rien.*
Ez : *Et quant elle a longuement ainsi esté, si se remembre de son filz, et jamais ne espere estre* ***confortee*** *par autre.*
(3-26)

b) **Ao** : *Et lors commance a faire un duel si grant que nus graindres ne poïst estre et fust saillie dedanz le lac se li vallez ne l'aüst retenue, qui lo roi avoit laissié en la montaigne, si l'estoit venue* ***reconforter*** *por la grant paor qu'il avoit que ele ne se desesperast.*
Ez : *Et fut la dame saillie dedens le lac se retenue ne l'eut son varlet qui avoit laissé le roy en la montaigne, et l'estoit venu* ***conforter*** *pour la grant paour qu'il avoit qu'elle ne se desesperast.*
(3-36)

c) **Ao** : *Ensi* ***conforte*** *la Dame del Lac Lancelot et asseüre, si com li contes trait avant ceste aventure.*
Ez : *Ainsi* ***conforte*** *la Dame du Lac et asseure Lancelot.*
(9-114)

270. Le TLFi recense le verbe pour le sens “soutenir [qqu'un] moralement”, qui peut être considéré comme un sens affaibli de “consoler”. Une remarque précise son statut particulier dans la langue contemporaine : « Ce mot considéré il y a peu de temps encore comme arch. connaît aujourd'hui un regain de vitalité surtout dans le lang. de la presse. »

d) **Ao** : *Et qant ele vint de pasmoison, si la* ***conforte*** *et dit que tote soit seüre que il li a verité dite.*
Ez : *Et quant elle revint de pamoison, il la* ***reconforte*** *et dit que toute soit seure qu'il lui a verité dicte.*
(10-25)

e) **Ao** : *Mais parmi toz voz anuiz, devez mout* ***conforter*** *de ce que vos iestes ensemble en la garde Nostre Seignor qui en si mauvaises avantures et en si felonesses avez esté. Or si vos* ***confortez*** *des or mais l'une a l'autre de voz maus et faites ansanble joie de voz biens.*
Ez : *Et parmy tous voz amys* [sic]*, si devez desormais* ***conforter*** *l'une l'autre de voz maulx.*
(10-55)

f) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(10-55)

g) **Ao** : ∅
Ez : *Et qua[n]t il fut retourné, il dist les nouvelles a la royne de Benoic et moult la* ***conforta****.*
(10-58)

h) **Ao** : *Et la damoisele* ***conforte*** *mout et asseüre.*
Ez : *La damoiselle les* ***conforte*** *moult et asseure.*
(12-9)

i) **Ao** : *N'aiez garde, mi anfant, car vostre maistre ne avront ja mal. Ce disoit ele por aus* ***conforter****, car puis que ele les avoit devers li ele prisoit mout petit lo remenant. Durement* ***conforte*** *la damoisele les anfanz et lor desfant si chier com il ont lor cors qu'il ne dient cui il sont fil. Car vos seriez, fait ele, mort et alé. Et ge vos menrai en tel leu o vos avroiz qancque vos savroiz de cuer penser ne de boiche deviser, et si seront vostre dui maistre prochainement avocques vos.*
Ez : *N'ayez paour, mes enfans, car voz maistres ne auront ja mal. Et je vous meneray [en] tel lieu que vous aurez tout ce que vous saurez demander, et si seront voz maistres prouchainnement avec vous.*
(12-10)

j) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(12-10)

k) **Ao** : *Ne n'i bet ja nus, tant soit mes privez, a moi* ***conforter*** *de vostre mort car ja mais ne l'ameroie ainz voil bien que toz li siegles sache que c'est perte sanz confort.*
Ez : *Et n'espoire jamais en avoir aucun reconfort et reputeroie cellui pour mon mortel enemy qui m'en vouldroit* ***conforter*** *car c'est perte sans reconfort.*
(13-12)

l) **Ao** : *Mais Bohorz doit som maistre amer, qui lo vint* ***conforter*** *en ses anuiz.*
Ez : *Mais Boort doit gré savoir a son maistre qui le vint* ***conforter*** *en ses ennuyz.*
(17-5)

m) **Ao** : *Qant Jhesus Criz Nostres Sires Nostres Sauverres fu montez el ciel aprés la Pasque, au jor de l'Acension, si deciple remestrent irié et desconforté, conme cil qui avoient lor pastor perdu, si atendoient la promesse que il lor avoit fete aprés la Pasque, qui estoit la joie de lor rachatement, car promis lor avoit a envoier lo Saint Esperit a* ***conforter****, dont il avoient grant mestier, car il*

estoient si com vos avez oï autresin com les berbiz qui lor pastor ont adiré. A celui jor lor enveia Dex lo grant confort por aus solacier de celui qu'il avoient veü en char en lor compaignie
Ez : *Quant Nostre Seigneur fut monté au ciel aprés la Pasque, au jour de l'Ascencion, les disciples demourerent dollens et courroucez comme s'ilz eussent perdu leur maistre et pasteur. Si attendirent la promesse qu'il leur avoit faicte, et premier leur envoya le Saint Esperit qui les* ***conforta*** *et sollacia de par celuy qu'ilz avoient veu en chair en leur compaignye.*
(19-5)

n) **Ao** : *Et lors vint an l'ost lo roi Artus un preudons plains de mout grant savoir. Et qant li rois oï dire que il venoit, si an fu mout* ***confortez*** *et bien li fu avis que Dex li anveoit secors.*
Ez : *Lors vint en l'ost du roy Artus ung homme de grant savoir, dont le roy fut moult* ***reconforté****, car bien lui estoit advis que Dieu lui envoyoit secours.*
(48-55)

o) **Ao** : *Mais qant messires Yvains vint, mout les* ***conforta*** *et mout an avoient grant mestier, car ja guerpissoient par tot place si recovrerent a l'asenbler de monseignor Yvain*
Ez : *Mais quant messire Yvain vint, si* ***reconforta*** *moult les gens du roy Artus et tous les fuyans retournerent avec lui.*
(51-141)

p) **Ao** : *Et Galehoz lo cort panre entre ses braz, si li baise la boche et les iauz et lo* ***conforte*** *mout durement, et li dit : Biau dolz amis, dites moi vostre mesestance.*
Ez : *Lors est Gallehault moult a malaise et lui dist : Beau doulx compaignon, dictes moy vostre mescheance.*
(51-195)

q) **Ao** : *De ceste chose est Galehoz mout a malaise, si* ***conforte*** *son conpaignon a son pooir.*
Ez : *De ceste chose est Gallehault moult a malaise, si* ***reconforte*** *son compaignon.*
(51-198)

r) **Ao** : *Cist moz m'a* ***conforté*** *an toz mes anuiz, cist moz m'a de toz mes maus garantiz et m'a gari de toz periz...*
Ez : *Ce mot m'a* ***conforté*** *en tous mes ennuis, cest mot m'a de tous maulx gary...*
(51-271)

s) **Ao** : *Si lo trueve d'autre sanblant que il n'avoit esté la nuit devant, mais il lo* ***conforte*** *a son pooir.*
Ez : *Et le treuve assez d'autre semblant qu'il n'avoit esté devant, mais il le* ***reconforte*** *a son pouoir.*
(51-359)

t) **Ao** : *Et Galehoz, qui mout estoit angoissos de sa messaise, lo* ***conforte*** *mout et disoit que il ne s'esmaiast mie, car par tens orroient aucunes novelles des assanblees.*
Ez : *Gallehaut, son compaignon, qui moult estoit angoisseux de son ennuy et de sa desplaisance, le* ***reconfortoit*** *le mieulx qu'il pouoit et disoit que seul n'y alast pas et que de brief il auroit aucunes nouvelles des assemblees.*
(52-11)

u) **Ao** : *Si fait tel duel que riens ne lo puet* ***conforter****.*
Ez : *Et fait tel deul que nul ne le peut* ***conforter ne appaiser****.*
(53-42)

v) **Ao** : *Et li seneschauz siet a ses piez et se poine mout de li* ***conforter****.*
Ez : *Le seneschal vint a ses piez et moult se travaille de la* ***reconforter****.*
(55-103)

w) **Ao** : *Et la pucelle, qui s'amie est, fait tel duel que riens ne la puet* ***conforter****.*
Ez : *Et la pucelle, qui s'amie estoit, fait tel deul que nul ne l'en peut* ***conforter****.*
(57-103)

x) **Ao** : *Anprés ala la reine veoir l'amie Hector por* ***conforter****.*
Ez : *Et la royne ala veoir l'amie Hector pour la* ***reconforter****.*
(58-3)

y) **Ao** : *Et messires Gauvains la* ***conforte*** *mout et li demande ce que est.*
Ez : *Et messire Gauvain lui demande que ce peut estre.*
(62-54)

z) **Ao** : *Et messires Gauvains* ***conforte*** *la dame et aseüre, et li dit que autre escu li quiere que lo suen.*
Ez : *Et messire Gauvain* ***conforte*** *la dame et asseure, si lui prie que elle lui pourchasse ung autre escu que le sien.*
(62-56)

aa) **Ao** : *Et la damoiselle, qui mout l'amoit, lo* ***conforte*** *mout a son pooir et dit que mout est pres li recez.*
Ez : *Et la damoiselle, qui moult l'ayme, le* ***conforte*** *de tout son pouoir et dist que moult est prez du logis.*
(62-214)

ab) **Ao** : *Si a tot laissié, lo rire et lo joer et lo boivre et lo mangier, ne rien ne lo* ***conforte*** *fors solement a penser.*
Ez : *Si a tout laissé, le rire et le jouer et le boire et le menger, ne il ne se* ***conforte*** *de riens fors seulement a penser.*
(68-2)

ac) **Ao** : *Mais messires Gauvains an par est trop angoisseus et Lanceloz lo* ***conforte****, et dit qu'il ne s'esmait mies car nos serons fait il tuit prison ou nos lo ravrons.*
Ez : *Mais monseigneur Gauvain en est trop angoisseux et Lancelot le* ***reconforte****, et dist qu'il ne se desconforte mie car nons les aurons ou nous serons tous prins.*
(68-146)

ad) **Ao** : *Mais ge vos vaign* ***conforter****. Et ne soiez trop esmaiee que, se Deu plaist, vos avroiz consoil.*
Ez : *Mais je vous viens* ***reconforter****, que vous ne soyés trop marrie car, se Dieu plaist, nous aurons conseil.*
(68-159)

ae) **Ao** : *Et fait tel duel a jornee que nuns ne lo puet* ***conforter****.*
Ez : *Ains fait tel deul que nul ne le peut* ***conforter****.*
(69-1)

af) **Ao** : *Lors fait tel duel que nuns ne la puet* ***conforter ne chastier****.*
Ez : *Lors fait tel deul que nulle creature ne la peut* ***reconforter****.*
(69-12)

ag) **Ao** : *Et qant il se demante a li, ele lo* ***conforte*** *et aseüre et dit.*
Ez : *Si s'en demente et crie mercy a la royne, et elle le* ***reconforte*** *et asseure durement et lui dit.*
(69-62)

ah) **Ao** : *Et messires Yvains voit venir lo penon, si* ***reconforte*** *sa gent et dit.*
Ez : *Quant messire Yvain voit le pennon de la royne, il* ***conforte*** *ses gens et dit.*
(69-79)

Lexèmes qui remplacent :

- *reconforter*, "consoler"

  `AlexisS2` (fin XI^e [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; CONFORTARE ; rapport de synonymie ; même étymon [271]

- Voir *apaisier*, "calmer" (rapport de synonymie)

Nombre de conservation(s) avec transposition : 2

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 1

Nombre de conservation(s) de terme dans un contexte divergent : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 4

Nombre de conservation(s) : 11

Nombre de remplacement(s) de terme dans un binôme : 1

Nombre de remplacement(s) : 10

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 3

2 "conseiller"

`PoèmeMorB` (ca 1200 [déb. XIII^e], wall.) – `DeroziersDC` (1542, Paris)

a) **Ao** : *Mais vos n'iestes mie sage qui por noiant vos ociez, que Nostre Sires est toz puissanz de vos aidier, ne il ne vos obliera ja. Ensi la chastie et* ***conforte*** *li seneschauz, si chevauchent tant que il vienent a Roestoc.*
Ez : *Mais vous n'estes pas sage de vous ainsi tormenter pour neant, car Dieu est tout puissant de vous aider. Tant chevaucherent entre telles paroles qu'ilz vindrent a Roestoc.*
(55-103)

b) **Ao** : *Lors dit messires Yvains que il covenoit la reine* ***conseillier****, car or a ele trop grant duel.*
Ez : *Et dist monseigneur Yvain que ores convient il* ***conforter*** *la royne, car trop a grant deul.*
(68-159)

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

271. La graphie *reconforter* est attestée jusque dans `Ac 1694` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1694]) (source : CoDicoCG).

3 v. pronom., “se réconforter”

`ErecFr2` (ca 1170 [1re m. XIIIe], champ. mérid. [bourg.]) – ∅ [empl. spé.] | `CALVIN, Instit.` (1541, Genève) [272]

a) **Ao** : *Mais de cesti mesaventure ne* ***se*** *pot il pas* ***conforter****, ne ne dut legierement, car il n'avoit de toz anfanz que celui seul.*
Ez : *Mais de ceste malle avanture ne* ***se*** *peut il mie legierement* ***appaisier****, car il n'avoit de tous enfans que cellui Dorin.*
(13-2)

b) **Ao** : *Mais voir ge ne morrai encores pas, ainz vivrai plus que ge voldroie ancor assez, si* ***me conforterai*** *an tant de confort com ge porrai avoir.*
Ez : ∅
(13-12)

c) **Ao** : *Mais mangiez et* ***vos confortez*** *entre vos et mon fil li uns a l'autre, car ge ne voudroie por nule rien que voz maistres vos trovassent si enpiriez qant il vendroient.*
Ez : ∅
(14-12)

d) **Ao** : *Ensin* ***se*** *bee a* ***conforter*** *de l'un por l'autre.*
Ez : *Ainsi* ***se conforte*** *de l'un pour l'autre.*
(14-141)

e) **Ao** : *Si l'an dist tant que il* ***se conforta*** *mout des paors que il ot eües et que il ne mena mais si male vie com il soloit.*
Ez : ∅
(51-234)

f) **Ao** : *Il est voirs que li chevaliers vos aimme, si lo set Galehoz, et des or mais* ***s'an deporteront*** *li uns a l'autre an quelque terre que il soient car ci ne seront il mies longuement.*
Ez : *Vray est que le chevalier vous ayme. Aussi fait Gallehault, et desormais* ***se conforteront*** *l'un l'autre en quelque terre qu'ilz soient car icy ne seront ilz pas longuement.*
(51-315)

g) **Ao** : *Qant vos seroiz an estranges terres antre vos et mon chevalier, si se conplaindra li uns a l'autre, et nos deus dames* ***nos reconforterons*** *ansanble de noz annuis et ferons joie de noz biens.*
Ez : *Quant vous serez en estrange terre vous et mon chevalier, si se complaindra l'un a l'autre, et nous* ***nous conforterons*** *nous deux de nos maulx.*
(51-334)

h) **Ao** : *Et qant il a grant piece tel duel fait, si* ***se*** *recomance a* ***conforter*** *et se blasme de ce qu'il a tant dolosé, et recomance a faire autresi grant joie com li diaus avoit esté o plus grant.*
Ez : ∅
(54-16)

272. Le TLFi donne l'emploi pronominal seulement pour un usage réciproque.

i) **Ao** : *Si la prant antre ses braz et dit : Damoiselle, or ne vos esmaiez mies, mais* ***confortez vos****, car, se Deu plaist, vos avroiz par tens miauz que li cuers ne vos dit.*
Ez : *Si la prent entre ses bras et lui dit : Damoiselle, ne vous esmayez mie, mais* ***rejouissez vous****, car, se Dieu plaist, vous aurez de brief mieulx que vostre cueur ne desire.*
(57-47)

j) **Ao** : *Et ele* ***se conforte*** *mout, si vient jusque au chastel et fait tant que ele parole a son seignor, si li dit.*
Ez : *Et vient au chasteau et parle a son seigneur.*
(62-57)

k) **Ao** : *Et lors lo conte a s'amie, qui mout en est liée et mout* ***s'an conforte****, ne onques puis ne ravoit nus fait rire ne joer. Mais au roi poise sor toz homes que messires Gauvains n'a achevee sa queste por sa grant bessoigne que il avoit a faire.*
Ez : *Si le compta a s'amye qui moult en fut joyeuse. Mais au roy tarde sur toute rien que monseigneur Gauvain eust achevee sa besoigne.*
(67-14)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *apaisier*. Ici, v. pronom., "(d'une personne) se calmer"
  `AimonFlH` (1188 [XIII^{e}], traits Sud-Est [lorr.]) – ∅ ; rapport de synonymie
- Voir *resjöir*, v. pronom., "éprouver de la joie" (rapport de métonymie, du particulier au général)

Nombre de conservation(s) : 1

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 2

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 4

Nombre de remplacement(s) : 2

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 2

1 Sur les 47 contextes, 35 sont comparables. Parmi eux, on relève quinze cas de conservation, six cas de présence en Ez face à une autre leçon en Ao et quatorze cas de substitution.

2 Le contexte 1 u) présente le cas de conservation dans le cadre de la création d'un binôme, « *conforter ne appaiser* ». Le contexte 2 b) est le seul qu'il est possible de comparer pour le sens 2, "conseillier". C'est Ez qui présente l'occurrence face à la leçon « *conseillier* » de Ao. Au vu du contexte, où il est question du *grant duel* que la reine fait, il est aussi possible d'interprétrer l'occurrence en Ez aussi dans le sens présenté en 1. Le troisième sens, "se réconforter", en emploi pronominal, connaît deux cas de remplacement, l'un par *apaisier* et l'autre par *resjoïr*, aussi en emploi pronominal. L'emploi pronominal connaît par ailleurs un cas de conservation et deux cas de présence en Ez.

3 Le premier sens, "consoler", est celui qui connaît le plus d'occurrences dans les deux témoins. Elles sont remplacées à douze reprises par le verbe préfixé, *reconforter*. Néanmoins, à deux reprises, c'est Ao qui présente le verbe face à la forme simple en Ez, en 1 b) et 1 ah). On relève également 14 cas de conservation. La distribution entre cas de conservation et cas de remplacement est donc semblable.

4 Une tendance peut être dégagée : dans l'incunable, les contextes formellement marqués connaissent des cas de conservation, avec le verbe *conforter*, tandis que ceux qui sont peu marqués connaissent des cas de remplacement, avec le verbe *reconforter*. On peut ainsi voir l'opposition entre « *et la damoiselle, qui*

mout l'amoit, lo conforte mout a son pooir », en 1 aa), et « *il la reconforte* », en 1 d). Dans le premier cas, le sujet est composé d'un groupe nominal, complété par une proposition relative, et une locution adverbiale vient accompagner le verbe. Dans le second, on a simplement l'emploi sujet-objet-verbe, les deux premiers éléments étant de simples pronoms.

5 Si, dans certains cas, le statut, remplacement ou conservation, ne semble pas dépendre du contexte, les occurrences de *conforter* et *reconforter*, en Ez, peuvent être distinguées entre contextes appuyés et contextes non appuyés, et ce de manière systématique. Par exemple, dans le cas de conservation en 1 b), où Ez donne « *la damoiselle les conforte moult et asseure* », et de substitution en 1 ag), où Ez donne « *elle le reconforte et asseure* », bien que les verbes fonctionnent dans les deux cas avec *asseurer*, assurant leur soutien dans le cadre d'un binôme — ce qui est à plusieurs reprises le cas dans le corpus —, on peut relever la présence du groupe nominal *la demoisele* dans le cas de conservation face à l'emploi d'un simple pronom personnel dans celui de substitution. De la même manière, dans les cas d'emplois soutenus par *venir*, une différence peut être observée. Ainsi, en 1 b), Ez donne, dans le cas d'une conservation : « *et l'estoit venu conforter pour la grant paour qu'il avoit* », et en 1 ad), dans le cas d'une substitution : « *mais je vous viens reconforter* ». On peut donc opposer l'emploi doté d'une complétive introduite par *pour* dans le cadre de la conservation, et l'emploi intransitif dans le cadre du remplacement. L'opposition entre les emplois simples et les emplois soutenus, appelant respectivement substitution ou remplacement, est systématique.

6 En Ao, *reconforter* est employé à six reprises, contre quinze en Ez. L'emploi progresse donc. Le fait de l'utiliser dans des contextes non marqués formellement est un témoignage de l'affaiblissement progressif de *conforter*, puisque de tels contextes ne sont pas nécessaires dans le manuscrit, comme en témoigne la présence de *reconforter* en 1 b), pris en exemple *supra*. Dans le manuscrit, il a probablement une valeur intensive, marquée par son préfixe *re-*. C'est peut-être à partir de cette valeur marquée, à la fois formellement et dans sa dimension emphatique, que les locuteurs choisissent d'employer le verbe dans des contextes peu marqués — bien que la faiblesse du marquage soit, dans ce dernier cas, uniquement une faiblesse d'ordre formel. Cette extension d'emplois conduit à renforcer le sens de *reconforter* : d'un sens probablement déjà légèrement plus marqué, se construisant avec un plus grand nombre de contextes, il gagne des emplois, au détriment du verbe à forme simple. Il faut cependant noter que, encore en Ez, *reconforter* connaît moins d'occurrences que *conforter*, témoignant d'une obsolescence seulement en cours.

Typologie : Disparition partielle ; une partie des emplois du verbe sont obsolescents
Facteurs supposés : Le verbe a une forme peu marquée et connaît en synchronie un verbe synonyme, qui en est dérivé et est doté d'un préfixe, ce qui le rend à la fois plus fort formellement et sémantiquement ; dans les contextes formellement peu marqués, c'est la forme marquée qui est employée ; par cette progression d'emplois même, la position du verbe dans le système linguistique est renforcée, au détriment du verbe de base.

‡ conrëer

FEW, XVI, 696b : *REÞS

Ao : 28 ; Ez : 4

1 “traiter”

RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ [rég.] | Ez (ca 1220 [1488], Rouen) [273]

a) **Ao** : *Si aida a Claudas et li bailla tot lo pooir de Gaule et des contrees qui desouz estoient, si* ***conreerent*** *si lo roi Ban que il li tolirent sa cité de Benoic et tote s'autre terre.*
Ez : *Si aida a Claudas et lui bailla tout le pouoir de Gaulle et des contrees qui dessoubz estoient et* ***acoururent*** *sur le roy Ban tellement qu'ilz lui tollirent Benoic et sa cité et toute sa terre.*
(1-12)

b) **Ao** : *Si en a en po d'ore plus de vint tex* ***conreez*** *que li plus sains n'a nul pooir de lui mal faire, si lo dotent tant li plus des autres…*
Ez : *Il leur donne grans coupz tellement que homme n'a pouoir de lui mal faire. Et le doubtent tant les plus vaillans…*
(13-38)

c) **Ao** : *Et si tost com il me conurent, si me corrurent sus et m'ont* ***conreé itel*** *com vos poez veoir ançois que onques poïsse avoir leisir de dire a els ma parole.*
Ez : *Et si tost qu'ilz me congneurent, ilz me coururent sus et me ont* ***mis en tel estat*** *que vous voyez ainçois que j'aye peu avoir loisir de leur dire une parolle.*
(13-96)

d) **Ao** : *Et cil li recort sus si fierement que tuit s'an esbaïssent, si lo* ***conroie*** *tel en po d'ore que plus nel puet soffrir, si apele un autre.*
Ez : ∅
(23-33)

e) **Ao** : *Lors vient illuec uns escuiers et portoit a son col un escu d'argent a une bande vermoille de bellic. Et li escuz au Blanc Chevalier estoit ja tex* ***conraez*** *que mout en i avoit petit remex.*
Ez : *Lors vient ung varlet avant et apporte au Blanc Chevalier ung escu blanc a une bende de bellif, car son escu estoit ja tellement* ***rompu et exillé*** *que peu en estoit demouré.*
(23-33)

f) **Ao** : *Lors est revenuz a la meslee, si les* ***conroie*** *tex en po d'ore que nus a cop ne l'ose atandre ainz guanchissent a ses cox.*
Ez : *Et est revenu a la meslee, et les* ***conroye*** *en peu d'eure tellement que nul n'ose attendre ses grans coups.*
(23-43)

g) **Ao** : *Si s'est an po d'ore si vistoiez qu'il en a cinc tex* ***conreez*** *qu'il n'i a celui qui ait pooir de relever, car li dui en sont ocis.*
Ez : *Il s'est en pou d'eure tant vigoureusement maintenu qu'il en a cinq tellement* ***conreez*** *qu'il n'y a celui qui ait pouoir de soy relever car les deux en sont occis.*
(23-47)

273. La date de première attestation vaut pour le sens plus précis de “prendre soin de”, le verbe étant employé avec l'adverbe *bien*. Le sens de “maltraiter” n'est pas bien documenté dans les dictionnaires de référence : indiqué uniquement pour le XIIIe siècle dans le FEW, absent de Mats et du AND ; il est en revanche présent dans le DMF, dans le DÉCT et dans le DÉAFpré, et apparaît dans les mentions du sens général “traiter [qqu'un] (de telle ou telle manière)” dans le Gdf. C'est pourquoi sont ici regroupées sous un seul et même sens, “traiter”, les occurrences qui semblent plus exactement correspondre à quatre sens particuliers, explicités dans la première note d'analyse ci-après : “maltraiter dans un combat”, “maltraiter”, “se mettre dans un état”, “se mettre dans un état triste”.

h) **Ao** : *N'aiez garde, fait il, car s'il vos en maine, il m'ocirra avant ou ge serai* ***tex conreez*** *que ge ne vos porrai aidier.*
Ez : *N'aiez doubte, fait le Blanc Chevalier, car s'il vous emmaine, il me occira avant ou je seray* ***en tel estat*** *que je ne vous pourray aider.*
(28-28)

i) **Ao** : *Messires Gauvains ne fu pas mis a force el chastel, mais il fu tex* ***conreez*** *devant et tant i prist bouz et cous que mout s'en dielt.*
Ez : ∅
(48-26)

j) **Ao** : *Mais tote jor avoit soffert angoisse et tant s'ert angoissiez de bien faire que il estoit tels* ***conreez*** *q'an l'an porta en son ostel.*
Ez : *Tant avoit messire Gauvain souffert le jour d'angoisse et de travail et tant s'estoit efforcé de bien faire qu'il est tellement* ***atourné*** *qu'il cheut pasmé de dessus son cheval et le convint le soir porter a son hostel.*
(48-27)

k) **Ao** : *Et qant il vint a la meslee, si trova monseignor Gauvain tel* ***conreé*** *que li sans li sailloit por la boiche et par lo nes fors et cuidoit bien morir sanz confession.*
Ez : *Quant il vint en la bataille, il trouva monseigneur Gauvain si* ***navré*** *que le sang lui issoit hors de la bouche, et cuidoit bien mourir sans confession.*
(51-52)

l) **Ao** : *Et mes niés gist ci tex* ***conraez*** *comme vos poez veoir.*
Ez : *Et mon nepveu gist cy* ***navré*** *comme vous voyez.*
(51-79)

m) **Ao** : *Et ja estoient li suen tel* ***conreé*** *qu'il se desconfisoient tuit.*
Ez : ∅
(51-129)

n) **Ao** : *Si recort sus a Segurades si que tuit s'an esbaïssent, car il lo veoit tel* ***conreé*** *que il lo cuidoit bien mener jusque a la mort ou jusque a outrance.*
Ez : *Il courut sus a Segurades si durement que tous se esbahissent, car bien cuidoit estre Segurades* ***seur*** *de le mener jusques a la mort ou a recreantise.*
(55-146)

o) **Ao** : *Et il ne deigna onques la soe traire ainz m'aracha mon hiaume de ma teste, si* ***me conrea tel*** *com vos veez.*
Ez : *Mais il ne daigna oncques la sienne traire ains me arracha mon heaume de mon chief et* ***m'en donna tel coup*** *comme vous voyez.*
(55-185)

p) **Ao** : *Et li va par desus lo cors. Et dit que se il n'aüst honte, bien sache il de voir que il lo* ***conreast*** *ja tel que ja mais a damoiselle ne meïst main...*
Ez : *Et lui va par dessus le corps, et s'il n'y eust eu honte, jamais a damoiselle ne mettroit la main...*
(60-32)

q) **Ao** : *Car il voient bien que il ne puent vers aus durer, car an po d'ore les en a Hestors trois tels* ***conreez*** *qui mais n'ont mies grant pooir d'aus nuire ne grever.*
Ez : *Car Hector en a en pou d'eure tellement* ***conroyé*** *troys qu'ilz n'ont mie grant pouoir de leur nuyre ne grever.*
(60-109)

r) **Ao** : *Et qant il venoit desoz lo pin, si esgardoit en haut si veoit une nue plaine de menues estoilles sanz clarté, si lo* ***conreoit*** *si cele nue que il ne veoit se petit non.*
Ez : *Et quant il fut venu dessoubz le pin, il regardoit en hault et il veoit une nue toute plaine de menues estoilles sans clarté. Et tant l'****empeschoit*** *celle nue qu'il ne veoit que bien peu.*
(55-37)

s) **Ao** : *Et aprés lo redit la reine au nain qui de tot est saisiz et s'an prant lo sairement. Et dit que se il s'an parjuroit, bien sache il que ele lo* ***conreeroit tel que*** *il ne li remanroit roie de terre.*
Ez : *Aprés la royne dit au nayn qui est de tout saisy que s'elle l'oyst de quelque chose et qu'elle s'en apperçoive, bien sçeust qu'elle l'en* ***courrouceroit en telle maniere qu'****il ne lui demoureroit raye de terre.*
(57-34)

t) **Ao** : *Si an* ***conreoit*** *si Mellin totes les hores qu'il venoit a li parler que maintenant s'andormoit et metoit sor ses deus aignes deus nons de conjurement.*
Ez : *Elle le* ***conjuroit*** *toutes les heures qu'il venoit a elle tellement que incontinent il s'endormoit et elle mettoit sur ses deux mamelles deux noms de conjurement.*
(6-24)

u) **Ao** : *Et qant la dame lo voit, si* ***est tel conreé de paor*** *que ele nel puet neïs esgarder.*
Ez : *Et quant elle le voit, elle* ***a tant de paour*** *qu'elle ne le peut regarder.*
(55-103)

v) **Ao** : *Et ele n'an avoit cure, et si l'avoit tel* ***conreé*** *que il l'amoit outre messure.*
Ez : *Si la prioit d'amours, et elle n'en avoit cure, si l'avoit tel* ***attourné*** *qu'il l'aymoit a desmesure.*
(68-96)

w) **Ao** : *Qant ele l'ot, si se rescrieve a plorer et est* ***tele conree*** *c'un seul mot ne li puet dire de la boche, car li sanglot li antreronpent sa parole trop durement.*
Ez : *Quant elle l'oyt, elle se prent a plourer et elle est* ***en tel estat*** *que ung seul mot ne peut dire.*
(20-10)

x) **Ao** : *Lors recomance a sospirer et les lermes li vienent as iauz et il se torne d'autre part, si est tex* ***conreez*** *que il ne set o il est.*
Ez : *Lors commence a souspirer.*
(51-230)

y) **Ao** : *Et il voit que ses compainz est ansi* ***conreez****, si an a si grant angoisse an son cuer com il puet plus avoir.*
Ez : *Quant il vit que son compaignon est si* ***courroucé****, si en a si grant angoisse que plus ne peut.*
(51-273)

z) **Ao** : *Or si dit li contes que Lanceloz est laianz tex* ***conreez*** *que il ne boit ne ne manjue por nul confort que l'an li face.*
Ez : *Or dit le compte que Lancelot est tel* ***conrayé*** *qu'il ne boit ne mengut pour nul confort que l'en lui face.*
(69-1)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *corrocier*, "se mettre en colère" (rapport d'hyponymie ; graphie proche)
- *estat*, "situation"
  `CoincyII1...K` (ca 1227 [2e q. XIVe], traits pic. mérid. et champ. [Paris]) – ∅ ; STATUS ; rapport de synonymie
- Voir *atorner*, "mettre dans un certain état" (rapport de synonymie)
- Voir *acorre*, "venir en toute hâte" (rapport de métonymie, du général au particulier ; graphie proche)
- Voir *rompre*, "réduire en plusieurs morceaux" (rapport d'hyponymie)
- *coup1*, "action de frapper qqu'un, heurt qui en résulte"
  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; CŎLĂPHUS ; rapport d'hyponymie
- *navrer*, "blesser"
  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; *NAFRA ; rapport d'hyponymie
- *empëechier*, "tourmenter"
  `RenclMisH` (ca 1230 [fin XIIIe], pic. [frc./pic.]) – `Stoer 1625` (*Le Grand Dictionnaire françois-latin* [1625]) [dict. bil.] | `MONTAIGNE, Journ. de voyage` (1580-1581 [1774-1775]) ; ĭMPĔDĭCARE ; rapport d'hyponymie
- *conjurer*, "prononcer des paroles magiques en vue de tel ou tel effet"
  `OrsonM` (ca 1225 [fin XIIIe], pic. mérid. [lorr.]) – `R. DE COLLERYE, Rondeaux` (1536) ; CONJURARE ; rapport d'hyponymie ; graphie proche
- *essillier*, "dévaster"
  `CourLouisLe` (2e t. XIIe [3e q. XIIIe], frc.) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen) ; EXĬLIARE ; rapport d'hyponymie

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 3

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Nombre de conservation(s) avec transposition : 1

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 4

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 5

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 3

Nombre de remplacement(s) : 6

Nombre de conservation(s) : 3

2 v. ppe, "préparé, apprêté"
`AlexisS2` (fin XIe [ca 1139], norm. [agn.]) – `JourdBlAlM` (av. 1455 [1455], pic.)

a) **Ao** : *En ce qu'il parloient issi et la porte do chastel oevre et chevalier entrent anz et dames et damoiseles et aportent lo mengier lo roi tot* ***conreé.***
Ez : *Ainsi qu'ilz parloient la porte du chasteau oeuvre. Puis entrent ens chevaliers dames et damoiselles et apportent a mengier au roy tout* ***appresté.***
(28-62)

b) **Ao** : *Et les genz Galehot vienent tuit* ***conreé.***
Ez : *Les gens Gallehaut viennent* ***a desroy.***
(48-44)

Lexèmes qui remplacent :

- *aprester*, v. ppe, "préparé"
  `PhThBestWa` (1121-1135 [3e t. XIIe], agn.) – ∅ ; PRAESTO ; rapport de synonymie
- Voir *desroi*, *a desroi*, "avec impétuosité, avec violence" (rapport de co-hyponymie)

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Analyses des exemples

1 Le lexème est présent à 28 reprises en Ao, et seulement à quatre en Ez. Sur les 28 passages, quatre présentent donc des passages aux versions similaires ; à 17 reprises, Ez emploie un autre mot dans le passage. L'emploi majoritaire du lexème en Ao se situe dans un contexte de combat, dans lequel il signifie "maltraiter, blesser", dans les exemples 1 a) à 1 q). Les exemples 1 r) et 1 s) présentent un même sens, mais dans un contexte autre. Dans les exemples 1 t) à 1 v), le lexème est employé dans un sens abstrait : il s'agit de "mettre [qqu'un] dans tel état psychologique". Les exemples 1 w) à 1 z) concernent un état psychologique triste. Par ailleurs, le lexème est employé sous la forme participiale à 20 reprises en Ao.

2 En ce qui concerne les occurrences du mot en Ez, on peut observer une différence de graphie entre celles-ci et celles qui apparaissent en Ao. En Ez, la graphie *conreez*, la plus fréquente en Ao pour le participe passé, est présente une fois, en 1 g). Pour les autres formes au participe passé, on trouve la graphie « *conroyé* », en 1 q), et « *conrayé* », en 1 z). Le lexème est conservé en 1 f) dans une forme conjuguée à l'indicatif présent. En Ao, la forme est « *conroie* » ; en Ez, « *conroye* ». Trois des quatre occurrences présentes en Ao concernent la blessure au cours d'un combat. Ces trois occurrences ont en commun de s'inscrire dans un syntagme incluant la locution *en peu d'heure*. Soit que le lexème s'inscrive directement dans le syntagme : « *en a en peu d'eure tellement conroyé* », en 1 q), « *les conroye en peu d'eure* », en 1 f), soit que le syntagme se trouve détaché du syntagme mais proche syntaxiquement et relié à lui par un lien logique : « *Il s'est en pou d'eure tant vigoureusement maintenu qu'il en a cinq tellement conreez* », en 1 g). Le syntagme *en peu d'heure* semble récurrent dans les descriptions faisant intervenir le verbe *conrëer*. On peut ainsi le trouver en Ao dans les exemples cités ci-dessus, en 1 b) et en 1 d), passages que Ez, pour des raisons variées, ne présente pas. Il y a donc une récurrence de l'expression en liaison avec le lexème étudié, dans le cadre de descriptions de combats. Cette récurrence peut expliquer la conservation en Ez du lexème : celui-ci, dans le cadre d'un syntagme (qui semble tout de même libre, comme nous avons pu le voir dans l'extrait où il se trouve détaché du verbe), du fait de sa répétition, se conserve mieux dans la langue que dans les autres cas. Le quatrième cas de

conservation du lexème en Ez est plus difficile à saisir. Il y signifie “être triste”. Le texte de Ez suit assez scrupuleusement le texte de Ao. Dans les deux autres occurrences comparables, dans lesquelles le mot a la même signification, Ez ne garde pas le lexème. La différence entre ces deux derniers passages et celui dans lequel le lexème est conservé tient dans la description antérieure qui est faite de l'état du personnage en question. Ainsi, en 1 w) et en 1 x), l'état piteux est décrit. Dans le premier cas, le texte donne : « *si se rescrieve a plorer et est tele conree* » ; dans le second : « *il ot si grant angoisse que par ung pou qu'il ne se pasma* » [274]. Les lexèmes *plorer* et *angoisse* permettent l'introduction de l'état triste des personnages. Il n'y a pas une telle introduction en 1 z), puisque la description de Lancelot intervient dans une phrase introductive de début d'épisode (« *Or si dit li contes que* »), après un épisode qui a traité de la situation de l'armée d'Arthur. Il n'y a donc pas d'information donnée sur la raison de l'état de Lancelot, dans l'immédiat contexte. Puisque cette phrase suit un épisode traitant de la guerre contre les Saisnes, il est fort probable que son état ait été vu comme découlant d'une blessure physique. Cette différence pourrait faire supposer un refus d'employer *conrëer* lorsqu'il s'agit explicitement d'une tristesse, et la possibilité de l'employer lorsqu'il est question de blessures physiques [275].

3 Lorsque Ez présente un passage similaire à celui en Ao mais ne garde pas le lexème, les lexèmes qui se trouvent en lieu et place de *conrëer* sont divers. En 1 a), la forme « *conreerent si* » est remplacée par « *acoururent sur* ». Il est possible ici que la tradition du texte ait joué un rôle important : il n'est pas difficile d'imaginer une leçon employant le verbe *corir*, du fait de la proximité graphique des deux verbes, qui a pu entraîner ensuite la leçon « *acoururent* ».

4 Les exemples 1 c) et 1 h) sont intéressants parce qu'ils présentent un même phénomène de remplacement. Ainsi, Ao donne : « *m'ont conreé itel* » et « *ge serai tex conreez* », tandis que Ez donne : « *me ont mis en tel estat* » et « *je seray en tel estat* ». La signification du verbe, “traiter” — sous-entendu, dans ces cas, “maltraiter”, est parfaitement rendue par le substantif *estat* — sous-entendu, mauvais état. Ao présente deux formes d'indéfinis, *itel* et *tex*, qui sont indifféremment rendus en Ez par *tel*, déterminant qui s'applique au substantif. On peut observer le déplacement réalisé dans le premier des deux exemples : le sémantisme, en Ao, est porté par le verbe au participe passé, tandis que, en Ez, le verbe au participe passé ne sert qu'à poser le locuteur en patient de l'action. On retrouve la même leçon en Ez, avec le substantif *estat* en 1 w), dans un contexte différent de celui du combat.

5 Ez se fait parfois plus explicite, comme en 1 o), où la même formule que ci-dessus, « *me conrea tel* », en Ao, devient en Ez « *m'en donna tel coup* ». En 1 k) et 1 l), deux passages, très proches l'un de l'autre dans la narration, donnent pour *conraez* la leçon *navré*. Le passage en 1 e) de Ez est plus explicite, puisqu'il donne comme variante de la leçon de Ao « *tex conraez* » la leçon « *tellement rompu et exillé* ». L'exemple présent en 1 j) est un peu délicat à traiter, car il est entièrement variant. En 1 v), la leçon proposée par Ez, en face de *conrëer*, est la même qu'en 1 j) : *atorner*, dans le sens de “faire devenir”.

6 Dans le sens “maltraiter”, en dehors des scènes de combat, Ez ne conserve pas le mot. Les leçons de Ez sont variées : « *empeschoit* » en 1 r), « *courrouceroit en telle maniere que* » en 1 s). Cette dernière leçon se retrouve en 1 y), avec un sens différent : dans le premier cas, il s'agit d'“infliger une correction”, dans le second, d'“être affligé”.

274. Le passage se situe juste avant le contexte cité ci-dessus.

275. Si l'on prend en compte ici la non-attention portée à la cohérence générale du texte, comme cela a été expliqué dans la partie traitant du rapport de l'incunable au texte, cette remarque fait sens : ne sachant pas exactement à quoi référait l'état piteux de Lancelot, les compositeurs ont laissé le lexème *conrëer*.

7 En 1 u), le verbe *conrëer* permet de construire une expression désignant un état émotionnel : « *est tel conreé de paor* ». Ez, pour décrire ce même état émotionnel de peur, emploie un verbe de base : « *a tant de paor* ». En 1 t), la leçon de Ez détaille l'action du personnage : « *conjuroit* » pour « *conreoit* » en Ao. Dans ce dernier exemple, comme dans les exemples dans lesquels Ez remplace le lexème par « *corrocier* », il est aussi possible de voir de simples banalisations.

8 Les exemples 2 a) et2 b) présentent le lexème utilisé dans le sens de "préparer". Dans le premier exemple, il s'agit de combattants qui sont bien équipés pour la bataille – passage modifié en Ez, qui présente la leçon *a desroy*, "sans retenue, violemment". Dans le second, il s'agit d'un repas, qualifié en Ez de *aprestez*.

⟶ Au vu des différences de traitement du lexème en fonction des contextes, il est possible de supposer que *conrëer* n'est plus que peu compris à l'époque de la composition de Ez. Il semble avoir survécu plus longuement dans le cadre de la proximité d'un syntagme, *en peu d'heure*, qui a permis une plus longue utilisation du mot, que lorsqu'il est utilisé de manière libre. Sa conservation en dehors d'un syntagme permet de supposer que le lexème, probablement archaïque au vu du nombre important de remplacements divers que l'on a énumérés, restait tout de même compris, dans le sens de "maltraiter physiquement".

Analyses internes

1 *estat*, utilisé dans trois des remplacements en Ez, est complètement absent en Ao. Le substantif, dans le sens de "manière d'être d'une chose", semble avoir une première attestation dans un témoin daté de 1220. *empëechier* est absent de Ao, présent cinq fois en Ez. *aprester* n'est attesté qu'une fois en Ao (et 14 en Ez). *corrocier* se rencontre souvent en Ao, mais moins qu'en Ez (51 fois contre 94). *navrer*, à la forme du participe passé, est employé respectivement 116 et 111 fois en Ao et en Ez, tandis que *atorner* est plus employé en Ao qu'en Ez (58 contre 26 fois). Les remplacements dans l'incunable semblent donc correspondre à différentes stratégies : d'une part, l'utilisation d'un mot récent, correspondant à l'état de langue contemporain du témoin ; d'autre part, l'utilisation de mots peut-être considérés comme plus archaïques (ceux avec un écart d'occurrences important, avec le plus grand nombre d'emplois en Ao) ; enfin, l'utilisation de mots génériques (*avoir*, *corrocier*).

2 Si *navrer* est fréquemment utilisé en Ao, il semble avoir un usage différent de *conrëer*. En effet, dans les deux exemples où Ez remplace *conrëer* par *navrer*, il n'est pas tant question de la blessure subie que de l'effet visuel de cette blessure. Ainsi, en 1 k), Gauvain est « *tel conreé que li sans li sailloit por la boiche et par lo nes* » ; en 1 l), au sein d'un discours direct, un personnage fait remarquer à un autre que « *mes niés gist ci tex conraez comme vos poez veoir* ». Tant par la description du *sang* que par l'exhortation à être un témoin oculaire de l'état d'un personnage, le verbe semble mettre l'accent sur la vue, au contraire des simples occurrences de *navrer* trouvées en Ao.

3 En Ao, *atorner* semble avoir un sens proche de *conrëer*, par exemple dans la phrase : « *et est a ce atornez que il ne boit ne ne menjue* » (069-5), passage qui suit celui présent en 1 z) (passage dans lequel Ez conserve le lexème) ; ou encore : « *Si est Sagremors si atornez qu'il ne parole mais se mout petit non.* » (062-213) Les trois passages signifient que le personnage « est dans un si mauvais état que... ». La différence entre les lexèmes pourrait résider dans la place du passage au sein de la narration : celui qui fait intervenir le lexème *conrëer* se situe au début d'un épisode, introduit par « *Or dist li contes que* », qui revient à une situation précédemment évoquée dans la narration — le mauvais état de Lancelot. Les deux autres passages, faisant intervenir le lexème *atorner*, présentent l'état piteux d'un personnage au sein d'épisodes qui traitent précisément de cet état : les passages les précédant donnent des explications

sur l'état actuel du personnage. Le lexème permettrait une sorte de mise en exergue de l'état mauvais du personnage : en 1 z), en revenant à Lancelot, la phrase d'accroche précise son piteux état, ce qui permet de retrouver le personnage en pleine action.

4 Aucune occurrence de *corrocier* n'a le sens de "maltraiter" en Ao. Le verbe est lié au sentiment de colère. Il peut néanmoins signifier parfois "affligé, triste" : « *Et neporqant tant li dient que ele se tient a la remenance mout dolante et mout correciee.* » (057-98) La différence de sens avec *conrëer* semble être de même nature que celle décrite ci-dessus : il s'agit d'une mise en valeur de la perception de l'état du personnage. Ainsi, en 1 y), c'est Gallehaut qui « *voit que ses compainz est ansi conreez* ».

⟶ La spécificité du lexème par rapport à ses concurrents serait donc de décrire un état tel qu'il est perçu : soit qu'il permette la mise en évidence de la perception du personnage témoin de l'état, soit qu'il soit la première mention d'un état, dans le cas de la rupture narrative. Cette spécificité semble complètement évacuée à l'époque de la composition de Ez, ce qui expliquerait en partie son remplacement en bon nombre d'endroits par des lexèmes déjà présents dans la langue et de sens voisins, et dépourvus de cette spécificité.

Comparaisons externes

1 Le lexème est présent dans des textes du XV^e^ siècle. Ainsi, on peut trouver des occurrences prenant le sens de "bien traiter", comme dans ce texte daté de 1400 :

> *Et se par aucunne aventure l'abatiés, vous gaagneriés le cheval vostre hoste et l'ostel, tant que .VIII. jours ou .VI. porroient conreer vos garçons ou escuiers se l'aviés.*
> `YsayeTrG` (*Ysaye le Triste*, fin XIV^e^ [1449], pic.)

2 Le sens de "préparer" est également attesté au milieu du XV^e^ :

> *De vitaille et de vins garnir et conraer.*
> `JourdBlAlM` (*Jourdain de Blaye*, av. 1455 [1455], pic.)

Le verbe semble donc toujours utilisé. Il est néanmoins à noter que les deux attestations que nous venons de citer apparaissent dans des textes picards, qui peuvent donc être marqués par leur régionalité. Il faut aussi prendre en considération la possibilité, dans ces textes, d'emplois archaïques à valeur littéraire.

3 À la fin du siècle, on trouve le sens de "maltraiter" :

> *Je vueil besongner sur les bras,*
> *Puis que le hault est conroyé.*
> `Myst. st Laur. S.W.` (*Le Mystère de saint Laurent*, 1499)

Le sens de "maltraiter physiquement", le seul conservé dans l'incunable, comme dernière attestation, est celui qui semble durer le plus longtemps dans la langue.

4 Le lexème est aussi très polysémique : en plus de pouvoir désigner la préparation, l'équipement, le traitement (en positif et en négatif) d'une chose ou d'une personne, il prend également des sens spécialisés : "étriller un cheval" et "fouler le cuir". Ces sens spécialisés semblent découler des sens ci-avant mentionnés : la préparation comprend, de manière générale, la préparation des chevaux et la préparation du cuir, deux éléments essentiels dans la vie médiévale. Ce dernier type de préparation a aussi des connotations avec le sens de "maltraiter", par la corrélation entre l'énergie dépensée sur une peau à tanner et celle dépensée sur un homme que l'on blesse.

⟶ Le lexème ne disparaît pas complètement, ni dans la langue, ni même dans notre incunable. Dans les passages étudiés ci-dessus, seul le sens de maltraitance physique subsiste, dans deux types de contextes très particuliers ; ensuite, seuls des sens spécialisés survivent.

Synthèse : La spécificité du lexème en ancien français semble résider dans la connotation visuelle particulière qu'il inclut, dans la vivacité qu'il instaure dans les descriptions et scènes qui le contiennent. Les spécialisations des sens autour de la préparation vont brouiller cette spécificité, et rendre ainsi le lexème caduc face à ses nombreux concurrents. Dans le même temps, les sens autour du traitement évoluent. Le mauvais traitement est présenté dans le DMF comme dérivant du sens positif par ironie. Il est possible que ce soit ce trait qui soit devenu le plus marquant dans la langue, du fait de son expressivité, et que le lexème ne parvienne plus qu'à désigner le mauvais traitement. D'autant plus que le sens spécialisé, "tanner le cuir", survit : il y a pu avoir une confusion entre les deux sens, avec l'impression que le sens "maltraiter" dérivait du sens "fouler le cuir", par métaphore. Il y a donc évolution sémantique vers des sens qui, de manière contingente, semblent entretenir un fort rapport sémantique. Ce renforcement du trait sémantique du /traitement violent d'un corps/ a pu jouer dans l'éradication complète des autres sens. Le sens technique, "fouler le cuir", survit dans la forme modernisée du lexème, *corroyer*, forme qui a déjà pu être constatée pour les occurrences du verbe au sein du texte en moyen français. Les sens techniques, relevant de domaines variés (métallurgie, menuiserie), s'établissent autour du lexème, dans la langue moderne, évinçant peut-être ainsi le dernier sens non technique qui restait. Le FEW mentionne par ailleurs que le sens "maltraiter" survit dans les dialectes de l'Est [276].

Typologie : Disparition partielle ; les emplois conservés sont des archaïsmes ; survivance de sens dans des lexiques spécialisés ; survivance dans des dialectes
Facteurs supposés : Abandon d'une spécificité d'un des sens à cause de la connotation due à un autre sens, né par spécialisation ; évolution sémantique par ironie, avec le sens nouvellement développé, plus expressif, qui devient celui majoritairement employé ; correspondance contingente entre les deux sens qui sont devenus majoritaires dans les emplois ; renforcement de ce pôle sémantique au détriment des autres emplois, conduisant à l'abandon progressif du sens non spécialisé.

‡ conroi

FEW, XVI, 696b : *RĒÞS

Ao : 25 ; Ez : 11

1 "ordre", part. : "ici, de bataille"
`Bueve2S` (1er t. XIIIe [2e m. XIIIe], pic.) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen)

Ao : *Et s'an vont tuit desreé vers l'ost lo roi que onques n'i ot bataille rangiee ne* ***conroi*** *fait.*
Ez : *Et s'en vont sans ordre vers l'ost du roy Artus. Et oncques n'y eut* ***conroy*** *fait ne bataille rengee.* (48-12)

Nombre de conservation(s) avec transposition : 1

2 "soin, disposition", part. : *metre/prendre conroi*, "prendre des mesures (pour réussir à faire qque chose)"
`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – `JFevRespH` (1376 [1402], traits pic. mérid. [Paris]) [277]

276. Il est possible que cette survivance soit un redéploiement du sens ancien à partir des sens spécialisés conservés, puisque le lexème ne semble pas particulièrement diatopiquement marqué (on le trouve ainsi dans des textes picards, champenois, anglo-normands, et des témoins aussi divers que Ao et Ez). On aurait alors affaire ici à une vie cyclique du lexème, de spécialisation en généralisation.
277. La date de première attestation vaut pour l'emploi du substantif seul. L'expression *prendre conroi* est, elle, attestée depuis `ErecFr2` (ca 1170 [1re m. XIIIe], champ. mérid. [bourg.]) (source : Mats). Cette expression est recensée dans un grand nombre d'attestations, contrairement à *metre conroi*, pourtant davantage présente en Ao. La date de dernière attestation est celle d'un emploi de *soi metre en conroi.*

a) **Ao** : *Mais il ne truevent qui en aus assaillir* ***mete conroi*** *car li onze dient qu'il ne se desleiauteront ja.*
Ez : *Mais il ne treuve personne qui se* ***mette en fait*** *d'eulz assaillir car les autres unze dient qu'ilz ne se desloyauteront ja.*
(13-240)

b) **Ao** : *Et cil se cuevre au miauz qu'il puet que autre* ***conroi*** *n'i met.*
Ez : ∅
(23-14)

c) **Ao** : *Et il lor laisse corre si les escrie mout durement. Et cil cuident estre traï, si sont si durement esbahi qu'il n'i a celui qui mete nul* ***conroi*** *en sa deffanse. Et il fiert lo premier qu'il ataint si durement qu'il lo giete mort. Et il li laisse lo glaive el cors si a l'espee traite et done granz cox destre et senestre a cels qui atandre l'osent.*
Ez : *Lors leur laisse courre le Blanc Chevalier tant comme le cheval peut aler, et fiert le premier qu'il attaint tellement qu'il le rue mort. Il laisse le glaive et trait l'espee et donne grans coups a destre et a senestre a ceulz qui attendre l'osent.*
(28-12)

d) **Ao** : *Et l'eve est si parfonde que li chevax commence a perdre l'aleine, si avient l'eive jusqu'as espaules au chevalier, ne il ne met nul* ***conroi*** *en issir hors.*
Ez : *La rive estoit trop haulte et tant se lassa que le chevalier entra en l'eaue jusques pres des espaulles.*
(46-10)

e) **Ao** : *Si lor cort sus si durement que il n'i sevent* ***metre conroi*** *fors del fuir.*
Ez : *Et leur court sus tellement qu'il les desrompt et depart si fierement qu'ilz ne sçaivient* ***trouver remede*** *que de fouyr.*
(55-83)

f) **Ao** : *Mais cil ne met nul* ***conroi*** *an lui relever ainz gist pasmez mout longuement tant que il revient de pamoison.*
Ez : *Mais celui n'a nul* ***pouoir*** *de soy relever et gist pasmé bien longuement.*
(59-121)

g) **Ao** : *Et li di que ele nos a plus oblié que nos n'avons deservi et que ele preigne* ***conroi*** *hastif comment nos la puissiens veoir.*
Ez : *Et lui diras qu'elle nous a plus oubliez que nous ne lui avons desservy et qu'elle prengne* ***conseil*** *hatif que nous la puissons veoir.*
(61-5)

h) **Ao** : *Lors furent si desconfit que onques n'i ot pris* ***conroi*** *de retorner, si fuit chascuns a garison la o il puet.*
Ez : *Lors furent si desconfis que chacun s'en aloit la ou il cuidoit mieulx trouver sa sauveté.*
(62-33)

i) **Ao** : *Si crie a monseignor Gauvain merci sanz autre* ***conroi*** *metre.*
Ez : *Il crie mercy a monseigneur Gauvain.*
(65-16)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *fait1*. Ici, “ce qui est arrivé”, part. : *soi metre en fait de*, “entreprendre”

  `ModusT` (ca 1354-1377 [1379], norm.) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen) ; rapport d’hyperonymie [278]

- *pöoir*, inf. subst., “faculté qui met en état de faire qque chose”

  `SermentsH1` (842 [ca 1000], Soissons) – ∅ ; PŎSSE ; rapport d’hyperonymie

- *remede*, “ce qui est employé pour supprimer ou guérir un mal quelconque”

  `SThomGuernT` (ca 1174 [déb. XIII^e], Ouest/pic./agn. [agn.]) – ∅ ; RĔMĔDĬUM ; rapport d’hyperonymie

- *conseil*, “décision”

  `ErecFr2` (ca 1170 [1re m. XIII^e], champ. mérid. [bourg.]) – `Ac 1932-35` (*Dictionnaire de l’Académie française* [1932-1935]) [vieilli] ; CONSĬLIUM

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes avec transposition : 1

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 3

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 4

3 “corps de troupes”

`RouH` (1135-1170 [ca 1300], frc.) – `Corn 1694` (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [VX] | `L'Epitaphe de Phelippes d'Austrice` (1506)

a) **Ao** : *Et menez tant de genz comme nos avons et devissez vos* ***conroiz*** *et rangiez vos batailles.*
Ez : *Et menerez tant de gens comme nous avons mais devisez voz* ***conroiz*** *et rengiez voz batailles.*
(48-14)

b) **Ao** : *Et il ont l’eve passee, si devisent lor* ***conroiz*** *et lor batailles.*
Ez : *Et quant ilz ont l’eaue passee, ilz devisent leurs* ***conroiz*** *et leurs batailles.*
(48-16)

c) **Ao** : *Au matin li rois comande que nus de ses chevaliers ne past l’eive, mais arment soi an l’ost et devissent lor* ***conroi****. Et qant il verront la gent Galeholt si passent outre l’eve.*
Ez : *Et le roy Artus commande a ses gens que nul ne passe l’eaue encontre eulz. Et ilz le font comme le roy le commande.*
(48-40)

d) **Ao** : *Cil assanbla toz seus a un grant* ***conroi*** *o il avoit pres de cent chevaliers.*
Ez : *Celui assembla tout seul en ung* ***conroy*** *ou il y avoit plus de .c. chevaliers.*
(51-37)

e) **Ao** : *Et el* ***conroi*** *avoit de mout preudomes sel laisserent ferir la ou il vost.*
Ez : *Et au millieu du* ***conroy*** *avoit moult de prudes hommes, si le laisserent ferir ou il voulut.*
(51-38)

278. Les attestations sont données pour la locution. Celle-ci est par ailleurs peu documentée dans les dictionnaires. Elle n’a pas été trouvée dans les dictionnaires des XVI^e et XVII^e siècles, donc nous supposons qu’elle est obsolète avant cette époque-là. Le FEW donne néanmoins une attestation de l’expression pour le dialecte poitevin, prenant le sens de “mettre un ultimatum, mettre en demeure d’agir”.

f) **Ao** : *Et il pecea son glaive la ou il lo cuida mielz emploier et delivres ala tot parmi lo* ***conroi*** *ferir un chevalier mout preu.*
Ez : *Il depeça son glaive la ou il le cuida mieulx employer et du tronchon ala parmy le* ***renc*** *ferir ung chevalier.*
(51-39)

g) **Ao** : *Et eschive totes les meslees et hurte des esperons contre un grant* ***conroi*** *que il voit venir ou il pooit bien avoir cent chevaliers.*
Ez : *Si passe parmy toute l'assemblee tant qu'il se trouva parmy ung* ***conroy*** *qu'il voit venir ouquel il povoit bien avoir jusques a cent chevaliers.*
(51-88)

h) **Ao** : *Lors vient a son grant* ***conroi*** *si an sevre dis mile homes et trente mile an remest.*
Ez : *Lors separe .x. mille hommes et les mist a une part.*
(51-129)

i) **Ao** : *Et dist au roi Baudemagu : Gardez si chier comme vos avez vostre honor et moi que mes* ***conroiz*** *ne se mueve se ge meïsmes mes cors ne vos i veign querre.*
Ez : *Et dit au roy [Baudemagu] qu'il ne se meuve jusques a ce qu'il viengne a lui.*
(51-129)

j) **Ao** : *Et Galehoz remonte an un cheval qui li fu amenez et vint an haut a son* ***conroi****, si prant a soi les dis mile.*
Ez : *Et Gallehaut monte en ung autre et vient a son* ***conroy****, si prent avec soy les dix mille.*
(51-136)

k) **Ao** : *Et messire Yvains qui les vit venir comanda ses* ***conroiz*** *tot soef aler et dist a ses genz…*
Ez : *Et messire Yvain qui les vit venir dit a ses gens…*
(51-139)

l) **Ao** : *Et Gualehoz s'en reva arrieres a son* ***conroi*** *et comanda que il chevauchast si durement…*
Ez : *Et Gallehaut s'en va arriere a son* ***conroy*** *et commande qu'ilz chevauchent fermement…*
(51-142)

m) **Ao** : *Atant chevauchent li* ***conroi*** *tot lo pandant. Et lor gent avoient ja mout lo poior.*
Ez : *Atant chevauchent les* ***conroiz*** *devers leurs gens, car ilz avoient ja du pire.*
(51-142)

n) **Ao** : *Mais qant li* ***conroiz*** *Gualehot vint, si chanja mout li afaires car trop i avoit grant fes de gent.*
Ez : *Et quant le* ***conroy*** *de Gallehaut fut venu, si changa moult l'affaire car moult y avoit grant effort de gens.*
(51-142)

o) **Ao** : *Et por ce que il avoit dit que tuit recovrassent a son* ***conroi****, sofri il tant lo jor…*
Ez : *Pour ce qu'il avoit dit que tous tournassent a son* ***conroy****, il souffrit tant le jour…*
(68-168)

Lexème qui remplace : *renc*, "ligne de guerriers"

`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; HRING ; rapport d'hyponymie[279]

279. Le lexème est conservé dans le lexique spécialisé de l'art militaire en français contemporain. Cependant, il appartient à ce domaine spécialisé dès son origine. Il n'y a donc pas ici de restriction sémantique.

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 4

Nombre de conservation(s) : 10

Analyses des exemples

1 Trois sens se distinguent dans les emplois qui sont faits de *conroi*. Le sens d'"ordre, disposition physique" et celui de "corps de troupe" sont caractérisés par une conservation. En effet, dans le premier cas, le seul contexte rattaché à ce sens est conservé, tandis que dans le second, sur les quinze contextes dans lesquels ce sens est observable en Ao, onze présentent le lexème aussi en Ez, soit l'ensemble des occurrences du lexème présentes dans ce témoin. Un seul cas de variation de lexème est présent, et il est probable qu'il ne s'agit que d'une simple variante.

2 L'obsolescence en Ez concerne donc le sens développé dans le deuxième ensemble de contextes, dans lesquels *metre conroi* est la forme majoritaire (sept emplois en Ao). Cette expression est toujours employée dans un sens négatif et dans des contextes similaires : elle intervient en effet toujours, en Ao, pour révéler l'impuissance ou la faiblesse de personnages, dans des contextes de combat, comme par exemple en 2 e) : « *Si lor cort sus si durement que il n'i sevent metre conroi fors del fuir.* » Les passages 2 g) et 2 h) contiennent l'expression *prendre conroi*. Le premier de ces passages est le seul qui ne concerne pas un combat. Sur les neuf passages, quatre seulement sont comparables. Ez y utilise en lieu et place de *conroi* quatre lexèmes différents.

3 Le premier remplacement, en 2 a), fait appel à l'expression « *mettre en fait* », qui transmet la même idée de prise de décision et de (ici, non-)passage à l'action qu'en Ao. Un autre passage transmet aussi cette idée de prise de décision. Il concerne la forme *prendre conroi* : en 2 g), Ez donne la leçon *prendre conseil*, qui se situe davantage du côté de la prise de décision que du côté de l'élaboration de moyens pour parvenir à faire quelque chose. Deux autres contextes font intervenir deux autres lexèmes, dotés du sème similaire de /solution/, au sein d'expressions qui ne reprennent pas le verbe *metre* présent en Ao : *trouver remede* et *n'a nul pouoir*, en 2 e) et en 2 f).

⟶ L'obsolescence semble concerner principalement le sens moral de *metre/prendre en conroi*. Les occurrences liées au combat sont conservées.

Analyses internes

1 *remede* est complètement absent de Ao, contre quatre occurrences en Ez. De même, l'expression *metre en fait* est entièrement absente de Ao [280] et présente une fois en Ez. En revanche, les expressions *prendre conseil* et *avoir nul pöoir* sont présentes chacune à cinq reprises en Ao, contre cinq et deux en Ez.

2 En Ao, l'expression *prendre conseil* peut avoir le sens de "prendre une décision". S'il a déjà été précisé qu'il y a une différence de sens, en 2 g), entre les contextes de Ao et de Ez, il est possible d'ajouter que, en Ao, la prise de décision est collective, comme le montre l'occurrence suivante, dans un contexte d'assemblée : « *Et il li demandent por qoi il lo dit. Por ce, fait il, que s'il vos en velt faire seürs, toz en est pris li consauz d'avoir la pais, car ge suis prez que ge m'en mete orendroit en sa prison.* » (016-94)

3 Sur les cinq occurrences de *avoir nul pöoir* présentes en Ao, une apparaît dans un contexte similaire à 2 f) : « *Si en a en po d'ore plus de vint tex conreez que li plus sains n'a nul pooir de lui mal faire.* » (013-38) Il est possible qu'ici *conroi* ne soit pas employé à cause de la présence dans la proposition

280. Sa première attestation est postérieure à la période de rédaction du témoin.

précédente de *conreez*, forme participiale du verbe dont *conroi* est dérivé. Une autre explication peut venir éclairer la différence entre les deux expressions : il s'agit du point de vue. Dans la phrase ci-dessus, le point de vue est général ; alors qu'en 2 f) le point de vue est celui de Gauvain. En effet, la phrase précédente décrit le personnage en train de courir sur celui qui est à terre : « *Lors descent messires Gauvains, si met la main a l'espee, si li cort sus.* » L'emploi de « *ne met nul conroi an lui relever* » peut être vu comme l'interprétation de Gauvain, qui, en courant sur son adversaire, voit qu'il ne réagit pas. La deuxième partie de la phrase explique pourquoi le chevalier ne réagissait pas : *ainz gist pasmez.* Les informations sont décrites au fur et à mesure de la découverte du personnage central de l'action, afin de rendre le récit plus vivant.

⟶ Les sens concernant l'"ordre" et la "troupe" sont conservés en Ez. Il faut néanmoins remarquer que l'attestation du premier sens cité ici semble en être la dernière. Le lexème est conservé alors qu'il semble que son emploi soit déjà obsolescent. De la même manière, la date de dernière attestation n'est pas très éloignée de la date de composition de Ez. Il faut donc supposer ici l'usage d'archaïsmes. Cet usage fait sens, en ce qu'il serait porteur d'une « valeur littéraire » [281], de la saveur passée d'un monde disparu. Les lexèmes continuent d'être employés dans le témoin parce qu'ils permettent de décrire une réalité disparue, mais existant dans la narration.

Comparaisons externes

1 On trouve *conroi* encore dans des textes du XVI^e^ siècle, mais seulement avec le sens de "état", comme dans l'exemple suivant :

> *Moult est le chevallier mauvés,*
> *Plain de grant orguel et d'effroy,*
> *Qui se vieut mectre en tel conroy,*
> *Tout seul pour conbatre troys.*
> `SalaChevLyon` (*Chevalier au Lion*, 1522 [2^e^ q. XVI^e^])

2 Le texte cité *supra* contient néanmoins un certain nombre d'archaïsmes, comme notre incunable, pour des raisons similaires, liées à leur valeur littéraire. Un rapprochement peut être fait entre l'évolution du substantif et celle du verbe *conrëer*, dont il est dérivé. En effet, de manière similaire, le sens abstrait lié à la prise de disposition — à la préparation — est celui qui disparaît en premier. Comme cela a été indiqué dans les remarques sur le verbe *conrëer*, cela peut être dû à la tension sémantique entre les sens de préparation et les sens liés au physique (maltraitance dans le cadre du verbe, référence à la bataille dans le présent cadre), qui deviennent majoritaires, notamment par le biais des sens spécialisés, liés à des techniques de tannage du cuir. Le sens physique de la maltraitance semble par ailleurs contaminer le sens de "état", comme on peut le voir dans l'exemple si après, où le *conroy* souhaité est un mauvais état :

> *Menez le en la prison du roy,*
> *et se soit mis en tel conroy*
> *que joie ne puist recepvoir…*
> `MystProcessLille` (*Les mystères de la procession de Lille. Tome I*, 1485, Lille)

Dans l'exemple ci-dessus, on voit qu'il peut y avoir confusion entre *metre en (tel) conroy* et *metre conroy*, d'où, peut-être l'obsolescence de la seconde expression au profit de la première, au vu des liens sémantiques, liés au traitement, qui la soutiennent.

281. On se reportera ici à l'analyse donnée des archaïsmes à « valeur littéraire » dans le premier volume.

3 Le lexème suit par ailleurs les mêmes évolutions sémantiques que le verbe dont il est dérivé : il se spécialise lui aussi dans les domaines techniques du tannage du cuir [282] et de la construction de bâtiment [283], sens qui perdurent en français contemporain.

⟶ Le lexème semble connaître une évolution conjointe à celle du verbe dont il est dérivé. D'un emploi polysémique, il perd tout d'abord ses sens liés à la préparation, sûrement sous l'influence de l'évolution du verbe vers un sémantisme plus concret. Comme lui, les sens généraux les plus tardifs attestés sont les sens relatifs au mauvais traitement qui a pour résultat un mauvais état physique.

Synthèse : Ayant perdu le sens lié à la préparation, à la disposition, le substantif s'affaiblit. Les sens plus spécifiques "ordre de bataille" ou "corps de troupe", liés à ce sémantisme d'organisation, disparaissent également, d'autant plus que ce type de bataille disparaît lui aussi, ce qui ne donne plus de nouvelle occasion d'emploi. Les occurrences attestées en Ez, principalement dans le sens de "troupe", semblent avoir une valeur archaïsante volontaire. Toujours sous l'influence du verbe, le substantif prend ensuite des sens spécialisés (dont les premières attestations sont plus tardives que celles du verbe, montrant bien qu'une dérivation se produit à chaque fois).

Typologie : Disparition partielle ; survivance de sens dans des lexiques spécialisés
Facteurs supposés : Influence du verbe dont le substantif est dérivé ; abandon des emplois liés à la préparation à la suite de l'évolution sémantique du verbe ; abandon des emplois liés à l'organisation succédant à ce premier abandon et en lien avec la disparition de la *realia* que représente la bataille rangée ; suivi de l'évolution du verbe avec spécialisation.

‡ consirer

FEW, II-2, 1067a : CONSĪDĔRARE

Ao : 13 ; Ez : 0

consirer, *soi consirer de*, "s'abstenir de"
`FloreAL` (ca 1160 [ca 1300], agn. [pic.]) – `JourdBlAlM` (av. 1455 [1455], pic.)

1 **Ao** : *Si quist a l'anfant norrice qui boene li fu. Et qant il s'an pot* ***consirrer****, si ot son maistre qui li enseigna comment il se devoit contenir.*
Ez : *Si quist a l'enfant nourrisse qui bonne fust. Et quant il fut d'aage, il eut ung maistre qui lui enseigna comment il se devoit gouverner.*
(6-31)

2 **Ao** : *Et Claudas fu li plus angoisseus princes et li plus avers do monde, ne ja rien ne donast se lors non qant il avoit si grant mestier de gent que* ***consirrer*** *ne s'en pooit.*
Ez : *Et Claudas fut le plus angoisseux prince et le plus avaricieux du monde, et ja riens ne donnast s'il n'avoit grant mestier de gens.*
(8-3)

282. Le sens "façon que le corroyeur donne au cuir" est attesté depuis `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) (source : FEW).
283. Le sens "terre glaise destinée à rendre le fond imperméable" est attesté depuis `JLemaire` (1er q. XVIe) (source : FEW).

3 **Ao** : *Car il cuide bien qu'en la fin ne se puissent cil del païs* ***consirrer*** *de son consoil.*
Ez : *Car il cuide bien que en la fin ceulz du païs* ***useront*** *de son conseil.*
(13-171)

4 **Ao** : *Et il s'en part, si prant congié a la dame avant et puis a toz les autres, et an mainne a grant paine lo seignor de Paerne qui de Lancelot veoir ne se pooit* ***consirrer****.*
Ez : *Et il s'en part, et a grant paine emmaine le seigneur de Parme, car il ne se pouoit* ***saouler*** *de veoir Lancelot.*
(14-129)

5 **Ao** : *Par cels paroles qui si sont de grant san et de haut cuer, enble si Lanceloz lo cuer sa dame que plus l'aimme que ele ne siaut, ne ne s'an puet* ***consirrer****, ainz croist l'amors que ele met an lui et anforce de jor an jor.*
Ez : *Par ces parolles qui sont de si grant sens, Lancelot attrait tant le cueur de sa dame que plus l'ayme qu'elle ne souloit.*
(14-137)

6 **Ao** : *Car bien voit qu'il sera par tans si granz et si anbarniz que chevalier lo covandra estre et cerchier les merveilleusses avantures en loin et es estranges païs, et lors l'avra, ce li est vis, autresin comme perdu, puis que ele nel verra sovant. Ne ele ne voit pas comment ele se puisse* ***consirrer*** *de lui veoir, si i pense tant que toz autres pensez en met arrierres. En tel penser chevauche la dame.*
Ez : *Car bien voit qu'il sera par temps tant creu et embarny que chevalier le convendra estre et cerchier les avantures en loingtain païs, et lors le aura perdu, se lui est aviz, puis qu'elle ne le verra souvent. Ainsi chevauche la dame.*
(14-139)

7 **Ao** : *Et s'il n'alast plus par ma dame que par moi, ja mais voir n'i fussiez mandez, car ge me* ***consirrasse*** *bien de vostre maistrisse des ores mais.*
Ez : *Et se ne fust plus par ma dame que par moy, jamais n'eussiez este mandé, car je me* ***passeroye*** *bien desormais de vostre maistrie.*
(17-5)

8 **Ao** : *... et se ele plus li delaoit, ce seroit pechiez et dolors, car bien savoit par sa sort que maintes foiz avoit gitee, qu'il vandroit encor a mout grant chose. Et se ele lo poïst encores delaier de prendre chevalerie, ele lo feïst mout volentiers, car a mout grant paines se porra* ***consirrer*** *de lui.*
Ez : *... et que se plus l'en destournoit, ce seroit pechié, car bien savoit qu'il viendroit encores a grant chose.*
(20-2)

9 **Ao** : *Car j'ai en vos tote mise l'amor que mere porroit metre en son anfant, si ne sai comment ge m'en puisse* ***consirrer*** *de vos en nule fin car mout me grevera au cuer.*
Ez : *Car j'ay en vous mise toute l'amour que mere pourroit mettre en son enfant. Si ne sçay mie comment je me puisse* ***saouler*** *de vous veoir car moult me grevera le cueur.*
(20-78)

10 **Ao** : *An non Deu, fait la reine, et vos l'avroiz, car meillor compaignie de vos ne porroie ge mies avoir, ancor fust ele plus riche. Mais ge ne me porrai ja mais* ***consirrer*** *de vos puis que ge vos avrai acointiee, car puis que je ancommanz a amer nule riens n'aimme plus de moi.*
Ez : *En verité, fait la royne, vous l'aurez, car meilleure compaignie que vous ne pourroie je mie avoir.*
(51-319)

11 **Ao** : *Et trove messires Gauvains ses compaignons, fors solement Sagremor cui s'amie avoit retenu, qui tant l'amoit que ele ne s'an pooit* ***consirrer****. Et neporqant il vint ançois que l'asamblee fausist.*
Ez : *Si treuve monseigneur Gauvain tous les les compaignons, fors Saigremor que s'amye avoit retenu. Et nonpourtant il vint ainçoys que l'assemblee fust faillie.*
(68-89)

12 **Ao** : *Et la reine li commande que se messires Gauvains li prie que il il remaigne, que ele est si sorprise de s'amor que ele ne voit mies comment ele s'an puisse* ***consirrer*** *de lui veoir.*
Ez : *Et la royne lui dist : Messire Gauvain l'en prie, car elle ne pourroit mie* ***souffrir*** *de lui, si demeure.*
(68-145)

13 **Ao** : *Et la reine an ce sejor l'anama tant que ele ne voit mies comment ele se poïst* ***consirrer*** *de lui veoir.*
Ez : *Et se la royne l'a amé jusques cy, elle ne voyt ores mie comment elle se puisse* ***dessevrer*** *des ores mais.*
(69-63)

Lexèmes qui remplacent :

- *säoler*, v. pronom., "se rassasier"
  `BenDucF` (ca 1174 [fin XII^{e}], ang./tour.) – ∅ [vieilli | litt.] ; SATULLUS ; rapport de métonymie, du général au particulier
- *dessevrer*, v. pronom., "se séparer"
  `LapidALS` (1er t. XII^{e} [fin XII^{e}], agn.) – `Mon 1636` (*Abrégé du parallèle des langues françoise et latine rapporté au plus près de leurs proprietés* [1636]) [dict. bil.] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen) ; SĒPĂRĀRE ; rapport de métonymie, du particulier au général
- *sofrir*, *soi sofrir de*, "s'abstenir de"
  `Saisna/lB` (XIII^{e} [fin XIII^{e}], pic. [Paris ?]) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen) ; SUFFERE ; rapport de synonymie [284]
- *passer1*, *soi passer de*, "s'abstenir de"
  `MenagB` (ca 1393 [1re m. XV^{e}], Paris) – ∅ ; PASSARE ; rapport de synonymie

Nombre de leçon(s) variante(s) : 2
Nombre de remplacement(s) : 3
Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 6
Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 2

Analyses des exemples

1 Sur les treize contextes, sept sont comparables. Parmi eux, il y a deux cas de variantes et cinq cas de substitution. La variante en 1 déplace l'accent qui porte en Ao sur le fait que Lancelot puisse se passer d'une nourrice (« *s'an pot consirrer* ») au fait qu'il grandisse (« *fut d'aage* »). En 3, il n'est plus question de "se passer" du conseil de Pharien, mais d'en faire usage (avec l'emploi du verbe *user*). La phrase est mise à la forme positive dans l'incunable.

284. L'occurrence dans l'incunable n'est pas un emploi pronominal, alors que le sens est bien attesté dans les sources lexicographiques pour cet emploi précis. Il est possible de supposer ici qu'il s'agit d'une erreur en Ez. Il semble en effet que ce soit la dernière attestation du verbe : l'usage archaïque erroné est un témoignage de son désemploi courant.

2 Les verbes utilisés pour le remplacement sont multiples : *se saouler de*, à deux reprises, *se passer de*, *(se) souffrir de*, *dessevrer*. Les deux derniers sont probablement des archaïsmes, car semblent être des dernières attestations dans la langue.

⟶ Les remplacements qui se trouvent en Ez sont variés. Cette diversité, les deux lexèmes archaïques et les deux variantes signalées sont peut-être des témoins de la difficulté des compositeurs de Ez à comprendre l'emploi du mot. Ils proposent des leçons variées en fonction des passages, contexte par contexte.

Analyses internes

Parmi les locutions qui servent de remplacement en Ez, seule *soi saoler de* est attestée en Ao, à deux reprises, contre trois en Ez, comme par exemple dans la séquence suivante : « *Et li seneschauz ne se puet saoler de lui esgarder car trop se contient seürement.* » (055-116) Les deux emplois présents en Ao sont semblables : ils sont employés au négatif, et avec un verbe exprimant la perception visuelle. La distinction qui existe entre ce verbe et *consirer* réside dans le rapport établi avec l'action décrite : avec *soi saouler de*, c'est le niveau de satisfaction atteint qui est mis en relief alors que, par l'emploi de *soi consirer de*, c'est le fait de s'abstenir de faire l'action qui est présenté. Le premier verbe est plus imagé, notamment parce que son premier sens exprime la satiété physique.

Comparaisons externes

1 C'est peut-être à cause de sa plus grande force évocatoire que l'emploi de *se saoler* se maintient, au contraire de celui de *consirer*. Il faut également prendre en compte l'apparition au XIV^e^ siècle de *se passer de*, attesté en Ez, qui est un nouveau concurrent de *consirer*. Les deux autres verbes employés en Ez sont des emplois qui peuvent être concurrents en synchronie, mais ils sont eux aussi obsolescents à l'époque de la composition de l'incunable.

2 Par ailleurs, il faut noter l'existence d'un autre sens de *consirer*, "estimer avec soin", attesté depuis `BenDucF` (ca 1174 [fin XII^e^], ang./tour.) [285]. Ce sens se voit concurrencé par l'introduction de la forme relatinisée, *considerer*, de même sens [286]. Ce nouveau verbe connaît un succès, avec le développement d'un autre sens, "être d'avis que", attesté dans `BaudSebB` (ca 1365 [3^e^ q. XIV^e^], pic. [lorr.]) [287], et une série de dérivés (*considerance*, *considereur*, etc.). Le prestige et la forme plus marquée de verbe latinisé en font un concurrent sérieux.

⟶ Si *consirer* est fragilisé dans son premier sens, cela aurait pu être l'occasion pour le second de se renforcer. Mais, d'une part, deux concurrents synonymiques plus marqués — l'un, par l'image qu'il évoque, l'autre, par sa nouveauté — affaiblissent sa position et, d'autre part, le deuxième sens semble lié au premier, par la continuité d'action qu'il y a entre la réflexion et la décision de s'abstenir de quelque chose ; la fragilisation de l'un des sens atteint donc aussi l'autre.

Synthèse : La variété des remplacements et variantes dans l'incunable est un probable marqueur de la forte obsolescence du verbe. En synchronie déjà, une autre expression lui est synonyme, basée sur *säoler*. Grâce à la force de l'image que cette dernière évoque, son sémantisme est plus marqué que celui de *consirer*, qui

285. Source : Mats.
286. Attestée dans `SFranchS` (ca 1245 [2^e^ m. XIII^e^], pic.) (source : Mats).
287. Source : Mats.

connaît par ailleurs un autre emploi synonyme marqué, *se passer de*. L'apparition du verbe à forme latinisée, prenant le sens d'"estimer avec soin", que possède aussi *consirer*, vient lui porter le coup de grâce, du fait de la continuité sémantique existant entre les deux sens du verbe obsolescent.

Typologie : Disparition totale
Facteurs supposés : Existence d'un emploi synonyme très marqué sémantiquement ; émergence d'un autre emploi synonyme dans la langue ; emprunt latin à forte productivité qui vient concurrencer l'autre sens du verbe obsolescent ; continuité des deux sens obsolescents du verbe, qui renforce la faiblesse.

⊆ consivre

FEW, II-2, 1063a : CONSĔQUI

Ao : 3 ; Ez : 0

consivre, "atteindre en frappant"
`PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – `Corn 1694` (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [vx] | `Cresp 1637` (*Le Thresor des trois langues…*. [1637]) [dict. bil.] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `PH. D'ALCRIPE, la Nouvelle Fabrique` (1555-1593, Rouen)

1 **Ao** : *Et li jaianz hauce la mace por ferir et fiert en l'escu et ce que il* ***consiut****, si porte a terre.*
Ez : *Et le geant haulce la masse et le fiert en l'escu, mais le coup cheut a terre.*
(46-38)

2 **Ao** : *Et se fiert la ou il se cuide miauz son cop anploier si que devant son glaive ne remaint riens que il* ***consive*** *ne li chevaliers ne li chevaus ainz fait voler tot an un mont*
Ez : *Si leur adresse et fiert entr'eulz la ou il cuide mieulx son coup emploier si que devant son glaive ne demeure personne debout, aint fa[it] tout cheoir par terre.*
(51-108)

3 **Ao** : *Iluec parurent les granz proeces au Noir Chevalier que il ne* ***consivoit*** *chevalier que il ne portast a terre maugré suen.*
Ez : *Illecques apparut bien la prouesse au Chevalier Noir.*
(51-117)

Nombre de lexème(s) absent(s) dans un passage variant : 2
Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Les contextes dans lesquels *consivre* apparaît sont systématiquement raccourcis en Ez.

† content3

FEW, II-2, 1103a : CONTENTIO

Ao : 3 ; Ez : 1

1 "débat, contestation"
`BenDucM` (ca 1174 [1er t. XIIIe], ang./tour. [traits agn.]) – `BouchetEp` (1545)

a) **Ao** : *Et cil qui la tor gardoit les laissa dedanz antrer sanz nul* ***contant****, car il cuidoit qu'il haïssient autretant Pharien comme cil qui an la prison l'avoient mis.*
Ez : *Et cellui qui la gardoit les y laissa aller sans* ***contredit****, car il cuidoit qu'ilz haïssent autant Farien come ceulz qui en prison l'avoient mis.*
(16-3)

b) **Ao** : *Ensi se poroffre Phariens de sa bataille devant lo roi et tant son gaige, mais onques chevalier n'i ot qui* ***contanz*** *i osast metre.*
Ez : *Ainsi se offre Farien devant Claudas et tent son gage, mais oncques chevalier ne y eut qui y osast mettre* ***contredit****.*
(16-26)

Lexème qui remplace : *contredit*, "opposition"

`PsCambrM` (1re m. XIIe [av. 1160], agn. [Canterbury]) – ∅ ; CONTRADĪCERE ; rapport de presque synonymie

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

2 "querelle, lutte"

`BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIIIe], ang./tour. [agn.]) – `DES MASURES, Eneide` (1547-1557 [1567], Paris/Lyon [Paris])

Ao : *Et por l'escu et por autres choses murent tel* ***contanz*** *dom il furent puis maint mau fait.*
Ez : *Et pour l'escu et pour autres choses en meurent telz* ***contemps*** *dont puis furent mains maulx faiz.*
(58-16)

Nombre de conservation(s) : 1

1 Sur les trois occurrences du mot, une seule est conservée en Ez. Il s'agit de celle qui prend le sens de "querelle". Les deux occurrences ayant le sens de "contestation" sont, elles, remplacées par le même substantif, *contredit*.

2 *contredit* est présent à onze reprises dans chacun des témoins. En Ao, le substantif est majoritairement employé, à huit reprises, au sein de l'expression *sans contredit*. Le sens d'"opposition" est aussi présent, comme l'exemple suivant le montre : « *A ceste parole ne fu nus hom qui onques meïst nul contredit.* » (007-47) Les contextes d'emploi de ce substantif situent précisément l'opposition réalisée au niveau de la parole, alors que l'opposition évoquée par *content* tend à impliquer la "lutte" plus physique dont il peut également être l'expression, comme on peut le voir en 1 a), passage au sein duquel les gardes laissent passer les personnages sans opposition quelconque, ni verbale, ni physique.

3 Le déclin de l'emploi du substantif peut s'expliquer par la confusion sémantique dont il a pu faire l'objet. En effet, se développe l'expression *a contenz*, "à l'envi", au début du XIIIe siècle[288]. Le sémantisme de l'expression se rapproche de celui véhiculé par l'adjectif *content*, en ce qu'il rejoint les idées de /complétude/ et de /satisfaction/, en opposition avec le sémantisme d'/adversité/ véhiculé par le substantif. Parallèlement, et peut-être en raison de l'affaiblissement de *content*, le substantif *contençon*, "lutte", issu du même étymon mais étant une forme empruntée au latin, depuis `GaimarB` (ca 1139 [déb. XIIIe], agn.), connaît sur la période un élargissement de ses emplois possibles : il se met à signifier

288. Mats donne `AngVieGregM` (1214 [1216], agn.) comme attestation.

"empressement" [289], se trouve employé au sein d'expressions [290]. Son prestige de forme empruntée et sa plus grande articulation ont pu jouer en sa faveur. Face à la concurrence de ce substantif synonyme formellement plus fort et à celle d'autres substantifs, comme *contredit*, fragilisé dans son propre sémantisme, l'obsolescence de *content* se fait de plus en plus forte, aboutissant à l'abandon de ses emplois au milieu du XVI^e^ siècle.

Typologie : Disparition partielle ; un sens survit jusqu'au siècle suivant
Facteurs supposés : Développement d'une expression dont le sémantisme rejoint un mot homonyme, à l'opposé du sémantisme original du substantif, conduisant à son affaiblissement sémantique ; développement des emplois d'un substantif issu du même étymon, synonyme, mais étant une forme empruntée, donc plus prestigieuse et plus marquée formellement ; concurrence sémantique multiple.

⊆ contreporter

FEW, *IX, 202b : PŎRTARE

Ao : 1 ; Ez : 0

contreporter, "résister à"

`Ao` (ca 1220 [2^e^ q. XIII^e^], bourg.) – `CroisRichJ` (3^e^ t. XIII^e^ [mil. XIV^e^], agn.) [291]

Ao : *Si est en cest jor tant enpiriez que cuers nel porroit penser ne langue dire, car hui matin avoit el siegle deus pilers par quoi il estoit sostenuz, mais li uns, s'il poïst durer, an preïst tant de fais sor lui que li autres nel poïst* ***contreporter*** *ençois lo covenist brisier. Biaus sire, douz filz, de cels deus pilers fussiez vos li uns, et li autres li autres li rois Artus. Et se vos vesquissiez par droit aage certes brisier lo covenist. Si se puet vanter que hui li est toz li mondes eschaoiz par la mort qui vos a brisié.*
Ez : *Vous estiés ung des pilliers avec le roy Artus par qui toute chevalerie pouoit estre soustenue, et n'avoit en tout le monde deux autres voz semblables en toutes valleurs. Helas, et par vostre mort a esté froissié et rompu le second pillier qui devoit en la fin* ***supporter*** *le premier en sa caducité, et par temps en eriger et edifier quelque autre. Ores se peut vanter le roy Artus que tout le monde lui est escheu par le cas de vostre mort, car il n'y'a plus homme qui lui puisse contredire.*
(13-12)

Lexème qui remplace : *suporter*, "soutenir"

`Mir. st J. Paulu, c.1372` (ca 1372 [fin XIV^e^], Paris) – ∅ ; PŎRTARE ; même étymon

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

289. Mats donne `JerusAcreG` (mil. XIII^e^ [ca 1275], art.) comme attestation.
290. *estre en contention a/contre* depuis `OresmeEthM` (1370 [ap. 1372], Paris) d'après le DMF.
291. Le DMF renseigne *contreporter* dans le sens "attaquer en paroles". Seul le AND donne une attestation du lexème dans le sens de "supporter, résister à" (*withstand*), au sein d'une unique attestation : `CroisRichJ` (3^e^ t. XIII^e^ [mil. XIV^e^], agn.). Il pourrait donc s'agir d'un régionalisme, qui se retrouverait dans notre témoin pour des raisons de transmission textuelle. En plus des deux occurrences recensées, le lexème est attesté dans `LancPrM` (ca 1220 [2^e^ m. XIII^e^], pic.).

Les passages sont assez divergents. Il est intéressant de noter qu'au sein de cette divergence, le lexique employé en Ez, dont le lexème qui sert ici de remplacement, est plus moderne qu'au sein des passages qui suivent scrupuleusement la version donnée par Ao. Il est possible de supposer ici l'existence d'un modèle illisible pour une quelconque raison, poussant les remanieurs à écrire leur propre passage, donc à utiliser un lexique plus actuel.

⊆ convers2

FEW, II-2, 1134a : CONVERTERE

Ao : 1 ; Ez : 0

convers2, "personne qui s'est retirée du monde pour vivre une vie plus religieuse"
`RouH` (1135-1170 [ca 1300], frc.) – ∅

Ao : *Ge vos dirai avant, fait li* ***converz****, toz les poinz de vostre asenement puis que ge l'ai ancomencié.*
Ez : *Je vous diray premierement, fait l'****ermite****, tout le chemin que vous devez tenir pour aller en Sorellois.* (62-22)

Lexème qui remplace : *ermite*, "personne qui s'est retirée du monde pour vivre une vie plus religieuse"
`BrendanW` (1er q. XIIe [2e m. XIIIe], agn.) – ∅ ; EREMITA ; rapport de synonymie

Nombre de remplacement(s) : 1

La leçon au sein de ce passage différent est légèrement variante entre les deux témoins, mais le cadre général du passage reste très proche. Dans la langue contemporaine, *convers* appartient au lexique de l'histoire religieuse.

⊆ cornu

FEW, II-2, 1207a : CORNUTUS

Ao : 1 ; Ez : 0

cornu, "anguleux"
`ThebesC` (ca 1160 [ca 1400], poit. [agn.]) – ∅

Ao : *... et mout ocist des genz Claudas a pex aguz et a pierres* ***cornues*** *que il lor lançoit.*
Ez : *... et moult occist des gens a Claudas aux pieux aguz et aux pierres* ***trenchans*** *que il leur getoit.* (2-25)

Lexème qui remplace : *trenchier1*, *trenchant*, "qui coupe bien"
`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; *TRĪNĬCARE ; rapport d'hyponymie

Nombre de remplacement(s) : 1

En français moderne, le sens du substantif ne semble pas être exactement celui présent en Ao mais est en continuité avec lui. Il est ainsi documenté dans `Ac 1687 [Av.-Prem.3]` (*Dictionnaire de l'Académie française, avant-première* [1687]) : « Il se dit aussi fig. de certaines choses qui ont plusieurs angles et pointes. »

‡ coroie

FEW, II-2, 1221a, 1223a : CŎRRĬGIĂ

Ao : 4 ; Ez : 0

1 "bande étroite de matière souple servant de lien d'attache"
`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅

Ao : *Atant vient a ses armes, si cerche par tot que riens n'i faille, ne* ***corroie****, ne guiges, ne enarmes, ne chose qui mestier ait a son harnois.*
Ez : ∅
(55-106)

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

2 "bande de matière souple maintenant un vêtement à la taille"
`JeuxPartL` (XIIIe) – ∅ [rég.] | `Pom 1700` (*Le grand dictionnaire royal* [1700]) [vx] | `H. ESTIENNE, Precellence` (1579, Paris) [vx] | `Pipée R.` (ca 1470-1480, norm.) [292]

a) **Ao** : *Lors apele une soe pucele, si li commande a porter un sien escrin, si an traist une* ***corroie*** *a manbres d'or mout bien ovrees et un fermail d'or arabe don les pierres estoient safir et esmeraudes.*
Ez : *Et appelle une sienne pucelle, et lui commande apporter ung sien escrin, duquel elle tire une* ***ceinture*** *moult bien ouvree de fin or arabien garnie de saphirs et esmeraudes.*
(55-107)

b) **Ao** : *Lors li baille la* ***corroie*** *et lo fermail. Et il la çaint et met lo fermail a son col.*
Ez : *Lors lui baille la* ***ceinture*** *avec ung riche fermail. Il la ceint et met le fermail a son col.*
(55-109)

c) **Ao** : *Si fu messires Gauvains mout bien armez des armes et mout li sistrent. Et il ot sa* ***corroie*** *ostee et son fermail que la dame de Roestoc li avoit donee.*
Ez : *Si fut messire Gauvain armé des armes au nouveau chevalier, dont il fut moult joyeux. Il print sa* ***ceinture*** *et son fremail que la dame de Roestoc lui donna.*
(56-19)

Lexème qui remplace : *ceinture*, "bande de matière souple maintenant un vêtement à la taille"
`PsOxfM` (1re m. XIIe [mil. XIIe], agn.) – ∅ ; CĬNCTŪRA ; rapport de synonymie

Nombre de remplacement(s) : 3

292. Dans l'exemple que donne Hu, l'ancienneté du mot est évoquée : « Je commanceray par un fort beau [proverbe], et qui sent bien son antiquité, *Mieux vaut amy en voye/ Que argent en corroye.* » Le dictionnaire recense par ailleurs le lexème au sein d'expressions, comme *eslargir la courroie*, "augmenter les avantages obtenus". Cependant, le FEW témoigne de l'existence du substantif encore dans `Pom 1700` (*Le grand dictionnaire royal* [1700]). Puisque le lexème est marqué comme « vieux » dès le texte d'Henri Estienne, nous l'avons aussi indiqué comme tel dans l'attestation de ce dictionnaire.

Analyses des exemples

Parmi les quatre contextes, les trois qui sont comparables présentent l'emploi du sens "bande de matière souple maintenant un vêtement à la taille". Le substantif y est systématiquement remplacé par *ceinture*, de même sens.

Analyses internes

ceinture est employé en Ao, à neuf reprises, contre douze en Ez, dans le même sens que *coroie*, comme l'atteste ce passage, qui évoque les dons reçus en 2 b) : « *Par foi, dame, fait li chevaliers, il me dit qu'il li avoit anvoié deus chevaliers Segurades et son neveu, ansi com ele li dona deus dons, une çainture et un fermail.* » (057-88) Le lexème peut néanmoins aussi désigner une "partie du corps où l'on porte la ceinture" [293], comme dans le passage suivant : « *Et cil saut arriers qui de la teste crient mout, si chiet o marés tot droit juque a la çainture.* » (060-248)

Comparaisons externes

coroie se maintient en français moderne, dans le sens présent en 1, "bande étroite de matière souple servant de lien d'attache". Ce sens, plus ancien que le second présenté ici, est aussi plus général. Le sens présent en 2 est dérivé, par spécialisation, de celui-ci. À l'inverse, *ceinture* est d'abord attesté dans la langue sous un sens spécifique, "bande de tissu maintenant un vêtement à la taille", dès `PsOxfM` (1re m. XIIe [mil. XIIe], agn.) [294], avant, par métonymie, d'élargir ses emplois pour désigner la partie du corps, dont on a notamment relevé un emploi *supra. coroie* est donc marqué par sa fonction, celle d'attacher, tandis que *ceinture*, employé d'abord pour l'expression d'un type d'attache spécifique, se voit marqué par la corporéité. Ce marquage spécifique a probablement renforcé le sens du mot, lui permettant de désigner plus largement toute "bande de matière souple" et non plus seulement une "bande de tissu". Dans ce cadre de concurrence synonymique entre les deux substantifs, il est probable que *ceinture* ait un sémantisme plus marqué que *coroie*, grâce à ce marquage corporel, ce qui explique son maintien dans l'emploi, au détriment de *coroie*, qui garde son sens général.

Typologie : Disparition partielle : un sens disparaît
Facteurs supposés : Concurrence synonymique avec un lexème doté d'un ancrage sémantique fort car lié au corps.

† corsu

FEW, II-2, 1212b : CŎRPUS

Ao : 10 ; Ez : 2

corsu, "corpulent, robuste"

`MonGuill2C` (ca 1180 [1295], pic. mérid. [art.]) – ∅ [rég.] | `Stoer 1625` (*Le Grand Dictionnaire françois-latin* [1625]) [dict. bil.] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `FAUCHET, Origines des Dignitez` (1600 [1610], Paris) [295]

293. Attesté depuis `RouH` (1135-1170 [ca 1300], frc.) (source : Mats).
294. Source : Mats.
295. L'adjectif ne connaît qu'une attestation dans Hu, et n'apparaît ni dans `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]), ni dans `Est 1549` (*Dictionnaire françois-latin* [1549]).

1 **Ao** : *Se vos en iestes saus, si vos en desfandez seürement, car vos n'iestes pas mains forz ne mains* ***corsuz*** *de lui, ne mains prisiez d'armes n'iestes vos mie.*
Ez : *Se vous en estes haÿ, se vous en deffendez seurement, car vous n'estes pas mains grant ne ma[in]s* ***fourny de corps*** *que Banyn.*
(2-49)

2 **Ao** : *Et si estoit randuz en un hermitage ou il avoit tant fait que ja i avoit covant de randuz avoques lui, qui tenoient la rigle et l'establissement Saint Augustin. Il fu granz et* ***corsuz****, si ot les chevex meslez de chienes et les iauz vairs et gros en la teste.*
Ez : *Et s'estoit rendu en ung hermitaige ou il avoit ja tant fait qu'il y avoit convent de renduz avecques lui, moult preudommes envers Dieu et de saincte vie.*
(10-7)

3 **Ao** : *Or dit li contes que tant a esté Lanceloz en la garde a la Dame del Lac que bien est en l'aage de dishuit anz. Si est tant biax vallez que por neiant queïst l'an nul plus bel en tot lo monde, et tant sages que nule chose ne estoit dont l'an lo poïst a droit ne blasmer ne reprandre en nule ovre que il feïst. Qant il fut an aage de dishuit anz, si fu a mervoilles granz et* ***corssuz****, et la dame qui lo norrissoit voit bien que bien est des ores mais tans et raisons qu'il reçoive l'ordre de chevalerie.*
Ez : *[T]ant a esté Lancelot en la garde de la Dame du Lac qu'il est en l'aage de .xviii. ans, et estoit tant beau que de son aage n'avoit son pareil en tout le monde, et tant saige que merveilles. La dame voit bien que desormais il estoit temps qu'il receust l'ordre de chevalerie.*
(20-1)

4 **Ao** : *... qui ne puet pas estre granz ne* ***corsuz*** *ne isniaus ne biaus ne plaisanz, totes ces choses, m'est il avis que ce sont les bontez del cors.*
Ez : *... qui toutesfois ne peut pas estre* ***coursu****, fort, legier, beau, ne plaisant. Toutes ces bontez sont du corps.*
(20-26)

5 **Ao** : *Si la garde uns chevaliers qui mout est plus granz d'autres chevaliers bien demi pié et plus forz et plus* ***corsuz****, si est mout fel et mout cruieus de toz cels dont il vient au desus, et c'est de toz qui a lui se meslent, car il est de si grant force que nus ne lo puet soffrir.*
Ez : *Ce fut pour ung des plus cruelz chevaliers du monde qui garde une damoiselle et se combat a tous ceulz qui la veulent veoir.*
(22-3)

6 **Ao** : *Desus l'autre mur, en haut tres desus la porte, si avoit un chevalier formé de cuivre, et fu granz et* ***corsuz****, sor son cheval, armé de totes armes, et tenoit en ses deus mains une grant hache.*
Ez : *Dessus l'autre porte avoit ung chevalier de cuivre sur ung cheval,* ***bien fourmé****, armé de toutes armes, et tenoit en sa main une grande hache.*
(23-10)

7 **Ao** : *Et maintenant revient uns chevaliers grant aleüre, et mout fu granz et* ***corsuz*** *et de grant deffanse par sanblant.*
Ez : ∅
(23-14)

8 **Ao** : *Et lors vient avant* ***li plus grant et li plus corsuz*** *des trois...*
Ez : *Lors vint avant* ***le plus grant*** *des troys...*
(23-48)

9 **Ao** : *Et li tierz chevauche ou mileu, si fu armez de chauces et de hauberc, sa vantaille abatue et ses manicles, si ot une cote a armer vestue vestue bandee d'or et d'azur, autant de l'un comme de l'autre. Li chevaliers fu granz et* ***corsuz et bien tailliez****, si ot les piez voutiz et les jambes longues et droites si fu bien forniz de rains.*
Ez : *Et celui du millieu estoit armé de plain harnoiz et avoit sa ventaille abatue, et estoit sa cotte a armer bendee de or et de azur. Ce chevalier estoit grant et* ***droit et bien fourmé de tous membres****.*
(55-122)

10 **Ao** : *Car il estoit uns des greignors chevaliers do monde et des plus* ***corsuz****.*
Ez : *Car il estoit ung des grans chevaliers du monde et des plus* ***corsus****.*
(55-142)

Lexèmes qui remplacent :

- *fornir*, v. ppe empl. adj., "bien fait"
  `Aiol1N` (2e m. XIIe [2e m. XIIIe], pic.) – ∅ ; *FRUMJAN
- *former*, v. ppe empl. adj., "arrivé à un certain stade de développement"
  `WaceNicR` (ca 1150 [3e q. XIIIe], norm. [agn.]) – ∅ ; FORMARE

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1
Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 2
Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 1
Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes avec transposition : 1
Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1
Nombre de binôme(s) absent(s) : 1
Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1
Nombre de conservation(s) : 2

1 Sur les dix contextes, six sont comparables. On relève trois cas de remplacement, deux cas de conservation et un cas d'absence dans le cadre d'un binôme.

2 En 4, le cas de conservation est intéressant : « *corsuz* » se fait remplacer par « *coursu* », forme qui semble rare. En 8, « *li plus grant et li plus corsuz* » se fait remplacer par « *le plus grant* », dans une logique de simplification du texte. En 1, « *corsuz* » se fait remplacer par « *fourny de corps* ». Les deux autres occurrences se font remplacer par « *bien fourmé (de tous membres)* ». Les remplacements se font donc par des lexèmes non équivalents sémantiquement, mais permettant la description d'un corps solide.

3 L'affaiblissement phonétique de *cors* est peut-être à l'origine d'une perte de motivation de l'adjectif, puisque cet affaiblissement fait perdre l'évidence de continuité entre les deux lexèmes. *corsu* se retrouve donc isolé d'un point de vue morpho-sémantique. Il faut également noter l'apparition de *corpulent* au XVe siècle[296], qui a pu jouer comme synonyme concurrent, prestigieux par son origine et par sa nouveauté, et formellement motivé, par son rattachement à des mots de la même famille.

Typologie : Disparition partielle ; deux occurrences sont encore attestées dans l'incunable, témoignant que l'obsolescence n'est pas encore totale
Facteurs supposés : Perte de motivation de l'adjectif à la suite de l'affaiblissement phonétique du

296. Mats donne `LeFrancEstrifD` (ca 1447 [1448], norm./frpr.) comme première attestation.

substantif dont il est dérivé, du fait de sa perte de transparence ; apparition d'un adjectif de même sens, emprunt latin, donc prestigieux, motivé par son rattachement transparent à une série de mots de la même famille.

⊆ coutelet

FEW, II-2, 1501a : CŬLTĔLLUS

Ao : 2 ; Ez : 0

coutelet, "petit couteau"

RobDiableL (fin XII^e [2^e m. XIII^e], traits norm. [pic.]) – Widerh 1675 (*Nouveau dictionnaire françois-alleman et alleman-françois qu'accompagne le latin* [1675]) [dict. bil.] | O. DE SERRES, Théâtre d'agric. (1600 [1605], Paris)

1 **Ao** : *Ce dit li contes que qant li rois se seoit au mangier et il ot ja lo tierz mes aü, si chaï en un penser si grant que il an oblia et la feste et lo mengier et toz ces qui i estoient et soi meïsmes, si commança a sospirer mout durement et a plorer des iauz de la teste et fu apoiez sor un* ***coutelet****.*
Ez : *Comme le roy estoit assis au mengier, il commença a souspirer et a pleurer et s'estoit apuyé sur ung de ses* ***coustes****.*
(53-4)

2 **Ao** : *Et il se fu apoiez sor lo* ***coutelet*** *si que tote la lemelle an fu ploiee. Si n'avoit laianz chevalier qui de son pensé ne fust toz esbahiz.*
Ez : *Il estoit comme dit est appuyé sur le* ***coutte*** *et n'y avoit leans chevalier qui de son penser ne fust tout esbahy.*
(53-10)

Lexème qui remplace : *cote1*, "coude"

ErecR (ca 1170 [ca 1235], champ. mérid. [champ.]) – ∅ ; CŬBĬTUS ; graphie proche

Nombre de remplacement(s) au sein de *lectio facilior* : 2

Dans les deux contextes, le lexème qui se trouve en lieu et place de *coutelet* est *cote*, un lexème possédant une dimension sémantique différente de celle du premier, ce qui n'est pas anodin. La banalisation témoigne de l'incompréhension du lexème *coutelet*. La proximité graphique des deux formes peut expliquer cette mauvaise interprétation.

⊆ covenable

FEW, II-2, 1127b : CONVĔNIRE

Ao : 1 ; Ez : 0

covenable, "approprié"

PsCambrM (1^re m. XII^e [av. 1160], agn. [Canterbury]) – ∅

Ao : *De son col ne fait mie a demander, car s'il fust en une tres belle dame, si fust il assez* ***covenables*** *et bien seanz et bien tailliez a la mesure del cors et des espaules...*
Ez : *De son col ne fait il pas a demander, car ce fust celui d'une tres belle dame. Si estoit il assez* ***convenant*** *et bien taillié a la mesure du corps et des espaulles...*
(9-23)

Lexème qui remplace : *covenir*, *covenant*, "approprié"

`RoseMLec` (ca 1275 [ca 1285], frc./traits orl. [orl.]) – `Widerh 1675` (*Nouveau dictionnaire françois-alleman et alleman-françois qu'accompagne le latin* [1675]) [dict. bil.] | `Régnier` (1608-1613 [1613]) ; CONVĔNIRE ; rapport de synonymie ; même étymon

Nombre de remplacement(s) : 1

Les deux constructions de phrase diffèrent, ce qui laisse supposer un sens légèrement différent dans chacun des passages. En Ez, le lexème semble qualifier non plus le cou de Lancelot dans une comparaison avec celui d'une dame, puisque l'identification entre les deux éléments a été réalisée par la proposition : « *car ce fust celui d'une tres belle dame* », là où Ao émet une hypothèse servant de base pour la comparaison : « *s'il fust en une tres belle dame* » . En Ez, il est présenté comme approprié en comparaison avec la proportion des autres membres de son propre corps, comparaison développée également en Ao, mais plus tard dans la phrase. Il faut par ailleurs noter que le lexème utilisé en Ez n'a pas une durée de vie très longue [297].

⊆ covenanment

FEW, II-2, 1127b : CONVĔNIRE

Ao : 1 ; Ez : 0

covenanment, "comme il faut"

`Ao` (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – ? [298]

Ao : *Et porte ses armes mout* ***covenanment*** *et lait corre a monseignor Gauvain si tost com chevaus pot aler.*
Ez : *Et porte ses armes moult* ***gentement*** *et laisse courre a messire Gauvain si tost comme le cheval peut aler.*
(59-118)

Lexème qui remplace : *gentement*, "comme il faut"

`AlexisS2` (fin XIe [ca 1139], norm. [agn.]) – `MistOrlH` (ca 1460 [déb. XVIe], Orléans) ; GENITUS ; rapport de synonymie

Nombre de remplacement(s) : 1

297. Il pourrait s'agir ici d'une mode linguistique.
298. Le lexème est mal documenté : le FEW le signale comme mot « mfr. » ; Mats donne comme première attestation `GlBNlat7684M` (2e q. XVe, centre-Ouest) ; le DÉAFpré signale seulement l'occurrence ici présente.

‡ covent1

FEW, II-2, 1130b : CONVĔNTUM

Ao : 59 [56] ; Ez : 1 [1]

1 “accord, promesse”

`YvainHu` (ca 1177 [1er t. XIVe], champ. mérid. [pic.]) – ∅ [rég. | spé.] | `Destrees` (1501-1504, Valenciennes)

a) **Ao** : *Lors li devise Lanbegues comment il est venuz laianz et par quel* ***covant****, et que ja mais n'istra Phariens de prison devant que Leonces li sires de Paerne avroit veü lui et Bohort.*
Ez : *Lors lui compte Lambegue comment il est leans venu et que jamais ne ystra Farien de prison jusques a ce que Leonce de Parme auroit veu lui et Boort.*
(14-81)

b) **Ao** : *Mais ge vos ferai autre* ***covant****. Ge vos creanterai si comme chevaliers...*
Ez : *Mais je vous feray autre* ***convenant****. Je vous afferme comme chevalier...*
(16-130)

c) **Ao** : *Ne de plus ne vos oseroie ge pas asseürer car ge crienbroie faillir a mon* ***covant****.*
Ez : *Et plus ne vous oseroie je asseurer car je cuideroie faillir a mon* ***convenant****.*
(21-17)

d) **Ao** : *Puis que vos i metez* ***covant****, fait li chevaliers, ge l'i metrai autresin, que ge voil, se nos conquerons la pucele qui est el lac, que ele soit moie.*
Ez : *Et je le vous prometz, dit il, par tel* ***convenant*** *que vous me quitterez la damoiselle se vous la conquerez.*
(22-8)

e) **Ao** : *Quant li* ***covant*** *furent recordé devant ses genz, si se traistrent tuit arriere.*
Ez : *Et quant les* ***convenances*** *furent faictes, ilz se tirent arriere.*
(22-30)

f) **Ao** : *Sire chevaliers, fait il, ge ne vos oi onques nul* ***covant*** *qui mout bien ne vos soit tenuz, car vos seroiz herbergié en une des plus forz maisons qui soit en tote Bretaigne.*
Ez : *Je ne vous feiz oncques* ***convenant****, fait le vavasseur, qui moult bien ne vous soit tenu, car vous serez hebergiez en une des plus fortes maisons qui soit en toute Bretaigne.*
(26-11)

g) **Ao** : *Et qant vint a prime, si enveia a la porte un chevalier por lo* ***covant*** *qui li avoit esté faiz, mais il ne fu qui l'osast ovrir.*
Ez : *Lors envoya ung chevalier au chasteau pour le* ***convenant*** *qui avoit esté fait, mais il n'y eut qui lui osast ouvrir.*
(27-17)

h) **Ao** : *Or vos ai deus foiz repris de mauvaistié de cesti et de mon* ***covant*** *que vos me fausastes.*
Ez : *Ores vous ay deux fois reprins de mon* ***convenant*** *et de mauvaistié.*
(40-15)

i) **Ao** : *Il me fienceront que se vos me failliez de **cest covant**, il guerpiront vos et s'an venront a moi la ou ge voudrai.*
Ez : *Ilz me fianceront, fait le chevalier, que se vous me faillez de **convenant**, ilz vous guerpiront et s'en viendront avec moy la ou je diray.*
(51-152)

j) **Ao** : *Sire, dist li chevaliers, **covant** me tenez, car or est leus. En non Deu, fait Galehoz, ce ne me grieve rien quant il vos plaist.*
Ez : *Je vueil que **mon convenant** me tenez. Par ma foy, fait Gallehaut, je suis tout prest de l'acomplir puis qu'il vous plaist.*
(51-171)

k) **Ao** : *Lors vint laianz la pucele a l'espee, et il li demande son **covant**. Et ele dit que il lo savra par tens, mais que li chevaliers soit oinz de son sanc.*
Ez : *Lors vint la damoiselle qui portoit l'espee, et il lui demande assavoir les noms des chevaliers qu'elle lui avoit dit. Et elle lui dit qu'il le saura, mais que le chevalier soit guery.*
(59-63)

l) **Ao** : *Et cele qui ot ce que ele queroit dit que par ce **covant** li pardone ele bien sauf son greante a tenir.*
Ez : *Et la damoiselle qui ot ce qu'il requiert dit que par ce **convenant** lui pardonne elle sans autre promesse.*
(60-7)

m) **Ao** : *Et li fait jurer sor sainz que il ne faura ne ne ganchira de tels **covanz** que il li avoit, ainz fera tot outreement son plaisir sanz angin.*
Ez : *Et lui fait jurer sur sains que il ne fauldra de ce **convenant** qu'il lui a fait, ains fera tout entierement son commandement sans mal engin.*
(60-65)

n) **Ao** : *Puis que ge ai a vos failli a tozjorz, creantez moi que ja mais ne panrez fame nul jor, se cele non que vos plus ameroiz que totes les autres, ne por terre ne por heritage ne li fauseroiz. Si m'aïst Dex, fait Hestors, **cestui covant tanrai ge** bien. Et tenez que ge vos fianz comme leiaus chevaliers que ge ansi lo ferai.*
Ez : *Promettez moy que vous ne prendrez femme a nul jour ne pour lignage ne pour terre, sinon celle que vous aymez. Vrayement, dit Hector je le vous promés.*
(60-274)

o) **Ao** : *Par tel **covant**, fait messires Gauvains, ne me ramdrai ge pas ancores.*
Ez : *Par ce **convenant**, fait messire Gauvain, ne nous rendrons nous mie.*
(68-16)

Lexèmes qui remplacent :

- *covenant*, "accord, convention"

  `ErecFr2` (ca 1170 [1re m. XIIIe], champ. mérid. [bourg.]) – `LaFontaine` (1654-1695) ; CONVĔNIRE ; rapport de synonymie ; étymon de la même famille [299]

299. Le mot existe en français moderne dans le registre spécialisé du droit, à la suite de sa réintroduction en français en 1640 par l'emprunt anglais qu'il connaît. La note du TLFi précise : « Empr. à l'angl. covenant "accord, alliance ; spéc. ligue religieuse écossaise" (1638 ds NED), lui-même empr. à l'a. fr. *co(n)venant* "accord, convention". »

- *covenance*, “convention”

  ChevIIEspF (2e q. XIIIe [ca 1300], pic.) – Miege 1688 (*The great French dictionary* [1688]) [dict. bil.] | Cotgr 1611 (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | PASQUIER, Recherches (1581-1621 [1581-1633], Paris) ; CONVĔNIRE ; rapport d’hyponymie ; étymon de la même famille

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 2

Nombre de remplacement(s) : 9

2 *avoir (en) covent* [à qqu’un], “avoir promis [à qqu’un]”

YvainHu (ca 1177 [1er t. XIVe], champ. mérid. [pic.]) – 1521 [300]

a) **Ao** : *Et que l’an avez vos* ***covant*** *? fait Phariens.*
Ez : *Et que lui en avez vous* ***accordé*** *? fait Farien.*
(16-76)

b) **Ao** : *Biaus sire, vos herbergeroiz anuit a moi, et lo matin vos menrai la o ge vos* ***ai en covant****.*
Ez : *Vous hebergerez ennuit avec moy et le matin je vous meneray ou je vous* ***diz****.*
(44-6)

c) **Ao** : *Dame, dame, fait il, por qoi m’avez si laidement traï ? Ja m’aüstes vos* ***covant*** *qe vos me feriez savoir lo jor de l’asenblee.*
Ez : *Dame, pour quoy me avez vous si villainement traÿ ? Ja me eustes vous* ***en convenant*** *que vous me feriez savoir le jour de l’assemblee ?*
(51-58)

d) **Ao** : *Se gel vos oi, fet ele, an* ***covant****, or m’an aquit, que ja i ont assez perdu li nostre.*
Ez : *Se je le vous eu en* ***convenant****, dit la dame, ores m’en aquitte, car ja assez y ont perdu les nostres.*
(51-59)

e) **Ao** : *Et tu m’as en* ***covant*** *que tu te conbatras ou a lui ou a meillor de lui.*
Ez : *Et tu m’as en* ***convenant*** *de combatre a lui ou a meilleur de lui.*
(55-47)

f) **Ao** : *Et il dist que a faire li covenoit, que li chevaliers* ***qui conquis l’avoit*** *li fist fiancier si com il estoit leiaus crestiens et chevaliers que, si tost com il avroit esté a la reine, qu’il iroit a la dame de Roestoc.*
Ez : *Et il dit que force lui est de partir, car le chevalier* ***a qui il avoit convant*** *lui fit jurer que, si tost qu’il auroit parlé a la royne, qu’il iroit a la dame de Roestoc.*
(57-73)

300. Hu donne comme témoin pour la dernière attestation *Serm. que l’empereur Charles V fit à Valenciennes le 13 oct.*.

g) **Ao** : *Damoiselle, fait il a celi de l'espee, vos m'aüstes an* ***covant*** *que ge savroie an ceste chambre lo non del bon chevalier que vos qerez.*
Ez : *Dame, fait il a celle a l'espee, vous me avez en* ***convenant*** *que vous me direz en ceste chambre les nons des bons chevaliers que vous querez.*
(59-29)

h) **Ao** : *Dites moi qui sont li dui prodome que vos m'aüstes an* ***covant*** *a nomer an ceste chanbre.*
Ez : *Dictes moy qui sont les deux preudes hommes que vous me eustes en* ***convenant*** *a nommer en ceste chambre.*
(59-101)

i) **Ao** : *Et ele dit : Sire, vos an feroiz ce que vos plaira. Mais, si com vos m'avez an* ***covant****, venchiez la honte mon ami.*
Ez : *Faictes en, dist elle, si comme vous me avez en* ***convenant****, c'est assavoir que vous vengiez la mort de mon amy.*
(60-55)

j) **Ao** : *Et Hestors dit ne li poist mies que, s'il i avoit* ***tel covant****, il crienbroit qu'il aüst tel essoigne que il li esteüst mantir a force.*
Ez : *Hector dit que ce ne lui peut il promettre et que, s'il lui avoit* ***promis****, il craindroit que telle enseigne lui pourroit avenir que malgré lui le convendroit mentir.*
(60-274)

k) **Ao** : *Et si vos dirai cui ceste maisons est, car ge le vos ai an* ***covant****. Ele est au roi de Norgales et vostre amie est sa fille.*
Ez : *Et je vous diray a qui ceste maison est, car je le vous ay en* ***convenant****. Elle est au roy de Norgalles et vostre amye, si est sa fille.*
(62-221)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *acorder*. Ici, "octroyer, promettre"

  `ClarisA` (ca 1275 [1re m. XIVe], lorr. [traits de l'Est/Paris]) – ∅ ; rapport de presque synonymie
- Voir *dire*, "dire, affirmer" (rapport d'hyperonymie)
- Voir *covenant*. Ici, *avoir en covenant*, "avoir promis"

  `ErecFr2` (ca 1170 [1re m. XIIIe], champ. mérid. [bourg.]) – `DES MASURES, Eneide` (1547-1557 [1567], Paris/Lyon [Paris]) ; rapport de synonymie
- Voir *prometre*, "s'engager à qque chose" (rapport de synonymie)

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 2

Nombre de remplacement(s) : 7

3 *par (tel/un) covent (que)*, "à condition que"

`WaceNicR` (ca 1150 [3e q. XIIIe], norm. [agn.]) – `FroissBuisF` (1373 [1394], pic.)

a) **Ao** : *Lors vint a Uter Pandragon qui rois estoit de Grant Bretaigne, si devint ses hom* ***par covant que*** *il li menast sa guerre a fin.*
Ez : *Lors vint Uter Pandragon qui sire estoit de la Grant Bretaigne, et Aramon devint son homme* ***par convenant qu'****il lui meneroit sa guerre a fin.*
(1-6)

b) **Ao** : *Saisisiez moi de cest chastel, et gel vos randrai maintenant* ***par tel covant que*** *tantost devandroiz mes hom et tanroiz de moi tote vostre terre.*
Ez : *Saisissiez moy de ce chastel, et devenez mon homme et tenez de moy toute vostre terre et je me departiray.*
(1-28)

c) **Ao** : *Et saches bien que ge n'en parlai onques fors a gas, et vi bien hui tel hore que ge vousisse estre outre la mer de Grece* ***par covant que*** *onques parole n'en fust meü.*
Ez : *Et saches bien que je n'en parle oncques que par esbat, et vy ore telle heure que j'eusse bien voulu estre oultre la mer de Grece et que oncques parolle n'en fust esté menee* [sic].
(8-89)

d) **Ao** : *Et sachent bien tuit, et un et autre, que ge ne lor an bailleroie pas orendroit lo cors mon fil* ***par covant qu'****il m'en laissassent aler quite et delivre.*
Ez : *Et saichent bien tous que je ne leur en bailleroye pas maintenant le courcier de mon filz* ***affin qu'****ilz me laissassent aler quitte et delivre.*
(13-164)

e) **Ao** : *Et li vallez respont que si sera il mout volantiers,* ***par covant****, fait il,* ***que*** *vos me creantoiz lo matin que vos me manroiz la ou ge porrai trover lo grant chevalier.*
Ez : *Voulentiers, fait il, mais que vous me promettez que vous me menerez demain la ou est le grant chevalier.*
(22-8)

f) **Ao** : *Biax sire, menez moi la o vos me devez mener. Volentiers, fait li chevaliers,* ***par un covant****, se vos la conquerez,* ***qu'****ele soit moie. Ge l'otroi, fait li vallez.*
Ez : *Et celui dit qu'il le y menera* ***par ainsi qu'****il lui donnera la damoiselle s'il la conquiert, et il lui octroye.*
(22-8)

g) **Ao** : *Seignor, ge vos cuit de ce dont vos iestes en baillie,* ***par un covant que*** *ceianz demorreroiz encorre anuit.*
Ez : *Seigneurs, je vous quitte tous ce que vous estes en ma subjection,* ***par ung convenant que*** *ceans demourrez encores ennuyt.*
(29-1)

h) **Ao** : *Si voudroie mout que il venist par ci, car ge voudroie bien estre morz* ***par covant que*** *ge l'eüsse ocis.*
Ez : *Et je vouldroie bien estre mort,* ***par convenant*** *que je eusse celui occiz.*
(42-15)

i) **Ao** : *Si ferai ge, fait ele,* ***par un covant que*** *vos me deïssiez comment vos avez non.*
Ez : *Je le vueil bien, fait elle,* ***par tel convenant que*** *vous me direz vostre nom.*
(48-37)

j) **Ao** : *Et dit a soi meïsmes que il ne voudroit mie avoir conquises totes les terres cui sont desouz lo trone* ***par covant que*** *uns si preudons fust morz par ses corpes.*
Ez : *Et dit a soy mesmes qu'il ne vouldroit pas avoir conquis toutes les terres qui sont soubz le firmament* ***par convenant que*** *ung si preudomme fust mort.*
(51-132)

k) **Ao** : *Et ancor vos pri ge por Deu que vos herbergiez anuit a moi* ***par covant que*** *ferai a devise quant que vos m'oseroiz requiere.*
Ez : *Et je vous prie que vous y hebergez* ***par tel convenant que*** *je feray tout ce que vous me saurez requerre.*
(51-146)

l) **Ao** : *Ge voudroie orendroit estre la plus bele damoisele do mont saine et haitiee* ***par covant que*** *il m'amast sor tote rien ausin bien com ge l'ameroie.*
Ez : *Je vouldroie orendroit estre une des plus belles dames du monde* ***par convenant qu'****il me aymast tous les jours de sa vie.*
(51-216)

m) **Ao** : *Et vos, dame, fait il, par la rien que vos plus amez, que an feriez de meschief* ***par covant que*** *uns tex chevaliers fust tozjorz an vostre servise ?*
Ez : *Et vous, dame, quel meschief feriez vous* ***par convenant que*** *ung tel chevalier feust tousjours en vostre service ?*
(51-216)

n) **Ao** : *Si vos pri si chier comme vos avez m'amor,* ***par covant que*** *qanque ge porrai ja mais faire por vos metrai an abandon et an vostre baillie, que vos faites tant que ge lo voie.*
Ez : *Si vous prie si chier comme vous avez m'amour que vous faciez tant que je le voie.*
(51-222)

o) **Ao** : *Damoisele, fait il, por la pitié Deu, dites moi* ***par covant que*** *ge soie vostre chevaliers a mon vivant.*
Ez : *Damoiselle, dit il, pour Dieu, dictez le moy et je seray vostre chevalier a tousjours.*
(55-5)

p) **Ao** : *Gel te dirai,* ***par covant que*** *tu te combatras a lui ou a un meillor chevalier de lui.*
Ez : *Je le te diray, fait le nain,* ***par convenant que*** *tu te combatras a lui ou a meilleur que lui.*
(55-10)

q) **Ao** : *Dame, fait ele, de ce ne vos fiez vos ja an moi que, si m'aïst Dex et ses verais cors, ge voudroie miauz avoir Deu renoié que gel feïsse combatre a Segurades* ***par covant que*** *toz armez fust et Segurades desarmez.*
Ez : *Dame, fait elle, ne vous fiez ja en moy de telle chose car, ainsi m'aist Dieu, je aymeroie mieulx estre morte que je le souffrisse combatre armé contre Segurades tout desarmé.*
(55-97)

r) **Ao** : *Et ele me dit que ele me donoit s'amor* ***par covant que*** *ge garderoie un mois la Lande des Set Voies, ce est ceste lande.*
Ez : *Et elle me dit qu'elle me donneroit son amour* ***par convenant que*** *je garderoie ceste lande.*
(59-130)

s) **Ao** : *Si vos pri qe vos lo me pardonez* ***par covant que*** *ge soie vostre chevaliers o premier leu ou ge vanrai o vos en avroiz mestier.*
Ez : *Et je vous prie que vous me le pardonnez* ***par convenant que*** *je soye vostre chevalier au premier lieu ou je vendray se vous en avez mestier.*
(60-7)

t) **Ao** : *Tant li dit Hestors que li sires li otroie l'isir hors,* ***par covant que*** *Hestors li fiancera leiaument que il ne passera lo petit poncel dela sanz son congié.*
Ez : *Tant dit Hector que le sire lui ottroie l'issir,* ***par convenant qu'****il ne passera par dela le petit poncel sans son congié.*
(60-193)

u) **Ao** : *Mais se Marganors creante que il n'ait garde de toz les suens, si le lessiez aler* ***par covant que****, se il an vient au desores, il s'an revanra.*
Ez : *Mais se Marganor promet qu'il n'ait garde de tous les autres, si le laissez aller* ***par convenant que****, s'il vient au dessus, il retournera incontinent.*
(60-211)

v) **Ao** : *Et Hestors li otroie* ***par tel covant que*** *nulles de ses genz ne li feront rien ne a lui ne au seignor do chastel.*
Ez : *Et Hector lui ottroie* ***par tel convenant que*** *nul de ses gens ne lui fera tort ne a lui ne au seigneur du chasteau.*
(60-214)

w) **Ao** : *Si lo fiert mout a bandon, si lo blece mout et ampire tant que ja a mout grant paor. Si ne fait mais gaires Marganors que sosfrir que mout a perdu de sanc. Et li sanble estre Hestors plus forz et plus vistes que il n'avoit esté au comancement, si l'an poise mout an son cuer et voudroit avoir fait de son chief greignor meschief que il n'a encores* ***par covant que*** *il n'aüst onques la bataille amprise.*
Ez : *Et le fiert a bandon tant que en peu de heure l'a si empiré qu'il ne fait que souffrir. Et moult lui poise de avoir entreprins la bataille contre Hector, car il le treuve plus fraiz qu'il n'estoit au commencement.*
(60-241)

x) **Ao** : *Sire, fait ele, gel vos doin* ***par tel covant que*** *vos nel donrez mie mais gardez le tant com vos poez. Et il lo prent* ***par tel covant que*** *mal n'i pense. Lors demande ses armes.*
Ez : *Sire, fait elle, je le vous donne* ***par tel convenant que*** *vous ne donnerez a nully. Lors demande ses armes.*
(60-276)

y) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(60-276)

z) **Ao** : *Jo te dirai, fait li nains,* ***par covant que*** *tu me ferras avant. Ge n'ai cure, fait Hestors, de toi ferir.*
Ez : *Se tu me veulx fraper, fait le nain, je le te diray. Je n'ay cure de te ferir, dit Hector.*
(60-285)

aa) **Ao** : *Mais ge me randrai* ***par covant que*** *il me laise a eslaiauter vers cels qui me voudront prover que ge vostre fil ocis an murtre ne an traïson.*
Ez : *Mais je me rendray* ***par convenant que*** *vous me laisserez loyaument deffendre contre ceulx qui vouldront dire que j'ay occis vostre filz en meurdre ou en traÿson.*
(60-312)

ab) **Ao** : *Ha ! damoiselle, fait il, jo vos dirai* ***par un covant que*** *si liee soiez vos de l'oïr comme ge serai do dire.*
Ez : *Haa ! damoiselle, fait il, je le diray* ***par ung convenant que*** *aussi soyez vous lyee de le ouyr comment je suis de le dire.*
(62-101)

ac) **Ao** : *Ne dites mies, fait messires Gauvains, que ge vos toille vostre bataille, mais combatez vos a lui* ***par covant que*** *vos respondez de son forfait et do vostre se il i est se vos lo conquerez.*
Ez : *Ne dites mie, fait monseigneur Gauvain, que je vous tolle vostre bataille, mais combatés vous a luy* ***par convenant que*** *vous me respondez de son forfait et du vostre se il y est.*
(62-142)

ad) **Ao** : *Si fait tant que li rois l'otroie* ***par covant qu'****il li coventent leiaument* ***par covant qu'****il seront a cel jor de Noel a lui.*
Ez : *Et le roy l'octroye* ***par le conseil*** *la royne, mais il leur fait loyaument promettre tout avant qu'ilz seront au Nouel a lui.*
(69-202)

ae) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(69-202)

Lexème qui remplace : Voir *covenant*. Ici, *par (tel) covenant que*, “à condition que”

`GesteMonglRenD` (2e m. XIVe [fin XVe], pic.) – `Amyot 1559` (1559) ; rapport de synonymie

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 5

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 2

Nombre de remplacement(s) : 18

Nombre de leçon(s) variante(s) : 2

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 3

Analyses des exemples

1 Sur les 57 contextes, 47 sont comparables. Parmi eux, on observe deux cas de variante, trois cas d'absence, un cas de présence en Ez et 41 cas de remplacement. Ces derniers sont donc largement majoritaires. Le cas de présence en Ez, en 2 f), présente l'opposition entre la leçon de Ao : « *li chevaliers qui conquis l'avoit* » et celle de Ez : « *car le chevalier a qui il avoit convant* ». Il s'agit donc d'une attestation du sens 2, au sein de la locution *avoir (en) covent* [à qqu'un], qui semble en effet, sur les trois emplois documentés, être celui qui reste en usage le plus longtemps dans la langue, puisqu'il est attesté jusqu'au premier tiers du XVIe siècle.

2 Les trois cas d'absence concernent la locution recensée en 3, *par covent que*, qui est tout simplement omise en Ez. Cette omission est rendue possible par le fait que la locution permet la description d'une manière de réaliser l'action et a donc une valeur adverbiale. Par exemple, en 3 q), « *… que gel feïsse combatre a Segurades par covant que toz armez fust…* » donne « *… que je le souffrisse combatre armé…* ».

3 Quel que soit l'emploi en Ao, le mot majoritairement utilisé pour le remplacement en Ez est le substantif synonyme *convenant*. Le sens 1, "accord, promesse", est ainsi remplacé par ce mot à onze reprises, et aussi une fois par *convenance*, en 1 e). La locution *avoir (en) covent* [à qqu'un] est remplacée par la locution *avoir en covenant* à sept reprises, et aussi par *acorder*, *dire* et *prometre*, une fois chacun. La locution *par (tel/un) covent (que)* est remplacée 18 fois par la même locution avec le lexème *convenant*, et une fois par *par ainsi que*.

⟶ Le remplacement est donc assez systématique : il se fait par le synonyme, issu d'un étymon proche et doté d'une forme plus marquée, car contenant plus de syllabes, *convenant*, qui est ainsi employé, tous emplois confondus, 36 fois.

Analyses internes

1 Ce substantif à forme plus marquée est déjà employé en Ao, puisqu'il y connaît 14 occurrences, contre 58 en Ez. Il faut noter que, contrairement à l'emploi de *convent*, dans le manuscrit, *convenant* n'est employé que dans le sens d'"accord, convention". Les emplois de *covent* semblent donc non seulement les plus nombreux mais aussi les plus figés.

2 Par ailleurs, alors que les emplois non figés de *covent* peuvent désigner plusieurs types d'accords, passés, par exemple en 1 c) : « *… car ge crienbroie faillir a mon covant.* », ou à venir, par exemple en 1 b) : « *Mais ge vos ferai autre covant.* », ceux de *convenant* réfèrent systématiquement, dans le manuscrit, à un accord qui a déjà été passé.

⟶ *covenant* est déjà bien employé en Ao, bien que son nombre d'occurrences y soit très inférieur à celui de *covent*. Il se distingue aussi de *covent* par sa plus petite capacité d'emploi et son type d'ancrage temporel, qui est systématiquement un cadre passé.

Comparaisons externes

1 En Ao, lexème obsolescent et lexème remplaçant sont employés. Si le premier a un plus grand nombre d'emplois possibles, *convenant*, puisqu'il est synonyme, se met à pouvoir être aussi employé dans ces contextes [301]. C'est probablement la faiblesse formelle de *convent* qui a conduit les locuteurs à lui préférer l'emploi de son synonyme, plus marqué formellement, puisque *covenant* possède une syllabe supplémentaire. Par ailleurs, *covent1* connaît une homonymie avec *covent2*, d'abord "compagnie" [302], puis "couvent" [303], qui peut être problématique et renforcer la tendance à un emploi qui permet d'éviter la confusion.

2 Nous avons noté que, en Ao, *covenant* possédait un trait particulier, celui de désigner un accord passé, c'est-à-dire "ce qui a été promis". Cela lui confère probablement un trait sémantique saillant, que ne possède pas son synonyme, et qui en fait donc une variante marquée, type de variante à laquelle tend

301. Cela est en fait déjà le cas lors de la composition de Ao, puisque *avoir en covenant* est attesté dès `ErecFr2` (ca 1170 [1re m. XIIIe], champ. mérid. [bourg.]). L'introduction de la locution *par (tel) covenant que* est en revanche postérieure à la date de composition du manuscrit.
302. Le sens est attesté dans `PsOxfM` (1re m. XIIe [mil. XIIe], agn.) (source : Mats).
303. Le sens est attesté dans `BrutA` (ca 1155 [4e q. XIIIe], norm./agn. [agn.]) (source : Mats).

la préférence des locuteurs. Il y a par ailleurs une adéquation entre le substantif *covenant* et l'emploi du participe présent de *covenir*, "convenable", créant une égalité de sens entre ce qui a été promis et ce qu'il est convenable de faire. Le sens en ressort renforcé.

⟶ *covent* connaît une faiblesse formelle, que renforce son homonymie et l'existence du synonyme plus marqué formellement et sémantiquement *covenant*. Ce dernier, dont le marquage sémantique favorise l'usage, est encore renforcé par une homonymie qui vient en conforter des aspects sémantiques.

Synthèse : *covent* ne connaît plus qu'une occurrence dans l'incunable. Il y est majoritairement remplacé par le synonyme *covenant*, dont la forme est plus forte. En synchronie, en Ao, ses emplois plus restreints en font une forme marquée, ce qui favorise son usage, d'autant plus que *covent* connaît une homonymie problématique. Le sens du substantif marqué est par ailleurs encore renforcé par l'homonymie qu'il connaît avec le participe présent de *covenir*.

Typologie : Disparition partielle ; on observe encore une occurrence en Ez ; le mot n'est plus employé dans la seconde moitié du siècle suivant
Facteurs supposés : Faiblesse formelle originelle : le lexème est peu marqué ; homonymie avec un autre substantif bien employé ; synonymie avec un substantif d'une famille lexicale proche et plus marqué formellement ; par ses emplois originellement plus restreints, ce substantif synonyme prend un sens lui aussi plus marqué, renforcé par une homonymie qui vient conforter son sémantisme, ce qui aboutit au renforcement de la faiblesse du mot obsolescent.

⊆ coventer1

FEW, II-2, 1130b : CONVĔNTUM

Ao : 1 ; Ez : 0

coventer1, "s'engager à qque chose"
`EvratGenABo` (ca 1198 [déb. XIII^e^], champ. [lorr.]) – `RENÉ D'ANJOU, Regnault` (1454-1461 [1492-1495])

Ao : *Si fait tant que li rois l'otroie, par covant qu'il li* ***coventent leiaument*** *par covant qu'il seront a cel jor de Noel a lui.*
Ez : *Et le roy l'octroye par le conseil la royne, mais il leur* ***fait loyaument promettre*** *tout avant qu'ilz seront au Nouel a lui.*
(69-202)

Lexème qui remplace : Voir *prometre*, "s'engager à qque chose" (rapport de synonymie)

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes avec transposition : 1

⊆ covertoir

FEW, II-2, 1151b : COOPERTŌRIUM

Ao : 2 ; Ez : 0

covertoir, “couverture du lit”

GuillAnglH (fin XII^e [déb. XIV^e], pic. occ. [Est]) – 1547. VITRUVE (1547, Paris)

1 **Ao** : *Et voit an mileu de la chanbre un des plus biax liz que il onques aüst veü, covert d'un covertor d'ermines, et voit desoz lo* ***covertoir*** *gesir une des plus belles damoiselles de si tres grant biauté que nule si belle ne covient a querre.*
Ez : *Et voit enmy la chambre ung des plus riches litz qu'il vist oncques mais, couvert de une couverture d'ermine, et voit dessus le* ***couverteur*** *gesir une damoiselle de si grant beauté que nulle plus belle ne convenoit a querre.*
(62-235)

2 **Ao** : *Et li autres portera un mail grant et pessant si apoiez tot droit au cuer par desus lo* ***covertoir*** *que il nel sente.*
Ez : *Et l'autre une espee trenchant, si lui appoverés endroit le cueur par dessoubz le* ***couverteur*** *si qu'il ne le sente.*
(62-243)

Lexème qui remplace : *covertor*, “couverture du lit”

EneasS2 (ca 1160 [ca 1200], norm. [lorr.]) – 1550 ; COOPERTŌRIUM ; rapport de synonymie ; même étymon [304]

Nombre de remplacement(s) : 2

Le DMF note que *covertor/eur* est une « forme régionale de *covertoir* » [305].

‡ covine

FEW, II-2, 1129b : *CONVENIUM

Ao : 26 ; Ez : 1

covine, “affaire”

BenTroieC (ca 1170 [déb. XIII^e], ang./tour. [agn.]) – Ez (ca 1220 [1488], Rouen)

1 **Ao** : *Li chevaliers qui desheritez estoit por l'omecide s'en estoit venuz a Claudas, car il savoit tot lo* ***covine*** *et lo pooir des deus freres.*
Ez : *Ce chevalier qui desherité estoit pour l'omicide qu'il avoit commis s'en vint a Claudas et il savoit toute la* ***convive***[sic] *et le pouoir des deux freres.*
(4-13)

304. Le FEW donne une attestation du lexème à la date mentionnée, à Fécamp.
305. Au vu des témoins présentant des attestations du lexème, d'après les sources lexicographiques, *covertor* serait un régionalisme à la fois du Nord-Est (TristNantS (mil. XIV^e [ca 1475], hain.), PassEntreR (mil. XIV^e [ca 1440])) et de l'Ouest (attesté en 1437 dans Comptes Archev. Rouen J.), cette dernière marque faisant particulièrement sens pour notre témoin. Cependant, les témoins recensés pour l'Ouest concernent les autres sens du mot. Il s'agit donc peut-être ici d'une variation diatopique, à mettre aussi en relation avec l'alternance que l'on trouve dans le contexte 1 entre *covertor* et *couverture*.

2 **Ao** : *Et sa mere li demanda a consoil priveement comme mere a sa fille se ele ne voudroit a tozjorz d'ome tenir et de toz charnex* ***covines****.*
Ez : *Et sa mere lui demanda conseil priveement comme mere s'elle se veult d'omme tousjours se abstenir et de* ***corps*** *charnel.*
(6-5)

3 **Ao** : *Si voldrai avant savoir s'il a tant de valoir com les genz dient, car il ne m'est pas avis que nus hom puisse estre tres durement loez ne blasmez que aucune chose n'i ait de verité. Por ce voil avant de son* ***covine*** *aprendre une partie, et, s'il est tex que gel doie assaillir de guerre, ge l'an asaudrai prochainement.*
Ez : *Je vouldroye savoir avant se il a en lui tant de valeur comme les gens dient, et verray voulentiers une partie de son* ***estat*** *et, se il est tel que je le doie assaillir de guerre, je le assauldray prouchainnement.*
(8-22)

4 **Ao** : *Puis vient a un sien oncle ainz né de lui, si li dist son* ***covine*** *et li fait jurer sor sainz que il ne l'an descoverroit.*
Ez : *Puis vient a ung sien oncle ainsné de lui, pour lui compter* ***tout ce qu'il pense et propose****, mais ainçois le fait jurer sur sains qu'il ne s'en descouvrira a personne.*
(8-24)

5 **Ao** : *Et Lanceloz lor enquiert de lor* ***covines*** *et qui il sont.*
Ez : *Et Lancelot leur enquiert de leur* ***estat*** *et qu'ilz sont.*
(14-3)

6 **Ao** : *Vos en iroiz, fait ele, a Gaunes et anquerroiz par vos et par cels qui avocques vos seront lo* ***covine*** *del roi Claudas et de cels del regne de Gaunes.*
Ez : *Vous en irez a Gaunes et vous enquerez par vous et par ceulz qui avec vous iront du roy Claudas et de ceulz du royaume de Gaunes.*
(14-16)

7 **Ao** : *... et de cels del regne de Gaunes, et selonc ce que vos verroiz, si pensez del celer vostre* ***covine*** *o del descovrir, del celer vers les genz Claudas outreement, del descovrir vers les maistres a noz deus anfanz. Et an tel maniere com ge vos deviserai, vos anquerroiz totes les choses coment eles sont alees, et que l'an dit des deus anfanz et de lor deus maistres ou il sont.*
Ez : *... et de ceulz du royaume de Gaunes, et comme toutes les choses sont allees, et que l'en dit des deux enfans et ou sont leurs deux maistres.*
(14-16)

8 **Ao** : *Et ge cuit que vos troveroiz ou la ou entrevoies m'espie que j'ai envoiee por lo* ***covine*** *aprandre et encerchier, si avrez mains a faire que vos n'avriez se vos faisiez tot par vos.*
Ez : *Et je cuide que vous trouverez la ou emmy voye mon espie que j'ay envoyee pour savoir* ***comme les choses sont****, si aurez moins affaire que vous n'eussiez eu.*
(14-21)

9 **Ao** : *Et li rois lo voit mout bien, si ne li velt rien anquerre de son* ***covine****.*
Ez : *Et le roy ne se enquist point de son* ***estat*** *pour ce qu'il le voit esbahy.*
(21-35)

10 **Ao** : *Damoisele, fait il, savriez me vos dire nule verité del* ***covine*** *de laianz.*
Ez : *Damoiselle, fait il, me sauriez vous enseignier les* ***ordonnances*** *de leans.*
(23-14)

11 **Ao** : *Et ele li devise* ***tot lo covine*** *de laianz.*
Ez : *Et elle les lui devise* ***toutes****.*
(23-14)

12 **Ao** : *Damoisele, fait il, ensin ne remandrei ge mie o ge savrai lo* ***covine*** *de laianz ou ge serai mis avoc les autres prodomes qui laianz ont esté mort.*
Ez : ∅
(23-14)

13 **Ao** : *Mais trop sont cil del chastel dolant del seignor qui eschapez est, car s'il fust pris, si fust descoverz par lui toz li* ***covines*** *de laianz.*
Ez : *Mais trop sont ceulz du chasteau dolens de leur seigneur qui est eschappé, car s'il y fust, par lui seroit enseigné tout le* ***secret*** *de leans.*
(23-77)

14 **Ao** : *Et lors recommencent tuit lor duel et dient que ja mais ne s'an iront tant qu'il sachent del* ***covine*** *de laianz aucune chose.*
Ez : *Lors recommencent tous leur deul et dient que jamais ne s'en iront tant qu'ilz saichent aucune chose de l'****estat*** *de leans.*
(24-27)

15 **Ao** : *Or sui ge anz, et si ne sai del* ***covine*** *fors tant com ge savoie la hors.*
Ez : *Or suis je ceans, et si ne sçay de leur* ***estat*** *neant plus que je faisoie la hors.*
(28-53)

16 **Ao** : *Ge sui mout esgarez car ge ne sai rien del* ***covine*** *de laianz.*
Ez : *Je suis moult esbahy car je ne sçay riens de l'****estat*** *de ceans.*
(28-60)

17 **Ao** : *Et vos, dame, savriez vos volentiers lo* ***covine*** *de ceianz ?*
Ez : ∅
(28-60)

18 **Ao** : *Sire, ces genz vos mandent que par ce chevalier poez savoir tot lo* ***covine*** *de ceianz.*
Ez : *Sire, par ce chevalier pouiez savoir tout l'****estat*** *de leans.*
(28-62)

19 **Ao** : *... et retorne a la dame de Malohaut qui mout est a malaise de savoir lo non au bon chevalier et son* ***covine*** *come cele qui tant l'aimme con ele puet plus amer.*
Ez : ∅
(50-14)

20 **Ao** : *Et ge ai puis tant apris de* ***vostre covine*** *que or vos raenbroie se vos voliez.*
Ez : *J'ay tant aprins de* ***vous*** *que ores vous rendroie je se vous vouliez paier rançon.*
(51-13)

21 **Ao** : *Lors s'aparçut auques Galehoz de son* ***covine****, si lo tient si cort que il li otroie ce qu'il li demande.*
Ez : *Lors aperceust Gallehault assez de son* ***penser*** *et le tient si court qu'il lui ottroye ce qu'il demande.*
(51-232)

22 **Ao** : *Ne mie por ce, si m'aïst Dex, que ge ne savoie, qant il i vint, de son* ***covine****, fors tant que il cuidoit estre coneüz, ne onques plus ne m'en descovri.*
Ez : *Si m'aist Dieu, je ne savoie riens de sa* ***voulenté*** *quant il vint fors qu'il doubtoit de estre congneu, ne oncques plus ne m'en descouvrist.*
(51-277)

23 **Ao** : *S'an ala Galehoz sejorner antre lui et son compaignon et les autres genz de son ostel, mais ce fu plus priveement que il ne soloit, car a son pooir se covroit que nus hom son* ***covine*** *n'aparceüst ne nus ne savoit lo non de son compaignon que solement li dui roi qui avoient esté si ploige.*
Ez : *Adonc ilz furent plus priveement qu'ilz ne souloient.*
(52-10)

24 **Ao** : *Et qant plus l'esgarde Hectors, et plus lo prise, que onques mais chevalier ne vit de si bel contenemant ne de si seür, mais de son* ***covine*** *ne li osse anquerre que a vilenie ne lo tenist.*
Ez : *Et Hector regarde monseigneur Gauvain, et plus le regarde, et plus le prise et dit que oncques ne vist chevalier de si beau contennement. Et moult lui poise qu'il ne l'ose interroguer de son* ***estat*** *et de son non.*
(55-103)

25 **Ao** : *Ne onques rien de son* ***covine*** *ne li anquierent car il dotent que il ne li anuit.*
Ez : ∅
(55-106)

26 **Ao** : *Et lor poise mout qant il n'ont plus anquis de son* ***covine****.*
Ez : *Et moult leur poise qu'ilz ne ont plus enquis de son* ***convine****.*
(60-86)

Lexèmes qui remplacent :

- *convive*, “festin”

  `BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIII^e^], ang./tour. [agn.]) – `Widerh 1675` (*Nouveau dictionnaire françois-alleman et alleman-françois qu'accompagne le latin* [1675]) [dict. bil.] | `BEROALDE DE VERVILLE, le Moyen de parvenir` (déb. XVII^e^ [1698], Paris) ; CONVIVIUM ; graphie proche

- *cors1*, “partie physique d'un être animé”

  `EulalieH` (ca 900 [ca 900], pic.-wall. [Saint-Amand]) – ∅ ; CŎRPUS ; rapport de métonymie, du particulier au général

- Voir *estat*, “situation” (rapport de synonymie)

- Voir *ordenance*. Ici, “règlement”

  `LMestL` (ca 1268 [ca 1290-ca 1365], frc./Paris) – ∅ ; rapport de métonymie, du général au particulier

- *penser*, “envisager”

  `EneasS2` (ca 1160 [ca 1200], norm. [lorr.]) – ∅ ; PĒNSARE

- *proposer*, “projeter”

  `WaceConcA` (2^e^ q. XII^e^ [av. 1225], norm. [tour.]) – ∅ ; PAUSARE

- Voir *chose*, “réalité concrète ou abstraite généralement déterminée par le contexte” (rapport d'hyperonymie)

- *secré*, “ce qui doit être caché”

  `BrendanW` (1er q. XIIe [2e m. XIIIe], agn.) – ∅ ; SĒCRĒTUS ; rapport d’hyponymie

- Voir *penser*. Ici, inf. subst., “pensée”

  `GuillAnglH` (fin XIIe [déb. XIVe], pic. occ. [Est]) – ∅ ; rapport de métonymie, du particulier au général

- *volenté*, “désir”

  `PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; VOLŬNTAS ; rapport de métonymie, du particulier au général

Nombre de remplacement(s) au sein de *lectio facilior* : 1

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 2

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 2

Nombre de remplacement(s) : 10

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 2

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 4

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 4

Nombre de conservation(s) : 1

Analyses des exemples

1 Parmi les 26 contextes, 20 sont comparables. Parmi eux, on relève 17 cas de remplacement, un cas de conservation, et deux cas d’absence. En 11, en Ez, à la place du groupe nominal *tot lo covine* est employé le pronom *toutes*. En 6, « *anquerroiz par vos et par cels qui avocques vos seront lo covine del roi Claudas...* » donne « *s’enquerez par vous et par ceulz qui avec vous iront du roy Claudas...* », avec l’omission du groupe nominal *lo covine*. Le cas de conservation, en 26, apparaît dans une séquence qui ne semble pas présenter de différence notable avec celles qui connaissent des cas de remplacement.

2 Parmi les 17 remplacements, sept se font par le recours au substantif *estat*, de sens proche. D’autres substantifs, de sens plus précis, sont utilisés dans l’incunable, comme *corps*, *ordenance*, *secré* ou *volonté*. En 21, c’est l’infinitif substantivé *penser* qui est employé, tandis qu’en 4, ce verbe, sous une forme conjugée, est employé en corrélation avec *proposer*. En 8, l’incunable emploie l’hyperonyme *chose* au sein de la périphrase *comme les choses sont*. En 1, la graphie du mot de la leçon de Ez est *convive*. Si, au vu de l’inversion fréquente de *-n-* et *-u-* dans l’incunable, il est possible que le mot utilisé soit le même qu’en Ao, nous avons tout de même étiqueté la leçon comme une *lectio facilior*.

⟶ Les remplacements en Ao sont variés, témoignant de l’usage du contexte, de la part des compositeurs de Ez, pour proposer une leçon. Néanmoins, *estat* est employé plusieurs fois pour remplacer le substantif obsolescent.

Analyses internes

estat ne connaît aucune occurrence en Ao, ce qui n’est pas étonnant, au vu de sa première date d’attestation dans la langue. Ez en connaît par ailleurs treize occurrences. Le manuscrit ne connaît pas non plus le lexème *ordenance*, “règlement”, pour les mêmes raisons. Si *secré* n’est pas non plus attesté en Ao, probablement ici pour des raisons de préférence stylistique, les autres mots servant au remplacement le sont. *covine* est donc un lexème au sens particulier en Ao.

Comparaisons externes

1 Pour le sens documenté ici, Ez semble être la dernière attestation de *covine* dans la langue. Plusieurs facteurs sont probablement à l'origine de cette obsolescence. D'une part, sa forme, puisque le mot est composé en son centre d'au moins cinq jambages successifs — sept si l'on adopte la graphie *couvine* — qui peut donc être homographe de substantifs comme *comune*[306], *convive*, confusion attestée en Ez, ou encore être trop proche graphiquement d'autres mots, notamment les dérivés de *co(n)venir*[307].

2 Cela ne serait pas si problématique si le lexème était intégré dans un réseau lexical, ce qui n'est pas le cas puisqu'il est isolé d'un point de vue morpho-sémantique. Le substantif est en fait lui-même un dérivé du substantif masculin *covin*, de même sens et qui connaît lui aussi une obsolescence, probablement pour les mêmes raisons de difficulté d'identification causée par les nombreux jambages qui le composent. Il faut noter que les deux lexèmes se concurrencent aussi l'un l'autre. Par leur proximité formelle avec *co(n)venir*, ils ont par ailleurs pu être associés à sa famille de mots, à laquelle leur sémantisme ne convient pas.

⟶ *covine* est un mot obsolescent à cause de la faiblesse de sa forme, qu'il est possible de confondre avec d'autres, et de son absence d'ancrage dans le réseau lexical. Le mot a pu être rattaché à une famille de mots à laquelle son sens ne correspond pas. La présence d'autres mots permettant d'exprimer l'état d'une chose, particulièrement avec l'émergence d'*estat*, aux environs de la date de composition du manuscrit, qui se met à être bien employé dans la période suivante, n'aide pas au maintien.

Synthèse : *covine* disparaît totalement : la seule attestation présente en Ez en est la dernière. Cela est dû à la faiblesse de son marquage formel et à l'absence d'un réseau lexical structuré autour de lui.

Typologie : Disparition totale ; l'occurrence attestée en Ez est un archaïsme
Facteurs supposés : Forme contenant de nombreux jambages ; cela la rend possiblement homographe, dans le cadre de l'écriture gothique ; concurrence synonymique avec le seul mot de sa famille ; isolement morpho-sémantique ; probable étymologie populaire du mot qui le rattache à une famille de mots dont le sens ne correspond pas à son sémantisme ; existence de synonymes et hyperonymes pouvant prendre les emplois du mot obsolescent ; existence notable d'un substantif nouveau qui connaît une augmentation d'emplois sur la période entre les dates de composition des deux témoins.

⊆ crëant

FEW, II-2, 1304a : CRĒDĔRE

Ao : 3 ; Ez : 0

1 "ceux qui croient"
Ao (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – ?

Ao : *Et cele maniere de daiable converse mout au siegle mais n'ont force ne pooir d'aconplir lor volenté ne sor* ***creant*** *ne sor mescreant, car il sont chaut et luxurieus.*
Ez : ∅
(6-3)

306. Le sens "corps des bourgeois d'une ville" est attesté dans BrutA (ca 1155 [4e q. XIIIe], norm./agn. [agn.]) (source : TLFi).
307. Par exemple, la graphie *co(n)vien(n)e*.

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

2 “promesse”

RenR (1186-ca 1225 [2e m. XIIIe], Est) – ∅ [rég.] | JAubrionL (1465-1501 [3e t. XVe], lorr. [Metz]) [308]

a) **Ao** : *Et il ne seroit mie vostre honors de chose prometre don vos ne vossisiez an la fin aquiter vostre* ***creant****.*
Ez : ∅
(51-146)

b) **Ao** : *Et il s’an fuient tuit car il ne l’osoient tochier por lo* ***creant*** *de lor seignor.*
Ez : *Et ilz s’en fuyent toutes pars car a lui ne osoient mettre la main pour la* ***deffense*** *de leur seigneur.*
(60-212)

Lexème qui remplace : *defense*, “interdiction”
YvainHu (ca 1177 [1er t. XIVe], champ. mérid. [pic.]) – ∅ ; DEFENSA

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

⊆ crëante

FEW, II-2, 1304a : CRĒDĔRE

Ao : 1 ; Ez : 0

crëante, “engagement par lequel on s’engage à faire qque chose”
RenR (1186-ca 1225 [2e m. XIIIe], Est) – 1299 [309]

Ao : *Et cele qui ot ce que ele queroit dit que par ce covant li pardone ele bien,* ***sauf son greante a tenir****. Et il li creante a tenir comme chevaliers.*
Ez : *Et la damoiselle qui ot ce qu’il requiert dit que par ce convenant lui pardonne elle* ***sans autre promesse****. Et lui, comm[e] chevalier, lui ottroie.*
(60-7)

Lexème qui remplace : *promesse*, “engagement par lequel on s’engage à faire qque chose”
EneasS2 (ca 1160 [ca 1200], norm. [lorr.]) – ∅ ; PRŌMĬTTĔRE ; rapport de synonymie

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

‡ crëanter

FEW, II-2, 1304a : CRĒDĔRE

308. Le FEW mentionne une attestation, un régionalisme du hainaut dans Enc 1754 (*Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* [1754]).
309. La dernière attestation est recensée dans une lettre patente de Philippe IV (source : les Documents linguistiques galloromans d’après le DÉAF).

Ao : 87 [70] ; Ez : 0 [0]

crëanter, “assurer, promettre”

`ErecFr2` (ca 1170 [1re m. XIIIe], champ. mérid. [bourg.]) – `Palsgr 1530` (*L'esclaircissement de la langue française* [1530])

1 **Ao** : *Dont me **creanteroiz** vos, fait Lionyaus, que, de quel hore qe ge vos demanderai lo coutel, que vos lo me bailleroiz ?*
Ez : *Doncques me **fiancerez** vous, fait Lionnel, que, de quelque heure que je vous demanderay le coustel, vous le me baillerez incontinent ?*
(11-39)

2 **Ao** : *Voire, fait Phariens, se vos me **creantez** que vos n'i feroiz chose sor mon pois.*
Ez : *Voire, fait Farien, se vous me **voulez promettre** que vous ne ferez chose a reprendre.*
(11-39)

3 **Ao** : *Ensi, fait Phariens, nel di ge mie. Vos me **creanteroiz** leiaument que vos n'i feroiz ne un ne autre ne n'i feroiz chose qui torner vos puisse a reproche et a domage.*
Ez : *Sire, fait Farien, ainsi ne dis je mie. Vous me **jurerez** que vous ne ferez mal a personne.*
(11-39)

4 **Ao** : *Sire Claudas, fait Phariens, il fu voirs que vos nos **creantastes** a rendre noz deus seignors qui fil furent au roi Bohort.*
Ez : *Sire Claudas, fait Farien il fut vray que vous nous **promistes** a rendre noz deux seigneurs.*
(13-116)

5 **Ao** : *Tenez que ge ansin lo vos **creant**.*
Ez : *Tenez, je le vous **fiance et jure** ainsi.*
(13-167)

6 **Ao** : *Et sor cestui sairement meesmes, vos **creant** gié que, de quele hore que vos m'an semoignoiz, ge vos tandrai prison en vostre garde.*
Ez : *Et soubz ce serment mesmes, je vous **prometz** que, de quelque heure que vous me sommerez, je tiendray prison en vostre garde.*
(13-169)

7 **Ao** : *... por quoi vos me **creantoiz** a garantir envers toz homes vers cui ge n'aie rien forfait.*
Ez : *... moyennant que vous me **promettez** et serez tenu me garantir envers tous hommes.*
(13-169)

8 **Ao** : *Et vos m'avez **creanté** que vos i anterroiz si tost com ge vos en semondrai.*
Ez : *Et vous m'avés **promis** que vous y entrerez si tost comme je vous en semondray.*
(13-201)

9 **Ao** : *Certes, fait Claudas, ce ne me grevera ja rien puis que vos me **creantez** leiaument que vos me garantiroiz par tot a droit.*
Ez : *Certes, fait Claudas, ce ne me grevera riens puis que vous me **affermez** loyaument que vous me garantirez par tout a droit.*
(13-202)

10 **Ao** : *Et ge vos diroie une chose, se vos me* ***creantiez*** *leiaument que nus ne savroit par vos que gel vos eüsse dit.*
Ez : *Et je vous diray maintenant une chose, se vous me* ***creancez*** *loyaument que nul ne saura par vous que je le vous aye dit.*
(14-28)

11 **Ao** : *Que nos l'avons tot ataint de parjur et de foimantie car il nos* ***creanta*** *a garder lo roi Claudas en prison.*
Ez : *Car nous l'avons tous attains de parjure et de foymentie pour ce qu'il nous* ***promist*** *garder le roy Claudas, ce qu'il n'a pas fait.*
(15-10)

12 **Ao** : *Et il lor* ***creante*** *leiaument que il lor aidera a son pooir envers lo roi Claudas a querre pais.*
Ez : *Et il leur* ***promet*** *loyaument qu'il leur aidera a son pouoir.*
(16-6)

13 **Ao** : *Mais se vos* ***creantez*** *a venir laianz comme sires an boene paiz, ge la vos feroie ovrir tot maintenant.*
Ez : *Mais se vous* ***creancez*** *venir leans comme mon sire et en bonne paix, je la vous feray livrer et ouvrir tout maintenant.*
(16-16)

14 **Ao** : *Mais ge vos ferai autre covant. Ge vos* ***creanterai*** *si comme chevaliers que, coment qu'il soit des deus anfanz ou soient trové o non, ge ne ferai autrui homage que ge ne vos face avant savoir se vos vis iestes.*
Ez : *Mais je vous feray autre convenant. Je vous* ***afferme*** *comme chevalier quoy qu'il soit des enfans que je ne feray a autre hommage sans le vous faire premierement savoir se vous estez vif.*
(16-130)

15 **Ao** : *Et ge vos* ***creant****, fait messire Gauvains, que ge l'an osterai, s'il m'en devoit ores haïr a tozjorz mais.*
Ez : *Et je vous* ***prometz****, fait messire Gauvain, que je l'en osteray, et m'en deust il savoir mauvais gré a tousjours.*
(19-25)

16 **Ao** : *Et qui ansin ne velt ovrer com ge vos ai ci devisé bien se gart d'estre chevaliers, car la ou il ist de la droite voie hors il doit estre toz premierement honiz au siegle et aprés a Damedeu. Lo jor qu'il reçoit l'ordre de chevalerie,* ***creante*** *il a Damedé qu'il sera tex com cil qui chevalier lo fait le li devise, qui miauz lo set deviser, fait la dame, que ge ne faz.*
Ez : *Toutes ces choses doit avoir celui qui reçoit l'ordre de chevalerie, et qui ne les a il n'est pas digne de estre chevalier, car* ***jure*** *a Dieu le jour qu'il reçoit l'ordre de chevalerie qu'il sera tel comme lui declare celui qui le fait chevalier.*
(20-59)

17 **Ao** : *Sire, dites a monseignor lo roi que il me face chevalier, si com il lo* ***creanta*** *ma dame.*
Ez : *Dictes a monseigneur le roy qu'il me face chevalier comme il* ***a promis*** *a ma dame.*
(21-35)

18 **Ao** : *Moi ne chaut, fait li vallez, por quoi vos lo laissiez, se vos me* ***creantez*** *que vos me mosterroiz la pucele qant ele sera esveilliee.*
Ez : *Il ne me chault, fait le varlet, pour quoy vous le laissez, mais que vous me* ***promettez*** *que vous la me monstrerez quant elle sera esveillee.*
(22-5)

19 **Ao** : *Gel vos* ***creant****, fait li chevaliers.*
Ez : *Je le vous* ***prometz****, fait le chevalier.*
(22-5)

20 **Ao** : *Et li vallez respont que si sera il mout volantiers par covant, fait il, que vos me* ***creantoiz*** *lo matin que vos me manroiz la ou ge porrai trover lo grant chevalier.*
Ez : *Voulentiers, fait il, mais que vous me* ***promettez*** *que vous me menerez demain la ou est le grant chevalier.*
(22-8)

21 **Ao** : *Ge vaig, fait il, querre mon covenant, que vos me mostroiz la damoisele si com vos me* ***creantastes*** *ier.*
Ez : *Sire chevalier, monstrez moy la damoiselle ainsi que vous me* ***promistes*** *hier.*
(22-8)

22 **Ao** : *Et si seroiz ja mis avec voz compaignons que ge vos* ***creantai*** *a mostrer.*
Ez : *Et si serez mis avec voz compaignons ainsi que je vous* ***ay promis****.*
(26-12)

23 **Ao** : *Ge di, fait il, que vos tenez bien por musarz ma dame et moi, car vos ne li deigniez la porte ovrir, et si li* ***creantates****, ne a moi ne deigniez parler.*
Ez : *Je dy, fait Keu, que vous tenez bien ma dame pour musarde et moy, quant vous ne daignez ouvrir la porte, et si lui* ***promistes****, et a moy mesmes ne voulustes parler.*
(27-31)

24 **Ao** : *Et il dit que oïl. Dont vos covient, font il, leiaument* ***creanter*** *comme rois que vos ne vostre compaignie ne feroiz force de parler ceianz a home ne a fame.*
Ez : *Et il dist que oÿ. Donc vous convient il* ***promettre*** *loyaument comme roy que vous ne homme de vostre compaignie ne ferez force de parler a homme de ceans.*
(28-50)

25 **Ao** : *Et il lo* ***creante*** *issi.*
Ez : *Et il le* ***promet****.*
(28-50)

26 **Ao** : *Et por ce li avoient il fait* ***creanter*** *qu'il ne seroient efforcié de parler ne par lui ne par sa compaignie.*
Ez : *Et pour ce lui avoient ilz fait* ***promettre*** *qu'ilz ne seroient de par lui efforcez de parler ne de par sa compaignie.*
(28-52)

27 **Ao** : *Gel vos* ***creant****, fait ele, leiaument.*
Ez : *Je le vous* ***prometz*** *loyaument, fait elle.*
(36-24)

28 **Ao** : *Et n'aiez garde des puceles, car ge vos* ***creant*** *sor m'ame qu'eles seront autresin bien gardees a honor com se eles estoient mes serors.*
Ez : *Et n'ayez doubte des pucelles, car je vous* ***jure*** *sur mon ame qu'elles vous seront aussi bien gardees a honneur come s'elles estoient mes seurs.*
(38-32)

29 **Ao** : *Et volons, comment qu'il aveigne, que vos nos* ***creantoiz*** *que maus ne nos en vendra.*
Ez : *Et voulons, comment qu'il en advienne, que vous nous* ***assurez*** *que ja mal ne nous en aviendra.*
(43-18)

30 **Ao** : *Et li rois li* ***creante****.*
Ez : *Et il leur* ***promet****.*
(43-18)

31 **Ao** : *Laissiez m'i aler, fait il, et ge vos* ***creant*** *que gel vos dirai au plus tost que leus iert del dire.*
Ez : *Ha ! dame, dit il, laissez moy aler, et je vous* ***prometz*** *que je le vous diray quant il en sera temps.*
(48-37)

32 **Ao** : ***Creantez*** *lo vos ? fait ele. Oï, fait il.*
Ez : *Le me* ***promettez*** *vous ? fait elle. Oy, dit il.*
(48-37)

33 **Ao** : *Tu m'****as creanté*** *que tu feras ce que ge te loerai. Certes, maistre, fait li rois, ce ferai mon.*
Ez : *Et tu me* ***creances*** *que tu feras ce que je te loeray. Certes, fait il, maistre, se feray mon.*
(48-99)

34 **Ao** : *Ge vos* ***creant****, fait ele, leiaument, que, si tost come vos avroiz prise une des trois reançons quitement, vos an porrooiz aler.*
Ez : *Je vous* ***creance****, fait elle, que, si tost comme vous aurez prins une des trois rançons, quitement vous en pourrez aler.*
(51-18)

35 **Ao** : *Et li chevaliers li* ***creante****. Ensi remaint.*
Ez : *Et le chevalier lui* ***creance****. Ainsi demeure.*
(51-166)

36 **Ao** : *Et vos lo* ***creantez*** *ansi, fait ele.*
Ez : *Et vous me le* ***creancez*** *ainsi.*
(51-291)

37 **Ao** : *Et li chevaliers lo* ***creante****.*
Ez : *Et aussi le chevalier lui* ***creance****.*
(51-291)

38 **Ao** : *Et Galehoz ne l'avoit onques conneü que de veoir, et por ce li avoit fait Lanceloz* ***creanter*** *que il ne li demanderoit son non tant que il li deïst ou autres por lui.*
Ez : *Et Gallehault ne l'avoit oncques congneu que de veue, et pour ce lui avoit fait* ***creancer*** *qu'il ne lui demanderoit son nom tant qu'il lui dit ou autre pour lui.*
(51-296)

39 **Ao** : *Il me sovient bien d'un dun que vos me demandastes lo jor que messires li rois* ***creanta*** *a la damoisele chaitive a garantir un an et un jor.*
Ez : *Il me souvient bien d'ung don que vous me demandastes le jour que monseigneur le roy* ***promist*** *a la damoiselle chetive sa vie garantir ung an et ung jour.*
(53-28)

40 **Ao** : *Se ge lo vos avoie* ***creanté****, se vos an faudroie ge toz.*
Ez : *Et se je vous avoie* ***juré et fait grant serment****, je le faulceroye.*
(53-29)

41 **Ao** : *Or vos dirai comment vos troveroiz lo chevalier, mais vos me* ***creanteroiz*** *que vos n'an acointeroiz home ne fame ne or ne autrefoiz.*
Ez : *Or vous diray je, fait elle, comment vous trouverez le chevalier, mais vous me* ***creancerez*** *loyaument que vous ne le direz a homme ne a femme.*
(53-44)

42 **Ao** : *Et il li* ***creante****.*
Ez : *Et je le vous* ***creance****, dit il.*
(53-44)

43 **Ao** : *Mais tant* ***creant*** *ge Deu que ja mais ne finerai d'errer tant que ge sache qui li chevaliers est.*
Ez : *Je* ***prometz*** *a Dieu que jamais ne fineray de errer tant que je saiche qui est le chevalier.*
(54-16)

44 **Ao** : *Et* ***creante*** *au nain ce que il li a demandé. Or te dirai, fait li nains, ce que tu demandes.*
Ez : *Lors* ***accorde*** *au nain ce qu'il demande. Je te diray donc, fait le nain, ce que tu me demandes.*
(55-12)

45 **Ao** : *Et lor dis que se il ansi lo faisoient, ge feroie avoir joie l'un de l'autre a lor vivant, et il ansi lo me* ***creanterent*** *anbedui.*
Ez : *Et leur dis que se ainsi le faisoient, je leur feroie avoir joye l'un de l'autre a leur vivant, et ilz le me* ***promistrent et accorderent****.*
(55-21)

46 **Ao** : *Et ele li* ***creanta*** *que si feroit ele.*
Ez : *Et elle lui* ***promist*** *que si feroit elle.*
(55-27)

47 **Ao** : *A cest consoil se tint la dame cui hom ge sui. Si furent ansi li covenant* ***creanté*** *et d'une part et d'autre.*
Ez : *A ce conseil se tint la dame a qui je suis. Et furent ainsi les convenans* ***accordez*** *d'une part et d'autre.*
(55-30)

48 **Ao** : *Si vos pri et requier por toz mes servises que vos me donez un don que ge vos demanderai sanz costemant. Et ele li* ***creante****.*
Ez : *Si vous prie et requier pour tous mes services que vous me donnez ung don que je vous demanderay. Et elle lui* ***acorde****.*
(55-120)

49 **Ao** : *Et ele an fu mout liee, si me fist* ***creanter*** *que ge ne seroie chevaliers s'il nel me faisoit estre.*
Ez : *Et elle en fut moult joyeuse, et me fit* ***jurer*** *que je ne seroie chevalier que de sa main.*
(56-6)

50 **Ao** : *Et vos, fait ele a la damoiselle, m'avez* ***creanté*** *que vos proieroiz Hectors qe il aille querre lo chevalier tant que il lo truisse.*
Ez : *Et vous, fait elle a la damoiselle, vous m'avés* ***donné*** *que vous prirez Hector qu'il voise le chevalier querre tant qu'il le treuve.*
(57-29)

51 **Ao** : *Et il li* ***creante*** *a tenir comme chevaliers.*
Ez : *Et lui, comment chevalier, lui* ***ottroie****.*
(60-7)

52 **Ao** : *Sire, fait il, donc li vois ge dire, que ge li a* ***creanté****.*
Ez : *Je lui vois donc dire, fait Hector, car je lui ay* ***promis****.*
(60-210)

53 **Ao** : *Mais se Marganors* ***creante*** *que il n'ait garde de toz les suens, si le lessiez aler par covant que, se il an vient au desores, il s'an revanra.*
Ez : *Mais se Marganor* ***promet*** *qu'il n'ait garde de tous les autres, si le laissez aller par convenant que, s'il vient au dessus, il retournera incontinent.*
(60-210)

54 **Ao** : *Mout volentiers, fait Marganors, se vos me* ***creantez*** *a faire droit de qanque ge vos savrai que demander.*
Ez : *Moult voulentiers, fait Marganor, se ainsi le me* ***promettez*** *a faire.*
(60-214)

55 **Ao** : *Et cil li met sus que il li a navré ses homes an droites trives car il li avoit* ***creanté*** *que il n'avoient de lui garde.*
Ez : *Si lui met sus qu'il a ses hommes occis en temps de treves et qu'il avoit* ***promis*** *qu'ilz n'avoient garde de lui.*
(60-227)

56 **Ao** : *Et Hestors li dit que il no* ***creanta*** *onques, et s'il li aüst* ***creanté****, ne l'an aüst il mies fait tort, car il se menoient desleiaument a lui.*
Ez : *Hector dit qu'il ne le* ***promist*** *oncques, et quant il lui auroit* ***promis****, si ne lui a il fait nul tort, car ilz se sont portez desloyaument envers moy.*
(60-227)

57 **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(60-227)

58 **Ao** : *Mais se vos plaisoit, ge vos atandroie, mais que vos me* ***creantesiez*** *que vos ne vos marieriez que vos ne mo deïssiez avant.*
Ez : *Mais se il vous plaisoit, je vous attendroie par ainsi que me* ***prometez*** *que vous ne prendrez femme que premier ne le me faciez savoir.*
(60-274)

59 **Ao** : *Mais or faites une chose que je vos dirai. Puis que ge ai a vos failli a tozjorz,* ***creantez*** *moi que ja mais ne panrez fame nul jor se cele non que vos plus ameroiz que totes les autres, ne por terre ne por heritage ne li fauseroiz.*
Ez : *Lors lui dit la damoiselle : Puisque ainsi est que j'ay a vous failly, je vous prie faites une chose que je vous diray.* ***Promettez*** *moy que vous ne prendrez femme a nul jour ne pour lignage ne pour terre, sinon celle que vous aymez.*
(60-274)

60 **Ao** : *Puis vint a son pere, si li dit que ce li a* ***creanté et fïancié****.*
Ez : *Puis vient a son pere et lui dist ce que Hector lui avoit* ***promis****.*
(60-274)

61 **Ao** : *Sire, fait messires Gauvains, ge vos* ***creant*** *sor lo servise que vos avez fait que ge ne lo quier se por bien non.*
Ez : *Je vous* ***jure*** *sur ma loyauté, fait messire Gauvain, que je ne le quier que pour bien.*
(62-21)

62 **Ao** : *Atandez moi an quelque leu que vos voudroiz, et ge vos* ***creant*** *leiaument que ge revanrai por vos.*
Ez : *Et je vous* ***creance*** *que je revendray par vous.*
(62-122)

63 **Ao** : ***Creantez*** *me vos, fait ele, que vos an vandroiz par moi sanz autre bessoigne anprandre ?*
Ez : *Le me* ***creancez*** *vous, dit la damoiselle, que vous en revendrez par moy sans autre affaire entreprendre ?*
(62-122)

64 **Ao** : *Et messires Gauvains li dit et conjure, se il velt que ja mais biens li vaigne de lui, que ses nons ne soit seüz a nelui qui li anquiere, s'il ne li* ***creante*** *avant qu'il soit de la Table Reonde o chevaliers la reine Guenievre.*
Ez : *Et monseigneur Gauvain lui dist que, s'il veult que jamés nul bien de lui lui viengne, que son nom ne soit nullement par lui sceu a chevalier qui lui enquiere, s'il ne lui* ***creance*** *avant qu'il soit compoins de la Table Ronde ou chevalier a la royne Genievre.*
(65-26)

65 **Ao** : *Sire, fait Galehoz, or lo me laissiez et ge vos* ***creant*** *que ge vos en revestirai autresin com vos iestes.*
Ez : *Sire, fait Gallehaut, laissez moy le chevalier et je vous* ***creance*** *que je vous en revestiray aussi bien que tous estes ore ou plus apertement.*
(68-54)

66 **Ao** : *Et* ***creanterent****, fait messires Gauvains, que, an la premiere asanblee lo roi Artu, seriens tuit, se nos estiens en nostre pooir, et meïmes enseignes comment nos nos antreconoistriens.*
Ez : *Et* ***creançasmes****, fait monseigneur Gauvain, que, a la premiere assemblee que le roy Artus feroit, que nous y serions, se nous estions en nostre delivre poosté, et nous* [sic] *entre meismes enseignes par quoy nous nous entrecongnoistrions.*
(68-87)

67 **Ao** : *Ce n'est mies, fait il, essoignes, se vos me* ***creantez*** *que ge face de vos ce que chevaliers doit faire de s'amie. Et ele li* ***creante****.*
Ez : *Ce n'est mie, fait il, essoigne se me* ***creancés*** *que vous ferez de moy ce que je vouldray faire, c'est a dire que vous ferés ma voulenté. Et je le vous* ***octroye****, fait elle.*
(68-125)

68 **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(68-125)

69 **Ao** : *Et il lor* ***creante****. Puis les fait atant toz desarmer et il vienent hors.*
Ez : *Et Lancelot leur* ***creance****. Puis les fait desarmer tous et viennent hors.*
(69-152)

70 **Ao** : *Si fait tant que li rois l'otroie par covant qu'i il li coventent leiaument par covant qu'il seront a cel jor de Noel a lui. Et si lor lor dist qu'il sera en la cité ou il fist Lancelot chevalier. Et il li* ***creantent****.*
Ez : *Et le roy l'octroye par le conseil la royne, mais il leur fait loyaument promettre tout avant qu'ilz seront au Nouel a lui. Et si leur dit bien qu'il sera en la cité mesmes ou il avoit fait Lancelot chevalier. Et ilz lui* ***creancent****.*
(69-202)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *fiancier1*, "promettre" (rapport de synonymie)
- Voir *prometre*, "s'engager à qque chose" (rapport de synonymie)
- Voir *jurer*, "s'engager à qque chose" (rapport de synonymie)
- *afermer*, "assurer qque ch. avec force"

  `PhThCompS` (1113-1119 [déb. XIII^{e}], agn.) – `Oud 1660` (*Tesoro de las dos lenguas espanola y francesa* [1660]) | `St FRANÇOIS DE SALES, Sermons autographes` (déb. XVII^{e} [1893], Annecy) ; AFFIRMARE [310]
- *crëancier1*, "assurer, promettre"

  `ChastellK` (1454-1470 [3^{e} q. XV^{e}], flandr.) – `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `PercPrH` (déb. XIII^{e} [1530], Paris) ; CRĒDĔRE ; rapport de synonymie ; même étymon [311]
- Voir *assëurer*, "garantir la réalisation de" (rapport d'hyponymie)
- *sairement*, "affirmation ou promesse faite en prenant à témoin Dieu, un être ou un objet sacré"

  `SermentsH1` (842 [ca 1000], Soissons) – ∅ ; SACRĀMENTUM ; rapport de presque synonymie
- Voir *acorder*, "octroyer, promettre" (rapport de presque synonymie)
- Voir *doner*. Ici, "accorder"

  `RolS2` (ca 1100 [2^{e} q. XII^{e}], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; rapport d'hyperonymie
- *otroiier*, "concéder, accorder"

  `RolS2` (ca 1100 [2^{e} q. XII^{e}], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; *AUCTORIZARE ; rapport d'hyperonymie

310. Les sources lexicographiques distinguent *afermer* et *affirmer*. Ce dernier, forme refaite du premier, est toujours employé en français contemporain.
311. Le premier sens qui se développe est celui attesté dans Mats, "mettre en gage", attesté en `SCathVérB` (2^{e} q. XIII^{e} [fin XIII^{e}], traits pic. et frc. [it.]).

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 5

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 3

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 2

Nombre de remplacement(s) : 60

Analyses des exemples

1 Les 70 contextes comparables présentent tous des cas de substitution, ce qui est assez rare pour être souligné. La moitié d'entre eux, 36, se font remplacer par *prometre*, par exemple en 54 : « *Moult voulentiers, fait Marganor, se ainsi le me promettez a faire.* » Le verbe de forme proche *crëancier* est employé dans 18 cas de substitution, comme dans la séquence suivante, en 63 : « *Le me creancez vous, dit la damoiselle, que vous en revendrez par moy sans autre affaire entreprendre ?* »

2 D'autres verbes servent aussi de remplacement : *jurer*, dans sept cas, *acorder*, dans quatre, *fiancier*, *afermer* et *otroiier*, dans deux, *assurer*, *faire grant serment* et *doner*, dans un. Le nombre total de ces différents remplacements est plus élevé que le nombre recensé de contextes, du fait de certains remplacements constitués de deux verbes, par exemple en 5 où « *creant* » est remplacé par « *fiance et jure* ».

⟶ Trois verbes sont donc majoritairement employés pour le remplacement : dans une moindre mesure, *jurer* et, plus massivement, *prometre*, d'une part, et *crëancier*, d'autre part. Ce dernier possède une forme très proche de celle du verbe remplacé, *crëanter*. Il ne semble pas que les deux types principaux de remplacement puissent être distingués l'un de l'autre.

Analyses internes

1 Si *crëancier* est absent de Ao, ce n'est pas le cas des autres deux verbes qui servent le plus au remplacement, *prometre* et *jurer*. Le premier connaît ainsi neuf occurrences en Ao, contre 86 en Ez, témoignant de sa large progression d'emploi. En Ao, il est d'un usage spécifique, en référence à la promesse faite de réaliser quelque chose. On peut ainsi relever cette nuance particulière au sein du contexte suivant : « *... et il ne seroit mie vostre honors de chose prometre don vos ne vossisiez an la fin aquiter vostre creant.* » (051-146)

2 *jurer* est lui, très employé dans les deux témoins, avec 106 et 113 occurrences. Le type de promesse donnée par l'emploi du verbe peut également faire référence au futur : « *Et ge vos jurerai, fait il, orandroit sor sainz, que ge les garderai...* » (007-57) On peut noter dans ce cas la dimension sacrée du fait de jurer sur « *les sainz* », expression qui est attestée quatorze fois en Ao, et douze en Ez. *jurer* peut aussi être employé dans le cadre d'une référence à un fait passé, comme dans le passage suivant : « *Vos me jureroiz avant que mes filz Dorins ne reçut mort par voz consauz.* » (016-67) *jurer* semble donc la variante majoritaire, dans le cadre d'une promesse faite, qui a une dimension sacrée et qui peut toucher tant les faits passés que ceux à venir.

3 *crëanter* ne possède pas cette dimension sacrée, liée à la foi et au serment. Cependant *crëanter*, en Ao, peut s'employer en référence à un état présent, par exemple en 61 : « *ge vos creant sor lo servise que vos avez fait que ge ne lo quier se por bien non.* » ou en 64 : « *... que ses nons ne soit seüz a nelui qui li anquiere, s'il ne li creante avant qu'il soit de la Table Reonde o chevaliers la reine Guenievre.* » Son emploi est donc plus large que celui de *prometre*, résolument tourné vers l'engagement d'une chose à accomplir, tout en restant moins large que celui de *jurer*, lié au fait de donner sa foi.

⟶ *crëanter* semble donc être un emploi à mi-chemin entre *prometre* et *jurer*. Sa particularité est de permettre de donner l'assurance de quelque chose. Il semble surtout employé dans les discours directs ou indirects libres, et serait donc lié à l'oralité.

Comparaisons externes

1 Le cas de *crëancier* est curieux. En effet, il n'est pas attesté dans de nombreux témoins : il est seulement attesté dans `ChastellK` (1454-1470 [3e q. XVe], flandr.), dans notre incunable, dans `PercPrH` (déb. XIIIe [1530], Paris) et dans `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]). Ni la lexicographie contemporaine, `Est 1549` (*Dictionnaire françois-latin* [1549]), ni la lexicographie postérieure, Hu, ne l'atteste, tandis que *crëanter* connaît une dernière attestation dans `Palsgr 1530` (*L'esclaircissement de la langue française* [1530]). Se pourrait-il que *crëancier* soit juste une mauvaise leçon pour *crëanter* ? Si tel est le cas, cela est un témoignage de l'obsolescence du verbe.

2 En effet, *crëancier* est dérivé du substantif *crëance*, d'abord "croyance", attesté dans `RouH` (1135-1170 [ca 1300], frc.), puis "argent que l'on prête à quelqu'un", attesté dans `YvainHu` (ca 1177 [1er t. XIVe], champ. mérid. [pic.]) [312]. Le verbe prend d'abord le sens de "mettre en gage [qque ch.]", attesté dans `SCathVérB` (2e q. XIIIe [fin XIIIe], traits pic. et frc. [it.]), puis, plus tardivement, de "se porter caution", dans `GuillOrPrT` (av. 1458 [av. 1477], pic.) [313]. Par extension de sens, et probablement à cause de sa proximité formelle et sémantique avec *crëanter*, il se met à pouvoir être employer dans le sens "garantir, promettre".

⟶ L'existence de *crëancier* serait ainsi un facteur d'obsolescence de *crëanter*. En effet, le premier verbe, lié au domaine de l'argent, possède un sémantisme fort et donc une productivité ; cela lui permet de prendre les emplois de *crëanter*, dont il est par ailleurs très proche formellement.

Synthèse : *crëanter* disparaît complètement de l'incunable, se faisant remplacer par *prometre* et *jurer*, qui fonctionnent selon une répartition d'emplois précise, dès Ao. L'autre verbe qui sert au remplacement, *crëancier*, est peu attesté dans la langue. Cela pourrait être le témoignage de l'obsolescence de *crëanter*, qui, à cause de la proximité formelle et sémantique des verbes, se fait prendre ses emplois par ce verbe plus motivé. Il ne survit cependant pas non plus longtemps dans la langue, peut-être du fait de son sens, trop lié à l'argent, et de la bonne répartition que se font les autres verbes des différents types d'engagement exprimés.

Typologie : Disparition totale ; le verbe est encore attesté un demi-siècle après la date de composition de l'incunable

Facteurs supposés : Émergence d'un verbe très proche formellement du verbe obsolescent ; ce nouveau verbe prend un nouveau sens, qui l'en rapproche aussi sémantiquement : il finit par lui prendre ses emplois ; nombreux autres verbes qui permettent d'exprimer différents types d'engagement ; ces verbes permettent une répartition des emplois selon des principes clairs.

⊆ croler

FEW, II-2, 1228b : *CORRŎTŬLARE

Ao : 1 ; Ez : 0

312. Les attestations ont été relevées dans Mats.
313. *Idem.*

croler, “secouer, agiter”

PsOxfM (1re m. XIIe [mil. XIIe], agn.) – Cotgr 1611 (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | RABELAIS, III (1564) [314]

Ao : *Et qant il voit venir les autres a grant desroi, il* ***crolle*** *l'espee et s'afiche es estriers et se joint desouz l'escu, si lor revelt laissier corre. Mais ses oncles Phariens i est poignant venuz, qui l'aert au frain, si l'an maine o il voille ou non droit a la porte.*
Ez : *Et quant Lambegue voit les autres venir, il commence a* ***prendre*** *l'espee et veult retourner. Mais son oncle Farien y est venu poignant, et l'en maine a force droit a la porte.*
(16-58)

Lexème qui remplace : *prendre*, “prendre, saisir”

PassionA (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; PRĔHĔNDĔRE ; rapport de métonymie, du général au particulier

Nombre de remplacement(s) : 1

⊆ crues

FEW, II-2, 1362a : *KRŎSU-

Ao : 1 ; Ez : 0

crues, “cavité creuse”

BrendanW (1er q. XIIe [2e m. XIIIe], agn.) – ∅

Ao : *Si lor avint la tierce nuit qu'il pristrent en un* ***crués*** *de la tor un chavan.*
Ez : *Si leur avint la tierce nuit qu'ilz prindrent en une* ***caverne*** *de la tour ung chahuan.*
(2-27)

Lexème qui remplace : *caverne*, “cavité naturelle”

JobGregF (fin XIIe [1er t. XIIIe], wall. [Liège ?]) – ∅ ; CAVERNA ; rapport de synonymie [315]

Nombre de remplacement(s) : 1

⊆ cuivre3

FEW, II-2, 1166b : CŎQUĔRE

Ao : 1 ; Ez : 0

cuivre3, “tourment”

BodelCongéRu (1202 [fin XIIIe], art. [Paris]) – GilMuisK (1350 [ca 1353], hain.)

314. Le FEW donne le mot jusque dans Pom 1700 (*Le grand dictionnaire royal* [1700]), mais on peut observer que dès Rich 1680 (*Dictionnaire françois* [1680]), la définition est plus restreinte : « Ce mot se dit des édifices, des murailles, tours, maisons, et signifie tomber... » ; tandis que Fur 1690 (*Dictionnaire universel* [1690]) indique qu'il s'agit d'un « vieux mot », pour le sens documenté ici.
315. Le sens semble ici particulier : il s'agit d'un creux de la tour qui sert de refuge à un animal (sens particulier documenté dans le DMF).

Ao : *Li mires cerche les plaies et dit qu'il n'an morra mie, mais il deffant que nus ne veigne mais hui antor lui, car de* ***cuivre*** *n'a mestier.*
Ez : *Et toutesfois le medecin cherche ses playes et dit dit qu'il n'en mourra mie, mais il deffent que homme ne viengne meshuy entour luy car il n'a besoing de* ***noise****.*
(33-33)

Lexème qui remplace : *noise*, "tourment"

`SBernCantG` (4e q. XIIe [ca 1200], wall. [pic.-wall.]) – `PHILIEUL, tr. Pétrarque` (1555, Avignon) ; NAUSEA ; rapport de synonymie

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

∃ däerrain

FEW, III, 48b : DE RETRO

Ao : 15 ; Ez : 6

1 emploi adj., "après lequel il n'y a plus d'autre"

`Aiol1N` (2e m. XIIe [2e m. XIIIe], pic.) – `Corn 1694` (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [vx] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil. | rég.] | `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) [vx | rég.] | `P. FABRI, l'Art de Rhetorique` (1521 [1521-1524], Rouen)

a) **Ao** : *Mais en cest* ***derreain*** *jor ou ma fins est apareilliee, me recevez comme celui qui vos regeïs la charge de mes pechiez si granz et si espoantables que ge n'en puis la some dire.*
Ez : *Mais en cest* ***derrain*** *jour ou ma fin est appareilliee, me recevez comme celui qui regehiz la charge de mes pechiez si grans et si merveilleux que je n'en puis la somme dire.*
(3-10)

b) **Ao** : *Donc n'iestes vos ce qui porta les armes Galehot au* ***darien jor*** *? Dame, fait il, c'est veritez oie. Donc n'iestes vos cil qui l'asenblee vainqui lo secont jor ? Dame, fait il, no suis voir. Lors s'aperçut la reine que il ne voloit mies conoistre que il l'aüst vaincue, si l'an prise mout.*
Ez : *Et n'estes vous paz celui qui porta* ***l'endemain*** *les armes a Gallehault ? Dame, oy. Donc estes vous celui qui vainquist l'assemblee qui fut faicte le premier jour par devers nous et par devers Gallehault ? Dame, non suis. Quant la royne ot ainsi parler le chevalier, adonc apperçoit elle bien qu'il ne veult mie congnoistre qu'il eust vaincue l'assemblee, si l'en prise mieulx.*
(51-246)

c) **Ao** : *Dame, ge ne sai qui ce fu, mais pris fui gié san faille. Et o aloiez vos ? Dame, ge sivoie un chevalier. Et qant vos fustes partiz de nos a la* ***darriene*** *foiz, o alastes vos ? Dame, aprés un chevalier que ge sivoie. Et combatites i vos ? Dame, oïl.*
Ez : *Dame, prins fu je sans faulte. Et ou aliez vous ? Dame, je aloie aprés ung chevalier. Et vous combatistes vous a lui ? Dame, oy.*
(51-258)

d) **Ao** : *De ce que li seneschauz ot dit fu messires Gauvains mout liez et merveillous gré l'an sot. Et si an amast il autant la bataille a maintenant comme au tierz jor, mais li* ***darriens*** *moz lo mist a aise.*
Ez : *[D]e ce que le seneschal a dit fut messire Gauvain moult joieux et merveilleux gré lui en sceust. Et si eust huy autant aymé la bataille comme au tiers jour.*
(55-106)

e) **Ao** : *Gel vos dirai, fait Angrevains, il avint chose qant nos fumes parti de la* ***deriene*** *asemblee o la pais fu faite de monseignor lo roi Artu et de Galehot et ge vos oi laissié a Carduel malade, si m'esmui vers ces païs por veoir ceste damoisele ci.*
Ez : *Je le vous diray, fait Agrauvain. Il avint que quant nous feusmes partis de la* ***derraine*** *assemblee au la paix fut faicte entre mon seigneur le roy et Gallehault, et je vous laissay a Kardueil malade, je m'en venoie en ce païs pour veoir ceste damoiselle cy.*
(59-79)

f) **Ao** : *Et la reine mande Lancelot que il i soit sanz nul essoigne et Galehoz, que elle i era, et celeement se contaigne tant que elle lor face savoir a volenté, et si port Lanceloz sor son hiaume un penoncel que ele li anvoie a une languete de soie vermoille, et si port l'escu que il porta a la* ***derriene*** *assanblee, mais que il i ait une bande blanche de bellic.*
Ez : *Et la royne mande a Lancelot qu'il y soit sans faulte, car elle y sera et se contiengne tout celement tant qu'elle lui face savoir. Si lui envoie ung pennonceau a une langue de soye vermeille, lequel elle veult qu'il porte sur son heaume celui jour avec l'escu qu'il porta a la* ***derraine*** *assemblee, mais qu'il y ait une bende blanche de bellic.*
(64-9)

Lexème qui remplace : *derrenier*, "celui après lequel il n'y a plus d'autre"
`RoseLLec` (ca 1230 [ca 1285], traits orl. [orl.]) – ∅ ; DE RETRO / *DERETRANUS ; rapport de synonymie

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 2

Nombre de conservation(s) : 3

2 emploi subst., "celui après lequel il n'y a plus d'autre"
`PhThCompS` (1113-1119 [déb. XIII^e], agn.) – ∅ [rég.] | `Corn 1694` (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [vx] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil. | rég.] | `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) [vx | rég.] | `P. FABRI, l'Art de Rhetorique` (1521 [1521-1524], Rouen)

a) **Ao** : *Li rois chevauche en chauces de fer et an son auberc et s'espee ceinte sa chape a pluie afublee et va en la rote toz* ***derriens****. Et tant a chevachié qu'il vint hors des marois et antre en une forest.*
Ez : *Le roy chevauche en ses chausses de fer, son haubert vestu et son espee sainte, sa chape a pluye aflubee par dessus. Et tant fait qu'il vient hors des marestz.*
(1-69)

b) **Ao** : *Mais la dame vint tote* ***darreainne*** *entre li et son vallet, si li anseigne et aprant comment il se contendra a la cort lo roi Artu.*
Ez : ∅
(21-20)

c) **Ao** : *Si a tant fait que li troi* ***darein*** *li ont fianciee prison qui a tans n'i porent antrer.*
Ez : *Et a tant fait que les troys* ***derreniers*** *lui jurent tenir prison car a temps ne peurent entrer.*
(23-59)

d) **Ao** : *Or jurez, fait il, avant tot ce que ge jurerai, et ge jurerai tot* ***darreains****.*
Ez : ∅
(50-14)

e) **Ao** : *La quinte conduist messire Yvains li filz au roi Urien, ou il avoit plus de vint mile homes et devoit asenbler toz* ***darriens****. Ensi ot fait li rois Artus cinc batailles. Et autretant an refist Galehoz. Si avoit em chascune des quatre vint mile homes et an la quinte en ot quarante mile.*
Ez : *La quinte conduisist messire Yvain le filz au roy Urien. Autant en fist Gallehault. Si avoit en chacune des quatres batailles premieres vingt mille hommes et en la .v., quarante mille.*
(51-74)

f) **Ao** : *Illuec fu ses chevaus ocis soz lui et il vint a pié et ce ert li* ***darreains*** *de ses chevaus.*
Ez : *Illec fut son cheval occis et c'estoit le* ***derrenier*** *de ceulz que messire Gauvain lui avoit envoiez.*
(51-131)

g) **Ao** : *Mais quant li* ***dairain*** *de la seront venu lors, si asanbleroiz. Et cil de la cuideront que totes mes genz soient venues quant cil dis mile seront assenblé. Et ge meïsmes vos vandrai querre.*
Ez : *Mais quant les* ***derrains*** *de ceulz de dela seront venuz, vous assemblerez, et moy mesmes vous iray querir.*
(51-138)

h) **Ao** : *Si ataint messires Gauvains le* ***dareain****, si l'aert par lo col et lo cuide jus porter do cheval.*
Ez : *Si attaint monseigneur Gauvain le* ***desrain*** *et le prent par le col, et le cuide oster de dessus le cheval.*
(62-177)

i) **Ao** : *Et qant li* ***darreniers*** *vost clore l'uis que nus ne s'an issist, et messires Gauvains lo fiert parmi lo cors, si lo giete mort.*
Ez : *Et quant le* ***desrain*** *fut dedens, si voulurent clorre l'uys que nul n'en yssist. Et monseigneur Gauvain luy donne de l'espee parmy le corps si durement qu'il le jecte mort.*
(62-257)

Lexème qui remplace : Voir *derrenier*, "celui après lequel il n'y a plus d'autre" (rapport de synonymie)

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 2

Nombre de remplacement(s) : 2

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 3

Nombre de conservation(s) : 1

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

3 *au derrëain*, "à la fin"

`RouH` (1135-1170 [ca 1300], frc.) – `COLART MANS., Dial. créat. R.` (1482, Bruges [pic.])

Ao : *Au* ***derreain*** *ne li membroit an sa grant ire fors de ce dom il estoit iriez.*
Ez : *Car* ***de riens*** *ne lui remembroit en sa grant ire fors de ce dont il estoit aïré.*
(9-19)

Nombre de remplacement(s) au sein de *lectio facilior* : 1

1 Sur les seize contextes, organisés en deux types d'emplois plus un emploi dans une locution particulière, seuls neuf sont comparables. Il n'y a pas de cas de remplacement pour l'emploi adjectival. Il faut remarquer qu'il s'agit de la qualification d'éléments non concrets avec une référence à un déroulement dans le temps : « *derreain jor* » et « *deriene asemblee* » sont chacun employés à deux reprises en Ao. Le contexte 1 b) donne la leçon variante *l'endemain*. Il s'agit peut-être ici du témoignage d'une hésitation sur la signification de *darien*.

2 Le deuxième type d'emploi, substantival, touche des éléments matériels : il serait possible également de parler d'emploi locatif. On relève deux cas de remplacement par *derrenier(s)*, un cas de conservation et un cas de présence en Ez. Ces deux derniers peuvent être comparés, puisque l'incunable y utilise le pronom dans le cadre de la leçon « *le desrain* », composée de cette graphie particulière et renvoyant à un sujet animé. La différence d'avec le contexte 2 f), qui contient aussi un renvoi à un sujet animé, réside dans le complément du nom qui apparaît dans ce dernier contexte, puisque la leçon de Ez est la suivante : « *et c'estoit le derrenier de ceulz...* » L'autre cas de remplacement, en 2 c), qualifie une pluralité de sujets animés. En 2 i), face à la leçon de l'incunable, Ao donne « *darreniers* ». Il s'agit de la seule occurrence du pronom dans le manuscrit.

3 La *lectio facilior*, *de riens* pour *derreain* fonctionnant au sein de la locution *au derrëain* qui se trouve en 3, est une preuve de l'obsolescence de la locution.

4 La lexicographie a établi que *derrenier* est né par analogie avec la forme *premier*, avec lequel il fonctionne dans le système sémantique sur le mode de l'opposition [316]. En ancien français, en plus de ces deux mots qui coexistent, dont on peut constater la variété des graphies dans les contextes présentés, existe aussi *derrier*, "dernier", qui a probablement été évacué à cause de sa spécialisation de sens, "qui vient après". L'évacuation des deux mots au profit de *derrenier* trouve probablement son explication dans la forme plus marquée de celui-ci, qui lui évite d'être confondu avec d'autres éléments.

5 Il faut noter le maintien relatif dans l'incunable de la forme substantivée, lorsqu'elle est employée de manière absolue, à propos d'un seul sujet animé, et celui de l'emploi adjectival, qui subsiste, employé avec *jor* et *assemblee*. L'obsolescence semble donc d'abord qualifier les emplois substantivés permettant la description d'élements particuliers — plusieurs éléments ou un élément ensuite défini par un complément —, c'est-à-dire des éléments diversifiés dont la mention n'est pas figée.

Typologie : Disparition partielle : l'obsolescence touche un certain type d'emploi
Facteurs supposés : Existence dans le système de mots synonymes, créés par analogie avec la forme du mot auquel le mot obsolescent est en opposition sémantique ; l'un de ces mots est formellement plus marqué.

∃ dalez

FEW, V, 204a : LATUS2

316. Cf. l'entrée *dernier*, forme contractée de *derrenier*, du TLFi, qui compile les différentes études à ce sujet.

Ao : 35 ; Ez : 1

1 adv., “à côté”

`GuillAnglH` (fin XII^{e} [déb. XIV^{e}], pic. occ. [Est]) – `PercefR4` (mil. XV^{e} [av. 1475], hain. [pic.])

a) **Ao** : *Puis sache la corone a soi si durement qu'il fait voler jus lo ceptre et l'espee, qui* ***delez*** *estoit, et il fiert a deus mains la corone contre lo pavement del palais.*
Ez : *Puis tire Lyonnel la couronne a soy si rudement qu'il fait voler bas le cercle et l'espee qui* ***emprés*** *estoit, et jecte aux deux mains la couronne contre le pavement du palais.*
(11-56)

b) **Ao** : *Aprés ce ne demora gaires que g'estoie ci* ***delez*** *an une forest et avoie chacié tote jor tant que vint anvers midi que ge mori mout de chaut.*
Ez : *Aprés ce ne demoura pas gramment [que] je estoie cy* ***pres*** *en une forest et avoie chassé jusques environ midy.*
(59-82)

c) **Ao** : *Ne an tot lo baille n'avoit que la reine et les pucelles. Mais* ***delez*** *an une grant maison estoient les autres genz.*
Ez : *Ne en tout le baille n'avoit que la royne et ses pucelles. Mais* ***pres d'illec*** *estoient les autres gens en une autre maison.*
(68-136)

Lexèmes qui remplacent :

- *emprès*, adv., “tout près”
  `EneasS2` (ca 1160 [ca 1200], norm. [lorr.]) – `Comm` (1490-1496, pic./Ouest) ; PRĔSSĒ ; rapport d'hyponymie
- *près*, “à côté”
  `RolS2` (ca 1100 [2^{e} q. XII^{e}], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; PRĔSSĒ ; rapport de synonymie
- Voir *près*. Ici, *près de*, “à côté de”
  `AlexisS2` (fin XI^{e} [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; rapport de synonymie

Nombre de remplacement(s) : 2

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

2 prép., “à côté de”

`RolS2` (ca 1100 [2^{e} q. XII^{e}], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ [rég.] | `CohenRég` (1501-1502, Mons [hain.])

a) **Ao** : *Et lors se pasme sa suer. Et qant ele la voit pasmee, si se repasme tantost* ***delez*** *li, et tuit cil qui sont laianz et totes celes en font grant duel trop*
Ez : *Et lors se pasme sa seur. Et quant elle la voit pasmee, elle se pasme* ***emprés****, dont tous ceulz et celles de leans font grant deul.*
(5-9)

b) **Ao** : *Si avoit non Patrices et estoit sires d'un chastel* ***delez*** *Gaunes, devers soloil couchant, que Claudas li avoit doné, mais par ancesserie estoit sires d'un chastel qui avoit non Trebe.*
Ez : *Il avoit nom Patrice et estoit sire d'un chas[t]el* ***prez de*** *Gaunes, devers soleil couchant, que Claudas lui avoit donné, et par ainsneesse estoit sire du chastel de Charroe.*
(8-35)

c) **Ao** : *A cele hore seoit Phariens* ***delez*** *Lyonel et ploroit des iauz mout durement.*
Ez : *A celle heure estoit Farien* ***devant*** *Lyonnel et plouroit moult tendrement.*
(11-35)

d) **Ao** : *Li chevax chiet a terre morz et li niés Pharien* ***delez*** *lui toz estordiz.*
Ez : *Le cheval cheut a terre mort et le nepveu Farien* ***emprez*** *lui tout estourdi.*
(13-43)

e) **Ao** : *Et* ***delez*** *lui estoient armé de ses chevaliers une partie, car il avoit Lanbegues tant essaié qu'il n'estoit pas, la o il venist armez, bien asseür.*
Ez : *Et* ***auprés du*** *roy Claudas estoient armez une grant partie de ses chevaliers et hommes d'armes, car il avoit Lambegue tant essayé qu'il n'estoit mie asseuré de lui tant fust il bien armé.*
(16-106)

f) **Ao** : *Et li uns des trois si estoit assez plus granz et plus biaus, si estoit el mileu et* ***delez*** *les deus, qui* ***delez*** *lo grant estoient, avoit deus homes qui les gardoient*
Ez : *Mais l'ung des troys estoit assez plus grant et plus bel, et estoit au millieu. Et* ***auprés des*** *deux, qui* ***avecques*** *le grant estoie[nt], il avoit deux hommes qui les gardoient.*
(18-9)

g) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(18-9)

h) **Ao** : *Et aprés cels, vient des escuiers et des sergenz a grant planté et les trois damoiselles aprés et li chevalier* ***delez*** *eles, qui tuit sieent sor blans chevax.*
Ez : ∅
(21-20)

i) **Ao** : *Ensi appareilliee et de cors et de palefroi est la dame devant lo roi venue. Et* ***delez*** *li fu li vallez et fu vestuz d'un blanchet breton qui mout fu bons.*
Ez : ∅
(21-20)

j) **Ao** : *A ces paroles vint la reine parmi la sale et* ***delez*** *li messire Gauvains, li niés lo roi.*
Ez : ∅
(21-35)

k) **Ao** : *Messires Gauvains s'asiet* ***delez*** *lui et li anquiert s'il set novelles del chevalier qui lo roi Artu fist antrer an la Dolereuse Garde.*
Ez : *Monseigneur Gauvain se assiet* ***devant*** *lui et lui demande s'il sçait nouvelles du chevalier qui fit monseigneur le roy entrer en la Douloureuse Garde.*
(33-35)

l) **Ao** : *Et ne demora qu'il troverent en travers de la forest une voie viez et* ***delez*** *un mostier gaste et un cimetire.*
Ez : *Tantost aprés, ilz trouverent au travers du chemin une vieille voye et* ***pres de la*** *ung monstier ruineux et ung cimitiere.*
(34-12)

m) **Ao** : ***Delez*** *lo mostier avoit une recluse a une fenestre devers l'autel ou ele lisoit son sautier.*
Ez : ***Aupres de*** *ce monstier avoit une recluse en une fenestre vers l'autel.*
(34-13)

n) **Ao** : *Lors se fait desarmer et puis s'asiet* ***delez*** *lui, si li conte qu'il l'avoit abatu a l'asemblee si durement, et lui et son cheval, que par un po qu'il n'ot lo cuer crevé.*
Ez : *Lors se fait desarmer et se assiet* ***emprez*** *lui, et lui compte comment il le avoit abatu a l'assemblee, lui et son cheval, et a peu qui ne lui avoit le cueur crevé.*
(42-12)

o) **Ao** : *Si lo maine a force jusque sor une riviere qui* ***delez*** *els coroit. Et lors li reprie molt qu'il die qu'il aime mielz lo navré que lo mort. Et il n'en velt faire rien. Et lors s'aïre li bons chevaliers et li cort sus et lo haste si durement et tant lo charge des cox qu'il lo fait a terre flatir d'amedeus les paumes.*
Ez : *Et lui prie par amours qu'il die qu'il ayme mieulx le navré que celui qui le navra. Et il dist que non fera ains commence a faire plus fier assault que devant. Lors lui court sus le bon chevalier et le charge de merveilleux coupz tant qu'il le fait cheoir a terre.*
(42-15)

p) **Ao** : *Si garde que tu n'aies mie si chiere la compaignie do haut home que tu ne t'****en lieves et ailles seoir delez*** *lo povre home, et li anquier de son estre si t'acointe de lui et il de toi.*
Ez : *Si gardes que tu ne aies mie si chiere la compaignie du hault homme que tu ne* ***voises visiter*** *le povre chevalier, si te accointe de lui.*
(48-110)

q) **Ao** : *Puis* ***t'acoste delez*** *lui, si li fai joie et descen de ton cheval, si li baille.*
Ez : ***Approuche toy de*** *lui et lui fais joie. Descens de ton cheval et lui baille.*
(48-114)

r) **Ao** : *Et qant Galehoz sot que il estoit andormiz, si se coucha* ***delez*** *lui au plus coiement que il pot.*
Ez : *Et quant Gallehaut sceust qu'il fut endormy, le plus coyement qu'il peut se coucha en ung autre lit* ***emprés*** *lui.*
(51-159)

s) **Ao** : *Nos irons la aval deduire Si li mostre un leu* ***delez*** *les prez tot plains d'aubroisiaus.*
Ez : ∅
(51-235)

t) **Ao** : *Si s'areste* ***delez*** *lui, si se hauce sor les estriés.*
Ez : ∅
(54-16)

u) **Ao** : *Et messires Gauvains chevauche* ***delez*** *la dame et li seneschauz ne se puet saoler de lui esgarder car trop se contient seürement.*
Ez : *Et messire Gauvain chevauche* ***decoste*** *la dame et le seneschal ne se peut saouler de regarder messire Gauvain et bien lui semble hardy homme.*
(55-115)

v) **Ao** : *Si vint uns chevaliers toz armez, si s'acosta* ***soz*** *la litiere et m'aracha l'oreillier de soz ma teste si durement que mout me bleça.*
Ez : *Il vint ung chevalier tout armé, lequel se acousta* ***delez*** *la littiere et me osta l'oreillier de dessus* [sic] *ma teste si durement que moult me blessa.*
(59-91)

w) **Ao** : *Et il se coucha* ***delez*** *li, si comme cil qui nus maus n'i antandoit.*
Ez : *Et il se coucha* ***avec*** *elle, comme celui qui a nul mal ne pensoit.*
(60-16)

x) **Ao** : *Et cil qui lo guerroioit estoit trop fiers chevaliers, qui estoit apelez Segurades an cele issue de Bretaigne* ***delez*** *Roestoc pres de la riviere de Saverne.*
Ez : *Et le chevalier qui lui faisoit guerre se nommoit Segurades.*
(62-12)

y) **Ao** : *Et li dus a fait pandre lo seneschal* ***delez*** *son frere, car il n'avoit adonques seignor terrien el monde qui miauz tenist jostise que li dux Esçaüz*
Ez : *Le duc fait pendre le seneschal* ***emprés*** *son frere, car il n'avoit seigneur terrien ou monde qui mieulx tenist justice que faisoit ce duc.*
(62-123)

z) **Ao** : *Et la damoiselle va cele part, si trove deus chevaliers a pié qui se combatent, et si ont lor chevaus aresnez* ***delez*** *aus.*
Ez : *Et tourne celle part, si voyt deux chevaliers armez qui se combatent tous a pié et sont leurs chevaulx arrestez* ***emprés*** *eulx.*
(62-132)

aa) **Ao** : *... un jor avint que li chevaliers et ma seror gisoient an un prael* ***delez*** *une fontaine comme genz qui mout s'antramoient.*
Ez : *... ung jour avint que le chevalier et ma seur gisoient en ung pré* ***le long de*** *une fontaine.*
(63-28)

ab) **Ao** : *Et Lyonniaus chevauche* ***delez*** *lui, armez de chapel et de hauberjon comme serjanz, si se tenoit anbruns que nuns nel coneüst.*
Ez : *Et Lyonnel chevauchoit* ***emprés*** *lui, tout armé de chapeau et de haubergon comme sergant. Si se tenoit embruns que nul ne le congneust.*
(68-104)

ac) **Ao** : *Si ne se muet la reine de* ***delez*** *lui.*
Ez : *Et ne se remue la royne d'****emprés*** *lui.*
(69-11)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *emprès*, adv., "tout près" (rapport d'hyponymie)

- Voir *près*, *près de*, “à côté de” (rapport de synonymie)
- Voir *devant*. Ici, prép., “en avant de”

  `SLégerL` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; rapport d’hyponymie
- Voir *emprès*. Ici, prép., “tout près de”

  `WaceNicR` (ca 1150 [3e q. XIIIe], norm. [agn.]) – `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `AMYOT, trad. de DIODORE` (1554, Paris) ; rapport d’hyponymie
- *auprès*, *auprès de*, “à côté de”

  `RegChâtD` (1389-1392, Paris) – ∅ ; PRĔSSĒ ; rapport de synonymie
- *avuec*, “en compagnie de”

  `AlexisS2` (fin XIe [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; AB HOC ; rapport d’hyponymie
- *de*, “à (correspond à la question ‘où ?’)”

  `VillehF` (av. 1209 [ca 1330], Venise) – ∅ ; DE
- *decoste*, “à côté de”

  `YvainR` (ca 1177 [ca 1235], champ. mérid. [champ.]) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen) ; CŎSTA ; rapport de synonymie
- *lonc*, *le lonc de*, “en suivant le bord de”

  `BrutA` (ca 1155 [4e q. XIIIe], norm./agn. [agn.]) – ∅ ; LŎNGUS ; rapport d’hyponymie

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 1

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 5

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 7

Nombre de remplacement(s) : 12

3 *par dalez*, “à côté de”

`ErecFr2` (ca 1170 [1re m. XIIIe], champ. mérid. [bourg.]) – `JourdBlAlM` (av. 1455 [1455], pic.)

a) **Ao** : *Si li met **par delez** la memele anz el cors lo fer tranchant si qu’il l’abat devant Claudas mort a la terre.*
Ez : *Et lui met au corps le fer trenchant tellement qu’il l’abat mort devant Claudas.*
(13-64)

b) **Ao** : *Si s’an passent **par delez** lui sanz dire mot et s’an vont les granz galoz.*
Ez : *Ilz s’en passent **par emprés** lui sans dire mot et s’en vont tout le grant galop.*
(47-17)

c) **Ao** : *Lors fiert lo cheval des esperons vers lo chevalier **par delez** Sagremort, si li dit que il s’an retort que bien l’a fait.*
Ez : ∅
(54-16)

d) **Ao** : *Qant eles s'an alerent* ***par delez*** *lo boison o mes vallez estoit, si distrent : Hé ! or nos an somes nos trop criement venchiees !*
Ez : *Quant elle s'en aloient* ***par a costé du*** *buisson ou mon varlet estoit : Haa ! dit l'une, or nous sommes nous trop cruellement vengiees de lui !*
(59-87)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *emprès*, prép., "tout près de" (rapport d'hyponymie) [317]
- *a costé de*, "à proximité de"
  `RegChâtD` (1389-1392, Paris) – ∅ ; CŎSTA ; rapport de synonymie [318]

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 2

1 Sur les 36 contextes, 27 sont comparables. Parmi eux, on relève 25 cas de substitution, un cas de variante et un cas de présence en Ez face à un autre lexème en Ao. En 2 p), la séquence textuelle entière subit une reformulation : la phrase « *tu ne t'en lieves et ailles seoir delez lo povre home* » est réduite à « *tu ne voises visiter le povre chevalier* ». Le cas de présence dans l'incunable face à *soz* en 2 v) est intéressant. D'une part, il s'agit d'un passage fautif : Ez propose « *et me osta l'oreillier de dessus ma teste* », là où le sens voudrait que l'oreillier soit ôté « *de soz ma teste* », ainsi que le dit Ao. D'autre part, le verbe qu'accompagne *delez* est *acoster* : il s'agit de la seule occurrence de ce verbe, qui est dans les autres cas remplacé [319]. Il s'agit donc d'un passage qui est probablement fidèle au modèle utilisé, sans modernisation. La présence de l'erreur immédiatement subséquente peut faire émettre l'hypothèse d'une inattention des compositeurs pendant la rédaction de ce passage ou de sa trop grande difficulté.

2 *emprés* est le mot le plus utilisé pour le remplacement : il est employé une fois en tant qu'adverbe pour remplacer l'emploi adverbial de *dalez*, une fois, toujours en emploi adverbial, pour remplacer son emploi prépositionnel, et sept fois en emploi prépositionnel pour ce même emploi. *pres* est utilisé deux fois dans les contextes qui servent de remplacement à l'emploi adverbial ; deux fois également, employé avec *de*, pour remplacer l'emploi prépositionnel. Ce dernier, qui compte la majorité des occurrences présentes en Ao, connaît aussi deux remplacements par *devant*, trois par *auprès de*, trois par *avuec*, et une par *de*, *decoste*, *le long de*.

3 Les deux remplacements que connaît *par dalez* sont similaires car ils conservent tous deux la préposition introductive *par*. Si la première locution est bien attestée dans les sources lexicographiques, ce n'est pas le cas de *par emprés* ni de *par a costé de*, qui semblent donc être des calques de la forme présente dans le modèle.

4 La majorité des remplacements se fait donc par une série d'adverbes au sémantisme plus restreint que celui, large, de *dalez*. Cette précision peut être due au fait que les remplacements se font en fonction de ce que les compositeurs de Ez comprennent du contexte. Ils seraient donc des témoins de l'incompréhension que le mot provoque, incitant à un remplacement au fur et à mesure de la plume,

317. La forme précise *par emprés* n'est pas renseignée dans les sources lexicographiques. Elle témoigne peut-être d'un calque de cette partie de la locution, avec modernisation de son second membre.
318. Mats ne recense pas la locution. Par ailleurs, l'emploi précis de *par a costé de* n'est pas documenté, de la même manière que l'emploi de *par emprés*.
319. Cf. la notice sur *acoster*.

loin d'une systématisation. Par ailleurs, il faut remarquer que les mots qui ne sont pas hyponymes de *dalez* sont attestés dans la langue après la date de composition de Ao, mis à part *pres de* ; c'est ainsi le cas de *auprés de*, *decoste*, *a costé de*. Cela montre que l'emploi de *dalez* pour l'expression simple de la proximité est vraiment caduc.

Une chronologie peut être observée dans les dernières attestations de *dalez*. C'est l'emploi avec *par*, probablement du fait qu'il est synonyme de l'emploi sans la préposition — et que la préposition elle-même perd ses multiples sens — qui expliquent cette obsolescence première. L'emploi adverbial semble désattesté légèrement avant l'emploi prépositionnel. Si ce dernier se maintient le plus longtemps, c'est sûrement parce qu'il connaît un plus grand nombre d'emplois et qu'il est soutenu par l'emploi de la préposition dont il dérive, *lez*. L'obsolescence de ce dernier a d'ailleurs très vraisemblablement un lien avec la présente : à cause de l'amuïssement des consonnes finales, sur la période entre ancien et moyen français, *lez* se confond avec *lé*, et d'autres prépositions non confondables sont donc sélectionnées par les locuteurs [320]. L'obsolescence de *lez* est progressive ; le mot reste attesté dans les sources lexicographiques jusqu'au début du XVII^e^ siècle. L'obsolescence de *dalez* le précède, probablement parce que, en plus de connaître la faiblesse formelle de son dérivé et de nombreux synonymes, il est perçu comme une forme redondante de *lez*. Cette redondance peut le faire ressentir comme étant marqué plus fort sémantiquement, mais, devant l'obsolescence de la préposition de base, la marque emphatique s'efface : l'emploi emphatique d'un lexème vieilli n'est pas motivé [321].

Typologie : Disparition partielle ; une occurrence reste attestée dans l'incunable, qui est probablement un archaïsme ; cependant, une dernière attestation se trouve encore dans un témoin qui lui est très légèrement postérieur
Facteurs supposés : Obsolescence du mot dont le présent dérive, à cause de l'amuïssement des consonnes finales, qui font entrer le premier en homonymie problématique avec un autre mot ; le présent mot était initialement une forme marquée sémantiquement du mot dont il dérive : avec cette obsolescence, un tel marquage ne semble plus nécessaire.

† dan2

FEW, III, 130b : DOMINUS

Ao : 8 ; Ez : 0

dan2, "seigneur"

`AlexisS2` (fin XI^e^ [ca 1139], norm. [agn.]) – `Corn 1694` (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [vx] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606])

1 **Ao** : *J'ai encor tex deus forteresces ou tex trois ou il ne puent criembre* ***dan*** *Claudas ne son pooir.*
Ez : *J'ay encore deux ou trois telles forteresses qui ne craignent Claudas ne son pouoir.*
(14-125)

320. Cf. les notices sur *lez* et *lé*.
321. Un tel emploi peut en réalité être motivé, mais comme marqueur d'ironie.

2 **Ao** : *Ne des lors en avant ne cuida Phariens de nelui avoir garde, si atorna que l'andemain envoieroit ses prisons a* ***dan*** *Claudas et il meïsmes les converroit jusque la que il seroient a sauveté.*
Ez : *Si cuida Farien estre quitte et delivre, et disposa de envoier ses prisonniers a Claudas et lui mesmes dist qu'il les convoieroit tant que ilz seroient a sauveté.*
(15-7)

3 **Ao** : *Cil de la cité et del païs devisent tote autre chose, car il dotent et bien lo cuident savoir que* ***dans*** *Claudas vandra sor aus, si ne puent faillir a morir tuit o a estre destruit tuit et essillié.*
Ez : *Ceulx de la ville entendent tout autre chose, car ilz cuident bien savoir que Claudas vendra sur eulx a ost, et ne peuent faillir a estre occis et desheritez.*
(15-8)

4 **Ao** : *Et* ***danz*** *Claudas a bien sanblant d'ome qui forment soit iriez, si dit a Pharien...*
Ez : *Et Claudas a bien semblant de homme couroucé et dist a Farien...*
(16-26)

5 **Ao** : *Il lor demande quex novelles de* ***dan*** *Claudas, et il respondent que mout mauvaises.*
Ez : *Farien leur demande quelles nouvelles de Claudas. Et ilz respondent moult mauvaises.*
(16-75)

6 **Ao** : *Qant il oent que a ce est atornez li plaiz, si envoient Leonce de Paerne a* ***dan*** *Claudas por savoir comment il les fera seürs que de descort qui entr'aus ait esté ne lor vendra maus ne anuiz.*
Ez : *Quant ilz entendent la determinacion de Lambegue, ilz envoyent Leonce de Parme a Claudas pour savoir s'il les fera seurs et que pour le discort d'entr'eulz, il ne leur fera mal ne ennuy.*
(16-98)

7 **Ao** : ***Dan*** *Pharien, ge ne vos doi nul gré savoir, se vos iestes a moi venuz, mais Bohorz doit som maistre amer, qui lo vint conforter en ses anuiz.*
Ez : *Farien, je ne vous doy mie grant gré savoir, se vous estes venu a moy, mais Boort doit gré savoir a son maistre qui le vint conforter en ses ennuyz.*
(17-4)

8 **Ao** : *Lyonel, Lyonel, ne seiez pas esbahiz ne desesperez se* ***danz*** *Claudas a vostre terre en sa baillie, car vos avroiz plus d'amis que vos ne quidez au recovrer.*
Ez : *Lyonnel, Lyonnel, ne soyez mie esbahy se Claudas tient vostre terre par force, car vous aurez plus amis que vous ne cuidez a la recouvrer.*
(21-33)

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 8

1 Parmi les huit contextes présentés, tous sont comparables car Ez ne raccourcit pas les passages concernés. Aucun ne contient cependant le lexème. Les omissions sont identiques : *dan*, précédant le nom propre du personnage dont il qualifie le statut social en Ao[322], est tout simplement omis en Ez.

2 On peut émettre plusieurs hypothèses. Tout d'abord, un problème de graphie. En effet, si le lexème semble exister dans la langue jusqu'au XVII^e^ siècle, dès le XV^e^, il semble changer de graphie pour prendre la forme de *damp*. La graphie archaïque a donc peut-être pu poser un problème d'interprétation. Ensuite, *dan* désigne particulièrement, dans un premier temps, un "rang de la hiérarchie féodale, inférieur à

322. À sept reprises, il s'agit du personnage de Claudas, et à une seule reprise, de Pharien. Cette dernière mention apparaît dans un discours de Lyonnel, en colère contre son maître car il n'est pas venu le voir au Lac, donc possiblement en emploi ironique.

celui du comte et supérieur à celui du baron" [323], qui semble être le sens précis qui apparaît dans les contextes dans lesquels Claudas est mentionné [324]. Cette réalité disparaît au XV^e siècle. Enfin, *dan*, dans la période du moyen français, se met à s'employer particulièrement pour le personnel religieux et aussi à accompagner les noms espagnols et portugais, dont les mentions se multiplient, à la suite du succès de l'insertion des littératures ibériques dans la culture écrite française [325]. L'ensemble de ces facteurs, créant une forte confusion autour de ce que pouvait désigner le mot, est probablement à prendre en considération pour expliquer l'omission systématique du mot dans l'incunable.

Typologie : Disparition totale au sein du corpus, représentant probablement une disparition de sens au sein de la langue
Facteurs supposés : Disparition de la hiérarchie féodale à laquelle renvoie probablement le lexème ; multiplicité des types possibles de personnes désignées, ne correspondant pas au statut des personnages, créant une confusion.

∃ deci

FEW, IV, 423b :

Ao : 4 ; Ez : 0

1 *deci* [+ prép.], "jusqu'à"
`FloreAL` (ca 1160 [ca 1300], agn. [pic.]) – `BAGNYON, Hist. Charlem. K.` (ca 1465-1470, Vaud)

Ao : *Se nos nos torniens de la et menisiens les genz lo roi* ***desi*** *sor l'aive que n'i aresterions ja, et lors si nos retonerions, si ne porrions faillir que il ne fussient tuit pris o mort.*
Ez : *Se nous tourneissons de dela et meneissons le roy* ***jusques*** *sur l'eaue, si ne pourroit faillir qu'il n'en y eust assez de prins.*
(68-110)

Lexème qui remplace : *jusque*, *jusque* [+ prép.], "(syntagme marquant le terme final ou la limite qu'on ne dépasse pas)"
`RolS2` (ca 1100 [2^e q. XII^e], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; USQUE ; rapport de synonymie

Nombre de remplacement(s) : 1

2 *deci que (a)*, "jusque (a)"
`RouH` (1135-1170 [ca 1300], frc.) – `BrunMontM` (2^e m. XIV^e)

a) **Ao** : *Et il me donra trives de cest chastel* ***desi que a*** *quarante jorz.*
Ez : *Et il me donnera treves* ***jusques a*** *quarante jours.*
(1-46)

323. Source : DMF.
324. Si ce n'est pas ce sens qui a été présenté dans la fiche, mais le sens générique, c'est qu'un doute peut subsister quant aux sens précis de toutes les occurrences.
325. Il s'agit de la forme francisée de *don*.

b) **Ao** : *Et Sagremors an vient par lui, so fiert si durement de l'espee a la force et a la volenté que il ot qu'il lo fant tot* ***desci que es*** *danz.*
Ez : *Et Saigremor s'en vient celle part et le fiert si durement de l'espee qu'il le fendit* ***jusques aux*** *dens.*
(62-178)

Lexème qui remplace : Voir *jusque*, *jusque* [+ prép.], "(syntagme marquant le terme final ou la limite qu'on ne dépasse pas)" (rapport de synonymie)

Nombre de remplacement(s) : 2

3 *deci (la) que*, "jusqu'à ce que"

`PsCambrM` (1re m. XIIe [av. 1160], agn. [Canterbury]) – `GaceBuigneB` (1377 [4e q. XIVe], traits norm. [faibles traits du Nord et du Nord-Ouest])

Ao : *An non Deu, fait ele, vos ne lo savroiz* ***dessi la que*** *vos la tanroiz antre voz braz, se tenir li ossez.*
Ez : *En verité, fait elle, vous ne le saurez* ***tant que*** *vous la tendrez entre vos deux bras.*
(62-39)

Lexème qui remplace : Voir *tant*. Ici, *tant que*, "jusqu'à ce que"

`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; rapport de synonymie

Nombre de remplacement(s) : 1

Analyses des exemples

Sur les quatre contextes, il y a quatre cas de remplacement. *deci* et *deci que* [+ prép.] sont remplacés par *jusque* [+ prép.], que l'emploi soit temporel, comme en 2 a), ou locatif, comme en 1 et en 2 b). En 3, c'est un autre adverbe, *tant*, associé à *que*, qui est utilisé pour remplacer *deci la que*.

Analyses internes

jusque et *tant que* sont déjà très utilisés en Ao. On relève ainsi 273 et 410 occurrences en Ao, et 238 et 375 en Ez, ce qui témoigne d'une relative stabilité d'emploi. *deci* est donc un emploi marqué, rare.

Comparaisons externes

L'existence, dès la fin du XIIe siècle, de formes surcomposées formées sur l'adverbe, comme *deci a tant que* ou *deci en avant*[326], qui ne semblent pas dotées d'un sémantisme différent des formes plus simples précédemment présentées, témoigne de l'absence de motivation propre de l'adverbe. Ces emplois renforcés contribuent eux-mêmes à l'affaiblir davantage, car l'adverbe n'est plus vu comme pouvant être employé seul. La forme originale, *de ci a*, est probablement transparente, mais le figement de la forme en une unité et ses étoffements variés conduisent paradoxalement à sa démotivation : les locuteurs ne parviennent plus à identifier l'unité. L'absence d'un emploi massif, qui s'explique notamment par la présence d'adverbes de même sens bien implantés dans la langue, est un facteur décisif dans la disparition : démotivé, mais non figé, l'adverbe ainsi que ses diverses locutions tombent en désemploi.

326. Ces formes sont attestées respectivement dans `CligesC` (ca 1176 [mil. XIIIe], champ. mérid. [champ.]) et `GregEzH` (fin XIIe [2e q. XIIIe], lorr.) (source : Mats).

Typologie : Disparition totale
Facteurs supposés : Faible usage face à des adverbes de même sens bien employés ; figement progressif de deux unités transparentes en une unité ; étoffements divers de l'unité : l'adverbe n'est plus identifiable.

⊆ defaut

FEW, III, 388b : FALLĔRE

Ao : 2 ; Ez : 0

defaut, "manque"
BenTroieC (ca 1170 [déb. XIII^e], ang./tour. [agn.]) – ∅

1 **Ao** : *Qant Banyns voit que tenir ne se porroit et que il lo covendroit a rendre por lo* ***defaut*** *de la viande et par la perriere qui trop les avoit estoutoiez, si commença duel a faire trop grant.*
Ez : *Quant Banyn vist que plus tenir ne pourroit et qu'il le convendroit rendre par* ***defaulte*** *de vitailles et pour la perriere que trop les dommagoit, il commença a faire trop grant deul.*
(2-32)

2 **Ao** : *Et ge vos di leiaument que vos ne perdroiz a estre uns des plus gentils homes do monde se par* ***defaut*** *de cuer non.*
Ez : *Et je vous dy vrayement que vous ne perdrez ja a estre le plus preudomme du monde que par* ***deffaulte*** *de cueur.*
(14-135)

Lexème qui remplace : Voir *defaute*, "manque" (rapport de synonymie ; même étymon)

Nombre de remplacement(s) : 2

Le remplacement est systématique ici, par substitution de la forme masculine par la forme féminine. Le lexème utilisé en Ez est un lexème qui ne survit pas après le XVI^e siècle.

⊆ defoler

FEW, III, 846b : FŬLLARE

Ao : 1 ; Ez : 0

defoler, "piétiner"
RolS2 (ca 1100 [2^e q. XII^e], agn. ou norm. [agn.]) – LA MARCHE, Mém. (ca 1470, Bourgogne)

Ao : *Et il fiert a deus mains la corone contre lo pavement del palais si qu'il en fait voler les pieces et l'or maumetre et debrisier et* ***defoler*** *as piez.*
Ez : *Et jecte aux deux mains la couronne contre le pavement du palais si impetueusement qu'il la depiece et* ***foulle*** *aux piez.*
(11-57)

Lexème qui remplace : *foler2*, "piétiner"
RenM (déb. XIII^e [2^e m. XIII^e], pic./norm.) – ∅ ; FŬLLARE ; rapport de synonymie ; même étymon

Nombre de remplacement(s) : 1

⊆ deguerpir

FEW, XVIII, 566a : *WERPJAN

Ao : 2 ; Ez : 0

deguerpir, “abandonner”

PsCambrM (1re m. XIIe [av. 1160], agn. [Canterbury]) – Nicot 1606 (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) [spé.] | SeyssTradThuc (1527, Paris) [327]

1 **Ao** : *Vos m'avez fait proier de paiz a Pharien, mais il a mon homage* ***deguerpi*** *et puis que il mes hom ne viaut plus estre, ge ne feroie por lui rien.*
Ez : *Vous me avez fait prier de paix par Farien, mais puis qu'il n'est mon homme, je ne feroie rien pour lui.*
(16-66)

2 **Ao** : *De cels fu Jehanz li Ircamiens, et Judas Macabrez, li tres boens chevaliers qui eslut a estre ocis et decolpez miauz que a* ***deguerpir*** *la loi Deu Nostre Seignor.*
Ez : *Tel fut Josué et Judas Machabeus, le bon chevalier qui voulut mieulx estre occiz que* ***laisser*** *la loy de Nostre Seigneur.*
(20-64)

Lexème qui remplace : *laissier*, “abandonner”
BrutA (ca 1155 [4e q. XIIIe], norm./agn. [agn.]) – ∅ ; LAXĀRE ; rapport de synonymie

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1
Nombre de remplacement(s) : 1

Le remplacement en 2, le seul comparable, utilise un lexème générique.

‡ dehé

FEW, XIV, 178b, 180a : *HATJAN

Ao : 5 ; Ez : 1

dehé, *dehé ait*, “qu'il reçoive la malédiction de Dieu”

RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – Ez (ca 1220 [1488], Rouen) [arch.] | JourdBlAlM (av. 1455 [1455], pic.) [328]

327. Jusque dans Ac 1879 (*Dictionnaire de l'Académie française* [1879]), *déguerpir* garde le sens juridique “abandonner [un bien]”. Cette spécialisation semble être en cours d'acquisition dès le début du XVIIe siècle comme l'atteste l'entrée dans Nicot 1606 (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) qui dit que le lexème « s'applique communement aux choses immeubles... Et par fois aussi aux meubles. Ainsi Claude Seyssel au 3. liur. de Thucydide cha. 9. dit, *Il n'eust pas esté honeste à vous deguerpir et abbandonner les Atheniens.* » La citation au sein de l'entrée est la date que nous avons retenue comme dernière attestation.

328. L'attestation qui se trouve en Ez n'est pas la seule retenue comme dernière attestation, car, comme cela est expliqué dans le corps de la notice, elle relève d'une mauvaise leçon. L'emploi elliptique est encore attesté dans Doolin de Mayence V, P. (1500 [1501]), d'après le DMF.

1 **Ao** : *Et lors dist Kex que* ***dahaz ait*** *qui passera aive qui qu'il fust devant qu'il eüst josté a roi.*
Ez : ∅
(22-71)

2 **Ao** : *Car vos seroiz herbergié en une des plus forz maisons qui soit en tote Bretaigne, et si seroiz ja mis avec voz compaignons que ge vos creantai a mostrer.* ***Dahaz ait****, fait Gasoains, qui autre ostel avoir quiert car cist valent autant comme revescu. Atant s'an passent outre.*
Ez : *Car vous serez hebergiez en une des plus fortes maisons qui soit en toute Bretaigne. Et si serez mis avec voz compaignons ainsi que je vous ay promis. Atant s'en passent oultre.*
(26-12)

3 **Ao** : *En non Deu, fait il, a lui ne me combatrai ge plus, et* ***dahaz ait*** *or qui ci nos fist venir.*
Ez : *En verité, je ne me combatray plus a lui. Et* ***mauldit soit*** *celui qui icy nous fit venir.*
(38-14)

4 **Ao** : *Que* ***dahaz ait*** *la terre o vos l'apreïstes ! Autresin sage com vos iestes avons nos fait sa folie comparer.*
Ez : *Que* ***mauldicte soit*** *la terre ou vous la prenistes. Et a aussi fol comment vous estes ay je fait sa follie acomparer.*
(60-163)

5 **Ao** : *Et cil se cuevre de son escu et fiert lo cheval parmi la teste, si lo giete mort.* ***Dahaz ait****, fait Hestors, qui au meillor chevalier do monde vos tint, car ci avez vos fait un po de mauvaistié qant vos mon cheval avez ocis.*
Ez : *Et cellui se couvre de son escu et fiert le cheval de Hector parmy la teste, si le jette mort.* ***Daihat****, fait Hector,* ***soit*** *qui le ferist ne qui au meilleur chevalier du monde vous tient, car cy avez fait ung petit fellon semblant et mauvais quant mon cheval m'avez occis.*
(63-54)

Lexème qui remplace : *maudire*, impréc., *maudit soit*, "qu'il reçoive la malédiction de Dieu"

`ErecR` (ca 1170 [ca 1235], champ. mérid. [champ.]) – ∅ ; MALEDICARE ; rapport de synonymie

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 2

Nombre de conservation(s) : 1

Analyses des exemples

Sur les cinq contextes, trois sont comparables. Il y a deux cas de substitution et un cas de conservation. Les deux remplacements de « *dahaz ait* » se font par une autre périphrase, « *mauldict(e) soit* ». La description passe de la haine de Dieu envers la personne injuriée à l'état maudit de cette dernière. À première vue, 5 semble présenter un cas de conservation. Cependant, le verbe est modifié : ce n'est pas « *ait* » qui est utilisé, mais « *soit* ». Cette modification rapproche l'usage de celui qui est fait de « *mauldict(e) soit* », et semble témoigner d'un usage archaïque du mot : les compositeurs de Ez l'ont retranscrit, d'ailleurs dans une graphie fantaisiste, « *daihat* », mais en l'associant à une structure phrastique qui leur est plus familière.

Analyses internes

maudire est employé à huit et treize reprises dans les témoins. Cependant, il n'y a qu'une seule occurrence dans le manuscrit d'un emploi imprécatif : « *Que maudite soit l'ore que vos fustes nez, fait li nains.* » (055-83) Il ne s'agit donc pas d'un emploi qui caractérise un être animé, contraire à ce qui est possible en Ez.

Comparaisons externes

1 La réduction phonétique du mot a pu jouer contre l'emploi de *dehé*, tout comme l'obsolescence du substantif qui était en relation avec le juron, *hé*, "haine", qui cesse d'être employé au milieu du XIV^e^ siècle [329], également pour des raisons de faiblesse formelle : sa forme trop courte ne le rendant pas assez saillant, il peut facilement être confondu avec d'autres mots. L'interjection se fait par ailleurs souvent renforcer avec *mal*, dans des formes plus ou moins lexicalisées [330].

2 Par ailleurs, *dehé* a pu se confondre avec *deshait*, "sentiment pénible", après la réduction des consonnes internes [331], identification qui est permise par la cohérence des deux sens. Les emplois recensés dans le DMF témoignent de ce phénomène, puisque sont attestées les expressions *deshait ait*, *mal deshait ait*, etc. Une confusion a pu naître entre ce substantif (ou le précédent) et l'adjectif *dehait*, "joyeux". Il s'agit de la lexicalisation de la locution *de hait* [332].

⟶ C'est la possible confusion entre *dehé/deshait* et *dehait*, de sens inverse, qui a probablement conduit à ne plus employer le mot.

Synthèse : L'incunable témoigne d'un changement dans l'imprécation. Ce changement est le résultat de la perte d'identification de *dehé* avec le substantif dont il dérive, de sa confusion avec le substantif sémantiquement proche *deshait* et avec celui sémantiquement opposé *dehait*.

Typologie : Disparition totale ; l'emploi en Ez est un archaïsme
Facteurs supposés : Perte d'identification du lien du substantif avec le lexème dont il est dérivé, à la suite de l'obsolescence de ce dernier, pour des raisons de faiblesse formelle ; identification du substantif avec un autre, du fait de la réduction des consonnes internes et de la proximité sémantique des deux lexèmes ; lexicalisation d'une locution introduisant un adjectif de sens opposé qui introduit un homonyme antonyme dans la langue.

∃ dejoste

FEW, V, 96b : JŬXTA

Ao : 5 ; Ez : 0

1 prép., "à côté de"

`RolS2` (ca 1100 [2^e^ q. XII^e^], agn. ou norm. [agn.]) – `JVignayOdoT` (ca 1333 [ca 1340], traits norm. [Paris])

a) **Ao** : *Et lors avoit il tozjorz un grant destrier* ***dejoste*** *lui, o fust an pais o fust an guerre.*
Ez : *Et lors avoit il tousjours ung grant destrier* ***decoste*** *lui, ou fust en paix ou fust en guerre.* (8-16)

329. Le DMF recense encore une attestation dans `LionBourgAlK` (mil. XIV^e^ [XV^e^], pic. [lorr.]).
330. Il existe ainsi l'interjection *maudehé* et des emplois qui semblent davantage relever de la locution : *mal dehait*.
331. Le substantif, qui vient de *HAID, est attesté dans `BrendanW` (1^er^ q. XII^e^ [2^e^ m. XIII^e^], agn.).
332. Le DMF en donne des attestations pour le XV^e^ siècle, par exemple dans `MistR` (1458 [ca 1500], Paris).

b) **Ao** : *Et devant lui fu sa corone assise sor un gros sostenau d'argent, del grant a un home, si estoit faiz en guise d'un gros chandelier, et,* ***dejoste*** *la corone, sor un gros sostenau d'argent, autresi fu une espee tote droite tranchant et clere, si estoit li ponz desoz et la more par desus.*
Ez : *Et devant lui fut sa couronne assise sus ung gros soustenail d'argent, et une espee toute droicte pendant, le pommel dessoubz et l'alemelle vers le hault.*
(11-44)

c) **Ao** : *Il l'anpaint de tote la vertu del braz et de la grant force dont li chevaus venoit, si l'aporte a terre, mais il s'adossa a un mur* ***dejoste*** *la porte.*
Ez : *Il le empaint de toute sa force et l'eust porté a terre, mais il se adossa a ung mur* ***jouxte*** *la porte.*
(13-41)

d) **Ao** : *Mais son hiaume lace et oste un escu blanc de son col a un cartier noir, sel pant au pin* ***dejoste*** *l'autre.*
Ez : ∅
(54-16)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *decoste*, "à côté de" (rapport de synonymie ; graphie proche)
- *joste1*, "à côté de"
  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ [litt.] ; JŬXTA ; rapport de synonymie ; même étymon

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 2

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

2 adv., "à côté"
`BrendanW` (1er q. XIIe [2e m. XIIIe], agn.) – `GalienD` (XIVe [fin XVe])

Ao : *Et crie si haut que li tertres et li vaus et li lais qui grainz ert* ***dejoste*** *en retentissent.*
Ez : *Et crie si hault que le tertre, le lac et tout le val qui grant estoit en retentist.*
(3-23)

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

1 Sur les cinq contextes, deux présentent des cas d'omission de passage et deux des cas de remplacement. Seul l'emploi prépositionnel, en 1, peut donc être comparé. En 1 a), *dejoste* est remplacé par *decoste* ; en 1 c), par *joste*. Aucun des deux lexèmes utilisés par le remplacement n'est présent en Ao. Si *decoste* semble être un archaïsme, puisque Ez contient la dernière attestation recensée, ce n'est pas le cas de *joste*, qui continue d'exister en français moderne, dans la forme issue de la réfection étymologique dont le mot fait l'objet, qui est déjà celle présente en Ez. La réfection de la forme est attestée au milieu du XIVe siècle [333]. En lui redonnant une force articulatoire, par le remplacement du *-s-* amuï par un *-x-*, et en lui faisant acquérir du prestige, par le rattachement à son étymon latin, cette réfection aide à son maintien dans la langue.

333. D'après le DMF, dans un document de 1345 au sein du recueil `Chartes Abb. St-Magl. T.F.` (1280-ca 1400).

2 Le mot est d'ailleurs, dès le siècle précédent, dans une position favorable de maintien, puisqu'il voit ses emplois s'élargir : la préposition prend ainsi le sens de "conformément à" et un emploi adverbial, "à une distance proche" [334]. Par ses élargissements d'emplois, dont le second vient peut-être de l'analogie faite entre cette préposition et *dejoste*, justement, il en devient un concurrent sémantique, puisque *dejoste* n'a plus d'emploi le rendant particulier. Par ailleurs, il y a pu avoir réanalyse du préfixe comme étant un préfixe privatif, par analogie avec les nombreuses formes préfixées en *de-* qui existent dans la langue, conduisant ainsi à une confusion sémantique, puisque les locuteurs peuvent considérer la préposition comme possédant le sens opposé de celui qu'elle possède effectivement.

Typologie : Disparition totale
Facteurs supposés : Évolution sémantique de la préposition dont la préposition obsolescente est dérivée, peut-être par analogie avec elle, qui prend ses emplois antérieurement spécifiques : la concurrence entre les deux prépositions se résoud en faveur de la préposition de base, qui subit une réfection, qui lui donne un prestige et une forme distincte ; réanalyse possible du préfixe de la préposition préfixée comme étant un préfixe privatif, conduisant à une confusion sémantique.

‡ delaiier1

FEW, V, 225b : LAXĀRE

Ao : 10 ; Ez : 0

1 "retarder"

`ErecFr2` (ca 1170 [1re m. XIIIe], champ. mérid. [bourg.]) – `Oud 1660` (*Tesoro de las dos lenguas espanola y francesa* [1660]) [dict. bil.] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `Chol` (1585-1600, Mâcon) [335]

a) **Ao** : *Et la dame qui lo norrissoit voit bien que bien est des ores mais tans et raisons qu'il reçoive l'ordre de chevalerie, et se ele plus li* ***delaoit****, ce seroit pechiez et dolors, car bien savoit par sa sort que maintes foiz avoit gitee qu'il vandroit encor a mout grant chose.*
Ez : *La dame voit bien que desormais estoit temps qu'il receust l'ordre de chevalerie, et que se plus l'en* ***destournoit****, ce seroit pechié, car bien savoit qu'il viendroit encores a grant chose.*
(20-2)

b) **Ao** : *Et se ele lo poïst encores* ***delaier*** *de prendre chevalerie, ele lo feïst mout volentiers car a mout grant paines se porra consirrer de lui.*
Ez : ∅
(20-2)

c) **Ao** : *Et ge voil que vos soiez chevaliers au jor de feste Saint Johan, ne plus n'i* ***delaieroiz****.*
Ez : *Et je vueil que vous soiez chevalier au dimenche et au jour de la feste Saint Jehan.*
(20-83)

334. D'après le DÉAF, les premières attestations de ces emplois nouveaux se trouvent respectivement dans `AngDialGreg02` (1212 [ca 1213], agn.) et `BlancandS` (1er t. XIIIe [fin XIIIe], frc.).
335. Le verbe survit plus longuement à travers une autre forme, qui subit une réfection. Cf. les analyses *infra*.

d) **Ao** : *Et ce savez vos bien s'il me font droit, si lo me dites. Oil, fait ele, ce sachiez, car la bataille ne doit durer puis qu'il est nuiz. Mais lo matin la ravroiz autresin com or l'avez. Et se ne fust por ce que chevaliers ne se doit ci* ***delaier*** *qui por bataille i vaigne, il n'i eüst cop feru anuit car trop estoit tart.*
Ez : *Et vous savez bien s'ilz me font droit. Ouy, fait elle, sans faille.*
(23-15)

e) **Ao** : *Ensi fu li chevaliers coneüz de monseignor Gauvain, et por ce n'osa il l'andemain venir a l'asemblee, car il cremoit estre* ***delaiez****.*
Ez : *Ainsi fut le chevalier congneu de messire Gauvain, et pour ce ne osa il puis venir a l'assemblee, car il eut paour de estre* ***destourné****.*
(40-41)

f) **Ao** : *Que an diriez vos ? fait ele. Il est an vos do haster et do* ***daloier****.*
Ez : ∅
(51-235)

g) **Ao** : *Et puis que a l'essai m'en avez mis, gel voil bien, car ja la santé au chevalier ne sera* ***delaié*** *par moi. Lors se drece la dame et vallet vienent et damoiselles si li ostent son*
Ez : *Mais puis qu'il vous plaist que ainsi soit fait, je le vueil bien, car je ne vueil pas que la santé du chevalier soit* ***arrieré*** *pour moy.*
(59-63)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *destorner*. Ici, “empêcher”
  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; rapport d'hyperonymie
- *arierer*, “retarder”
  `CiperisW` (déb. XVe [fin XVe], pic.) – ∅ [vx] | `Lar 1866` (*Dictionnaire Larousse* [1866]) ; *AD RETRO ; rapport de synonymie

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 2

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 2

Nombre de remplacement(s) : 3

2 v. pronom., “tarder”
`BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIIIe], ang./tour. [agn.]) – `Rom. Richart C.` (1496)

a) **Ao** : *Et lo fait si bien que tuit s'en mervoillent li chevalier et dient a monseignor Gauvain : Conoissiez vos ce chevalier ? Nenil, fait il, mais il lo fait si bien que ge* ***me delai*** *por lui esgarder, car mout fait chevalerie a mon talant. Cil des murs dient que cil as armes vermoilles vaint tot.*
Ez : *Et le fait si bien que tous se merveillent et dient ceulx des murs que celui aux armes vermeilles est le victorien de tous.*
(33-18)

b) **Ao** : *Et il fiert lo premier amont sus o hiaume, car mout a grant honte de ce qu'il* ***se delaie*** *tant. Si l'a si chargié de cop que la cervelliere est rote, et li cox descent sor la coife si que maintes mailles l'an sont entrees an la teste.*
Ez : *Et fiert le premier qu'il attaint dessus le heaume, et tellement l'a chargié du coup que le*

heaume est rompu, et le coup est descendu sur la coiffe si que plusieurs des mailles ont entré dedens la teste.
(59-25)

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 2

3 v. pronom., “renoncer à”

`Ao` (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – `FroissChronAmD` (1370-ca 1402 [1re m. XVe], pic.) [336]

Ao : *Si estoient bien que un que autre cent qarante. Et il demande son hiaume et sa lance et son escu, si lo met a son col. Et li vallez le conut, si dit : Il sont de noz genz. Ne vos n'avez, fait il, garde d'aus. Totevoie ne* ***se delaie*** *mies Hectors de ses armes. Et li vallez cort vers aus, si les salue et il lui, car il i avoit assez de tex qui lo conoissoient*
Ez : *Et estoient bien que ungs que autres jusques a six vingz. Il demande son heaume, si le lace, et son escu, si le porte a son col. Et le varlet court vers eulx, si les salue et eulx lui, car il y avoit assez de telz qui le congnoissoient.*
(60-70)

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Analyses des exemples

1 Sur les dix contextes, à cause des nombreuses coupes qui se trouvent dans la version de l'incunable, seuls trois passages sont comparables. Ces trois passages concernent un seul des trois sens présentés *supra*, “retarder”, qui est par ailleurs celui qui survit le plus longtemps dans la langue.

2 En 1 a) et 1 e), c'est le verbe *destorner*, de sens plus large, qui est employé dans l'incunable, tandis qu'en 1 g), c'est le synonyme *arierer*.

⟶ Les compositeurs de l'incunable présentent deux tendances : l'une est l'emploi d'un verbe hyperonyme, stratégie fréquente et qui a l'avantage de pallier une éventuelle mauvaise compréhension du sens du verbe ; l'autre est l'emploi d'un synonyme, dont la présence est aidée par le contexte. Le synonyme employé est par ailleurs un verbe récemment apparu dans la langue.

Analyses internes

arierer est complètement absent du manuscrit, car son apparition dans la langue est tardive. En revanche, *destorner* est présent à onze reprises dans chacun des témoins. Dans dix des contextes, le sens de ce verbe est “écarter, éloigner (d'un lieu)”, par exemple dans le passage suivant : « *Por ce vos destornoie ge del chemin hors.* » (022-3) Une occurrence prend le sens qui se trouve en Ez, “empêcher”, au sein du passage qui suit celui présenté en 1 b) : « *... car totes amors de pitié et de norreture i avoit mises, mais se ele outre son droit aage lo detenoit d'estre chevaliers et destornoit, ele feroit pechié mortel si grant comme de traïson.* » (020-2) Le sens attesté est donc bien celui que connaît l'incunable, plus large que le sens de *delaiier*.

336. Mats recense l'emploi pronominal avec le sens “abandonner” dans `GilMuisK` (1350 [ca 1353], hain.), assez tardif.

Comparaisons externes

1 Il faut tenir compte de deux facteurs importants. Le premier est la réfection de la forme du verbe, donnant ainsi la forme *dilayer*, au XV^e^ siècle[337], probablement sous l'influence de *dilation*, emprunt de DILATIO, "délai, retard", qui est d'abord employé dans le sens juridique, dans la première moitié du XIV^e^ siècle[338], puis dans un sens plus général, au début du XV^e^ siècle[339].

2 D'un autre côté, dès le premier tiers du XIII^e^ siècle, le verbe *delayer* prend le sens spécialisé "combiner une chose avec un liquide en l'y détrempant"[340]. Cela a pu amener à une confusion entre les deux emplois, d'autant qu'on peut percevoir une continuité sémantique entre le retard et la dissolution dans le rapport à l'absence de l'objet qu'ils instituent.

⟶ L'obsolescence du verbe s'explique par, d'un côté, l'émergence d'une forme homonyme qui, bien qu'elle ait un sens technique, a pu amener de la confusion dans l'emploi du verbe, et, de l'autre, par la réfection de la forme porteuse du sens, sous influence de la forme d'un emprunt latin.

Synthèse : *delaiier* est complètement absent de l'incunable. Néanmoins, les exemples comparables ne sont que des occurrences d'un seul sens, qui est par ailleurs attesté longtemps après la date de composition de Ez. En effet, si nous avons noté que le verbe *dilayer* prend le sens de "retarder, différer", les emplois des deux verbes coexistent pendant un certain temps, avant obsolescence totale. Cependant, dès l'époque de la composition de l'incunable, la tendance marquée à l'utilisation d'autres verbes peut être relevée. Elle pourrait témoigner de la difficulté de la forme, résultat possible d'une confusion avec *delayer*. Le manque de clarté du verbe apparaît notamment par l'emploi qui est fait d'un hyperonyme, dont le sens général permet de s'assurer de la cohérence du contexte.

Typologie : Disparition totale dans notre témoin : le seul sens possiblement comparable disparaît dans notre corpus, mais le verbe continue d'être attesté après
Facteurs supposés : Émergence d'un verbe homonyme, qui possède une continuité de sens avec le verbe obsolescent, dans leur rapport à l'évocation de l'absence, ce qui peut amener une confusion ; réfection du verbe sous l'influence d'un emprunt latin ; existence d'un hyperonyme pouvant prendre les emplois ; émergence d'un verbe synonyme.

† delitable

FEW, III, 32a : DELECTARE

Ao : 4 ; Ez : 0

delitable, "agréable"
`GrantMalS2` (2^e^ q. XII^e^ [mil. XIII^e^], norm. [agn.]) – `LA SALE, Sale D.` (1451, traits de l'Ouest)

337. La forme a été relevée dans un texte de 1419 au sein de `Comptes Etat bourg. M.F.` (1416-1420, bourg.) et figure dans le DMF. D'après le FEW, elle est attestée jusque dans `Trév 1752` (*Dictionnaire universel françois et latin* [1752]).
338. Le lexème est attesté dans un document daté de 1330, dans `Doc. Poitou G., t.1` (1302-1333, Poitou).
339. La première attestation que nous avons recensée se trouve dans `HugCapLb` (ca 1358 [2^e^ m. XV^e^], pic. sept. [pic. or.]).
340. Une première attestation peut être recensée dans `LapidbP` (1^er^ t. XIII^e^ [2^e^ m. XIII^e^], pic.) (source : Mats).

1 **Ao** : *Certes, fait il, ge loeroie que nos alissiens a Camahalot, car la cité est la plus belle et la plus* ***delitable*** *et la plus aventureuse que vos aiez.*
Ez : *Certes, fait Keu, je conseilleroie que nous allissons a Kamalot, car la cité est la plus avantureuse que vous ayez.*
(43-3)

2 **Ao** : *Et cele estoit la plus* ***delitable*** *terre qui fust sor les illes de mer de Bretaigne.*
Ez : *Et c'estoit la plus plaisante et la plus* ***delectable*** *terre que l'en peust trouver ne qui fust es isles de la mer de Bretaigne.*
(52-3)

3 **Ao** : *Et aprés i avoit chastiaus et citez et forz et* ***delitables****, et de murs et de bois, et de montaignes et d'autres aives avoit assez en la terre do li plus an cheoit an Assurne et cele cheoit an mer.*
Ez : *Et si y avoit chasteaux et citez fors de murs et de boys et de eaues dont il y avoit assez en la terre qui cheoient en Arsire laquelle cheoit en la mer.*
(52-5)

4 **Ao** : *Et Guiflez a tant fait vers la soe que ele li a s'amor donee a faire de li que que lui an vandra a cuer et que elle lo sivra la ou il la voudra mener. Et elle li otroie et creante. Lors s'an vont an un leu trop* ***delitable****, un po loign de monseignor Gauvain, si fait li uns de l'autre sa volenté. Si l'acoilli Guiflez an tel anmor que il n'aimoit nule rien tant.*
Ez : *Et Girflet a tant fait vers la siene qu'elle lui a s'amour donnee, et l'a prinse Girflet a si grant amour que oncques autant ne ayma femme.*
(62-40)

Lexème qui remplace : *delectable*, "agréable"
RouH (1135-1170 [ca 1300], frc.) – ∅ ; DELECTARE ; rapport de synonymie ; même étymon

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1
Nombre de remplacement(s) : 1
Nombre de lexème(s) absent(s) dans un passage variant : 1
Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

1 Parmi les quatre contextes, trois sont comparables. Dans deux d'entre eux, en 1 et en 3, Ez ne présente tout simplement pas d'adjectif, stratégie souvent adoptée par les compositeurs de l'incunable dans leur objectif supposé de raccourcissement du texte. Ces passages présentent par ailleurs des énumérations d'adjectifs, au sein desquelles il est facile de procéder à une omission. Le contexte 2 est le seul exemple de remplacement : en Ez, c'est *delectable* qui est utilisé à la place de *delitable*.

2 *delectable* est absent de Ao. L'adjectif est un emprunt latin et bénéficie ainsi d'un certain prestige, au détriment de la forme héréditaire. La date de première attestation dans la langue[341] est précoce par rapport au mouvement général de relatinisation de la langue qui se produit à partir du XIV^e siècle. Il est probable que l'emprunt soit sporadique[342], avant de se généraliser durant cette période, sous l'influence de la relatinisation générale évoquée, mouvement lié à des questions de prestige linguistique. La concurrence synonymique doublée de la forte proximité formelle que connaissent une forme héréditaire et sa forme correspondante empruntée expliquent l'obsolescence de *delitable*.

341. Une attestation dans RouH (1135-1170 [ca 1300], frc.) est relevée dans Mats.
342. Le GdC présente une seule autre attestation avant la période mentionnée, dans SommeLaurB (1280 [1295], frc. [Paris, traits du Sud-Est]).

Typologie : Disparition totale
Facteurs supposés : Concurrence synonymique et formelle avec l'adjectif emprunté depuis le latin, qui connaît un fort prestige et est plus marqué formellement.

† delitier

FEW, III, 32a : DELECTARE

Ao : 6 ; Ez : 0

delitier, "prendre plaisir"
`PsOxfM` (1re m. XIIe [mil. XIIe], agn.) – `AndrVigneSMartD` (1496, poit. et bourg.) [343]

1 **Ao** : *Et trovons que qant il furent fait angle si bel et si plaisant que il* ***se delitoient*** *en esgarder li uns en l'autre jusq'a eschaufement de luxure.*
Ez : ∅
(6-3)

2 **Ao** : *Mais por* ***deliter*** *plus en ses paroles qui mout li plaissent, li cort un po sus de la soe parole a senblant d'ome correcié.*
Ez : *Mais pour* ***soy delecter*** *en ses parolles qui moult lui plaisent, le stimule plus et plus de rigoureuses parolles ainsi que homme couroucé.*
(8-71)

3 **Ao** : *Et ele* ***se delitoit*** *autresin en lui esgarder comme cele qui mises avoit an lui totes les amors que l'an puet en anfant metre par pitié de norreture.*
Ez : *Et* ***se delectoit*** *a le regarder comme celle qui avoit mis en lui toutes les amours que l'en peut mettre en enfant par pitié de nourriture.*
(14-89)

4 **Ao** : *Mais ele* ***se delitoit*** *durement an sa messaise veoir et escouter.*
Ez : *Mais elle* ***se delectoit*** *a sa malaiseté veoir.*
(51-272)

5 **Ao** : *Car eles ne sont pas an repos, ne a rien ne* ***se delitent*** *que a parler de lor amors.*
Ez : *Car elles n'ont point de repos ne a riens ne* ***se delectent*** *que seulement a parler de leurs amours.*
(53-1)

6 **Ao** : *Et l'escu que la pucele avoit aporté fist pandre an sa chambre, si que ele lo veoit totjorz, car mout* ***se delitoit*** *an lui veoir.*
Ez : *Et l'escu que la damoiselle avoit aporté le fist pendre en sa chambre si que tousjours le veoit et moult* ***se delectoit*** *a le veoir.*
(58-2)

Lexème qui remplace : *delecter*, emploi pronom. [+ *a/en* + inf.], "prendre plaisir à"
`OresmeCielM` (1377 [fin XIVe], Paris [norm.]) – ∅ ; DELECTARE ; rapport de synonymie ; même étymon

343. Nous n'avons pas distingué l'emploi pronominal de l'emploi transitif. La dernière attestation recensée ici vaut pour l'emploi pronominal, non suivi d'une proposition complétive. La graphie y est étymologisante, comme celle de nombreuses occurrences du XVe siècle : *delicte*.

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1
Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1
Nombre de remplacement(s) : 4

1 Sur les six contextes, cinq sont comparables. À part en 2, où l'emploi est intransitif, c'est l'emploi pronominal du verbe *delitier* qui est remplacé. Les remplacements se font par *soi delecter*, c'est-à-dire le verbe issu du même étymon mais emprunté au latin, qui apparaît dans la seconde moitié du XIV^e^ siècle.

2 Le prestige associé à ce verbe et sa plus grande distinction formelle en font un concurrent mieux implanté dans le réseau lexical. Par ailleurs, l'apparition dans la langue de *delit1*, "faute", attesté pour la première fois dans `PelAmeS` (ca 1355 [déb. XV^e^], norm. sept./pic.)[344], vient bouleverser la famille des formes héréditaires de DELECTARE, puisque, homonyme de *delit2*, "joie, plaisir", il rend confus, par son opposition sémantique, le sémantisme de ce dernier et de ses parents. Le verbe à forme claire et prestigieuse, *delecter*, se voit donc favorisé.

Typologie : Disparition totale
Facteurs supposés : Emprunt du verbe latin équivalent au verbe obsolescent, qui est donc doté d'un certain prestige et d'une distinction formelle à l'inverse de la forme héréditaire ; emprunt latin d'un substantif qui devient homonyme de celui qui a dérivé du verbe obsolescent, tout en étant opposé d'un point de vue sémantique : création d'une confusion.

⊆ demaine1

FEW, III, 129a : DOMĬNICUS

Ao : 1 ; Ez : 0

demaine1, "propre au seigneur"
`RolS2` (ca 1100 [2^e^ q. XII^e^], agn. ou norm. [agn.]) – `JourdBlAlM` (av. 1455 [1455], pic.)

Ao : *Et tenoit toz les autres autresi comme por ses sergenz mais cels deus tenoit il comme ses compaignons* ***domainnes****.*
Ez : *Il veoit tous les autres mais il tenoit ces deux comme ces compaignons.*
(12-14)

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

Il s'agit d'une omission de Ez.

⊆ demorance

FEW, III, 38b : DEMORARI

Ao : 2 ; Ez : 0

demorance, "retard", part. : *sans demorance*, "sans tarder"
`MonGuill2C` (ca 1180 [1295], pic. mérid. [art.]) – `Trespassement N.D. G` (1484)

344. Source : TLFi. Le mot prend ensuite le sens qu'il a en français moderne, "infraction à la loi".

1 **Ao** : *Si ai an talant que ge lo guerroi* ***sanz demorance*** *mais por ce qu'il est tenuz a si preudome de totes genz, si voldrai avant savoir s'il a tant de valoir com les genz dient.*
Ez : *Si ay en tallent de le guerroier. Toutesfois pour ce qu'il est tenu a si preudomme de toutes gens, je vouldroye savoir avant se il a en lui tant de valeur comme les gens dient.*
(8-21)

2 **Ao** : *Et il se lait cheoir sor lui, si li ront* ***sanz demorance*** *les laz do hiaume et lo li sache de la teste.*
Ez : *Puis se laisse cheoir sur lui et lui rompt* ***sans demeure*** *les las de son heaume et lui oste de la teste.*
(55-151)

Lexème qui remplace : *demore*, "retard", part. : *sans demore*, "sans tarder"
`LancM` (ca 1177 [ca 1235], champ. mérid. [champ.]) – `ca 1700` ; DEMORARI ; rapport de synonymie ; même étymon [345]

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1
Nombre de remplacement(s) : 1

En plus des deux formes en présence, l'ancien français dispose de toute une série de mots issus du même étymon pour exprimer le retard : *demor*, *demorage*, *demoragne*, *demoraille*, *demoraison*, *demoral*, *demoree*, *demorement*, *demorier* [346]. Seul le lexème *demore*, présent en Ez, survit en français moderne [347].

⊆ depecëor

FEW, VIII, 335a : *PETTIA

Ao : 1 ; Ez : 0

depecëor, "celui qui démolit"
`Ao` (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – `PriereTheophS` (fin XIIIe [ca 1300], pic.)

Ao : *Si doit li uns des tranchanz de s'espee ferir sor cels qui sont anemi Nostre Seignor et despiseor de sa creance, et li autres doit faire vanjance de cels qui sont* ***depeceor*** *de l'umaine compaigne...*
Ez : *Si doit l'un des trenchans de l'espee ferir sur ceulx qui sont ennemis de Nostre Seigneur et despriseurs de sa creance, et l'autre doit vengier ceulx qui sont* ***despriseurs*** *de l'umaine compaignie...*
(20-46)

Lexème qui remplace : *desprisëor*, "celui qui dénigre"
`LaurPremDecD` (1414 [av. 1418]) – `Mon 1636` (*Abrégé du parallèle des langues françoise et latine rapporté au plus près de leurs proprietés* [1636]) [dict. bil.] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `L. LE ROY, trad. des Politiques d'ARISTOTE` (1568, Paris) ; PRĔTIUM ; rapport d'hyponymie ; graphie proche

Nombre de remplacement(s) au sein de *lectio facilior* : 1

345. Les dates sont données pour le lexème même, non pour le syntagme ; le FEW donne simplement une indication vague pour la dernière attestation ; on trouve le sens "retard pour s'acquitter d'une obligation" dans les dictionnaires du XVIIe siècle, mais pas le sens élargi.
346. Le recensement est basé sur les entrées données par Mats, p. 880.
347. En français contemporain, on peut noter une survivance de la forme au sein de l'expression *être en demeure de*.

1 Le lexème en Ao pose un problème d'interprétation. Dans le FEW, on trouve la forme *despecheour*, "celui qui démolit", indiqué comme un hapax du XIII^e siècle, à *PETTIA. On trouve également une forme sous IMPEDICARE, *depecheour*, "celui qui débarrasse de", également hapax du XIII^e, cette fois-ci indiqué comme étant un picardisme. La forme *despecheur* est renseignée aussi, mais comme appartenant au moyen français (ca. 1450), dans le sens de "celui qui fait mourir, qui exécute" [348].

2 Dans le TL, on trouve deux exemples tirés du même texte, `PriereTheophS` (fin XIII^e [ca 1300], pic.), *depecheour*, *depechiere*, tandis que dans le DÉAFpré, deux exemples sont tirés du *Lancelot* en prose : l'un provient de notre témoin ; l'autre de la version éditée par A. Micha, sous la forme *depecheor*. Se trouvent ensuite indiqués deux exemples anglo-normands, sous la forme *despessurs*, dotés d'un sens spécifique, relatif au droit [349]. Le lexème semble donc rare.

3 Mats recense le lexème dans le sens "celui qui fait cesser", avec l'attestation de `PriereTheophS` (fin XIII^e [ca 1300], pic.). On notera que Ao est antérieur. L'étymon retenu est *PETTIA.

4 La rareté du lexème peut expliquer sa disparition. La leçon de Ez propose le même lexème que dans la phrase précédente : *despriseurs*, lexème attesté à partir XV^e siècle. Le verbe *depecier* ne semble pas atteint par le même degré d'obsolescence, puisqu'il connaît 18 et seize occurrences dans nos témoins.

⊆ deplaiier

FEW, IX, 11b : PLAGARE

Ao : 1 ; Ez : 0

deplaiier, "blesser"

`ProvSalSanI` (mil. XII^e [déb. XIII^e], agn.) – `Stoer 1625` (*Le Grand Dictionnaire françois-latin* [1625]) [dict. bil.] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606])

Ao : *Si alerent avant en l'estable, et voient lo cheval qui avoit* ***deplaié*** *la teste et lo col et lo piz et les jambes et les os en plusors leus, et se gissoit devant la maingeoire a mout mauvaise chierre.*
Ez : *Ilz entrent en l'estable, si trouverent le cheval* ***playé*** *en plusieurs lieux et se gisoit devant la mengeure.* (49-6)

Lexème qui remplace : Voir *plaiier*. Ici, "blesser"

`PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – `Stoer 1628` (*Dictionnaire françois* [1628]) [dict. bil.] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `G. DURANT, Œuv. poet.` (1594, Paris) ; PLAGARE ; rapport de synonymie ; même étymon

Nombre de remplacement(s) : 1

† deraisnier

FEW, X, 109a : RATIO

348. Il s'agit probablement de l'occurrence présentée dans le DMF, provenant de `WAUQUELIN, Chron. ducs Brabant R.` (1447, pic.).
349. Il s'agit, pour les deux textes, de textes latins glosés ; le lexème apparaît au sein du syntagme : *depessurs de la lei*.

Ao : 9 ; Ez : 1

deraisnier, “soutenir (un droit), défendre (une cause), protéger”

`EneasS2` (ca 1160 [ca 1200], norm. [lorr.]) – `Trév 1771` (*Dictionnaire universel françois et latin* [1771]) [spé. | rég.] | `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen)

1 **Ao** : *Ne Dex ne fist onques si haute cort o ge n'osasse bien* ***desraisnier*** *car ja por leiauté desfandre ne sera leiaus hom honiz.*
Ez : *Et Dieu ne fist oncques si haulte court ne si puissante ou je n'osasse bien* ***soustenir*** *ce que j'ay dit contre le plus vaillant chevalier qui y fust, car pour loyauté deffendre ja ne sera nomme blasmé.*
(13-147)

2 **Ao** : *Por ce te mande ma dame, com a celui qui ses sires liges ies, et ele ta fame lige, que tu la secorres a cest besoign, et que tu li anvoies tel chevalier qui ancontre un autre puisse l'anor ma dame* ***desraisnier****, car ele prandra la bataille et la mostrance d'un chevalier.*
Ez : *Si te mande ma dame, comme a celui qui es son sire lige, et elle ta femme et subjecte, que tu la secourres a ce besoing, et que tu lui envoies ung chevalier qui puisse son droit* ***soustenir****.*
(21-72)

3 **Ao** : *Si garde que tu i soies tant que tu aies oïz et les droiz et les torz, et les granz et les petiz, car li povres hom sera assez plus liez se droiz li done sa querele devant toi que se il an avoit plus devant un autre, et dira par tot que tu meïsmes li as sa droiture* ***desraisniee****.*
Ez : *Et si gardes que tu y soies tant que tu aies ouys et les drois et les tors des grans et des petis, car le povre homme sera assez plus joieux se droit lui donne sa querelle devant toy que se il en avoit plus devant ung autre. Et dira partout que tu lui as sa droiture* ***gardee****.*
(48-102)

4 **Ao** : *Il est voirs que ge ai une moie cosine que uns suens veisins desherite, si ne trove nul chevalier qui sa querele voille* ***desraisnier*** *car trop est cist boens chevaliers et forz de lignage.*
Ez : ∅
(51-11)

5 **Ao** : *Si voudrez qu'il face tant por vostre amor qu'il se conbatra a toz les chevaliers qui dedanz lo terme vos osseront* ***desraisnier*** *ancontre lui.*
Ez : *Et plus vouldrez que, pour l'amour de vous, il se combate a tous les chevaliers qui dedens le terme vous oseront* ***deffendre*** *contre lui.*
(55-29)

6 **Ao** : *Dame, ci m'anvoie mes sires, et si vos mande que il a oï dire que vos avez un chevalier qui* ***desraisnier*** *vos est venuz.*
Ez : *Dame, mon seigneur a ouy dire que ung cheval[i]er est venu pour vous* ***deffendre*** *et faire vostre bataille contre lui.*
(55-103)

7 **Ao** : *Sire, fait ele, vos an devez estre sires, car vos l'avez* ***desraisnié****.*
Ez : *Sire, fait elle, vous en devez estre maistre, car vous l'avez* ***conquis****.*
(55-160)

8 **Ao** : *A ces paroles, vient uns chevaliers qui dist a Hestor s'il lo voroit prover que sa dame est plus belle qe ses sires n'est bons chevaliers. Moutrer ? fait Hestor. Si m'aïst Dex, oïl. Ge ne quit qu'il soit hom terriens qui l'aüst veüe qui volantiers et seürement ne la* ***desraisnast****.*
Ez : *A ces parolles, est avant venu ung chevalier qui demande a Hector s'il vouldra monstrer que sa dame est plus belle dame que son sire n'est bon chevalier. Monstrer ? fait Hector. Oy, si voirement m'aist Dieu, je ne cuide qu'il soit chrestien ou monde qui voulentiers n'en* ***parlast****, s'il avoit une fois veue la dame.*
(63-42)

9 **Ao** : *Et qant il vient la, si li demande li sires del chastel s'il velt* ***desraisnier*** *que sa fame soit plus belle dame que il n'est bons chevaliers.*
Ez : *Quant il vint la, si lui demande le sire du chasteau s'il veult* ***desrainer*** *que sa femme est plus belle dame qu'il n'est bon chevalier.*
(63-47)

Lexèmes qui remplacent :

- *sostenir*, “protéger”

  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; SŬSTĬNĒRE ; rapport de synonymie

- *garder*, “protéger”

  `PsCambrM` (1re m. XIIe [av. 1160], agn. [Canterbury]) – ∅ ; *WARDÔN ; rapport de synonymie

- *defendre*, “protéger”

  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; DEFENDERE ; rapport de synonymie

- *conquerre*, “s'emparer par la force de”

  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; CONQUĪRERE ; rapport de métonymie, du particulier au général

- Voir *parler*, “exprimer sa pensée en usant du langage articulé” (rapport d'hyperonymie)

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1
Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 3
Nombre de remplacement(s) : 3
Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1
Nombre de conservation(s) : 1

1 Sur les neuf contextes, huit sont comparables. On y relève un cas de conservation, en 9, qui semble être la dernière attestation du mot. Les remplacements se font par des synonymes, *soustenir*, deux fois, *garder*, une fois, *defendre*, deux fois, mais aussi par un verbe hyperonyme, *parler*, en 8. Ce dernier remplacement provoque une modification générale du sens du passage : en Ao, Hector affirme qu'il n'y a personne au monde qui, en voyant la demoiselle, ne la défende, dans le cadre de la querelle autour de l'affirmation qu'elle est plus belle que son ami n'est bon chevalier. Par l'emploi du verbe, Hector affirme qu'il va la défendre. En Ez, l'emploi de *parler* fait perdre cette dimension spécifique, et ne pose plus la beauté de la demoiselle que comme une affirmation. Le remplacement en 7 témoigne également d'une modification du sens du passage : dans le manuscrit, c'est parce que Gauvain a défendu le chevalier après l'avoir vaincu qu'il doit en être le maître, tandis que dans l'incunable, c'est simplement parce qu'il

l'a conquis. L'incunable tend ici à la simplification de la relation établie entre les deux personnages. Ces deux contextes sont des témoins de la difficulté probable qu'ont les compositeurs de Ez à comprendre les emplois du verbe : c'est à partir du contexte général du texte qu'ils construisent une leçon.

2 L'obsolescence de *deraisnier* est probablement due en partie à l'obsolescence du verbe dont il est lui-même dérivé, *raisnier*, "parler, plaider". Celle-ci est peut-être due à l'homonymie qui se produit entre ce verbe et *regner*, "gouverner", à la suite de l'affaiblissement du *-s-* interne. L'homonymie se résout en faveur du verbe le mieux implanté dans le réseau linguistique, ce qui conduit à une première perte de motivation de *deraisnier*, qui perd sa base sémantique.

3 Le verbe *deraisnier* est aussi directement concerné par les questions d'affaiblissement phonétique, car c'est à cause de lui qu'il entre en homonymie avec *desraisnier*[350]. Le préfixe, à l'origine marqueur intensif, se voit réanalysé comme un marqueur privatif[351]. *deraisnier* devient donc un emploi possiblement confus, qui produirait un contresens dans la phrase, d'autant plus grave que *deraisnier* est porteur de traits mélioratifs — la protection des droits comme l'un des devoirs du chevalier — et *desraisnier* de traits péjoratifs — la perte de raison. L'existence de lexèmes pouvant assumer ses emplois permet son éviction.

Typologie : Disparition totale ; l'occurrence en Ez est un archaïsme
Facteurs supposés : Obsolescence du verbe sur lequel le verbe est construit, à cause d'une homonymie causée par un affaiblissement phonétique ; affaiblissement phonétique du verbe obsolescent ; cet affaiblissement conduit à l'homonymie du verbe obsolescent avec un autre verbe, en opposition sémantique dans le cadre des désignations de la qualité du chevalier ; existence de verbes bien employés qui peuvent prendre les emplois du verbe obsolescent sans dénaturer les contextes.

⊆ desconrëer

FEW, XVI, 696b : *REÞS

Ao : 3 ; Ez : 0

1 v. ppe, "en désordre"

`BenDucM` (ca 1174 [1er t. XIIIe], ang./tour. [traits agn.]) – ∅ [rég. | spé.] | `ChronBaud1K` (mil. XIIIe [ca 1281], pic.) [352]

a) **Ao** : *Et ge meïsmes vos vandrai querre. Atant s'an part atot les dis mile, si les fait chevauchier toz* ***desconreez*** *et espanduz l'un loing de l'autre por sanbler que plus i eüst genz.*
Ez : *Et moy mesmes vous iray querir. Atant amaine les dix mille pour assembler.*
(51-138)

b) **Ao** : *Or i parra qui ert a droit loez. Atant vindrent cil tuit* ***desconreé****. Et messire Yvains, qui les vit venir, comanda ses conroiz tot soef aler, et dist a ses genz que tuit fussient aseür que nos ne perdrons hui mais riens par effort de genz que ge aie veües encor.*

350. L'emploi pronominal dans le sens de "s'éloigner de la raison" est attesté dans `RenclCarH` (ca 1225 [fin XIIIe], pic. [frc./pic.]), attestation donnée dans Mats.
351. On peut par ailleurs remarquer que les formes du verbe *desraisnier* évoluent et ne présentent presque que plus qu'exclusivement les formes développées, *desraisonner*, permettant ainsi d'établir une relation formelle transparente avec le substantif *raison*.
352. Le FEW précise que le lexème est employé dans le dialecte lorrain, dans le sens de "plumer (une poule)".

Ez : *Or y perra comment vous le ferez. Et messire Yvain, qui les vit venir, dit a ses gens : Or soyez tous asseur que nous perdrons au jour d'uy [rien] par effort de gens.*
(51-139)

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 2

2 v. pronom., "(se) mettre en désordre"
`AthisH` (ca 1200 [ca 1235], Ouest [champ.]) – `SGraalIIIJostO` (déb. XIII^e [ca 1290], Terre Sainte)

Ao : *Si s'antrehurtent si durement des cors et des visages et des armes que tuit li oil lor estancelent et toz li plus forz* ***se desconroie****, si s'antreportent anmi lo chanp tuit estordi.*
Ez : *Puis heurtent l'un l'autre si durement des corps et des heaumes que tous les yeulx leur estincellent et s'entreportent enmy le champ tous estendus.*
(55-139)

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Dans les trois cas, il s'agit de raccourcissements des passages en Ez. Il est cependant possible de se demander si les raccourcissements ne sont pas justement dus à la volonté de ne pas affronter un mot incompris, puisque le lexème n'est plus utilisé après la fin du XIII^e siècle.

⊆ desiier

FEW, III, 53b : DESIDERIUM

Ao : 2 ; Ez : 0

desiier, "aspiration, envie"
`JuiseR` (2^e q. XII^e [déb. XIII^e], liég. [wall.]) – `JPreisMyrB` (fin XIV^e [1^re m. XV^e], liég.)

1 **Ao** : *Et sachiez bien fait il que ele n'a de nule rien si grant* ***dessier*** *com ele a de vos veoir.*
Ez : *Et saichez que elle n'a de nully veoir si grant* ***desir*** *comme de vous.*
(51-228)

2 **Ao** : *Et quant Helains l'antant, si a tel joie qe greignor ne puet avoir et dit que toz ses* ***desiers*** *li a Dex donez a une foiz.*
Ez : *Et quant Helain l'entent, il a si grant joye que greigneure ne pourroit on avoir en ce monde. Si dit que Dieu lui a ceste fois acomply tous ses* ***desirs****.*
(56-15)

Lexème qui remplace : *desir*, "aspiration, envie"
`BenDucF` (ca 1174 [fin XII^e], ang./tour.) – ∅ ; DESIDERARE ; rapport de synonymie ; étymon de la même famille

Nombre de remplacement(s) : 1
Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

‡ desirrier2

FEW, III, 53b : DESIDERARE

Ao : 5 ; Ez : 0

desirrier2, “désir”

`ErecFr2` (ca 1170 [1re m. XIIIe], champ. mérid. [bourg.]) – `Corn 1694` (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [vx] | `Ev. Quen.` (ca 1466-1474, flandr./pic.) [spé.] | `Percef. Compl. R.` (ca 1340 [ca 1450], hain.) [353]

1 **Ao** : *Ne ge n'avoie de rien nul si grant* ***desirrier****, comme de gentillece avoir.*
Ez : *Je ne avoie autre si grant* ***desir*** *comme de gentillesse acquerir.*
(14-136)

2 **Ao** : *Et se ne fust* ***li granz desirriers que ele avoit*** *de son bien et de son amandement, ele n'eüst si grant duel de nule rien comme de ce qu'il creissoit tant et anforçoit, car bien voit qu'il sera par tans si granz et si anbarniz que chevalier lo covandra estre.*
Ez : *Et se ne fust* ***ce qu'elle aymoit*** *son amendement, elle ne eust si grant deul de rien comme de ce qu'il croissoit tant et amendoit, car bien voit qu'il sera par temps tant creu et embarny que chevalier le convendra estre.*
(14-137)

3 **Ao** : *Et Lanbegues a en talant que il descende, mais les genz Claudas qui sus li corrent a desroi li* ***ont acorcié son desirrier****.*
Ez : *Et Lambegue a talent de descendre, mais les gens du roy qui viennent a force l'****en ont empesché****.*
(16-58)

4 **Ao** : *Or voi ge bien que Nostres Sires velt que ge parte de ceste vie, car toz mes* ***desirriers*** *m'a acompli.*
Ez : *Or voy je bien que Nostre Seigneur veult que je parte de ceste vie, car tous mes* ***desirs*** *sont acompliz.*
(18-12)

5 **Ao** : *Li chevaliers qui lo secors avoit quis a la cort por la dame de Nohaut estoit ja venuz tierz jor avoit, et il avoit tant loé lo noviau chevalier a sa dame que ele l'atant a grant* ***desirrier*** *ne ne velt que autres face sa bataille. Qant il vint, il fu assez qui joie li fist, car li chevaliers qui avoc lui venoit s'en vint avant por dire de lui les novelles. Si monta la dame et mout de ses genz et vindrent ancontre, si li font si grant joie com en puet faire a un chevalier estrange. Qant il voit la dame, si ne s'esbaïst mie de sa grant biauté.*
Ez : *Le chevalier de Noehaut qui estoit alé devant l'avoit moult loé a sa dame, tant que, quant elle sceut qu'il venoit, elle ala encontre lui acompaignee de plusieurs chevaliers, et le receut a grant joye. Quant il vit la dame, il ne s'esbahit pas de la grande beauté qu'elle avoit.*
(22-13)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *desir*, “aspiration, envie” (rapport de synonymie ; même étymon)

353. Le sens recensé dans `Ev. Quen.` (ca 1466-1474, flandr./pic.) est un sens spécialisé, le “désir d'une femme enceinte (relatif à des envies alimentaires)”.

- *amer1*, “souhaiter”

  `Pères33L` (mil. XIII^{e} [2^{e} m. XIII^{e}]) – ∅ ; AMARE ; rapport de presque synonymie

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 2

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 1

Analyses des exemples

Sur les cinq contextes, quatre sont comparables. Parmi eux, deux contextes contiennent un remplacement de *desirrier* par le substantif synonyme et proche formellement *desir*. En 2, la leçon de Ao, « *li granz desirriers que ele avoit de son bien et de son amandement* », subit une reformulation qui se structure autour d'un verbe : « *ce qu'elle aymoit son amendement* ». En 3, une autre reformulation a cours, puisque Ao donne : « *li ont acorcié son desirrier* » et Ez :« *l'en ont empesché* ». Si la première reformulation conserve le sémantisme du passage, ce n'est pas le cas de la seconde.

⟶ Le substantif est remplacé en Ez deux fois. Deux fois aussi, les compositeurs ont recours à la reformulation de passage. Cette tendance semble témoigner de l'obsolescence du mot, qui n'est plus compréhensible dans les contextes dans lesquels il apparaît.

Analyses internes

desir est complètement absent de Ao et présent huit fois en Ez. Le verbe *amer* dans le sens employé dans l'incunable est également absent du manuscrit.

Comparaisons externes

En moyen français, les formes ont tendance à se régulariser. L'obsolescence de *desirrier* est ainsi à mettre en correspondance avec celle de *desiier*[354]. Les deux substantifs se font remplacer par *desir*, substantif qui est conservé en français moderne. Il faut par ailleurs tenir compte de la possibilité d'emploi de l'infinitif substantivé, qui semble devenir possible au milieu du XIV^{e} siècle :

> *Mais qu'a mon desirer ne faille*
> *Et que ma doulce dame voie.*
> `Mir. emp. Julien` (*Miracle de l'empereur Julien*, 1351 [fin XIV^{e}], Paris)

Les deux formes sont extrêmement proches et elles ont ainsi pu se confondre.

Synthèse : Les remplacements et reformulations dans l'incunable montrent l'obsolescence du substantif. La préférence d'emploi va à *desir*, substantif générique qui continue d'exister en français moderne. *desirrier* disparaît probablement à cause du désir des locuteurs d'employer des formes non équivoques. La possibilité d'emploi de l'infinitif substantivé, *desirrer*, de sens identique et de forme proche, est aussi un facteur important : les deux formes, très proches, ont pu se confondre. Il ne faut pas non plus négliger le fait que le sens particulier, “désir d'une femme enceinte (relatif à des envies alimentaires)”, qui est le dernier attesté, ait pu conduire à éviter l'usage du substantif dans son sens général.

354. Cf. la fiche sur *desiier*.

Typologie : Disparition totale
Facteurs supposés : Synonymie avec l'emploi de l'infinitif substantivé du verbe de la même famille, de forme très proche, aboutissant probablement à la fusion des formes ; existence d'un lexème générique synonyme qui ne connaît pas de problème de confusion ; sens spécialisé du lexème dans le domaine grivois.

‡ deslëauter

FEW, V, 240b : LEGALIS

Ao : 3 ; Ez : 1

deslëauter, v. pronom., "manquer à la foi qu'on doit à qqu'un"
`Ao` (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – `PercefRE` (mil. XVe [1528], hain.)

1 **Ao** : *Dame, fait il, ce ne vos puis ge mie faire, car ge* ***me desleiauteroie*** *puis qu'il m'est dit car en tel maniere me fu descovert que ge ne vos en puis dire, fors tant que toz est haitiez et sains.*
Ez : *Dame, fait il, ce ne vous puis je pas dire car je* ***seroye desloyal****, puisqu'il m'est dit en secret et plus de moy n'en pouez savoir, fors qu'il est sain et haitié.*
(10-29)

2 **Ao** : *Car li onze dient qu'il ne se* ***desleiauteront*** *ja por deus musarz s'il ont faite lor folie.*
Ez : *Car les autres unze dient qu'ilz ne se* ***desloyauteront*** *ja pour les deux qui ont faicte leur folie.*
(13-241)

3 **Ao** : *Ha ! damoiselle, fait il, jo vos dirai par covant que si liee soiez vos de l'oïr comme ge serai do dire, car vos me feroiz* ***desleiauter****.*
Ez : *Haa ! damoiselle, fait il, je le diray par ung convenant que aussi soyez vous lyee de le ouyr comment je suis de le dire, car vous me ferez* ***desloyaument meserrer****.*
(62-101)

Lexèmes qui remplacent :

- *deslëal*, "qui n'est pas loyal"
  `ErecFr2` (ca 1170 [1re m. XIIIe], champ. mérid. [bourg.]) – ∅ ; LEGALIS ; même étymon
- *deslëaument*, "de façon déloyale"
  `BenDucF` (ca 1174 [fin XIIe], ang./tour.) – ∅ ; LEGALIS ; même étymon

Nombre de conservation(s) : 1
Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 2

Analyses des exemples

Sur les trois contextes, un cas de conservation et deux cas de remplacement sont recensés. Les remplacements sont intéressants, car ils sont constitués de périphrases qui contiennent des mots de la même famille étymologique que *deslëauter*. L'utilisation de périphrases montre la nécessité ressentie par les compositeurs de la reformulation. En 1, c'est l'adjectif *deslëal* qui est utilisé, et en 3, c'est l'adverbe *deslëaument*. Dans le premier cas, l'adjectif est employé avec le verbe *estre*, et dans le second, c'est l'emploi de l'adverbe avec le verbe *meserrer*, "mal agir", qui permet d'exprimer de manière analytique ce qu'exprime le verbe synthétique *deslëauter*.

Analyses internes

deslëal est présent à 24 et 23 reprises dans les deux témoins ; *deslëaument* six et sept fois. Il y a donc un maintien de leur emploi sur la période.

Comparaisons externes

deslëauter connaît une obsolescence que ne connaissent pas l'adjectif et l'adverbe correspondants. Il est possible que cela reflète un changement dans la perception des locuteurs du "manque de foi" d'une personne vis-à-vis d'une autre, moins considéré comme une action que comme un état, ce que permet d'exprimer l'emploi d'un adjectif ou d'un adverbe. Ce changement de perspective entre en parallèle avec le changement des relations entre personnes, dans lesquelles les rapports de féodalité ne sont plus centraux [355].

Typologie : Disparition partielle, une occurrence est encore présente dans l'incunable
Facteurs supposés : Obsolescence de l'importance accordée à la foi jurée à une personne dans le système de représentations ; changement de perspective sur l'action réalisée : elle correspond davantage à un état.

⊆ desmesurer

FEW, VI-1, 727b : MĒNSŪRĀRE

Ao : 2 ; Ez : 0

"dépasser la mesure"

1 v. ppe empl. adj., "excessif, orgueilleux"

`Chrestien` (1160-1185) – ∅

Ao : *Si estoit si fiers et si viguereus et si* ***demesurez*** *qe ses peres ne l'osoit encores faire chevalier.*
Ez : *Celuy Dorin esto[it] si fier et si* ***courageux a desmesure*** *que son pere ne l'osoit faire chevalier.*
(8-2)

Lexème qui remplace : *desmesure*, "action qui dépasse la mesure", part. : *a desmesure*, "excessivement"

`PhThCompS` (1113-1119 [déb. XIII^e], agn.) – `LEMAIRE DE BELGES, la Couronne Margaritique` (1505 [1549], Lyon) ; MĒNSŪRĀRE ; rapport de presque synonymie ; même étymon

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

2 v. ppe empl. adj., "qui dépasse la mesure"

`GaimarB` (ca 1139 [déb. XIII^e], agn.) – ∅

Ao : *Car ele cuide que il n'ait dame ne damoiselle o monde de cui vos deignisiez faire vostre amie, se de trop haute ligniee n'estoit et de trop* ***desmessuree*** *biauté.*
Ez : *[C]ar elle cuide qu'il n'ait dame ne damoiselle au monde de qui vous voulsissiez faire vostre amie, se de trop haulte lignie n'estoit et de trop* ***grant*** *beauté.*
(62-49)

355. Le désemploi de *esloiauter* entre en correspondance avec ces affirmations. Cf. la notice sur *esloiauter*.

Lexème qui remplace : *grant*, “d’une extension au-dessus de la moyenne”

RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; GRANDIS ; rapport d’hyperonymie

Nombre de remplacement(s) : 1

∃ desor

FEW, XII, 432a : SŬPER

Ao : 41 ; Ez : 0

1 prép., “sur”

AlexisS2 (fin XIe [ca 1139], norm. [agn.]) – AndrVigneSMartD (1496, poit. et bourg.)

a) **Ao** : *Mais puis avint que cele iqui **desor** toz autres lo devisa, ce fut la vaillanz reine Guenievre.*
Ez : *Mais puis avint que celle que **sur** tous le devisa, ce fut la vaillant royne Genievre.*
(9-26)

b) **Ao** : *Si iestes tex que vos cuidiez issi doner voz roncins et la moie chose, et batre vostre maistre que j’ai mis **desor** vos por vos garder des folies et anseignier les boenes oevres ?*
Ez : *Estes vous tel que vous cuidiez ainsi donner mes roussins et mes choses, et batre vostre maistre que j’ay mis **dessus** vous pour vous garder de follies et pour vous enseignier en bonnes oeuvres ?*
(9-106)

c) **Ao** : *… com li ors est fins et esmerez desus toz les autres metauz, et plus riches et precieux est li rubiz **desor** totes les pierres precieuses.*
Ez : *… que l’or passe de preciosité tous les autres metaulx.*
(13-12)

d) **Ao** : *Voirement est nature dome et commenderresse sor toz establissemenz, car ele fait amer son droiturier seignor **desor** toz autres.*
Ez : *Voirement est nature dame et commanderresse sur tous estabissemens, car s’elle fait aymer son droiturier seigneur **sur** tous autres.*
(13-98)

e) **Ao** : *Si refont grant frois et granz noises les lances qui peçoient sor les escuz, dont li tronçon et li esclat volent en haut, et les espees qui retantissent **desor** les hiaumes.*
Ez : *Si font grant noises les lances qui retentissent sur les escus.*
(13-169)

f) **Ao** : *Et la rue, estroite et mesaiesiee, si la tienent si bien et se desfandent entre Claudas et ses chevaliers que cil ne puent **desor** aus neiant conquerre, ne ne lor fait se nuire non ce qu’il sont tant.*
Ez : *Et la rue est si estroicte que Claudas la deffent si bien a l’aide de ses gens que ceulz de Gaunes ne peurent **dessus** eulz conquerre.*
(13-173)

g) **Ao** : *Il furent andui sanz escuz, si s'entredonent si granz cox et pesanz* ***desor*** *les hiaumes…*
Ez : *Ilz furent tous deux sans escu, et s'entredonnent si grans coups* ***sur*** *les heaumes…*
(13-237)

h) **Ao** : *Mais a plus de gent ne seroient il pas mostré, car ensin m'est desfandu* ***desor*** *mes iauz. Damoisele, fait Phariens, qui mout fu sages, or vos dirai donques que vos feroiz.*
Ez : *Car a plus de gens ne seront ilz pas monstrez. Damoiselle, fait Farien, qui estoit saige, or vous diray je que vous ferez.*
(14-40)

i) **Ao** : *Ce vos dirai ge bien, fait Phariens. Il est bien droiz, puis que l'an voit venir gent* ***desor*** *lui a armes, que l'an se contretaigne et garnisse tant que l'an saiche lo quel en i puet atandre, o paiz o guerre.*
Ez : *Je le vous diray, fait Farien, il est bien vray que, quant l'en voit gens venir en armes, que l'en se garnist tant que l'en sache lequel il convient attendre, ou la paix ou la guerre.*
(16-15)

j) **Ao** : *… lor donent de granz cox des espees amont es hiaumes et de tex i a qui lor peçoient les glaives* ***desor*** *les cors.*
Ez : ∅
(16-58)

k) **Ao** : *Et qant li foible ne porent plus soffrir ne durer encontre les forz, si establirent* ***desor*** *aus garanz et desfandeors por garantir les foibles et les paisibles.*
Ez : *Et quant les fiebles ne peurent plus durer encontre les fors oultrageux, ilz establirent* ***dessus*** *eulx garans et deffendeurs pour garantir les foibles et les paisibles.*
(20-31)

l) **Ao** : *Mais la chevalerie ne lor fu pas donee an bades ne por neiant,ençois lor en fu mis* ***desor*** *les cox mout granz faissiaus.*
Ez : *Mais la chevalerie ne leur fut pas donnee pour neant, ains leur furent mis grans fardeaulx* ***sur*** *le col.*
(20-32)

m) **Ao** : *Si fu biax a mervoille et bien tailliez, et sist* ***desor*** *un chaceor fort et isnel qui tost lo porte.*
Ez : ∅
(21-20)

n) **Ao** : *Li chevaliers del chastel brise son glaive. Et cil au blanc escu lo fiert an haut* ***desor*** *la bocle, si l'an fait rompre lo cuir et les eis desjoindre. Et li cox fu pessanz et tranchanz li fers, si nel pot soffrir li hauberz a ce que de grant vertu fu anpainz si estandirent les mailles. Et li fers passa au chevalier parmi lo cors, si vole hors des arçons et chiet a terre sanz relever car morz estoit.*
Ez : *Le chevalier de dedens brisa sa lance et celui au blanc escu le fiert de si grande force qu'il le met a terre par dessus la crouppe du cheval tout enferré, et mourut incontinent.*
(23-14)

o) **Ao** : *Il li tranche lo hiaume et la ventaille selonc la temple senestre si que li aciers est descenduz* ***desor*** *l'oroille.*
Ez : ∅
(23-14)

p) **Ao** : *Lors s'antrevienent les espees traites, si se donent granz cox* ***desor*** *les hiaumes.*
Ez : ∅
(23-33)

q) **Ao** : *Et les genz del chastel esgardent* ***desor*** *les murs si com li chevaliers les an mainne toz par son cors.*
Ez : *Et les gens du chasteau regardent* ***aval*** *les murs et voyent le chevalier dessoubz qui ainsi maistrie les autres par son corps.*
(23-41)

r) **Ao** : *Mais sor toz les autres en est esbahiz li sires del chastel qui les esgarde* ***desor*** *lo mur o il est, si a tel duel que par un po que il n'anrage.*
Ez : *Mais sus tous autres en est esbahy le sire du chasteau qui les regarde* ***de dessus*** *les murs et a tel deul que a peu qu'il n'enrage.*
(23-44)

s) **Ao** : *Si se fu assis a l'anserir* ***desor*** *la rive de l'eive, et ot mises ses james dedanz.*
Ez : *Au soir il se assist* ***sur*** *la rive de l'eaue, et mist ses piez dedens.*
(25-5)

t) **Ao** : *En l'antree del chastel avoit un pont mout estroit et mout mauvais* ***desor*** *eve noire et parfonde.*
Ez : *A l'entree de ce chasteau avoit ung pont moult estroit et mauvais et* ***dessoubz couroit*** *une eaue roide et parfonde.*
(40-1)

u) **Ao** : *Et se mist an la presse lo baston en la main por departir la meslee* ***desor*** *celui qui a pié estoit, si fist ses genz arriere traire a mout grant poines. Puis apela lo chevalier et dist.*
Ez : *Et se met en la presse pour despartir la meslee. Lors appella le chevalier a l'escu noir et lui dit.*
(51-133)

v) **Ao** : *Mais or me dites, por Deu, qui estoit une damoiselle qui jut la nuit a une tornelle,* ***desor*** *l'ostel monseignor lo roi, vestue d'un chainse blanc.*
Ez : *Mais ores me dictes qui estoit ce en une tourrelle,* ***dessus*** *la chambre mon seigneur.*
(51-256)

w) **Ao** : *La ou messires Gauvains estoit an la lande et il chevauchoit son chemin pansis, si oï un po* ***desor*** *destre une voiz de fame qui chantoit mout cler et mout haut.*
Ez : *Ainsi que messire Gauvain estoit en celle lande et chevauchoit son chemin tout pensif, il ouy la voix de une femme qui chantoit moult hault et moult doulcement.*
(59-2)

x) **Ao** : *Si ala si chevaus si pres d'aus que par un po qu'il ne monte* ***desor*** *lo chevalier.*
Ez : *... si que par ung peu qu'il ne monta* ***sur*** *le chevalier qui estoit navré.*
(60-5)

y) **Ao** : *Et dit que ja por ce ne laira que il ne face a la vile tant de mal com il porra. Si s'an revient au braz de la porte, si ancommance a coper. Et lors escoute, si ot* ***desor*** *lui une mout grant noise, si se regarde et voit que l'an destache une grant porte coleïce.*

Ez : *Et dist que ja pour ce ne laissera il qu'il ne face a la ville tant de mal comment il pourra. Il regarde et voit que l'en destache une porte collice grande.*
(60-160)

z) **Ao** : *Lors vienent antre lui et Hestors* ***desor lo*** *poncel.*
Ez : *Et viennent lui et Hector* ***au*** *poncel.*
(60-237)

aa) **Ao** : *S'a trové sor la riviere une planche mout fort si avoit bien deus piez de lé, si estoit* ***desor*** *la riviere.*
Ez : *Et trouverent une planche forte qui avoit bien deux piedz de lé.*
(62-211)

ab) **Ao** : *La damoiselle monte* ***desor*** *la planche atot son palefroi et trait aprés li lo cheval monseignor Gauvain.*
Ez : *Et la damoiselle monte* ***sur*** *la planche atout son pallefroy et traict apres elle le cheval monseigneur Gauvain.*
(62-211)

ac) **Ao** : *Et il s'esvoille et giete ses braz par* ***desor*** *l'espié.*
Ez : *Et il se esveilla et jette son bras en hault par* ***dessus*** *l'espee.*
(62-245)

ad) **Ao** : *Lors laissent corre li dui as deus de si grant aleüre comme li cheval porrent aler et s'entrefierent* ***desor*** *les escuz.*
Ez : *Lors laissent courre eulx deux de si grant roideur comme les chevaulx peuent porter, si se entrefierent* ***sur*** *les escus.*
(68-17)

ae) **Ao** : *Et il disoit* ***desor*** *lo cheval o il seoit que Dex lo tenist an ce que il avoit ampris sanz fauser et sanz ruser.*
Ez : *... si qu'il disoit* ***sur*** *le cheval ou il seoit que Dieu le tenoit en ce qu'il avoit entreprins sans faulser et sans reuser.*
(68-171)

af) **Ao** : *Et se vos poez folie trover an voz amors, ceste folie est* ***desor*** *totes les autres annore, car vos amez la seignorie et la flor de tot.*
Ez : *Et se vous l'aymez, vous aurez droit, car vous aymerez la seigneurie et la fleur de toute chevalerie terrienne.*
(69-51)

ag) **Ao** : *Si estoit graindres d'autre chevalier demi pié et plaine paume, et paroit autresin* ***par desor*** *tote la bataille li coinz de son hiaume com feïst une anseigne.*
Ez : *Et estoit gregnieur de tous aultres chevaliers bien demi pié, et paroit ainsi* ***parmi*** *toute la bataille le coing de son heaulme comme fait une enseigne.*
(69-89)

Lexèmes qui remplacent :

- *sor2*, "sur"

  `AlexisS2` (fin XI[e] [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; SŬPER ; rapport de synonymie ; même étymon

- Voir *desus*. Ici, prép., “sur”

  `ErecFr2` (ca 1170 [1re m. XIIIe], champ. mérid. [bourg.]) – ∅ [litt.] | ∅ [bas] ; rapport de synonymie ; graphie proche

- Voir *aval*. Ici, prép., “au bas de”

  `FloreAL` (ca 1160 [ca 1300], agn. [pic.]) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen) ; rapport d’antonymie

- *desoz*, adv., “dessous”

  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; SŬBTUS ; rapport d’antonymie ; graphie proche

- Voir *a3*. Ici, *a3+le*, *au*, “indique le lieu de destination”

  `PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; rapport d’hyperonymie [356]

- *parmi*, “au milieu de”

  `BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIIIe], ang./tour. [agn.]) – ∅ ; MĔDĬUS

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 4

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 2

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 9

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 1

Nombre de remplacement(s) : 17

2 adv., “dessus”

`BrutA` (ca 1155 [4e q. XIIIe], norm./agn. [agn.]) – ∅ [rég.] | `ca 1600` [spé.] | `Molin` (1464-1506)

a) **Ao** : *Si trueve vallez dehors assez et escuz jusqu’a cinc avoit apoiez au paveillon les piez* ***desore****.*
Ez : ∅
(32-5)

b) **Ao** : *Si se decopent les escuz as espees et* ***desor*** *et desoz, et desmaillent les blans hauberz et lor fausent li hauberc, et anbarrent li hiaume sovant et menu.*
Ez : *Ilz se decouppent leurs escus* ***amont*** *et aval a coupz de espees, et desmaillent les haubers, et domagent souvent leurs heaumes.*
(55-142)

c) **Ao** : *Si portoit un escu a son col, ce desoz* ***desores****, car li chevaliers no pooit porter que il avoit lo braz brisié antre la main et lo code.*
Ez : *Laquelle portoit ung escu a son col, ce dessoubz* ***dessus****, car le chevalier ne le pouoit porter pour ce qu’il avoit le bras brisé entre la main et le coutte.*
(57-49)

d) **Ao** : *Car il i avoit grant pertuis de lances groses, et desoz la bocle et* ***desore****, et si estoit de cols d’espee decopez et detranchiez.*
Ez : *Car il y avoit de grans pertuis de lances, dessoubz la boucle et* ***dessus****, et estoit detrenchié d’espees hault.*
(58-8)

356. La première attestation ne vaut pas pour l’emploi agglutiné.

e) **Ao** : *Et vos iestes, fait il, par **desoures**. Sire, fait Hestors, nos somes donc plus que cil qui la vienent a desroi.*
Ez : *Et vous estes par **dessus**. Sire, fait Hector, nous sommes donc plus que ilz ne sont. Ilz viennent en desaroy.*
(60-190)

Lexèmes qui remplacent :

- *amont*, “en haut”

  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ [spé.] | ∅ [rég.] | ∅ [vx] | `Fur 1690` (*Dictionnaire universel* [1690]) [vx | spé.] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) [peu usité] ; MONS ; rapport de presque synonymie [357]

- Voir *desus*, “par-dessus” (rapport de synonymie ; graphie proche)

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 4

3 *estre/venir au desore*, “l’emporter sur”

`LancM` (ca 1177 [ca 1235], champ. mérid. [champ.]) – `Molin` (1464-1506)

a) **Ao** : *Sire, ge vos demant que, si tost com vos seroiz au **desseure** do roi Artu, que devers lui n’avra mais nul recovrier…*
Ez : *Je vous demande, fait il, que, si tost que vous serez au **dessus** du roy Artus…*
(51-163)

b) **Ao** : *… et que por lui avoit Galehoz s’anor tornee a honte la o il vit que au **deseure** estoit do tot, sel conseilla a la reine que ansi estoit et ce fu la chose dont Galehoz fu plus prisiez.*
Ez : *… pour lui avoit tourné son honneur a honte quant il vit qu’il estoit au **dessus**. Si le dit Gauvain a la royne, et se fut la cause dont Gallehault fut plus prisé.*
(51-218)

c) **Ao** : *Si le lessiez aler par covant que, se il an vient au **desores**, il s’an revanra.*
Ez : *Si le laissez aller par convenant que, s’il vient au **dessus**, il retournera incontinent.*
(60-211)

Lexème qui remplace : Voir *desus*. Ici, *venir (estre) au desus*, “l’emporter sur”

`EscoufleS` (ca 1201 [fin XIIIe], pic.) – ∅ ; rapport de synonymie ; graphie proche

Nombre de remplacement(s) : 3

1 Sur les 41 contextes, répartis en trois emplois, 26 sont comparables. Il s’agit de 26 cas de substitution. C’est *desus* qui est employé, dans la majorité des cas, pour le remplacement, avec douze occurrences.

357. Mats donne `PercB` (ca 1180 [2e m. XIIIe], champ. mérid. [pic. sept.]) comme attestation de l’expression précise *amont et aval*. Dans `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]), l’entrée du mot précise : « Maniere de parler plus frequente au Languedoc qu’au François, si n’est entre fauconniers. Car le François dit vsitément, en haut, là haut. »

2 Pour l'emploi prépositionnel, on observe neuf cas de remplacement par *sur*, six par *desus*, un par *aval*, un par *desoz*, un par *au*, et un dernier de *par desor* par *parmi*. Pour l'emploi adverbial, moins fréquent, on observe trois cas de remplacement par *desus*, un par *amont*. Pour l'emploi 3, dans le cadre de la locution *estre/venir au desore*, "l'emporter sur", les trois emplois d'*au desore* sont remplacés par *au desus*.

3 Le remplacement de *desor* par *desus* a été documenté dans la littérature. Il est le corollaire de l'évolution de *sor* et de *sus*, que l'on peut définir en ces termes : « *sus* adverbe-préposition, à force de se rapprocher de *sor* [du fait d'emplois similaires, par analogie], va glisser à un emploi prépositionnel libéré de tout sens adverbial, et en retour *sor* empruntera un jour, comme nous l'avons dit, la voyelle de *sus*. » [358] Dans son article, L. Foulet voit le remplacement de *desor* par *desus* comme une conséquence de la perte de *sus* au profit de *sor/sur* : « En revanche, et comme pour faire un partage équitable, *deseure*, *desor*, qui a créé *desus*, va s'effacer devant lui, et on aboutira finalement à une troisième forme, *dessus*. Dès lors, tout le progrès consistera... à borner *dessus* au sens adverbial. » [359] Il est aussi probable que le *-r* final de l'adverbe cesse d'être prononcé, tendant à la confusion des deux formes *desus*/*desor*.

4 C'est par analogie avec *sore*/*desore* que *sus* donne la forme dérivée *desus*. La clarification des emplois en langue tend à conserver les deux formes originales, *sus* et *sor/sur*, mais en employant deux formes distinctes, ne prêtant pas à confusion, donc la forme préfixée pour l'une des deux. L'étape suivante est la répartition claire des emplois adverbiaux et prépositionnels.

Typologie : Disparition totale au sein de notre corpus ; des emplois sont encore attestés, mais les dernières attestations suivent de près la date de composition de l'incunable
Facteurs supposés : Clarification des emplois en langue, conduisant à la répartition des emplois entre *sor/sur* et *desus*.

⊆ despire

FEW, III, 55a : DESPĬCERE

Ao : 1 ; Ez : 0

despire, "mépriser"
PsOxfM (1re m. XIIe [mil. XIIe], agn.) – CHART., L. Esp. (ca 1429-1430, Bayeux) [360]

Ao : *Se vos iestes aparceüz avant et nos aprés quex maus puet venir de refuser et de* ***despire*** *consoil leial !*
Ez : *Helas, quel mal peut venir de reffuser et* ***despiter*** *conseil loyal !*
(13-108)

Lexème qui remplace : *despitier*, "mépriser"
DialGregF (2e m. XIIe [1er t. XIIIe], wall. [Liège ?]) – Angot (1617 [1631], Calvados) ; DESPECTUS ; rapport de synonymie ; étymon de la même famille

358. L. Foulet, « L'effacement des adverbes de lieu », *Romania*, 69–273 (1946), p. 1-79, DOI : 10.3406/roma.1946.3594, p. 29. On pourra se reporter ici à la notice sur *jus1*, dans laquelle la substitution d'un mot par un autre est plus amplement commentée.
359. *Ibid.*, p. 29.
360. Le lexème n'est pas recensé dans les dictionnaires des XVIe et XVIIe siècles. Nous avons donc donné comme dernière attestation celle trouvée au sein du DMF. Le FEW indique d'ailleurs que DESPĬCERE s'efface devant DESPECTARE aux XVe-XVIe siècles (III, 55a).

Nombre de remplacement(s) : 1

⊆ despisëor

FEW, *III, 55a : DESPĬCERE

Ao : 2 ; Ez : 0

despisëor, “celui qui méprise”
Ao (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – OresmeEthM (1370 [ap. 1372], Paris)

1 **Ao** : *Et qui en muert, il est autresins saus com s'il moroit sor Sarrazins qui sont anemi Nostre Seignor Jhesu Crist et* ***despiseor*** *de son non et de sa creance.*
Ez : *Et qui y meurt, il est aussi saint comme s'il mourroit sur sur Sarrazins ennemys de Jesuchrist et* ***despriseurs*** *de son non et de sa creance.*
(13-19)

2 **Ao** : *Si doit li uns des tranchanz de s'espee ferir sor cels qui sont anemi Nostre Seignor et* ***despiseor*** *de sa creance.*
Ez : *Si doit l'un des trenchans de l'espee ferir sur ceulx qui sont ennemis de Nostre Seigneur et* ***despriseurs*** *de sa creance.*
(20-46)

Lexème qui remplace : Voir *desprisëor*, “celui qui dénigre” (rapport de synonymie ; graphie proche)

Nombre de remplacement(s) : 2

† desroi

FEW, XVI, 699b : *RĒÞS

Ao : 16 ; Ez : 6

desroi, *a desroi*, “avec impétuosité, avec violence”
RouH (1135-1170 [ca 1300], frc.) – J. D'AUTON, Ann. de Louis XII (1499-1508 [ca 1508], poit.) [spé.] | MolinetFaictzD (fin XVe [déb. XVIe], flandr.) [361]

1 **Ao** : *Et les chaça assez tant que Claudas i vint poignant* ***tot a desroi*** *devant les autres.*
Ez : *Et les chassa tant que Claudas vint poignant* ***a desroy*** *devant les autres.*
(1-19)

2 **Ao** : *Et Lanbegues a en talant que il descende, mais les genz Claudas qui sus li corrent* ***a desroi*** *li ont acorcié son desirrier.*
Ez : *Et Lambegue a talent de descendre, mais les gens du roy qui viennent* ***a force*** *l'en ont empesché.*
(16-58)

361. L'attestation recensée par Hu est documentée pour le sens “à profusion”.

3 **Ao** : *Et cil est des arçons volez a terre. Et qant il voit venir les autres* ***a grant desroi****, il crolle l'espee.*
Ez : *Et celui est du cheval tumbé a terre. Et quant Lambegue voit les autres venir, il commence a prendre l'espee.*
(16-58)

4 **Ao** : *Et lors venoient* ***a desroi*** *les genz lo roi Artus.*
Ez : *Et les gens du roy Artus venoient* ***a grant haste****.*
(28-17)

5 **Ao** : *Li estorz commance. Les genz Galehot vienent si espés qe cil nes porent soffrir. Et qant messires Gauvains vit que leus fu, si lor ranvoie une bataille.*
Ez : *L'estour commença merveilleux. Les gens du roy Artus sont mis* ***a desroy****, car ilz ne peurent souffrir leurs adversaires qui trop estoient. Et quant messire Gauvain vit qu'il fut heure, il leur envoye une autre bataille.*
(48-16)

6 **Ao** : *Et Galehot en i anvoie trente mile. Cil vienent* ***a desroi*** *mout grant aleüre.*
Ez : *Gallehaut en renvoya .xxx. mille et ceulz viennent* ***a desroy*** *a moult grande alleure.*
(48-20)

7 **Ao** : *Et les soes genz se restraignent, qui dotent la force qui vient aprés aus. Et cil vienent* ***a desroi*** *desirrant d'asenbler.*
Ez : *Et ses gens aussi et se restraignent, car ilz doubtent leurs ennemis qui viennent aprés eulz desirans d'assembler.*
(48-20)

8 **Ao** : *Et les genz Galehot vienent tuit* ***conree****.*
Ez : *Les gens Gallehaut viennent* ***a desroy****.*
(48-44)

9 **Ao** : *Atant vindrent lor anemis* ***a desroi****, si se ferirent antre aus plus durement que il porent.*
Ez : *Atant viennent leurs ennemys* ***a desroy****, si se fierent entre eulx si durement comme ilz peurent.*
(51-45)

10 **Ao** : *Mais la se tindrent il tant que li Rois d'Outre les Marches vint poignant* ***tot a desroi****, et avec lui vint mile tot parconté.*
Ez : *Ilz attendirent tant que le roy y vint poignant, et avec lui .xx. mile tout par compte fait.*
(51-49)

11 **Ao** : *... et Yvains li Avoutres, et messires Brandeliz, et Gaheriez, li freres monseignor Gauvain. Cil sis venoient tot* ***a desroi*** *por faire d'armes, car pris d'armes et legieretez les portoit a onor conquerre, et toz li plus isniax n'i cuidoit ja venir a tans. Et aprés ces sis en venoient bien cent, les hiaumes laciez, les hantes anpoigniees, tuit prest de bien faire.*
Ez : *... et Yvain le Bastart, et messire Brandelis, et Gaheriet, le frere monseigneur Gauvain, qui s'en venoient tous* ***a desaroy****, prestz de bien faire.*
(51-110)

12 **Ao** : *Si les secorrut atote sa baniere et vindrent* ***a desroi*** *si com il porent plus aler.*
Ez : *Si les secourut avec sa bataille et vindrent si tost comme les chevaux peurent aler.*
(51-124)

13 **Ao** : *Et Galehoz comanda a cels que il amenoit que il se ferissient an aus tot* ***a desroi*** *si tost com il porroient a esperon.*
Ez : *Et Gallehaut commande a ceulz qu'il amenoit qu'ilz se ferissent tous en eulz* ***a desroy****.*
(51-130)

14 **Ao** : *Ostez, messires Kex. Vos n'i eroiz mies, car vos savez bien que li* ***desroi*** *de la cort lo roi Artu sont mien et por ce ai ge non Desreez.*
Ez : ∅
(54-16)

15 **Ao** : *Et cil dehors commancerent a venir* ***tot a desroi*** *comme jone bacheler et prodome qui quierent, li un, lo gaaign, et li autres, de joster.*
Ez : *Ceulx de dehors commencerent a venir* ***en desaroy****, c'est assavoir les jeunes bacheliers qui queroient joustes et les autres pour gaignier.*
(60-189)

16 **Ao** : *Quant Hestors les vit venir si* ***a desroi****, si dist au seignor.*
Ez : *Quant Hector les voit venir ainsi* ***en desaroy****, il dist au seigneur.*
(60-189)

17 **Ao** : *Sire, fait Hestors, nos somes donc plus que cil qui la vienent* ***a desroi*** *et, se il estoient plus de nos lo tierz, si devrient il avoir tot perdu.*
Ez : *Sire, fait Hector, nous sommes donc plus que ilz ne sont. Ilz viennent* ***en desaroy*** *et, se ilz estoient plus le tiers, si devront ilz avoir tout perdu.*
(60-190)

18 **Ao** : *Et Marganors les anvoie* ***a desroi****, si com li troi estoient venu avant, or un, or deus, or trois.*
Ez : *Et Marganor les envoie ainsi comme il avoit fait l'autre fois, ore quatre, ore deux, ore trois.*
(60-204)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *force2*. Ici, *a force*, "vigoureusement"
  `CourLouisLe` (2e t. XIIe [3e q. XIIIe], frc.) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen) ; rapport de synonymie
- *haste2*, *a haste*, "avec grande rapidité"
  `EstFougL` (ca 1176 [déb. XIIIe], Ouest [Sud-Ouest]) – `AndrVigneNapS` (ca 1498 [ca 1500], poit. et bourg.) ; *HAIST ; rapport d'hyponymie[362]
- *desarroi*, "désordre"
  `GuillMachC` (ca 1342-ca 1363 [fin XIVe], champ. sept.) – ∅ ; *RĒÞS ; rapport d'hyponymie ; même étymon

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes avec transposition : 1
Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 2
Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1
Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 3
Nombre de conservation(s) : 4
Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

362. Une distinction est ici faite entre *a haste* et *en haste*, qui est encore employé en français moderne.

Nombre de remplacement(s) : 4
Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 2

1 Sur les 18 contextes, quinze sont comparables, parmi lesquels on dénombre deux cas de présence en Ez, quatre cas de conservation, six cas de remplacement et trois cas d'absence.

2 Le cas de présence en Ez, en 8, concerne le remplacement d'un lexème qui paraît donc être encore plus archaïque que la locution. Les cas d'absence s'expliquent parce que la locution permet de mettre en relief l'action menée, par exemple en 12 : « *et vindrent a desroi si com il porent plus aler* », mise en relief non nécessaire pour la compréhension générale du passage.

3 Si, dans quatre cas, le remplacement se fait par le lexème de forme très proche, *desarroi*, il se fait en 2 par l'expression *a force* et en 4 par *a grant haste*. On distingue ainsi deux stratégies : dans le premier cas, l'emploi d'une locution récente dans la langue, dans le second, l'emploi de locutions archaïques. S'il est fort possible que les compositeurs de l'incunable, en tant que locuteurs, aient conscience du degré d'archaïsme des secondes, il est en revanche probable qu'ils n'ont pas conscience du caractère récent de la première. Il s'agirait ici de correction par automatisme, ce qui permet aussi d'expliquer la présence concomitante de remplacements et de conservations[363].

4 L'obsolescence de *desroi*[364] peut être mise en correspondance avec celle de *conroi*[365], avec lequel *desroi* fonctionne en opposition. Il a été vu que le changement sémantique de *conroi* conduisait à restreindre ses emplois à la désignation d'un mauvais état résultant d'un mauvais traitement, au détriment des sens liés à l'organisation qui y étaient liés. Cela crée un décalage dans le réseau sémantique de *desroi*, dont le préfixe *des-* marque justement l'absence de cette organisation, d'où le sens premier de "désordre" pris par le substantif. Le changement sémantique que subit *conroi* conduit à affaiblir le sens de *desroi*, puisqu'ils deviennent tous deux porteurs de sens proches, alors qu'ils fonctionnaient auparavant dans un système d'oppositions.

5 Ce phénomène est à mettre en corrélation avec l'apparition dans la langue de *desarroi*, de même sens, de forme extrêmement proche, mais plus marquée, et ne connaissant pas ce lien devenu problématique avec *conroi*.

Typologie : Disparition partielle ; des emplois continuent d'être observés dans l'incunable
Facteurs supposés : Obsolescence du substantif avec lequel le présent substantif fonctionnait en opposition ; émergence d'un substantif de forme proche mais plus marquée, synonyme et ne connaissant pas cette relation problématique.

‡ destor

FEW, XIII-2, 68b : TORNARE

Ao : 4 ; Ez : 0

363. Par ailleurs, ces deux stratégies distinctes semblent localisées dans deux divisions de l'incunable : avant la division 051, les deux remplacements sont les expressions archaïques, après, ils sont constitués de la locution plus récente. Que cela soit conscient ou non — et d'ailleurs, dans la seconde partie, des remplacements côtoient toujours des conservations —, il semble y avoir une distinction dans les stratégies. Le fait que les remplacements changent de nature pourrait être un témoignage d'un changement de compositeur de l'incunable.
364. La date donnée *infra* vaut pour l'expression particulière. Le substantif dans le sens de *désordre* est encore attesté dans `PASQUIER, Poesies diverses` (déb. XVII[e] [1610], Paris).
365. Cf. les notices sur *conrëer* et sur *conroi*.

1 “endroit écarté”

CligesC (ca 1176 [mil. XIII^e], champ. mérid. [champ.]) – Widerh 1675 (*Nouveau dictionnaire françois-alleman et alleman-françois qu'accompagne le latin* [1675]) [dict. bil.] | Est 1549 (*Dictionnaire françois-latin* [1549]) [spé.] | Chasse am. W. (1509) [366]

a) **Ao** : *D'iluec s'en partirent tuit et s'an vont a grant aleüre et par les greignors* ***destorz*** *que il sevent, si gisent cele nuit la ou il avoient geü cele nuit devant.*
Ez : *Ilz s'en partent tous et s'en vont grant allure, et gisent celle nuyt ou ilz avoient geu la nuyt de devant.*
(12-5)

b) **Ao** : *Et si les amenez par ces* ***destors*** *que ja nule gent ne sachent o vos iroiz.*
Ez : *Et si les amenez par telz* ***destroiz*** *que homme ne saiche la ou vous irez*
(14-20)

Lexème qui remplace : *destroit*, subst., “passage étroit”

RolS2 (ca 1100 [2^e q. XII^e], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ [vx | litt.] ; DISTRĬCTUS1 ; rapport de synonymie ; graphie proche

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 1

2 “cachette”

EscoufleS (ca 1201 [fin XIII^e], pic.) – RÉGN., F.A. (1432-ca 1465, Auxerre)

Ao : *Et se nos estiens çaianz anserré, nos en seriens au desoz, car nos ne savons les fuies ne les trespas ne les* ***destorz****.*
Ez : *Et se ilz nous avoient enserrez, nous serions au dessoubz, pour ce que nous ne savons les fuites ne les* ***destrois*** *de ceans.*
(62-265)

Lexème qui remplace : Voir *destroit*, subst., “passage étroit” (rapport de métonymie, du général au particulier ; graphie proche)

Nombre de remplacement(s) : 1

3 *en destor*, “en secret”

Ao (ca 1220 [2^e q. XIII^e], bourg.) – GuillMachC (ca 1342-ca 1363 [fin XIV^e], champ. sept.)

Ao : *Et li chevaliers qui l'ot vaincu s'an part et se met en la forest et s'an quide mout bien aler que an ne l'aparçoive et il gisoit an la forest chiés un viel chevalier mout* ***en destor****.*
Ez : *Et le chevalier qui eut tout vaincu s'en part secretement et se cuide bien mettre en la forest que nul ne l'aperceust. Il gesoit en la forest chieux ung chevalier.*
(40-31)

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

366. Est 1549 (*Dictionnaire françois-latin* [1549]) donne « lieu entre les montaignes ou on se retire » comme définition du substantif, témoignant d'une spécialisation du sens présenté ici.

Analyses des exemples

Sur les quatre contextes, deux présentent des cas de remplacement. Quel que soit le sens de *destor* en Ao, “endroit écarté” en 1 b) ou “cachette” en 2, le remplacement se fait par le substantif *destroit*, “passage étroit”, doté d’une graphie semblable et de sens proche, mais distinct.

Analyses internes

Ce substantif est déjà présent à trois reprises en Ao[367], contre cinq en Ez. On peut en observer une occurrence par exemple dans le passage suivant : « *Venez aprés moi, si vos metrai hors de ces destroiz.* » (062-280) Son usage en Ez semble donc vraiment guidé par cette proximité sémantico-formelle.

Comparaisons externes

destor continue d’être utilisé en français moderne, mais dans des emplois qu’il ne possède pas en français médiéval. Le sens “endroit où un chemin/une rivière change de direction” est attesté à partir du milieu du XVI^e^ siècle[368]. Cependant, ce sens n’est que la généralisation du sens “détour de chemin (destiné à l’embuscade)” attesté dès le milieu du XIV^e^ siècle[369], provenant probablement lui-même du sens “cachette” attesté en Ao, par métonymie, étant donné que l’usage d’une cachette se fait souvent au détour d’un chemin pour attendre en embuscade des ennemis. Le verbe dont le substantif est dérivé, *destorner*, est lui aussi touché par ce nouveau sémantisme, avec le sens de “tourner” attesté au XIII^e^ siècle et de “tourner de côté” qui émerge au milieu du XIV^e^ siècle[370]. Le sens de “détour de chemin” du substantif, né par métonymie, a probablement joué un rôle dans l’obsolescence des autres emplois. En effet, par proximité de forme et de ce sens, le mot, sous l’effet d’une étymologie populaire, a probablement été rapproché de la famille de *detordre*, issu de TŎRQUĒRE. Le sème de /torsion/ est présent dans le verbe et ses dérivés, qui sont productifs au XV^e^ siècle : apparaissent ainsi *destort*, “détournement, frustration”[371], et *detorse*, “chemin détourné”[372]. Si ces deux substantifs ne sont pas extrêmement fréquents, ils sont le témoignage de la productivité de *detordre*. Par collusion de formes, qui touche aussi probablement le verbe *destorner*, avec l’affaiblissement du *-s-* interne, et par l’évolution de sens dont il a été question, *destor* a pu être rapproché de cette famille de mots. La fréquence de la mention des “détours de chemin” qui servent souvent de cachette a pu favoriser ce sens, au détriment des autres.

Typologie : Disparition partielle : plusieurs sens disparaissent
Facteurs supposés : Évolution sémantique du mot ; collusion avec une famille de mots qui renforce particulièrement le sens nouvellement acquis ; la propre famille du mot évolue vers cette dimension sémantique, ayant pour conséquence l’obsolescence des autres sens.

‡ destreindre

FEW, III, 101a : DISTRĬNGERE

Ao : 5 ; Ez : 1

367. On observe cinq occurrences du mot, mais seulement trois correspondent à l’usage du lexème.
368. On peut en relever une première attestation dans `Est 1549` (*Dictionnaire françois-latin* [1549]) (source : FEW).
369. On peut donner `Mir. march. larr.` (ca 1349) comme première attestation (source : DMF).
370. Les sens sont attestés respectivement dans `ContPerc3R` (1220 [2^e^ m. XIII^e^], champ. mérid.), soit après la date de composition de Ao, et dans `ModusT` (ca 1354-1377 [1379], norm.) (source : Mats).
371. Dans `FroissChronL` (1370-ca 1402 [XV^e^], pic.) (source : Mats).
372. Dans `PassAuvR` (1477) (source : DMF).

1 “dominer”

Ao (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – GrChronP (ca 1270-1380 [1381], frc. [Paris]) [373]

Ao : *Si s'estoit pensez qu'il ocirroit lo roi Artu, por ce que par lui cuidoit avoir perdu son chastel qui soloit justisier et* ***destraindre*** *tote sa terre.*
Ez : *Il avoit proposé qu'il occiroit le roy Artus, pour ce que par lui cuidoit avoir perdu son chasteau qu'il souloit possider.*
(25-9)

Nombre de lexème(s) absent(s) dans un passage variant : 1

2 d'une chose concrète, “oppresser, tourmenter”

RouH (1135-1170 [ca 1300], frc.) – Cotgr 1611 (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | PHILIEUL, tr. Pétrarque (1555, Avignon) [374]

a) **Ao** : *Si trova lo pueple espessement entassé, si les* ***destraint*** *si durement que a force covint toz les plus forz guerpir la place et foïr en la cité a garison.*
Ez : *Et trouva grant peuple estroictement enserré, si les* ***contraint*** *tellement que a force convint tous les plus fors guerpir la place et fouir en la cité a sauveté.*
(13-173)

b) **Ao** : *Car il baoit a metre an pais les uns et les autres a son pooir. Et ce veoit il bien que Claudas n'avoit tant de gent par quoi il poïst durer a cels de la vile ne del païs. Mais il savoit bien que mout li pooit avoir ses consauz grant mestier et bien cuidoit tant* ***destraindre*** *cels do païs par ce que il s'estoit encontr aus mis que il feïssent tel plait qu'il ne lor fust honteus.*
Ez : *Car il entendoit a mettre la paix entre les ungz et les autres a son pouoir.*
(13-178)

c) **Ao** : *Car li chevaliers l'a pris par la gorge as poinz que il avoit forz et roides, si* ***l'a si destroit*** *que il ne se puet sor piez tenir, ainz chiet a terre ne n'a pooir de relever.*
Ez : *Car le chevalier l'avoit saisy aux poings qu'il avoit fors et roides, et* ***le tient si estroit*** *qu'il ne se peut aider et finablement le fait choir a terre.*
(39-33)

Lexèmes qui remplacent :

- *constreindre*, “oppresser, presser”

  PsOxfM (1re m. XIIe [mil. XIIe], agn.) – CHASSIGNET, le Mespris de la vie (1594, Besançon) ; CONSTRINGERE ; rapport de synonymie ; étymon proche

- *estroit*, emploi adv., “d'une manière serrée”

  RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – Lar 1870 (*Nouveau Larousse Universel* [1870]) ; STRICTUS ; rapport de métonymie, du particulier au général ; graphie proche

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 2

373. Mats donne HunbautW (3e q. XIIIe [3e t. XIIIe], traits pic. [hain.]) comme attestation, mais Ao est antérieur.
374. L'attestation recensée dans Hu est à mi-chemin entre emploi concret et emploi abstrait : « *O belle main qui me destrains le cœur,/ Et qui ma vie enclos dans peu d'espace.* »

3 d'un état affectif, "oppresser, tourmenter"

RouH (1135-1170 [ca 1300], frc.) – Cotgr 1611 (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | Nicot 1606 (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606])

Ao : *Mais tant la* ***destraint*** *la granz paors que ele a qu'il ne soit morz qu'ele chiet pasmee a terre.*
Ez : *Mais tant la* ***destraint*** *la grant doulleur et la paour qu'elle a qu'il ne soit mort qu'elle s'est pasme[e].*
(3-28)

Nombre de conservation(s) : 1

Analyses des exemples

1 Les cinq contextes sont répartis en trois sens. En 1, le sens est "dominer". En Ez, le verbe n'est pas présent ; l'absence, dans le cadre d'une leçon divergente, transformant le *chastel* de sujet — celui « *qui soloit justisier et destraindre tote sa terre* » — à objet — celui « *qu'il* [le personnage] *souloit possider* » — est peut-être due à la difficulté de compréhension de ce sens.

2 Pour le sens concret d'"oppresser", deux occurrences sont remplacées. En 2 a), le remplacement se fait par un verbe proche formellement, *constreindre* ; en 2 c), le remplacement se fait par un adverbe dont la graphie est proche de celle du verbe, *estroit*, au sein d'une leçon variante. C'est probablement ici aussi le manque de clarté du contexte dû à la présence du verbe qui pousse les compositeurs de Ez à en proposer une leçon variante.

3 Le dernier sens, "oppresser", concernant des choses abstraites, est conservé.

⟶ La conservation ne concerne qu'un seul des sens employés en Ao. Les deux autres sens semblent difficiles à comprendre et sont donc l'objet de diverses stratégies d'évitement.

Analyses internes

Ao contient une occurrence de l'emploi adverbial d'*estroit*, dans un contexte très divergent de celui qui se trouve dans l'incunable : « *Et quant il l'ot overte, si mist sa teste anz et vit sa fille qui tient lo chevalier estroit antre ses braz.* » (062-240) Le manuscrit contient également une occurrence du verbe *constreindre*, mais dans le sens de "forcer" : « *Et ge li dis que an maleür feïst elle dongier, que se g'estoie contraiz, ne tocheroie ge a li.* » (059-112)

⟶ Les emplois recensés en Ao des mots servant de remplacement sont divergents de deux de ces derniers.

Comparaisons externes

1 Si l'on regarde les dates de dernière attestation recensées pour les différents sens de *destreindre*, on observe que les sens tombent en désuétude progressivement : ainsi Nicot 1606 (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) ne documente plus que le sens abstrait [375]. En français médiéval, les sens du verbe sont par ailleurs plus nombreux que ceux recensés ici.

2 L'existence de verbes dérivés d'étymons proches, appartenant au même champ sémantique, a pu jouer. Ainsi, le verbe *constreindre*, qui sert de remplacement en Ez, signifie aussi "presser, oppresser". Il connaît aussi un emploi transitif avec le sens de "forcer qqu'un" [376]. Il est productif puisque le dérivé *constreinte*,

375. Dans son entrée, il donne un seul exemple : « Le mal qui me destrainct. ».
376. Ce sens est attesté dans RègleSBenNicH (déb. XIII^e^, norm.), d'après Mats.

"action de forcer qqu'un", est attesté à la fin du XIII^e siècle[377]. On peut également mentionner le verbe *estreindre*, d'abord "serrer", qui prend les sens variés d'"embrasser" et de "forcer [qqu'un]"[378]. Si ces deux verbes connaissent aussi des réductions d'emplois[379], ils se maintiennent néanmoins mieux que *destreindre*.

⟶ Une répartition des emplois est en cours sur la période, de laquelle *destreindre* est évincé. Cela est peut-être dû à sa forme, qui peut conduire à une réanalyse du verbe comme doté d'un préfixe *de-*, sans que le verbe ait de valeur sémantique entrant en accord avec ce préfixe privatif supposé. Au contraire, il est synonyme des verbes auxquels il pourrait être considéré comme opposé d'après ces considérations formelles. À l'époque de notre incunable, *destreindre* est encore employé, mais seulement dans son sens abstrait. Il en est plus tardivement évincé par *estreindre*.

Synthèse : Un sens est encore attesté en Ez. Les autres emplois ont disparu. Pour remplacer le verbe, les compositeurs de l'incunable ont recours à des stratégies variées, basées sur la proximité de graphie. La raison de l'obsolescence du verbe est à chercher dans la réanalyse dont il a pu faire l'objet, conduisant à la considérer comme doté d'un préfixe privatif, ce qui n'est pas en accord avec son sémantisme. Il est par ailleurs synonyme de verbes de formes proches, auquel il a pu être considéré comme opposé.

Typologie : Disparition partielle : un sens est encore employé
Facteurs supposés : Existence d'une série de verbes d'étymons proches qui ont des emplois similaires ; inadéquation formelle du verbe avec son sens, puisqu'il peut être réanalysé comme préfixé.

⊆ destruiement

FEW, III, 56b : DESTRUERE

Ao : 1 ; Ez : 0

destruiement, "destruction"

`PsOxfM` (1re m. XII^e [mil. XII^e], agn.) – `Corn 1694` (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [vx] | `MistR` (1458 [ca 1500], Paris)

Ao : *Et par ce vandras tu a* ***destruiement*** *car Dex destuira les pecheors. Adonc destruira il toi.*
Ez : *Et pour ce viendras tu a* ***destruction****. Car se Dieu destruit les pecheurs, il te destruira le premier.* (48-63)

Lexème qui remplace : *destruction*, "destruction"

`PhThBestWa` (1121-1135 [3e t. XII^e], agn.) – ∅ ; DESTRUERE ; rapport de synonymie ; même étymon

Nombre de remplacement(s) : 1

377. Le substantif est attesté dans `BeaumCoutS` (1283 [ca 1300], traits pic. mérid. [frc.]), d'après Mats.
378. Les sens sont attestés dans `OmbreL` (ca 1221 [4e q. XIII^e], pic. [frc./faibles traits lorr.]) et dans `JPrioratR` (ca 1290 [ca 1300], frpr./frc.), d'après Mats.
379. Hu continue d'en attester certains pour le XVI^e siècle. Il donne le sens présent en Ez, "assembler" et "forcer" pour *constreindre* ; "serrer" pour *estreindre* — qui peut néanmoins renvoyer à plusieurs significations, dont "serrer dans ses bras".

⊆ desverie

FEW, X, 186a : *REEXVAGUS

Ao : 1 ; Ez : 0

desverie, “folie”
PsCambrM (1re m. XIIe [av. 1160], agn. [Canterbury]) – BonPériers (1510-1544)

Ao : *Ne faites pas tel* ***desverie*** *car se il s'esveilloit il an priseroit moins, et vos et totes fames.*
Ez : *Ne faictes pas telle* ***folie*** *car se il le savoit il vous en priseroit mains, et vous, et toutes femmes.*
(49-19)

Lexème qui remplace : *folie2*, “folie”
RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; FŎLLIS ; rapport de synonymie

Nombre de remplacement(s) : 1

‡ desvoiier1

FEW, XIV, 374a : VĬA

Ao : 5 ; Ez : 0

1 “pousser hors de la voie”
RouH (1135-1170 [ca 1300], frc.) – ∅ [vieilli] [380]

a) **Ao** : *Dame, fait Lanbegue, ge m'en irai a mon oncle, mais les voies par ou nos somes alé et venu sont si* ***desvoianz*** *que nus nes porroit tenir si com moi semble.*
Ez : *Dame, fait Lambegue, je m'en iray, mais les voyes par ou nous veinsmes sont si* ***desvoiables*** *que je cuide que je ne les pourroie tenir.*
(14-129)

b) **Ao** : *Si fait son escu covrir que l'an nel voie, et c'estoit encores li vermauz escuz. Issi chevauche en autre sen que la ou l'asemblee devoit estre por lo mire* ***desvoier****. Et com il ot erré jusq'endroit none, si l'ataint uns escuiers sor un grant chaceor tot tressué et faisoit sanblant de grant dolor.*
Ez : *Et fait son escu couvrir d'une housse que nul ne le voye, et c'estoit encores le vermeil. Quant il eut erré jusques a l'eure de nonne, il trouva ung escuier sur ung pallefroy tout tressuant et faisoit semblant de grant douleur.*
(39-3)

Lexème qui remplace : *desvoiable*, “trompeur”
PsOxfM (1re m. XIIe [mil. XIIe], agn.) – THEVET, Cosmogr. (1575, Paris) ; VĬA ; rapport d'hyponymie ; même étymon

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

380. Dès Ac 1694 (*Dictionnaire de l'Académie française* [1694]), le verbe porte la mention « Il vieillit. »

2 emploi intr., “quitter le bon chemin”

`CligesC` (ca 1176 [mil. XIII^{e}], champ. mérid. [champ.]) – ∅ [empl. spé.] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `MILLET, Destruct. Troye S.` (ca 1450-1453, Paris) [381]

a) **Ao** : *Et qant outre les ot a force mis, il remest anmi lo pas por les autres retenir qui tuit* ***desvoient*** *d'aler outre.*
Ez : *Et il les eut mis oultre a force ; il demeure emmy le pas pour les autres detenir.*
(51-170)

b) **Ao** : *Et il l'otroie por les voies dom il i a mout, si crient* ***desvoier****. Lors li demande son non.*
Ez : *Et Hector l'ottroie pour les chemins qui sont desvoiables et dont il y a de moult dangereux trespas, si se doubte de* ***forvoier****. Aprez lui demande le chevalier son nom.*
(60-68)

c) **Ao** : *Or vos loeroie gié, fait la pucelle, que vos aleissiez la o vos oïsier ançois novelles de chevalier errant, car vos porroiz tost* ***esserrer et desvoier*** *an ces forez.*
Ez : *Ores vous loeray je donc, fait la damoiselle, que vous alissiez avant la ou vous penseriez trouver les chevaliers errans, car vous pourriez trop* ***esgarer*** *en ceste forest.*
(63-77)

Lexèmes qui remplacent :

- *forvoiier*, emploi intr., “se perdre”

  `RoisC` (2^{e} m. XII^{e} [fin XII^{e}], agn.) – ∅ [vieilli | empl. spé.] | `G. DURANT, Œuv. poet.` (1594, Paris) ; VĬA ; rapport de presque synonymie ; même étymon [382]

- *esgarer*, emploi intr., “se perdre”

  `BrendanW` (1er q. XII^{e} [2^{e} m. XIII^{e}], agn.) – ∅ [empl. spé.] | `DES PÉRIERS, Nouv. Récr.` (1558, Lyon) ; *WARÔN ; rapport de presque synonymie [383]

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de remplacement(s) de terme dans un binôme : 1

Analyses des exemples

Parmi les cinq contextes, trois sont comparables. En 1 a), la forme au participe présent est remplacée par un adjectif de forme proche, spécialisé dans l'expression de la tromperie. En 2 b), *desvoiier* est remplacé par *forvoiier*, verbe synonyme construit sur le même étymon, mais dont le préfixe change. En 2 c), le binôme synonymique *esserrer et desvoier* est remplacé par *esgarer*.

381. En français moderne, le sens survit dans le sens abstrait, sous forme pronominale.
382. Le verbe existe en français contemporain, mais en emploi pronominal. Dès `Fur 1690` (*Dictionnaire universel* [1690]), le début de l'entrée précise : « qui ne se dit qu'avec le pronom personnel ».
383. Le verbe existe en français contemporain, mais en emploi pronominal. On aurait donc ici un usage archaïque.

Analyses internes

desvoiable et *forvoiier* sont complètement absents de Ao. En revanche, *esgarer* y est utilisé à trois reprises, contre deux en Ez. Dans le manuscrit, l'emploi est systématiquement au participe passé, et la perte exprimée est surtout morale : « *Mais or suis assez plus esgarez de consoil que devant de la Flor.* » (048-146) En Ao, les emplois sont donc distincts, avec, d'un côté, un verbe permettant l'expression de l'égarement physique, de l'autre, un emploi de participe passé permettant l'expression de l'égarement moral.

Comparaisons externes

Aucune occurrence de *desvoiier* n'est recensée dans l'incunable. Pourtant, l'emploi en 1 survit en français moderne ; tandis que, si ce n'est pas le cas de l'emploi en 2, il survit jusqu'au XVI^e^ siècle. Par ailleurs, son sens est conservé en français moderne dans l'emploi pronominal, car c'est l'emploi intransitif qui disparaît. Or ce sont deux verbes à emploi intransitif, qui eux-mêmes ne survivent pas après le XVI^e^ siècle, qui sont utilisés pour le remplacement. Il est possible de supposer une obsolescence marquée du verbe à un moment précis, de manière temporaire, conduisant les compositeurs de l'incunable à considérer comme nécessaire son remplacement par d'autres mots. Cette obsolescence est peut-être due à l'introduction de *devier*, "s'écarter d'un principe, d'une règle" dans la seconde moitié du XIV^e^ siècle [384]. La proximité formelle des deux verbes et la nouveauté du second a peut-être conduit les locuteurs à abandonner l'un au profit de l'autre.

Synthèse : *desvoiier*, bien qu'encore attesté après la date de composition de Ez, et dont certains emplois survivent même en français moderne, disparaît de l'incunable. Les remplacements se font par des verbes synonymes, mais aussi par des lexèmes de formes proches (*desvoiable*, *forvoiier*), ce qui témoigne peut-être de la volonté des compositeurs de ne pas trop s'éloigner d'un hypothétique modèle. L'obsolescence peut s'expliquer par l'émergence du verbe *devier*, de forme et de sens proches, que la nouveauté rend fort. Ce dernier est surtout employé pour des emplois moraux, ce qui le rend inadéquat pour un emploi dans les passages évoqués ici. Par ailleurs, les compositeurs préfèrent utiliser des verbes à usages eux-mêmes obsolescents. L'obsolescence de *desvoiier* semble temporaire.

Typologie : Disparition totale dans le corpus ; l'un des emplois du verbe continue d'exister en français contemporain ; un autre survit jusqu'au siècle suivant celui de la composition de l'incunable
Facteurs supposés : Introduction dans la langue d'un verbe de forme et de sens proches, dont la nouveauté fait le prestige ; le nouveau verbe a surtout un emploi moral : pour éviter toute confusion, le verbe obsolescent est moins employé ; existence d'une variété de verbes synonymes.

† devise

FEW, III, 109 : *DIVISARE

Ao : 6 ; Ez : 0

1 "souhait"

`EnfGodM` (fin XII^e^ [mil. XIII^e^], hain. [pic./wall.]) – `ParabAlainThH` (fin XIV^e^ [1^er^ t. XV^e^], pic. sept.)

384. Le lexème est ainsi attesté dans `OresmeEthM` (1370 [ap. 1372], Paris), d'après le DMF.

Ao : ***A ces paroles et a ces devises*** *s'acorde mout bien Lanbegues et li dui amfant autresin.*
Ez : ***A ces parolles*** *s'acordent moult bien Lambegue et les deux enfans.*
(14-85)

Nombre de binôme(s) absent(s) : 1

2 *a devise*, "à souhait"
`ErecFr2` (ca 1170 [1re m. XIIIe], champ. mérid. [bourg.]) – `ChrPisMutS` (1403 [1413])

a) **Ao** : *Qant Claudas l'ot, si li otroie sa volenté* ***tot a devise*** *comme cil qui bien set qu'il lo conseillera a leialté.*
Ez : *Quant Claudas oyt, ce il lui octroye sa voulenté comme celui qui bien sçait qu'il le conseillera loyaument.*
(13-211)

b) **Ao** : *Et ancor vos pri ge por Deu que vos herbergiez anuit a moi, par covant que ferai* ***a devise*** *quant que vos m'oseroiz requiere.*
Ez : *Et je vous prie que vous y hebergez, par tel convenant que je feray tout ce que vous me saurez requerre.*
(51-146)

c) **Ao** : *Atant dist Hestors a Marganor que il covient que il anvoit querre les deus compaignons lo roi Artu, car il les velt veoir. Et Marganors dit que il fera qanque il voudra* ***a devise****, si mande son conestable qui ancor estoit dela lo pont et ses genz qui mout faisoient grant duel.*
Ez : *Aprés dit Hector a marganor qu'il convient aler querre les deux compaignons du roy Artus. Et Marganor mande son connestable qui estoit encores oultre le poncel.*
(60-253)

d) **Ao** : *Et il li otroie volantiers et qanque il voudra* ***a devise****. Et Hestors meïsmes est devenuz de cele conpaignie, par foi fianciee tuit troi, por ce que il estoit uns chevalier la reine et preuz assez.*
Ez : *Et il lui ottroie voulentiers. Et Hector est de celle compaignie, par foy fiancee tous trois, pour ce que chevaliers estoient a a la royne Genievre et preux assez.*
(68-68)

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 2

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 2

3 *a la devise* de qqu'un, "comme qqu'un le souhaite"
`YvainHu` (ca 1177 [1er t. XIVe], champ. mérid. [pic.]) – `AndrVigneSMartD` (1496, poit. et bourg.)

Ao : *Sel vos amanderai, fait cil,* ***a vostre devise****.*
Ez : *Je la vous amenderay, fait celui,* ***a vostre vouloir****.*
(22-72)

Lexème qui remplace : Voir *voloir*, inf. subst., "volonté, intention" (rapport d'hyperonymie)

Nombre de remplacement(s) : 1

1 Sur les six contextes, quatre sont comparables. Les deux contextes non comparables concernent tous deux la suppression d'une proposition dans le cadre d'un emploi corrélé de deux propositions. Par exemple, en 2 c), Ao présente le contexte suivant : « *Et Marganors dit que il fera qanque il voudra*

a devise, si mande son conestable... » et Ez : « *Et Marganor mande son connestable...* », c'est-à-dire seulement la deuxième proposition. Ces cas de raccourcissement peuvent ainsi être rapprochés des cas d'absence, qui sont au nombre de trois. Deux d'entre eux concernent la locution adverbiale *(tot) a devise*, qui peut facilement être ôtée du contexte sans nuire au sens général du passage. La troisième absence, en 1, concerne le binôme, « *a ces paroles et a ces devises* » : la leçon de Ez ne présente que la construction autour du premier substantif. Seule la locution adverbiale « *a vostre devise* » connaît un remplacement par « *a vostre vouloir* », de sens proche, en 3. Les compositeurs de l'incunable semblent donc avoir adopté majoritairement la technique de l'omission pour faire face à la difficulté que présente le lexème.

2 Dans le manuscrit, seule la dimension sémantique du souhait est employée. Cette univocité de l'emploi peut être mise en contraste avec les nombreux sens que le lexème possède par ailleurs : en effet, il peut signifier "partie", "séparation", ou encore "différence" [385], etc. Le substantif possède également un sens spécialisé, relatif à l'héraldique, "emblème choisi par un seigneur" [386], sens spécialisé qui survit en français moderne. Par ailleurs, le lexème continue d'être productif, puisque que le sens "formule, sentence" est attesté dans la première moitié du XV^{e} siècle [387].

3 L'obsolescence du sens de *devise* peut avoir pour origine la redistribution des différents sens qui se produit entre les deux déverbaux *devis* et *devise*, et également entre eux et le substantif *devisïon*. Ce dernier substantif a le sens de "partie d'un tout" dans `PsOxfM` (1re m. XII^{e} [mil. XII^{e}], agn.) et d'"action de diviser" dans `PhThCompM` (1113-1119 [déb. XIII^{e}], agn.) [388], mais prend aussi les sens variés que peut prendre *devise* : "partage", "différence", "discours". Par ailleurs, le TLFi indique que le sens arithmétique spécialisé émerge à la fin du XIII^{e} siècle. La spécialisation conduit à la restriction des autres sens. De son côté, *devis*, également polysémique, prend deux nouveaux sens, le sens de "description", attesté dans `GuillMachH` (1342-1363 [av. 1377], champ. sept. [Paris]) — et, par extension, celui de "description détaillée d'une construction à exécuter", attesté dans `ESCOUCHY, Chron. B.` (ca 1453 [déb. XVI^{e}], hain.) —, d'une part ; le sens de "propos, discours", attesté dans `GuillMachH` (1342-1363 [av. 1377], champ. sept. [Paris]), d'autre part [389].

4 Les dimensions sémantiques dans lesquelles les différents lexèmes sont productifs, en ce sens qu'ils sont employés dans de nouveaux sens, tendent à en distinguer les emplois. Chacun des substantifs se spécialise et tend à abandonner ses autres sens, ceux qu'il avait précédemment en commun avec les autres. Cela participe de la clarification des usages au sein de la langue et peut s'expliquer par le besoin d'un gain d'efficacité dans la communication. Au sein de ce réseau de mots, si *division* se spécialise dans l'expression de l'"action de diviser" (qu'elle soit ou non arithmétique) et *devis* dans les substantifs liés à la parole, *devise* conserve deux sens spécialisés, le sens héraldique d'"emblème" et le sens de "sentence", qui se caractérisent par leur degré de spécialisation mais aussi parce qu'ils sous-tendent la mise en valeur d'un tout à travers une partie. En ce qui concerne le sens, attesté en Ao, de "souhait", et ses

385. Les différents sens sont recensés dans Mats dans les témoins suivants : `JJourH` (1288 [ca 1300], pic./traits de l'Ouest et du Sud-Ouest/Chypre [pic.]), `TristBérG` (4^{e} q. XII^{e} [2^{e} m. XIII^{e}], Ouest) et `GaimarB` (ca 1139 [déb. XIII^{e}], agn.).
386. Mats relève le sens dans `EneasS2` (ca 1160 [ca 1200], norm. [lorr.]).
387. Le DMF recense une attestation dans `Myst. st Clément Metz D.` (1439, lorr. (Metz)).
388. Les attestations sont celles recensées par le TLFi.
389. Les attestations sont recensées dans le DMF.

différents usages, c'est *devis* qui en conserve les emplois jusqu'au XVI^e siècle[390], ce qui correspond à la logique de répartition des emplois, puisque le "souhait" est en lien avec l'expression verbale, au même titre que la "description"[391].

Typologie : Disparition partielle ; des sens et emplois tombent en désuétude
Facteurs supposés : Répartition distincte des emplois sur trois lexèmes, qui pouvaient précédemment être synonymes ; le lexème obsolescent se spécialise dans l'expression de phénomènes saillants ; émergence des emplois relatifs à la parole au sein d'un mot très proche formellement.

⊆ devisïon

FEW, III, 110a : DIVISIO

Ao : 1 ; Ez : 0

devisïon, "différence"
`AlexParA` (ca 1185 [3^e t. XIII^e], pic.) – `HugRipM` (3^e q. XV^e [1481], pic./wall.)

Ao : *Quel* ***devision*** *a il donques, fait la dame, antre les vertuz del cuer et celes do cors ?*
Ez : *Quelle* ***difference****, fait la dame, mettez vous entre les vertus du cueur et celles du corps ?*
(20-24)

Lexème qui remplace : *diference*, "différence"
`GregEzH` (fin XII^e [2^e q. XIII^e], lorr.) – ∅ ; DIFFERENTIA ; rapport de synonymie

Nombre de remplacement(s) : 1

⊆ diva

FEW, III, 69b : DĪCERE

Ao : 1 ; Ez : 0

diva, "interjection pour attirer l'attention"
`CharroiM` (2^e t. XII^e [3^e q. XIII^e], frc.) – `Doolin de Mayence V, P.` (1500 [1501])

Ao : *Et cil s'areste et Claudas li dit :* ***Diva !*** *Ge t'ai norri et mout bien fait, et se ge t'oci, ge voil que tu me pardoignes ta mort, car les autres genz ne sevent mie comment nos avons ceste bataille arainié autresins bien com nos faisons.*
Ez : *Et il se arreste et Claudas lui dist :* ***Varlet****, je t'ay nourry et maint bien fait, et se je te occy, je vueil que tu me pardonnes ta mort, car les autres gens ne sçaivent mie comment nous avons ceste bataille envaïe aussi bien comment nous faisons.*
(8-79)

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

390. Hu donne une attestation de *a devis*, "à souhait" dans `R. GOBIN, Livre des loups ravissans` (1506, Paris).
391. Il faut néanmoins noter que l'emploi tombe lui aussi rapidement en désuétude, probablement parce que la spécialisation du mot se renforce et que de nombreux autres substantifs existent pour la description d'un souhait.

L'interjection présente en Ao est remplacée en Ez par une apostrophe neutre.

† doloser

FEW, III, 121a : DŎLUS

Ao : 5 ; Ez : 2

1 "se lamenter"

`MarieFraisneR` (ca 1165 [2e m. XIIIe], norm. et agn. [agn., qques traits pic.]) – `Corn 1694` (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [vx] | `AmboiseCompl` (1529, Paris)

a) **Ao** : *Quant li chevaliers la vit si* ***doloser****, si l'an prist pitiez mout granz et il li dist...*
Ez : *Quant le chevalier la vit ainsi fort* ***doulouser****, il lui en print pitié et lui dist...*
(4-16)

b) **Ao** : *Et qant il a grant piece tel duel fait, si se recomance a conforter et se blasme de ce qu'il a tant* ***dolosé*** *et recomance a faire autresi grant joie com li diaus avoit esté o plus grant.*
Ez : ∅
(54-16)

Nombre de conservation(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

2 v. pronom., "se lamenter"

`AlexisS2` (fin XIe [ca 1139], norm. [agn.]) – `Corn 1694` (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [vx] | `Baïf` (1552-1572)

a) **Ao** : *Mais aprés ce qu'eles se furent assez* ***dolosees*** *de lor deseritement et de la perte de lor seignors, si vint la plainte la reine Helene de Benoyc et dist...*
Ez : *Et aprés qu'elles eurent assez* ***parlé*** *de leur desheritement et de la perte de leurs seigneurs, si dist la femme au roy Ban...*
(5-6)

b) **Ao** : *Car puis que dame est atornee au servise Nostre Seignor, ele ne se doit, ce m'est avis,* ***doloser*** *de nule rien fors que de ses pechiez plorer ançois doit totes pertes terrienes arriere metre.*
Ez : *Certes, puis que femme s'est donnee au service de Nostre Seigneur, elle ne se doit* ***doulouser*** *fors tant seulement de ses pechiez et doit oublier toutes pertes terriennes.*
(10-8)

c) **Ao** : *Sire, fait il, or ne vos* ***dolosez*** *mie tant, tant que vos sachiez por quoi, car vos iestes si preuzdom que vos ne vos devez mie si tost esmaier.*
Ez : *Sire, fait le vavasseur, ne* ***pleurez*** *plus devant que vous sachiez la cause pour quoy, car vous estez si vertueux que pas ne vous devez courroucer.*
(26-4)

Lexème qui remplace : *plorer*, "déplorer"

`PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; PLŌRARE ; rapport d'hyponymie

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Nombre de conservation(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 1

1 Parmi les passages ci-dessus, quatre sont comparables. La comparaison entre les contextes dans lesquels le lexème est conservé et les autres permet de noter le glissement sémantique qui semble affecter *doloser*. En effet, il semble que le verbe soit davantage marqué du point de vue de l'expression de la douleur pure en Ez plutôt que de son expression verbale. En 2 a), passage que nous avons néanmoins qualifié comme « leçon variante », le verbe est utilisé en Ao avec un complément qui indique que c'est le contenu verbal qui a été exprimé lors de l'action *doloser* ; en Ez, c'est *parler* qui est utilisé. De la même manière, en 2 c), le personnage qui se *dolose* vient de prendre la parole (« *Et il dit qu'il plore por la mort des compaignons lo roi qu'il a veüz laïssus en cel chastel.* ») ; en Ez, c'est le verbe *plorer* qui est repris. En 1 a) et 2 b), le lien avec la lamentation en tant qu'expression verbale de l'infortune est moins direct. Dans le premier cas, l'expression de la douleur, dans le contexte immédiatement précédent, passe par l'évocation des évanouissements répétés de la reine : « *Se la royne fut dolente, il ne fault pas demander, car nul ne pourroit greigneur deul deviser qu'elle faisoit et cheoit souvent pasmee tant que c'estoit grant pitié de la veoir.* » Dans le second cas, le verbe réfère bien au discours de la reine, mais le contexte qui précède immédiatement est une suite de descriptions physiques de personnages. Un autre point commun est que, dans les deux cas, *doloser* sert pour exprimer le comportement d'un personnage d'après le point de vue d'un autre personnage.

2 Notre hypothèse est donc que le sens de "se lamenter" n'est plus exactement celui qui est présent en Ez à travers l'utilisation de *soi doloser*, mais qu'il a évolué pour désigner l'expression de la douleur d'un personnage davantage de nature corporelle que discursive, ce que soutient cette idée de point de vue d'un personnage sur un autre. Cela peut témoigner d'un changement dans la perception de la souffrance, mais aussi d'un rapprochement sémantique entre le verbe et le substantif dont il est dérivé, qui qualifie le sentiment, qui se ressent corporellement.

Typologie : Disparition d'emploi tendant vers la disparition de sens
Facteurs supposés : Changement sémantique du verbe vers une équivalence de sens avec le substantif dont il est dérivé ; changement dans le paradigme de l'expression de la douleur.

‡ drüerie

FEW, III, 165b : *DRŪTO-

Ao : 8 ; Ez : 0

1 "objet précieux donné en gage d'amour ou d'affection"
`MarieChaitR` (ca 1165 [2e m. XIIIe], norm. et agn. [agn., qques traits pic.]) – `ModvB2` (ca 1230 [mil. XIIIe], agn.)

a) **Ao** : *Car autresin faisoit ele toz cels qui vaincoient as hautes festes lo bohordeiz et les quintainnes et lor donoit de ses joiax et de ses* ***drueries*** *et d'iluec en avant les tenoit por ses chevaliers.*
Ez : *Et ainsi faisoit elle de ceulx qui venoient veoir aux haultes festes le bouhourdiz. Et les tenoit pour ses chevaliers, car la coustume estoit telle.*
(19-32)

b) **Ao** : *Et ge vos loeroie que vos li donesiez de voz* ***drueries*** *et par avanture cuers li croistroit car dames ont aidié a faire mainz prodomes.*
Ez : *Je vous conseilleroie que vous lui donnissiez de vos* ***joyaulx*** *et par avanture le cueur lui en croistroit car dames ont aidé a faire maint preudomme.*
(55-107)

c) **Ao** : *Car vos avez por moi anpris a faire plus que ge ne porroie deservir, si vos aport de mes* ***drueries****, et vos pri que vos les portez por remanbrance de moi. Ce sachiez que ge suis tote vostre.*
Ez : *Car vous avez pour moy entreprins plus que je ne pourroie desservir, mais je vous aporte de mes* ***joiaux****, et vous prie que les portez en remambrance de moy. Et sachez que je suis toute vostre.*
(55-109)

d) **Ao** : *Si li mande par moi que il ne tient mais ses* ***drueries****, ançois les a donees a une des plus vaillanz pucelles qu'il veïst onques, car il nes avoit prises se por remanbrance de li non, et il li est avis que il ne se meffait de rien se il l'oblie, car ele l'oblia avant.*
Ez : *Il lui mande par moy qu'il ne garde plus ses* ***joyaux****, mais les a donnés a la plus vaillante dame qu'il veist oncques, car il ne les avoit pas prins se non pour remembrance d'elle. Et il lui est advis qu'il ne se mesfait pas s'il l'oublie, puis qu'elle l'a par avant oublié.*
(57-88)

e) **Ao** : *Et vos, fait il, dame de Roestoc, verroiz a iceles anseignes les* ***drueries*** *que vos li donastes, car il les a donees a ma damoiselle et devint ses chevaliers por ses plaies que ele li gari.*
Ez : *Et vous, fait le varlet, dame de Roestoc, le congnoistriez aux enseignes des* ***joyaulx*** *que vous lui donnastes, lesquelz il donna a la seur de messire Helain et devint son chevalier pour ses plaies qu'elle lui avoit garies.*
(58-13)

f) **Ao** : *Sire, fait la damoiselle, ge voil que vos an portez de mes* ***drueries****. Tenez cest annel, si l'an portez avoc vos.*
Ez : *Sire, dit la damoiselle, s'il vous plaist, vous en porterez de mes* ***denrees****. Tenez cest aneau, et plus en porterez vous.*
(60-275)

Lexèmes qui remplacent :

- *jöel*, “cadeau”
  `FergF` (1er t. XIIIe [3e t. XIIIe], pic. [hain.]) – `GdArTutAm` (1546, Paris) ; JŎCUS ; rapport d'hyperonymie
- *denree*, “provisions”
  `VenjAlH` (fin XIIe [1re m. XIVe]) – ∅ ; DENARIUS

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 4

Nombre de remplacement(s) au sein de *lectio facilior* : 1

2 “amitié”

`Ao` (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – `ChronGuesclF` (ca 1382 [déb. XVe])

a) **Ao** : *Et il ot sa corroie ostee et son fermail, que la dame de Roestoc li avoit donee, si apela la danmoisele qui de ces plaies l'ot aligié, si les li done et dit : Tenez ma damoiselle ce que ma dame de Roestoc me dona par bone* ***druerie*** *et ge, par bone* ***druerie****, les vos doign. Et cele les prant et mout l'an mercie.*
Ez : *Il print sa ceinture et son fremail, que la dame de Roestoc lui donna, et les donne a la damoiselle Et elle les prent et moult l'en mercye.*
(56-20)

b) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(56-20)

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 2

Analyses des exemples

Au sein des exemples, seul le premier sens, "objet précieux donné en gage d'affection", peut être étudié, car le deuxième comporte un passage qui a été raccourci en Ez. Sur les six passages contenant le premier sens, cinq présentent un remplacement. Le remplacement se fait par « *joyau(l)x* », sauf en 1 f), où il se fait par « *denree* ». Ce dernier remplacement semble modifier le sens de la phrase ; sa présence peut se comprendre si l'on considère la proximité de forme entre *druerie* et *denree*. Il s'agirait donc d'une erreur de leçon. La confusion n'est pas nécessairement celle des compositeurs de Ez, mais a pu intervenir antérieurement au sein de la tradition.

⟶ Dans les quelques exemples qu'il est possible de comparer, le remplacement se fait par un même lexème, *joyau(l)x*, dont la durée de vie est, par ailleurs, assez brève.

Analyses internes

jöel apparaît à dix reprises en Ao et treize en Ez. En Ao, la plupart des occurrences sont celles du lexème qui a pour sens "objet précieux", comme par exemple dans la phrase suivante : « *Li somiers estoit mout bien chargiez de joiaus et de vaisselemente et de deniers.* » (001-68) Le sens de "cadeau" y est néanmoins attesté : « *Li anfes entre an la chambre, si apele un suen chanberlain et fait traire un mout riche costel que il avoit qui trop estoit granz qui por joel li avoit esté donez.* » (011-38)

⟶ *drüerie* semble être la forme majoritaire employée, mais *jöel* est déjà présent en Ao. Au vu des dates de première attestation, il semble être récent dans la langue lors de la composition de Ao.

Comparaisons externes

1 Au sein du DMF, le sens de "gage d'affection, d'amour" de *drüerie* n'est pas recensé, témoignant de sa caducité dès le XIV^e^ siècle. Seuls subsistent les sens relatifs à la relation amoureuse, à l'affection, et particulièrement le sens de "plaisir d'amour". Il est possible de supposer un changement sémantique par métonymie — passant de l'objet témoignant de l'affection, le "gage d'affection", au sentiment signifié par cet objet, l'"affection" —, suivi d'une restriction sémantique, faisant évoluer le sens générique à la désignation particulière de la relation interpersonnelle la plus fréquemment décrite et encensée dans les textes littéraires, l'"amour", tout en gardant son sens spécifique de désignation d'un lien particulier entre les personnes concernées par le sentiment même, et non pas la simple désignation du sentiment, à travers l'expression du plaisir d'amour.

2 On peut émettre l'hypothèse que les sens de *dru*, "fort, vigoureux", mais aussi "dense", ou encore "vif", aient joué un rôle dans le déclin de l'emploi de *drüerie*. En effet, le substantif, dont la forme suffixale semble désigner une dérivation, ne peut pas être rattaché au sens de l'adjectif[392]. C'est cet adjectif qui semble prolifique, avec le développement de nouveaux sens au XIII^e siècle, avec, par exemple, le développement du sens "beaucoup" pour l'emploi adverbial *drüement*[393]. Par étymologie populaire, *drüerie* a pu être rattaché à l'adjectif *dru*, dont il ne partage pas le sémantisme.

⟶ D'après les dates de dernière attestation recensées, le sens désignant le sentiment amoureux et le plaisir qui peut en découler est celui qui survit le plus longuement dans la langue : ces sens attestés aux XIV^e et XV^e siècles semblent témoigner d'une restriction sémantique déjà entamée. Celle-ci va de pair avec le développement des sens de *dru* dans des contextes très différents de ceux qui pourraient voir apparaître *drüerie*.

Synthèse : Dans l'incunable, le lexème n'apparaît pas. Sa dernière attestation est en effet assez antérieure à la date de composition du témoin. Notre hypothèse postule que le développement de *dru*, "fort, vigoureux", et de ses dérivés, auraient marginalisé le sens de *dru*, "ami, amant", et ses propres dérivés, dont *drüerie* fait partie. Le lexème se spécialise, spécialisation qui est ici le témoin d'une perte de force sémantique, ce qui participe aussi à son isolement. Il serait donc remplacé par d'autres lexèmes synonymes existant en synchronie.

Typologie : Disparition totale
Facteurs supposés : Développement de sens et de formes dérivés d'un lexème dont la forme est identique à celle dont le présent lexème est dérivé ; marginalisation sémantique du lexème ; existence de lexèmes synonymes dans la langue.

‡ durement2

FEW, III, 193a : DŪRUS

Ao : 317 [189] ; Ez : 95 [83]

1 "fortement, d'une manière dure, d'une manière trop vive"
`PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅

a) **Ao** : *Atant josterent ansenble, si l'abatié li rois Bans si* ***durement*** *que totes les genz cuidierent bien que il fust morz.*
Ez : *Atant jousterent ensemble que le roy Ban abbati Claudas si* ***durement*** *qu'il cuida bien qu'il feust mort.*
(1-20)

b) **Ao** : *Et li rois Bohorz ses freres qui mout li avoit aidié gisoit do mau de la mort.*
Ez : *Et le roy Boort frere au roy Ban qui tousjours moult lui avoit aidié gisoit malade trop* ***durement*** *du mal de la mort.*
(1-24)

392. Il dérive d'ailleurs du substantif *dru*, "ami, amant", et non pas de l'adjectif.
393. D'abord "de manière drue" dans `GGuiB` (ca 1307 [1^er q. XIV^e], Orléans), puis "avec opulence" dans `EscoufleS` (ca 1201 [fin XIII^e], pic.), d'après Mats.

c) **Ao** : *Si lor adrece tot a pié et fiert si* ***durement*** *lo premier parmi l'escu et parmi lo hauberc que parmi lo cors li met lo glaive.*
Ez : *Et fiert si* ***durement*** *le premier que parmy l'escu le haubert et parmy le corps lui met le glaive.*
(2-16)

d) **Ao** : *Et neporqant mout se desfandirent* ***durement****.*
Ez : *Et nonpourtant moult se deffendirient* ***vaillamment****.*
(2-25)

e) **Ao** : *Si chiet de son palefroi a terre si* ***durement*** *que par un po que li cox ne li brise.*
Ez : *Et chiet en la pasmoison de son pallefroy a terre si* ***durement*** *que par ung peu qu'il ne [s]'est le col brisé.*
(3-8)

f) **Ao** : *Et il s'estant si* ***durement*** *que les vaines del cuer li rompent et li cuers li est partiz dedanz lo ventre et il jut morz.*
Ez : *Et il s'estent si* ***durement*** *que les vaines du cueur lui rompent et le cueur lui est party dedens le ventre et il gist pasmé.*
(3-19)

g) **Ao** : *Si l'estordi si* ***durement*** *qu'il l'abat a terre jus et li ars est trestoz volez am pieces.*
Ez : *Et l'estourdist si* ***durement*** *qu'il l'abatist a terre et l'arc est vollé en pieces.*
(9-89)

h) **Ao** : *Mais il feri si* ***durement*** *cest mien levrier qui est uns des meillors del monde que par un po qu'il nel tua veiant mes iauz.*
Ez : *Mais il ferist si* ***durement*** *ceste mienne levriere que par ung pou il ne la tua devant mes yeulx.*
(9-101)

i) **Ao** : *Puis sache la corone a soi si* ***durement*** *qu'il fait voler jus lo ceptre et l'espee qui delez estoit.*
Ez : *Puis tire Lyonnel la couronne a soy si* ***rudement*** *qu'il fait voler bas le cercle et l'espee qui empres estoit.*
(11-56)

j) **Ao** : *Et Bohorz hauce lo ceptre qu'il tint, si lo fiert anmi lo front si* ***durement*** *com il pot a deus mains si que li telz n'est si durs que toz ne croisse.*
Ez : *Et Boort hausse le cercle qu'il tient et lui fiert si* ***durement*** *que le test lui a tout cassé.*
(11-64)

k) **Ao** : *Et il fiert el litel de l'uis si* ***durement*** *que tote l'espee vole en pieces.*
Ez : *Et il fiert sur l'uys si* ***fort*** *que toute l'espee volle en pieces.*
(11-69)

l) **Ao** : *Et volent pierres et saietes et carrel si espessement com s'il pleüssent devers lo ciel. Mais mout se desfandent* ***durement*** *Claudas et les soes genz, si sont garnies les fenestres et li crenel de chevaliers et de sergenz.*
Ez : *Et vollent saietes et carreaulx en l'air a grande abondance. Mais moult se deffendent* ***vaillamment*** *Claudas et ses gens, et sont garnies les fenestres et les creneaulx de chevaliers et de sergens.*
(13-34)

m) **Ao** : *Et cil s'i apuie si* ***durement*** *que toz li glaives vole en pieces.*
Ez : *Et cellui se appuye si* ***durement*** *que le glaive volle en pieces.*
(13-41)

n) **Ao** : *Et li chevaux venoit si tost que onques ne se pot retenir, si se feri si* ***durement*** *au mur et de la teste et del piz et des espaules que tot a esmié et teste et col.*
Ez : *Et le cheval venoit si tost que onques ne se peut retenir, si ferist si* ***durement*** *a ung mur qu'il s'est rompu teste et col.*
(13-42)

o) **Ao** : *Et parmi tot ce s'adrece a lui uns chevaliers sor un grant destrier qui tost lo porte, sel fiert d'un glaive enmi lo piz mout* ***durement****.*
Ez : *Et puis se adresse a lui ung chevalier monté sur ung grant destrier qui tost le porte et le fiert d'ung glaive contre la poitrine moult* ***durement****.*
(13-52)

p) **Ao** : *Et cil qui tost aloit se hurte el roi si* ***durement*** *qu'il lo reporte a terre tot estandu et il se pasme.*
Ez : *Et cellui qui tost alloit heurte a lui si* ***durement*** *qu'il le porte a terre tout estandu et il se pasme.*
(13-53)

q) **Ao** : *Et lors li saut Claudas sor lo cors, si li arrache de la teste lo hiaume cler et mout se met en grant qu'il li puisse colper la teste, qant Phariens vient poignant et deront la presse mout durement au bon cheval sor qoi il siet, et fiert un des chevaliers Claudas qui avocques lui s'estoit arestez sor son neveu por lui ocirre. Et Phariens fiert si lui si* ***durement*** *que li hauberz n'i a duree.*
Ez : *Et lors lui sault Claudas sur le corps et lui arrache le heaume de la teste et moult le met en grant effort qu'il lui puisse coupper la teste. Lors Farien vint poingnant et desrompt toute la presse, et fiert ung des chevaliers Claudas qui avec lui estoit arresté si* ***durement*** *que le haubert n'y a duree.*
(13-64)

r) **Ao** : *Si an fiert Claudas grant cop amont sor lo hiaume si q'a terre li fait ferir les deus paumes et des genouz tot estordi.*
Ez : *Et en fiert Claudas grant coup dessus son heaume si que le fait ferrir* ***durement*** *les deux paulmes a terre.*
(13-64)

s) **Ao** : *Et puis qu'il vos a offert plus que raison, si se deffande* ***durement****.*
Ez : *Et puis qu'il vous a offert plus que raison, si se deffende* ***a son droit****.*
(13-160)

t) **Ao** : *Et Claudas se desfant mout* ***durement*** *el travers de la rue, si est mout asseür de Pharien qui s'est tornez devers lui.*
Ez : *Et Claudas se deffent moult* ***vigoreusement*** *et est moult asseuré de Farien qui s'est tourné d'avec lui.*
(13-169)

u) **Ao** : *Il ne puent a lui avenir ne a ses genz, ançois fierent li un l'autre de loig et* ***durement****, si ocient et plaient an tel maniere et lor cors et lor chevax.*
Ez : *Ilz ne peuent a lui venir ne a ses gens, ainçois fierent l'ung et l'autre de loing, et s'entre occient et navrent leurs corps et leurs chevaulx.*
(13-173)

v) **Ao** : *Si se porpense li rois Claudas comment il les porroit encor grever plus* ***durement****, si fait il lo feu boter en la rue.*
Ez : *Lors se pourpensa Claudas comment il pourroit encores plus grever ses ennemys, si fait bouter le feu en la rue.*
(13-173)

w) **Ao** : *Si trova lo pueple espessement entassé, si les destraint* ***si durement que*** *a force covint toz les plus forz guerpir la place et foïr en la cité a garison.*
Ez : *Et trouva grant peuple estroictement enserré, si les contraint* ***tellement que*** *a force convint tous les plus fors guerpir la place et fouir en la cité a sauveté.*
(13-173)

x) **Ao** : *Quant cil oent que Phariens s'afiche si* ***durement*** *de Claudas aidier et secorre, si n'i a nul qui tote paors n'aüst.*
Ez : *Quant ceulz de Gaunes oyent que Farien se affiche si* ***durement*** *de aider au roy Claudas, il n'y a celui qui n'ait paour et frayeur.*
(13-188)

y) **Ao** : *Mais ançois qu'il aient lor parole dite, l'a il feru si* ***durement*** *la ou il se relevoit, si l'asena mout bien desus lo hiaume un po plus haut del haterel.*
Ez : *Mais ainçois qu'ilz aient leur parole dicte, l'a il feru comme il se relevoit, et l'assena ou heaume ung peu plus hault que la gorge.*
(13-242)

z) **Ao** : *Mais il ne feri pas del droit tranchant de la hache, car ele li torna dedanz les mains, et neporqant si l'estordi que a la terre feri li nasels si* ***durement*** *que li nes et les joes lo conparerent, et il s'estant a la terre de tot lo cors, si s'est pasmez.*
Ez : *Il ne ferit pas du droit trenchant car la hache lui tourna dedens les mains, et nonobstant l'a abbatu si* ***durement*** *qu'il s'est pasmé.*
(13-243)

aa) **Ao** : *La damoisele vit qu'il assaillent a la tor* ***mout durement****, si ot mout grant paor des deus maistres qui laianz estoient.*
Ez : *La damoiselle voit qu'ilz assailloient la tour* ***a moult grant effort****, si eut moult grant paour des deux maistres qui leans estoient.*
(14-24)

ab) **Ao** : *Et cil se desfandirent mout* ***durement****, mais desfanse n'i ot mestier car pris furent en la fin et navré tuit.*
Ez : *Et se deffendirent moult* ***vaillamment****, mais la defense ne leur peut prouffiter car ilz furent prins en la fin et navrez.*
(15-17)

ac) **Ao** : *Si fiert un de cels qui lo sivoient si* ***durement*** *qu'il li met del glaive et fer et fust parmi lo cors, si l'abat a la terre.*
Ez : *Et fiert ung de ceulx qui le suivoient si* ***roidement*** *qu'il lui met la lance parmy le corps et l'abat a terre.*
(16-40)

ad) **Ao** : *Et cil lo fiert de l'espee si* ***durement*** *enmi lo vis que lo nasel li tranche tot par desouz les iauz un po.*
Ez : *Et Lambegue le fiert au visage si* ***durement*** *que le nez lui trenche.*
(16-58)

ae) **Ao** : *Maintenant vait un cor saisir qui pendoit a une corne de cerf parmi la guige, puis lo met a la boche, si lo sone si* ***durement*** *que tote la sale en tranble.*
Ez : *Lors va prendre ung cor qui pendoit a une corne de cerf et le sonne si* ***fort*** *que toute la salle en tremble.*
(19-26)

af) **Ao** : *Et ses plaies puoient si* ***durement*** *que li chevalier estopoient lor nes de lor mantiaus et s'an fuioient grant cors outre.*
Ez : *Et ses plaies puoient ja si* ***fort*** *que les chevaliers estoupoient leurs nez.*
(21-45)

ag) **Ao** : *Et cil de Northumberlande lo fiert* ***si*** *qu'il li fait l'escu hurter a la temple et la lance vole en pieces.*
Ez : *Et celui de Nor[t]hombellande le fiert* ***si duremment*** *qu'il lui fait heurter l'escu a la temple.*
(22-32)

ah) **Ao** : *Et li noviaus chevaliers fiert lui desouz la bocle si qu'il li serre l'escu au braz et lo braz au cors et l'anpaint si* ***durement*** *que les regnes li remestrent en la main.*
Ez : *Et le nouveau chevalier le fiert si* ***durement*** *qu'il lui serre l'escu au bras tellement que les resnes lui demeurent en la main.*
(22-32)

ai) **Ao** : *Et Keus ne li respont mie, ançois se combat mout* ***durement*** *entre lui et son chevalier.*
Ez : *Et il ne lui respont mot, ains se combat tousjours contre le sien moult* ***durement****.*
(22-35)

aj) **Ao** : *Et li chevaliers guenchist tant com il puet, mais guenchirs ne li vaut neiant, car cil lo haste* ***mout****.*
Ez : *Et ne fait que reculer, mais ce ne lui vault riens, car l'autre le haste* ***trop durement****.*
(22-36)

ak) **Ao** : *Et il chiet si* ***durement*** *que mout se blece.*
Ez : *Et il chiet si* ***roidement*** *que moult le blece.*
(23-32)

al) **Ao** : *Et fiert celui qu'il aconsiust si* ***durement*** *qu'il lo giete mort.*
Ez : *Et fiert celui qu'il attaint si* ***durement*** *qu'il le rue mort.*
(23-57)

am) **Ao** : *Et cil qui lo tint en fiert **si** lo chevalier que par un po qu'il n'est toz reclox en l'eive.*
Ez : *Et celui qui le tient en fiert le chevalier **si durement** qu'il est cheu en l'eaue.*
(25-7)

an) **Ao** : *Si se lance a lui la o il est devant lo feu en estant, sel fiert del pié si **durement** qu'il lo porte tot estandu sor lou brasier.*
Ez : *Il se lance a lui la ou il estoit devant le feu tout debout, et le fiert du pié si **roidement** qu'il le porte tout estendu sur le brasier.*
(26-15)

ao) **Ao** : *Et il fiert lo premier qu'il ataint **si durement** qu'il lo giete mort.*
Ez : *Et fiert le premier qu'il attaint **tellement** qu'il le rue mort.*
(28-12)

ap) **Ao** : *Si s'antrefierent si **durement** que totes lor lances volent en pieces mais ne s'antrabatent mie.*
Ez : *Ilz s'entrefierent si **durement** que toutes leurs lances volent en pieces mais ilz ne s'entre abatent mie.*
(33-19)

aq) **Ao** : *Li cheval vont si tost et il s'antrefierent **mout durement**.*
Ez : *Les chevaulx vont tost et ceulx s'entrefierent **de grande vertu**.*
(33-21)

ar) **Ao** : *Et an fiert anmi lo vis celui qui la hache tenoit si **durement** que toz li escuz escartele, n'onques cil ne se mut.*
Ez : *Et en fiert celui par le visaige si **durement** que de la hache qu'il tient tout l'escu est esquartelé, mais oncques celui ne se meut.*
(39-32)

as) **Ao** : *Et il se lance aprés maintenant de si grant force com il venoit, si se fiert en celui **si durement** que il fust volez el puis s'il ne se fust a lui tenuz.*
Ez : *Aprés le fiert de si grant force comme il venoit **tellement** qu'il l'eust fait tomber au puis arriere s'il ne se fust tenu a luy.*
(39-32)

at) **Ao** : *Il s'antrefierent si **durement** qu'il s'antreportent a terre et resaillent em piez les espees traites, si se corrent sus.*
Ez : *Et ilz s'entrefierent si **durement** qu'ilz s'entreportent a terre et saillent sus les espees traictes, et s'entrecourent sus.*
(40-5)

au) **Ao** : *Et li autres se desfant d'aus deus mout **durement**.*
Ez : *Et l'autre se deffent des deux moult **vaillamment**.*
(40-5)

av) **Ao** : *Si commance a joster **si durement** que tuit li desarmé l'esgardent a mervoille, et des armez grant partie.*
Ez : *Si commence a jouster **moult vertueusement si** que tous les desarmez le regardoient, et les armez aussi.*
(40-25)

aw) **Ao** : *Sire, ci a un chevalier qui joste trop* ***durement*** *et de la a deus de noz freres.*
Ez : *Sire, cy a ung chevalier qui trop* ***bien*** *jouste et de la a .ii. de nos freres.*
(40-26)

ax) **Ao** : *Guerrehés brise sa lance et li chevaliers fiert lui si* ***durement*** *que il porte, lui et lo cheval, tot en un mont.*
Ez : *Gaheriet brise sa lance et le chevalier le fiert* ***tellement*** *qu'il l'abat, lui et son cheval.*
(40-30)

ay) **Ao** : *Si li conte qu'il l'avoit abatu a l'asemblee* ***si durement****, et lui et son cheval, que par un po qu'il n'ot lo cuer crevé.*
Ez : *Et lui compte comment il le avoit abatu a l'assemblee, lui et son cheval, et a peu qui ne lui avoit le cueur crevé.*
(42-12)

az) **Ao** : *Si s'entrefierent es granz cors des chevaus si* ***durement*** *que il se portent a terre, les chevax sor les cors*
Ez : *Et s'entrefierent si* ***durement*** *de toute leur force qu'ilz se porterent a terre par dessus la croupe des chevaulx.*
(42-15)

ba) **Ao** : *Et li autres fiert lui si* ***durement*** *que il lo porte a terre parmi la crope do cheval.*
Ez : *Et l'autre le fiert si* ***vertueusement*** *qu'il le porte a terre par dessus la crouppe du cheval.*
(46-28)

bb) **Ao** : *Li chevaliers de la chauciee brise son glaive et li autres fiert lui* ***si*** *del glaive que il lo porte a terre.*
Ez : *Le chevalier de la chaucee brise son glaive. Et l'autre le fiert* ***si durement*** *qu'il le porte a terre.*
(47-9)

bc) **Ao** : *Et il lo haste* ***durement*** *que ancor a assez alainne et force.*
Ez : *Le bon chevalier le haste* ***tres fort*** *car assez a encores alaine et force.*
(47-11)

bd) **Ao** : *Si se deffant mout* ***durement*** *une grant piece.*
Ez : *Et se deffent moult* ***vaillamment*** *une grant piece.*
(47-13)

be) **Ao** : *Et il est remés a pié, si se deffant mout* ***durement*** *de s'espee.*
Ez : *Et il demeure a pié et se deffent moult* ***vaillamment*** *de son espee.*
(47-20)

bf) **Ao** : *Et vont ferir les genz lo roi Artus mout* ***durement****, et cil autresi bien o miauz.*
Ez : *Et vont ferir sur ceulz du roy Artus moult* ***roidement****.*
(48-20)

bg) **Ao** : *Messires Gauvains et li suem lor guenchissent ireement anmi les vis et les vont ferir et cil aus si* ***durement*** *que lor lances volent am pieces.*
Ez : *Messire Gauvain et les siens prennent couraige et les vont ferir si* ***durement*** *que leurs lances volent en pieces.*
(48-22)

bh) **Ao** : *Li chevaliers fiert lui sor l'escu* ***si durement*** *que il abat lui et lo cheval en un mont.*
Ez : *Le chevalier le fiert* ***si roidement et de si grant force*** *que lui et le cheval cheent en ung monceau a terre.*
(48-49)

bi) **Ao** : *Si lo fiert* ***si*** *que il lo porte a terre et sa lance vole em pieces.*
Ez : *Et le fiert* ***si durement*** *qu'il le porte a terre et sa lance vole en pieces.*
(48-49)

bj) **Ao** : *Si lor fu* ***mout durement*** *resqueus Galeguinanz et li autre sis autresi.*
Ez : *Si leur fut rescouz Gallegrinans et les autres six.*
(51-41)

bk) **Ao** : *Atant vindrent lor anemis a desroi, si se ferirent antre aus plus* ***durement*** *que il porent.*
Ez : *Atant viennent leurs ennemys a desroy, si se fierent entre eulx si* ***durement*** *comme ilz peurent.*
(51-45)

bl) **Ao** : *Ses aüssient mout* ***durement*** *tornees arriers les genz lo roi se li Noirs Chevaliers ne fust.*
Ez : *Si fussent moult* ***laidement*** *retournez les gens au roy Artus ce ne fust le Chevalier Noir.*
(51-131)

bm) **Ao** : *Et qant li chevaliers en est toz acesmez de ferir, si sache il son frain si* ***durement*** *que par un po que il et li chevaus ne vole tot en un mont.*
Ez : *Et quant le chevalier fut prest de ferir, si se retire si* ***a coup*** *que bien peu s'en faillit que lui et pareillement le cheval ne cheussent tout en ung monceau.*
(54-2)

bn) **Ao** : *Et il an fiert un si* ***durement*** *que il lo porte tot anvers a terre, et lui et lo cheval.*
Ez : *Et il en fiert ung si* ***durement*** *qu'il le porte a terre tout en ung mont, lui et son cheval.*
(55-64)

bo) **Ao** : *Et li serjant qui devant sont apoierent les chiés des glaives a terre, si l'an fierent* ***tant*** *sor son escu que tot lo cuevrent.*
Ez : *Les sergans qui sont a pié lievent leurs glaives et le fierent* ***si durement*** *sur son escu que tout le decouppent.*
(55-81)

bp) **Ao** : *Et il parmi aus toz fiert lo chevalier* ***si durement*** *qu'il lo porte an l'aigue desoz lo pont.*
Ez : *Et il fiert parmy eulx le chevalier* ***de telle force*** *qu'il le jecte en l'eaue dessoubz le pont.*
(55-81)

bq) **Ao** : *Et s'antrefierent es escuz si* ***durement*** *que tuit li glaive volent an pieces.*
Ez : *Et s'entrefierent sur les escus si* ***durement*** *que tous les glaives volent en pieces.*
(55-139)

br) **Ao** : *Et qant il sont peçoié, si s'antrehurtent si* ***durement*** *des cors et des visages et des armes que tuit li oil lor estancelent.*
Ez : *Puis heurtent l'un l'autre si* ***durement*** *des corps et des heaumes que tous les yeulx leur estincellent.*
(55-139)

bs) **Ao** : *Si recort sus a Segurades **si** que tuit s'an esbaïssent car il lo veoit tel conreé que il lo cuidoit bien mener jusque a la mort ou jusque a outrance.*
Ez : *Il courut sus a Segurades **si durement** que tous se esbahissent car bien cuidoit estre Segurades seur de le mener jusques a la jusques a la mort ou a recreantise.*
(55-146)

bt) **Ao** : *Et neporqant tot met an abandon et cors et cuer et **durement** se deffant selonc ce que sa force puet soffrir, qui mout est afebloiee.*
Ez : *Et nonpourtant tout met en bandon cueur et corps et **vertueusement** se deffent selon ce que sa force lui donne, qui moult est affoiblie.*
(55-148)

bu) **Ao** : *Et messires Gauvains lo hastoit **mout durement si** que il n'avoit pooir d'aleine panre ne de terre recovrer.*
Ez : *Et messire Gauvain le hastoit **de si prez** qu'il n'avoit pouoir de son alaine reprendre ne terre recouvrer.*
(55-150)

bv) **Ao** : *Certes, dame, fait il, li chevaliers que ge vos dis m'abati si **durement** que ge chaï si que ge me brisai lo braz ansi com vos veez.*
Ez : *Certes, dame, fait il, le chevalier qui me abbatit, c'est celui dont je vous ay parlé. Je cheuz si **durement** que le bras m'en brisa ainsi comme vous voyez.*
(57-57)

bw) **Ao** : *Et il se desfant **mout durement**.*
Ez : *Et il se deffent **vaillamment**.*
(59-42)

bx) **Ao** : *Et qant il a l'uis adossé qui clox estoit, si se deffant **si durement que** cil qui estoit ou lit qui mout petit pooit parler commança a rire.*
Ez : *Quant il a l'uis au dos, il se deffent **vaillamment tant que** celui du lit qui moult petit pouoit avoir alaine commença a rire.*
(59-46)

by) **Ao** : *Si s'acosta soz la litiere et m'aracha l'oreillier de soz ma teste si **durement** que mout me bleça.*
Ez : *Lequel se acousta delez la littiere et me osta l'oreillier de dessus ma teste si **durement** que moult me blessa.*
(59-92)

bz) **Ao** : *Et si qu'il s'en passent outre, si lo fiert si **durement** messires Gauvains do cors et de l'escu et do hiaume et si **durement** se hurte a lui de tot lo cors qu'il li est avis que li oil li soient de la teste volé.*
Ez : *Et si comme le chevalier passe oultre, messire Gauvain le fiert si **durement** du corps et de l'escu qu'il lui est aviz que les yeulx lui issent de la teste.*
(59-120)

ca) **Ao** : *Et Hectors lo fiert si **durement** que il fait tote sa lance arçoner sor les barres de la bocle.*
Ez : *Et Hector le fiert si **puissamment** qu'il fait toute sa lance ploier.*
(60-35)

cb) **Ao** : *Si sont andui venu as escremies des espees et se combatent mout* ***durement****.*
Ez : *Si sont tous deux venus a pié a l'escremie de l'espee et se entrecombatent* ***durement****.*
(60-48)

cc) **Ao** : *Et antre Hector et lo chevalier se conbatent* ***mout durement*** *grant piece tant que a la fin lo moine Hectors jusque a outrance.*
Ez : *Et le chevalier et Hector se combatent* ***puissamment*** *tant que Hector le maine en la fin jusques a oultrance.*
(60-48)

cd) **Ao** : *Et uns chevaliers de la li laisse corre, et il a lui. Si lo fiert Hestors* ***si durement*** *que il li perce l'escu et lo hauberc et lo braz senestre.*
Ez : *Et ung chevalier de dela lui laisse courre, et Hector a lui. Si lui donne* ***tel coup*** *qu'il lui perce le bras senestre.*
(60-204)

ce) **Ao** : *Lors revienent as jostes antre Hestors et lo chevalier, si lo porte Hestors a terre* ***mout durement*** *do cheval qui trop iere bons et hardiz.*
Ez : *[L]ors revient Hector aux joustes et le chevalier aussi, si le porte Hector a terre* ***vistement****. Le cheval du chevalier estoit bon a merveilles.*
(60-215)

cf) **Ao** : *Si l'aert par lo hiaume a la destre main, si sache si* ***durement*** *a lui qu'il li ront toz les laz, si li esrache si* ***durement*** *de la teste qu'il l'abat a terre tot adenz si que par po qu'il n'a totes les danz brisiees an la gole.*
Ez : *Et le prent par le heaume et le tire a lui si* ***rudement*** *qu'il lui arrache de la teste si* ***fellonneusement*** *qu'il le fait tumber le visage contre terre si que par ung peu que il n'a les dens toutes brisees en la bouche.*
(60-216)

cg) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(60-216)

ch) **Ao** : *Lors li cort sus et lo fiert mout* ***durement*** *par la o il lo puet ataindre et mout lo blece et si que a droite force lo remaine juque au bort de la chauciee.*
Ez : *Si lui court sus moult* ***asprement*** *et tant l'a demené qu'il est venu sur le bort de la chaucee.*
(60-248)

ci) **Ao** : *Et se mesle a els mout* ***durement****.*
Ez : *Et se mesle entre eulx moult* ***vigoureusement****.*
(60-291)

cj) **Ao** : *Et s'antrefierent des granz aleüres des chevaus sor les escuz si* ***durement*** *que il n'i a celui dont les ais ne fandent.*
Ez : *Et se entrefierent sus leurs escus si* ***durement*** *qu'il n'y a si fort escu qui ne fende.*
(62-33)

ck) **Ao** : *Et aprés si voit un autre, si lo redote et tire* ***si durement*** *que l'une de ses regnes ront.*
Ez : *Et aprés en treuve ung autre. Il se doubte et tire sa bride* ***tant*** *qu'il rompt l'une des resnes.*
(62-33)

cl) **Ao** : *Et uns chevaliers prant lo roncin par lo frain, si lo sache arieres si* ***durement*** *qu'il l'abat a po.*
Ez : *Adonc le chevalier prent le cheval de Lyonnel par le frain et le tire arriere si* ***durement*** *que par ung peu qu'il ne l'abbat a terre.*
(62-81)

cm) **Ao** : *Et virent an mileu de la lande un chevalier a mout grant meschief, car il se deffandoit* ***si durement*** *contre trois chevaliers que mout lo prise messires Gauvains et si ne set ancor qui il est.*
Ez : *Et la trouverent ung chevalier a moult grant meschief, car il se combatoit contre troys* ***moult durement****, et moult le prisoit monseigneur Gauvain et ne sçait encore.*
(62-167)

cn) **Ao** : *Et Sagremors an vient par lui, so fiert si* ***durement*** *de l'espee a la force et a la volenté que il ot qu'il lo fant tot desci que es danz.*
Ez : *Et Saigremor s'en vient celle part et le fiert si* ***durement*** *de l'espee qu'il le fendit jusques aux dens.*
(62-178)

co) **Ao** : *Si li conte tot ansi com il avoit oï conter que il avoit si* ***durement*** *josté que nus miauz ne josta.*
Ez : *Si luy compte tout le fait de Hector et ainsi come il eut oïj compter come il avoit si* ***bien*** *jousté que oncques nul ne jousta mieulx.*
(62-185)

cp) **Ao** : *Et cil qui lo mail ot antessé fiert si* ***durement*** *que li espiez vole autre part et fiert en l'esponde do lit si que li fuz vole em pieces.*
Ez : *Et cellui qui le mail tenoit qui son coup avoit atesé fiert si* ***durement*** *qu'il le fait voller en pieces.*
(62-245)

cq) **Ao** : *Si lo fiert* ***si durement*** *que tot l'escervele a l'issue de l'uis.*
Ez : *Il le fiert* ***tel coup*** *a l'issue de l'uys que tout l'escervelle.*
(62-246)

cr) **Ao** : *Et messires Gauvains lo fiert parmi lo cors, si lo giete mort.*
Ez : *Et monseigneur Gauvain luy donne de l'espee parmy le corps* ***si durement*** *qu'il le jecte mort.*
(62-257)

cs) **Ao** : *Si fiert celui qui fors issoit premiers si* ***durement*** *que nulle arme n'i a mestier ainz lo ruie mort a terre.*
Ez : *Et fiert celui qui premier venoit si que nulles armes ne lui sont mestier ains l'abat mort a terre.*
(62-258)

ct) **Ao** : *Et messires Gauvains les voit, si s'adrece vers aus atot l'espié et fiert* ***si durement*** *lo premier que il porte a terre, et lui, et son cheval.*
Ez : *Et messire Gauvain leur adrece atout l'espieu et fiert le premier qu'il enco[n]tre* ***tant*** *qu'il le porte a terre, lui et le cheval.*
(62-268)

cu) **Ao** : *Puis cort arieres aidier a Sagremor qui* ***mout durement*** *se deffant.*
Ez : *Puis recourt aider a Saigremor qui* ***vaillamment*** *se deffendoit.*
(62-268)

cv) **Ao** : *Si peçoie Persides sa lance et Hestors fiert lui si* ***durement*** *que il lo porte do cheval anmi lo chanp.*
Ez : *Et Perides rompt sa lance et Hector le fiert si qu'il le porte a terre enmy le champ.*
(63-51)

cw) **Ao** : *Lors an fiert un soz la gole si* ***durement*** *qu'il l'abat mort.*
Ez : *Lors en fiert ung si* ***durement*** *dessoubz la gueulle qu'il lui coupe tout oultre en travers, si l'abbat mort.*
(65-20)

cx) **Ao** : *Si s'antrefierent de grant aleüre des chevaus si* ***durement*** *que tuit li glaive volent em pieces et esmient.*
Ez : *Si se entrefierent es grans allures des chevaulx si* ***durement*** *que tous les glaives vollent en pieces.*
(66-13)

cy) **Ao** : *Si s'entredonent tex cols sor les escuz que il les detranchent et decopent. Si s'antrehastent si* ***durement*** *que il n'i a un seul qui ait loisir de reposer.*
Ez : *Si se entredonnent grans coupz sur les escus si qu'ilz les decouppent si* ***durement*** *qu'i n'y a celui qui ne ait mestier de reposer.*
(66-14)

cz) **Ao** : *Et Hestors josta mout* ***durement****, si abati le Roi des Cent Chevaliers a terre.*
Ez : *Et Hector jousta moult* ***vigoureusement****, si abatit tantost le roy des Cent Chevaliers.*
(68-29)

da) **Ao** : *Et li rois fait autretel, si se depiecent les escuz mout* ***durement****.*
Ez : *Et le roy refait ainsi, si se despiecent les escus et les heaumes moult* ***durement****.*
(68-31)

db) **Ao** : *Car messires Gauvains se combat orandroit si* ***durement*** *que tuit s'an mervoillent.*
Ez : *Si se combat orendroit moult* ***durement*** *tant que tous les aultres qui ilec sont s'en merveillent.*
(68-38)

dc) **Ao** : *Et lors lo commance a faire Lanceloz si* ***durement*** *que tuit s'en esbahissent.*
Ez : *Si commencent a faire d'armes si* ***vaanill[an]ment*** *que tous ceulx se esbahissent qui le voient.*
(68-108)

dd) **Ao** : *Et celui jor* ***se deffandirent mout durement****. Et les meslees refurent ja espandues, si an oï l'an par tot lo cri.*
Ez : ***Si bien se deffendoient que merveilles****. Si estoient ja les batailles espandues ça et la, si en ouyt l'en partout la noyse et le cri.*
(69-64)

de) **Ao** : *Si avise il lo chevalier et fiert tres desoz la gole si* ***durement*** *que parmi la gole li passe li fers outre, si lo porte a tere.*
Ez : *Si aconsuyt le chevalier et le fiert du glaive dessoubz la gueule si que tout oultre lui passe le fer du glaive, si le porte a terre.*
(69-133)

Lexèmes qui remplacent :

- *vaillantment*, “courageusement”
  `PsCambrM` (1re m. XIIe [av. 1160], agn. [Canterbury]) – ∅ ; VALĒRE ; rapport d’hyponymie
- *droit*, *a (bon) droit*, “à juste titre”
  `YvainHu` (ca 1177 [1er t. XIVe], champ. mérid. [pic.]) – ∅ ; DIRECTUS
- *vigorosement*, “avec vigueur”
  `ContPerc1a/t...R` (av. 1200 [ca 1235], pic. [champ.]) – ∅ ; VIGOR ; rapport d’hyponymie
- Voir *merveille*. Ici, *tant/si... que merveille(s)*, “au plus haut degré”
  `BrunLatChab` (ca 1267 [av. 1284 | XIVe], frc. | it.) – `Amyot` (1554-1572) ; rapport d’hyponymie
- *rudement*, “d’une façon violente”
  `EnfOgH` (1276 [ca 1290], flandr. [frc.]) – ∅ ; RŬDIS ; rapport de synonymie ; graphie proche
- Voir *fort*, adv., “avec une grande intensité, très, beaucoup” (rapport d’hyperonymie)
- *tellement*, *tellement que*, “à tel point que”
  `GuillMachH` (1342-1363 [av. 1377], champ. sept. [Paris]) – ∅ ; TALIS ; rapport d’hyponymie
- *esforz1*, *a esforz*, “en grand nombre”
  `FroissChron3D` (ca 1402 [ca 1405], pic.) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen) ; FŎRTIA ; rapport d’hyponymie
- *roidement*, “avec violence”
  `CligesC` (ca 1176 [mil. XIIIe], champ. mérid. [champ.]) – `Stoer 1628` (*Dictionnaire françois* [1628]) [dict. bil.] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `Rab` (1532-1564) ; RĬGĬDUS ; rapport de synonymie
- *vertu*, *de/par vertu*, “avec vigueur”
  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen) ; VIRTUS ; rapport d’hyponymie
- *vertüosement*, “avec vigueur”
  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – `MONLUC, Lettres` (1521-1576) ; VIRTUS ; rapport d’hyponymie
- Voir *bien1*. Ici, “exprimant un degré d’intensité, avec un verbe”
  `PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; rapport d’hyponymie
- Voir *force2*. Ici, “puissance”
  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; rapport d’hyponymie
- *laidement*, “d’une manière outrageuse”
  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – `Destrees` (1501-1504, Valenciennes) ; *LAIÞ ; rapport d’hyponymie

- Voir *coup1*. Ici, *a coup*, “soudainement”

  `ChastellK` (1454-1470 [3e q. XVe], flandr.) – ∅ [rég.] | `Destrees` (1501-1504, Valenciennes) ; rapport d’hyponymie
- *poissantment*, “avec puissance”

  `BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIIIe], ang./tour. [agn.]) – ∅ ; PŎSSE ; rapport d’hyponymie
- Voir *coup1*, “action de frapper qqu’un, heurt qui en résulte” (rapport d’hyponymie)
- *vistement*, “rapidement”

  `RouH` (1135-1170 [ca 1300], frc.) – ∅ [vx] | `Ac 1718` (*Dictionnaire de l’Académie française* [1718]) [vieilli | bas] ; VIST- ; rapport d’hyponymie
- *felonessement*, “avec violence”

  `ChevPapH` (2e t. XIVe [3e q. XVe], centre) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen) ; *FILLO ; rapport de synonymie [394]
- *asprement*, “avec violence”

  `PhThCompS` (1113-1119 [déb. XIIIe], agn.) – ∅ ; ASPET ; rapport de synonymie
- Voir *tant*. Ici, *tant que*, “à tel point que”

  `AlexisS2` (fin XIe [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; rapport d’hyponymie

Nombre de leçon(s) variante(s) : 2

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 2

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 10

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

Nombre de conservation(s) avec transposition : 3

Nombre de conservation(s) : 38

Nombre de remplacement(s) : 36

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 9

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 8

2 “avec empressement”

`RobClariD` (1216 [ca 1300], pic.) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen)

a) **Ao** : *Lors li recort sus li niés Pharien mout* ***durement*** *car il n’a grant haïne s’a lui non.*
Ez : *Lors lui recourt sus le nepveu a Farien moult* ***vistement****.*
(13-57)

b) **Ao** : *Si cort sus li uns a l’autre mout* ***durement****.*
Ez : *Et courent sus l’un a l’autre moult* ***vistement****.*
(47-11)

c) **Ao** : *Cil assanbla toz seus a un grant conroi o il avoit pres de cent chevaliers et venoit si* ***durement*** *que toz li siegles l’esgardoit a mervoille.*
Ez : *Celui assembla tout seul en ung conroy ou il y avoit plus de .c. chevaliers et venoit si* ***durement*** *que tous le regardoient.*
(51-38)

394. Le sens de “avec cruauté” survit plus longuement : il est attesté dans `LEMAIRE DE BELGES, Illustr.` (1511-1512 [1548], Paris). `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) enregistre *felonnement*.

d) **Ao** : *Si laisse corre a ses anemis mout* ***durement****.*
Ez : *Et retourne devers ses ennemis moult* ***fierement****.*
(51-129)

e) **Ao** : *Et Gualehoz s'en reva arrieres a son conroi et comanda que il chevauchast* ***si durement*** *que onques mes nules genz si durement ne venissent.*
Ez : *Et Gallehaut s'en va arriere a son conroy et commande qu'ilz chevauchent* ***fermement****.*
(51-142)

f) **Ao** : *Et de tel aleüre, fait il, les alez ferir, que ja nus n'en remaigne a cheval, car vos iestes tuit frec et fort et sejorné, ne n'avez portees armes puis que vos fustes ci venu. Or i parra come vos lo feroiz* ***durement****.*
Ez : *Vous estes tous frais. Or y perra comment vous le ferez.*
(51-142)

g) **Ao** : *Et il les anchauce* ***mout durement****, si an blece maint et mahaigne.*
Ez : *Il les enchasse et en blece plusieurs.*
(55-83)

h) **Ao** : *Et antre lo seignor de Falerne et Hestor chevauchent* ***durement****, si li demanda dom il iere.*
Ez : *Et le seigneur de Parme et Hector chevauchent ensemble* ***longuement****. Si lui demande dont il est.*
(60-78)

i) **Ao** : *Et Hestors est retornez ariés por panre un glaive qu'il vost laissier corre droit au poncel contre les autres qui venoient* ***mout durement****. Si l'aert li sires par lo frain et jure son sairement que il n'i portera ses piez.*
Ez : *Hector retourne arriere pour prendre ung autre glaive et, quant il veult courir droit au poncel contre les autres qui venoient, le sire le prent par le frain et jure que il n'y retournera plus.*
(60-202)

j) **Ao** : *Lors s'antresloignent li dui chevalier et laissent corre les chevaus si tost com il plus puent et s'antrefierent des glaives qui mout furent fort si* ***durement*** *que a la force des braz et des lances se portent a terre, les chevaus sor les cors.*
Ez : *Si se entre eslongnent lui et le chevalier de dela et laissent courre l'un contre l'autre si* ***asprement*** *que a la force des chevaulx et des lances se portent a terre, les chevaulx sur leurs corps.*
(60-211)

k) **Ao** : *Lors li cort sus Hestors* ***mout durement****.*
Ez : *Alors lui court sus Hector.*
(60-244)

l) **Ao** : *Et messires Gauvains et Sagremors les anchaucent* ***mout durement****. Si ataint messires Gauvains le dareain.*
Ez : *Et monseigneur Gauvain et Saigremor les enchassent. Si attaint monseigneur Gauvain le desrain.*
(62-177)

m) **Ao** : *Et qant il ont un po alé, si voient chevaus venir aprés aus mout* ***durement****.*
Ez : *Et quant ilz ont une piece chevauché, si oent chevaulx venir aprés eulz moult* ***asprement****.*
(62-285)

n) **Ao** : *Et les genz lo roi Artu les anchaucerent mout* ***durement****.*
Ez : *Et les gens du roy Artus les enchassent moult* ***forment****.*
(68-174)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *vistement*, “rapidement” (rapport d’hyperonymie)
- *fierement*, “d’une manière farouche”

  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; FĔRUS
- *fermement2*, “avec force”

  `MarieGuigR` (ca 1165 [2e m. XIIIe], norm. et agn. [agn., qques traits pic.]) – ∅ ; FĬRMUS ; rapport d’hyperonymie
- *longement2*, “longtemps”

  `AlexisS2` (fin XIe [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; LŎNGUS
- Voir *asprement*, “avec violence” (rapport d’hyperonymie)
- *forment2*, “avec intensité”

  `PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; FORTIS ; rapport d’hyperonymie

Nombre de conservation(s) : 1

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 2

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 5

Nombre de remplacement(s) : 6

3 “beaucoup”

`Aiol2N` (2e m. XIIe [2e m. XIIIe], pic.) – ∅ [rég.] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen)

a) **Ao** : *Et li jorz commança a esclarcir* ***durement****, et il esgarde, si voit les murs blancheier et la tor haute et lo baille environ.*
Ez : *Le jour si commença a esclercir, et il regarde, si voit les murs blancheoir et la haute tour et le belle d’environ.*
(3-0)

b) **Ao** : *Au revenir de pasmoisons, se plaint et gaimente mout* ***durement****.*
Ez : *Au revenir de pasmoison, elle se plaint et lamente moult* ***piteusement****.*
(3-28)

c) **Ao** : *Et lors conmance l’abaesse a plorer mout* ***durement****, si li dist.*
Ez : *Et lors commença l’abeesse a pleurer moult* ***tendrement****. Si lui dist.*
(3-40)

d) **Ao** : *Et ce disoit qu’ele savoit de bien et ploroit mout* ***durement****.*
Ez : *Et ce qu’elle savoit de Dieu et pleuroit et lamentoit moult* ***tendrement****.*
(3-48)

e) **Ao** : ***Durement*** *crut li leus et essauça.*
Ez : ***Moult*** *fut le lieu en peu de temps creu et augmenté.*
(3-48)

f) **Ao** : *Et la comança a prier mout* ***durement*** *et li promist que ja ne lo verroit nul jor.*
Ez : *Et la commença a prier moult* ***doulcement*** *et lui promist que ja ne le verroit nul jour.*
(6-9)

g) **Ao** : *Cil est mout liez de la promesse, si l'an mercie mout* ***durement****.*
Ez : *Et fut moult joyeux des promesses et grans dons qu'il lui offroit, et le remercye moult* ***humblement****.*
(7-33)

h) **Ao** : *Et fronchoit del nes an sa grant ire autresin com uns chevax et estreignoit les danz ensenble si qu'eles croissoient mout* ***durement****.*
Ez : *Et rouffloit du nez en sa grant ire ainsi comme ung cheval et estraignoit les dens ensemble si que elles croissoient moult* ***durement****.*
(9-19)

i) **Ao** : *Et li bastons fu menuz et sillanz, et li levriers tandres, si commança a crier* ***mout durement****.*
Ez : *La levriere fut tendre et commença a plourer.*
(9-86)

j) **Ao** : *Mais sanblant fait d'estre correciee* ***durement****, si li dit.*
Ez : *Mais semblant fait d'estre couroucee moult* ***durement****, si lui dist.*
(9-99)

k) **Ao** : *Aprés vint sor lo lac ou ele avoit son fil perdu, si ploroit mout* ***durement*** *tant que ele n'antandoit a autre chose.*
Ez : *Et aprés vint sur le lac ou elle avoit perdu son filz, si commença a pleurer moult* ***tendrement*** *et n'entendoit a autre chose.*
(10-4)

l) **Ao** : *Et mengierent ensemble comme cil qui nule foiz ne menjoient s'en une escuele non. Si menjoit Lyonyaus mout* ***durement*** *tant que Phariens ses maistres s'en merveilla mout et a grant merveiles l'en esgardoit.*
Ez : *Et mengerent ensemble et Lyonnel mengeoit si* ***asprement*** *que son maistre le regardoit a merveilles...*
(11-12)

m) **Ao** : *Et qant il l'ot grant piece esgardé si qu'il en ot laissié tot mengier, si commença a plorer si* ***durement*** *que les lermes l'an cheoient tot contraval sa robe desus la table o il menjoient. Mout plora longuement en tel maniere tant que Lyonyaus s'en aperçut.*
Ez : *... et tant le regarda qu'il en laissa le mengier, puis commença a plourer moult* ***tendrement*** *tant que Lyonnel s'en apperceut.*
(11-12)

n) **Ao** : *Q'est ce, fait il, biax maistre, por quoi plorez* ***si durement*** *et au mengier ?*
Ez : *Qu'est ce, fait il, beau maistre, pour quoy pleurez vous ?*
(11-13)

o) **Ao** : *A cele hore seoit Phariens delez Lyonel et ploroit des iauz mout* ***durement****.*
Ez : *A celle heure estoit Farien devant Lyonnel et plouroit moult* ***tendrement****.*
(11-35)

p) **Ao** : *Et qant Lionyaus lo voit venir, si se trestorne et hauce l'espee qui* ***durement*** *estoit tranchanz, si fiert a deus mains.*
Ez : *Et quant Lyonnel le voit venir, il se tourne et hausse son espee qui* ***bien*** *trenchoit et le fiert aux deux mains.*
(11-63)

q) **Ao** : *Qant il vindrent a l'ostel, si anuitoit* ***mout durement****.*
Ez : *Quant ilz vindrent a l'ostel, il anuytoit* ***fort****.*
(12-5)

r) **Ao** : *Lors sont tuit esbahi ou ele les pooit avoir trovez, si li demandent et enquierent* ***mout durement****, mais ele ne lor en dist mie la verité.*
Ez : *Lors sont tous esbahyz ou elle les pouoit avoir trouvez, et ilz lui demandent et enquierent, mais elle ne leur en dist riens.*
(12-7)

s) **Ao** : *Car la damoisele en pensa autretant et plus assez com s'il fussient si frere germain enbedui, por ce que sa dame l'an avoit priee* ***si durement****.*
Ez : *Car la damoiselle en pensa autant comme de son corps pour ce que sa dame lui avoit prié et commandé.*
(12-8)

t) **Ao** : *Si se blasme et mesaame* ***durement*** *que granz pitiez en prant a maintes genz qui gaires ne l'aimment de cuer.*
Ez : *Et se blasme si* ***durement*** *que grant pitié en prent a maintes gens qui gueres ne l'ayment.*
(13-13)

u) **Ao** : *Si les font a fine force hors flatir tant que sor piez l'ont relevé. Mais si* ***durement*** *estoit bleciez q'a painnes se pooit sor piez sostenir.*
Ez : *Tant font les gens Claudas qu'a force l'ont relevé si* ***durement*** *blessé qu'il ne se pouoit sur piés tenir.*
(13-55)

v) **Ao** : *Et si resent Claudas a si fier et a si viguereus* ***tres durement*** *que, s'il lo velt recevoir a mener en sa prison, il n'i entrast pas legierement.*
Ez : *Et il sent le roy Claudas a si courageux que, s'il le reçoit a metre en sa prison, il n'y entrera pas legierement.*
(13-128)

w) **Ao** : *Qant la Dame del Lac les vit ampirier* ***si durement****, si en ot mout grant pitié et grant esmai et lor demande qu'il ont eü, qui* ***si durement*** *sont empirié. Et il lo li çoillent que dire ne li osent car mout la dotent.*
Ez : *Et quant la dame les vit ainsi, elle en eut moult grant pitié et leur demanda qu'ilz ont. Et ilz ne lui osent dire car moult la doubtent.*
(14-1)

x) **Ao** : *Ensin parole Lyoniaus, si s'an mervoillent **trop durement** tuit cil qui l'oent des fieres paroles qu'il trait avant.*
Ez : *Ainsi parle Lyonnel dont se merveillent tous ceulx qui l'oyent.*
(14-80)

y) **Ao** : *A ces paroles commança Lyoniax a penser mout **durement**, si li venoient les lermes as iauz grosses et chaudes.*
Ez : *A ces parolles commença Lyonnel a penser moult **durement**, si lui viennent les lermes aux yeulx grosses et chaudes.*
(14-117)

z) **Ao** : *Par ce sont **durement** asseüré cil do païs car bien cuidoient qu'il fust mout bien del roi Claudas.*
Ez : *Par ce sont asseurez les gens du païs car ilz cuidoient que Farien feust moult bien du roy Claudas.*
(16-7)

aa) **Ao** : *Et cil fiert aprés lui des esperons qui de loing l'ot escrié, si li reproche et apele traïtor et coart **mout durement**.*
Ez : *Et celui fiert aprez des esperons qui de loing le avoit escrié et le a appellé traitre et couart.*
(16-45)

ab) **Ao** : *Et a tot ce qu'il fu feruz en haut lo bleça il si **durement** que il cuida morir eneslopas toz desconfés.*
Ez : *Car en ce qu'il le ferist en hault le bleça il si **durement** que bien en cuida mourir.*
(16-53)

ac) **Ao** : *Qant Phariens l'antant, si les an prise mout **durement** et liez en est, si lor voudra mout guerredoner ce qu'il gardent si envers lui lor leiauté.*
Ez : *Quant Farien entent ce qu'ilz dient, il les prise moult de ce qu'ilz gardent envers lui leur loyauté.*
(16-81)

ad) **Ao** : *La o il sospiroit et ploroit **si durement**, vint ses niés Lambegues amont.*
Ez : *Et ainsi comme il pleuroit et souspiroit, Lambegue son nepveu vint amont.*
(16-82)

ae) **Ao** : *Atant se tot Phariens que plus ne dist et lors recomance a plorer trop **durement**.*
Ez : *Atant se taist et commence a pleurer et a lamenter moult **tendrement**.*
(16-85)

af) **Ao** : *Si commança a afeblir mout **durement**.*
Ez : *Lors commença a affoiblir moult **povrement**.*
(18-2)

ag) **Ao** : *Et la colors li monte el vis, si an devint mout vermauz et mout biaus, et **durement** li sist.*
Ez : *Et la couleur lui monte au visaige qui **bien** lui siet **a merveilles**.*
(19-20)

ah) **Ao** : *Et lors recomence a penser **trop durement**.*
Ez : *Et lors recommence le roy a penser.*
(19-22)

ai) **Ao** : *Il enveia lo cerf a sa dame par deus vallez et ele se merveilla* ***trop durement*** *comment il estoit si gras en tel saison et de la grandor qu'il avoit se merveilla a desmesure.*
Ez : *Il l'envoya a sa dame et celle s'esmerveille* ***moult*** *de ce que si gras le vit en celle saison.*
(20-4)

aj) **Ao** : *Si voit que ele sospire et plore mout* ***durement****.*
Ez : *Et voit qu'elle souspire et pleure moult* ***tendrement****.*
(20-8)

ak) **Ao** : *Car ele point, ne nule riens ne point* ***si durement*** *lo cuer, ne perte de terre, ne d'avoir, com fait obeïr a force contre cuer.*
Ez : *Et il n'est chose qui tant poingne le cueur, ne perte de terre, ne de avoir, comme fait obeir a force contre son cueur.*
(20-47)

al) **Ao** : *Et ele l'an mercie mout* ***durement****, si baille au vallet les deus somiers et deus des plus biax palefroiz do monde, et sont tuit blanc, et si li baille quatre escuiers por lui servir.*
Ez : *La dame le mercia moult et baille au varlet tout son harnois.*
(21-23)

am) **Ao** : *Et li vallez li demande : Sire chevaliers, qui vos navra si* ***durement*** *?*
Ez : *Et le varlet lui demande : Sire, fait il, qui vous navra si* ***durement*** *?*
(21-48)

an) **Ao** : *Tant sont corrues les paroles par tot laianz que la reine lo sot, si l'an poise* ***trop durement****, car ele crient et dote qu'il ne l'amast de si grant amor qu'il eüst anpris por li a defferrer lo chevalier.*
Ez : *Lors sont tant courrues les parolles que la royne le sçait, si lui en poise* ***moult****, car elle craint que pour son amour il ne eust emprins a defferrer le chevalier.*
(21-69)

ao) **Ao** : *Li vallez oste son hiaume, sel baille a un suen escuier, et il commance a panser mout* ***durement****.*
Ez : *Le varlet oste son heaume et le baille a ung sien escuier, et commence a penser moult* ***longuement****.*
(22-2)

ap) **Ao** : *Si s'asist sor la riviere et commança a panser* ***mout durement****.*
Ez : *Puis se assist et commence a penser.*
(22-61)

aq) **Ao** : *Et qant messires Gauvains oit qu'il sont ensin mort, si am plore mout* ***durement*** *car il cuide bien et tuit li autre que ce soit voirs.*
Ez : *Et quant messire Gauvain oyt qu'ilz sont ainsi mors, il en commence a plourer moult* ***tendrement*** *car il cuide bien que ce soit vray.*
(24-20)

ar) **Ao** : *Et trueve letres, puis commance a plorer mout* ***durement*** *si tost com il les a leües.*
Ez : *Et treuve lettres, et quant il les eut leues, il commence a plourer moult* ***tendrement****.*
(24-21)

as) **Ao** : *La o il menjoit ensin, entra laianz uns vallez et ploroit mout* ***durement****.*
Ez : *Et lors entra ung varlet leans qui pleuroit moult* ***tendrement****.*
(27-2)

at) **Ao** : *Lors s'est assis sor lo ru d'une fontaine et commança a penser mout* ***durement*** *tant qe tierce commence a passer.*
Ez : *Et se assist sus le ruisseau d'une fontaine et commença a penser moult* ***longuement*** *tant que tierce passe.*
(27-19)

au) **Ao** : *Ge n'i oseroie enveier s'il nel commandoit, et il pense trop* ***durement****.*
Ez : *Je n'y oseroye envoyer s'il ne le commandoit, et il pense trop* ***longuement****.*
(27-21)

av) **Ao** : *Et il met la main a l'espee et jure* ***mout durement****.*
Ez : *Lors met la main a l'espee et jure* ***grant serment****.*
(27-34)

aw) **Ao** : *Lors commance li Blans Chevaliers* ***mout durement*** *a sospirer, si li demande de monseignor Gauvain et de monseignor Yvain son coisin.*
Ez : *Lors commence le chevalier a souspirer et lui demande de monseigneur Gauvain et de monseigneur Yvain.*
(28-6)

ax) **Ao** : *A chief de grant piece revint li chevaliers de pasmeisons, si se plaint mout* ***durement****.*
Ez : *A chief de piece revient le chevalier de pasmoison et se plaint moult* ***durement****.*
(28-20)

ay) **Ao** : *Li chevaliers as armes vermoilles sainne mout* ***durement****.*
Ez : *Le chevalier aux armes vermeilles seigne moult* ***fort****.*
(33-25)

az) **Ao** : *La dame descent, si li descuevre lo vis et tantost commance a plorer mout* ***durement****.*
Ez : *La dame descent et lui descouvre la face, et quant elle le voyt, elle commença a plourer moult* ***tendrement****.*
(35-1)

ba) **Ao** : *Et il ne l'an respont mie, ainz regarda la porte, si commença a plorer* ***mout durement*** *et dist.*
Ez : *Et il ne respont mot, ains commence a plourer et regarder la porte et dit.*
(35-5)

bb) **Ao** : *Com il ot ce, si a trop grant duel et commance a plorer mout* ***durement****.*
Ez : *Quant il oyt ce, il a trop grant deul et commence a pleurer moult* ***tendrement****.*
(36-14)

bc) **Ao** : *Si a paor de lui et commence a crier* ***mout durement****.*
Ez : *Elle a paour de lui et commence a crier.*
(38-13)

bd) **Ao** : *Et il meesmes i fu mout* ***durement*** *navrez.*
Ez : *Car il y fut moult* ***durement*** *navré.*
(41-2)

be) **Ao** : *Et qant il lo vit neié, si an commance a plorer mout* ***durement****.*
Ez : *Quant le bon chevalier le voit noié, il commença a plourer moult* ***tendrement****.*
(42-16)

bf) **Ao** : *Et il commence a penser mout* ***durement****, si an chevalcha plus soef.*
Ez : *Lors commence a penser moult* ***durement*** *et en chevaucha plus a loisir.*
(46-3)

bg) **Ao** : *Si dormoit trop* ***durement****.*
Ez : *Si dormoit trop* ***durement****.*
(49-17)

bh) **Ao** : *Et ele esgarde, si vit qu'il avoit lo vis anflé et batu et camoisié des mailles lo col, et lo nes escorchié et lo front anflé et les sorcis escorchiez, et les espaules navrees et detranchiees mout* ***durement*** *et les braz tot pers de cox que il avoit eüz et les poinz gros et anflez ?*
Ez : *Et avoit le visage et le front escorchié, les poingz gros et plain de sang, et les espaulles navrees et detrenchies moult* ***durement****.*
(49-18)

bi) **Ao** : *Et qant il ot une piece mengié, si comança a penser mout* ***durement*** *et bien paroit a son penser que ses cuers n'estoit mie a ese, ainçois deïst bien qui le veïst que mout ert a malaise.*
Ez : *Quant il eust une piece mengié si commença a penser moult* ***durement*** *et bien sembloit a son penser que son cueur feust a malaise.*
(50-2)

bj) **Ao** : *Qant il l'oï, si comança mout* ***durement*** *a sospirer et dit.*
Ez : *Quant il ouyt ce, si commence a souspirer trop* ***durement*** *et dist.*
(51-16)

bk) **Ao** : *Lors comança li chevaliers a plorer mout* ***durement*** *et dit.*
Ez : *Lors commença le chevalier* ***tendr[e]ment*** *a plourer et dist.*
(51-19)

bl) **Ao** : *Et il distrent que tot avoit veincu messires Gauvains, mais* ***trop durement*** *estoit bleciez et jusque a mort.*
Ez : *Et ilz dient que messire Gauvain a tout vaincu, mais il en est blecé jusques a la mort.*
(51-54)

bm) **Ao** : *Et qant il asanblerent, si s'escrierent si* ***durement*** *que par toz les prez n'oïst l'en se Hervi non.*
Ez : *Et quant ilz assemblerent, ilz s'escrierent si* ***haultement*** *que tout l'ost en retantist.*
(51-123)

bn) **Ao** : *Quant il vit lo roi, si lo comença* ***mout durement*** *a blasmer et dist.*
Ez : *Et quant il vit le roy, il commence a le blasmer et dit.*
(51-146)

bo) **Ao** : *Et qant li chevaliers oï parler de la reine, si s'anbruncha et comance a penser si* ***durement*** *que toz s'an oblie.*
Ez : *Et quant le chevalier oyt parler de la royne, si se embronche et commence a souspirer* ***durement****.*
(51-190)

bp) **Ao** : *Au comancement dormi li chevaliers mout* ***durement****.*
Ez : *Au commencement dormit le chevalier moult* ***fort****.*
(51-191)

bq) **Ao** : *Si est si engoissos que il ne li puet mot dire, si s'aquiaut a plorer si tres* ***durement*** *comme se il veïst la rien morte el monde que il plus amast.*
Ez : *Et commence a plourer si* ***durement*** *come s'il vist morte la chose du monde qui mieulx aymast.*
(51-195)

br) **Ao** : *Et li chevaliers tranble si* ***durement*** *que a poines puet la reine saluer.*
Ez : *Et le chevalier tremble si que a paine peut saluer la royne.*
(51-237)

bs) **Ao** : *Et il comance a sospirer* ***mout durement****.*
Ez : *Et il commença a souspirer.*
(51-260)

bt) **Ao** : *Mais ele se delitoit* ***durement*** *an sa messaise veoir et escouter.*
Ez : *Mais elle se delectoit a sa malaiseté veoir.*
(51-272)

bu) **Ao** : *Et ja anuitoit* ***durement****, mais cler faisoit que levee estoit la lune, si veoit l'an mout cler par tote la praerie contraval.*
Ez : *Et il annuittoit* ***durement****, mais la lune estoit levee, si faisoit cler si que elle luisoit par toute la prairire.*
(51-296)

bv) **Ao** : *Si commança a sospirer* ***mout durement*** *et a plorer des iauz de la teste, et fu apoiez sor un coutelet.*
Ez : *Il commença a souspirer et a pleurer et s'estoit apuyé sur ung de ses coustes.*
(53-4)

bw) **Ao** : *Et dites a monsignor lo roi que ancor lo requerons nos sor la foi que il nos doit que il nos mant a coi il a si* ***durement*** *pensé.*
Ez : *Et lui dictes que encores nous lui requerons qu'il nous mande a quoy il a si* ***longuement*** *pensé, car nous le voulons savoir.*
(53-12)

bx) **Ao** : *Si a paor que il ne l'ait perdu a tozjorz, mais si li crie merci* ***si durement*** *com il plus puet et se velt a ses piez laissier cheoir.*
Ez : *Il a si grant paour de le perdre que merveilles et s'en va cheoir a ses piez en lui criant mercy* ***moult tendrement****.*
(53-38)

by) **Ao** : *Et li chevaliers qui abatuz estoit avoit son cheval recovré et fu montez, si s'an fuioit mout* ***durement*** *navrez el braz et an la memelle.*
Ez : *Le chevalier qui estoit cheu eut recouvert son cheval et monta dessus et s'en fuit moult navré.*
(55-83)

bz) **Ao** : *Atant s'an ist la damoiselle de la chambre mout correciee et mout plorant* ***durement*** *et ancontre Hector an son venir, si li demande que ele a.*
Ez : *Atant s'en yst la damoiselle de la chambre moult courroucee et pleure moult* ***tendrement*** *et rencontre Hector en chemin qui lui demande qu'elle avoit.*
(57-35)

ca) **Ao** : *Si l'anvoie anvoie querre par la dame de Malohaut et par deus chevaliers, et prie a la dame de Malohaut que mout* ***durement*** *li met an consoil que ele an laist Hetors aler an la qeste.*
Ez : *Si l'envoye querre par la damoiselle de Malohaut laquelle moult lui conseille qu'elle laisse aler Hector en la queste.*
(57-44)

cb) **Ao** : *Et si oloit si* ***durement*** *que a poines pooit an durer an la chanbre qant li covertors estoit reversez. Ha ! Dex, fait messires Gauvains, com mar i fu si biaus chevaliers com cist est que onques nul miauz taillié ne vi de totes choses.*
Ez : *Et si flairoit si* ***mal*** *que home ne en pouoit approuchier et a paine pouoit l'endurer en la chambre. Quant le couverteur fut reversé, messire Gauvain commença a dire : Haa ! quel dommage c'est de ce beau chevalier oncques je ne viz mieulx taillié de tous membres.*
(59-40)

cc) **Ao** : *Si se demantoit mout* ***durement*** *et tenoit sor son giron un chevalier mout* ***durement*** *navré d'une espee parmi les deus cuises d'estoc.*
Ez : *Et se plaignoit moult* ***tendrement*** *et tenoit sur ses deux jambes ung chevalier navré moult* ***durement*** *parmy les deux cuisses de estoc.*
(60-2)

cd) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(60-2)

ce) **Ao** : *Et il li dit et ele li nie mout* ***durement****.*
Ez : *Et il lui dit mais elle lui nye moult* ***bien****.*
(60-12)

cf) **Ao** : *Mais qui puet ce estre, qui* ***si durement*** *crie ? Sire, ge cuit que ce soit s'amie, l'une des plus vaillanz damoiseles dou monde.*
Ez : *Mais qui peut ce estre, qui crie ? Sire, fait elle, je cuide que c'est s'amie, une des plus vaillant dame du monde.*
(60-21)

cg) **Ao** : *Si se refroide et refreschist a l'air et au serain. Et il traoit* ***durement*** *a la nuit.*
Ez : *Si refroidoit ja l'air, et tiroit vers la nuit.*
(60-70)

ch) **Ao** : *Et cil commencent mout* ***durement*** *a plorer et li sires plus que tuit li autre, car li uns des trois estoit ses coisins germains.*
Ez : *Il commence moult* ***tendrement*** *a pleurer car l'ung estoit son cousin germain.*
(60-114)

ci) **Ao** : *Et qant il vost issir hors, si la trova bien fermee, si hurte et apele* ***mout durement****.*
Ez : *Et quant il voulut entre[r] ens, si trouva la porte fermee. Il heurte et apelle.*
(60-152)

cj) **Ao** : *Lors vient a la porte, si apelle* ***mout durement****. Et nus ne li respont, si est trop esbahiz.*
Ez : *Lors appella a la porte, mais nul ne lui respont. Si est tout esbahy.*
(60-153)

ck) **Ao** : *Quant Hestors a oïes ces novelles si commança a sospirer* ***mout durement*** *por les conpaignons lo roi.*
Ez : *Quant Hector ouist ces nouvelles, il commence a soupirer pour ce que ilz sont compaignons du roy Artu.*
(60-189)

cl) **Ao** : *Et li chevaliers estoit* ***durement*** *bleciez, qui deus foiz estoit chaüz, si se relevoit au miauz que il pooit.*
Ez : *Le chevalier qui par deux fois avoit esté abatu fut* ***fort*** *blecé, si se relevoit le mieulx qu'il pouoit.*
(60-216)

cm) **Ao** : *Et tot lo nes a escorchié, si saigne mout* ***tres durement****.*
Ez : *... et tout le nez escorchié, si saigne moult* ***fort****.*
(60-216)

cn) **Ao** : *Et il saigne autresi* ***durement*** *comme s'il fust navrez a mort.*
Ez : *Et saigne aussi* ***fort*** *comme se il estoit navré a mort.*
(60-218)

co) **Ao** : *Et les armes Hestor n'estoient onques gaires anpiriees, ne mais que sor la destre espaule avoit aü un cop qui mout l'avoit avoit anpiriee, si li estoit illuec fausez li haubers et la charz tranchiee jusque a l'os, si seignoit* ***mout durement****.*
Ez : *Et les armes de Hector n'estoient pas fort adommagiees sinon sur la droite espaulle ou il avoit ung tel coup que son haubert estoit percé jusques a la char tant qu'il saignoit* ***fort****.*
(60-240)

cp) **Ao** : *Si s'an vont veoir Marganor qui desarmez est et mout se diaut car mout estoit* ***durement*** *navrez. Mais il n'avoit nules plaies mortels, si en est mout liez Hestors.*
Ez : *Et aprés s'en vont veoir Marganor, lequel est* ***durement*** *navré, mais il n'a nulle plaie mortelle, si en est Hector moult joyeux.*
(60-253)

cq) **Ao** : *Et lors vit mout grant planté de gent qui portoient une biere et crioient et ploroient mout* ***durement****.*
Ez : *... la ou il voit grant planté de gens qui portoient une biere et plouroient trop* ***durement****.*
(60-282)

cr) **Ao** : *Si pense* ***mout durement*** *que il fera, car il set bien que il avra la meslee.*
Ez : *Et pense comme il pourra faire, car il sçait de vray qu'il aura meslee.*
(60-290)

cs) **Ao** : *Et chevauche sor la riviere tant que il avespri* ***mout durement****.*
Ez : *Il chevaucha le long de la riviere tant que il avesprist.*
(62-2)

ct) **Ao** : *Et messires Gauvains esgarde la pucelle qui laianz l'avoit amené qui mout* ***durement*** *plore, si l'an poise mout* ***durement*** *que espoir elle voudroit mout, ce panse, que il anpreïst ceste bataille, mais espoir que prier ne l'an ose et crient que elle lo taigne a mauvaitié et a recreance s'i il s'en est retraiz.*
Ez : *Et messire Gauvain regarde la damoiselle qui leans l'a amené, laquelle ploure moult* ***tendrement****.*
(62-55)

cu) **Ao** : *Si vint devant lo duc, et ses chevaus seignoit* ***mout durement****.*
Ez : *Il est venu devant le duc. Son cheval saignoit* ***fort****.*
(62-63)

cv) **Ao** : *Et fiert sor son hiaume grant cop et pessant si que* ***durement*** *s'en sant messires Gauvains.*
Ez : *Et le fiert ou heaume grant coup et pesant si que* ***durement*** *se en sent monseigneur Gauvain.*
(62-76)

cw) **Ao** : *Messires Gauvains l'an mercie* ***mout durement****. Mout fu la nuit annorez et conjoïz messires Gauvains de totes et toz.*
Ez : *Et messire Gauvain l'en mercie. La nuit fut messire Gauvain moult conjouy et honoré de tous et de toutes.*
(62-157)

cx) **Ao** : *Et ce ne ce ne li vient mies de mauvaitié, car il est, si m'aïst Dex, et preuz et anprenanz et hardiz* ***durement****.*
Ez : *Ce n'est mye par mauvestié, ains est preux et hardy et courageux* ***durement****.*
(62-182)

cy) **Ao** : *Cele maladie prist Sagremor* ***si durement que*** *il cuidai bien morir sanz confession avoir.*
Ez : *Celle maladie print a Saigremor cellui jour, si cuida bien mourir sans confession.*
(62-206)

cz) **Ao** : *Gauvains oste son hiaume, si avale la vantaille et vient au lit o la damoiselle dort* ***mout durement****. Et il la commance a baissier mout* ***doucement****.*
Ez : *Monseigneur Gauvain oste son heaume et abat sa ventaille et vient au lit ou la damoiselle se dormoit. Et il la commence a baisier moult* ***durement****.*
(62-236)

da) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(62-236)

db) **Ao** : *Et Hestors seust totevoies la damoiselle tant que il avesprist* ***durement****.*
Ez : *Hector suyt la damoiselle tant qu'il avesprist* ***durement****.*
(63-25)

dc) **Ao** : *Si en i avoit trois* ***mout*** *bleciez et un mort, cui li vallez avoit la gole rote.*
Ez : *Si en y avoit troys qui estoient* ***durement*** *blecez et ung mort.*
(65-25)

dd) **Ao** : *Et Hestor lo nie **mout durement** et dit que ainz est il outrez.*
Ez : *Et Hector le nye ains dit qu'il est oultré.*
(66-24)

de) **Ao** : *Et il plore si **durement** que ne li puet respondre.*
Ez : *Et celui pleure si **durement** qu'il ne lui peut respondre.*
(68-45)

df) **Ao** : *Si an a li rois si grant duel que par un po que il n'anrage, si regrate **durement** monseignor Gauvain et ses compaignons.*
Ez : *Et le roy en est moult courroucé et regrete **souvent** monseigneur Gauvain.*
(68-110)

dg) **Ao** : *Et il acorent mais il trovent les portes **mout bien** fermees, si ne puent chascuns passer la soe.*
Ez : *Mais ilz trouvent les portes **durement** fermees et ne peut chascun passer par la.*
(68-155)

dh) **Ao** : *Et il la conoist, si commance a plorer mout **durement**.*
Ez : *Et il la congnoist, si commence a plourer bien **tendrement**.*
(69-29)

di) **Ao** : *Et la reine se mervoille mout qui ele puet estre.*
Ez : *Et la royne se merveille moult **durement** qui elle peut estre.*
(69-29)

dj) **Ao** : *... tant que il respasse **durement** que que il revient an sa biauté et an sa force.*
Ez : *... tant que il respasse **durement** et revient en sa beauté et en sa force.*
(69-60)

dk) **Ao** : *Et ele commança a rire mout **durement**.*
Ez : *Et la royne s'en rit **durement**.*
(69-61)

dl) **Ao** : *Et qant il se demante a li, ele lo conforte et aseüre et dit.*
Ez : *Si s'en demente et crie mercy a la royne, et elle le reconforte et asseure **durement** et lui dit.*
(69-62)

dm) **Ao** : *La o Lanceloz estoit armez fors do chief et des mains vient laianz uns chevaliers qui venoit de la bataille, s'avoit perdu son hiaume et estoit **durement** navrez o chief.*
Ez : *La ou Lancelot estoit tout armé fors du heaume et des mains vint leans ung chevalier qui de la bataille venoit, si avoit perdu son heaume et estoit navré au chief.*
(69-70)

dn) **Ao** : *Et qant il l'ot, si sache son frain et commance mout **durement** a sopirer.*
Ez : *Et quant Lancelot ouyst ainsi parler son cousin Lyonnel, si retira arriere son fraing et commença moult **tendrement** a souspirer.*
(69-115)

do) **Ao** : *Et cil l'an lieve maintenant et plore il meïsmes des iauz mout* ***durement*** *de ce que li rois s'umelie si vers lui.*
Ez : *Et celui l'en lieve moult isnelement et ploure lui mesmes des yeulx moult* ***tendrement*** *de ce que le roy se humilie tant envers lui.*
(69-145)

dp) **Ao** : *Si an ot tel duel que ele s'eslança de la roche laïs aval, si fu* ***mout durement bleciee****.*
Ez : *Si en eut tel deul qu'elle se laissa cheoir de la roche amont eu fons aval, si fut* ***toute cassee et debrisee****.*
(69-160)

dq) **Ao** : *Et quant Galehoz l'ot, si set bien et voit que ce est, si an sopire* ***mout durement et mout angoisosement*** *an parfont.*
Ez : *Et si tost come Gallehaut le voyt, si sçait bien quelle chose le roy veult faire, si en souspire* ***angoisseusement****.*
(69-164)

Lexèmes qui remplacent :

- *pitosement*, "d'une manière qui excite la compassion"
  `CligesC` (ca 1176 [mil. XIII^{e}], champ. mérid. [champ.]) – ∅ [vx] | `Ac 1718` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1718]) [bas] | `Ac 1694` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1694]) ; PIETOSUS ; rapport d'hyponymie
- *tendrement*, "avec une grande intensité de sentiment"
  `AlexisS2` (fin XI^{e} [ca 1139], norm. [agn.]) – `Amadis` (1540, Paris) ; TĔNER ; rapport d'hyponymie [395]
- Voir *mout*, avec verbe, "beaucoup (sens quantitatif et qualitatif)" (rapport de synonymie)
- *doucement*, "avec modération"
  `PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; DŬLCIS ; rapport d'hyponymie
- *umblement*, "avec humilité"
  `BrendanW` (1er q. XII^{e} [2^{e} m. XIII^{e}], agn.) – ∅ ; HŬMĬLIS ; rapport d'hyponymie
- Voir *asprement*, "avec violence" (rapport d'hyponymie)
- Voir *bien1*, "exprimant un degré d'intensité, avec un verbe" (rapport de synonymie)
- Voir *fort*, adv., "avec une grande intensité, très, beaucoup" (rapport de synonymie)
- *povrement*, "avec peu de moyens"
  `RouH` (1135-1170 [ca 1300], frc.) – ∅ ; PAUPER ; rapport d'hyponymie
- Voir *merveille*. Ici, *a merveille(s)*, "d'une manière étonnante"
  `BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIII^{e}], ang./tour. [agn.]) – ∅ ; rapport d'hyponymie
- Voir *longement2*, "longtemps" (rapport d'hyponymie)

395. Mats, tout comme le FEW, donne comme définition "amèrement". Ce dernier donne *pleurer tendrement* dans le sens de "avec attendrissement", attesté depuis `HuonR` (mil. XIII^{e}, pic.). Il semble difficile de trancher avec certitude sur le type de pleurs décrits dans le témoin ; nous avons ainsi préféré reprendre la définition donnée dans le DMF. La dernière attestation recensée l'est par Hu dans `Amadis` (1540, Paris), au sein du même syntagme *pleurer tendrement*. On peut noter l'hésitation ici du lexicographe, qui donne comme définition : « avec faiblesse ? ». L'évolution sémantique de l'adverbe, de l'amertume vers la tendresse, est probablement en cours à l'heure de la composition de l'incunable.

- *hautement*, “à haute voix”

  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ [vx] | `Lar 1930` (*Nouveau Larousse Universel* [1930]) ; ALTUS ; rapport d’hyponymie

- *mal1*, adv., “d’une manière fâcheuse ou défavorable”

  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; MALUS ; rapport d’hyponymie[396]

- Voir *sovent*, “à maintes reprises dans un laps de temps limité” (rapport d’hyponymie)

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de conservation(s) avec transposition : 1

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 3

Nombre de lexème(s) absent(s) dans un passage variant : 4

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 2

Nombre de conservation(s) : 25

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 5

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 35

Nombre de remplacement(s) : 42

Nombre de leçon(s) variante(s) : 2

Nombre de binôme(s) absent(s) : 1

Analyses des exemples

1 Parmi les 244 contextes comparables retenus, on observe 68 cas de conservation, quatre cas de variante, 104 cas de substitution et 53 cas d’absence. Le nombre relativement important de ces derniers s’explique aisément par la nature d’adverbe de *durement*, qui peut être omis sans nuire au sein général des séquences textuelles.

2 Trois sens ont été distingués. Le premier, en rapport avec la violence, “d’une manière dure, fortement”, est conservé en français moderne. Il est également majoritairement conservé dans l’incunable, notamment dans ses emplois avec le verbe *ferir*. Lorsqu’il est question de *se defendre*, l’adverbe est remplacé neuf fois par *vaillantment*, une fois par la locution *a son droit*, une fois par *que merveilles* et une fois par *vigorosement*. *vaillantment* est aussi employé avec *faire d’armes*, et *vigorosement* avec *se mesler* et *joster*. L’adverbe *fort* est employé, parfois avec *très*, à cinq reprises, avec des verbes variés. *rudement*, *bien*, *puissamment*, *tant* sont employés deux fois chacun, *vertuosement*, trois, *roidement*, quatre. Sont également employés dans l’incunable, une fois chacun, *laidement*, *vistement*, *felonessement*, *asprement*, ainsi que les locutions *a mout grant effort*, *de grant vertu*, *a coup*. Les locutions *tel coup [que]* et *de si grant/telle force [que]* sont employées chacune deux fois à la place de l’adverbe accompagné de *que*, et la locution *tellement [que]* quatre fois.

3 Le deuxième sens recensé dans la notice est celui de “avec empressement”. Les verbes utilisés pour le remplacement peuvent être relatifs à la durée, avec *vistement*, employé deux fois, et *longuement*, employé une fois, mais aussi, de manière plus générale, à la force, avec *asprement*, employé deux fois, *fermement* et *forment*, employés une fois chacun. Le remplacement par *fierement* peut laisser penser à un problème de compréhension du passage de la part des compositeurs de l’incunable.

396. L’emploi existe toujours en français moderne, mais les usages en sont restreints.

4 Le sens emphatique, “beaucoup”, connaît lui aussi une multitude de remplacements. Il est par ailleurs moins conservé que le premier sens évoqué, avec, du fait de son sens même, un nombre élevé d'absences. Employé dans ce sens, *durement* est remplacé par *pitosement*, *doucement*, *umblement*, *asprement*, *povrement*, *bien a merveilles*, *hautement*, *mal*, *souvent*. Il est aussi remplacé deux fois par *bien*, trois fois par *mout*, huit fois par *fort*, adverbes qui présentent une dimension emphatique plus neutre que ceux précédemment évoqués. Lorsqu'il s'agit de *penser*, le remplacement se fait quatre fois par *longuement* — contre trois cas de conservation de l'adverbe avec ce verbe —, ce qui met l'accent sur la durée de l'état plutôt que sur son degré d'intensité. Un remplacement est assez systématique : il s'agit du remplacement de *durement* par *tendrement*, lorsqu'il est employé avec le verbe *pleurer*, qui se produit à 18 reprises. Cet adverbe est utilisé quatre autres fois avec d'autres verbes, relevant tous du champ sémantique de la plainte. Les compositeurs de Ez semblent donc privilégier la description d'une manière de faire plutôt que son intensité. Cela est probablement dû au fait que le sens de l'adverbe a déjà en grande partie perdu son sens emphatique, et est donc de manière privilégiée associé à son sens décrivant une manière violente de réaliser une action. Dans ce cadre, les compositeurs de Ez ont trouvé plus logique de faire *pleurer* un personnage *tendrement* plutôt que *durement*.

5 Les remplacements ne sont cependant pas systématiques : dans l'incunable, deux occurrences de *durement* employé avec le verbe *pleurer* peuvent être relevées. L'adverbe reste également employé deux fois avec le verbe *penser*, mais aussi une fois avec *dormir*, *sospirer*, *anuitier*, *estre hardi*, *avesprir*, *respasser* et *rire*. Il est aussi employé avec des verbes dans le cadre de la description d'une action qui peut comprendre une dimension violente, rejoignant ainsi le sens 1 : *estre correcié*, *blasmer*, *estre blecié/blecier*, *se plaindre*, *sentir* et *navrer* (cinq fois).

⟶ Les remplacements dans l'incunable sont multiples et concernent tous les sens. On observe cependant une tendance marquée au remplacement des occurrences du sens emphatique par des adverbes variés, qui privilégient la description de la manière de réaliser l'action à l'expression de son intensité, témoignant de la réanalyse de l'adverbe comme permettant uniquement l'expression d'une manière dure de faire, perçue comme inadéquate avec la réalisation de certaines actions.

Analyses internes

1 En Ao, des différences marquées apparaissent entre les différents adverbes employés pour le remplacement. D'une part, il y a les adverbes et locutions qui sont attestés dans la langue après sa date de composition et en sont donc logiquement absents, tels que *tant/si... que merveilles*, *rudement*, *tellement que*, *a esforz*, *a coup*. D'autre part, une autre série d'adverbes est déjà attestée en Ao, avec une fréquence légèrement moins élevée dans le manuscrit que dans l'incunable, comme *longement* (85 et 98 occurrences), *tendrement* (six et 29 occurrences), *vigorosement* (huit et douze occurrences), *vistement* (treize et quatorze occurrences). Enfin, d'autres adverbes sont attestés avant la date de composition de Ao, mais n'y sont pas employés, comme *vaillantment* (treize occurrences en Ez), *roidement* (treize occurrences en Ez), *vertüosement* (sept occurrences en Ez), *poissantment* (trois occurrences en Ez), *umblement* (une occurrence en Ez), ou très peu, comme *asprement* (une et sept occurrences) ou *fort* (une et 48 occurrences).

2 Il est possible de prendre l'exemple de l'adverbe *tendrement*, employé six fois en Ao, et dans tous les cas avec le même verbe *plorer* : l'action peut donc y être décrite de la manière que dans l'incunable. Une distinction s'opère entre le fait de *pleurer tendrement* et *durement*, le premier adverbe mettant l'accent sur le sentiment qui suscite les pleurs, le second, sur leur intensité.

⟶ Contrairement à l'emploi adverbial dans l'incunable, qui est varié, dans le manuscrit, *durement* est omniprésent. Si certains adverbes sont eux aussi employés en Ao, ils le sont très en deçà de la fréquence d'utilisation que connaît *durement*. L'emploi de l'adverbe est tel qu'il est possible de parler d'un figement de la description.

Comparaisons externes

Ce figement a peut-être un rôle dans la désattestation de l'adverbe. En effet, du fait de son emploi répété dans les scènes de description de combat, fréquentes dans certains genres littéraires médiévaux, il a pu être associé à l'idée de dureté, de violence, violence qui en devient un trait sémantique intrinsèque. Le statut de ce trait est confirmé par l'emploi, lui aussi fréquent, de l'adverbe avec des verbes dont l'expression du caractère emphatique recoupe possiblement celle de la violence de l'action (par exemple, *estre navré durement* témoigne de la gravité des blessures, due elle-même à la violence des coups reçus). L'emploi du sens 2, "avec empressement", peut lui aussi être ramené à sa violence sous-tendue. C'est par le biais de cette correspondance, trait emphatique et caractère violent de l'action, que les sens finissent probablement par se confondre. L'adverbe peut toujours permettre la description d'actions abstraites, mais elles se caractérisent par leur dureté, par exemple dans cet exemple de la fin du XV^e^ siècle :

> *Je fus illec durement tourmenté,*
> *Mais neantmoins, quelque mal que j'avoye*
> *Ne quelque grief que j'aye supporté,*
> *Tousjours Jhesus en ayde appelloye...*
>
> `AndrVigneSMartD` (*Mystère de saint Martin*, 1496, poit. et bourg.)

Synthèse : *durement* connaît une chute d'emplois significative d'un témoin à l'autre. Aucun des sens ne semble entièrement absent de l'incunable, mais la tendance à l'élimination du sens emphatique est remarquable. Les compositeurs de Ez affichent une préférence marquée pour l'emploi d'adverbes diversifiés, permettant l'expression de situations particulières et de descriptions nuancées. Cette obsolescence est probablement due au suremploi même de l'adverbe : extrêmement employé, particulièrement dans des contextes où la notion de dureté est présente — à la fois dans les scènes de combat, mais aussi dans d'autres contextes, lorsqu'il accompagne des verbes d'action qui peuvent prendre une dimension violente —, son sens se spécialise et perd sa dimension emphatique, par ailleurs possiblement exprimée par un certain nombre d'autres adverbes ou locutions adverbiales, qui ont l'avantage de ne pas se construire uniquement avec des verbes (*bien*, *mout*, *fort*, etc.). Plus exactement, il est possible de penser que les sens finissent par se confondre en un seul et même sens, rendant ainsi caducs les sens n'exprimant pas la violence. Les remplacements s'expliquent ainsi parce que l'emploi de l'adverbe est perçu par les compositeurs comme exprimant uniquement une manière dure de réaliser une action et ne fait donc plus sens avec la description de nombreuses actions.

Typologie : Disparition partielle ; le nombre d'occurrences de l'adverbe chute de manière importante ; le sens emphatique est particulièrement touché
Facteurs supposés : Suremploi de l'adverbe dans des contextes où son sens emphatique et son sens violent se recoupent ; identification des deux sens en un seul, rendant caducs les emplois où la dimension de /violence/ est absente des séquences textuelles ; existence d'adverbes et de locutions variés permettant l'expression emphatique.

∃ e2

FEW, IV, 394b : HE

Ao : 6 ; Ez : 2

e2, "(interj., servant d'interpellation ou de cri de détresse)"
`AlexisS2` (fin XI[e] [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ [397]

1 **Ao** : ***Hé !*** *damoisele, fait il, qui vos a faite cele plaie ?*
Ez : ***Haa !*** *damoiselle, fait il, qui vous a faite celle playe ?*
(14-64)

2 **Ao** : *Et Lanbegues li crie : Qu'est ce, fait il, mauvais traïtres ? Car tornes a ton anemi mortel qui nule rien ne dessirre autretant comme ta mort !*
Ez : ***Hee !*** *fait Lambegue. Mauvais traitre, retourne a ton ennemy mortel qui rien ne desire autant comme ta mort !*
(16-45)

3 **Ao** : *Et il li dist :* ***Hé****, filz a putain, traïtres, ja nos aviez vos a foi herbergiez !*
Ez : *Il lui dit :* ***Ha****, filz de putain, traitre, vous nous deviez en foy hebergier et vous nous avés trahyz !*
(26-11)

4 **Ao** : *Et qant Hervix l'oï, s'an fu mout esbahiz et mout honteus, et dit : Dex aide, traïson ne fis ge onques ne ja mais, ne l'ancomencerai car trop sui vieus !*
Ez : *Et quant il l'oÿt, il en fut tout honteux et dit :* ***Hee*** *Dieux ! Certes traÿson ne fiz je oncques, ne encores ne commenceray je mie car trop suis vieïl !*
(51-119)

5 **Ao** : *Si voit devant lui la dame a l'espee et dit :* ***Hee****, damoisele, ja vos avoie ge tant proiee que vos alissiez la o ge vos avoie dit !*
Ez : *Et voit la damoiselle a l'espee et lui dit :* ***Haa****, damoiselle, je vous avoie tant prié que vous alissiez la ou je vous disoie !*
(59-43)

6 **Ao** : *Qant eles s'an alerent par delez lo boison o mes vallez estoit, si distrent :* ***Hé !*** *Or nos an somes nos trop criement venchiees...*
Ez : *Quant elle s'en aloient par a costé du buisson ou mon varlet estoit :* ***Haa !*** *dit l'une. Or nous sommes nous trop cruellement vengiees de lui...*
(59-87)

7 **Ao** : ***Hé !*** *Sire chevaliers, fait la damoiselle, vos n'iestes mies si cortois com vos deüssiez estre...*
Ez : ***Haa !*** *Sire chevalier, fait la damoiselle, vous n'estes mie si courtois comme vous deussiez estre...*
(60-5)

8 **Ao** : *Et eles li dient que il sont an la roiche an prison :* ***Hé****, Dex ! fait il. Que n'i suis ge donc ?*
Ez : *Et les dames lui dient qu'il est en la roche lui et Geresche et des aultres compaignons :* ***Haa****, Dieu ! fait il. Comment en yssis je donc ?*
(69-16)

397. Mats fait une distinction entre *hé* et *e*.

Lexème qui remplace : Voir *ha*, “(interj. polyvalente)” (rapport de presque synonymie)

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 2
Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1
Nombre de remplacement(s) : 5

1 Sur les huit contextes, six cas de conservation et deux cas de présence en Ez peuvent être relevés. En Ao, mis à part le contexte 6, les interjections apparaissent dans des contextes d’apostrophe. Elles ont toutes été étiquetées sous une seule et même étiquette mais possèdent deux graphies différentes : *hé* et *hee*. En revanche, seule la deuxième est présente en Ez. Par ailleurs, les deux cas de présence en Ez sont des cas où Ao ne présente pas d’interjection.

2 *ha !* est l’interjection majoritaire dans les deux témoins, avec 160 et 173 occurrences. *e2* est donc une variante minoritaire, peut-être liée de manière forte à la dimension de l’interpellation. La diminution de sa présence dans l’incunable peut être vue comme une simple volonté de régularisation. Elle témoigne d’une tendance générale à utiliser des formes majoritaires.

Typologie : Disparition partielle : chute d’emplois au sein de l’incunable
Facteurs supposés : Tendance à utiliser des formes majoritaires aux dépens des formes minoritaires.

⊆ el1

FEW, XXIV, 324b : ALIUS

Ao : 3 ; Ez : 0

1 adv., “autrement”
`RolB` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – `AucS10` (1re m. XIIIe [fin XIIIe], traits pic. [pic.])

Ao : *Si feroiz, fait il, o vos voilliez ou non qu’**el** gel vos toudrai a force.*
Ez : *Si ferez, fait l’autre, vueillez ou non **ou** je les vous touldray a force.*
(46-25)

Lexème qui remplace : *o3*, “ou”
`AlexisS2` (fin XIe [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; AUT ; rapport d’hyperonymie

Nombre de remplacement(s) : 1

2 “autre chose”
`BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIIIe], ang./tour. [agn.]) – `GriseldisEstR` (1395 [ca 1395], pic.) [398]

a) **Ao** : *Se combatre me covient, fait il, ce pesera moi, car ge ai mout **el** affaire.*
Ez : *Se combatre me convient, dit messire Gauvain, ce poise moy car j’ay **ailleurs** moult a faire.*
(38-40)

b) **Ao** : *Et ge m’an irai, que ge ai **el** a faire que ci a demorer.*
Ez : *Et je m’en iray, car j’ay **ailleurs** a faire.*
(46-29)

398. Une autre attestation plus tardive est mentionnée dans le DMF, dans `JourdBlAlM` (av. 1455 [1455], pic.), au sein du syntagme *ne… el*.

Lexème qui remplace : *aillors*, “en un autre lieu”
`AlexisS2` (fin XI[e] [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; ALIŌRSUM ; rapport d’hyponymie

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1
Nombre de remplacement(s) : 1

‡ embarrer

FEW, I, 258a : *BARRA

Ao : 5 ; Ez : 2

1 v. ppe, “enfoncé”
`PriseOrABR7` (fin XII[e] [3[e] q. XIII[e]], Nord-Est [frc./faibles traits du Nord-Est]) – `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) [399]

a) **Ao** : *Car il n’i a celui des deus cui il ne pere bien de son mestie, car amedui i ont en mainz leus perdu do sanc, si ont les hiaumes* ***detranchiez et anbarrez*** *et les escuz perciez des grosses lances.*
Ez : *Car il n’y a cellui a qui il ne paire bien et qui en maint lieu n’ait perdu de son sang et leurs heaumes sont tous* ***detrenchiez*** *et leurs escus percez de lances.*
(16-59)

b) **Ao** : *Et ses hiaumes estoit* ***fanduz et anbarrez****.*
Ez : *Et son heaume estoit* ***fendu et embarré****.*
(49-12)

c) **Ao** : *Tant sofri Lanceloz ou gué il et sa compaignie que ses hiaumes fu toz* ***fanduz et anbarrez*** *et li cercles an pandoit aval.*
Ez : *Tant y souffrit Lancelot de paine et travail que son heaume fut tout* ***fendu et enbarré*** *et les cercles en pendent aval.*
(68-112)

Nombre de binôme(s) absent(s) : 1
Nombre de conservation(s) : 2

2 “enfoncer”
`Bueve1S` (1[er] t. XIII[e] [2[e] m. XIII[e]], champ. sept. ? [pic.]) – `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `THEVET, Cosmogr.` (1575, Paris)

a) **Ao** : *Et fiert lo chevalier au regarder qu’il fist sor lo nasel do hiaume si que tot lo li* ***anbarra****.*
Ez : ∅
(54-16)

b) **Ao** : *… et desmaillent les blans hauberz et lor fausent li hauberc et* ***anbarrent*** *li hiaume sovant et menu.*
Ez : *… et desmaillent les haubers et* ***domagent*** *souvent leurs heaumes.*
(55-142)

399. Le DMF donne `MelusArrS` (1393 [1[er] q. XV[e]]) comme dernière attestation de la forme au participe passé. L’entrée dans `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) donne : « Heaume embarré, *id est*, enfoncé de coups qu’il a receu. » Les exemples de l’entrée dans Hu témoignent du maintien du lexème au sein du syntagme.

Lexème qui remplace : Voir *damagier*, “abîmer” (rapport d’hyperonymie)

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 1

Analyses des exemples

1 Le lexème est présent à cinq reprises en Ao et à deux reprises en Ez. Sur les cinq passages, quatre sont comparables. À deux reprises, le lexème est conservé, et à deux reprises, il est remplacé.

2 Les deux contextes qui connaissent une conservation pour le mot, en 1 b) et en 1 c), concernent la même forme, au participe passé, au sein du syntagme *fendu et embarré*. Le syntagme semble posséder un certain degré de figement, puisque l’autre binôme, en 1 a), est, lui, remplacé.

3 En effet, en 1 a), le binôme *detranchiez et anbarrez* est remplacé par la forme seule *detrenchiez*.

4 En 2 b), le lexème en Ao n’apparaît ni au participe passé ni au sein d’un syntagme. Il est remplacé par le lexème *damagier*.

⟶ Le lexème semble conservé au sein d’un syntagme, au participe passé.

Analyses internes

1 *detrenchier* est présent à treize reprises en Ao, douze en Ez ; l’emploi est donc stable. Le sens de *detrenchier* est distinct de celui de *embarrer*, puisqu’il signifie “découper en plusieurs morceaux”. En 1 a), en Ao, les heaumes sont donc à la fois enfoncés en plusieurs endroits et découpés en d’autres ; tandis qu’en Ez ils sont simplement découpés. L’emploi du binôme, en Ao, semble être une alternative à la forme *fendu et anbarré* qui, elle, survit du fait de son figement.

2 *damagier* connaît une stabilité d’emplois, entre Ao et Ez. Le lexème signifie de manière générale “causer un dommage physique” ; il semble donc être hyperonyme de *embarrer*[400].

⟶ *embarrer* se fait remplacer par un verbe hyperonyme. Il constitue un emploi minoritaire.

Comparaisons externes

L’apparition du sens “enfermer”, par évolution sémantique[401] a pu jouer un rôle dans la disparition du verbe[402], tant dans ses formes conjuguées que dans ses formes participiales[403]. L’évolution sémantique, créant pour une même forme des sens très différents, a pu créer une confusion dans l’emploi du mot, conduisant à l’abandon de son usage.

Synthèse : L’évolution sémantique du lexème amène des sens très différents mais pas opposés, donc semblant discontinus sur le plan sémantique, à se côtoyer. Il est possible que cela ait pu conduire à une confusion sémantique lors de l’emploi du mot. *embarrer* est néanmoins conservé au sein d’une expression en Ez, dont le figement permet son maintien. Par ailleurs, de nombreux autres lexèmes existent dans la langue pour signaler la violence des coups portés ; en Ez, le lexème identifié pour le remplacement est un hyperonyme de *embarrer*.

400. Pour plus de détails, voir les analyses de la fiche *estoutoiier*.
401. L’évolution sémantique a pu suivre le schéma suivant : “enfoncer (à l’aide d’une barre ou d’un objet longitudinal)” > “planter” > “planter pour former une clôture” > “planter pour former une clôture autour de qque chose” > “enfermer”. Il est à noter que le sens de “enfermer” est documenté pour l’ancien occitan dans le FEW.
402. Ce sens devient lui-même obsolète assez rapidement, puisque sa dernière attestation se trouve elle aussi dans `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) ; il se conserve néanmoins dans la langue moderne au sein de parlers régionaux : Cant. et bgât. (source : FEW).
403. Hu donne pour *embarré* le sens de “garni de barres”.

Typologie : Disparition du lexème sauf au sein d'une expression
Facteurs supposés : Évolution sémantique du lexème, amenant des sens différents, mais non opposés, à se côtoyer, créant une confusion ; nombreux lexèmes concurrents qui sont des hyperonymes.

⊆ embroiier

FEW, XV-1, 267a : *BREKAN

Ao : 2 ; Ez : 0

embroiier, "enfoncer"
`BrutA` (ca 1155 [4e q. XIIIe], norm./agn. [agn.]) – `JPreisLiègeB` (ca 1380 [1439], liég.)

1 **Ao** : *Si s'entredonent granz cox amont es hiaumes des cleres espees tranchanz si que eles i sont* ***antrees*** *amedeus et* ***anbroiees****.*
Ez : *Si s'entredonnent grans coupz amont sur les heaumes des espees trenchans tant que elles y sont* ***entrees****.*
(13-60)

2 **Ao** : *Et fiert sus an la penne de l'escu si que il li fant bien demi pié, et par po ne li a tranchié lo braz senestre. Et cil oste lo braz des anarmes, sel lait tot* ***anbroié*** *an l'espee, et trait la soe espee, si an fiert Hector a deus poinz. Et Hectors ne pot la soe avoir, si saut a terre. Et qant cil lo voit si saut dedanz lo paveillon. Et Hectors arache s'espee de l'escu.*
Ez : *Et le fiert sur son escu tel coup que tout l'a fendu et par ung peu qu'il ne lui a couppé le bras. Puis celui oste le bras des enarmes et laisse son espee, et trait la sienne, si en fiert Hector dessus le heaume aux deux mains. Et Hector ne peut la sienne avoir. Quant celui le voit, il sault dedens le paveillon, et Hector sault a terre, et arrache son espee de l'escu.*
(60-35)

Nombre de binôme(s) absent(s) : 1
Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

Dans les deux contextes, le lexème est omis. Dans le premier cas, l'omission est aisée, car *embroiier* fonctionne au sein d'un binôme synonymique avec *entrer*, verbe conservé en Ez. Le deuxième cas est plus complexe. En Ao, le chevalier *lait tot anbroié an l'espee* son *escu* qui vient d'être frappé par l'épée. L'écu a été endommagé par le coup d'Hector, qui a fiché son épée dedans, et c'est cet écu, avec l'épée fichée dedans, dont se débarrasse le chevalier, comme l'indique le fait qu'ensuite Hector n'a plus d'épée : « *Et Hectors ne pot la soe [espee] avoir.* » En Ez, cette description est présente : « *Et Hector ne peut la sienne avoir.* » Cependant, le contexte précédent est confus en Ez : « *celui oste le bras des enarmes et laisse son espee, et trait la sienne* ». Le lien entre l'écu frappé et le fait de laisser une épée (laquelle ?) est vague. L'emploi du lexème *embroiier* n'a pas été compris. *lait tot anbroié an l'espee* devient *laisse son espee*, par omission de *tot anbroié* et refonte formelle du *an* en *son* pour tenter de redonner du sens au passage. Le fait que tout le reste du passage soit similaire à celui en Ao peut être vu comme le témoin de l'incompréhension du passage précis dans lequel se trouve le lexème.

‡ embronchier

FEW, I, 565a : BRŬNCUS

Ao : 11 ; Ez : 4

1 “baisser (part. la tête)”

`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) [404]

a) **Ao** : *Et li rois **enbrunche** la teste si en est si iriez que les lermes l'an sont as iauz venues. Tant sont corrues les paroles par tot laianz que la reine lo sot.*
Ez : *Lors sont tant courrues les parolles que la royne le sçait.*
(21-68)

b) **Ao** : *Et messires Gauvains l'ot, si **anbrunche** la teste et sorrit.*
Ez : *Et quant messire Gauvain l'oyt, il **baisse** la teste et sourrist.*
(46-47)

c) **Ao** : *Et fiert et refiert sor lo hiaume et ou col et es espaules, tant com lui plot, c'onques li chevaliers ne se muet, ainz tient la teste **ambrunchiee** por les cos qu'il a aüz anmi lo vis.*
Ez : ∅
(54-16)

d) **Ao** : *Et par la foi que vos me devez, d'ou vint cele amors que vos avez an moi mise ? A ces paroles que la reine disoit, avint que la dame do Pui de Malohaut s'estosi tot a esciant et dreça la teste que avoit **anbrunchiee**.*
Ez : *Par la foy que vous me devez, dont vindrent ces amours que vous avez en moy mises ?*
(51-265)

Lexème qui remplace : *baissier*, “pencher vers le sol”

`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; *BASSIARE ; rapport de synonymie

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 3

2 “courber”

`CourLouisLe` (2e t. XIIe [3e q. XIIIe], frc.) – `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) [405]

a) **Ao** : *Et li autres lo vient ateignant, si li done grant cop desus lo hiaume si que tot l'**anbrunche** avant et la o il s'an passe outre li Blans Chevaliers fiert par aventure de l'espee arrieres.*
Ez : ∅
(23-33)

404. Hu ne recense pas le lexème.

405. `Mén 1694` (*Dictionnaire étymologique* [1694]) précise : « Vieux mot inusité, qui signifie couvrir. » Aussi donné dans `Corn 1694` (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) : « On a dit *S'embruncher* ou *s'embrunger*, dans le vieux langage, pour dire, Se couvrir, s'affubler. » Les variations sont données sur ce sens précis car il s'agit d'un sens général qui semble plus proche de ceux recensés dans les sources lexicographiques que les précédents. Hu ne recense pas le lexème.

b) **Ao** : *Et Hestors lo fiert sor l'arçon de la selle darriés, si com il iert* ***anbronchiez****. Et li glaives fu forz et roides et li fers bien tranchanz, et li haubers fause et li fers li cole jusque an la boele. Et il s'an va outre par desus l'arçon devant et il chiet morz a terre par devant lo chevalier que il tenoit ores par lo nasel.*
Ez : *Et le fiert parmy l'arçon de derriere tellement qu'il cheut mort a terre devant le chevalier qu'il tenoit.*
(60-107)

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 2

3 v. pronom., "baisser la tête"

`LancM` (ca 1177 [ca 1235], champ. mérid. [champ.]) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen)

a) **Ao** : *Et qant li chevaliers oï parler de la reine, si s'****anbruncha*** *et comance a penser si durement que toz s'an oblie.*
Ez : *Et quant le chevalier oyt parler de la royne, si se* ***embronche*** *et commence a souspirer durement.*
(51-190)

b) **Ao** : *Et por ce qu'ele ne voloit qu'il la coneüst, si s'****anbruncha*** *et se traist pres de damoisele Lore.*
Ez : *Et pour ce qu'elle ne vouloit mie qu'il la congneut, se* ***embroncha****.*
(51-236)

c) **Ao** : *Et li Saisnes s'****anbrunche*** *sor lo col de son cheval et giete l'escu ancontre.*
Ez : *Et le Sesne se* ***embronche*** *sur le col du cheval et jete l'escu encontre l'espee.*
(69-93)

Nombre de conservation(s) : 3

4 v. ppe empl. adj., "avec la tête baissée, courbé, pour se dissimuler"

`SThomGuernT` (ca 1174 [déb. XIII^{e}], Ouest/pic./agn. [agn.]) – `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `MolinetChronD` (4^{e} q. XV^{e} [déb. XVI^{e}], flandr.) [406]

Ao : *Et li Blans Chevaliers se tint toz* ***enbruns*** *que nel queneüssent, et si estoit il toz armez neïs de hiaume.*
Ez : *Et le Blanc Chevalier se tient* ***embronchié*** *que ceulz ne le congneussent, et si avoit le heaume lacé.*
(28-40)

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

5 "se cacher"

`Ao` (ca 1220 [2^{e} q. XIII^{e}], bourg.) – ∅ [rég.] | `GuillMachBehH` (av. 1342 [fin XIV^{e}])

406. Il est intéressant de noter que dans Hu la majeure partie des exemples du participe passé concernent le sens de "baisser" non plus pour la tête, mais pour ce qui couvre la tête : « *Aux deux costez du dict second ordre estoient ung grant nombre de povres hommes honnestes, vestuz de robes de dueil, les chapperons embronchez.* » (dans `LEMAIRE DE BELGES, Pompe funeralle de Phelipes de Castille` (1508, Anvers)). Il semble qu'il s'agisse d'une restriction sémantique par métonymie.

a) **Ao** : *Lors resont descendu et resont* ***anbrunchié*** *an l'antree de la barbacane et dient que ci les atandroient.*
Ez : *Lors se descendent et se* ***embuchent*** *a l'entree de la barbaquane et disent qu'ilz les attendront la.*
(60-202)

b) **Ao** : *Lors sont tuit li dis* ***anbrunchié*** *an la chauciee et les jostes commencent do chevalier do pont et de monseignor Gauvain.*
Ez : *Lors sont tous les sergans* ***embuschez*** *en la chaussee et les joustes commencent du chevalier et de monseigeur Gauvain.*
(65-10)

Lexème qui remplace : Voir *embuschier*. Ici, *embuschier*, "se cacher"
`SoneG` (3e t. XIIIe [2e q. XIVe], wall. occ. [hain.]) – ∅ ; *BŪSK- ; rapport de synonymie ; graphie proche [407]

Nombre de remplacement(s) : 2

Analyses des exemples

1 Sur les douze passages, cinq présentent des cas de raccourcissement et sept sont donc comparables. On distingue trois cas de conservation, trois cas de remplacement et un cas de présence en Ez.

2 Les trois cas de conservation concernent le même emploi du verbe, à la forme pronominale et signifiant "baisser la tête". Le cas de présence en Ez concerne le contexte 4. Il s'agit de l'emploi du participe passé, "avec la tête baissée pour se dissimuler". Le lexème qui est utilisé en Ao est l'adjectif *embronc*, de même sens. Il est intéressant de noter que cet adjectif survit moins longtemps dans la langue. Les cas de présence et de conservation sont relatifs à ce même sens de "baisser la tête".

3 Le cas de remplacement en 1 b) concerne également ce sens, mais au sein d'un emploi transitif qui a pour objet le lexème *teste*. Le verbe *baissier* est utilisé en Ez. Par ailleurs, le verbe avec le sens de "se cacher" est remplacé en Ez, en 5 a) et 5 b). Le verbe qui est utilisé ici est *embuschier*, peut-être par banalisation.

⟶ Certains emplois du verbe se conservent et d'autres non. L'emploi pronominal et l'emploi participial du sens "baisser la tête" sont ainsi conservés, au contraire de l'emploi transitif de même sens. Cela témoigne probablement d'un certain figement de l'emploi du verbe. Le sens "se cacher" ne semble, lui, plus exister à la fin du XVe siècle.

Analyses internes

L'expression *baissier la teste* n'est pas recensée en Ao. *embuschier* est présent à trois reprises en Ao, avec le sens de *se mettre en embuscade*. Les lexèmes utilisés en Ez ne sont donc pas attestés en Ao.

Comparaisons externes

1 Ce qui est particulièrement intéressant, dans le cas présent, c'est que la forme pronominale, en 3, attestée en Ez, donc qui semble être la forme la mieux conservée, est une forme qui disparaît avant d'autres, car c'est celle qui n'est pas recensée dans `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]), contrairement par exemple à l'emploi transitif, qui est remplacé. Il est possible de relever ici

407. Le verbe du français moderne *embusquer* est le produit de la réfection du verbe de l'ancien français sur le modèle de l'italien *imboscare* (source : TLFi).

l'écart entre les sources lexicographiques, l'emploi probablement réel des mots et l'emploi particulier au sein de notre corpus. Il est probable que le lexème soit déjà en voie d'obsolescence à la fin du XV^e^ siècle et que la forme davantage figée *soi embronchier* soit la plus transparente aux yeux des compositeurs de Ez.

2 Si l'on se penche sur les dates de dernière attestation, c'est le sens "(se) cacher" qui disparaît le plus tôt [408]. Une concurrence avec *embuschier*, d'une forme graphique proche et mieux implanté dans le réseau sémantique, a pu jouer. Une autre différence sépare les deux verbes : avec *embronchier*, on part du fait de "se pencher, se baisser" pour arriver au fait de "se cacher", alors qu'avec *embuschier* on part du fait de "se tenir en embuscade" pour arriver au fait de "se cacher", voire même de "se cacher le visage", car ce dernier verbe prend les mêmes différents sens que *embronchier*. Cette évolution témoigne de la plus grande force sémantique de *embuschier* par rapport à *embronchier*. Le sens qu'il ne prend pas est le sens "s'assombrir". C'est peut-être aussi la présence de ce sens, rendant notamment confus l'emploi participial (d'une part, "baisser la tête pour se cacher", d'autre part, "avoir le visage assombri à cause d'un sentiment"), qui a aidé à l'obsolescence du sens de "se cacher".

⟶ Concurrencé par un lexème de même sens, d'une forme graphique proche et d'un sémantisme plus fort, *embronchier* tend à disparaître.

Synthèse : L'obsolescence en cours du verbe est causée probablement par l'existence de *embuschier*, verbe dont a relevé toutes les qualités, et dont le prestige va encore s'accroître à la suite de sa réfection sur la forme italienne. Les compositeurs de Ez préfèrent néanmoins, pour la forme pronominale, conserver la forme ancienne, alors qu'ils n'hésitent pas à remplacer le verbe dans son emploi transitif par un emploi plus moderne, *baissier*.

Typologie : Disparition partielle ; perte de sens et d'emplois ; un des sens employés en Ez est un archaïsme, au contraire d'un autre, pourtant remplacé dans l'incunable
Facteurs supposés : Existence d'un lexème synonyme de forme proche, plus fort sémantiquement et mieux implanté dans le réseau sémantique.

⊆ embuignier

FEW, I, 628b : *BUNIA

Ao : 1 ; Ez : 0

embuignier, "bosseler"
`ErecFr2` (ca 1170 [1re m. XIIIe], champ. mérid. [bourg.]) – `CristalB` (2e t. XIIIe [1267], pic. [art.])

Ao : *Si se donent granz cox amont desus les hiaumes, si les font* ***anbuignier*** *desus les testes et se fausent les hauberz an plusors leus.*
Ez : *Ilz s'entredonnent grans coups sur les heaumes, et les font* ***enfondrer*** *sur leurs testes et faussent les haubers en plusieurs lieux.*
(47-11)

408. Tout en survivant dans des dialectes modernes d'implantations diverses (source : FEW). On ne peut donc pas écarter l'idée d'un usage régional, qui serait logiquement éliminé en Ez.

Lexème qui remplace : *enfondrer*, “enfoncer”

`PhThCompS` (1113-1119 [déb. XIII^e], agn.) – `Fur 1690` (*Dictionnaire universel* [1690]) [vx] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) ; FŬNDUS ; rapport de métonymie, du particulier au général [409]

Nombre de remplacement(s) : 1

L’emploi de *embuignier* ne semble pas avoir dépassé la fin du XIII^e siècle. *enfondrer*, employé en Ez, est de sens plus général.

⊆ empalir

FEW, VII, 506a : PALLĬDUS

Ao : 1 ; Ez : 0

empalir, “devenir pâle”, part. : v. ppe empl. adj., “pâle”

`GaimarB` (ca 1139 [déb. XIII^e], agn.) – `RenContrR` (ca 1342 [fin XV^e], champ. mérid.) [410]

Ao : *Mais il ne conoist mies que ce soit Agrevains car il ert maigres et* ***anpaliz****.*
Ez : *Mais il ne congneust point que se feust Agravain car il estoit maigre et* ***palle****.*
(59-76)

Lexème qui remplace : *pale*, “pâle”

`RolS2` (ca 1100 [2^e q. XII^e], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; PALLĬDUS ; rapport de métonymie, du particulier au général ; même étymon

Nombre de remplacement(s) : 1

† empenser

FEW, VIII, 197a : PĒNSARE

Ao : 3 ; Ez : 1

empenser, “concevoir”

`Ao` (ca 1220 [2^e q. XIII^e], bourg.) – `Cene dieux, c.1492` (ca 1492, Caen) [411]

1 **Ao** : *Dame, fait il, puis que vos vos i acordez, ge lo ferai. Et savez vos que ge ai* ***enpensé*** *a faire ? Ge meesmes irai a mon seignor lo roi, et si li crierai merci de mon deseritement.*
Ez : *Dame, fait il, puis que a ce vous accordez, je le feray. Moy mesmes iray a mon seigneur le roy Artus, si lui crieray mercy de mon desheritement.*
(1-47)

409. Le `Fur 1690` (*Dictionnaire universel* [1690]) indique dans son entrée du verbe, intitulée *enfondrer, ou effondrer* : « Le mot d’*enfondrer* est vieux, et celuy d’*effrondrer* a pris sa place. »
410. Les dates sont données pour la forme précise.
411. Mats donne `TrubertR` (1^re m. XIII^e [4^e q. XIII^e], qques traits pic. [Paris]) comme attestation, mais Ao est antérieur.

2 **Ao** : *Qu'est ce, Lyonel ? Qu'avez vos* ***enpensé*** *? Volez me vos ja laissier, qui disiez harsoir que vos n'avriez ja mais maistre que moi ?*
Ez : *Qu'est ce, Lyonnel ? Que avez vous* ***empensé*** *? Me voulez vous ja laisser, qui disiez arsoir que vous ne auriez autre maistre que moy ?*
(14-118)

3 **Ao** : *Et il s'an estoient a li venu por lor sairement aquiter. Si avoient* ***anpensé****, fait il, qu'il avroit une espie en ce grant chemin laïsus por amener ça les chevaliers, tant que aucuns prodom i venist par cui ge fusse gariz.*
Ez : *Et ilz s'en estoient venus a elle pour leur serment acomplir. Et ilz ont eu* ***en pensé*** *que je auroie chacun jour une espie en ce chemin lassus pour amener ceans les chevaliers errans, tant que aucun preudomme y feust venu par qui je peusse estre guery.*
(59-110)

Lexème qui remplace : Voir *pensé*. Ici, *pensé*, "idée"

`PsCambrM` (1re m. XIIe [av. 1160], agn. [Canterbury]) – ∅ ; PĒNSARE ; rapport de métonymie, du particulier au général ; même étymon

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Nombre de conservation(s) : 1

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

1 Sur les trois contextes présentés ci-dessus, deux présentent des passages comparables. L'un est un cas de conservation, l'autre, un cas de remplacement. Le remplacement en 3 est intéressant car il montre la réanalyse dont fait l'objet le verbe. En effet, dans les deux témoins, un temps composé est utilisé. En Ao, le verbe est *empenser*, dans un emploi avec l'auxiliaire : « *avoient anpansé* », alors qu'en Ez le verbe conjugué est *avoir* : « *ont eu* ». *en pensé* est le complément du verbe. La réanalyse de la forme en deux occurrences distinctes est permise par le préfixe *en-*. Son influence conduit à considérer la pensée non plus comme une action, mais comme un état d'esprit *dans* lequel on se trouve.

2 *pensé* est très présent en Ao, à 38 reprises, contre deux occurrences seulement en Ez [412], mais le substantif n'y apparaît pas précédé de la préposition *en*.

3 La réanalyse de la forme en deux entités, correspondant à une expression possible en langue (emploi d'une préposition accompagnée d'un substantif, pour l'expression d'un état), montre une certaine tendance analytique. Elle témoigne d'une modification de la perception de la pensée. La relation de causalité entre changement de perception de ce qu'est la pensée et influence de la forme préfixée du verbe sur ce changement de perception n'est pas aisée à déterminer. Il est probable que les deux éléments ont fonctionné ensemble, dans une logique de renforcement mutuel de la tendance analytique.

Typologie : Disparition partielle ; une occurrence est présente en Ez ; cependant, le lexème n'est plus attesté après le siècle suivant
Facteurs supposés : Modification de la perception de la pensée comme un état et non plus comme une action ; réanalyse de la forme du verbe, composée d'un préfixe, en deux occurrences, renforçant cette tendance.

412. Cf. la fiche sur *pensé*.

⊆ emplir

FEW, IV, 590B-591a : ĬMPLĒRE

Ao : 2 ; Ez : 0

emplir, “remplir”, part. : v. ppe empl. adj., “plein”
SThomGuernT (ca 1174 [déb. XIIIe], Ouest/pic./agn. [agn.]) – ∅ [413]

1 **Ao** : *Biaus tres douz filz, Dex vos avoit autresi esmeré et espurgié de totes mauvaises teches et* ***ampli*** *de totes boenes valors com li ors est fins et esmerez desus toz les autres...*
Ez : *Car vous estiez* ***remply*** *de toutes prouesses et vertus et passiez tous autres de vostre temps de bonté et valleur ainsi que l'or passe de preciosité tous les autres metaulx.*
(13-12)

2 **Ao** : *C'est li fruiz qui saola les cinc mil homes en la praerie qant les doze corboilles furent* ***anplies*** *del reillie. Ce est li fruiz par coi li pueples Israel fu sostenuz quinze anz es desserz.*
Ez : ∅
(48-146)

Lexème qui remplace : *remplir*, v. ppe empl. adj., “plein”
JuiseR (2e q. XIIe [déb. XIIIe], liég. [wall.]) – ∅ ; ĬMPLĒRE ; rapport de synonymie ; même étymon

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1
Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

empli semble pouvoir désigner, au XIIIe siècle, le maximum de contenance pour des objets concrets et abstraits de toutes sortes. Le type d'objet sur lequel il peut avoir une portée est réduit en français contemporain.

‡ empoindre

FEW, IX, 599a : PŬNGĔRE

Ao : 5 ; Ez : 0

empoindre, “piquer, frapper”
Ao (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – FroissChronL (1370-ca 1402 [XVe], pic.)

1 **Ao** : *Et desus lo pueple doit seoir li chevaliers, car autresin com* ***enpoint*** *lo cheval et lo mainne cil qui siet desus la ou il velt, autresin doit li chevaliers mener lo pueple a son voloir par droite subjection por ce que desouz lui est et estre doit.*
Ez : *Et dessus le peuple doit seoir le chevalier, car ainsi comme celui qui est sur le cheval* ***en poingnant*** *le maine ou il veult, ainsi doit le chevalier mener le peuple a son vouloir.*
(20-50)

413. L'emploi intransitif est considéré comme « vieilli » en français contemporain (source : TLFi).

2 **Ao** : *Si li hurte au costel senestre et li ront une des costes dedanz lo cors. Et il l'**anpoint** si durement que les regnes li ramanent an la main et li arçons derrieres brise, si lo porte a terre si durement que tot l'estone et au parcheor brise la lance.*
Ez : *Et lui met la lance ou coste senestre et lui brise une des costes dedens le corps. Et le porte a terre tout pasmé.*
(22-11)

3 **Ao** : *Et Keheriez lo fiert tres parmi l'escu et parmi lo hauberc, si lo point an la memele. Il l'**ampoint** durement, si lo porte a terre.*
Ez : *Et Gaheriet le fiert parmy l'escu et parmy le haubert, et le point en la mamelle et le porte a terre.*
(40-20)

4 **Ao** : *Il abatoit chevaliers et chevaus par cols de lances et par ferir d'espees et au sachier par hiaumes et par pennes d'escuz, et par **anpoindre** de lui et de son cheval. Il ne faisoit se mervoilles non et la ou il venoit l'espee traite, sovant li avenoit que il ne trovoit ou ferir.*
Ez : *Il abbatoit chevaliers et chevaulx et puis de l'espee detrenchoit tout ce qu'il attaignoit, et souvent advenoit qu'il ne trouvoit ou ferir.*
(51-117)

5 **Ao** : *Et Hestors fiert lui qui tot i met lo cuer et la vertu que il lo ploie tot desus l'arçon darrieres, et l'**ampoint** si que il fait voler an un mont, et Marganor et lo cheval.*
Ez : *Mais Hector le prent si fermement qu'il porte homme et cheval a terre tout en ung mont.*
(60-238)

Lexème qui remplace : Voir *poindre*, v. intr., “éperonner son cheval, se précipiter à cheval” (rapport d'hyponymie ; même étymon)

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 4

Analyses des exemples

1 Sur les cinq contextes, seul un est comparable. Les quatre autres présentent des cas de raccourcissement, qui peuvent être le fait d'une recherche esthétique, mais sont aussi une manière efficace pour ne pas avoir à utiliser un lexème incompris car obsolescent. Une différence peut être observée entre les quatre cas de raccourcissement et le cas de remplacement : dans les quatre raccourcissements, *empoindre* s'applique à un coup porté lors d'un combat, comme en 3 : « *Il l'ampoint durement, si lo porte a terre.* » Dans le cas de remplacement, il s'agit du sens particulier “frapper des éperons un cheval”.

2 Le seul passage qu'il est possible d'examiner, le passage 1, présente un cas intéressant. En effet, à la place du verbe *enpoint* est utilisée l'expression *en poingnant*. Il nous semble qu'il ne s'agit pas ici d'une question de désagglutination, mais d'un remplacement à proprement parler. Plus précisément, ce remplacement se produit dans le cadre d'une légère reformulation du passage. Ao donne : « *car, autresin com enpoint lo cheval et lo mainne cil qui siet desus la ou il velt...* », et Ez donne : « *car, ainsi comme celui qui est sur le cheval en poingnant le maine ou il veult...* ». En Ao, *empoindre* est le verbe principal, employé avec *mener*, au sein de deux propositions principales corrélées, alors qu'en Ez le verbe principal, au sein de la seule proposition principale, est *mener*. En Ez, l'argumentation est restructurée. *en poignant* est un complément qui permet de décrire la manière qu'a celui qui est sur

le cheval pour le mener où il le souhaite : le fait de *poindre* le cheval est ce qui permet de le diriger. En Ao, les deux actions, *empoindre* et *mener*, sont sur un même plan énonciatif : l'une des actions ne déclenche pas l'autre.

⟶ Le seul remplacement observé fait intervenir le verbe dont *empoindre* est dérivé, au sein d'une proposition participiale introduite par *en*. Il est possible que le développement des propositions participiales en moyen français ait joué en défaveur de la position de *empoindre*, rendant similaires son emploi et celui de *poindre* employé en tel contexte.

Analyses internes

Cela aurait joué en sa défaveur car *poindre* est plus implanté dans la langue que *empoindre*, comme l'attestent ses 39 occurrences en Ao. Néanmoins, il connaît lui aussi une décroissance d'emploi, puisqu'on ne trouve plus que 19 occurrences du verbe en Ez.

Comparaisons externes

1 Le déclin de *empoindre* a aussi pu être favorisé par l'existence de *empeindre*, "pousser, frapper" [414], proche tant d'un point de vue sémantique que d'un point de vue formel. Cette proximité peut être observée au sein même de notre corpus, par exemple en comparant la phrase : « *et l'anpaint si durement que les regnes li remestrent en la main* » (022-33) avec le passage 2 : « *Et il l'anpoint si durement que les regnes li ramanent an la main.* » L'absence de différence est criante.

2 Il faut également prendre en considération la non-productivité du préfixe *em-* [415]. Cette absence de productivité est d'ailleurs peut-être à mettre en relation avec le développement de l'usage des participiales introduites par *en*, sur la période entre les dates de composition de nos deux témoins.

3 L'obsolescence semble par ailleurs généralisée pour les verbes issus de *poindre* : ainsi, les dérivés *despoindre*, "piquer, déchirer, donner des éperons", et *apoindre*, "donner des éperons", disparaissent. Le premier disparaît assez tôt : la dernière attestation recensée est `MousketR` (ca 1243 [2e m. XIIIe], hain. [pic.]) [416] ; le second plus tardivement, puisqu'une attestation se trouve encore en Ez [417]. Il faut néanmois noter que *despoindre*, "renvoyer, chasser", est encore utilisé au XVIe siècle [418]. Ce sont donc les verbes issus de *poindre* et dotés du sens "piquer, frapper" qui connaissent un déclin, probablement parce que se concurrençant sans pouvoir se distinguer de manière significative. Plus grave encore, ils entrent en concurrence avec leur verbe de base, bien mieux installé dans la langue, car plus fréquemment employé. C'est lui qui connaît le meilleur maintien, qui reste cependant relatif.

⟶ Plusieurs facteurs peuvent être avancés concernant le désemploi de *empoindre* : une concurrence sémantique et formelle avec un autre lexème, une inadéquation formelle au système en cours de régularisation et une concurrence avec des mots issus du même étymon, notamment avec le verbe dont *empoindre* est lui-même dérivé.

414. Le verbe est attesté de `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) à `Voult 1613` (*Le Grand Dictionaire françois, latin et grec* [1613]).
415. On consultera ici les considérations développées dans la fiche consacrée à *emprendre*.
416. Source : Gdf.
417. Source : DMF d'après Gdf. Dans cet exemple, il s'agit très probablement d'un archaïsme.
418. Par Gringore, source : Gdf.

Synthèse : *empoindre* disparaît au profit, semble-t-il, de *poindre*, verbe dont il est dérivé et qui est plus ancré que lui dans le système langagier, et de *empeindre*. Le développement des participiales introduites par *en* a un rôle à jouer dans cette obsolescence, rendant similaires l'emploi du verbe et de *en poingnant*. De même, tous les membres de la famille de *poindre* ayant un sens proche de "frapper" semblent être obsolescents, par leur auto-concurrence et par celle avec le verbe premier. *empoindre* ne fait pas exception. Il connaît par ailleurs d'autres difficultés : il est proche sur les points formel et sémantique de *empeindre* ; il est composé d'un préfixe qui est éliminé de la langue.

Typologie : Disparition totale
Facteurs supposés : Multiplication des propositions participiales amenant une concurrence directe entre le lexème et le verbe dont il est dérivé ; appartenance à une famille de verbes, dotés d'un même sens, qui devient obsolescente ; inadéquation formelle du préfixe du lexème avec le système en cours de réfection ; concurrence sémantique et formelle avec un autre verbe.

‡ emprendre

FEW, IV, 602a : *IMPRĔHĔNDĔRE

Ao : 40 ; Ez : 4

1 "concevoir un projet et agir en conséquence"

`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – `Corn 1694` (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [vx] | `Cresp 1637` (*Le Thresor des trois langues…*. [1637]) [dict. bil.] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606])

a) **Ao** : *Dame, fait l'abaesse, puis que vos si a certes l'avez* ***empris****, or aorez en soit Deu et graciez car mout en avons grant joie qant Dex de si boene dame et de si haute reine nos done la compaignie.*
Ez : *Dame, fait l'abeesse, puis que si a certes l'avez* ***entreprins****, loué en soit Dieu et gracié. Nous devons avoir grant joye quant Dieu nous donne la compaignie d'une si haulte [e]t si bonne dame.*
(3-46)

b) **Ao** : *Et li dist que or estoit il bien aeisiez de Farien honir s'il l'osoit* ***amprandre****.*
Ez : *Et lui dist que ores estoit il bien aisié de soy vengier de Farien s'il l'osoit* ***entreprendre****.*
(7-29)

c) **Ao** : *Ne nus cors d'ome, tant fust preuz, ne porroit soffrir ce que li cuers oseroit* ***emprandre*** *que ançois ne lo covenist fenir.*
Ez : *Et nul corps d'omme, tant soit preux, ne pourroit souffrir ce que le cueur oseroit* ***entreprendre*** *que ainçois ne le convenist finir.*
(8-11)

d) **Ao** : *Et disoit maintes foiz qant il estoit en sa grant joie que rien nule ses cuers n'oseroit* ***anprendre*** *que ses cors ne poïst bien a chief mener.*
Ez : *Et disoit maintes fois quant il estoit en sa grant joye que son cueur ne pourroit* ***entreprendre*** *chose dont son corps ne peust bien a chief venir.*
(9-32)

e) **Ao** : *Biaus sire, fait Phariens, por Deu merci, ensi ne lo feroiz vos pas, car vos n'en porriez eschaper vis, ne l'an ne doit pas tel chose* ***enprendre*** *a faire sanz consoil.*
Ez : *Beau sire, fait Farien, ainsi ne le ferez vous pas, car vous n'en pourriez eschapper vif, et l'en ne doit mie telle chose* ***entreprendre*** *sans conseil.*
(11-30)

f) **Ao** : *Si vos mande et prie que vos veigniez entre vos et vostre frere sa cort veoir, et vostre dui maistre avocques vos, car il n'est mie droiz qu'il teigne sanz vos si riche cort com il a* ***enprise*** *a faire.*
Ez : *Le roy vous salue et vous mande et prie que venez vous et vostre frere veoir sa court, et voz maistres avecques vous, car ce n'est mie raison qu'il tiengne sans vous sa haulte court comme il a* ***emprins*** *a faire.*
(11-36)

g) **Ao** : *Por ce, si vos venist miauz croire consoil boen et leial que tel chose* ***enprandre*** *que vos ne puissiez a chief amener.*
Ez : *Pour ce, myeulx vous vauldroit croire conseil bon et loyal que telle chose* ***entreprendre*** *dont vous ne puissiez a chief venir.*
(13-186)

h) **Ao** : *De lui, fait il, vos asseür ge toz car par lo sien consoil l'ai ge* ***enpris****.*
Ez : *De lui, fait il, je vous asseure car par son conseil l'ay* ***entreprins****.*
(16-97)

i) **Ao** : *Voire, fait ele, si l'oseriez* ***enprendre****.*
Ez : *Voire, fit elle, et l'oseriez vous bien* ***entreprendre*** *?*
(20-18)

j) **Ao** : *Ne devez vos pas lo talant tant boter avant que vos n'i esgardoiz ançois raison car por ce fu doné a home et raison et antandement, que il esgardast droiture ançois que il* ***anpreïst*** *a faire rien.*
Ez : *Ne devez vous mie tant embrasser et ensuvir vostre vouloir que vous ne regardez a raison, qui fut donnee a l'omme avec entendement afin qu'il regarde a droiture ainçois qu'il* ***entreprint*** *aucune chose.*
(20-29)

k) **Ao** : *Car chascuns doit* ***anprandre****, ce m'est avis, selonc ce qu'il trueve en son cuer o de mauveitié o de proesce.*
Ez : *Car chacun doit* ***entreprendre****, ce m'est adviz, selon ce qu'il treuve en son cueur ou de mauvaistié ou de prouesse.*
(20-71)

l) **Ao** : *Ne sai, fait li rois, que il fera mais tant sachent tuit mi compaignon s'il i avoit nul qui* ***anpreïst*** *si grant folie ja mais a nul jor n'avroit m'amor, car ce n'est pas chose par avanture c'uns chevaliers, ne dui, ne troi, ne vint, ne trente encores, poïssent a chief mener.*
Ez : ∅
(21-20)

m) **Ao** : *Biax filz de roi, itant vos anseignerai au partir qant plus avroiz achevees aventures felonesses et perilleusses, plus seürement* ***anprenez*** *les aventures a achever car la ou vos lairoiz a achever les aventures par proesce que Dex ait mise en chevalier, il n'est pas encores nez qui maint a chief celes que vos avroiz laissiees.*
Ez : ∅
(21-32)

n) **Ao** : *Por ce, fait il, que ge ne truis nul si hardi chevalier qui m'osast* ***enprandre*** *a defferrer.*
Ez : *Pour ce que je ne treuve ceans si hardi qui ose* ***entreprendre*** *a moy defferrer.*
(21-49)

o) **Ao** : *Car il a ceianz des meillors chevaliers do monde qui entremetre ne s'en voloient, por ce que nus n'en porroit a chief venir, et vos qui ne savez que monte l'avez* ***empris****.*
Ez : *Il y avoit ceans des meilleurs chevaliers du monde qui entremettre ne s'en vouloient, car ilz n'en eussent peu a chief venir.*
(21-62)

p) **Ao** : *Car ele crient et dote qu'il ne l'amast de si grant amor qu'il eüst* ***anpris*** *por li a defferrer lo chevalier.*
Ez : *Car elle craint que pour son amour il ne eust* ***emprins*** *a defferrer le chevalier.*
(21-69)

q) **Ao** : *Si se tint por fox por ce qu'il l'avoit* ***enpris*** *a ocirre.*
Ez : *Et se tint pour fol de ce qu'il avoit* ***entreprins****.*
(25-11)

r) **Ao** : *Mais cil qui tozjorz bee a amender puet ataindre a hautes choses autresin com il les ose* ***anprandre****.*
Ez : *Et celui qui tousjours desire amender peut attaindre a toutes haultes choses ainsi qu'il l'ose* ***entreprendre****.*
(27-13)

s) **Ao** : *Maistre, dont ne sui ge assez gariz por porter armes ? Nenil, fait il, vos porriez* ***enprandre*** *tel fais que tot seroit a rancommencier.*
Ez : *Maistre, ne suis je pas assez guery pour porter armes ? Nenny, fait il, vous en pourriez* ***entreprendre*** *telz faiz que tout seroit a recommencer.*
(37-1)

t) **Ao** : *Car, vos avez por moi* ***anpris*** *a faire plus que ge ne porroie deservir.*
Ez : *Car vous avez pour moy* ***entreprins*** *plus que je ne pourroie desservir.*
(55-109)

Lexème qui remplace : *entreprendre*, "concevoir un projet et agir en conséquence"
LancM (ca 1177 [ca 1235], champ. mérid. [champ.]) – ∅ ; PRĔHĔNDĔRE ; rapport de synonymie ; étymon de la même famille

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 2

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Nombre de conservation(s) : 2

Nombre de remplacement(s) : 15

2 “se mettre à faire qque chose”

PercB (ca 1180 [2e m. XIIIe], champ. mérid. [pic. sept.]) – AndrVigneSMartD (1496, poit. et bourg.)

a) **Ao** : *Mais gardez que vos faciez tant que ja nus n'**anpreigne** a faire chevalerie la ou vos la laisseroiz.*
Ez : *Et gardez que autre ne **entreprengne** chevalerie a faire la ou vous la laisserez.*
(21-29)

b) **Ao** : *Et ge vos en sai mout mauvais gré quant vos au plus biau vallet do monde avez soffert a **enprandre** chose dont il ne puet se morir non.*
Ez : *Je vous en sçay mauvais gré quant au plus beau varlet du monde avez souffert **faire** chose dont il peut mourir.*
(21-66)

c) **Ao** : *Car onques mais home ne vi dont il fust par sanblant si granz domages comme de cestui, car il a **enprise** une chose dont nus ne porroit a chief venir.*
Ez : *Car oncques mais homme ne vist dont il feust par semblant si grant dommage comme de cestui.*
(21-68)

d) **Ao** : *Et d'autre part vos avez tel chose **emprise** que bien vos devez atant tenir et Dex vos an doint a bon chief traire car li perilz i est mout granz.*
Ez : ∅
(21-74)

e) **Ao** : *Mais mout a a faire plus que il ne cuide, cil qui ce a **anpris**, car mout i a encore a ocirre des amis au mort.*
Ez : *Et bien saiche celui qui fist celle **entreprinse** qu'il a encores moult a faire.*
(47-5)

f) **Ao** : *Ge ne demorroie çaianz por nul plait tant que ge i fusse seüz car j'ai trop grant afaire **anpris**.*
Ez : *Je ne pourroie demourer icy longuement car j'ay trop grant affaire **entreprins**.*
(56-8)

g) **Ao** : *Et li sanble estre Hestors plus forz et plus vistes que il n'avoit esté au comancement, si l'an poise mout an son cuer et voudroit avoir fait de son chief greignor meschief que il n'a encores par covant que il n'aüst onques la bataille **amprise**.*
Ez : *Et moult lui poise de avoir **entreprins** la bataille contre Hector, car il le treuve plus fraiz qu'il n'estoit au commencement.*
(60-241)

h) **Ao** : *Et messires Gauvains esgarde la pucelle qui laianz l'avoit amené, qui mout durement plore, si l'an poise mout durement que espoir elle voudroit mout, ce panse, que il **anpreïst** ceste bataille mais espoir que prier ne l'an ose et crient que elle lo taigne a mauvaitié et a recreance s'il s'en est retraiz. Si vient au vallet et dit que il s'an aile a son pere.*
Ez : *Et messire Gauvain regarde la damoiselle qui leans l'a amené, laquelle ploure moult tendrement. Lors sault avant et dit au varlet : Retourne a ton pere…*
(62-55)

i) **Ao** : *Car en vostre conduit devoie ge bien estre puis que ge avoie bataille* ***anprise*** *devant vos.*
Ez : *Car en vostre conduit devoie je estre puis que je avoie bataille* ***prins*** *devant vous.*
(62-66)

j) **Ao** : *Creantez me vos, fait ele, que vos an vandroiz par moi sanz autre bessoigne* ***anprandre*** *?*
Ez : *Le me creancez vous, dit la damoiselle, que vous en revendrez par moy sans autre affaire* ***entreprendre*** *?*
(62-122)

k) **Ao** : *Et il avoit une costume qu'il* ***enprenoit*** *mout volentiers totes les armes, mais il ne fust ja bons chevaliers ne bien seürs tant que il fust bien eschaufez.*
Ez : *Et avoit une coustume qu'[il] le* ***prenoit*** *moult voulentiers aprés les armes, mais il n'estoit ja bon chevalier ne seur s'il n'estoit premierement eschauffé.*
(62-201)

l) **Ao** : *Dame, fait il, ge suis venuz por vostre bessoigne. Mais ge ne la cuidai pas avoir* ***amprise*** *si a droit com ge ai.*
Ez : *Dame, fait il, je suis cellui qui cy suis venu pour vostre besongne et je ne la cuidoie pas cy endroit avoir* ***entreprinse*** *comme j'ay.*
(63-41)

m) **Ao** : *Et il li conte comment il l'avoit* ***anpris*** *a querre et mout le mercia de l'espee que il li avoit anvoiee.*
Ez : *Et Hector lui compte comment il avoit* ***emprins*** *a querre et le mercye de l'espee qu'il lui envoya.*
(66-24)

n) **Ao** : *Et il disoit desor lo cheval o il seoit que Dex lo tenist an ce que il avoit* ***ampris*** *sanz fauser et sanz ruser.*
Ez : *Il disoit sur le cheval ou il seoit que Dieu le tenoit en ce qu'il avoit* ***entreprins*** *sans faulser et sans reuser.*
(68-172)

o) **Ao** : *Et si ne l'ai pas* ***ampris*** *a or solement, mais a toz les jorz que l'ame me sera el cors.*
Ez : *Si ne l'ay mie* ***commencé*** *a ores tant seulement, mais a trestous les jours qui ja me dureront dedens le corps.*
(69-62)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *entreprendre*. Ici, “se mettre à faire qque chose”
  `LancM` (ca 1177 [ca 1235], champ. mérid. [champ.]) – ∅ ; rapport de synonymie ; étymon de la même famille
- Voir *comencier*, “se mettre à faire qque chose” (rapport de synonymie)
- Voir *faire*. Ici, “accomplir une action”
  `SLégerL` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; FACĔRE ; rapport d’hyperonymie
- Voir *prendre*, “prendre, saisir” (rapport d’hyperonymie ; étymon de la même famille)

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 2

Nombre de conservation(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 10

3 “se charger de”

`SThomGuernT` (ca 1174 [déb. XIII^{e}], Ouest/pic./agn. [agn.]) – `MistSQuentC` (ca 1482 [fin XV^{e}], flandr.)

a) **Ao** : *En non Deu, fait ele, ce n'oseroie ge sor moi* ***enprandre****, mais se vos i venez, ge les vos ferai veoir et vostre neveu avocques vos.*
Ez : *En verité, dit elle, ce ne pourroit maintenant estre, mais se vous y voulez venir, je les vous feray veoir et a vostre nepveu.*
(14-39)

b) **Ao** : *Mais se vos volez, ge vos vencherai de celui qui ce vos fist, s'il est tex que gel doie ocirre sanz moi mesfaire. Et s'il est mes hom, çaianz a chevaliers assez qui por conquerre lox et pris* ***anprandront*** *volantiers lo fais sor aus. De celui, fait li chevaliers, qui ce me fist ne me vencheroiz vos ja, ne vos ne autres.*
Ez : *Mais se vous voulez, je vous vengeray de celui qui ce vous fist, s'il est tel que je le doie faire sans moy meffaire. De celui, fait le chevalier, ne me vengerez vous ja, ne autre aussi.*
(21-17)

Nombre de lexème(s) absent(s) dans un passage variant : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

4 “attaquer”

`AlexParA` (ca 1185 [3^{e} t. XIII^{e}], pic.) – `PercefR` (mil. XV^{e} [3^{e} q. XV^{e}], hain. [pic.])

Ao : *Et lors si me porrai de lui venchier car ge l'oserai mout bien* ***enprendre*** *et ocirre s'il estoit encor plus puissant qu'il n'est.*
Ez : *Et la me pourray de lui venger car j'oseray bien* ***entreprendre*** *de l'occire.*
(11-27)

Lexème qui remplace : Voir *entreprendre*, “concevoir un projet et agir en conséquence” (rapport de métonymie, du général au particulier ; étymon de la même famille)

Nombre de remplacement(s) : 1

5 “décider, faire un accord”

`BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIII^{e}], ang./tour. [agn.]) – `COLART MANS., Dial. créat. R.` (1482, Bruges [pic.])

Ao : *Sire, li Rois d'Outre les Marches et li Rois des Cent Chevaliers vos mandent, car ce sevent il bien que vostre effort ne sofferroit nus, mais se vos voliez une assemblee prandre a els a un autre jor et venissiez an tel maniere que li chevalier qui i vendroient poïssent armes porter, il l'****anprandroient*** *d'ui en set semaines.*
Ez : *Sire, le Roy d'Oultre les Marches et le Roy des Cent Chevaliers vous mandent que vostre effort*

ne pourroient plus souffrir, mais se vous voulez prendre et termer l'assemblee a ung autre jour, ilz la ***prendroient*** *de huy en sept sepmaines.*
(34-4)

Lexème qui remplace : Voir *prendre*, "prendre, saisir" (rapport de presque synonymie ; étymon de la même famille)

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

6 v. ppe empl. adj., "saisi"
`GirRossAlH` (ca 1334 [mil. XIV^{e}], bourg.) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen) [419]

Ao : *Li rois est mout* ***antrepris*** *de ceste chose.*
Ez : *Le roy est moult* ***emprins*** *de ceste chose.*
(43-20)

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

7 *emprenant*, "audacieux"
`BrutA` (ca 1155 [4^{e} q. XIII^{e}], norm./agn. [agn.]) – `ChastellK` (1454-1470 [3^{e} q. XV^{e}], flandr.)

Ao : *Et ce ne li vient mies de mauvaitié, car il est, si m'aïst Dex, et preuz et* ***anprenanz*** *et hardiz durement.*
Ez : *Et certes, ce n'est mye par mauvestié, ains est preux et hardy et* ***courageux*** *durement.*
(62-182)

Lexème qui remplace : *corajos*, "qui est valeureux"
`ErecFr2` (ca 1170 [1re m. XIII^{e}], champ. mérid. [bourg.]) – ∅ ; CŎR

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

Analyses des exemples

1 Sur les 41 contextes ici présents, 29 témoignent de remplacements, trois de conservations, un d'une présence en Ez face à une autre leçon en Ao. Les sens qui ont été distingués sont assez nombreux, mais les deux premiers sens, "entreprendre" et "commencer", assez proches, concernent la majorité des occurrences.

2 Les occurrences du premier sens, "concevoir un projet et agir en conséquence", connaissent quinze cas de remplacement et deux cas de conservation. Les remplacements sont systématiques : *emprendre* se fait remplacer par la forme *entreprendre*.

3 Les occurrences du deuxième sens, "se mettre [à faire qque ch.]", connaissent onze cas de remplacement et un cas de conservation. La majorité des remplacements font intervenir le même lexème *entreprendre*. Trois contextes font intervenir des hyperonymes : *faire* en 2 b) ; *prendre* en 2 i) et en 2 k). Ce dernier contexte est amusant : en effet, si, en Ao, il est dit que Sagremor « *avoit une costume qu'il enprenoit mout volentiers totes les armes* », donc qu'il acceptait tout type d'affrontement, en Ez, le sens est radicalement changé. Le début de la phrase nous éclaire sur cette nouvelle signification : « *Et Saigremor n'avoit ce jour ne l'autre devant mengié, sinon moult petit, et avoit une coustume qu'[il] le prenoit moult*

419. Le lexème est peu documenté : il y a deux attestations dans Gdf et celle présente ici.

voulentiers aprés les armes. » Le pronom personnel *le* réfère à la nourriture : ici, Sagremor n'est plus décrit comme un valeureux chevalier prêt à toutes les aventures, mais comme un personnage cherchant avant tout à se nourrir. L'erreur peut témoigner de la difficulté de compréhension du verbe dans certains contextes [420]. Un quatrième lexème sert au remplacement, il s'agit du lexème *comencier*, de même sens que *emprendre*, en 2 o).

4 Les trois cas de conservation concernent une même forme : la forme participiale introduisant une proposition infinitive par *a*, comme par exemple en 2 m) : « *Et Hector lui compte comment il avoit emprins a querre.* » On peut opposer cette forme à l'emploi simple du participe, par exemple en 2 n) : « *Dieu le tenoit en ce qu'il avoit entreprins sans faulser.* » Le figement de la forme et ses emplois spécifiques semblent avoir aidé au maintien du lexème.

5 Le sens "se charger de" ne peut pas être étudié, puisqu'il ne présente pas d'occurrence comparable.

6 Le contexte 4 est intéressant : « *car ge l'oserai mout bien enprendre et ocirre* » est remplacé par « *car j'oseray bien entreprendre de l'occire* ». En plus de la forme *emprendre* remplacée par *entreprendre*, le sens est lui aussi modifié, puisque le lexème ne signifie plus "attaquer" en Ez mais "concevoir un projet et agir en conséquence", c'est-à-dire un renvoi au sens 1, moins spécialisé. Le contexte 5 est comparable, puisqu'en lieu et place de *emprendre*, "faire un accord", on trouve l'hyperonyme de sens assez général *prendre*. En 7, le remplacement de la forme particulière *anprenanz* se fait par un adjectif de sens proche.

7 En 6, c'est Ez qui présente la forme *emprins* face à Ao qui donne *antrepris*. Le sens utilisé en Ez, "saisi", est rare.

⟶ Le lexème *emprendre* est majoritairement remplacé par un autre lexème, *entreprendre*. Il peut également être remplacé par des verbes hyperonymes. Certains de ses emplois sont fautifs et témoignent ainsi de la difficulté que pouvait avoir le verbe dans certains contextes. Dans d'autres, où *emprendre* a une forme figée et une construction spécifique, le lexème est conservé.

Analyses internes

1 *entreprendre* est présent à six reprises en Ao et 37 en Ez. Les emplois du lexème en Ao ne recoupent cependant pas les emplois de *emprendre*. L'un des sens présents dans ce témoin est le sens de "embarrassé" (attesté depuis `FloreAL` (ca 1160 [ca 1300], agn. [pic.])), comme dans la phrase suivante : « *Totes ces choses met Phariens devant ses iauz et si en est mout angoisseus et entrepris.* » (013-114) L'autre sens est celui, physique, de "se prendre (l'un l'autre)", comme dans la phrase suivante : « *Et li dui anfant se sont entrepris main a main et vienent devant Claudas.* » (011-41)

2 Les lexèmes *faire*, *prendre* et *comencier* sont évidemment très employés en Ao ; il n'est pas utile ici d'étudier leur comportement spécifique en rapport avec *emprendre*, puisque la présence des deux premiers lexèmes en Ez peut être le simple fruit du choix d'utiliser des lexèmes plus généraux, hyperonymes, face à des contextes plus ou moins difficiles à comprendre, et celle du dernier, le résultat du choix d'utiliser un synonyme ; deux stratégies assez banales dans le travail de composition.

3 *corajos* est présent une seule fois en Ao et six en Ez, ce qui témoigne d'une progression d'emplois.

⟶ Le lexème utilisé majoritairement pour remplacer *emprendre* n'a pas d'emploi synonyme avec ce dernier lexème en Ao, mais des emplois tout à fait distincts : un emploi à sens concret et un emploi adjectival, désignant un état d'esprit.

420. Ou bien être aussi le témoin de la faim qui taraudait le compositeur à ce moment précis, ou, de manière plus sérieuse, être aussi le fruit d'une coquille : une absence de tilde sur le *-e-* de *emprendre*. La présence de la préposition *aprés*, introduisant une proposition circonstancielle de temps, situant donc l'action après le combat, nous fait tout de même penser que le sens est bien celui de la recherche de nourriture.

Comparaisons externes

Il est probable que c'est la forme de *entreprendre* qui a pu jouer en faveur de sa subsistance : en effet, les verbes contenant le préfixe *entre-* sont nombreux en français médiéval. La forme se serait par ailleurs créée par analogie avec ces verbes-là, à partir de l'union entre *entre-* et *-prendre*[421]. Le figement de *emprendre* dans sa forme participiale a également pu jouer, et plus encore la multiplication des usages du substantif *emprise*. En effet, c'est le substantif qui devient productif après la composition de Ao[422].

⟶ *emprendre* a pu souffrir de ces nombreux nouveaux emplois substantifs, de sens variés et éloignés de ses propres sens, rendant son sémantisme flou, laissant ainsi la place à *entreprendre*.

Synthèse : D'après les dictionnaires de français médiéval, *emprendre* et *entreprendre* ont une multiplicité de sens qui se recoupent. Si le dernier lexème avec ses multiples sens existait déjà à l'époque de la rédaction de Ao, au sein du témoin les deux ont des emplois tout à fait distincts. En Ez, il y a des traces d'emplois de *emprendre*, au sein de formes figées, mais *entreprendre* est devenue la forme majoritaire et remplace *emprendre* dans presque tous ses emplois. Correspondant davantage au système langagier en voie d'unification, avec son préfixe *entre-*, et supportant toutes les constructions que connaissait *emprendre*, qui, lui, se voit contaminé par la forte productivité de ses emplois substantifs, de sens variés, ce qui provoque une confusion sémantique, il est probable que le premier a peu à peu remplacé le second dans tous ses emplois.

Typologie : Disparition de la majorité des emplois ; remplacement dans tous les sens possibles
Facteurs supposés : Forte productivité d'un dérivé dans des sens éloignés des sens du verbe, provoquant une confusion sémantique ; existence d'un lexème synonyme créé par analogie et correspondant donc mieux au système langagier.

∃ en2

FEW, IV, 635b : ĬNDE

Ao : 2 864 [69] ; Ez : 2 083 [50]

1 "(souligne le début d'une action, sans renvoyer à un lieu déterminé)"
`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅

a) **Ao** : *Aprés ce s'**en** retorna Uter Pandragons am Bretaigne la Menor.*
Ez : *Aprés ce s'**en** retourna Uterpandragon en la Petite Bretaigne.*
(1-8)

b) **Ao** : *Et qant il se regarde, si voit venir jusq'a vint chevaliers toz les hiaumes laciez, et aprés **en** vienent vint, et ensins **en** vienent vint et vint jusqu'a deus cenz.*
Ez : *Et il voit venir jusques a .xx. chevaliers tous les heaulmes lachiés, et aprez eulx **en** viennent .xx. autres, et ainsi viennent .xx. et .xx. jusques a deux cens.*
(2-12)

421. Source : TLFi.
422. D'après Mats, sont attestés les sens "convention" dans `GuillMarH` (ca 1226 [2e q. XIIIe], Ouest [agn.]) et "devise avec quelque figure emblématique" dans `ChastellLD` (1454-1470 [3e q. XVe], flandr.) ; les expressions *d'une emprise*, "ensemble", dans `MirNDChartrK` (1252-1262 [XIVe], orl. [Chartres]) et *por nule emprise*, "pour n'importe quel prix", dans `MirAgn2K` (ca 1240 [ca 1300], agn.).

c) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(2-12)

d) **Ao** : *Ele se lieve de la place que ele ne l'atant pas, et s'**an** entre en la grant sale, si s'est apoiee au chief et pense illuec mout longuement.*
Ez : *Elle se lieve de la ou elle estoit, et s'**en** entre en la grant salle et s'est appuyee au chief d'ung banc. Puis entre en ung merveilleux penser.*
(20-6)

e) **Ao** : *Et lors est venue illuec la damoisele qui avoit a lui parlé devant la porte, si li dit : Venez **en**, sire chevaliers, car mais anuit ne feroiz vos bataille.*
Ez : *Tantost vint la damoiselle au Chevalier Blanc qui devant avoit a lui parlé. Et lui dit : Sire, venez vous **en**, car meshuy ne ferez bataille.*
(23-14)

f) **Ao** : *Et cil les oent venir, si fierent des esperons et s'**an** fuient qanqu'il pueent des chevax traire. Mais cil cui li Blans Chevaliers ot feru estoit ancores estordiz.*
Ez : *Et quant ceulz les voyent venir, ilz s'**en** fuyent tant qu'ilz peuent, mais celui que le Blanc Chevalier eut feru demoure derriere moult estourdy.*
(28-17)

g) **Ao** : *Quant li Blans Chevaliers se fu partiz del roi et de la reine, si ala tot droit a monseignor Gauvain et as autres compaignons.*
Ez : *Quant le Blanc Chevalier s'**en** fut party du roy et de la royne, il ala tout droit a messire Gauvain et aux autres compaignons.*
(29-0)

h) **Ao** : *Mais quant il vit que li cors lo roi Artus ne portoit armes, si s'**an** traist arrieres. Et pluseur des legiers bachelers de s'ost alerent joster a cels qui en la place les atandoient.*
Ez : *Et quant il sceust que le roy Artus ne porteroit armes ce jour, il se retraist arriere, et plusieurs bacheliers de son ost alerent jouster a ceulx qui en la place les attendoient.*
(33-12)

i) **Ao** : *Et li rois les enchauce jusqu'a lor chastel et les i fist flatir a force. Et com il s'**an** retornoit an l'ost, si ancontra monseignor Gauvain, s'espee en sa main tote nue.*
Ez : *Mais les chassa jusques en leur chastel et les fit leans a force entrer. Quant il s'**en** retournoit, il rencontra monseigneur Gauvain tenant son espee en sa main.*
(34-1)

j) **Ao** : *Ce n'a, fait ele, mestier. Vos **en** venrez avoc moi et vos seroiz plus richement gardez que an leu del monde.*
Ez : *Vous vous **en** viendrez avec moy et serez plus richement que en lieu du monde.*
(35-1)

k) **Ao** : *Atant s'**an** departent, et messires Gauvains oirre tote la quinzaine que nules anseignes n'en oï, si revint an la place, et la pucele avoc lui, et troverent Brehu.*
Ez : *Atant se partent, et messire Gauvain erre toute la sepmaine que oncques nouvelles n'en oït et finablement revint en la lande, et la pucelle avec lui, et treuve Brehin.*
(36-5)

l) **Ao** : *Biaus sire, ces pucelles me furent tolues a tort, si les* ***en manrai****. Sire, vos feriez outraige, fait li chevaliers.*
Ez : *Sire chevalier, ces pucelles me furent tollues a tort, si les* ***emmeneray****. Sire, vous feriez oultrage, fait le chevalier.*
(40-11)

m) **Ao** : *Et ne demora gaires que li uns s'****an*** *part des trois et vient ancontre monseignor Gauvain les granz galoz.*
Ez : *Il ne demoura gueres que l'ung d'entr'eulz se departit des autres et picque son cheval des esperons et vient tout droit encontre monseigneur Gauvain.*
(54-0)

n) **Ao** : *Or dit li contes que messires Gauvains s'****en*** *va et seust le esclox au chevalier et au nain. Si ot tote jor alé sanz avanture trover.*
Ez : *Monseigneur Gauvain s'****en*** *va et suit le train du chevalier et du nain et erre tout le jour sans avanture trouver.*
(55-1)

o) **Ao** : *Et n'a pas tier jor que ge* ***an*** *revin, si me dist an que il queroit un merveillos chevalier, soi vintoismes de compaignons.*
Ez : *Et il n'y a pas encores troys jours que j'****en*** *vins, et l'en me dist qu'il estoit parti de court, lui vingtiesme de chevaliers, et queroit ung merveilleux chevalier.*
(56-6)

p) **Ao** : *Si s'****an*** *revint la dame et sa compaignie a son ostel por reposer car mout iert lasse.*
Ez : *Et s'****en*** *revient la dame et sa compaignie a son hostel pour reposer car elle estoit lasse.*
(57-7)

q) **Ao** : *Por ce l'an laisa li rois porter, si s'****an*** *ala li vallez avoc la dame.*
Ez : *Pour ce le laissa le roy emporter, et s'****en*** *ala le varlet avec la dame.*
(58-16)

r) **Ao** : *Si se metent en un estroit santier, si s'****an*** *antrent an une basse forest espesse et vont tote cele forest tant que il voient une grant tor.*
Ez : *Et vont par ung sentier estroit et entrent en une basse forest et espesse et chevauchent tant qu'ilz voient une haulte tour.*
(59-8)

s) **Ao** : *Atant s'****en*** *antrent an une praerie mout belle. Et Hectors li demande do chevalier que ele tenoit qui l'avoit isi navré.*
Ez : *Atant s'****en*** *sont allez en une moult belle praerie. Et Hector lui demande du chevalier que elle tenoit qui l'avoit ainsi navré.*
(60-12)

t) **Ao** : *Et il esgarde sor la riviere un home a destre vestu de robe blanche et s'****en*** *aloit mout grant aleüre.*
Ez : *Il regarda a destre et vist ung homme vestu d'une robe blanche qui s'****en*** *aloit grant alleure.*
(62-2)

u) **Ao** : *Mais se vos me volez croire, vos* ***en*** *venrez avoc moi a l'ermitage et vos i serez bien herbergiez annuit.*
Ez : *Et se vous me voullez croire, vous vendrez au jour d'uy avec moy en l'ermitage, et la vous serez bien logié.*
(62-7)

v) **Ao** : *Seignor, dist elle, car me donez la prison de cest chevalier, car il m'est avis que sa mort ne volez vos mies, si l'****an*** *manrai delivrer ma seror qui est an tel prison com vos savez.*
Ez : *Sire, fait elle a son oncle, et vous, beau cousin, donnez moy la prison a ce chevalier, car il m'est avis que sa mort ne voulez vous mye, et je le meneray a ma seur delivrer qui est en telle prison comme vous sçavez.*
(63-7)

w) **Ao** : *Et oï novelles que uns chevaliers erranz* ***an*** *aloit vers Sorlois.*
Ez : *Et ouist enseignes que ung chevalier errant s'****en*** *alloit en Sorrellois.*
(66-0)

x) **Ao** : *Et Heliens s'****en*** *ala a la chauciee garder, si i trova monseignor Gauvain.*
Ez : *Et Helyas s'****en*** *va pour la chaussee garder et trouva monseigneur Gauvain.*
(67-5)

y) **Ao** : *Venez* ***an****, fait ele. Lors s'an vont jusque sor une montaigne mout haute et d'iluec lor mostre l'Ile Perdue.*
Ez : *Venez* ***aprés moy****, dit elle. Lors les maine sur une montaigne moult haulte et d'illec leur monstre l'Isle Perdue.*
(68-4)

z) **Ao** : *Il se lieve maintenant et ele l'****an*** *moine an haut an une chanbre. Et ces dames demandent qui il est, si i a de tex qui dient que ce est uns des meillors chevaliers do monde.*
Ez : *Si lui commande qu'il se lieve. Et il le fait. Et la royne le prent par la main si le maine en une chambre amont. Et les dames lui demandent qui il est. Et elle dist que c'est le meilleur chevalier du monde.*
(69-10)

Lexème qui remplace : Voir *après*, prép., "derrière" (rapport d'hyponymie)

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Nombre de lexème(s) absent(s) dans un passage variant : 2

Nombre de conservation(s) : 15

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 6

2 "(sens partitif)"

`AlexisS2` (fin XI^{e} [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅

a) **Ao** : *Si ai prise ceste veneison, si* ***an*** *avrez se vos* ***en*** *deigniez prandre, que ge cuit que ele i seroit bien emploiee Granz merciz, fait li vavasors, mes anfes.*
Ez : *Et ay prinse ceste venoison* ***dont*** *vous aurez s'il vous plaist a* ***en*** *prendre. Grant mercy, mon enfant, fait le vavasseur.*
(9-58)

b) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(9-58)

c) **Ao** : *Et se nos an laissons, font il, aler les prisons, nos somes mort, mais faisons tant que nos* ***en*** *seiens saisi.*
Ez : *Se nous laissons aler les prisonniers, nous sommes mors, mais faisons tant que nous* ***en*** *soyons saisiz.*
(15-9)

d) **Ao** : *Et l'ancortinerent d'un mout riche drap de soie, car la Dame del Lac l'****an*** *avoit doné de mout biaus et de riches et lo plus riche lit qu'il covenist a querre a chevalier.*
Ez : *Et l'encourtinent de ung beau drap de soy, car la Dame du Lac lui* ***en*** *avoit donné de moult precieux avec le plus riche lit que l'en peust trouver.*
(31-3)

e) **Ao** : *Or l'avroiz, fait li roi, mais bien sachiez que vos n'****an*** *avroiz ja mais plus. Qant vint au tierz jor, si distrent que il n'avoient rien trové.*
Ez : *Or sachiez, fait le roy, que jamais plus n'****en*** *aurez. Quant vint an tiers jour, ilz disdrent qu'ilz ne avoient rien trouvé.*
(43-14)

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

Nombre de conservation(s) : 4

3 "(exprime un rapport de provenance)"

`RouH` (1135-1170 [ca 1300], frc.) – ∅

Ao : *Et crie si haut que li tertres et li vaus et li lais qui grainz ert dejoste* ***en*** *retentissent. Tant a crié que plus ne puet, si est lasse et roe.*
Ez : *Et crie si hault que le tertre le lac et tout le val qui grant estoit* ***en*** *retentist. Tant a crié que plus ne peult.*
(3-24)

Nombre de conservation(s) : 1

4 "(exprime un rapport d'objet)"

`FloreAL` (ca 1160 [ca 1300], agn. [pic.]) – ∅

a) **Ao** : *Mais ne pot estre, car ele lor dist que bien seüssient il que, s'il l'****en*** *efforçoient, ja si tost ne lo verroit com ele morroit ou istroit del san.*
Ez : *Mais ilz ne peurent en nulle maniere. Et elle leur dist que, s'ilz l'****en*** *efforçoient, que aussi tost qu'elle le verroit elle mourroit ou ystroit hors de son sens.*
(6-5)

b) **Ao** : *Et parmi la teste estoit enferrez d'une espee si que par desus la ventaille n'**en** paroit pas la moitié.*
Ez : *Et par la teste estoit enferré de une espee tant que par dessus la ventaille n'**en** paroit mie la moitié.*
(21-9)

c) **Ao** : *Et cil qui lo tint **en** fiert si lo chevalier que par un po qu'il n'est toz reclox en l'eive.*
Ez : *Et celui qui le tient **en** fiert le chevalier si durement qu'il est cheu en l'eaue.*
(25-7)

d) **Ao** : *Il voient que deffanse n'i a mestier, si deffant messires Gauvains que nus ne s'**an** deffande.*
Ez : *Si voyent bien que deffense ne leur peut prouffiter, et messire Gauvain dit que homme ne se deffende.*
(26-9)

e) **Ao** : *Et com il nel troverent, si furent mout dolant. Et dist messires Gauvains qu'il n'**an** cuidoit mais oïr nules novelles devant l'asemblee.*
Ez : *Et quant ilz ne le trouverent, ilz furent moult dolens. Et dit messire Gauvain qu'il n'**en** cuide jamais ouyr nouvelle devant l'assemblee.*
(38-2)

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

Nombre de conservation(s) : 4

5 "(exprime un propos)"

`AlexisS2` (fin XI^e [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅

a) **Ao** : *Si se porpensa d'une haute proesce, mais il ne s'**en** conseilla onques fors a son cuer, si dist a soi meïsmes.*
Ez : *Il se pourpensa d'une haulte prouesse, mais il ne se conseilla que a son cueur, si dist a soy mesmes.*
(8-17)

b) **Ao** : *Et par ce que il **en** parloit si seürement, li fu il atorné a mal de maintes genz qui cuidoient qu'il lo deïst por bobanz et de vantance, mais nel faisoit.*
Ez : *Et pour ce qu'il **en** parloit si seurment lui fut il atourné a mal de maintes gens qui cuidoient qu'il le dist pour boban et par vantance, mais non faisoit.*
(9-34)

c) **Ao** : *Tant m'**an** avez conjuree, fait la damoisele, que ja plus ne vos iert celee.*
Ez : *Tant m'**en** avez conjuré, fait la damoiselle, que ja plus ne vous sera celé.*
(11-1)

d) **Ao** : *Lors descovri la damoisele son anchantement et mostra as chevaliers les deus anfanz. Et lors dist : Seignor, que vos **en** semble ? Dont n'a il ci mout bele proie et assez riche ?*
Ez : *Et lors descouvrist la damoiselle son enchantement et monstra aux escuiers les enfans et leurs dist : Seigneurs, que vous **en** semble ? Est ce pas icy moult beau present ?*
(12-6)

e) **Ao** : *Mais s'il avoit ci nul de vos qui vossist dire que li baron de Gaunes aient forfait vers vostre seignor qui ci est, par quoi il soient desherité ne mort, ge sui prelz que ges **en** desfande ci orendroit.*
Ez : *Mais s'il y avoit icy aucun de vous qui voulsist dire que les barons de Gaunes eussent rien*

forfait vers vostre seigneur qui icy est, par quoy ilz doivent estre desheritez ou mors, je suis prest a les ***en*** *deffendre.*
(16-25)

f) **Ao** : *Oïl, sire, fait il, sanz faille. Dons est il bien creables, fait li rois, car il n'****en*** *mentiroit mie.*
Ez : *Oy, sire, sans faille. Donc est il bien creable, fait le roy, et croy qu'il n'****en*** *mentiroit mie.*
(24-6)

g) **Ao** : *Ha ! damoisele, fait il, puis que tant m'****en*** *avez dit, dites moi o cele prisons est.*
Ez : *Ha ! damoiselle, fait il, puis que tant m'****en*** *avés dit, dictez moy ou est celle prison.*
(27-9)

h) **Ao** : *C'est, fait ele, li bons chevaliers qui vainquié l'asenblee l'autre jor. Ge ne vos* ***en*** *creroie mie, fait il, se ge ne veoie son escu.*
Ez : *C'est celui, fait elle, qui vainquist l'autre jour l'assemblee. Je ne vous* ***en*** *croy mie, fait il, se je ne voy l'escu.*
(42-11)

i) **Ao** : *Iestes vos donc, fait cil, li chevaliers qui lo navré chevalier devez venchier ? Et il dit qu'il* ***an*** *fera son pooir. Don vos di ge bien que vos m'ocirroiz, o ge vencherai mon coisin.*
Ez : *Estes vous donc, fait celui, le chevalier qui le navré devés venger ? Et il dit qu'il* ***en*** *fera son pouoir. Veritablement, fait l'autre, vous me occirez donc, ou je vengeray mon parent.*
(47-8)

j) **Ao** : *Lors dist la dame : Si m'aïst Dex, vos sanblez bien cheval a prodome. Et vos, q'****an*** *dites ? fait ele a sa coisine.*
Ez : *Lors dist la dame : Si m'aist Dieu, vous semblez bien cheval a preudomme. Et vous, que* ***en*** *direz vous, ma cousine ?*
(49-8)

k) **Ao** : *Et mon roncin me randi il, fait il, que uns chevaliers m'avoit tolu et me suï mout grant piece por savoir o ge aloie, et rien ne l'****an*** *dis.*
Ez : *Et il dist bien et me rendist mon cheval que ung chevalier m'avoit tollu et me poursuivist grant piece pour savoir ou je alloie, mais riens ne lui dis.*
(64-4)

Nombre de conservation(s) : 9

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 2

6 "(exprime un rapport de cause)"

`AlexisS2` (fin XI[e] [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅

a) **Ao** : *Quant li chevaliers la vit si doloser, si l'****an*** *prist pitiez mout granz et il li dist.*
Ez : *Quant le chevalier la vit ainsi fort doulouser, il lui* ***en*** *print pitié et lui dist.*
(4-16)

b) **Ao** : *Et qant ele la voit pasmee, si se repasme tantost delez li et tuit cil qui sont laianz et totes celes* ***en*** *font grant duel trop.*
Ez : *Et quant elle la voit pasmee, elle se pasme empres,* ***dont*** *tous ceulz et celles de leans font grant deul.*
(5-9)

c) **Ao** : *S'il* ***an*** *fu iriez, ce ne fait pas a demander, car il n'amoit nule rien tant comme la dame.*
Ez : *Et quant il sceut les amours de sa femme et du roy Claudas, il* ***en*** *fut moult courroucié, car il n'aymoit rien tant comme la dame.*
(7-6)

d) **Ao** : *Et Claudas est revenuz sor lo cors son fil, si lo plaint et regrate assez hautement si qu'il* ***en*** *ont grant pitié neïs cil qui ne l'amoient gaires.*
Ez : *Ce fait, Claudas est revenu sur le corps de son filz. Et recommence a le regretter assez haultement tant que les presens* ***en*** *ont grant pitié.*
(13-12)

e) **Ao** : *Si li a conté de chief an chief comment il avoit feru Claudas a son mangier et son fil navré. Et Lanceloz l'****an*** *aimme trop mielz et mout l'an prise.*
Ez : *Si lui compte de chief en chief comment il avoit feru Claudas et son filz navré. Et Lancelot l'****en*** *ayme trop mieulx.*
(14-5)

f) **Ao** : *Et por ce que ele ne savoit o il estoient, ne s'il avoient bien o mesaise la ou ele les en avoit menez, si* ***an*** *fu mout correciee.*
Ez : *Mais pour ce qu'elle ne savoit ou ilz estoient, elle* ***en*** *fut moult dolente et courroucee.*
(18-2)

g) **Ao** : *Et li rois l'esgarde, si voit que les lermes an sont a Banyn as iauz venues, si* ***en*** *a trop grant pitié.*
Ez : *Et le roy le regarde, si voit Banin a qui les larmes sont venues aux yeulx et* ***en*** *eut grande pitié.*
(19-22)

h) **Ao** : *Maistre, dont ne sui ge assez gariz por porter armes ? Nenil, fait il, vos porriez enprandre tel fais que tot seroit a rancommencier.*
Ez : *Maistre, ne suis je pas assez guery pour porter armes ? Nenny, fait il, vous* ***en*** *pourriez entreprendre telz faiz que tout seroit a recommencer.*
(37-1)

i) **Ao** : *Et ge vos pri que ne vos* ***en*** *poist et mout vos merci de la grant entente que vos avez en moi mise.*
Ez : *Je vous prie qu'il ne vous* ***en*** *poise. Et je vous remercye de la grant aide que vous avés en moy mise.*
(39-3)

j) **Ao** : *Et a Kel lo seneschal* ***en*** *par anuia trop, si an parla mout sovant et disoit oiant lo roi que trop estoit cist sejorz anuieus.*
Ez : *Principalement Keu le seneschal* ***en*** *fut trop ennuyé. Et en parloit moult souvent et disoit devant le roy que trop estoit ce sejour ennuyeux.*
(43-2)

k) **Ao** : *Et li chevaliers commança la dame a regarder si que toz s'**an** oblie. Et maintenant vient par illuec uns chevaliers armez de totes armes.*
Ez : *Le chevalier se arreste et regarde la dame moult longuement, tant qu'il oublie **toute autre chose**. Et maintenant passa ung chevalier armé de toutes armes.*
(44-2)

l) **Ao** : *Certes, fait li chevaliers, ce poise moi, car tu **an** perdras honor et terre.*
Ez : *Certes, fait le chevalier, ce poise moy, car tu **en** perdras honneur et terre.*
(45-6)

m) **Ao** : *Et il commence a penser mout durement, si **an** chevalcha plus soef et ses ostes ala avant grant aleüre por savoir s'il demoreroit arrieres.*
Ez : *Lors commence a penser moult durement, et **en** chevaucha plus a loisir. Et son hoste ala devant grant erre pour savoir se il demourroit aprés.*
(46-3)

n) **Ao** : *Li Rois des Cent Chevaliers et les soes genz les virent venir, qui **an** orent mout grant joie, et si tornent les chiés des chevaus arrieres et vont ferir les genz lo roi Artus.*
Ez : *Le Roy des Cent Chevaliers les vit et **en** a moult grant joye. Lors retournent, lui et ses gens, et vont ferir sur ceulz du roy Artus.*
(48-20)

o) **Ao** : *Gauvain, Gauvain, vos m'avez gité del plus cortois pensé que ge feïsse onques, ne nus ne m'**an** porroit a droit blasmer, car ge pensoie au meillor chevalier de toz les prodomes.*
Ez : *Gauvain, Gauvain, vous me avez jecté du plus courtois penser que je feisse oncques, ne nul ne m'**en** peut blasmer, car je pensoie au plus vaillant chevalier et au meilleur de tous les preudes hommes.*
(50-4)

p) **Ao** : *Por ce l'**an** laisa li rois porter, si s'an ala li vallez avoc la dame.*
Ez : *Pour ce le laissa le roy emporter, et s'en ala le varlet avec la dame.*
(58-15)

q) **Ao** : *Dame, fait il, ge vos **an** sai tel gré que ge suis vostre chevaliers a toz besoinz et an toz leux.*
Ez : *Dame, fait il, je vous **en** sçay tel gré que je suis vostre chevalier en tous besoingz.*
(51-4)

r) **Ao** : *Mais, par la foi que ge vos doi, morir puis ge an la queste que ge n'anterrai ja mais an maison monseignor lo roi devant que j'aie trové lo chevalier et que ge **an** porterrai tex anseignes que j'**an** devrai bien estre creüz.*
Ez : *Mais, par la foy que je vous doibz, se je devoie mourir en ceste queste, si iray je et jamais en l'ostel monseigneur le roy n'entreray devant que j'aye ouy nouvelles du chevalier et **en** apporteray telles enseignes que je deveray estre creu.*
(53-33)

s) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(53-33)

t) **Ao** : *Et li autre vienent avant, si ostent lor chapiax et lor armes. Si* ***en*** *i avoit trois mout bleciez et un mort, cui li vallez avoit la gole rote.*
Ez : *Et tous les aultres viennent avant et ostent leurs chappeaux et leurs armes. Si* ***en*** *y avoit troys qui estoient durement blecez et ung mort.*
(65-25)

Lexèmes qui remplacent :

- *dont*, “ce dont”
  `PriseOrABR7` (fin XII^{e} [3^{e} q. XIII^{e}], Nord-Est [frc./faibles traits du Nord-Est]) – ∅ ; ŭNDE ; rapport de synonymie
- Voir *chose*, “réalité concrète ou abstraite généralement déterminée par le contexte” (rapport d’hyponymie)

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 2

Nombre de conservation(s) : 15

7 “(emploi pléonastique)”
`RoisC` (2^{e} m. XII^{e} [fin XII^{e}], agn.) – ∅

a) **Ao** : *Car mout* ***en*** *avons grant joie qant Dex de si boene dame et de si haute reine nos done la compaignie.*
Ez : *Nous devons avoir grant joye quant Dieu nous donne la compaignie d’une si haulte et si bonne dame.*
(3-46)

b) **Ao** : *Et qant il vit la reine faire tel duel, mout s’****an*** *merveilla cui ele estoit et por quoi ele menoit si grant dolor.*
Ez : *Et quant il vit faire a la royne si grant deul, il s’esmerveille moult qui elle estoit et de quoy elle menoit tel deul.*
(10-4)

c) **Ao** : *Et se nos* ***an*** *laissons, font il, aler les prisons, nos somes mort, mais faisons tant que nos en seiens saisi.*
Ez : *Se nous laissons aler les prisonniers, nous sommes mors, mais faisons tant que nous en soyons saisiz.*
(15-8)

Nombre de lexème(s) absent(s) dans un passage variant : 1

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 2

1 Sur les 71 éléments, on relève 48 cas de conservation, seize cas d’absence, quatre cas de substitution, deux cas de présence en Ez et un cas de variante. Les cas d’absence sont permis dans les contextes où *en* est redondant, comme en 1 u), où « *vos en venrez avoc moi a l’ermitage* » donne « *vous vendrez au jour d’uy avec moy en l’ermitage* ». Le contexte en présente un cas de conservation immédiatement suivi

d'un cas d'omission. Ainsi, Ao donne : « *... et que ge an porterrai tex anseignes que j'an devrai bien estre creüz.* » et Ez : « *... et en apporteray telles enseignes que je deveray estre creu.* » Le premier emploi réfère ici au *chevalier* ; le second, en Ao, à la proposition précédente, c'est-à-dire au fait d'apporter les enseignes. Ez ne conserve pas cette seconde mention ; le lien logique entre les deux propositions est déjà exprimé par la conjonction à valeur consécutive *que*.

2 Pour le premier emploi, qui sert à souligner le début d'une action, sans référence à un lieu déterminé, un seul cas de substitution peut être relevé. Il s'agit du cas en 1 y), où « *venez an* » donne « *venez aprés moy* ». Pour l'emploi 2, partitif, le pronom adverbial est remplacé par le pronom relatif *dont* en 2 a). C'est également ce pronom qui est employé en 6 b), dans le cadre de l'emploi 6, exprimant un rapport de cause. En 6 k), toujours pour le même emploi, « *... si que toz s'an oblie* » donne « *tant qu'il oublie toute autre chose* ».

3 Les autres emplois ne connaissent pas de cas de remplacement. Le cas de variante en 1 l) oppose la leçon « *si les en manrai* » à « *si les emmeneray* », témoignant de la lexicalisation du verbe.

Synthèse : Aucun des emplois du pronom adverbial *en* ne disparaît entièrement ; ils continuent tous d'être employés en français contemporain. Ce sont des contextes spécifiques qui ne semblent plus pouvoir supporter le pronom : les contextes dans lesquels il est redondant par rapport à la relation qu'il permet d'établir entre deux propositions — dans ces cas-là, il est omis dans l'incunable — ou dans lesquels, au contraire, il ne marque pas assez la relation de dépendance d'une proposition à l'autre — dans ces cas-là, il est remplacé par *dont*.

Typologie : Disparition partielle ; des emplois disparaissent
Facteurs supposés : Élimination des emplois redondants ; réajustement des relations de dépendance entre les propositions.

⊆ enamer

FEW, XXIV, 388a : AMARE

Ao : 1 ; Ez : 0

enamer, "s'éprendre de"
`JourdBlD2` (ca 1200 [ca 1275], frc. [lorr. sept.]) – `ViolPrL` (1460, pic.)

Ao : *Et la reine an ce sejor l'**anama** tant que ele ne voit mies comment ele se poïst consirrer de lui veoir.*
Ez : *Et se la royne l'**a amé** jusques cy, elle ne voyt ores mie comment elle se puisse dessevrer des ores mais.* (69-63)

Lexème qui remplace : Voir *amer1*. Ici, "aimer"
`AlexisS2` (fin XI^e [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; AMARE ; rapport de métonymie, du particulier au général ; même étymon

Nombre de remplacement(s) : 1

† enarme

FEW, XXV, 251a : ARMARE

Ao : 10 ; Ez : 1

enarme, “courroie du bouclier”

`CourLouisLe` (2e t. XIIe [3e q. XIIIe], frc.) – `Lar 1960` (*Nouveau Larousse Universel* [1960]) [vx | empl. spé.] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `FAUCHET, Origines des chevaliers` (1600 [1610], Paris) [vx] | `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen) [423]

1 **Ao** : *Et Phariens chevauchoit toz premiers, la lance droite, l'escu pris par les* ***enarmes****, si sanble bien a mervoilles prodome la ou il siet desus lo grant destrier fort et isnel.*
Ez : *Et Farien chevauche premier, l'escu au col, la lance droite, et semble a merveilles preudomme la ou il siet sur son grant destrier.*
(13-106)

2 **Ao** : *Et cil lo laisse et dist : Certes, mar la traissistes. Lors s'esloigne, et prant l'escu par les* ***enarmes****. Puis met lo glaive soz l'aisselle, et lait corre a celui.*
Ez : *Adonc le chevalier le laisse et dit : Certes, mal la tirastes. Lors se eslongne, puis met le glaive soubz l'esselle, et la lance en arrest, et laisse courir contre le nouveau chevalier.*
(22-64)

3 **Ao** : *Cil chevalier nes mistrent onques a raison, ainz pristrent les escuz par les* ***anarmes****, et laissent corre a monseignor Gauvain et il a els.*
Ez : *Ces chevaliers ne le misdrent oncques a raison, ains prindrent leurs escus et s'en viennent droit a monseigneur Gauvain et lui a eulz.*
(38-8)

4 **Ao** : *Et sache l'escu del col, si lo prant a la destre main par les* ***enarmes****.*
Ez : *Et tire l'escu de son col, et le prent a la destre main.*
(39-31)

5 **Ao** : *Li chevaliers n'i tient plus de parole ainz prant son escu par les* ***enarmes****, et met la lance souz l'aisselle, et fiert lo cheval des esperons.*
Ez : *Le chevalier n'en tient plus parole, ains prent son escu, et met sa lance soubz l'esselle, et fiert le cheval des esperons.*
(46-34)

6 **Ao** : *Atant vient a ses armes, si cerche par tot que riens n'i faille, ne corroie, ne guiges ne* ***enarmes****, ne chose qui mestier ait a son harnois.*
Ez : ∅
(55-106)

423. En français contemporain, le lexème continue d'être utilisé mais est spécialisé dans le domaine historique. Il n'est employé qu'au singulier, dès le *Glossaire archéologique du Moyen Âge et de la Renaissance* de Victor Gay (source : FEW). Hu, déjà, ne présente qu'une seule occurrence, celle qui est mentionnée comme dernière attestation ; elle apparaît par ailleurs dans un contexte explicatif.

7 **Ao** : *Si voient venir Segurades, lo hiaume lacié, l'escu pris par les* ***anarmes****, comme cil qui bien lo sot faire, et vint les granz galoz la lande qui mout estoit bele et granz.*
Ez : *Ilz voyent venir Segurades tout armé, le heaulme lach[i]é, tenant son escu par les* ***armes****, et venoit comme en haste par le long de la lande qui moult estoit belle et grande.*
(55-135)

8 **Ao** : *Et totevoies li lait il l'espee et s'adrece as chevaliers, et prant les* ***anarmes*** *a la destre main.*
Ez : *Et toutesfois lui laisse l'espee et se radresse aux chevaliers, et prent son* ***escu*** *en sa destre main.*
(59-52)

9 **Ao** : *Et cil oste lo braz des* ***anarmes****, sel lait tot anbroié an l'espee, et trait la soe espee, si an fiert Hector.*
Ez : *Celui oste le bras des* ***enarmes****, et laisse son espee, et trait la sienne, si en fiert Hector dessus le heaume.*
(60-35)

10 **Ao** : *Si saut sus et voit au chief de la chanbre pandre l'escu que la Pucelle do Lac avoit anvoié la reine. Et il giete les poinz, si l'aert et met la guige a son col et les* ***anarmes*** *an son poign. Et il voit un glaive an un hantier, qui estoit viez et anfumez, et il cort, si lo prant. Puis s'adrece a un piler de pierre reont et fiert do glaive si durement que trestoz li fers an vole en pieces.*
Ez : *Si se lieve et prent une vielle lance, et s'adresse a ung pillier, et brise celle lance.*
(69-12)

Lexèmes qui remplacent :

- *arme*, au plur., "signes symboliques figurant sur l'écusson"
  `ErecFr2` (ca 1170 [1re m. XIIIe], champ. mérid. [bourg.]) – ∅ ; ARMA ; même étymon
- *escu*, "bouclier"
  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ [empl. spé.] ; SCŪTUM ; rapport de métonymie, du général au particulier

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1
Nombre de remplacement(s) au sein de *lectio facilior* : 1
Nombre de remplacement(s) : 1
Nombre de conservation(s) : 1
Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 6

1 Sur les dix contextes, on relève deux cas de remplacement, un cas de variante et un cas de conservation. Dans les trois contextes 3 à 5, c'est la précision « *par les anarmes* » qui est supprimée dans l'incunable. En 2, c'est toute la proposition décrivant la prise du bouclier, « *prant l'escu par les enarmes* », qui est omise. Ces suppressions fréquentes de passage précis témoignent probablement de l'archaïsme de l'emploi, que les compositeurs de l'incunable cherchent donc à éviter.

2 De manière similaire, la leçon variante présente en 1 modifie la place de l'écu dans la description : il est « *pris par les enarmes* » en Ao et se trouve déplacé « *au col* » en Ez. Il s'agit probablement d'une autre stratégie d'évitement.

3 Le remplacement en 7 peut être vu comme une *lectio facilior* : « *anarmes* » est remplacé par « *armes* ». Le substantif est probablement ici employé dans le sens de “signes symboliques figurant sur l’écusson”, donc dans un sens métonymique : la prise de l’écu se fait au niveau de l’endroit où se situent les armes. Pour éviter toute confusion, les compositeurs de l’incunable ont également recours au remplacement par l’hyperonyme *escu*, en 8.

4 La conservation qui se trouve en 9 semble être une dernière attestation du substantif ; il s’agit donc probablement d’un archaïsme. La conservation s’explique peut-être par la présence dans le contexte d’un verbe encore plus archaïque, *embroiier*[424], qui est peut-être ressentie comme étant absolument à remplacer, ce qui se fait au profit de la conservation du substantif.

5 L’obsolescence de *enarmes* s’explique pour une série de raisons. Tout d’abord, le développement dans la seconde moitié du XIV^e^ siècle de la locution *en armes*, “armé, prêt au combat”[425], et d’une série de locutions verbales construites sur elle, comme *se mettre en armes*, “se préparer pour le combat” au siècle suivant[426]. La locution, homonyme, connaît des emplois qui ne peuvent pas être complètement confondus avec ceux du substantif, du fait de leur différence de construction, mais elle a probablement eu une influence sur son désemploi.

6 La proximité formelle de *enarmes* avec *armes*, dont le sens lié à l’héraldique se développe, du fait de l’importance que cette dernière prend au cours de la période entre les dates de composition de nos deux témoins, a également eu une influence sur le désemploi. En effet, les deux substantifs permettent la désignation d’une partie de l’écu, le revers pour le premier et l’avers pour le second. Pour éviter toute confusion sur la partie du bouclier désignée, le désemploi de l’un des mots est une solution efficace. Puisque des lexèmes génériques de désignation de “bandes servant à attacher” existent[427], l’usage de *enarmes* a probablement été abandonné.

Typologie : Disparition totale ; l’occurrence demeurant dans l’incunable est un archaïsme ; le lexème continue d’être employé en français moderne comme terme historique
Facteurs supposés : Développement d’une locution productive homonyme du substantif ; proximité formelle avec le mot désignant une caractéristique de l’envers du bouclier, alors que le substantif obsolescent en désigne le revers : risque de confusion sur la partie désignée ; existence de lexèmes synonymes pouvant prendre les emplois perdus.

⊆ encerchier

FEW, II-1, 697b : CĬRCĀRE

Ao : 2 ; Ez : 0

encerchier, “rechercher”
`BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIII^e^], ang./tour. [agn.]) – `MistSAdrP` (mil. XV^e^ [1485], bourg. sept./frc.)

424. Cf. la notice sur *embroiier*.
425. Selon le DMF, elle est attestée dans `Mir. fille roy` (ca 1379 [fin XIV^e^], Paris).
426. Selon le DMF, elle est attestée dans `JUV. URS., Verba` (1452, Paris).
427. Par exemple, le lexème *coroie*, dont on peut voir la restriction sémantique dans la fiche correspondante, sur *coroie*.

1 **Ao** : *Et ge cuit que vos troveroiz ou la ou entrevoies m'espie que j'ai envoiee por lo covine* ***aprandre et encerchier****.*
Ez : *Et je cuide que vous trouverez la ou emmy voye mon espie que j'ay envoyee pour* ***savoir*** *comme les choses sont.*
(14-21)

2 **Ao** : *Ele* ***anquist et ancercha*** *por qoi cil assauz estoit si granz a cele tor autresin com se ele n'en saüst rien.*
Ez : *Et elle* ***enquist*** *pourquoy tel assault se faisoit comme s'elle n'en sceust rien.*
(14-25)

Lexème qui remplace : Voir *savoir*, "avoir ou acquérir la connaissance de qque chose" (rapport de métonymie, du particulier au général)

Nombre de remplacement(s) de terme dans un binôme : 1
Nombre de binôme(s) absent(s) : 1

Le premier contexte présente un cas de remplacement d'un binôme synonymique par un autre verbe ; le second, l'absence du mot obsolescent dans le cadre d'un binôme.

‡ enchaucier

FEW, IV, 617b : ĬNCALCIARE

Ao : 16 ; Ez : 0

enchaucier, "poursuivre"
`PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – `JourdBlAlM` (av. 1455 [1455], pic.)

1 **Ao** : *Si lo dotent tant li plus des autres que de pres ne l'osent* ***enchaucier****, ainz guanchissent a ses cox et li font voie.*
Ez : *Et le doubtent tant les plus vaillans que de prez ne l'osent* ***aprouchier****, ains se destournent des coupz et lui font voie.*
(13-38)

2 **Ao** : *Si vos en vandroiz asailliz et* ***anchauciez*** *sanz cop doner a chevalier ?*
Ez : *Vous en viendrez vous ainsi sans coup ferir a chevalier ?*
(16-39)

3 **Ao** : *Et cil les* ***anchauce*** *qui grandismes cox lor done, si lor detranche lor escuz et les hiaumes et lor desmaille les hauberz sor braz et sor espaules.*
Ez : *Et le Blanc Chevalier les* ***enchasse*** *et grans coups leur donne.*
(28-13)

4 **Ao** : *Et li chevaliers qui les* ***anchauçoit*** *voit la gent lo roi qui ja poignent aprés.*
Ez : *Et le chevalier voit les gens du roy qui approuchent.*
(28-14)

5 **Ao** : *Et qant il parvint onqes, puis ne s'i deffandi nus s'an fuiant non. Et li rois les* ***enchauce*** *jusqu'a lor chastel et les i fist flatir a force.*
Ez : *Et quant le corps du roy y vint, oncques puis ne se deffendirent, mais les* ***chassa*** *jusques en leur chastel et les fit leans a force entrer.*
(34-1)

6 **Ao** : *Par la force des genz que il ont, ses* ***enchaucent*** *jusque a un gué.*
Ez : *Et par la force des gens qu'ilz ont les* ***chassent*** *jusques au gué.*
(48-25)

7 **Ao** : *Mais il seus en prant si tot lo fais sor lui que il recuevre a toz les besoinz et a toz meschiés, apareilliez de deffandre et d'****anchaucier****.*
Ez : *Mais lui tout seul en prent le fais sur lui car en tous lieux le treuvent prest de soy deffendre.*
(51-131)

8 **Ao** : *Et dit li contes que li bons chevaliers n'ot mie mains de painne a retenir les genz Galehot qu'il ne passasent outre qu'il avoit eü a l'****enchaucier*** *les genz lo roi Artu.*
Ez : *Et dit le compte que le chevalier n'eut mie mains de paine de tenir les gens Gallehaut qu'ilz ne passassent oultre la lice qu'il avoit de* ***chacer*** *les gens au roy Artus.*
(51-170)

9 **Ao** : *Et il les* ***anchauce*** *une grant piece tant que il se flatisent an la forest.*
Ez : *Et il les* ***enchasse*** *une grant piece tant qu'ilz entrent en une forest.*
(55-65)

10 **Ao** : *Et il les* ***anchauce*** *mout durement si an blece maint et mahaigne.*
Ez : *Il les* ***enchasse*** *et en blece plusieurs.*
(55-83)

11 **Ao** : *Et Hestors ne l'****anchauce*** *gaires si revient a la damoiselle et la monte sus lo palefroi dom ele s'estoit laissié cheoir.*
Ez : *Et Hector ne le* ***chasse*** *gueres ains retourne a la damoiselle et la monte sur le pallefroy dont elle se estoit laissee cheoir.*
(60-103)

12 **Ao** : *Et cil les* ***anchaucent****, qui mout sont dolant de ce qu'il nes ataignent.*
Ez : *Et ceulz les* ***enchassent****, qui moult sont dolens qu'ilz ne les attainent.*
(60-110)

13 **Ao** : *Et nos les* ***anchauçames****, font il, tant que nos en avons que morz que pris jusque a huit et des noz i a trois morz.*
Ez : *Et nous les* ***enchassasmes*** *en telle maniere que nous en avons que prins que tuez .vii. et si en avons perdu quatre des nostres, lesquelz sont mors.*
(60-114)

14 **Ao** : *Et messires Gauvains et Sagremors les* ***anchaucent*** *mout durement.*
Ez : *Et monseigneur Gauvain et Saigremor les* ***enchassent****.*
(62-177)

15 **Ao** : *Et Lanceloz et li sien les* ***anchaucent****, si prannent les genz lou roi en la chace un chevalier qui avoit non Atramont.*
Ez : *Et Lancelot et les siens les* ***enchassent****, si prennent les gens du roy ung chevalier en place qui avoit nom Augremont.*
(68-115)

16 **Ao** : *Et les genz lo roi Artu les* ***anchaucerent*** *mout durement.*
Ez : *Et les gens du roy Artus les* ***enchassent*** *moult forment.*
(68-173)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *aprochier*. Ici, *aprochier*, “s’attaquer”
  `VengRagR` (déb. XIII^e [2^e m. XIII^e], Ouest/Nord [pic.]) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen) ; rapport de métonymie, du particulier au général [428]
- Voir *chacier*. Ici, “poursuivre [qqu’un]”
  `BrendanW` (1^er q. XII^e [2^e m. XIII^e], agn.) – ∅ ; rapport de synonymie ; graphie proche
- *enchacier*, “chasser [qqu’un] (d’un endroit)”
  `WaceMargMF` (ca 1135 [av. 1225], norm. [tour.]) – ∅ ; *CAPTIARE ; rapport de synonymie ; graphie proche

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 2
Nombre de binôme(s) absent(s) : 1
Nombre de remplacement(s) : 13

Analyses des exemples

Le lexème est présent à seize reprises en Ao et aucune fois en Ez. Sur ces seize passages, quatorze sont comparables. En 7, il y a absence du binôme « *de deffandre et d’anchaucier* » au profit de la forme simple *soy deffendre*. Sur les treize autres contextes, il s’agit de remplacements. Le lexème qui se trouve le plus souvent en Ez est *enchacier* (huit occurrences), puis *chacier* (quatre occurrences), et enfin *aprochier* (une occurrence). Cette dernière leçon peut être vue comme une simple leçon variante. Il est peut-être possible d’établir une différence en Ez entre *chacier* et *enchacier*, la première semblant avoir une portée plus limitée que la seconde. Elle peut en effet fonctionner avec un complément de lieu qui indique une délimitation physique, comme en témoigne la présence de *jusque* en 2 b) et en 6. Les deux autres contextes qui présentent ce lexème contiennent des actions non réalisées : en 8, il s’agit de la description d’une action réalisée, mais qui, dans le contexte, ne sert que de point de comparaison à l’action qui est le thème de la phrase ; et en 11, le verbe apparaît au sein d’une phrase négative.

⟶ *enchaucier* est complètement absent de Ez, au profit de *enchacier* et de *chacier*, avec une préférence pour la première forme.

Analyses internes

1 On trouve une seule occurrence de *enchacier* en Ao : « *Et il i vient antre lui et ses compaignons si anchacent tot maintenant toz ces de la juque a lor lices, si an sont assez perdu.* » (068-108), contre neuf en Ez. Il y a donc un plus grand usage du mot en Ez. Une distinction ténue peut être relevée

428. Le sens de “s’attaquer” est conservé dans le syntagme *s’approcher des murailles*, encore dans `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]).

entre les usages de *enchaucier* et cette unique occurrence de *enchacier* en Ao : cette dernière apparaît dans un contexte de mise en valeur de la contemporanéité de l'action, dont l'actualité est soulignée par l'expression adverbiale *tot maintenant*.

2 *chacier* est présent 40 fois en Ao, 39 fois en Ez ; l'emploi est donc stable. Une grande partie des emplois de *chacier* en Ao concerne d'autres sens que celui de "poursuivre" ; il est ainsi fréquemment question de l'activité de chasse : « *Et c'estoit la dame del monde qui plus amoit deduit de bois, et tote jor aloit chacier, et por ce l'apeloient li mescreant la deesse del bois.* » (001-75) ; ou de l'expulsion : « *Lors corrurent andui sor Claudas, si lo desconfistrent et li tolirent tote sa terre, et ors lo chacierent.* » (001-7) Ce dernier sens, et particulièrement dans l'occurrence de l'exemple mentionné, a une évidente proximité avec le sens de "poursuivre", que *chacier* prend également : « *Et Lanceloz ot chacié les Saisnes a po de gent car tuit se remanoient antor monseignor Yvain.* » (069-102) Le lemme peut avoir aussi des valeurs abstraites : « *Lors comance la dame a sorrire des chevaliers qui lo queroient por que il chaçoient la folie.* » (051-11) Par opposition, la spécificité de *enchaucier* est de n'être présent que dans des scènes de combat : le lexème, dépourvu de polysémie, connaît des usages restreints. On aurait donc d'un côté *chacier*, lexème polysémique et d'usage général, et, de l'autre, le verbe spécialisé *enchaucier*.

3 *aprochier* est présent 50 fois en Ao, 65 fois en Ez ; les emplois du mot progressent donc. Il semble néanmoins difficile d'émettre des hypothèses sur ce lexème qui est très vraisemblablement une leçon variante en Ez.

⟶ *enchaucier* apparaît comme un lexème très spécifique, permettant de désigner avec précision, du moins dans notre corpus, la poursuite physique qui se réalise au sein de scènes de combat. Il s'oppose en cela à *chacier*, polysémique et supportant tous types de contexte et de construction. Il semble néanmoins moins vivace que *enchacier*, en Ao, qui est la forme qui connaît une croissance d'emplois, peut-être due à une usure de *enchaucier*.

Comparaisons externes

La proximité de forme entre *enchaucier* et *enchacier* doublée d'une proximité de sens est très probablement ce qui a joué dans le désemploi du premier verbe[429]. D'un sens d'abord métaphorique, "presser par des prières", *enchaucier* a assez rapidement pris un sens concret, "poursuivre", tandis que *enchacier*, "expulser" a pris un sens général, "poursuivre". Le fait que les trajectoires des lexèmes se croisent est probablement le fait du hasard. Néanmoins, le fait que l'un ait survécu au détriment de l'autre pousse à s'interroger sur ces raisons précises. Il est probable que la plus grande insertion de *enchacier* dans un réseau sémantique, résultant d'un étymon plus productif, et appartenant notamment au réseau du très prolifique *chacier*, dont nous avons vu les emplois multiples, est ce qui a produit le plus grand maintien de ce lexème, au détriment de l'autre.

⟶ *enchaucier* connaît un désemploi total face au verbe *enchacier*, mieux inséré dans les réseaux sémantique et formel.

Synthèse : L'explication de la disparition de *enchaucier* comprend un double aspect, formel et sémantique. Sa proximité, sur les deux plans, avec *enchacier*, lexème fortement intégré dans un réseau sémantique fort, notamment porté par *chacier*, a joué en sa défaveur. Le double aspect formel et sémantique intervient éga-

429. On notera que, au vu des étymons différents dont les lexèmes sont issus (source : FEW), il s'agit de lexèmes d'abord vraiment différenciés.

lement au sein même du fonctionnement du lexème, en comparaison avec ses concurrents : sa spécificité a joué contre lui. Cette spécificité est d'autant plus saillante et donc dangereuse pour un lexème isolé comme l'est *enchaucier*, qui ne s'appuie pas sur un réseau sémantique structuré. C'est peut-être ce double aspect qui provoque l'usure d'un mot : spécificité et isolement.

Typologie : Disparition totale
Facteurs supposés : Double proximité formelle et sémantique avec un lexème mieux intégré dans le réseau lexical ; lexème isolé au sein du réseau lexical ; lexèmes synonymes composant à l'inverse un fort réseau sémantique.

⊆ encomencement

FEW, II-2, 944a : COMĬNĬTIARE

Ao : 1 ; Ez : 0

encomencement, "début"

`SBernAn1F` (fin XII^e^, lorr. [lorr. (Metz)]) – `Cresp 1637` (*Le Thresor des trois langues…*. [1637]) [dict. bil.] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `Négoc. entre la Fr. et l'Autr.` (1500-1530)

Ao : *Et lors i parut bien que, si tost com midis torna, lo virent tuit cil qui l'esgardoient, autresi frec et autresi viste com il avoit esté a l'**ancommancement** de la meslee.*
Ez : *Et lors y parust bien, car si tost comme midy passa, tous ceulx qui le regardoient le virent aussi fort et aussi viste comme il avoit esté au **commencement** de la meslee.*
(55-146)

Lexème qui remplace : *comencement*, "début"

`PhThCompS` (1113-1119 [déb. XIII^e^], agn.) – ∅ ; COMĬNĬTIARE ; rapport de synonymie ; même étymon

Nombre de remplacement(s) : 1

C'est la forme non préfixée qui est employée en Ez.

† encomencier

FEW, II-2, 944a : COMĬNĬTIARE

Ao : 18 ; Ez : 3

encomencier, "débuter, engager"

`CligesC` (ca 1176 [mil. XIII^e^], champ. mérid. [champ.]) – ∅ [rég.] | `Trév 1771` (*Dictionnaire universel françois et latin* [1771]) [spé.] | `Corn 1694` (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [spé.] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606])

1 **Ao** : *Qant Claudas ot disné, si s'asistrent entre lui et la dame en une couche et ele* ***s'encommança*** *a plaindre a lui de sa mesaise et dist.*
Ez : *Aprés disner, se assist Claudas et la dame emprés lui sur une couche et elle* ***se commence*** *a plaindre a lui de la mesaise que Farien lui avoit fait endurer et dist.*
(7-23)

2 **Ao** : *Et Phariens chastie mout Lyonel et prie por Deu qu'il n'****encommance*** *tel folie dont il soit morz et il et tuit cil qui avocques lui seroient.*
Ez : *Et Farien chastie moult Lyonnel et lui prie pour Dieu qu'il ne* ***commence*** *telle folie dont il soit mis mort et tous ceulx qui avecques lui seroient.*
(11-40)

3 **Ao** : *Or ne vos esmaiez, maistre, fait cil, car ge ne suis pas si fox que ge* ***encomençasse*** *folie dont ge ne cuidasse a chief venir.*
Ez : *Or ne vous esmayez, fait il, car je ne suis mie si fol que je* ***commence*** *chose dont je ne puisse a chief venir.*
(11-40)

4 **Ao** : *Et Bohorz prist lo ceptre qui a la terre gisoit, si* ***encommencierent*** *granz cox a departir la ou il pooient ataindre.*
Ez : *Et Boort prent le cercle a terre, si* ***commencerent*** *a grans coupz departir ou ilz pouoient attaindre.*
(11-62)

5 **Ao** : *Atant fiert lo cheval des esperons, si se lance loign de Claudas enmi lo chanp, si s'****encommance*** *a repairier vers la cité.*
Ez : *Atant fiert le cheval des esperons et chevauche vers la cité.*
(16-37)

6 **Ao** : *Lors s'****encomance*** *a retraire tot belement. Et cil fiert aprés lui des esperons.*
Ez : *Lors s'****encommence*** *a aler tout bellement. Et celui fiert aprez des esperons.*
(16-44)

7 **Ao** : *Si set de voir que la citez ne puet estre desfandue qu'ele ne soit prise, car de viande ont trop petit a la mervoille de gent qui dedanz est. Si* ***encommança*** *a plorer mout tanrement et a sospirer de cuer do ventre. La o il sospiroit et ploroit si durement, vint ses niés Lambegues amont.*
Ez : *Si* ***commence*** *a pleurer car il sçait bien que la cité ne pourra estre deffendue. Et ainsi comme il pleuroit et souspiroit, Lambegue vint amont.*
(16-82)

8 **Ao** : *Et qant il l'oï ensin plaindre et dementer, si s'****encommança*** *vers lui a aler tot coiement et pas por pas qu'il nel puisse aparcevoir.*
Ez : *Et se tint tout coyement.*
(16-82)

9 **Ao** : *Si an sont tuit esbahi et prient que Dex lo teigne an ce que il a* ***commencié****.*
Ez : *Et prient Dieu qu'il le maintienne en ce qu'il a* ***encommencé****.*
(23-41)

10 **Ao** : *Mais puis que t'ai* ***encomencié*** *a anseignier la reial corone de par Nostre Seignor, ge la t'enseignerai jusque au chief non pas por toi mais por lo comun del pueple. Et si te deviserai qui est li Mires sanz Mecine.*

Ez : *Mais puisque j'ay* ***commencé*** *a conseiller la royalle couronne, je te diray qui est le Mire sans Medecine.*
(48-144)

11 **Ao** : *Et esgardoit vers la bretesche mout doucement o les dames estoient. Et la dame de Malohaut lo vit, sel conut mout bien, si* ***ancomença*** *a parler oiant les autres. Dex, fait ele, cist chevaliers que ge voi sor cele riviere, qui puet il estre ?*
Ez : *... en regardant vers la bretesche. Dieu, fait la royne, ce chevalier que je voy sur celle riviere, qui peut il estre ?*
(51-65)

12 **Ao** : *La damoisele prant congié et s'an revient et dist a la reine et a monseignor Gauvain ce que li chevaliers lor mande. Et la Dame de Malohaut* ***ancomence*** *a sorrire mout durement. Et li chevaliers laisse corre tot contraval les prez.*
Ez : *Et la damoiselle s'en vint a la royne et a monseigneur Gauvain et leur dit ce que le chevalier leur mande. Le chevalier laisse courre aval les prez.*
(51-103)

13 **Ao** : *Dex aide ! Traïson ne fis ge onques, ne ja mais ne l'****ancomencerai****, car trop sui vieus.*
Ez : *Hee, Dieux ! Certes, traïson ne fiz je oncques, ne encores ne* ***commenceray*** *je mie, car trop suis vieil.*
(51-119)

14 **Ao** : *Mais ge ne me porrai ja mais consirrer de vos puis que ge vos avrai acointiee, car puis que je* ***ancommanz*** *a amer, nule riens n'aimme plus de moi. Dame, fait ele, nos serons ansanble totes les foiz que vos plaira.*
Ez : *Dame, fait elle, nous serons ensemble toutes les heures qu'il vous plaira.*
(51-319)

15 **Ao** : *Si est si dolanz que il ne puet plus, et dit que ja por ce ne laira que il ne face a la vile tant de mal com il porra. Si s'an revient au braz de la porte, si* ***ancommance*** *a coper. Et lors escoute, si ot desor lui une mout grant noise, si se regarde et voit que l'an destache une grant porte coleïce qui dedanz estoit*
Ez : *Si est tant dollent que nul plus, et dist que ja pour ce ne laissera il qu'il ne face a la ville tant de mal comment il pourra. Il regarde et voit que l'en destache une porte collice grande et forte.*
(60-160)

16 **Ao** : *Ge vos dirai avant, fait li converz, toz les poinz de vostre asenement puis que ge l'ai* ***ancomencié****. Vos en iroiz par la terre de Norgales tot droit a l'aive d'Asurne.*
Ez : *Je vous diray premierement, fait l'ermite, tout le chemin que vous devez tenir pour aller en Sorellois. Premierement, vous en irez par la terre du roy de Norgalles tout droit a l'eaue de Arsure.*
(62-22)

17 **Ao** : *Et lors* ***encommance*** *la lune a luire mout clerement.*
Ez : *Et la lune* ***comença*** *a luire.*
(62-33)

18 **Ao** : *Et voit bien do cheval copé la moitié, si* ***s'ancommance*** *a seignier et dit que il n'est mies sage qui atant tel home qui tels cox done, car il n'est mies hom, ainz est une jostise et une vanjance de Damedeu.*

Ez : *Et d'autre part, il voit le cheval bien couppé la moitié, si* ***s'encommence*** *a seignier, et dist qu'il n'est mie bien sage qui tel homme atent a coup, car qui telz coupz donne, il n'est mie homme terrien, ains est une vengance de Dieu.*
(69-99)

19 **Ao** : *Et qant Galehoz* ***s'est ancommanciez*** *a armer, si dist : Ha, las ! por coi m'arme gié puis que nos avons perdu la flor des chevaliers de tot lo monde, et la rien que ge plus amoie ?*
Ez : *Quant Gallehault* ***se est commencié*** *de armer, si dist : Haa ! Dieu, pour quoy vueil je vestir armes quant nous avons perdu la fleur de toute chevalerie terrienne, et la chose que plus aymoie ?*
(69-140)

Lexème qui remplace : *comencier*, "se mettre à faire qque chose"
`SThomGuernT` (ca 1174 [déb. XIII^{e}], Ouest/pic./agn. [agn.]) – ∅ ; COMĬNĬTIARE ; rapport de synonymie ; même étymon [430]

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1
Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 5
Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 2
Nombre de remplacement(s) avec transposition : 2
Nombre de conservation(s) : 2
Nombre de remplacement(s) : 7

1 Sur les 19 contextes, douze sont comparables. Parmi ces derniers, on observe neuf cas de remplacement par le verbe à forme non préfixée, *comencier*, deux cas de conservation et un cas de présence dans l'incunable. Ce dernier cas, en 9, présente des leçons variantes inverses, puisque *encomencier* se trouve en Ez et le verbe non préfixé en Ao. Les contextes n'éclairent pas la nécessité d'avoir recours à tel ou tel usage.

2 *comencier* est la forme majoritaire en Ao, avec 240 occurrences — et 234 en Ez. C'est une forme synonyme, mieux implantée dans le réseau sémantique car bien plus fréquente. Dans les deux témoins, *encomencier* est donc la variante minoritaire, qui est marquée. Le marquage consiste en la mise en valeur de mouvement, de début de l'action, que permet le préfixe. Les formes qui demeurent en Ez sont cependant sporadiques. Cela est probablement le résultat d'un moindre usage général des formes préfixées comme d'un usage amoindri du pronom adverbial *en* [431].

Typologie : Disparition partielle ; on constate une chute importante des emplois
Facteurs supposés : Verbe préfixé en concurrence avec la forme majoritaire non préfixée ; perte générale de l'usage des verbes à forme préfixée ; chute de l'emploi du pronom adverbial qui correspond à la forme du préfixe du verbe.

∃ encontre1

FEW, II-2, 1113a : CONTRA

Ao : 115 [69] ; Ez : 54 [32]

430. L'attestation est donnée pour le sens transitif ; l'emploi intransitif est attesté dès `AlexisS2` (fin XI^{e} [ca 1139], norm. [agn.]).
431. Cf. les notices sur *en2*, *enamer*, *encomencement*, etc.

1 adv., “à la rencontre”

`MonGuill2C` (ca 1180 [1295], pic. mérid. [art.]) – `Amadis` (1540, Paris)

a) **Ao** : *Et il s'an mervoille trop, car il avoit apris que ele li corroit* ***encontre*** *baisier et acoler de quelque part que il venist.*
Ez : *Il s'esmerveille trop, car il avoit a coustume qu'elle le courroit baiser et accoller de quelque part qu'il venist.*
(20-8)

b) **Ao** : *Li rois vint* ***encontre****, et la reine, si lo prannent andui par les deus mains et se vont aseoir en une couche.*
Ez : *Le roy va* ***encontre****, et la royne, si le prennent tous deux par les deux mains et le font asseoir sur une couche.*
(21-40)

c) **Ao** : *Et la dame monte et ses genz et vont* ***encontre*** *et lo reçoivent a grant joie.*
Ez : *Et ses gens lui vont* ***encontre*** *et le reçoivent a grant joye.*
(22-24)

d) **Ao** : *Et qant il antra dedanz lo bois, si li vient li Blans Chevaliers* ***encontre*** *et li demande dont il vient.*
Ez : *Quant l'ermite entra dedens le boys, le Blanc Chevalier lui vint* ***a l'encontre*** *et lui demande dont il vient.*
(28-5)

e) **Ao** : *Et li rois lor fu* ***encontre*** *alez, si s'an revenoit avec aus.*
Ez : *Le roy leur estoit alé* ***encontre****, et s'en revenoit avec eulx.*
(28-25)

f) **Ao** : *Et cele de la tor lor vient* ***encontre*** *et lor dit.*
Ez : *Et celle devalle de la tour et leur vint* ***a l'encontre*** *et les salue.*
(36-21)

g) **Ao** : *Et il vient hors ototes les clex, si voit totes les genz do chastel qui li vienent* ***encontre****.*
Ez : *Il vint hors atout les clefz et voit toutes les gens du chasteau qui lui viennent* ***a l'encontre****.*
(39-42)

h) **Ao** : *Si vint laianz uns chevaliers toz armez, et c'estoit li sires de laianz. Et la dame li saut* ***encontre*** *et dit.*
Ez : *Et tantost vint leans ung chevalier armé qui estoit sire de la dame. Et la dame lui vient* ***encontre****.*
(42-10)

i) **Ao** : *Et tu lor iras* ***encontre****, si lor feras granz conpaignies et granz honors et granz festes et lor manras granz compaignies et beles ?*
Ez : *Et tu leur iras* ***encontre****, si leur feras grant compaignie et grant honneur.*
(48-105)

j) **Ao** : *Et li rois fu ja desarmez, si li vait* ***ancontre****, et il et la reine qui venue estoit, et la dame de Malohaut, et dames et damoiselles assez.*
Ez : *Et le roy lui vint* ***a l'encontre****, et la royne qui ja estoit retournee, et la dame de Malehaut avec plusieurs dames et damoiselles.*
(51-180)

k) **Ao** : *Si* ***saut ancontre*** *la pucelle qui l'escu avoit aporté et li fait si grant joie com ele plus puet.*
Ez : *Adoncques elle* ***embrasse*** *la pucelle qui lui avoit apporté l'escu et lui fait si grant joye que merveilles.*
(57-62)

l) **Ao** : *Et qant il lo voit, si se lieve* ***ancontre*** *et voit que c'est li chevaliers do lit.*
Ez : *Quant messire Gauvain le voit, il se lieve* ***contre lui*** *et voit que c'est le chevalier du lit.*
(59-75)

m) **Ao** : *Et cil de laianz saillent* ***ancontre****, qui mout sont lié de l'aventure, ses recoillent a grant joie.*
Ez : *Ceulx de leans saillent* ***a l'encontre*** *et les reçoivent a grant joye.*
(60-249)

n) **Ao** : *Et lors li va* ***encontre****, et li dus et li vavasors et la pucelle qui amené l'avoit.*
Ez : *Lors lui vont* ***a l'encontre*** *le duc et le vavasseur et la pucelle qu'il avoit amené.*
(62-154)

Lexèmes qui remplacent :

- *encontre2*, *a l'encontre*, "à la rencontre"

  `MonGuill2C` (ca 1180 [1295], pic. mérid. [art.]) – `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) ; CONTRA ; rapport de presque synonymie ; même lemme

- *contre*, "à la rencontre de"

  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen) ; CONTRA ; rapport de presque synonymie ; même étymon

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

Nombre de conservation(s) : 5

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 6

2 adv., "contre cela"

`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen)

a) **Ao** : *Et cil giete la main senestre* ***encontre*** *et l'espee la li tranche tote, et puis li descent desus la senestre joe.*
Ez : *Et Dorin jette la main senestre* ***encontre*** *l'espee, et elle la lui trenche toute, puis lui descent sus la senestre joe.*
(11-63)

b) **Ao** : *Et puis que nos l'avons juré, nos ne poons, ne ne devons, aler* ***encontre****, car dons feriens nos desleiauté et puis que hom est de desleiauté atainz, il ne puet miauz estre honiz.*
Ez : *Et puis que nous l'avons juré, nous ne pouons ne ne devons aler* ***encontre****, car nous ferions desloyauté.*
(16-75)

c) **Ao** : *La gent Galehot vienent tuit desraee, et messires Gauvains lor anvoie une bataille* ***ancontre*** *por asenbler.*
Ez : *Les gens de Gallehaut viennent tous sans arroy et monseigneur Gauvain leur envoie une bataille pour assembler.*
(48-16)

d) **Ao** : *Et il fiert lo cheval des esperons et baisse sa lance, si li vient* ***ancontre*** *grant aleüre.*
Ez : *Il fiert le cheval des esperons et besse sa lance et vient* ***encontre*** *lui grant alleure.*
(48-48)

e) **Ao** : *Et li Saisnes s'anbrunche sor lo col de son cheval et giete l'escu* ***ancontre****.*
Ez : *Et le Sesne se embronche sur le col du cheval et jete l'escu* ***encontre*** *l'espee.*
(69-93)

Lexème qui remplace : Voir l'autre emploi de *encontre*, "contre (avec idée d'opposition)" (rapport de synonymie ; même lemme)

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

Nombre de conservation(s) : 4

3 "au-devant de"

`PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen)

a) **Ao** : *Et qant les dames oent dire q'ensin les vient uns preuzdom veoir, si vienent* ***contre*** *lui et mout en i a qui lo conoissoient, si li font mout grant joie.*
Ez : *Et quant les dames oyent dire que ainsi les vient ung preudomme veoir, elles viennent* ***encontre*** *lui et moult en y a qui le congnoissent, et lui font moult grant joye.*
(10-36)

b) **Ao** : *Si saut maintenant* ***encontre*** *lui et dist.*
Ez : *Si se leva* ***encontre*** *lui et dist.*
(14-94)

c) **Ao** : *Si aloit seoir a la table lo roi meesmes de l'autre part* ***encontre*** *lui, non pas endroit mais auques pres.*
Ez : *Il s'en aloit seoir a la table du roy Artus, non mie* ***contre*** *lui, mais assez pres.*
(19-13)

d) **Ao** : *Dites ma dame que ge li mant que ele veigne* ***contre*** *nos et prit a ma niece que ele laist a Hector combatre por li.*
Ez : *Dictes a ma dame qu'elle viengne* ***encontre*** *nous et je prieray a ma niepce que elle laisse Hector combatre pour elle.*
(55-86)

e) **Ao** : *Dame, fait ele, or vos mande priveement que vos alez* ***ancontre*** *els et que vos priez a vostre coisine q'ele laist Hector combatre por vos.*
Ez : *Dame, fait elle, il vous mande priveement que vous alez* ***encontre*** *eulx et que vous priez a vostre cousine qu'elle laisse Hector combatre pour vous.*
(55-93)

f) **Ao** : *Lors se dreça li sires* ***ancontre*** *lui et li dit que bien soit il venuz.*
Ez : *Lors se drece le sire du chasteau* ***contre*** *lui et lui dist qu'il soit le bienvenu.*
(60-166)

g) **Ao** : *Et messires Gauvains vient a la chauciee et voit un chevalier qui* ***ancontre*** *lui venoit toz armez et li demande s'il velt outre passer.*
Ez : *Messire Gauvain vient a la chaussee et voit ung chevalier qui estoit tout armé, lequel venoit* ***encontre*** *lui. Et quant monseigneur Gauvain approucha du chevalier, il lui demanda s'il veult passer oultre.*
(65-4)

h) **Ao** : *Et uns des serjanz vient* ***ancontre*** *monseignor Gauvain, si li rant les clex do chastel et dit.*
Ez : *L'ung des sergans retourne* ***encontre*** *monseigneur Gauvain et lui rent les clefz de la tour et luy dist.*
(65-24)

Lexème qui remplace : Voir *contre*, "à la rencontre de" (rapport de presque synonymie ; même étymon)

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 2

Nombre de remplacement(s) : 2

Nombre de conservation(s) : 4

4 "contre (avec idée d'opposition)"
`EpSEtK` (2e m. XIIe, tour.) – `AUBIGNÉ, Tragiques` (1572-1615 [1616], Maillé)

a) **Ao** : *Vos l'apeleroiz par devant moi de traïson comme celui qui mes hom est et garde* ***encontre*** *moi mes mortex anemis.*
Ez : *Vous l'appellerez par devant moy de traÿson comme celui qui mon homme est et garde* ***encontre*** *moy mes mortelz ennemys.*
(7-33)

b) **Ao** : *Ge sui prelz de l'esprover orendroit par devant vos, car il tient voz mortex anemis* ***encontre*** *vos, les deus anfanz au roi Bohort de Gaunes.*
Ez : *Je suis prest de le prouver par devant vous, car il tient voz mortelz ennemis* ***encontre*** *vous, ce sont les enfans au roy Boort de Gaunes.*
(7-38)

c) **Ao** : *Ge sui mout riches et mout viguereus et dotez de maintes genz, car li rois Artus meesmes ne s'ose mie reveler* ***encontre*** *moi, car ge taig plus a de deus anz deus roiaumes de son fié.*
Ez : *Je suis moult riche et moult vigoureux et doubté de ma[in]tes gens, car le roy Artus mesmes ne se ose mie rebeller* ***contre*** *moy. E[t] si tiens plus de deux ans a deux royaulmes de son fief.*
(8-18)

d) **Ao** : *Comment, fait Claudas, si li aideroies* ***encontre*** *moi, qui tes liges sires suis et t'ai fait riche et honoré por ton servise ?*
Ez : *Comment, fait Claudas, lui aideroies tu* ***encontre*** *moy, qui suis ton sire lige et te ay fait riche et honnourer par ton service ?*
(8-62)

e) **Ao** : *Dont seroies tu, fait Claudas, mes desleiaus et mes traïtres, si com tu meïsmes conois, car tu ies mes hom liges et tu seroies en l'aide a un autre home estrange* ***encontre*** *moi.*
Ez : *Donc seroies tu, fait Claudas, moult desloyal et moult traitre quant tu es mon homme lige et tu seroies* ***contre*** *moy en l'aide d'un autre, si comme tu mesmes congnois.*
(8-65)

f) **Ao** : *Si dit que ja si tost ne vendra en son pooir com il lo fera mostrer* ***encontre*** *lui que c'est traïsons qu'il a devant lui conneüe et regeïe.*
Ez : *Si dist que ja si tost ne vendroit en son païs que il lui fera monstrer* ***contre*** *lui que c'est traïson.*
(8-72)

g) **Ao** : *Si vos pri et requier que vos me donez jor en vostre cort del cointredire por moi esleiauter* ***encontre*** *celui qui ce osera avant metre, soit serjanz o soit chevaliers.*
Ez : *Si vous prie que vous me donnez jour en vostre court de le contredire pour moy esloyaulter* ***contre*** *cellui qui se y osera monstrer, soit sergent ou soit chevalier.*
(8-73)

h) **Ao** : *Et ge sui prelz orendroit de mostrer* ***encontre*** *toi que c'est desleiautez et felonie.*
Ez : *Et je suis tout prest de monstrer* ***contre*** *toy orendroit que c'est desloyauté et fellonnie.*
(8-73)

i) **Ao** : *Et Claudas qui de la bataille n'avoit talant voit celui qui vient l'espee traite* ***encontre*** *lui et il lo savoit a preu et a hardi outreement.*
Ez : *Et Claudas qui de la bataille n'avoit tallent voit cellui qui vient l'espee traicte* ***encontre*** *lui et il le savoit a preux et a hardy oultreement.*
(8-76)

j) **Ao** : *Il n'i avoit mies genz* ***encontre*** *lui cui il dotast se mout po non.*
Ez : *Il ne avoit mie gent* ***encontre*** *lui qu'il doubtast.*
(13-29)

k) **Ao** : *Et des lors en avant ne troveroiz ja home ci de toz cels qui i sont qui voist* ***encontre*** *vos de nule chose.*
Ez : *Et des ores en avant ne trouverez ja homme de tous ceulx qui icy sont qui soit* ***contre*** *vous en quelque chose.*
(13-33)

l) **Ao** : *Si me remetez en autretel maniere com ge sui ore et que vos me preigniez* ***encontre*** *toz homes a garantir tant com ge serai en vostre garde.*
Ez : *Vous me remettrez en telle liberté comme je suis et me prendrez a garantir* ***contre*** *tous hommes tant comme je seray en vostre garde.*
(13-125)

m) **Ao** : *Car il ne doit par ses mains mort recevoir s'**ancontre** lui n'a fait murtre o felenie o traïson.*
Ez : *Car il ne doit pas en ses mains mort recevoir se **encontre** lui ne fait meurdre ou traijson.*
(13-151)

n) **Ao** : *Et se nus vos i met chalonge, nos en serons **encontre** lui de noz pooirs.*
Ez : *Et se aucun vous y met empeschement, nous serons **contre** lui a noz pouoirs.*
(13-196)

o) **Ao** : *Et Phariens ert redreciez, si venoit, la hache dreciee, la ou Graiers estoit **encontre** terre toz estordiz.*
Ez : *Farien est redrecié et s'en vient courant, atout la grant hache qu'il avoit, la ou Graires gisoit **a** terre tout estourdy.*
(13-241)

p) **Ao** : *Por quoi, fait Claudas, ont il la cité fermee **encontre** moi, qui est moie et il sont mi home tuit ?*
Ez : *Pour quoy ont ilz la ville qui est mienne fermee **encontre** moy, et ilz sont mes hommes ?*
(16-15)

q) **Ao** : *Et cil respondent qu'il n'en feroient nule rien **encontre** lo consoil Leonce, car il est li plus preudom del reiaume.*
Ez : *Et dient qu'ilz ne feront rien **contre** le conseil de Leonce.*
(16-72)

r) **Ao** : *Et nos li jurasmes que nos li aideriens **encontre** toz cels qui faire l'an voudrient tort.*
Ez : *Et nous lui jurasmes que nous lui aiderions a nostre pouoir **contre** tous ceulz qui lui vouldroient faire tort.*
(16-74)

s) **Ao** : *Et cil s'an tornent mout angoisseux, car bien voient que la citez ne puet durer **ancontre** Claudas.*
Ez : *Lors s'en retournent moult courroucez car bien sçaivent que la cité ne pourra mie longuement tenir **contre** le roy Claudas.*
(16-75)

t) **Ao** : *Et ele lo savoit a si fier et a si viguereus que il ne prisast rien nule mesaise **encontre** son cuer.*
Ez : *Et le sentoit a si fier qu'il ne prisast riens quelque chose **contre** son cueur.*
(20-11)

u) **Ao** : *Et qant li foible ne porent plus soffrir ne durer **encontre** les forz, si establirent desor aus garanz et desfandeors por garantir les foibles et les paisibles.*
Ez : *Et quant les fiebles ne peurent plus durer **encontre** les fors oultrageux, ilz establirent dessus eulx garans et deffendeurs pour garantir les foibles et les paisibles.*
(20-30)

v) **Ao** : *Chevaliers fu estabiz outreement por Sainte Eglise garantir, car ele ne se doit revenchier par armes ne rendre mal **encontre** mal, et por ce est a ce estabiz li chevaliers qu'il garantisse celi qui tant la senestre joie qant ele a esté ferue en la destre.*
Ez : *Chevalier fut establi principalement pour Saincte Eglise garantir car elle ne se doit mie avancer*

par armes ne rendre mal ***contre*** *mal, et pour ce est establi le chevalier a ce qu'il garantisse celui qui tent la senestre joe quant il a esté feru en la destre.*
(20-35)

w) **Ao** : *Cil qui est durs com aimanz doit estre* ***encontre*** *les desleiaus et les felons.*
Ez : *Celui qui est dur comme aymant doit estre* ***contre*** *les desloyaulx et felons.*
(20-54)

x) **Ao** : *Et se combatoit por sa loi essaucier et acroistre* ***encontre*** *les Filistiens et les autres pueples mescreanz qui lor voisin estoient pres.*
Ez : *Et se combatoit pour la loy essaucer* ***encontre*** *les Philistiens et les autres peuples mescreans qui leurs voisins estoient.*
(20-64)

y) **Ao** : *Jugemenz dit que, se li rois lo velt mostrer, ma dame se doit desfandre si com ele porra, ou par un chevalier* ***encontre*** *un autre, ou par deus contre deus, ou par trois contre trois.*
Ez : *Par jugement a esté dist que ma dame mette ung chevalier* ***contre*** *ung des siens, ou deux contre deux, ou trois contre trois, pour sa querelle deffendre.*
(21-71)

z) **Ao** : *Et lait corre a celui. Et cil se cuevre de son escu et se redrece* ***encontre*** *lui.*
Ez : *Et laisse courir contre le nouveau chevalier. Et il se couvre de son escu et se adresse* ***contre*** *lui.*
(22-65)

aa) **Ao** : *Et cil dit : Sire chevaliers, bien sachiez que vos les devez randre, mais il ne pueent ne ne doivent armes porter* ***encontre*** *vos.*
Ez : *Et celui dit qu'il les doit rendre, et si ne doivent jamais porter armes* ***encontre*** *lui.*
(23-29)

ab) **Ao** : *Et lait corre tot lo ranc et cil a l'escu vermoil* ***encontre*** *lui, si s'antrefierent si durement que totes lor lances volent en pieces.*
Ez : *Et laisse courre au chevalier et celui a l'escu vermeil* ***encontre*** *lui. Ilz s'entrefierent si durement que toutes leurs lances volent en pieces.*
(33-18)

ac) **Ao** : *La maisniee mon seignor la prandra* ***encontre*** *aus deus s'il vuelent a un plus loigtieg jor au lundi devant les Avanz.*
Ez : *Les chevaliers de vostre maison la prendront* ***encontre*** *eulz mesmes s'ilz veulent a plus long jour au lundi de devant l'Advent.*
(34-4)

ad) **Ao** : *Ge m'an deffandroie bien, fait il,* ***encontre*** *un meillor que vos n'iestes.*
Ez : *Je m'en deffendroie bien, fait il,* ***encontre*** *ung meilleur chevalier que vous n'estes.*
(40-18)

ae) **Ao** : *Et fiert des esperons lo cheval tot lo ranc et cil* ***ancontre*** *lui. Et li cheval vont trop tost et les lances sont cortes et grosses.*
Ez : *Il fiert des esperons et vient au chevalier, et celui le* ***encontre****. Les chevaliers et leurs chevaulx estoient fors, et les lances courtes et grosses.*
(40-29)

af) **Ao** : *Et quant il vint la, si descendi li chevaliers* ***ancontre*** *lui.*
Ez : *Il va celle part et voit le chevalier qui descent* ***encontre*** *lui.*
(46-24)

ag) **Ao** : *Biax amis, or dites vostre dame qe je movrai ancor anuit ou demain por aller* ***ancontre*** *Galehot.*
Ez : *Bel amy, dictes a vostre dame que je partiray demain pour aler* ***contre*** *Gallehaut.*
(48-2)

ah) **Ao** : *Quant cil lo vit, si se dreça* ***ancontre*** *lui.*
Ez : *Quant le chevalier le voit, si se dresse* ***contre*** *lui.*
(48-30)

ai) **Ao** : *Lors asenbla li rois Clamados et li rois Yons* ***ancontre*** *lui.*
Ez : *Aprés assembla le roy Clamader et le roy Yvain* ***encontre*** *lui.*
(51-126)

aj) **Ao** : *Car mout estoient desconforté do bon chevalier qui* ***ancontre*** *aus estoit, si furent an po d'ore mené jusque a la lice.*
Ez : *Et trop se desconfortoient du bon chevalier qui* ***contre*** *eulz estoit, si furent menez jusques a la lice.*
(51-169)

ak) **Ao** : *... il se conbatra a toz les chevaliers qui dedanz lo terme vos osseront desraisnier* ***ancontre*** *lui.*
Ez : *... il se combate a tous les chevaliers qui dedens le terme vous oseront deffendre* ***contre*** *lui.*
(55-29)

al) **Ao** : *Si se lieve et va an la chambre ou li vallez plore, son braz mis* ***encontre son piz****.*
Ez : *Il s'en va en la chambre ou l'enfant ploure portant son bras* ***en escherpe****.*
(59-69)

am) **Ao** : *Et sache lo glaive del cors et fiert des esperons* ***encontre*** *l'autre qui poignant li vient so fiert de tote sa force qu'il*
Ez : *Puis retire le glaive a lui et fiert le cheval des esperons, et puis court sur a ung autre qui venoit vers lui.*
(60-103)

an) **Ao** : *Si lo covenroit il çaianz gesir une nuit se il ne voloit aler* ***ancontre*** *la droiture do chastel et* ***ancontre*** *les costumes.*
Ez : *Il lui convendroit la nuyt gesir en ce chasteau s'il ne vouloit aler* ***encontre*** *la droiture et les coustumes du lieu.*
(60-168)

ao) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(60-168)

ap) **Ao** : *Non, fait li sires, force qui soit* ***ancontre*** *vostre volenté, mais se vos par vostre volenté i alez, sachiez que vos seriez parjurs.*
Ez : *Voire, fait le sire, force qui soit* ***contre*** *voulenté, mais se vous y allez de vostre voule[n]té, sachez que vous serez parjure.*
(60-194)

aq) **Ao** : *Sire, fait Hestors, se nos issons* ***ancontre*** *els, il s'an torneront ja, si les avrons perduz.*
Ez : *Sire, dit Hector, se nous issons tous* ***contre*** *eulx, ilz s'en fuiront, et les pourrons bien prendre.*
(60-195)

ar) **Ao** : *Ja veez vos que nos an avons si grant mestier et nos deffandons nostre droit* ***ancontre*** *celui de qui nos somes assailli.*
Ez : *Car vous voiés bien que nous avons le pire et nous deffendons nostre droit* ***encontre*** *celui de qui nous sommes assailliz.*
(62-28)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *contre*. Ici, "contre (avec idée d'opposition)"
  `SermentsH1` (842 [ca 1000], Soissons) – ∅ ; rapport de presque synonymie ; même étymon
- *encontrer*, "aller à la rencontre de"
  `CligesC` (ca 1176 [mil. XIII^e^], champ. mérid. [champ.]) – `Mon 1636` (*Abrégé du parallèle des langues françoise et latine rapporté au plus près de leurs proprietés* [1636]) [dict. bil.] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `DES MASURES, Eneide` (1547-1557 [1567], Paris/Lyon [Paris]) ; CONTRA ; même étymon
- Voir *a3*. Ici, "(prép. marquant le moment où qque ch. arrive)"
  `PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; rapport d'hyperonymie

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

Nombre de remplacement(s) au sein de *lectio facilior* : 1

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Nombre de lexème(s) absent(s) dans un passage variant : 1

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 21

Nombre de conservation(s) : 17

5 "vers"

`MarieEspW` (ca 1195 [3^e^ q. XIII^e^], norm. et agn. [agn.]) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen)

Ao : *Et il jut morz a terre, ses mains estandues en croiz et lo vis* ***encontre*** *lo ciel et lo chief a droiture torné vers oriant.*
Ez : *Et il gist pasmé a terre, ses mains estendues en croix, les yeulx* ***encontre*** *le ciel et le chief tourné vers orient.*
(3-19)

Nombre de conservation(s) : 1

1 Les 72 contextes retenus pour étude sont répartis selon cinq emplois. Au total, on relève 33 cas de substitution, 31 cas de conservation, quatre cas d'absence, deux cas de présence en Ez et deux cas de variante.

2 Sur les cinq emplois, trois connaissent leur dernière attestation en Ez. C'est ainsi le cas du seul contexte d'emploi retenu pour l'emploi 5, emploi prépositionnel signifiant "vers".

3 L'emploi documenté en 1, emploi adverbial signifiant "à la rencontre", est conservé à cinq reprises dans l'incunable, lorsqu'il est employé avec les verbes *venir* et *aler*. En 1 h), l'adverbe est conservé, mais le verbe qu'il accompagne est modifié : « *saut encontre* » donne « *vient encontre* ». Cependant, la conservation lorsque l'adverbe est employé avec ces verbes n'est pas systématique : en 1 n), l'adverbe est remplacé par *a l'encontre*. Cette locution sert de remplacement à six reprises, sur les sept cas de substitution. Le dernier cas se trouve en 1 l), où « *si se lieve ancontre et voit que c'est li chevaliers do lit* » donne « *il se lieve contre lui et voit que c'est le chevalier du lit* ».

4 C'est aussi un emploi prépositionnel qui est majoritairement employé dans l'incunable dans les contextes recensant l'emploi 2, adverbe prenant le sens de "contre cela". En effet, dans trois cas de conservation sur les quatre recensés, il s'agit de la conservation du lemme, mais avec l'emploi d'*encontre* préposition, par exemple en 2 a), où la leçon de Ao est : « *Et cil giete la main senestre encontre.* » et celle de Ez : « *Et Dorin jette la main senestre encontre l'espee.* » On relève un cas de conservation de l'emploi adverbial en 2 b), au sein du syntagme *aler encontre*. Un cas d'absence témoigne de ce statut particulier de *encontre*. En 2 c), « *et messires Gauvains lor anvoie une bataille ancontre por asenbler* » donne « *et monseigneur Gauvain leur envoie une bataille pour assembler* ». On relève ici la redondance sémantique que présente l'emploi adverbial avec le verbe : il semble y prendre un statut de particule.

5 L'emploi en 3, emploi prépositionnel, est mieux conservé. C'est pour cet emploi que l'on recense les deux cas de présence en Ez, dans lesquels la leçon de Ao « *contre* » s'oppose à celle de Ez, « *encontre* ». C'est ainsi le cas en 3 d) où Ao donne : « *Dites ma dame que ge li mant que ele veigne contre nos...* » et Ez : « *Dictes a ma dame qu'elle viengne encontre nous...* » Le cas inverse est présent en 3 c) et 3 f).

6 C'est cette même préposition, *contre*, qui est employée à 22 reprises pour remplacer les occurrences de l'emploi documenté en 4. En 4 ae), c'est le verbe « *encontre* » qui apparaît en Ez, dans le cadre d'une probable *lectio facilior*. On trouve également un cas de remplacement par la préposition générique *a*. Il faut néanmoins noter le nombre important de cas de conservation de cet emploi, au nombre de 17. Il s'agit de l'emploi qui survit le plus longtemps dans la langue, d'après les sources lexicographiques consultées.

7 L'obsolescence d'*encontre* semble avoir plusieurs facteurs. Tout d'abord, le figement dont on a pu relever les emplois, avec l'usage de *encontre* comme particule, produit probablement une perte d'autonomie. On observe également le figement de la locution *a l'encontre*[432], qui prend les emplois de l'emploi adverbial. D'un autre côté, on observe la meilleure conservation de l'emploi prépositionnel, avec notamment la conservation de l'emploi 4 jusqu'au début du XVII^e^ siècle. Cependant, tous les emplois prépositionnels, même celui-ci, sont menacés par l'usage du synonyme *contre*, duquel *encontre* dérive, qui connaît un accroissement de fréquence, passant notamment de 53 occurrences en Ao à 122 en Ez. La préposition est moins marquée formellement, mais ne possède pas le préfixe *en-*, obsolescent[433].

432. Au sein de la locution, nous estimons qu'il s'agit de l'emploi de *encontre2*.
433. Cf. notamment la notice sur *emprendre*.

Typologie : Disparition partielle ; trois des emplois connaissent leur dernière attestation dans l'incunable ; un des emplois survit encore plus d'un siècle après sa date de composition
Facteurs supposés : Emploi de l'adverbe comme particule tendant à son figement et lui faisant perdre son autonomie ; progression d'emplois d'une locution synonyme basée sur un mot homonyme, issu du même étymon et partageant le même champ sémantique ; le mot obsolescent possède un préfixe que la langue tend à éliminer ; existence d'une préposition synonyme, de laquelle le mot obsolescent dérive, qui ne possède donc pas ce préfixe obsolescent, et qui est en progression d'emplois.

⊆ encoste

FEW, II-2, 1248a : CŎSTA

Ao : 3 ; Ez : 0

1 *encoste de*, "à côté de"

`EneasS2` (ca 1160 [ca 1200], norm. [lorr.]) – `BouchAbevR` (mil. XIII^e [4^e q. XIII^e], pic. [frc.])

a) **Ao** : *Et cele qui mout lo volt honorer lo fist* ***ancoste de*** *li seoir en haut et si li dist...*
Ez : *Et celle qui moult le voulut honnourer le fist seoir en hault* ***emprés*** *elle et lui dist...*
(51-2)

b) **Ao** : *Et lors venoit tot lo chemin uns chevaliers erranz et* ***ancoste de*** *lui si venoit une pucele.*
Ez : *Et lors venoit ung chevalier tout le chemin et* ***emprés*** *lui une damoiselle.*
(60-291)

Lexème qui remplace : Voir *emprès*, prép., "tout près de" (rapport d'hyponymie)

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

Nombre de remplacement(s) : 1

2 "à côté"

`Ao` (ca 1220 [2^e q. XIII^e], bourg.) – `JobB` (fin XIII^e, pic. sept. [Paris/pic.])

Ao : *Et vont tote cele forest tant que il voient une grant tor et* ***ancoste*** *une grant maison par terre.*
Ez : *Et chevauchent tant qu'ilz voient une haulte tour et une grande maison* ***decoste.***
(59-8)

Lexème qui remplace : Voir *decoste*. Ici, *decoste*, "à côté"

`YvainR` (ca 1177 [ca 1235], champ. mérid. [champ.]) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen) ; CŎSTA ; rapport de synonymie ; même étymon [434]

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

434. La date de première attestation est donnée pour l'emploi prépositionnel. Dans Mats, l'emploi adverbial est uniquement renseigné dans l'expression *par descoste* (première attestation : `JoinvMo` (1309 [ca 1335], champ. mérid. [Nord-Est])). Le FEW ne renseigne l'emploi adverbial que pour le XII^e siècle.

Les emplois relevés en Ao ne se retrouvent pas en moyen français, et semblent déjà plus rares que d'autres formes en ancien français. On trouve l'emploi prépositionnel de *encoste* encore dans `MenagB` (ca 1393 [1re m. XVe], Paris)[435], et, plus tard encore, la forme *d'encoste*[436] et l'emploi adverbial *tout encoste*[437].

⊆ encouper1

FEW, II-2, 1497a : CŬLPA

Ao : 1 ; Ez : 0

encouper1, "accuser", part. : v. ppe empl. adj., "qui est accusé d'avoir commis un acte considéré comme répréhensible"

`GerbMetzT` (fin XIIe [2e m. XIIIe], champ. sept. [pic.]) – `Cresp 1637` (*Le Thresor des trois langues…* [1637]) [dict. bil.] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606])

Ao : *… qu'il ne sanble pas que vos en soiez* ***encorpez*** *de nule rien…*
Ez : *… qu'il semble que vous n'en soyez pas* ***coulpable****…*
(13-131)

Lexème qui remplace : *coupable2*, "qui a commis un acte considéré comme répréhensible"

`SThomGuernT` (ca 1174 [déb. XIIIe], Ouest/pic./agn. [agn.]) – ∅ ; CŬLPABĬLIS ; rapport de synonymie ; étymon de la même famille

Nombre de remplacement(s) : 1

En Ao, le verbe est employé sous la forme du participe passé ; en Ez, c'est un adjectif qui est utilisé.

⊆ encovir

FEW, II-2, 1551b : CŬPĔRE

Ao : 1 ; Ez : 0

encovir, "désirer ardemment"

`BrutA` (ca 1155 [4e q. XIIIe], norm./agn. [agn.]) – `BibleEntS` (2e t. XIIIe [mil. XIVe], Est)[438]

Ao : *Cist troi ont tozjorz cest chastel* ***encovi*** *et tozjorz m'ont guerroié.*
Ez : *Ces trois ont tousjours* ***couvoitié*** *ce chasteau et mené guerre encontre.*
(60-173)

435. « *… et leur lit dessoubz ou encoste la perche ou son esprevier sera percié quant il l'avra.* » (source : DMF)
436. Dans un texte daté de 1473 au sein de `Trés. Reth. L.` (1415-1490, Rethel) (source : DMF).
437. Attesté dans `Mir. st Alexis, 1382` (1382 [fin XIVe], Paris) (source : DMF).
438. Il existe seulement des attestations pour les XIIe et XIIIe siècles. La date de fin choisie l'est surtout pour la date de copie du texte, milieu XIVe.

Lexème qui remplace : *covoitier*, “désirer ardemment”
`GaimarB` (ca 1139 [déb. XIII^{e}], agn.) – ∅ ; CŬPĬDĬTAS ; rapport de synonymie ; étymon de la même famille [439]

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

Le lexème en Ao est remplacé par un autre, dans le cadre d’une transposition.

∃ encui

FEW, IV, 448b : HŎDIE

Ao : 13 ; Ez : 0

encui, “en ce jour même”
`AlexisS2` (fin XI^{e} [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ [rég.] | `JourdBlAlM` (av. 1455 [1455], pic.)

1 **Ao** : *Car vos me feïstes ja un servise qui bien vos iert guerredonez* ***encui****, car vos me respitates une foiz de la mort et mout vos pesa de mon deseritement.*
Ez : *Car vous me feistes ja ung service que* ***encores*** *vous sera moult bien guerdonné : vous me respitastes une fois et moult vous poisa de mon desheritement.*
(4-17)

2 **Ao** : *Dame, fait il, gel di por ce que gel voudroie que ce fust il, car ge ne vi onques proeces de nul chevalier si volentiers come les soes. Et nos en verriens* ***ancui*** *assez.*
Ez : *Je le diz pour ce que je vouldroie que se feust il, car je ne viz oncques prouesse de chevalier que je veisse si voulentiers que la sienne. Et je cuide que nous en verrons* ***ennuit*** *assez.*
(51-69)

3 **Ao** : *Car mes sires li rois est an avanture de perdre* ***ancui*** *tote sa terre et tote s’enor. Et mes niés gist ci tex conraez comme vos poez veoir.*
Ez : *Je vous dy, fait la royne, que monseigneur est en avanture de perdre terre et honneur. Et mon nepveu gist cy navré comme vous voyez.*
(51-79)

4 **Ao** : *Et si li mandent et prient que, se il atant ja mais a avoir ne bien ne honor an leu o nules d’aus ait ne force ne pooir, si face* ***ancui*** *d’armes por lor amor tant qe eles l’an doient gré savoir*
Ez : *Et si lui mandent et prient, s’il attent jamais a honneur avoir et courtoisie en lieu ou nulle ait pouoir, qu’il face* ***ennuyt*** *d’armes pour leur amour.*
(51-83)

5 **Ao** : *Et se il ja mais atant a avoir ne honor ne joie en leu o vos aiez pooir, si face* ***encui*** *por vostre amor tant d’armes que vos l’an deiez gré savoir.*
Ez : *Et il attent jamais a avoir joye ne honneur en lieu ou vous ayez pouoir, face* ***huy*** *tant d’armes que vous lui en doyez gré savoir.*
(51-96)

439. Le FEW indique que la première syllabe, *co-*, est refaite sur *con-*, sous l’influence des nombreuses familles de mots commençant par cette syllabe (II-2, 1552a). C’est pourquoi nous établissons la continuité entre le lexème ancien français et le lexème moderne.

6 **Ao** : *Et ge li anvoierai dis glaives don li fer sont tranchant et les hantes grosses et cortes et roides, don vos verroiz* ***ancui*** *mainte bele joste faire.*
Ez : *Et je lui envoieray .x. glaives dont vous verrez* ***huy*** *maintes belles joustes faire.*
(51-98)

7 **Ao** : *Et sachiez que s'il velt faire son pooir, il les metra bien* ***ancui*** *toz trois a la voie.*
Ez : *Et sachiez que s'il en veult faire tout son pouoir, il les mettra tous a neant.*
(51-99)

8 **Ao** : *Or m'est assez plus tart que ge lo voie. Dame, fait il, vos lo verroiz ancor* ***ancui*** *et si vos dirai coment.*
Ez : ∅
(51-235)

9 **Ao** : *Avoi ! fait la damoisele a Hector, ge cuit que vos me seroiz* ***ancui*** *mauvais garanz.*
Ez : *Haa ! fait la damoiselle a Hector, je cuide que vous me serez* ***ennuit*** *mauvais garant.*
(60-30)

10 **Ao** : *Et li seneschauz respont que il ne fu onques si liez et dit que il est toz prez. Certes, fait la dame, se Deu plaist, vos en avroiz encor* ***ancui*** *toz les braz chargiez. Puis demande au duc o sera la bataille.*
Ez : *Et le duc envoie querir le seneschal et il dit qu'il est tout prest. Il demande au duc ou la bataille sera faicte.*
(62-57)

11 **Ao** : *Car il n'a so ciel si preu chevalier, se il estoit an ton leu, que ge ne lo randise* ***ancui*** *o mort o vaincu.*
Ez : *Car il n'y a si bon ne si hardy chevalier, s'il estoit en ton lieu, que je ne rendisse mort ou recreant.*
(62-74)

12 **Ao** : *Et sachiez que il aüst* ***ancui*** *lo greignor asaut que vos onques veïssiez a chastel de tant de gent.*
Ez : *Et sachez que il y eut eu* ***ennuit*** *le greigneur assault que vous vissiez oncques de si peu de gent.*
(63-21)

13 **Ao** : *Et neporqant, se il n'avoit que vos deus au pont garder, ge i anterroie* ***amcui****. Or i parra, font il.*
Ez : *Et nonpourtant, s'il n'y avoit autres que vous deux au pont garder, nous y entrerions* ***ennuit****. Or y perra, font ilz.*
(68-16)

Lexèmes qui remplacent :

- *encore*, “à l'avenir”

  `YvainHu` (ca 1177 [1er t. XIVe], champ. mérid. [pic.]) – ∅ ; HŌRA ; rapport d'hyperonymie ; graphie proche

- *anuit*, “aujourd'hui même”

  `BrunMontM` (2e m. XIVe) – ∅ [rég.] | `Trév 1771` (*Dictionnaire universel françois et latin* [1771]) | `Mén 1694` (*Dictionnaire étymologique* [1694]) [vx] ; NŎX ; rapport de synonymie ; graphie proche

- *ui*, “en ce jour même”

  RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ [rég.] | Ac 1718 (*Dictionnaire de l’Académie française* [1718]) [vx | spé.] | Ac 1694 (*Dictionnaire de l’Académie française* [1694]) [vx | spé.] | Cotgr 1611 (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | Nicot 1606 (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) ; HŎDIE ; rapport de synonymie ; même étymon

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1
Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1
Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 3
Nombre de remplacement(s) : 8

1 Sur les treize contextes, onze sont comparables. Parmi eux, il y a trois cas d’absence, favorisée par le statut adverbial de *encui* ; le sens de la phrase n’est pas fondamentalement transformé par son absence. En 1, le remplacement se fait par *encores*, de forme proche et qui prend un sens de référence à l’avenir plus large que celui exprimé par *encui*. À cinq reprises, la substitution s’opère avec *anuit*, de même sens ; à deux reprises, avec *ui*, de sens très proche. Les lexèmes qui servent de remplacement sont à la fois proches formellement et sémantiquement de l’adverbe obsolescent.

2 *encore* est attesté 265 et 202 fois dans chacun des témoins. Il est polysémique et peut être employé dans de multiples contextes. Il prend néanmoins en Ao le sens attesté en Ez, par exemple dans le passage suivant : « *Et si ferai ceste clamor et por vos et por vostre fil qui encor sera sires de la terre, se Deu plest.* » (010-47) *ui* est attesté à 95 et 66 reprises ; *anuit*, à 43 et 28. Cependant, ce dernier adverbe n’est pas utilisé dans le sens attesté en Ez — puisqu’il ne connaît le sens de “aujourd’hui même” qu’à partir du milieu du XIVe siècle — mais dans le sens de “cette nuit”.

3 *encui* disparaît complètement. Cela est probablement causé par la présence d’adverbes synonymes ou de portée plus large, mieux employés, comme *encore* ou *ui*. Par ailleurs, l’évolution sémantique de *anuit*, qui se met à pouvoir désigner “ce jour même” et non plus seulement “cette nuit”, par extension de sens, introduit un nouveau concurrent à l’adverbe. La proximité formelle des formes est à relever, avec un avantage pour la forme du second, du fait de sa plus grande motivation [440]. Par ailleurs, l’homonymie de *enqui*, “là”, évolution de la forme *iqui* [441], a pu jouer dans le désemploi de l’adverbe, car amenant une confusion entre les aspects temporels et spatiaux à désigner.

Typologie : Disparition totale
Facteurs supposés : Existence d’un synonyme mieux employé et ainsi mieux intégré dans le réseau sémantique ; existence d’un mot de portée plus générale mieux employé et ainsi mieux intégré dans le réseau sémantique ; émergence d’un nouveau sens d’un lexème qui devient un nouveau synonyme ; l’adverbe obsolescent possède une forme opaque ; évolution de la graphie d’un adverbe de lieu qui devient homonyme de cet adverbe de temps, pouvant créer une confusion dans les aspects désignés.

∃ endementieres

FEW, III, 178b : DUM INTERIM

Ao : 6 ; Ez : 0

440. *a-* ou *en-nuit* possède une transparence que n’a pas *encui*.
441. Le DMF ne recense ainsi que des occurrences de cette graphie.

endementieres, *endementier(e)s que*, “pendant que”

PriseOrABR7 (fin XII^e [3^e q. XIII^e], Nord-Est [frc./faibles traits du Nord-Est]) – JSaintréM (av. 1456 [2^e m. XV^e], Ouest)

1 **Ao** : ***Endemantiers que*** *la meslee est si granz et que tuit i perdent cil do païs, si se porpense li rois Claudas comment il les porroit encor grever plus durement, si fait il lo feu boter en la rue.*
Ez : *Ainsi dure moult longuement l'assault. Lors se pourpensa Claudas comment il pourroit encores plus grever ses ennemys, si fait bouter le feu en la rue.*
(13-173)

2 **Ao** : ***Endemantiers qu'****il parloient de ceste chose, si vint Lancelot laianz, qui fu levez de dormir, car il avoit tote jor an bois esté et mout estoit levez matin.*
Ez : ***Ainsi qu'****ilz parloient de ceste chose, vint Lancelot leans, qui fut levé de dormir, car il avoit tout le jour esté au bois et moult s'estoit levé matin.*
(14-86)

3 **Ao** : *De Benoyc ? fait li rois, dites vos celui Benoyc que li rois Bans tenoit* ***endementiers que*** *il vesqoit ? Et il dit que celui Benoyc, dit il, sanz faille.*
Ez : *Est ce de celui Benoic que le roy Ban tenoit ? Et il dit que oy.*
(19-21)

4 **Ao** : ***Endementieres qu'****il pansoit en tel maniere, si fu mostrez a monseignor Gauvain et a Kel lo seneschal.*
Ez : ***Et comme*** *il estoit en ce penser, il fut monstré a monseigneur Gauvain et a Keu le senechal.*
(19-22)

5 **Ao** : ***Endemantiers qu'****il desferroit issi lo chevalier, avint chose que uns escuiers lo vit, si an corrut poignant aval en la cort devant la sale.*
Ez : *Et* ***cependant qu'****il defferroit ainsi le chevalier, s'en vint ung escuier courant au roy et le treuve devant la salle.*
(21-60)

6 **Ao** : ***Endemantiers qu'****il parloient ensin, et li corz sone et uns chevaliers ist hors armez de totes armes fors la teste.*
Ez : ***Ainsi qu'****ilz parloient, le cor sonne et ung chevalier armé ist hors.*
(23-27)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *ainsi*. Ici, *ainsi que/com(ent)*, “tandis que”
  LancM (ca 1177 [ca 1235], champ. mérid. [champ.]) – 1659 ; rapport de synonymie
- Voir *come1*. Ici, “étant donné que”
  RoseMLec (ca 1275 [ca 1285], frc./traits orl. [orl.]) – ∅
- *cependant*, *cependant que*, “pendant que”
  GuillMachH (1342-1363 [av. 1377], champ. sept. [Paris]) – ∅ [rég.] | Rich 1680 (*Dictionnaire françois* [1680]) [bas] | Sévigné (1671-1696) ; PĔNDĒRE ; rapport de synonymie

Nombre de lexème(s) absent(s) dans un passage variant : 1
Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 4

1 Sur les six contextes, cinq sont comparables. Le premier est un contexte dans lequel Ez ne présente pas d'occurrence. Parmi les quatre autres, à deux reprises, *ainsi que* est employé à la place de *endementiers que*, qui se trouve également remplacé une fois par *cependant que* et une fois par *comme*. Ce dernier mot a pour particularité de ne pas exprimer la seule temporalité de l'action : il insère une dimension de causalité dans le contexte.

2 La locution *ainsi que* est attestée deux fois en Ao, contre 56 en Ez. Aucune des deux occurrences du manuscrit ne prend un sens temporel. On relève par exemple ce type d'emploi, qui peut même être difficilement qualifié de locution : « *Et puis qu'il est ansi que vos l'avez aparceü et que vos me requerez la conpaignie, vos l'avroiz.* » (051-319) Les deux autres mots sont absents, puisqu'ils ne sont attestés dans la langue qu'après la date de composition de Ao.

3 La famille de mots de *endementiers* est une famille de mots peu fournie : on recense ainsi la forme dont il dérive, *dementiers*, et également *dementres* et la forme dérivée, *endementre*[442]. Tous ces mots sont synonymes : en emploi absolu, ils signifient *pendant ce temps-là*, employés avec *que*, "pendant que". Leur proximité en fait donc des concurrents les uns pour les autres.

4 Par ailleurs, les formes de ces mots, formes héréditaires — et héréditaires dérivées — de DUM INTERIM, se retrouvent très isolées et manquent de transparence, donc ne sont pas motivées. Il faut noter, à l'opposé, le développement de locutions permettant d'exprimer la simultanéité de deux actions, notamment de *pendant*, d'abord attesté à la fin du XIII^e^ siècle dans *en ce pendant*[443], puis élargissant ses possibilités d'emplois, avec, par exemple, à la fin du siècle suivant, le sens de "pendant ce temps" pour le mot seul[444]. Ce mot, à l'origine forme du participe présent de *pendre*, est, lui, par son origine, doté d'une force évocatoire extrêmement forte. Le développement de *ainsi que*, passant d'emplois temporels à des emplois explicatifs, témoigne également de la vivacité de ces emplois.

Typologie : Disparition totale
Facteurs supposés : Existence d'une série de mots du même étymon, connaissant des formes extrêmement proches les unes des autres et des emplois et sens identiques : ils se font concurrence ; la série de mots, dont le sémantisme est opaque, est en revanche isolée de tout autre mot ; développement d'une série d'autres mots de même sens qui sont, eux, extrêmement motivés d'un point de vue sémantique.

∃ endementre

FEW, III, 178b : DUM INTERIM

Ao : 4 ; Ez : 0

endementre, *endementre que*, "pendant que"
`ErecFr2` (ca 1170 [1re m. XIIIe], champ. mérid. [bourg.]) – `MelusArrS` (1393 [1er q. XVe])

442. Cette dernière est également l'objet d'une notice : cf. la notice sur *endementre*.
443. Dans `BeaumCoutS` (1283 [ca 1300], traits pic. mérid. [frc.]) (source : Mats).
444. L'emploi est attesté dans `GaceBuigneB` (1377 [4e q. XIVe], traits norm. [faibles traits du Nord et du Nord-Ouest]) (source : Mats).

1 **Ao** : *Et* ***endementres qu'****ele se gaimentoit, si est avenue chose c'une abaesse trespassoit par illoc so tierz de nonains.*
Ez : ***Cependant que*** *la royne se demaine ainsi, passa par illec une abbeesse acompaignee de trois nonnains.*
(3-36)

2 **Ao** : ***Endemantres qu'****il s'an revenoit en tel maniere vers ses compaignons qui por lui estoient mout angoisseus, si ancontra un home a pié qui menoit an sa main un roncin las et recreü.*
Ez : ***Ainsi qu'****il s'en retournoit vers ses compaignons il rencontra ung homme a pié qui menoit en sa main ung roussin las et recreu.*
(9-43)

3 **Ao** : *Comment avez vos esploitié de vostre qeste ? Sire, fait il, neiant encore.* ***Endementres qu'****il parloient issi, et uns chevaliers mout acesmez dist au roi.*
Ez : *Comment avés vous exploité de vostre queste ? Sire, fait il, je n'ay rien fait encores.* ***Et ainsi qu'****ilz parloient, ung chevalier vint devant le roy et lui dit.*
(34-2)

4 **Ao** : ***Endemantres que*** *il parloient ensin vindrent laianz dui chevalier de la maisnie Galehot.*
Ez : ***Si comme*** *ilz eurent finé leur conseil, si voient venir deux chevaliers qui tous deux estoient roys et venoient de l'ost Gallehault.*
(48-146)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *cependant*, *cependant que*, “pendant que” (rapport de synonymie)
- Voir *ainsi*, *ainsi que/com(ent)*, “tandis que” (rapport de synonymie)
- Voir *come1*, “quand” (rapport de synonymie)

Nombre de remplacement(s) : 2

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

1 Les quatre contextes présentent des cas de remplacement. Les locutions qui servent de substitution sont les mêmes que celles qui servent de remplacement dans le cas de *endementieres* : *ainsi que*, à deux reprises, et *cependant que*, une seule fois. Une distinction peut néanmoins être formulée pour l'emploi de *come* : si, dans le cas précédent, le mot a un sens explicatif, ici, il prend un sens temporel.

2 Pour les considérations sur les deux locutions *ainsi que* et *cependant que*, on se reportera à la notice sur *endementieres*. *come* temporel est en revanche présent en Ao, puisqu'il n'est pas attesté après sa date de composition, comme l'est le sens causatif.

3 Les hypothèses sur le désemploi de *endementre* sont les mêmes que celles pour *endementieres* : concurrence interne entre ces mots et ceux dont ils dérivent, très proches formellement, d'emplois identiques et attachés à aucun autre mot ; développement d'une série d'adverbes et de locutions très motivés.

Typologie : Disparition totale
Facteurs supposés : Existence d'une série de mots du même étymon, connaissant des formes extrêmement proches les unes des autres et des emplois et sens identiques : ils se font concurrence ; la série de mots, dont le sémantisme est opaque, est en revanche isolée de tout autre mot ; développement d'une série d'autres mots de même sens qui sont, eux, extrêmement motivés d'un point de vue sémantique.

∃ endroit

FEW, III, 88a : DIRECTUS

Ao : 82 [43] ; Ez : 29 [27]

1 prép., "vers, près de"

`BrendanW` (1er q. XIIe [2e m. XIIIe], agn.) – `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606])

a) **Ao** : *Si l'avise mout bien et fiert tres parmi lo hauberc* ***endroit*** *la senestre espaule.*
Ez : *Et le fiert parmy le haubert* ***endroit*** *la senestre espaulle.*
(13-39)

b) **Ao** : *Lors esgarde, si voit son auberc fausé* ***endroit*** *l'espaule, la ou il fu navrez qant il conquist la damoisele el lac.*
Ez : *Elle le regarde, et voit son haubert faulcé* ***endroit*** *l'espaule, par ou il fut navré quant il conquist la damoiselle qui estoit ou lac.*
(22-16)

c) **Ao** : *Et qant il vint* ***endroit*** *lo roi, si demanda as autres : Qui est cil chevaliers ?*
Ez : *Et quant il vint* ***pres du*** *roy, il demande au[x] autres chevaliers qui estoit ce chevalier.*
(25-6)

d) **Ao** : *Si l'an rest les mailles del hauberc* ***tot contraval*** *si felenessement que li sans vermauz l'an cole tot contraval lo cors.*
Ez : *Et lui oste des mailles du haubert* ***endroit l'espaule*** *tellement que le sang vermeil en coulle contreval le corps.*
(39-27)

e) **Ao** : *La rive fu haute et l'eive parfonde, car il n'estoit pas* ***endroit*** *lo gué ou la reine estoit et l'eive batoit as murs des maisons o la reine estoit.*
Ez : *L'eaue estoit profonde et il n'estoit pas* ***endroit*** *le gué.*
(46-10)

f) **Ao** : *Ge ferai traire les moies pres ça d'autre part cele riviere, si que mes tref sera* ***androit*** *lo vostre, si sera une nes apareilliee qui ira de ci la, et de la ci.*
Ez : *Je feray aprouchier les miens d'autre part de ceste riviere, si que mon tref sera* ***endroit*** *le vostre, et sera une nef appareillie en quoy nous en passerons de cy la, et de la cy.*
(51-226)

g) **Ao** : *Et li seneschauz Galehot vient aprés antre lui et les dames tant que il vienent* ***androit*** *les tantes Galehot.*
Ez : *Le chevalier et le seneschal et Gallehault vint aprez, lui et les dames, tant qu'ilz vindrent* ***endroit*** *les tentes de Gallehault.*
(51-298)

h) **Ao** : *Et ataint lo chevalier, si li demande o il va.*
Ez : *Et quant Hector vient* ***endroit*** *lui, il lui demande quel part il va.*
(60-296)

i) **Ao** : *Et qant il revenoit, si ovri une fenestre qui estoit* ***androit*** *lo lit a la pucele, si antroit an d'une chanbre an autre.*
Ez : *Et quant il revint, si ouvrit une fenestre qui estoit* ***endroit*** *le lit a la pucelle. Si veoit l'en d'une chambre en autre.*
(62-240)

j) **Ao** : *Li uns de vos portera son espié et li autres portera un mail grant et pessant, si apoiez* ***tot droit*** *au cuer par desus lo covertoir que il nel sente.*
Ez : *L'un de vous portera ung mail gros et pesant et l'autre une espee trenchant, si lui appoverés* ***endroit*** *le cueur par dessoubz le couverteur si qu'il ne le sente.*
(62-243)

k) **Ao** : *Et l'avise mout bien, si lo fiert tot droit tres de desoz lo piz* ***androit*** *la forcelle si que li haubers li fausa.*
Ez : *Et avise le chevalier si le fiert* ***en*** *la fourcelle si que le haubert fausse.*
(65-11)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *en1*, "indique le lieu où l'on est, où l'on va" (rapport d'hyperonymie)
- Voir *près*, *près de*, "à côté de" (rapport de synonymie)

Nombre de conservation(s) : 6

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 3

Nombre de remplacement(s) : 2

2 prép., "vers, au moment de"

`JuiseR` (2e q. XIIe [déb. XIIIe], liég. [wall.]) – `Corn 1694` (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [vx] | `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606])

a) **Ao** : *L'andemain fu matin levez et chevaucha la matinee tote jusq'***endroit** *tierce. Et lors encontra une damoisele sor un palefroi, merveilleus duel faisant.*
Ez : *Ung matin aprés qu'il fut levé, il commença a chevaucher jusques* ***a*** *tierce. Lors encontra une damoiselle sus ung pallefroy, merveilleux deul faisant.*
(23-0)

b) **Ao** : *Mais or vos herbergiez mes hui, et demain* ***endroit*** *prime, si m'envoiez un chevalier.*
Ez : *Mais hebergez vous pour meshuy, et* ***dedens*** *prime demain, envoyez moy ung chevalier.*
(25-18)

c) **Ao** : *Et se ge li puis la porte ovrir, ge li overrai, et se ge ne puis, si m'en enveiez un autre* ***endroit*** *tierce, et se lors n'est overte, si m'en envoiez un autre* ***endroit*** *midi, puis un autre* ***endroit*** *none, et puis un autre* ***endroit*** *vespres.*
Ez : *Et se je puis la porte ouvrir, je la ouvreray, et se je ne l'euvre, si m'en envoiez ung autre* ***a*** *l'eure de tierce, et s'elle n'est ouverte, envoyez en ung autre* ***a*** *midy, et puis ung* ***a*** *nonne, et l'autre* ***a*** *vesp[r]es.*
(25-19)

d) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(25-19)

e) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(25-19)

f) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(25-19)

g) **Ao** : *Et com il ot erré jusq'****endroit*** *none, si l'ataint uns escuiers sor un grant chaceor tot tressué et faisoit sanblant de grant dolor.*
Ez : *Quant il eut erré jusques* ***a*** *l'eure de nonne, il trouva ung escuier sur ung pallefroy tout tressuant et faisoit semblant de grant douleur.*
(39-3)

h) **Ao** : *Si chevauche tote la matinee juque* ***androit*** *tierce, et lors ist de la forest et vient an une grant riviere.*
Ez : *Il chevauche la matinee jusques* ***a*** *tierce et vient a une grande riviere.*
(55-2)

i) **Ao** : *L'andemain que Hectors s'an fu alez* ***androit*** *tierce, fu apareilliee la dame de Roestoc por aler an son païs.*
Ez : *L'endemain que Hector fut party* ***environ*** *tierce, fut appareiliee la dame de Roestoc pour aler en son païs.*
(58-3)

j) **Ao** : *Et* ***androit*** *la mienuit, se lieve la reine et vient a l'escu que la damoiselle do lac li avoit aporté.*
Ez : *Quant* ***vint a*** *mynuit, si se leva la royne et alla a l'escu que la damoiselle du lac lui avoit envoié.*
(68-138)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *a3*, "(prép. marquant le moment où qque ch. arrive)" (rapport d'hyperonymie)
- Voir *dedenz*. Ici, "avant"

  `RenM` (déb. XIII^e [2^e m. XIII^e], pic./norm.) – ∅ [bas] | `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) ; rapport d'hyponymie

- *environ*, “aux alentours de (tel moment)”
  `FlorenceqW` (1re m. XVe [1455-56], champ. [pic.]) – ∅ [empl. spé.] | `Courier` (1772-1825) ; VĪBRARE ; rapport de synonymie

Nombre de remplacement(s) : 9

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

3 prép., “quant à, en ce qui concerne”

`SThomGuernT` (ca 1174 [déb. XIIIe], Ouest/pic./agn. [agn.]) – ∅ [peu usité | empl. spé.] | `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) [445]

a) **Ao** : *Ne **endroit** moi, n'ai ge cure de maistre plus avoir.*
Ez : *Et **quant a** moy, je n'ay maintenant plus cure de maistre avoir.*
(9-109)

b) **Ao** : *Sire, ele vos a dit ce que li plot, mais ele s'am poïst bien taire. Ne **endroit** moi ne vos en di ge rien, car ge ne voil dire que ce soit voirs.*
Ez : *Sire, elle vous dist ce que il lui plaist, mais elle s'en peut bien taire. Et moy, je ne vous en diray riens.*
(40-38)

c) **Ao** : *Si l'an pesa mout an son cuer car **endroit** soi estoit il mout boens chevaliers.*
Ez : *Il en fut moult dolent car il estoit **endroit** soy bon chevalier.*
(48-20)

d) **Ao** : *Et **orendroit** m'enhatis ge de lui sivre, car il ne puet estre se trop preudom non.*
Ez : *Et **endroit moy** je me hasteray de le suivre, car il est moult preux et hardi.*
(51-110)

e) **Ao** : *Si en ot li Rois des Cent Chevaliers mout grant honte et grant duel car **androit** soi estoit il mout bons chevaliers et mout seürs.*
Ez : *Si en eut le Roy des Cent Chevaliers moult grant deul car il estoit moult bon chevalier **endroit** soy.*
(51-116)

f) **Ao** : *Et portera **androit** soi chascune son fais.*
Ez : *Ainsi portera **endroit** soy chacun son faiz.*
(51-335)

g) **Ao** : *Si n'est pas droiz que vos les soffrez an vostre compaignie puis que nos somes honi. Mais **androit** moi, ne vos ferai je plus honte.*
Ez : *Point ne nous devez souffrir en vostre compaignie. Et **quant est de** moy, je n'y seray plus.*
(53-19)

h) **Ao** : *Et mout sont andui de grant cuer et de granz pooirs.*
Ez : *Les chevaliers estoient tous deux de grant cueur et de grant pouoir chacun **endroit** soy.*
(55-143)

Lexème qui remplace : Voir *cant2*. Ici, *cant (est) a/de*, “en ce qui concerne, quant à”
`SFrançcR` (ca 1275 [4e q. XIIIe], agn.) – ∅ ; rapport de synonymie

445. En français contemporain, la locution proche *à l'endroit de*, “en ce qui concerne”, est toujours attestée.

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

Nombre de conservation(s) avec transposition : 2

Nombre de conservation(s) : 1

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 2

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 2

4 prép., *d'endroit, endroit de*, "quant à"

`CligesC` (ca 1176 [mil. XIII^{e}], champ. mérid. [champ.]) – ∅ [peu usité | empl. spé.] | `LettrOxfL` (1390-1412 [ap. 1412], agn.) [446]

a) **Ao** : *Car trop seroit grant perte a chevalerie et trop granz desleiautez* ***endroit de*** *vos.*
Ez : *Car trop seroit grant perte aux chevaliers et trop grant desloyauté* ***contre*** *vous.*
(13-245)

b) **Ao** : *Mais* ***endroit de*** *moi sai ge bien que se ge truis qui a nul jor me voille faire chevalier, ja nel laisserai a estre.*
Ez : *Mais* ***endroit*** *moy dis je bien que se je treuve qui me vueille faire chevalier, ja ne le la[i]sseray.*
(20-71)

c) **Ao** : *Seignor, dist li sires a els, ge vos coment par vos fiences que vos façoiz ce que cist chevaliers vos commandera comme sa prison, et ge vos quit* ***d'androit*** *moi.*
Ez : *Seigneurs, fait il, je vous commande que vous facez tout ce que ce chevalier vous commandera comme ses prisonniers, et je vous quitte* ***endroit*** *moy.*
(28-40)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *contre*. Ici, "vis-à-vis de"
  `MarieFabW` (ca 1180 [mil. XIII^{e}], norm./agn. [agn.]) – ∅ ; rapport de synonymie
- Voir l'autre emploi de *endroit*, prép., "quant à, en ce qui concerne" (rapport de synonymie ; même lemme)

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de conservation(s) : 2

5 *ci endroit*, "ici précisément"

`LancM` (ca 1177 [ca 1235], champ. mérid. [champ.]) – `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606])

a) **Ao** : *Mais* ***ci endroit*** *ne parole plus li contes ne de Banyn ne Claudas ne de sa compaignie, ançois retorne au roi Ban dont il s'est longuement teüz.*
Ez : *Mais* ***cy endroit*** *ne parle plus le compte de Banyn ne de Claudas ne de sa compaignie, ainçoiz retourne au roy Ban.*
(2-58)

446. *Idem.*

b) **Ao** : *Mais de lui ne parole plus li contes* ***ci endroit*** *ençois retorne a parler de Lionel, son coisin, et de Bohort lo fil au roi Bohort de Gaunes.*
Ez : *Mais icy se taist de lui le compte et retourne a parler de Lyonnel, son cousin, et de Boort, les enfans au roy Boort de Gaunes.*
(6-37)

c) **Ao** : *Et savez vos que ge vos ferai ? Ge vos doing* ***ci endroit*** *la seneschaucie de Gaunes a tozjorz mais, a vos et a vostre oir.*
Ez : *Et pour vostre remuneracion, je vous donne la seneschausee de Gaunes a tousjours, a vous et a vostre hoir.*
(7-33)

d) **Ao** : *Mais d'aus lo laisse atant ester li contes* ***ici endroit*** *que plus n'en parole ainz retorne a parler do roi Claudas.*
Ez : *Mais d'eulz se taist icy le conte et retourne a parler du roy Claudas.*
(7-62)

e) **Ao** : *Et ge vos rent vostre homage* ***ci orandroit****, si vos pri et requier que vos me donez jor en vostre cort del cointredire por moi esleiauter encontre celui qui ce osera avant metre.*
Ez : *Et je vous rens vostre hommage* ***cy endroit****, Si vous prie que vous me donnez jour en vostre court de le contredire pour moy esloyaulter contre cellui qui se y osera monstrer.*
(8-73)

f) **Ao** : *Ensin est li rois Claudas repairiez en sa terre, si ne parole plus li contes* ***ci androit*** *de lui, ançois retorne a Lancelot qui est el lac.*
Ez : *Ainsi est le roy Claudas retourné en sa terre, mais atant se taist* ***cy*** *le compte de lui, et retourne a Lancelot qui est au lac.*
(8-103)

g) **Ao** : *Mais d'els ne del roi Claudas ne parole plus li contes* ***ci endroit****,ençois retorne a la damoisele del lac qui les anfanz en mainne et les a de mort garantiz.*
Ez : *Mais de eulx ne du roy Claudas ne parle plus* ***icy*** *le compte, et retourne a la damoiselle du lac qui les enfans a de mort garantiz.*
(11-73)

h) **Ao** : *N'avroient il ja mal por moi, puis que garantir les voudriez, car vos avez* ***ci androit*** *gaaignié mon cuer et m'amor a tozjorz mais.*
Ez : *Ilz ne avroient ja mal, pourtant que vous les vousissiez garantir, car vous avez* ***maintenant*** *gaignié mon cueur a tousjours.*
(13-70)

i) **Ao** : *Li chevaliers fu granz et genz et bien tailliez, mais son non ne nomme ores pas li contes* ***ici endroit****, et neporqant ça en avant sera bien seü comment il ot non.*
Ez : *Le chevalier estoit grant, long et bien taillié, mais son nom ne nomme mie le compte* ***cy endroit****, et nonpourtant sera dit cy aprez comment il eust nom.*
(21-10)

j) **Ao** : *Mais d'aus ne parole plus li contes* ***ci endroit*** *devant que il ait parlé del chevalier de la litiere. Tant a esté li chevaliers an la garde a*
Ez : *Mais d'eulz ne parle plus le compte et retourne au chevalier de la littiere.*
(36-26)

k) **Ao** : *Sire, a que pensez vos ?* ***Ci androit*** *n'a pensers mestiers. Vos avez tant correü que il est neianz do retorner.*
Ez : *A quoy pensez vous ?* ***Icy endroit*** *de penser n'avez mestier, car vous avés tant couru que vous ne pouez retourner.*
(51-164)

l) **Ao** : *Dame, fait ele, nol est* ***ci androit****, et si vos dirai por coi.*
Ez : *Certes, non est* ***si endroit****, et si vous diray.*
(51-315)

m) **Ao** : ***Ce*** *dit li contes que mout se paine li rois Artus de sa gent annorer.*
Ez : ***Cy endroit*** *dit le compte que moult se pena le roy Artus de ses gens honnourer.*
(53-0)

n) **Ao** : ***Ce*** *dit li contes qant Hectors se fu partiz de cort, si vint ariés la reine au chevalier.*
Ez : ***Cy endroit*** *dit le compte que quant Hector fut party de court, si s'en vint arriere la royne au chevalier.*
(58-0)

o) **Ao** : *Mais or ne parole* ***ci androit*** *plus li contes de monseignor Gauvain ne d'els, ançois retorne a Hector.*
Ez : *Mais* ***cy endroit*** *de eulx ne parle plus le compte ne de monseigneur Gauvain [ne de eulx], ains retourne a parler de Hector.*
(59-139)

p) **Ao** : ***Ci androit*** *dit li contes que Lanceloz est si malades que il ne boit ne ne menjue se petit non.*
Ez : *Le compte dist que Lancelot est moult malade et a perdu le boire et le mengier.*
(61-0)

q) **Ao** : *Dame, fait il, ge suis venuz por vostre bessoigne. Mais ge ne la cuidai pas avoir amprise* ***si a droit*** *com ge ai.*
Ez : *Dame, fait il, je suis cellui qui cy suis venu pour vostre besongne. Et je ne la cuidoie pas* ***cy endroit*** *avoir entreprinse comme j'ay mais ore.*
(63-41)

r) **Ao** : *Mais or ne parole plus* ***ci androit*** *li contes de lui, ainz retorne a Lionnel, lo cosin Lancelot do Lac.*
Ez : *Mais ores n'en parle plus le compte, ains retourne a Lyonnel.*
(63-78)

Lexème qui remplace : *maintenant*, “juste en ce moment”

`ContPerc1a/t...R` (av. 1200 [ca 1235], pic. [champ.]) – ∅ ; MANŪ TĔNĒRE ; rapport de synonymie

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de conservation(s) : 4

Nombre de conservation(s) avec transposition : 1

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 4

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 8

6 *en l'endroit* [de qqu'un], "en ce qui concerne qqu'un"

`BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIII^e], ang./tour. [agn.]) – ∅ [peu usité | empl. spé.] | `Ac 1718` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1718]) [vieilli] | `Ac 1694` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1694]) [447]

a) **Ao** : *Car autresin estoit granz li cuers en son* ***endroit****, si covenist que il crevast par estovoir s'il n'eüst tel estage o il se reposast.*
Ez : *Car se aussi grant estoit le cueur en son* ***endroit****, il eust convenu qu'il eust crevé s'il n'eust eu tel hostage ou il reposast.*
(9-27)

b) **Ao** : *Car assez avoit cuer tant que, se tuit cil qui avocques lui estoient en eüssient autretant chacuns en son* ***endroit****, il n'i avoit mies genz encontre lui cui il dotast se mout po non.*
Ez : *Car assez avoit cueur tel que, se tous ceulx qui avec lui estoient en eussent eu autant chacun en son* ***endroit****, il ne avoit mie gent encontre lui qu'il doubtast.*
(13-29)

Nombre de conservation(s) : 2

1 Sur l'ensemble des contextes présentant une occurrence d'*endroit*, 52 sont comparables. Les passages présentés ci-dessus sont peu nombreux au vu du nombre total d'occurrences d'*endroit*. Cela s'explique par sa forte présence au sein des transitions entre les chapitres, qu'elles se situent en leur début ou en leur fin, passages fréquemment absents de Ez. Par exemple, on peut observer le contexte suivant en Ao : « *Mais or se taist ci li contes de li et de sa compaignie que plus n'an parole ci androit, ainz retorne a monseignor Gauvain. Or dit li contes que messires Gauvains et li vallez...* » (055-207) et le contexte correspond en Ez, qui coupe toute une partie de la transition : « *Mais a present se taist le compte d'elle et retourne a monseigneur Gauvain. Monseigneur Gauvain et le varlet...* » (055-207)

2 L'emploi documenté en 1, "près de", au sens spatial, connaît six cas de conservation, trois cas de présence en Ez et deux cas de remplacement. L'un se fait par l'hyperonyme *en*, l'autre par la forme synonyme *pres de*.

3 L'emploi documenté en 2, "au moment de", emploi à valeur temporelle, ne connaît que des cas de substitution. La majorité d'entre eux, huit, voit l'emploi de la préposition *a* en Ez face à la préposition en Ao. On trouve également une occurrence de *dedens* et une d'*environ*.

4 Les emplois 3, 4 et 6 prennent tous le sens d'"en ce qui concerne, quant à". L'emploi en 3, *endroit* [qqu'un] connaît deux cas de présence en Ez, trois cas de conservation, deux cas de substitution et un cas d'absence. Les deux cas de substitution se font par des locutions basées sur *cant2*, qui prend le sens de "en ce qui concerne" à la fin du XIII^e siècle. La locution est remplacée les deux fois lorsque le complément de la préposition est la première personne du singulier, tandis que *endroit soi* est mieux conservé, peut-être du fait d'un semi-figement.

447. *Idem.* Dans `Ac 1694` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1694]), *en mon/vostre/etc. endroit* est recensé, mais se dessine déjà le changement de préposition pour l'emploi développé : « On dit, *A l'endroit d'un tel.* » Dès la deuxième édition du Dictionnaire de l'Académie, l'entrée reprend celle de la précédente édition mais précise : « Ces façons de parler sont hors d'usage, et ne se disent que dans le style de pratique. »

5 L'emploi documenté en 4, *d'endroit, endroit de*, connaît un cas de remplacement par *contre* et deux cas de remplacement par l'emploi 3 que l'on vient de décrire. L'emploi documenté en 6, *en l'endroit* [de qqu'un], est conservé dans les deux occurrences présentées. Les trois emplois sont redondants les uns par rapport aux autres. On remarque déjà la préférence de l'emploi 3 sur l'emploi 4, et la meilleure conservation de l'emploi 6.

6 L'emploi 5 documente la locution *ci endroit*, "ici précisément". Elle connaît cinq cas de conservation, quatre cas de présence en Ez et huit cas d'absence. Ces derniers s'expliquent par le fait que la locution sert d'élément de précision. En 5 h), le seul cas de substitution présente le remplacement de « *ci androit* » par « *maintenant* ».

7 Les notes de bas de page *supra* ont mis en valeur la conservation en français contemporain de l'emploi *à l'endroit de*. Il faut aussi noter la conservation de l'emploi substantif, qui apparaît dès `PhThBestWa` (1121-1135 [3e t. XIIe], agn.) [448]. La plupart des sens recensés ici survivent jusqu'au début du XVIIe siècle. Pour l'obsolescence des emplois 3, 4, 6, il faut noter qu'il s'agit d'emplois redondants. Par ailleurs, il faut remarquer l'écart sémantique entre le sens précis de *ci endroit*, "ici précisément", et les sens approximatifs, temporel et spatial.

Typologie : Disparition partielle : les emplois sont obsolescents, mais restent attestés un siècle après la date de composition de l'incunable
Facteurs supposés : Redondance sémantique de certains emplois ; opposition entre les niveaux de précision relatifs à d'autres emplois.

⊆ eneslepas

FEW, VII, 159b : *SNEL

Ao : 3 ; Ez : 0

eneslepas, "aussitôt"
`EneasS2` (ca 1160 [ca 1200], norm. [lorr.]) – `JoufrS` (mil. XIIIe [ca 1300], bourg. à traits frpr.) [449]

1 **Ao** : *Car l'em ne porroit greignor duel deviser que ele ensi grant ne feist, et cheoit pasmee si sovant que tuit cil qui la veoient cuidoient que ele moreüst* ***eneslopas****. Quant li chevaliers la vit si doloser, si l'an prist pitiez mout granz et il li dist...*
Ez : *Car nul ne pourroit greigneur deul deviser qu'elle faisoit, et cheoit souvent pasmee tant que c'estoit grant pitié de la veoir. Quant le chevalier la vit ainsi fort doulouser, il lui en print pitié et lui dist...*
(4-16)

2 **Ao** : *Et se pasme desus lo cors menu et sovant, tant que chascuns quide qui lo voit qu'il doie morir* ***eneslopas*** *Mais il meesmes s'an mervoille plus que nus...*
Ez : *Et se pasme dessus le corps souvent, tant que chacun cuide qu'il doie mourir. Et lui mesmes s'esmerveille sur tous...*
(13-12)

448. Source : TLFi.
449. Il est à noter que la forme *isnellepas* est attestée, elle, jusque dans `GrebanP` (ca 1450 [1473], pic.) (source : FEW).

3 **Ao** : *Et s'il l'aüst plus bas feru a la grant ire que il avoit et a la force dom il vint, mort l'aüst sanz recovrier, et a tot ce qu'il fu feruz en haut, lo bleça il si durement que il cuida morir* ***eneslopas*** *toz desconfés, mais es arçons se tint toz droiz c'ainz ne se mut por force que li cox eüst.*
Ez : *Et s'il l'eust plus bas feru en la force dont il y venoit, il l'eust occiz, car en ce qu'il le ferist en hault, le bleça il si durement que bien en cuida mourir, mais le roy se tint si ferme que oncques ne se meut du cheval.*
(16-53)

Nombre de lexème(s) absent(s) dans un passage variant : 1
Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 2

La leçon proposée en Ez en 1 présente une répétition avec le contexte suivant, avec la mention de la *pitié* suscitée par l'attitude de la reine Hélène : « *cheoit souvent pasmee tant que c'estoit grant pitié de la veoir* ». Cette répétition peut être vue comme une leçon erronée, peut-être provoquée par la présence de l'adverbe *eneslopas* dans la consécutive, en Ao. Les deux autres contextes ne présentent pas l'adverbe, ce qui peut témoigner de la volonté d'ôter cette forme incompréhensible.

† enfermeté1

FEW, IV, 670b : ĬNFĬRMUS

Ao : 4 ; Ez : 1

enfermeté1, "altération de l'état de santé"
`AlexisS2` (fin XI^e [ca 1139], norm. [agn.]) – `Debat de nature et de jeunesse` (fin XV^e)

1 **Ao** : *Ele ne manja onques puis de char que ele entra en la religion por nule* ***enfermeté*** *qui la tenist.*
Ez : *Elle ne menga oncques puis de chair qu'elle entra en religion.*
(18-4)

2 **Ao** : *Et li autres est Lohoz, li fiz lo roi, qui est malades d'une* ***enfermeté*** *qu'il a prise dedanz la chartre.*
Ez : *Et Lohok, le filz au roy Artus, qui est malade de l'****enfermeté*** *de la prison.*
(28-6)

3 **Ao** : *Biau frere, fait messires Gauvains, o avez vos prise ceste* ***anfermeté*** *? Gel vos dirai, fait Angrevains.*
Ez : *Beau frere, fait messire Gauvain, ou avez vous prins ceste* ***maladie*** *? Je le vous diray, fait Agrauvain.*
(59-78)

4 **Ao** : *Ne ge ne cuit avoir prise par autrui l'****anfermeté*** *que par as deus.*
Ez : *Et je cuide que par autre ne prins je ceste* ***enfermeté*** *que par ses deux pucelles dessus nommees.*
(59-112)

Lexèmes qui remplacent :

- *maladie*, "altération de la santé"
  `BibleGuiotO` (déb. XIII^e [XIII^e], lorr.) – ∅ ; MALE HABITUS ; rapport de synonymie

- *enfermeté2*, “enfermement”
  GuillMachH (1342-1363 [av. 1377], champ. sept. [Paris]) – Ez (ca 1220 [1488], Rouen) ; FĬRMARE ; rapport de métonymie, du général au particulier ; graphie proche [450]

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1
Nombre de remplacement(s) : 2
Nombre de conservation(s) : 1

1 Sur les quatre contextes, trois sont comparables. On y distingue un cas de conservation et deux cas de remplacement. En 2, si la forme est identique, le lexème ne l'est pas. Le contexte dans lequel se trouvent ces deux formes permet de l'affirmer : en Ao, Lohot est « *malades d'une enfermeté qu'il a prise dedanz la chartre* », alors qu'en Ez, il est « *malade de l'enfermeté de la prison* ». Dans le premier cas, *enfermeté* désigne la maladie qui a été attrapée dans la prison, alors que dans le second, l'occurrence désigne le contexte sanitaire de la prison, à cause duquel Lohot est tombé malade. Ce remplacement d'une forme par une forme identique, avec modification du contexte qui permet de modifier le sens de l'occurrence, est un témoin probable de l'un des facteurs de l'obsolescence de *enfermeté1* : il est homonyme de *enfermeté2*, qui apparaît tardivement dans la langue [451]. Le deuxième remplacement, en 3, fait usage d'un autre lexème, *maladie*. Ce lexème est, lui, attesté neuf fois en Ao et dix en Ez. Il est donc, dès Ao, un lexème synonyme mieux employé.

2 L'obsolescence peut également être due à l'apparition de *infirmité* dans la langue. En effet, ce lexème, emprunt latin, est attesté à partir de JPreisMyrB (fin XIV^{e} [1re m. XV^{e}], liég.) [452]. Cette forme latinisante a donc un prestige et une distinction formelle que ne possède pas *enfermeté*.

Typologie : Disparition partielle ; une occurrence est trouvée en Ez, ce qui correspond bien au degré d'obsolescence avancée du lexème dans la langue
Facteurs supposés : Apparition d'un lexème, qui est un emprunt latin, dans la langue, donc doté d'un plus grand prestige et d'une forme distincte ; existence d'un lexème synonyme dans la langue, mieux implanté dans le réseau ; homonymie avec un autre lexème pouvant créer une confusion.

⊆ enfeutrëure2

FEW, XV-2, 126b : *FILTIR

Ao : 1 ; Ez : 0

enfeutrëure2, “partie rembourrée de l'arçon”
ContPerc1a/t...R (av. 1200 [ca 1235], pic. [champ.]) – GautArrErRTur (ca 1175 [2^{e} q. XIV^{e}], pic. [hain.]) [453]

450. Le lexème semble rare. Il est peu documenté.
451. Il est attesté à partir de GuillMachH (1342-1363 [av. 1377], champ. sept. [Paris]). Ce sens est seulement attesté dans le DMF, témoignant de sa rareté et de sa courte durée de vie, probablement elle-même due à cette homonymie avec *enfermeté1*.
452. Comme le relève le DÉAFplus, dans son entrée sur le substantif, Mats donne une attestation très ancienne du mot, trouvée dans CommPsIA2G2 (ca 1166 [ca 1200], wall. [hain.]), « qui ne saurait témoigner d'une véritable vie de la forme latinisante ».
453. La documentation autour du lexème rend sa datation compliquée. En effet, le sens “partie rembourrée de l'arçon” est particulier à seulement certaines des occurrences attestées dans les dictionnaires. Ainsi, la datation de 1393 retenue par le FEW comme date de dernière attestation réfère au sens “garniture rembourrée au moyen de laquelle les porte-faix se protègent le cou et les épaules”. La dernière attestation nous semble être celle mentionnée dans Gdf pour GautArrErR (ca 1175 [fin XIII^{e}], pic. [pic. mérid.]), mais dans la version du manuscrit de Turin (hainaut, deuxième quart XIV^{e}). Le lexème est par ailleurs recensé sur la période dans des textes picards.

Ao : *Si li cope d'outre en outre et tote l'**anfautreüre** do cheval jusque es flans.*
Ez : *Si lui coupe de oultre en oultre atout la fenestreure **[l'afestreure]** et le cheval jusques aux flans.*
(69-95)

Nombre de remplacement(s) au sein de *lectio facilior* : 1

Si l'on peut se demander légitimement si *enfeutrëure* et *afeutrëure* sont deux lexèmes différents, nous retenons tout de même le lexème pour étude car la forme originale en Ez est *la fenestreure*. Cette mauvaise leçon montre l'incompréhension de la part du compositeur de l'incunable[454]. Nous ne considérons donc pas vraiment ce passage comme un remplacement ou, du moins, nous ne présentons pas le « lexème remplaçant » comme tel.

⊆ engrès

FEW, IV, 691a : ĬNGRĔSSUS1

Ao : 1 ; Ez : 0

engrès, "animé d'un vif désir, impétueux"
RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ChrPisMutS (1403 [1413])[455]

Ao : *A ceste parole ne fu nus hom qui onques meïst nul contredit ne li chevaliers qui apelé l'avoit de traïson ne se tint lors pas si **angrés** com il avoit devant esté.*
Ez : *Et quant il eut ceste parole dicte, il n'y eut homme qui oncques y meist contredit et le chevalier qui appelé l'avoit de traïson ne se tint plus si **en grant** comme il avoit devant esté.*
(7-48)

Lexème qui remplace : Voir *grant*. Ici, *en grant*, "animé d'un vif désir, impétueux"
BrutA (ca 1155 [4e q. XIIIe], norm./agn. [agn.]) – Voult 1613 (*Le Grand Dictionaire françois, latin et grec* [1613]) [dict. bil.] | Ez (ca 1220 [1488], Rouen) ; rapport de synonymie ; graphie proche[456]

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

L'adjectif ne se trouve pas en Ez ; à sa place se trouve la périphrase *en grant*, dotée du même sens. Elle est documentée comme un lexème au sein du FEW (contrairement à notre étiquetage, qui présente la forme comme un syntagme), d'où les dates données.

‡ engroissier

FEW, IV, 273a : *GRŎSSIA

Ao : 3 ; Ez : 1

454. Les dates d'attestation que nous avons recensées pour *afeutrëure* sont : CharroiM (2e t. XIIe [3e q. XIIIe], frc.) (Mats) et RenMéon (1186-ca 1225 [ca 1300], bourg.) (Gdf), ce dernier témoin étant retenu pour la date du manuscrit de base, daté du début du XIVe siècle, dans une zone autre que picarde.
455. La date de dernière attestation vaut un emploi au sein de l'expression *estre engrès de* [+ inf.].
456. Hu donne le sens d'"empressé", repris dans Nicot 1606 (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) et Cotgr 1611 (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]), au sein de la locution *Tu es bien engrand de trotter.*

1 “devenir enceinte”

`BenDucF` (ca 1174 [fin XII^{e}], ang./tour.) – ∅ [spé.] | `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen)

Ao : *Qant ele ot ceste vie menee jusq'a cinq mois, si* ***angroissa****, et qant vint au droit terme que ele anfanta, si s'an merveilla toz li pueples car do pere ne fu il nule seüe ne ele nel vost dire a nelui.*
Ez : *Quant elle eut ceste vie menee l'espace de cinq moys, elle* ***engroissa****, et au terme qu'elle enfanta, tout le peuple se merveilla pour ce que du pere l'en ne savoit rien et elle ne le vouloit dire.*
(6-13)

Nombre de conservation(s) : 1

2 “augmenter de volume”

`WaceConcA` (2^{e} q. XII^{e} [av. 1225], norm. [tour.]) – ∅ [spé.] | `Percef. Compl. R.` (ca 1340 [ca 1450], hain.) [457]

a) **Ao** : *Quant li anfes l'antant, si li* ***angroisse*** *li cuers et il bote des piez la table jus.*
Ez : *Quant l'enfant l'entent, le cueur lui* ***esmeut en merveilleux desplaisir****. Il boute jus la table.*
(11-20)

b) **Ao** : *Et qant messires Gauvains ot que il lo met an ses hastines, si li eschaufe li vis et li cuers li* ***angroise****.*
Ez : *Et quant monseigneur Gauvain entent que celui le doubte et renomme en ses faiz de armes, le cueur lui* ***croist****.*
(55-129)

Lexèmes qui remplacent :

- *esmovoir*, “(sens abstrait) mettre en mouvement”
  `SThomGuernW2` (ca 1174 [déb. XIII^{e}], Ouest/pic. [agn.]) – ∅ ; EXMOVERE ; rapport d'hyperonymie
- Voir *croistre*. Ici, *croistre*, “augmenter de volume”
  `RolS2` (ca 1100 [2^{e} q. XII^{e}], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; rapport de synonymie

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de remplacement(s) : 1

Analyses des exemples

Sur les trois contextes, un cas de conservation et deux cas de substitution peuvent être observés. En 1, le lexème est conservé. Il s'agit d'un type particulier de “augmentation de volume”, celui du ventre d'une femme enceinte. Les deux autres cas, qui connaissent des remplacements, concernent le “gonflement” du cœur, qui permet de décrire le sentiment éprouvé par le personnage. En 2 a), le sentiment éprouvé est négatif alors qu'en 2 b) il est positif. En Ez, il n'est pas fait usage d'un unique lexème pour le remplacement. Dans le premier cas, c'est la périphrase, basée sur le verbe *esmovoir*, que vient préciser *en merveilleux desplaisir* qui permet l'expression du sentiment négatif. Dans le second cas, c'est le verbe simple *croistre* qui permet

457. La date de dernière attestation est celle d'un emploi caractérisant le cœur, qui est celui recensé à deux reprises ci-après. Le DMF ne recense pas d'attestation après `OresmeCielM` (1377 [fin XIV^{e}], Paris [norm.]) pour le sens plus générique “enfler, augmenter de volume”.

l'expression du sentiment positif. Dans ce dernier cas, le remplacement se fait par un verbe synonyme, qui décrit l'augmentation de volume de l'objet désigné, ici, au sens abstrait, avec la désignation du cœur comme siège du courage du personnage.

⟶ L'occurrence conservée est celle qui décrit le gonflement du ventre d'une femme enceinte. Les deux autres occurrences, permettant la description d'un sentiment fort éprouvé par un personnage au sein d'expressions faisant appel au cœur, sont remplacées de manière non systématique.

Analyses internes

1 *esmovoir* est présent à quatre reprises dans chacun des témoins. Néanmoins, une différence d'usage peut être relevée. En Ao, il n'y a qu'une seule occurrence relevant d'un usage abstrait du verbe : « *Car tote la citez de Gaune estoit troblee et esmeüe por les deus seignors que Claudas devoit destruire devant lor ielz.* » (013-14) Les autres occurrences sont celles du sens concret, comme par exemple dans le passage suivant : « *Au matin li rois s'esmuet et oirre tant que il vient el chastel la pucele.* » (048-4) Ce sens concret est absent de Ez.

2 *croistre* est présent à 20 reprises en Ao et 23 en Ez. En Ao, le verbe peut désigner plusieurs types d'augmentation. Ainsi, l'accroissement peut être celui d'un objet physique, une terre ou bien un homme : « *Si est avis a monseignor Gauvain qui l'esgarde que il soit creüz grant demi pié.* » (051-86) Il peut également concerner des entités abstraites variées, comme l'allure d'un cheval : « *Et li chevaliers croist s'aleüre et va aprés.* » (039-12) ou l'amour qu'éprouve un personnage pour un autre : « *Ne ne s'an puet consirrer, ainz croist l'amors que ele met an lui et anforce de jor an jor.* » (014-137) Il permet également de désigner l'accroissement du courage, évoqué par la mention du cœur, de la même manière que l'occurrence du verbe en Ez : « *Et ge vos loeroie que vos li donesiez de voz drueries et par avanture cuers li croistroit, car dames ont aidié a faire mainz prodomes.* » (055-107)

⟶ Il semble que, si *esmovoir* est majoritairement employé dans des sens concrets en Ao, au contraire de ce qui se passe en Ez[458], *croistre* peut, lui, désigner l'accroissement d'une multitude d'objets de nature diverse dès Ao. *engroissier* semble déjà plus spécifique que ce dernier verbe, permettant la désignation de l'accroissement du corps et du cœur, de gonflements spécifiques mais non pas d'accroissements généraux. L'augmentation de volume désignée est plus grande avec l'usage de *croistre* qu'avec celui de *engroissier*. La portée plus générale du premier verbe par rapport au second peut être un facteur d'obsolescence.

Comparaisons externes

Les raisons de l'obsolescence du verbe sont aussi à chercher dans le sens particulier qu'il peut prendre à partir de la première moitié du XIII^e^ siècle. En effet, par contiguïté, d'après la description de l'augmentation de volume, le verbe peut signifier "devenir enceinte" à partir de `BenDucF` (ca 1174 [fin XII^e^], ang./tour.), sens que prend notre première occurrence. À partir de `GuillVinM` (1^re^ m. XIII^e^ [2^e^ m. XIII^e^], art. [pic.]), il peut signifier "mettre enceinte". C'est ce sens qui survit dans la langue moderne.

⟶ La spécialisation du verbe a tendu à la disparition de ses autres sens, qui peuvent par ailleurs être exprimés par une série d'autres verbes, notamment un de portée générale. Si elle évince les autres sens, c'est parce que la spécialisation réfère à un acte sexuel, qui relève du tabou langagier.

458. Cela nous permet de repérer un autre cas de disparition de sens, qui ne se manifeste pas par une chute d'occurrences.

Synthèse : Ez connaît une dernière attestation d'un sens et aucune occurrence de l'autre sens recensé en Ao. L'obsolescence marquée du verbe est due à sa spécialisation dans la désignation d'un acte relatif au domaine sexuel et à l'existence d'autres verbes synonymes mieux implantés dans le réseau sémantique.

Typologie : Disparition partielle ; un sens disparaît ; Ez connaît une dernière attestation d'un autre sens
Facteurs supposés : Évolution sémantique du verbe, qui prend un sens spécialisé relatif au domaine sexuel ; la spécialisation réduit les autres emplois du verbe ; existence d'autres verbes bien employés pouvant exprimer la même idée, avec notamment un verbe qui a une portée plus générale.

⊆ enhastir

FEW, XVI, 179b : *HATJAN

Ao : 2 ; Ez : 0

1 v. pronom., "se dépêcher"

`ContPerc2R` (ca 1200) – `ConsBoèceAnMeun` (3e q. XIVe [1383], wall. [Arras])

Ao : *Et orendroit m'**enhatis** ge de lui sivre car il ne puet estre se trop preudom non.*
Ez : *Et endroit moy je me **hasteray** de le suivre car il est moult preux et hardi.*
(51-110)

Lexème qui remplace : Voir *haster*, "pousser, inciter [qqu'un]" (rapport de synonymie ; graphie proche)

Nombre de remplacement(s) : 1

2 "pousser vivement à"

`ContPerc1a/t...R` (av. 1200 [ca 1235], pic. [champ.]) – `EnfGuillH` (1re m. XIIIe [3e q. XIIIe], lorr. mérid.) [459]

Ao : *Et vos, dist messires Gauvains, Galehot, qui toz nos en avez **anhastiz**, que i voldriez vos avoir mis par lo sairement que ge vos jurai gehui ?*
Ez : *Gallehault, fait messire Gauvain, qui tous nous avez **ajurez** par le serment que je vous conjuray, ores que y vouldriez vous avoir mis ?*
(51-217)

Lexème qui remplace : *ajurer*, "prier instamment"

`CantKiVotH` (2e m. XIIIe [fin XIIIe], agn.) – ∅ ; ADJŪRARE

Nombre de remplacement(s) : 1

459. Le lexème ne semble pas survivre à la fin du XIIIe. Dans ce cadre, donner le texte précis porteur de la dernière attestation se révèle difficile, puisque les datations sont souvent flottantes. Le texte source retenu l'a été pour la date plutôt tardive (troisième quart du siècle) du manuscrit de base utilisé dans l'édition.

∃ enjusque

FEW, XIV, 73a : USQUE

Ao : 7 ; Ez : 0

1 "(prép. marquant le terme final ou la limite qu'on ne dépasse pas)"

`YvainHu` (ca 1177 [1er t. XIVe], champ. mérid. [pic.]) – `EntreeT` (1re m. XIVe [2e q. XIVe], frc.) [460]

a) **Ao** : *Por ce ne m'est il pas avis qu'il poïst estre par nul hom deseritez, ne Dex nel fist onqes tel por oblier* ***enjusque*** *la. Ne Dex ne fist onques home tant soit mes charnex amis ne tant m'ait de de granz biens faiz s'il lo pooit deseriter.*
Ez : *... quoy il ne m'est pas aviz qui peust estre par homme desherité. Et Dieu ne le fist oncques tel pour oublier, et quant a moy, je ne sçay homme tant soit mon charnel ami ne tant m'ait fait de grans biens, se il le vouloit et pouoit desheriter.*
(8-61)

b) **Ao** : *Ne vos chaut ja qui ge soie, car certes ge sui assez povres et mains avrai ge encores entre ci et tierz jor, se Dex ne me consoille autrement qu'il n'a fait* ***enjusque*** *ci.*
Ez : *Et ne vous chaille qui je soye, car je suis assez povre et main auray entre cy et trois jours, se Dieu ne me conseille.*
(9-48)

c) **Ao** : *Si ai mout grant duel en mon cuer, qant li hauz lignages cui Dex a tant essaucié* ***enjusque ci*** *en est deseritez.*
Ez : *Et pour ceste cause j'ay si grant douleur en mon cueur, quant ung si hault et honnourable lignaige que Dieu a tant* ***ou temps passé*** *exalté est de present desherité.*
(11-19)

d) **Ao** : *Et por ce l'a apelé li contes vallet* ***enjusque ci****.*
Ez : *Et pour ce l'avoit le compte* ***par cy devant*** *appellé varlet.*
(22-13)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *tens*. Ici, "période"

  `PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; rapport de métonymie, du général au particulier [461]

- Voir *devant*. Ici, *par ci devant*, "dans une période passée"

  `JLongOdoA` (1351 [1368], Saint-Omer) – ∅ ; rapport de métonymie, du général au particulier [462]

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 2

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes avec transposition : 1

460. Mats précise que la forme est diatopiquement marquée : « Est, Sud-Est, tour. ».
461. L'expression *ou temps passé* n'est pas documentée dans les sources lexicographiques consultées.
462. La date de première attestation est donnée pour l'expression *ci devant*.

2 enjusque a, “(syntagme marquant le terme final ou la limite qu’on ne dépasse pas)”
`LancM` (ca 1177 [ca 1235], champ. mérid. [champ.]) – `JugMetzS` (déb. XVI^{e} [1re m. XVI^{e}], Metz [lorr.])

a) **Ao** : *Atant l’an mainne messire Yvains en la sale ou les tables sont mises et les napes desus, si assient au mengier. Aprés mengier mena messire Yvains lo vallet a son ostel. Et qant il anuita, si lo mena a un mostier ou il veilla tote nuit* ***enjusq’au*** *jor, n’onqes tote la nuit ne lo laissa. Au matin l’en mena a l’ostel, sel fist dormir tant que vint a la grant messe, et lors lo mena au mostier avoc lo roi.*
Ez : *Atant emmaine messire Yvain le varlet en la salle et se asseirent au mengier. Puis le mena a son hostel et la nuit veilla au monstier. Et le matin le ramena pour dormir jusques a la grant messe. Quant vint heure de grant messe, messire Yvain le mena a la grant messe avec le roy.*
(21-55)

b) **Ao** : *Et il me distrent que ja mais chevaliers n’antrast an cest chastel qui ne geüst une nuit an ma maison et qui ne demorast l’andemain* ***anjusque au*** *midi an l’aide de la vile.*
Ez : *Leur conseil fut tel que je jurasse que jamais estrange chevalier ne vendroit au chasteau que il n’y geust une nuit du mains et l’endemain demourroit* ***jusques a*** *midy a l’aide de la ville.*
(60-176)

c) **Ao** : *Et Hestors estoit ja sor lo poncel et crie au seignor qu’il li doint congié por aler* ***anjusque au*** *chevalier.*
Ez : *Et Hector estoit ja sur le poncel et prie au seigneur qu’il lui donne congié* ***jusques a*** *ce chevalier.*
(60-205)

Lexème qui remplace : Voir *jusque*, *jusque* [+ prép.], “(syntagme marquant le terme final ou la limite qu’on ne dépasse pas)” (rapport de synonymie ; même étymon)

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 2

Analyses des exemples

1 Sur les sept passages, quatre sont comparables. Il s’agit de remplacements. Les occurrences de *enjusque ci* sont remplacées par des formes périphrastiques et celle de *enjusque a* par *jusque a*.

2 Dans le premier cas, le syntagme permet la désignation du terme final qu’on ne dépasse pas d’un point de vue temporel. Les périphrases employées en Ez ne mettent pas en relief cette limite mais la temporalité passée : « *ou temps passé* » en 1 c), « *par cy devant* » en 1 d).

3 L’emploi de *enjusque a* en 2 b) marque également la limite d’un point de vue temporel, mais il désigne une limite spatiale en 2 c). Dans ces deux cas, la forme non préfixée est employée en Ez.

⟶ Le choix des remplacements en Ez, périphrases insistant sur la notion d’un temps révolu ou emploi du syntagme non préfixé, semble être guidé moins par l’aspect sémantique de la phrase (dans l’idée d’une opposition temps/espace) que par la construction de *enjusque*, puisque le premier type de remplacement concerne les formes de *enjusque ci* et le second *enjusque a*.

Analyses internes

1 Ni *ou temps passé* ni *par cy devant* n'apparaissent en Ao. L'emploi de périphrases diverses au lieu du syntagme montre l'intolérabilité de la construction pour les compositeurs de Ez, qui préfèrent innover et proposer une leçon complètement variante.

2 *jusque* est employé de manière massive en Ao, à 273 reprises, contre 238 en Ez. Les emplois sont semblables à ceux de *enjusque*. La préposition peut ainsi être suivie de *ci* et marquer le terme d'un point de vue temporel : « *Seneschax, ge vos ai tenu et cuidié jusque ci a mout leial.* » (002-51) Le terme temporel peut également être indiqué par la locution *jusque a* : « *Ge ne voil an nule fin que mes fiz en soit tenanz jusq'a cele ore que vos savroiz que ge serai morz.* » (008-27) Cette forme peut également désigner une limite spatiale : « *Sire, por Deu, vos vendroiz jusque laianz et verroiz de noz dames que vos conoissiez qui vos verront mout volentiers.* » (010-35)

⟶ *enjusque* et *jusque* semblent pouvoir s'utiliser dans des contextes similaires. Le premier grammème serait donc une forme marquée, saillance marquée par son préfixe *en-*.

Comparaisons externes

enjusque pourrait être une forme diatopique, une marque dialectale de l'Est, d'après les remarques données par Mats. Ce serait donc le marquage diatopique qui serait évacué dans l'incunable.

Synthèse : *enjusque* est probablement une forme diatopiquement marquée. C'est cette marque diatopique qui en fait la saillance en Ao — ainsi que sa forme préfixée, plus forte que la forme simple — et explique son absence en Ez. L'évacuation de ce type de marquage n'est pas propre à l'évolution diachronique, mais elle en est tout de même un trait important, avec, à la fin du XV^{e} siècle, la standardisation progressive de la langue.

Typologie : Disparition totale
Facteurs supposés : Grammème marqué diatopiquement ; existence d'un grammème synonyme non marqué diatopiquement et bien plus largement employé.

∃ enmi

FEW, VI-1, 621b : MĔDĬUS

Ao : 63 ; Ez : 33

enmi, "au milieu de"

`PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ [rég.] | `Trév 1771` (*Dictionnaire universel françois et latin* [1771]) [vx] | `Trév 1721` (*Dictionnaire universel françois et latin* [1721]) [bas] | `Ac 1694` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1694]) [bas] | `Fur 1690` (*Dictionnaire universel* [1690]) [bas] | `Oud 1660` (*Tesoro de las dos lenguas espanola y francesa* [1660]) [dict. bil. | vx] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) [empl. spé.] [463]

463. `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) ne recense qu'un emploi de la préposition, au sein du syntagme *enmi le palais*.

1 **Ao** : *Puis saut* ***enmi*** *la maison toz correciez et li oil li rogissent de maltalant et li vis li eschaufe.*
Ez : *Puis sault* ***emmy*** *la sale tout courroucé.*
(11-20)

2 **Ao** : *Et il l'an fiert de tote sa force lo roi Claudas* ***enmi*** *lo vis si que li remananz del vin lo cuevre tot.*
Ez : *Et il en fiert de toute sa force le roy Claudas* ***par*** *la face tant que le surplus du vin lui couroit tout aval.*
(11-55)

3 **Ao** : *Et li tranchanz de la cope l'aasene* ***enmi*** *lo front, si li tranche la char et lou cuir tot jusq'au test.*
Ez : *Et le trenchant de la couppe l'assene* ***parmy*** *le front et lui trenche le cuir et la chair jusques au test.*
(11-56)

4 **Ao** : *... et sanglanz del hanap que il ot eü* ***enmi*** *lo front.*
Ez : *Et estoit senglant du coup qu'il eut* ***emmy*** *le front.*
(11-61)

5 **Ao** : *Et Bohorz hauce lo ceptre qu'il tint, si lo fiert* ***anmi*** *lo front si durement com il pot a deus mains si que li telz n'est si durs que toz ne croisse.*
Ez : *Et Boort hausse le cercle qu'il tient et lui fiert si durement que le test lui a tout cassé.*
(11-64)

6 **Ao** : *Et li cox descent sor son vis si pres des poinz lo roi que li heuz la fiert* ***enmi*** *lo vis, si li tranche tot lo cuir et la char tote contraval parmi lo destre sorcil jusq'el pomel.*
Ez : *Et le coup descheut sur son viaire, si lui trenche la chair depuis les sourilcz jusques au pommel.*
(11-67)

7 **Ao** : *Si fu mout liee et petit prisa lo cop que ele avoit receü* ***enmi*** *lo vis.*
Ez : *Elle fut moult joyeuse et peu prisa le coup qu'elle receut.*
(12-1)

8 **Ao** : *Si fait l'uis ovrir et se met* ***enmi*** *la cort, la hache enpoigniee a deus mains.*
Ez : *Et se met* ***enmy*** *la court, la hache au poing.*
(13-36)

9 **Ao** : *Sel fiert d'un glaive* ***enmi*** *lo piz mout durement.*
Ez : *Et le fiert d'ung glaive* ***contre*** *la poitrine moult durement.*
(13-52)

10 **Ao** : *Atant est venuz as barons de Benoic et de Gaunes dont li plus puissant et li meillor l'atandoient* ***enmi*** *la rue, les hiaumes laciez, les escuz pris.*
Ez : *Atant est venu aux barons de Benoic et de Gaunes donc les plus puissans et les meilleurs le attendoient* ***enmy*** *la rue.*
(13-132)

11 **Ao** : *Si lo feri d'un espié qu'il avoit pris sor un hantier si grant cop* ***enmi*** *lou piz que li hauberz fausa.*
Ez : *Si le ferit d'une espee qu'il print a ung autre si grant coup* ***emmy*** *le piz que le haubert lui faussa.*
(13-224)

12 **Ao** : *Et ge cuit que vos troveroiz ou la ou* ***entrevoies*** *m'espie que j'ai envoiee por lo covine aprandre et encerchier.*
Ez : *Et je cuide que vous trouverez la ou* ***emmy voye*** *mon espie que j'ay envoyee pour savoir comme les choses sont.*
(14-21)

13 **Ao** : *Atant fiert lo cheval des esperons, si se lance loign de Claudas* ***enmi*** *lo chanp, si s'encommance a repairier vers la cité.*
Ez : *Atant fiert le cheval des esperons et chevauche vers la cité.*
(16-37)

14 **Ao** : *Et Lambegues lo fiert* ***enmi*** *lo piz en haut, qui de tote sa force s'i apoia.*
Ez : *Et Lambegue le fiert* ***enmy*** *le pis en hault de toute sa force.*
(16-51)

15 **Ao** : *Et si com Lambegues s'an passa outre, li rois lo fiert de l'espee* ***enmi*** *lo vis si durement que li hiaumes n'est tant serrez que l'espee n'i soit entree jusq'anz es mailles de la coife qui desouz est.*
Ez : *Et comme Lambegue passa oultre, le roy le fiert de l'espee* ***au devant*** *du heaume par si merveilleuse force que l'espee est dedens entree jusques a la coiffe.*
(16-55)

16 **Ao** : *Et cil lo fiert de l'espee si durement* ***enmi*** *lo vis que lo nasel li tranche tot par desouz les iauz un po.*
Ez : *Et Lambegue le fiert* ***au*** *visage si durement que le nez lui trenche.*
(16-58)

17 **Ao** : *Il fu en estant devant lo roi, ne mot ne dist, n'onques lo roi ne regarda de droit* ***enmi*** *lo vis, mais del travers.*
Ez : *Il fut en estant devant le roy sans mot dire. Et oncques a droit ne regarda le roy* ***en*** *la face, mais en travers.*
(16-110)

18 **Ao** : *Puis vient a son roncin, si li met lo frain il meesmes et lo trait* ***anmi*** *la cort.*
Ez : *Et vient a son roussin, si lui met le frain et le trait* ***emmy*** *la court.*
(20-11)

19 **Ao** : *Ele saut sus, si essuie ses iauz que ele ot roges et enflez, et s'an vient grant aleüre* ***enmi*** *la cort si voit lo vallet qui monter voloit et faisoit d'ome correcié mout grant sanblant.*
Ez : *Elle se lieve, s'en vient* ***en*** *la court et voit qu'il vouloit monter et faisoit d'omme courroucé moult grant semblant.*
(20-11)

20 **Ao** : *Si voit un paveillon mout biau tandu tres* ***enmi*** *une lande qui mout ert granz.*
Ez : ∅
(22-3)

21 **Ao** : *Si lo fiert de tote sa force si durement qu'il porte lui et lo cheval* ***enmi*** *lo ru d'une fontaine.*
Ez : ∅
(23-14)

22 **Ao** : *Et l'espee li est cheoite* ***enmi*** *lo chanp.*
Ez : ∅
(23-33)

23 **Ao** : *Et cil refiert de l'espee* ***enmi*** *les danz qu'il a totes descovertes et plaines de sanc.*
Ez : ∅
(23-33)

24 **Ao** : *Si esgarde la lame et amont et aval, et vit que se ele estoit tote delivre* ***enmi*** *une voie, si avroit il assez a lever a quatre des plus forz chevaliers do monde.*
Ez : *Il regarda la tombe qui estoit toute de cuivre et y avoit assez a lever pour .iiii. des plus fors chevaliers du monde.*
(23-71)

25 **Ao** : *Et il vient* ***enmi*** *les rues, si leva uns criz par tot lo chastel et crient.*
Ez : *Et quant il vint* ***enmy*** *les rues, se leva ung cry par le chasteau.*
(28-55)

26 **Ao** : ∅
Ez : *Il laisse courre au seigneur qui leur commande a traire et le fiert* ***enmy*** *le ventre de son glaive.*
(31-0)

27 **Ao** : *Lo laissier, fait messires Gauvains, ne ferai ge mie. Il ganchissent* ***anmi*** *la lande. Si fiert Brehuz monseignor Gauvain si que tote sa lance en pieces vole.*
Ez : *Je ne la laisseray mie, fait messire Gauvain. Lors s'adresserent l'ung vers l'autre et Brehin fiert monseigneur Gauvain tant que sa lance volle en pieces.*
(36-2)

28 **Ao** : *Puis s'esloigne* ***enmi*** *la chambre et laisse corre si tost com il pot aler jusque sor lo puis.*
Ez : *Puis se eslongne* ***emmy*** *la chambre et laisse courir tant comme il peut jusques soubz le puis.*
(39-32)

29 **Ao** : *Si giete avant lui l'escu et an fiert* ***anmi*** *lo vis celui qui la hache tenoit si durement que toz li escuz escartele, n'onques cil ne se mut.*
Ez : *Et il jecte avant l'escu et en fiert celui* ***par*** *le visaige si durement que de la hache qu'il tient tout l'escu est esquartelé, mais oncques celui ne se meut.*
(39-32)

30 **Ao** : *Et il les prant, puis vient a un piler de cuivre qui est* ***el mileu de*** *cele chanbre, si list les letres qu'il i vit qui disoient.*
Ez : *Il les prent et vient a ung pillier de cuivre qui estoit* ***emmy*** *la chambre et voit qu'il y a lettres escriptes qui dient.*
(39-35)

31 **Ao** : *Cil se regarde et voit qu'il est* ***enmi*** *la sale.*
Ez : *Il regarde et voit qu'il est* ***enmy*** *la salle.*
(46-19)

32 **Ao** : *Li chevaliers qui ot avalé lo tertre s'esloigne* ***anmi*** *la lande et prant son escu et sa lance, si s'adrece vers lui.*
Ez : *Adonc le chevalier qui eut avalé le tertre se eslongne* ***emmy*** *la lande et prent son escu et sa lance et se adresse vers lui.*
(46-26)

33 **Ao** : *Si li fait voler an pieces une grant piece de son escu.*
Ez : *Et lui baille tel coup qu'il en fait voler* ***emmy*** *la place une grant partie de son escu.*
(47-11)

34 **Ao** : *Messires Gauvains et li suem lor guenchissent ireement* ***anmi*** *les vis et les vont ferir et cil aus si durement que lor lances volent am pieces.*
Ez : *Messire Gauvain et les siens prennent couraige et les vont ferir si durement que leurs lances volent en pieces.*
(48-22)

35 **Ao** : *Et li rois lo fiert* ***anmi*** *lo piz.*
Ez : *Le roy le fiert* ***emmy*** *le pis.*
(48-48)

36 **Ao** : *Et qant outre les ot a force mis, il remest* ***anmi*** *lo pas por les autres retenir qui tuit desvoient d'aler outre.*
Ez : *Et il les eut mis oultre a force. Il demeure* ***emmy*** *le pas pour les autres detenir.*
(51-170)

37 **Ao** : *Et cil respont qu'il ne set qui onques une foiz ne la regarda* ***anmi*** *lo vis.*
Ez : *Et celui dit qu'il ne sçait et oncques ne la regarda* ***au*** *visage.*
(51-242)

38 **Ao** : *Si trova la mere une tache vermoille* ***enmi*** *son piz qui estoit an forme d'un lion.*
Ez : *Sa mere l'en trouva* ***en*** *l'ung de ses piez une taiche vermeille en forme de lyon.*
(52-12)

39 **Ao** : *Et mout dura la tache* ***anmi*** *son piz.*
Ez : *Icelle tache lui dura moult longuement* ***emmy*** *le pis.*
(52-12)

40 **Ao** : *Ne onques puis la tache ne li parut* ***enmi*** *le piz.*
Ez : ∅
(52-12)

41 **Ao** : *Cil pins estoit droitement anz* ***anmi*** *la valee et desoz cel pin sordoit une fontaine granz et belle.*
Ez : *Celui pin estoit droit* ***au millieu de*** *la lande et dessoubz cellui pin sourdoit une tres belle fontaine.*
(54-11)

42 **Ao** : *Quant ce oï Sagremors, si s'esloigne* ***anmi*** *les prez et dit que il se gart que il lo ferra des or mais.*
Ez : ∅
(54-16)

43 **Ao** : *Et fiert et refiert sor lo hiaume et ou col et es espaules tant com lui plot c'onques li chevaliers ne se muet, ainz tient la teste ambrunchiee por les cos qu'il a aüz* ***anmi*** *lo vis.*
Ez : ∅
(54-16)

44 **Ao** : *Et vient an une grant riviere, et voit* ***enmi*** *la praarie tandu un paveillon mout bel et mout riche.*
Ez : *Et vient a une grande riviere. La avoit* ***emmy*** *la prarie ung pavillon tendu moult beau et riche.*
(55-2)

45 **Ao** : *Puis avise lo tierz chevalier et fiert* ***anmi*** *lo vis que il lo tranche tot jusque as oroilles et il chiet a terre.*
Ez : *Et puis advise le tiers chevalier et le fiert* ***parmy*** *le viz jusques aux oreilles et il chiet a terre.*
(55-71)

46 **Ao** : *Si s'antreportent* ***anmi*** *lo chanp tuit estordi.*
Ez : *Et s'entreportent* ***enmy*** *le champ tous estendus.*
(55-139)

47 **Ao** : *Li chevaliers descent* ***anmi*** *la cort, si fu assez qui li aida et la damoisele.*
Ez : *Le chevalier descendit* ***emmy*** *la court moyennant l'aide des assistens qui y estoient, et pareillement la damoiselle.*
(57-50)

48 **Ao** : *Et qant il est dedanz la porte, si voit un chevalier armé* ***anmi*** *la cort qui l'escrie et dit que mar i enterra.*
Ez : *Et quant il est dedens la porte, il voit ung chevalier tout armé* ***enmy*** *la court qui lui crie et dit que mal y entra.*
(59-11)

49 **Ao** : *Si lait corre a lui et il refait autel, si s'entrefierent* ***anmi*** *les escuz.*
Ez : *Si laisse curre droit a monseigneur Gauvain et messire Gauvain a lui, et s'entrefierent* ***enmy*** *les escus.*
(59-12)

50 **Ao** : *Atant laisse lo chevalier, si s'an va la o il a veüe la pucele aler. Et qant il fu* ***anmi*** *la sale, si voit un chevalier greignor que li autres n'avoit esté armez de totes armes.*
Ez : *Atant laisse le chevalier et s'en va la ou il a veu la pucelle aler. Et quant il est* ***dedens*** *la salle, il voit ung chevalier greigneur que l'autre n'estoit armé de toutes armes.*
(59-19)

51 **Ao** : *Si en fiert lo plus grant et lo plus fort* ***anmi*** *lo vis, celui qui la plus bele espee tenoit, si lo reporte a terre.*
Ez : *Et fiert le plus grant et le plus fort* ***emmy*** *de tous le viz et le porte a terre tout pasmé.*
(59-53)

52 **Ao** : *Hectors chevauche totevoies pansis et cil furent* ***anmi*** *lo chemin, si ala si chevaus si pres d'aus que par un po qu'il ne monte desor lo chevalier navré.*
Ez : *Hector chevauche moult pensif* ***parmy*** *le chemin si que par ung peu qu'il ne monta sur le chevalier qui estoit navré.*
(60-4)

53 **Ao** : *Si an fiert si lo cheval Hector* ***anmi*** *lo vis que il lo fait voler an pieces.*
Ez : *Et en fiert le cheval de Hector* ***par*** *la teste tellement qu'il rompist le tronsson en pieces.*
(60-6)

54 **Ao** : *Puis a pris un glaive et s'esloigne* ***anmi*** *lo chanp.*
Ez : *Et puis il a prins ung fort glaive et se eslongne* ***enmy*** *le champ.*
(60-35)

55 **Ao** : *Et Hestors s'eslance* ***anmi*** *lo chanp et revient arieres, lo glaive an la main, si porte chevaus et chevaliers a terre.*
Ez : *Et Hector se lance* ***emmy*** *le champ, le glaive allongnié, et abbat chevaliers et chevaux a terre.*
(60-108)

56 **Ao** : *Lors giete les mains, si aert Hestor au frain et li volt crachier* ***anmi*** *lo vis, et fiert son cheval d'un baston qu'il tient parmi la teste si que il l'abat a genouz.*
Ez : *Et lors le nain prent le cheval de Hector par le frain et lui veult crachier* ***au*** *visage, et frape son cheval par la teste tant qu'il l'abat a genoulx.*
(60-285)

57 **Ao** : *Et il se lance loig* ***anmi*** *lo chanp et s'adrece au premier qui li vient.*
Ez : ∅
(60-290)

58 **Ao** : *Et fu aportez li cors* ***anmi*** *la sale, si furent mandé li clerc et li prevoire por faire son servise.*
Ez : *Et fut apporté le corps* ***au millieu de*** *la salle, puis furent mandez les clers et les prestres pour faire le service.*
(60-315)

59 **Ao** : *Et messires Gauvains esgarde, si voit un chevalier tot seul* ***anmi*** *les prez, qui ne s'an mesle ne d'une part ne d'autre.*
Ez : *La avoit ung chevalier seul* ***enmy*** *les pres regardant la meslee sans soy bougier d'une place.*
(62-27)

60 **Ao** : *Et qant il a grant piece alé, si esgarde devant lui et voit un home a pié et tient an sa main destre une espee tote nue.*
Ez : *Et quant il eut une grant piece alé, si regarde et voit devant lui* ***enmy*** *le chemin ung varlet qui estoit a pié et tenoit en sa main destre une espee toute nue.*
(62-124)

61 **Ao** : *Puis met la teste dedanz et vit* ***anmi*** *la chanbre un cierge grant et gros.*
Ez : *Lors mect la teste dedens et voyt* ***en*** *la chambre ung gros cierge qui ardoit moult cler et voyt que la chambre est faicte toute carree aussi*
(62-229)

62 **Ao** : *Et voit* ***an mileu de*** *la chanbre un des plus biax liz que il onques aüst veü.*
Ez : *Et voit* ***enmy*** *la chambre ung des plus riches litz qu'il vist oncques mais.*
(62-234)

63 **Ao** : *Si s'escorsent tuit a lui. Et il fu* ***anmi*** *la chambre toz a pié atot l'espié.*
Ez : *Lors coururent a l'uys et monseigneur Gauvain traict son espee.*
(62-258)

64 **Ao** : *Si les an moinent par grant force arieres jusque* ***anmi*** *la cort do chastel.*
Ez : *Si les amaine par sa force ferant jusques* ***en*** *la court du chasteau.*
(62-270)

65 **Ao** : *Si peçoie Persides sa lance et Hestors fiert lui si durement que il lo porte do cheval* ***anmi*** *lo champ.*
Ez : *Et Perides rompt sa lance et Hector le fiert si qu'il le porte a terre* ***enmy*** *le champ.*
(63-51)

66 **Ao** : *Et depiece l'escu et lo decope si que les pieces an volent* ***anmi*** *lo champ.*
Ez : *Et lui decouppe tout son escu si que les pieces volent* ***enmy*** *le champ.*
(63-58)

67 **Ao** : *Et Lanceloz fiert sor l'escu, si an prant la moitié par desoz, so fait voler* ***anmi*** *lo chanp.*
Ez : *Et Lancelot fiert sur l'escu, si en coupe bien le tiers par dessoubz et le fait voller* ***enmy*** *le champ.*
(69-95)

68 **Ao** : *Mais il lor est alez au devant, si lor clost l'uis* ***anmi*** *les iauz et ferme mout bien a la barre.*
Ez : *Mais il leur est au devant, si leur clost l'uys et le ferme a la barre.*
(69-138)

69 **Ao** : *Et qant il n'an trove nuns, si revient* ***an*** *la cort, l'espee traite, et va vers lo jaolier qu'il vit qui monseignor Gauvain gardoit et les autres.*
Ez : *Quant Lancelot n'en treuve plus, si revient* ***enmy*** *la court, l'espee traite, et vient vers le geollier qui monseigneur Gauvain et les autres tenoit.*
(69-138)

Lexèmes qui remplacent :

- *par*, “suggère la partie d'un être”
  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; PĔR ; rapport d'hyperonymie
- Voir *parmi*, “au milieu de” (rapport de synonymie ; même étymon)
- Voir *contre*. Ici, “dans”
  `AmYdR` (déb. XIIIe [ca 1300], agn. [pic.]) – ∅ ; rapport d'hyponymie
- Voir *devant*, adv., “auparavant” (rapport d'hyponymie)
- Voir *a3le*, *au*, “indique le lieu de destination” (rapport d'hyperonymie)
- *en1*, “indique le lieu où l'on est, où l'on va”
  `EulalieH` (ca 900 [ca 900], pic.-wall. [Saint-Amand]) – ∅ ; ĬN ; rapport d'hyperonymie
- *dedenz*, emploi adv., “à l'intérieur”
  `AlexisS2` (fin XIe [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; DEĬNTUS ; rapport de synonymie
- *milieu*, *au milieu de*, “au centre (de)”
  `GaimarB` (ca 1139 [déb. XIIIe], agn.) – ∅ ; LŎCUS ; rapport de synonymie

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1
Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 6
Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 8
Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 2
Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 2
Nombre de remplacement(s) : 10
Nombre de conservation(s) : 26

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 7
Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 7

1 Sur les 69 contextes, 52 sont comparables. Parmi ces derniers, on relève 26 cas de conservation, sept cas de présence en Ez face à un autre mot en Ao et 19 cas de remplacement. La préposition semble donc majoritairement conservée en Ez, bien qu'elle connaisse tout de même un nombre important de remplacements. Les mots qui servent au remplacement sont variés, et sont souvent hyperonymes de *enmi*, employé dans le manuscrit. À quatre reprises, *en* est employé ; *par* et *au* le sont trois fois. Les formes plus proches sémantiquement *parmi* et *au milieu de* le sont chacune une fois.

2 En comparant les cas de conservation et les cas de remplacement, une tendance peut être observée. En effet, dans le manuscrit, deux types d'objet sont compléments de *enmi* : des lieux et des parties du corps. La préposition est bien mieux conservée lorsqu'il s'agit des premiers que des seconds, témoignant donc d'une restriction d'usage. Par exemple, en 2, « *enmi lo vis* » est remplacé par « *par la face* ». L'exception concerne principalement la locution « *enmi lo pis* », conservée quatre fois, du fait de son figement [464].

3 Les remplacements et conservations ne suivent cependant pas un schéma précis. Si *enmi* est mieux conservé avec les noms de lieux, il peut également être évincé sans que l'on puisse l'expliquer autrement que par la variance générale qui se trouve dans tout texte. On peut ainsi relever sa conservation en 18 et son remplacement par *en* en 19, au sein d'une même séquence textuelle et à propos d'un même lieu, une *court*.

4 Il faut tout de même noter que, parmi les six autres cas de remplacement de la préposition, deux peuvent témoigner de la restriction des possibilités de construction de *enmi*. Ainsi, en 41, « *Cil pins estoit droitement anz anmi la valee.* » est remplacé par « *Celui pin estoit droit au millieu de la lande.* » Il s'agit ici du remplacement de « *anz anmi* » par « *au millieu de* » [465]. De manière similaire, en 64, « *jusque anmi la cort* » est remplacé par « *jusques en la court* ». Dans les deux cas, on observe la restriction de l'emploi de *enmi*, qui ne peut plus s'employer en corrélation avec une autre préposition [466].

5 On assiste donc à un début d'obsolescence de la préposition, qui voit ses possibilités d'emploi réduites. Elle n'est plus employée qu'avec des noms de lieux, exception faite de l'emploi figé étudié *supra*, et semble ne plus pouvoir être employée avec d'autres prépositions. Les restrictions d'emploi sont des témoignages de l'obsolescence. Les raisons de celle-ci sont à chercher dans sa forme : composée de plusieurs jambages, dont le nombre varie en fonction des graphies, elle peut aisément être confondue avec d'autres occurrences, au contraire par exemple de la préposition de forme très proche *parmi*, dont la forme est distincte grâce à sa lettre plongeante initiale, ou de la locution *au milieu de*. La réduction de l'emploi avec une autre préposition s'explique ainsi bien : la préposition pourrait être confondue avec un substantif, *envi* ou *enui*, dans le cadre par exemple d'un emploi avec *jusque*. C'est peut-être à partir de ce type de cas que la préposition connaît l'affaiblissement de ses possibilités de construction, affaiblissement qui s'étend peu à peu à ses différents emplois, en commençant par les emplois les moins fréquents.

Typologie : Disparition partielle ; des emplois ne semblent plus possibles
Facteurs supposés : Faiblesse formelle ; cette faiblesse peut amener les occurrences de la préposition à être confondues avec des occurrences de substantifs homographes, dans le cadre d'emplois préposi-

464. On pourra ici consulter la notice sur *piz*.
465. On pourra ici consulter la notice consacrée à l'obsolescence de *enz*.
466. Les autres contextes concernés sont les contextes 50, 52, 58 et 61, qui ne connaissent pas d'emploi de double préposition.

tionnels ; l'abandon de cet emploi fragilise la position de la préposition dans le système linguistique, qui se voit donc peu à peu moins employée ; existence d'une série de mots et de locutions ne connaissant pas les difficultés de la préposition et qui peuvent prendre ses emplois.

⊆ enmuseler

FEW, VI-3, 278b : MŪSUS

Ao : 1 ; Ez : 0

enmuseler, v. ppe empl. adj., "qui a le visage couvert de voile"
`ContPerc2R` (ca 1200) – `RenContrR` (ca 1342 [fin XV^{e}], champ. mérid.)

Ao : *Vient une pucelle sor son palefroi tote tressuanz par devant lo fossé et fu si* ***anmuselee*** *que n'an paroient que sol li oil.*
Ez : *Vient une pucelle sur ung pallefroy tout tressuant et passe par devant le fossé et estoit si* ***envelopee*** *qu'il n'en paroit que les yeulx.*
(62-95)

Lexème qui remplace : *envoleper*, "entourer de qque chose qui couvre en tous sens"
`PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; FALŬPPA ; rapport d'hyperonymie

Nombre de remplacement(s) : 1

∃ enquenuit

FEW, VII, 216b : NŎX

Ao : 8 ; Ez : 0

enquenuit, "encore ce soir, cette nuit"
`ErecFr2` (ca 1170 [1re m. XIII^{e}], champ. mérid. [bourg.]) – `JourdBlAlM` (av. 1455 [1455], pic.)

1 **Ao** : *Lors apele li chevaliers toz les compaignons lo roi et si lor dit : Seignor, ge vos pri et por vostre preu et por m'anor, que ne vos movez de ceianz devant que me reverrez, et ce sera* ***anquenuit*** *o lo matin.*
Ez : *Puis dist a monseigneur Gauvain et a tous les compaignons que, par la foy qu'ilz lui devoient, ilz ne se meussent d'illec jusques atant qu'il reviengne, pour leur bien et pour leur honneur. Et ilz dient que non feront ilz. Et je reviendray, fait il,* ***ennuyt*** *ou demain.*
(28-40)

2 **Ao** : *Aprés atornent que il parleront* ***anquenuit*** *tuit quatre ansanble. Et deviserons, fait la reine, comment ce porra estre. Atant se lievent et vont lo roi semondre d'aler oïr messe.*
Ez : *Aprés acorderent qu'ilz parler[o]nt tous quatre ensemble. Atant se lievent et vont le roy semondre de ouir messe.*
(51-339)

3 **Ao** : *Lors li dit a consoil : Vos ne vos movroiz demain. Et* ***anquenuit****, si dites a vostre maisniee que ge vos ai mout proiee de remanoir, mes vos ne remandriez por nule rien. Et demain, quant vos seroiz ci, si proierai a la damoisele que ele vos prit de remanoir et ge la decevrai si belement com vos orroiz.*
Ez : *Lors appelle la dame de Roestoc a conseil et lui dit : Vous ne vous en irez huy ne demain, et dictes* ***au jour d'uy*** *a voz gens que je vous ay priee de demourer.*
(57-20)

4 **Ao** : *Mais venez au seignor do chastel, car a lui vos covient* ***anquenuit*** *herbergier.*
Ez : *Mais venez au seigneur du chasteau, lequel vous hebergera* ***ennuit*** *avec lui.*
(60-159)

5 **Ao** : *Et* ***anquenuit****, si gerrons chiés une moie tante la meillor dame que ge onques veïsse de sa richece. Et demain a soir, si serons la ou ge vos cuit mener ou plus biau leu o vos fussiez onques jor de vostre vie.*
Ez : *Et coucherons* ***ennuit*** *en l'ostel de une mienne ante. Et demain, je vous cuide mener en ung des [plus] beaux lieux ou vous feussez oncques.*
(62-51)

6 **Ao** : *Et vos iestes mout navrez, si avroiz bien mestier* ***anquenuit*** *de herbergier an tel leu o vos soiez a aise por voz plaies remirer.*
Ez : *Et vous estes navré, fait la damoiselle, si auriez mestier de aler en tel lieu ou vous soiez bien hebergié et que vos playes soient regardees.*
(62-123)

7 **Ao** : *Ge voil que vos vaigniez* ***anquenuit*** *gesir o moi an celle tor.*
Ez : *Et je vous pry que vous viengniez* ***ennuyt*** *gesir avec moy en celle roche.*
(68-124)

8 **Ao** : *Si li dit la reine que antre Galehot et Lancelot veignent* ***anquenuit*** *a li par iqui.*
Ez : *Et elle luy dist qu'il dist a leurs amis que ilz viennent* ***ennuyt*** *a eulx par ce jardin.*
(68-126)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *anuit*. Ici, "ce soir, cette nuit"

  `BrutA` (ca 1155 [4e q. XIIIe], norm./agn. [agn.]) – ∅ [rég.] | `CohenRég` (1501-1502, Mons [hain.]) ; rapport de synonymie ; même étymon

- Voir *ui*, *au jour d'huy*, "aujourd'hui" (rapport d'hyperonymie)

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1
Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes avec transposition : 1
Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1
Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1
Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1
Nombre de remplacement(s) : 3

1 Sur les huit contextes, sept sont comparables. En 6, l'absence en Ez est permise parce que *enquenuit* est un adverbe de temps permettant seulement de donner une précision non nécessaire pour la compréhension générale du passage — notamment parce que l'emploi du futur permet déjà de situer l'action

sur l'axe temporel. Les six autres contextes présentent des cas de remplacement. Le remplacement le plus fréquent, à cinq reprises, se fait par *ennuyt*. En 3, c'est la locution hyperonyme *au jour d'uy* qui est employée.

2 *anuit* est attesté à 43 et 28 reprises dans les deux témoins. Il connaît bien le sens de "cette nuit" dans le manuscrit. C'est la dimension d'insistance qui est absente dans son emploi. Dans l'incunable, avec l'émergence du sens de "ce jour même" au XIV^e siècle[467], c'est la dimension de proximité temporelle qui existe. *au jour d'huy* est, lui, complètement absent de Ao et présent quinze fois en Ez, témoignant d'une véritable émergence.

3 *enquenuit* disparaît complètement. Il est possible de mettre l'obsolescence du mot en correspondance avec celle d'*encui*[468], puisque les deux mots se font remplacer par les mêmes mots, *ui* et *ennuyt* — bien que ce dernier soit alors employé dans un sens différent. Il est possible d'affirmer de nouveau l'avantage de la forme de ce dernier adverbe sur celle des autres, en ce sens qu'elle possède une transparence que *enquenuit* ne possède pas. L'opacité de la forme conduit même à la création, dans la seconde moitié du XIV^e siècle, de l'adverbe à la forme transparente *encornuit*[469].

Typologie : Disparition totale
Facteurs supposés : Opacité de la forme ; existence de concurrents plus transparents.

⊆ enraciner

FEW, X, 20a : RADICINA

Ao : 1 ; Ez : 0

enraciner, "fixer profondément", part. : v. ppe, "être affecté de"
`CligesC` (ca 1176 [mil. XIII^e], champ. mérid. [champ.]) – ∅

Ao : *Car nus ne conoist si bien prodome come cil qui de grant proesce est* ***anracinez.***
Ez : *Car nul ne congnoist si bien preudomme comme celui qui de grant prouesse est* ***enteché.***
(48-109)

Lexème qui remplace : *entechier*, v. ppe, "être pourvu de"
`GuillAnglH` (fin XII^e [déb. XIV^e], pic. occ. [Est]) – `Trév 1771` (*Dictionnaire universel françois et latin* [1771]) [dict. bil. | vx] | `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen) ; TAIKNS ; rapport de presque synonymie[470]

Nombre de remplacement(s) : 1

Le lexème présent en Ao et absent de Ez est pourtant celui qui a survécu dans la langue moderne.

467. Cf. la notice sur *encui*.
468. *Idem.*
469. La première attestation semble apparaître dans `BerinB` (ca 1370 [mil. XV^e]) (source : DMF). L'hypothèse de la confusion est énoncée dans plusieurs sources lexicographiques, par exemple le *Gdf* : « loc. formée probablement par confusion avec la forme *anquenuit* ». L'adverbe, toujours d'après ce dictionnaire, apparaît dans notre incunable.
470. Dans la langue médiévale, le participe peut être employé positivement ou négativement. Dès `Est 1549` (*Dictionnaire françois-latin* [1549]), il prend un sens uniquement négatif. Le dictionnaire donné comme attestation par le FEW semble renseigner un usage ancien.

⊆ enserir

FEW, XI, 518a : SĒRŌ

Ao : 1 ; Ez : 0

enserir, “faire nuit”, part. : inf. subst., “soir tombant”
`EvratGenABo` (ca 1198 [déb. XIII^{e}], champ. [lorr.]) – `Gonthier` (déb. XIII^{e} [4^{e} q. XIII^{e}], pic. [art.])

Ao : *Et il faisoit mout grant chaut, si se fu assis a l'**anserir** desor la rive de l'eive et ot mises ses james dedanz.*
Ez : *Et il faisoit moult grant chault. Au **soir** il se assist sur la rive de l'eaue et mist ses piez dedens.* (25-5)

Lexème qui remplace : *soir*, “fin de la journée”
`PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; SĒRŌ ; rapport d'hyperonymie ; même étymon

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

Ez a recours à l'emploi d'un substantif très générique, face à la leçon particulière de Ao.

⊆ ensorquetot

FEW, XIII-2, 126a : TŌTUS

Ao : 1 ; Ez : 0

ensorquetot, “en outre”
`RolS2` (ca 1100 [2^{e} q. XII^{e}], agn. ou norm. [agn.]) – `GuillMachH` (1342-1363 [av. 1377], champ. sept. [Paris]) [471]

Ao : *Sire, fait Leonces, des anfanz ne savons nos rien et **ensorquetot** vos ne nos baillates mie voz trois prisons.*
Ez : *Sire, fait Leonce, des enfans ne savons nous riens et **aussi** les prisonniers ne nous baillastes vous mie.* (16-73)

Lexème qui remplace : Voir *aussi*, “de même” (rapport d'hyperonymie)

Nombre de remplacement(s) : 1

⊆ ensus

FEW, XII, 465b : SŪRSUM

Ao : 1 ; Ez : 0

471. La date de fin ici est retenue est la dernière attestation trouvée dans le DMF qui rapporte un usage en rupture avec la construction propositionnelle, qui nous semble témoigner du sens particulier “en outre”. Le sens “surtout”, lui, est attesté encore dans `Myst. Pass. Amb. R.` (ca 1474-1500, Touraine).

ensus, “à l’écart, au loin”
AlexisS2 (fin XI^e [ca 1139], norm. [agn.]) – Destrees (1501-1504, Valenciennes)

Ao : *... et dit as chevaliers que se traient* ***ansus****.*
Ez : *... et dist aux chevaliers qu’ilz se traient* ***arriere****.*
(59-56)

Lexème qui remplace : Voir *ariere*, “en arrière (avec idée de mouvement)” (rapport d’hyponymie)

Nombre de remplacement(s) : 1

L’expression *se traire ariere* est présente à 12 reprises en Ao, à 6 reprises en Ez. Il s’agit donc ici d’une leçon spéciale en Ao, spécificité non rendue par la leçon de Ez.

∃ enteimes

FEW, XIII-1, 331b : TĬMĒRE

Ao : 4 ; Ez : 0

enteimes, “même, surtout”
BrendanW (1^er q. XII^e [2^e m. XIII^e], agn.) – PoireM (mil. XIII^e [ca 1255], orl. [Paris])

1 **Ao** : *Ne ge ne cuit que nus home mortex l’osast veoir,* ***entaimmes*** *faire, qui do sien la deüst fornir.*
Ez : ∅
(13-12)

2 **Ao** : *Ce seroit assez laide chose a un anfant* ***enteimes*** *que a vos cui l’an tient a un des plus sages homes qui ores soit.*
Ez : *L’en blasmeroit ung enfant de faire ainsi, et l’en vous tient a ung des plus saiges hommes qui vive.*
(19-26)

3 **Ao** : *Por ce, fait il, que ceianz a des plus prodomes do monde qui ne s’en vuelent entremetre,* ***entaimmes*** *vos qui encor n’iestes pas chevaliers.*
Ez : *Pour ce que ceans a assez de preudes hommes qui ne s’en veulent mie mesler. Comment le feriez, vous qui n’estes mie encores chevalier ?*
(21-53)

4 **Ao** : *Et s’il estoit ores a mon tref, si covanroit il autre volenté que la vostre ne la moie* ***anteimmes****, ce que il n’i est mies orendroit en ceste terre.*
Ez : *Et si il estoit or en mon tref, si y conviendroit il autre voulenté que la vostre et que la mienne.*
(51-224)

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1
Nombre de lexème(s) absent(s) dans un passage variant : 2
Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

1 Sur les quatre contextes, trois sont comparables. Au sein d’eux, Ez ne présente pas l’adverbe, ce qui est une stratégie assez fréquente de ses compositeurs pour raccourcir le texte, et également pour éviter d’avoir à interpréter un mot incompris.

2 L'adverbe appartient au lexique de l'ancien français ; il n'est plus attesté après le XIII^e siècle. Dès cette période, il est assez rare. L'hypothèse sur sa disparition tient surtout dans l'existence de nombreux adverbes concurrents sur le plan sémantique et dans son fort isolement sémantico-formel, l'étymon dont il est issu ayant été très peu productif.

Typologie : Disparition totale
Facteurs supposés : Nombreux concurrents synonymiques ; isolement morpho-sémantique.

⊆ enterin

FEW, IV, 735a : ĬNTĔGER

Ao : 3 ; Ez : 0

enterin, "entier, sincère"
`BrendanW` (1^er q. XII^e [2^e m. XIII^e], agn.) – `Corn 1694` (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [vx] | `PassTroyB` (1490, Troyes)

1 **Ao** : *Galehot, sire chevaliers, ge vos doign a ceste dame com verai ami leial et* ***anterin****, et de cuer et de cors.*
Ez : *Sire, je vous donne a ceste dame comme vray amy loyal et* ***entier****, de cueur et de corps.*
(51-337)

2 **Ao** : *Et qant il avanra que* ***l'amors sera anterine****, si sachiez que cist escuz que voz veez si desjoint se rajoindra et tanront ansenble ces deus parties.*
Ez : *Et quant il adviendra que* ***vous aurez geu charnellement ensemble****, sachiez que cest escu sera serré ensemble ainsi comme s'il n'eust oncques esté fendu.*
(57-68)

3 **Ao** : *Dame, or veons nos bien que l'amors est* ***anterine****. Puis vient a Lancelot et lo prant par lo menton et li dit...*
Ez : *Lors vist elle bien que l'amour estoit* ***toute entiere****. Puis vient a Lancelot et le prent par le menton et dist...*
(68-141)

Lexèmes qui remplacent :

- *entier*, "vrai, sincère"
  `LancM` (ca 1177 [ca 1235], champ. mérid. [champ.]) – ∅ ; ĬNTĔGER ; rapport de synonymie ; même étymon
- *charnelment*, "d'une manière charnelle"
  `GuillAnglH` (fin XII^e [déb. XIV^e], pic. occ. [Est]) – ∅ ; CARNALIS ; rapport d'hyponymie

Nombre de remplacement(s) : 1
Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 2

Le contexte 2 est intéressant parce qu'il présente un remplacement par une périphrase explicite, là où la version de Ao ne procède que par allusion, sur un sujet charnel. Les amours *anterines*, sincères et parfaites, sont une relation dans laquelle il y a eu relation sexuelle, relation explicitée en Ez. Les deux autres contextes présentent des cas de substitution par l'adjectif de même sens et de forme proche, *entier*.

⊆ entoschier

FEW, IV, 771b : *ĭntŏxĭcare

Ao : 1 ; Ez : 0

entoschier, “empoisonner”
`BrutA` (ca 1155 [4e q. XIIIe], norm./agn. [agn.]) – `PercefR3` (mil. XVe [av. 1475], hain. [pic.]) [472]

Ao : *Et ot amené une granz genz a pié qui traient et portent seietes* ***antoschiees de venin****.*
Ez : *Et avoit amené une maniere de gens qui traioient sayettes* ***envenimees****.*
(48-4)

Lexème qui remplace : *envenimer*, “empoisonner”
`PhThBestWa` (1121-1135 [3e t. XIIe], agn.) – ∅ [vieilli] ; VĔNĒNUM ; rapport de synonymie

Nombre de remplacement(s) : 1

L’expression *antoschiees de venin* est absente de Ez. Au vu des dates d’utilisation de *entoschier*, le lexème n’a pas fait fortune, mais a au contraire vite disparu, peut-être à cause de la présence de la forme savante *intoxiquer*, “empoisonner par un poison”, qui apparaît à la fin du XVe siècle. On peut aussi relever l’existence de l’homonyme *entochier*, “toucher”. Le lexème *envenimer*, “empoisonner”, est, lui, marqué comme vieilli dans la langue contemporaine [473].

∃ entre2

FEW, IV, 747b : ĭnter

Ao : 254 [69] ; Ez : 111 [30]

1 “dans l’espace intermédiaire de”
`PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅

a) **Ao** : *Et l’estraint et serre mout doucement* ***antre*** *ses memeles et li baise les iauz et la boiche menuement.*
Ez : *Et l’estraint et serre moult doulcement* ***entre*** *ses deux mamelles et lui baise souvent les yeulx et la bouche.*
(3-30)

b) **Ao** : *... et mon fil, lo plus bel anfant de toz les autres, perdié ge ci, que une damoisele l’an porta* ***entre*** *ses bras et sailli atot lui dedanz ce lac.*
Ez : *... et mon filz, le plus bel de tous les autres, perdis je icy, et une damoiselle l’emporta* ***entre*** *ses bras et saillit atout lui dedens ce lac.*
(10-11)

472. Le DMF précise que le mot est un mot « afr. ». Le FEW recense le lexème jusque ca 1270.
473. Source : TLFi.

c) **Ao** : *Si lo rabatent sovent et menu si anemi* ***entre*** *les piez as chevaus a la charge des granz cox qu'il li donent et des haches et des espees.*
Ez : *Ilz boutent souvent leurs ennemis* ***entre*** *leurs piés.*
(13-56)

d) **Ao** : *Si moinent lo chevalier en un cimetire mout merveilleus qui estoit* ***entre*** *les deus murs.*
Ez : *Et mainent le chevalier en ung grant cimitiere lequel estoit* ***entre*** *deux murs.*
(23-67)

e) **Ao** : *Et li rois fiert lui a descovert sor lo hauberc* ***entre*** *la memele et l'espaule, si li met lo fer parmi.*
Ez : *Et le roy le fiert par le haubert a descouvert* ***entre*** *la mamelle et l'espaule et lui met le fer parmy.*
(33-22)

f) **Ao** : *Et s'en torna tot amont les prez* ***antre*** *lo tertre et la riviere.*
Ez : *Et s'en ala par ung chemin* ***entre*** *les pres et ung tertre.*
(51-144)

g) **Ao** : *Et dit* ***entre*** *ses danz : Biau sire Dex, qui porra ce deservir ?*
Ez : *Et dit* ***entre*** *ses dens : Ha, Dieu ! Qui pourra ce desservir ?*
(51-173)

h) **Ao** : *Ce dit li contes que antre Galehot et son conpaignon errerent par lor jornees que il vint en la terre dom il estoit sires. Ce fu la terre de Sorolois qui siet* ***antre*** *Gales et les Estranges Illes.*
Ez : *Or dit le compte que Gallehaut et son compaignon errerent tant par leurs journees qu'ilz vindrent en la terre dont il estoit seigneur, laquelle estoit appellee Sorellois, qui est assise* ***entre*** *Galles et les Estranges Isles.*
(52-2)

i) **Ao** : *Et messires Gauvains lo prant* ***antre*** *ses braz et li crie.*
Ez : *Et messire Gauvain le prent* ***entre*** *ses bras et lui dit.*
(53-39)

j) **Ao** : *Ensi chevauchent longuement tant que il vienent a une chauciee aprochant qui est* ***antre*** *un plaisiez et uns marois.*
Ez : *Ainsi chevauchent longuement tant qu'ilz viennent a une chaussee qui est* ***entre*** *deux plesseis et ung marest.*
(55-67)

k) **Ao** : *Et messires Gauvains fiert* ***antre*** *lo cors et l'escu sor lo braz senestre.*
Ez : *Et messire Gauvain le fiert* ***entre*** *le col et l'escu et cheust le coup sur le bras senestre.*
(59-23)

l) **Ao** : *An non Deu, fait ele, vos ne lo savroiz dessi la que vos la tanroiz* ***antre*** *voz braz.*
Ez : *En verité, fait elle, vous ne le saurez tant que vous la tendrez* ***entre*** *vos deux bras.*
(62-39)

Nombre de conservation(s) : 12

2 "parmi, à l'intérieur de"

`Ao` (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – ∅

a) **Ao** : *Lors vient a Claudas la ou il estoit* ***entre*** *ses barons, si li dist.*
Ez : *Si vint a Claudas ou il estoit* ***entre*** *ses barons et lui dist.*
(2-41)

b) **Ao** : *Et il est* ***entre*** *tel gent qui ne l'aimment pas, il lo set bien, car assez l'a hui esprové et essaié.*
Ez : *Car il est* ***entre*** *telles gens qui ne l'ayment mie, et bien l'a huy esprouvé et essayé.*
(13-81)

c) **Ao** : *Et recort sus a Graier que li autre avoient ja relevé a mout grant poine et il lo fiert* ***entre*** *lor mains, sel rabat a la terre jus.*
Ez : *Et recourt sus a Graires que les autres avoient relevé a moult grant paine et le fiert* ***entre*** *leurs mains et le rabbat a terre.*
(13-247)

d) **Ao** : *Si envoient Leonce de Paerne a dan Claudas por savoir comment il les fera seürs que de descort qui* ***entr'****aus ait esté ne lor vendra maus ne anuiz.*
Ez : *Ilz envoyent Leonce de Parme a Claudas pour savoir s'il les fera seurs et que pour le discort d'****entr'****eulz il ne leur fera mal ne ennuy.*
(16-98)

e) **Ao** : *Car li preudome del siegle ne doivent pas soffrir* ***entr'****els celui qui vers som Criator s'est parjurez.*
Ez : *Et les preudes hommes ne doivent pas souffrir* ***entre*** *eulx celui qui vers son Createur est parjure.*
(20-60)

f) **Ao** : *Lors se lance jus de son palefroi et se fiert* ***antr'****aus et crie com desvee.*
Ez : *Puis se lance jus de son pallefroy et se fiert* ***entr'****eulz et leur dit.*
(38-14)

g) **Ao** : *Et il sera laïs* ***entre*** *les autres povres homes, si ne l'oblie por sa povreté ne por son bas lignaige, car desouz povreté de cors gist granz richece de cuer.*
Ez : *Et il sera laissé aval* ***entre*** *les autres povres hommes, si ne l'oublie pas pour sa povreté ne pour son bas lignage. Car dessoubz povreté de avoir est souvent grant richesse de cueur.*
(48-106)

h) **Ao** : *Atant vindrent lor anemis a desroi, si se ferirent* ***antre*** *aus plus durement que il porent.*
Ez : *Atant viennent leurs ennemys a desroy, si se fierent* ***entre*** *eulx si durement comme ilz peurent.*
(51-45)

i) **Ao** : *Et il se plunge* ***antre*** *aus et fiert un chevalier que il lo porte tot an un mont a terre.*
Ez : *Il se frappe* ***entr'****eulz et fiert ung chevalier si roidement qu'il le porte a terre.*
(51-88)

j) **Ao** : *Puis s'eslance fors a son escuier qui ses deus glaives porte, s'en prant un et se refiert* ***antr'****aus.*
Ez : *Puis se lance hors a son escuier qui ses deux glaives porte, si en print ung autre et se fiert* ***entr'****eulz.*
(51-90)

k) **Ao** : *Si lor adrece il la teste del cheval et cuer et cors an volenté et se fiert* ***antre*** *aus si tost comme li chevaus li pot aler.*
Ez : *Si leur adresse et fiert* ***entr'****eulz.*
(51-107)

l) **Ao** : *Et* ***antre*** *moi et lui avons une covenance que ge voil que vos oiez.*
Ez : *Et* ***entre*** *lui et moy a une convenance qui je vueil que vous oyez.*
(51-151)

m) **Ao** : *Et il dit : Sire, j'ai esté mout pres de mort mais la granz joie de l'amor qui* ***entre*** *vos et monseignor lo roi est m'a tot gari.*
Ez : *Et Gauvain dit : J'ay esté pres de mort mais la grant amour qui est* ***entre*** *vous et le roy m'a guery.*
(51-182)

n) **Ao** : *Ansi fu la pais establie* ***de*** *ma dame et de Segurades.*
Ez : *Ainsi fut la paix faicte* ***entre*** *ma dame et Segurades.*
(55-31)

Nombre de conservation(s) : 13

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

3 *entre* deux personnes, "ensemble"

`ErecFr2` (ca 1170 [1re m. XIIIe], champ. mérid. [bourg.]) – ∅ [empl. spé.] | `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen) [474]

a) **Ao** : *Certes, fait cil, il l'a guerpi et s'en vont* ***entre*** *lui et madame la reine et un suen escuier sanz plus de gent.*
Ez : *Certes, fait il, il a guerpi le chastel et s'en vont lui et madame la royne et ung seul escuier sans plus de gent.*
(2-3)

b) **Ao** : *Si s'an foï del chastel* ***entre li et*** *ses deus anfanz et se fist nagier outre une riviere qui desouz lo chastel corroit.*
Ez : *Si s'en fuyt du chastel* ***avecques*** *ses deux enfans et se fist passer oultre une riviere qui dessoubz le chastel couroit.*
(4-8)

c) **Ao** : *En maintes manieres l'essaierent* ***entre*** *lo pere et la mere savoir s'il la porroient hors giter de cest corage.*
Ez : *Lors essayerent le pere et la mere se ilz la pourroient getter hors de ce couraige.*
(6-5)

d) **Ao** : *Qant Claudas ot disné, si s'asistrent* ***entre*** *lui et la dame en une couche et ele s'encommança a plaindre a lui de sa mesaise.*
Ez : *Aprés disner se assist Claudas et la dame* ***empres lui*** *sur une couche et elle se commence a plaindre a lui de la mesaise.*
(7-23)

474. L'usage conservé en français moderne, et d'ailleurs le seul usage conservé dans l'incunable, est l'emploi de la préposition suivi d'un pronom au pluriel. Cet emploi est le seul documenté dans Hu. Le FEW donne l'emploi encore pour le XVIIe siècle, mais nous n'avons pas trouvé d'attestation correspondante.

e) **Ao** : *Atant s'en parti Claudas* ***antre*** *lui et son serjant.*
Ez : *Atant s'en partist Claudas, lui et son escuier.*
(8-48)

f) **Ao** : *Sire, fait il, messires li rois vos salue, si vos mande et prie que vos veigniez* ***entre*** *vos et vostre frere sa cort veoir, et vostre dui maistre avocques vos.*
Ez : *Sire, monseigneur le roy vous salue et vous mande et prie que venez, vous et vostre frere, veoir sa court, et voz maistres avecques vous.*
(11-35)

g) **Ao** : *Et a pris lo travers de la rue* ***entre*** *lui et qarante de ses chevaliers plus esleüz, tuit entalanté d'aus desfandre.*
Ez : *Et a prins le travers, lui et quarante de ses chevaliers les plus esleuz, tous entallentez de eulx deffendre.*
(13-102)

h) **Ao** : *Et* ***antre*** *la damoisele et Lanbegue chevauchant tant qu'il sont venu au lac.*
Ez : *Et la damoiselle et Lambegue chevauchent tant qu'ilz sont venus au lac.*
(14-60)

i) **Ao** : *Et qant vint la nuit aprés lo premier some il issi hors de la tor* ***entre*** *lui et les trois prisons.*
Ez : *Et quant vint la nuit aprez le premier somme il yssist hors de la tour* ***avec*** *les prisonniers.*
(15-16)

j) **Ao** : *Or chevauche Phariens* ***entre*** *lui et sa compaignie, si les conduit li vallez qui avocques Lambegue estoit venuz.*
Ez : *Farien chevauche, et sa compaignie, et les conduit le varlet qui avec Lambegue estoit venu.*
(17-0)

k) **Ao** : *Qant Banyns ot servi del premier mes a la Reonde Table, si l'amena messires Gauvains meesmes* ***entre*** *lui et Keu lo seneschal devant lo roi et l'i assistrent.*
Ez : *Quant Banin eut servi du premier mes a la Table Ronde, messire Gauvain et Keu le seneschal l'amenerent devant le roy et le firent seoir.*
(19-16)

l) **Ao** : *Car il s'estoient combatu devant lo roi ansanble* ***entr'****aus deus et l'avoit apelé de desleiauté devant tote la cort lo roi.*
Ez : *Car ilz s'estoient* ***entre*** *eulx deux devant le roy combatus et l'avoit Gassenin appellé de desloyaulté devant toute la court.*
(21-3)

m) **Ao** : *Et li quatre chevalier s'antresloignent puis s'adrecerent li dui chevalier as deus.* ***Antre*** *monseignor Kel et lo suen chevalier s'antreferirent parmi les escuz si que totes lor lances volent en pieces.*
Ez : *Et les .iiii. chevaliers s'entre eslongnent puis se adrecent les deux d'une part vers les deux* ***autres****. Monseigneur Keu et le sien chevalier s'entrefierent si roidement que toutes leurs lances volent en pieces.*
(22-31)

n) **Ao** : *Et lors si nos en irons* ***entre*** *moi et vos ansanble.*
Ez : *Et lors nous en irons, vous et moy ensemble.*
(28-40)

o) **Ao** : *Ensin parolent* ***entr'****els.*
Ez : *Ainsi parlent* ***entre*** *eulx.*
(28-55)

p) **Ao** : ***Antr'****aus deus chevauchent et il li dist : Damoiselle, amez vos lo chevalier ?*
Ez : ***Ainsi*** *chevaucherent eulz deux et il dit : Damoiselle, aymez vous ce chevalier ?*
(34-10)

q) **Ao** : *Si errerent es plus estranges parties que il troverent et qe il sorent* ***antre*** *lui et son maistre et sa compaignie, car il cuidoient estre queneü.*
Ez : *Il erra es plus estranges païs qu'il sceut, lui et sa compaignie, car il doubtoit estre congneu.*
(35-0)

r) **Ao** : ***Entre*** *monseignor Gauvain et la pucelle se sont parti de la recluse et chevauchent tant qu'il vienent fors de la forest.*
Ez : *Monseigneur Gauvain et la damoiselle depuis qu'ilz furent partiz de la recluse ont tant chevauché qu'ilz sont venuz dehors la forest.*
(36-0)

s) **Ao** : *Puis s'en part* ***antre*** *lui et son mire cui la dame avoit mout richement paié de son servise.*
Ez : *Puis s'en part, lui et son mire que la dame eut moult bien et richement payé de son salaire.*
(37-0)

t) **Ao** : *Messire Gauvains, qant il se parti de la Dolereuse Garde, si erra* ***entre*** *lui et ses deus puceles et Brehu sanz Pitié tant qu'il vinrent au chastel o li chevaliers navrez avoit geü.*
Ez : *Messire Gauvain, quant il fut parti de la Douloureuse Garde, erra lui et les pucelles avec Brehin tant qu'ilz vindrent au chasteau ou le chevalier avoit geu malade.*
(38-0)

u) **Ao** : *Il s'an part* ***entre*** *lui et son mire qui mout l'a bien gardé, et ses quatre escuiers.*
Ez : *Et s'en part et,* ***avec*** *lui, son mire et quatre escuiers qu'il avoit.*
(39-2)

v) **Ao** : *Or s'an va messires Gauvains* ***antre*** *lui et lo chevalier del port, et la damoisele qui son ami avoit laissié navré.*
Ez : *Ainsi s'en va monseigneur Gauvain, lui et le chevalier du port et la damoiselle qui avoit laissé son amy navré.*
(40-0)

w) **Ao** : *Lors lor adrecent* ***entre*** *monseignor Gauvain et lo chevalier, si an firent deus.*
Ez : *Lors se adrecent vers eulx monseigneur Gauvain et l'autre chevalier et en firent deux.*
(40-20)

x) **Ao** : *Et l'andemain se leverent matin* ***entre*** *lui et la damoisele et ses escuiers et chevauchierent en autre sen que vers l'asemblee.*
Ez : *Et l'endemain leverent matin lui, la damoiselle et ses escuiers, et chevaucherent en autre lieu que vers l'assemblee.*
(42-1)

y) **Ao** : *Lors vient a son cheval que la pucele tenoit, si est montez, si s'an vont* ***entr'****aus deus tote la chauciee.*
Ez : *Lors s'en vint a son cheval que la pucelle tenoit et monte dessus. Si s'en vont eulz deux tout contreval la chaucie.*
(47-16)

z) **Ao** : *Li chevaliers oirre* ***antre*** *lui et sa pucele vers la cité, et il vint vers la porte, si leva uns mout granz criz.*
Ez : *Le chevalier erre, lui et sa pucelle, vers la cité. Et a l'approucher se leva ung moult grant cry.*
(47-18)

aa) **Ao** : *Li chevaliers se fu levez matin et parti de son ostel et erra* ***entre*** *lui et sa pucele et ses escuiers tant que il encontra un escuier.*
Ez : *Le chevalier se leva matin et erra, lui et ses escuiers et sa damoiselle, tant qu'il encontra ung escuier.*
(44-1)

ab) **Ao** : *Ainsi faisoit li Noirs Chevaliers d'armes* ***antre*** *lui et sa compaignie.*
Ez : *Ainsi faisoit le Noir Chevalier merveilles d'armes, lui et sa compaignie.*
(51-114)

ac) **Ao** : *Et Galehoz retient lo chevalier grant piece an paroles,* ***antre*** *lui et son seneschal, tant que ses comandemenz pot estre faiz.*
Ez : *Et Gallehaut tient le chevalier aux paroles, lui et son seneschal, tant que le commandement fut fait.*
(51-154)

ad) **Ao** : *La nuit aprés sosper furent* ***antre*** *lo roi et la reine asis et la dame an une couche.*
Ez : *Au soir aprés saupper furent le roy et la royne et la dame de Roestoc assis sur une couche.*
(57-0)

ae) **Ao** : *Atant s'an retorne a l'ostel* ***antre*** *lui et lo seneschal.*
Ez : *Atant s'en retournent lui et le seneschal.*
(57-12)

af) **Ao** : *Mout font* ***antre*** *lo seneschal et Hestor grant joie, li uns de son prison, li autres de s'espee.*
Ez : *Moult font le seneschal et Hector grant joye, l'ung de son prisonnier et l'autre de son espee.*
(57-84)

ag) **Ao** : *Mais tant prierent la niece au nain* ***antre*** *la reine et la dame de Malohaut que ele remest avoc eles por oïr novelles d'Estor.*
Ez : *La royne et la dame de Mallehault prierent la niepce du nayn de demourer pour ouir plus tost nouvelles de Hector.*
(58-6)

ah) **Ao** : *Certes, vos no savroiz hui por pooir que vos aiez hui* ***entre*** *vos et vostre putain que vos avez amenee.*
Ez : *Vous ne le saurez huy pour pouoir que vous aiez* ***entre*** *vous et vostre putain que vous avez amenee.*
(60-23)

ai) **Ao** : *Et **antre** l'autre et monseignor Gauvain vont aprés.*
Ez : *L'autre damoiselle et messire Gauvain vont aprez.*
(62-46)

aj) **Ao** : *Si s'en vont **entre** lui et la damoisele qui l'an moine la o il ne set.*
Ez : *Si s'en vont lui et la damoiselle qui l'emmaine la ou il ne sçait.*
(63-16)

ak) **Ao** : *Et **antre** Hestor et la damoiselle vienent jusque a la forterece o la dame estoit.*
Ez : *Hector et la pucelle ont tant allé qu'ilz sont venus en la maistresse forteresse ou la dame estoit.*
(63-35)

al) **Ao** : *Et avint l'andemain que messires Gauvains se fu partiz de la chauciee **entre** lui et Hestors qu'il chevauchent par avanture.*
Ez : *Si advint que monseigneur Gauvain s'en fut l'endemain party de la chaussee lui et Hector, si chevauchent ensemble.*
(68-2)

am) **Ao** : *Si avint que **antre** monseignor Gauvain et Lancelot se porterent a terre les chevaus sor lor cors.*
Ez : *Si advint que monseigneur Gauvain et Lancelot se porterent a terre les chevaulx sur les corps.*
(68-28)

an) **Ao** : *Autresi sont relevé **antre** monseignor Gauvain et Lancelot, si s'entredonent de mout bons cox.*
Ez : *Et aussi sont relevez monseigneur Gauvain et Lancelot, si s'entredonnent de moult grant coupz.*
(68-31)

ao) **Ao** : *Lors s'an vont **antr'**aus deus an la chanbre.*
Ez : *Et ilz s'en vont eulx deux en une chambre.*
(68-61)

ap) **Ao** : *Et s'arment **antre** lui et Guerrehés, son neveu, cui il avoit dit son pensé.*
Ez : *Et s'arma lui et Geresche, son nepveu, a qui il avoit dit sa pensee.*
(68-129)

aq) **Ao** : *Mout ont parlé longuement jusque au vespre **antre** aus deus et mout se sont antracointiees.*
Ez : *Moult ont longuement parlé ensemble et moult se sont entre acoinctez la royne Genievre et la damoiselle du lac.*
(69-58)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *avuec*, “en compagnie de” (rapport de co-hyponymie)
- Voir *emprès*, prép., “tout près de” (rapport de co-hyponymie)

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 2

Nombre de conservation(s) avec transposition : 1

Nombre de remplacement(s) au sein de *lectio facilior* : 1

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 2

Nombre de conservation(s) : 2

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 34

4 *entre ci et*, “jusqu’à”

`SGillesL` (3e t. XIIe [1re m. XIIIe], agn.) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen)

Ao : *Ne vos chaut ja qui ge soie, car certes ge sui assez povres et mains avrai ge encores* ***entre ci et*** *tierz jor se Dex ne me consoille autrement qu’il n’a fait enjusque ci.*
Ez : *Et ne vous chaille qui je soye, car je suis assez povre et main auray* ***entre cy et*** *trois jours se Dieu ne me conseille.*
(9-48)

Nombre de conservation(s) : 1

1 Parmi les différents emplois présentés, seuls les deux derniers nous intéressent. En effet, les emplois documentés en 1, “dans l’espace intermédiaire de” et 2, “parmi”, sont encore bien attestés en français contemporain. Ils ne connaissent par ailleurs que des cas de conservation, hormis un cas de présence en Ez face à une autre leçon en Ao, en 2 n).

2 L’emploi documenté en 3, “ensemble”, est, à l’inverse, particulièrement intéressant, puisqu’il semble connaître une dernière attestation en Ez. Sur les 43 contextes relevés pour ce sens, l’incunable en conserve en effet trois. On compte également cinq cas de substitution, un cas de variante et 34 cas d’absence. Le cas de variante, en 3 p), pourrait être interprété comme une *lectio facilior* : la leçon de Ao : « *Antr’aus deus chevauchent* » s’oppose à la leçon de Ez : « *Ainsi chevaucherent eulz deux* ». On note bien la conservation avec transposition de « *aus deus* »/« *eulz deux* ». Dans ce cadre, il semble que « *Antr’* » est remplacé par « *Ainsi* », probablement à cause de la proximité formelle des deux mots et de l’emploi très fréquent de *ainsi* en tête de proposition. La substitution en 3 m) semble être de même nature, puisque *autre* est employé en Ez, dont on peut relever la proximité de forme avec la préposition.

3 Parmi les quatre autres cas de remplacement, trois se font par *avuec*, qui implique une notion légèrement différente, l’accompagnement d’un élément principal, de celle exprimée par la préposition en Ao, une égalité de présence entre des acteurs. En 3 d), c’est la préposition *empres*, marquant la proximité formelle, qui est employée pour le remplacement dans l’incunable, au sein d’un contexte légèrement divergent.

4 La majorité des cas d’absence s’explique par l’absence de nécessité de la préposition. Par exemple, en 3 an), Ao donne : « *Autresi sont relevé antre monseignor Gauvain et Lancelot* », et Ez : « *Et aussi sont relevez monseigneur Gauvain et Lancelot* ». Les deux phrases ont des sens proches. En Ao, « *antre* » permet de renforcer le groupe formé par agents impliqués.

5 L’emploi documenté en 4, *entre ci et*, “jusqu’à”, ne connaît qu’un seul cas présenté, qui est un cas de conservation. L’incunable semble en présenter la dernière attestation.

6 C’est donc l’emploi relatif à l’expression d’un groupe formé par plusieurs agents qui est caduc. Cela est probablement dû à l’emploi majoritaire de la préposition comme indiquant un élément situé entre deux autres. En effet, comme l’attestent les deux premiers sens documentés ci-dessus, cet emploi est multiple : l’emploi 1 permet la désignation d’un objet situé entre deux éléments tandis que le 2 met l’accent sur la position d’un élément “au milieu” d’un groupe d’éléments. Ce groupe identifié peut être

un groupe humain, comme c'est le cas en 2 a), contexte au sein duquel les deux témoins proposent des leçons communes, puisque Ao donne : « *Lors vient a Claudas la ou il estoit entre ses barons* », et Ez : « *Si vint a Claudas ou il estoit entre ses barons* ». Lorsqu'il s'agit d'un groupe humain, il peut y avoir confusion entre l'emploi 2 et l'emploi 3, qui permet également la désignation d'un groupe humain, mais à un niveau différent, puisque considéré comme une entité. Les emplois permettant la désignation d'un élément au milieu d'autres sont majoritaires, et ont donc probablement eu une influence sur le désemploi de l'emploi minoritaire.

7 De manière similaire, l'emploi documenté en 4 a pu être abandonné. Dans ce cas, il s'agit pourtant d'un élément entre deux autres, puisque la locution exprime une durée se déroulant entre le moment présent, *ci*, et le terme mis. Face à cet emploi, on peut constater l'émergence de mots permettant l'expression de la durée, comme *durant*, attesté dans `BeaumCoutS` (1283 [ca 1300], traits pic. mérid. [frc.]) [475], qui ont comme particularité la mise en relief de l'aspect duratif de l'événement. L'emploi temporel continue cependant d'être possible, même en français contemporain ; c'est la locution figée qui est caduque.

Typologie : Disparition partielle ; deux des emplois sont caducs et présentent leur dernière attestation dans l'incunable
Facteurs supposés : Les emplois relatifs à la désignation d'un élément au milieu d'autres sont multiples, et tirent le sens du mot exclusivement vers cette dimension sémantique ; les emplois 2 et 3 peuvent être confondus, du fait que l'emploi 2 peut aussi qualifier la position d'un être animé parmi d'autres êtres animés ; l'emploi 3 apporte seulement une nuance sémantique faible aux contextes, qui peuvent donc être de même sens sans la préposition ; émergence d'un concurrent synonymique de l'emploi 4, plus marqué sémantiquement.

∃ entredeus

FEW, III, 181b : DŬO

Ao : 7 ; Ez : 3

1 emploi adv., "entre les deux"
`ErecFr2` (ca 1170 [1re m. XIIIe], champ. mérid. [bourg.]) – `LE CLERC, Interp. Roye` (ca 1502, Paris) [476]

a) **Ao** : *Et par derrieres la sale o il jut estoit une tornelle haute mais* ***antradeus*** *estoit li murs del chastel. Et cele tornelle joignoit au palais qui avoit esté au seignor del chastel.*
Ez : *Et par derrier la salle ou il estoit avoit une moult haulte tournelle, et joignoit au mur du pallais.*
(28-65)

b) **Ao** : *Et sont les deus moitiez si loim l'une de l'autre que l'am puet* ***antredeus*** *fichier sa main sanz tochier as deus moitiez.*
Ez : *Et sont les deux moitiez si loing l'une de l'autre que l'en peut bien mettre sa main* ***entre les deux pieces*** *sans aucunement touchier aux deux parties.*
(57-64)

475. Source : Mats.
476. La dernière attestation vaut pour la locution *se mettre entedeux*, par ailleurs attestée dans l'incunable.

c) **Ao** : *Mais Hectors se fiert* ***entredeus*** *et dit que la damoiselle est an son conduit.*
Ez : *Mais Hector se mist* ***entredeux*** *et dist : Ostés, sire chevalier, car la damoiselle est a moy et a mon gouvernement.*
(60-25)

d) **Ao** : *Et d'iluec a Restel avoit bien doze liues escotoisses, si estoit destruit qanque il avoit* ***antredeus****, fors un chastel ou avoit une damoiselle qui avoit non Gartissiee.*
Ez : *Et jusques a Restueil avoit bien .xii. lieues escossoises, si estoit toult destruit* ***entredeux****, fors ung chasteau ou il avoit une damoiselle qui avoit nom Commille.*
(68-82)

Lexème qui remplace : Voir *entre2*. Ici, *entre2*, “dans l’espace intermédiaire”

`PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; ĭnter ; rapport d’hyponymie

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes avec transposition : 1

Nombre de conservation(s) : 2

2 emploi adv., “entre-temps”

`SBernAn2S` (fin xii^e [ca 1200], lorr. [lorr. (Metz)]) – `JLemaire` (1^er q. xvi^e)

a) **Ao** : *Et lo quel voudroiz vos mielz estre, ou estre sainz a l’asemblee et malades* ***entredeux****, o estre lors malades et antretant haitiez ?*
Ez : *Lequel donc aymez vous mieulx, estre sain au jour de l’assemblee pour vous reposer* ***entre cy et la****, ou estre lors malade par travailler avant le jour ?*
(37-2)

b) **Ao** : *Ne de chose qui* ***entredeus*** *li aveigne ne parole li contes ci fors tant que, a la cité ou il avoit fait l’escu vermoil fist un escu blanc a une bande noire.*
Ez : *Mais de chose qui lui avenist* ***entredeux*** *ne parle plus icy le compte fors que, en la cité ou il avoit fait faire l’escu vermeil, il en fist faire ung blanc a une bende noire.*
(39-45)

c) **Ao** : *Et* ***antredeus****, mandastes me vos nule rien ? Dame, oie, fait il, ge vos anvoié deus puceles.*
Ez : *Et* ***durant ce temps****, me mandastes vous riens ? Dame, oy, je vous envoiay deux pucelles.*
(51-253)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *entre2*. Ici, “pendant”

  `AlexisS2` (fin xi^e [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; rapport d’hyponymie

- *durant*, “pendant”

  `BeaumCoutS` (1283 [ca 1300], traits pic. mérid. [frc.]) – ∅ ; dūrare ; rapport d’hyponymie

Nombre de conservation(s) avec transposition : 1

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 2

1 Sur les sept contextes, six sont comparables. On y observe trois cas de conservation et trois cas de remplacement. Les dernières attestations de l'adverbe *entredeus* sont de peu postérieures à la date de composition de l'incunable, poussant à interpréter les conservations comme des archaïsmes. Elles concernent tant le premier sens, spatial, "entre les deux éléments" en 1 c) et 1 d) que le deuxième sens, temporel, "entre-temps", en 2 b).

2 L'adverbe est cependant également remplacé. Lorsque c'est le cas, il est remplacé par des périphrases, qui permettent d'expliciter les dimensions concernées. Deux de ces périphrases sont construites sur la préposition *entre*, une fois employée dans un sens temporel et une autre fois dans un sens spatial. La dernière périphrase est construite autour de la préposition *durant*, qui apparaît dans la langue après la date de composition de Ao. Ce dernier remplacement met en relief la durée qui s'écoule plutôt que l'existence de deux points de repère temporels. Les remplacements peuvent être interprétés comme des marqueurs de la plus grande tendance analytique que prend la langue.

3 Il est remarquable que, si l'emploi adverbial disparaît dès le XVI^e^ siècle, l'emploi substantival continue d'exister en français moderne. Cet emploi, créé par dérivation impropre de l'emploi adverbial, est d'abord attesté dans `EneasS2` (ca 1160 [ca 1200], norm. [lorr.]) dans le sens de "coup d'épée donné par le milieu", puis dans `HMondB` (ca 1260-ca 1320 [1314], norm.) dans un sens technique, "espace entre deux éléments de l'anatomie" [477]. Le sens plus général "distance" est ensuite attesté dans `PelVieS` (1332 [av. 1348], pic. [Paris]) [478], donc semble apparaître tardivement dans la langue. C'est probablement à partir du moment où le substantif prend le sens général de désignation de l'intervalle que l'emploi adverbial décline, les usages précédents étant très spécifiques et ne posant donc pas de problème d'identité sémantique, que pose au contraire ce sens général. Le figement de l'adverbe est probablement une réponse au besoin d'avoir un moyen d'expression de l'idée d'intervalle.

Typologie : Disparitions partielles ; les emplois de l'adverbe sont obsolescents
Facteurs supposés : Tendance analytique de la langue qui favorise l'emploi de périphrases au détriment de l'emploi adverbial, pour la description d'un phénomène mouvant ; figement de l'adverbe.

† entrehurter

FEW, XVI, 273b : *HÛRT

Ao : 3 ; Ez : 1

entrehurter, "entrer rudement en contact avec"
`BenDucM` (ca 1174 [1^er^ t. XIII^e^], ang./tour. [traits agn.]) – `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606])

1 **Ao** : *Il s'antrefierent si que totes lor lances volent en pieces. Il* ***s'entrehurtent*** *de cors et de vis. Li chevaliers de la litiere remest es arçons et li autres vole par desus la crope del cheval a terre.*
Ez : *Et ilz s'entrefierent de telle force que les lances volent en pieces. Le chevalier de la littiere demeure es arçons et [l']autre chiet a terre par dessus la croupe du cheval.*
(33-16)

477. Les attestations sont reprises des données du TLFi.
478. L'attestation est relevée dans Mats.

2 **Ao** : *Si **s'entrehurterent** aprés lo brisier des lances si durement et des cors et des vis et des chevax que il se porterent a terre tuit estordi, les chevax sor les cors, et jurent grant piece a terre sanz relever.*
Ez : *Si **s'entreheurtent** de telle puissance qu'ilz se portent a terre tous estourdis et geurent grant piece a terre.*
(51-39)

3 **Ao** : *Et autresi fait Segurades, si s'antrevienent si tost comme cheval lor puent aler, et antrefierent es escuz si durement que tuit li glaive volent an pieces. Et qant il sont peçoié, si **s'antrehurtent** si durement des cors et des visages et des armes que tuit li oil lor estancelent.*
Ez : *Aussi fait Segurades, et viennent si tost comme chevaulx peuent aler, et s'entrefierent sur les escus si durement que tous les glaives volent en pieces. Puis **heurtent l'un l'autre** si durement des corps et des heaumes que tous les yeulx leur estincellent.*
(55-139)

Lexème qui remplace : Voir *hurter*. Ici, *hurter*, "entrer rudement en contact"
`BrutA` (ca 1155 [4e q. XIIIe], norm./agn. [agn.]) – ∅ ; *HÛRT ; rapport d'hyperonymie ; même étymon

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1
Nombre de conservation(s) : 1
Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Parmi les trois contextes, on observe un cas de raccourcissement de texte, un cas de conservation et un cas de remplacement. Le remplacement en 3 fait appel à une périphrase explicative, utilisant le verbe non préfixé associé à « *l'un l'autre* ». Il est possible que l'obsolescence de *entrehurter* soit due à celle de son préfixe *entre-*. L'emploi d'une forme analytique, composée du verbe de base et de la dénomination des agents, est préféré. On observe d'ailleurs une certaine progression de l'emploi de l'expression « *l'un l'autre* », qui passe de six occurrences en Ao à dix en Ez.

Typologie : Disparition partielle
Facteurs supposés : Obsolescence du préfixe *entre-* ; préférence marquée pour l'expression directe des acteurs en jeu, sous un mode analytique.

† entrelaissier

FEW, V, 224b : LAXĀRE

Ao : 4 ; Ez : 1

1 "délaisser"
`ErecFr2` (ca 1170 [1re m. XIIIe], champ. mérid. [bourg.]) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen)

a) **Ao** : *Lors reprist Claudas sa guerre qui tant avoit esté **entrelaissie**, car il avoit sa terre tote recovree si tost comme li rois Aramonz fu morz.*
Ez : *Lors reprint Claudas sa guerre qui tant avoit esté **entrelaissee**, et recouvra toute sa terre tantost que Aramon fut mort.*
(1-10)

b) **Ao** : *Et il dit que il li dira mout bien qanque il li avoit anjoint, sanz rien* ***entrelaissier****. Lors prist congié. Or t'an va fait Galehoz et garde sor les iauz que tu no dies a nul*
Ez : *Et il dit qu'il fera moult bien le message, sans riens* ***oublier****. Lors print congié.*
(61-5)

c) **Ao** : *Et li chevaliers estoit ja mout apereciz et* ***antrelaisoit*** *mout les armes.*
Ez : *Et le chevalier estoit de elle tant enamouré qu'il en avoit* ***laissé a hanter*** *les armes.*
(63-28)

Lexèmes qui remplacent :

- *oblïer*, "négliger"
  `MarieBisclR` (ca 1165 [2e m. XIIIe], agn. [agn., qques traits pic.]) – ∅ ; *ŏblītare
- Voir *laissier*, "abandonner" (rapport de synonymie ; même étymon)

Nombre de conservation(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

2 v. pronom., "se laisser l'un à l'autre"
`BenDucF` (ca 1174 [fin XIIe], ang./tour.) – `MaugisV` (2e t. XIIIe [ca 1300], pic.)

Ao : *Si* ***s'antrelaissent*** *corre tant com li cheval puent randre.*
Ez : ∅
(23-14)

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

1 Sur les quatre occurrences, trois, de même sens, sont comparables. La conservation en 1 a) pourrait être un archaïsme, puisqu'elle semble être la dernière attestation de ce sens. Le remplacement en 1 b) se fait par *oublier* et celui en 1 c) par une périphrase composée du verbe dont *entrelaissier* dérive, *laissier*, et de *hanter*, qui permet de préciser l'action ici négligée [479].

2 *oblïer* est attesté respectivement 37 et 35 fois ; la périphrase "laisser a" employée avec un verbe à l'infinitif, seize et douze fois. *entrelaissier* paraît correspondre à un usage marqué. L'usage du sens "se laisser l'un l'autre", en 2, peut éclairer cette spécificité : le verbe a une dimension dynamique, exprimée dans ce sens par le mouvement d'échange qui est signifié.

3 Mais c'est peut-être ce double aspect qui a posé un problème de compréhension du verbe et a mené à son obsolescence. Le sens 2, qui vient d'être mentionné, ne survit pas longtemps dans la langue, malgré sa correspondance aux nombreuses formes verbales préfixées par *entre-* qui existent en français médiéval. C'est probablement parce qu'un autre sens de la forme pronominale, opposé, voit le jour au XIIIe siècle, "se séparer" [480]. Ce sens, d'ailleurs toujours recensé au XVIe siècle [481], correspond avec plus de transparence au fait de *se laisser l'un l'autre* [482].

479. Le sens du verbe, "manier", n'est d'ailleurs attesté qu'à partir de `EscanT` (ca 1280 [fin XIIIe], qques traits pic. [frc.]), soit après la date de composition de Ao.
480. Une première attestation est recensée dans `BretTournD` (1285 [déb. XIVe], lorr. occ. [lorr.]) (source : DÉAFpré).
481. Il est attesté dans `Palsgr 1530` (*L'esclaircissement de la langue française* [1530]) d'après le FEW.
482. Le sens présent en 2 prend sens si l'on considère toute la proposition *s'antrelaissent corre*, dans le sens de "se laisser courir l'un à l'autre".

4 Le sens de “abandonner [qque ch.]” ne correspond pas bien non plus à cet ensemble de formes. De plus, le verbe de base, *laissier*, peut déjà être employé en ce sens. En outre, un autre mot de la même famille, formé sur la même base, voit ses sens s'élargir : il s'agit de *delaissier*, d'abord “abandonner”, qui prend le sens de “renoncer [à qque ch.]”, dans un sens juridique dans le deuxième tiers du XIII^e^ siècle, puis de manière générale au siècle suivant [483]. Le préfixe privatif *de-* correspond mieux au critère de transparence morphologico-sémantique que suivent une large partie des verbes préfixés.

Typologie : Disparition partielle ; d'autres continuent d'être attestés après Ez ; l'occurrence dans l'incunable est un archaïsme
Facteurs supposés : Confusion sémantique créée par les emplois possibles du verbe ; un nouveau sens, plus transparent, vient rendre encore plus confus l'un des sens, car entre en opposition avec lui ; l'autre emploi obsolescent ne correspond pas au critère de transparence des verbes préfixés ; le verbe dont le verbe préfixé dérive peut déjà prendre ce sens ; un autre verbe préfixé, qui, lui, correspond au critère de transparence morphologico-sémantique, commence à prendre ce sens obsolescent.

⊆ entrepaiier

FEW, VII, 454a : PACARE

Ao : 1 ; Ez : 0

entrepaiier, v. pronom, “se donner (part. des coups)”
`FierK` (ca 1190 [ca 1300], pic.) – `GGuiB` (ca 1307 [1^er^ q. XIV^e^], Orléans)

Ao : *Si est mervoilles comment eles durent tant as fais des granz cols qu'il s'**antrepaient**.*
Ez : *Et est merveilles comment elles durent tant a ferir si grans coupz qu'ilz s'**entredonnent**.*
(55-145)

Lexème qui remplace : *entredoner*, v. pronom., “se donner (part. des coups)”
`BrendanS` (1^er^ q. XII^e^ [2^e^ m. XIII^e^], agn.) – ∅ ; DONARE ; rapport de synonymie

Nombre de remplacement(s) : 1

L'emploi en Ez est plus générique.

⊆ entr'esgarder

FEW, *XVII, 512b : *WARDÔN

Ao : 2 ; Ez : 0

entr'esgarder, v. pronom., “se regarder l'un l'autre”
`FloreAD` (ca 1160 [ca 1300], agn. [pic.]) – `LayAmP` (mil. XIII^e^ [ca 1300], frc.)

483. Les emplois sont attestés dans `Ch. des compt. de Dole` (1263, frc.) pour le premier sens, et dans `GilMuisK` (1350 [ca 1353], hain.) pour le second (source : TLFi et Mats).

1 **Ao** : *Si **s'antresgardent** sovant antre li et Sagremor.*
Ez : *si **s'entreregardent** souvent Saigremor et la pucelle.*
(62-201)

2 **Ao** : *Et qant il plus **s'entresgardent** et il plus s'entraimment.*
Ez : *Et comme plus **s'entreregardent** plus s'entreayment.*
(62-201)

Lexème qui remplace : *entreregarder*, v. pronom., "se regarder l'un l'autre"
`Jean Golein, Rational B.D.` (ca 1370-1372) – ?; *WARDÔN ; rapport de synonymie ; même étymon

Nombre de remplacement(s) : 2

Les deux contextes sont des phrases qui se suivent. En Ez, on trouve, comme en Ao, une forme verbale composée. C'est la base même du verbe qui est modifiée : *esgarder* se fait remplacer par *regarder*. On pourra ici consulter la notice consacrée à *esgarder*.

∃ entretant

FEW, XIII-1, 90a : TANTUS

Ao : 3 ; Ez : 0

entretant, "pendant ce temps"
`PoèmeMorB` (ca 1200 [déb. XIII^{e}], wall.) – `HAUDENT, Apologues d'ESOPE` (1547, Rouen)

1 **Ao** : *Et lo quel voudroiz vos mielz estre, ou estre sainz a l'asemblee et malades entredeux, o estre lors malades et **antretant** haitiez ?*
Ez : *Lequel donc aymez vous mieulx estre, sain au jour de l'assemblee pour vous reposer entre cy et la, ou estre lors malade par travailler avant le jour ?*
(37-2)

2 **Ao** : *Et la reine lo voit angoisos, si li dit por lui esleecier que il ne s'esmait mies, que se il lo fait bien an ceste queste, ele li promet la compaignie des pers de la maison lo roi. **Antretant**, fait ele, vos retaign ge de ma maisniee.*
Ez : *La royne le voit angoisseux, si lui dit pour soy reconforter qu'il ne se esmaye mie, car s'il fait bien en ceste queste, elle lui promet la compaignie des pers de la maison du roy Artus.*
(57-108)

3 **Ao** : *Et la ou antr'aus deus s'antracointoient, entretant si avoient ja recovré les genz de Norgales sor les genz lo duc, si revenoient ja amont mout durement.*
Ez : *Et tandis que ilz se entre acointoient, les gens de Norgalles prenoient terre sur les gens du duc.*
(62-33)

Nombre de lexème(s) absent(s) dans un passage variant : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

entretant subit une réfection, par fausse étymologie, à la fin du XIV^e^ siècle, sur *temps*[484]. Cette réfection est probablement à l'origine de l'obsolescence du mot, cependant complètement absent de Ez pour des raisons liées à la tradition textuelle.

† entrevenir

FEW, IV, 764a : ĬNTĔRVĔNĪRE

Ao : 10 ; Ez : 0

entrevenir, "aller l'un vers l'autre"
`BrutA` (ca 1155 [4^e^ q. XIII^e^], norm./agn. [agn.]) – `Faits Romains M.` (XV^e^, Paris)

1 **Ao** : *Ensin* ***s'antrevienent*** *li dui ensemble, et Claudas atant totevoie, et qant il voit celui tot apareillié de ferir, si s'escrie et dit que il sueffre un petit tant qu'il ait a lui un petit parlé.*
Ez : *Ainsi* ***s'en viennent*** *les deux ensemble, et Claudas attent, et voit cellui tout apareillié de ferir, si luy crye que il se seuffre ung petit tant qu'il ait a lui parlé.*
(8-78)

2 **Ao** : *Lors* ***s'entrevienent*** *si tost comme li cheval lor corrent et se donent granz cox et pesanz sor les escuz.*
Ez : *Lors* ***viennent l'un contre l'autre*** *et s'entrefierent sur leurs escus.*
(22-10)

3 **Ao** : *Lors sont venu aval au pié del tertre, si s'antresloignent, si metent les glaives souz les aisseles et hurtent les escuz des codes, si* ***s'entrevienent*** *si tost com li cheval lor pueent corre, et s'entrefierent sor les escuz si granz cox com il pueent greignors.*
Ez : *Lors sont descenduz, et puis font courre leurs chevaux et s'entrefierent si durement que…*
(23-14)

4 **Ao** : *Lors* ***s'antrevienent*** *les espees traites, si se donent granz cox desor les hiaumes.*
Ez : ∅
(23-33)

5 **Ao** : *Lors s'entresloignent, et prannent lances grosses, et* ***s'antrevienent*** *mout tost, si s'entredonent granz cox sor les escuz. Guerrehés brise sa lance.*
Ez : *Lors se eslongnent l'un de l'autre, et prennent grosses lances, et* ***s'entrefierent*** *monlt durement, et se donnent si grans coupz sur leurs escus que Gaheriet brise sa lance.*
(40-30)

6 **Ao** : *Et autresi fait Segurades, si* ***s'antrevienent*** *si tost comme cheval lor puent aler, et s'antrefierent es escuz si durement que tuit li glaive volent an pieces.*
Ez : *Aussi fait Segurades, et* ***viennent*** *si tost comme chevaulx peuent aler, et s'entrefierent sur les escus si durement que tous les glaives volent en pieces.*
(55-138)

484. Source : TLFi. La première attestation recensée dans le DMF se trouve dans `FROISS., Chron. R.` (ca 1375-1400, hain.). Cf. la notice sur *autretant*.

7 **Ao** : *Lors vienent andui a l'estache, et pranent andui lance tel com il volt, si* ***s'antrevienent*** *et peçoient lor lances sanz cheoir.*
Ez : *Et vient chacun a l'atache, et prent chacun une lance telle comme il lui plaist. Ilz* ***s'entrefierent*** *et rompent leurs lances sans cheoir.*
(59-119)

8 **Ao** : *Et si fait Hectors qui mout dessirre la joste. Si* ***s'antrevienent*** *si tost com li cheval lor puent corre.*
Ez : *Et aussi fait Hector qui moult desire la jouste. Ilz* ***approuchent l'un de l'autre*** *si tost comment les chevaulx pevent courir.*
(60-35)

9 **Ao** : *Lors ont lo poncel depecié. Et li marés estoit si granz antor et desoz que nule riens n'i antrast qui ja mais an isist. Si tost com li ponciaus fu depeciez, et que nule rien n'i peüst passer, si mut Marganors do poncel, et Hestors de vers la bretesche, si s'****antrevienent*** *les escuz as cox si tost comme cheval lor porent corre. Et chascuns d'aus ot assez cuer et vertu grant. Et li uns fu chauz d'ire et de mautalant, et li autres angoisos et volenteïs d'anor conquerre. Si orent glaives forz et roides a fers granz et tranchanz. Et Hestors fu montez sor lo cheval au chevalier que il avoit conquis dehors lo poncel qui mout estoit de grant bonté.*
Ez : *Atant est le poncel rompu, si demeure Marganor par deça et Hector est a la barbaquane. Si se part Marganor du poncel et Hector de la barbaquane.*
(60-238)

10 **Ao** : *Si* ***s'antrevienent*** *de grant aleüre et s'antrefierent sus les escuz. Si peçoie Marganors son glaive sus Hestor. Et Hestors fiert lui qui tot i met lo cuer et la vertu que il lo ploie tot desus l'arçon darrieres, et l'ampoint si que il fait voler an un mont et Marganor et lo cheval.*
Ez : *Ilz* ***laissent courrir l'un contre l'autre*** *et se entrerencontrent de si grant force que Marganor brise son glaive sus Hector. Mais Hector le prent si fermement qu'il porte homme et cheval a terre tout en ung mont, et rompist son glaive. Marganor est au travers de la chaussee, et son cheval sur lui.*
(60-238)

Lexèmes qui remplacent :

- *venir*, v. pronom., "venir"

  `EneasS2` (ca 1160 [ca 1200], norm. [lorr.]) – ∅ [rég. | vieilli] ; VĔNĪRE ; rapport de presque synonymie ; même étymon

- Voir *venir*. Ici, "venir"

  `SLégerL` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; rapport de presque synonymie ; même étymon

- *entreferir*, v. pronom., "s'entre-frapper, s'entre-choquer"

  `BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIII^{e}], ang./tour. [agn.]) – `Corn 1694` (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [vx] | `Cresp 1637` (*Le Thresor des trois langues….* [1637]) [dict. bil.] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `Amadis` (1540, Paris) ; FERIRE ; rapport de métonymie, du particulier au général

- Voir *aprochier*. Ici, v. tr., "venir près de"

  `RoisC` (2^{e} m. XII^{e} [fin XII^{e}], agn.) – ∅

- Voir *corir*. Ici, *corir*, *laissier corre*, “laisser courir son cheval”
  `CligesG` (ca 1176 [ca 1235], champ. mérid. [champ.]) – ?; CŬRRĔRE

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 1
Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1
Nombre de remplacement(s) : 3
Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 3
Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1
Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

1 Sur les dix contextes, sept peuvent être comparés. Ce sont tous des cas de remplacement. *venir*, c'est-à-dire le verbe de base sur lequel est formé *entrevenir*, est utilisé dans l'incunable à trois reprises, que ce soit en emploi pronominal ou non, avec ou sans complément. Il permet l'expression d'une action similaire. Le verbe de forme proche, *entreferir*, est utilisé deux fois. Dans ces contextes, l'accent est mis sur l'action suivant la rencontre des chevaliers : dans l'incunable, les chevaliers se frappent déjà. On relève également un remplacement par *aprochier* et un par *laissier corir*. Les remplacements sont donc non systématiques.

2 Chacun des lexèmes utilisés pour le remplacement est utilisé en Ao. Le verbe *venir* est évidemment extrêmement courant. On peut supposer une perte d'usage du verbe préfixé.

3 Le verbe *entrevenir* a une durée de vie assez longue dans le sens de “prendre part (à qque chose)”, puisqu'il connaît sa dernière attestation dans `Pom 1700` (*Le grand dictionnaire royal* [1700])[485]. Ce sens est tardif, puisqu'il semble apparaître au XIV^e^ siècle[486]. C'est le sens utilisé dans le manuscrit qui connaît une obsolescence marquée, de même que l'emploi du sens “se produire”, qui n'est plus attesté après la fin du XV^e^ siècle[487].

4 Il faut préciser que les verbes sont probablement à distinguer, ce que font Mats et le TLFi. On aurait donc, d'un côté, un composé de *venir*, et de l'autre, un verbe plein, *entrevenir*. La cause de l'obsolescence tient sûrement à la confusion qui a pu naître assez tôt entre les deux verbes, qui ont des sens bien distincts. La tendance analytique du moyen français est aussi à prendre en compte, ainsi que l'existence de verbes pouvant, au sein de constructions, exprimer l'action auparavant décrite par le seul emploi du verbe.

Typologie : Disparition totale
Facteurs supposés : Existence d'un verbe dont la forme est identique, mais doté de sens bien distincts, créant une confusion dans les emplois ; tendance analytique du moyen français : l'obsolescence de la forme préfixée est accentuée ; existence de constructions synonymes dans lesquelles sont utilisés des verbes déjà largement employés.

⊆ entrevoie

FEW, XIV, 371b : VĬA

Ao : 2 ; Ez : 0

485. Source : FEW.
486. Il est attesté dans `EntreeT` (1^re^ m. XIV^e^ [2^e^ q. XIV^e^], frc.) (source : Mats). Il se fait lui-même évincer par le mot à forme latinisée, *intervenir*, attesté à partir de 1475 (source : TLFi).
487. La dernière attestation recensée dans le DMF est `SAINT-GELAIS, Eurial. Lucr. R.` (ca 1490, Saintonge [Lyon]).

1 “en chemin”

SBernAn2S (fin XII[e] [ca 1200], lorr. [lorr. (Metz)]) – SClemW (déb. XIII[e] [mil. XIII[e]], agn.)

Ao : *Et ge cuit que vos troveroiz ou la ou* ***entrevoies*** *m'espie que j'ai envoiee por lo covine aprandre et encerchier.*
Ez : *Et je cuide que vous trouverez la ou* ***emmy voye*** *mon espie que j'ay envoyee pour savoir comme les choses sont.*
(14-21)

Lexème qui remplace : Voir *enmi*. Ici, *enmi voie*, “au milieu du chemin”

PassionA (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – Ac 1694 (*Dictionnaire de l'Académie française* [1694]) [bas] | Fur 1690 (*Dictionnaire universel* [1690]) [vx et bas] | Cotgr 1611 (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | Nicot 1606 (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) ; MĔDIŬS ; rapport d'hyponymie [488]

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

2 “dans l'intervalle”

Ao (ca 1220 [2[e] q. XIII[e]], bourg.) – ChronSDenisP (1274 [ca 1381], frc. [Paris]) [489]

Ao : *Ne demora gaires que ses amis vint et dit que an li avoit conté* ***antrevoies*** *que mes amis gisoit a s'amie.*
Ez : ∅
(60-16)

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

⊆ entr'ofrir

FEW, VII, 331b : ŏffĕre

Ao : 1 ; Ez : 0

entr'ofrir, v. pronom., “s'offrir l'un à l'autre”
BenTroieC (ca 1170 [déb. XIII[e]], ang./tour. [agn.]) – Ao (ca 1220 [2[e] q. XIII[e]], bourg.) [490]

Ao : *Mout ont parlé longuement jusque au vespre antre aus deus, et mout se sont antracointiees et s'****entrofrirent*** *lor servises l'une a l'autre, tant que a ce est amenee la chose que la reine ne puet an nulle maniere retenir la damoiselle.*
Ez : *Moult ont longuement parlé ensemble, et moult se sont entre acoinctez la royne Genievre et la damoiselle*

488. Les dates sont données seulement pour *enmi*. L'entrée de Ac 1694 (*Dictionnaire de l'Académie française* [1694]) précise : « Ce mot est bas, et n'est que dans la bouche du peuple. » Dès Fur 1690 (*Dictionnaire universel* [1690]), l'entrée du lexème contient la note : « Ce terme est vieux et populaire. »
489. Les sources lexicographiques ne donnent pas d'indication sur la première attestation du lexème. Le passage de sens de “en chemin” à “dans l'intervalle” semble évident : le chemin parcouru requiert également un temps passé à le parcourir.
490. Le lexème n'est mentionné que dans le DÉAFpré, présentant deux attestations, celle attestée dans notre témoin et celle qui a été retenue comme date de première attestation, témoignant probablement de la rareté de la forme, et justifiant ainsi son absence des sources lexicographiques : la forme est rare et n'a donc pas été considérée comme un lexème, mais comme une forme composée de *ofrir*.

*du Lac, et s'**entrefirent** l'u[n]e a l'autre leur servise, tant que a ce est la chose menee que la royne ne la peut plus en nulle maniere retenir.*
(69-58)

Lexème qui remplace : *entrefaire*, v. pronom., "se faire l'un à l'autre"
`BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIII^{e}], ang./tour. [agn.]) – `Montaigne` (1580-1595) ; FACĔRE ; rapport d'hyperonymie ; graphie proche

Nombre de remplacement(s) : 1

La rareté de la forme peut expliquer son obsolescence et le fait qu'à sa place en Ez, on trouve le verbe plus commun *entrefaire*. Le remplacement permet aussi d'évaluer la proximité graphique des formes, qui a pu contribuer au non-maintien du verbe présent en Ao.

⊆ envoisëure

FEW, IV, 803a : *ĬNVĬTIARE

Ao : 1 ; Ez : 0

envoisëure, "plaisirs"
`BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIII^{e}], ang./tour. [agn.]) – `GuillMachH` (1342-1363 [av. 1377], champ. sept. [Paris])

Ao : *Bele dame, fait la reine, ge ai assez ou penser autres choses, car mes sires li rois est an avanture de perdre ancui tote sa terre et tote s'enor. Et mes niés gist ci tex conraez comme vos poez veoir, si voi tant de meschief que ge n'ai ores talant ne mestier des granz hatines que ge soloie faire, ne des **anveseüres**, car ge ai assez o antandre.*
Ez : *Je vous dy, fait la royne, que mon seigneur est en avanture de perdre terre et honneur et mon nepveu gist cy navré comme vous voyez, donc je suis a si grant meschief que je n'ay tallent de fa[ir]e **feste** come je souloie.*
(51-79)

Lexème qui remplace : *feste1*, "célébration faite à un jour marqué"
`AlexisS2` (fin XI^{e} [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; FĔSTA ; rapport d'hyperonymie

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

† envoisier

FEW, IV, 803a : *ĬNVĬTIARE

Ao : 4 ; Ez : 0

1 v. ppe empl. adj., "(d'une personne) joyeux, vif"
`ProvSalSanI` (mil. XII^{e} [déb. XIII^{e}], agn.) – `LA MARCHE, Mém.` (ca 1470, Bourgogne)

Ao : *Mais qant il avoit raison de cui il deüst faire joie, nus ne poïst estre tant* ***anvoisiez*** *ne tant jolis que il plus assez ne lo fust.*
Ez : *Mais quant il avoit raison de quoy il deust faire joye, nul ne pouoit estre tant* ***esbaudy*** *ne tant jollis qu'il ne le feust plus assez.*
(9-31)

Lexème qui remplace : *esbaudir*, v. ppe empl. adj., "joyeux"

`HuonR` (mil. XIII^{e}, pic.) – ∅ [rég. | spé.] | `Lar 1870` (*Nouveau Larousse Universel* [1870]) [bas] | `Trév 1771` (*Dictionnaire universel françois et latin* [1771]) [vx] | `Voltaire` (1711-1778) ; *BALD ; rapport de synonymie

Nombre de remplacement(s) : 1

2 v. ppe empl. adj., "(d'une chose) qui apporte de la joie"

`GuillDoleL` (ca 1209 [fin XIII^{e}], traits pic. [frc.]) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen)

a) **Ao** : *Mais de totes estoit la Pasque la plus haute et la plus honoree a Damedeu, et Pentecoste la plus* ***envoisiee****. Por ce estoit Pasque la plus haute et la plus honoree que par li fumes nos racheté des pardurables dolors car a celui jor rexuressi Nostres Sauverres, qui an morant avoit destruite nostre mort, et nostre vie avoit reparee et ranforciee par sa resurrection.*
Ez : *Et de toutes estoit Pasques la plus honnouree, pour ce que a ce jour Nostre Seigneur nous racheta des prisons d'enfer, et estaingnit nostre mort, et nostre vie [a] reparee par sa resurrection.*
(19-2)

b) **Ao** : *Et Pentecoste estoit la plus* ***envoisiee*** *et la plus gaie, car qant Jhesus Criz, Nostres Sires, Nostres Sauverres, fu montez el ciel aprés la Pasque au jor de l'Acension...*
Ez : *Mais Penthecouste estoit la plus* ***joyeuse*** *pour ce que, quant Nostre Seigneur fut monté au ciel aprés la Pasque au jour de l'Ascencion...*
(19-3)

c) **Ao** : *Et Pantecoste doit estre la plus* ***envoisiee*** *por ce que li affermemenz i fu donez de nostre joie. Au jor de cele Pasque que ge vos di, estoit li rois a Karaheis.*
Ez : *Au jour de celle Pasque que je vous dis, estoyt le roy Artus a Karohés.*
(19-6)

Lexème qui remplace : Voir *joios*. Ici, "qui apporte de la joie"

`ProvSalSanI` (mil. XII^{e} [déb. XIII^{e}], agn.) – ∅ ; rapport de synonymie

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 2

Analyses des exemples

Sur les quatre contextes, deux sont comparables. En 1, *anvoisiez*, employé à propos d'une personne, est remplacé par *esbaudy*. En 2 b), *envoisiee*, employé à propos d'une fête, est remplacé par *joyeuse*.

Analyses internes

joios est employé à cinq reprises en Ao et 98 en Ez, témoignant d'une forte progression[491]. *esbaudir* est employé une fois en Ao et deux en Ez. Dans l'occurrence en Ao, l'emploi n'est pas celui du participe passé : « *De ceste avanture s'esbaudirent mout.* » (002-28)

Comparaisons externes

1 Le présent cas est particulièrement ardu à comprendre. En effet, le verbe semble en bonne posture en ancien français : plutôt bien employé et doté d'une famille de mots construite[492], il s'effondre, ainsi que toute sa famille, à partir du XIV^e^ siècle[493].

2 L'hypothèse la plus probable est qu'une homonymie ait provoqué une confusion sémantique. La forme difficile que constituent les quatre jambages du début du mot a en effet d'abord pu amener une confusion entre *envoise(nt)* et l'emploi de *aler* au subjonctif accompagné du pronom adverbial, *en voise(nt)*[494]. L'homographie devient cependant vraiment gênante lorsqu'elle est liée à une confusion sémantique, ce qui est le cas avec le verbe *ennoisier*, "chercher querelle", dont l'usage prend de l'ampleur au XIV^e^ siècle[495]. Le verbe est dérivé de *noise*, dont la famille est productive, avec l'apparition de *renoisier*, "quereller de nouveau", et *denoiseux*, "querelleur", au XV^e^ siècle[496].

⟶ La double homographie, associée à la confusion sémantique générée par cette dernière, du fait de son opposition au sémantisme de /joie/ de *envoisier* et ses dérivés, a certainement été un facteur décisif d'obsolescence. Il ne faut pas négliger non plus la présence de synonymes bien mieux employés, qui gagnent en importance durant la période.

Typologie : Disparition totale ; toute la famille de mot est touchée
Facteurs supposés : Présence de synonymes bien mieux employés ; homographie avec une forme composée notamment d'un verbe assez employé, dont la graphie a changé ; homographie avec un verbe dont le sémantisme est productif et situé à l'opposé du sémantisme du verbe obsolescent.

∃ enz

FEW, IV, 783b : ĬNTUS

Ao : 61 ; Ez : 17

491. Cf. à ce sujet la fiche sur *lié1*, adjectif très fréquent dans le manuscrit et largement remplacé par *joios*.
492. Par exemple, *envoisant*, "charmant", attesté dans `PriseDefP` (1^re^ m. XIII^e^ [2^e^ m. XIII^e^], pic.), *envoisieement*, "joyeusement", attesté dans `BenDucF` (ca 1174 [fin XII^e^], ang./tour.), etc. ; mais aussi *renvoisier*, "réjouir", attesté dans `FloreAL` (ca 1160 [ca 1300], agn. [pic.]), etc.
493. Dans la note du FEW, l'incompréhension de l'obsolescence est indiquée : « *Im fr. lebt das verbum sehr intensiv bis gegen 1300 und wird dann plötzlich fallen gelassen.* » (« En français, l'usage du verbe est très intense jusqu'aux environs de 1300, puis est soudainement abandonné. »)
494. La graphie *voise* semble devenir plus courante sur la période se déroulant entre la composition de Ao et de Ez. Ainsi, on a 32 occurrences de la forme — dont sept précédées de *en* — dans l'incunable, et aucune dans le manuscrit. La base textuelle Frantext recense pour la forme composée deux textes pour le XII^e^ siècle, trois pour le XIII^e^, et 23 pour le XIV^e^.
495. Mats donne `VMortHélW` (ca 1196 [2^e^ m. XIII^e^], pic.) comme attestation, mais elle semble être isolée.
496. Le Gdf donne `Arch JJ 157 42` (1401) et `GERSON, Sermon sur le retour` (1409 [XV^e^]) comme attestations. Cela reste des mots isolés.

1 emploi adv., “dedans”

`AlexisS2` (fin XI[e] [ca 1139], norm. [agn.]) – `Corn 1694` (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [vx] | `Cresp 1637` (*Le Thresor des trois langues…*. [1637]) [dict. bil.] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) [peu usité] [497]

a) **Ao** : *Et si s'an vient droitement au lac et joint les piez, si saut* ***anz****.*
Ez : *Et s'en vient droitement au lac et joinct les piés, et se lance* ***dedens****.*
(3-33)

b) **Ao** : *Ge voil, fait ele, que vos m'enseigniez comment ge porrai un leu si fermer par force de paroles et serrer dedanz ce que ge voudrai que nus n'i puisse ne issir ne entrer ne fors ne* ***anz****.*
Ez : *Je vueil, fait elle, que vous me enseignez comment et en quelle maniere je pourroye ung lieu si bien fermer par fortes paroles et enserrer dedens ce que je vouldroye que nul n'y peust entrer ne yssir hors.*
(6-21)

c) **Ao** : *Ensin s'an vet toz correciez tant qu'il vient au lac, si antre* ***dedanz la cort*** *parmi la porte*
Ez : *Ainsi s'en va tout couroucé tant qu'il vint au lac si entre* ***ens****.*
(9-97)

d) **Ao** : *Ensi l'en mainne la reine jusqu'a lor porprise, si antrent* ***anz****.*
Ez : *Et la royne le maine jusques a la porte du monastere, si entrerent* ***leans****.*
(10-35)

e) **Ao** : *Et antre la damoisele et Lanbegue chevauchant tant qu'il sont venu au lac. Il antrent* ***anz****, si estoit ja nuiz qant il i vindrent.*
Ez : *Et la damoiselle et Lambegue chevauchent tant qu'ilz sont venus au lac. Ilz entrent* ***ens*** *et estoit ja nuit quant ilz vindrent.*
(14-61)

f) **Ao** : *La damoisele antre* ***anz*** *avant et il aprés.*
Ez : *La damoiselle entre* ***ens*** *et lui aprez.*
(14-62)

g) **Ao** : *Tant ont chevauchié qu'a la mer vienent, si entrent* ***anz*** *et sont arivé en la Grant Bretaigne a un diemenche assoir au port de Floudehueg.*
Ez : *Tant ont chevauché que a la mer vindrent et entrerent* ***en ung vaisseau*** *pour aler en la Grant Bretaigne ou ilz arriverent a ung dimenche au soir au port de Flondehueg.*
(20-89)

h) **Ao** : *Si se lancent jus des chevaus et se metent* ***anz*** *parmi lou guichet au plus isnellement qu'il pueent.*
Ez : *Ilz se jectent bas des chevaux et entrent* ***dedens*** *par le guichet.*
(23-58)

i) **Ao** : *Et il antrent* ***anz*** *et truevent l'autre porte close.*
Ez : *Ilz entrerent* ***dedens*** *et trouverent l'autre porte close.*
(24-15)

497. `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) précise : « On vse plus communément du composé *d'ens*, pour *deens*, et *dedens*. »

j) **Ao** : *Et vient el cimetire par la posterne, si oevre a monseignor Gauvain lo postiz, et il entrent tuit* ***anz****.*
Ez : *Et vient au cimitiere par la posterne, et ouvre le guichet a monseigneur Gauvain, et ilz entrent* ***dedens****.*
(24-19)

k) **Ao** : *Il entrent* ***anz*** *et vienent as loges d'une mout bele sale et i voient une mout bele damoisele qui plore mout durement.*
Ez : *Ilz entrerent* ***dedens*** *et voyent une damoiselle a une fenestre qui demenoit trop grant deul.*
(24-25)

l) **Ao** : *Et cil qui lo tint en fiert si lo chevalier que par un po qu'il n'est toz reclox en l'eive, et uns autres se lance* ***anz*** *et l'aert au frain.*
Ez : *Et celui qui le tient en fiert le chevalier si durement qu'il est cheu en l'eaue, et ung autre sault* ***avant*** *et le prent au frain.*
(25-7)

m) **Ao** : *Qant il vienent a l'eive, si lor fu amenee une nes et il antrent* ***anz*** *et nagent tant que il vienent en l'isle.*
Ez : *Adonc leur fut amenee une nef ou ilz entrent et nagent tant qu'ilz viennent en l'isle.*
(26-8)

n) **Ao** : *Et li chevaliers revint a la Dolereuse Garde mout dolanz et antra* ***anz*** *par une fause posterne.*
Ez : *Et le chevalier revint moult dolent au chasteau qu'il avoit conquis.*
(27-17)

o) **Ao** : *Oevre la porte. Volentiers, sire, fait cil. Il oevre la porte et li chevaliers entre* ***anz****. Mais il est tant esbahiz de la reine qu'il s'an oblie toz.*
Ez : *Ouvrez la porte. Voulentiers, fait il. Et le chevalier entre* ***le premier****. Mais il est si esbahy de la royne qu'il se oublie tout.*
(27-26)

p) **Ao** : *Et la porte refu close si tost com il fu* ***anz****, si ot gité un si grant brait que li rois en ot laissié son pensé.*
Ez : *La porte fut reclose si tost comme il fut entré* ***dedens****, et jecta ung si grant cry que le roy en laissa son penser.*
(27-27)

q) **Ao** : *Et la novele vient au roi, et il vient la mout tost, si antre* ***anz****, et il et la reine et tuit li autre aprés.*
Ez : *Et les nouvelles en viennent au roy. Et il vient hastivement et entre* ***dedens****, lui et la royne, et tous les autres.*
(27-37)

r) **Ao** : *Et qant il furent* ***anz****, si troverent l'autre porte fermé.*
Ez : *Et quant ilz furent* ***leans****, ilz trouverent l'autre porte fermee.*
(27-38)

s) **Ao** : *Li portiers lo semont d'antrer **anz**. Et li chevaliers regarde tozjorz arrierres tant que li portiers reclost la porte. Et ele giete un grant brait.*
Ez : *Si entre **ens**. Et le chevalier regarde tousjours arriere tant que le portier reclot la porte. Et elle jette ung grant brait.*
(28-47)

t) **Ao** : *Lors sont les portes overtes, si antrerent tuit **anz** et voient dedanz mout biau chastel.*
Ez : *Lors font les portes ouvrir et entrent tous, et voient le chasteau moult beau par dedens.*
(28-50)

u) **Ao** : *Or sui ge **anz**, et si ne sai del covine fors tant com ge savoie la hors.*
Ez : *Or suis je **ceans**, et si ne sçay de leur estat neant plus que je faisoie la hors.*
(28-53)

v) **Ao** : *Et fiert des esperons tant com il puet traire del cheval. Si est venuz a la forest et il se fiert **anz**.*
Ez : *Et fiert le cheval des esperons tant qu'il est venu en la forest.*
(28-60)

w) **Ao** : *En ce qu'il parloient issi, et la porte do chastel oevre et chevalier entrent **anz**, et dames et damoiseles, et aportent lo mengier lo roi tot conreé.*
Ez : *Ainsi qu'ilz parloient, la porte du chasteau oeuvre. Puis entrent **ens** chevaliers, dames et damoiselles, et apportent a mengier au roy tout appresté.*
(28-62)

x) **Ao** : *Li escuier font la fuilliee et il antrent **anz** et voient toz cels qui entrent et passent par lo chemin.*
Ez : *Si font une feuillie et messire Gauvain et Elys entrerent **dedens** et voient tous ceulx qui passent par le chemin.*
(32-5)

y) **Ao** : *Il entrent en cele voie et, com il vienent au mostier, si descendent et antrent **anz** por orer.*
Ez : *Ilz entrent en celle voye et viennent au monstier pour aourer.*
(34-13)

z) **Ao** : *Cil vient a la porte, si l'uevre et il antrent **anz**.*
Ez : *Il vient a la porte et leur ouvre, et ilz entrent **dedens**.*
(36-21)

aa) **Ao** : *Mais une nef i troverent et un aviron. Il metent **anz** lor chevax et antrent aprés.*
Ez : *Mais ilz treuvent une nef et ung aviron. Ilz se mirent **dedens** et passerent oultre.*
(38-40)

ab) **Ao** : *Del cimetire entrent en une chapele qui estoit el chief devers la tor et com il sont **anz**, si li mostrent l'entree d'une cave desouz terre et dient.*
Ez : *Et entrent en une chappelle qui estoit devers la tour. Et quant ilz y sont, ilz entrent en une cave et la monstrent au chevalier et lui dient.*
(39-25)

ac) **Ao** : *Il se saigne et antre **anz**, si porte son escu devant son vis et s'espee nue.*
Ez : *Lors il entre **dedens** et se seigne, et met son escu devant sa face et son espee toute nue.*
(39-25)

ad) **Ao** : *Et puis que il i fu venuz, n'orent cil a aus duree, ainz les metent **anz** parmi la porte, et ele clost aprés aus.*
Ez : *Et depuis qu'il y fut venu, ceulx du chasteau ne pencent contre eulx durer, ains les mettent **ens** parmy la porte, et elle reclot aprez eulx.*
(40-6)

ae) **Ao** : *Si s'en vont issi tuit quatre jusq'an la sele. Com il antrant **anz**, si voient un chevalier d'aage qui seoit en une chaiere coverte d'une mout riche coutepointe.*
Ez : *Et s'en vont ainsi tout quatre jusques a la salle. Quant ilz entrent **ens**, ilz voient ung chevalier aagé qui se seoit en une moult belle chaere couverte de une riche couctepointe.*
(40-9)

af) **Ao** : *Et qant il vienent a la bretesche, si laisse cil qui la gardoit passer les escuiers et la damoisele. Et qant il sont **anz**, si clost la porte. Li chevaliers demande s'il porra passer autresin comme li autre.*
Ez : *Quant ilz viennent a une bretesche qui oultre le gué estoit, celui qui gardoit la porte laisse entrer les escuiers et la pucelle. Et le chevalier voulut entrer aprés, mais la garde lui ferma la porte. Le chevalier lui demande se il pourra passer comment les autres.*
(42-2)

ag) **Ao** : *Si lo traine jusque sor l'eive et lo giete **anz**. Et qant il lo vit neié, si an commance a plorer mout durement.*
Ez : *Si le traine ung pou avant et le rue **en l'eaue**, et la se noya. Quant le bon chevalier le voit noié, il commença a plourer moult tendrement.*
(42-16)

ah) **Ao** : *Et li chevax ot talant de boivre, si s'adrece vers l'eive, si saut **anz**.*
Ez : *Et le cheval qui eut talent de boire sault **en la riviere**.*
(46-10)

ai) **Ao** : *Biax sire, fait ele, ses chevax sailli **anz** atot lui et il neira ja.*
Ez : ∅
(46-10)

aj) **Ao** : *Lors s'en va contraval et cort jusq'a l'eive si antre **anz**, ce dit li contes, jusq au col.*
Ez : ∅
(46-10)

ak) **Ao** : *La se par deffandié tant messires Gauvains que les genz lo roi Artus furent antree **anz**, et neporqant si i perdirent il mout car la maisniee Galeholt pristrent mout de lor chevaliers.*
Ez : *Monseigneur Gauvain soustint tant que les gens du roy Artus furent entrez **dedens**, et toutesfois moult y perdirent car les gens de Gallehaut prindrent plusieurs de leurs chevaliers.*
(48-26)

al) **Ao** : *Ele se traist an la geole et la pucele mist **anz** sa teste, si esgarde mout bien et amont et aval.*
Ez : *Puis entre en la geolle et regarde amont et aval.*
(49-18)

am) **Ao** : *Cele part chevauche messires Gauvains tant qu'il vint a l'uis del paveillon, si met* ***anz*** *sa teste tot a cheval et voit el mileu do paveillon une coche aornee de mout grant richece.*
Ez : *Il va celle part jusques au pavillon. Leans avoit une moult riche couche.*
(55-2)

an) **Ao** : *Et lor armes sont anpiriees que parmi les hauberz lor perent les charz maumises et plaiees la ou les espees ont hurtees. Et li hiaume sont si atorné que mout petit puent mais valoir que an mainz leus sont maumis li pot et li cercle, et li nasel decopé et detranchié que les espees i sont maintes foiz descendues jusque* ***anz*** *les cerveilieres. Si est mervoilles comment eles durent tant as fais des granz cols qu'il s'antrepaient.*
Ez : *Et leurs armes sont si empirees que parmy les pertuis appairent leurs playes. Et est merveilles comment elles durent tant a ferir si grans coupz qu'ilz s'entredonnent.*
(55-145)

ao) **Ao** : *Et messires Gauvains no siust an avant, ançois s'an va atot lo tronçon an son escu outre en une autre chambre, o il ot parler, ce li est avis, la damoisele a l'espee. Et si tost com il antre* ***anz****, si l'asaillent dui chevalier. Et il se regarde, si voit la damoisele a l'espee et une autre damoiselle de trop grant biauté qui li crie : Ha ! chevaliers, gaaigniez moi ! Certes, fait il, damoisele, mout volentiers. Et lor laisse corre as deus qui l'asaillent.*
Ez : *Et messire Gauvain ne le suivit plus avant, et s'en va atout le tronchon de lance en son escu et entre en une chambre ou il a oui parler, si comme il lui semble, une pucelle de moult grant beauté, et lui dist : Haa ! sire, gaingnié me avez se vous voulez ! Certainement, fait il, je le vueil tres voulentiers. Et si tost comme il entre* ***ens****, deux autres chevaliers si l'assaillent. Et lors laisse courre vers eulx.*
(59-25)

ap) **Ao** : *Et chevauche tant que il vient a la porte do chastel, si antre* ***anz*** *et vient chevauchant totes les rues.*
Ez : *Et chevauche tant qu'il vient a la porte du chasteau. Si entre* ***ens*** *et va tout a cheval contreval les rues.*
(60-151)

aq) **Ao** : *Si va jusque a l'autre porte do pont. Et qant il vost issir* ***hors****, si la trova bien fermee, si hurte et apele mout durement.*
Ez : *Si va jusques a l'autre porte du pont. Et quant il voulut entre[r]* ***ens****, si trouva la porte fermee. Il heurte et apelle.*
(60-152)

ar) **Ao** : *Et cil se retorne tant qu'il est a force menez jusque a la faute do poncel et a po qu'il ne chiet* ***anz****.*
Ez : *Et l'a tant mené qu'il est jusques a la faulte du poncel pres de cheoir.*
(60-244)

as) **Ao** : *Et com Hestors se regarde, si voit que Marganorz est sus lo bort de la chauciee, et par un po que il ne chiet* ***anz****. Et Hestors li escrie.*
Ez : *Et voit que il l'a ja mené jusques sus le bort de la chaussee prest de cheoir* ***dedens*** *les marés. Si lui escrie.*
(60-245)

at) **Ao** : *Et la damoiselle se devalle par une tranchiee jusqu'a une fause posterne, si descent et la desferme. Puis trait* ***anz*** *son palefroi et lo cheval que ele menoit, et messires Gauvains et Sagremors antrant* ***laianz*** *tot a cheval.*
Ez : *Et la damoiselle va par une trenchee jusques a une faulse posterne, si descent et la defferme. Et entre* ***ens*** *et traict son cheval aprés elle et monseigneur Gauvain et Saigremor entrent* ***ens*** *tout a cheval.*
(62-217)

au) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(62-217)

av) **Ao** : *Et qant il i est venuz, si l'estaint et vient a l'uis de la chambre, et lo clost aprés lui. Et voit an mileu de la chanbre un des plus biax liz que il onques aüst veü.*
Ez : *Et quant il y est venu, si vient a l'uis de une autre chambre. Il entre* ***ens*** *et clost l'uis aprés lui, et voit enmy la chambre ung des plus riches litz qu'il vist oncs mais.*
(62-234)

aw) **Ao** : *Si antroit an d'une chanbre an autre. Et quant il l'ot overte, si mist sa teste* ***anz*** *et vit sa fille qui tient lo chevalier estroit antre ses braz et il li.*
Ez : *Si veoit l'en d'une chambre en autre, et mist* ***ens*** *sa teste, si vit sa fille qui tenoit le chevalier entre ses bras.*
(62-240)

ax) **Ao** : *Et la pucele ovre l'uis devers les chevaliers et dit qe or puent avant venir. Et il se flatissent* ***anz*** *tuit a brive et se fierent an la haute chanbre.*
Ez : *Et la damoiselle euvre l'uys devers les chevaliers et leur deist : Or pouez vous venir. Et aussi firent ilz.*
(62-257)

ay) **Ao** : *Lors vienent a l'asemblee, si virent la place coverte de mellee. Et il se fierent* ***anz****.*
Ez : *Lors viennent a la bataille, si treuvent toute la place couverte, et ilz entrent* ***ens****.*
(68-108)

az) **Ao** : *Et cil troverent la porte do jardin deffermee, si antrent* ***anz****.*
Ez : *Et treuvent la porte du jardin toute ouverte, si entrent* ***ens****.*
(68-135)

ba) **Ao** : *Si antre* ***anz*** *et il aprés. Si estoit ja nuiz qant il vinrent et n'i veoient mais gaires.*
Ez : ∅
(68-149)

bb) **Ao** : *Et li bainz est apareilliez, si lo moinent* ***anz*** *et an font tant com nulles dames puent faire d'un chevalier malade.*
Ez : *Lors sont les baings appareillez, si le mettent* ***dedens*** *et en font ce que nulle femme n'en pourroit plus faire de chevalier malade.*
(69-60)

bc) **Ao** : *Et li rois commande monseignor Gauvain que il se mete* ***anz****. Et cil dit : Sire, commant ? Vos laisserai ge ? Si feroiz, fait il. Si li commande a antrer, ne il n'estoit nulle riens que ele criensist. Atant s'an vienent an la tor.*

Ez : *Et le roy commande a monseigneur Gauvain qu'il se mecte* ***dedens****, et il dist : Sire, comment ? Vous laisseray je ? Et le roy lui recommande, et il entre maintenant* ***ens****, ne il n'estoit riens que la tour craingnist, fors seullement affamer. Atant s'en viennent en la tour.*
(69-152)

bd) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(69-152)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *dedenz*, emploi adv., "à l'intérieur" (rapport de synonymie ; étymon de la même famille)
- *laienz*, "là-dedans"

  `WaceNicR` (ca 1150 [3e q. XIIIe], norm. [agn.]) – ∅ [litt.] | `Pomey 1671` (*Le dictionnaire royal des langues françoise et latine* [1671]) [vx] ; ĬNTUS ; rapport de presque synonymie ; même étymon
- *çaienz*, "ici-dedans"

  `BrutA` (ca 1155 [4e q. XIIIe], norm./agn. [agn.]) – ∅ [vieilli | litt.] ; ĬNTUS ; rapport de presque synonymie ; même étymon
- Voir *avant*, "en avant" (rapport de co-hyponymie)

Nombre de leçon(s) variante(s) : 3

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 4

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 3

Nombre de lexème(s) absent(s) dans un passage variant : 1

Nombre de conservation(s) avec transposition : 2

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 5

Nombre de conservation(s) : 10

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 3

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 7

Nombre de remplacement(s) : 12

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 5

2 *enz en*, "dans"

`AlexisS2` (fin XIe [ca 1139], norm. [agn.]) – `MelusArrS` (1393 [1er q. XVe])

a) **Ao** : *Ne onques li anfes nel regarda, ançois feri des esperons aprés sa proie tant qu'il l'ocist d'une saiete* ***anz enz*** *une grant voie ferrée. Et lors descendié por trosser lo chevreil darriere lui.*
Ez : *L'enfant ne le regarda oncques, ainçois ferist des esperons aprez sa proye tant qu'il l'occist. Et aprez se descendist pour trousser le chevrel derriere lui.*
(9-42)

b) **Ao** : *Il hurte lo cheval des esperons, si s'adrece a Claudas* ***enz anz*** *l'entree de la porte.*
Ez : *Si heurte le cheval des esperons et s'adresse a Claudas* ***a*** *l'entree de la porte.*
(13-39)

c) **Ao** : *Et descent li cox desus la joe si que par desouz la senestre oroille la li tranche tote jusq'**anz es** danz.*
Ez : *Et le coup descent en la joe tant que par dehors lui a trenche toute la dextre oreille jusques **es** dens.*
(13-48)

d) **Ao** : *Et Phariens fiert si lui si durement que li hauberz n'i a duree, si li met par delez la memele **anz el** cors lo fer tranchant si qu'il l'abat devant Claudas mort a la terre.*
Ez : *Et fiert ung des chevaliers Claudas qui avec lui estoit arresté si durement que le haubert n'y a duree, et lui met **au** corps le fer trenchant tellement qu'il l'abat mort devant Claudas.*
(13-64)

e) **Ao** : *Et si com Lambegues s'an passa outre, li rois lo fiert de l'espee enmi lo vis si durement que li hiaumes n'est tant serrez que l'espee n'i soit entree jusq'**anz es** mailles de la coife qui desouz est.*
Ez : *Et comme Lambegue passa oultre, le roy le fiert de l'espee au devant du heaume par si merveilleuse force que l'espee est dedens entree jusques **a** la coiffe.*
(16-55)

f) **Ao** : *Mais li chevax fu un po granz, sel tresporta si qu'il feri el chapel qu'il avoit desus la teste, si an trancha l'orle trestot jusq'**anz el** pot, et est descenduz li cox desus la blanche coife menu maillie.*
Ez : *Mais son cheval fut grant et lui transporta son coup tellement qu'il le ferit sur le chapel. Le coup descent dessoubz la coiffe.*
(16-58)

g) **Ao** : *Si chevaucha tote la droite voie breiee contramont. Et qant il se regarde, si voit **anz o** chief de la lande quatre chevaliers toz armez, les escuz as cols les hiaumes sor les testes, toz apareilliez de lor cors deffandre et d'autrui asaillir*
Ez : *Il chevaucha la droicte voye et voit **au** chief d'icelle lande quatre chevaliers armez, les escuz aux colz, tous appareillez par semblant de leurs corps deffendre ou aultrui assaillir.*
(54-0)

h) **Ao** : *Cil pins estoit droitement **anz anmi** la valee et desoz cel pin sordoit une fontaine granz et belle.*
Ez : *Celui pin estoit droit **au millieu de** la lande et dessoubz cellui pin sourdoit une tres belle fontaine.*
(54-11)

i) **Ao** : *Et qant il an pooit un ataindre, il n'aüst ja si fort armé que il ne li bot s'espié **anz el** cors, si lo redotent mout a ancontrer.*
Ez : *Et quant il en peut ung tenir, il n'aura ja si forte armure qu'il ne lui mette l'espee **parmy** le corps. Ilz le redoubtent moult a encontrer.*
(62-260)

j) **Ao** : *Si feri lo cheval au roi Ydier parmi lo vantre si que toz fu fanduz jusque **anz es** annes. Et puis corut il mout et totevoies chaï desoz lo roi Ydier.*
Ez : *Et fiert le cheval du roy Ydiers parmy le ventre. Mais puis courut il assez tant que en la fin cheut mort dessoubz lui.*
(68-175)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *a3*. Ici, “(prép. marquant le lieu où l’on est)”
  `EulalieH` (ca 900 [ca 900], pic.-wall. [Saint-Amand]) – ∅ ; rapport d’hyperonymie
- Voir *parmi*. Ici, “par (une partie du corps)”
  `BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIII^e^], ang./tour. [agn.]) – ∅ ; rapport d’hyponymie

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 5

Nombre de remplacement(s) : 2

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 3

1 Sur les 66 contextes, 52 sont comparables. Parmi eux, on dénombre 22 cas de remplacement, trois cas de variante, dix cas d’absence, douze cas de conservation et cinq cas de présence en Ez face à un autre mot en Ao.

2 Les occurrences en Ao sont réparties en deux usages. Le premier, emploi adverbial, est celui qui présente le plus grand nombre de contextes, avec 56 passages. Il connaît également 20 cas de remplacement sur 22, l’ensemble des douze cas de conservation et des cinq cas de présence en Ez recensés. L’adverbe le plus utilisé pour le remplacement est *dedens*, à quinze reprises. Sont employés également : *avant*, dans le cadre d’une leçon donnant un sens légèrement divergent, *çaienz*, *laienz*, à deux reprises, et des périphrases construites sur *en* trois fois, dont une fois dans un contexte également divergent. Les trois adverbes *çaienz*, *laienz* et *dedenz* ont en commun d’être des synonymes formellement plus marqués ; on identifie facilement la présence de *enz* dans leur forme.

3 *enz* est employé la majeure partie des cas avec *entrer*. Dans les autres cas, l’emploi se fait avec un verbe qui décrit le déplacement d’un corps dans un lieu. C’est ce qui fait sa spécificité en Ao, par rapport à l’emploi de *dedens* adverbe, qui y est employé 58 fois. Il peut prendre de manière marginale cet emploi de désignation d’un lieu dans lequel le mouvement s’accomplit, par exemple dans la phrase suivante : « *et se voloit metre dedanz* » (001-14). Cependant, on voit ici que, par la présence du verbe *voloir*, la réalisation de l’action n’est pas effective. Par ailleurs, cet emploi reste marginal par rapport à ceux qui permettent de désigner la localisation d’une action ou d’un objet, comme dans le passage suivant : « *Et cil dedanz ovrent la porte et sont es chevax monté.* » (016-41)

4 La récurrence de l’emploi *entrer ens* peut expliquer son bon maintien dans l’incunable. D’ailleurs, dans la majorité des cas, lorsque ce n’est pas ce verbe qui est employé en Ao, le texte de Ez présente un autre adverbe, souvent aussi associé à un autre verbe. Ainsi, en 1 a), « *saut enz* » donne « *se lance dedens* ». En 1 ay), Ao emploie « *se fierent anz* » et Ez remplace non pas l’adverbe mais le verbe pour donner la leçon « *entrent ens* ». On trouve une exception en 1 ad), où *ens* est conservé alors qu’il est employé avec « *metent* ». La conservation n’est elle-même pas systématique, comme on peut le voir en 1 j), contexte dans lequel Ez présente la leçon *dedens* face à *enz*, pourtant employé avec le verbe *entrer*.

5 Le syntagme *enz en* connaît deux remplacements, et une majorité de cas d’absence. Ces derniers s’expliquent par le fait que l’adverbe ne sert que d’emphase à l’emploi prépositionnel qui suit. Ainsi, en 2 g), Ao présente la leçon suivante : « *si voit anz o chief de la lande quatre chevaliers toz armez* » et Ez : « *et voit au chief d’icelle lande quatre chevaliers armez* ».

6 L’obsolescence progressive de *ens* est probablement due à sa faiblesse formelle, aggravée par l’affaiblissement de sa consonne finale, qui en fait un homonyme de la simple préposition *en*. C’est sûrement pour cela que *enz en* disparaît complètement, ne parvenant plus à être analysé autrement que comme

une forme redondante de la préposition, les graphies « *enz anz* » en Ao montrant déjà que l'analyse de la locution est, dès le XIII^e^ siècle, difficile. Cette faiblesse formelle est à associer avec la force des adverbes composés qui ont été mentionnés, particulièrement *dedens*. D'un point de vue sémantique, il est possible de noter que cela semble témoigner de l'abandon d'une distinction opérante entre le lieu où l'on va et le lieu où l'on est, au profit d'une attention portée à la position du lieu même.

Typologie : Disparition partielle ; un emploi disparaît et un autre est obsolescent
Facteurs supposés : Faiblesse formelle de l'adverbe : affaiblissement de sa consonne finale ; l'adverbe devient homonyme de la préposition très employée avec laquelle il partage le sémantisme de la désignation du lieu intérieur ; abandon de la distinction entre marquage du lieu où l'on va et du lieu où l'on est ; existence d'autres adverbes bien employés qui peuvent assumer les emplois.

⊆ erranment

FEW, IV, 824b : ITERARE2

Ao : 1 ; Ez : 0

erranment, "aussitôt"
`SThomGuernT` (ca 1174 [déb. XIII^e^], Ouest/pic./agn. [agn.]) – `Corn 1694` (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [vx] | `Cresp 1637` (*Le Thresor des trois langues…*. [1637]) [dict. bil.] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) | `BAGNYON, Hist. Charlem. K.` (ca 1465-1470, Vaud) [498]

Ao : *Sire montez en la sele, et il montera derriere vos. Messire Yvains* ***monta arraument*** *an la sale et li chevaliers monta derrierres lui si armez com il est.*
Ez : *Sire, montez en la selle, et il montera derriere vous. Messire Yvain* ***sault*** *en la selle et le chevalier derriere lui tout armé comme il estoit.*
(46-42)

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

Le remplacement se fait au niveau de l'ensemble [verbe + adverbe]. L'utilisation d'un verbe impliquant une action plus dynamique en Ez qu'en Ao conduit à la suppression de l'adverbe dans l'incunable.

⊆ escarrie

FEW, II-2, 1396b : QUADRARE

Ao : 1 ; Ez : 0

escarrie, au sein du syntagme *en escarrie*, "à angle droit"
`RoisC` (2^e^ m. XII^e^ [fin XII^e^], agn.) – `MelusArrS` (1393 [1^er^ q. XV^e^]) [499]

498. Le DMF indique que l'adverbe est « relativement rare au XV^e^ siècle ».
499. Nous n'avons pas trouvé de première attestation pour la forme particulière *en escarrie*. En revanche, la date de dernière attestation est celle recensée par le DMF pour l'expression précise. Pour la forme simple, le FEW indique une utilisation jusqu'au XV^e^ siècle.

Ao : *Et la chambre estoit faite* ***en escarrie.***
Ez : *Et voyt que la chambre est faicte toute* ***carree.***
(62-229)

Lexème qui remplace : *carré*, “qui forme un quadrilatère qui a les côtés égaux et les angles droits”
`BrendanPr1W` (3e q. XIIIe [1285], pic. [pic.]) – ∅ ; QUADRATUS ; rapport d’hyponymie ; étymon de la même famille

Nombre de remplacement(s) : 1

⊆ escharïement

FEW, XVII, 100a : *SKARJAN

Ao : 1 ; Ez : 0

escharïement, “avec peu de compagnons”
`BrutA` (ca 1155 [4e q. XIIIe], norm./agn. [agn.]) – `SaisnMich` (XIIIe [fin XIIIe], lorr.) [500]

Ao : *Et ge m’en vois en un pelerinage isi* ***escheriement*** *q’avocques moi ne vandra que uns escuiers.*
Ez : *Je m’en voiz en ung pellerinage si* ***secretement*** *que av[e]c moy ne vendra que ung escuier.*
(8-28)

Lexème qui remplace : *secretement*, “en secret”
`PsOxfM` (1re m. XIIe [mil. XIIe], agn.) – ∅ ; SĒCRĒTUS ; rapport de métonymie, du général au particulier

Nombre de remplacement(s) : 1

La leçon présente une variante : en Ao, l’accent est mis sur la solitude, en Ez, sur la discrétion, le nombre de compagnons réduit permettant la discrétion.

⊆ eschever

FEW, II-1, 340a : CAPUT

Ao : 3 ; Ez : 0

eschever, “achever, réussir”
`PastGreglP` (déb. XIIIe [2e m. XIIIe], bourg.) – `Jehan de Paris W.` (1494-1495)

1 **Ao** : *Il n’a chevalier el monde, ne deus ne trois, qui ce poïssent* ***eschever.***
Ez : *Il n’y a chevalier au monde, ne deux ne trois, qui ce peussent* ***achever.***
(21-17)

500. Il est difficile de donner une date de dernière attestation, puisque plusieurs textes sont datés de la même époque. Aucun des témoins présentant une occurrence du lexème n’est daté d’après la fin du XIIIe siècle.

2 **Ao** : *Oïl, fait ele, s'il pooit* ***eschever*** *ce que l'aventure requiert, mais il lo covendroit estre miaudres qu'il n'est encores nus.*
Ez : *Ouy, dit elle, s'il pouoit* ***trouver*** *ce que l'aventure requiert, mais il lui conviendroit estre meilleur chevalier qu'il n'en fut oncques point.*
(23-2)

3 **Ao** : *Ge voil que vos sachiez que nos, qui alons a ceste afaire, acoillons an nostre queste ces qui i furent a l'autre foiz avoc nos, que il n'i pueent or estre. Et se il avient que nos achevons de ceste chose, nos volons que il an aient* ***eschevé****, et se nos faillons, por ce ne remaigne que chascuns d'aus s'annor ne quiere. Et vos, seignor, l'otroiez, qui estes compagnon de ceste queste.*
Ez : *Je vueil que vous sachiez que nous, qui alons en cest affaire, voulons que ceulz qui a l'autre fois furent avec nous soient participans en nostre queste, pour ce qu'ilz n'y peuent maintenant estre. Et vous, seigneurs, qui cy estes, vous l'octroyez ainsi.*
(53-50)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *achever*, "terminer" (rapport de synonymie ; même étymon)
- Voir *trover*. Ici, "atteindre"
  `BastC` (mil. XIV^e [3^e q. XIV^e], pic. [lorr.]) – ∅ ; rapport de presque synonymie

Nombre de remplacement(s) : 2
Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

On peut noter la proximité de graphie entre *eschever* et *eschiver*, "éviter" voire "fuir". La proximité formelle peut provoquer une confusion qui est dérangeante car les verbes sont opposés sur le plan sémantique.

‡ escïent

FEW, XI, 305b : SCIENS

Ao : 11 ; Ez : 1

1 *a (mon) escïent*, "sciemment"
`GaimarB` (ca 1139 [déb. XIII^e], agn.) – ∅ [vx] | `Ac 1835` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1835]) [peu usité] | `Ac 1694` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1694]) [vieilli] | `Est 1549` (*Dictionnaire françois-latin* [1549])

Ao : *Maintenant se fist* ***a son escient*** *mout bien confesser. Et ne demora puis gaires que l'ame s'am parti del cors.*
Ez : *A ceste cause elle se disposa et confessa. Et pou aprés fut son ame separee du corps.*
(18-12)

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

2 *a (mon/son) escïent*, “à mon/son avis”

`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ [spé. | vx] | `Ac 1835` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1835]) [spé. | peu usité] | `Ac 1694` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1694]) [spé. | vieilli] | `Est 1549` (*Dictionnaire françois-latin* [1549]) [spé.] | `Myst. st Martin K.` (ca 1500, tour.) [501]

a) **Ao** : *Car li rois de Northumberlande a tant de bons chevaliers, si sai bien que au meillor* ***a son escient*** *fera il la bataille faire.*
Ez : *Le roy de Nor[t]hombelande a foison de bons chevaliers, et je sçay bien que au meilleur il fera la bataille faire.*
(21-73)

b) **Ao** : *Et li sain[t] furent aporté si com il estoit a costume que nus chevaliers ne movoit de la maison lo roi por aventure querre qui avant ne jurast sor sainz que il verité diroit au revenir de totes les choses qui li avandroient* ***a son escient****.*
Ez : ∅
(50-14)

c) **Ao** : *Si fet tant d'armes des trois glaives tant com il durent que messires Gauvains tesmoigne que nus hom* ***au suen escient*** *autretant n'en poïst faire.*
Ez : *Si fait [tant] de ses troys glaives tant come ilz durent que messire Gauvain tesmoigne que oncques homme n'en fit tant.*
(51-91)

d) **Ao** : *Dame, saluz vos mande la plus sage pucele qui orendroit vive et la plus belle que ge saiche* ***au mien escient****.*
Ez : *Dame, salut vous mande la plus saige des pucelles qui vive.*
(57-58)

e) **Ao** : *Et si aïst Dex a la moie ame com il l'a servi leiaument et com il vousist miauz* ***au mien escient*** *que ses fiz et li miens qui la est fust morz que li fiz monseignor lo duc.*
Ez : ∅
(62-55)

f) **Ao** : *Et il dit que grant bone avanture ait ele, comme la plus bele dame que ge onques veïsse ne qui soit o mont* ***au mien escient****.*
Ez : *Et Hector lui respond que bonne avanture ayés vous, come la plus belle dame que oncques je veisse ne qui soit au monde* ***a mon avis****.*
(63-41)

g) **Ao** : *Et Galehoz dit que il ne vit onques plus preu chevalier de son aage ne miaudre chevalier* ***a son escient****. Lors lo vait querre Galehoz meïsmes et l'amoine.*
Ez : *Dist messire Ga[llehaut] qu'il ne vist oncques plus preudomme de son aage. Lors le va querre Gallehaut lui mesmes et l'amaine.*
(68-64)

501. Le sens documenté dans les dictionnaires du français moderne est celui que possède la locution *a mon escïent*, présente *supra*, “en connaissance de cause”. `Ac 1694` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1694]) présente les deux locutions, *a escïent* et *a mon escïent*, comme étant synonymes. La confusion entre les deux est entamée dès `Est 1549` (*Dictionnaire françois-latin* [1549]) : « *Ie l'ay faict a mon escient et tout de gré*, Prudens, vel Sciens feci, aut scienter. »

Lexème qui remplace : Voir *avis*. Ici, *avis*, *a mon avis*, “selon mon opinion”

`GaimarB` (ca 1139 [déb. XIII^{e}], agn.) – ∅ ; rapport de synonymie

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 2

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 2

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 2

3 *a escïent*, “sciemment”

`FloreAL` (ca 1160 [ca 1300], agn. [pic.]) – `Ac 1694` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1694]) [vieilli] [502]

a) **Ao** : *Sire, ge ai lor gent esmee, si n'ont mie plus de dis mile chevaliers.* ***A escient*** *dist de plus, que il ne voloit mie estre blasmez de la gent Galehot.*
Ez : *Sire, j'ay estimé leurs gens, et ne sont pas plus de dix mille.* ***Tout de gré*** *dit il plus, car il n'en vouloit mie estre blasmé des gens de Gallehaut.*
(48-10)

b) **Ao** : *A ces paroles que la reine disoit avint que la dame do Pui de Malohaut s'estosi* ***tot a esciant*** *et dreça la teste que avoit anbrunchiee.*
Ez : ∅
(51-265)

c) **Ao** : *Mais delez an une grant maison estoient les autres genz, car ele l'avoit delivré* ***tot a escient****.*
Ez : *Mais pres d'illec estoient les autres gens en une autre maison, car elle avoit delivré le baille* ***tout a escient****.*
(68-137)

Lexème qui remplace : *gré2*, *de gré*, “volontiers”

`RolS2` (ca 1100 [2^{e} q. XII^{e}], agn. ou norm. [agn.]) – `Pom 1700` (*Le grand dictionnaire royal* [1700]) ; GRĀTUS

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

Nombre de conservation(s) : 1

Analyses des exemples

1 Sur les onze contextes, six peuvent être comparés. Pour l'emploi de *a mon escïent*, “à mon avis”, on relève deux cas d'absence. Celle-ci est possible car la locution permet simplement la mise en relief de la perception exprimée du locuteur. Ainsi, en 2 a), elle renforce le verbe *savoir* ; en 2 c), elle renforce le verbe *tesmoignier*.

502. Si `Ac 1694` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1694]) recense la forme, `Est 1549` (*Dictionnaire françois-latin* [1549]), `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]), `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]), `Fur 1690` (*Dictionnaire universel* [1690]) recensent *a bon escient*.

2 Le passage en 1 présente un cas de leçon variante intéressante : « *se fist a son escient mout bien confesser* » se fait remplacer par « *a ceste cause elle se disposa et confessa* ». C'est l'évocation de la volonté du personnage qui est l'objet d'une reformulation, par le biais du verbe *se disposer a*. La raison de cette reformulation peut être variée, et l'on peut supposer aussi bien l'existence d'un témoin lacunaire que la volonté des compositeurs de reformuler un passage jugé difficile à comprendre.

3 L'occurrence de la locution en 2 f) fait l'objet d'un remplacement par la locution de sens équivalent, *a mon avis*. La locution *a escïent* fait aussi l'objet d'un remplacement par *tout de gré*, en 3 a). En 3 c), elle est en revanche conservée.

⟶ Le lexème est conservé une fois au sein d'une locution. Sinon, dans les contextes comparables, il est ou absent, ou remplacé. Les deux stratégies révèlent un certain degré d'obsolescence du mot.

Analyses internes

a mon avis est une locution absente du manuscrit. Néanmoins, le substantif y est présent à 80 reprises — et 68 dans l'incunable —, particulièrement au sein de l'expression *estre avis* [à qqu'un]. *de gré* est présent deux fois en Ao, et trois en Ez. L'emploi en Ao semble proche de celui attesté *supra* : « *Li rois descent en une salle mout bele et mout grant mais n'i trueve ne home ne fame et ce avoient fait les gens do chastel tot de gré.* » (028-53) La distinction entre les différents lexèmes peut être estimée sur l'axe de la certitude. Les expressions contenant *escïent* sont du côté du savoir, alors que celles avec *avis* marquent l'opinion qu'elles permettent d'exprimer. Les expressions avec *gré* sont, elles, un peu marginales, puisqu'elles sont marquées par un sème de /volonté/.

Comparaisons externes

C'est l'expression *a mon escient*, "à mon avis", qui semble vraiment caduque, d'après les dates de dernière attestation qui ont pu être relevées. Alors qu'elle sert dans le manuscrit principalement à l'expression de l'avis, elle peut également être employée comme synonyme de *a escient*, et servir à l'expression du savoir. C'est probablement parce qu'elle peut exprimer à l'aide d'une même locution les deux sens que l'obsolescence est forte. Puisque le second sens est similaire à celui de *a escient*, il est logique que ce soit celui qui survive, étant donné que son sémantisme est soutenu dans le réseau. Il faut par ailleurs noter l'existence de *avis*, bien employé dans divers contextes, qui permet d'exprimer l'opinion.

Synthèse : La locution de *a mon escient* dans le sens de "à mon avis" disparaît. Son sens de "sciemment", que connaît aussi la locution *a escient*, est conservé. La dernière locution semble survivre plus longtemps, bien qu'un remplacement dans l'incunable puisse témoigner d'un début de désemploi. Le fait que le sens exprimant l'opinion disparaisse témoigne d'une redistribution des usages selon les degrés de certitude exprimés : ce qui relève de ce qui est su est exprimé par *escient*, le reste, par d'autres lexèmes.

Typologie : Disparition partielle : disparition d'un emploi ; les autres emplois survivent
Facteurs supposés : Double sens possible d'une même locution, avec l'un des sens qui est identique au sens d'une autre locution construite autour du même substantif : le sens porté en commun par les deux locutions se renforce de ce fait, au détriment du sens obsolescent ; sur l'échelle de la certitude, ce sens commun est plus haut que le sens obsolescent, ce qui est plus cohérent avec la base formelle du mot ; existence de locutions construites sur d'autres lexèmes pour exprimer les degrés moins hauts de certitude.

‡ esclo

FEW, XVII, 141a : *SLAG

Ao : 7 ; Ez : 0

esclo, “empreinte des sabots”

YvainHu (ca 1177 [1er t. XIVe], champ. mérid. [pic.]) – Palsgr 1530 (*L'esclaircissement de la langue française* [1530])

1 **Ao** : *Atant s'an vait grant aleüre, si fait son duel que ele avoit commencié. Et cil chevauche toz les* ***escloz*** *tant qu'il vit lo chastel. Et il chevauche la tot droit et tantost qu'il vint devant la porte.*
Ez : *Atant s'en va la damoiselle faisant son deul, et celui chevauche tant qu'il vint devant la porte.*
(23-4)

2 **Ao** : *Et com il trueve gué, si passe outre et va mout tost toz les* ***escloz*** *qu'il a trovez tant que il vient a l'antree d'une forest.*
Ez : *Et quant il treuve pont, il passe oultre et s'en va moult tost tant qu'il vint a l'entree d'une forest.*
(38-36)

3 **Ao** : *Or dit li contes que messires Gauvains s'en va et seust le* ***esclox*** *au chevalier et au nain.*
Ez : *Monseigneur Gauvain s'en va et suit le* ***train*** *du chevalier et du nain.*
(55-1)

4 **Ao** : *La nuit jut an la forest et au matin bien main se lieve et revint as* ***esclox*** *des chevax. Si chevauche tote la matinee juque androit tierce...*
Ez : *La nuyt geut en la forest et au matin se leva et revint au* ***trac*** *qu'il avoit tenu devant. Il chevauche la matinee jusques a tierce...*
(55-2)

5 **Ao** : *Et quant il voit que il ne revient, si fiert aprés des esperons toz les* ***esclos*** *que il trueve tant que il a bien alé demie liue galesche.*
Ez : *Et quant il voit qu'il demeure, si fiert aprés des esperons tous les* ***pas*** *qu'il treuve tant qu'il a bien alé une lieue.*
(55-170)

6 **Ao** : *Et Hectors et si compaignon chevauchent a esperon tant que il aprochent de la nuit et qe il ont toz les* ***esclox*** *perduz, si s'an retornent sanz anseignes aporter et trovent la dame si corrociee com ele doit.*
Ez : *Hector et ses compaignons qui font la poursuite de messire Gauvain ont chevauché jusques a la nuyt. Et aprés qu'ilz ont perdu le* ***trac*** *de messire Gauvain et du varlet, ilz s'en retournent sans enseignes en apporter et treuvent la dame moult courroucee.*
(55-195)

7 **Ao** : *Et quel part s'an va il ? dist messires Gauvains. Sire, veez ci les* ***esclos*** *do roncin, car ge les conois bien.*
Ez : *Quelle part, fait monseigneur Gauvain, s'en va il ? En verité, dist le varlet, veez cy les* ***esclaz*** *du roucin.*
(62-132)

Lexèmes qui remplacent :

- *träin*, “trace”

  RouH (1135-1170 [ca 1300], frc.) – ∅ [rég.] | Trév 1771 (*Dictionnaire universel françois et latin* [1771]) | BELLEAU, Pierres precieuses (1576, Paris) ; *TRAGĪNARE ; rapport d’hyperonymie [503]

- *trac*, “trace”

  BestPierre2B (3e q. XIIIe [1267], pic. [art.]) – Ac 1694 (*Dictionnaire de l’Académie française* [1694]) [vx] | Mén 1694 (*Dictionnaire étymologique* [1694]) [vx] | Corn 1694 (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [vx] | Oud 1660 (*Tesoro de las dos lenguas espanola y francesa* [1660]) [dict. bil.] | Cotgr 1611 (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | Nicot 1606 (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) [vieilli] ; TRAK- ; rapport d’hyperonymie [504]

- *pas*, “empreinte que laisse le pied”

  RouH (1135-1170 [ca 1300], frc.) – ∅ ; PASSUS1 ; rapport d’hyperonymie

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 2

Nombre de remplacement(s) : 4

Nombre de remplacement(s) au sein de *lectio facilior* : 1

Analyses des exemples

1 Sur les sept passages, cinq sont comparables. Ces cinq passages présentent des phénomènes de remplacement. *esclo* est remplacé à deux reprises par *trac*, une fois par *träin*, une fois par *pas* et une fois par *esclaz*.

2 *esclo* est toujours employé au pluriel en Ao, mais peut se faire remplacer par un pluriel, par exemple en 5, où « *toz les esclos* » se fait remplacer par « *tous les pas* », ou par un singulier, par exemple en 6, où « *toz les escloz* » se fait remplacer par « *le trac* ». On distingue une opposition entre les emplois singuliers en Ez, avec *trac* et *train*, et les emplois pluriels, avec *pas* et *esclaz*.

3 Le cas du passage 7 est particulier : Ez présente la leçon « *les esclaz* » face à « *les esclos* ». Il nous semble qu’il s’agit d’une leçon fautive, témoignage de la difficulté des compositeurs de Ez à comprendre *esclo*.

⟶ Plusieurs lexèmes sont utilisés en Ez à la place de *esclo*. Une préférence s’y dégage pour les emplois singuliers, témoignant de l’abstraction qui affecte la traque.

Analyses internes

träin et *trac* sont tous deux complètement absents de Ao et présents deux fois en Ez. *trac* trouve sa première attestation dans un texte postérieur à la date de composition de Ao. *pas* substantif est présent treize et neuf fois, mais n’est pas employé dans le sens de “empreinte laissée par le pied” en Ao. Les lexèmes utilisés en Ez ne le sont pas en Ao.

Comparaisons externes

1 La confusion entre *esclos* et *esclaz* que nous avons relevée témoigne de la confusion possible qu’il était possible de faire entre les deux lexèmes [505]. La confusion naît non seulement de la proximité des formes, mais aussi de celle de leur sémantisme, puisque les deux lexèmes désignent le reste de quelque chose qui était là auparavant.

503. Le lexème continue d’être employé en hmanc. et en ang. d’après le FEW.

504. Nicot 1606 (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) mentionne un emploi de Marot : l’obsolescence semble déjà être effective en ce début de XVIIe siècle.

505. Une même leçon fautive se trouve dans un texte de F. Villon, donnée dans C. Esnault, *Romania* 72, 1951, 299-300.

2 Par ailleurs, un nouveau lexème, *esclop*, apparaît au milieu du XV^e^ siècle, avec le sens de “chaussures en bois”[506]. *esclo* pouvait, depuis `Aiol1N` (2^e^ m. XII^e^ [2^e^ m. XIII^e^], pic.), désigner le sabot d'un animal. *esclop*, d'après le FEW, dérive, lui, de la forme occitane *esclop*, provenant elle-même de CLOPPUS[507]. La nouveauté du mot a probablement causé un emploi important et a ainsi pu renforcer la confusion autour du sens de *esclo*, par ailleurs très isolé dans son sémantisme, car ne possédant pas de dérivé.

⟶ Il est probable que des lexèmes proches comme *esclaz* et *esclop*, mieux intégrés dans le système sémantique, ont pu jouer un rôle dans le désemploi de *esclo*.

Synthèse : *esclo* disparaît pour plusieurs raisons : d'une part, il connaît plusieurs synonymes, dont certains sont récents dans la langue ; d'autre part, des lexèmes de forme proche ou identique et de sens proches ont pu jouer dans la confusion entourant son sens.

Typologie : Disparition totale en Ez ; survivance jusqu'au premier tiers du siècle suivant
Facteurs supposés : Existence d'un lexème de sens et de forme proches, plus majoritairement employé ; existence d'une multiplicité de synonymes ; l'un des synonymes est plutôt récent dans la langue ; apparition récente d'un lexème de forme identique et dont le sens, proche, peut renforcer la confusion autour du sens du lexème obsolescent.

⊆ escluser

FEW, III, 278a : EXCLŪSA

Ao : 1 ; Ez : 0

escluser, “fermer comme par des écluses, boucher”
`Ao` (ca 1220 [2^e^ q. XIII^e^], bourg.) – ∅[508]

Ao : *Si an ont tant que ocis que abatuz ou gué que l'aive an est* ***tote esclusee****.*
Ez : *Si en ont tant abatus et occis au gué que l'eaue en est* ***troublee****.*
(68-11)

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Il s'agit d'une variante de Ez, qui élimine une leçon difficile au profit d'une plus simple.

⊆ escorcier

FEW, III, 285A-b : *EXCURTIARE

Ao : 2 ; Ez : 0

506. D'après le Gdf, la première attestation est datée de 1457, dans Archives Nationales, JJ 187, pièce 291. Le lexème est « vieux et régional » dans le français moderne, d'après le TLFi.
507. Cf. II-1, 795a. Le DMF, lui, met les deux lexèmes, “trace” et “sabot de bois”, sous une même entrée, avec un renvoi à l'étymon du premier. Il y a en effet pu y avoir contamination de sens entre le “sabot d'un animal” et les “sabots de bois” portés par les êtres humains.
508. Le lexème présent en Ao est seulement attesté pour le moyen français au sein du FEW.

escorcier, v. pronom., “retrousser ses vêtements”

`Bueve1S` (1er t. XIIIe [2e m. XIIIe], champ. sept. ? [pic.]) – `RenContrR` (ca 1342 [fin XVe], champ. mérid.) [509]

1 **Ao** : *Si en est tant esbaïe qu'ele laise son fil a terre devant les piez as chevax. Puis s'est* ***escorciee****, si cort tot a pié tot contramont lo tertre et trueve lo vallet gisant sor lo roi et faisoit tel duel que plus ne pooit.*
Ez : *... que elle laisse son enfant a terre entre les piés aux chevaulx et court tout a pié contremont le tertre, et treuve le varlet gisant sur le roy faisant tel deul que plus ne peult.*
(3-21)

2 **Ao** : *Et la dame li baille les chandoilles, si s'****escorça*** *un petit por aler avant.*
Ez : *Et elle baille les chandelles a tenir a sa damoiselle, si marche ung pou avant.*
(49-18)

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 2

Les deux contextes présentent des cas d'absence.

‡ escorser

FEW, II-2, 1577b : CŬRSUS

Ao : 4 ; Ez : 0

escorser, v. pronom., “courir”

`FetRomF1` (ca 1213 [fin XIIIe], frc. [bourg.]) – ∅ [rég. | spé.] | `RoseLLec` (ca 1230 [ca 1285], traits orl. [orl.]) [510]

1 **Ao** : *Et qant Phariens voit ce, si saisist une hache qu'il avoit an la tor maint jor gardee, si* ***s'escorce*** *vers son neveu, la hache empoigniee a deus poinz levee en haut.*
Ez : *Et quant Farien voit ce, il saisit une hache qu'il avoit en la tour maint jour gardee et* ***s'adresse*** *a son nepveu pour le ferir.*
(13-225)

2 **Ao** : *Et il sent que cil lo blecent, si lait il l'espee a la damoisele et* ***s'escorse*** *de tote sa vertu, si fiert l'un d'aus et des braz et do cors que il lo porte a terre.*
Ez : *Si laisse l'espee aler a la damoiselle puis* ***s'efforce*** *de toute sa vertu et fiert l'un de eulz du bras et du corps tellement qu'il le porte a terre.*
(59-52)

3 **Ao** : *Et il escrient : Veez lo ci ! Veez lo ci ! Si* ***s'escorsent*** *tuit a lui.*
Ez : *Et ilz crient : Veez le la ! Lors* ***coururent*** *a l'uys.*
(62-258)

509. Le DMF présente une attestation dans `LégDorVignBatallD` (1476, Sud-Est [Lyon]), mais au sein d'un manuscrit, « ms. BNF fr. 241 », daté de 1348. Le témoin de l'attestation retenue est plus tardif.
510. Dans le DMF, on trouve seulement des attestations du verbe au participe passé, témoignant de la réduction de ses emplois. Le FEW donne Vagney pour le sens de “donner un fort élan” et Sommecaise pour “renvoyer, chasser (par ex. les poules)”.

4 **Ao** : *Et messires Gauvains ne regarda onques lo suen ainz met l'espee o fuerre et* ***s'escorse*** *aprés lo chevalier.*
Ez : *Et monseigneur Gauvain ne regarda oncques son compaignon ains* ***acourt*** *aprés le chevalier.*
(68-45)

Lexèmes qui remplacent :

- *adrecier*, v. pronom., "se diriger"
  `BenDucF` (ca 1174 [fin XII^e^], ang./tour.) – ∅ [arch.] ; *DIRECTIARE [511]
- Voir *esforcier2*, *soi esforcier de* [faire qque ch.], "faire des efforts pour [faire qque ch.]" (rapport d'hyperonymie)
- Voir *corir*, "se déplacer rapidement" (rapport de synonymie ; étymon de la même famille)
- *acorre*, "venir en toute hâte"
  `AlexisS2` (fin XI^e^ [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; ACCŬRRĔRE ; rapport de synonymie ; étymon de la même famille [512]

Nombre de remplacement(s) : 4

Analyses des exemples

1 *escorser* connaît quatre occurrences en Ao et aucune en Ez. Le lexème y est remplacé par quatre lexèmes différents.

2 Les remplacements qui se produisent dans les contextes 1 et 2 utilisent tous deux un verbe pronominal, bien qu'il ne s'agisse pas du même : *soi adrecier* est utilisé dans le premier cas, *soi esforcier* dans le second. Dans le premier cas, le remplacement fait intervenir un lexème non équivalent sémantiquement, puisque *soi adrecier* contient l'idée de direction et de déplacement, mais pas celle de vitesse de déplacement. Dans le second cas aussi, il y a une différence sémantique entre les lexèmes employés dans le manuscrit et dans l'incunable : *soi esforcier* comprend l'idée d'un effort fourni, mais pas l'idée de direction ni de déplacement. Le passage prend donc un sens différent : si, en Ao, le chevalier accourt puis frappe l'un de ses adversaires, en Ez, il ne court pas, mais rassemble toutes ses forces afin de frapper au plus fort son adversaire. Le remplacement peut être vu comme une leçon variante ; il est par ailleurs possible de relever la proximité graphique des deux occurrences (*escorse*/*efforce*), qui a pu jouer un rôle dans le remplacement [513].

3 Au sein des contextes 3 et 4, Ez ne présente pas de forme pronominale, mais, en revanche, offre à lire deux verbes sémantiquement proches de la leçon de Ao : *coururent* et *acourt*. La première forme est en relation d'hyperonymie avec *escorser*, décrivant d'un point de vue général l'action de la course, tandis que *acorre* semble très proche de *escorser* d'un point de vue sémantique.

⟶ Les remplacements réalisés en Ez ne sont pas systématiques. Deux d'entre eux présentent des verbes proches sémantiquement, deux autres des formes non équivalentes sémantiquement mais pronominales. Pour l'une de ces dernières formes, la proximité de graphie des formes a aussi pu jouer.

511. En français contemporain, le lexème est qualifié d'« archaïsme littéraire » (source : TLFi).
512. Le lexème existe toujours dans la langue moderne, sous la forme *accourir*. La réfection de la forme s'est faite par analogie avec *courir*.
513. Cette proximité graphique peut par exemple laisser supposer une erreur commise par un compositeur de l'incunable.

Analyses internes

1 *adrecier* est présent à 30 reprises en Ao, 29 en Ez. La distinction entre ce lexème et *escorser* a déjà été signalée plus haut : *adrecier* comporte avant tout l'idée de direction prise vers quelque chose ou quelqu'un. Si le verbe est souvent utilisé dans des contextes où la rapidité de l'action est effective, comme dans la phrase : « *Et Phariens lo voit venir, si li adrece mout vistement.* » (013-237), cela est surtout dû au type d'action souvent décrit au sein du récit — des combats. Le phénomène n'est pas systématique, comme le montre le segment textuel suivant : « *Et li chevax ot talant de boivre, si s'adrece vers l'eive, si saut anz.* » (046-10)

2 *esforcier*, "faire des efforts [pour]" peut être relevé respectivement 17 et treize fois en Ao et en Ez. La proximité graphique est une raison probable du remplacement, tandis que sa différence sémantique nous autorise à ne pas regarder les contextes particuliers d'emploi du verbe au sein de Ao.

3 *corir* connaît 239 occurrences en Ao et 196 en Ez. Le verbe décrit l'action générique de la course. Par distinction, *escorser* décrit une action de course qui semble dirigée (direction indiquée par les prépositions *vers*, *a*, *aprés*, en 1, 3 et 4). *corir* est donc en relation hyperonymique avec *escorser*.

4 *acorre* a trois occurrences en Ao et neuf en Ez. Il reste peu employé, mais connaît une progression d'emploi. Comme *escorser*, c'est un hyponyme de *corir*. Les deux lexèmes ont la particularité de décrire le mouvement de départ de la course prise avec élan. En Ao, les contextes d'utilisation de *acorre* se caractérisent par l'expression d'une motivation déclenchant la course. La motivation peut être un but poursuivi par les personnages réalisant l'action : « *Puis acort il meesmes por les novelles oïr a grant compaignie de chevaliers.* » (058-13) ; « *Et toz li siegles acort, que por veoir Hestor, que por veoir celui cui il a conquis.* » (060-249) ; ou bien la réponse à une demande : « *Si escrie les autres, et il acorent.* » (068-155) *escorser*, lui, semble décrire une course qui n'est pas nécessairement motivée, mais, comme décrit ci-dessus, dirigée.

⟶ *escorser* se distingue des deux verbes sémantiquement proches qui contiennent l'idée de courir. Tout comme *acorre*, il est un hyponyme de *corir*, et décrit plus précisément l'action de "s'élancer". Les deux hyponymes se distinguent néanmoins l'un de l'autre par des connotations différentes : *escorser* semble porter la marque de la direction tandis que *acorre* semble apparaître dans des contextes où une motivation à l'action (déclenchement, but) est littéralement exprimée.

Comparaisons externes

1 La date de dernière attestation relevée ci-dessus fait état d'une disparition précoce de *escorser*. Le lexème survit néanmoins jusqu'aux années 1460 sous la forme de participe passé, signifiant "en plein élan" [514]. Se retrouve ici exacerbée la double connotation évoquée ci-avant d'élan et de direction. Ce figement de forme est probablement lié à une grande fréquence d'emplois de cette forme même. Elle ne survit cependant pas au-delà du XV^e^ siècle.

2 La perte des autres emplois du lexème, antérieure à celle de la forme figée, est probablement due à la concurrence que connaît *escorser*, notamment avec *acorre*. Une hypothèse de différence de connotation a été avancée ci-dessus : on aurait, d'une part, l'expression d'une direction, et, d'autre part, l'expression d'un objectif. Cependant, le passage de l'idée d'une direction à l'idée d'un objectif n'est pas difficile à imaginer, puisqu'un objectif peut être appréhendé comme une direction abstraite. La distinction faite est peut-être effective uniquement à l'intérieur de notre témoin, et les deux sens cohabiteraient donc

514. La dernière attestation relevée dans le DMF est `GesteMonglPrK` (3^e^ q. XV^e^, pic.).

pour chacun des verbes, en synchronie. Si la distinction était effective au niveau de la langue, par évolution sémantique, les deux lexèmes ont pu devenir synonymes. Il est probable que la question de la forme des deux verbes a pu jouer. Dans une note ci-dessus, sur *acorre*, nous avons mentionné que le verbe a été refait sur le paradigme *courir*. Il est probable que cette réfection, allant dans le sens d'une uniformisation et d'une régularisation des formes, est allée de pair avec l'élimination des formes irrégulières, comme l'est *escorser*.

⟶ Les attestations du verbe *escorser* témoignent d'une disparition précoce d'une partie de ses emplois et de son figement sous la forme d'un participe passé dès le milieu du XIV^e^ siècle. Ce figement particulier peut être le témoin d'un désemploi dans les autres contextes, dû à la concurrence de la forme plus régulière *acorre/accorir*. La forme figée survit plus longuement mais semble disparaître avant la composition de Ez. Elle peut être vue comme le dernier vestige des usages du verbe. Son isolement sémantique et formel la conduit elle aussi à ne plus être utilisée.

Synthèse : *escorser* semble disparaître à cause de la présence de *acorre/accorir*, verbe sémantiquement équivalent ou presque, et formellement plus régulier. La forme de ce verbe appelle de manière transparente son hyperonyme *courir*, constituant donc autour de lui un réseau sémantique stable et évident. *escorser* survit cependant, au sein de sens spécialisés, dans des dialectes.

Typologie : Disparition totale ; survivance de sens spécialisés dans des dialectes
Facteurs supposés : Concurrence synonymique avec un verbe plus régulier formellement.

‡ escremie

FEW, XVII, 118a : *SKĬRMJAN

Ao : 4 ; Ez : 1

escremie, “lutte, art du combat”
`ErecFr2` (ca 1170 [1re m. XIIIe], champ. mérid. [bourg.]) – `Myst. st Laur. S.W.` (1499) [515]

1 **Ao** : *Car il les ont fanduz et detailliez et par desus et par desoz a l'**escremie** des espees.*
Ez : *Car ilz les ont fendus et detrenchiez et par dessus et par dessoubz aux **coupz** des espees.*
(55-145)

2 **Ao** : *Si sont andui venu as **escremies** des espees et se combatent mout durement.*
Ez : *Si sont tous deux venus a pié a l'**escremie** de l'espee et se entrecombatent durement.*
(60-47)

3 **Ao** : *Et Marganors savoit mout de l'**escremie** car de loign l'avoit apris si li aida mout.*
Ez : *Marganor savoit assez du **jeu de l'espee** car de long temps l'avoit aprins.*
(60-240)

515. Le DMF donne `HuonAlB` (2e m. XIVe [3e q. XVe], pic.) comme attestation du syntagme *coup d'escremie*.

4 **Ao** : *Et Hestors l'avise si com il va ganchisant, si li giete un cop d'**escremie** et fiert sor la main destre si qu'il li fait voler l'espee de la main.*
Ez : *Et Hector voit bien qu'il s'en va guenchissant la place, si lui jette coupz a delivre et le fiert sus le bras destre tant qu'il lui fait voler l'espee de la main.*
(63-58)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *coup1*, "action de frapper qqu'un, heurt qui en résulte" (rapport de métonymie, du particulier au général)
- *jeu*, "activité ludique dotée d'un certain nombre de règles"
  `BrutA` (ca 1155 [4e q. XIIIe], norm./agn. [agn.]) – ∅ ; JŎCUS ; rapport d'hyponymie [516]

Nombre de remplacement(s) : 1
Nombre de conservation(s) : 1
Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1
Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

Analyses des exemples

1 *escremie* est présent à quatre reprises en Ao et à une seule en Ez. Sur les quatre contextes, deux connaissent un remplacement, un autre, une conservation, et un dernier, une absence. Les sens ont tous été regroupés sous le sens de "lutte, art du combat", mais il serait peut-être possible de distinguer plus précisément deux sens : la "lutte" à proprement parler, en 1 et 2, et l'"art du combat", en 3 et 4. Les deux emplois se distingueraient aussi par l'emploi ou non du complément *des espees*, qui intervient dans le premier cas, en Ao.

2 En 2, *escremie* est conservé, mais son nombre change : il s'agit d'un pluriel en Ao, et d'un singulier en Ez. Cet emploi singulier fait écho au remplacement qui prend place en 2, dans lequel Ez propose la leçon *coupz*, et Ao, la forme au singulier. Dans le premier contexte étudié ici, néanmoins, le complément, *de l'espee*, est également employé au singulier, contrairement à ce qui peut être observé dans le second. Par ailleurs, toujours dans ce contexte, il est possible de prendre en considération la conservation du mot avec la suite de la phrase : « *et se entrecombatent durement* ». La présence du syntagme précisant l'existence d'une épée ainsi que cette proposition permet de resituer le contexte précis du combat et est peut-être ce qui autorise Ez à utiliser un mot désuet [517].

3 En 3, le remplacement consiste en une périphrase, *du jeu de l'espee*. La périphrase précise ici qu'il est question de l'art de la lutte à l'épée.

4 *cop d'escremie* en 4 est remplacé par *coupz*, précisé par l'expression adverbiale *a delivre*. Le contexte a été compté comme un cas d'absence, mais il pourrait s'agir d'un remplacement. En effet, *a delivre* pourrait exprimer l'idée d'habilité exprimée par *d'escremie*, expression qui, ici aussi, fait appel à l'idée de maîtrise d'un art.

⟶ Il semble que le sens d'"art du combat à l'épée" soit celui qui subsiste le moins bien en Ez, contrairement au sens simple de "combat", dont on trouve une attestation en Ez. Cette attestation est néanmoins probablement un emploi archaïque, ainsi que la date de la dernière attestation du lexème autorise à le lais-

516. La date n'est pas donnée pour la forme particulière "jeu de l'épée".
517. La date de dernière attestation relevée, `Myst. st Laur. S.W.` (1499), permet de parler de l'obsolescence du lexème au sein de notre incunable.

ser supposer. Lorsque le contexte direct ne permet pas d'éclaircissement, la stratégie est en revanche celle d'un remplacement, comme en 2 et 3. Ici se dessine l'hypothèse d'un emploi archaïque du mot, à valeur « littéraire » [518].

Analyses internes

1 L'expression *jeu de l'espee* est complètement absente de Ao.

2 *coup* y est en revanche présent à 152 reprises, contre 131 en Ez. La différence entre les deux lexèmes apparaît assez clairement : *escremie* désigne le combat, le fait de manier une épée pour combattre, tandis que *coup* désigne le coup porté par une épée, le résultat en quelque sorte, d'une *escremie*.

⟶ Ez utilise une expression absente de Ao, probablement postérieure à sa date de composition, et un lexème qui est en relation de causalité (cause > effet) avec celui qu'il remplace.

Comparaisons externes

L'apparition du concurrent *escrime*, d'abord "combat" puis "art de manier l'épée" [519], a pu jouer dans le désemploi de la forme héréditaire *escremie*. Ce lexème a pour origine l'italien *scrima*, "art de manier l'épée", qui est lui-même un emprunt à l'ancien occitan *escrima*, issu du même étymon que l'ancien français *escremie*, *SKĬRMJAN [520].

⟶ Il semble que l'introduction du mot d'origine italienne de même sens et de même racine, *escrime*, mais doté d'un fort prestige, ait pu jouer dans le phénomène de disparition du lexème. Cet emprunt à l'italien n'est néanmoins pas utilisé en Ez pour les remplacements.

Synthèse : *escremie* semble disparaître d'abord dans son sens d'"art de la lutte à l'épée", auquel Ez préfère une expression périphrastique. L'autre sens relevé en Ao, "combat", semble lui aussi connaître un désemploi, et est remplacé par un mot en relation métonymique avec le lexème disparu. L'introduction dans la langue du lexème d'origine italienne *escrime*, doté d'un grand prestige, lié à celui dont est elle-même dotée la langue italienne, a pu jouer un rôle dans ce désemploi progressif. L'absence de l'utilisation en Ez de ce lexème nouveau est à relever et à mettre en écho avec les hypothèses sur l'emploi archaïque de *escremie* développées ci-dessus. Ez préfère utiliser la forme ancienne ou la remplacer par des formes périphrastiques ou sémantiquement non équivalentes plutôt que par ce nouveau lexème. La raison en est probablement que l'utilisation d'un tel lexème pourrait faire basculer le texte dans un contexte trop récent, et lui ferait donc perdre une partie de sa saveur, celle de l'évocation d'un monde ancien.

Typologie : Disparition totale ; l'emploi en Ez est un archaïsme
Facteurs supposés : Introduction dans la langue d'un lexème synonyme et de même étymologie doté d'un fort prestige amenant à une concurrence synonymique.

⊆ esforcement2

FEW, *III, 728a : FŎRTIA

Ao : 1 ; Ez : 0

518. Voir les considérations introductives sur cette question.
519. Respectivement en 1409 puis en 1534 (source : TLFi).
520. Source : TLFi.

esforcement2, “renforcement”
MarieFabW (ca 1180 [mil. XIII^{e}], norm./agn. [agn.]) – LettrOxfL (1390-1412 [ap. 1412], agn.) [521]

Ao : *... an une grant plaine qui estoit novellement close de fosez por* ***esforcement*** *do chastel.*
Ez : *... en une grant plane qui estoit nouvellement close pour* ***enforcer*** *le chasteau.*
(62-58)

Lexème qui remplace : *enforcier1*, “renforcer”
PercB (ca 1180 [2^{e} m. XIII^{e}], champ. mérid. [pic. sept.]) – Cresp 1627 (*Le Thresor des trois langues….* [1627]) [dict. bil.] | Nicot 1606 (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) ; FŎRTIA ; rapport de synonymie ; même étymon

Nombre de remplacement(s) : 1

À la leçon de Ao, présentant une forme nominale répond celle de Ez, présentant la forme verbale. Le lexème *esforcement* n’est pas bien documenté : le DMF suggère de renvoyer à FORTIARE, alors que le sens semble plus venir de FORTIA. On suivra Mats dans sa distinction entre *esforcement1* et *esforcement2*, le premier, notre lexème, renvoyant à FŎRTIA, le second, à *FORTIARE. Sous cet étymon, dans le FEW, se trouve la forme *enforcement*, de même sens, et non la forme *esforcement*, qui est attesté pour des sens différents.

† esforcier1

FEW, III, 727b : FŎRTIA

Ao : 11 ; Ez : 3

1 “renforcer”
PsCambrM (1re m. XII^{e} [av. 1160], agn. [Canterbury]) – MICHEL, Myst. Pass. J. (1486, Angers)

a) **Ao** : *Et la novele vint a la Dame del Lac que c’est li rois Artus. Et ele* ***efforce*** *s’ambleüre, si trespasse trestoute la route entre li et le vallet.*
Ez : ∅
(21-20)

b) **Ao** : *Et qant il fu desarmez, Galehoz li fist aporter une robe mout bele et mout riche, et il la vesti* ***mout efforciez****.*
Ez : *Et quant il fut desarmé, Gallehaut lui fit apporter une robe moult riche, et il la vestit.*
(51-157)

c) **Ao** : *Et messires Gauvains i monte toz* ***efforciez****, si lo trove mout a son talant, puis redescent.*
Ez : *Et monseigneur Gauvain monta dessus, et le trouva assez bon, si lui fut avis, puis monseigneur Gauvain descendist.*
(62-69)

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 2

521. La date de dernière attestation retenue est celle donnée pour la forme présente dans le syntagme *efforceemenz des ditz chastelx*, dont le sens est donné dans le DMF comme “fortifications”.

2 v. ppe empl. adj., “considérable”

RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – Ez (ca 1220 [1488], Rouen)

a) **Ao** : *Il fut voirs que ses sires li rois, dont Dex ait l'ame, tenoit une mout* ***esforciee*** *cort a un jor d'une Thiefaine, si dona mout robes a chevaliers et autres dons riches et biax.*
Ez : *Il fut vray que son sire, dont Dieu ait l'ame, tenoit une court moult* ***noble et plaine*** *au jour d'une Penthecouste et donna robes et riches dons et beaux.*
(10-39)

b) **Ao** : *Il ne tenoit cort* ***esforciee*** *de porter corone que cinq foiz l'an, ce estoit a Pasques, a l'Encension, a Pantecoste, a la feste TozSainz, et a Noel.*
Ez : *Et ne tenoit court* ***enforcee*** *pour porter couronne que cinq fois l'an, c'estoit a Pasques, a l'Ascension, a la Penthecouste, a la feste de Toussains et a Noel.*
(19-1)

c) **Ao** : *Et a maintes autres festes tenoit il corz, mais n'estoient pas apelees corz* ***esforciees****, si com a la Chandelor a la Miaost ou au jor de la feste de la vile ou il estoit, et a mainz autres jors, qant il li sorvenoient genz cui il voloit honorer et festoier. En tel maniere tenoit corz li rois Artus maintes foiees, mais de totes estoit la Pasque la plus haute et la plus honoree a Damedeu.*
Ez : *Et de toutes estoit Pasques la plus honnouree.*
(19-2)

d) **Ao** : *Si sejorna li rois en la vile vint trois jorz, et tint toz les jorz cort* ***efforciee****, et mout fist bien les comandemenz son maistre de totes choses.*
Ez : *Quant il fut venu en sa terre, illec sejourna .xx. jours, et tous les jours tint court* ***efforcee****, et moult bien fist les commandemens de son maistre.*
(50-0)

e) **Ao** : *Illuec fu la meslee* ***anforciee****, si ot plus grant domache tant por tant que il n'avoient mes hui eü car assez i ot chevaliers pris et morz et navrez. Mais totes ores en orent lo plus bel les genz lo roi Artu.*
Ez : *Illec fut la meslee tant pourtant plus* ***efforcee*** *que elle n'y avoit le jour esté, et toutesvoies en eurent tousjours le plus beau les gens de monseigneur Gauvain.*
(51-53)

f) **Ao** : *Et chascun jor tint cort* ***efforciee*** *et riche, hui bien, et demain miauz.*
Ez : *Et chacun jour il tint court* ***renforcee****, car le premier jour il fut large et abandonné et le second encores plus.*
(53-4)

g) **Ao** : *... et par sa mort sera mout la guerre* ***efforciee****.*
Ez : *Pour sa mort firent guerre moult* ***efforcee****.*
(60-135)

h) **Ao** : *Et l'andemain dist li rois qu'il tandroit cort mout* ***efforciee*** *an la roche meïsme, por la joie de Lancelot, si l'a mout haute et riche.*
Ez : *L'andemain dist le roy qu'il tendroit court* ***enforcee*** *en la roche mesme, pour l'amour de Lancelot. Si la tint haulte et riche et plantureuse.*
(69-194)

i) **Ao** : *Ne onques ne fu jorz qu'il ne portast querone de toz les set jorz et qu'il n'aüst chascun jor cort* ***efforciee*** *de miauz en miauz.*
Ez : *Ne oncques ne fut qu'il ne portast couronne de tous les .vii. jours et que il ne eust chascun jour court* ***enforcee*** *de mieulx en mieulx.*
(69-195)

Lexèmes qui remplacent :

- *noble1*, "magnifique"
  `RouH` (1135-1170 [ca 1300], frc.) – ∅ ; NOBILIS ; rapport d'hyponymie
- *plein*, "dans toute sa puissance"
  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; PLĒNUS ; rapport d'hyponymie
- Voir *enforcier1*. Ici, v. ppe empl. adj., "bien pourvu"
  `PriseOrABR7` (fin XIIe [3e q. XIIIe], Nord-Est [frc./faibles traits du Nord-Est]) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen) ; rapport de presque synonymie ; même étymon
- *renforcier*, "rendre plus fort"
  `BrutA` (ca 1155 [4e q. XIIIe], norm./agn. [agn.]) – ∅ ; FŎRTIA ; rapport d'hyperonymie ; même étymon

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

Nombre de conservation(s) : 2

Nombre de remplacement(s) : 4

1 Sur les onze contextes, neuf sont comparables. Le premier sens, "renforcer", connaît deux cas comparables, qui sont deux cas d'absence.

2 Le second emploi, le participe passé du verbe dans le sens de "considérable", présente huit contextes comparables. Parmi eux, on relève cinq cas de substitution, deux cas de conservation et un cas de présence en Ez. Ce dernier, tout comme l'un des cas de conservation, permet la qualification d'une entité relative au combat, par exemple en 2 e) où Ez donne : « *Illec fut la meslee tant pourtant plus efforcee que elle n'y avoit le jour esté.* » L'incunable semble par ailleurs être le témoin dans lequel sont recensées les dernières attestations. Les autres contextes présentent des cas de qualification d'une *cort*. À trois reprises, celle-ci est qualifiée de « *enforcee* » en Ez, une fois de « *noble et plaine* » et une fois de « *renforcee* ».

3 L'un des facteurs d'obsolescence d'*esforcier1* est peut-être son homonymie avec *esforcier2*, verbe pronominal signifiant "employer toutes ses forces dans un but", attesté depuis `AlexisS2` (fin XIe [ca 1139], norm. [agn.]) [522]. La dimension d'effort du dernier verbe peut recouper la dimension relative au renforcement du premier. L'emploi peut vraiment prêter à confusion dans les cas où il permet la caractérisation d'un combat, comme en 2 e), vu *supra*. La confusion tient ici au problème d'identification du verbe, les deux sens pouvant tendre à la fusion. Le verbe pronominal survit en français contemporain : l'homonymie se résout en sa faveur.

522. Source : TLFi.

4 D'autre part, on observe la synonymie que possède *esforcier1* avec *enforcier1*, qui connaît néanmoins aussi sa dernière attestation, pour son emploi participial à valeur d'adjectif, "bien pourvu", dans l'incunable. Le verbe hyperonyme qui survit jusqu'en français contemporain est *renforcier*. Ce dernier a pour avantage d'être marqué formellement par son *r-* initial, se distinguant aisément d'un point de vue graphique, contrairement aux verbes avec un *e-* initial. Le *r-* initial participe probablement également d'un marquage sémantique, signifiant littéralement "redonner de la force" à quelque chose.

Typologie : Disparition totale
Facteurs supposés : Homonymie avec un verbe de sens proche, dérivant d'un étymon proche et plus motivé d'un point sémantique ; un hyperonyme, d'une forme proche, plus marqué formellement et sémantiquement, peut prendre les emplois.

⊆ esfroi

FEW, XV-2, 91b : EXFRĬDARE

Ao : 3 ; Ez : 0

1 "agitation, tumulte"
`Aiol1N` (2e m. XIIe [2e m. XIIIe], pic.) – `Stoer 1625` (*Le Grand Dictionnaire françois-latin* [1625]) [dict. bil.] | `RABELAIS, Pantagruel` (1532) [523]

a) **Ao** : *Li rois fu **en effroi** del veage que il avoit a faire car mout li estoit sor lo col, si se lieve bien trois liues ainz lo jor.*
Ez : *Le roy fut **en soing** du voiage que il avoit a faire, et se leva devant le jour bien trois heures.*
(1-61)

b) **Ao** : *Atant passe lo poncel uns de ces de la, et vient poignant **a effroi**. Et aprés i revient uns autres lo lonc a vint toisses, et aprés celui revient li tierz.*
Ez : *Atant vient ung de ceulx de dela, poingnant **en desaroy**, et aprés lui vient ung autre, aprés vient le tiers.*
(60-197)

Lexèmes qui remplacent :

- *soing*, *estre en soing de*, "se préoccuper de"
`PercH` (ca 1180 [ca 1235], champ. mérid. [champ.]) – `LaFontaine` (1654-1695) ; *SUNNI ; rapport de métonymie, du général au particulier
- Voir *desarroi*, "désordre" (rapport de co-hyponymie) [524]

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de remplacement(s) : 1

523. Il n'y a pas de mention d'attestation pour les formes particulières rencontrées ici, *en effroi* et *a effroi*, ni dans Mats ni dans FEW.
524. La forme *desarroi* a évincé l'ancienne forme *desroi* (cf. la notice sur ce lexème). Ici, l'expression *en desaroy* semble construite comme *en desroi*, "sans retenue". Le remplacement peut également être vu comme une mauvaise compréhension de *a effroi*, comprenant l'occurrence comme attachée au sens 2 ci-dessous.

2 “grande frayeur”
WaceNicR (ca 1150 [3e q. XIIIe], norm. [agn.]) – ∅

Ao : *Et voit un po loig de lui les deus levriers qui s'an fuioient en une chanbre droit por la noise et por la temoste dont il estoient* ***en effroi****.*
Ez : *Et voit les deux enfans qui ressemblent estre deux levriers et les .ii. levriers .ii. enfans qui s'en fuioient en une chambre pour la noise donc ilz estoient* ***effrayez****.*
(11-68)

Lexème qui remplace : *esfrëer*, “effrayer”
SThomGuernT (ca 1174 [déb. XIIIe], Ouest/pic./agn. [agn.]) – ∅ ; EXFRĬDARE ; rapport de presque synonymie ; même étymon

Nombre de remplacement(s) : 1

‡ esgarder

FEW, VII, 512b : *WARDÔN

Ao : 172 [125] ; Ez : 0 [0]

1 “regarder attentivement”
PassionA (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ [rég.] | ChrPisMutS (1403 [1413])

a) **Ao** : *Mais ne l'ot gaires* ***esgardé*** *qant il vit el chastel grant fumee et un po aprés vit par tot lo chastel flanbe saillir.*
Ez : *Mais il n'y eut gaires* ***regardé*** *quant il vist moult grande fumee et ung peu aprez la flambe saillir partout.*
(3-1)

b) **Ao** : *Qant Claudas les vit, si lor fist mout grant joie et mout furent* ***esgardé*** *q'a grant merveilles estoient bel.*
Ez : *Quant Claudas les vit, il leur fist moult grant joye et moult furent* ***regardez*** *car a grant merveille estoient beaux.*
(7-59)

c) **Ao** : *Et* ***esgarda*** *lo contenement lo roi et sa largesce et sa debonaireté et son grant san et sa biauté et sa bonté.*
Ez : *Et* ***regarda*** *le contenement du roy, sa largesse et sa debonnaireté, son grant sens, sa beaulté.*
(8-47)

d) **Ao** : *Et il l'****esgarde****, si la voit mout bele et bien sanblant a haute fame.*
Ez : *Et il la* ***regarde****, si la voit moult belle et moult noble dame, ce lui est advis.*
(10-5)

e) **Ao** : *Si menjoit Lyonyaus mout durement tant que Phariens, ses maistres, s'en merveilla mout et a grant merveiles l'en* ***esgardoit****. Et qant il l'****ot grant piece esgardé*** *si qu'il en ot laissié tot mengier, si commença a plorer.*

Ez : *Et Lyonnel mengeoit si asprement que son maistre le* ***regardoit*** *a merveilles, et tant le* ***regarda*** *qu'il en laissa le mengier, puis commença a plourer.*
(11-12)

f) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(11-12)

g) **Ao** : *Il sont devant lo roi venu, si les* ***esgardent*** *a mervoille et un et autre.*
Ez : *Quant les enfans sont venuz devant le roy, ilz* ***sont regardez*** *a merveilles des ungs et des autres.*
(11-43)

h) **Ao** : *Et il s'areste et* ***esgarde*** *s'espee mout longuement, et il dit que Dex en soit aorez qant ele est brisiee.*
Ez : *Puis se arreste et* ***regarde*** *son espee moult longuement, et dist que Dieu en soit aouré de ce qu'elle est brisee.*
(11-69)

i) **Ao** : *Et ele se delitoit autresin en lui* ***esgarder*** *comme cele qui mises avoit an lui totes les amors que l'an puet en anfant metre par pitié de norreture.*
Ez : *Et se delectoit a le* ***regarder*** *comme celle qui avoit mis en lui toutes les amours que l'en peut mettre en enfant par pitié de nourriture.*
(14-89)

j) **Ao** : *Et la damoisele qui por lui ot eü la plaie el vis l'****esgarde****, sel prant par lo menton et si li dit.*
Ez : *Et la damoiselle qui pour lui eut la playe le* ***regarde****, et le prent par le menton et dit.*
(14-117)

k) **Ao** : *Tant dist li vallez de bien d'aus deus que la Dame del Lac les* ***esgardoit*** *a mervoille et tuit cil qui laianz estoient.*
Ez : *Tant dit le varlet de Farien et de Lambegue que la dame le* ***regarde*** *a merveilles.*
(17-11)

l) **Ao** : *Lou contenement Lancelot* ***esgarda*** *la nuit Phariens a grant mervoille, et son venir et son aler, et ses paroles qui bien faisoient a oïr. Sel prisoit plus en son cuer que anfant que il onques eüst veü.*
Ez : *Et Farien, qui Lancelot* ***regarda****, sur toute rien le prisoit moult.*
(17-13)

m) **Ao** : *Li um joerent as tables et as eschas et a geus d'autretel maniere, et li autre querolent et* ***esgardent*** *les dances des dames et des damoiselles.*
Ez : *Les ungs aux tables ou aux eschees, les autres chantoient ou dansoient ou* ***regardoient*** *les dames et damoiselles.*
(19-7)

n) **Ao** : *Qant Banyns ot vaincuz ensinc toz cels d'une part et d'autre a bohorder, si fu assez* ***esgardez*** *de mainz prodomes.*
Ez : *Quant Banin eut ainsi vaincu tous ceulz d'une part et d'aultre au bouhordiz, il fut assez* ***regardé*** *de maint preudomme.*
(19-11)

o) **Ao** : *Et li rois l'**esgarde** mout doucement, qui a mervoilles amoit tozjorz boen chevalier.*
Ez : *Le roy le **regarde** moult doulcement, car a merveilles aymoit bons chevaliers.*
(19-16)

p) **Ao** : *Li rois parla amont et aval as chevaliers et **esgarda** Banyn qui mot ne dist et tint la teste basse.*
Ez : *Le roy **regarde** Banin qui mot ne dit et tenoit la chiere basse.*
(19-17)

q) **Ao** : *Et sachiez bien que vos iestes **esgardez** de mainz prodomes, mais il n'en i a nul qui por vostre honor ne vos **esgart**.*
Ez : *Et sachiez que vous estez **regardé** de maint preudomme seulement pour vostre valleur et prouesse.*
(19-19)

r) **Ao** : *Et li rois l'**esgarde**, si voit que les lermes an sont a Banyn as iauz venues, si en a trop grant pitié.*
Ez : *Et le roy le **regarde**, si voit Banin a qui les larmes sont venues aux yeulx et en eut grande pitié.*
(19-22)

s) **Ao** : *Si l'**esgardoient** tuit si compaignon a grant mervoille.*
Ez : *Ses compaignons le **regardoient** a merveilles.*
(20-4)

t) **Ao** : *Mout fut li cers **esgardez** a grant mervoille et mout grant joie en fist la dame.*
Ez : *Moult fut le cerf **regardé** a grant merveille et en fit grant joye la dame.*
(20-4)

u) **Ao** : *Sire, **esgardez** lo bien, car ge ne cuit pas c'onques mais veïssiez si bele figure en nul vallet.*
Ez : *Sire, **regardez** le bien, car je ne cuide pas que oncques veissiez plus belle figure.*
(21-35)

v) **Ao** : *Et li rois l'**esgarde** mout volentiers.*
Ez : *Le roy le **regarde** moult voulentiers.*
(21-41)

w) **Ao** : *Lors **esgarde** lo chastel, si voit qu'il siet trop orgueilleusement et trop bel, car tote la forteresce siet en haute roiche naïve.*
Ez : *Lors **regarde** et voit le chasteau fort a merveilles car il estoit assis sur une roche.*
(23-4)

x) **Ao** : *Mais sor toz les autres en est esbahiz li sires del chastel qui les **esgarde** desor lo mur o il est.*
Ez : *Mais sus tous autres en est esbahy le sire du chasteau qui les **regarde** de dessus les murs.*
(23-44)

y) **Ao** : *Et qant il les ot leües, si **esgarde** la lame et amont et aval et vit que se ele estoit tote delivre enmi une voie.*
Ez : *Et quant il les eut leues, il **regarda** la tombe qui estoit toute de cuivre.*
(23-71)

z) **Ao** : *Si est montez an haut desus la porte et des la l'**esgarde**.*
Ez : *Il est monté en hault dessus la porte et la les **attent**.*
(27-27)

aa) **Ao** : *Et **esgardent** plusors chevaliers qui mout lo font bien.*
Ez : *Et **regardent** plusieurs chevaliers qui molt bien le font.*
(33-16)

ab) **Ao** : *Si commance a joster si durement que tuit li desarmé l'**esgardent** a mervoille, et des armez grant partie.*
Ez : *Si commence a jouster moult vertueusement si que tous les desarmez le **regardoient**, et les armez aussi.*
(40-25)

ac) **Ao** : *Et il remest an cors, si fu a mervoilles biaus et plaisanz. Et la dame l'**esgarde** mout volentiers.*
Ez : *Et il demeure en pur corps. Il fut a merveilles beau et plaisant, et la dame le **regarde** moult voulentiers.*
(42-10)

ad) **Ao** : *Et voit as fenestres une dame en son sorcot et an sa chemise et **esgardoit** les prez et la forest qui pres estoit.*
Ez : *Et voit une dame en son sourcot qui **regardoit** les prez et la forest.*
(44-2)

ae) **Ao** : *Sire chevaliers, fait il, que **esgardez** vos ?*
Ez : *Sire chevalier, que **attendez** vous ?*
(44-2)

af) **Ao** : *Et li chevaliers lo bote et li demande encores que il **esgarde**. G'**esgart**, fait il, ce que moi plaist.*
Ez : *Et le chevalier le boute et lui demande qu'il **regarde**. Je **regarde**, fait il, ce qui me plaist.*
(44-3)

ag) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(44-3)

ah) **Ao** : *Savez vos qui est la dame que vos **esgardez** ?*
Ez : *Savez vous bien qui la dame est que vous **regardez** ?*
(44-4)

ai) **Ao** : *La reine **esgarde** lo chevalier, si lo voit bien taillié et de cors et de menbres que nus ne poïst estre miauz tailliez.*
Ez : *La royne **regarde** le chevalier et le voit si bien taillé de corps et de membres qu'il ne pouoit estre mieulx.*
(46-17)

aj) **Ao** : *Et ele l'**esgarde**, et puis si dist a monseignor Yvain basset.*
Ez : *Et elle le **regarde**, puis dist a monseigneur Yvain.*
(46-17)

ak) **Ao** : *Et li jaianz chiet. Et une pucele passe par illuec ou messire Yvains estoit, qui ce* ***esgardoit****.*
Ez : *Lors aprés que le geant fut mort, vint une belle pucelle par devant messire Yvain qui ce* ***regardoit****.*
(46-40)

al) **Ao** : *Desus ce gué avoit unes loges o li rois Artus estoit por l'ost* ***esgarder****, et la reine et dames et damoiseles, tote plaine la loge.*
Ez : *La y avoit une loge ou le roy et la royne estoient pour* ***regarder*** *avec plusieurs dames et damoiselles.*
(48-42)

am) **Ao** : *Cil assanbla toz seus a un grant conroi o il avoit pres de cent chevaliers et venoit si durement que toz li siegles l'****esgardoit*** *a mervoille.*
Ez : *Celui assembla tout seul ung conroy ou il y avoit plus de .c. chevaliers et venoit si durement que tous le* ***regardoient****.*
(51-38)

an) **Ao** : *Et il regarde ses jambes et afiche es estriers, si est avis a monseignor Gauvain qui l'****esgarde*** *que il soit creüz grant demi pié. Lors esgarde vers la bretesche et puis s'en torne tot contraval les prez ferant des esperons.*
Ez : *Il regarde ses jambes et se affiche aux estriefz. Et il est advis a monseigneur Gauvain qui le* ***regarde*** *qu'il soit creu de demi pié. Il s'en va grant erre picquant des esperons.*
(51-86)

ao) **Ao** : *Et se refiert antr'aus. Et joste si apertement que tuit li autre an laissent lo joster et lo bienfaire por lui* ***esgarder****.*
Ez : *Et se fiert entr'eulz si appertement que tous les autres laissent leur jouste pour le* ***regarder****.*
(51-90)

ap) **Ao** : *Et sachiez que vos seroiz ja mout bien* ***esgardez****.*
Ez : *Et sachiez que vous serez moult bien* ***regardé****.*
(51-102)

aq) **Ao** : *Ceste chose fu* ***esgardee*** *a merveille.*
Ez : *Celle chose fut* ***regardee*** *de plusieurs.*
(52-12)

ar) **Ao** : *Et messires Gauvains l'****esgarde****, sel prise mout an son cuer tant com il puet plus juene home prisier.*
Ez : *Monseigneur Gauvain le* ***regarde*** *et le prise tant comme il peut plus homme priser.*
(55-74)

as) **Ao** : *Et qant plus l'****esgarde*** *Hectors, et plus lo prise, que onques mais chevalier ne vit de si bel contenemant.*
Ez : *Et plus le* ***regarde****, et plus le prise, et dit que oncques ne vist chevalier de si beau contennement.*
(55-103)

at) **Ao** : *Et qant la dame lo voit, si est tel conreé de paor que ele nel puet neïs* ***esgarder****.*
Ez : *Et quant elle le voit, elle a tant de paour qu'elle ne le peut* ***regarder****.*
(55-103)

au) **Ao** : *Et messires Gauvains chevauche delez la dame, et li seneschauz ne se puet saoler de lui* ***esgarder*** *car trop se contient seürement.*
Ez : *Et messire Gauvain chevauche decoste la dame, et le seneschal ne se peut saouler de* ***regarder*** *messire Gauvain, et bien lui semble hardy homme.*
(55-116)

av) **Ao** : *Et lors i parut bien, que si tost com midis torna, lo virent tuit cil qui l'****esgardoient*** *autresi frec et autresi viste com il avoit esté a l'ancommancement de la meslee.*
Ez : *Et lors y parust bien, car si tost comme midy passa, tous ceulx qui le* ***regardoient*** *le virent aussi fort et aussi viste comme il avoit esté au commencement de la meslee.*
(55-146)

aw) **Ao** : *Et a toz cels que ele trovera me fera* ***esgarder****.*
Ez : *Et moult me fera* ***regarder****.*
(57-10)

ax) **Ao** : *Et messires Gauvains ne se retorne ne tant ne qant, car la damoisele li plaist a* ***esgarder****.*
Ez : *Et monseigneur Gauvain ne se retourne point, tant lui plaisoit la damoiselle a* ***regarder****.*
(59-26)

ay) **Ao** : *Mout fu bien herbergiez et furent ses plaies et ses bleceüres bien* ***esgardees****, et firent laianz que que il cuiderent que a lui plaüst.*
Ez : *Et fut moult bien hebergié, car bien lui fait ses playes* ***appareillier et regarder****. Et firent leans tout ce que ilz cuiderent que bon lui feust.*
(60-93)

az) **Ao** : *Et qant li chevaliers l'****esgarde*** *plus, plus lo prise, et tuit li autre.*
Ez : *Adoncques tant plus* ***regardent*** *Hector et plus le prisent.*
(60-119)

ba) **Ao** : *Et qant ele plus l'****esgarde****, plus li plaist.*
Ez : *Et tant plus le* ***regarde****, et mieulx lui plaist.*
(60-251)

bb) **Ao** : *Et cil l'ot venir, si l'****esgarde*** *et voit que il est chevaliers.*
Ez : *Et quant celui le voit venir, si le* ***regarde*** *et congnoit bien qu'il est chevalier.*
(62-2)

bc) **Ao** : *Et messires Gauvains* ***esgarde*** *la pucelle qui laianz l'avoit amené.*
Ez : *Et messire Gauvain* ***regarde*** *la damoiselle qui leans l'a amené.*
(62-55)

bd) **Ao** : *Et totes les genz sont venues defors sor les fosez qui mout sont parfont, et* ***esgardent*** *de totes parz les deus chevaliers qui laianz sont anclos.*
Ez : *Et toutes les gens demourerent sur les fossez qui moult estoient parfons, et* ***regardent*** *les deux chevaliers qui dedens sont enclos.*
(62-72)

be) **Ao** : *Et qant elle voit lo vallet qui la bataille* ***esgardoit*** *a cheval, si li demanda a cui il est.*
Ez : *Et quant elle voit le varlet qui la bataille* ***regardoit****, si lui demande a qui il est.*
(62-96)

bf) **Ao** : *Tornons an, si les **esgardons** un petit.*
Ez : *Nous nous en yrons deça et les **regarderons** ung petit jouster.*
(62-171)

bg) **Ao** : *Et ele lo regarde o vis, et puis **esgarde** un anelet que ele avoit an son doi.*
Ez : *Et elle regarde le viz, puis **regarde a** ung aneau qu'elle avoit a son doy.*
(62-237)

bh) **Ao** : *Et **esgardez** que ge ferai, ne ja ne dites mot.*
Ez : ***Regardez** que je feray et ne dittes mot.*
(62-242)

bi) **Ao** : *Si les **esgardent** a mervoilles les genz, car il portent lor escuz ce defors dedanz.*
Ez : *Si les **regardent** a merveille les gens, car ilz portoient leurs escus ce de dehors dedens.*
(68-89)

bj) **Ao** : *Et la dame de Malohaut, qui mout fu sage, **esgarde a** l'escu et voit a la clarté des chandoilles que li escuz est toz rejoinz.*
Ez : *Et la dame de Mallehault **alla regarder** l'escu, si vist qu'il estoit tout rejoint.*
(68-141)

bk) **Ao** : *Si l'ont a mervoilles **esgardé** longuement.*
Ez : *Et Gallehault l'en a moult **regardé**.*
(68-144)

bl) **Ao** : *Et Lanceloz **esgarde** Lyonnel, si prant an sa main lo glaive o li penons ere fermez, si lo met soz l'aisselle.*
Ez : *Et Lancelot **regarde** Lyonnel, si prent en sa main le glaive ou le panonceau estoit fermé, si le met dessoubz l'aisselle.*
(69-131)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *regarder*. Ici, “regarder”
  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; rapport de synonymie ; même étymon
- Voir *regarder*. Ici, v. intr., “regarder”
  `BrendanW` (1er q. XIIe [2e m. XIIIe], agn.) – ∅ ; rapport de presque synonymie ; même étymon
- *atendre*, “rester dans un lieu jusqu'à ce que qque ch. se produise”
  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; ATTĔNDĔRE

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 2

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 3

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 5

Nombre de remplacement(s) : 54

2 “voir”

`WaceMargAF` (ca 1135 [1267], norm. [art.]) – `GuillMachH` (1342-1363 [av. 1377], champ. sept. [Paris])

a) **Ao** : *Car il a talant de monter el tertre an haut por son chastel* ***esgarder****, que il amoit sor toz les chastiax do monde.*
Ez : *Car il a en tallent de monter au tertre en hault pour son chastel* ***veoir****, qu'il amoit sur tous les chasteaulx du monde.*
(1-71)

b) **Ao** : *Et qant il furent desarmé, Phariens monte en haut as creniaus et* ***esgarde*** *de totes parz la mervoille de gent qui an l'ost vient.*
Ez : *Et quant ilz sont desarmez, Farien monte en hault et commence a regarder devers la mer, et* ***voit*** *de toutes pars les gens qui viennent en l'ost de Claudas.*
(16-82)

c) **Ao** : *Et il* ***esgarde*** *sor la riviere un home a destre vestu de robe blanche, et s'en aloit mout grant aleüre.*
Ez : *Il* ***regarda*** *a destre* ***et vist*** *ung homme vestu d'une robe blanche qui s'en aloit grant alleure.*
(62-2)

d) **Ao** : *Certes, fait Hestors, ce poise moi qant il se haste, car mout volentiers* ***esgardasse*** *la biauté de ceste dame.*
Ez : *Certes, fait Hector, ce poise moy qu'il se haste tant, car moult voulentiers* ***veisse*** *la beauté de ceste dame.*
(63-43)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *vëoir*, "percevoir par les yeux" (rapport de synonymie)
- Voir *regarder*, v. intr., "regarder" (rapport de métonymie, du général au particulier)

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de remplacement(s) : 3

3 "(sens abstrait) considérer, examiner"

`EneasS2` (ca 1160 [ca 1200], norm. [lorr.]) – `NOGUIER, Histoire tolosaine` (1556)

a) **Ao** : *Et neporquant trop en porriez vos faire, car l'an doit en totes choses* ***esgarder*** *raison et mesure.*
Ez : *Et nompourtant trop en pourriez faire, car l'en doit en toutes choses* ***avoir*** *sens et raison.*
(10-17)

b) **Ao** : *Or* ***esgardez*** *combien vos me devez de guerredon.*
Ez : *Or* ***regardez*** *combien vous m'en devez de guerdon.*
(14-69)

c) **Ao** : *Si se remainnent ensins et* ***esgardent*** *comment les choses se prendront.*
Ez : *Ilz demeurent ainsi et* ***regardent*** *comme les choses viendront.*
(24-27)

d) **Ao** : *Et ge vos* ***esgart*** *volentiers por lo plus fol chevalier que ge onques veïsse.*
Ez : *Et je vous* ***regarde*** *voulentiers pour le plus fol chevalier que je veisse oncques.*
(46-6)

e) **Ao** : *Et li chevaliers vient en la forest, si* ***esgarde*** *se il veïst lo chevalier que il sivoit.*
Ez : *Et le chevalier est entré en la forest et* ***commence a escouter*** *s'il orroit nulle part le chevalier qu'il queroit.*
(46-23)

f) **Ao** : *Tant come ge plus t'****esgart****, fait li preudom, et ge plus fol te truis.*
Ez : *Tant comme je plus te* ***regarde****, fait le preudomme, et plus fol te treuve.*
(48-142)

g) **Ao** : ***Esgardez*** *quel tressor vos avez perdu.*
Ez : ***Regardez*** *le tresor que vous avés huy perdu.*
(51-147)

h) **Ao** : *Et si* ***esgardez*** *tot lo meschief qui avenir i puet. Et qanz chevaliers avez vos çaianz ?*
Ez : ***Regardez*** *quans chevaliers vous avez ceans.*
(60-189)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *avoir*, "avoir" (rapport d'hyperonymie)
- Voir *regarder*. Ici, "(sens abstrait) considérer"
  `AimonFlH` (1188 [XIII^{e}], traits Sud-Est [lorr.]) – ∅ ; rapport de presque synonymie ; même étymon

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 6

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

4 *esgarder (a/par) raison/droiture*, "juger selon la loi de la raison"
`ErecFr2` (ca 1170 [1re m. XIII^{e}], champ. mérid. [bourg.]) – `PhilomB` (ca 1170 [ca 1320], Paris) [525]

a) **Ao** : *Car por ce, se vos avez talent d'estre chevaliers, ne devez vos pas lo talant tant boter avant que vos n'i* ***esgardoiz*** *ançois raison, car por ce fu doné a home et raison et antandement que il* ***esgardast*** *droiture ançois que il anpreïst a faire rien.*
Ez : *Car se vous avez desir de estre chevalier, ne devez vous mie tant embrasser et ensuvir vostre vouloir que vous ne* ***regardez*** *a raison, qui fut donnee a l'omme avec entendement afin qu'il* ***regarde*** *a droiture ainçois qu'il entreprint aucune chose.*
(20-29)

b) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(20-29)

Lexème qui remplace : Voir *regarder*, "(sens abstrait) considérer" (rapport d'hyperonymie ; même étymon)

Nombre de remplacement(s) : 2

5 v. intr., "regarder"
`PhThCompS` (1113-1119 [déb. XIII^{e}], agn.) – `Mir. Femme` (ca 1368 [fin XIV^{e}], Paris)

525. La date de dernière attestation retenue l'est pour la date de composition du manuscrit ; la date de rédaction du *Lancelot* est postérieure, mais Ao est plus ancien.

a) **Ao** : *Et li jorz commança a esclarcir durement, et il* ***esgarde****, si voit les murs blancheier et la tor haute et lo baille environ.*
Ez : *Le jour si commença a esclercir, et il* ***regarde****, si voit les murs blancheoir et la haute tour et le belle d'environ.*
(3-1)

b) **Ao** : *Qant li rois ot dites ces paroles, il* ***esgarda*** *vers lo ciel et bati sa corpe et plora ses pechiez devant l'esgart Nostre Seignor.*
Ez : *Quant le roy eut dictes ces parolles, il* ***regarda*** *vers le ciel et batit sa coulpe et ploura ses pechiez devant le regard de Nostre Seigneur.*
(3-17)

c) **Ao** : *Et se ce est leus o ge nel puisse veoir, si* ***esgarderai*** *viaus cele part sovant et atant m'en refraindrai puis que ge nel porrai veoir.*
Ez : *Et s'il est en lieu ou je ne le puisse veoir, je* ***regarderay*** *souvent vers celle part et par ce m'en refroideray puis que je ne le pourray veoir.*
(10-28)

d) **Ao** : *Lors* ***esgarde*** *li rois, si li samble des deus anfanz que ce soient dui levrier trestot por voir.*
Ez : *Lors* ***regarde*** *le roy, et voit les deux enfans qui ressemblent estre deux levriers.*
(11-68)

e) **Ao** : *Et ele* ***esgardoit****, si veoit hors de ces maisons issir anfanz assez.*
Ez : *Et elle* ***regarde*** *et voit issir plusieurs enfans hors de ces maisons.*
(18-8)

f) **Ao** : *Quant ele s'esveilla, si se dolut mout de l'ire que ele avoit eüe en s'avision, et ele* ***esgarde*** *en sa main destre si i trueve escriz trois nons : Lyonel et Bohort et Lancelot.*
Ez : *Quant elle s'esveilla, elle se dolut moult du courroux qu'elle avoit eu en sa vision, et elle* ***regarde*** *en sa main destre et treuve troys noms escripz : Lyonnel, Boort et Lancelot.*
(18-11)

g) **Ao** : *Li rois* ***esgarde****, si voit que la litiere vient a lui tot droit.*
Ez : *Le roy* ***regarde*** *et voit que la littiere vient a luy tout droit.*
(21-6)

h) **Ao** : *Lors* ***esgarde****, si voit son auberc fausé endroit l'espaule, la ou il fu navrez qant il conquist la damoisele.*
Ez : *Elle le* ***regarde*** *et voit son haubert faulcé endroit l'espaule, par ou il fut navré quant il conquist la damoiselle.*
(22-15)

i) **Ao** : *Et les genz del chastel* ***esgardent*** *desor les murs si com li chevaliers les an mainne toz par son cors.*
Ez : *Et les gens du chasteau* ***regardent*** *aval les murs et voyent le chevalier dessoubz qui ainsi maistrie les autres par son corps.*
(23-41)

j) **Ao** : *Et lors escoute li Blans Chevaliers, si a oï un grant escrois. Et il* ***esgarde*** *contremont, si voit que c'est la porte qui est overte.*
Ez : *Lors escoute le Blanc Chevalier et a ouy ung estrois. Si* ***regarde*** *contremont, et voit que c'est a la porte.*
(23-50)

k) **Ao** : *Et la damoisele li dit qu'il* ***esgart*** *en haut desus l'autre porte. Et il* ***esgarde****, si voit lo chevalier de cuivre grant et merveilleus.*
Ez : *Et la damoiselle lui dit qu'il* ***regarde*** *en hault a l'autre porte. Et il* ***regarde*** *et voit le chevalier de cuivre grant et merveilleux.*
(23-55)

l) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(23-55)

m) **Ao** : *Li rois* ***esgarde*** *sor la porte an haut et voit un home qui sanbloit estre gaite.*
Ez : *Le roy* ***regarde*** *contremont et voit ung homme qui sembloit este guette.*
(25-14)

n) **Ao** : *Lors* ***esgarde*** *Kex contremont et voit lo chevalier desus la porte.*
Ez : *Lors* ***regarde*** *Keu contremont et voit le chevalier.*
(27-29)

o) **Ao** : *Lors* ***esgarde*** *li chevaliers, si voit la reine qui ja s'an aloit par anui.*
Ez : *Lors* ***regarde*** *le chevalier, et voit la royne qui ja s'en aloit par ennuy.*
(27-32)

p) **Ao** : *Longuement fu illuec tant que ja avesproit bien. Et il* ***esgarde****, si voit venir un hermite desus un grant asne.*
Ez : *Longuement fut illec tant que ja estoit sur le vespre. Il* ***regarde*** *et voit venir ung hermite sur ung grant asne.*
(28-3)

q) **Ao** : *Si com il* ***esgardoient*** *issi, si voient venir deus rotes de chevaliers toz armez.*
Ez : *Ainsi qu'ilz* ***r[e]gardoient****, ilz voient venir deux routes de chevaliers armez.*
(32-5)

r) **Ao** : *Ele se traist an la geole et la pucele mist anz sa teste, si* ***esgarde*** *mout bien et amont et aval. Et la dame li baille les chandoilles.*
Ez : *Puis entre en la geolle et* ***regarde*** *amont et aval. Et elle baille les chandelles a tenir a sa damoiselle.*
(49-18)

s) **Ao** : *Et la pucele* ***esgarde****, si li dit.*
Ez : *Et la damoiselle la* ***regarde****, si lui dit.*
(49-19)

t) **Ao** : *Et li chevaliers pensa totevoies apoiez sor son glaive et* ***esgardoit*** *vers la bretesche mout doucement o les dames estoient.*
Ez : *Et le chevalier estoit appuyé sur son glaive tout pensif en* ***regardant*** *vers la bretesche.*
(51-65)

u) **Ao** : *Et il **esgarde**, si voit lo chevalier au noir escu qui pensoit apoiez sor son glaive.*
Ez : *Lors **commence a regarder** contreval et voit le chevalier au noir escu.*
(51-67)

v) **Ao** : *Et la reine **esgarde**, si voit lo chevalier que Galehoz en moine.*
Ez : *Et elle **regarde** et voit que c'est le chevalier noir que Gallehaut emmaine.*
(51-146)

w) **Ao** : *Lors **esgarde** entor lui, si commança a huchier Galehot a haute voiz.*
Ez : *Lors **regarde** tout entour de lui et commence a huchier : Gallehaut, Gallehaut !*
(51-170)

x) **Ao** : *Et lors li conte de Lancelot comment il avoit ploré quant il **esgarda** vers eles.*
Ez : *Lors lui compte de Lancelot comment il avoit plouré qua[n]t il **regarda** devers elle.*
(51-321)

y) **Ao** : *Que que il disoient ce, si **esgardent**, si conurent monseignor Gauvain, si li vinrent tuit les braz tanduz con a celui que il il tenoient a seignor.*
Ez : *Quant ilz furent la arrivez, ilz **regarderent** et congnoissent que c'est monseigneur Gauvain. Si lui courent sus les bras tendus comme a celui qu'ilz tiennent a seigneur.*
(54-8)

z) **Ao** : *Et qant il orent avalé do tertre o val, si **esgarde** messires Gauvains que premiers aloit entre lui et monseignor Yvain, son conpaignon et son cosin, si **esgardent**, si voient venir un escuier sor un roncin si tost com li roncins lo puet porter.*
Ez : *Et quant ilz voulurent devaler le tertre pour aler en icelle lande, si **regarda** monseigneur Gauvain qui aloit le premier avec messire Yvain, son cousin, et voit venir ung escuier si tost comme son roussin le peut poter une grant hache danoise.*
(54-12)

aa) **Ao** : *Et qant il venoit desoz lo pin, si **esgardoit** en haut, si veoit une nue plaine de menues estoilles sanz clarté.*
Ez : *Et quant il fut venu dessoubz le pin, il **regardoit** en hault et il veoit une nue toute plaine de menues estoilles sans clarté.*
(55-37)

ab) **Ao** : *Et qant il ont une piece mengié, si **esgarde** li nains tot aval les prez et voit venir une pucele mout tost sor un palefroi.*
Ez : *Et quant ilz ont une piece mengié, le nayn **regarde** aval les prez et voit une damoiselle venir sur ung palleffroy.*
(55-50)

ac) **Ao** : *Et li nains **esgarde**, si voit deus chevaliers et trois serjanz, si estoient li chevalier armé de totes armes.*
Ez : *Et le nayn **regarde** et voit venir deux chevaliers et trois sergans armez de toutes armes.*
(55-59)

ad) **Ao** : *Et lors* ***esgarde*** *ou fonz d'un val et voit monseignor Gauvain qui se combat a un chevalier armé.*
Ez : *Et lors* ***regarde*** *au fons d'un val et voit messire Gauvain qui se combat a ung autre chevalier armé.*
(55-171)

ae) **Ao** : ***Esgardez****, dame ! Par foi, veez ci l'escu a vostre chevalier que Hectors va querre.*
Ez : ***Regardez****, dame ! Veez cy l'escu au chevalier que Hector va querir.*
(58-9)

af) **Ao** : *Et il* ***esgarde*** *sor destre, si vit une mout riche vile et mout belle, si estoit apelee Qanbenic.*
Ez : *Et il* ***regarda*** *a destre, et vit une moult belle ville et moult riche que on appelloit Cambenic.*
(59-1)

ag) **Ao** : *Et il* ***esgarde*** *a une fenestre an haut, si voit une damoisele de mout grant biauté qui li dit.*
Ez : *Et il* ***regarde*** *en une fenestre en hault et la voit de moult grant beaulté. Et elle lui escrie.*
(59-18)

ah) **Ao** : *Et il* ***esgarde****, si vit devant lui un chastel mout fort et mout bien seant.*
Ez : *Il* ***regarde*** *devant lui et voit ung chasteau moult bien seant.*
(60-146)

ai) **Ao** : *Si antrent an un plain et* ***esgardent*** *devant aus, si voient un chevalier qui an menoit une pucelle a force par lo frain.*
Ez : *Ilz entrent en une grant plane et* ***regardent*** *devant eulx, si voient ung chevalier qui amene une pucelle par force.*
(60-279)

aj) **Ao** : *Et li uns* ***esgarde****, si conut Hestor a ses armes.*
Ez : *L'un* ***regarde*** *et congnoit Hector a ses armes.*
(60-290)

ak) **Ao** : *Et lors* ***esgarde*** *messires Gauvains, si vit en une place devant lo chastel, autresi pres comme l'an traissist a trois foiz, mout grant asanblee de chevaliers. Et c'estoient les genz do chastel qui estoient ja issu hors.*
Ez : *Si* ***regarde*** *devant lui aval la praerie, et voit une assemblee de chevaliers et c'estoient les chevaliers du chasteau qui ja estoient yssus.*
(62-26)

al) **Ao** : *Et Guiflez* ***esgarde****, si voit a l'antree de la forest a la clarté de la lune deus damoiselles.*
Ez : *Et la lune comença a luire et Girflet* ***regarde*** *a l'entree de la forest et voit des damoiselles.*
(62-33)

am) **Ao** : *Et messires Gauvains* ***esgarde****, si voit un des plus biax liz que il onques veïst.*
Ez : *Il* ***regarde*** *et voit dedens le paveillon ung des plus beaux lis qu'il vist oncques.*
(62-46)

an) **Ao** : *Et li vallez vient tot a cheval por* ***esgarder****, car il n'avoit onques veüe bataille de deus chevaliers.*
Ez : *Et Lyonnel vient la a cheval pour les* ***regarder*** *bataillier, car jamais Lyonnel n'avoit veu bataille de deux chevaliers.*
(62-79)

ao) **Ao** : *Et messires Gauvains oï la tançon, si* ***esgarde*** *cele part et vit lo vallet que toz est montez, si se mervoille mout qui il puet estre.*
Ez : *Et monseigneur Gauvain ot la noise, si* ***regarde*** *celle part et voit le varlet, si se merveille qui il peut estre.*
(62-83)

ap) **Ao** : *Et qant il a grant piece alé, si* ***esgarde*** *devant lui et voit un home a pié.*
Ez : *Et quant il eut une grant piece alé, si* ***regarde*** *et voit devant lui enmy le chemin ung varlet qui estoit a pié.*
(62-124)

aq) **Ao** : *Lors* ***esgarde*** *messires Gauvains devant lui, si vit une mout riche maison don li porpris estoit mout granz.*
Ez : *Lors* ***regarde*** *monseigneur Gauvain devant lui et voyt une moult belle riche maison donc le pourpris estoit moult grant.*
(62-214)

ar) **Ao** : *Si est tote jor sor la tor an haut et* ***esgarde*** *amont et aval mout esbahiz.*
Ez : *Si est tous les jours en la tour en hault, la ou il se desconforte et* ***regarde*** *amont et aval.*
(68-2)

as) **Ao** : *Lors* ***esgardent*** *andui an haut et voient ce que tant amoient.*
Ez : *Et* ***regardent*** *eulx deux en hault et voieent ce qu'ilz ayment tant.*
(68-102)

at) **Ao** : *Lors* ***esgarde*** *Lanceloz vers la tor et voit lo mantel la reine pandeillier.*
Ez : *Lors* ***regarde*** *Lancelot le manteau a la royne.*
(68-110)

au) **Ao** : *Et lors* ***esgarde****, si voit l'escu a son col et dit.*
Ez : *Et lors* ***se regarde*** *et voyt l'escu sur son col, si leur dist.*
(69-20)

av) **Ao** : *Et il* ***esgarde*** *devant la porte, si voit les deus cenz chevaliers qui gardoient nuit et jor que li rois n'an fust menez.*
Ez : *Et il* ***regarde****, si voit devant la porte les deux cens chevaliers qui nuyt et jour la gardoient que le roy Artus ne fust emmené de leans.*
(69-124)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *regarder*, v. intr., “regarder” (rapport de presque synonymie ; même étymon)
- Voir *regarder*, “regarder” (rapport de presque synonymie ; même étymon)

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 5

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 2

Nombre de remplacement(s) : 40

Analyses des exemples

1 Sur les 126 contextes comparables, on observe 125 cas de substitution et un cas de variante. Le premier sens, “regarder attentivement”, est celui qui connaît le plus d’occurrences. Ses occurrences sont remplacées 61 fois par *regarder*, verbe de même sens et de forme proche, souvent dans un même type d’emploi. Une fois, dans le cadre du syntagme remplaçant, *regarder* est employé avec *apareillier* ; deux fois, c’est le verbe *atendre* qui est employé en Ez. Le deuxième sens, “voir”, est remplacé trois fois par *veoir* et une fois par l’emploi corrélé de *regarder* et *veoir*. *regarder* sert également de remplacement à six reprises pour le troisième sens, abstrait, de *esgarder*, “examiner”. Une occurrence de ce sens est remplacée par le verbe hyperonyme *avoir*.

2 C’est aussi ce sens qui connaît une variante, en 3 e), dans lequel « *esgarde* » donne « *commence a escouter* ». *regarder* sert également de remplacement au sein de la locution *esgarder raison/droiture*, documentée en 4, et, à 44 reprises, à l’emploi intransitif d’*esgarder*, en 5.

⟶ *regarder* est donc le verbe qui sert très majoritairement à remplacer *esgarder*.

Analyses internes

1 *regarder* est déjà bien employé en Ao, puisqu’il connaît 128 occurrences — et 243 en Ez. Parmi elles, on relève 22 occurrences de l’emploi de pronominal de *regarder*, “regarder en arrière/se retourner” — qui n’en connaît qu’une seule en Ez —, par exemple dans le passage suivant : « *Et qant il se regarde, si voit venir son message fuiant arrieres a grant paor de mort.* » (013-91)

2 Dans le manuscrit, le verbe peut prendre plusieurs sens, par exemple “observer autour de soi” : « *Et il regarde, si voit celui qi gisoit el ru de la fontaine qui ja se relevoit.* » (023-14) Il peut aussi avoir le sens concret d’“examiner”, particulièrement lorsqu’il est question de *plaies*, comme dans le passage suivant : « *Il se fait desarmer, si li regardent ses plaies li dui ostage qui remex furent.* » (013-252) Ces emplois le distinguent de ceux d’*esgarder*. Par ailleurs, contrairement à ce dernier, *regarder* n’est pas employé dans le témoin dans un sens abstrait, bien que ce sens existe dans la langue, étant attesté depuis `PsOxfM` (1re m. XIIe [mil. XIIe], agn.) [526].

3 “regarder” peut aussi avoir un sens marqué, en ce qu’il est souvent associé à une émotion forte : « *De ceste chose se done la reine garde, si vit que il regarde mout piteusement la ou les dames estoient.* » (051-265) Cependant, l’émotion provoquée peut être l’étonnement, comme dans le passage suivant : « *Et toz li mondes regardoit lo cheval Ydier a mervoilles, car nule beste qui a jornee aüst a corre ne corut onques si tost ne si delivrement com il corroit.* » (062-156) Cet emploi est proche de ceux que peut prendre *esgarder*, par exemple en 1 b) : « *Qant Claudas les vit, si lor fist mout grant joie et mout furent esgardé q’a grant merveilles estoient bel.* »

4 Observer les emplois corrélés des différents verbes relevant du champ sémantique de la vision peut permettre d’avoir un aperçu du système. On peut ainsi observer le contexte suivant : « *Et li bons chevaliers regarde la vile, si li est avis qu il l’avoit autre foiz veüe. Lors esgarde lo siege de la vile et la tor et les mostiers tant que il se remenbre que ce est Chamahalot.* » (046-3) Dans ce cas, Ez, suivant l’habitude de ses compositeurs, présente un passage raccourci, ne faisant usage que d’un seul des verbes : « *Et le bon chevalier regarde la ville, et congneut que c’estoit Kamalot.* » En Ao, l’action de *regarder* permet l’expression d’une vision globale tandis que *esgarder* permet l’expression d’une observation. En revanche, quand il est employé avec *veoir*, *esgarder* exprime la vision globale, et *veoir*, la focalisation :

526. Source : TLFi.

« *Et il esgarde, si voit en cele chambre trois escuz panduz en haut et furent atotes les houces.* » (023-17) Ici aussi, Ez ne présente qu'un seul des deux verbes : « *Il voit en celle chambre troys escuz penduz en hault et encores estoient atout les houches.* »

⟶ *regarder* et *esgarder* ont des emplois qui se recoupent et des emplois distincts, en Ao. Ils permettent tour à tour d'exprimer une vision plus ou moins précise. Néanmoins, *regarder* paraît être un emploi plus marqué : d'emploi plus rare, il est lié à la fois à l'expression d'une émotion forte — hormis l'étonnement —, d'un examen précis et de l'observation globale, qui est avant tout observation attentive de son entourage.

Comparaisons externes

1 Selon le DÉAF, au sein de *regarder*, le préfixe *re-* prend deux fonctions : une fonction locative, prenant le sens de "en arrière", et une fonction emphatique, issue de la fonction itérative. Si la première, donnant le sens "regarder en arrière", est obsolescente dès la fin du XII^e^ siècle[527], c'est probablement à cause de son marquage emphatique. En effet, à cause de lui, le verbe est de plus en plus employé, et cet emploi massif lui fait perdre ce marquage.

2 Par ailleurs, l'affaiblissement phonétique du *-s-* interne de *esgarder* fait entrer le verbe en homonymie avec les syntagmes construits sur les emplois de *garder*, précédés de la préposition *et*[528]. Il est donc logique que les locuteurs privilégient la forme qui échappe à toute confusion.

⟶ Le double marquage plus fort, sémantique et formel, de *regarder* par rapport à *esgarder* conduit à l'abandon du dernier au profit du premier.

Synthèse : *esgarder* disparaît complètement en Ez et est, dans la majorité des cas, remplacé par le verbe issu du même étymon *regarder*. En synchronie, les deux verbes sont bien employés et ont des emplois communs. *regarder* semble cependant être sémantiquement marqué, ce que confirme les données lexicographiques consultées. Ce marquage pousse probablement les locuteurs à en faire un plus grand usage. Par ailleurs, l'affaiblissement phonétique de *esgarder*, rendant des homonymies possibles, a pu renforcer cette tendance.

Typologie : Disparition totale ; il n'y a aucune occurrence dans l'incunable ; un des sens est encore employé jusqu'au milieu du siècle suivant
Facteurs supposés : Un verbe, issu du même étymon et connaissant des sens et emplois proches du verbe obsolescent, connaît un marquage sémantique plus fort ; affaiblissement phonétique, que ne connaît pas le verbe au marquage sémantique fort ; cet affaiblissement conduit les occurrences du verbe obsolescent à pouvoir être homonymes de syntagmes construits sur le verbe dont il est dérivé.

⊆ esgart

FEW, XVII, 512b, 513a : *WARDÔN

Ao : 3 ; Ez : 0

527. Le DÉAF donne ca 1180 comme date de dernière attestation ; on peut voir, en accord avec ce que suppose le dictionnaire, que certains emplois postérieurs permettent toujours l'expression de cette dimension, dans des contextes dans lesquels il n'est pas possible de déterminer exactement la portée de la vision.
528. En faisant une recherche simple dans l'entrée *garder* du DMF, on en relève 34 occurrences, dont une partie, concernant des emplois en corrélation avec d'autres verbes, ne prêtent cependant pas à confusion.

1 “action de regarder”

`YvainHu` (ca 1177 [1er t. XIVe], champ. mérid. [pic.]) – `GuillMachH` (1342-1363 [av. 1377], champ. sept. [Paris])

Ao : *Et bati sa corpe et plora ses pechiez devant l'**esgart** Nostre Seignor.*
Ez : *Et batit sa coulpe et ploura ses pechiez devant le **regard** de Nostre Seigneur.*
(3-17)

Lexème qui remplace : *regart*, “action de regarder”

`PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; *WARDÔN ; rapport de synonymie ; même étymon

Nombre de remplacement(s) : 1

2 “avis”

`GaimarB` (ca 1139 [déb. XIIIe], agn.) – `PassTroyB` (1490, Troyes)

a) **Ao** : *A ceste garantie porter furent establi cil qui plus valoient a l'**esgart** del comun des genz.*
Ez : *A ceste garantie porter furent esleuz ceulx qui mieulx valloient par le **regard** des gens.*
(20-31)

b) **Ao** : *Et neporqant tant li prient les pucelles que il doint lo respit jusq'au jor de l'asanblee qu'il demanderont as chevaliers qu'il en doit estre, par si que se li **esgarz** as chevaliers ne siet a Brehu, il revenra a sa bataille.*
Ez : *Et toutesfois tant lui dient les damoiselles qu'il donne respit jusques au jour de l'assemblee pour savoir que les chevaliers en diront, par ainsi que se leur **jugement** ne plaist a Brehin, il pourra demander et revenir a la bataille.*
(36-26)

Lexèmes qui remplacent :

- *jugement*, “avis”
  `FloreAL` (ca 1160 [ca 1300], agn. [pic.]) – ∅ ; JŪDĬCARE ; rapport de synonymie
- Voir *regart*. Ici, “décision sur examen”
  `DocHMarneG` (1232-1271, lorr. mérid.) – `CohenRég` (1501-1502, Mons [hain.]) ; rapport de presque synonymie ; même étymon [529]

Nombre de remplacement(s) : 2

Il est possible de mettre cette notice en relation avec celles qui portent sur le même radical du lexème, *esgarder* et *entresgarder*.

⊆ eslaissier

FEW, V, 223b : LAXĀRE

529. On trouve également l'expression *pour mon regard*, “à mon avis”, dans `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]).

Ao : 3 ; Ez : 0

eslaissier, v. pronom., “s’élancer”
`CligesC` (ca 1176 [mil. XIII^{e}], champ. mérid. [champ.]) – `Mir. Berthe` (ca 1373 [fin XIV^{e}], Paris)

1 **Ao** : *Et ses filz Dorins* ***s’eslesse*** *aprés Lyonel qui s’adrece a l’uis o la damoisele l’en menoit por foïr hors.*
Ez : *Et son filz Dorin* ***s’approuche*** *de Lyonnel qui se adressoit vers l’uys ou la damoiselle l’emmenoit hors.*
(11-62)

2 **Ao** : *Et qant messires Gauvains voit qu’il ne li respondra, si* ***s’eslaisse*** *et saut derriers lui sor son cheval toz armez, si l’anbrace parmi les flans et dit...*
Ez : *Et quant messire Gauvain voit qu’il ne lui respont mot, il sault derriere lui sur le cheval, si l’embrasse par les flans et dit...*
(68-46)

3 **Ao** : *Et ge vos lairai, fait Lyonniaus. Lors lo laisse. Et Lanceloz* ***s’eslaisse*** *desus la chauciee et Lyonniaus hurte aprés, si li dit...*
Ez : *Voire, dit son cousin Lyonnel, ainçois vous laisseroie je aller. Et Lancelot frape le cheval des esperons, si* ***sault*** *sur la chaussee et Lyonnel s’en va aprez lui, si lui dist...*
(69-114)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *aprochier*, v. pronom., “venir près de” (rapport de métonymie, du particulier au général)
- Voir *salir2*, “sauter, s’élancer” (rapport d’hyperonymie)

Nombre de remplacement(s) : 1
Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1
Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

† eslancier

FEW, V, 155a : LANCEARE

Ao : 6 ; Ez : 0

eslancier, v. pronom., “se jeter avec impétuosité en avant”
`ThebesC` (ca 1160 [ca 1400], poit. [agn.]) – ∅

1 **Ao** : *Et li autres* ***s’eslance*** *a lui, si lo li arache de la teste et giete loign tant con il puet giter.*
Ez : *Lors le bon chevalier lui arrache le heaume de la teste et le jette loing tant comme il peut.*
(47-11)

2 **Ao** : *Mais qant il voit qu’il n’i porroit durer, si* ***s’eslance*** *sor lo degré d’une fort maison qui iluec estoit.*
Ez : *Mais quant il voit qu’il ne pourra durer, il* ***se lance*** *soubz le degré d’une forte maison qui pres estoit.*
(47-20)

3 **Ao** : *Et puis* ***s'eslance*** *fors a son escuier qui ses deus glaives porte, s'en prant un et se refiert antr'aus.*
Ez : *Puis* ***se lance*** *hors a son escuier qui ses deux glaives porte, si en print ung autre et se fiert entr'eulz.*
(51-89)

4 **Ao** : *Et Hestors* ***s'eslance*** *anmi lo chanp et revient arieres lo glaive an la main, si porte chevaus et chevaliers a terre.*
Ez : *Et Hector* ***se lance*** *emmy le champ, le glaive allongnié, et abbat chevaliers et chevaux a terre.*
(60-108)

5 **Ao** : *Et il* ***s'eslance*** *outre que plus no regarde, si laisse corre la o il cuide trover meslee.*
Ez : *Et il* ***se lance*** *oultre car plus ne le regarde, et laisse courrir la ou il cuide trouver meslee.*
(69-96)

6 **Ao** : *Et qant Canile lo sot, si an ot tel duel que ele* ***s'eslança*** *de la roche laïs aval, si fu mout durement bleciee.*
Ez : *Et quant Kanulle le sceut, si en eut tel deul qu'elle* ***se laissa cheoir*** *de la roche amont eu fons aval, si fut toute cassee et debrisee.*
(69-160)

Lexèmes qui remplacent :

- *lancier3*, v. pronom., “se jeter avec impétuosité en avant”
  `ErecFr2` (ca 1170 [1re m. XIIIe], champ. mérid. [bourg.]) – ∅ ; LANCEARE ; rapport de synonymie ; même étymon
- Voir *laissier*. Ici, *soi laissier* [+ inf.], “se laisser [+ inf.]”
  `EneasS2` (ca 1160 [ca 1200], norm. [lorr.]) – ∅ ; rapport d'antonymie

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 1
Nombre de remplacement(s) : 4
Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

1 Sur les six contextes, cinq sont comparables et présentent des cas de remplacement. En 6, le verbe est remplacé par la périphrase « *se laissa cheoir* ». Celle-ci est à interpréter en tenant compte de la reformulation dont fait l'objet le contexte : en Ao, le contexte met en valeur tant la volonté qu'a la demoiselle de se jeter de la roche que le lieu de la chute, *aval*, alors que, en Ez, c'est la chute elle-même qui est valorisée, par la présence de l'association faite entre « *fons aval* » et *amont* et par l'existence même du verbe *cheoir*.

2 Dans les quatre autres contextes, *soi eslancier* est remplacé par *soi lancier*. Ce remplacement systématique est intéressant, car il témoigne d'une préférence marquée des compositeurs de Ez pour l'emploi du verbe non préfixé, qui est déjà présent à cinq reprises en Ao. Néanmoins, cette préférence ne correspond pas à la réalité de l'obsolescence, puisque *soi eslancier* continue d'être employé en français moderne, sous la forme *s'élancer*, toujours porteur du sens “se jeter avec impétuosité en avant”, tout comme *se lancer* continue d'être employé dans le même sens. Cependant, il faut constater que *soi eslancier* connaît peu d'attestations en français médiéval : le DÉAFpré recense seulement six textes en contenant des occurrences, dont Ao ; le DMF, un seul. Il est possible que le verbe ait été peu employé jusqu'en

français moderne [530], voire qu'il ait connu une phase de désemploi, peut-être à cause de la concurrence morpho-sémantique du très employé *se lancier* et par le nouveau sens que prend *eslancier*, en emploi intransitif, à partir du milieu du XIII^e^ siècle : "ressentir des élancements" [531].

Typologie : Disparition totale au sein du corpus témoignant probablement d'un abandon de l'emploi pronominal ; le verbe existe en français moderne
Facteurs supposés : Existence du verbe dont le verbe obsolescent est dérivé, bien plus employé et qui peut connaître les mêmes emplois ; extension sémantique du verbe obsolescent, qui fait perdre la dimension propre de mouvement.

⊆ eslëecier

FEW, V, 129b : LAETĬTIA

Ao : 1 ; Ez : 0

eslëecier, "réjouir"
`PsOxfM` (1re m. XII^e^ [mil. XII^e^], agn.) – `LA SALE, Reconf. De Fresne H.` (1457, traits de l'Ouest)

Ao : *La reine lo voit angoisos, si li dit por lui* ***esleecier*** *que il ne s'esmait mies...*
Ez : *La royne le voit angoisseux, si lui dit pour soy* ***reconforter*** *qu'il ne se esmaye mie...*
(57-107)

Lexème qui remplace : Voir *reconforter*, "consoler" (rapport d'hyponymie)

Nombre de remplacement(s) : 1

‡ esloiauter

FEW, V, 240b : LEGALIS

Ao : 7 ; Ez : 3

esloiauter, "prouver sa loyauter, se justifier"
`Ao` (ca 1220 [2e q. XIII^e^], bourg.) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen)

1 **Ao** : *Si vos pri et requier que vos me donez jor en vostre cort del contredire por moi* ***esleiauter*** *encontre celui qui ce osera avant metre, soit serjanz o soit chevaliers.*
Ez : *Si vous prie que vous me donnez jour en vostre court de le contredire pour moy* ***esloyaulter*** *contre cellui qui se y osera monstrer, soit sergent ou soit chevalier.*
(8-73)

530. Il faut noter que cela semble aussi le cas pour le XVI^e^ siècle : ni Hu ni `Est 1549` (*Dictionnaire françois-latin* [1549]) ne recensent l'emploi pronominal ; il est en revanche attesté à partir de `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]).
531. Le sens est attesté dans `Pères10L` (mil. XIII^e^ [2e m. XIII^e^], lorr.) d'après Mats. La présence de *s'élancer* en français moderne pourrait donc témoigner d'une nouvelle apparition ou d'une résurgence, par continuité de sens avec la forme transitive et par les nouveaux emplois abstraits qui sont faits de *élancier*, comme dans l'exemple suivant « Il nous eschoit... d'eslancer par fois nostre ame... bien loing au delà de son ordinaire », qui est un extrait de `Montaigne` (1580-1595), II, 29, cité dans Hu.

2 **Ao** : *Mais vos me fianceroiz avant comme leiaus rois que li dui fil lo roi Bohort qui mes sires liges fu n'ont pris par vos mort ne mehaig, et que, de quele hore que ge vos en semondrai, feroiz por vos* ***esleiauter*** *ce que vos m'aviez ore offert.*
Ez : *Mais vous me jurerez avant comme loyal roy que les enfans du roy Boort n'ont eu par vous mort ne mehaing. Et de quelque heure que je vous en semondray, vous ferez* ***en loyauté*** *ce que m'avez offert.*
(13-166)

3 **Ao** : *Seignor, j'ai ci parlé a mon seignor lo roi et le vostre, car vos volez por lui* ***esleiauter*** *qu'il se mete en ma garde tant que l'an saiche des anfanz noveles qui creables soient o de lor vie o de lor mort.*
Ez : *Seigneurs, j'ay parlé a mon seigneur et le vostre, c'est au roy Claudas qui cy est, lequel vous voulez* ***en loyauté*** *qu'il se mette en ma garde.*
(13-212)

4 **Ao** : *Et quant que ge me puisse de traïson* ***esleiauter****, tu savras orandroit que ge ne sui pas grantment entechiez de coardisse.*
Ez : *Et tant que je me puis de traÿson* ***esloyaulter****, tu sauras orendroit que je ne suis pas gramment entechié de couardise.*
(16-50)

5 **Ao** : *Dame, fait il, des chevaliers qui an la queste furent a il çaianz une partie, et chascuns doit estre por lui* ***esleiauter****, car messires li rois nos a toz tenuz por traïtres et por recreanz.*
Ez : *Dame, fait il, des chevaliers qui en la queste furent y a il ceans une partie, et chacun d'eulz se doit* ***monstrer loyal****, car monseigneur le roy nous a tous tenuz pour traistres et pour recreans.*
(53-31)

6 **Ao** : *Mais ge me randrai par covant que il me laise a* ***eslaiauter*** *vers cels qui me voudront prover que ge vostre fil ocis an murtre ne an traïson.*
Ez : *Mais je me rendray par convenant que vous me laisserez* ***loyaument deffendre*** *contre ceulx qui vouldront dire que j'ay occis vostre filz en meurdre ou en traÿson.*
(60-312)

7 **Ao** : *Mais qant il sera avant venuz, qui de ce me voudra esprover, et ge me serai* ***esleiautez*** *a l'aide de Deu, lors an irai ge aprés la pucelle an sa bessoigne et la ferai volentiers.*
Ez : *Mais quant cellui sera avant venu, qui ceste chose me vouldra prouver, et je m'en seray* ***esloyaulté*** *a l'aide de Dieu, lors m'en iray voulentiers faire la besongne a la pucelle.*
(63-16)

Lexèmes qui remplacent :

- *lëauté*, “bonne foi”
  `LoisGuillO` (ca 1150 [3e q. XIIe], agn.) – ∅ ; LEGALIS ; même étymon
- *lëal*, “qui a de l'honneur”
  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; LEGALIS ; même étymon
- *lëaument*, “avec justice”
  `RouH` (1135-1170 [ca 1300], frc.) – ∅ ; LEGALIS ; même étymon

Nombre de remplacement(s) au sein de *lectio facilior* : 2

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 2

Nombre de conservation(s) : 3

Analyses des exemples

Sur les sept contextes, on relève trois cas de conservation et quatre cas de remplacement. Les remplacements se font par des périphrases au sein desquelles des mots issus du même étymon sont utilisés. En 2 et 3, l'expression *en loyauté* est utilisée. Il s'agit probablement d'une *lectio facilior*. Dans le deuxième cas, le recours à l'expression change le sens général de la phrase : en Ao, la notion de loyauté porte sur Claudas alors qu'en Ez elle porte sur ses seigneurs. En 5, c'est l'adjectif *lëal* qui est utilisé, associé avec le verbe *monstrer* ; en 6, c'est l'adverbe *lëaument*, accompagné de *deffendre*.

⟶ Le recours aux périphrases permet d'exprimer de manière analytique la notion de loyauté associée à une action, ce que *esloiauter* exprime en Ao de manière synthétique.

Analyses internes

Les mots remplaçants sont déjà bien utilisés en Ao. Si *lëal* connaît une perte d'emplois, passant de 62 à 43 occurrences, *lëaument* et *lëauté*, eux, se maintiennent, présentant respectivement 26 et 21 occurrences en Ao, et 25 et 17 en Ez.

Comparaisons externes

Les phénomènes relevés ici peuvent être mis en rapport avec ceux relevés autour de *deslëauter* : une obsolescence partielle du verbe, le recours des compositeurs à des reformulations de passages à l'aide de mots issus du même étymon davantage employés et appartenant à d'autres catégories grammaticales. C'est en relevant la similarité des deux phénomènes que notre hypothèse, mettant en exergue un changement du rapport à ce qu'est la loyauté, devient plausible. Le nombre d'occurrences de *esloiauter* pourrait faire croire qu'il se maintient mieux que *deslëauter*, ce que les ressources lexicographiques démentent, puisqu'il semble que Ez en recense les dernières attestations.

⟶ Le verbe n'est plus employé car il ne correspond plus à une action définie comme telle.

Synthèse : Les occurrences de *esloiauter* en Ez semblent être des dernières attestations. Elles constituent néanmoins la moitié des occurrences totales que l'on trouve en Ao. L'autre moitié des occurrences est remplacée, à l'aide des lexèmes de la famille. Ce phénomène est le même que celui qui a été constaté pour *deslëauter*, semblant confirmer notre hypothèse d'un changement dans la vision de ce qu'est la loyauté : elle n'est plus une action, réalisée au profit de quelqu'un, mais un état d'esprit.

Typologie : Disparition partielle ; les occurrences trouvées dans l'incunable semblent être des archaïsmes
Facteurs supposés : Obsolescence de l'importance accordée à la foi jurée à une personne dans le système de représentation ; changement de perspective sur l'action réalisée : elle correspond davantage à un état.

⊆ esmer

FEW, XXIV, 230a : AESTIMARE

Ao : 1 ; Ez : 0

esmer, “évaluer, estimer”
CourLouisLe (2e t. XIIe [3e q. XIIIe], frc.) – PastoraletB (ca 1425 [2e t. XVe], pic.) [532]

Ao : *Sire, ge ai lor gent* ***esmee****, si n'ont mie plus de dis mille chevaliers.*
Ez : *Sire, j'ay* ***estimé*** *leurs gens et ne sont pas plus de dix mille.*
(48-10)

Lexème qui remplace : *estimer*, “évaluer”
HosebDunsterO (2e t. XIVe, agn.) – ∅ ; AESTIMARE ; rapport de synonymie ; même étymon

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

La leçon de Ez fait appel à un lexème plus récent, relatinisé. L'ordre de la proposition dans les deux témoins est également différent. L'amuïssement du *-s-* implosif a pu provoquer une homonymie entre *esmer* et *amer*.

⊆ esmiier

FEW, VI-2, 72b : MĪCA

Ao : 3 ; Ez : 0

esmiier, “réduire en petits morceaux, briser”
RoisC (2e m. XIIe [fin XIIe], agn.) – ∅ [vx | litt.] | Ac 1879 (*Dictionnaire de l'Académie française* [1879]) [spé.] | St FRANÇOIS DE SALES, Amour de Dieu (1615-1616 [1616], Paris) [spé.] | GalienD (XIVe [fin XVe]) [533]

1 **Ao** : *Si recuevre et fiert derechief parmi la teste et parmi les braz et par tot lo cors tant que de tot l'arc n'i a tant remex dont il poïst un cop doner que toz ne soit volez en pieces et* ***esmiez****.*
Ez : *Il court vers lui et le fiert derechief parmy la teste tellement que de tout l'arc n'est demouré donc il peut coup donner.*
(9-90)

2 **Ao** : *Si se feri si durement au mur et de la teste et del piz et des espaules que tot a* ***esmié*** *et teste et col, et les espaules debrisiees et par un po que cil qui desus estoit ne fu contre lo mur tuez.*
Ez : *Si ferist si durement a ung mur qu'il s'est* ***rompu*** *teste et col et par ung pou que cellui qui dessus estoit ne fut contre le mur tué.*
(13-42)

3 **Ao** : *Si s'antrefierent de grant aleüre des chevaus si durement que tuit li glaive* ***volent em pieces et esmient*** *que li uns ne li autres ne chaï ainz s'an passent outre.*
Ez : *Si se entrefierent es grans allures des chevaulx si durement que tous les glaives* ***vollent en pieces*** *si que l'un ne l'autre ne cheust ains passent oultre.*
(66-13)

532. La date de fin est donnée d'après la dernière attestation recensée dans le Gdf. Néanmoins, cette occurrence témoigne d'une évaluation générale : « *Sarre premiere s'acesma/ Et sa beaulté couvrir esma / Pour ce que Pharaon le roy / La convoita par grant desroy* » (leçon du ms, f. 41r). Pour un sens plus précis, “évaluer un nombre de personnes”, on pourrait donner la date de JPreisLiègeB (ca 1380 [1439], liég.).
533. Dès le XVIe siècle, l'emploi semble se restreindre, pour ne plus désigner que l'effritement de matières friables, dès Nicot 1606 (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) (principalement le pain).

Lexème qui remplace : *rompre*, “réduire en plusieurs morceaux”
PassionA (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; RŬMPĔRE ; rapport de synonymie

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1
Nombre de remplacement(s) : 1
Nombre de binôme(s) absent(s) : 1

⊆ espelir

FEW, III, 307a : *SPELLÔN

Ao : 3 ; Ez : 0

espelir, “expliquer, interpréter”
GaimarB (ca 1139 [déb. XIII^{e}], agn.) – PercefL2 (mil. XV^{e} [av. 1476], hain. [pic.])

1 **Ao** : *Ce me distrent cil qui mon songe m’**espelurent** que ansi m’avandroit.*
Ez : *Ce me disdrent bien ceulx qui **exposerent** mes songes que ainsi me aviendroit.*
(48-96)

2 **Ao** : *Mais, por Deu, me conseilliez de la grant mervoille que cil me distrent qui mon songe m’**espelurent**, que nule riens ne me puet estre garanz de ma terre perdre que li Leons Evages et li Mires sanz Mecine par lo consoil de la Flor.*
Ez : *Mais, pour Dieu, me conseilliez de la grant merveille que ceulx me disdrent qui mon songe me **exposerent**, que nul riens ne me pouoit estre garant de ma terre perdre que le Lyon Sauvage et le Mire sans Medecine et par le conseil de la Fleur.*
(48-130)

3 **Ao** : *Itel estoient li clerc qui ton songe t’**espelurent**.*
Ez : *Itelz estoient les clers qui ton songe te **exposerent**.*
(48-139)

Lexème qui remplace : *esposer1*, “expliquer qque chose en détail”
SBernCantG (4^{e} q. XII^{e} [ca 1200], wall. [pic.-wall.]) – ∅ ; PAUSARE ; rapport de synonymie

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1
Nombre de remplacement(s) : 2

Le remplacement est systématique. On peut supposer que la disparition de *espelir* est due en partie à la formation de *espeler*, qui prend le sens particulier de “épeler les lettres une à une” [534], tandis que les autres sens liés à l’explication se voient pris en charge par d’autres lexèmes.

‡ espessement2

FEW, XII, 199a : SPĬSSUS

Ao : 12 ; Ez : 4

534. À partir de GlVatR (1re m. XIV^{e}), selon le TLFi.

espessement2, “en grande quantité et en masse compacte”

GrantMalS2 (2e q. XIIe [mil. XIIIe], norm. [agn.]) – Mon 1636 (*Abrégé du parallèle des langues françoise et latine rapporté au plus près de leurs proprietés* [1636]) [dict. bil.] | Cotgr 1611 (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | O. DE SERRES, Théâtre d'agric. (1600 [1605], Paris)

1 **Ao** : *Et les gentis fames do païs s'i rendirent* ***espessement*** *et por Deu et por amor de la roine.*
Ez : *Et plusieurs des gentilles femmes du royaume de Benoic se rendirent illecques tant pour l'amour de Dieu que pour l'amour de la royne.*
(3-48)

2 **Ao** : *Et volent pierres et saietes et carrel si* ***espessement*** *com s'il pleüssent devers lo ciel. Mais mout se desfandent durement Claudas et les soes genz.*
Ez : *Et vollent saietes et carreaulx en l'air* ***a grande abondance****. Mais moult se deffendent vaillamment Claudas et ses gens.*
(13-34)

3 **Ao** : *Del grant cop qe Claudas ot receü selonc la joe fu toz estordiz et vains, ne cil ne li aida de rien qu'il avoit eü parmi l'espaule, et les plaies et les bleceüres qu'il avoit eües des saietes et des carriaus qui voloient* ***espessement*** *l'orent mout ampirié et affebli.*
Ez : *Claudas, pour ce coup derrenier et cellui qu'il avoit receu parmy l'espaule, et les playes que il avoit eues des saiettes et des carreaux, estoit moult empiré et affiebli.*
(13-51)

4 **Ao** : *Lors commance li assauz mout granz et mout perilleus, si volent saietes et pierres* ***espessement****, si refont grant frois et granz noises les lances qui peçoient sor les escuz.*
Ez : *Lors commence l'assault moult grant, et vollent saiettes et carreaux moul[t]* ***espessement****. Si font grant noises les lances qui retentissent sur les escus.*
(13-169)

5 **Ao** : *Si trova lo pueple* ***espessement*** *entassé, si les destraint si durement que a force covint toz les plus forz guerpir la place et foïr en la cité a garison.*
Ez : *Et trouva grant peuple* ***estroictement*** *enserré, si les contraint tellement que a force convint tous les plus fors guerpir la place et fouir en la cité a sauveté.*
(13-173)

6 **Ao** : *... et verroiz voz paveillons rompre et verser et voz homes ocirre et navrer* ***espessement****. Comment, fait Claudas, ai ge dons garde de toi ? Certes, oïl, fait Phariens.*
Ez : *Comment, fait Claudas, me doiz je donc garder de toy ? Oy, certes, fait Farien.*
(16-37)

7 **Ao** : *Les batailles lo roi Artus passent l'eive* ***espessement****, l'une aprés l'autre, et les gent Galehot vienent d'autre part.*
Ez : *Les batailles au roy Artus passent le gué* ***espessement****, l'ung aprés l'autre, et les gens Gallehaut viennent d'autre part.*
(48-51)

8 **Ao** : *Si passerent les genz lo roi petit et petit les lices, et asenblerent ansenble d'une part et d'autre.*
Ez : *Et passerent les gens du roy petit a petit les lices, et assemblerent d'une part et d'autre* ***espessement****.*
(51-36)

9 **Ao** : *Et les genz lo roi Artus s'estoient ja armees, et passoient l'eve* ***espessement*** *cil qui dessirroient lo joster, et autretel faisoient li Galehot.*
Ez : *Et les gens au roy Artus estoient ja armez, et passoient l'eaue* ***espessement****, et aussi faisoient les gens Gallehault.*
(51-64)

10 **Ao** : *Et ne demora gaires que il commança un duel si grant que tuit cil s'en esvoillent, qui devant lui gisoient. Et il ploroit si* ***espessement*** *comme l'aive li pooit plus* ***espessement*** *venir as iauz mais au plus que il pooit se gardoit d'estre oïz. Et an son plor disoit sovant : Ha ! las, chaitis, que porrai faire ?*
Ez : *Et commença a faire ung deul si grant que tous ceulz qui entour lui estoient s'en esveillerent. Et en son refrain disoit souvent : Ha ! chetif, que pourray je faire ?*
(51-192)

11 **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(51-192)

12 **Ao** : *Si commance a sospirer mout durement et les lermes li corrent tot contraval les joes si* ***espessement*** *que li samiz dont il estoit vestuz an fu moilliez jusque sor les genoz.*
Ez : ∅
(51-265)

13 **Ao** : *Car il covenoit que il an fussient loig por les carriaus et por les saietes qui volaient* ***espausement****. Et lors issi uns chevaliers armez de totes armes de laianz.*
Ez : *Car il convenoit qu'ilz en fussent assez loing pour les carneaulx et pour les saectes qui voloient. Atant se partit de leans ung chevalier armé de toutes armes.*
(69-125)

Lexèmes qui remplacent :

- *abondance*, “grande quantité”
  `PhThCompS` (1113-1119 [déb. XIII^{e}], agn.) – ∅ ; ABUNDANTIA ; rapport de synonymie
- *estroitement*, “d'une manière serrée”
  `WaceNicR` (ca 1150 [3^{e} q. XIII^{e}], norm. [agn.]) – ∅ ; STRICTUS ; rapport d'hyponymie

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1
Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1
Nombre de remplacement(s) : 1
Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1
Nombre de conservation(s) : 3
Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 4
Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 2

Analyses des exemples

1 Sur les treize passages, huit sont comparables. On y distingue trois cas de conservation, deux cas d'absence en Ez, deux cas de remplacement et un cas de présence en Ez.

2 Les cas d'absence, en 1 et en 13, s'interprètent aisément. *espessement* est un adverbe de manière qui peut donc être omis sans atteindre le sens général de l'énoncé. De la même manière, le cas de présence en Ez en 8 peut être compris comme une simple addition d'une dimension descriptive, qui se trouve probablement dans le modèle de Ez, et est peut-être présent assez tôt dans la tradition.

3 Dans deux contextes semblables, l'adverbe est conservé en Ez : il s'agit des passages 7 et 9, dans lesquels il est question, pour une armée, de traverser un gué. L'adverbe est aussi conservé en 4 : « *et vollent saiettes et carreaux moul[t] espessement.* » En revanche, en 13, Ez omet l'adverbe là ou Ao donne : « *por les carriaus et por les saietes qui volaient espausement.* » Le contexte de description des « *saiette et carreaux* » y est pourtant identique. On peut supposer une inattention de la part des compositeurs de Ez pour le cas de conservation, inattention dont la graphie « *moul* » pour « *moult* » peut être un témoin.

4 Notre hypothèse de l'inattention ponctuelle des compositeurs conduisant à la conservation est renforcée par le fait que, dans le passage 2, qui présente à nouveau des « *saietes et carreaulx* » qui « *volent* », l'adverbe *espessement* est remplacé par *a grande abondance*. Le deuxième cas de remplacement se trouve en 5. Il ne s'agit pas uniquement du remplacement de l'adverbe, mais aussi de celui du verbe : Ao présente la leçon « *... trova lo pueple espessement entassé* » et Ez « *... trouva grant peuple estroictement enserré* ».

⟶ Au vu du cas de présence et des cas de conservation, en omettant celle qui nous semble être le fruit d'une inattention, il semble que l'usage de *espessement* se restreigne pour désigner un groupe de gens qui se massent à un endroit, de manière active. Il semble que seule la désignation d'une masse serrée, dense, et non plus d'un grand nombre, soit ainsi exprimée en Ez.

Analyses internes

estroitement n'est pas attesté en Ao et connaît seulement l'occurrence ci-dessus en Ez. *abondance* est lui aussi complètement absent de Ao et connaît deux attestations en Ez.

Comparaisons externes

1 L'apparition du lexème *espessor*, "état de ce qui est dense, compact", attesté dans `OresmeCielM` (1377 [fin XIV^{e}], Paris [norm.]), a pu jouer un rôle dans l'abandon du sens de l'adverbe de "grande quantité" au profit du sens désignant une masse serrée. Le substantif *espessement* semble lui aussi subir cette évolution sémantique. Attesté pour la première fois dans `DurmG` (1er t. XIII^{e} [fin XIII^{e}], pic. [bourg./qques traits pic.]) — donc déjà à une date postérieure à la date de composition de Ao — avec le sens de "foule serrée", il tend vers l'abstraction et se met à pouvoir désigner la "densité" dans `AlexPr2H` (ca 1440 [ca 1458], Paris) [535].

2 D'un autre côté, le sens nouveau que peut prendre l'adverbe en moyen français, "souvent", recensé dans `AalmaR` (2^{e} m. XIV^{e} [fin XIV^{e}], pic. sept.), permet la désignation d'une multiplicité d'éléments, à un niveau temporel.

⟶ Une évolution sémantique semble toucher plusieurs mots de la famille de *espessement*. L'apparition de *espessor* a pu jouer un rôle dans cette évolution sémantique. Il serait peut-être plus exact de dire qu'elle est un phénomène de cette évolution, qui produit également l'apparition du sens relatif à la répétition dans le temps, type de multiplicité à un niveau temporel.

535. Source : FEW/DMF.

Synthèse : *espessement* se voit donc réduit dans ses emplois possibles à la fin du XV^e^ siècle. Cette réduction d'emplois touche presque à la perte d'un sens[536]. Cette perte concerne le sens le plus concret de désignation d'un grand nombre d'objets, en accord avec l'évolution sémantique de plusieurs mots de la famille de l'adverbe, vers la désignation de la densité de ces objets. Le nouveau sens de l'adverbe, sens temporel, permettant la désignation d'une multiplicité de phénomènes identiques, prend la dimension de la grande quantité qui composait auparavant son sens de "grand nombre" de choses. L'évolution sémantique peut être dite synthétique en ce sens qu'elle ne se focalise plus sur la dimension multiple des objets décrits mais sur leur état d'objet dense.

Typologie : Disparition d'emplois témoignant du début d'une disparition de sens
Facteurs supposés : Évolution sémantique synthétique : disparition des sens permettant l'expression de la multiplicité des objets décrits au profit de ceux mettant en avant leur état ; cette évolution sémantique concerne plusieurs des mots de la même famille.

‡ espiet

FEW, XVII, 178b : *SPEOT

Ao : 19 ; Ez : 0

espiet, "épieu, lance"
SLégerL (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – Doc. Poitou G., t.12 (1475-1483, Poitou)

1 **Ao** : *Si lo feri d'un **espié** qu'il avoit pris sor un hantier si grant cop enmi lou piz que li hauberz fausa.*
Ez : *Si le ferit d'une **espee** qu'il print a ung autre si grant coup emmy le piz que le haubert lui faussa.*
(13-223)

2 **Ao** : *... et qu'il li mist l'**espié** en la poitrine si en saut li sans aprés lo cop.*
Ez : *... et lui a mis l'**espee** en la poictrine tant que le sang en sault aprés le coup.*
(13-224)

3 **Ao** : *Et li sires de Saint Cirre qui d'espee n'avoit point aert l'**espié** dont Lanbegues avoit feru lor compaignon.*
Ez : *Le sire de Saint Cierre qui d'espee n'avoit point prent l'**espee** dont Lambegue avoit feru son compaignon.*
(13-230)

4 **Ao** : *Li chevaliers cui Lanbegues avoit feru de l'**espié** fu levez car n'estoit pas navrez a mort.*
Ez : *Le chevalier que Lambegues eut feru de l'**espee** fut relevé car il n'estoit mie navré a mort.*
(13-239)

5 **Ao** : *Et il regarde derriers lui, si voit lo nain qui avoit batu lo chevalier, si tenoit a deus poinz un **espié** tot sanglant dom il avoit feru lo cheval parmi les costez.*
Ez : *Et il regarde et voit derriere lui le nain qui le chevalier avoit batu, et tenoit aux deux mains une **espee** toute sanglante dont il avoit le cheval feru parmy le corps.*
(55-6)

536. Nous conservons dans la typologie l'idée de « disparition d'emploi » car notre hypothèse sur l'inattention des compositeurs demeure valable. Par ailleurs, l'adverbe est encore attesté au XVI^e^ siècle.

6 **Ao** : *Li uns de vos portera son* ***espié*** *et li autres portera un mail grant et pessant.*
Ez : *L'un de vous portera ung mail gros et pesant et l'autre une* ***espee*** *trenchant.*
(62-243)

7 **Ao** : *Et va li uns saisir un* ***espié*** *et li autres un mail gros et pessant, et vienent a un huis qui devers la chanbre lo roi ovroit.*
Ez : *Lors saisist le roy son* ***espee*** *et l'autre ung mail de fer gros et pesant, et vindrent a l'uys qui ouvroit devers la chambre au roy.*
(62-244)

8 **Ao** : *Si apoie li uns l'****espié*** *au costé par desus lo covertor et li autre antessa son cop.*
Ez : *Lors appuye l'un d'iceulx le* ***glaive*** *par dessoubz le couverteur, l'autre entesa son coup.*
(62-244)

9 **Ao** : *Et il s'esvoille et giete ses braz par desor l'****espié****.*
Ez : *Et il se esveilla et jette son bras en hault par dessus l'****espee****.*
(62-245)

10 **Ao** : *Et cil qui lo mail ot antessé fiert si durement que li* ***espiez*** *vole autre part et fiert en l'esponde do lit si que li fuz vole em pieces et est feruz ou mur plus de demi pié.*
Ez : *Et cellui qui le mail tenoit qui son coup avoit atesé, fiert si durement qu'il* **le** *fait voller en pieces et au ferir est bien entré au mur demi pié.*
(62-245)

11 **Ao** : *Et messires Gauvains s'esvoille de la freor et voit celui qui l'****espié*** *tient.*
Ez : *Et lors s'esveille monseigneur Gauvain de la freeur et vit celui qui l'****espee*** *tint.*
(62-246)

12 **Ao** : *Si se lance fors do lit toz nuz et arache l'****espié*** *do mur et an fiert parmi les costez celui qui apoié l'avoit sor lui.*
Ez : *Si se lance hors du lit tout nu et* ***l'****arrache hors du mur et en fiert celui qui apporté l'avoit parmy le costé.*
(62-246)

13 **Ao** : *Et lors prant l'****espié*** *et dit a la damoisele que ele ovre l'uis tot seürement.*
Ez : *Lors prent son* ***espee*** *et dist a la damoiselle que elle euvre l'uys tout seurement.*
(62-251)

14 **Ao** : *Et il fu anmi la chambre toz a pié atot l'****espié****. Si fiert celui qui fors issoit premier.*
Ez : *Et monseigneur Gauvain traict son* ***espee*** *et fiert celui qui premier venoit.*
(62-258)

15 **Ao** : *Si li lancent* ***espiez*** *poignanz parmi l'uis.*
Ez : *Si lui lancent* ***espees*** *trenchantes parmy l'uys.*
(62-258)

16 **Ao** : *Et qant il an pooit un ataindre, il n'aüst ja si fort armé que il ne li bot s'****espié*** *anz el cors, si lo redotent mout a ancontrer.*
Ez : *Et quant il en peut ung tenir, il n'aura ja si forte armure qu'il ne lui mette l'****espee*** *parmy le corps. Ilz le redoubtent moult a encontrer.*
(62-260)

17 **Ao** : *Si ocist messires Gauvains lo suen de l'**espié**, et la lance Sagremors peçoie, que s'amie li avoit donee.*
Ez : *Si occit messire Gauvain le sien et Saigremor rompt la lance que s'amie lui avoit donnee.*
(62-268)

18 **Ao** : *Et messires Gauvains les voit si s'adrece vers aus atot l'**espié**.*
Ez : *Et messire Gauvain leur adrece atout l'**espieu**.*
(62-268)

19 **Ao** : *Et li **espiez** brise et il met la main a Escalibor.*
Ez : *Et l'**espieu** brise ; lors met la main a l'espee.*
(62-268)

Lexèmes qui remplacent :

- *espee*, "épée"
  `EulalieH` (ca 900 [ca 900], pic.-wall. [Saint-Amand]) – ∅ ; SPATHA ; graphie proche
- *espiel*, "épieu"
  `MonGuill1C` (2e t. XIIe [1er q. XIIIe], pic. mérid.. [pic.]) – ∅ ; *SPEOT ; rapport de synonymie ; même étymon [537]

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 2
Nombre de remplacement(s) au sein de *lectio facilior* : 4
Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1
Nombre de remplacement(s) : 12

Analyses des exemples

1 Sur les 19 passages concernés ici, 18 contiennent des contextes pouvant être comparés. Trois lexèmes remplacent *espiet* : *espiel* (à deux reprises), *glaive* (à une reprise) et, le plus souvent, *espee*. Dans deux autres contextes, le lexème n'est pas remplacé par un autre substantif en Ez, mais par un pronom personnel.

2 Le remplacement de *espiet* par *espee* pose des problèmes de sens dans l'incunable. En effet, en 5, le nain fait usage d'une épée sur un cheval, ce qui, en vertu du statut médiocre de ce personnage dans la littérature arthurienne et de celui, à l'opposé, de l'épée, l'arme noble des chevaliers, semble être une erreur de leçon. Un tel remplacement peut mener à la production de scènes qui deviennent comiques, comme en 15, scène dans laquelle les personnages, en Ao, jettent des « *espiez poignanz* » à travers l'*uis*. En Ez, ce sont des « *espees trenchantes* » qui sont lancées, ce qui est tout à fait improbable.

3 Le remplacement de *espiet* par *espee* pose aussi des problèmes de cohérence au sein du texte. Ainsi, si en 6, il est question d'une *espee*, l'arme devient ensuite un *glaive* dans le passage suivant, en 7, peut-être à cause du type d'action réalisée ici (appuyer le « *glaive dessoubz le couverteur* »), action qui, aux yeux mêmes des compositeurs de Ez, ne semble pas réalisable par une arme aussi noble. Cet *espiet* continue d'apparaître sous la forme d'une *espee* dans la suite des passages, qui appartiennent au même épisode, jusqu'en 18. Dans ce passage et le suivant, l'arme qui se trouve en la main de Gauvain change et devient un *espieu*. Les deux passages se situent dans deux phrases successives. En Ao, on trouve : « *Et li espiez*

537. Mats donne une seule entrée pour *espiet* et *espiel*, que nous distinguons. La graphie *espieu* trouve sa première attestation dans `DoonMayaPi0` (mil. XIIIe [2e m. XIVe], pic.) (source : Frantext).

brise et il met la main a Escalibor. » Le passage est très explicite : si Gauvain met la main à Escalibor, une épée, c'est parce que ce qu'il avait auparavant dans la main n'en était pas une. Il est probable que, ayant sous les yeux un texte semblable, les compositeurs, comprenant alors que ce que Gauvain avait en main n'était pas une épée, aient modifié localement l'occurrence. Cette modification seulement locale renvoie à une pratique d'établissement du texte médiocre [538].

⟶ Les remplacements, amenant passages absurdes et incohérences dans le texte, semblent être le fruit d'une mauvaise leçon de la forme *espiez*, confondue avec *espee*. Si cette confusion peut se produire, c'est parce que la forme *espiez*, au moment de la composition de l'incunable, était probablement déjà obsolescente.

Analyses internes

Les lexèmes *espee* et *glaive* existent en Ao. Il nous paraît ici peu pertinent de dessiner avec précision le comportement de ces lexèmes remplaçants en Ao, car ce qui entre en jeu dans le présent cadre est davantage la capacité de compréhension de la forme *espiet* par les compositeurs-locuteurs, mise à mal par la confusion homonymique, que l'évolution diachronique de ses mots remplaçants.

Comparaisons externes

L'occurrence de la dernière attestation recensée, vers 1475-1483, témoigne elle aussi de la difficulté que posait déjà le mot, avec l'utilisation d'un binôme synonymique, « *espié ou baston ferré* », dont le deuxième segment a une valeur définitoire :

> *Ung desdiz escolliers, dont ledit Michelon ne scet le nom, meu de mauvais couraige et desplaisant de ce que ledit Michelon les regardoit, s'efforça de voulloir frapper icelui Michelon d'un espié ou baston ferré.*
> `Doc. Poitou G., t.12` (*Recueil des documents concernant le Poitou contenus dans les registres de la Chancellerie de France*, 1475-1483, Poitou)

⟶ La proximité de forme entre *espiet* et *espee*, renforcée par l'affaiblissement des consonnes finales et associée à des contextes d'utilisation conjoints, a conduit à une réduction d'emploi du premier mot, pour éviter les confusions. L'exemple ci-dessus est une bonne illustration de la volonté de réduire le plus possible les risques de confusion.

Synthèse : L'existence de la confusion entre *espiet* et *espee* dans l'incunable semble être une marque de l'obsolescence du premier lexème, à cause de leur proximité homonymique, due à la réduction des consonnes finales. La forme remplaçante, *espieu*, est d'ailleurs aussi présente comme élément remplaçant dans l'incunable, d'après les modalités qui ont été détaillées. Il est probable qu'elle devient la forme majoritaire, supplantant celle d'*espiet*, précisément à cause de la confusion que cette dernière pouvait créer.

Typologie : Disparition totale
Facteurs supposés : Amuïssement des consonnes finales ; cet amuïssement conduit à renforcer la proximité formelle du mot obsolescent avec un lexème appartenant au même champ sémantique et fréquemment co-occurrent ; une forme distincte, basée sur la même racine étymologique, existe depuis longtemps dans la langue.

538. Cette remarque ne prétend pas émettre de jugement de valeur. L'établissement d'un texte cohérent ne semble pas avoir été une des préoccupations constantes dans la production de l'incunable. Cf. à ce sujet le chapitre sur le rapport de l'incunable au texte, dans le premier volume.

∃ espoir2

FEW, XII, 165b : SPĒRĀRE

Ao : 18 ; Ez : 0

espoir2, “peut-être”

`CligesC` (ca 1176 [mil. XIII^e^], champ. mérid. [champ.]) – ∅ [rég.] | `SEYSSEL, Hist. de Louys XII` (1615, Paris)

1 **Ao** : *Dame, fait ele,* ***espoir*** *c'est por lo duel de Trebe qui est ars.*
Ez : *Dame, fait l'abeesse,* ***je espoire*** *que c'est pour le deul qu'il a eu de Trible, son chastel, qui est ars et brullé.*
(3-42)

2 **Ao** : *Et ancore m'a il fait autre anui, car il m'a tolu a ocirre une des plus beles bisches do monde ne que ge onques veïsse o plus* ***espoir****.*
Ez : *Et encore m'a il fait aultre ennuy. Car il m'a tollu deux biches, les plus belles que je veisse oncques.*
(9-102)

3 **Ao** : *Si a,* ***espoir****, ci de tex qui tost s'acorderoient a la mort Claudas, o fust a tort ou fust a droit, et s'il estoit morz par els sanz forfait parissant, si en seroient tuit honi a tozjorz mais, et un, et autre.*
Ez : *Et si y a* ***par aventure*** *cy de telz qui tost s'accorderoient a la mort de Claudas, fust a tort ou a droit, et se il estoit mort par eulz sans forfait, ilz en seroient reprouchiez a tousjours.*
(13-145)

4 **Ao** : *Ha ! sire, fait il, mout est ores miauz que ge muire en ceste bessoigne, se morir i doi, que cist chevaliers, qui est* ***espooir*** *de grant proesce, et l'an ne set ancores combien ge vail, ne rien n'ai fait por q'an fust blasmez messires li rois et ses ostex.*
Ez : *Haa ! sire, fait le varlet, mieulx vault que je meure en ceste besongne, se mourir en dois, que ce chevalier qui,* ***comme je espere****, est de grant prouesse, et l'en ne sçait combien je vail, car je n'ay encores fait quelque valeur.*
(21-63)

5 **Ao** : *Levez sus, biax douz sire, car ge ne sai qui vos iestes.* ***Espooir*** *vos iestes plus gentis hom que ge ne sai et ge vos sueffre a genolz devant moi, si ne faz mie que cortoise.*
Ez : *Beau doulx amy, levez vous, car je ne sçay qui vous estes.* ***Il peut estre que*** *vous estez plus noble que moy.*
(21-89)

6 **Ao** : *Sire, dit la reine, or n'i a que del sosfrir, car cil qui tant nos en a mostré* ***espooir*** *nos en mosterra plus.*
Ez : *Sire, fait la royne, il vous convient ung peu souffrir, car cellui qui tant nous en a monstré nous monstrera encores,* ***comme je espoire****, tout le surplus.*
(28-54)

7 **Ao** : *Departons les, car li rois i a de ses meilleurs chevaliers, et cil a la dame* ***espoir*** *ne sevent mie tant d'armes.*
Ez : *Departons les, car le roy a les meilleurs chevaliers, et ceulx de la dame ne sçaivent mie,* ***comme je cuide****, tant d'armes comme les autres.*
(32-9)

8 **Ao** : *Si giete son escu et sa lance et dit qu'il ne portera mais hui armes ne* ***espoir*** *ja mais, car trop li est mesavenu et meschaü com il un tel chevalier a mort.*
Ez : *Il jecte son escu et sa lance et dit qu'il ne portera de ce jour armes, car trop lui est mescheu quant il a mis a mort tel chevalier.*
(33-29)

9 **Ao** : *Et tex puet estre mout preuz de cors qui n'a mie totes les bontez de cuer.* ***Espooir*** *vos ne savriez a cestui si grant joie faire que il no tenist a outraige et a vilenie.*
Ez : *Et tel peut estre moult preux du corps qui n'a mie toutes les proesses du cueur.* ***Et comme je espoire****, vous ne saurez ja a cestui faire si grande joye qu'il ne le tiengne a oultrage et a villennie.*
(49-22)

10 **Ao** : *Et par aventure il l'a tenu a orgoil car il voit bien que la besoigne est plus a vos c'a totes les autres. Si pense* ***espooir*** *que petit lo prisastes, qant vos ne li deinastes mander que il feïst d'armes por vostre amor.*
Ez : *Par avanture il l'a tenu a orgueil, et pense que petit le prisastes quant vous ne lui daignastes mander qu'il feist d'armes pour vostre amour.*
(51-92)

11 **Ao** : *Et qant il furent amont, si prant la reine Galehot a consoil si li dist : Galehot, ge vos ain mout et se feroie plus por vos que vos ne cuidiez* ***espooir****. Et il est voirs que vos avez lo bon chevalier an vostre compaignie et an vostre baillie.*
Ez : *Si le prent la royne par la main et lui dist : Gallehault, je vous ayme moult, et il est voir que vous avez le chevalier en vostre baillie.*
(51-220)

12 **Ao** : *Coment, fait ele, est il donc coneüz çaianz ? Dame, fait il, tex genz lo porroient veoir* ***espooir*** *qui bien lo conoistroient.*
Ez : ∅
(51-235)

13 **Ao** : *Hé ! sire chevaliers, fait la damoiselle, vos n'iestes mies si cortois com vos deüssiez estre, que par un po que vos n'avez escachié un chevalier qui est* ***espooir*** *ausi gentils hom com vos iestes o plus.*
Ez : *Haa ! sire chevalier, fait la damoiselle, vous n'estes mie si courtois comme vous deussiez estre, car par ung peu que vous n'avez cy escachié ung chevalier qui est,* ***comme je espoire****, aussi gentil homme comme vous estes ou plus.*
(60-6)

14 **Ao** : *Mais an cest point ne panroie ge fame, ne nule annor an cest siegle ne tanroie, car j'ai mout a faire et mout me covanra* ***espoir*** *a cerchier ainz que ge aie trové ce que ge quier.*
Ez : *Certes, sire, je ne prendray femme, ne nul honneur ne tenray, car j'ay trop a faire et me convendra maintes terres cerchier premier que je aye trouvé ce que je quier.*
(60-263)

15 **Ao** : *Mais ge me vaign plaindre de vos a vos meïsmes, car a autrui ne m'en sai clamer, car nus ne m'en puet si bien faire droit comme vos meïsmes, se por ce non* ***espooir*** *que vos n'iestes mies sires de vos. Et il dit que vilenie n'i panse il nules. Mais bien soiez vos venue, damoiselle. Et se ge vos ai rien mesfait, jel vos amanderai volentiers.*
Ez : *Je me viens a vous complaindre de v[o]us mesmes, ne nul ne m'en peut fai[re] droit sinon vous. Et il dit que a villenie ne pense il pas. Et se je vous ay en riens meffait, je le vous amenderay voulentiers.*
(60-270)

16 **Ao** : *Mais porte, fait li nains, un pain o toi, si feras des sopes an la fontaine, que* ***espooir*** *li chevaliers ne manja hui, si mangeroit volentiers.*
Ez : *Et porte avec toy ung pain pour faire des soupes a la fontaine, car* ***je pense qu'****il ne menga huy, si mengera voulentiers.*
(60-296)

17 **Ao** : *Et messires Gauvains esgarde la pucelle qui laianz l'avoit amené, qui mout durement plore, si l'an poise mout durement que* ***espoir*** *elle voudroit, mout ce panse, que il anpreïst ceste bataille mais* ***espoir*** *que prier ne l'an ose et crient que elle lo taigne a mauvaitié et a recreance s'i il s'en est retraiz. Si vient au vallet et dit que il s'an aile a son pere et li die que toz soit seürs que il a trové un chevalier qui sa bataille li fera.*
Ez : *Et messire Gauvain regarde la damoiselle qui leans l'a amené, laquelle ploure moult tendrement. Lors sault avant et dit au varlet : Retourne a ton pere, et lui dis que il soit tout seur et qu'il a trouvé chevalier qui sa bataille fera.*
(62-55)

18 **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(62-55)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *esperer*. Ici, "supposer"
  `LancM` (ca 1177 [ca 1235], champ. mérid. [champ.]) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen) ; même étymon
- *aventure*, *par aventure*, "par hasard"
  `CligesC` (ca 1176 [mil. XIII^{e}], champ. mérid. [champ.]) – ∅ ; *ADVĔNTŪRA
- Voir *pöoir*. Ici, *il peut estre que*, "peut-être que"
  `PhThCompS` (1113-1119 [déb. XIII^{e}], agn.) – ∅ ; rapport de synonymie [539]
- *cuidier1*, "supposer"
  `AlexisS2` (fin XI^{e} [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; COGITARE
- Voir *penser*, "envisager" (rapport de co-hyponymie)

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 6

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes avec transposition : 3

539. La locution précise n'est pas renseignée. Mats ne présente pas la locution employée avec le pronom impersonnel ni avec *que* ; le DMF ne donne pas la forme avec pronom impersonnel ; le FEW donne les deux formes, mais séparées et, pour la forme impersonnelle, à une date plus tardive que la date de composition de Ez.

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 7

Analyses des exemples

1 Sur les 18 contextes, dix sont comparables. Le contexte 14, qui a été catégorisé comme une variante, pourrait être considéré comme un exemple d'absence. En effet, Ao donne : « *et mout me covanra espoir a cerchier* » et Ez : « *et me convendra maintes terres cerchier* ». L'évolution porte ici sur le verbe *cerchier* : en Ao, il s'agit d'un emploi absolu et intransitif, dans le sens de "vagabonder", alors que Ez ignore ce sens et le remplace par un emploi transitif, doté du sens de "fouiller". L'emploi transitif nécessitant un complément, Ez l'introduit. Il n'est pas possible de trancher avec certitude sur la catégorie de la leçon : il peut s'agir d'une omission suivie d'un ajout, par rapport à *cerchier*, ou bien de l'interprétation de *espoir* comme substantif complément d'objet de *cerchier* avec son remplacement afin d'obtenir un contexte plus cohérent.

2 Les neuf contextes restants présentent des cas de remplacement. Cinq présentent la leçon *(comme) je esp(oi/e)re* à la place de l'adverbe, présentant une continuité formelle forte entre les deux leçons. La première personne du singulier, marquant donc la dimension de la supposition personnelle, est présente deux autres fois, une fois par « *je pense que* » en 16 et une fois par « *comme je cuide* » en 7. Les deux autres contextes présentent des formes impersonnelles : « *par aventure* » en 3 et « *il peut estre que* » en 5.

⟶ Le remplacement n'est pas systématique, mais une tendance se dessine : celle d'employer le verbe correspondant à l'adverbe présent en Ao, qui connaît une forte proximité formelle. Cet emploi est intéressant car il semble lui-même archaïque, Ez présentant les dernières attestations de ce sens. Par ailleurs, l'indication explicite de la personne qui fait la supposition est un trait saillant des remplacements. Tous les cas de remplacement se caractérisent par le refus d'employer un adverbe simple, au profit de formes composées de plusieurs occurrences.

Analyses internes

1 *esperer* est présent une seule fois en Ao, contre quinze en Ez, ce qui témoigne d'une augmentation de l'emploi du verbe. L'occurrence en Ao présente le même sens que Ez, "supposer" : « *Et qant il ont un po alé, si voient chevaus venir aprés aus mout durement. Sagremor, dist messires Gauvains, j'espoir que jes oï venir.* » (062-285) La focalisation du point de vue est ici très marquée. Les personnages voient venir les chevaux, puis Gauvain affirme à son compagnon qu'il suppose que les personnages qu'ils attendent arrivent, à partir de cette perception. C'est l'opinion du personnage qui est mise en avant. *penser* et *cuidier1*, très présents dans les deux témoins — bien que le premier témoigne d'une meilleure stabilité que le second [540] — sont aussi des marques de personnalisation de la supposition.

2 Au contraire, *par aventure*, présent 17 et quinze fois dans chacun des deux témoins, semble marqué par l'absence de focalisation, associée à une certitude basse. Par exemple, dans l'exemple suivant : « *et par avanture il sera dedanz lo terme morz ou otrez d'armes o vos serez morte...* » (055-25), la présentation de trois situations différentes coordonnées par *o* témoigne de l'absence de certitude dans les propos. La locution prend aussi le sens de "au hasard", comme dans le passage suivant : « *Et la o il s'an passe outre, li Blans Chevaliers fiert par aventure de l'espee arrieres main el nasel del hiaume.* » (023-33)

540. On relève ainsi pour le premier, 178 et 179 occurrences, et, pour le second, 391 et 292.

3 *il puet estre que* est présent une fois en Ao, dans ce contexte : « *Sire, fait ele, il puet estre que vos n'avez pas en costume a faire chevalier s'au vostre non, car vos n'an avez ancores estez requis par avanture.* » (021-23) La locution fonctionne avec celle examinée *supra*, *par aventure*. D'autres occurrences de *il puet estre* sont attestées, mais le sens y est différent. Il s'agit en effet dans ces cas de l'évocation de la possibilité d'une action, dans le sens "si cela est possible", par exemple dans le passage suivant : « *Et neporqant tant me dites, s'il puet estre, que ce est que vos avez veü en moi par quoi vos savez que ge n'ai ne sen, ne debonaireté, ne cortoisie.* » (011-5).

⟶ On constate donc une multiplicité de possibilités de l'évocation de la supposition, dès l'époque de la composition de Ao. Cependant, on peut observer la différence entre les emplois marqués par une personne et les autres : cela a une incidence quant au degré de probabilité de la possibilité sous-jacente. *espoir* serait alors une sorte d'entre-deux, par le lien qu'il continue d'entretenir avec le verbe *esperer*, marqué.

Comparaisons externes

1 C'est peut-être cet entre-deux qui fait de la position de l'adverbe une position difficile à tenir, face à une multiplicité d'expressions. Par ailleurs, sa forme est homographe de certaines occurrences du verbe employé à la première personne du singulier de l'indicatif présent, et aussi du substantif *espoir*, d'abord "espérance", puis "supposition, avis" [541]. Ce dernier sens tombe en désuétude [542], tout comme le sens du verbe. Si l'homographie éventuelle des trois mots ne pose probablement pas de problème de compréhension, du fait des usages distincts qu'ils supposent, cela renforce le lien qui existe entre eux. Ils sont ainsi tous trois touchés par l'obsolescence de ce sens de "supposition".

2 L'obsolescence du sens est probablement causée par la plus grande force du sens lié à l'espérance, et à la présence d'autres verbes permettant d'exprimer la supposition. Ces verbes sont ceux déjà largement employés évoqués ci-avant, mais aussi de nouveaux, comme *suposer*, dont le sens de "conjecturer" est attesté dans `ClefD` (ca 1280 [ca 1316], norm. [pic.]) [543].

⟶ Dans la famille de mots de l'adverbe, le sens lié à la supposition disparaît, probablement du fait du plus grand marquage sémantique du sens lié à l'espérance et de la concurrence de nombreuses autres formes liées à la supposition.

Synthèse : Le verbe *esperer*, employé à la première personne et dans le sens de "supposer", est celui qui sert majoritairement au remplacement. Il est lui-même archaïque. Cela montre l'influence de la forme qui se trouve dans le manuscrit sur celles que les compositeurs de Ez choisissent d'utiliser pour la remplacer. Cela montre aussi que, pour eux, le verbe est sans doute plus compréhensible que la forme adverbiale, qui semble cependant conservée plus longtemps. L'adverbe *espoir* disparaît, sous l'influence de l'obsolescence du sémantisme de la supposition qui touche toute la famille de mots. Cette obsolescence est due à la plus grande importance d'un autre sens au sein de la famille, celui lié à l'/espérance/, et à l'émergence de nouveaux concurrents au sein de la dimension sémantique de la supposition. L'adverbe ne possédant que ce sens disparaît donc, d'autant plus que plusieurs moyens alternatifs peuvent être utilisés pour évoquer le doute ou l'hypothèse, moyens qui sont par ailleurs davantage marqués clairement dans le degré de certitude qu'ils permettent d'évoquer.

541. Le premier sens est attesté dans `AdamN` (2e m. XIIe [2e q. XIIIe], agn. [tour.]), le second depuis GaimarB, d'après Mats.
542. Le FEW donne le XIIIe siècle comme date limite d'utilisation, et un emploi encore dans la locution *selonch leur espoir* dans `FroissChronL` (1370-ca 1402 [XVe], pic.).
543. Source : Mats.

Typologie : Disparition totale
Facteurs supposés : Obsolescence des sens liés à la supposition dans toute la famille de mots à laquelle l'adverbe est lié, de manière forte, grâce à leur proximité formelle, à cause de la force d'un autre sens ; émergence de mots permettant l'expression de ces sens obsolescents ; existence de locutions permettant l'expression de l'hypothèse avec des degrés de certitude marqués.

⊆ esserrer

FEW, III, 292a : EXERRARE

Ao : 1 ; Ez : 0

esserrer, "se perdre"
`SBernAn1F` (fin XII^e, lorr. [lorr. (Metz)]) – `Psaut. lorr. A.` (1365, lorr) [544]

Ao : *Or vos loeroie gié, fait la pucelle, que vos aleissiez la o vos oïsier ançois novelles de chevalier errant, car vos porroiz tost* ***esserrer et desvoier*** *an ces forez.*
Ez : *Ores vous loeray je donc, fait la damoiselle, que vous alissiez avant la ou vous penseriez trouver les chevaliers errans, car vous pourriez trop* ***esgarer*** *en ceste forest.*
(63-77)

Lexème qui remplace : Voir *esgarer*, emploi intr., "se perdre" (rapport de synonymie)

Nombre de remplacement(s) de terme dans un binôme : 1

Le binôme « *esserrer et desvoier* » se fait remplacer par un verbe seul en Ez.

† essoigne

FEW, XVII, 275a : *SUNNI

Ao : 13 ; Ez : 4

1 "excuse, empêchement"
`CourLouisLe` (2^e t. XII^e [3^e q. XIII^e], frc.) – `Trév 1771` (*Dictionnaire universel françois et latin* [1771]) [spé.] | `BOURDIGNÉ, Pierre Faifeu` (1532, Angers)

a) **Ao** : *Mais il a un trop grant* ***essoigne*** *en ce que vos me requerez, car j'ai juré sor saintes reliqes que ja mais de nul home terrien ne recevrai terre devant que ge savrai des anfanz mon seignor lo roi Bohort voires enseignes.*
Ez : *Mais il y a ung tres grant* ***doubte*** *en ce que vous me requerez, car j'ay juré sur sains que jamais de homme terre ne recepvray devant que je saiche vrayes nouvelles des enfans au roy Boort.*
(16-125)

b) **Ao** : *Et c'est la chose par qoi vos porriez plus noz cuers avoir, mais del tot ne vos os ge assurer ne ne doi, car bien avez oï l'****essoine****. Mais an quelque leu que nos ailliens, ge et mes niés, li vostres cors n'a de nos garde, ainz lo vos avrons fait savoir.*

544. Le mot paraît être un régionalisme de l'Est : le FEW donne des attestations en wallon., lothr., frcomt.

Ez : *Et c'est la chose pour quoy vous pourriez plus tost noz cueurs avoir, et de tout je ne vous oseroye asseurer. Mais en quelque lieu que nous alons, vostre corps n'a de nous garde, ains le vous ferons assavoir*
(16-131)

c) **Ao** : *Et bien li commande si chier com il a honor qu'il soit au diemenche, sanz nule* ***essoigne****, chevaliers, car ele lo viaut issi.*
Ez : ∅
(21-20)

d) **Ao** : *Comment ? fait la pucele qui avoit esté em prison, avra il assemblee par tans ? Oïl, fait il, n'i a mie un mois a venir. La, fait ele, sera il, se del cors n'a* ***essoigne****.*
Ez : *Comment ? fait la pucelle qui avoit esté en prison, y aura il assemblee ? Oy, fait il, dedens ung moys. La sera il donc, fait elle, s'il n'a* ***essongne*** *de son corps.*
(38-2)

e) **Ao** : *Et ge vos aseürerai que ge revenrai la nuit en vostre prison, se ge n'ai* ***essoigne*** *de mon cors.*
Ez : *Et je vous asseureray que je reviendray la nuyt en vostre prison, se je n'ay* ***essongne*** *de mon corps.*
(48-37)

f) **Ao** : *Et vos i eroiz, fait ele, mais vos pleviroiz que vos vos metroiz en ma prison lo soir, se vos n'avez* ***essoigne*** *de vostre cors.*
Ez : *Donc irez vous, fait elle, moyennant que vous reviendrez le soir en ma prison, se vous n'avés* ***essongne*** *de vostre corps.*
(48-38)

g) **Ao** : *Et bien sachiez que vos ne porriez rien demander que ge ne feïsse* ***sanz essoigne****. Messires Gauvains l'an mercie mout durement.*
Ez : *Et bien sachiez que vous ne me pourriez riens demander que je ne feisse. Et messire Gauvain l'en mercie.*
(62-157)

h) **Ao** : *Et la reine mande Lancelot que il i soit* ***sanz nul essoigne****, et Galehoz, que elle i era et celeement se contaigne tant que elle lor face savoir a volenté*
Ez : *Et la royne mande a Lancelot qu'il y soit* ***sans faulte*** *car elle y sera et se contiengne tout celement tant qu'elle lui face savoir.*
(64-8)

i) **Ao** : *Ge voil que vos vaigniez anquenuit gesir o moi an celle tor. Ce n'est mies, fait il,* ***essoignes****, se vos me creantez que ge face de vos ce que chevaliers doit faire de s'amie.*
Ez : *Et je vous pry que vous viengniez ennuyt gesir avec moy en celle roche. Ce n'est mie, fait il,* ***essoigne****, se me creancés que vous ferez de moy ce que je vouldray faire, c'est a dire que vous ferés ma voulenté.*
(68-125)

Lexèmes qui remplacent :

- *dote*, "incertitude"
  `BrutA` (ca 1155 [4e q. XIIIe], norm./agn. [agn.]) – ∅ ; DUBITARE ; rapport d'hyponymie

- *faute*, *sans faute*, “à coup sûr”

  JoinvW1 (1309 [ca 1335], champ. [Nord-Est]) – ∅ ; FALLĔRE ; rapport d’hyperonymie

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

Nombre de conservation(s) avec transposition : 1

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de conservation(s) : 3

2 “obligation”

Ao (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – ComtePoitM (1re m. XIIIe [déb. XIVe], pic.)

a) **Ao** : *Sire Claudas, sire Claudas, bien sachiez qant ge me randrai a vos que j’avrai tel* ***essoigne aparissant*** *que ja nus ne m’en blasmera, et qant ge me randrai a vos ne a autrui, ge ne me randrai pas comme traïtre.*
Ez : *Sire Claudas, sire Claudas, bien saichiez que quant je me rendray, je aura telle* ***enseigne*** *que ja homme ne m’en blasmera, et quant je me rendray a vous ne a autre, je ne me rendray pas comme traitre.*
(2-30)

b) **Ao** : *Biaus niés, fait il, mal avez fait qant vos l’****essoigne*** *de m’asenblee n’avez mis fors de vostre sairement.*
Ez : ∅
(50-14)

c) **Ao** : *Et ses peres dit que ce ne puet estre car il a trop grant* ***essoigne****.*
Ez : *Et son pere lui dit que cestui ne peut elle avoir car il a trop* ***a faire****.*
(60-265)

d) **Ao** : *Et Hestors dit ne li poist mies, que s’il i avoit tel covant, il crienbroit qu’il aüst tel* ***essoigne*** *que il li esteüst mantir a force.*
Ez : *Hector dit que ce ne lui peut il promettre, et que s’il lui avoit promis, il craindroit que telle* ***enseigne*** *lui pourroit avenir que malgré lui le convendroit mentir.*
(60-274)

Lexèmes qui remplacent :

- *enseigne*, “preuve”

  LancM (ca 1177 [ca 1235], champ. mérid. [champ.]) – Trév 1771 (*Dictionnaire universel françois et latin* [1771]) ; ĭnsĭgnia ; rapport de métonymie, du particulier au général ; graphie proche

- Voir *faire*, “réaliser une chose abstraite” (rapport d’hyperonymie)

- Voir *enseigne*. Ici, “renseignement”

  CligesC (ca 1176 [mil. XIIIe], champ. mérid. [champ.]) – N. DE MONTREUX, Prem. Liv. des Bergeries de Juliette (1585, Paris) ; rapport de métonymie, du général au particulier ; graphie proche

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

1 Sur les treize contextes, dix sont comparables. Parmi eux, on relève cinq cas de remplacement, quatre cas de conservation et un cas d'absence. Ce dernier en 1 g) concerne la locution *sanz essoigne*, qui sert d'appui à l'affirmation : « *Et bien sachiez que vos ne porriez rien demander que ge ne feïsse* » et qui peut donc être ôtée dans une visée de raccourcissement textuel sans nuire au sens général de la séquence.

2 Les cas de conservation concernent le premier sens relevé, "excuse". Trois d'entre eux apparaissent au sein de l'expression *essoigne du corps* [de qqu'un], en 1 d), 1 e) et 1 f). Le dernier cas de conservation concerne le passage 1 i), au sein de l'expression « *ce n'est mie essoigne* ».

3 Les cas de remplacement sont variés. En effet, ils se font par l'emploi à deux reprises de la forme graphiquement proche *enseigne*, mais aussi par *doubte. sans essoigne* se voit remplacé par *sans faulte* et *a faire* est employé en 2 c) pour exprimer l'empêchement de la réalisation d'une chose.

4 L'extension sémantique de *essoigne* dans le sens de "obligation", qui peut être vue comme telle puisqu'il n'y en a pas d'occurrence avant le premier tiers du XIII^e^ siècle [545], a pu jouer un rôle dans l'affaiblissement progressif du mot. En effet, il signifie ainsi à la fois l'"obligation" et l'"empêchement", ce qu'il faut faire et ce qu'il n'est pas possible de faire, deux dimensions opposées l'une à l'autre. C'est le sens d'obligation qui tombe le premier en désuétude, probablement parce que moins ancré dans le réseau sémantique.

5 Par ailleurs, le sens d'"empêchement, excuse" semble se spécialiser dans le sens juridique, et prend, au XIV^e^ siècle, le sens précis de "justification en justice, en partic. excuse avancée auprès d'un juge lorsqu'on est empêché de comparaître en justice au jour fixé" [546]. Si la spécialisation a pu avoir une influence sur l'éviction du sens opposé à ce sens, elle a aussi pu avoir un rôle dans le désemploi du mot dans son sens général.

6 Il faut aussi constater l'apparition de la forme latinisée de *excuse* dans `BoucicL` (1409 [déb. XV^e^]) [547], qui a pu jouer contre l'emploi de *essoigne*, puisque possédant un même sens et bénéficiant d'un certain prestige, du fait de son origine latine. Par ailleurs, le mot dont dérive *essoigne*, *soing*, connaît, dans la seconde moitié du XV^e^ siècle, une évolution. D'abord attesté, dès `RolS2` (ca 1100 [2^e^ q. XII^e^], agn. ou norm. [agn.]), dans la locution *n'avoir soin de*, "ne pas se préoccuper de" [548], donc prenant le sens de "souci, inquiétude", il connaît une succession de développements. Il prend le sens d'"exactitude que l'on apporte à qque chose", attesté dans `MistR` (1458 [ca 1500], Paris) [549]. La locution *avoir le soin a*, "veiller à ce qu'une chose se conserve", est attestée dans un témoin daté de 1503 [550], soit très peu de temps après la date de composition de notre incunable, suggérant un emploi antérieur ou du moins des emplois évoluant vers ce sens. L'évolution sémantique de *soin* a pu démotiver l'emploi d'*essoigne*, par la distance sémantique qui se crée entre les deux mots.

545. Si Mats donne `RenclCarH` (ca 1225 [fin XIII^e^], pic. [frc./pic.]) comme témoin contenant la première attestation, elle semble peu ou prou contemporaine de celles recensées en Ao.
546. Dans le DMF, il est possible de relever une attestation de ce sens dans un document daté de 1345, dans `Chartes Abb. St-Magl. T.F.` (1280-ca 1400).
547. Source : Mats.
548. Source : Mats.
549. Source : TLFi.
550. Source : TLFi.

Typologie : Disparition partielle ; une part importante des occurrences est remplacée, témoignant de l'obsolescence du mot
Facteurs supposés : Extension sémantique du mot le conduisant à posséder deux sens opposés sémantiquement ; spécialisation du mot, en continuité avec le premier sens, conduisant notamment à l'éviction du sens le plus récent, mais aussi à la fragilisation du sens proche non spécialisé ; évolution sémantique du lexème dont le mot obsolescent dérive, créant une distance sémantique entre eux et fragilisant ce dernier ; existence de lexèmes pouvant prendre les emplois ; parmi eux, un substantif est un emprunt latin.

† establer1

FEW, XII, 223b : STABULUM

Ao : 3 ; Ez : 1

establer1, "mettre dans une étable"
`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ [rég.] | `Ac 1932-35` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1932-1935])

1 **Ao** : *Et il descent, et ele prant son cheval, sel fait* ***establer****.*
Ez : *Adonc il descent. Elle fait* ***mettre*** *son cheval* ***en l'estable****.*
(20-13)

2 **Ao** : *Et li autres prant lo cheval, si l'****estable*** *mout bien. Puis vint arrieres, si desarme monseignor Gauvain.*
Ez : *Et le clerc* ***maine*** *le cheval* ***a l'estable*** *et vient desarmer messire Gauvain.*
(62-9)

3 **Ao** : *Sire, fait la pucelle, descendez. Et il descendent et* ***establent*** *lor chevaus mout bien.*
Ez : *Sire, fait la damoiselle, descendez. Et ilz descendent et* ***establent*** *leurs chevaux.*
(62-218)

Lexème qui remplace : *estable2*, "écurie"
`BrutA` (ca 1155 [4e q. XIIIe], norm./agn. [agn.]) – ∅ ; STABULUM ; rapport de presque synonymie ; même étymon

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 2
Nombre de conservation(s) : 1

Sur les trois contextes, on observe deux cas de remplacement et un cas de conservation. Si le lexème semble bien attesté en français moderne, le constat d'un remplacement à deux reprises par une forme analytique reste intéressant. Le verbe employé dans les deux contextes connaissant un remplacement n'est pas le même : il s'agit de *metre* ou de *mener* le cheval à l'*estable*. C'est ce substantif qui est porteur du sémantisme du lieu. Les remplacements semblent témoigner de la tendance analytique dont fait preuve Ez : plutôt que de faire usage d'un verbe permettant l'expression synthétique de l'action de mener le cheval et du lieu où on le mène, le recours à un verbe et à un substantif est préféré, détachant ainsi l'action, le /mouvement/ effectué, du lieu où le mouvement aboutit.

Typologie : Disparition partielle ; une occurrence est conservée ; le verbe continue d'être employé
Facteurs supposés : Préférence de l'usage d'une construction analytique.

† estage2

FEW, XII, 239a : STARE

Ao : 4 ; Ez : 2

1 "position"
`Saisna/lB` (XIII[e] [fin XIII[e]], pic. [Paris ?]) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen)

Ao : *Longuement parlerent de lui, ne onques ne s'an mut de son* ***estaige****.*
Ez : *Longuement parlerent de lui, ne oncques ne se meust de son* ***estage****.*
(51-70)

Nombre de conservation(s) : 1

2 "demeure, hébergement"
`RolS2` (ca 1100 [2[e] q. XII[e]], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ [rég.] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `CHART., L. Paix` (ca 1426, Bayeux)

a) **Ao** : *Dex ne li avoit pas doné piz a outraige de grant ne de gros ne d'espesseté qui i fust, car autresin estoit granz li cuers en son endroit, si covenist que il crevast par estovoir s'il n'eüst tel* ***estage*** *o il se reposast a sa mesure.*
Ez : *Dieu ne lui avoit pas donné poitrine a oultrage de la grandeur ne de la grosseur qu'il avoit, car se aussi grant estoit le cueur en son endroit, il eust convenu qu'il eust crevé s'il n'eust eu tel* ***hostage*** *ou il reposast a sa mesure.*
(9-27)

b) **Ao** : *Et an la tornelle o la gaite avoit corné lo jor, avoit deus puceles en une chambre desous l'****estaige*** *a la gaite, et c'estoient celes que la Dame del Lac avoit envoiees au chevalier.*
Ez : *En la tournelle ou la guette avoit corné estoient deux pucelles* ***en ostage****, et c'estoient celles que la Dame du Lac avoit envoiees a Lancelot.*
(30-1)

Lexème qui remplace : *ostage2*, "demeure, hébergement"
`EneasS2` (ca 1160 [ca 1200], norm. [lorr.]) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen) ; HŎSPES ; rapport de synonymie ; graphie proche

Nombre de remplacement(s) au sein de *lectio facilior* : 1

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

3 "espace d'habitation entre deux planchers"
`FloreAL` (ca 1160 [ca 1300], agn. [pic.]) – ∅

Ao : *Et qant il vienent el maien* ***estage****, si truevent bien plus de quarante chevaliers et sergenz toz armez qui les asaillent.*
Ez : *Et au moyen* ***estaige****, ilz trouverent plus de quarante chevaliers qui les assaillent.*
(26-9)

Nombre de conservation(s) : 1

1 Sur les quatre contextes, on observe deux conservations, un remplacement et une variante. En Ao, trois sens sont présents. Le premier sens, “position”, est celui d’une occurrence conservée en Ez, mais il s’agit probablement d’un archaïsme, puisqu’il n’y a pas d’autre attestation après elle. Le sens “hébergement” est remplacé, en 2 a), par un substantif de même sens et de graphie proche, *ostage*. Il est intéressant de noter que, pour ce dernier lexème également, Ez présente la dernière attestation. Les compositeurs ont donc une préférence, consciente ou non, pour cet emploi lui aussi caduc, montrant l’obsolescence encore plus grande de *estage*. Si le même substantif *ostage* est employé en 2 b), il s’agit ici d’une occurrence d’un autre sens, “personne livrée ou reçue comme garantie de l’exécution d’une promesse, d’un traité”. Cette leçon variante, qui conduit probablement à la reformulation du contexte, est aussi un témoin de l’obsolescence de *estage*. Le dernier sens, “espace d’habitation entre deux planchers”, emploi conservé en Ez, existe en français contemporain.

2 *estage* évolue sémantiquement : par extension de ce dernier sens, il se met à pouvoir désigner “chacune des divisions d’un ensemble formé de parties superposées” au XIV^e^ siècle [551], sens dont les applications peuvent être très variées. Cette extension de sens montre la force sémantique du sens “espace d’habitation entre deux planchers”, probablement par l’image efficace qu’il véhicule, celle de “niveau”, applicable à de nombreux objets. Les sens liés à la “position” — et, par extension, à des “positions” prolongées, le “séjour”, la “résidence”, etc. — se détachent nettement de ce sens et deviennent obsolescents, face aux possibilités d’emploi déjà multiples du nouveau sens. Cette obsolescence est à mettre en correspondance avec celle du verbe *ester*, “être debout, rester”, dont le substantif dérive [552], et à l’émergence, au XIII^e^ siècle, de lexèmes synonymes pouvant prendre les différents emplois : le substantif *posicïon*, “lieu où est placée une chose”, est attesté dans `RègleSBenNicH` (déb. XIII^e^, norm.) ; *demeure*, “lieu où l’on séjourne”, dans `SGraalIVS` (ca 1225 [prob. 1316], pic.) [553].

Typologie : Disparition partielle ; l’occurrence de l’un des sens est un archaïsme ; un autre sens existe toujours en français contemporain
Facteurs supposés : Un des sens du lexème devient productif : le nouveau sens peut être employé dans de nombreux contextes ; obsolescence des sens qui ne sont pas productifs par la distance sémantique qui se crée entre eux et le nouveau sens que ses possibilités multiples d’emploi rendent fréquent ; obsolescence du verbe dont le lexème est dérivé, qui fragilise encore plus les sens obsolescents ; émergence de lexèmes synonymes.

⊆ estäif

FEW, *XII, 246a : STATĪVUS

Ao : 1 ; Ez : 0

estäif, “frappé d’un grand étonnement”
`Ao` (ca 1220 [2^e^ q. XIII^e^], bourg.) – `GuillMachPriseM` (1370-1372 [av. 1377], Paris) [554]

551. Une attestation se trouve dans un document daté de 1343 dans `Conf. Jug. Parlem. Paris` (1319-1350, Paris) (source : DMF).
552. On pourra ici consulter la notice sur le verbe.
553. Source : Mats et TLFi.
554. Dans la plupart des dictionnaires, le sens documenté est “lent, paresseux”, ou alors “qui séjourne quelque part”. Le DMF documente, lui, le sens présent ici.

Ao : *Et il an est mout* ***estahis*** *et avileniz de ce que or set il bien que or ont veü son mauvais contenement, si crient que la riens o monde que il plus aimme l'an ait moins chier.*
Ez : *Lors est tout* ***esbahi*** *de ce que ores sçait il bien qu'ilz ont veu par leans son mauvais contenement, si doubte que celle du monde qu'il plus ayme ne l'en ait mains chier.*
(69-61)

Lexème qui remplace : *esbäir*, v. ppe, "frappé d'un grand étonnement"
ProvSalSanI (mil. XII[e] [déb. XIII[e]], agn.) – ∅ ; BATARE ; rapport de synonymie ; graphie proche

Nombre de remplacement(s) : 1

La proximité graphique a pu jouer ici dans le phénomène de remplacement, dans le cadre d'une *lectio facilior*.

† ester

FEW, XII, 237a : STARE

Ao : 47 ; Ez : 1

1 "s'arrêter"
ErecFr2 (ca 1170 [1re m. XIII[e]], champ. mérid. [bourg.]) – ∅ [spé.] | QJoyesR (ca 1400 [1464], Ouest [poit.])

a) **Ao** : *Et Kex l'aert parmi lo braz, si li dit :* ***Estez****, sire, car j'ai porpensé comment nos l'an porrons giter. Comment ? fait messire Gauvains.*
Ez : *Keu le prent parmy le bras et lui dist : J'ay pensé comment nous l'en pourrons oster. Comment ? fait messire Gauvain.*
(19-26)

b) **Ao** : *Li rois tressaut por lo son del cor qu'il ot oï, si demanda a monseignor Gauvain qu'il vit* ***ester*** *devant lui que ce estoit. Mais ce que a esté, sire, fait messires Gauvains, que vos avez tant pensé, qu'il n'est nus qui nel taigne a trop grant mal ?*
Ez : *Le roy tressault pour le son du cor. Lor lui demande monseigneur Gauvain : Qu'avez vous tant pensé, sire ? Il n'est homme qui ne le tiengne a trop grant oultraige.*
(19-26)

c) **Ao** : ***Estez****, biax sire, fait li chevaliers, n'i antrez pas, car ma damoisele dort ne ge ne voudroie en nule guise que ele s'esveillast autrement que de son gré.*
Ez : ∅
(22-4)

d) **Ao** : *Et li chevaliers vait aprés lui, si lo prant au frain.* ***Estez****, fait il, cest cheval vos covient a laissier. Por quoi ? fait li noviaus chevaliers.*
Ez : *Le chevalier va aprés et le prent au frain et dit :* ***Arrestez vous****, car il vous convient laisser ce cheval. Pour quoy ? fait le nouveau chevalier.*
(22-62)

e) **Ao** : *Et Kex li seneschaux vint aprés, si li crie : **Estez**, sire chevaliers, car messires li rois velt savoir qui vos iestes.*
Ez : *Et Keu le seneschal s'en vient aprez et lui crie : **Arrestez**, sire chevalier, car monseigneur le roy veult savoir qui vous estes.*
(28-28)

f) **Ao** : *Et si li dist : **Estez**, ge ne me combatrai mais a vos, mais venez la ou ge vos manrai, si vos mosterrai mervoilles.*
Ez : *Et dit : **Arrestez**, je ne me combatray plus a vous, mais venez la ou je vous meneray, et je vous monstreray merveilles.*
(46-32)

g) **Ao** : *Et tuit li chevalier corrent monseignor Gauvain au devant si li escrient : **Estez**, sire chevaliers ! Vos n'i eroiz mies devant que vos savroiz comment.*
Ez : *Et lui escrient : Vous mourrés devant que sachiez comment les chevaliers ont nom.*
(59-36)

h) **Ao** : *Ha ! damoiselle, por Deu, ceste me laissiez, et ge vos donrai totes les lor se vos volez. Et ele commance a rire. **Estez**, fait ele, vos iestes pris. Lors lo reprant par lo poign et dit as chevaliers que se traient ansus.*
Ez : *Et dist a la damoiselle : Ceste espee me laissiez, et je vous donneray toutes les aultres se vous les voulez. Et elle commence a rire et le prent par le poing, et dist aux chevaliers qu'ilz se traient arriere.*
(59-55)

i) **Ao** : ***Estez**, seignor chevalier ! Ne vos conbatez plus devant ce que vos m'aiez dit li qex de vos amena ci cest roncin.*
Ez : ***Arrestés vous**, seigneurs ! Ne vous combatés plus, mais dictes moy lequel amena cy cest roucin.*
(62-132)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *arester*, "s'arrêter" (rapport de synonymie)
- Voir *arester*. Ici, v. pronom., "s'arrêter"
  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; rapport de synonymie

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 2

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 2

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 2

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 2

2 "être"

`HerbCandS` (déb. XIIIe [2e m. XIIIe], pic. [Est]) – `1383` [555]

555. La date de dernière attestation est celle d'un document présent dans `Runk`.

a) **Ao** : *Certes, fait Leonces, mout* ***estera*** *fiers et sages s'il vit, qui que il soit.*
Ez : *Certes, fait Leonce, il est d'un noble courage et moult* ***sera*** *sage s'il vit.*
(15-1)

b) **Ao** : *Dame, un jor que ge vos demandai se vos voudriez antrer, et vos deïstes que oïl, si* ***estoiez*** *mout esbahie par sanblant.*
Ez : *Dame, fist il, ung jour que je vous demanday se vous vouliez leans entrer. Et vous dictes oÿ. Et* ***estiez*** *moult esbahie par semblant.*
(51-255)

c) **Ao** : *Si li jura Marguenors que il li feroit son chastel a tozjorz mais* ***ester an pais*** *do Roi des Cent Chevaliers.*
Ez : *Et jura Marganor sur sains qu'il feroit tant que ses chasteaux et forteresses* ***seroient en paix*** *du Roy des Cent Chevaliers.*
(60-260)

d) **Ao** : *Ne nuns no puet faire* ***ester am pais*** *que la reine solement. Et si tost com ele li commande a* ***ester am pais****, ja puis ne se movra. Si an fait la reine tant que toz li siegles s'an mervoille.*
Ez : *… que nul ne peut faire* ***tenir en paix****, et elle en fait tant que tout le monde s'en merveille.*
(69-10)

e) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(69-10)

Lexèmes qui remplacent :

- *estre1*, “être”
  `SermentsB` (842 [ca 1000], Soissons) – ∅ ; ESSE ; rapport de synonymie
- Voir *tenir1*. Ici, “contenir”
  `EneasS2` (ca 1160 [ca 1200], norm. [lorr.]) – ∅ ; rapport d'hyponymie

Nombre de remplacement(s) : 4

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

3 *laissier ester* [qque ch.], “cesser, abandonner [qque ch.]”
`CourLouisLe` (2e t. XIIe [3e q. XIIIe], frc.) – `BOURDIGNÉ, Pierre Faifeu` (1532, Angers)

a) **Ao** : *Et se ge voi que ge nel puisse metre au desoz, si* ***lairai*** *a itant* ***ester*** *ma fole emprise.*
Ez : *Et se je voy que je ne le puisse mettre au dessoubz, je* ***lerray*** *atant* ***aler*** *mon fol penser.*
(8-23)

b) **Ao** : *Et se ge voi que folie fust de l'anvaïr, si* ***lairai*** *atant la chose* ***ester****.*
Ez : *Et se je voy que follie soit de ce entreprendre, si le* ***lerray*** *atant* ***ester****.*
(8-26)

c) **Ao** : ***Laissiez ester****, biaux douz sires, fait Phariens, de ce ne vos puet chaloir, car ja n'i avroiz rien gaaignié.*
Ez : *Beau sire, dit Farien, de ce ne vous doit chaloir, car ja n'y auriez rien gaignié.*
(11-13)

d) **Ao** : *En non Deu, fait il, ge nel* ***lairai*** *au pas* ***ester****, car ge lo voil savoir outreement.*
Ez : *Ou nom de Dieu, fait il, si le vueil je savoir.*
(11-14)

e) **Ao** : *Quant Phariens voit sa fame qi por celui se met en abandon, qui toz les maus li avoit quis et porchaciez, si lo* ***laisse atant ester*** *et recort sus a Graier que li autre avoient ja relevé a mout grant poine.*
Ez : *Quant Farien voit sa femme qui se met en abandon pour celui qui tant de maulx lui a pourchassez, il* ***se seuffre atant*** *et recourt sus a Graires que les autres avoient relevé a moult grant paine.*
(13-246)

f) **Ao** : *Si an* ***laisse*** *la parole* ***ester*** *atant. Et por ce qu'ele nel velt en greignor folie metre, ele se lieve de la place.*
Ez : *Si en* ***laisse*** *la parolle atant, car elle ne le veult mie en greigneure follie mettre. Lors se lieve la royne.*
(21-42)

g) **Ao** : *Si li poise mout de ce que cil a dit, si an* ***laisse*** *la parole* ***atant ester****. Et li lit sont appareillié, si vont couchier.*
Ez : *[I]l lui poise moult de ce qu'il lui a dist, mais il en* ***laisse*** *la parolle et s'en va couchier quant il fut heure.*
(42-15)

h) **Ao** : *Car se ge lo cuidoie, ja ne m'aïst Dex se ge ne voloie miauz estre morz que vis. Li rois an* ***laisse*** *la parole atant* ***ester****.*
Ez : *Et se je le savoie, j'en vouldroie mieulx mourir que plus vivre. Ilz en* ***laissent*** *la parolle atant.*
(45-13)

i) **Ao** : *Maistre, qui puet il estre, car ge nel conois pais. Et li prodom li dit :* ***Lai ester****, car ses huevres se proveront. Ha ! maistre, fait il, tant me poez vos bien dire se il sera devers lui au chief de l'an. Et il respont que nenil.*
Ez : *Or me dictes se le bon chevalier que a vaincue ceste assemblee sera par devers Gallehault. Nenny, voire, fait le preudomme. Haa ! fait le roy, pour Dieu, aprenez le moy a congnoistre. Ses oeuvres le vous aprendront bien, fait le preudomme.*
(48-147)

j) **Ao** : *Et bien pensoit en son cuer que il amoit par amors an mout haut leu, si vousist mout savoir qui il estoit et an quel leu il avoit mis son cuer et bien vousist que ce fust a an lui. Mais ele santoit an lui si haute proece et si fier cuer qu'ele ne pooit mie penser que il amast se trop haute chose non. Mais ele se pense qu'ele lo savra se il puet estre. Si an* ***laisse*** *la parole atant* ***ester****. Mais or se taist li contes de la dame et de la pucele et del chevalier que plus n'en parole ci endroit, ainz retorne au roi Artus qui est repairiez an sa terre.*
Ez : *Et bien pensoit qu'il aymoit par amours et en hault lieu.*
(49-26)

k) **Ao** : *Et messires Gauvains crient que il ne li anuit, si dist au roi : Sire, or en* ***laissiez ester*** *la parole atant, que certes prodom est li chevaliers, qui que il soit.*
Ez : *Et messire Gauvain craint qu'il ne ennuie a Gallehault, si dist au roy : Or en* ***laissez*** *atant la parolle. Certes, le chevalier est preudomme.*
(51-212)

l) **Ao** : *Et Galehoz lo voit bien, si* ***lait*** *atant* ***ester*** *et s'an revient au tref lo roi.*
Ez : ∅
(51-234)

m) **Ao** : *Certes, fait li rois, se vos m'en creez, vos* ***lairoiz ester*** *atant, car la chose est si granz que vos nel porriez amander.*
Ez : *Certes, fait le roy, se vous me croyez, vous* ***laisserez*** *atant ceste chose, car elle est si grande que vous ne la pourriez amender.*
(53-16)

n) **Ao** : *Et gel vos dirai, fait li rois, puis que vos no volez* ***laisier ester****.*
Ez : *Et je le vous diray, fait le roy, puis que vous le voulez* ***savoir****.*
(53-18)

o) **Ao** : *Si* ***laissierent*** *atant la parole* ***ester****, si s'alerent couchier. Au matin prist Hestors congié a la dame tot avant.*
Ez : *Atant en laisserent les parolles, et alerent couchier. Au matin se leva Hector moult matin, si print congié de la dame.*
(60-143)

Lexème qui remplace : Voir *aler*. Ici, *laissier aler*, “laisser tranquille”
`FloreAL` (ca 1160 [ca 1300], agn. [pic.]) – ∅ ; rapport de presque synonymie

Nombre de remplacement(s) : 1
Nombre de conservation(s) : 1
Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 1
Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 3
Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1
Nombre de leçon(s) variante(s) : 2
Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 6

4 *laissier ester* [qqu'un], “laisser tranquille”
`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ [rég.] | `BEROALDE DE VERVILLE, le Moyen de parvenir` (déb. XVIIe [1698], Paris)

a) **Ao** : *Et atant* ***m'an laissiez ester****, car autre chose n'en feroie.*
Ez : *Et pourtant* ***laissez moy en paix****, car autre chose n'en feray je.*
(16-130)

b) **Ao** : *Or alez, et si lor dites qu'il m'an* ***laisent ester atant****, car se il savoient a coi j'ai pensé il nel demanderoient ja.*
Ez : *Or leur alez dire qu'ilz me* ***laissent en paix*** *de ceste chose, car s'ilz savoient a quoy je pense, ilz ne le me demanderoient pas.*
(53-11)

c) **Ao** : *Et dit que puis que il ne me volent **laissier ester**, ge lor manderai. Alez, fait il, et si dites que ge pans a lor grant honte.*
Ez : *Et lui dit puis qu'ilz le veulent **savoir**, alez leur dire que je pensoie a leur grant honte.*
(53-12)

d) **Ao** : *Mais **laissiez** moi **ester**, que de vostre compaignie ne de la lor n'ai mestier an cest point.*
Ez : ∅
(54-16)

Lexème qui remplace : *pais*, *laissier en pais*, "laisser tranquille"
`ErecFr2` (ca 1170 [1re m. XIIIe], champ. mérid. [bourg.]) – ∅ ; PAX ; rapport de synonymie

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

laissier ester de [qque ch.], "cesser de parler de [qque ch.]"
`SThomGuernW2` (ca 1174 [déb. XIIIe], Ouest/pic. [agn.]) – `BaudSebB` (ca 1365 [3e q. XIVe], pic. [lorr.]) [556]

a) **Ao** : *Mais d'aus lo **laisse atant ester** li contes ici endroit que plus n'en parole ainz retorne a parler do roi Claudas.*
Ez : *Mais d'eulz **se taist** icy le conte et retourne a parler du roy Claudas.*
(7-62)

b) **Ao** : *Ensin se bee a conforter de l'un por l'autre. Mais atant lo **lait** ores li contes ci endroit **ester** et de li et des anfanz et de sa compaignie tote, si retorne au seignor de Paerne et a Lanbegue.*
Ez : *Ainsi se conforte de l'un pour l'autre.*
(14-141)

c) **Ao** : *Et li rois s'an rist mout volentiers et tuit li autre. Mais atant lo **laisse** li contes d'aus **ester** que plus ne parole ci endroit del roi ne de sa compaignie, ainz retorne au chevalier qui les jaianz ocist.*
Ez : *Et le roy s'en rit moult voulentiers.*
(46-52)

d) **Ao** : *Mais or vos **lairons** la parole de Galehot et de son compaignoin atant **ester**, si vos parlerons de la reine qui est revenue an la bretesche mout liee et mout est a aise.*
Ez : *Si vous laisserons ores a parler de Gallehault et de son compaignon et dirons de la royne qui est venue en la bretesche.*
(51-303)

Lexème qui remplace : *taire*, v. pronom., "cesser de parler"
`PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; TACĒRE ; rapport de synonymie

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 2

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 1

556. On trouve encore une occurrence dans `ChrPisMutS` (1403 [1413]), mais en emploi absolu : « *Des tromperies infinies / Y a la, dont gent sont honnies, / Mais atant vueil laisser ester, / Ennuy seroit du reciter.* »

6 emploi impers., “aller, se porter (bien, mal)”

PercB (ca 1180 [2e m. XIIIe], champ. mérid. [pic. sept.]) – Renart (1re86-1XIIIe [2e m. XIIIe])

a) **Ao** : *Et por ce sui ge ci venue, que l'an velt bien, la ou il sont, que lor genz sachent comment il lor* ***estait****.*
Ez : *Et pour ce suis je cy venue, car l'en veult bien, ou ilz sont, que leurs gens le saichent.*
(14-30)

b) **Ao** : *Mauvaisement, fait li enfes, mais, Deu merci, or m'****estait*** *bien, car auques ai obliez de mes anuiz.*
Ez : *Mauvaisement, fait l'enfant, mais, Dieu mercy, il m'****est*** *maintenant assez bien, car j'ay oublié partie des mes ennuys.*
(14-76)

c) **Ao** : *Ensi parole messires Gauvains. Et Galehoz li demande coment il li* ***esta****.*
Ez : *Ainsi parle messire Gauvain a Gallehaut, et il lui demande comment il lui* ***est****.*
(51-182)

d) **Ao** : *Et dit : Ja, se Deu plaist, ja si bons chevaliers com il est si vilment ne morra. Lors lo sache hors a mout grant poine. Et se il ne fust, toz fust Marganors effondrez ou marés. Et com il est hors, si li demande comment il li* ***estait****.*
Ez : *Et dist que se Dieu plaist, ja si bon chevalier ne mourra si villainement. Il le tire hors a grant peine, puis lui demande comment il lui* ***est****.*
(60-248)

e) **Ao** : *Si li regarde il meïsmes ses plaies que assez an avoit et dit que miauz li* ***esta****, que il ne cuidoit que il n'a nules plaies perilleuses.*
Ez : *Et regarde ses plaies et dit que mieulx lui* ***estoit*** *qu'il ne cuidoit, car il n'a nulles plaies perilleuses.*
(60-252)

f) **Ao** : *Et si vos mande que vos li mandez commant il vos* ***esta****, car il avoit oï dire que vos estiez pris de la gent au seignor de cest chastel.*
Ez : *Et vous prie que vous lui mandez comment il vous* ***va****, car il a ouy dire que vous estiez prins des gens du seigneur de ce chasteau.*
(60-262)

g) **Ao** : *Esgardez, sire, fait il, comment il vos* ***esta*** *de la bataille.*
Ez : ∅
(62-33)

h) **Ao** : *Et Guiflez les vit, si dist a monseignor Gauvain : Ostez, sire. Con as noz* ***esta*** *ja malement por ce que vos n'i estes. Mais si tost com vos i venroiz, seront desconfit cil qui ont recovré.*
Ez : *Quant Girflet voit ce, il dit a messire Gauvain : Haa ! sire, il* ***va*** *mauvaisement depuis que vous n'estes la. Mais si tost que vous vendrez ilz seront tous desconfis.*
(62-33)

i) **Ao** : *Et mande a la reine que ele ne l'avra mais annuit, et soit tote liee que il li* ***esta*** *mout bien de sa bataille.*
Ez : *Et mande a la royne que elle ne le verra meshuy, et face bonne chiere car moult luy* ***haicte*** *bien de sa bataille.*
(68-126)

j) **Ao** : *Et ele dit comment il li* ***esta****. Et il dit que bien, mais trop suis foibles et si ne sai de coi.*
Ez : *Et elle lui demande comment il lui* ***est****, et il la regarde, si la congnoist et lui respont : Bien, dame, Dieu mercy, envers ce qu'il souloit si me est adviz que tout suis gary, mais tant y a que encores suis trop fieble et vain, et ne sçay pas bien de quoy c'est.*
(69-59)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *estre1*, "être" (rapport de synonymie)
- Voir *aler*. Ici, v. impers., "se porter (bien, mal)"
  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; rapport de synonymie
- Voir *haitier*, "rendre joyeux" (rapport d'hyponymie)

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 8

1 Sur les 47 contextes, 30 sont comparables. Parmi eux, on observe 20 cas de remplacement, trois cas de variante, six cas d'absence et un cas de conservation. Ce dernier, en 3 b), constitue l'unique occurrence dans notre témoin, au sein de l'expression *laissier ester*, "cesser, abandonner". Ce sens connaît par ailleurs les six cas d'absence recensés, dans lesquels *laissier la parole ester* donne *laissier la parole*. Par exemple, en 3 o), Ao donne « *Si laissierent atant la parole ester, si s'alerent couchier.* » et Ez : « *Atant en laisserent les parolles, et alerent couchier.* » L'expression semble donc caduque à l'époque de la composition de l'incunable. Sa caducité s'explique peut-être par le fait qu'elle est équivalente à l'emploi du verbe *laissier* seul, et pourrait donc paraître redondante.

2 L'équivalence est causée tant par le sens même du verbe *laissier*, "cesser, abandonner", que par le fait que *ester* semble perdre ses multiples emplois et devenir équivalent de *estre*. Ainsi, trois de ses emplois dans le sens de "être" se font remplacer par *estre*, par exemple en 2 a), où Ao présente le texte : « *Certes, fait Leonces, mout estera fiers et sages s'il vit.* » et Ez : « *Certes, fait Leonce, il est d'un noble courage et moult sera sage s'il vit.* » De même, dans son emploi impersonnel, "aller, se porter", il est remplacé par *estre* à cinq reprises, par exemple en 6 c), où Ao donne : « *Et Galehoz li demande coment il li esta.* » et Ez : « *… et il lui demande comment il lui est.* »

3 Le sens "aller, se porter" est aussi remplacé deux fois par *aler* — verbe qui sert également au remplacement d'une occurrence de "cesser, abandonner", en 3 a) — et une fois par la forme archaïque *haitier*[557]. Tous les sens sont touchés par l'obsolescence. Ainsi, le sens de "(s')arrêter" est remplacé par *arester*, trois fois, dont une fois par son emploi pronominal. En 2 d), *ester am pais* donne *tenir en paix*. *laissier ester* donne *laissier en paix*, deux fois ; *laissier ester de*, "cesser de parler de" est remplacé une fois par *se taire de*.

557. Cf. la notice sur *haitier*.

4 En ancien français, *ester* a un certain nombre d'emplois variés, permettant l'expression à la fois de manières d'être et de la cessation de celles-ci, dans le cadre de ses emplois avec *laissier*. Le fait que le verbe puisse désigner les états circonstanciels de l'être et sa négation a peut-être conduit à une confusion sur son identité sémantique. Par ailleurs, il faut tenir compte de la réduction des consonnes internes qui affaiblit formellement le mot et en fait un homonyme d'une série d'autres mots. Sa faiblesse formelle est également le fait de son homonymie partielle avec le verbe extrêmement employé *estre* : par exemple, dans ses occurrences sous la forme *estez*, comme en 1 g) ; ou encore dans la proximité graphique qui existe entre *estoiez* et *estiez* en 2 b). Sa proximité de sens avec *estre* rend cette homonymie particulièrement problématique et a probablement conduit à l'éradication de *ester*.

5 Le français moderne conserve la locution *ester en jugement, en justice*, "soutenir une action en justice", qui relève du lexique spécialisé du droit, et qui a pour origine *ester a dreit*, "comparaître devant un tribunal", attesté depuis `SThomGuernW2` (ca 1174 [déb. XIII^{e}], Ouest/pic. [agn.]) [558]. Il est probable que le lexème, connaissant dans la langue générale les problèmes formels et sémantiques évoqués ci-dessus, a pu survivre grâce à son existence dans ce lexique particulier.

Typologie : Disparition partielle ; une occurrence est attestée dans l'incunable ; le verbe survit en français moderne au sein d'une locution appartenant à un lexique spécialisé
Facteurs supposés : Inclusion du verbe dans des locutions prenant le sens opposé du sens premier du verbe obsolescent, conduisant à une confusion sémantique sur son sens ; réduction des consonnes internes conduisant à un affaiblissement formel et à un risque multiple d'homonymie ; homonymie de certaines des occurrences du verbe avec un verbe extrêmement employé et hyperonyme.

⊆ estormir

FEW, XVII, 266b : *STURM

Ao : 2 ; Ez : 0

1 "mettre en alerte"

`EneasS2` (ca 1160 [ca 1200], norm. [lorr.]) – `Corn 1694` (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [vx] | `ComteArtS` (mil. XV^{e} [av. 1467], pic.) [559]

Ao : *Mais il n'i demorent gaires car l'oz est* ***estormie*** *por lo cri.*
Ez : *Mais il n'y demeure gueres car l'ost du roy fut* ***esveillie[e]*** *pour le cry.*
(28-13)

Lexème qui remplace : *esveillier*, "tirer du sommeil"
`FloreAL` (ca 1160 [ca 1300], agn. [pic.]) – ∅ ; *EXVIGILARE ; rapport d'hyponymie

Nombre de remplacement(s) : 1

2 v. pronom., "se mettre en mouvement"

`CourLouisLe` (2^{e} t. XII^{e} [3^{e} q. XIII^{e}], frc.) – `ViolPrM` (1460, pic.)

558. Source : TLFi.
559. Une précision dans la définition donnée dans `Corn 1694` (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) pourrait éclairer le remplacement effectué en Ez : « On a dit aussi *Estourmir*, pour Se reveiller. ». Le sens n'est néanmoins pas renseigné dans les dictionnaires de la langue médiévale.

Ao : *Et cil **s'estormisent**, si cuident estre tuit forclos, si revienent les genz lo roi et les acoillent.*
Ez : *Et ceulx **se escornissent** qui cuidoient estre tous forclos, si viennent les gens du roy et les assaillent.*
(68-110)

Lexème qui remplace : *estornir*, "se retourner"
`DeschQ` (3e t. XIVe [ap. 1406], champ. sept. [Paris]) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen) ; TORNARE ; rapport de synonymie [560]

Nombre de remplacement(s) : 1

La leçon de Ez en 2 est probablement issue d'une *lectio facilior*. La forme lemmatisée retenue, *estornir*, nous semble être la plus cohérente, car elle produit une séquence textuelle intelligible. Cependant, la graphie de l'occurrence avec un *-c-* est originale et non attestée ailleurs. Il est probable que les compositeurs de l'incunable ont proposé une leçon sans en comprendre le sens.

‡ estoutoiier

FEW, XVII, 245b : *STOLT

Ao : 5 ; Ez : 0

1 "malmener"
`CourLouisLe` (2e t. XIIe [3e q. XIIIe], frc.) – `PercefR3` (mil. XVe [av. 1475], hain. [pic.]) [561]

a) **Ao** : *De ceste avanture s'esbaudirent mout. Et si les avoit la perriere si **estoutoiez** et les murs peçoiez et estonez. Et Claudas apela un jor Banyn.*
Ez : *De ceste avanture moult s'esbaudirent. Et Claudas appella ung jour Banyn.*
(2-28)

b) **Ao** : *Qant Banyns voit que tenir ne se porroit et que il lo covendroit a rendre por lo defaut de la viande et par la perriere qui trop les avoit **estoutoiez**, si commença duel a faire trop grant.*
Ez : *Quant Banyn vist que plus tenir ne pourroit et qu'il le convendroit rendre par defaulte de vitailles et pour la perriere que trop les **dommagoit**, il commença a faire trop grant deul.*
(2-32)

c) **Ao** : *Et dit qe or ont il assez soffert. Or, a aus ! fait il. Lors se retornent tuit et laissent corre as Saisnes par derriers a la forclose, si les **estoutoient** mout durement et les escrient. Et cil s'estormisent, si cuident estre tuit forclos.*
Ez : *Or, a eulx, car moult avons souffert ! Et ceulx se escornissent qui cuidoient estre tous forclos.*
(68-110)

Lexème qui remplace : *damagier*, "abîmer"
`GaimarB` (ca 1139 [déb. XIIIe], agn.) – `Arch. Aube reg. 3` (1492-1493, Aube) ; DAMNUM ; rapport d'hyperonymie

560. La première attestation est donnée pour un emploi intransitif, le seul recensé dans Mats. L'emploi semble être très rare.
561. Il s'agit de la seule attestation recensée dans le DMF pour l'état de langue du moyen français. Le FEW donne par ailleurs le XIIIe siècle comme date limite de l'emploi du mot.

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 2

2 “intimider”

`AmbroiseP` (déb. XIII^{e} [fin XIII^{e}], norm. mérid. [agn.]) – `Ao` (ca 1220 [2^{e} q. XIII^{e}], bourg.)

a) **Ao** : *Mais il n'i osent tochier car il les a si* ***estoutoiez*** *que il ne s'osent avant traire.*
Ez : *Mais ilz ne l'osent toucher car il les a si* ***estonnés*** *qu'ilz ne l'osent approucher.*
(62-169)

b) **Ao** : *Et qant li serjant qui devant ne s'osoient antremetre d'asaillir, por ce que Sagremors les avoit si* ***estoutoiez****, voient que...*
Ez : *Et quant les sergans qui devant ne s'osoient entremettre, pour ce que Saigremor les avoit* ***estonnés****, voyant que...*
(62-175)

Lexème qui remplace : *estoner*, “frapper de stupeur”

`CoincyII1...K` (ca 1227 [2^{e} q. XIV^{e}], traits pic. mérid. et champ. [Paris]) – ∅ ; *EXTONARE ; graphie proche

Nombre de remplacement(s) : 2

Analyses des exemples

1 Le verbe est utilisé à cinq reprises en Ao. Sur ces cinq passages, trois sont comparables. Dans ces trois passages, Ez utilise deux autres lexèmes en lieu et place de *estoutoiier* : *damagier* (une occurrence) et *estoner* (deux occurrences).

2 Les contextes de remplacement par *estoner* correspondent aux contextes dans lequels Ao emploie *estoutoiier* dans le sens abstrait, signifiant “intimider”. Une continuité entre le mauvais traitement physique et la stupeur qui en découle peut être ici notée, et l'implication du mauvais traitement dans la peur exprimée soulevée, aussi bien en Ao qu'en Ez.

⟶ Deux lexèmes sont utilisés en Ez, l'un renvoyant à la dimension physique du mal, l'autre renvoyant à la dimension plus abstraite d'*estoutoiier*.

Analyses internes

1 *estoner* est présent à dix reprises en Ao, neuf en Ez. Une des occurrences de Ao fait apparaître le verbe dans le sens “ébranler [qque ch.]” attesté depuis `AmbroiseP` (déb. XIII^{e} [fin XIII^{e}], norm. mérid. [agn.]), dans la même phrase que en 1 a) : « *Et si les avoit la perriere si estoutoiez et les murs peçoiez et estonez.* » On trouve *estoner* avec le sens de “étourdir (par un coup donné)” dans les neuf autres occurrences du mot, comme dans la phrase : « *Car si pessamment l'a li rois feru, coment que li soit empiriez ne affebliz, que tot l'a estoné et qu'il a amedeus les paumes ferues a terre.* » (13-60) Le lexème se trouve dans des contextes précis, au sein desquels il exprime la conséquence directe du coup reçu. Pour trois de ces occurrences, Ez ne présente pas de passage ; pour une autre, on trouve *estordir* en Ez. Pour l'une des occurrences sans correspondance, on trouve en Ao l'emploi simultané de *estoner* et *estordir* : « *Et a lo col si antamé qu'a grant poines sostient son hiaume, si l'a si estoné qu'il ne puet arester en sele, si vole a terre toz estordiz.* »

2 *damagier* est présent à six reprises en Ao, neuf en Ez, marquant donc une légère progression de l'emploi du lexème. En Ao, deux occurrences ont un sens abstrait, "causer du tort", comme dans la phrase « *Mais il ne l'a mie tant fait por lo domagier cels del regne de Gaunes et de Benoyc com il a fait por atirier la pais d'amedeus parz.* » (013-170) Cette phrase est similaire en Ez. Quatre autres occurrences, toujours similaires en Ez, présentent le sens "causer un dommage physique", comme dans la phrase « *Et il se desfant d'aus mout bien et plus les domaige qu'il ne font lui.* » (038-11) Il semble que la spécificité de *estoutoiier* par rapport à *damagier* réside dans son implication cognitive. En effet, dans les deux premiers contextes cités ci-dessus, la peur peut faire partie de la dimension descriptive, car il est question d'un siège qui est en train d'être mené, tandis qu'en 1 il s'agit d'une attaque dont la force et la surprise qu'elle provoque sont renforcées par la présence du discours direct. Par distinction, *damagier* semble être un hyperonymique par rapport à *estoutoiier*.

⟶ La différence entre *estoutoiier* et *estoner* en Ao semble claire. *estoutoiier* exprime soit le mauvais traitement subi, soit la peur provoquée par ce mauvais traitement, tandis que *estoner* exprime le plus souvent l'étourdissement provoqué par un coup. L'occurrence dans laquelle il exprime aussi le résultat du mauvais traitement est celle qui se trouve dans le contexte proche de *estoutoiier*. En Ez, *estoner* exprime l'étourdissement provoqué par le coup et la peur provoquée par ces coups. *estoner* reprend donc un des sens de *estoutoiier*, reprise que l'on peut comprendre par un élargissement de sens du premier lexème, au détriment du second. Les deux implications de *estoutoiier*, de mauvais traitement et de peur, semblent étroitement liées.

Comparaisons externes

1 La date de dernière attestation donnée semble situer un emploi jusqu'au milieu du XV^e^ siècle, mais il faut bien noter, d'une part, que le texte est daté, lui, d'avant le milieu du XIV^e^ siècle et d'autre part, qu'on ne trouve pas d'autre attestation après la fin du XIII^e^ dans les dictionnaires de référence.

2 La forme irrégulière du lexème dans ses occurrences a aussi pu jouer un rôle dans son désemploi. En effet, certaines de ses attestations présentent une forme *estoutie*, forme identique au substantif signifiant "rudesse, témérité", ce qui peut prêter à confusion, comme dans l'exemple suivant :

> *Trop par a fait grant derverie*
> *Quand m'a baisie et estoutie*
> `BlancandM` (*Blancandin et l'Orgueilleuse d'amour*, 1^er^ t. XIII^e^ [ca 1300], pic.)

Il est en effet possible ici d'interpréter la phrase de deux façons : soit *estoutie* fonctionne avec *derverie*, donc est à interpréter comme un substantif, dans le sens : « il a fait une trop grande folie et a été trop téméraire en m'embrassant » ; soit *estoutie* fonctionne avec *baisie*, donc est à interpréter comme un participe passé, dans un texte qui signifierait : « il a fait une trop grande folie en m'embrassant et en me malmenant ». Il est probable que le jeu sur les sens fait partie intégrante du style de ce passage, mais cette possibilité témoigne de la confusion potentielle des mots. Le lexème *estoutie* survit quant à lui plus longtemps que le verbe, puisqu'une attestation se trouve encore dans `DeschQ` (3^e^ t. XIV^e^ [ap. 1406], champ. sept. [Paris]).

3 Un autre sens que celui présenté ici est donné pour le XV^e^ siècle : il s'agit d'un sens abstrait, "troubler", documenté ainsi dans le Gdf :

> *Par quoi me passe de vous escripre : un grant langaige m'a estoutié et ce faire suis bien aisié.*
> `LettreMelun1463` (*Lettre de Ch. De Melun au comte de Charolais et à Guill. Biche, 14 avril 1463*, 1463)

Le FEW reprend cette attestation, mais aucune autre n'est donnée, pas plus là que dans le DMF.

⟶ Il est donc permis d'émettre plusieurs hypothèses : soit la présence de ce lexème dans le vocabulaire de l'époque, rare mais existant, témoigne d'une évolution du lexème vers un sens abstrait ; soit cette même présence, avec un usage stylistique spécifique, qui fait usage d'un mot concret dans un sens abstrait, témoigne simplement de l'existence du lexème dans la langue du XV^e^ siècle ; soit le lexème ancien est utilisé sciemment par un locuteur d'une autre époque, adepte d'un lexique passé — et, là encore, il est permis de supposer qu'il s'agit soit d'un usage en adéquation avec une réalité linguistique passée (témoignant d'une existence antérieure d'un sens abstrait du mot), soit d'une réappropriation erronée du mot, avec la modification ponctuelle du sens. Il n'est pas possible de trancher pour l'une ou l'autre hypothèse d'un usage poétique ou d'une évolution sémantique.

Synthèse : Il est possible que la confusion avec le substantif *estoutie* ait eu une influence importante sur la disparition du mot. En effet, au-delà des confusions homonymiques, toujours gênantes, le sens même d'*estoutie* a pu poser problème. Le substantif, signifiant "action téméraire", est à l'opposé du sémantisme de peur/stupeur qu'on a évoqué ci-avant pour le verbe. Ainsi, la dimension de peur a pu être rapidement évacuée, et le lexème s'est donc retrouvé en concurrence directe avec des mots plus génériques et mieux employés, comme *damagier*, qui, d'ailleurs, remplace un autre mot peu employé, *embarrer*[562], pour la dimension plus concrète, et *estoner* pour la dimension plus abstraite.

Typologie : Disparition totale ; l'emploi survivant recensé est probablement archaïque
Facteurs supposés : Forme irrégulière ; confusion homonymique possible avec un mot issu du même étymon, rendant le sémantisme du mot obsolescent opaque ; concurrence synonymique avec des lexèmes mieux implantés dans la langue.

† estovoir1

FEW, VII, 380b : ŏPUS

Ao : 11 ; Ez : 0

estovoir1, "falloir"
`AlexisS2` (fin XI^e^ [ca 1139], norm. [agn.]) – `ChrPisCheminP` (1402 [ca 1403])

1 **Ao** : *Mais ma feauté que ge vos fis ja m'**estuet** garder quex qu'ele fust, o boene ou mauvaise.*
Ez : *Mais la feaulté que je vous fey me **convient** garder quelle que elle soit, ou bonne on mauvaise.*
(16-36)

2 **Ao** : *Plus tormente mon cuer et jostise ce qu'en la merci m'**estovra** metre mon mortel anemi.*
Ez : *Et rien ne tourmente mon cueur fors ce que en la mercy et en la justice de mon ennemy mortel me **conviendra** mettre.*
(16-102)

3 **Ao** : *Et cil dit qu'il n'en verra poinz sanz meslee. Se mesler m'**estuet**, fait li vallez, ançois lo ferai ge que ge ne la voie.*
Ez : *Et celui dit qu'il ne la verra point sans meslee. Ainçois me mesleray je, dit le varlet, que je ne la voye.*
(22-9)

562. Cf. la fiche *embarrer*.

4 **Ao** : *Dame, fait il, lo fait ne puis ge pas noier, mais moi l'**estut** faire que ge ne lo poi laissier a m'anor.*
Ez : *Dame, dit il, le fait ne puis je nyer, et il ne se pouoit faire autrement a mon honneur.*
(48-36)

5 **Ao** : *Et saches bien de voir se tu as hui esté de boen cuer a ses poissons, c'est ta veraie confession, tes cors est gariz que il t'**estuet** garir ou tu ies honiz en terre, ne t'ame ne goustera de la pardurable mort.*
Ez : ∅
(48-146)

6 **Ao** : *Et lors s'an tornerent, si amenerent prisons assez, et mout lor **estut** bel.*
Ez : *Lors s'en retournerent messire Gauvain et messire Yvain, et emmenerent assez prisonniers et moult les **recueillist** beau le roy.*
(51-53)

7 **Ao** : *Et qant ele voit que faire l'**estuet**, si dit que, se Deu plaist, par sa proiere ne par son commandemant n'ira il ja an peril de mort.*
Ez : *Et quant elle voit que faire lui **convient**, si dit que par sa priere ne par son commandement ne ira il ja en peril de mort.*
(57-93)

8 **Ao** : *Si l'estone si que il l'**estuet** venir a un genoil.*
Ez : *Et l'a si estonné qu'il lui **convient** venir a ung genoul.*
(60-244)

9 **Ao** : *Et Hestors dit ne li poist mies, que s'il i avoit tel covant, il crienbroit qu'il aüst tel essoigne que il li **esteüst** mantir a force.*
Ez : *Hector dit que ce ne lui peut il promettre et que s'il lui avoit promis, il craindroit que telle enseigne lui pourroit avenir, que malgré lui le **convendroit** mentir.*
(60-274)

10 **Ao** : *Et qant messires Gauvains les voit venir, si dist a Hestor : Combatre nos **estuet**, or i parra car nos somes anbatu et an l'orgoil et an la meillor chevalerie do monde.*
Ez : *Quant monseigneur Gauvain les voit venir, si dist a Hector que combatre les **convenoit**, car nous sommes en l'orgueil et en la merveille de la chevalerie du monde.*
(68-11)

11 **Ao** : *Et ele avoit esté amie Gadresalain, si l'avoit Canile tenue em prison trois anz por ce que il l'avoit anmee. Et disoit que iqi alueques l'**estovroit** morir.*
Ez : *Celle damoiselle avoit esté amie Gadragain, si l'avoit Kanulle tenue en prison bien troys ans pour ce qu'il l'avoit amé. Et disoit qu'elle la **feroit** ainsi mourrir.*
(69-157)

Lexème qui remplace : Voir *covenir*. Ici, "falloir"
RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; rapport de synonymie

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1
Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1
Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 1
Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1
Nombre de remplacement(s) : 5

Nombre de leçon(s) variante(s) : 2

1 Sur les onze contextes, huit sont comparables. Parmi eux, on relève six cas de remplacement et deux cas de variante. Les remplacements se font systématiquement par le verbe synonyme *covenir*. En 6, Ez donne la leçon « *recueillist* », probablement provoquée par l'interprétation des compositeurs de Ez du passage, construite sur la présence de l'adverbe « *bel* », et qui change radicalement le sens de la phrase. En 11, la leçon de Ez, « *elle la feroit* » pour « *l'estovroit* », ne porte pas une atteinte aussi importante au sens de la phrase. L'emploi du verbe hyperonyme et très générique *faire* permet de structurer un passage sans risque trop grand de contresens.

2 Le verbe *estovoir* n'est plus attesté après le tout début du XV^e^ siècle. Cela est probablement dû à sa forme particulière, qui rend sa conjugaison irrégulière. On peut ainsi relever des formes variées : « *estut* » en 1 ou « *estovroit* » en 11. L'irrégularité des conjugaisons crée un problème d'identification du verbe, lorsque ce verbe ne connaît pas un très grand nombre d'occurrences, au contraire du verbe *estre*, dont la variété des formes conjuguées ne pose aucun souci de reconnaissance. Par ailleurs, *estovoir* peut posséder des graphies proches de celles de *ester*, “être debout, demeurer”, (c'est par exemple le cas de la forme *estuet*) ou de l'adjectif *estout*, “hardi”, et de ses dérivés. Si ces confusions prises isolément ne sont pas problématiques, cumulées, elles en font un verbe difficile d'utilisation, difficulté qui s'ajoute à celle de sa conjugaison.

3 Face à ce verbe difficile d'utilisation se trouve le verbe bien plus simple et déjà plus employé *covenir*[563]. Par ailleurs, pour marquer la nécessité d'une action, les emplois de *falloir* se développent à partir du milieu du XIV^e^ siècle[564], introduisant un nouveau concurrent à *estovoir*. Comme lui, *falloir* est employé de manière impersonnelle, mais, contrairement à lui, sa conjugaison n'est pas complexe.

Typologie : Disparition totale
Facteurs supposés : Formes conjuguées variées rendant difficile l'identification du verbe ; proximité formelle de ces formes conjuguées avec les occurrences de plusieurs autres mots ; existence d'un verbe ne connaissant pas ces difficultés et bien plus employé, et pouvant prendre le même sens ; émergence de l'emploi d'un autre verbe, à la conjugaison simple, pouvant ainsi prendre le même sens.

⊆ estovoir2

FEW, VII, 380b : ŏpus

Ao : 2 ; Ez : 0

1 *par estovoir*, “nécessairement”
`RouH` (1135-1170 [ca 1300], frc.) – `FroissPrisF` (1372-1273 [1394], pic.)

Ao : *Mais puis avint que cele iqui desor toz autres lo devisa, ce fut la vaillanz reine Guenievre, dist que Dex ne li avoit pas doné piz a outraige de grant ne de gros ne d'espesseté qui i fust car autresin estoit granz li cuers en son endroit, si covenist que il crevast par* ***estovoir*** *s'il n'eüst tel estage o il se*

563. Il est attesté 170 et 148 fois dans chacun des témoins. Ce nombre recouvre cependant l'ensemble des sens possibles du verbe.
564. Si la forme impersonnelle est attestée dès `GuillAnglH` (fin XII^e^ [déb. XIV^e^], pic. occ. [Est]), l'emploi accompagné d'une forme infinitive ne l'est que dans `TrubertR` (1^re^ m. XIII^e^ [4^e^ q. XIII^e^], qques traits pic. [Paris]) (source : Mats). La locution *il faut que* est, elle, attestée dans `Mir. abbeesse, 1340` (1340 [fin XIV^e^], Paris), d'après le DMF.

reposast a sa mesure.
Ez : *Mais puis avint que celle que sur tous le devisa, ce fut la vaillant royne Genievre, dist que Dieu ne lui avoit pas donné poitrine a oultrage de la grandeur ne de la grosseur qu'il avoit car se aussi grant estoit le cueur en son endroit, il eust convenu qu'il eust crevé s'il n'eust eu tel hostage ou il reposast a sa mesure.*
(9-27)

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

2 inf. subst., "ce dont on a besoin"

`MarieLaisR` (ca 1165 [2e m. XIIIe], norm./agn. [agn./qques traits pic.]) – `FroissChronAmD` (1370-ca 1402 [1re m. XVe], pic.)

Ao : *L'en ne doit pas demander se li anfant orent bien cele nuit lor* ***estovoir****, car la damoisele en pensa autretant et plus assez com s'il fussient si frere germain enbedui por ce que sa dame l'an avoit priee si durement.*
Ez : *Les enfans eurent bien celle nuit leur* ***necessité*** *car la damoiselle en pensa autant comme de son corps pour ce que sa dame lui avoit prié et commandé.*
(12-8)

Lexème qui remplace : Voir *necessité*, "ce dont on a besoin" (rapport de synonymie)

Nombre de remplacement(s) : 1

⊆ estraier1

FEW, XII, 291 : STRATA

Ao : 3 ; Ez : 0

estraier1, "abandonné"
`GormB` (1re m. XIIe [ca 1200], frc./Sud-Ouest ? [agn.]) – `PercefRE` (mil. XVe [1528], hain.)

1 **Ao** : *Iluec fu granz la meslee, si i avoit maint cheval* ***estraier*** *et ocis et maint chevalier abatu et ocis et navrez ; si veïssiez chevax fuir* ***estraiers*** *de totes parz les uns et les autres sor cors de chevaliers et maintes beles armeüres gisanz a terre.*
Ez : *Illec fut grande la meslee tant qu'il y eut mains chevaux* ***eschappez*** *et mains chevaliers mors et navrez.*
(51-123)

2 **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(51-123)

3 **Ao** : *Si remaint toz li ponciaus toz* ***estraiers****. Et neporqant anpirié l'ont de ne sai qantes planches qui an estoient ostees. Et Marganors i vint poignant et dit a Hestor qu'il li fait tort qui ses genz li ocit.*
Ez : *Et Hector demeure au travers du pont duquel ilz avoient ja osté deux ou trois planches. Si vient*

Marganor courant atout son destrier sans heaume et dit a Hector qu'il lui a fait tort de avoir ses gens occis.
(60-212)

Lexème qui remplace : *eschaper*, "se sauver"
YvainHu (ca 1177 [1er t. XIVe], champ. mérid. [pic.]) – ∅ ; *EXCAPPARE ; rapport de métonymie, du général au particulier ; graphie proche

Nombre de remplacement(s) : 1
Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1
Nombre de lexème(s) absent(s) dans un passage variant : 1

⊆ estre2

FEW, III, 246a : ESSE

Ao : 1 ; Ez : 0

estre2, "façon d'être, apparence"
GrantMalS2 (2e q. XIIe [mil. XIIIe], norm. [agn.]) – ∅ [vieilli]

Ao : *Lors li demande la reine l'**estre** et la contenance do chevalier et son sanblant. Et qant ele li a devisé, si dit que ele ne set qui ce puet estre se ce n'est messires Gauvains.*
Ez : *Lors lui demande la royne les **manieres** et les contenances du chevalier. Et elle les lui devisa, mais elle ne sçait qui ce peut estre se ce n'est messire Gauvain.*
(57-4)

Lexème qui remplace : *maniere*, "façon d'être, conduite"
EstFougL (ca 1176 [déb. XIIIe], Ouest [Sud-Ouest]) – ∅ ; MANUARIUS

Nombre de remplacement(s) : 1

∃ estre4

FEW, III, 330b : EXTRA

Ao : 8 ; Ez : 0

1 "en plus de"
LapidALS (1er t. XIIe [fin XIIe], agn.) – FoukeM (déb. XIVe [ca 1335], agn. [Acre])

a) **Ao** : *Ele relevoit totes les nuiz deus foiz, une foiz avant matines o aprés selonc ce q'en les chantoit o tost o tart, si disoit ce que ele savoit de bien, et tot sanz luminaire que pas ne voloit estre aparceüe. Mais totes les nuiz d'iver levoit ele deus foiz **estre** matines. Ele ne manjoit nule foiz fors en refroitor et dormoit el dortoir totes les foiees.*
Ez : *Elle se relevoit toute les nuyz deux fois, l'une devant matines et l'autre aprés, et sans lumiere,*

car elle ne vouloit mie estre apperceue. Elle ne mengoit jamais qu'en refecteur et ne dormoit que en dortoer.
(18-4)

b) **Ao** : *Car an po d'ore les en a Hestors trois tels conreez qui mais n'ont mies grant pooir d'aus nuire ne grever,* ***estre*** *lo seignor qui ocis estoit sanz recovrier.*
Ez : *Car Hector en a en pou d'eure tellement conroyé troys qu'ilz n'ont mie grant pouoir de leur nuyre ne grever.*
(60-110)

c) **Ao** : *Sire, fait ele, laïssus en cele bretesche et dames et damoiseles* ***estre****. Et si i gist messires Gauvains malades. Et sachiez que vos seroiz ja mout bien esgardez.*
Ez : *Sire, fait elle, lassus en celle bretesche. Et sachiez que vous serez moult bien regardé.*
(51-102)

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 2

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

2 "contre"

`SLégerL` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – `FoukeM` (déb. XIV^{e} [ca 1335], agn. [Acre])

a) **Ao** : *Si s'est an po d'ore si vistoiez qu'il en a cinc tex conreez qu'il n'i a celui qui ait pooir de relever, car li dui en sont ocis, li troi gisent a mort navré* ***estre*** *les deus qu'il avoit ocis au commencier.*
Ez : *Il s'est en pou d'eure tant vigoureusement maintenu qu'il en a cinq tellement conreez qu'il n'y a celui qui ait pouoir de soy relever, car les deux en sont occis et les troys autres gisent a mort navrez.*
(23-47)

b) **Ao** : *Mais an la fin n'i puet durer li ostes a celui a cui nus ne duroit, ainz commança place a guerpir* ***estre*** *son gré. Et li bons chevaliers lo tient mout cort si li prie sovant que il li die que il aimme miauz lo navré que lo mort.*
Ez : *Mais toutesvoies l'estrange chevalier commence a faire guerpir place a l'autre. Et lui prie par amours qu'il die qu'il ayme mieulx le navré que celui qui le navra.*
(42-15)

c) **Ao** : *Et cil o vos plus vos fiez vos faudront* ***estre*** *lor gré, car ensin lo covient estre. De ceste chose est mout li rois esbahiz.*
Ez : *Et ceulz en qui plus vous fiez vous fauldront. Telle est la substance et signifiance de voz songes. De ceste chose fut le roy moult effroyé.*
(43-18)

d) **Ao** : *Cil te sont failli de lor gré. Li autre qui* ***estre*** *lor gré te faillent, ce sont cil de ta maison cui tu as donees les granz richeces.*
Ez : *Ainsi te sont failliz de leur gré. Les autres qui* ***oultre*** *leur gré te faillent, ce sont ceulz de ta maison a qui tu as donné les grandes richesses.*
(48-89)

e) **Ao** : *Cil te faillent* ***estre*** *lor gré por ce que Dex lo velt. Einsi contre la volenté Damedeu ne puet durer nule deffanse.*
Ez : *Ceulz la te faillent* ***oultre*** *leur gré pour ce que Dieu le veult.*
(48-90)

Lexème qui remplace : *outre1*, “contre”

`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; ŭltra ; rapport de synonymie

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 3

Nombre de remplacement(s) : 2

1 Sur les huit contextes, seuls trois sont comparables. En 1 c), l’occurrence de l’adverbe prend un sens adjonctif en Ao ; elle est tout simplement omise en Ez. Les deux autres contextes comparables présentent le sens adversatif, au sein de la locution *estre leur gré*. Il s’agit, pour les deux fois, de la désignation d’un même groupe de personnages. Le remplacement dans ces deux cas se fait par *oultre*.

2 En Ao, on ne trouve pas la locution *oultre leur gré*, qui est en revanche attestée trois fois en Ez. Cependant, on trouve une fois *outre son gré* (et deux fois en Ez, qui contient également deux fois l’emploi de la locution pour la première personne du singulier) : « *Et puis qu’il les tandra illuec, il n’a pas garde que nus lor puisse faire mal outre son gré.* » (015-14) Une autre locution proche de sens est attestée dans le manuscrit : « *Si me sera plus granz conforz ce que vos m’avroiz fait chevalier que se ge l’estoie par un autre outre mon cuer.* » (056-9) *estre lor/son gré* est donc la variante majoritaire en Ao.

3 Son obsolescence précoce est causée par l’isolement de sa forme : il ne connaît ni dérivé, ni antonyme qui lui permettent d’exister dans un réseau structuré [565] En plus de cet isolement, il permet de désigner des réalités variées : il peut désigner à la fois l’adjonction ou l’adversité, comme dans notre manuscrit, mais aussi d’autres types de réalité, comme la position spatiale (*estre* a alors le sens de “en dehors de”). Il faut aussi mentionner l’existence d’adverbes et prépositions synonymes possédant des sens plus cohérents.

Typologie : Disparition totale
Facteurs supposés : Isolement morpho-sémantique ; existence de synonymes aux sens plus cohérents.

† evage

FEW, XXV, 71b : aquaticus

Ao : 7 ; Ez : 0

evage, “qui vit dans l’eau”

`PhThBestWa` (1121-1135 [3e t. XIIe], agn.) – `PastoraletB` (ca 1425 [2e t. XVe], pic.)

1 **Ao** : *Et gel vos dirai, fait cil, nule riens ne vos en puet rescorre de perdre tote honor terriene se il ne vos en requeust li Lieons* ***Evages*** *et li Mires sanz Mecine par lo consoil de la Flor.*
Ez : *Sire, riens ne vous peut garder de perdre tout honneur terrien fors le Lyon* ***Sauvaige*** *et le Mire sans Medecine par le conseil de la Fleur.*
(43-20)

565. On peut l’opposer par exemple à *hors/dans*, dérivé en *dehors/dedans*, couples qui fonctionnent dans un réseau sémantique structuré.

2 **Ao** : *Cil me distrent, qui mon songe m'espelurent, que nule riens ne me puet estre garanz de ma terre perdre que li Leons* ***Evages*** *et li Mires sanz Mecine par lo consoil de la Flor.*
Ez : *Ceulx me disdrent, qui mon songe me exposerent, que nul riens ne me pouoit estre garant de ma terre perdre que le Lyon* ***Sauvage*** *et le Mire sans Medecine et par le conseil de la Fleur.*
(48-130)

3 **Ao** : *… mais ce que il lo virent* ***evage****, ce est une granz mervoille.*
Ez : *… mais ce qu'ilz le virent* ***sauvage*** *fut une grande merveille.*
(48-133)

4 **Ao** : ***Evage*** *l'apelerent il, por ce que il lo quiderent veoir en l'eve.*
Ez : ***Sauvage*** *l'appellerent ilz, pour ce qu'ilz le cuiderent veoir en l'eaue.*
(48-133)

5 **Ao** : *Si lo cuiderent il avoir veü en l'eve, dom il furent deceü. Et por ce l'apelerent il* ***evage****.*
Ez : *Si le cuiderent avoir veu en l'eaue, dont ilz furent deceuz. Et pour ce l'appellerent ilz* ***sauvage****.*
(48-141)

6 **Ao** : *As tu ores bien antandu qui li Leons est et par coi il fu apelez* ***Evages*** *? Maistre, fait il, ice ai ge mout bien antandu et mout bel lo m'avez mostré.*
Ez : *Maistre, j'ay bien entendu la signifiance du Lyon, et moult bel le me avez monstré.*
(48-142)

7 **Ao** : *Biax dous maistres, fait li rois, bien m'avez montree la droite quenoisance et dou Lion* ***Evage*** *et dou Mire sanz Mecine. Mais or suis assez plus esgarez de consoil que devant de la Flor, car ce voi ge bien que fleurs ne puet pas consoil doner se ele ne parole ne ge ne voi mie coment flors poïst parler.*
Ez : *Certes, maistre, fait il, moult le me avez bien monstré. Mais je me merveille de la Fleur qui me doit donner conseil, car je ne voy en nulle maniere comme la fleur peut parler ne me donner aucun conseil.*
(48-146)

Lexème qui remplace : *sauvage*, “qui vit dans la nature”

`PhThBestWa` (1121-1135 [3e t. XIIe], agn.) – ∅ ; SILVĀTICUS ; rapport d'hyperonymie ; graphie proche

Nombre de remplacement(s) : 5

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 2

1 Sur les sept passages, cinq peuvent être comparés. *evage* est systématiquement remplacé par *sauvage*. L'ensemble des passages réfèrent à un même être, le *Lion Evage/Sauvage* qui apparaît dans un songe du roi Arthur, lequel demande à des clercs de lui en expliquer la signification. Le remplacement, non nécessairement dû aux compositeurs de Ez, peut témoigner d'une incompréhension du lexème et de la nécessaire utilisation d'une forme mieux comprise. Le passage 5 témoigne du fait que si le lexème est modifié, le contexte reste identique, avec la justification de l'emploi de l'adjectif accolé au substantif suivante : « *Si le cuiderent avoir veu en l'eaue, dont ilz furent deceuz. Et pour ce l'appellerent ilz sauvage.* » Le suffixe identique des deux lexèmes, en *-age*, montre que le remplacement lexical est basé sur le principe d'une similarité de forme. Il est bien sûr impossible d'exclure tout à fait une mauvaise leçon due à une *lectio facilior*, qui pourrait être sans rapport avec la diachronie.

2 La date de dernière attestation retenue montre par ailleurs que le lexème continue d'être utilisé assez tardivement en zone picarde, et semble être obsolescent dans d'autres zones non marginales, puisque le lexème n'est recensé au sein du DMF que dans ce témoin, `PastoraletB` (ca 1425 [2e t. XVe], pic.). Le déclin de l'emploi de *evage* est à mettre en correspondance avec le déclin du substantif dont il est dérivé, *eve/aigue*, qui, conséquence d'évolutions phonétiques, donne *eau*. Il s'agit d'un cas particulier, au sein duquel l'évolution phonétique transforme grandement la forme du lexème. La progression de cette forme, qui est celle du français moderne, se fait également à des échelles de temporalité différentes en fonction des territoires. *evage* ne survit pas à *eve* parce qu'il ne se trouve plus motivé d'un point de vue sémantique. Par ailleurs, l'emprunt depuis le latin de *aquatique*, attesté pour la première fois au sein de `ProprChosR` (2e q. XIVe [mil. XIVe]) [566], lexème prestigieux, par sa base latine, et transparent, du moins pour les connaisseurs du latin, a créé un concurrent synonymique important.

Typologie : Disparition totale
Facteurs supposés : Perte de la motivation du lexème obsolescent car le substantif dont il est dérivé a changé de forme, conduisant à l'opacité de la forme ; existence d'un lexème synonyme plus prestigieux et davantage motivé d'un point de vue sémantique.

∃ ez

FEW, III, 202b : ECCE

Ao : 3 ; Ez : 0

1 "voilà"

`GarLorrI` (4e q. XIIe [2e q. XIIIe], traits champ. et pic. [traits du Nord-Est]) – `HugCapLb` (ca 1358 [2e m. XVe], pic. sept. [pic. or.])

Ao : *Et li autre estoient tuit el baille aval por dormir car aseür cuidoient estre tuit.* ***Ez*** *une partie des chevaliers Claudas qui venoient aprés lui toz les murs car il lo voloient prandre.*
Ez : *Et les autres estoient tous au bas du chastel endormis* ***et*** *une partie des chevaliers Claudas couroient aprez lui sus les murs et le cuidoient prendre.*
(2-19)

Lexème qui remplace : Voir *et*, "(coordonne des éléments dans une phrase)" (graphie proche)

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

2 *ez vos*, "voilà"

`AlexisS2` (fin XIe [ca 1139], norm. [agn.]) – `RENÉ D'ANJOU, Cuer am. espris W.` (1457 [ca 1460], Angers [milieu angevin]) [567]

566. Source : TLFi.
567. Le DMF donne le lexème comme « rare et archaïque au XVe siècle ».

a) **Ao** : *Lors remist Kex son hiaume que il avoit osté et revint a la meslee mout aïrieement. Atant* ***ez vos*** *Hervi de Rivel atote sa banierre.*
Ez : *Lors remist son heaume qu'il avoit osté et revint a la meslee. Atant* ***vecy*** *venir Hervy de Rivel atout sa bataille.*
(51-123)

b) **Ao** : *Atant* ***ez vos*** *l'escuier qui la dame en avoit amenee. Et qant li sires lo voit si li demande dom il vient.*
Ez : *Atant* ***veez cy*** *l'escuier qui la dame en avoit menee. Et quant le seigneur le voit il lui demande dont il vient.*
(60-115)

Lexèmes qui remplacent :

- *vezci*, "voici, voilà"

  `BerinB` (ca 1370 [mil. XV^{e}]) – ∅ ; VĬDĒRE ; rapport de synonymie

- Voir *vëoir*. Ici, *vëoir*, *veez cy*, "voici, voilà"

  `LesLoh` (4^{e} q. XII^{e} [2^{e} t. XIII^{e}], traits champ. et pic. [lorr.]) – ∅ [rég.] | `Rab` (1532-1564) ; rapport de synonymie [568]

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Les trois formes distinctes qui se rencontrent en Ez en lieu et place de *ez* sont intéressantes. La forme simple *ez* en 1 est complètement effacée et remplacée par un *et* général. Cette leçon variante témoigne de l'incompréhension de l'emploi. Aux deux occurrences de *ez vos*, forme qui a subsisté plus longtemps dans la langue, probablement du fait de son figement, correspondent deux formes : *vecy* et *veez cy*, que nous avons décidé de traiter en tant que deux formes distinctes. En effet, la première, par sa graphie, témoigne de la grammaticalisation de l'élément, tandis que la deuxième révèle que l'interprétation comme syntagme de la forme est aussi possible à la date de composition de l'incunable. On remarquera les différences de construction : la forme grammaticalisée est suivie d'un infinitif (au sein d'une proposition infinitive : *venir Hervy de Rivel*), tandis que la forme composite est suivie d'un groupe nominal (*l'escuier*). Si ces dernières remarques ne concernent pas la forme du lexème disparu, *ez*, elles demeurent néanmoins intéressantes en tant qu'indices de l'évolution du lexique.

† faille3

FEW, III, 391a : *FALLIA

Ao : 22 ; Ez : 6

568. Mats donne seulement une sous-entrée *vez*, avec indifférenciation sur ce qui suit (nom/*ci*/*la*), dont la première attestation est recensée dans `RolS2` (ca 1100 [2^{e} q. XII^{e}], agn. ou norm. [agn.]). TL donne `PelCharlK` (2^{e} m. XII^{e} [fin XIII^{e}], traits agn. [agn.]) pour la forme *la vez ci*. Pour la date de dernière attestation, il est difficile de se prononcer à partir des données des dictionnaires. Gdf indique que la forme existe en bourguignon. Le FEW mentionne des occurrences dans `Rab` (1532-1564).

faille3, *sans faille*, “certainement”

ErecFr2 (ca 1170 [1re m. XIIIe], champ. mérid. [bourg.]) – Corn 1694 (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [vx] | Huls 1614 (*Dictionaire françois-alemand et alemand-françois* [1614]) [dict. bil. | peu usité] | Nicot 1606 (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606])

1 **Ao** : *Ele voit que il est mout viauz et mout samble bien preudome. Et si avoit il esté* ***sanz faille*** *des proesces del monde et ore estoit il mout preuzdom a Nostre Seignor, car il avoit esté chevaliers mout preuz, mais la terriene chevalerie avoit il tote laissiee grant piece avoit, et si estoit randuz en un hermitage.*
Ez : *Et lui semble estre bien preudomme. Celui avoit esté moult preux au monde mais il avoit delaissé la terrienne chevalerie et s'estoit rendu en ung hermitaige.*
(10-7)

2 **Ao** : *Et il dient que oïl* ***sanz faille****.*
Ez : *Et Farien dit que ouy* ***sans faille****.*
(11-24)

3 **Ao** : *Et ge vos di leiaument que vos ne perdroiz a estre uns des plus gentils homes do monde se par defaut de cuer non. Comment, dame, fait il, dites lo me vos veraiement come ma dame ? Et ele li dit que oïl* ***sanz faille****. Dame, fait il, de Deu soiez vos beneoite qant vos si tost lo m'avez dit.*
Ez : *Et je vous dy vrayement que vous ne perdrez ja a estre le plus preudomme du monde que par deffaulté de cueur. Dame, fait il, benoite soiez vous puis que si tost le me avez dit.*
(14-135)

4 **Ao** : *Et* ***sanz faille*** *il n'estoit esbahiz por autre chose.*
Ez : *Et* ***sans faille*** *il n'estoit esbahy d'autre chose.*
(19-18)

5 **Ao** : *De Benoyc ? fait li rois, dites vos celui Benoyc que li rois Bans tenoit endementiers que il vesqoit ? Et il dit que celui Benoyc dit il* ***sanz faille****.*
Ez : *Est ce de celui Benoic que le roy Ban tenoit ? Et il dit que oy.*
(19-21)

6 **Ao** : *Q'est ce ? fait il au chevalier, dont n'estoit la voie droite et plus bele par lo grant chemin que par cest petit santier ? Oïl,* ***sanz failie****, fait li chevaliers.*
Ez : *Qu'est ce ? fait le varlet, n'estoit pas la voye plus droicte par le grant chemin ? Oy, fait le chevalier.*
(22-2)

7 **Ao** : *Ce poise moi, fait il, damoisele que plus n'en i vient, car totevoies eüsse mains affaire qant de plus fusse delivres. Et ce savez vos bien s'il me font droit si lo me dites. Oïl, fait ele, ce sachiez, car la bataille ne doit durer puis qu'il est nuiz. Mais lo matin la ravroiz autresin com or l'avez. Et se ne fust por ce que chevaliers ne se doit ci delaier qui por bataille i vaigne, il n'i eüst cop feru anuit car trop estoit tart. Et ce de devez vos voloir car vos iestes assez las. Las, fait il, damoisele, ce veïssiez vos par tans s'il fust jorz. Lors est mout iriez et honteus car il crient qu'ele ne li ait veü faire aucun mauvais contenement. Venez an, fait ele, avoc moi…*
Ez : *Ce poise moy, fait il, que plus n'y en vient car j'eusse demain mains affaire quant de plus me fusse ennuyt delivre. Et vous savez bien s'ilz me font droit. Ouy, fait elle,* ***sans faille****. Or vous en venez, sire chevalier, avec moy, la ou je vous herbregeray moult bien.*
(23-15)

8 **Ao** : *Comment ? fait li rois, Aiglyns est il dons vostre freres ? Oïl, sire, fait il,* ***sanz faille****.*
Ez : *Comment ? dit le roy a Ayglius. Est il vostre frere ? Et il respont : Oy, sire,* ***sans faille****.*
(24-6)

9 **Ao** : *Qant messires Gauvains ot parler de la viez, si pense un po et dit au mire : Dites vos voir qu'il en i a deus ? Oïl, fait il,* ***sanz faille****. Ha ! maistre, fait il, or enquerez comment il vint.*
Ez : *Quant messire Gauvain oyt parler de la vieille, il pense ung pou et dit au mire : Ha ! maistre, or me dictes comment il vint.*
(33-34)

10 **Ao** : *Biax amis, fait li chevaliers, seroit la reine delivree se cil chevaliers venoit en la Dolereuse Garde ? Oïl,* ***sanz faille****, fait li escuiers.*
Ez : *Mon amy, fait celui chevalier, seroit ma dame delivre se ce chevalier venoit en la Douloureuse Garde ? Ouy,* ***sans faulte****, fait l'escuier.*
(39-10)

11 **Ao** : *Sire, fait il, uns chevaliers sui, ce poez veoir. Chevaliers, fait messires Gauvains, iestes vos* ***sanz faille*** *uns des miaudres dou monde.*
Ez : *Je suis, fait il, ung chevalier, comme vous pouez veoir.* ***Veritablement****, chevalier estes vous, fait messire Gauvain, ung des meilleurs du monde.*
(40-33)

12 **Ao** : *Cil Daguenez estoit chevaliers* ***sanz faille****, mais il estoit fox naïs, et la plus coarde piece de char que l'an saüst.*
Ez : *Celui Daguenet estoit chevalier, mais il estoit fol nyais, et le plus couart que l'en sceust trouver.*
(46-16)

13 **Ao** : *Et ge remis an l'estrier lo pié senestre que ge an avoie osté, et dis* ***san faille*** *que il n'an avroit hui mais point, si jostai a lui.*
Ez : *Et adonc remis le pié a l'estrief et remontay car j'estoie ja descendu, et lui diz qu'il ne l'auroit point, et me combatis a lui.*
(51-253)

14 **Ao** : *Dame, ge ne sai qui ce fu, mais pris fui gié* ***san faille****.*
Ez : *Dame, prins fu je* ***sans faulte****.*
(51-258)

15 **Ao** : *Si cuidai* ***sanz faille*** *que ce fust li uns des plus mauvais chevaliers do monde.*
Ez : *Et je cuidoie* ***sans faille*** *que ce fust le pire chevalier du monde.*
(57-10)

16 **Ao** : *Et do chevalier qui vainqui lo tornoiement, vos di ge por voir et* ***sanz nule faille*** *que ce est li miaudres que ge onques veïsse.*
Ez : *Et du chevalier qui vainquist l'assemblee, je vous dy* ***sans faillir*** *que c'est le meilleur chevalier que je viz oncques.*
(59-108)

17 **Ao** : *Comment ? fait messires Gauvains, est ce don la Lande des Set Voies ? Oïl, sire,* ***sanz faille****.*
Ez : *Comment donc ? fait messire Gauvain, est ce la Lande des Sept Voies ? Oy, sire, fait celui,* ***sans faille****.*
(59-131)

18 **Ao** : *Si li est avis que la damoiselle l'a destorné de son droit chemin. Et si avoit ele* ***sanz faille****.*
Ez : *Et lui est aviz que la damoiselle le destourbe. Aussi avoit elle fait* ***vraiement****.*
(60-12)

19 **Ao** : *Ho ! fait Hectors, est ce por ce que tu as navré lo chevalier sanz deffier, qui tes coisins est germains, et anmis a cele pucele la ? Ce est elle* ***sanz faille****.*
Ez : *Haa ! fait Hector, c'est celle pour qui tu navras le chevalier sans deffier, qui ton cousin germain estoit, et amy a celle pucelle la ? C'est elle, fait il,* ***sans faulte****.*
(60-40)

20 **Ao** : *Car il cuidoit estre uns des miaudres chevaliers do monde, et* ***sanz faille*** *il estoit de mout grant proece.*
Ez : *Car il se tient a ung des meilleurs chevaliers du monde, et* ***sans faulte*** *aussi estoit il.*
(60-240)

21 **Ao** : *Comment ? Ce est il ? Sire, fait ele, voires* ***sanz faille****.*
Ez : *Comment ? fait le chevalier, est il vray ? Oy, certes, fait elle.*
(60-293)

22 **Ao** : *Et il l'anvoie a un trespas que il sot et dit que li chevaliers va par la* ***sanz faille****, et illuec soit au devant, ce gart, et li demant o il voudroit aler.*
Ez : *Le nain envoie l'escuier a ung trespas au devant de Hector. Quant tu seras la, il te demandera le chemin pour aller.*
(60-295)

23 **Ao** : *Et il te sivra* ***sanz faille****, car il est mout preuz chevaliers.*
Ez : *Et il te suivera* ***sans faulte****.*
(60-296)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *faute*, *sans faute*, "à coup sûr" (rapport de synonymie ; étymon de la même famille)
- *veritablement*, "en vérité"

  `DialGregF` (2e m. XIIe [1er t. XIIIe], wall. [Liège ?]) – ∅ ; VĒRĪTAS ; rapport de presque synonymie
- *falir*, "manquer à un devoir"

  `BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIIIe], ang./tour. [agn.]) – ∅ ; FALLĔRE ; rapport de presque synonymie ; étymon de la même famille
- Voir *veraiement*, "en vérité" (rapport de presque synonymie)

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1
Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 5
Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1
Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 2
Nombre de conservation(s) : 5
Nombre de lexème(s) absent(s) dans un passage variant : 1
Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 1
Nombre de remplacement(s) : 7

1 Sur les 23 contextes, 17 sont comparables. On y observe huit cas de remplacement, trois cas d'absence, cinq cas de conservation et un cas de présence en Ez. Dans l'ensemble des contextes, il ne s'agit pas du simple lexème *faille*, mais de la locution *sans faille*. Son emploi adverbial, servant d'appui à un propos, permettent son omission, ce qui explique les cas d'absence. Sur les cinq cas de conservation, trois sont présents dans le cadre d'une réponse à une question, et accompagné de *oy*.

2 Cependant, la présence de l'adverbe ne garantit pas la conservation. En effet, en 10, malgré sa présence, *sanz faille* est remplacé par *sans faulte*. Cette dernière locution est utilisée comme remplacement à quatre autres reprises dans l'incunable. Les autres remplacements se font par *veritablement* en 11, par *sans faillir* en 16, et par *vraiement* en 18.

3 *sans faulte*, locution qui n'est pas attestée avant le XIV^e^ siècle, est celle qui sert majoritairement de remplacement à *sans faille*. Elle est construite sur *faute*, le lexème qui a évincé *faille* de la langue. *faute*, d'abord "manquement à la règle morale", attesté dès `EstFougL` (ca 1176 [déb. XIII^e^], Ouest [Sud-Ouest]), prend de nouveaux emplois, grâce à la force sémantique liée à son sens moral, comme "manque", attesté dans `AdHaleSicB` (ca 1284 [ca 1295], art. [Arras]) [569], ce qui en fait un concurrent direct de *faille*. Probablement à cause de son homonymie avec deux lexèmes au sens spécialisé, *faille*, "type de flambeau", attesté dans `ThebesR` (2^e^ t. XIII^e^, poit. [frc./qques traits pic.]) et *faille*, "mantille, cape de femme", attesté dans `RenM` (déb. XIII^e^ [2^e^ m. XIII^e^], pic./norm.) [570], *faille* connaît un désemploi, permettant d'éviter les contextes confus.

Typologie : Disparition partielle ; un emploi semble connaître une obsolescence
Facteurs supposés : Évolution sémantique d'un lexème, qui devient synonyme du lexème qui connaît les emplois obsolescents ; le sens nouveau est motivé d'un point de vue sémantique ; existence de deux lexèmes homonymes à sens spécialisé, qui peuvent créer une confusion.

⊆ fais

FEW, III, 428b : FASCIS

Ao : 1 ; Ez : 0

fais, "tas (de gens)"
`SGraalIIJosN` (ca 1195 [fin XIII^e^], frc./traits frpr. [pic.]) – `FROISS., Chron. R.` (ca 1375-1400, hain.) [571]

Ao : *Mais qant li conroiz Gualehot vint, si chanja mout li afaires, car trop i avoit grant* ***fes*** *de gent.*
Ez : *Quant le conroy de Gallehaut fut venu, si changa moult l'affaire, car moult y avoit grant* ***effort*** *de gens.* (51-143)

569. Les dates d'attestation sont données en suivant Mats.
570. Les dates d'attestation sont données en suivant Mats. Le TLFi indique que le premier lexème survit jusqu'au XVI^e^ siècle et le second jusqu'au XIX^e^ siècle.
571. La dernière attestation retenue propose le contexte suivant : « *Si retournerent, quant il veïrent le faix venir et fisent rassaillir leurs coursiers oultre.* » Le sens précis est "foule", et le lexème n'est pas accompagné d'un complément de nom, comme cela est le cas en Ao. Cet emploi absolu, tout comme le grand nombre d'expressions contenant *fais* (*soutenir/endurer le fais*) relatives à l'expression d'un grand nombre dans un contexte militaire, semble montrer un certain figement de la forme, du moins dans la zone picarde, puisque les textes qui contiennent ces attestations sont des textes picards. Par ailleurs, ils sont tous datés d'avant le XV^e^ siècle.

Lexème qui remplace : Voir *esforz1*. Ici, “grand nombre”

`GuillMachPriseM` (1370-1372 [av. 1377], Paris) – `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) | `Est 1549` (*Dictionnaire françois-latin* [1549]) ; rapport d’hyperonymie [572]

Nombre de remplacement(s) : 1

Le lexème employé en Ez pour le remplacement semble lui aussi obsolescent.

⊆ faissel

FEW, III, 428b : FASCIS

Ao : 3 ; Ez : 0

faissel, “(sens figuré) ce qui est pénible à supporter”
`Ao` (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – `ChrPisMutS` (1403 [1413])

1 **Ao** : *Mais la chevalerie ne lor fu pas donee an bades ne por neiantençois lor en fu mis desor les cox mout granz* ***faissiaus****. Et savez quex ?*
Ez : *Mais la chevalerie ne leur fut pas donnee pour neant ains leur furent mis grans* ***fardeaulx*** *sur le col. Et savez vous quelz ?*
(20-32)

2 **Ao** : *Car assez vaudroit il miauz a un vallet a vivre sanz chevalerie tot son aage que estre honiz en terre et perduz a Damedeu car trop a en chevalerie greveus* ***faissel****.*
Ez : *Car assez vauldroit mieulx a homme estre tout son aage sans chevalerie que a la honte du monde et en indignation de Dieu.*
(20-60)

3 **Ao** : *Et vos iestes de tel aage que vos n’avez encor mestier de si grant* ***faissal*** *anchargier.*
Ez : *Et vous estes de tel aage que encores n’avez mestier de si grant* ***faiz*** *entreprend[re].*
(21-74)

Lexèmes qui remplacent :

- *fardel*, “(sens figuré) ce qui est pénible à supporter”
  `RenclCarH` (ca 1225 [fin XIIIe], pic. [frc./pic.]) – ∅ ; FARDA ; rapport de synonymie ; graphie proche
- Voir *fait1*. Ici, *fait1*, “action mémorable”
  `BenDucF` (ca 1174 [fin XIIe], ang./tour.) – ∅ ; rapport de métonymie, du particulier au général ; graphie proche

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 1

572. On trouve de nombreux emplois absolus de *esforz* dans le sens de “armée, troupe” attesté de `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) à `AndrVigneNapS` (ca 1498 [ca 1500], poit. et bourg.). C’est la locution précise *esforz de gens de guerre* qui est documentée dans le cas des dernières attestations relevées.

Le remplacement en 3 conduit à une modification de sens. Il ne s'agit plus de "supporter un fardeau", mais d'"entreprendre une grande action". La proximité graphique des deux substantifs est à noter : elle a pu motiver le remplacement en Ez.

† felon

FEW, XV-2, 123b : *FILLO

Ao : 34 ; Ez : 18

1 "méchant, déloyal"

`PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ [litt. | vieilli]

a) **Ao** : *Et se cist estoit **fox et mauvais** et de grant coardise plains, ne voi ge mie encor ne ne sai l'ome qui au desouz lo poïst metre.*
Ez : *S'il estoit **mauvais et fel** et de grant couardie plain, si ne voy je mie que homme le peust vaincre ne mettre au dessoubz.*
(8-60)

b) **Ao** : *Car ce fu li plus douz anfes et li plus debonaires de toz la ou debonairetez se laissoit trover, mais contre felenie lo trovoit en **passefelon**.*
Ez : *Car ce fut le plus doulx enfant et le plus debonnaire la ou debonnaireté deut estre trouvee, mais contre felonnie ne trouvoit l'en pas plus **felon** deça la mer.*
(9-36)

c) **Ao** : *Se cels trois choses sont hors de moi, petit puet valoir li remenanz. Mais ge ne cuit que nus fust onques de ces trois vertuz si bien garniz que an aucun point ne li avenist au mains par obliance qu'il feïst tel teche par quoi il fust tenuz por fox o por vilains o por **felon**. Et neporqant tant me dites, s'il puet estre, que ce est que vos avez veü en moi par quoi vos savez que ge n'ai ne sen, ne debonaireté, ne cortoisie.*
Ez : *Se ces troys choses sont hors de moy, peu peut valoir le demourant. Mais nompourtant dictes moy, s'il peut estre, que vous avez veu en moy pour quoy vous savez que je ne suis ne debonnaire, ne courtois.*
(11-5)

d) **Ao** : *Ne nus ne puet grant debonaireté avoir en soi qui soit a enfant **felons** ne cruieus.*
Ez : ∅
(11-6)

e) **Ao** : *Et par ce eüssiez gaaigniez les cuers et les amors de maintes genz, et ne vos em poïst l'an tenir por **felon**, mais por sage et por cortois et por debonaire.*
Ez : *[P]ar ce auriez les cueurs de maintes gens, se vous tiendroit l'en pour saige courtois et debonnaire.*
(11-8)

f) **Ao** : *Si sanbloit a mervoille preudome et fier, se ne fust ce que trop senbloit del visage* ***felon*** *et cruel.*
Ez : *Si sembloit a merveilles preudomme, se ne fust qu'il sembloit estre* ***felon*** *et cruel au jugement de son visaige.*
(11-45)

g) **Ao** : ∅
Ez : *Vous avez tousjours mesprisé et haïj tout homme orgueilleux et surcuidé, aymé les humbles, blasmé les* ***felons*** *et fuy la compaignie de tous telz vicieux hommes.*
(13-12)

h) **Ao** : *Vos estiez de si grant felenie contre* ***felon*** *que vos nel poiez nes regarder, ainz diseiez que l'an ne devoit pas ses iauz aengier de mauvaise chose veoir.*
Ez : *Je vous ouy aultresfois dire une parole digne de longue memoire, c'est que l'en doit chastier ou destourner ses yeulx de veoir ou regarder mauvaise chose.*
(13-12)

i) **Ao** : *Cil chastiaus avoit non Hauz Murs et seoit sor la riviere de Loire mout en haut devers la Terre Deserte. Et li sires avoit non Graiers, si estoit mout* ***fel*** *et mout angigneux et mout preuz et mout hardiz.*
Ez : *... d'ung chasteau nommé Hault Mur seant sur la riviere de Loire a moins de huit lieues françoises de Benoic par devers la Terre Deserte.*
(13-192)

j) **Ao** : *Et Claudas avoit eü mout grant paor qu'il nes eüssient toz trois ocis, car trop santoit Pharien a viguereus et Lanbegue a trop* ***felon****.*
Ez : *Claudas avoit grant paour qu'ilz ne feussent occiz.*
(16-61)

k) **Ao** : *Et lors ont paor tuit cil qui lo voient, si commencent a plorer li plus* ***felon****. Mais Lanbegues ne se muet de son estal.*
Ez : *Lors en ont paour tous ceulz qui le voyent et commencent a plourer. Mais Lambegue ne se remue.*
(16-108)

l) **Ao** : *Ge te cuit, fait il, au plus* ***felon*** *et au plus cruiel qui onques fust, mais ja si hardiz ne seras tant com tu voilles vivre que tu m'occies.*
Ez : *Je te cuide, fait il, le plus* ***felon*** *et le plus cruel qui oncques fut, mais ja si hardy ne seras tant comme tu vueilles vivre que tu m'occies.*
(16-114)

m) **Ao** : *Cil qui est durs com aimanz doit estre encontre les desleiaus et les* ***felons****, car, autresin com li aimanz ne sueffre nul polissement, autresin doit estre li chevaliers* ***fel*** *et cruieus vers les* ***felons****.*
Ez : *Celui qui est dur comme aymant doit estre contre les desloyaulx et* ***felons****, car, comme l'aymant ne seuffre aucun pollissement, ainsi doit estre le chevalier* ***fel*** *et cruel envers les* ***felons****.*
(20-54)

n) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(20-55)

o) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(20-55)

p) **Ao** : *Mais bien se gart que li cuers de cire ne soit as* ***felons*** *et as desleiaus abandonez, car tot avroit perdu outreement qant qu'il lor avroit fait de bien.*
Ez : *Mais bien se garde que le cueur de cire ne soit aux* ***felons*** *abandonné, car tost auroit perdu tout ce qu'il auroit fait de bien.*
(20-56)

q) **Ao** : *Si la garde uns chevaliers qui mout est plus granz d'autres chevaliers bien demi pié et plus forz et plus corsuz, si est mout* ***fel*** *et mout cruieus de toz cels dont il vient au desus, et c'est de toz cels qui a lui se meslent, car il est de si grant force que nus ne lo puet soffrir. Por ce vos destornoie ge del chemin hors. Et gel voil aler veoir, fait li vallez.*
Ez : *Ce fut pour ung des plus cruelz chevaliers du monde qui garde une damoiselle et se combat a tous ceulz qui la veulent veoir. Et certainement, fait le varlet, je la vueil aler veoir.*
(22-3)

r) **Ao** : *Certes, fait la reine, gel croi bien. Donc ne seriez vos mie niece au nain se vos n'esteiez plus* ***felonesse*** *d'autre fame.*
Ez : *Certes, fait la royne, autrement ne seriez vous pas niepce au nayn, se vous n'estiés plus* ***felonnesse*** *que autre femme.*
(57-31)

s) **Ao** : *Mais ge la sai a si* ***felonesse*** *que a poines lo fera, puis que ele s'i est ahurtee.*
Ez : *Mais je la sent de si* ***grant couraige****, dit il, que a grant paine le vouldra faire.*
(57-39)

t) **Ao** : *Et lors a Hestors laisié son pensé, si voit l'escuier qui bien sanble* ***felon****, et dit oiant lui meesmes.*
Ez : *Lors a Hector laisse son pensé et voit l'escuier qui moult semble estre* ***fellon****, et lui dit tout hault.*
(60-6)

u) **Ao** : *Sire, fait ele, il a ci pres un chevalier mout* ***felon*** *et mout cruel.*
Ez : *Sire, fait elle, il y a cy pres ung chevalier moult cruel et moult* ***fellon****.*
(60-13)

v) **Ao** : *Un jor avint chose, que cist chevaliers que ge vos di qui si est* ***fel*** *estoit alez o bois toz armez, car il n'i osoit autrement aler.*
Ez : *Il avint que le chevalier que je vous dis qui est si* ***fel*** *estoit allé au bois tout armé, car il ne y osoit autrement aller.*
(60-14)

w) **Ao** : *Et dit que or an istra il, maugrez as* ***felons*** *sers qui lor huis li cloient ores.*
Ez : *Et dist que ores s'en istroit il, malgré les* ***fellons*** *sers qui leurs huys lui avoient clos.*
(60-159)

x) **Ao** : *Car il marchist a trois barons assez* ***puissanz et felons****.*
Ez : *Car il marche a trois barons* ***fors et puissans****.*
(60-171)

y) **Ao** : *Mout ies ores, fait Hestors,* ***fel et anflez****, qui ne me vels dire ce que ge te demant.*
Ez : *Et dit au nain : Tu es* ***fort despiteux****, qui ne me veulx dire ce que je te demande.*
(60-283)

z) **Ao** : *Et d'autre part, vos avez tant fait por moi que ge ne puis estre* ***fel ne desleiaus*** *vers vos.*
Ez : *Et d'autre part, vous avez tant fait pour moy que je ne puis estre* ***desloyal*** *contre vous.*
(60-294)

aa) **Ao** : *A ce s'acordent li dui* ***felon****.*
Ez : *A ce s'acordent les deux* ***fellons****.*
(62-244)

ab) **Ao** : *Car ci avez vos fait* ***un po de mauvaistié*** *qant vos mon cheval avez ocis.*
Ez : *Car cy avez fait* ***ung petit fellon semblant et mauvais*** *quant mon cheval m'avez occis.*
(63-55)

ac) **Ao** : *Et cil est* ***fel****, si n'an vost rien faire.*
Ez : *Et cellui est* ***fel*** *qu'il ne lui en veult riens faire.*
(69-1)

Lexème qui remplace : Voir *fort*. Ici, *fort*, "doué d'une grande force physique"

`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; rapport d'antonymie

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 3

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 5

Nombre de lexème(s) absent(s) dans un passage variant : 1

Nombre de conservation(s) avec transposition : 1

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de binôme(s) absent(s) : 1

Nombre de leçon(s) variante(s) : 3

Nombre de conservation(s) : 12

2 "(d'une chose) cruel, terrible"

`PsOxfM` (1re m. XIIe [mil. XIIe], agn.) – `CHASSIGNET, le Mespris de la vie` (1594, Besançon)

a) **Ao** : *Mais parmi toz voz anuiz, devez mout conforter de ce que vos iestes ensemble en la garde Nostre Seignor, qui en si mauvaises avantures et en si* ***felonesses*** *avez esté. Or si vos confortez des or mais l'une a l'autre de voz maus et faites ansanble joie de voz biens et pensez a la grant richece qui ja ne prandra fin car de la richece do siegle avez vos assez eü.*
Ez : *Et parmy tous voz amys* [sic]*, si devez desormais conforter l'une l'autre de voz maulx, et faire joye ensemble de voz biens et penser a la grande richesse de paradis qui ja ne prendra fin, car de la grant richesse terrienne avez vous assez eu.*
(10-55)

b) **Ao** : *Et si tost com il a ce dit, si commance li assauz entor lo palais* ***fel*** *et cruiex as ars et as aubelestes et as fondes entortelliees.*
Ez : *Et quant il a dicte ceste parolle, lors commence l'assault tout entour le pallais.*
(13-34)

c) **Ao** : *Et au partir li dit : Biax filz de roi, itant vos anseignerai au partir qant plus avroiz achevees aventures* ***felonesses*** *et perilleusses, plus seürement anprenez les aventures a achever.*
Ez : ∅
(21-32)

d) **Ao** : *Car, s'il n'i avoit que seul lo puis, si i avoit il mout* ***felon*** *trespas a chevalier armé.*
Ez : *Car, s'il n'y avoit que le puis, si y auroit il assez* ***dangereux*** *passaige a chevalier armé.*
(39-31)

e) **Ao** : *Cil dui passage estoient assez* ***felon*** *et orgoillos, car chascuns estoit d'une chauciee estroite et haute qui n'avoit mies plus de trois toises de lé, et si avoit plus de lonc de set mile et un.*
Ez : *Ces deux passaiges estoient moult* ***dangereux*** *a passer, car chacun estoit d'une chaucee estroicte et haulte qui n'avoit pas plus de troys piez de large et avoit de long plus de sept lieues.*
(52-5)

f) **Ao** : *Si est la meslee d'aus deus si dure et si* ***felonesse*** *que tuit cil qui la voient s'en esbaïsent.*
Ez : *La meslee de eulx deux est si dure et si* ***mauvaise*** *que tous ceulx qui les voieent s'en esbahissent.*
(55-142)

g) **Ao** : *Mout est* ***felonesse*** *la bataille et mout sont andui de grant cuer et de granz pooirs.*
Ez : *Les chevaliers estoient tous deux de grant cueur et de grant pouoir.*
(55-143)

h) **Ao** : *N'i eriez vos mies legierement jusque la, car trop i a de* ***felons*** *pasages, car il i a deus chauciees longues et hautes que nus chevaliers ne puet passer qui ne se combate avant a un chevalier qui est mout preuz et a dis serjanz qui o lui sont.*
Ez : *Vous ne irez mie jusques la si legierement, car il y a deux longues chaussees et estroites que nul n'y peut passer qu'il ne se combate avant a ung chevalier moult preux et a dix sergans qui avec lui sont.*
(62-151)

i) **Ao** : *Lor li conte li hermites lo* ***felon*** *trespas de la chauciee qui est sor l'aive de Assurne.*
Ez : *Si lui compte le* ***fellon*** *trespas de la chaussee qui est sur l'eaue que l'en appelle Afflune.*
(65-2)

Lexèmes qui remplacent :

- *dangeros*, "périlleux"

  `RenclCarH` (ca 1225 [fin XIII^{e}], pic. [frc./pic.]) – ∅ ; DOMINIARIUM ; rapport de métonymie, du particulier au général

- *mauvais*, "fâcheux"

  `MarieLaisW2` (ca 1165 [2^{e} m. XIII^{e}], norm./agn. [agn./qques traits pic.]) – ∅ ; MALIFATIUS ; rapport de métonymie, du particulier au général

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 3

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 4

Nombre de conservation(s) : 1

1 Sur les 38 contextes, 26 sont comparables. Parmi eux, on observe trois cas de présence en Ez face à un autre mot en Ao, quatorze cas de conservation, deux absences, trois variantes et quatre substitutions.

2 Le premier sens, “cruel, déloyal”, est conservé en français moderne. Il n’est donc pas surprenant qu’il soit très majoritairement conservé dans l’incunable. Le contexte 1 x) présente néanmoins un cas de remplacement : « *puissanz et felons* » se fait remplacer par « *fors et puissans* ». Il est probable que la présence de *puissanz* soit la cause du remplacement, avec la substitution d’un antonyme par un synonyme. La variante en 1 y) est à rapprocher de ce cas, car elle présente également un usage de *fort*, bien que, dans ce dernier cas, il soit employé comme adverbe. Le fait que le remplacement se fasse deux fois par *fort*, dans deux sens différents, peut conduire à émettre l’hypothèse que la proximité formelle des deux mots, *fort* et *felon*, surtout avec le cas sujet, *fel*, a pu jouer. Cependant, il faut noter que le cas sujet peut être conservé dans l’incunable, par exemple en 1 n), voire sert comme variante pour un autre mot en 1 a). En revanche, il n’est pas conservé en 1 z) : face à la leçon de Ao, présentant un binôme synonymique, « *fel ne desleiaus* », la leçon de Ez présente l’adjectif « *desloyal* » seul. Cette absence dans le cadre d’un binôme entre dans la logique de raccourcissement du témoin.

3 Malgré les quelques cas de flottement pour le premier sens, qui tiennent plus à des accidents graphiques et/ou interprétatifs, le premier sens se maintient. À l’inverse, le second sens, “terrible (d’une chose)”, est obsolescent. En 2 i), une de ses occurrences est néanmoins conservée, témoignant que cette obsolescence n’est pas totale. L’adjectif est remplacé à deux reprises par *dangereux*, au sein d’une même séquence textuelle — adjectif par ailleurs complètement absent de Ao —, et une fois par *mauvais*.

4 Il est possible de supposer que l’adjectif se spécialise peu à peu dans la description d’un caractère humain, et, du fait de cette spécialisation, ne soit plus applicable à la description de la caractéristique d’un non-animé. Cette spécialisation serait née par un plus grand nombre d’emplois de l’adjectif dans des contextes où il prend le sens de “déloyal”. La dimension emphatique de cet emploi, touchant en plus à l’humain en renforce l’usage, ce qui conduit à l’abandon progressif de l’autre emploi.

Typologie : Disparition partielle ; un sens est obsolescent
Facteurs supposés : Majorité d’emplois de l’adjectif avec des être animés ; tant par leur sémantisme propre que parce qu’ils touchent à l’humain, ces emplois deviennent emphatiques ; renforcement des emplois du fait de la dimension emphatique et abandon de l’autre sens.

⊆ fendëure

FEW, III, 550b : FĬNDĔRE

Ao : 2 ; Ez : 0

fendëure, “fente”

`DialGregF` (2e m. XIIe [1er t. XIIIe], wall. [Liège ?]) – `Corn 1694` (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [vx] | `ANT. DU MOULIN, trad. de J. DE ROQUETAILLADE, la Vertu de la Quinte Essence` (1549, Lyon)

1 **Ao** : *Et an l'autre moitié estoit portraite une si belle dame com an la pot plus belle portraire, si estoit par an haut si pres a pres que li uns tenoit les braz au col a l'autre et s'antrebaissasent, se ne fust la* ***fandeüre*** *de l'escu.*
Ez : *Et en l'autre moitié estoit pourtraicte une dame si bien et si plaisamment faicte que difficile chose seroit a mieulx pourtraire. Et estoient ces deux parsonnaiges si pres par le hault que l'un tenoit ses bras sur le col de l'autre et s'entrebaisassent, se ne fust la* ***deffaulte*** *de l'escu.*
(57-66)

2 **Ao** : *Et androit la mienuit se lieve la reine et vient a l'escu que la damoiselle do lac li avoit aporté, si taste sanz alumer si lo trove* ***sanz fandeüre*** *tot antier, si en est mout liee...*
Ez : *Quant vint a mynuit si se leva la royne et alla a l'escu que la damoiselle du lac lui avoit envoié, et le treuve tout joint* ***sans faulte nulle****, si en es[t] moult lyee...*
(68-139)

Lexèmes qui remplacent :

- *defaute*, "manque"
  `BrendanW` (1er q. XIIe [2e m. XIIIe], agn.) – `Bible1536` (1536) ; FALLĔRE ; rapport d'hyperonymie
- Voir *faute*. Ici, "manque"
  `AdHaleB` (ca 1280 [ca 1295], art. [pic. (Arras)]) – ∅ ; rapport d'hyperonymie[573]

Nombre de remplacement(s) : 2

⊆ ferrer

FEW, III, 473a : FERRUM

Ao : 3 ; Ez : 0

ferrer, v. ppe empl. adj. (pour un chemin), "empierré avec des scories des mines de fer"
`LancM` (ca 1177 [ca 1235], champ. mérid. [champ.]) – `ChrPisMutS` (1403 [1413])[574]

1 **Ao** : *Ne onques li anfes nel regarda, ançois feri des esperons aprés sa proie tant qu'il l'ocist d'une saiete anz enz une grant voie* ***ferrée****. Et lors descendié por trosser lo chevreil darriere lui.*
Ez : *L'enfant ne le regarda oncques, ainçois ferist des esperons aprez sa proye tant qu'il l'occist, et aprez se descendist pour trousser le chevrel derriere lui.*
(9-42)

2 **Ao** : *Issi ist hors de son chemin* ***ferré*** *et vont une viez voie herbue ne gaires antee.*
Ez : *Il le maine une vielle voye herbue laquelle n'estoit pas fort hantee.*
(60-297)

573. Mats donne `LancM` (ca 1177 [ca 1235], champ. mérid. [champ.]) comme première attestation de la forme dans le sens de "fente". Si ce sens nous paraît être celui employé ici, nous n'avons pas trouvé d'autres attestations de ce sens précis. Il nous semble donc que le mot peut s'appliquer à des éléments concrets, marquant la présence d'une fente, d'un trou dans l'objet en question. Nous avons gardé le sens général de "manque" et y avons associé les dates correspondantes.

574. On trouve la précision suivante sur le mot dans le DMF, d'après le TL : « on appelait proprement "chemins ferrés" les routes empierrées avec les scories des mines de fer comme l'étaient très souvent les voies romaines ; puis "ferré" devint une épithète banale de "chemin" ». Il y a donc une généralisation du lexème, qui est difficile à dater précisément. On trouve encore dans `Ac 1694` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1694]) la forme *chemin ferré* portant la définition suivante : « Un chemin dont le fonds est ferme et pierreux, et où on n'enfonce point. »

3 **Ao** : *Sire, dist li escuiers, quele que ele soit, ele moine tot droit au grant chemin* ***ferré****. Mais vos l'avez mout loig laissiee.*
Ez : *Sire, fait l'escuier, quelle que elle soit, elle va tout droit au grant chemin, mais vous l'avez bien loing laissé.*
(60-298)

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 2
Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

Les trois contextes présentent des cas d'absence en Ez, témoignant de la volonté des compositeurs de ne pas se confronter à ce mot difficile.

‡ fiance

FEW, III, 499b : *FĪDARE

Ao : 27 ; Ez : 10

1 "hommage"
RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – Ez (ca 1220 [1488], Rouen)

a) **Ao** : *Lors dit a Pharien qu'il lo semont* ***del sairement et de sa fiance*** *que il li a faite et qu'il s'en veigne a lui comme ses hom.*
Ez : *Lors dist a Farien qu'il le semont* ***du serment et de la fiance*** *qu'il lui a faicte et qu'il se tiengne a lui comme son homme.*
(13-32)

b) **Ao** : *Et gel ferai sanz contredit,* ***o soit sairemenz o fiance****.*
Ez : *Et je le feray sans contredit,* ***ou soit serment ou soit fiance****.*
(13-123)

c) **Ao** : *Et la reine dit a la dame de Roestoc que, si chier com ele a son cors, que elle ait baillie de rien qui soit an son pooir* ***sor lo sairement et sor la fiance*** *qe ele doit lo roi Artu, cui fame ele est.*
Ez : *Et la royne dit a la dame de Roestoc que, si chier comme elle ayme son corps, qu'elle ne lui laisse riens en baillie qui soit en son pouoir, sur paine de faulcer* ***la foy et le serment*** *qu'elle doit au roy Artus.*
(57-34)

Lexème qui remplace : *foi*, "fidélité"
AimonFlH (1188 [XIIIe], traits Sud-Est [lorr.]) – ∅ [vieilli] ; FĪDES ; rapport d'hyponymie ; étymon de la même famille

Nombre de conservation(s) : 2
Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

2 "engagement par lequel on s'engage à faire qque chose"
ErecFr2 (ca 1170 [1re m. XIIIe], champ. mérid. [bourg.]) – Montaigne (1580-1595) [spé.] | Ez (ca 1220 [1488], Rouen) [575]

a) **Ao** : *E li seneschaus, qui n'ot pas obliees les* ***fiances*** *de lui et de Claudas, issi fors de la vile, et vint a Claudas si li dist.*
Ez : *Le seneschal ne oublia pas les* ***convenances*** *de lui et de Claudas, si yssit hors de la ville et vint a Claudas et lui dist.*
(2-0)

b) **Ao** : *A tant m'an irai ore sanz congié de vos et sanz amor, mais avant vos semoign de vostre* ***fiance*** *aquiter, car vos me fiançates leiaument comme rois que vos vendriez en ma prison qant ge vos en semondroie.*
Ez : *Atant m'en iray sans congié de vous, mais avant vous somme de vostre* ***foy*** *aquiter, car vous me fiançastes comme roy que vous vendriez en ma prison quant je vous en semondroye.*
(16-31)

c) **Ao** : *Ge vos coment* ***par vos fiences*** *que vos façoiz ce que cist chevaliers vos commandera comme sa prison.*
Ez : *Je vous commande que vous facez tout ce que ce chevalier vous commandera comme ses prisonniers.*
(28-39)

d) **Ao** : *Lors s'otroient tuit li chevalier a lui comme prison. Et li sires les quite de lor* ***fiances****, puis s'an part de laianz. Et li hermites dit au Blanc Chevalier.*
Ez : *Lors se traient tous les compaignons vers lui comme ses prisonniers. Et l'autre s'en va mai[n]tenant, lui et son seneschal. Lors dist l'ermite au Blanc Chevalier.*
(28-40)

e) **Ao** : *Et se vos de ma* ***fiance*** *n'avez assez ge vos an ferai si seür comme vos voudroiz.*
Ez : ∅
(51-146)

f) **Ao** : *Et gardez, fait il au chevalier,* ***sor vostre fiance*** *que vos mon non n'anquerez, car ge ne voil que vos an sachiez plus.*
Ez : *Et gardez, fait il au chevalier, que vous ne me demandés mon nom, car je ne vueil pas que vous en sachez plus.*
(59-124)

g) **Ao** : *Et ge les fis andeus semondre de lor* ***fiances****, si s'en revinrent et dist messires Yvains que onques an sa vie n'avoit veü si apert josteors.*
Ez : *Adonc les semonnis de retourner, si retournerent et disoit messire Yvain que en sa vie n'avoit veu homme si apertement jouster.*
(60-185)

h) **Ao** : *Et Hestors s'an revielt issir. Et li sires li otroie* ***sor sa fiance que*** *il li avoit faite do petit poncel, et il li otroie.*
Ez : *Et Hector veult issir. Et le sire lui ottroie* ***par convenant qu'****il ne doit passer le poncel. Hector lui ottroie.*
(60-204)

---

575. Dans `Montaigne` (1580-1595), il s'agit de l'expression figée *sur/soz la fiance*, "sur la foi", qui survit plus longuement que le mot employé librement.

i) **Ao** : *Et li sires do chastel cria a Hestor qu'il li manbre de sa* ***fiance****.*
Ez : *Et le sire crie a Hector qu'il lui souviegne de sa* ***promesse****.*
(60-204)

j) **Ao** : *Et ge vos di que, sor ma* ***fiance****, sanz plus faire, m'an revenrai çaianz.*
Ez : *Et je vous jure, sur ma* ***foy****, que, sans plus faire, je m'en revendray ceans.*
(60-209)

k) **Ao** : *Et an fait Hestor desarmer, si lo fait Ladomas enserrer an une chambre que ses genz ne lo voient, ne il, ne ses peres, car il i porroit avoir aucun fol vers cui no porroit mies garantir. Sel metent an la chanbre par sa* ***fiance*** *que il ne se movra sanz lo congié au seignor.*
Ez : *Lidonas fait desarmer Hector, puis le fait enfermer en une chambre que ses gens ne le voient et lui fait* ***promettre*** *qu'il ne se mouvera sans le congié du seigneur.*
(60-314)

l) **Ao** : *Puis fiance li chevaliers a tenir prison la o lui plaira. Et il li dit* ***par sa fiance*** *que il aille laianz a la fille au roi, et se mete an sa prison de par monseignor Gauvain.*
Ez : *Et lui fiance a tenir prison la ou il vouldra. Et il dit qu'il voise a la fille du roy, et se mette en sa prison de par Saigremor et monseigneur Gauvain.*
(62-278)

m) **Ao** : *Or vos di ge dons, fait Hestors,* ***par vostre fiance****, devant aus, que vostre fame est plus belle dame que vos n'iestes bons chevaliers.*
Ez : *Or je vous diray, fait Hector,* ***sur la foy que vous me avez fiancee****, vous octroyez que vostre femme est plus belle femme que vous ne estes bon chevalier.*
(63-64)

n) **Ao** : *Et dist au chevalier navré qui ancor estoit laianz que par sa* ***fiance*** *alast a la cort lo roi Artu et que il se rande a la reine Guenievre.*
Ez : *Et monseigneur Gauvain dist au chevalier navré qui encore estoit leans qu'il par sa* ***fiance*** *s'en alast tenir prison a la royne Genievre.*
(67-10)

o) **Ao** : *Et il demandent as deus sor lor* ***fiances*** *quel compaignie Galehoz a laianz.*
Ez : *Et ceulz demandent aux chevaliers sur leur* ***foy*** *qu'ilz leur dient quelle compaignie Gallehault a leans.*
(68-22)

p) **Ao** : *Si vint une damoiselle a lor tante et dit as quatre chevaliers que ele les semonoit de lor* ***fiances****.*
Ez : *Si vint une damoiselle en leur tente et les servoit tous quatre de leurs* ***fiances****.*
(68-146)

q) **Ao** : *Lors apelle li rois monseignor Gauvain, si li fait faire la* ***fiance****.*
Ez : *Lors appelle le roy Artus messire Gauvain, et lui fait faire la* ***fiance*** *qu'ilz avoient devisee.*
(69-164)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *covenance*, "convention" (rapport d'hyponymie)

- Voir *foi*. Ici, “assurance donnée d’être fidèle à une parole”
  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ [vieilli] ; rapport de synonymie
- Voir *covenant*, *avoir en covenant*, “avoir promis” (rapport d’hyponymie)
- Voir *promesse*, “engagement par lequel on s’engage à faire qque chose” (rapport de synonymie)
- Voir *prometre*, “s’engager à qque chose” (rapport de synonymie)

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 1

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 3

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de remplacement(s) : 6

Nombre de conservation(s) : 3

3 *prendre (la) fiance*, “recevoir une promesse”

`PercH` (ca 1180 [ca 1235], champ. mérid. [champ.]) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen)

a) **Ao** : *Et il fiancent andui. Puis prant la **fïence** de celui qui a les armes au roi Claudas.*
Ez : *Et ilz lui jurent tous deux. Puis a prins la **fiance** de cellui qui les armes au roy portoit.*
(13-219)

b) **Ao** : *Il li plevi et ele an prant la **fïance**. Et il s’an torne an sa geole.*
Ez : *Et je le vous prometz, dit il. Adonc elle print sa **fiance**. Lors s’en va en sa gueolle.*
(48-38)

c) **Ao** : *Et messires Gauvains en prant la **foi**.*
Ez : *Et messire Gauvain prent la **fiance**.*
(62-145)

Nombre de conservation(s) : 2

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

4 “confiance”

`WaceConcA` (2e q. XIIe [av. 1225], norm. [tour.]) – ∅ [rég.] | ∅ [vx] | `Corn 1694` (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [vx et spé.] | `Mén 1650` (*Les origines de la langue françoise* [1650])

a) **Ao** : *Car par ce seul chastel estoit s’esperance de recovrer tote sa terre et ses conforz. Et qant il voit qu’il a ce perdu, o tote sa **fïance** estoit, riens nule n’est el siegle ou il s’atende de nule rien.*
Ez : *Car de sa terre recouvrer estoit en ce chastel toute son esperance. Et puis qu’il voit qu’il l’a perdu, riens ne demeure eu siecle a quoy il se attende plus.*
(3-4)

b) **Ao** : *Nel feroit il, se amors et granz **fïance** de Pharien ne li faisoit faire.*
Ez : *Et non feroit il, se l’amour et la grant **fiance** de Farien ne lui faisoit faire.*
(13-131)

c) **Ao** : *Var nos seriens traïtor, se nos ansin lo faisiens, que nos livresiens a mort lo meillor bacheler de tot cest regne, et an cui nos aviens greignor* ***fïance****. Ja, se Deu plaist, n'avrons par murtre ne par felenie ne par traïson la paiz.*
Ez : *Car nous serions tous traitres se nous livrions a mort le meilleur bachelier de ce royaume. Ja, se Dieu plaist, nous n'aurons vostre paix par meurdre ne par felonnie.*
(16-70)

d) **Ao** : *Et j'ai an vos mout grant* ***fïance*** *que, se toz li mondes me failloit, si me devriez vos aidier.*
Ez : *Et j'ay en vous moult grande* ***fiance*** *car, se tout le monde me failloit, vous me devriez aider.*
(55-96)

e) **Ao** : *Mais il s'abandonoient trop, car il se fioient an lor* ***fïances*** *qui sont trop granz.*
Ez : *Mais pas ne se gouvernerent par mesure, car trop se fioient en leurs* ***proesses****.*
(60-187)

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Nombre de conservation(s) : 2

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Analyses des exemples

1 Sur les 28 contextes, 23 sont comparables. Parmi eux, on relève neuf cas de conservation, neuf cas de substitution, trois cas d'absence, un cas de présence en Ez et un cas de variante. Cette dernière se trouve en 4 e), dans laquelle « *car il se fioient an lor fïances qui sont trop granz* » donne « *car trop se fioient en leurs proesses* ». Il est possible ici que *proesses* soit une leçon erronée de *promesses*, que l'erreur soit le fruit des compositeurs de Ez, d'une simple coquille ou d'une erreur d'un de leurs modèles. Le sens ici est celui documenté en 4, qui est le seul à être encore attesté au XVII^e^ siècle.

2 Les trois autres sens connaissent leur dernière attestation dans l'incunable. Le premier sens, "hommage", est conservé deux fois, dans le cadre du binôme « *du serment et de la fïance* ». En 1 c), c'est *foi* qui est employé dans le cadre du binôme.

3 *foi* est aussi employé à quatre reprises pour remplacer le sens 2, "engagement par lequel on s'engage à faire qque chose". En 2 m), *foy* est employé accompagné d'une subordonnée : « *sur la foy que vous me avez fiancee* ». Ce sens connaît les trois cas d'absence mentionnés. C'est la locution « *par vostre fïance* » qui est omise en Ez, par exemple en 2 l), où Ao donne : « *Et il li dit par sa fïance que il aille laianz a la fille au roi.* », et Ez, le même passage sans la locution. Les deux autres contextes d'absence sont similaires. Ces absences ne nuisent pas au sens général des passages, car la locution permet seulement de mettre en valeur la promesse qui a précédemment été accordée par un personnage à un autre. Les occurrences du sens d'"engagement" se font également remplacer par *covenance*, *par convenant que*, *promesse* et *promettre*. Elles sont aussi conservées à trois reprises, sans que ces contextes puissent être distingués de ceux qui connaissent des remplacements.

4 L'emploi documenté en 3 concerne la locution *prendre (la) fïance* et connaît aussi une dernière attestation en Ez. La locution est conservée deux fois et, en 3 c), est employée en Ez face à la leçon « *... en prant la foi* » en Ao. Elle ne connaît pas de cas de substitution.

⟶ *fïance* continue d'être employé dans l'incunable, bien que, pour nombre des occurrences qui s'y trouvent, il s'agisse de dernières attestations, donc d'emplois archaïques. Les remplacements sont variés, mais *foi* est employé dans l'incunable à cinq reprises, dans deux sens différents.

Analyses internes

1 *foi* est déjà bien employé dans le manuscrit, puisqu'il y connaît 94 occurrences, contre 100 dans l'incunable. En Ao, le substantif apparaît souvent au sein des locutions *par la foi* et *par foi*, qui connaissent 31 et 25 occurrences, contre 25 et une en Ez, ce qui montre une tendance au figement de son emploi en Ao. La *foi* permet d'exprimer un engagement d'un point de vue général, tandis que la *fïance* réfère plus précisément à un engagement prononcé.

2 Une distinction peut aussi être faite entre la *fïance* et la *promesse* dans le manuscrit. Ce dernier substantif y est employé à trois reprises, contre sept en Ez, dans des contextes où il est question d'une réalisation future, par exemple dans l'exemple suivant : « *Si atendoient la promesse que il lor avoit fete aprés la Pasque, qui estoit la joie de lor rachatement...* » (019-5) Le substantif *covenance*, connaissant un certain maintien, avec 24 et 26 occurrences, possède un sens qui est davantage relatif à un accord passé entre deux parties, comme on peut le constater dans l'exemple suivant :« *Et conta a l'ermite lor covenances et fist jurer au chevalier conquis que il leiaument les li tandroit.* » (028-36)

3 *prometre* connaît une large progression d'emplois, passant de 9 à 86 occurrences [576], tout comme *covenant*, qui passe de 14 à 86 occurrences [577]. On pourra mentionner ici que le premier verbe, comme le substantif *promesse*, est tourné vers l'action future, tandis que le second est ancré dans un cadre passé.

⟶ Les emplois en Ao semblent posséder des tendances les uns par rapport aux autres : la *foi* renvoie à un cadre général d'engagement, la *covenance* à un accord précis ; la *promesse* renvoie à une action future à réaliser, le *covenant* renvoie à un cadre passé. La particularité de *fïance*, qui peut s'employer dans des contextes variés et recouvrir ces différentes réalités, est l'accent mis sur la confiance sous-jacente aux différents accords faits et promesses données.

Comparaisons externes

1 L'obsolescence de *fïance* est probablement causée par l'influence du verbe de forme proche, bien que n'étant pas celui duquel le substantif dérive, *fïancier1*, qui s'est spécialisé dans le sens de "s'engager à épouser une personne" [578]. Une homographie gênante apparaît entre le substantif et le substantif dérivé du verbe, *fiancé*, "celui à qui on est uni par une promesse de mariage", attesté dans `RegChâtD` (1389-1392, Paris) [579].

2 Par ailleurs, *fïance* connaît une succession de concurrents synonymiques, dont on a pu voir quelques emplois *supra*. Probablement pour pallier le problème causé par l'homographie évoquée, l'emploi de *confiance*, emprunt latin attesté dans la langue depuis `OresmeEthM` (1370 [ap. 1372], Paris) [580], forme marquée, non homonyme et prestigieuse, connaît un essor.

576. Cf. à ce sujet les analyses internes de la notice sur *crëanter*.
577. Cf. à ce sujet les analyses internes de la notice sur *covent1*.
578. Le sens est attesté dans `ViolB` (ca 1228 [1285], pic.) (source : Mats), d'abord dans le sens précis "s'engager à épouser une femme". Cf. la notice sur *fïancier1*.
579. Source : DMF. Il semble que la forme au féminin, *fiancee*, de même sens, soit attestée plus tôt (en 1367, d'après le TLFi) et de manière plus fréquente, mais, par la présence du double *-e* final, elle est moins gênante car non directement homographe.
580. Source : DMF.

⟶ *fiance* disparaît probablement du fait de son homographie avec *fiancé*, qui est attesté dans la langue à partir de la deuxième moitié du XIV^e^ siècle et qui rejoint le sens spécialisé du verbe dont il dérive, “s’engager à épouser une personne”, type d’engagement très particulier. À cette même période apparaît un emprunt latin, synonyme et proche formellement, mais doté d’un préfixe qui le marque formellement, et que son origine latine rend prestigieux. Ce substantif permet de mettre en relief, comme *fiance*, le fait de se fier à quelqu’un.

Synthèse : *fiance* ne disparaît pas complètement de l’incunable. Si un de ses emplois est encore attesté au XVII^e^ siècle, les trois autres connaissent en revanche leur dernière attestation en Ez. Les remplacements sont variés, et font usage de lexèmes qui existent déjà en Ao, mais qui semblent posséder, en synchronie, des valeurs expressives distinctes. C’est à cause de la spécialisation de *fiancier* dans le sens relatif à la promesse de mariage, et à la naissance de son dérivé *fiancé*, homographe de *fiance*, que ce dernier se voit fragilisé. Les nombreux synonymes, dont la spécificité semble s’éroder, rendent non nécessaire sa viabilité, d’ailleurs également menacée par l’apparition de l’emprunt latin *confiance*, doté d’une force formelle et sémantique.

Typologie : Disparition partielle ; trois sens sont obsolescents ; ils connaissent tous trois leur dernière attestation dans l’incunable
Facteurs supposés : Apparition d’un nouveau sens d’un verbe proche formellement du substantif obsolescent, qui prend un sens spécialisé que lui ne connaît pas : homographie entre un des substantifs dérivés de ce verbe et le substantif obsolescent, qui est donc gênante, car référant à deux types d’engagement distincts ; existence d’une succession de substantifs synonymes pouvant prendre les emplois du substantif fragilisé ; apparition d’un substantif synonyme, emprunt latin, proche formellement mais mieux marqué formellement et sémantiquement.

‡ fïancier1

FEW, III, 499 : *FĪDARE

Ao : 81 [66] ; Ez : 31 [31]

1 “promettre”
`MonGuill2C` (ca 1180 [1295], pic. mérid. [art.]) – `RIVAUDEAU, Aman` (1561 [1566], Poitiers) [581]

a) **Ao** : *Tant ont parlé ensemble que li seneschax li* ***fïance*** *a aidier de son pooir sanz lo cors son seignor traïr ne vendre.*
Ez : *Tant ont ensemble parlé que le seneschal lui* ***a promis*** *aider de son pouoir sans traÿr ne rendre le corps de son seigneur.*
(1-38)

b) **Ao** : *Et Claudas li* ***fïance*** *maintenant que, si tost com il avroit Trebe, que il li randroit tote la terre.*
Ez : *Et Claudas lui* ***promet*** *que, si tost come il aura Trible, il lui rendra toute la terre.*
(1-38)

581. Le contexte de la dernière attestation relevée est le suivant : « Quoy ! si ma foy je t’oblige et fiance / Et te promets un très-secret silence. » Le verbe fonctionne avec le complément *foi* et avec un autre verbe, qui sont probablement des marques d’un usage obsolescent : le verbe a perdu tout fonctionnement autonome.

c) **Ao** : *Gel vos dirai, fait Claudas, mais vos me* ***fïanceroiz*** *leiaument que vos an feroiz mon consoil. Et il li* ***fiance****.*
Ez : *Je le vous diray, fait Claudas, mais vous me* ***fiancerez*** *loyaument que vous en ferez par mon conseil. Et cellui lui* ***fiance****.*
(7-30)

d) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(7-30)

e) **Ao** : *Dont me* ***creanteroiz*** *vos, fait Lionyaus, que, de quel hore qe ge vos demanderai lo coutel, que vos lo me bailleroiz ?*
Ez : *Doncques me* ***fiancerez*** *vous, fait Lionnel que, de quelque heure que je vous demanderay le coustel, vous le me baillerez incontinent ?*
(11-39)

f) **Ao** : *Mais vos me* ***fïanceroiz*** *avant comme leiaus rois que li dui fil lo roi Bohort qui mes sires liges fu n'ont pris par vos mort ne mehaig.*
Ez : *Mais vous me* ***jurerez*** *avant comme loyal roy que les enfans du roy Boort n'ont eu par vous mort ne mehaing.*
(13-166)

g) **Ao** : *Tenez, que ge ansin lo vos* ***creant****.*
Ez : *Tenez, je le vous* ***fiance et jure*** *ainsi.*
(13-167)

h) **Ao** : *Lors li tant sa main, si li* ***fïence*** *et puis tant sa main destre vers sa chapele et dit.*
Ez : *Lors lui* ***fiance*** *et puis tent sa destre main vers une chapelle et dit.*
(13-167)

i) **Ao** : *Ensin lo* ***fiance et jure*** *li rois Claudas a Pharien et cil se torne devers lui tot maintenant.*
Ez : *Ainsi le* ***jure*** *le roy Claudas a Farien qui a ce moyen s'est tourné avec Claudas.*
(13-169)

j) **Ao** : *Et qant ge vos apelerai ja devant lo pueple, si me* ***fïanceroiz*** *ce que ge vos requerrai.*
Ez : *Et quant je vous appelleray la devant le peuple, vous me* ***fiancerez*** *ce que je vous requerray.*
(13-211)

k) **Ao** : *Venez avant, sire. Vos me* ***fïanceroiz*** *comme rois sacrez leiaus que, de quele hore que ge voudrai, vos anterroiz an ma prison.*
Ez : *Venez avant, sire. Vous me* ***fiancez et promettez*** *comme roy sacré et loyal que, de quelque heure que je vouldray vous mettre en prison, vous y entrerez.*
(13-213)

l) **Ao** : *Et li rois tant sa main, si li* ***fïance****.*
Ez : *Et le roy Claudas tent sa main, si lui* ***fiance et jure****.*
(13-213)

m) **Ao** : *Or me* ***fïanciez*** *dont, fait il, que vos n'istroiz de ma prison se ce n'est par mon congié.*
Ez : *Or me* ***jurez*** *donc que vous n'ystrez de ma prison sans mon congié.*
(13-219)

n) **Ao** : *Et il* ***fiancent*** *andui.*
Ez : *Et ilz lui* ***jurent*** *tous deux.*
(13-219)

o) **Ao** : *Car vos me* ***fiançates*** *leiaument comme rois que vos vendriez en ma prison qant ge vos en semondroie.*
Ez : *Car vous me* ***fiançastes*** *comme roy que vous vendriez en ma prison quant je vous en semondroye.*
(16-31)

p) **Ao** : *Ceste chose ont atornee a lo matin et, par commencement de seurté, lo* ***fience*** *Claudas a Leonce et il a lui.*
Ez : *Ceste chose ont asseuré au matin et, pour commencement de seurté Claudas le* ***jure*** *a Leonce et Leonce a Claudas.*
(16-100)

q) **Ao** : *Se vos me* ***fianciez****, fait li noviaus chevaliers, que vos n'iestes a li, ge feroie l'un des deus. Et il li* ***fiance****.*
Ez : *Se vous me* ***jurez****, fait le nouveau chevalier, que vous n'estez mie a elle, je feray l'un des deux. Et il lui* ***jure****.*
(22-69)

r) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(22-70)

s) **Ao** : *Si li rant s'espee et li* ***fiance*** *prison.*
Ez : *Si lui tent son espee et lui* ***promet tenir*** *prison.*
(23-49)

t) **Ao** : *Si a tant fait que li troi darein li* ***ont fianciee*** *prison, qui a tans n'i porent antrer.*
Ez : *Et a tant fait que les troys derreniers lui* ***jurent tenir*** *prison, car a temps ne peurent entrer.*
(23-59)

u) **Ao** : *Dont* ***fianciez*** *prison a tenir la ou ge voldrai.*
Ez : ***Promettez*** *donc, fait le bon chevalier, tenir prison en tous les lieux ou je vouldray.*
(28-21)

v) **Ao** : *Et cil li* ***fiance*** *issi, et li rant s'espee.*
Ez : *Lors lui* ***promet*** *et lui rent son espee.*
(28-23)

w) **Ao** : *Et Keheriez l'otroie.* ***Fianciez****, fait il, ce a tenir. Et il li* ***fiance****.*
Ez : *Et Gaheriet lui otroie. Et lui fist* ***jurer*** *qu'il tendroit ce convenant. Et il lui* ***jura*** *que si feroit il.*
(40-22)

x) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(40-22)

y) **Ao** : *Et messires Gauvains li baille lo chevalier prison, si li fait **fiancier** qu'il se contanra vers li come prisons.*
Ez : *Et messire Gauvain lui baille le chevalier prisonnier et lui fait **jurer** qui se contendra vers elle comme prisonnier.*
(40-23)

z) **Ao** : *Ensin ont antre aus deus estabiiees lor covenances et Galeholz li **fiance** ses covenances a tenir. Lors s'en vont andui as tantes.*
Ez : *Et lors lui **fiance**, et aprés lui **promet** baillier bons pleiges. Adonc s'en vont tous deux en l'ost.*
(51-146)

aa) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(51-146)

ab) **Ao** : *Et antre moi et lui avons une covenance que ge voil que vos oiez, car il a **fiancié** que por herbergier o lui enuit me donra ce que ge li demanderai.*
Ez : *Et entre lui et moy a une convenance qui je vueil que vous oyez, car il m'a **fiancé** que pour ennuyt hebergier avec lui me donnera ce que je lui vouldray demander.*
(51-151)

ac) **Ao** : *Il me **fienceront** que, se vos me failliez de cest covant, il guerpiront vos et s'an venront a moi la ou ge voudrai.*
Ez : *Ilz me **fianceront**, fait le chevalier, que, se vous me faillez de convenant, ilz vous guerpiront et s'en viendront avec la ou je diray.*
(51-152)

ad) **Ao** : *Et il li **fiancent** andui. Lors apela Galehoz lo Roi Premier Conquis a une part et si li dit.*
Ez : *Et il leur fait **fiancer**. Lors appelle Gallehaut le Roy Premier Conquis a une part et lui dit.*
(51-152)

ae) **Ao** : *Et ele li fist **fiancier** que il ne se conbatroit sanz son congié.*
Ez : *Et neantmoins elle lui fist **promettre** qu'il ne se combatroit a lui sans son congié.*
(55-34)

af) **Ao** : *Et la damoiselle apele Hector, si li dit : Hector, vos me **fienceroiz** leiaument comme chevaliers que vos ne vos combatroiz se par moi non.*
Ez : *Et la dame dit a Hector : Hector, vous me **promettez** comme loyal chevalier que point ne vous combatrez sans mon congié.*
(55-56)

ag) **Ao** : *Et messires Gauvains li fait **fiancier** qu'il se metra de par lui an la prison a la dame de Roestoc. Et il li fiance.*
Ez : *Et messire Gauvain lui fait **jurer** que de par lui il se mettra en la prison a la dame de Roestoc.*
(55-173)

ah) **Ao** : *Si me conrea tel com vos veez, et me fist* ***fiancier*** *que ge de par lui an la prison ma dame me metroie.*
Ez : *Et m'en donna tel coup comme vous voyez, et me fit* ***promettre*** *que de par lui viendroie en la prison de madame et me mettroie du tout en sa mercy.*
(55-185)

ai) **Ao** : *Et il dist que a faire li covenoit, que li chevaliers qui conquis l'avoit li fist* ***fiancier*** *si com il estoit leiaus crestiens et chevaliers que, si tost com il avroit esté a la reine, qu'il iroit a la dame de Roestoc.*
Ez : *Et il dit que force lui est de partir, car le chevalier a qui il avoit convant lui fit* ***jurer*** *que, si tost qu'il auroit parlé a la royne, qu'il iroit a la dame de Roestoc.*
(57-73)

aj) **Ao** : *Or* ***fianciez****, fait messires Gauvains, prison a tenir la ou ge voldrai Et il li* ***fiance****.*
Ez : *Or* ***me jurez****, fait messire Gauvain,* ***de*** *tenir prison la ou je vous vouldray envoier. Et il lui* ***jure****.*
(59-123)

ak) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(59-123)

al) **Ao** : *Lors dist Hectors au chevalier que il* ***fiant*** *prison a tenir la ou il voudra et a faire ce que il li comandera.*
Ez : *Lors commande Hector au chevalier qu'il* ***promette*** *a tenir prison la ou elle l'envoiera et en face ce que elle lui commandera.*
(60-60)

am) **Ao** : *Et il l'otroie, si li* ***fiance*** *comme chevaliers.*
Ez : *Et il lui* ***promet*** *comme chevalier.*
(60-61)

an) **Ao** : *Tant que ge lor dis, s'il me voloient* ***fiancier*** *que il ne passeroient un petit poncel qui est la aval el chief de cele chauciee de ça, ge les an laroie issir.*
Ez : *Mais je leur acorday que, s'il me voulloieut* ***promettre*** *qu'ilz ne passeroient ung petit poncel lequel est sur la chaussee par deça, je les laisseroie aller.*
(60-182)

ao) **Ao** : *Et il lo me* ***fiancierent****, et il an issirent hors sanz plus de gent.*
Ez : *Et ilz le me* ***promisdrent****. Lors je les laissay aller.*
(60-184)

ap) **Ao** : *Issi li* ***fiance*** *Hestors.*
Ez : *Ainsi lui* ***promet*** *Hector.*
(60-194)

aq) **Ao** : *Et se il conquiert lo chevalier, il l'an manra ou chastel sanz contredit et sanz tançon. Et Marganors lo* ***fiance*** *comme cil qui cuide que ses chevaliers lo conquiere.*
Ez : *Et s'il conquiert le chevalier, il l'emmenera au chasteau sans contredit. Et Marganor lui* ***accorde****, car il cuide bien que le sien le gaigne.*
(60-215)

ar) **Ao** : *Et Hestors dit qu'il li fera jurer et* ***fiancier****.*
Ez : *Et Hector dit qu'il lui fera jurer et* ***promettre****.*
(60-237)

as) **Ao** : *Et ansi lo fait* ***fiancier*** *a son conestable qui estoit ses hom liges et a toz les autres qui si home estoient.*
Ez : *Si en fait* ***faire le serment*** *au connestable, e[t] aprés a tous ses hommes.*
(60-237)

at) **Ao** : *Et Hestors li fait* ***fiancier*** *au seignor et a ses genz que il n'a garde ne de lui ne de ses genz.*
Ez : *Et Hector fait* ***promettre*** *au seigneur du chasteau que Marganor n'a garde lui ne de ses gens.*
(60-238)

au) **Ao** : *Et avoc lui* ***fiancent*** *tuit li chevalier par la proiere d'Estor.*
Ez : *Et avec ce tous les chevaliers du chasteau le* ***promettent*** *pour l'amour de Hector.*
(60-238)

av) **Ao** : *Et tenez que ge vos* ***fianz*** *comme leiaus chevaliers que ge ansi lo ferai.*
Ez : *Vrayement, dit Hector, je le vous* ***promés****.*
(60-274)

aw) **Ao** : *Puis vint a son pere si li dit que ce li a* ***creanté et fiancié****.*
Ez : *Puis vient a son pere et lui dist ce que Hector lui avoit* ***promis****.*
(60-274)

ax) **Ao** : *Ge lo clain tot quite, mais que il vos* ***fiancera*** *comme leiaus chevaliers que il ja mais ne metra main sor home desarmé puis que il soit armez, se sor soi deffandant nel faisoit.*
Ez : *Je le clame tout quitte et ne lui demande riens, mais qu'il me* ***vueille promettre****, comme loyal et bon chevalier doyt faire, que jamais en nul jour de sa vie main ne mettra sur homme desarmé puis qu'il sera armé, se [c]e n'estoit sur son corps deffendant.*
(62-144)

ay) **Ao** : *Puis* ***fiance*** *li chevaliers a tenir prison la o lui plaira.*
Ez : *Et lui* ***fiance*** *a tenir prison la ou il vouldra.*
(62-278)

az) **Ao** : *Ja Dex ne m'aïst, fait Hestors, se vos ja merci i avez, se vos ne me* ***fianciez*** *de vostre main nue comme chevaliers que vos feroiz tot outreement ce que ge vos dirai. Et il li* ***fiance****.*
Ez : *Ja ne m'aist Dieu, fait Hector, quant j'aroy de vous mercy, se vous ne me* ***fiancés*** *que vous ferez tout oultreement ce que je vous commanderay. Et celui le* ***fiance****.*
(63-62)

ba) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(63-63)

bb) **Ao** : *Or vos di ge dons, fait Hestors, par vostre fiance devant aus, que vostre fame est plus belle dame que vos n'iestes bons chevaliers.*
Ez : *Or je vous diray, fait Hector, sur la foy que vous me avez* ***fiancee****, vous octroyez que vostre femme est plus belle femme que vous ne estes bon chevalier.*
(63-64)

bc) **Ao** : *Si* ***fiancent*** *que il n'a garde de plus.*
Ez : *Si lui* ***fiancent*** *qu'il n'a garde fors que de eulz.*
(65-7)

bd) **Ao** : *Et ansi le vos covient* ***fiancier****. Et il li* ***fiance*** *mout dolanz.*
Ez : *Ainsi le convient il* ***fiancer****. Et il le* ***fiance*** *moult dolent.*
(65-9)

be) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(65-9)

bf) **Ao** : *Si li rant s'espee, et il la prant, et cil li* ***fiance*** *prison.*
Ez : *Et lui tent son espee, et monseigneur Gauvain la prent, si lui* ***fiance*** *a tenir prison.*
(65-17)

bg) **Ao** : *... se vos me donez lo premier don que ge vos demanderai. Et il lo creantent.* ***Fïanciez*** *lo moi, fait ele. Et il li* ***fiancent****.*
Ez : *... que vous me donnerez le premier don que je vous demanderay. Et ilz lui* ***fiancent****.*
(68-4)

bh) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(68-4)

bi) **Ao** : *Si lo conquiert en mout poi d'ore, si crie merci et se tient a outré, et a prison* ***fïanciee****, et rant s'espee.*
Ez : *Et le conquiert en pou de heure. Il crie mercy et se tient pour oultré, si lui a prison* ***fiancee*** *et son espee rendue.*
(68-22)

bj) **Ao** : *Et Hestors meïsmes est devenuz de cele conpaignie par foi* ***fïanciee*** *tuit troi, por ce que il estoit uns chevalier la reine et preuz assez.*
Ez : *Et Hector est de celle compaignie par foy* ***fiancee*** *tous trois, pour ce que chevaliers estoient a la royne Genievre et preux assez.*
(68-69)

bk) **Ao** : *Se vos me* ***fïanciez****, fait ele, de quelque ore que ge vos semondrai, me randrez ce que ge vos demanderai, jusque a une liue de terme a voz pooirs.*
Ez : *Se vous me* ***fiancés****, fa[i]t elle, que de quelle heure que vous semondray, vous me menerez tous jusques a une lieue de terre a vos pouoirs.*
(68-79)

bl) **Ao** : *Se li* ***fiancerent*** *tuit quatre.*
Ez : *Lors lui* ***fiancent*** *tous.*
(68-79)

bm) **Ao** : *Et il dit que se Dex li aïst que ce li est bel, ne ne lor velt* ***fïancier*** *prison.*
Ez : *Et il dist que se Dieu lui aist que il lui en est bel, ne il ne leur veult* ***fiancer*** *prison.*
(68-154)

bn) **Ao** : *Si ne volt Lanceloz por nelui* ***fiancier*** *la prison.*
Ez : *Et ne veult Lancelot* ***fiancer*** *prison.*
(68-155)

bo) **Ao** : *Et il dit que il ne dessirre que la mort, mais li autre li dient que* ***fïant****, si sont ansi remex an une chanbre tuit deslié.*
Ez : *Et il dit que il ne desire que la mort, et les aultres lui dient qu'il le* ***fiance****, si sont ainsi tous quatre en une chambre tous desliez.*
(68-156)

bp) **Ao** : *Et le me feroiz* ***fiancier****, et a Keu le seneschal autresi, et a monseignor Yvain et a Guerrehés, mon frere.*
Ez : *Et le me ferez loyaument* ***fiancer****, et a Keu le seneschal, et a messire Yvain et a Geresche, mon frere aussi.*
(69-163)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *prometre*, “s'engager à qque chose” (rapport de synonymie)
- Voir *jurer*, “s'engager à qque chose” (rapport de synonymie)
- Voir *acorder*, “octroyer, promettre” (rapport de synonymie)
- Voir *sairement*, “affirmation ou promesse faite en prenant à témoin Dieu, un être ou un objet sacré” (rapport de presque synonymie)

Nombre de binôme(s) absent(s) : 1

Nombre de conservation(s) de terme dans un contexte divergent : 2

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 2

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 3

Nombre de remplacement(s) : 25

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 6

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 4

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Nombre de conservation(s) : 24

2 v. ppe empl. adj., “qui s'est engagé”
`Aiol2N` (2e m. XIIe [2e m. XIIIe], pic.) – `Ao` (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.)

a) **Ao** : *Et Claudas respont que de ce ne* ***fu*** *il onques ses* ***fianciez****.*
Ez : *Et Claudas dist que de ce ne lui* ***fist*** *il onques* ***promesse****.*
(16-32)

b) **Ao** : *Sire, ce dit li chevaliers, ge suis vostre* ***fianciez****, si vos sauverai a mon pooir.*
Ez : *Sire, fait le chevalier, je suis vostre* ***prisonnier****, si vous doy aider et conseillier a mon pouoir.*
(62-280)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *promesse*, “engagement par lequel on s'engage à faire qque chose” (rapport de métonymie, du général au particulier)

- *prisonier*, “prisonnier”

  `GuillAnglH` (fin XII^e [déb. XIV^e], pic. occ. [Est]) – ∅ ; PRĔHĒNSIO ; rapport d’hyponymie

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de remplacement(s) : 1

Analyses des exemples

1 Sur les 69 contextes comparables, on relève 38 cas de substitution, 26 cas de conservation, quatre cas de présence en Ez et un cas d’absence dans le cadre d’un binôme synonymique.

2 Deux des cas de présence en Ez opposent la leçon *fiancier* en Ez à *crëanter* en Ao, en 1 e) et 1 g)[582]. En 1 z), le passage en Ez est plus long que celui en Ao. En 1 bb), le verbe est employé au sein d’une proposition subordonnée qui permet d’expliciter *foi*, dans une leçon qui oppose ce substantif à *fiance*[583]. En 1 g), « *fiance et jure* » fait face à « *creant* », tandis que en 1 l), « *fiance* » donne le binôme « *fiance et jurer* ». Ce dernier cas est un cas de conservation, mais dans le cadre de la création d’un binôme synonymique, permettant probablement le maintien du verbe. En 1 k), on peut observer le même phénomène, puisque Ez présente la leçon « *fiancez et promettez* » face au verbe seul en Ao.

3 Les substitutions de l’emploi 1, “promettre”, le plus attesté, se font 21 fois par *prometre*, 17 fois par *jurer*, une fois par *acorder* et une autre fois par *faire le serment*[584].

4 Il semble difficile de distinguer les cas de conservation des cas de remplacement. Il est cependant possible de distinguer les cas dans lesquels *jurer* et *prometre* sont employés pour le remplacement. En effet, le second n’est employé que dans des cas de référence à une action à venir, par exemple en 1 ae) : « *Et neantmoins elle lui fist promettre qu’il ne se combatroit a lui sans son congié.* » *jurer* a des possibilités d’emploi plus grandes. Il peut ainsi, en 1 f), désigner une promesse faite en référence au passé : « *Mais vous me jurerez avant comme loyal roy que les enfans du roy Boort n’ont eu par vous mort ne mehaing.* » Mais, en 1 q), la promesse fait référence à un état présent : « *Se vous me jurez, fait le nouveau chevalier, que vous n’estez mie a elle.* », et en 1 w), à une action à venir : « *Et lui fist jurer qu’il tendroit ce convenant.* »

5 L’emploi documenté en 2, le participe passé prenant le sens de “celui qui a un engagement”, disparaît tôt dans la langue : il semble que Ao soit le témoin contenant les dernières attestations. En 2 a), « *de ce ne fu il onques ses fianciez* » donne « *de ce ne lui fist il onques promesse* ». Le remplacement du participe passé par le substantif permet de conserver le rapport à l’engagement fait, et implique le remplacement du verbe « *fu* » par « *fist* ». C’est peut-être la proximité formelle des deux occurrences verbales, dans le cadre d’une mauvaise leçon, qui a poussé les compositeurs de Ez à reformuler le passage. En 2 b), « *fianciez* » donne le substantif plus précis « *prisonnier* ».

⟶ *fiancier* connaît un sens complètement obsolescent, et ce dès la date de composition de Ao. Il continue d’être employé dans l’incunable dans l’autre de ses sens identifiés, qui reste attesté jusqu’au milieu du XVI^e siècle. Il connaît néanmoins un nombre significatif de remplacements, principalement par deux verbes, *prometre* et *jurer*, qui semblent avoir des types d’emploi distincts.

582. On pourra se reporter ici à la notice sur le verbe obsolescent *crëanter*.
583. Le passage a été analysé dans la notice sur *fiance*, à laquelle nous renvoyons.
584. Le nombre de ces emplois est plus élevé que le nombre total de substitutions car sont également comptés ici les verbes lorsqu’ils se trouvent dans des cas de conservation avec création d’un binôme synonymique.

Analyses internes

1 Les emplois de *prometre* et *jurer* ont été comparés dans les analyses internes de la notice sur *crëanter*. Le premier connaît 9 et 86 occurrences, témoignant d'une forte progression et le second, 106 et 113, témoignant d'une légère progression, pour un verbe déjà bien employé. Nos conclusions avaient distingué les emplois particuliers de *prometre*, variante minoritaire, employée dans le cadre d'une référence à une action qu'une personne s'est engagée à faire, et les emplois majoritaires de *jurer*, dans le cadre d'une certaine solennité. Cela rejoint les observations qui ont pu être faites sur les emplois des deux verbes en Ez, qui semblent donc se maintenir d'un témoin à l'autre.

2 Les emplois de *fiancier* sont principalement orientés vers la promesse d'une chose à venir, mais le verbe peut aussi être employé dans d'autres contextes, par exemple en 1 f) : « *Mais vos me fianceroiz avant comme leiaus rois que li dui fil lo roi Bohort qui mes sires liges fu n'ont pris par vos mort ne mehaig.* » Dans ce contexte, où il est fait référence à un événement passé, le verbe est remplacé par *jurer*. *fiancier* connaît également un autre usage spécifique, puisqu'il est employé avec le substantif *prison* au sein de la locution *fiancier prison* — qui apparaît à dix reprises dans le manuscrit et à trois dans l'incunable. Ces occurrences, elles, se font remplacer à quatre reprises par des locutions basées sur *prometre*.

3 L'emploi de *fiancier* semble donc à mi-chemin entre ceux de *prometre* et de *jurer*, tant par sa fréquence d'emploi que par ses possibilités de construction. Cela le rapproche de *crëanter*, qui est néanmoins un emploi marqué par l'oralité. Par ailleurs, le contexte en 1 bg) permet de distinguer les sens des deux verbes : « *... se vos me donez lo premier don que ge vos demanderai. Et il lo creantent. Fianciez lo moi, fait ele. Et il li fiancent.* » Dans le passage, le fait de *crëanter* ne semble pas suffisant aux yeux de la dame ; elle exige que les personnages lui *fiancent*, ce qui met en évidence que ce dernier verbe permet un engagement plus fort que le premier.

⟶ *prometre* et *jurer* connaissent des emplois distincts dès Ao, tandis que *fiancier* permet les deux types d'emploi.

Comparaisons externes

fiancier disparaît probablement du fait de sa spécialisation. En effet, vers l'époque de la composition de Ao, il est attesté dans le sens de "s'engager à épouser qqu'un" [585]. Il s'agit d'un type d'engagement très spécifique, qui, du fait de sa particularité liée au domaine amoureux, en fait un verbe marqué, tendant à évincer les autres emplois, pour éviter des confusions sur le type de promesse donnée. Cela est rendu possible par le fait que d'autres verbes existent dans le réseau sémantique de la promesse, et viennent prendre les emplois laissés vacants.

Synthèse : *fiancier* connaît un emploi totalement obsolescent et un autre en voie d'obsolescence, qui se fait remplacer par deux verbes, *prometre* et *jurer*. Ces deux verbes ont des emplois distincts, dès Ao, et une dimension sémantique aussi différente : le premier renvoie à une action que l'on s'est engagé à faire, le second, au serment prêté. Si *fiancier* disparaît progressivement du fait de sa spécialisation dans le sens de "s'engager à épouser une personne", il ne faut pas non plus négliger la progression de la fréquence de *prometre*, probablement portée par son fort sémantisme liée à l'action à réaliser. L'éviction de *fiancier*, qui avait un emploi à mi-chemin entre ceux des deux verbes mentionnés, permet de clarifier les emplois liés à la promesse.

585. Le sens est attesté dans `ViolB` (ca 1228 [1285], pic.) (source : Mats).

Typologie : Disparition partielle ; un emploi est complètement obsolescent ; l'autre connaît une chute importante d'occurrences
Facteurs supposés : Spécialisation de l'adverbe obsolescent dans un type d'emploi qui évince progressivement tous les autres, du fait de sa force sémantique ; existence d'un nombre important de verbes appartenant au champ sémantique de la promesse pouvant prendre les emplois ; clarification des emplois.

‡ fierté

FEW, III, 480b : FĔRUS

Ao : 5 ; Ez : 1

1 "comportement dur et juste"

`BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIII^{e}], ang./tour. [agn.]) – `CentNouvS` (ca 1460 [ca 1485], pic.) [586]

a) **Ao** : *Car il ne sont en home que trois choses par quoi il puisse tote terriene chose metre au desoz, c'est debonairetez et largece et* ***fiertez****.*
Ez : *Car en vous estoient trois vertus souffisantes a toutes choses terriennes mettre au dessoubz. C'est debonaireté, largesse et* ***magnanimité****.*
(13-12)

b) **Ao** : *Mais nule riens ne vaut debonairetez ne largece se la tierce teche n'i est, ce est* ***fiertez****. Et* ***fiertez*** *est une grant vertuz qui aimme et tient cher ses amis autretant comme son cors et het ses anemis sanz pitié et sanz merci, ne ne puet estre vencue par nule chose que seulement par debonairetez qant ele la trueve.*
Ez : *Mais par vostre* ***magnanimité*** *qui est vertu souveraine a tout bon chevalier et qui estoit si viscerablement logee en vostre cueur, vous avez tousjours mesprisé et haÿ tout homme orgueilleux et surcuidé, aymé les humbles, blasmé les felons et fuy la compaignie de tous telz vicieux hommes.*
(13-12)

c) **Ao** : *Ibid.*
Ez : ∅
(13-12)

d) **Ao** : *D'autre part vos aviez* ***fierté*** *en vos si naturelment herbergiee que nus ne vos poïst faire amer home orgueilleus ne sorcuidié.*
Ez : ∅
(13-12)

Lexème qui remplace : *magnanimité*, "grandeur d'âme"

`BrunLatC` (1267-1268 [déb. XIV^{e}], pic. (Valenciennes)) – ∅ ; MAGNANIMITAS

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 2

586. La définition donnée dans Mats est "orgueil".

2 “audace, hardiesse”

RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – Ez (ca 1220 [1488], Rouen)

Ao : *Il sanble lo lion correcié qui se fiert antre les biches qui ocist destre et senestre, ne mie por fain que il est, mais por mener sa grant* ***fierté*** *et sa justece.*
Ez : *Il semble le lyon courroucié qui se fiert entre les biches qui occist a destre et a senestre, non mie pour destresse de fain qu'il ait, mais pour monstrer sa grant* ***fierté*** *et sa force.*
(69-84)

Nombre de conservation(s) : 1

Analyses des exemples

1 Sur les cinq passages, trois sont comparables. Au sein des passages 1 a) et 1 b), qui appartiennent au même contexte, le lexème est remplacé par *magnanimité*. En 2, le lexème est conservé, mais au sein d'un binôme modifié : « *sa grant fierté et sa justece* » devient « *sa grant fierté et sa force* ». Le remplacement comme la conservation semblent témoigner d'un changement sémantique du substantif.

2 La conservation concerne le sens de “audace, hardiesse”, mais elle est associée à deux lexèmes différents : en Ao, elle est associée à la *justece*, au “droit qu'a une personne à exercer sa force”, notamment sur autrui, alors qu'elle est associée à la pure *force* physique en Ez. On observe donc que la marque sémantique du droit lié au statut social d'un personnage en Ao semble s'évanouir en Ez.

3 Le sens de *fierté* utilisé dans les contextes qui connaissent un remplacement est un “comportement dur”. Cependant, en 1 b), on trouve une définition de ce qu'est la *fierté* : « *fiertez est une grant vertuz qui aimme et tient cher ses amis autretant comme son cors et het ses anemis sanz pitié et sanz merci, ne ne puet estre vencue par nule chose que seulement par debonairetez qant ele la trueve* ». Le contexte 1 d) permet d'affiner le propos : « *vos aviez fierté en vos si naturelment herbergiee que nus ne vos poïst faire amer home orgueilleus ne sorcuidié* ». La *fierté* n'est donc pas uniquement une attitude dure vis-à-vis de tous, mais une attitude nuancée, douce envers les personnes aimées, dure envers les hommes *orgueilleus*. C'est donc une attitude qui est avant tout juste, impitoyable envers les mauvais, tendre envers les bons, méprisante envers les vantards. Cette attitude rejoint l'idée de “grandeur d'âme” qui est définie dans la *magnanimité*.

⟶ Il semble que le lexème *fierté* ait changé de sens entre les dates de composition des deux témoins. Ainsi, le premier emploi du substantif, définissant une attitude plus juste que dure, n'est plus employé en Ez, au profit de *magnanimité*. Le lexème a pu être choisi en fonction du contexte très particulier présent dans cette séquence textuelle, qui contient notamment une définition de ce qu'est la *fierté*. Lorsque le lexème est conservé, il perd également l'idée de *justece* qui lui est associée : le binôme associant *fierté* et *justece* ne semble plus fonctionner. Le lexème choisi pour la nouvelle association transforme radicalement le sens de la phrase et la posture de Lancelot au sein du récit. Les idées de droit et d'équité semblent avoir complètement abandonné le lexème.

Analyses internes

magnanimité est complètement absent de Ao, puisque le lexème apparaît dans la langue après sa date de composition, et est présent à deux reprises en Ez, dans les contextes vus ci-dessus.

Comparaisons externes

En Ao, la *fierté* paraît comme une qualité propre à un gouvernant, contenant l'idée de droit à exercer sa force sur autrui, et celle d'équité dans les jugements. C'est cette dimension qui s'évanouit en Ez. La *fierté* est désormais du côté de la *force*. La perte de ce sens est probablement due aux multiples sens liés à la violence et à la dureté qui coexistent au sein du substantif. Celui-ci peut ainsi désigner une "cruauté", un "comportement impitoyable", une "violence", comme dans l'exemple suivant :

Tellement l'a feru et par telle fierté
Le maistre et le ceval a à tierre viersé.
GodBouillBruxR (*Godefroy de Bouillon*, ca 1356 [mil. XV^e^], hain. [pic.])

Même les valeurs positives sont teintées de cette violence, puisque le substantif peut aussi désigner "ce qui fait la force de qqu'un", sa "hardiesse" :

Et, à brief parler, toutes bestes,
Maiz que guaires soient parfaictes,
Nous sourmontent en quelque chose,
Tesmoign le fait, sans mettre glose,
Aucunes en force et fierté
Et les autres en légierté.
LA HAYE, P. peste (*Poëme sur la grande peste de 1348*, 1426)

Il faut néanmoins constater que l'ensemble des sens du lexème ne sont pas négatifs et peuvent s'éloigner de l'aspect violent, comme dans cet extrait, qui présente le sens de "vif sentiment que l'on a de sa dignité" [587] :

Li message s'esmerveillerent
Du sens et fierté qu'ilz trouverent
En Alixandre.
ChrPisMutS (*Le Livre de la Mutacion de Fortune*, 1403 [1413])

⟶ C'est la désignation d'une qualité propre aux gouvernants qui est le trait sémantique qui semble s'effacer.

Synthèse : Les exemples de remplacement comme celui de conservation tendent à montrer un même phénomène : la disparition d'un trait sémantique de *fierté* lié à la justice et au droit d'un être supérieur aux autres. Cette disparition peut être due à la surfréquence des occurrences contenant un aspect négatif de violence, finissant par étouffer sa particularité. Le lexème désigne par ailleurs un aspect mental précis, celui d'un gouvernant (un prince ; Lancelot, le meilleur des chevaliers) par rapport aux autres êtres humains, dans sa position de supériorité juste, trait spécifique qui disparaît à la fin du XV^e^ siècle.

Typologie : Disparition partielle ; perte d'un sens
Facteurs supposés : Suremploi du substantif dans des sens négatifs, en opposition avec le sens disparu ; évolution des mentalités.

⊆ flairor

FEW, III, 746a : FRAGARE

587. Ce sens est d'ailleurs conservé dans la langue moderne, dans son aspect positif aussi bien que dans son aspect négatif. Il est peut-être le descendant de ce sens particulier de *fierté* recensé en Ao. Il n'est néanmoins pas équivalent à ce dernier, puisque ce qui caractérise le lexème disparu est l'aspect de justice, de grandeur d'âme par rapport aux autres, tandis que le sens présenté ici est fondé sur le sentiment que l'on a de soi-même.

Ao : 1 ; Ez : 0

flairor, “sensations que produisent sur l’odorat les émanations des corps”

FierK (ca 1190 [ca 1300], pic.) – Mon 1636 (*Abrégé du parallèle des langues françoise et latine rapporté au plus près de leurs proprietés* [1636]) [dict. bil.] | Cotgr 1611 (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | ANT. DU MOULIN, trad. de J. DE ROQUETAILLADE, la Vertu de la Quinte Essence (1549, Lyon)

Ao : *Et voit a l’antree un puis dont la **flairors** est mout puanz et del puis issoit tote la noisse qui laianz estoit oïe.*
Ez : *Et voit a l’entree ung puis dont l’**odeur** est moult puante et du puis issoit une grande noise.*
(39-29)

Lexème qui remplace : *odor*, “sensations que produisent sur l’odorat les émanations des corps”
PhThBestWa (1121-1135 [3e t. XIIe], agn.) – ∅ ; ODOR ; rapport de synonymie

Nombre de remplacement(s) : 1

‡ flatir

FEW, XV-2, 139a : *FLAT

Ao : 9 ; Ez : 1

1 “jeter à terre”
GarLorrI (4e q. XIIe [2e q. XIIIe], traits champ. et pic. [traits du Nord-Est]) – LA VIGNE, Compl. roy Bazoche M.R. (1501, Ouest)

a) **Ao** : *Lyoniaus a la cope prise et Bohorz li crie qu’il la **flatisse** contre terre.*
Ez : *Lyonnel a prins la coulpe et Boort lui crye qu’il la **jecte** contre terre.*
(11-53)

b) **Ao** : *Et tant lo charge des cox qu’il lo fait a terre **flatir** d’amedeus les paumes.*
Ez : *Et le charge de merveilleux coupz tant qu’il le fait **cheoir** a terre.*
(42-16)

Lexèmes qui remplacent :

- *jeter*, “envoyer à quelque distance”
  AlexisS2 (fin XIe [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; JĂCTĀRE ; rapport d’hyperonymie
- Voir *chëoir*, “tomber” (rapport d’hyperonymie)

Nombre de remplacement(s) : 2

2 “faire se précipiter [qqu’un qque part]”
GarLorrI (4e q. XIIe [2e q. XIIIe], traits champ. et pic. [traits du Nord-Est]) – Ez (ca 1220 [1488], Rouen) [588]

588. Les dictionnaires, comme le DMF ou Mats, ne distinguent pas cette forme de l’emploi pronominal.

a) **Ao** : *Et laissent corre a cels qui por lui encombrer se sont dedanz la porte mis, si les font a fine force hors* ***flatir*** *tant que sor piez l'ont relevé.*
Ez : *Et tous ceulx qui pour luy encombrer estoient la se sont mis dedens la porte. Tant font les gens Claudas qu'a force l'ont relevé.*
(13-55)

b) **Ao** : *Et qant il parvint onqes puis ne s'i deffandi nus s'an fuiant non. Et li rois les enchauce jusqu'a lor chastel et les i fist* ***flatir*** *a force.*
Ez : *Et quant le corps du roy y vint oncques puis ne se deffendirent, mais les chassa jusques en leur chastel et les fit leans a force* ***entrer****.*
(34-1)

c) **Ao** : *Il met la main a l'espee et lor cort sus et les fait* ***flatir*** *sovant a force fors do pont.*
Ez : *Il met la main a l'espee et leur court sus et les fait* ***reculer*** *hors du pont.*
(38-27)

d) **Ao** : *Si lor laisse corre, ses refait a force* ***flatir*** *an la chanbre arieres la dom il issirent.*
Ez : *Et adonc il leur recourt sus vittement et les fait* ***reflatir*** *en la chambre dont ilz estoient issus.*
(62-268)

e) **Ao** : *Si ne prenoient rien mais an l'aive les firent a force* ***flatir****.*
Ez : *Si les firent en l'eaue* ***flatir****.*
(68-110)

Lexèmes qui remplacent :

- *entrer*, "entrer dans"

  `HornP` (ca 1170 [mil. XIII^{e}], agn.) – ∅ ; ĬNTRARE ; rapport d'hyperonymie

- *reculer*, "aller en arrière"

  `CourLouisLe` (2^{e} t. XII^{e} [3^{e} q. XIII^{e}], frc.) – ∅ ; CŪLUS ; rapport d'hyperonymie

- *reflatir*, "faire se précipiter à nouveau"

  `GarLorrP` (4^{e} q. XII^{e} [2^{e} q. XIII^{e}], traits champ. et pic. [traits du Nord-Est]) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen) ; *FLAT ; rapport de presque synonymie ; même étymon [589]

Nombre de lexème(s) absent(s) dans un passage variant : 1

Nombre de remplacement(s) : 3

Nombre de conservation(s) : 1

3 v. pronom., "se précipiter"

`GuillAnglH` (fin XII^{e} [déb. XIV^{e}], pic. occ. [Est]) – `JournParT` (1405-1449 [2^{e} m. XV^{e}], frc. et traits de l'Ouest [Paris])

a) **Ao** : *Et il les anchauce une grant piece tant que il* ***se flatisent*** *an la forest.*
Ez : *Et il les enchasse une grant piece tant qu'ilz* ***entrent*** *en une forest.*
(55-65)

589. Le Gdf donne comme définition "(se) rejeter", qui ne nous paraît pas exacte.

b) **Ao** : *Et la pucele ovre l'uis devers les chevaliers et dit qe or puent avant venir. Et il* ***se flatissent*** *anz tuit a brive et se fierent an la haute chanbre.*
Ez : *Et la damoiselle euvre l'uys devers les chevaliers et leur deist : Or pouez vous venir. Et aussi firent ilz.*
(62-257)

Lexème qui remplace : Voir *entrer*, "entrer dans" (rapport d'hyperonymie)

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de lexème(s) absent(s) dans un passage variant : 1

Analyses des exemples

1 Sur les neuf passages, sept sont comparables. Le lexème est conservé à deux reprises, et remplacé cinq fois. Les lexèmes qui sont utilisés en Ez sont *jeter*, *chëoir*, *reculer* et *entrer* (deux occurrences).

2 En 1 c), le lexème est conservé de manière simple, alors qu'en 2 d) il est conservé au sein d'une forme préfixée en *re-*. Dans ce dernier contexte, l'information de la réitération porte sur le verbe factitif en Ao : « *ses refait a force flatir...* » Ces deux cas de conservation concernent le sens particulier de "faire se précipiter [qqu'un]". Les objets de l'action sont donc des personnes qui se font repousser dans un endroit particulier (dans l'eau et dans une chambre). Ce sont très probablement des usages archaïques, car il s'agit des dernières attestations recensées.

3 Deux autres occurrences de ce sens de "faire se précipiter [qqu'un]" ne sont néanmoins pas conservées. Il s'agit des occurrences des passages 2 b) et 2 c). L'occurrence en 2 b) peut être comparée à l'occurrence en 3 a), car les deux contextes utilisent le même lexème, *entrer*, pour remplacer la forme en Ao, qui, dans le dernier cas, est un emploi pronominal. La différence de lexèmes employés s'explique par le lieu dans lequel les personnages sont poussés : il s'agit de lieux *dans* lesquels ils entrent, en 2 b) et 3 a), alors qu'il s'agit d'un lieu *duquel* ils sont expulsés, en 2 c) (« *les fait reculer hors du pont* »). Les verbes permettent donc la mise en exergue du mouvement des personnes qui subissent l'action.

4 Les deux occurrences du sens "jeter à terre" connaissent deux remplacements différents : le remplacement se fait par *jeter* quand il s'agit d'un objet ; par *chëoir* quand il s'agit d'une personne.

⟶ Si le lexème ne disparaît pas totalement, il est néanmoins le plus souvent remplacé, et par des lexèmes variés. Les lexèmes employés réfèrent à la particularité de l'objet qui subit l'action (opposition objet/personne ; opposition de leur action : avancer/reculer), alors que le lexème remplacé met en valeur l'action même, celle de repousser, c'est-à-dire la force exercée par un individu sur son environnement.

Analyses internes

1 *jeter* connaît 104 occurrences en Ao et 72 en Ez, donc une légère chute d'occurrences. Il est possible de *jeter* un grand nombre de choses en Ao[590]. Les emplois de *jeter* avec des objets sont possibles, mais dans des contextes particuliers : lorsque le personnage a une arme abîmée et qu'il doit la laisser

590. Il est ainsi possible de jeter un *cri* ou un autre type de parole (un *brait*, un *enchantement*, etc.) : « *qant il trueve mort lo roi, si giete un si haut cri que la reine l'ot mout cler* » (003-21) ; de *jeter* une partie de son corps (la *main*, le *poing*, etc.) pour en faire quelque chose : « *et cil giete la main senestre encontre* » (011-63) ; de *jeter* un accessoire sur soi, par exemple son *escu* au-dessus de sa *teste* pour se protéger : « *li vient grant aleüre l'espee traite, l'escu gieté desus la teste* » (011-71) ; de *jeter* le corps d'une personne après l'avoir tuée : « *et messires Gauvains a gité hors lo premier qu'il avoit ocis* » (062-246) ; de *jeter* une personne en dehors d'un lieu dans lequel elle a été enfermée : « *li otroit que il la puisse giter fors de cest leu o ele estoit liee* » (063-45) ; de *jeter* une personne hors d'un état dans lequel elle se trouvait : « *a paines sera gitez de son pensé* » (011-34) ; de *jeter un coup* : « *si li giete un cop d'escremie* » (063-58).

pour poursuivre le combat : « *lors giete jus de l'espee lo remanant* » (011-71) ; lorsque le personnage éprouve du dépit : « *si a duel et honte et giete s'espee jus* » (068-44). Ces actions se caractérisent par leur absence de violence. Un contexte permet de décrire une action violente, mais, dans ce cas, l'emploi est caractérisé par un jet à distance : « *si lo li arache de la teste et giete loign tant con il puet giter* » (047-11). En comparaison, *flatir* semble décrire un type de jet particulier, de haut en bas, vers le sol, avec violence.

2 *chëoir* est utilisé 147 fois en Ao et 137 en Ez. En Ao, *chëoir* n'est pas utilisé dans un contexte factitif de combat prenant comme objet un être humain. *chëoir* est une action réalisée par un sujet, comme dans l'exemple ci-après : « *Cil ne pot son cop sostenir qui a mort fu navrez si chiet a terre.* » (011-64) Il est possible pour une personne de *laissier chëoir* un objet : « *Et cil laisse l'escu cheoir jus.* » (047-15) Il est aussi possible pour des personnes de *soi laissier chëoir* : « *Et il se laissent maintenant cheoir tuit a terre devant lui.* » (053-36) *flatir* est donc la manière de décrire un abattement violent d'une personne à terre, contre son gré.

3 *reculer* est présent à deux reprises en Ao, trois en Ez. *entrer* est présent à 230 reprises en Ao, 217 en Ez. Contrairement à *reculer*, il s'agit d'un lexème très employé dans les deux témoins. Les deux lexèmes ont pour particularité de décrire des actions en fonction du lieu où le déplacement fait arriver (selon l'opposition dedans/dehors, en mettant l'accent sur le mouvement de l'action que font les personnages qui subissent l'assaut).

⟶ *flatir* a donc un emploi très particulier en Ao, qui met l'accent sur l'action violente, sur le mouvement de haut en bas produit par le sujet de l'action.

Comparaisons externes

À partir du début du XIV^e^ siècle, certaines occurrences de *flatir* contiennent un *-r-*[591]. Cette graphie semble devenir plus fréquente ; on trouve ainsi des attestations dans un texte picard de la première moitié du XV^e^ siècle :

... l'espeë volla hors du poing Amauri
Par itel convenant qu'a le terre flatri.
HuonAlB (*Huon de Bordeaux*, 2^e^ m. XIV^e^ [3^e^ q. XV^e^], pic.)

Mais cette graphie se trouve aussi dans des textes d'autres provenances, par exemple dans ce texte du tout début du XVI^e^ siècle :

Et, avec ce, sans reffus, gentil lustre,
Pour son parfait sens, refulgent, illustre
Sera mis sus tent de bruyt triumphant
Que, puis cent ans, ne fut flatry enfant
Dessoubz la terre, ne complaint en seigneur
Qui fust autant de complaincte enseigneur
LA VIGNE, Compl. roy Bazoche M.R. (*Les Complaintes et épitaphes du roy de la Bazoche*, 1501, Ouest)

Par ailleurs, à partir de la deuxième moitié du XIII^e^ siècle est attesté le lexème *flatrir*, "marquer d'un fer rouge" [592]. Il est probable qu'il y a eu contamination des deux lexèmes, à cause de leur proximité graphique, du mouvement décrit et de la violence induite dans ce mouvement. S'il n'est pas certain que le changement de la

591. D'après le Gdf, on trouve des attestations de ces formes à partir de RoseLLangl (ca 1230 [ca 1285], traits orl. [orl.]), dans deux manuscrits du début du XIV^e^ siècle : le Vat. Reg. lat. 1522 (sigle Le) et Vat. Ottoboni lat. 1212 (sigle Lf).
592. Le lexème connaîtrait sa première attestation vers 1250, dans AssJér (ca 1243-1400 [ca 1285-1346], Acre/Chypre) d'après le TLFi. Dans le DMF, on trouve aussi des formes *flestrir* à partir du XIV^e^ siècle, peut-être dues aussi à la volonté d'éviter l'homonymie des deux lexèmes ; à partir du XVI^e^ siècle, le verbe change de conjugaison et rejoint les verbes du premier groupe (source FEW).

graphie de *flatir* soit dû à l'influence de *flatrir*, le sens qui se développe à partir du XVI^e^ siècle pour le premier lexème, "aplatir [qque ch.] en frappant dessus" provient sûrement de cette influence [593]. Le mouvement décrit dans "jeter [qque ch.]" et dans "marquer d'un fer rouge" est le même, un mouvement de projection d'un individu, faisant intervenir sa force, sur un objet/une personne ; d'ailleurs, les deux lexèmes ont le même étymon.

⟶ Il est probable que l'existence du lexème *flatrir* a pu amener une confusion sémantique, conduisant à l'abandon de l'emploi de *flatir*.

Synthèse : L'attestation qui se trouve dans l'incunable ainsi que l'occurrence d'un composé de ce lexème sont probablement des usages archaïques. L'existence du lexème *flatrir*, "marquer d'un fer rouge", et la multiplication des graphies en *-r-* dans les occurrences de *flatir* ont probablement mené à une confusion des formes et des sens, comme l'atteste aussi le nouveau sens de *flatir*, "aplatir [qque ch.] en frappant dessus", qui émerge. Pour éviter la confusion, l'usage de *flatir* a probablement été abandonné. En effet, un nombre important de lexèmes proches permettait de décrire les actions évoquées par le verbe, tandis que le sens particulier de *flatrir* a protégé ses emplois. Les lexèmes qui sont utilisés en Ez pour exprimer l'action évoquée, connaissant, eux, un plus grand nombre d'emplois possibles [594], mettent cependant en avant des éléments différents de celui que met en relief *flatir* : ce dernier permettait la mise en relief de l'action de l'individu sur son environnement tandis que les verbes remplaçants mettent l'accent sur la diversité des situations dans lesquelles se trouvent les objets de l'action. Les verbes se spécifient ainsi en fonction de l'objet qu'ils traitent (opposition objet/personne) et des mouvements que les personnages qui subissent l'action réalisent (opposition mouvement vers l'avant/mouvement vers l'arrière).

Typologie : Disparition partielle ; usages survivants probablement archaïques
Facteurs supposés : Émergence d'un lexème de sens proche, provenant du même étymon ; incident graphique, ou influence de ce lexème de sens proche ; le changement de graphie conduit à une homonymie avec ce lexème de sens proche, donc à la possibilité de confondre les deux verbes ; existence d'autres lexèmes, très utilisés, permettant d'exprimer la même action, au contraire du lexème proche, qui a un sens spécialisé.

† foiiee

FEW, XIV, 409a : *VĬCĀTA

Ao : 21 ; Ez : 0

1 "fois"

`PhThCompS` (1113-1119 [déb. XIII^e^], agn.) – `GaufrG` (2^e^ m. XIII^e^ [2^e^ m. XIV^e^], pic.)

a) **Ao** : *Si antre en une mout bele lande o il avoit esté mainte* ***foiee.***
Ez : *Et trouve une moult belle lande ou il avoit esté maintes* ***foiz.***
(1-70)

593. Le sens est attesté de 1579 à `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) d'après le FEW.
594. Puisque des emplois impossibles en Ao deviennent possibles en Ez. Ainsi de l'action décrite de *jeter a terre* la coupe. En Ez, des objets peuvent être jetés : ainsi des pierres sont jetées en 002-25, 059-120 et 060-204, là où elles sont *lanciees* ou *ruees* en Ao. De la même manière, en Ao, on ne trouve pas *chëoir* dans un emploi factitif prenant comme objet un être humain, alors que Ez possède trois occurrences d'une personne qui en *fait cheoir* une autre, en 039-33, 051-108 et 060-6, là où Ao connaît la forme simple *chiet*, avec donc l'objet de Ez comme sujet, ou l'emploi de l'expression *fait voler en un mont*.

b) **Ao** : *Je sui la plus desconseilliee riens del monde car j'ai perdu en cest jor d'ui tote honor et tote joie, dont j'ai assez eü par mainte* ***foiee****.*
Ez : *Je suis la plus desconseilliee femme qui vive. J'ay perdu ce matin toutes honneurs et toutes joyes donc j'ay eu aucunes* ***foiz*** *assez.*
(3-38)

c) **Ao** : *La dame qui lo norrissoit ne conversoit* ***nule foiee s'an forelz non****, granz et parfondes.*
Ez : *La dame qui le nourrissoit ne conversoit* ***que en forestz****.*
(6-35)

d) **Ao** : *Ge voil bien que vos sachiez que ceianz a un de voz chevaliers qui de ma fame me traïst et trové l'i ai ja une* ***foiee****.*
Ez : *Il y a ceans ung de voz chevaliers qui ma femme me fortrait et trouvé lui ay une* ***fois****.*
(7-10)

e) **Ao** : *Onques par amors n'avoit amé c'une* ***foiee****.*
Ez : *Oncques n'avoit aymé fors une* ***fois****.*
(8-9)

f) **Ao** : *Si m'a l'an apelé fil de roi mainte* ***foiee****.*
Ez : *Et m'a l'en appellé filz de roy maintes* ***fois****.*
(9-72)

g) **Ao** : *Mais ci endroit ne parole plus li contes de lui a ceste* ***foiee****, ançois retorne a sa mere et a sa tantain la reine de Gaunes la ou eles sont en Mostier Reial.*
Ez : ∅
(9-114)

h) **Ao** : *Et bien senble que tuit li doient obeïr et un et autre, et si font il, com a preudome et a leial l'ont esprové et queneü et ore et autre* ***feiee****.*
Ez : *Et semble que tous lui doivent obeïr, et si font ilz.*
(13-106)

i) **Ao** : *Ne fu nul jor, o fust estez, o fust yvers, qu'il n'eüst au matin un chapel de roses fresches et vermeilles sor son chevez, ja si matin ne se levast fors seulement au vendredi et as vigiles des hautes festes, et tant com qaresme duroit. En toz les autres jorz avoit Lanceloz chascun matin chapel de roses, ne ja ne s'en preist garde qu'il onques poïst aparcevoir qui li aportoit illuec, et maintes* ***foiees*** *i gaita por lo savoir.*
Ez : *Il ne fut jour ou esté ou yver qu'il n'eut au matin ung chapeau de fresches roses sur ses cheveulx, fors seullement au vendredi et aux vigiles des haultes festes, et tant comme le quaresme duroit. Et toutesvoies ne sceut tant y prendre garde qu'il peut oncques savoir qui lui apportoit.*
(14-92)

j) **Ao** : *Ele ne manjoit nule foiz fors en refroitor et* ***dormoit el dortoir totes les foiees****.*
Ez : *Elle ne mengoit jamais qu'en refecteur et* ***ne dormoit que en dortoer****.*
(18-4)

k) **Ao** : *Des lors en avant empira plus de jor en jor, ne del lit ne levoit* ***nule foiee****.*
Ez : *Elle commença a empirer et affeiblir de jour en jour et* ***jamais*** *ne levoit du lit.*
(18-7)

l) **Ao** : *En tel maniere tenoit corz li rois Artus maintes* ***foiees****, mais de totes estoit la Pasque la plus haute et la plus honoree a Damedeu.*
Ez : *Et de toutes estoit Pasques la plus honnouree.*
(19-2)

m) **Ao** : *Mais l'andemain avenoit sovent qu'il bohordoient, une foiz as escuz sanz plus,* ***autre foiee*** *armé de totes armes.*
Ez : *Mais aucunes fois le landemain ilz bouhordoient les escus a leur col,* ***autre fois*** *armez de toutes armes.*
(19-7)

n) **Ao** : *Si sambloit bien home qui de bois venist, car il avoit la cote do bois vestue corte a mesure et de vert color, un chepelet de fueilles en sa teste por la chalor, son tarqais pendu a sa ceinture, car il n'en estoit desgarniz nule* ***foiee*** *o qu'il alast.*
Ez : *Et sembloit bien homme qui de dehors venist, car il avoit une courte robe vestue de verte couleur et ung chappeau de fueilles en sa teste pour la challeur, son carquoys pendu a sa ceinture.*
(20-5)

o) **Ao** : *Car a vos meismes ai ge oï dire pluseurs* ***foiees*** *que riens ne fait lo preudome se li cuers non.*
Ez : *Et je vous ay ouy dire que rien ne fait le preudomme que le bon cueur.*
(20-28)

p) **Ao** : *Quant li rois aprocha de la forest a mains q'en ne traissist d'un arc a trois* ***foiees****, si en vit hors issir une litiere sor deus palefroiz qui tost et soef la portoient.*
Ez : *Quant le roy aproucha de la forest, il en vit yssir une littiere sur deux palleffrois qui tost et souef la portoient.*
(21-5)

q) **Ao** : *Si tost com il fu remontez, si revint autresi vistement an la meslee com il avoit fait autre* ***feiee****.*
Ez : *Si tost comme il fut monté, il s'en revint a la meslee aussi frais comme il avoit le jour esté.*
(51-144)

Lexèmes qui remplacent :

- *foiz*, “fois”
  `AlexisS2` (fin XI^e^ [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; VĬCES ; rapport de synonymie ; étymon de la même famille
- *ja+mais1*, “à aucun moment”
  `SLégerL` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; JAM ; rapport de synonymie [595]

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

Nombre de leçon(s) variante(s) : 2

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

Nombre de remplacement(s) : 6

595. Les premières attestations témoignent d'un emploi en deux occurrences distinctes. La première attestation donnée vaut pour une négation dans un contexte futur ; le TLFi donne `EscanT` (ca 1280 [fin XIII^e^], qques traits pic. [frc.]) pour une première attestation de la « négation d'un fait en référence au passé ».

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 6

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 1

2 *a la foiiee*, “quelquefois”

PsOxfM (1re m. XIIe [mil. XIIe], agn.) – Proverbia gallicana (ca 1495 [1519], Lyon)

a) **Ao** : *Mais deiable antrepranent* ***a la foiee*** *cors de l’air si qu’il senble a cela qui les voient qu’il soient formé de char et d’os.*
Ez : *Mais les dyables prennent et forment* ***aucune fois*** *ung corps de l’air tellement qu’il semble a ceulz qui le voyent qu’il soit formé de chair et de os.*
(6-10)

b) **Ao** : *Mais qui croit mauvais consoil ne puet estre qu’il n’an traie a mauvais chif* ***a la foiee****. Mais de tant m’avez enseignié a ceste foiz que g’en cuit tote ma vie miauz valoir.*
Ez : *Mais qui croit mauvais conseil, il ne peut estre qu’il n’en vienne a mauvais chief. Et de ce que m’avez enseigné a ceste fois j’en cuide toute ma vie mieulx valoir.*
(11-10)

c) **Ao** : ***A la foiee****, qant ele estoit estordie de chanter et de cloistre tenir et del geüner et del veiller et del dire ses prieres, si se reposoit, mais c’estoit a codes et a genouz.*
Ez : ***Aucunes fois*** *quant elle estoit estourdie de chanter, veillier et jeuner, elle se resposoit, mais c’estoit aux coutes et aux genoilz.*
(18-6)

d) **Ao** : *Si lor covient aprés querre les herbes et les mecines qui a cele maladie covient et* ***a la feiee*** *est tot perdu quant la morz mostre sa seignorie.*
Ez : ∅
(48-146)

Lexème qui remplace : Voir *foiz*. Ici, *aucune foiz*, “quelquefois”

SThomGuernT (ca 1174 [déb. XIIIe], Ouest/pic./agn. [agn.]) – Fur 1690 (*Dictionnaire universel* [1690]) ; rapport de synonymie ; étymon de la même famille

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 2

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

1 Sur les 21 contextes, onze sont comparables. Parmi eux, on recense neuf remplacements et deux cas de leçon variante. Deux des remplacements concernent l’emploi de *a la foiiee*, “quelquefois”, emploi qui a été distingué des autres occurrences. La locution est remplacée dans l’incunable par *aucune(s) fois*. C’est également le substantif *fois* qui est employé à six reprises pour remplacer *foiiee* dans des contextes hors locution. En 1 k), *nule foiee* est remplacé par l’adverbe *jamais*.

2 À deux reprises, le contexte est légèrement reformulé pour exprimer l’unilatéralité de l’action. En 1 j), « *dormoit el dortoir totes les foiees* » est remplacé par « *ne dormoit que en dortoer* ». La comportement systématique du personnage est exprimé en Ez par une tournure restrictive. En 1 c), « *nule foiee s’an forelz non* » est remplacé par « *que en forestz* ». Les compositeurs de l’incunable ont donc une préférence marquée pour l’emploi d’un *que* restrictif.

3 *foiz* est déjà largement attesté en Ao, avec 99 occurrences : il s'agit de l'emploi majoritaire. Ce qui semble le distinguer de *foiiee* est la plus grande diversité de contextes dans lesquels il apparaît. Ainsi, *foiiee* est employé dans le manuscrit à quatre reprises au sein de l'expression *a la foiee*, cinq fois avec *maintes*, trois fois avec *nule* et avec *autre*, deux fois avec *une*, et également une fois avec *ceste*, *totes les*, *pluseurs* et *trois*. Le substantif semble donc être particulièrement employé avec des indéfinis, et l'usage d'articles définis et déictiques est plus rare. En revanche, si *foiz* est employé bien à 44 reprises avec un indéfini, il est aussi employé 30 fois précédé d'un cardinal, par exemple dans le passage suivant : « *Si ne fait pas a demander s'il a grant joie, car il lo baise plus de cent foiz.* » (014-64)

4 *foiz* est donc plus largement et plus diversement employé que *foiiee*, qui apparaît dans des contextes plus figés, tendant à l'emploi adverbial. La variante majoritaire, plus employée, donc mieux insérée dans le réseau linguistique, connaissant en plus un plus grand nombre de constructions possibles, est en position favorable par rapport à la variante minoritaire, qui se fait peu à peu évacuer.

Typologie : Disparition totale
Facteurs supposés : Existence d'un substantif synonyme très proche formellement qui a une plus grande capacité d'emplois et de constructions ; le substantif obsolescent, du fait du nombre plus réduit de ses emplois, tend au figement.

⊆ foimenti

FEW, III, 504a : FĪDES

Ao : 1 ; Ez : 0

foimenti, "coupable de violation de serment"
`Aiol2N` (2^{e} m. XII^{e} [2^{e} m. XIII^{e}], pic.) – `JourdBlAlM` (av. 1455 [1455], pic.)

Ao : *Et qui autrement espant lo sanc de son seignor, il est traïtres et parjurs et murtriers et* ***foimentie****. Et puet l'an toz les set granz pechiez criminex trover en lui.*
Ez : *Et qui aultrement espant le sang de son seigneur, il est traitre et parjure de* ***foymentie****. Et peut l'en tous les sept pechiez criminelz trouver en lui.*
(13-152)

Lexème qui remplace : *foimentie*, "violation de serment"
`BrutA` (ca 1155 [4^{e} q. XIII^{e}], norm./agn. [agn.]) – `TARDIF, Apologues R.` (ca 1493-1498, Paris) ; FĪDES ; rapport de métonymie, du général au particulier ; même étymon

Nombre de remplacement(s) : 1

⊆ fontenele

FEW, III, 697 : FONTANA

Ao : 1 ; Ez : 0

fontenele, "haut du crâne"
`Ao` (ca 1220 [2^{e} q. XIII^{e}], bourg.) – `OllaS` (XIV^{e} [1^{re} m. XV^{e}], traits du Nord)

Ao : *Et ele lo prant, si l'an oint les deus pous des braz et les tamples anmedeus et lo front et la* ***fontenelle****...*
Ez : *Si lui oingt les piés, les bras et les temples, et le* ***cerveau****.*
(69-31)

Lexème qui remplace : *cerveau*, "front"

`Ez` (ca 1220 [1488], Rouen) – ?; CEREBELLUM [596]

Nombre de remplacement(s) : 1

Le lexème est peu documenté ; attesté dans le TL et le TLFi, au sein de `OgDanB` (1er t. XIIIe [1re m. XIVe], pic. [traits du Nord-Est]), donné comme attestation par Mats [597] et dans `LevyHagin` (1273 [1273-74], pic.). Le lexème *cerveau*, "front", est documenté dans le FEW comme étant un régionalisme de l'Est.

⊆ forchier1

FEW, III, 891b : FŬRCA

Ao : 1 ; Ez : 0

forchier1, "se séparer en plusieurs branches"

`ContPerc3R` (1220 [2e m. XIIIe], champ. mérid.) – ∅

Ao : *Lors entrent tuit es voies que il trovent* ***forchanz****, ansi com messires Gauvains lo dit et commande, que il tienent a seignor.*
Ez : *Adonc ilz se separent les ungs des autres et vont chacun* ***cherchant*** *la queste a par soy, ainsi comme messire Gauvain leur commanda.*
(53-53)

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Il s'agit d'une leçon variante, motivée par la difficulté de compréhension du verbe et aidée par la proximité graphique des occurrences. On peut supposer que c'est le changement du verbe qui a entraîné la reformulation de toute la proposition antérieure.

⊆ fraindre

FEW, III, 752b : FRANGĔRE

Ao : 1 ; Ez : 0

fraindre, "rompre, briser"

`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – `ViolPrL` (1460, pic.)

596. Le lexème dans ce sens précis n'est pas recensé dans les dictionnaires de la langue médiévale. Le FEW le présente comme étant un régionalisme de l'Est.
597. Si le texte est daté du premier tiers du XIIIe, le manuscrit, lui, est daté de la première moitié du XIVe. Ao est antérieur.

Ao : *Et la force des pierres des fermaillez si estoient si granz que nule arme ne pooit d'aus traire sans ne menbre* ***fraindre*** *ne brisier tant com li fermail fussient sor aus.*
Ez : *Et ils estoient si bien garniz que l'en ne pouoit d'eulz traire sang ne membre* ***coupper*** *ou froisser tant comme ilz fussent sur eulz.*
(11-52)

Lexème qui remplace : *coper*, "rompre en plusieurs morceaux avec qque chose de tranchant"
`LoisGuillO` (ca 1150 [3e q. XIIe], agn.) – ∅ ; CŎLĂPHUS ; rapport d'hyponymie

Nombre de remplacement(s) : 1

⊆ fremir

FEW, III, 773b : FRĔMĔRE

Ao : 2 ; Ez : 0

fremir, "être agité d'un tremblement causé par une émotion"
`EneasS2` (ca 1160 [ca 1200], norm. [lorr.]) – ∅

1 **Ao** : *Qant cil l'antant, si li* ***fremist*** *toz li cuers, car mout avoit grant paor...*
Ez : *Quant cellui l'entent, le cueur lui* ***refroidist*** *car moult a grant paour...*
(2-8)

2 **Ao** : *Si porte chevaus et chevaliers a terre. Et les fait si* ***fremir et departir*** *que nus ne l'ose a cop atandre.*
Ez : *Et abbat chevaliers et chevaux a terre tellement qu'il les fait* ***separer et fuyr*** *de la place, car nul [n]e l'ose a coup attendre.*
(60-108)

Lexème qui remplace : *refroidir*, "devenir moins chaud"
`EneasS2` (ca 1160 [ca 1200], norm. [lorr.]) – ∅ ; FRĪGIDUS ; rapport de métonymie, du général au particulier

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1
Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Le remplacement qui a lieu dans le premier contexte permet de préciser le type d'émotion ressenti par le personnage. Le couple du deuxième contexte en Ao, *fremir et departir*, exprimant les idées de la peur et de la fuite qui en est la conséquence en une seule expression, n'est pas utilisé en Ez, dans lequel il est préféré l'usage d'un binôme synonymique, *separer et fuyr*[598], qui renvoie à la dimension sémantique seulement du deuxième membre du binôme employé en Ao.

⊆ frois2

FEW, III, 831a : *FRŬSTIARE

598. Il peut être noté que la première attestation de *separer* est recensée dans `HMondB` (ca 1260-ca 1320 [1314], norm.).

Ao : 1 ; Ez : 0

frois2, “bruit, fracas”
ErecFr2 (ca 1170 [1re m. XIIIe], champ. mérid. [bourg.]) – Bronckart (ca 1480, hain.)

Ao : *Si refont **grant frois et granz noises** les lances qui peçoient sor les escuz.*
Ez : *Si font **grant noises** les lances qui retentissent sur les escus.*
(13-169)

Nombre de binôme(s) absent(s) : 1

Il s’agit de l’absence de l’un des deux membres du binôme synonymique présent en Ao.

⊆ fronchier

FEW, X, 470b : RONCARE

Ao : 1 ; Ez : 0

fronchier, “souffler bruyamment”
Ao (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – PercefR2 (mil. XVe [av. 1475], hain. [pic.])

Ao : *... et **fronchoit** del nes an sa grant ire autresin com uns chevax.*
Ez : *... et **rouffloit** du nez en sa grant ire ainsi comme ung cheval.*
(9-18)

Lexème qui remplace : *ronfler*, “souffler bruyamment”
EneasS2 (ca 1160 [ca 1200], norm. [lorr.]) – Cresp 1637 (*Le Thresor des trois langues…*. [1637]) [dict. bil.] | ANEAU, Chant Natal (1539) ; RONFL- ; rapport de synonymie

Nombre de remplacement(s) : 1

‡ fuerre2

FEW, XV-2, 156b : *FODR

Ao : 14 ; Ez : 0

fuerre2, “gaine de l’épée”
ErecFr2 (ca 1170 [1re m. XIIIe], champ. mérid. [bourg.]) – Rom. Richart C. (1496)

1 **Ao** : *Puis li laisse lo glaive el cors et sache del **fuerre** l’espee blanche, si an fiert Claudas grant cop amont sor lo hiaume.*
Ez : *Puis lui laisse le glaive au corps et sacque son espee, et en fiert Claudas grant coup dessus son heaume.*
(13-64)

2 **Ao** : *Mais il ne s'agenoille pas, ne mot ne dit mais s'espee a del* ***fuerre*** *traite, si la regarde et commença a sospirer et lors la giete as piez Claudas sanz dire plus.*
Ez : *Et sans dire mot, ne soy agenoiller, ne humilier, a traicte son espee du* ***fourreau****, puis la regarde et commence a souspirer moult fort, et puis la jecte aux piez du roy Claudas.*
(16-107)

3 **Ao** : *Aprés ces deus en vienent dui, dont li uns porte lo glaive qui toz est blans et fer et fust, et si a une espee au col pendue dont li* ***fuerres*** *est toz blans, et totes blanches sont les renges.*
Ez : ∅
(21-20)

4 **Ao** : *Et ele en est mout liee, si li anvoie une espee mout boene et mout richement apareilliee de* ***fuerre*** *et de ranges.*
Ez : *Et elle en est moult joyeuse. Si envoye au varlet une bonne espee.*
(22-11)

5 **Ao** : *Et il met main a l'espee et la trait demie fors del* ***fuerre****.*
Ez : *Et il met la main a l'espee et la trait demie du* ***fourreau****.*
(22-64)

6 **Ao** : *Lors a remise l'espee el* ***fuerre*** *et sache l'escu del col, si lo prant a la destre main par les enarmes.*
Ez : *Lors a mis l'espee ou* ***foureau*** *et tire l'escu de son col, et le prent a la destre main.*
(39-31)

7 **Ao** : *Lors a s'espee retraite del* ***fuerre****, et voit devant lui une damoisele de cuivre tresgitee mout richement.*
Ez : *Puis a traicte l'espee du* ***foureau****, et voit devant lui une damoiselle faicte de cuivre moult subtilement.*
(39-33)

8 **Ao** : *Et puis a pris son hiaume et met s'espee an son* ***fuerre****, si s'an torne grant aleüre.*
Ez : *Puis a prins son heaume et met son espee au* ***foureau*** *et s'en retourne grant alure.*
(55-175)

9 **Ao** : *Et voit en un val desoz lui une damoisele de mout grant biauté, et portoit a son col pandue une espee, don li* ***fuerres*** *estoit assez riches et biaus.*
Ez : *Et voit une damoiselle de grant beauté, laquelle portoit une espee pendue a son col, dont le* ***foureau*** *estoit fort riche et beau.*
(59-2)

10 **Ao** : *Et voit un home a pié et tient an sa main destre une espee tote nue, et lo* ***fuerre*** *an la senestre.*
Ez : *Et voit devant lui enmy le chemin ung varlet qui estoit a pié et tenoit en sa main destre une espee toute nue et il tenoit le* ***fourreau*** *de l'espee en la main senestre.*
(62-125)

11 **Ao** : *Car tu ies a un des homes o monde que ge plus ain. Cil bote l'espee o* ***fuerre****. Et el boter li demande : Sire, que savez vos a cui ge suis ?*
Ez : *Car tu es a l'omme du monde que je ayme le plus. Quant le varlet ouist ainsi monseigneur Gauvain parler a lui, si lui demanda : Sire, que savez vous a qui je suis ?*
(62-127)

12 **Ao** : *Lors bote l'espee ou* ***fuerre*** *et oste son hiaume.*
Ez : *Lors met son espee au* ***forreau*** *et oste son heaume.*
(66-18)

13 **Ao** : *Et messires Gauvains ne regarda onques lo suen, ainz met l'espee o* ***fuerre*** *et s'escorse aprés lo chevalier.*
Ez : *Et monseigneur Gauvain ne regarda oncques son compaignon, ains acourt aprés le chevalier.*
(68-45)

14 **Ao** : *Lanceloz voit une hache grant et clere et bien tranchant qui pant a une cheville, si la prant et bote l'espee o* ***fuerre****.*
Ez : *Et Lancelot voit une hache grande et large et bien trenchant qui pendoit en une cheville. Il la prent, puis met son espee au* ***fourreau****.*
(69-139)

Lexème qui remplace : *forrel2*, "gaine de l'épée"
RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; *FODR ; rapport de synonymie ; même étymon

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1
Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1
Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 3
Nombre de remplacement(s) : 9

Analyses des exemples

Sur les quatorze occurrences de *fuerre* présentes en Ao, neuf présentent des passages dans lesquels Ez utilise un autre lexème. Le lexème utilisé en Ez est toujours le même : il s'agit de *forrel*, dans sa forme suffixée en *-eau*. L'absence de lexème en 1 s'explique par la manière qu'a Ez de raccourcir le texte. En effet, le personnage « *sacque son espee* » du fourreau ; le mot est donné en Ao, mais pas en Ez, qui est plus implicite.

Analyses internes

forrel est complètement absent de Ao, qui ne connaît donc que la forme *fuerre*. Chacun des témoins est exclusif dans l'usage de ses formes.

Comparaisons externes

Le remplacement du lexème par une forme dérivée, composée d'un suffixe, pousse à se tourner du côté de l'explication formelle. L'abandon de la forme simple *fuerre* peut être due à son homonymie avec *fuerre*, "fourrage" (provenant d'un étymon proche, FODAR)[599]. Il ne s'agit pas d'une simple homonymie abstraite, mais bien d'un risque de confondre les deux lexèmes. Cette confusion peut être créée dans des contextes qui utilisent des lexèmes militaires issus de *FODAR, qui renvoient à l'acquisition de la nourriture pour l'armée. La terminologie associée oscille entre "réquisition" et "pillage"[600]. On relève notamment les formes *aller en fuerre*, "courir dans le pays pour se procurer des vivres, piller" ; *forier*, "soldat qui va au fourrage, au pillage"[601] ; *forrer*, "faire du ravage dans un pays pour s'approvisionner, piller" ; *foureur*, "celui qui va au pillage". L'oscillation entre la référence aux vivres (correspondant à *fuerre1*) et au combat pour les obtenir (donc aux armes, dont *fuerre2* représente un élément) dans des contextes multiples, a pu conduire à une

599. La raison est avancée notamment dans FEW, XV-2, 156a. Le lexème correspond au lemme *fuerre1* dans TL.
600. *Ibid.*
601. En français moderne, le mot change de sens : "officier ou sous-officier chargé de pourvoir au logement des soldats en route, de répartir les vivres, etc."

homonymie problématique entre les mots, non pas à cause d'un usage immédiatement corrélé, mais par leur sémantisme. Il faut noter que, de la même manière que *fuerre2* a son dérivé *forrel*, *fuerre1* a son dérivé distinctif *forrage*.

⟶ L'homonymie avec *fuerre1*, créant une confusion formelle et sémantique, semble être le facteur le plus important dans l'explication de l'obsolescence du lexème.

Synthèse : *fuerre* est évincé de la langue à cause de son homonymie avec un lexème qui connaît des dérivés amenant une confusion entre les champs sémantiques de deux homonymes.

Typologie : Disparition totale
Facteurs supposés : Homonymie avec un mot dont les dérivés créent une confusion entre les champs sémantiques du lexème et de son homonyme ; existence d'un synonyme, dérivé du mot obsolescent, doté d'une meilleure distinction formelle.

⊆ fuie

FEW, III, 838a : FŬGĔRE

Ao : 3 ; Ez : 0

1 *torner en fuie*, "s'enfuir"

`CourLouisLe` (2e t. XIIe [3e q. XIIIe], frc.) – `MolinetChronD` (4e q. XVe [déb. XVIe], flandr.)

a) **Ao** : *Ses chevax fu effraez del chaoir qu'il a fait, si torna en* ***fuie*** *tot contraval lo tertre et as autres chevax en vint tot droit.*
Ez : *Son cheval fut effrayé du cheoir qu'il eut fait quant il se pasma, si tourna en* ***fuite*** *tout contreval le tertre aux autres chevaulx.*
(3-20)

b) **Ao** : *Si mist jus la dame, et ot trop grant paor, si torne an* ***fuie*** *si tost com li chevaus pot aler.*
Ez : *Si eut moult grant paour. Il met la damoiselle jus et tourne en* ***fuite*** *si tost comme le cheval le peut porter.*
(60-103)

Lexème qui remplace : *fuite*, *torner en fuite*, "s'enfuir"

`BrendanW` (1er q. XIIe [2e m. XIIIe], agn.) – `DG` (*Dictionnaire général de la langue française* [1890-1900]) [arch.] ; FŬGĔRE ; rapport de synonymie ; même étymon [602]

Nombre de remplacement(s) : 2

2 "voie par laquelle fuir"

`ErecFr2` (ca 1170 [1re m. XIIIe], champ. mérid. [bourg.]) – `CHART., Q. inv.` (1422, Bayeux) [603]

602. Dans `DG` (*Dictionnaire général de la langue française* [1890-1900]), l'expression est soulignée comme étant archaïsante.
603. Les dates ne sont pas données pour le sens particulier que l'on rencontre ici, mais pour le sens général "fuite".

Ao : *Et se nos estiens çaianz anserré, nos en seriens au desoz car nos ne savons les* ***fuies*** *ne les trespas ne les destorz.*
Ez : *Et se ilz nous avoient enserrez, nous serions au dessoubz pour ce que nous ne savons les* ***fuites*** *ne les destrois de ceans.*
(62-265)

Lexème qui remplace : Voir *fuite*. Ici, “voie par laquelle fuir”
`GaimarB` (ca 1139 [déb. XIII^{e}], agn.) – ∅ ; rapport de synonymie ; même étymon [604]

Nombre de remplacement(s) : 1

Le lexème présent en Ez est une réfection de la forme de l’ancien français présente en Ao, sur l’exemple de *suite* [605].

‡ gaber

FEW, XVI, 3a : GABB

Ao : 6 ; Ez : 1

1 emploi intr., “railler, plaisanter”
`RolS2` (ca 1100 [2^{e} q. XII^{e}], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ [vieilli] [606]

a) **Ao** : *Si se mervoillent d’ou cele amors est ja venue, si s’en rient et* ***gabent*** *li uns as autres.*
Ez : *... s’esmerveillent dont celle amour est si tost venue, si s’en rient et* ***gabent*** *l’un l’autre.*
(54-6)

b) **Ao** : *Si font mout grant joie li uns de l’autre, si* ***gabent*** *assez antr’aus et rient des talanz que il avoient qant il lo virent o chief de la lande.*
Ez : *Et font moult grant joye l’un a l’autre, et rient des voullentés qu’ilz avoient euz.*
(54-9)

c) **Ao** : *Ensi parolent tuit longuement et* ***gabent****.*
Ez : *Ainsi parlent et* ***devisent*** *longuement.*
(54-9)

Lexème qui remplace : Voir *deviser*, “dire” (rapport d’hyperonymie)

Nombre de conservation(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

2 emploi tr., “tromper”
`RouH` (1135-1170 [ca 1300], frc.) – `Stoer 1625` (*Le Grand Dictionnaire françois-latin* [1625]) [dict. bil.] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `1579` [607]

604. Les dates ne sont pas données pour le sens particulier que l’on rencontre ici.
605. Source : TLFi.
606. Le verbe n’est plus attesté après `Mon 1636` (*Abrégé du parallèle des langues françoise et latine rapporté au plus près de leurs proprietés* [1636]), mais il est « repris comme terme du Moyen Âge vers 1860 », d’après le DÉAF.

a) **Ao** : *Si encontre la reine qui ja s'an voloit revenir, car ele cuidoit que li chevaliers l'eüst* ***gabee****, et li conte comment.*
Ez : *Il rencontre la royne qui ja s'en vouloit venir, car elle cuidoit que le chevalier l'eust* ***deceue****, et lui compte comment.*
(27-29)

b) **Ao** : *Ha ! sire chevaliers, vos avez fait que vilains, qui ma dame avez* ***gabee*** *!*
Ez : *Ha ! sire chevalier, vous avés fait villainement, qui ma dame avez* ***mocquee*** *!*
(27-30)

Lexèmes qui remplacent :

- *decevoir*, "tromper"
  `PsOxfM` (1re m. XIIe [mil. XIIe], agn.) – ∅ ; DECĬPERE ; rapport de synonymie
- *moquer*, "railler"
  `RenR` (1186-ca 1225 [2e m. XIIIe], Est) – ∅ [litt.] ; MOKK- ; rapport d'hyponymie

Nombre de remplacement(s) : 2

3 v. pronom., "se vanter"
`GaimarB` (ca 1139 [déb. XIIIe], agn.) – `JoufrM` (mil. XIIIe [ca 1300], bourg. à traits frpr.)

Ao : *Mais li niés Pharien ne* ***s'an gabe pas****, car si pessamment l'a li rois feru, coment que li soit empiriez ne affebliz, que tot l'a estoné et qu'il a amedeus les paumes ferues a terre.*
Ez : *Mais le nepveu Farien ne* ***se doit pas plaindre*** *qu'il n'ait sa part, car si fort l'a le roy feru, combien qu'il soit affoibli, que tout l'estonne et qu'il a des paulmes feru a terre.*
(13-60)

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Analyses des exemples

1 Sur les six contextes, cinq sont comparables. Le sens de "railler, plaisanter" est conservé une fois. Il est d'ailleurs encore attesté en français moderne. Cependant, en 1 c), il est remplacé par un verbe hyperonyme, *deviser*. Le remplacement se produit probablement sous l'influence de *parler*, fréquemment employé avec ce verbe. La leçon proposée en Ao est originale, et se fait remplacer par une leçon plus commune, l'emploi d'un binôme synonymique. Ce remplacement peut s'interpréter à la fois comme un indice de la distraction des compositeurs de Ez et comme un témoignage de la non-évidence du sens de l'occurrence.

2 L'emploi transitif de *gaber* n'est pas conservé en Ez. En 2 a), la leçon de l'incunable met en relief l'aspect de tromperie, par l'emploi de *tromper* ; en 2 b), elle valorise la dimension de la raillerie, par l'emploi de *mocquer*.

3 L'emploi pronominal attesté en 3 n'est pas non plus conservé : l'incunable présente une leçon variante sémantiquement distincte. Cet usage est obsolescent dès la fin du XIIIe siècle : il est donc probable que la leçon soit obscure pour les compositeurs de l'incunable, les poussant à reformuler le passage.

607. Hu précise dans son entrée : « En 1579, d'après H. Estienne, *gaber* n'était déjà plus d'un usage général. » Les propos de H. Estienne par rapport à la famille du mot sont ceux-ci : « Quant à ce verbe *gaber*, il est encore aujourd'huy en usage en quelques lieux, comme aussi *gabeur*, plustost que *gabs* : au lieu duquel on use plus volontiers de *gaberie*. » (`H. ESTIENNE, Precellence` (1579, Paris), p. 267.)

⟶ L'incunable présente encore une occurrence du verbe, dans le sens qui est conservé en français moderne. Il connaît néanmoins un plus grand nombre de remplacements, dont un également pour ce sens, ce qui met en évidence la préférence pour l'abandon de son emploi.

Analyses internes

deviser, hyperonyme, connaît une assez grande fréquence dans les deux témoins, avec respectivement 87 et 61 occurrences. En revanche, *moquer* est complètement absent de Ao et présent une fois en Ez. *decevoir* connaît une stabilité d'emplois, puisqu'il est présent 21 fois dans chacun des témoins. L'emploi est similaire à celui de *gaber*, comme on peut le voir dans le contexte suivant : « *Quant ce ot li seneschauz, si est mout dolanz, et la dame meïsmes s'an tient trop a deceüe.* » (055-122) *gaber* se distingue de *decevoir* par son sémantisme liée à la plaisanterie, la moquerie.

Comparaisons externes

C'est peut-être la force de ce trait sémantique, force qui lui est inhérente, parce que liée à l'humour, qui conduit le verbe à perdre ses autres sens, plus péjoratifs. Par ailleurs, le substantif dont le verbe dérive, *gap*, connaît une obsolescence[608], probablement du fait de la faiblesse de sa forme, qui, après amuïssement des consonnes finales, est réduite à une monosyllabe ouverte, peu distinguable. L'obsolescence contamine le verbe, pourtant marqué sémantiquement. La disparition est permise par l'existence de verbes synonymes qui peuvent prendre ses emplois.

Synthèse : L'usage de *gaber* tombe en désuétude. Son emploi pronominal dans le sens de "se vanter" est caduc, comme l'atteste la complète reformulation du passage dans l'incunable. L'emploi transitif est également obsolescent ; deux autres verbes sont utilisés à sa place en Ez. L'emploi intransitif est en revanche conservé une fois. Cette variété de stratégies d'écriture dans l'incunable est révélatrice des différents niveaux d'obsolescence des sens du verbe. Si la force sémantique du sens de "plaisanter" a pu avoir un effet sur la disparition des autres sens, mineurs, sa disparition complète, tardive, est due à la faiblesse formelle du substantif dont il dérive, ce qui fragilise son réseau sémantique, et à l'existence de verbes synonymes.

Typologie : Disparition partielle ; un sens est complètement obsolescent et deux autres en voie d'obsolescence
Facteurs supposés : Sémantisme très fort de l'un des sens qui tend à effacer les autres ; faiblesse formelle du substantif dont le verbe dérive, qui pousse à son abandon, ce qui fragilise le réseau sémantique du verbe ; existence de verbes synonymes qui peuvent prendre les emplois du verbe obsolescent.

⊆ gaimenter

FEW, V, 139a : LAMENTARE

Ao : 3 ; Ez : 0

gaimenter, v. pronom., "se lamenter"

`JosephS` (2e m. XIIe [déb. XIVe], norm.) – `Corn 1694` (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [vx] | `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606])[609]

608. Cf. la notice sur *gap*.

1 **Ao** : *Si se pasme sovant et longuement, et au revenir de pasmoisons* ***se plaint et gramente****. Qant ele a regratees les granz proesces son seignor et bien plorez et plainz ses granz domages si ne dessire nule rien se la mort non*
Ez : *Si se pasme souvent et longuement, et au revenir de ses pasmoisons* ***se plaint et tourmente****, et ne desire que la mort.*
(3-26)

2 **Ao** : *Au revenir de pasmoisons,* ***se plaint et gaimente*** *mout durement. Puis resaut sus et avale la montaigne grant cors aval, si est eschevelee et dessiree.*
Ez : *Au revenir de pasmoison, elle* ***se plaint et lamente*** *moult piteusement. Puis avalle la montaigne a grant haste.*
(3-28)

3 **Ao** : *Et endementres qu'ele* ***se gaimentoit****, si est avenue chose c'une abaesse trespassoit par illoc, so tierz de nonains, et avoc estoit ses chapelains et uns randuz et dui escuier, sanz plus de genz estoit.*
Ez : *Cependant que la royne* ***se demaine****, ainsi passa par illec une abbeesse acompaignee de trois nonnains, son chappellain et deux escuiers.*
(3-36)

Lexèmes qui remplacent :

- *tormenter*, “irriter”
  `RichH` (3e t. XIIIe [2e q. XIVe], pic. or. [hain.]) – ∅ ; TORMENTUM ; rapport d'hyponymie
- *lamenter*, “se lamenter”
  `CoincyII10K` (ca 1227 [déb. XIVe], soissonnais [pic. mérid.]) – ∅ ; LAMENTARE ; rapport de synonymie ; même étymon
- *demener*, v. pronom., “s'agiter”
  `EneasS2` (ca 1160 [ca 1200], norm. [lorr.]) – ∅ ; MĬNARE ; rapport d'hyponymie [610]

Nombre de remplacement(s) : 3

⊆ galer1

FEW, XVII, 473a : WALLA

Ao : 1 ; Ez : 0

galer1, “dépenser en bombance”
`Ao` (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – `GilMuisK` (1350 [ca 1353], hain.) [611]

609. Dans les deux premiers exemples ci-après, il est possible de voir les manifestations du lexème comme des occurrences de la forme intransitive ou de la forme pronominale, le pronom pouvant s'appliquer à un seul ou aux deux mots du segment. La date de première attestation pour l'emploi intransitif est `PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]).
610. Le lexème est qualifié de « familier » en français contemporain.
611. Le mot, à partir du milieu du XIVe siècle, se met à être employé de manière intransitive, dans le sens de “s'amuser”, emploi encore attesté dans `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) (source : DÉAF). Il n'est cependant pas recensé dans les sources lexicographiques du XVIe siècle.

Ao : *Et une damoiselle sorvint, ce quit qui estoit s'anmie, si me dist que se ge vivoie un an que ge ne l'an* ***galeroie*** *ja.*
Ez : *Et une pucelle sourvint, qui estoit [c]e cuide je, s'amie, qui me dit se je l'avoie vaincu, je ne m'en* ***resjouyroie*** *ja.*
(59-110)

Lexème qui remplace : *resjöir*, v. pronom., "éprouver de la joie"
`ErecFr2` (ca 1170 [1re m. XIIIe], champ. mérid. [bourg.]) – ∅ ; GAUDĒRE ; rapport d'hyperonymie

Nombre de remplacement(s) : 1

⊆ gap

FEW, XVI, 3a : GABB

Ao : 3 ; Ez : 0

1 *a gas*, "par plaisanterie"
`FloreAL` (ca 1160 [ca 1300], agn. [pic.]) – `MelusArrS` (1393 [1er q. XVe])

a) **Ao** : *Et saches bien que ge n'en parlai onques fors* ***a gas*** *et vi bien hui tel hore que ge vousisse estre outre la mer de Grece par covant que onques parole n'en fust meü.*
Ez : *Et saches bien que je n'en parle oncques que* ***par esbat*** *et vy ore telle heure que j'eusse bien voulu estre oultre la mer de Grece et que oncques parolle n'en fust esté menee* [sic].
(8-89)

b) **Ao** : *Et tant sachiez vos bien que chevaliers ne fu mie faiz* ***a gas*** *ne estabiz, et non pas por ce qu'il fussient au commencement plus gentil home ne plus haut de lignage l'un des autres, car d'un pere et d'une mere descendirent totes les genz.*
Ez : *Et sachez de vray que chevaliers ne furent mie establis* ***pour neant****, et toutesfois a leur commencement ilz n'estoient mie de si hault lignage que les autres, car de ung pere et d'une mere descendirent toutes gens.*
(20-29)

Lexèmes qui remplacent :

- *esbat*, "amusement"
  `ClefD` (ca 1280 [ca 1316], norm. [pic.]) – ∅ ; BATTUERE ; rapport d'hyperonymie
- Voir *nïent*. Ici, *nïent*, *pour neant*, "en vain"
  `EneasS2` (ca 1160 [ca 1200], norm. [lorr.]) – ∅ ; *NE GENTEM ; rapport d'hyperonymie

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes avec transposition : 1

2 "plaisanterie"
`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – `Corn 1694` (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [vx] | `Fur 1690` (*Dictionnaire universel* [1690]) [vx] | `MonstreletD` (ca 1400-ca 1444 [ca 1480], pic.)

Ao : *De c'est granz li **gas** parmi la cort et li serjanz en a mout grant honte et mout se tient por fol.*
Ez : *Si en est grant le **riz** parmy la court et le sergent en a grant honte et moult s'en tient pour fol.*
(8-100)

Lexème qui remplace : *ris1*, "rire"

`WaceNicR` (ca 1150 [3e q. XIIIe], norm. [agn.]) – ∅ [litt. | vx] ; RĪSUS ; rapport de métonymie, du particulier au général

Nombre de remplacement(s) : 1

⊆ garantise

FEW, XVII, 564a : *WERJAN|*WAIRJAN

Ao : 2 ; Ez : 0

garantise, "protection"
`PsCambrM` (1re m. XIIe [av. 1160], agn. [Canterbury]) – `ChastellK` (1454-1470 [3e q. XVe], flandr.)

1 **Ao** : *Et Phariens li dist : Sire Claudas, ge ne vos bais mie volentiers, bien lo sachiez, devant ce que ge savrai que droit i aie. Por quoi, fait li rois, lo dites vos ? Por ce, fait Phariens, que vos iestes venuz asseoir ceste cité, ce m'est avis, et dedanz sont mi charnel ami ami a grant planté et mi per et mi juré que ge avoie pris envers vos en conduit et an **garantise**. Or si voi bien que s'il i prannent mort ne domage, ce ne sera se par moi non. Por quoi, fait Claudas, ont il la cité fermee encontre moi, qui est moie et il sont mi home tuit ?*
Ez : *Sire, je ne vous baiseray mie tant que je sauray quel droit je auray pour le païs et les habitans. Dea ! fait Claudas, pour quoy ont ilz la ville, qui est mienne, fermee encontre moy, et ilz sont mes hommes ?*
(16-15)

2 **Ao** : *Sire, fait Phariens, ge les ai pris en **garantise**, si vos pri et requier comme vostre hom que vos ne me façoiz honir.*
Ez : *Sire, fait Farien, je les prins en **garde**, et je vous prie pour Dieu comme vostre homme que vous ne facez aucune chose a ma honte.*
(16-17)

Lexème qui remplace : Voir *garde*, "surveillance, protection" (rapport de synonymie ; étymon proche)

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1
Nombre de remplacement(s) : 1

⊆ garantissëor

FEW, XVII, 564a : *WERJAN|*WAIRJAN

Ao : 1 ; Ez : 0

garantissëor, “celui qui protège”
Ao (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – Brantôme (1584-1614)

Ao : *... que Dex li soit sauverres pardurablement autresin com il est* ***garantissierres*** *de Sainte Eglise terriennement et* ***desfanderres****.*
Ez : *... que Dieu lui soit sauveur pardurablement ainsi comme il est* ***deffenseur*** *de Saincte Eglise terriennement.*
(20-53)

Lexème qui remplace : *defensëor*, “celui qui protège”
FetRomF1 (ca 1213 [fin XIIIe], frc. [bourg.]) – ∅ ; DEFENSA ; rapport de synonymie

Nombre de remplacement(s) de terme dans un binôme : 1

En lieu et place du binôme disloqué, *garantissierres* et *desfanderres*[612], Ez propose la leçon simple *deffenseur*. Au vu de la place particulière de *deffenseur*, employé avec le même complément que celui avec lequel *garantissierres* est utilisé en Ao, nous supposons que la substitution se fait au niveau de ce lexème. Néanmoins, il y a bien remplacement d'un binôme par un argument simple.

⊆ gast1

FEW, XIV, 208b : VASTUS

Ao : 1 ; Ez : 0

gast1, “délabré”
BenDucF (ca 1174 [fin XIIe], ang./tour.) – OvMorPrB (1467 [3e t. XVe], ang.)

Ao : *Et ne demora qu'il troverent en travers de la forest une voie viez, et delez, un mostier* ***gaste*** *et un cimetire. Il entrent en cele voie, et com il vienent au mostier, si descendent et antrent anz por orer.*
Ez : *Tantost aprés, ilz trouverent au travers du chemin, une vieille voye, et pres de la, ung monstier* ***ruineux*** *et ung cimitiere. Ilz entrent en celle voye et viennent au monstier pour aourer.*
(34-12)

Lexème qui remplace : *rüinos*, “qui est menacé d'être détruit”
DeschQ (3e t. XIVe [ap. 1406], champ. sept. [Paris]) – ∅ [VX] | Ac 1932-35 (*Dictionnaire de l'Académie française* [1932-1935]) ; RŬĪNA ; rapport d'hyponymie

Nombre de remplacement(s) : 1

⊆ gaster

FEW, XIV, 202A, 204-205b : VASTARE

Ao : 1 ; Ez : 0

612. La forme *defendëor* est attestée de PsCambrM (1re m. XIIe [av. 1160], agn. [Canterbury]) à Cotgr 1611 (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) (sources : Mats et TLFi).

gaster, “passer le temps (à faire qque chose)”

`GuillAnglH` (fin XII^e [déb. XIV^e], pic. occ. [Est]) – `ChevIIEspF` (2^e q. XIII^e [ca 1300], pic.)

Ao : *Mais do Noir Chevalier ne tienent nules paroles, por ce que trop seroit tost ainz* ***gastent*** *lo jor an conjoïr li uns l'autre tant que vient a l'avesprir.*
Ez : *Mais du Noir Chevalier ne tiennent ilz nulles parole, ains* ***passent*** *le jour a resjouyr l'un l'autre tant que il vient au vespre.*
(51-183)

Lexème qui remplace : Voir *passer1*. Ici, “passer le temps (à faire qque chose)”

`RolS2` (ca 1100 [2^e q. XII^e], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; rapport de synonymie

Nombre de remplacement(s) : 1

Le lexème *gaster*, “passer le temps (à faire qque chose)”, semble être rare. Il est attesté, d'après les données du FEW et du DÉAF, en plus de `GuillAnglH` (fin XII^e [déb. XIV^e], pic. occ. [Est]), dans deux textes picards du XIII^e siècle[613]. Sa disparition peut s'expliquer par son sens rare, face aux sens péjoratifs, plus nombreux : d'abord “détruire”, “endommager”, puis “gâcher (par exemple, son temps)”.

⊆ gastine

FEW, XIV, 209a : VASTUS

Ao : 1 ; Ez : 0

gastine, “terrain sauvage”

`PsCambrM` (1^re m. XII^e [av. 1160], agn. [Canterbury]) – ∅ [spé.] | `Corn 1694` (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [rég.] | `Fur 1690` (*Dictionnaire universel* [1690])

Ao : *Et li vallez l'an moine parmi lo bois au travers d'unes* ***gastines****, comme cil qui la forest savoit miauz que nuns.*
Ez : *Et le varlet l'emmaine a travers le boys par une* ***sente****, comme celui qui la forest congnoissoit mieulx que nul autre.*
(55-191)

Lexème qui remplace : *sente2*, “sentier”

`RouH` (1135-1170 [ca 1300], frc.) – ∅ [litt. | rég.] | `Ac 1932-35` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1932-1935]) ; SĒMĬTA ; rapport d'hyponymie

Nombre de remplacement(s) : 1

Le lexème *gastine* désigne une réalité spécifique qu'évacue la leçon proposée par Ez, dans le cadre d'une banalisation.

613. `EscoufleM` (ca 1201 [fin XIII^e], pic.) et `ChevIIEspF` (2^e q. XIII^e [ca 1300], pic.), donné comme dernière attestation.

‡ gole

FEW, IV, 315 : GŬLA

Ao : 12 ; Ez : 5

1 “parties antérieures et latérales du cou”

`PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ [rég.] | `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen)

a) **Ao** : *Et ge vos lo que vos vos desfandroiz comme preuzdom, car vos avez assez meslee contre aus toz, et ge otroi que il me pandent parmi la **gole** s'il ne perdent deus des lor por un que vos perdroiz des voz.*
Ez : *Et je vous loe que vous vous deffendez comme preudomme, et je octroy qu'ilz me pendent s'ilz n'en perdent deux des leur pour ung que vous perdrez des vostres.*
(13-163)

b) **Ao** : *Ele me manra avocques li, et a toz cels que ele trovera me fera esgarder, que j'avrai un chevoistre el col lié et an la **gole** et a la coe de son palefroi, et autresi an totes les viles ou ele anterra.*
Ez : *Et si me menera avec elle par toutes les villes et citez ou elle ira, et moult me fera regarder, car j'auray au col ung chevestre lié a la queue de son cheval.*
(57-10)

c) **Ao** : *Lors repranent lances et les repeçoient sanz cheoir et a chascun cop vise li chevaliers a ferir monseignor Gauvain soz la **gole**.*
Ez : *Lors reprennent lances a chacu[n] coup et le chevalier fiert messire Gauvain dessoubz la **bouche**.*
(59-119)

d) **Ao** : *Et Hectors fait autel qant il lo voit venir, si l'avise desoz la **gole**, si lo fiert mout bien, si lo porte a tere.*
Ez : ∅
(60-74)

e) **Ao** : *Et fiert celui qui la damoiselle avoit montee devant lui desoz la destre aisselle, si li brise lo braz et fause lo hauberc qui clers estoit si que il li met el cors lo fer dou glaive et do fust une partie. Et puis lo giete mort.*
Ez : *Et fiert celui qui l'avoit montee devant l'autre, si vertueusement dessus la **gueulle** que le coup descent dessus le destre coste et lui brise le bras, et lui faulce le haubert qui cler estoit, et lui met et fer et fust dedens le corps en telle maniere qu'il l'abbat mort a terre..*
(60-103)

f) **Ao** : *Et si com il aproche, Hestors lait corre tres parmi la barre si tost com il puet aler, si l'avise mout bien tres desoz la **gole**, si lo porte a tere.*
Ez : *Quant le premier approuche, Hector lui laisse courre et eut passé le glaive parmy la **gueule**, si le porte a terre.*
(60-198)

g) **Ao** : *Et li dux en est mout hontous, et dit que, se il savoit qui ce a fait, il ne lairoit por tote sa terre, tant fust ses amis, que il ne fust panduz parmi la* ***goule****.*
Ez : *Le duc en est moult honteux, et dist que, s'il savoit qui ce a fait, il ne laissroit jamais, pour amy qu'il eust, qu'il ne feust pendu parmy la* ***gorge****.*
(62-68)

h) **Ao** : *Lors an fiert un soz la* ***gole*** *si durement qu'il l'abat mort.*
Ez : *Lors en fiert ung si durement dessoubz la* ***gueulle*** *qu'il lui coupe tout oultre en travers, si l'abbat mort.*
(65-20)

i) **Ao** : *Si en i avoit trois mout bleciez et un mort, cui li vallez avoit la* ***gole*** *rote.*
Ez : *Si en y avoit troys qui estoient durement blecez et ung mort.*
(65-25)

j) **Ao** : *Si avise il lo chevalier et fiert tres desoz la* ***gole*** *si durement que* ***parmi la gole*** *li passe li fers outre, si lo porte a tere.*
Ez : *Si aconsuyt le chevalier et le fiert du glaive dessoubz la* ***gueule*** *si que* ***tout oultre*** *lui passe le fer du glaive, si le porte a terre.*
(69-133)

k) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(69-133)

l) **Ao** : *Si li laise lo glaive atot lo penon dedanz la* ***gole****, et fiert des esperons parmi la porte.*
Ez : *Et lui laisse le glaive atout le pennonceau en la* ***gorge****, puis fiert des esperons parmy la porte.*
(69-133)

Lexèmes qui remplacent :

- *gorge*, "parties antérieures et latérales du cou"

  `BrendanW` (1^{er} q. XII^{e} [2^{e} m. XIII^{e}], agn.) – ∅ ; GŬRGES ; rapport de synonymie ; graphie proche

- *boche*, "cavité buccale"

  `AlexisS2` (fin XI^{e} [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; BŬCCA

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 3

Nombre de conservation(s) : 3

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 3

2 "cavité buccale"

`JuiseR` (2^{e} q. XII^{e} [déb. XIII^{e}], liég. [wall.]) – ∅ [bas]

Ao : *Si li esrache si durement de la teste qu'il l'abat a terre tot adenz, si que par po qu'il n'a totes les danz brisiees an la* ***gole****.*
Ez : *Il lui arrache de la teste si fellonneusement qu'il le fait tumber le visage contre terre, si que par ung peu que il n'a les dens toutes brisees en la* ***bouche****.*
(60-216)

Lexème qui remplace : Voir *boche*, "cavité buccale" (rapport de synonymie)

Nombre de remplacement(s) : 1

3 au plur., "couleur rouge de l'écu"
`BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIII^{e}], ang./tour. [agn.]) – ∅

Ao : *Mais neporqant do taint i paroit tant que bien pooit en ancor conoistre, si estoit d'or li chans a lieon de* ***sinople****.*
Ez : *Et neantmoins encores y avoit telle apparence que bien le pouoit l'en congnoistre, car le champ de l'escu estoit d'or a ung lyon de* ***gueulles****.*
(58-8)

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

Analyses des exemples

1 Sur les quatorze contextes, dix sont comparables. Peuvent y être distingués quatre cas de remplacement, trois cas de conservation, un cas de variante et deux cas de présence en Ez. L'un de ces derniers est particulier, car il concerne un sens qui n'est pas attesté en Ao : à la place du *lieon de sinople*, l'écu du contexte se trouve couvert d'un *lyon de gueulles*.

2 Le deuxième sens recensé dans la notice est le sens de "cavité buccale", qui ne connaît qu'une seule occurrence, en 2, remplacé par le synonyme *bouche*.

3 Le sens qui connaît le plus d'occurrences en Ao est celui de "gorge". Cet emploi est cohérent avec le grand nombre de scènes de combat que contient le manuscrit, qui présentent fréquemment des descriptions de coups donnés à cette partie du corps. Le substantif est remplacé à deux reprises par *gorge*.

4 La variante en 1 k) s'explique par la volonté des compositeurs de Ez d'éviter une redondance dans la référence : il vient d'être fait mention, en 1 j), de la *gole*. Ao donne : « *et fiert tres desoz la gole si durement que parmi la gole li passe li fers outre* », mentionnant deux fois la partie du corps tandis que Ez présente : « *et le fiert du glaive dessoubz la gueule si que tout oultre lui passe le fer du glaive* », procédant par ellipse de la seconde mention.

5 Le remplacement en 1 c) de *gole* par *bouche*, alors qu'il s'agit bien de la "gorge", est un témoignage de l'archaïsme du mot en Ez et de son interprétation plus immédiate dans ce sens-là. L'archaïsme demeure néanmoins à trois reprises. Il est possible que cette conservation soit le résultat d'une mauvaise interprétation du sens du mot de la part des compositeurs de Ez. En effet, les contextes 1 j) à 1 l) se suivent. Le contexte de la leçon variante a déjà été mentionné. Les deux autres contextes sont aussi intéressants : la même réalité est désignée, en Ez, une fois par *gole*, une fois par *gorge*. Or, si l'on considère que les compositeurs de Ez interprètent mal le sens de *gole*, de la même manière qu'en 1 c), donc qu'ils supposent qu'il s'agit d'une désignation de la "bouche", le remplacement fait sens. En effet, le chevalier frappe son adversaire « *dessoubz la gueule, si que tout oultre lui passe le fer du glaive* »,

c'est-à-dire, dans cette perspective, qu'il le frappe sur un endroit en dessous de la bouche : ce lieu en dessous de la "bouche" peut être sa *gorge*, ce qui rend cohérent le contexte qui suit, « *lui laisse le glaive atout le pennonceau en la gorge* ». De la même manière, le fait de frapper *dessoubz la gueulle* en 1 h) fait sens. En revanche, le contexte 1 g) oblige à reconsidérer l'objet de l'action, qui est celle de *pendre* : la leçon appelle le remplacement par *gorge*, puisqu'on ne pend pas quelqu'un par sa bouche.

6 Le dernier passage présentant un cas de conservation peut sembler nuire à notre hypothèse, puisqu'il n'est pas question de frapper ici *dessoubz* la *gueulle* mais *parmy*. Cependant, le passage souffre d'une leçon erronnée, « *Hector lui laisse courre et eut passé le glaive parmy...* », avec cette leçon étrange, *eut passé*. Qu'elle soit le témoignage d'une inattention des compositeurs dans le passage, de leur hésitation (peut-être face à cette leçon difficile), d'un modèle abîmé ou lacunaire, le passage pose un problème. C'est sans doute la raison pour laquelle le substantif est conservé.

7 Le deuxième cas de présence en Ez, en 1 e), concerne un contexte dans lequel le chevalier en « *fiert* » un autre « *si vertueusement dessus la gueulle* ». La préposition locative change ici, indiquant possiblement toujours une interprétation particulière du mot par les compositeurs de l'incunable.

⟶ Les remplacements que connaît l'incunable touchent les deux sens du mot attestés en Ao. Ils ne sont cependant pas systématiques, et *bouche* remplace *gole* même lorsque son sens est celui de "gorge". Cette hésitation est un témoignage de la possible confusion des deux sens à laquelle sont exposés les compositeurs de Ez. Les conservations du substantif sont par ailleurs des archaïsmes.

Analyses internes

boche et *gorge* sont présents dans les deux témoins, avec 52 et 36 occurrences pour le premier, et quatre dans chacun pour le second. *gole* désigne aussi le "gosier d'un animal"[614]. Le substantif est marqué par l'animalité, donc une certaine sauvagerie. Cela explique pourquoi il est présent, pour désigner une "bouche", dans un contexte de combat, au contraire des attestations de *boche*[615]. L'exemple suivant permet de constater l'écart qui existe dans les emplois des deux lexèmes : « *Et li baise les iauz et la boiche menuement.* » (003-30) Il faut cependant préciser que certains emplois se font tout de même dans des contextes plus violents. C'est également le cas pour *gorge*, qui peut apparaître dans des scènes violentes : « *Lors laisse cil chaoir la hache car li chevaliers l'a pris par la gorge as poinz que il avoit forz et roides.* » (039-33) *gorge* est employé dans des contextes où l'on peut la saisir, la tenir, alors que *gole* correspond davantage à la désignation d'une zone.

Comparaisons externes

gole permet la désignation de deux parties du corps, la "gorge" et la "bouche". Ce dernier mot est également employé pour désigner la cavité buccale des animaux. Le substantif est donc marqué sémantiquement, en ce qu'il exprime une certaine sauvagerie. Des locutions se développent, par exemple *gole baë*, "la bouche grande ouverte" ou *a clere/pleine gole*, "à voix haute"[616]. Par extension, *gole* prend le sens abstrait de "gloutonnerie"[617]. Ce sens est donc productif, sûrement grâce à son sème particulier de /sauvagerie/. Les deux parties du corps étant proches l'une de l'autre, un risque de confusion est possible, amenant à l'éviction de l'une des désignations. C'est le sens le plus marqué, "cavité buccale", qui survit.

614. Le sens est attesté dans `YvainR` (ca 1177 [ca 1235], champ. mérid. [champ.]), d'après Mats.
615. Cela n'est pas systématiquement le cas : Mats donne en effet pour le sens "bouche" du mot la précision suivante : « comme mot de caresse ». L'exemple donné, extrait de `NoomenFabl`, est le suivant : « *Si ai bien savereus le cors / Et deduisans, ma douce gueule* ». Cependant, s'il n'y a pas violence dans les contextes, un rapport charnel est impliqué.
616. Les attestations données par Mats sont respectivement `GormB` (1re m. XIIe [ca 1200], frc./Sud-Ouest ? [agn.]) et `RenM` (déb. XIIIe [2e m. XIIIe], pic./norm.).
617. Attesté dans `AimonFlH` (1188 [XIIIe], traits Sud-Est [lorr.]).

Synthèse : *gole* est partiellement conservé dans l'incunable. Il est cependant difficile de trancher sur le statut de la conservation puisque, comme nous l'avons supposé, il est possible que les occurrences soient, pour les compositeurs de l'incunable, des conservations non pas du sens de "gorge" mais du sens de "bouche". La seule attestation de ce dernier sens dans le manuscrit est par ailleurs remplacée par le synonyme moins marqué, *bouche*. C'est la question de la force sémantique qui semble être en jeu dans l'obsolescence du sens de "gorge" : l'autre sens du mot, lié à la sauvagerie, est productif et possède une force évocatrice ; il est ainsi mieux inséré dans le réseau sémantique. La confusion possible entre les deux zones corporelles proches a conduit à l'obsolescence du sens le moins marqué. Cela est par ailleurs permis parce que le sens connaît un synonyme proche formellement, *gorge*, qui semble être marqué, par les emplois qui en sont fait, puisque ces derniers impliquent la dimension concrète de cette partie du corps, que l'on peut toucher ou saisir.

Typologie : Disparition partielle : un sens disparaît ; les occurrences de ce sens présentes en Ez semblent être des archaïsmes ; il n'y a qu'une seule occurrence de l'autre sens, qui survit en français moderne, mais est pourtant remplacé
Facteurs supposés : Productivité du sens non obsolescent du substantif, imagé ; risque de confusion possible entre les deux sens du mot qui désignent des parties du corps proches l'une de l'autre ; existence d'un substantif synonyme du sens obsolescent et de forme proche, plus marqué sémantiquement.

⊆ goter

FEW, IV, 344b : GŬTTA

Ao : 2 ; Ez : 0

goter, v. ppe empl. adj., "qui présente de petites taches"
`LapidFFS` (1er t. XIIe [fin XIIe], agn.) – `1551`

1 **Ao** : *Puis oste de son col un escu qu'il i avoit pandu, si estoit li escuz noirs d'argent* ***gotez menuement****.*
Ez : *Il oste de son col ung escu qu'il avoit apporté, lequel estoit noir* ***semé de larmes*** *d'argent.*
(54-13)

2 **Ao** : *Si li fist faire un escu noir* ***goté*** *d'argent.*
Ez : *Elle lui fist ung escu noir* ***a gouttes*** *d'argent.*
(55-35)

Lexèmes qui remplacent :

- *semer*, "parsemer", part. : *semé de*, "parsemé de"
  `YvainHu` (ca 1177 [1er t. XIVe], champ. mérid. [pic.]) – ∅ [spé.] | `Fur 1690` (*Dictionnaire universel* [1690]) [spé.] | `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) ; SĒMĬNARE ; rapport de synonymie [618]
- *gote*, "petite tache de couleur"
  `LapidFFS` (1er t. XIIe [fin XIIe], agn.) – ∅ ; GŬTTA ; rapport de synonymie ; même étymon

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes avec transposition : 1
Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

618. Dès le XVIIe siècle, l'emploi est spécialisé dans le lexique de l'héraldique.

† grandisme

FEW, IV, 223a : GRANDIS

Ao : 5 ; Ez : 0

1 “d’une extension notablement au-dessus de la moyenne”
`BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIII^e^], ang./tour. [agn.]) – `LA SALE, Salade` (ca 1442-1444, Ouest)

a) **Ao** : *Et la trueve en sa maistre chambre sor une grant couche gisant tote adanz. Il vait cele part a* ***granzdismes*** *pas, si voit que ele sospire et plore mout durement.*
Ez : *Et la treuve en sa maistresse chambre gisante sur une couchete toute adens, et voit qu’elle souspire et pleure moult tendrement.*
(20-7)

b) **Ao** : *Et esgarde o chief do val et voit venir un nain gros et boçu an un* ***grandisme*** *cheval a selle a or, et tint sor son col un gros bleteron de chasne freschement copé.*
Ez : ∅
(54-16)

c) **Ao** : *Et la baniere estoit mout bele, car li chans estoit blans a* ***grandimes*** *roes vermeilles, si fu li chans de cordoan et les roes d’escarlate d’un drap vermoil d’Angleterre.*
Ez : *Et la baniere estoit moult belle, si estoit le champ de cordouan et les roses d’escarlate d’Engletere.*
(68-165)

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 2

2 “d’une intensité notablement au-dessus de la moyenne”
`Aiol2N` (2^e^ m. XII^e^ [2^e^ m. XIII^e^], pic.) – `LA SALE, Salade` (ca 1442-1444, Ouest)

a) **Ao** : *Et Phariens i fiert de la hache* ***grandisme*** *cop si qu’il li tranche aval desouz la bocle.*
Ez : *Et Farien le fiert de la hache* ***si grant*** *coup qu’il le trenche aval dessoubz la bouche* [sic].
(13-227)

b) **Ao** : *Et cil se metent a la voie maintenant par desouz lo chastel. Et cil les anchauce qui* ***grandismes*** *cox lor done, si lor detranche lor escuz et les hiaumes et lor desmaille les hauberz sor braz et sor espaules. Et il se hurte a els de cors et de cheval, il les porte a terre a prandre par pennes d’escuz et par les cox et par les hiaumes. Ensin les mainne li Blans Chevaliers. Et il sont si esbahi por les mervoilles qu’il fait qu’il cuident bien que ce soit tote l’oz lo roi Artu.*
Ez : *Et ceulz se mettent maintenant a la voye par dessoubz le chasteau. Et le Blanc Chevalier les enchasse et* ***grans*** *coups leur donne, dont ilz sont esbahyz a merveilles, car ilz cuident bien que ce soit tout l’ost du roy Artus.*
(28-13)

Lexème qui remplace : Voir *grant, en grant*, “animé d’un vif désir, impétueux” (rapport d’hyperonymie)

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de remplacement(s) : 1

1 Sur les cinq contextes, seuls deux sont comparables. Dans ces deux cas, il s'agit du sens "d'une intensité notablement au-dessus de la moyenne" de *grandisme*. L'autre sens ne peut pas être comparé, mais sa dernière attestation se trouve dans le même témoin. Le remplacement se fait par l'adjectif simple dont *grandisme* dérive, *grant*. En 2 a), il est employé accompagné de *si* qui en permet un usage emphatique. L'adjectif simple est évidemment très employé dès Ao, avec 1 501 occurrences.

2 L'emploi en Ez montre la préférence qu'ont les compositeurs à employer des formes simples, même dans le cadre d'un usage analytique. La forme synthétique, comme d'autres [619], connaît une chute d'emplois. L'obsolescence est totale puisque *grandissime*, emprunt à l'italien *grandissimo*, apparaît dans la langue au XIV^e^ siècle [620]. Son plus grand prestige, associé à une forme plus marquée formellement, en adéquation avec son sémantisme, en fait un concurrent important.

Typologie : Disparition totale
Facteurs supposés : Préférence générale des locuteurs pour des usages analytiques ; emprunt d'un mot italien de même sens, plus marqué formellement et sémantiquement et doté d'un prestige.

⊆ grevos

FEW, IV, 264b : GRAVIS

Ao : 2 ; Ez : 0

1 "lourd"

`ChastPereaH` (déb. XIII^e^ [ca 1280], norm.) – `Corn 1694` (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [vx] | `CHR. PIZ., Psaumes allég. R.` (1409 [XV^e^], Paris)

Ao : *Car assez vaudroit il miauz a un vallet a vivre sanz chevalerie tot son aage que estre honiz en terre et perduz a Damedeu, car trop a en chevalerie* ***greveus*** *faissel.*
Ez : *Car assez vauldroit mieulx a homme estre tout son aage sans chevalerie que a la honte du monde et en indignation de Dieu.*
(20-60)

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

2 "pénible à supporter"

`ProvSalSanI` (mil. XII^e^ [déb. XIII^e^], agn.) – `Corn 1694` (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [vx] | `ChevDamesM` (ca 1462-1477 [3^e^ t. XV^e^])

Ao : *A cest mot s'est li rois arrieres traiz et dist au chevalier : Sire chevaliers, c'est trop* ***greveuse*** *chose que vos avez demandee, car tant puet avoir d'amis cil qui ensin vos a navré…*
Ez : *A ce mot se traist le roy arriere et dist au chevalier : Sire, c'est trop* ***griefve*** *chose que vous avez demandee, car tant peult avoir de amys celui qui vous a navré…*
(21-15)

619. Comme par exemple le superlatif relatif *graindre*.
620. Le TLFi donne une première attestation dès `AiméHistNormB` (ap. 1343 [mil. XIV^e^], frc. [it. mérid.]). L'usage se répand peu à peu au cours du siècle. L'usage se maintient jusqu'au français moderne : dans `Rich 1680` (*Dictionnaire françois* [1680]), l'adjectif est indiqué comme « fam. ».

Lexème qui remplace : *grief*, “pénible à supporter”

RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – Pom 1700 (*Le grand dictionnaire royal* [1700]) ; GRAVIS ; rapport de synonymie ; même étymon

Nombre de remplacement(s) : 1

⊆ groisse

FEW, IV, 273a : *GRŎSSIA

Ao : 1 ; Ez : 0

groisse, “taille, largeur”

BrutA (ca 1155 [4e q. XIIIe], norm./agn. [agn.]) – FroissChronL (1370-ca 1402 [XVe], pic.)

Ao : *Puis se desarme et baille a un suen chevalier ses armes et il a les soes vestues et il estoient andui auques d'un grant et d'une* ***groisse****.*
Ez : *Puis se desarme et baille a ung sien chevalier ses armes et il a vestu les siennes et ilz estoient tous deux assez d'ung accort et d'une* ***grosseur****.*
(13-217)

Lexème qui remplace : *grossor*, “taille, largeur”

RègleSBenNicH (déb. XIIIe, norm.) – ∅ ; GRŎSSUS ; rapport de synonymie ; étymon de la même famille

Nombre de remplacement(s) : 1

‡ guenchir

FEW, XVII, 555a : *WENKJAN

Ao : 24 ; Ez : 3

1 “se tourner, se diriger vers”

ErecFr2 (ca 1170 [1re m. XIIIe], champ. mérid. [bourg.]) – Cotgr 1611 (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil. | vx] | GuillMachH (1342-1363 [av. 1377], champ. sept. [Paris])

a) **Ao** : *Quant cil l'ot, si* ***guenchist*** *contramont la riviere, si s'en commance a aler.*
Ez : *Quant il le oyt, il* ***tourne*** *contremont la riviere et commence a s'en aler.*
(22-62)

b) **Ao** : *Et lors esgarde si voit escuiers qui aportent hors de la forest un chevalier mort. Il* ***ganchist*** *cele part, si lor demande qui l'ocist.*
Ez : ∅
(32-5)

c) **Ao** : *Lors s'apense messires Gauvains que c'est li chevaliers de la litiere et cuide que ce soit cil qui defferra a Carmahalot lo chevalier. Lors* ***ganchist*** *aprés par devant les paveillons au Roi des Cent Chevaliers.*
Ez : ∅
(32-5)

d) **Ao** : *Li chevalier a la dame oent que autrement ne puet estre. Il* ***guanchirent*** *li vint as vint.*
Ez : *Les chevaliers de la dame voient que autrement ne peut estre, et* ***se adrecerent*** *eulx .xx. contre .xx. des autres.*
(32-8)

e) **Ao** : *Lo laissier, fait messires Gauvains, ne ferai ge mie. Il* ***ganchissent*** *anmi la lande. Si fiert Brehuz monseignor Gauvain.*
Ez : *Je ne la laisseray mie, fait messire Gauvain. Lors* ***s'adresserent*** *l'ung vers l'autre et Brehin fiert monseigneur Gauvain.*
(36-2)

f) **Ao** : *Qant li chevaliers voit que autrement ne puet estre si li* ***guanchist*** *et cil a lui. Si s'entrefierent es granz cors des chevaus si durement que il se portent a terre.*
Ez : *Lors* ***tourne*** *contre lui quant il voit que autrement ne peut estre. Et s'entrefierent si durement de toute leur force qu'ilz se porterent a terre.*
(42-15)

g) **Ao** : *Il* ***guenchissent*** *li uns vers l'autre de si grant aleüre com li cheval porent corre.*
Ez : *Ilz* ***se eslongnent et viennent*** *l'ung vers l'autre tant comme les chevaux peuent courir.*
(47-8)

h) **Ao** : *Messires Gauvains et li suem lor* ***guenchissent*** *ireement anmi les vis et les vont ferir et cil aus si durement que lor lances volent am pieces et tels i ot qui s'antrabatent.*
Ez : *Messire Gauvain et les siens* ***prennent couraige*** *et les vont ferir si durement que leurs lances volent en pieces et plusieurs s'entre abbatirent.*
(48-22)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *torner*. Ici, *torner*, "se diriger"
  `AlexisS2` (fin XI[e] [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; TORNARE ; rapport de synonymie
- Voir *adrecier*, v. pronom., "se diriger" (rapport de synonymie)
- *esloignier*, v. pronom., "s'éloigner"
  `AlexisS2` (fin XI[e] [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; LŎNGUS ; rapport d'hyponymie
- Voir *venir*, v. pronom., "venir" (rapport d'hyperonymie)

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 2

Nombre de remplacement(s) : 3

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

2 “se détourner”

`GrantMalS2` (2e q. XIIe [mil. XIIIe], norm. [agn.]) – `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil. | vx] | `LEMAIRE DE BELGES, Illustr.` (1511-1512 [1548], Paris)

a) **Ao** : *Par Sainte Croiz, fait li vallez, puis que a esprover m'an avez mis, ge ne m'en* ***guanchirai*** *ja.*
Ez : *Par Saincte Croix, fait le varlet, puis [que] a esprouver m'avez mis, je ne vous en* ***gauchiray*** *ja.*
(8-74)

b) **Ao** : *Si lo dotent tant li plus des autres que de pres ne l'osent enchaucier, ainz* ***guanchissent*** *a ses cox et li font voie.*
Ez : *Et le doubtent tant les plus vaillans que de prez ne l'osent aprouchier, ains* ***se destournent*** *des coupz et lui font voie.*
(13-38)

c) **Ao** : *Et li chevaliers* ***guenchist*** *tant com il puet mais* ***guenchirs*** *ne li vaut neiant car cil lo haste mout.*
Ez : *Et ne fait que* ***reculer*** *mais* ***ce*** *ne lui vault riens car l'autre le haste trop durement.*
(22-36)

d) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(22-36)

e) **Ao** : *Tant ont* ***guanchi*** *cil dedanz as cox qu'il sont venu devant la porte et lors li recorent tuit sus.*
Ez : *Tant ont* ***fuy*** *ceulz de dedens au coupz qu'ilz sont venuz devant la porte. Puis lui courent sus.*
(23-41)

f) **Ao** : *Si les conroie tex en po d'ore que nus a cop ne l'ose atandre, ainz* ***guanchissent*** *a ses cox tuit li plus fres.*
Ez : *Et les conroye en peu d'eure tellement que nul n'ose attendre ses grans coups, ains* ***fuyent*** *tous les plus fraiz.*
(23-43)

g) **Ao** : *Si li greva trop li sans, dom il avoit perdu grant masse, et li chauz do soloil qui mout fu aspres, si commança a* ***ganchir*** *as cox monseignor Gauvain et a guerpir place contre son gré.*
Ez : *Si lui grevoit moult le sang dont il avoit perdu grant abondance, et la challeur du soleil qui moult estoit aspre. Si commença a* ***fouir*** *aux coupz de monseigneur Gauvain et a laisser la place oultre son gré.*
(55-150)

h) **Ao** : *Lors lor cort sus mout fierement et il li guerpissent place, si fuient tant com il puent an* ***ganchissant****.*
Ez : *Il leur court sus moult vistement et ilz lui guerpissent la place, et fuyrent tant comme ilz peurent en* ***eulz garantissant****.*
(23-48)

i) **Ao** : *Et cil se covre de tant d'escu com il a et totevoies* ***ganchist*** *as cox et vait la o il trove place. Et Hestors lo moine la ou il velt.*
Ez : *Si court sus a Marganor et le dommage tant en peu de heure qu'il le maine du tout a sa voulenté.*
(60-244)

j) **Ao** : *Si se desfant mout durement tant com il s'a de coi covrir mais mout dote de la teste que il a descoverte et desarmee de hiaume, si lo covient an la fin* ***ganchir****. Et totesvoies lo moine Hestors la ou il velt. Et cil se retorne tant qu'il est a force menez jusque a la faute do poncel et a po qu'il ne chiet anz.*
Ez : *Et il cueuvre sa teste qu'il a desarmee de tant peu de escu qu'il a. Hector l'a fort navré et l'a tant mené qu'il est jusques a la faulte du poncel pres de cheoir.*
(60-244)

k) **Ao** : *Si dit a la parfin que ja Dex ne li aïst au jor que il s'an* ***guanchira****. Si se part atant do nain et s'an va avant par devant la biere et les salue. Et il ne dient mot.*
Ez : *Il chevauche avant et dit que ja ne* ***changera son chemin****, et s'en va droitement par devant la biere. Si salue la compaignie et ilz ne lui disent mot.*
(60-290)

l) **Ao** : *Si s'en mervoille mout quex genz ce sont, si chevauche totevoies sanz* ***ganchir****. Et Synadox qui mout fu vaillanz dist a ses genz...*
Ez : *Et Marganor se merveille quelles gens [c]e sont. Et Synados qui moult estoit vaillant dist a ces hommes...*
(63-17)

m) **Ao** : *Et Hestors l'avise si com il va* ***ganchisant****, si li giete un cop d'escremie.*
Ez : *Et Hector voit bien qu'il s'en va* ***guenchissant la place****, si lui jette coupz a delivre.*
(63-58)

n) **Ao** : *Et Hestor li recort sus. Et cil li* ***ganchist*** *et ruse tant que il chiet.*
Ez : *Hector lui court sur, et celuy* ***guenchist*** *et reverse tant qu'il chiet.*
(63-61)

Lexèmes qui remplacent :

- *gauchir*, "détourner"
  `GuillSAndréJehP` (ca 1385 [3e q. XVe], hbret.) – `Pom 1700` (*Le grand dictionnaire royal* [1700]) ; *WENKJAN ; rapport de synonymie ; même étymon
- Voir *destorner*. Ici, *destorner*, v. pronom., "se dérober"
  `SThomGuernT` (ca 1174 [déb. XIIIe], Ouest/pic./agn. [agn.]) – ∅ ; rapport de synonymie
- Voir *reculer*, "aller en arrière" (rapport d'hyponymie)
- *fuir*, "fuir"
  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; FŬGĔRE ; rapport d'hyponymie
- *changier*, "remplacer [qque ch.]"
  `FloreAL` (ca 1160 [ca 1300], agn. [pic.]) – ∅ ; CAMBIARE ; rapport d'hyponymie

Nombre de remplacement(s) : 7

Nombre de remplacement(s) au sein de *lectio facilior* : 1

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 3

Nombre de conservation(s) : 2

3 “abandonner”

`SThomGuernT` (ca 1174 [déb. XIII^{e}], Ouest/pic./agn. [agn.]) – `PonthusC` (ca 1400 [XV^{e}], Ouest)

a) **Ao** : *Si sai bien qe ge fis outraige, dame, si vos an cri merci. Et vos an prenez l'amande tel com vos plaira. Et la reine li respont comme cele qui bien set que il ne puet* ***ganchir*** *que suens ne soit. Certes, fait ele, moi ne meffeïstes vos rien...*
Ez : *Et je sçay bien que je fiz oultrage, si vous en crie mercy. Certes a moy ne en fistes vous point car il n'estoit mie a moy...*
(51-253)

b) **Ao** : *Lors fait Hectors descendre lo chevalier a l'uis de la chapelle a l'ermite et li fait jurer sor sainz que il* ***ne faura ne ne ganchira*** *de tels covanz que il li avoit.*
Ez : *Lors fait Hector descendre le chevalier a l'uis de la chappelle a l'ermite et lui fait jurer sur sains que il* ***ne fauldra*** *de ce convenant qu'il lui a fait.*
(60-65)

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Nombre de binôme(s) absent(s) : 1

Analyses des exemples

1 Parmi les 24 contextes, six ne sont pas comparables. Sur les 18 restants, on observe une leçon variante, quatorze remplacements, deux cas de conservation et un cas d'absence dans le cadre d'un binôme synonymique.

2 Pour le sens de “se détourner”, la majorité des remplacements se fait par *fuir* (à trois reprises), alors que pour le sens “se tourner vers”, Ez emploie à deux reprises *torner* et à deux autres, *soi adrecier*. Pour le premier sens, on trouve aussi *soi destorner*, *reculer* et le verbe de sens et de forme proches, *gauchir*. Si des préférences peuvent être distinguées, les remplacements ne sont donc pas systématiques. Ez emploie également deux segments textuels complexes : en 1 g), « *se eslongnent et viennent* », et en 2 k), « *changera son chemin* ».

3 L'usage de périphrases montre qu'il a semblé nécessaire de modifier de manière complète le contexte immédiat pour donner un sens au segment textuel. Par ailleurs, cet emploi en 1 g), d'abord d'un verbe marquant l'éloignement, puis d'un verbe hyperonyme décrivant un aller simple, peut être vu comme le témoin d'une hésitation des compositeurs de Ez dans l'interprétation du segment, puisqu'ils ont accolé deux verbes génériques décrivant les deux actions possiblement portées par *guenchir*. La leçon variante, en 1 h), et la *lectio facilior*, « *en eulz garantissant* » pour « *an ganchissant* », en 2 h), avec l'évidente proximité formelle des deux occurrences, semblent aussi montrer qu'il s'agit d'un lexème problématique. Ce lexème est tout simplement omis, lorsque cela est possible, comme en 3 b), lorsque le verbe se situe au sein d'un binôme synonymique. Dans ce cas, seul « *fauldra* » est conservé.

4 Le verbe est conservé à deux reprises et seulement pour le sens de “se détourner”, dans deux passages qui se trouvent extrêmement proches dans le récit, intervenant en 2 m) et en 2 n). La première occurrence en Ez donne la forme précise « *guenchissant la place* », ce qui n'est pas la même leçon que Ao, qui donne

« *ganchisant* » seul. La précision de Ez laisse supposer que le verbe est peu compréhensible employé seul et que l'adjonction d'un substantif, dans le cadre de l'action décrite, « *s'en va* », permet de donner suffisamment d'informations pour que le lexème soit compris. L'emploi seul de la deuxième occurrence du verbe, dans un passage très proche, est peut être dû à ce premier emploi. En effet, les compositeurs de Ez pensent peut-être que, du fait de la proximité de la première occurrence, employée avec un complément permettant de l'expliciter, la seconde sera comprise, même si elle n'est pas accompagnée.

⟶ Les remplacements ne se font pas de manière systématique, même si les compositeurs de Ez semblent avoir une préférence marquée pour un certain nombre de verbes génériques. Le recours à des périphrases, la leçon variante et la *lectio facilior* témoignent de la difficulté qu'ont eue les compositeurs à interpréter le verbe. Le sens de "se détourner", conservé plus longtemps dans la langue, connaît néanmoins deux occurrences, qui se trouvent proches l'une de l'autre. La première connaît un complément d'objet qui précise son sens et la seconde, ce premier contexte qui l'éclaire.

Analyses internes

Parmi les lexèmes qui sont utilisés comme remplaçants en Ez, seul *gauchir* n'est pas présent en Ao, puisqu'il est attesté après la date de composition du témoin. L'hyperonyme *venir* est bien évidemment très largement employé dans les deux témoins. Parmi les autres lexèmes, *torner* peut être distingué, car il connaît, au contraire des autres, une décroissance d'emplois, passant de 135 à 51 occurrences[621]. Au sein des autres verbes, qui, tous, connaissent une proportion d'usages à peu près égale dans les deux témoins, on distingue ceux moyennement employés : *fuir* (respectivement 73 et 61 occurrences), *adrecier* (30 et 29 occurrences) et *esloignier* (22 et 15 occurrences), et ceux peu employés : *destorner* (11 occurrences dans chacun des témoins) et *reculer* (2 et 3 occurrences).

⟶ Pour remplacer *guenchir*, Ez a recours à des lexèmes plutôt bien implantés dans la langue et qui connaissent une stabilité d'emplois d'un témoin à l'autre. Sous cette stabilité se cache un point important à prendre en considération : les lexèmes dont Ez fait usage ne contiennent pas la polysémie contradictoire qui anime *guenchir*. Ils prennent soit le sens positif de "prendre la direction de", soit le sens négatif de "s'enfuir".

Comparaisons externes

Le DÉAF remarque que l'ancien français *guenchir* se fait remplacer de manière assez systématique par *gauchir* dans les copies datant de la période du moyen français. Dans notre corpus, il n'y a qu'un seul remplacement de la sorte. Cependant, il est possible que la présence de ce verbe — dont la date d'attestation est récente dans la langue par rapport à la date de composition de Ao —, motivé d'un point de vue sémantique par *gauche*[622], ait joué un rôle important dans le désemploi de *guenchir*. Par ailleurs, il faut prendre en considération la polysémie contradictoire du verbe. En effet, d'un côté, il signifie "se tourner, se diriger vers", d'un autre, "se détourner, fuir". Le sens qui est documenté ci-dessus en 3, "abandonner", peut être mis en rapport avec ce dernier sens : il s'agit d'une fuite sur le plan abstrait. Peut-être que ces deux sens, l'un marqué par le positif, l'autre par le négatif, ont posé un problème de cohérence sémantique. Le sens positif est celui qui est désemployé le premier. Reste le sens négatif, qui se voit donc concurrencé par *gauchir*, verbe dont la cohérence sémantique est soutenue par sa forme transparente, dans laquelle on identifie l'adjectif *gauche*, au contraire de *guenchir*, isolé.

621. On pourra ici consulter la notice sur *torner*.

622. L'adjectif, de sens "mal tourné, mal fait", est attesté à partir de `PeanGatS2` (1re m. XIIIe [fin XIIIe], tour. [bourg./poit./berr.]), d'après le TLFi, qui est également la source lexicographique qui évoque la possibilité d'un rapport de dérivation entre l'adjectif et le verbe.

⟶ Les données lexicographiques attestent que, dans de nombreuses copies à partir de la fin du XIV^e^ siècle, c'est le verbe *gauchir* qui se trouve à la place de *guenchir*. Ce verbe, qui semble être un dérivé de *gauche*, prend donc les emplois négatifs de *guenchir*, qui sont par ailleurs les seuls restants. *gauchir* semble en effet plus motivé d'un point de vue morpho-sémantique que *guenchir*, isolé. Au vu de l'identité formelles des deux verbes, si l'on considère les deux jambages que constituent le *-n-* et le *-u-*, il est très probable qu'il y a assimilation d'une forme à l'autre, et un rattachement sémantique postérieur à *gauche*, par l'effet d'une étymologie populaire. Cette étymologie populaire est intéressante à mentionner car elle constitue un phénomène de changement sémantique qui postule la nécessité de l'existence de la motivation sémantique d'un lexème dans l'esprit des locuteurs.

Synthèse : *guenchir* n'est plus utilisé que sporadiquement dans l'incunable. Cet usage est probablement archaïque [623]. Les lexèmes et périphrases utilisés en Ez témoignent de la difficulté qu'ont eue les compositeurs à y faire face, mais aussi de leur ingéniosité mise en œuvre pour surmonter ces difficultés. Ces remplacements ne sont pas dotés de la polysémie contradictoire de *guenchir*, ce qui peut être le témoin d'un rejet de cette particularité sémantique. Si *gauchir* n'est utilisé qu'à une reprise dans l'incunable, il est probable que son introduction — peut-être d'ailleurs faite par reformation de *guenchir* d'après l'adjectif *gauche*, qui permettait une motivation sémantique — a joué un rôle important dans le désemploi du verbe.

Typologie : Disparition partielle ; un sens continue d'être employé dans l'incunable, mais de manière très marginale et est probablement archaïque
Facteurs supposés : Polysémie contradictoire, sur l'axe positif/négatif, du verbe, conduisant à l'effacement du sens positif ; apparition dans la langue d'un verbe de même sens, de forme très proche, et qui est motivé d'un point de vue sémantico-morphologique.

⊆ guerroiëor

FEW, XVII, 568b : *WERRA

Ao : 1 ; Ez : 0

guerroiëor, "guerrier"

`FantosmeJ` (1174-1175 [déb. XIII^e^], agn.) – `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `H. ESTIENNE, Dial. du lang. franç. ital.` (1579, Paris)

Ao : *Et Sagremors dist puis que li* ***guerroior*** *estoient si pres, donc jureroit il.*
Ez : *Et Saigremor dist que il jureroit aussi, puis que la* ***guerre*** *estoit si pres.*
(60-182)

Lexème qui remplace : *guerre*, "lutte armée, combat"

`RolS2` (ca 1100 [2^e^ q. XII^e^], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; *WERRA ; rapport de métonymie, du général au particulier ; même étymon

Nombre de remplacement(s) : 1

623. La date de dernière attestation relevée est en effet de très peu postérieure à la date de composition de Ez.

Ez utilise le lexème générique qui permet de désigner le concept plutôt que le lexème qui permet de désigner l'acteur du concept, par métonymie.

† guiche

FEW, XVII, 605a : *WITHTHJA

Ao : 8 ; Ez : 1

guiche, "courroie qui sert à porter l'écu, le cor, etc."

`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `FAUCHET, Origines des chevaliers` (1600 [1610], Paris) | `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen) [624]

1 **Ao** : *Maintenant vait un cor saisir qui pendoit a une corne de cerf parmi la* ***guige****, puis lo met a la boche, si lo sone si durement que tote la sale en tranble.*
Ez : *Lors va prendre ung cor qui pendoit a une corne de cerf et le sonne si fort que toute la salle en tremble.*
(19-26)

2 **Ao** : *Et li vallez lo prant par la* ***guige****, sel pant a une branche do pin.*
Ez : *Le varlet le pent par la* ***guise*** *a une branche du pin.*
(54-13)

3 **Ao** : *Puis a pris l'autre, sel pant a son col parmi la* ***guige*** *si durement plaignant et plorant que il est avis que il doie de son san issir.*
Ez : ∅
(54-16)

4 **Ao** : *Atant vient a ses armes, si cerche par tot que riens n'i faille ne corroie ne* ***guiges*** *ne enarmes ne chose qui mestier ait a son harnois.*
Ez : ∅
(55-106)

5 **Ao** : *Et vient vers lo chevalier. Et cil ot osté la* ***guiche*** *do col, si se cuevre au miauz que il puet.*
Ez : *Et vient vers lui. Le chevalier se couvrit de son escu au mieulx qu'il peut.*
(59-22)

6 **Ao** : *Et com il a ce fait, si saut arieres et voit o chief de la tor pandre un escu a un croc, si fiert de l'espee et cope la* ***guige****. Et li escuz chiet et il lo prant, si se desfant durement vers aus qui l'asaillent.*
Ez : *Quant il a ce fait, il sault en arriere et voit au pié de la tour ung escu pendant a ung croc. Il le prent et s'en cueuvre contre ceulx qui l'assaillent.*
(60-310)

7 **Ao** : *Et messires Gauvains ne va mies la o il voit la greignor meslee, ainz voit une bataille qui estoit retraite et ravoient afaitiees lor armes et lor* ***guiges*** *de lor escuz, si voloient venir a la meslee. Et messires Gauvains lor lait corre. Et qant Guiflez lo voit, si dit que il sera mout dolanz se il ne lo fiert*

624. Le DÉAFplus donne comme date de dernière attestation la fin du XIVe siècle, en précisant que les deux autres attestations recensées en plus de celle de l'incunable sont d'un usage historique.

premiers.
Ez : *Messire Gauvain s'en va contre une compaignie de gens tous frais, lesquelz venoient a la meslee. Quant Girflet le voit, il dist a lui mesmes qu'il sera moult dolent s'il ne fiert le premier.*
(62-31)

8 **Ao** : *Et qant il antant que ele regrate ses faiz et son joster et son ferir, si saut sus et voit au chief de la chanbre pandre l'escu que la Pucelle do Lac avoit anvoié la reine. Et il giete les poinz, si l'aert et met la* ***guige*** *a son col et les anarmes an son poign. Et il voit un glaive an un hantier qui estoit viez et anfumez, et il cort, si lo prant. Puis s'adrece a un piler de pierre reont et fiert do glaive si durement que trestoz li fers an vole en pieces.*
Ez : *Et quant il oyt que elle lui reprouche ses coups et son jouster, si se lieve et prent une vielle lance et s'adresse a ung pillier et brise celle lance.*
(69-12)

Nombre de conservation(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 2

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 3

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 2

Le seul contexte qu'il est possible de comparer, à cause des raccourcissements de Ez, présente un cas de conservation. Cependant, les sources lexicographiques témoignent bien d'une obsolescence du lexème : l'emploi en Ez semble être un archaïsme. Cela peut être dû à une série de facteurs en tête desquels se trouve la disparition probable de l'objet *guige*. Par ailleurs, son homonymie possible avec une série d'autres lexèmes, comme *guise*, "manière", *guische*, "ruse", du fait de ses nombreuses graphies possibles, l'ont probablement rendu peu aisé à l'emploi, d'autant plus qu'il n'existe pas dans un réseau lexical très soutenu.

Typologie : Disparition totale ; l'emploi en Ez est un archaïsme ; les attestations ultérieures sont des emplois historiques
Facteurs supposés : Disparition de l'objet matériel auquel le substantif réfère ; variabilité de la graphie ; graphies variées pouvant faire entrer le mot en homonymie avec plusieurs lexèmes ; faible nombre de dérivés, qui en fait un lexème peu inséré dans le réseau lexical.

‡ guise

FEW, XVII, 596b : *WÎSA

Ao : 15 ; Ez : 0

1 "manière"

`PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ [vx | litt.] | `Ac 1687 [Av.-Prem.3]` (*Dictionnaire de l'Académie française, avant-première* [1687]) [spé.] | `Fur 1690` (*Dictionnaire universel* [1690]) [625]

625. L'emploi semble spécialisé dès `Ac 1687 [Av.-Prem.3]` (*Dictionnaire de l'Académie française, avant-première* [1687]) qui donne l'entrée suivante : « Maniere, façon. *Chacun vit à sa guise. chaque pays a sa guise.* Il ne se dit guere qu'en ces phrases. » `Fur 1690` (*Dictionnaire universel* [1690]) est plus large dans sa définition et les emplois qu'il recense.

a) **Ao** : *Si commencierent a joer en maintes* ***guises****. Li um joerent as tables et as eschas et a geus d'autretel maniere, et li autre querolent et esgardent les dances des dames et des damoiselles.*
Ez : *Et commencent a jouer, les ungs aux tables ou aux esche[c]s, les autres chantoient ou dansoient ou regardoient les dames et damoiselles.*
(19-7)

b) **Ao** : ***En ceste guise*** *les apaie la dame comme saige. Au matin vint li rois et ses genz...*
Ez : ***Et ainsi*** *les appaise la dame. Lendemain au matin vint le roy et ses gens...*
(22-29)

c) **Ao** : *Ne plus n'an puet traire Hestors por nule proiere que il li face, si la seust an iceste* ***guise*** *jusque a l'ostel.*
Ez : *Ne plus n'en peut traire Hector pour priere qu'il face. Si la laisse jusques a l'ostel.*
(57-36)

d) **Ao** : *Et li sires revient a Hestor et si l'essaie* ***an totes les guises*** *que il puet veoir se il l'i porroit metre mais nenil.*
Ez : *Et s'en retourne par devers Hector si l'aissaie* ***en toutes manieres****.*
(60-266)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *ainsi*, “de cette façon” (rapport de synonymie)
- Voir *maniere*. Ici, “façon, manière de faire”

  `WaceNicR` (ca 1150 [3e q. XIIIe], norm. [agn.]) – ∅ ; rapport de synonymie

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 2

2 “apparence extérieure”

`Ao` (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – `JdoubletEpigrammes` (1559, Dieppe [Paris]) [626]

Ao : *Et la reine li conte sa mescheance de chief en chief, de sa terre que ele a perdue et de son seignor qui est morz en son lo tertre et de son fil, q'en tel maniere em porte vis deiables en* ***guise*** *de damoisele.*
Ez : *Adoncques la royne lui compte tout son meschief de point en point, et comment son seigneur estoit mort estoit mort dessus le tertre, et la maniere comment elle avoit perdu son filz qui estoit tant mignon et beau.*
(3-42)

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

3 *a/en guise de*, “à la manière de, comme”

`AlexisS2` (fin XIe [ca 1139], norm. [agn.]) – `Trév 1771` (*Dictionnaire universel françois et latin* [1771]) [dict. bil.] | `Fur 1690` (*Dictionnaire universel* [1690]) [627]

626. Mats donne `MoamT` (1272 [2e m. XIVe], Nord-Est/frc. [frc.]) comme première attestation, mais le texte est postérieur à Ao.
627. On observe un changement sémantique à la fin du XVIIe siècle, avec la définition de la locution dans le `Ac 1694` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1694]) : « À la façon, à la ressemblance. »

a) **Ao** : *Si giete un cri tel com ele puet et lors saut sus* ***a guise de*** *de fame forsenee, si cort la ou ele ot son fil laissié.*
Ez : *Si jette ung cry tel comme elle peult et lors sault sus* ***comme*** *femme forsenee, et court la ou elle avoit son filz laissé.*
(3-27)

b) **Ao** : *La damoisele li bailla un maistre qui l'anseigna et mostra comment il se devoit contenir* ***a guise de*** *gentil home.*
Ez : *La damoiselle lui bailla ung maistre qui l'enseigna et monstra comment il se tendroit* ***en maniere de*** *gentil homme.*
(9-2)

c) **Ao** : *... lui fu sa corone assise sor un gros sostenau d'argent del grant a un home, si estoit faiz* ***en guise d'****un gros chandelier, et dejoste la corone sor un gros sostenau d'argent autresi fu une espee tote droite tranchant et clere, si estoit li ponz desoz et la more par desus.*
Ez : *... lui fut sa couronne assise sus ung gros soustenail d'argent, et une espee toute droicte pendant le pommel dessoubz et l'alemelle vers le hault.*
(11-44)

d) **Ao** : *Et qant il revient de pasmeison, si parole* ***a guise d'****ome qui mout a grant dolor et angoisse a son cuer.*
Ez : *Et quant il revient de pasmoison, il parle* ***en maniere de*** *homme qui a moult grant douleur en son cueur.*
(13-12)

e) **Ao** : *Et voit devant lui o mileu de la lande deus estaches novellement fichiees et cheviles d'amont jusque aval menuement* ***a guise de*** *hantier et sont totes chargiees de groses lances.*
Ez : *Et devant lui voit en la lande deux estaches tout nouvellement fichiees et sont toutes chargiees de lances.*
(59-115)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *come1*, “de la même façon que” (rapport de synonymie)
- Voir *maniere*, “façon, manière de faire” (rapport de synonymie)

Nombre de remplacement(s) : 3

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 2

4 *a/en/par/por nule guise*, “en aucune façon”
`ProvSalSanI` (mil. XII[e] [déb. XIII[e]], agn.) – `TombChartr1/2/3S` (ca 1335 [1424], norm. [Dol])

a) **Ao** : *Et il set de voir que Claudas ne sofferroit* ***en nule guise*** *de venir en la terre a force.*
Ez : *Et il sçait de vray que Claudas ne pourra souffrir qu'il ne viengne contre la cité a force.*
(15-14)

b) **Ao** : *Lors li fait Claudas aporter robe mout riche qui soe estoit, mais ne la velt prandre* ***en nule guise****.*
Ez : *Lors lui fit apporter une robe moult riche, mais il ne la voulut prendre.*
(16-119)

c) **Ao** : *Ele n'est pas abandonee a veoir fait li chevaliers a toz cels qui veoir la vuelent. Ge ne sai, fait li vallez, as quex ele est abandonee, mais ge la verrai. Lors vost dedanz lo paveillon antrer a force. Estez, biax sire, fait li chevaliers, n'i antrez pas, car ma damoisele dort ne ge ne voudroie* ***en nule guise*** *que ele s'esveillast autrement que de son gré. Mais puis que vos iestes si dessirranz de li veoir, fait li chevaliers, ge ne m'en meslerai pas a vos car ge n'avroie nule annor en vos ocirre, mais ge la vos mosterrai ja que ele s'esveillera.*
Ez : *Elle n'est mie abandonnee, fait le chevalier, a tous ceulz qui la veulent veoir, mais souffrez jusques a tant qu'elle soit esveillee et je la vous monstreray, car de moy prendre a vous je n'auroye ja honneur.*
(22-4)

d) **Ao** : *Volantiers, fait il, en toz leus fors que en ce chastel la dedanz, mais la n'iroie ge* ***en nule guise****.*
Ez : *Voulentiers, fait il, fors en ce chasteau la, car la ne entreroie je* ***en quelque maniere****.*
(28-21)

e) **Ao** : *Mais remanoir ne porroie ge plus an nule maniere ne* ***an nule guise****.*
Ez : ∅
(51-11)

Lexème qui remplace : Voir *maniere*, "façon, manière de faire" (rapport de synonymie)

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 2

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 2

Analyses des exemples

1 Sur les quinze passages, onze peuvent être comparés. Parmi eux, les passages 1 c) et 2 contiennent des leçons variantes, au niveau du contexte. Sur les neuf autres passages, on relève trois cas d'absence et six de remplacement. *guise* a pour particularité d'être employé très majoritairement au sein d'expressions.

2 En 1 a), *guise* est utilisé pour préciser la diversité des jeux joués : « *Si commencierent a joer en maintes guises.* » Suit la description des différents jeux. En Ez, l'expression est tout simplement omise. De manière similaire, l'expression *en nule guise*, qui se trouve dans les passages 4 a) et 4 b) et qui permet de renforcer une négation, est absente de Ez.

3 La même expression renforçant la négation se trouve en 4 d). Dans ce cas, elle est remplacée par *en quelque maniere*, substituant ainsi l'adjectif désignant une quantité nulle en adjectif indéfini désignant une quantité positive. Le lexème *guise* est remplacé par *maniere*, lexème qui sert aussi de remplacement en 1 d), en 3 b), en 3 d), dans des contextes et emplois variés. En 1 b), *en ceste guise* est remplacé par *et ainsi* ; en 3 a), *a guise de*, par *comme*.

⟶ Dans les passages comparables, *guise* est soit omis, soit remplacé. Les remplacements se font majoritairement par le lexème *maniere*, mais les syntagmes au sein desquels *guise* se trouve peuvent aussi être remplacés par des mots très génériques, un adverbe et une conjonction.

Analyses internes

Les mots qui servent de remplacement, *ainsi* et *come*, sont en effet très employés en Ao[628]. Le premier connaît 321 occurrences dans le témoin, contre 487 en Ez. Il s'agit tout de même d'un témoignage d'une augmentation importante de son utilisation en Ez[629]. Au contraire, le second mot, avec respectivement 1 266 et 745 occurrences, connaît un déclin dans son emploi, bien qu'il continue d'être largement employé[630]. *maniere* est également majoritairement employé en Ao, avec 105 occurrences, et 88 en Ez.

Comparaisons externes

Dans cette perspective, c'est *guise* qui est la variante minoritaire. Au vu de ses sens, il semble que le sens "apparence extérieure", en 2 ci-avant, soit celui qui en fasse la spécificité. C'est d'ailleurs à travers ce sens qu'il peut être vu comme soutenu par son système sémantique (avec *déguiser*). Pourtant, ce sens n'est plus utilisé après le XVI^e^ siècle. On peut supposer que c'est l'usage d'expressions diverses, comme *a/en guise de* ou *en nule guise*, utilisées en Ao, qui a fait perdre le sens spécifique "apparence", au profit du sens "manière", qui correspond à l'usage au sein de ces expressions et qui survit d'ailleurs en français moderne. Cette perte de sens lui fait perdre sa spécificité.

⟶ La démultiplication d'expressions diverses formées sur *guise* a pu renforcer son sens de "manière" au détriment du sens "apparence extérieure", qui en faisait la spécificité.

Synthèse : *guise* est, dès le début de ses emplois, une forme minoritaire. Notre hypothèse est que le sens qui fait sa spécificité et qui le rattache à un réseau sémantique disparaît à cause de nombreux emplois d'un autre sens au sein d'expressions variées. Paraxodalement, c'est ce qui cause sa perte, car cela lui ôte sa spécificité.

Typologie : Disparition de l'un des emplois, puis d'un sens ; le lexème est systématique remplacé dès Ez par des formes mieux employées
Facteurs supposés : Forme minoritaire ; démultiplication des expressions autour de l'un des sens ; le sens qui n'est pas présent au sein des expressions et qui pourtant faisait sa spécificité et son attachement sémantique disparaît ; le lexème n'est plus caractéristique et entre donc en concurrence directe avec des mots bien mieux intégrés dans le système linguistique.

∃ häi !

FEW, IV, 361a : HA

Ao : 8 ; Ez : 0

1 "(interj., marque d'affliction, de désarroi)"
RouH (1135-1170 [ca 1300], frc.) – Pasté T. (ca 1475-1500)[631]

628. Au vu de leur grand nombre d'utilisations, nous n'étudierons pas d'exemple précis.
629. Cette augmentation d'usages peut être corrélée avec l'abandon de l'utilisation d'autres adverbes de sens proche, comme *autresi* ou encore *issi*. On consultera ici les fiches concernées.
630. Ce déclin peut être corrélé avec la plus grande utilisation de la conjonction *que* dans les comparaisons, et également avec le fait que les comparaisons sont des éléments inessentiels à l'avancée brute de la narration, donc susceptibles d'être omises par les compositeurs de Ez, dans le cadre de leur esthétique de raccourcissement du texte.
631. Le FEW donne l'interjection comme existant jusqu'au XVI^e^ siècle, mais elle n'est pas documentée dans la lexicographie relative à cette période. Cf. *infra*.

a) **Ao** : *Et Banyns, qui de la tor en haut se fu saisiz, li comance a huchier :* ***Haï !*** *fiz a putain, murtriers !*
Ez : *Et Banyn qui estoit en hault commence a huchier :* ***Ahy !*** *filz a putain, traitre !*
(2-22)

b) **Ao** : *Puis a dit oiant toz ses homes et uns et autres :* ***Haï****, regnes de Benoyc et celui de Gaunes, tant m'avroiz pené et travaillié !*
Ez : *Puis dist oyans tous ses hommes :* ***Ha****, royaumes de Gaunes et de Benoic, tant me avez travaillié et pené !*
(13-96)

c) **Ao** : *Et il escoute, si ot qu'il dit a soi meïsmes :* ***Haï !*** *boenne citez honoree d'ancesserie, hantee de preudomes et de leiaus maisons...*
Ez : *Et dit a soy mesmes :* ***Ha !*** *cité honnouree de ancienneté, païs ennobly de loyaux barons...*
(16-82)

d) **Ao** : *Ha ! Dex, qui porra veoir si grant dolor de totes ces choses destruire por sauver la vie a un enfant ?* ***Haï !*** *biax niés Lambegues, car plaüst ore a Dé qui por nos vint mort andurer que ge fusse ore en vostre leu !*
Ez : *Ha ! Dieu, qui pourra souffrir et veoir toutes ces choses destruire pour sauver la vie d'ung enfant ?* ***Ha !*** *beau nepveu Lambegue, pleust a nostre Seigneur Jesucrist qui pour nous vint mort endurer que je feusse en vostre lieu !*
(16-83)

e) **Ao** : ***Haï !*** *Dex, tant mar i fui ! Lors se relait o lit cheoir ariés, si commence a plorer.*
Ez : ***Haa !*** *Dieu, que suis je marri ! Lors se laisse cheoir au lit et commence a plourer.*
(59-47)

f) **Ao** : *Et il i a mout aniouse voie a tenir.* ***Haï !*** *fait la damoisele, com ge vos i savroie bien mener se vos m'i osiez conduire... !*
Ez : *Et la voie est moult ennuyeuse.* ***Haa !*** *sire, fait elle, comme je vous meneroie bien se vous me osiez conduire... !*
(60-9)

g) **Ao** : *Si fu mout a malaise, car il cuidoit qu'il nel poïst mie bien garantir a sa volenté.* ***Haï !*** *fait il, Hestor, por coi venistes vos ci ?*
Ez : *Si en est moult a malaise, car il avoit paour qu'il ne le peut garantir a sa voulenté. Et il lui dist :* ***Haa !*** *Hector, pour quoy estes vous cy venu ?*
(60-312)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *äi*, "(interj., marque d'une douleur physique ou morale)" (rapport de presque synonymie)
- Voir *ha*, "(interj. polyvalente)" (rapport de presque synonymie)

Nombre de remplacement(s) : 7

2 "(interj., marque d'appel)"

`WaceMargAF` (ca 1135 [1267], norm. [art.]) – `P. Jouh. D.R.` (ca 1488, Paris)

Ao : *Et messires Gauvains se nome. Et Guiflez an est trop liez.* ***Haï!*** *sire, fait il, sor toz homes soiez vos bienvenuz.*
Ez : *Il se nomme et Girflet en est moult joyeux et lui dit : Sire, vous soiez le bienvenu.*
(62-33)

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

Deux types d'emploi de l'interjection ont été distingués. Seul le premier connaît des contextes comparables, qui représentent tous des remplacements. Si le premier contexte connaît un remplacement par une forme minoritaire, dont il s'agit par ailleurs de la seule occurrence dans l'incunable [632], les six autres connaissent un remplacement par la forme majoritaire *ha*, témoignant d'une uniformisation des formes d'interjection, avec la réduction des variations expressives associées aux différentes formes.

† haitier

FEW, XVI, 116b : HAID

Ao : 25 ; Ez : 9

1 v. ppe, "en bonne santé, épanoui"
`BrendanW` (1er q. XIIe [2e m. XIIIe], agn.) – ∅ [rég.] | `Voult 1613` (*Le Grand Dictionaire françois, latin et grec* [1613]) [dict. bil.] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606])

a) **Ao** : *Mais del fil, soiez vos tote seüre, car ge vos di en verité qu'il est* ***sains et haitiez*** *et tot a aise.*
Ez : *Mais de vostre filz, soyez toute seure qu'il est* ***sain et haitié*** *et tout aise.*
(10-21)

b) **Ao** : *Gel vos di, fait il, sor mon habit, qu'il est toz sains et toz* ***haitiez****.*
Ez : *Je le vous dy, fait il, en la foy de mon habit.*
(10-22)

c) **Ao** : *Car en tel maniere me fu descovert que ge ne vos en puis dire, fors tant que toz est* ***haitiez et sains****.*
Ez : *dit en secret et plus de moy n'en povez savoir fors qu'il est* ***sain et haitié****.*
(10-29)

d) **Ao** : *Et l'an set bien encore que li vostre sont* ***sain et haitié****.*
Ez : *Et l'en sçait bien que les vostres sont* ***sains et haitiez****.*
(10-55)

e) **Ao** : *Et s'il avient que de ceste besoigne puisse* ***eschaper sainz et haitiez****, ce devez vos savoir qu'il vos destruira toz l'un aprés l'autre.*
Ez : *Or, s'il advient que de ceste besongne* ***il viengne au dessus****, soyez certains qu'il vous destruira tous l'ung aprés l'autre.*
(13-185)

632. Cf. la note sur *äi !*.

f) **Ao** : *Oïl, fait ele, ce sachiez* ***tuit sain et tuit haitié****.*
Ez : *Veritablement, fait elle, ilz sont* ***sains et bien aises****.*
(14-29)

g) **Ao** : *Tant, fait ele, vos an puis dire qu'il sont* ***sain et haitié*** *et a eise et an tel garde ou en les aimme autretant com vos feriez o plus.*
Ez : *Tant, fait elle, vous en puis je dire qu'ilz sont* ***sains et haitiez*** *et en telle garde ou l'en les ayme autant comme vous feriez.*
(14-32)

h) **Ao** : *Si lor dit que noveles a oïes des deus anfanz et que* ***sain sont et haitié*** *et hors des mains Claudas et de toz lor anemi sont.*
Ez : *Et leur dit que nouvelles a ouyes des deux seigneurs, lesquelz* ***sont sains et haitiez*** *et hors des mains de Claudas et de tous leurs ennemis.*
(14-35)

i) **Ao** : *Et ge remandrai en prison tant que vos les avroiz veüs, mais si tost com vos savroiz qu'il sont* ***sain et haitié*** *et hors des mains Claudas, ge voldrai estre delivres.*
Ez : *Et je demourray en prison tant que vous les ayez veuz, mais si tost comme vous les aurés veuz, je vueil que vous me delivrez d'icy.*
(14-46)

j) **Ao** : *Ensin l'otroient li baron et un et autre, car ja ne quident veoir l'ore que li anfant soient trové* ***sain et haitié****.*
Ez : *Les barons l'octroirent* [sic] *voulentiers, car ja ne cuidoient veoir l'eure que les enfans fussent trouvez.*
(14-47)

k) **Ao** : *Sire, fait il, Deu merci* ***sainz est et toz haitiez****.*
Ez : *Sire, fait Lambegue, il est* ***sain et bien disposé****.*
(14-77)

l) **Ao** : *Mais, por Deu, itant me dites s'il est* ***haitiez et sainz****.*
Ez : *Mais, pour Dieu, dicte me y s'il est* ***sain****.*
(22-77)

m) **Ao** : *Et li hermites dit que il les vit toz* ***sainz et haitiez****.*
Ez : *Et l'ermitte dit qu'ilz sont tous* ***sains****.*
(28-7)

n) **Ao** : *Et lo quel voudroiz vos mielz estre, ou estre sainz a l'asemblee et malades entredeux, o estre lors malades et antretant* ***haitiez*** *?*
Ez : *Lequel donc aymez vous mieulx, estre sain au jour de l'assemblee pour vous reposer entre cy et la, ou estre lors malade par travailler avant le jour ?*
(37-2)

o) **Ao** : *Dont vos lo ge, fait li mires, que vos seiez en repos jusq'a lores, si seroiz* ***sainz et haitiez*** *et an vostre dure force.*
Ez : *Je vous conseille donc, fait le mire, que vous soyez en repos jusques la, si serez* ***sain*** *et en vostre bonne force.*
(37-3)

p) **Ao** : *Tant demora li chevaliers laianz que ses mires li dist qu'il estoit **plus sains et plus haitiez** del cors et des manbres qu'il n'avoit onques esté a nul jor.*
Ez : *Tant demoura leans que son mire lui dit qu'il estoit **plus sain** de corps et de membres qu'il n'avoit oncques esté.*
(37-6)

q) **Ao** : *Et si t'aprandrai une des plus beles maistries que tu onques oïsses, car ge t'aprandrai a garir cuer malade a cors **haitié**.*
Ez : *Et si te aprendray une des plus belles maistrises que oncques ouysses, car je te aprendray a garir cueur malade en cueur **haittié**.*
(48-98)

r) **Ao** : *Et se il **fust haitiez**, il i eüst mise mout grant paine an lui ramener.*
Ez : *Et l'eust moult voulentiers suivy s'il **eust peu monter a cheval**.*
(51-146)

s) **Ao** : *Se Dex, fait il, me doint la santé que ge desir, ge voudroie orendroit estre la plus bele damoisele do mont **saine et haitiee** par covant que il m'amast sor tote rien ausin bien com ge l'ameroie.*
Ez : *Se Dieu me donnoit la santé que je desire, je vouldroie orendroit estre une des plus belles dames du monde par convenant qu'il me aymast tous les jours de sa vie.*
(51-216)

t) **Ao** : *Dame, fait li vallez, ge vos aport novelles de monseignor Gauvain mout boenes, que il est **sains et haitiez**.*
Ez : *Dame, fait le varlet, je vous apporte bonnes nouvelles de monseigneur Gauvain qui est **sain et joieux**.*
(58-9)

u) **Ao** : *Et li rois li demande de son neveu, et il li mande que il est **sains et haitiez** des plaies que Segurades li fist.*
Ez : *Et le roy demande au varlet de son nepveu. Et il dit qu'il est **sain et bien guery** des playes que Segurades lui fist.*
(58-13)

v) **Ao** : *Et lors sera **toz sains et toz haitiez**.*
Ez : *Et lors sera il **tout sain**.*
(59-61)

w) **Ao** : *Si li tant au col lou braz **haitié** et dit : Ha ! biau douz frere, vos soiez li bienvenuz çaianz, que de ma janbe m'avez gari !*
Ez : *Le chevalier lui a tendu les bras en disant : Beau doulx frere, bien soiez vous venu ceans, qui de ma jambe m'avez guery !*
(59-76)

x) **Ao** : *Et ses sires dit que il s'an aille et amaint toz les prisons isnellement. Et seiez, dit il, tuit seür de moi, car ge suis toz **haitiez**. Lors s'an va li conestables, si amoine Yvain et Sagremor, et lor conte la mescheance de son seignor.*
Ez : *Et son seigneur lui dit qu'il s'en voise et qu'il amaine tous les prisonni[e]rs hastivement. Lors s'en va le connestable querir messire Yvain et Saigremor, et lui compte l'avanture de son seigneur.*
(60-253)

y) **Ao** : *Si la me saluez, et li dites que ge suis **sains et haitiez**, mais ge n'ai encor rien esploitié de ma queste.*
Ez : *Et lui dictes que je lui mande salut et amictié, et que je suis **sain et haictié**, mais je n'ay encore riens explectoié de ma queste.*
(63-67)

z) **Ao** : *Et puis refist la reine joie a monseignor Gauvain et a Galehot et as autres compaignons lo roi qui avoc lui avoient esté an ceste queste, car tuit estoient venu fors Saigremor.*
Ez : *Et puis fist la royne moult grant joye a messire Gauvain et a tous les autres compaignons qui en la queste avoient esté, car tous estoient revenus **sains et haitiés** fors Saigremor qui encore n'estoit mie repairé.*
(69-173)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *aise*, "content, joyeux" (rapport d'hyperonymie)
- Voir *disposer*. Ici, v. ppe, "dans un certain état de santé"
  `GuillOrPrT` (av. 1458 [av. 1477], pic.) – `Trév 1771` (*Dictionnaire universel françois et latin* [1771]) ; rapport d'hyperonymie
- Voir *joios*, "qui éprouve de la joie" (rapport d'hyponymie)
- *garir*, "recouvrer la santé"
  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; *WARJAN ; rapport de synonymie

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 2

Nombre de leçon(s) variante(s) : 2

Nombre de remplacement(s) : 3

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de binôme(s) absent(s) : 5

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 4

Nombre de conservation(s) : 7

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

2 "rendre joyeux"
`ChevBarAnL` (déb. XIIIe [1310], pic.) – `Myst. st Martin K.` (ca 1500, tour.) [633]

Ao : *Et mande a la reine que ele ne l'avra mais annuit, et soit tote liee que il li **esta** mout bien de sa bataille.*
Ez : *Et mande a la royne que elle ne le verra meshuy, et face bonne chiere car moult luy **haicte** bien de sa bataille.*
(68-126)

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

633. L'interprétation même de l'occurrence est ici difficile. S'agit-il bien de *haitier*, ou est-ce une graphie pour *haster* ? Un fait intéressant est que le FEW donne le sens "plaire, réjouir" pour le verbe *haiter* pour le norm., hnorm., havr. Il pourrait donc s'agir d'un emploi régional de l'incunable.

1 Sur les 27 contextes, 21 sont comparables. Parmi eux, on relève deux cas de présence en Ez, sept conservations, deux variantes, quatre remplacements et six cas d'absence.

2 Le cas présent en 2 est intéressant : il s'agit d'un cas de présence en Ez face à une autre leçon en Ao et de la seule occurrence du sens "réjouir", qui semble par ailleurs être un emploi régional.

3 Sur les sept cas de conservation, six concernent l'emploi du participe dans le cadre du binôme *sain et haitié*, probablement mieux conservé du fait du figement. Le seul cas de conservation qui ne concerne pas cet emploi se trouve en 1 q). En 1 z), le binôme est présent dans l'incunable.

4 Cependant, sur les six cas d'absence, cinq interviennent également dans le cadre de ce binôme : en Ez, on ne trouve plus que l'adjectif *sain* seul. En 1 w), c'est l'adjectif seul en Ao qui est absent en Ez. Les cas de substitution concernent également le même binôme. Dans les quatre cas relevés, *sain* est conservé, et se retrouve accompagné par un autre lexème, à chaque fois différent : *aise*, *bien disposé*, *joyeux*, *bien guery*. La situation est donc variée, à cheval entre conservation et substitution. Si l'on considère ensemble les nombres des remplacements et des absences dans le cadre de ce binôme, elles se révèlent plus nombreuses que les cas de conservation.

5 C'est pourquoi, bien que le lexème ne semble, d'après les sources lexicographiques, disparaître qu'au début du XVII^e^ siècle, et que la technique de raccourcissement fréquemment utilisée par les compositeurs de l'incunable puisse expliquer une partie des omissions du lexème dans le cadre des binômes synonymiques, il est possible d'affirmer que le lexème connaît dès notre incunable un début d'obsolescence. Celle-ci est probablement due à une série de facteurs. Avec la réduction des hiatus, certaines des occurrences conjuguées de *häir* ont pu amener à le rapprocher de *haitier*. Il s'agit des occurrences de l'emploi au présent de l'indicatif, comme dans l'exemple suivant :

> *C'est une maniere de pechié que Dieu het moult, et quiconques est pris en ce pechié, il est dampné si comme Judas qui en desperance se pendit*
> `MenagB` (*Le Mesnagier de Paris*, ca 1393 [1re m. XVe], Paris)

Ou encore :

> *… il me condemnera a pendre, et nul de la ville ne s'i opposera pour moy, car ilz me hayent trestous.*
> `CentNouvS` (*Les Cent Nouvelles Nouvelles*, ca 1460 [ca 1485], pic.)

Les deux verbes ne proposent évidemment pas des occurrences strictement homographes, mais connaissent une proximité formelle qui a pu conduire à réanalyser les formes comme étant parentes. Ce rapprochement par proximité de forme est problématique, puisque les deux verbes se situent à l'opposé sur l'axe sémantique des sentiments, de la détestation à la joie. Le verbe *häir*, plus employé que *haitier*, est celui qui se maintient le mieux.

6 La proximité formelle établie avec un autre verbe a pu jouer dans la déstabilisation complète du verbe. Cette proximité formelle nouvelle a pour origine le changement de forme de *souhaidier* en *souhaiter*, qui semble débuter à la fin du XIV^e^ siècle, sous l'influence de *souhait*. On peut en relever une occurrence dans l'extrait suivant :

> *Et en ce faisant son ennemy l'apperceut, et fiert le cheval des esperons, qu'il avoit si a main qu'a souhaitier…*
> `MelusArrS` (*Histoire de la Belle Melusine*, 1393 [1er q. XVe])

Il est possible que la proximité formelle entre *haitier* et *souhaitier* ait été analysée comme témoignant d'une parenté. Selon les mécanismes habituels de la réanalyse, c'est le second qui a pu être réanalysé comme un verbe composé de *sous-* et *-haitier*. Cette réanalyse n'est pas fructueuse, car elle ne produit

aucun sens. Cependant, la force sémantique de *souhaitier* en fait un verbe bien employé et donc bien implanté dans le système linguistique, à l'inverse de *haitier*, probablement déjà fragilisé par sa proximité formelle avec certaines des occurrences de *häir*.

Typologie : Disparition partielle ; un début d'obsolescence semble pouvoir être relevé dans l'incunable
Facteurs supposés : Réduction des hiatus ; l'affaiblissement conduit à réanalyser le verbe obsolescent comme apparenté à un verbe opposé sur le plan sémantique et mieux implanté dans le réseau linguistique ; réfection d'un autre verbe qui aboutit également à l'établissement d'une parenté entre celui-ci et le verbe obsolescent, conduisant à une réanalyse de la forme du premier, infructueuse ; le verbe objet de la réfection dispose d'une force sémantique qui favorise son maintien ; le double rapprochement du verbe avec d'autres est infructueux et conduit à la fragilisation de sa position dans le réseau lexical.

⊆ hanap

FEW, XVI, 214 : *HNAPP

Ao : 1 ; Ez : 0

hanap, "grand vase à boire"

`BrendanW` (1er q. XIIe [2e m. XIIIe], agn.) – ∅ [spé.] | `Fur 1690` (*Dictionnaire universel* [1690]) [vx] | `Mén 1650` (*Les origines de la langue françoise* [1650]) [vx] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) [634]

Ao : *Et li rois jut a la terre pasmez del vin qui el cors li fu feruz par lo nes et par la boche, et sanglanz del* ***hanap*** *que il ot eü enmi lo front.*
Ez : *Et le roy geut a terre pasmé du vin qui ou corps lui fut entré par le nez et parmy la bouche. Et estoit senglant du* ***coup*** *qu'il eut emmy le front.*
(11-60)

Lexème qui remplace : Voir *coup1*, "action de frapper qqu'un, heurt qui en résulte" (rapport de métonymie, du particulier au général)

Nombre de remplacement(s) : 1

Le remplacement qui a lieu ici pourrait être une simple variante sans implication d'obsolescence.

† hanstier1

FEW, IV, 392a : HASTA

Ao : 4 ; Ez : 0

634. Le lexème est indiqué comme « vieux » dès le XVIIe siècle. Si ni `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]), ni `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) ne donnent de mention particulière, `Mén 1650` (*Les origines de la langue françoise* [1650]) indique : « Froissard vse de ce mot, ce qui fait voir qu'il est ancien en nostre Langue », et `Fur 1690` (*Dictionnaire universel* [1690]) donne comme définition : « Vieux mot qui signifie un grand vaisseau servant à boire. ». En français contemporain, le lexème est marqué comme appartenant au registre spécialisé de l'histoire : le TLFi indique ainsi que l'objet est « en usage surtout au Moyen Âge ».

hanstier1, “porte-lance”

`LancM` (ca 1177 [ca 1235], champ. mérid. [champ.]) – `SiègeBarbP` (1er t. XIIIe [ca 1270], pic. [traits bourg.])

1 **Ao** : *Si lo feri d'un espié qu'il avoit pris sor un* ***hantier*** *si grant cop enmi lou piz que li hauberz fausa.*
Ez : *Si le ferit d'une espee qu'il print a ung* ***autre*** *si grant coup emmy le piz que le haubert lui faussa.*
(13-223)

2 **Ao** : *Et li sires de Saint Cirre qui d'espee n'avoit point aert l'espié dont Lanbegues avoit feru lor compaignon, et li sires de Dun a pris un glaive en un* ***hantier****.*
Ez : *Le sire de Saint Cierre qui d'espee n'avoit point prent l'espee dont Lambegue avoit feru son compaignon, et le sire de Dun a prins ung glaive* ***emmanchié****.*
(13-231)

3 **Ao** : *Et voit devant lui o mileu de la lande deus estaches novellement fichiees et cheviles d'amont jusque aval menuement a guise de* ***hantier****, et sont totes chargiees de groses lances.*
Ez : *Et devant lui voit en la lande deux estaches tout nouvellement fichiees et sont toutes chargiees de lances.*
(59-115)

4 **Ao** : *Et il voit un glaive an un* ***hantier*** *qui estoit viez et anfumez et il cort si lo prant. Puis s'adrece a un piler de pierre reont et fiert do glaive si durement que trestoz li fers an vole en pieces.*
Ez : *Si se lieve et prent une vielle lance et s'adresse a ung pillier et brise celle lance.*
(69-12)

Nombre de remplacement(s) au sein de *lectio facilior* : 2

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Nombre de lexème(s) absent(s) dans un passage variant : 1

1 Sur les quatre contextes, seuls deux sont comparables. En 1, *sor un hantier* est remplacé par *a ung autre* ; en 2, *en un hantier* est remplacé par *emmanchié*. Les deux remplacements changent le sens de la phrase ; leur graphie (place et nombre des jambages [*-au/-an-* ; *enun-/emm-*] ; place de la haste [*-t-* dans le premier cas ; *-t-/-h-* dans le second]) peut laisser supposer des leçons dues à une *lectio facilior*, qu'elles soient celles de Ez ou d'un de ses modèles. Le fait que ce phénomène se produise à deux reprises met en exergue la difficulté de compréhension du lexème, en accord avec ses dates d'attestation, qui témoignent qu'il n'est plus utilisé après le XIIIe siècle.

2 Par ailleurs, le lexème utilisé en remplacement en 2 l'est dans l'un des sens que possède *aanter*, “emmancher” [635]. C'est ce lexème qui a probablement été compris par les compositeurs, et remplacé. De même, un autre lexème, *hasté*, est attesté à partir de `BERS., Glossaire` (1486-1487) et prend le sens spécifique, relatif à l'histoire romaine, de “soldat armé d'une lance” [636]. Par l'abandon progressif de la forme *hanste* au profit de la généralisation de *haste*, il y a pu avoir collision entre les formes des lexèmes. Le sens de “porte-lance” se retrouve relativement isolé. Le désemploi du substantif a peut-être aussi pour origine le désemploi de l'objet désigné.

635. Le lexème est attesté depuis `Tit. scellés de Clairambault, 1359` (1359) d'après le Gdf ; les lexèmes *enhanster*, “garnir d'un manche”, *renhanter*, “emmancher à nouveau”, sont attestés à une époque plus ancienne et jusque dans `Stoer 1628` (*Dictionnaire françois* [1628]) et dans `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) (source : FEW).
636. Source : DMF.

Typologie : Disparition totale
Facteurs supposés : Homonymie avec des lexèmes issus du même étymon et possédant une continuité sémantique ; désemploi de l'objet concret désigné.

⊆ harde

FEW, XVI, 198a : *HERDA

Ao : 1 ; Ez : 0

harde, "troupeau de bêtes sauvages"
`Gaimar` (ca 1139 [déb. XIV^e], agn.) – ∅

Ao : *... il est venuz en un grant val. Et lors choisist une grant* ***herche***[637] *de bisches qui pasturoient.*
Ez : *... il est venu en ung grant val ou il trouva ung* ***tropel*** *de biches qui pasturoient.*
(9-94)

Lexème qui remplace : *tropel*, "troupeau de bêtes"
`GautChâtC` (ca 1176 [fin XIII^e], Sud-Est) – ∅ ; THORP ; rapport d'hyperonymie[638]

Nombre de remplacement(s) : 1

Le lexème utilisé en Ez est plus récent que celui utilisé en Ao. Le sens de *harde* s'est spécialisé, en français moderne, pour désigner précisément des groupes de types d'animaux précis (les cervidés, les oiseaux, etc.), tandis que *troupeau* peut désigner des groupes d'animaux sauvages comme domestiques.

‡ hardement

FEW, XVI, 155b : *HARDJAN

Ao : 14 ; Ez : 3

hardement, "fait d'être courageux"
`RolS2` (ca 1100 [2^e q. XII^e], agn. ou norm. [agn.]) – `Corn 1694` (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [vx] | `Dup 1573` (*Dictionnaire françois-latin* [1573]) [dict. bil.] | `DeroziersDC` (1542, Paris)

1 **Ao** : *Mais se la force del cors fust si granz que ele poïst aconplir les* ***hardemenz*** *del cuer, ge amasse par amors tote ma vie et passasse toz les prodomes de totes iceles proesces...*
Ez : *Mais, fait il, se la force du corps feust telle qu'elle peust acomplir le* ***hardement*** *du cueur, je aymasse par amours toute ma vie et passasse les preudes hommes en toutes les prouesses...*
(8-12)

637. La graphie est *herche*. Faut-il lire *herthe* ?
638. Il est à noter que l'attestation de `GautChâtC` (ca 1176 [fin XIII^e], Sud-Est) concerne le sens plus particulier de "troupeau de bêtes domestiques", le sens de "troupeau de bêtes sauvages" étant attesté plus tardivement ; d'après le FEW, depuis `Palsgr 1530` (*L'esclaircissement de la langue française* [1530]), mais Ez est antérieur.

2 **Ao** : *Et hauça l'espee por ferir. Et ele se lance encontre dont ele fist* ***hardement*** *trop a otrageus et li cox descent sor son vis.*
Ez : *Et haussa l'espee pour les ferir, et elle se met au devant moult* ***hardiment****, et le coup descheut sur son viaire.*
(11-67)

3 **Ao** : *... mais de san et de proesce estiez vos veillarz chenuz, se un seul petit fussiez plus amesurez de* ***hardement****.*
Ez : *... mais de sens et de prouesse estiez vous viellars chanus.*
(13-108)

4 **Ao** : *Et tant saches tu bien de voir tres granz honors gist en morir par* ***hardement*** *et par proesce et granz hontes et granz reproches vient en dire fole parole et fol consoil.*
Ez : *Et sachiez que grant honneur est nourri par* ***hardement*** *de bon courage, et grant honte et grant repronche vient de dire folle parole et fol conseil.*
(13-143)

5 **Ao** : *Si li adrece comme cil qui estoit preuz assez et plains de grant* ***hardement****.*
Ez : *Et lui adresse comme celui qui estoit plain de grant* ***courage****.*
(13-236)

6 **Ao** : *Si lor done granz cox la ou il les puet ataindre, comme cil qui assez avoit* ***cuer et hardement****.*
Ez : *Et leur donne grans coups, comme celui qui assez avoit* ***cueur****.*
(13-249)

7 **Ao** : *Avecques tot ce, li ot la dame appareillié cheval grant et fort et isnel et bien esprové de vistece et de* ***hardement*** *et fu toz blans autresin comme nois negiee.*
Ez : *... et ung cheval grant et fort et bien esprouvé, et estoit tout blanc.*
(20-87)

8 **Ao** : *C'est li vallez qui desferra lo chevalier ! Dex, com a fait grant* ***hardement*** *!*
Ez : *Veez la le varlet qui defferra le chevalier ! Qu'est il* ***hardi et entreprenant*** *!*
(21-89)

9 **Ao** : *Illuec, fist messires Gauvains, mervoilles, et tuit si compaignon prenoient* ***cuer et hardement*** *et il seus les sostenoit toz.*
Ez : *Illec, fist messire Gauvain, merveilles, et tous ses compaignons prenoient* ***exemple*** *de son bienfait.*
(51-46)

10 **Ao** : *Et cil an ot mout grant duel, cui force d'amor donoit* ***cuer et hardement****, et dist a son cuer meïsmes que ce proveroit il par tens.*
Ez : *Et celui en eut moult grant deul, a qui force d'amours donnoit* ***cueur et hardiesse****, et dit a soy mesmes qu'il l'esprouveroit par temps.*
(55-38)

11 **Ao** : *Tuit cil s'an mervoillent qui les voient, si prannent tant li lor* ***cuer et hardement*** *qui orendroit estoient rusé.*
Ez : *Tous s'en merveillent et prennent* ***courage*** *ceulx qui estoient au dessoubz.*
(62-33)

12 **Ao** : *Si voudroit bien que il aüst un po mains de* ***hardement*** *et de proece.*
Ez : *Si vouldroit bien que il eust ung poy mains de* ***hardiesse****, et ung poy plus de peresse.*
(69-64)

13 **Ao** : *Si an prenoient tuit* ***cuer et hardement****, nes li plus coart sont tel chevalier que il font plus d'armes que devant ne faisoient.*
Ez : *Si en prenoient tous* ***cueur et hardiesse*** *et tant que les plus couartz et les plus lentz font orendroit plus d'armes que devant ne faisoient.*
(69-89)

14 **Ao** : *Si m'aïst Dex, fait messires Yvains, li alers ne fust mie* ***hardemenz*** *ainz fust folie.*
Ez : *Se m'aist Dieu, fait messire Yvain, le aller ne eust mie esté* ***hardiment*** *mais grant follie.*
(69-117)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *hardïement2*, "hardiment" (rapport de co-hyponymie ; même étymon)
- *corage*, "fermeté de cœur"
  `EneasS2` (ca 1160 [ca 1200], norm. [lorr.]) – ∅ ; CŎR ; rapport de synonymie
- *hardi*, "courageux"
  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; *HARDJAN ; même étymon
- Voir *entreprendre*. Ici, *entreprenant*, "courageux"
  `YsLyonB` (2e m. XIIIe [fin XIIIe], frc./frpr. [frc.]) – ∅ ; PRĔHĔNDĔRE
- *hardïece*, "fait d'être courageux"
  `SBernAn2S` (fin XIIe [ca 1200], lorr. [lorr. (Metz)]) – ∅ ; *HARDJAN ; rapport de synonymie ; même étymon

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1
Nombre de binôme(s) absent(s) : 1
Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 2
Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1
Nombre de leçon(s) variante(s) : 1
Nombre de remplacement(s) : 5
Nombre de conservation(s) : 3

Analyses des exemples

1 Sur les quatorze passages, deux présentent des cas de raccourcissement : douze sont donc comparables. On y distingue trois cas de conservation, sept cas de remplacement, une leçon variante et un cas d'absence dans le cadre d'un binôme synonymique. Ce dernier cas se trouve en 6, dans lequel l'incunable ne présente que le lexème *cueur*. La leçon variante, en 9, concerne le même binôme, *cuer et hardement*. Ez propose une leçon variante, au niveau de la proposition entière : « *et tous ses compaignons prenoient exemple de son bienfait* ».

2 Deux cas de conservation se trouvent dans des contextes dans lesquels *hardement* est présent au sein de syntagmes nominaux qui permettent de saisir le sens du substantif : en 1, il s'agit du « *hardement du cueur* », en 4, du « *hardement de bon courage* ». Dans le premier cas, le syntagme est aussi présent

en Ao, bien que le substantif y soit à la forme plurielle ; dans le second, « *de bon courage* » est un ajout par rapport à la leçon que donne Ao. Ces cas de conservation, dans lesquels l'expression du substantif se situe au sein de syntagmes redondants, permet de supposer un certain déclin de son emploi et un maintien local grâce à la redondance sémantique. Le cas de conservation en 14 est particulier, puisque Ez présente la graphie « *hardiment* », qui est celle de l'adverbe. L'analyse de *hardiment* comme adverbe au sein de la proposition « *le aller ne eust mie esté hardiment* » est d'ailleurs possible, même si elle produit un déficit de sens lorsque l'on regarde la suite de la phrase « *mais grant follie* ». En 2, c'est l'adverbe *hardiment* qui est utilisé au sein d'un passage variant. Ao donne : « *ele se lance encontre dont ele fist hardement trop a otrageus* » et Ez : « *elle se met au devant moult hardiment* ».

3 Les cas de remplacement sont divers. Cinq d'entre eux ont recours à des substantifs : *hardiesse* à trois reprises et *courage* à deux reprises. Une reformulation, faisant appel à deux adjectifs, est également présente en 8 : « *Dex, com a fait grant hardement* » est remplacé par « *Qu'est il hardi et entreprenant* ».

⟶ *hardement* continue d'être utilisé en Ez, mais dans des contextes qui permettent son identification immédiate. Quand il est remplacé, il l'est majoritairement par des lexèmes qui proviennent du même étymon que lui : le substantif *hardiesse*, l'adverbe *hardiment*, l'adjectif *hardi*. L'autre substantif utilisé est *courage*.

Analyses internes

1 *courage* connaît une forte progression d'emplois, passant de sept occurrences en Ao à 23 en Ez. Il devient donc plus central dans son champ lexical. *entreprenant* est complètement absent de Ao, puisqu'il apparaît dans la langue après sa date de composition.

2 *hardïece* est aussi complètement absent en Ao, et présent à quatre reprises en Ez. *hardi* connaît un maintien d'emplois, passant de 40 à 37 occurrences, tandis que l'adverbe connaît une progression d'emplois, avec respectivement huit et onze occurrences.

⟶ Les substantifs qui remplacent *hardement* connaissent deux situations différentes en Ao. Celui qui est issu du même étymon y est totalement absent, tandis que l'autre, présent d'abord de manière faible, connaît une progression d'emplois. L'adjectif et l'adverbe issus du même étymon continuent d'être utilisés, l'adverbe connaissant même un essor d'usages.

Comparaisons externes

1 En regardant le corpus Frantext, on s'aperçoit que *hardement* semble être davantage utilisé que *hardïece*, au début de la période médiévale. Ainsi, de 900 à 1550, on a, pour le premier, 250 occurrences, contre 118 pour le second. Dans le corpus, il n'y a pas d'attestation de *hardïece* avant le milieu du XIV^e^ siècle[639]. Même pour le XV^e^ siècle, *hardement* semble davantage utilisé, car présent dans 29 textes contre 27. Le bouleversement est important en ce qui concerne la première moitié du XVI^e^ siècle, puisque *hardement* n'est plus présent que dans deux textes, alors que *hardïece* connaît un fort essor et apparaît dans 21. On a donc, semble-t-il, un renversement dans les usages. La situation des deux substantifs dans l'incunable, trois occurrences de chacun des lexèmes, témoigne bien de l'évolution en cours.

639. Dans `BerinB` (ca 1370 [mil. XV^e^]).

2 Il est possible de supposer que la forme de l'adverbe *hardïement*, dont on a vu qu'elle pouvait être problématique, ait pu jouer un rôle dans le désemploi du substantif. En effet, avec la réduction des hiatus, certaines formes ont pu entrer en collision [640]. De plus, l'adverbe *ardammen*, refait en *ardemment* à la fin du XIV^e^ siècle [641] a également pu entrer en collision avec le substantif. La forme non équivoque existant déjà dans la langue, *hardïece*, connaît donc, à partir de là, une plus grande palette d'emplois.

⟶ *hardement* n'était pas, dans la langue, une forme minoritaire. La réduction des hiatus a conduit à son rapprochement formel avec l'adverbe issu du même étymon et a donc conduit à son obsolescence.

Synthèse : *hardement* connaît un désemploi important. Il se fait remplacer par des mots issus du même étymon et par *courage*, qui, par ailleurs, progresse dans ses usages. La réduction des hiatus provoque une identité formelle entre le substantif et l'adverbe issu du même étymon, et entre le substantif et l'adverbe *ardemment*. L'homonymie conduit à l'utilisation d'un autre substantif non équivoque, qui est celui dont nous avons comparé les usages dans le corpus Frantext. Il est aussi possible que l'éviction des substantifs en *-ment*, lorsque d'autres substantifs synonymes existent, ait pu jouer un rôle. Cette éviction permet de créer une meilleure adéquation entre forme et classe de mot.

Typologie : Disparition partielle, perte d'emplois
Facteurs supposés : Proximité de forme avec l'adverbe issu du même étymon à la suite de la réduction phonétique et avec un autre adverbe de même sens ; existence d'un lexème synonyme issu du même étymon ; inadéquation formelle du suffixe à la classe du mot.

⊆ haschiee

FEW, XVI, 172b : HARMSKARA

Ao : 1 ; Ez : 0

haschiee, "douleur", part. : *a grant haschiee*, "d'une manière douloureuse"
`BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIII^e^], ang./tour. [agn.]) – `JourdBlAlM` (av. 1455 [1455], pic.) [642]

Ao : *Et neporqant montez est si chevauche* ***a grant haschiee*** *jusqu'a une forest qui pres estoit.*
Ez : *Toutesvoies il monta* ***a grant paine*** *et chevaucha jusques a une forest qui prez estoit.*
(31-1)

Lexème qui remplace : *peine*, "souffrance", part. : *a (grant) peine*, "d'une manière douloureuse"
`FemChasteW` (2^e^ t. XIII^e^ [1267], art.) – ∅ ; PŒNA ; rapport de synonymie [643]

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

640. On trouve des graphies en *-ie-* pour le substantif, par exemple dans `Bersuire` (1354-1358 [ca 1365], poit. [Paris]) : « *la bataille romaine, enflammee pour le hardiement que il voient en Romulus leur roy,...* » (source : DMF).
641. Source : TLFi.
642. La date de première attestation est donnée pour la forme particulière ; la date de dernière attestation est donnée pour la forme *a haschiee*.
643. *a peine(s)*, "avec difficulté", est par ailleurs recensé depuis `RolS2` (ca 1100 [2^e^ q. XII^e^], agn. ou norm. [agn.]).

⊆ haterel

FEW, XVI, 136a : HALTER

Ao : 1 ; Ez : 0

haterel, “nuque”
`EneasS2` (ca 1160 [ca 1200], norm. [lorr.]) – ∅ [rég.] | `Molin` (1464-1506)

Ao : *Mais ançois qu'il aient lor parole dite l'a il feru si durement la ou il se relevoit, si l'asena mout bien desus lo hiaume un po plus haut del* ***haterel****.*
Ez : *Mais ainçois qu'ilz aient leur parole dicte l'a il feru comme il se relevoit et l'assena ou heaume, ung peu plus hault que la* ***gorge****.*
(13-242)

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Il s'agit d'une variante de Ez ; ce n'est plus la nuque qui est attaquée, mais la gorge. La scène en Ez devient donc moins logique : Graier qui se relève ne se fait plus frapper sur le heaume, au niveau de la nuque, mais au niveau de la gorge, ce qui, considérant un homme qui se relève, paraît peu probable. Il n'est cependant pas possible de dire avec certitude que cette erreur est due à l'incompréhension du mot *haterel*.

⊆ heudëure

FEW, XVI, 194b : *HELT

Ao : 1 ; Ez : 0

heudëure, “poignée de l'épée”
`ThomKentF` (4e q. XIIe [2e m. XIVe], agn.) – `JPreisMyrG` (fin XIVe [fin XVe], liég. [liég. francisé])

Ao : *Gauvains la regarde, si la conut au ponz et a l'****audeüre*** *et as letres.*
Ez : *Gauvain le regarde, si congnoit l'espee au pommeau et au* ***hault*** *et aux lettres.*
(66-16)

Lexème qui remplace : *haut*, “partie haute d'une chose”
`AimonFlH` (1188 [XIIIe], traits Sud-Est [lorr.]) – ∅ ; ALTUS ; rapport d'hyperonymie

Nombre de remplacement(s) : 1

Le lexème, précis et technique, est remplacé par un lexème plus général. Ce remplacement peut aussi être vu comme une erreur de lecture d'une forme du lexème *heut*[644].

∃ ho !

FEW, IV, 441b : HO-

644. D'après le FEW, le lexème est utilisé depuis `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) jusqu'au XIIIe siècle ; on trouve néanmoins des occurrences dans des textes recensés par le DMF, par exemple dans `Percef. Compl. R.` (ca 1340 [ca 1450], hain.). Ce texte a néanmoins pour caractéristique l'emploi fréquent d'archaïsmes.

Ao : 6 ; Ez : 0

ho !, “(interj., marque d’opposition ou de désapprobation)”
`BodelFablN` (ca 1195, art.) – ∅ [rég.] | `P. Jouh. D.R` (ca 1488, Paris) [645]

1 **Ao** : *Il porte, fait li vallez, unes armes blanches, et si avoit un blanc cheval.* ***Ho !*** *fait Alybons, vallez, porte ces noveles a cort car assez troveras qui an fera joie.*
Ez : ∅
(24-1)

2 **Ao** : ***Ho !*** *fait il, vos iestes cil qui feïstes ier muser ma dame devant la porte !*
Ez : ***Haa !*** *fait Keu, vous fistes hier ma dame muser devant la porte !*
(28-30)

3 **Ao** : *Damoisele, fait il, savez vos nule novelle del chevalier qui conquist la Dolereuse Garde ?* ***Ho !*** *fait ele, ge sai bien que tu ies Gauvains, li niés lo roi Artu qui laissa la damoiselle en prison.*
Ez : *Damoiselle, fait il, savez vous nouvelles du chevalier qui conquist la Douloureuse Garde ? Tu es, fait elle, Gauvain, le nepveu au roy Artus, qui laissas la damoiselle en prison.*
(32-3)

4 **Ao** : *Si li dist Grohadains li nains tant de vilenie que onques tant n’en fu dite a chevalier, si comme cil lo m’ont dit qui an sa compaignie vinrent. Et puis que il fu hui matin levez, li oï ge dire assez annui.* ***Ho !*** *fait la dame, por ce l’ai ge perdu ! Mais si m’aïst li verais cors Deu…*
Ez : *Si lui dist Grodoain le nain plus de honte et de villennie que oncques ne fut dit a chevalier tant de vergoigne, ainsi que nous ont dit ceulz qui vindrent en sa compaignie.* ***Haa****, lasse ! fait la dame, pour ce l’ay je perdu ! Mais ja Dieu n’ait mercy de moy…*
(55-199)

5 **Ao** : ***Ho !*** *fait Hectors, est ce por ce que tu as navré lo chevalier sanz deffier, qui tes coisins est germains et anmis a cele pucele la ?*
Ez : ***Haa !*** *fait Hector, c’est celle pour qui tu navras le chevalier sans deffier, qui ton cousin germain estoit et amy a celle pucelle la ?*
(60-39)

6 **Ao** : *Sire, il quiert un chevalier qui fist une bataille por une soe dame. Et ge cuidai assez que ce fussiez vos.* ***Ho !*** *fait messires Gauvains, dire lo poez, qu’il est bons chevaliers. Savez vos qui il est ?*
Ez : *Sire, fait il, il quiert ung chevalier qui fist une bataille et veritablement je cuidoye que ce feussez vous.* ***Haa !*** *fait messire Gauvain, dire le pouez, car il est bon chevalier. Et savez vous qui il est ?*
(62-187)

Lexème qui remplace : Voir *ha*, “(interj. polyvalente)” (rapport d’hyperonymie)

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 4

645. Le sens donné dans Mats et dans DÉAF est « interjection prononcée pour arrêter une bête de selle et aussi l’action des hommes ». Dans ce dernier dictionnaire, une distinction est faite entre *ho1* et *ho2*, cette dernière interjection prenant des fonctions variées. Nous nous inscrivons donc dans cette analyse, et retenons la date de dernière attestation donnée pour ce sens dans le DMF, qui postdate les attestations recensées dans le DÉAF. Cf. DÉAF, 494-495.

1 *ho !* est une interjection qui marque l'étonnement associé à des degrés variés d'opposition. Par exemple, en 2, l'opposition est celle de Keu face au chevalier blanc : il s'oppose à son comportement de la veille, puisqu'il a fait « *muser ma dame devant la porte* ». Ce type d'opposition, que l'on retrouve en 3, 4 et 5, est plus exactement la marque d'une désapprobation sur le comportement de l'interlocuteur. Dans chacun de ces cas, en effet, le locuteur fait un reproche à son interlocuteur sur une action mauvaise qu'il a accomplie.

2 Les deux autres contextes présentent des cas d'opposition différente. En 1, Alybon arrête son interlocuteur pour lui dire d'aller rapidement porter les nouvelles à la cour. En 6, la marque d'opposition est celle de Gauvain face à l'affirmation précédente de son interlocuteur sur l'identité du chevalier rencontré.

3 Seuls quatre cas sont comparables. Dans ceux-ci, Ez utilise à chaque fois l'interjection *haa !*, ne faisant pas de différence entre les types d'interjection et préférant l'usage de l'interjection générique au détriment de l'interjection spécifique, ce qui témoigne de la simplification à l'œuvre. Elle peut être la conséquence de l'évolution sémantique de *ho*, qui garde néanmoins des emplois plus péjoratifs que ceux de *ha*[646], probablement à cause de sa syllabe plus fermée. La forme d'une interjection a en effet une importance dans son sémantisme, et on peut en cela la rapprocher de l'onomatopée. S'il nous semble difficile et délicat d'avancer des hypothèses sur cette perte de sens[647], dans le présent cas, en plus de la simplification, le remplacement peut aussi être dû à une erreur de transcription — *-a-* pour *-o-* — à un moment, dans la tradition. La confusion écrite possible entre les deux formes a probablement conduit à l'utilisation plus ample de la forme déjà majoritaire.

Typologie : Disparition partielle ; un sens disparaît
Facteurs supposés : Présence d'une interjection à emplois multiples possibles, formellement proche, qui prend de plus en plus d'emplois.

† honir

FEW, XVI, 183b : *HAUNJAN

Ao : 52 ; Ez : 14

1 "couvrir de honte"

`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ [litt. | vieilli] | `Fur 1690` (*Dictionnaire universel* [1690]) [vx] [648]

a) **Ao** : *Se il m'an apeloit autresins comme il fait vos, dont seroie ge* ***honiz*** *se ge ne m'en deffandoie.*
Ez : *Et se il me appelloit ainsi comme il fait vous, donc seroye je* ***vituperé et honny*** *se je ne m'en deffendoie.*
(2-50)

646. On continue en français contemporain d'utiliser l'interjection pour demander à quelqu'un de s'arrêter, par exemple.
647. Du fait notamment du peu d'importance accordée jusqu'à présent à l'ensemble des marqueurs discursifs dans la langue médiévale.
648. Le mot est marqué comme « vieux » dès le XVIIe siècle. Dès `Est 1549` (*Dictionnaire françois-latin* [1549]), dans l'entrée *honni*, on constate que l'emploi du verbe se fait en corrélation avec *deshonorer*. Le verbe semble donc un cas de survivance sur le long terme, dans le cadre du registre littéraire.

b) **Ao** : *Si vint a lui et li dist que or estoit il bien aeisiez de Farien* ***honir*** *s'il l'osoit amprandre.*
Ez : *Si vint a lui Claudas et lui dist que ores estoit il bien aisié de* ***soy vengier*** *de Farien, s'il l'osoit entreprendre.*
(7-29)

c) **Ao** : *Et hore en remaindrai* ***honiz*** *par ma demore.*
Ez : *Et ores en vendray* ***a honte*** *pour ma trop longue demouree.*
(9-55)

d) **Ao** : *En non Deu, fait li anfes, dont ne* ***seroiz vos pas honiz*** *por defaute de cheval tant com ge l'aie, ne vos ne nus gentis hom que ge trover puisse.*
Ez : *Au nom de Dieu, dist l'enfant, donc ne* ***aurez vous pas honte*** *par deffaulte de cheval tant que je l'aye, ne autre gentil homme que trouver puisse.*
(9-56)

e) **Ao** : *Car miauz me vient il morir a honor que vivre* ***honi*** *deserité en terre.*
Ez : *Car mieulx me vault mourir a honneur que vivre* ***a honte*** *et estre desherité en terre.*
(11-29)

f) **Ao** : *Car dons seroie ge* ***honiz*** *se vos l'oceiez malvaisement aprés ce que ge l'avroie creanté a garantir.*
Ez : *Car je seroie* ***a honte*** *se vous le mettiez a mort mauvaisement aprez que je l'ay asseuré.*
(13-135)

g) **Ao** : *Mais aprés toz domages et totes ires doit l'an garder honor et honte crienbre, car nus hom* ***honiz*** *en terre ne puet el siegle demorer s'il gote voit, et qui droiture ne garde de paradis a il perdue l'antree sanz recovrier.*
Ez : *Mais aprés tous dommages et courroux l'en doit garder honneur et honte craindre, car qui droicture ne garde, il a perdu l'entree de paradis.*
(13-198)

h) **Ao** : *Car bien savoient que s'il l'eüssient mort, il an fussient tenu a tozjorz mais* ***por desleiaus et por honiz****.*
Ez : *Car bien savoient que s'ilz l'eussent occis, ilz en eussent esté tenuz a tousjours* ***pour desloyaux****.*
(13-255)

i) **Ao** : *Si vos pri et requier comme vostre hom que vos ne me façoiz* ***honir*** *mais an pais les prenez comme voz homes.*
Ez : *Et je vous prie pour Dieu comme vostre homme que vous ne facez* ***aucune chose a ma honte*** *et les prenez comme voz hommes.*
(16-17)

j) **Ao** : *Et vos, seignor baron et chevalier, fait il, qui vostre seignor tenez a* ***honi*** *s'il ne prant vangence de cels qui laianz sont, or i parra com vos li aideroiz a lui venchier. Ce ne deisiez vos pas la ou il ert an peril de mort laïs devant cel palais.*
Ez : *Et vous, seigneurs barons, qui vostre seigneur tenez a* ***deshonnouré*** *s'il ne prent vengance de ceulx qui sont leans, vous ne disiez pas ainsi quant il estoit en peril de mort.*
(16-22)

k) **Ao** : *Et dit qu'il les fera destruire toz que par un po qu'il ne l'ont* ***honi*** *a tozjorz mais.*
Ez : *Et dit qu'il les fera tous destruire car a bien pou qu'il ne lui ont* ***fait honte*** *a tousjours.*
(16-42)

l) **Ao** : *Et d'autre part, s'il ensin s'en vait sanz faire plus, il s'an tandroit a* ***honiz*** *a tozjorz mais.*
Ez : *Et d'autre part, se il s'en va ainsi sans faire plus, il se tendra a* ***deshonnouré*** *a tousjours.*
(16-48)

m) **Ao** : *Et puis que nos l'avons juré, nos ne poons ne ne devons aler encontre, car dons feriens nos desleiauté, et puis que hom est de desleiauté atainz, il ne puet miauz estre* ***honiz****.*
Ez : *Et puis que nous l'avons juré nous ne pouons ne ne devons aler encontre, car nous ferions desloyauté.*
(16-75)

n) **Ao** : *Et qui ansin ne velt ovrer com ge vos ai ci devisé, bien se gart d'estre chevaliers, car la ou il ist de la droite voie hors, il doit estre toz premierement* ***honiz*** *au siegle et aprés a Damedeu.*
Ez : *Et qui ne les a, il n'est pas digne de estre chevalier.*
(20-58)

o) **Ao** : *Et puis qu'il est parjurs vers Damedeu et vers Nostre Seignor, dons a il a droit perdue tant d'anor com il atandoit a avoir en la grant joie, et el siegle est il* ***honiz*** *toz par droiture.*
Ez : *Et puis que il est parjure, il a a droit perdu tant de honneur comment il attendoit avoir en ce monde et en l'autre.*
(20-59)

p) **Ao** : *Car assez vaudroit il miauz a un vallet a vivre sanz chevalerie tot son aage que estre* ***honiz*** *en terre et perduz a Damedeu.*
Ez : *Car assez vauldroit mieulx a homme estre tout son aage sans chevalerie que* ***a la honte*** *du monde et en indignation de Dieu.*
(20-60)

q) **Ao** : *Et il li dist : Ha ! damoisele,* ***honi m'avez****, qui les me feroiz vaintre sanz point de ma proesce.*
Ez : *Et il lui dit : Ha ! dame, vous* ***me faictes honte****, qui les me voulez faire vaincre sans ma prouesse.*
(23-53)

r) **Ao** : *Et mande au chevalier que la secorre ou ele est* ***honie****, car il la randront a celui qui fu sires del chastel s'il vient depecier les anchantemenz, et il lo fera volentiers por lo roi Artus* ***honir****.*
Ez : *Et mande au chevalier qu'il la secoure ou elle est* ***deshonnouree****, car ilz la rendront a celui qui fut le sire du chasteau s'il veult despartir les enchantemens. Et il le fera voulentiers pour monseigneur le roy* ***honnir****.*
(39-7)

s) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(39-9)

t) **Ao** : *Et saches bien de voir se tu as hui esté de boen cuer a ses poissons, c'est ta veraie confession, tes cors est gariz que il t'estuet garir ou tu ies* ***honiz*** *en terre, ne t'ame ne goustera de la pardurable mort.*
Ez : ∅
(48-146)

u) **Ao** : *Et messires Gauvains dit que miauz lor venoit* ***estre honiz*** *a l'enor de lor seignor lige que il toz seus fust* ***honiz*** *et desheritez.*
Ez : *Et dist messire Gauvain qu'il leur valoit mieulx* ***mourir*** *a l'onneur de leur seigneur que lui tout seul feust* ***honny*** *ne desherité.*
(51-28)

v) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(51-28)

w) **Ao** : *Ne* ***honiz****, fait il, ne puet il estre sanz nos, mais nos porriens estre sanz lui, car nos poons terre perdre sanz sa honte, mais il ne la puet perdre sanz la nostre.*
Ez : *Sans nous ne peut il estre* ***honny****, ne nous sans lui.*
(51-28)

x) **Ao** : *Mais il dist que il voloit miauz morir en cel leu que ensi veoir tote joie morte et tote enor* ***honie****.*
Ez : *Mais il dit qu'il aymoit mieulx mourir en ce point que veoir toute chevalerie morte et* ***honnie****.*
(51-173)

y) **Ao** : *Si se tanra mout a* ***honie*** *se ansi lo pert que plus n'an saiche.*
Ez : ∅
(51-235)

z) **Ao** : *Si n'est pas droiz que vos les soffrez an vostre compaignie puis que nos somes* ***honi****. Mais androit moi, ne vos ferai je plus honte*
Ez : *Et pour ceste cause point ne nous devez souffrir en vostre compaignie. Et quant est de moy, je n'y seray plus.*
(53-19)

aa) **Ao** : *Et ge remex comme fox, si vi tel ore que ge vousise miauz estre* ***morz et honiz****.*
Ez : *Et je revins comme fol, car je vy telle heure que je eusse mieulx aymé estre* ***mort a honneur****.*
(53-29)

ab) **Ao** : *Et qui avra donc merci, se li plus prodome do monde ne l'a ? Ne soffrez que ge die mot qui me* ***honise****, mais faites por Deu et por pitié que vos priez ma dame de moi.*
Ez : *Et je vous prie qu'il vous plaise pour l'onneur de Dieu avoir pitié de moy, et que vous priez ma dame pour moy.*
(55-154)

ac) **Ao** : *Si vos an pri que vos ne lo soffrez a* ***honir*** *devant vos.*
Ez : *Si vous prie que vous ne le souffrez point* ***occir*** *devant vous.*
(55-159)

ad) **Ao** : *Ha ! lasse, fait ele, com suis* ***honie****, qui si prodome ai oblié !*
Ez : *Haa ! lasse, fait elle, comment suis je* ***a blasmer****, qui si preudomme ay oublié !*
(55-178)

ae) **Ao** : *Dex, dame, fait ele, se ce est messires Gauvains, donc suis ge* ***honie****, que onques honor ne li fis.*
Ez : *Lasse, dit elle, se c'estoit monseigneur Gauvain, donc suis je* ***honnie****, car oncques honneur ne lui fis.*
(57-6)

af) **Ao** : *... et dient que do tot seroit* ***honie*** *s'une mescheance avenoit Hector.*
Ez : *... e[t] lui dient et remonstrent qu'elle seroit* ***honnie et deshonnouree*** *se fortune venoit a Hector.*
(57-96)

ag) **Ao** : *Et si m'an tornai atant, et dis que* ***honiz*** *fust li chevaliers qui lo li feroit.*
Ez : *Puis m'en retournay, et lui dis que* ***maudit*** *feust le chevalier qui lui feroit.*
(59-112)

ah) **Ao** : *Qant si ami l'oïrent, si la tindrent a* ***honie*** *et a deceüe et li manderent que ja mais ne l'ameroient.*
Ez : *Qant ses amis le sceurent, si la tindrent a* ***honnie*** *et a deceue et disdrent que jamais ne l'aymeroient.*
(60-128)

ai) **Ao** : *Si en crient estre* ***honiz*** *et qu'il em perde a estre compainz de la meson lo roi Artu.*
Ez : ∅
(60-290)

aj) **Ao** : *Et garde sor les iauz que tu no dies a nul home crestien a cui tu ies ne o tu vas, car tu nos avroies morz et toi* ***honi****.*
Ez : *Et gardes bien que tu ne dies a nul homme ou tu vas ne a qui tu es, car tu nous auroies* ***honnis****.*
(61-5)

ak) **Ao** : *Oïl, fait il, se ce n'estoit afaires dom ge fusse* ***honiz*** *se ge l'eschivoie.*
Ez : *Oy, dit il, se [c]e n'est chose donc je doie estre* ***honny*** *se je l'eschivoie.*
(62-123)

al) **Ao** : *Par foi, fait ele, il covient que vos et Sagremors me metez a garison, car ge seroie* ***honnie*** *se ge çaianz remenoie et alee a tozjorz.*
Ez : *Certainement, il convient que vous et Saigremor me mettez a garison, car je seroie* ***destruite et deshonnouree*** *se je estoie prinse.*
(62-282)

Lexèmes qui remplacent :

- *vituperer*, "blâmer fortement"
  `OresmeEthM` (1370 [ap. 1372], Paris) – ∅ [litt. | vieilli] ; VITUPERARE ; rapport d'hyponymie
- *vengier*, v. pronom., "tirer vengeance"
  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; VĬNDĬCARE ; rapport de métonymie, du particulier au général

- *honte*, “déshonneur humiliant”

  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; *HAUNIÞA ; rapport de métonymie, du général au particulier ; étymon de la même famille

- *desonorer*, “priver de l’honneur”

  `ContPerc2R` (ca 1200) – ∅ ; HŎNŎRARE ; rapport d’hyperonymie ; graphie proche

- *blasmer*, “faire des reproches”

  `CesTuimPrS` (2e q. XIIIe [ca 1300], traits pic.) – ∅ ; BLASPHEMARE ; rapport d’hyponymie

- Voir *destruire*. Ici, “discréditer qqu’un dans l’esprit d’autrui”

  `MenReimsW` (ca 1260 [3e t. XIIIe], Reims) – `Ac 1932-35` (*Dictionnaire de l’Académie française* [1932-1935]) ; rapport d’hyponymie

Nombre de conservation(s) de terme dans un contexte divergent : 1

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes avec transposition : 1

Nombre de binôme(s) absent(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 2

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

Nombre de remplacement(s) : 5

Nombre de conservation(s) avec transposition : 2

Nombre de remplacement(s) au sein de *lectio facilior* : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 4

Nombre de leçon(s) variante(s) : 3

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 3

Nombre de conservation(s) : 6

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 8

2 “blâmer”

`BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIIIe], ang./tour. [agn.]) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen)

a) **Ao** : *Car ge eüsse morz de ma main ces deus anfanz, si me fust reprochié a tozjorz mais et an fusse* ***honiz*** *en totes corz.*
Ez : *Car se j’eusse fait mourir de mes .ii. mains ces deux enfans, il m’eust esté reprochié a tousjours et eusse esté* ***blasmé*** *en toutes cours.*
(11-70)

b) **Ao** : *Et ce set bien Phariens que s’il tot de son gré se voloit metre en sa prison et il morist par sa mauvaise garde, il an seroit* ***honiz*** *a tozjorz mais.*
Ez : *Et s’il mourroit en sa prison par mauvaise garde, il en seroit* ***reprouché*** *a tousjours mais.*
(13-131)

c) **Ao** : *Et s’il estoit morz par els sanz forfait parissant, si en seroient tuit* ***honi*** *a tozjorz mais.*
Ez : *Et se il estoit mort par eulz sans forfait, ilz en seroient* ***reprouchiez*** *a tousjours.*
(13-147)

d) **Ao** : *Car ja por leiauté desfandre ne sera leiaus hom* ***honiz****.*
Ez : *Car pour loyauté deffendre ja ne sera nommé* ***blasmé****.*
(13-147)

e) **Ao** : *Car il dote que cil do païs et de la vile ne li ocient entre les mains, si seroit* ***honiz*** *a tozjorz mais, et se ce l'an avenoit, il s'ocirroit de duel, si com il cuide tot maintenant.*
Ez : *Car il doubte que ceulz du païs ne l'occient entre ses mains, et ce ainsi advenoit, il en seroit* ***reprouché*** *a tousjours, et s'en occiroit par desplaisir, si comme il cuide.*
(13-204)

f) **Ao** : *Ahi ! filz a putain, failliz, certes, morz iestes ! Mar m'i avez* ***honi et me feroiz tenir*** *por traïtor !*
Ez : *Ha ! filz de putain, vous estes mort ! Mal m'avés* ***feru*** *a traÿson.*
(13-244)

g) **Ao** : *Et se vos la conqueriez en repost, dont ne* ***seriez vos honiz*** *se vos la perdiez tot a veüe.*
Ez : *Et se vous la conqueriez celeement, vous* ***en auriez aprez honte et reprouche*** *se vous la perdiez a la veue du monde.*
(14-121)

h) **Ao** : *Car bien sai que chose ne feriez vos pas de quoi vos fussiez* ***honiz****.*
Ez : *Car je sçay bien que vous ne feriez mie chose dont vous deussiez estre* ***blasmé****.*
(16-91)

i) **Ao** : *Et chevaliers armez qui chevalier desarmé ocist a totes lois perdues et est* ***honiz*** *an totes corz, se il nel fait sor soi desfandant.*
Ez : *Et chevalier armé qui chevalier desarmé occist a perdu tout honneur et est* ***honny*** *en toutes cours, se il ne le fait en soy deffendant.*
(60-44)

j) **Ao** : *Et dit que mout estoit* ***honiz*** *qui si estoit sorpris de sa fame qu'il ne pooit estre san li.*
Ez : *Et dist que moult estoit* ***honniz*** *celui qui estoit si sousprins de femme qui ne pouoit estre sans elle.*
(63-29)

k) **Ao** : *Por coi, sire, est il don si* ***honiz*** *por moi ? S'il est jantis hom, ge ne suis mies de trop bas lignage. Et se il a perdue la compaignie des genz por moi et ge autresi por lui, car maintes genz me venissent veoir chascun jor. Et certes plus suis ge belle fame que il n'est biaus chevaliers ne bons, et plus a esté ma biautez loee que sa chevalerie.*
Ez : *Sire, s'il est* ***honny*** *pour moy, aussi suis je pour luy ? Car mainte gent me veinssent veoir chascun jour. Et devez sçavoir que je suis plus belle dame que il n'est ne beau ne bon chevalier, et plus a esté ma beaulté loee que sa bonté.*
(63-29)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *blasmer*, “faire des reproches” (rapport de synonymie)
- *reprochier*, “blâmer”

  `ErecFr2` (ca 1170 [1re m. XIIIe], champ. mérid. [bourg.]) – `MONTAIGNE, Les Essais` (1572-1592 [1580-1592]) ; REPROPIARE ; rapport de synonymie
- Voir *honte*, “déshonneur humiliant” (rapport de métonymie, du particulier au général ; étymon de la même famille)

- *reproche*, “opprobre”

  RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – 1656 ; REPROPIARE ; rapport de métonymie, du particulier au général

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de remplacement(s) : 6

Nombre de conservation(s) : 3

3 “violer une femme”

GaimarB (ca 1139 [déb. XIIIe], agn.) – RONSARD, Franciade (1550-1572 [1572], Paris)

a) **Ao** : *Et se vos ensi ne lo faites, vos ne poez estre se* ***honie*** *non, se vos chaez es mains Claudas de la Deserte.*
Ez : *Se vous ne le faictes en ceste maniere, vous ne pouez sinon cheoir es mains du roy Claudas de la Deserte.*
(4-19)

b) **Ao** : *Si se pense que miauz li vaut prandre de deus maus lo mainz mauvais, car por la soe honte se l'an li fait ne remanra il mie de ses anfanz que il ne soient a mort livré. Ele viaut miauz metre ses anfanz en la main de Nostre Seignor que il soient desmambré ses iauz veiant et ele* ***honie****.*
Ez : *Si se pense que mieulx lui vault prendre des deux maulx le maindre, et conclud qu'elle doit laisser ses enfans en la garde Nostre Seigneur.*
(4-20)

c) **Ao** : ∅
Ez : *... pour la pitié que j'ay eu de sa femme, laquelle pour paour d'estre* ***honnie*** *et par desplaisir s'est rendue nonnain voellee en ung monastere.*
(10-58)

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 2

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

4 v. pronom., “se couvrir de honte”

ProvSalSanI (mil. XIIe [déb. XIIIe], agn.) – ∅ [litt. | vieilli]

Ao : *Si face chascuns son miauz car ge ne me voil pas* ***honir*** *en terre a tozjorz mais por la mort d'un seul home laide et honteuse.*
Ez : *Si face le mieulz qu'il pourra car je ne me vueil pas* ***mettre*** *en terre a tousjours pour la mort d'ung seul homme.*
(13-154)

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

1 Sur les 53 contextes, 42 sont comparables, parmi lesquels on peut constater 23 cas de remplacement, cinq cas de variante, douze cas de conservation, un cas de présence en Ez et un cas d'absence dans le cadre d'un binôme synonymique. Le nombre relativement élevé de variantes est un témoignage probable de la non-évidence du verbe pour les compositeurs de l'incunable. En effet, nous appelons variante toute leçon qui semble contenir un écart sémantique important entre la leçon de Ez et celle de Ao. Elle modifie

donc le sens général du passage. Ainsi, en 4, « *ge ne me voil pas honir en terre* » devient « *je ne me vueil pas mettre en terre* ». Dans le manuscrit, le personnage dit qu'il ne veut pas "se couvrir de honte aux yeux de tout le monde" alors que dans l'incunable, il dit qu'il ne veut pas "mourir". La conservation des autres mots composant le contexte et la seule substitution du verbe prouvent que c'est ce dernier qui pose problème. Le contexte permet aux compositeurs de Ez de supposer le sens qu'a le passage, et de proposer une leçon pour ce sens ; dans le cas présent, l'interprétation est fautive. De manière similaire, en 1 aa), la leçon de Ez, « *estre mort a honneur* » est une *lectio facilior* pour la leçon originale que propose Ao, « *estre morz et honiz* », causée par la fréquence que connaît le segment *a honneur* dans la langue.

2 Les deux sens qui connaissent des remplacements sont "couvrir de honte" et "blâmer". Dans la majorité des cas, en Ao, le verbe est employé au participe passé. Pour le premier sens, "couvrir de honte", c'est *honte* qui est le lexème le plus utilisé pour le remplacement, à huit reprises, dans le cadre de périphrases et locutions comme *a honte*, par exemple en 1 c). Il faut ici noter la proximité formelle du substantif avec *honi*, qui est sans doute ce qui conduit les compositeurs de l'incunable à l'employer. Dans ces cas, plusieurs contextes présentent des cas d'utilisation du substantif au sein d'un contexte étoffé par rapport à la leçon que donne Ao. Ainsi, en 1 i), « *… que vos ne me façoiz honir* » est remplacé par « *… que vous ne facez aucune chose a ma honte* ». Il est possible d'imaginer les étapes de constitution de la leçon en Ez : interprétation de la forme *honiz* en une forme proche, *honte*, amenant donc à une reformulation du passage, afin de proposer à la lecture un passage compréhensible.

3 Le participe passé de *deshonorer* est employé, seul ou non, à cinq reprises pour remplacer *honi*. En 1 af), *deshonnouree* fonctionne avec *honie* dans un binôme en Ez. En 1 al), le participe fonctionne avec *destruite*.

4 Pour le deuxième sens, "faire des reproches", ce sont *blasmer* et *reprochier* qui sont majoritairement employés pour le remplacement, à trois reprises chacun.

5 En 1 a), le participe est conservé dans l'incunable, mais dans le cadre d'un binôme synonymique, « *vituperé et honny* ». Cette leçon est intéressante, car elle fait fonctionner ensemble un lexème récent dans la langue et le participe qui semble archaïque. En 1 r), l'occurrence conservée est une forme à l'infinitif[649].

6 Il est possible de supposer que l'obsolescence de l'emploi de *honir* ait à voir avec sa forme. En effet, avec les trois jambages formés par *-ni*, la forme au participe passé, dont on a pu voir la fréquence, peut être confondue avec le lexème très fréquent *hom*. Par ailleurs, il est possible qu'un verbe comme *desonorer* a pu jouer un rôle dans le désemploi du verbe. En effet, la forme de ce verbe est transparente : son préfixe *des-* exprimer clairement l'absence de l'*onor*. En revanche, *honi* n'est pas transparent ; il a même une proximité formelle avec ce dernier substantif, *onor*, qui peut prêter à confusion et qui est probablement ce qui pousse les compositeurs de l'incunable à préférer l'utilisation d'autres mots, voire celle du substantif *honte*, quitte à reformuler le passage.

Typologie : Disparition partielle ; l'un des sens en Ez est un archaïsme, l'autre sens comparable continue d'être employé, mais semble relever très rapidement d'un registre particulier
Facteurs supposés : Faiblesse formelle ; cette faiblesse amène notamment le lexème à une homographie avec un lexème très employé ; existence d'un verbe de même sens à la forme transparence.

649. Il faut remarquer que l'ensemble des autres cas de conservation apparaissent surtout à partir de la division 051, permettant d'émettre l'hypothèse d'un changement de compositeur pour cette partie-là.

† hurter

FEW, XVI, 271b : *HÛRT / DÉAF, xvi, 271b : *ŪRTARE

Ao : 41 ; Ez : 19

1 emploi intr., “cogner”

PhThCompM (1113-1119 [déb. XIII^e], agn.) – ∅

a) **Ao** : *De l’angoisse del cop fu Lanbegues si estordiz que l’eschine li **hurta** a l’arçon derrieres.*
Ez : *De l’angoisse du coup fut Lambegue si estourdi qu’il lui convint l’eschine **ploier** a l’arçon de derriere.*
(16-56)

b) **Ao** : *Si li **hurte** au costel senestre et li ront une des costes dedanz lo cors.*
Ez : *Et lui **met la lance** ou costé senestre et lui brise une des costes dedens le corps.*
(22-10)

c) **Ao** : *Et l’eschine li **hurte** contre l’arçon derrieres.*
Ez : *Et l’eschine lui **heurte** a l’arçon de derriere.*
(22-34)

d) **Ao** : *Et qant il lo volt metre an sa teste, si avint chose qu’il **hurta** au pié de l’escu qui au pin estoit panduz.*
Ez : *Et quant il le voulut mettre en son chief, il **heurte** a l’escu qui estoit a une branche du pin pendu.*
(54-16)

e) **Ao** : *Et lor armes sont anpiriees que parmi les hauberz lor perent les charz maumises et plaiees, la ou les espees ont **hurtees**.*
Ez : *Et leurs armes sont si empirees que parmy les pertuis appairent leurs playes.*
(55-145)

f) **Ao** : *Si n’est nus jorz que il ne veigne ci devant, et vient a la porte devers lo pont por peçoier lor lances et por **hurter**, mais il ne troveront ja do mien hors vaillant une maaille. Ne il nel font se por ce non que tant me cuident annuier que ge face vers aus aucun plait mauvais.*
Ez : *Et n’est nul jour qu’il ne viengne courir jusques a la porte du pont, et ne fait ce sinon affin que je face quelque appointement avec lui pour lui rendre ceste place.*
(60-173)

g) **Ao** : *Si avint chose que li aciers **hurta** au braz, qui froiz fu.*
Ez : *Si avint que l’acier qui fut froit le **heurta** au bras.*
(62-244)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *ploiier*, “courber en arc” (rapport de co-hyponymie)
- Voir *metre2*, “placer (dans une situation nouvelle)” (rapport de synonymie)

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 1

Nombre de conservation(s) : 3

2 emploi intr., “entrer rudement en contact”

`BrutA` (ca 1155 [4e q. XIIIe], norm./agn. [agn.]) – `BaMimes` (1576)

a) **Ao** : *Les lances brisent et il **hurtent** ensenble de cors et de chevax, si se portent a terre.*
Ez : *Les lances brisent et ilz **heurtent** ensemble des corps et des chevaux, et se portent a terre.*
(33-23)

b) **Ao** : *Et parmi les estelles avoit tel dolor des os qui **hurtoient** ansenble que par un po que il ne se pasmoit.*
Ez : *Et neantmoins il avoit si grant douleur des os qui **heurtoient** ensemble que par ung pou qu'il ne se pasmoit.*
(57-50)

c) **Ao** : *Et Hestors josta mout durement, si abati le Roi des Cent Chevaliers a terre. Et il gete la lance an voie. Et qant li rois saili sus, si ne pot mies Hestors retenir son cheval, si a **hurté** au roi. Et li rois fu mout forz, mais totesvoies lo recovint cheoir derechief a terre.*
Ez : *Et Hector jousta moult vigoureusement, si abatit tantost le Roy des Cent Chevaliers. Et le roy fut moult fort, mais toutesfoys luy convint cheoir arrriere derechief.*
(68-29)

Nombre de conservation(s) : 2

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

3 emploi intr., “frapper (à une porte)”

`PercB` (ca 1180 [2e m. XIIIe], champ. mérid. [pic. sept.]) – ∅ [650]

a) **Ao** : *Lors oirrent tant que il vienent a une bretesche qui estoit pres de la maison son pere. Si **hurte** li vallez et apelle un suen frere plus jone de lui.*
Ez : *Lors cheminent tant que ilz viennent a une bretesche qui estoit pres de la maison au pere du varlet. Si **heurte** et appelle le varlet ung sien frere qui estoit plus jeune que lui.*
(60-89)

b) **Ao** : *Et qant il vost issir hors, si la trova bien fermee, si **hurte** et apele mout durement.*
Ez : *Et quant il voulut entre[r] ens, si trouva la porte fermee. Il **heurte** et apelle.*
(60-152)

c) **Ao** : *A ces paroles **hurtent** cil as portes qui lo cors aportoient, si vient avant Ladamas.*
Ez : *Atant ceulx qui portoient le corps **heurterent** a la porte, si venoit devant Lidonas.*
(60-312)

d) **Ao** : *Si laissent assez **hurter** et apeler.*
Ez : *Si les laisse **heurter** et appeller.*
(62-249)

Nombre de conservation(s) avec transposition : 1

Nombre de conservation(s) : 3

650. En français moderne, le verbe prend un complément.

4 emploi intr., parfois avec *des esperons*, “piquer des éperons”
YvainHu (ca 1177 [1er t. XIVe], champ. mérid. [pic.]) – CristalB (2e t. XIIIe [1267], pic. [art.])

a) **Ao** : *Et aprés* ***hurtent*** *grant partie des chevaliers del palais.*
Ez : *Et aprés luy* ***viennent*** *grant partie des chevaliers du paijs.*
(13-57)

b) **Ao** : *Sis des genz lo roi Artus laissent corre por Escarant anconbrer. Et qant li suen lo voient, si* ***hurtent*** *cele part et sont bien trente chevalier si avoient ja Escarant remonté et les sis abatuz.*
Ez : *Et chevaliers jusques a cinq de la mesgnie au roy Artus courent pour encombrer Estaraus.*
(51-40)

c) **Ao** : *Et eschive totes les meslees et* ***hurte*** *des esperons contre un grant conroi que il voit venir ou il pooit bien avoir cent chevaliers.*
Ez : *Si passe parmy toute l'assemblee tant qu'il se trouva parmy ung conroy qu'il voit venir ouquel il pouoit bien avoir jusques a cent chevaliers.*
(51-88)

d) **Ao** : *Atant* ***hurte*** *des esperons et tuit li autre aprés.*
Ez : *Atant* ***heurte*** *le cheval des esperons et les autres pareillement.*
(51-110)

e) **Ao** : *Donc* ***hurte*** *des esperons droit a l'estandart o li rois estoit.*
Ez : *Lors* ***picque*** *le cheval des esperons et vient jusques a l'estandart ou le roy Artus estoit.*
(51-171)

f) **Ao** : *Et qant il est pres do poncel, si* ***hurte*** *si tost comme chevax li pot aler.*
Ez : *Et quant il vint prez du pont, il* ***heurte*** *le cheval des esperons et s'en va si tost comme il peut.*
(55-81)

g) **Ao** : *Et Hestors* ***hurte*** *aprés lui, si aconsiut lo vilain ançois que il fust en la maison.*
Ez : *Et Hector* ***chevauche*** *aprés. Si a attaint le villain ainçois qu'il feust en la maison.*
(60-155)

h) **Ao** : *Et cil s'an va tot lo troton tant que Hestors l'aproche. Et qant il est pres, si* ***hurte*** *des esperons, si l'esloigne grant piece. Ensi s'an vont longuement tant que il vienent aprochant do chastel. Et Et ce est li chastiaus que li nains avoit dit a l'escuier que il i menast Hestor, si l'apeloit an les Marés.*
Ez : *Si poursuist longuement l'escuier tant qu'il approuche d'un fort chasteau qui se nommoit les Marés.*
(60-305)

i) **Ao** : *Et messires Gauvains aparçoit que ce est li vallez qu'il chace, si* ***hurte*** *aprés des esperons et li crie.*
Ez : *Adonc monseigneur Gauvain apperçoit bien que c'est le varlet qu'il trache, si* ***commence a piquer*** *le cheval des esperons tout soudainement, et lui escrie en telle maniere.*
(62-126)

j) **Ao** : *Et tote la gent lo roi* ***hurtent*** *aprés.*
Ez : *Et toutes les gens du roy* ***huent*** *aprés.*
(62-274)

k) **Ao** : *Et Lanceloz s'eslaisse desus la chauciee, et Lyonniaus* ***hurte*** *aprés, si li dit.*
Ez : *Et Lancelot frape le cheval des esperons, si sault sur la chaussee, et Lyonnel* ***s'en va*** *aprez lui, si lui dist.*
(69-114)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *venir*, "venir" (rapport de métonymie, du particulier au général)
- Voir l'autre emploi de *hurter*, *hurter un cheval* (des esperons), "éperonner" (rapport de synonymie ; même lemme)
- *piquier3*, "éperonner"
  `PercefR2` (mil. XV^{e} [av. 1475], hain. [pic.]) – ∅ ; *PIKKĀRE ; rapport de synonymie
- *chevauchier*, "aller au cheval"
  `RolS2` (ca 1100 [2^{e} q. XII^{e}], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; CABALLICARE ; rapport de métonymie, du particulier au général
- *hüer*, "pousser des cris"
  `BenDucF` (ca 1174 [fin XII^{e}], ang./tour.) – ∅ ; HU- ; graphie proche
- Voir *aler*. Ici, *s'en aler*, "partir, quitter un lieu"
  `AlexisS2` (fin XI^{e} [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; rapport de métonymie, du particulier au général

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 1

Nombre de conservation(s) : 2

Nombre de remplacement(s) : 3

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 2

Nombre de remplacement(s) au sein de *lectio facilior* : 1

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 2

5 "cogner"
`WaceNicR` (ca 1150 [3^{e} q. XIII^{e}], norm. [agn.]) – ∅

a) **Ao** : *Et cil de Northumberlande lo fiert si qu'il li fait l'escu* ***hurter*** *a la temple.*
Ez : *Et celui de Nor[t]hombellande le fiert si duremment qu'il lui fait* ***heurter*** *l'escu a la temple.*
(22-32)

b) **Ao** : *Lors sont venu aval au pié del tertre, si s'antresloignent, si metent les glaives souz les aisseles et* ***hurtent*** *les escuz des codes, si s'entrevienent si tost com li cheval lor pueent corre et s'entrefierent sor les escuz si granz cox com il pueent greignor.*
Ez : *Lors sont descenduz et puis font courre leurs chevaux et s'entrefierent si durement...*
(23-14)

c) **Ao** : *Li chevaliers del chastel fiert l'autre sor l'escu de son pooir si que il lo li fait* ***hurter*** *a la temple.*
Ez : *Le chevalier du chasteau fiert l'autre tellement qu'il lui fait* ***heurter*** *l'escu a la temple.*
(23-31)

d) **Ao** : *Si li fait l'escu **hurter** au costé si durement que l'eschine li est ploiee contre l'arçon.*
Ez : ∅
(23-32)

e) **Ao** : *Et **hurte** l'escu do code et broiche contre monseignor Gauvain si tost com chevaus li pot aler. Et messires Gauvains lo voit venir, si voit que ce est li chevaliers que il avoit veü es prez seul, si s'adrece a lui. Et s'antrefierent des granz aleüres des chevaus sor les escuz si durement que il n'i a celui dont les ais ne fandent.*
Ez : *Si lui laisse courre. Et messire Gauvain s'adrece a lui et se entrefierent sus leurs escus si durement qu'il n'y a si fort escu qui ne fende.*
(62-32)

f) **Ao** : *Lors s'entresloignent et **hurtent** andui les escuz de coudes, si s'antrefierent de grant aleüre des chevaus si durement que tuit li glaive volent em pieces.*
Ez : *Lors se entre eslongnent eulx deux et **tient** chacun l'escu de costé, si se entrefierent es grans allures des chevaulx si durement que tous les glaives vollent en pieces.*
(66-12)

Lexème qui remplace : Voir *tenir1*. Ici, "avoir entre les mains"

`AlexisS2` (fin XI^e [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; rapport d'hyperonymie

Nombre de conservation(s) avec transposition : 1

Nombre de conservation(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 2

Nombre de remplacement(s) : 1

6 "entrer rudement en contact avec"

`BrutA` (ca 1155 [4^e q. XIII^e], norm./agn. [agn.]) – ∅

Ao : *Et qant il sont peçoié, si s'**antrehurtent** si durement des cors et des visages et des armes que tuit li oil lor estancelent.*
Ez : *Puis **heurtent l'un l'autre** si durement des corps et des heaumes que tous les yeulx leur estincellent.*
(55-139)

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

7 *hurter un cheval* (des esperons), "éperonner"

`PercB` (ca 1180 [2^e m. XIII^e], champ. mérid. [pic. sept.]) – `Ronc` (1899-1932, Paris)

a) **Ao** : *Il **hurte** lo cheval des esperons, si s'adrece a Claudas enz anz l'entree de la porte.*
Ez : *Si **heurte** le cheval des esperons et s'adresse a Claudas a l'entree de la porte.*
(13-39)

b) **Ao** : *Et Hectors **hurte** lo cheval des esperons et fiert lo chevalier do piz do cheval.*
Ez : *Et Hector **pique** le cheval des esperons et fiert le chevalier du piz du cheval.*
(60-30)

c) **Ao** : *Et li chevalier de la barbacane laissent corre as deus chevaliers qui estoient chaü, si les retienent a force. Et li uns d'aus* ***hurte*** *lo cheval ancontre celui qui a cheval estoit, sel fiert d'une lance si que il va a terre.*
Ez : *Aprés les chevaliers de la barbaquane laissent courre aux deux qui estoient cheus et les retiennent a force.*
(60-201)

d) **Ao** : *Lors* ***hurte*** *messires Gauvains lo cheval des esperons et va les granz galoz grant piece, tant que il s'an antre an un valet et vit desoz lui une mout belle lande.*
Ez : *Lors* ***fiert*** *le cheval des esperons et chevauche tant qu'il entre en ung vauchel dessoubz une moult belle lande.*
(62-132)

e) **Ao** : *Lors* ***hurte*** *messires Gauvains lo cheval des esperons.*
Ez : *Lors* ***heurte*** *le cheval des esperons.*
(62-173)

f) **Ao** : *Et li vallez qui o lui estoit venuz* ***hurte*** *lo cheval des esperons de si grant aleüre com il lo puet faire aler droit a aus.*
Ez : *Et le varlet qui avec lui estoit venu* ***heurte*** *le cheval des esperons et vient si grant alleure comme il peut plus.*
(65-19)

g) **Ao** : *Si prant an sa main lo glaive o li penons ere fermez, si lo met soz l'aisselle et* ***hurte*** *lo cheval des esperons contre lo chevalier do chastel.*
Ez : *Si prent en sa main le glaive ou le panonceau estoit fermé, si le met dessoubz l'aisselle et* ***heurte*** *le cheval des esperons encontre le chevalier du chasteau.*
(69-131)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *piquier3*, "éperonner" (rapport de synonymie)
- *ferir*, *ferir [un cheval] des esperons*, "piquer [un cheval] des éperons"
  `JoinvMo` (1309 [ca 1335], champ. mérid. [Nord-Est]) – `Corn 1694` (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [vx | empl. spé.] | `NICOLAS DE TROYES, le Grand Parangon` (1535) ; FERIRE ; rapport de synonymie

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 2

Nombre de conservation(s) : 4

8 v. pronom., "se cogner"
`MarieFabW` (ca 1180 [mil. XIII^{e}], norm./agn. [agn.]) – `CommC` (1489-1498 [déb. XVI^{e}], pic./Ouest mérid.)

Ao : *Et cil qui tost aloit* ***se hurte*** *el roi si durement qu'il lo reporte a terre tot estandu.*
Ez : *Et cellui qui tost alloit* ***heurte*** *a lui si durement qu'il le porte a terre tout estandu.*
(13-53)

Lexème qui remplace : Voir l'autre emploi de *hurter*, "entrer rudement en contact avec" (rapport de presque synonymie ; même lemme)

Nombre de conservation(s) : 1

9 v. pronom., “se précipiter”

`ChevVivM` (ca 1200, traits pic. [Nord-Est]) – `CiNDitB2` (ca 1320 [av. 1330], traits pic. mérid. et champ. [pic. mérid.])

a) **Ao** : *Et il* ***se hurte*** *a els de cors et de cheval il les porte a terre.*
Ez : ∅
(28-13)

b) **Ao** : *Si lo fiert si durement messires Gauvains do cors et de l’escu et do hiaume, et si durement* ***se hurte*** *a lui de tot lo cors, qu’il li est avis que li oil li soient de la teste volé.*
Ez : *Messire Gauvain le fiert si durement du corps et de l’escu qu’il lui est aviz que les yeulx lui issent de la teste.*
(59-120)

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

1 Sur les 42 contextes, 30 sont comparables. Parmi eux, il y a 18 cas de conservation, un cas de présence en Ez et onze cas de substitution. Il y a donc une majorité de cas de conservation. En effet, une partie des sens de *hurter* sont conservés en français moderne. Il s’agit du sens 1, “cogner”, même s’il connaît deux cas de remplacement, un par *ploiier* et un par l’hyperonyme *metre* ; du sens 3, “frapper (part. à une porte)” ; du sens 5, “cogner”, même s’il connaît une substitution par l’hyperonyme *tenir* ; du sens 6, “entrer rudement en contact avec”. Le sens 9, “se précipiter”, ne présente pas de contexte comparable.

2 Le sens attesté en 6 vaut pour une occurrence employée en Ez face à *antrehurtent*, en 6[651]. Ce sens sert également de remplacement à l’emploi pronominal du verbe dans le sens de “se cogner”, en 8. Les deux emplois comparables du sens 2 “entrer rudement en contact avec” sont conservés : le lexème est encore attesté dans la seconde moitié du XVI^e^ siècle, et disparaît probablement avec la disparition des romans de chevalerie.

3 Les sens 4 et 7 se caractérisent par leur proximité sémantique : ils signifient tous les deux “éperonner un cheval”, le premier en emploi intransitif, le second avec le complément *cheval*. C’est le premier sens qui semble être obsolescent. Ainsi, en 4 d) et 4 f), le verbe est conservé, mais l’objet *un/le cheval* est précisé dans l’incunable, c’est-à-dire que c’est l’emploi documenté en 4 qui est utilisé ici, montrant la difficulté de l’emploi intransitif et la perte du sens du verbe en emploi absolu. En réalité, le verbe, dans cet emploi, n’est pas du tout conservé. Il se fait également remplacer par *venir*, *chevaucher* et *s’en aler*, qui ont un rapport de continuité avec le fait de piquer le cheval des éperons. Le verbe se fait aussi remplacer deux fois par *piquier*, à chaque fois accompagné d’un complément d’objet, et une fois par la *lectio facilior huent*, “crier”, en 4 j), leçon probablement influencée par la présence du mot *aprés* et témoignant de la difficulté de compréhension des compositeurs de Ez de cet emploi.

4 L’emploi de *hurter* avec le complément *cheval* se conserve donc mieux : il l’est à quatre reprises. Avec les deux occurrences mentionnées ci-avant, il est présent six fois en Ez. Il se fait néanmoins remplacer une fois par *piquier* et une fois par *ferir*. Ces deux formes, *piquier* ou *ferir* un cheval, sont attestées dans la langue après la date de composition de Ao.

651. On consultera ici la notice sur *entrehurter*.

5 La date de dernière attestation du sens intransitif de *hurter*, “piquer un cheval des éperons”, se situe à la fin du XIII^e^ siècle, soit relativement tôt. L’obsolescence de l’emploi peut s’expliquer par la concurrence que lui fait l’emploi dans la locution explicite *hurter un cheval* — là où l’emploi de *hurter*, parfois même sans complément de *des esperons*, ne l’est pas du tout —, dans un contexte où d’autres emplois intransitifs, ceux documentés en 1 et 3, de sens différents, pourraient amener à une confusion sémantique. Cela fait sens si l’on considère la multiplication des genres textuels au XIV^e^ siècle, qui contiennent une plus grande diversité d’objets à *hurter*.

6 De même, à cause de son type d’emploi, le verbe tend à changer de sens, et, par métonymie, se met à désigner non plus l’action même d’“éperonner un cheval” mais celle qui suit, le fait de “chevaucher”, comme c’est le cas en 4 f) : « *Et qant il est pres do poncel, si hurte si tost comme chevax li pot aler.* » Ez propose d’ailleurs une légère reformulation du passage, en conservant le verbe — tout en lui adjoignant un complément — et en distinguant cette action de celle de la mise en mouvement qui lui succède : « *Et quant il vint prez du pont, il heurte le cheval des esperons et s’en va si tost comme il peut.* » Si un tel emploi peut être marqué par rapport à *chevaucher*, c’est probablement cette évolution sémantique, en désaccord avec la forme transitive comparable et de même sens, associée à la présence d’autres emplois intransitifs de sens différents, qui a probablement conduit à la disparition du mot.

Typologie : Disparition partielle ; c’est l’un des emplois du verbe qui est obsolescent
Facteurs supposés : L’emploi est un emploi intransitif qui est en concurrence synonymique avec un emploi transitif du même verbe au sein d’une locution figée, bien plus explicite ; le verbe connaît d’autres emplois intransitifs, qui ont pu causer des confusions, d’autant plus que les genres littéraires se multiplient, créant des situations variées ; l’emploi connaît une évolution sémantique et, par métonymie, se met à désigner l’action suivant celle qu’il désignait précédemment, déjà bien désignée par une série de verbes ; cette évolution sémantique est en désaccord avec la dimension sémantique générale du verbe et en opposition avec l’emploi de la locution figée.

∃ i2

FEW, IV, 423a : HĪC

Ao : 1 208 [69] ; Ez : 790 [45]

1 “désigne le lieu de l’action exprimée par le verbe, en ce lieu”
`SLégerL` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅

a) **Ao** : *Et fu la terre de toz sens si outreement destruite que onques n’**i** remest en forterece pierre sor autre, fors an la cité de Bohorges.*
Ez : *Et fut la terre destruite si que oncques ne demoura en forteresse pierre sur autre, mais forte estoit la cité de Bourges.*
(1-7)

b) **Ao** : *Et il voit que se il fuit au maistre chastel, ançois que il **i** soit venuz, l’avront il abatu deus foiz ou trois car il sont monté et il est a pié.*
Ez : *Et Banyn fuit a ung autre chastel mais ainçois que il **y** soit venu, ils l’ont abbatu deux ou .iii. fois.*
(2-17)

c) **Ao** : *Et vos, biax Peres, qui de vostre sanc me venistes rachater, ne perdez en moi l'esperit que vos* ***i*** *meïstes.*
Ez : *Et vous, beau Pere, qui de vostre sang nous venistes rachater, ne perdez en moy l'esperit que vous* ***y*** *meistes.*
(3-10)

d) **Ao** : *Et qant il fu dediez, si* ***i*** *fu li rois portez. Et lors* ***i*** *vint la reine, soi tierce de nonains.*
Ez : *Et quant il fut dedié, le roy* ***y*** *fut apporté. Et* ***la*** *vint la royne, elle troysiesme de nonnains.*
(3-47)

e) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(3-47)

f) **Ao** : *Ge voil, fait ele, que vos m'enseigniez comment ge porrai un leu si fermer par force de paroles et serrer dedanz ce que ge voudrai, que nus n'****i*** *puisse ne issir ne entrer, ne fors, ne anz.*
Ez : *Je vueil, fait elle, que vous me enseignez comment et en quelle maniere je pourroye ung lieu si bien fermer par fortes paroles et enserrer dedens ce que je vouldroye, que nul n'****y*** *peust entrer ne yssir hors.*
(6-21)

g) **Ao** : *Or si me doinez consoil comme mes sires que ge en ai a faire se ge l'****i*** *truis.*
Ez : *Si vous prie que me donnez conseil que j'en doy faire se je le treuve.*
(7-12)

h) **Ao** : *Et s'il a çaianz chevalier tant preu ne tant hardi qui voille mostrer qe ce traïsons soit, ge sui prelz que ge l'an desfande.*
Ez : *Et s'il* ***y*** *a ceans chevalier tant preux ne tant hardy qui vueille monstrer que ce soit traïson, je suis prest de l'en deffendre.*
(7-44)

i) **Ao** : *Il ot lo viaire enluminé de naturel color vermoille si par mesurez a raison que vilsement* ***i*** *avoit Dex assise la compaignie de la blanchor et de la brunor.*
Ez : *Il eut le viaire enluminé de naturelle couleur vermeille si a mesure et a raison que mesleement* ***lui*** *avoit Dieu assise la blanchure et la bruneur.*
(9-13)

j) **Ao** : *Et mout amanda li leus et crut tant que dedanz les set anz que la reine s'****i*** *fu randue,* ***i*** *ot bien trante nonains, totes gentis fames del païs.*
Ez : *Et tant amenda le lieu et creut que dedens sept ans aprés que la royne fut rendue, il* ***y*** *eut bien trente nonnains, toutes gentilles femmes du païs.*
(10-1)

k) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(10-2)

l) **Ao** : *Et de mon fil me reprant au cuer mout grant pitié que g'**i** perdié an tel maniere, car, s'il fust morz veiant mes iauz, plus tost l'eüsse oblié que ge n'avrai.*
Ez : *Et de mon filz me reprent aussi moult grande douleur pour ce que je **le** perdis en telle maniere car, s'il fust mort voyant mes yeulx, plus tost l'eusse oublié.*
(10-13)

m) **Ao** : *Si estoient sailli as armes et li chevalier et li borjois de la vile, dont il **i** avoit de mout riches et de mout aeisiez et si avoient de mout biax filz.*
Ez : *Et estoient sailliz aux armes les chevaliers du païs et les bourgois de la ville dont il **y** avoit assez qui avoient de beaux filz.*
(13-5)

n) **Ao** : *Et des lors en avant ne troveroiz ja home ci de toz cels qui **i** sont qui voist encontre vos de nule chose.*
Ez : *Et des ores en avant ne trouverez ja homme de tous ceulx qui **icy** sont qui soit contre vous en quelque chose.*
(13-33)

o) **Ao** : *Lors **i** est venuz li niés Pharien qui mout est liez de l'aventure.*
Ez : *Lors **y** est venu le nepveu Farien qui moult est joyeux de l'avanture.*
(13-54)

p) **Ao** : *Vos lor diroiz qu'il vaignent si priveement que ja n'**i** amaignent nule rien vivant ne mes els deus.*
Ez : *Vous leur direz qu'il viennent si priveement que ja n'**y** amainent autre vivant fors eulz deux.*
(14-20)

q) **Ao** : *Et cil qui la tor gardoit les laissa **dedanz** antrer sanz nul contant car il cuidoit qu'il haïssient autretant Pharien comme cil qui an la prison l'avoient mis.*
Ez : *Et cellui qui la gardoit les **y** laissa aller sans contredit car il cuidoit qu'ilz haïssent autant Farien come ceulz qui en prison l'avoient mis.*
(16-3)

r) **Ao** : *Et **i** fussient maint prodome mort et destruite se Dex ne fust avant et ge aprés.*
Ez : *Et **y** fussent mains preudommes mors et destruiz se Dieu et moy ne les eussions gardez.*
(17-7)

s) **Ao** : *Ele tenoit ordre et sillance et dedanz lo cloistre et dehors, que ja n'**i** parlast sanz lo congié de s'abeesse se n'estoit qant ele se compleignoit a Nostre Seignor.*
Ez : *Elle tenoit ordre et silence dedens le cloistre et dehors. Elle ne parloit point sans le congié de son abeesse, se ce n'estoit quant elle se complaignoit a Nostre Seigneur.*
(18-4)

t) **Ao** : *Et sachiez bien que tozjorz seoit li rois a son dois, ne ja n'**i** seïst chevaliers nus que d'une part fors seulement, celui qui tot avoit lo jor vaincu au bohorder.*
Ez : *Et tousjours seoit le roy a son dois, et ja ne s'**i** seoit chevalier que d'une part fors seulement, celui qui avoit vaincu l'assemblee.*
(19-14)

u) **Ao** : *Car Dex puet bien avoir mis en moi plus de bonté que ge ne sai, et bien est ancor puissanz qu'il* ***i*** *mete asez de san et de valor se ele* ***i*** *faut.*
Ez : *Car Dieu peut bien avoir mis en moy plus de bonté que je ne* ***y*** *sçay, et bien est encore puissant pour* ***y*** *mettre assez de sens et de valleur se elle* ***y*** *deffault.*
(20-72)

v) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(20-72)

w) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(20-72)

x) **Ao** : *Messires Gauvains ses niés* ***i*** *fu, qui ancores avoit lo vis bandé d'une plaie que Gasoains d'Estrangot li avoit faite.*
Ez : *Messire Gauvain* ***y*** *estoit, lequel avoit le visage bendé pour une playe que Gassenin d'Estrangot lui avoit faitte.*
(21-2)

y) **Ao** : *Car tant puet avoir d'amis cil qui ensin vos a navré qu'il n'a chevalier el monde, ne deus, ne trois, qui ce poïssent eschever.*
Ez : *Car tant peult avoir de amys celui qui vous a navré qu'il n'****y*** *a chevalier au monde, ne deux, ne trois, qui ce peussent achever.*
(21-16)

z) **Ao** : *Nel ferai pas, fait li chevaliers, anuit car n'****i*** *seriens pas de jorz.*
Ez : *Non feray, fait le chevalier, car nous n'****y*** *serions mie de jour.*
(22-8)

aa) **Ao** : *Et lors lo prant la damoisele au frain et li oste ele meesmes l'escu del col et* ***i*** *met celui as deus bandes.*
Ez : *Lors le prent la damoiselle au frain et lui oste l'escu de son col et* ***lui*** *met celui aux deux bendes.*
(23-43)

ab) **Ao** : *Et chascun matin tant com vos voudroiz ci estre, si* ***i*** *porroiz venir aprés la messe, o devant, o aprés disner.*
Ez : *Et chacun matin que vous vouldrez icy venir, faire* ***le*** *pourrez aprés que vous aurez ouy messe, ou devant.*
(26-5)

ac) **Ao** : *Et il li redist : Messire Gauvains, bele douce amie, o est il em prison ? Ge vos* ***i*** *manrai, fait ele.*
Ez : *Et il lui dit : Belle doulce amie, ou est messire Gauvain en prison ? Je vous* ***y*** *meneray, fait elle.*
(27-14)

ad) **Ao** : *Departons les, car li rois* ***i*** *a de ses meilleurs chevaliers.*
Ez : *Departons les, car le roy a les meilleurs chevaliers.*
(32-9)

ae) **Ao** : *En cele cité prist li chevaliers un escu vermoil et lo sien* ***i*** *laissa, car il ne voloit estre queneüz a l'asemblee.*
Ez : *En celle cité print le chevalier ung escu vermeil et le sien laissa, car il ne vouloit mie estre congneu a l'assemblee.*
(33-6)

af) **Ao** : *Et messire Gauvains* ***i*** *anvoie Lucan lo boteillier as deus rois savoir s'il lo voudront issi et il l'otroient.*
Ez : *Messire Gauvain* ***y*** *envoye Lucan le bouteillier pour savoir s'ilz le vouldroient et ceuly l'octroierent.*
(34-5)

ag) **Ao** : *Si cuida la dame gesir el borc aval, mais li chevaliers dist que por rien il n'****i*** *enterroit.*
Ez : *La dame y voulut aler pour gesir, mais le chevalier dit que pour riens il n'****y*** *entreroit.*
(35-5)

ah) **Ao** : *Ne ge ne li manrai, fait messires Gauvains, ne ge ne li envoierai se ele n'****i*** *va de son gré. Ainz* ***i*** *erai ge, fait ele, que vos vos combatoiz a lui.*
Ez : *Je ne la lui meneray ne envoieray, dit monseigneur Gauvain, se elle n'****y*** *va de son gré. Ainçois iray je, fait elle, que vous vous combatez a lui.*
(36-1)

ai) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(36-1)

aj) **Ao** : *Comment ? fait la pucele qui avoit esté em prison, avra il assemblee par tans ?*
Ez : *Comment ? fait la pucelle qui avoit esté en prison,* ***y*** *aura il assemblee ?*
(38-2)

ak) **Ao** : *Maistre, fait il, aler me covient en un mien affaire o vos ne poez mie venir, car trop loig seroit a vostre hués et si voil aler toz seus.*
Ez : *Maistre, aler me convient en ung mien affaire ou vous ne pouez venir, car loing seroit pour vous et si* ***y*** *vueil aler tout seul.*
(39-3)

al) **Ao** : *Et puis que il* ***i*** *fu venuz, n'orent cil a aus duree ainz les metent anz parmi la porte.*
Ez : *Et depuis qu'il* ***y*** *fut venu, ceulx du chasteau ne pencent contre eulx durer ains les mettent ens parmy la porte.*
(40-5)

am) **Ao** : *Ne plus n'en devise cist contes, fors tant que li compaignon lo roi Artu en orent lo plus bel et mout* ***i*** *perdi li Rois d'Outre les Marches, et il meesmes* ***i*** *fu mout durement navrez.*
Ez : *Les compaignons du roy en eurent le meilleur. Et moult* ***y*** *perdist le Roy de Oultre les Marches, car il* ***y*** *fut moult durement navré.*
(41-2)

an) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(41-2)

ao) **Ao** : *Et il li dit : Qui iestes vos ? Uns chevaliers, fait il, sui au roi Artu. Dont n'**i** passeroiz vos mie, fait li portiers, ne vos ne nus qui a Artu soit.*
Ez : *Et il demande : Qui estes vous ? Je suis chevalier de la maison du roy Artus. Donc ne **y** passerez vous mie, fait le portier.*
(42-3)

ap) **Ao** : *Si fait faire un grant feu et commande que li cinc **i** soient mis et li autre cinc soient pandu.*
Ez : *Il fait faire ung grant feu et commanda en leurs presences que les cinq **y** fussent mis et que les aultres cinq soient pendus.*
(43-16)

aq) **Ao** : *Et puis qu'il **i** sera entrez, il n'en istra devant que il l'avra tote conquise, et si te toldra Guenievre ta fame.*
Ez : *Et de l'eure qu'il **y** sera entré, il n'en partira tant qu'il l'ait toute conquise, et si te ostera Genievre ta femme.*
(45-8)

ar) **Ao** : *Si **i** avoit un marés granz et parfonz d'une part et d'autre.*
Ez : *Et **y** avoit marestz grans et parfons d'une part et d'autre.*
(47-2)

as) **Ao** : *La se par deffandié tant messires Gauvains que les genz lo roi Artus furent antree anz et neporqant si **i** perdirent il mout car la maisniee Galeholt pristrent mout de lor chevaliers.*
Ez : *Monseigneur Gauvain soustint tant que les gens du roy Artus furent entrez dedens et toutesfois moult **y** perdirent car les gens de Gallehaut prindrent plusieurs de leurs chevaliers.*
(48-26)

at) **Ao** : *Mais il fu nuiz quant il **i** vint, et il antra an la cort au plus celeement qu'il pot.*
Ez : *Mais il fut nuit quant il **y** vint, et entra en la salle au plus cellement qu'il peut.*
(49-1)

au) **Ao** : *Mais ençois que il **i** venist, fist savoir que il i eroit et qu'il i tanroit cort de plait.*
Ez : *Et ainçois qu'il **y** venist, il fit savoir par tout son royaume qu'il tiendroit court en icelle ville et la sejourneroit une espace de temps.*
(53-4)

av) **Ao** : *La valee estoit belle et granz et tote plaine d'erbe et de flors antremeslé, ne tant com ele duroit n'**i** avoit aubre que un sol, et ce estoit uns des plus biax pins do monde.*
Ez : *La valle[e] estoit grande et belle et de fleurs entremeslee. Et tant comme elle duroit n'avoit de tous arbres que ung seul, et c'estoit l'ung des plus beaux pins du monde.*
(54-10)

aw) **Ao** : *Si **i** cuidoit trover Segurades, si estoit mout liez et mout joianz.*
Ez : *Et cuida trouver Segurades, dont il estoit moult joieux.*
(55-37)

ax) **Ao** : *Sire, fait cil, si m'aïst Dex, ge n'**i** demant autre compaignie de vos.*
Ez : *Sire, fait il, se m'aist Dieu, je ne demande autre compaignie que la vostre.*
(56-8)

ay) **Ao** : *Et mout volentiers* ***i*** *feïst li rois et la reine tenir l'escu monseignor Gauvain.*
Ez : *Voulentiers eust fait le roy et la royne retenir l'escu de monseigneur Gauvain.*
(58-14)

az) **Ao** : *Si m'aïst Dex, fait ele, por ce ne vos* ***i*** *tanrai ge ja en prison, car vos iestes trop prodom.*
Ez : *Ainsi m'aist Dieu, fait elle, pour ceste chose ne vous tendray ja en ma prison, car vous estes trop preudomme.*
(59-60)

ba) **Ao** : *Haï ! fait la damoisele, com ge vos i savroie bien mener se vos m'****i*** *osiez conduire car ge i avroie mout a faire.*
Ez : *Haa ! sire, fait elle, comme je vous meneroie bien se vous me osiez conduire, car je laisseroie mon afaire.*
(60-9)

bb) **Ao** : *Comment ? fait messires Gauvains, ge cuidoie que an ceste forest n'aüst que un hermitage. Sire, fait il, si a trois.*
Ez : *Comment ? fait messire Gauvain, je cuidoie que en ceste forest n'eust que ung hermitage. Sire, dit il, il en* ***y*** *a trois.*
(62-5)

bc) **Ao** : *Mais se vos me volez croire, vos en venrez avoc moi a l'ermitage et vos* ***i*** *serez bien herbergiez annuit.*
Ez : *Et se vous me voullez croire, vous vendrez au jour d'uy avec moy en l'ermitage et* ***la*** *vous serez bien logié.*
(62-7)

bd) **Ao** : *Et la reine mande Lancelot que il* ***i*** *soit sanz nul essoigne.*
Ez : *Et la royne mande a Lancelot qu'il* ***y*** *soit sans faulte.*
(64-8)

be) **Ao** : *Et ele lo nos anvoia tot sol, si nos manda que nos an anvoieroit tant que bien tanroient lo leu a deus cenz chevaliers qui estoient alé a Arestel, que ge* ***i*** *avoie deus cenz anvoiez.*
Ez : *Et si nous manda que tant nous envoyeroit gent qui bien tendroient lieu aux .cc. chevaliers qui estoient allez a Arestueil, car j'en avoie huy matin envoié* ***a Arestueil*** *deux cens.*
(69-175)

bf) **Ao** : *Et de ce dist ma dame voir que, si m'aïst Dex, se li dui cent* ***i*** *fussient et il n'i fust, nos n'an venissiens ja nul jor a ce que nos an somes venu orandroit.*
Ez : *Et de ce elle dist bien voir car, si m'aist Dieu, que se les deux cens* ***y*** *feussent venus et il ne y eust esté, nous n'en feussons ja venus ou nous sommes.*
(69-175)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *là*, "en cet endroit où l'on n'est pas" (rapport de synonymie)
- Voir *il*, "(pro. personnel)" (rapport d'hyponymie)
- Voir *ici*, "(sens spatial) en cet endroit où l'on est" (rapport de synonymie)
- Voir *a3*, "(prép. marquant le lieu où l'on est)" (rapport de presque synonymie)

Nombre de remplacement(s) : 5

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 13

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 7

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes avec transposition : 1

Nombre de conservation(s) : 30

2 “à cela”

SLégerL (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅

a) **Ao** : *Et se li sires l'an velt croire et biens l'an vient, cil **i** a honor, qui li avra loé lo bon consoil.*
Ez : *Et se le sire le veult croire et bien lui en vient, cellui a honnour, qui lui a le bon conseil donné.*
(8-69)

b) **Ao** : *Au derreain ne li membroit an sa grant ire fors de ce dom il estoit iriez et si **i** parut bien puis an mainz affaires.*
Ez : *Car de riens ne lui remembroit en sa grant ire fors de ce dont il estoit airé ainsi que bien parust par mains affaires.*
(9-20)

c) **Ao** : *Si **i** pense mout longuement tant qu'il remenbre qu'il semble miauz que nul home lo roi de Benoyc.*
Ez : *Ssi **y** pense moult longuement tant qu'il lui est aviz qu'il ressemble au roy de Benoic.*
(9-63)

d) **Ao** : *Voire, fait Phariens, se vos me creantez que vos n'**i** feroiz chose sor mon pois. Ge ne ferai, fait Lyoniaus, nule chose dont ge puisse a droit estre blasmez.*
Ez : *Voire, fait Farien, se vous me voulez promettre que vous ne ferez chose a reprendre. Je ne feray, fait il, chose dont je puisse estre a droit blasmé.*
(11-39)

e) **Ao** : *Et nos vos jurrons tuit sor sainz que nos vos lairons saisi de lui mout volentiers et se nus vos **i** met chalonge, nos en serons encontre lui de noz pooirs.*
Ez : *Et vous jurerons tous sus sains que nous vous laisserons saisi de lui moult voulentiers et se aucun vous **y** met empeschement, nous serons contre lui a noz pouoirs.*
(13-196)

f) **Ao** : *En ceste maniere ont chargié Pharien d'anbedeus parz, si cuide que cil do païs **i** antendent autresi a leiauté com il faisoit mais nel font.*
Ez : *En ceste maniere ont chargié Farien de toutes les deux parties, et cuide Claudas que ceulz du païs entendent ainsi en loyauté comme il faisoit mais non font.*
(13-197)

g) **Ao** : *Car assez **i** a grant honor qant cil qui estoient assez plus haut home que il n'estoit li estoient venu merci crier, si lor pardona son mautalant par la proiere des autres pers.*
Ez : *Car assez eust honneur quant ceulx qui estoient plus haultz hommes que lui lui sont venuz crier mercy, si leur pardonne par la priere des autres.*
(16-9)

h) **Ao** : *Dame, fait il, ançois m'en iroie ge car mauvais remanoir* ***i*** *ai puis que ge vos anui tant.*
Ez : *Dame, fait il, je m'en iray car mauvais demourer* ***y*** *ay puis que je vous ennuye.*
(20-10)

i) **Ao** : *Mais les armes qu'il portent, et que nus qui chevaliers ne soit ne doit porter, ne lor furent pas donees sanz raison as chevaliers, ainz* ***i*** *a raison assez et mout grant senefience.*
Ez : *Mais les armes qu'ilz portent, et qu'il n'apartient porter a homme s'il n'est chevalier, ne furent pas pour neant donneez aux chevaliers, ains* ***y*** *a assez raisons et signifiances.*
(20-37)

j) **Ao** : *Ha ! fait li rois, mar* ***i*** *faites, car il noieroit ja.*
Ez : *Ha ! fait le roy, vous faictes mal : il se pourra noyer.*
(25-7)

k) **Ao** : *Et il panse q'en nule maniere il n'en garniroit lo roi car il* ***i*** *cuide toz seus metre consoil.*
Ez : *Et il se pense qu'il n'en avertiroit ja le roy car il cuide bien tout seul* ***y*** *mettre conseil.*
(28-10)

l) **Ao** : *Li chevaliers n'****i*** *tient plus de parole, ainz prant son escu par les enarmes et met la lance souz l'aisselle.*
Ez : *Le chevalier n'****en*** *tient plus parole, ains prent son escu et met sa lance soubz l'esselle.*
(46-34)

m) **Ao** : *Et ge cuit que nus ne set si bien conoistre prodome comme vos faites et bien* ***i*** *a pareü.*
Ez : *Et je cuide que nul ne sçait si bien congnoistre preudomme comme vous et bien* ***y*** *a paru.*
(51-182)

n) **Ao** : *Et vient a la reine et dit que nul consoil n'****i*** *puet trover.*
Ez : *Si vient a la royne et lui compte que nul conseil n'****y*** *peut trouver.*
(57-20)

o) **Ao** : *Et lors* ***i*** *avroies tu anor de ce que tu m'avroies conquis.*
Ez : *Et auroies honneur de ce que tu me auroies vaincu.*
(60-38)

p) **Ao** : *Et il s'****i*** *acorde bien.*
Ez : *Et il s'****i*** *accorde bien.*
(63-78)

Lexème qui remplace : Voir *en2*, "(exprime un propos)" (rapport de synonymie)

Nombre de lexème(s) absent(s) dans un passage variant : 1

Nombre de conservation(s) avec transposition : 1

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 6

Nombre de conservation(s) : 7

3 "à lui"

`PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – `Ao` (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.)

a) **Ao** : *Et Phariens **i** fiert de la hache grandisme cop si qu'il li tranche aval desouz la bocle.*
Ez : *Et Farien **le** fiert de la hache si grant coup qu'il le trenche aval dessoubz la bouche.*
(13-227)

b) **Ao** : *Sire, dist Lanceloz, comment lo savra ele ? Nos **i** anvoierons Lyonel, vostre cosin, et ge li savrai bien enchargier vostre message.*
Ez : *Beau sire, dit Lancelot, comment le pourra elle savoir ? Nous **lui** envoierons vostre cousin Lyonnel, fait Gallehaut, lequel fera moult bien le message.*
(61-1)

Lexème qui remplace : Voir *il*, "(pro. personnel)" (rapport de synonymie)

Nombre de remplacement(s) : 2

1 Sur les 76 contextes retenus pour analyse, on observe 38 cas de conservation, 20 cas d'absence, onze cas de substitution et sept cas de présence en Ez. Les cas d'absence s'expliquent parce que *i* est un pronom à valeur adverbiale qui peut ainsi être omis sans nuire au sens général des passages.

2 L'ensemble des cas de présence en Ez concerne le premier emploi distingué, qui permet la désignation d'un lieu. Pour quatre de ces emplois, il s'agit de l'introduction de *i* au sein du syntagme permettant de désigner l'existence d'un élément, employé avec le pronom impersonnel *il* et le verbe *a*, formant la locution *il y a*[652]. Ainsi, en 1 h), « *s'il a çaianz chevalier...* » donne « *s'il y a ceans chevalier...* ». Pour l'emploi 1, on peut également distinguer deux cas de remplacement par *là*, un cas de remplacement par *ici*, et un par l'emploi explicite de la localité définie, accompagnée de la préposition *a* marquant la destination.

3 Lorsqu'il est question d'une référence à l'un des membres du corps d'un personnage, les compositeurs de l'incunable préfèrent employer un pronom personnel, comme c'est le cas en 1 i), où Ao donne : « *... que vilsement i avoit Dex assise la compaignie de la blanchor et de la brunor.* » et Ez : « *... que mesleement lui avoit Dieu assise la blanchure et la bruneur* ». Quatre remplacements par un pronom personnel peuvent être relevés.

4 L'emploi 2 permet la référence non pas à un lieu, mais à un objet précédemment évoqué. Il connaît huit cas d'absence, soit autant que de conservation. Un de ces cas d'absence est présent en 2 a), où « *se li sires l'an velt croire et biens l'an vient, cil i a honor* » donne « *se le sire le veult croire et bien lui en vient, cellui a honnour* ». Dans ces contextes, l'emploi de *i* sert à renforcer le lien logique entre deux propositions. Le contexte permet déjà de comprendre qu'un lien existe : la redondance de l'information est évacuée dans l'incunable.

5 Le troisième emploi distingué permet la référence à une personne. Nous n'avons relevé que deux emplois de cet ordre, témoignant d'un usage probablement déjà marginal en ancien français[653], systématiquement remplacés par un pronom personnel. Les remplacements constatés peuvent être mis en parallèle avec ceux commentés pour l'emploi en 1, lorsqu'il est fait référence à un membre du corps d'un personnage.

652. La locution est attestée dans `VillehF` (av. 1209 [ca 1330], Venise) (source : DMF) ; l'ancienne forme *i a*, de même sens, est elle, attestée dès `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) (source : Mats).
653. L'emploi est peu documenté ; nous n'avons pas trouvé de date de dernière attestation d'emploi.

Synthèse : Le pronom adverbial *i* perd de ses emplois : les emplois référant à un être humain, que ce soit une référence à son entière entité ou à l'un de ses membres, se restreignent. Par ailleurs, un nouvel emploi semble se développer : l'emploi au sein du syntagme *il y a*, permettant l'expression de la présence d'un phénomène ou d'un objet. Son émergence permet probablement la distinction d'avec la simple mention de possession *il a*. Elle a peut-être pour conséquence le renforcement de la distinction faite entre la référence à un objet animé et celle à un objet inanimé, conduisant au désemploi du pronom adverbial au profit du pronom personnel dans les cas mentionnés *supra*.

Typologie : Disparition partielle ; certains emplois sont moins tolérés
Facteurs supposés : Évacuation des redondances : les contextes dans lesquels le lien logique entre deux propositions est clair ne connaissent plus le pronom ; développement d'un emploi du pronom adverbial, qui renforce la distinction entre emploi référant à un animé et emploi référant à un inanimé ; distinction marquée entre les deux types de référence.

∃ ice1

FEW, IV, 443a : HŎC

Ao : 3 ; Ez : 0

ice1, "ce"
`AlexisS2` (fin XI[e] [ca 1139], norm. [agn.]) – `VillonJ` (1461)

1 **Ao** : *Car por ce se gel disoie, ne voldroie ge pas ta mort, ne ja Dex veoir ne la me laist, ne ja se Deu plaist* ***ice*** *ne te loerai.*
Ez : *Et je ne le dy mie pour ce que je voulsisse veoir ta mort. Ja Dieu ne la me doint veoir !*
(16-87)

2 **Ao** : *Si ferai ge, fait ele, par un covant que vos me deïssiez comment vos avez non.* ***Ice****, fait il, ne puis ge faire.*
Ez : *Je le vueil bien, fait elle, par tel convenant que vous me direz vostre nom.* ***Ce*** *ne puis je faire, dit il.*
(48-37)

3 **Ao** : *As tu ores bien antandu qui li Leons est, et par coi il fu apelez Evages ? Maistre, fait il,* ***ice*** *ai ge mout bien antandu et mout bel lo m'avez mostré.*
Ez : *Maistre, j'ay bien entendu la signifiance du lyon, et moult bel le me avez monstré.*
(48-142)

Lexème qui remplace : Voir *ce1*, "ce" (rapport de synonymie ; même étymon)

Nombre de remplacement(s) : 1
Nombre de lexème(s) absent(s) dans un passage variant : 2

∃ icest

FEW, IV, 821a : ĬSTE

Ao : 4 ; Ez : 0

1 “art. démonstratif”

`AlexisS2` (fin XI^e [ca 1139], norm. [agn.]) – `1349`

a) **Ao** : *En **iceste** vie dura mout longuement.*
Ez : *En **telle** vie dura moult longuement.*
(18-6)

b) **Ao** : *Et en **iceste** maniere demora mout longuement, tant qe messires Kex li seneschax s'an prist garde.*
Ez : *En **ceste** maniere demoura moult longuement, tant que plusieurs de sa court s'en apperceurent, et par espicial Keu le seneschal s'en print garde.*
(53-4)

c) **Ao** : *Ne plus n'an puet traire Hestors por nule proiere que il li face, si la seust an **iceste** guise jusque a l'ostel. Et ele s'est couchiee an un lit.*
Ez : *Ne plus n'en peut traire Hector pour priere qu'il face. Si la laisse jusques a l'ostel. Et quant elle fut en sa chambre, elle se couche sur ung lit.*
(57-36)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *cest*, art. démonstratif, “ce...-ci” (rapport de synonymie ; même étymon)
- Voir *tel*, “semblable” (rapport d'hyponymie ; graphie proche)

Nombre de remplacement(s) : 2

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 1

2 “pro. démonstratif”

`RolS2` (ca 1100 [2^e q. XII^e], agn. ou norm. [agn.]) – `1353`

Ao : ***Icist** est Mires sanz Mecine qui ne met an plaies ne des armes ne des cors nule mecine ainz est toz seins et nez par son douz regart.*
Ez : ∅
(48-146)

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

1 Sur les quatre contextes, deux sont comparables ; tous deux relèvent de l'emploi déterminant. Le remplacement se fait une fois par le déterminant démonstratif *cest*, c'est-à-dire le déterminant dont dérive celui employé en Ao, mais non préfixé par *i-*, et une fois par le déterminant indéfini proche graphiquement, *tel*.

2 Le déterminant démonstratif *cest* connaît lui aussi un chute d'usage, puisqu'il est attesté 418 et 257 fois dans chacun des témoins[654]. En revanche, *tel* employé comme déterminant se maintient, avec 296 et 257 occurrences.

654. Cf. la fiche sur *cest*.

3 D'après les sources lexicographiques, *icest* n'est plus employé après le milieu du XIV^e^ siècle, que ce soit en emploi déterminant ou pronominal. D'une part, *cest* lui-même, dont il dérive, connaît une obsolescence ; d'autre part, son préfixe perd son sémantisme [655].

Typologie : Disparition totale
Facteurs supposés : Perte du sémantisme attribué au préfixe ; la forme non préfixée connaît elle-même une obsolescence.

∃ iqui

FEW, IV, 424b : HĪC

Ao : 8 ; Ez : 0

1 "ici"

`PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ [rég.] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [rég. | dict. bil.] | `Pass. Autun Biard F.` (1470-1471, bourg.) [656]

a) **Ao** : *Mais ces dames sont **iqui** elueces qui se mervoillent mout que nos avons tant fait.*
Ez : *Mais ces dames sont **cy** qui moult se merveillent que nous avons tant fait.*
(51-284)

b) **Ao** : *Et plus i estoit alez por ce que li reiaumes de Logres estoit plus pres d'**iqui** que des Estranges Illes qui estoit s'autre terre.*
Ez : *Et aussi elle estoit plus pres du royaume de Logres que des Estranges Isles.*
(52-4)

c) **Ao** : *Et qant il ont **iqui** un po esté, si voient venir un chevalier tot armé, lo hiaume en la teste, sor un destrier grant.*
Ez : *Et quant ilz eurent ung pou **illecques** esté, ilz voient venir ung chevalier tout armé, son heaume lacé, monté sur ung cheval grant.*
(54-14)

d) **Ao** : *Et qant il l'ot atorné, si li demanda por qoi il avoit **iqui** ces estaches mises et ces lances aportees.*
Ez : *Et quant il l'eust appareillié, il lui demanda pour quoy il avoit ses ataches drecees **illec** et ses lances apportees.*
(59-127)

e) **Ao** : *Et me saluez vostre pere, se vos par **iqui** en alez, et vostre mere que ge mout pris et Guinas vostre seignor.*
Ez : *Et me saluez vostre pere, se vous retournez par **sa maison**, et vostre bonne mere aussi, que je prise moult, et Guinas, vostre frere, lequel a prins si grant diligence de me servir.*
(60-98)

655. Cf. les autres mots dotés du préfixe *i-* qui sont aussi obsolescents : *itel*, *itant*, etc.
656. Dans `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]), l'entrée vaut pour *iky*, qui est marqué comme « pic. ». Hu ne recense pas le lexème pour le XVI^e^ siècle.

f) **Ao** : *si li dit la reine que antre Galehot et Lancelot veignent anquenuit a li par **iqui**, si li mostre par ou.*
Ez : *Et elle luy dist qu'il dist a leurs amis que ilz viennent ennuyt a eulx par **ce jardin**, et elle lui monstre le jardin.*
(68-126)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *ci*. Ici, *ci*, "ici"
  SLégerL (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ [arch. | litt.] ; HĪC ; rapport de synonymie ; même étymon
- *iluec*, "là"
  SLégerL (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ [rég.] | Corn 1694 (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [vx] | Mén 1694 (*Dictionnaire étymologique* [1694]) [vx] | Fur 1690 (*Dictionnaire universel* [1690]) [vx] | Cotgr 1611 (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | Nicot 1606 (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) ; ĬLLŌC ; rapport de synonymie
- Voir *maison*. Ici, "bâtiment destiné à servir d'habitation à l'humain"
  PassionA (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; rapport d'hyponymie
- *jardin*, "terrain clos plus ou moins étendu planté de végétaux"
  BrendanW (1er q. XIIe [2e m. XIIIe], agn.) – ∅ ; GARD ; rapport d'hyponymie

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de lexème(s) absent(s) dans un passage variant : 1

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 2

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes avec transposition : 2

2 "alors"
SermMaurpB (fin XIIe [mil. XIIIe], Orléans [poit.]) – Ao (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) [657]

a) **Ao** : *Mais puis avint que cele **iqui** desor toz autres lo devisa, ce fut la vaillanz reine Guenievre, dist que Dex ne li avoit pas doné piz a outraige de grant ne de gros ne d'espesseté qui i fust, car autresin estoit granz li cuers en son endroit, si covenist que il crevast par estovoir, s'il n'eüst tel estage o il se reposast a sa mesure.*
Ez : *Mais puis avint que celle **que** sur tous le devisa, ce fut la vaillant royne Genievre, dist que Dieu ne lui avoit pas donné poitrine a oultrage de la grandeur ne de la grosseur qu'il avoit car se aussi grant estoit le cueur en son endroit, il eust convenu qu'il eust crevé, s'il n'eust eu tel hostage ou il reposast a sa mesure.*
(9-26)

b) **Ao** : *Lors fiert un poign an l'autre et fait **iqui** si grant duel com ele puet greignor.*
Ez : *Lors commence son deul si grant que oncques mes femme n'en fit de pareil.*
(55-179)

Nombre de remplacement(s) au sein de *lectio facilior* : 1

Nombre de lexème(s) absent(s) dans un passage variant : 1

657. Le sens "alors" semble être rare et est peu attesté dans les dictionnaires. Il semble disparaître avant le moyen français.

1 Les huit contextes, présentant deux sens distincts, sont comparables. Parmi eux, deux sont des cas d'absence dans un contexte légèrement divergent, et six présentent des cas de remplacement. Pour le sens locatif, le remplacement se fait une fois par *ci*, deux fois par *iluec* et deux fois par des locutions adverbiales faisant appel à des désignations précises de lieu, *maison* et *jardin*. Cela montre la préférence des compositeurs de Ez pour les désignations précises. Pour le sens temporel, le seul exemple de remplacement, en 2 a), est probablement une *lectio facilior*, qui consiste à utiliser le pronom relatif *que* à la place de l'adverbe.

2 L'adverbe semble être une forme déjà rare et marquée en ancien français. Il pourrait en réalité s'agir d'une forme régionale[658]. Ce serait alors cette régionalité qui expliquerait l'obsolescence du mot, à une période où la régionalité, dans les imprimés, est peu à peu évincée. Les compositeurs de Ez l'évacuent complètement, en recourant à diverses stratégies : soit ils omettent la forme problématique, soit ils ont recours à des adverbes de sens équivalent, soit ils utilisent des locutions permettant de désigner des lieux précis, choisis d'après le contexte.

Typologie : Disparition totale
Facteurs supposés : Régionalité de l'adverbe qui conduit à son obsolescence dans le cadre d'une éviction générale des formes régionales ; présence d'adverbes de même sens non marqués diatopiquement et bien plus largement employés.

⊆ irieement

FEW, IV, 811a : ĪRA

Ao : 2 ; Ez : 0

irieement, "avec colère"
`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – `PercPrH` (déb. XIIIe [1530], Paris)

1 **Ao** : *Et cil rogist si que toz toz li vis li eschaufe et regarde la pucele mout* ***irieement*** *et dit a monseignor Gauvain...*
Ez : *Et le chevalier rougist et lui eschauffe le visage et regarde la pucelle moult* ***couroucé*** *et dist a messire Gauvain...*
(40-37)

2 **Ao** : *Messires Gauvains et li suem lor guenchissent* ***ireement*** *anmi les vis et les vont ferir, et cil aus si durement que lor lances volent am pieces et tels i ot qui s'antrabatent.*
Ez : *Messire Gauvain et les siens prennent couraige et les vont ferir si durement que leurs lances volent en pieces et plusieurs s'entre abbatirent.*
(48-22)

Lexème qui remplace : Voir *corrocier*. Ici, v. ppe empl. adj., "être en colère"
`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ [litt.] ; rapport de synonymie[659]

658. La forme est attestée dans diverses *scriptae* régionales, d'après le FEW : apik., afrcomt., achamp., abourg., etc.
659. Dès `Ac 1694` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1694]), le verbe ainsi que le substantif *courroux* sont marqués comme appartenant au « style soutenu ». Les avis des lexicographes divergent légèrement : `Fur 1690` (*Dictionnaire universel* [1690]) indique que « Ce mot vieillit. », mais `Rich 1680` (*Dictionnaire françois* [1680]) prétend que « Le mot de *courroucer* est vieux, et ne trouve bien sa place que dans le burlesque ou le figuré. »

Nombre de remplacement(s) : 1
Nombre de lexème(s) absent(s) dans un passage variant : 1

‡ irier

FEW, IV, 811b : ĪRA

Ao : 34 ; Ez : 1

irier, v. ppe empl. adj., “qui éprouve un sentiment vif de répugnance et de mécontentement”
RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – Corn 1694 (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [vx] | Cresp 1637 (*Le Thresor des trois langues…*. [1637]) [dict. bil.] | Cotgr 1611 (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | DU BARTAS, 2e Semaine, 2e Jour, Babylone (1584 [1611], Paris)

1 **Ao** : *Atant s'em parti, s'en fu Claudas mout* ***iriez*** *car an lui retenir se il poïst meïst tote sa paine car il n'avoit onques veü un chevalier si a son cuer de proesce et de leiauté.*
Ez : *Atant s'en partist Banyn, si en fut Claudas moult* ***couroucié*** *et mist toutes les paines qu'il peust pour le retenir, car il n'avoit oncques veu chevalier qui fust a son plaisir de plus grant prouesse et de loyauté qu'il estoit.*
(2-57)

2 **Ao** : *Mais qant il ne trova ne la reine ne les anfanz, si an fu mout* ***iriez*** *et neporqant do chastel se saisi.*
Ez : *Mais quant il ne trouva la royne ne les deux enfans, il fut moult* ***courroucé*** *et nompourtant il se sai[s]it du chastel.*
(4-26)

3 **Ao** : *S'il an fu* ***iriez****, ce ne fait pas a demander car il n'amoit nule rien tant comme la dame.*
Ez : *Il en fut moult* ***courroucié****, car il n'aymoit rien tant comme la dame.*
(7-6)

4 **Ao** : *Il ot [...] les iauz vairs et rianz et plains de joie tant com il estoit liez, mais qant il estoit* ***iriez****, a certes il en sanbloit charbon espris.*
Ez : *Il eut [...] les yeulx vers et rians et plains de joye tant comme il estoit en plaisir, mais quant il estoit* ***couroucé****, a certes ressembloient charbons esprins.*
(9-17)

5 **Ao** : *Au derreain ne li membroit an sa grant ire fors de ce dom il estoit* ***iriez****, et si i parut bien puis an mainz affaires.*
Ez : *Car de riens ne lui remembroit en sa grant ire fors de ce dont il estoit* ***aïré*** *ainsi que bien parust par mains affaires.*
(9-20)

6 **Ao** : *Et qant il voit son arc brisié, si est* ***iriez*** *trop durement et jure que mar li a cil son arc brisié. Si recuevre et fiert derechief parmi la teste.*
Ez : *Et quant il voit son arc brisé, il court vers lui et le fiert derechief parmy la teste.*
(9-90)

7 **Ao** : *Qant il li manbre de ce qu'il l'avoit brisié a son maistre ferir, lors est si* ***iriez*** *que par un poi qu'il n'anrage, et jure a soi meemes que, s'il lo puet trover, il li vandra mout chier.*
Ez : *Quant il lui souvient de ce qu'il l'avoit brisé sur son maistre, il en est moult* ***desplaisant****, et jure a soy mesmes que, s'il le peut trouver, il lui vendra moult chier.*
(9-95)

8 **Ao** : *Et qant il voit ce, si s'an part de devant li mout* ***iriez*** *et menace mout celui qui si l'a vers lui correciee.*
Ez : *Et quant il voit ce, il s'en part de devant elle tout* ***aïré*** *et menace moult cellui qui vers elle l'a mis en maltallent.*
(9-105)

9 **Ao** : *Et lors s'en torne* ***toz iriez*** *qu'il ne puet un seul mot de la boiche dire.*
Ez : *Et lors se tourne* ***tant couroucé et tant mary*** *que plus ne pouoit estre.*
(9-112)

10 **Ao** : *Et cil fu chauz et* ***iriez****, si respont : Damoisele, et ge bevrai, fait il, mais autres lo paiera.*
Ez : *Et lui comme chault et* ***courroucé*** *respondit : Damoiselle, je bevray, mais autre le paiera.*
(11-51)

11 **Ao** : *Et Phariens et ses niés, qui tant sont* ***irié*** *com il plus puent, se sont an la tor remis arrieres.*
Ez : *Et Farien et son nepveu, qui tant estoient* ***courroucez*** *que plus ne pouoient estre, se sont mis arriere en la tour.*
(13-6)

12 **Ao** : *Et qant li niés Phariens qui mout estoit hardiz et preuz l'i vit issi lor genz maumetre et domagier, si fu mout* ***iriez*** *a son cuer.*
Ez : *Et quant le nepveu Farien qui estoit moult hardy le vit ainsi leur gent mal mettre, il fut moult* ***courroucé*** *en son cueur.*
(13-39)

13 **Ao** : *Si en font grant joie juesne et veillart, et les en mainent en la tor a grant honor. Et mout sont* ***irié*** *et an blasment trop Pharien de ce qu'il n'avoit Claudas colpee la teste, o soffrist que autres l'oceïst. Et il dit que ce sachent il que ce fust trop granz domages car a merveilles est preuzdom. Et sachiez, fait il, qu'il ne tenoit pas les deus anfanz por aus faire mal. Ensi lo blasment de tex i a et ses niés plus que tuit li autre, car nus ne haoit tant Claudas com il faisoit. Et si en est tant iriez de ce qu'il ne l'ont ocis que par un po qu'il n'ist del san. d'autre part est Claudas en son palais, et racommence lo grant duel de son fil qu'il voit mort ançois que li hauberz li soit hors do dos ostez.*
Ez : *Chacun en fait grant joye, et jennes et vieulx, et les mainent a la tour a grant honneur. d'autre part est Claudas en son pallaiz et recommence le deul de son filz ainçoiz que le haubert lui soit osté du dos.*
(13-75)

14 **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(13-75)

15 **Ao** : *Il fu forz et* ***iriez****, et l'anpaint bien de grant vertu, sel porte a terre tot enferré.*
Ez : *Il fut fort* ***eschaufffé*** *[...], si le prent par si grant vertu qu'il le porte a terre.*
(13-224)

16 **Ao** : *Phariens ne li respont pas a rien qu'il li die ançois li cort sus* ***iriez et chauz****.*
Ez : *Farien ne lui respont mot ainçois lui court sus* ***moult fort courroucé*** *.*
(13-226)

17 **Ao** : *Ensin parole Phariens com hom* ***iriez****.*
Ez : *Ainsi parle Farien comme ung home* ***courroucé****.*
(13-235)

18 **Ao** : *Et Phariens est mout mains* ***iriez*** *vers lui qu'il ne li a mostré a la meslee.*
Ez : *Farien est mains* ***courroucé*** *vers Lambegues qu'il ne lui a monstré a la meslee.*
(13-252)

19 **Ao** : *Et danz Claudas a bien sanblant d'ome qui forment soit* ***iriez****, si dit a Pharien...*
Ez : *Et Claudas a bien semblant de homme* ***couroucé*** *et dist a Farien...*
(16-26)

20 **Ao** : *Mais plus assez fu liez Bohorz de la venue Lambegue son maistre que Lyoniax ne fu de la venue Pharien, car mout estoit* ***iriez*** *vers lui de ce que il avoit demoré tant.*
Ez : *Mais plus fut joyeux Boort de la venue de Lambegue son maistre que Lyonnel ne fut de la venue de Farien, car il estoit* ***courroucé*** *vers lui de ce qu'il avoit tant demouré.*
(17-3)

21 **Ao** : *Et de tant com il en avoit dit en fu Phariens mout* ***iriez*** *et esbaubiz. Mais neporqant cortoisement en respondié plus qu'il n'avoit el cuer escrit.*
Ez : *De ces paroles fut Farien moult* ***courroucé****. Et neantmoins il respondit courtoisement.*
(17-5)

22 **Ao** : *Et lors venoit a li uns hom que ele ne conoissoit pas, si l'an ramenoit parmi la main grant aleüre a l'abaïe mout* ***iriee*** *et mout angoisseuse de ce que ele n'avoit queneüz les trois anfanz.*
Ez : *Puis venoit a elle ung homme qu'elle ne congnoissoit mie, qui la remenoit par la main en son abbaïje moult* ***courroucie[e]*** *de ce qu'elle n'avoit au vray congneu les troys enfans.*
(18-10)

23 **Ao** : *Qant Jhesus Criz, Nostres Sires, Nostres Sauverres, fu montez el ciel aprés la Pasque au jor de l'Acension, si deciple remestrent* ***irié et desconforté*** *conme cil qui avoient lor pastor perdu.*
Ez : *Quant Nostre Seigneur fut monté au ciel apres la Pasque au jour de l'Ascencion, les disciples demourerent* ***dollens et courroucez*** *comme s'ilz eussent perdu leur maistre et pasteur.*
(19-4)

24 **Ao** : *Certes, fait li rois, vos n'eüssiez mie de tort, car onques mais home ne vi dont il fust par sanblant si granz domages comme de cestui, car il a enprise une chose dont nus ne porroit a chief venir. Ha sire, fait li vallez, por Deu merci, mout est ores miauz que ge muire que uns des prisiez chevaliers de vostre ostel, car ge ne puis encores pas grantment valoir. Et li rois enbrunche la teste, si en est si* ***iriez*** *que les lermes l'an sont as iauz venues. Tant sont corrues les paroles par tot laianz que la reine lo sot.*
Ez : *Certes, fait le roy, vous n'eussiez pas eu tort, car oncques mais homme ne vist dont il feust par semblant si grant dommage comme de cestui. Lors sont tant sont tant courrues les parolles que la royne le sçait.*
(21-68)

25 **Ao** : *Ce poise moi, fait il, damoisele, que plus n'en i vient car totevoies eüsse mains affaire qant de plus fusse delivres. Et ce savez vos bien s'il me font droit, si lo me dites. Oïl, fait ele, ce sachiez, car la bataille ne doit durer puis qu'il est nuiz. Mais lo matin la ravroiz autresin com or l'avez. Et se ne fust por ce que chevaliers ne se doit ci delaier qui por bataille i vaigne, il n'i eüst cop feru anuit car trop estoit tart. Et ce de devez vos voloir car vos vos iestes assez las. Las ? fait il, damoisele, ce veïssiez vos par tans s'il fust jorz. Lors est mout* ***iriez*** *et honteus car il crient qu'ele ne li ait veü faire aucun mauvais contenement. Venez an, fait ele, avoc moi. Damoisele, fait il, en quel leu ? La ou ge vos herbergerai, fait ele, mout bien.*

Ez : *Ce poise moy fait il que plus n'y en vient, car j'eusse demain mains affaire quant de plus me fusse ennuyt delivre, et vous savez bien s'ilz me font droit. Ouy, fait elle, sans faille. Or vous en venez, sire chevalier, avec moy, la ou je vous herbregeray moult bien.*

(23-15)

26 **Ao** : *Com il vit lo roi qui ot son escu pris et s'espee traite, si saut sus mout* ***iriez*** *et trait son escu avant et sache l'espee.*

Ez : *Quant il vit le roy qui eut prins son escu et traicte son espee, il sault sus moult* ***courroucé*** *et met son escu devant soy et tire son espee.*

(33-24)

27 **Ao** : *Qant ce voit messires Gauvains, si est mout* ***iriez****.*

Ez : *Quant monseigneur Gauvain les voit, il en est moult* ***courroucé****.*

(38-28)

28 **Ao** : *Et li chevaliers cui li escuz estoit en est mout* ***iriez****, si li dit...*

Ez : *Et le chevalier a qui l'escu estoit en est fort* ***couroucé****. Si dist...*

(42-11)

29 **Ao** : *Li chevaliers que Daguenez ot pris lo hasta mout et li cort sus* ***mout iriez****, et cil lo guerpist par tot la place que il voit bien que il n'avroit duree a lui.*

Ez : *Le chevalier que Daguenet avoit prins le hasta moult et lui courut sus* ***vigoreusement*** *tant qu'il lui fait guerpir la place. Il voit bien qu'il ne pourroit a lui durer.*

(46-32)

30 **Ao** : *Et li chevaliers saut am piez, si sache l'espee,* ***iriez*** *de son cheval qui morz est, et trait son escu avant.*

Ez : *Le chevalier sault sur piez,* ***courroucé*** *de son cheval qui est mort, et tire l'espee et met son escu devant lui.*

(46-37)

31 **Ao** : *Et parla a lui an sanblant de fame* ***iriee****.*

Ez : *Et fist semblant que moult fut* ***aïree****.*

(51-13)

32 **Ao** : *Et li rois et la reine font de li grant joie come gent* ***iriee****, et l'an moignent veoir monseignor Gauvain que ele dessirroit mout a veoir Mais ele lo trova de plus bel senblant que l'an ne li ot conté, s'an fu mout liee*

Ez : *Et la royne lui fist grant joye. Elle trouva messire Gauvain de plus belle chiere que l'en ne lui avoit compté, si en fut moult lyee.*

(51-62)

33 **Ao** : *Et la reine esgarde, si voit lo chevalier que Galehoz en moine, si est tant* ***anragiee*** *que ele ne puet un mot dire de sa boiche.*
Ez : *Et elle regarde et voit que c'est le chevalier noir que Gallehaut emmaine, si en est tant* ***iree*** *qu'elle ne peut dire mot.*
(51-146)

34 **Ao** : *Et Hestors prant congié de la damoiselle. Et cele qui est mout* ***iriee*** *et mout liee lo commande a Deu,* ***iriee*** *de ce que il s'en vet et liee de la annel que Hestors an porte, car la pierre a tel force que se fenme lo done a home, des lo jor qe ele li avra doné, croistra et enforcera tozjorz l'amor tant come il lo portera, por ce que il li ait avant s'amor donee, et ses peres l'avoit porté maint jor et il avoit trop la soe fame amee.*
Ez : *Et Hector print congié de la damoiselle et l'a commandé a dieu. Hector emporte l'aneau duquel la pierre est de telle force que se femme la donne a homme, des le jour qu'elle lui aura donné, croistra l'amour de eulx deux tant comme l'omme la portera.*
(60-277)

35 **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(60-277)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *corrocier*, "se mettre en colère" (rapport de synonymie)
- *äirier*, v. ppe empl. adj., "irrité, en colère"

  `OgDanB` (1er t. XIIIe [1re m. XIVe], pic. [traits du Nord-Est]) – `Cresp 1637` (*Le Thresor des trois langues…*. [1637]) [dict. bil.] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `BaMimes` (1576) ; *ADIRARE ; rapport de synonymie ; étymon de la même famille
- *desplaire*, part. prés. empl. adj., "mécontent"

  `CHART., L. Dames` (1416, Bayeux) – `Ac 1718` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1718]) [vx] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `St FRANÇOIS DE SALES, Lettres, 112` (déb. XVIIe, Annecy) ; PLACĒRE [660]
- *eschaufer*, "exciter"

  `YvainHu` (ca 1177 [1er t. XIVe], champ. mérid. [pic.]) – ∅ ; EXCALEFACERE [661]

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 2

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes avec transposition : 1

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

Nombre de remplacement(s) : 21

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 8

660. Le lexème, marqué comme « vieux » dès `Ac 1694` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1694]), n'est plus recensé dans `Ac 1740` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1740]).
661. Les premières occurrences du participe passé apparaissent au sein du syntagme *d'ire escaufé*.

Analyses des exemples

1 Sur les 35 contextes, huit ne sont pas comparables, du fait des raccourcissements de Ez. Sur les contextes restants, on relève 25 cas de remplacement, un cas de variante et un cas où Ez présente le lexème face à un autre.

2 La majorité des remplacements se fait par l'emploi participial de *corrocier* : c'est le cas de 17 d'entre eux. On peut ajouter à ceux-là le cas en 23, qui voit le binôme « *irié et desconforté* » remplacé par « *dollens et courroucez* », exprimant l'association de la tristesse et de la colère par d'autres mots. Cette association est aussi présente en 9 en Ez, qui remplace « *toz iriez* » par « *tant couroucé et tant mary* ». Lorsque le participe est associé à un adjectif permettant d'intensifier le niveau de colère ressenti en Ao, la stratégie en Ez est d'utiliser des adverbes intensifs, comme en 16, où « *iriez et chauz* » est remplacé par « *moult fort courroucé* ».

3 *aïré* remplace *irié* à trois reprises dans l'incunable. Les trois contextes se caractérisent par une mise en évidence de l'aspect extérieur de la colère. Ainsi, en 5, ce qui précède est la description physique du personnage en colère : « *et estoit aviz que l'alainne qui de sa bouche yssoit estoit toute vermeille, et lors parloit si fierement que ce sembloit estre une buysine, et ce qu'il tenoit aux mains et aux dens, tout despechoit* ». Les contextes 8 et 31 marquent bien l'existence de cette apparence de colère : « *mais nonpourtant d'estre couroucee fait le semblant* » et « *Et fist semblant que moult fut aïree* ».

4 Deux autres lexèmes sont employés en Ez. En 7, *desplaisant*, et en 15, *eschauffé*. Le remplacement du premier segment témoigne d'une innovation, car l'adjectif n'est pas présent dans la langue avant le premier quart du XV^e^ siècle. Le remplacement du second segment de « *fu forz et iriez* » par « *fut fort eschauffé* », impliquant une réinterprétation d'une forme adjectivale par une forme adverbiale, témoigne peut-être d'une leçon difficile dans le modèle de Ez et donc de la proposition d'une leçon originale.

5 Le contexte 33 présente la seule occurrence du mot dans l'incunable : la leçon de *iree* en Ez fait face à *anragiee*. Il est probable ici que, en Ao comme en Ez, il y ait une volonté marquée d'utiliser un mot à valeur emphatique. En Ez, l'emploi de *iree*, rare car obsolescent, a pu jouer ce rôle.

⟶ Plusieurs lexèmes servent de remplacement pour *irier*, qui est presque entièrement absent de l'incunable. C'est majoritairement *corrocier* qui est utilisé dans ce cadre en Ez.

Analyses internes

1 *äirier* n'est employé qu'une seule fois en Ao, et pas au participe passé, alors qu'il l'est à quatre reprises en Ez. Le plus grand succès, tout relatif, de la forme dans l'incunable peut s'expliquer par son relief phonétique plus fort. *desplaisant* connaît quatre occurrences en Ez, et aucune en Ao, puisque le lexème apparaît au XV^e^ siècle. *eschaufé*, lui, connaît une stabilité d'occurrences, trois et quatre.

2 *corrocier* employé en participe passé connaît une extension d'emplois, passant de 38 occurrences en Ao à 73 en Ez. Les usages de *corrocier* en Ao semblent pouvoir se distinguer de ceux de *irier*. Tout d'abord, *irier* n'est employé qu'à la forme du participe passé à valeur adjectivale, et uniquement comme attribut du sujet, par exemple en 7 : « *lors est si iriez...* », ou en apposition comme en 1 : « *s'en fu Claudas mout iriez* ». *corrocier*, lui, tolère un plus grand nombre de constructions. Il peut être employé de manière active, et peut aussi être employé comme attribut d'un complément, par exemple : « *Ha, dame, dites moi que vos avez et se nus vos a correciee, nel me celez mie !* » (020-9)

3 Par ailleurs, il est souvent employé lorsqu'il est question de la perception de l'aspect fâché d'un personnage. Il apparaît dans des contextes où il est explicitement question de l'apparence de colère que prend un personnage : « *et totevoie estoit Phariens en grant paor de son seignor qu'il voit si correcié* »

(011-34). Dans ce contexte, Pharien perçoit explicitement la colère de son seigneur à travers ce qu'il en voit. Il est aussi présent à six reprises au sein de l'expression *semblant de estre correcié*. Cependant, comme on l'a vu *supra*, *iriez* peut également apparaître dans ces éléments de comparaison et dans des contextes de manifestation physique de la colère. Les *semblans* de colère impliqués par les deux verbes peuvent en fait être distingués. *corrocier* est relatif à l'aspect physique d'un personnage, à sa manière d'être, comme par exemple :« *Lors fait sanblant d'estre correciez mout durement et que il s'an voille aler.* » (011-25) Ici, la colère du personnage est mise en évidence par le fait qu'il veut sortir du lieu où il se trouve. En revanche, *irié* est utilisé en corrélation avec *semblant* lorsqu'il est question d'un discours du personnage, comme en 31 : « *Et parla a lui an sanblant de fame iriee.* » Cette distinction n'est cependant pas systématique, et ne peut être élevée qu'au rang de la tendance.

⟶ L'emploi sur lequel a porté notre attention est celui de *corrocier*, afin de dégager des différences d'emplois entre son usage et celui de *irier*. C'est un verbe qui a de plus grandes possibilités de construction, face à ceux très restreints du participe passé, et qui est utilisé dans des contextes marqués par l'aspect visuel. Cette visualité plus grande du verbe, qui reste relative, pourrait suggérer un usage emphatique.

Comparaisons externes

1 Le fait que le verbe *corrocier*, porteur d'un sens proche de *irier*, connaisse un plus grand nombre de constructions possibles et soit d'un usage plus marqué a pu jouer contre *irier*.

2 Une autre hypothèse plausible ayant poussé au désemploi de *irié* est que sa forme soit trop faible. Cette faiblesse a déjà été notée lorsque nous avons mentionné les remplacements faits par *aïrié*. Par ailleurs, si les sources lexicographiques recensent le lexème jusqu'au XVI^e^ siècle, il semble aussi subir un affaiblissement sémantique. Ainsi, dans Hu, la définition est seulement "irrité". Cet affaiblissement peut être mis en relation avec les emplois pris par *corrocier*.

3 De manière liée, il faut noter l'insertion dans la langue du néologisme *irrité*, "en colère", d'après le latin IRRITARE, attesté à partir de `Bersuire` (1354-1358 [ca 1365], poit. [Paris]) [662]. Ce mot est à la fois doté d'un sémantisme proche de notre mot obsolescent, d'une forme plus marquée, et, en tant que latinisme, d'un prestige plus haut.

⟶ L'obsolescence de *irié* peut être due à sa concurrence avec le verbe *corrocié*, mieux implanté dans la langue, du fait de son usage marqué et de ses nombreux emplois possibles. Cette faiblesse a probablement été renforcée par l'existence d'un autre lexème de forme et de sens proche, mais plus marqué formellement, *aïrié*, et par l'insertion dans la langue d'un autre lexème latinisant pouvant prendre ses emplois, *irrité*.

Synthèse : Bien qu'il reste documenté jusqu'au XVII^e^ siècle, *irié* disparaît presque entièrement de notre incunable. Il est majoritairement remplacé par un lexème caractérisé par ses plus grandes possiblités d'emplois et qui, en synchronie en Ao, paraît être un emploi marqué. L'existence dans la langue d'un autre lexème synonyme de forme proche plus marqué formellement et l'insertion d'un autre, doté en plus de prestige, par son origine latine, expliquent probablement l'obsolescence progressive du mot.

662. Cf. FEW, IV, 816b.

Typologie : Disparition presque totale ; une occurrence est conservée dans l'incunable
Facteurs supposés : Existence dans la langue d'un lexème synonyme mieux implanté dans le réseau lexical car ayant plus de possiblités de construction ; faiblesse phonétique ; existence dans la langue d'un lexème synonyme de forme proche plus marqué formellement ; apparition d'un autre lexème synonyme doté de prestige et plus marqué formellement.

‡ isnel

FEW, XVII, 159b : *SNEL

Ao : 11 ; Ez : 2

isnel, "rapide"

`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – `Mén 1694` (*Dictionnaire étymologique* [1694]) [vx] | `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) [vx] | `DuBellayDefence` (1549, Paris) [vx] | `MolinetChronD` (4e q. XVe [déb. XVIe], flandr.) [663]

1 **Ao** : *Or me dites, fait li anfes, s'aviez cheval fort et* ***isnel****, porriez vos i ja mais a tans venir ?*
Ez : *Or me dictes, fait l'enfant, se vous avez cheval fort et* ***isnel****, y pourriez vous encore assez [a] heure venir ?*
(9-56)

2 **Ao** : *Si sanble bien a mervoilles prodome la ou il siet desus lo grant destrier fort et* ***isnel****.*
Ez : *Et semble a merveilles preudomme la ou il siet sur son grant destrier.*
(13-106)

3 **Ao** : *La ou Claudas depart la presse et chace ses genz arrieres, et il estoit vestuz d'un cort auberjon a dure maille et espesse, un chapiau de fer desus sa teste, s'espee ceinte sor un cheval fort et* ***isnel****, si furent chevalier de laianz issu a grant planté.*
Ez : *Ainsi que Claudas departoit la presse et chassoit ses gens arriere, yssirent de dedens chevaliers a grant planté.*
(16-43)

4 **Ao** : *Qant Lanbegues lo voit venir, si est tant liez que onques mais ausi liez ne fu. Il vint mout tost car de loig fu meüz et li chevax fu* ***isniax*** *et volenteïs et de grant force. Et li rois ne cort pas encontre ançois l'atant l'espee traite.*
Ez : *Quant Lambegue le vit venir, il fut tant joyeux que plus ne peut, et point le cheval des esperons. Et le roy l'attent l'espee traicte.*
(16-50)

663. `Mén 1694` (*Dictionnaire étymologique* [1694]) indique au début de sa définition : « C'est un vieux mot inusité, qui signifie *agile*, *dispos.* » Le mot est ressenti comme vieux dès le début du XVIIe siècle. Dès `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]), on trouve la précision : « Le mot n'est tant vsité à present qu'il estoit par les anciens François, comme il se voit és anciens Romans. Nos Poëtes François en vsent encores communéement. » La dernière précision permet d'affiner la position : l'adjectif semble appartenir ici au registre littéraire. Cet usage spécialisé est préconisé par J. Du Bellay dans sa *Deffence et illustration de la langue françoyse* en 1549 (éd. Genève, Droz, 2007, p. 148) : « Pour ce faire te faudroit voir tous ces vieux Romans, et Poëtes Françoys, où tu trouverras un *Ajourner*, pour *faire Jour* (que les Praticiens se sont fait propre), *Anuyter* pour *faire Nuyt*, *Assener*, pour *frapper*, où on visoit, et proprement d'un coup de Main, *Isnel* pour *Leger*, et mil'autres bons motz, que nous avons perduz par notre negligence. » La citation permet de noter que, dès le milieu du XVIe, le lexème est en fait obsolescent, ce qui justifie la proposition d'une date de dernière attestation antérieure.

5 **Ao** : *Mais ne s'an vont pas entre Pharien et son neveu trop laidement, car menu et sovant trestornent as plus* ***isniaus*** *si i font de biax cox li uns por l'autre.*
Ez : *Mais ilz ne s'en vont pas trop laidement, car souvent retournent vers leurs* ***ennemys*** *et font de beaux coups l'un pour l'autre.*
(16-58)

6 **Ao** : *Car tex puet estre cortois et sages et debonaires et leiaus et preuz et larges et hardiz — et tot ce sont les vertuz del cuer — qui ne puet pas estre granz ne corsuz ne* ***isniaus*** *ne biaus ne plaisanz.*
Ez : *Car tel est courtois, sage, debonnaire, loyal, piteux, large et hardy — ce sont les vertus du cueur — qui toutesfois ne peut pas estre coursu, fort,* ***legier****, beau ne plaisant.*
(20-26)

7 **Ao** : *Avecques tot ce li ot la dame appareillié cheval grant et fort et* ***isnel****, et bien esprové de vistece et de hardement, et fu toz blans autresin comme nois negiee.*
Ez : *Et ung cheval grant et fort et bien esprouvé, et estoit tout blanc.*
(20-87)

8 **Ao** : *Si fu biax a mervoille et bien tailliez et sist desor un chaceor fort et* ***isnel*** *qui tost lo porte*
Ez : ∅
(21-20)

9 **Ao** : *Quant il furent pres de la Dolereuse Garde, si se metent el covert do tertre et chevauchent belement qu'il ne fussient aparceü, ne ja cil de l'ost ne s'en preïssent garde tant que il se fussient en els feru. Quant il furent si pres qu'il n'i ot que de l'esperoner, si descendent et restrainent lor chevaux. Puis remontent et s'en vienent por ferrir en l'ost. Mais li chevaliers les siust de pres. Si ot cheval fort et* ***isnel*** *et tint un glaive a hante grosse et corte et a fer tranchant. Et il ot cuer asez car il baoit a desconfire cels qu'il sivoit qui estoient encore cent et cinquante. Et il lor laisse corre, si les escrie mout durement.*
Ez : *Quant ilz furent pres de la Douloureuse Garde, ilz se mettent contremont le tertre. Lors leur laisse courre le Blanc Chevalier tant comme le cheval peut aler.*
(28-12)

10 **Ao** : *... Yvains li Avoutres et messires Brandeliz et Gaheriez li freres monseignor Gauvain. Cil sis venoient tot a desroi por faire d'armes car pris d'armes et legieretez les portoit a onor conquerre et toz li plus* ***isniax*** *n'i cuidoit ja venir a tans. Et Kex li seneschaus qui lo chevalier ot veü asenbler apele les cinc qui avec lui estoient, si lor dist : Seignor, vos avez orandroit veu lo plus bel encontre...*
Ez : *... Yvain le Bastart et messire Brandelis et Gaheriet le frere monseigneur Gauvain, qui s'en venoient tous a de[sr]oy prestz de bien faire. Et Keu leur dit : Seigneurs, vous avés veu orendroit une belle encontre...*
(51-110)

11 **Ao** : *Mais li chevaus Lancelot iert plus* ***isniaus*** *do suen, si l'a ataint a la montee d'un larriz et hauce l'espee por ferir parmi la teste.*
Ez : *Mais le cheval de Lancelot est plus* ***isnel*** *que le sien, si le attaint en la montee d'un larris et haulse l'espee pour le ferir parmy la teste.*
(69-92)

Lexème qui remplace : *legier2*, “agile”
RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; *LEVIARIUS

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 2

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 3

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 2

Nombre de conservation(s) : 2

Analyses des exemples

1 Sur les onze passages, cinq sont relatifs à la question du raccourcissement du texte. Sur les six passages qui peuvent être comparés, deux ne présentent pas le lexème, deux autres au contraire le conservent, deux autres enfin contiennent un autre lexème en Ez.

2 Les deux cas d'absence du lexème en Ez, 2 et 7, contiennent des passages similaires. En effet, il est question dans les deux cas de la description d'un cheval *grant* et *fort* : dans le premier cas, en Ao, d'un « *grant destrier fort et isnel* » ; dans le second cas, toujours en Ao, d'un « *cheval grant et fort et isnel* ». Les descriptions sont, en Ez, réduites, puisque le destrier y est présenté seulement comme « *grant* » et le cheval comme « *grant et fort* ». Cette réduction par simple omission de l'adjectif peut être vue comme participant du procédé de raccourcissement, mais aussi comme le témoignage de l'omission d'un lexème gênant, dont la forme pouvait être mal comprise.

3 Les contextes de conservation permettent d'affiner l'analyse. En 1, le syntagme « *cheval fort et isnel* » est conservé. Deux facteurs peuvent expliquer la conservation. Tout d'abord, le nombre et la position des adjectifs : les adjectifs sont deux et postposés au nom qu'ils qualifient. Ils fonctionnent donc en binôme et leur position, au contraire des contextes vus ci-avant, peut aider au maintien de ce fonctionnement. En effet, en 2, la réduction à un seul adjectif est peut-être permise par la position de l'adjectif, qui précède le nom, tandis qu'en 7, les adjectifs, postposés, sont au nombre de deux en Ez : c'est le troisième qui est évacué. Ensuite, le contexte peut aider au maintien de l'adjectif, puisqu'il est question ici d'avoir un cheval assez rapide pour « *assez a heure venir* ». La description de la rapidité du cheval est donc importante pour le sens du contexte. De la même manière, en 11, la rapidité du cheval de Lancelot est un élément important pour la compréhension du passage, puisqu'il s'élance à la poursuite d'un autre, et, étant plus rapide, le rattrape. Dans ce dernier contexte, l'adjectif a aussi une particularité par rapport aux emplois qui disparaissent, puisqu'il est utilisé comme attribut.

4 Les deux autres contextes connaissent un remplacement. Ils ont en commun de ne pas permettre la description d'un cheval mais celle d'êtres humains. En 5, il s'agit d'une leçon variante. Ao donne : « *car menu et sovant trestornent as plus isniaus* » et Ez : « *car souvent retournent vers leurs ennemys* ». *isniaus* est remplacé par *ennemys*. Cette variante se trouve pourtant au sein d'un passage qui présente une version similaire dans les deux témoins. La proximité des graphies (avec la place des jambages, *-ni-*/*-nn-* et *-u-*/*-m-*) peut donc faire penser à une mauvaise leçon par les remanieurs de Ez, due probablement à l'incompréhension de la forme du modèle. De manière similaire, en 6, *isniaus* est remplacé par *legier*, dans le cadre de la description des qualités qu'un homme doit avoir pour être chevalier.

⟶ Le lexème semble donc être maintenu dans certains contextes spécifiques : lorsqu'il est en position d'attribut ou en postposition, au sein d'un binôme synonymique. S'il est possible, en examinant les contrastes entre les cas d'absence et ceux de conservation, d'hésiter entre la justification de l'absence pour des raisons

linguistiques ou pour des raisons rhétoriques, les cas de remplacement nous éclairent plus assurément sur la restriction d'usage qui semble se produire en Ez, avec la restriction de l'utilisation de l'adjectif dans des qualifications d'êtres humains.

Analyses internes

1 Seul *legier* nous semble être à examiner en Ao. Il est présent à 23 reprises en Ao et 18 en Ez, témoignant d'un certain maintien. Les occurrences qui concernent le sens de "vif, habile" sont au nombre de treize en Ao, contre sept en Ez, comme dans l'exemple suivant : « *Et cil fu vistes et legiers si sailli autre part.* » (009-87) L'adjectif est, au sein du témoin, souvent employé avec *viste*.

2 Déjà en Ao, *legier* semble majoritairement utilisé pour la description des qualités d'un être humain et *isnel* pour celle des chevaux. En effet, ce dernier adjectif, sur les onze contextes présentés, caractérise à huit reprises des chevaux et seulement à trois reprises des êtres humains. En 5 et 10, l'adjectif se trouve employé avec *plus* : *as plus isniaus*, *toz li plus isniax*. Les deux cadres de description sont des cadres de combat, qui impliquent donc la rapidité des chevaliers grâce à leur cheval. Seul le contexte 6 implique la description de la rapidité propre à un être humain.

⟶ *legier* est, déjà en Ao, davantage employé pour décrire les êtres humains et *isnel* les chevaux. Le contexte dans lequel ce dernier adjectif est utilisé pour décrire un être humain est celui qui connaît justement un remplacement de *isnel* par *legier* en Ez, montrant que la réduction des emplois possibles se poursuit. Le sens a peut-être aussi un rôle à jouer ici, puisque *legier*, fonctionnant souvent avec *viste*, permet l'expression de l'habilité, tandis que *viste* prend l'expression sémantique de la rapidité. Or, si l'on veut décrire les qualités d'un personnage pour en faire l'éloge, la description de son agilité, impliquant une volonté d'action, est plus probante que la description de sa rapidité, qui semble être la simple description d'un état de fait.

Comparaisons externes

1 La dernière attestation, avant celles qui recensent le lexème en précisant son obsolescence, est `MolinetChronD` (4e q. XVe [déb. XVIe], flandr.). Les textes de Molinet sont caractérisés par un fort coefficient de littérarité, dans le style particulier du mouvement poétique de la fin du XVe, qualifié de mouvement des « Grands Rhétoriqueurs »[664]. Une autre attestation se trouve dans un autre texte de Molinet, `MolinetFaictzD` (fin XVe [déb. XVIe], flandr.) :

> *Se pastoureaux de Dieu amis*
> *N'ont brebis ne aignelés isneaulx,*
> *De quoy viveront loups famis ?*
> `MolinetFaictzD` (*Les faictz et dictz*, fin XVe [déb. XVIe], flandr.)

L'apparat est ici intéressant car la leçon *isneaulx* est sujet à la variance : les témoins proposent ainsi les leçons *jumeaux*, *igneaux*, *aigneaulx*, *nouveaux*, *ayneaulx*. Cette variance peut être vue comme représentative de la difficulté de compréhension du lexème par de nombreux copistes et compositeurs.

2 Après la date de composition de l'incunable, néanmoins, et à la suite de l'exhortation de Du Bellay[665], l'adjectif se trouve néanmoins à nouveau utilisé, comme dans l'exemple suivant :

664. Le mot « Rhétoriqueurs » est, comme c'est souvent le cas avec les mouvements artistiques, quels qu'ils soient, une appellation postérieure qu'il convient de remettre en contexte. Elle est « abusivement extrait par d'Héricault, en 1861, d'une tirade moqueuse de Coquillart en appelant, dans la satire des *Droits nouveaux* (1481) aux *sophistiqueurs*, *topiqueurs*, *déclicqueurs*. » (Paul Zumthor, *Le Masque et la Lumière : la poétique des Grands rhétoriqueurs*, Paris, 1978, p. 9.)

665. Cf. la note en début de notice. S'il n'est pas possible d'affirmer avec certitude l'influence directe du texte sur les différentes écrits, la tendance d'utilisation est, elle, attestée ; et, du moins, l'auteur lui-même suit ses propres prescriptions.

Dieu leur a donné des ailes
Qui sont bien assez isnelles
Pour voler jusques aux cieux.
JoachDuBellayOl (*Olive*, 1549 [1574])

Il faut néanmoins prendre ici en considération deux choses : tout d'abord, l'utilisation littéraire du mot, puisqu'il s'agit d'un des *bons motz* dont usent les *vieux Romans et Poëtes Françoys*[666] ; ensuite, le changement de sens de *isnel* : de "rapide", il semble avoir évolué vers "léger", sous l'influence probablement de *legier*, qui possède les deux valeurs sémantiques. C'est cet adjectif qui semble prendre la place de *isnel*, dès le XV^e^ siècle.

⟶ Il est possible de songer à plusieurs facteurs explicatifs. La forme d'*isnel* peut être le premier : avec l'amuïssement de son *-s-*, il est possible d'écrire la forme en la faisant débuter par trois jambages, et elle peut ainsi être confondue avec *viel*, par exemple. Le second facteur à évoquer est le déclin probable des descriptions de bêtes dans les textes, à la suite de l'évolution des textes littéraires, qui accordent une importance moindre aux romans de chevalerie, au profit de description d'êtres humains, renforçant la tendance distinctive entre les deux adjectifs.

Synthèse : L'emploi de *isnel* est en fort recul dans l'incunable. La leçon fautive évoquée peut être mise en relation avec les leçons des différents témoins du texte de Molinet, montrant la difficulté d'appréhension du mot en cette fin de XV^e^ siècle. La présence de *isnel* dans l'incunable peut être considérée comme un usage archaïque, à fort coefficient de littérarité. On peut distinguer la littérarité développée en Ez, propre aux romans de chevalerie, de celle développée ultérieurement par Du Bellay, au sein de textes poétiques. Les raisons de sa restriction d'emplois sont à chercher dans la réduction de sa prononciation et dans les risques d'homographie que cette dernière a engendré, associée à la fréquence d'utilisation du lexème dans la description des chevaux, objets qui tendent à être moins décrits dans les textes littéraires, face à *legier*, qui est utilisé pour décrire des êtres humains.

Typologie : Restriction forte des emplois ; les occurrences en Ez sont probablement des archaïsmes ; le lexème se trouve néanmoins revivifié au milieu du siècle suivant grâce à son statut de mot ancien
Facteurs supposés : Amuïssement phonétique pouvant conduire à une modification dans la graphie ; cela conduit à de possibles confusions homonymiques ; usage fréquent du lexème associé à un groupe d'objets qui, dans les textes littéraires, tend à être moins décrit ; existence d'un lexème de sens proche, plus marqué d'un point de vue phonétique et qui est utilisé pour qualifier des êtres humains, donc plus motivé.

‡ isnelement

FEW, XVII, 159b : *SNEL

Ao : 11 ; Ez : 3

isnelement, "rapidement"

RolS2 (ca 1100 [2^e^ q. XII^e^], agn. ou norm. [agn.]) – Nicot 1606 (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) [vieilli | litt.] | LeBaudHistBret (av. 1505 [1638])[667]

666. Cf. la note sur en début de notice.

1 **Ao** : *Certes, ja consauz n'en sera pris car il n'est mie chevaliers qui se conseille puis qu'il est apelez de traïson, mais s'il en est corpables mete la hart el col et voist* ***isnellement*** *a son joïse.*
Ez : *Certes, ja conseil n'en sera prins car il n'est chevalier qui conseiller se doye puis qu'il est appellé de traÿson, mais s'il est coulpable l'en lui doit mettre la hart au col et l'envoier* ***incontinent*** *a la justice.*
(7-41)

2 **Ao** : *Atant a s'espee ceinte puis a son hiaume lacié* ***isnellement*** *et fait ateler deus palefroiz a une litiere.*
Ez : *Atant a son espee saincte puis a son heaume lacé et fait atteller deux pallefroys a une littiere.*
(13-101)

3 **Ao** : *Lors commanda Claudas que l'an li ost lo hauberc et les chauces de fer* ***isnellement****, et [li] vallet saillent maintenant...*
Ez : *Si commande Claudas que l'en lui oste le haube[r]t du doz et les chausses. Et lors saillent varletz...*
(16-108)

4 **Ao** : *Non ? fait li vallez. Lors prant s'espee de l'escuier qui la portoit et revient au chevalier* ***isnellement****. Or lo me diroiz vos, fait il,* ***isnellement*** *o vos iestes morz. Morz ? fait il. Si commance a rire.*
Ez : *Non ? fait le varlet, par mon chief donc me combatray je a vous. Il prent son espee et le chevalier commence a rire.*
(22-3)

5 **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(22-3)

6 **Ao** : *Et se metent anz parmi lou guichet au plus* ***isnellement*** *qu'il pueent. Et li Blans Chevaliers saut jus...*
Ez : *Et entrent dedens par le guichet. Et le Blanc Chevalier descent de son cheval...*
(23-58)

7 **Ao** : *Si s'an part de la forest et si s'en antre o val la droite voie, si vient au pin et descent do roncin mout tost et mout* ***isnellement****.*
Ez : *Et partoit de la forest et entroit en val et vint tout droit au pin et descent* ***legierement*** *de dessus son cheval.*
(54-12)

8 **Ao** : *Atant s'an lieve messires Gauvains, et Hectors et li seneschauz prannent Segurades, si l'an moinent au chastel* ***isnellement****.*
Ez : *Atant se lieve messire Gauvain, Hector et le seneschal, et prennent Segurades et le mainent au chasteau de la dame.*
(55-165)

9 **Ao** : *Et ses sires dit que il s'an aille et amaint toz les prisons* ***isnellement****.*
Ez : *Et son seigneur lui dit qu'il s'en voise et qu'il amaine tous les prisonni[e]rs* ***hastivement****.*
(60-253)

667. Dans `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]), l'adverbe apparaît sous *isnel*, ce dernier étant déjà marqué textuellement comme vieilli et spécialisé dans le registre littéraire (cf. *isnel*). La dernière attestation trouvée dans le Gdf est une édition de 1638 d'un texte daté d'avant 1505. Une entrée existe cependant dans Hu.

10 **Ao** : *Et lo matin si tost com vos savroiz que la bataille devra estre, si me faites venir querre au ferir des esperons, car ge i voudrai aler au plus* ***isnellement*** *que ge porrai. Atant la dame s'an part.*
Ez : *Et le matin si tost que vous saurez que la bataille devra estre, envoiez moy querir. Atant s'en part la dame.*
(62-57)

11 **Ao** : *Et li est avis qant il lo voit que la reine l'ait veü, si li cort sus mout* ***vistement*** *et il lui autresin.*
Ez : *Si lui est advis quant il le voyt que la royne le ait veu, si lui court sus moult* ***isnellement****.*
(68-42)

12 **Ao** : *Et li Saisnes qui ot veües les mervoilles que il faisoit ne l'ose atandre ainz s'an fuit* ***au plus que*** *il puet.*
Ez : *Et les Sesnes qui bien avoient veu les merveilles que Lancelot avoit faictes ne l'osent attendre, ains s'en vont fuyans* ***au plus isnellement que*** *ilz peuent.*
(69-92)

13 **Ao** : *Lors les an moine Lanceloz et li chartriers as armeüres, et il s'arment* ***isnellement****.*
Ez : *Lors les emmaine Lancelot es armures et ilz s'arment* ***au plus tost qu'ilz peuent****.*
(69-138)

14 **Ao** : *Et cil l'an lieve* ***maintenant*** *et plore il meïsmes des iauz mout durement de ce que li rois s'umelie si vers lui.*
Ez : *Et celui l'en lieve moult* ***isnelement*** *et ploure lui mesmes des yeulx moult tendrement de ce que le roy se humilie tant envers lui.*
(69-144)

Lexèmes qui remplacent :

- *incontinent*, "immédiatement"

  `PrêtreJeanPr2w/x/y/zG` (ca 1300 [fin XV^{e}]) – ∅ [vx | litt.] | `Ac 1932-35` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1932-1935]) [vx] | `Ac 1835` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1835]) [vieilli] ; CONTĬNĒRE ; rapport d'hyponymie [668]

- *legierement*, "rapidement, avec agilité"

  `AldL` (ca 1256 [2^{e} m. XIII^{e}], pic. [pic. or.]) – ∅ ; *LEVIARIUS

- *hastivement2*, "avec hâte"

  `BrendanW` (1er q. XII^{e} [2^{e} m. XIII^{e}], agn.) – ∅ ; *HAIST ; rapport d'hyponymie

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 4

Nombre de remplacement(s) : 2

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 3

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 3

668. Dans la langue contemporaine, le lexème est marqué comme « vieux ou littéraire » (source : TLFi). Dans `Ac 1835` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1835]), une mention indique son début d'obsolescence : « Il commence à vieillir. » Elle se confirme, puisque dans `Ac 1932-35` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1932-1935]), une mention indique : « Il est vieux. »

Analyses des exemples

1 Sur les quatorze passages, trois contiennent des contextes non comparables, du fait des raccourcissements de Ez. Sur les autres passages, la situation est assez hétérogène : le lexème est absent à quatre reprises en Ez, remplacé également à quatre reprises, et présent en Ez face à d'autres leçons en Ao à trois reprises.

2 La suppression à quatre reprises de l'adverbe au sein du témoin Ez peut être analysée comme une technique de raccourcissement du texte. L'adverbe permet la mise en évidence de la rapidité de l'action, dont l'expression n'est pas essentielle pour la compréhension du contexte ni pour le déroulé de l'action. Par exemple, en 2, le personnage « *a son hiaume lacié isnellement* » en Ao. La simple omission de l'adverbe ne modifie par le récit en profondeur : le personnage lace tout de même son heaume.

3 Les quatre remplacements font intervenir quatre lexèmes différents. En 1, le lexème utilisé est *incontinent* ; en 7 et 9, les lexèmes utilisés en Ez sont deux autres adverbes, *legierement* et *hastivement*, dotés du même sème de /rapidité/ que *isnelement*. Il est possible d'établir une correspondance du deuxième remplacement avec les remplacements de l'adjectif *isnel* par *legier*[669]. Par ailleurs, dans ce cas, *legierement* remplace l'ensemble de l'expression « *mout tost et mout isnellement* ». En constraste, en 13, c'est Ez qui contient l'adverbe *tost* au sein du syntagme *au plus tost qu'ilz peuent*.

4 *isnelement* est présent à trois reprises en Ez. Dans ces trois passages, Ao propose une autre leçon. Ainsi, en 11, *isnelement* est utilisé en face de *vistement* et, en 14, en face de *maintenant*. Le cas en 12 est particulier : Ao propose la leçon « *au plus que il puet* » et Ez « *au plus isnellement que ilz peuent* ». Ez se fait ici plus précis que Ao, en précisant la manière dont l'action est réalisée. La différence avec le passage cité ci-avant, qui témoigne d'une stratégie opposée, celle de l'omission de ces adverbes de manière, réside dans le type de contexte des deux scènes : ci-avant, il s'agissait d'une scène de préparation au départ ; ici, il s'agit d'une scène de combat, scène dont l'intérêt, dans la perspective d'un lectorat friand de description de *meslee*, est plus essentielle.

5 Il est possible de comparer les contextes dans lesquels Ez emploie l'adverbe et ceux où il en emploie d'autres. Les premiers décrivent des actions rapides (*corir*, *s'en fuir*) au sein du récit, marquées par l'emploi du présent, qui met en exergue les actions réalisées. Ce type d'actions peut être opposé à celles des contextes dans lesquels *isnelement* est remplacé, qui concernent les verbes *envoiier*, *descendre*, *soi armer*, *amener*. Le troisième cas d'emploi en Ez sera examiné ci-après.

⟶ L'adverbe, parfois conservé, d'autres fois effacé, d'autres fois encore présent face à une autre leçon, ne semble pas témoigner d'une attitude systématique des compositeurs de Ez. Il est cependant possible de supposer que le lexème est utilisé dans des contextes où il prend le rôle d'une variante marquée, permettant la mise en exergue des passages concernés.

Analyses internes

1 *hastivement* est présent à onze reprises en Ez et une seule fois en Ao. Cette unique occurrence apparaît dans le contexte suivant : « *Ge i erai, fait li rois, hastivement.* » (048-2) La leçon de Ez est ici similaire. L'usage de l'adverbe en Ao est similaire à celui qu'il est possible de trouver en 10 : « *Car ge i voudrai aler au plus isnellement que ge porrai.* » Dans les deux cas, il s'agit du verbe *aler* au sein d'un discours direct exprimant une action future. La différence réside dans la non-actualisation de la rapidité au sein du contexte employant *isnellement*. Au vu de l'unique occurrence de *hastivement* en Ao, associée à son

669. Cf. la fiche sur *isnel*.

emploi particulier, au sein d'un discours direct exprimant une action à venir urgente, l'adverbe peut être vu comme une variante marquée. Son emploi devient plus fréquent en Ez. Il sert à remplacer, en plus de *isnellement*, des syntagmes qui permettent de décrire la manière rapide de se déplacer d'un personnage, comme *grant aleüre*, *corrant*, *a mout grant besoing*, *poignant* (à deux reprises). En Ez, l'adverbe semble donc se spécialiser dans la description de la manière de se déplacer.

2 *au plus tost que* est employé à onze reprises en Ao et huit en Ez, témoignant d'une constance d'usage.

3 *legierement* est présent à 18 reprises en Ao et quatorze en Ez. En réalité, dans le sens de "rapidement", l'adverbe est complètement absent de Ao, ce qui est logique, puisqu'il n'est attesté dans la langue qu'après sa date de composition. Il n'est présent qu'à deux reprises en Ez. En plus du contexte 7, il est présent dans la séquence suivante : « *… qui a destre part du chasteau couroit et l'emportoit legierement* » (028-18) là où Ao donne la leçon « *… qui d'autre part del chastel corroit si l'an porte grant aleüre* ». Ce dernier cas est à mettre en correspondance avec le remplacement de l'expression par *hastivement*[670].

4 *incontinent* est présent à 25 reprises en Ez et complètement absent de Ao, puisque c'est un adverbe qui apparaît après sa date de composition. L'adverbe sert à six reprises de remplacement à *maintenant*. Ainsi, Ao donne : « *Et lors ont lor hiaumes ostez. Et maintenant vient laianz uns escuiers qui lor dit qu'il aillent a la porte.* » (016-61) et Ez : « *Et lors furent leurs heaumes ostez. Et incontinent vint ung escuier qui dist a Farien qu'il voise a la porte.* »[671] Ces remplacements multiples de *maintenant* montrent que l'adverbe, dans le sens de "immédiatement", était considéré comme obsolescent par les compositeurs de Ez, au point qu'on lui préfère l'adverbe, lui aussi caduc, *isnelement*[672].

5 *vistement*, que Ez remplace par *isnelement* en 11, y est pourtant présent à quatorze reprises, et treize en Ao. En Ao, *vistement* apparaît dans certains contextes précis. Il apparaît au sein du récit, uniquement dans le cadre des descriptions de scènes de combat. Dans dix occurrences, il est précédé de l'adverbe *mout*, comme dans l'exemple suivant : « *Et il resaut sus mout vistement.* » (055-82) Dans les trois autres cas, il est présent au sein de comparaisons, introduites par *si* ou *autresi*, par exemple dans la séquence : « *Si tost com il fu remontez, si revint autresi vistement an la meslee com il avoit fait autre feiee.* » (051-144) Les actions décrites sont des actions violentes et caractérisées par leur rapidité. Ainsi, l'adverbe est présent à six reprises accompagnant le verbe *(re)corir sus*, à deux reprises accompagnant *revenir a la meslee* et d'autres verbes d'action, par exemple, *resalir*. Il n'y a plus une telle systématicité en Ez. Ainsi, l'adverbe peut se retrouver avec une variété plus grande de verbes et n'est pas forcément introduit par *mout*, par exemple dans le passage suivant : « *Ilz tournerent vistement le dos.* » (060-114) Dans ce contexte, Ao donne la leçon suivante : « *Et cil tornent maintenant les dos.* »[673] De la même manière, Ez donne : « *si le porte Hector a terre vistement* » (060-215) face à Ao : « *si lo porte Hestors a terre mout durement* ». *vistement* semble donc moins figé, plus libre, en Ez qu'en Ao. C'est cette liberté qui autorise peut-être le remplacement de *vistement* par *isnelement*, forme minoritaire, obsolescente, et en cela peut-être chargée d'une dimension littéraire.

670. Ces deux cas de remplacement témoignent d'un certain déclin de l'emploi du syntagme. Ainsi, les fréquences d'apparition de l'ensemble [verbe + *grant alëure*] passent de douze à sept entre Ao et Ez.

671. Il est aussi, à onze reprises, et cela est assez rare pour être mentionné, employé là où Ao ne donne pas de leçon, comme dans l'exemple suivant, où Ez donne : « *Et, s'il vous plaist, je iray retraire mes gens arriere et puis reviendray a vous incontinent.* » (051-176), là où Ao propose la leçon : « *Et se vos volez, ge irai mes gent traire arriere et revenrai a vos.* » L'adverbe apparaît donc dans des contextes en tant qu'indicateur d'un surplus d'information, surplus lié à la rapidité de l'action à réaliser. Le fait que ce soit ce type d'indication qui est ajouté laisse supposer l'importance accordée par les compositeurs de Ez à l'enchaînement des actions. Sur cette question, cf. le chapitre sur la version de l'incunable.

672. Il nous semble que ceci est un argument décisif, d'un poids plus important que les questions liées à la nature de l'action décrite mentionnées ci-avant.

673. On retrouve ici le remplacement de l'adverbe *maintenant*, qui semble être obsolescent. Cf. *supra*.

⟶ Le champ de la description de la rapidité semble évoluer, entre Ao et Ez. En Ao, les lexèmes *isnelement* et *maintenant* existent. Le premier semble être davantage utilisé dans le cadre d'une action marquée par la volonté du réalisateur de l'action, le second, marqué par le rapport au temps. Un certain nombre de syntagmes permettent d'indiquer aussi la rapidité de l'allure d'un personnage, comme *grant alëure*. *vistement* est aussi déjà assez présent, aux côtés de *isnelement*, mais dans un cadre d'emplois fixes. *hastivement* ne connaît qu'une occurrence et semble donc être un emploi marqué. En Ez, *hastivement* connaît un plus grand nombre d'occurrences qui n'apparaissent que dans le cadre de la description de l'allure d'un personnage, témoignant donc de sa spécialisation dans la description de la manière de se déplacer. À l'opposé, *vistement* connaît une plus large palette d'emplois possibles. Deux lexèmes apparaissent dans la période entre les dates de composition de nos deux témoins, *incontinent* et *legierement*. Le premier se caractérise, à l'image de *maintenant*, dont il remplace à plusieurs reprises les occurrences, par une focalisation sur le déroulement du temps. Le second, apparu par extension de sens à partir de la notion de facilité et d'après le sens qu'a suivi l'adjectif dont il est dérivé, renvoie à la notion d'agilité et de vitesse d'un personnage dans le cadre de ses actions. En Ez, on a donc un lexème qui semble spécifique à la description du déplacement, *hastivement*, et un lexème spécifique à l'expression du rapport au temps, *incontinent*. Les deux adverbes *vistement* et *legierement*, qui connaissent des extensions d'emplois et de sens, ne sont en revanche pas spécialisés, mais plutôt génériques, comme l'est *isnelement* en Ao. Ils sont par ailleurs tous deux soutenus dans le réseau sémantique par les adjectifs dont ils dérivent, *viste* et *legier*.

Comparaisons externes

1 Ce dernier point mérite d'être mentionné, car c'est l'inverse qui se produit pour *isnelement*, dont on a pu voir, dans la fiche ci-dessus, *isnel*, que l'adjectif dont il est dérivé connaît une obsolescence. Il ne se trouve donc plus soutenu dans son réseau sémantique, ce qui a pour conséquence probable de l'affaiblir. L'affaiblissement est renforcé justement par la présence de deux autres adverbes équivalents dans leur sémantisme et, eux, bien insérés.

2 Il a été mentionné *supra* que *isnelement* était utilisé en Ez, en 12, dans le cadre d'une scène de combat, ce qui pourrait expliquer sa présence. En effet, *isnelement*, devenant plus rare, devient une variante marquée. Le marquage consiste en la valeur archaïsante que prend le lexème[674]. Si le passage 14 est aussi caractérisé par le remplacement d'une forme encore plus obsolescente que *isnelement*, le choix de garder cet adverbe au lieu de ceux, plus largement utilisés en Ez, mentionnés ci-avant, peut être considéré comme un choix à valeur littéraire, mettant en avant ce passage dans lequel le roi Arthur se met à genoux devant Lancelot, scène d'une importance primordiale, avec ses relents de féodalité, dont l'archaïsme permet de donner la saveur. La présence de l'adverbe au sein du passage 11 nous semble le plus difficile à expliquer. Il est possible ici d'émettre l'hypothèse de l'influence de *li cort sus mout*, forme figée, très fréquemment utilisée dans les scènes de combat. Devant cette forme, les compositeurs de l'incunable, du fait d'une inattention, ont pu avoir recours à un adverbe archaïque, pensant participer à la « mise en saveur » de la scène[675]. Dans tous les cas, la présence de la forme obsolescente à la place d'une forme qui ne l'est pas prouve un certain maintien de l'usage de l'adverbe, bien qu'il soit décadent. Les passages sont donc des passages marqués.

674. Cf. la section descriptive de la question de l'« archaïsme littéraire », au volume précédent.
675. Si cette hypothèse s'avère, cela serait un argument de plus sur l'aspect mécanique de la modernisation que subit un texte, modernisation qui, selon nous, comprend le volet d'archaïsation. Elle est extrêmement mécanique et dirigée avant tout par l'existence de formules figées, puisque des erreurs peuvent s'y glisser, comme dans notre exemple.

⟶ Un certain nombre de phénomènes sont à mentionner. Tout d'abord, la contamination de l'obsolescence de l'adjectif, pour des raisons de faiblesse phonétique et de risque de confusion homonymique, associée à une faiblesse sémantique, vers l'adverbe. Ce mouvement d'obsolescence est à mettre en parallèle avec le mouvement de restructuration du champ sémantique de la rapidité, avec l'émergence de nouveaux lexèmes, l'élargissement d'emplois d'autres, et le mouvement opposé de repli d'emplois d'autres encore. L'obsolescence progressive de *isnelement* peut être vue comme un phénomène appartenant à la restructuration du champ sémantique de la rapidité. Il est possible que le point de départ de cette restructuration soit l'obsolescence de l'adjectif dont l'adverbe est dérivé.

Synthèse : Notre analyse a pu conduire à plusieurs conclusions mineures, en plus de l'affirmation de l'obsolescence de l'adverbe *isnelement*. Tout d'abord, il semble que, au vu des remplacements qui sont faits, il y ait une préférence pour la forme synthétique de l'adverbe sur d'autres formes analytiques pour décrire la manière dont se réalise une action. En effet, nous avons vu notamment que *hastivement* remplaçait toute une série de syntagmes, par exemple *(aler) grant alëure*, dont les usages décroissent de manière significative. Ensuite, il semble que des degrés d'obsolescence peuvent être décelés. Ainsi, face à l'adverbe *maintenant*, les compositeurs préfèrent utiliser l'obsolescent *isnelement*, probablement considéré comme moins obsolescent. Les emplois de l'adverbe en Ez lui sont particuliers et prouvent qu'il continue d'être utilisé, même de manière minoritaire. Il est possible de considérer ces emplois comme des variantes marquées, permettant la mise en exergue de scènes importantes d'un point de vue narratif.

Typologie : Disparition partielle
Facteurs supposés : Faiblesse sémantique due à l'affaiblissement de l'adjectif dont l'adverbe est dérivé ; concurrence avec des adverbes de sens proche qui, eux, sont solidement établis dans le réseau sémantique et dont l'ancrage progresse.

∃ issi

FEW, XI, 574a : SĪC

Ao : 103 ; Ez : 0

1 "de cette façon-là"
`AlexisS2` (fin XI^e [ca 1139], norm. [agn.]) – `DexW` (1438 [ca 1438], Metz) [676]

a) **Ao** : *La reine qui mout crient lo deseritement le loe que* ***issi*** *lo face.*
Ez : *La royne qui moult craint le desheritement si lui loe que* ***ainsi*** *le face.*
(1-47)

b) **Ao** : *Et qant ele a longuement esté* ***issi****, si li remenbre de son fil ne ja mais ne velt estre confortee par autre rien.*
Ez : *Et quant elle a longuement* ***ainsi*** *esté, si se remembre de son filz et jamais ne espere estre confortee par autre que par lui.*
(3-26)

676. Le DMF ne possède pas d'entrée pour le lemme, ce qui témoigne de son obsolescence précoce. Si la dernière attestation recensée est tardive, elle semble être un cas isolé, car l'adverbe ne semble plus couramment employé après le XIII^e siècle.

c) **Ao** : *Cil anfes fu uns vallez, si ot non Mellins car **issi** lo commanda li deiables a la damoisele ainz qu'il nasquist.*
Ez : *Celui enfant fut ung filz et eut nom Merlin car **ainsi** le commanda le dyable a la damoiselle ains qu'il naquist.*
(6-13)

d) **Ao** : *Se mes peres savoit que vos ne autres geüssiez a moi, ge m'ocirroie tantost et **issi** serai asseür de lui qant ge l'avrai fait endormir.*
Ez : *Se mon pere savoit que vous gesissiez avec moy, il me occiroit tantost et **je** seroye asseur de lui quant je l'auroye fait endormir.*
(6-22)

e) **Ao** : *Si lo decevoit **issi** par ce qu'il estoit mortex en une partie, mais se il fust de tot deiables, ele ne l'an poïst decevoir, car deiables ne puet dormir.*
Ez : *Si le decevoit **ainsi** pour ce qu'il estoit mortel, mais s'il eust esté du tout dyable, elle ne l'eust peu decepvoir, car ung dyable ne peut dormir.*
(6-26)

f) **Ao** : *Li un l'apeloient lo Biau Trové, li autre Fil de Roi, et ele meesmes l'apeloit **issi** sovant, et tex ore estoit que ele lo clamoit Riche Orfenin.*
Ez : *Les ungs l'appelloient le Beau trouvé, les autres Filz de Roy, et elle mesmes assez souvent l'appelloit **ainsi**, et telle heure estoit qu'elle l'appelloit Riche Orphelin.*
(6-33)

g) **Ao** : *Et li ancharja qu'il alast au roi Claudas et li deïst que **issis** l'avoit ses sires por lui enserree.*
Ez : *Et lui encharga qu'il alast au roy Claudas et lui deist que **ainsi** l'avoit son sire pour lui enserree.*
(7-18)

h) **Ao** : *Et ensin com il est restez, **issi** est prelz qu'il s'em deffande.*
Ez : *Et ainsi comme il est appellé, **il** est prest de s'en deffendre.*
(7-44)

i) **Ao** : *Et si voil que vos **issi** lo me juroiz vos.*
Ez : *Et si vueil que **ainsi** le me jurez.*
(8-34)

j) **Ao** : *Or ot Claudas chose qui li siet, si li otroie **issi** com cil l'a devisé.*
Ez : *Claudas oyt ces parolles qui moult lui plaisent, et l'ottroie **ainsi** comme cellui l'a devisé.*
(8-84)

k) **Ao** : *Comment ? fait Claudas, **issi** ne l'otroi gié mie por ce que tu t'an ailles.*
Ez : *Comment ? fait Claudas, **ainsi** ne ottroie je mie que tu t'en voises.*
(8-85)

l) **Ao** : *Et dont venez vos **issi** mes anfes ?*
Ez : *Et donc venez vous **ainsi** mon enfant ?*
(9-58)

m) **Ao** : *Comment ? fait ele, si iestes tex que vos cuidiez* ***issi*** *doner voz roncins et la moie chose et batre vostre maistre ?*
Ez : *Comment ? fait elle, estes vous tel que vous cuidiez* ***ainsi*** *donner mes roussins et mes choses et batre vostre maistre ?*
(9-105)

n) **Ao** : *Qant la reine l'ot* ***issi*** *parler, si li est avis que mout est preuzdom de grant consoil et ele dit.*
Ez : *Quant la royne le ouyt* ***ainsi*** *parler, bien lui est advis qu'il est moult preudomme et de grant conseil, si lui dist.*
(10-8)

o) **Ao** : *Qant il furent* ***issi*** *armé, si se saisirent de la tor qui mout estoit forz.*
Ez : *Et quant ilz furent armez, ilz se saisirent de la tour qui moult estoit forte.*
(13-9)

p) **Ao** : *Et qant li niés Phariens qui mout estoit hardiz et preuz l'i vit* ***issi*** *lor genz maumetre et domagier, si fu mout iriez a son cuer.*
Ez : *Et quant le nepveu Farien qui estoit moult hardy le vit* ***ainsi*** *leur gent mal mettre, il fut moult couroucé en son cueur.*
(13-39)

q) **Ao** : *Si dure* ***issi*** *la meslee mout longuement, tant que Phariens i vint poignant et fu mout bien armez.*
Ez : *Si dure la meslee moult longuement, tant que Farien y vint poingnant et fut moult bien armé.*
(13-56)

r) **Ao** : *L'en ne doit pas* ***issi*** *son seignor por nul mesfait porchacier mort ne deshonor.*
Ez : *L'en ne doit pas a son seigneur pourchasser mort ne deshonneur.*
(13-66)

s) **Ao** : *Et se vos* ***issi*** *faire ne lo volez, si face chascuns son miauz.*
Ez : *Et se* ***ainsi*** *ne le voulez faire, si face le mieulz qu'il pourra.*
(13-154)

t) **Ao** : *Et qant il voit Lanbegue, si li demande : Por quoi ces genz armees sont illuec* ***issi*** *venues ?*
Ez : *Quant le sire le voit, il lui demande pour quoy ces gens armez sont illec venuz.*
(14-106)

u) **Ao** : *Dame, fait cil qui mout fu honteus,* ***issi*** *me vint li moz a la boche par aventure c'onques garde ne m'en donai.*
Ez : *Dame, fait il,* ***ainsi*** *me vint il en la bouche et oncques ne m'en donnay garde.*
(14-131)

v) **Ao** : *A ce consoil s'acordent tuit, car* ***issi*** *cuident bien vers Claudas lor paiz avoir.*
Ez : *A ce conseil s'acordent tous, car* ***ilz*** *cuident tous la paix avoir.*
(15-11)

w) **Ao** : *Et qant il vindrent a la Porte Bretone, qui* ***issi*** *estoit apelee por ce que devers Bretaigne estoit, si furent assailli.*
Ez : *Quant ilz vindrent en la Porte Bretonne, qui* ***ainsi*** *estoit appellee pour ce que devers Bretaigne estoit, ilz furent assailliz.*
(15-17)

x) **Ao** : *Or est **issi** que vos iestes au desus et que vos n'avez mais de moi mestier.*
Ez : *Or est **ainsi** que vous estes au dessus et n'avez plus mestier de moy.*
(16-20)

y) **Ao** : *Qant li troi chevalier qui por Claudas sont en prison les voient **issi** venir, si ont d'aus meesmes tote paor qant il voient Lanbegue qui anrage.*
Ez : *Quant les .iii. chevaliers qui pour Claudas estoient en prison les voient **ainsi** venir, ilz ont toute paour car ilz voient Lambegue tout en rage.*
(16-60)

z) **Ao** : *Longuement furent **issi** ansemble li troi coisin tant qe il avint chose que Phariens morut, si an fu faiz mout granz diaus.*
Ez : *Longuement furent les troys cousins ensemble tant que Farien mourut, dont fut fait moult grant deul.*
(17-13)

aa) **Ao** : *Ge meïsmes m'en sui venchiez car ge li tranchai la teste puis qu'il m'ot **issi** atorné.*
Ez : *Car je m'en suis vengié et lui coupey la teste depuis que il me eust **ainsi** atourné.*
(21-17)

ab) **Ao** : *Endemantiers qu'il desferroit **issi** lo chevalier, avint chose que uns escuiers lo vit, si an corrut poignant aval en la cort devant la sale o li rois ceignoit les espees as chevaliers noviaus.*
Ez : *Et cependant qu'il defferroit **ainsi** le chevalier, s'en vint ung escuier courant au roy et le treuve devant la salle ou il ceignoit les espees aux chevaliers nouveaux.*
(21-60)

ac) **Ao** : *Et cil li fïance **issi** et li rant s'espee.*
Ez : *Lors lui promet et lui rent son espee.*
(28-23)

ad) **Ao** : *Et ge sui ses jurez, si seroie parjurs se ge soffroie que vos l'an portissiez **issi** arrieres.*
Ez : *Et je suis son home. Je seroie parjure se je souffroie que l'anemy du roy s'en allast **ainsi**.*
(28-31)

ae) **Ao** : *Dont vos covient, font il, leiaument creanter comme rois que vos ne vostre compaignie ne feroiz force de parler ceianz a home ne a fame. Et il lo creante **issi**.*
Ez : *Donc vous convient il promettre loyaument comme roy que vous ne homme de vostre compaignie ne ferez force de parler a homme de ceans. Et il le promet.*
(28-50)

af) **Ao** : *En ce qu'il parloient **issi**, et la porte do chastel oevre et chevalier entrent anz, et dames et damoiseles.*
Ez : *Ainsi qu'ilz parloient, la porte du chasteau oeuvre. Puis entrent ens chevaliers, dames et damoiselles.*
(28-62)

ag) **Ao** : *Et ou alez vos **issi** ? fait Helys.*
Ez : *Et ou alez vous **ainsi** ? fait Elys.*
(32-5)

ah) **Ao** : *En ce qu'il parloient **issi** et li escuier Hely, si vindrent dehors.*
Ez : *Ainsi qu'ilz parloient, les escuiers de Elys vindrent de dehors.*
(32-5)

ai) **Ao** : *Si com il esgardoient **issi**, si voient venir deus rotes de chevaliers toz armez.*
Ez : *Ainsi qu'ilz r[e]gardoient, ilz voient venir deux routes de chevaliers armez.*
(32-5)

aj) **Ao** : *Endementres qu'il parloient **issi**, et uns chevaliers mout acesmez dist au roi.*
Ez : *Et ainsi qu'ilz parloient, ung chevalier vint devant le roy et lui dit.*
(34-2)

ak) **Ao** : *Et messire Gauvains i anvoie Lucan lo boteillier as deus rois savoir s'il lo voudront **issi**, et il l'otroient.*
Ez : *Messire Gauvain y envoye Lucan le Bouteillier pour savoir s'ilz le vouldroient, et ceuly* [sic] *l'octroierent.*
(34-5)

al) **Ao** : *Ne ja mais ne finast de terres cerchier tant que ele lo trovast. **Issi** chevauchent a petites jornees.*
Ez : *Et jamais n'eust cessé d'aler jusques a ce qu'elle l'eust trouvé. **Ainsi** chevauchent a petites journees.*
(35-4)

am) **Ao** : ***Issi** s'an vont tuit troi tant que au tierz jor vienent a la Dolereuse Garde.*
Ez : ***Ainsi** s'en vont tous troys et au tiers jour sont venuz a la Douloureuse Garde.*
(36-17)

an) **Ao** : ***Issi** oirrent jusq'au vespre et voient un paveillon, et pres de cel paveillon avoit une riviere.*
Ez : ***Ainsi** errent jusques au vespre. Et lors voyent ung pavillon pres d'une riviere.*
(38-3)

ao) **Ao** : *Une grant piece se conbatent **issi** c'onques li dui ne porent monseignor Gauvain tolir terre, et il les fait sovant remuer.*
Ez : *Longuement se combatirent **ainsi**, et oncques ne peurent a monseigneur Gauvain faire perdre place, et il les fait souvent remuer.*
(38-11)

ap) **Ao** : *Ha ! sire, font il, por Deu, or nos pardonez ce que nos vos avons meffait, car issi com nos vos tenons ore au plus prodome do monde, **issi** vos teniens nos or au plus desleial del monde.*
Ez : *Ha ! sire, pardonnez nous ce que nous vous avons meffait, car comme nous vous tenons au plus preudomme du monde, **aussi** nous tenons nous aux plus desloyaux du monde.*
(38-14)

aq) **Ao** : ***Issi** chevauchent ansanble et la damoisele avoc aus.*
Ez : ***Ainsi** chevauchent ensemble et la damoiselle avecques eulz.*
(38-43)

ar) **Ao** : *Faites venir avant, fait li chevaliers, lo palefroi a la pucele, et li cheval vanront aprés.* ***Issi*** *les passerent, et la pucele va aprés.*
Ez : *Faictes avant venir, fait le chevalier, ceste pucelle atout son pallefroy, et les chevaulx vendront aprez.* ***Ainsi*** *les passent.*
(40-7)

as) **Ao** : *Si s'en vont* ***issi*** *tuit quatre jusq'an la sele.*
Ez : *Et s'en vont* ***ainsi*** *tout quatre jusques a la salle.*
(40-9)

at) **Ao** : *Et aprés mengier demanda li chevaliers estrange au seignor de la maison dom il venoit* ***issi*** *armez.*
Ez : *Aprés mengier demande le chevalier estrange au sire de leans dont il venoit* ***ainsi*** *armé.*
(42-13)

au) **Ao** : *Et gel pris au frain n'onques ne se deffandi, si l'en amenai tot pris.* ***Issi****, fait messires Yvains, puet il bien estre.*
Ez : *Je le prins au frain et le amenay que oncques ne se deffendist. Je croy bien, fait messire Yvain, que* ***ainsi*** *le prinstes vous.*
(46-15)

av) **Ao** : *Dame, fait il a la reine,* ***issi*** *m'aïst Dex, nenil, ne il ne parla onques a moi nes un tout sol mot.*
Ez : ***Ainsi*** *m'aist Dieu, dist il, dame, nenny, oncques ne parla a moy ung seul mot.*
(46-17)

aw) **Ao** : *De san ne li mut il mie qu'il s'an laissast* ***issi*** *mener a Daguenet, qu'a po de deffense s'an poïst estre deffanduz.*
Ez : *Au mains ne fist il pas grant sens quant il se laissa mener de Daguenet.*
(46-17)

ax) **Ao** : ***Issi****, fait il, n'en iroiz vos mie. A moi vos covient combatre.*
Ez : ***Ainsi****, fait il, ne vous en irez vous mie. A moy vous convient combatre.*
(46-29)

ay) **Ao** : *Mais* ***isi****, fait il, me commanda que ge vos deïse et que vos lo conoisiez bien.*
Ez : *Mais* ***ainsi*** *me commanda que je vous deisse et que vous le congnoissiez bien.*
(57-56)

az) **Ao** : *Et Hectors li demande do chevalier que ele tenoit qui l'avoit* ***isi*** *navré.*
Ez : *Et Hector lui demande du chevalier que elle tenoit qui l'avoit* ***ainsi*** *navré.*
(60-13)

ba) **Ao** : *... ainz fera tot outreement son plaisir sanz angin. Et* ***issi*** *l'a juré.*
Ez : *... ains fera tout entierement son commandement sans mal engin. Et* ***ainsi*** *lui jure.*
(60-65)

bb) **Ao** : *Ha ! sire, fait li chevaliers, ge ne voudroie mies por un autel chastel comme cil la est que vos en alessiez* ***issi****, se vos an nule maniere voliez remanoir.*
Ez : *Haa ! sire, fait le chevalier, je vous prie que demourez, car je ne vouldroie mie pour ung autretel chasteau comme celui la que vous en allissiez, se vous voulez demourer en nulle maniere.*
(60-116)

bc) **Ao** : ***Issi*** *vienent parlant jusque au chastel.*
Ez : ***Ainsi*** *viennent parlant jusques au chasteau.*
(60-136)

bd) **Ao** : *Et lo jor qu'il s'an devroit aler, ainz qu'il aüst les armes, li covanroit jurer sor sainz que a tozjorz seroit nuisanz et annemis a toz ces qui guerroieroient lo Chastel de l'Estroite Voie,* ***issi*** *a non li chastiaus, se il n'estoit hom a celui qui lo guerrieroit.*
Ez : *Et le jour qu'il partiroit, avant que l'en lui rendist ses armes, il jureroit sur sains qu'il seroit nuisant et ennemy a ceulx qui guerroient l'Estroite Marche,* ***ainsi*** *a nom le chasteau, se ainsi n'estoit qu'il feust homme de celui qui guerrieroit ledit chasteau.*
(60-177)

be) **Ao** : *Par foi, sire, il lo firent* ***issi*** *por ce que nos ne poons avoir secors do roi Artu qui mes sires liges est.*
Ez : *Par ma foy, dit le sire, il a esté* ***ainsi*** *estably pour ce que nous ne pouyons avoir secours du roy Artus.*
(60-177)

bf) **Ao** : *Et* ***issi*** *les an laissai issir et baillai a chascun un glaive grant.*
Ez : *Et* ***je*** *les laissay issir et baillay a chacun ung gros glaive.*
(60-187)

bg) **Ao** : *Mais se vos par vostre volenté i alez, sachiez que vos seriez parjurs.* ***Issi*** *li fiance Hestors.*
Ez : *Mais se vous y allez de vostre voule[n]té, sachez que vous serez parjure.* ***Ainsi*** *lui promet Hector.*
(60-194)

bh) **Ao** : *Se vos m'an creez, dist li sires de l'Estroite Marche, vos ne lo feroiz mies* ***issi****, car vos avez hui fait assez d'armes.*
Ez : *Se vous me croiez, fait le sire de l'Estroite Marche, vous ne le ferez mie* ***ainsi****, car vous avez ennuy assez fait d'armes.*
(60-231)

bi) **Ao** : *Et com Marganors lo voit* ***issi*** *venir, si fait autretel, et dit a soi meïsmes que tel josteor ne vit il onques mais meillor.*
Ez : *Quant Marganor le voit venir, si fait come lui, et dit a lui mesmes qu'il ne trouva oncques meilleur jousteur.*
(60-239)

bj) **Ao** : ***Issi*** *s'an vont jusque au palais, et la pucele moigne Hestor an sa chanbre, si lo fait desarmer desus une mout bele coutepointe.*
Ez : ***Ainsi*** *s'en vont au pallais, et la pucelle mainne Hector en une chambre et le desarme.*
(60-250)

bk) **Ao** : ***Issi*** *s'an part li escuiers si com li nains li avoit dit et ataint lo chevalier, si li demande o il va.*
Ez : ***Atant*** *s'en part l'escuier et s'en va au devant de Hector. Et quant Hector vient endroit lui, il lui demande quel part il va.*
(60-296)

bl) **Ao** : ***Issi*** *parti de çaianz atote la robe de religion.*
Ez : ***Atant*** *s'en partist de ceans atout sa robe de religion.*
(62-14)

bm) **Ao** : *Va, si di ma dame que ce ne puet estre se ge ne me met de la. Mais se ele lo velt* ***issi****, ge les i manrai toz ci devant la tor. Et cil li va dire.*
Ez : *Va, si dis a ma dame que ce ne peut estre, se elle ne veult* ***que*** *je me tourne dela. Et cellui lui va dire.*
(68-109)

bn) **Ao** : *Si commancent a crier hautement Clarance, l'anseigne lo roi Artu, qui* ***isi*** *estoit apellee. Clarance iert une citez mout bone...*
Ez : *Si commencent moult hautement a crier l'enseigne au roy Artus, Clarence, qui* ***ainsi*** *estoit apellee. Et Clarence estoit une cité moult belle et moult bien seant...*
(69-79)

bo) **Ao** : ***Issi*** *s'an revient jusque a l'ost. Et messires Yvains no met plus an paroles.*
Ez : ***Ainsi*** *revient jusques a l'ost faisant laide chiere. Et messire Yvain ne le met plus a parolle.*
(69-119)

bp) **Ao** : *Et* ***issi*** *dura li chaplemenz des deus genz jusque a l'avesprir que d'ambedeus parz se retraient por la nuit.*
Ez : ***Ainsi*** *dura le enchassement des deux ostz jusques a la vespree que des deux pars s'en retournerent pour la nuit.*
(69-123)

bq) **Ao** : ***Issi*** *parolent antr'aus deus. Et li rois les reprant, si refont plus grant joie que li cuers ne conporte a tel i a.*
Ez : ***Ainsi*** *parlerent longuement entre eulx deux, et le roy reprent la parolle, et ilz font geigneure chiere de joye que le cueur ne apporte.*
(69-168)

br) **Ao** : *Sire, fait Galehoz,* ***issi*** *ne l'avroiz vos mie, car miauz ain ge estre povres a aise que riches a malaise.*
Ez : *Sire, fait Gallehault, par mon chief,* ***ainsi*** *ne le aurez vous mye seul, car je ayme mieulx a vivre aisé povre que estre riche et vivre a malaise.*
(69-188)

bs) **Ao** : ***Issi*** *retient li rois Lancelot et Galehot, et puis aprés Hestor por compaignie et por onor des deus.*
Ez : ***Ainsi*** *retint le roy Lancelot et Gallehault, et puis aprez Hector par compaignie et pour l'amour de eulz.*
(69-191)

bt) **Ao** : *Et la reine lo velt* ***issi****, et dit au roi que li Avant anterront par tens.*
Ez : *Mais la royne le veult* ***ainsi****, et dist au roy : Cy avant reviendront par temps.*
(69-202)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *ainsi*, "de cette façon" (rapport de synonymie ; même étymon)

- Voir *aussi*, “de même” (rapport de presque synonymie ; même étymon)
- Voir *atant*, “alors”

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 15

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 3

Nombre de leçon(s) variante(s) : 5

Nombre de remplacement(s) : 48

2 *issi* [+ adj. ou adv.], “si”

`SThomGuernT` (ca 1174 [déb. XIII^{e}], Ouest/pic./agn. [agn.]) – `RésSauvcJ` (mil. XIII^{e} [4^{e} q. XIII^{e}], agn.)

Ao : *Et ge m’en vois en un pelerinage **isi** escheriement q’avoques moi ne vandra que uns escuiers.*
Ez : *Je m’en voiz en ung pellerinage **si** secretement que av[e]c moy ne vendra que ung escuier.*
(8-28)

Lexème qui remplace : Voir *si*, “tellement” (rapport de synonymie)

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

3 *issi com*, “ainsi que”

`RolS2` (ca 1100 [2^{e} q. XII^{e}], agn. ou norm. [agn.]) – `Ao` (ca 1220 [2^{e} q. XIII^{e}], bourg.)

a) **Ao** : *Puis li afaitent la plaie de la joe qui mout li avoit grevé, si l’atornent et apareillent **issi com** il sevent que mestiers li est.*
Ez : *Puis lui appareillent la playe de la joe qui moult l’a grevé, et l’atournent et appareillent **comme** ilz sçaivent que mestier estoit.*
(13-77)

b) **Ao** : *Et seneschax s’an part atant et ja estoit granz jorz, si fist **issi com** ses sires li ot commandé.*
Ez : *Et celui s’en part et fait **ce que** son seigneur lui eut commandé.*
(28-39)

c) **Ao** : *Ha ! sire, font il, por Deu, or nos pardonez ce que nos vos avons meffait, car **issi com** nos vos tenons ore au plus prodome do monde, issi vos teniens nos or au plus desleial del monde.*
Ez : *Ha ! sire, pardonnez nous ce que nous vous avons meffait, car comme nous vous tenons au plus preudomme du monde, aussi nous tenons nous aux plus desloyaux du monde.*
(38-14)

d) **Ao** : *Or si l’a en prise et dient que ja mais por pooir que li rois Artus ait n’en istra, devant que ele ait fait venir lo chevalier arrieres **issi com** li rois l’an laissa aler.*
Ez : *Et ceulz de leans l’ont prinse et dient que jamais ystra pour pouoir que le roy Artus ait, devant qu’elle ait amené le chevalier **que** le roy en laissa aler.*
(39-6)

e) **Ao** : *Si s’an alerent **issi com** li vallez savoit la voie, qui maintes foiz l’avoit alee.*
Ez : *Si s’en alloit **ainsi comment** le varlet le menoit, qui maintes fois y avoit esté.*
(60-96)

Lexème qui remplace : Voir *ainsi*, *ainsi que/com(ent)*, “de la même façon que” (rapport de presque synonymie ; même étymon)

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 2

Nombre de leçon(s) variante(s) : 2

Nombre de remplacement(s) : 1

4 *issi com*, “tandis que”

`Ao` (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – `VengRagR` (déb. XIIIe [2e m. XIIIe], Ouest/Nord [pic.])

Ao : ***Issi com*** *Hectors et la pucelle parloient, si vint fors li chevaliers toz armez.*
Ez : ***Ainsi comme*** *la pucelle et Hector parloient ensemble, si issist dehors le chevalier tout armé.* (60-44)

Lexème qui remplace : Voir *ainsi*, *ainsi que/com(ent)*, “tandis que” (rapport de presque synonymie ; même étymon)

Nombre de remplacement(s) : 1

Analyses internes

1 Sur les 79 contextes comparables, on relève 54 cas de substitution, 17 cas d’absence et huit cas de variante. Les emplois ont été répartis en quatre types distincts.

2 Le premier, emploi adverbial simple, prenant le sens de “de cette façon-là”, est celui qui connaît le plus d’occurrences. La majorité des remplacements se fait par l’adverbe de forme proche, *ainsi*, à 47 reprises. En 1 bk) et 1 bl), c’est *atant* qui est employé en Ez. Ces deux cas sont caractérisés par la présence immédiatement antérieure d’une coupure dans le récit dans la version de l’incunable. En 1 ap), *issi*, en tant que deuxième membre de la comparaison, est remplacé par *aussi*. Ao donne ainsi : « *car issi com nos vos tenons ore au plus prodome do monde, issi vos teniens nos or au plus desleial del monde* » et Ez : « *car comme nous vous tenons au plus preudomme du monde, aussi nous tenons nous aux plus desloyaux du monde* ». Ce passage permet aussi d’observer un cas d’absence : à la place de la locution en Ao *issi com* se trouve la simple conjonction *comme*.

3 Les cas d’absence, pour ce premier emploi, sont au nombre de quinze. D’autres cas d’absence sont aussi aisément compréhensibles, par exemple dans les cas où *issi* a un poids redondant dans la proposition, par exemple en 1 ai), où « *Si com il esgardoient issi* » donne « *Ainsi qu’ilz r[e]gardoient* ». Dans d’autres cas, *issi* sert d’appui à une proposition, par exemple en 1 ak) où Ao donne « *Et messire Gauvains i anvoie Lucan lo boteillier as deus rois savoir s’il lo voudront issi* », et Ez, un contexte comparable mais sans l’adverbe.

4 Le seul contexte de l’emploi de *issi* avec adjectif ou adverbe apparaît en 2. L’incunable remplace l’occurrence par l’adverbe extrêmement fréquent *si*.

5 La locution documentée en 3 est *issi com*, “ainsi que”. En 3 a), *issi* est omis, transformant l’introduction de la comparaison « *issi com* » en la simple conjonction *comme*, rejoignant le cas décrit *supra*. La variante en 3 d) consiste à remplacer la locution, introduisant une comparative, par le pronom relatif introduisant une proposition subordonnée, *que*. En revanche, en 3 e), une locution est bien présente en Ez : *ainsi comment*, correspondant à celle recensée en Ao. C’est une locution proche, *ainsi comme* qui sert également de remplacement à la locution en 4, seule occurrence du sens documenté “tandis que”.

⟶ L'incunable ne connaît aucune occurrence de l'adverbe, qui, s'il peut prendre des sens variés, est majoritairement employé dans un type d'emploi précis dans le manuscrit. La grande partie des remplacements se fait par l'adverbe de forme proche, *ainsi*.

Analyses internes

ainsi est employé à 321 reprises en Ao et 487 en Ez. En comparaison, en Ao, *issi* est la forme minoritaire. Les contextes ne semblent pas contenir de caractéristiques particulières qui puissent déterminer un cas de remplacement ou un cas de conservation. Puisque *issi* et *ainsi* ont les mêmes capacités de construction mais qu'ils ne sont pas employés avec la même fréquence en Ao, il est possible d'affirmer que la première est une variante minoritaire de la seconde.

Comparaisons externes

La réduction totale des emplois de *issi*, ou plutôt son alignement sur la forme *ainsi* permet de mettre en relief l'abandon des formes minoritaires au profit des formes majoritaires, en Ez. Au-delà de cette réduction, il faut constater la progression d'emploi de l'adverbe de lieu *ici*, qui passe, dans nos deux témoins, de huit à 102 occurrences [677]. *issi* connaît donc un adverbe homonyme, qui est problématique, puisque de même classe grammaticale, donc connaissant les mêmes types de construction, mais permettant la spécification d'un autre type de réalité, et qui est au centre de la description de la réalité, puisque permettant de référer au lieu où les agents de la locution se trouvent.

Synthèse : L'incunable ne connaît aucune occurrence de *issi*. Les emplois se trouvent majoritairement remplacés par *ainsi*, qui est déjà bien employé dans le manuscrit. Aucun élément particulier ne semble pouvoir distinguer un emploi de l'autre, dans le manuscrit. Dans ce cadre d'emplois identiques, la forme minoritaire disparaît au profit de la forme majoritaire, qui peut la remplacer dans tous ses usages, remplacements probablement perçus comme nécessaires du fait de l'homonymie entre l'adverbe de manière *issi* et l'adverbe de lieu, au centre des possibilités de description référentielle, *ici*.

Typologie : Disparition totale
Facteurs supposés : Extension des emplois d'un adverbe de lieu homonyme de l'adverbe obsolescent, qui désigne le lieu où l'on est ; forme minoritaire qui s'aligne sur une forme majoritaire, dont elle est proche formellement et dont les emplois ne se distinguent pas en synchronie.

∃ itant

FEW, XIII-1, 91b : TANTUS

Ao : 15 ; Ez : 0

1 "autant, tellement"
`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – `GaufrG` (2e m. XIIIe [2e m. XIVe], pic.)

a) **Ao** : ***Itant*** *en dist, et plus en eüst parlé se il osast.*
Ez : ***Atant*** *se taist, et plus en eut parlé s'il eut osé.*
(2-10)

677. On pourra se reporter à la notice sur *ci*, dans laquelle l'émergence de l'adverbe *ici* est analysée.

b) **Ao** : *Si li dist : Dame, por Deu,* ***itant*** *nos dites se vos iestes madame la reine.*
Ez : *Si lui dist : Dame, pour Dieu, dictes nous si vous estes madame la royne.*
(3-40)

c) **Ao** : *Ha ! sire, fait ele, por Deu,* ***itant*** *me dites, se vos poez, s'il est es mains a ses anemis.*
Ez : *Sire, fait elle, pour Dieu, dictez moy, se vous pouez, s'il est es mains de ses ennemis.*
(10-30)

d) **Ao** : *Lors li tant sa main, si li fience et puis tant sa main destre vers sa chapele et dit :* ***Itant*** *sachiez vos, fait il, Phariens que, par les sainz de cele chapele, li anfant ne sont mort par moi, ne mehaignié.*
Ez : *Lors lui fiance et puis tent sa destre main vers une chapelle et dit : Sachiez, Farien, que, par les sains de celle chappelle, les enfans du roy Boort ne sont par moy mors ne mehaingniez.*
(13-167)

e) **Ao** : *Il li sera tenu a mauvaitié et a grant defaute de cuer, et si granz maus en sera faiz que nus nel porroit restorer* ***itant*** *fust puissanz, car cil qui lo heent li corrent sus et se metent au parestroit en avanture de mort o de lui ocirre.*
Ez : *Il lui sera imputé a mauvaistié, et si grant honte lui en seroit faicte que il ne la pourroit restaurer* ***tant*** *fust puissant. Et ceulz qui le haient lui courront sus et se metront en adventure de mourir ou de l'occire.*
(13-204)

f) **Ao** : *Mais a chief de piece li dit* ***itant*** *si qu'il l'antant mout bien : Ha, filz de roi, fuiez de ci o li cuers me partira dedanz lo ventre !*
Ez : *Touteffois a chief de piece elle lui dist : Ha, filz de roy, pour Dieu fuyez, vous d'icy ou le cueur me partira du ventre !*
(20-10)

g) **Ao** : *Et au partir li dit : Biax filz de roi,* ***itant*** *vos anseignerai au partir qant plus avroiz achevees aventures felonesses et perilleusses, plus seürement anprenez les aventures a achever car la ou vos lairoiz a achever les aventures par proesce que Dex ait mise en chevalier, il n'est pas encores nez qui maint a chief celes que vos avroiz laissiees.*
Ez : ∅
(21-32)

h) **Ao** : *Mais, por Deu,* ***itant*** *me dites s'il est haitiez et sainz. Dame, fait il, oï, toz.*
Ez : *Mais, pour Dieu, dicte m[oy] s'il est sain. Ouy, fait il, dame.*
(22-77)

i) **Ao** : *Volentiers, fait li rois, mais, por Deu,* ***itant*** *me dites se vos savez de Gauvain mon neveu nules noveles.*
Ez : *Voulentiers, fait le roy, mais, pour Dieu, dictes moy se vous savez nouvelles de Gauvain mon nepveu.*
(25-20)

j) **Ao** : *Dame, non fait, dit la pucele,* ***itant*** *li porroit il plaire, mais certes, se il lo refusse, la honte seroit doblee.*
Ez : *Non, dame, fait la pucelle,* ***si tant*** *lui plaisoit, pourroit il plaire, et certes, se il lui desplaisoit, la honte seroit doublee.*
(49-21)

k) **Ao** : *Mais* ***itant*** *vos pri, por Deu, que nule riens vivanz ne saiche ou ge suis.*
Ez : *Mais* ***tant*** *vous prie, pour Dieu et pour l'amour que vous avés a moy, que nul ne saiche ou je suis.*
(51-178)

l) **Ao** : *Ge sai bien, fait messires Gauvains, que il i est. Mais* ***itant*** *li di que se il velt, nos parlerons a lui, et s'il ne velt, nos n'i parlerons mies.*
Ez : *Je sçay bien que si est, dist messire Gauvain. Et lui dictes que s'il veult, nous parlerons a lui, et s'il ne veult, nous n'y parlerons mie.*
(68-8)

m) **Ao** : *Mais il est si pensis que il ne puet plus et respont* ***itant*** *: Si soit comme ma dame plaira.*
Ez : *Mais il est si pensif qu'il ne peut plus. Si respont : Si comme a ma dame plaira.*
(68-107)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *tant*. Ici, "autant, tellement"
  `AlexisS2` (fin XI^e [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; rapport de synonymie ; même étymon
- *atant*, "alors"
  `RolS2` (ca 1100 [2^e q. XII^e], agn. ou norm. [agn.]) – `Mén 1694` (*Dictionnaire étymologique* [1694]) [vx] | `AUBIGNÉ, Tragiques` (1572-1615 [1616], Maillé) ; TANTUS ; même étymon

Nombre de remplacement(s) au sein de *lectio facilior* : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de remplacement(s) : 2

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 7

2 *itant com*, "autant que"

`BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIII^e], ang./tour. [agn.]) – `Ao` (ca 1220 [2^e q. XIII^e], bourg.)[678]

Ao : *Si voi bien que vos me haez de mort qant vos me tolez* ***itant*** *de deduit com ge avoie.*
Ez : *Je voy bien que vous me hayez quant vous me tollez mon deduit.*
(11-39)

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

3 *a itant*, "alors"

`RolS2` (ca 1100 [2^e q. XII^e], agn. ou norm. [agn.]) – `MailleM` (4^e q. XIII^e, frc.)

678. L'emploi n'est renseigné que dans Mats.

Ao : *Ge l'an asaudrai prochainement, et se ge voi que ge nel puisse metre au desoz, si lairai* ***a itant*** *ester ma fole emprise.*
Ez : *Je le assauldray prouchainnement, et se je voy que je ne le puisse mettre au dessoubz, je lerray* ***atant*** *aler mon fol penser.*
(8-23)

Lexème qui remplace : Voir *atant*, "alors" (rapport de synonymie ; même étymon)

Nombre de remplacement(s) : 1

Analyses des exemples

1 Sur les quinze passages, treize sont comparables. Parmi eux, il y a huit cas d'absence. Sept concernent ce qui a été regroupé sous l'emploi en 1, et cinq relèvent d'un usage pragmatique. En effet, *itant* y est employé avec la forme impérative, comme par exemple en 1 b) : « *Dame, por Deu, itant nos dites se vos iestes madame la reine.* » L'adverbe est accompagné par le verbe *dire* à quatre reprises, et du verbe *savoir* à une reprise. En Ez, l'impératif est employé seul, sans cet adverbe pragmatique dont la fonction est probablement de renforcer l'ordre. Dans les deux autres contextes du sens 1 qui contiennent une absence, l'adverbe semble prendre davantage de contenu sémantique. Il accompagne le verbe *dire* en 1 l) et *repondre* en 1 m). Le dernier cas d'absence se trouve en 2, passage au sein duquel « *itant de deduit com ge avoie* » est synthétisé en un simple groupe nominal composé d'un adjectif possessif et d'un substantif : « *mon deduit* ».

2 On relève quatre cas de remplacement et un cas de leçon variante. Deux des remplacements, en 1 e) et 1 k), font intervenir la forme non préfixée *tant*, dotée du même sens, "tellement", que *itant*. En 3, *a itant* est remplacé par *atant*. L'expression adverbiale présente en Ao et l'adverbe de Ez possèdent le même sens temporel, "alors". Cela rejoint la leçon variante en 1 a), où « *Itant en dist…* » donne « *Atant se taist* ». En Ez, l'utilisation de *atant* oblige à la reformulation de la phrase, pour donner du sens au contexte : "après avoir parlé, il se tait". En Ao, après les paroles du personnage, pour marquer la fin de son discours, l'expression « *itant en dist* » est utilisée. Elle insiste néanmoins plus sur le contenu de ce qui a été dit que sur le passage temporel d'un temps de parole à un temps de silence.

3 L'obligation de reformuler une partie de la phrase à cause de la modification du grammème est un phénomène que l'on retrouve également en 1 j). La phrase « *itant li porroit il plaire* » présente en Ao prend l'aspect suivant en Ez : « *si tant lui plaisoit, pourroit il plaire* ». Il semble donc que la modification se soit d'abord faite au niveau du grammème (leçon de « *si tant* » pour « *itant* », avec probablement la volonté correctrice des compositeurs, qu'ils soient ceux de Ez ou d'un témoin plus haut dans la tradition), avant que le reste de la phrase ne soit modifié afin de présenter une phrase intelligible — avec l'emploi d'une proposition conditionnelle.

⟶ La majorité des passages connaissent des absences en Ez : l'adverbe, surtout quand il a un usage pragmatique, y est tout simplement omis. Les cas de remplacements font appel à des grammèmes proches formellement : *tant* et *atant*. Il semble que l'adverbe *itant* ne soit plus compris, comme le suggèrent les modifications du sens dans certains des contextes. En Ez, il est davantage question d'un rapport temporel que d'un rapport au contenu ou à l'intensité. Les reformulations que l'on constate en Ez, à partir du sens du mot qui sert de remplacement à *itant*, témoignent du procédé de modernisation du texte : les mots incompris vont d'abord être remplacés par des mots compris, idéalement de forme proche, et l'ajustement du sens passe ensuite par la reformulation de la phrase entière.

Analyses internes

Les adverbes *tant* et *atant* sont, sans surprise, très largement employés en Ao. Le premier y est ainsi attesté 1 021 fois (891 fois en Ez) et le second, 249 fois (193 en Ez). Face à ce nombre élevé d'occurrences, *itant* apparaît donc comme une forme marquée. Son usage pragmatique, que nous avons relevé ci-avant, est peut-être ce qui fait sa particularité, notamment par l'actualisation des phénomènes décrits que son usage sous-tend.

Comparaisons externes

Une probable explication du désemploi de *itant* réside dans la perte de compréhension de préfixe *i-*. Le préfixe *i-* n'est plus compris par les locuteurs, qui délaissent l'usage de cet adverbe marqué, au profit de formes voisines bien davantage employées, *tant* et *atant*, qui peuvent également apparaître au sein de syntagmes et sont dotées de sens multiples.

Synthèse : *itant* disparaît à cause de l'obsolescence de la valeur de son préfixe et de l'existence d'une forme non préfixée très majoritairement employée et constructible selon de nombreux paramètres. Les exemples que nous avons pu étudier témoignent des difficultés de compréhension de l'adverbe, poussant à son omission ou à la reformulation des passages.

Typologie : Disparition totale
Facteurs supposés : Perte du sémantisme attribué au préfixe du lexème obsolescent au profit de formes issues du même étymon ; ces mots sont davantage employés et possèdent un emploi combinable.

∃ itel

FEW, XIII-1, 56a : TALIS

Ao : 14 ; Ez : 1

1 "semblable, de cette manière"

`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ [rég.] | `Moralité de Charité` (1re m. XVIe,)

a) **Ao** : *Ge sui prelz que ge lo mostre vers son cors orandroit ou a* ***itel*** *jor comme vos voudroiz.*
Ez : *Je suis prest de lui monstrer vers son corps a* ***tel*** *jour que vous vouldrez.*
(2-45)

b) **Ao** : *Mais or vos en alez, et bons et biax et gracieus et dessirrez de totes genz et amez sor toz chevaliers de totes dames,* ***itex*** *seroiz vos car bien lo sai.*
Ez : ∅
(21-32)

c) **Ao** : *Ce fu la plus honoree aventure qui onqes avenist au roi Artus.* ***Itex*** *fu l'aventure del gué, mais or dirons des deus chevaliers qui se combatent.*
Ez : ∅
(22-71)

d) **Ao** : *Damoiselle, amez vos lo chevalier ? Sire, oïl, fait ele, plus que nul home, et non mie d'**itele** amor com vos cuidiez.*
Ez : *Damoiselle, aymez vous ce chevalier ? Et elle dit qu'elle l'ayme plus que autre homme, et non mie de **telle** amour comment vous cuidez.*
(34-11)

e) **Ao** : *Voire, voir, fet messire Yvains, c'est mon. En non Deu, fait il, **itex** chevaliers sai ge prandre.*
Ez : *Voire, voire, fait messire Yvain, c'est il. Dea, dea ! fait Daguenet, **telz** chevaliers sçay je prendre.*
(46-47)

f) **Ao** : ***Itel** estoient li clerc qui ton songe t'espelurent, et por ce cuiderent il avoir veü lo lion an l'eive.*
Ez : ***Itelz** estoient les clers qui ton songe te exposerent.*
(48-139)

g) **Ao** : *Et ge vos ai apareillié cheval et armes **itels** comme vos me deïstes.*
Ez : *Et je vous ay appareillié cheval et armes **telles** comme je vous ay en convenant.*
(51-61)

h) **Ao** : *Ha ! dame, fait Galehot, por Deu merci, vos lo me porriez bien tolir par **itex** corroz, et ce seroit trop granz domages.*
Ez : *Haa ! dame, fait Gallehaut, vous le nous pourrez bien tollir, et ce seroit trop grant dommaige.*
(51-273)

i) **Ao** : ***Itex** estoient les chauciees anbedeus. Et au chief de chascune, devers Sorolois, avoit une tor haute et fort.*
Ez : ***Telles** estoient les deux chaucie[e]s. Et au chief de chacune, devers Sorellois, avoit une tour forte et grande et haulte.*
(52-6)

j) **Ao** : ***Itel** sairement juroient tuit cil qui an la queste aloient au tens que les mervoillouses avantures avenoient el reiaume.*
Ez : ***Tel** serment faisoient ceulz qui en la queste aloient en ce temps, car les merveilleuses avantures avenoient eu royaume.*
(57-101)

k) **Ao** : *... li promet la compaignie des pers de la maison lo roi. Antretant, fait ele, vos retaign ge de ma maisniee. **Itex** estoit la costume de la maison lo roi Artu, que nus chevaliers tant fust proz ne fust asanblez as conpaignons devant que par les compaignons meïsmes o par lo roi fust sa proece queneüe.*
Ez : *... lui promet la compaignie des pers de la maison du roy Artus, car nul chevalier tant soit preux ne feust assemblé aux compaignons devant que par les compaignons mesmes ou par le roy feust sa prouesse congneue.*
(57-108)

l) **Ao** : ***Itex** trespas a an chascune chauciee, et autrement n'i puet passer nus chevaliers erranz.*
Ez : *Et **tel** trespas a l'une des chaussees, ne aultrement n'y peut passer nul chevalier errant.*
(62-152)

Lexème qui remplace : Voir *tel*. Ici, “semblable, de cette manière”

`PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; rapport de synonymie ; même étymon

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 2

Nombre de conservation(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 2

Nombre de remplacement(s) : 7

2 *itel com*, “ainsi que”

`HornP` (ca 1170 [mil. XIII^e^], agn.) – `PeanGatS2` (1^re^ m. XIII^e^ [fin XIII^e^], tour. [bourg./poit./berr.]) [679]

a) **Ao** : *Et si tost com il me conurent, si me corrurent sus, et m'ont conreé* ***itel com*** *vos poez veoir, ançois que onques poïsse avoir leisir de dire a els ma parole.*
Ez : *Et si tost qu'ilz me congneurent ilz me coururent sus, et me ont mis* ***en tel estat que*** *vous voyez, ainçois que j'aye peu avoir loisir de leur dire une parolle.*
(13-96)

b) **Ao** : *Lors li commance a deviser* ***itel com*** *ele l'avoit veü tant que mout en a la reine de Benoyc grant joie.*
Ez : *Lors lui commence a deviser* ***ainsi comme*** *elle l'avoit veu tant que la royne de Benoic en a moult grant joye.*
(18-12)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *tel*, “semblable” (rapport de synonymie ; même étymon)
- Voir *ainsi*, “de cette façon” (rapport de synonymie)

Nombre de remplacement(s) : 2

Sur les quatorze passages, on relève neuf remplacements et un cas de conservation. Les remplacements du sens “semblable” se font systématiquement par *tel*, alors que *itel com*, “ainsi que”, n'est pas l'objet de cette systématicité. Son remplacement se fait par une périphrase en 2, « *en tel estat que* », et par une expression adverbiale en 2 b), « *ainsi comme* ». *itel* est conservé en 1 f). Il s'agit d'une forme marquée, avec un emploi de *itelz* attribut en début de proposition. Cependant, un autre exemple de cet emploi est présent en 1 i), et, dans ce cas, le lexème est remplacé par *tel* en Ez. *itel* connaît donc une forte obsolescence. Cette obsolescence de la forme préfixée est à mettre en rapport avec celle des autres formes préfixées relevées ci-avant (*itant*, *icest*). Il faut remarquer que *tel* est présent à 419 reprises en Ao, et 338 en Ez. Dès le XIII^e^ siècle, il s'agit donc d'une forme marquée, plus rare. Sa disparition progressive peut être mise en relation avec l'abandon général de l'emploi des formes préfixées en *i-*.

Typologie : Disparition totale d'un emploi et presque totale de l'autre
Facteurs supposés : Perte du sémantisme attribué au préfixe au profit de la forme non préfixée.

679. L'expression n'est recensée comme telle que dans Mats.

⊆ itot

FEW, XIII-2, 125a : TŌTUS

Ao : 1 ; Ez : 0

itot, “tout”
SermMaurR (fin XII[e] [ca 1230], Orléans [pic.]) – Ao (ca 1220 [2[e] q. XIII[e]], bourg.) [680]

Ao : *Ce est Dex ne nus autres mires sanz mecine n'est que il seus, car tuit li autre mire, tant de bien com il a an aus des maladies conoistre qui sont es cors et de savoir la garison,* ***itot*** *ce font par lo san que il ont, qui de Deu descendié et qui la force mist as herbes par coi il porchacent la garison au cors.*
Ez : *Le mire sans medecine est Dieu, et tous aultres mires ont de lui tant de sens comme il a en eulx des maladies congnoistre qui sont es corps et de savoir la garison.* ***Et tout*** *ce font ilz par lui car ilz y mettent herbes par quoy ilz pourchassent la garison aux corps.*
(48-145)

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

∃ jehui

FEW, IV, 447b : HŎDIE

Ao : 11 ; Ez : 0

jehui, “en ce jour même”
EneasS2 (ca 1160 [ca 1200], norm. [lorr.]) – Mir. enf. Diable (ca 1339 [fin XIV[e]], Paris) [681]

1 **Ao** : *Ha, las ! ce sont li dui levrier que la damoisele amena* ***gehui*** *devant moi, la ou ge menjoie, et cele en a par son barat mené les deus anfanz !*
Ez : *Haa ! se sont les deux chiens que la damoiselle amena* ***au matin*** *devant moy, et elle en a par son enchantement mené les deux enfans !*
(13-119)

2 **Ao** : *Ne ja ne m'aïst Dex, qant ge te voudroie orendroit avoir ocis por conquerre demi lo monde et* ***gehui*** *ne dessirroie se ta mort non. Mais ge nel dessirrerai ja mais, car nus ne fist onques mais autretel valor com tu as faite.*
Ez : *Et ainsi m'aist Dieu, je ne te vouldroie pas avoir occis pour conquerir demy le monde et si ne desiroye que ta mort, mais je ne la desireray jamais car oncques honmme ne fit tant de valeur comme tu as fait.*
(16-117)

680. Mats donne *itot* uniquement comme forme adjectivale. Le FEW recense le lexème et également une forme adverbiale pour le français moderne, depuis 1660, ayant le sens de “de même, pareillement”, qui est classée comme “populaire” et est présente dans plusieurs dialectes modernes. Le lemme est absent des autres dictionnaires. La forme semble donc rare ; il s'agit peut-être ici d'un régionalisme.
681. Le DMF précise que le mot est « afr. ». La dernière attestation recensée est la seule que l'on ait trouvé pour la période du moyen français ; elle présente la forme contractée *juy*.

3 **Ao** : *Or vos ai rendu une partie des servises que vos m'avez fait, car vostre neveu qui por morir s'estoit en ma menaie mis, ai quité por vostre amor et por la grant valor de lui. Certes ge n'en preïsse* ***gehui*** *matin de reançon tot l'or do monde. Et bien sachiez que vos iestes li dui chevalier do monde...*
Ez : *Je vous ay rendu une partie de voz services, car vostre nepveu qui s'estoit mis a ma voulenté ay quitté pour vostre amour et pour la grant valeur de lui. Et sachiez que vous estes les deux chevaliers du monde...*
(16-121)

4 **Ao** : *Et il li content que uns chevaliers l'ocist* ***gehui*** *qui porte un escu de sinople a une bende blanche.*
Ez : ∅
(32-5)

5 **Ao** : *Et puis me refu dit que il seroit a ceste assemblee.* ***Gehui*** *si me redist uns escuiers que il estoit ocis.*
Ez : *Et depuis me fut dit qu'il seroit a ceste derreniere assemblee, et* ***au jour d'uy*** *m'a dit ung escuier qu'il estoit mort.*
(34-12)

6 **Ao** : *Et vos, dist messires Gauvains, Galehot, qui toz nos en avez anhastiz que i voldriez vos avoir mis par lo sairement que ge vos jurai* ***gehui*** *?*
Ez : *Gallehault, fait messire Gauvain, qui tous nous avez ajurez par le serment que je vous conjuray* ***ores****, que y vouldriez vous avoir mis ?*
(51-217)

7 **Ao** : *Tant qu'il avint* ***jehui*** *qu'il avoient lor agait dehors cest chastel.*
Ez : *Il advint* ***l'autre jour*** *qu'ilz estoient en aguet par dessus ce chasteau.*
(60-129)

8 **Ao** : *Et li freres lo duc se mervoile mout de Guiflet qui* ***jehui*** *estoit contre lui et or aide a desconbrer monseignor Gauvain.*
Ez : ∅
(62-33)

9 **Ao** : *Nos lo seümes bien, font elles, tres* ***gehui****.*
Ez : *Nous le savions bien des* ***ersoir****, dit elle.*
(62-36)

10 **Ao** : *Certes, fait messires Gauvains, la traïson que tes freres fist* ***jehui*** *la me fait prandre sor toi.*
Ez : *Certes, fait monseigneur Gauvain, la traïson que tu m'as faicte m'a donné cause d'entreprendre la bataille sur toy.*
(62-75)

11 **Ao** : *Certes, sire, par enseignes que j'ai de vos aprises an plusors leus.* ***Jehui*** *si m'ancontrerent cist chevalier an ceste lande, si m'avoient asailli por gaaignier mes armes et mon cheval...*
Ez : *Certes, fait il, je suys venu par enseignes que j'ay de vous aprinses en plusieurs lieux. Et* ***au matin*** *me encontrerent ces chevaliers en ceste lande, si m'assaillirent pour gaigner mon cheval et mes armes...*
(62-181)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *matin2*, “commencement de la journée” (rapport d’hyponymie)
- Voir *ui*. Ici, *au jour d’huy*, “aujourd’hui”

  `PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; rapport de synonymie
- Voir *or4*, “alors, donc” (rapport d’hyperonymie)
- Voir *jor*. Ici, *l’autre jour*, “récemment”

  `EneasS2` (ca 1160 [ca 1200], norm. [lorr.]) – ∅
- *ersoir*, “la veille au soir”

  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – `Corn 1694` (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [vx] | `Oud 1660` (*Tesoro de las dos lenguas espanola y francesa* [1660]) [dict. bil.] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) ; HĒRI

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 2

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 2

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 4

Analyses des exemples

1 Sur les onze contextes, huit sont comparables. Parmi eux, on distingue deux cas d’absence, qui ne nuisent pas au sens général du passage, puisque *jehui* est un adverbe qui permet seulement de préciser le moment de l’action.

2 Les six autres contextes présentent des cas de remplacement. À deux reprises, le remplacement se fait par *au matin*, qui marque une précision temporelle par rapport au sens plus générique de *jehui*. Deux remplacements se font par des occurrences qui permettent la désignation d’un moment plus précis que l’adverbe : il s’agit de *l’autre jour* et d’*ersoir*. Cependant, la temporalité ainsi désignée est plus éloignée par rapport au moment de l’énonciation que celle donnée par l’adverbe en Ao. L’emploi de *or* permet la référence à une temporalité encore plus vague. En revanche, la périphrase *au jour d’huy* conserve la temporalité donnée.

⟶ La variété des remplacements en Ez et le déplacement temporel qui est ainsi provoqué par leur utilisation tend à montrer que l’adverbe n’est plus compris par les compositeurs de l’incunable. Grâce au contexte, ils peuvent comprendre qu’il est fait référence à un événement passé, et, puisque l’événement est décrit dans le récit, ils peuvent comprendre à quel moment il est fait référence, mais le sens précis du mot paraît leur échapper.

Analyses internes

au jour d’huy est complètement absent de Ao et présent quinze fois en Ez, montrant une véritable émergence. Parmi les autres mots employés en Ez pour le remplacement, on peut opposer les adverbes *ersoir* et *or*, qui déclinent [682], aux locutions *l’autre jour* et *au matin*, qui se maintiennent [683].

682. Le premier connaît onze et cinq occurrences dans chacun des témoins. Pour le second, cf. la notice sur *or4*.
683. La première connaît neuf et onze occurrences, la seconde, 57 et 53.

Comparaisons externes

1 Parmi les mots utilisés pour le remplacement, seul *au jour d'huy* est un synonyme de *jehui*. Sa progression semble être parallèle à l'obsolescence de l'adverbe. Si la locution est attestée tôt dans la langue, elle peut cependant prendre différentes formes jusqu'au XIV^e^ siècle, moment où la locution semble se figer [684]. Sa forme transparente a probablement joué en sa faveur, au détriment de la forme peu claire *jehui*, qui, d'ailleurs, se réduit, comme l'atteste la graphie de la dernière attestation recensée, *juy*. Une forme aussi réduite peut être problématique à identifier, puisqu'elle peut connaître des homographes.

2 Il faut également relever l'existence de *ui*, adverbe sur lequel les deux présentés *supra* comme concurrents sont formés, qui est probablement la forme non marquée de la désignation du jour, mais qui reste bien attestée [685].

⟶ L'obsolescence de *jehui* serait donc due à la fois à sa forme peu transparente, voire, puisqu'elle se réduit, confondable, et à l'existence d'adverbes synonymes davantage motivés, surtout celle de la locution adverbiale en voie de figement, *au jour d'huy*, qui possède le même trait emphatique que *jehui*.

Synthèse : *jehui* est complètement absent de l'incunable. La dernière attestation recensée se situe dans la première moitié du XIV^e^ siècle. L'obsolescence de la forme se remarque dans l'incunable par la variété des remplacements et leur non-équivalence sémantique avec l'adverbe présent en Ao. Ce dernier est obsolescent à cause de sa forme peu transparente et de l'existence de synonymes plus marqués formellement et sémantiquement.

Typologie : Disparition totale
Facteurs supposés : Opacité de la forme de l'adverbe qui nuit à la reconnaissance de son sémantisme ; réduction phonétique de l'adverbe qui en fait une forme confondable ; renforcement d'une locution adverbiale plus marquée formellement et sémantiquement ; continuité de l'emploi de l'adverbe de base, synonyme de l'adverbe obsolescent.

⊆ joiant

FEW, IV, 76a : GAUDĒRE

Ao : 2 ; Ez : 0

joiant, "joyeux"

`GaimarB` (ca 1139 [déb. XIII^e^], agn.) – `Corn 1694` (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [vx] | `JourdBlAlM` (av. 1455 [1455], pic.)

1 **Ao** : *Si i cuidoit trover Segurades, si estoit mout liez et mout* ***joianz****.*
Ez : *Et cuida trouver Segurades dont il estoit moult* ***joieux****.*
(55-37)

684. Source : TLFi.
685. On pourra ici consulter les données sur l'adverbe et quelques esquisses d'analyse dans la notice sur *encui*.

2 **Ao** : *Lors s'an part li rois mout* ***joianz*** *et vient a ses chevaliers. Si lo virent plus bel et plus lié que il n'avoient onques mais fait.*
Ez : *Lors se part le roy de la damoiselle et vient a ses chevaliers, et leur fait assez plus belle chiere qu'il ne souloit.*
(68-125)

Lexème qui remplace : Voir *joios*, "qui éprouve de la joie" (rapport de synonymie ; étymon de la même famille)

Nombre de remplacement(s) : 1
Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

Le premier contexte contient un remplacement par un lexème plus employé, particulièrement en Ez, où l'on peut voir sa grande progression d'emploi depuis l'ancien français [686]. Dans le deuxième contexte, le lexème est tout simplement absent de Ez. Cette absence peut s'expliquer par l'expression du sentiment de joie qui anime le roi dans la seconde partie de la phrase, rendant l'expression première de ce sentiment inutile dans la visée d'une description narrative efficace.

‡ joindre

FEW, V, 67a : JŬNGĔRE

Ao : 9 ; Ez : 5

1 "être près de [qque ch.]"
`Ao` (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – ∅ [687]

a) **Ao** : *Au revenir des vespres, alerent li rois et la reine et li autre chevalier par derrieres la sale en un mout biau jardin, sor la riviere qui as maisons lo roi* ***joignoit****.*
Ez : *Au revenir de vespres, alerent le roy et la royne en ung beau jardin qui estoit* ***jouxte*** *la maison.*
(21-44)

b) **Ao** : *Et par derrieres la sale o il jut, estoit une tornelle haute, mais antradeus estoit li murs del chastel. Et cele tornelle* ***joignoit*** *au palais qui avoit esté au seignor del chastel.*
Ez : *Et par derrier la salle ou il estoit, avoit une moult haulte tournelle et* ***joignoit*** *au mur du pallais.*
(28-65)

Lexème qui remplace : Voir *joste1*, "à côté de" (rapport de co-hyponymie ; graphie proche)

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

Nombre de conservation(s) : 1

686. Cf. la fiche sur *lié1*.
687. L'emploi particulier fait ici n'est pas documenté dans Mats qui donne une attestation, `CourLouisLe` (2e t. XIIe [3e q. XIIIe], frc.), pour le sens proche "mettre [qque ch.] près de [qque ch.]" ; Gdf renseigne le sens précis "être tout à fait contigu" mais dans un texte postérieur à Ao. La construction prépositionnelle que nous trouvons en Ao n'est pas celle du français moderne, mais elle s'en rapproche et c'est pourquoi nous n'indiquons pas de date de dernière attestation.

2 “rejoindre sans laisser d’interstice”

`CommPsIA2G2` (ca 1166 [ca 1200], wall. [hain.]) – ∅ [688]

a) **Ao** : *Atant les ont toz avalez en un souzterrin mout fort, dont li huis estoient de fer et li mur espés de carriaus* ***joinz*** *a fer et a plon.*
Ez : *Lors les ont avallez en ung soubzterrin, dont les huys estoient de fer et le mur espez fait de carreaux* ***joingz*** *de plomb et de fer.*
(26-18)

b) **Ao** : *Et androit la mienuit, se lieve la reine et vient a l’escu que la damoiselle do lac li avoit aporté, si taste sanz alumer, si lo trove sanz fandeüre tot antier, si en est mout liee car or set ele bien que ele est miauz amee d’une autre.*
Ez : *Quant vint a mynuit, si se leva la royne et alla a l’escu que la damoiselle du lac lui avoit envoié, et le treuve tout* ***joint*** *sans faulte nulle. Si en es moult lyee car or sçait elle bien que elle est la mieulx aymee dame du monde.*
(68-139)

Nombre de conservation(s) : 1

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

3 *joindre les mains*, “mettre ensemble les mains, paume contre paume”

`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅

a) **Ao** : *Ge ne voi çaianz si haut home ne si leial qui ne li ait feauté faite et homage a* ***jointes*** *mains, li un de lor bon gré, li autre a force.*
Ez : *Je ne voy ne ne congnois en ce lieu si hault homme ne si puissant qui ne lui ait fait feauté et hommaige a* ***joinctes*** *mains.*
(13-147)

b) **Ao** : *Et des si loin com Galehoz lo voit, si descent do cheval a terre, si s’agenoille et* ***joint*** *ses mains et dit...*
Ez : *Et de si loing comme Gallehaut le voit venir, il descent de son cheval et se agenoille et dit...*
(51-175)

Nombre de conservation(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

4 *joindre les pieds*, “positionner les pieds côte à côte pour pouvoir faire un bond”

`MarieEquitR` (ca 1165 [2e m. XIIIe], norm. et agn. [agn., qques traits pic.]) – ∅

Ao : *Et si s’an vient droitement au lac et* ***joint*** *les piez, si saut anz.*
Ez : *Et s’en vient droitement au lac et* ***joinct*** *les piés et se lance dedens.*
(3-33)

Nombre de conservation(s) : 1

5 “associer”

`CourLouisLe` (2e t. XIIe [3e q. XIIIe], frc.) – ∅

688. La première attestation vaut pour la forme pronominale.

Ao : *Por ce que mes sires fu morz de duel, si ai mout grant paor de s'ame, car g'en doi estre en autresin grant cure comme de la moie, car puis que nus fumes entre moi et lui par leial mariage ensenble* ***joint****, nos fumes une seul charz si com Sainte Eglise lo tesmoigne, et ge lo croi.*
Ez : *Et pour ce que mon seigneur mourut de deul, j'ay grant paour de son ame, car j'en dois avoir aussi grant cure comme de la mienne.*
(10-12)

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

6 v. pronom., "se serrer contre"
`YvainHu` (ca 1177 [1er t. XIVe], champ. mérid. [pic.]) – `Ao` (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) [689]

Ao : *Qant il voit venir les autres a grant desroi, il crolle l'espee et s'afiche es estriers et se* ***joint*** *desouz l'escu, si lor revelt laissier corre.*
Ez : *Quant Lambegue voit les autres venir, il commence a prendre l'espee et veult retourner.*
(16-58)

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

7 v. pronom., "s'avancer"
`RenM` (déb. XIIIe [2e m. XIIIe], pic./norm.) – `Widerh 1675` (*Nouveau dictionnaire françois-alleman et alleman-françois qu'accompagne le latin* [1675]) [dict. bil.] | `Mir. st J. Paulu, c.1372` (ca 1372 [fin XIVe], Paris)

Ao : *Lors s'aproche Segurades, et messires Gauvains* ***se joint****, et met l'escu devant lo piz, et met lo glaive soz l'aselle, et fiert cheval des esperons.*
Ez : *Lors appelle Segurades messire Gauvain. Et incontinent messire Gauvain met l'escu devant son pis, et la lance dessoubz l'esselle, et fiert des esperons.*
(55-138)

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Analyses des exemples

1 Parmi les dix passages, on observe quatre cas de conservation et un cas de présence dans l'incunable. Les cas de conservation concernent en partie des emplois et sens non problématiques, de 2 à 5, car toujours bien attestés en français moderne, comme *joindre les pieds/les mains*.

2 Parmi les cinq autres cas, seul un cas de remplacement est attesté, en 1 a). Il semble témoigner d'une volonté de simplification de l'expression. Ainsi, « *en un mout biau jardin, sor la riviere qui as maisons lo roi joignoit* » donne « *ung beau jardin qui estoit jouxte la maison* ». Ce remplacement peut être vu, au-delà d'un changement intervenant au niveau du lexique, comme le témoin d'une simplification de la morphosyntaxe. On observe également, dans le passage contenant l'autre occurrence du même sens, en 1 b), qui, lui, conserve le lexème, une volonté de précision, avec le passage de « *cele tornelle joignoit au palais* » à « *et joignoit au mur du pallais* ».

3 Les contextes 6 et 7, qui présentent des raccourcissements en Ez, sont intéressants, car raccourcissent précisément les passages où le verbe se trouve, probablement parce qu'il posait des problèmes de compréhension aux compositeurs de Ez.

689. L'expression particulière n'est pas recensée dans les sources lexicographiques : nous donnons donc Ao comme dernière attestation.

⟶ *joindre* est conservé dans la majorité de ses emplois variés. Le remplacement que l'on peut observer nous renseigne davantage sur l'évolution de la morphosyntaxe, vers une simplification, que sur celle du lexique. Deux passages qui raccourcissent le texte semblent néanmoins témoigner d'une obsolescence de certains emplois.

Analyses internes

joste préposition, seul lexème remplacé en Ao, n'est jamais employé en Ao, contre cinq occurrences en Ez.

Comparaisons externes

L'emploi intransitif attesté dans le dernier contexte, en 7, a pu poser problème, bien qu'il reste recensé au XVII^e^ siècle, car, en moyen français, se développe une série d'emplois prépositionnels. Pour ce sens, une multiplicité de constructions sont possibles, mais toutes sont pourvues d'une préposition : *se joindre a*, *se joindre près de*, *se joindre avec*[690]. De la même manière, pour le passage 6, la multiplication des emplois du verbe avec des prépositions attestés au cours de la période, tendant à figer son utilisation, a pu jouer un rôle dans l'incompréhension du passage conduisant à sa suppression. Ainsi, le DMF recense en tant qu'expression le syntagme *se joindre de l'escu / en / dedans son escu / de la targe*, mais pas d'emploi avec la préposition présente en Ao, *desouz*.

⟶ Il semble que, pour les deux emplois évoqués, le figement de leur structure a joué un rôle important dans leur évacuation. Dans les attestations des XIV^e^ et XV^e^ siècles, les deux lexèmes sont en effet employés avec des prépositions qui ne les accompagnent pas en Ao. Les compositeurs, connaissant probablement les emplois semi-figés du verbe dans la langue, ont eu des difficultés à comprendre ces emplois non habituels.

Synthèse : *joindre* conserve la majorité de ses usages. Le remplacement recensé est davantage le témoin d'une évolution de la morphosyntaxe que de celle du lexique. Cependant, les raccourcissements de passage semblent indiquer l'obsolescence de certains emplois. En effet, dans la langue, les emplois avec prépositions précises semblent se multiplier après la date de composition de Ao. L'essor de ce type d'emplois peut être dû à la nécessité de distinguer les sens précis du verbe, *joindre*, puisqu'il s'agit d'un verbe très polysémique qui connaît de nombreux usages. La multiplication d'usages fixes, associant telle préposition à tel usage, est ainsi probablement le résultat d'une nécessité de clarification. À la fin du XV^e^ siècle, les usages du XIII^e^ siècle n'étant plus de mise, leur compréhension est rendue difficile.

Typologie : Disparition partielle ; perte d'emplois
Facteurs supposés : Besoin de clarifier les nombreux emplois et sens du verbe à l'aide de prépositions ; multiplication des emplois prépositionnels précis rendant les emplois qui en sont dépourvus caducs.

⊆ jovenece

FEW, V, 94a : JŬVĔNIS

Ao : 2 ; Ez : 0

690. Source : DMF.

jovenece, “temps entre l’enfance et la maturité”
ProvSalSanI (mil. XII^e [déb. XIII^e], agn.) – Geste ducs Bourg. K. (ca 1410-1419, bourg. [pic.]) [691]

1 **Ao** : *Eles savoient ce dit li contes des brettes estoires la force des paroles et des pierres et des herbes par quoi eles estoient tenues en* ***joveneté*** *et en biauté et en si granz richeces com eles devisoient.*
Ez : *Et savoient la force et la vertu des paroles des pierres et des herbes par quoy elles estoient tenues en* ***jeunesse*** *et en beaulté et en grandes richesses comme elles devisoient.*
(6-1)

2 **Ao** : *Si gardez bien que vos ne vos fïez mie tant en vostre* ***joveneté*** *que si tost com vos santiroiz vostre force apetisier que vos ne preigniez celui a la seule bande et puis celui as deus se bessoinz vos chace.*
Ez : *Et ne vous fiez mie tant en vostre* ***jeunesse*** *que vous ne les pendez a vostre col l’un aprés l’autre.*
(23-25)

Lexème qui remplace : *jonece*, “temps entre l’enfance et la maturité”
BrutA (ca 1155 [4^e q. XIII^e], norm./agn. [agn.]) – ∅ ; JŬVĔNIS ; rapport de synonymie ; même étymon

Nombre de remplacement(s) : 2

jovenece est indiqué comme archaïsant dans le DMF. Le substantif se trouve, pour cette période de fin de Moyen Âge, dans des témoins qui ont des traits linguistiques picards. Les deux occurrences se font remplacer en Ez par *jonece*.

⊆ jugëor

FEW, V, 57a : JŪDĬCARE

Ao : 3 ; Ez : 0

1 “celui qui a le droit et le pouvoir de rendre la justice”
AlexisS2 (fin XI^e [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ [spé.] | Corn 1694 (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [vx et spé.] | Fur 1690 (*Dictionnaire universel* [1690]) [vx et spé.] | PASQUIER, Recherches (1581-1621 [1581-1633], Paris) [692]

Ao : *Et l’Escripture nos dit que li* ***jugierres*** *se danpne qant il delivre de mort ne lait aler home corpable.*
Ez : *Et l’Escripture nous dist que le* ***juge*** *se danne quant il delivre de mort homme coulpable.*
(20-57)

Lexème qui remplace : *juge*, “celui qui a le droit et le pouvoir de rendre la justice”
SThomGuernT (ca 1174 [déb. XIII^e], Ouest/pic./agn. [agn.]) – ∅ ; JŪDEX ; rapport de synonymie ; étymon de la même famille

Nombre de remplacement(s) : 1

691. Une distinction est faite ici entre la forme archaïque et la forme non archaïque (*jonece*).
692. Le lexème continue d’être utilisé dans le lexique spécialisé de l’histoire du droit, pour désigner une réalité ancienne. L’obsolescence du mot semble être acquise avant le XVII^e siècle. Fur 1690 (*Dictionnaire universel* [1690]), dans sa définition, précise : « Ce mot n’est plus en usage. », et il n’est d’ailleurs pas attesté dans d’autres dictionnaires du XVII^e siècle.

2 “celui qui juge”

RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – MenagB (ca 1393 [1re m. XVe], Paris) [693]

a) **Ao** : *Haï ! boenne citez honoree d'ancesserie, hantee de preudomes et de leiaus, maisons et sieges de roi,* ***ostex a droit jugeor****, repaires a joie et a leece, corz plainne de boens chevaliers, vile honoree de mananz borjois, païs plains de leiaus vavasors et de boens gaaigneors, terre planteureuse et replenie de toz biens !*
Ez : *Ha ! cité honnouree de ancienneté, pays ennobly de loyaux barons, terre fertile de tous biens, maison et siege de roy,* ***habitacle de justice****, repaire de joye et de liesse !*
(16-82)

b) **Ao** : *… prelz et appareilliez de confondre les robeors et les ocianz, droiz* ***jugierres*** *sanz amor et sanz haïne, et sanz amor d'aidier au tort por lo droit grever, et sanz haïne de nuire an droit por traire lo tort avant.*
Ez : *… prest et entalenté de destruir les robeurs et les meurdriers, de droit* ***juger*** *sans amour et sans haine.*
(20-33)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *justice*, “compétence juridique” (rapport d'hyperonymie ; étymon proche)
- *jugier*, “rendre un jugement”
  PhThCompS (1113-1119 [déb. XIIIe], agn.) – ∅ ; JŪDĬCARE ; même étymon

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes avec transposition : 1

Nombre de remplacement(s) : 1

Ez use de trois lexèmes différents en lieu et place de *jugëor*. Au sein du contexte 1, *juge*, de la même catégorie grammaticale que *jugëor*, le remplace. Il s'agit de la forme issue du substantif latin, tandis que le substantif obsolescent est un dérivé de la forme verbale. En 2 a), c'est dans le cadre d'un passage entièrement variant que le substantif référent au principe même de justice, et non à la personne qui juge, apparaît. En 2 b), Ez présente également une leçon différente sur le passage. L'utilisation du verbe à l'infinitif s'explique par le changement de construction qui y est opéré : « *juger* » apparaît au sein d'une proposition complétive introduite par « *de* », complément de « *entalenté* », au même niveau que « *destruir* ». Il est possible que la forme du cas sujet, en *-erres* en Ao, ait pu jouer dans la refonte de la phrase, avec une interprétation par les remanieurs d'une forme verbale, ce qui témoignerait de la difficulté de compréhension de la forme au cas sujet.

⊆ jüise

FEW, V, 59a : JŪDĬCIUM

Ao : 2 ; Ez : 0

693. Le substantif prend un sens péjoratif dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, d'après le FEW. Deux hypothèses s'offrent à nous : soit ce sens a évolué depuis le sens juridique spécialisé, soit le sens a évolué depuis le sens renseigné ici, ce qui témoignerait de la continuité de son existence dans la langue.

jüise, “jugement”

RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – Corn 1694 (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [vx] | JourdBlAlM (av. 1455 [1455], pic.) [694]

1 **Ao** : *S'il en est corpables mete la hart el col et voist isnellement a son* ***joïse****, et s'il en a droit si se deffande seürement contre lo meilor chevalier do monde.*
Ez : *S'il est coulpable, l'en lui doit mettre la hart au col et l'envoier incontinent a la* ***justice*** *ou se il a droit deffende soy oultreement.*
(7-41)

2 **Ao** : *Dame, fait ele, ge n'am puis mais. Donc ne serai ge ja mais tenanz que ce sera a faire au jor do* ***juïse****. Gardez, fait la reine, que vos n'an faites ja rien se par force non, que totevoies lo feroiz vos mais que bien vos anuit et griet.*
Ez : *Dame, fait elle, je n'en puis mes. Se vous ne le faictes par amour, fait la royne, vous le ferez par force combien que moult vous en poise.*
(57-33)

Lexème qui remplace : *justice*, “compétence juridique”

BrutA (ca 1155 [4e q. XIIIe], norm./agn. [agn.]) – ∅ ; JŪSTĬTĬA ; rapport de métonymie, du général au particulier ; étymon proche

Nombre de remplacement(s) : 1
Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Le remplacement en 1 fait intervenir un lexème de portée sémantique plus générale, l'hyperonyme *justice*. Il est possible d'émettre l'hypothèse que l'affaiblissement de *jüise* est causé par l'influence que les sources latines ont eu sur le lexique du droit : le lexème, dont la forme s'explique par son évolution phonétique, ne se rattachait plus de manière claire aux mots latins, au contraire de *justice*.

⊆ juré

FEW, V, 80 : JŪRARE

Ao : 1 ; Ez : 0

juré, “celui qui s'est engagé par serment”

HornP (ca 1170 [mil. XIIIe], agn.) – ∅ [spé.] | Ao (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) [695]

Ao : *Sire chevaliers, cist est anemis lo roi, et ge sui ses* ***jurez****, si seroie parjurs se ge soffroie que vos l'an portissiez issi arrieres.*
Ez : *Sire chevalier, celui que vous portez est ennemi a mon seigneur le roy, et je suis son* ***home****. Je seroie parjure se je souffroie que l'anemy du roy s'en allast ainsi.*
(28-31)

694. La date de dernière attestation, en moyen français, vaut pour le sens particulier de “jugement dernier”.
695. Le sens précis “homme qui s'est engagé auprès d'un seigneur, vassal”, n'est documenté que dans le Gdf. Son usage a sans doute disparu dès le XIIIe siècle. D'autres sens se sont déployés, comme “membre du conseil d'une commune”, dans la période du moyen français. Dans la langue contemporaine, le sens est spécialisé dans le domaine juridique.

Lexème qui remplace : *ome*, “celui qui est au service de qqu’un”
RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; HŎMO ; rapport d’hyperonymie

Nombre de remplacement(s) : 1

Le remplacement se fait par un lexème hyperonyme.

∃ jus1

FEW, III, 44a : DEORSUM

Ao : 32 ; Ez : 10

1 “bas”

PassionA (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ [rég.] | Mén 1694 (*Dictionnaire étymologique* [1694]) [vx] | GringoreBlazHeret (1524) [696]

a) **Ao** : *Et il met l’anfant a terre, puis cort prandre lo cheval.*
Ez : *Si met* ***jus*** *l’enffant a terre, puis court prendre le cheval.*
(3-20)

b) **Ao** : *Mais tant la destraint la granz paors que ele a qu’il ne soit morz qu’ele chiet pasmee a terre ainz qu’ele soit venue* ***a l’avaler del tertre jus****.*
Ez : *Mais tant la destraint la grant doulleur et la paour qu’elle a qu’il ne soit mort qu’elle s’est pasmé ains qu’elle soit venue* ***aval****.*
(3-28)

c) **Ao** : *Si l’estordi si durement qu’il l’abat a terre* ***jus*** *et li ars est trestoz volez am pieces.*
Ez : *Et l’estourdist si durement qu’il l’abatist a terre et l’arc est vollé en pieces.*
(9-89)

d) **Ao** : *Et il lo fiert entre lor mains sel rabat a la terre* ***jus****.*
Ez : *Et le fiert entre leurs mains et le rabbat a terre.*
(13-247)

e) **Ao** : ***Alez tost jus****, fait ele, que vos n’i eroiz ores pas.*
Ez : ***Descendez****, fait elle, car vous n’yrez mie.*
(20-13)

f) **Ao** : *Et lors remet la lame* ***jus*** *et bien sot que c’est ses nons qu’il a veü.*
Ez : *Lors remet la tombe* ***bas*** *et bien sçait que c’est son nom qu’il a veu.*
(23-72)

g) **Ao** : *Et la reine est* ***jus*** *avalee, si la saluent andui.*
Ez : *Et la royne estoit* ***jus*** *avallee, si la saluerent eulz deux.*
(68-117)

696. L’usage de *jus* semble tomber en désuétude dès le premier tiers du XVIe siècle. Certains dictionnaires du XVIIe siècle mentionnent aussi le lexème, en précisant qu’il s’agit d’un « vieux mot ». *jus* reste cependant attesté dans de nombreux dialectes modernes (wallon., lütt., art., pic., norm., bress., frcomt.), d’après le FEW.

h) **Ao** : *Par ceste mesprison m'est il avis que vos avez debonairetez tote **jus** mise.*
Ez : ∅
(11-6)

i) **Ao** : *Et ge vos pri que vos lo retenez et gardez et amez sor totes riens celui qui sor tote rien vos aimme et metez **jus** tot orgoil anvers lui que rien ne valt nulle rien ne prise anvers vos. Ne li pechié do siegle ne puent estre mené sanz folie mais mout a grant raison de sa folie qui raison i trove et annor. Et se vos poez folie trover an voz amors ceste folie est desor totes les autres annoree car vos amez la seignorie et la flor de tot cest monde.*
Ez : *Je vous prie que vous le retenez, si gardez que vous aymez sur tous chevaliers celui qui sur toutes gens terriennes vous ayme. Et se vous l'aymez, vous aurez droit, car vous aymerez la seigneurie et la fleur de toute chevalerie terrienne. Et mettez **jus** l'orgueil envers cestui qui envers vous ne prise nulle riens nee.*
(69-51)

j) **Ao** : *Quant li anfes l'antant, si li angroisse li cuers et il bote des piez la table **jus**.*
Ez : *Quant l'enfant l'entent, le cueur lui esmeut en merveilleux desplaisir. Il boute **jus** la table.*
(11-20)

k) **Ao** : *Puis sache la corone a soi si durement qu'il fait voler **jus** lo ceptre et l'espee.*
Ez : *Puis tire Lyonnel la couronne a soy si rudement qu'il fait voler **bas** le cercle et l'espee.*
(11-56)

l) **Ao** : *Lors giete **jus** de l'espee lo remanant et saut aprés.*
Ez : *Lors jette le surplus de l'espee et sault aprez.*
(11-71)

m) **Ao** : *Et fu si estonez qu'il versa **jus** et feri a la terre mout durement d'une des espaules.*
Ez : *Graires fut estourdy et ferit a terre des deux pausmes.*
(13-239)

n) **Ao** : *Lors met main a l'espee. Et li autres chevaliers fu relevez et ot son cheval perdu, si ot **jus** gité l'escu por lo braz qu'il nel pooit sostenir, si se traoit vers la roche au plus qu'il pooit.*
Ez : *Lors courut a l'autre qui ja estoit relevé.*
(23-33)

o) **Ao** : *Lors giete **jus** tant po d'escu com il avoit et saisist celui que li vallez avoit aporté.*
Ez : *Lors jecte **sus** tant peu d'escu comme il avoit et prent celui que le varlet lui avoit apporté.*
(23-34)

p) **Ao** : *Et li Blans Chevaliers **saut jus**, si a traite l'espee dont il lor done granz cox par la ou il les ataint.*
Ez : *Et le Blanc Chevalier **descent** de son cheval et a traicte son espee et leur donne grans coups par la ou il les peut attaindre.*
(23-58)

q) **Ao** : *Et cil laisse l'escu **cheoir jus**, si li cort sus a la teste que il ot descoverte.*
Ez : *Et **vole** son escu **a terre**. Puis lui court sus de tout son pouoir et lui donne ung coup sur la teste qu'il avoit nue.*
(47-15)

r) **Ao** : *Et ge li demandai a cui il estoit et il me dist que il estoit a vos. Alez, fist il, tost* ***jus****. Et ge li demandai qui lo commandoi.*
Ez : *Et je lui demanday a qui il estoit. Et il dit a vous. Puis lui demanday aprés qui le commandoit.*
(51-253)

s) **Ao** : *Et il* ***saut jus*** *si correciez que a po que il ne desve, si aert lo nain parmi les tamples et lo lieve en haut.*
Ez : *Et il* ***descent*** *si courroucé que plus ne peut, et prent le nain par les temples et le lieve en hault.*
(55-6)

t) **Ao** : *Et cil se regarde, si voit que si compaignon sont mort, si mist* ***jus*** *la dame et ot trop grant paor.*
Ez : *Et l'ung le regarde venir et voit que ses compaignons sont mors, si eut moult grant paour. Il met la damoiselle* ***jus****.*
(60-103)

u) **Ao** : *Et qant il l'antant, si saut* ***jus****, si vost Hestor lo pié baissier.*
Ez : *Et quant il l'oyt, il sault* ***jus*** *et voulut a Hector baisier le pié.*
(60-116)

v) **Ao** : *Et Hestors resaut* ***jus*** *qant il lo voit a terre.*
Ez : *Et quant Hector le vit a terre, il descent* ***jus*** *de son cheval.*
(60-116)

w) **Ao** : *Si aloigne lo glaive et fiert un des trois si durement que il porte a terre et lui et lo cheval. Puis giete lo glaive la* ***jus*** *et met la main a l'espee, si cort sus as autres deus.*
Ez : *Si allongne le glaive et met la main a l'espee.*
(62-174)

x) **Ao** : *Si a duel et honte et giete s'espee* ***jus*** *et dit : Ha ! Las !*
Ez : *Si eut deul et honte et jecte son espee et dist : Haa ! Las !*
(68-44)

y) **Ao** : *Si est si vains que il ne se puet sostenir ainz* ***chiet jus*** *si se pasme.*
Ez : *Si fut si vain que il ne se peut soustenir ains* ***reculle sus*** *une pierre et les yeulx lui commencent a troubler en la teste et la royne et les aultres dames le courent soustenir, et il se pasme.*
(69-13)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *aval*, “en bas, vers le bas” (rapport de synonymie)
- Voir *bas*. Ici, “à un niveau peu élevé”
  `Aiol1N` (2^{e} m. XII^{e} [2^{e} m. XIII^{e}], pic.) – ∅ ; rapport de synonymie

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

Nombre de remplacement(s) : 2

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 2

Nombre de remplacement(s) au sein de *lectio facilior* : 1

Nombre de conservation(s) avec transposition : 3

Nombre de conservation(s) : 3

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 3

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 4

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 6

2 *jus de*, “à un niveau inférieur de”

`PercB` (ca 1180 [2e m. XIIIe], champ. mérid. [pic. sept.]) – `Nicot 1621` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1621])

a) **Ao** : *Si se lancent **jus** des chevaus et se metent anz parmi lou guichet au plus isnellement qu'il pueent.*
Ez : *Ilz se jectent **bas** des chevaux et entrent dedens par le guichet.*
(23-58)

b) **Ao** : *Et lors **avalent jus** do chastel por aler herbergier.*
Ez : *Puis **devalerent** pour eulz hebergier au chasteau.*
(26-2)

c) **Ao** : *Lors se lance **jus** de son palefroi et se fiert antr'aus et crie com desvee.*
Ez : *Puis se lance **jus** de son pallefroy et se fiert entr'eulz et leur dit.*
(38-14)

d) **Ao** : *Dame, oïl, un chevalier qui gardoit un gué, si me dist que ge **alasse jus de** mon cheval.*
Ez : *Dame, oy, ung qui gardoit ung gué, et me dit que je **descendisse de dessus** mon cheval.*
(51-253)

e) **Ao** : *Si descendié et dis que ge li feroie, si la mis **jus** de son palefroi.*
Ez : *Puis descendi et la mis **jus** de son palleffroy, et lui dis que je lui feroie.*
(59-111)

f) **Ao** : *Et li escuiers dit il dort, que ja Dex ne li aïst et jure que se ses sires ne fust malades, il lo **meïst ja jus do** cheval.*
Ez : *Toutesfois l'escuier dit que ja Dieu ne l'aide, se son sire ne feust malade, s'il ne l'**ab[a]tist de dessus** son cheval.*
(60-6)

g) **Ao** : *Et il ancontra, ce croi, cest escuier et lo mist **jus** de son cheval.*
Ez : *Et il encontra cest escuier, si le mist **jus** de sus son roussin.*
(62-146)

h) **Ao** : *Si ataint messires Gauvains le dareain, si l'aert par lo col et lo cuide **jus** porter do cheval.*
Ez : *Si attaint monseigneur Gauvain le desrain, et le prent par le col et le cuide oster de **dessus** le cheval.*
(62-177)

Lexème qui remplace : Voir *bas*, “à un niveau peu élevé” (rapport de synonymie)

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 2

Nombre de conservation(s) : 3

Nombre de remplacement(s) : 2

Analyses des exemples

1 Les contextes ont été classés en deux grandes catégories, selon la forme de l'emploi de *jus*, employé seul ou avec la préposition *de*. Le premier ensemble pourrait néanmoins être sous-divisé en trois autres sous-ensembles : un ensemble regroupant les occurrences de sens général "localisation d'un endroit inférieur", de 1 a) à 1 g) ; un ensemble dans lequel les occurrences ont un sens abstrait, en 1 h) et 1 i) ; un ensemble contenant les passages qui font intervenir le sens particulier de "à terre", de 1 j) à 1 y).

2 Sur les 33 contextes ci-dessus, 20 sont comparables. Parmi ces 20, on observe neuf cas de conservation. Le contexte 1 a) contient une occurrence en Ez et pas en Ao. Cinq contextes présentent des cas d'absence. Ces cas d'absence sont intéressants. En effet, à deux reprises, en 1 c) et en 1 d) Ao présente la forme « *a terre jus* », là où Ez ne donne que « *a terre* ». De la même manière, à deux reprises, en 1 l) et en 1 x), Ao donne l'expression « *jeter jus* » là où Ez donne seulement le verbe *jeter*. Dans ces cas, Ez ne redouble pas l'information, contrairement à Ao. Enfin, le dernier cas d'absence, en 2 b) est particulier : Ao donne « *avaler jus* » en face de Ez qui utilise le verbe *devaler* : en plus d'une absence évitant la redondance, il y a modification du verbe. Il faut néanmoins noter que le contexte dans lequel Ez présente l'adverbe et pas Ao, en 1 a), est un contexte de redondance de l'information. Le passage en Ez présente en effet la proposition : « *si met jus l'enffant a terre* », là où Ao ne donne que « *et il met l'anfant a terre* » : si la majorité des cas semble témoigner d'une volonté d'éviter la redondance en Ez, cette exception prouve que le phénomène n'est cependant pas systématique.

3 L'adverbe s'emploie en corrélation avec des verbes. Ce sont ces constructions qu'il convient d'analyser, puisque les modifications peuvent toucher l'un ou l'autre des éléments, ou bien les deux. *jus* se conserve le plus souvent lorsqu'il est utilisé avec *metre* : « *metez jus l'orgueil* » en 1 i), « *mist jus la dame* » en 1 t), « *mist jus de son palefroi* » en 2 c) et en 2 e), témoignant d'une sorte de figement de l'emploi. De même, les contextes dans lesquels *jus* semble se conserver le mieux sont des contextes dans lesquels le cheval apparaît, dans les deux derniers contextes cités et en 1 v).

4 Les différentes stratégies de remplacement sont intéressantes à analyser. D'un côté, certains contextes présentent un remplacement qui se fait au niveau du mot particulier *jus*. Ainsi, en 1 f), en 1 k), en 2 a), *jus* se fait remplacer par *bas*. Par ailleurs, en 1 q), *jus* se fait remplacer par *a terre*. Dans ces contextes, le verbe peut lui aussi subir une modification, comme dans le dernier exemple cité ici, dans lequel *cheoir* donne *vole*. Un cas spécifique est celui présenté en 1 b), où Ez présente un autre adverbe, *aval*, employé avec le verbe *estre*, pour remplacer non pas la seule forme *jus*, mais l'ensemble de la proposition « *a l'avaler del tertre jus* ». Le contexte 2 g) présente un cas particulier : *jus* est conservé au sein de la forme « *le mist jus...* », mais la préposition *sus* y est adjointe : *... de sus son roussin*. Un mouvement de bas en haut se dessine dans cette proposition.

5 Ce mouvement se retrouve dans d'autres contextes. Le remplacement peut concerner l'ensemble [verbe + adverbe] et faire intervenir un verbe : ainsi, en 1 e), « *alez tost jus* » est remplacé par « *descendez* » ; en 1 p), « *saut just* » est remplacé par « *descent* ». Dans d'autres contextes encore, ceux concernés par la forme *jus de* en Ao, le remplacement se fait à l'aide d'un autre ensemble, l'ensemble [verbe + préposition]. Ainsi, en 2 d), « *alasse jus de* » donne « *descendisse de dessus* » ; en 2 f), « *meïst ja jus do* » donne « *abatist de dessus* » ; en 2 h), « *jus porter do* » donne « *oster de dessus* ». Dans ces trois cas, les verbes diffèrent à chaque fois, mais la préposition qui est utilisée reste la même : il s'agit de *dessus*, introduite par *de*. En 1 o), le remplacement de *jus* par *sus* peut être vu comme une erreur, qu'elle résulte d'une mauvaise leçon ou d'une coquille lors de la composition. *dessus* possède un sémantisme opposé à celui de *jus*, *jus* exprimant l'idée de "bas" et *dessus* celle du "haut [de qque ch.]".

⟶ Les différentes stratégies sont intéressantes à comparer. *jus* continue d'être utilisé, mais connaît une chute d'emplois. On a, d'un côté, des cas de conservation, qui semblent favorisés par la proximité de lexèmes particuliers (*metre*, *cheval*), témoignant d'un figement formel (*metre jus*) ou d'une habitude d'écriture (surfréquence des descriptions de descente d'un cheval, dans les romans de chevalerie) ; de l'autre, différentes stratégies de remplacement mises en place. Celles-ci éclairent le point de vue que pouvaient avoir les compositeurs de Ez sur la nature de *jus* et sur le degré de figement de sa forme dans des expressions verbales. En effet, les contextes qui présentent un remplacement par *bas*, l'adverbe correspondant sémantiquement, peuvent faire supposer que les formes remplacées sont ressenties comme moins figées que celles qui sont conservées. Enfin, les remplacements faisant intervenir une préposition opposée d'un point de vue sémantique témoignent d'un changement dans la description des actions : la description ne met plus l'accent sur le lieu d'arrivée de l'action, mais sur le lieu de départ, duquel l'objet en question est ôté. Les stratégies, multiples, témoignent d'une tendance à l'effritement de l'insertion du lexème dans l'usage de la langue.

Analyses internes

1 *bas* employé en tant qu'adverbe est présent à deux reprises en Ao et dix en Ez. Les deux emplois en Ao, « *Mais ce disoit il mout bas.* » (051-192) et « *Mais ce dit ele si bas que Galehoz ne l'ot.* » (068-146) témoignent d'un emploi particulier : il ne s'agit pas d'indiquer une position dans l'espace, mais de décrire le niveau de sonorité d'une parole prononcée.

2 *aval* est en revanche employé à 47 reprises en Ao, contre 31 en Ez. L'adverbe permet de désigner un lieu plus bas (sous-entendu, plus bas qu'un autre) : « *La damoisele moine lo chevalier el borc aval en un ostel mout bel.* » (023-17) *aval* est par ailleurs souvent employé avec *amont*, comme dans la phrase suivante : « *Et sachent les espees, si s'antredonent granz cols amont et aval tant qu'il n'i a si preu ne si fort qui n'ait perdu do sanc en pluseurs leus.* » (042-15) La distinction entre *jus* et *aval* réside dans le type de verbe qui accompagne les deux adverbes : ces verbes incluent un mouvement pour *jus*, pas nécessairement pour *aval*. La distinction entre les deux formes semble conservée en Ez, puisque Ez emploie l'adverbe dans un cadre de remplacement de toute une proposition, en 1 b).

3 L'expression *a terre* connaît 133 occurrences en Ao et 127 en Ez, ce qui témoigne d'une relative stabilité des emplois. Elle se trouve fréquemment au sein des descriptions de scènes de combat, comme dans la phrase suivante : « *Et il se hurte a els de cors et de cheval il les porte a terre a prandre par pennes d'escuz et par les cox et par les hiaumes.* » (028-13) L'expression se distingue de *jus* par sa spécificité : elle indique précisément le lieu bas dont il est question. Il est d'ailleurs possible de construire une phrase avec *jus* et l'expression, comme en 1 c) : « *Si l'estordi si durement qu'il l'abat a terre jus.* »

⟶ Si *bas* n'est pas employé en Ao comme adverbe sémantiquement équivalent à *jus*, les deux autres formes qui ont servi de remplacement y sont, elles, présentes et déjà largement employées. *aval* est d'un sens général et *a terre*, d'un sens précis : dans ce contexte général, il peut être difficile à *jus*, bien moins employé, de se conserver. Sa spécificité, résidant dans la connotation de mouvement qu'elle implique, est peut-être ce qui lui permet d'être encore partiellement conservé en Ez.

Comparaisons externes

1 L. Foulet a publié un article important sur la question de la disparition des adverbes de lieu[697], sur lequel la présente analyse s'appuie. En Ao, nous avons vu que la spécificité de *jus* semble résider dans l'expression du mouvement qui lui est intrinsèque. L. Foulet distingue plusieurs valeurs dans

697. L. Foulet, « L'effacement des adverbes de lieu »…

ses emplois. Tout d'abord, une valeur de « particule » [698] : un verbe employé seul et ce même verbe employé avec une particule ne possèdent pas le même sens. [699] Cependant, cette fonction de particule n'est pas systématique : *jus* a en effet souvent une simple valeur d'« achèvement de l'action » [700], qui peut aussi se retrouver dans ses nombreux emplois au sein de contextes impératifs [701]. Il nous semble que la notion de sème de /mouvement/ que nous avons décelée dans l'emploi de *jus* peut s'appliquer aux différents éléments mentionnés sans contradiction. L. Foulet conclut d'ailleurs sa présentation des sens de l'adverbe/particule par la mise en évidence de sa valeur emphatique : « Dans la plupart de cas, *sus* et *jus* font corps avec le verbe, en avivent la valeur mais n'ajoutent rien au sens. » [702] Cela semble s'appliquer particulièrement lorsque *jus* accompagne des verbes qui décrivent déjà un mouvement. Cette faiblesse sémantique peut être due à l'emploi qui a été fait de *jus* : d'abord, la particule, sémantiquement marquée, a accompagné des verbes neutres, en en changeant le sens, puis son usage s'est généralisé, et elle a fini par accompagner des verbes qui marquaient déjà le mouvement : la redondance de l'information a pu conduire à son affaiblissement. Cette désagrégation de sens semble s'amplifier, comme en témoignent les absences de la forme en Ez.

2 Dans son article, L. Foulet souligne que le désemploi de *jus* est dû au désemploi de la particule *sus* — avec laquelle il fonctionnait en opposition au sein du réseau sémantique des adverbes de lieu —, dû à sa confusion avec *sor* [703]. Dans le système des adverbes de lieu, fonctionnant sur des valeurs d'oppositions, le couple *sus*/*jus* sombre donc, au profit d'autres lexèmes exprimant le /haut/ et le /bas/.

3 L'espace sémantique de la désignation d'un lieu bas possède en effet de nombreuses possibilités d'expression : bassesse relative avec *aval*, lieu précis avec *a terre*, puis, si on avance un peu dans le temps, adverbe général *bas* [704]. La présence de ces multiples concurrents de *jus* a aussi pu jouer dans la perte des emplois. *jus* disparaît donc parce qu'il n'a plus d'opposition sur laquelle s'appuyer : dépourvu de relation avec des lexèmes issus de la même famille, concurrencé par d'autres formes sémantiquement équivalentes et davantage implantées dans le réseau sémantique et formel, dépossédé de son sémantisme dans certains contextes, « il a disparu dès que *sus* a été sérieusement menacé, sans même attendre les derniers jours de son fidèle compagnon et guide » [705].

⟶ La chute des emplois de *jus* peut être vue comme la conséquence de la désagrégation du système fonctionnel d'oppositions dans lequel il vivait avec *sus*, causée par la confusion de ce dernier adverbe avec *sor*.

698. *Ibid.*, p. 14.
699. « Les verbes [de ce groupe] sont tels que, si on enlève la particule qui les accompagne, le sens par là-même s'évanouit. » (*Ibid.*, p. 19)
700. *Ibid.*, p. 19.
701. *Ibid.*, p. 19
702. *Ibid.*, p. 23.
703. Cette confusion est due à la parenté de sens des deux formes et à leur rapprochement homophonique, à la suite de la démultiplication des constructions possibles avec les deux formes et de l'amuïssement des consonnes finales, conduisant à la confusion totale de leur particularité, voire à leur fusion : « *sus* adverbe-préposition, à force de se rapprocher de *sor*, va glisser à un emploi prépositionnel libéré de tout sens adverbial, et en retour *sor* empruntera un jour, comme nous l'avons dit, la voyelle de *sus*. » (*Ibid.*, p. 29)
704. Ce dernier adverbe, on l'a vu, n'est pas employé dans ce sens en Ao. *Ibid.*, p. 67, précise que l'adverbe est absent des premiers textes et émet l'hypothèse d'une « origine populaire » de l'emploi : *bas*, désignant un lieu se situant à un niveau inférieur, serait issu de la langue parlée.
705. *Ibid.*, p. 31

Synthèse : L'affaiblissement sémantique de *jus* qui résulte de la désagrégation du système fonctionnel d'opposition avec *sus* explique une partie des remplacements. En effet, dans le cas de certains emplois de [verbe + *jus*], dont le sens précis est porté par la particule, le remplacement se fait au niveau de l'ensemble du syntagme : le mouvement est non seulement exprimé par *de dessus*, mais aussi par le sémantisme du verbe (par exemple, en 2 f), *metre* est remplacé par *abatre*). Ces remplacements témoignent aussi de la faiblesse grandissante du sémantisme de *jus*, qui, de prime abord, ne touche que ses occurrences employées avec un verbe exprimant le même sémantisme. Ils ne sont cependant pas systématiques, puisque d'autres sont à l'œuvre, comme celui par *bas*, adverbe sémantiquement équivalent (qui semble néanmoins correspondre à un calque de construction), ce qui montre que le sémantisme reste compris et que l'adverbe reste conservé un nombre significatif de fois. Les désemplois dont témoigne l'incunable montrent cependant le processus de désagrégation des emplois en cours, conséquence de la désagrégation du système fonctionnel d'oppositions avec *sus*, avec des contextes permettant la conservation et d'autres nécessitant un remplacement, plus ou moins complexe.

Typologie : Disparition d'emplois ; le mot survit jusqu'au siècle suivant
Facteurs supposés : Affaiblissement du lexème à la suite de l'affaiblissement du lexème avec lequel il fonctionnait en opposition, à cause d'une proximité sémantique et formelle avec un autre lexème ; faiblesse sémantique dans certains emplois, due à un emploi avec des verbes exprimant déjà le sème de /mouvement/ porté par le lexème ; concurrents sémantiques mieux implantés dans le réseau sémantique, avec un sémantisme aux contours bien définis et un système oppositif fonctionnel.

⊆ justicier2

FEW, V, 87a : JŪSTĬTĬA

Ao : 1 ; Ez : 0

justicier2, "dominer"
`PhThBestWa` (1121-1135 [3e t. XIIe], agn.) – `MeschLunM` (ca 1461-1465 [av. 1465])

Ao : *Cil chevaliers estoit li sires de la Dolereuse Garde. Si avoit tel duel de son chastel qu'il avoit perdu que lui ne chaloit qu'il devenist, si s'estoit pensez qu'il ocirroit lo roi Artu por ce que par lui cuidoit avoir perdu son chastel qui soloit* ***justisier et destraindre*** *tote sa terre.*
Ez : *Celui chevalier estoit le sire de la Douloureuse Garde qui estoit tant dolent de son chasteau qu'il avoit perdu qu'il ne lui challoit qu'il devenist. Il avoit proposé qu'il occiroit le roy Artus pour ce que par lui cuidoit avoir perdu son chasteau qu'il souloit* ***possider****.*
(25-9)

Lexème qui remplace : *posseder*, "gouverner"
`1345` – ∅ ; POSSĬDĒRE ; rapport d'hyponymie [706]

Nombre de remplacement(s) de terme dans un binôme : 1

Le verbe employé en Ez apparaît tardivement dans la langue. La substitution de verbe appelle également le changement de son sujet : en Ao, il s'agit du château, qui exerce une domination sur les terres, en Ez, il s'agit du chevalier même, qui est en possession du château.

706. La date de première attestation vaut pour un document présent dans `Chartes Abb. St-Magl. T.F.` (1280-ca 1400)

† lai2

FEW, V, 125b : LACUS

Ao : 7 ; Ez : 0

lai2, “étendue d’eau située à l’intérieur des terres”
`SThomGuernW1` (ca 1174 [déb. XIII^{e}], Ouest/pic. [agn.]) – ∅ [rég.] | `MistSBernL` (mil. XV^{e}, Savoie)

1 **Ao** : *Li **lais** estoit apelez des lo tens as paiens li **lais** Dianez.*
Ez : *Ce **lac** estoit appellé du temps aux payens le **lac** Dyane.*
(1-73)

2 **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(1-73)

3 **Ao** : *Et por ce l’apeloient li mescreant la deesse del bois. Cele forez ou li **lais** estoit passoit totes les forelz de Gaule et de la Petite Bretaigne, si come de forelz petites car avoit que dis liues englesches de lonc et set ou sis de lé.*
Ez : *Et pour ce l’appelloient les mescreans la deesse des boys. Celle forest ou aloit la royne Dyane passoit de beaulté toutes les forestz de Gaulle et de la Petite Bretaigne pour petite forest, car elle n’avoit que dix lieues engleches de long et six ou sept de lé.*
(1-75)

4 **Ao** : *Et crie si haut que li tertres et li vaus et li **lais** qui grainz ert dejoste en retentissent.*
Ez : *Et crie si hault que le tertre, le **lac** et tout le val qui grant estoit en retentist.*
(3-23)

5 **Ao** : *La dame qui lo norrissoit ne conversoit nule foiee s’an forelz non, granz et parfondes, ne li **lais** ou ele sailli atot lui qant ele l’am porta n’estoit se d’anchantement non, si estoit el plain d’un tertre plus bas assez de celui o li rois Banz avoit esté morz.*
Ez : *La dame qui le nourrissoit ne conversoit que en forestz et estoit au plain d’ung tertre plus bas assez que celui ou le roy Ban estoit mort.*
(6-35)

6 **Ao** : *En cel leu ou il sanbloit que li **lais** fust granz et parfenz avoit la dame mout beles maisons et mout riches.*
Ez : *En ce lieu ou il sembloit que le **boys** fust grant et parfont avoit la dame moult de belles maisons et moult riches.*
(6-35)

7 **Ao** : *De cele part de la forest estoit li **lais** ou li anfant estoient qu’il aloient veoir.*
Ez : *Au chief d’icelle forest, de l’autre part, estoit le **lac** ou les enfans estoient qu’ilz aloient veoir.*
(14-52)

Lexèmes qui remplacent :

- *lac*, “étendue d’eau située à l’intérieur des terres”
  `ErecR` (ca 1170 [ca 1235], champ. mérid. [champ.]) – ∅ ; LACUS ; rapport de synonymie ; même étymon

- *bois*, “lieu planté d’arbres”

  RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; *BOSK- ; rapport d’hyperonymie ; graphie proche

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1
Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1
Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1
Nombre de remplacement(s) : 4

1 Sur les sept contextes, six sont comparables. Parmi eux, on relève cinq cas de remplacement, dont quatre se font par le substantif synonyme *lac*. Cet emploi est majoritaire, même en Ao, puisqu’il connaît dans ce témoin 99 occurrences, et 98 en Ez.

2 En 6, le remplacement se fait par le substantif *boys*. Il désigne un lieu plus large que le *lais*, et, d’un point de vue rationnel — point de vue adopté probablement par automatisme, parce que les compositeurs ont bien conscience de la dimension merveilleuse du récit —, le fait que les *belles maisons* de la dame soient situées dans un *boys* fait tout à fait sens. La proximité graphique des deux formes a pu jouer dans la confusion.

3 La notion de rationalité a peut-être à voir avec l’emploi sporadique de *lai* en Ao : le substantif apparaît seulement pour désigner le lieu magique où la Dame du Lac emmène Lancelot, c’est-à-dire son lieu de vie ; en 3, il est aussi explicitement lié au surnaturel païen, puisque le contexte précédent immédiatement le substantif est « *Et por ce l’apeloient li mescreant la deesse del bois.* » Ce marquage sémantique particulier est associé au fait que le substantif survit dans des dialectes modernes. Par ailleurs, le dernier contexte mentionné est celui qui contient une variante. Ao donne : « *Cele forez ou li lais estoit.* » et Ez : « *Celle forest ou aloit la royne Dyane.* » La reformulation, impliquant un changement de sens, témoigne peut-être d’une compréhension difficile du modèle.

4 Le substantif *lai* se fait remplacer par son synonyme, déjà bien plus employé en Ao, *lac*. Ce dernier a une origine prestigieuse, puisqu’il s’agit d’un emprunt [707]. Par ailleurs, cette forme est plus claire et ne risque aucun cas de confusion avec un homonyme, contrairement à *lai*.

Typologie : Disparition totale ; le substantif survit dans certains dialectes
Facteurs supposés : Synonymie avec un substantif bien plus employé, évitant toute homonymie et que son origine dote d’un certain prestige ; le substantif obsolescent pourrait être marqué diatopiquement.

† laidengier

FEW, XVI, 439b : *LAIÞ

Ao : 5 ; Ez : 1

1 “offenser [qqu’un] par ses paroles”

  SponsusK (av. 1100, fr. et occ. [lim. sept.]) – NICOLAS DE TROYES, le Grand Parangon (1535)

707. L’origine exacte du substantif est sujette à débat, comme le note le TLFi : « Empr. au lat. *lacus*, “cuve, réservoir” puis “étang”, d’une part, et d’autre part, “fosse”, en lat. chrét. ou ext. de la forme occitane vers le Nord (FEW t. 5, p. 126b). » Que l’emprunt soit d’origine latine ou occitane, il dote le mot d’un prestige certain que ne possède pas la forme héréditaire.

a) **Ao** : *Si chace arrieres cels qui la chace avoient faite, et lor done granz cox del baston tant que tot lo fait voler en pieces, et les maudit et* ***laidange*** *: Filz a putains, cuiverz failli ! Et dit qu'il les fera destruire toz, que par un po qu'il ne l'ont honi a tozjorz mais.*
Ez : *Et chasse arriere ceulx qui l'estour avoient commencé, et dit qu'il les fera tous destruire, car a bien pou qu'il ne lui ont fait honte a tousjours.*
(16-42)

b) **Ao** : *Sire, fait messire Yvains, par la foi que ge doi vos qui mes sires iestes, ge ne fui pas au desferrer et mout l'an ai blasmé et* ***laidangié****. Et miauz vousisse un des braz avoir brisié que il l'aüst fait.*
Ez : *Sire, fait messire Yvain, par la foy que je vous dois, je ne feuz pas au defferrer et mieulx eusse voulu ung de mes bras avoir brisé qu'il l'eust fait.*
(21-67)

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 2

2 "porter dommage [à qqu'un]"
`GaimarB` (ca 1139 [déb. XIII[e]], agn.) – `HAUDENT, Apologues d'ESOPE` (1547, Rouen)

a) **Ao** : *Car ele doit estre garantie par son fil et desfandue, car se sa mere est batue ne* ***laidamgiee*** *devant lo fil, s'il ne l'an venche, bien li doit estre ses pains veez et ses huis clox.*
Ez : *Car elle doit estre garantie par son filz. Et se la mere est batue ou* ***injuriee*** *devant son filz, et il ne la venge, bien lui doit son pain refuser.*
(20-40)

b) **Ao** : *Par foi, fait messires Gauvains, c'est une des plus granz mervoilles que ge onques mais veïsse, c'onques mais si prodom com cist est par si vil fauture ne fu si* ***laidangiez*** *ne onques contredit n'i mist. Mais tant creant ge Deu que ja mais ne finerai d'errer tant que ge sache qui li chevaliers est et por coi il a tant ploré et joie faite, et por coi li nains lo batié et mena sanz contredit metre.*
Ez : *Messire Gauvain qui ce regardoit s'esmerveille moult et dit que jamais ne vit si preudomme souffrir d'estre batu et* ***laidengé*** *d'ung nain si lait et desfiguré comme il estoit. Et ce disoit il pour ce que le nain l'emmena sans que le chevalier y mist nul contredit. Et quant messire Gauvain eut tout ce bien advisé il dit tout hault : Je prometz a Dieu que jamais ne fineray de errer tant que je saiche qui est le chevalier et pourquoy il a tant plouré et mené joye, et pourquoy le nayn l'a battu et emmené sans contredit.*
(54-16)

c) **Ao** : *Et ele li respont : Dex vos beneïe, sire chevaliers, se vos n'iestes des mauvais chevaliers et des recreanz qui virent lo bon chevalier batre et* ***laidangier*** *que onques ne li aiderent.*
Ez : *Et elle lui respont : Sire chevalier, Dieu vous benye, se vous n'estes des mauvais et recreans chevaliers qui virent le bon chevalier batre et* ***injurier*** *et oncques ne lui aiderent.*
(55-3)

Lexème qui remplace : *injuriier*, "porter dommage à qqu'un"
`OresmeEthM` (1370 [ap. 1372], Paris) – `O. DE SERRES, Théâtre d'agric.` (1600 [1605], Paris) ; INJŪRIA ; rapport de synonymie [708]

Nombre de conservation(s) : 1

708. Le verbe existe en français contemporain dans le sens affaibli, "offenser [qqu'un] par des paroles".

Nombre de remplacement(s) : 2

1 Sur les cinq contextes, seuls trois sont comparables. Il s'agit du sens de "porter dommage [à qqu'un]". Dans deux cas, *laidengier* fonctionne en Ao avec *batre*. Il est alors remplacé en Ez, par *injuriier*, de même sens et fonctionnant également au sein du binôme. En 2 b), il s'agit d'une conservation, mais dans le cadre d'un contexte légèrement divergent. Le verbe se trouve accompagné de *batre* en Ez, alors qu'il est employé seul en Ao. L'emploi en corrélation dans l'incunable favorise probablement la compréhension du verbe. Par ailleurs, les deux contextes non comparables concernent des passages qui présentent des coupures nettes : il semble que ce soit des propositions qui ont été consciemment ôtées. Cela a peut-être à voir avec la difficile compréhension du verbe.

2 En ancien français, une multitude de verbes issus du même étymon permettent de désigner la même action que *laidengier* : *laider*, *laidier*, *laidir*, *laidoiier*. Les substantifs sont *laide*, *laidure*, etc. La forme de *laidengier*, dérivé de *laidenge*, peut déjà être considérée comme une forme marginale, ce qui est un terrain propice à l'obsolescence. Par ailleurs, cette famille de mots évolue vers la désignation non plus de l'injure mais de la laideur. Ce sens est attesté dès `BrutA` (ca 1155 [4e q. XIIIe], norm./agn. [agn.]) pour l'adjectif *lait* ; on trouve aussi, dès `BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIIIe], ang./tour. [agn.]), le verbe *enlaidir*, "devenir laid", ou encore, dès `DialGregF` (2e m. XIIe [1er t. XIIIe], wall. [Liège ?]), le substantif *laidure*. Cependant, les autres dérivés prennent également peu à peu ce sens : par exemple, le sens de "devenir laid" de *laidir* est attesté dans `ClefD` (ca 1280 [ca 1316], norm. [pic.]). Le sens, situé dans une dimension sémantique autre que celle de l'outrage, semble donc productif. Son rapport à la description corporelle lui donne une saillance particulière, au détriment de l'autre dimension sémantique.

3 Par ailleurs, il faut noter la productivité de l'emprunt *injure*, attesté dès `ProvSalSanI` (mil. XIIe [déb. XIIIe], agn.), qui prend peu à peu les emplois de cette famille de mots : le verbe employé en Ez est ainsi attesté au XIVe siècle, *injurieur*, "celui qui fait du tort" au XVe [709], etc. Cette famille de mots issus d'emprunts latins est prestigieuse, ce qui favorise son usage.

Typologie : Disparition partielle : on observe encore une occurrence en Ez ; la disparition complète du lexème est achevée au siècle suivant sa composition
Facteurs supposés : Forme isolée par rapport à la famille de mots ; productivité d'un des sens du lexème dont est dérivé le verbe, grâce à sa saillance liée à la désignation de traits corporels, au détriment de l'autre sens lié au verbe ; existence d'une famille de mots prestigieuse prenant les emplois du verbe obsolescent.

⊆ laidir

FEW, XVI, 439b : *LAIÞ

Ao : 2 ; Ez : 0

laidir, "maltraiter"
`BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIIIe], ang./tour. [agn.]) – `ChrPisMutS` (1403 [1413]) [710]

709. Dans `LaurPremDecD` (1414 [av. 1418]), d'après Mats.
710. Le FEW donne Hu comme dernière attestation, mais le dictionnaire ne présente que les sens "outrager" et "enlaidir".

1 **Ao** : *Qui vos a faite cele plaie ? Certes, mout vos a* ***enpiriee et laidie****.*
Ez : *Qui vous a faite celle playe ? Certes, moult vous a* ***grevee****.*
(14-65)

2 **Ao** : *Par la foi que ge doi, vos qui mes sires iestes et mes oncles ge n'i* ***ferrai*** *ja home ne* ***laidirai*** *ne un ne autre.*
Ez : *Par la foy que je vous doy, ja ne* ***toucheray*** *a homme.*
(16-104)

Lexèmes qui remplacent :

- *grever*, “blesser, nuire [à]”
  `GaimarB` (ca 1139 [déb. XIII^{e}], agn.) – `Angot` (1617 [1631], Calvados) ; GRAVARE ; rapport d'hyponymie
- *tochier*, “frapper, porter atteinte [à]”
  `SThomGuernT` (ca 1174 [déb. XIII^{e}], Ouest/pic./agn. [agn.]) – ∅ ; TOKK- ; rapport d'hyponymie

Nombre de remplacement(s) : 2

Dans les deux passages, il s'agit d'un remplacement de binôme par un seul lexème.

∃ läis

FEW, IV, 548a : ĬLLĀC

Ao : 6 ; Ez : 0

1 “là au loin”
`BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIII^{e}], ang./tour. [agn.]) – `GuerreMetzB` (1325 [2^{e} m. XV^{e}], lorr.)

a) **Ao** : *Ce ne deisiez vos pas la ou il ert an peril de mort,* ***laïs*** *devant cel palais, dont gel delivrai a mes mains.*
Ez : *Vous ne disiez pas ainsi quant il estoit en peril de mort, je le delivray a mes mains.*
(16-23)

b) **Ao** : *... et il sera* ***laïs*** *entre les autres povres homes, si ne l'oblie por sa povreté ne por son bas lignaige.*
Ez : *... et il sera* ***laissé aval*** *entre les autres povres hommes, si ne l'oublie pas pour sa povreté ne pour son bas lignage.*
(48-105)

c) **Ao** : *Car j'ai veü un novel acointement que vos avez fait au chevalier qui parla a vos* ***laïs*** *ou vergier. Si sai bien qe vos iestes la rien o monde que il plus aimme.*
Ez : *J'ay huy veu nouveau acointement que vous avez fait au chevalier qui parla a vous* ***la bas*** *en ce vergier. Et sçay bien que c'est la personne du monde qui plus vous ayme.*
(51-310)

d) **Ao** : *Et cil oste lo hiaume et, l'espee avec, se gete* ***laïs****.*
Ez : *Et celui oste son heaume et son espee et tout jecte* ***bas****.*
(60-36)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *aval*, “en bas, vers le bas” (rapport d’hyponymie)
- Voir *là*. Ici, *là bas*, “là au loin”
  `OresmeCielM` (1377 [fin XIV^e^], Paris [norm.]) – ∅ ; rapport de synonymie ; même étymon
- Voir *bas*, “à un niveau peu élevé” (rapport d’hyponymie)

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Nombre de remplacement(s) au sein de *lectio facilior* : 1

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de remplacement(s) : 1

2 läis aval, “là en bas”
`HerbCandS` (déb. XIII^e^ [2^e^ m. XIII^e^], pic. [Est]) – `BibleMacéK` (ca 1300 [1343], centre)

a) **Ao** : *… gesir une des plus belles damoiselles de si tres grant biauté que nule si belle ne covient a querre.* ***Laïs aval*** *estoient qatre cierge espris.*
Ez : *… gesir une damoiselle de si grant beauté que nulle plus belle ne convenoit a querre. Et* ***loing aval*** *avoit quatre cierges qui ardoient.*
(62-235)

b) **Ao** : *Et qant Canile lo sot, si an ot tel duel que ele s’eslança de la roche* ***laïs*** *aval, si fu mout durement bleciee.*
Ez : *Et quant Kanulle le sceut, si en eut tel deul qu’elle se laissa cheoir de la roche* ***amont*** *eu fons aval, si fut toute cassee et debrisee.*
(69-160)

Nombre de remplacement(s) au sein de *lectio facilior* : 1

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Dans le passage 1 a), Ez ne présente pas le passage particulier dans lequel apparaît le lexème. Dans le passage 1 c), Ez présente un lexème d’un sémantisme proche de *läis*. Deux passages présentent des cas de remplacement fautif. Le cas 1 b) présente un remplacement mot à mot de *läis* par *laissé*, dont la proximité formelle explique la présence, témoignant de la difficulté de compréhension du mot. Cependant, succède au participe passé l’adverbe *aval*. De la même manière, en 2 a), *laïs* est remplacé par un adverbe non équivalent sémantiquement mais proche d’un point de vue graphique, *loing*. Les deux adverbes sont suivis par l’adverbe *aval*, correspondant à l’emploi recensé en 2. Ici, contrairement au cas précédent, l’adverbe présent en Ez est relatif au champ sémantique de l’espace. On retrouve la notion de *aval* dans la leçon de Ez en 1 d), qui donne *bas*. En dehors de la proximité graphique, qui est également valable dans ce cas, on peut supposer que l’adverbe *läis* est considéré comme désignant un espace bas, et non éloigné. La leçon présente en 2 b) n’entre pas dans la même catégorie : il s’agit d’une leçon distincte. Le mouvement qui est dessiné en Ez part du haut vers le bas de manière explicite. Il est probable que, dans le cas de l’adverbe, la réduction des hiatus et des consonnes finales qui se fait progressivement dans l’espace de temps entre la composition de Ao et celle de Ez a pu jouer : l’adverbe se met à ne plus être marqué d’un point de vue phonétique, contrairement par exemple à un adverbe comme *là bas*, dont la date de formation est postérieure à la date de composition de Ao. Les multiples leçons variantes que nous avons relevées, dont certaines sont fautives, semblent prouver la difficulté de compréhension du lexème.

† lame

FEW, V, 140b : LAMĬNA

Ao : 8 ; Ez : 0

lame, “pierre tombale”

LancM (ca 1177 [ca 1235], champ. mérid. [champ.]) – 1656 [711]

1 **Ao** : *Et el mileu del cimetire si avoit une grant* ***lame*** *de metal trop merveilleussement ovree a or et a pierres et a esmaus. Et si i avoit letres qui disoient...*
Ez : *Au milleu de ce cimitiere avoit une* ***tombe*** *richement aournee et y avoit lettres qui disoient...*
(23-68)

2 **Ao** : *Ceste* ***lame*** *n'iert ja levee par main d'ome ne par efforz, se par celui non qui conquerra cest doloreus chastel.*
Ez : *Ceste* ***tombe*** *ne sera ja levee par main d'omme, se ce n'est par celui qui conquerra ce chastel.*
(23-68)

3 **Ao** : *Lors ont mené lo chevalier jusqu'a la* ***lame*** *si armez com il fu de totes ses armes et li mostrent les letres qu'il sot bien lire.*
Ez : *Lors ont mené le chevalier a la* ***tombe*** *et lui monstrerent les lettres.*
(23-71)

4 **Ao** : *Et qant il les ot leües, si esgarde la* ***lame*** *et amont et aval.*
Ez : *Et quant il les eut leues, il regarda la* ***tombe****.*
(23-71)

5 **Ao** : *Et lors remet la* ***lame*** *jus et bien sot que c'est ses nons qu'il a veü.*
Ez : *Lors remet la* ***tombe*** *bas et bien sçait que c'est son nom qu'il a veu.*
(23-72)

6 **Ao** : *Quant li Blans Chevaliers ot la Dolereuse Garde conquise et la* ***lame*** *levee, si avoit en la place un vallet gentil home mout preu et mout viste.*
Ez : *Quant le Blanc Chevalier eut la Douloureuse Garde conquise et la* ***tombe*** *levee, il y avoit au chasteau ung varlet gentil homme.*
(24-1)

7 **Ao** : *Desouz cele* ***lame****, fait ele, de metal, lo troveroiz.*
Ez : *Et elle respont : Dessoubz celle* ***tombe*** *de metal, vous le trouverez.*
(36-23)

8 **Ao** : *Il vient a la* ***lame****, si l'essaie, mais il ne la pot lever ne tant ne qant.*
Ez : *Il vint a la* ***tombe*** *et essaye a la lever, mais il ne peut.*
(36-23)

711. Le FEW donne la date de 1656 comme date de dernière attestation, probablement d'après l'*Histoire de la langue française des origines à 1900*, t. 3, de Ferdinand Brunot. Le dictionnaire précise par ailleurs, en V, 143a : « *Auch bei Sainte-Beuve, doch zweifellos absichtlich archaisierend.* » (« Aussi chez Sainte-Beuve, mais sans doute délibérément archaïque. »)

Lexème qui remplace : *tombe*, “pierre tombale”
1311 – ∅ ; TŬMBA ; rapport de synonymie [712]

Nombre de remplacement(s) : 8

1 Les huit passages présentent des cas de remplacement. Le lexème utilisé pour le remplacement est à chaque fois *tombe*, dont le sens de “pierre tombale” est attesté après la date de composition du manuscrit. Ce sens provient probablement du sens premier de *tombe*, “fosse où on enterre les morts”, attesté dès WaceNicR (ca 1150 [3e q. XIIIe], norm. [agn.]), par métonymie : le sens évolue de la désignation de la fosse à celle de l’objet utilisé pour la recouvrir, pour en marquer l’emplacement. Le lexème est donc sémantiquement marqué, car lié à la dimension sémantique de la mort.

2 D’un autre côté, *lame* connaît une multiplication de ses sens à partir du sens de “petite lame de métal” qui existe dès BrendanW (1er q. XIIe [2e m. XIIIe], agn.) : le substantif se met notamment à désigner des parties de l’armement des chevaliers, comme le “fer d’une lance” depuis OvMorB (ca 1320, centre/bourg. [Paris]) ou la “bande d’acier formant la cotte d’armes” à partir de 1419 [713]. Le substantif se met aussi à être utilisé dans un registre technique spécialisé, puisqu’il prend par exemple le sens de “pièce du métier à tisser dans laquelle passent les fils de la chaîne” à partir de 1344 [714]. C’est donc ce sens de “petite lame de métal” qui croît, en se développant autour de lexèmes d’accessoires portés, au détriment du sens de “pierre tombale”, qui voit naître par ailleurs un lexème concurrent dont le sémantisme est bien plus cohérent. L’obsolescence de *lame* comme “pierre tombale” pourrait aussi être liée à une modification dans la composition matérielle de cet élément.

Typologie : Disparition partielle : un sens disparaît complètement de l’incunable ; le lexème semble se conserver encore un siècle après sa date de composition
Facteurs supposés : Introduction dans la langue d’un lexème synonyme sémantiquement marqué ; productivité du substantif dont le sens est obsolescent vers d’autres sens variés.

⊆ languete

FEW, V, 363a : LINGUA

Ao : 1 ; Ez : 0

languete, “bande d’étoffe qu’on pend sur une bannière ou autre”
Ao (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – ? [715]

Ao : *Et si porte Lanceloz sor son hiaume un penoncel que ele li anvoie a une* ***languete*** *de soie vermoille.*
Ez : *Si lui envoie ung pennonceau a une* ***langue*** *de soye vermeille.*
(64-8)

712. La date est tirée du TLFi qui reprend ici le DMF et le FEW, qui donne comme première attestation celle citée dans le *Glossaire archéologique du Moyen Âge* de V. Gay : *Arch. du Pas-de-Calais*, A 278. Mats donne, lui, une première attestation de “monument funéraire” dans FloreAL (ca 1160 [ca 1300], agn. [pic.]) : « *La tombe fu molt bien ovree* ». Dans ce passage, il se pourrait que l’occurrence en soit une du sens “dalle de pierre”, sens recensé pour l’afr. dans le FEW.
713. Le sens est attesté dans Comptes Etat bourg. M.F. (1416-1420, bourg.). Source : DMF.
714. Le sens est attesté dans Drap. Valenc. E. Source : DMF.
715. Mats donne HMondB (ca 1260-ca 1320 [1314], norm.) comme première attestation du lexème avec le sens de “ce qui a la forme d’une petite langue”.

Lexème qui remplace : *langue*, “bande d’étoffe qu’on pend sur une bannière ou autre”

`BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIII^{e}], ang./tour. [agn.]) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen) ; LINGUA ; rapport de synonymie ; même étymon

Nombre de remplacement(s) : 1

La première attestation du lexème *languete* semble se trouver en Ao. Il s’agit de la forme dérivée et peut-être plus rare du lexème *langue*, de même sens, bien documenté, et ne survivant pas après le XV^{e} siècle. Dès le XIV^{e} siècle, *languete* prend le sens plus général de “garniture en forme de langue d’une étoffe” [716]).

‡ lé

FEW, V, 203a : LATUS1

Ao : 18 ; Ez : 6

1 adj., “large”

`RolS2` (ca 1100 [2^{e} q. XII^{e}], agn. ou norm. [agn.]) – `Fur 1690` (*Dictionnaire universel* [1690]) [vx] | `Mén 1650` (*Les origines de la langue françoise* [1650]) [vx] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil. | rég.] | `G. COLIN BUCHER, Poesies` (1re m. XVI^{e}, Angers)

a) **Ao** : *Et les espaules furent* ***lees*** *et hautes a raison.*
Ez : *Et les espaulles furent* ***lees*** *et haultes a raison.*
(9-24)

b) **Ao** : *Si ot les poinz maigres et gros et plains de vaines, et* ***lees*** *les espaules, et il sist es estriers mout affichiez. Il dist a la reine : Dame, por Deu, qui estes vos ne por quoi faites vos tel duel ?*
Ez : *Il dist a la royne : Dame, pour Dieu, dictes moy qui vous estes et pourquoy vous faictes tel deul.*
(10-7)

c) **Ao** : *Puis a prise une hache grant et pesant dont li fers est tranchanz et* ***lez****, et la hante forz et roide de fer bandee.*
Ez : *Et prent une hache grande et pesante donc le fer est trenchant et* ***delié****, et la hante grosse et roide bendee de fer.*
(13-22)

d) **Ao** : *Ensin chevauchent longuement tant que un jor avint que il aprochierent d’une eive* ***lee*** *et basse. Et qant il vienent a l’eive, si n’i voient point de pont.*
Ez : *Tant alerent qu’ilz approucherent de une eaue* ***large*** *et profonde, ou ilz ne treuvent point de pont.*
(42-2)

e) **Ao** : *Sel met en une geole qui estoit au chief de la sale. Cele geole estoit de pierre, si estoit* ***lee*** *par desouz et par desus graille, si avoit deus toisses an toz sanz et haute jusqu’a la cuverture de la sale.*

716. Dans le *B. archéol. du Comité des travaux hist. et sc.*, 1918, 141 (1302) (source : TLFi.

Ez : *Et le met en une geolle qui estoit de pierre taillee et avoit deux toises en carreure, et estoit haulte jusques a la couverture de la salle.*
(47-24)

f) **Ao** : *Si an armerent lo chevalier de totes, fors do hauberc et des chauces qui trop estoient granz et* ***lees****.*
Ez : *Et armerent le chevalier du fort haubert et des chausses qui trop estoient grandes et* ***lees****.*
(51-168)

g) **Ao** : *Si ot les espaules anples et* ***lees****, et lo col bien avenant au cors, et la teste grose et noire et antremeslee de chienes...*
Ez : *Ce chevalier estoit grant et droit et bien fourmé de tous membres.*
(55-122)

h) **Ao** : *Et devant lui a droiture vit la forest don li contes a parlé ça arrieres, qui avoit non Brequehan. Icele forez si avoit bien de lonc quarante liues englesches. Et la ou ele estoit mains* ***lee****, si an avoit bien plus de trante.*
Ez : *Et devant lui estoit la forest dont le compte a parlé devant, qui avoit non Brekehan.*
(59-2)

i) **Ao** : *Mais li chastiaus siet si an fort leu que il n'est riens que il dot fors afamer, car i siet toz sor une grant roiche naïve d'une part, et d'autre part el coign d'une grant aive* ***lee*** *et parfonde et corant, et d'autre part l'aive si est li plaiseiz granz et espés et anciens et li maraus tels que nus antrer n'i ose.*
Ez : *Mais le chasteau seoit en si bon lieu qu'il n'est riens qu'il doubtast fors affamer, car il siet tout dessus une roche d'une part, au coing de une eaue grande et parfonde.*
(60-147)

j) **Ao** : *Et cil gisoit au travers de la chauciee qui gaires n'estoit* ***lee****, et Hestors s'an va par desus lui. Et ses chevaus se fiert en l'autre de toz les les quatre piez, si vole outre, et il et Hestors desus. Mais gaires ne demorerent illuec, car de mout grant force et de mout grant bonté estoit li chevaus, si resaut sus atot son seignor.*
Ez : *Marganor est au travers de la chaussee et son cheval sur lui. Et Hector venoit de si grant roideur que son cheval frappa des quatre piés contre celui de Marganor, par quoy convint cheoir cheval et home. Mais le cheval estoit de si grant bonté que incontinent se releva atout son seigneur.*
(60-238)

k) **Ao** : *Et a celles anseignes, que messires Gauvains porte un escu blanc et Girflez porte l'escu de sinople a une fesce d'or mout* ***lee****.*
Ez : *A celles enseignes, que messire Gauvain porte ung escu blanc et Girflet porte ung escu de sinople a fesse d'or moult* ***large****.*
(62-51)

l) **Ao** : *Et la chanbre estoit faite an escarrie, car elle estoit autresi* ***lee*** *comme longue.*
Ez : *Et voyt que la chambre est faicte toute carree, aussi* ***lee*** *comme longue.*
(62-230)

m) **Ao** : *Ha ! Dex, fait messires Gauvains, com a ci riche forterece et orgoilleuse, qui est laianz anclose an ceste aive roide et* ***lee*** *et bruiant.*
Ez : *Haa ! Dieu, fait messire Gauvain, comme cy a riche forteresse et orgueilleuse, qui ainsi est close de ceste eaue roide et* ***parfonde****.*
(68-6)

Lexèmes qui remplacent :

- *deliié*, “fin, délicat”
  `PhThBestWa` (1121-1135 [3e t. XIIe], agn.) – ∅ [litt.] ; DELICATUS ; graphie proche
- *large*, “qui a une étendue supérieure à la moyenne dans le sens de la largeur”
  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; LARGUS ; rapport de synonymie
- *parfont*, “dont le fond est très éloigné de la surface”
  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ [rég.] | `BAÏF, Poemes` (1572, Paris) ; PROFUNDUS

Nombre de remplacement(s) au sein de *lectio facilior* : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 3

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 2

Nombre de conservation(s) : 3

Nombre de remplacement(s) : 3

2 subst., “largeur”

`CligesC` (ca 1176 [mil. XIIIe], champ. mérid. [champ.]) – ∅ [spé.] | ∅ [vx] | `Fur 1690` (*Dictionnaire universel* [1690]) [vx] | `Oud 1660` (*Tesoro de las dos lenguas espanola y francesa* [1660]) [dict. bil.] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `AndrVigneNapS` (ca 1498 [ca 1500], poit. et bourg.)

a) **Ao** : *Car ele n’avoit que dis liues englesches de lonc et set ou sis de* ***lé****.*
Ez : *Car elle n’avoit que dix lieues engleches de long et six ou sept de* ***lé****.*
(1-76)

b) **Ao** : *Si li tranche qancqu’il en ataint jusq’en la coiffe si que troi doie* ***de lé*** *poïst l’an veoir les mailles dedanz lo cop.*
Ez : *Et lui trenche tout ce qu’il attaint jusques a la coiffe tellement que trois doyes* ***derriere luy*** *pouoit l’en veoir les mailles dedens le coup.*
(13-48)

c) **Ao** : *Et del puis issoit tote la noisse qui laianz estoit oïe, si avoit de* ***lé*** *set granz piez.*
Ez : *Et du puis issoit une grande noise, et avoit le puis bien .vii. toises de* ***lé****.*
(39-29)

d) **Ao** : *Car chascuns estoit d’une chauciee estroite et haute, qui n’avoit mies plus de trois toises de* ***lé*** *et si avoit plus de lonc de set mile et un.*
Ez : *Car chacun estoit d’une chaucee estroicte et haulte, qui n’avoit pas plus de troys piez de* ***large*** *et avoit de long plus de sept lieues.*
(52-6)

e) **Ao** : *S'a trové sor la riviere une planche mout fort, si avoit bien deus piez de* ***lé.***
Ez : *Et trouverent une planche forte qui avoit bien deux piedz de* ***lé.***
(62-211)

Lexème qui remplace : Voir *large*. Ici, subst., "largeur"
`JourdBlD2` (ca 1200 [ca 1275], frc. [lorr. sept.]) – ∅ ; rapport de synonymie

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Nombre de conservation(s) avec transposition : 1

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de conservation(s) : 2

Analyses des exemples

1 Sur les 18 contextes, treize sont comparables. Parmi eux, on relève cinq cas de remplacement, six cas de conservation, un cas d'absence et un cas de variante. Le cas d'absence concerne l'emploi adjectival, en 1 i), dans le cadre d'un emploi en corrélation avec une série d'autres adjectifs : « *el coign d'une grant aive lee et parfonde et corant* ». L'omission de l'un d'eux — en réalité de deux — ne provoque pas de problème de compréhension du contexte et s'explique donc aisément par un simple désir de raccourcissement.

2 Le cas de variante peut être rapproché du remplacement dû à une *lectio facilior*, en ce qu'ils témoignent tous deux d'un probable problème de compréhension des séquences textuelles en jeu. En 2 b), la leçon de Ez pose difficulté : « *... il attaint jusques a la coiffe tellement que trois doyes derriere luy pouoit l'en veoir les mailles...* », face à celle de Ao, claire : « *... il en ataint jusq'en la coiffe si que troi doie de lé poïst l'an veoir les mailles...* » Le sémantisme étant radicalement divergent entre les deux leçons, nous avons qualifié la substitution de variante. La présence des deux lettres initiales identiques, *d-* et *l-*, permet de supposer l'influence d'un modèle : la leçon erronée en Ez est peut-être due à un modèle endommagé ou lacunaire. En 1 c), il s'agit d'une *lectio facilior* : Ao donne un adjectif permettant la description de la dimension de la lame, tandis que Ez donne un adjectif permettant celle de sa qualité. Les deux témoins décrivent ainsi deux dimensions distinctes d'un même objet. Nous émettons l'hypothèse qu'il s'agit d'une *lectio facilior*, car l'adjectif employé en Ez, formellement proche de celui employé en Ao, continue d'être bien employé en français moderne. Cependant, son sémantisme est plus précis que celui employé en Ao : il se pourrait que, en remontant la tradition textuelle, on s'aperçoive qu'il s'agit d'une *lectio facilior* de l'un des modèles de Ez.

3 Parmi les quatre autres cas de remplacement mentionnés, trois se font par l'emploi de *large*, synonyme, en emploi adjectival ou substantival. En 1 m), l'adjectif se fait remplacer par *parfonde*, passant de la description de la largeur du cours d'eau à sa profondeur. Toutes les occurrences de l'emploi substantival de *lé* en Ao s'inscrivent dans un même contexte : *de lé* est complément de nom d'une dimension. Cet emploi est conservé à trois reprises, sans qu'il soit possible de repérer des éléments qui expliqueraient la différence entre ces cas et le cas de remplacement. Les emplois conservés de l'adjectif sont des emplois en corrélation avec un autre adjectif : *lees et haultes* en 1 a), *grandes et lees* en 1 f), *lee comme longue* en 1 l). L'emploi corrélé aide donc à une meilleure conservation.

⟶ *lé*, quel que soit son type d'emploi, ne disparaît pas entièrement. Il se trouve néanmoins conservé dans une série de structures semi-figées et est remplacé un nombre de fois significatif. C'est *large*, synonyme, qui est majoritairement employé pour les remplacements.

Analyses internes

L'adjectif *large* est déjà présent 18 fois dans le manuscrit, contre 19 en Ez. Il y désigne cependant davantage une qualité morale qu'une caractéristique physique, puisqu'il n'est employé dans ce dernier sens qu'à quatre reprises. La majorité des emplois en Ao permet l'expression de la qualité d'une personne, comme dans le cas suivant : « *Si sai bien que c'est la plus haute teche que riches hom puisse avoir que estre larges de veraie largece, c'est de doner autresin sanz besoign com a besoig.* » (008-98)

Comparaisons externes

L'obsolescence de *lé* peut être mise en relation avec celle de *lez*, préposition elle aussi obsolescente et de sens proche, signifiant "à côté de"[717]. À la suite de l'amuïssement des consonnes finales, les deux mots deviennent homonymes. D'après les données de nos témoins, et également des données lexicographiques, *lez* est la forme qui disparaît en premier, probablement parce que l'emploi de l'adjectif est mieux ancré dans le réseau linguistique. Cependant, cette homonymie affaiblit sa position, qui était déjà faible, à cause de sa nature de monosyllabe. Face à cette obsolescence se dresse l'adjectif *large*, synonyme et également doté d'une force sémantique inconnue à *lé*, puisque sa spécificité réside dans la désignation qu'il permet aussi de la qualité d'une personne, le rendant imagé.

Synthèse : *lé* ne disparaît pas entièrement de l'incunable ; il se conserve au sein de structures semi-figées. Sa chute d'emplois, les remplacements par un synonyme au sémantisme marqué et le fait que son emploi dans le modèle supposé de l'incunable crée des lieux d'erreurs révèlent une obsolescence en cours. Sa nature de monosyllabe et l'homonymie qu'il connaît lui donnent une position fragile dans le réseau linguistique, d'autant plus du fait de l'existence de *large*, synonyme pouvant prendre les différents emplois de *lé*, tout en étant lui-même plus étendu dans sa signification.

Typologie : Disparition partielle ; la diminution du nombre d'emplois témoigne de l'obsolescence en cours du mot

Facteurs supposés : Homonymie avec un mot de sens proche à la suite de l'amuïssement des consonnes finales ; l'homonymie renforce la faiblesse structurelle du mot, due à sa monosyllabe ; existence d'un synonyme, qui peut prendre tous les emplois du mot obsolescent, et qui est marqué sémantiquement.

⊆ legeret

FEW, V, 288A-b : *LEVIARIUS

Ao : 2 ; Ez : 0

legeret, "un peu léger"

PartonG (av. 1188 [fin XIII^e], Sud-Ouest [bourg./qques traits pic.]) – MARTIN LE FRANC, Champion dames (1440-1442 [1451], Normandie/Paris/Lausanne [Arras])

717. Cf. la notice sur *lez*.

1 **Ao** : *Si tost com il se pot aider li fist ses maitres un arc a sa maniere et a bouzons* ***legerez*** *que il lo fist traire avant au bersaut.*
Ez : *Si tost comme il se peust aider son maistre lui fist ung arc a sa mesure et bourdons* ***legiers*** *et le fist traire avant au berseau.*
(9-3)

2 **Ao** : *Et cil li baille par la chaainne qui mout estoit deliee et* ***legerete****. Atant s'entrecomandent a Deu, si s'an veit li anfes, et li vavasors d'autre part.*
Ez : *Et le vavasseur la lui bailla. Atant s'entrecommandent a Dieu, si se meuvent, l'enfant d'une part, et le vavasseur d'aultre.*
(9-76)

Lexème qui remplace : Voir *legier2*. Ici, "qui a peu de poids"
RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; rapport d'hyperonymie ; même étymon

Nombre de remplacement(s) : 1
Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

∃ lez

FEW, V, 204a : LATUS2

Ao : 8 ; Ez : 0

lez, "à côté de"
RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ [empl. spé.] | Ac 1694 (*Dictionnaire de l'Académie française* [1694]) [vx] | Fur 1690 (*Dictionnaire universel* [1690]) [vx] | Cresp 1637 (*Le Thresor des trois langues…*. [1637]) [dict. bil.] | Cotgr 1611 (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | Nicot 1606 (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606])

1 **Ao** : *Lanceloz chevauche* ***lez*** *sa dame totes hores, et aprés lui est uns vallez qui li porte son arc et ses saietes.*
Ez : *Lancelot chevauche* ***au costé de*** *sa dame, et aprez lui ung varlet qui lui porte son arc et ses saiettes.*
(14-101)

2 **Ao** : *Lors l'an mainne par la main jusq'en ses chambres, si se rasiet en une couche et lo fait* ***lez*** *li asseoir.*
Ez : *Lors le prent par la main et le maine en une chambre et le fait seoir* ***emprés*** *elle.*
(20-13)

3 **Ao** : *N'orent gaires alé par lo chemin qant il troverent un po sor destre un perron* ***lez*** *une mout bele fontaine.*
Ez : ∅
(22-3)

4 **Ao** : *Ne tu ne verras ja si haut home an cui il ait sen ne bonté, se tu te lieves de* ***lez*** *lui por fere compaignie a un plus povre que il nel tiegne a san et a proesce.*
Ez : *Ne tu ne verras ja homme si hault en qui ait sens ne bonté, se tu te lieves de* ***emprez*** *lui et fais au povre compaignie qui ne le tiengne a sens et a prouesse.*
(48-111)

5 **Ao** : *Lors s'en vient la dame a monseignor Gauvain, si s'acoste* ***lez*** *lui et dit : Sire, bien soiez vos venuz.*
Ez : *Atant s'en vient la dame a monseigneur Gauvain et lui dist : Bien soiez vous venu.*
(55-98)

6 **Ao** : *Si s'acoste* ***lez*** *sa dame et dit : Dame, ge ne creroie mie que cist chevaliers ne fust mout prodom.*
Ez : *Il se approuche* ***de*** *sa dame et dit : Dame, je ne croy mie que ce chevalier ne soit vaillant homme.*
(55-116)

7 **Ao** : *Et ele se vost desfandre et ge m'asis* ***lez*** *li, si ostai mon hiaume et li descovri la destre janbe a force.*
Ez : *Et elle se voulut deffendre. Je me assis* ***empres*** *elle et lui descouvry la dextre jambe et ostay mon heaume et la descouvry a force.*
(59-111)

8 **Ao** : *Si l'a trovee an une couche et son ami* ***lez*** *li, qui avoit non Gadraselains.*
Ez : *Si la treuve en une couche et son amy* ***empres*** *elle, qui avoit a nom Gadraclaius.*
(69-136)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *costé*. Ici, *au costé de*, "à côté de"
  `RegChâtD` (1389-1392, Paris) – ∅ ; rapport de synonymie[718]
- Voir *de*, "à (correspond à la question 'où ?')" (rapport d'hyperonymie)
- Voir *emprès*, prép., "tout près de" (rapport d'hyponymie)

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1
Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1
Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1
Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1
Nombre de remplacement(s) : 4

1 Sur les huit contextes, six sont comparables. Ils présentent tous des cas de remplacement. Parmi eux, la préposition la plus utilisée par les compositeurs de Ez est *emprès*, à quatre reprises. La préposition *de* et la locution adverbiale *au costé de* sont chacune utilisée une fois.

2 Si *de* est utilisé à de nombreuses reprises en Ao, la préposition *emprès* en est complètement absente, tout en étant présente à 24 reprises en Ez. La forme *au costé de*, attestée dans la langue après la date de composition de Ao, donc logiquement absente de celui-ci, est présente une seule fois dans l'incunable.

3 *lez* disparaît probablement du fait de la faiblesse de sa forme : après amuïssement des consonnes finales, la forme peut être homonyme d'un grand nombre de mots, particulièrement de *lé*, de sens proche et pouvant être employé de multiples manières, puisqu'il est adjectif (de sens "large") et substantif

718. Mats ne mentionne pas la locution.

(signifiant “largeur”) et qu’il est utilisé dans de nombreuses locutions [719]. L’existence d’autres prépositions, pouvant prendre les emplois de *lez* sans rencontrer d’homonymie problématique, a également joué contre le maintien de son usage. La préposition continue cependant d’être attestée dans des textes après la date de composition de l’incunable, jusqu’au début du XVII^e^ siècle. Elle se maintient en français moderne uniquement dans les toponymes qu’elle sert à construire.

Typologie : Disparition totale dans l’incunable ; la préposition continue d’être employée jusqu’à la fin du siècle suivant, voire au début du siècle d’après
Facteurs supposés : Amuïssement de la consonne finale ; cet amuïssement conduit à une homonymie avec des mots de la même famille, notamment un, bien employé et partageant son sémantisme ; existence dans le réseau d’autres prépositions mieux employées et ne connaissant pas ce problème d’homonymie.

‡ liié1

FEW, V, 130a : LAETUS

Ao : 119 [90] ; Ez : 12 [9]

liié1, “joyeux”

`PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – `Ac 1879` (*Dictionnaire de l’Académie française* [1879]) [spé.] | `Huls 1596` (*Dictionaire françois-alemand et alemand-françois* [1596]) [spé.] | `BOYSSIÈRES, Prem. Œuv.` (1578, Paris) [720]

1 **Ao** : *Et lors s’an parti li rois Bans, et fu mout* ***liez****, car bien cuidoit que sa proiere fust aconplie.*
Ez : *Et lors s’en partit le roy Ban et fut moult* ***joyeux****, car bien cuida avoir acomply sa voulenté.*
(1-21)

2 **Ao** : *De ceste chose est mout* ***liez*** *li seneschaus, si li dit.*
Ez : *De ceste chose est moult* ***joyeulx*** *le seneschal. Si dist.*
(2-4)

3 **Ao** : *Si est mout* ***liez*** *qant il trueve achoison raisnable par quoi il puisse perdre l’anor que il li avoit promise.*
Ez : *Et est moult* ***joyeux*** *quant il treuve aucune achoison par quoy le seneschal puisse perdre la chose qu’il lui avoit promise.*
(2-47)

4 **Ao** : *Et tantost vindrent les noveles que Montlairs estoit pris. Claudas an fu mout* ***liez****.*
Ez : *Lors tantost vindrent les nouvelles que Moncler estoit prins, de laquelle chose Claudas fut moult* ***joyeux****.*
(4-26)

5 **Ao** : *Et qant il l’oï, si fist mout bele chiere au message son seignor et sanbla que mout an fust* ***liez****.*
Ez : *Et quant Farien l’ouyt, il fist moult belle chiere au messagier et sembla que moult en fut* ***joyeux****.*
(7-22)

719. Il est par ailleurs lui-même semble obsolescent (cf. la notice sur *lié*).
720. Le FEW recense les expressions *mener chère lie*, “être joyeux”, encore dans `Huls 1596` (*Dictionaire françois-alemand et alemand-françois* [1596]) et *faire chère lie*, “faire bonne chère et vie joyeuse”, jusque dans `Ac 1879` (*Dictionnaire de l’Académie française* [1879]), avec cependant une étiquette « vieux » dès `Lar 1873` (*Nouveau Larousse Universel* [1873]). L’attestation dans Hu porte la note suivante, qui montre la rareté de l’emploi au XVI^e^ siècle : « On trouve encore l’ancien masculin *lié*. »

6 **Ao** : *Cil est mout **liez** de la promesse, si l'an mercie mout durement et se poroffre a faire quancqu'il devisera outreement.*
Ez : *Cellui fut content d'en faire ainsi comme il lui commanderoit et fut moult **joyeux** des promesses et grans dons qu'il lui offroit, et le remercye moult humblement, soy offrant d'acomplir toute sa voulenté et promettant a faire tout ce qu'il lui plaira commander.*
(7-33)

7 **Ao** : *... les iauz vairs et rianz et plains de joie, tant com il estoit **liez**, mais qant il estoit iriez a certes il en sanbloit charbon espris...*
Ez : *... les yeulx vers et rians et plains de joye, tant comme il estoit **en plaisir**, mais quant il estoit courroucé a certes ressembloient charbons esprins...*
(9-17)

8 **Ao** : *Qant li vavasors l'antant, s'an est mout **liez**, si prant lo chevrel, si lo trosse derriere lui.*
Ez : *Quant le vavasseur l'entent, il en est moult **joyeux**, si prent le chevrel et le trousse derriere lui.*
(9-61)

9 **Ao** : *Qant la dame l'ot si fierement parler, si en est mout **liee**, car bien voit qu'il ne puet faillir a estre preudom a l'aide de Deu et a la soe.*
Ez : *Quant la dame le oyt si vigoureusement parler, elle en est moult **joyeuse**, car bien voit qu'il ne peut faillir a estre preudomme a l'aide de Dieu et la sienne.*
(9-104)

10 **Ao** : *Et qant ele oï parler de Lancelot son neveu qu'il estoit vis, s'en fu si **liee** que ele ne se pot sor piez tenier, et ele se pasme.*
Ez : *Et quant elle ouyt parler de Lancelot son nepveu qui estoit vif, elle en fut si **joyeuse** qu[e] plus estre ne peust, et se pasma.*
(10-49)

11 **Ao** : *Et lors dist au seneschal qu'il i era mout volentiers, si fait mout grant sanblant d'estre **liez**.*
Ez : *Et dist au seneschal qu'il ira moult voulentiers, et fait grant semblant d'estre **joyeux**.*
(11-36)

12 **Ao** : *Qant la damoisele del lac, cele qui les anfanz ot garantiz si com vos avez oï, vit que la corz troblee et que ele ot fait grant partie de ce que ele baoit affaire, si fu mout **liee** et petit prisa lo cop que ele avoit receü enmi lo vis.*
Ez : *Quant la damoiselle du lac, qui les enfans avoit garantis ainsi que vous avez ouy, vit que la court estoit troublee et qu'elle eust fait grant partie de ce qu'elle vouloit faire, elle fut moult **joyeuse** et peu prisa le coup qu'elle receut.*
(12-1)

13 **Ao** : *Quant ele voit les anfanz, si lor fait joie merveilleuse, et est **tant liee et tant joieuse** que plus ne porroit estre par sanblant.*
Ez : *Quant elle vit les enfans, si leur fait joye merveilleuse et **tant est joyeuse** que plus ne pourroit estre.*
(12-11)

14 **Ao** : *Largece, si est de doner doucement et a* ***liee*** *chiere a toz cels en cui li don puent estre bien emploié por la valor qui est en els.*
Ez : *Par vostre largesse, vous donnyez joyeusement et a* ***belle*** *chiere a tous ceulx a qui, selon vostre jugement, le don estoit bien employé, pour leur bonté et preudommie.*
(13-12)

15 **Ao** : *Lors i est venuz li niés Pharien, qui mout est* ***liez*** *de l'aventure, si li auce il lo pan del hauberc.*
Ez : *Lors y est venu le nepveu Farien, qui moult est* ***joyeux*** *de l'avanture, si luy hausse le pan du haubert.*
(13-54)

16 **Ao** : *Mais ses filz, fait il, est ocis, dont ge ne sui pas mains* ***liez*** *que de Claudas, mais assez plus.*
Ez : *Mais son filz, [f]ait il, est mort et occis. Doncques, fait Lancelot* [sic]*, certes je n'en suis mie mains* ***joyeux****, mais assez plus.*
(14-5)

17 **Ao** : *Dame, fait Lyoniaus, il an seront assez plus* ***lié*** *se l'an lor porte aucunes anseignes de nos que il conoissent, et veez ci noz deus ceintures.*
Ez : *Dame, fait Lyonnel, ilz seront bien* ***aises*** *se l'en leur porte aucunes enseignes de nous, et vecy noz deux ceintures.*
(14-12)

18 **Ao** : *Mais, se vos volez, ge dirai por noz genz faire plus* ***liees*** *que j'ai oï de noz seignors voires noveles, car mout en sera la joie granz.*
Ez : *Et, se vous voulez, affin que noz gens soient plus* ***joyeux****, je diray que j'ay ouy nouvelle de noz deux seigneurs, car la joye en sera moult grande.*
(14-34)

19 **Ao** : *Mais trop en est* ***liee*** *la Dame del Lac, et si volentiers l'escoute que ele ne puet entandre a autre chose.*
Ez : *Mais trop en est* ***joyeuse*** *la Dame du Lac, et si voulentiers l'escoute qu'elle ne peut entendre a aultre chose.*
(14-80)

20 **Ao** : *Qant Lanbegues lo voit venir, si est tant* ***liez*** *que onques mais ausi liez ne fu.*
Ez : *Quant Lambegue le vit venir, il fut tant* ***joyeux*** *que plus ne peut.*
(16-50)

21 **Ao** : *Quant cil l'oent, si sont de ceste chose et lié et dolant,* ***lié*** *de ce qu'il puent la pais avoir et dolant de ce que un des lor covient baillier.*
Ez : *Quant ceulx de la cité ont oÿ que le roy Claudas avoit deliberé de les faire mourir, ilz sont* ***joyeux*** *de ce que la paix peuent avoir, et si sont dolens pour ce que ung de eulx leur convient baillier au roy Claudas.*
(16-68)

22 **Ao** : *Et lors fu granz la joie qui d'aus fu faite. Mais plus assez fu* ***liez*** *Bohorz de la venue Lambegue son maistre que Lyoniax ne fu de la venue Pharien.*
Ez : *Et lors fut grande la joye qui d'eulz fut faicte. Mais plus fut* ***joyeux*** *Boort de la venue de Lambegue son maistre que Lyonnel ne fut de la venue de Farien.*
(17-2)

23 **Ao** : *Lors fu ele merveilles* ***liee****, si commance a plorer de joie.*
Ez : *... dont elle fut merveilleusement* ***joyeuse*** *et commence a pleurer de joye.*
(18-11)

24 **Ao** : *Quant il ot que li dui anfant sont si coisin, si est mervoilles* ***liez*** *et dit a la dame.*
Ez : *Quant il ot que les deux enfans sont ses cousins, il en est moult* ***joieux*** *et lui dist.*
(21-32)

25 **Ao** : *Lors est li chevaliers mout* ***liez*** *et dit au vallet.*
Ez : *De ce est bien* ***joieux*** *le chevalier, et dist au varlet.*
(21-60)

26 **Ao** : *Et ele en est mout* ***liee****, si li anvoie une espee mout boene et mout richement apareilliee de fuerre et de ranges.*
Ez : *Et elle en est moult* ***joyeuse****. Si envoye au varlet une bonne espee.*
(22-11)

27 **Ao** : *Tant est alee la parole que par tote la cort est ja seüe, si en est li rois mout* ***liez*** *et li plus de cels qui l'oent.*
Ez : *Tant est alee la parole que par toute la court est ja sceue, et est le roy moult* ***joyeux*** *et plusieurs de ceulz qui l'oyent.*
(22-77)

28 **Ao** : *En tel maniere sont en la vile* ***lié*** *et dolant, si font de lor noviau seignor si grant joie com il doivent.*
Ez : *En telle maniere sont en la ville* ***joyeux*** *et dolens, et font de leur nouveau seigneur si grande joye comme ilz doivent.*
(23-79)

29 **Ao** : *Et cil refurent* ***lié*** *et dolant qant il les virent laianz amener.*
Ez : *Et ceulz furent* ***joyeux*** *et dolens quant ilz les virent leans amener.*
(26-21)

30 **Ao** : *Et cil refurent lié et dolant qant il les virent laianz amener,* ***lié*** *de ce que ja mais nes cuidoient veoir, et dolant de ce qu'il venoient en male prison.*
Ez : *Et ceulz furent joyeux et dolens quant ilz les virent leans amener,* ***joyeux*** *de ce qu'ilz ne cuidoient jamais les veoir, et dolens de ce qu'ilz venoient en male prison.*
(26-22)

31 **Ao** : *De ce sui ge* ***mout liez****, fait il. Antr'aus deus chevauchent et il li dist : Damoiselle, amez vos lo chevalier ?*
Ez : *J'en suis* ***content et tres joyeux****. Ainsi chevaucherent eulz deux et il dit : Damoiselle, aymez vous ce chevalier ?*
(34-10)

32 **Ao** : *Messires Gauvains s'an vient atant et s'an torne au chastel arrieres, si fait* ***liees*** *maintes genz de sa qeste qu'il a achevée.*
Ez : *Messire Gauvain s'en vient arriere au chasteau et fait maintes gens* ***joieux*** *de sa queste qu'il a achevee.*
(40-39)

33 **Ao** : *Car li povres hom sera assez plus* ***liez*** *se droiz li done sa querele devant toi que se il an avoit plus devant un autre.*
Ez : *Car le povre homme sera assez plus* ***joieux*** *se droit lui donne sa querelle devant toy que se il en avoit plus devant ung autre.*
(48-101)

34 **Ao** : *Li Sages dit que autresi* ***liez*** *doit estre li donneres an son don con est cil cui an lo done.*
Ez : *Et dist que aussi doit estre* ***joieux*** *le donneur en son don comme est celui a qui il le donne.*
(48-123)

35 **Ao** : *L'an ne doit mie doner a laide chierre, mais tozjorz a* ***lié*** *sanblant, car dons qui est lieement donez a deus paires de merites.*
Ez : *L'en ne doit mie donner a laide chiere mais tousjours a* ***beau*** *semblant, car don lieement donné a deux manieres de merites.*
(48-124)

36 **Ao** : *Dedanz les quinze jorz, fu messires Gauvains toz gariz de ses bleceüres, si an fu tote la corz mout* ***liee****. Au chief de vint trois jors avint que li rois seoit au disner.*
Ez : *Dedens le quinziesme, fut messire Gauvain gary. Si en fut toute la court moult* ***liee****. Au bout de treze* [sic] *jours avint que le roy seoit au disner.*
(50-1)

37 **Ao** : *Mais ele lo trova de plus bel senblant que l'an ne li ot conté, s'an fu mout* ***liee****.*
Ez : *Elle trouva messire Gauvain de plus belle chiere que l'en ne lui avoit compté, si en fut moult* ***lyee****.*
(51-63)

38 **Ao** : *Et la dame de Malohaut en est si* ***liee*** *que par un pou qu'ele ne vole, que or li est avis que ele ataint qanqu'ele avoit tozjorz chacié.*
Ez : *Et la dame de Malohaut en est tant* ***joyeuse*** *que merveilles.*
(51-100)

39 **Ao** : *Certes, fait ele, de ce sui ge mout* ***liee****. Et ou alastes vos d'iluec ?*
Ez : *De ce est la royne moult* ***joyeuse****. Et ou vous en alastes vous au partir de court ?*
(51-253)

40 **Ao** : *Et il an est si* ***liez*** *et si esbahiz que il ne puet respondre fors tant : Dame, grant merciz.*
Ez : *Et il en est si* ***joieux*** *qu'il ne peut respondre, si non tant qu'il dit : Dame, grant mercyz.*
(51-285)

41 **Ao** : *Et il seront ja mout* ***lié*** *qant il vos verront.*
Ez : *Je vous prometz qu'ilz seront moult* ***joyeux*** *quant ilz vous verront.*
(54-7)

42 **Ao** : *Si i cuidoit trover Segurades, si estoit* ***mout liez et mout joianz****.*
Ez : *Et cuida trouver Segurades, dont il estoit* ***moult joieux****.*
(55-37)

43 **Ao** : *De cest songe fu mout* ***liez****, si lo dist a ma niece.*
Ez : *De ce songe fut il moult* ***joieux****, et le dit a ma niepce.*
(55-37)

44 **Ao** : *De ce que li seneschauz ot dit fu messires Gauvains mout* ***liez*** *et merveillous gré l'an sot.*
Ez : *[D]e ce que le seneschal a dit fut messire Gauvain moult* ***joieux*** *et merveilleux gré lui en sceust.*
(55-106)

45 **Ao** : *Dame, fait il, Dex vos face* ***liee****.*
Ez : *Dame, fait il, Dieu vous face* ***joieuse****.*
(55-109)

46 **Ao** : *An non Deu, onques ne fu nus* ***liez*** *contre sa mort se cist chevaliers non.*
Ez : *En verité, oncques mes ne vy homme si* ***joieux*** *contre sa mort comme est ce fol chevalier.*
(55-133)

47 **Ao** : *Lors fu la dame anvoiee querre. Et ele i vient si* ***liee*** *que plus ne puet, et la ou ele voit monseignor Gauvain, si se lait cheoir desoz ses james.*
Ez : *Lors fust envoiee la dame querre. Et elle y vient si* ***joyeuse*** *que plus ne peut, et la ou elle voit monseigneur Gauvain, se laisse cheoir a ses piés.*
(55-154)

48 **Ao** : *Et la dame vait aprés corrant, qui si est* ***liee*** *que de nul anui que ele ait aü ne li sovient.*
Ez : *Et la dame vient aprés, qui tant est* ***joieuse*** *que de nul ennui ne lui souvient.*
(55-165)

49 **Ao** : *Aprés dist la dame que ele ne porroit pas estre* ***liee****, se ele ne savoit la verité de ce chevalier.*
Ez : *Aprés dit la dame qu'elle ne pourroit plus estre* ***joyeuse*** *s'elle ne savoit la verité du chevalier.*
(55-202)

50 **Ao** : *Sire, ge suis mout* ***liez*** *de ce que Dex vos a doné çaianz herbergier.*
Ez : *Sire, je suis* ***joyeux*** *quant Dieu vous a donné la voulenté de ceans heberger.*
(56-1)

51 **Ao** : *Et ele an fu mout* ***liee****, si me fist creanter que ge ne seroie chevaliers s'il nel me faisoit estre.*
Ez : *Et elle en fut moult* ***joyeuse****, et me fit jurer que je ne seroie chevalier que de sa main.*
(56-6)

52 **Ao** : *Et tuit cil qui l'oent an sont* ***lié****, mais cele de Roestoc en est* ***liee*** *sor toz.*
Ez : *Et tous ceulz qui l'oyent en sont* ***lyez*** *et la dame de Roestoc en est moult* ***joyeuse*** *sur tous les autres.*
(57-30)

53 **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(57-30)

54 **Ao** : *Et la dame li otroie an sanblant de correciee, mais* ***liee*** *en est.*
Ez : *Et la dame lui octroye faisant semblant d'estre courroucee, mais moult* ***joyeuse et lyee*** *en est.*
(57-34)

55 **Ao** : *De ces novelles fu mout* ***liee*** *la reine et retint la damoiselle a mout grant feste.*
Ez : *De ces nouvelles fut moult* ***joyeuse*** *la royne et retint la damoiselle a moult grant joye.*
(57-70)

56 **Ao** : *Et sachiez que ja mais an tote ma vie ne serai* ***liee*** *jusque gel voie.*
Ez : *Et sachiez que, tant comme je vivray, je ne seray* ***joyeuse*** *tant que je l'aye veu.*
(57-91)

57 **Ao** : *Et Hectors en est mout* ***liez*** *et dit que il i era mout volentiers.*
Ez : *Quant Hector l'oyt, il est moult* ***joyeux*** *et dit qu'il ira moult voulentiers.*
(57-94)

58 **Ao** : *Mout fu Hectors* ***liez*** *de la retenance la reine.*
Ez : *Moult fut Hector* ***joieux et lié*** *de ladicte retenance.*
(57-109)

59 **Ao** : *Et cele li dit si tost com ele la vit que si* ***liee*** *poïst ele estre de la rien que ele plus ainme.*
Ez : *Et celle lui dit quant elle la voit : Ainsi* ***joieuse*** *vous face Dieu de celui que vous aymez plus eu monde.*
(58-3)

60 **Ao** : *Et il dit que, se il s'an voloit soffrir, ne s'an sofferoit il mies que ja mais an sa vie ne sera* ***liez*** *devant que il sera vengiez de lui.*
Ez : *Et celui dist que se ilz s'en voulloient souffrir, ne s'en souffriroit il pas, ne jamais ne sera* ***lyé*** *devant que vengié se en sera.*
(60-46)

61 **Ao** : *Et se il lor an est mesavenu, c'est a bon droit, et ge an suis* ***liez****.*
Ez : *S'il leur est mesavenu, c'est a bon droit, et je en suis moult* ***joieux****.*
(60-77)

62 **Ao** : *Et Hestors an est mout* ***liez****.*
Ez : *Et Hector en est moult* ***joyeux****.*
(60-88)

63 **Ao** : *Et qant Marganors lo voit, si* ***an fu mout liez****, car ancor estoit auques fres, si li cort sus et mout lo haste.*
Ez : *Quant Marganor le voit, si* ***s'en esjouist****, car il estoit encore bien frais, si court sus a Hector et moult le haste.*
(60-240)

64 **Ao** : *Mais il n'avoit nules plaies mortels, si en est mout* ***liez*** *Hestors et li sires meïsmes.*
Ez : *Mais il n'a nulle plaie mortelle, si en est Hector moult* ***joyeux*** *et le sire du chasteau aussi.*
(60-253)

65 **Ao** : *... mais tant que la novelle en vint a la fille au seignor qui mout l'anmoit et mout an est* ***liee****.*
Ez : *Tant vont les nouvelles que elles viennent jusques a la fille du seigneur, laquelle l'aymoit de grant amour et est* ***joyeuse*** *a merveilles de sa bonne renommee.*
(60-262)

66 **Ao** : *Lors s'en va la pucelle* ***mout liee et mout riant*** *et dit a la pucelle qui avoc li estoit que mout a bien faite sa bessoigne. Puis vint a son pere, si li dit que ce li a creanté et fiancié.*
Ez : *Alors prent la damoiselle congié de lui et s'en va* ***moult joieuse****. Puis vient a son pere et lui dist ce que Hector lui avoit promis.*
(60-274)

67 **Ao** : *Et li peres dist que il ne fu onques si* ***liez****, se ce pooit avenir.*
Ez : *Son pere dist que, se ainsi pouoit avenir, qu'il ne fut oncques si* ***joieux****.*
(60-274)

68 **Ao** : *Et com il l'ot, si en est trop* ***liez****.*
Ez : *Quant il ot ce, il est tout* ***joyeux****.*
(62-27)

69 **Ao** : *Et messires Gauvains se nome. Et Guiflez an est trop* ***liez****.*
Ez : *Il se nomme, et Girflet en est moult* ***joyeux****.*
(62-33)

70 **Ao** : *Au matin sot li dus que Manessés ot trové chevalier qui por lui se combatroit. Et il an fu mout* ***liez****.*
Ez : *Le matin a eu le duc nouvelles que Manassés a trouvé ung chevalier qui pour lui se combatra, si en est moult* ***joyeux****.*
(62-57)

71 **Ao** : *Ha ! damoiselle, fait il, jo vos dirai par un covant que si* ***liee*** *soiez vos de l'oïr comme ge serai do dire.*
Ez : *Haa ! damoiselle, fait il, je le diray par ung convenant que aussi soyez vous* ***lyee*** *de le ouyr comment je suis de le dire.*
(62-101)

72 **Ao** : *Qant tu deïs, dist ele, que ausi* ***liee*** *fusse ge de l'oïr com tu seroies do dire.*
Ez : *Quant tu dis, fait elle, que je feusse aussi* ***lyee*** *de l'ouir comme tu e[st]oys de le dire.*
(62-107)

73 **Ao** : *Ha ! damoisele, fait il, li bessoinz i est trop granz, car ge ne serai ja mais* ***liez*** *se ge n'ataig cel escuier qe vos avez veü.*
Ez : *Damoiselle, fait il, le besoing y est trop grant, car je ne seray jamais* ***joyeux*** *se je pers l'escuier que vous avez veu.*
(62-122)

74 **Ao** : *Et c'est li om crestiens don ge seroie plus* ***liez*** *s'il estoit gariz.*
Ez : *Et c'est l'omme terrien donc je seroie plus* ***joyeux*** *s'il estoit gary.*
(62-159)

75 **Ao** : *Et Sagremors an est mout* ***liez****, si la baisse devant monseignor Gauvain, et ele lui mout volantiers.*
Ez : *Et Saigremor en est moult* ***joieux****, si la baise et l'accole devant monseigneur Gauvain, et elle lui moult doulcement.*
(62-199)

76 **Ao** : *Et de ce est ele mout* ***liee****, si s'antresgardent sovant antre li et Sagremor.*
Ez : *Et de ce est moult* ***joieuse****; si s'entreregardent souvent Saigremor et la pucelle.*
(62-201)

77 **Ao** : *Lors li devise Hestors lo covenant. Et ele an est mout* ***liee****.*
Ez : *Lors luy devise Hector le convenant. Et elle en est moult* ***joyeuse****.*
(63-70)

78 **Ao** : *Et la damoisele qui amené l'avoit est si* ***liee*** *que plus ne puet.*
Ez : *Et la damoiselle qui le avoit amené en est tant* ***lyee*** *que plus ne peut estre.*
(63-72)

79 **Ao** : *Si an fu li rois mout* ***liez*** *et la reine li fist garir ses plaies.*
Ez : *Et le roy en fut moult* ***joyeux****. La royne lui fist garir ses playes.*
(67-12)

80 **Ao** : *Et qant la reine sot que Hestors ot trové monseignor Gauvain, si en est mout liee. Et lors lo conte a s'amie, qui mout en est* ***liée****.*
Ez : *Et quant la royne sceut que Hector avoit trouvé monseigneur Gauvain, si le compta a s'amye, qui moult en fut* ***joyeuse****.*
(67-14)

81 **Ao** : *Et vos li crieroiz merci autresin com a Damedeu meïsmes, et il an sera plus* ***liez*** *que se vos li donoiez une cité.*
Ez : *Et vous lui crirez mercy ainsi comme a Dieu, et il en sera plus* ***joyeux*** *que se lui donneroit une cité.*
(68-60)

82 **Ao** : *Et il an est mout* ***liez****, si l'atant. Et ele descent, si vient a lui et li dit.*
Ez : *Et il en est moult* ***lyé****. Et elle descent, si vient parler a lui et lui dist.*
(68-122)

83 **Ao** : *Et mande a la reine que ele ne l'avra mais annuit et* ***soit tote liee****, que il li esta mout bien de sa bataille.*
Ez : *Et mande a la royne que elle ne le verra meshuy et* ***face bonne chiere****, car moult luy haicte bien de sa bataille.*
(68-126)

84 **Ao** : *Et qant lo reine l'ot, si* ***en est liee*** *de ce qu'il se sont antretrové.*
Ez : *Et quant la royne le oyt, si* ***lui est moult beau*** *qu'ilz se sont entretrouvés.*
(68-127)

85 **Ao** : *Atant s'an va Lyonniaus et conte que il a trové, et cil an sont mout* ***lié****.*
Ez : *Atant s'en va Lyonnel et compte a son seigneur ce qu'il a ouy, et ceulz en sont moult* ***joyeux****.*
(68-128)

86 **Ao** : *Si lo trove sanz fandeüre tot antier, si en est mout* ***liee****, car or set ele bien que ele est miauz amee d'une autre.*
Ez : *Et le treuve tout joint sans faulte nulle, si en es[t] moult* ***lyee****, car or sçait elle bien que elle est la mieulx aymee dame du monde.*
(68-140)

87 **Ao** : *Et la reine remaint assez plus* ***liee*** *que ele ne fu mais pieç'a, si est venue devant Lancelot.*
Ez : *Et la royne demeure assez plus* ***joyeuse*** *que elle ne fut mes pieça.*
(69-58)

88 **Ao** : *Et ele li otroie a mout grant paine. Et il est mout* ***liez****, si prie Deu mout docement que cil de ça en aient lo peior et ne demort mies.*
Ez : *Et elle lui ottroie a moult grant peine. Et il en est moult* ***joyeux****, si pria Dieu que ceulx de devers le roy en aient le pire et ne demoura mie grammment que ainsi en avint.*
(69-68)

89 **Ao** : *Et messires Yvains lo siust a esperons, qui est si* ***liez*** *des mervoilles que il fait qu'il li est avis que il soit rois coronez de tot lo monde.*
Ez : *Et messire Yvain le suyt a esperon, qui tout est* ***joyeux*** *des grandes merveilles qu'il fait qu'il lui est adviz orendroit que il soit roy couronné de tout le monde.*
(69-88)

90 **Ao** : *Et lors anvoie li rois querre la reine. Et ele vient, si li saut chascuns a l'ancontre an la tor.*
Ez : *Et lors envoie le roy querre la royne, et elle y vient* ***moult liee et moult joyeuse****. Quant elle est venue amont en la tour, chacun lui sault a l'encontre.*
(69-169)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *joios*, "qui éprouve de la joie" (rapport de synonymie)
- *plaisir*, "ce qui agrée à qqu'un"

  `MarieMilR` (ca 1165 [2e m. XIIIe], norm. et agn. [agn., qques traits pic.]) – ∅ ; PLACĒRE ; rapport de métonymie, du général au particulier
- Voir *aise*, "content, joyeux" (rapport de synonymie)
- *bel1*, "joyeux"

  `LancM` (ca 1177 [ca 1235], champ. mérid. [champ.]) – ?; BELLUS ; rapport de synonymie
- Voir *bel1*. Ici, *estre bel* à qqu'un, "plaire à qqu'un"

  `BrutA` (ca 1155 [4e q. XIIIe], norm./agn. [agn.]) – ? ; rapport de métonymie, du général au particulier
- *bon*, *faire bonne chiere*, "avoir l'air heureux"

  `PriseCordD` (ca 1200 [3e q. XIIIe], lorr. mérid.) – `MargNav` (1524-1549) ; BONUS ; rapport de presque synonymie
- *esjoïr*, v. pronom., "éprouver du plaisir"

  `PsOxfM` (1re m. XIIe [mil. XIIe], agn.) – ∅ [vieilli] ; GAUDĒRE ; rapport de métonymie, du général au particulier

Nombre de binôme(s) absent(s) : 1
Nombre de remplacement(s) avec transposition : 3
Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 5
Nombre de remplacement(s) de terme dans un binôme : 2
Nombre de conservation(s) avec transposition : 1
Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 7
Nombre de conservation(s) : 8
Nombre de remplacement(s) : 62
Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

Analyses des exemples

1 Sur les 90 contextes comparables, pour les emplois de *lié*, on observe neuf cas de conservation, un cas d'absence dans le cadre d'un binôme synonymique, un cas de présence en Ez et 79 cas de substitution. Le cas de présence en Ez se trouve en 90, dans le cadre d'un contexte plus développé en Ez que en

Ao. Si l'adjectif est bien employé dans l'incunable, il l'est ici dans le cadre d'un binôme synonymique, « *moult liee et moult joyeuse* ». En revanche, en 13, l'adjectif est absent, tandis que son binôme, *joyeuse*, est présent.

2 La majorité des substitutions de l'adjectif se fait par l'adjectif *joyeux*, puisqu'il sert de remplacement à 67 reprises. *bel* est aussi employé trois fois pour le remplacement, dans le cadre de locutions : *bel chiere*, *beau semblant*, *estre bel a.* Dans l'incunable, on trouve également les locutions *en plaisir*, *faire bonne chiere*, mais aussi l'adjectif *aise* et le verbe *s'esjoïr*.

3 Les cas de conservation de l'adjectif *lié* dans l'incunable sont, en proportion, faibles. Ils ne se trouvent par ailleurs que dans la deuxième partie du témoin, à partir de la division 050. Des types de contextes récurrents permettant la conservation peuvent être repérés. Ainsi, à six reprises, l'adjectif est conservé au sein de la proposition *en estre lié*, par exemple en 36 : « *Si en fut toute la court moult liee.* » Cependant, l'emploi du pronom adverbial n'est pas gage de conservation, comme il est possible de le voir dans le cas de remplacement en 88 : « *Et il en est moult joyeux.* » La place de l'adjectif au sein d'une comparaison permet aussi sa conservation, dans les trois autres cas, en 60 : « *ne jamais ne sera lyé que devant...* », en 71 : « *... que aussi soyez vous lyee de le ouyr comment je suis de le dire.* », et en 72 : « *... que je feusse aussi lyee de l'ouir comme tu e[st]oys de le dire.* » La comparaison ne garantit pas elle non plus la conservation, puisqu'un cas de conservation apparaît par exemple en 34 au sein de la comparaison *aussi... comme* : « *Et dist que aussi doit estre joieux le donneur en son don comme est celui a qui il le donne.* » En revanche, les emplois sans présence de pronom adverbial et en dehors d'une comparaison ne connaissent que des cas de substitution, par exemple en 28 : « *En telle maniere sont en la ville joyeux et dolens.* »

⟶ Le nombre de cas de remplacement par *joyeux* est si important qu'il est possible de parler d'une quasi-systématicité du remplacement. Les quelques cas de conservation qui peuvent être trouvés apparaissent dans deux types de contextes particuliers, des emplois semi-figés qui en favorisent probablement le maintien.

Analyses internes

joios connaît cinq occurrences en Ao, contre 98 en Ez. Deux emplois, apparaissant par ailleurs dans des séquences textuelles proches l'une de l'autre, *joieuse maisniee* (003-6) et *joieuse maison* (003-13), prennent un sens légèrement différent de celui attesté dans l'incunable, puisqu'ils signifient ici "qui inspire la joie" [721]. L'adjectif apparaît aussi dans ce sens au sein du syntagme *Joieuse Garde* (039-45), qui permet la désignation d'un lieu. Le sens attesté dans l'incunable, "qui éprouve de la joie", est présent à deux reprises, mais en corrélation avec l'adjectif *liee* : *liee et joieuse* (en 012-11 et 051-11).

⟶ Les attestations de *joios* dans le manuscrit sont rares et ne sont pas identiques aux emplois recensés dans l'incunable. Elles ne qualifient par ailleurs que des noms féminins. Par rapport à cet adjectif, *lié* est la forme majoritaire, permettant l'expression du sentiment de joie.

Comparaisons externes

1 Une série de facteurs peuvent expliquer l'obsolescence de l'adjectif. Tout d'abord, sa forme, qui est faible, puisqu'il s'agit d'un mot monosyllabique. L'adjectif est par ailleurs documenté comme apparaissant dans de nombreuses expressions comme *pensee/volonté lie* ou encore *(mener/faire/a) chere lie* [722], qui

721. Le sens est attesté dès `RolB` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) (source : TLFi).
722. Source : DMF. *chere lie* est attestée dans le Gdf dans `GeoffrParPatJ` (1320 [av. 1349], frc.). La locution survit en français moderne.

semblent très fréquentes en moyen français. Le figement, dans des emplois avec des substantifs féminins, a pu tendre à réduire encore la forme du mot, comme l'atteste sa graphie, avec un seul *-e* final, montrant l'amuïssement de la prononciation, provenant probablement de la considération du mot comme étant un membre de la locution conduisant à un relâchement articulatoire de la syllabe finale. Cette prononciation amuïe a pu s'étendre à tous les contextes. On peut ainsi voir l'extrait suivant :

> *Aussi s'une dame jolie,*
> *Gaie, rians, jouans et lie,*
> *S'embat en lieu ou il ait feste*
> *De gens qui mainnent vie honneste*
> `GuillMachH` (*Œuvres*, 1342-1363 [av. 1377], champ. sept. [Paris])

La rime marque l'amuïssement final, puisque « *lie* » rime avec « *jolie* ». Cependant, on trouve, sur la période, pour l'emploi féminin, encore des graphies en *-ee*, et des emplois au masculin, dans des contextes où la finale semble encore prononcée [e] :

> *Car je say bien qu'en ta pensee*
> *N'a se bien non, dont moult suis liez.*
> `GriseldisEstR` (*Estoire de Griseldis*, 1395 [ca 1395], pic.)

Cependant, le nombre important des emplois des locutions mentionnées *supra* a probablement eu une influence sur la prononciation, qui se réduit. La prononciation du mot de deux manières différentes a probablement créé des difficultés pour reconnaître les différentes occurrences comme étant celles d'un même mot.

2 Par ailleurs, l'adjectif a pu connaître une homonymie avec les occurrences du verbe *lier*, de sens premier "entourer [qqu'un] de liens", lorsqu'il est employé aux première et troisième personnes de l'indicatif présent, mais surtout lorsqu'il est employé au participe passé, se construisant dans ces cas de la même manière que l'adjectif. L'adjectif connaît aussi une homographie avec le substantif *lie*, attesté dès `PsOxfM` (1re m. XIIe [mil. XIIe], agn.) dans le sens "sédiment que le vin dépose au fon des tonneaux qui le contiennent", et qui prend ensuite le sens de "déchet", puis, par métaphore, "ce qu'il y a de plus grossier dans qque chose", attesté dans `JMontreuilO` (fin XIVe) [723], sens qui se trouve à l'opposé de la valeur méliorative de la joie. Cette homographie devient de plus en plus fréquente, avec la réduction de la graphie de *liee* en *lie* mentionnée *supra*. L'opposition sémantique entre les deux mots à forme identique a pu créer un malaise dans l'emploi de l'adjectif.

3 Cet abandon est rendu possible par l'ampleur que semble prendre l'adjectif *joios*, synonyme de *lié*. Il dérive du substantif *joie*, et a donc une expressivité forte, puisqu'il permet la désignation du caractère de la personne qui éprouve ce sentiment, dont on sait par ailleurs l'importance dans la tradition littéraire.

4 *joios*, déjà marqué par cette expressivité, a pu être renforcé par les nouveaux sens qu'acquiert *jöel*. En effet, le mot, employé au pluriel, possède une graphie proche de celle de l'adjectif, *joiaux* [724]. Le singulier est refait sur cette forme pluriel et donne donc *joyau* [725]. Le substantif signifie d'abord "objet de matière précieuse" dans `CourLouisLe` (2e t. XIIe [3e q. XIIIe], frc.), puis "cadeau" dans `FergF` (1er t. XIIIe [3e t. XIIIe], pic. [hain.]), "personne qui jouit de l'estime affective de qqu'un" dans `MousketR` (ca 1243 [2e m. XIIIe], hain. [pic.]), mais aussi "joie" dans `RenR` (1186-ca 1225 [2e m. XIIIe], Est) [726]. Par les

723. Source : Mats et DMF.
724. C'est le cas dès la première attestation présentée *infra*.
725. La nouvelle graphie est attestée en 1379 (source : TLFi).
726. Source : Mats. Le contexte de la dernière attestation mentionnée est le suivant : « *Li est escrimirs li est joiaus* ».

sentiments positifs connotés et le sentiment agréable que le *joiau* provoque, le mot est probablement rapproché, dans l'esprit des locuteurs, de l'adjectif *joyeux* et, dans un premier temps, vient en renforcer l'implémentation dans le réseau lexical.

⟶ *lié* disparaît probablement du fait de la faiblesse de sa forme, qui le fait entrer en homonymie avec une série de mots, particulièrement un avec lequel il est en opposition sémantique. L'affaiblissement de sa prononciation lorsqu'il est employé au féminin, du fait de son figement dans une série de locutions, produit une difficulté dans la reconnaisance d'un même adjectif dans ses emplois féminins et masculins, et amène les locuteurs à employer plus massivement l'adjectif synonyme *joyeux*, par ailleurs motivé d'un point de vue sémantique par son rattachement à la *joie*.

Synthèse : *lié* ne disparaît pas complètement de l'incunable, mais il connaît une importante chute d'emplois. Il est conservé dans une série d'emplois semi-figés, conservations qui peuvent aussi être conjoncturelles. Si le mot connaît une série d'homonymies qui, couplées les unes aux autres, peuvent être gênantes, c'est surtout la différence de prononciation entre les emplois masculins et féminins, qui se produit à cause du figement de ces derniers dans une série de locutions, qui semble être à l'origine de l'abandon de son emploi. En effet, cette différence conduit à la difficulté de la reconnaissance du mot, puisqu'il se manifeste dans deux formes différentes. L'existence de l'adjectif synonyme *joyeux*, dont on a pu évoquer l'expressivité et l'implémentation dans le réseau sémantique, permet aux locuteurs de délaisser l'emploi confus. *lié* disparaît donc du fait même de son emploi important. En effet, cette importante d'emplois le conduit à apparaître dans une locution figée, qui, du fait de son expressivité, est très employée, provoquant l'amuïssement de sa finale et la confusion quant à l'identification du mot.

Typologie : Disparition partielle ; le mot connaît encore quelques occurrences dans l'incunable et son sens est encore attesté, de manière toujours marginale, au siècle suivant
Facteurs supposés : Faiblesse formelle ; le mot est homonyme d'autres, dont un avec lequel il est en opposition sémantique ; figement du mot dans des locutions construites sur des substantifs féminins, à tel point que la prononciation des occurrences au féminin s'amuït ; la prononciation amuïe du féminin se répand dans les emplois libres, conduisant à une difficulté de reconnaissance du mot, avec des emplois féminins et masculins qui diffèrent ; existence d'un synonyme, qui se trouve motivé sur le plan sémantique grâce à son rattachement à un mot à forte tradition littéraire et au réseau qu'il peut créer autour de lui.

⊆ lieuee

FEW, V, 262a : LEUCA

Ao : 1 ; Ez : 0

lieuee, "distance d'environ 4 km"
`BrutA` (ca 1155 [4e q. XIIIe], norm./agn. [agn.]) – `TristNantS` (mil. XIVe [ca 1475], hain.)

Ao : *Et antre en une forest. Et qant il ot chevauchié de la forest entor demie* ***loee****...*
Ez : *Si entre en une forest bien demi* ***lieue****...*
(1-69)

Lexème qui remplace : *lieue*, “distance d’environ 4 km”

`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; LEUCA ; rapport de synonymie ; même étymon [727]

Nombre de remplacement(s) : 1

⊆ ligne2

FEW, V, 350b : LĪNEA

Ao : 2 ; Ez : 0

ligne2, “cordeau dont divers corps de métier (part. les maçons) se servent pour dresser leurs ouvrages”, part. : *(droite) ligne*, comme élément de comparaison, “tout droit”

`ErecR` (ca 1170 [ca 1235], champ. mérid. [champ.]) – `AmantCordM` (av. 1490 [1490], Paris)

1 **Ao** : *Et ge vos i manrai si a droiture comme se la* ***lingne*** *i ere tandue sanz tenir voie. Ne ja por home qui vos sive ne seroiz trovez ne an voie ne an ostel.*
Ez : *Et je vous meneray la droicte voye. Ne ja par homme qui vous suive ne serez trouvé en voye.*
(55-190)

2 **Ao** : *Et ge vos baillerai un de ces vallez qui vos i manra si droit comme* ***linne****.*
Ez : *Et je vous bailleray ung de ces varletz qui vous menera tout droit.*
(62-294)

Nombre de lexème(s) absent(s) dans un passage variant : 1
Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

Dans les deux cas, Ez raccourcit le texte, ce qui lui permet de ne pas avoir à développer la comparaison avec la *ligne*. L’idée de droiture est néanmoins systématiquement conservée grâce à l’emploi des expressions « *la droicte voye* » et « *tout droit* ».

‡ löer1

FEW, V, 207a : LAUDARE

Ao : 62 [50] ; Ez : 32 [32]

1 “faire l’éloge de”

`SLégerK` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅

a) **Ao** : *Dame, fait l’abaesse, puis que vos si a certes l’avez empris, or* ***aorez*** *en soit Deu et graciez.*
Ez : *Dame, fait l’abeesse, puis que si a certes l’avez entreprins,* ***loué*** *en soit Dieu et gracié.*
(3-46)

727. Si le lexème existe encore dans la langue contemporaine, il n’est utilisé comme unité du système métrique que jusqu’à la Révolution.

b) **Ao** : *Et se vos fussiez an l'aage de quarante anz, si feïssiez vos bien a* ***loer*** *del roncin et de la veneison que vos donates.*
Ez : *Et se vous feussiez en l'aage de quarante ou de cinquante ans, si estés vous bien a* ***loer*** *du roussin et du chevrel que vous donnastes.*
(9-114)

c) **Ao** : *Si* ***loe*** *mout la damoisele de ceste voie.*
Ez : *Si* ***loe*** *moult la damoiselle de ceste voye.*
(12-12)

d) **Ao** : *Li chevaliers qui lo secors avoit quis a la cort por la dame de Nohaut estoit ja venuz tierz jor avoit, et il avoit tant* ***loé*** *lo noviau chevalier a sa dame que ele l'atant a grant desirrier ne ne velt que autres face sa bataille.*
Ez : *Le chevalier de Noehaut qui estoit alé devant l'avoit moult* ***loé*** *a sa dame.*
(22-13)

e) **Ao** : *Quant li rois l'antant, si an a grant joie et an tant vers lo ciel ses mains et tant en est liez que il ne lo puet croire.*
Ez : *Quant le roy l'entent, il a merveilleusement grant joye, et lieve ses mains vers le ciel* ***louant*** *Dieu de ceste avanture.*
(51-176)

f) **Ao** : *Et mout vos devez prisier, que vos iestes li hom el monde plus a droit* ***loez*** *et qui plus est amez de sa gent.*
Ez : *Car vous estes l'omme du monde qui plus doit estre* ***prisé*** *et aymé a droit de toutes gens.*
(51-181)

g) **Ao** : *Ne an cest mont n'a chevalier cui ge tant vousise resembler. Mout* ***loe*** *messires Gauvains lo chevalier.*
Ez : *Et pleust a Dieu que je lui ressemblasse. Moult* ***loe*** *messire Gauvain le chevalier.*
(51-212)

h) **Ao** : *Lors s'aperçut la reine que il ne voloit mies conoistre que il l'aüst vaincue, si l'an prise mout.*
Ez : *Adonc apperçoit elle bien qu'il ne veult mie congnoistre qu'il eust vaincue l'assemblee, si l'en prise mieulx la royne, car quant ung homme se* ***loe*** *lui mesmes, il tourne son honneur a honte, et quant aultruy le* ***loe****, adonc en est il mieulx prisé.*
(51-247)

i) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(51-247)

j) **Ao** : *Lors recomance a* ***loer*** *Galehot mout.*
Ez : *Lors commença a* ***loer*** *Gallehault.*
(51-326)

k) **Ao** : *Mais il n'a, fait ele, nules plaies mortels ainz garra bien.*
Ez : *Mais, fait elle, il n'a plaie mortele et guerira de brief. Dieu en soit* ***loé****, fait il.*
(59-74)

l) **Ao** : *Et plus a esté ma biautez* ***loee*** *que sa chevalerie.*
Ez : *Et plus a esté ma beaulté* ***loee*** *que sa bonté.*
(63-31)

m) **Ao** : *Et lors fu assez qui lo regarda car mout estoit* ***loez****.*
Ez : *Et lors eut de tous costez leans barons qui le regardent a merveilles, si fut moult* ***loé et renommé de grant prouesse****.*
(69-179)

Lexèmes qui remplacent :

- *prisier*, v. ppe empl. adj., “apprécié”

  RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; PRĔTIUM ; rapport de métonymie, du général au particulier

- *renomer*, v. ppe empl. adj., “nommé souvent et avec éloges”

  RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; NŌMĬNARE ; rapport d’hyponymie

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 5

Nombre de conservation(s) : 6

Nombre de conservation(s) de terme dans un contexte divergent : 1

2 “conseiller”

RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – CohenRég (1501-1502, Mons [hain.])

a) **Ao** : *Car trop ai oï dire biens de vos, et por ce vos* ***loeroie*** *ge que vos en venissiez a moi.*
Ez : *Et j’ay ouy dire de vous moult grant bien. Pour ce vous* ***loeroye*** *je que vous en venissiez avec moy.*
(1-36)

b) **Ao** : *Et que m’an* ***loez*** *vos ? fait li rois Bans.*
Ez : *Et que me en* ***louez*** *vous ? fait le roy Ban.*
(1-42)

c) **Ao** : *La reine, qui mout crient lo deseritement, le* ***loe*** *que issi lo face.*
Ez : *La royne qui moult craint le desheritement, si lui* ***loe*** *que ainsi le face.*
(1-47)

d) **Ao** : *Sire, fait il, ge me sui conseilliez a mes conpaignons, si me* ***loent*** *que nos teigniens ceste tor, car nos n’avons a grant piece garde de perriere ne d’autre engin.*
Ez : *Sire, dist il, je me suis conseillé a mes compaignons, et telz me* ***loent*** *que nous tenons ceste tour, car nous n’avons garde de grant temps de pierre ne d’aultre engin.*
(2-35)

e) **Ao** : *Si me di ameement que tu m’an* ***loes****.*
Ez : *Si me dy oultreement ce que tu m’en* ***loes****.*
(8-54)

f) **Ao** : *Et se li sires l'an velt croire et biens l'an vient, cil i a honor, qui li avra* ***loé*** *lo bon consoil.*
Ez : *Et se le sire le veult croire et bien lui en vient, cellui a honnour, qui lui a le bon conseil* ***donné****.*
(8-69)

g) **Ao** : *Car tant vos ai esprové a fin et a leial au grant besoig que vos ne me* ***loeriez*** *nule rien que ge ne feïsse au parestroit.*
Ez : *Car tant vous ay esprouvé a bon et a loyal au grant besoing que vous ne me* ***direz*** *chose que je ne face oultreement.*
(13-122)

h) **Ao** : *Si i a de tex qui* ***loent*** *qu'il ne preignent ja Claudas en menaie n'an conduit.*
Ez : *Et telz y a qui* ***loent*** *que l'en ne prengne point Claudas en surté.*
(13-155)

i) **Ao** : *En non Deu, fait Phariens, ce ne li* ***loera*** *ge ja.*
Ez : *Par ma foy, fait Farien, ce ne lui* ***conseilleray*** *je pas.*
(13-159)

j) **Ao** : *Non, fait Claudas, et que me* ***loez*** *vos, biax dolz amis, en cui tote la leiautez est au grant besoig ?*
Ez : *Non, fait Claudas, et que m'en* ***conseillez*** *vous ?*
(13-162)

k) **Ao** : *Et ge vos* ***lo*** *que vos vos desfandroiz comme preuzdom.*
Ez : *Et je vous* ***loe*** *que vous vous deffendez comme preudomme.*
(13-163)

l) **Ao** : *Voire, fait Claudas, puis que vos lo me* ***loez****, dont n'ai ge garde.*
Ez : *Farien, fait Claudas, puis que vous le me* ***loez****, je n'ay garde.*
(13-164)

m) **Ao** : *Dame, fait il, g'en ferai ce que ma damoisele en* ***loera****.*
Ez : *Dame, fait il, ce que ma damoiselle me* ***conseillera****, je le feray.*
(14-82)

n) **Ao** : *Por ce, lo vos* ***lo*** *que vos en veigniez o moi herbergier anuit mais.*
Ez : *Pour ce, je vous* ***prie*** *que vous venez hebergier avec moy.*
(26-4)

o) **Ao** : *Et vos, sire, fait ele au mire, por Deu,* ***loez*** *li.*
Ez : *Et vous, maistre, fait elle au mire, pour Dieu,* ***conseillez*** *lui.*
(35-2)

p) **Ao** : *Dont vos* ***lo*** *ge, fait li mires, que vos seiez en repos jusq'a lores, si seroiz sainz et haitiez.*
Ez : *Je vous* ***conseille*** *donc, fait le mire, que vous soyez en repos jusques la, si serez sain.*
(37-3)

q) **Ao** : *Puis que vos lo me* ***loez****, fait li chevaliers, ge lo ferai.*
Ez : *Puis que vous le me* ***conseillez****, fait il, je le feray.*
(37-3)

r) **Ao** : *Certes, fait il, ge* ***loeroie*** *que nos alissiens a Camahalot, car la cité est la plus belle et la plus delitable et la plus aventureuse que vos aiez.*
Ez : *Certes, fait Keu, je* ***conseilleroie*** *que nous allissons a Kamalot, car la cité est la plus avantureuse que vous ayez.*
(43-3)

s) **Ao** : *Or i alons, fait li rois, puis que vos lo* ***loez****, a Camahalot.*
Ez : *Or alons donc, fait le roy, a Kamalot, puis que vous le* ***conseillez****.*
(43-3)

t) **Ao** : *Rendez vos, fait ele, a moi, car ge lo voil et sel vos* ***lo****.*
Ez : *Rendez vous, fait elle, a moy, je le vous* ***conseille****.*
(47-23)

u) **Ao** : *Biaus dolz maistres, por Deu, or me conseilliez et ge vos crerrai de totes les choses que vos me* ***loeroiz*** *car trop suis espoentez de mes homes qui si me faillent car trop les ai amez.*
Ez : *Beau sire Dieu, conseillez moy et je vous croiray de toutes les choses que vous me* ***direz****, car moult suis espouenté de mes hommes qui ainsi me faillent.*
(48-84)

v) **Ao** : *Tu m'as creanté que tu feras ce que ge te* ***loerai****.*
Ez : *Et tu me creances que tu feras ce que je te* ***loeray****.*
(48-99)

w) **Ao** : *Et ge vos ai apareillié cheval et armes itels comme vos me deïstes. Mes ge vos* ***lo*** *que vos ne movoiz de çaianz devant lo jor de l'asemblee.*
Ez : *Et je vous ay appareillié cheval et armes telles comme je vous ay en convenant. Mais je vous* ***loe*** *que ne mouvez devant trois jours.*
(51-61)

x) **Ao** : *Sire, fait il, ge* ***lo*** *mout que vos faites ce que messires li rois vos prie.*
Ez : *Je* ***loe*** *que vous facez ce que monseigneur le roy vous prie.*
(51-230)

y) **Ao** : *Sire, fait li chevaliers, ce que vos m'en* ***loeroiz****, car ge suis en vostre garde des ores mais.*
Ez : *Sire, fait le chevalier, ce que vous me* ***loerez****, car je suis en vostre garde des ores mais.*
(51-232)

z) **Ao** : *Et mainte foiz li fu* ***loé*** *que ele lo preïst, mais ele nel pot onqes amer.*
Ez : *Et moult de fois lui a esté* ***conseillié*** *que elle le prenist, mais elle ne le peut oncques aymer.*
(55-25)

aa) **Ao** : *Dame, fait il, cil chevaliers la est venuz por vostre besoigne, et ge vos* ***loeroie*** *que vos alisiez a lui, sel merceisiez de ce qu'il s'est mis del tot an tot an vostre servise.*
Ez : *Dame, ce chevalier est venu pour vostre besongne. Je* ***conseilleroie*** *que alissiez lui mercier de ce qu'il est venu pour vostre service.*
(55-98)

ab) **Ao** : *Et ge vos* ***loeroie*** *que vos li donesiez de voz drueries.*
Ez : *Je vous* ***conseilleroie*** *que vous lui donnissiez de vos joyaulx.*
(55-107)

ac) **Ao** : *Dame, fait il, se il se met en vostre merci, ge vos* ***lo*** *bien que vos l'an prenez sanz plus dire.*
Ez : *Dame, fait il, s'il se met en vostre mercy, je vous* ***prise*** *bien que le prenez sans plus dire.*
(55-162)

ad) **Ao** : *Si l'amaine a la reine mout angoisose, et mout li* ***amoneste et loe*** *que ele face aler Hectors an la queste do chevalier qui conquist Segurades.*
Ez : *La maine a la royne, et tousjours lui* ***ammonneste*** *qu'elle commande a Hector qu'il aille en la queste du chevalier qui conquist Segurades.*
(57-45)

ae) **Ao** : *Si parlerent a ma dame do mariaige, si li* ***loerent*** *que ele me preïst.*
Ez : *Si parlerent a la damoiselle du mariage, et lui* ***conseillerent*** *que elle me prenist.*
(60-126)

af) **Ao** : *Ne onques n'en vost rien faire por rien que messires Yvains li deïst qui li* ***looit*** *mout a faire, por ce que ge et li chastiaus somes lo roi Artu.*
Ez : *Si le* ***pria*** *messire Yvain de faire le serment et lui dist que le chasteau estoit au roy Artus.*
(60-182)

ag) **Ao** : *Mais autrement ne lo vos* ***loeroie*** *ge mies, se vos lo voliez por moi laissier. Et Hestors dit que ansi sera ele.*
Ez : *Si vous* ***conseille*** *que vous le faictes en celle maniere. Et Hector dit que ainsi sera il.*
(60-235)

ah) **Ao** : *Sire,* ***ge vos loeroie*** *que vos oïsiez messe puis que il est jorz.*
Ez : *Sire,* ***il seroit bon*** *que vous ouyssiez messe.*
(62-19)

ai) **Ao** : *Et si vos* ***pri et lo*** *que vos remenez une nuit o lui.*
Ez : *Et si vous* ***prie*** *que vous logez une nuit avec lui.*
(62-26)

aj) **Ao** : *Sire, se* ***vos lo loiez****, ge iroie a monseignor lo duc, si li diroie que mes sires est apareilliez vers lui deffandre.*
Ez : *Sire se* ***c'estoit vostre plaisir****, je iroie a monseigneur le duc lui dire que monseigneur a trouvé chevalier qui le deffendra du blasme de quoy il est accusé.*
(62-56)

ak) **Ao** : *Dame, fait il, jo* ***lo*** *bien.*
Ez : *Dame, fait il, je le vous* ***acorde****.*
(62-56)

al) **Ao** : *Or vos* ***loeroie*** *gié, fait la pucelle, que vos aleissiez la o vos oïsier ançois novelles de chevalier errant.*
Ez : *Ores vous* ***loeray*** *je donc, fait la damoiselle, que vous alissiez avant la ou vous penseriez trouver les chevaliers errans.*
(63-77)

am) **Ao** : *Et li rois prant consoil a la reine se il mandera Galehot que il i vaigne mais elle ne lo* ***loe*** *mies devant que il sache quel bessoign il avra.*
Ez : *Et le roy demande conseil a la royne s'il mandera Gallehault, mais elle ne se y* ***accorde*** *mie tant que le besoing y soit.*
(64-10)

an) **Ao** : *Or si dit li contes que Lanceloz est laianz tex conreez que il ne boit ne ne manjue por nul confort que l'an li face, et fait tel duel a jornee que nuns ne lo puet conforter.*
Ez : *Or dit le compte que Lancelot est tel conrayé qu'il ne boit ne mengut pour nul confort que l'en lui face* ***loer****, ains fait tel deul que nul ne le peut conforter.*
(69-1)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *doner*. Ici, "transmettre"
  `AlexisS2` (fin XI^e^ [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; rapport d'hyperonymie
- Voir *dire*, "dire, affirmer" (rapport d'hyperonymie)
- Voir *conseillier1*, "instruire [qqu'un] en lui donnant des conseils" (rapport de synonymie)
- *priier*, "presser [qqu'un] d'accorder qque chose"
  `PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; PRĔCARI
- Voir *prisier*. Ici, "faire l'éloge de"
  `RolS2` (ca 1100 [2^e^ q. XII^e^], agn. ou norm. [agn.]) – `Trév 1771` (*Dictionnaire universel françois et latin* [1771])
- Voir *acorder*, "octroyer, promettre" (rapport de co-hyponymie)

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 2

Nombre de binôme(s) absent(s) : 2

Nombre de leçon(s) variante(s) : 2

Nombre de conservation(s) : 13

Nombre de remplacement(s) : 19

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

3 v. pronom., "se glorifier"
`RolS2` (ca 1100 [2^e^ q. XII^e^], agn. ou norm. [agn.]) – `Molin` (1464-1506)

a) **Ao** : *Et il mercia mout lo duc de son frere Angrevain que mout se* ***looit*** *de lui.*
Ez : *Et il mercia moult le duc de ce que son frere se* ***loit*** *moult de lui.*
(62-158)

b) **Ao** : *Et plaüst or a Deu que ge lo trovasse, car trop me* ***lo*** *de sa compaignie.*
Ez : *Oy, fait il, pleust a Dieu que je le trouvasse, car trop me* ***loe*** *de sa compaignie.*
(62-191)

c) **Ao** : *Et ge me* ***lo*** *mout de lui et jo serviroie se ge venoie en leu o il aüst mestier de moi.*
Ez : *Et je me* ***loe*** *moult de lui et voulentiers le serviroie se je venoie en lieu ou je le peusse servir.*
(63-20)

Nombre de conservation(s) : 3

Analyses des exemples

1 Sur les 56 contextes comparables, on observe six cas de présence en Ez, 23 cas de conservation, 23 cas de remplacement, deux cas d'absence dans le cadre d'un binôme synonymique et deux cas de variante. Le premier sens catégorisé, "faire l'éloge de", conservé en français moderne, connaît treize contextes. Il est conservé sept fois et présent cinq fois en Ez dans des cas où il n'apparaît pas en Ao. En 1 f), « *loez* » est remplacé par « *prisé* » ; cette leçon variante pourrait tout simplement être le fruit de la tradition. Le troisième sens, celui de l'emploi pronominal du verbe, dans le sens de "se glorifier", connaît trois contextes comparables, qui sont tous des cas de conservation.

2 Le deuxième sens, "conseiller" est davantage employé que les deux premiers : il présente 40 contextes comparables. C'est ce sens qui intéresse l'étude diachronique de l'obsolescence lexicale. En effet, parmi les contextes, on relève treize cas de conservation, 22 cas de substitution, un cas de présence en Ez, deux cas d'absence dans le cadre d'un binôme synonymique et deux cas de variante. Parmi les cas de substitution, on peut relever une tendance systématique dans le remplacement, puisque *conseillier* est utilisé quatorze fois à cette fin en Ez. On observe également deux cas de remplacement par *prier* et par *acorder*, et un cas par *prisier*. *löer rien/chose* est remplacé par l'expression hyperonyme *dire chose*, tout comme *löer le conseil*, expression redondante, est remplacée par *donner le conseil*.

3 Pour ce sens, dont la dernière attestation est de très peu postérieure à la date de composition de l'incunable, il y a une majorité de cas de substitution. Néanmoins, le nombre de conservations reste élevé. L'expression *löer que* est mieux conservée que l'emploi transitif du verbe. Ainsi, en 2 w), le verbe est conservé, quand il est employé avec une complétive. Ao donne ainsi : « *Mes ge vos lo que vos ne movoiz de çaianz devant lo jor de l'asemblee.* » et Ez : « *Mais je vous loe que ne mouvez devant trois jours.* » La conservation de *löer* employé avec une complétive concerne huit cas. Cependant, huit cas inverses de remplacement sont aussi observés, par exemple en 2 p) où Ao présente le texte « *Dont vos lo ge, fait li mires, que vos seiez en repos jusq'a lores.* » et Ez : « *Je vous conseille donc, fait le mire, que vous soyez en repos jusques la.* » Il est possible de supposer que la distance entre le verbe et sa complétive, à cause de l'incise, soit à l'origine de la nécessité ressentie de remplacer le verbe, ce qui renforcerait l'idée d'un semi-figement de *löer que*, semi-figement qui explique sa relative conservation.

4 Les emplois avec un complément d'objet direct sont dans la majorité des cas remplacés, comme en 2 q) : « *Puis que vos lo me loez...* » donne « *Puis que vous le me conseillez...* ». Cependant, l'emploi du verbe accompagné du pronom *lo/le* renforcé, c'est-à-dire associé au pronom adverbial *en* ou précédé de *ce que*, est conservé quatre fois. Cela n'est cependant pas systématique, comme on peut le voir dans le cadre du remplacement qui intervient en 2 j) : « *et que me loez vos* » donne « *et que m'en conseillez vous* ». L'emploi absolu du verbe est lui aussi remplacé, par exemple en 2 o), où Ao donne : « *Et vos, sire, fait ele au mire, por Deu, loez li.* » et Ez : « *Et vous, maistre, fait elle au mire, pour Dieu, conseillez lui.* »

⟶ La double tendance à la conservation, lorsqu'il s'agit de l'emploi du verbe accompagné d'une complétive ou d'un emploi pronominal renforcé, et au remplacement, lorsqu'il s'agit d'un emploi absolu ou accompagné d'un seul complément d'objet, peut être observée, mais sans être systématique. Cette tendance témoigne néanmoins d'une perte d'autonomie du verbe.

Analyses internes

1 *conseillier*, le verbe le plus utilisé dans l'incunable pour remplacer *löer*, est présent à 55 et 67 reprises en Ao et Ez. Une différence semble exister entre l'emploi des deux verbes en Ao. Sur les 40 contextes présentant le verbe *löer*, seuls quatre sont au discours indirect, par exemple en 2 c) : « *La reine, qui mout crient lo deseritement, le loe que issi lo face.* » En revanche, sur les 55 occurrences que *conseillier* connaît en Ao, 20 sont au discours indirect. Les deux verbes sont donc marqués par l'oralité, mais *löer* l'est d'avantage. Cela a une incidence sur le type de conseil donné : tandis que *löer* est marqué par l'oralité, dans le cadre de déclarations ouvertes affirmées par le locuteur, les paroles de *conseillier* peuvent être marquées du sceau du secret, par exemple dans le passage suivant : « *Lors fait venir l'escuier an son leu, si li met lo chevalier sor lui et lui consoille an l'oroille, mais il ne set quoi.* » (060-11)

2 La dimension de l'oralité est soutenue par l'autre sens de *(soi) löer*, "(se) faire l'éloge de", qui implique la présence d'un public destinataire de l'éloge. Il y aurait donc deux dimensions du conseil dans le manuscrit, le conseil public et le conseil privé.

⟶ *löer* et *conseillier* sont tous deux employés dans le témoin manuscrit, mais selon un rapport à l'oralité et au statut public des propos opposé. En revanche, du fait de l'effacement des emplois de *löer* dans l'incunable, cette opposition semble caduque. Elle est peut-être toujours seulement vivace dans le statut figé de la formulation du verbe, qui sous-tend une oralité.

Comparaisons externes

1 L'obsolescence de *löer1* a peut-être à voir avec l'évolution sémantique de *löer2*, d'abord "donner un salaire à celui que l'on engage pour un temps déterminé, prendre à gages", sens attesté depuis `RolB` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) [728]. En effet, le sens de "concéder l'usage d'un bien moyennant paiement" est attesté dans `CoincyII1...K` (ca 1227 [2e q. XIVe], traits pic. mérid. et champ. [Paris]) [729], ce qui multiplie les possibilités d'emploi du verbe avec un complément direct, conduisant probablement les locuteurs à éviter des emplois du verbe *löer1* qui pourraient rendre confus le propos, particulièrement les emplois accompagnés du simple pronom *le*. C'est sûrement pour cela que se maintient majoritairement l'emploi de *löer que* dans l'incunable : la forme figée permet d'éviter les risques de confusion sur le sens des séquences textuelles.

2 Cependant, à partir du moment où l'emploi se fige, les possibilités d'emplois se restreignent, et le nombre d'occurrences chute. L'emploi d'un autre verbe est utile dans les cas où l'emploi prête possiblement à confusion. L'usage du synonyme *conseillier* se fait donc plus important, et tend peut-être à faire perdre la différence d'usage entre les deux verbes, la spécificité d'oralité précédemment liée à *löer*. Les contextes particuliers du sens laudatif permettant d'éviter les confusions, le verbe dans ce sens n'est en revanche pas obsolescent.

⟶ C'est l'homonymie avec le verbe *löer2*, et sa capacité d'emplois accrus, à la suite de son élargissement sémantique, qui est probablement à l'origine du désemploi de *löer1*, désemploi qui va grandissant, au profit du verbe presque synonyme *conseillier*.

728. Source : TLFi.
729. Source : TLFi.

Synthèse : Sur les trois sens documentés dans le manuscrit, seul l'un d'entre eux intéresse la présente étude. Ce sens, "donner des conseils", est majoritairement remplacé par *conseillier*, de même sens, mais apparemment distinct de *löer* par le rapport qu'il crée avec la dimension de l'oralité dans le manuscrit. C'est probablement à la suite de l'extension sémantique du verbe homonyme *löer2*, extension qui lui fait connaître un plus grand nombre d'emplois, que les emplois du verbe *löer1* avec complément direct simple, particulièrement pronominal, se rétractent. Cela explique la meilleure conservation des emplois du verbe avec complétive, qui ne sont pas sujet à confusion. Cependant, le fait d'employer "conseillier" pour éviter la confusion fait évoluer le sens de ce dernier et conduit probablement à l'effacement de la distinction précédemment évoquée. La distinction étant caduque, les emplois de *löer1* se font de plus en plus rares, d'autant plus que le verbe continue d'être employé sans difficulté dans son sens laudatif.

Typologie : Disparition partielle ; les emplois de l'un des sens sont obsolescents ; ce sens n'est plus du tout attesté peu après la date de composition de l'incunable
Facteurs supposés : Homonymie avec un verbe qui connaît une extension sémantique et voit donc ses possibilités d'emploi s'accroître : certains des emplois sont confus ; un verbe synonyme existe déjà dans la langue et connaît une extension d'emplois ; les différences pragmatiques initiales entre les deux verbes, verbe obsolescent et verbe remplaçant, tendent à s'effacer du fait de ces remplacements nombreux, rendant de plus en plus caduc l'emploi obsolescent.

‡ lointain

FEW, V, 406a : *LONGITANUS

Ao : 10 ; Ez : 2

1 "qui se trouve loin"
`GaimarB` (ca 1139 [déb. XIII^{e}], agn.) – ∅

a) **Ao** : *Puis conte a ses genz comment il estoit alez en Bretaigne et por quoi, et lo contenement la reine et lo contenement lo roi Artu, et la mervoille de sa chevalerie qui an sa maison est, et des voisines terres, et des* ***loigtaignes****.*
Ez : *Puis compte a ses gens comment il estoit alé en la Grant Bretaigne et pour quoy, et le contenement du roy Artus et de sa femme la royne, et la merveille de la chevalerie qui estoit en sa maison.*
(8-99)

b) **Ao** : *Car bien voit qu'il sera par tans si granz et si anbarniz que chevalier lo covandra estre, et cerchier les merveilleusses avantures en* ***loin*** *et es estranges païs.*
Ez : *Car bien voit qu'il sera par temps tant creu et embarny que chevalier le convendra estre, et cerchier les avantures en* ***loingtain*** *païs.*
(14-139)

c) **Ao** : *La tierce ot li rois de Valdoain. Et la quarte mena li rois Clamadex des* ***Loigntaines*** *Isles. La quinte o les quarante mile estoient mena li rois Bademaguz de Gorre, qui mout estoit preudom.*
Ez : *La .iii. le roy de Hadeban. La quarte mena le roy Clamadeus. La quinte menoit le roy Ven de Mal Engi. Cellui estoit moult preudomme.*
(51-75)

d) **Ao** : *Car ge ai mout a faire an mon païs, sire, qui mout est* ***lointiens****, ne ge ne demoroie ci, se por vos non et vos por moi, ce sai ge bien.*
Ez : *Car j'ay fait il trop affaire en mon païs, qui est moult* ***loing d'icy****.*
(51-356)

e) **Ao** : *Et si n'estoit mies granmant* ***loingtiegne*** *de la terre lo roi Artu, si i plaisoit mout Galehot a sejorner, car trop amoit lo deduit des chiens et des oisiax.*
Ez : *Elle n'estoit pas gramment* ***loing*** *de la terre du roy Artus, dont il plaisoit moult a Gallehaut, car il y faisoit beau pour le deduit des chiens et des oyseaux.*
(52-3)

f) **Ao** : *Et se li dui resont a malaaise en* ***lointien*** *païs, de rien ne se doivent plaindre, car eles ne sont pas an repos.*
Ez : *Et se Gallehaut et son compaignon sont en grant mesaise en* ***loingtain*** *païs, si ne se doivent ilz mie plaindre tant que leurs dames, car elles n'ont point de repos.*
(53-1)

g) **Ao** : *Tu enqerras ou Artus est, et si demanderas la dame de Malohaut, et li diras que cil qui est toz suens, Galehoz des* ***Lointaignes*** *Illes, la salue et que ge li envoi a enseignes cest anelet qe ele me dona l'endemain qe ele qe ele m'ot s'amor donee et ge a li la moie, et qe ele a cez enseignes te croie de ce que tu li diras de par moi. Lors li conte Galehoz grant partie de plusors choses qui avoient esté entre Lancelot et la reine et l'acointement de lor amors. A cez enseignes diras a la dame de Malohaut que ele te face parler a tote la flor de dames qui sont et si fera ele mout volentiers.*
Ez : *Tu enquerras ou est le roy Artus, et si demanderas la dame de Mallehaut, et lui diras que elle te face parler a la fleur de toute chevalerie par qui elle est en pouoir.*
(61-3)

h) **Ao** : *Ha ! fait ele, biaus dolz amis, tant m'avez travailliee que por vostre delivrance suis venue de mout* ***lointaignes terres****.*
Ez : *Haa ! fait elle, bel ami, tant m'avez travaillee quant pour vostre garison suis sa venue de si* ***loing****.*
(69-28)

i) **Ao** : *Car il m'est avis que lo chevalier conoissiez vos bien, puis que vos dites que vos iestes venue de* ***lointiegnes terres*** *por sa garison a granz jornees.*
Ez : *Car il m'est avis que le chevalier congnoissiez vous bien puis que vous estes venue de* ***si loingz*** *pour sa garison a grandes journees.*
(69-35)

Lexème qui remplace : *loing*, “éloigné dans l'espace”

RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; LŎNGĒ ; rapport de presque synonymie ; étymon de la même famille

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

Nombre de conservation(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 3

Nombre de remplacement(s) : 2

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 2

2 “qui se déroule au loin dans le temps”

`EneasS2` (ca 1160 [ca 1200], norm. [lorr.]) – ∅ [730]

a) **Ao** : *Biax sire, fait messires Gauvains, la maisniee mon seignor la prandra encontre aus deus s'il vuelent, a un plus* ***loigtieg*** *jor, au lundi devant les Avanz.*
Ez : *Sire, fait monseigneur Gauvain, les chevaliers de vostre maison la prendront encontre eulz mesmes s'ilz veulent, a plus* ***long*** *jour, au lundi de devant l'Advent.*
(34-4)

b) **Ao** : *Si lor fu cil termes trop* ***lointains****, et ma niece demanda a Hestor se il se conbatra a Segurades, se ele voloit.*
Ez : *Mais ce terme leur fut trop* ***grant****, et demanda ma niepce a Hector s'il se vouldroit combatre a Seguardes.*
(55-34)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *lonc*. Ici, “qui est long à venir”
  `TrouvBelg2` – ∅ [rég.] | `LaFontaine` (1654-1695) ; rapport d'hyponymie ; graphie proche
- Voir *grant*. Ici, “(d'une durée) long”
  `BrendanW` (1er q. XIIe [2e m. XIIIe], agn.) – ∅ ; rapport d'hyponymie

Nombre de remplacement(s) : 2

Analyses des exemples

1 Sur les onze contextes, huit sont comparables. Parmi eux, on relève six cas de remplacement, un cas de présence en Ez et un cas de conservation. Les deux occurrences qui se trouvent en Ez, présence spécifique ou conservation, concernent le même groupe nominal : *loingtain païs*, en 1 b) et en 1 f). L'emploi de l'adjectif est ici épithète. Plus que la valeur sémantique propre, temporelle ou spatiale, c'est le type d'emploi de l'adjectif, épithète ou attribut, qui peut expliquer le statut de l'occurrence, remplacement ou conservation.

2 Ainsi, les emplois attributs se trouvent remplacés par des emplois adverbiaux : en 1 d), « *est lointiens* » est remplacé par « *est moult loing d'icy* » ; en 1 e), « *si n'estoit mies granmant loingtiegne* » donne « *n'estoit pas gramment loing* ». La préférence pour l'emploi de l'adverbe *loin* dans l'incunable est marquée, puisqu'il remplace également des locutions au sein desquelles *lointain* est utilisé comme épithète : en 1 h), « *suis venue de mout lointaignes terres* » donne « *suis sa venue de si loing* » ; en 1 i), « *vos iestes venue de lointiegnes terres* » donne « *vous estes venue de si loingz* ».

3 Les remplacements des emplois du sens relatif à la dimension temporelle n'utilisent pas *loing*. En 2 b), « *si lor fu cil termes trop lointains* » donne « *mais ce terme leur fut trop grant* ». Cela est également le cas lorsque l'emploi est épithète : en 2 a)« *a un plus loigtieg jor* » donne « *a plus long jour* ». L'emploi adjectival de *lonc* dans ce sens ne survit d'ailleurs pas après le XVIIe siècle.

730. La première attestation vaut pour un emploi en référence au passé.

⟶ Dans l'incunable, les occurrences font majoritairement l'objet de remplacements. La dimension temporelle en référence au futur semble délaissée, au profit d'adjectifs plus génériques. C'est aussi l'emploi attribut de l'adjectif qui est abandonné pour l'emploi de l'adverbe *loing*. Son emploi à deux reprises pour décrire la venue d'un personnage est probablement dû au figement de la locution *venir de loing*. Il pourrait aussi y avoir une dimension stylistique ici, dans la préférence de l'emploi *loin* sur *lointain*.

Analyses internes

En Ao, l'emploi de l'adverbe *loing* est déjà important, pour qualifier la dimension spatiale, puisqu'il connaît 86 occurrences. L'emploi est légèrement décroissant, avec 59 occurrences en Ez. *lointain* est donc un moyen d'expression marquée.

Comparaisons externes

Si les sens sont conservés en français moderne, leur emploi est restreint, tout comme, en Ez, les occurrences de *lointain* sont remplacées. Pour la dimension temporelle, les compositeurs préfèrent employer des adjectifs au sens plus large. L'abandon de l'emploi de l'adjectif en tant qu'attribut, au profit de l'emploi de l'adverbe *loing*, montre une intolérance à ce type d'emploi, qui n'est d'ailleurs plus utilisé en français moderne. Cette intolérance peut être le résultat d'un besoin de distinguer les fonctions, puisque l'adjectif continue d'être employé en tant qu'épithète. L'adjectif serait alors perçu comme permettant la désignation de l'essence de l'objet, un de ses traits caractéristiques, tandis que *loin* permettrait la mise en relief de la distance à laquelle se situe l'objet, du point de vue du locuteur. L'adverbe connaît d'ailleurs une extension d'usage, puisqu'il permet de désigner une époque antérieure à partir de `Perl1N` (1re m. XIIIe [mil. XIIIe], pic.)[731], renforçant sa dimension sémantique de marque de la /distance/. L'expression *venir de loing*, employée en Ez, permet également la mise en valeur de la distance parcourue plutôt que celle de l'origine lointaine.

Synthèse : *lointain* disparaît dans certains emplois, se faisant majoritairement remplacer par *loin*, adverbe déjà largement attesté en Ao. Cette obsolescence est probablement le fruit de la distinction accrue entre l'adjectif, qui permet l'expression de la qualité de l'objet, et l'adverbe *loin*, qui permet l'expression de la distance à laquelle il se situe par rapport au locuteur. L'accroissement de la distinction peut être due aux besoins internes de la langue, qui, à l'époque du moyen français, voit ses distinctions internes se renforcer, et aussi à l'extension sémantique de l'adverbe, qui, parce qu'il se met à pouvoir désigner une époque antérieure lointaine, renforce sa dimension sémantique de /distance/. Ce n'est plus la dimension propre de l'objet qualifié, locative ou temporelle, qui compte, mais la distance à laquelle il se trouve. Il ne faut pas non plus négliger les aspects stylistiques — une préférence des compositeurs de Ez en faveur de la marque de la distance — dans le phénomène de remplacement.

Typologie : Disparition partielle ; des emplois sont obsolescents
Facteurs supposés : Distinction des fonctions permettant la distinction entre les traits qualificatifs d'un objet et sa position par rapport au locuteur ; extension sémantique de l'adverbe qui sert de remplacement, conduisant au renforcement de sa dimension sémantique de distance.

⊆ losenge2

FEW, XVI, 452a : *LAUSINGA

731. Source : TLFi.

Ao : 2 ; Ez : 0

losenge2, “flatterie”
`BrutA` (ca 1155 [4e q. XIIIe], norm./agn. [agn.]) – `TAILLEV., Songe thois. D.` (1431, bourg.)

1 **Ao** : *Car, par Sainte Croiz, gel taig et cuit a un des plus leiax chevaliers qui onques escu portast. Et plus vos en deïsse ge assez s'il ne fust ci, mais se devient l'an cuideroit que gel deïsse por* ***losange****.*
Ez : *Car, par Saincte Croix, je le cuide a ung des plus loyaux chevaliers qui oncques escu portast.*
(17-11)

2 **Ao** : *Et li rois apele ses chevaliers, si lor conte son grant anui et que chascuns soit toz priez de monseignor Gauvain retenir* ***par prieres et par losenges****.*
Ez : *Le roy fait appeller tous les chevaliers de sa court et leur compte son grant ennuy, et leur prie que chacun soit prest de monseigneur Gauvain retenir* ***a leur pouoir****.*
(53-34)

Lexème qui remplace : Voir *pöoir*. Ici, *pöoir*, inf. subst., *a (son) pöoir*, “de son mieux”
`BrutA` (ca 1155 [4e q. XIIIe], norm./agn. [agn.]) – ∅ ; PǑSSE ; rapport d'hyperonymie

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1
Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Le premier contexte est un exemple de raccourcissement du texte. Dans le second, le binôme « *par prieres et par losenges* » est remplacé par le lexème très générique « *a leur pouoir* ».

⊆ luminaire

FEW, V, 445b : LŪMĬNARE2

Ao : 2 ; Ez : 0

luminaire, “lampe”
`Bueve2S` (1er t. XIIIe [2e m. XIIIe], pic.) – ∅ [732]

1 **Ao** : *Ele relevoit totes les nuiz deus foiz, une foiz avant matines o aprés selonc ce q'en les chantoit o tost o tart, si disoit ce que ele savoit de bien et tot sanz* ***luminaire*** *que pas ne voloit estre aparceüe.*
Ez : *Elle se relevoit toute les nuyz deux fois, l'une devant matines et l'autre aprés, et sans* ***lumiere*** *car elle ne vouloit mie estre apperceue.*
(18-4)

2 **Ao** : *La o il regardoit les escuz vint la damoisele d'une autre chanbre, et mout richement acesmee, si ot lo vis nu et descovert. Et laianz ot* ***luminaire*** *a grant planté. Sire chevaliers, fait ele, que vos en senble des escuz ?*
Ez : *Et ainsi qu'il les regardoit vint la damoiselle d'une autre chambre moult bien aournee et paree, le visaige nu et descouvert. Puis lui demanda la damoiselle : Sire chevalier, que vous semble des escus ?*
(23-20)

732. Le lexème prend un sens général en français moderne ; il peut désigner tout objet source de lumière.

Lexème qui remplace : *lumiere*, “lampe”
LMestL (ca 1268 [ca 1290-ca 1365], frc./Paris) – ∅ ; LŪMĬNARE2 ; rapport de synonymie ; même étymon [733]

Nombre de remplacement(s) : 1
Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

‡ main1

FEW, VI-1, 181a : MĀNĔ

Ao : 14 ; Ez : 0

1 adv., “de bonne heure”
SThomGuernW2 (ca 1174 [déb. XIII^e], Ouest/pic. [agn.]) – Mir. prev., 1352 (1352 [fin XIV^e], Paris)

a) **Ao** : *Au matin se leverent mout **main**, et qant messe orent oïe, si monterent. Si en mena la Dame del Lac les deus anfanz et Lancelot.*
Ez : *Et se leverent moult **matin**. Quant ilz eurent ouÿ messe, la Dame monta et amena les deux enfans et Lancelot.*
(14-100)

b) **Ao** : *Au vendredi matin, se leva li rois si **main** com il pot lo jor aparcevoir, car il voloit en bois aler por archoier.*
Ez : *Le vendredi matin se leva le roy si **tost** comme il peult le jour voir, car il voulloit aller au bois pour chasser.*
(21-1)

c) **Ao** : *Cele nuit jut li rois en la riviere, et au matin mut bien **main**, si erra tant que l'andemain vint a la Dolereuse Garde.*
Ez : *Et celle nuyt geut le roy sur la riviere. Au matin se leva le roy et erra tant ce jour qu'il vint dedens tierce a la Douloureuse Garde.*
(25-11)

d) **Ao** : *La nuit jut chiés un vavasor, et au matin commença mout **main** a chevauchier si com li vavasors meesmes li mostra la voie.*
Ez : *La nuit geust chieux ung vavasseur et l'endemain commença moult **matin** a chevaucher par la voie que le vavasseur lui monstra.*
(29-4)

e) **Ao** : *Mais li chevalier n'est pas a eise ainz plore et fait duel trop grant, car il lo covandra demain conbatre a l'ome qui onques plus li fist honor et compaignie. Ne il ne lo puet laissier, car dons se parjureroit il, si est tant a malaise qu'il ne set qu'il puisse faire ou conbatre a son oste ou parjurer. En tel angoisse travaille plus de la moitié de la nuit et au matin se lieve **mout main** et s'arme tot fors que son chief et ses mains. Puis vient a son oste qui ja se voloit armer.*
Ez : *Au matin **si tost qu'il ajourna** le chevalier estrange se leva, car celle nuit fut dolent a merveilles de celle avanture pour l'amour de son hoste qui l'avoit si bien hebergié et fait si grant*

733. Le lexème prend un sens général en français moderne ; il peut désigner toute source de lumière. Contrairement à *luminaire*, il focalise l'expression sur le fait de produire de la lumière et non pas sur l'objet concret.

honneur. Si tost comme il fut armé, et il deut monter, il trouva son hoste ja tout armé, fors que de son heaume et de ses manicles.
(42-15)

f) **Ao** : *Au matin se leva li chevaliers mout* ***main*** *et la pucele l'aida a armer. Et qant il l'ot comandee a Deu, si s'an parti et erra la matinee tant que il vint an la place au soloil levant.*
Ez : *Au tiers jour se leva le chevalier moult* ***matin****, et la cousine a la dame lui aida a armer, et quant il fut armé, si le conmanda la pucelle a Dieu. Il erra tant qu'il vint en la place mesmes ou il avoit esté autres fois.*
(51-63)

g) **Ao** : *Au matin bien* ***main*** *revint Galehoz a son compaignon, et li conta les paroles la reine.*
Ez : ∅
(51-234)

h) **Ao** : *Et dit li contes que au tierz jor fu mout* ***main*** *levez et chevauche tote la matinee tant que il vint a ore de prime.*
Ez : *Si dit le compte que le tiers jour messire Gauvain fut merveilleusement levé* ***matin*** *et chevaucha icelle matinee jusques environ l'eure de prime.*
(54-0)

i) **Ao** : *La nuit jut an la forest et au matin bien* ***main*** *se lieve et revint as esclox des chevax.*
Ez : *La nuyt geut en la forest et au matin se leva et revint au trac qu'il avoit tenu devant.*
(55-2)

j) **Ao** : *L'andemain sont mout* ***main*** *levé et qant il ont messe oïe, si se metent a la voie et chevalchent tant que il est pres de tierce.*
Ez : *L'endemain se sont* ***matin*** *levez et quant ilz ont messe ouye, si se metent au chemin et chevauchent tant qu'il est prez de tierce.*
(55-59)

k) **Ao** : *Et qant vint au tierz jor, si fu messires Gauvains* ***main*** *levez et fu alez au mostier.*
Ez : *Messire Gauvain fut* ***matin*** *levé et ala ouyr messe.*
(55-106)

l) **Ao** : *Au matin se leva si* ***main*** *com il pot lo jor veoir.*
Ez : *Au matin se leva Hector si* ***tost*** *comme il vit le jour.*
(60-189)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *matin1*, adv., "tôt dans la journée" (rapport de synonymie ; étymon proche)
- Voir *tost1*, *si tost com*, "aussitôt que" (rapport de synonymie)

Nombre de lexème(s) absent(s) dans un passage variant : 1

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 7

2 adv., au sein de l'expression *main et soir*, "matin et soir"
Ao (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – HAUDENT, Apologues d'ESOPE (1547, Rouen)

Ao : *Gel sai, fait li preudom, par celui qui lo voit* ***main*** *et soir.*
Ez : *Je le sçay de vray, fait le preudomme, par celui qui le maine soir et* ***matin.***
(10-27)

Lexème qui remplace : Voir *matin1*, adv., "tôt dans la journée" (rapport de synonymie ; étymon proche)

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

3 subst., "lever du jour"
EneasS2 (ca 1160 [ca 1200], norm. [lorr.]) – VillonTestR (1461 [4e q. XVe])

Ao : *Ensi aloit Galehoz a son compaignon au* ***main*** *et au soir et a chascune foiz qu'il revenoit lo demandoit la reine que il avoit trové.*
Ez : ∅
(51-235)

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

Analyses des exemples

1 Sur les quatorze contextes, Ez présente dix cas de remplacement. Dans deux cas d'absence, en 1 c) et 1 i), l'absence peut être comprise comme la volonté d'enlever des détails conçus comme trop abondants dans le texte. Parmi les cas de remplacement, on peut distinguer 2, contexte dans lequel *main* est employé au sein de l'expression *main et soir* où il prend le sens de "le matin". Toutes les autres occurrences ont le sens de "de bonne heure, tôt".

2 Parmi les neuf autres occurrences, qui sont employées dans un même sens, deux lexèmes sont utilisés pour le remplacement : l'adverbe *matin* (six fois) et l'adverbe *tost* (trois fois). La différence entre les deux emplois, en Ez, réside dans la construction de l'adverbe : en 1 b) en 1 l), lorsque *main* est employé avec *si* en Ao, Ez présente l'adverbe *si* accompagné de *tost*. L'adverbe est par ailleurs complété par la proposition « *com il pot lo jor veoir/apercevoir* », dans les deux témoins. En Ez, *matin* peut se construire avec *mout* (trois occurrences), mais aussi avec *merveilleusement*, en 1 h), ou encore seul (deux occurrences). Dans ce dernier cas, Ao présente une fois l'emploi de *main* avec *mout*, en 1 j) une fois l'emploi de l'adverbe seul, en 1 k).

⟶ Deux types de remplacement ont été observés : le remplacement par *tost* et le remplacement par *matin*. La première forme est celle qui est utilisée lorsque l'adverbe est précédé de *si*, marquant probablement l'impossibilité de construction de *matin* avec ce dernier.

Analyses internes

tost est présent 248 fois en Ao, contre 178 fois en Ez ; l'expression *si tost com*, respectivement 138 et 81 fois. L'adverbe est donc davantage présent en Ao qu'en Ez. *matin*, dans son sens adverbial et dans son sens de substantif, est observé respectivement 40 et 38 fois et 89 et 72 fois, montrant un certain maintien de son usage. *main* est donc la forme minoritaire, même en Ao. L'expression *soir et main* est en revanche complètement absente du témoin manuscrit.

⟶ Il est difficile de distinguer des usages qui seraient particuliers à *main* ou à *matin* en Ao : les mêmes constructions sont en effet possibles. Il est probable que la coexistence des deux formes en français médiéval s'explique pour des raisons de métrique, puisqu'il semble pratique d'avoir deux formes proches, l'une dotée d'une syllabe et l'autre, de deux, disponibles.

Comparaisons externes

L'obsolescence de *main* peut s'expliquer par le fait que le mot est justement monosyllabique. En effet, un mot monosyllabique est doté d'une faiblesse phonétique et a plus de chances de rencontrer des homonymies fâcheuses. Face à ce mot porteur d'une confusion possible, un lexème mieux employé et de sens identique existe. L'obsolescence du mot, malgré les avantages présentés *supra* que représente, pour la prosodie, l'existence de deux lexèmes synonymes dotés d'un nombre de syllabes différent, tend à montrer la position particulièrement faible des monosyllabes.

⟶ Il nous semble que le critère principal expliquant l'obsolescence de *main* est sa faiblesse phonétique marquée, associée à l'existence dans la langue d'un lexème synonyme, proche formellement mais plus marqué et bien employé.

Synthèse : La faiblesse phonétique de *main* semble être le critère principal de son obsolescence dans la langue. Cependant, ce critère de faiblesse ne serait pas suffisant à provoquer sa disparition : il est associé à la présence de *matin*, mot proche sur le plan morphologique et sémantique, mieux employé dès la période de l'ancien français. L'observation des remplacements peut amener une autre remarque : la différence de construction entre *matin* et *tost*, le premier ne semblant pas pouvoir se construire avec *si*. On aurait donc affaire à une évolution morphosyntaxique, avec distinction des emplois.

Typologie : Disparition totale au sein du corpus ; l'un des sens, au sein d'une expression adverbiale, survit jusqu'au siècle suivant
Facteurs supposés : Faiblesse phonétique du mot ; existence dans la langue d'un mot synonyme, proche d'un point de vue morphologique, et mieux intégré dans le système sémantique.

‡ maisniee

FEW, VI-1, 244a : MANSIO

Ao : 34 ; Ez : 7

1 "suite d'un roi, d'un seigneur, d'une dame"

`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – `Fur 1690` (*Dictionnaire universel* [1690]) [vx] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `GUILL. BOUCHET, 13e Seree` (1584, Rouen) [734]

734. `Fur 1690` (*Dictionnaire universel* [1690]) donne comme définition : « Vieux mot, qui signifioit autrefois *famille*, au lieu duquel on a dit depuis *ménage*. Elle comprend la femme, les enfans, serviteurs et domestiques d'un pere de famille, et même tous ceux qui font sa besogne, et sont à ses depens. Cet homme a amené à la nopçe toute sa *megnie*, pour dire, sa femme et ses enfans. Ce mot est hors d'usage. On a estendu sa signification au train et à la suitte d'un Grand Seigneur. » `Corn 1694` (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) ne recense plus que le sens de "famille".

a) **Ao** : *Si a pitié de ce qu'il covanra son fil issir d'enfance en povreté et an dolor et sa fame estre en autrui dongier que el suen et an avoeries de maintes genz, et lui meïsmes covendra estre povre et veillart et an grant souffraite user sa vie lo remanant, qui tant a esté dotez et riches et qui tant a amee bele compaignie de genz et joieuse* ***maisniee*** *en sa jovente. Totes ces choses recorde li rois et i met devant ses iauz et li toiche au cuer.*
Ez : *Si a pitié de ce qu'il convendra son filz yssir de enfance en povreté et en douleur et sa femme estre en autruy dangier, et lui mesmes convendra estre povre viellart et en souffrette user le remanant de sa vie. Toutes ces choses recorde le roy et met devant, dont lui touche au cueur.*
(3-6)

b) **Ao** : *Ne nus de la* ***maisniee*** *a la damoiselle ne savoit son non fors que ele seulement ançois l'apeloient en maintes manieres.*
Ez : *Et n'y avoit leans qui sceust son nom fors la damoiselle seulement.*
(6-32)

c) **Ao** : *Et atant sont departi, si s'an vont hors de la tor trestuit, fors Phariens et sa* ***maisniee*** *qui remex i sont.*
Ez : *Et fist tant que la meslee fut departie. Si s'en vont tous hors de la tour, fors Farien et ses* ***gens*** *qui demourez y sont.*
(13-252)

d) **Ao** : *Et la damoisele s'en vait d'iluec tant que ele est a Gaunes venue, si trueve la vile mout troblee car il avoient assis Pharien et sa* ***maisniee*** *dedanz la tor por ce qu'il savoient ores bien que Claudas n'estoit pas en prison laianz.*
Ez : *La damoiselle s'en va d'illec errant son chemin tant qu'elle vient a Gaunes et entre dedens, mais elle treuve la ville moult troublee et esmeue, car ilz avoient assiegé Farien et les* ***siens*** *devant la tour pour ce qu'ilz savoient bien que le roy Claudas n'estoit mie en prison leans.*
(14-23)

e) **Ao** : *Et la reine lo retint cele nuit meesmes de sa* ***maisniee*** *por sa proesce car autresin faisoit ele toz cels qui vaincoient as hautes festes lo bohordeiz et les quintainnes.*
Ez : *Et la royne le retint celle nuyt de ses* ***hommes*** *pour sa prouesse. Et ainsi faisoit elle de ceulx qui venoient veoir aux haultes festes le bouhourdiz.*
(19-32)

f) **Ao** : *Atant sont a Chamahalot venu, si est la presse si granz et d'uns et d'autres entor lo vallet por lui veoir que a poines i puet l'an son pié torner. Il est descenduz a l'ostel monseignor Yvain et il et tote sa* ***maisniee*** *et tuit cil qui lo voient dient c'onques mais ne virent nul si biau vallet.*
Ez : *Atant sont venus a Kamalot et la est la presse moult grande pour veoir Lancelot car tous disoient que oncques mais n'en avoient veu de si beau. Et le varlet descendist a l'ostel de monseigneur Yvain.*
(21-35)

g) **Ao** : *Biax sire, fait messires Gauvains, la* ***maisniee mon seignor*** *la prandra encontre aus deus s'il vuelent a un plus loigtieg jor, au lundi devant les Avanz.*
Ez : *Sire, fait monseigneur Gauvain, les* ***chevaliers de vostre maison*** *la prendront encontre eulz mesmes s'ilz veulent a plus long jour, au lundi de devant l'Advent.*
(34-4)

h) **Ao** : *Il prant un message et mande a Galehot que il lor anvoit secors, qu'il ne pueent sosfrir la* ***maisniee*** *lo roi Artus. Et Galehot en i anvoie trente mile.*
Ez : *Il mande a Gallehaut que lui envoye des chevali[e]rs, car il ne peut endurer ne souffrir la* ***puissance*** *du roy Artus. Gallehaut en renvoya .xxx. mille.*
(48-20)

i) **Ao** : *Et neporqant si i perdirent il mout car la* ***maisniee*** *Galeholt pristrent mout de lor chevaliers.*
Ez : *Et toutesfois moult y perdirent car les* ***gens*** *de Gallehaut prindrent plusieurs de leurs chevaliers.*
(48-26)

j) **Ao** : *Endemantres que il parloient, ensin vindrent laianz dui chevalier de la* ***maisnie*** *Galehot.*
Ez : *Si comme ilz eurent finé leur conseil, si voient venir deux chevaliers, qui tous deux estoient roys et venoient de l'****ost*** *Gallehault.*
(48-146)

k) **Ao** : *Ce est li chevaliers qui vainquié l'asemblee de moi et de Galehot, dont Galehoz s'est vantez que il l'avra de sa* ***maisnie****.*
Ez : *C'est celui qui vainquist l'assemblee de moy et de Gallehaut, et il s'est vanté qu'il l'aura a ceste assemblee de sa* ***partie****.*
(50-5)

l) **Ao** : *Et jurent grant piece a terre sanz relever.* ***Sis des genz*** *lo roi Artus laissent corre por Escarant anconbrer.*
Ez : *Et geurent grant piece a terre. Et* ***chevaliers jusques a cinq de la mesgnie*** *au roy Artus courent pour encombrer Estaraus.*
(51-40)

m) **Ao** : *Et gardez que a la premiere asenblee qui sera ou reiaume de Logre que vos veigniez tuit et la savra li uns comment li autres avra esploitié. Et quex ques armes que chascuns am port ou nueves ou viez, au plus que vos porroiz vos covrez, que la* ***maisnie*** *monseignor lo roi ne vos conoissent.*
Ez : *Et gardez bien, fait il, que en la premiere assemblee qui en la terre de Logres sera, que vous y viengnez tous, et la saura l'en comme les ungs et les autres auront exploicté.*
(53-54)

n) **Ao** : *Lors li dit a consoil : Vos ne vos movroiz demain. Et anquenuit si dites a vostre* ***maisniee*** *que ge vos ai mout proiee de remanoir.*
Ez : *Lors appelle la dame de Roestoc a conseil et lui dit : Vous ne vous en irez huy ne demain. Et dictes au jour d'uy a voz* ***gens*** *que je vous ay priee de demourer.*
(57-20)

o) **Ao** : *Lors s'an revient la dame a son ostel et dit la nuit a sa* ***maisniee*** *si com la reine li avoit dit. Mais ge n'i remanrai mies, fait ele.*
Ez : *Lors s'en reva la dame a son hostel et dit a ses* ***gens*** *ainsi comme la royne lui avoit dit. Mais je ne demoureray pas, fait elle.*
(57-20)

p) **Ao** : *Qant li vallez aproche, si n'i a nul de la* ***maisniee*** *qui bien nel conoisse, si li corent encontre et li font grant joie.*
Ez : *Le varlet approuche et ne y a celui de la* ***maison*** *du roy qui bien ne le congnoisse.*
(58-9)

q) **Ao** : *Et li sires dit qu'il dote mout la* ***maisniee*** *Marganor. Et veez lo la a cele grant anseignes.*
Ez : *Et le sire dit qu'il doubte moult les* ***gens*** *de Marganor. Et veez le la a celle grande enseigne.*
(60-192)

Lexèmes qui remplacent :

- *gent1*, "troupe, suite"
  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; GENS ; rapport de synonymie
- Voir *ome*. Ici, "guerrier, vassal"
  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; rapport d'hyponymie
- *suen*, subst., "le sien"
  `WaceNicR` (ca 1150 [3e q. XIIIe], norm. [agn.]) – ∅ ; SŬUS ; rapport de synonymie [735]
- *poissance*, "force armée"
  `JoinvMo` (1309 [ca 1335], champ. mérid. [Nord-Est]) – `Fur 1690` (*Dictionnaire universel* [1690]) ; PŎSSE ; rapport d'hyponymie
- Voir *partie*. Ici, "camp, faction"
  `EneasS2` (ca 1160 [ca 1200], norm. [lorr.]) – `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `THEVET, Cosmogr.` (1575, Paris) ; rapport d'hyponymie [736]
- *ost*, "armée"
  `AlexisS2` (fin XIe [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ [spé.] | `Mén 1694` (*Dictionnaire étymologique* [1694]) [vx] | `Mén 1650` (*Les origines de la langue françoise* [1650]) [vx] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) ; HŎSTIS ; rapport d'hyponymie [737]
- *maison*, "ensemble de personnes attachées au service d'une autre"
  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; MANSIO ; rapport de synonymie ; étymon de la même famille

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 2

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 10

735. La date est donnée simplement pour l'emploi substantif général, non pas pour le sens particulier "ses hommes".
736. L'emploi est conservé en français moderne au sein de l'expression *être de la partie* [de qqu'un].
737. Le lexème est explicitement marqué comme vieux dès `Mén 1650` (*Les origines de la langue françoise* [1650]), qui en donne la définition suivante : « C'est vn vieux mot François qui signifie *armée*. » La définition est reprise dans `Mén 1694` (*Dictionnaire étymologique* [1694]). Dans la langue moderne, il appartient au lexique spécialisé de l'histoire médiévale.

2 “entourage d’un roi, d’un seigneur, d’une dame”

`BrutA` (ca 1155 [4e q. XIIIe], norm./agn. [agn.]) – `Fur 1690` (*Dictionnaire universel* [1690]) [vx] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `MICHEL D'AMBOISE, le Babilon` (1535, Lyon) [738]

a) **Ao** : *Et cele nuit jurent chiés un hermite qi avoit esté de la* ***maisnie*** *lo roi Artu qant il fu rois novellement, si lor fist mout bel ostel.*
Ez : *Et celle nuyt geurent cheus ung hermite qui avoit esté de la* ***maison*** *du roy Artus. L’ermite leur fit moult bonne chiere.*
(24-9)

b) **Ao** : *Et qant li serjant qui lo gardoient li porterent a mengier, si demanda qui ert li chevaliers de la* ***maisniee*** *a la dame qui miauz estoit de li.*
Ez : *Et quant les sergans qui le gardoient lui apporterent a mengier, il leur demanda : Qui est le chevalier qui plus est privé de vostre dame ?*
(48-30)

c) **Ao** : *Et sachiez que il avra au chief de l’an lo boen chevalier que que il doie coster de sa* ***maisniee****, celui as armes vermoilles qui l’asenblee a veincue.*
Ez : *Et si vous mande oultre plus qu’il aura le bon chevalier s’il peut estre trouvé.*
(48-147)

d) **Ao** : *Et li rois remest mout liez et mout esbaïz, liez des trives qui li estoient donees et esbaïz do boen chevalier que Galehoz devoit avoir an sa* ***maisniee****, qui sa terre li avoit deffandue par son cors.*
Ez : *Le roy demoura moult pensif pour l’amour du bon chevalier aux armes vermeilles, pour ce que Gallehaut s’estoit vanté qu’il le auroit.*
(48-147)

e) **Ao** : *Mais or se taist atant li contes del roi Artus et de Galehot et de sa* ***maisniee*** *et torne sor la dame des Puis de Malohaut qui lo boen chevalier tient em prison.*
Ez : ∅
(48-147)

f) **Ao** : *Car faites vos genz aprochier des noz o ge ferai les moies gens aprochier des voz, si serons* ***li uns plus pres de l’autre****.*
Ez : *Ores faictes aprouchier vos gens des nos ou je feray aprouchier les nos des vos, car nous sommes a* ***privee mesgnie****.*
(51-225)

g) **Ao** : *Mais ce n’avandra devant que li miaudres chevaliers qui soit hors de la cort lo roi Artu soit devenuz de sa* ***maisniee****.*
Ez : *Mais ce ne adviendra jusques a ce que le meilleur chevalier du monde qui est hors de l’ostel du roy Artus soit demourant en sa* ***maison****.*
(57-69)

h) **Ao** : *Et la reine lo voit angoisos, si li dit por lui esleecier que il ne s’esmait mies, que, se il lo fait bien an ceste queste, ele li promet la compaignie des pers de la maison lo roi. Antretant, fait ele, vos retaign ge de ma* ***maisniee****. Itex estoit la costume de la maison lo roi Artu que nus chevaliers tant*

738. Voir la note précédente.

fust proz ne fust asanblez as conpaignons de sa maison devant que par les compaignons meïsmes o par lo roi fust sa proece queneüe.
Ez : *La royne le voit angoisseux, si lui dit pour soy reconforter qu'il ne se esmaye mie, car, s'il fait bien en ceste queste, elle lui promet la compaignie des pers de la maison du roy Artus, car nul chevalier tant soit preux ne feust assemblé aux compaignons de sa maison devant que par les compaignons mesmes ou par le roy feust sa prouesse congneue.*
(57-108)

i) **Ao** : *Et sovant avenoit que qant uns chevaliers estoit tesmoigniez de proece par estranges genz et a la reine estoit bele la compaignie, que ele lo retenoit de sa* ***maisniee*** *tant que il fust esprovez de haute proece. En tel maniere fu retenuz messires Sagremors li Desreez.*
Ez : *Et souvent avenoit que quant ung chevalier estoit prouvé de prouesse congneue, on le retenoit. En telle maniere fut retenu Saigremor le Desrreé de la royne.*
(57-109)

j) **Ao** : *Sire, fait il, iestes vos de la* ***maisnie*** *lo roi Artu ? Oïl, fait il.*
Ez : *Sire, fait l'ermite, vous estes de la* ***maison*** *du roy Artus. Vous dictes voir, fait messire Gauvain.*
(62-11)

k) **Ao** : *Et li hermites lo commance a regarder, si li senble estre de mout grant proece, si li dit : Sire, puis que vos iestes de la* ***maisnie*** *lo roi Artu, si me dites vostre non, car j'ai oï dire que tozjorz sont li plus prodome do monde an maison lo roi Artu.*
Ez : *L'ermite le regarde fort, et lui semble homme de grant prouesse, si lui demande son nom, car j'ay, fait il, ouy dire que en la court du roy Artus sont les plus vaillans hommes du monde.*
(62-11)

l) **Ao** : *Et li chevaliers li demanda qui les li fera avoir. An non Deu, dist ele, uns chevaliers miaudres de vos et de la* ***maisnie*** *lo roi Artu, qui me conduira et jo manrai la ou vos seroiz.*
Ez : *Le chevalier demande qui ce fera. Meilleur chevalier que vous le fera, dit elle, lequel me menera la ou vous serez.*
(62-50)

m) **Ao** : *Il a non Hestor, fait Sagremors, et si est chevaliers la reine et de sa* ***maisniee****. Et qant messires Gauvains l'ot, si set bien qui il est.*
Ez : *Il a nom Hector, fait Saigremor, et si est de la* ***maison*** *au roy Artus et des chevaliers a la royne.*
(62-186)

n) **Ao** : *Qui estes vos ? fait li vallez. Ge suis, fait il, uns chevaliers de la* ***maisnie*** *lo roi Artu. Bien soiez vos venuz, fait li vallez.*
Ez : *Qui estes vous ? fait le varlet. Je suis, dit il, ung chevalier de la* ***maison*** *du roy Artus. Bien soiez vous venu, fait le varlet.*
(66-2)

o) **Ao** : *Et puis fu il de la* ***maisniee*** *lo roi Artu, car mout estoit preuzde chevaliers.*
Ez : *Et puis il fut de la* ***maison*** *au roy Artus, car certes il estoit moult bon chevalier.*
(67-13)

p) **Ao** : *C'estoit li escuz au meillor chevalier de la* ***maison*** *Galehot, si avoit non Galains li dus de Ronnes, et Hestors porta l'escu blanc a la fesce de sinople.*
Ez : *Et [c]'estoit l'escu au meilleur chevalier de la* ***mesgnie*** *Gallehault. Si avoit nom Gallains le d[u]c de Rouvel, et Hector ung escu blanc a une bende de sinople.*
(68-98)

q) **Ao** : *Et la dame de Malohaut dit que il ne faut que une chose, que li escuz ne soit tex, com l'an dit ce que Lanceloz n'est mies de la* ***maisniee****, ce que cil doit estre.*
Ez : *Et la dame de Mallehault dist qu'il ne fault a l'escu que une chose, que l'escu ne soit mie tel comme l'en dist, car Lancelot n'est mie de la* ***mesgnie*** *au roy Artus, mais il en doit estre.*
(68-145)

r) **Ao** : *Ge sai por voir, fait Galehoz, que li rois vos proiera de remanoir de sa* ***maisniee****. Et que ferai ge, qui tot ai mis an vos, et cuer et cors ?*
Ez : *Je sçay de vray, fait Gallehault, que le roy vous priera hui en cest jour de demourer de sa* ***mesgnie****. Et que feray je, qui tout ay mis en vous mon cueur ?*
(69-166)

s) **Ao** : *Ne ja de la* ***maisniee*** *lo roi Artu ne remanrai, se force ne m'i fait remanoir.*
Ez : *Ne ja, e[n] nom Dieu, ne demourray de la* ***mesgnie*** *au roy, sinon par force.*
(69-167)

t) **Ao** : *Si li prie en toz servises qu'il voille que Lanceloz soit de sa* ***maisniee*** *et qu'il remaigne a lui comme ses maistres et ses compainz.*
Ez : *Si lui prie que il octroye en tous services que Lancelot soit de sa* ***mesgnie*** *et qu'il demeure avec luy comme son compaignon et son maistre.*
(69-183)

Lexème qui remplace : Voir *maison*, "ensemble de personnes attachées au service d'une autre" (rapport de synonymie ; étymon de la même famille)

Nombre de lexème(s) absent(s) dans un passage variant : 2

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 2

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 3

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

Nombre de remplacement(s) : 5

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 2

Nombre de conservation(s) : 4

Analyses des exemples

1 Sur les 37 contextes présents ici, trois présentent une présence uniquement en Ez, quatre présentent des cas de conservation. Sur les 30 autres contextes, 21 sont comparables. Trois de ces contextes présentent des cas d'absence et les 18 autres sont des cas de remplacement.

2 *maisniee* est remplacée à huit reprises par le lexème *maison* et à cinq reprises par le lexème *gens*. Servent également en Ez : *ost*, *puissance* ; et, pour *sa maisniee*, *les siens* et *ses hommes*. Ez a donc recours à différents lexèmes pour exprimer ce qui en Ao est exprimé par une seule forme. Les deux formes les plus

employées en Ez pour le remplacement se distinguent par leur nombre : dans le premier cas, il s'agit d'un singulier collectif, correspondant à l'usage originel de *maisniee* ; dans le second, d'un pluriel. Les quatre autres leçons proposées en Ez recoupent aussi cette distinction, avec, d'un côté, les singuliers *ost*, *puissance*, *partie*, et, de l'autre, *siens*, *hommes*, avec peut-être une particularité pour le troisième mot, qui exprime davantage une idée abstraite qu'un ensemble de personnes.

3 Deux emplois sont en effet distincts, dans l'emploi de *maisniee*, en Ao : le premier sens est celui, concret, d'"ensemble de personnes, troupe", comme en 1 c) : « *si s'an vont hors de la tor trestuit, fors Phariens et sa maisniee qui remex i sont* ». Le second sens, "entourage", permet de qualifier l'ensemble des personnes attachées à un personnage de haut rang social, comme en 2 t) : « *si li prie en toz servises qu'il voille que Lanceloz soit de sa maisniee* ». Dans ce dernier sens, c'est l'idée d'appartenance à un groupe qui prime. La distinction entre les deux sens, un sens plus concret de représentation d'un groupe de personnages actuels et un sens plus abstrait de représentation d'un groupe en tant qu'entité, se retrouve dans les deux ensembles qui ont ci-dessus été distingués. Il est cependant difficile de classer certaines occurrences, par exemple, en 1 p) : « *si n'i a nul de la maisniee qui bien nel conoisse* ». S'agit-il ici de la désignation du groupe en tant qu'entité, ou bien du groupe en tant que rassemblement concret de personnes attachées au service d'une autre ? La distinction établie se retrouve dans la répartition en Ez entre collectif singulier (*maison*) et pluriel (*gens*). Cette équivalence n'est cependant pas exacte, puisqu'on peut voir la présence de l'abstrait *puissance* en 1 h), là où en Ao, la *maisniee* renvoie à l'armée du roi Arthur, de la même manière que pour exprimer l'armée de Gallehaut, Ez, en 1 j), emploie *ost*. Mais il s'agit ici d'un cas limite, puisque le sens est précisément celui de l'armée. Cependant, lorsqu'il y a, dans le cadre de la narration, la représentation du groupe en tant qu'acteur, le collectif n'est pas employé, comme en 1 n) : « *Et dictes au jour d'uy a voz gens que je vous ay priee de demourer.* »

4 Les cas de présence en Ez et de conservation sont des points délicats. En 1 l) et en 2 f), il est possible de ne voir que des cas d'une leçon divergente. En 2 p), en plus de la présence de *mesgnie*, la conservation de la forme du génitif sans particule, « *mesgnie Gallehault* », peut être observée. Cette conservation est remarquable car inhabituelle ici ; dans tous les autres contextes présents, l'emploi du génitif fait appel à une préposition (*du*, *au*). Il s'agit donc d'une forme archaïsante, qui est probablement une leçon fidèlement suivie du modèle de l'incunable. Elle peut s'expliquer par la présence de passages plus difficiles dans la suite de l'épisode. En effet, dans la suite, on trouve non seulement la mention d'un nouveau nom de personnage (passage toujours un peu difficile, et qui est ici fautif), mais aussi le lexème *fesce*, qui se voit remplacé par *bende*. Des lexèmes archaïques, qui sont manifestement largement remplacés à d'autres endroits du texte, peuvent se retrouver en Ez à cause de la présence de passages plus difficiles pour la compréhension, nécessitant une intervention sur le texte. Cela peut éclairer la manière dont le texte est modernisé : si un passage demande plus d'attention, le passage initial qui, dans un autre contexte, aurait été modernisé, ne l'est pas, ce qui témoigne d'un travail de modernisation fait au fil du texte. Les quatre passages qui conservent le lexème peuvent être interprétés de la même manière, avec la présence du remplacement de *remanoir* par *demorer*, pour les passages 2 r) à 2 t) — qui se trouvent par ailleurs tous au sein d'un même épisode. On relève aussi la nécessité de revoir la syntaxe de la phrase en 2 q), devant la difficulté de la phrase originale.

⟶ *maisniee* est dans la majorité des cas remplacé. Ce remplacement se fait soit par des singuliers collectifs, lorsqu'il est question de l'entité de groupe, soit par des pluriels, lorsqu'il est question d'un groupe d'individus, ce qui montre qu'une nouvelle distinction apparaît dans la langue entre les dimensions abstraites

et concrètes de ce qui est relatif aux individus. Les cas de présence et de conservation permettent par ailleurs de discerner l'attitude des compositeurs du témoin face à leur modèle, dans le cadre d'une modernisation réalisée de manière rapide.

Analyses internes

1 Le mot *maison* est employé fréquemment en Ao ; il apparaît 50 fois au sein du syntagme *maison lo roi*. Ce syntagme recoupe plusieurs réalités : d'une part, le lieu physique de résidence du roi, par exemple dans le passage suivant : « *Et li sain saint furent aporté, si com il estoit a costume que nus chevaliers ne movoit de la maison lo roi por aventure querre, qui avant ne jurast sor sainz.* » (050-14) ; d'autre part, sa "suite", comme dans la séquence qui suit : « *Mout i a des prisiez chevaliers de la maison lo roi qui mout i font chevaleries.* » (048-18). Le sens est ici proche de celui de *maisniee*. La distinction qui pourrait être faite entre les deux mots est relative à leur connotation : *maison* renvoie à la cour du roi en tant que lieu de rassemblement physique de ses gens, *maisniee* renvoie davantage au groupe d'individus qui suivent le roi.

2 *li suen*, dans le sens de "ensemble de gens d'une suite", est employé à quinze reprises en Ao et à treize reprises en Ez. Le syntagme permet la désignation plus précise du groupe comme un ensemble d'individus appartenant à une personne, avec une connotation affective exprimée par le pronom possessif. *si ome* est aussi présent en Ao et permet une expression similaire, tout comme *ses genz*, présent à 59 reprises en Ao et 70 en Ez. Ces trois syntagmes renvoient donc à un groupe concret, en acte, de personnes attachées à un personnage. La première forme est celle dont l'expression affective est la plus forte, avec la présence du pronom possessif. Par ailleurs, elle est utilisée dans des contextes où la personne à laquelle le groupe est attaché et ce groupe réalisent des actions conjointes, par exemple : « *Messires Gauvains et li suem lor guenchissent ireement anmi les vis et les vont ferir.* » (048-22) Les deux autres expressions apparaissent dans des contextes dans lesquels la personne à laquelle le groupe est rattaché se distingue de lui, comme par exemple ici : « *Et il fu toz seus, car ses genz lo dotoient mout, si se furent arrieres trait si tost com il li virent departir cels qui aprés Pharien corroient.* » (016-45) *si ome* tient peut-être une position médiane, acceptant les deux types de propositions et étant doté de la connotation de fidélité.

3 *poissance* est présent à deux reprises en Ao, contre sept en Ez. Cependant, le sens "force armée" n'est pas présent en Ao, puisqu'il est attesté après la date de composition du témoin. *ost* est présent à 76 reprises en Ao et 73 en Ez. Il désigne précisément une armée, un regroupement de gens armés, ce que ne désigne pas nécessairement *maisniee*.

⟶ La désignation du groupe attaché à une personne d'un rang social élevé semble constituer un système complexe en Ao. On a d'une part les mots singuliers collectifs et d'autre part les mots pluriels. Dans le premier groupe, on peut distinguer : *ost*, qui permet la désignation d'un groupe armé au service d'une personne ; *maisniee* (1), qui permet la désignation d'un groupe au service d'une personne, avec un double aspect : il s'agit d'un groupe qui suit une personne, de sa suite, dans sa forme concrète, en action ; *maisniee* (2), qui permet la désignation d'un groupe au service d'une personne, avec un double aspect : il s'agit d'un groupe qui suit une personne, de sa suite, dans sa forme abstraite, en tant qu'entité de groupe auquel on se rattache ; *maison*, qui permet la désignation d'un groupe au service d'une personne, avec un double aspect : il s'agit d'un groupe qui est attaché à une personne en tant que partageant sa résidence, dans sa forme abstraite, en tant qu'entité de groupe auquel on se rattache. Dans le second groupe, on a trois entités : *li suen*, qui permet la désignation d'un groupe attaché à une personne, en mettant en avant la pluralité du

groupe et son existence en tant que regroupement d'individus et la force affective qui l'attache à la personne ; *si ome*, qui permet la désignation d'un groupe attaché à une personne, en mettant en avant la pluralité du groupe et son existence en tant que regroupement d'individus et en permettant la distinction formelle entre le groupe et la personne, tout en connotant le rapport de fidélité qui existe entre les deux ; *ses genz*, peut-être le plus neutre des trois mots d'un point de vue de l'expression de l'affection, qui permet la désignation d'un groupe attaché à une personne, en mettant en avant la pluralité du groupe et son existence en tant que regroupement d'individus et en systématisant la distinction formelle entre le groupe et la personne. En Ez, le système semble être le même, moins *maisniee*.

Comparaisons externes

On a vu comment *maisniee* fonctionnait au sein d'un système complexe de désignation d'un groupe attaché à une personne en Ao. En Ez, le système semble être le même, moins *maisniee*. La spécificité de *maisniee* semble bel et bien exister, puisque les deux formes sont dotées de connotations spécifiques. Mais ce sont peut-être ces connotations qui ont amené *maisniee* à disparaître. En effet, *maisniee* possède à la fois une signification concrète et une signification abstraite, qui se retrouve d'un côté dans *ost* et dans les emplois pluriels et de l'autre dans *maison*. La présence d'une multitude d'unités lexicales pour désigner le groupe de manière concrète dans les formes plurielles a peut-être mené à un désemploi de l'usage concret de *maisniee*, étant senti comme uniquement abstrait du fait de son nombre[739]. Ce stade, dans sa version avancée, est celui que nous retrouvons dans notre témoin Ez, au sein duquel les emplois concrets sont systématiquement remplacés, contrairement aux emplois abstraits. Mais ces derniers sont également obsolescents. Il est possible de supposer que, ayant perdu son emploi concret, *maisniee* se retrouve en position de faiblesse par rapport à son concurrent bien implanté, *maison*, car il se retrouve déséquilibré.

⟶ Le nombre du lexème a pu jouer contre son emploi concret ; ce désemploi d'un sens crée un déséquilibre dans le fonctionnement du mot et entraîne peu à peu son obsolescence totale.

Synthèse : Le nombre de *maisniee* conduit à ne plus voir en lui que la possibilité d'exprimer des entités abstraites. Cette réduction d'expressions possibles provoque l'affaiblissement du mot au sein du réseau sémantique. Il est à noter que, assez rapidement, le déséquilibre est ressenti dans toute la catégorie des lexèmes. Ainsi, *maison*, perdant son concurrent et par là même ce qui l'en différenciait, donc sa connotation, se retrouve déséquilibré aussi, en partie du fait du sur-emploi de son sens "lieu de résidence". C'est peut-être pour cette raison que le lexème *maisonnée* fait son apparition dans `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]). Le lexème semble être un dérivé de *maison*, mais on peut également y sentir l'influence de *maisniee*[740].

Typologie : Disparition partielle ; le sens abstrait est également obsolescent
Facteurs supposés : Perte du sens concret de désignation d'un groupe de gens du fait du nombre du lexème ; lexème affaibli face à un concurrent synonymique bien implanté en langue.

⊆ malage

FEW, VI-1, 127a : MALUS

739. La spécificité de *ost*, désignant un type de groupe assemblé pour une finalité précise, faire la guerre, fait que lui, résiste.
740. Le TLFi note : « Dér. de *maison** ; suff. *-ée* (*-é**). A évincé l'a. fr. *maisnede/maisniee*. »

Ao : 1 ; Ez : 0

malage, “altération de la santé”

`Aiol1N` (2e m. XIIe [2e m. XIIIe], pic.) – `Corn 1694` (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [vx] | `JourdBlAlM` (av. 1455 [1455], pic.)

Ao : *Ensi malades m'an vin. Or si vos ai conté tot mon* ***malage****.*
Ez : *Ainsi malade m'en vins. Or vous ay je compté ma* ***maladie****.*
(59-92)

Lexème qui remplace : Voir *maladie*, “altération de la santé” (rapport de synonymie ; étymon proche)

Nombre de remplacement(s) : 1

† malëir

FEW, VI-1, 83b : MALEDICERE

Ao : 5 ; Ez : 0

malëir, “en imprécation, frapper qqu'un de malédiction”

`WaceConcA` (2e q. XIIe [av. 1225], norm. [tour.]) – `MolinetFaictzD` (fin XVe [déb. XVIe], flandr.)

1 **Ao** : *Or la verrai ge, la damoisele. Voire, fait il, biaus sire ge la vos quit.* ***Maleoite*** *soit l'ore que onques la vi que morz an sui. Einsin li guerpist la damoisele.*
Ez : *Or la verray je, fait le var[l]et. Voire, sire, je la vous quitte.*
(22-11)

2 **Ao** : *Damoiselle, fait il, por quoi ? Sire, fait ele, por les mauvaisses costumes qui i sont. Que* ***maleoite*** *soit l'ame de lui, qui l'establi, car onques chevaliers erranz n'i antra qui n'i moreüst.*
Ez : *Damoiselle, fait il, pourquoy est il mort ? Sire, fait elle, pour les mauvaises coustumes qui y sont. Que* ***maudit*** *soit [c]il qui les y establit, car oncques chevalier errant n'y entra qu'il n'y mourust.*
(23-1)

3 **Ao** : *Et qant li Blans Chevaliers voit que cil n'est chaüz et que andui li glaive sont peceié, s'en a mout grant despit et dist que* ***maleoiz*** *soit qui onques fist glaive qant il nel fist tel que l'an nel poïst peceier.*
Ez : ∅
(23-33)

4 **Ao** : *Si fiert si lo nain do pié que il lo porte a terre et lui et lo roncin. Et con il fu a terre si li dit : Va outre, que* ***maleoite*** *soit l'ore que ge onques te vi, car ge n'oi onques tant blasme com ge ai aüe par nains.*
Ez : *Et frape le nain du pié tant que il le porte a terre, lui et son cheval, et lui dit : Va oultre !* ***Maudicte*** *soit l'eure que je te vis ! Oncques en ma vie n'ay eu autant de ennuy comme j'ay eu par nains.*
(60-285)

5 **Ao** : *Et la damoiselle va avant, et Hestors aprés, et chascuns dist : Cist se vient combatre por ma dame.* ***Maleoite*** *soit sa biautez que tant a esté chier comparee.*
Ez : *La damoiselle va devant, et Hector aprés, et chascun dit : Ce chevalier se veult combattre pour ma dame. Que* ***maudicte*** *soit sa beauté, car trop a est[é] comparee.*
(63-35)

Lexème qui remplace : Voir *maudire*. Ici, “frapper qqu’un de malédiction”
`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; rapport de synonymie ; même étymon

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1
Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1
Nombre de remplacement(s) : 3

1 Sur les cinq contextes, trois sont comparables. Ils présentent tous trois un remplacement par le même verbe, *maudire*. Ce dernier, emprunt ancien au latin chrétien, bénéficie, par ce statut que lui confère son état d’emprunt, d’un plus grand prestige. De même, il bénéficie d’une transparence formelle, au contraire de *malëir*, qui voit par ailleurs, avec la réduction des hiatus qui se produit dans la période intervenant entre la date de composition du manuscrit et celle de l’incunable, sa forme encore affaiblie.

2 *maudire* est déjà davantage utilisé en Ao, avec huit occurrences — et treize en Ez. Les emplois des deux verbes semblent similaires dans le manuscrit, comme en témoigne par exemple ce passage en 055-83 : « *Que maudite soit l’ore que vos fustes nez, fait li nains.* » Cependant, *malëir* n’apparaît que dans des contextes de discours direct, alors que *maudire* peut aussi être employé au sein de séquences narratives : « *Et qant il les ot leües, si commança a rire de felonie et maudit corage de fame…* » (055-52) *maudire* bénéficie donc d’une plus grande plasticité d’emplois que *malëir*. Le fait que ce dernier ne soit pas employé en tant que verbe de parole témoigne probablement d’un figement de l’usage, et peut-être également d’une perte de motivation, due à la non-transparence de sa forme.

Typologie : Disparition totale ; la dernière attestation est de très peu postérieure à la date de composition de l’incunable
Facteurs supposés : Existence d’un verbe synonyme emprunté, donc d’une forme prestigieuse, par ailleurs transparente ; la forme du verbe obsolescent est, elle, opaque ; à la suite de la réduction des hiatus, la forme tend à se réduire ; figement des emplois du verbe obsolescent tendant à renforcer sa perte de motivation.

⊆ malëur

FEW, XXV, 895b : AUGŬRIUM

Ao : 2 ; Ez : 0

malëur, “infortune”
`RenM` (déb. XIIIe [2e m. XIIIe], pic./norm.) – ∅

1 **Ao** : *Oil, fait ele, a* ***maleür*** *les veïsse, ge car il m’ont mon ami mort.*
Ez : *Oy, fait elle, en* ***male heure*** *je les vy car ilz ont mon amy occis.*
(38-37)

2 **Ao** : *Et ge li dis que an* ***maleür*** *feïst elle dongier, que se g'estoie contraiz ne tocheroie ge a li ne que a une messelle.*
Ez : *Et je lui diz que de* ***bonne heure*** *fut elle desdaigneuse, et que se je estoie contraint de couchier avec elle si n'y vouldroie non plus couchier que avec une meselle.*
(59-112)

Lexèmes qui remplacent :

- *ore3*, *a/en male heure*, "à un moment défavorable"
  `BerinB` (ca 1370 [mil. XV^{e}]) – ∅ ; HŌRA ; rapport d'hyponymie [741]
- Voir *ore3*. Ici, *de bonne heure*, "au moment opportun"
  `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen) – `Pom 1715` (*Le grand dictionnaire royal* [1715]) ; rapport d'antonymie ; graphie proche [742]

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 2

Dans les deux contextes, le lexème est remplacé par le syntagme incluant l'utilisation du lexème *ore3*, graphié avec un *h-* initial. L'emploi de *male heure* est le témoignage de la confusion entre les lexèmes *ore3* et *ëur(e)*, documentée ainsi dans le FEW. Dans le deuxième passage, le remplacement se fait par une leçon opposée d'un point de vue sémantique, parce que le locuteur retourne la question du malheur arrivé (malheur arrivé pour la demoiselle, en Ao, bonheur pour le locuteur, en Ez).

⊆ malingos

FEW, VI-1, 125a : MALUS

Ao : 1 ; Ez : 0

malingos, "souffreteux"
`Ao` (ca 1220 [2^{e} q. XIII^{e}], bourg.) – ∅ [bas] | `AmphYpL` (1365 [1430]) [743]

Ao : *Mais sa suer la reine Evainne estoit de foible complesion et* ***malingeuse****.*
Ez : *Mais sa seur la royne de Gaunes estoit de povre complexion et* ***subgecte a maladie****.*
(18-7)

Lexème qui remplace : *subjet2*, *subjet a*, "enclin à, exposé à"
`DenFoulB4` (1372 [av. 1380], traits norm. (?)) – ∅ ; SUBJECTUS ; rapport de synonymie [744]

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

La périphrase utilisée en Ez est intéressante, en ce que la forme *subgect(e) a maladie* semble être une forme récente dans la langue, par rapport à la date de composition de l'incunable [745].

741. Le syntagme *en male heure* est documenté pour le *mfr.* et le *nfr.* dans le FEW.
742. Les dates sont données pour la forme particulière *de bonne heure*. Le FEW donne `Palsgr 1530` (*L'esclaircissement de la langue française* [1530]) comme date de première attestation, mais Ez est antérieur.
743. La forme avec *-r-*, *malingreux*, est attestée en français contemporain au sein du registre populaire, d'après le FEW.
744. La première attestation est tirée du DMF pour la forme précise *subjet a*. Le lexème *subjet*, "soumis", est attesté dès `PsOxfM` (1re m. XII^{e} [mil. XII^{e}], agn.) d'après Mats.
745. Le TLFi la documente et donne une première attestation dans `MistR` (1458 [ca 1500], Paris)

† manaie

FEW, XVI, 509b : MANAHEIT

Ao : 7 ; Ez : 0

manaie, “puissance, pouvoir”

`BrendanW` (1er q. XIIe [2e m. XIIIe], agn.) – `ChrPisMutS` (1403 [1413]) [746]

1 **Ao** : *Phariens entant Claudas qui se met del tot an tot en sa **menaie**, si l'an prant mout granz pitiez.*
Ez : *Farien entent ces parolles que le roy Claudas lui a dictes en soy mettant du tout en sa **garde**, si lui en prent moult grant pitié.*
(13-126)

2 **Ao** : *Et cil parolent ensemble. Si i a de tex qui loent qu'il ne preignent ja Claudas en **menaie** n'an conduit, car orendroit lo puent a force prendre.*
Ez : *Et ceulz parlent ensemble. Et telz y a qui loent que l'en ne prengne point Claudas en **surté**, car l'en le peut a force prendre.*
(13-155)

3 **Ao** : *Et li dient que ja nel prendront en tel maniere, mais s'il se velt rendre a els et en lor **menaie** metre, il lo prandront, ne ne voldront que nus en soit saisiz se par els non.*
Ez : *Et lui dient que ja ne le prendront en telle maniere, mais s'il se veult en leur **voulenté** mettre, ilz le prendront et ne vouldront que aucun en soit saisi se n'est par eulz.*
(13-159)

4 **Ao** : *Et d'autre part sont tant mené cil qui de lui avoient faite la traïson qu'il li sont venu merci crier et si se sont mis outreement en sa **menaie**.*
Ez : *Et d'autre part sont tant mené cil qui de lui avoient faite la traïson et ilz lui sont venus crier mercy.*
(16-8)

5 **Ao** : *Car vostre neveu qui por morir s'estoit en ma **menaie** mis ai quité, por vostre amor et por la grant valor de lui.*
Ez : *Car vostre nepveu qui s'estoit mis a ma **voulenté** ay quitté pour vostre amour et pour la grant valeur de lui.*
(16-120)

6 **Ao** : *Sire, ge vos demant que, si tost com vos seroiz au desseure do roi Artu, que devers lui n'avra mais nul recovrier, si tost comme ge vos en semondrai, que vos li ailliez crier merci et vos metez outreement en sa **menaie**.*
Ez : *Je vous demande, fait il, que, si tost que vous serez au dessus du roy Artus, que vous lui aillez crier mercy si tost comme je vous en semondray.*
(51-163)

746. Le sens “pitié” est encore attesté dans `JourdBlAlM` (av. 1455 [1455], pic.) et l'expression *a manaide*, “en toute gratuité”, dans `PercefR3` (mil. XVe [av. 1475], hain. [pic.]).

7 **Ao** : *Ne soffrez que ge die mot qui me honise, mais faites, por Deu et por pitié, que vos priez ma dame de moi. Si m'avriez fait mout grant* ***menaie****.*
Ez : *Et je vous prie qu'il vous plaise, pour l'onneur de Dieu, avoir pitié de moy, et que vous priez ma dame pour moy. Et vous me aurez fait grant* ***plaisir****.*
(55-154)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *garde*, "surveillance, protection" (rapport d'hyponymie)
- *sëurté*, "assurance"
  `CourLouisLe` (2e t. XIIe [3e q. XIIIe], frc.) – ∅ ; SĒCŪRUS ; rapport d'hyponymie
- Voir *volenté*, *mal volenté*, "mauvaise disposition" (rapport d'hyponymie)
- Voir *plaisir*, "ce qui agrée à qqu'un" (rapport d'hyponymie)

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 2

Nombre de remplacement(s) : 5

1 Sur les sept contextes, cinq sont comparables. Ils connaissent tous des cas de remplacement. Les remplacements se font par des hyponymes du substantif présent en Ao : *manaie*, *garde*, *surté*, *plaisir* et *voulenté*, à deux reprises. Ces leçons variantes sont probablement proposées à partir de ce que les compositeurs de Ez ont pu comprendre des contextes. Le lexème n'est en effet plus attesté après le début du XVe siècle, donc longtemps avant la date de composition de l'incunable, pouvant expliquer sa difficile compréhension.

2 L'obsolescence que connaît le substantif est probablement causée par son isolement morpho-sémantique. En effet, il ne connaît pas d'autre mot dans son réseau que son dérivé *manaiier*, "aider, avoir pitié de", qui, par sa proximité formelle et sémantique avec *manoiier*, disparaît tôt [747]. Le substantif est donc isolé, et connaît par ailleurs une série de lexèmes pouvant prendre ses emplois. Ceux-ci ne connaissent pas sa situation fragile.

3 Par ailleurs, sa proximité formelle avec *menee*, d'abord "attaque", sens attesté dans `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]), puis développant des sens dans le champ lexical de la chasse, par exemple "trace du cerf qui fuit", attesté dans `ChaceT` (fin XIIIe, pic. [frc.]), ou "cri du chien qui chasse le cerf", dans `ModusT` (ca 1354-1377 [1379], norm.), et continuant d'être productif, avec son nouveau sens "manigances", attesté dans `GrebanJ` (ca 1450 [1458], pic. [Nord]) [748], a pu nuire au déjà fragile *manaie*. Étant mieux attesté que lui et productif, les sens de *menee* ont pu être perçus comme étant majoritaires, en inadéquation avec celui du substantif obsolescent.

Typologie : Disparition totale
Facteurs supposés : Isolement morpho-sémantique du lexème ; existence d'une multiplicité de lexèmes pouvant prendre ses emplois ; proximité formelle avec un substantif mieux attesté et productif, en inadéquation sémantique avec le substantif obsolescent.

747. Le DMF donne encore une attestation pour la fin du XIVe siècle, dans `PhMézMarW` (1385-1389 [fin XIVe], pic.), mais il s'agit de la seule occurrence de l'entrée du verbe dans le dictionnaire.
748. Les attestations sont celles relevées dans Mats.

† maniier

FEW, VI-1, 290a : MANUS

Ao : 4 ; Ez : 0

1 “entrer en contact par les mains avec qque chose pour l’évaluer”
LapidALS (1er t. XIIe [fin XIIe], agn.) – ∅ [spé.] | Mén 1694 (*Dictionnaire étymologique* [1694]) [749]

a) **Ao** : *Et neporqant deiables n’a ne cors ne autres menbres que l’an puisse* ***manoier****, car esperitex chose ne puet estre* ***manoiee*** *et tuit deiables sont choses esperitex.*
Ez : *Nonpourtant les dyables n’ont ne corps ne membres que l’en puisse* ***veoir ne toucher****, car spirituelle chose ne peut estre* ***touchee*** *et tous dyables sont choses spirituelles.*
(6-10)

b) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(6-10)

c) **Ao** : *Et la dame ne lo set conseillier fors d’un viez escu qui pant an la maison laiz et destainz. Et il le* ***manoie****, si li est avis que il soit mout forz et dit que il ne portera ja autre.*
Ez : *La dame n’en sceut trouver fors ung viel, lequel estoit en la maison. Et il le* ***print****, si lui sembla assez fort et dist qu’il n’en veult point d’autre.*
(62-56)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *tochier*. Ici, “entrer en contact avec”
  RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; rapport d’hyperonymie
- Voir *prendre*, “prendre, saisir” (rapport d’hyperonymie)

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

2 “faire fonctionner (un instrument) en le dirigeant avec la main”
ChGuillSd (1er q. XIIIe [mil. XIIIe], agn.) – ∅

Ao : *Et beneoite soit l’ore que vos venistes çaianz et qui lance vos aprist a* ***menoier****. Lors resont descendu et resont anbrunchié an l’antree de la barbacane et dient que ci les atandroient.*
Ez : *Lors se descendent et se embuchent a l’entree de la barbaquane et disent qu’ilz les attendront la.*
(60-202)

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

1 Sur les quatre contextes, trois présentent des cas de remplacement. Il s’agit dans ces contextes du sens “entrer en contact par les mains avec qque chose pour l’évaluer”, qui est remplacé par des hyperonymes. En Ez, *toucher* est utilisé à deux reprises, une fois seul et une fois associé avec *veoir*. En 1 c), c’est *prendre*

749. Cet emploi est spécialisé dans la palpation d’une étoffe en français contemporain. Cela semble être le cas depuis le XVIIe siècle, comme l’attestent les exemples qui y sont donnés, par exemple dans Ac 1694 (*Dictionnaire de l’Académie française* [1694]) : « Maniez ce drap, cette estoffe qu’elle est douce. » Ce n’est cependant pas le cas dans Mén 1694 (*Dictionnaire étymologique* [1694]).

qui est utilisé. Les deux verbes semblent connaître une stabilité d'usage entre Ao et Ez, bien que *prendre* soit bien plus largement employé que *tochier*. On recense ainsi 599 et 542 occurrences pour le premier verbe, contre seulement douze et treize pour le second.

2 L'obsolescence du sens de *maniier* peut s'expliquer par son évolution sémantique. En effet, *maniier* connaît de nombreux nouveaux sens — que nous n'évoquerons pas tous — dans la période qui se déroule entre les dates de composition des deux témoins. À la fin du XIII^e^ siècle, par extension du sens 2 mentionné *supra*, il prend le sens de "administrer"[750], puis, toujours par extension, celui de "diriger [qqu'un]", dans la deuxième moitié du XIV^e^ siècle[751]. Par extension du sens 1, il prend un sens grivois, et peut désigner une manipulation des corps spécifique aux ébats amoureux, au XV^e^ siècle[752].

3 Cet élargissement sémantique se produit au détriment du sens 1, plus général, puisque le fait de *maniier* devient spécifiquement lié à l'/utilisation/ de l'objet, tant sur un plan physique (la palpation des corps) que sur un plan abstrait (la gouvernance d'une entité administrative). Cette /utilisation/ de l'objet a pour vocation sa mise en mouvement, que ce soit par une pression physique ou par une influence morale[753]. Le sens générique que peut avoir le verbe en ancien français ne correspondant pas à cette spécificité et d'autres verbes génériques pouvant prendre ce sens, l'usage du verbe tombe en désuétude. La notion d'un toucher en vue d'une évaluation semble néanmoins conservée en français moderne dans un emploi spécifique, celui du toucher d'étoffe, qui garde une dimension mouvante suggestive.

Typologie : Disparition partielle : un sens devient obsolescent ; il continue d'être employé dans un type de contexte particulier
Facteurs supposés : Extension sémantique du verbe, dont les sens ayant trait à l'utilisation d'un objet se multiplient ; absence de ce trait spécifique dans le sens générique ; présence de nombreux verbes hyperonymes pouvant prendre l'emploi générique.

∃ mar

FEW, IV, 476a : HŌRA

Ao : 36 ; Ez : 0

mar, "(interj.) malheureusement, pour le malheur"
`AlexisS2` (fin XI^e^ [ca 1139], norm. [agn.]) – `JourdBlAlM` (av. 1455 [1455], pic.)

1 **Ao** : *Lors la regarde li chapelains et dit a l'abaesse : Dame, en non Deu,* ***ja mar*** *me querrez mais se ce n'est madame la reine.*
Ez : *Lors la regarde le chapellain et dist a l'abbeesse : Dame, en non de Dieu,* ***jamais*** *ne croiez, se [c]e n'est madame la royne.*
(3-39)

2 **Ao** : *Par Sainte Croiz, fait li maistres,* ***mar*** *lo pensastes !*
Ez : *Par Saincte Croix, fait le maistre,* ***mal*** *le pensastes !*
(9-83)

750. Le sens est attesté dans `SoneG` (3^e^ t. XIII^e^ [2^e^ q. XIV^e^], wall. occ. [hain.]) (source : Mats).
751. Ce sens est attesté dans `FroissChronL` (1370-ca 1402 [XV^e^], pic.) (source : DMF).
752. Le sens est attesté dans `CligesPrC` (ca 1455 [1455], pic.) (source : DMF).
753. La mise en mouvement est explicite dans le sens que prend aussi le verbe dès le début du XIII^e^ siècle, "se mouvoir" (attesté dans `FetRomF1` (ca 1213 [fin XIII^e^], frc. [bourg.]), d'après Mats).

3 **Ao** : *Et qant il voit son arc brisié, si est iriez trop durement et jure que* ***mar*** *li a cil son arc brisié. Si recuevre et fiert derechief parmi la teste.*
Ez : *Et quant il voit son arc brisé, il court vers lui et le fiert derechief parmy la teste.*
(9-90)

4 **Ao** : *Si n'est nus qui en soi ait pitié de cuer qui de cuer ne vos en hee, ja* ***mar*** *rien li eüssiez vos forfait.*
Ez : *Si n'est homme qui n'en ait pitié en son cueur et qui ne vous en haye a* ***mort****.*
(11-6)

5 **Ao** : *Si saut il en estant et jure son sairement que* ***mar*** *en eschapera uns.*
Ez : *Il saillist en estant et jure son serment que* ***ja*** *n'en eschappera nul.*
(11-62)

6 **Ao** : *Et Phariens garde, si voit les genz Claudas qui mout se desfandent durement, et Claudas meesmes qui mout a perdu del sanc, et neporqant repris a cuer et alainne et force, et se desfant si durement com li cors lo puet soffrir. Si l'an prisent mout et un et autre, et dit Phariens meïsmes que trop* ***mar*** *i fu tex princes de terre qant en lui a desleiauté ne felenie.*
Ez : *Il regarde et voit Claudas qui moult deffent puissamment, et dist que* ***mal*** *fust tel prince quant en lui a desloyauté et felonnie.*
(13-57)

7 **Ao** : *Et qant Phariens l'en voit aler, si li crie : Ahi ! filz a putain, failliz, certes morz iestes !* ***Mar*** *m'i avez honi et me feroiz tenir por traïtor Lors li cort sus…*
Ez : *Et comme Farien s'en vouloit aler* [sic]*, il lui crye : Ha ! Filz de putain, vous estes mort !* ***Mal*** *m'avés feru a traÿson. Lors Farien lui court sus…*
(13-244)

8 **Ao** : *Si li randrai m'espee et mes armes sanz dire plus. Ne ja de ce* ***mar*** *avroiz dote ne paor, car, par la foi que ge doi vos qui mes sires iestes et mes oncles, ge n'i ferrai ja home ne laidirai ne un ne autre.*
Ez : *Et lui rendray mes armes sans plus dire. Et par la foy que je vous doy, ja ne toucheray a homme.*
(16-104)

9 **Ao** : *Et ensin me mesferoie ge qant ge seroie de vos tenanz, ja* ***mar*** *vos eüsse ge homage fait. Mais ge vos ferai autre covant.*
Ez : *Et ainsi me mefferoye quant je seroye de voz tenans. Mais je vous feray autre convenant.*
(16-130)

10 **Ao** : *Lors descent li vallez de son cheval, si prant s'espee en l'une main, et son hiaume en l'autre, et laisse lo chevalier et ses escuiers au perron, et vient devant lo paveillon s'espee en sa main tote nue. Il vost ovrir l'uis do paveillon, mais li granz chevaliers seoit devant en une mout riche chaiere. Il dit au vallet :* ***Mar*** *i faites, biax sire. Ne vos taint pas a entrer laianz. Moi si, fait li vallez, car ge voil veoir une damoisele qui laianz est.*
Ez : *Lors descendit le varlet et s'en va au pavillon, et treuve ung chevalier en une chaire assis. Et comme il vouloit entrer dedens, le chevalier lui dist : Arrestés vous ! Ne voulez vous pas donc, fait le varlet, que j'entre dedens ? Je vueil veoir une damoiselle qui leans est.*
(22-3)

11 **Ao** : *Certes voires, fait l'autre, c'est li plus biaus chevaliers do monde.* ***Mar*** *i fu de ce qu'il est si coarz !*
Ez : ∅
(22-5)

12 **Ao** : *Si lo moille tot. Cil laisse son penser, si se drece et dist au chevalier : Sire chevaliers, or m'avez vos moillié. Et autre anui m'avez vos fait, car mon pensé m'avez tolu. Mout m'est ores a poi, fait cil, ne de vos ne de vostre pensé. Et lors monte li noviaus chevaliers car aler s'an viaut sanz mesler a celui por savoir s'il porroit son penser recovrer ausi doucement com il faisoit hore. Lors entre el gué por passer outre. Et li chevaliers li dist :* ***Mar*** *i passez, sire chevaliers, car madame la reine m'a commandé cest gué a garder que nus n'i past.*
Ez : *… et mouille le nouveau chevalier tant qu'il laisse son penser, et se lieve et dit au chevalier : Vous m'avez mouillié et fait autre ennuy, car vous m'avez mis hors de mon penser. En verité, fait celui, a peu m'en est, et encores laisserez vous le cheval, car madame la royne m'a commandé ce gué a garder que homme n'y passe.*
(22-61)

13 **Ao** : *Et cil lo laisse et dist : Certes,* ***mar*** *la traissistes.*
Ez : *Adonc le chevalier le laisse et dit : Certes,* ***mal*** *la tirastes.*
(22-64)

14 **Ao** : *Ha ! fait li rois,* ***mar*** *i faites car il noieroit ja !*
Ez : *Ha ! fait le roy, vous faictes* ***mal*** *: il se pourra noyer !*
(25-7)

15 **Ao** : *Certes, neiez fust li chevaliers, se vos ne fussiez. Dame, fait il,* ***mar i fust****, que trop est biax.*
Ez : *Certes, noyé eust esté le chevalier, se n'eussiez vous esté. Dame, dist il,* ***se eut esté grant dommage****, car il est trop beau.*
(46-13)

16 **Ao** : *Dame, vos feroiz de moi vostre plaisir, car, se vos me deviez couper la teste, ge nel diroie. Certes, fait ele,* ***mar*** *lo m'avez celé, que par la foi que ge vos doi, vos n'istroiz ja mais de ma maison, ne par la rien que ge plus ain, devant l'asenblee qui doit estre de mon seignor lo roi Artus et Galehot.*
Ez : *Dame, fait il, vous ferez de moy vostre plaisir, car, se vous me deviez coupper la teste, je ne le diroie mie. Certes,* ***mal*** *me l'avez dist, car par la riens que j'ay plus aymé, vous ne ystrez jamais de ma prison devant l'assemblee.*
(51-7)

17 **Ao** : *De ces noveles fu mout la dame dolante et dist : Certes,* ***mar*** *fu messires Gauvains ! Ja mais plus gentils chevaliers ne morra !*
Ez : *De ces nouvelles fut la dame moult dolente et dist : Haa ! Messire Gauvain ! Jamais plus gentil homme ne mourra !*
(51-54)

18 **Ao** : *Et ce disoit ele bien por veoir coment ele lo porra metre a malaise, car ele cuide bien que il ne pansast d'amors s'a lui non, ja* ***mar*** *aüst il fait por li se la jornee non des noires armes. Mais ele se delitoit durement an sa messaise veoir et escouter.*
Ez : *Et ce disoit elle pour veoir de combien elle le pourroit mettre a malaise, car elle veoit bien qu'il ne pretendoit a autre amour que a la sienne. Mais elle se delectoit a sa malaiseté veoir.*
(51-272)

19 **Ao** : *Mais a son droit terme lo porra trover an la place, ne n'ait mie paor que li chevaliers ne s'em fuira mie, ne ja por ce* ***mar*** *se hastera que se Deu plaist tot a tans i porra il venir. De ce que li seneschauz ot dit fu messires Gauvains mout liez et merveillous gré l'an sot.*
Ez : *Mais en son droit terme il le trouvera en la place, car le chevalier ne s'en fuira mie. Et plus lui dit qu'il ne se haste ja trop et qu'il y vendra assez tost* ***a son dommage****. [D]e ce que le seneschal a dit fut messire Gauvain moult joieux et merveilleux gré lui en sceust.*
(55-105)

20 **Ao** : *Si voit un chevalier armé anmi la cort qui l'escrie et dit que* ***mar*** *i enterra.*
Ez : *Il voit ung chevalier tout armé enmy la court qui lui crie et dit que* ***mal*** *y entra.*
(59-11)

21 **Ao** : *Lors li arache lo hiaume de la teste et la li menace a coper,* ***mar*** *lo fist si dolant.*
Ez : *Lors lui arrache le heaume de la teste et le menace de la lui coupper.*
(59-18)

22 **Ao** : *Ha, Dex ! fait messires Gauvains, com* ***mar i fu*** *si biaus chevaliers com cist est que onques nul miauz taillié ne vi de totes choses !*
Ez : *Messire Gauvain commença a dire : Haa ! quel* ***dommage*** *c'est de ce beau chevalier ! Oncques je ne viz mieulx taillié de tous membres !*
(59-41)

23 **Ao** : *Voirement, fait la damoisele, diriez vos que* ***mar*** *fu, se vos saviez la grant proece que il avoit.*
Ez : *Bien le devriez dire, fait la damoiselle, se vous saviez les grandes prouesses qui en lui estoient.*
(59-41)

24 **Ao** : *Haï ! Dex, tant* ***mar*** *i fui ! Lors se relait o lit cheoir ariés, si commence a plorer.*
Ez : *Haa ! Dieu, que suis je* ***marri*** *! Lors se laisse cheoir au lit et commence a plourer.*
(59-47)

25 **Ao** : *Quant li chevaliers se relieve, si a honte et dit que* ***mar*** *lo se pansa Hectors, que ja mais ne gerra an lit tant com il ait o cors la vie et la pucele pandra il.*
Ez : *Quant le chevalier se relieve, si a deul et dist a Hector que* ***mal*** *le pensa, car jamais ne gerra en lit tant que il ait et le corps et la vie. Et la damoiselle, dit il, occiray je.*
(60-33)

26 **Ao** : *Si cort sus a celui qui la damoiselle an porte et dit que* ***mar*** *la bailla. Et cil se regarde, si voit que si compaignon sont mort.*
Ez : *Et court sus aux autres qui la damoiselle emmainent. Et l'ung le regarde venir, et voit que ses compaignons sont mors.*
(60-103)

27 **Ao** : *Lors fu venuz li nains jusque a aus, si lor escrie que* ***mar*** *lor eschapera.*
Ez : *Le nain leur escrie que* ***bien se gardent*** *que il ne leur eschape.*
(60-291)

28 **Ao** : *Sire, fait il, j'ai un pain, et ge muir mout de fain. Et ja* ***mar*** *aüssiez vos que mengier, si devriez vos boivre, car c'est la plus saine fontaine et la plus merveilleuse qui soit an tote la Grant Bretaigne*
Ez : *Sire, fait il, j'ay ung pain, et si ay grant appetit. Et quant nous n'aurions que mengier, si devrions nous boire, car c'est icy la plus saine fontaine et la plus merveilleuse de toute la Grant Bretaigne.*
(60-300)

29 **Ao** : *Et cil dit que ja* ***mar*** *en avront garde car il se lairoit ançois les iauz sachier.*
Ez : *Et il dit qu'il en soit tout seur car ainçois se laisseroit il couper la langue.*
(61-5)

30 **Ao** : *Ha ! sire, fait li clers,* ***mar i alez*** *! Et ge vos enseigneré comment vostre anemi seront ja tuit desconfit.*
Ez : *Si lui dit le clerc : Haa, sire,* ***retournez****, car je vous enseigneray comment vos ennemis seront desconfiz.*
(62-27)

31 **Ao** : *Sire,* ***mar*** *seroit vostre amors se ge l'avoie, car trop seroit perdue, car trop iestes prodom et ge suis une pucelle povre et po belle.*
Ez : *Certes, sire,* ***mal*** *seroit vostre amour emploiee en moy, car trop estes preudomme et je suis une povre pucelle et peu belle.*
(62-36)

32 **Ao** : *Et la pucelle li escrie que* ***mar*** *lo face, car c'est uns chevaliers. Et li vallez met l'espee arriés.*
Ez : *Et la pucelle lui escrie : Ne lui faites nulle villenie, car c'est ung chevalier ! Quant il ot ce, si met l'espee arriere.*
(62-83)

33 **Ao** : *Et li crie : Vallez,* ***mar*** *i fui, que tu n'as garde. Ne nus ne t'avra ja rien forfait, se gel sai, que ge ne li face comparer, car tu ies a un des homes o monde que ge plus ain.*
Ez : *Et lui escrie en telle maniere : Varlet, tu fuys* ***pour neant****, car tu n'as garde de moy. Ne nul ne te aura ja riens forfait que je ne lui face moult chierement comparer, s'il est possible qu'il soit en quelque lieu de moy rencontré, car tu es a l'omme du monde que je ayme le plus.*
(62-126)

34 **Ao** : *Si voient que li rois est aprés aus issuz, et escrie a ses genz que* ***mar*** *an iront…*
Ez : *Ilz voient que le roy vient aprés eulx, si escrie ses gens qu'ilz gardent qu'ilz ne leurs eschappent…*
(62-273)

35 **Ao** : *Et il dit toz dolanz que ce est ses compainz.* ***Mar*** *fu la bataille commanciee, fait il, car il lo comparra.*
Ez : *Et il dit tout dolent que c'est son compaignon.* ***Mal*** *fut, fait celui, la bataille commencee.*
(68-40)

36 **Ao** : *Ne celui cui il fu n'avez vos mies an prison.* ***Mar*** *lo laisastes eschaper.*
Ez : *Ne celui a qui il fut ne avez vous mye en prison. Et* ***mal*** *le laissastes aller.*
(69-130)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *mal1*. Ici, adv., “autrement qu'il ne faut (comme imprécation)”

  `YvainHu` (ca 1177 [1er t. XIVe], champ. mérid. [pic.]) – ∅ ; rapport de synonymie ; graphie proche

- *damage*, “chose fâcheuse subie par qqu'un”

  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; DAMNUM ; rapport de presque synonymie

- *marrir*, v. ppe, “affligé”

  PhThBestWa (1121-1135 [3e t. XIIe], agn.) – ∅ [litt. | vieilli] | Ac 1835 (*Dictionnaire de l'Académie française* [1835]) [vx] | Ac 1718 (*Dictionnaire de l'Académie française* [1718]) [vieilli] ; *MARRJAN ; rapport de presque synonymie [754]

Nombre de remplacement(s) au sein de *lectio facilior* : 2
Nombre de leçon(s) variante(s) : 1
Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 1
Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1
Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1
Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 3
Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 8
Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1
Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes avec transposition : 1
Nombre de lexème(s) absent(s) dans un passage variant : 5
Nombre de remplacement(s) : 12

1 Sur les 36 contextes, 26 sont comparables. Parmi eux, on relève 20 cas de substitution, cinq cas d'absence et un cas de variante. Ce dernier se trouve en 5, où *ja* remplace *mar* (ce qui fait sens avec le remplacement conséquent de *uns* par *nul*). Les cas d'absence sont similaires au cas de variante, en ce que l'omission de l'interjection conduit à la reformulation des passages concernés, par exemple en 23, dans lequel « *diriez vos que mar fu* » est reformulé en « *bien le devriez dire* ».

2 Sur les 20 cas de substitution, onze témoignent de l'emploi de *mal* à la place de *mar*. Les autres remplacements témoignent de la nécessité du remplacement de l'adverbe, puisqu'ils impliquent tous des reformulations des passages, ce qui est coûteux d'un point de vue de la composition du texte établi par le témoin. Par exemple, en 30, « *mar i alez* » est remplacé par « *retournez* » ; en 33, « *mar i fui* » est remplacé par « *tu fuys pour neant* ». On a également trois cas de reformulation qui se construisent autour de *domage*, par exemple en 15, où « *mar i fust* » est remplacé par « *se eut esté grant dommage* ».

3 En 24« *tant mar i fui* » est remplacé par « *que suis je marri* ». Dans ce cas, il pourrait s'agir d'une *lectio facilior*, comme c'est le cas en 1, où « *ja mar* » est simplifié en « *jamais* », et en 4, dans lequel *mar* est interprété comme *mort*, conduisant là aussi à une reformulation des contextes.

Synthèse : Dans le cadre des substitutions de *mar*, on peut noter l'importance du nombre de remplacements par *mal*. Par ailleurs, l'interjection fait l'objet de remplacements variés qui ont comme particularité d'entraîner des reformulations des séquences textuelles. L'obsolescence de *mar* est probablement due à sa proximité formelle et sémantique avec *mal*, et à sa propre démotivation, puisque la forme n'est pas transparente et ne peut être rattachée à d'autres mots du réseau lexical.

Typologie : Disparition totale
Facteurs supposés : Concurrence avec un mot synonyme, proche formellement, bien plus employé et donc mieux inséré dans le réseau lexical ; absence de transparence de la forme ; absence de lien dans le réseau lexical.

754. Ac 1932-35 (*Dictionnaire de l'Académie française* [1932-1935]) ne marque pas le lexème comme vieux, contrairement aux deux éditions précédentes, sachant que le lexème est marqué comme vieillissant depuis Ac 1718 (*Dictionnaire de l'Académie française* [1718]).

⊆ masse

FEW, VI-1, 442b : MASSA

Ao : 1 ; Ez : 0

masse, “grande quantité”, part. : *grant masse*, “très grande quantité”
AlexisS2 (fin XI^e [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅

Ao : *Si li greva trop li sans dom il avoit perdu grant* ***masse****, et li chauz do soloil qui mout fu aspres, si commança a ganchir as cox monseignor Gauvain.*
Ez : *Si lui grevoit moult le sang dont il avoit perdu grant* ***abondance****, et la challeur du soleil qui moult estoit aspre. Si commença a fouir aux coupz de monseigneur Gauvain.*
(55-150)

Lexème qui remplace : Voir *abondance*, “grande quantité” (rapport de synonymie)

Nombre de remplacement(s) : 1

Il pourrait s’agir ici d’une simple leçon variante. L’intérêt réside ici dans l’emploi de *abondance* en Ez, qui sert également de remplacement à *espessement*.

⊆ mat

FEW, VI-1, 518b : MATTUS

Ao : 3 ; Ez : 0

mat, “affligé”
EneasS2 (ca 1160 [ca 1200], norm. [lorr.]) – Mon 1636 (*Abrégé du parallèle des langues françoise et latine rapporté au plus près de leurs proprietés* [1636]) [dict. bil.] | Cotgr 1611 (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | THEVET, Cosmogr. (1575, Paris)

1 **Ao** : *Li contes dit que li Blans Chevaliers chevauche* ***maz*** *et pansis por sa dame la reine qu’il a correciee, car il l’amoit de si grant amor des lo premier jor qu’il fu tenuz por chevaliers que il n’amoit tant ne soi ne autrui.*
Ez : *Le Chevalier Blanc chevauche* ***malade*** *et pensif pour l’amour de sa dame la royne qu’il avoit veue car il l’aymoit de si grant amour des le premier jour qu’il fut fait chevalier qu’il n’aymoit tant ne soy ne autre.*
(28-0)

2 **Ao** : *Et par ce, s’il lo puet faire, bee a recovrer l’amor sa dame. Ensin chevauche* ***maz et pansis*** *tot droit vers la Dolereuse Chartre.*
Ez : *Et par ce, s’il en peut a bon chief venir, il espoire recouvrer l’amour de sa dame. Ainsi chevauche* ***moult pensif*** *vers la Douloureuse Chartre.*
(28-3)

3 **Ao** : *Ne il ne me porroit nule chose requerre do je lo poïsse escondire bellemant, mais il ne me requiert nule rien ainz est si* ***dolanz et maz*** *et ne fina onques puis de plorer que il commança a regarder vers ces dames.*
Ez : *Ne il ne me pourroit chose requerre dont je le puisse escondire, mais il ne ne me requiert de riens ains est tant* ***melencolieux*** *que merveilles.*
(51-277)

Lexèmes qui remplacent :

- *malade*, “malheureux, tourmenté”
  `CompRalfH` (1256 [ca 1300], agn.) – ∅ ; MALE HABITUS ; rapport de synonymie
- *melancolïos*, “plein de tristesse”
  `RoseMLec` (ca 1275 [ca 1285], frc./traits orl. [orl.]) – ∅ [litt. | vx] ; MELENCHOLIA ; rapport de synonymie

Nombre de remplacement(s) : 1
Nombre de binôme(s) absent(s) : 1
Nombre de remplacement(s) de terme dans un binôme : 1

Le lexème *mat* survit jusqu’au début du XVII^e siècle. Néanmoins, il n’est pas utilisé en Ez. Dans deux contextes, il est remplacé par d’autres lexèmes, plus récents, qui permettent l’expression du sentiment du personnage. Dans le deuxième contexte, il est remplacé par *moult*, remplaçant ainsi le binôme « *maz et pansis* » par un syntagme intensif construit autour de *pensif* [755].

⊆ matinet

FEW, VI-1, 537a : MĀTŪTĪNUS

Ao : 2 ; Ez : 0

1 adv., “tôt dans la journée”
`EneasS2` (ca 1160 [ca 1200], norm. [lorr.]) – `Faits Romains M.` (XV^e, Paris) [756]

Ao : *En tel maniere atorna la dame au vallet tot ce que mestier li estoit a chevalier, et muet au tierz jor* ***mout matinet****.*
Ez : *Ainsi atourna la dame Lancelot de tout ce que mestier lui fut, et monta a cheval le mardi* ***bien matin****.*
(20-87)

Lexème qui remplace : *matin1*, adv., “tôt dans la journée”
`BrutA` (ca 1155 [4^e q. XIII^e], norm./agn. [agn.]) – ∅ ; MĀTŪTĪNUS ; rapport de synonymie ; même étymon [757]

Nombre de remplacement(s) : 1

755. Ce remplacement entre en écho avec celui de *trespensé* par *tres pensif*.
756. Le FEW donne Hu comme dernière attestation, mais seul l’emploi substantivé y est présent.
757. L’emploi adverbial n’est pas systématiquement indiqué dans les dictionnaires des XVII^e et XVIII^e siècles.

2 subst., “commencement de la journée”
Ao (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – PH. D'ALCRIPE, la Nouvelle Fabrique (1555-1593, Rouen)

Ao : *Or soit dont, fait messires Gauvains, au non de Deu, lo* ***matinet****, que aillors m'an covandra aler.*
Ez : *Or soit donc fait, dit monseigneur Gauvain, mais je vueil que ce soit le* ***matin****, car ailleurs me convient aler.*
(56-10)

Lexème qui remplace : Voir *matin2*, “commencement de la journée” (rapport de synonymie ; même étymon)

Nombre de remplacement(s) : 1

Les remplacements sont faits par le substantif, plus fréquemment employé, *matin*, dont dérive *matinet*.

⊆ maudehé

FEW, XVI, 178b : *HATJAN

Ao : 3 ; Ez : 0

maudehé, “(juron) malheur”
CharroiM (2e t. XIIe [3e q. XIIIe], frc.) – JourdBlAlM (av. 1455 [1455], pic.)

1 **Ao** : *Ne endroit moi n'ai ge cure de maistre plus avoir, de seignor ne de dame ne di ge mie, mais* ***maldehaz*** *ait filz de roi s'il n'ose l'autrui chose doner qant il la soe done hardiement.*
Ez : *Et quant a moy je n'ay maintenant plus cure de maistre avoir, ne de seigneur aussi, mais de dame ne diz je mie. Mais filz de roy n'est pas joyeux quant la chose d'autruy ne ose donner ne en faire sa voulenté, quant mestier lui en est et de la sienne ne peut a son gré disposer.*
(9-109)

2 **Ao** : *Quel paage, fait il, damoisele ? Plain son hiaume, fait ele, de vostre sanc.* ***Maudehait****, fait il, san chevalier o sanz damoisele qui lo demanda, que chevaliers ne doit mies paage.*
Ez : *Et quel, fait il, damoiselle ? Plain vostre heaume de vostre sang, fait elle.* ***Maudit soit****, fait il, sans chevalier et sans damoiselle qui le demanda, car chevalier ne doit nul paiage.*
(59-42)

3 **Ao** : *Et li vallez met l'espee arriés et dit que il ne lo tochera, mais par Sainte Croiz, se il ne fust chevaliers, il lo comparast. Et* ***maudahaz*** *ait, fait il, chevaliers vilains et maufaisanz qui que il soit. Lors s'an torne loign et dit...*
Ez : *Si met l'espee arriere en disant...*
(62-83)

Lexème qui remplace : Voir *maudire*, impréc., *maudit soit*, “qu'il reçoive la malédiction de Dieu” (rapport de co-hyponymie ; graphie proche)

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1
Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

⊆ maufaisant

FEW, III, 352a : FACĔRE

Ao : 2 ; Ez : 0

maufaisant, “personne qui commet le mal”
`BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIII^{e}], ang./tour. [agn.]) – `PsLong` (déb. XIV^{e}, Paris) [758]

1 **Ao** : *Li hiaumes que li chevaliers a el chief, qui desus totes les armes est paranz, si senefie que autresins doit paroir li chevaliers avant totes autres genz encontre cels qui voudront nuire a Sainte Eglise, ne faire mal, et doit estre autresin com une baate, qui est la maisons a la gaite, que l'an doit veoir de totes parz desus les autres maisons por espoanter les* ***maxfaissanz*** *et les larrons. Li glaives que li chevaliers porte qui si est lons qu'il point ançois que l'an puisse avenir a lui...*
Ez : *Le heaume que le chevalier a au chief, qui dessus toutes les autres armes est aparant, signifie que ainsi doit aparoir le chevalier dessus tous autres a l'encontre de ceulx qui vouldront nuire a Saincte Eglise. Le glaive que le chevalier tient qui est long et picque aincois que l'en puisse attaindre a lui...*
(20-41)

2 **Ao** : *... autresin doit estre li chevaliers si fiers et si hardiz et si viguereus que la paors de lui corre si loign que nus lerres ne* ***mausfaisanz*** *ne soit si osez qu'il aprime vers Sainte Eglise, ainz fuie loing por la peor de lui.*
Ez : *Et doit estre le chevalier preux et hardy tellement que sa [peur] courre si loing que* ***malfaiteur*** *ne ose aler a l'encontre de Saincte Eglise, ains fuye loing pour la paour de lui.*
(20-42)

Lexème qui remplace : *maufaitor*, “personne qui commet le mal”
`BrutA` (ca 1155 [4^{e} q. XIII^{e}], norm./agn. [agn.]) – ∅ ; FACĔRE ; rapport de synonymie ; même étymon

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1
Nombre de remplacement(s) : 1

Le seul cas de remplacement qui peut être commenté se trouve en 2. Dans ce passage, la leçon de Ez connaît une omission importante (du segment « *la paors de lui* », probablement causée par la répétition de *paour* dans la phrase). Le remplacement de *maufaisanz* par *malfaiteur* est peut-être dû à une nouvelle répartition des emplois, avec, pour le premier mot, un emploi adjectival exclusif et, pour le second, un emploi substantivé.

† maumetre

FEW, VI-2, 190b : MĬTTĔRE

Ao : 8 ; Ez : 0

758. Les dates valent pour l'emploi substantivé. On constate qu'en français contemporain l'emploi substantivé existe, mais il semble avoir (peut-être à nouveau) dérivé de l'emploi adjectival (TLFi).

1 “causer un dommage”

`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – `Saladin C.` (ca 1465-1468)

a) **Ao** : *Et il fiert a deus mains la corone contre lo pavement del palais si qu'il en fait voler les pieces et l'or* ***maumetre*** *et debrisier et defoler as piez si com il puet.*
Ez : *Et jecte aux deux mains la couronne contre le pavement du palais si impetueusement qu'il la depiece et foulle aux piez tant comme il peut.*
(11-57)

b) **Ao** : *Et qant li niés Phariens qui mout estoit hardiz et preuz l'i vit issi lor genz* ***maumetre*** *et domagier, si fu mout iriez a son cuer.*
Ez : *Et quant le nepveu Farien qui estoit moult hardy le vit ainsi leur gent* ***mal mettre****, il fut moult couroucé en son cueur.*
(13-39)

c) **Ao** : *Et lor armes sont anpiriees que parmi les hauberz lor perent les charz* ***maumises*** *et plaiees la ou les espees ont hurtees.*
Ez : *Et leurs armes sont si empirees que parmy les pertuis appairent leurs playes.*
(55-145)

d) **Ao** : *Et li hiaume sont si atorné que mout petit puent mais valoir que an mainz leus sont* ***maumis*** *li pot et li cercle et li nasel decopé et detranchié que les espees i sont maintes foiz descendues jusque anz les cerveilieres.*
Ez : ∅
(55-145)

e) **Ao** : *Et neporqant il l'avoient assez* ***blecié et maumis****. Et la damoisele revient, si lo prant par lo braz por tolir l'espee.*
Ez : *Toutesfois ilz le avoient* ***blecié*** *en plusieurs lieux. Et la damoiselle si le prent par le poing pour lui oster celle espee come elle avoit fait l'autre.*
(59-52)

f) **Ao** : *Si detranchent les hiaumes et decopent les escuz amont et aval et* ***maumetent*** *les hauberz an plussors leus, si que li sans an saut hors aprés les cox de l'espee.*
Ez : *Ilz se decoupent et detaillent les heaumes amont et aval et* ***depecent*** *leurs haubers en plusieurs lieux, tant que le sang leur coule contreval.*
(62-77)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *metre2*, “placer (dans une situation nouvelle)” (rapport de synonymie)
- *depecier*, “mettre en pièces”
  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; *PĔTTIA ; rapport d'hyponymie

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 2

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

Nombre de binôme(s) absent(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 1

2 “tourmenter”

`MarieBisclR` (ca 1165 [2e m. XIIIe], agn. [agn., qques traits pic.]) – `CHART., D. Fort.` (1412-1413, Bayeux)

a) **Ao** : *Et il fu a genouz nuz devant els et deschauz tant qu'il ot regehi a son cuidier toz les granz pechiez don* ***il cuidoit estre maumis****.*
Ez : *Et il fut a genoulz devant eulz nu et deschaux jusques a ce qu'il eut confessé a son cuider les grans pechiés dont* ***il lui souvenoit****.*
(48-76)

b) **Ao** : *Et por ce qu'il estoient del pichié do siegle* ***anvelopé et maumis****, por ce lor fu il avis qu'il avoient veü lo lion en l'eve qui lo siegle senefie.*
Ez : *Et pour ce qu'ilz estoient du pechié de ce siecle* ***entechiez*** *leur fut avis qu'ilz avoient veu le lyon en l'eaue.*
(48-136)

Lexème qui remplace : Voir *entechier*, v. ppe, “être pourvu de” (rapport de métonymie, du particulier au général)

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 1

1 Parmi les huit contextes, on distingue deux sens. Pour le premier, “causer un dommage”, trois contextes peuvent être comparés ; pour le second, “tourmenter”, deux. En 1 e), il s'agit d'une absence dans le cadre d'un binôme : seul le deuxième membre du binôme est conservé. En 2 a), il s'agit d'une leçon variante : « *il cuidoit estre maumis* » est remplacé par « *il lui souvenoit* ». Cette leçon modifie la portée générale de la phrase et est peut-être due à la nécessité de reformuler le segment textuel qu'ont ressentie les compositeurs de l'incunable face à un mot qui leur était incompréhensible. En 1 f), le verbe est remplacé par *depecier*, qui exprime la conséquence de l'action de *maumetre*. Ce contexte peut être comparé à celui qui se trouve en 2 b), dans lequel « *anvelopé et maumis* » est remplacé par « *entechiez* », participe ne possédant pas une portée de la même ampleur que celle du binôme en Ao. Contrairement à beaucoup de cas de remplacement, on peut donc constater que *maumetre* est remplacé par une série de verbes de manière non systématique, dont deux n'entretiennent de rapport ni de synonymie ni d'hyperonymie avec le verbe obsolescent. La leçon variante témoigne elle aussi de cette nécessité de reformulation des passages, témoin probable d'une véritable difficulté de compréhension du verbe.

2 Le cas qui se trouve en 1 b) est particulier : en effet, face au verbe se trouve la locution verbale *mal mettre*. Il nous a semblé important de conserver la forme telle qu'elle apparaissait dans l'incunable, en deux occurrences distinctes, car elle est probablement un autre témoignage de la désagrégation de l'emploi du verbe en tant qu'unité.

3 Cette désagrégation est probablement due à cette réanalyse de la forme en deux occurrences distinctes, *mal* et *mettre*. D'une part, la réanalyse formelle a pu conduire à la réanalyse sémantique du verbe, mettant à mal les sens évoqués ci-dessus. D'autre part, cette forme entre en concurrence avec d'autres locutions, comme *metre mal* [à qqu'un], “éloigner [de qqu'un]”, attestée dès `SJeanBoucheD` (ca 1200 [1370], pic. [pic. (Arras)]), dont, d'ailleurs, il est possible de voir l'influence dans le contexte présentant la forme en deux formes séparées, puisqu'au sein de la phrase « *Et quant le nepveu Farien qui estoit moult hardy le vit ainsi leur gent metre mal* », “éloigner” est un sens tout à fait possible pour le verbe.

Typologie : Disparition totale
Facteurs supposés : Réanalyse de la forme en deux unités, désagrégeant ainsi les sens construits sur l'unité ; présence d'une locution de forme proche amenant également à une confusion sémantique.

⊆ mauvoillance

FEW, XIV, 218a : VĔLLE

Ao : 1 ; Ez : 0

mauvoillance, "rancœur"
`BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIII^{e}], ang./tour. [agn.]) – ∅

Ao : *Et qant ele voit que faire l'estuet si dit que se Deu plaist par sa proiere ne par son commandemant n'ira il ja an peril de mort. Mais s'il i velt aler, ele l'otroie bien sanz* ***malevoillance****.*
Ez : *Et quant elle voit que faire lui convient si dit que par sa priere ne par son commandement ne ira il ja en peril de mort. Mais s'il a voulenté d'y aler, si y voise car je lui octroye sans* ***male voulenté****.*
(57-94)

Lexème qui remplace : Voir *volenté*. Ici, *mal volenté*, "mauvaise disposition"
`Perl1N` (1re m. XIII^{e} [mil. XIII^{e}], pic.) – ∅ ; rapport d'hyperonymie ; étymon de la même famille

Nombre de remplacement(s) au sein de *lectio facilior* : 1

En Ez, le lexème *volenté* est présent à deux reprises, ce qui est peut-être le signe d'un saut du même au même.

† mecine

FEW, VI-1, 598b : MĔDĬCĪNA

Ao : 13 ; Ez : 0

mecine, "ce qui guérit"
`BrutA` (ca 1155 [4^{e} q. XIII^{e}], norm./agn. [agn.]) – `RenContrR` (ca 1342 [fin XV^{e}], champ. mérid.)

1 **Ao** : *Riens ne vos en puet rescorre de perdre tote honor terriene, se il ne vos en requeust li Lieons Evages et li Mires sanz* ***Mecine*** *par lo consoil de la Flor.*
Ez : *Riens ne vous peut garder de perdre tout honneur terrien, fors le Lyon Sauvaige et le Mire sans* ***Medecine*** *par le conseil de la Fleur.*
(43-20)

2 **Ao** : *Cil me distrent, qui mon songe m'espelurent, que que nule riens ne me puet estre garanz de ma terre perdre que li Leons Evages et li Mires sanz* ***Mecine*** *par lo consoil de la Flor.*
Ez : *Ceulx me disdrent, qui mon songe me exposerent, que nul riens ne me pouoit estre garant de ma terre perdre que le Lyon Sauvage et le Mire sans* ***Medecine*** *et par le conseil de la Fleur.*
(48-130)

3 **Ao** : *Et si te deviserai qui est li Mires sanz* ***Mecine****.*
Ez : *Je te diray qui est le Mire sans* ***Medecine****.*
(48-144)

4 **Ao** : *Ce est Dex, ne nus autres mires sanz* ***mecine*** *n'est que il seus car tuit li autre mire tant de bien com il a an aus des maladies conoistre qui sont es cors et de savoir la garison, itot ce font par lo san que il ont qui de Deu descendié.*
Ez : *Le Mire sans* ***Medecine*** *est Dieu, et tous aultres mires ont de lui tant de sens comme il a en eulx des maladies congnoistre qui sont es corps et de savoir la garison, et tout ce font ilz par lui.*
(48-144)

5 **Ao** : *Icist est Mires sanz* ***Mecine*** *qui ne met an plaies ne des armes ne des cors nule* ***mecine*** *ainz est toz seins et nez par son douz regart.*
Ez : ∅
(48-146)

6 **Ao** : *Ibid.*
Ez : ∅
(48-146)

7 **Ao** : *Car qant il ont les maladies veües, si lor covient aprés querre les herbes et les* ***mecines*** *qui a cele maladie covient et a la feiee est tot perdu quant la morz mostre sa seignorie.*
Ez : ∅
(48-146)

8 **Ao** : *Mais cil est verais mires, qui par son regart solement done santé as malades de l'ame et del cors, et fait esloignier la mort del cors tant comme lui plest, et garist a totjorz de la mort de l'ame. Est ce Mires sanz* ***Mecine****.*
Ez : ∅
(48-146)

9 **Ao** : *Est cist a droit nomez sanz* ***mecines****.*
Ez : *Et pour ce a il nom le Mire sans* ***Medecine*** *et par lui peulx tu estre gary se il lui plaist.*
(48-146)

10 **Ao** : *Biax dous maistres, fait li rois, bien m'avez montree la droite quenoisance et dou Lion Evage et dou Mire sanz* ***Mecine****. Mais or suis assez plus esgarez de consoil que devant de la Flor, car ce voi ge bien que fleurs ne puet pas consoil doner se ele ne parole, ne ge ne voi mie coment flors poïst parler.*
Ez : *Certes, maistre, fait il, moult le me avez bien monstré. Mais je me merveille de la Fleur qui me doit donner conseil, car je ne voy en nulle maniere comme la fleur peut parler ne me donner aucun conseil.*
(48-146)

11 **Ao** : *Certes, fait li prodom, ce verras tu tot clerement que flors puet parler et doner consoil. Ne au Lion verai ne au Mire sanz* ***Mecine*** *ne puez tu ataindre sanz le consoil de cele flor.*
Ez : *Haa ! fait le preudomme, ce te monstreray je bien et feray congnoistre.*
(48-146)

12 **Ao** : *Ce est la Flors par cui li verais Lions et li hauz Mires sanz* ***Mecine*** *te gitera de perdre terre et honor s'an toi ne remaint.*
Ez : ∅
(48-146)

13 **Ao** : *Lors l'apela li preudom et si li dit : Or puez veoir que la haute Flors t'a porchacié vers lo haut Lion et vers lo Mire sanz* ***Mecine****, qu'il te rescorra se par parece ne lo perz. Maistre, fait li rois, biax est li comancemenz.*
Ez : *Lors mist le preudomme le roy a raison et dist : Roy Artus, or te peut tu ja bien apercevoir que le conseil de la fleur te a eu mestier et a ja prié pour toy car tu estoies ainsi comme a terre perdre. Sire, fait il, vous dictes vray.*
(48-147)

Lexème qui remplace : *medecine*, "ce qui guérit"
PhThBestWa (1121-1135 [3e t. XIIe], agn.) – ∅ [vieilli] ; MĔDĬCĪNA ; rapport de synonymie ; même étymon

Nombre de remplacement(s) : 3
Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 2
Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 5
Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 3

1 Les treize contextes appartiennent tous au même passage — mis à part le premier contexte, qui est néanmoins une annonce de ce passage, celui de l'explication du songe d'Arthur. *mecine* apparaît dans le groupe nominal *Mire sanz Mecine*. Les contextes comparables, au nombre de cinq, présentent chacun un remplacement par *medecine*. Il s'agit de la forme empruntée au latin, qui est introduite dans la langue dès le XIIe siècle. Ce substantif connaît trois occurrences en Ao, dont deux dans le même contexte : « *Mais por Deu, del Mire sanz Medecine me dites que il puet estre, car ge ne cuideroie que sanz medecine fust nus mires, ne ancor ne m'i puis ge de rien conoistre.* » (048-142) *mecine* est donc la variante majoritaire.

2 Les deux substantifs, synonymes, coexistent donc en ancien français et peuvent être employés l'un pour l'autre. Du fait du mouvement de relatinisation de la langue française qui se produit à partir du XIVe siècle, il n'est pas étonnant que ce soit la forme latinisée qui prenne tous les emplois [759] et qui ait évincé la forme héréditaire.

Typologie : Disparition totale
Facteurs supposés : Existence d'un substantif synonyme qui est une forme empruntée au latin.

‡ membrer2

FEW, VI-1, 695b : MĔMŎRARE

Ao : 21 ; Ez : 0

membrer2, v. impers., "se souvenir"
WaceNicR (ca 1150 [3e q. XIIIe], norm. [agn.]) – MeschLun1493 (av. 1465 [1493])

759. Et en acquiert d'autres : le sens "science médicale" est attesté dans HMondB (ca 1260-ca 1320 [1314], norm.) (source : Mats).

1 **Ao** : *Au derreain ne **li membroit** an sa grant ire fors de ce dom il estoit iriez et si i parut bien puis an mainz affaires.*
Ez : *Car de riens ne **lui remembroit** en sa grant ire fors de ce dont il estoit aïré ainsi que bien parust par mains affaires.*
(9-19)

2 **Ao** : *Qant il **li manbre** de ce qu'il l'avoit brisié a son maistre ferir, lors est si iriez que par un poi qu'il n'anrage*
Ez : *Mais quant il **lui souvient** de ce qu'il l'avoit brisé sur son maistre, il en est moult desplaisant.*
(9-94)

3 **Ao** : *Mais qant **me menbre** que mes filz est noiez, qui estoit nez de leial mariage et estraiz de haut lignage, cui Dex eslut a veoir ses granz merveilles et a honorer les estranches terres de sa venue et a honorer son haut non et a essaucier et sa creance, si m'est avis que Dex m'a toloit et lo pere et lo fil por aucune haïne qu'il a vers moi.*
Ez : *Mais quant je **me remembre** que mon filz fut noyé, et qu'il estoit né de loyal mariage et extrait de si hault lignaige, je ne me puis contenir de pleurer, car il m'est advis que Dieu m'a tollu le pere et le filz pour aucune hayne qu'il a vers moy.*
(10-14)

4 **Ao** : *Et si me fist ja un mout grant servise que ge voudrai mout bien guerredoiner. Et si vos dirai quex li servises fu, et ge quit qu'il l'en **membera** mout bien.*
Ez : *Et si me fist pieça ung moult grant service que je lui vouldroie bien guerdonner. Et je cuide que bien lui **souvient** du service que je vueil dire.*
(10-39)

5 **Ao** : *Sire, fait Phariens, ge ploroie por ce qu'il **me membroit** de la grant hautesce o vostres lignages avoit esté longuement.*
Ez : *Je plouroye pour ce qu'il **m'estoit souvenu** de la grant haultesse et bonne prosperité ou vostre lignaige avoit esté et demouré moult longuement.*
(11-17)

6 **Ao** : *Mais ge vos pri et requier trestot avant que de vostre leiauté **vos manbre**, si la gardez envers moi si finement com vos devroiz.*
Ez : *Mais je vous prie et requiers que de vostre bonne loyauté **vous remembrez**, et la gardez vers moy si veritable come vous devez.*
(13-164)

7 **Ao** : *Et por lo grant duel que tuit en orent, ne **manbra** il au roi ne a autrui de s'espee qu'il li avoit obliee a ceindre.*
Ez : *Pour le courroust que le roy en eut, il lui oublia a ceindre son espee.*
(21-69)

8 **Ao** : *Et qant il li vost l'espee ceindre, si **li membre** de ce que li rois ne li avoit onques ceinte, si li dit : Par mon chief, sire, vos n'iestes mie chevaliers.*
Ez : *Et quant il deut l'espee ceindre, il **lui souvint** que le roy ne lui en avoit point ceinte. Si lui dit : Par mon chief, vous n'estes mie chevalier.*
(21-93)

9 **Ao** : *Li vallez fu si desirranz de la joste qu'il ne* ***li menbra*** *onques de son escu, mais son hiaume li laça uns de ses escuiers et maintenant prist un glaive.*
Ez : *Il ne* ***lui souvint*** *de son escu ne de son espee tant fut desirant de la bataille.*
(22-8)

10 **Ao** : *Sire, fait ele,* ***mambre vos il*** *d'une damoisele que vos encontrastes l'autre jor ? Oïl, fait il, iestes vos ce ? Vos me reprochastes que ge avoie laissié la damoisele en la Dolereuse Garde.*
Ez : ***Vous souvient il****, fait elle, d'une damoiselle que vous encontrastes l'autre jour ? Oy, fait il, estes vous celle qui me reprouchastes que j'avoie laissee la damoiselle en la Douloureuse Garde en prison ?*
(34-11)

11 **Ao** : ***Mambre vos****, fait il, que la pucele vos dist an la Dolereuse Garde, cele qi estoit an la torete ?*
Ez : ***Vous souvient il*** *point de ce que vous dist en la Douloureuse Garde la pucelle qui estoit en prison en la tour ?*
(46-48)

12 **Ao** : ***Il ne m'an manbre****, fait la reine. Ele nos dist, fait messire Gauvains, que nos orriens enseignes del chevalier qui nos fist entrer an la Dolereuse Garde a la premiere asanblee qui seroit el reiaume de Logres.*
Ez : ***Il ne m'en souvient*** *point, fait la royne. Elle nous dist, fait messire Gauvain, que nous orrions nouvelles du chevalier qui nous fit entrer en la Douloureuse Garde a la premiere assemblee qui seroit au royaume de Logres.*
(46-48)

13 **Ao** : *Mais li rois an fu esbahiz sor toz car* ***il li membra*** *del jor de l'asemblee qui antre lui et Galehot devoit estre.*
Ez : ∅
(50-14)

14 **Ao** : *Si dist a la reine : Dame, dame,* ***menberroit vos*** *ore que ge refui antan bleciez et gisoie ceianz, que uns chevaliers pansoit autresi sor cele riviere, ou cist ou uns autres, mais il portoit unes armes vermoiles ?*
Ez : *Si dist a la royne :* ***Vous souvient il*** *point que je fu anten blecé et je gisoie ceans, que ung chevalier pensoit au matin sur celle riviere, ou c'est il ou ung autre, mais il portoit unes [armes] vermeilles.*
(51-67)

15 **Ao** : *Dame,* ***manbre vos il*** *que uns chevaliers vint a monseignor lo roi Artu a Chamahalot, qui estoit navrez de deus tronçons de lance parmi lo cors et d'une espee parmi la teste, et que uns vallez vint a lui lo venredi a soir et se fu chevaliers lo diemenche ?*
Ez : *Dame, fait il,* ***vous remembrez vous*** *point quant ung chevalier vint a Kamalot, lequel estoit navré de deux tronchons de lance au corps et d'une espee parmy la teste, et que ung varlet vint a court en a ung vendredi et fut chevalier le dimenche et defferra le chevalier ?*
(51-248)

16 **Ao** : *Ne onques puis ne vign an si grant meschief que de cest mot ne* ***me manbrast****.*
Ez : *Ne oncques puis ne fuz a si grant meschief que il ne* ***m'en remembrast****.*
(51-270)

17 **Ao** : *Don ne **vos manbre il** que vos fustes qarante des meillors chevaliers de ma maison tuit eslit par sairemanz por aler querre lo chevalier as armes vermoilles qui l'asanblee vainqui de moi et de Galehot ?*
Ez : *Ne **vous souvient il** point que vous fustes quarante de mes meilleurs chevaliers tous esleuz pour alez querir le bon chevalier aux armes vermeilles qui vainquit l'assemblee de moy et de Gallehaut ?*
(53-18)

18 **Ao** : *Et por ce faisoit la joie, tant qu'**il li manbroit** de s'amie qui estoit mal de lui et que l'escu noir li covenoit porter, si an avoit tel angoise que il recommançoit son duel.*
Ez : *Et pour ce faisoit il joye, mais quant **il lui souvenoit** de s'amie qui estoit mal de lui, il en avoit telle angoisse qu'il recommençoit son deul.*
(55-44)

19 **Ao** : *Et lor les comanda a Deu et il lui. Si li pria mout Synados que **il li manbrast** de lui se avanture lo menoit a la cort lo roi Artu.*
Ez : *Et le commandent a Dieu et lui eulx. Et Sinados se recommande a lui se avanture le menoit a la court du roy Artus.*
(60-144)

20 **Ao** : *Et li sires do chastel cria a Hestor qu'**il li manbre** de sa fiance.*
Ez : *Et le sire crie a Hector qu'**il lui souviegne** de sa promesse.*
(60-204)

21 **Ao** : *Certes, dame, fait ses fiz tot an plorant, mes peres vos mande que il ne vos verra ja mais et que por Deu **vos manbre** de l'ame de lui. Qu'est ce donc ? fait ele. Dame, fait il, li dus a commandé que il soit demain destruiz que autrement ne puet estre.*
Ez : *Certes, fait le varlet, mon pere vous mande que vous ne le verrez jamais et que **vous priez** pour son ame, car le duc a commandé qu'il soit demain destruit.*
(62-53)

Lexèmes qui remplacent :

- *remembrer*, v. impers., "se souvenir"
  `AlexisS2` (fin XI[e] [ca 1139], norm. [agn.]) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen) ; RĔMĔMŎRARI ; rapport de synonymie ; étymon de la même famille [760]
- Voir *remembrer*. Ici, v. pronom., "se souvenir"
  `RolS2` (ca 1100 [2[e] q. XII[e]], agn. ou norm. [agn.]) – `SAINT-GELAIS, Dizains` (1530-1558 [1530]) ; rapport de synonymie ; étymon de la même famille
- *sovenir*, v. impers., "se souvenir de"
  `RolS2` (ca 1100 [2[e] q. XII[e]], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ [litt. | vieilli] ; SŬBVĔNĪRE ; rapport de synonymie

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 1

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 2

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

760. L'emploi transitif du verbe est documenté dans le FEW en pik. et en norm.. L'emploi personnel avec *de* est documenté dans le même dictionnaire dans un encore plus grand nombre de dialectes modernes et attesté au XVII[e] siècle comme un lexème « vieux ».

Nombre de remplacement(s) : 14
Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Analyses des exemples

1 Sur les 21 contextes, 18 sont comparables. Parmi eux, on relève 17 cas de remplacement et un cas de variante. Deux verbes sont employés pour le remplacement, *souvenir*, employé à la forme impersonnelle, à douze reprises, et *remembrer*, à cinq, quatre fois en emploi pronominal et une fois en emploi impersonnel.

2 Si *souvenir* est encore attesté en français moderne, les emplois pronominaux et impersonnels de *remembrer* ne survivent pas après le début du siècle suivant. La forme impersonnelle semble même trouver une dernière attestation dans l'incunable. Les compositeurs de Ez utilisent donc à la fois un lexème non obsolescent et un autre archaïque, sans qu'il soit possible de dégager des tendances particulières au sein des contextes qui seraient propres à l'un ou l'autre des emplois.

⟶ Aucune occurrence de *membrer* ne subsiste dans l'incunable. À sa place, deux autres verbes sont employés, dont l'un relève d'un emploi archaïque.

Analyses internes

1 *remembrer* est attesté dix fois en Ao et neuf en Ez, et *sovenir*, sept et 22 fois. Le premier connaît donc une stabilité d'emploi et le second une progression. En Ao, il ne semble pas qu'il puisse être établi de distinction entre les verbes en fonction des types d'objets impliqués dans les passages.

2 Il faut donc aller chercher des distinctions dans les variations de structure des verbes. *sovenir*, comme *membrer*, est employé systématiquement dans le manuscrit à la forme impersonnelle. En revanche, *remembrer* connaît une occurrence d'un emploi pronominal : « *... tant que il se remenbre que ce est* » (046-3), emploi, qui, on l'a vu, semble se développer. Sur les sept occurrences de *sovenir*, quatre sont employées avec la première personne du singulier : c'est le locuteur qui exprime son souvenir. Cela le distingue de *membrer*, qui connaît quatre emplois similaires, mais sur un nombre plus grand d'occurrences, et de *remembrer*, qui n'en connaît aucun. Par ailleurs, *sovenir* ne se construit dans le manuscrit qu'avec la préposition *de*, alors que les deux autres verbes se construisent aussi bien avec elle qu'avec des propositions subordonnées introduites par *que*.

⟶ *membrer* semble donc en Ao être le verbe le plus couramment employé et non marqué. *remembrer* peut se construire de la même manière que lui ; on peut supposer qu'il s'agit d'une forme intensive, dont l'emphase est exprimée par son préfixe *re-*. *sovenir* est d'un emploi plus rare, avec des possibilités de construction plus réduites, mais son attachement particulier à la première personne, au locuteur, nous conduit à considérer son emploi comme marqué.

Comparaisons externes

1 L'obsolescence de *membrer* a peut-être comme facteur cette concurrence avec un verbe plus marqué sémantiquement. Par ailleurs, on note l'apparition dans la langue de *rememorer*, d'abord "faire la commémoration de", attesté dans `Jean Golein, Rational B.D.` (ca 1370-1372), puis d'un emploi transitif prenant le sens de "se souvenir de", attesté dans `LA MARCHE, Mém.` (ca 1470, Bourgogne)[761]. Le verbe est emprunté au latin et donc doté d'un certain prestige. Par ailleurs, sa forme permet un lien plus explicite avec la *memoire*.

761. Les attestations sont données en suivant le TLFi.

2 *membrer*, à la suite de l'évolution phonétique du mot, perd en effet ce lien. À cause de sa proximité formelle, il est possible que le verbe ait été associé par les locuteurs au *membre*, dont le sens originel "partie du corps qui sert à la préhension, à la locomotion" est attesté depuis `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) [762]. Le mot connaît des extensions de sens variées, avec par exemple le développement du sens de "partie d'un fief, d'une seigneurie", attesté dans `BaudCondS` (ca 1280 [ca 1300], hain. [pic.]), ou celui de "chacune des divisions d'une phrase, d'une période", attesté dans `RobBloisBeaudU` (2e t. XIIIe [2e m. XIIIe], lorr.) [763]. Le sens premier du substantif et sa productivité au XIIIe siècle lui donnent un poids important dans le réseau des mots, emprise à laquelle n'échappe pas *membrer*.

3 Par ailleurs, le rapprochement entre le verbe et *membre* a pu être causé par l'existence de l'adjectif *membré*, "qui a des membres vigoureux", attesté dans `CourLouisLe` (2e t. XIIe [3e q. XIIIe], frc.), et également le verbe *desmembrer*, "mutiler en arrachant les membres", attesté depuis `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) [764]. En effet, par analogie, *membrer* a pu être mis au même rang que ces mots, vus comme des dérivés du substantif.

⟶ L'existence du substantif *membre*, à cause de sa proximité formelle avec *membrer*, a pu jouer un rôle dans son désemploi, puisque le verbe a pu être réanalysé comme un dérivé du substantif.

Synthèse : Les remplacements dans l'incunable témoignent d'une obsolescence du verbe *membrer*. Si l'un des verbes employés en Ez, *remembrer*, semble être un archaïsme et est très proche formellement de *membrer*, sa forme plus marquée lui permet d'échapper à l'obsolescence. L'autre verbe employé, *sovenir*, semble, en synchronie, en Ao, être un emploi marqué. Face à celui-ci, les emplois de *membrer* déclinent. Par ailleurs, l'existence de *membre*, substantif productif et inséré dans le réseau de mots, conduit à la réanalyse du verbe comme étant un de ses dérivés, créant une confusion quant au sens de ce verbe.

Typologie : Disparition totale
Facteurs supposés : Réanalyse du verbe comme dérivé d'un substantif implanté dans le réseau, car désignant une partie du corps humain et productif, à cause d'une proximité formelle accidentelle ; existence de verbes synonymes ne connaissant pas ce problème ; émergence notable d'un verbe synonyme, emprunt latin.

† menu

FEW, VI-2, 134b : MĬNŪTUS

Ao : 24 ; Ez : 10

1 *la menue gent*, "le bas peuple"

`AlexisS2` (fin XIe [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅

762. Source : TLFi.
763. Source : TLFi.
764. Les attestations sont celles données dans le TLFi. Nous écartons de l'influence le verbe *membrer*, "prendre forme humaine (en parlant de Dieu)", attesté dans `CoincyI1...P` (ca 1224 [2e q. XIVe], traits pic. mérid. et champ. [Paris]), qui semble être une attestation isolée.

a) **Ao** : *... que tuit l'apeloient la sainte prophete et tote la* ***menue*** *gent lor deu.*
Ez : *... que tous les plus haulz l'appelloient le saint prophete et toute la* ***menue*** *gent le tenoient pour leur dieu.*
(6-3)

b) **Ao** : *... tant que la* ***menue*** *gent crierent a ma dame a une voiz que, se ele ne lo prenoit, il s'an fuiroient.*
Ez : *... tant que le* ***menu*** *peuple crioit a ma dame a une voix que, se elle ne le prenoit, ilz s'en fuyroient.*
(55-25)

Nombre de conservation(s) : 2

2 "de petites dimensions"

RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅

a) **Ao** : *Et qant il s'an sot entremetre, si lo fist archoier as* ***menuz*** *oisiaus de la forest.*
Ez : *Et quant il s'en sceust entremettre, il le fist archeir aux* ***petis*** *oyseaux de la forest.*
(9-4)

b) **Ao** : *Si li anforçoit an son arc et ses saietes et commença a archoier as lievres et as autres* ***menues*** *bestes et as granz oisiaus la ou il les poit trover.*
Ez : *On lui enforsoit son arc et ses saietes et commença a archoier aux lievres et aux autres* ***menues*** *bestes, grans oyseaux la ou il les pouoit trouver.*
(9-6)

c) **Ao** : *Les mains furent de dame tot droitement se un po plus* ***menu*** *fussient li doi.*
Ez : *Et les dois furent longz drois et bien fourmez ainsi comme se se feussent de dames droitement, se les dois eussent esté ung pou plus* ***menus****.*
(9-28)

d) **Ao** : *Si hauce un baston qu'il tenoit et fiert lo levrier parmi les flans, et li bastons fu* ***menuz*** *et sillanz et li levriers tandres, si commança a crier mout durement.*
Ez : *Si haulse ung baston qu'il tenoit et fiert la levri[e]re parmy les flans. La levriere fut tendre et commença a plourer.*
(9-86)

e) **Ao** : *Et ançois qu'il soit remuez del mur ou il est adossez, l'ont feru que saietes, que carrel, que pierres grosses et* ***menues****, plus de qarante, si qu'il est a un genoil venuz.*
Ez : *Et ançois qu'il soit remué du mur ou il est, l'ont feru que saiettes, que carreaulx, plus de quarante, tant qu'il est a genoul venu.*
(13-44)

f) **Ao** : *Et li estrier et la sele estoit d'ivoire entailliee mout soutiment a ymages* ***menues*** *de dames et de chevaliers.*
Ez : ∅
(21-20)

g) **Ao** : *Si avroit il assez a lever a quatre des plus forz chevaliers do monde atot lo plus* ***menu*** *des deus chiés.*
Ez : *Et y avoit assez a lever pour .iiii. des plus fors chevaliers du monde au plus* ***menu*** *bout.*
(23-71)

h) **Ao** : *De ci est la grosse clex et la* ***menue*** *defferme lo coffre perilleus.*
Ez : *D'icy est la grosse clef et la* ***menue*** *desferme le coffre perilleux.*
(39-36)

i) **Ao** : *Li rois vint devant aus touz nuz an braies, plorant et pleignant, et tenoit toz plains ses deus poinz de* ***menues*** *verges.*
Ez : *Le roy vint devant eulz tout nu en ploura[n]t, et tenoit tout son plain poing de* ***menues*** *verges.*
(48-73)

j) **Ao** : *Et messires Gauvains refit tel duel que il s'est trois foiz pasmez an moins d'ore que l'an n'alast lo giet d'une* ***menue*** *pierre.*
Ez : *Et messire Gauvain se pasme en pou d'eure plus de troys fois.*
(51-146)

k) **Ao** : *Et qant il venoit desoz lo pin, si esgardoit en haut, si veoit une nue plaine de* ***menues*** *estoilles sanz clarté.*
Ez : *Et quant il fut venu dessoubz le pin, il regardoit en hault, et il veoit une nue toute plaine de* ***menues*** *estoilles sans clarté.*
(55-37)

l) **Ao** : *… et les jambes longues et droites, si fu bien forniz de rains et par les flans et grailles et* ***menuz****.*
Ez : ∅
(55-122)

m) **Ao** : *Si s'esloigne messires Gauvains an la lande tant com an ruiast une* ***menue*** *pierre.*
Ez : *Si se eslongne mes[s]ire Gauvain en la lande autant que l'en jecteroit une piere.*
(59-120)

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 3

Nombre de conservation(s) : 6

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 2

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

3 emploi adv., *menu et sovant*, "très fréquemment"

`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – `LE LOYAL SERVITEUR, Hist. de Bayart` (1527, Paris) [765]

a) **Ao** : *Il se pasme* ***sovant et menu*** *car tenir ne s'en puet.*
Ez : *Il se pasme assez* ***souvent****.*
(13-12)

b) **Ao** : *Ensin plaint li rois Claudas son fil et regrete tres doucement, et se pasme desus lo cors* ***menu et sovant*** *tant que chascuns quide qui lo voit qu'il doie morir eneslopas.*
Ez : *Ainsi regrette le roy Claudas son filz, et se pasme dessus le corps* ***souvent*** *tant que chacun cuide qu'il doie mourir.*
(13-12)

765. La dernière attestation relevée par nos soins apparaît dans Hu. Cependant, le dictionnaire donne l'entrée de l'emploi adverbial de *menu* comme relevant du sens "rapidement, vivement". Le contexte de cette attestation est le suivant : « *Le bon chevalier sans paour et sans reproche se retiroit à grant regret et tousjours tournoit sur ses ennemys menu et souvent.* »

c) **Ao** : *Si lo rabatent **sovent et menu** si anemi entre les piez as chevaus a la charge des granz cox qu'il li donent et des haches et des espees et si home lo redrecent mout vistement qui por lui se metent an abandon jusq'a la mort.*
Ez : *Ilz boutent **souvent** leurs ennemis entre leurs piés et les hommes Claudas se redressent moult vistement et pour luy se mettent en habandon.*
(13-56)

d) **Ao** : *Mais ne s'an vont pas entre Pharien et son neveu trop laidement, car **menu et sovant** trestornent as plus isniaus, si i font de biax cox li uns por l'autre.*
Ez : *Mais ilz ne s'en vont pas trop laidement, car **souvent** retournent vers leurs ennemys et font de beaux coups l'un pour l'autre.*
(16-58)

e) **Ao** : *Et lors li recorent tuit sus. Et lor secors lor vient **sovant et menu**, par quoi il n'an puet a chief venir.*
Ez : *Puis lui courent sus. Et le secours leur vient **souvent** par quoy il n'en peut a chief venir.*
(23-42)

f) **Ao** : *Et desmaillent les blans hauberz et lor fausent li hauberc et anbarrent li hiaume **sovant et menu**, la ou les espees fierent.*
Ez : *Et desmaillent les haubers et domagent **souvent** leurs heaumes, la ou les espees fierent.*
(55-142)

g) **Ao** : *Atant sont venu a la meslee si giete **sovant et menu** li uns a l'autre et se cuevrent des escuz au miauz que il puent.*
Ez : *Atant sont venus a la meslee et jete l'un sur l'autre **menu et souvent**. Ilz se cueuvrent de leurs escus.*
(60-240)

h) **Ao** : *Par cele posterne issoient les genz de laianz por asaillir **sovant et menu**, et si tost com il pooient metre lor piez dedanz, si n'avoient garde de l'ost.*
Ez : *Par icelle posterne issoient ceulx de leans pour assaillir l'ost **souvent et menu**. Et si tost comme ilz pouoient mettre le pié dedens, si ne avoient garde.*
(69-4)

Nombre de binôme(s) absent(s) : 6

Nombre de conservation(s) avec transposition : 1

Nombre de conservation(s) : 1

4 emploi adv., "finement, avec art"

`ThebesC` (ca 1160 [ca 1400], poit. [agn.]) – `MaccabeS` (1285 [fin XIII^{e}], pic.)

Ao : *Et est descenduz li cox desus la blanche coife **menu** maillie, si l'an a fait maintes des mailles antrer el col et an al teste.*
Ez : *Le coup descent dessoubz la coiffe, et lui a fait maintes mailles entrer au col et en la teste.*
(16-58)

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

1 Sur les 24 contextes, 18 sont comparables. Sur ces 18, une majorité de cas de conservation peut être observée, puisqu'il y en a dix. L'expression *la menue gent* est conservée les deux fois où elle se présente. Le sens 2, "de petites dimensions", encore attesté en français moderne, est très majoritairement conservé. On constate néanmoins un remplacement par l'adjectif très générique *petit*, en 2 a), et une absence en 2 m), qui ne gêne pas la compréhension générale du passage, puisque l'adjectif sert ici à décrire la dimension d'une *pierre* mentionnée.

2 Les six cas d'absence dans le cadre d'un binôme synonymique recensés le sont dans le même contexte : *sovent et menu* se fait remplacer par l'adverbe *sovent* seul. Cependant, en 3 g) et 3 h), l'emploi est conservé. Cela témoigne tout de même d'une obsolescence avancée de l'expression, qui n'est par ailleurs plus attestée après le XVI^e^ siècle [766].

3 Le dernier sens attesté en Ao n'est pas présent dans un contexte qu'il est possible de comparer. Sur les trois sens comparables, c'est donc le sens à valeur temporelle qui est obsolescent [767]. Les nouveaux emplois de l'adjectif ont pu jouer dans l'obsolescence de son sens temporel. Ainsi, on peut noter l'apparition de l'emploi adverbial de *menu* dans le sens de "en petits morceaux" au XIV^e^ siècle, sous l'influence de l'adverbe dérivé *menüement*, de même sens [768]. Les deux sens, de l'adjectif et son adverbe, se renforcent l'un l'autre. À la fin du XV^e^ siècle, deux autres expressions se développent, *dru et menu*, "en grande quantité, de manière répétée" [769], et *par le menu*, "par le détail" [770] permettant elles aussi d'exprimer des dimensions concrètes.

4 C'est donc l'évolution sémantique de l'adjectif, dont les emplois renforcent sa dimension concrète, qui conduit à la perte du sens lié à la temporalité. L'expression *dru et menu* possède un sens proche de *sovant et menu*. Cependant, il faut noter la première expression situe l'action davantage sur le plan de l'action concrète que la dernière, qui la situe sur le plan de la temporalité. Dans l'expression de la fréquence, c'est donc l'action qui est privilégiée sur la temporalité. L'obsolescence s'explique aussi par l'autonomie de *sovent*, qui peut être employé seul sans créer de problème spécifique.

Typologie : Disparition partielle ; l'emploi du mot au sein d'une expression est extrêmement obsolescent
Facteurs supposés : Apparition d'un nouvel emploi de l'adjectif qui renforce son sens concret ; plus tardivement, de nouveaux emplois renforcent encore ce pôle concret, ce qui conduit à affaiblir l'emploi abstrait ; fonctionnement du sens abstrait au sein d'un binôme synonymique, dont le deuxième adverbe fonctionne bien en autonomie.

‡ menüement

FEW, VI-2, 136a : MĬNŪTUS

Ao : 7 ; Ez : 0

766. La dernière attestation recensée apparaît dans la note précédente. Elle pose la question du sens qui y est conservé.
767. Il est possible d'établir ici une comparaison avec l'adverbe *menüement*, dérivé de l'adjectif, dont le sens temporel est également obsolescent.
768. On se reportera ici à l'analyse plus détaillée faite dans la notice sur *menüement*.
769. Le FEW donne `Paré` (1545-1590) comme première attestation, mais l'expression est attestée, d'après le DMF, dans `AndrVigneSMartD` (1496, poit. et bourg.).
770. Le FEW donne `Est 1538` (*Dictionarium Latinogallicum* [1538]) comme première attestation, mais l'expression est attestée, d'après le DMF, dans un document appartenant aux *Lettres de Charles VIII* et daté de 1488.

1 “à courts intervalles”

`BrutA` (ca 1155 [4e q. XIIIe], norm./agn. [agn.]) – `Mon 1636` (*Abrégé du parallèle des langues françoise et latine rapporté au plus près de leurs proprietés* [1636]) [dict. bil.] | `Doolin de Mayence V, P.` (1500 [1501]) [771]

a) **Ao** : *Et l'estraint et serre mout doucement antre ses memeles, et li baise les iauz et la boiche* ***menuement****, et ele n'avoit mie tort car ce estoit li plus biax vallez de tot lo monde.*
Ez : *Et l'estraint et serre moult doulcement entre ses deux mamelles, et lui baise* ***souvent*** *les yeulx et la bouche, car c'estoit ung des plus beaux enfans de tout le monde.*
(3-30)

b) **Ao** : *Il detort ses poinz et fiert ensenble li un en l'autre* ***menuement****.*
Ez : *Il deteurt ses poingz et fiert de l'un a l'autre.*
(13-87)

c) **Ao** : *Com il vient a l'uis, si voit deus chevaliers de cuivre tresgitez, et tient chascuns une espee d'acier si grant et si pesant que assez eüssient dui home a lever d'une, et gardent l'antree de l'uis, si gietent les espees si* ***menuement*** *que nule riens n'i passast sanz cop avoir.*
Ez : *Quant il vint la, il vit deux hommes de cuivre qui tenoient chacun en leur main une espee, et estoient si pesantes que assez eussent eu a faire deux hommes de les lever, et gardent l'entree des huys et jette[nt] leurs espees si* ***souvent*** *que nul n'y peut passer sans coup avoir.*
(39-26)

d) **Ao** : *Si se pasmoit* ***si menuement*** *que chascuns qui lo voit quidoit bien que il morist maintenant.*
Ez : *Si se pasma* ***tellement*** *que l'en cuidoit bien qu'il mourust maintenant.*
(51-173)

Lexèmes qui remplacent :

- *sovent*, “à maintes reprises dans un laps de temps limité”
  `AlexisS2` (fin XIe [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; SŬBĬNDE ; rapport d'hyperonymie
- Voir *tellement*, *tellement que*, “à tel point que” (rapport d'hyperonymie)

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 2

2 “finement, avec minutie”

`MarieElidR` (ca 1165 [2e m. XIIIe], norm. et agn. [agn., qques traits pic.]) – `Le Levain du calvinisme` (1611, Chambéry)

a) **Ao** : *Si s'en merveilla mout qant il lo vit, car il estoit de totes les parz clox de murs bateilleiz* ***menuement****, et desus mains des creniax si avoit testes de chevaliers atoz les hiaumes.*
Ez : *Il s'esmerveilla moult quant il le vit, car il estoit de toutes pars clos de haulz murs, et dessus aucuns des carneaux avoit testes de chevaliers.*
(23-68)

771. Le FEW indique que `Mon 1636` (*Abrégé du parallèle des langues françoise et latine rapporté au plus près de leurs proprietés* [1636]) recense le sens de “fréquemment, souvent”. Cependant, aucun autre dictionnaire du XVIIe siècle ne recense cet emploi, pas plus que `Est 1549` (*Dictionnaire françois-latin* [1549]) ou Hu.

b) **Ao** : *Puis oste de son col un escu qu'il i avoit pandu, si estoit li escuz noirs d'argent gotez* ***menuement****.*
Ez : *Il oste de son col ung escu qu'il avoit apporté, lequel estoit noir semé de larmes d'argent.*
(54-13)

c) **Ao** : *Et voit devant lui o mileu de la lande deus estaches novellement fichiees et cheviles d'amont jusque aval* ***menuement*** *a guise de hantier, et sont totes chargiees de groses lances.*
Ez : *Et devant lui voit en la lande deux estaches tout nouvellement fichiees, et sont toutes chargiees de lances.*
(59-115)

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 2

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Analyses des exemples

1 Sur les sept contextes, six sont comparables. Parmi eux, on relève trois cas d'absence et trois cas de remplacement. Le sens 2, "finement", présente deux des cas d'absence. Il n'y a donc pas de remplacement à observer pour ce sens, qui reste par ailleurs attesté jusqu'au XVI^e^ siècle. L'adverbe permet d'ajouter une précision sur la qualité des ouvrages décrits, sur les murs de l'enceinte du château, en 2 a), sur la peinture de l'écu en 2 b). Son absence est cohérente avec les autres absences d'adverbes observées dans l'incunable, puisqu'elle entre dans la logique d'économie textuelle de ce dernier, sans nuire au sens général des passages.

2 Si l'absence du sens "à intervalles réguliers", en 1 b), est également permise par la non-nécessité de sa présence dans des contextes où il ne fait que servir de précision, il faut tout de même relever son remplacement qui se produit à trois reprises. Les remplacements se font par un adverbe temporel de sens proche, *souvent*, permettant lui aussi l'expression de la répétition de l'action dans un court laps de temps, en 1 a) et 1 c), et par un adverbe générique permettant l'expression d'une action réalisée en grande quantité, *tellement*, en 1 d). Les adverbes employés dans l'incunable ont une portée plus large que celui employé dans le manuscrit.

⟶ Parmi les contextes comparables, on relève donc autant de cas d'absence que de cas de remplacement. Ils ne concernent cependant pas les mêmes sens dans les mêmes proportions. Le sens de "à courts intervalles" connaît ainsi des remplacements par des hyperonymes, alors que le sens de "finement" ne présente aucune occurrence.

Analyses internes

sovant est déjà utilisé comme adverbe en Ao, avec 46 occurrences, contre 37 en Ez. En revanche, la locution *tellement que* y est complètement absente — contre 54 occurrences en Ez — puisqu'elle apparaît dans la langue après la date de composition du témoin. Dans l'incunable, le sens de la locution est multiple, mais elle prend plusieurs fois le sens d'indication de la fréquence élevée d'une action, comme dans le contexte 1 d), par exemple dans le passage suivant : « *... ilz s'estoient combatuz a vingt de leurs ennemis, tellement que souventes fois ilz en avoient le pire, et souventes fois le meilleur.* » (045-114)

Comparaisons externes

1 S'il n'est pas possible de statuer avec clarté sur le cas du sens "finement", puisqu'il n'est pas à proprement parler remplacé dans notre témoin, il est possible de confirmer l'obsolescence de "à intervalles rapprochés", qui connaît par ailleurs une dernière attestation dans un texte dont la date de composition est très proche de celle de l'incunable.

2 Le FEW recense le sens "en petits morceaux" encore dans `Pom 1700` (*Le grand dictionnaire royal* [1700]). C'est donc ce sens à dimension concrète qui survit le plus longuement. Il a peut-être bénéficié de l'apparition du sens identique de l'adjectif *menu* employé comme adverbe, au sein de l'expression *hacher menu*, attesté dans `HMondB` (ca 1260-ca 1320 [1314], norm.) [772]. L'adjectif employé comme adverbe, dont dérive celui qui est étudié ici, a probablement pris ce sens sous l'influence de ce dernier. Dans une relation de réciprocité, il est probable que son existence participe au meilleur maintien de ce sens pour l'adverbe. La deuxième dimension à être conservée, bien qu'apparemment moins longuement, est celle de la description de la finesse d'un ouvrage, probablement par continuité avec le sens "en petits morceaux", puisqu'il est lui aussi une référence à une dimension concrète.

3 C'est donc les sens temporels, non concrets, qui sont touchés par l'obsolescence. L'usage, avec le soutien du nouvel emploi adverbial de *menu*, a probablement tendu à en renforcer les sens concrets. L'existence d'adverbes pouvant exprimer la dimension de la répétition au sein d'une temporalité courte ne doit pas être négligée pour comprendre cette obsolescence : on relève ainsi l'existence de l'ancien *sovent* et l'apparition de la locution *tellement que*. On peut également noter l'émergence de l'adverbe *frequaument*, attesté dans `JFevVieilleC` (ca 1370 [ca 1400], traits pic. [Paris]) [773], qui permet également la description d'une fréquence régulière.

⟶ L'adverbe survit plus longtemps dans ses sens concrets que dans ses sens abstraits. Cela est peut-être dû à l'emploi naissant de *menu* en tant qu'adverbe, dans le même sens que celui exprimé en Ao, dont l'emploi renforce la dimension concrète. Cela se ferait au détriment de la dimension abstraite. L'existence d'autres adverbes et locutions permettant l'expression d'une fréquence dans la temporalité, avec notamment les deux formes récentes relevées, dont la nouveauté implique très certainement une dimension de prestige, joue peut-être dans l'obsolescence.

Synthèse : Dans notre incunable, l'adverbe est complètement absent. Les cas d'absence ne permettent pas de trancher avec certitude sur le statut d'obsolescence du deuxième sens. En revanche, les remplacements dont le premier sens fait l'objet permettent d'affirmer que ses emplois sont obsolescents. Cela est probablement dû au renforcement du pôle sémantique de la désignation d'action concrète, grâce au nouveau sens pris par *menu*, et à l'existence d'autres mots plus génériques et prestigieux pouvant prendre les emplois obsolescents de l'adverbe.

Typologie : Disparition partielle ; un sens disparaît ; le sens non attesté dans l'incunable survit
Facteurs supposés : Apparition d'un nouvel emploi de l'adjectif dont l'adverbe dérive, qui renforce l'emploi concret de cet adverbe ; la force d'usage des sens concrets de l'adjectif et de l'adverbe conduit à affaiblir les sens abstraits ; existence d'adverbes et locution adverbiale hyperonymes, certaines prestigieuses par leur nouveauté, pouvant prendre les différents emplois.

772. Source : TLFi.
773. Source : DMF.

‡ merveillier

FEW, VI-2, 145a : MĪRĀBILIA

Ao : 88 ; Ez : 40

1 v. pronom., “s’étonner fortement”

RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – G. COLIN BUCHER, Poesies (1re m. XVIe, Angers)

a) **Ao** : *Et qant vint au droit terme que ele anfanta, si* ***s’an merveilla*** *toz li pueples, car do pere ne fu il nule seüe.*
Ez : *Et au terme qu’elle enfanta, tout le peuple* ***se merveilla*** *pour ce que du pere l’en ne savoit rien.*
(6-13)

b) **Ao** : *Or* ***se merveilla*** *mout li vallet qui cil anfes pooit estre, qui si estoit juenes et qui si hautes paroles li avoit dites.*
Ez : *Or* ***ce merveille*** *moult le varlet de cellui enfant, qui estoit si jeune et si belle parolle lui avoit dicte.*
(9-51)

c) **Ao** : *Si* ***s’en merveillierent*** *mout qant il lo virent sor lo maigre roncin, les deus chiens en sa main, son arc a son col.*
Ez : *Si* ***s’esmervillerent*** *fort quant ilz le virent sur le mesgre roussin, ses deux chiens en sa main, son arc a son col.*
(9-77)

d) **Ao** : *Si menjoit Lyonyaus mout durement tant que Phariens ses maistres* ***s’en merveilla*** *mout, et a grant merveiles l’en esgardoit.*
Ez : *Et Lyonnel mengeoit si asprement que son maistre le regardoit a merveilles.*
(11-12)

e) **Ao** : *Biaus niés, fait Phariens, de toi ne* ***me mervoil*** *ge pas se tu mez po de raison en tes affaires.*
Ez : *Beau nepveu, fait Farien, de toy ne* ***m’esmerveilleray*** *je pas se tu as peu de raison en tes affaires.*
(13-137)

f) **Ao** : *Et neporqant ge ne* ***me mervoille*** *pas s’il sont dolant et angoisseus des deus anfanz a l’ome qu’il onques amerent plus.*
Ez : *Et toutesfoys je ne* ***m’esmerveille*** *mye se ilz sont dolens et courroucez des enfans de leurs seigneur qu’ilz aymoient tant.*
(13-197)

g) **Ao** : *Et Phariens est mout mains iriez vers lui qu’il ne li a mostré a la meslee, car bien set c’au parestroit ne li porroit il soffrir a avoir honte ne mal, mais sor tote rien* ***se mervoille*** *de sa fame qui tant l’avoit haï et ore li estoit correüe aidier au grant besoign de si grant cuer que ele s’abandona por lui et a navrer et a ocirre.*
Ez : *Farien est mains courroucé vers Lambegues qu’il ne lui a monstré a la meslee car bien sçait que a son besoing il ne pourroit pas souffrir qu’il eust mal ne honte.*
(13-253)

h) **Ao** : *Mais il ne vit mie del lac qu'il avoit ores si grant veü, si* ***s'an mervoille*** *trop durement. La damoisele antre anz avant, et il aprés.*
Ez : *Mais il ne voit mie le lac qu'il avoit veu au paravant. La damoiselle entre ens, et lui aprez.*
(14-62)

i) **Ao** : *Ensin parole Lyoniaus, si* ***s'an mervoillent*** *trop durement tuit cil qui l'oent des fieres paroles qu'il trait avant.*
Ez : *Ainsi parle Lyonnel, dont* ***se merveillent*** *tous ceulx qui l'oyent.*
(14-80)

j) **Ao** : *Tant sachiez vos bien que ce est il. Gel conois bien a son sanblant et si lo me dit li cuers. Et Lanbegues* ***s'an merveille*** *mout durement. Atant sont venu a Gaunes et truevent la tor q'est chascun jor et chascune nuit gardee.*
Ez : *Mais soiez seur que c'est il. Atant sont venus a Gaunes et trouverent la tour qui chacun jour et chacune nuit estoit gardee.*
(15-5)

k) **Ao** : *Quant il sont revenu, et Phariens voit la mauvaise chiere qu'il font, si* ***s'an mervoille*** *trop durement. Il lor demande quex novelles de dan Claudas et il respondent que mout mauvaises.*
Ez : *Quant ilz sont venuz, Farien leur demande quelles nouvelles de Claudas. Et ilz respondent : Moult mauvaises.*
(16-75)

l) **Ao** : *Il enveia lo cerf a sa dame par deus vallez, et ele se merveilla trop durement comment il estoit si gras en tel saison, et de la grandor qu'il avoit* ***se merveilla*** *a desmesure.*
Ez : *Il l'envoya a sa dame, et celle s'esmerveille moult de ce que si gras le vit en celle saison.*
(20-4)

m) **Ao** : *Et il* ***s'an mervoille*** *trop, car il avoit apris que ele li corroit encontre baisier et acoler de quelque part que il venist.*
Ez : *Il* ***s'esmerveille*** *trop, car il avoit a coustume qu'elle le courroit baiser et accoller de quelque part qu'il venist.*
(20-8)

n) **Ao** : *De cest non* ***se mervoile*** *mout li rois car onques mais de li n'avoit oï parler.*
Ez : *De ce nom* ***se merveille*** *le roy car oncques mais n'en avoit ouy parler.*
(21-26)

o) **Ao** : *Lors conte li rois meïsmes a la reine comment la Dame del Lac li avoit requis qu'il ne lo feïst chevalier se des soes armes non et de ses robes, et que ele estoit apelee la Dame del Lac. Et ele* ***s'an mervoille*** *mout et trop li tarde que ele lo voie.*
Ez : *Lors compta le roy a la royne cependant comment la Dame du Lac l'avoit amené a court.*
(21-39)

p) **Ao** : *Et qant vos voudroiz tot torner a mal et que toz li siegles* ***se mervaut*** *de vos, si prenez celui as trois bandes, car vos verroiz les plus apertes mervoilles qe vos onques oïssiez.*
Ez : *Et vous verrez les plus estranges merveilles que vous veissiez oncques.*
(23-25)

q) **Ao** : *Et ele giete un si grant brait que mout* ***s'en mervoille*** *li chevaliers.*
Ez : *Et la porte jette ung si grant cry que moult* ***s'en merveille*** *le chevalier.*
(23-62)

r) **Ao** : *Si* ***s'en merveilla*** *mout qant il lo vit car il estoit de totes les parz clox de murs bateilleiz menuement.*
Ez : *Il* ***s'esmerveilla*** *moult quant il le vit car il estoit de toutes pars clos de haulz murs.*
(23-68)

s) **Ao** : *Un jor avint qu'il seoit au mengier en une haute tornelle el chief do palais et menjoit si richement que mout* ***se merveillast*** *qui veïst et les serveors et la vaiselemente. La o il menjoit ensin entra laianz uns vallez.*
Ez : *Ung jour advint qu'il seoit au mengier en une tourelle. Et lors entra ung varlet leans.*
(27-2)

t) **Ao** : ∅
Ez : *Et il* ***se merveille*** *moult.*
(30-1)

u) **Ao** : *Et lo fait si bien que tuit* ***s'en mervoillent*** *li chevalier et dient a monseignor Gauvain.*
Ez : *Et le fait si bien que tous* ***se merveillent*** *et dient ceulx des murs.*
(33-18)

v) **Ao** : *Biax dous maistres, fait li rois, bien m'avez montree la droite quenoisance et dou Lion Evage et dou Mire sanz Mecine. Mais or* ***suis assez plus esgarez*** *de consoil que devant de la Flor, car ce voi ge bien que fleurs ne puet pas consoil doner se ele ne parole, ne ge ne voi mie coment flors poïst parler.*
Ez : *Certes, maistre, fait il, moult le me avez bien monstré. Mais je* ***me merveille*** *de la Fleur qui me doit donner conseil, car je ne voy en nulle maniere comme la fleur peut parler ne me donner aucun conseil.*
(48-146)

w) **Ao** : *Car il sosfri tant que tuit cil devers lui* ***s'an merveilloient*** *et cil devers Galehot s'an esbaïssent tuit.*
Ez : *Car il souffrist tant que tous ses compaignons* ***s'en merveilloient*** *et ceulx mesmes de devers Gallehault s'en esbahissoient.*
(51-48)

x) **Ao** : *Et il comence chevaliers et chevaus a abatre, et a aporter escuz de cols, et arachier hiaumes de testes. Et il fait tant d'armes que tuit cil* ***s'an mervoillent*** *qui avec lui sont. Et cil qui sont contre lui s'en esbaïssent. Tant a fait que tuit li glaive sont pecié et uns des chevaus morz, que messires Gauvains li avoit envoié, car il chaï soz lui.*
Ez : *Et commencent a abbatre chevaliers et chevaux, et emporter escus des colz, et arrachier heaumes des testes. Si a tant fait le bon chevalier en pou d'eure que tous ses dix glaives sont rompuz et ung des chevaux mors qui soubz lui estoit.*
(51-111)

y) **Ao** : *Et qant li conpaignon virent desoz lui lo cheval covert des armes monseignor Gauvain, si* ***s'an merveillierent*** *mout et sorent bien que il estoit trop preudom.*
Ez : *Et quant les six compaignons virent le cheval au chevalier couvert des armes monseigneur Gauvain, ilz* ***s'en merveillent*** *moult et sçaivent bien qu'il est trop bon chevalier.*
(51-113)

z) **Ao** : *Et la presse fu granz antor lui que l'en ne pot mie meintenant avenir a lui por remonter. La ou il estoit a pié, lo faisoit il si q'en ne lo pooit veoir coart ne pareceus, ainz est a toz abandonez autresi com uns estandarz. Et il feroit destre et senestre sanz repox, s'espee ne fust ja veüe sanz cox doner, il detranchoit hiaumes, il decopoit escuz, il fausoit hauberz sor espaules ou seur braz de chevaliers, il faisoit* ***mervoilles a veüe****.*
Ez : *Il se commence a deffendre si vigoreusement que nul n'osoit venir a lui ne les siens n'avoient pouair de le remonter. La il faisoit si grant vaillance d'armes que tous* ***s'en merveilloient****.*
(51-131)

aa) **Ao** : *Et Galehoz li regarda, si voit que les lermes li sont venues as iauz et a grant poine se tient que il ne plore. Et cil* ***se mervoille*** *mout et commança a parler d'autre chose. Et qant il ot parlé longuement, si li dist.*
Ez : *Et Gallehaut le regarde et* ***s'esmerveille*** *moult pour ce que les larmes lui cheoient des yeulx. Si commence a parler d'aultre chose. Quant ilz ont longuement parlé ensemble, le Chevalier Noir lui dit.*
(51-190)

ab) **Ao** : *Et qant tuit furent logié, si furent tandues les roiz de fer, si* ***s'en merveillierent*** *trop la gent lo roi Artu, car onques mais si grant richece n'avoient veüe.*
Ez : ∅
(51-234)

ac) **Ao** : *Et li chevaliers tranble si durement que a poines puet la reine saluer et a tote la color perdue si que la reine* ***s'an mervoille****.*
Ez : *Et le chevalier tremble si que a paine peut saluer la royne et la royne* ***s'en merveille****.*
(51-238)

ad) **Ao** : *Mais ces dames sont iqui elueces, qui* ***se mervoillent*** *mout que nos avons tant fait.*
Ez : *Mais ces dames sont cy qui moult* ***se merveillent*** *que nous avons tant fait.*
(51-284)

ae) **Ao** : *Et qant il ot lo vallet qui crie an la chanbre, si s'esfroie et* ***mervoille*** *si qu'il volt hors saillir do lit.*
Ez : *Et quant il ot l'enfant crier en la chambre, il s'effraye et* ***se merveille*** *et voulut saillir hors du lit.*
(59-68)

af) **Ao** : *Et qant il s'est a aus nomez, si* ***s'an mervoillent*** *ancor plus, car il cuidoient que tuit li bon chevalier fussient a la cort lo roi Artu.*
Ez : *Et quant il s'est a eulx nommé, si* ***se merveillent*** *plus que par devant, car ilz cuident que tous les bons chevaliers deussent estre a la court du roy Artus.*
(60-256)

ag) **Ao** : *Et commance a faire d'armes tant que tuit cil* ***s'an mervoillent*** *qui lo voient.*
Ez : *Et fait tant d'armes que chacun* ***s'en merveille****.*
(62-33)

ah) **Ao** : *Et li freres lo duc* ***se mervoile*** *mout de Guiflet qui jehui estoit contre lui et or aide a desconbrer monseignor Gauvain. Mout lo font bien cil devers monseignor Gauvain, ses moinent tant que cil de la se desconfisent ancores soient il plus, et la chace commance.*
Ez : *Moult le faisoient bien ceulx de la part de monseigneur Gauvain tant que les autres se prindrent a desrengier. Aprés la chasse commença.*
(62-33)

ai) **Ao** : *Si font andui illuec tant d'armes que tuit cil* ***s'an mervoillent*** *qui les voient, si prannent tant li lor cuer et hardement qui orendroit estoient rusé.*
Ez : *Ilz font tant d'armes que tous* ***s'en merveillent*** *et prennent courage ceulx qui estoient au dessoubz.*
(62-33)

aj) **Ao** : *Et mout* ***se mervoille*** *messires Gauvains de la richece et des vins et des mengiers et com an tel leu et si a point. Et com il orent mengié tot a lor volenté et par loisir, si leverent antre la damoiselle et monseignor Gauvain et s'alerent esbenoier parmi lo bois.*
Ez : *Et quant ilz eurent mengié tout a leur voulenté, messire Gauvain et la damoiselle s'en allerent a l'esbat parmy le bois.*
(62-46)

ak) **Ao** : *Et qant li dus ot que ce est messires Gauvains, si* ***s'an mervoille*** *mout.*
Ez : *Et quant le duc ouyt que c'est monseigneur Gauvain, si* ***s'en merveille*** *moult.*
(62-91)

al) **Ao** : *Et est si prouz et si vistes que tuit cil qui l'esgardent* ***s'en mervoillent****.*
Ez : *Si est si fraiz et si viste que tous* ***s'en esbahissent****.*
(62-94)

am) **Ao** : *Et tenez m'espee, ge la vos rant. Et li autres* ***s'en mervoille*** *mout.*
Ez : *Et tenez mon espee, car je la vous rens. Et l'autre* ***s'en merveille*** *moult.*
(62-141)

an) **Ao** : *Et dit Sagremors qu'il* ***se mervoille*** *mout de ce que s'amie tant demore.*
Ez : *Et Saigremor dit a messire Gauvain que le message de s'amie demeure trop.*
(62-281)

ao) **Ao** : *Si s'an ala droit uns vallez en Sorhaut ou Galehoz estoit antre lui et son compaignon, defors la vile ou ses maisons estoient. Si lor conta que uns chevaliers avoit conquise la Chauciee Norgaloise mais il nel sot nomer et toz les serjanz ausi. Et qant Galehoz l'oï, si* ***s'en merveilla*** *mout et dit a son compaignon que ansins a uns chevaliers erranz outré un des meillors chevaliers de sa terre.*
Ez : *Si s'en alla ung garson en Sorreloys ou Gallehault estoit, lui et son compaignon. Si leur dist le garson que ainsi avoit oultré ung chevalier ung des merveilleux chevaliers de sa terre.*
(67-2)

ap) **Ao** : *Car messires Gauvains se combat orandroit si durement que tuit* ***s'an mervoillent****.*
Ez : *Si se combat orendroit moult durement tant que tous les aultres qui ilec sont* ***s'en merveillent****.*
(68-38)

aq) **Ao** : *Certes, fait il, c'est uns chevaliers qui vos abati toz quatre a la Fontaigne do Pin. Et il* ***s'an mervoillent*** *trop, si dit messires Yvains que bons chevaliers sera s'il vit.*
Ez : *Et il dit que c'est le chevalier qui l'abatit a la Fontaine du Pin. Et Monseigneur Gauvain dist : Certes, il sera bon chevalier se il vit.*
(68-92)

ar) **Ao** : *Si an fait la reine tant que toz li siegles* ***s'an mervoille****.*
Ez : *Et elle en fait tant que tout le monde* ***s'en merveille****.*
(69-10)

Lexèmes qui remplacent :

- *esmerveillier*, v. pronom., "s'étonner fortement"
  `MarieGuigR` (ca 1165 [2e m. XIIIe], norm. et agn. [agn., qques traits pic.]) – ∅ ; MĪRĀBILIA ; rapport de presque synonymie ; même étymon
- Voir *esbäir*. Ici, v. pronom., "s'étonner fortement"
  `RoisC` (2e m. XIIe [fin XIIe], agn.) – ∅ ; rapport de synonymie

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 3

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 6

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 6

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 9

Nombre de conservation(s) : 18

2 v. pronom., "se demander avec étonnement"
`BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIIIe], ang./tour. [agn.]) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen)

a) **Ao** : *Et qant il vit la reine faire tel duel, mout* ***s'an merveilla*** *cui ele estoit et por quoi ele menoit si grant dolor.*
Ez : *Et quant il vit faire a la royne si grant deul, il* ***s'esmerveille*** *moult qui elle estoit et de quoy elle menoit tel deul.*
(10-4)

b) **Ao** : *Mais il meesmes* ***s'an mervoille*** *plus que nus comment ses cuers dure tant qu'il ne li part dedanz lo ventre, si se blasme et mesaame durement que granz pitiez en prant a maintes genz qui gaires ne l'aimment de cuer.*
Ez : *Et lui mesmes* ***s'esmerveille*** *sur tous et se blasme si durement que grant pitié en prent a maintes gens qui gueres ne l'ayment.*
(13-12)

c) **Ao** : *Il* ***se merveille*** *mout que ce puet estre, sel fet anquerre et demander.*
Ez : *Et* ***se merveille*** *que se peut estre. Il en fait enquerre et demander.*
(13-90)

d) **Ao** : *Il antrent anz, si estoit ja nuiz qant il i vindrent, et mout* ***se merveilla*** *Lambegues comment la damoisele osoit a cele hore entrer dedanz cele eive qui si estoit granz.*
Ez : *Ilz entrent ens et estoit ja nuit quant ilz vindrent. Et moult* ***s'esmerveilla*** *Lambegue comment la damoiselle osoit a telle heure entrer dedens celle ville qui estoit si grande.*
(14-61)

e) **Ao** : *Et qant il la vit, si* ***s'en mervoille*** *mout o ele avoit cele plaie prise, car il ne l'avoit pas au venir aparceüe.*
Ez : *Et quant il la vit, il* ***s'esmerveilla*** *moult ou l'en lui avoit telle playe faite.*
(14-64)

f) **Ao** : *Et qant Lambegues voit la mervoille que l'an fait de lui laianz, si* ***s'am mervoille*** *mout qui il puet estre.*
Ez : *Et quant Lambegue voit la joye que les enfans font de lui, il* ***se merveille*** *moult qui il peut estre.*
(14-97)

g) **Ao** : *De ceste parole furent esbahi tuit li plus sage et* ***se merveilloient*** *comment tex anfes pooit si sage parole avoir mostree. Mais la dame en est esbahie sor toz les autres.*
Ez : *De ceste parolle furent esbahiz tous les plus sages. Mais la damoiselle en est esbahye sur tous les aultres.*
(14-123)

h) **Ao** : *Il enveia lo cerf a sa dame par deus vallez, et ele* ***se merveilla*** *trop durement comment il estoit si gras en tel saison, et de la grandor qu'il avoit se merveilla a desmesure.*
Ez : *Il l'envoya a sa dame, et celle* ***s'esmerveille*** *moult de ce que si gras le vit en celle saison.*
(20-4)

i) **Ao** : *Et si tost com ele lo voit, si se fiert en une chanbre. Cil qui la voit aler* ***se mervoille*** *mout que ele puet avoir.*
Ez : *Et quant elle le voyt, elle se boute en une chambre. Et ceulz qui la voyent aler* ***s'esmerveillent*** *moult qu'elle peut avoir.*
(20-7)

j) **Ao** : *Si* ***se mervoille*** *mout dont si granz biautez pot venir com il voit en li paroir.*
Ez : ∅
(21-42)

k) **Ao** : *Lors li conte comment il dut revenir qant il ala s'espee querre. Et li rois* ***se mervoille*** *mout por quoi il n'estoit retornez puis que messire Yvains li avoit dit qu'il n'estoit mie chevaliers.*
Ez : *Lors lui compte comment il estoit alé querir son espee et comment il devoit retourner.*
(21-99)

l) **Ao** : *Lors est mout esbahiz, si* ***se mervoille*** *o pueent estre alé cil de laianz.*
Ez : *... dont il est moult esbahy et* ***s'esmerveille*** *ou ilz sont alez.*
(22-5)

m) **Ao** : *Et li oste ele meesmes l'escu del col et i met celui as deus bandes. Et li chevalier* ***s'an mervoillent*** *por quoi ele lo fait, si vossisient bien qu'il ne venist plus arrieres car trop ont grant honte del combatre a un seul chevalier qui si malement les a menez. Lors est revenuz a la meslee, si les conroie tex en po d'ore que nus a cop ne l'ose atandre.*
Ez : *Et lui oste l'escu de son col et lui met celui aux deux bendes. Puis se ressourt si plain de grant force que c'est merveille, et est revenu a la meslee et les conroye en peu d'eure tellement que nul n'ose attendre ses grans coups.*
(23-43)

n) **Ao** : *Ça nos envoie Galehoz, a cui nos somes, li sires des Estranges Illes, et dit qu'il* ***se mervoille*** *mout de ce que si povrement iestes venuz deffandre vostre terre ancontre lui, qui si puissanz hom iestes, car il avoit oï dire que vos estiez li plus puissanz rois de tot lo monde. Por ce si est avis a mon seignor que vos n'avez mie tot vostre pooir avec vos, ne il n'avroit mie honor a vos conquerre a si poi de gent come vos avez ci, car trop iestes a meschief. Or si vos done mes sires trives jusque a un an, par si que vos avroiz en ceste piece de terre tot vostre pooir et il lo sien.*
Ez : *Gallehault me envoie a vous, si vous mande qu'il donne treves de huy en ung an et en ceste place mesmes revenez par ung convenant que vous amenez tout vostre pouoir et lui le sien, car il n'a mie honneur a tournoier a vous en telle maniere comme a si peu de gent que vous avez.*
(48-147)

o) **Ao** : *Mout parlerent cele nuit del chevalier et mout* ***se mervoilloit*** *la dame por coi il faisoit tant d'armes.*
Ez : *Moult parlent celle nuit du chevalier et moult* ***se merveille*** *la dame pour quoy il faisoit tant de armes.*
(49-26)

p) **Ao** : *Et il seus lo faisoit si bien que toz sostenoit cels devers lui et toz atandoit cels qui contre lui estoient. Et cil devers lui faisoient mout bien, que por son bienfaire que por les granz proesces. Ensin tandoient tuit a lui, et tuit* ***se mervoillent*** *qui il est por les granz proeces que il fait. Mout lo fait bien li chevaliers, si an cort tant la parole amont et aval que par tote l'ost lo roi Artus ne parole l'an se de lui non.*
Ez : *Et la ou il feroit a plain coup il ne pouoit riens durer devant lui, car il le faisoit si bien que tous ceulz qui estoient empres lui* ***s'en esmerveilloient****. Si en couroit la parole amont et aval et par tout l'ost du roy Artus, tant qu'on ne parloit que de lui.*
(51-117)

q) **Ao** : *Et qant Galehoz les vit, si* ***s'en merveilla*** *que ce pooit estre, car ce savoit il bien que li suen estoient plus.*
Ez : *Et quant il leur voit perdre place, il* ***s'esmerveille*** *qu'ilz peuent avoir, car ilz sont assez plus que les autres.*
(51-126)

r) **Ao** : *Qant Galehoz vit ces mervoilles que il faisoit, si* ***se merveilla*** *coment li cors d'un chevalier pooit ce faire.*
Ez : *Et Gallehaut mesmes* ***fut tout esbahy*** *comment le corps d'ung seul chevalier pouoit ce faire.*
(51-131)

s) **Ao** : *Et li rois* ***se merveilla*** *qui ce pooit estre, si vint avant.*
Ez : *Et quant le roy l'oyt, il* ***s'esmerveille*** *moult que ce peut estre.*
(51-175)

t) **Ao** : *Mout est granz la joie lo roi et* ***se mervoille*** *mout chascuns comment ce pot avenir.*
Ez : *Moult est grande la joye et moult* ***se merveille*** *chacun comment ce peut estre avenu.*
(51-177)

u) **Ao** : *Et au matin a l'ajorner se leverent li dui roi au plus coiement que il porent et mout* ***se mervoillent*** *durement que cil chevaliers pooit avoir qui si grant duel a fait.*
Ez : *Au matin se leverent les deux roys le plus coiement qu'ilz peurent et moult* ***se merveillent*** *qu'il pouoit avoir.*
(51-193)

v) **Ao** : *Si se* ***mervoillent*** *mout de ce que eles sont si priveement. Et li vallez vient au seneschal, si li fist son mesaige.*
Ez : ∅
(51-236)

w) **Ao** : *Et la reine* ***se mervoille*** *mout que il puet avoir et tant que ele sopece une partie de ce que il a.*
Ez : *Et la royne* ***se merveille*** *qu'il peut avoir tant qu'elle souspeçonne une partie de ce qu'il a.*
(51-242)

x) **Ao** : *Et ne fu onques puis jorz que il ne donast tant que toz li mondes* ***se merveilloit*** *o totes ces richeces estoient prises que il donoit.*
Ez : *Et ainsi continua chacun jour en donnant tant de si belles richesses que tout le monde* ***s'esmerveilloit*** *ou il pouoit prendre tant de si beaux et riches joyaux.*
(53-4)

y) **Ao** : *Et li troi qui aprés vienent si* ***se mervoillent*** *d'ou cele amors est ja venue, si s'en rient et gabent.*
Ez : *Et les troys qui aprés viennent* ***s'esmerveillent*** *dont celle amour est si tost venue, si s'en rient et gabent l'un l'autre.*
(54-5)

z) **Ao** : *Et qant li cinc chevalier lo voient, si* ***se merveillierent*** *mout que ce pooit estre.*
Ez : ∅
(54-16)

aa) **Ao** : *Et cil* ***se mervoillent*** *mout andui qui cist hom puet estre qui si seürement se contient.*
Ez : *Et ilz* ***se merveillent*** *moult tous .ii. qui il peut estre qui si seurment se contient.*
(55-137)

ab) **Ao** : *Et lors* ***se merveilla*** *Hectors de ce qu'il iere ja si avant et il cuidoit estre encor mout loign de l'aive.*
Ez : *Lors* ***se merveilla*** *moult Hector de ce que il estoit si avant et qu'il cuidoit encores estre bien loing de l'eaue.*
(60-12)

ac) **Ao** : *Mais ge* ***me mervoil*** *por qoi ele crie si.*
Ez : *Mais je* ***ne sçay*** *pour quoy elle crie ainsi.*
(60-21)

ad) **Ao** : *Et dient a lor seignor que cil vallez lor a conté que cil chevaliers a son seignor outré d'armes, si* ***se mervoillent*** *qui il est.*
Ez : *Et dient a leur seigneur que le varlet leur a compté que le chevalier a son seigneur oultre d'armes, si* ***se merveillent*** *moult qui il est.*
(60-85)

ae) **Ao** : *Et Hestors erre tot contraval la lande et voit ancor les deus estaches an estant et mout* ***se mervoille*** *de coi elles servent.*
Ez : *Et Hector chevauche toute la lande et voit encores les deux estaiches tout en estant dont il* ***s'esmerveille*** *moult de quoy ilz peuent servir.*
(60-100)

af) **Ao** : *Et qant cil l'ot, si* ***se mervoille*** *qui cil puet estre qui si hardiement parole.*
Ez : *Et celui qui l'oyt ainsi hardiment parler* ***s'esmerveille*** *moult qui il peut estre.*
(60-106)

ag) **Ao** : *Et li chevaliers meïsmes cui Hestors servoit* ***s'an mervoille*** *plus que nus car il ne conoissoit mies ses armes.*
Ez : *Le chevalier a qui Hector aidoit* ***s'esmerveille*** *plus que nul qu'il peut estre, car il ne congnoissoit ne lui ne ses armes.*
(60-109)

ah) **Ao** : *Et il* ***s'an mervoille*** *mout que ce puet estre, si va jusque a l'autre porte do pont.*
Ez : *Il* ***se merveille*** *que se peut estre. Si va jusques a l'autre porte du pont.*
(60-151)

ai) **Ao** : *Et il saillent ancontre lui, si* ***se mervoillent*** *mout qui il est, car il nel conoissoient mies ne il els, se d'oïr dire non.*
Ez : *Ilz saillent a l'encontre de lui, si* ***se merveillent*** *qui il est, car ilz ne le congnoissent sinon par ouir dire.*
(60-255)

aj) **Ao** : *Et com il voit que il est un po a meschief, si no puet sofrir ainz li aide de son pooir. Et messires Gauvains lo voit mout bien, si* ***s'en mervoille*** *mout qui il puet estre.*
Ez : *Et quant il le voit a meschief, il lui aide de tout son pouoir.*
(62-33)

ak) **Ao** : *Et messires Gauvains et Guiflez les sivent de mout pres. Et mout* ***se mervoille*** *messires Gauvains qui il puet estre. Lors vient messires Gauvains a un fossé et il sant son cheval volenteïf.*
Ez : *Et messire Gauvain et Girflet les poursuivoient de pres. Monseigneur Gauvain courut tant aprez qu'il vint a ung grant fossé et il sentist son cheval voulentif.*
(62-33)

al) **Ao** : *Et messires Gauvains esgarde, si voit un des plus biax liz que il onques veïst, si* ***se mervoille*** *mout por coi cil liz a esté faiz si riches et si biaus. Li siege sont apareillié antor le feu et la nape est estandue, si asient au mengier qui mout estoit biaus apareilliez.*

Ez : *Aprez il regarde et voit dedens le paveillon ung des plus beaux lis qu'il vist oncques. La table estoit mise pour mengier.*
(62-46)

am) **Ao** : *Et messires Gauvains* ***se mervoille*** *mout qui ele puet estre. Ensi s'an vienent parlant jusque au paveillon et trovent si riches liz aparoilliez.*
Ez : *Ainsi s'en vont devisant jusques au paveillon et treuvent le riche lit appareillié.*
(62-51)

an) **Ao** : *Et messires Gauvains oï la tançon, si esgarde cele part et vit lo vallet que toz est montez, si* ***se mervoille*** *mout qui il puet estre.*
Ez : *Et monseigneur Gauvain ot la noise, si regarde celle part et voit le varlet, si* ***se merveille*** *qui il peut estre.*
(62-83)

ao) **Ao** : *Si* ***s'en mervoille*** *mout quex genz ce sont, si chevauche totevoies sanz ganchir.*
Ez : *Et Marganor* ***se merveille*** *quelles gens se sont.*
(63-17)

ap) **Ao** : *Lors lo prant par la main, si s'an vont andui jusque as serjanz, qui mout* ***se mervoillent*** *qui cil puet estre, cui messires Gauvains fait si grant onor.*
Ez : *Lors le prent par la main et s'en vont eulx deux jusques aux sergans, qui moult* ***se merveillent*** *qui celui est, a qui monseigneur Gauvain fait si grant joye et si grant honneur.*
(66-23)

aq) **Ao** : *Mais mout* ***se mervoille*** *qui cil chevalier avoc lui sont, qui si bien lo font. Mais messires Gauvains fait mervoilles et Hestors et tuit li autre autresin, ne nuns ne se puet metre antre aus que il ne soit ou morz o abatuz, car il se poinent tuit li uns por l'autre de bien faire, si que ce n'est a esgarder se mervoille non. Et por ce que il ont tant chevaliers morz o gué fu il puis apelez et sera tot jorz li Guez dou Sanc.*
Ez : *Si* ***se merveille*** *moult qui ce chevalier peut estre, car il a tant de gens occiz eu gué qu'il en fut tousjours depuis appellé le Gué de Sang.*
(68-111)

ar) **Ao** : *Et totes les dames* ***se mervoillent*** *de coi il dit, et il dit de la mort.*
Ez : *Et toutes les dames* ***se merveillent*** *de qui ce est, et ce dist il de la mort.*
(69-18)

as) **Ao** : *Et la reine* ***se mervoille*** *mout qui ele puet estre.*
Ez : *Et la royne* ***se merveille*** *moult durement qui elle peut estre.*
(69-29)

at) **Ao** : *Et li rois ne lo conut mies, si* ***se mervoille*** *qui il puet estre. Lors les an moine Lanceloz et li chartriers as armeüres.*
Ez : *Si* ***s'en merveilloit*** *et en estoit assez esbahy. Lors les emmaine Lancelot es armures.*
(69-138)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *esmerveillier*. Ici, v. pronom., "se demander avec étonnement"
  `TristThomL` (4e q. XIIe [fin XIIIe], traits agn.) – `Stoer 1625` (*Le Grand Dictionnaire françois-latin* [1625]) [dict. bil.] | `BAÏF, Poemes` (1572, Paris) ; rapport de presque synonymie ; même étymon

- Voir *esbäir*, v. ppe, “frappé d’un grand étonnement” (rapport de presque synonymie)

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 2

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 3

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 3

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 13

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 6

Nombre de conservation(s) : 18

3 v. intr., “s’étonner”

`BrendanW` (1er q. XIIe [2e m. XIIIe], agn.) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen)

Ao : *Il sanble lo lion correcié qui se fiert antre les biches, qui ocist destre et senestre.*
Ez : *Et dient que ce n’est pas homme terrien mais aulcun monstre qui est en la terre descendu pour faire les gens* ***merveiller****. Il semble le lyon courroucié qui se fiert entre les biches, qui occist a destre et a senestre.*
(69-83)

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

Analyses des exemples

1 Sur les 91 contextes, 64 sont comparables. Parmi eux, on observe 36 cas de conservation, 23 cas de substitution, quatre cas de présence en Ez et un cas de variante. Cette dernière se trouve en 2 ac) : « *ge me mervoil por qoi ele crie si* » est remplacé par « *je ne sçay pour quoy elle crie ainsi* », passant de la description de l’étonnement à l’affirmation de l’ignorance de la raison du comportement décrit.

2 Les occurrences du verbe ont été classées en trois sens. Le sens documenté en 3, recensant l’emploi intransitif du verbe, ne présente qu’une occurrence, qui apparaît en Ez. Elle semble d’ailleurs en être la dernière attestation. Les deux autres emplois sont des emplois pronominaux. Ils recensent deux sens proches, “s’étonner” et “se demander avec étonnement”. C’est le verbe de la même famille, préfixé, *s’esmerveiller* qui est majoritairement employé pour remplacement dans les deux sens, à 21 reprises.

3 En 1 al), c’est l’emploi pronominal de *esbäir* qui est employé. De manière similiaire, c’est ce verbe qui est employé dans l’incunable en 2 r). Dans ce cas, il s’agit du sens “se demander avec étonnement” en Ao : « *Galehoz vit ces mervoilles que il faisoit, si se merveilla coment li cors…* ». Le remplacement en Ez met en relief la dimension de l’étonnement : « *Gallehaut mesmes fut tout esbahy comment le corps…* ». Cette évolution de sens n’est pas un cas isolé. En effet, dans deux contextes, le verbe *soi merveillier* est conservé, mais au sein d’une structure phrastique modifiée, qui témoigne d’un changement de sens, en 2 at), où Ao présente la séquence suivante : « *si se mervoille qui il puet estre* » et Ez : « *si s’en merveilloit et en estoit assez esbahy* » ; en 1 b), où Ao présente le texte : « *Or se merveilla mout li vallet qui cil anfes pooit estre.* » et Ez : « *Or ce merveille moult le varlet de cellui enfant.* »

4 De même, trois autres contextes présentent des cas de remplacement, mais avec changement de sens, en 2 p), 2 h) et 2 b). Le sens relatif à l’interrogation du verbe préfixé est également obsolescent au cours du siècle suivant la composition de l’incunable — au contraire du sens relatif à l’étonnement, toujours attesté en français contemporain —, ce qui explique ces remplacements.

5 L'emploi documenté en 1 connaît sept cas de substitution sur 26 comparables. Deux de ces cas, en 1 e) et 1 f), concernent l'emploi de la première personne du singulier. Ainsi, « *de toi ne me mervoil ge pas* » est remplacé par « *de toy ne m'esmerveilleray je pas* » et « *ge ne me mervoille pas* » par « *je ne m'esmerveille mye* ». Les quatre autres cas de remplacement par *s'esmerveillier* ont en commun d'être situés en début de proposition principale, par exemple en 1 c) : « *Si s'esmervillerent fort quant ilz le virent sur le mesgre roussin.* »

6 Cependant, le cas de présence du sens en Ez en 1 t) présente un cadre syntaxique similaire : « *Et il se merveille moult...* » Un autre cas de présence en Ez concerne une présence en début de proposition, avec l'emploi de la première personne du singulier, en 1 v). Néanmoins, la majorité des autres cas de conservation se situe dans des contextes particuliers : à neuf reprises, le verbe apparaît dans une proposition consécutive, introduite par *(tant/si) que* ; à quatre autres reprises, les occurrences conservées se situent dans la seconde proposition de la phrase, la première étant une circonstancielle introduite par *quant*.

7 Le second sens documenté est remplacé seize fois, sur 37 contextes comparables. La distinction d'emploi syntaxique n'y est pas aussi aisée, car les emplois se recoupent. À titre d'exemple, à seize reprises, le verbe est conservé dans le cadre d'une proposition principale, contre six pour les remplacements. L'élément distinctif semble être ici les types de pronoms et d'adverbes qui peuvent être employés avec chacun des verbes. Si *(ce) que*, *qui*, *comment* sont employés avec les deux, seul *s'esmerveillier* se construit avec *où* et *dont*.

⟶ L'obsolescence est partielle. Elle concerne tant la forme *merveillier*, majoritairement remplacée par *esmerveillier*, que le sens "se demander avec étonnement", dont on a vu les remplacements, que ce soit par la forme obsolescente ou par la forme remplaçante. Le remplacement de forme ne connaît pas de systématicité, mais des préférences syntaxiques (tendance au remplacement pour la première personne du singulier et dans les propositions principales pour le premier sens ; pour les emplois avec des types particuliers d'adverbes et pronoms interrogatifs pour le second), témoignant de la réduction des possibilités d'emploi du verbe non préfixé. Les remplacements du sens lié à la demande par le sens lié à l'étonnement, témoignant de la préférence pour ce dernier, quitte à reformuler le contexte, se font avec les deux verbes.

Analyses internes

Bien que *esmerveillier* soit attesté dans la langue avant la date de composition de Ao, il est totalement absent du témoin, alors que l'on rencontre 24 occurrences dans l'incunable.

Comparaisons externes

1 Il nous semble que l'obsolescence de *merveillier* est en lien avec les formes que certains de ces emplois peuvent prendre, par exemple *me merveille*, dont on a noté deux emplois en Ao, remplacés en Ez, ou *m'en merveille*. En effet, dans le premier cas, il y a la répétition du digramme *me*, et, dans le second, la présence de cinq jambages consécutifs, éléments qui peuvent conduire à des confusions. À l'inverse, les formes préfixées que prennent les occurrences d'*esmerveiller* permettent d'identifier facilement le début du mot et sont donc une aide pour le déchiffrement.

2 Par ailleurs, si le verbe préfixé peut aussi être considéré comme plus marqué sémantiquement, contenant une indication supplémentaire, cette forme correspond à celle des autres verbes relatifs au champ sémantique de l'étonnement, comme *estoner* ou *esbäir*, le préfixe *es-*, de EX-, permettant l'indication d'une mouvement de sortie hors de soi. La forme préfixée correspondrait ainsi mieux au paradigme des verbes marquant l'étonnement.

3 Le changement de sens, qui touche le verbe non préfixé, comme, de manière un peu postérieure, le verbe préfixé, est par ailleurs en relation avec cette indication de la sortie de soi. Le changement de sens peut être considéré comme le marqueur d'une évolution dans le rapport à la *merveille* : elle n'est plus le déclenchement d'un questionnement, la source d'une réflexion, mais provoque simplement l'étonnement. Le rapport devient plus immédiat, il n'y a pas de retour sur soi dans ce nouveau rapport [774].

⟶ *merveillier* connaît donc probablement une série de restrictions d'emplois, qui se font au profit d'*esmerveillier*, d'abord pour des questions de déchiffrement, la forme préfixée étant plus immédiatement identifiable. Elle est également probablement dotée d'une marque sémantique supplémentaire, du fait même de l'existence de son préfixe, et, toujours grâce à ce dernier, est rattachée de manière immédiate au paradigme des verbes marquant l'étonnement. L'obsolescence du sens relevée est, elle, liée à un changement dans la perception de la nature de la merveille.

Synthèse : *merveillier* connaît une restriction d'emplois dans l'incunable. Le verbe se fait remplacer par *esmerveillier*, un verbe à forme plus distincte et mieux rattachée au réseau lexical, d'abord dans certains contextes. Le verbe est aussi obsolescent sur le plan sémantique, puisque que certains passages relatifs au questionnement sont reformulés de manière à en changer le sens et à n'en retenir que la dimension liée à l'étonnement. Cette restriction sémantique est la conséquence du changement du rapport entretenu à la merveille, qui n'est plus que marque d'étonnement, perdant peu à peu les marques spirituelles qui lui étaient attachées.

Typologie : Disparition partielle ; un sens est obsolescent ; la forme du verbe est aussi obsolescente et connaît une série de restrictions syntaxiques
Facteurs supposés : Certaines occurrences du verbe, par leur nombre de jambages, sont peu évidentes à déchiffrer ; on privilégie alors les formes plus claires du verbe préfixé, synonyme en synchronie, et peut-être déjà doté d'une plus grande force sémantique, notée par son préfixe. Ce verbe préfixé correspond au paradigme des verbes marquant l'étonnement ; le sens obsolescent est la marque d'un changement de considération de la nature de la merveille.

⊆ mesafaitié

FEW, XXIV, 245b : *AFFACTARE

Ao : 2 ; Ez : 0

mesafaitié, "mal éduqué, mal disposé"
`CligesG` (ca 1176 [ca 1235], champ. mérid. [champ.]) – `Ao` (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) [775]

774. On se rapportera ici à nos considérations générales sur la perte du merveilleux dans les textes tardifs de la littérature arthurienne, dans le chapitre consacré à l'étude de la version du texte donnée par l'incunable.
775. Le lexème semble rare. En plus des témoins recensés pour les première et dernière attestations, les dictionnaires citent un autre témoin présentant une occurrence du lexème, `ChardryPletM` (déb. XIIIe [3e q. XIIIe], agn.).

1 **Ao** : *Et messires Gauvains dit que ce puet bien estre et que mout laide chose est de prodome d'estre* ***orgoillos et mesafaitié*** *car tuit li mal en vienent.*
Ez : *Et monseigneur Gauvain dit que ce peut bien estre et que moult est laide chose a preudomme de estre* ***orgueilleux*** *et que tous maulx en viennent.*
(59-113)

2 **Ao** : *Ge voil, fait li chevaliers, tant que par un po ge ne vos doig de cest baston parmi la teste car trop ies fox gart et* ***mesafaitiez****.*
Ez : *Je vous vueil tant, fait le chevalier, que par ung peu que je ne vous donne de ce baston parmy la teste car trop estes fol et* ***malavisé****.*
(62-82)

Lexème qui remplace : *malavisé*, "qui parle et agit mal à propos"
`BaudSebC` (ca 1365 [3e q. XIVe], pic. [lorr.]) – ∅ ; VĪSUS1 ; rapport d'hyponymie

Nombre de binôme(s) absent(s) : 1
Nombre de remplacement(s) : 1

Le premier contexte présente un cas d'absence au sein d'une structure synonymique, le second le remplacement par un hyponyme proche graphiquement.

⊆ mesamer

FEW, XXIV, 231b : AESTIMARE

Ao : 2 ; Ez : 0

mesamer, "injurier, mépriser"
`Ao` (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – `ChrPisVertW` (ca 1405 [déb. XVe])

1 **Ao** : *Si* ***se blasme et mesaame*** *durement que granz pitiez en prant a maintes genz qui gaires ne l'aimment de cuer.*
Ez : *Et* ***se blasme*** *si durement que grant pitié en prent a maintes gens qui gueres ne l'ayment.*
(13-12)

2 **Ao** : *Et Sagremors voit que il ne font nul sanblant de fors issir, si* ***les escrie et messaame*** *: Failliz et vaincuz por coi n'isiez vos fors ?*
Ez : *Et Saigremor voit que les chevaliers ne font nul semblant de issir hors, si* ***les maudit en disant*** *: Meschans, faillis et recreans, pourquoy ne saillez vous hors ?*
(62-264)

Lexème qui remplace : Voir *maudire*. Ici, "insulter"
`MarieFabW` (ca 1180 [mil. XIIIe], norm./agn. [agn.]) – ∅ ; rapport d'hyponymie

Nombre de binôme(s) absent(s) : 1
Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes avec transposition : 1

Le premier contexte présente un cas d'absence dans le cadre d'un binôme synonymique, puisque seul « *se blasme* » est attesté en Ez. Il est possible de voir, dans le deuxième contexte, le lexème *meschëant* comme une *lectio facilior* de *mesaame*[776].

⊆ mesestance

FEW, XII, 241A-b : STARE

Ao : 3 ; Ez : 0

mesestance, "état fâcheux, malheur"
`BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIII^{e}], ang./tour. [agn.]) – `JourdBlAlM` (av. 1455 [1455], pic.)

1 **Ao** : *Certes, dame, fait l'abaesse, mout volentiers, mais por Deu dites vostre* ***mesestance*** *car mout an sui a malaise.*
Ez : *Certes, dame, fait l'abesse, je le feray moult voulentiers, mais pour Dieu dictes moy vostre* ***mescheance*** *car certes moult je suis a malaise que je ne le sçay.*
(3-42)

2 **Ao** : *Mais por Deu vos pri que vos me dites l'achoison. Et bien sachiez que nule si granz* ***mesestance*** *n'est don ge ne vos aït a giter se nus hom consoil i puet metre.*
Ez : *Je vous prie pour Dieu que vous m'en disiés la cause. Et je vous aideray se nul homme mortel y peut conseil mettre.*
(51-195)

3 **Ao** : *Biau dolz amis, dites moi vostre* ***mesestance*** *que il n'a el monde si haut home, se il vos a anui porchacié, que vos n'en aiez vanjance a vostre volenté.*
Ez : *Beau doulx compaignon, dictes moy vostre* ***mescheance*** *car il n'est nul homme au monde, se il vous avoit riens forfait, que je n'en pourchasse vostre droit.*
(51-195)

Lexème qui remplace : *meschëance*, "malheur, infortune"
`BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIII^{e}], ang./tour. [agn.]) – `Brantôme` (1584-1614) ; CADĔRE ; rapport de synonymie ; graphie proche

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1
Nombre de remplacement(s) : 2

mesestance est remplacé à deux reprises par *meschëance*, dont on peut constater la double proximité sémantique et formelle.

⊆ mëur

FEW, VI-1, 533a : MATURUS

776. Le lexème, en tant qu'adjectif, est attesté pour la première fois dans `BaudSebC` (ca 1365 [3^{e} q. XIV^{e}], pic. [lorr.]), donc à une date plus tardive que celle de composition de Ao. La présence de deux lexèmes commençant par *m-* pourrait témoigner de deux couches de composition antérieure à la version de l'incunable, chacune proposant une leçon nouvelle du lexème mécompris.

Ao : 1 ; Ez : 0

mëur, “sage”
ProvSalSanI (mil. XII[e] [déb. XIII[e]], agn.) – ∅

Ao : *Mais as granz consauz doner doivent li anafant entendre les plus* ***meürs****.*
Ez : *Mais a grant conseil donner se doivent les enfans [ent]endre aux* ***anciens****.*
(13-143)

Lexème qui remplace : *anciien*, “ceux qui ont vécu dans des temps fort éloignés de nous”
CligesC (ca 1176 [mil. XIII[e]], champ. mérid. [champ.]) – ∅ ; ANTE ; rapport d’hyperonymie

Nombre de remplacement(s) : 1

Les deux lexèmes employés comportent la même double idée de sagesse associée à l’âge. Si Ao met en avant la sagesse, Ez met en avant l’âge avancé.

⊆ moienel

FEW, IV-1, 582b : MEDIANUS

Ao : 1 ; Ez : 0

moienel, “instrument d’appel”
GaimarB (ca 1139 [déb. XIII[e]], agn.) – Geste ducs Bourg. K. (ca 1410-1419, bourg. [pic.])

Ao : *Maintenant sone cil un* ***maienel****. Et un po aprés, ist de laianz uns chevaliers par lou guichet de la porte, et fu armez et cors et membres et ses chevaux fu traiz aprés lui.*
Ez : *Lors sonne l’autre ung* ***cor****, et puis va venir ung chevalier armé.*
(23-14)

Lexème qui remplace : *cor2*, “instrument d’appel”
RolS2 (ca 1100 [2[e] q. XII[e]], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; CŎRNU ; rapport de synonymie

Nombre de remplacement(s) : 1

En Ez, c’est le substantif plus générique qui est employé.

† mont

FEW, VI-3, 84a : MONS

Ao : 10 ; Ez : 5

1 “montagne”
PassionA (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅

a) **Ao** : *Si estoit li* ***tertres*** *mout roistes et mout anieus a monter.*
Ez : *Le* ***mont*** *estoit fort roide et ennuieux a monter.*
(1-25)

b) **Ao** : *Ne li chastiax n'estoit asis que d'une part, et si estoit li sieges lo plus de trois archiees loign la o il estoit plus pres, car par devers lo tertre i avoit et* ***monz*** *et vax et mout males avenues que par la riviere de l'autre part ne poïssent nules genz seoir.*
Ez : *Et n'estoit le chastel assiegé que d'une partie a plus de trois archiees loing. Car par devers la riviere de l'autre part ne pouoient gens seoir.*
(1-62)

c) **Ao** : *Si refont grant frois et granz noises les lances qui peçoient sor les escuz, dont li tronçon et li esclat volent en haut, et les espees qui retantissent desor les hiaumes. Si an cort la cort la noise et l'oïe de totes parz de la cité loign et pres et environ en retantissent et* ***mont*** *et val. Et Claudas se desfant mout durement el travers de la rue.*
Ez : *Si font grant noises les lances qui retentissent sur les escus. Et Claudas se deffent moult vigoreusement.*
(13-169)

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

2 *en un mont*, "en un tas, l'un sur l'autre"
`CligesC` (ca 1176 [mil. XIII^{e}], champ. mérid. [champ.]) – `Charles de Hongrie C.` (ca 1495-1498, Sud-Ouest ?)

a) **Ao** : *Et li chevaliers fiert lui si durement que il porte lui et lo cheval tot en un* ***mont****.*
Ez : *Et le chevalier le fiert tellement qu'il l'abat lui et son cheval.*
(40-30)

b) **Ao** : *Li chevaliers fiert lui sor l'escu si durement que il abat lui et lo cheval en un* ***mont****.*
Ez : *Le chevalier le fiert si roidement et de si grant force que lui et le cheval cheent en ung* ***monceau*** *a terre.*
(48-49)

c) **Ao** : *Et il se plunge antre aus et fiert un chevalier que il lo porte tot an un* ***mont*** *a terre et lui et lo cheval.*
Ez : *Il se frappe entr'eulz et fiert ung chevalier si roidement qu'il le porte a terre lui et son cheval.*
(51-88)

d) **Ao** : *Et se fiert la ou il se cuide miauz son cop anploier si que devant son glaive ne remaint riens que il consive, ne li chevaliers ne li chevaus, ainz fait voler tot an un* ***mont*** *et ses glaives li peçoie.*
Ez : *Et fiert entr'eulz la ou il cuide mieulx son coup emploier si que devant son glaive ne demeure personne debout, aint fa[it] tout cheoir par terre et ne cesse jusques a ce que son glaive lui rompt.*
(51-108)

e) **Ao** : *Si sache il son frain si durement que par un po que il et li chevaus ne vole tot en un* ***mont****.*
Ez : *Si se retire si a coup que bien peu s'en faillit que lui et pareillement le cheval ne cheussent tout en ung* ***monceau****.*
(54-2)

f) **Ao** : *Et il an fiert un si durement que il lo porte tot anvers a terre, et lui et lo cheval.*
Ez : *Et il en fiert ung si durement qu'il le porte a terre tout en ung* ***mont****, lui et son cheval.*
(55-64)

g) **Ao** : *Mais li vilain l'ont si chargié de lor glaives que il portent que il l'abatent an un* ***mont****, et lui et lo cheval, a terre.*
Ez : *Mais les villains l'ont tant chargé des glaives qu'ilz le portent en ung* ***mont****, lui et le cheval.*
(55-82)

h) **Ao** : *Et Hestors fiert lui qui tot i met lo cuer et la vertu, que il lo ploie tot desus l'arçon darrieres et l'ampoint si que il fait voler an un* ***mont****, et Marganor et lo cheval.*
Ez : *Mais Hector le prent si fermement qu'il porte homme et cheval a terre tout en ung* ***mont****.*
(60-238)

i) **Ao** : *Si abat et lo Saisne et lo cheval tot an un* ***mont****.*
Ez : *Si abat le cheval et le Sesne tout en ung* ***mont****.*
(69-96)

Lexème qui remplace : *moncel*, “tas”

`PsCambrM` (1re m. XIIe [av. 1160], agn. [Canterbury]) – ∅ ; MONTĬCĔLLUS ; rapport de synonymie ; étymon de la même famille [777]

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 2

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 2

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

Nombre de conservation(s) : 3

Dans le traitement du présent lexème, c'est le point 2, recensant l'expression *en un mont*, qui nous intéresse. Huit passages sont comparables. On y relève un cas de présence en Ez, deux cas d'absence, deux cas de remplacement et trois cas de conservation. L'expression sert de complément circonstanciel de manière, ce qui explique les cas d'absence ou de présence en Ez face à une omission en Ao. En effet, pour la compréhension de la narration, la différence, par exemple en 2 c), entre « *il lo porte tot an un mont a terre et lui et lo cheval* » et « *il le porte a terre lui et son cheval* » est minime. En Ao, on remarque la dimension emphatique du passage, créée par la présence de plusieurs éléments qui désignent la mise à terre. Deux aspects sont néanmoins à noter. D'une part, la date de dernière attestation de l'expression suit de dix ans seulement la date de parution de l'incunable : à cette date, elle est déjà en fin de vie. D'autre part, l'expression qui sert deux fois de remplacement en Ez, *en un moncel*, n'est pas répertoriée dans les sources lexicographiques [778]. La présence de cette forme curieuse peut être le témoin de la difficulté de compréhension de l'expression originale, avec le remplacement mot à mot de *mont* par *moncel*, d'après le sens de ce dernier, correspondant plus exactement au contexte, dans un procédé de calque [779]. Le remplacement par *moncel*, directement compréhensible par les compositeurs, au sein d'une expression figée, témoigne de l'archaïsme de l'expression et nous renseigne sur les procédés de modernisation qui ont cours dans l'incunable. Si l'expression même n'existe pas, *a un moncel*, elle, est répertoriée, et est probablement celle qui a remplacé *en un mont*.

777. L'expression *en un moncel* n'est pas répertoriée dans les sources lexicographiques consultées.
778. Le Gdf recense *a un moncel* ; le DMF, *a monceaux*.
779. Il ne faut pas non plus négliger la régionalité du lexème *moncel*, qui semble être un lexème de l'Ouest (source : FEW).

Typologie : Disparition d'une partie des emplois de l'expression ; les emplois survivants sont des archaïsmes
Facteurs supposés : Non-adéquation du lexème au sens de l'expression ; un lexème synonyme, d'une étymologie et d'une forme proches, a un sémantisme plus transparent.

⊆ more3

FEW, XXII-2, 186b : INCONNU

Ao : 1 ; Ez : 0

more3, "pointe"
`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – `Test1400Douai` (1400, pic.)

Ao : *Si estoit li ponz desoz et la* ***more*** *par desus.*
Ez : *... le pommel dessoubz et l'****alemelle*** *vers le hault.*
(11-44)

Lexème qui remplace : *alemele*, "lame"
`BrutA` (ca 1155 [4e q. XIIIe], norm./agn. [agn.]) – ∅ [vx] | `Ac 1694` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1694]) [vieilli] ; LAMĔLLA ; rapport de métonymie, du général au particulier [780]

Nombre de remplacement(s) : 1

∃ mout

FEW, VI-3, 210b : MŬLTUS

Ao : 2 205 [69] ; Ez : 1 287 [40]

1 avec subst. ou pro., "beaucoup de"
`BrendanW` (1er q. XIIe [2e m. XIIIe], agn.) – ∅ [rég.] | ∅ [vx] | `Ac 1694` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1694]) [vx | spé.] | `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) [vx | rég.] | `H. ESTIENNE, Precellence` (1579, Paris) [vx] | `CRETIN, Compl. sur la mort de Bissipat` (déb. XVIe [1723], Paris) [781]

Ao : *Se combatre me covient, fait il, ce pesera moi, car ge ai* ***mout*** *el affaire.*
Ez : *Se combatre me convient, dit messire Gauvain, ce poise moy car j'ay ailleurs* ***moult*** *a faire.*
(38-40)

780. La forme moderne est *alumelle* (recensée depuis le milieu du XVe siècle), par contamination de *alumelle**, *alumette** (source : TLFi). La lexème dans le français contemporain est marqué comme « vieux », et on relève dès `Ac 1694` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1694]) la mention : « Il vieillit. »
781. L'adverbe, accompagnant substantif, adjectif, verbe est encore employé en français contemporain par plaisanterie (source : TLFi). L'adverbe est noté comme « vieux » dès le XVIe siècle : Hu cite ainsi `H. ESTIENNE, Precellence` (1579, Paris), qui indique, à propos de l'adverbe : « Aucuns [mots] sont aussi ordinaires es anciens rommans, ce qu'on peut dire de *moult*, duquel on use à Orleans mesmement. » Cependant, tout comme il continue de pouvoir être employé en français contemporain, il continue d'être documenté dans les dictionnaires. Ainsi, `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) précise : « Ce vocable estoit commun et fort vsité enuers les anciens, ce qu'il n'est pas à present, et demeure comme particulier à peu de contrées. », tout comme `Ac 1694` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1694]) :« Vieux mot qui n'a plus d'usage que dans le burlesque. »

Lexème qui remplace : Voir l'autre emploi de *mout*, avec verbe, "beaucoup (sens quantitatif et qualitatif)" (rapport de synonymie ; même lemme)

Nombre de conservation(s) : 1

2 *mout de* [+ subst.], "beaucoup de"

`BrendanW` (1er q. XIIe [2e m. XIIIe], agn.) – ∅ [rég.] | ∅ [vx] | `Ac 1694` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1694]) [vx | spé.] | `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) [vx | rég.] | `H. ESTIENNE, Precellence` (1579, Paris) [vx] | `Sat. Men.` (1594, Ratisbonne)

a) **Ao** : *Si commencent lo tornoi mout bon, car devers lo roi Artu i avoit* ***mout de*** *prodomes qui ne s'estoient mie fait veoir por avoir leisir de torneier.*
Ez : *Lors commença le tournoy moult bon, car devers le roy Artus y avoit* ***de moult*** *bons chevaliers qui ne se estoient mie fait veoir pour avoir loisir de tournoier.*
(33-13)

b) **Ao** : *Et neporqant si i perdirent il mout, car la maisniee Galeholt pristrent* ***mout de*** *lor chevaliers.*
Ez : *Et toutesfois moult y perdirent, car les gens de Gallehaut prindrent* ***plusieurs de*** *leurs chevaliers.*
(48-26)

c) **Ao** : *Et les genz lo duc en ont* ***mout*** *retenuz des navrez et des morz et des prisons.*
Ez : *Les gens du duc en ont* ***beaucoup*** *retenu.*
(62-33)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir l'autre emploi de *mout*, avec adj., "très" (rapport de synonymie ; même lemme)
- *plusor*, "un certain nombre de"
  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; PLŪRIŌRES ; rapport de synonymie
- *beaucoup*, "en grande quantité"
  `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen) – ∅ ; CŎLĂPHUS ; rapport de synonymie

Nombre de conservation(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 2

3 avec verbe, "beaucoup (sens quantitatif et qualitatif)"

`JonasP` (2e q. Xe, flandr.) – ∅ [rég.] | ∅ [vx] | `Ac 1694` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1694]) [vx | spé.] | `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) [vx | rég.] | `H. ESTIENNE, Precellence` (1579, Paris) [vx] | `LEMAIRE DE BELGES, Illustr.` (1511-1512 [1548], Paris)

a) **Ao** : *Qant cil l'antant, si li fremist toz li cuers car* ***mout*** *avoit grant paor de traïson, si li dit.*
Ez : *Quant cellui l'entent, le cueur lui refroidist car* ***moult*** *a grant paour de traïson, si lui dist.*
(2-9)

b) **Ao** : *Et cil lo tint mout pres et* ***mout*** *se pena de lui servir.*
Ez : *Et celui chevalier* ***moult*** *se pena de le servir.*
(4-14)

c) **Ao** : *Et **mout** amanda li leus et crut tant que dedanz les set anz que la reine s'i fu randue, i ot bien trante nonains totes gentis fames del païs.*
Ez : *Et **tant** amenda le lieu et creut que dedens sept ans aprés que la royne fut rendue, il y eut bien trente nonnains toutes gentilles femmes du païs.*
(10-1)

d) **Ao** : ***Mout** lo chastie Phariens. Et cil dit qu'il en fera a son consoil.*
Ez : ***Moult** le chastie Farien, et il dit qu'il en fera a son conseil.*
(11-31)

e) **Ao** : *Aprés fait covrir trois chevax de fer qu'il avoit en sa sale, qui mout estoient et bon et bel, en cui il se voloit **mout** fier d'aler a garison se besoigne li cressoit.*
Ez : *Aprez fait couvrir de fer trois chevaulx qu'il avoit a selle, en qui il se vouldra **moult** fier pour aler a sauveté se mestier lui estoit.*
(13-82)

f) **Ao** : *La dame prant les ceintures qui estoient amedeus et d'une oevre et d'une sanblance, et **mout** lo tient a sage de ce que de tel chose s'est porpensez.*
Ez : *La dame prent les ceintures qui estoient toutes deux d'une euvre et d'une façon, et **moult** le tient a saige de ce que de telle chose s'est pourpensé.*
(14-14)

g) **Ao** : ***Mout** a la dame bien atornee a l'anfant tote sa besoigne, car ele li avoit porqis grant piece avoit tot qancque mestier estoit a chevalier.*
Ez : ***Moult** a la dame bien pensé de la besongne, car pieça avoit appareillié tout ce que mestier estoit.*
(20-86)

h) **Ao** : *Lors descuevre ele meïsmes la litiere et cil s'anvelope **mout** que ele nel quenoisse.*
Ez : *Elle descoeuvre la littiere et celui se envelope affin qu'elle ne le congnoisse.*
(33-4)

i) **Ao** : *Et il li prie **mout** qu'il lo face a lui parler et il lo mainne devant lui.*
Ez : *Et il le maine devant lui et dit.*
(33-34)

j) **Ao** : *Et ge vos pri que ne vos en poist et **mout** vos merci de la grant entente que vos avez en moi mise.*
Ez : *Je vous prie qu'il ne vous en poise. Et **je** vous remercye de la grant aide que vous avés en moy mise.*
(39-3)

k) **Ao** : *Lors s'umilie **mout** messires Gauvains vers lui et li dit.*
Ez : *Et messire Gauvain se humilie vers lui et lui dist.*
(40-37)

l) **Ao** : *Si anuia **mout** as compaignons lo roi de ce que il i avoient si longuement sejorné et ne veoient rien de ce qu'il soloient veoir.*
Ez : *Il ennuia **moult** aux compaignons du roy de ce qu'ilz avoient si longuement sejourné et ne veoient riens de ce qu'ilz souloient veoir.*
(43-1)

m) **Ao** : *Li chevaliers que Daguenez ot pris lo hasta* ***mout*** *et li cort sus mout iriez et cil lo guerpist par tot la place.*
Ez : *Le chevalier que Daguenet avoit prins le hasta* ***moult*** *et lui courut sus vigoreusement tant qu'il lui fait guerpir la place.*
(46-32)

n) **Ao** : ***Mout*** *an a li rois grant joie et si compaignon et totes les genz del païs.*
Ez : ***Moult*** *en a le roy grant joye et tous ses compaignons et les gens du païs.*
(46-52)

o) **Ao** : *Et cil a* ***mout*** *perdu do sanc, si li est rompuz uns laz de son hiaume.*
Ez : *Et l'autre a* ***moult*** *perdu de sang et lui est rompu ung des laz de son heaume.*
(47-11)

p) **Ao** : *Qant li Rois des Cent Chevaliers voit que ses genz s'an fuient et que il sont torné a desconfiture, si l'an pesa* ***mout*** *an son cuer car endroit soi estoit il mout boens chevaliers.*
Ez : *Quant le Roy des Cent Chevaliers vit tourner ses gens a desconfiture, il en fut* ***moult*** *dolent car il estoit endroit soy bon chevalier.*
(48-20)

q) **Ao** : *Et s'il l'a veincue, il ne puet mie estre que* ***mout*** *ne pere a son cors et a ses armes.*
Ez : *Et se c'est il, il ne peut estre qu'****il*** *ne y paire soit a son corps ou a ses armes.*
(49-6)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *tant*, *tant que*, "jusqu'à ce que" (rapport de presque synonymie)
- Voir l'autre emploi de *mout*, avec adj., "très" (rapport de synonymie ; même lemme)

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 3

Nombre de conservation(s) : 11

Nombre de leçon(s) variante(s) : 2

4 avec adj., "très"

`JonasP` (2e q. Xe, flandr.) – ∅ [rég.] | ∅ [vx] | `Ac 1694` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1694]) [vx | spé.] | `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) [vx | rég.] | `H. ESTIENNE, Precellence` (1579, Paris) [vx] | `Sat. Men.` (1594, Ratisbonne)

a) **Ao** : *Li chastiaus seoit en haut et l'oz estoit desoz logiez, si estoit li tertres* ***mout*** *roistes et* ***mout*** *anieus.*
Ez : *Le chastel qui seoit moult hault et l'ost estoit tout entour logié. Le mont estoit* ***fort*** *roide et ennuieux a monter.*
(1-25)

b) **Ao** : *Li chevaliers estoit* ***mout*** *preuz et* ***mout*** *hardiz, et si avoit non Phariens.*
Ez : *Le chevalier estoit* ***moult*** *preux et hardy, et avoit nom Farien.*
(7-5)

c) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(7-5)

d) **Ao** : *Et qant il l'ot, si vient a Pharien et li fait* ***mout*** *bele chiere et li dit que les anfanz li rande.*
Ez : *Si manda Farien et lui fait* ***tres*** *grant chiere, puis lui dist : Farien, rendez moy les enfans.*
(7-54)

e) **Ao** : *Dedanz lo qart jor, mut Claudas en son afaire et en mena avocques lui un suen serjant qui* ***mout*** *estoit sages et preuz et de granz proeces de cors et de toz autres servises.*
Ez : *Dedens quatre jours vient Claudas pour aler a son affaire et emmena avec lui ung sien sergent qui estoit sage et preux et de grande prouesse de corps et de tous autres services.*
(8-35)

f) **Ao** : *Et si tost com il pot en cheval monter, si li fu apareilliez* ***mout*** *biax et* ***mout*** *boens et* ***mout*** *bien atornez de frain et de sele et d'autres choses.*
Ez : *Et si tost qu'il peust chevaucher, si lui fut appareillié ung* ***moult*** *bon cheval et bel, bien atourné de frain et de selle et d'aultres choses.*
(9-6)

g) **Ao** : *Et lors la cort sostenir une none que ele avoit avoques li et li preuzdom autresin qui* ***mout*** *grant pitié en a.*
Ez : *Et lors la court soustenir une nonnain qui avecques elle estoit et le preudomme aussi qui* ***moult*** *grant pitié en a.*
(10-24)

h) **Ao** : *Lors est li rois* ***mout*** *esbahiz qant il voit venir son sergent devant lui en tel maniere.*
Ez : *Lors fut le roy* ***bien*** *esbahy quant il vit son sergent venir en telle maniere.*
(13-93)

i) **Ao** : *Et qant vint la nuit aprés lo premier some, il issi hors de la tor entre lui et les trois prisons dont li uns estoit encores* ***mout*** *navrez de la plaie que Lanbegues li avoit faite.*
Ez : *Et quant vint la nuit aprez le premier somme, il yssist hors de la tour avec les prisonniers dont il y avoit encore ung* ***moult*** *blecé des playes que Lambegue lui avoit faictes.*
(15-16)

j) **Ao** : *Quant Claudas ot celui cui il plus haoit que nul autre home qui au dos li vient esperonant et qui l'apele coart et traïtor, si en est* ***mout*** *angoisseux.*
Ez : *Quant Claudas a ouy cellui qui au dos lui vient esperonnant et qui l'appelle traitre et sans foy, il en est* ***moult*** *angoisseux.*
(16-47)

k) **Ao** : *Lors est Phariens* ***mout*** *angoisseux, si plore et fait tel duel que par un po qu'il ne s'ocit.*
Ez : *Lors est Farien* ***si*** *angoisseux et pleure et fait tel deul que plus ne peut.*
(16-88)

l) **Ao** : *Longuement furent issi ansemble li troi coisin, tant qe il avint chose que Phariens morut, si an fu faiz* ***mout*** *granz diaus, car a* ***mout*** *preuzdom estoit tenuz.*
Ez : *Longuement furent les troys cousins ensemble, tant que Farien mourut, dont fut fait* ***moult*** *grant deul, car a* ***moult*** *preudomme estoit tenu.*
(17-13)

m) **Ao** : *Mais nomez lou seürement, car* ***mout*** *seroit li dons granz dont ge vos escondiroie.*
Ez : *Dictes seurement, fait le roy, car* ***moult*** *seroit le don grant de quoy je vous escondiroie.*
(21-22)

n) **Ao** : *Sire, fait il, c'estoit uns chevaliers de* ***mout*** *grant proesce qui a non Antoagais, si s'estoit porofferz a ma dame de faire sa bataille.*
Ez : *Sire, fait il, c'estoit ung chevalier de grant prouesse nommé Estrangors qui s'estoit offert a ma dame pour faire sa bataille.*
(22-50)

o) **Ao** : *Mais cil cui li Blans Chevaliers ot feru estoit ancores estordiz et ses chevax s'adrece vers lo Hombre qui d'autre part del chastel corroit.*
Ez : *Mais celui que le Blanc Chevalier eut feru demoure derriere* ***moult*** *estourdy et son cheval se adresse vers le Humbre qui a destre part du chasteau couroit.*
(28-17)

p) **Ao** : *Ge ne sai se ele est dame o pucelle mais voir, fait il,* ***mout*** *est bele. Aprés voient venir aprés els vint des chevaliers au Roi des Cent Chevaliers.*
Ez : *Veritablement, fait messire Gauvain, elle est* ***moult*** *belle. Atant voient venir .xx. chevaliers qui estoient au roy d'Estauc.*
(32-7)

q) **Ao** : *De ce furent* ***mout*** *dolant maint bon chevalier de son ostel.*
Ez : *De ce furent dolens plusieurs bons chevaliers de son hostel.*
(33-10)

r) **Ao** : *Et an li dit qu'il s'en ala de mienuit. Et il en est* ***mout*** *dolanz, si s'en revait et trueve armé lo roi et ses compaignons.*
Ez : *Et l'en lui dit qu'il s'en estoit alé des minuyt, dont il en est* ***moult*** *dolent. Il s'en reva et treuve le roy armé.*
(34-0)

s) **Ao** : *Et por Deu, volez vos que ge aille avoc vos ? De ce sui ge* ***mout*** *liez, fait il.*
Ez : *Voulez vous que je voise avec vous ? J'en suis content et* ***tres*** *joyeux.*
(34-10)

t) **Ao** : *L'andemain fist aspre chaut et qant vint aprés tierce, si fu descenduz en carrefor en l'ombre d'un grant orme.*
Ez : *L'andemain fit* ***moult*** *aspre chault. Et quant vint environ tierce, il se descendit en l'ombre d'ung grant arbre.*
(35-0)

u) **Ao** : *Maistre, messire Gauvains vient ci, et vos li dites que* ***mout*** *sui malades. Volentiers, fait il, sire.*
Ez : *Maistre, monseigneur Gauvain vient icy, dictes lui que je suis* ***fort*** *malade. Voulentiers, fait celui.*
(36-11)

v) **Ao** : *Com il est dedanz l'uis, si ot une* ***mout*** *grant noise entor lui.*
Ez : *Et quant il fut la venu, il oÿt une* ***moult*** *grande noise.*
(39-25)

w) **Ao** : *Et li chevaliers cui li escuz estoit en est* ***mout*** *iriez, si li dit.*
Ez : *Et le chevalier a qui l'escu estoit en est* ***fort*** *courroucé. Si dist.*
(42-11)

x) **Ao** : *Vos savez bien que vos feïstes* ***mout*** *grant otrage et por ce vos pris ge.*
Ez : *Vous savez bien que vous me feistes* ***trop*** *grant oultraige.*
(48-36)

y) **Ao** : *Et tu ies* ***mout*** *esloigniez de l'amor Nostre Seignor par ton pechié ne tu ne puez estre acordez se par regeïssement de langue non avant aprés par verai veraie repentance de cuer aprés.*
Ez : *Et tu es* ***moult*** *eslongnié de l'amour de Nostre Seigneur et ne peulz estre racordé si non par troys choses. Premierement, par confession de bouche, secondement, par contricion de cueur.*
(48-67)

z) **Ao** : *Lors vint assanbler uns des compaignons Galeot qui* ***mout*** *estoit preuz et puis fu il de la maison lo roi Artu, si avoit non Escaranz li povres.*
Ez : *Lors vint assembler ung compaignon des gens de Gallehault qui estoit* ***moult*** *preux et depuis fut de la court au roy Artus, si avoit non Estarans le povre.*
(51-36)

aa) **Ao** : *Et Galehoz qui* ***mout*** *estoit angoissos de sa messaise lo conforte* ***mout****.*
Ez : *Gallehaut son compaignon, qui* ***moult*** *estoit angoisseux de son ennuy et de sa desplaisance, le reconfortoit le mieulx qu'il pouoit.*
(52-11)

ab) **Ao** : *Aprés ce vint li rois a* ***mout*** *grant compaignie et i demora quinze jorz antiers, et chascun jor tint cort efforciee et riche.*
Ez : *Il vint a grant compaignie et y demoura environ quinze jours. Et chacun jour il tint court renforcee.*
(53-4)

ac) **Ao** : *An cele couche gisoit une damoisele de* ***mout*** *grant biauté, ses chevox parmi ses espaules qui* ***mout*** *estoient bel.*
Ez : *... une moult riche couche, en laquelle seoit une dame de* ***tres*** *grande beaulté, ses cheveux espandus sur ses espaules qui* ***moult*** *estoient beaux.*
(55-2)

ad) **Ao** : *Si la priai a* ***mout*** *grant bessoign que ele laissast combatre por moi cest chevalier que vos veez la qui ses amis est.*
Ez : *... laquelle je priay a* ***mon*** *grant besoing qu'elle laissast pour moy combatre ung chevalier qui son amy estoit.*
(57-15)

ae) **Ao** : *Et il esgarde a une fenestre an haut, si voit une damoisele de* ***mout*** *grant biauté qui li dit.*
Ez : *Et il regarde en en une fenestre en hault, et la voit de* ***moult*** *grant beaulté. Et elle lui escrie.*
(59-18)

af) **Ao** : *Ansi vienent chevauchant tant que antr'ax deus choisisent un paveillon* ***mout*** *bel.*
Ez : *Ainsi chevauchent eulx deux tant qu'ilz virent ung paveillon* ***moult*** *beau.*
(60-17)

ag) **Ao** : *Et **mout** en est Galehoz a malaise de lui, que trop lo voit au desoz. Si li demande que il a.*
Ez : *Et Gallehaut en est **moult** a malaise pour lui, et lui demande qu'il peut avoir.*
(61-0)

ah) **Ao** : ***Mout** fu la nuit Hestors annorez et serviz do seignor et de la dame et de toz ces do chastel.*
Ez : ***Moult** fut la nuyt Hector honoré et conjouy du seigneur et de la dame et des gens du chasteau.*
(63-74)

ai) **Ao** : *Et voient, qant il sont pres, que ele est tote plaine de haute forez espesse et que rien nule n'i pert fors que solement les batailles et la coverture de la tor qui **mout** est haute.*
Ez : *Quant ilz furent prez, il voient que l'isle estoit espesse et plaine de haulte forest, et que riens n'y pert fors seulement les creneaulx et la couverture de la tour qui **moult** estoit haulte.*
(68-6)

aj) **Ao** : *Et qant cil voient l'angoisse, si sont **mout** a malaisse et dient que il l'overront mais que li rois les an laist aler.*
Ez : *Et quant ceulz voyent l'angoisse, si sont **moult** a malaise et dient qu'ilz l'ouvriront par ainsi que le roy les en laisse aller sains.*
(69-152)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *fort*, adv., "avec une grande intensité, très, beaucoup" (rapport de synonymie)
- *très*, "(exprimant un haut degré d'intensité)"
  `AlexisS2` (fin XI^e^ [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; TRANS ; rapport de synonymie
- Voir *bien1*, avec adj. ou adv., "très" (rapport de synonymie)
- Voir *si*, "tellement" (rapport de synonymie)
- Voir *trop*, "de manière excessive" (rapport d'hyponymie)

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 2

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 5

Nombre de remplacement(s) : 7

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Nombre de conservation(s) avec transposition : 1

Nombre de conservation(s) : 18

5 avec adv., "très"

`PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ [rég.] | ∅ [vx] | `Ac 1694` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1694]) [vx | spé.] | `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) [vx | rég.] | `H. ESTIENNE, Precellence` (1579, Paris) [vx] | `MAROT, Chants div.` (1532)

a) **Ao** : *Dedanz lo tierz jor avint que li seneschax demanda ses covenances et il dist que* ***mout*** *volentiers les li randroit, et si comança a querre aloignes.*
Ez : *Dedens le tiers jour vint a lui le seneschal et demanda ses convenances et il dist que voulentiers les lui rendroit, toutesfois, il commença a querre alongne.*
(2-40)

b) **Ao** : *Et* ***mout*** *seroit miauz que vos qui n'iestes c'uns seus hom fussiez arrieres botez de vostre mauvaise enprise.*
Ez : ***Trop*** *mieulx seroit que vous feussiez mort ou que vous seul homme feussiez arriere bouté de vostre emprinse mauvaise.*
(8-66)

c) **Ao** : *Et li rois lo voloit hors giter de sa vergoigne, si li dist* ***mout*** *cortoisement.*
Ez : *Et le roy qui le vouloit oster de celle esbabyssance, lui dist* ***moult*** *courtoisement.*
(19-19)

d) **Ao** : *Certes, fait li rois,* ***mout*** *volentiers. Il meesmes giete les poinz por sachier hors les tronçons.*
Ez : *Certes, fait le roy, voulentiers. Et lui mesmes y veult mettre les mains pour lui oster l'espee et les deux tronchons.*
(21-12)

e) **Ao** : *La o il menjoit ensin entra laianz uns vallez et ploroit* ***mout*** *durement. Et la damoisele del lac qui avoc lo Blanc Chevalier manjoit li demenda que il avoit.*
Ez : *Et lors entra ung varlet leans qui pleuroit* ***moult*** *tendrement. Et la damoiselle qui avec le chevalier mengoit lui demanda qu'il avoit.*
(27-2)

f) **Ao** : *Et messires Gauvains me refist lo premerain don que ge demandai lo roi mon seignor et dist qu'il cuidoit que ge lo feïsse* ***mout*** *bien.*
Ez : *Et monseigneur Gauvain me fit avoir le premier don que je demanday au roy Artus et dit qu'il cuidoit que je feroye* ***moult de*** *prouesses.*
(27-5)

g) **Ao** : *Atant s'an part et retorne la o il avoit trové l'ermite et atant illuec* ***mout*** *longuement.*
Ez : *Atant s'en partit et retourne la ou il avoit trouvé l'ermite et attent illec longuement.*
(28-10)

h) **Ao** : *Et desouz ce paille chevauche une dame* ***mout*** *richement acesmee de palefroi et d'autre atorz.*
Ez : *Et dessoubz ce paille chevauche une damoiselle* ***moult*** *richement aournee.*
(32-6)

i) **Ao** : *Et qant messires Gauvains et la pucele orent une piece alé, si vint aprés aus Brehuz toz armez et crie* ***mout*** *haut.*
Ez : *Et quant Gauvain et la damoiselle furent partiz, Brehin sans pitié vient aprés eulz tout armé et crye* ***moult*** *hault.*
(36-2)

j) **Ao** : *Et messire Gauvains et la pucele vienent et la dame del chastel reçoit* ***mout bien*** *monseignor Gauvain.*
Ez : *Et messire Gauvain et la damoiselle viennent et la dame du chasteau les reçoit* ***honnestement****.*
(36-12)

k) **Ao** : *Et il remest an cors, si fu a mervoilles biaus et plaisanz. Et la dame l'esgarde* ***mout*** *volentiers.*
Ez : *Et il demeure en pur corps. Il fut a merveilles beau et plaisant. Et la dame le regarde* ***moult*** *voulentiers.*
(42-10)

l) **Ao** : *Dame, fait ele, ge ne sai. Certes, fait ele, ge lo savroie volentiers.*
Ez : *Dame, fait elle, je ne sçay. Certes, fait la dame,* ***moult*** *voulentiers le sauroie.*
(49-6)

m) **Ao** : *Qant il l'oï, si comança* ***mout*** *durement a sospirer et dit.*
Ez : *Quant il ouyt ce, si commence a souspirer* ***trop*** *durement et dist.*
(51-16)

n) **Ao** : *Et dit li contes que au tierz jor fu* ***mout*** *main levez et chevauche tote la matinee tant que il vint a ore de prime.*
Ez : *Si dit le compte que le tiers jour messire Gauvain fut* ***merveilleusement*** *levé matin et chevaucha icelle matinee jusques environ l'eure de prime.*
(54-0)

o) **Ao** : *Ha ! chevaliers, gaaigniez moi. Certes, fait il, damoisele,* ***mout*** *volentiers.*
Ez : *Haa ! sire, gaingnié me avez se vous voulez. Certainement, fait il, je le vueil* ***tres*** *voulentiers.*
(59-25)

p) **Ao** : *Et li vallez prant lo cheval au chevalier navré, si monte et seust monseignor Gauvain qui les chace et moine* ***mout*** *malement.*
Ez : *Et le varlet prent le cheval au chevalier, si monte dessus et suyt monseigneur Gauvain qui les chasse et maine mallement.*
(65-23)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *trop*, "de manière excessive" (rapport d'hyponymie)
- Voir l'autre emploi de *mout*, *mout de* [+ subst.], "beaucoup de" (rapport de synonymie ; même lemme)
- *merveillosement*, "d'une manière étonnante"
  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; MĪRĀBILIA ; rapport d'hyponymie
- Voir *très*, "(exprimant un haut degré d'intensité)" (rapport de synonymie)

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Nombre de conservation(s) : 6

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

Nombre de remplacement(s) : 2

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 4

1 Sur les 73 contextes retenus pour étude, on observe 38 cas de conservation, seize cas de substitution, douze cas d'absence, quatre cas de variante et trois cas de présence en Ez.

2 Le premier emploi, celui de l'adverbe avec un substantif ou un pronom, présente un seul contexte. Il s'agit de la conservation du lemme de l'adverbe avec substitution d'emploi, comme l'atteste la restructuration de la phrase « *car ge ai mout el affaire* » par « *car j'ay ailleurs moult a faire* ».

3 C'est un même cas de conservation du lemme avec substitution d'emploi que l'on trouve en 2 a), pour l'emploi 2, *mout de*, avec le changement de « *car devers lo roi Artu i avoit mout de prodomes* » par « *car devers le roy Artus y avoit de moult bons chevaliers* ». Les deux autres cas de l'emploi 2 en Ao sont remplacés en Ez, par « *beaucoup* » et par « *plusieurs de* ».

4 L'emploi en 3 recense les occurrences de l'emploi de l'adverbe avec le verbe. Les deux cas de variante recensés pour cet emploi présentent un même cas de substitution de l'adverbe par un pronom personnel. Ainsi, en 3 j), « *et mout vos merci* » donne « *et je vous remercye* ». On remarque également trois cas d'absence en Ez, qui s'expliquent par le rôle emphatique de l'adverbe, qui peut donc être omis. Le seul cas de substitution qui peut être relevé pour cet usage se trouve en 3 c), où *mout* est remplacé par *tant*. Cet emploi est ainsi bien conservé. En 3 p), c'est l'emploi de *mout* avec adjectif, documenté en 4, qui est employé en Ez.

5 Cet emploi en 4 connaît le plus de contextes, au nombre de 36. On relève cinq cas d'absence et deux cas de présence en Ez, qui s'expliquent bien par le statut intensif de l'adverbe, qui peut donc être omis ou ajouté sans que cela ait d'effet saillant sur le sens de la phrase. En 4 ad), « *a mout grant bessoign* » donne « *a mon grant besoing* », peut-être dans le cadre d'une mauvaise leçon, du fait de la proximité graphique de l'adverbe et du déterminant possessif. On relève par ailleurs neuf cas de substitution. Pour le remplacement, *fort* est employé à trois reprises, *tres* à deux reprises, *bien*, *si* et *trop*, une fois chacun.

6 L'emploi en 5 connaît seize contextes, dont quatre cas de substitution. À deux reprises, *mout* est remplacé par *trop*, une fois, par *merveilleusement*, et une fois, par *tres*. En 5 f), « *et dist qu'il cuidoit que ge lo feïsse mout bien* » donne « *et dit qu'il cuidoit que je feroye moult de prouesses* ». Dans le cadre de la reformulation, c'est l'emploi de *mout* documenté en 2, employé avec *de* et précédent un substantif, qui est employé en Ez.

7 D'un point de vue général, il n'y a pas de contexte distinctif entre les cas de substitution et de conservation. Le nombre relativement important de substitutions tend néanmoins à montrer l'obsolescence en cours de l'adverbe. Le cas de cette obsolescence a été bien étudié par la traditition scientifique [782]. L'étude de l'adverbe a montré qu'il disparaît au profit de *tres* et de *beaucoup*, qui ont comme avantage de permettre une distinction entre éléments qualifiés. En effet, là où *mout* permet de marquer l'intensification de tous les éléments grammaticaux au sein d'une phrase, *tres* permet la description de l'intensité d'un point de vue qualitatif et *beaucoup* d'un point de vue quantitatif : « Très rapidement, en moins de deux siècles (14^{e}-15^{e} s.), *mout* va régresser et presque disparaître, remplacé dans certains emplois (comme intensifieur) par *très* et dans les autres (comme quantifieur) par *beaucoup*. » [783]

782. Le cas a été étudié notamment dans C. Marchello-Nizia, *Grammaticalisation et changement linguistique*, Bruxelles, 2009, DOI : 10.3917/dbu.march.2009.01, dont les hypothèses sont reprises dans les différentes grammaires, notamment A. Carlier, C. Guillot-Barbance, C. Marchello-Nizia, *et al.*, « Chapitre 30 – Catégories variables : noms, adjectifs, pronoms et déterminants »…, p. 722-728.

783. *Ibid.*, p. 722. L'obsolescence est progressive, avec une concurrence qui commence dès le XIII^{e} siècle : « Devant un adjectif, tout au long des 12^{e} et 13^{e} s., *moult* intensifieur reste cependant quatre fois plus fréquent que *très*. » (D. Amiot, C. Badiou-Monferran, B. Combettes, *et al.*, « Chapitre 32 – Catégories invariables »…, p. 924) C'est au cours du passage « du 14^{e} au 15^{e} s., [que] la fréquence de *moult* et de *très* comme intensifieurs d'adjectif ou d'adverbe s'inverse complètement. » (*Ibid.*, p. 926) Les étapes semblent trouver leur origine depuis le plus ancien français : « Pour *moult*, quatre étapes ont précédé sa disparition, chacune marquant un changement de statut : 1) séparation de l'intensifieur *moult* d'avec son incidence dès les premiers textes, 2) recul rapide de l'accord avec le nom pour *moult* déterminant-pronom quantifieur, et 3) développement d'une construction

8 La différenciation à l'œuvre, reflet de ce qui se passe au niveau de la langue pour d'autres mots, permet d'adapter la description des éléments à leur fonction dans la phrase :

> Cette différenciation consistait de fait à mieux différencier les éléments pouvant occuper une fonction de constituant essentiel (le nom, le verbe) des autres (adjectifs, adverbes) : peut-être cet effort de hiérarchisation a-t-il été déterminant dans la répartition des valeurs qui se trouvaient, du fait de son évolution propre, regroupées en *moult*, qui allaient être désormais scindées entre *beaucoup* et *très*.[784]

Typologie : Disparition partielle ; les emplois sont obsolescents, à l'image de ce qui se passe en langue ; l'emploi survit de manière marginale, même en français contemporain
Facteurs supposés : Existence d'un adverbe permettant l'expression de l'intensité, en progression d'emplois, *très* ; émergence et implantation d'un adverbe permettant l'expression d'une grande quantité, motivé par sa force imagée originelle, *beaucoup* ; préférence pour des emplois qui distinguent les deux aspects de l'intensité et de la quantité, en accord avec la portée des éléments grammaticaux qualifiés.

‡ movoir

FEW, VI-3, 163 : MŎVĒRE

Ao : 88 [65] ; Ez : 29 [28]

1 v. pronom., "se déplacer, bouger"
WaceNicR (ca 1150 [3e q. XIIIe], norm. [agn.]) – ∅

a) **Ao** : *Mais de toz les douze, n'i a il nul qui* ***se mueve*** *fors un tot seul, ce fu Graiers, li sires de Haut Mur.*
Ez : *Mais de tous les douze, il n'y a home qui* ***se meuve*** *fors le sire de Hault Mur.*
(13-235)

b) **Ao** : *Mais es arçons se tint toz droiz ç'ainz ne* ***se mut*** *por force que li cox eüst.*
Ez : *Mais le roy se tint si ferme que oncques ne* ***se meut*** *du cheval.*
(16-53)

c) **Ao** : *Mais Lanbegues ne* ***se muet*** *de son estal.*
Ez : *Mais Lambegue ne* ***se remue****.*
(16-108)

d) **Ao** : *N'onques cil ne* ***se mut****.*
Ez : *Mais oncques celui ne* ***se meut****.*
(39-32)

e) **Ao** : *Longuement parlerent de lui, ne onques ne* ***s'an mut*** *de son estaige.*
Ez : *Longuement parlerent de lui, ne oncques ne* ***se meust*** *de son estage.*
(51-70)

---

de compensation en *de* [+ N], 4) position majoritairement initiale dans la proposition : autant d'étapes, et de marques d'un changement de statut pour *moult*, qui de déterminant-pronom quantifieur a adopté la syntaxe de l'adverbe quantifieur. » (*Ibid.*, p. 928)
784. *Ibid.*, p. 928.

f) **Ao** : *Et dist au roi Baudemagu : Gardez si chier comme vos avez vostre honor et moi que mes conroiz ne* ***se mueve*** *se ge meïsmes mes cors ne vos i veign querre.*
Ez : *Et dit au roy Vendemagu qu'il ne* ***se meuve*** *jusques a ce qu'il viengne a lui.*
(51-129)

g) **Ao** : *Et ge li priai par cele foi que ele me devoit qe ele ne* ***se meüst*** *devant que ele veïst mon message o moi.*
Ez : *Et lui priay qu'elle ne* ***se remuast*** *tant qu'elle eut mon message ou moy.*
(51-257)

h) **Ao** : *Et ele fu plus leiaus vers moi que ge ne fui cortois anvers li, que ele ne* ***se mut*** *onques puis devant que ele oï novelles de moi, et ce fut grant piece aprés.*
Ez : *Et elle fut plus loyalle vers moy que je ne fuz courtoys vers elle, car oncques ne* ***se remua*** *jusques a ce qu'elle eust mes enseignes, et ce fut grant piece aprez.*
(51-258)

i) **Ao** : *Et qant il voit son seignor devant lui, si ne* ***se muet****.*
Ez : *Et quant il voit son seigneur devant lui, il ne* ***se remue*** *plus.*
(59-70)

j) **Ao** : *Et il vos afit que ja nus ne* ***se movra*** *por lui secorre ne por vos encombrer.*
Ez : *Puis aprés il jurera que ja nul ne* ***se mouvera*** *pour le secourir ne pour vous empeschier.*
(60-234)

k) **Ao** : *Et il dit a ses genz si chier com il ont lor annors que nus ne* ***s'an move*** *devant que Hestors soit conquis ou que il an maint lui dedanz lo chastel.*
Ez : *Et commande a ses gens que nul de entre eulx ne* ***se meuve*** *sur sa vie tant que Hector soit conquis ou qu'il le ait mené dedens le chasteau.*
(60-237)

l) **Ao** : *... que il n'a garde ne de lui ne de ses genz se avant ne* ***se muevent*** *les soes genz.*
Ez : *... que Marganor n'a garde [de] lui ne de ses gens se premierement les siens ne* ***se meuvent****.*
(60-238)

m) **Ao** : *Si s'an fu venuz au chastel par un adrecement et fu montez sor lo mur an haut. Et com il vit que messires Gauvains ne* ***se movoit****, si an fu mout dolanz car mout volentiers lo veïst joster. Si panse que il fera tant se il puet que il li fera commencier. Si desvale des murs et vient an la place si trove un frere lo duc.*
Ez : *Il prent son chemin par une adresce pour venir au chasteau, et monte sur le mur, car il desire fort a veoir messire Gauvain jouster. Et quant il le voit es pres sans* ***se mouvoir****, il descent du mur pour venir es prez, si rencontre en sa voie le filz du duc.*
(62-27)

n) **Ao** : *Ge ne savoie comment il estoit, car ge voi la un chevalier qui ne* ***se muet****.*
Ez : *Je ne savoie comme il vous en estoit, car je vois la ung chevalier sans* ***se mouvoir****.*
(62-28)

o) **Ao** : *Lors met avant l'un des piez et vit que nus ne* ***se mut****.*
Ez : *Lors met avant l'un des piez, si luy est avis que nul ne* ***se esveille****.*
(62-233)

p) **Ao** : *Et il avoit les serjanz par sa proece si conquis que plus ne **s'oserent movoir**.*
Ez : *Et il eut les sergans conquis par sa prouesse si que plus ne **s'osent mouvoir**.*
(67-2)

q) **Ao** : *Mais cil cui messires Gauvains abati ne **se puet aidier**, car ses chevaus gist sor lui.*
Ez : *Mais celui que monseigneur Gauvain abatist ne **se peut mouvoir**, car son cheval cheut sur lui.*
(68-18)

r) **Ao** : *Et lors **s'esmuevent** por venir a l'asenblee, si alerent tant anquerant novelles que il ancontrerent la pucelle.*
Ez : *Et lors **se meuvent** a aller en l'assemblee, si allerent tant enquerant nouvelles qu'ilz encontrent la damoiselle.*
(68-76)

s) **Ao** : *Et avoient devant aus deus escuiers cui il deffandent que il ne **se muevent**.*
Ez : *Et avoient devant eulx deux escuiers a qui ilz deffendent qu'ilz ne **se meuvent**.*
(68-135)

t) **Ao** : *Si ne **se muet** la reine de delez lui.*
Ez : *Et ne **se remue** la royne d'empres lui.*
(69-11)

u) **Ao** : *Or ne **se muevent** por monseignor Yvain ne por sa gent.*
Ez : *Or ne **se meuvent** pour monseigneur Yvain ne pour toute sa gent.*
(69-121)

Lexèmes qui remplacent :

- *remüer*, v. pronom., “bouger”

  `EneasS2` (ca 1160 [ca 1200], norm. [lorr.]) – ∅ ; MŪTARE ; rapport de synonymie ; graphie proche

- Voir *esveillier*. Ici, v. pronom., “sortir du sommeil”

  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; rapport de métonymie, du général au particulier

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 2

Nombre de remplacement(s) : 6

Nombre de conservation(s) : 13

2 v. pronom., “partir”

`BrendanW` (1er q. XIIe [2e m. XIIIe], agn.) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen)

a) **Ao** : *Li rois dit que il ne **se movra** d'iluec devant ce qu'il soit un poi esclarci.*
Ez : *Le roy dist qu'il ne **se mouvera** d'illec devant que le jour soit esclercy.*
(1-71)

b) **Ao** : *Atant s'entrecomandent a Deu, si **s'an veit** li anfes, et li vavasors d'autre part.*
Ez : *Atant s'entrecommandent a Dieu, si **se meuvent** l'enfant d'une part, et le vavasseur d'aultre.*
(9-76)

c) **Ao** : *Mais por plaie ne por bleceüre qu'il li facent, il ne* ***se muet****, ainz garde la porte et la lor desfant a la hache tranchant.*
Ez : *Mais pour playe ne blessure qu'ilz lui firent ne* ***laissa a ferir****, ains leur deffent la porte.*
(13-38)

d) **Ao** : *Et ce me jureroiz sor sainz ançois que mes niés* ***se mueve*** *de ceianz por la aler.*
Ez : *Et ainsi le me jurerez ains que mon nepveu* ***se parte*** *d'icy.*
(14-46)

e) **Ao** : *Et neporqant certes ge ne* ***m'en movrai*** *devant que ge voie se Dex me regardera.*
Ez : *Et neantmoins je ne* ***me partiray*** *de vostre hostel tant que j'aye veu se Dieu me regardera en pitié.*
(21-18)

f) **Ao** : *Au matin il laissa ses escuiers, si lor commande qu'il l'atandent et qu'il ne* ***se muevent*** *devant un mois.*
Ez : *Au matin laissa ses escuiers et leur commanda qu'ilz ne* ***partissent*** *devant ung moys.*
(22-57)

g) **Ao** : *Lors apele li chevaliers toz les compaignons lo roi et si lor dit : Seignor, ge vos pri et por vostre preu et por m'anor que ne* ***vos movez*** *de ceianz devant que me reverrez.*
Ez : *Puis dist a monseigneur Gauvain et a tous les compaignons que, par la foy qu'ilz lui devoient, ilz ne* ***se meussent*** *d'illec jusques atant qu'il reviengne pour leur bien et pour leur honneur.*
(28-40)

h) **Ao** : *Et dit qu'il ne* ***se movra*** *tant qu'il voie ce que voudra estre.*
Ez : *Et ses compaignons dient qu'ilz ne* ***se mouveront*** *du tertre tant qu'ilz voient que ce sera.*
(54-14)

i) **Ao** : *Lors li dit a consoil : Vos ne* ***vos movroiz*** *demain.*
Ez : *Lors appelle la dame de Roestoc a conseil et lui dit : Vous ne* ***vous en irez*** *huy ne demain*
(57-20)

j) **Ao** : *Sel metent an la chanbre par sa fiance que il ne* ***se movra*** *sanz lo congié au seignor.*
Ez : *... et lui fait promettre qu'il ne* ***se mouvera*** *sans le congié du seigneur.*
(60-315)

k) **Ao** : *Nos n'****an irons*** *ja, font il, car nos seromes mies tant an vostre prison.*
Ez : *Nous ne* ***nous mouverons****, font ceulz, car nous ne serons pas tant en vos prisons.*
(68-26)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *partir*, v. pronom., "quitter un lieu" (rapport de synonymie)
- Voir *partir*. Ici, v. intr., "s'en aller, quitter un lieu"
  `GaimarB` (ca 1139 [déb. XIII^{e}], agn.) – ∅ ; rapport de synonymie
- Voir *aler*, *laissier aler*, "laisser tranquille" (rapport de synonymie)

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 3

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de conservation(s) : 4

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 2

3 v. pronom., “s’émouvoir”

RoseMLec (ca 1275 [ca 1285], frc./traits orl. [orl.]) – Brantôme (1584-1614)

Ao : *... si lairai a itant ester ma fole emprise.*
Ez : *Je lerray atant aler mon fol penser. Car mieulx me vault avoir follement pens[é] que* ***me mouvoir*** *plus en haulcement de folle emprinse.*
(8-23)

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

4 v. intr., “se déplacer, bouger”

BrendanW (1er q. XIIe [2e m. XIIIe], agn.) – LaFontaine (1654-1695)

a) **Ao** : *Car chascuns puet avoir cortoisie et debonaireté et les autres biens qui del cuer* ***muevent****, ce m’est avis.*
Ez : *Car chacun peut avoir courtoisie et debonnaireté et les autres biens qui du cueur* ***descendent****.*
(20-27)

b) **Ao** : *Puis se met el ranc et* ***muet a*** *joster a un chevalier.*
Ez : *Et se met au renc. Il* ***part pour*** *jouster a ung chevalier.*
(33-16)

c) **Ao** : *Ainz* ***mut*** *Angrevains tantost por joster au chevalier.*
Ez : *Ains* ***part*** *Agravain pour jouster au chevalier.*
(40-28)

d) **Ao** : *Et escote se il orroit nus des chevaliers* ***movoir*** *ne parler.*
Ez : *Et escoute [pour] savoir mon s’il orroit nul des chevaliers ne parler ne* ***mouvoir****.*
(62-229)

Lexèmes qui remplacent :

- *descendre*, “aller du haut vers le bas”
  PassionA (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; DESCĔNDERE ; rapport d’hyponymie
- Voir *partir*, v. intr., “s’en aller, quitter un lieu” (rapport d’hyponymie)

Nombre de remplacement(s) : 3

Nombre de conservation(s) avec transposition : 1

5 v. intr., “partir”

RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – 1553 [785]

a) **Ao** : *Et sachiez que nos* ***movrons*** *encor annuit.*
Ez : *Et sachiez que nous* ***mouverons*** *encore ennuit.*
(1-50)

785. Le FEW donne la date de 1553 pour une attestation recensée dans Lac (*Dictionnaire de l’ancien français* [1877]), que nous n’avons cependant pas pu retracer.

b) **Ao** : *Mais gardez que il ne sache ja que ge soie hors de çaianz* ***meïiz****, car petit priseroit puis lo tenement del chastel que ge seroie hor.*
Ez : *Mais gardez qu'il ne sache ja que je* ***me*** *soye* ***meu*** *hors de ceans, car petit priseroit le demourant puis que je en seroie hors.*
(1-59)

c) **Ao** : *Atant* ***mut*** *a la cort, si li fist Claudas li traïtres mout grant joie.*
Ez : *Atant* ***vint*** *a la court, et Claudas le traitre le receut a moult grant joye.*
(7-36)

d) **Ao** : *Dedanz lo qart jor* ***mut*** *Claudas en son afaire.*
Ez : *Dedens quatre jours* ***vient*** *Claudas pour aler a son affaire.*
(8-35)

e) **Ao** : *Au matin, si tost com ele aparçut lo jor, si s'est levee, et puis* ***muet*** *et ele et sa conpaignie.*
Ez : *Au matin, si tost que la damoiselle apperceust le jour, s'est levee, puis* ***monte*** *elle et sa compaignie.*
(12-10)

f) **Ao** : *Mais avant qu'il* ***mueve****, demande a la damoisele quel part ele lo manra.*
Ez : *Mais ainçois qu'il* ***departe*** *du lieu, il demande a la damoiselle quelle part elle les menera.*
(14-48)

g) **Ao** : *Prenez vostre terre sanz faire homage ne feelté, et* ***movez*** *por les anfanz querre qant vos voldroiz.*
Ez : *Prenez de moy vostre terre sans faire hommaige, et* ***partez*** *pour les enfans querir quant vous vouldrez.*
(16-126)

h) **Ao** : *Et si* ***movrons*** *ceste semainne qui entree est si que nos vendrons a lui lo vendredi devant feste Saint Johan.*
Ez : *Et si* ***partirons*** *ceste sepmaine qui est entree si que nous viendrons a lui le vendredi devant la Saint Jehan.*
(20-81)

i) **Ao** : *En tel maniere atorna la dame au vallet tot ce que mestier li estoit a chevalier, et* ***muet*** *au tierz jor mout matinet.*
Ez : *Ainsi atourna la dame Lancelot de tout ce que mestier lui fut, et* ***monta a cheval*** *le mardi bien matin.*
(20-87)

j) **Ao** : *Au matin* ***mut*** *la dame mout matin por errer la matinee car mout estoient grant li chaut.*
Ez : *Bien matin* ***se mist*** *la dame* ***au chemin*** *car moult faisoit le jour chault.*
(20-89)

k) **Ao** : *Au matin* ***murent*** *et alerent deus jornees.*
Ez : *Au matin, si tost comme il fut jour,* ***partit*** *le roy et erra deux journees.*
(25-4)

l) **Ao** : *Cele nuit jut li rois en la riviere, et au matin* ***mut*** *bien main, si erra tant que l'andemain vint a la Dolereuse Garde.*
Ez : *Et celle nuyt geut le roy sur la riviere. Au matin* ***se leva*** *le roy et erra tant ce jour qu'il vint dedens tierce a la Douloureuse Garde.*
(25-11)

m) **Ao** : *Et si estoit ele qant ge* ***mui*** *de çaianz.*
Ez : *Et si estoit elle quant je* ***party*** *de ceans.*
(25-14)

n) **Ao** : *Au quint jor* ***mut*** *li chevaliers, et ala totevoies en la litiere tant qu'il vint a Godoarre de biau vespre.*
Ez : *Et au cinquiesme* ***est parti****, et ala encores a la littiere tant qu'il est venu de bas vespre a Godaire.*
(33-7)

o) **Ao** : *L'andemain dut li rois* ***movoir****.*
Ez : *L'endemain deut* ***partir*** *le roy.*
(43-3)

p) **Ao** : *Biax amis, or dites vostre dame qe je* ***movrai*** *ancor anuit ou demain por aller ancontre Galehot.*
Ez : *Bel amy, dictes a vostre dame que je* ***partiray*** *demain pour aler contre Gallehaut.*
(48-2)

q) **Ao** : *Et ge vos apareillerai cheval boen et armes tex comme vos les voudroiz porter, si* ***movroiz*** *de ci a l'asanblee, et ge vos ferai savoir lo jor qu'ele sera.*
Ez : *Et je vous appareilleray bon cheval et armes telles que vous les vouldrez porter, si* ***partirez*** *de cy pour aler a l'assemblee, et je vous feray savoir le jour que elle sera.*
(51-23)

r) **Ao** : *Mes ge vos lo que vos ne* ***movoiz*** *de çaianz devant lo jor de l'asemblee.*
Ez : *Mais je vous loe que ne* ***mouvez*** *devant trois jours.*
(51-61)

s) **Ao** : *Et illuec furent apareillié si conpaignon qui devoient* ***movoir*** *avoc lui.*
Ez : *Si fureut appareillez ses compaignons qui avec lui devoient* ***aler****.*
(53-37)

t) **Ao** : *Se ge* ***movoie*** *orandroit, ne seroie ge mies s'a poines non a la cort au terme.*
Ez : *Et quant je* ***partiroie*** *de present pour y aler d'icy tout droit, a grant peine je seroie la dedens le terme.*
(55-53)

u) **Ao** : *Mais as autres n'en poise gaires, ainz tarde a tex i a que ele* ***move*** *car mout lor tarde novelles a oïr dou prodome qu'il dessirrent.*
Ez : *Mais aux autres n'en poise gueres et tarde a tel y a qu'ilz* ***ne sont ja en la voye*** *tant sont desirans de ouyr nouvelles du preudomme.*
(55-206)

v) **Ao** : *Et ele **muet** a l'endemain sanz plus atandre a grant compaignie de gent.*
Ez : *Et elle **part** au matin sans plus attendre a grant compaignie de gens.*
(55-207)

w) **Ao** : *Ainz li dient que ele s'an va a la cort lo roi Artu et est **meüe** deus jorz a.*
Ez : *Ains lui dit on que deux jours avoit qu'elle estoit **partie** pour aler a la court du roy Artus.*
(56-24)

x) **Ao** : *Et ansi m'a ele amené puis que ele **mut** de son païs.*
Ez : *Ainsi m'a elle mené depuis qu'elle **partit** de son païs.*
(57-10)

y) **Ao** : *Ce fu li chevaliers qui a la roine parla a Qanpercoranti et a la dame de Roestoc ansemble, lo jor que Estors **mut** an la queste de monseignor Gauvain.*
Ez : *Et se fut le chevalier qui a la royne parla a Quinperecor[a]ntin et a la dame de Roestoc, le jour que Hector **partist** pour aller en la queste de monseigneur Gauvain.*
(59-127)

z) **Ao** : *Si tost com li ponciaus fu depeciez et que nule rien n'i peüst passer, si **mut** Marganors do poncel et Hestors de vers la bretesche.*
Ez : *Si **se part** Marganor du poncel et Hector de la barbaquane.*
(60-238)

aa) **Ao** : *Lors li conte comment **estoient meü** de la maison lo roi Artu vint chevalier por lui querre.*
Ez : *Et lui compte comment il **s'en est party** de la court du roy Artus pour le querir.*
(62-21)

ab) **Ao** : *Va t'an, fait ele, la ou tu ies **meüz**.*
Ez : *Et elle lui dit : Va t'en ou tu es **envoyé**.*
(62-107)

ac) **Ao** : *Aprés, fait Hestors, si vos comment que vos **movez** devant tierz jor a aler a la cort lo roi Artu.*
Ez : *Aprés vous commande sur vostre foy que vous **partez** dedens le tiers jour a aller en la court du roy Artus.*
(63-64)

ad) **Ao** : *Au matin se leva Hestors bien matin et **mut a aler** la voie de la chauciee si comme li hermites li anseigna.*
Ez : *Ce jour se leva Hector moult matin et **s'en va** la voie de la chaussee si come l'ermite lui enseigna.*
(66-7)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *movoir*, v. pronom., "partir" (rapport de synonymie)
- Voir *venir*, "venir" (rapport d'antonymie)
- *monter*, avec ou sans objet *a cheval*, "monter sur un cheval"

  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; *MONTARE ; rapport de métonymie, du général au particulier

- *departir*, “partir, quitter un lieu”

  `ErecFr2` (ca 1170 [1re m. XIIIe], champ. mérid. [bourg.]) – ∅ [rég.] | `Mon 1636` (*Abrégé du parallèle des langues françoise et latine rapporté au plus près de leurs proprietés* [1636]) [dict. bil.] | `Malherbe` (1587-1628) ; PARTIRE ; rapport de synonymie
- Voir *partir*, v. intr., “s’en aller, quitter un lieu” (rapport de synonymie)
- Voir *metre2*. Ici, v. pronom., “occuper un lieu, une position”

  `BrendanW` (1er q. XIIe [2e m. XIIIe], agn.) – ∅ ; rapport de métonymie, du général au particulier
- *lever*, v. pronom., “sortir de son lit”

  `MarieYonR` (ca 1165 [2e m. XIIIe], norm. et agn. [agn., qques traits pic.]) – ∅ ; LĔVĀRE ; rapport de métonymie, du général au particulier
- Voir *partir*, v. pronom., “quitter un lieu” (rapport de synonymie)
- *envoiier*, “faire aller [qqu’un] qque part”

  `PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; ĬNVĬARE ; rapport de métonymie, du général au particulier
- Voir *aler*, “se rendre qque part” (rapport d’hyperonymie)
- Voir *aler*, *laissier aler*, “laisser tranquille” (rapport de synonymie)

Nombre de conservation(s) avec transposition : 1

Nombre de remplacement(s) au sein de *lectio facilior* : 1

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

Nombre de conservation(s) : 2

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 3

Nombre de remplacement(s) : 16

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 5

6 v. intr., “commencer”

`GuillAnglH` (fin XIIe [déb. XIVe], pic. occ. [Est]) – `Trév 1771` (*Dictionnaire universel françois et latin* [1771]) [empl. spé.] | `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen) [786]

a) **Ao** : *Et saches bien que ge n’en parlai onques fors a gas, et vi bien hui tel hore que ge vousisse estre outre la mer de Grece par covant que onques parole n’en fust* ***meüe.***
Ez : *Et saches bien que je n’en parle oncques que par esbat, et vy ore telle heure que j’eusse bien voulu estre oultre la mer de Grece et que oncques parolle n’en [e]ust esté* ***menee.***
(8-89)

b) **Ao** : *Et ceste haïne* ***mut*** *par ce que il l’avoit fait requerre de panre a fame, et ele ne vost car trop iere haute fame anvers lui et plus juene assez.*
Ez : *Celle guerre* ***meust*** *pour ce qu’il l’avoit fait requerre en mariage, et elle ne voulut car trop estoit noble femme envers lui et plus jeune assez.*
(55-22)

786. L’idée de commencement continue d’être exprimée jusqu’au XVIIIe siècle à travers l’emploi transitif du sens “susciter, soulever”. Au sein du DMF, on relève un emploi indéfini pronominal du sens attesté ici dans `AndrVigneNapS` (ca 1498 [ca 1500], poit. et bourg.) : « *Parquoy incontinent que les nouvelles en vindrent au camp du roy, il se meult tout incontinent ung merveilleux alarme.* »

c) **Ao** : *Et por l'escu et por autres choses* ***murent*** *tel contanz dom il furent puis maint mau fait.*
Ez : *Et pour l'escu et pour autres choses en* ***meurent*** *telz contemps dont puis furent mains maulx faiz.*
(58-16)

Lexème qui remplace : *mener*, "réaliser"

`BrendanW` (1^{er} q. XII^{e} [2^{e} m. XIII^{e}], agn.) – ∅ ; MĬNARE ; rapport de métonymie, du particulier au général

Nombre de remplacement(s) au sein de *lectio facilior* : 1

Nombre de conservation(s) : 2

Analyses des exemples

1 Sur les 70 contextes comparables, on peut observer 40 cas de substitution, 23 cas de conservation, cinq cas de présence en Ez et deux cas de variante. Ces derniers sont présents en 2 c), où « *il ne se muet* » donne « *ne laissa a ferir* » et en 5 u), où « *… ainz tarde a tex i a que ele move* » donne « *… et tarde a tel y a qu'ilz ne sont ja en la voye* ». Ces contextes peuvent être rapprochés d'autres cas de remplacement, au sein desquels l'action exprimée en Ez est plus précise que celle décrite en Ao. C'est par exemple le cas en 5 i), où Ao propose la leçon « *muet* » et Ez « *monta a cheval* », ou encore en 5 j), où Ao propose la leçon « *mut la dame* » et Ez « *se mist la dame au chemin* ».

2 Les occurrences ont été réparties en six emplois. La seule occurrence de l'emploi documenté dans le sens de "s'émouvoir" est un cas de présence en Ez, en 3, au sein duquel Ez présente une séquence plus longue que Ao. Tous les autres sens présentent à la fois des occurrences conservées et remplacées.

3 Le sens documenté en 1, emploi pronominal prenant le sens de "se déplacer, bouger", est remplacé à quatre reprises par "se remuer" et une fois par "s'esveillier". L'emploi pronominal documenté en 2, "partir", se fait remplacer trois fois par ce verbe même, *partir*, dont deux en emploi pronominal, et une fois par *s'en aler*.

4 Le sens 4 est un emploi intransitif prenant le sens de "se déplacer", qui connaît lui aussi deux remplacements par *partir* et un par *descendre*. L'emploi documenté en 5 est celui qui connaît le plus d'occurrences. Il s'agit de l'emploi intransitif prenant le sens de "partir". Il connaît une variété de remplacements, dont deux par *venir*, deux par *monter*, deux par *s'(en) partir* et quatorze par *partir*. Le sens documenté en 6, "commencer", a une de ses occurrences remplacée par *mener*.

5 Bien qu'ils connaissent tous des cas de remplacement dans l'incunable, d'après la lexicographie, tous les sens ne semblent pas être obsolescents. Ainsi, les emplois en 2 et 5, relatifs au /départ/, le sont avec, pour le premier, une dernière attestation recensée dans notre incunable et, pour le second, une dernière attestation relevée au milieu du siècle suivant. De même, le sens 6, "commencer", connaît une dernière attestation dans notre témoin. Cependant, le nombre de substitutions témoigne d'une obsolescence généralisée de tous les emplois. En réalité, on peut constater que les emplois conservés concernent des formes particulières. Ainsi, tous emplois confondus, les formes conservées sont des occurrences de l'emploi du subjonctif présent aux troisièmes personnes du présent, *se meuve(nt)*, à six reprises, des emplois au futur, *se mouvera/ront*, à cinq reprises, de la forme infinitive, à quatre reprises. Il s'agit donc d'occurrences qui sont marquées formellement. Parfois, des formes peu marquées sont renforcées en Ez, par exemple en 1 n), où « *… qui ne se muet* » donne « *… sans se mouvoir* », ou encore en 2 g), où « *… que ne vos movez de ceianz* » est remplacé par « *… ilz ne se meussent d'illec* ».

6 Cependant, des formes qualifiées comme marquées peuvent tout de même faire l'objet de remplacement, par exemple en 2 d), où « *se mueve* » est remplacé par « *se parte* », ou en 2 e), où « *m'en movrai* » est remplacé par « *me partiray* ». De même, des formes non marquées peuvent être conservées, comme « *se mut* », qui donne la forme, toujours monosyllabique, « *meut* » en 1 b) et en 1 d), « *meust* » en 1 e) et 6 b), et « *meurent* » en 6 c).

⟶ Tous les emplois sont obsolescents, mais cinq connaissent à la fois des occurrences remplacées et des occurrences conservées. Le verbe le plus employé pour le remplacement est *partir*, avec 21 remplacemcents. Une tendance à la conservation des formes fortes peut être observée, même si elle n'est pas systématique.

Analyses internes

1 *partir* est un verbe déjà bien employé en Ao, avec 185 occurrences. Ses emplois progressent néanmoins, puisqu'il en compte 205 en Ez. Du fait de la polysémie des sens de *movoir*, sa spécificité par rapport à lui semble résider dans la mise en valeur de la direction du déplacement qu'il permet.

2 *remüer* connaît sept et neuf occurrences dans les deux témoins. Il s'agit donc d'une variante minoritaire. On peut noter la proximité des emplois en Ao et en Ez en regardant, par exemple, cet emploi dans le manuscrit : « *Si est venue devant Lancelot et ne se remue de la place devant que il s'esvoille.* » (069-58) et l'emploi dans l'incunable en 1 g) : « *Et lui priay qu'elle ne se remuast tant qu'elle eut mon message ou moy.* »

⟶ Les deux verbes les plus employés pour le remplacement en Ez sont attestés dans le manuscrit. *partir* correspond cependant à une dimension sémantique particulière, au contraire de *movoir*, marqué par sa polysémie. *remüer* semble, lui, posséder la même polysémie, mais représente une variante minoritaire, puisque le verbe est peu employé dans les deux témoins.

Comparaisons externes

1 Les deux emplois qui disparaissent en premier, en 2 et en 5, sont relatifs à la dimension sémantique du /départ/. Par rapport au sens général du déplacement, ils représentent un emploi spécifique. Il faut prendre en considération que ces deux emplois sont redondants l'un avec l'autre : de même sens, l'un est pronominal, l'autre intransitif. La spécificité du sens relatif au départ se réduit.

2 Cette première réduction est peut-être due au fait que certains occurrences de *movoir* peuvent être homographes d'occurrences du verbe *venir*. En effet, les graphies *mut* et *vint* contiennent chacune cinq jambages suivis d'un *-t* final. Le remplacement de *mut* par *vi(e)nt* est par ailleurs attesté en 5 c) et 5 d) [787]. L'homonymie est problématique car elle concerne deux verbes qui expriment un déplacement inverse. *venir* est par ailleurs extrêmement employé, en tant que verbe appartenant au lexique de base [788], ce qui explique que ce sont les emplois de *movoir* qui se réduisent, d'autant plus que d'autres verbes, dont *partir*, lui aussi bien employé, peuvent prendre les emplois laissés vacants.

3 Il ne s'agit pas du seul cas d'homonymie : ainsi, la graphie *meurent*, troisième personne du pluriel, au prétérit, peut être une occurrence de la même personne pour l'indicatif présent du verbe *morir*. La confusion est ici problématique car elle concerne directement le tabou de la mort. Il faut néanmoins noter que les contextes peuvent empêcher dans la majeure partie des cas la confusion, puisque les dimensions sémantiques des deux verbes sont assez distinctes les unes des autres. Cependant, le niveau

787. Dans le dernier cas, en Ez, il s'agit de la graphie *vient*, non homographe de *mut*. Il n'est cependant pas difficile d'imaginer un premier stade de modification de *mut* par *vint*, et un second de *vint* par *vient*.
788. Il connaît ainsi 1 717 et 1 401 occurrences dans chacun de nos témoins.

de dangerosité de la confusion est très élevé. Par ailleurs, un autre risque d'homonymie existe, celle de *mut* avec *mue*. Si elle est moins problématique, elle est probablement plus fréquente. Il s'agit d'une occurrence de *müer*, attesté depuis `AlexisS2` (fin XI^e^ [ca 1139], norm. [agn.]) dans le sens de "changer", puis depuis `DialGregF` (2^e^ m. XII^e^ [1^er^ t. XIII^e^], wall. [Liège ?]) dans le sens de "déplacer", et depuis `RoseMLec` (ca 1275 [ca 1285], frc./traits orl. [orl.]) dans le sens de "bouger"[789]. Cette homonymie a pu tendre à la fusion : elle renforce donc probablement le sens relatif au mouvement restreint, le seul attesté en français contemporain.

4 Si l'on considère l'obsolescence des sens abstraits, il faut noter que le sens documenté en 6, "commencer", s'efface probablement à cause de son lien avec la dimension de départ, dont on a pu voir les causes de l'obsolescence *supra*. L'emploi documenté en 3, relatif au sentiment, s'efface probablement du fait de son isolement résultant dans la désignation des éléments abstraits, et à cause de la meilleure distinction formelle de *esmovoir*, "porter à certains sentiments"[790] par rapport à lui. La meilleure distinction formelle est causée par la syllabe *es-* initiale, qui marque le début du mot. Ce préfixe renforce par ailleurs aussi la distinction sémantique du verbe, en marquant l'origine extérieure du sentiment provoqué[791].

⟶ *movoir* connaît plusieurs cas d'homonymies, qui peuvent être gênantes, tant parce qu'elles touchent à la clarté de la dimension sémantique du déplacement que parce qu'elles sont relatives à un tabou. Une autre homonymie a probablement une influence sur la dimension sémantique du verbe, en en renforçant un sens. L'existence de verbes synonymes pouvant prendre les emplois explique la disparition progressive du mot.

Synthèse : Les emplois semblent tous obsolescents, mais à des degrés divers. Ce sont les sens liés au /départ/ qui disparaissent en premier. Cela est dû tant à l'existence du verbe *partir*, très employé et bien implanté dans le réseau lexical, qu'à l'homographie problématique d'occurrences avec celles du verbe *venir*, exprimant le déplacement inverse de celui exprimé par *movoir*. Cela a une incidence sur l'un des sens abstraits, proche de la dimension du /départ/, et par conséquent sur le second, qui connaît par ailleurs une synonymie avec un verbe, dérivé mais plus marqué formellement et sémantiquement. Les autres homonymies, l'une touchant au tabou, l'autre renforçant une dimension spécifique du verbe, tendent à réduire les types d'emploi, par l'évitement d'emploi des occurrences pouvant se confondre avec *morir* — d'où probablement la réduction des formes non marquées — et par le renforcement d'une dimension sémantique au détriment des autres.

Typologie : Disparition partielle ; certains usages sont obsolescents, d'autres restent encore plutôt bien attestés

Facteurs supposés : Homographie problématique avec des occurrences d'un verbe très employé et exprimant une dimension sémantique inverse, sur l'un des sens ; ce sens est par ailleurs exprimé par deux emplois redondants ; existence d'un synonyme bien employé ne connaissant pas ces problèmes ; contamination de l'obsolescence aux sens abstraits ; le sens relatif aux sentiments est aussi fragilisé par le verbe synonyme préfixé, plus marqué sémantiquement et formellement ; un autre cas d'homographie ponctuelle tire au tabou : l'évitement de cette graphie conduit à la réduction des formes employées ; un autre cas de proximité graphique conduit en revanche au renforcement d'une dimension sémantique ; ce dernier renforce donc les sens liés à la dimension du mouvement d'un point de vue général.

789. Source : Mats.
790. Le verbe dans ce sens est attesté depuis `RoisC` (2^e^ m. XII^e^ [fin XII^e^], agn.) (source : TLFi).
791. Le remplacement d'un élément par l'autre, bien que non attesté dans notre corpus, est un élément intéressant à noter, car les hypothèses ici émises sont en continuité avec ce qui a été relevé dans la notice sur *merveillier*, qui se fait remplacer par le verbe distinct et marqué *esmerveillier*.

† näif

FEW, VII, 44a : NATĪVUS

Ao : 4 ; Ez : 0

1 “naturel, tel qu’il a été fait par la nature”

`Ao` (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – `Ac 1798` (*Dictionnaire de l’Académie française* [1798]) [litt.] | `Ac 1694` (*Dictionnaire de l’Académie française* [1694]) [litt.] | `Rich 1680` (*Dictionnaire françois* [1680]) [792]

a) **Ao** : *Si voit qu’il siet trop orgueilleusement et trop bel, car tote la forteresce siet en haute roiche* ***naïve****.*
Ez : *Et voit le chasteau fort a merveilles, car il estoit assis sur une roche.*
(23-4)

b) **Ao** : *Mais li chastiaus siet si an fort leu que il n’est riens que il dot fors afamer, car il siet toz sor une grant roiche* ***naïve****.*
Ez : *Mais le chasteau seoit en si bon lieu qu’il n’est riens qu’il doubtast fors affamer, car il siet tout dessus une roche.*
(60-147)

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 2

2 dans *fox naïs*, “véritable, de naissance”

`GuillAnglH` (fin XIIe [déb. XIVe], pic. occ. [Est]) – `ChrPisMutS` (1403 [1413]) [793]

a) **Ao** : *Cil Daguenez estoit chevaliers sanz faille, mais il estoit fox* ***naïs*** *et la plus coarde piece de char que l’an saüst.*
Ez : *Celui Daguenet estoit chevalier, mais il estoit fol* ***nijais*** *et le plus couart que l’en sceust trouver.*
(46-16)

b) **Ao** : *An non Deu, se cist chevaliers n’est ivres ou fox* ***naïs****, donc ne conu ge onques ne fol ne yvre.*
Ez : *En verité, se ce chevalier ne est yvre ou fol, je ne congneu oncques ne fol ne yvre.*
(55-111)

Lexème qui remplace : *nïais*, “sot”

`SSagOctS` (3e t. XIIe [1285], Sud-Ouest [pic.]) – ∅ ; *NĪDAX ; rapport de synonymie ; graphie proche

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

1 Sur les quatre contextes, à trois reprises, les compositeurs de Ez ont recours à la simple omission de *näif*, que ce soit pour le premier sens, “naturel”, ou le second, “sot de naissance”. L’omission s’explique parce que les contextes ne nécessitent pas de précision : dans les deux premiers cas, l’adjectif permet uniquement la désignation de l’état de la *roche*, qui est naturelle en ce qu’elle n’a pas été forgée par

792. `Ac 1694` (*Dictionnaire de l’Académie française* [1694]) précise pour le sens mentionné : « En ce sens il n’a guere d’usage qu’en Poësie. », repris dans les différentes éditions jusque dans `Ac 1798` (*Dictionnaire de l’Académie française* [1798]). Le lexème semble bien attesté au XVIe siècle, mais justement dans des textes à haut coefficient de littérarité.

793. Le FEW donne un sigle, « BonivJard », associé à la date de 1529, qui ne se trouve pas dans la bibliographie. Par ailleurs, Hu ne recense pas cet usage.

l'humain, précision dont Ez se passe ; en 2 b), le sémantisme de l'incapacité intellectuelle est déjà présent dans les adjectifs *fol* et *yvre*, conservés dans l'incunable. Si le premier sens semble exister en français moderne, bien qu'il ne soit plus utilisé que dans un registre littéraire, ce n'est pas le cas du second. Le contexte dans lequel l'adjectif est omis en 2 b) montre que l'expression *fol naïs* a cessé d'être considérée comme une unité à part entière.

2 Le passage 2 a), le seul à présenter un cas de substitution, est aussi un témoignage de la désagrégation de l'expression, puisqu'à la place de *näif* les compositeurs utilisent *nïais*. Il s'agit par ailleurs de la seule occurrence du lexème dans le corpus.

3 L'obsolescence de *fol naïs* peut être liée à plusieurs facteurs. D'une part, à l'existence du sens "sot" qui se développe également pour l'adjectif employé seul [794], produisant peut-être un sentiment de redondance, avec la réanalyse de *naïs* dans le syntagme *fol naïs* dans ce sens, réanalyse dont le remplacement dans l'incunable par un adjectif synonyme témoigne. Ce sens seul ne survit pas non plus. Cette obsolescence peut être liée à son côté péjoratif, à l'opposé des sens plus positifs associés à l'idée de naturel qui sont ceux qui se développent, comme, par exemple, à la fin du XV^e^ siècle, le sens de "vrai, véritable" [795]. Enfin, la proximité formelle de *nïais*, adjectif de même sens et plus marqué, a joué un rôle. Ce fort marquage est tant formel, avec la présence d'un hiatus, à une période où *naif* se réduit [796], que sémantique, par la force de l'image que son sens premier, "oisillon qui n'est pas encore sorti du nid", véhicule.

Typologie : Disparition partielle : notre corpus témoigne de la disparition d'un sens
Facteurs supposés : Autre emploi du même adjectif doté du même sens que l'un des emplois obsolescents, mais employé avec un autre lexème, conduisant à la réanalyse du sens obsolescent dans cet autre emploi ; ce dernier produit un sentiment de redondance par rapport à l'autre lexème employé ; inadéquation entre les sens obsolescents, péjoratifs, et les autres sens du mot, positifs ; réduction phonétique ; émergence d'un plus grand usage d'un lexème synonyme, plus marqué formellement et sémantiquement.

∃ naje

FEW, VII, 184a : NŌN

Ao : 12 ; Ez : 0

naje, "non"
`EneasS2` (ca 1160 [ca 1200], norm. [lorr.]) – ∅ [rég.] | `DexW` (1438 [ca 1438], Metz)

1 **Ao** : *Et savez vos, fait ele, cui il est filz ne dont il est nez ? Dame, fait il,* ***naie****, fors tant que ge sai bien qu'il est do païs de Gaule car mout an parole droit la parleüre.*
Ez : ∅
(21-42)

794. Il est attesté dans `ChansArtB` (av. 1227-1265 [4^e^ q. XIII^e^], art.) (source : Mats).
795. Attesté à partir de `JLemaire` (1^er^ q. XVI^e^) (source : FEW). L'idée de sottise demeure, en prenant un tour plus positif, au sein du sens qui émerge au début du XVII^e^ siècle, "qui dit sa pensée avec ingénuité" (attesté d'après le FEW à partir de `Huls 1607` (*Dictionaire françois-alemand et alemand-françois* [1607])), peut-être en continuité avec le sens obsolescent, mais probablement principalement d'après le sens "naturel".
796. Dans son entrée sur le lexème, Hu précise : « Prononc. : *ai* ne formant qu'une syllabe. La désagrégation phonétique semble progressive et pleinement actée qu'au XVI^e^ siècle. »

2 **Ao** : *Mais damoiselle, por Deu, me dites se vos savez rien de ce que ge quier.* ***Naie****, dit ele, mais en lo te diroit bien en la Dolereuse Garde.*
Ez : *Mais, pour Dieu, dictes moy se vous savez nouvelles de ce que je vous demande.* ***Je n'en sçay rien****, dist elle, mais on te en diroit bien nouvelles en la Douloureuse Garde.*
(32-4)

3 **Ao** : *Diroiz m'en vos plus ? fait il.* ***Naie****, fait ele.*
Ez : *Et ne m'en direz vous plus ? dist il.* ***Nenny****, fait elle.*
(32-4)

4 **Ao** : *Remenriez vos, fait li mires, por nule rien ?* ***Naie****, fait il.*
Ez : *Ne demoureriez vous point, fait le mire, encores ung petit de temps ?* ***Nenny****, fait il.*
(33-37)

5 **Ao** : *Et lors lo vos ferai savoir. Et il l'an mercie. Or me dites, fait il, ça don vos venez, oïtes vos nules enseignes ?* ***Naie****, fait ele. Ne ge, fait il, la dons ge vaign. Si lo que nos querons une voie qui aille aillors. C'est biens, fait ele. Et ne demora qu'il troverent en travers de la forest une voie viez...*
Ez : *... je le vous feray savoir. Je vous mercye, dit il. Tantost aprés, ilz trouverent au travers du chemin une vieille voye...*
(34-12)

6 **Ao** : *Et neporqant tant me poez vos bien dire se vos iestes li chevaliers qui l'asenblee vainquié avant ier. Dame, fait il,* ***naie****.*
Ez : *N'estes vous mie celui qui porta les noires armes et qui vainquist l'assemblee ? Dame,* ***nenny****.*
(51-246)

7 **Ao** : *Mais savez vos por qoi il a fait tant d'armes ? Certes, dame,* ***naie****. Se il est voirs ce que il m'a dit, c'est por moi.*
Ez : *Et ne sçavez vous point pour qui il a tant fait d'armes ? fait Gallehaut. Certes,* ***nennil****, fait elle, mais se il est voir ce qu'il m'a dit, c'est pour moy.*
(51-273)

8 **Ao** : *Et savez vos, fait ele a Galehot, que ge vos ai doné ? Dame, fait il,* ***naie****. Ge vos ai doné Lancelot do Lac, lo fil au roi Ban de Benoyc.*
Ez : *Savez vous, fait elle a Gall[eh]ault, que je vous ay donné ? Je vous ay donné Lancelot du Lac, le filz au roy Ban de Benoic.*
(51-291)

9 **Ao** : *Or me dites, fait la reine. Savez vos qui li chevaliers est ? Si m'aïst Dex, fait ele,* ***naie*** *car vos avez bien oï commant il se crient vers moi.*
Ez : *Savez vous, fait la royne, qui est le chevalier ? Si m'aist Dieu, dame,* ***nenny****. Vous avez bien ouy comment il se couvrist vers moy.*
(51-317)

10 **Ao** : *Ge vos demant se vos amez par amors dame ne damoisele, qui de vostre amor soit saisie. Dame,* ***naie****, par lo jurement que vos m'an avez fait, ce vos creant.*
Ez : *Et par la foy que vous devez a la chose que vous aimez le plus, fait la royne, aymez vous par amours dame ou damoiselle ?* ***Nenny****, fait il, par ma foy.*
(51-328)

11 **Ao** : *Et celes, fait messires Gauvains, qui lo mal vos donerent, savez vos, ne ne sopeciez qui eles furent ? Certes, fait il,* ***naie****, fors tant que ge me conbatié a un chevalier, si l'afolai d'un des braz.*
Ez : *Et celles qui vous donnerent le mal, dit messire Gauvain, savez vous qui elles sont ? Certes, dit Agravain,* ***nenny****, fors que je me combatiz ouan a ung chevalier.*
(59-110)

12 **Ao** : *Avez vos, fait Hectors, garde se de lui non ? Sire, dist la demoisele,* ***naie****, car ge sai bien que nus de sa compaignie ne me het.*
Ez : *N'avez vous, dist Hector, paour que de lui ? Sire, fait la damoiselle,* ***nenny****, car je sçay bien que nul de sa compaignie ne me hait.*
(60-19)

Lexème qui remplace : *nenil*, "non"

`CourLouisLe` (2e t. XIIe [3e q. XIIIe], frc.) – ∅ [rég.] | ∅ [vx | spé.] | `Ac 1879` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1879]) [bas] ; NŌN ; rapport de synonymie ; même étymon [797]

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1
Nombre de leçon(s) variante(s) : 1
Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 2
Nombre de remplacement(s) : 8

1 Sur les douze contextes, neuf sont comparables. Parmi eux, huit présentent un cas de remplacement par l'adverbe synonyme *nenny(l)*. En 2, le remplacement se fait par une leçon variante : « *Je n'en sçay rien* ». Ce remplacement est probablement dû à la volonté des compositeurs de Ez de clarifier le passage. En effet, en Ao, la demoiselle répond « *Naie* » à la prière : « *me dites se vos savez rien de ce que ge quier* ». La négation correspond au savoir, que ne possède pas la demoiselle. En Ez, la demande prend la forme suivante : « *dictes moy se vous savez nouvelles de ce que je vous demande* ». La demande a donc une forme proche. Cependant, pour éviter que la négation ne soit comprise comme portant sur la prière — sur la réponse au fait de *dire* —, une périphrase explicite est formulée.

2 *nenil* est présent à 43 reprises en Ao et 52 en Ez, témoignant d'une progression d'emplois, qui s'explique par les remplacements mentionnés ici. Une distinction peut se noter entre les emplois des deux adverbes dans le manuscrit. *nenil* est la forme la plus fréquente qui peut s'employer en discours direct et indirect, alors que *naje* est la forme minoritaire, qui ne s'emploie qu'en discours direct. De plus, *naje* ne s'emploie que dans des cas où la question ou remarque précédente contient une adresse directe au locuteur, qui emploie donc cet adverbe qui lui permet de se marquer dans son discours [798]. En discours direct, lorsque le sujet de la question est autre que cette deuxième personne, l'adverbe employé est *nenil*, comme dans l'exemple suivant : « *Biax sire, ai ge ore assez prison tenue ? Bele douce amie, nenil encores, devant que ge avrei trait a chief de monseignor Gauvain.* » (028-40)

3 *naje* est donc un adverbe marqué. Il disparaît cependant face à l'emploi plus massif de *nenil*. L'habitude d'utilisation de ce dernier adverbe en a entraîné un encore plus grand usage. C'est peut-être face à ce plus grand usage, autoristant une multiplicité d'emplois, que la distinction pragmatique propre à *naje* s'est effacée. Il est probable que la réduction de *naje*, que l'affaiblissement phonétique réduit à une syllabe, le rendant moins distinct, n'ait pas non plus joué en sa faveur.

797. L'adverbe continue d'être utilisé en français moderne, mais sa graphie change, comme l'attestent les occurrences mêmes de l'incunable : il perd son *-l* final au XVe siècle.
798. Cette marque de personne est présente dans la syllabe *-je/-ie* finale, affaiblissement de EGO (source : FEW).

Typologie : Disparition totale

Facteurs supposés : Existence d'un adverbe synonyme qui est plus largement employé et dans des contextes variés ; par son grand emploi même, les usages de cet adverbe se sont sans doute multipliés, et ont contribué à effacer la spécificité d'emploi de l'adverbe obsolescent ; affaiblissement formel de l'adverbe obsolescent dû à sa réduction phonétique.

† nasel

FEW, VII, 33a : NĀSUS

Ao : 13 ; Ez : 3

nasel, "partie du casque qui protège le nez"

`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – `Corn 1694` (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [vx] | `Voult 1613` (*Le Grand Dictionaire françois, latin et grec* [1613]) [dict. bil.] | `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen) [799]

1 **Ao** : *Lors en a levé Claudas par lo* ***nasal*** *del hiaume en haut, qui mout ot bien entendues les paroles qu'il avoit dites.*
Ez : *Lors leve Claudas par le* ***nasel*** *du heaume, et Claudas a bien entendues les parolles qu'il avoit dictes.*
(13-68)

2 **Ao** : *Et neporqant si l'estordi que a la terre feri li* ***nasels*** *si durement que li nes et les joes lo conparerent, et il s'estant a la terre de tot lo cors, si s'est pasmez.*
Ez : *Et nonobstant l'a abbatu si durement qu'il s'est pasmé.*
(13-243)

3 **Ao** : *Et cil lo fiert de l'espee si durement enmi lo vis que lo* ***nasel*** *li tranche tot par desouz les iauz un po. Il trait a soi s'espee, si la voit del sanc celui tote vermoille.*
Ez : *Et Lambegue le fiert au visage si durement que le* ***nez*** *lui trenche. Il regarde son espee et la voit du sang de celui toute vermeille.*
(16-58)

4 **Ao** : *Et la o il s'an passe outre, li Blans Chevaliers fiert par aventure de l'espee arrieres main el* ***nasel*** *del hiaume, si lo tranche tot jusq'es joes.*
Ez : ∅
(23-33)

5 **Ao** : *Et uns autres garz qui ert a pié cuide que li chevaliers soit fox, si s'abaisse vers l'eive et prant une mote, si l'an fiert sor lo* ***nasel*** *del hiaume.*
Ez : *Ung autre garson qui estoit a pié cuide qu'il soit fol, si court et prent une motte de terre et l'en fiert parmy le* ***nasel*** *du heaume.*
(48-47)

799. Le FEW précise : « Diese falsche graphie zeigt, dass das wort im 16 jh nur noch historischer ausdruck ist. » (Cette graphie [*nassel*] erronée montre que le mot n'est plus qu'une expression historique au XVIe siècle). En effet, d'après les données du dictionnaire, cette graphie n'est plus attestée après `Th 1564` (*Dictionaire françois-latin* [1564]). Le mot semble donc avoir cessé d'être utilisé pour désigner un objet contemporain dès le XVIe siècle.

6 **Ao** : *Et ses hiaumes estoit fanduz et anbarrez, et li* ***nasiaus*** *toz detranchiez et li cercles an pandoit contraval*
Ez : *Et son heaume estoit fendu et embarré, et le* ***nasel*** *tout detrenchié pendoit contreval.*
(49-12)

7 **Ao** : *Et li chevaliers se regarde tantost et li nains rehauce lo bleteron et fiert lo chevalier au regarder qu'il fist sor lo* ***nasel*** *do hiaume.*
Ez : ∅
(54-16)

8 **Ao** : *Et lor armes sont anpiriees que parmi les hauberz lor perent les charz maumises et plaiees, la ou les espees ont hurtees. Et li hiaume sont si atorné que mout petit puent mais valoir que an mainz leus sont maumis li pot et li cercle, et li* ***nasel*** *decopé et detranchié, que les espees i sont maintes foiz descendues jusque anz les cerveilieres.*
Ez : *Et leurs armes sont si empirees que parmy les pertuis appairent leurs playes.*
(55-145)

9 **Ao** : *Et messires Gauvains lo regarde, si fiert de l'espee arrieres main el* ***nasel*** *si que tot li cope lo* ***nasel*** *et do nes bien la moitié, si l'abat a terre tot estordi.*
Ez : *Et messire Gauvain le regarde, si le fiert de l'espee a arriere main tellement qu'il l'abbat a terre tout estourdy.*
(59-27)

10 **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(59-27)

11 **Ao** : *Si en fiert lo plus grant et lo plus fort anmi lo vis, celui qui la plus bele espee tenoit si lo reporte a terre. Et cil se pasme car il li a tot escachié lo* ***nasel*** *et anbatu dedanz lo vis.*
Ez : *Et fiert le plus grant et le plus fort emmy de tous le viz et le porte a terre tout pasmé. Il tenoit une tres belle espee en sa main.*
(59-53)

12 **Ao** : *Et avise lo plus riche qui si ert arestez sor un des chevaliers a celui cui il aidoit, si lo tenoit par lo* ***nasel*** *do hiaume.*
Ez : *Si advise le plus riche qui estoit arresté sur ung des compaignons au chevalier a qui la damoiselle estoit femme.*
(60-107)

13 **Ao** : *Et il s'an va outre par desus l'arçon devant et il chiet morz a terre par devant lo chevalier que il tenoit ores par lo* ***nasel****.*
Ez : *Et le fiert parmy l'arçon de derriere tellement qu'il cheut mort a terre devant le chevalier qu'il tenoit.*
(60-107)

Lexème qui remplace : *nase*, "nez"

RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; NĀSUS ; rapport de métonymie, du général au particulier ; même étymon [800]

800. Le TL ne distingue pas *nés* de *nase*, contrairement à Mats. La première attestation vaut pour la forme *nés*.

Nombre de remplacement(s) : 1
Nombre de conservation(s) : 3
Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 2
Nombre de lexème(s) absent(s) dans un passage variant : 1
Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 6

Une seule occurrence connaît un remplacement, en 3. Le lexème utilisé pour le remplacement est *nez*. Il peut s'expliquer par le contexte dans lequel *nasel* apparaît : « *Et cil lo fiert de l'espee si durement enmi lo vis que lo nasel li tranche tot par desouz les iauz un po.* » Dans ce contexte, la mention du *vis* et des *iauz* explique l'interprétation du lexème par *nez*, puisqu'il s'agit d'une autre partie du visage. Cette erreur d'interprétation est intéressante car, d'une part, elle signifie la difficulté de compréhension du mot, donc, probablement que, dès l'époque de composition de l'incunable, son emploi est « historique » [801] ; d'autre part, elle semble indiquer que la forme *nasel* possédait le sens possible de "nez" [802].

Typologie : Disparition d'emplois témoignant de l'incompréhension du lexème
Facteurs supposés : Obsolescence de l'objet désigné, qui ne survit que comme objet historique ; homonymie avec le lexème qui désigne la partie du corps protégée.

∃ ne2

FEW, VII, 72b : NĔC

Ao : 1 075 [69] ; Ez : 445 [29]

1 "(coordonnant des termes d'une même proposition en prop. négative) ni"
`PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – `AUBIGNÉ, Tragiques` (1572-1615 [1616], Maillé)

a) **Ao** : *Car il se sant viauz et debrisiez, et ses fiz est tels que il ne lo puet secorre* ***ne*** *aidier.*
Ez : *Il se sent viel et debrisé, et son filz est tel qu'il ne le peut secourir* ***ne*** *aider.*
(3-5)

b) **Ao** : *Mais qant il ne trova* ***ne*** *la reine* ***ne*** *les anfanz, si an fu mout iriez.*
Ez : *Mais quant il ne trouva la royne* ***ne*** *les deux enfans, il fut moult courroucé.*
(4-26)

c) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(4-26)

d) **Ao** : *Car a cel tens estoit costume que nus chevaliers ne chevauchoit a cort* ***ne*** *loig de sa maison sanz ses armes.*
Ez : *Car a ce temps estoit a coustume que chevalier ne aloit en court* ***ne*** *loingz de son hostel sans armes.*
(13-9)

801. La forme des casques des chevaliers évoluent en effet au fil du temps : « Le casque conique renforcé par une armature est prolongé par un nasal évitant que les coups descendants de l'épée ne coupent le nez [...] il se porte bientôt par-dessus une coiffe de maille et se mue, au cours du XIII^e siècle, en heaume cylindrique fermé, seulement percé de trous pour la vue et l'aération, avant d'évoluer vers le casque à visière et le bacinet aux XIV^e et XV^e siècles. » (Jean Flori, *La Chevalerie*, Paris, 1998, p. 75)
802. Attesté dès `HugCapLb` (ca 1358 [2^e m. XV^e], pic. sept. [pic. or.]) d'après le DMF.

e) **Ao** : *Tant, fait ele, vos an puis dire qu'il sont sain et haitié et a eise et an tel garde ou en les aimme autretant com vos feriez o plus, ne n'ont garde* ***ne*** *paor de nul home qui mal lor voille.*
Ez : *Tant, fait elle, vous en puis je dire qu'ilz sont sains et haitiez et en telle garde ou l'en les ayme autant comme vous feriez, et n'ont garde* ***ne*** *paour de nul homme qui mal leur vueille.*
(14-33)

f) **Ao** : *Li rois Claudas, ce dit li contes, n'a pas obliee la honte que cil de Gaunes li orent faite,* ***ne*** *la mort son fil dont il sant encores au cuer la grant angoisse.*
Ez : *Le roy Claudas n'a pas oublié la honte que ceulx de Gaunes lui eurent faite,* ***ne*** *la mort de son filz dont il sent au cueur moult grant angoisse.*
(16-1)

g) **Ao** : *Mais or me dites qui il est. Se Dex m'aïst, fait ele, ge ne sai* ***ne*** *son non* ***ne*** *don il est, mais messires li rois lo fist chevalier a feste Saint Joham.*
Ez : *Mais je vous prie, dictes moy qui il est. Se Dieu m'aist, fait elle, je ne sçay* ***ne*** *son nom* ***ne*** *dont il est. Monseigneur le roy le fist chevalier a la feste Saint Jehan.*
(22-77)

h) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(22-77)

i) **Ao** : *Et il deffant que la porte ne soit overte a nul home,* ***ne*** *anuit* ***ne*** *demain.*
Ez : *Et il deffent que la porte ne soit ouverte, ennuyt* ***ne*** *demain.*
(24-18)

j) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(24-18)

k) **Ao** : *Dont vos covient, font il, leiaument creanter comme rois que vos* ***ne*** *vostre compaignie ne feroiz force de parler ceianz a home ne a fame Et il lo creante issi.*
Ez : *Donc vous convient il promettre loyaument comme roy que vous* ***ne*** *homme de vostre compaignie ne ferez force de parler a homme de ceans. Et il le promet.*
(28-50)

l) **Ao** : *Et fait crier au matin que nus de son ostel* ***ne*** *de cels qui o lui estoient venu ne portast lo jor armes.*
Ez : *Et fist crier au matin que homme de son hostel* ***ne*** *de ceulx qui a lui estoient venus ne portast armes.*
(33-10)

m) **Ao** : *Mais d'autres i avoit qui n'estoient mies venu por lui* ***ne*** *an son ost, mais li un por pris conquerre, et li autre por gaaignier.*
Ez : *Autres y avoit qui n'estoient mie venus pour lui* ***ne*** *pour son ost, mais pour los et honneur conquerre, et les autres pour gaignier.*
(33-11)

n) **Ao** : *Si n'an savoit mot messires Yvains qui ja s'an raloit,* ***ne*** *li autre compaignon lo roi, quant uns escuiers vint poignant aprés monseignor Yvain.*
Ez : *Si n'en savoit messire Yvain* ***ne*** *les autres compaignons qui s'en aloient rien, quant ung escuier vint criant apres messire Yvain.*
(51-52)

o) **Ao** : *Et qant cil vit que ele lo refusa, si an ot duel et honte, et la comança a guerroier, ne mie par force de terre* ***ne*** *par paranté que il aüst, mais par ce que il est bons chevaliers et larges, si lo sivoient tuit li legier bacheler et laisoient ma dame por lui, neïs cil de sa tere.*
Ez : *Et quant celui vit qu'elle le refusa, il en eust deul et honte, et la commença a guerroier, non pas par force de seigneurie* ***ne*** *de parenté qu'il eust, mais pour ce qu'il estoit bon chevalier et liberal, il a eu l'amour des jeunes bacheliers qui ont laissé ma dame pour lui.*
(55-24)

p) **Ao** : *Qant ces covenances furent faites, ge vi ma niece et ce chevalier si angoisos li uns de l'autre qu'il n'osoient parler ensenble por moi,* ***ne*** *des boiches* ***ne*** *des mesages.*
Ez : *Quant ces convenances furent faictes, je vy ma niepce et ce chevalier la angoisseux l'un de l'autre de ce qu'ilz ne osoient parler ensemble pour moy,* ***ne*** *par bouche* ***ne*** *par message.*
(55-33)

q) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(55-33)

r) **Ao** : *Et sachiez que ele vos cuide plus a cointe que vos n'iestes, car ele cuide que il n'ait dame* ***ne*** *damoiselle o monde de cui vos deignisiez faire vostre amie, se de trop haute ligniee n'estoit et de trop desmessuree biauté.*
Ez : *Et sachez qu'elle vous cuide plus accointer que vous ne estes, [c]ar elle cuide qu'il n'ait dame* ***ne*** *damoiselle au monde de qui vous voulsissiez faire vostre amie, se de trop haulte lignie n'estoit et de trop grant beauté.*
(62-48)

s) **Ao** : *Si s'antrefierent de grant aleüre des chevaus si durement que tuit li glaive volent em pieces et esmient que li uns* ***ne*** *li autres ne chaï, ainz s'an passent outre.*
Ez : *Si se entrefierent es grans allures des chevaulx si durement que tous les glaives vollent en pieces si que l'un* ***ne*** *l'autre ne cheust, ains passent oultre.*
(66-13)

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 2

Nombre de conservation(s) : 17

2 "(coordonnant des termes d'une même proposition) et/ou"

`AlexisS2` (fin XI^e [ca 1139], norm. [agn.]) – `AMYOT, S'il est loisible` (1574, Paris)

a) **Ao** : *Mais por Deu, s'il puet estre, dites moi en quel leu sont mi dui seignor, ne s'il sont es mains Claudas* ***ne*** *a lor autres anemis.*
Ez : *Mais pour l'amour de Dieu, s'il peut estre, dictes moy, s'il vous plaist, se mes deux seigneurs sont entre les mains de Claudas* ***ou*** *de leurs autres ennemis.*
(14-31)

b) **Ao** : *Dame, fait il, ces choses qui a chevalier covienent, puent eles estre en cuer* ***ne*** *an cors d'omes trovees ?*
Ez : *Dame, fait il, ces choses qui conviennent a chevalier peuent estre en cueur* ***ne*** *en corps d'omme trouvees ?*
(20-21)

c) **Ao** : *Et encores vos ferai certain d'une autre chose, que vos ne morroiz ja d'armes tant com vos aiez hiaume en teste* ***ne*** *auberc en dos.*
Ez : *Et si vous fais certain d'une chose, c'est que vous ne mourrez ja en armes tant que vous ayez heaume en teste* ***ne*** *haubert en doz.*
(23-27)

Lexème qui remplace : Voir *o3*, "ou" (rapport de synonymie)

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de conservation(s) : 2

3 "(coordonnant des propositions négatives) ni"
`PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – `1618`

a) **Ao** : *Il chevauche cele part et la reine antant si affaire son duel que ele ne lo voit* ***ne*** *aparçoit tant qu'il est tres desus li venuz.*
Ez : *Si chevauche celle part et la royne entent a son deul faire si grant qu'elle ne le voit* ***ne*** *apperçoit tant qu'il est devant elle venu.*
(10-5)

b) **Ao** : *Et la o il s'estoit vantez lo jor devant qu'il l'ocirroit, respondié uns chevaliers que ja li rois Artus ne seroit par home deseritez* ***ne*** *mauvaissement ne morroit, tant avoit anors et biens faites en sa vie.*
Ez : *Et la ou il s'estoit vanté le jour devant qu'il l'occiroit, il lui fut respondu par ung autre chevalier que ja le roy Artus ne seroit par homme desherité* ***et*** *ja ne mourroit mauvaisement, tant avoit fait de biens et d'onneurs en sa vie.*
(25-10)

c) **Ao** : *Brehu, fait il, ge ne la puis pas doner, car ele n'est pas moie* ***ne*** *ge ne vos promis chose se ce non que ge vos porroie doner et devroie.*
Ez : *Brehin, dit messire Gauvain, je ne la vous puis donner, car elle n'est pas mienne* ***et*** *je ne vous ay promis fors ce que je vous pourroye donner.*
(36-25)

d) **Ao** : *Biaus sire, fait li rois, ge ne tign onques terre de nului fors de Deu* ***ne*** *ja de cestui ne la tandrai.*
Ez : *Beau sire, fait le roy, je ne tins oncques terre que de Dieu,* ***et*** *je ne la tendray pas de cestui.*
(45-5)

e) **Ao** : *Seignor, fait il, li rois Artus est venuz, mais il n'a gaires de genz, ce m'a l'an dit,* ***ne*** *il ne seroit mie m'anors que mes cors i asanblast tant com il aüst si po de gent.*
Ez : *Seigneurs, fait il, le roy Artus est venu et n'a gueres de gens ainsi que l'en m'a dit. Ce ne seroit mie mon honneur que mon corps y assemblast tant comme il a si pou de gens.*
(48-6)

f) **Ao** : *Car eles ne sont pas an repos,* ***ne*** *a rien ne se delitent que a parler de lor amors.*
Ez : *Car elles n'ont point de repos,* ***ne*** *a riens ne se delectent que seulement a parler de leurs amours.*
(53-1)

g) **Ao** : *Si vos an venistes tuit qarante, que onques lo chevalier ne m'amenastes* ***ne*** *anseignes veraies n'an aportastes.*
Ez : *Et vous revenistes tous quarante sans amener le chevalier* ***ne*** *apporter enseignes de lui.*
(53-19)

h) **Ao** : *Mais il avoit eü tant de mal que il ne parloit mais,* ***ne*** *ne pot gesir se anvers non, car il avoit lo braz senestre si plain de anfleüre et de pertuis et la destre jamme autresi que il ne pooit* ***ne*** *tant* ***ne*** *qant remuer.*
Ez : *Mais il avoit eu tant de maulx qu'il ne parloit plus,* ***et*** *ne pouoit gesir que envers, car il avoit le bras si plain de flestre et de pertuis et la jambe dextre aussi qu'il ne se pouoit remuer.*
(59-40)

Lexème qui remplace : Voir *et*, "(coordonne des éléments dans une phrase)" (rapport d'antonymie)

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

Nombre de conservation(s) : 3

Nombre de remplacement(s) : 4

4 "(coordonnant des propositions) et/ou"
`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – `Amadis` (1540, Paris)

a) **Ao** : *Et sa fame estoit juesne et bele trop et mout par estoit boene dame et amee de totes genz,* ***ne*** *onques de li n'avoit eü anfant que un tot seul qui vallez estoit.*
Ez : *Et sa femme belle a merveilles moult bonne dame et aymee de toute gent,* ***ne*** *oncques n'avoit eu enfans de lui fors ung tout seul.*
(1-2)

b) **Ao** : *Et lors s'en ist li rois par un petit poncel de cloies qui estoit sor la petite riviere qui desouz le chastel corroit.* ***Ne*** *li chastiax n'estoit asis que d'une part.*
Ez : *Et lors se yst le roy par ung poncel qui estoit sur une petite riviere qui dessoubz le chastel couroit.* ***Et*** *n'estoit le chastel assiegé que d'une partie.*
(1-62)

c) **Ao** : *Et vint a Claudas, si li dist : Sire, ge vos aport boenes noveles,* ***ne*** *onques si bien n'avint a home com a vos.*
Ez : *Et vint a Claudas et lui dist : Sire, je vous apporte bonnes nouvelles. Oncques ne avint si bien a homme comme a vous.*
(2-1)

d) **Ao** : *Et qant ele a longuement esté issi, si li remenbre de son fil* ***ne*** *ja mais ne velt estre confortee par autre rien.*
Ez : *Et quant elle a longuement ainsi esté, si se remembre de son filz* ***et*** *jamais ne espere estre confortee par autre que par lui.*
(3-26)

e) **Ao** : *Et qant vint au droit terme que ele anfanta, si s'an merveilla toz li pueples car do pere ne fu il nule seüe,* ***ne*** *ele nel vost dire a nelui.*
Ez : *Et au terme qu'elle enfanta, tout le peuple se merveilla pour ce que du pere l'en ne savoit rien* ***et*** *elle ne le vouloit dire.*
(6-13)

f) **Ao** : ***Ne*** *onques Fariens une foiz ne li reprocha por que il li faisoit toz cels max.*
Ez : ***Et*** *oncques Farien ne lui reproucha pour qui il le faisoit.*
(7-16)

g) **Ao** : *Or laissiez atant, fait Claudas,* ***ne*** *ja ne faites nul samblant, car g'en cuit par tens mout bien penser et prochainement.*
Ez : *Or laissez atant, fait Claudas,* ***et*** *ja n'en faictes semblant, car je cuide que en peu de temps j'en penseray.*
(7-28)

h) **Ao** : *Et Claudas fu li plus angoisseus princes et li plus avers do monde,* ***ne*** *ja rien ne donast se lors non qant il avoit si grant mestier de gent que consirrer ne s'en pooit.*
Ez : *Et Claudas fut le plus angoisseux prince et le plus avaricieux du monde,* ***et*** *ja riens ne donnast s'il n'avoit grant mestier de gens.*
(8-3)

i) **Ao** : *Et ce fu, ce dit li contes, li plus biax anfes do monde et li miauz tailliez et de cors et de toz manbres,* ***ne*** *sa façons ne fait pas a oblier en conte, mais a retraire oiant totes genz qui de grant biauté d'anfant voudroient oïr parole.*
Ez : *Ce fut le plus bel enfant du monde et le mieux taillié et de corps et de membres,* ***et*** *sa façon ne fait pas a oublier en compte, mais est bien a declarer pour toutes gens qui de grant qui de grant beaulté d'enfant vouldroient ouyr parler.*
(9-10)

j) **Ao** : *Et entre lui et son maistre furent miauz monté, si laissierent toz les autres.* ***Ne*** *ne demora gaires que li maistres chaï entre lui et son roncin, si ot li roncins lo col brisié en travers.*
Ez : *Et lui et son maistre qui furent mieulx montez laisserent tous les autres.* ***Et*** *ne demoura gaires que le maistre cheut lui et son roussin, et eust le roussin le col brisé en travers.*
(9-41)

k) **Ao** : *Biaus sire, fait Phariens, por Deu merci, ensi ne lo feroiz vos pas, car vos n'en porriez eschaper vis,* ***ne*** *l'an ne doit pas tel chose enprendre a faire sanz consoil.*
Ez : *Beau sire, fait Farien, ainsi ne le ferez vous pas, car vous n'en pourriez eschapper vif,* ***et*** *l'en ne doit mie telle chose entreprendre sans conseil.*
(11-30)

l) **Ao** : *Tant ont alé qu'il sont en la forest venu o les genz les atandoient,* ***ne*** *nus d'aus ne savoit por qoi la damoisele estoit a la cort lo roi Claudas venue.*
Ez : *Tant sont alez qu'il sont venus en la forest ou leurs gens les attendoient* ***et*** *aucun d'eux ne savoit pour quoy la damoiselle fut alee a la court du roy claudas.*
(12-3)

m) **Ao** : *Tant, fait ele, vos an puis dire qu'il sont sain et haitié et a eise et an tel garde ou en les aimme autretant com vos feriez o plus,* ***ne*** *n'ont garde ne paor de nul home qui mal lor voille.*
Ez : *Tant, fait elle, vous en puis je dire qu'ilz sont sains et haitiez et en telle garde ou l'en les ayme autant comme vous feriez,* ***et*** *n'ont garde ne paour de nul homme qui mal leur vueille.*
(14-32)

n) **Ao** : *Comment ? Cuidiez vos, fait Lambegues, qu'il soit ses coisins germains,* ***ne*** *de par cui ?*
Ez : *Comment ? fait Lambegue. Cuidez vous qu'il soit son cousin germain,* ***et*** *de par qui.*
(15-4)

o) **Ao** : *Si commança a afeblir mout durement.* ***Ne*** *por ce ne laissoit ele pas que ele ne levast as matines totes les nuiz.*
Ez : *Lors commença a affoiblir moult povrement.* ***Et*** *oncques pourtant ne laissa a soy lever aux matines.*
(18-2)

p) **Ao** : *Et sachiez bien que tozjorz seoit li rois a son dois,* ***ne*** *ja n'i seïst chevaliers nus que d'une part fors seulement celui qui tot avoit lo jor vaincu au bohorder por estre miauz coneüz de totes genz.*
Ez : *Et tousjours seoit le roy a son dois,* ***et*** *ja ne s'i seoit chevalier que d'une part fors seulement celui qui avoit vaincu l'assemblee pour estre mieulx congneu de toutes gens.*
(19-14)

q) **Ao** : *En non Deu, fait li rois, dont cuidoie ge que vos an fussiez bien venchiez,* ***ne*** *de plus ne vos oseroie ge pas asseürer, car ge crienbroie faillir a mon covant.*
Ez : *En verité, fait le roy, donc en estes vous bien vengié,* ***et*** *plus ne vous oseroie je asseurer, car je cuideroie faillir a mon convenant.*
(21-17)

r) **Ao** : *Il voient que deffanse n'i a mestier, si deffant messires Gauvains que nus ne s'an deffande.* ***Ne*** *il ne font, fors Galegantins li Galois qui se lança a un d'els.*
Ez : *Si voyent bien que deffense ne leur peut prouffiter, et messire Gauvain dit que homme ne se deffende.* ***Et*** *non font ilz, fors Gallegantin le Gallois qui se print a ung d'eulz.*
(26-9)

s) **Ao** : *Et li chevalier dient a la reine : Dame, tierce passe,* ***ne*** *li rois n'envoie nelui a la porte.*
Ez : *Et les chevalie[r]s dient a la royne : Dame, tierce passe,* ***et*** *le roy n'envoye personne a la porte.*
(27-20)

t) **Ao** : *Mais il est tant esbahiz de la reine qu'il s'an oblie toz,* ***ne*** *a rien n'entant fors a li veoir.*
Ez : *Mais il est si esbahy de la royne qu'il se oublie tout,* ***et*** *a riens ne pense fors a la veoir.*
(27-26)

u) **Ao** : *Ha ! sire, fait messires Gauvains, dites nos qui vos iestes. Sire, fait il, uns chevaliers sui,* ***ne*** *plus n'en poez ores savoir, si vos pri que ne vos en poist.*
Ez : *Haa ! sire, fait messire Gauvain, qui estes vous ? Je suis, fait il, ung chevalier,* ***et*** *plus n'en pouez ores savoir. Je vous prie qu'il ne vous en poise.*
(29-3)

v) **Ao** : *Et la dame li conte comment ele l'aloit querant,* ***ne*** *ja mais ne finast de terres cerchier tant que ele lo trovast.*
Ez : *Et elle lui compte comment elle le aloit querant,* ***et*** *jamais n'eust cessé d'aler jusques a ce qu'elle l'eust trouvé.*
(35-4)

w) **Ao** : *Et oirent tant qu'il vienent a une grant riviere,* ***ne*** *n'i avoit point de pont, mais une nef i troverent et un aviron.*
Ez : *Et erre tant qu'ilz viennent a une grande riviere* ***ou*** *il n'avoit point de pont. mais ilz treuvent une nef et ung aviron.*
(38-40)

x) **Ao** : *terre Mais tost resailli sus et reprant l'espee qui li fu chaoite, et met son escu sor sa teste,* ***n'****onques ne regarda s'avant lui non.*
Ez : *Il se relieve et reprint son espee qui lui fut cheue, et mist l'escu devant sa teste,* ***ne*** *oncques ne regarda fors devant lui.*
(39-28)

y) **Ao** : *Issi s'an part li chevaliers, si oirre tant a petites jornees qu'a l'asemblee vient.* ***Ne*** *de chose qui entredeus li aveigne ne parole li contes ci, fors tant que, a la cité ou il avoit fait l'escu vermoil, fist un escu blanc a une bande noire.*
Ez : *Ainsi s'en part le chevalier et erre tant a petites journees que a l'assemblee vint.* ***Mais*** *de chose qui lui avenist entre deux ne parle plus icy le compte, fors que, en la cité ou il avoit fait faire l'escu vermeil, il en fist faire ung blanc a une bende noire.*
(39-45)

z) **Ao** : *Sire, ele vos a dit ce que li plot, mais ele s'am poïst bien taire.* ***Ne*** *endroit moi ne vos en di ge rien.*
Ez : *Sire, elle vous dist ce que il lui plaist, mais elle s'en peut bien taire.* ***Et*** *moy, je ne vous en diray riens.*
(40-38)

aa) **Ao** : *Car vos avez sejornez ci plus a de deus mois,* ***n'****onques ne veïmes avenir qi a gaires de chose montast.*
Ez : *Nous avons sejourné icy ja plus de deux mois,* ***et*** *oncques ne y veismes gueres de choses avenir.*
(43-3)

ab) **Ao** : *Veez la, fait il, deus geanz qui ont une partie de cest païs deserte,* ***ne*** *par pres de ci o il conversent n'ose passer nus qui aint lo roi Artu.*
Ez : *Veez la deux geans qui ont grant partie de ceste terre destruicte et desertee,* ***et*** *icy pres n'ose passer chevalier qui ayme le roy Artus.*
(46-33)

ac) **Ao** : *Gauvain, Gauvain, vos m'avez gité del plus cortois pensé que ge feïsse onques,* ***ne*** *nus ne m'an porroit a droit blasmer car ge pensoie au meillor chevalier de toz les prodomes.*
Ez : *Gauvain, Gauvain, vous me avez jecté du plus courtois penser que je feisse oncques,* ***ne*** *nul ne m'en peut blasmer car je pensoie au plus vaillant chevalier et au meilleur de tous les preudes hommes.*
(50-4)

ad) **Ao** : *Et lors vint d'autre part messires Gauvains et si compaignon de lor queste,* ***ne*** *il n'avoient riens esploitié, si an furent tuit honteus.*
Ez : *Et lors vindrent d'autre part messire Gauvain et ses compaignons de la queste* ***ou*** *ilz n'avoient riens exploictié, si en furent tous honteux.*
(51-28)

ae) **Ao** : *La valee estoit belle et granz et tote plaine d'erbe et de flors antremeslé,* ***ne*** *tant com ele duroit, n'i avoit aubre que un sol.*
Ez : *La valle[e] estoit grande et belle et de fleurs entremeslee.* ***Et*** *tant comme elle duroit, n'avoit de tous arbres que ung seul.*
(54-10)

af) **Ao** : *Et ocist mout de sa gent.* ***Ne*** *nus fors de forterece n'osoit issir tant que la menue gent crierent a ma dame a une voiz que, se ele ne lo prenoit, il s'an fuiroient o se randroient a lui an sa merci.*
Ez : *Et a occiz plusieurs de ses gens.* ***Et*** *n'avoit en sa forteresse homme qui osat issir tant que le menu peuple crioit a ma dame a une voix que, se elle ne le prenoit, ilz s'en fuyroient ou rendroient a lui et en sa mercy.*
(55-25)

ag) **Ao** : *Si me dist an que il queroit un merveillos chevalier soi vintoismes de compaignons.* ***Ne*** *ge ne puis avoir respit de ma dame que ge ne soie chevaliers.*
Ez : *Et l'en me dist qu'il estoit parti de court lui vingtiesme de chevaliers et queroit ung merveilleux chevalier.* ***Et*** *je ne puis avoir respit de ma dame que je ne soie chevalier.*
(56-6)

ah) **Ao** : *Nains, j'ai porchaciee vostre delivrance, se vostre niece velt tant faire por vos que ele anvoit son ami querre lo chevalier qui vainqui la bataille,* ***ne*** *autre pais n'i puis trover.*
Ez : *Nayn, j'ay pourchacié vostre delivrance, se vostre niepce veult tant faire pour vous qu'elle envoye son amy querir le chevalier qui Segurades conquist et vainquit la bataille,* ***ne*** *autre paix ne pouez vous avoir.*
(57-17)

ai) **Ao** : *Et l'escu que la pucele avoit aporté fist pandre an sa chambre si que ele lo veoit totjorz car mout se delitoit an lui veoir.* ***Ne*** *onques puis n'ala nul leu que il ne fust aportez devant li et panduz an sa chanbre.*
Ez : *Et l'escu que la damoiselle avoit aporté le fist pendre en sa chambre si que tousjours le veoit et moult se delectoit a le veoir.* ***Ne*** *oncques puis ne ala en nul lieu qu'il ne fut porté devant elle et tousjours pendu en sa chambre.*
(58-2)

aj) **Ao** : *Et lors se merveilla Hectors de ce qu'il iere ja si avant, et il cuidoit estre encor mout loign de l'aive.* ***Ne*** *ne cuidoit mies aler cele part.*
Ez : *Lors se merveilla moult Hector de ce que il estoit si avant, et qu'il cuidoit encores estre bien loing de l'eaue.* ***Mais*** *il ne cuidoit mie aller celle part.*
(60-12)

ak) **Ao** : *Et ge ai esté an la maison lo roi Artu puis cinc anz an ça plus de vint foiz,* ***ne*** *onques monseignor Gauvain n'i poi trover, car ge li amenasse mout volentiers se ge lo poïsse avoir.*
Ez : *Et en la court du roy Artus en ay je esté querir plus de vingt fois en .v. ans,* ***ne*** *oncques monseigneur Gauvain je ne peu trouver.*
(63-34)

al) **Ao** : *Si a tot laissié lo rire et lo joer et lo boivre et lo mangier,* ***ne*** *rien ne lo conforte fors solement a penser.*
Ez : *Si a tout laissé le rire et le jouer et le boire et le menger,* ***ne*** *il ne se conforte de riens fors seulement a penser.*
(68-2)

am) **Ao** : *Et il a la teste voide, si li est montee une folie et une raige o chief si durement que riens ne puet a lui durer.* ***Ne*** *n'i a nuns de ses compaignons cui il n'ait faites deus plaies ou trois.*
Ez : *Si a moult la teste vide et lui monta estourdisson en la teste et une telle rage qu'il forsena si que nul ne pouoit a lui durer.* ***Et*** *ne y eut compaignon a qui il ne feist deux plaies ou trois.*
(69-1)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *et*, "(coordonne des éléments dans une phrase)" (rapport de synonymie)
- *où*, "(adv. relatif de lieu)"

  `PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; ŭbi
- Voir *mais1*, "(conj. à valeur adversative)" (rapport d'antonymie)

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

Nombre de conservation(s) : 7

Nombre de remplacement(s) : 31

1 Les 69 contextes retenus pour l'étude de *ne2* ont été répartis en quatre emplois différents, selon le type d'éléments coordonnés (propositions ou éléments au sein d'une proposition) et la nature de la coordination (positive ou négative). On observe 29 cas de conservation, 36 cas de substitution et quatre cas d'absence.

2 Deux de ces derniers cas concernent l'emploi documenté en 1, qui permet la coordination de termes au sein d'une même proposition négative. Leur présence s'explique parce qu'en Ao *ne* apparaît avant chacun des termes de la proposition, tandis qu'en Ez seul le deuxième terme corrélé en est précédé. C'est ainsi le cas en 1 b), où Ao donne : « *Mais qant il ne trova ne la reine ne les anfanz, si an fu mout iriez.* » et Ez : « *Mais quant il ne trouva la royne ne les deux enfans, il fut moult courroucé.* » Les deux autres cas, l'un concernant un emploi documenté en 3, l'autre un emploi documenté en 4, concernent la coordination de propositions. Dans ces deux cas, la coordination est évacuée dans l'incunable, au profit de la simple juxtaposition. Ainsi, en 4 c), Ao donne : « *Sire, ge vos aport boenes noveles, ne onques si bien n'avint a home com a vos.* » et Ez : « *Sire, je vous apporte bonnes nouvelles. Oncques ne avint si bien a homme comme a vous.* »

3 Le premier emploi connaît donc deux cas d'absence ; le reste de ses emplois en Ao est conservé en Ez. Le second emploi, coordonnant lui aussi des termes au sein d'une proposition, mais de manière positive, connaît deux cas de conservation et un cas de substitution, dans lequel *ne* se fait remplacer par *ou*. Le troisième emploi de la coordination, qui sert à la coordination de propositions négatives, connaît quatre cas de substitution, tous réalisés par *et*, et trois cas de conservation.

4 Le quatrième emploi, coordonnant des propositions dont l'une au moins est positive, connaît le plus de contextes. On relève pour cet emploi sept cas de conservation et 31 cas de substitution. Une certaine systématicité peut être observée dans le cadre des remplacements, puisque, à 27 reprises, c'est *et* qui est employé dans l'incunable. C'est ainsi le cas en 4 af), où Ao donne : « *Et ocist mout de sa gent. Ne nus fors de forterece n'osoit issir…* » et Ez : « *Et a occiz plusieurs de ses gens. Et n'avoit en sa forteresse homme qui osat issir…* » On relève aussi deux cas de remplacement par le relatif *où* et deux cas par une autre conjonction de coordination, *mais*, qui a une dimension adversative. Parmi les sept cas de conservation, quatre sont employés suivis de l'adverbe *onques*, par exemple en 4 ak) : « *Et en la court du roy Artus en ay je esté querir plus de vingt fois en .v. ans, ne oncques monseigneur Gauvain je ne peu trouver.* » Si la présence de l'adverbe n'est pas systématique, cela représente néanmoins une tendance aidant à la conservation.

5 C'est donc la conjonction de coordination *et* qui est majoritairement employée pour le remplacement. Elle est particulièrement employée dans le cadre de la coordination de deux propositions dont l'une au moins est positive.

6 L'obsolescence de *ne2* se fait progressivement, et concerne également la coordination de termes négatifs, au profit de *ni*. La redistribution des emplois se fait sur l'axe positif/négatif : l'évacuation de *ne2* témoigne de la répartition qui est en cours entre coordination d'éléments négatifs et coordination d'éléments positifs, répartition qui se fait dans le cadre d'une clarification des emplois dans la langue. On trouve cependant seulement deux occurrences de *ni* dans l'incunable [803], par exemple dans le passage suivant : « *Certes, dist elle, nenny, car je ne le crains ny aymes, ains vouldroie que honte et dommage lui avenist.* » (060-27) [804]

7 Le succès de *ni* face à *ne* s'explique d'un point de vue « phono-morphologique » du fait du « potentiel diacritique de la forme *ni*, notamment dans la séquence *ne ne* faisant succéder l'adverbe négatif *ne* (toujours productif en français contemporain) au coordonnant » [805]. En employant *ni*, c'est l'homonymie gênante avec *ne1*, adverbe de négation, qui est évitée, particulièrement dans le cadre d'emplois corrélés.

8 Une autre explication est de type « sémantique » :

> Cette description fait l'hypothèse que, en vertu de sa ténuité morphologique, *ne* est moins engagé que *ni* dans le plan de la négativité, et a donc vocation à coordonner des éléments conjoints dans des contextes ni tout à fait négatifs ni pleinement positifs (principalement, les énoncés interrogatifs, comparatifs et hypothétiques), tandis que *ni* serait réservé au marquage de la coordination en contexte pleinement négatif. [806]

Le marquage sémantique négatif plus grand de *ni* face à *ne*, du fait de sa forme, en fait une forme spécifiquement négative. Lorsque le renforcement à la tendance distinctive entre aspect négatif et aspect positif se renforce, *ni* prend peu à peu tous les emplois : « C'est le triomphe, en français préclassique, de

803. Ces occurrences ont par ailleurs été étiquetées sous *ne2*.
804. La seconde occurrence apparaît dans la même séquence textuelle, en 060-33.
805. D. Amiot, C. Badiou-Monferran, B. Combettes, *et al.*, « Chapitre 32 – Catégories invariables »…, p. 957.
806. *Ibid.*, p. 957. Le marquage plus fort de la voyelle *-i* sur la voyelle *-e*, du fait notamment qu'elle ne s'élide pas devant une voyelle, est également un argument dans l'explication du remplacement de *se* par *si*, cf. *ibid.*

et, *ou* aux dépens de *ne* en contexte non pleinement positif, privant le coordonnant *ne* de sa spécificité, qui entraînera sa disparition au bénéfice de son concurrent de formation français *ni-ny*. »[807] Dans notre incunable, on peut voir que l'étape est encore celle du remplacement premier de *ne2* par *et*, donc de l'élimination des emplois spécifiques de *ne2*, lui faisant perdre sa spécificité.

Typologie : Disparition partielle ; les emplois sont tous obsolescents
Facteurs supposés : Distinction des emplois positifs et négatifs, que le coordonnant pouvait tour à tour assumer, ce qui en faisait la spécificité ; homonymie gênante avec l'adverbe de négation ; émergence et implantation d'un autre coordonnant pouvant prendre les emplois, marqué formellement, que l'emploi exclusif dans des contextes négatifs rend sémantiquement marqué et correspondant aux besoins de clarification des emplois.

∃ nëis

FEW, VII, 72b : NĔC

Ao : 18 ; Ez : 0

nëis, "même, pas même"
PsOxfM (1re m. XIIe [mil. XIIe], agn.) – BOCCACE, Des nobles malheureux (1409 [1515])

1 **Ao** : *Et de toz vint au desus par l'aide Nostre Seignor qui en mainz leus li fu apareilliez, et par les preudomes qui de totes les terres de crestienté li venoient aidier por la grant vaillance de lui, et* ***neïs*** *de maintes terres de paiennime lo vindrent servir li Tur et se crestienerent por sa valor, de tes qui puis furent de hautes proeces en son ostel.*
Ez : *Et de tout vint au dessus par l'aide de Nostre Seigneur qui en maint lieu lui fut en aide, et par les preudommes qui de toutes les terres de chrestienté lui venoient aider pour la grant valeur de lui, et* ***mesmes*** *les chevaliers de maintes terres paiennes le vindrent servir et plusieurs se chrestiennerent pour sa valeur, que puis furent de haulte prouesse en son hostel.*
(8-45)

2 **Ao** : *Et regrate assez hautement si qu'il en ont grant pitié,* ***neïs*** *cil qui ne l'amoient gaires.*
Ez : *Et recommence a le regretter assez haultement tant que les presens en ont grant pitié.*
(13-12)

3 **Ao** : *Vos estiez de si grant felenie contre felon que vos nel poiez* ***nes*** *regarder, ainz diseiez que l'an ne devoit pas ses iauz aengier de mauvaise chose veoir.*
Ez : ∅
(13-12)

4 **Ao** : *Si li doi son homage garder a foi que ge nel doi en son grant besoig guerpir,* ***neïs*** *s'il m'avoit assez forfait. Nes de chose dont il ait esté mescreüz n'avez nule droiture, ainz estoit toz apareilliez qu'il se meïst en ma prison.*
Ez : *Si lui doiz son hommaige garder en foy. Or sachiez que de chose dont il ait esté par devant vous mescreu, vous n'avez vers lui quelque droicture car il estoit tout prest et appareillié de s'en mettre en ma prison.*
(13-184)

807. *Ibid.*, p. 958.

5 **Ao** : *Et qant il fu armez et montez en son cheval, si les commande toz a Deu et s'an vait si grant sanblant de joie faisant que totes genz vient a grant mervoille, et avocques lui ne velt soffrir que nus hom voisse. Mais Phariens ne cil qui laianz sont ne font* ***nes*** *un sanblant de faisant joie, ainz font tel duel par tote la cité de Gaunes com se chascuns eüst perdu la rien del monde que il plus amast.*
Ez : *Et quant il fut armé et monté sur son cheval, il les commande a Dieu et s'en va faisant grant semblant de joye, et ne veult que autre voise avec lui. Et Farien et ceulz de la cité en font deul merveilleux.*
(16-105)

6 **Ao** : *Mais se vos m'en creez, fait ele, vos n'i panseroiz ja* ***neïs*** *que vos i antroiz.*
Ez : ∅
(23-14)

7 **Ao** : *Mais l'an me dist, fait ele, la ou messires Gauvains est pris, que vos gissiez morz en la Garde Dolereuse, et por ce n'i vos ge onques antrer, car ge ne la pooie* ***neïs*** *veoir.*
Ez : *Mais l'en m'a dit, fait elle, la ou messire Gauvain est prisonnier, que vous estiez mort en la Douloureuse Garde, et pour ce je n'y osay entrer, car je ne la pouoie veoir.*
(27-12)

8 **Ao** : *Et li Blans Chevaliers se tint toz enbruns que nel queneüssent, et si estoit il toz armez* ***neïs*** *de hiaume.*
Ez : *Et le Blanc Chevalier se tient embronchié, que ceulz ne le congneussent, et si avoit le heaume lacé.*
(28-40)

9 **Ao** : *Certes, sire, fait li maistres, nos i avons veü une chose, mais c'est si granz folie* ***neïs a penser*** *que nos ne vos osons dire.*
Ez : *Certes, fait le clerc, nous avons veu une chose, mais c'est si grande merveille* ***que on ne le pourroit penser*** *et ne la vous osons dire.*
(43-19)

10 **Ao** : *Dame, fait il a la reine, issi m'aïst Dex, nenil, ne il ne parla onques a moi* ***nes*** *un tout sol mot.*
Ez : *Ainsi m'aist Dieu, dist il, dame, nenny, oncques ne parla a moy ung seul mot.*
(46-17)

11 **Ao** : *Et la comança a guerroier, ne mie par force de terre ne par paranté que il aüst, mais par ce que il est bons chevaliers et larges, si lo sivoient tuit li legier bacheler et laisoient ma dame por lui,* ***neïs*** *cil de sa tere, et mout vousisent que ele lo preïst.*
Ez : *Et la commença a guerroier, non pas par force de seigneurie ne de parenté qu'il eust, mais pour ce qu'il estoit bon chevalier et liberal, il a eu l'amour des jeunes bacheliers qui ont laissé ma dame pour lui, et vouloient qu'il la prenist et elle lui par mariage.*
(55-24)

12 **Ao** : *Et qant la dame lo voit, si est tel conreé de paor que ele nel puet* ***neïs*** *esgarder.*
Ez : *Et quant elle le voit, elle a tant de paour qu'elle ne le peut regarder.*
(55-103)

13 **Ao** : *Et ge les an met toz an mon nuissement* ***nes*** *Gauvain, lo fil lo roi Lot, se il i estoit ores.*
Ez : *Je ne les doubte ne craing tous,* ***fors*** *Gauvain, le filz du roy Loth.*
(55-129)

14 **Ao** : *Et il dit que il n'an istra mais annuit,* ***nes*** *li rois Artus, se il i estoit.*
Ez : *Et il dit qu'il n'en istroit meshuy.* ***Non feroit*** *le roy Artus s'il y estoit.*
(60-157)

15 **Ao** : *Si lor vienent tuit a l'ancontre* ***nes*** *li sires meïsmes et Hestors et tuit li autre.*
Ez : *Lors leur vont a l'encontre le sire du chasteau, Hector et tous les autres.*
(60-254)

16 **Ao** : *Et li sires, qui viauz hom estoit, en avoit mout grant pitié, car il estoit mout navrez* ***nes*** *ançois que il antrast laianz.*
Ez : *Et le sire, qui viel estoit, en a grant pitié, car Hector estoit navré premier qu'il venist leans.*
(60-311)

17 **Ao** : *Et si fierent si granz cox que li glaive qui mout estoient fort peçoient et esclatent jusque es poinz. Mais ne li uns ne li autres n'est cheoiz, ainz s'an passent outre mout gentement, si gitierent an voie les tronçons des lances. Puis metent les mains as bones espees tranchanz. Si n'i a* ***nes*** *un des chevaliers qui mout grant mervoilles n'ait de la joste car mout a esté et fiere et dure.*
Ez : *Si s'entredonnerent moult grans coups sur leurs escus si que les hantes des glaives volent en pieces, mais ne cheut ne l'un ne l'autre, ains passent oultre, et mettent les mains aux espees trenchans et se donnent de grans coupz pour eulx endommagier.*
(62-73)

18 **Ao** : *Ancor i a, fait li chevaliers, autre meschief, que il vos covanra ja delivrer de dis serjanz* ***nes*** *se vos m'aviez conquis.*
Ez : *Y a plus, dist le chevalier, il vous conviendra delivrer de dix sergans se vous me aviez tout conquis.*
(65-5)

Lexèmes qui remplacent :

- *mëisme*, "même"
  `AlexisS2` (fin XI^e [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; ĭpse ; rapport de synonymie
- *fors1*, "excepté, hormis"
  `RolS2` (ca 1100 [2^e q. XII^e], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ [litt.] ; fŏras ; rapport d'antonymie

Nombre de remplacement(s) : 1
Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 2
Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 2
Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1
Nombre de leçon(s) variante(s) : 2
Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 4
Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 6

1 Parmi les 18 contextes, dix sont comparables. Parmi eux, six cas d'absence peuvent être relevés. À part en 15, il s'agit d'emplois adverbiaux que nous n'avons pas distingués des autres dans la structuration de la notice. Ce n'est pas seulement la catégorie grammaticale qui facilite l'omission, sans altération du contexte général de la phrase, mais aussi le sens même du mot, qui sert de renforcement à la référence de l'élément déterminé.

2 Le remplacement en 1 est le seul à se faire mot à mot par un synonyme : *nëis* se fait remplacer par *mesmes*. Le deuxième remplacement en 13 se fait par un antonyme : à la place du mot inclusif *nes* se trouve l'exclusif *fors*[808]. La variante en 9 constitue une vraie reformulation du passage : « *neïs a penser* » se fait remplacer par « *que on ne le pourroit penser* ». Le verbe porteur du sens du segment est bien conservé, mais la structure phrastique est réécrite, témoin probable d'une difficulté de compréhension du mot. La variante en 14 appartient à un même type de stratégie : « *nes* » se fait remplacer par la périphrase plus explicite « *non feroit* ».

3 *mëisme* est très fréquent en Ao, avec 190 occurrences. Il connaît une légère chute d'emplois, avec 106 occurrences recensées dans l'incunable, probablement due à la volonté de raccourcir le texte des compositeurs. Il s'agit de la variante majoritaire. Sa spécificité est d'être employée avec un pronom personnel : dans le manuscrit, le mot en suit un dans 101 cas. Il permet donc le renforcement de la désignation des acteurs, porteurs de l'action. Son sémantisme semble donc plus marqué que celui de *nëis*, dont le renforcement porte, dans une approche plus générale, sur des segments textuels entiers. Le contexte 15 est intéressant, car il contient l'emploi des deux mots en corrélation : « *Si lor vienent tuit a l'ancontre, nes li sires meïsmes.* » Le passage est éclairant quant au rôle respectif des deux mots : « *nes* » porte sur la proposition « *li sires meïsmes* » (sous-entendu : *vient*) ; *meïsmes* porte sur le sujet *li sires*. Par ailleurs, il ne s'agit pas de l'unique emploi possible de *mëisme*. L'existence de ce mot, sa force sémantique et la possibilité de ses emplois multiples en font un concurrent de *nëis*.

4 L'obsolescence de *nëis* trouve probablement une autre explication dans la réduction dont il fait l'objet : comme tendent à le montrer les graphies en Ao, avec l'alternance des graphies *nes*/*neis*, dès le XIII^e^ siècle, il est réduit. Cette réduction fait de lui une forme courte, peu marquée formellement. Elle le fait également entrer en homonymie avec de nombreux autres mots composés de deux jambages initiaux suivis de *-e* (le participe passé *nés*, les substantifs *nez* et *ués*, etc.). La forme homonyme provoquant le plus de confusion, du fait qu'elle est aussi un grammème, est celle de l'agglutination de *ne* avec le pronom personnel de la troisième personne du pluriel au cas régime.

Typologie : Disparition totale dans l'incunable ; disparition complète au début du siècle suivant
Facteurs supposés : Existence d'un synonyme à force sémantique plus marquée et employable dans de nombreux contextes ; réduction du mot obsolescent, le rendant peu marqué ; homonymie avec un grand nombre de formes, notamment un autre grammème dont les emplois peuvent prêter à confusion.

∃ neporcant

FEW, II-2, 1419a : QUANTUS

Ao : 88 ; Ez : 0

neporcant, “néanmoins”
`RolS2` (ca 1100 [2^e^ q. XII^e^], agn. ou norm. [agn.]) – `BibbO` (ca 1290 [ap. 1307], agn.)[809]

808. Cette substitution est probablement causée par l'incompréhension du segment textuel contenant *nuissement*, qui conduit à la réinterprétation du passage.
809. *neporcant* ne survit pas après le XIII^e^ siècle. L'adverbe de forme proche *nonporcant*, absent de notre corpus, est encore attesté, toujours d'après le FEW, dans `CohenRég` (1501-1502, Mons [hain.]).

1 **Ao** : *Mais ja par la perriere ne fussient pris se ne fust que il n'avoient que mangier et* ***neporqant*** *mout se desfandirent durement.*
Ez : *Mais ja par la perriere ne feussent esté prins se ne feust que ilz n'avoient que mengier et* ***nonpourtant*** *moult se deffendir[ent] vaillamment.*
(2-25)

2 **Ao** : *Mais qant il ne trova ne la reine ne les anfanz, si an fu mout iriez et* ***neporqant*** *do chastel se saisi.*
Ez : *Mais quant il ne trouva la royne ne les deux enfans, il fut moult courroucé et* ***nompourtant*** *il se sai[s]it du chastel.*
(4-26)

3 **Ao** : *La damoisele lo tasta, si senti que il avoit lo cors mout gent et mout bien fait. Et* ***neporqant*** *deiables n'a ne cors ne autres menbres que l'an puisse manoier.*
Ez : *La damoiselle le tasta et sentit qu'il avoit le corps moult bien fait.* ***Nonpourtant*** *les dyables n'ont ne corps ne membres que l'en puisse veoir ne toucher.*
(6-10)

4 **Ao** : *Et il furent sanz totes armes dont il se poïssent covrir et* ***neporqant*** *Claudas avoit aportees mout beles armes de Bretaigne et mout boenes.*
Ez : *Et ilz furent sans aucunes armes donc se peussent couvrir et* ***nonpourtant*** *Claudas avoit aporté de Bretaigne bonnes armes.*
(8-75)

5 **Ao** : *Et* ***neporqant*** *de toz cels qui laianz estoient ne savoit nus qui il estoit, fors seulement la damoisele et une soe pucele.*
Ez : *Et* ***nonpourtant*** *de tous ceulx de leans ne savoit personne qu'il estoit, fors seulement la damoiselle et une sienne pucelle.*
(9-2)

6 **Ao** : *Et li anfes en ot mout grant pitié,* ***et neporqant*** *si li dit.*
Ez : *Et Lancelot en eut grant pitié, si lui dist.*
(9-50)

7 **Ao** : *Et* ***neporqant*** *d'estre correcie fait grant samblant.*
Ez : *Mais* ***nonpourtant*** *d'estre couroucee fait le semblant.*
(9-105)

8 **Ao** : *Et* ***neporquant*** *trop en porriez vos faire, car l'an doit en totes choses esgarder raison et mesure.*
Ez : *Et* ***nompourtant*** *trop en pourriez faire, car l'en doit en toutes choses avoir sens et raison.*
(10-17)

9 **Ao** : ***Et neporqant*** *ge croi bien que ce ne volez pas faire en repost ne que vos nel faites por nule vainne gloire, mais vostre cuer saoler qui angoisseus est et a malaise de son anui.*
Ez : ***Toutesfois*** *je croy bien que ce ne voulez vous pas faire pour vaine gloire se vous ne le faictes en secret, mais vous le faictes pour vostre cueur saouler et deschargier.*
(10-19)

10 **Ao** : *Et* ***neporqant*** *parmi tote la soffrance qu'il avoient ne porent il durer.*
Ez : *Mais* ***neantmoins*** *parmy toute la souffrance qu'ilz avoient ilz n'eussent peu longuement durer.*
(11-62)

11 **Ao** : *Et* ***neporqant*** *tot met en abandon et cors et cuer.*
Ez : *Et* ***nonpourtant*** *met en abandon corps et cueur.*
(11-64)

12 **Ao** : ***Mais neporqant*** *del commandement sa dame li resovient, si giete son anchantement et fait resenbler les deus anfanz as deus levriers.*
Ez : ***Toutesfois*** *du commandement sa dame lui souvient. Si jette son enchantement et fait ressembler les deux enfans aux deux levriers.*
(11-65)

13 **Ao** : *Et* ***neporqant*** *il n'estoit pas costumiers de grant duel faire car mout estoit de fier cuer et de viguereus.*
Ez : *Et* ***toutesvoies*** *il n'estoit mie coustumier de grant deul faire car il estoit moult vigoureux.*
(13-2)

14 **Ao** : *Et* ***neporqant*** *quel que li suen soient il n'est pas encores conseilliez des anfanz rendre.*
Ez : *Et* ***nonpourtant*** *il n'est mie encores consellié des enfans rendre.*
(13-29)

15 **Ao** : *Et* ***neporqant*** *mout en i ot qui furent ars.*
Ez : *Et* ***nonpourtant*** *plusieurs y furent ars.*
(13-174)

16 **Ao** : *Et* ***neporqant*** *ge li demanderai non pas a consoil mais devant vos.*
Ez : *Et* ***nompourtant*** *je lui demanderay devant vous.*
(13-196)

17 **Ao** : *Et* ***neporqant*** *ge ne me mervoille pas s'il sont dolant et angoisseus des deus anfanz a l'ome qu'il onques amerent plus, qui lor liges sires fu.*
Ez : *Et* ***toutesfoys*** *je ne m'esmerveille mye se ilz sont dolens et courroucez des enfans de leurs seigneur qu'ilz aymoient tant.*
(13-197)

18 **Ao** : *Et* ***neporqant*** *or i parra li quel seront leial et li quel se parjurront, car nos somes assez puis que nos somes leial homs, ja tant n'i savra venir des traïtors*
Ez : *Et* ***toutesfois*** *on verra bien qui sera loyal homme, ja tant n'y saura venir de traitres.*
(13-234)

19 **Ao** : *Mais il ne feri pas del droit tranchant de la hache, car ele li torna dedanz les mains et* ***neporqant*** *si l'estordi que a la terre feri.*
Ez : *Il ne ferit pas du droit trenchant, car la hache lui tourna dedens les mains et* ***nonobstant*** *l'a abbatu.*
(13-243)

20 **Ao** : *Et* ***neporqant*** *comment le fait Phariens ? Sire, fait il, Deu merci, sainz est et toz haitiez.*
Ez : *Et* ***toutesvoies*** *comme le fait il, Farien ? Sire, fait Lambegue, il est sain et bien disposé.*
(14-77)

21 **Ao** : *Car nus d'aus ne fust ja tant hardiz qu'il aseïst devant ce qu'il fust assis. Et* ***neporqant****, puis qu'il estoient fil de roi li dui frere, ne vost au commancement mangier avoc nul d'aus.*
Ez : *Et n'y avoit leans si hardy qui se assist devant qu'il fut assis,* ***combien que****, depuis qu'il sceust que les deux freres estoient filz de roy, il voulut au commencement mengier avec eulz.*
(14-99)

22 **Ao** : *Et* ***neporqant*** *qui que cist soit, a preudome ne faudra il mie.*
Ez : *Et* ***nonpourtant*** *qui que cestui soit, ja ne fauldra a estre preudome.*
(15-5)

23 **Ao** : ***Et neporqant*** *il n'a pas tant en chascun com l'an i cuide, o soit de mal o soit de bien.*
Ez : ***Toutesfois*** *il n'y a mie tant de verité en chacun comme on cuide.*
(16-12)

24 **Ao** : *Et* ***neporqant****, par lo commandement a la damoisele, corrut a Pharien les braz tanduz si tost com il lo vit.*
Ez : *Et* ***nompourtant****, par le commandement de la damoiselle, il courut a Farien incontinent les bras tenduz.*
(17-4)

25 **Ao** : *Et de tant com il en avoit dit en fu Phariens mout iriez et esbaubiz. Mais* ***neporqant*** *cortoisement en respondié plus qu'il n'avoit el cuer escrit.*
Ez : *De ces paroles fut Farien moult courroucé. Et* ***neantmoins*** *il respondit courtoisement.*
(17-5)

26 **Ao** : *Et* ***neporqant*** *maintes genz sevent bien la painne que j'ai eüe por vostre terre garantir d'estre destruite et essilliee.*
Ez : *Et maintes gens sçaivent bien la paine que j'ay eue pour vostre terre garantir.*
(17-6)

27 **Ao** : *Et* ***neporqant*** *si bele demostrance li fist Nostres Sires que ses servises li plaisoit, que ele estoit grasse a mesure...*
Ez : *Et* ***toutesfois*** *bien lui monstra Dieu Nostre Createur que ses services lui plaisoient, car elle estoit en bon point...*
(18-6)

28 **Ao** : *Et* ***neporqant*** *de cels de la maison lo roi Artu n'i feri nus.*
Ez : *Et* ***toutesfois*** *il n'y eut homme de la maison du roy Artus qui ferist ung seul coup.*
(19-7)

29 **Ao** : *Et* ***neporqant*** *se vos me devisier lo grant fais qui est an chevalerie, par quoi nus ne devroit estre si hardiz que il chevaliers devenist, ge l'orroie mout volentiers.*
Ez : *Et* ***nonpourtant*** *se vous me disiez le grant faiz qui est en chevalerie, je le orroie bien voulentiers.*
(20-28)

30 **Ao** : *Et ge lo vos deviserai, fait la dame, les fais de chevalerie, cels que ge porrai savoir, non mie toz, car ge ne sui pas de si grant san.* ***Et neporqant*** *entendez les bien.*
Ez : *Et je le vous deviseray, fait la dame, ainsi que je en pourray savoir combien que je ne soie mie de assez grant sens.* ***Mais*** *entendez le petit que je vous diray.*
(20-29)

31 **Ao** : ***Neporqant*** *ge ne blasme pas les uns de grant mauvaitié s'il n'osent chevaliers estre, ne les autres se il lo sont, car chascuns doit anprandre, ce m'est avis, selonc ce qu'il trueve en son cuer, o de mauveitié o de proesce.*
Ez : ***Toutesfois*** *je ne blasme mie les ungz se ilz ne osent estre chevaliers, ne les autres se ilz le sont, car chacun doit entreprendre, ce m'est adviz, selon ce qu'il treuve en son cueur, ou de mauvaistié ou de prouesse.*
(20-70)

32 **Ao** : *Mais son non ne nomme ores pas li contes ici endroit, et* ***neporqant*** *ça en avant sera bien seü comment il ot non.*
Ez : *Mais son nom ne nomme mie le compte cy endroit, et* ***nonpourtant*** *sera dit cy aprez comment il eust nom.*
(21-10)

33 **Ao** : *Et* ***neporqant*** *certes ge ne m'en movrai devant que ge voie se Dex me regardera.*
Ez : *Et* ***neantmoins*** *je ne me partiray de vostre hostel tant que j'aye veu se Dieu me regardera en pitié.*
(21-18)

34 **Ao** : *Maintenant aparçoit bien la reine qu'il est esbahiz et trespansez, mais ele n'osse pas cuidier que ce soit por li,* ***et neporquant*** *ele lo sospece un po.*
Ez : *Maintenant aperçoit la royne qu'il est trop esbahi et tres pensif, mais elle ne cuidast jamais que se feust pour elle.* ***Nonpourtant*** *elle le suspeçonne ung pou.*
(21-42)

35 **Ao** : *Certes, fait li rois, il la me requist a don car ge i envoiasse un des meilleurs chevaliers de ma maison, et* ***neporqant*** *ge cuit qu'ele i soit mout bien amploiee.*
Ez : *Certes, fait le roy, il la me requist. Je y eusse envoié ung des meilleurs chevaliers de ma maison, et* ***nonpourtant*** *je cuide que elle sera bien employee.*
(21-82)

36 **Ao** : *Lors essaie s'il porroit chevauchier, mais il nel puet soffrir.* ***Et neporqant*** *montez est, si chevauche a grant haschiee jusqu'a une forest qui pres estoit.*
Ez : *Lors essaie se il pouroit chevaucher et se trouva fort debilité.* ***Toutesvoies*** *il monta a grant paine et chevaucha jusques a une forest qui prez estoit.*
(31-1)

37 **Ao** : *Et* ***neporqant*** *tant li prient les pucelles que il doint lo respit jusq'au jor de l'asanblee.*
Ez : *Et* ***toutesfois*** *tant lui dient les damoiselles qu'il donne respit jusques au jour de l'assemblee.*
(36-26)

38 **Ao** : *Et com il ot que la reine n'i avoit pas esté, si se tint a deceü, et* ***neporqant*** *nel voudroit pas encor avoir a faire.*
Ez : *Et quant il ot que la royne n'y avoit point esté, si se tient a deceu, et* ***nonpourtant*** *ne le vouldroit mie encores avoir a faire.*
(39-45)

39 **Ao** : *La se par deffandié tant messires Gauvains que les genz lo roi Artus furent antree anz et* ***neporqant*** *si i perdirent il mout, car la maisniee Galeholt pristrent mout de lor chevaliers.*
Ez : *Monseigneur Gauvain soustint tant que les gens du roy Artus furent entrez dedens et* ***toutesfois*** *moult y perdirent, car les gens de Gallehaut prindrent plusieurs de leurs chevaliers.*
(48-26)

40 **Ao** : *Et* ***neporqant*** *si lo font mout bien les gent Galeholt et les lo rois Artus miauz.*
Ez : *Et* ***nonpourtant*** *les gens Gallehaut se portent vaillamment et les gens au roy Artus encores mieulx.*
(48-51)

41 **Ao** : *Et* ***neporqant*** *tu sez bien que tu ne fus angendrez par ansamblement de leial mariage.*
Ez : *Et* ***nonpourtant*** *tu sçais bien que tu ne fuz oncques engendré ne fait par assemblement de mariage loyal.*
(48-59)

42 **Ao** : *Et* ***neporqant*** *li un te faillent de lor gré et li autre estre lor gré.*
Ez : *Et* ***nonpourtant*** *les ungz te faillent de leur gré et les autres oultre leur gré.*
(48-87)

43 **Ao** : *Et* ***neporqant*** *cestui ne mena il mie.*
Ez : *Et ce n'est pas celui qu'il emmena de ceans.*
(49-8)

44 **Ao** : *Et* ***neporqant*** *mout les avoit deportees li bons chevaliers.*
Ez : *Et* ***nompourtant*** *moult les avoit supportez.*
(51-170)

45 **Ao** : *Et* ***neporqant*** *bele chiere fait, et mout s'umilie vers Galehot.*
Ez : *Et* ***se*** *le roy fait bonne chiere, encores la fait meilleure Gallehaut.*
(51-176)

46 **Ao** : *Et* ***neporqant*** *encor ne sai ge mies se ce est li chevaliers que ge demant.*
Ez : *Et* ***nonpourtant*** *encores ne croy je mie que se soit celui que je demande.*
(51-241)

47 **Ao** : ***Et neporqant*** *la costume est mais tele des chevaliers qui font granz sanblanz a maintes dames de tele chose do mout lor est petit au cuer.*
Ez : ***Mais*** *la coustume est telle des chevaliers qui font a mainte dame semblant de telles choses dont a gueres ne leur est au cueur.*
(51-272)

48 **Ao** : ***Et neporqant****, se il lo velt, gel baiserai mout volentiers.*
Ez : ***Nonpourtant****, se il veult, je le baiseray voulentiers.*
(51-285)

49 **Ao** : *Mais ele n'an avoit onques autre joie aüe,* ***et neporqant*** *ne dist mie que ce aüst il esté.*
Ez : *Mais elle n'en avoit oncques autre joye eue.* ***Nonpourtant*** *ne dit pas que se eust il esté.*
(51-325)

50 **Ao** : *Et* ***neporqant*** *ançois que les avantures commançassent a avenir, avoit sor cele aigue assez autres passages de fust et de nes passanz.*
Ez : *Mais* ***nonpourtant*** *ainçois que les avantures avenissent en icelle terre, avoit fait l'eaue assez d'autres passaiges.*
(52-10)

51 **Ao** : ***Et neporqant*** *onques puis ne fu an autresi grant vigor ne an santé com il avoit devant esté.*
Ez : ***Nonpourtant*** *oncques ne fut depuis en si grant vigueur ne en si grant force comme il avoit esté.*
(53-3)

52 **Ao** : *Et* ***neporqant*** *tuit si chevalier et si serjant gardent toz les pasages d'anviron la terre ma dame.*
Ez : *Mais* ***nonobstant*** *tous les chevaliers et sergans gardent les trespas et les passages d'environ la terre de la dame.*
(55-31)

53 **Ao** : *Et* ***neporqant*** *il vaincoit l'asenblee tote.*
Ez : *Mais* ***nonobstant ce*** *il veoit toute l'assemblee.*
(55-37)

54 **Ao** : *Et* ***neporqant*** *tot met an abandon, et cors et cuer, et durement se deffant selonc ce que sa force puet soffrir.*
Ez : *Et* ***nonpourtant*** *tout met en bandon, cueur et corps, et vertueusement se deffent selon ce que sa force lui donne.*
(55-148)

55 **Ao** : *Et* ***neporqant*** *deceüe ne m'avez vos mie, que au jor ne m'aïst ja Dex que ge li prierai que il i aille.*
Ez : *Et* ***nompourtant*** *deceue ne m'avés vous pas, car ja Dieu ne m'aist se je le prie ja qu'il y voise.*
(57-30)

56 **Ao** : *Et cele respont que aprés la mort son ami ne quiert ele plus vivre. Et* ***neporqant*** *tant li dient que ele se tient a la remenance mout dolante et mout correciee.*
Ez : *Et elle respont que ja aprés la mort de son amy ne quiert elle ja vivre* ***nonobstant qu'****elle leur octroye a demourer, combien qu'elle en fut moult courroucee et dolente.*
(57-98)

57 **Ao** : *Si lor sanble estre plus forz et plus viguereus qu'il n'avoit esté au commencement.* ***Et neporqant*** *il l'avoient assez blecié et maumis.*
Ez : *Et leur semble estre plus fraiz qu'il n'avoit esté au commencement.* ***Toutesfois*** *ilz le avoient blecié en plusieurs lieux.*
(59-52)

58 **Ao** : *Et* ***neporqant****, se je venoie an leu, ge la verroie, s'il pooit estre.*
Ez : *Et* ***nonpourtant****, se je venoie en lieu, je la verroie voulentiers.*
(59-99)

59 **Ao** : ***Et neporqant*** *ai perdu tant que ores est montee une tançons et une guerre antre lo roi de Norgales et lo duc de Cambenic, si ne me guerroierent passé a trois anz.*
Ez : ***Nonpourtant*** *je ay perdu moult de mes gens.*
(60-173)

60 **Ao** : *Et* ***neporqant*** *ja rien n'i perdisent se ne fust Sagremors, qui bien doit avoir non Desreez car il ne metoit nule raison a son afaire*
Ez : *Ne ilz ne eussent riens perdu se n'eust esté Saigremor, qui bien se doit nommer Desreé car il ne mettoit nulle raison a son afaire.*
(60-187)

61 **Ao** : *Quant Hestors a oïes ces novelles, si commança a sospirer mout durement por les conpaignons lo roi.* ***Et neporqant*** *il nes conoissoit mies, mais il avoit maintes foiz oï parler de monseignor Yvain et de Sagremor, mais il n'avoit onques esté lor acointes.*
Ez : *Quant Hector ouist ces nouvelles, il commence a soupirer pour ce que ilz sont compaignons du roy Artu. Si ne les congnoissoit il point, mais maintes fois en avoit ouy parler.*
(60-189)

62 **Ao** : *Et* ***neporqant*** *ansin comme vos l'atorneroiz, si sera. Or ne vos esmaiez mies, dist Galehoz.*
Ez : *Et* ***nonpourtant*** *soit fait comme il vous plaira. Or ne vous esbahissez, fait Gallehaut.*
(61-1)

63 **Ao** : *Et* ***neporqant*** *nus ne set qui vos iestes ne commant vos avez non fors moi.*
Ez : *Et* ***si*** *nul de ceans ne sçait qui vous estes excepté moy.*
(62-47)

64 **Ao** : *Et fiert lo cheval parmi les flans.* ***Et neporqant*** *mout li poisse de son cheval qui navrez est.*
Ez : *Et fiert le cheval parmy les flans. Moult lui poise de son cheval qui est navré.*
(62-63)

65 **Ao** : *Et* ***neporqant*** *se il n'avoit que vos deus au pont garder, ge i anterroie amcui.*
Ez : *Et* ***nonpourtant*** *s'il n'y avoit autres que vous deux au pont garder, nous y entrerions ennuit.*
(68-16)

66 **Ao** : *Et* ***neporqant*** *il vint ançois que l'asamblee fausist.*
Ez : *Et* ***nonpourtant*** *il vint ainçoys que l'assemblee fust faillie.*
(68-89)

67 **Ao** : *Et* ***neporqant*** *ge n'ai mie garde qu'il se correçast a moi tant comme ge voldrai.*
Ez : *Et* ***nonpourtant*** *je n'ay mie grant doubte qu'il se courrouce a moy jusques atant que je vouldray.*
(69-56)

68 **Ao** : *Et* ***neporqant*** *tant vos conois ge bien que por coardise n'an laissesiez vos rien a faire.*
Ez : *Mais* ***nonpourtant*** *tant vous congnois je bien que par couardise ne le laissastes vous a faire.*
(69-117)

Lexèmes qui remplacent :

- *nonportant*, “néanmoins”

  `BrendanW` (1er q. XIIe [2e m. XIIIe], agn.) – `Stoer 1628` (*Dictionnaire françois* [1628]) [dict. bil.] | `Palsgr 1530` (*L'esclaircissement de la langue française* [1530]) ; TANTUS ; rapport de synonymie ; graphie proche [810]

- *totesfoiz*, “cependant”

  `BrunLatChab` (ca 1267 [av. 1284 | XIVe], frc. | it.) – ∅ ; VĬCES ; rapport de synonymie

810. La date de première attestation est celle donnée dans Mats pour la forme spécifique *neportant*.

- Voir *totevoies*, “cependant” (rapport de synonymie)
- *nïentmoins*, “néanmoins”

  `OresmeCielM` (1377 [fin XIV^e^], Paris [norm.]) – ∅ ; MĬNUS ; rapport de synonymie
- *nonobstant*, “néanmoins”

  `RegChâtD` (1389-1392, Paris) – ∅ [peu usité] ; OBSTARE ; rapport de synonymie
- *combien*, *combien que*, “bien que”

  `RoseMLec` (ca 1275 [ca 1285], frc./traits orl. [orl.]) – ∅ ; QUŌMŎDO ; rapport de presque synonymie
- Voir *mais1*, “(conj. à valeur adversative)” (rapport de presque synonymie)
- *se*, “(valeur de concession, d’opposition)”

  `SLégerL` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; SĪ ; rapport de presque synonymie

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 2

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 6

Nombre de leçon(s) variante(s) : 2

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 6

Nombre de remplacement(s) : 52

1 Sur les 68 contextes comparables, on relève 60 cas de substitution, six cas d’absence, qui s’expliquent puisque *neporcant* est un adverbe qui peut être omis sans nuire au sens général des passages, et deux cas de variante. Le premier de ces cas, en 45, fait intervenir la conjonction *se*. Ainsi, Ao donne « *Et neporqant bele chiere fait, et mout s’umilie vers Galehot.* » et Ez : « *Et se le roy fait bonne chiere, encores la fait meilleure Gallehaut.* » L’adversatif ne porte pas sur le même membre de la phrase. La variante en 63 change le sens du passage, puisque Ao donne « *Et neporqant nus ne set qui vos iestes ne commant vos avez non fors moi.* » et Ez : « *Et si nul de ceans ne sçait qui vous estes excepté moy.* » Dans l’incunable, il s’agit d’une assertion renforcée, pas d’un énoncé qui module le précédent.

2 Les substitutions se font à 36 reprises par *nonportant*, comme en 58, où Ao donne : « *Et neporqant, se je venoie an leu, ge la verroie, s’il pooit estre.* » et Ez : « *Et nonpourtant, se je venoie en lieu, je la verroie voulentiers.* » L’adverbe est aussi remplacé à onze reprises par *totesfoiz*, quatre fois par *nonobstant (que)*, trois fois par *totesvoies*[811], trois fois également par *nïentmoins*, deux fois par des adversatifs plus simples, *mais* et *se*, et une fois par *combien que*. *totesfoiz*, *nonobstant (que)*, *nïentmoins*, *combien que* sont attestés dans la langue après la date de composition de Ao. Cet essor des adverbes et locutions adversatives témoigne de la diversification de ce type d’énoncés.

3 *neporcant* n’est plus attesté après la fin du XIII^e^ siècle. L’adverbe est refait en *nonporcant*, qui connaît une dernière attestation dans `CohenRég` (1501-1502, Mons [hain.]). Cette réfection est probablement due au plus grand poids de *non* comme marquage négatif. L’obsolescence totale de l’adverbe, de sa forme après réfection, est liée à celle de l’adverbe dont il est dérivé, *cant*[812], dont on a pu voir que les emplois se restreignaient pour ne plus parvenir à désigner qu’une quantité d’éléments dénombrables.

4 Par ailleurs, en plus de la concurrence que lui font les nouveaux adverbes et locutions apparus dans la langue, il faut noter le poids que prend peu à peu *nonpourtant*, construit de la même manière que *nonpourcant*, mais sur l’adverbe *tant*, qui ne connaît pas l’obsolescence que connaît *cant*. Au contraire,

811. Cet adverbe est néanmoins lui-même obsolescent. Cf. à ce sujet la notice sur *totevoies*.
812. On pourra à ce sujet consulter la notice sur *cant2*.

même, il est parfois utilisé à sa place, dans notre incunable, car il permet lui aussi de désigner une quantité indéfinie. On remarquera la proximité de graphie des deux adverbes initiaux et donc de leur dérivé. Le maintien de *tant* permet le maintien de son dérivé.

Typologie : Disparition totale ; la forme refaite de l'adverbe connaît cependant une dernière attestation dans un témoin de très peu postérieur à notre incunable
Facteurs supposés : Obsolescence de l'adverbe sur lequel l'adverbe obsolescent est construit ; développement d'une série d'adverbes et de locutions synonymes ; existence d'un adverbe synonyme proche formellement, qui est maintenu dans le réseau lexical par la force de l'adverbe sur lequel il est construit.

∃ nïent

FEW, VII, 85a : *NE GENTEM

Ao : 45 ; Ez : 20

1 "rien"

`PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ [rég.] | ∅ [vx] | `Ac 1835` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1835]) [vx et spé.] | `Ac 1762` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1762]) [spé.] | `M. DE NAVARRE, Prisons` (1547-1549)

a) **Ao** : *Haï ! fiz a putain, murtriers ! Tot ce nos avez vos porchacié, si avez traï vostre lige seignor qui de* ***neiant*** *vos a mis a grant hautesce, si li avez tolue tote l'esperance qu'il avoit de sa terre recovrer.*
Ez : *Ahy ! filz a putain, traitre ! Tout ce nous avez vous pourchassé et avez traÿ nostre seigneur lige qui de* ***neant*** *vous avoit mis en grant haultesse, et lui avez tollue toute son esperance qu'il avoit de sa terre recouvrer.*
(2-22)

b) **Ao** : *Si set de voir trestoz li siegles qu'il ne vos ont* ***neiant*** *forfait.*
Ez : *Et on sçait bien qu'ilz ne vous ont* ***riens*** *meffait.*
(11-6)

c) **Ao** : *Et a la vostre largece estoient tuit* ***naiant*** *li large qui onques fussient, car vos estiez assez plus liez de doner que nus hom ne fust del prendre.*
Ez : ∅
(13-12)

d) **Ao** : *... et la rue estroite et mesaiesiee, si la tienent si bien et se desfandent entre Claudas et ses chevaliers que cil ne puent desor aus* ***neiant*** *conquerre, ne ne lor fait se nuire non ce qu'il sont tant.*
Ez : *Et la rue est si estroicte que Claudas la deffent si bien a l'aide de ses gens que ceulz de Gaunes ne peurent dessus eulz conquerre.*
(13-173)

e) **Ao** : *Certes, oïl, fait Phariens, tant com ge porrai ferir d'espee. Et poez avoir vos mout autre paor que de prison, et qant li cors sera alez, se vos remanez aprés vivanz, si atandez vos de moi la mort ou ame de cors sera* ***neiant****. Et se vos onqes amates lo seignor de Saint Cirre, or li mostrez a*

l'ame, non pas au cors.

Ez : *Oy, certes, fait Farien, tant comme je pourray de espee ferir. Et se vous aymastes oncques le seigneur de Saint Cierre, monstrez lui a l'ame.*

(16-37)

f) **Ao** : *Et vienent antre Pharien et Lanbegue droit a la tor, mais il ne vienent pas comme chevalier qui aient reposé et* ***neient*** *fait, car il n'i a celui des deus cui il ne pere bien de son mestier.*

Ez : *Et viennent Farien et Lambegue droit a la tour, non mie comme chevaliers qui aient reposé car il n'y a cellui a qui il ne paire bien.*

(16-59)

g) **Ao** : *Et tant sachiez vos bien que chevaliers ne fu mie faiz* ***a gas*** *ne estabiiz, et non pas por ce qu'il fussient au commencement plus gentil home ne plus haut de lignage l'un des autres.*

Ez : *Et sachez de vray que chevaliers ne furent mie establis* ***pour neant****. Et toutesfois a leur commencement ilz n'estoient mie de si hault lignage que les autres.*

(20-29)

h) **Ao** : *Mais la chevalerie ne lor fu pas donee an bades ne por* ***neiant****, ençois lor en fu mis desor les cox mout granz faissiaus.*

Ez : *Mais la chevalerie ne leur fut pas donnee pour* ***neant****, ains leur furent mis grans fardeaulx sur le col.*

(20-32)

i) **Ao** : *Mais les armes qu'il portent, et que nus qui chevaliers ne soit ne doit porter, ne lor furent pas donees* ***sanz raison*** *as chevaliers, ainz i a raison assez et mout grant senefience.*

Ez : *Mais les armes qu'ilz portent, et qu'il n'apartient porter a homme s'il n'est chevalier, ne furent pas* ***pour neant*** *donneez aux chevaliers, ains y a assez raisons et signifiances.*

(20-37)

j) **Ao** : *S'il li avoit esté biaus en son venir,* ***neianz*** *estoit envers la biauté qu'il avoit ores.*

Ez : *Et se il avoit semblé beau en son venir, encores le voit il et treuve plus beau.*

(21-41)

k) **Ao** : *Et li chevaliers guenchist tant com il puet, mais guenchirs ne li vaut* ***neiant****, car cil lo haste mout.*

Ez : *Et ne fait que reculer, mais ce ne lui vault* ***riens****, car l'autre le haste trop durement.*

(22-36)

l) **Ao** : *Que avez vos veü ? fait ele.* ***Neiant****, fait il. Si avez, fait ele, dites lo moi.*

Ez : *Qu'avez vous veu ? fait elle.* ***Riens****, fait il. Si avés, fait elle, dictes le moy.*

(23-73)

m) **Ao** : *Or sui ge anz, et si ne sai del covine* ***fors tant com*** *ge savoie la hors.*

Ez : *Or suis je ceans, et si ne sçay de leur estat* ***neant plus que*** *je faisoie la hors.*

(28-53)

n) **Ao** : *Et il conut s'espee, si demanda : Gauvains, biax niés, comment avez vos esploitié de vostre qeste ? Sire, fait il,* ***neiant*** *encore.*

Ez : *Et lui demanda : Gauvain, beau nepveu, comment avés vous exploité de vostre queste ? Sire, fait il,* ***je n'ay rien fait*** *encores.*

(34-2)

o) **Ao** : *Est il voirs que li chevaliers as armes vermoilles est morz, et cil qui a vencue ceste assemblee ?* ***Neianz est****, fait il, ainz me dist ses mires que il garroit bien.*
Ez : *Est il vray, fait elle, que le chevalier aux armes vermeilles est mort ?* ***Nenny****, fait il, car son mire me dist qu'il le gueriroit bien.*
(34-9)

p) **Ao** : *N'an ferai* ***neiant****, fait li chevaliers, mais or vos herbergiez hui mais o moi et ge vos ferai ostel mout bel et mout bon.*
Ez : *Je n'en feray* ***riens****, fait le chevalier, mais demourez ennuit avec moy et je vous logeray moult bien.*
(40-12)

q) **Ao** : *Or seignor chevaliers, fait messires Gauvains, or i parra qui bien lo fera, car nos n'i avons* ***niant*** *autrement.*
Ez : *Messire Gauvain dit a ses gens : Or verra l'en qui bien le fera, car nous n'y aurions* ***rien*** *aultrement.*
(48-21)

r) **Ao** : *Ge eslirai ces que voudrai qui i aillent. Esliroiz ? font il. De ce* ***n'i a il neiant****. Se vos i volez envoier cels qui i furent a l'autre foiz, tuit li autre i eront, o vos voilliez ou non, que il sont si desirrant de assembler a lor chevaliers que vos nes porriez retenir.*
Ez : *Je esliré ceulz que je vueil qui y voisent. L'eslire, font il, ne* ***vault riens*** *se vous n'y voulez envoier ceulz qui y furent.*
(48-40)

s) **Ao** : *Et la reine la vit, si se porpansa que* ***por noiant*** *ne rioit ele mie, si li dit.*
Ez : ∅
(51-11)

t) **Ao** : *Dame, fait ele, ce fu por ce que ge me tenoie a escharnie et que trop m'estoie travaillie* ***por neiant****.*
Ez : ∅
(51-11)

u) **Ao** : *Il a mout, qui a un preudome, car por lo cors d'un preudome ont maintes choses esté a chief menees qe totes alassent a* ***neient****. Et ge vos dirai que vos feroiz. Mandez a cestui saluz et que vos li criez merci dou reiaume de Logres.*
Ez : *C'est ung grant tresor que d'avoir ung preudomme, car par le corps d'ung seul homme ont esté maintes grans choses a chief menees et maintes grans vaillances. Et pourtant, ma dame, je vous diray que vous ferez. Mandez a cestui salut et que vous lui criez mercy.*
(51-94)

v) **Ao** : *Et dient tuit cil qui ses proesces ont veües que* ***neianz*** *fu de celui d'antan as armes vermoilles envers cestui.*
Ez : *Et dient tous ceulz qui le voyent que c'est le meilleur chevalier du monde.*
(51-117)

w) **Ao** : *Mais se Deu plaist, par moi ne lo perdroiz vos ja ne il ne seroit mie cortois se* ***noiant*** *vos an faisoit par ma proiere.*
Ez : ∅
(51-234)

x) **Ao** : *Mais vos n'iestes mie sage qui* ***por noiant*** *vos ociez, que Nostre Sires est toz puissanz de vos aidier, ne il ne vos obliera ja.*
Ez : *Mais vous n'estes pas sage de vous ainsi tormenter* ***pour neant****, car Dieu est tout puissant de vous aider.*
(55-103)

y) **Ao** : *Et il dit que il n'an fera* ***neiant****.*
Ez : *Et celui dit qu'il n'en fera* ***riens****.*
(60-206)

z) **Ao** : *Et la bataille de nos deus est commanciee* ***por noient*** *et granz domages seroit se li uns de nos i moroit.*
Ez : *Et vous savez que la bataille de nous deux est commencee* ***pour neant*** *et grant dommage seroit se l'un de nous deux mouroit.*
(60-242)

aa) **Ao** : *Male honte me doint Dex, fait li nains, qant ge lo te dirai* ***por noiant****.*
Ez : *Male honte m'aviengne, dit le nain, quant je le te diray* ***pour neant****.*
(60-285)

ab) **Ao** : *Et elle dit que ce est* ***por noiant*** *que ce ne puet avenir.*
Ez : ∅
(62-39)

ac) **Ao** : *Et li crie : Vallez, mar i fui, que tu n'as garde !*
Ez : *Et lui escrie en telle maniere : Varlet, tu fuys* ***pour neant****, car tu n'as garde de moy !*
(62-126)

ad) **Ao** : *Et sauve vostre grace vos avez trop mespris, que par un po que vos n'avez fait morir deus des plus prodomes do monde et* ***por noiant*** *car vos vos deüsiez estre nomez.*
Ez : *Sauve vostre grace, vous n'avez mie bien fait, car a peu que n'avez fait mourir deux des plus preudes hommes du monde et* ***pour neant****, car vous vous deussiez bien estre nommé.*
(68-53)

ae) **Ao** : *Mais ge nes dirai mies* ***por noiant****.*
Ez : *Mais je ne les vouldroye mye dire* ***pour neant****.*
(68-78)

af) **Ao** : *Et dit la reine que tote la paine que il ot a l'autre asenblee fu* ***neianz*** *anvers que il a ci sofferte.*
Ez : *Si dist la royne que de l'autre assemblee n'est ores* ***riens*** *a ceste.*
(68-111)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *rien*, “aucune chose” (rapport de synonymie)
- Voir *nenil*, “non” (rapport d'hyperonymie)

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 2

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 3

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 5

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 4

Nombre de conservation(s) : 7

Nombre de remplacement(s) : 8

2 *por nïent*, “en vain”

`EneasS2` (ca 1160 [ca 1200], norm. [lorr.]) – `Ac 1798` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1798])

a) **Ao** : *Si est tant biax vallez que* ***por neiant*** *queïst l'an nul plus bel en tot lo monde, et tant sages que nule chose ne estoit dont l'an lo poïst a droit ne blasmer ne reprandre en nule ovre que il feïst.*
Ez : *Et estoit tant beau que de son aage n'avoit son pareil en tout le monde et tant saige que merveilles.*
(20-0)

b) **Ao** : *Si s'esforce mout de grant proesce mostrer et fiert sor celui l'espee traite, mais c'est* ***por neiant****, car cil est morz qui feruz estoit parmi les antrailles del cors.*
Ez : *Il s'efforce moult de sa prouesse monstrer et trait l'espee, mais se fut* ***pour neant*** *car celui estoit mort.*
(31-1)

c) **Ao** : *Et li serjant li dient :* ***Por neient*** *i venez.*
Ez : *Les sergans lui dient :* ***Pour neant*** *y venez.*
(38-22)

d) **Ao** : *Hui est toz li pris et tote l'enors do monde apareilliee a celui, car Dex fera aventureus de la haute troveüre et* ***por noiant*** *se vantera ja mais d'anor conquerre qui ci la laisse. Lors s'an part messires Gauvains.*
Ez : *Huy est tout le pris et tout l'onneur appareillié a celui a qui Dieu donnera l'onneur a trouver si haulte trouveure. Lors s'en part messire Gauvain.*
(50-9)

e) **Ao** : *Vos dites bien, fait li rois, or i aillent tel quarante come vos meïsmes les esliroiz, car ge ne voil pas que la parole en soit meüe* ***por neiant****.*
Ez : *Vous dictes bien, fait le roy, or en eslisez telz quarante comme vous vouldrez.*
(50-14)

f) **Ao** : *Et se ge ne l'ai,* ***por noiant*** *parleroiz de remanoir.*
Ez : *Et se je ne l'ay,* ***jamais*** *je n'y pourray demourer.*
(51-162)

g) **Ao** : *Si furent andui si biau chevalier que* ***por noiant*** *queïst an plus biax chevaliers an lor païs. Qant il aprochierent et les dames les regarderent, si lo conut tantost la dame de Malohaut qui maint jor l'ot eü an sa prison.*

Ez : *Ilz estoient tous deux de grant beaulté. Quant ilz approucherent, si congneut la dame de Malohoult le chevalier comme cellui que elle avoit eu maint jour en sa baillie.*
(51-236)

h) **Ao** : *Et il se taist. Par Deu, fait ele,* ***por noiant*** *lo celez pieç'a que an lo set a cort.*
Ez : *Il se taist. Par Dieu, fait elle,* ***pour neant*** *le celez.*
(51-260)

i) **Ao** : *Et il dit que* ***por noiant*** *lo font, que nule riens ne lo tanroit que solement li deseretemenz et la honte son seignor lo roi.*
Ez : *Et il respont que* ***pour neant*** *le font, car nulle riens ne le retiendroit que seulement le deshaictement de mon seigneur le roy.*
(53-36)

j) **Ao** : *Sire,* ***por noiant*** *se hastoit oreinz Sagremors si que ancores i poïst il ores venir a tot tans.*
Ez : ∅
(54-16)

k) **Ao** : *Si leve ses mains et son vis et son col. Et lors fu si biaus que* ***por noient*** *covenist il a querre nul plus biau chevalier de lui. Si li aporte la pucelle un cort mantel si li met au col.*
Ez : *Aprés lui lave ses mains, son visage et son col, puis lui met ung manteau au col.*
(60-251)

l) **Ao** : *Si est tote jor sor la tor an haut et esgarde amont et aval mout esbahiz.*
Ez : *Si est tous les jours en la tour en hault, la ou il se desconforte et regarde amont et aval, mais c'est* ***pour neant*** *: il n'en oyt point de nouvelles.*
(68-2)

Lexème qui remplace : Voir *jamais1*, "à aucun moment" (rapport de co-hyponymie)

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 2

Nombre de conservation(s) : 4

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 3

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

3 *(c'/il) est nïenz de...*, "il n'est pas question de"
`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen)

a) **Ao** : *Ci androit n'a pensers mestiers. Vos avez tant correü que* ***il est neianz do*** *retorner.*
Ez : *Icy endroit de penser n'avez mestier. Car vous avés tant couru que* ***vous ne pouez*** *retourner.*
(51-164)

b) **Ao** : *Car* ***de*** *l'isir* ***est il*** *hui mais* ***noianz****.*
Ez : *Car* ***de*** *l'issir n'****est ilneant****.*
(60-159)

Lexème qui remplace : Voir *pooir*. Ici, "avoir la force ou la possibilité de"
`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; rapport d'antonymie

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

Nombre de conservation(s) : 1

4 *metre a nïent*, “réduire à rien”

`BrutA` (ca 1155 [4e q. XIIIe], norm./agn. [agn.]) – ∅

Ao : *Et sachiez que s'il velt faire son pooir, il les* ***metra*** *bien ancui toz trois* ***a la voie****.*
Ez : *Et sachiez que s'il en veult faire tout son pouoir, il les* ***mettra*** *tous* ***a neant****.*
(51-99)

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

5 adv., “nullement”

`AlexisS2` (fin XIe [ca 1139], norm. [agn.]) – `FroissChronAmD` (1370-ca 1402 [1re m. XVe], pic.)

Ao : *Car ce avroit il amandé si tost com il avroit trové Securades que il ne dotoit* ***nient*** *que il no conqueïst bien par ses armes.*
Ez : *Et qu'il pourroit bien appaisier tout facilement si tost qu'il auroit trouvé Segurades car il ne doubtoit* ***mie*** *qu'il ne le conquist bien par armes.*
(55-43)

Lexème qui remplace : Voir *mie*, *ne... mie*, “(particule négative)” (rapport d'hyperonymie)

Nombre de remplacement(s) : 1

6 *nïent plus que*, “pas plus que”

`Aiol1N` (2e m. XIIe [2e m. XIIIe], pic.) – `BUDÉ, Institution` (1547, Abbaye de Larrivour)

a) **Ao** : *Mais cil qui par force i vienent ne te valent* ***rien plus que*** *se il estoient mort, car tu n'as mie lor cuers.*
Ez : *Mais ceulz qui par force y viennent ne te valent* ***neant plus que*** *s'ilz estoient mors.*
(48-93)

b) **Ao** : *Se tu avoies ores toz les rois qui ont esté puis que li siegles comança, si fussient apareillié de totes armes por que li cuer en fussient fors, ne te feroient il aide* ***ne que*** *il font orandroit.*
Ez : *Se tu avoies tous les corps qui ont esté depuis que le siecle commença, s'ilz estoient prest et appareillez de armures pourtant que les cueurs en feussent hors, ilz ne te feroient nulle aide* ***neant plus qu'****ilz font orendroit.*
(48-94)

c) **Ao** : *Et ancor t'enseignerai ge les trois choses que tu demandes, si que les verras et conoistras apertement. Et neporqant il ne sorent que il te distrent* ***neiant plus que*** *li forsenez qui parole et ne set se il dit verité ou mançonge. Mais ge t'en dirai lo voir. Et saches que il no te distrent mie sanz raison, car li leons, ce est Dex.*
Ez : *Et encores te enseigneray je les trois choses que tu demandes. Et dois savoir qu'ilz ne te le disdrent mie sans cause, car le lyon, c'est Dieu.*
(48-132)

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 2

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

7 adj., “sans valeur”

`SBernAn1F` (fin XII^{e}, lorr. [lorr. (Metz)]) – `Ao` (ca 1220 [2^{e} q. XIII^{e}], bourg.)

a) **Ao** : *Sire, fait il, ne vos chaut, car songes est* ***noianz****. Et li rois lo redit a la reine et ele lo dit tot autretel.*
Ez : *Sire, fait son chappellain a qui il l’avoie dit, ne vous chaille, car songes ne sont* ***pas a croire****. Le roy le dist a la royne et elle lui respont tout ainsi que avoit fait son chappellain.*
(43-6)

b) **Ao** : *Et prant une mote, si l’an fiert sor lo nasel del hiaume :* ***Neianz****, failliz, fait li garz, que songiez vos ?*
Ez : *Et prent une motte de terre et l’en fiert parmy le nasel du heaume, et lui dit :* ***Chevalier*** *failly, que songez vous ?*
(48-47)

Nombre de leçon(s) variante(s) : 2

1 Les 53 contextes sont répartis selon sept emplois différents. Du fait des raccourcissements du texte en Ez, seuls 36 sont comparables. On observe treize cas de remplacement, douze cas de conservation et huit cas de présence en Ez. Ce dernier nombre est assez élevé. Ces cas correspondent aux emplois 1, “rien”, 2, la locution *por nïent*, “en vain”, 4 et 6. C’est la forme *pour neant* qui est la plus employée dans ces cas, quel que soit son sens : elle est attestée en 1 g), 1 i), 1 ac), 2 l). *neant plus que* est, elle, employée à trois reprises, en 1 m), 6 a), 6 b).

2 Le cas 1 d) est un cas d’absence. L’emploi documenté en 7, adjectif prenant le sens de “sans valeur”, connaît deux cas de variante. En 7 a), « *car songes est noianz* » donne « *car songes ne sont pas a croire* ». En 7 b), « *Neianz, failliz* » donne « *Chevalier failly* ». Ces cas de variante s’expliquent probablement parce que l’emploi de l’adjectif tombe en désuétude de manière précoce : c’est Ao qui paraît en présenter les dernières attestations. Les leçons proposées par Ez sont donc des leçons données à partir de la déduction que peuvent faire les compositeurs de Ez du contexte.

3 Le premier emploi connaît neuf cas de remplacement de *nïent* par *rien*, et un par *nenil*. Le deuxième emploi ne connaît qu’un seul cas de remplacement — contre trois cas de conservation et un cas de présence en Ez — en 2 f). Dans ce contexte, « *Et se ge ne l’ai, por noiant parleroiz de remanoir.* » donne « *Et se je ne l’ay, jamais je n’y pourray demourer.* » Le contexte est lui-même variant. La nullité de l’action est exprimée en Ez au niveau de la temporalité. Le contexte de remplacement en 3 a) pour l’emploi 3 est lui aussi variant. L’impossibilité ici n’est plus exprimée par *nïent* mais par le verbe *pöoir*. Cet emploi de *nïent* connaît par ailleurs sa dernière attestation en Ez, mais, contrairement au contexte de Ao, en contexte négatif.

4 L’emploi en 4, *metre a nïent*, connaît seulement un cas de présence en Ez. Il s’agit d’un emploi encore attesté en français contemporain. L’emploi adverbial en 5 connaît lui aussi un seul contexte comparable, dans lequel *nïent* est remplacé par *mie*. L’emploi en 6, de *nïent plus que*, n’est pas présent en Ao mais l’est en Ez. Il semble donc un emploi en progrès. Tous les emplois du mot ne sont en effet pas obsolescents.

5 L’emploi 7 connaît une dernière attestation dès Ao, l’emploi 5 connaît une date de désattestation avant Ez, qui connaît une dernière attestation pour l’emploi 3. Les emplois 1 et 6 connaissent des derniers emplois dans la première moitié du XVI^{e} siècle. Les emplois 2 et 4, *por nïent* et *metre a nïent*, survivent le plus longtemps dans la langue.

6 En effet, l'emploi 2 reste attesté jusqu'à la fin du XVIII^e siècle et l'emploi 4 est encore attesté en français contemporain. C'est aussi l'emploi substantival qui reste employé. Ce dernier existe dès `RouH` (1135-1170 [ca 1300], frc.), dans le sens de "illusion, vanité" [813]. Il semble connaître une extension d'emplois, puisqu'il peut signifier "ce qui est sans fondement, sans consistance, mensonge" dans `GuillDoleL` (ca 1209 [fin XIII^e], traits pic. [frc.]) [814]. Dès `SBernAn1F` (fin XII^e, lorr. [lorr. (Metz)]), il prend aussi le sens de "vide absolu, inanité de ce qui n'est pas Dieu" [815]. La force sémantique de cet emploi, du fait de sa désignation de "vide", en rapport avec Dieu, associé au figement qu'il connaît dans certains types d'emploi, comme dans le cadre de la locution documentée en 4, explique probablement le meilleur maintien de cet usage.

7 On constate, dans l'incunable, que la plupart des emplois sont des emplois prépositionnels : *pour/a neant*. Ce type d'emploi a pu renforcer l'emploi substantival, au détriment des autres types d'emploi. L'incunable témoigne, pour l'emploi adverbial, de la concurrence croissante que lui fait *rien* [816], dont la progression d'usages, dans le domaine des emplois négatifs, a été commentée dans la littérature [817] et peut avoir une influence sur le désemploi.

Typologie : Disparition partielle ; certains emplois du mot sont complètement désattestés, d'autres obsolescents, un survit en revanche jusqu'en français contemporain
Facteurs supposés : Développement des emplois substantivaux du mot, au détriment des autres types d'emploi, du fait de la force sémantique de cet emploi ; un emploi synonyme est en progression d'emplois, du fait de la plus grande importance qu'il prend dans ses usages négatifs.

† nöaus

FEW, VII, 231b : NŪGALIS

Ao : 4 ; Ez : 0

nöaus, "(adv. compar.) pis"
`ThebesC` (ca 1160 [ca 1400], poit. [agn.]) – `SSaglL` (ca 1225 [ca 1300], Sud-Ouest [pic.]) [818]

1 **Ao** : *Veez, sire, fait il, or est* ***noauz****. De totes chevaleries vainquié tot li chevaliers celui jor.*
Ez : *Sire, voyez la* ***merveilles*** *de ce chevalier. De toutes chevaleries vainqui tout celuy jour le chevalier.*
(40-30)

2 **Ao** : *Et Hectors dit que ançois jostera il que il li coveigne faire* ***noauz****.*
Ez : ∅
(60-74)

813. Source : TLFi.
814. Source : TLFi.
815. Source : TLFi. D'après le dictionnaire, l'extension dans le sens philosophique de "non-être" se produit au XVII^e siècle.
816. Cf. la notice sur *rien*, qui connaît une progression de cet emploi négatif et, de manière corollaire, une obsolescence d'autres emplois.
817. « [*rien*] a triomphé de *giens* dès les plus anciens textes, de *chose* qui s'est risqué en moyen français aux emplois négatifs, et surtout de *neiant* son concurrent le plus solide. [...] [La] vitalité de *neiant* diminue au XV^e siècle, surtout après 1450. » (Robert Martin, *Le Mot* rien *et ses concurrents en français (du XIV^e siècle à l'époque contemporaine)*, Paris, 1966, p. 287)
818. L'emploi substantivé, "désavantage", est encore attesté dans `HugCapLb` (ca 1358 [2^e m. XV^e], pic. sept. [pic. or.]), d'après le DMF, qui ne recense d'ailleurs pas d'exemple de l'emploi adverbial.

3 **Ao** : *Se ge vos pooie de rien asener de vostre afaire, ge lo feroie volentiers, et vos n'an vaudriez mies* ***nohauz****.*
Ez : *Se je vous pouoie de riens asseurer de vostre affaire, je vous en diroie voulentiers.*
(60-117)

4 **Ao** : *Ne vos chaut, fait li vallez, car si m'aïst Dex, il vaudroit mout* ***noauz*** *se vos lo saviez.*
Ez : *Ne vous chaille, fait le varlet, car se m'aist Dieu, se vous le sçaviez, il n'en vauldroit* ***de riens mieulx****.*
(62-85)

Lexème qui remplace : *mieus*, "mieux"
RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; MĔLIOR ; rapport d'antonymie

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1
Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1
Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1
Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

1 Sur les quatre contextes, deux sont comparables. Si le contexte 3 présente un cas de raccourcissement, puisqu'une proposition, que les compositeurs de Ez jugent probablement inutile, est omise, cette omission est peut-être en réalité provoquée par la présence de l'adverbe, de compréhension difficile. La leçon de Ez, en 1, *merveilles* à la place de *noauz*, qui modifie le sens de la phrase, est peut-être également causée par l'incompréhension des compositeurs. En effet, le contexte global, notamment la proposition qui suit, « *de toutes chevaleries vainqui tout celuy jour le chevalier* », permet aux compositeurs d'appréhender le sens général du propos. Ils orientent donc la proposition précédente en rapport avec ce qu'ils ont compris du contexte et font appel à la *merveille*, très souvent évoquée dans les cas de description des actions de bravoure des chevaliers.

2 Le remplacement en 4 par l'adverbe antonyme *mieulx*, au sein d'un contexte négatif, ce qui garantit ici une continuité de sens entre les deux passages, s'explique également par l'aide que le contexte a pu apporter aux compositeurs de Ez. Dans ce cas, c'est en effet le refus du valet de donner une explication au chevalier qui est clairement exprimé. Les compositeurs de Ez ont recours à une reformulation de la phrase, en la tournant à la forme négative, pour parvenir à utiliser un adverbe très courant, *mieus*, attesté respectivement dans chacun des témoins 183 et 161 fois.

3 L'adverbe appartient à une famille de mots très peu productive, qui disparaît au XIVe siècle. Sa situation initiale est donc précaire, d'autant plus face à l'adverbe de même sens, *pejor*, très employé et ancré dans un fort réseau sémantique, dans le cadre de son opposition à *mieus*. La réduction phonétique dont l'adverbe fait l'objet, entre le XIIIe et le XIVe siècle, avec l'amuïssement des consonnes finales et la réduction des hiatus, a pu jouer dans son désemploi, puisqu'il devient un monosyllabe, très peu marqué formellement et donc peu distinct.

Typologie : Disparition totale
Facteurs supposés : Situation initiale précaire de l'adverbe, dont la famille de mots est peu employée ; un adverbe synonyme est solidement ancré dans le réseau lexical ; réduction phonétique transformant l'adverbe en un monosyllabe peu distinct.

† nom

FEW, VII, 175a : NŌMEN

Ao : 293 [69] ; Ez : 178 [42]

1 “dénomination désignant individuellement une personne, un objet, etc.”
`AlexisS2` (fin XI^e [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅

a) **Ao** : *Et ele esgarde en sa main destre, si i trueve escriz trois **nons** : Lyonel et Bohort et Lancelot.*
Ez : *Et elle regarde en sa main destre et treuve troys **noms** escripz : Lyonnel, Boort et Lancelot.*
(18-11)

b) **Ao** : *Li chevaliers fu granz et genz et bien tailliez, mais son **non** ne nomme ores pas li contes ici endroit.*
Ez : *Le chevalier estoit grant long et bien taillié, mais son **nom** ne nomme mie le compte cy endroit.*
(21-10)

c) **Ao** : *Et por ce vos combatroiz vos a moi o vos me diroiz ja vostre **non**.*
Ez : *Et pour ce combatez vous a moy ou me dictes vostre **non**.*
(22-69)

d) **Ao** : *Se Dex m'aïst, fait ele, ge ne sai ne son **non**, ne don il est, mais messires li rois lo fist chevalier a feste Saint Joham.*
Ez : *Se Dieu m'aist, fait elle, je ne sçay ne son **nom**, ne dont il est. Monseigneur le roy le fist chevalier a la feste Saint Jehan.*
(22-77)

e) **Ao** : *Et demain, fait ele, savroiz vostre **non** et lo **non** vostre pere.*
Ez : *Et demain, fait elle, vous saurez vostre **nom** et le **non** de vostre pere.*
(23-22)

f) **Ao** : *... et tant qu'il vienent a une tombe o li **nons** monseignor Gauvain estoit escriz.*
Ez : *Puis viennent a une tombe ou le **nom** monseigneur Gauvain estoit escript.*
(27-39)

g) **Ao** : *Amie, que me diroiz vos ? Bien, fait ele. Diroiz me vos lo **non** del chevalier ? Ge vos menrai la ou vos lo savroiz.*
Ez : *Amie, que direz vous ? Sauray je par vous le **nom** du chevalier ? Je vous meneray, fait elle, la ou vous le saurez.*
(36-17)

h) **Ao** : *Lors vient au chastel et apele la damoisele qui lo **non** au chevalier li devoit dire. Et ele monte en un palefroi et vient a lui.*
Ez : *Il s'en vint au chasteau ou la damoiselle estoit, qui lui devoit dire son **nom**. Et elle vint a l'encontre sur son palefroy.*
(40-30)

i) **Ao** : *Tant est espandue la novelle que tuit lo sevent et chevalier et dames par laianz. Et ci premierement fu seüz a cort li **nons** Lanceloz del Lac, li filz au roi Ban de Benoyc, et qu'il estoit vis et sains, dont maintes genz orent grant joie, qui longuement avoient cuidié que il fust morz*

des s'anfance.

Ez : *Tant est la nouvelle espandue que tous sçaivent qu'il avoit* ***nom*** *Lancelot du Lac. Et on cuidoit qu'il feust mort des son enfance.*

(41-6)

j) **Ao** : *Si ferai ge, fait ele, par un covant que vos me deïssiez comment vos avez* ***non****.*

Ez : *Je le vueil bien, fait elle, par tel convenant que vous me direz vostre* ***nom****.*

(48-37)

k) **Ao** : *Sire, fait il, granz merciz. Vos m'avez doné que vos ne me demanderoiz mon* ***non*** *devant que ge lo vos die o ge ou autres por moi.*

Ez : *Sire, fait il, je vous remercye. Vous m'avés donné que vous ne demanderez mon* ***non*** *devant que je le vous diray.*

(51-188)

l) **Ao** : *Et s'il pooit passer outre a force, si estoit mis ses* ***nons*** *an escrit laianz, si pooit tozjorz mais passer sanz combatre.*

Ez : *Et s'il pouoit passer oultre a force, ilz mettoient son* ***nom*** *en escript et pouoit tousjours passer sans combatre.*

(52-8)

m) **Ao** : *Et ele li creante. Dame, fait il, vos m'avez doné que mes* ***nons*** *ne me sera demandez a vostre pooir devant set jorz. Et ele li otroie.*

Ez : *Et elle lui acorde. Dame, fait il, vous me avez donné que mon* ***nom*** *ne sera demandé de nully en vostre pouoir devant huyt jours. Elle lui ottroie.*

(55-121)

n) **Ao** : *Mais ançois li demanda son* ***non****, et il li dist qu'il avoit non Helains des Taningues.*

Ez : *Mais ainçois lui demanda son* ***nom****. Et il dit qu'il avoit nom Helain de Tannigues.*

(56-12)

o) **Ao** : *Damoiselle, fait il, a celi de l'espee vos m'aüstes an covant que ge savroie an ceste chambre lo* ***non*** *del bon chevalier que vos qerez et de l'autre qui est miaudres de lui.*

Ez : *Dame, fait il, a celle a l'espee vous me avez en convenant que vous me direz en ceste chambre les* ***nons*** *des bons chevaliers que vous querez.*

(59-30)

p) **Ao** : *Et messires Gauvains li dit et conjure, se il velt que ja mais biens li vaigne de lui, que ses* ***nons*** *ne soit seüz a nelui qui li anquiere, s'il ne li creante avant qu'il soit de la Table Reonde o chevaliers la reine Guenievre.*

Ez : *Et monseigneur Gauvain lui dist que, s'il veult que jamés nul bien de lui lui viengne, que son* ***nom*** *ne soit nullement par lui sceu a chevalier qui lui enquiere, s'il ne lui creance avant qu'il soit compoins de la Table Ronde ou chevalier a la royne Genievre.*

(65-25)

q) **Ao** : *Mais, por Deu, vostre* ***non*** *me dites. c'est, fait Galehoz, cil que vos m'avez dit.*

Ez : *Mais dictes moy fait il vostre* ***nom****. c'est, fait Gallehault, cellui que vous dites.*

(68-62)

Nombre de conservation(s) avec transposition : 1

Nombre de conservation(s) : 16

2 “désignation pour une personne”
Ao (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – ∅

Ao : *Biax Peres piteus, preigne vos pitiez de ma fame Helene qui est descendue del haut lignage que vos establites el Regne Aventureus a essaucier vostre* ***non*** *et la hautesce de vostre foi.*
Ez : *Beau pere piteux, prengne vous pitié de ma femme Helaine qui est descendue du hault lignage que vous establistes au Regne Avantureux a essaucer vostre* ***nom*** *et la haultesse de vostre foy.*
(3-14)

Nombre de conservation(s) : 1

3 *avoir (a) nom*, “s’appeler”
AlexisS2 (fin XIe [ca 1139], norm. [agn.]) – Fér 1787 (*Dictionaire critique de la langue française* [1787-1787]) [peu usité] | Ac 1694 (*Dictionnaire de l’Académie française* [1694]) [819]

a) **Ao** : *Li uns des deus rois avoit* ***non*** *li rois Bans de Benoyc et li autres rois avoit non li rois Bohorz de Gaunes.*
Ez : *L’ung avoit* ***nom*** *le roy Ban de Benoic et l’au[tre] le roy Boort de Gaunes.*
(1-1)

b) **Ao** : *Mais il* ***avoit non*** *an baptaisme Galaaz.*
Ez : *Mais il* ***estoit nommé*** *par son droit non Galaad.*
(1-2)

c) **Ao** : *Li suens veisins avoit* ***non*** *Claudas, si estoit sires de Bohorges et do païs tot environ.*
Ez : *Celui sien voisin avoit* ***nom*** *Claudas, sire de Bourges et du païs d’environ.*
(1-3)

d) **Ao** : *Et la reine Evane, la fame au roi Bohort, estoit en un chastel qui estoit de son doaire,* ***si avoit non*** *Montlair et estoit mervoilles forz.*
Ez : *Et la royne, femme du roy Boort, fut menee en ung fort chastel* ***nommé*** *Moncler qui estoit de son douaire.*
(4-5)

e) **Ao** : *Cil anfes fu uns vallez, si ot* ***non*** *Mellins car issi lo commanda li deiables a la damoisele ainz qu’il nasquist.*
Ez : *Celui enfant fut ung filz et eut* ***nom*** *Merlin car ainsi le commanda le dyable a la damoiselle ains qu’il naquist.*
(6-13)

f) **Ao** : *Il avoit en la marche de la Petite Bretaigne une damoisele de mout grant biauté qui avoit* ***non*** *Niniene.*
Ez : *Il y avoit en la marche de la Petite Bretaigne une damoiselle de moult grant beaulté qui avoit* ***non*** *Aiviene.*
(6-17)

g) **Ao** : *Li chevaliers estoit mout preuz et mout hardiz et si avoit* ***non*** *Phariens.*
Ez : *Le chevalier estoit moult preux et hardy et avoit* ***nom*** *Farien.*
(7-5)

819. Le FEW indique que Fér 1787 (*Dictionaire critique de la langue française* [1787-1787]) qualifie la locution de « style plaisant ».

h) **Ao** : *Il n'avoit de toz anfanz que un tot sol qui estoit vallez, mout genz et mout biaus, et avoit pres de quinze anz,* ***si avoit non*** *Dorins.*
Ez : *Il n'avoit de tous enfans que ung seul filz, moult bel et gent,* ***nommé*** *Dorin, aagé de .xv. ans ou environ.*
(8-1)

i) **Ao** : *Cil li jure toz premiers qui mout estoit preuz et leiaus tozjorz vers lui, si avoit* ***non*** *Patrices et estoit sires d'un chastel delez Gaunes devers soloil couchant que Claudas li avoit doné.*
Ez : *Et il lui [j]ure tout premier car moult estoit preux et loyal tousjours. Il avoit* ***nom*** *Patrice et estoit sire d'un chasiel prez de Gaunes devers soleil couchant que Claudas lui avoit donné.*
(8-35)

j) **Ao** : *Et l'autre fu fille au roi mehaignié, ce fu li rois Pellés qui fu peres Perlesvax, a celui qui vit apertement les granz mervoilles del Graal et acompli lo Siege Perilleus de la Table Reonde, et mena a fin les aventures del Reiaume Aventureus, ce fu li regnes de Logres. Cele fu sa suer, si fu de si grant biauté que nus des contes ne dit que nule qui a son tens fust se poïst de biauté a li apareillier,* ***si avoit non*** *Amide en sornon et an son droit non Heliabel.*
Ez : *Et l'autre* ***fut nommee*** *Amide, autrement Eliabel, et fut fill[e] au roy mehaignié, nommé Perles, qui fut pere Pelesvaus, cellui qui vit appertement les grans mervelles du Graal et acomplist le Siege Perilleux de la Table Ronde, et mena a fin les avantures du Royaume Avantureux, ce fut le royaume de Logres. Celle Amide fut de si grant beauté que en nul des comptes n'est trouvé que en son temps en fut une qui se peust comparer a elle de beauté.*
(8-39)

k) **Ao** : *Et qui lo deserita ? fait li anfes. Biax amis, fait li vavasors, uns riches rois puissanz* ***qui a non*** *Claudas de la Terre Deserte, qui marchissoit a cest reiaume.*
Ez : *Et qui le desherita ? fait l'enfant. Beau sire, fait le vavasseur, ung riche roy puissant* ***nommé*** *Claudas de la Deserte.*
(9-69)

l) **Ao** : *Lors saut avant uns mout hauz hom qui estoit sires d'un mout riche chastel qui estoit a mains de huit liues galesches pres d'iluec. Cil chastiaus* ***avoit non*** *Hauz Murs et seoit sor la riviere de Loire mout en haut devers la Terre Deserte. Et li sires avoit non Graiers, si estoit mout fel et mout angigneux et mout preuz et mout hardiz, et avoit esté coisins au roi Bohort de Gaunes et au roi Ban de Benoyc.*
Ez : *Lors sault avant ung moult hault et notable homme* ***nommé*** *Graires, moult preux et hardi, lequel estoit estoit cousin des deux roys Ban de Benoic et Boort de Gaunes, et estoit seigneur d'ung chasteau* ***nommé*** *Hault Mur, seant sur la riviere de Loire, a moins de huit lieues françoises de Benoic par devers la Terre Deserte.*
(13-192)

m) **Ao** : *Lors s'an vait tot contramont la riviere tant qu'il choissisent un po loig sor destre le chastel de Tarasche qui marchissoit a un chastel* ***qui avoit non*** *Brions.*
Ez : *Lors s'en vont contremont la riviere tant qu'ilz virent ung chastel nommé Tarasche qui marchisoit a ung chastel* ***appellé*** *Brions.*
(14-59)

n) **Ao** : *Si ot* ***non*** *li ainz nez Auguins et li autres Tarains, et furent andui de grant proesce et bel assez.*
Ez : *L'ung avoit* ***non*** *Agius et l'autre Tarquin et furent touz deux de grande prouesse.*
(17-13)

o) **Ao** : *Et il acoillent lor chemin tant qu'il vindrent lo juesdi assoir a un chastel* ***qui a non*** *Lawenor, si est a vint deus liues anglesches de Chamahalot.*
Ez : *Et tant alerent qu'ilz vindrent le jeudi au soir a ung chasteau* ***nommé*** *Lanoenor* [sic]*, qui est a .xxii. lieues anglesches de Kamalot.*
(20-89)

p) **Ao** : *Dites moi qui vos iestes et comment vos avez* ***non****, car gel savroie mout volentiers.*
Ez : *Dictes moy qui vous estes et comment vous avez* ***non****, car je le sauroie voulentiers.*
(21-25)

q) **Ao** : *Et li chastiaus avoit* ***non*** *la Doloreuse Garde por ce que nus chevaliers erranz n'i venist qui n'i morist o qui n'i fust enprisonez au mains, si tost com l'an an venoit au desus.*
Ez : *Cestui chasteau avoit* ***nom*** *la Douloureuse Garde pour ce que ja chevalier errant n'y venoit qui n'y mourust ou qu'il ne fust emprisonné, si tost comme il estoit vaincu.*
(23-6)

r) **Ao** : *Si avoit en la place un vallet gentil home, mout preu et mout viste, qui estoit freres a un chevalier de la maison lo roi Artu,* ***si avoit non*** *li chevaliers Aiglyns des Vaus.*
Ez : *Il y avoit au chasteau ung varlet gentil homme, qui estoit frere d'un chevalier de la maison du roy Artus,* ***nommé*** *Ayglius des Vaulx.*
(24-1)

s) **Ao** : *Ensi eschapa Brandiz des Isles, li sires de la Dolereuse Garde, car issi avoit il* ***non****.*
Ez : *Ainsi eschappe le sire de la Douloureuse Garde, qui avoit* ***nom*** *Branduz.*
(27-17)

t) **Ao** : *Et la litiere va plus soef et tant que de bas vespre est venuz a la cité qui avoit* ***non*** *Orkenise.*
Ez : *Et la littiere va souef tant que de bas vespre est venu a la cité qui avoit* ***non*** *Orkenise.*
(33-6)

u) **Ao** : *Et comment avez vos* ***non*** *? fait ele. J'ai* ***non****, fait il, Gauvains.*
Ez : *Mais comment avés vous* ***non*** *? J'ay* ***nom*** *Gauvain, fait il.*
(34-9)

v) **Ao** : *Comment avez vos* ***non*** *? fait cil. Ge ai* ***non****, fait il, Gauvains. Or vos lairai passer, fait cil.*
Ez : *Et comment avés vous* ***nom*** *? J'ay, fait il,* ***nom*** *Gauvain. Or vous laisseray je passer, fait celui.*
(38-40)

w) **Ao** : *Mais par amor me dites comment vos avez* ***non****. Nel vos dirai mie, fait il.*
Ez : *Mais par amours dictes moy comment vous avez* ***nom****. Je ne le vous diray mie, fait celui.*
(40-33)

x) **Ao** : *Pres del chastel o li rois ert avoit une cité **qui avoit non** li Puis de Malohaut, et n'estoit mie si pres que il n'i eüst set liues engleches.*
Ez : *Pres du chasteau ou le roy estoit et environ a sept lieues englesches de l'ost du roy Artus avoit une cité **nommee** le Puis de Malehaut.*
(48-9)

y) **Ao** : *Ge vos di, fet ele, que, se vos me dites qui vos iestes et coment vos avez **non**, vos seroiz de ma prison quites, et se vos ce ne volez dire, que vos nos dites cui vos amez par amors, et se vos ne volez faire ne l'un ne l'autre, si me dites se vos cuidiez ja mais autretant faire d'armes come vos feïstes l'autre jor a l'asanblee.*
Ez : *Je vous dis premierement que, se vous me dictes vostre **nom**, vous serez quitte. Et se vous ne me voulez cestui dire, si me dites qui vous aymez par amours. Et se vous ne voulez dire ne l'un ne l'autre, si me dites se vous cuidiez jamais faire tant d'armes comme vous fistes l'autre jour a l'assemblee.*
(51-14)

z) **Ao** : *Et sachiez que c'est uns des miaudres do monde et a **non** Hetors.*
Ez : *Et saiches que c'est ung des meilleurs chevaliers du monde et a **nom** Hector.*
(55-15)

aa) **Ao** : *Et devant lui a droiture vit la forest don li contes a parlé ça arrieres qui avoit **non** Brequehan.*
Ez : *Et devant lui estoit la forest dont le compte a parlé devant qui avoit **non** Brekehan.*
(59-2)

ab) **Ao** : *Sire, fait il, si a trois : l'Ermitage do Carrefor et celui que l'an claimme l'Ermitage Repost, por ce que il est ou plus sauvage leu que vos onques veïssiez, li tierz ermitage **apelle l'an** l'Ermitage de la Croiz, car la o il est, ce dient li encien home, fu asise la premiere croiz qui onques fust an la Grant Bretaigne, ne an totes les contrees deça la grant mer.*
Ez : *Sire, dit il, il en y a trois. l'un, l'Ermitage des Carefours, et l'autre, que l'en appelle l'Ermitage Repost, et l'autre **a non** l'Ermitage de la Croix, car les anciens hommes de ce païs disent que elle [y] fut assise, la premiere croix qui oncques fut en la Grant Bretaigne, ne en toutes les contrees qui sont deça la mer.*
(62-5)

ac) **Ao** : *Car ge quier un chevalier, si ne sai o il est ne comment il a **non**. Mais ge irai an avanture tant que Dex m'en doint asenement.*
Ez : *Car je quier ung chevalier, et si ne sçay la ou il est ne comment il a a **nom**. Mais je iray tant en avanture que Dieu m'en donnera aulcun assignement.*
(63-77)

ad) **Ao** : *Si **avoit non** Elinans, li chevaliers que messires Gauvains avoit conquis, uns des millors chevaliers que l'en contast en la terre Galehot.*
Ez : *Le chevalier que messire Gauvain avoit conquis **se nommoit** Agavers, le meilleur chevalier que l'en comptast en la terre de Gallehaut.*
(65-28)

ae) **Ao** : *La nuit demande un suens chevaliers, la garde de la chauciee,* ***si avoit non*** *Helies de Ragres, et estoit mout bons chevaliers et mout hardiz.*
Ez : *La nuyt demanda a Gallehault ung sien chevalier* ***appellé*** *Helyas le Desrayé, la garde de la chaussee, et estoit moult preux et bien hardy.*
(67-4)

af) **Ao** : *Et qant la lance li brisa, si sot bien metre la main a la bone espee tranchant qui* ***avoit non*** *Secace.*
Ez : *Et quant le glaive lui fut brisé, il met la main a la bonne espee trenchant qui* ***estoit apellee*** *Sequance.*
(69-82)

ag) **Ao** : *Si estoient quatre, si avoit* ***non*** *li uns, Arodiens de Cologne, et li secons, Tontamidez de Vernax, et li tierz, Thomas de Tolete, et li quarz, Sapiens de Baudas.*
Ez : *Et estoient quatre riches et puissans, si avoit* ***nom*** *l'ung, Arrodian de Coulongne, et le segond, Traudanides de Venians, le tiers, Thomas de Tollette, et le quart, Sapians de Baudas.*
(69-197)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *nomer*. Ici, v. ppe, "qui a pour nom"
  `GuillMachPriseM` (1370-1372 [av. 1377], Paris) – ∅ ; rapport de presque synonymie ; étymon de la même famille
- Voir *apeler*, "appeler qqu'un par son nom, lui donner un nom" (rapport de presque synonymie)
- Voir l'autre emploi de *nom*, "dénomination désignant individuellement une personne, un objet, etc." (rapport de presque synonymie ; même lemme)
- Voir *nomer*. Ici, v. pronom., "avoir pour nom"
  `Mir. Barl. Josaph.` (ca 1363 [fin XIV^{e}], Paris) – ∅ ; rapport de presque synonymie ; étymon de la même famille

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes avec transposition : 1

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 5

Nombre de remplacement(s) : 6

Nombre de conservation(s) : 19

4 *el/en nom de*, "en l'honneur de"
`AlexisS2` (fin XI^{e} [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅

Ao : *Puis aracha trois pols d'erbe el* ***non*** *de la Sainte Trinité et les usa en* ***non*** *de Sainte Creance.*
Ez : *Puis arrache trois brins de herbe eu* ***nom*** *de la Sainte Trinité et les usa en* ***entendement*** *de Saincte Creance.*
(3-18)

Nombre de conservation(s) : 1

5 *par/el/en nom de*, part. *de Dieu*, “en invoquant”

`AlexisS2` (fin XI[e] [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅

a) **Ao** : *En **non** Deu, sire, fait cil qui mout a grant despit lo tient, et ge vos rent vostre homage.*
Ez : *Au **nom** de Dieu, fait cellui qui a moult grant despit le tient, et je vous rens vostre hommage.*
(8-72)

b) **Ao** : *En **non** Deu, fait il, ge nel lairai au pas ester car ge lo voil savoir outreement.*
Ez : *Ou **nom** de Dieu, fait il, si le vueil je savoir.*
(11-14)

c) **Ao** : ***En non Deu**, fait Phariens, ce ne li loera ge ja.*
Ez : ***Par ma foy**, fait Farien, ce ne lui conseilleray je pas.*
(13-159)

d) **Ao** : ***En non Deu**, fait ele, ce n'oseroie ge sor moi enprandre, mais se vos i venez, ge les vos ferai veoir.*
Ez : ***En verité**, dit elle, ce ne pourroit maintenant estre, mais se vous y voulez venir, je les vous feray veoir.*
(14-39)

e) **Ao** : *En **non** Deu, fait Phariens, vostre hom ne sui ge pas ne vostre mortel anemi ne sont il encore mie.*
Ez : *En **nom** de Dieu, fait Farien, vostre homme ne suis je pas ne voz ennemis mortelz ne sont pas ceulx de la cité.*
(16-28)

f) **Ao** : ***En non Deu**, fait Kex, si fera il s'il panse a chose qui li plaise.*
Ez : ***En verité**, fait Keu, si fera il s'il pense a chose qui lui plaise.*
(19-24)

g) **Ao** : ***En non Deu**, fait ele, tote en sera acomplie la volentez, car vos seroiz chevaliers, si ne demorra pas longuement.*
Ez : ***En verité**, fait elle, toute sera acomplie, car vous serez chevalier et de brief.*
(20-75)

h) **Ao** : *Dame, fait il, voudriez vos laianz antrer ? Certes, fait ele, oe, mout volentiers. **En non Deu**, fait il, por vos sera la porte overte.*
Ez : *Dame, vouldriez vous leans entrer ? Certes, sire, fait elle, oy, moult voulentiers. **En verité**, dame, pour vous sera la porte ouverte.*
(27-26)

i) **Ao** : ***En non Deu**, fait il, a lui ne me combatrai ge plus, et dahaz ait or qui ci nos fist venir.*
Ez : ***En verité**, je ne me combatray plus a lui. Et mauldit soit celui qui icy nous fit venir.*
(38-14)

j) **Ao** : ***En non Deu**, fait il, ensin nel laisserai ge mie.*
Ez : ***En verité**, dist il, je ne laisseray pas la chose ainsi.*
(43-6)

k) **Ao** : ***En non Deu***, *fait li autres, dont ne passeroiz vos mie par ci, ne chevalier qui au roi Artu soit, car ge lo hé plus que nul home.*
Ez : ***En verité***, *fait le chevalier, de la chaucee donc ne passerez vous mie par icy.*
(47-3)

l) **Ao** : ***An non Deu***, *fait la reine, et vos l'avroiz, car meillor compaignie de vos ne porroie ge mies avoir.*
Ez : ***En verité***, *fait la royne, vous l'aurez, car meilleure compaignie que vous ne pourroie je mie avoir.*
(51-319)

m) **Ao** : ***An non Deu***, *fait la reine, ge vos voil doner et cuer et cors.*
Ez : ***Par ma foy***, *je vous vueil toute donner, et cueur et corps.*
(51-335)

n) **Ao** : ***An non Deu***, *fait la reine, se ele de ce faut a son oncle, don n'est il nus qui haïr ne la deüst.*
Ez : ***Par ma foy***, *fait la royne, s'elle reffuse ceste chose a son oncle, donc n'est il nul qui haïr ne la deust.*
(57-15)

o) **Ao** : ***An non Deu***, *que ge me di voir. Certes, fait la damoisele, ainz mantez. Et qant li chevaliers l'oï, si roigi et ot honte.*
Ez : ***Certes***, *fait celui, je dis vray. En verité de Dieu, dit la damoiselle, vous mentez. Quant le chevalier l'ouyst, il eust grant honte et rougist.*
(60-24)

p) **Ao** : *Biau dolz compainz, se vos pooiez ma dame veoir, don ne seriez vos plus a aise ? Sire, fait il, ge cuit que oïl.* ***An non Deu***, *fait Galehoz, ge porchacerai que vos la verroiz.*
Ez : *Beau doulx amy, se vous pouiez veoir ma dame, n'en seriez vous pas plus aise ? Certes, sire, fait Lancelot, je cuide bien que oy.* ***Vraiement***, *dit Gallehaut, je pourchasseray tant que vous la verrez.*
(61-0)

q) **Ao** : ***En non Deu***, *fait Hestors, morz i fusse ge se ne fust uns siens freres qui a non Ladomas, qui me sauva a son pooir.*
Ez : ***En verité***, *dit Hector, occy eussé je esté, mais ung sien frere, qui a nom Lydonas, m'a sauvé.*
(63-19)

r) **Ao** : ***En non Deu***, *fait messires Gauvains, vos avez mout grant droit et ge tort.*
Ez : ***Certes***, *dit messire Gauvain, vous avez grant droit et j'ay le tort.*
(66-18)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *foi*. Ici, *par ma foi*, "locution qui sert à affirmer ce qu'on avance"
  `FloreAL` (ca 1160 [ca 1300], agn. [pic.]) – ∅ ; rapport de presque synonymie
- Voir *verité*. Ici, *en verité*, "en vérité"
  `PhThCompS` (1113-1119 [déb. XIII^{e}], agn.) – ∅ ; rapport de presque synonymie

- *certes*, “assurément, en vérité”

  `AlexisS2` (fin XI^e^ [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; CERTUS ; rapport de presque synonymie

- *veraiement*, “en vérité”

  `PhThBestWa` (1121-1135 [3^e^ t. XII^e^], agn.) – ∅ ; *VĒRĀCUS ; rapport de presque synonymie

Nombre de conservation(s) : 3

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 12

Nombre de remplacement(s) : 3

1 Sur les 70 contextes relevés, on observe 41 cas de conservation, 28 cas de substitution et un cas de présence en Ez face à une autre leçon en Ao. Les sens 1 et 2 sont les sens génériques de désignation d'un objet ou d'une personne : ils sont toujours employés en français contemporain et ne connaissent pas de remplacement dans l'incunable. La locution documentée en 5, *el nom de*, “en l'honneur de”, continue également d'être attestée en français contemporain.

2 Ce n'est pas tant le lexème qui est obsolescent que certaines locutions dans lequel il apparaît. Ainsi, pour l'emploi documenté en 3, *avoir (a) nom*, on relève treize cas de substitution, et quinze pour l'emploi documenté en 5, *el nom (de) Dieu*.

3 L'emploi de *avoir (a) nom* connaît tout de même 21 cas de conservation et le seul cas de présence en Ez relevé. La locution reste attestée, sans appartenir à un régime diasystémique particulier, jusqu'à la fin du XVII^e^ siècle. Cependant, les remplacements sont assez nombreux pour qu'ils puissent être considérés comme les témoins d'un début d'obsolescence. Trois des remplacements se font par la forme attestée depuis longtemps dans la langue, *estre appelé*, mais aussi une fois par la forme récente *se nomer*, et neuf fois par celle, également nouvelle, *estre nomé*, par exemple en 3 x), où Ao donne : « *… avoit une cité qui avoit non li Puis de Malohaut* », et Ez : « *… avoit une cité nommee le Puis de Malehaut* ». Les contextes contenant des substitutions ne semblent pas avoir un caractère spécifique qui expliquerait le remplacement plutôt que la conservation.

4 La deuxième locution fait, elle, l'objet d'un plus grand nombre de remplacements que de conservations, puisqu'elle n'est conservée que trois fois dans l'incunable. Cette locution, employée dans les discours directs, permet d'engager sa foi dans son discours, ce qui en souligne l'aspect de vérité. C'est la locution *en verité* qui est employée pour le remplacement à neuf reprises en Ez, par exemple dans le contexte 5 j), où Ao donne : « *En non Deu, fait il, ensin nel laisserai ge mie.* », et Ez : « *En verité, dist il, je ne laisseray pas la chose ainsi.* » Les compositeurs de l'incunable emploient également *par ma foy* à trois reprises, *certes*, deux fois, et l'adverbe *vraiment*, une fois.

5 Il n'est pas possible de dire que *nom* soit obsolescent. Cependant, deux locutions au sein desquelles il est employé le sont. On aurait donc, d'une part, la préférence pour des emplois récents, qui préfèrent employer les formes passives *estre nomé/apelé* ou encore l'emploi pronominal de *nomer* plutôt que la locution *avoir (a) nom*. Cela témoigne probablement d'une nouvelle vision dans le fait de se nommer, avec une importance plus grande accordée à autrui, ceux qui donnent le nom, au détriment de l'objet ou de la personne porteuse du nom. D'autre part, le désemploi de la locution *au nom de Dieu* pour l'assertion d'un propos vrai, honnête, au profit d'expressions marquant explicitement la vérité ou l'honnêteté, est peut-être dû au suremploi de l'expression appelant Dieu, lui faisant perdre sa force sémantique.

Typologie : Disparition partielle ; des emplois de locutions ne sont plus attestés
Facteurs supposés : Les locuteurs ont une nouvelle manière de considérer le fait de se nommer, qui accorde une plus grande importance aux autres ; affaiblissement de la locution permettant l'assertion d'un propos vrai du fait d'un trop grand usage, au profit des locutions présentant des liens explicites avec les dimensions de vérité et d'honnêteté.

∃ non

FEW, VII, 183a : NŌN

Ao : 228 [69] ; Ez : 108 [33]

1 "(négation)"

`SLégerL` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅

a) **Ao** : *En bois aloit volentiers deus jorz ou trois tot pres a pres, mais **non** pas acoustumeement.*
Ez : *Il aloit voulentiers aux boys deux jours ou troys pres a pres, **non** pas coustumierement.*
(8-8)

b) **Ao** : *Si chevaucha antor lo lac, amont et aval, **non** mie loig mais pres tozjorz.*
Ez : *Si chevaucha amont le lac, **non** gueres loing.*
(9-7)

c) **Ao** : *Certes, il a assez raison en vostre duel, car assez et trop avez perdu, et **non** mie vos seulement, mais maintes autres genz qui i avront de granz domages.*
Ez : *Certes, il y a assez rayson de vostre deul, car assez et trop avés perdu, et **non** mie vous seulement, mais maintes gens y auront de grans dommaiges.*
(10-17)

d) **Ao** : *Car vos devez plorer et les voz pechiez et les autrui **non** mie veiant lo pueple mais en vostre cloistre et au plus an repost que vos porroiz.*
Ez : *Vous devez pleurer voz pechiez et ceulz de vostre amy **non** mie devant le peuple mais en vostre cloistre et en lieu secret.*
(10-19)

e) **Ao** : *Si li rande son homage devant ses pers, **non** pas en repost, car chose aperte porte tesmoign de leiauté, et chose reposte senefie mauveitié et felenie.*
Ez : *Si lui rende sa feauté et son hommaige devant ses pers, **non** mie en recele, car chose aperte porte tesmoing de loyauté, et chose mussee signifie felonnie et mauvaitié.*
(13-149)

f) **Ao** : *Puis est venue arrieres en ses chanbres, si apele une damoisele, **non** pas cele qui les anfanz avoit amblez, mais une autre.*
Ez : *Puis est venue en sa chambre et appelle une de ses damoiselles, **non** pas celle qui les enfans avoit emblez.*
(14-15)

g) **Ao** : *Mais la dame en est esbahie sor toz les autres,* ***non*** *pas de la sage parole, mais de ce qu'il clama Lyonel coisin.*
Ez : *Mais la damoiselle en est esbahye sur tous les aultres,* ***non*** *pas de la sage parole, mais de ce que il appella Lyonnel cousin.*
(14-124)

h) **Ao** : *Ensin ont porparlee la traïson,* ***non*** *pas tuit, mais cil qui s'acordoient au seignor de Haut Mur.*
Ez : *Ainsi pourparlent la traïson,* ***non*** *pas tous, mais ceulx qui se accordoient au seigneur du Hault Mur.*
(15-13)

i) **Ao** : *Sire, oïl, fait ele, plus que nul home, et* ***non*** *mie d'itele amor com vos cuidiez.*
Ez : *Et elle dit qu'elle l'ayme plus que autre homme, et* ***non*** *mie de telle amour comment vous cuidez.*
(34-11)

j) **Ao** : *Car li droiz do povre ne dou* ***non*** *puissant ne puet venir jusqu'a toi.*
Ez : *Car le droit du povre et du* ***non*** *puissant ne peut venir jusques a toy.*
(48-60)

Nombre de conservation(s) : 10

2 "(constitue, avec ellipse du verbe, le second terme d'une alternative)"
`AlexisS2` (fin XI^e^ [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅

Ao : *Si feroiz, fait il, o vos voilliez ou* ***non****, qu'el gel vos toudrai a force.*
Ez : *Si ferez, fait l'autre, vueillez ou* ***non****, ou je les vous touldray a force.*
(46-25)

Nombre de conservation(s) : 1

3 *ne... se... non*, "ne... que, excepté, sauf"
`RolS2` (ca 1100 [2^e^ q. XII^e^], agn. ou norm. [agn.]) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen)

a) **Ao** : *Et Banins li dist : Sire, ge me remés a vos par si que ge n'i remansisse* ***se tant non*** *com ge voldroie, et mes talanz est tex q'aler m'en voil.*
Ez : *Et Banyn lui dist : Sire, j'ay accordé demourer avec vous par convenant que je ne y seroie* ***fors tant*** *comme il me plairoit, et mon tallent est tel que aller m'en vueil presentement.*
(2-55)

b) **Ao** : *La dame qui lo norrissoit ne conversoit nule foiee* ***s'an forelz non****, granz et parfondes.*
Ez : *La dame qui le nourrissoit ne conversoit* ***que en forestz****.*
(6-35)

c) **Ao** : *Sire, vos i deüssiez bien metre consoil, car ge n'ai toz cels maus* ***se por vos non****.*
Ez : *Sire, vous y deussiez bien mettre conseil, car j'ay tous ces maulx* ***pour vous****.*
(7-24)

d) **Ao** : *Ne ja ne joast a tables ne as eschas n'a autres geus* ***se petit non****.*
Ez : *Et ne jouoit ne aux tables ne aux escheez ne aux autres jeuz* ***que bien petit****.*
(8-8)

e) **Ao** : *Ne ja ne chevauchast gaires* ***se granz destriers non****, fors qant il chevalchoit grant jornee et lors avoit il tozjorz un grant destrier dejoste lui.*
Ez : *Et ne chevauchoit gueres* ***que a grans destriers****, fors quant il chevauchoit grandes journees, et lors avoit il tousjours ung grant destrier decoste lui.*
(8-15)

f) **Ao** : *Ha ! sire, fait ele, por Deu, itant me dites, se vos vos poez, s'il est es mains a ses anemis ou a tex genz qui ne li vuelent* ***se bien non****.*
Ez : *Sire, fait elle, pour Dieu, dictez moy, se vous pouez, s'il est es mains de ses ennemis ou de telz gens qui ne lui veulent* ***que bien****.*
(10-31)

g) **Ao** : *Et Claudas cuide bien qu'il ne laist a boivre* ***se de honte non*** *por la grant planté de gent que il voit.*
Ez : *Claudas cuide bien qu'il ne laisse a boire* ***que par honte*** *pour le grant nombre de gens qu'il voit.*
(11-49)

h) **Ao** : *Et des lo premier jor ne mengerent* ***s'en une escuele non*** *et gisoient tuit troi emsenble en une couche.*
Ez : *Et du premier jour ne mangerent oncques puis* ***que en une mesme escuelle*** *et gisoient eulx .iii. ensemble en ung lit.*
(12-14)

i) **Ao** : *Maint jor estoient que ele ne menjast* ***se herbe non****, et si furent maint jor que onques de la boiche ne menja.*
Ez : *Maint jour fut qu'elle ne mengoit* ***que herbes*** *et mainte journee fut que oncques de sa bouche ne menga.*
(18-6)

j) **Ao** : *Por ce quit ge que l'an ne pert* ***se par paresce non*** *a estre preuz, car a vos meismes ai ge oï dire pluseurs foiees que riens ne fait lo preudome* ***se li cuers non***
Ez : *Pour ce cuide je que l'en ne pert honneur* ***que par paresse****, ne aussi a estre preudomme. Et je vous ay ouy dire que rien ne fait le preudomme* ***que le bon cueur****.*
(20-28)

k) **Ao** : *Si l'an sache si doucement hors que li chevaliers ne s'en sant* ***se mout po non****.*
Ez : *Et la tira si doulcement dehors que le chevalier ne en sent* ***que bien peu****.*
(21-60)

l) **Ao** : *Car ge ne voudroie que li rois me ceinsist* ***se cele non****.*
Ez : *Car je ne vouldroye mie que le roy me ceingnist* ***autre que cell[e] la****.*
(21-95)

m) **Ao** : *Et por ce ne deigna il a vos joster* ***se desarmez non****.*
Ez : *Et pour ce ne daignoit il a vous jouster* ***que desarmé****.*
(22-52)

n) **Ao** : *Ceste lame n'iert ja levee par main d'ome ne par efforz* ***se par celui non*** *qui conquerra cest doloreus chastel, et de celui est li nons escriz ci desouz.*
Ez : *Ceste tombe ne sera ja levee par main d'omme* ***se ce n'est par celui*** *qui conquerra ce chastel, et de celui est le non escript cy dessoubz.*
(23-69)

o) **Ao** : *Et sachiez que li plus de ce que vos avez veü laïssus n'est* ***se mençonge non*** *et anchantemenz.*
Ez : *Tout ce que vous avés la sus veu n'est* ***que mensonge****.*
(26-5)

p) **Ao** : *Mais que tu dies que tu ne l'overras* ***se a Keu lo seneschal non****.*
Ez : *... que tu dies que tu ne l'ouvriras* ***que a Keu le seneschal****.*
(28-42)

q) **Ao** : *Et met son escu sor sa teste, n'onques ne regarda* ***s'avant lui non****.*
Ez : *Et mist l'escu devant sa teste, ne oncques ne regarda* ***fors devant lui****.*
(39-28)

r) **Ao** : *Mais il lo laisse aler la o il viaut, car il ne fait* ***se la reine regarder non****.*
Ez : *Mais il laissa le cheval aler la ou il voulut car il ne fait* ***que la royne regarder****.*
(46-10)

s) **Ao** : *Ne tu ne puez estre acordez* ***se par regeïssement de langue non*** *avant, aprés par veraie repentance de cuer...*
Ez : *Et ne peulz estre racordé* ***sinon*** *par troys choses : premierement par confession de bouche, secondement par contricion de cueur...*
(48-67)

t) **Ao** : *Car tu n'ies c'uns seus hom, ne tu ne puez* ***se par aus non*** *ce que tu puez.*
Ez : *Car tu ne peulx* ***se par eulx non*** *ce que tu peulx.*
(48-118)

u) **Ao** : *... car ge nel querrai ja* ***se toz seus non****, mais se maint chevalier lo queroient chascuns par soi, il seroit plus tost trovez.*
Ez : *... car je ne le querray ja* ***se tout seul ne suis****, mais quant mains chevaliers le querront chacun par soyn il en sera plus tost trouvé.*
(50-14)

v) **Ao** : *Dame, dame, trop me haez, bien lo voi qant vos ne me volez reanbre* ***se honteusement non****.*
Ez : *Dame, dame, trop me heez, bien le voy, car vous ne me voulez faire rançon* ***sinon honteusement***
(51-17)

w) **Ao** : *Ne a ceste foiz, dist il, n'asenbleront mes genz* ***se por veoir non*** *la chevalerie lo roi Artus.*
Ez : *Et que a ceste fois ne veult que ses gens* ***sinon pour veoir*** *les gens du roy Artus.*
(51-31)

x) **Ao** : *Mais puis que li cors monseignor Gauvain i vint, onques puis ne se tindrent les genz Galehot* ***se mout petit non****, ançois s'en comencierent a aler mout laidement.*
Ez : *Mais puis que messire Gauvain assembla, ne se tindrent les gens du Roy Premier Conquis* ***se petit non****, ainçois s'en commencerent a fouir villainement.*
(51-44)

y) **Ao** : *... par tote l'ost lo roi Artus ne parole l'an* ***se de lui non****, ne an la Galehot autresin.*
Ez : *... et par tout l'ost du roy Artus, tant qu'on ne parloit* ***que de lui****, ne pareillement en l'ost de Gallehaut.*
(51-117)

z) **Ao** : *Ne onques puis que Hervis fu assemblez ne tindrent place les genz Galehot* ***se petit non****.*
Ez : *Oncques puis que Hervy fut venu les gens Gallehaut ne tindrent place* ***que bien petit****.*
(51-124)

aa) **Ao** : *Et il dist que il n'i avoit* ***commandement se lo suen non****.*
Ez : *Et il me dit qu'il n'avoit* ***nul commandement que le sien****.*
(51-253)

ab) **Ao** : *En totes les choses, fait ele, que vos m'avez dites n'ai ge encor trové* ***se voir non*** *Mais or me dites por Deu qui estoit une damoiselle qui jut la nuit a une tornelle desor l'ostel*
Ez : *Certes, fait elle, en toutes les choses que vos me dictes je n'ay trouvé* ***sinon verité****.*
(51-256)

ac) **Ao** : *Et quant il fu l'autrier sor la riviere pansis et ge me hatisoie de lui mander que il feïst d'armes, ge nel faisoie* ***se por ce non*** *car ge sopeçoie bien que il vos amoit.*
Ez : *Et quant il fut avant hier sur la riviere pensif et je lui vouloie mander qu'il fist vaillamment aux armes, je ne le faisoie* ***sinon pour ce*** *que je esperoie qu'il vous aymast.*
(51-312)

ad) **Ao** : *La nuit ne soffri onques la reine que la dame de Malohaut geüst onques* ***se avec lui non****.*
Ez : *Icelle nuit ne souffrist oncques la royne de Logres que la dame de Malohault geust* ***sinon avec elle****.*
(51-322)

ae) **Ao** : *Mais si tost com eles commancerent furent tuit abatu qe onques puis chevaliers estranges ne passa* ***se par ces deus chauciees non****.*
Ez : *Mais si tost comme les avantures furent commencees, fut abbatu fors seulement ces deux chaucees, ne oncques chevalier n'y passa* ***que par ces deux lieux****.*
(52-10)

af) **Ao** : *Et qant gel soi, si deffandi a ma niece si chier com ele avoit m'amor et la son pere et s'annor que plus ne feïst de ceste anmor* ***se par moi non****.*
Ez : *Quant je le sceu, je deffendy a ma niepce si chier comme elle avoit mon amour et son honneur que plus ne [f]ist de ceste amour* ***que par moy****.*
(55-19)

ag) **Ao** : *Hector, vos me fienceroiz leiaument comme chevaliers que vos ne vos combatroiz* ***se par moi non****.*
Ez : *Hector, vous me promettez comme loyal chevalier que point ne vous combatrez* ***sans mon congié****.*
(55-56)

ah) **Ao** : *Si est mout ampiriez au sanblant des genz de si grant bonté com il a tozjorz aüe si que tuit cil de sa partie an ont et paor et pessance, car il ne fait mais* ***se soffrir non*** *por cest mestier.*
Ez : *Si est moult empiré au semblant des gens de si grant bonté comme il a toute jour eue si que tous ceulx de sa partie en ont paour, car il ne fait mais* ***sinon souffrir****.*
(55-146)

ai) **Ao** : *Ne ge ne revandrai* ***se par ci non****.*
Ez : *Ne je ne m'en iray ne vendray* ***que par cy****.*
(55-168)

aj) **Ao** : *Et* ***se ce non****, ma dame me trainera aprés li si com ele a a costume.*
Ez : *Et* ***se je ne l'ay****, ma dame me traynera aprés elle ainsi comme elle a a coustume.*
(57-19)

ak) **Ao** : *Car il nes avoit prises* ***se por remanbrance de li non****.*
Ez : *Car il ne les avoit pas prins* ***se non pour remembrance d'elle****.*
(57-88)

al) **Ao** : *Mais li vallez dit que ses sires li avoit fait jurer qu'il lo raporteroit a son pooir,* ***et se ce non*** *bien gardast que ja mais ne retomast vers lui qu'il lo destruiroit.*
Ez : *Mais le varlet dit que son sire lui avoit fait jurer qu'il le reporteroit a son pouoir,* ***ou sinon*** *que bien gardast qu'il ne revenist vers lui ou il le destruiroit.*
(58-15)

am) **Ao** : *J'ai une moie seror plus jone de moi qui a voé que ele ne donra ja son pucelage* ***se a vos non****.*
Ez : *J'ay une seur ainsnee de moy qui a dit qu'elle ne donnera son pucellage* ***sinon a vous****.*
(59-99)

an) **Ao** : *Et deables vos font aler comme chevalier que vos ne faites* ***se dormir non****.*
Ez : *Et deables vous font aller comme chevalier quant vous ne faictes* ***que dormir****.*
(60-7)

ao) **Ao** : *Car ge no poïse ne ocirre ne conquerre* ***se a ma honte non****, car il estoit desarmez, et chevaliers armez qui chevalier desarmé ocist a totes lois perdues et est honiz an totes corz, se il nel fait sor soi desfandant.*
Ez : *Car je ne l'eusse peu occire ne conquerre* ***sinon a ma honte****, car il estoit desarmé et moy armé, et chevalier armé qui chevalier desarmé occist a perdu tout honneur et est honny en toutes cours, se il ne le fait en soy deffendant.*
(60-43)

ap) **Ao** : *Et Synados a commandé que an ne s'antremete* ***se de Hestor non****, ne la dame ne les pucele.s Et eles font mout bien son commandement que eles n'antandent que a lui obeïr et annorer.*
Ez : *Et Sinados commande que l'en ne se entremette* ***de Hector sinon****, ne les dames et les pucelles. Et elles font moult bien son commandement car elles n'entendent sinon a lui obeïr et honnourer.*
(60-138)

aq) **Ao** : *M'aïst Dex, fait li autres chevaliers, ce n'est* ***se coardisse non****.*
Ez : *Si m'aist Dieu, dit le chevalier, se n'est* ***que couardise*** *qui vous tient.*
(60-206)

ar) **Ao** : *Car il nel conoissoient mies ne il els* ***se d'oïr dire non****.*
Ez : *Car ilz ne le congnoissent* ***sinon par ouir dire****.*
(60-255)

as) **Ao** : *Ha ! sire, ne pansez nule vilenie por ce que ge suis ci venue si priveement, car ge n'i pens* ***se annor non****.*
Ez : *Haa ! sire, ne pensez nulle villenie en ce que je suis icy venue si priveement, car je n'y pense* ***que a honneur****.*
(60-270)

at) **Ao** : *Car ge ne dur* ***se par li non****, ne ge n'i perdroie mies tant com ele feroit se ge moroie.*
Ez : *Car je ne tiens ma vie* ***sinon par elle****, ne je ne vouldroie son courroust.*
(61-1)

au) **Ao** : *Sire, fait messires Gauvains, ge vos creant sor lo servise que vos avez fait que ge ne lo quier* ***se por bien non****.*
Ez : *Je vous jure sur ma loyauté, fait messire Gauvain, que je ne le quier* ***que pour bien****.*
(62-21)

av) **Ao** : *Et sachiez que vos n'an orroiz hui ne demain novelles* ***se par moi non****.*
Ez : *Si sachiez, fait elle, que vous n'en orrés vrayes enseignes ne huy ne demain* ***sinon par moy****.*
(68-78)

aw) **Ao** : *Et lors sera toz gariz. Et gardez que il ne port* ***se cet escu non****.*
Ez : *Et lors sera tout gary. Et gardez qu'il ne porte* ***sinon cest escu****.*
(69-34)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *fors1*, “excepté, hormis” (rapport de presque synonymie)
- Voir *autre*, pro. indéfini, “autre personne” (rapport d'antonymie)
- *ne1*, “(négation portant sur le verbe)”
  `SLégerL` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; NON ; rapport de presque synonymie ; même étymon
- Voir *nul*, adj. indéfini, “aucun” (rapport de presque synonymie)
- *sinon*, “excepté, hormis”
  `GilMuisK` (1350 [ca 1353], hain.) – ∅ ; SĪ ; rapport de presque synonymie ; graphie proche [820]

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 2

Nombre de conservation(s) : 2

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

Nombre de conservation(s) avec transposition : 1

Nombre de remplacement(s) : 5

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 37

820. La graphie dans la première attestation est *se non* ; le DMF recense une première attestation de *sinon*.

4 “(réponse directe répliquant par la négation à une question ou à une affirmation)”
PercB (ca 1180 [2e m. XIIIe], champ. mérid. [pic. sept.]) – ∅

Ao : ***Non****, fait Lyoniax, et ge n'i porterai les piez par foi.*
Ez : ***Non****, fait Lyonnel.*
(11-39)

Nombre de conservation(s) : 1

5 “(en interrogation)”
Ao (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – ∅

a) **Ao** : *Nel vos dirai pas, fait li chevaliers.* ***Non*** *? fait li vallez. Lors prant s'espee de l'escuier qui la portoit et revient au chevalier isnellement.*
Ez : *Non feray, fait celui.* ***Non*** *? fait le varlet.*
(22-3)

b) **Ao** : ***Non*** *? fait ele, si ne me diriez an nule maniere ?*
Ez : ***Non*** *? fait elle. Si ne le me direz en aucune maniere ?*
(51-6)

c) **Ao** : *Et il dit que ce ne puet estre.* ***Non*** *? fait Hestor. Si sera qant vos ne porroiz en avant.*
Ez : *Cellui dit que ce ne peut estre.* ***Non*** *? fait Hector. Si sera quant vous ne pourrez en avant.*
(63-53)

Nombre de conservation(s) : 3

6 “(négation totale portant sur le verbe)”
SermentsH1 (842 [ca 1000], Soissons) – Ez (ca 1220 [1488], Rouen)

a) **Ao** : *Oïl, dame, et ge cuidoie que vos lo saüssiez bien. m'aïst Dex, dist ele,* ***nel*** *savoie.*
Ez : *Ouy seurement, et je cuidoye veritablement que vous le sceussiez bien. Se m'aist Dieu, fait elle,* ***non*** *faisoye.*
(3-42)

b) **Ao** : *Et par ce que il en parloit si seürement, li fu il atorné a mal de maintes genz qui cuidoient qu'il lo deïst por bobanz et de vantance, mais* ***nel*** *faisoit, ainz lo disoit de la grant seürté qu'il avoit en ce dont tote sa joie venoit.*
Ez : *Et pour ce qu'il en parloit si seurment, fut il atourné a mal de maintes gens qui cuidoient qu'il le dist pour boban et par vantance, mais* ***non*** *faisoit, ains le disoit de la grant seurté qu'il avoit en ce, donc sa joye venoit.*
(9-34)

c) **Ao** : *Car encor n'est il pas si au desouz qu'il deüst faire tel meschief ne si honteus.* ***Nel*** *feroit il se amors et granz fïance de Pharien ne li faisoit faire.*
Ez : *Et encores n'est il mie si au dessoubz qu'il deust faire tel meschief. Et* ***non*** *feroit il se l'amour et la grant fiance de Farien ne lui faisoit faire.*
(13-130)

d) **Ao** : ***Nel*** *ferai, biax niés, fait Phariens, car il n'ont pas en autrui mesfait mort deservie.*
Ez : ***Non*** *ferez, beau nepveu, car ilz ne ont point pour autry mesfait mort desservie.*
(16-60)

e) **Ao** : *Et cil dit que* ***nel*** *fera, car ge ne vos porroie aimer, fait il, si seroie traïtres et desleiaus.*
Ez : *Et Farien dit que* ***non*** *fera, car, fait il, je ne te pourroie aymer, dont je seroie traitre et desloyal.*
(16-62)

f) **Ao** : ***Non*** *feroiz, fait il, vos n'i vendroiz mie, ançois m'atandroiz ceianz tant que ge revandrai.*
Ez : ***Non*** *ferez, dit il, ains me attendrez ceans jusques a tant que je soye revenu.*
(27-7)

g) **Ao** : *Et li chevaliers dit que* ***nel*** *fera il se sor soi desfandant n'est.*
Ez : *Et le chevalier dist que* ***non*** *fera il se n'est en soy deffendant.*
(40-28)

h) **Ao** : *N'an puis mais, fait il, dons me laissiez arrieres venir mes escuiers et ma pucele. Et cil dit que* ***nel*** *fera. Et qant li chevaliers voit qu'il n'i fera plus, si s'an torne.*
Ez : *Or faictes donc retourner mes escuiers et la damoiselle. Et celui dist que* ***non*** *fera. Et quant le chevalier voit que autrement ne peut estre, il s'en retourne.*
(42-3)

i) **Ao** : *Dame, fet il, or est a tart.* ***Non*** *est, fait ele que tot a tens i venrez ancores que l'asenblee resera d'ui en tierz jor.*
Ez : *Dame, fait il, c'est a tart.* ***Non*** *est, fait elle, mais tout a temps car l'assemblee doit estre de huy en trois jours.*
(51-60)

j) **Ao** : *Et cil respont mout hardiement que* ***non*** *a il.*
Ez : *Et il respont que* ***non*** *a il.*
(51-133)

k) **Ao** : *Avoi, damoiselle, atamdez moi, car ge voil a vos parler.* ***Nel*** *ferai, sire chevaliers, fait ele, car ce seroit ja mout granz outrages se ge m'arestoie o vos.*
Ez : *Damoiselle, entendez a moy, car je vueil a vous parler.* ***Non*** *ferai, sire chevalier, car se seroit malfait a moy se je me arrestoie a vous.*
(59-6)

l) **Ao** : *Ha,* ***nel*** *feriez ! fait la pucele a l'espee.*
Ez : *Haa,* ***non*** *ferez ! fait la pucelle qui tenoit l'espee.*
(59-42)

m) **Ao** : ***Non*** *ferai, dist Hestors.*
Ez : ***Non*** *feray, fait Hector.*
(60-232)

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 9

Nombre de conservation(s) : 4

7 *non fait*, “non certes”

`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ [rég.] | `Régnier` (1608-1613 [1613])

Ao : *... l'an ne porroit pas avoir honte an chose q'an feïst por si preudome. Dame,* ***non fait****, dit la pucele.*
Ez : *... l'en ne pourroit mie avoir honte en si preudomme.* ***Non****, dame, fait la pucelle.*
(49-21)

Lexème qui remplace : Voir l'autre emploi de *non*, "(réponse directe répliquant par la négation à une question ou à une affirmation)" (rapport de synonymie ; même lemme)

Nombre de conservation(s) : 1

1 Sur l'ensemble des emplois de *non* distingués ici, tous ne sont pas obsolescents. Ainsi, les emplois documentés en 1, "(négation)", 2, "(constitue, avec ellipse du verbe, le second terme d'une alternative)", 4, "(réponse directe répliquant par la négation à une question ou à une affirmation)", 5, "(en interrogation)", tous quatre toujours très attestés en français contemporain, ne connaissent que des cas de conservation.

2 L'emploi documenté en 6, "(négation totale portant sur le verbe)", est intéressant car il présente neuf cas de présence en Ez face à un autre mot en Ao, alors que les sources lexicographiques témoignent que cet emploi n'est plus attesté après la fin du XV^e^ siècle. L'emploi en Ez est donc archaïque, mais il est préféré à un autre qui l'est encore davantage, l'agglutination de l'adverbe négatif *ne* avec le pronom personnel *il* : *nel*. C'est par exemple le cas en 6 k), où Ao donne : « *Nel ferai, sire chevaliers, fait ele...* » et Ez : « *Non ferai, sire chevalier...* » L'emploi documenté en 7, *non fait*, est un cas de conservation, puisque l'adverbe est conservé, mais dans le cadre d'un changement : c'est ici l'emploi 4 qui est utilisé en Ez.

3 C'est l'emploi en 3, *ne... se... non*, "ne... que, excepté, sauf", qui est particulièrement intéressant. Pour cet emploi, nous avons relevé 49 éléments, dont un cas de variante, trois cas de conservation, huit cas de substitution et 37 cas d'absence. Les cas d'absence ont été étiquetés comme tels en ce qu'ils indiquent l'absence du mot *non*. Cependant, il ne s'agit pas de cas de raccourcissement : la forme restrictive existe bel et bien dans l'incunable. Pour exprimer cette restriction, à 22 reprises, c'est un *que* restrictif qui est employé, par exemple en 3 ae), où Ao donne : « *... qe onques puis chevaliers estranges ne passa se par ces deus chauciees non* » et Ez : « *... ne oncques chevalier n'y passa que par ces deux lieux* ». Les quinze autres cas d'absence recouvrent en fait le remplacement de *ne... se... non* par *ne... sinon...*, par exemple en 3 ao), où Ao donne : « *Car ge no poïse ne ocirre ne conquerre se a ma honte non.* » et Ez : « *Car je ne l'eusse peu occire ne conquerre sinon a ma honte.* »

4 C'est donc cet emploi de *non* qui est obsolescent. Cette obsolescence a pour corollaire la progression de l'emploi des tournures restrictives en *que* et surtout l'émergence de *sinon*. La forme est attestée, d'abord en deux occurrences, dans `GilMuisK` (1350 [ca 1353], hain.). Il s'agit de l'agglutination des deux mots, auparavant distincts, *se* et *non*, dans le cadre d'une grammaticalisation. Pour que celle-ci ait lieu, il faut qu'il y ait d'abord une étape de modification de la syntaxe, avec la juxtaposition des deux mots, auparavant distincts et éloignés l'un de l'autre. C'est ainsi le cas dans le contexte 3 ak) : « *... se non pour remembrance d'elle* », dans lequel la graphie en deux mots nous semble être attestée par la graphie *se* du premier mot. Un changement syntaxique, dont nous ignorons la cause, précède le processus de grammaticalisation. Ce changement entre en écho avec l'obsolescence des emplois documentés en 6 et 7, dans le cadre de négations portant sur le verbe. *non* semble donc perdre peu à peu de son autonomie : il continue de pouvoir être employé dans des contextes d'ellipse, tels que les différents

emplois mentionnés *supra* l'attestent, mais ne possède plus de force propre, et ne peut donc plus à lui seul porter la négation sur un verbe ou, dans le cas en 3, sur tout un syntagme. Cette perte d'usage est causée par la multiplication des adverbes de négation pouvant se construire avec le verbe.

Typologie : Disparition partielle ; deux emplois sont obsolescents
Facteurs supposés : Changement syntaxique qui bouleverse l'ordre des constituants, conduisant à une grammaticalisation, effaçant donc l'un des emplois du mot ; possibilités multiples de construction négative avec le verbe, faisant perdre certains types d'emploi à l'adverbe : il ne peut plus porter seul sur un verbe ou un syntagme.

⊆ nuisement

FEW, VII, 162a : NŎCĒRE

Ao : 2 ; Ez : 0

nuisement, "dommage"
`BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIII^e^], ang./tour. [agn.]) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen)

1 **Ao** : *Il me fïenceront que se vos me failliez de cest covant, il guerpiront vos et s'an venront a moi la ou ge voudrai et seront an vostre* ***nuissement*** *et an m'aide, et a moi devront ce que il vos doivent orandroit et a vos devront ce que il me doivent ores come a lor anemi mortel.*
Ez : *Ilz me fianceront, fait le chevalier, que se vous me faillez de convenant ilz vous guerpiront et s'en viendront avec moy la ou je diray.*
(51-152)

2 **Ao** : *Et* ***ge les an met toz an mon nuissement*** *nes Gauvain lo fil lo roi Lot se il i estoit ores. Et qant messires Gauvains ot que il lo met an ses hastines, si li eschaufe li vis et li cuers li angroise.*
Ez : *Je* ***ne les doubte ne craing*** *tous, fors Gauvain le filz du roy Loth. Et quant monseigneur Gauvain entent que celui le doubte et renomme en ses faiz de armes, le cueur lui croist.*
(55-129)

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1
Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

La leçon proposée en 2 par Ez est une véritable reformulation du passage, ce qui conduit à supposer que le lexème se devait d'être éliminé. Comme, dans ce cas, il ne prend sens qu'au sein de la périphrase « *met toz an mon nuissement* », il paraît nécessaire d'avoir recours à une tout autre proposition.

∃ nul

FEW, VII, 232a : NŪLLUS

Ao : 722 [69] ; Ez : 256 [24]

1 adj. indéfini, "aucun"
`SermentsH1` (842 [ca 1000], Soissons) – ∅ [litt.]

a) **Ao** : *Et la comança a prier mout durement et li promist que ja ne lo verroit* ***nul*** *jor.*
Ez : *Et la commença a prier moult doulcement et lui promist que ja ne le verroit* ***nul*** *jour.*
(6-10)

b) **Ao** : *Et cil s'an part de la cité sanz compaignie de* ***nul*** *home et fu armez de totes armes et sist sor un merveilleus cheval.*
Ez : *Et il s'en part hors de la cité sans compaignie de* ***nul*** *homme, armé de toutes armes et monté sur ung merveilleux cheval.*
(16-13)

c) **Ao** : *Dan Pharien, ge ne vos doi* ***nul*** *gré savoir se vos iestes a moi venuz.*
Ez : *Farien, je ne vous doy* ***mie*** *grant gré savoir se vous estes venu a moy.*
(17-4)

d) **Ao** : *Et li chastiaus avoit non la Doloreuse Garde por ce que* ***nus*** *chevaliers erranz n'i venist qui n'i morist o qui n'i fust enprisonez au mains si tost com l'an an venoit au desus.*
Ez : *Cestui chasteau avoit nom la Douloureuse Garde pour ce que* ***ja*** *chevalier errant n'y venoit qui n'y mourust ou qu'il ne fust emprisonné si tost comme il estoit vaincu.*
(23-6)

e) **Ao** : *Ge ne voudroie, fait li chevaliers, por* ***nule*** *rien qe ge ne portasse armes a l'asenblee.*
Ez : *Je ne vouldroie pour riens, fait le chevalier, que je ne portasse armes a l'assemblee.*
(37-2)

f) **Ao** : *Et la dame demande qui l'avoit miauz fait. Et il dient que messires Gauvains, que onqes* ***nus*** *chevaliers nel fist onques miauz, ce lor ert avis.*
Ez : *Et elle demanda lequel avoit mieulx fait. Et ilz lui respondent que c'est messire Gauvain, car* ***nul*** *chevalier ne fit oncques mieulx, ce leur est advis.*
(48-29)

g) **Ao** : *Car il n'est nule riens cui ge lo deïsse. Non ? fait ele. Si ne me diriez an* ***nule*** *maniere ?*
Ez : *Il ne est nul a qui je le disse. Non ? fait elle. Si ne le me direz en* ***aucune*** *maniere ?*
(51-6)

h) **Ao** : *Mais* ***nus*** *deduiz ne plaisoit a Lancelot que il ne pooit veoir cele cui il estoit toz, n'a autre chose ne pansoit.*
Ez : *Mais* ***nul*** *deduit ne plaisoit a Lancelot, pour ce qu'il ne pouoit veoir celle qu'il aymoit de cueur parfait et a autre chose ne pensoit fors en elle.*
(52-11)

i) **Ao** : *Ne plus n'an puet traire Hestors por* ***nule*** *proiere que il li face.*
Ez : *Ne plus n'en peut traire Hector pour priere qu'il face.*
(57-36)

j) **Ao** : *Ne onques puis n'ala* ***nul*** *leu que il ne fust aportez devant li et panduz an sa chanbre totjorz.*
Ez : *Ne oncques puis ne ala en* ***nul*** *lieu qu'il ne fut porté devant elle et tousjours pendu en sa chambre.*
(58-2)

k) **Ao** : *Mais il n'a, fait ele,* ***nules*** *plaies mortels ainz garra bien.*
Ez : *Mais, fait elle, il n'a plaie mortele et guerira de brief.*
(59-74)

l) **Ao** : *Et il dit que si fait il tout, ne il n'aimme* ***nule*** *rien tant comme li.*
Ez : *Et celui dist que si fera il moult voulentiers, car je ne ayme riens tant comme elle.*
(60-61)

m) **Ao** : *Or t'an va, fait Galehoz, et garde sor les iauz que tu no dies a* ***nul*** *home crestien a cui tu ies ne o tu vas, car tu nos avroies morz et toi honi.*
Ez : *Or t'en va, fait Gallehaut, et gardes bien que tu ne dies a* ***nul*** *homme ou tu vas ne a qui tu es, car tu nous auroies honnis.*
(61-5)

n) **Ao** : *Car se la dame estoit fame monseignor Gauvain, qui est li miaudres chevaliers do monde, si seroit il voirs que ele est plus bele dame que il n'est bons chevaliers, car il n'est* ***nulle*** *belle chose qui an belle dame doie estre que an vostre fame ne soit des choses qui aperent.*
Ez : *Car se vous estiez monseigneur Gauvain, qui bon chevalier est, et si seroit il vray que elle seroit plus belle dame que vous ne estes bon chevalier, car il n'est* ***nulle*** *chose en beauté de dame que en vostre femme ne soit des choses qui apparent.*
(63-48)

o) **Ao** : *Et la reine mande Lancelot que il i soit sanz* ***nul*** *essoigne.*
Ez : *Et la royne mande a Lancelot qu'il y soit sans faulte.*
(64-8)

p) **Ao** : *Et il dit que il n'an savoit* ***nulles*** *novelles.*
Ez : *Et il lui dist qu'il n'en sçavoit* ***nulles*** *nouvelles.*
(67-7)

q) **Ao** : *Et toz li mondes regardoit lo cheval Ydier a mervoilles, car* ***nule*** *beste qui a jornee aüst a corre ne corut onques si tost ne si delivrement com il corroit an la chace.*
Ez : *Et tout le monde regardoit le cheval au roy Ydiers, car* ***nulle*** *beste qui toute jour n'eust couru ne alla si tost comme il couroit ne si delivrement en la chasse.*
(68-174)

Lexème qui remplace : *aucun*, adj. indéfini, “pas un”

`PelCharlF` (2^{e} m. XII^{e} [fin XIII^{e}], traits agn. [agn.]) – ∅ ; ALĬQUIS ; rapport de synonymie

Nombre de leçon(s) variante(s) : 2

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 4

Nombre de lexème(s) absent(s) dans un passage variant : 1

Nombre de conservation(s) : 9

2 adj. indéfini, “quelque”

`BrendanW` (1^{er} q. XII^{e} [2^{e} m. XIII^{e}], agn.) – ∅ [litt.]

a) **Ao** : *Et des lors en avant ne troveroiz ja home, ci de toz cels qui i sont, qui voist encontre vos de* ***nule*** *chose.*
Ez : *Et des ores en avant ne trouverez ja homme, de tous ceulx qui icy sont, qui soit contre vous en* ***quelque*** *chose.*
(13-33)

b) **Ao** : *Mais or gardez que vos seiez autresin preuz ça en avant com vos avez esté, car filz de roi, ce m'est avis, doit avoir assez plus proesce que* ***nus*** *autres hom.*
Ez : *Mais faictes que vous soyez aussi preux doresenavant comme vous avez ja esté, car filz de roy doit avoir plus de prouesse que* ***ung*** *aultre homme.*
(14-6)

c) **Ao** : *Mais qant ele pansoit que si anfant estoient perdu et que* ***nule*** *verité n'en savoit l'an, des lors en avant empira plus de jor en jor.*
Ez : *Mais quant elle sceut que ses enfans estoient perdus et que on n'en pouoit savoir* ***la*** *verité, elle commença a empirer et affeiblir de jour en jour.*
(18-7)

d) **Ao** : *Si a mout grant paor de veoir sa grant dolor a coi il n'avoit onques quidié que* ***nus*** *cors d'un seul chevalier poïst atandre.*
Ez : *Si avoit moult grant paour de veoir sa grant douleur a quoy il n'avoit oncques cuidé que* ***le*** *corps d'ung seul chevalier peust attaindre.*
(23-45)

e) **Ao** : *Mais, por Deu, itant me dites se vos savez de Gauvain mon neveu* ***nules*** *noveles.*
Ez : *Mais, pour Dieu, dictes moy se vous savez nouvelles de Gauvain mon nepveu.*
(25-20)

f) **Ao** : *Qant il la voient, si li demandent se ele set* ***nule*** *novele.*
Ez : *Et quant ilz la voyent, ilz lui demandent s'elle sçait* ***nulles*** *nouvelles.*
(34-14)

g) **Ao** : *Et messires Gauvains demande au chevalier s'il set* ***nules*** *novelles des puceles qui li furent tolues.*
Ez : *Et messire Gauvain demande au chevalier s'il sçait nouvelles des deux damoiselles.*
(40-8)

h) **Ao** : *Vallez, fait il, sez tu* ***nules*** *novelles ?*
Ez : *Varlet, fait il, sçaiz tu* ***nulles*** *nouvelles ?*
(44-2)

i) **Ao** : *Ja Dex ne m'aïst, fait li rois, com ja hom enterra en ma terre por mal feire se ge gis an* ***nule*** *vile c'une nuit tant que ge soie la.*
Ez : *Ja Dieu ne m'aist, fait le roy, puis que on entre en ma terre pour mal faire se je demeure en* ***une*** *ville plus d'une nuyt tant que je soye la.*
(48-3)

j) **Ao** : *Et sachiez que vos troveroiz an sa compaignie lo chevalier se an* ***nul*** *leu lo devez trover.*
Ez : *Et sachiez que vous le trouverez en sa compaignie se en* ***nul*** *lieu le devez trouver.*
(53-46)

Lexèmes qui remplacent :

- *quelque*, "un quelconque"
  `BrendanW` (1er q. XIIe [2e m. XIIIe], agn.) – ∅ ; QUALIS ; rapport de synonymie
- Voir *un*, "(adj. numéral) qui est unique" (rapport de presque synonymie)
- Voir *le*, "(art. défini)" (rapport d'hyponymie)

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 2

Nombre de remplacement(s) : 4

Nombre de conservation(s) : 3

3 pro. indéfini, “pas un, pas une personne”

`SLégerK` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ [litt.]

a) **Ao** : *Car ge ai juré sor sainz que ja* ***nus*** *n'iert a force pris de ceste guerre qu'il ne soit ocis o emprisonez sanz issir fors ja mais a nul jor.*
Ez : *Car j'ay assez juré sur sains que ja* ***nul*** *ne sera a force prins de ceste guerre qu'il ne soit occis ou en prison sans yssir hors jamais nul jour.*
(1-38)

b) **Ao** : *Claudas, bien sachiez, qant ge me randrai a vos, que j'avrai tel essoigne aparissant que ja* ***nus*** *ne m'en blasmera.*
Ez : *Claudas, bien saichiez que, quant je me rendray, je aura[y] telle enseigne que ja* ***homme*** *ne m'en blasmera.*
(2-30)

c) **Ao** : *Et se li cors a mesfait en terre, o* ***nus*** *ne puet estre sanz pechié, biax Sire, prenez en la vostre venjance en tel maniere que, coment que l'ame soit tormentee aprés lo cors, qu'ele soit en aucun tens acompaigniee a cels qui avront an la pardurable clarté de ta joieuse maison part et compaignie sanz fin.*
Ez : *Et se le corps a meffait en terre, ou* ***nul*** *ne peult estre sans pechié, beau Sire, prenez en la vengance en telle ma[n]iere que l'ame ne soit tourmentee aprez la fin du corps et qu'elle soit en aucun temps acompaignie avec ceulx qui sont en la pardurable clarté de vostre joyeuse maison.*
(3-12)

d) **Ao** : *Car puis que la reine an fu hors ne l'osa* ***nus*** *contretenir.*
Ez : *Car depuis que la royne en fut hors* ***on*** *ne l'osa plus contretenir.*
(4-26)

e) **Ao** : *Si an conreoit si Mellin totes les hores qu'il venoit a li parler que maintenant s'andormoit, et metoit sor ses deus aignes deus nons de conjurement que, ja tant com il i fussient, ne la poist* ***nus*** *despuceler ne a li chessir charnelment.*
Ez : *... dont elle le conjuroit toutes les heures qu'il venoit a elle tellement que incontinent il s'endormoit, et elle mettoit sur sur ses deux mamelles deux noms de conjurement telz que, ja tant comme ilz y fussent,* ***homme*** *ne la pouoit despuceler ne avecques elle gesir charnellement.*
(6-25)

f) **Ao** : *Or laissiez atant, fait Claudas, ne ja ne faites* ***nul*** *samblant, car g'en cuit par tens mout bien penser et prochainement.*
Ez : *Or laissez atant, fait Claudas, et ja n'en faictes semblant, car je cuide que en peu de temps j'en penseray.*
(7-28)

g) **Ao** : *Et neporqant de toz cels qui laianz estoient ne savoit* ***nus*** *qui il estoit, fors seulement la damoisele et une soe pucele.*
Ez : *Et nonpourtant de tous ceulx de leans ne savoit* ***personne*** *qu'il estoit, fors seulement la damoiselle et une sienne pucelle.*
(9-2)

h) **Ao** : *Si n'est* ***nus*** *qui en soi ait pitié de cuer qui de cuer ne vos en hee, ja mar rien li eüssiez vos forfait.*
Ez : *Si n'est* ***homme*** *qui n'en ait pitié en son cueur et qui ne vous en haye a mort.*
(11-6)

i) **Ao** : *Tant ont alé qu'il sont en la forest venu o les genz les atandoient, ne* ***nus*** *d'aus ne savoit por qoi la damoisele estoit a la cort lo roi Claudas venue.*
Ez : *Tant sont alez qu'il sont venus en la forest ou leurs gens les attendoient, et* ***aucun*** *d'eux ne savoit pour quoy la damoiselle fut alee a la court du roy Claudas.*
(12-3)

j) **Ao** : *Ensi apareille li rois Claudas soi et ses homes, ne a* ***nelui*** *ne descuevre chose qu'il ait an talant.*
Ez : *Ainsi appareille le roy Claudas soy et ses hommes, ne a* ***homme*** *ne descouvre son courage.*
(13-83)

k) **Ao** : *Sire, fait ele, gel voil bien, mais que de plus ne soie enquise par* ***nelui****, car ge vos ai dit an confession ce que ge vos ai descovert.*
Ez : *Sire, fait elle, je le vueil bien, mais que plus n'en soye enquise par* ***personne****, car c'est en confession ce que je vous en ai dit.*
(14-34)

l) **Ao** : *Mais ce que a esté, sire, fait messires Gauvains, que vos avez tant pensé qu'il n'est* ***nus*** *qui nel taigne a trop grant mal, qui deüssiez ci festoier tot lo monde qui venuz est a vostre cort.*
Ez : *Qu'avez vous tant pensé, sire ? Il n'est* ***homme*** *qui ne le tiengne a trop grant oultraige vous deussiez icy festoier tout le monde qui est venu a vostre court.*
(19-26)

m) **Ao** : *Et sachiez que au commencement, si tesmoigne l'Escripture, n'estoit* ***nus*** *si hardiz qui montast en cheval se chevaliers ne fust avant.*
Ez : *Et bien sachez que au commencement, si comme tesmongne l'Escripture, il n'estoit* ***homme*** *si hardi qui osast monter sur cheval s'il n'estoit chevalier.*
(20-36)

n) **Ao** : *Mais gardez que vos faciez tant que ja* ***nus*** *n'anpreigne a faire chevalerie la ou vos la laisseroiz.*
Ez : *Et gardez que* ***autre*** *ne entreprengne chevalerie a faire la ou vous la laisserez.*
(21-29)

o) **Ao** : *Puis dist a monseignor Yvain : Ge lo vos commant lo vallet, car* ***nus*** *ne li savroit enseignier miauz de vos comment il se doit contenir.*
Ez : *Ains dist a monseigneur Yvain : Je le vous recommande car* ***homme*** *ne le saura mieulx enseignier que vous.*
(21-35)

p) **Ao** : *Certes, fait il, meffait n'i voi ge* ***nul****, et se meffait i ot, gel vos pardoig.*
Ez : *Certes, fait il, je n'y voy* ***aucun*** *meffait, et se meffait y a, je le vous pardonne.*
(22-53)

q) **Ao** : *Bien sachiez, fait li hermites, que se toz li monz i venoit, n'en i anterroit il* ***nus*** *tant que uns i sera antrez, et cil sera filz au roi mort de duel.*
Ez : *Bien sachiez, fait l'ermite, que se tout le monde y venoit, il n'y entreroit ja* ***homme*** *que ung, qui sera filz au roy qui mourut de deul.*
(24-11)

r) **Ao** : *Il voient que deffanse n'i a mestier, si deffant messires Gauvains que* ***nus*** *ne s'an deffande.*
Ez : *Si voyent bien que deffense ne leur peut prouffiter, et messire Gauvain dit que* ***homme*** *ne se deffende.*
(26-9)

s) **Ao** : *Dame, tierce passe, ne li rois n'envoie* ***nelui*** *a la porte. Que ferons nos ?*
Ez : *Dame, tierce passe et le roy n'envoye* ***personne*** *a la porte. Que ferons nous ?*
(27-20)

t) **Ao** : *Car il n'atandoient qe* ***nus*** *meïst consoil an lor angoisse se li rois non et por ce li avoient il fait creanter qu'il ne seroient efforcié de parler ne par lui ne par sa compaignie.*
Ez : *Ilz ne esperoient point que* ***homme*** *mist conseil en leur angoisse que lui et pour ce lui avoient ilz fait promettre qu'ilz ne seroient de par lui efforcez de parler ne de par sa compaignie.*
(28-51)

u) **Ao** : *Li mires cerche les plaies et dit qu'il n'an morra mie, mais il deffant que* ***nus*** *ne veigne mais hui antor lui car de cuivre n'a mestier.*
Ez : *Le medecin cherche ses playes et dit qu'il n'en mourra mie, mais il deffent que* ***homme*** *ne viengne meshuy entour luy car il n'a besoing de noise.*
(33-33)

v) **Ao** : *La damoisele s'an rist riant de la chambre. Et il li prie que a* ***nelui*** *ne die son non.*
Ez : *La damoiselle s'en part riant de la chambre. Et le chevalier lui dit et prie qu'elle ne die mot de son nom a* ***personne****.*
(36-16)

w) **Ao** : *Et il vint el cimetire, si ne voit* ***nules*** *des tonbes ne des hiaumes qui sor les creniaus soloient estre ototes les testes.*
Ez : *Quant il fut au millieu du cimetiere, il ne voit* ***nulles*** *tombes ne nulz des heaulmes qui sus les murs souloient estre, ne les testes.*
(39-42)

x) **Ao** : *Dont n'i passeroiz vos mie, fait li portiers, ne vos ne* ***nus*** *qui a Artu soit.*
Ez : *Donc ne y passerez vous mie, fait le portier, ne* ***autre*** *qui ayme le roy.*
(42-3)

y) **Ao** : *Ne par pres de ci o il conversent n'ose passer* ***nus*** *qui aint lo roi Artu, ne la reine, ne ces de sa maison.*
Ez : *Et icy pres n'ose passer* ***chevalier*** *qui ayme le roy Artus, ne la royne, ne ceulz de sa maison.*
(46-33)

z) **Ao** : *Et se ge fusse establiz a confession oïr, ge oïsse la toe. Mais* ***nus*** *ne doit ce faire qui ordenez ne soit se bessoinz ne l'an semont.*
Ez : *Et se je fusse estably a confession ouyr, je ouysse la tienne. Mais* ***nully*** *ne doit ce faire s'il n'y est ordonné.*
(48-69)

aa) **Ao** : *Gauvain, Gauvain, vos m'avez gité del plus cortois pensé que ge feïsse onques, ne* ***nus*** *ne m'an porroit a droit blasmer, car ge pensoie au meillor chevalier de toz les prodomes.*
Ez : *Gauvain, Gauvain, vous me avez jecté du plus courtois penser que je feisse oncques, ne* ***nul*** *ne m'en peut blasmer, car je pensoie au plus vaillant chevalier et au meilleur de tous les les preudes hommes.*
(50-4)

ab) **Ao** : *Et sachiez que ge deffant a toz mes homes qe* ***nus*** *ne mete main a vos tant comme vos iestes a pié ne nus outre vos ne chast.*
Ez : *Sachiez que j'ay deffendu a tous mes hommes que* ***nul*** *ne mette la main en vous tant comme vous soyez a pié.*
(51-134)

ac) **Ao** : *Ne* ***nus*** *fors de forterece n'osoit issir, tant que la menue gent crierent a ma dame a une voiz que, se ele ne lo prenoit, il s'an fuiroient o se randroient a lui an sa merci.*
Ez : *Et n'avoit en sa forteresse* ***homme*** *qui osat issir tant que le menu peuple crioit a ma dame a une voix que, se elle ne le prenoit, ilz s'en fuyroient ou rendroient a lui et en sa mercy.*
(55-25)

ad) **Ao** : *An non Deu, onques ne fu* ***nus*** *liez contre sa mort se cist chevaliers non.*
Ez : *En verité, oncques mes ne vy* ***homme*** *si joieux contre sa mort comme est ce fol chevalier.*
(55-133)

ae) **Ao** : *Car de vostre main ne porroit* ***nus*** *panre colee qui prodom ne fust.*
Ez : *Car de vostre main ne pourroit* ***home*** *prendre l'ordre de chevalerie qui preudomme ne devenist.*
(56-10)

af) **Ao** : *Et il s'an ala si que ge ne* ***nus*** *de mes genz ne sot ou il ala.*
Ez : *Et s'en ala sans que* ***nul*** *de mes hommes en sceust riens et oncques puis n'en ouy aucunes nouvelles.*
(57-4)

ag) **Ao** : *Qant li vallez aproche, si n'i a* ***nul*** *de la maisniee qui bien nel conoisse, si li corent encontre et li font grant joie.*
Ez : *Le varlet approuche et ne y a* ***celui*** *de la maison du roy qui bien ne le congnoisse.*
(58-9)

ah) **Ao** : *Si hurte et apele mout durement. Mais* ***nus*** *ne li respont.*
Ez : *Il heurte et apelle. Mais* ***nul*** *ne lui respont.*
(60-152)

ai) **Ao** : *Lors sache li chevaliers son frain et dit au clerc que bien gart que* ***autres*** *ne lo sache.*
Ez : *Lors dist au clerc que bien se garde que* ***nul*** *ne le sache.*
(62-27)

aj) **Ao** : *Messires Gauvains estut grant piece a l'uis et li est avis que* ***nus*** *d'aus toz ne voille.*
Ez : *Messire Gauvain est grant piece a l'uys et bien lui est avis que* ***nul*** *de eulx ne veille.*
(62-232)

ak) **Ao** : *Et messires Gauvains li dit et conjure se il velt que ja mais biens li vaigne de lui que ses nons ne soit seüz a* ***nelui*** *qui li anquiere s'il ne li creante avant qu'il soit de la Table Reonde o chevaliers la reine Guenievre.*
Ez : *Et monseigneur Gauvain lui dist que s'il veult que jamés nul bien de lui lui viengne que son nom ne soit nullement par lui sceu a* ***chevalier*** *qui lui enquiere, s'il ne lui creance avant qu'il soit compoins de la Table Ronde ou chevalier a a la royne Genievre.*
(65-25)

al) **Ao** : *Ce n'avanra ja car* ***nuns*** *si prodom n'est comme vos.*
Ez : *Ce ne avendra ja car* ***nul*** *n'est ou monde si tres preudomme comment vous estes.*
(66-19)

am) **Ao** : *Et qant il n'an trove* ***nuns****, si revient an la cort, l'espee traite, et va vers lo jaolier qu'il vit qui monseignor Gauvain gardoit et les autres.*
Ez : *Quant Lancelot n'en treuve* ***plus****, si revient enmy la court, l'espee traite, et vient vers le geollier qui monseigneur Gauvain et les autres tenoit.*
(69-138)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *ome*. Ici, "être humain"
  `PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; rapport d'antonymie
- *on*, pro. indéfini, "ensemble de personnes"
  `SermentsH1` (842 [ca 1000], Soissons) – ∅ ; HŎMO ; rapport d'antonymie
- *persone*, "pas une personne"
  `JJourH` (1288 [ca 1300], pic./traits de l'Ouest et du Sud-Ouest/Chypre [pic.]) – ∅ ; PĔRSŌNA ; rapport de synonymie
- Voir *aucun*. Ici, pro. indéfini, "pas un"
  `BerinB` (ca 1370 [mil. XV^{e}]) – ∅ ; rapport de synonymie
- Voir *aucun*, adj. indéfini, "pas un" (rapport de presque synonymie)
- Voir *autre*, pro. indéfini, "autre personne" (rapport d'antonymie)
- Voir l'autre emploi de *nul*, adj. indéfini, "aucun" (rapport de synonymie ; même lemme)
- *chevalier*, "guerrier noble, combattant à cheval, admis dans l'ordre de la chevalerie à la suite de l'adoubement"
  `RolS2` (ca 1100 [2^{e} q. XII^{e}], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; CABALLARIUS ; rapport d'antonymie
- Voir *cel*, pro. démonstratif, "celui-là" (rapport d'antonymie)

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 5

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 5

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

Nombre de remplacement(s) : 16

Nombre de conservation(s) : 10

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

4 pro. indéfini, “quelqu’un”

`MarieGuigR` (ca 1165 [2e m. XIIIe], norm. et agn. [agn., qques traits pic.]) – ∅ [litt. | empl. spé.] [821]

a) **Ao** : *Biax oncles, ge m’en vois an la cort lo roi Artus an tapinage por esprover se* ***nus*** *lo porroit metre au desouz.*
Ez : *Beau oncle, je m’en voiz en la maison au roy Artus pour espier se* ***on*** *le pourroit mettre au dessoubz.*
(8-25)

b) **Ao** : *Lors li demande : Sire, conoissiez vos* ***nules*** *de noz serors qui laianz sont ?*
Ez : *Lors lui demande : Congnoissez vous, sire,* ***nulle*** *de noz seurs ?*
(10-32)

c) **Ao** : *Et puis qu’il les tandra illuec, il n’a pas garde que* ***nus*** *lor puisse faire mal outre son gré.*
Ez : *Et quant il les tendra illec, il n’aura garde que* ***homme*** *leur face mal oultre son gré.*
(15-13)

d) **Ao** : *Ha ! dame, dites moi que vos avez et se* ***nus*** *vos a correciee, nel me celez mie car ge ne cuideroie pas que nus vos osast correcier a mon vivant.*
Ez : *Ha ! dame, dictes moy que vous avez et s’****aucuns*** *vous a courroucee, ne le me celez mie, car je ne cuide pas que homme vous osast courroucer tant comme je fusse vif.*
(20-9)

e) **Ao** : *Atant s’an tornent et chevauchent si com Brehuz les conduist, qui dit que il set miauz les voies que* ***nus****.*
Ez : *Atant s’en retournent et chevauchent la ou Brehin les conduit, qui sçait mieulx les voyes que* ***eulz****.*
(38-2)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *on*, pro. indéfini, “ensemble de personnes” (rapport d’hyperonymie)
- Voir *ome*, “être humain” (rapport d’hyponymie)
- Voir *aucun*. Ici, “quelqu’un”
  `PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ [litt. | vieilli] ; rapport de synonymie
- Voir *il*, “(pro. personnel)” (rapport d’hyponymie)

Nombre de conservation(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 4

821. Le pronom dans un sens positif semble encore employé en français moderne de manière extrêmement marginale : « En phrase interr., hypothétique ou après une principale négative, *nul* peut s’employer sans corrélation avec *ne* dans un sens proche du positif. *Souffrir sans être plaint, sans que nul Au récit de vos maux Se laissant attendrir, Dise : “Le malheureux, il a bien dû souffrir !”* (Chénier, *Bucoliques*, 1794, p. 292) »

Analyses des exemples

1 Sur les 71 contextes retenus pour l'étude, on relève 23 cas de conservation, 36 cas de substitution, huit cas d'absence, trois cas de variante et un cas de présence en Ez face à un autre mot en Ao. Ce dernier cas, en 3 ai), présente l'opposition de la leçon Ao, « *autres ne lo sache* » à celle de Ez, « *nul ne le sache* ». L'interdiction est exclusive dans l'incunable.

2 Les emplois sont répartis selon la nature du mot, adjectif ou pronom, et son axe sémantique, positif ou négatif. Ils sont tous encore attestés en français contemporain, mais appartiennent au registre littéraire. En particulier, l'emploi documenté en 4, pronom indéfini à valeur positive, "quelqu'un", semble extrêmement marginal : il relève d'un type d'emploi particulier, dont l'attestation présentée par notre dictionnaire de référence ici, le TLFi, remonte à la fin du XVIII^e^ siècle.

3 L'emploi 1, adjectif indéfini signifiant "aucun", connaît un cas de substitution, en 1 g), par le synonyme *aucun*. Il connaît également deux cas de variante, dans lesquels la négation ne porte plus sur l'objet mais sur l'action, en 1 c) et 1 d), avec les remplacements par *mie* et par *ja*. Il présente également quatre cas d'absence. Elles s'expliquent aisément car, dans ces cas, l'adjectif est employé dans des contextes négatifs : *nul* permet de renforcer cette négation. Les deux cas d'absence en 1 e) et 1 l) sont similaires : ils opposent la leçon « *nule rien* » de Ao à la leçon « *rien* » de Ez. Dans ces cas, l'absence de l'emploi de l'adjectif est davantage le résultat de l'obsolescence d'un emploi de *rien* que de celle de *nul*[822].

4 L'emploi documenté en 2 est l'emploi de l'adjectif indéfini dans un sens positif. Il est conservé à trois reprises, mais connaît un cas d'absence et cinq cas de substitution. Ces derniers se font à deux reprises par l'article défini *le*, à deux autres reprises par l'article indéfini *un* et une fois par l'indéfini *quelque*.

5 L'emploi documenté en 3, emploi pronominal à valeur négative, connaît dix cas de conservation, un cas d'absence, 26 cas de substitution. Le cas de variante présent en 3 am) est à mettre en correspondance avec les cas décrits *supra* : la dimension sémantique de la négation est présente à travers l'emploi de la négation *plus*. Les remplacements se font par le substantif *ome* à quatorze reprises, par *persone* à quatre reprises, par le pronom *aucun* à deux reprises et par le substantif *chevalier*, également à deux reprises. Sont également employés *on*, *autre*, *aucun* et *nul* déterminants, *cel*. Les remplacements sont donc variés, mais on peut relever la tendance à l'emploi du substantif de sens général permettant la désignation d'un être humain, *ome*. On peut observer l'identité de sens en 3 ae) entre la leçon de Ao : « *Car de vostre main ne porroit nus panre colee qui prodom ne fust.* » et la leçon de Ez : « *Car de vostre main ne pourroit home prendre l'ordre de chevalerie qui preudomme ne devenist.* » Les compositeurs de l'incunable semblent donc avoir une préférence pour l'emploi de ce substantif à valeur positive, au détriment du pronom à valeur négative.

6 C'est ce même substantif qui est employé une fois pour le remplacement d'une occurrence de l'emploi du pronom *nul* à valeur positive, prenant le sens de "quelqu'un". *on* et *aucun* sont également employés pour le remplacement, chacun une fois. Le pronom personnel *il* est aussi employé, en 4 e) : « *… qui sçait mieulx les voyes que eulz* », là où Ao donne la leçon : « *… qui dit que il set miauz les voies que nus* ». Le cas de conservation en 4 b) est particulier : « *Congnoissez vous, sire, nulle de noz seurs ?* » L'emploi du pronom se fait dans le cadre référentiel des « *seurs* ».

⟶ Sur les cas retenus pour étude, représentant le comportement général des occurrences dans les témoins, on observe une majorité de cas de remplacement, mais un nombre tout de même important de cas de conservation, sans que les contextes contenant des substitutions ou des conservations soient pleinement

822. Cf. la notice sur *rien*.

distinguables les uns des autres par des traits spécifiques. Un seul remplacement paraît quelque peu systématique : il s'agit du remplacement de l'emploi pronominal à valeur négative par *ome*, dans des contextes négatifs. Les autres remplacements se font parfois par un même mot, bien que l'emploi en Ao ne soit pas le même (c'est le cas des remplacements par *on* ou par *aucun*). Ils se font également par des mots à emploi très générique, comme le pronom personnel ou les articles défini et démonstratif.

Analyses internes

Ces mots sont donc bien présents en Ao, sans qu'il nous paraisse pertinent d'y étudier leur emploi. En revanche, *ome* passe de 433 occurrences à 442, ce qui, en vertu de la réduction du nombre d'occurrences entre les deux témoins, témoigne d'une légère progression d'emplois. On peut aussi relever la progression d'emploi de *aucun*, plus importante, puisque le mot passe de 30 occurrences (avec un seul emploi pronominal) en Ao à 76 en Ez. On note aussi l'implantation de *persone* dans le réseau linguistique, qui passe d'une seule occurrence en Ao à 24 en Ez. La seule occurrence du mot dans le manuscrit prend un sens relatif à la dimension corporelle d'un individu : « *… et tint la teste basse, si sanbla qu'il fust esbahiz de ce qu'il estoit devant persone a si haut home com estoit li rois Artus.* » (019-17)

Comparaisons externes

1 L'évolution de *nul* est progressive. Les emplois dans notre incunable témoignent d'une obsolescence marquée, au vu de la chute d'emplois, mais tous les emplois continuent d'y être attestés, de même qu'ils sont toujours attestés en français contemporain, mais ce de manière extrêmement marginale. C'est le sens négatif qui a tendance à être mieux conservé que le sens positif indéfini : « Peu à peu, aux 16e et 17e siècles, *nul* en vient à être négatif en soi, sans *ne*, mais son sens indéfini non négatif se retrouve encore chez certains auteurs. » [823]

2 Cependant, même dans cet emploi, son usage décroît, car, dès notre époque d'étude, il est attesté comme fragilisé : « Dès le 15e s., *nul* est concurrencé puis supplanté par *aucun*, jusqu'alors uniquement indéfini. » [824] Le cas est intéressant : il s'agit d'un mot dont on peut voir l'obsolescence dès le XVe siècle, mais qui continue cependant d'être bien attesté en français moderne. C'est le sens positif indéfini qui est obsolescent le premier. Cela est probablement causé par l'importance des mots qui peuvent prendre cet emploi, comme *aucun*, qui est un synonyme robuste, car possédant également les autres sens que *nul* possède, comme cela est attesté dans la citation *supra*, et comme l'attestent les cas de remplacement au sein de notre corpus — le mot sert à remplacer trois des quatre emplois distingués. Son emploi pronominal à valeur négative émerge par ailleurs à la fin du XIVe siècle : sa nouveauté participe de la force de son sémantisme.

3 Il est possible de noter également la concurrence que fait à *nul* un mot comme *persone*, dont on a noté la progression d'emplois, et dont le sens négatif "pas une personne" émerge à la fin du XIIIe siècle. Par ailleurs, dans notre témoin incunable, on remarque l'emploi particulier de *ome*, en remplacement dans les contextes négatifs, où il est question de "pas un ome". À la fin du XVe siècle, cet emploi paraît donc important. Il a peut-être comme avantage de mettre en relief la dimension sémantique propre à l'individu, qui, dans le cadre de phrases négatives, prend une valeur emphatique.

823. A. Carlier, C. Guillot-Barbance, C. Marchello-Nizia, *et al.*, « Chapitre 30 – Catégories variables : noms, adjectifs, pronoms et déterminants »…, p. 717.
824. *Ibid.*, p. 717-718.

4 La fragilisation des emplois de *nul* a peut-être aussi comme origine l'émergence de son emploi comme adjectif qualificatif, dans le sens de "sans valeur légale", attesté dans `RoisinM` (ca 1283 [1349-1510], Lille) [825]. En effet, ce nouvel emploi a probablement une force sémantique particulière, du fait de son appartenance au domaine juridique. Le sémantisme de ce nouveau sens est proche des emplois liés à la non-existence d'un élément : il est probable que cela en renforce le sens, au détriment des emplois positifs indéfinis.

⟶ L'obsolescence de *nul* est progressive et partielle : il reste encore bien attesté dans notre incunable, bien qu'un nombre important d'occurrences soient remplacées. Sa fragilisation est probablement due à la fois à l'existence de synonymes multiples, en progression d'emplois, et à l'émergence de l'un de ses propres emplois, qui renforce son sens négatif au détriment de son sens positif indéfini. Ce renforcement a probablement comme conséquence la déstabilisation générale de l'emploi du mot dans le réseau linguistique.

Synthèse : *nul* reste un mot bien attesté dans notre incunable, est encore attesté dans la langue moderne et, de manière marginale, est encore employé en français contemporain. Cependant, au sein de l'incunable, une tendance se dessine au remplacement des emplois positifs par d'autres types d'articles variés. Les leçons de ce témoin sont moins absolues que celles du manuscrit ; elles ont une relation plus directe/référentielle avec les différents éléments du récit : à la place d'un pronom à visée très générale, il est préféré l'emploi démonstratif ou personnel, qui permet une référence précise. Pour l'emploi des pronoms, les mêmes mots sont employés pour remplacer les emplois positifs et négatifs, et les emplois négatifs se font massivement remplacer par le substantif *ome*, à valeur positive, peut-être parce que la valeur pleinement positive du substantif, dans le cadre de phrases négatives, donne au contexte une valeur emphatique. La progression d'emploi de mots synonymes, pouvant prendre de nouveaux emplois, ceux que possèdent *nul*, est probablement un facteur de fragilisation. L'émergence d'un autre de ses propres emplois, renforçant une dimension sémantique au détriment d'une autre, est probablement un autre facteur d'obsolescence du mot.

Typologie : Disparition partielle : des emplois sont abandonnés
Facteurs supposés : *aucun*, synonyme de certains emplois, connaît une progression d'emplois, qui le fait aussi entrer en concurrence synonymique sur les emplois négatifs ; le sens négatif de *persone*, prestigieux de par son origine latine, émerge également dans la période qui sépare les dates de composition de nos deux témoins ; émergence d'un nouvel emploi du mot obsolescent, qui renforce la dimension négative ; ce renforcement déséquilibre le statut du mot dans le réseau lexical.

∃ o4

FEW, XXV, 62b : APUD

Ao : 37 ; Ez : 0

o4, "en compagnie de"

`SermentsH1` (842 [ca 1000], Soissons) – `BEROALDE DE VERVILLE, le Moyen de parvenir` (déb. XVII[e] [1698], Paris)

825. Source : TLFi.

1 **Ao** : *Car il m'est avis que ge ne la porroie rendre a plus preudome, et si nos retanroiz* ***o*** *vos.*
Ez : *Car il m'est adviz que je ne la pourroie rendre a plus preudomme, et si demourray* ***avec*** *vous.*
(2-37)

2 **Ao** : *Ne ne sai l'ome qui au desouz lo poïst metre tant com il voudra les prodomes croire qui conversent* ***o*** *lui, car il covandroit a celui qui lo cuideroit deseriter qu'il fust plus riches hom de lui.*
Ez : *Si ne voy je mie que homme le peust vaincre ne mettre au dessoubz tant comme il vouldra croire les preux hommes qui conversent* ***entour*** *lui, et convendroit que cellui qui le cuideroit desheriter fut plus riche homme que lui.*
(8-60)

3 **Ao** : *Et Claudas lo prie de remanoir* ***o*** *lui.*
Ez : *Et Claudas lui prie de demourer* ***avec*** *lui.*
(16-119)

4 **Ao** : *Et por ce que g'ei en vos mise tote l'amor qui puet venir de norreture, les retandrei ge* ***o*** *moi tant com ge les porrai retenir por remanbrance de vos.*
Ez : *Et pour ce que je ay en vous mise toute l'amour qui peut venir de nourreture, je les aime moult pour l'amour de vous et les detiendray tant que je les pourray detenir.*
(21-32)

5 **Ao** : *Por ce lo vos lo que vos en veigniez* ***o*** *moi herbergier anuit mais et tant com vos demorroiz en cest païs. Et savez vos en quel leu ? An biau chastel et an fort o vos avroiz qancque mestier sera a cors de chevalier.*
Ez : *Pour ce je vous prie que vous venez hebergier* ***avec*** *moy en ung beau chasteau et fort, auquel vous aurez chacun jour tout ce que mestier est a corps de chevalier.*
(26-4)

6 **Ao** : *La vostre merci, fait ele, con vos aidier me veniez, dont remaindrez vos* ***o*** *moi.*
Ez : *S'il vous plaist donc, dit elle, vous demourerez* ***avec*** *moy.*
(33-4)

7 **Ao** : *Et fait crier au matin que nus de son ostel ne de cels qui* ***o*** *lui estoient venu ne portast lo jor armes.*
Ez : *Et fist crier au matin que homme de son hostel ne de ceulx qui* ***a*** *lui estoient venus ne portast armes.*
(33-10)

8 **Ao** : *Si vos pri por Deu qe vos en venez* ***o*** *moi et se vos n'i plaist a venir, si me dites ce que ge ferai.*
Ez : *Je vous prie que venez* ***avec*** *moy et s'il ne vous y plaist venir, dictes moy ce que mestier me sera.*
(33-37)

9 **Ao** : *Lors vint par illuec une damoiselle* ***o*** *grant chevalerie.*
Ez : *Lors vint par la une dame* ***a*** *moult grande compaignie.*
(35-0)

10 **Ao** : *Aprés venoit uns chevaliers un cor a son col et un veneor* ***o*** *lui et cornoient de prise.*
Ez : *Et aprés venoit ung chevalier ung cor a son col* ***avec*** *d'aultres veneurs qui cornoient de prinse.*
(38-4)

11 **Ao** : *Mais se vos i volez, fait il, aler g'irai* ***o*** *vos et vos aiderai a mon pooir.*
Ez : *Mais se vous y voulez aler, je iray* ***avec*** *vous et vous aideray a mon pouoir.*
(38-41)

12 **Ao** : *N'an ferai neiant, fait li chevaliers, mais or vos herbergiez hui mais* ***o*** *moi, et ge vos ferai ostel mout bel et mout bon.*
Ez : *Je n'en feray riens, fait le chevalier, mais demourez ennuit* ***avec*** *moy et je vous logeray moult bien.*
(40-12)

13 **Ao** : *Mais anveiez i toz ces qui n'i furent mie et tuit cil qui i furent remanront* ***o*** *vos.*
Ez : *Mais envoyez y ceulz qui n'y furent mie et retenez* ***avec*** *vous ceulz qui y furent.*
(48-40)

14 **Ao** : *Si vos sui venuz requerre an toz guerredons que vos venoiz hui mais herbergier* ***o*** *moi.*
Ez : *Et si vous suis venu prier que vous hebergiez ceste nuyt* ***avec*** *moy.*
(51-145)

15 **Ao** : *Et ge me herbergerai* ***o*** *vos mais enuit, mais vos me fianceroiz que vos me donroiz ce que ge vos demanderai.*
Ez : ∅
(51-146)

16 **Ao** : *Et qant il vienent pres de l'ost, si apele li chevaliers Galehot et li dist : Sire, ge m'en vois* ***o*** *vos. Mes ge vos requier ainz que ge antre an vostre ost qe vos me façoiz parler as deus omes o monde o vos plus vos fiez.*
Ez : *Tant ont alé Gallehaut et le chevalier qu'ilz sont venuz empres l'ost. Adonc lui dit le chevalier : Sire, ains que je entre dedens vostre ost, faictes moy parler aux deux plus preudes hommes que vous ayez et esquelz vous fiez le plus.*
(51-149)

17 **Ao** : *Car il a fiancié que por herbergier* ***o*** *lui enuit, me donra ce que ge li demanderai.*
Ez : *Car il m'a fiancé que pour ennuyt hebergier* ***avec*** *lui, me donnera ce que je lui vouldray demander.*
(51-151)

18 **Ao** : *... et li Vallez de Norz et li rois Yders. De toz les quarante qui an la queste avoient esté n'avoit a cele ore plus an la cort ne an l'ostel* ***o*** *roi, car li autre estoient tuit an lor terres et an lor granz afaires de tex i avoit. Et la reine commande a Deu monseignor Gauvain avant et aprés les autres.*
Ez : *... et le varlet de Sirroux et le roy Ydier. La royne commanda a Dieu monseigneur Gauvain et pareillement les autres.*
(53-48)

19 **Ao** : *Et li seneschauz avoit laisié la reine* ***ou*** *lo chevalier blecié par sa priere.*
Ez : *Et le seneschal avoit laissé* ***a*** *la royne le chevalier blecé par sa priere.*
(58-5)

20 **Ao** : *Nel ferai, sire chevaliers, fait ele, car ce seroit ja mout granz outrages se ge m'arestoie* ***o*** *vos.*
Ez : *Non ferai, sire chevalier, car se seroit malfait a moy se je me arrestoie* ***a*** *vous.*
(59-6)

21 **Ao** : *Et se ge m'arestoie* ***o*** *vos, tant me destorberoie de querre lo prodome por vos qui ne sai que vos valez.*
Ez : *Et se je me arrestoie* ***a*** *vous, de tant me destourberoie de les trouver.*
(59-7)

22 **Ao** : *Et li chevaliers retient sa voie* ***o*** *la damoiselle a l'escu.*
Ez : *Et le chevalier s'en ala sa voye* ***avec*** *la damoiselle a l'escu.*
(59-139)

23 **Ao** : *Et s'il vos plaisoit plus que ge alasse* ***o*** *vos, il me seroit mout bel.*
Ez : *Et s'il vous plaisoit que je alasse* ***avec*** *vous, je iroye voulentiers.*
(60-99)

24 **Ao** : *Et li sires do chastel est montez et une partie de ses chevaliers, ses convoient et* ***o*** *lui li dui qui s'an vont.*
Ez : *Le sire du chasteau et une partie de ses chevaliers le convoient et ses deux compaignons.*
(60-278)

25 **Ao** : *Mais porte, fait li nains, un pain* ***o*** *toi, si feras des sopes an la fontaine, que espooir li chevaliers ne manja hui, si mangeroit volentiers.*
Ez : *Et porte* ***avec*** *toy ung pain pour faire des soupes a la fontaine, car je pense qu'il ne menga huy, si mengera voulentiers.*
(60-296)

26 **Ao** : *Et si vos pri et lo que vos remenez une nuit* ***o*** *lui, et il vos an amera mout miauz.*
Ez : *Et si vous prie que vous logez une nuit* ***avec*** *lui, et il vous en saura bon gré.*
(62-26)

27 **Ao** : *Et aprés lo fist jurer au seneschal et a toz ces qui* ***o*** *lui estoient.*
Ez : *Aprés fait jurer le seneschal et tous ceulx qui estoient* ***avec*** *lui.*
(62-68)

28 **Ao** : *Et la pucelle qui amené l'avoit est montee por aler* ***o*** *lui, mais il dit que l'escuier li covient sivre tant que il lo truist.*
Ez : *Et la damoiselle qui l'avoit amen[é] est montee pour aller* ***avec*** *lui, mais il dit qu'il lui convient l'escuier suivir tant qu'il le ait attaint.*
(62-120)

29 **Ao** : *Si s'an va, et la damoisele* ***o*** *lui. Et qant ele voit que il s'an va si tost, si li dit : Comment ? fait ele, messires Gauvains...*
Ez : *Si s'en va, lui et la damoiselle. Quant elle voit qu'il s'en va si tost : Comment ? fait elle, monseigneur Gauvain...*
(62-120)

30 **Ao** : *Car il i a deus chauciees longues et hautes que nus chevaliers ne puet passer qui ne se combate avant a un chevalier qui est mout preuz, et a dis serjanz qui* ***o*** *lui sont.*
Ez : *Car il y a deux longues chaussees et estroites que nul n'y peut passer qu'il ne se combate avant a ung chevalier moult preux, et a dix sergans qui* ***avec*** *lui sont.*
(62-152)

31 **Ao** : *Si chanberlain qui **o** lui furent levé li demandent : Sire, que avez vos ?*
Ez : *Ses chambellans qui **avec** lui furent lui demandent qu'il a.*
(62-241)

32 **Ao** : *Et sachiez, fait il, biax oncles, se plus belle dame de li vient ci, que ja mais ne gerrai **o** li a mon pooir.*
Ez : *Si sachiez, fait il, bel oncle, que se plus belle dame de elle vient en mon hostel, jamais **a** elle ne iray a mon vivant.*
(63-32)

33 **Ao** : *Et dites madame la reine que ge vos anvoi en sa prison. Et si menez vostre fame **o** vos, et si li contez combien et commant vos l'avez tenue an prison...*
Ez : *Et dictes a madame la royne que je vous envoye en sa prison. Et menez **avec** vous vostre femme, et si comptez a ma dame pourquoy et comment vous l'avez tenue si longuement en prison...*
(63-65)

34 **Ao** : *Au matin s'en parti messires Gauvains qant il ot messe oïe, et ses vallez **o** lui, que son cheval li amenoit. Et esra tant que il vint a la chauciee a ore de tierce.*
Ez : *Au matin s'en partist de chiez l'ermite quant il eut messe ouÿe. Tant cheuvaucha qu'il vint a la chaussee a heure de tierce.*
(65-2)

35 **Ao** : *Et li vallez qui **o** lui estoit venuz hurte lo cheval des esperons de si grant aleüre com il lo puet faire aler droit a aus.*
Ez : *Et le varlet qui **avec** lui estoit venu heurte le cheval des esperons et vient si grant alleure comme il peut plus.*
(65-18)

36 **Ao** : *Ainz i erai ge, fait il. Et qui ira **o** vos ? fait Galehoz.*
Ez : *Ains iray je. Et qui ira **avec** vous ? fait Gallehault.*
(68-24)

37 **Ao** : *Ge voil que vos vaigniez anquenuit gesir **o** moi an celle tor.*
Ez : *Et je vous pry que vous viengniez ennuyt gesir **avec** moy en celle roche.*
(68-124)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *avuec*, "en compagnie de" (rapport de synonymie)
- *a3*, "(prép. marquant le complément de qque ch.)"
  `AlexisS2` (fin XI[e] [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; AD ; rapport de synonymie ; graphie proche [826]

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1
Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1
Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 3
Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 3
Nombre de remplacement(s) avec transposition : 5
Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 3
Nombre de remplacement(s) : 21

826. Le sens précis est difficile à définir. Nous avons retenu une des (nombreuses) attestations données dans Mats.

1 Sur les 37 contextes, 29 connaissent des cas de remplacement. En Ez, la forme qui remplace majoritairement *o* est *avec*, avec 23 occurrences. On remarque que le remplacement peut aller de pair avec une transposition dans l'ordre des segments. Par exemple, en 27, à la place de « *o lui estoient* », on trouve « *estoient avec lui* », ce qui témoigne également d'un besoin de modification de la syntaxe.

2 Dans six passages, *o* est remplacé par la préposition *a*. La proximité graphique des deux formes a pu jouer, tout comme les contextes particuliers. Par exemple, en 7, l'usage de *venir* peut en effet appeler cette préposition sans altérer la structure de la phrase. Les multiples sens de la préposition permettent son emploi dans d'autres contextes, par exemple en 9 : « *Lors vint par la une dame a moult grande compaignie.* » Dans ce contexte, *a* prend une valeur de complément d'accompagnement. En 19, l'emploi de *a* force à la reformulation de la phrase : « *avoit laissié la reine ou lo chevalier blecié* » est remplacé par « *avoit laissé a la royne le chevalier blecié* ». Ici, *a* ne marque plus l'accompagnement, mais la destination de l'action « *avoit laissé* ».

3 Il y a par ailleurs trois cas d'absence, qui font aussi intervenir une légère modification de la structure phrastique. Ainsi, en 29, « *Si s'an va, et la damoisele o lui.* » est remplacé par « *Si s'en va, lui et la damoiselle.* » La *damoiselle* n'est plus complément, mais devient sujet de la proposition.

4 Ces considérations ne viennent que confirmer le désemploi bien connu de la préposition [827]. Ce désemploi est causé notamment par la forme phonétique trop faible de la préposition, qui peut également rentrer en situtation d'homonymie avec *au*, forme fréquente, résultat de l'agglutination de la préposition *a* avec *le*.

Typologie : Disparition totale dans notre corpus, la préposition disparaît au siècle suivant
Facteurs supposés : Forme phonétique trop faible ; homonymie avec une autre préposition bien employée.

⊆ ofecine

FEW, VII, 335a : ŏffĭcīna

Ao : 1 ; Ez : 0

ofecine, “corps de bâtiment, dépendance”
`MarieYonR` (ca 1165 [2e m. XIIIe], norm. et agn. [agn., qques traits pic.]) – `PercefR` (mil. XVe [3e q. XVe], hain. [pic.])

Ao : *L'abaesse fist faire un mostier mout bel la ou li rois avoit esté morz et mout beles* ***officines***.
Ez : *L'abesse fist faire ung beau monstier ou propre lieu ou le roy avoit esté mort et de moult beaux* ***edifices***. (3-47)

Lexème qui remplace : *edifice*, “bâtiment”
`PsOxfM` (1re m. XIIe [mil. XIIe], agn.) – ∅ ; AEDIFICIUM ; rapport d'hyperonymie

Nombre de remplacement(s) : 1

827. « *O* et *od* sont très fréquents au XIVe siècle et se rencontrent encore dans la première moitié du XVe siècle ; cette préposition est pratiquement morte au XVIe siècle » (C. Marchello-Nizia, *La Langue française aux XIVe et XVe siècles*, 2e éd., Paris, 2005, p. 344-345). Cf. aussi C. Buridant, *Grammaire du français médiéval…*, p. 749, dans lequel il est notamment question de l'emploi archaïsant de la préposition chez les auteurs de la Pléiade, pour des raisons liées à la fois au style et à la métrique.

⊆ oiance

FEW, XXV, 852a : AUDĪRE

Ao : 3 ; Ez : 0

1 *en oiance*, “à voix haute pour l’ensemble des personnes présentes”
`BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIII^e^], ang./tour. [agn.]) – `JourdBlAlM` (av. 1455 [1455], pic.) [828]

a) **Ao** : *Lors apele l’evesque meesmes, si regeïst a Damedeu en l’**oience de lui** tot ce dont li cuers se puet descovrir par l’esclairement de la langue.*
Ez : *Lors appelle l’evesque et se confesse a Dieu et a **lui** loyalement de cueur et de bouche de tous les pechiez par lui commis dont il avoit congnoissance.*
(16-102)

b) **Ao** : *Qant vos les avroiz oïes, et si metez avocques l’**oiance** cuer et raison, car por ce se vos avez talent d’estre chevaliers, ne devez vos pas lo talant tant boter avant que vos n’i esgardoiz ançois raison, car por ce fu doné a home et raison et antandement que il esgardast droiture ançois que il anpreïst a faire rien.*
Ez : *Mais entendez le petit que je vous diray, et le retenez en vostre cueur pour en user par raison, car se vous avez desir de estre chevalier ne devez vous mie tant embrasser et ensuvir vostre vouloir que vous ne regardez a raison, qui fut donnee a l’omme avec entendement afin qu’il regarde a droiture ainçois qu’il entreprint aucune chose.*
(20-29)

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

2 “action d’écouter”
`ChevCygnePropN` (fin XII^e^ [mil. XIII^e^], art.) – `JPreisLiègeB` (ca 1380 [1439], liég.)

Ao : *Ge vaign a vos, fait il, a vos come a mes peres, si voil Deu regehir mes granz folies **en vostre oiance**, car ge suis li plus vis pechierres qui onques fust*
Ez : *Je viens a vous, dit il, comme a mes peres, si vueil **devant vous tous** me confesser a Dieu de mes grans pechiez et felonnies car je suis le plus grant pecheur qui oncques fut.*
(48-75)

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

⊆ oisos

FEW, VII, 443a : ŎTIŌSUS

Ao : 1 ; Ez : 0

oisos, “qui ne fait rien”
`PercB` (ca 1180 [2^e^ m. XIII^e^], champ. mérid. [pic. sept.]) – ∅ [vieilli] [829]

828. Le FEW recense la forme particulière présente en Ao, *en l’oiance de*, comme une forme propre à l’anglo-normand.

Ao : *Il me semble que cil n'a mie esté* ***oiseux*** *qui les portoit.*
Ez : *Il me semble que celui qui les portoit ne a mie esté* ***oisif****.*
(49-13)

Lexème qui remplace : *oisif*, “qui ne fait rien”
`MistR` (1458 [ca 1500], Paris) – ∅ ; ŏtiōsus ; rapport de synonymie ; même étymon

Nombre de remplacement(s) : 1

Le lexème utilisé en Ez est un lexème nouveau par rapport à la date de composition du témoin Ao.

⊆ oloir

FEW, VII, 341a : ŏlēre

Ao : 2 ; Ez : 0

oloir, “exhaler une odeur”
`PhThBestWa` (1121-1135 [3e t. XIIe], agn.) – `RIVIÈRE, Nef folz D., 1497` (1497, Poitiers)

1 **Ao** : *Lors li met an sa teste un trop biau chapiau de flors novel et soef* ***oillant*** *et a son col un petit fermaillet d'or a riches pierres.*
Ez : *Lors lui met en sa teste ung tres beau chapel de fleurs nouvelles et a son col ung petit fermaillet de pierres precieuses.*
(11-50)

2 **Ao** : *Et si* ***oloit*** *si durement que a poines pooit an durer an la chanbre qant li covertors estoit reversez.*
Ez : *Et si* ***flairoit*** *si mal que home ne en pouoit approuchier et a paine pouoit l'endurer en la chambre.*
(59-40)

Lexème qui remplace : *flairer*, “exhaler une odeur”
`FloreAL` (ca 1160 [ca 1300], agn. [pic.]) – ∅ ; fragare ; rapport de synonymie

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1
Nombre de lexème(s) absent(s) dans un passage variant : 1

‡ onoreement

FEW, IV, 464b : hŏnŏrare

Ao : 14 ; Ez : 0

onoreement, “avec honneur”
`GaimarB` (ca 1139 [déb. XIIIe], agn.) – `LeTallE` (ca 1490, Rouen) [830]

829. *oisos* est marqué comme « vieilli » dans la langue contemporaine (source : TLFi).
830. Même si le lexème est complètement absent des passages rencontrés ici, il est néanmoins attesté en Ez. Les attestations, considérées — avec raison — comme tardives, sont mentionnnées dans le Gdf et reprises dans le DMF.

1 **Ao** : *Et d'autre part, se vos fussiez cortois, vos eüssiez pris les deus anfanz qui sont assez, ce sevent maintes genz, plus haut home de vos et plus gentil, si les eüssiez* ***honoreement*** *atornez comme filz de roi et fussient a vostre haute feste ci devant vos.*
Ez : *D'aultre part, se vous fussiez courtois, vous eussiez prins les deux enfans qui sont plus nobles que vous et les eussiez* ***honnorablement*** *attournez comme a filz de roy appartient et fussent cy devant vous...*
(11-8)

2 **Ao** : *Si eüssiez mout grant onor en lor servise et deïst toz li siegles qui lo seüst que vos fussiez li plus gentis rois et li plus cortois do monde qui maintenez les orferins* ***honoreement*** *et si lor gardez lor terre.*
Ez : *Et fussent cy devant vous a votre grant honneur, car tout le monde diroit que vous seriez le pluz gentil et le plus courtois de tout le monde pour ce que vous maintiendriez les orphelins* ***honnorablement*** *en leur gardant leur terre.*
(11-8)

3 **Ao** : *Et il dit que puis qu'il en a si grant talant, ja par lui destornez n'en iert car il ne porroit pas plus* ***honoreement*** *morir.*
Ez : *Et il dit que puis qu'il en a si grant talent, ja par lui destourné n'en sera car il ne pourroit plus* ***honnorablement*** *mourir.*
(16-98)

4 **Ao** : *Et sachiez q'au jor de feste qu'il portoit corone, ne seïst ja a sa table nus de ses rois, ançois avoit chascuns sa grant table o il seoit por plus* ***honoreement*** *asseoir les prodomes qu'il conoissoient.*
Ez : *Et au jour qu'il portoit couronne, ja ne fust assis a sa table homme de sa court, ainçois avoit chacun sa table ou il seoit pour plus* ***honnorablement*** *recevoir les preudes hommes qu'ilz congnoissoient.*
(19-16)

5 **Ao** : *Mais li chevax sor quoi li chevaliers siet et qui a toz besoignz lo porte, si senefie lo pueple car autresin doit il porter lo chevalier en toz besoinz et desus lui doit seoir li chevaliers. Li pueples doit porter lo chevalier en tel maniere car il li doit querre et porchacier totes les choses dont il a mestier a vivre* ***honoreement*** *por ce qu'il lo garde et garantist et nuit et jor.*
Ez : *Mais le cheval sur quoy il siet qui a tous ses besoingz le porte signifie le peuple, qui doit porter et soustenir le chevalier et lui querir et ministrer toutes les choses dont il a mestier pour vivre* ***honnourablement*** *pour ce qu'il le garde et garantist nuit et jour.*
(20-49)

6 **Ao** : *Tuit cil en furent des verais chevaliers cortois des verais prodomes qui maintindrent* ***honoreement*** *chevalerie et au siegle et a Damedeu.*
Ez : *Tous ceulz furent des vrais chevaliers qui maintindrent* ***honnourablement*** *chevalerie au siecle et a Dieu.*
(20-69)

7 **Ao** : *Certes, biax maistres, fait li rois, mout m'avez vos bien conseillié et ge lo ferai ensi come vos lo m'avez comandé, se Dex an ma terre me done retorner* ***honoreement****.*
Ez : *Certes, fait il, maistre, vous me avez bien conseillié et je le feray ainsi, se Dieu me maine en ma terre* ***honnourourablement****.*
(48-129)

8 **Ao** : *Mout me faites grant honte qant vos ansin an volez mener tote ma compaignie et ge sui orandroit ou point qu'il me covient* ***plus honoreement cort tenir*** *o que ge soie que ge ne suel.*
Ez : *Grant honte me faictes quant vous ainsi en voulez mener ma compaignie. Et je suis au point ou il me convient* ***plus envoisieement maintenir*** *que je ne souloie.*
(50-11)

9 **Ao** : *Et ge vos ai tenu* ***mout honoreement*** *sor lo pois mon seneschal et de tot son paranté, si m'en devez mout bon gré savoir.*
Ez : *Je vous ay tenu grant piece en ma prison et* ***a grant honneur*** *contre le vouloir de mon seneschal et de tout son parenté, si m'en devez bon gré savoir.*
(51-2)

10 **Ao** : *Mais por ce que ge vos ai si* ***honoreement*** *tenu, si vos pri que vos m'en randez un guerredon qui gaires ne vos grevera.*
Ez : *Mais pour ce que je vous ay si* ***honnourablement*** *tenu, si vous prie que vous me rendez ung guerdon qui gueres ne vous coustera.*
(51-22)

11 **Ao** : *Alez avant, et si dites a toz mes barons de par moi que il soient orendroit a m'encontre et veignent si* ***annoreement*** *com il porront plus.*
Ez : *Alez avant, et dictes a mes barons qu'ilz assemblent maintenant a monstre si* ***honnourablement*** *come ilz pourront.*
(51-153)

12 **Ao** : *Celi faisoit Galehoz garder* ***mout anoreement*** *tant que ele fu granz, si la devoit doner a fame a un sien neveu.*
Ez : *Gallehaut la faisoit garder* ***a moult grant honneur*** *tant qu'elle fut grande, et l'avoit donnee a femme a ung sien nepveu.*
(52-2)

13 **Ao** : *Et se ge lo poïsse* ***honoreement*** *asaillir, il ne s'an alast mies qu'il ne m'abatist ou ge lui.*
Ez : *Et se je le peusse* ***honnourablement*** *assaillir, il ne s'en alast pas ainsi qu'il ne joustast contre moy et ne me abbatist ou moy lui.*
(54-18)

14 **Ao** : *Car ge nel puis, fait il, autrement laissier* ***honoreement****.*
Ez : *Car je ne le puis faire autrement ne vous laisser* ***honnourablement****, fait messire Gauvain.*
(55-153)

Lexèmes qui remplacent :

- *onorablement*, "avec honneur"

  `RouH` (1135-1170 [ca 1300], frc.) – ∅ ; HONORABILIS ; rapport de synonymie ; étymon de la même famille

- *envoisieement*, "richement"

  `ProtH` (ca 1185 [1200-1300], agn.) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen) ; *ĬNVĬTIARE ; rapport d'hyponymie [831]

831. Mats, ne recensant pas le sens de "richement", donne `BenDucF` (ca 1174 [fin XII^e^], ang./tour.) comme première attestation du sens "gaiement". Le sens qu'on trouve ici n'est attesté que jusqu'au XIII^e^ siècle, dans le FEW. Pour le sens plus fréquent de "gaiement", le DMF donne une dernière attestation dans `FroissPrisF` (1372-1273 [1394], pic.).

- Voir *onor*. Ici, *onor*, a (mout grant) onor, “selon les exigences de l’honneur”
  RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; rapport de synonymie ; étymon de la même famille

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1
Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 2
Nombre de remplacement(s) : 11

Analyses des exemples

1 *onoreement* est présent à quatorze reprises en Ao, et aucune fois en Ez. Il est, chose assez rare pour être mentionnée, systématiquement remplacé. Il est remplacé onze fois par le lexème *onorablement*, deux fois par le syntagme *a (moult grant) honneur* et une fois par l’adverbe *envoisieement*.

2 Lorsque Ez utilise l’expression *a (moult grant) honneur*, en 9 et en 12, il faut noter que Ao présente le lexème *onoreement* accompagné de l’adverbe intensif *mout*. L’expression intensive en Ez ne semble pas pouvoir s’exprimer à l’aide d’un syntagme composé par les deux adverbes *moult* et *onorablement* corrélés. La construction semblant impossible, le témoin présente une expression fondée sur un nom et introduite par une préposition, dans laquelle l’introduction de *moult* est possible.

3 Le remplacement par *envoisieement* en 8 est à la limite de la leçon variante, puisque là où Ao parle de « *cort tenir* », Ez parle de se « *maintenir* ». Il est par ailleurs intéressant de noter que la leçon de Ez fait appel à un lexème lui-même archaïque, dont la dernière attestation se trouve précisément ici.

⟶ L’adverbe *onoreement* est systématiquement remplacé, dans la majorité des cas par *onorablement*. Les passages où le lexème est remplacé par une périphrase pourraient témoigner d’impossibilités de construction de l’adverbe *onorablement*.

Analyses internes

1 Les adverbes *onorablement* et *envoisieement* sont complètements absents de Ao.

2 L’expression *a (mout grant) onor* y est en revanche présente à plusieurs reprises, avec, par exemple, quatorze occurrences de l’expression simple. La différence notable entre le syntagme et l’adverbe réside dans le rapport à l’action que les deux semblent entretenir. Le syntagme permet l’expression de l’honneur comme une chose concrète acquise ou à acquérir, tandis que l’adverbe apparaît dans des contextes qui décrivent des états non actuels (passés, possibles ou non réalisés). Ainsi, en 1, 2, 3, 8 et 14, les faits décrits ne sont pas réalisés — qu’ils soient toujours potentiellement réalisables, ou renvoyés à une non-réalisation passée —, de même qu’en 7 et 13 les faits décrits apparaissent au sein d’une proposition au conditionnel présent. En 4, 5 et 12, les faits décrits sont des habitudes ou des vérités générales, donc témoignent de l’absence d’une concrétisation de l’honneur. En 6, 9 et 10, les faits décrits sont de simples descriptions du passé. En 11, l’adverbe permet de renvoyer à l’incertitude du statut de l’honneur, qui dépend du comportement des hommes et de la possibilité qu’ils fassent le plus comme le moins (« *com il porront plus* »).

3 Au contraire, une grande partie des occurrences de *a onor* en Ao permettent l’actualisation de l’action décrite, par le biais notamment d’un emploi au sein de discours directs, comme dans la phrase suivante : « *Car ge vos creant sor m’ame qu’eles seront autresin bien gardees a honor com se eles estoient mes serors.* » (038-33) La différence se note ainsi avec les contextes 10 et 12, qui pourtant présentent des contextes comparables, dans lesquels il est question de garder quelqu’un. Dans le premier cas, on peut

noter qu'il y a usage du passé dans un discours direct : « *Mais por ce que ge vos ai si honoreement tenu...* » ; dans le second, en plus de l'emploi du passé, il ne s'agit pas d'un discours direct : « *Celi faisoit Galehoz garder mout anoreement tant que ele fu granz.* » *a onor* apparaît plus exactement la plupart du temps dans des discours directs qui concernent une action à venir que réalise le locuteur ou son interlocuteur (première ou deuxième personne) : « *Et tu doiz miauz voloir que ti prodome tiegnent a enor de ta terre une partie que tu perdisses honteussement et l'une et l'autre.* » (048-118) Si l'action, au sein d'un discours direct, concerne une tierce personne, l'emploi semble être celui de l'adverbe, comme en 5 : « *Car il li doit querre et porchacier totes les choses dont il a mestier a vivre honoreement por ce qu'il lo garde et garantist et nuit et jor.* » Dans ce dernier exemple, la Dame du Lac explique comment se doit comporter le peuple vis-à-vis du chevalier. Le présent est donc un présent de vérité générale, non pas de description d'une action.

4 L'expression peut néanmoins apparaître dans des contextes au passé. Dans ce cas, il s'agit d'un passé de narration, et l'emploi de l'expression permet de peindre les actions de manière plus vivante, comme dans la phrase suivante : « *Grant joie an fist li hermites et a grant honor les reçut, mais mout s'esmaie des plaies au chevalier.* » (037-5) L'expression permet aussi de marquer la force d'un désir, comme dans : « *Car il ne beoit fors a els tenir a honor tant qu'il venissent an aage que Dex lor rendist encor la terre.* » (007-2) Ce passage peut être mis en opposition avec le passage de l'honneur incertain marqué par la proposition « *com il porront plus* » en 11.

⟶ La distinction entre *onoreement* et *a onor* paraît donc assez marquée en Ao, le premier renvoyant à une non-actualisation de l'honneur et le second à son actualisation. Il semble que la distinction entre l'adverbe et l'expression se soit légèrement atténuée en Ez, puisque là où Ao donne l'adverbe, Ez donne l'expression. Si la distinction reste efficiente, elle est désormais peut-être moins importante que l'impossibilité de construction grammaticale (*mout* avec *honorablement*), qui semble expliquer les emplois syntagmatiques en Ez. Il y aurait donc ici, en plus de la disparition d'un lexème, la disparition d'une opposition fonctionnelle, basée sur le sémantisme implicite des formes (non-actualisation dans *onoreement* contre actualisation dans *a grant onor*) au profit d'une autre opposition fonctionnelle, basée sur la construction syntaxique.

Comparaisons externes

1 La disparition de *onoreement* au profit de *honorablement* semble être davantage le fait d'une concurrence formelle avec le lexème *onorablement* que d'un autre type de phénomène. Un aperçu du comportement des lexèmes possédant la même racine étymologique que les adverbes peuvent aider à comprendre le phénomène qui se dessine ici. Le verbe HŎNŎRARE a donné une suite de dérivés qui n'ont pas vécu longtemps dans la langue : *honoré*, "honorable" (`AlexisS2` (fin XI^e [ca 1139], norm. [agn.]) – `PassTroyB` (1490, Troyes)) ; *honorement*, "action de rendre honneur, hommage" (`HornP` (ca 1170 [mil. XIII^e], agn.) – `AnsMetzS1` (mil. XIII^e [3^e q. XIII^e], hain. [pic.])) ; *onorance*, "id." (`GaimarB` (ca 1139 [déb. XIII^e], agn.) - `Geste ducs Bourg. K.` (ca 1410-1419, bourg. [pic.])). La forme HONORABILIS a elle aussi donné naissance à des dérivés : *honorable*, "qui mérite d'être honoré" (depuis `PsCambrM` (1^re m. XII^e [av. 1160], agn. [Canterbury])) ; le plus récent *déshonorable*, d'abord "qui déshonore" (depuis `BrunLatC` (1267-1268 [déb. XIV^e], pic. (Valenciennes))), puis "qui n'est pas digne d'honneur" (depuis `ConsBoèceBourgB` (1^re m. XIII^e, bourg.)) ; *honorableté*, "qualité d'une personne honorable" (`BrunLatC` (1267-1268 [déb. XIV^e], pic. (Valenciennes)) – `PassArrR` (déb. XV^e [3^e q. XV^e], art.)), qui disparaît au profit de la forme *honorabilité*, "id." (depuis `Cout. instit. Anjou Maine B.-B.`, dans un texte daté de 1464). La famille de HONORABILIS semble donc plus prolifique que celle d'HŎNŎRARE. Particulièrement, on peut voir

que, de même que *onoré* laisse la place à *honorable*, *onoreement* laisse la place à *honorablement*. Les formes issues du verbe ne tiennent pas dans des rôles de description de la qualité [832]. Pour étayer cette hypothèse, on peut voir que HŎNŎRARE a continué d'être productif même à la fin du XIII^e siècle : la forme *onorëor*, "celui qui honore", est attestée pour la première fois dans `ChronSDenisV` (av 1223 [ca 1274], Saint-Denis).

2 Il semble donc qu'il y ait une redistribution formelle entre les formes liées à la qualité et celles liées à l'action. Si la mise en place d'une distinction reprend les catégories grammaticales des étymons, il paraît plus probable que cette redistribution soit refaite de manière inconsciente par les locuteurs selon les formes françaises actives, donc depuis l'opposition des formes adjectivale et verbale (*honorable*/*honorer*). Il s'agit donc bien d'un problème formel, bien qu'il soit lié de manière intrinsèque au sémantisme des différentes formes influentes et des différentes lexèmes. Cette redistribution peut en effet paraître d'autant plus nécessaire pour *onoreement* puisque, ainsi qu'il a été vu ci-dessus, l'adverbe, dans ses emplois, réfère à la non-actualisation du sème /honneur/. Le lexème dérivé du verbe serait donc porteur d'un sème de non-actualisation, s'opposant de manière fonctionnelle au syntagme *a grant onor*. Cette opposition fonctionnelle a peut-être conduit à la nécessité d'utiliser un autre lexème, plus explicitement porteur du sème de non-actualisation, comme le dérivé d'un adjectif, *onorablement*. Néanmoins, la plus grande importance accordée à la forme au détriment du sens des lexèmes continue de progresser, et ce qui détermine en Ez l'emploi ou non des verbes n'est plus uniquement le contexte, mais ce avec quoi le lexème se construit.

3 Un deuxième élément est à prendre en compte : il semble que la forme *onoreement* soit une forme régionale. Si l'on regarde les attestations que l'on peut trouver dans le DÉAFpré, on ne trouve que des textes anglo-normands ou picards [833]. Le lexème apparaît également dans des textes composés en français hors de France : `ContGuillTyrA` (XIII^e [ca 1265], Acre) et `PhNovAgesF` (mil. XIII^e [av. 1284], Terre Sainte (Chypre) [frc.]). Ces derniers textes peuvent être rapprochés du témoin Ao, en ce que l'utilisation du lexème témoignerait moins de la régionalité du texte que de l'utilisation d'un régionalisme comme marque de littérarité — se rattachant par le lexique à une tradition littéraire importante. L'éviction d'un lexème à connotation régionale par un lexème plus largement diffusé a un sens dans une période où la langue semble aller vers une unification.

⟶ La question de la redistribution des formes selon le sémantisme des mots dont les adverbes sont dérivés semble primordiale. La régionalité éventuelle de *onoreement* ne doit pas non plus être écartée des explications de l'obsolescence.

Synthèse : L'adverbe *onoreement* est le plus souvent remplacé par l'adverbe *honorablement*. Il semble que ce remplacement se fasse essentiellement pour des raisons de redistribution des formes selon le sémantisme des lexèmes dont elles sont dérivées, liée à la forte présence d'une marque de non-actualisation sur ce lexème dérivé d'un verbe, conduisant à une opposition interne. L'évacuation d'une forme régionale peut aussi être un facteur motivant l'obsolescence.

832. Ce qui se produit avec les deux substantifs porteurs du sens "hommage" est différent, puisque eux sont bien relatifs à l'action que permet de décrire le verbe. Ils se font évincer de la langue par la forme surfréquente, polysémique et multi-constructible *onor*.
833. Hormis le témoin Ao.

Typologie : Disparition totale
Facteurs supposés : Concurrence sémantique avec un lexème issu d'un étymon proche, dont l'usage est plus largement étendu et qui prend tous les usages à la suite de la redistribution des formes selon le sémantisme des lexèmes de base ; inadéquation entre deux sèmes au sein du lexème ; forme régionale.

∃ or4

FEW, IV, 471b : HŌRA

Ao : 589 [69] ; Ez : 296 [35]

1 "maintenant"

`JonasK` (ca 938-952 [2e q. Xe], flandr.) – ∅ [vx | litt.] | `Corn 1694` (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [vx] | `AUBIGNÉ, Tragiques` (1572-1615 [1616], Maillé)

a) **Ao** : ***Or*** *vos dirai donques, fait Claudas, que vos feroiz.*
Ez : ***Or*** *vous diray donc, fait Claudas, que vous ferez.*
(1-29)

b) **Ao** : *Mais atant se taist* ***ores*** *li contes que plus n'an parole, ançois retorne a la reine Evainne, la fame au roi Bohort.*
Ez : *Icy se taist le conte de Claudas et retourne a parler de la royne Helaine, la femme au roy Ban.*
(4-26)

c) **Ao** : *Car il covandroit a celui qui lo cuideroit deseriter qu'il fust plus riches hom de lui et eüst planté de meilleurs chevaliers en son pooir, ce que ge ne cuit* ***ores*** *mie que nus ait et qu'il fust miauz en entechiez dou roi Artu.*
Ez : *Et convendroit que cellui qui le cuideroit desheriter fut plus riche homme que lui et eut planté de meilleurs chevaliers en son pouoir, mais je ne cuide mie qu'il so[i]t seigneur au monde mieulx entechié que le roy Artus.*
(8-61)

d) **Ao** : *Et crient tuit a une voiz que* ***ore*** *iront il Claudas ocirre ou il morront tuit.*
Ez : *Et crient tous a une voix que ilz iront a Claudas pour le occire ou ilz mourront tous.*
(13-86)

e) **Ao** : *Mais lo leu ou il sont ne poez vos pas* ***ores*** *savoir.*
Ez : *Mais le lieu ou ilz sont ne pouez vous mie savoir.*
(14-33)

f) **Ao** : *Et vos pensez ci aluec en tel maniere que les lermes vos corrent tot contraval la face. Ce seroit assez laide chose a un anfant enteimes que a vos, cui l'an tient a un des plus sages homes qui* ***ores*** *soit.*
Ez : *Et vous estes entré en si grant penser que chacun s'en esbahist. L'en blasmeroit ung enfant de faire ainsi, et l'en vous tient a ung des plus saiges hommes qui vive.*
(19-27)

g) **Ao** : *Sire, fait li chevaliers, l'an m'avoit dit q'en vostre maison trovoit l'an toz les secors et les aides, mais* ***or*** *m'est il avis que g'i ai mout bien failli.*
Ez : *Sire, fait le chevalier, on m'a dit que en vostre maison on treuve tous secours, mais il m'est advis que je y ay failli.*
(21-18)

h) **Ao** : ***Or*** *s'an vait li vallez aprés lo chevalier qui vint querre lo secors et aprés son hernois qui avant vait, si ataint lo chevalier et lo hernois a l'entree de la forest.*
Ez : ***Or*** *s'en va le valet aprés le chevalier qui le secours estoit venu querir en suivant son harnois qui aloit devant. Si les attaint a l'entree d'une forest.*
(22-1)

i) **Ao** : *Et tantost oï li chevaliers un home desus la porte an haut qui li demande : Sire chevaliers, que querez vos ? Laianz, fait il, voudroie estre* ***ore****.*
Ez : *Et il voit maintenant ung homme qui lui demande qu'il quiert. Je vouldroie, fait il, estre leans.*
(23-14)

j) **Ao** : *Sire prozdom, car nos laissiez entrer laianz. Sire, fait il, nel ferai* ***ore****.*
Ez : *Sire preudomme, faictes nous entrer leans. Sire, fait il, je ne puis* ***pour ceste heure****.*
(25-18)

k) **Ao** : *Et li Blans Chevaliers li dist : Sire Kex,* ***or*** *poez veoir se ma dame de Nohaut fust angigniee.*
Ez : *Et le Blanc Chevalier lui dist : Sire Keu,* ***ores*** *pouez savoir se ma dame de Noehaut fut engigniee.*
(28-34)

l) **Ao** : *Sire, fait il, uns chevaliers sui, ne plus n'en poez* ***ores*** *savoir, si vos pri que ne vos en poist.*
Ez : *Je suis, fait il, ung chevalier, et plus n'en pouez* ***ores*** *savoir. Je vous prie qu'il ne vous en poise.*
(29-3)

m) **Ao** : ***Mais or*** *se taist li contes d'aus un petit et retorne au chevalier navré de la litiere.*
Ez : *Le compte se taist d'eulz et retourne au chevalier de la littiere.*
(34-16)

n) **Ao** : *Nos querons, fait il, lo chevalier as armes vermoiles qui l'asanblee a vencue. Ne vos dirai* ***ores*** *mies, fait Brehuz, ce que ge en sai, car ge vois en un mien affaire mais, se vos estiez d'ui en quinze jorz en ceste place, ge vos en diroie voires anseignes.*
Ez : *Je quiers, fait il, le chevalier aux armes vermeilles qui a vaincu l'assemblee. Je ne vous en diray mie* ***maintenant****, fait Brehin, ce que j'en sçay. Mais se vous estiez de huy en ung moys en ceste place, je vous en diroye bien nouvelles.*
(36-4)

o) **Ao** : *Ne me combatrai* ***ores*** *mie, fait Brehuz, mais vos avez totevoie paor aüe.*
Ez : *Je ne combatray pas* ***maintenant****, fait Brehin, mais toutesfois vous avés eu paour.*
(38-19)

p) **Ao** : *Sire chevaliers, fait cil qui lo sivoit, tant vos ai seü que* ***or*** *vos ai ataint.*
Ez : *Sire chevalier, fait celui qui le suivoit, tant vous ay suyvi que je vous ay attaint.*
(46-24)

q) **Ao** : *De son fil ne paro ge* ***ore*** *mie, que ele perdié autresi, mes l'une perte est assez plus legiere de l'autre.*
Ez : *De son filz ne parle je mie, qu'elle perdit aussi, mais l'une perte est plus legiere que l'autre.*
(48-79)

r) **Ao** : *Celi faisoit Galehoz garder mout anoreement tant que ele fu granz, si la devoit doner a fame a un sien neveu qui* ***ores*** *estoit mout petiz.*
Ez : *Gallehaut la faisoit garder a moult grant honneur tant qu'elle fut grande, et l'avoit donnee a femme a ung sien nepveu qui* ***encores*** *estoit de moult petit aage.*
(52-3)

s) **Ao** : *Mais* ***or*** *se taist atant li contes d'aus et parole de monseignor Gauvain.*
Ez : *Mais* ***ores*** *se taist le compte d'eulz et parle de monseigneur Gauvain.*
(54-22)

t) **Ao** : *Et li nains dist : Hector,* ***or*** *est il mestiers que vos nos delivroiz, ou nos somes tuit pris, car de cestui n'avons nos ja aide, que ce est li plus recreanz hom qui vive.*
Ez : *Et le nayn dit a Hector : Il est besoing que vous nous aidez, ou nous sommes tous prins, car de cestui chevalier ne aurons nous ja aide. Il est le plus recreant homme qui vive.*
(55-76)

u) **Ao** : ***Or*** *si dit ma dame que ele l'a perdu por moi, si dit que ele meesmes l'ira tant querre par totes terres, et si dit que ele me manra avocques li et a toz cels que ele trovera me fera esgarder, que j'avrai un chevoistre el col lié et an la gole et a la coe de son palefroi, et autresi an totes les viles ou ele anterra.*
Ez : *Et* ***maintenant*** *ma dame dit qu'elle l'a perdu par moy, et dit qu'elle mesmes le ira querant par toutes terres, et si me menera avec elle par toutes les villes et citez ou elle ira, et moult me fera regarder car j'auray au col ung chevestre lié a la queue de son cheval.*
(57-10)

v) **Ao** : *Et si vos mande que tant l'avez semos d'estre chevaliers que* ***ores*** *l'est par la main monseignor Gauvain.*
Ez : *Et si vous mande que tant le a l'en prié de estre chevalier que il le est* ***de present****, Dieu mercy.*
(58-12)

w) **Ao** : *Mais* ***or*** *sai de verité que il n'est nus chevaliers si preuz que vos ne soiez ancor plus belle.*
Ez : *Mais* ***ore*** *sçay je de vray que je ne sçay si bon chevalier que vous ne soiez plus belle dame.*
(63-41)

x) **Ao** : *Et vient a l'escu que la damoiselle do lac li avoit aporté, si taste sanz alumer, si lo trove sanz fandeüre tot antier, si en est mout liee car* ***or*** *set ele bien que ele est miauz amee d'une autre.*
Ez : *Et alla a l'escu que la damoiselle du lac lui avoit envoié et le treuve tout joint sans faulte nulle, si en es[t] moult lyee, car* ***or*** *sçait elle bien que elle est la mieulx aymee dame du monde.*
(68-140)

y) **Ao** : *Et qant li Saisne orent veü monseignor Yvain, si s'an furent arrieres mis an la chauciee, que il n'osoient **or** tenir qant Lanceloz i poignoit sus, si li faisoient tuit voie.*
Ez : *Et les Sesnes, quant ilz virent venir messire Yvain vers eulz, si se misdrent eu chief de la chaussee, qu'ilz n'osoient **ores** tenir quant Lancelot y poignoit tout seul.*
(69-120)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *maintenant*, “juste en ce moment” (rapport de synonymie)
- Voir *ore3*. Ici, “moment présent”
  `RouH` (1135-1170 [ca 1300], frc.) – ∅ ; rapport de presque synonymie ; même étymon
- Voir *encore*. Ici, “encore, toujours”
  `LancM` (ca 1177 [ca 1235], champ. mérid. [champ.]) – ∅ ; même étymon
- Voir *present1*. Ici, *a/de/en present*, “en ce moment”
  `ThebesC` (ca 1160 [ca 1400], poit. [agn.]) – ∅ ; rapport de presque synonymie

Nombre de lexème(s) absent(s) dans un passage variant : 2

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 9

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 3

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes avec transposition : 1

Nombre de conservation(s) : 8

2 “il y a un instant”
`Ao` (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – `JSaintréE` (av. 1456 [2e m. XVe], Ouest)

Ao : *Et ou alez vos issi ? fait Helys. Ge sivoie, fait il, une litiere qui par ci passa **ores**. Il est hui mais trop tart, fait Helys, a herbergier vos covient. Et il l'otroie.*
Ez : *Et ou alez vous ainsi ? fait Elys. Je aloie, fait il, aprez une littiere qui par cy est passee. Il est meshuy trop tart, fait Elys. Hebergier vous convient. Et il l'ottroie.*
(32-5)

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

3 *des or(e) mais*, “désormais”
`WaceConcA` (2e q. XIIe [av. 1225], norm. [tour.]) – ∅ [834]

Ao : *Ge vos rant vostre homage ci, puis que vos mon consoil ne volez croire ne ma proiere escouter, car **des ores mais** me seroit il avis que vos avriez envers moi petit d'amor.*
Ez : *Je vous rens vostre hommage icy puis que vous ne voulez plus user de mon conseil ne ma priere escouter, car **desormais** me seroit il adviz que vous auriez envers moy petit de amour.*
(16-20)

Nombre de remplacement(s) : 1

834. En français contemporain, la forme est agglutinée.

4 “(introd. une prop. exclam.)”

`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – `Fur 1690` (*Dictionnaire universel* [1690]) [empl. spé.] | `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen) [835]

a) **Ao** : *Ha ! lasse, fait cele de Benoyc,* ***or*** *somes amedeus sanz anfanz.*
Ez : *Ha ! lasse, fait celle de Benoic,* ***or*** *sommes nous maintenant toutes deux sans enfans.*
(5-10)

b) **Ao** : *Car cist vallez, font il, lo vit ceianz antrer.* ***Or*** *si poez veoir que il l'ont mort.*
Ez : *Car ce varlet, font ilz, le vit venir ceans.* ***Or*** *pouez vous savoir qu'ilz l'ont occis.*
(24-23)

c) **Ao** : *Et li autres vole par desus la crope del cheval a terre.* ***Or*** *ai veü, font li pluseur, a un novel chevalier faire une mout bele joste.*
Ez : *Et autre chiet a terre par dessus la croupe du cheval. De ce coup dient plusieurs : Nous avons veu a ung nouveau chevalier faire une moult belle jouste.*
(33-16)

d) **Ao** : *Qant eles s'an alerent par delez lo boison o mes vallez estoit, si distrent : Hé !* ***or*** *nos an somes nos trop criement venchiees, qant nos ne li avons mis terme de sa garison.*
Ez : *Quant elle s'en aloient par a costé du buisson ou mon varlet estoit : Haa ! dit l'une,* ***or*** *nous sommes nous trop cruellement vengiees de lui, quant nous ne lui avons mis terme de garison.*
(59-87)

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

Nombre de conservation(s) : 3

5 “(introd. une prop. jussive ou optative)”

`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ [vx] | `Ac 1718` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1718]) [bas] | `Ac 1694` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1694])

a) **Ao** : *Et il lor dist :* ***Or*** *ne vos esmaiez, car ge rendrai la tor et sera fait a tel honor que ja n'en serons blasmé.*
Ez : *Et il leur dist :* ***Seigneurs****, ne vous esmayez, car je rendray la tour et si sera a tel honneur que ja n'en serons blasmez.*
(2-33)

b) **Ao** : *Et Claudas lo li conoist bien. Sire, fait il,* ***or*** *vos pri ge donc et requier que vos teigniez del seneschal droiture qui ci est.*
Ez : *Et Claudas lui recongnoit. Sire, fait il, je vous prie et requier que me tenez droiture du seneschal qui cy est.*
(2-43)

c) **Ao** : *Dame, fait l'abaesse, puis que vos si a certes l'avez empris,* ***or*** *aorez en soit Deu et graciez car mout en avons grant joie.*
Ez : *Dame, fait l'abeesse, puis que si a certes l'avez entreprins, loué en soit Dieu et gracié. Nous devons avoir grant joye.*
(3-46)

835. Aux XVIe et XVIIe siècles, les propositions introduites par l'adverbe sont figées : les divers dictionnaires recensent ainsi *or sus*, *or çà*.

d) **Ao** : ***Or*** *laissiez atant, fait Claudas, ne ja ne faites nul samblant car g'en cuit par tens mout bien penser et prochainement.*
Ez : ***Or*** *laissez atant, fait Claudas, et ja n'en faictes semblant car je cuide que en peu de temps j'en penseray.*
(7-28)

e) **Ao** : *Et li anfes li dit : Maistre,* ***or*** *ne vos correciez, que ancores valt cist levriers de gaaign qe j'ai tex deus roncins com il estoit.*
Ez : *Et l'enfant lui dist : Maistre, ne vous couroucez mie, car encores vault ceste levriere mieulx que telz deux roussins.*
(9-83)

f) **Ao** : *Dame, fait li preuzdom,* ***or*** *ne vous esmaiez pas de voz anfanz car Nostres Sires est toz puissanz d'aus garantir autresin com il a garanti vostre neveu.*
Ez : *Dame, fait le preudomme,* ***or*** *ne vous esmayez pas de voz enfans car Dieu est aussi puissant de les garentir comme il a fait vostre nepveu.*
(10-54)

g) **Ao** : ***Or*** *face dons, fait Claudas, chascuns del miauz que il porra, car il ne seront pas randu devant que force m'en sera commenciee a faire.*
Ez : ***Or*** *face donc, fait Claudas, chacun le mieulx que il pourra, car ilz ne seront mie renduz se force ne m'en est faicte ou commencee a faire.*
(13-34)

h) **Ao** : *Puis est venuz arrieres a Claudas, si li dit : Sire, sire,* ***or*** *vos desfendez au miauz que vos porroiz qu'il est mestiers.*
Ez : *Puis est revenu a Claudas et lui a dit : Sire, sire,* ***or*** *vous deffendez au mieulx que vous pourrez car il en est mestier.*
(13-161)

i) **Ao** : ***Or*** *ne vos esmaiez, fait ele, pas que prochainement en orroiz veraies novelles.*
Ez : ***Or*** *ne vous esmayez mie, fait elle. Prouchainement en aurez nouvelles.*
(14-12)

j) **Ao** : *Et Claudas li dit : Phariens,* ***or*** *garde que mi prison n'aient nul mal et va t'an, puis que ma proiere ne vels oïr.*
Ez : *Et Claudas lui dit : Farien,* ***or*** *garde que mes prisonniers n'aient mal et va t'en, puis que ma priere ne veulx ouir.*
(16-63)

k) **Ao** : ***Or*** *si me dites que vos an plaist, o del prandre, ou del laissier.*
Ez : ***Mais*** *dictes moy qu'il vous en plaist, ou du faire, ou du laisser.*
(20-61)

l) **Ao** : *Ha ! sire,* ***or*** *ne vos hastez mie si. Ge ne serai pas an tel maniere desferrez.*
Ez : *Haa ! sire,* ***or*** *ne vous hastez mie ainsi. Je ne seray mie ainsi defferré.*
(21-13)

m) **Ao** : *Mais* ***or*** *vos herbergiez mes hui et demain endroit prime, si m'envoiez un chevalier.*
Ez : *Mais hebergez vous pour meshuy et dedens prime demain envoyez moy ung chevalier.*
(25-18)

n) **Ao** : *Sire, fait il,* ***or*** *ne vos dolosez mie tant tant que vos sachiez por quoi, car vos iestes si preuzdom que vos ne vos devez mie si tost esmaier.*
Ez : *Sire, fait le vavasseur, ne pleurez plus devant que vous sachiez la cause pour quoy, car vous estez si vertueux que pas ne vous devez courroucer.*
(26-4)

o) **Ao** : ***Or*** *l'uevre tost, et garde que plus ne soit fermee.*
Ez : ***Or*** *l'euvre tost, et garde que plus ne soit fermee.*
(27-36)

p) **Ao** : ***Or*** *me dites, fait il, lo non au chevalier. Desouz cele lame, fait ele, de metal, lo troveroiz.*
Ez : ***Or*** *me dictes, fait il, le nom du chevalier. Et elle respont : Dessoubz celle tombe de metal vous le trouverez.*
(36-23)

q) **Ao** : ***Or*** *va tost arrierres et si li di que lo matin ou encor anuit avra lo chevalier, seüre en soit.*
Ez : ***Or*** *va tost et lui dy que le matin ou encores ennuyt, elle aura le chevalier sans point de faulte.*
(39-10)

r) **Ao** : *Et qant ele l'a veü, si apela lo portier.* ***Or*** *tost, fait ele, va aprés lo chevalier, car c'est li miaudres do monde.*
Ez : *Et quant elle le a veu, si appelle le portier. Va tost, fait elle, aprez le chevalier, car c'est le meilleur du monde.*
(42-6)

s) **Ao** : ***Or*** *me dites, fait il, se nule riens m'an porroit estre garanz.*
Ez : ***Or*** *me dictes, fait il, se il est chose qui m'en sceust garantir.*
(43-18)

t) **Ao** : *Rois Artus, fait li chevaliers,* ***or*** *saches dons que mes sires te deffie et ge te di de par lui qu'il sera dedanz un mois en ta terre.*
Ez : *Roy Artus, fait le chevalier,* ***or*** *saches que mon seigneur te defie et je te diz de par lui qu'il sera dedens sept jours en ta terre.*
(45-7)

u) **Ao** : ***Or*** *va an ta chapele et si mande les plus hauz homes et les meillors clers que tu savras.*
Ez : ***Or*** *t'en va en ta chappelle et mande les meilleurs clers et les plus saiges que tu sauras.*
(48-65)

v) **Ao** : *Mais* ***or*** *alons veoir ses armes, et si verrons coment eles s'an santant.*
Ez : *Mais* ***or*** *alons ses armes veoir, et si verrons comment elles s'en sentent.*
(49-9)

w) **Ao** : ***Or*** *vos pri ge dons que vos me randez an guerredon ce que ge vos demanderai, que vos me dites qui vos iestes et a coi vos bahez.*
Ez : ***Ores*** *vous prie je donc que vous me diez en guerdon qui vous estes et a quoy vous pretendez.*
(51-5)

x) **Ao** : *Et li rois la regarde mout effreement :* ***Or*** *alez et si lor dites qu'il m'an laisent ester atant.*
Ez : *Et le roy lieve la teste et la regarde moult effreement et lui dit :* ***Or*** *leur alez dire qu'ilz me laissent en paix de ceste chose.*
(53-11)

y) **Ao** : *Mais ge ne voi cors o il deüst avoir la moitié de proece que li Chevaliers Noirs avoit. Dame, fait Galehoz, bien sachiez que ce est uns de ces deus.*
Ez : *Mais je ne voy corps ou il puisse avoir tant de prouesse que le Noir Chevalier avoit.* ***Or*** *sachez, dame, que c'est l'un de ces deux.*
(51-237)

z) **Ao** : *Biau filz, est ce vostre sires ? En non Deu, nenil, ainz est un miaudres de lui.* ***Or*** *si an pansez, si com vos savez que il en est mestiers.*
Ez : *Beau filz, fait il, est ce vostre sire ? Nenny, dist il, mais c'est ung chevalier meilleur que lui.* ***Et*** *si en pensez, car il en est mestier si comme vous pouez veoir.*
(60-92)

aa) **Ao** : *Lors prist congié.* ***Or*** *t'an va, fait Galehoz, et garde sor les iauz que tu no dies a nul home crestien a cui tu ies, ne o tu vas, car tu nos avroies morz et toi honi.*
Ez : *Lors print congié.* ***Or*** *t'en va, fait Gallehaut, et gardes bien que tu ne dies a nul homme ou tu vas, ne a qui tu es, car tu nous auroies honnis.*
(61-5)

ab) **Ao** : *Sire, dist li chevaliers,* ***or*** *me dites vostre non, puis que vos ma bataille me tolez.*
Ez : *Sire, fait l'autre, dictes moy vostre nom, puis que ma bataille me tollez.*
(62-141)

ac) **Ao** : *Dame, fait il,* ***or*** *li demandez se li dui cent estoient venu, avroient an il lo meillor ?*
Ez : *Dame, fait Lancelot, demandez lui se les deux cens y estoient revenus, se ilz auroient le meilleur ?*
(69-76)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *mais1*, "(conj. à valeur adversative)" (rapport de co-hyponymie)
- Voir *et*, "(coordonne des éléments dans une phrase)" (rapport de co-hyponymie)

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

Nombre de remplacement(s) : 2

Nombre de conservation(s) : 17

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 8

6 "alors, donc"

`YvainR` (ca 1177 [ca 1235], champ. mérid. [champ.]) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen)

a) **Ao** : ***Or*** *ot Claudas tel chose qui li siet et plaist, car il meïsmes lo haoit trop por la traïson que il avoit faite, si est mout liez qant il trueve achoison raisnable par quoi il puisse perdre l'anor que il li avoit promise.*
Ez : ***Or*** *a Claudas ce qu'il il lui plaist, et est moult joyeux quant il treuve aucune achoison par quoy le seneschal puisse perdre la chose qu'il lui avoit promise.*
(2-47)

b) **Ao** : ***Or*** *s'emerveilla mout li vallet qui cil anfes pooit estre qui si estoit juenes et qui si hautes paroles li avoit dites.*
Ez : ***Or*** *ce merveille moult le varlet de cellui enfant qui estoit si jeune et si belle parolle lui avoit dicte.*
(9-51)

c) **Ao** : ***Or****, sire, fait Phariens, et qant vos l'avroiz ocis, que feroiz vos ?*
Ez : ***Et puis****, fait Farien, quant vous l'aurez occis, que ferez vous ?*
(11-27)

d) **Ao** : ***Or*** *s'en vont entre Leonce de Paerne et Lanbegue, lo neveu Pharien, et lor escuiers.*
Ez : ***Or*** *s'en vont Leonce de Parme et Lambegue, le nepveu Farien.*
(15-0)

e) **Ao** : ***Or*** *chevauche Phariens entre lui et sa compaignie, si les conduit li vallez qui avocques Lambegue estoit venuz.*
Ez : *Farien chevauche et sa compaignie, et les conduit le varlet qui avec Lambegue estoit venu.*
(17-0)

f) **Ao** : *Bele suer, fait cele de Gaunes,* ***or*** *voi ge bien que Nostres Sires velt que ge parte de ceste vie, car toz mes desirriers m'a acompli.*
Ez : *Belle seur, fait celle de Gaunes,* ***or*** *voy je bien que Nostre Seigneur veult que je parte de ceste vie, car tous mes desirs sont acompliz.*
(18-12)

g) **Ao** : *Et li uns d'aus dist : Gauvains, Gauvains, laissiez les puceles que vos les en menez mauvaisement.* ***Or*** *vos ai deus foiz repris de mauvaistié de cesti et de mon covant que vos me fausastes.*
Ez : *Et l'un de eulx dist : Gauvain, Gauvain, laissez les pucelles car vous les emmenez mauvaisement.* ***Ores*** *vous ay deux fois reprins de mon convenant et de mauvaistié.*
(40-15)

h) **Ao** : *Et il me prenoit, si me disoit :* ***Or*** *ne vos chaut, que certes gel vos amanderai mout hautement, car ge vos ferai chevalier.*
Ez : *Et il me disoit : Ne vous chaille, car certes je vous amenderay moult bien et si haultement que je vous feray chevalier.*
(56-5)

i) **Ao** : ***Or*** *soit dont, fait messires Gauvains, au non de Deu, lo matinet, que aillors m'an covandra aler.*
Ez : ***Or*** *soit donc, fait dit monseigneur Gauvain, mais je vueil que ce soit le matin, car ailleurs me convient aler.*
(56-10)

j) **Ao** : ***Or*** *est Hestors mout annorez laianz. Et messires Gauvains fait de lui mout grant joie.*
Ez : *Hector est moult honoré leans. Et moult lui fait monseigneur Gauvain grant feste.*
(66-24)

Lexème qui remplace : *puis*, “ensuite”
`AlexisS2` (fin XI[e] [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; PŎSTEA

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de conservation(s) : 6

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 3

1 Sur les 70 contextes retenus pour analyse, on relève 34 cas de conservation, 24 cas d'absence, dix cas de substitution, un cas de présence en Ez et un cas de variante. Ce dernier, en 5 a), est intéressant. En effet, l'adverbe en Ao sert d'introduction à un ordre donné en discours direct : « *Or ne vos esmaiez...* », tandis que les compositeurs de Ez préfèrent employer une apostrophe : « *Seigneurs, ne vous esmayez...* ». À l'inverse, en 5 i), dans un cadre similaire, l'adverbe est conservé dans l'incunable.

2 Les cas d'absence, nombreux, sont permis parce que *or* est un adverbe qui, lorsqu'il est ôté, ne nuit pas au sens global de la phrase. Ainsi, en 1 g), la différence entre « *mais or m'est il avis que...* » et « *mais il m'est advis que...* » est minime. D'autres emplois de *or* permettent d'introduire des propositions exclamatives, jussives, optatives. Dans ces cas-là, l'absence de *or* modifie encore moins le sens des contextes, ainsi qu'on peut le voir en 5 m), où « *Mais or vos herbergiez mes hui...* » donne « *Mais hebergez vous pour meshuy...* »

3 Le premier emploi recensé prend le sens temporel de "maintenant". Il se fait remplacer à trois reprises par cet adverbe même, une fois par *encore*, une fois par *pour ceste heure* et une fois par *de present*.

4 Le deuxième sens, "il y a un instant", paraît être un emploi minoritaire. La seule occurrence que connaît Ao est un cas d'absence. Il n'y a plus d'attestation après la seconde moitié du XV^e^ siècle. Cela est peut-être dû à une confusion avec le premier sens, majoritairement employé. Il semble en effet difficile pour un adverbe de désigner à la fois le moment présent et un moment passé très récemment. Au contraire, l'emploi documenté en 3, *des ores mais* connaît un succès d'usage, si bien que l'emploi se grammaticalise, ainsi qu'on peut le voir en Ez. *or* n'est plus attesté dans ces cas car il devient un morphème à part entière de l'adverbe *desormais*.

5 L'emploi documenté en 4, adverbe qui introduit une proposition exclamative, ne connaît pas de remplacement ; ses attestations dans l'incunable sont cependant les dernières, pour l'emploi libre. L'emploi en 5, qui introduit une proposition jussive ou optative, connaît en revanche deux remplacements, l'un par *et*, l'autre par *mais*, alors qu'il est lui-même encore attesté à la fin du XVII^e^ siècle. Les emplois du sens 4 se figent en une série d'exclamations (*or sus*, *or çà*). Ce figement, associé à la proximité d'emploi du sens 5, conduit à l'obsolescence de l'emploi libre.

6 Le sens attesté en 6, "alors, donc", connaît aussi un seul remplacement, par *puis*, et ses dernières attestations en Ez. Si le deuxième sens, "à l'instant", disparaît probablement du fait de la confusion qui peut naître entre son emploi et celui attesté en 1, "maintenant", il est probable qu'un phénomène similaire se produit pour l'emploi documenté en 6. En effet, l'adverbe connaît de nouveaux emplois, à partir du XIII^e^ siècle : "à la vérité, en réalité", attesté dans `RobClariL` (1216 [ca 1300], pic.), et "lorsque", attesté dans `MaillartR` (1316 [ca 1316], pic. mérid./frc. [pic.]) [836]. Il s'agit d'emplois qui permettent de structurer logiquement la phrase. Au XV^e^ siècle, un nouvel emploi de cet ordre voit le jour, attesté dans `CentNouvS` (ca 1460 [ca 1485], pic.), par exemple dans le passage suivant :

> *Ce chevalier, qui ceens est, est l'homme ou monde que je plus ayme (...) Or ne me peut il bonnement dire ce qu'il a sur le cueur.*
>
> `CentNouvS` (*Les Cent Nouvelles Nouvelles*, ca 1460 [ca 1485], pic.)

836. Source : DMF.

Il s'agit ici d'une marque de "changement de plan". Ces nouveaux sens donnent à l'adverbe une valeur plus modale que conclusive. L'évolution se produit au détriment du sens conclusif. Cela est compréhensible si l'on met en rapport ce sens conclusif avec le sens de changement de perspective, donc d'ajout d'un élément qui permet d'orienter les éléments au sein d'une argumentation, du nouveau sens.

Synthèse : Certains emplois de *or* sont obsolescents. Sur les six attestés dans les exemples de notre corpus, trois ne sont plus attestés au XVI^{e} siècle. Parmi eux, deux connaissent leurs dernières attestations dans notre incunable. Les emplois obsolescents sont les emplois minoritaires, par rapport à des emplois majoritaires relatifs à la même dimension. Sont ainsi relevés l'axe temporel, dans lequel "à l'instant" s'oppose au sens majoritaire "à présent" ; l'axe d'emphase au sein d'un énoncé oral, dans lequel la marque de l'exclamation s'oppose à la marque de l'ordre ; l'axe argumentatif, dans lequel la marque de la conclusion s'oppose à la marque de la modalité. Il faut noter, pour ce dernier axe, que la conclusion semble la marque majoritaire à l'époque de la composition de Ao et que ce n'est qu'avec l'apparition de nouveaux emplois de l'adverbe que le rapport de forces entre les deux change.

Typologie : Disparition partielle ; des emplois sont obsolescents
Facteurs supposés : Réduction de la polysémie, avec avantage des emplois majoritaires sur les emplois minoritaires, au niveau des axes temporel et emphatique ; émergence de nouveaux sens qui touchent à la dimension argumentative de l'adverbe et donnent plus de poids à la modalité, précédemment minoritaire, face à la dimension conclusive.

† oraille

FEW, VII, 382a : ŌRA

Ao : 5 ; Ez : 0

oraille, "lisière"
`TristThomL` (4^{e} q. XII^{e} [fin XIII^{e}], traits agn.) – ∅ [rég.] | `Prov. rimes F.M.` (ca 1485-1490)

1 **Ao** : *Si li fu avis que ele estoit el chief d'un mout tres biau jardin, en l'**oroille** d'une forest grant et espesse.*
Ez : *Et lui fut advis qu'elle estoit en ung moult beau lieu, au chief d'ung jardin, en une forest.*
(18-8)

2 **Ao** : *Lors torne arrierres au paveilon qui estoit an l'**oroille** de la forest.*
Ez : ∅
(22-5)

3 **Ao** : *La nuit lo porta avanture a une maison de moines qui seoit sor une petite riviere an l'**oroille** d'unes petites broces, si estoit la maisons apelee li Bienfaiz.*
Ez : *La nuit arriva d'avanture a une maison de moines qui estoit sur une petite riviere. Et estoit la maison appellee le Bienfait.*
(59-1)

4 **Ao** : *Si oirrent ansi com par aventure grant piece de la nuit tant que il vinrent an l'**oroille** d'une forest.*
Ez : *Et chevaucherent tant qu'ilz vidrent a l'**oree** d'une forest.*
(62-33)

5 **Ao** : *Et estoit an l'**oroille** d'um bois, en un mout biau leu qui estoit clox de haut paliz de totes parz.*
Ez : *Et elle estoit en l'**oree** d'un boys, en ung beau lieu qui moult bien estoit clos de haulx palliz de toutes pars.*
(68-93)

Lexème qui remplace : *oree*, "lisière"
GGuiB (ca 1307 [1er q. XIVe], Orléans) – ∅ [litt.] ; ŌRA ; rapport de synonymie ; même étymon

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1
Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1
Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1
Nombre de remplacement(s) : 2

1 Parmi les cinq contextes, trois sont comparables. En 1, le lexème est omis : le lieu évoqué est la forêt en général, et non pas seulement sa lisière. En 4 et 5, le remplacement se fait par *oree*, substantif attesté à partir du début du XIVe siècle et donc logiquement absent de Ao.

2 L'apparition de *oree*, dérivé de l'ancien français *ore*, "bord", a pu jouer un rôle dans l'obsolescence de *oraille*, puisqu'il lui est synonyme et, de par sa nouveauté, doté d'un prestige plus grand. L'existence de *oriere*[837], issu du même étymon et de même sens, a également pu jouer. Par ailleurs, un facteur important de l'obsolescence de *oraille* est sa proximité avec *oreille*, dont la dernière attestation mentionnée *supra* témoigne, puisqu'il s'agit d'un jeu de mots sur l'équivocité de la forme[838] :

> *D'y regarder suis entenu*
> *D'arriere le bois et l'oreille*
> Prov. rimes F.M. (*Proverbes en rimes*, ca 1485-1490)

Le substantif connaît donc deux concurrents synonymiques et est lui-même formellement source de confusion car homonyme d'un substantif marqué par la désignation qu'il permet d'un membre du corps : il n'est pas surprenant que son emploi soit abandonné.

Typologie : Disparition totale
Facteurs supposés : Apparition d'un lexème de même sens et ayant le même étymon ; existence d'un autre lexème de même sens et de même étymon ; homonymie avec un autre lexème marqué sémantiquement par son appartenance au champ sémantique du corps.

∃ orendroit

FEW, IV, 473a : HŌRA

Ao : 78 [61] ; Ez : 19 [16]

orendroit, "maintenant, juste en ce moment"
ErecFr2 (ca 1170 [1re m. XIIIe], champ. mérid. [bourg.]) – Cresp 1637 (*Le Thresor des trois langues…*. [1637]) [dict. bil.] | D'Aubigné (1552-1630)

837. Attesté depuis RCambrK2 (fin XIIe [1re m. XIIIe], Nord-Est [pic. | pic./champ. sept.]) et en usage jusque dans Mén 1694 (*Dictionnaire étymologique* [1694]), d'après Mats et le FEW.
838. C'est une note dans le DMF qui mentionne le jeu de mots.

1 **Ao** : *Car vos poez prandre* ***orendroit*** *cest chastel sanz nule desfense.*
Ez : *Vous pouez* ***maintenant*** *prendre ce chastel sans nulle defense.*
(2-2)

2 **Ao** : *Ge sui prelz que ge lo mostre vers son cors* ***orandroit*** *ou a itel jor comme vos voudroiz.*
Ez : *Je suis prest de lui monstrer vers son corps a tel jour que vous vouldrez.*
(2-45)

3 **Ao** : *Car en si grant orfenté est hui chaüz comme cil qui a perdue tote joie car ses peres est* ***orendroit*** *morz et sa terre a perdue.*
Ez : *Il est huy cheu en trop grande povreté et misere car il a perdu toutes joyes son pere est* ***orendroit*** *mort et sa terre perdue.*
(3-32)

4 **Ao** : *M'aïst Dex, dame, fait ele, moi ne puet gaires chaloir* ***orandroit*** *qui ge soie fors de ce que ge vif trop.*
Ez : *Si m'aist Dieu, dame, fait elle, il ne vous peult gaires chaloir qui je soye fors de ce que je vifz trop.*
(3-38)

5 **Ao** : *Mais venez vos en dame* ***orandroit*** *en nostre abaïe et seiez tote dame si com vos devez estre.*
Ez : *Mais venez vous en en nostre abbaye et en soyez dame et maistresse comme vous devez estre.*
(3-45)

6 **Ao** : *Et s'il lo velt contredire, ge sui prelz de l'esprover* ***orendroit*** *par devant vos.*
Ez : *Et se il le veult nyer, je suis prest de le prouver par devant vous.*
(7-37)

7 **Ao** : *Et ge vos jurerai, fait il,* ***orandroit*** *sor sainz que ge les garderai si que, qant il seront en aage d'estre chevaliers, ge lor rendrai lor heritage.*
Ez : *Et je vous jureray sur les sains que je les garderay et, quant ilz seront en aage d'estre chevaliers, je leur rendray leurs heritages.*
(7-54)

8 **Ao** : *Et ge vos rent vostre homage ci* ***orandroit****, si vos pri et requier que vos me donez jor en vostre cort del cointredire por moi esleiauter encontre celui qui ce osera avant metre.*
Ez : *Et je vous rens vostre hommage cy* ***endroit****. Si vous prie que vous me donnez jour en vostre court de le contredire pour moy esloyaulter contre cellui qui se y osera monstrer.*
(8-73)

9 **Ao** : *Et ge sui prelz* ***orendroit*** *de mostrer encontre toi que c'est desleiautez et felonie.*
Ez : *Et je suis tout prest de monstrer contre toy* ***orendroit*** *que c'est desloyauté et fellonnie.*
(8-73)

10 **Ao** : *Par Sainte Croiz, fait li vallez, puis que a esprover m'an avez mis, ge ne m'en guanchirai ja.* ***Orendroit*** *sera la bataille et a celui qui droit en a en doint Dex joie.*
Ez : *Par saincte croix, fait le varlet, puis que a esprouver m'avez mis, je ne vous en gauchiray ja.* ***Orendroit*** *sera la bataille et a cellui qui droit en aura en doint Dieu joye.*
(8-75)

11 **Ao** : *Et vos conjur sor la foi que vos me devez que vos lo me dites* ***orrandroit****.*
Ez : *Et vous conjure sur la foy que me devez que vous le me diez.*
(11-15)

12 **Ao** : *Biaus filz, se vos fussiez lomguement en vie, plus que cil qui toz autres passe* ***orendroit****, et si eüssiez et cuer et force et pooir de tot lo monde conquerre.*
Ez : *Mon beau filz, se vous eussiez vescu longuement et plus que cellui qui tous passe en vertus* ***pour le present****, vous feussiez de force et pouoir pour conquerre tout le monde.*
(13-12)

13 **Ao** : *Et vos randrai* ***orendroit*** *les deus anfanz.*
Ez : *Et vous rendray* ***maintenant*** *les deux enfans.*
(13-69)

14 **Ao** : *Si i a de tex qui loent qu'il ne preignent ja Claudas en menaie n'an conduit car* ***orendroit*** *lo puent a force prendre comme celui qui est a si grant meschief qu'il n'a pas la tierce part de gent non pas la quinte qu'il en ont.*
Ez : *Et telz y a qui loent que l'en ne prengne point Claudas en surté, car l'en le peut a force prendre comme celui qui est a si grant meschief qu'il n'a pas la quinte partie tant de gens qu'ilz ont.*
(13-155)

15 **Ao** : *Et sachent bien tuit et un et autre que ge ne lor an bailleroie pas* ***orendroit*** *lo cors mon fil par covant qu'il m'en laissassent aler quite et delivre.*
Ez : *Et saichent bien tous que je ne leur en bailleroye pas* ***maintenant*** *le courcier de mon filz affin qu'ilz me laissassent aler quitte et delivre.*
(13-164)

16 **Ao** : *Ja n'i avra si hardi s'il voloit prover ceste parole que ele fust voire vers cui ge nel contredeïsse* ***orendroit*** *o lo matin par jor sanz plus atendre.*
Ez : *Ja n'y aura si hardy s'il vouloit soustenir ceste parole estre vraye vers qui je ne contredie* ***maintenant*** *ou le matin.*
(13-188)

17 **Ao** : *Ge sui prelz que ges en desfande* ***ci orendroit****.*
Ez : *Je suis prest a les en deffendre.*
(16-25)

18 **Ao** : *Ge vos en semoig* ***orandroit*** *par vostre foi.*
Ez : *Je vous en semond* ***maintenant*** *par vostre foy.*
(16-32)

19 **Ao** : *Et Phariens dit qu'il estoit apareilliez de l'esprover* ***orendroit*** *se il l'ose vers lui desfandre.*
Ez : *Et Farien dist qu'il est appareillié de le monstrer vers lui s'il le ose deffendre.*
(16-33)

20 **Ao** : *Et quant que ge me puisse de traïson esleiauter, tu savras* ***orandroit*** *que ge ne sui pas grantment entechiez de coardisse.*
Ez : *Et tant que je me puis de traÿson esloyaulter, tu sauras* ***orendroit*** *que je ne suis pas gramment entechié de couardise.*
(16-50)

21 **Ao** : *Mais di moi as plus hauz barons de laianz qu'il vaignent a moi parler* ***orandroit****.*
Ez : *Mais di aux plus preudes hommes de leans qu'ilz viengnent parler a moy.*
(16-63)

22 **Ao** : *Car ge suis prez que ge m'en mete* ***orendroit*** *en sa prison.*
Ez : *Car je suis prest de me mettre en sa prison.*
(16-95)

23 **Ao** : *Ne ja ne m'aïst Dex qant ge te voudroie* ***orendroit*** *avoir ocis por conquerre demi lo monde et gehui ne dessirroie se ta mort non.*
Ez : *Et ainsi m'aist Dieu je ne te vouldroie pas avoir occis pour conquerir demy le monde, et si ne desiroye que ta mort.*
(16-116)

24 **Ao** : *Et vos seroiz chevaliers prochainnement de la main au plus prodome qui au siegle soit* ***orandroit****, c'est de la main lo roi Artu.*
Ez : *Et vous serez chevalier prouchainnement de la main du plus preudomme qui* ***ores*** *soit, c'est de la main du roy Artus.*
(20-81)

25 **Ao** : *En non Deu, ge vos defferrerai* ***orendroit*** *se vos volez, se mout grant force ne covient a ces tronçons hors arrachier.*
Ez : *En verité, je vous defferreray se vous voulez, se moult grant force ne convient a ces tronchons arrachier hors.*
(21-49)

26 **Ao** : *Dame, a vos m'envoie messires li rois Artus por vostre bataille faire, et ge en sui prelz* ***orendroit*** *o qant vos plaira.*
Ez : *Dame, a vous m'envoye le roy Artus pour vostre bataille faire, et j'en suis tout prest* ***maintenant*** *ou quant il vous plaira.*
(22-14)

27 **Ao** : *Et bien saiches, fait il, que se tu ne fusses si viauz, ge t'oceïsse* ***orandroit*** *por ta folie et moi por ma sordeté se ge n'an aüsse.*
Ez : *Se tu ne fusses si vieil, je te occisse pour ta folie.*
(27-35)

28 **Ao** : *Brehuz dit qu'il n'em fera rien mais* ***orrendroit*** *s'en combatra.*
Ez : *Brehin dit qu'il n'en fera ja riens ainçois s'en combatra a lui* ***presentement****.*
(36-26)

29 **Ao** : *Et sui prelz que ge vos ataigne* ***orandroit*** *de la desleiauté, si avrez la bataille que tant avez coveitiee.*
Ez : *Et suis prest de vous prouver* ***presentement*** *la desloyauté, si aurez la bataille que tant avez desiree.*
(38-18)

30 **Ao** : *Et se vos vos en oisiez deffandre, ge lo mosterroie contre vostre cors* ***orandroit****. Lors conte Queheriet comment li dui chevalier l'asaillirent, la ou Brehuz li failli.*
Ez : *Et se vous en osiez deffendre, je seroie cellui qui le monstreroit contre vous. Lors compte a Gaheriet comment les deux chevaliers le assaillirent, la ou brehin lui faillist.*
(40-16)

31 **Ao** : *Rois, a toi m'anvoie li plus preuzdom qui* ***orandroit*** *vive de son aage, c'est Galehouz, li filz a la Jaiande.*
Ez : *Roy, a toy me envoie le plus preudomme qui* ***ores*** *vive, c'est Ghallehaut, le filz a la Geande.*
(45-2)

32 **Ao** : *Et lors si avrai greignor enor an lui conquerre que ge n'avroie* ***ja****.*
Ez : *Et lors je auvray greigneur honneur se je conquiers sa terre en ceste maniere que je n'auroye* ***orendroit****.*
(48-55)

33 **Ao** : *Se tu avoies ores toz les rois qui ont esté puis que li siegles comança, si fussient apareillié de totes armes, por que li cuer en fussient fors, ne te feroient il aide ne que il font* ***orandroit****.*
Ez : *Se tu avoies tous les corps qui ont esté depuis que le siecle commença, s'ilz estoient prest et appareillez de armures pourtant que les cueurs en feussent hors, ilz ne te feroient nulle aide neant plus qu'ilz font* ***orendroit****.*
(48-94)

34 **Ao** : *Mout me faites grant honte qant vos ansin an volez mener tote ma compaignie et ge sui* ***orandroit*** *ou point qu'il me covient plus honoreement cort tenir.*
Ez : *Et grant honte me faictes quant vous ainsi en voulez mener ma compaignie. Et je suis au point ou il me convient plus envoisieement maintenir que je ne souloie.*
(50-11)

35 **Ao** : *Seignor, vos avez* ***orandroit*** *veu lo plus bel encontre qui onques fust faiz par un sol chevalier.*
Ez : *Seigneurs, vous avés veu* ***orendroit*** *une belle encontre par le corps d'ung seul chevalier.*
(51-110)

36 **Ao** : *Et* ***orendroit*** *m'enhatis ge de lui sivre car il ne puet estre se trop preudom non.*
Ez : *Et* ***endroit moy*** *je me hasteray de le suivre car il est moult preux et hardi.*
(51-110)

37 **Ao** : *Alez avant, et si dites a toz mes barons de par moi que il soient* ***orendroit*** *a m'encontre et veignent si annoreement com il porront plus.*
Ez : *Alez avant, et dictes a mes barons qu'ilz assemblent* ***maintenant*** *a monstre si honnourablement come ilz pourront.*
(51-153)

38 **Ao** : *Et ge vos dirai* ***orrandroit*** *lo don par quoi ge remanrai.*
Ez : *Mais je vous diray* ***presentement*** *le don pourquoy je demourray avec vous.*
(51-162)

39 **Ao** : *Se Dex, fait il, me doint la santé que ge desir, ge voudroie* ***orendroit*** *estre la plus bele damoisele do mont saine et haitiee par covant que il m'amast sor tote rien ausin bien com ge l'ameroie.*
Ez : *Se Dieu me donnoit la santé que je desire, je vouldroie* ***orendroit*** *estre une des plus belles dames du monde par convenant qu'il me aymast tous les jours de sa vie.*
(51-216)

40 **Ao** : *Mais bien sachiez que il n'est riens por cui ge remansise* ***orandroit*** *car par la foi que ge doi vos, se ge lo vos avoie creanté, se vos an faudroie ge toz.*
Ez : *Et bien sachiez que riens n'est en ce monde vivant pour qui je demourasse* ***a present****. Et se je vous avoie juré et fait grant serment, je le faulceroye.*
(53-29)

41 **Ao** : *Sire, fait il, la desus a un carefor de ces voies, si nos i amena* ***orandroit*** *avanture toz quatre ansanble.*
Ez : *Sire, fait il, illec dessus a ung carefourc de sept voyes, et d'avanture nous y sommes trouvés ensemble.*
(54-7)

42 **Ao** : *Certes, fait messires Gauvains, morz iestes vos, se vos ne me dites* ***orandroit*** *qui li chevalier est qui ploroit et rioit sor la fontaine.*
Ez : *Veritablement, fait messire Gauvain, vous estes mort se vous ne me dictes qui est le chevalier qui plouroit et rioit sur la fontaine.*
(55-9)

43 **Ao** : *Se ge movoie* ***orandroit****, ne seroie ge mies s'a poines non a la cort au terme.*
Ez : *Et quant je partiroie* ***de present*** *pour y aler d'icy tout droit, a grant peine je seroie la dedens le terme.*
(55-53)

44 **Ao** : *Et li seneschauz, qui mout est sages, lor dit que il i eront* ***orandroit****. Lors s'en partent li dui et Hectors, et li seneschauz vont armer monseignor Gauvain.*
Ez : *Et le seneschal, qui moult estoit sage, luy dit qu'ilz iront* ***maintenant****. Puis se partent de eulx, et Hector et le seneschal vont armer messire Gauvain.*
(55-112)

45 **Ao** : *Dame, saluz vos mande la plus sage pucele qui* ***orendroit*** *vive et la plus belle que ge saiche au mien escient.*
Ez : *Dame, salut vous mande la plus saige des pucelles qui vive.*
(57-58)

46 **Ao** : *Dame, cil est uns chevaliers, li miaudres* ***qui orandroit soit*** *qui pria une dame d'amors la plus vaillant qui orandroit soit au mien cuidier. Tant fist li chevaliers que par amor, que par ovre, li dona sa dame s'amor.*
Ez : *Dame, il est ung chevalier le meilleur* ***du monde****, lequel a tant fait d'armes et de prouesses que sa dame lui donna son amour.*
(57-68)

47 **Ao** : *Et ge li metrai terme au braz au jor que il sera oinz do sanc au meillor chevalier* ***qui orandroit soit****.*
Ez : *Je lui mes terme au bras au jour qu'il sera oingt du sang du meilleur chevalier* ***du monde****.*
(59-89)

48 **Ao** : *Tote ceste terre est* ***orandroit*** *tote plaine de guerre, ne onques mais autretant guerres ne vi an cest païs com* ***orrandroit*** *i a.*
Ez : *Toute ceste terre est* ***orendroit*** *en guerre, ne oncques mais tant de guerres je ne viz en ce païs comme* ***pour le present*** *en y a.*
(60-120)

49 **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(60-120)

50 **Ao** : *Ne ge n'ai* ***orandroit*** *guerre, fors dou Roi des Cent Chevaliers.*
Ez : *Je n'ay guerre, fors du Roy des Cent Chevaliers.*
(60-173)

51 **Ao** : *Et cil dit que il voudroit miauz estre morz* ***orandroit****.*
Ez : *Et il dit qu'il aymeroit mieulx a mourir.*
(60-245)

52 **Ao** : *Tuit cil s'an mervoillent qui les voient, si prannent tant li lor cuer et hardement qui* ***orendroit*** *estoient rusé.*
Ez : *Tous s'en merveillent et prennent courage ceulx qui estoient au dessoubz.*
(62-33)

53 **Ao** : *Ne il n'ont plus d'anfanz, ce lor est avis, car l'autre tienent il a perdue.*
Ez : *Ne ilz ne ont* ***orendroit*** *plus d'enfans. Si leur est aviz qu'elle est perdue.*
(62-285)

54 **Ao** : *Car mout volentiers esgardasse la biauté de ceste dame, car ge an suis si amandez que ge an vail* ***orrandroit*** *tex deus com ge estoie qant ge vig çaianz.*
Ez : *Car moult voulentiers veisse la beauté de ceste dame, car je en suis* ***orendroit*** *tant amendé que je vail tel deux comme je faisoie paravant quant je vins ceans.*
(63-44)

55 **Ao** : *Et por Deu, tote la proece qe vos aüstes onques soit* ***orandroit*** *ici, que onques mais ne fu si granz mestiers.*
Ez : *Et pour Dieu, toutes les prouesses que vous oncques encore eustes soient monstrees, car oncques mes si grant mestier n'en fut.*
(68-28)

56 **Ao** : *Car messires Gauvains se combat* ***orandroit*** *si durement que tuit s'an mervoillent.*
Ez : *Si se combat* ***orendroit*** *moult durement tant que tous les aultres qui ilec sont s'en merveillent.*
(68-38)

57 **Ao** : *Ha ! dame, fait la reine, il est* ***oramdroit*** *plus crueus que il ne fu onques mais.*
Ez : *Certes, fait la royne, il est* ***maintenant*** *plus cruel qu'il ne fut oncques mes.*
(69-23)

58 **Ao** : *Si li conte coment il ere* ***orandroit*** *gariz et comment il refu forsenez si tost comme li escuz li fu ostez do col.*
Ez : *Si lui compte comment il eust esté gary et comment il fut forcené si tost comme l'escu lui fut osté hors du col.*
(69-24)

59 **Ao** : *Car j'ain un chevalier qui ne set* ***orandroit*** *o ge suis. Mais uns suens freres est ci venuz aveques moi.*
Ez : *Car j'ayme ung chevalier qui ne sçait pas ou je suis venue* ***orendroit****. Mais ung sien frere est cy venu avec moy pour moy conduire.*
(69-56)

60 **Ao** : *Car il lor semble que il ne voient se lui non, que* ***orandroit*** *lo voient ci, et or est la, or est destre, or est senestre.*
Ez : *Car il leur semble qu'ilz ne voyent si non lui, car* ***maintenant*** *le voyent cy, et maintenant le voyent la, maintenant a destre, maintenant a senestre, orendroit pres, orendroit loing.*
(69-86)

61 **Ao** : *Si lo dotent tant que il ne l'osent atandre ja si grant planté des Saisnes ne seront, ainz li font voie li plus prisié qui* ***orandroit*** *cuidoient estre au desus de la guerre lo roi Artu.*
Ez : *Si le redoubtent tant que ilz ne l'osent attendre ja si grant planté de Sesnes ne seront ensemble, si lui font tous voye et s'enfuyent tous les plus prisez de l'ost qui cuidoient estre au dessus de tous les gens du roy Artus.*
(69-87)

62 **Ao** : *Et messires Yvains lo siust a esperons qui est si liez des mervoilles que il fait qu'il li est avis que il soit rois coronez de tot lo monde.*
Ez : *Et messire Yvain le suyt a esperon qui tout est joyeux des grandes merveilles qu'il fait qu'il lui est adviz* ***orendroit*** *que il soit roy couronné de tout le monde.*
(69-88)

63 **Ao** : *Et aprés lui si esperonerent li autre tuit qui* ***orandroit*** *estoient desconfit autan se valoit.*
Ez : *Et aprés luy se empaignent tous les aultres qui* ***orendroit*** *estoient desconfiz.*
(69-89)

64 **Ao** : *Si an prenoient tuit cuer et hardement, nes li plus coart sont tel chevalier que il font plus d'armes que devant ne faisoient li plus prisié.*
Ez : *Si en prenoient tous cueur et hardiesse, et tant que les plus couartz et les plus lentz font* ***orendroit*** *plus d'armes que devant ne faisoient tous les meilleurs ne les plus prisez de l'ost.*
(69-89)

65 **Ao** : *Se li dui cent i fussient et il n'i fust, nos n'an venissiens ja nul jor a ce que nos an somes venu* ***orandroit****.*
Ez : *Se les deux cens y feussent venus et il ne y eust esté, nous n'en feussons ja venus ou nous sommes.*
(69-175)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *maintenant*, “juste en ce moment” (rapport de synonymie)
- Voir *endroit*, *ci endroit*, “ici précisément” (rapport de presque synonymie ; même étymon)
- Voir *endroit*, prép., “quant à, en ce qui concerne” (même étymon)
- *present1*, *pour le present*, “en ce moment”
  `MelusArrS` (1393 [1er q. XVe]) – ∅ ; PRAESENS ; rapport de presque synonymie
- Voir *present1*, *a/de/en present*, “en ce moment” (rapport de presque synonymie)

- Voir *or4*, “maintenant” (rapport de synonymie)
- *presentement2*, “en ce moment”

  `BrutA` (ca 1155 [4e q. XIIIe], norm./agn. [agn.]) – ∅ ; PRAESENS ; rapport de synonymie
- Voir *monde1*. Ici, “le genre humain”

  `WaceConcA` (2e q. XIIe [av. 1225], norm. [tour.]) – ∅ ; rapport de métonymie, du particulier au général

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 3

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 5

Nombre de lexème(s) absent(s) dans un passage variant : 3

Nombre de conservation(s) avec transposition : 4

Nombre de remplacement(s) : 14

Nombre de conservation(s) : 8

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 4

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 23

1 Sur les 65 contextes retenus, il y a 26 cas d’absence, qui s’expliquent par le fait que *orendroit* est un adverbe temporel et n’est donc pas nécessaire pour la conservation du sens général des passages. On peut aussi relever douze cas de conservation, et quatre cas de présence en Ez face à un autre mot en Ao, ce qui montre que l’adverbe n’est pas totalement obsolescent. Cela est confirmé par les dates de dernière attestation relevées, postérieures à la date de composition de l’incunable.

2 Les 23 cas de remplacement tendent tout de même à montrer l’obsolescence de l’adverbe. Parmi eux, on trouve dix occurrences de *maintenant*, quatre de locutions bâties sur *present*, trois de l’adverbe *presentement*, deux d’*endroit*, deux autres d’*ores*, deux autres encore de la locution *du monde*.

3 On peut donc constater un changement dans les désignations du moment présent, avec l’essor de *maintenant*, qui est attesté dans le sens qu’il prend dans nos contextes, au cours du premier tiers du XIIIe siècle. On constate aussi l’essor des locutions basées sur *present* et de l’adverbe dérivé *presentement*.

4 *orendroit* est la forme grammaticalisée de *or endroit*, littéralement “précisément à ce moment-là”. *orendroit* subit probablement l’influence de l’obsolescence de *endroit* dans le sens de “précisément”, tel qu’on peut le trouver dans son emploi au sein de la locution *ci endroit*, causée par la distance qui existe entre cet emploi très précis et une série d’emplois qui se caractérisent par leur imprécision [839]. L’obsolescence du mot de base cause probablement la démotivation de *orendroit*, qui perd ainsi son trait spécifique lié à la précision, ne se distinguant donc plus de la forme simple *or*, “maintenant, à présent”.

Typologie : Disparition partielle ; les remplacements témoignent d’une obsolescence en cours
Facteurs supposés : Obsolescence de l’un des adverbes constituant la forme de l’adverbe obsolescent conduisant à sa démotivation ; l’obsolescence de cet adverbe de base fait perdre la spécificité de l’adverbe construit face à un autre adverbe, qui constitue son deuxième membre ; existence et émergence d’adverbes synonymes.

839. Le mot, employé comme préposition, peut en effet signifier “aux environs de”, aux niveaux temporel et spatial. Cf. la notice sur *endroit*.

⊆ orer2

FEW, VII, 385a : ŌRĀRE

Ao : 1 ; Ez : 0

orer2, “prier”

`PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – `Corn 1694` (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [vx] | `Cresp 1637` (*Le Thresor des trois langues…*. [1637]) [dict. bil.] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) [840]

Ao : *Et com il viennent au mostier si descendent et antrent anz por aler* ***orer****.*
Ez : *Et viennent au monstier pour* ***aourer****.*
(34-13)

Lexème qui remplace : *aorer2*, “prier”

`FloreAL` (ca 1160 [ca 1300], agn. [pic.]) – `SimPharesB` (1494-1498 [1496-98]) ; ADORARE ; rapport de synonymie ; étymon de la même famille [841]

Nombre de remplacement(s) : 1

Les deux lexèmes disparaissent en français moderne. Le lexème utilisé en Ao a une durée de vie plus longue que celui utilisé en Ez.

⊆ orfenté

FEW, VII, 420a : ŎRPHĂNUS

Ao : 1 ; Ez : 0

orfenté, “état malheureux et d’insuffisance de biens matériels”

`Ao` (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – `Myst. st Laur. S.W.` (1499)

Ao : *Car en si grant* ***orfenté*** *est hui chaüz comme cil qui a perdue tote joie.*
Ez : *Il est huy cheu en trop grande* ***povreté et misere*** *car il a perdu toutes joyes.*
(3-31)

Lexèmes qui remplacent :

- *povreté*, “état d’insuffisance de biens matériels”
  `GaimarB` (ca 1139 [déb. XIIIe], agn.) – ∅ ; PAUPERTAS ; rapport de synonymie
- *misere*, “état malheureux”
  `PsOxfM` (1re m. XIIe [mil. XIIe], agn.) – ∅ ; MISERIA ; rapport de synonymie

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

840. Dans `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]), l’entrée est un simple renvoi à *oraison*.
841. L’emploi du verbe sans complément en Ez est surprenant. Les dates sous données pour l’emploi transitif.

Le lexème *orfenté* est remplacé par un binôme, *povreté et misere*, qui permet peut-être d'exprimer toute la dimension de *orfenté* : la pauvreté matérielle et le malheur.

⊆ ostagier2

FEW, IV, 491b, 492a : HŎSPES

Ao : 3 ; Ez : 0

ostagier2, "retenir en otage"
`BenDucF` (ca 1174 [fin XII^{e}], ang./tour.) – `ModusT` (ca 1354-1377 [1379], norm.) [842]

1 **Ao** : *Issi, fait messires Yvains, puet il bien estre et ge l'**otegerai** se vos volez. Ce voil ge bien, fait Daguenez.*
Ez : *Je croy bien, fait messire Yvain, que ainsi le prinstes vous. Et je le **logeray**, fait messire Yvain. Je le vueil bien, fait Daguenet.*
(46-15)

2 **Ao** : *Vos iestes prisons, fait messires Yvains, a un chevalier, et ge vos ai **ostagié**. Ge lo cuit bien, fait il.*
Ez : *Vous y estes en prison, fait messire Yvain. Je le cuide bien, fait il.*
(46-19)

3 **Ao** : *Dame, fait messire Yvains a la reine ge l'**ai ostagié**. Se vos m'en estiez garanz ge l'an laroie aler.*
Ez : *Dame, fait messire Yvain a la royne, je l'ay **en ostage**, mais se vous m'en voulez estre garant je le laisseray aler.*
(46-21)

Lexèmes qui remplacent :

- *logier [qqu'un]*, "donner abri [à qqu'un]"
  `RegChâtD` (1389-1392, Paris) – ∅ ; LAUBJA ; rapport d'antonymie ; graphie proche [843]
- Voir *ostage2*. Ici, "otage"
  `RolS2` (ca 1100 [2^{e} q. XII^{e}], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; rapport de synonymie ; même étymon

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1
Nombre de remplacement(s) : 2

‡ outreement

FEW, XIV, 10b : ULTRA

Ao : 31 ; Ez : 9

842. Le FEW donne le lexème encore présent dans `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]), mais il s'agit d'une entrée renseignant l'adjectif (qui a aussi des emplois substantivés). C'est également cette entrée qui se trouve dans Hu.
843. Le DMF mentionne un emploi spécifique, construit par ironie, pour parler des prisoniers : « [le guet] l'eust en Chastellet logié si a ceste heure le trouvast » (dans `CentNouvS` (ca 1460 [ca 1485], pic.)).

1 “complètement, totalement”

ErecFr2 (ca 1170 [1re m. XIIIe], champ. mérid. [bourg.]) – J. D'AUTON, Ann. de Louis XII (1499-1508 [ca 1508], poit.)

a) **Ao** : *Et fu la terre de toz sens si* ***outreement*** *destruite que onques n'i remest en forterece pierre.*
Ez : *Et fut la terre destruite si que oncques ne demoura en forteresse pierre.*
(1-7)

b) **Ao** : *Si li fu avis a ce qu'ele an pooit savoir par sentir que mout estoit bien tailliez a estre biax, si l'aama et* ***fist outreement*** *sa volenté.*
Ez : *Il lui fut advis a ce qu'elle en peut savoir par sentir que moult estoit bien taillié d'estre beau, si l'ayma moult et* ***fist et acomplit*** *sa voulenté.*
(6-12)

c) **Ao** : *Cil est mout liez de la promesse, si l'an mercie mout durement et se poroffre a faire* ***quanc-qu'il devisera outreement.***
Ez : *Et fut moult joyeux des promesses et grans dons qu'il lui offroit et le remercye moult humblement soy offrant d'acomplir toute sa voulenté et promettant a faire* ***tout ce qu'il lui plaira commander.***
(7-33)

d) **Ao** : *Il n'est mie chevaliers qui se conseille puis qu'il est apelez de traïson, mais s'il en est corpables, mete la hart el col et voist isnellement a son joïse et, s'il en a droit, si se deffande* ***seürement*** *contre lo meilor chevalier do monde.*
Ez : *Il n'est chevalier qui conseiller se doye puis qu'il est appellé de traÿson, mais s'il est coulpable, l'en lui doit mettre la hart au col et l'envoier incontinent a la justice ou, se il a droit, deffende soy* ***oultreement****.*
(7-41)

e) **Ao** : *Si me di* ***ameement*** *que tu m'an loes.*
Ez : *Si me dy* ***oultreement*** *ce que tu m'en loes.*
(8-54)

f) **Ao** : *En non Deu, fait il, ge nel lairai au pas ester car ge lo voil savoir* ***outreement*** *et vos conjur sor la foi que vos me devez que vos lo me dites orrandroit.*
Ez : *Ou nom de Dieu, fait il, si le vueil je savoir. Et vous conjure sur la foy que me devez que vous le me diez.*
(11-15)

g) **Ao** : *Tant vos ai esprové a fin et a leial au grant besoig que vos ne me loeriez nule rien que ge ne feïsse* ***au parestroit****.*
Ez : *Tant vous ay esprouvé a bon et a loyal au grant besoing que vous ne me direz chose que je ne face* ***oultreement****.*
(13-122)

h) **Ao** : *Et dites moi* ***outreement*** *que vos volez que g'en face por ce que vos m'an creroiz, et gel ferai sanz contredit.*
Ez : *Et dictes moy que vous voullez que je face affin que vous m'en croiez, et je le feray sans contredit.*
(13-123)

i) **Ao** : *Sire, sire, or vos desfendez au miauz que vos porroiz, qu'il est mestiers, car ge ne puis vers nostre gent la pais trover se ne vos metez* ***outreement*** *en lor merci.*
Ez : *Sire, sire, or vous deffendez au mieulx que vous pourrez, car il en est mestier. Je ne puis la paix trouver se vous ne vous mettez* ***du tout en tout*** *en leur mercy.*
(13-161)

j) **Ao** : *Car bien sachiez que g'en ferai tot vostre lox* ***outreement****.*
Ez : *Car je feray tout vostre conseil.*
(13-162)

k) **Ao** : *Et cil saut avant qui estoit sires de Haut Mur, si li dit qu'il s'en metent tuit en ce qu'il en fera* ***outreement****.*
Ez : *Lors sault avant celui qui estoit sire de Hault Mur et lui dist qu'ilz s'en mettent* ***du tout*** *a ce que Farien en fera.*
(13-197)

l) **Ao** : *Maintenant est venuz arrieres, s'a comandé au chevalier qui ses armes avoit qu'il face* ***outreement*** *qanque Fariens li requerra.*
Ez : *Maintenant est venu arriere et commande au chevalier qui ses armes avoit qu'il face* ***oultreement*** *ce que Farien lui requerra.*
(13-218)

m) **Ao** : *Vos en iroiz, fait ele, a Gaunes et anquerroiz par vos et par cels qui avocques vos s[er]ont lo covine del roi Claudas et de cels del regne de Gaunes et selonc ce que vos verroiz si pensez del celer vostre covine o del descovrir del celer vers les genz Claudas* ***outreement*** *del descovrir vers les maistres a noz deus anfanz.*
Ez : *Vous vous en irez a Gaunes et vous enquerez par vous et par ceulz qui avec vous iront du roy Claudas et de ceulz du royaume de Gaunes.*
(14-16)

n) **Ao** : *Et d'autre part sont tant mené cil qui de lui avoient faite la traïson qu'il li sont venu merci crier et si se sont mis* ***outreement*** *en sa menaie.*
Ez : *Puis ont amenez tous ceulx qui de lui avoient faite la traïson et ilz lui sont venus crier mercy.*
(16-8)

o) **Ao** : *Car il fu si estonez qu'il n'oï une gote de mout grant piece, si perdié si* ***outreement*** *lo pooir et del chief et de tot lo cors qu'il est a la terre volez.*
Ez : *Le roy fut si estonné qu'il ne ouyt plus de une grant piece et perdist si* ***oultreement*** *le pouoir de tout son corps qu'il est cheu a terre.*
(16-58)

p) **Ao** : *Vos me jureroiz avant que mes filz Dorins ne reçut mort par voz consauz et aprés me bailleroiz un de cels de laianz a faire ma volenté* ***outreement****.*
Ez : *Vous me jurerez sur Sains que mon filz ne a pas esté occiz par voz conseulz et puis me baillerez cellui de leans que je vous demanderay pour faire ma voulenté.*
(16-67)

q) **Ao** : *Et jura son sairement que ja mais a nul jor ne l'ameroit s'il maintenoit plus parole de tel folie mais gardast qu'il feist qancque Phariens li commanderoit* ***outreement****.*
Ez : ∅
(17-5)

r) **Ao** : *Mais bien se gart que li cuers de cire ne soit as felons et as desleiaus abandonez car tot avroit perdu* ***outreement*** *qant qu'il lor avroit fait de bien.*
Ez : *Mais bien se garde que le cueur de cire ne soit aux felons abandonné car tost auroit perdu tout ce qu'il auroit fait de bien.*
(20-56)

s) **Ao** : *Et se li rois vos demande qui vos iestes ne comment vos avez non ne qui ge sui, si dites* ***outreement*** *que vos nel savez pas.*
Ez : *Et se le roy vous demande qui vous estes et qui je suis, dictes* ***plainement*** *que vous ne savez.*
(21-30)

t) **Ao** : *Mais a l'autre foiz assenbleront il si a certes que li uns an remanra desconfiz* ***otreement****.*
Ez : *Mais a l'autre jour assemblerons nous si a certes que l'un en demourra desconfit* ***oultreement****.*
(51-32)

u) **Ao** : *Sire, ge vos demant que, si tost com vos seroiz au desseure do roi Artu, que devers lui n'avra mais nul recovrier, si tost comme ge vos en semondrai, que vos li ailliez crier merci et vos metez* ***outreement*** *en sa menaie.*
Ez : *Je vous demande, fait il, que si tost que vous serez au dessus du roy Artus, que vous lui aillez crier mercy si tost comme je vous en semondray.*
(51-163)

v) **Ao** : *Et cil vient avant toz esmaiez comme cil qui tote enor terriene quidoit perdre* ***outreement****.*
Ez : *Il vient avant moult dolent et esmayé comme celui qui tout honneur et toute joye terrienne cuide avoir perdue.*
(51-175)

w) **Ao** : *Sire, ge vos vain faire droit de ce que ge vos ai meffait, si m'an repant et m'an met an vostre merci* ***outreement****.*
Ez : *Sire, je vous viens faire droit de ce que je vous ay meffait, si m'en repens et me metz en vostre mercy.*
(51-176)

x) **Ao** : *Sire, ne vos esmaiez mie mais dites moi* ***outreement*** *comment vos volez que il soit.*
Ez : *Beau doulx amy, ne vous esmayez point mais dictes moy comment vous voulez qu'il soit.*
(51-231)

y) **Ao** : *Mais dites tot* ***outreement*** *car ge lo voil et se vos pri.*
Ez : *Mais dictes* ***hardiment*** *car je le vueil et si vous en prie.*
(51-309)

z) **Ao** : *Dame, fait ele, que diriez vos ? Ge ferai qanque vos voudroiz* ***outreement*** *por si haute compaignie avoir.*
Ez : *Dame, fait elle, je feray tout ce qu'il vous plaira pour si haulte compaignie avoir.*
(51-319)

aa) **Ao** : *Et messires Gauvains li dit que il n'i a de merci rien se il ne se claimme* ***conquis outreement****.*
Ez : *Et monseigneur Gauvain dit que de lui mercy n'aura il point se il ne se clame* ***vaincu conquis et recreant****.*
(55-153)

ab) **Ao** : *O se ce non, bien sache ele que ele en perdra sa terre* ***outreement*** *et ele meïsmes sera misse an tel leu que ele n'avra pooir de son cors.*
Ez : *Ou aultrement sachiez que vostre terre sera perdue et vous mesmes serez mise en tel lieu que vous n'aurez pouoir de vostre corps.*
(57-92)

ac) **Ao** : *Et Hectors li dit que par sa foi s'an ira au chevalier cui il a navré et fera* ***outreement*** *ce que il voudra.*
Ez : *Hector lui dit que par la foy que il lui a faicte qu'il s'en ira au chevalier qu'il avoit navré et fera* ***tout entierement*** *ce qu'il lui commandera.*
(60-61)

ad) **Ao** : *Et li fait jurer sor sainz que il ne faura ne ne ganchira de tels covanz que il li avoit ainz fera tot* ***outreement*** *son plaisir sanz angin.*
Ez : *Et lui fait jurer sur sains que il ne fauldra de ce convenant qu'il lui a fait ains fera tout* ***entierement*** *son commandement sans mal engin.*
(60-65)

ae) **Ao** : *Sire, fait il lors a monseignor Gauvain, ge ne me combatrai mies a vos ainz me met* ***outreement*** *an vostre merci et an vostre volenté.*
Ez : *Sire, fait le chevalier qui le roucin avoit amené, je ne m'en combatray ja a vous ains me met* ***du tout*** *a vostre voulenté.*
(62-140)

af) **Ao** : *Mais ge fusse morte se ge fusse trovee.*
Ez : *Mais je feusse morte* ***oultreement*** *se je eusse esté trouvee.*
(62-285)

ag) **Ao** : *Ja Dex ne m'aïst, fait Hestors, se vos ja merci i avez, se vos ne me fïanciez de vostre main nue comme chevaliers que vos feroiz tot* ***outreement*** *ce que ge vos dirai. Et il li fïance.*
Ez : *Ja ne m'aist Dieu, fait Hector, quant j'aroy de vous mercy se vous ne me fiancés que vous ferez tout* ***oultreement*** *ce que je vous commanderay.*
(63-63)

Lexèmes qui remplacent :

- *pleinement*, “entièrement”

  `EneasS2` (ca 1160 [ca 1200], norm. [lorr.]) – ∅ ; PLĒNUS ; rapport de synonymie

- *entièrement*, “d'une manière entière”

  `RouH` (1135-1170 [ca 1300], frc.) – ∅ ; ĬNTĔGER ; rapport de synonymie

- *hardïement2*, “hardiment”

  `BrutA` (ca 1155 [4e q. XIIIe], norm./agn. [agn.]) – ∅ ; *HARDJAN ; rapport d'hyponymie

- Voir *tot*. Ici, *tot*, subst., *du tout*, “en totalité”

  `EneasS2` (ca 1160 [ca 1200], norm. [lorr.]) – ∅ ; rapport de synonymie [844]

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes avec transposition : 1

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 2

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 10

Nombre de lexème(s) absent(s) dans un passage variant : 3

Nombre de remplacement(s) : 3

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 4

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 4

Nombre de conservation(s) : 4

2 “par-dessus tout”

`Ao` (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – `PercefR2` (mil. XVe [av. 1475], hain. [pic.]) [845]

Ao : *Chevaliers fu establiz* ***outreement*** *por Sainte Eglise garantir.*
Ez : *Chevalier fut establi* ***principalement*** *pour Saincte Eglise garantir.*
(20-34)

Lexème qui remplace : *principaument*, “surtout”

`SBernAn1F` (fin XIIe, lorr. [lorr. (Metz)]) – ∅ ; PRINCIPALIS ; rapport d’hyperonymie

Nombre de remplacement(s) : 1

3 “excessivement”

`Ao` (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – `Ac 1879` (*Dictionnaire de l’Académie française* [1879]) [peu usité] [846]

Ao : *Claudas qui de la bataille n’avoit talant voit celui qui vient l’espee traite encontre lui et il lo savoit a preu et a hardi* ***outreement****.*
Ez : *Et Claudas qui de la bataille n’avoit tallent voit cellui qui vient l’espee traicte encontre lui et il le savoit a preux et a hardy* ***oultreement****.*
(8-76)

Nombre de conservation(s) : 1

Analyses des exemples

1 Dans les exemples ci-avant, Ez connaît neuf cas de remplacement. Les leçons divergentes font intervenir plusieurs lexèmes. Dans quatre passages, Ez présente le lexème alors que Ao en présente un autre ; dans cinq passages, le lexème apparaît dans les deux témoins. Dans seize passages, l’incunable ne présente tout simplement pas le lexème. Trois de ces passages sont par ailleurs entièrement variants. Pour une occurrence de Ao, Ez ne présente pas le passage précis ; et pour deux autres, Ez ne présente pas le

844. Les dates sont données pour l’emploi substantif.
845. Le sens n’est pas renseigné dans les dictionnaires autres que le DMF.
846. L’entrée de `Ac 1879` (*Dictionnaire de l’Académie française* [1879]) précise : « Il est peu usité. », précision déjà présente dans `Ac 1835` (*Dictionnaire de l’Académie française* [1835]).

passage entier. Le sens majoritairement rencontré est celui de “complètement, totalement”. Un exemple présente le sens de “par-dessus tout”. Le seul exemple présentant le sens de “excessivement”, en 3, est identique dans les deux témoins.

2 Les passages dans lesquels Ez propose une leçon différente de celle de Ao peuvent être catégorisés en deux types : ceux qui présentent en lieu et place de l'adverbe un adverbe composé du même sème de /totalité/ ; ceux qui présentent une leçon faisant intervenir un sème différent. Les adverbes et expressions adverbiales suivantes correspondent au premier cas : « *du tout en tout* », « *du tout* » (deux fois), « *plainement* », « *tout entierement* » et « *entierement* ». La leçon que propose Ez, « *principalement* », correspond à l'expression de l'intensité de la particularité. L'utilisation de « *hardiment* », de « *vaincu conquis et recreant* » (pour « *conquis outreement* ») et de « *fist et acomplit* » (pour « *fist outreement* ») sont des marqueurs d'intensité qui indiquent en plus la manière dont est réalisée l'action. Les deux derniers cas sont intéressants en ce qu'ils font intervenir, au lieu d'un adverbe, des lexèmes avec une partie du discours identique à celle du lexème caractérisé par l'adverbe en Ao.

3 *outreement* est néanmoins présent à plusieurs reprises en Ez. En plus des cas où il est conservé, il existe des passages où l'adverbe, présent en Ez, est absent en Ao. À deux reprises, en 1 d) et en 1 e), Ao présente des adverbes de manière qui ne comportent pas de sème de /totalité/ : *ameement*, *seürement*. En 1 g), l'idée d'accomplissement total de l'action est présente dans le syntagme *au parestroit* utilisé.

4 Une partie des absences en Ez peut s'expliquer par la logique de raccourcissement qui caractérise le témoin et le refus des redondances qui en découle. En effet, dans plusieurs passages dans lesquels apparaît *outreement*, l'idée de totalité est déjà représentée par un autre adverbe. Ainsi en 1 j), Ao donne la leçon suivante : « *g'en ferai tot vostre lox outreement* » ; en 1 r) : « *tot avroit perdu outreement quant qu'il lor avroit fait* » ; en 1 z) : « *Ge ferai qanque vos voudroiz outreement* ». Dans ces cas-là, Ez ne reprend pas l'adverbe *outreement* mais garde l'idée de totalité par la présence de l'adverbe *tot*.

5 Cela ne semble tout de même pas être l'unique motivation de changement. Si l'on regarde les verbes qui apparaissent dans ces passages en Ez, on peut relever : *faire*, présent à six reprises, qui est parfois accompagné par *outreement*, parfois par un autre adverbe, parfois non accompagné ; *dire*, présent à cinq reprises, qui est traité de la même manière ; *perdre*, présent à trois reprises sous une forme conjuguée, qui est parfois accompagné par *outreement*, parfois par rien ; *soi metre*, présent à quatre reprises, et aucune fois avec l'adverbe ; *savoir*, présent une seule fois, et qui n'est pas accompagné ; *soi defendre*, présent une seule fois, qui est accompagné de l'adverbe ; quatre participes passés : *desconfit*, accompagné de l'adverbe, *establi* et *conquis*, accompagnés d'autres adverbes, *perdu*, qui fonctionne seul.

6 Les différents contextes dans lesquels apparaît *dire* sont intéressants à étudier. Ils se situent tous dans des discours directs et ont une forme à l'impératif. En 1 e), Ez donne : « *si me dy oultreement ce que tu m'en loes* ». En 1 h) et 1 x), l'adverbe est absent : « *et dictes moy que vous voullez que je face* » ; « *mais dictes moy comment vous voulez qu'il soit* ». En 1 s) et 1 y), un autre adverbe est présent : « *Dictes plainement que vous ne savez* » ; « *mais dictes hardiment car je le vueil* ». Dans le premier exemple, dans lequel l'adverbe est utilisé, il s'agit de la demande d'un conseil. Les deux exemples qui ne font pas intervenir d'adverbe ont en commun d'être une demande de la part du locuteur, non pas d'un conseil mais de la volonté de l'interlocuteur. Les deux exemples qui présentent un autre adverbe sont tous les deux des ordres dans lesquels est impliquée la volonté, cette fois-ci, du locuteur. À partir de ces exemples, il est possible de distinguer un usage spécifique de *outreement*. L'injonction à *dire* prend trois aspects différents. Lorsqu'il s'agit pour le locuteur d'imposer sa volonté, un adverbe d'intensité est utilisé, qui met néanmoins l'accent sur la manière plus que sur la totalité de l'action. Lorsqu'il s'agit

pour le locuteur de montrer sa volonté d'agir en conformité avec la volonté de son interlocuteur, aucun adverbe n'est employé. Lorsqu'il y a demande d'un conseil de l'interlocuteur, c'est *outreement* qui est employé. La demande est liée à cet adverbe. En Ao, l'adverbe correspondant est *ameement*, qui inscrit la demande dans un cadre de confiance, de proximité. Le locuteur met en évidence le lien qui l'unit avec son interlocuteur pour que ce dernier accède à sa demande. Peut-être est-il possible de dire ainsi qu'*outreement* sert ici à renforcer la demande. L'adverbe aurait ainsi une valeur emphatique forte.

7 Les occurrences de *faire* apparaissent toutes dans des contextes dans lesquels il s'agit de se conformer à la demande d'autrui, de réaliser ce qu'on demande aux personnages de faire. L'adverbe est présent en 1 g) : « *que vous ne me direz chose que je ne face oultreement* » ; en 1 l) : « *commande… qu'il face oultreement ce que Farien lui requerra* » ; et en 1 ag) : « *se vous ne me fiancés que vous ferez tout outreement ce que je vous commanderay* ». D'autres adverbes sont présents en 1 ac) : « *fera tout entierement ce qu'il lui commandera* » ; en 1 ad) : « *fera tout entierement son commandement sans mal engin* ». Aucun adverbe n'accompagne le verbe en 1 j) : « *car je feray tout vostre conseil* » ; en 1 p) : « *me baillerez cellui de leans que je vous demanderay pour faire ma voulenté* » ; en 1 z) : « *je feray tout ce qu'il vous plaira pour si haulte compaignie avoir* ». L'adverbe est utilisé au sein d'un discours direct dans lequel le locuteur demande explicitement de réaliser ce qu'il indiquera à son interlocuteur ; au sein d'un discours direct dans lequel le locuteur déclare faire tout ce qu'on lui indiquera de faire ; au sein d'un discours indirect dans lequel Claudas demande à un de ses sergents d'obéir aux demandes de Pharien. Au sein de la narration, dans la déclaration d'obéissance rapportée au discours indirect, au futur, la marque de totalité est indiquée par un autre adverbe que *outreement*. Parmi les passages, tous au discours direct, qui ne comportent pas d'adverbe, on peut en relever deux qui font intervenir l'adverbe *tout*, marquant déjà la totalité de la réalisation. Dans l'exemple qui n'en fait pas intervenir, il est possible de noter la redondance dans l'expression de la demande : il est question de « *jurer sur les saints* » de « *baillier* » un homme « *que je vous demanderay* », afin de faire la « *voulenté* » du locuteur. La présence de lexèmes permettant déjà une mise en exergue du discours est probablement la raison pour laquelle il n'y a pas d'adverbe intensif de /totalité/ dans ces passages. Dans les usages qui sont faits des adverbes, on pourrait donc opposer les usages liés directement à la parole, qui comprennent l'adverbe, et les autres, présentant d'autres adverbes, au sein de la narration. L'adverbe serait donc lié à la parole, peut-être en ce qu'il permet une expressivité plus forte, donc une représentation plus colorée de la parole.

8 En 1 d) et 1 t), l'adverbe est utilisé dans le cadre de discours directs référant à l'honneur d'un chevalier. Dans le premier cas, c'est Lambègue qui parle de l'honneur qu'un chevalier se doit de défendre lorsqu'il est accusé de trahison : « *se il a droit deffende soy oultreement* » ; dans le second, c'est Gallehaut qui parle de son éventuel combat en duel avec le roi Arthur, qui n'aura pas lieu le jour même, et de ses conséquences : « *que l'un en demourra desconfit oultreement* ». Le cadre — le discours direct — et le sujet de fond — l'honneur, sujet primordial dans le système de valeurs de la narration – peuvent expliquer le recours à un adverbe intensif.

⟶ L'adverbe *outreement* est bien moins employé en Ez qu'en Ao. Il semble utilisé dans des contextes spécifiques, particulièrement au sein de discours directs ou indirects. Au sein de ces passages, il est utilisé non seulement pour sa signification totalisante, mais aussi pour son aspect emphatique. L'aspect emphatique de ce sens particulier tend à rapprocher ce dernier du sens marquant l'excès (sens qui est, lui, conservé en Ez).

Analyses internes

1 Parmi les adverbes qui sont utilisés en Ez là où Ao utilise *outreement*, on peut noter que *entièrement* et *pleinement* sont complètement absents de ce témoin (et présents respectivement trois et une fois en Ez).

2 Les expressions adverbiales contenant *tot* sont, elles, présentes en Ao : l'expression *del tot en tot* est présente à deux reprises en Ao, *de tot en tot*, à trois reprises, tandis qu'on dénombre quatre *du tot en tot* en Ez. *de tot en tot* est spécifique en ce qu'elle traite d'éléments mesurables, en termes de quantité de faits : « *a lui se tenoient de tot en tot* » (013-14) ; « *l'an pardone son maltalent de tot an tot* » (013-253) ; « *si li dit son messaige de tot an tot* » (051-119). Les exemples d'utilisation de *del tot en tot* permettent de distinguer un usage spécifique. On notera qu'il s'agit, comme dans certains des exemples étudiés ci-dessus, de déclaration de fidélité/vassalité de personnage(s) à un autre. Les deux exemples en Ao, « *se met del tot en tot en sa menaie* » (013-126) et « *s'est mis del tot en tot an vostre servise* » (055-98), contiennent le même verbe que dans les exemples étudiés ci-dessus : le verbe *metre*. Dans un discours direct ou indirect, où un locuteur décrit l'action de son interlocuteur au sein de son discours, l'adverbe utilisé est *outreement*. Lorsqu'il s'agit de la description de cette action au sein de la narration ou de la description au sein d'un discours direct d'une action avec mise en perspective temporelle — la narration d'un fait passé —, *du tout en tout* est employé. On retrouve la répartition discours/narration qui se fait plus importante ensuite, ce qui semble montrer que la fonction de coloration de la parole est déjà fonctionnelle en Ao. Pour le verbe *metre*, on a vu qu'il n'est ensuite plus utilisé avec l'adverbe, probablement par indistinction des usages.

3 L'expression *du tout* est utilisée 20 fois en Ao, 30 en Ez. Elle apparaît à trois reprises avec le verbe *soi metre en* [la merci/la volonté de qqu'un] : « *Nos ne poons, font il, avoir pais ne acorde se nos ne li baillons Lambegue vostre neveu por metre del tot en sa merci, mais par lui porriens avoir acordement.* » (016-76) ; « *Dame, fait il, se il se met en vostre merci, ge vos lo bien que vos l'an prenez sanz plus dire. Et ele dit que si fera ele volentiers. Et Segurades s'i met del tot.* » (055-163) ; « *Sire, fait il, ge me met an vostre merci del tot.* » (065-17) Si les deux premiers exemples peuvent correspondre à ce qui a été dit ci-dessus dans l'emploi de *du tout* dans la description d'actions qui ne concernent pas les interlocuteurs directs mais un troisième protagoniste, le dernier exemple ne suit pas cette logique. La suite du récit peut expliquer la présence de l'expression adverbiale : « *Si li rant s'espee et il la prant, et cil li fiance prison.* » Les actions qui matérialisent le fait de se rendre y sont décrites : la dimension d'énumération d'actes finis dont nous avons parlé plus haut se retrouverait alors ici.

⟶ Il existe plusieurs manières d'exprimer la totalité d'une réalisation en Ao, notamment grâce à des expressions construites autour de l'adverbe *tout*. Une certaine distinction entre les emplois au sein de Ao peut être décelée, avec cette hypothèse de poids emphatique de *outreement* qui permettrait une mise en couleur de la parole.

Comparaisons externes

1 L'adverbe ne semble pas être un adverbe très fréquemment utilisé. Au milieu du XIV^e^ siècle, on en trouve des occurrences avec le sens évident de "complètement" :

Si ne dois pas desconforté
Estre, car quant seras purgié
Et de ton fardel deschargé,

Si que tout soit outreement
Ars, tu aras finablement,
Delivrance desirree.
PelAmeS (*Pelerinage de l'Ame*, ca 1355 [déb. XV^e], norm. sept./pic.)

2 Cependant, au XV^e siècle, l'adverbe apparaît dans des contextes où la frontière de sens entre ses deux sens principaux, "complètement" et "excessivement", est confuse :

Quant elle oÿ ce, ne demandez mie s'elle fu courchie, car tant le fu outreement que plus ne pot, en arrachant sez cheveux et en ly dolousant doloureusement.
YsayeTrG (*Ysaye le Triste*, fin XIV^e [1449], pic.)

3 Le lexème subsiste jusqu'à l'époque contemporaine. On peut ainsi en trouver une occurrence dans un texte de 1560, mais uniquement avec le sens de "excessivement" :

Parquoy un jour fut outreement pressée deluy, voire jusques à la vouloir forcer en un jardin où il l'avoit espiée.
BarthélemyAneau (*Alector ou le Coq*, 1560, Lyon)

⟶ Au XV^e siècle, l'usage de l'adverbe semble osciller entre deux sens. Cette confusion a pu mener à un désemploi de l'un des sens, au profit du sens emphatique, qui survit dans la langue moderne.

Synthèse : Le lexème *outreement* semble avoir été marqué assez tôt par un double aspect : sa signification totalisante et son usage emphatique. Nous supposons que, par son caractère emphatique, il était utilisé pour renforcer l'expressivité de telle ou telle proposition, notamment dans la parole de personnages, au sein de notre texte. L'usage de l'adverbe, peut-être à cause de son caractère intensif, tendant à s'éroder à force d'utilisation, s'est rarifié. L'usage, peu courant lui aussi, du sens "excessivement" ne semble pas avoir vécu un même désemploi sur la période. La proximité des deux sens, surtout avec le caractère intensif supposé du premier, a tendu progressivement à une confusion entre les emplois et à leur union. Le lexème survit dans la langue moderne avec le sens de "excessivement".

Typologie : Disparition partielle ; disparition d'un sens
Facteurs supposés : Trait emphatique qui, en s'accentuant, provoque un suremploi conduisant à l'affaiblissement sémantique ; la proximité des deux sens et le suremploi du premier amène à la confusion de ses deux sens.

⊆ paienisme

FEW, VII, 466a : PĀGĀNUS

Ao : 1 ; Ez : 0

paienisme, "pays des païens"
CharroiM (2^e t. XII^e [3^e q. XIII^e], frc.) – GuillMachH (1342-1363 [av. 1377], champ. sept. [Paris])

Ao : *Et de toz vint au desus par l'aide Nostre Seignor qui en mainz leus li fu apareilliez, et par les preudomes qui de totes les terres de crestienté li venoient aidier por la grant vaillance de lui, et neïs de maintes terres de* ***paiennime*** *lo vindrent servir li Tur et se crestienerent por sa valor de tes qui puis furent de hautes proeces.*
Ez : *Et de tout vint au dessus par l'aide de Nostre Seigneur qui en maint lieu lui fut en aide, et par les*

preudommes qui de toutes les terres de chrestienté lui venoient aider pour la grant valeur de lui, et mesmes les chevaliers de maintes terres ***paiennes*** *le vindrent servir, et plusieurs se chrestiennerent pour sa valeur que puis furent de haulte prouesse.*
(8-45)

Lexème qui remplace : *paien*, “qui n’a pas encore été évangélisé”

`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; PĀGĀNUS ; rapport de métonymie, du particulier au général ; même étymon

Nombre de remplacement(s) : 1

L’emploi du nom, au sein d’un complément de nom, est remplacé par l’emploi de l’adjectif, dont l’usage est plus courant.

⊆ paire

FEW, VII, 599a : PĀR

Ao : 2 ; Ez : 0

paire, “espèce, sorte”

`AmYdR` (déb. XIIIe [ca 1300], agn. [pic.]) – ∅ [rég.] | `Ac 1798` (*Dictionnaire de l’Académie française* [1798]) [847]

1 **Ao** : *Il i avoit* ***deus paires de murs****, et a chascun mur, une porte, et a chascune porte covenoit lo chevalier herrant combatre a dis chevaliers. Mais c’estoit en une mout estrange maniere, car si tost com uns des chevaliers estoit las et il ne voloit plus des armes, si estoit apareilliez uns autres et venoit en son leu, si se combatoit por lui.*
Ez : *Il y avoit* ***double muraille****, et a chacun mur, une porte, et a chacune porte, .x. chevaliers, et ainsi il convenoit au chevalier combatre aux deux portes contre .xx. chevaliers. Mais c’estoit en telle maniere que si tost come ung des chevaliers estoit las, il en venoit ung autre en son lieu qui se combatoit pour lui.*
(23-6)

2 **Ao** : *Car dons qui est lieement donez a deus* ***paires*** *de merites et cil qui est donez an rechinant n’a nul guerredon.*
Ez : *Car don lieement donné a deux* ***manieres*** *de merites. Et celui qui est donné en richignant ne doit nul guerdon.*
(48-124)

Lexème qui remplace : Voir *maniere*, “façon d’être, conduite” (rapport de synonymie)

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1
Nombre de remplacement(s) : 1

847. La définition du FEW est “assortiment d’objets qui forment un tout”, ce qui se rapproche de la définition de la *sorte*. L’emploi est peut-être plus restreint que celui présenté ici dès le XVIIe. En effet, il n’est documenté que dans `Rich 1680` (*Dictionnaire françois* [1680]), qui donne l’entrée suivante : « se dit aussi d’un assortiment de plusieurs choses qu’on assemble pour en rendre une autre complette, comme une paire d’habits, etc ».

Les deux contextes présentent des cas de remplacement. En 1, « *deus paires de murs* » est remplacé par « *double muraille* ». Seule la notion de dualité est conservée. Ceci témoignerait donc de l'obsolescence déjà marquée de *paire*, "espèce", et de la volonté des compositeurs de ne pas faire croire à l'existence de quatre murs. Dans cet extrait, Ez complète la leçon de Ao, ce qui est assez rare pour être souligné. Il y est précisé le nombre de chevaliers qu'il va s'agir de combattre : « *ainsi il convenoit au chevalier combatre aux deux portes contre .xx. chevaliers* ». Cela correspond au bon nombre de chevaliers qu'il s'agit de combattre (et non pas quarante, si l'on croit qu'il y a quatre murs). Le deuxième contexte vient confirmer le sentiment d'obsolescence du lexème, puisqu'il y a remplacement de *paire* par le lexème plus explicite *maniere*.

∃ par2

FEW, VIII, 213a : PĔR

Ao : 15 ; Ez : 0

par2, "(adv. d'intensité)"
`AlexisS2` (fin XI^e [ca 1139], norm. [agn.]) – `MelusArrS` (1393 [1^er q. XV^e]) [848]

1 **Ao** : *Li rois Bans estoit viauz hom et sa fame estoit juesne et bele trop et mout* ***par*** *estoit boene dame et amee de totes genz.*
Ez : *Le roy Ban estoit vieil homme et sa femme belle a merveilles, moult bonne dame et aymee de toute gent.*
(1-1)

2 **Ao** : *Si vint la plainte la reine Helene de Benoyc et dist : Ha lasse ! Ge* ***par*** *ai trop perdu ma terre et mon seignor et mon fil qui de toz anfanz estoit la rose. Et li vostre, fait ele, bele suer, o sont il dons ?*
Ez : *Si dist la femme au roy Ban : Et de mon filz, fait elle, belle seur, qui de tous enfans estoit la rose, et des vostres, quelles nouvelles, ou sont ilz ?*
(5-7)

3 **Ao** : *Mais li diaus* ***par*** *est trop granz que Phariens fait sor toz les autres, comme cil qui ja mais ne cuide avoir nul recovrier en ses seignors.*
Ez : *Mais le deul est trop grant, que Farien fait sur tous les autres, comme cellui qui jamais ne cuide avoir recouvrance de ses seigneurs.*
(13-86)

4 **Ao** : *Dex, font les dames et les damoiseles de laianz, com* ***par*** *est biax et genz, et bien tailliez de totes choses et com sanble qu'il doie estre de grant proesce !*
Ez : *Dieu, font les dames et damoselles de leans, comment il est beau et bien taillié !*
(21-89)

5 **Ao** : *Quant li chevaliers l'antant, si s'en esmaie mout, et bien set qu'il* ***par*** *est trop de grant cuer.*
Ez : ∅
(23-33)

848. L'adverbe d'intensité est conservé en français moderne dans la seule locution adverbiale *par trop*, attestée depuis `GilMuisK` (1350 [ca 1353], hain.).

6 **Ao** : *Et a Kel lo seneschal en* ***par*** *anuia trop, si an parla mout sovant et disoit oiant lo roi que trop estoit cist sejorz anuieus.*
Ez : *Principalement Keu le seneschal en fut trop ennuyé. Et en parloit moult souvent et disoit devant le roy que trop estoit ce sejour ennuyeux.*
(43-2)

7 **Ao** : *La* ***par*** *soffri tant messires Gauvains et li boen chevalier de la maison lo roi que onques genz ce ne soffrirent mais il* ***par*** *soffri sor toz.*
Ez : *La souffrit tant monseigneur Gauvain et les bons chevaliers de la maison du roy Artus que oncques chevaliers ne peurent plus souffrir.*
(48-25)

8 **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(48-26)

9 **Ao** : *Devant la porte fu li estorz merveilleux. La se* ***par*** *deffandié tant messires Gauvains que les genz lo roi Artus furent antree anz et neporqant si i perdirent il mout.*
Ez : *Et devant le chasteau commença moult grande bataille. Monseigneur Gauvain soustint tant que les gens du roy Artus furent entrez dedens, et toutesfois moult y perdirent.*
(48-26)

10 **Ao** : *Et la gent de sa terre la* ***par*** *amoient tant et prisoient, que qant autre gent lor demandoient : Quex est vostre dame ? Et il responoient que c'ert la reine des autres dames.*
Ez : *Et les gens de la terre l'aymoyent tant et prisoient, que quant autres gens leur demandoient : Quelle est vostre dame ? Ilz leur respondoient : C'est la royne des autrez dames.*
(48-28)

11 **Ao** : *Mout lo firent bien les genz lo roi Artus, mais li Noirs Chevaliers lo* ***par*** *faisoit trop durement bien.*
Ez : *Moult le firent bien a celle fois les gens au roy Artus, mais sur tous les autres le faisoit bien le Chevalier Noir car il faisoit si grans merveilles d'armes que c'estoit chose merveilleuse a veoir.*
(51-124)

12 **Ao** : *Et madame la reine* ***par*** *est si vaillanz que onques Dex ne fist plus vaillant dame de li.*
Ez : *Mais madame la royne est si vaillante que oncques plus honneste dame ne vy.*
(51-189)

13 **Ao** : *Et la pucele dit que ele n'an a mies grant paor, que trop* ***par*** *est forz li huis et espaus.*
Ez : *Mais elle n'a pas trop grant paour car l'uys estoit de trop grant force.*
(62-249)

14 **Ao** : *Mais messires Gauvains an* ***par*** *est trop angoisseus, et Lanceloz lo conforte et dit qu'il ne s'esmait mies.*
Ez : *Mais monseigneur Gauvain en est trop angoisseux, et Lancelot le reconforte et dist qu'il ne se desconforte mie.*
(68-146)

15 **Ao** : *Et qant il fu armez, si* ***par*** *fu trop biaus, ne nuns chevaliers n'estoit cui miauz armes seïssent de Lancelot.*
Ez : *Quant il fut armé, bien lui avenoit, car il ne fut oncques chevalier a qui armes avenissent autant comme a Lancelot.*
(69-69)

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1
Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 2
Nombre de lexème(s) absent(s) dans un passage variant : 3
Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 8
Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Analyses des exemples

1 Parmi les quinze passages ci-dessus, trois ne sont pas comparables, du fait du raccourcissement de Ez par rapport à Ao. Dans les contextes comparables, *par*, adverbe intensif, est tout simplement omis en Ez.

2 Cette omission n'affecte pas le sens général des passages, car *par* se construit systématiquement avec d'autres adverbes intensifs : avec *mout* en 1, avec l'exclamatif *com* en 4, avec *trop* en 3, en 6 et en 14, avec *tant* en 7, en 9 et en 10. Les passages 11 à 13 connaissent des absences dans le cadre de passages légèrement divergents. Le passage 15 connaît, lui, une leçon variante.

⟶ L'incunable ne présente donc plus le redoublement de l'expression de l'intensité qui se fait en Ao à travers l'usage de *par*.

Analyses internes

L'adverbe est systématiquement omis en Ez : il n'y a donc pas d'usage à comparer.

Comparaisons externes

1 En Ao, nous avons observé que *par* s'emploie systématiquement avec d'autres adverbes qui marquent eux aussi l'intensité. Cet emploi non indépendant de *par* va tendre à son figement, dont témoigne son aboutissement, c'est-à-dire sa seule conservation en français moderne, au sein de la locution *par trop*, dont la première attestation se situe au milieu du XIV^e^ siècle.

2 Un deuxième phénomène, qui est en rapport avec le premier, est à relever. Il s'agit de la multiplication des verbes contenant l'affixe *par-*. Si, dès le premier tiers du XIII^e^ siècle, on voit de ces formes apparaître, par exemple *parachever*, "achever totalement" ou *parabatre*, "abattre complètement"[849], elles se multiplient aux XIV^e^ et XV^e^ siècles. On peut ainsi noter l'apparition, entre autres multiples verbes, de *parabaissier*, *parcuire*, *parconclure*, *parcondamner*, *parconsoler*, *parconsommer*[850], qui ont en point commun le sème de /totalité/, exprimé par l'affixe *par-*. Néanmoins, sa productivité semble s'effondrer à la fin du siècle, probablement par l'effondrement même de l'adverbe employé ici[851]. Ainsi, du fait de la force emphatique de l'adverbe, et sur le modèle du figement qu'il connaît avec d'autres adverbes d'intensité, il s'agglutine à des formes verbales, pour en souligner l'intensité. L'emploi de la préposition

849. Dont les premières attestations se trouvent respectivement dans `FetRomF1` (ca 1213 [fin XIII^e^], frc. [bourg.]) et dans `AngVieGregM` (1214 [1216], agn.) (source : Mats).
850. Dont les premières attestations se trouvent respectivement dans `ChevIIEspF` (2^e^ q. XIII^e^ [ca 1300], pic.), `MenagB` (ca 1393 [1^re^ m. XV^e^], Paris), `PercefR2` (mil. XV^e^ [av. 1475], hain. [pic.]), `ChastellK` (1454-1470 [3^e^ q. XV^e^], flandr.) et, pour les deux derniers verbes mentionnés, dans `GrebanJ` (ca 1450 [1458], pic. [Nord]) (source : Mats).
851. Cf. la notice sur *parchëoir*, exemple de verbe préfixé disparu.

par, de sens très variés, a aussi eu une influence sur cette réanalyse, puisque cet emploi conduit à ne pas considérer la forme comme pouvant être indépendante. Après une période de forte productivité de ce schéma de création verbale, qui tend à entamer l'autonomie de l'adverbe, son obsolescence même démotive les verbes ainsi créés.

⟶ Les emplois de *par* se figent. Ce figement est dû à l'influence de *par* préposition, qui conduit à ne plus voir dans la forme une forme indépendante, et à l'usage répété de locutions adverbiales. Une seule locution adverbiale contenant *par* adverbe survit en français moderne. La forme est par ailleurs réanalysée comme affixe et sert à la formation de nombreux nouveaux verbes. Cette particule, qui garde la valeur sémantique d'intensité que l'adverbe prenait, ne tarde cependant pas à s'effondrer.

Synthèse : *par* adverbe disparaît puisqu'il perd ses capacités d'emploi indépendant, du fait de la réanalyse de sa forme. Il est conservé au sein d'un seul emploi figé et son sens l'est au sein de la particule qu'il devient. Il convient également de noter que sa présence en tant que marqueur d'intensité n'est pas nécessaire, car il est présent dans des propositions verbales qui sont déjà marquées par l'intensité. L'élimination de l'adverbe peut ainsi aussi être vue comme la volonté d'éliminer la redondance d'expression dans le système langagier.

Typologie : Disparition totale
Facteurs supposés : Emplois systématiques de l'adverbe en corrélation avec d'autres mots qui provoquent son figement ; contamination de l'emploi prépositionnel qui conduit à ne plus voir dans la forme une forme indépendante ; réanalyse de l'adverbe comme particule ; concurrence de nombreux autres adverbes d'intensité avec lesquels le présent adverbe était employé en corrélation.

† parchëoir

FEW, II-1, 26b : CADĔRE

Ao : 8 ; Ez : 2

parchëoir, inf. subst., "moment de la chute"
`GerbMetzT` (fin XII^e [2^e m. XIII^e], champ. sept. [pic.]) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen)

1 **Ao** : *... en tel maniere que la cuisse destre li est brisiee. Et au* ***parcheor*** *est li glaives volez em pieces.*
Ez : *... en telle maniere que la destre cuisse lui est brisee. Et au* ***cheoir*** *volle le glaive en pieces.*
(16-40)

2 **Ao** : *Et li vallez refera lui si qu'il lo porta a terre et au* ***parcheor*** *brise li glaives. Et li autre dui chevalier se furent antrabatu.*
Ez : *Et le varlet le fiert tellement qu'il le porte a terre. Et les autres deux se sont entre abbatuz.*
(22-8)

3 **Ao** : *Et li vallez lo fiert de tele force que li cuirs ront et les eis covient desjoindre et li fers del glaive est outre passez, si li hurte au costel senestre et li ront une des costes dedanz lo cors. Et il l'anpoint si durement que les regnes li ramanent an la main et li arçons derrieres brise, si lo porte a terre si durement que tot l'estone et au* ***parcheor*** *brise la lance. Li chevaliers se pasme car mout estoit bleciez.*
Ez : *Et le varlet le fiert en l'escu tant qu'il le fait desjoindre, et lui met la lance ou coste senestre, et lui brise une des costes dedens le corps, et le porte a terre tout pasmé.*
(22-11)

4 **Ao** : *Si lo porte par desus la crope del cheval a terre. Et au* ***parcheor*** *brise li glaives.*
Ez : *Et le porte par dessus la crouppe du cheval a terre. Et au* ***cheoir*** *brise le glaive.*
(22-35)

5 **Ao** : *Il l'anpaint bien, sel porte a terre. Et au* ***parcheor*** *brise la lance.*
Ez : *Et le porte a terre, et au* ***parcheoir*** *brise sa lance.*
(28-34)

6 **Ao** : *Il furent fort et preu, si s'anpaintrent durement si qu'il s'antreportent a terre. Et au* ***parcheoir*** *sont andui li glaive brisié.*
Ez : *Ilz estoient tous deux de moult grande force, et s'entre abatirent. Et au* ***parcheoir*** *brise le glaive.*
(31-0)

7 **Ao** : *Et au* ***parcheoir*** *qu'il fait, si se peçoie lo braz dedanz l'escu si se pasme.*
Ez : *Et au* ***cheoir*** *qu'il fait, se rompt le bras senestre et cheut pasmé.*
(59-121)

8 **Ao** : *Et l'ampoint si que il fait voler an un mont et Marganor et lo cheval. Et au* ***parcheoir*** *peçoie Hestors son glaive.*
Ez : *Mais Hector le prent si fermement qu'il porte homme et cheval a terre tout en ung mont, et rompist son glaive.*
(60-238)

Lexème qui remplace : Voir *chëoir*, "tomber" (rapport de presque synonymie ; même étymon)

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

Nombre de conservation(s) : 2

Nombre de remplacement(s) : 3

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 2

1 Sur les huit contextes présentés ici, cinq sont comparables. Le verbe y apparaît sous sa forme substantivée au sein de l'expression *au parcheoir*. Deux passages connaissent un phénomène de conservation et trois un remplacement. Lorsque le lexème est conservé, c'est dans le cadre du syntagme « *au parcheoir brise le glaive* ». La conservation n'est néanmoins pas systématique, comme en 4. Le lexème utilisé dans les trois remplacements est la forme simple du lexème présent en Ao, *cheoir*. La spécificité de *parchëoir* est d'exprimer l'achèvement complet de l'action. Le préfixe *par-* permet cette expression emphatique. C'est probablement la disparition du sens donné à ce préfixe qui explique la disparition de la forme composée au profit de la forme simple [852].

2 Par ailleurs, le FEW précise que le mot est spécifique à la littérature arthurienne en prose [853]. La première attestation ne se trouvant néanmoins pas dans un texte appartenant à la matière arthurienne, il est plus sûr de dire que le lexème appartient au champ lexical général du monde chevaleresque. Puisque Ez recense les dernières attestations du lexème, il est probable qu'il s'agit d'archaïsmes. Le fait que le verbe appartienne au lexique spécialisé du monde chevaleresque renforce cette probabilité, dans le cadre de l'utilisation des archaïsmes à valeur littéraire dans l'incunable.

852. Le préfixe est, entre le XIII^e^ et le XV^e^ siècle, productif, mais l'obsolescence semble réelle à la fin de ce siècle. Cf. la notice sur *par2*.
853. FEW, II, 30b.

Typologie : Disparition partielle ; les emplois conservés sont des archaïsmes
Facteurs supposés : Disparition du sens emphatique du préfixe ; lexème lié à un genre narratif particulier qui décline.

⊆ parestroit (au)

FEW, XII, 300b : STRICTUS

Ao : 3 ; Ez : 0

parestroit_(au), “à la fin”
`Ao` (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen)

1 **Ao** : *Car tant vos ai esprové a fin et a leial au grant besoig que vos ne me loeriez nule rien que ge ne feïsse* ***au parestroit****.*
Ez : *Car tant vous ay esprouvé a bon et a loyal au grant besoing que vous ne me direz chose que je ne face* ***oultreement****.*
(13-122)

2 **Ao** : *D’autre part, s’il l’an lait aler, il li sera tenu a mauvaitié et a grant defaute de cuer et si granz maus en sera faiz que nus nel porroit restorer itant fust puissanz, car cil qui lo heent li corrent sus et se metent* ***au parestroit*** *en avanture de mort o de lui ocirre.*
Ez : *D’aultre part, se il le laisse aler, il lui sera imputé a mauvaistié, et si grant honte lui en seroit faicte que il ne la pourroit restaurer tant fust puissant, et ceulz qui le haient lui courront sus et se metront en adventure de mourir ou de l’occire.*
(13-205)

3 **Ao** : *Et Pharien est mout mains iriez vers lui qu’il ne li a mostré a la meslee, car bien set c’****au parestroit*** *ne li porroit il soffrir a avoir honte ne mal, mais sor tote rien se mervoille de sa fame qui tant l’avoit haï et ore li estoit correüe aidier au grant besoign de si grant cuer.*
Ez : *Farien est mains courroucé vers Lambegues qu’il ne lui a monstré a la meslee car bien sçait que a son besoing il ne pourroit pas souffrir qu’il eust mal ne honte.*
(13-253)

Lexème qui remplace : Voir *outreement*, “complètement, totalement” (rapport de métonymie, du général au particulier)

Nombre de remplacement(s) : 1
Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 2

⊆ parigal

FEW, XXIV, 215a : AEQUALIS

Ao : 3 ; Ez : 0

parigal, “qui est tout à fait égal”
`HornP` (ca 1170 [mil. XIIIe], agn.) – `ChastellK` (1454-1470 [3e q. XVe], flandr.)

1 **Ao** : *Si les secorrut li rois Aguisçanz. Et lors furent auques* ***parigas****, si soffrirent auques li un les autres. Et ja estoit li solauz mout hauz. Lors asenbla li rois Clamados et li rois Yons ancontre lui.*
Ez : *Si les secourut le roy Aguisans. Lors se tindrent* ***fierement****. Aprés assembla le roy Clamader et le roy Yvain encontre lui.*
(51-125)

2 **Ao** : *Et se tienent andui si* ***parigal*** *que nus n'en set a droit jugier li quex a lo plus mauvais.*
Ez : *Et furent tous deux tenus si* ***egaulx*** *que nul ne sçait jugier lequel a le pire.*
(55-143)

3 **Ao** : *Et an face ores chascuns au miauz que il porra car nos somes assez* ***parigal****.*
Ez : *Or face chacun au mieulx qu'il pourra car nous sommes assez* ***egaulx****.*
(63-58)

Lexème qui remplace : *igal*, “égal”
PhThCompS (1113-1119 [déb. XIII^{e}], agn.) – ∅ ; AEQUALIS ; rapport d'hyperonymie ; même étymon

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1
Nombre de remplacement(s) : 2

À deux reprises, l'adjectif *parigal* se fait remplacer par celui non préfixé, *igal*.

‡ paroir

FEW, VII, 645b : PARĒRE2

Ao : 44 ; Ez : 21

1 “se montrer, se rendre visible”
AlexisS2 (fin XI^{e} [ca 1139], norm. [agn.]) – Widerh 1675 (*Nouveau dictionnaire françois-alleman et alleman-françois qu'accompagne le latin* [1675]) [dict. bil.] | Cotgr 1611 (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | Nicot 1606 (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) [spé.] | Brantôme (1584-1614) [854]

a) **Ao** : *Si ot lo sanblant fier, et plain de plaies lo vis et la teste et lo cors, en mainz leus qui ne* ***paroient*** *pas. Si ot les poinz maigres et gros et plains de vaines et lees les espaules et il sist es estriers mout affichiez. Il dist a la reine.*
Ez : *Il dist a la royne.*
(10-7)

b) **Ao** : *Si li tranche tot lo cuir et la char tote contraval parmi lo destre sorcil jusq'el pomel de la joe, si que onques puis ne fu nul jor que ne li* ***pareüst*** *apartement.*
Ez : *Si lui trenche la chair depuis les sourilcz jusques au pommel de la joe. Et oncques puis ne fut jour qu'il n'y* ***parut****.*
(11-67)

854. Dans Nicot 1606 (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]), l'entrée ne renseigne qu'un type d'emploi : « *Apparere.* Adonc le iour parut bel et clair, *Apparuit.* »

c) **Ao** : *Li hiaumes que li chevaliers a el chief, qui desus totes les armes est paranz, si senefie que autresins doit* ***paroir*** *li chevaliers avant totes autres genz encontre cels qui voudront nuire a Sainte Eglise.*
Ez : *Le heaume que le chevalier a au chief, qui dessus toutes les autres armes est aparant, signifie que ainsi doit* ***aparoir*** *le chevalier dessus tous autres a l'encontre de ceulx qui vouldront nuire a Saincte Eglise.*
(20-41)

d) **Ao** : *Si les i avoit encores anbedeus atoz les fers et* ***paroient*** *parmi les deus ploiz do hauberc tot d'outre en outre.*
Ez : *Et les y avoit encores tous deux atout les fers et* ***paroient*** *parmy l'espaule tout oultre.*
(21-8)

e) **Ao** : *Et parmi la teste estoit enferrez d'une espee si que par desus la ventaille n'en* ***paroit*** *pas la moitié, et tant com il an* ***paroit****, si estoit tainte de sanc et reoilliee mout durement. Li chevaliers fu granz et genz et bien tailliez.*
Ez : *Et par la teste estoit enferré de une espee tant que par dessus la ventaille n'en* ***paroit*** *mie la moitié. Le chevalier estoit grant, long et bien taillié.*
(21-9)

f) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(21-9)

g) **Ao** : *Si se mervoille mout dont si granz biautez pot venir com il voit en li* ***paroir****.*
Ez : ∅
(21-42)

h) **Ao** : *Ne onques puis la tache ne li* ***parut*** *enmi le piz. Mout fist Lanceloz grant joie de son coisin. Mais or se taist atant li contes de Galehot, que plus n'an parole ci androit, ainz s'an retorne au roi Artu qui est repairiez en sa terre.*
Ez : *A present se taist le compte de Gallehaut et de son compaignon Lancelot qui maine grant joye de son cousin et retourne a parler du roy Artus.*
(52-12)

i) **Ao** : *... ne n'i a si fort qui n'aüst mestier de reposer. Et lor armes sont anpiriees que parmi les hauberz lor* ***perent*** *les charz maumises et plaiees la ou les espees ont hurtees.*
Ez : *... tant qu'il n'y a celui qui n'ait mestier de reposer. Et leurs armes sont si empirees que parmy les pertuis* ***appairent*** *leurs playes.*
(55-145)

j) **Ao** : *Et fu si anmuselee que n'an* ***paroient*** *que sol li oil.*
Ez : *Et estoit si envelopee qu'il n'en* ***paroit*** *que les yeulx.*
(62-95)

k) **Ao** : *Et que rien nule n'i* ***pert*** *fors que solement les batailles et la coverture de la tor qui mout est haute.*
Ez : *Et que riens n'y* ***pert*** *fors seulement les creneaulx et la couverture de la tour qui moult estoit haulte.*
(68-5)

l) **Ao** : *Ansin fait Lanceloz, qui estoit estandarz, ses escuz est a toz abandonez, ses hiaumes* ***est pareüz*** *a chascun leu, s'espee est a chascun privee.*
Ez : *Ainsi fait Lancelot. Il est a tous estandart et son escu e[s]t a tous abandonné, son heaulme* ***pert*** *en chascun lieu, son espee est a tous privee.*
(69-85)

m) **Ao** : *Si estoit graindres d'autre chevalier demi pié et plaine paume, et* ***paroit*** *autresin par desor tote la bataille li coinz de son hiaume com feïst une anseigne.*
Ez : *Et estoit gregnieur de tous aultres chevaliers bien demi pié, et* ***paroit*** *ainsi parmi toute la bataille le coing de son heaulme comme fait une enseigne.*
(69-89)

Lexèmes qui remplacent :

- *aparoir*, "se montrer, se rendre visible"

  `AlexisS2` (fin XI^e [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ [spé. | empl. spé.] | ∅ [empl. spé. | peu usité] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) ; APPARĒRE ; rapport de synonymie ; étymon de la même famille

- Voir l'autre emploi de *paroir*, v. impers., *il pert que*, "on voit que" (rapport de co-hyponymie ; même lemme)

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 3

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

Nombre de conservation(s) : 7

2 "se manifester (part. d'un sentiment)"

`BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIII^e], ang./tour. [agn.]) – `1470` [855]

a) **Ao** : *Car nule granz dolors ne puet* ***entrer ne paroir*** *en cuer mortel que d'estre deseritez et essilliez, fors seulement de perdre son charnel ami leial.*
Ez : *Et greigneur douleur ne peult* ***estre*** *en cueur mortel que par estre desherité et exilié, fors seullement de perdre son loyal amy charnel.*
(13-99)

b) **Ao** : *Iluec* ***parurent*** *les granz proeces au Noir Chevalier, que il ne consivoit chevalier que il ne portast a terre maugré suen.*
Ez : *Illecques* ***apparut*** *bien la prouesse au Chevalier Noir.*
(51-117)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *estre1*, "être" (rapport d'hyperonymie)

855. La date de dernière attestation est donnée par Gdf : il s'agit d'une leçon du manuscrit Vat. Reg. lat. 1492, un des témoins du *Tresor ou Codicile maistre Jehan de Meung* (premier tiers du XIV^e).

- Voir *aparoir*. Ici, “devenir évident”
  CligesC (ca 1176 [mil. XIII^e], champ. mérid. [champ.]) – Cotgr 1611 (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | Nicot 1606 (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) ; rapport de synonymie

Nombre de remplacement(s) de terme dans un binôme : 1

Nombre de remplacement(s) : 1

3 v. impers., *il pert que*, “on voit que”
GaimarB (ca 1139 [déb. XIII^e], agn.) – GRINGORE, St Loys (1527 [XVI^e]) [856]

a) **Ao** : *Au derreain ne li membroit an sa grant ire, fors de ce dom il estoit iriez, et si i* ***parut*** *bien puis an mainz affaires.*
Ez : *Car de riens ne lui remembroit en sa grant ire, fors de ce dont il estoit airé, ainsi que bien* ***parust*** *par mains affaires.*
(9-20)

b) **Ao** : *Mais ge ne cuidoie pas estre venuz antre traïtors mais antre leiaus barons. Et neporqant* ***or i parra*** *li quel seront leial et li quel se parjurront, car nos somes assez, puis que nos somes leial homs, ja tant n'i savra venir des traïtors.*
Ez : *Je ne cuidoye mie estre venu entre traitres mais entre loyaux barons. Et toutesfois* ***on verra bien*** *qui sera loyal homme. Ja tant n'y saura venir de traitres.*
(13-234)

c) **Ao** : *Voire, biax filz, fait la dame,* ***or i parra****. Et ge vos di leiaument que vos ne perdroiz a estre uns des plus gentils homes do monde se par defaut de cuer non.*
Ez : *Voire, fait la dame,* ***or verra l'en qu'il en advendra****. Et je vous dy vrayement que vous ne perdrez ja a estre le plus preudomme du monde que par deffaulte de cueur.*
(14-135)

d) **Ao** : *Et vos, seignor baron et chevalier, fait il, qui vostre seignor tenez a honi s'il ne prant vangence de cels qui laianz sont,* ***or i parra*** *com vos li aideroiz a lui venchier. Ce ne deisiez vos pas la ou il ert an peril de mort laïs devant cel palais, dont gel delivrai a mes mains.*
Ez : *Et vous, seigneurs barons, qui vostre seigneur tenez a deshonnouré s'il ne prent vengance de ceulx qui sont leans, vous ne disiez pas ainsi quant il estoit en peril de mort. Je le delivray a mes mains.*
(16-23)

e) **Ao** : *Car il n'i a celui des deus cui il ne* ***pere*** *bien de son mestier, car amedui i ont en mainz leus perdu do sanc.*
Ez : *Car il n'y a cellui a qui il ne* ***paire*** *bien et qui en maint lieu n'ait perdu de son sang.*
(16-59)

f) **Ao** : *Autre hore respassoit, si que lever pooit a matines et a totes les autres hores, mais mout* ***paroit*** *bien au vis de la messaise que li cors sostenoit, que mout estoit et maigre et pale, et la parole si tanve et si foible q'avis estoit a cels qui l'ooient que lors endroit se deüst morir.*
Ez : *Autre heure estoit qu'elle ne pouoit aler a matines.*
(18-7)

856. La dernière attestation vaut pour l'emploi impersonnel en général. L'expression *or i parra* n'est pas recensée dans Hu, et connaît donc probablement sa dernière attestation en Ez. Le dictionnaire recense cependant *il y perra* dans Amadis (1540, Paris).

g) **Ao** : ***Or i parra***, *fait cil. Atant s'en torne et li chevaliers vait aprés.*
Ez : *Atant s'en part et le bon chevalier va aprés.*
(44-5)

h) **Ao** : *Or seignor chevaliers, fait messires Gauvains,* ***or i parra*** *qui bien lo fera, car nos n'i avons niant autrement.*
Ez : *Messire Gauvain dit a ses gens :* ***Or verra l'en*** *qui bien le fera, car nous n'y aurions rien aultrement.*
(48-20)

i) **Ao** : *Et bien vos* ***parra*** *car tote enor terriene avez ja aprochié de perdre.*
Ez : *Et bien y* ***appert*** *car tout honneur terrien avés ja presque perdu.*
(48-57)

j) **Ao** : *Et s'il l'a veincue, il ne puet mie estre que mout ne* ***pere*** *a son cors et a ses armes.*
Ez : *Et se c'est il, il ne peut estre qu'il ne y* ***paire*** *soit a son corps ou a ses armes.*
(49-6)

k) **Ao** : *Dame, fait ele, nos porrons tost savoir* ***coment il i pert****. Et ge i voil aler, fait la dame, mais gardez que riens qui vive ne lo sache fors nos deus.*
Ez : *Dame, fait elle, nous le pourrions tost savoir* ***s'il vous plaisoit****. Je vueil, fait la dame, que nulle riens ne le sache fors nous deux.*
(49-6)

l) **Ao** : *Seignor, vos iestes tuit ami lo roi. Ge ne vos sai nomer, mes mout iestes tenuz a preuzdome.* ***Or i parra*** *qui ert a droit loez.*
Ez : *Seigneurs, vous estes tous amys du roy.* ***Or y perra*** *comment vous le ferez.*
(51-139)

m) **Ao** : ***Or i parra*** *come vos lo feroiz durement. Atant chevauchent li conroi tot lo pandant.*
Ez : ***Or y perra*** *comment vous le ferez. Atant chevauchent les conroiz devers leurs gens.*
(51-142)

n) **Ao** : *Et ge cuit que nus ne set si bien conoistre prodome comme vos faites, et bien i a* ***pareü****.*
Ez : *Et je cuide que nul ne sçait si bien congnoistre preudomme comme vous, et bien y a* ***paru****.*
(51-182)

o) **Ao** : ***Or i parra****, fait ele, car il sera demain ci se vos volez.*
Ez : ∅
(51-234)

p) **Ao** : *Et lors i* ***parut*** *bien, que, si tost com midis torna, lo virent tuit cil qui l'esgardoient autresi frec et autresi viste com il avoit esté a l'ancommancement de la meslee.*
Ez : *Et lors y* ***parust*** *bien, car, si tost comme midy passa, tous ceulx qui le regardoient le virent aussi fort et aussi viste comme il avoit esté au commencement de la meslee.*
(55-146)

q) **Ao** : *Certes, fait ele,* ***or i parra****.*
Ez : *Certes, fait elle,* ***or y perra****.*
(57-33)

r) **Ao** : *Et si estoit de cols d'espee decopez et detranchiez et amont et aval, et brisiez et eschantelez tant com il an i avoit bien mains de la tierce part que il n'i avoit a l'ore qu'il fu fres et noviaus, mais neporqant do taint i* ***paroit*** *tant que bien lo pooit en ancor conoistre.*
Ez : *Et estoit detrenchié d'espees hault et bas tellement qu'il estoit pres que tout desfiguré, et neantmoins encores y avoit telle* ***apparence*** *que bien le pouoit l'en congnoistre.*
(58-8)

s) **Ao** : *Sire, fait ele, il i* ***pert*** *bien que vos an iestes li uns.*
Ez : *Sire, fait elle, il y* ***pert*** *bien que vous en estes ung.*
(59-102)

t) **Ao** : *Car il veoient bien que li chevaliers s'est combatuz et bien* ***pert*** *a ses armes.*
Ez : *Car ilz voient bien que le chevalier s'est combatu et bien y* ***pert*** *a ses armes.*
(60-76)

u) **Ao** : *Combatre nos estuet,* ***or i parra****, car nos somes anbatu et an l'orgoil et an la meillor chevalerie do monde.*
Ez : *... que combatre les convenoit, car nous sommes en l'orgueil et en la merveille de la chevalerie du monde.*
(68-11)

v) **Ao** : ***Or i parra****, font il. Lors laissent corre li dui as deus de si grant aleüre comme li cheval porrent aler.*
Ez : ***Or y perra****, font ilz. Lors laissent courre eulx deux de si grant roideur comme les chevaulx peuent porter.*
(68-17)

w) **Ao** : *Il n'est, fait il, nule chose que ge ne feïsse por vos.* ***Or i parra****, fait ele.*
Ez : *Il n'est, fait il, nulle chose que je ne feisse pour vous.* ***Or y perra****, fait elle.*
(68-124)

x) **Ao** : ***Or i parra*** *qui chevaliers est, que venuz est li secors.*
Ez : ***Or y perra*** *qui chevalier sera des ores en avant, car venu est le secours.*
(69-79)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *vëoir*, “percevoir par les yeux” (rapport de presque synonymie)
- Voir *aparance*, “aspect extérieur” (rapport de co-hyponymie ; étymon de la même famille)

Nombre de conservation(s) avec transposition : 1

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 2

Nombre de remplacement(s) : 2

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 4

Nombre de conservation(s) : 12

4 “sembler”

BrendanW (1er q. XIIe [2e m. XIIIe], agn.) – SAINT-GELAIS (1530-1558 [1530])

a) **Ao** : *Et qant il ot une piece mengié, si comança a penser mout durement, et bien* ***paroit*** *a son penser que ses cuers n'estoit mie a ese, ainçois deïst bien qui le veïst que mout ert a malaise.*
Ez : *Quant il eust une piece mengié, si commença a penser moult durement, et bien* ***sembloit*** *a son penser que son cueur feust a malaise.*
(50-2)

b) **Ao** : *Et se il ja mais atant a avoir ne honor ne joie en leu o vos aiez pooir, si face encui por vostre amor tant d'armes que vos l'an deiez gré savoir et que il* ***pere*** *a ses uevres que il ait ses proesces mises en l'onor mon seignor lo roi et an la vostre. Et bien sachiez, se il velt metre deffanse, li rois mes sires ne sera hui mis au desoz por pooir que Galehoz ait.*
Ez : *Et s'il attent jamais a avoir joye ne honneur en lieu ou vous ayez pouoir, face huy tant d'armes que vous lui en doyez gré savoir. Et devez savoir que, s'il y veult mettre deffense, le roy ne sera huy prins pour pouoir que Gallehaut ait.*
(51-97)

c) **Ao** : *Dont vos vient cist diaus que vos avez tote nuit mené et fait ? Et cil lo li nie mout, et dist que ensi se plaint il sovant an son dormant. Certes, fait Galehoz, ainz* ***pert*** *mout bien a vostre cors et a voz iauz que vos avez mout grant diau mené. Mais por Deu vos pri que vos me dites l'achoison.*
Ez : *Dont vous vient ce deul que vous avés toute nuyt demené et le desplaisir que vous avés ? Je vous prie pour Dieu que vous m'en disiés la cause.*
(51-195)

d) **Ao** : *Et dites moi, par la rien que vos plus amez, que ce senefie que il est si fanduz, car il* ***pert*** *estre toz fres.*
Ez : *Je vous prie, dictes moy la cause pour quoy il est ainsi ouvert, car il* ***semble*** *estre tout frais.*
(57-67)

Lexème qui remplace : *sembler*, v. impers., “sembler”

RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; SĬMĬLARE ; rapport de synonymie

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 2

Nombre de remplacement(s) : 2

5 p. pr. empl. adj., “visible”

YvainHu (ca 1177 [1er t. XIVe], champ. mérid. [pic.]) – WAVRIN, Anchienn. Cron. D'Englet. (ap. 1471 [fin XVe])

a) **Ao** : *Et s'il estoit morz par els sanz forfait* ***parissant****, si en seroient tuit honi a tozjorz mais.*
Ez : *Et se il estoit mort par eulz sans forfait, ilz en seroient reprouchiez a tousjours.*
(13-147)

b) **Ao** : *Li hiaumes que li chevaliers a el chief, qui desus totes les armes est* ***paranz****, si senefie que autresins doit paroir li chevaliers avant totes autres genz encontre cels qui voudront nuire a Sainte Eglise.*
Ez : *Le heaume que le chevalier a au chief, qui dessus toutes les autres armes est* ***aparant****, signifie*

que ainsi doit aparoir le chevalier dessus tous autres a l'encontre de ceulx qui vouldront nuire a Saincte Eglise.
(20-41)

Lexème qui remplace : Voir *aparoir*. Ici, p. pr. empl. adj., "visible"
`BrutA` (ca 1155 [4e q. XIIIe], norm./agn. [agn.]) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen) ; rapport de synonymie ; étymon de la même famille [857]

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1
Nombre de remplacement(s) : 1

Analyses des exemples

1 Sur les 45 contextes, 34 sont comparables. Parmi eux, on relève 20 cas de conservation, douze cas de substitution, un cas d'absence et un cas de variante. Cette dernière se trouve en 3 k), où « *... nos porrons tost savoir coment il i pert* » donne « *... nous le pourrions tost savoir s'il vous plaisoit* ». En 5 a), l'emploi adjectival du participe présent en Ao dans le cadre de « *... s'il estoit morz par els sanz forfait parissant...* » autorise son absence.

2 Cet emploi en Ao est documenté en 5. L'autre occurrence de cet emploi qui se trouve dans un contexte comparable connaît une substitution par *aparant*, en 5 b). Le verbe préfixé *aparoir* sert également de remplacement à deux reprises pour l'emploi documenté en 1, "se montrer, se rendre visible", une fois pour l'emploi documenté en 2, "se manifester". Ce dernier emploi connaît également un cas de substitution de « *ne puet entrer ne paroir* » par « *ne peult estre* », en 2 a). Quant au premier, il connaît aussi un cas de conservation du verbe, mais dans le cadre d'un emploi différent, en 1 j), puisque l'emploi en Ez est un emploi impersonnel, documenté en 3.

3 Ce dernier emploi est particulièrement employé en Ao au sein de la locution *or y parra*, qui est remplacée à trois reprises par la locution de même sens *on verra (bien)*. La locution est néanmoins conservée six fois dans l'incunable, et ce à partir de la division 051. En 3 r), la forme verbale est remplacée par le substantif *apparence*, impliquant la reformulation du contexte.

4 Le sens 4 prend le sens de "sembler" et est remplacé, dans les deux contextes comparables, par ce même verbe, *sembler*, de même sens.

⟶ Les emplois documentés en 2, 4 et 5 ne connaissent aucune attestation dans l'incunable, témoignant de leur moins bon maintien, face aux emplois documentés en 1 et en 3, qui connaissent par ailleurs le plus grand nombre d'occurrences. Les remplacements ne sont pas systématiques, mais il est possible d'observer des remplacements de certains emplois par certains autres particuliers (*on verra (bien)* à la place de *or i parra* en 3, *sembler* en 4). *aparoir* sert de remplacement à quatre reprises, pour trois emplois différents. Le nombre d'occurrences conservées pour les deux sens employés dans l'incunable reste néanmoins assez important. Les contextes de conservation et remplacement ne se distinguent pas les uns des autres par des traits qui seraient identifiables.

Analyses internes

1 *aparance* est complètement absent de Ao et ne connaît qu'une occurrence en Ez. En revanche, *sembler* est employé 77 et 71 fois, ce qui en fait un verbe bien employé qui connaît un certain maintien.

857. Le mot existe en français moderne, mais est une réintroduction d'une autre forme, l'« empr. au part. prés. lat. *apparens* de APPARĒRE », d'après le TLFi. Cette forme ayant été introduite dans `Rab` (1532-1564), d'après les sources lexicographiques, nous supposons que l'occurrence de l'incunable est une dernière attestation.

2 *aparoir* est présent sept et neuf fois dans les deux témoins. En Ao, cinq occurrences sont des participes présents, comme la séquence suivante : « *Car nus n'est si bien creüz de males noveles, comme cil qui porte anseignes aparisanz.* » (001-48) Quatre des emplois participaux prennent la forme *aparissant* et une, *aparant*. Le verbe est aussi employé dans un contexte que ne connaît pas *paroir*, puisqu'il sert de description au lever du jour : « *Et l'andemain qant li jorz aparut, se leva et ala messe oïr.* » (063-75)

⟶ *paroir* semble être une variante minoritaire par rapport à *sembler*, mais majoritaire par rapport à *aparoir*. Les contextes relevés de ce dernier verbe permettent de supposer que sa particularité réside dans la forte dimension visuelle qu'il implique, à la fois par son emploi au participe présent, qui témoigne de l'actualisation de l'objet visible, et par la possibilité qu'il a de décrire le lever du jour, le moment où la lumière naît, ce qui en fait un emploi marqué.

Comparaisons externes

1 *paroir* se voit donc concurrencé par *aparoir*, plus marqué sémantiquement — et également formellement. C'est probablement pour cela que l'abandon de l'emploi du participe présent signifiant "visible" se produit dès avant la date de composition de Ez. Face à un verbe bien plus employé comme *sembler*, les emplois synonymes de ce verbe sont également obsolescents. Le troisième sens qui n'est plus employé est celui qui décrit la manifestation d'un sentiment, emploi lui aussi marqué par la référence abstraite aux émotions qu'il permet. Les emplois de *paroir* se restreignent à des descriptions concrètes de l'apparition d'un objet et à un emploi figé impersonnel. Ses emplois les plus marqués disparaissent, du fait de concurrents plus marqués sémantiquement, provoquant encore plus son affaiblissement sémantique.

2 En plus des questions d'emplois marginaux qui connaissent des synonymes mieux implantés dans la langue ou plus expressifs, il faut aussi prendre en considération le fait que les formes en *pert/perent* de *paroir* sont homonymes avec les formes du verbe *perdre*, qui, signifiant l'absence, sont opposées sur le plan sémantique. Cette possible confusion a pu renforcer la tendance à l'emploi d'autres verbes.

3 La disparition complète de *paroir* est réalisée au XVI^e^ siècle. Le verbe se fait en effet évincer par *paroistre*, qui a des formes communes avec lui, comme le participe passé, *paru*, ou le parfait, *parut*. Si le verbe est attesté dès `BenDucF` (ca 1174 [fin XII^e^], ang./tour.), il connaît peu d'attestations avant le XVI^e^ siècle [858]. La forme plus marquée du verbe, ne connaissant pas d'homonymie problématique, en permet un meilleur usage.

⟶ Plusieurs des sens de *paroir* connaissent des concurrents synonymiques, mieux implantés qu'eux dans le réseau lexical. Ce sont les sens les plus expressifs du verbe qui sont ainsi rendus obsolescents, conduisant à son affaiblissement sémantique général. Son homonymie avec un verbe de sens opposé tend également à rendre certains de ses emplois confus.

Synthèse : *paroir* est obsolescent partiellement : certains de ses sens ne sont plus attestés dans l'incunable, d'autres ne connaissent plus tous leurs emplois, sans que les occurrences remplacées ne se distinguent particulièrement des occurrences conservées. Ce sont ses sens les plus marqués, liés à la visibilité et à l'expression de sentiments, qui sont touchés par l'obsolescence les premiers, du fait de l'existence d'un verbe dérivé, plus

858. C'est le TLFi qui précise cela dans son entrée sur *paraître* : « L'a. fr. *paroistre* ne semble pratiquement pas att. entre Benoît de Ste-Maure (où l'on relève *paroir* à côté de *paroistre*) et la deuxième moitié du XVI^e^ s. ; il est possible que le mot ait été repris à cette époque à la lang. d'oc par l'intermédiaire du Poitou et se soit répandu dans le domaine d'oïl. » Dans son entrée, le DMF donne des exemples pour la toute fin du XV^e^ siècle, dans `LA VIGNE, Ress. chrest. B.` (ca 1495) et `AndrVigneSMartD` (1496, poit. et bourg.).

marqué formellement et, dès Ao, se caractérisant par une forte dimension d'actualisation des objets décrits. Un autre sens connaît aussi une concurrence synonymique qui lui est défavorable. En perdant ces sens, *paroir* s'affaiblit, affaiblissement qui est renforcé par son homonymie ponctuelle avec un verbe opposé sur le plan sémantique. Le plus grand emploi de *paroistre* après la date de composition de l'incunable, forme distincte pouvant prendre ces emplois et connaissant des occurrences identiques, rend *paroir* complètement caduc au siècle suivant.

Typologie : Disparition partielle ; des sens ont déjà disparu à l'époque de la composition de Ez ; d'autres sens connaissent des emplois qui se restreignent
Facteurs supposés : Existence en synchronie d'un verbe synonyme dérivé du verbe obsolescent, donc plus marqué formellement, qui est marqué sémantiquement par l'actualisation qu'il permet des phénomènes qu'il décrit, qui tend en diachronie à être de plus en plus employé et donc à remplacer les emplois liés à la description de l'apparition des phénomènes ; existence d'un autre verbe synonyme d'un autre sens, mieux ancré dans le réseau lexical, qui prend ce sens ; la polysémie du verbe se réduit ; il reste conservé dans un emploi figé et dans le cadre de description de phénomènes génériques ; homonymie de certaines des occurrences du verbe avec des occurrences d'un verbe opposé sur le plan sémantique ; un autre verbe plus marqué formellement et de même sens apparaît.

⊆ passefelon

FEW, VII, 725a : *PASSARE

Ao : 1 ; Ez : 0

passefelon, "qui dépasse en félonie"
Ao (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – ? [859]

Ao : *Car ce fu li plus douz anfes et li plus debonaires de toz la ou debonairetez se laissoit trover, mais contre felenie lo trovoit en* ***passefelon****.*
Ez : *car ce fut le plus doulx enfant et le plus debonnaire la ou debonnaireté deut estre trouvee, mais contre felonnie ne trouvoit l'en* ***pas plus felon*** *deça la mer.*
(9-36)

Lexème qui remplace : Voir *felon*, "méchant, déloyal" (rapport d'hyperonymie)

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

L'emploi en Ao est documenté comme un hapax. Ez a recours à une périphrase permettant d'exprimer de manière analytique le dépassement de la félonie.

‡ peçoiier

FEW, VIII, 332b : *PĔTTIA

Ao : 40 ; Ez : 0

859. Le lexème se trouve uniquement dans notre témoin et dans l'édition de A. Micha. Le FEW l'indique comme un hapax.

1 “voler en éclats”

`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – `ChevIIEspF` (2e q. XIIIe [ca 1300], pic.)

a) **Ao** : *Si refont grant frois et granz noises les lances qui **peçoient** sor les escuz, dont li tronçon et li esclat volent en haut.*
Ez : *Si font grant noises les lances qui **retentissent** sur les escus.*
(13-169)

b) **Ao** : *Et qant li Blans Chevaliers voit que cil n'est chaüz et que andui li glaive sont **peceié**.*
Ez : ∅
(23-33)

c) **Ao** : *Et qant ses glaives li est **peceiez**, il fiert des tronçons tant com il durent jusq'el poing.*
Ez : *Et quant son glaive lui est **failly**, il fiert du tronsson tant comme il dure.*
(51-89)

d) **Ao** : *Et si tost com il sont **peceié** tuit troi, si s'en revient sor la riviere an celui leu meïsmes o il avoit devant esté.*
Ez : *Et si tost come les troys glaives sont **rompuz**, si s'en retourne sur la riviere en ce lieu mesmes ou il avoit avant esté.*
(51-91)

e) **Ao** : *Ne remaint riens que il consive, ne li chevaliers, ne li chevaus, ainz fait voler tot an un mont, et ses glaives li **peçoie**.*
Ez : *Ne demeure personne debout aint fa[it] tout cheoir par terre, et ne cesse jusques a ce que son glaive lui **rompt**.*
(51-108)

f) **Ao** : *Tant a fait que tuit li glaive **sont pecié** et uns des chevaus morz que messires Gauvains li avoit envoié.*
Ez : *Si a tant fait le bon chevalier en pou d'eure que tous ses dix glaives **sont rompuz** et ung des chevaux mors.*
(51-111)

g) **Ao** : *Et ses glaives **peçoie**, et il met la main a l'espee, si cort as autres sus si vitement qui tuit s'en esbaïsent et li guerpisent place.*
Ez : *Et son glaive **rompt**, et il met la main a l'espee et court sus aux autres si vistement que tous s'en esbahissent et lui guerpissent la place.*
(55-64)

h) **Ao** : *Et s'antrefierent es escuz si durement que tuit li glaive volent an pieces. Et qant il sont **peçoié**, si s'antrehurtent si durement des cors et des visages et des armes que tuit li oil lor estancelent.*
Ez : *Et s'entrefierent sur les escus si durement que tous les glaives volent en pieces. Puis heurtent l'un l'autre si durement des corps et des heaumes que tous les yeulx leur estincellent.*
(55-139)

i) **Ao** : *Et la lance au chevalier **peçoie** et messires Gauvains fiert lui si qu'il lo porte a terre.*
Ez : *Et la lance du chevalier **rompt** et messire Gauvain le fiert si qu'il le porte a terre.*
(59-12)

j) **Ao** : *Si s'esloigne messires Gauvains an la lande tant com an ruiast une menue pierre. Et lors fiert des esperons. Et li chevaus va si tost que il bruit toz, si s'antrefierent des granz cors des chevaus et de lor grant force si durement que les lances* ***peçoient*** *et esclatent jusque as poinz.*
Ez : *Si se eslongne mes[s]ire Gauvain en la lande autant que l'en jecteroit une piere. Et fiert le cheval des esperons. Et son cheval l'emporte moult roidement et s'entredonnent de grans coupz.*
(59-120)

k) **Ao** : *Et Hectors lo fiert si durement que il fait tote sa lance arçoner sor les barres de la bocle, mais ele ne* ***peçoie*** *mies ainz lo porte a terre.*
Ez : *Et Hector le fiert si puissamment qu'il fait toute sa lance ploier et le porte a terre.*
(60-35)

l) **Ao** : *... si durement que il n'i a celui dont les ais ne fandent. Et la lance Guiflet* ***peçoie*** *et vole an pieces.*
Ez : *... si durement qu'il n'y a si fort escu qui ne fende. Girflet* ***a rompu*** *sa lance.*
(62-33)

m) **Ao** : *Et messires Gauvains lo point mout bien, si lo porte a terre mout durement. Et lors* ***peçoie*** *la lance monseignor Gauvain.*
Ez : *Et Gauvain l'abat a terre.*
(62-33)

n) **Ao** : *Et si fierent si granz cox que li glaive qui mout estoient fort* ***peçoient et esclatent*** *jusque es poinz.*
Ez : *Si s'entredonnerent moult grans coups sur leurs escus si que les hantes des glaives* ***volent en pieces****.*
(62-73)

o) **Ao** : *Et vient a terre la teste contraval si que par un po que il n'ot lo col* ***peçoié****.*
Ez : *Et vole a terre la teste contreval si que par peu qu'il n'a le col* ***brisé****.*
(62-115)

p) **Ao** : *Si ocist messires Gauvains lo suen de l'espié et la lance Sagremors* ***peçoie****, que s'amie li avoit donee.*
Ez : *Si occit messire Gauvain le sien, et Saigremor* ***rompt*** *la lance que s'amie lui avoit donnee.*
(62-268)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *falir*. Ici, "se briser"
  `WaceConcA` (2e q. XIIe [av. 1225], norm. [tour.]) – ∅ ; rapport de synonymie [860]
- Voir *rompre*, "réduire en plusieurs morceaux" (rapport d'hyperonymie)
- *brisier*, "mettre en pièces"
  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; BRISARE ; rapport d'hyperonymie

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

860. En français moderne, la conservation se fait dans le sens plus général de "céder, ne pas résister", sens qu'il est difficile de séparer strictement du sens retenu ici.

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 4

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de remplacement(s) : 9

2 “faire voler en éclats”

`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – `PercPrH` (déb. XIIIe [1530], Paris) [861]

a) **Ao** : *Car d'autres oisiax n'i avoit nul por les cox de la perriere qui les an avoit chaciez. De ceste avanture s'esbaudirent mout. Et si les avoit la perriere si estoutoiez et les murs* ***peçoiez*** *et estonez.*
Ez : *Car d'autres ayseaulx ne y avoit il plus pour les coups de la perriere, que tous les avoit chassez. De ceste avanture moult s'esbaudirent.*
(2-28)

b) **Ao** : *Cil venoit lo glaive aloignié si tost com il pooit esperoner, si* ***peçoie*** *desus l'escu Lanbegue son glaive mout apertement. Et cil lo fiert de l'espee si durement enmi lo vis que lo nasel li tranche.*
Ez : *Si fiert des esperons le cheval et laisse courre a ung qui venoit devant les autres, la lance bessee, qui la* ***froisse et rompt*** *sur l'escu de Lambegue. Et Lambegue le fiert au visage si durement que le nez lui trenche.*
(16-58)

c) **Ao** : *Mais ses oncles Phariens i est poignant venuz, qui l'aert au frain, si l'an maine o il voille ou non droit a la porte. Et les genz Claudas vienent si tost qu'il les ataignent, si lor donent de granz cox des espee espees amont es hiaumes et de tex i a qui lor* ***peçoient*** *les glaives desor les cors. Et neporqant en la cité se retraient entre l'oncle et lo neveu et des autres assez qui hors furent issu por els secorre, mais ne s'an vont pas entre Pharien et son neveu trop laidement car menu et sovant trestornent as plus isniaus si i font de biax cox li uns por l'autre.*
Ez : *Mais son oncle Farien y est venu poignant et l'en maine a force droit a la porte. Mais ilz ne s'en vont pas trop laidement car souvent retournent vers leurs ennemys et font de beaux coups l'un pour l'autre.*
(16-58)

d) **Ao** : *Lors est venuz a son cheval, si remonte et lait corre a celui l'espee traite car del glaive n'a il point. Et cil* ***peçoie*** *sor lui son glaive de tel aleüre com il vient.*
Ez : ∅
(23-14)

e) **Ao** : *S'en a mout grant despit et dist que maleoiz soit qui onques fist glaive qant il nel fist tel que l'an nel poïst* ***peceier****.*
Ez : ∅
(23-33)

f) **Ao** : *Si* ***peçoie*** *son glaive sor lo Blanc Chevalier. Et qant li glaives li est failliz, si sache l'espee et li done granz cox la ou il puet. Et cil li recort sus si fierement que tuit s'an esbaïssent.*
Ez : ∅
(23-33)

861. L'attestation donnée dans l'imprimé `PercPrH` (déb. XIIIe [1530], Paris), dans le Gdf, est probablement archaïque. La dernière attestation trouvée dans le DMF se trouve dans `ChrPisMutS` (1403 [1413]).

g) **Ao** : *Et el conroi avoit de mout preudomes, sel laisserent ferir la ou il vost. Et il* ***pecea*** *son glaive la ou il lo cuida mielz emploier.*
Ez : *Et au millieu du conroy avoit moult de prudes hommes, si le laisserent ferir ou il voulut. Il* ***depeça*** *son glaive la ou il le cuida mieulx employer.*
(51-38)

h) **Ao** : *Et li Chevaliers Noirs qui son glaive* ***avoit peçoié*** *se fu lanciez fors, et reprist un glaive de ses escuiers.*
Ez : *Et le Chevalier Noir qui son glaive* ***avoit rompu*** *se tira dehors et en prent ung autre.*
(51-111)

i) **Ao** : *Dame, ce iestes vos. Ge ? fait ele. Voires, dame. Por moi ne* ***peceiastes*** *vos mie les trois glaives que ma pucele vos porta car ge m'estoie bien mise hors del mandement ?*
Ez : *C'estes vous. Moy ? fait elle. Voire, dame. Pour moy ne* ***rompistes*** *vous mie les trois lances que ma pucelle vous porta car je me mis bien hors du mandement ?*
(51-262)

j) **Ao** : *Si s'antrefierent de si grant aleüre com li cheval les porent plus tost porter. Sagremors fiert avant si* ***peçoie*** *son glaive.*
Ez : ∅
(54-16)

k) **Ao** : *Et il lo pant a son col et prant un glaive de son escuier, si se met el chief de la haie devers les chevaliers qui vienent ferant a esperon, si* ***peçoient*** *andui lor glaives sor son escu. Et il an fiert un si durement que il lo porte tot anvers a terre.*
Ez : *Il prent son escu et le pent a son col et prent une lance que son escuier portoit et se met en la voye devers les chevaliers. Et il en fiert ung si durement qu'il le porte a terre tout en ung mont lui et son cheval.*
(55-63)

l) **Ao** : *Si l'asailli et* ***peceiai*** *mon glaive sor lui, trais m'espee, si li corui sus.*
Ez : *Je l'assailly et* ***rompi*** *mon glaive sur lui, et tiray mon espee et lui couru sus.*
(55-184)

m) **Ao** : *Et pranent andui lance tel com il volt, si s'antrevienent et* ***peçoient*** *lor lances sanz cheoir.*
Ez : *Et prent chacun une lance telle comme il lui plaist. Ilz s'entrefierent et* ***rompent*** *leurs lances sans cheoir.*
(59-119)

n) **Ao** : *Et au parcheoir qu'il fait, si* ***se peçoie*** *lo braz dedanz l'escu, si se pasme.*
Ez : *Et au cheoir qu'il fait,* ***se rompt*** *le bras senestre et cheut pasmé.*
(59-121)

o) **Ao** : *Si s'antrevienent si tost com li cheval lor puent corre et s'antrefierent sor les escuz. Si* ***peçoie*** *li chevaliers sa lance.*
Ez : *Ilz approuchent l'un de l'autre si tost comment les chevaulx pevent courir, et le chevalier* ***brise*** *sa lance sus Hector.*
(60-35)

p) **Ao** : *Et li chevaus sus lo cors li chiet sor une pierre en travers si li* ***peçoie*** *la jambe senestre.*
Ez : *Et le cheval lui chie sur le corps au travers tant qu'il lui* ***brise*** *la jambe senestre.*
(60-103)

q) **Ao** : *Et li glaives li* ***peçoie****, et il a mise la main a l'espee, si cort sus a celui qui la damoiselle an porte.*
Ez : *Et de ce coup son glaive* ***rompit****. Il met la main a l'espee et court sus aux autres qui la damoiselle emmainent.*
(60-103)

r) **Ao** : *Si n'est nus jorz que il ne veigne ci devant et vient a la porte devers lo pont por* ***peçoier*** *lor lances et por hurter.*
Ez : *Et n'est nul jour qu'il ne viengne courir jusques a la porte du pont.*
(60-173)

s) **Ao** : *Il met la main a l'espee et laisse corre au tierz, si l'ancontre tres desoz lo poncel, si* ***peçoie*** *sor Hestor son glaive.*
Ez : *Il met la main a l'espee, si laisse courir au tiers, et celui* ***brise*** *son glaive sur Hector.*
(60-200)

t) **Ao** : *Et Hestors s'an vient par lui, si li done grant cop de l'espee sus lo hiaume si qu'il li* ***peçoie*** *et fant, et fust cheoiz se il ne se tenist sor lo col de son cheval.*
Ez : *Et Hector lui donne tel coup sur son heaume qu'il l'****estourdit*** *tout et fut tombé a terre se il ne se feust tenu au col de son cheval.*
(60-200)

u) **Ao** : *Si s'antrevienent de grant aleüre et s'antrefierent sus les escuz. Si* ***peçoie*** *Marganors son glaive sus Hestor.*
Ez : *Ilz laissent courrir l'un contre l'autre et se entrerencontrent de si grant force que Marganor* ***brise*** *son glaive sus Hector.*
(60-238)

v) **Ao** : *Et l'ampoint si que il fait voler an un mont, et Marganor et lo cheval. Et au parcheoir* ***peçoie*** *Hestors son glaive.*
Ez : *Mais Hector le prent si fermement qu'il porte homme et cheval a terre tout en ung mont, et* ***rompist*** *son glaive.*
(60-238)

w) **Ao** : *Si* ***peçoie*** *Persides sa lance et Hestors fiert lui si durement que il lo porte do cheval anmi lo champ.*
Ez : *Et Perides* ***rompt*** *sa lance et Hector le fiert si qu'il le porte a terre enmy le champ.*
(63-51)

x) **Ao** : *Et li huis de la maistre chanbre furent fermé sor Lancelot, et il commance a forsener et a* ***peçoier*** *les huis.*
Ez : *Et l'uys de la maistre chambre fut fermé sus eulz. Et Lancelot vient celle part et commence a* ***rompre*** *l'uys.*
(69-22)

Lexèmes qui remplacent :

- *froissier*, “briser”

  RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – Rich 1759 (*Dictionnaire de la langue française ancienne et moderne* [1759]) ; FRŬSTIARE ; rapport de synonymie

- Voir *rompre*, “réduire en plusieurs morceaux” (rapport d’hyperonymie)
- Voir *brisier*, “mettre en pièces” (rapport d’hyperonymie)
- Voir *depecier*, “mettre en pièces” (rapport de synonymie ; même étymon)

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 4

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 4

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

Nombre de remplacement(s) : 13

Analyses des exemples

1 Sur les 40 contextes, on peut remarquer un grande stabilité d’emplois en Ao, car la grande majorité de ce qui y *peçoie*, ce sont des glaives et des lances. Seuls six contextes contiennent un autre élément, *peçoié*. Il s’agit alors de membres du corps (cou, bras, jambe), d’un heaume, d’un *huis* et de murs. 27 contextes seulement présentent les deux témoins alignés. Sur ces derniers, 25 présentent des cas de remplacement, et deux des leçons variantes.

2 Pour le premier sens, “voler en éclats”, le verbe le plus employé pour le remplacement est *rompre*, à sept reprises. Apparaissent aussi *brisier*, *falir* et la périphrase *voler en pieces*. Pour le second sens, “faire voler en éclats”, le verbe le plus employé est aussi *rompre*, qui compte dix occurrences face à *peçoiier*. *brisier* est, lui, utilisé à quatre reprises. *froissier* est employé une fois, en 2 b), en corrélation avec *rompre*. Un dernier verbe utilisé pour le remplacement est *depecier*.

3 En Ez, une différence peut être observée entre les emplois de *rompre* et ceux de *brisier*. Les occurrences de ce dernier apparaissent dans des contextes où il est question d’un membre du corps, en 1 o), « *... par peu qu’il n’a le col brisé* », et en 2 p), « *... tant qu’il lui brise la jambe senestre* » ; ou dans des contextes où il est question de *briser sa lance/son glaive* sur quelqu’un, en 2 o), en 2 s) et en 2 u). L’emploi de *brisier* est donc restreint en Ez. Cependant, *rompre* peut aussi apparaître dans ces contextes. Ainsi, en 2 l), on trouve : « *Je l’assailly et rompi mon glaive sur lui.* » L’emploi se distingue ici peut-être parce qu’il s’agit d’une corrélation. En 2 n), l’emploi de *rompre* est relatif à un membre du corps : « *... se rompt le bras senestre* ». Il faut noter ici l’usage pronominal du verbe.

4 Les leçons variantes, en 1 a) et en 2 t), peuvent être interprétées comme des témoignages de la difficulté de compréhension du lexème. Le premier verbe remplaçant, « *retentissent* », est une leçon qui est proposée probablement à cause de la présence de « *noise* » dans l’immédiat contexte ; le second, « *estourdit* », est probablement une variante déduite de la proposition suivante, « *et fut tombé a terre...* ».

⟶ *peçoiier* est complètement absent de Ez. Deux verbes sont majoritairement employés pour le remplacer, *brisier* et *rompre*, qui semblent avoir des tendances d’emploi différentes, le premier davantage utilisé lorsqu’il s’agit de parler du corps d’un être humain, le second lorsqu’il est question d’un objet inanimé.

Analyses internes

1 *rompre* est présent 18 et 37 fois en Ao et et en Ez, ce qui constitue une progression importante d'emplois. Ce qui *rompt* le plus souvent, dans le manuscrit, ce sont les rênes : « *et se detort si que une de ses regnes ront* » (055-6), et les lacs : « *si sache si durement a lui qu'il li ront toz les laz* » (060-216). Toute une série d'objets oblongs peuvent aussi être rompus : les côtes, les cheveux, les veines, les bandes, les pavillons (donc les cordes qui permettent de les maintenir debout). Il semble qu'il s'agisse d'un emploi très spécifique. *froissier* est, lui, complètement absent de Ao et présent à trois reprises en Ez.

2 *depecier* et la locution *voler en pieces* connaissent une stabilité d'emplois, avec 18 et seize occurrences et 30 et 25 occurrences. *depecier* est principalement utilisé pour décrire la réduction en pièces de vêtements : « *... et fiert ses deus poinz ensenble et depiece tote sa robe* » (059-67), d'objets en bois : « *Por ce si voloit faire lo poncel depecier* » (060-211), d'éléments abstraits : « *car il la randront a celui qui fu sires del chastel s'il vient depecier les anchantemenz* » (039-8). *voler en pieces* est, lui, proche de *peçoiier*, en ce qu'il est employé dans des contextes de combat, majoritairement pour décrire ce qui arrive à une lance ou à un glaive : « *Si s'antrefierent si durement que totes lor lances volent en pieces mais ne s'antrabatent mie.* » (033-19)

3 *brisier*, lui, connaît une décroissance d'emplois, avec respectivement 60 et 45 occurrences. Il semble être le verbe générique pour décrire l'action de réduire quelque chose en morceaux, puisqu'il peut être utilisé pour décrire la réduction en morceaux d'un membre du corps : « *Si chiet de son palefroi a terre si durement que par un po que li cox ne li brise.* » (003-8), d'une lance ou d'un glaive : « *Li granz chevaliers brise sa lance que li esclat an sont volé.* » (022-10), ou encore d'objets divers — par exemple, un *huis* : « *Et il dient que donc briseront il l'uis.* » (062-249) La majorité des emplois se concentrent autour de la description des destructions d'armes (lances et glaives donc, principalement, mais aussi épées, arcs, etc.). Cela n'est pas étonnant, au vu de la proportion importante des scènes de combat que compte le récit.

⟶ Les verbes utilisés en remplacement dans l'incunable sont presque tous déjà bien employés en Ao. *brisier* y paraît être la forme hyperonyme, tandis que *rompre*, *depecier* et *voler en pieces* semblent avoir des emplois restreints et précis : le premier s'applique surtout à des objets de forme oblongue, le second à des vêtements et des objets en bois, le dernier à des lances/des glaives. L'emploi de *voler en pieces* semble être très proche de *peçoiier*.

Comparaisons externes

peçoiier semble avoir un concurrent direct, *voler en pieces*. La locution a pour avantage d'être directement transparente, au contraire de *peçoiier*, dont la morphologie interdit la transparence. Il est également possible de mettre en exergue la forme transparente de *depiecer* face à lui. En plus de ce désavantage d'être une forme dotée d'une opacité sémantico-morphologique, le verbe connaît des formes irrégulières, comme le montrent ses différentes occurrences recensées en Ao, par exemple « *peçoient* » en 1 a), « *peceia* » en 1 b), « *sont pecié* » en 1 f), « *pecea* » en 2 g).

⟶ L'obsolescence de *peçoiier* semble due à son opacité morphologique, qui empêche sa motivation sémantique, et à ses formes irrégulières. Elle est aussi liée à la présence de mots multiples, hyperonymes ou synonymes, capables de prendre ses emplois. Au sein de ces derniers, un verbe, *depecier*, et une locution, *voler en pieces*, sont des concurrents particulièrement forts, puisqu'ils sont proches de lui d'un point de vue

de la morphologie et, au contraire de lui, sont dotés d'une grande transparence sémantique. Il faut néanmoins préciser que ces deux formes ne sont pas celles majoritairement utilisées en remplacement dans l'incunable, qui préfère employer des lexèmes plus génériques.

Synthèse : *peçoiier* disparaît donc à cause de son absence de transparence morphologique et de ses formes irrégulières, c'est-à-dire de sa propre forme. À cela s'ajoute la présence d'un réseau de lexèmes synonymes bien implantés dans le champ sémantique de la brisure. Il est aussi important de relever deux phénomènes : tout d'abord, la préférence de la langue pour des formes plus transparentes, notamment avec la locution *voler en pieces*, forme analytique, qui semble être un exemple de plus sur les préférences bien connues du moyen français pour cet aspect analytique — l'analytique permettant une plus grande transparence de sens et donc une meilleure motivation sémantique. Ensuite, l'évolution des emplois des différents verbes que nous avons relevés. On observe en effet, en plus de la disparition de *peçoiier*, une disparition partielle de *brisier*, qui perd des emplois, au profit de *rompre*, qui en gagne. Le premier verbe semble se spécialiser dans ses usages, ne restant employé que lorsqu'il y a une relation expressive avec le corps d'un être animé, tandis que l'autre semble se généraliser en pouvant désigner tout type d'objet, avec une préférence cependant marquée pour les inanimés. Il est probable que, au sein du bouleversement en cours dans le champ sémantique de la réduction en morceaux, *peçoiier*, forme irrégulière et donc affaiblie, a été évincée.

Typologie : Disparition totale
Facteurs supposés : Opacité sémantico-morphologique ; complexité des formes conjuguées ; existence dans le système de lexèmes synonymes et hyperonymes qui peuvent prendre ses emplois ; existence notable d'un mot et d'une locution transparente sur le plan sémantico-morphologique ; restructuration du champ sémantique.

⊆ pendillier

FEW, VIII, 176b : PĒNDERE

Ao : 2 ; Ez : 0

pendillier, "être pendu en remuant légèrement"
`PeanGatS2` (1re m. XIIIe [fin XIIIe], tour. [bourg./poit./berr.]) – ∅

1 **Ao** : *Si n'atant mies l'autre cop, ainz s'an torne fuiant en une autre chanbre, son braz* ***pandeillant*** *qui estoit copez jusque o mileu.*
Ez : *Et ne attent mie l'autre coup, mais s'en va fuyant en une autre chambre, son bras* ***branlant*** *qui estoit couppé jusques au millieu.*
(59-25)

2 **Ao** : *Lors esgarde Lanceloz vers la tor et voit lo mantel la reine* ***pandeillier*** *la penne defors et dit qe or ont il assez soffert.*
Ez : *Lors regarde Lancelot le manteau a la royne.*
(68-110)

Lexème qui remplace : *branler*, "faire des mouvements d'oscillation"
`FroissOrlD` (ca 1368 [1393], pic.) – ∅ ; BRAND ; rapport d'hyperonymie

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Le lexème employé en Ez est récent par rapport à la date de composition du témoin.

‡ penon

FEW, VIII, 528b : PĬNNA

Ao : 10 ; Ez : 3

penon, “petit étendard fixé à la lance d’un chevalier”
EneasS2 (ca 1160 [ca 1200], norm. [lorr.]) – ∅ [spé.] | Ez (ca 1220 [1488], Rouen) [862]

1 **Ao** : *Et puis que vostres **penons** i sera venuz d’iluec an avant, lor restoreriez vos tot lo domage qu’il feront.*
Ez : *Et puis que vostre **pennonceau** y sera veu d’orsenavant, leur rescourrez vous leur perte qu’ilz y feront.*
(69-76)

2 **Ao** : *Ha, Dex ! Qant vanra li **penons** ma dame ?*
Ez : *Haa, beau sire Dieu ! Quant vendra le **pennonceau** de madame la royne Genievre ?*
(69-78)

3 **Ao** : *Et ele ot fait an un glaive fermer un de ses **penons**, si l’avoit baillié a Lyonel.*
Ez : *Et elle fait fermer ung de ses **pennons** en ung glaive, si le bailla a Lyonnel.*
(69-79)

4 **Ao** : *Et [li] chans do **penon** estoit d’azur a trois corones d’or et a une seule langue, et en **toz les penons** lo roi avoit trois langues et des corones tant con l’an i poïst plus metre.*
Ez : *Et le champ du **pennonceau** estoit d’azur a troys couronnes d’or a une langue, et a **ceulx** du roy y avoit trois langues et tant de couronnes que l’en y en pouoit metre.*
(69-79)

5 **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(69-79)

6 **Ao** : *Atant sont monté antre Lancelot et Lyonnel, si porte Lyonniax lo **penon** et Lanceloz porte un glaive gros et cort, don li fers est tranchanz et clers et la hante roide et fort.*
Ez : *Si porte Lancelot le glaive et Lyonnel le **pennonceau**.*
(69-79)

7 **Ao** : *Et messires Yvains voit venir lo **penon**, si reconforte sa gent et dit : Seignor, or soiez tuit seür…*
Ez : *Quant messire Yvain voit le **pennon** de la royne, il conforte ses gens et dit : Haa ! seigneurs, soiez [seurs]…*
(69-79)

862. Le lexème est toujours employé en français moderne pour désigner la réalité médiévale. Le sens “empennage d’une flèche” est également attesté.

8 **Ao** : *... Veez ci lo* ***penon*** *ma dame. Or i parra qui chevaliers est que venuz est li secors.*
Ez : *... car je voy cy venir le* ***pennon*** *madame la royne. Or y perra qui chevalier sera des ores en avant car venu est le secours.*
(69-79)

9 **Ao** : *Et Lanceloz esgarde Lyonnel, si prant an sa main lo glaive o li* ***penons*** *ere fermez, si lo met soz l'aisselle et hurte lo cheval des esperons contre lo chevalier do chastel.*
Ez : *Et Lancelot regarde Lyonnel, si prent en sa main le glaive ou le* ***panonceau*** *estoit fermé, si le met dessoubz l'aisselle et heurte le cheval des esperons encontre le chevalier du chasteau.*
(69-131)

10 **Ao** : *Si li laise lo glaive atot lo* ***penon*** *dedanz la gole, et fiert des esperons parmi la porte, si s'an vait outre sanz arest et chevauche*
Ez : *Et lui laisse le glaive atout le* ***pennonceau*** *en la gorge, puis fiert des esperons parmy la porte sans arrester.*
(69-133)

Lexème qui remplace : *penoncel*, "étendard fixé à la lance d'un chevalier"
`BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIII^{e}], ang./tour. [agn.]) – ∅ [spé.] | `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen) ; PĬNNA ; rapport de synonymie ; même étymon [863]

Nombre de conservation(s) : 3
Nombre de remplacement(s) : 7

Analyses des exemples

Sur les dix contextes, on constate sept remplacements et trois conservations, sans qu'il soit possible de constater des différences saillantes entre les deux types. Parmi les remplacements, six se font par *pennonceau*, et, en 5, par un pronom démonstratif qui reprend le substantif.

Analyses internes

penoncel est présent à deux reprises dans le manuscrit. La différence entre les deux lexèmes réside dans les objets avec lesquels ils sont en relation : le *penoncel*, en Ao, est l'ornement qui se place sur le heaume, ce que n'est pas le *penon*, qui se fixe sur les lances. Ainsi, en Ao, il est explicitement fait référence à l'objet sur lequel est fixé l'élément, comme dans l'exemple suivant : « *Et cele commança a rire qui bien les conoist et a l'escu Lancelot et au penoncel que ele avoit mis sor son hiaume.* » (068-101) La distinction n'existe plus dans l'incunable, puisque les deux occurrences de *penoncel* en Ao sont conservées en Ez.

Comparaisons externes

Le lexème employé pour le remplacement est à l'origine un diminutif de *penon* [864]. Son statut de diminutif en a probablement fait une variante motivée par la connotation supplémentaire qu'elle connaît. De même, son suffixe fait de sa forme une forme plus marquée que la forme simple. C'est probablement pour ces raisons que les compositeurs ont choisi cette variante plutôt que la forme simple, aisément confondable — ou bien parce que l'un des modèles dans la tradition de Ez contenait déjà ces formes plus marquées.

863. En français moderne, le mot existe toujours pour désigner "une enseigne, un panneau à la porte d'un hôtel et qui en indique la catégorie". Dès la fin du XIV^{e} siècle, un sens est attesté, toujours en rapport avec les armoiries reconnaissables d'un personnage, "affiche portant les armes du souverain et mise à l'entrée d'un bien pour le protéger de toute atteinte" (source : DMF. Ce lexème est, en français moderne, un élément du lexique spécialisé de l'histoire féodale.
864. Source : TLFi.

Synthèse : *penon* se fait remplacer par *penoncel*, forme plus marquée, tant du point de vue sémantique que formel. Cependant, le FEW témoigne de la résistance de *penon*, puisqu'il désigne, aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, "tout drapeau appartenant à un corps de troupes". Si le sens attesté en Ao disparaît, c'est parce que la réalité concrète à laquelle il référait disparaît. C'est en fait la même chose qui se produit avec *penoncel* : Ez connaît l'une des dernières attestations du substantif dans le sens de "étendard fixé à la lance d'un chevalier", mais lui aussi se recycle pour décrire des réalités différentes et contemporaines, comme le sens général de "bannière, pavillon" ou, plus précis, d'"affiche portant les armes du souverain". Les deux substantifs connaissent donc un même mouvement d'évolution sémantique : ils continuent de désigner les objets qui se rapprochent le plus de ceux auxquels ils référaient auparavant.

Typologie : Disparition partielle : les occurrences attestées en Ez sont des archaïsmes ; le substantif est toujours attesté en français moderne dans le lexique spécialisé de l'histoire médiévale et dans d'autres sens
Facteurs supposés : Disparition de l'objet concret désigné par le substantif ; existence d'un lexème synonyme issu du même étymon mais doté d'une forme diminutive qui le marque davantage sur les plans formel et connotatif.

‡ pensé

FEW, VIII, 195a : PĒNSARE

Ao : 33 ; Ez : 2

pensé, "idée, réflexion, intention"
`PsCambrM` (1^re^ m. XII^e^ [av. 1160], agn. [Canterbury]) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen)

1 **Ao** : *Mais or sai ge bien que autre dolors ne li a la mort donee, ne des ores en avant, quel* ***pensé*** *que ge aie, ge ne voil plus au siegle demorer.*
Ez : *Or congnois je bien maintenant que aultre douleur ne autre mal ne lui a la mort donnee. Et puis que ainsi est, au temps advenir, je ne vueil plus au siecle demourer.*
(3-42)

2 **Ao** : *Car ge ne mengerai mais a nul jor devant que j'aie acompli un* ***pensé ou ge sui entrez****.*
Ez : *Car je ne mengeray jamais tant que j'aye acomply ma* ***voulenté****.*
(11-24)

3 **Ao** : *Biax sire, fait Phariens, se c'est* ***pensez*** *o nos puissions metre consoil, dites lo nos car nos i metrons totes les painnes que nule genz i porront metre, se c'est* ***pensez*** *que vos doiez a chief mener et puissiez.*
Ez : *Beau sire, fait Farien, se c'est* ***chose*** *ou nous puissons mettre conseil, dictes le nous et nous y mettrons paine.*
(11-25)

4 **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(11-25)

5 **Ao** : *Et ançois vos dirai ge mon* ***pensé*** *mais que vos nel me desloez pas et que vos m'en aidiez a foi.*
Ez : *Je* ***le*** *vous diray, mais que vous ne me desloez pas et que vous me y aidez.*
(11-25)

6 **Ao** : *Ne onques puis la nuit ne l'andemain bele chiere ne fist por proiere q'en l'en feist, si sot bien Phariens que a paines sera gitez de son* ***pensé****, si met grant poine a lui apaier mais biau sanblant n'en puet avoir.*
Ez : *Car oncques la nuyt ne le landemain belle chiere ne fist.*
(11-34)

7 **Ao** : *Et lors l'avra, ce li est vis, autresin comme perdu, puis que ele nel verra sovant. Ne ele ne voit pas comment ele se puisse consirrer de lui veoir, si i pense tant que toz autres* ***pensez*** *en met arrierres. En tel penser chevauche la dame jusq'au lac.*
Ez : *Et lors le aura perdu, se lui est aviz, puis qu'elle ne le verra souvent. Ainsi chevauche la dame jusques au lac.*
(14-139)

8 **Ao** : *S'il puet metre ses prisons a sauveté, il les manra volentiers non pas an tel maniere qu'il les voille veiant tot lo monde mener hors de la cité, car il ne set pas les* ***pensez*** *de totes genz.*
Ez : ∅
(15-13)

9 **Ao** : *Et messires Gauvains li conmence a dire basseement qu'il laissast son* ***pansé*** *atant.*
Ez : *Et messire Gauvain lui commence a dire a basse voix qui laissast son* ***penser****.*
(19-23)

10 **Ao** : *Mais por ce nel laisserons nos pas, car ses* ***pensez*** *est trop mauvais en cestui point.*
Ez : *Mais pour ce ne le laisserons nous mie, car de tant* ***penser*** *ne lui pourroit bien venir.*
(19-25)

11 **Ao** : *Sire, fait messires Gauvains, certes il est bien raisons que vos i pensoiz en leu et en tans que li* ***pensez*** *porra valoir.*
Ez : *Sire, fait messire Gauvain, il est bien droit que vous y pensez en temps et heure que le* ***penser*** *pourra valoir.*
(19-30)

12 **Ao** : *Mais qant vos verroiz qu'il en sera et leu et tans, si i metez avoc lo* ***pensé*** *painne et travail.*
Ez : *Quant vous verrez qu'il en sera temps, mettez y avec le* ***penser*** *paine et travail.*
(19-31)

13 **Ao** : *Uns rains aconsiust lo vallet el vis, si l'a blecié et il laisse son* ***pensé****, si regarde et voit qu'il est hors do grant chemin.*
Ez : *Et une branche attaint le varlet par le visaige et le blece. Lors il laissa son* ***penser*** *et regarde et voit qu'il est hors de la droicte voye.*
(22-2)

14 **Ao** : *Sire chevaliers, or m'avez vos moillié. Et autre anui m'avez vos fait, car mon* ***pensé*** *m'avez tolu.*
Ez : *Vous m'avez mouillié, et fait autre ennuy, car vous m'avez mis hors de mon* ***penser****.*
(22-61)

15 **Ao** : *Mout m'est ores a poi, fait cil, ne de vos ne de vostre* ***pensé****.*
Ez : *En verité, fait celui, a peu m'en est.*
(22-61)

16 **Ao** : *Si ot gité un si grant brait que li rois en ot laissié son **pensé**, si demande que ce avoit esté.*
Ez : *Et jecta ung si grant cry que le roy en laissa son **penser** et demanda qui ce avoit fait.*
(27-27)

17 **Ao** : *Et vos n'iestes mie cortois, qui de mon **pensé** m'avez gité.*
Ez : *Et vous n'estes mie courtois, qui de mon **penser** me avez jecté.*
(44-4)

18 **Ao** : *Quant li chevaliers qui l'asemblee ot vaincue ot geü chiés lo chevalier qui l'osta de son **pensé**, si leva mout matin et siust son oste la o il lou vost mener.*
Ez : *Quant le chevalier qui l'assemblee avoit vaincue eut geu chiez le chevalier qui le osta de son **penser**, il se leva moult matin et alerent lui et son hoste la ou il le voulut mener.*
(46-1)

19 **Ao** : *Et ses ostes ala avant grant aleüre por savoir s'il demoreroit arrieres de coardise ou por **pensé**.*
Ez : *Et son hoste ala devant grant erre pour savoir se il demourroit aprés lui par couardise.*
(46-3)

20 **Ao** : *Si m'aïst Dex, fait la dame, ge cuit qu'il ait si haut **pensé** que onques nus hom si haut ne l'ot.*
Ez : *Si m'aist Dieu, fait la dame, je cuide qu'il ait si hault **penser** que oncques homme plus hault ne l'eust.*
(49-25)

21 **Ao** : *Et Dex, qui l'a fait plus bel et meillor de toz les autres, li doint a bon chief mener son **pensé**, quel que il ait.*
Ez : *Et Dieu, qui l'a fait plus beau et meilleur que tous les autres, lui doint a bon chief mener son **penser**.*
(49-26)

22 **Ao** : *Et li rois respont tot par ire : Gauvain, Gauvain, vos m'avez gité del plus cortois **pensé** que ge feïsse onques.*
Ez : *Et le roy lui respont par ire : Gauvain, Gauvain, vous me avez jecté du plus courtois **penser** que je feisse oncques.*
(50-4)

23 **Ao** : *Ansin dit la dame a sa cosine por son **pensé** covrir.*
Ez : ∅
(51-11)

24 **Ao** : *Et a mainz chevaliers l'ai ge dit ou ge ne pansai onques fors lo dire. Et vostre **pansez** ne fu mie vilains, ainz fu douz et debonaires, si vos en est bien venu que prodome vos ai fait. Et neporqant la costume est mais tele des chevaliers qui font granz sanblanz a maintes dames de tele chose do mout lor est petit au cuer.*
Ez : *Et a maint preudomme ay je ce dit ou je ne pensay oncques riens que le dire. Mais la coustume est telle des chevaliers qui font a mainte dame semblant de telles choses dont a gueres ne leur est au cueur.*
(51-272)

25 **Ao** : *Si m'aparçoif bien que vostre **pensez** n'est pas si a moi com vos me faites lo sanblant.*
Ez : ∅
(51-272)

26 **Ao** : *Et qant plus i avra gent, tant i avra mains mal* ***pensé****.*
Ez : *Car tant plus y aura gens, mains y sera* ***pensé*** *mal.*
(51-343)

27 **Ao** : *Si n'avoit laianz chevalier qui de son* ***pensé*** *ne fust toz esbahiz.*
Ez : *Et n'y avoit leans chevalier qui de son* ***penser*** *ne fust tout esbahy.*
(53-10)

28 **Ao** : *Et il laist son* ***pensé****, si regarde antor lui.*
Ez : *Si laisse son* ***penser*** *et regarde entour lui.*
(53-10)

29 **Ao** : *Certes, fait li chevaliers, ce seroit outraiges se ge mon* ***pensé*** *disoie a force ne onques mais n'oï que por tel querele fust bataille antre deus chevaliers.*
Ez : ∅
(54-16)

30 **Ao** : *Et tant com il estoit an cest* ***pensé****, si avint une nuit que il sonja un songe que il estoit au pin de la fontaine.*
Ez : *Et tant comme il estoit en ce* ***penser****, il songa qu'il estoit venu au pin de la fontaine.*
(55-37)

31 **Ao** : *Et si vos mande que ele est la pucele o monde qui plus set de voz* ***pensez*** *et plus s'i acorde, que ele aimme ce que vos amez.*
Ez : *Et si vous mande qu'elle est la pucelle du monde qui plus congnoist et sçait voz* ***pensees****.*
(57-59)

32 **Ao** : *Si avoient* ***anpensé****, fait il, qu'il avroit une espie en ce grant chemin laïsus por amener ça les chevaliers.*
Ez : *Et ilz ont eu* ***en pensé*** *que je auroie chacun jour une espie en ce chemin lassus pour amener ceans les chevaliers errans.*
(59-110)

33 **Ao** : *Et lors a Hestors laisié son* ***pensé****, si voit l'escuier qui bien sanble felon.*
Ez : *Lors a Hector laissé son* ***pensé*** *et voit l'escuier qui moult semble estre fellon.*
(60-6)

34 **Ao** : *Et s'arment antre lui et Guerrehés son neveu, cui il avoit dit son* ***pensé****, et s'an vont a la porte do chastel, si trovent lo mesage s'amie.*
Ez : *Et s'arma, lui et Geresche son nepveu, a qui il avoit dit sa* ***pensee****, et s'en monta a la porte du chasteau, et trouva le messagier s'amye.*
(68-129)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *volenté*, “désir” (rapport de co-hyponymie)
- Voir *chose*, “réalité concrète ou abstraite généralement déterminée par le contexte” (rapport d'hyperonymie)
- Voir *penser*, inf. subst., “pensée” (rapport de synonymie ; même étymon)
- Voir *penser*. Ici, *penser*, “concevoir”
  `PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; rapport de synonymie ; même étymon

- *pensee*, “pensée”

  `CligesC` (ca 1176 [mil. XIII^{e}], champ. mérid. [champ.]) – ∅ ; PĒNSARE ; rapport de synonymie ; même étymon

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 1
Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1
Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 6
Nombre de remplacement(s) avec transposition : 3
Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 4
Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1
Nombre de conservation(s) : 1
Nombre de remplacement(s) : 17

Analyses des exemples

1 Sur les 34 contextes présentés, onze ne présentent pas de texte comparable, et un présente un cas de présence en Ez [865]. Un cas de conservation et 21 cas de remplacement peuvent aussi être relevés. Parmi ces remplacements, il y a quatorze occurrences en Ez de *penser* employé en tant que substantif. En 31 et 34, c'est le substantif féminin *pensee* qui est utilisé.

2 Le cas présent en 26 est intéressant car la conservation de la forme graphique *pensé* implique le remplacement du substantif par le participe passé du verbe. Le changement de « *tant i avra mains mal pensé* » en « *mains y sera pensé mal* » fait basculer la portée de la phrase du nombre de mauvaises pensées à la quantité d'une pensée mauvaise. En 10, c'est la forme infinitive qui est employée en Ez. Dans ces deux cas, le remplacement du substantif par une forme verbale conduit à une reformulation complète du passage.

3 Les contextes 3 et 5 peuvent être mis en parallèle puisque, bien qu'ils fassent usage d'un type de mot différent — un substantif, *chose*, pour le premier, un pronom, *le*, pour le second, ils ont tous deux recours à l'utilisation d'un mot générique. Au sein du contexte 2, Ez utilise le substantif *volenté*, modifiant le sens de la phrase, puisque Ao donne la leçon « *un pensé ou ge sui entrez* », orientant donc l'usage du lexème du côté de la réflexion, alors que la leçon de Ez l'oriente du côté de l'intention.

4 Une distinction peut être observée en Ez entre l'usage de *penser* et celui de *pensee*. Dans les deux occurrences de ce dernier substantif, il est question de *dire* ou *savoir* la pensée de quelqu'un. Elle est donc une abstraction sur laquelle il est possible de communiquer. Ces contextes rejoignent ceux qui font apparaître des mots génériques en Ez, en 3 et 5, où il est question de *mettre conseil* et de *dire*. En revanche, *penser* est utilisé lorsqu'il est question de le *laisser* (à cinq reprises), d'en être *mis/jeté* hors, d'en être *osté*, ou, à l'inverse, de le *mener*, de l'*avoir* ou d'*estre dans*. Il semble donc être utilisé pour décrire l'état de pensée dans lequel on se trouve. Dans l'unique cas de conservation, en 33, il est par ailleurs aussi question de *laissier son pensé*. La différence réside peut-être ici : lorsqu'il est question de *pensee*, il est question d'un objet fini, alors que lorsqu'il est question de *penser*, il s'agit de l'état dans lequel le sujet des pensées se trouve.

⟶ Ez présente les dernières attestations du substantif *pensé*. Il est néanmoins remplacé, dans la plupart des cas, par l'emploi de l'infinitif substantivé *penser*. Les contextes de remplacement par ce dernier et par *pensee* diffèrent, témoignant de la différence de perception sur ce qui est référé par l'un ou l'autre mot.

865. Ce contexte est étudié dans la fiche sur *empenser*.

Analyses internes

1 *pensee* est employé à quatre reprises en Ao et huit en Ez. Il semble avoir un emploi très proche de celui de *pensé*, comme il est possible de le voir par exemple dans la séquence suivante : « *Car ge vos mandai que ge estoie la dame o monde qui plus savoit de voz pensees et qui miauz s'i acordoit.* » (069-48) La Dame du Lac fait ici une référence directe au contexte 31, où une pucelle rapporte ses paroles à la reine Guenièvre : « *Et si vos mande que ele est la pucele o monde qui plus set de voz pensez et plus s'i acorde.* » Les deux substantifs peuvent s'employer de manière similaire sans qu'il semble y avoir de différence marquante entre eux.

2 L'infinitif substantivé *penser* est employé à dix reprises en Ao et 27 en Ez, ce qui représente une importante progression d'emplois. Son usage semble permettre l'expression d'une pensée en cours : « *Si comança a penser mout durement et bien paroit a son penser que ses cuers n'estoit mie a ese, ainçois deïst bien qui le veïst que mout ert a malaise.* » (050-2) Il faut noter que cette dimension d'action liée à la pensée est peut-être soutenue par l'emploi fréquent du syntagme *comencier a penser*, qui connaît quatorze occurrences en Ao et permet la description de l'entrée dans l'état de pensée. C'est d'ailleurs parfois le substantif qui est employé pour décrire la plongée dans les pensées : « *Et il ot ja lo tierz mes aü, si chaï en un penser si grant que il an oblia et la feste et lo mengier et toz ces qui i estoient.* » (053-4)

3 La dimension d'action de la pensée peut aussi être notée dans le contexte suivant, où le verbe substantivé apparaît en corrélation avec d'autres, dans le cadre de la description d'actions répétées : « *Li contes dit que tant furent les deus reines serors en Roial Mostier que mout furent brisiees del veillier et del geüner et del panser et del plorer, et nuit et jor.* » (018-0) Cependant, on peut tout de même noter qu'il est possible d'exprimer un point de vue sur cette pensée, puisque Gallehaut affirme à la reine qu'il lui « *diroit son penser sol a sol* » (051-24). Cet usage rejoint celui commenté *supra* pour l'emploi de *pensee* dans l'incunable, que nous avons donné comme marque de la perception de la pensée comme un objet fini, sur lequel il est possible de rendre un jugement.

⟶ Les deux mots employés majoritairement pour le remplacement, de formes très proches de celle de *pensé*, sont déjà employés dans le manuscrit, mais connaissent une progression d'emplois en Ez. *pensee* ne semble se distinguer de *pensé* que par sa fréquence plus faible, tandis que *penser* semble davantage marqué par son origine verbale, renforçant sa dimension active.

Comparaisons externes

1 En Ao, il semble qu'il y ait la possibilité d'employer *pensé* et *pensee* pour référer à la "pensée" comme un objet, de manière très similaire. En revanche, l'emploi de *penser*, comme verbe substantivé, semble référer à une action. Dans l'incunable, *pensé* substantif est presque entièrement évacué. Cette évacuation a probablement pour origine le cadre de la clarification des emplois en cours dans la langue, avec le refus d'un emploi bivalent ou d'un double emploi pour la désignation d'une même réalité, donc l'élimination d'un emploi redondant. On passerait donc d'un emploi en triptyque, *penser-pensé-pensee*, avec les deux derniers membres qui ne se distinguent que par leur fréquence d'usage, à un diptyque, *penser-pensee*, se répartissant selon une distinction sémantique claire.

2 Le fait qu'émerge au XIII^e siècle l'adjectif *pensé*, "réfléchi" [866], a probablement joué un rôle dans l'obsolescence de *pensé* substantif. En effet, *pensee*, lui, ne connaît pas cette homonymie gênante. Si elle était la seule, cela n'aurait peut-être pas eu d'influence, mais elle est doublée des occurrences homonymes du participe passé du verbe.

⟶ L'obsolescence de *pensé* aurait donc pour origine la clarification des emplois à l'œuvre dans la langue et l'apparition d'un adjectif homonyme, doublé à des homonymies ponctuelles avec les formes du participe passé du verbe.

Synthèse : Le substantif *pensé* connaît ses deux dernières occurrences dans notre incunable. Il est majoritairement remplacé par *penser* et également par *pensee*, mots déjà attestés en Ao. Dans le manuscrit, la répartition des emplois se fait entre la pensée considérée comme une action, *penser*, et la pensée comme un objet sur lequel on peut émettre un jugement, *pensé* et *pensee*. Dans l'incunable, la dichotomie se réduit. Elle se joue entre l'objet fini sur lequel on peut émettre un jugement, la *pensee*, et l'état dans lequel le sujet du verbe peut être, le *penser* [867]. Le verbe substantivé permet donc la description de l'état de l'acteur de la pensée, tandis que le substantif réfère à l'objet fini. Si c'est *pensee* qui a été sélectionné et non *pensé*, c'est probablement parce que ce dernier connaît des homonymies, dont une gênante, car intervenant avec un adjectif émergent en langue.

Typologie : Disparition totale ; l'emploi en Ez est un archaïsme
Facteurs supposés : Homonymie avec un mot émergent en langue, de la même famille ; homonymies ponctuelles avec des occurrences du participe passé du verbe ; clarification des emplois en langue ; synonymie avec un mot de la même famille, très proche, qui ne connaît pas les problèmes d'homonymie.

⊆ pesance

FEW, VIII, 193b : PĒNSARE

Ao : 1 ; Ez : 0

pesance, "inquiétude"
`RolS2` (ca 1100 [2^e q. XII^e], agn. ou norm. [agn.]) – `PassSemD` (1^re m. XV^e [1488], bourg. [Semur])

Ao : *... si que tuit cil de sa partie an ont* ***et paor et pessance*** *car il ne fait mais se soffrir non por cest mestier.*
Ez : *... si que tous ceulx de sa partie en ont* ***paour*** *car il ne fait mais sinon souffrir.*
(55-146)

Nombre de binôme(s) absent(s) : 1

Il s'agit d'une omission de Ez, dans le cadre d'un binôme synonymique.

866. Le mot semble attesté pour la première fois dans `RenM` (déb. XIII^e [2^e m. XIII^e], pic./norm.) (source : Mats).
867. L'hypothèse émise sur la distinction entre *penser* et *pensee* tend aussi à confirmer celle que nous avons émise sur *empenser*, c'est-à-dire la modification de la perception de la pensée comme n'étant plus une action mais un état.

⊆ pesanment

FEW, VIII, 191a : PĔNSARE

Ao : 1 ; Ez : 0

pesanment, “lourdement”
Ao (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – ∅

Ao : *Car si **pessamment** l'a li rois feru coment que li soit empiriez ne affebliz que tot l'a estoné.*
Ez : *Car si **fort** l'a le roy feru combien qu'il soit affoibli que tout l'estonne.*
(13-60)

Lexème qui remplace : Voir *fort*, adv., “avec une grande intensité, très, beaucoup” (rapport d'hyperonymie)

Nombre de remplacement(s) : 1

‡ piz

FEW, VIII, 111b : PĔCTŬS

Ao : 25 ; Ez : 8

piz, “poitrine”
PassionA (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – Ac 1694 (*Dictionnaire de l'Académie française* [1694]) [vx] | AUBIGNÉ, Tragiques (1572-1615 [1616], Maillé) [868]

1 **Ao** : *Mais li **piz** fu tex qe en nul tel cors ne trovast an si gros ne si large ne si espés.*
Ez : *Mais l'**estomac** fut tel que en nul tel corps ne trouvast l'en si gros ne si large ne si espés.*
(9-24)

2 **Ao** : *Ainz disoient tuit cil qui lo devisoient que s'il fust un po mains garniz de **piz**, plus an fust atalantables et plaisanz.*
Ez : *Ains disoient tous ceulx qui le devisoient que s'il feust ung peu mains garni de **poitrine**, plus en feust plaisant.*
(9-26)

3 **Ao** : *La vaillanz reine Guenievre dist que Dex ne li avoit pas doné **piz** a outraige de grant ne de gros ne d'espesseté qui i fust, car autresin estoit granz li cuers en son endroit, si covenist que il crevast par estovoir s'il n'eüst tel estage o il se reposast a sa mesure.*
Ez : *La vaillant royne Genievre dist que Dieu ne lui avoit pas donné **poitrine** a oultrage de la grandeur*

868. Dans Ac 1694 (*Dictionnaire de l'Académie française* [1694]), le mot est présenté ainsi : « Vieux mot qui signifioit autrefois La poitrine, et qui n'a d'usage qu'en cette phrase de stile de pratique, *Mettre la main au pis* : ce qui se dit à l'esgard d'un Prestre, d'un homme constitué dans les ordres sacrez, à qui l'on fait prester serment en mettant la main sur la poitrine. » Dans Mén 1650 (*Les origines de la langue françoise* [1650]), le *Lancelot*, « dans sa conqueste du Saint Greal vol. II. fueil. 49. verso », est cité : « Le Roy Artus choisit Nabigan de la Roche, qui contre luy venoit de grand' puissance, et le Roy fiert des esperons son destrier de si grant ire, qu'il vint rencontrer Nabigan emmy le pis, etc. » Dès Est 1549 (*Dictionnaire françois-latin* [1549]), le lexème est marqué comme vieilli, comme le sous-entend la présence de l'adverbe *encore* dans la définition suivante : « Pis, pour Poictrine, *Pectus*. Encore auiourd'huy dit on a Paris, Vng pis de beuf, c'est a dire La poictrine et soupoictrine. » Il n'est d'ailleurs question ici que du *pis* du bœuf.

ne de la grosseur qu'il avoit, car se aussi grant estoit le cueur en son endroit, il eust convenu qu'il eust crevé s'il n'eust eu tel hostage ou il reposast a sa mesure.
(9-27)

4 **Ao** : *Teles estoient et les espaules et li* ***piz****.*
Ez : *Telles estoient les espaulles et sa* ***poitrine****.*
(9-28)

5 **Ao** : *Si se feri si durement au mur et de la teste et del* ***piz*** *et des espaules que tot a esmié, et teste et col, et les espaules debrisiees.*
Ez : *Si ferist si durement a ung mur qu'il s'est rompu teste et col.*
(13-42)

6 **Ao** : *Et parmi tot ce s'adrece a lui uns chevaliers sor un grant destrier qui tost lo porte, sel fiert d'un glaive enmi lo* ***piz*** *mout durement.*
Ez : *Et puis se adresse a lui ung chevalier monté sur ung grant destrier qui tost le porte et le fiert d'ung glaive contre la* ***poitrine*** *moult durement.*
(13-52)

7 **Ao** : *Si lo feri d'un espié qu'il avoit pris sor un hantier si grant cop enmi lou* ***piz*** *que li hauberz fausa.*
Ez : *Si le ferit d'une espee qu'il print a ung autre si grant coup emmy le* ***piz*** *que le haubert lui faussa.*
(13-224)

8 **Ao** : *Et Lambegues lo fiert enmi lo* ***piz*** *en haut qui de tote sa force s'i apoia.*
Ez : *Et Lambegue le fiert enmy le* ***pis*** *en hault de toute sa force.*
(16-51)

9 **Ao** : *Lors met l'escu devant lo* ***piz*** *et done au cheval des esperons, si laisse corre l'espee traite a un qu'il voit venir devant les autres.*
Ez : *Lors met son escu devant* ***lui*** *et tient son espee en sa main, si fiert des esperons le cheval et laisse courre a ung qui venoit devant les autres.*
(16-58)

10 **Ao** : *Et il s'an vient par lui, si lo fiert del* ***piz*** *del cheval si qu'il lo reporte a terre.*
Ez : ∅
(23-14)

11 **Ao** : *Si lor laisse corre si tost com li chevax li puet aler et met devant lo* ***piz*** *l'escu d'argent a trois bandes.*
Ez : *Lors leur laisse courre tant comme le cheval peut aler et met devant* ***lui*** *l'escu d'argent a troys bendes.*
(27-15)

12 **Ao** : *Et li rois lo fiert anmi lo* ***piz****. Li hauberz fu forz, si ne faut mie et la lance vole en pieces.*
Ez : *Le roy le fiert emmy le* ***pis****, mais le haubert fut bon et fort, et ne le faussa mie, et la lance vole en pieces*
(48-48)

13 **Ao** : *Si alerent avant en l'estable et voient lo cheval qui avoit deplaié la teste et lo col et lo* ***piz*** *et les jambes et les os en plusors leus.*
Ez : *Ilz entrent en l'estable, si trouverent le cheval playé en plusieurs lieux.*
(49-6)

14 **Ao** : *Si avoit trait son covertor jusque sor son **piz** an haut et ses braz avoit gitez hors por lo chaut.*
Ez : *Il avoit tiré son couverteur sur son **pis** en hault et ses bras avoit jecté hors pour le chault.*
(49-17)

15 **Ao** : *Car si tost qu'il issi del cors Evayne sa mere, si trova la mere une tache vermoille enmi son **piz** qui estoit an forme d'un lion.*
Ez : *Car si tost comme il yssit du ventre de Helaine sa mere, l'en trouva en l'ung de ses **piez** une taiche vermeille en forme de lyon.*
(52-12)

16 **Ao** : *Et mout dura la tache anmi son **piz**.*
Ez : *Icelle tache lui dura moult longuement emmy le **pis**.*
(52-12)

17 **Ao** : *Ne onques puis la tache ne li parut enmi le **piz**.*
Ez : ∅
(52-12)

18 **Ao** : *Et qant il aproiche, si met la lance soz l'aissele et l'escu devant lo **piz**.*
Ez : *Et quant il approuche, il met la lance soubz son esselle et l'escu devant son **pis**.*
(54-2)

19 **Ao** : *Li chevaliers fu granz et corsuz et bien tailliez, si ot les piez voutiz et les jambes longues et droites, si fu bien forniz de rains et par les flans et grailles et menuz. Si ot lo **piz** espaus et haut et les braz gros et lons et forniz par lo tor des os et les poinz bien carrez. Si ot les espaules anples et lees et lo col bien avenant au cors et la teste grose et noire et antremeslee de chienes et lo vis froncié et plains de plaies et si est anchais.*
Ez : *Ce chevalier estoit grant et droit et bien fourmé de tous membres.*
(55-122)

20 **Ao** : *Et messires Gauvains se joint et met l'escu devant lo **piz** et met lo glaive soz l'aselle et fiert cheval des esperons.*
Ez : *Et incontinent messire Gauvain met l'escu devant son **pis** et la lance dessoubz l'esselle et fiert des esperons le cheval.*
(55-138)

21 **Ao** : *Si se lieve et va an la chambre ou li vallez plore son braz **mis encontre son piz**.*
Ez : *Il s'en va en la chambre ou l'enfant ploure portant son bras **en escherpe**.*
(59-69)

22 **Ao** : *Et Hectors hurte lo cheval des esperons et fiert lo chevalier do **piz** do cheval si que il lo porte tot estandu a terre.*
Ez : *Et Hector pique le cheval des esperons et fiert le chevalier du **piz** du cheval tant qu'il le porte tout estourdy a terre.*
(60-31)

23 **Ao** : *Et fiert et refiert tant que il li tranche la coife do hauberc la ou il l'ataint et de la teste, tant que li sans li covre lo **piz** et les espaules.*
Ez : *Et le fiert et refiert si asprement tout la ou il le attaint et la coiffe du haubert, tant que le sang lui couvre tout le **visage**.*
(62-114)

24 **Ao** : *Si lo fiert tot droit tres de desoz lo* ***piz*** *androit la forcelle si que li haubers li fausa.*
Ez : *Si le fiert en la fourcelle si que le haubert fausse.*
(65-11)

25 **Ao** : *S'avoit perdu son hiaume et estoit durement navrez o chief. Et qant il est descenduz, si vient amont devant la reine. Et qant la reine voit que il est toz sanglanz les espaules et lo* ***piz****, si en esfroie mout. Et il s'agenoille devant li.*
Ez : *Si avoit perdu son heaume et estoit navré au chief. Et quant il fut descendu, il vient devant la royne tout ainsi attourné comment il estoit. Et il se agenoulle devant elle.*
(69-70)

Lexèmes qui remplacent :

- *poitrine*, "poitrine"
  `AlexisS2` (fin XI^e [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; *PĔCTŎRĪNUS ; rapport de synonymie ; étymon de la même famille
- *estomac*, "poitrine comme siège des sentiments"
  `ComteArtS` (mil. XV^e [av. 1467], pic.) – `Malherbe` (1587-1628) ; STŎMĂCHUS ; rapport de synonymie [869]
- *escharpe*, [porter le bras] *en escherpe*, "[porter son bras] à l'aide d'un bandage passé autour du cou"
  `JSaintréM` (av. 1456 [2^e m. XV^e], Ouest) – ∅ ; *SKIRPJA ; rapport de métonymie, du général au particulier [870]

Nombre de remplacement(s) : 7
Nombre de remplacement(s) au sein de *lectio facilior* : 1
Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 3
Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1
Nombre de conservation(s) : 8
Nombre de leçon(s) variante(s) : 1
Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 4

Analyses des exemples

1 Dans les passages présents, sept ne sont pas comparables car Ez présente un texte raccourci, neuf connaissent un remplacement, un, une leçon variante, et huit présentent une conservation. Les conservations concernent les passages dans lesquels il est question du *pis* d'un cheval (en 22) ou lorsqu'il est utilisé au sein des syntagmes « *enmy le pis* » (à trois reprises en Ez), « *devant lo pis* » (deux occurrences), « *sur son pis* ».

2 La difficulté de la forme est attestée par la leçon de Ez donnée en 15. Ao donne : « *si trova la mere une tache vermoille enmi son piz qui estoit an forme d'un lion* », alors que Ez : « *l'en trouva en l'ung de ses piez une taiche vermeille en forme de lyon* ». Le contexte suivant, 15, appartient au même épisode, décrivant la tache en forme de lion qui caractérise Lionnel. Le lexème est ici conservé, au sein du syntagme « *enmy le pis* ». Il est possible de voir, en comparant les deux contextes, l'influence qu'un syntagme peut avoir sur la conservation d'un de ses segments.

869. Mats donne `JAvesnesFilleB` (entre 1465 et 1468 [av. 1468], flandr.) comme première attestation.
870. Le TLFi donne `BeaumCoutS` (1283 [ca 1300], traits pic. mérid. [frc.]) comme première attestation de *en escharpe*, "en bandoulière".

3 En plus de l'erreur décrite ci-avant et de la leçon variante, les lexèmes qui remplacent *pis* sont *poitrine* (à quatre reprises) et *estomac*. Les passages 1, 2 et 3 sont des extraits du même épisode qui décrit le physique de Lancelot — et donc sa poitrine. Dans la description physique, en dehors des syntagmes, le lexème *pis* est remplacé.

4 Le contexte 21 est particulier, puisqu'il présente le remplacement d'une périphrase dans laquelle apparaît *pis*, pour la description d'un bras blessé, par l'expression *en escherpe*, dont la première attestation est récente par rapport à la date de composition de l'incunable.

5 Dans les contextes 9 et 11, contrairement à ce qu'il se passe en 17 et 20, le syntagme « *devant son pis* » n'est pas conservé, mais est remplacé par « *devant lui* ». Si le contexte des deux passages qui conservent le syntagme est observé, il est possible de noter dans les deux la présence du lexème *aisselle*, et de supposer que c'est cette présence qui fait la différence entre les deux types de passage. En effet, le lexème *aisselle* permet de comprendre de quoi il est question, et la conservation de *pis* pose dès lors moins de difficulté.

6 De la même manière, il est possible d'observer une différence de traitement entre le contexte 6, qui connaît un remplacement de « *enmi lo pis* » par « *contre la poitrine* », et 7, 8 et 12, qui conservent la forme. Ici aussi, le contexte peut être éclairant. Dans le passage qui connaît un remplacement, il est fait mention, dans la phrase même, d'un « *grant destrier* » : « *Puis se adresse a lui ung chevalier monté sur ung grant destrier qui tost le porte et le fiert d'ung glaive contre la poitrine.* » Il est à supposer que l'usage de *poitrine* permet d'éviter la confusion qu'il pourrait y avoir sur l'objet qui reçoit le coup : ce n'est pas le cheval qui reçoit le coup.

⟶ En comparant les contextes où le lexème est conservé et ceux où il ne l'est pas, une distinction se fait jour entre le mot appliqué à un animal et à un humain (le *piz* du cheval semble être d'un sens plus limpide). Par ailleurs, le lexème se maintient mieux au sein de syntagmes, qui doivent toutefois s'appuyer sur un contexte explicite pour être conservés tels quels.

Analyses internes

1 Les lexèmes *estomac* et *escharpe* sont absents de Ao.

2 Le lexème *poitrine* est présent une fois en Ao. Il s'agit du passage présent immédiatement après 7. Le témoin Ao donne : « *Si lo feri d'un espié qu'il avoit pris sor un hantier si grant cop enmi lou piz que li hauberz fausa, et qu'i il li mist l'espié en la poitrine, si en saut li sans aprés lo cop.* » ; Ez donne : « *Si le ferit d'une espee qu'il print a ung autre si grant coup emmy le piz que le haubert lui faussa, et lui a mis l'espee en la poictrine tant que le sang en sault aprés le coup.* »

⟶ Deux des lexèmes qui servent au remplacement sont absents car ils apparaissent dans la langue à une époque plus tardive que celle de la composition de Ao. *poitrine*, lexème qui semble connaître le plus grand usage pour *piz* en Ez, n'est présent qu'une seule fois.

Comparaisons externes

1 Les témoignages des dictionnaires du XVII^e^ siècle, cités ci-dessus, apportent de précieuses informations sur l'évolution de *piz*. Le sens conservé est celui relatif à la poitrine de l'animal ; en français contemporain, plus particulièrement, les mamelles des femelles mammifères qui donnent du lait, sens attesté depuis `RégSantéLC` (1480 [1491], Lyon)[871]. Le syntagme *mettre la main au pis*, “mettre la main sur

871. Source : DMF.

sa poitrine en gage de sincérité" (première attestation, d'après le DMF, dans `Mir. parr., 1356` (1356 [fin XIV^e], Paris)), existe également en français moderne. Les sens qui survivent sont donc deux sens spécialisés, l'un trivial, l'autre, au sein d'un syntagme, qui réfère à la dimension abstraite du mot. Il est probable que c'est cette double spécialisation antagoniste, prenant effet dans la période du moyen français, ainsi que la présence déjà bien attestée de *poitrine*[872], en concurrence sémantique, qui a conduit à l'abandon de l'usage du lexème.

2 Il faut également prendre en considération le rapport homonymique que peut entretenir *piz* avec l'adverbe *pis*. Il s'agit d'un adverbe qui peut se rencontrer dans les descriptions de scènes de combat, comme c'est le cas dans le témoin Ez : « *Sire, fait Hector, je ne sçay comment vous le ferez a la meslee, mais au jouster sçay je bien que vous en avez le pis.* » (063-52). On trouve d'autres occurrences du même type, par exemple :

> *Et lui dist qu'il alast la bataille regarder et, s'il veoit que le Rommain en fust au meilleur, qu'il lui venist tantost dire, et s'il veoit qu'il en fust au dessoubz et au pis, qu'il n'en feïst nulle mencion, car il lui toudroit la vie.*
>
> `BerinB` (*Roman de Berinus*, ca 1370 [mil. XV^e])

3 Il existe par ailleurs un certain nombre d'attestations jouant sur l'écho entre les deux lexèmes, comme il est possible de le voir ci-après.

> *Car ce que vous dy et propos*
> *Est vray, j'en met la main au piz :*
> *S'en mentoie il m'en seroit pis.*
>
> `Mir. parr., 1356` (*Miracle de un parroissian esconmenié*, 1356 [fin XIV^e], Paris)

> *Lors mist sa main desseur son pis*
> *Et dist : Je ne vaurrai ja pis*
> *De dire ce que dire vueil,*
> *Et si veul adcomplir mon veuil.*
>
> `GuillMachVoirI` (*Le livre du Voir Dit*, 1364 [fin XIV^e])

> *Pour la face et pour le beau pis*
> *Aront cendre et encores pis ;*
> *Elles aront et feu et vers,*
> *Puours, autres tourmens divers*
> *A tousjours, sanz terme et sanz fin.*
>
> `DeschQ` (*Œuvres*, 3^e t. XIV^e [ap. 1406], champ. sept. [Paris])

Dans ces trois exemples, on relève que l'usage des deux lexèmes se fait à la rime. Dans les deux premiers exemples, il est question de *mettre sa main au piz*, le syntagme évoqué ci-avant ; dans le dernier exemple, il est question du sein d'une femme, sens spécialisé qui se dessine également.

⟶ L'existence d'un lexème synonyme plus marqué d'un point de vue phonétique, celle d'un homonyme, ainsi que la spécialisation du mot sont les facteurs qui ont pu jouer dans le désemploi de *piz*.

872. Le FEW signale ainsi l'usage concomitant des deux lexèmes chez un même auteur, Wace.

Synthèse : La double spécialisation que connaît le lexème, à la fois vers l'abstrait — le *piz* devenant la représentation du cœur — et vers le concret — la poitrine d'un animal, puis les mamelles des mammifères, a pu jouer un rôle important dans le désemploi du mot pour qualifier la poitrine de l'être humain, d'autant plus qu'un homonyme lui est déjà fréquemment co-occurrent et qu'un autre lexème, depuis longtemps utilisé lui aussi, existe dans le lexique.

Typologie : Disparition totale ; survivance dans des lexiques spécialisés
Facteurs supposés : Homonymie avec un lexème fréquemment utilisé en corrélation ; spécialisation dans deux sens antagonistes ; existence d'un autre lexème de même sens, plus marqué d'un point de vue phonétique.

‡ plaiier

FEW, IX, 11b : PLAGARE

Ao : 4 ; Ez : 1

plaiier, "blesser"
`PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – `Stoer 1628` (*Dictionnaire françois* [1628]) [dict. bil.] | `RonsAm1584` (1552 [1584]) [873]

1 **Ao** : *Si l'ont* ***plaié et navré*** *en pluseurs leus. Mais por plaie ne por bleceüre qu'il li facent il ne se mue,t ainz garde la porte.*
Ez : *Si le ont* ***navré*** *en plusieurs lieux. Mais pour playe ne blessure qu'ilz lui firent ne laissa a ferir, ains leur deffent la porte.*
(13-37)

2 **Ao** : *Si sai bien que ge sui a mort* ***plaiez****. Qant Claudas entant la parole, si saut em piez.*
Ez : *Et je sçay bien que je suis* ***navré*** *a mort. Quant Claudas entendist la parolle, il sault en piés.*
(13-96)

3 **Ao** : *Ançois fierent li un l'autre de loig et durement, si ocient et* ***plaient*** *an tel maniere et lor cors et lor chevax, car trop sont antassé li uns sor l'autre.*
Ez : *Ainçois fierent l'ung et l'autre de loing, et s'entre occient et* ***navrent*** *leurs corps et leurs chevaulx.*
(13-173)

4 **Ao** : *Et la pucele portoit ploin son poign de chandoilles, si alerent avant en l'estable et voient lo cheval qui avoit* ***deplaié*** *la teste et lo col et lo piz et les jambes et les os en plusors leus.*
Ez : *La damoiselle portoit plain son poing de chandelles. Ilz entrent en l'estable si trouverent le cheval* ***playé*** *en plusieurs lieux.*
(49-6)

5 **Ao** : *Et lor armes sont anpiriees que parmi les hauberz lor perent les* ***charz maumises et plaiees****, la ou les espees ont hurtees.*
Ez : *Et leurs armes sont si empirees que parmy les pertuis appairent leurs* ***playes****.*
(55-145)

873. L'emploi du verbe dans `RonsAm1584` (1552 [1584]) est critiqué par E. Pasquier dans l'une de ses lettres, telle que le montre l'extrait donné dans l'entrée du lexème dans Gdf : « *Je voy Ronsard au 71 sonnet de sa Cassandre avoir introduit le mot de player et Baïf malader au sonnet 107 du second livre des Amours de Francine, et je ne voy point qu'ils y ayent grandement profité.* »

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *navrer*, “blesser” (rapport de synonymie)
- *plaie1*, “lésion ou blessure”

  PsCambrM (1re m. XIIe [av. 1160], agn. [Canterbury]) – ∅ ; PLAGA2 ; rapport de métonymie, du particulier au général ; étymon de la même famille

Nombre de binôme(s) absent(s) : 1
Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1
Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1
Nombre de remplacement(s) : 2

Analyses des exemples

Sur les cinq contextes, on observe deux cas de substitution et un cas d’absence au sein d’un binôme qui sont similaires. En effet, en 1, *plaié et navré* laisse la place au second mot seul, tandis que, dans les deux contextes suivants, le verbe *navrer* est employé seul en Ez à la place de *plaiier*. En 4, c’est *plaiier* qui se trouve en Ez, à la place de l’un de ses dérivés employé en Ao, *deplaiier*, de même sens. En 5, la périphrase entière *charz maumises et plaiees* est remplacée par le substantif *plaies* en Ez.

⟶ Les compositeurs de Ez ont une préférence marquée pour l’emploi de *navrer*. Cependant, face au dérivé de *plaiier*, *deplaiier*, ils utilisent le verbe de base, montrant ainsi tant une désaffection de ces formes rares préfixées [874] que la possibilité d’employer encore le verbe. Le dernier remplacement, de la périphrase par le substantif qui décrit la conséquence de l’action de *plaiier*, témoigne non seulement de l’obsolescence du verbe mais aussi du mécanisme de simplification à l’œuvre en Ez.

Analyses internes

navrer est employé à 116 et 111 reprises dans les deux témoins, et *plaie* à 75 et 62. Les deux lexèmes ont une stabilité d’emplois, stabilité dont témoigne l’emploi qui en est fait en Ez, montant leur disponibilité dans le lexique des locuteurs. *plaiier* est donc une variante rare, marquée probablement par la matérialité de la blessure causée, évoquée par le sémantisme de la *plaie*.

Comparaisons externes

1 L’ensemble des dérivés de *plaiier* est touché par l’obsolescence. Cela peut être dû à la confusion qui peut naître entre cette famille et celle dérivée de *ploiier*, dont les occurrences peuvent être homographes. Ainsi, dans l’exemple suivant de la fin du XVe siècle, c’est ce dernier verbe qui est utilisé :

> *… et sortit hors par la porte portelle, tellement que le pont playoit dessoubz les gens d’armes pour la grant multitude qui passoit par dessus.*
> AndrVigneNapS (*Le voyage de Naples*, ca 1498 [ca 1500], poit. et bourg.)

Cette dernière famille, au contraire de celle de *plaiier*, connaît une extension de ses emplois [875].

2 L’homographie possible avec une autre famille de mots, qui, elle, déploie ses sens, semble avoir joué un rôle dans l’obsolescence de *plaiier*. Il faut également prendre en considération l’existence de verbes synonymes, comme *navrer*, *blecier*, bien plus employés. Le substantif *plaie*, en revanche, se maintient,

874. Le verbe préfixé ne connaît qu’une occurrence en Ao. Cf. la notice *deplaiier*.
875. On peut par exemple citer les nouveaux sens de *ploïier*, “céder (au fig.)”, attesté dans SAubH (ca 1235, agn.), et “céder la place”, dans MenagB (ca 1393 [1re m. XVe], Paris), ou encore les nouveaux sens du dérivé *desploiier*, “délier (au fig.)”, attesté dans CoincyChristC (ca 1220 [1465], pic. [berrich.]), et “s’ouvir”, en emploi pronominal, dans JHoudRossH (ca 1275 [fin XIVe], agn.) (source : Mats).

probablement parce qu'il ne rentre pas dans le conflit de formes que connaissent le verbe et ses dérivés, tout en étant déjà bien mieux employé qu'eux, et parce qu'il renvoie à la réalité matérielle de la blessure. Cet élément semble en effet être privilégié chez les locuteurs, comme l'atteste la présence du substantif à la place de la description analytique de la partie du corps ayant reçu un coup.

⟶ L'homographie que connaissent le verbe et ses dérivés semble être un facteur décisif d'obsolescence, de même que la présence dans la langue de verbes synonymes bien mieux employés.

Synthèse : L'homographie possible de *plaiier* avec un autre verbe, bien qu'appartenant à un champ sémantique différent, conduit probablement les locuteurs à sélectionner d'autres verbes, largement disponibles, pour exprimer l'action de "blesser [qqu'un]", afin de privilégier une communication claire. Il est aussi probable que la dimension matérielle de la *plaie*, en tant que résultat visible de l'action, ait joué contre l'emploi du verbe, par la mise en relief de cette dimension matérielle, au détriment de la dimension de l'expression de l'action.

Typologie : Disparition partielle ; une occurrence est encore attestée en Ez
Facteurs supposés : Homonymie avec un autre verbe, n'appartenant pas au même champ sémantique, mais dont les sens se développent sur la période ; présence de verbes synonymes bien plus employés ; importance accordée au résultat de l'action plutôt qu'à l'action même.

‡ plait

FEW, IX, 6b, 7a : PLACĬTUM

Ao : 12 ; Ez : 2

1 "convention, accord"
`SermentsH1` (842 [ca 1000], Soissons) – `RobBloisDidF` (2e t. XIIIe [3e t. XIIIe], bourg. sept. ou lorr.)

a) **Ao** : *... car ses peres Uter Pandragon me deserita. Mais se vos voliez, ge vos feroie biau* ***plait****. Saisisiez moi de cest chastel...*
Ez : *... car son pere Uter Pandragon me desherita. Mais saisissiez moy de ce chastel...*
(1-28)

b) **Ao** : *... par ce que il s'estoit encontr'aus mis que il feïssent tel* ***plait*** *qu'il ne lor fust honteus et par quoi Claudas fust sauvez.*
Ez : ∅
(13-178)

c) **Ao** : *Qant il oent que a ce est atornez li* ***plaiz****, si envoient Leonce de Paerne a dan Claudas por savoir comment il les fera seürs.*
Ez : *Quant ilz entendent la* ***determinacion*** *de Lambegue, ilz envoyent Leonce de Parme a Claudas pour savoir s'il les fera seurs.*
(16-98)

d) **Ao** : *Sire chevaliers, vos poez bien veoir comment il est. Vos ne poez de çaianz issir sanz faire* ***plait****. Quel* ***plait****, dame ? fait il. Vos iestes fait ele cil qui conquist l'anor de cest chastel, si deüssiez avoir mis cest chastel an pais.*

Ez : *Sire chevalier, vous pouez bien veoir comment il vous est : vous ne pouez nullement issir de ceans sans* ***parler****. Vous estes celui qui conquistes ce chastel, et le deussiez avoir mis en paix.*
(39-20)

e) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(39-20)

f) **Ao** : *Il nel font se por ce non que tant me cuident annuier que ge face vers aus aucun* ***plait*** *mauvais. Mais se Deu plaist ge no ferai ja mais puis que tant ai demoré a faire.*
Ez : *Et ne fait ce sinon affin que je face quelque* ***appointement*** *avec lui pou[r] lui rendre ceste place, laquelle chose je ne feroie jamais pour ennuy qu'il me sache faire.*
(60-173)

Lexèmes qui remplacent :

- *determination*, "décision"
  `OresmeEthM` (1370 [ap. 1372], Paris) – ∅ ; DETERMINARE ; rapport d'hyperonymie
- *parler*, "exprimer sa pensée en usant du langage articulé"
  `PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; PARABOLARE ; rapport d'hyperonymie
- *apointement*, "accord"
  `GaceBuigneB` (1377 [4e q. XIVe], traits norm. [faibles traits du Nord et du Nord-Ouest]) – `Pom 1700` (*Le grand dictionnaire royal* [1700]) ; PŬNCTUM ; rapport de synonymie

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 2

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 2

2 "procès"

`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ [vieilli | spé.] | `Ac 1835` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1835]) [vieilli | spé.] | `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) [876]

a) **Ao** : *Sire Claudas, fait Phariens, nos ne somes ores pas ci ajorné de* ***plait****, mais les anfanz que ge avoie en garde rendez a moi et a ces autres preudomes qui ci sont.*
Ez : *Sire, fait Farien, nous ne sommes mie adjournez de* ***plet****, mais les enfans que je avoie en garde, rendez les moy.*
(13-25)

b) **Ao** : *Certes, ge n'an suis mies ajornez de* ***plait****, ne ge nel vos dirai ores.*
Ez : *Sire, je ne suis mie obligé a ce faire, et si ne les vous diray pas.*
(55-127)

Nombre de conservation(s) : 1

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

876. L'usage en français contemporain se fait au pluriel avec le sens : "Audiences du tribunal en province ou dans les juridictions inférieures". Il est indiqué comme vieillissant depuis `Ac 1835` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1835]).

3 “cour judiciaire d’un seigneur”

RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ [spé.] | 1559 [877]

Ao : *Maisençois que il i venist, fist savoir que il i eroit et qu’il i tanroit cort de* ***plait*** *et comanda que tuit si grant afaire venissient la de par tot.*
Ez : *Et ainçois qu’il y venist, il fit savoir par tout son royaume qu’il tiendroit court en icelle ville et la sejourneroit une espace de temps et commanda que chacun vensist a icelle ville.*
(53-4)

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

4 “parole”

GaimarB (ca 1139 [déb. XIIIe], agn.) – GABR. MEURIER (1568, Avesnes [Anvers])

Ao : *Illuec demorerent grant piece, ne onques ne tindrent* ***plait*** *ne parole fors de baisier et d’acoler comme cil qui volantiers lo faisoient.*
Ez : *Illec demeurent grant piece, ne oncques ne tindrent paroles ne* ***plait*** *fors tant seulement de accoler et baiser comme ceulz qui voulentiers le faisoient.*
(51-353)

Nombre de conservation(s) : 1

5 por nul plait, “en aucune manière”

BenTroieC (ca 1170 [déb. XIIIe], ang./tour. [agn.]) – Ao (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) [878]

a) **Ao** : *Vos ne seroiz mie chevaliers a si grant haste. Ge ne demorroie çaianz por nul* ***plait*** *tant que ge i fusse seüz car j’ai trop grant afaire anpris, si me covient haster.*
Ez : *Vous ne le serez mie a si grant haste comme vous cuidez, pour ce qu[e] je ne pourroie demourer icy longuement, car j’ay trop grant affaire entreprins, par quoy il me convient haster.*
(56-8)

b) **Ao** : *Sire, ge vos manrai au plus celeement que ge porrai, car por nul* ***plait*** *ge ne voudroie que vos fussiez aparceüz ne d’ome ne de fame*
Ez : *Sire, je vous meneray le plus secretement qu’il sera possible.*
(62-51)

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Analyses des exemples

1 Sur les douze passages, quatre ne sont pas comparables. Parmi les huit restants, on distingue trois cas de remplacement, deux cas de conservation, deux leçons variantes et une absence.

2 Le cas d’absence se trouve en 3, où l’expression *court de plait* est remplacée par *court*. Il s’agit de la seule occurrence du sens de “cour judiciaire d’un seigneur”. L’autre sens judiciaire du mot, “procès”, connaît un cas de leçon variante, en 2 b), et un cas de conservation, en 2 a) [879]. La conservation du sens

877. Hu donne une attestation dans un texte daté de 1559 au sein de *Cout. de Poitou*. Pour la survivance en français moderne, cf. la note précédente.
878. La locution n’est pas bien documentée dans les sources lexicographiques. Il se peut très bien qu’elle ait survécu après Ao.
879. Ces deux cas ont déjà été traités dans la notice sur *ajorner*.

spécialisé, qui par ailleurs survit en français moderne, n'est pas surprenante. L'autre cas de conservation apparaît en 4 et concerne le sens de "parole". Si ce lexème survit jusque dans la seconde moitié du XVI^e^ siècle, la présence du lexème au sein d'un binôme synonymique peut expliquer son maintien : « *ne tindrent paroles ne plait* ».

3 Le deuxième cas de leçon variante apparaît en 5 a). Il est possible de voir dans le changement de « *ge ne demorroie çaianz por nul plait tant que ge i fusse seüz* » à « *je ne pourroie demourer icy longuement* » une reformulation du passage, pour des raisons esthétiques de synthétisme ou pour des raisons de difficulté de compréhension.

4 Les trois cas de remplacement concernent le sens indiqué en 1 ci-avant, "convention, accord". Il s'agit du sens qui semble disparaître le plus tôt dans la langue. Les remplacements ne se font pas mot à mot, ce qui montre peut-être sa difficulté de compréhension. En effet, dans deux des contextes, 1 c) et 1 f), les passages sont légèrement différents et les remplacements font appel à des mots qui sont récents dans la langue, *determination* et *apointement*, qui apparaissent au milieu du XIV^e^ siècle. Il semble donc que les compositeurs de Ez aient dû, pour donner un sens aux passages, les reformuler. Sans qu'ils en soient nécessairement conscients, ils ont utilisé des tournures plus modernes et des lexèmes plus récents. Le cas est différent en 1 d). *faire plait* est remplacé par *parler*, ce qui modifie le sens de la phrase. En Ao, il est question de ne pas pouvoir partir sans avoir conclu un accord, alors qu'en Ez le lexème hyperonyme *parler* qualifie l'obligation à remplir de manière vague. Le raccourcissement qui suit, qui touche le passage dans lequel le chevalier, en Ao, demande de quel accord il est question, témoigne de la difficulté de compréhension du passage, et a été évacuée en Ez par une simple omission. La leçon de Ez peut faire supposer que le sens a été interprété comme celui documenté en 4, "parole", conservé dans l'incunable.

⟶ Les cas de conservation concernent deux sens, l'un spécialisé, l'autre plus générique, soutenu dans son emploi par un synonyme. Les remplacements divergents et les leçons variantes peuvent être les témoins d'une difficulté de compréhension du mot et de sa transposition dans un état de langue plus moderne.

Analyses internes

determination et *apointement* ne sont pas présents en Ao puisqu'ils apparaissent dans la langue après sa date de composition. *parler* est, sans surprise, très employé, et de manière constante d'un témoin à l'autre.

Comparaisons externes

Entre les dates de composition des deux témoins, le développement de la famille de mots issus du même étymon que *plait* se réalise dans le domaine du juridique. Par exemple, *plaidier*, signifiant déjà "participer à un procès", entre autres sens, se met à pouvoir signifier "assigner qqu'un en justice" [880], les substantifs *plaidement*, "plaidoirie", *plaiderie*, "procès", *plaidoïier*, "procès", apparaissent [881], tout comme par exemple l'adjectif *plaidoiable* [882].

⟶ Le développement de mots issus du même étymon que *plait* au sein du champ sémantique du droit a eu une influence sur sa spécialisation, au détriment de ses autres sens, par ailleurs exprimables par le biais d'autres lexèmes.

880. Première attestation dans `RutebF` (3^e^ q. XIII^e^ [4^e^ q. XIII^e^], champ. mérid. [frc.]), d'après le TLFi.
881. Respectivement dans `ChronGuesclC` (ca 1382 [1^re^ m. XV^e^]), `GilMuisK` (1350 [ca 1353], hain.), `FroissDitsRVF` (1392-1393 [1394], pic.), en suivant Mats.
882. Attesté dans `AdvndMystR` (3^e^ q. XIV^e^ [fin XIV^e^]), en suivant le DMF.

Synthèse : *plait* semble donc se spécialiser sous l'influence de sa famille de mots, qui devient productive dans le champ sémantique du droit. Les remplacements en Ez semblent indiquer que les autres sens, et particulièrement le sens d'"accord", sont tout à fait incompris par les compositeurs de l'incunable, qui utilisent, dans ces cas, des tournures dotées de mots récents.

Typologie : Disparition partielle ; perte de sens
Facteurs supposés : Influence de l'essor des emplois juridiques de mots issus de la même famille ; cette influence conduit à la spécialisation du lexème ; existence de lexèmes pour les autres sens.

‡ plenté

FEW, IX, 58a : PLĒNITAS

Ao : 35 ; Ez : 19

1 "grande quantité, abondance"
`BrendanW` (1er q. XIIe [2e m. XIIIe], agn.) – `Corn 1694` (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [vx] | `Stoer 1628` (*Dictionnaire françois* [1628]) [dict. bil.] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606])

a) **Ao** : *Car il covandroit a celui qui lo cuideroit deseriter qu'il fust plus riches hom de lui et eüst* ***planté*** *de meilleurs chevaliers en son pooir.*
Ez : *Et convendroit que cellui qui le cuideroit desheriter fut plus riche homme que lui et eut* ***planté*** *de meilleurs chevaliers en son pouoir.*
(8-61)

b) **Ao** : ∅
Ez : *Et treuve le roy Artus a Londres a moult grant* ***planté*** *de gent.*
(10-58)

c) **Ao** : *Et Claudas cuide bien qu'il ne laist a boivre se de honte non, por la grant* ***planté*** *de gent que il voit.*
Ez : *Claudas cuide bien qu'il ne laisse a boire que par honte, pour le grant* ***nombre*** *de gens qu'il voit.*
(11-49)

d) **Ao** : *Au jor de cele Pasque que ge vos di estoit li rois a Karaheis a grant* ***planté*** *de ses barons et des chevaliers de par son regne.*
Ez : *Au jour de celle Pasque que je vous dis estoyt le roy Artus a Karohes avec grant* ***compagnie*** *de ses barons.*
(19-7)

e) **Ao** : *A cel jor, ce dit li contes, estoit a Chamahalot li rois Artus, car il i sejornoit et avocques lui grant* ***planté*** *de chevaliers et i devoit sa cort tenir au jor de feste Saint Jehan.*
Ez : *Ce jour estoit a Kamalot le roy Artus, ou il sejournoit, et avec lui grande* ***multitude*** *de chevaliers, et il devoit tenir sa court le jour Saint Jehan.*
(21-0)

f) **Ao** : *Et la reine dit que preudome lo face Dex, car grant **planté** li a donee de biauté.*
Ez : ∅
(21-42)

g) **Ao** : *Et il s'an parti a un lundi matin, si lo conveia la dame meesmes a grant **planté** de chevaliers et mout se poroffri li et sa terre a son voloir.*
Ez : *Il s'en partit a ung lundi matin, et le convoya la dame et grant **planté** de chevaliers, et lui offrit la dame toute sa terre a son vouloir.*
(22-44)

h) **Ao** : *Car desouz povreté de cors gist granz richece de cuer, et an granz **plantez** d'or et de terres est mainte foiz povretez de cuer anvelopee.*
Ez : *Car dessoubz povreté de avoir est souvent grant richesse de cueur. Et en grant **planté** de or et de terre est maintes fois envelopee povreté de cueur.*
(48-107)

i) **Ao** : *... et les beles armes, li riche drap, les beles vaisselementes d'or et d'argent, la grant **planté** de deniers.*
Ez : *... les riches draps, les vaisselles d'or et d'argent et la grant **planté** de argent.*
(48-114)

j) **Ao** : *Si voit a destre et a senestre de mout beles jostes et de mout boenes meslees, car grant **partie** des legiers bachelers de l'ost lo roi avoient ja la lice passee.*
Ez : *Si voit a destre et a senestre de moult belles joustes, car grant **planté** de la gent du roy avoient ja les lices passees.*
(51-88)

k) **Ao** : *Et si estoient bien vint mile plus des autres et si avoient totes ores lo plus lait. Mes se ne fust li bienfaires del Noir Chevalier, ja cil devers lui ne se tenissent. Mais il les esbaïsoit toz ses enemis par son bienfaire si que il ne lor estoit pas avis que nule **planté** de gent ne lor poïst avoir mestier. Tant s'espoenterent des mervoilles que il faisoit que li plusor tornoient lo dos et s'an aloient tot droitement as tentes mout laidement. Et qant Galehoz les vit, si s'en merveilla que ce pooit estre.*
Ez : *Si furent assemblez quatre batailles d'une part et d'autre, mais ceulz de Gallehaut estoient bien .xx. mille plus que les autres, et nompourtant tant fit le Chevalier Noir et les chevaliers au roy Artus qu'ilz firent a plusieurs des autres guerpir la place. Et le Chevalier Noir les escarmuchoit trop felonneusement, et nul n'ose attendre les grans coups qu'il donne. Si perdent place les gens Gallehaut. Et quant il leur voit perdre place, il s'esmerveille qu'ilz peuent avoir.*
(51-126)

l) **Ao** : *Lors s'an part li rois et Galehoz et de lor compaignons mout grant **partie**.*
Ez : *Atant s'en part le roy et Gallehaut et des compaignons grant **planté**.*
(51-347)

m) **Ao** : *Atant se lieve li sires, si commande a alumer mout grant **planté** de chandoilles.*
Ez : *Atant se lieve le sire et commande alumer grant **planté** de chandelles.*
(60-93)

n) **Ao** : *Il est venuz a l'autre plain. Et lors vit mout grant* ***planté*** *de gent qui portoient une biere et crioient et ploroient mout durement.*
Ez : *Il est arrivé a une plane, la ou il voit grant* ***planté*** *de gens qui portoient une biere et plouroient trop durement.*
(60-282)

o) **Ao** : *Il n'avoit que les braies et cort a l'espee qu'il se voloit deffandre. Et il aportent* ***planté*** *de chandoilles ardanz, si voit an mout cler.*
Ez : *Cellui qui n'avoit que les braies et prent son espee, si se veult deffendre. Et ceulx apportent* ***planté*** *de chandelle[s], si y voit l'en moult cler.*
(68-131)

p) **Ao** : *Et si an retornerent* ***a mout grant planté*** *de prisons et mout en ont ocis. Et lors s'areste li hoz plus pres de la roiche.*
Ez : *Et eurent prins* ***assez*** *prisonniers et se trayoient les plusieurs au plus pres qu'ilz pouoient.*
(68-176)

q) **Ao** : *Si lo dotent tant que il ne l'osent atandre, ja si grant* ***planté*** *des Saisnes ne seront, ainz li font voie li plus prisié.*
Ez : *Si le redoubtent tant que ilz ne l'osent attendre, ja si grant* ***planté*** *de Sesnes ne seront ensemble, si lui font tous voye et s'enfuyent tous les plus prisez de l'ost.*
(69-87)

r) **Ao** : *Et ele est de vitaille mout bien garnie, ne lo baille ne poïst nuns tenir sanz tenir la tor.*
Ez : *Et elle estoit estoree de vitailles et* ***planté*** *y avoit d'armes, ne le baille n'eust peu nul tenir s'il n'eust eu la tour.*
(69-146)

s) **Ao** : *Ensi est prise la roche, si est li rois dedanz et de sa gent grant* ***partie****.*
Ez : *Ainsi est prinse la roche, et est le roy Artus entre dedens, et de ses gens moult grant* ***planté****.*
(69-160)

Lexèmes qui remplacent :

- *nombre*, “quantité”
  `RenHermiteC` (XIII^{e} [fin XIV^{e}]) – ∅ ; NŬMERŬS ; rapport d'hyperonymie
- *compagnie*, “troupe”
  `RolS2` (ca 1100 [2^{e} q. XII^{e}], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; COMPANIO ; rapport de métonymie, du particulier au général
- *multitude*, “grand nombre”
  `ProvSalSanI` (mil. XII^{e} [déb. XIII^{e}], agn.) – ∅ ; MULTITUDO ; rapport de synonymie
- Voir *assez*. Ici, *assez*, “beaucoup de”
  `RolS2` (ca 1100 [2^{e} q. XII^{e}], agn. ou norm. [agn.]) – `Montaigne` (1580-1595) ; AD SATIS ; rapport de synonymie

Nombre de remplacement(s) : 3

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 1

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

Nombre de conservation(s) : 8

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 5

2 *a (grant) plenté*, “en grande quantité”

`BrendanW` (1^{er} q. XII^{e} [2^{e} m. XIII^{e}], agn.) – `Montaigne` (1580-1595)

a) **Ao** : *Si tuerent des genz lo roi Claudas a grant* ***planté*** *an lor desfense.*
Ez : *Et tuerent en eulx deffendant des gens au roy Claudas a grant* ***planté****.*
(2-24)

b) **Ao** : *Lo front ot haut et puis bien seant et les sorcils bruns departiz a grant* ***planté****.*
Ez : *Le front eut hault et polly et bien seant et les oreilles* [sic] *brunes departis a grant* ***planté****.*
(9-21)

c) **Ao** : *Li seneschax fait lo comandement son seignor, si prant chevaliers et sergenz et escuiers a grant* ***planté****, et vait a la tor as deus anfanz qui n’estoient pas a eise.*
Ez : *Le seneschal fait le commandement de son seigneur et va querir les enfans qui n’estoient mie aises.*
(11-11)

d) **Ao** : *Si en vienent tuit armé devant lo palais ou Claudas est qui fait son duel. Si sont pres de trente mile, que chevaliers que sergenz que borjois et des filz as borjois dont il i a mout grant* ***planté****.*
Ez : *Et s’en viennent devant le pallais tous armez jusques au nombre de de trente mille, tant chevaliers que bourgois et filz de bourgois.*
(13-19)

e) **Ao** : *Si li lasse corre l’espee traite por doner grant cop comme cil qui bien l’osast faire, car il avoit cuer et proesce a grant* ***planté****, et si ne haoit tant nule rien comme Claudas.*
Ez : *Vient l’espee traite car il ne hayoit tant homme que Claudas.*
(13-45)

f) **Ao** : *Et autresin lor corrient sus li autre qui en prison estoient por Claudas venu si lor livrent meslee a grant* ***planté****. Quant li onze voient que Lanbegues se met en aventure de mort por son oncle qu’il cuidoient qu’il haïst tant, si en ont il meesmes mout grant pitié.*
Ez : *Et quant les .xi. voyent que Lambegue se met en avanture de mort pour son oncle qu’ilz cuidoient qu’il haÿst tant, ilz en ont merve[i]lleusement grant pitié.*
(13-249)

g) **Ao** : *Et dedanz sont mi charnel ami a grant* ***planté****, et mi per et mi juré que ge avoie pris envers vos en conduit et an garantise.*
Ez : ∅
(16-15)

h) **Ao** : *Si furent chevalier de laianz issu a grant* ***planté****. Et vint Lanbegues, li niés Pharien, devant les autres. Il fu armez mout cointement et fu sor un cheval qu’il prisoit trop.*
Ez : *Yssirent de dedens chevaliers a grant* ***planté****. Et Lambegue vint devant les autres, armé moult cointement, et monte sur ung grant coursier et puissant.*
(16-43)

i) **Ao** : *Car ge me consirrasse bien de de vostre maistrisse des ores mais. A tex paroles dire s'estoit Lyoniax bien arotez, si an deïst a grant* ***planté*** *qant la damoisele qu'il amoit tant sailli avant et jura son sairement que ja mais a nul jor ne l'ameroit s'il maintenoit plus parole de tel folie, mais gardast qu'il feist qancque Phariens li commanderoit outreement. Et de tant com il en avoit dit en fu Phariens mout iriez et esbaubiz. Mais neporqant cortoisement en respondié.*
Ez : *Car je me passeroye bien desormais de vostre maistrie. De ces paroles fut Farien moult courroucé, et neantmoins il respondit courtoisement.*
(17-5)

j) **Ao** : *... et Lucanz li boteilliers, et Beduiers li conestables, et des autres chevaliers de la maison au roi meesmes a grant* ***planté****.*
Ez : *... et Lucan le Bouteillier, et Bedoires le connestable, et des autres chevaliers de la maison au roy Artus.*
(21-5)

k) **Ao** : *Et aprés cels vient des escuiers et des sergenz a grant* ***planté****, et les trois damoiselles aprés et li chevalier delez eles qui tuit sieent sor blans chevax.*
Ez : ∅
(21-20)

l) **Ao** : *Et li rois l'esgarde mout volentiers. S'il li avoit esté biaus en son venir, neianz estoit envers la biauté qu'il avoit ores, si li est avis qu'il soit creüz et anbarniz a grant* ***planté****.*
Ez : *Le roy le regarde moult voulentiers. Et se il avoit semblé beau en souvenir, encores le voit il et treuve plus beau. Et lui est adviz qu'il soit creu et embarni.*
(21-42)

m) **Ao** : *Et tantost vienent illuec quatre vallet trossé un paveillon qu'il aportoient sor un somier, si lo tendent pres d'iluec en une foillie. Et puis atornent a mengier a mout grant* ***planté****. Et il estoient au chevalier qui lo vallet avoit illuec amené.*
Ez : *Et geurent la nuyt en ung pavillon que le chevalier le chevalier avoit fait tendre par ses serviteurs.*
(22-8)

n) **Ao** : *Si ot lo vis nu et descovert. Et laianz ot luminaire a grant* ***planté****. Sire chevaliers, fait ele, que vos en senble des escuz ?*
Ez : *..., le visaige nu et descouvert. Puis lui demanda la damoiselle : Sire chevalier, que vous semble des escus ?*
(23-20)

o) **Ao** : *Et il avoit des lances forz a grant* ***planté****, et il lo fait si bien de totes chevaleries que tot vaint.*
Ez : *Et il avoit des lances a grant* ***planté****. Il fist si bien de toutes chevaleries que tout vainquit.*
(40-25)

p) **Ao** : *Lors fait la dame anseler son palefroi, si est montee, et li seneschauz et chevalier autre et serjant a grant* ***planté****, si sont issu de Roestoc ancontre cels qui vienent.*
Ez : *La dame fait seller son palleffroy et est monte[e] avec son seneschal et autres chevaliers et sergans en grant* ***nombre****, et sont issuz de Roestoc.*
(55-93)

q) **Ao** : *Et il la fiert en la cuisse que li sans an vole a grant* ***planté*** *tant que la dame dist assez est.*
Ez : *Et il se la fiert en sa cuisse en telle maniere que du sang en ist grant* ***foison*** *et saingne tant que la damoiselle dit : C'est assez.*
(59-63)

r) **Ao** : *Atant s'an vont li chevalier desarmer. Et si i a dames et damoiselles a grant* ***planté*** *a Synados et a Hestor desarmer. Et Synados a commandé que an ne s'antremete se de Hestor non, ne la dame ne les puceles.*
Ez : *Atant s'en vont desarmer Hector. Et Sinados commande que l'en ne se entremette de Hector sinon, ne les dames et les pucelles* [sic].
(60-138)

s) **Ao** : *Et sachiez que ele est belle* ***a grant planté****. Et bien soit ele venue fait Sagremors.*
Ez : *Et bien saichiés qu'elle est belle* ***a merveilles****. Bien soit elle venue, fait Saigremor.*
(62-192)

t) **Ao** : *Et tantost revient et aporte a mengier a grant* ***planté****, et aprés vin mout bon, si efforce mout Sagremor de mangier.*
Ez : *Et tantost revient, si apporte a menger a moult grant* ***planté****, et efforce moult Saigremor au menger.*
(62-219)

u) **Ao** : *Si ne fine tant que il vient an la grant sale et trove chevaliers a grant* ***planté*** *qui s'arrmoient por lo cri que cil defors les murs avoient levé.*
Ez : *Si ne fine jusques a tant qu'il soit en la grant salle et treuve chevaliers a grant* ***planté****, et ceulz se armoient pour le cri que ceulz des murs avoyent levé.*
(69-135)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *nombre*, “quantité” (rapport d'hyperonymie)
- *foison*, “abondance”

  `CourLouisLe` (2^{e} t. XII^{e} [3^{e} q. XIII^{e}], frc.) – ∅ ; FŪSIO ; rapport de synonymie
- Voir *merveille*. Ici, *a merveille(s)*, “en quantité étonnante”

  `EneasS2` (ca 1160 [ca 1200], norm. [lorr.]) – `Rich 1759` (*Dictionnaire de la langue française ancienne et moderne* [1759]) ; rapport de synonymie

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 3

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 3

Nombre de remplacement(s) : 2

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 6

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de conservation(s) : 6

Analyses des exemples

1 Sur les 40 contextes observés, 26 sont comparables. Il y a quatorze cas de conservation, sept cas de remplacement et cinq cas de présence en Ez. Il s'agit donc d'un cas particulier, où le nombre de conservations est plus élevé que le nombre de remplacements. Les deux emplois documentés connaissent un nombre équivalents d'occurrences.

2 Il y a trois cas de remplacement mot à mot pour le premier sens de *plenté*. Ainsi, en 1 c), « *por la grant planté de gent* » est remplacé par « *pour le grant nombre de gens* » ; en 1 d), « *a grant planté de ses barons* » par « *avec grant compagnie de ses barons* » ; en 1 e), « *et avocques lui grant planté de chevaliers* » par « *et avec lui grande multitude de chevaliers* ». Ce qui distingue ces cas des cas de conservation est la place de *plenté* : dans les cas de remplacement, le lexème remplacé se situe au sein de propositions circonstancielles explicatives ou d'accompagnement introduites par *por* ou *avec*. Il pourrait s'agir d'une restriction des possibilités de construction de *plenté*, dont certaines sembleraient incorrectes aux locuteurs.

3 Il y a aussi trois cas de remplacement mot à mot pour l'usage de *a (grant) plenté*. En 2 p), « *si est montee, et li seneschauz et chevalier autre et serjant a grant planté* » est remplacé par « *et est monte[e] avec son seneschal et autres chevaliers et sergans en grant nombre* » ; en 2 q), « *il la fiert en la cuisse que li sans an vole a grant planté* » est remplacé par « *il se la fiert en sa cuisse en telle maniere que du sang en ist grant foison* » ; en 2 s), « *ele est belle a grant planté* » par « *elle est belle a merveilles* ». Si dans le premier cas, on retrouve une construction avec *avec*, les deux autres cas sont différents : il semble que ce soit le type d'objet déterminé qui amène le remplacement. En effet, dans ces deux cas, il s'agit de *sang* et de *beauté*, deux éléments indénombrables, au contraire des contextes qui présentent des cas de conservation, où la grande quantité concerne des ensembles dénombrables[883]. Deux cas sont particuliers, 1 h) et 1 i), puisqu'ils utilisent *plenté* avec *or* et *argent*. Mais, d'une part, *or* est en corrélation avec un pluriel dénombrable, *terre* ; d'autre part, les deux lexèmes renvoient à une réalité sensible dénombrable (des pièces de monnaie). Il semble donc bien y avoir restriction des emplois de *plenté* en moyen français : si le lexème continue d'être utilisé avec des substantifs dénombrables, il ne l'est plus avec les indénombrables.

4 Le contexte 1 p) est à part, puisqu'il présente un cas de remplacement dans le cadre d'une leçon divergente touchant l'ensemble du passage. Ainsi, « *si an retornerent a mout grant planté de prisons* » est remplacé par « *et eurent prins assez prisonniers* ».

5 Les cas de présence en Ez sont intéressants. En effet, à trois reprises, en 1 j), 1 l) et 1 s), *plenté* est utilisé à la place de *partie*, remplacement sûrement dû au modèle de Ez. Dans ces contextes, en Ez, il s'agit systématiquement d'un emploi qui permet de qualifier les *gens*, même lorsque, en Ao, le substantif déterminé est autre ; il semblerait qu'il s'agisse d'un certain degré de figement du syntagme « *grant plenté de gens* ».

⟶ *plenté* connaît une restriction de ses emplois : en Ez, il n'y a plus de construction possible du lexème dans certaines propositions circonstancielles, ni d'emploi avec des substantifs indénombrables. De manière corrélée, *plenté* semble connaître un plus grand degré de figement en Ez qu'en Ao, avec la présence plus grande dans l'incunable que dans le manuscrit de l'expression « *grant plenté de gens* ».

883. Sur l'ensemble des contextes : des chevaliers (à quatre reprises), des chandelles (à deux reprises), des gens (à deux reprises), des *Saisnes*, des sourcils (remplacés par erreur par des oreilles, en Ez, en 2 b)), des lances.

Analyses internes

1 Trois des lexèmes qui remplacent *plenté* en Ez sont absents de Ao : *nombre*, “quantité”, présent six fois en Ez [884] ; *multitude*, dont la seule occurrence présente en Ez est par ailleurs celle recensée *supra* ; *foison*, présent à quatre reprises en Ez.

2 *grande compagnie*, permettant de désigner un grand nombre de gens qui suivent un personnage important est présent respectivement douze et treize fois. L’expression évoque donc la suite d’un personnage au rang social élevé, ce qui est le cas aussi en 1 d). L’expression pourrait être utilisée là où il est question de se focaliser sur l’importance sociale du personnage plus que sur sa puissance, au contraire de l’expression *grant plenté* qui évoque le grand nombre de gens qui le suivent. *assez*, employé en appui d’un substantif, est présent cinq et sept fois. Le lexème semble lui aussi exprimer une quantité moins grande que celle exprimée par *plenté*.

3 *a merveilles*, tous sens confondus, est présent respectivement 22 et 35 fois dans les deux témoins. L’expression semble davantage utilisée pour qualifier la beauté que *a grant plenté*, comme le montrent les exemples suivants : « *si estoient a merveilles bel anfant* » (004-3) ; « *si fu a mervoilles biax chevaliers et bien tailliez del cors et de toz les menbres* » (016-109) ; « *si fu biax a mervoille et bien tailliez* » (021-20). La nuance est peut-être dans la connotation : *a merveilles* décrit une beauté qui provoque l’étonnement, du fait de son degré élevé, davantage que *a grant plenté*, qui exprime simplement l’abondance de la beauté, sa quantité élevée. La plus grande présence en Ez qu’en Ao de l’expression *a merveilles* permet de supposer qu’elle perd peu à peu son sens hyperbolique pour devenir plus commune.

⟶ Parmi les lexèmes remplaçants, trois catégories peuvent être observées : les lexèmes absents de Ao, qui n’existent pas encore dans la langue ; ceux qui sont présents et dont l’emploi se maintient ; celui qui est présent et dont l’emploi connaît une extension. En Ao, les lexèmes semblent se distinguer les uns des autres par des connotations diverses. Il est possible de les classer dans un ordre décroissant selon l’intensité qu’ils recouvrent : *a merveilles* semble être le lexème exprimant le degré le plus fort par le lien qu’il crée avec l’étonnement ; *plenté* semble être le lexème marquant la plus grande quantité, en insistant sur cette dernière dimension ; *assez* semble être un lexème marquant une grande quantité, sans excès ; enfin, *grant compagnie* est un emploi spécifique, puisqu’il marque la présence d’une grande quantité de gens autour d’un personnage au statut social élevé, insistant plus sur cette importance que sur le nombre de personnes présentes.

Comparaisons externes

Les restrictions d’emploi que subit *plenté* sont intéressantes, puisque le mot ne semble plus pouvoir s’employer qu’avec des indénombrables, au sein de certaines propositions circonstancielles, et connaît de manière corrolaire un certain degré de figement. C’est peut-être ce degré de figement (*a grant plenté*, *plenté de gens*) qui a pu conduire, d’une part, à l’impossibilité d’emploi du lexème avec des indénombrables, puisque ressenti comme dénombrant des éléments quantifiables ; et d’autre part, à l’emploi dans de plus nombreux contextes de l’expression déjà existante, *a merveilles*, et à l’emploi de nouveaux lexèmes (*foison*, *multitude*, *nombre*), en raison du manque d’expressivité du lexème, trop utilisé. Par ailleurs, *multitude* et *nombre*, émergents, concurrencent directement *plenté*, par leur référence explicite au décompte des éléments en jeu — ils sont d’ailleurs eux aussi employables exclusivement avec des éléments dénombrables —, au contraire de *plenté* dont l’évolution phonétique rend opaque le lien avec son étymon et avec son sens.

884. L’absence en Ao est due au fait que le lexème n’existait probablement pas à l’époque de sa composition, puisque sa première attestation est recensée dans `RenHermiteC` (XIII[e] [fin XIV[e]]).

⟶ *plenté* est concurrencé par des lexèmes dont la nouveauté sert l'expressivité et dont la transparence formelle sert la clarté.

Synthèse : *plenté* continue d'être largement utilisé en Ez. Le témoin connaît donc un plus grand nombre de lexèmes pouvant désigner la grande quantité que Ao : ce réseau lexical est en voie de complexification. Il s'agit de disparitions d'emplois, préfigurant la disparition ultérieure du lexème. Cette obsolescence est causée par le figement même du lexème, conduisant à l'usage de nouveaux mots dans les contextes où *plenté* ne peut plus être utilisé, mots plus expressifs et transparents.

Typologie : Disparition partielle ; restriction dans les possibilités de construction
Facteurs supposés : Degré de figement important au sein d'expressions très utilisées ; concurrence avec des formes nouvelles (donc plus expressives) et transparentes.

⊆ plevir

FEW, XVI, 633a : *PLEGAN

Ao : 3 ; Ez : 0

plevir, "promettre"
`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – `Mén 1694` (*Dictionnaire étymologique* [1694]) [vx] | `PASQUIER, Recherches` (1581-1621 [1581-1633], Paris) [885]

1 **Ao** : *Et vos i eroiz, fait ele, mais vos* ***pleviroiz*** *que vos vos metroiz en ma prison lo soir, se vos n'avez essoigne de vostre cors.*
Ez : *Donc irez vous, fait elle,* ***moyennant que*** *vous reviendrez le soir en ma prison se vous n'avés essongne de vostre corps.*
(48-37)

2 **Ao** : *Il li* ***plevi*** *et ele an prant la fiance.*
Ez : *Et je le vous* ***prometz****, dit il. Adonc elle print sa fiance.*
(48-38)

3 **Ao** : *Prison, fait il, an non Deu, ses prisons ne serai ge ja tant com ge me puisse deffandre. Si seroiz, dist Marganorz, car ge l'ai* ***plevi****. Puis que vos lo volez, fait li chevaliers, il ne m'est mies honte de vostre volanté otroier, car vos iestes mes sires liges.*
Ez : *En verité, dit le chevalier, son prisonnier ne seray je ja tant que je vive et que je me puisse deffendre. Si serez, fait Marganor, car je lui ay* ***promis****. Puisque vous le voullez, fait le chevalier, ce ne m'est pas honte de vostre voulenté, car vous estes mon sire lige.*
(60-226)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *prometre*, "s'engager à qque chose" (rapport de synonymie)

885. FEW donne comme dernière attestation `Rich 1759` (*Dictionnaire de la langue française ancienne et moderne* [1759]), mais, dès `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]), on ne trouve que le syntagme *plevir l'amende*, et la définition du lexème dans `Mén 1694` (*Dictionnaire étymologique* [1694]) présente son aspect vieilli : « Vieux mot inusité, qui signifie "cautionner", "promettre". » Par ailleurs, le sous-corpus « Français préclassique » de la base Frantext ne donne aucune attestation.

- *moiener*, *moyennant que*, “à condition que”
  PercefR (mil. XV^e [3^e q. XV^e], hain. [pic.]) – ∅ ; MEDIANUS ; rapport de métonymie, du général au particulier

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1
Nombre de remplacement(s) : 2

⊆ plongier

FEW, IX, 93 : *PLŬMBĬCARE

Ao : 2 ; Ez : 0

plongier, v. pronom., “se précipiter”
BenTroieC (ca 1170 [déb. XIII^e], ang./tour. [agn.]) – ComteArtS (mil. XV^e [av. 1467], pic.)

1 **Ao** : *Et eschive totes les meslees et hurte des esperons contre un grant conroi que il voit venir, ou il pooit bien avoir cent chevaliers. Et il* ***se plunge*** *antre aus et fiert un chevalier que il lo porte tot an un mont a terre et lui et lo cheval.*
Ez : *Si passe parmy toute l'assemblee tant qu'il se trouva parmy ung conroy qu'il voit venir, ouquel il pouoit bien avoir jusques a cent chevaliers. Il* ***se frappe*** *entr'eulz et fiert ung chevalier si roidement qu'il le porte a terre, lui et son cheval.*
(51-88)

2 **Ao** : *Si lo porte a terre mout durement. Et lors peçoie la lance monseignor Gauvain. Et il esgarde, si voit que cil a cui il voloit asenbler s'an vont a la meslee. Et il fiert lo cheval des esperons au plus tost que il puet o plus espés que il voit. Et met la main a l'espee si* ***se plunge*** *antr'aus et commance a faire d'armes tant que tuit cil s'an mervoillent qui lo voient.*
Ez : *Et Gauvain l'abat a terre, et voit ceulx a qui il cuidoit jouster qui s'en vont a la meslee. Il court aprés et fait tant d'armes que chacun s'en merveille.*
(62-33)

Lexème qui remplace : *fraper*, v. pronom., “se précipiter”
GGuiB (ca 1307 [1^er q. XIV^e], Orléans) – Ez (ca 1220 [1488], Rouen) ; FRAP- ; rapport de synonymie

Nombre de remplacement(s) : 1
Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Le verbe employé en Ao se fait remplacer par un verbe qui connaît sa dernière attestation dans l'incunable.

⊆ poignal

FEW, IX, 512b : *PŬGNALIS

Ao : 2 ; Ez : 0

1 “qu’on tient ou qu’on jette à la main”

`BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIII^e], ang./tour. [agn.]) – `1498` [886]

Ao : *Si laisse corre l’espee traite a un qu’il voit venir devant les autres lo giet d’une pierre* ***poignal****.*
Ez : *Et laisse courre a ung qui venoit devant les autres.*
(16-58)

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

2 “poignée d’une épée”

`Ao` (ca 1220 [2^e q. XIII^e], bourg.) – `InvHarnMons` (1358, pic.)

Ao : *Et lo li sache de la teste et fiert o vis et ou front grant cop do* ***poinau*** *de l’espee.*
Ez : *Et le fiert parmy le visage et au front et en la teste du* ***poing*** *de l’espee.*
(55-151)

Lexème qui remplace : *poing*, “poignée d’une épée”

`FloovA` (fin XII^e [1^re m. XIV^e], Sud-Est [bourg.]) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen) ; PŬGNUS ; rapport de synonymie ; étymon de la même famille

Nombre de remplacement(s) : 1

† poignëiz

FEW, IX, 598b : PŬNGĔRE

Ao : 8 ; Ez : 1

poignëiz, “combat”

`BrutA` (ca 1155 [4^e q. XIII^e], norm./agn. [agn.]) – `Corn 1694` (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [vx] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `Palsgr 1530` (*L’esclaircissement de la langue française* [1530]) [887]

1 **Ao** : *Et se tu viens en bataille o en* ***poigneïz*** *de guerre ou en leu nul ou granz chevalerie soit assenblee, garde que ja n’i atandes plus juene ne plus viel de toi, mais fier devant toz les autres des esperons por faire un biau cop la ou tu porras ataindre.*
Ez : *Et se tu viens en bataille ou en* ***pouoir*** *de guerre, garde que ja n’y attendes ne plus jeunes ne plus vielz, mais frappe devant tous les autres des esperons pour faire ung beau coup la ou tu pourras attaindre.*
(13-142)

886. Le DMF précise qu’une dernière attestation est trouvée dans le *Merlin* édité en 1498.
887. Dans `Corn 1694` (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]), le substantif prend la forme *poignie*. Il est explicitement marqué comme étant un « vieux mot ».

2 **Ao** : *Et maintenant vient laianz uns escuiers qui lor dit qu'il aillent a la porte o li* ***poigneïz*** *a esté que Claudas velt a Pharien parler.*
Ez : *Et incontinent vint ung escuier qui dist a Farien qu'il voise a la porte pour ce que Claudas vouloit parler a lui.*
(16-61)

3 **Ao** : *Et li Blans Chevaliers s'an fu revenuz par la place o li* ***poigneiz*** *avoit esté, si ot pris un glaive que uns de cels qui s'an fuioit avoit laissié cheoir.*
Ez : *Et le Blanc Chevalier passoit par la place ou le* ***chaple*** *avoit esté. Et il tenoit ung glaive qu'il avoit osté a ung de ceulx qui s'en fuioient.*
(28-26)

4 **Ao** : *Et il dit que prez est des que il n'an puet autre estre. Et mout li est tart que il vaigne au* ***poigneïz****. Et li sires ot faite messe apareillier, si l'i maigne et la li fait oïr.*
Ez : *Et il dist qu'il est prest puis que autrement ne peut estre. Le sire avoit fait appareillier la messe, si mena la Hector.*
(60-189)

5 **Ao** : *Et li clers a l'ermite se fu porpansez que mout seroit anginiez se il ne veoit ce bon* ***poigneïz****, si s'an fu venuz au chastel par un adrecement et fu montez sor lo mur an haut. Et com il vit que messires Gauvains ne se movoit, si an fu mout dolanz car mout volentiers lo veïst joster.*
Ez : *Le clerc a pourpensé que ainsi ne s'en retournera il pas. Il prent son chemin par une adresce pour venir au chasteau et monte sur le mur, car il desire fort a veoir messire Gauvain jouster.*
(62-27)

6 **Ao** : *Mais il n'avoit mies ses armes, car messires Gauvains l'aüst bien coneü, ainz les avoit perdues a un* ***poigneïz*** *o il avoit esté pris lo jor que messires Gauvains les laissa, la o Hestors les avoit abatuz.*
Ez : *Mais il n'avoit pas ses armes, ains les avoit perdues le jour de devant que messire Gauvain le laissa, la ou Hector les avoit abatu.*
(62-30)

7 **Ao** : *Et mout lo mercie li dus de ce qu'il s'estoit si bien antremis de son afaire, qant il vainqui lo* ***poigneïz*** *devant Loverzerp.*
Ez : *Et moult le mercye le duc de ce qu'il s'estoit si entremis de son affaire, et quant il vainquit le* ***poigneiz*** *de Lovrezep.*
(62-156)

8 **Ao** : *Oil, fait il, Guiflet, a un* ***poigneïz*** *o nos fumes devers lo duc de Cambenic.*
Ez : *Oil, fait il, avant hyer je veiz Girflet a ung* ***tournoyement*** *ou nous feusmes devers le duc de Cambenic.*
(62-181)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *pooir*, inf. subst., "faculté de pouvoir faire qque ch." (rapport d'hyperonymie)
- *chaple*, "combat"

  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – `Pierrefl` (ap. 1565, Orbe) ; *CAPPARE ; rapport de synonymie

- *tornoiement*, “combat”

  ThebesR (2e t. XIIIe, poit. [frc./qques traits pic.]) – JLemaire (1er q. XVIe) ; TORNARE ; rapport de synonymie

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 1
Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 3
Nombre de conservation(s) : 1
Nombre de remplacement(s) : 3

1 Sur les huit contextes, seuls quatre sont comparables. Parmi eux, on relève un cas de conservation, en 7, et trois cas de remplacement. Les remplacements se font par trois lexèmes différents : l'hyperonyme *pouoir* et les synonymes — qui eux-mêmes ne sont plus attestés après le milieu du XVIe siècle — *chaple* et *tornoiement*. L'emploi de lexèmes obsolescents en lieu et place d'un autre lexème obsolescent témoigne probablement d'une plus grande obsolescence de ce dernier.

2 La réduction progressive des hiatus en français a eu une influence sur l'obsolescence de *poignëiz*. En effet, réduite, la forme entre en effet en homonymie avec *poignïe*, d'abord “quantité contenue dans une main fermée”, puis “petit nombre”, “coup de poing” et “poignée d'un objet” [888]. Les sources lexicographiques recensent également un usage de *poign(ë)iz* dans le sens de “poignard”. Ce dernier sens comme celui de “coup de poing” ne survivent cependant pas longtemps dans la langue [889]. Ce sont les sens en relation avec le *poing*, ce qui peut être saisi par lui, qui, probablement du fait de la relation de continuité qu'ils entretiennent avec un membre du corps humain, s'imposent. Cette éviction de *poign(ë)iz* est d'autant plus facile qu'un nombre important de lexèmes permet de désigner des combats.

Typologie : Disparition partielle ; une occurrence est encore attestée dans l'incunable
Facteurs supposés : Réduction des hiatus qui affaiblit formellement le substantif ; la réduction provoque une homonymie entre le substantif et un autre, productif et en continuité avec un membre du corps humain : sa plus grande force sémantique l'avantage ; existence de nombreux lexèmes synonymes pouvant prendre les emplois du substantif obsolescent.

‡ poindre

FEW, IX, 598a : PŬNGĔRE

Ao : 41 ; Ez : 19

1 “piquer”

SThomGuernT (ca 1174 [déb. XIIIe], Ouest/pic./agn. [agn.]) – ∅ [vx et spé.] | ∅ [rég.] | Ac 1694 (*Dictionnaire de l'Académie française* [1694]) [spé.] | Miege 1688 (*The great French dictionary* [1688]) [dict. bil.] | Cotgr 1611 (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | Nicot 1606 (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) [890]

888. Les sens sont respectivement attestés dans RoisC (2e m. XIIe [fin XIIe], agn.), HornP (ca 1170 [mil. XIIIe], agn.) et ContPerc3R (1220 [2e m. XIIIe], champ. mérid.), d'après Mats ; le dernier sens est attesté, d'après Gdf, dans un document de 1370.
889. Pour le sens de “poignard”, le DMF relève une occurrence seulement dans FroissChronL (1370-ca 1402 [XVe], pic.) : il pourrait même s'agir d'un emploi régional.
890. En français contemporain, le lexème est marqué comme « vieux ». Il l'est dès le XVIIe siècle, comme le relève la définition restrictive présente dans Fur 1690 (*Dictionnaire universel* [1690]) : « Piquer. Il ne se dit gueres qu'en ce proverbe : *Oignez vilain, il vous poindra. Poignez vilain, il vous oindra* : qui marque le mauvais naturel et l'ingratitude des paysans et de la populace. » Le

a) **Ao** : *Il **vint mout tost**, car de loig fu meüz, et li chevax fu isniax et volenteïs et de grant force. Et li rois ne cort pas encontre, ançois l'atant.*
Ez : *Et **point le cheval des esperons**, et le roy l'attent.*
(16-50)

b) **Ao** : *La pointe senefie tot a droit obedience, car ele **point**, ne nule riens ne **point** si durement lo cuer, ne perte de terre ne d'avoir, com fait obeïr a force contre cuer.*
Ez : *Et signifie droite obedience car elle **point**, et il n'est chose qui tant **poingne** le cueur ne perte de terre ne de avoir comme fait obeïr a force contre son cueur.*
(20-47)

c) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(20-47)

d) **Ao** : *Et li chevaliers fiert lui, si que parmi l'escu et parmi la manche do hauberc lo **point** el braz, si li fait l'escu hurter au costé si durement que l'eschine li est ploiee contre l'arçon, si lo fait voler a terre par desus la crope del cheval, et il chiet si durement que mout se blece.*
Ez : *Et le Blanc Chevalier le fiert si durement qu'il le porte a terre et il chiet si roidement que moult le blece.*
(23-32)

e) **Ao** : *Il **fiert** lo cheval des esperons et aloigne lo glaive por lo roi ferir.*
Ez : *Il **point** le cheval des esperons et tire le glaive pour le roy ferir.*
(25-6)

f) **Ao** : *Et Brehuz brise sa lance et Keheriez lo fiert tres parmi l'escu et parmi lo hauberc, si lo **point** an la memele.*
Ez : *Brehin brise son glaive et Gaheriet le fiert parmy l'escu et parmy le haubert, et le **point** en la mamelle.*
(40-20)

g) **Ao** : *Si lo fiert Hestors si durement que il li perce l'escu et lo hauberc et lo braz senestre, et lo **point** parmi outre lo braz an la mamelle, et li sans an vole. Et cil chiet.*
Ez : *Si lui donne tel coup qu'il lui perce le bras senestre, puis il chiet a terre.*
(60-204)

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 2

Nombre de conservation(s) : 3

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 1

2 v. intr., “éperonner son cheval, se précipiter à cheval”

`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – `Fur 1690` (*Dictionnaire universel* [1690]) [vx] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `MAROT, tr. Metamorph.` (1535, Paris)

---

proverbe est d'ailleurs repris dans `Ac 1694` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1694]), mais avec une interprétation différente : « Caressez un malhonneste homme, il vous fera du mal ; faites-luy du mal, il vous caressera. » `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) ne recense que le sens générique “piquer”, qui semble être le sens majoritaire dès le XVIe siècle, avec une multiplication des emplois abstraits.

a) **Ao** : *Et les chaça assez tant que Claudas i vint* ***poignant*** *tot a desroi devant les autres.*
Ez : *Et les chassa tant que Claudas vint* ***poignant*** *a desroy devant les autres.*
(1-18)

b) **Ao** : *Et lors enforce li criz. Et li rois vint* ***poignant****, qui mout ot cuer, si vit bien que mout avoit laianz de gent.*
Ez : *Lors enforce le cry. Et le roy, qui moult eut gros cueur, vint* ***celle part*** *et vit bien que moult avoit gens leans.*
(11-64)

c) **Ao** : *Et li rois, qui aprés vient* ***poignant****, hauce lo cop et il fiert el litel de l'uis si durement que tote l'espee vole en pieces.*
Ez : *Et le roy, qui vint aprez* ***courant****, hausse le coup et il fiert sur l'uys si fort que toute l'espee volle en pieces.*
(11-69)

d) **Ao** : *Et li niés Pharien li revient* ***poignant****, qui relevez estoit de la place ou il fu chaoiz, si li lasse corre l'espee traite por doner grant cop comme cil qui bien l'osast faire.*
Ez : *Et le nepveu Farien, qui fut relevé, vient l'espee traite.*
(13-45)

e) **Ao** : *Si dure issi la meslee mout longuement tant que Phariens i vint* ***poignant****, et fu mout bien armez, sor un grant cheval, de totes armes.*
Ez : *Si dure la meslee moult longuement, tant que Farien y vint* ***poingnant****, et fut moult bien armé, sur ung grant cheval.*
(13-57)

f) **Ao** : *Qant Phariens vient* ***poignant*** *et deront la presse mout durement...*
Ez : *Lors Farien vint* ***poingnant*** *et desrompt toute la presse.*
(13-62)

g) **Ao** : *Lors li cort sus, mais sa fame i est venuz* ***poignant****, qui mout avoit Lanbegue longuement haï, car par son consoil li avoit Phariens faiz mainz grant anuiz.*
Ez : *Lors Farien lui court sus, et sa femme est venue* ***hastivement****, qui moult avoit Lambegue haij longuement, car par son conseil lui avoit fait Farien mains grans ennuyz.*
(13-244)

h) **Ao** : *Lors* ***poignent*** *aprés lui plus de vint chevaliers, les escuz as cox, les lances mises souz les aisselles.*
Ez : *Et lors* ***courent*** *aprez lui plus de .xx. chevaliers, les escuz au col et les lances mises soubz les esselles.*
(16-37)

i) **Ao** : *Mais Claudas i vient* ***poignant****, un baston en sa main, si chace arrieres cels qui la chace avoient faite.*
Ez : *Mais Claudas y vint* ***poingnant****, ung baston en sa main, et chasse arriere ceulx qui l'estour avoient commencé.*
(16-42)

j) **Ao** : *Si lor revelt laissier corre. Mais ses oncles Phariens i est* ***poignant*** *venuz, qui l'aert au frain, si l'an maine o il voille ou non, droit a la porte.*
Ez : *Et veult retourner. Mais son oncle Farien y est venu* ***poignant****, et l'en maine a force droit a la porte.*
(16-58)

k) **Ao** : *Et desus lo pueple doit seoir li chevaliers car, autresin com* ***enpoint*** *lo cheval et lo mainne cil qui siet desus la ou il velt, autresin doit li chevaliers mener lo pueple a son voloir.*
Ez : *Et dessus le peuple doit seoir le chevalier car, ainsi comme celui qui est sur le cheval* ***en poingnant*** *le maine ou il veult, ainsi doit le chevalier mener le peuple a son vouloir.*
(20-50)

l) **Ao** : *Endemantiers qu'il desferroit issi lo chevalier, avint chose que uns escuiers lo vit, si an corrut* ***poignant*** *aval en la cort devant la sale o li rois ceignoit les espees as chevaliers noviaus.*
Ez : *Et cependant qu'il defferroit ainsi le chevalier, s'en vint ung escuier courant au roy et le treuve devant la salle ou il ceignoit les espees aux chevaliers nouveaux.*
(21-60)

m) **Ao** : *Comment, sire chevaliers ? fait li autres qui* ***poignant*** *i vient, volez vos vos combatre a nos deus ?*
Ez : ∅
(23-33)

n) **Ao** : *Et li chevaliers qui les anchauçoit voit la gent lo roi qui ja* ***poignent aprés****.*
Ez : *Et le chevalier voit les gens du roy qui* ***approuchent****.*
(28-14)

o) **Ao** : *Et la gent lo roi* ***poignent*** *por lui monter.*
Ez : *Et les gens du roy Artus* ***courent*** *pour le remonter.*
(33-25)

p) **Ao** : *Et messires Gauvains et cil qui estoient devers lo chevalier* ***poignent*** *aprés lo roi et lo chacent une grant piece.*
Ez : *Messire Gauvain et ceulz qui estoient de sa partie chasserent le roy une grant piece.*
(33-25)

q) **Ao** : *Li conpaignon lo roi cui il ot abatu* ***poignent*** *qant il virent lor seignor cheoir.*
Ez : *Les gens au roy qu'il avoit abbatu* ***poignirent*** *quant ilz le virent cheoir pour le secourir.*
(48-49)

r) **Ao** : *Sis des genz lo roi Artus laissent corre por Escarant anconbrer. Et qant li suen lo voient, si hurtent cele part et sont bien trente chevalier, si avoient ja Escarant remonté et les sis abatuz et Galeguinant pris, quant Yvains li Avoutres i vint* ***poignant****, et aprés lui des autres une partie. Illuec fu la meslee mout dure et mout se deffandent bien cil devers Galehot.*
Ez : *Et chevaliers jusques a cinq de la mesgnie au roy Artus courent pour encombrer Estaraus. Illec fut la meslee moult dure et bien se deffendirent ceulx de devers Gallehault.*
(51-40)

s) **Ao** : *Mais la se tindrent il tant que li Rois d'Outre les Marches vint* ***poignant*** *tot a desroi, et avec lui vint mile tot parconté.*
Ez : *Ilz attendirent tant que le roy y vint* ***poignant****, et avec lui .xx. mile tout par compte fait.*
(51-49)

t) **Ao** : *... quant uns escuiers vint* ***poignant*** *aprés monseignor Yvain et li escria que pris estoit ses amis et ses compainz.*
Ez : *... quant ung escuier vint* ***criant*** *aprés messire Yvain et lui dist que mort estoit son compaignon et son amy, au mains sera il tost prins.*
(51-52)

u) **Ao** : *Lors vint Gualehoz* ***poignant*** *et le remonta el cheval o il meïsmes seoit.*
Ez : *Lors vint Gallehaut, qui le remonta sur le cheval mesmes ou son corps seoit.*
(51-144)

v) **Ao** : *Et il saut sus et vient devant li* ***poignant****. Et il voit que ses compainz est ansi conreez, si an a si grant angoisse an son cuer com il puet plus avoir.*
Ez : *Et il y vint* ***acourant****. Quant il vit que son compaignon est si courroucé, si en a si grant angoisse que plus ne peut.*
(51-273)

w) **Ao** : *Et li seneschauz i est venuz* ***poignant****, et li demande que ele a. Et ele respont que ele a assez duel et angoisse.*
Ez : *Et le seneschal lui demande que elle a. Elle lui respont : J'ay assez deul et angoisse.*
(55-101)

x) **Ao** : *Et totesvoies* ***point*** *Hectors aprés, et avoc lui plus de quarante.*
Ez : *Et toutesfois* ***promet*** *Hector a aler aprés, et avec lui plus de quarante.*
(55-186)

y) **Ao** : *Et il li dit que il se gart, et cil qui la damoisele tienent. Et il i* ***vient poignant*** *et fiert celui qui la damoiselle avoit montee devant lui.*
Ez : *Et Hector lui dit se garde qui vouldra. Adonc il* ***laisse courir*** *contre ceulz qui tiennent la damoiselle, et fiert celui qui l'avoit montee devant l'autre.*
(60-103)

z) **Ao** : *Et fiert des esperons encontre l'autre qui* ***poignant*** *li vient, so fiert de tote sa force qu'il lo porte a terre.*
Ez : *Et fiert le cheval des esperons, et puis court sur a ung autre qui venoit vers lui, et le fiert de si grant force qu'il le fait trebuchier a terre.*
(60-103)

aa) **Ao** : *... tant que uns chevaliers* ***vint poignant****, qui d'aus estoit, si lor dist.*
Ez : *Mais il leur advint que ung chevalier, qui de leurs gens estoit,* ***accourut*** *a eulz tant comme le cheval le pouoit porter et leur dist.*
(60-114)

ab) **Ao** : *Atant passe lo poncel uns de ces de la et vient* ***poignant*** *a effroi.*
Ez : *Atant vient ung de ceulx de dela* ***poingnant*** *en desaroy.*
(60-197)

ac) **Ao** : *Et Marganors i vint **poignant**, toz sanz hiaume, et dit a Hestor qu'il li fait tort, qui ses genz li ocit.*
Ez : *Si vient Marganor **courant atout son destrier**, sans heaume, et dit a Hector qu'il lui a fait tort de avoir ses gens occis.*
(60-212)

ad) **Ao** : *Et Marganors i est venuz **poignant**, toz sanz hiaume, que il n'i voloit mies venir armez, que l'an n'i pansast traïson.*
Ez : *Et Marganor est acouru **hastivement**, sans heaume, car il ne vouloit pas venir armé affin que Hector n'y pensast traïjson.*
(60-220)

ae) **Ao** : *Si m'i anvoie **poignant** car il mandast por vos qanque il poïst mander, et il lo deüst bien faire, car vos li randistes et terre et honor.*
Ez : *Et devez savoir qu'il a mandé toutes ses gens pour vous venir secourir.*
(60-262)

af) **Ao** : *Et la lance Guiflet peçoie et vole an pieces. Et messires Gauvains lo **point** mout bien, si lo porte a terre mout durement.*
Ez : *Girflet a rompu sa lance et Gauvain l'abat a terre.*
(62-33)

ag) **Ao** : *Et cil s'an va a mout grant joie et dit a monseignor Yvain les novelles que ele li mande.*
Ez : *Lors s'en reva le chevalier a moult grant joye, et si ne fine de **poindre** jusques a la bataille, et dist a monseigneur Yvain les nouvelles que la royne lui mande.*
(69-77)

ah) **Ao** : *Si s'an furent arrieres mis an la chauciee que il n'osoient or tenir qant Lanceloz i **poignoit** sus, si li faisoient tuit voie.*
Ez : *Si se misdrent eu chief de la chaussee qu'ilz n'osoient ores tenir quant Lancelot y **poignoit** tout seul.*
(69-120)

ai) **Ao** : *Et qant li Saisne les an voient aler, si **corrent** aprés.*
Ez : *Et quant les Sesnes les en voyent aller, si **passent et pongnent** une partie aprez eulz.*
(69-122)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *corir*, “se déplacer rapidement” (rapport d'hyperonymie)
- Voir *hastivement2*, “avec hâte” (rapport de métonymie, du particulier au général)
- Voir *aprochier*, v. tr., “venir près de” (rapport de métonymie, du particulier au général)
- Voir *acorre*, “venir en toute hâte” (rapport d'hyperonymie)

Nombre de conservation(s) avec transposition : 1

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

Nombre de leçon(s) variante(s) : 3

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 4

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 2

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de remplacement(s) : 7

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 4

Nombre de conservation(s) : 8

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 3

3 v. intr., “apparaître”

`PoèmeMorB` (ca 1200 [déb. XIII^{e}], wall.) – ∅

Ao : *Et mout fu bien escriee l'anseigne Galehoz.*
Ez : *Et fut bien escrie[e] au* ***poindre*** *l'enseigne de Gallehaut.*
(51-131)

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

4 p. pr. empl. adj., “piquant”

`GaimarB` (ca 1139 [déb. XIII^{e}], agn.) – `Miege 1688` (*The great French dictionary* [1688]) [dict. bil.] | `Rich 1680` (*Dictionnaire françois* [1680]) [vx] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `AUBIGNÉ, Creation` (1572-1615 [1616])

a) **Ao** : *Que ele avoit totes hores vestue la haire aspre et* ***poignant*** *par desouz la chemise, qui mout estoit blanche et deliee.*
Ez : *Car elle avoit a toutes heures la haire vestue par dessoubz la chemise.*
(18-3)

b) **Ao** : *Si li lancent espiez* ***poignanz*** *parmi l'uis.*
Ez : *Si lui lancent espees* ***trenchantes*** *parmy l'uys.*
(62-258)

Lexème qui remplace : Voir *trenchier1*, *trenchant*, “qui coupe bien” (rapport de co-hyponymie)

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 1

5 inf. subst., “course précipitée, attaque”

`BrutA` (ca 1155 [4^{e} q. XIII^{e}], norm./agn. [agn.]) – `LE LOYAL SERVITEUR, Hist. de Bayart` (1527, Paris)

a) **Ao** : *Et de meïsmes celui* ***poindre*** *fiert l'autre aprés si qu'il lo porte a terre, lo cheval sor lo cors.*
Ez : *Il fiert le second et le porte a terre, le cheval sur son corps.*
(60-198)

b) **Ao** : *Lors met Hestors la main a l'espee et fait* ***son poindre*** *jusque a la bretesche.*
Ez : *Lors met Hector la main a l'espee et fait* ***poindre*** *jusques a la barbaquane.*
(60-239)

Lexème qui remplace : Voir l'autre emploi de *poindre*, v. intr., “éperonner son cheval, se précipiter à cheval” (rapport de presque synonymie ; même lemme)

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Nombre de conservation(s) : 1

Analyses des exemples

1 Sur les 47 contextes, 37 sont comparables. Parmi eux, on observe treize cas de conservation, onze cas de remplacement, quatre cas d'absence, trois cas de variante et six cas de présence en Ez.

2 Le sens en 3, "apparaître", conservé en français contemporain, ne connaît qu'une occurrence, qui se trouve en Ez. Le seul contexte comparable qui connaît une occurrence de l'emploi du participe présent au sens de "piquant", documenté en 4, est remplacé par *trenchant*, en 4 b). L'emploi documenté en 5, celui de l'infinitif substantivé prenant le sens de "course précipitée", n'a aussi qu'une seule occurrence comparable, en 5 b). Ez y emploie l'infinitif, *poindre*, face à l'emploi en Ao. Les deux derniers sens sont encore attestés au XVI^e^ siècle.

3 Le sens 1, "piquer", est encore attesté dans `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]), ce qui permet d'expliquer ses trois cas de conservation. Sous ce sens sont également référencés deux cas de présence en Ez, qui se caractérisent par la présence du complément *le cheval des esperons*, qui implique donc une tournure semi-figée.

4 C'est le sens 2 qui connaît le plus d'occurrences et qui, s'il est encore attesté au début du XVI^e^ siècle, est obsolescent le plus tôt. Pour cet emploi, trois cas de variante sont recensés. La variante en 2 t) change le sens de la phrase : l'écuyer ne vient plus « *poignant aprés monseignor Yvain* », mais « *criant aprés* » lui. La leçon de Ez est probablement influencée par la présence de l'adverbe *aprés* et montre la non-évidence de l'emploi de *poindre* dans ce type de contexte [891]. En 2 b), Ez donne la leçon « *celle part* », contre « *poignant* » recensé en Ao, employé avec le verbe *venir*, donc le remplacement d'un mot permettant la description de la manière de réaliser la venue par un qui exprime la direction, leçon plus facile, si l'on considère le verbe de mouvement au centre de la phrase. Le remplacement en 2 x) de « *Et totesvoies point Hectors aprés* » par « *Et toutesfois promet Hector a aler aprés* », qui a été qualifié comme simple variante, peut être interprété comme une *lectio facilior* de *point* par *promet*, au vu de la proximité graphique des deux formes. La leçon de Ez appelle ici l'insertion du verbe *aler*.

5 C'est aussi l'emploi en 2, particulièrement la forme *poignant*, qui connaît les quatre cas d'absence recensés. Cela est permis parce que le participe présent permet de décrire la manière avec laquelle un personnage vient, et peut donc être omis sans nuire au sens général du contexte. Ainsi, en 2 u), « *Lors vint Gualehoz poignant et le remonta el cheval o il meïsmes seoit.* » est remplacé par « *Lors vint Gallehaut, qui le remonta sur le cheval mesmes ou son corps seoit.* » ; en 2 l), « *… avint chose que uns escuiers lo vit si an corrut poignant aval en la cort devant la sale* » par « *… s'en vint ung escuier courant au roy et le treuve devant la salle* ». Dans ce dernier cas, il pourrait aussi s'agir de la substitution de « *si an corrut poignant* » par « *s'en vint ung escuier courant* ».

6 L'emploi en 2 connaît aussi des cas de présence en Ez. En 2 k), Ez présente la leçon « *en poignant* » face à un emploi encore plus obsolescent, « *enpoint* », dont on peut consulter les analyses dans la notice sur *empoindre*. En 2 ag), Ez présente un texte plus long. En 2 ai), Ao présente la leçon « *corrent* » et Ez, « *pongnent* », mais employé en corrélation avec « *passent* ». L'emploi 2 connaît par ailleurs neuf cas de conservation, dont sept concernent l'emploi participial. Parmi les cas qui ne font pas appel à cet emploi particulier, le contexte en 2 q) présente le texte suivant : « *… poignirent quant ilz le virent cheoir pour le*

891. La leçon ici peut être rapprochée de celle de *huer* pour *hurter*, en 4 j), au sein de la notice sur *hurter*.

secourir », avec l'ajout de « *pour le secourir* », qui témoigne d'une nécessité d'exprimer la directionalité de l'action. L'autre cas qui connaît un cas de conservation de cet emploi sous une forme conjuguée se trouve en 2 ah).

7 L'emploi 2 connaît au total dix cas de substitution. *poignant*, permettant de décrire la manière de réaliser une action, se fait remplacer deux fois par *courant*, deux fois par l'adverbe *hastivement* et une fois par *acourant*. À deux reprises, c'est l'emploi du participe présent avec le verbe *venir* qui est remplacé, en 2 y), par « *laisse courir* » et en 2 aa), par « *accourut* ». L'emploi conjugué, « *poignent* », est substitué deux fois par « *courent* » et une fois par « *aprouchent* », en 2 n).

⟶ Ce sont les emplois recensés en 2 qui sont particulièrement intéressants. En effet, ce sens, qui présente le plus d'occurrences à étudier, disparaît peu après la date de composition de l'incunable. Il y connaît un certain nombre d'absences, de remplacements et de variantes qui tendent à en montrer l'obsolescence. Les remplacements ne sont pas systématiques, mais l'on peut noter que cinq des remplacements se font par l'hyperonyme *corir* et deux par l'adverbe *hastivement*, qui mettent tous deux en relief la dimension de la rapidité de l'action.

Analyses internes

acorre connaît trois occurrences en Ao et neuf en Ez. Dans le manuscrit, il ne semble pas employé pour décrire l'allure d'une personne à cheval. L'adverbe *hastivement* ne connaît qu'une occurrence en Ao, contre onze en Ez. L'occurrence apparaît au sein d'un discours direct, qui est considéré comme le lieu de l'emploi possible de lexèmes plus récents et dotés d'une plus grande expressivité : « *Ge i erai, fait li rois, hastivement.* » (048-2) *corir* est employé 239 et 196 fois dans chacun des témoins : il s'agit de la variante majoritaire pour décrire tout type de déplacement rapide. *aprochier*, lui, est présent 50 et 65 fois, témoignant d'une progression d'emplois. Le verbe est doté d'un sens particulier, puisqu'il permet la description d'un déplacement qui permet à l'agent d'être plus proche d'un objet. La directionalité de l'action prime sur son caractère de vitesse.

Comparaisons externes

1 Le sens premier du verbe *poindre* est “piquer”. Par métaphore, il prend le sens de “apparaître sous forme de pointe”, puis plus largement “commencer à apparaître”, sens documenté en 3. L'image est donc forte. On relève également le sens abstrait “faire souffrir” [892], qui est lui aussi d'un sémantisme fort.

2 Comme *hurter*, le verbe, à l'origine “piquer des éperons”, se met, par métonymie, à désigner la conséquence de cette action, “chevaucher vite après avoir éperonné le cheval”, et, par extension, le fait même de *courir*, comme c'est le cas en 2 g), où il n'est plus question de se déplacer à cheval : « *mais sa fame i est venuz poignant* ». Ce sens va à l'encontre des autres sens relevés ci-dessus, et des autres sens du verbe, qui sont imagés mais possèdent une forte dimension de relation au fait de “piquer”. Par ailleurs, également de la même manière que *hurter*, l'emploi intransitif est un doublon par rapport à l'emploi de *poindre le cheval des esperons*, locution non figée, mais dont on a pu voir qu'elle connaissait deux attestations dans l'incunable.

892. Le sens est attesté dès `FloreAL` (ca 1160 [ca 1300], agn. [pic.]) (source : Mats).

⟶ Le sens “se précipiter (à cheval)” est obsolescent, du fait de son inadéquation à la dimension sémantique générale du verbe : dans les différents sens recensés, la figure première de la piqûre reste prégnante. Par ailleurs, l'emploi intransitif est redondant avec l'emploi transitif accompagné de compléments. L'évolution des genres littéraires, avec une présence accrue de textes variés ne décrivant pas des combats de chevaliers, rend non nécessaire la présence de verbes multiples pour signifier le fait de “se précipiter (à cheval)”.

Synthèse : L'emploi intransitif de *poindre*, “éperonner un cheval, se précipiter (à cheval)” est l'emploi obsolescent, qui connaît néanmoins encore plusieurs occurrences dans l'incunable, notamment dans son emploi participial semi-figé. Cela est dû à sa perte de motivation, puisque, par une trop grande extension de sens, il perd son référentiel premier, le fait de “piquer”, au contraire des autres emplois du verbe. L'emploi intransitif devient donc isolé sur le plan sémantique ; il est probable que les locuteurs n'en perçoivent plus la dimension expressive. Les remplacements se font d'ailleurs par des verbes et par un adverbe qui mettent en évidence la dimension de rapidité et non plus l'action de départ. L'emploi est également obsolescent probablement du fait de sa synonymie avec un autre emploi du même verbe, plus explicite et motivé, *poindre un cheval des esperons*.

Typologie : Disparition partielle ; un sens, qui survit jusqu'au début du siècle suivant, est obsolescent
Facteurs supposés : Le verbe connaît une évolution sémantique et, par métonymie, se met à désigner l'action suivant celle qu'il désignait précédemment, déjà bien désignée par une série de verbes ; cette évolution sémantique est en désaccord avec la dimension sémantique générale des autres emplois du verbe ; l'emploi non métonymique du verbe permet déjà, à l'aide de compléments, de décrire l'action que l'emploi intransitif obsolescent permet de décrire.

⊆ pois3

FEW, VIII, 192a : PĒNSARE

Ao : 2 ; Ez : 0

pois3, “déplaisir”, part. : *sor le pois* [de qqu'un], “malgré [qqu'un]”
`LapidALS` (1er t. XIIe [fin XIIe], agn.) – `ChevIIEspF` (2e q. XIIIe [ca 1300], pic.)

1 **Ao** : *Voire, fait Phariens, se vos me creantez que vos n'i feroiz chose **sor mon pois**. Ge ne ferai, fait Lyoniaus, nule chose dont ge puisse a droit estre blasmez.*
Ez : *Voire, fait Farien, se vous me voulez promettre que vous ne ferez chose **a reprendre**. Je ne feray, fait il, chose dont je puisse estre a droit blasmé.*
(11-39)

2 **Ao** : *Sire chevaliers, ge vos ai grant piece tenu an ma prison por si grant forfait con vos feïstes. Et ge vos ai tenu mout honoreement **sor lo pois** mon seneschal et de tot son paranté, si m'en devez mout bon gré savoir.*
Ez : *Sire chevalier, je vous ay tenu grant piece en ma prison, et a grant honneur **contre le vouloir** de mon seneschal et de tout son parenté, si m'en devez bon gré savoir.*
(51-2)

Lexèmes qui remplacent :

- *reprendre1*, “blâmer”
  PhThCompS (1113-1119 [déb. XIIIe], agn.) – ∅ ; RĔPRĔHĔNDĔRE ; rapport d’hyperonymie
- *voloir*, inf. subst., “volonté, intention”
  BenTroieC (ca 1170 [déb. XIIIe], ang./tour. [agn.]) – ∅ ; VĔLLE ; rapport d’antonymie [893]

Nombre de remplacement(s) : 2

⊆ pon2

FEW, IX, 152a : PŌMUM

Ao : 3 ; Ez : 0

pon2, “pommeau de l’épée”
RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – HuonAuvbS6 (ca 1330 [1341], frc.)

1 **Ao** : *Et devant lui fu sa corone assise sor un gros sostenau d’argent del grant a un home, si estoit faiz en guise d’un gros chandelier. Et dejoste la corone sor un gros sostenau d’argent autresi fu une espee tote droite tranchant et clere, si estoit li* ***ponz*** *desoz et la more par desus.*
Ez : *Et devant lui fut sa couronne assise sus ung gros soustenail d’argent et une espee toute droicte pendant, le* ***pommel*** *dessoubz et l’alemelle vers le hault.*
(11-44)

2 **Ao** : *Et qant il cuide relever et messires Gauvains lo fiert del* ***pon*** *de l’espee tel cop an la tample qu’il le porte a terre tot estandu.*
Ez : *Et quant il se cuide relever, messire Gauvain le fiert de la* ***pointe*** *de son espee a la temple et le porte a terre tout estendu.*
(59-17)

3 **Ao** : *Et messires Gauvains la regarde, si la conut au* ***ponz*** *et a l’audeüre et as letres.*
Ez : *Et messire Gauvain le regarde, si congnoit l’espee au* ***plommeau*** *et au hault et aux lettres.*
(66-16)

Lexèmes qui remplacent :

- *pointe*, “extrémité tranchante d’un objet”
  BenTroieC (ca 1170 [déb. XIIIe], ang./tour. [agn.]) – ∅ ; PŬNCTA ; rapport d’antonymie ; graphie proche
- *pomel*, “pommeau de l’épée”
  PartonG (av. 1188 [fin XIIIe], Sud-Ouest [bourg./qques traits pic.]) – ∅ ; PŌMUM ; rapport de synonymie ; même étymon [894]
- *plomel*, “pommeau de l’épée”
  JoinvMo (1309 [ca 1335], champ. mérid. [Nord-Est]) – GREVIN, Odes (1560, Paris) ; PŌMUM|PLŬMBUM ; rapport de synonymie ; même étymon [895]

893. La date de première attestation est celle correspondant à la première utilisation du verbe comme substantif, non pas au sein de l’expression *contre le vouloir*.
894. La forme en *-eau* est attestée à partir du XIVe siècle.
895. Le lexème est peu documenté et semble avoir été peu usité. Le FEW suggère qu’il s’agit peut-être d’une reformation de la forme *pommeau* sur l’étymologie PLŬMBUM, à cause du métal pesant qui constitue le pommeau.

Nombre de remplacement(s) au sein de *lectio facilior* : 1

Nombre de remplacement(s) : 2

La leçon de Ez dans le deuxième contexte semble être une erreur : Gauvain se sert du pommeau de l'épée en Ao, pour ne pas blesser trop gravement son adversaire. Les formes en *-el/-eau*, qui se substituent à la forme simple, sont peut-être dues à la forme trop courte de *pon*, forme qui, du fait de l'assourdissement des consonnes finales en moyen français, a fini par devenir homonyme avec d'autres lexèmes fréquents (par exemple, *pont*).

⊆ porofrir

FEW, VII, 332a : ŏffĕre

Ao : 6 ; Ez : 0

porofrir, v. pronom., "offrir ses services"
`ErecFr2` (ca 1170 [1re m. XIIIe], champ. mérid. [bourg.]) – `PercefR` (mil. XVe [3e q. XVe], hain. [pic.])

1 **Ao** : *Cil est mout liez de la promesse, si l'an mercie mout durement et* ***se poroffre*** *a faire quancqu'il devisera outreement.*
Ez : *Et fut moult joyeux des promesses et grans dons qu'il lui offroit et le remercye moult humblement,* ***soy offrant*** *d'acomplir toute sa voulenté et promettant a faire tout ce qu'il lui plaira commander.*
(7-33)

2 **Ao** : *Ensi* ***se poroffre*** *Phariens de sa bataille devant lo roi et tant son gaige mais onques chevalier n'i ot qui contanz i osast metre.*
Ez : *Ainsi* ***se offre*** *Farien devant Claudas et tent son gage mais oncques chevalier ne y eut qui y osast mettre contredit.*
(16-25)

3 **Ao** : *Et il s'an parti a un lundi matin, si lo conveia la dame meesmes a grant planté de chevaliers et mout* ***se poroffri*** *li et sa terre a son voloir.*
Ez : *Et aprés aucuns jours, il s'en partit a ung lundi matin et le convoya la dame et grant planté de chevaliers, et lui* ***offrit*** *la dame toute sa terre a son vouloir.*
(22-44)

4 **Ao** : *Sire, fait il, c'estoit uns chevaliers de mout grant proesce qui a non Antoagais, si* ***s'estoit porofferz*** *a ma dame de faire sa bataille par si que ele li donast s'amor.*
Ez : *Sire, fait il, c'estoit ung chevalier de grant prouesse nomme Estrangors qui* ***s'estoit offert*** *a ma dame pour faire sa bataille par ce qu'elle lui donnast son amour.*
(22-50)

5 **Ao** : *La novelle en vient a cels que l'an voloit ardoir et il distrent que puis que cil* ***s'estoient poroffert****, il diroient dons.*
Ez : *La nouvelle en vint aux cinq que l'en menoit ardre et ilz disdrent que se les aultres le vouloient* ***dire****, ilz le diroient.*
(43-17)

6 **Ao** : *Lors li est li vavasors chaüz an piez et sa fame et si anfant, et* ***se poroffrent*** *tuit an son servise a lor pooir.*
Ez : *Lors lui est cheu au piés le vavasseur et sa femme et son enfant, et* ***se offrent*** *a faire son commandement de tout leur pouoir.*
(62-119)

Lexème qui remplace : Voir *ofrir*, v. pronom., “se déclarer prêt” (rapport de synonymie ; même étymon)

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1
Nombre de remplacement(s) : 5

Sur les six passages, cinq sont comparables, car le passage 5 présente une leçon variante. Le verbe *porofrir* est remplacé de manière systématique par le verbe à forme simple dont il est dérivé, *ofrir*, témoignant probablement de la caducité du préfixe *por-*. En Ao, *ofrir* est présent à 20 reprises, mais est employé de manière transitive, avec un complément d’objet, et a un sens différent : il s’agit de “donner [qque ch.]”.

⊆ porprendre

FEW, IX, 350a : PRĔHĔNDĔRE

Ao : 2 ; Ez : 0

1 “s’emparer de, occuper”
`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – `ChrPisCheminP` (1402 [ca 1403])

Ao : *Et li autre orent* ***porpris*** *lo petit chastel ançois que les genz se poïssent estre aüné laianz.*
Ez : *Et les autres eurent* ***prins*** *le petit chastel aincois que les gens peussent estre armez leans.*
(2-20)

Lexème qui remplace : Voir *prendre*, “prendre, saisir” (rapport d’hyperonymie ; même étymon)

Nombre de remplacement(s) : 1

2 “prendre, saisir”
`Ao` (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – `Corn 1694` (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [vx] | `HerberiePrF1` (4e q. XIIIe [fin XIIIe], frc.)

Ao : *Mais qant ele lo vit pasmé, si fu trop a malaise, car ele n’amoit tant nule rien, sel* ***porprant*** *antre ses braz.*
Ez : *Mais elle le treuve pasmé, dont elle fut fort a malaise, car elle l’aymoit plus que homme du monde. Si le* ***prent*** *entre ses bras.*
(59-71)

Lexème qui remplace : Voir *prendre*, “prendre, saisir” (rapport de synonymie ; même étymon)

Nombre de remplacement(s) : 1

Dans les deux contextes, Ez emploie le verbe non préfixé.

⊆ porprise

FEW, IX, 350b : PRĔHĔNDĔRE

Ao : 1 ; Ez : 0

porprise, “enceinte”

`BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIII^e^], ang./tour. [agn.]) – `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `Actes des Apostres` (1538, Paris)

Ao : *Ensi l'en mainne la reine jusqu'a lor* ***porprise****, si antrent anz. Et qant les dames oent dire q'ensin les vient uns preuzdom veoir, si vienent contre lui et mout en i a qui lo conoissoient, si li font mout grant joie.*
Ez : *Et la royne le maine jusques a la* ***porte*** *du monastere, si entrerent leans. Et quant les dames oyent dire que ainsi les vient ung preudomme veoir, elles viennent encontre lui et moult en y a qui le congnoissent et lui font moult grant joye.*
(10-35)

Lexème qui remplace : *porte1*, “ouverture pratiquée dans les murs pour entrer et sortir”

`PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; PŎRTA ; rapport de métonymie, du particulier au général ; graphie proche

Nombre de remplacement(s) au sein de *lectio facilior* : 1

Le remplacement a pu être motivé par la proximité des graphies, la continuité de sens entre “enceinte” et “ouverture dans un mur” et la difficulté de compréhension de *porprise*.

⊆ porquerre

FEW, II-2, 1409a : QUAERĔRE

Ao : 2 ; Ez : 0

1 “pourvoir, procurer”

`GuillPalMa` (déb. XIII^e^ [fin XIII^e^], traits pic. [pic.]) – `Arch. L 733` (1275)

Ao : *Mout a la dame bien atornee a l'anfant tote sa besoigne car ele li avoit* ***porqis*** *grant piece avoit tot qancque mestier estoit a chevalier.*
Ez : *Moult a la dame bien pensé de la besongne car pieça avoit* ***appareillié*** *tout ce que mestier estoit.*
(20-86)

Lexème qui remplace : Voir *apareillier1*, “faire les préparatifs en vue de qque ch.” (rapport de co-hyponymie)

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

2 “chercher, poursuivre”

`CourLouisLe` (2e t. XIIe [3e q. XIIIe], frc.) – `Corn 1694` (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [vx] | `Cresp 1637` (*Le Thresor des trois langues…*. [1637]) [dict. bil.] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606])

Ao : *Mais totes les choses que ge savrai qui vos plairont ges* ***porquerrai*** *a mon pooir.*
Ez : *Mais toutes les choses que je sauray qui vous plairont* ***pourchasseray*** *a mon pouoir.*
(51-200)

Lexème qui remplace : *porchacier*, “chercher à obtenir”

`GaimarB` (ca 1139 [déb. XIIIe], agn.) – ∅ ; *CAPTIARE ; rapport de synonymie ; graphie proche

Nombre de remplacement(s) au sein de *lectio facilior* : 1

Au sein du deuxième contexte, il est possible de noter la proximité graphique des deux occurrences.

⊆ pot

FEW, *IX, 262a, 263a : POTTUS

Ao : 2 ; Ez : 0

pot, “sommet du casque”
`Ao` (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – ?[896]

1 **Ao** : *Mais li chevax fu un po granz, sel tresporta si qu'il feri el chapel qu'il avoit desus la teste, si an trancha l'orle trestot jusq'anz el* ***pot*** *et est descenduz li cox desus la blanche coife menu maillie, si l'an a fait maintes des mailles antrer el col et an al teste.*
Ez : *Mais son cheval fut grant et lui transporta son coup tellement qu'il le ferit sur le chapel. Le coup descent dessoubz la coiffe et lui a fait maintes mailles entrer au col et en la teste.*
(16-58)

2 **Ao** : *Et lor armes sont anpiriees que parmi les hauberz lor perent les charz maumises et plaiees, la ou les espees ont hurtees. Et li hiaume sont si atorné que mout petit puent mais valoir, que an mainz leus sont maumis li* ***pot*** *et li cercle et li nasel decopé et detranchié, que les espees i sont maintes foiz descendues jusque anz les cerveilieres. Si est mervoilles comment eles durent tant as fais des granz cols qu'il s'antrepaient.*
Ez : *Et leurs armes sont si empirees que parmy les pertuis appairent leurs playes. Et est merveilles comment elles durent tant a ferir si grans coupz qu'ilz s'entredonnent.*
(55-145)

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 2

896. Le lexème n'est pas documenté. Mats et FEW donnent le sens de “boîte crânienne”, avec comme première attestation `HMondB` (ca 1260-ca 1320 [1314], norm.).

Le lexème n'est pas documenté dans les sources lexicographiques, témoignant peut-être de sa rareté. Au vu de la description des casques des XII^e^ et XIII^e^ siècles et des contextes ici, nous supposons qu'il s'agit d'une partie du casque des chevaliers, particulièrement le sommet du casque, une plaque de fer ajoutée à sa structure. C'est particulièrement le contexte 2 qui nous donne un indice sur la nature de la pièce, par la description des pièces qui s'y trouvent : le *pot*, le *cercle* et le *nasel*. En Ez, les deux passages sont coupés : ce sont précisément les passages qui contiennent la description des pièces endommagées qui sont supprimés, qu'il s'agisse d'un raccourcissement pour des raisons de place et d'esthétique ou pour des raisons linguistiques.

⊆ poudre

FEW, IX, 561b : PŬLVIS

Ao : 1 ; Ez : 0

poudre, "poussière résultant de la combustion complète de certaines matières"
`EneasS2` (ca 1160 [ca 1200], norm. [lorr.]) – `AndrVigneNapS` (ca 1498 [ca 1500], poit. et bourg.) [897]

Ao : *Et Kex i mist tantost lo feu, si l'ardié et mist an* ***poudre****. Et qant Canile lo sot, si an ot tel duel que ele s'eslança de la roche laïs aval, si fu mout durement bleciee.*
Ez : *Et Keu mist tantost le feu entour, si l'art et met en* ***cendre****. Et quant Kanulle le sceut, si en eut tel deul qu'elle se laissa cheoir de la roche amont eu fons aval, si fut toute cassee et debrisee.*
(69-159)

Lexème qui remplace : *cendre*, "poussière résultant de la combustion complète de certaines matières"
`PsOxfM` (1^re^ m. XII^e^ [mil. XII^e^], agn.) – ∅ ; CINIS ; rapport de synonymie

Nombre de remplacement(s) : 1

⊆ poudriere

FEW, IX, 563a : PŬLVIS

Ao : 1 ; Ez : 0

poudriere, "nuage de poussière"
`BrutA` (ca 1155 [4^e^ q. XIII^e^], norm./agn. [agn.]) – `Oud 1660` (*Tesoro de las dos lenguas espanola y francesa* [1660]) [dict. bil.] | `PASQUIER, Lettres` (déb. XVII^e^ [1619], Paris)

Ao : *Cil vienent a desroi mout grant aleüre, si lievent les* ***poudrieres*** *de loing comme de si granz genz. Messires Gauvains les voit de loign, et il et les genz lo roi Artus, se il an sont effreé, ce n'est mie de mervoille.*
Ez : *Et ceulz viennent a desroy a moult grande alleure tant que les* ***pouldriers*** *en volent en l'air. Quant messire Gauvain les vit et les gens du roy Artus, ce n'est pas de merveilles s'ilz sont effrayez.*
(48-20)

897. Le FEW donne le lexème pour le français moderne, mais aucune attestation n'a été trouvée dans nos sources lexicographiques.

Lexème qui remplace : *poudrier*, “nuage de poussière”

`EneasS2` (ca 1160 [ca 1200], norm. [lorr.]) – `BOUCHARD, Chroniques de Bretagne` (1514 [1532], Bretagne [s. l.]) ; PŬLVIS ; rapport de synonymie ; même étymon [898]

Nombre de remplacement(s) : 1

Le lexème utilisé en Ez est le substantif masculin, face au féminin. Il semble avoir été moins utilisé et moins longtemps que celui proposé par Ao ; le DMF n’en propose même pas d’entrée. La dernière attestation recensée pour ce lexème remplaçant étant un texte breton du XVI^e siècle, il pourrait s’agir d’une variante dialectale de l’Ouest.

† präel

FEW, IX, 334b : PRATUM

Ao : 5 ; Ez : 0

präel, “petite étendue d’herbe”

`BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIII^e], ang./tour. [agn.]) – ∅ [vieilli] | `Corn 1694` (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [vx] | `CligesPrC` (ca 1455 [1455], pic.) [899]

1 **Ao** : *La pucele est en prison dedanz un lac en un* ***prael*** *desouz un trop biau scichamor qui est el mileu del* ***prael****.*
Ez : *Il y a icy pres une damoiselle en ung lac en prison, que deux chevaliers gardent.*
(22-8)

2 **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(22-8)

3 **Ao** : *Li uns trait une clef, si la giete el* ***prael*** *et li dit : Damoisele, desfermez cele nef et venez hors car cist chevaliers vos a conquise. Cele defferme une nef qui el* ***prael*** *estoit atachiee a une chaine, puis est hors venue.*
Ez : ∅
(22-8)

4 **Ao** : *Ibid.*
Ez : ∅
(22-8)

5 **Ao** : *Un jor avint que li chevaliers et ma seror gisoient an un* ***prael*** *delez une fontaine comme genz qui mout s’antramoient.*
Ez : *Ung jour avint que le chevalier et ma seur gisoient en ung* ***pré*** *le long de une fontaine.*
(63-28)

898. La provenance du texte de la dernière attestation peut faire penser à un régionalisme de l’Ouest.
899. Dès les attestations du XVI^e siècle, la forme est *preau* ; c’est cette forme qui est attestée dans `Ac 1694` (*Dictionnaire de l’Académie française* [1694]) et qui survit en français contemporain. C’est pour cela que nous proposons d’autres dernières attestations, `Corn 1694` (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) et `CligesPrC` (ca 1455 [1455], pic.) qui, elles, enregistrent la forme *präel*.

Lexème qui remplace : *pré*, “terrain (parfois clos) couvert d’herbe”
RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; PRATUM ; rapport de synonymie ; même étymon

Nombre de lexème(s) absent(s) dans un passage variant : 2
Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 2
Nombre de remplacement(s) : 1

1 Sur les cinq contextes, seul le contexte 1 c) présente un cas comparable. *präel* y est remplacé par *pré*. *präel* est attesté sous la forme *préau* depuis GaceBuigneB (1377 [4e q. XIVe], traits norm. [faibles traits du Nord et du Nord-Ouest]). C’est cette graphie qui devient la plus usitée dans la langue, et continue d’exister même en français moderne. Le sens de “petite étendue d’herbe” est néanmoins indiqué comme « peu en usage » dès Fur 1690 (*Dictionnaire universel* [1690]). Il est très probable que le lexème se soit spécialisé dans un registre de langue particulier, et qu’il appartienne à une désignation typique du monde agricole.

2 Le sens qu’a le lexème depuis le premier tiers du XIIIe siècle[900], “espace découvert au milieu d’un bâtiment”, a pu avoir une influence sur la perte de son sens général. En effet, la désignation d’un “espace découvert au milieu d’un bâtiment” s’oppose à l’espace plus large qualifiant une “étendue d’herbe”. Par ailleurs, le lexème *pré* existait et était déjà bien installé dans la langue, menaçant donc l’emploi général de *präel*.

Typologie : Disparition partielle d’un sens, qui survit dans des contextes spécialisés
Facteurs supposés : Existence d’un autre sens désignant un type d’espace opposé à celui qui est désigné par le sens qui disparaît ; existence d’un autre lexème de même sens, provenant du même étymon et bien installé dans la langue.

⊆ profeciier

FEW, IX, 452b : PROPHETIA

Ao : 1 ; Ez : 0

profeciier, “annoncer par une prophétie”
SBernAn1F (fin XIIe, lorr. [lorr. (Metz)]) – LeBaudHistBret (av. 1505 [1638])

Ao : *Et se dit li contes que au tans que Merlins* ***profecia*** *les aventures qui devoient avenir...*
Ez : *Si dit le compte que au temps Merlin qui* ***prophetisa*** *les aventures qui devoient avenir...*
(52-9)

Lexème qui remplace : *profetisier*, “annoncer par une prophétie”
EneasS2 (ca 1160 [ca 1200], norm. [lorr.]) – ∅ ; PROPHETIZARE ; rapport de synonymie ; étymon de la même famille

Nombre de remplacement(s) : 1

900. Dans TournAntW (ca 1236 [fin XIIIe], frc./faibles traits lorr.) d’après le TLFi.

⊆ prometëor

FEW, IX, 442a : PRŌMĬTTĔRE

Ao : 1 ; Ez : 0

prometëor, “celui qui promet”

`ProvVilT` (ca 1180 [fin XIII^e], Paris ?) – ∅ [spé. | peu usité] | `Ac 1694` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1694]) [spé. | bas] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `CHART. J., Chron. Ch. VII` (1437-1464, Saint-Denis) [901]

Ao : *Si regarde Galehot mout durement et dist : Certes, sire,* ***premeterres*** *estes vos mout boens. Ce ne sai ge do randre coment il est.*
Ez : *… et dit a Gallehaut : Sire, vous* ***promettez*** *assez, mais je ne sçay comment il est du rendre.*
(51-146)

Lexème qui remplace : Voir *prometre*, “s'engager à qque chose” (rapport de synonymie ; même étymon)

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

À partir du XV^e siècle, *prometëor* se met à désigner surtout une personne “qui fait des promesses sans avoir l'intention de les tenir” [902]. Ce glissement de sens vers un usage strictement péjoratif pourrait expliquer pourquoi l'usage du verbe *prometre* a été préféré dans l'incunable.

⊆ pronel

FEW, IX, 478a : PROTHYRUM

Ao : 1 ; Ez : 0

pronel, “cage”

`Ao` (ca 1220 [2^e q. XIII^e], bourg.) – ? [903]

Ao : *Car ele estoit anserree en un* ***pronel*** *de fer, si n'i avoit que une fenestre.*
Ez : *Et elle estoit enferre[e] en une* ***gueolle*** *de fer ou il n'avoit que une fenestre.*
(63-39)

Lexème qui remplace : *jaiole*, “prison”

`BrendanW` (1^er q. XII^e [2^e m. XIII^e], agn.) – ∅ ; CAVEŎLA ; rapport d'hyponymie

Nombre de remplacement(s) : 1

901. *prometteur* existe en français moderne, dans des sens restreints. La restriction semble effective au XVII^e siècle, et vient peut-être de la locution *prometteur à la lune*, documentée dans Hu, qui aurait connu une ellipse. Ce dernier dictionnaire ne possède d'ailleurs pas d'entrée propre pour le substantif.
902. Source : FEW.
903. Dans le FEW, on trouve le sens de “grille à barreaux” pour l'afr., puis le mfr. sous la forme *prosne* ; la forme *pronel* dans le sens de “chaire” pour l'afr. Mats renseigne le lexème *pronel*, “grille qui sépare le chœur de la nef”. Le DMF, reprenant des attestations de Gdf, recense plusieurs attestations de la forme *pronel*, “grille”, au XIV^e siècle.

⊆ puiier

FEW, IX, 112a : PŎDIUM

Ao : 2 ; Ez : 0

puiier, “monter, gravir”
`BrutA` (ca 1155 [4e q. XIIIe], norm./agn. [agn.]) – `JourdBlAlM` (av. 1455 [1455], pic.)

1 **Ao** : *Et qant il vinrent o chief de la lande, si* ***puient*** *un tertre et chevauchent tuit lo tertre contramont.*
Ez : *Et quant ilz vindrent au chief de la lande, ilz chevauchent contremont ung tertre.*
(54-10)

2 **Ao** : *Lors vienent a un grant val. Et qant il l'ont passé, si* ***puient*** *lo tertre. Et lors voient chevaliers devant aus toz armez.*
Ez : *Ilz s'en allerent par devers la vallee et virent des chevaliers devant eulx tous armez.*
(60-70)

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 2

Les deux contextes présentent des passages raccourcis dans l'incunable.

⊆ püor

FEW, IX, 639b : PŪTOR

Ao : 2 ; Ez : 0

püor, “(sens figuré) odeur infecte”
`BrendanW` (1er q. XIIe [2e m. XIIIe], agn.) – `EstApolHer` (1566)

1 **Ao** : *... ainz diseiez que l'an ne devoit pas ses iauz aengier de mauvaise chose veoir, car parmi les ielz s'an sentoit li cuers el ventre de la* ***puor****.*
Ez : *... c'est que l'en doit chastier ou destourner ses yeulx de veoir ou regarder mauvaise chose, car parmy les yeulx l'****infection et puanteur*** *en pouoit descendre au cueur.*
(13-12)

2 **Ao** : *Por c'est et fox et avugles, qui por coveitise de la terriene seignorie, qui si po dure, se charge de pechié et de la* ***puor*** *de nul home deseriter.*
Ez : *Pour ce fol est et aveugle, qui pour couvoitise de seigneurie, qui si peu dure, se charge de pechié et de la* ***paine*** *de desheriter autruy.*
(13-99)

Lexèmes qui remplacent :

- *püantor*, “(sens figuré) odeur infecte”
  `BrunLatC` (1267-1268 [déb. XIVe], pic. (Valenciennes)) – ∅ ; PŪTĒSCĔRE ; rapport de synonymie ; étymon de la même famille

- *infeccïon*, “corruption morale”

  JobG (fin XIII^e, pic. sept. [Paris/pic.]) – ∅ ; INFECTUS ; rapport de métonymie, du général au particulier [904]

- Voir *peine*. Ici, *peine*, “souffrance”

  SLégerL (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; rapport d’hyperonymie ; graphie proche

Nombre de remplacement(s) : 2

Dans les deux contextes et les deux témoins, il y a un jeu sur le rapprochement entre les sens figuré et concret. Dans le premier contexte, Ez emploie une structure synonymique à la place du lexème *püor* seul, en ayant recours à *püantor*, attesté dans la langue après la date de composition de Ao. Dans le deuxième contexte, Ez présente une occurrence de *peine*, éloignée de l’idée de putréfaction des corps, mais plus proche du lexique religieux de la punition divine — avec l’idée d’une châtiment infligé aux corps qui déclenche une douleur physique.

⊆ rabaissier

FEW, I, 273b : *BASSIARE

Ao : 1 ; Ez : 0

rabaissier, “ramener vers le bas”, part. : v. pronom., “diminuer”
Ao (ca 1220 [2^e q. XIII^e], bourg.) – ? [905]

Ao : *Et se jut mout longuement desouz un chasne en l’erbe vert, por ce que trop faisoit grant chaut. Et qant li chauz se* ***rabaissa****, il monta en son chaceor et s’an revint au lac.*
Ez : *Et se geut une grant piece dessoubz ung arbre sur l’erbe verte, pour ce que trop grant chault faisoit. Quant le soleil fut* ***abaissié****, il monta sur son chasseur et s’en vint droit au lac.*
(20-4)

Lexème qui remplace : *abaissier*, “amener vers le bas”
JuiseR (2^e q. XII^e [déb. XIII^e], liég. [wall.]) – ∅ ; *BASSIARE ; rapport de presque synonymie ; même étymon

Nombre de remplacement(s) : 1

Dans le passage, non seulement le verbe est modifié, passant d’une forme préfixée à une forme simple et d’une forme pronominale à une forme intransitive, mais son sujet l’est également, témoignant peut-être de l’impossibilité de la construction de *soi rabaissier* avec un substantif inanimé, à la date de composition de Ez.

904. Le sens plus concret, “altération putride”, sur lequel le texte joue, voit sa première attestation apparaître dans PlatPractH (2^e q. XIII^e [3^e q. XIII^e], agn.).
905. L’emploi pronominal au sens concret a une date de première attestation dans AlexParA (ca 1185 [3^e t. XIII^e], pic.) (source : Mats) et de dernière attestation dans GuillMachH (1342-1363 [av. 1377], champ. sept. [Paris]) (source : DMF), mais pour le sens de “se baisser”. L’emploi transitif pour le sens de “réduire, ramener à un degré moindre” est attesté dans BenDucF (ca 1174 [fin XII^e], ang./tour.), d’après Mats. Le sens de “diminuer” continue d’être utilisé au sens figuré et en emploi transitif en français moderne ; l’emploi pronominal s’est spécialisé dans le sens figuré “se déprécier”.

⊆ rafermer

FEW, III, 569b : FĬRMARE

Ao : 1 ; Ez : 0

rafermer, “rendre de la vigueur à”
Ao (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – MIÉLOT, Spec. hum. salv. L.P. (1448, pic.) [906]

Ao : *S’orent ensemble a els non mie en char mais esperitelment et par ce fu lor joie* ***rafermee****.*
Ez : *Et l’eurent ensemble avecques eulx spirituellement et par ce fut leur joye* ***renforcee****.*
(19-6)

Lexème qui remplace : Voir *renforcier*, “rendre plus fort” (rapport d’hyperonymie)

Nombre de remplacement(s) : 1

† raiembre

FEW, X, 179a : RĔDĬMERE

Ao : 6 ; Ez : 0

1 “libérer”
BenDucF (ca 1174 [fin XIIe], ang./tour.) – ChassignetPs (1613, Lyon)

a) **Ao** : *Dame, voire, fait il, ge suis vostre prisons, si vos voloie prier que vos me* ***rambissiez*** *car ge ai oï dire que li rois Artus est en cest païs.*
Ez : *Dame, dit il, je suis vostre prisonnier, si vous vouloye prier que me* ***delivreissiez*** *car j’ay ouy dire que le roy Artus est en ce païjs.*
(48-33)

b) **Ao** : *Mais se vostres plaisirs estoit que vos me* ***reansisiez****, vos feriez mout bien que ge ai oï dire que il a hui une assemblee an cest païs.*
Ez : *Mais se vous me* ***delivriez****, vous feriez moult bien car j’ay ouy dire que au jour d’uy il y a eu une assemblee en ce païjs.*
(48-36)

Lexème qui remplace : *delivrer*, “libérer”
PsOxfM (1re m. XIIe [mil. XIIe], agn.) – ∅ ; DELIBERARE1 ; rapport de synonymie

Nombre de remplacement(s) : 2

2 “mettre à rançon”
GaimarB (ca 1139 [déb. XIIIe], agn.) – Percef. Compl. R. (ca 1340 [ca 1450], hain.)

906. Le FEW indique que le lexème est peu fréquent sur l’ensemble de la période médiévale.

a) **Ao** : *Et ge ai puis tant apris de vostre covine que or vos* ***raenbroie*** *se vos voliez.*
Ez : *J'ay tant aprins de vous que ores vous* ***rendroie*** *je se vous vouliez paier rançon.*
(51-13)

b) **Ao** : *Dame, fait il, granz merciz. Et ge* ***me reanbrai*** *volentiers, se ge puis avenir a vostre reançon.*
Ez : *Dame, fait il, grant mercys. Et pour Dieu dites moy quelle pourroit estre ma rançon.*
(51-13)

c) **Ao** : *Dame, dame, trop me haez, bien lo voi, qant vos ne me volez* ***reanbre*** *se honteusement non.*
Ez : *Dame, dame, trop me heez, bien le voy, car vous ne me voulez* ***faire rançon*** *sinon honteusement.*
(51-17)

d) **Ao** : *Et ele l'an moine totevoie en la chambre dom ele estoit venue, si li dit que* ***reanbre*** *lo covient.*
Ez : *Et elle l'en maine en la chambre dont elle estoit venue et lui dist que* ***rendre*** *le convient.*
(59-57)

Lexèmes qui remplacent :

- *rendre*, "livrer"
  `SLégerL` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; REDDERE ; rapport d'hyperonymie ; graphie proche
- Voir *rendre*. Ici, "céder"
  `ClarisA` (ca 1275 [1re m. XIVe], lorr. [traits de l'Est/Paris]) – ∅ ; rapport d'hyponymie ; graphie proche
- *räençon*, "rançon"
  `WaceNicR` (ca 1150 [3e q. XIIIe], norm. [agn.]) – ∅ ; REDEMPTIO ; rapport de presque synonymie ; étymon proche

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 1

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de remplacement(s) : 1

1 Sur les six contextes, cinq sont comparables. Ils connaissent tous un remplacement. Le premier sens documenté, "libérer", connaît deux occurrences, toutes deux remplacées par *delivrer*, de même sens. Le second sens, "mettre à rançon", connaît trois occurrences. Deux d'entre elles sont remplacées par *rendre*, une fois employé en tant qu'hyperonyme, l'autre fois comme hyponyme. La dernière occurrence du verbe obsolescent est remplacée par *faire rançon*.

2 L'obsolescence de *raiembre* peut s'expliquer par la difficulté de sa forme. Le verbe présente en effet des graphies extrêmement diverses. Le Gdf relève ainsi, parmi de nombreux autres exemples : *raiemberoit* pour le conditionnel, *reimt* pour le présent de l'indicatif, *raimbe* pour le présent du subjonctif, *reanboit* mais aussi *raemeit* pour l'imparfait de l'indicatif, *redemps* mais aussi *reinsis* pour le parfait de l'indicatif, etc. L'hétérogénéité des graphies rend l'identification du verbe complexe. Cela est d'autant plus vrai que certaines des graphies présentent un *-d-* à la place du *-b-*[907], pouvant amener une confusion avec le verbe *rendre*, qui peut prendre une partie des emplois de *raiembre*, comme c'est le cas dans l'incunable, du fait de sa polysémie et de ses possibilités de construction multiples.

907. Le FEW présente ainsi les graphies *raendre*, *reendre*, *reindre*.

3 Face aux formes difficiles du verbe se développent les formes plus simples des verbes *räençoner*, “délivrer moyennant une certaine somme”, dérivé de *räençon*, qui apparaît dans la seconde moitié du XIII^e siècle [908], et *redimer*, emprunt latin d’après l’étymon dont dérive *raiembre* même, qui apparaît dans la seconde moitié du siècle suivant [909]. L’appartenance des deux verbes au paradigme de la première conjugaison assure une simplicité des formes conjuguées, dont est dépourvu *raiembre*, ce qui leur garantit une meilleure identification et par là même une meilleure motivation.

Typologie : Disparition totale au sein de notre corpus ; il semble que l’un des sens continue d’être employé de manière marginale pendant le siècle suivant
Facteurs supposés : Complexité des formes des occurrences du verbe ; certaines de ces occurrences sont des homographes de celles d’un autre verbe, hyperonyme et bien plus employé ; apparition d’un verbe synonyme dans la langue, par dérivation d’un substantif très employé ; apparition d’un autre verbe synonyme, emprunt latin.

⊆ raim

FEW, X, 39a : RAMUS

Ao : 1 ; Ez : 0

raim, “ramification d’un arbre”
`PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ [rég.] | `Corn 1694` (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [vx] | `Mén 1650` (*Les origines de la langue françoise* [1650]) [vx] | `Mon 1636` (*Abrégé du parallèle des langues françoise et latine rapporté au plus près de leurs proprietés* [1636]) [dict. bil.] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) [vx] | `J. MAROT, Epist. des dames de Paris` (ca 1515 [1731], Paris [La Haye]) [910]

Ao : *Et antre en un santier petit. Et qant il ont un po alé par lo sentier, uns* ***rains*** *aconsiust lo vallet el vis si l’a blecié et il laisse son pensé.*
Ez : *Et entre en ung petit et estroit sentier et une* ***branche*** *attaint le varlet par le visage et le blece. Lors il laissa son penser.*
(22-2)

Lexème qui remplace : *branche*, “ramification d’un arbre”
`PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; BRANCA ; rapport de synonymie

Nombre de remplacement(s) : 1

⊆ ralumer

FEW, XXIV, 342a : *ALLŪMĬNARE

Ao : 1 ; Ez : 0

908. Le verbe est attesté dans `SoneG` (3^e t. XIII^e [2^e q. XIV^e], wall. occ. [hain.]) (source : Mats).
909. Le verbe est attesté dans `DeschQ` (3^e t. XIV^e [ap. 1406], champ. sept. [Paris]) (source : Mats).
910. Le lexème *raim* survit dans les dialectes du Nord et de l’Est, d’après le FEW.

ralumer, “mettre le feu à qque chose de combustible”
Ao (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – ?

Ao : *Ostez, fait ele, ceste robe, que trop est froide, et* ***ralumez*** *ces cierges.*
Ez : *Ostez, fait elle, ceste robe qui est trop est froide et* ***allumez*** *deux cierges.*
(62-37)

Lexème qui remplace : *alumer*, “mettre le feu à qque chose de combustible”
RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; *ALLŪMĬNARE ; rapport de synonymie ; même étymon

Nombre de remplacement(s) : 1

La forme simple est utilisée en Ez. Le lexème *ralumer*, “allumer de nouveau”, est attesté depuis JBelethOff1M0 (1er q. XIIIe [1er t. XIIIe], orl.)[911].

‡ ramponer

FEW, IX, 478b : PROTHYRUM

Ao : 3 ; Ez : 1

1 “railler [qqu’un]”
BrutA (ca 1155 [4e q. XIIIe], norm./agn. [agn.]) – ∅ [rég. | spé.] | Mén 1694 (*Dictionnaire étymologique* [1694]) [vx] | Corn 1694 (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [vx] | Cotgr 1611 (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | Nicot 1606 (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) [vx] | Sots gard., a.1488 (av. 1488, Paris)

a) **Ao** : *Mais aprés* ***rampona*** *Pharien mout durement, si li sot mout bien dire autresin com s’il li fust enseignié.*
Ez : *Et aprés* ***se farsa de*** *Farien et lui dist comme se l’en l’eust enseigné.*
(17-4)

b) **Ao** : *Si cuidai sanz faille que ce fust li uns des plus mauvais chevaliers do monde, si lo* ***ranponai*** *por lo sanblant qu’il faisait de mauvaitié.*
Ez : *Et je cuidoie sans faille que ce fust le pire chevalier du monde. Je lui* ***diz moult d’injures et de laidenges****.*
(57-10)

Lexèmes qui remplacent :

- *farcier*, v. pronom., *se farcier* [de qqu’un], “se moquer [de qqu’un]”
  ChevIIEspF (2e q. XIIIe [ca 1300], pic.) – ∅ [spé. | bas] | ∅ [rég. | spé.] | Voult 1613 (*Le Grand Dictionaire françois, latin et grec* [1613]) [dict. bil.] | Cotgr 1611 (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | MICHEL DE TOURS, trad. de SUÉTONE (1521 [1541], Paris) ; FARCIRE ; rapport de synonymie[912]

911. Source : Mats.
912. La dernière attestation recensée dans Hu vaut pour l’emploi pronominal. Une variété d’emplois y est par ailleurs recensée, témoignant de la vitalité du verbe au XVIe siècle.

- *injure*, “action ou parole adressée à qqu’un pour l’offenser”
  SThomGuernT (ca 1174 [déb. XIII^e], Ouest/pic./agn. [agn.]) – ∅ ; INJŪRIA ; rapport d’hyponymie
- *laidenge*, “action ou parole adressée à qqu’un pour l’offenser”
  PhThBestWa (1121-1135 [3^e t. XII^e], agn.) – ∅ [rég.] | BOCCACE, Des nobles malheureux (1409 [1515]) ; *LAIÞ ; rapport d’hyponymie [913]

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 2

2 emploi intr., “se moquer”
MonGuill1C (2^e t. XII^e [1^er q. XIII^e], pic. mérid.. [pic.]) – Ez (ca 1220 [1488], Rouen)

Ao : *Si antra laianz uns oncles au chevalier de grant aage, si comança lo chevalier a* ***ranponer****. Et dit que mout estoit honiz qui si estoit sorpris de sa fame qu’il ne pooit estre san li, et que totes compaignies an avoit perdues et que toz li mondes s’en escharnisoit.*
Ez : *Si entra leans ung des oncles au chevalier, lequel estoit de grant aage, si commença le chevalier a blasmer celui et a* ***ramponer****, et dist que moult estoit honniz celui qui estoit si sousprins de femme qui ne pouoit estre sans elle, et qui toute compaignie avoit perdue si que tout le monde le deboutoit.*
(63-29)

Nombre de conservation(s) : 1

Analyses des exemples

1 Sur les trois contextes, on observe deux cas de remplacement et un cas de conservation. Ce dernier cas, en 2, concerne un emploi intransitif, au contraire des emplois des deux occurrences qui sont remplacées. Ce cas de conservation relève cependant d’un archaïsme, puisque Ez est la dernière attestation du verbe dans cet emploi. De plus, il ne s’agit pas d’une conservation brute, mais d’une conservation associée à un ajout. Ao donne « *si comança lo chevalier a ranponer* », et Ez : « *si commença le chevalier a blasmer celui et a ramponer* ». L’ajout de *blasmer* sert probablement de glose explicative à *ramponer*.

2 Les deux cas de remplacement ne font pas appel à un même verbe. En 1 a), c’est *se farser de* qui est utilisé. La forme pronominale du verbe est attestée à partir de ChevIIEspF (2^e q. XIII^e [ca 1300], pic.), soit après la date de composition de Ao. En 1 b), une périphrase est utilisée : « *diz moult d’injures et de laidenges* ». L’action d’adresser la parole à quelqu’un est exprimée par le verbe hyperonyme *dire* tandis que le sémantisme de la /raillerie/ est évoqué par les substantifs *injures* et *laidenges*. Dans ce dernier cas, l’utilisation d’une forme analytique est intéressante à relever et à mettre en correspondance avec toutes celles qui ont déjà été relevées précédemment. De même, Ez utilise *laidenge*, substantif dont la durée de vie après la date de composition de l’incunable n’est pas très longue. La stratégie de remplacement ici serait donc d’utiliser, à la place d’un verbe déjà obsolescent, un substantif en cours d’obsolescence.

⟶ *ramponer* se fait remplacer par un verbe attesté récemment dans la langue, ou au contraire par des substantifs déjà obsolescents. Le cas de conservation, impliquant l’insertion d’un autre verbe à valeur explicative dans le contexte, témoigne également du statut vieilli du verbe.

Analyses internes

laidenge, *injure* et le verbe *farcier* sont absents de Ao.

913. Le FEW indique que le substantif est encore attesté dans le dialecte moderne du bmanc., un parler du Bas-Maine. On pourra aussi consulter la notice sur le verbe obsolescent *laidengier*.

Comparaisons externes

1 L'obsolescence ne concerne pas le seul verbe *ramponer*, mais également tous les mots de sa famille (*ramponëor*, *ramponos*, *ramponee*, *rampone*, etc.[914]). Cet effondrement de la famille de mots peut être lié à la démotivation de la forme du mot, à cause de la forme *ram-*, qui, par analogie avec de nombreuses autres formes, a pu être considérée comme un préfixe, renvoyant à une forme de base inexistante et par là incompréhensible.

2 Une autre hypothèse serait l'influence de l'extension des usages de *ramper*. En effet, ce verbe, de sens premier "grimper", connaît une extension de sens et prend le sens de "s'étaler sur une surface" au début du XIV^e siècle[915]. et de "progresser par des mouvements d'ondulation en prenant appui sur la face ventrale du corps" à partir du milieu du XIV^e siècle[916] Par proximité formelle, *ramponer* a pu être considéré comme un dérivé de ce verbe, cette fois-ci, par l'analyse de *-oner* comme suffixe qui, dans ce cas, rattacherait le verbe à une forme de base existante. Néanmoins, la différence sémantique est telle entre les deux verbes qu'elle peut conduire à une confusion chez les locuteurs[917].

⟶ C'est toute la famille de *ramponer* qui est touchée par l'obsolescence. Les deux hypothèses présentées, l'une concernant la réanalyse du verbe comme une forme préfixée et l'autre comme une forme suffixée, ne sont pas à exclure l'une de l'autre. En effet, les deux réanalyses, rattachant le verbe soit à une base inexistante, soit à une base verbale dont le sémantisme est extrêmement lointain du verbe en question, ont pu coexister, rendant le sémantisme du verbe encore plus confus et amenant à l'abandon de son emploi.

Synthèse : L'obsolescence de *ramponer* est presque totale, ainsi que des mots qui en sont dérivés. L'occurrence relevée en Ez est un archaïsme. L'hypothèse la plus probable pour comprendre cette obsolescence est que la forme ait été réanalysée comme une forme composée, et que les bases ainsi identifiées, par leur inexistence ou par leur sémantisme trop éloigné, ont rendu confus le sens du verbe, conduisant un abandon d'emploi. Cet abandon est rendu possible par la présence de verbes pouvant prendre ses sens.

Typologie : Disparition presque totale ; l'occurrence conservée peut être considérée comme un archaïsme
Facteurs supposés : Réanalyse de la famille de mots ; cette réanalyse aboutit à la démotivation de la forme du verbe et de toute sa famille de mots ; existence de verbes synonymes.

⊆ rassalir

FEW, XXV, 504a : *ASSALIRE

Ao : 1 ; Ez : 0

914. *ramponëor*, "celui qui raille", connaît une dernière attestation dans `GilMuisK` (1350 [ca 1353], hain.), *ramponos*, "railleur", dans `Percef. Compl. R.` (ca 1340 [ca 1450], hain.), *ramponee*, "raillerie", dans `LeFrancChampD` (ca 1442 [1442], norm./frpr.) (source : DMF). *rampone*, "raillerie", est encore attestée dans `Cresp 1637` (*Le Thresor des trois langues…*. [1637]) et `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]), mais pas dans nos sources du XVI^e siècle (source : FEW/CoDicoCG). Il est donc possible de dire que le mot n'est plus attesté après le XV^e siècle, avec une dernière attestation recensée dans `SimPharesB` (1494-1498 [1496-98]) (source : DMF).
915. Le TLFi donne `HMondB` (ca 1260-ca 1320 [1314], norm.) comme première attestation.
916. Le DMF recense une attestation dans `PelAmeS` (ca 1355 [déb. XV^e], norm. sept./pic.), qui pourrait être la première.
917. Cette hypothèse n'est pas si faible qu'elle pourrait le paraître. En effet, dans Hu, une entrée *ramponer* existe. Elle documente le sens de "grimper", donc le premier sens qu'a *ramper*, avec un seul exemple tiré de `Palsgr 1530` (*L'esclaircissement de la langue française* [1530]), qui est le suivant : « Cest une belle chose que de te veoyr ramponner aynsi. » Cela serait un témoignage du rapprochement qui a été fait entre les deux verbes. Cependant, l'exemple reste isolé, car il s'agit de la seule illustration de l'entrée et les autres sources lexicographiques utilisées ne témoignent pas d'un usage similaire.

rassalir, “attaquer de nouveau”
`EneasS2` (ca 1160 [ca 1200], norm. [lorr.]) – `Lar 1949` (*Nouveau Larousse Universel* [1949])

Ao : *Et il **rasaillent** monseignor Gauvain, sel fierent sor lo hiaume et sor les espaules.*
Ez : *Et ilz **assaillent** monseingeur Gauvain et le fierent sur le heaume et sus les espaulles.*
(59-51)

Lexème qui remplace : *assalir*, “attaquer avec des armes”
`PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; *ASSALIRE ; rapport de presque synonymie ; même étymon

Nombre de remplacement(s) : 1

Il faudrait peut-être classer ce passage en simple variante : on a, d'un côté, Ao qui présente un verbe marquant la réitération de l'action (qui a en effet été réalisée dans le passage précédent), de l'autre, Ez qui utilise le verbe sous sa forme simple. Le phénomène de simplification de la forme préfixée au profit de la forme non préfixée étant récurrent, nous conservons la notice.

† ravoir2

FEW, IV, 362b : HABĒRE

Ao : 16 ; Ez : 0

1 “avoir de nouveau”
`WaceNicR` (ca 1150 [3e q. XIIIe], norm. [agn.]) – ∅

a) **Ao** : *Et il regarde, si voit celui qi gisoit el ru de la fontaine qui ja se relevoit. Et lors li adrece l'espee en la main, sel fiert de tel aleüre com il vient si que tot l'estone. Si lo **ra** abatu a terre tot estordi, et li refait son cheval aler par desus lo cors.*
Ez : ∅
(23-14)

b) **Ao** : *Oïl, fait ele, ce sachiez, car la bataille ne doit durer puis qu'il est nuiz. Mais lo matin la **ravroiz** autresin com or l'avez.*
Ez : *Ouy, fait elle, sans faille.*
(23-15)

c) **Ao** : *Et messires Gauvains ne va mies la o il voit la greignor meslee, ainz voit une bataille qui estoit retraite et **ravoient** afaitiees lor armes et lor guiges de lor escuz, si voloient venir a la meslee.*
Ez : *Messire Gauvain s'en va contre une compaignie de gens tous frais, lesquelz venoient a la meslee.*
(62-31)

d) **Ao** : *Et lors lo conte a s'amie, qui mout en est liee et mout s'an conforte, ne onques puis ne **ravoit** nus fait rire ne joer. Mais au roi poise sor toz homes que messires Gauvains n'a achevee sa queste por sa grant bessoigne.*

Ez : *Si le compta a s'amye qui moult en fut joyeuse. Mais au roy tarde sur toute rien que monseigneur Gauvain eust achevee sa besoigne.*
(67-14)

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 2

2 "avoir aussi"

`ThebesC` (ca 1160 [ca 1400], poit. [agn.]) – `Ao` (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.)

a) **Ao** : *Et ce fu cil qui vainquié l'asenblee de vos et del Roi d'Outre les Marches, qant il porta les armes vermoilles, et ceste dont nos venons* ***ra*** *il vaincue. Et ge parlai a lui, et sachiez que ce est uns des plus biax chevaliers do monde.*
Ez : *Et est celui qui vainquist l'assemblee de vous et du Roy de Oultre les Marches, quant il porta les armes vermeilles, et mesmes ceste derreniere ou nous avons esté, et je le vy et parlay a lui. Et sachiez que c'est ung des beaux chevaliers du monde.*
(41-5)

b) **Ao** : *Mout i a des prisiez chevaliers de la maison lo roi qui mout i font chevaleries. Et devers Galehot an* ***ra*** *assez qui mout bien lo font.*
Ez : *Moult y a de bons chevaliers de la maison du roy Artus qui font merveilles d'armes, et des gens de Gallehaut semblablement.*
(48-18)

c) **Ao** : *Lors s'an part et vient au chevalier que ja* ***ravoit*** *son duel commancié sor la fontaine, si josterent an la fin antr'aus deus et l'abatié li chevaliers autresi com il avoit fait les autres.*
Ez : ∅
(54-16)

Nombre de leçon(s) variante(s) : 2

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

3 "avoir de son côté"

`LapidFFS` (1er t. XIIe [fin XIIe], agn.) – `DexW` (1438 [ca 1438], Metz)

a) **Ao** : *Duel orent eles de ce que l'une vit l'autre deseritee et essilliee, qui tant soloient estre honorees et de grant pooir, et d'autre part* ***ravoient*** *mout grant joie de ce qu'eles se voient ansenble car grant paor avoient eü l'une de l'autre.*
Ez : *Elles eurent deul de ce que l'une voit l'autre desheritee et exillee, qui tant souloient estre honnourees et prisees et de grant pouoir, et d'aultre part elles* ***avoient*** *moult grant joye de ce qu'elles se voyent ensemble.*
(5-6)

b) **Ao** : *Aprés est an son palefroi montee, si met un des deus anfanz devant li, ce fu Lioniaus, et uns des deus escuiers* ***ra*** *Bohort mis devant lui.*
Ez : *Aprez elle est en son pallefroy montee et met ung des deux enfans devant elle, ce fut Lyonnel, et ung des deux escuiers mist Boort devant lui.*
(12-3)

c) **Ao** : *Et il meesmes estoit ja mout ampiriez et d'alainne et d'autre force, si avoit assez perdu del sanc car en mainz leus estoit navrez. Et ses* ***ravoit*** *il mout bleciez et navrez, mais tuit s'an fuioient el chastel a garanz.*
Ez : *Et il estoit moult affoibli et en maint lieu navré. Et si les* ***avoit*** *il ja moult bleciez, mais ilz s'en fuyoient au chasteau a garent.*
(23-33)

d) **Ao** : *Atant s'en part et vient a la Dolereuse Garde. Si estoit pres de tierce, et li rois avoit envoié a prime un chevalier a la porte et l'an li* ***ravoit*** *envoié arrierres.*
Ez : *Atant s'en part et vint a heure de tierce a la Douloureuse Garde.*
(28-40)

e) **Ao** : *Et abati Sagremors lo bon josteor au premerain cop, et son cheval sus lui. Et Yvains an* ***ravoit*** *un autre abatu.*
Ez : *Et Saigremor abatist le bon jousteur, lui et son cheval, du premier coup. Et messire Yvain* ***a tantost*** *ung autre abatu.*
(60-187)

f) **Ao** : *Mais il ne s'osent mies abandoner do tot, car mout* ***ravoit*** *archiers dehors.*
Ez : *Et ne se osent abandonner du tout ceulx de dedens car trop y* ***avoit*** *de archiers dehors.*
(60-204)

g) **Ao** : *Si voit que il a mout perdu de sanc. Et li seneschauz rest mout angoiseus, si voit que mout an* ***ravoit*** *perdu. Et qant ele voit lo sanc, si ne se pot an tenir an piez ainz se pasme et chiet a terre.*
Ez : *Si voit la damoiselle qu'il a ja beaucop perdu de son sang. Et quant elle le voit en tel point, si ne se peut tenir, mais incontinent elle chiet a terre pasmee.*
(62-79)

Lexème qui remplace : *avoir*, “avoir”

`EulalieD` (ca 900, pic.-wall. [Saint-Amand]) – ∅ ; HABĒRE ; rapport d'hyperonymie ; même étymon

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de remplacement(s) : 3

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 2

4 “délivrer”

`Ao` (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – `BAGNYON, Hist. Charlem. K.` (ca 1465-1470, Vaud)

a) **Ao** : *Et por ce qu'il dotoit la haïne sa dame a tozjorz mais, si pense en son cuer tant a faire d'armes qu'il* ***ravra*** *monseignor Gauvain, ou il morra.*
Ez : *Et pour ce qu'il doubte estre en sa hayne, il pense faire tant d'armes qu'il* ***aura*** *messire Gauvain, ou il mourra.*
(28-3)

b) **Ao** : *Et Lanceloz lo conforte et dit qu'il ne s'esmait mies, car nos serons, fait il, tuit prison ou nos lo* ***ravrons****.*
Ez : *Et Lancelot le reconforte et dist qu'il ne se desconforte mie, car nous les* ***aurons*** *ou nous serons tous prins.*
(68-146)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *avoir*, "avoir" (rapport d'hyperonymie ; même étymon)
- Voir *avoir*. Ici, "dominer, vaincre"
  `Ao` (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – ∅ ; rapport de métonymie, du général au particulier ; même étymon [918]

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

1 Sur les seize contextes, sept présentent des cas de raccourcissement. Le sens 1, "avoir de nouveau", le seul qui continue d'être attesté en français moderne, n'est présent que dans des contextes non comparables. Parmi les neuf autres cas, on a six cas de remplacement, une absence et deux cas de variante. Les remplacements se font systématiquement, quel que soit le sens, par le verbe de base sur lequel *ravoir* est construit, *avoir*.

2 Le cas des occurrences du sens spécifique en 4 est intéressant. En effet, en 4 a), le remplacement, faisant intervenir le verbe non préfixé, modifie également le sens de la phrase, puisque, face au sens précis "délivrer", Ez oppose une leçon à sens très générique "être en possession de". En 4 b), le pronom complément du verbe est lui aussi modifié. Ainsi, à la leçon de Ao « *nos lo ravrons* », "nous le délivrerons [le roi]" est substituée la leçon de Ez « *nous les aurons* », "nous les vaincrons [les ennemis]". La reformulation, probablement jugée nécessaire pour la production d'un contexte cohérent aux yeux des compositeurs de l'incunable, témoigne de la difficulté de compréhension des sens spécifiques de *ravoir*.

3 Les deux variantes qui se trouvent dans des contextes où des occurrences du sens d'"avoir aussi" sont présentes sont aussi un témoignage de cette difficulté. Ainsi, en 2 a), « *... et ceste dont nos venons ra il vaincue* » est remplacé par « *... et mesmes ceste derreniere ou nous avons esté* ». Si le sens du contexte est distinct d'un témoin à l'autre, la présence du verbe *avoir* en Ez est à noter. C'est peut-être autour de lui que la reformulation s'est construite, témoignant de l'absence de compréhension du contexte original. En 2 b), la reformulation en Ez permet la simplification de la description, puisque face à la leçon de Ao, « *et devers Galehot an ra assez qui mout bien lo font* », se trouve celle de Ez, « *et des gens de Gallehaut semblablement* ». C'est l'adverbe *semblablement* qui permet l'expression de l'égalité entre les deux armées.

4 Le sens en 3, "avoir de son côté", est celui qui connaît le plus d'occurrences. Il est remplacé à quatre reprises par le verbe simple, dont le sémantisme ignore la dimension de nouvelle action en écho à une première mentionnée. En 3 e), « *ravoit* » est remplacé par « *a tantost* ». La présence de l'adverbe en Ez introduit une certaine dynamique dans la description de l'action, dimension que possède le verbe préfixé. En 3 b), la forme composée du verbe dans « *et uns des deus escuiers ra Bohort mis* », où *ravoir* est ici auxiliaire de *mis*, est remplacée par une forme simple, « *et ung des deux escuiers mist Boort devant lui* ».

918. En français moderne, le verbe peut toujours exprimer l'idée de "vaincre [qqu'un]", mais sans le rapport guerrier qui existe en français médiéval.

5 Tous les sens disparaissent, spécialisés ou non, sauf le sens permettant la description de la réitération de l'action. C'est la spécialisation du préfixe qui joue un rôle important dans le désemploi du verbe. Le préfixe, qui, en ancien français, marque toute une série de modalités, dont celle, importante, de changement de perspective/d'agent de l'action, voit ses sens se réduire et ne parvient plus à désigner qu'une réitération simple [919].

Typologie : Disparition partielle ; des sens disparaissent
Facteurs supposés : Perte de la polysémie du préfixe *r-* que possède le verbe ; polysémie du verbe de base qui permet de prendre la plupart des emplois, en en ôtant néanmoins la modalité attachée au préfixe.

⊆ receindre

FEW, II-1, 680a : CĬNGĔRE

Ao : 1 ; Ez : 0

receindre, "mettre [qque ch.] autour d'une partie du corps (généralement la taille)"
`Ao` (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – ? [920]

Ao : *Et lo met a son col et* ***receint*** *son tarquais.*
Ez : *Et le met a so col puis* ***seint*** *son carquois.*
(20-10)

Lexème qui remplace : *ceindre*, "mettre [qque chose] autour d'une partie du corps (généralement la taille)"
`AlexisS2` (fin XIe [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; CĬNGĔRE ; rapport de synonymie ; même étymon

Nombre de remplacement(s) : 1

La forme simple est utilisée en Ez, face à la forme préfixée en Ao.

† recet

FEW, X, 146a : RĔCĬPĔRE

Ao : 7 ; Ez : 1

recet, "refuge"
`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – `JLemaire` (1er q. XVIe)

919. Un nombre important de verbes est touché par ce phénomène, comme *refaire2*, *reparler*, *recorir*, etc. L'analyse plus approfondie de ce phénomène est développée dans la synthèse générale du premier volume.
920. Mats donne pour le sens "ceindre à nouveau" l'attestation de `SiègeBarbaM` (1er t. XIIIe [ca 1335], pic. [traits pic./prob. Paris]) comme première attestation. Le FEW recense ce lexème jusqu'à `Voult 1613` (*Le Grand Dictionaire françois, latin et grec* [1613]).

1 **Ao** : *Car mes chastiaus n'est mie grantment loign de ci et ge li baillerai lo matin* ***a recet et a desfense****.*
Ez : *Car mon chasteau n'est mie gramment loing d'icy, et je le lui bailleray a ce matin* ***pour sa deffense****.*
(13-185)

2 **Ao** : *Atant s'en part de Cardueil, si s'en vait par ses chastiaus et par ses* ***recez****, tant que au quinzoime jor est venuz a Camahalot.*
Ez : *Atant se part de Cardueil, et s'en va par les chasteaux et par les* ***citez****, tant que au neufiesme jour est venu a Kamalot.*
(43-8)

3 **Ao** : *Et ci pres a il nul* ***recest*** *? Nenil, dist li clers, sire, car ceste terre est tote destruite de la guerre au roi de Norgales et au duc de Cambenic.*
Ez : *N'y a nul* ***logis*** *pres de cy ? fait messire Gauvain. Nenny, sire, dit le clerc, car ceste terre est toute destruicte de la guerre du roy de Norgalles et du duc de Cambenic.*
(62-6)

4 **Ao** : *Mais si tost com vos i venroiz, seront desconfit cil qui ont recovré. Et plaüst a Deu que il n'aüssient* ***recest*** *o il se poïssient fichier que ja n'en eschaperoit piez que tuit ne fussient pris. Lors revienent a la meslee andui ferant des esperons, les espees traites, assez plus antalantez de bien faire que il n'avoient hui mais esté. Si poez dire que il n'ataignent chevalier an lor venir que sofrir les puisse.*
Ez : *Mais si tost que vous vendrez, ilz seront tous desconfis. Lors reviennent eulx deux et ne attaignent chevalier au venir qui les puisse souffrir.*
(62-33)

5 **Ao** : *Et la damoiselle dit que il ne s'esmait mies, que il seront par tens a* ***recet****. Et qant il voit qu'il ne se puet mais tenir o cheval, monte messires Gauvains derriés lui.*
Ez : *Et la damoiselle lui dit qu'il ne se esmaye mie et qu'il seroit par temps a* ***repos****. Et quant il voit qu'il ne se peut mais soustenir, si monte monseigneur Gauvain derriere lui.*
(62-208)

6 **Ao** : *Et la damoiselle qui mout l'amoit lo conforte mout a son pooir et dit que mout est pres li* ***recez*** *et que il avra ja a mangier que que il savra deviser de boche.*
Ez : *Et la damoiselle qui moult l'ayme le conforte de tout son pouoir et dist que moult est prez du* ***logis*** *et qu'il aura ja a menger quanqu'il devisera de bouche.*
(62-214)

7 **Ao** : *Lors prist d'aus congié et la pucele monte, si la convoie tant que elle vient a un* ***recet****.*
Ez : *Lors print congé d'eulz et la pucelle monte, si le convoye tant qu'ilz vindrent a ung* ***rechect****.*
(63-77)

Lexèmes qui remplacent :

- *cité*, “ville”
  `SLégerL` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; CĪVĬTAS ; rapport d'hyponymie
- *logëiz*, “campement”
  `FroissMelB` (ca 1383 [déb. XV^e^], pic. [pic./wall.]) – `D'Aubigné` (1552-1630) ; LAUBJA ; rapport d'hyponymie

- *repos*, “cessation d’activité”

  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; REPAUSARE ; rapport d’hyponymie

Nombre de binôme(s) absent(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 4

Nombre de conservation(s) : 1

1 Sur les sept contextes, six sont comparables. Parmi eux, on relève quatre cas de remplacement, un cas d’absence dans le cadre d’un emploi en binôme, en 1, et un cas de conservation, en 7. Il faut noter, dans ce cas, la graphie très particulière de l’occurrence, qui semble être une graphie picarde. La conservation d’une telle forme, qui paraît par ailleurs être un hapax, est probablement la marque de la relation difficile qu’ont eu les compositeurs de l’incunable avec ce mot.

2 Les remplacements se font par des lexèmes différents, tous hyponymes du substantif à sens général, *recet*. Sont ainsi utilisés : *citez*, *logis*, à deux reprises, et *repos*. Deux des lexèmes utilisés comme remplacement sont ainsi des substantifs permettant la désignation de lieux précis, probablement choisis par déduction, sur la base du contexte. Si *repos* et *cité* sont des substantifs anciens, *logis*, lui, n’apparaît dans la langue qu’au milieu du XIVe siècle.

3 Les sens liés à l’accueil général sont obsolescents, pour toute la famille de mots de *recet*. On remarque ainsi la spécialisation de *receter*, d’abord “donner asile”, sens qui ne survit pas après le XVe siècle, puis “donner asile à un serf ou à un criminel poursuivi par la justice”, à partir du XIIIe siècle jusqu’à 1526, et “cacher”, qui est employé jusqu’à la fin du XVIe siècle [921]. Cette spécialisation est sans doute provoquée par la proximité formelle avec *receler*, “cacher”, et par la continuité sémantique qui existe entre “donner asile” et “donner asile à des criminels”. La dimension péjorative liée ainsi à ces sens ont pu effacer ceux qui en sont dépourvus. Il est à noter qu’il n’y a pas d’attestation du sens péjoratif pour le substantif *recet*, mais que l’influence du verbe dont il dérive est probablement forte, comme l’atteste par exemple l’émergence de *receptation*, qui prend uniquement le sens spécialisé “fait de receler un coupable” au XIVe siècle [922].

4 D’un autre côté, le substantif, très proche formellement, *recete*, prend, à partir du XIIIe siècle, le sens de “composition de certains médicaments ou remèdes” [923]. Le sémantisme de *recet* a donc pu être affaibli à la fois à cause de sa proximité avec ce sens technique nouveau et de la dimension péjorative nouvellement associée à son sens premier.

Typologie : Disparition partielle ; une occurrence est encore présente dans l’incunable ; la disparition complète du lexème est de très peu postérieure à la date de sa composition
Facteurs supposés : Spécialisation du verbe duquel le substantif dérive, par proximité formelle avec un verbe doté d’un autre sens ; ce sens, péjoratif, semble contaminer toute la famille de mots ; apparition d’un autre sens, technique, pour un substantif très proche formellement ; ce nouveau mot influence le sémantisme du mot.

921. La périodisation est celle donnée dans le FEW.
922. Le DMF donne une attestation dans un témoin daté de 1344 et le FEW une dernière attestation en 1619.
923. Une attestation peut être trouvée dans `PlatPractH` (2e q. XIIIe [3e q. XIIIe], agn.) (source : Mats).

⊆ rechëoir

FEW, II-1, 26a : CADĔRE

Ao : 1 ; Ez : 0

rechëoir, “tomber à nouveau”

`BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIII^{e}], ang./tour. [agn.]) – `Fur 1690` (*Dictionnaire universel* [1690]) [924]

Ao : *Et qant la damoiselle l'ot, si* ***rechiet*** *pamee.*
Ez : *Et quant la pucelle l'entent, si* ***chiet*** *pasmee.*
(62-91)

Lexème qui remplace : *chëoir*, “tomber”

`RolS2` (ca 1100 [2^{e} q. XII^{e}], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; CADĔRE ; rapport de presque synonymie ; même étymon

Nombre de remplacement(s) : 1

Il faudrait peut-être classer ce passage en simple variante, puisque la réitération de l'action est effective : la demoiselle s'est déjà pâmée dans la scène précédente.

⊆ reco(n)venir

FEW, II-2, 1128a : CONVĔNIRE

Ao : 1 ; Ez : 0

reco(n)venir, “falloir de nouveau”

`BenDucF` (ca 1174 [fin XII^{e}], ang./tour.) – `De la Pucelle` (XIV^{e}) [925]

Ao : *Et li rois fu mout forz, mais totesvoies lo* ***recovint*** *cheoir derechief a terre. Et li chevaus fu anconbrez de lui, si chiet par desus lui outre.*
Ez : *Et le roy fut moult fort, mais toutesfoys luy* ***convint*** *cheoir arrriere derechief. Et le cheval fut encombré de luy, si cheut par dessus lui oultre.*
(68-30)

Lexème qui remplace : Voir *covenir*, “falloir” (rapport de presque synonymie ; même étymon)

Nombre de remplacement(s) : 1

En Ao, la réitération de l'action est exprimée à deux reprises, une fois par le préfixe *re-* et une autre par l'expression *derechief*. Seule cette dernière est exprimée dans l'incunable.

924. Les attestations du XVII^{e} sont indiquées comme étant rares.
925. La dernière attestation est recensée dans un texte présent dans A. de Montaiglon et G. Raynaud, *Recueil général et complet des fabliaux des* XIII^{e} *et* XIV^{e} *siècles*, IV, 205, d'après Gdf.

⊆ recouchier

FEW, II-2, 908b : COLLOCARE

Ao : 1 ; Ez : 0

recouchier, “coucher de nouveau”, part. : v. pronom., “se coucher à son tour”
Ao (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – ? [926]

Ao : *La demoiselle fist deschaucier monseignor Gauvain et puis cochier o lit meïsmes. Et ele est devant lui tant que il s'est andormiz. Et puis* ***se recochent*** *entre li et l'autre damoiselle tres as piez de celui lit.*
Ez : *Elle fait deschaucier mon seigneur Gauvain et le fait couchier au beau lit et se tient devant lui tant qu'il soit endormy. Et puis elle et sa damoiselle* ***s'en vont couchier*** *en ung autre lit.*
(62-51)

Lexème qui remplace : *couchier*, “s'allonger pour la nuit”
AlexisS2 (fin XIe [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; COLLOCARE ; rapport de presque synonymie ; même étymon

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Dans l'extrait présenté ici, le sens n'est pas celui d'un redoublement de l'action ; il s'agit de la réalisation de l'action par d'autres personnages que celui évoqué dans la première apparition non préfixée de l'action. Pour rendre ce tour de l'action, Ez emploie la périphrase : *s'en vont couchier*.

‡ recovrier

FEW, X, 166b : RĔCŬPĔRARE

Ao : 9 ; Ez : 0

1 “secours, remède”
BrutA (ca 1155 [4e q. XIIIe], norm./agn. [agn.]) – LeBaudHistBret (av. 1505 [1638])

a) **Ao** : *Mais li diaus par est trop granz que Phariens fait sor toz les autres, comme cil qui ja mais ne cuide avoir nul* ***recovrier*** *en ses seignors en cui il avoit mise tote l'amor et la chierté qu'il pooit avoir en cest monde.*
Ez : *Mais le deul est trop grant que Farien fait sur tous les autres, comme cellui qui jamais ne cuide avoir* ***recouvrance*** *de ses seigneurs qu'il a nourris et gardez.*
(13-87)

b) **Ao** : *Sire, ge vos demant que, si tost com vos seroiz au desseure do roi Artu, que devers lui n'avra mais nul* ***recovrier****, si tost comme ge vos en semondrai, que vos li ailliez crier merci et vos metez outreement en sa menaie.*
Ez : *Je vous demande, fait il, que si tost que vous serez au dessus du roy Artus, que vous lui aillez crier mercy si tost comme je vous en semondray.*
(51-163)

926. La première attestation pour le sens “se remettre au lit” se trouve dans EneasS2 (ca 1160 [ca 1200], norm. [lorr.]) d'après Mats.

c) **Ao** : *Si estoit ja la reine montee, si l'an menoient li quatre chevalier au ferir des esperons car il n'avoient mais nul* ***recovrier****, et monseignor Gauvain en voloient il porter en litiere. Mais il dist que il voloit miauz morir en cel leu que ensi veoir tote joie morte et tote enor honie.*
Ez : *Si estoit ja la la royne montee et l'emmenoient quarante chevaliers. Et monseigneur Gauvain qu'on vouloit emporter en littier[e], mais il dit qu'il aymoit mieulx mourir en ce point que veoir toute chevalerie morte et honnie.*
(51-172)

d) **Ao** : *Mais plus me poisse d'aus que des morz car il n'i a nul* ***recovrier****, et cil estoient trop prodome, si an istront a poignes.*
Ez : *Mais plus me poise de eulx deux qu'il ne fait de mes trois chevaliers, lesquelz sont mors, car des mors l'en n'y peut mettre* ***remede****, et ilz auront grant peine de issir de prison.*
(60-189)

Lexèmes qui remplacent :

- *recovrance*, "action de recouvrer"
  `BaudSebB` (ca 1365 [3e q. XIVe], pic. [lorr.]) – ∅ [vx] | `Ac 1835` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1835]) [vx] ; RĔCŬPĔRARE ; rapport d'hyperonymie ; même étymon
- Voir *remede*, "ce qui est employé pour supprimer ou guérir un mal quelconque" (rapport d'hyponymie)

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 2

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

2 *sans recovrier*, "sans remède possible"
`SThomGuernW1` (ca 1174 [déb. XIIIe], Ouest/pic. [agn.]) – `LeMaireTemple` (1504)

a) **Ao** : *Et dient que se Claudas puet faire tant qu'il veigne en sa terre a garison, il ne puet faillir qu'il ne reveigne en la fin d'aus au desus et lors seront tuit destruit* ***sanz recovrier****.*
Ez : *Et dient que se Claudas peut parvenir en sa terre a sauveté, il ne peut nullement faillir qu'il ne viengne en la fin au dessus d'eulz et lors seront ilz destruiz* ***sans aucunement estre recouvrez****.*
(13-189)

b) **Ao** : *Et qui droiture ne garde de paradis a il perdue l'antree* ***sanz recovrier****.*
Ez : *Car, qui droicture ne garde, il a perdu l'entree de paradis.*
(13-198)

c) **Ao** : *Et s'il l'aüst plus bas feru, a la grant ire que il avoit et a la force dom il vint, mort l'aüst* ***sanz recovrier****.*
Ez : *Et s'il l'eust plus bas feru, en la force dont il y venoit, il l'eust occiz.*
(16-52)

d) **Ao** : *Mais an la fin n'i pot durer Alybons. Et qant il voit que c'est* ***sanz recovrier****, si dit qu'il ne se combatra plus. Et li autres dit que atant n'en ira il mie.*
Ez : *Mais en la fin ne peut durer le chevalier qui gardoit le gué encontre le nouveau chevalier. Et lui dit qu'il ne se combatra plus. Le nouveau chevalier lui dit que atant ne s'en iroit il mie.*
(22-71)

e) **Ao** : *Car an po d'ore les en a Hestors trois tels conreez qui mais n'ont mies grant pooir d'aus nuire ne grever, estre lo seignor qui ocis estoit* ***sanz recovrier****.*
Ez : *Car Hector en a en pou d'eure tellement conroyé troys qu'ilz n'ont mie grant pouoir de leur nuyre ne grever.*
(60-110)

Lexème qui remplace : *recovrer*, "secourir"

`WaceConcA` (2e q. XIIe [av. 1225], norm. [tour.]) – `Stoer 1625` (*Le Grand Dictionnaire françois-latin* [1625]) [dict. bil.] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen) ; RĔCŬPĔRARE ; rapport de métonymie, du particulier au général ; même étymon [927]

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 2

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 2

Analyses des exemples

Parmi les neuf contextes, cinq sont comparables. L'emploi du substantif *recovrier*, dans le sens de "secours, remède", est remplacé à deux reprises, une fois par un substantif issu du même étymon, *recouvrance*, en 1 a), et une fois par *remede*, en 1 d). L'expression *sans recovrier* est omise à deux reprises dans l'incunable. Puisqu'elle sert de renforcement au propos général de la phrase, elle n'en bouleverse pas entièrement le sens, et peut donc être omise sans nécessiter de reformulation du passage. En 2 a), la locution est remplacée par *sans aucunement estre recouvrez*.

⟶ La tendance des compositeurs de l'incunable est de privilégier l'usage de mots issus du même étymon, établissant donc une continuité entre les emplois de Ao et ceux qui se retrouvent en Ez.

Analyses internes

recovrance est totalement absent de Ao et présent une seule fois en Ez. Si le verbe *recovrer* y est attesté 40 et 21 fois, la forme participiale n'y est présente que six et trois fois. Elle n'est pas employée pour décrire l'état d'un être secouru, comme on peut le voir dans l'exemple suivant : « *Lors reprist Claudas sa guerre qui tant avoit esté entrelaissie, car il avoit sa terre tote recovree.* » (001-10) Par ailleurs, le verbe est employé dans le sens de "récupérer", dont on peut voir dans l'exemple précédent la continuité qu'il peut avoir avec le sens attesté en Ez, "secourir". Parmi les mots de la même famille, *recovrement* est attesté une fois dans chacun des témoins, au sein du même contexte, et dans un emploi similaire à celui de *recovrier*, accompagné de la préposition *sans*.

Comparaisons externes

1 L'obsolescence de *recovrier* est peut-être due à la confusion que la forme peut avoir avec le verbe *recovrer*, dont les emplois de l'infinitif substantivé sont largement attestés [928]. Par ailleurs, c'est le sens de la "récupération" qui semble être productif dans la famille de mots. Si le sens "récupérer" est attesté pour le verbe dès `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) [929], se développent dans la

927. Hu ne recense pas le sens, pas plus que `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]).
928. Le DMF recense même l'emploi *sans recouvrer*, de même sens que l'emploi de la locution avec le substantif, témoignant de la probable confusion de formes.
929. Source : Mats.

seconde moitié du XIII^e siècle des substantifs signifiant “action de récupérer” : *recovrage*, *recovraison* [930] ; *recovrier* lui-même prend ce sens [931]. *recovrance* a, lui, le sens de “secours” depuis `RolS2` (ca 1100 [2^e q. XII^e], agn. ou norm. [agn.]) et se met à pouvoir désigner l’action de la récupération à partir du XIV^e siècle [932].

2 C’est d’ailleurs ce sens qui est attesté en Ez, comme en témoigne le changement de particule accompagnant le changement de mot, de *en* en *de*, en 1 a), où « *… comme cil qui ja mais ne cuide avoir nul recovrier en ses seignors* » est remplacé par « *… comme cellui qui jamais ne cuide avoir recouvrance de ses seigneurs* ». Cela témoigne de la prédominance de cet emploi sur l’autre, puisque est préférée une reformulation de la phrase à un usage identique à celui du manuscrit, probablement difficilement compréhensible. Cette production de sens est à mettre en relation avec la confusion fréquente qui est faite, d’après les sources lexicographiques, entre *recovrer* et *recovrir*, “recouvrer, dédommager” [933]. Ce dernier verbe est beaucoup moins polysémique ; la plus grande fréquence d’usage de ce sens l’a probablement renforcé, au détriment des autres, plus éloignés de l’expression de la récupération.

⟶ L’homonymie avec le verbe *recovrer* est probablement un facteur important d’obsolescence. Par ailleurs, pour toute la famille de mots, c’est le sens relatif à la “récupération” et non celui relatif au “secours” qui perdure.

Synthèse : *recovrier*, “secours”, est obsolescent du fait de sa confusion formelle avec le verbe *recovrer*. Le verbe lui-même est soumis à une confusion avec *recovrir*, qui tend à rendre plus productif le sens de la “récupération” de la famille de mots. Cette orientation sémantique se retrouve d’ailleurs dans l’emploi de *recovrance* attesté dans l’incunable. Elle n’est cependant pas unilatérale, comme on peut le voir dans l’emploi du verbe dans le sens de “secourir” qui y est attesté, qui semble être sa dernière attestation. Si le sens semble obsolète, le fait que les compositeurs choisissent d’utiliser le verbe doté de ce sens plutôt que de conserver le substantif ou d’employer un autre sens, quitte à reformuler le passage, est probablement une preuve que le facteur formel a un effet plus grand que le facteur sémantique.

Typologie : Disparition totale ; les dernières attestations se trouvent dans des textes de très peu postérieurs à Ez
Facteurs supposés : Homonymie avec la forme infinitive du verbe correspondant, consuisant à un abandon du substantif moins employé ; proximité de ce dit verbe avec un autre qui renforce un autre sens lié à la famille du substantif obsolescent.

⊆ redefendre

FEW, III, 28b : DEFENDERE

Ao : 1 ; Ez : 0

930. Les deux mots sont attestés dans `MaugisV` (2^e t. XIII^e [ca 1300], pic.), d’après Mats.
931. À partir de `AuberiT` (2^e t. XIII^e [2^e m. XIII^e], pic. [lorr. mérid.]) d’après Mats.
932. Source : Mats.
933. La confusion vient de leur double proximité formelle et sémantique. Parmi les sources lexicographiques qui relèvent la confusion, on peut citer Hu, qui cite lui-même un témoignage contemporain de la confusion qui règne au XVI^e siècle, dans son entrée du verbe *recouvrer1* : « ESTIENNE constate et blâme cette confusion. — Les mesmes vous diront J’ay recouvert cela : au lieu de dire, J’ay recouvré cela. »

redefendre, “enjoindre [à qqu’un] de ne pas faire qque chose”
Ao (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – ? [934]

Ao : *Et li sires do chastel commande as archiers de la barbacane que il traient et il si font car il ne traioient mies tant que il lor aüst commandé... Et lors* ***redesfant*** *li sires que li archier ne traient or plus.*
Ez : *Et le sire du chasteau commande a ceulx de la barbaquane qu’ilz tirent car sans son congié ne eussent osé tirer... Et le sire du chasteau* ***deffent*** *que les archiers ne tirent plus.*
(60-204)

Lexème qui remplace : Voir *defendre*. Ici, “enjoindre [à qqu’un] de ne pas faire qque ch.”
RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; rapport de synonymie ; même étymon

Nombre de remplacement(s) : 1

La forme simple est employée en Ez, la forme préfixée en Ao. En Ao, la forme prend sens avec le contexte précédent : les archers ne tirent que sur commande de leur seigneur. Après leur avoir ordonné de tirer, le seigneur leur dit d’arrêter. Le préfixe *re-* ne marque pas la réitération, ni l’intensité, ni le changement d’action du personnage, mais le changement de situation : avant, il fallait tirer, à présent, non. Cette nuance sémantique est effacée dans la leçon que présente Ez.

† redemander

FEW, III, 36b : DEMANDARE

Ao : 5 ; Ez : 0

1 “demander à nouveau”
BenTroieC (ca 1170 [déb. XIIIe], ang./tour. [agn.]) – ∅

a) **Ao** : *Si li demande autre foiz : Dites moi, fait ele, dont vos iestes. Et il la regarde mout sinplement et si li dit en sospirant qu’il ne set dont. Et ele li* ***redemande*** *comment il a non. Et il dit qu’il ne set comment. Maintenant aparçoit bien la reine qu’il est esbahiz et trespansez, mais ele n’osse pas cuidier que ce soit por li, et neporquant ele lo sospece un po.*
Ez : *Et elle lui demande encores dont il est. Et il respont en souspirant qu’il ne sçait. Maintenant aperçoit la royne qu’il est trop esbahi et tres pensif, mais elle ne cuidast jamais que se feust pour elle, nonpourtant elle le suspeçonne ung pou.*
(21-42)

b) **Ao** : *Et li nains ne li dit mot, ainz fait mout laide chiere et mout dolante. Et Hestors li* ***redemande*** *por coi ces genz plorent. Et il ne li velt mot dire. Et il li demande ancor tierce foiz. Et cil ne li dit mot. Mout ies ores, fait Hestors, fel et anflez, qui ne me vels dire ce que ge te demant.*
Ez : *Et le nain ne lui dit mot. Si lui* ***demande encores une fois*** *et il ne dist mot. Hector se courrouce et dit au nain : Tu es fort despiteux, qui ne me veulx dire ce que je te demande.*
(60-283)

934. Le lexème *redefendre* n’est pas bien documenté : absent du DMF, du FEW, simple mention dans le TL. Dans Mats, il est présent dans le sens de “se défendre à son tour ou de nouveau”, avec comme attestation CoincyII9Kr (ca 1227 [2e m. XIIIe], soissonnais [pic.]).

c) **Ao** : *Si demande la reine comment il li a hui esté. Et il li* ***redemande*** *tantost o est ses sires et messires Gauvains.*
Ez : *Si lui demande la royne comment il lui est, et il dist : Bien, Dieu mercy. Et il* ***demande*** *ou son sire est et monseigneur Gauvain.*
(69-15)

d) **Ao** : *Lors* ***redemande*** *Hector son escu et prant un glaive de l'escuier qui les autres porte et prant congié de s'amie.*
Ez : *Lors* ***demande*** *Hector ung glaive a celui qui les porte et prent congié de s'amye.*
(55-69)

Lexème qui remplace : *demander*, "demander"

`PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; DEMANDARE ; rapport d'hyperonymie ; même étymon

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 1

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de remplacement(s) : 2

2 "demander de son côté, à son tour"

`BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIII^{e}], ang./tour. [agn.]) – `JSaintréE` (av. 1456 [2^{e} m. XV^{e}], Ouest)

Ao : *Et lors* ***redemanda*** *Galehoz a son conpaignon que il fera. Sire, fait il, vos ne lairoiz mies monseignor lo roi, ainz irez lui faire compaignie.*
Ez : *Et lors* ***demande*** *Gallehault a son compaiguon qu'il fera. Sire, fait il, vous ne laisserez mie le roy e[n] ce point, ains irez lui faire compaignie.*
(51-201)

Lexème qui remplace : Voir *demander*, "demander" (rapport de presque synonymie ; même étymon)

Nombre de remplacement(s) : 1

1 Sur les cinq contextes, quatre sont comparables. *redemander* y est systématiquement remplacé par le verbe simple dont il dérive, *demander*, et ce quel que soit le sens employé. Trois occurrences remplacées sont celles du sens "demander à nouveau", conservé en français moderne, ce qui témoigne de la tendance des compositeurs de l'incunable à préférer les formes simples aux formes composées, quite à faire perdre une partie de sa profondeur sémantique au contexte. En 1 b), l'incunable présente, en face de la leçon de Ao, un emploi verbal enrichi d'une locution adverbiale, « *demande encores une fois* ». Ce remplacement témoigne d'une préférence pour les formes analytiques.

2 La seule occurrence du sens "demander à son tour", en 2, est remplacée par le verbe à forme simple sans ajout. La définition même de l'emploi en Ao est délicate : il ne s'agit pas d'une demande de Galehaut en réponse à une autre demande, mais d'une demande marquée comme une rupture narrative avec le contexte précédent, qui est celui-ci : « *Lors atandent jusq'aprés la messe.* » C'est la dimension sémantique spécifique du préfixe *re-* qui est éradiquée dans l'incunable [935].

935. Comme c'est le cas pour de nombreux autres verbes préfixés de manière identique. Cf. notamment l'analyse de ce phénomène dans la synthèse générale.

Typologie : Disparition partielle ; un sens disparaît ; les emplois d'un sens conservé également
Facteurs supposés : Perte de la polysémie du préfixe *re-* que possède le verbe, notamment de la modalité permettant d'indiquer le changement de perspective ; polysémie du verbe de base qui permet de prendre la plupart des emplois, en en ôtant néanmoins la modalité attachée au préfixe ; préférence des compositeurs de l'incunable pour l'emploi de formes non préfixées, probablement perçues comme plus adéquates.

⊆ redepartir

FEW, VII, 688a : PARTIRE

Ao : 1 ; Ez : 0

redepartir, "faire quitter un lieu"
`Ao` (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – `FevresS` (ca 1300 [av. 1306], champ. mérid. [Est]) [936]

Ao : *Maistre, qui puet il estre, car ge nel conois pais. Et li prodom li dit : Lai ester car ses huevres se proveront. Ha ! maistre, fait il, tant me poez vos bien dire se il sera devers lui au chief de l'an. Et il respont que nenil. Et lors fu mout li rois reconfortez et mout a eise. Atant se comancent a departir les genz Galehot. Et li rois Artus* ***redepart*** *les soes et prant congié de son maistre, si s'en retorne an son païs et an fet porter en litiere monseignor Gauvain qui mout estoit malades durement.*
Ez : *Or me dictes se le bon chevalier que a vaincue ceste assemblee sera par devers Gallehault. Nenny voire, fait le preudomme. Haa ! fait le roy, pour Dieu aprenez le moy a congnoistre. Ses oeuvres le vous aprendront bien fait le preudomme. Plus n'en saurez ores par moy. A l'endemain matin* ***s'en partist*** *le roy Artus et s'en vient en son pays et amena messire Gauvain en une littiere.*
(48-147)

Lexème qui remplace : *partir*, v. pronom., "quitter un lieu"
`GaimarB` (ca 1139 [déb. XIIIe], agn.) – `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) ; PARTIRE ; rapport de métonymie, du général au particulier ; même étymon [937]

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes avec transposition : 1

⊆ redescochier

FEW, II-1, 822b : CŎCCUM

Ao : 1 ; Ez : 0

redescochier, "décocher à nouveau"
`Ao` (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – ?

936. Mats donne `ArtusS` (2e q. XIIIe [4e q. XIIIe]) comme première attestation mais ce texte est postérieur à Ao. L'emploi dans ce contexte-là est intransitif ; peut-être également dans l'occurrence présentée ici comme dernière attestation. Le DMF, le DÉCT, l'AND ne mentionnent pas du tout *redepartir*, tandis que les autres dictionnaires recensent seulement le sens "distribuer". Si `ArtusS` (2e q. XIIIe [4e q. XIIIe]) semble avoir une « langue neutre », comme l'indique le DÉAFbibl, `FevresS` (ca 1300 [av. 1306], champ. mérid. [Est]) est, lui, un texte marqué comme champenois. Il pourrait s'agir d'un lexème de l'Est.
937. La date de dernière attestation vaut pour l'emploi pronominal.

Ao : *... et les plaies et les bleceüres qu'il avoit eües des saietes et des carriaus qui voloient espessement l'orent mout ampirié et affebli. Et lors* ***redescochent*** *a lui tel qarante qui des mains n'osassent adesser.*
Ez : *... et les playes que il avoit eues des saiettes et des carreaux estoit moult empiré et affiebli, et lors* ***descochent*** *sur lui telz autres quarante qui des mains ne le osent approucher.*
(13-51)

Lexème qui remplace : *descochier1*, "décocher"

ThebesR (2e t. XIIIe, poit. [frc./qques traits pic.]) – ∅ ; CŎCCUM ; rapport de presque synonymie ; même étymon

Nombre de remplacement(s) : 1

Il s'agit d'une variante de Ez, qui n'exprime pas la réitération de l'action.

⊆ redeviser

FEW, III, 109b : *DIVISARE

Ao : 1 ; Ez : 0

redeviser, "dire à nouveau"

Ao (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – ? [938]

Ao : *Certes, fait li chevaliers, ce m'est mout bel par les covenanz qui i sont. Si li* ***redevise****.*
Ez : *Ce me plaist moult, fait le chevalier, par les convenances qui y sont. Lors les lui* ***devise derechief****.*
(21-57)

Lexème qui remplace : Voir *deviser*, "dire" (rapport de presque synonymie ; même étymon)

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Il s'agit d'une variante de Ez, qui exprime la réitération d'une action à l'aide d'une périphrase plutôt que par le verbe préfixé.

† redire

FEW, III, 68b : DĪCERE

Ao : 16 ; Ez : 1

1 "dire de nouveau"

BenTroieC (ca 1170 [déb. XIIIe], ang./tour. [agn.]) – ∅

938. Mats possède une entrée pour le lexème dans le sens simple de "déclarer".

a) **Ao** : *Sire, de joie, fait ele. Damoisele, fait il, conoissiez lo vos lo chevalier ? Oïl, sire, fait ele. Or me* ***redites*** *de celui dont ge demant. C'est il, fait ele, ce sachiez.*
Ez : *De joye, fit elle. Or me* ***dictes****, fait il, ce que je vous demanday. Vrayement, c'est il, fait elle.*
(34-9)

b) **Ao** : *Si li demandent encores respit. Et il lor done. Et il lors li* ***redistrent*** *que ancores n'an savoient il riens, mais encores, font il, nos donez respit de trois jorz autresin com vos lo sonjastes de tierce nuit an tierce nuit.*
Ez : *Et demandent encores autre delay. Et ilz le ont. Et derechief revindrent pour demander autres .iii. jours de dilacion ainsi que le roy voit songié de tierce nuit en tierce nuit.*
(43-13)

c) **Ao** : *Et ne demora gaires que la dame* ***redist*** *ceste parole meïsmes.*
Ez : *Et ne demoura gaires que la dame* ***dit*** *celle parolle mesmes.*
(51-305)

d) **Ao** : *Et qant il vit que rien ne l'an diroit, si li* ***redit*** *que il se gardast de lui que il lo ferroit.*
Ez : ∅
(54-16)

e) **Ao** : *Si laissent assez hurter et apeler. Et ele lor* ***redit*** *que il n'i anterront tant que ele ait fait tot par loisir.*
Ez : *Si les laisse heurter et appeller et elle leur* ***dist*** *que elle leur laisse faire tout par loisir.*
(62-249)

Lexème qui remplace : Voir *dire*, "dire, affirmer" (rapport de presque synonymie ; même étymon)

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 1

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 3

2 "dire de son côté"

`ErecFr2` (ca 1170 [1re m. XIIIe], champ. mérid. [bourg.]) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen)

a) **Ao** : *Et cele se pasme tantost. Et quant ele revint de pasmoisons, si li* ***redist*** *l'abaesse.*
Ez : *A celle parole se pasma la royne, et aprés son retour, l'abeesse lui* ***dist****.*
(3-40)

b) **Ao** : *Lors se recorde bien Phariens qu'il avoit droit. Et Claudas li* ***redit****.*
Ez : *Lors se recorde bien Farien de ce qu'il avoit dit. Et le roy Claudas lui* ***redist****.*
(13-121)

c) **Ao** : *Et il lor* ***redit*** *aprés : Dont voudroie ge, fait il, que vos me façoiz seür qu'il n'i avra mal ne anui par nul de vos.*
Ez : *Et il leur* ***dit*** *aprez : Donc vouldray je, fait il, que vous me faciez seurs qu'il ne aura mal ne ennuy par nul de vous.*
(13-133)

d) **Ao** : *Et entre Keu et lo suen chevalier orent lor chevaus ocis et furent a pié. Et li noviaus chevaliers* ***redit*** *: Venez ça, sire Kex, car vos veez bien comment il est.*
Ez : *Et monseigneur Keu et le sien chevalier eurent leurs chevaux occis et furent a pié. Et le*

chevalier nouveau ***dit*** *a monseigneur Keu : Venez contre ce chevalier. Vous voyez bien comment il est.*
(22-37)

e) **Ao** : *Et il li* ***redist*** *: Messire Gauvains, bele douce amie, o est il em prison ?*
Ez : *Et il lui* ***dit*** *: Belle doulce amie, ou est messire Gauvain en prison ?*
(27-13)

f) **Ao** : *Et puis me refu dit que il seroit a ceste assemblee. Gehui si me* ***redist*** *uns escuiers que il estoit ocis.*
Ez : *Et depuis me fut dit qu'il seroit a ceste derreniere assemblee. Et au jour d'uy m'****a dit*** *ung escuier qu'il estoit mort.*
(34-12)

g) **Ao** : *Et li rois lo* ***redit*** *a la reine, et ele lo dit tot autretel.*
Ez : *Le roy le* ***dist*** *a la royne et elle lui respont tout ainsi que avoit fait son chappellain.*
(43-6)

h) **Ao** : *Et li preudom li* ***redit*** *: Ies tu confés del grant pechié que tu as del roi Ban de Benoyc qui est morz an ton servise ?*
Ez : *Et le preudomme lui* ***dit*** *: Te es tu confessé du grant pechié que tu as du roy Ban de Benoic qui fut mort en ton service ?*
(48-78)

i) **Ao** : *Et la dame li otroie an sanblant de correciee, mais liee en est. Et aprés lo* ***redit*** *la reine au nain qui de tot est saisiz et s'an prant lo sairement.*
Ez : *Et la dame lui octroye faisant semblant d'estre courroucee, mais moult joyeuse et lyee en est. Aprés, la royne* ***dit*** *au nayn qui est de tout saisy.*
(57-34)

j) **Ao** : *Et dites moi par la rien que vos plus amez que ce senefie que il est si fanduz, car il pert estre toz fres, et do chevalier et de la dame qui i sont portrait, me* ***redites*** *la verité. Et la pucele li dit.*
Ez : *Je vous prie, dictes moy la cause pour quoy il est ainsi ouvert, car il semble estre tout estre tout frais. Et me* ***dictes aussi*** *la signifiance du chevalier et de la dame qui y sont si bien pourtraitz. Et la pucelle lui dit.*
(57-68)

k) **Ao** : *Et ele li demande. Et il dient que de deus cenz. Puis lo* ***redit*** *a Lancelot. Dame, fait il, or li demandez se li dui cent estoient venu, avroient an il lo meillor.*
Ez : *Elle lui demande, et le chevalier lui dist qu'ilz sont descreuz environ de deux cens. Dame, fait Lancelot, demandez lui, se les deux cens y estoient revenus, se ilz auroient le meilleur.*
(69-76)

Lexème qui remplace : Voir *dire*, “dire, affirmer” (rapport de presque synonymie ; même étymon)

Nombre de conservation(s) : 1

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de remplacement(s) : 6

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes avec transposition : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

1 Sur les seize contextes, treize sont comparables. Parmi eux, on relève douze cas de remplacement et un seul cas de conservation. Dans l'ensemble des cas de remplacement, c'est le verbe *dire*, c'est-à-dire le verbe non préfixé, qui est employé. En 2 j), *dire* est utilisé avec l'adverbe *aussi*, qui permet d'exprimer la dimension de répétition de l'action.

2 Deux types d'emploi ont été distingués. Il est en fait possible de distinguer des sous-usages à l'intérieur de ces deux emplois. Pour le premier sens, "dire de nouveau", il est possible qu'un acteur dise une même chose deux fois, ou alors deux choses différentes, comme c'est le cas en 1 e). Pour le second sens, "dire de son côté", il est possible que le verbe désigne une nouvelle prise de parole, par un acteur autre que le premier, mentionnant un élément différent, ou bien que cet acteur dise la même chose que le premier, comme c'est le cas par exemple en 2 f). Le sens serait donc ici "dire à son tour". En français moderne, employer *redire*, c'est exprimer l'identité de contenu ; l'acteur peut être le même ou non.

3 La seule occurrence du mot conservée en Ez, en 2 b), n'a pourtant pas le sens conservé en français moderne, puisqu'il s'agit d'un contexte dans lequel c'est l'identité du locuteur qui est conservée, pas celle de son propos. On peut supposer l'influence de *recorder* dans le passage pour expliquer la présence de la forme en *re-*, dans le cadre d'une inattentation des compositeurs de l'incunable. La tendance générale dans le témoin va à l'éradication de la forme préfixée du verbe. Cela peut être dû à la réduction de ses emplois possibles et à la préférence générale d'emplois de formes simples, ne prêtant pas à confusion.

Typologie : Disparition partielle ; l'un des sens survit en français moderne ; l'occurrence conservée en Ez est un archaïsme
Facteurs supposés : Perte de la polysémie associée au préfixe *re-*.

† refaire2

FEW, III, 347b : FACĔRE

Ao : 19 ; Ez : 2

1 "faire de nouveau"

`WaceMargAF` (ca 1135 [1267], norm. [art.]) – ∅

a) **Ao** : *Si lo ra abatu a terre tot estordi et li* ***refait*** *son cheval aler par desus lo cors autretant com il fist a l'autre si qe mout l'a blecié.*
Ez : ∅
(23-14)

b) **Ao** : *Por ce* ***refaisait*** *joie.*
Ez : *Et pour ce* ***refaisoit*** *il joye.*
(55-45)

c) **Ao** : *Si* ***refait*** *la porte ovrir. Et Hestors s'an revielt issir.*
Ez : *Il* ***[f]ait*** *deffermer la porte. Et Hector veult issir.*
(60-204)

d) **Ao** : *Et li espiez brise et il met la main a Escalibor, si lor laisse corre, ses **refait** a force flatir an la chanbre arieres la dom il issirent.*
Ez : *Et adonc il leur recourt sus vittement et les **fait** reflatir en la chambre dont ilz estoient issus.*
(62-268)

Lexème qui remplace : Voir *faire*. Ici, *faire* [+ inf.], "(construction factitive)"
`EulalieH` (ca 900 [ca 900], pic.-wall. [Saint-Amand]) – ∅ ; rapport d'hyperonymie ; même étymon

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

Nombre de conservation(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 2

2 "faire de son côté, à son tour"
`RouH` (1135-1170 [ca 1300], frc.) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen)

a) **Ao** : *Lors commance li assauz mout granz et mout perilleus, si volent saietes et pierres espessement, si **refont** grant frois et granz noises les lances qui peçoient sor les escuz.*
Ez : *Lors commence l'assault moult grant, et vollent saiettes et carreaux moul espessement. Si **font** grant noises les lances qui retentissent sur les escus.*
(13-169)

b) **Ao** : *Et tozjorz porte en sa main un baston ou autre chose por giter ou a bestes ou a oisiaus, ne nus ne gitoit plus droit de lui. Et Lanbegues qui l'esgarde se **refait** toz en lui esgarder, et puis demande a Bohort qui il est. Mais il ne l'an set avoier fors tant qu'il cuide qu'il soit filz a la dame veraiement. Tant ont alez qu'il sont venuz a la riviere.*
Ez : *Et tousjours porte en sa main ou baston ou aultre chose pour jetter aux bestes ou aux oyseaulx, et homme ne jettoit plus droit a l'oil que lui. Tant sont alez qu'ilz sont venuz a la riviere.*
(14-102)

c) **Ao** : *Et cil **refait** autretel, si s'entredonent granz cox parmi les escuz et par les hiaumes.*
Ez : *Et aussi **fait** l'autre, et s'entrefierent sur leurs escus sur les heaumes.*
(22-35)

d) **Ao** : *Ha ! messire Yvains, fait li Blans Chevaliers, ja me fustes vos si bons maistres et si bons compaignz, et faisiez qancque ge voloie. Et messires Gauvains me **refist** avoir lo premerain don que ge demandai lo roi mon seignor.*
Ez : *Ha ! messire Yvain, fait le chevalier, vous me fustes si bon maistre et faisiez tout ce que je vouloie. Et monseigneur Gauvain me **fit** avoir le premier don que je demanday au roy Artus.*
(27-5)

e) **Ao** : *Mais ainz que il antrassent an la cité, n'ot ele chevalier cui li dons lo roi ne fust presentez et donez. Et la reine **refist** autretel as dames et as puceles.*
Ez : ∅
(51-11)

f) **Ao** : *Et autretant an **refist** Galehoz. Si avoit em chascune des quatre, vint mile homes, et an la quinte en ot quarante mile.*
Ez : *Autant en **fist** Gallehault. Si avoit en chacune des quatres batailles premieres, vingt mille hommes, et en la .v., quarante mille.*
(51-74)

g) **Ao** : *Et la reine esgarde, si voit lo chevalier que Galehoz en moine, si est tant anragiee que ele ne puet un mot dire de sa boiche. Et messires Gauvains* ***refit*** *tel duel que il s'est trois foiz pasmez an moins d'ore que l'an n'alast lo giet d'une menue pierre.*
Ez : *Et messire Gauvain se pasme en pou d'eure plus de troys fois.*
(51-146)

h) **Ao** : *Ensi* ***refaisoit*** *duel et joie ansi con tu veïs.*
Ez : *Ainsi* ***faisoit*** *joye et deul comme tu vois.*
(55-45)

i) **Ao** : *Si lait corre a lui et il* ***refait autel****, si s'entrefierent anmi les escuz.*
Ez : *Si laisse c[o]urre droit a monseigneur Gauvain et* ***messire Gauvain a lui****, et s'entrefierent enmy les escus.*
(59-11)

j) **Ao** : *Et lait corre a monseignor Gauvain, si tost com chevaus pot aler. Et messires Gauvains* ***refait*** *autretel, si s'entrefierent de si grant aleüre com chevaus lor porent corre sor les escuz.*
Ez : *Et laisse courre a messire Gauvain, si tost comme le cheval peut aler. Et messire Gauvain* ***en fait*** *autant. Si s'entrefierent sur les escus si fort comme les chevaulx pevent courre.*
(59-118)

k) **Ao** : *Et li chevaliers meïsmes cui Hestors servoit s'an mervoille plus que nus, car il ne conoissoit mies ses armes. Si lo* ***refait*** *mout bien, que por lo bienfaire au chevalier, que por ce que li afaires estoit suens et androit soi estoit il mout bons chevaliers et mout seürs et mout jones. Et si troi compaignon se refforçoient mout de bien faire et ont plus cuer que il n'orent mes hui.*
Ez : *Le chevalier a qui Hector aidoit s'esmerveille plus que nul qu'il peut estre, car il ne congnoissoit ne lui ne ses armes. Si prent courage pour l'amour de lui et ralie ses troys compaignons qui las et travaillez estoient tellement qu'ilz eurent plus grant cueur qu'ilz n'avoient au commencement.*
(60-109)

l) **Ao** : *Et li peres* ***refist*** *jurer a toz ses homes qe il leiaument s'acorderoient au meillor sanz engien.*
Ez : *Et le seigneur* ***fist*** *jurer a tous ses hommes qu'ilz lui aideroient sans mal engin et au meilleur se acorderoient.*
(60-122)

m) **Ao** : *Et qant il les voit corre a l'uis ou il estoit anbunchiez, si les* ***refaisoit*** *toz reflatir ariés.*
Ez : *Et quant il les voit courre a l'uys ou il estoit, si les* ***fait*** *tous retirer arriere.*
(62-259)

n) **Ao** : *Et Hestors saut en piez, si met la main a l'espee. Et li rois* ***fait*** *autretel, si se depiecent les escuz mout durement.*
Ez : *Et Hector ressaut sus piés, si met la main a l'espee, et le roy* ***refait*** *ainsi, si se despiecent les escus et les heaumes moult durement.*
(68-31)

o) **Ao** : *Issi parolent antr'aus deus. Et li rois les reprant, si* ***refont*** *plus grant joie que li cuers ne conporte a tel i a.*
Ez : *Ainsi parlerent longuement entre eulx deux. Et le roy reprent la parolle et ilz* ***font*** *geigneure chiere de joye que le cueur ne apporte.*
(69-168)

p) **Ao** : *Mout fu la joie granz de Lancelot laianz. Et puis* ***refist*** *la reine joie a monseignor Gauvain et a Galehot et as autres compaignons lo roi qui avoc lui avoient esté an ceste queste.*
Ez : *Moult fut grande leans la joye et la feste de Lancelot. Et puis* ***fist*** *la royne moult grant joye a messire Gauvain et a tous les autres compaignons qui en la queste avoient esté.*
(69-173)

Lexème qui remplace : Voir *faire*, "réaliser une chose abstraite" (rapport d'hyperonymie ; même étymon)

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 2

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 1

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

Nombre de remplacement(s) : 9

1 Sur les 20 contextes présentés, cinq ne sont pas comparables. Parmi les autres, outre un cas de conservation, un cas de présence en Ez et un cas de variante, on observe douze cas de remplacement. Les remplacements se font systématiquement par le verbe dont *refaire* dérive, *faire*.

2 Les cas comparables relatifs au sens 1, "faire à nouveau", conservé en français moderne, sont peu nombreux. Il y a un unique cas de conservation, en 1 b). Le remplacement en 1 c) de la forme composée par la forme simple témoigne, au-delà de difficultés de compréhension, de l'évacuation générale des formes composées dans l'incunable. En 1 d), l'indication de la réitération de l'action est conservée ; elle n'est pas portée par le verbe *faire* mais par le verbe *flatir* : « *ses refait a force flatir an la chanbre arieres* » est remplacé par « *et les fait reflatir en la chambre* ».

3 Le sens 2, "faire de son côté, à son tour", implique une dimension de changement de perspective. L'identité de l'action par rapport à la précédente est marquée dans plusieurs contextes à l'aide d'adverbes de similarité : ainsi, en 2 c) et 2 j), elle est marquée par *autretel*, en 2 f), par *autretant*, en 2 h) par *ensi*, en 2 i), par *autel*. La présence de l'adverbe permet l'utilisation du verbe à forme simple sans modification du sens dans l'incunable, puisque la forme verbale préfixée n'est ainsi porteuse que d'un sémantisme redondant. C'est dans ce type de contexte où adverbe et verbe sont redondants, en 2 n), que Ez connaît une leçon dans laquelle le verbe préfixé apparaît, face à une leçon de Ao dans laquelle le verbe non préfixé apparaît.

4 En 2 j), en plus de l'utilisation d'un adverbe, l'identité de l'action avec la précédente est exprimée en Ez par l'utilisation d'un pronom adverbial : « *... en fait autant* », pronom absent de Ao. L'expression de l'identité de l'action est aussi présente en 2 i), mais au sein d'une reformulation : « *... et messire Gauvain a lui* ».

5 L'identité évoquée peut concerner un élément qui n'est pas une action. Ainsi, en 2 p), « *puis refist la reine joie* » fait écho à la *joie* précédemment évoquée, à l'aide du verbe *estre*. La similarité des actions exprimée par le préfixe au sein de *refaire* peut donc se situer à différents niveaux. De manière similaire, en 2 o), le verbe permet, en Ao, de marquer non pas la réitération mais le changement de sujet de l'action : « *Et li rois les reprant, si refont plus grant joie...* » C'est également le cas en 2 l) et en 2 a).

6 Le verbe permet donc de marquer à la fois la réitération, l'identité de l'action, mais aussi sa variation, en marquant le changement de perspective sur l'action. Dans ce dernier cas, son utilisation permet de dynamiser le récit. Dans ces contextes variés, Ez utilise toujours la forme simple du verbe. Le cas de présence en Ez semble être la dernière attestation du verbe, et serait donc un emploi archaïque. Le refus général d'employer le verbe préfixé peut être vu comme le résultat de la perte des différents sémantismes associés au préfixe *re-*, comme cela a été constaté pour de nombreux verbes [939].

Typologie : Disparition partielle ; un sens est extrêmement obsolescent ; son unique attestation dans l'incunable est très vraisemblablement un archaïsme
Facteurs supposés : Perte de la polysémie du préfixe *re-* que possède le verbe ; polysémie du verbe de base qui permet de prendre la plupart des emplois, en en ôtant néanmoins la modalité attachée au préfixe, compensée par l'emploi fréquent du verbe avec une série d'adverbes permettant déjà, en synchronie, l'expression de cette modalité.

‡ regne

FEW, X, 215b : REGNUM

Ao : 24 ; Ez : 7

1 "pays gouverné par un roi"
`SLégerL` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – `D'Aubigné` (1552-1630) [940]

a) **Ao** : *La terre do* ***regne*** *Claudas estoit apelé Deserte por ce que tote fu adesertie par Uter Pandragon et par Aramont.*
Ez : *La terre de son* ***royaume*** *estoit appellee Deserte pour ce que toute fut desheritee par Uterpandragon et par Aramon.*
(1-4)

b) **Ao** : *Et devoit avoir desouz lui lo* ***regne*** *de Bohorges, mais Claudas ne li conoissoit mie, ne servise ne li voloit rendre.*
Ez : *Et devant avoit le* ***royaume*** *de Bourges dessoubz lui, mais Claudas ne le congneut mie, ne service ne lui en vouloit faire.*
(1-5)

c) **Ao** : *Et savez que ge ferai de vos : ge vos afierai leiaument que ge vos donrai cest* ***regne*** *si tost com ge l'avrai conquis et toz seroiz sires de mon pooir.*
Ez : *Et je vous aymeray loyaument, vous donneray cest* ***royaume*** *si tost que je l'auray conquis et serez tout sire de mon pouoir.*
(1-36)

939. Cf. notamment les fiches sur *ravoir2*, *recorir*, etc., et l'analyse plus complète de ce phénomène dans la synthèse générale du premier volume.
940. Le FEW indique que le sens est encore en usage au début du XVII[e] siècle. Cependant, on trouve une distinction claire établie entre *regne* et *royaume* dès `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]), au sein de son entrée *regne* : « Est le temps et la durée de l'administration d'vn Roy en son Royaume. [...] Ainsi *Regne* n'est pas ce mesmes que *Royaume.* »

d) **Ao** : *Biax Peres piteus, preigne vos pitiez de ma fame Helene qui est descendue del haut lignage que vos establites el* ***Regne*** *Aventureus a essaucier vostre non et la hautesce de vostre foi.*
Ez : *Beau Pere piteux, prengne vous pitié de ma femme Helaine qui est descendue du hault lignage que vous establistes au* ***Regne*** *Avantureux a essaucer vostre nom et la haultesse de vostre foy.*
(3-14)

e) **Ao** : *Voirs fu que li rois Bohorz avoit en sa vie desherité un chevalier por un autre que il avoit ocis.*
Ez : *Vray fut que le roy Boort en sa vie avoit desherité ung chevalier du* ***regne*** *de Gaunes pour ung aultre qu'il avoit occis.*
(4-11)

f) **Ao** : *Ensin tint Claudas lo* ***regne*** *de Gaunes et celui de Benoyc sanz contredit que nus i meïst et mout fu dotez de ses veisins.*
Ez : *Ainsi tint le roy Claudas le* ***regne*** *de Gaunes et cellui de Benoic sans contredit et moult fut doubté de ses voisins.*
(8-1)

g) **Ao** : *Et se ge, au chief d'un an, ne revenoie, et vos saüssiez que ge fusse morz, vos, del* ***regne*** *de la Terre Deserte, randriez a mon fil Dorin mon* ***regne*** *de Berri.*
Ez : *Et se, au chief d'un an, je ne revenoie, et sceussiez que je feusse mort, vous, du* ***royaume*** *de la Terre De[serte] et de Ber[r]y, revestirez d'icelles terres Dorin mon filz, et l'en tendrez a seigneur.*
(8-31)

h) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(8-31)

i) **Ao** : *Et vos, del* ***regne*** *de Benoyc et de Gaunes, rendriez as anfanz lo roi Bohort la terre qui lor doit estre, ce est la terre que j'ai conqise.*
Ez : *Et vous, du* ***regne*** *de Benoic et de Gaunes, rendrez aux e[n]fans du roy Boort la terre qui leur estoit, c'est la terre que j'ay conquise.*
(8-32)

j) **Ao** : *Et l'autre fu fille au roi mehaignié, ce fu li rois Pellés qui fu peres Perlesvax, a celui qui vit apertement les granz mervoilles del Graal et acompli lo Siege Perilleus de la Table Reonde, et mena a fin les aventures del Reiaume Aventureus, ce fu li* ***regnes*** *de Logres.*
Ez : *Et fut fill[e] au roy mehaignié, nommé Perles qui fut pere Pelesvaus, cellui qui vit appertement les grans merve[i]lles du Graal et acomplist le Siege Perilleux de la Table Ronde, et mena a fin les avantures du Royaume Avantureux, ce fut le* ***royaume*** *de Logres.*
(8-39)

k) **Ao** : *Qui, sire ? fait Phariens. Cil qui au desus en est : Claudas, li rois de la Deserte, qui la tient an ceste vile qui deüst estre chiés de vostre* ***regne****. Si porte corone et fait son fil chevalier.*
Ez : *Sire, fait Farien, c'est le roy Claudas de la Deserte qui la tient en ceste ville ou deust estre le chiés de vostre* ***royaume****. Il porte couronne et fait son filz chevalier.*
(11-19)

l) **Ao** : *Si apele son consoil et fait escrire letres et mander par tote la Deserte et par les fortereces del* ***regne*** *de Benoyc que il avoient garnies que tuit venissent a lui tot maintenant.*
Ez : *Puis appelle son clerc et fait escrire lettres et mander par toute la Terre Deserte et par les forteresses du* ***royaume*** *de Benoic et de Gaunes que tous venissent a lui incontinent.*
(13-11)

m) **Ao** : *Et commande totes ses genz apareillier. Puis a dit oiant toz ses homes, et uns et autres : Haï,* ***regnes*** *de Benoyc et celui de Gaunes, tant m'avroiz pené et travaillié !*
Ez : *Et commande ses gens appareillier. Puis dist oyans tous ses hommes : Ha,* ***royaumes*** *de Gaunes et de Benoic, tant me avez travaillié et pené !*
(13-96)

n) **Ao** : *Mais il ne l'a mie tant fait por lo domagier cels del* ***regne*** *de Gaunes et de Benoyc com il a fait por atirier la pais d'amedeus parz se ele puet estre.*
Ez : *Mais il ne l'a mie tant fait pour dommaigier ceulz du* ***royaume*** *de Gaunes comme il a fait pour traicter la paix de toutes les deux parties.*
(13-170)

o) **Ao** : *Or voil ge, fait Phariens, que avocques vos soient li dui plus haut home de vostre* ***regne****, li sires de Saint Cirre et cil de Chastel Dun.*
Ez : *Or vueil je doncques, fait Farien, que avecques vous soient mis en prison les deux plus hault hommes de vostre* ***royaume*** *: ce sont le sire de Saint Cierre et cellui du chastel de Dun.*
(13-214)

p) **Ao** : *Vos en iroiz, fait ele, a Gaunes, et anquerroiz par vos et par cels qui avocques vos seront lo covine del roi Claudas et de cels del* ***regne*** *de Gaunes, et selonc ce que vos verroiz, si pensez del celer vostre covine o del descovrir.*
Ez : *Vous vous en irez a Gaunes et vous enquerez par vous et par ceulz qui avec vous iront du roy Claudas et de ceulz du* ***royaume*** *de Gaunes.*
(14-16)

q) **Ao** : *Si eslisent celui meïsmes a cui la damoisele avoit parlé et il estoit li plus riches hom de tot lo* ***regne*** *et li plus leiaus et coisins germains au roi Bohort avoit esté.*
Ez : *Si eslisent celui mesmes a qui la damoiselle avoit parlé, lequel estoit le plus riche homme du* ***royaume*** *et cousin germain au roy Boort.*
(14-48)

r) **Ao** : *Car nos seriens traïtor se nos ansin lo faisiens, que nos livresiens a mort lo meillor bacheler de tot cest* ***regne****, et an cui nos aviens greignor fiance.*
Ez : *Car nous serions tous traitres se nous livrions a mort le meilleur bachelier de ce* ***royaume****.*
(16-70)

s) **Ao** : *Et quelque chose que li baron de cest* ***regne*** *en voillent faire, ja de moi, se Deu plaist, ne vendra cist consauz.*
Ez : *Et quoy que les autres en veulent faire, par moy ne sera donné ce conseil.*
(16-70)

t) **Ao** : *Ensin est la pais faite des barons del* ***regne*** *de Gaunes et de Claudas.*
Ez : *Ainsi est la paix faicte des barons du* ***royaume*** *de Gaunes et de Claudas.*
(16-133)

u) **Ao** : *Au jor de cele Pasque que ge vos di, estoit li rois a Karaheis a grant planté de ses barons et des chevaliers de par son* ***regne****.*
Ez : *Au jour de celle Pasque que je vous dis, estoyt le roy Artus a Karohés avec grant compagnie de ses barons.*
(19-7)

v) **Ao** : *Ce sont li bas gentil home de ta terre par cui tu doiz estre maintenuz, car li* ***regnes*** *ne puet estre tenuz se li comuns des genz ne s'i acorde.*
Ez : *Ceulz sont les bas hommes de ta terre par qui tu doiz estre maintenu, car nul* ***regne*** *ne peut estre tenu se le commun des gens ne s'y accorde.*
(48-89)

w) **Ao** : *Et erra tant par ses jornees que ele trove lo roi a Logres sa cité qui chiés estoit de son* ***regne****.*
Ez : ∅
(51-11)

x) **Ao** : *Il trova la reine sejornant a Logres, la maistre cité lo roi Artu, car ce estoit li chiés de son* ***regne****.*
Ez : *Lyonnel trouva la royne sejournant a Logres, la maistresse cité du roy Artus, car c'estoit le chief de son* ***royaume****.*
(64-1)

Lexème qui remplace : *roiaume*, "pays gouverné par un roi"

RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; REGIMEN ; rapport de synonymie ; étymon proche

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 3

Nombre de conservation(s) : 4

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 15

2 "exercice du pouvoir royal"

RouH (1135-1170 [ca 1300], frc.) – ∅

a) **Ao** : *Et ce fu el comancement de son* ***regnement****, ne n'avoit encores la reigne Ganievre gaires tenue.*
Ez : *Et le guerroierent les barons en plusieurs manieres au commencement de son* ***regne****. Il n'avoit encores mie tenu gramment la royne Genievre.*
(1-9)

b) **Ao** : *Quant tu seras sejornez et acointiez as povres homes, si retanras compaignie a tes barons qui sont manbre de ton* ***regne****, car por l'un ne doit pas ampirier li preuz de l'autre.*
Ez : *Puis aprés, tendras compaignie a tes barons qui sont membres de ton* ***regne****, car pour l'un ne doit mie empirer l'autre.*
(48-113)

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

Nombre de conservation(s) : 1

Analyses des exemples

1 Sur les 26 contextes présents, deux concernent des passages qui ne présentent que des leçons en Ez [941]. Sur les 24 restants, il y a cinq cas de conservation, quinze cas de remplacement, trois cas d'absence et un cas non comparable, puisque Ez ne présente pas le passage.

2 Lorsque le lexème est remplacé en Ez, il est systématiquement remplacé par le lexème *roiaume*. Cela ne concerne que les emplois de *regne* dans le sens "pays gouverné".

3 Les cas de conservation doivent néanmoins être examinés. La conservation qui a lieu en 1 d) est particulière, puisqu'elle concerne une entité nommée, le *Regne Avantureux*, qui peut donc être considérée comme une locution figée. Celle qui tient place en 2 b) concerne le sens "exercice du pouvoir royal", désignant une réalité qui prend place dans le temps. Celle qui se produit en 1 i) a ceci de spécifique qu'elle intervient dans le passage immédiatement postérieur aux 1 g) et 1 h), dans lequel est déjà présent le mot *royaume*, en Ez. À deux reprises, en 1 f) et en 1 v), le lexème apparaît au sein de l'expression *tenir le regne* qui prend le sens de "gouverner".

4 À deux reprises, Ez utilise *regne* et pas Ao. L'exemple en 2 a) est très intéressant, puisque Ez oppose à la leçon *regnement* de Ao le mot *regne*, pour désigner l'"exercice du gouvernement" [942]. Seul le cas présent en 1 e) présente un cas d'utilisation dans le sens de "pays gouverné", qui peut être interprétée comme une preuve que ce sens, devenu inusité, restait néanmoins compris.

⟶ Au vu de la systématisation du remplacement, il semble que la langue de l'incunable fasse une distinction nette entre le "pays gouverné", le *roiaume*, et l'"exercice du gouvernement", le *regne*, distinction non acquise en Ao.

Analyses internes

1 *roiaume* est présent à 38 reprises en Ao, 54 en Ez, ce qui témoigne de sa progression d'emploi. Le lexème *roiaume*, "pays gouverné", semble se distinguer de *regne*, de même sens, par sa connotation plus concrète. En effet, lorsqu'il est question de se déplacer sur la terre d'un royaume, c'est lui qui est employé : « *Mais nos an irons par lo reiaume de Gaule et lors, se vos volez, si soit ceste bataille par devant lo roi menee a fin.* » (008-83) De même, lorsqu'il est question de la mesure concrète du royaume, c'est ce lexème qui est employé : « *Si estoit sires de la terre d'Estregor qui marchist au reiaume de Norgales et a la duchee de Canbenic.* » (032-5)

2 Un autre trait distinctif est peut-être l'importance qu'a le *roiaume* par rapport au *regne* : ainsi, il est systématiquement question du *reiaume de Logres*, et non pas du *regne de Logres*. Or ce royaume est celui du roi Arthur, personnage dont la puissance ne cesse d'être évoquée dans le texte. Si les aspects de matérialisation de l'objet et de signe de puissance semblent être des traits distinctifs, il y a néanmoins des passages dans lesquels les deux lexèmes ne paraissent pas se distinguer. Ainsi, au sein des deux passages suivants, l'un et l'autre mot désignent le même royaume et permettent de désigner l'appartenance de guerriers à ce dernier : « *Et laianz avoit mout de chevaliers del reiaume de Benoyc et de celui de Gaunes* » (011-42) ; « *Mais il ne l'a mie tant fait por lo domagier cels del regne de Gaunes et de Benoyc* » (en 1 n)). Peut-être qu'ici seule la connotation — *roiaume* dirigé vers le concret, *regne* vers l'abstrait, puisque doté d'un autre sens abstrait — permet de distinguer les usages.

941. L'un des cas de présence a été analysé dans la fiche sur *regnement*.
942. Ce contexte est traité dans la notice sur *regnement*.

⟶ En Ao, *roiaume* et *regne* semblent être des synonymes, distingués par leur connotation. *regne*, doté d'un double sens, l'un abstrait, l'autre concret, a, lorsqu'il est employé dans son sens concret, cette connotation abstraite, tandis que *roiaume* permet de signifier la dimension physique de la terre gouvernée et la puissance du pouvoir qui gouverne.

Comparaisons externes

La disparition partielle de *regne* consiste en son désemploi dans ses usages de désignation d'une terre gouvernée. Elle semble être la conséquence d'une prolongation du système d'oppositions au sein des connotations concrètes et abstraites. L'ancien français connaît une opposition entre *regne* et *roiaume* par leurs connotations : les deux lexèmes désignent l'espace sur lequel un pouvoir politique est exercé, mais le premier a une connotation abstraite, renvoyant au principe du pouvoir, tandis que le second a une connotation concrète, renvoyant à la dimension physique du territoire. Cette opposition se renforce au cours du temps, si bien que, à l'époque de la composition de l'incunable, *regne* ne peut plus désigner qu'un référent abstrait et *roiaume* un concret.

⟶ Le système d'oppositions entre désignation d'un objet concret et désignation d'une réalité abstraite semble se renforcer au cours du temps, à travers l'usage distinct qui se fait de *regne* et *roiaume*.

Synthèse : L'opposition entre les sens concret et abstrait se renforce dans la période qui se situe entre la composition de Ao et celle de Ez, conduisant donc à une répartition stricte des emplois. Ce renforcement de l'opposition, allant dans le sens d'une clarification des fonctions de chacun des mots, trouve son aboutissement aussi dans l'élimination de synonymes peu employés, comme *regnement*.

Typologie : Disparition partielle, perte de l'un des sens
Facteurs supposés : Prolongement de l'opposition entre les valeurs concrètes et abstraites qui aboutit à une répartition stricte des emplois ; clarification du système linguistique qui évite les redondances et permet ainsi la distinction entre les axes temporel et spatial.

⊆ regnement

FEW, X, 215a : REGNARE

Ao : 1 ; Ez : 0

regnement, "exercice du pouvoir royal"
`Ao` (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – `PBeauvJacB` (1212 [fin XIIIe], pic. [champ.]) [943]

Ao : *Et ce fu el comancement de son* ***regnement*** *ne n'avoit encores la reigne Ganievre gaires tenue.*
Ez : *... Au commencement de son* ***regne*** *il n'avoit encores mie tenu gramment la royne Genievre.*
(1-9)

943. Le DMF précise qu'il s'agit d'un mot « afr. ». La datation est difficile pour le lexème, puisque les textes qui en présentent des attestations datent tous du début du XIIIe siècle. La dernière attestation retenue, `PBeauvJacB` (1212 [fin XIIIe], pic. [champ.]), l'est parce qu'elle s'appuie sur le manuscrit BN fr. 834 (picard, début du XIVe), d'après le Gdf. En plus de la première attestation, une occurrence est relevée dans le manuscrit Ars. 2995 présentant le texte `Turpin2W` (ca 1206 [mil. XIIIe], frc.), manuscrit également picard, de la fin du XIIIe siècle. Il semble par ailleurs qu'il y ait une coquille dans le FEW : la forme est présentée comme *Apr.*, suivie des indications de dates puis : « Gdf ; Lac », montrant qu'il s'agit bien d'exemples d'afr. La forme est ensuite suivie de la forme « apr. renhamen ».

Lexème qui remplace : Voir *regne*, “exercice du pouvoir royal” (rapport de synonymie ; étymon de la même famille)

Nombre de remplacement(s) : 1

Le lexème présenté en Ao est un lexème dont la durée de vie est courte, sur une aire géographique particulière, la zone picarde.

‡ rejehir

FEW, XVI, 282a : *JEHHJAN

Ao : 7 ; Ez : 1

rejehir, “avouer”
PsCambrM (1re m. XIIe [av. 1160], agn. [Canterbury]) – Ez (ca 1220 [1488], Rouen)

1 **Ao** : *Mais en cest derreain jor ou ma fins est apareilliee, me recevez comme celui qui vos* ***regeïs*** *la charge de mes pechiez si granz et si espoantables que ge n’en puis la some dire.*
Ez : *Mais en cest derrain jour ou ma fin est appareilliee, me recevez comme celui qui* ***regehiz*** *la charge de mes pechiez si grans et si merveilleux que je n’en puis la somme dire.*
(3-10)

2 **Ao** : *Si dit que ja si tost ne vendra en son pooir com il lo fera mostrer encontre lui que c’est traïsons qu’il a devant lui conneüe et* ***regeïe****. En non Deu, sire, fait cil qui mout a grant despit lo tient, et ge vos rent vostre homage ci orandroit.*
Ez : *Si dist que ja si tost ne vendroit en son païs que il lui fera monstrer contre lui que c’est traïson. Au nom de Dieu, fait cellui qui a moult grant despit le tient, et je vous rens vostre hommage cy endroit.*
(8-72)

3 **Ao** : *Lors apele l’evesque meesmes, si* ***regeïst*** *a Damedeu en l’oience de lui tot ce dont li cuers se puet descovrir par l’esclairement de la langue.*
Ez : *Lors appelle l’evesque, et* ***se confesse*** *a Dieu et a lui loyalement de cueur et de bouche de tous les pechiez par lui commis dont il avoit congnoissance.*
(16-102)

4 **Ao** : *Et si garde que tu portes ton cuer avoc ta boiche, car la confessions n’est preuz se li cuers n’est repantanz de ce que la langue* ***regeïst****.*
Ez : *Et si garde que tu portes ton cueur avec ta bouche, car la confession rien ne vault se le cueur n’est repentant.*
(48-67)

5 **Ao** : *Or va, si lo fai ensi come ge t’ai dit que tu n’i laisses a* ***regehir*** *nule rien don ta concience te puisse repanre.*
Ez : *Or va, et si le fais ainsi come je t’ay dit.*
(48-71)

6 **Ao** : *Ge vaign a vos, fait il, a vos come a mes peres, si voil Deu* ***regehir*** *mes granz folies en vostre oiance, car ge suis li plus vis pechierres qui onques fust.*
Ez : *Je viens a vous, dit il, comme a mes peres, si vueil devant vous tous* ***me confesser*** *a Dieu de mes grans pechiez et felonnies, car je suis le plus grant pecheur qui oncques fut.*
(48-75)

7 **Ao** : *Et il fu a genouz nuz devant els et deschauz tant qu'il ot* ***regehi*** *a son cuidier toz les granz pechiez don il cuidoit estre maumis.*
Ez : *Et il fut a genoulz devant eulz nu et deschaux jusques a ce qu'il eut* ***confessé*** *a son cuider les grans pechiés dont il lui souvenoit.*
(48-76)

8 **Ao** : *Maintenant s'an ala li rois an sa chepele et trova encorres ses clers an la chapelle qui parloient de sa confession, et si lor* ***regehi*** *son pechié.*
Ez : *Maintenant s'en ala le roy en sa chappelle et trouva encores ses clers qui parloient de sa confession, si leur* ***dit*** *son pechié.*
(48-81)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *confesser*, v. pronom., “avouer ses péchés” (rapport d'hyponymie)
- Voir *confesser*. Ici, “avouer”
  `RoseMLec` (ca 1275 [ca 1285], frc./traits orl. [orl.]) – ∅ ; rapport de synonymie
- Voir *dire*, “dire, affirmer” (rapport d'hyperonymie)

Nombre de conservation(s) : 1
Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1
Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 3
Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes avec transposition : 1
Nombre de remplacement(s) : 2

Analyses des exemples

Sur les huit contextes, cinq sont comparables. Parmi eux, on relève un cas de conservation et quatre cas de remplacement. Le cas de conservation, en 1, représente la dernière attestation du verbe, témoignant ainsi de son archaïsme. Le verbe est remplacé à trois reprises par un synonyme, *confesser* — dont deux fois employé sous sa forme pronominale —, et une fois par *dire*, verbe hyperonyme.

Analyses internes

confesser est employé quatre fois dans le manuscrit, contre douze dans l'incunable. En Ao, il ne s'emploie que sous sa forme pronominale, par exemple dans l'exemple suivant : « *Mais por ce que vostre volentez i est me confesserai, car riens ne me porroit grever qui vos plaüst. Lors apele l'evesque meesmes, si regeïst a Damedeu en l'oience de lui tot ce dont li cuers se puet descovrir par l'esclairement de la langue.* » (016-102) Dans ce passage, on voit l'articulation entre l'emploi de *confesser* et celui de *rejehir*. Le premier verbe permet l'expression d'un rapport intérieur à la faute tandis que le second permet l'expression de la reconnaissance extérieure de cette faute. Cette distinction est abolie avec l'emploi unilatéral de *confesser* dans l'incunable : la reconnaissance intérieure de la faute et son expression devant autrui ne font plus qu'un.

Comparaisons externes

1 Plusieurs facteurs ont pu jouer dans l'obsolescence de *rejehir*. Tout d'abord, l'obsolescence de *jehir*, verbe sur lequel *rejehir* est formé. En effet, *jehir*, "avouer", n'est plus attesté après le XV^e^ siècle[944]. Cette obsolescence est peut-être due à des problèmes de forme rencontrés par le verbe. En effet, on dénombre des occurrences du verbe en *-ss-* :

> *Et en plourant mercy crier,*
> *Et de sa bouche doit gessir [var. gehir]*
> *Ses pechiés sans nul oublier,*
> *Par quoi il se puisse alier*
> *A Dieu sans jamés repentir.*
> ModusT (*Modus et Ratio*, ca 1354-1377 [1379], norm.)

Cette forme est problématique car elle est très proche de *jesir*, "être couché", qui, employé de manière abstraite, peut avoir une relation de continuité sémantique avec *jeh/ssir*, donc être confondu avec lui.

2 *rejehir* est la forme intensive de *jehir*. L'obsolescence de *jehir* rejaillit donc sur lui, puisque sa motivation décline. Par ailleurs, le marquage sémantique du préfixe *re-*, marque d'emphase, est lui aussi obsolescent.

3 Il est probable que des liens ont été établis avec d'autres lexèmes de formes proches dans la langue. Ainsi, cela a pu être le cas avec le substantif *rejet*, "action de restreindre", qui est attesté dans MenagB (ca 1393 [1re m. XV^e^], Paris). Cela a aussi pu être le cas avec le verbe émergent *rejaillir*, "rebondir avec force", attesté dans YsLyonB (2e m. XIII^e^ [fin XIII^e^], frc./frpr. [frc.]). Les deux verbes impliquent un mouvement violent, sens qui est en inadéquation avec celui de *rejehir*, qui voit donc sa position fragilisée dans le réseau sémantique.

4 D'un autre côté, l'existence de *confesser*, issu du latin chrétien, et donc prestigieux par son appartenance au lexique religieux, a également eu une influence sur le désemploi de *rejehir*, puisque pouvant prendre ses emplois.

⟶ Les raisons de l'obsolescence de *rejehir* sont donc multiples : obsolescence du verbe de base, obsolescence de son préfixe, impossibilité de rattacher le verbe à d'autres lexèmes, concurrence synonymique avec un lexème distinct et prestigieux.

Synthèse : *rejehir* disparaît donc : il n'est plus attesté après Ez, dont l'occurrence est par ailleurs un archaïsme. Les remplacements se font majoritairement dans l'incunable par un verbe distinct et plus prestigieux, *confesser*. Les raisons de l'obsolescence du verbe sont à chercher tant dans l'existence de ce verbe que dans sa forme même et dans la faiblesse de sa position sémantique.

Typologie : Disparition totale ; l'occurrence attestée dans l'incunable est un archaïsme
Facteurs supposés : Obsolescence du verbe de base sur lequel le verbe obsolescent est formé ; disparition du sens emphatique du préfixe du verbe obsolescent ; inadéquation sémantique du verbe avec le sémantisme de formes proches, auxquelles le verbe aurait pu être rattaché ; existence d'un verbe synonyme prestigieux pouvant prendre les emplois.

944. Nous recensons une dernière attestation dans MonstreletD (ca 1400-ca 1444 [ca 1480], pic.), donnée dans le DMF, pour l'emploi particulier de *faire jehir*, "faire avouer".

⊆ rejehissement

FEW, XVI, 282a : *JEHHJAN

Ao : 1 ; Ez : 0

rejehissement, “confession”
`SBernAn1F` (fin XII^e, lorr. [lorr. (Metz)]) – `HLancA1` (1354 [ca 1360], agn.)

Ao : *Et tu ies mout esloigniez de l'amor Nostre Seignor par ton pechié, ne tu ne puez estre acordez se par* ***regeïssement*** *de langue non avant.*
Ez : *Et tu es moult eslongnié de l'amour de Nostre Seigneur et ne peulz estre racordé si non par troys choses. Premierement, par* ***confession*** *de bouche.*
(48-67)

Lexème qui remplace : *confessïon*, “confession”
`PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; CONFESSIO ; rapport de synonymie

Nombre de remplacement(s) : 1

⊆ rejeter

FEW, *V, 19a : JĂCTĀRE

Ao : 1 ; Ez : 0

rejeter, “jeter”
`Ao` (ca 1220 [2^e q. XIII^e], bourg.) – ?[945]

Ao : *Mais por ce qu'il ne set comment il li est a avenir,* ***regiete*** *lo hauberc el dos...*
Ez : *Mais pour ce qu'il ne sçait qui lui est a avenir, il* ***jette*** *le haubert au dos...*
(13-79)

Lexème qui remplace : Voir *jeter*, “envoyer à quelque distance” (rapport de synonymie ; même étymon)

Nombre de remplacement(s) : 1

† relaissier

FEW, V, 223b : LAXĀRE

Ao : 7 ; Ez : 2

1 “(se) laisser à nouveau”
`Ao` (ca 1220 [2^e q. XIII^e], bourg.) – `Rich 1680` (*Dictionnaire françois* [1680]) [peu usité][946]

945. Il n'y a pas de date mentionnée pour le lexème. Le sens de “jeter à nouveau” est, lui, documenté à partir de `HornP` (ca 1170 [mil. XIII^e], agn.).

a) **Ao** : *Et qant li Chevaliers Blans an revoit aler celui qu'il ot mehaignié des deus braz, si li* ***relaisse*** *corre et s'en vient par lui, si li sache lo hiaume hors de la teste.*
Ez : ∅
(23-33)

b) **Ao** : *Il repranent lances et* ***relaissent*** *corre li uns vers l'autre. Li cheval vont si tost et il s'antrefierent mout durement.*
Ez : *Ilz reprenent lances et* ***laissent*** *courre l'un vers l'autre. Les chevaulx vont tost et ceulx s'entrefierent de grande vertu.*
(33-21)

c) **Ao** : *Et li glaives monseignor Gauvain ne fu mies brisiez, si li* ***relaisse*** *corre si tost comme li chevaus li cort et l'avise mout bien, si lo fiert tot droit tres de desoz lo piz androit la forcelle si que li haubers li fausa.*
Ez : *Et monseigneur Gauvain ne brisa mye le sien, si lui* ***relaisse*** *courre si tost comme le cheval le peut porter et avise le chevalier, si le fiert en la fourcelle si que le haubert fausse.*
(65-11)

d) **Ao** : *Et qant messires Yvains s'an retorne, et il se* ***relaissent*** *corre.*
Ez : *Et quant messire Yvain s'en retourne, et ceulz leur* ***relaissent*** *courre.*
(69-123)

Lexème qui remplace : Voir *laissier*. Ici, "laisser aller", part. : *laissier corir*, "faire galoper son cheval"

`ErecFr2` (ca 1170 [1re m. XIIIe], champ. mérid. [bourg.]) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen) ; rapport de presque synonymie ; même étymon

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de conservation(s) : 2

2 v. pronom., "se laisser retrouver la position précédente"

`Ao` (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – ∅

Ao : *Lors* ***se relait*** *o lit cheoir ariés, si commence a plorer.*
Ez : *Lors* ***se laisse*** *cheoir au lit et commence a plourer.*
(59-47)

Lexème qui remplace : Voir *laissier*, *soi laissier* [+ inf.], "se laisser [+ inf.]" (rapport de presque synonymie ; même étymon)

Nombre de remplacement(s) : 1

3 "(se) laisser à son tour, de son côté"

`Ao` (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – `AndrVigneSMartD` (1496, poit. et bourg.)

946. Le FEW ne recense pas le sens pour l'ancien français ; il donne une première attestation dans `Est 1549` (*Dictionnaire françois-latin* [1549]).

a) **Ao** : *Et l'autre lor* ***relaisse*** *corre par dedanz tote la rue mais nes troverent pas desgarniz ainz estoient el travers de la rue tuit abochié et gardoient lor pas mout saigement.*
Ez : *Et l'autre bataille* ***laisserent*** *courir par devant toute la rue mais ilz ne les trouverent mie desgarniz ains estoient au travers de la rue et gardoient leurs passaiges moult saigement.*
(13-176)

b) **Ao** : *Tant demora li chevaliers laianz que ses mires li dist qu'il estoit plus sains et plus haitiez del cors et des manbres qu'il n'avoit onques esté a nul jor, et bien avoit encores quinze jorz jusqu'a l'asemblee. Or* ***relaisse*** *li contes une piece a parler de lui et de sa compaignie et retorne a parler de monseignor Gauvain.*
Ez : *Tant demoura leans que son mire lui dit qu'il estoit plus sain de corps et de membres qu'il n'avoit oncques esté, et bien avoit encores .xv. jours jusques a l'assemblee.*
(37-7)

Lexème qui remplace : Voir *laissier*, *soi laissier* [+ inf.], "se laisser [+ inf.]" (rapport de presque synonymie ; même étymon)

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

1 Sur les sept contextes, cinq sont comparables. On y relève trois remplacements et deux conservations. Par ailleurs, sur les cinq contextes, quatre proposent la leçon *relaissier corre* en Ao. La fréquence importante, proportionnellement, de cette expression, où transparaît clairement *laissier corre*, locution qui, elle, est présente à 56 et 43 reprises dans chacun des témoins, peut expliquer en partie les cas de conservation. En effet, malgré la tendance générale de l'incunable, déjà relevée[947], à évacuer les formes composées au profit des formes simples, la familiarité de la forme a pu jouer dans sa relative conservation.

2 C'est par ailleurs le sens de "(se) laisser à nouveau", c'est-à-dire celui qui contient l'indication d'une réitération de l'action, qui est conservé. En 1 d), la locution *laissier corre* est explicitement présente dans le contexte précédant l'apparition du verbe préfixé. Si ce n'est en revanche pas le cas en 1 c), il est question, dans le contexte immédiatement précédent, dans les deux témoins, de *jostes*, qui permet l'expression de la même action, le fait de "courir à l'adversaire et le combattre". Le remplacement du verbe préfixé par le verbe simple en 1 b) peut s'expliquer par l'emploi de ce dit verbe en corrélation avec un verbe exprimant déjà la réitération, *reprendre*, qui est, dans ce cas, conservé dans l'incunable.

3 Les deux remplacements par la forme verbale simple concernent les deux autres sens recensés, "(se) laisser retrouver la position précédente" et "(se) laisser de son côté", témoignant d'un abandon d'emploi. Les sens sont obsolescents à cause de l'obsolescence des valeurs antérieurement portées par le préfixe.

4 *relaissier* prend par ailleurs un sens spécialisé dans le domaine de la chasse à partir de la fin du XIV^e^ siècle[948]. La spécialisation de ce sens a probablement eu une influence négative sur les autres emplois.

947. Cf. les différentes notices sur les verbes préfixés en *re-*, comme *refaire2*, *redemander*, etc.
948. Le sens "remplacer les chiens fatigués par des chiens frais" est recensé dans `GastPhébChasseT` (1389 [ca 1400], traits pic. [Avignon ?]), dans le DMF. En français contemporain, le sens n'est plus le même, mais appartient toujours au domaine de spécialité : "(en parlant d'un animal poursuivi et épuisé) s'arrêter, se tapir dans les broussailles".

Typologie : Disparition partielle ; deux sens disparaissent
Facteurs supposés : Perte de la polysémie du préfixe *re-* que possède le verbe ; polysémie du verbe de base qui permet de prendre la plupart des emplois, en en ôtant néanmoins les modalités attachées au préfixe ; apparition d'un sens spécialisé du verbe, qui en limite d'autant plus les autres emplois.

⊆ remanance

FEW, X, 234b : RĔMANĒRE

Ao : 1 ; Ez : 0

remanance, "fait de rester en un lieu, séjour"
`ErecFr2` (ca 1170 [1re m. XIIIe], champ. mérid. [bourg.]) – `SThibAlH` (fin XIIIe, bourg.)

Ao : *Et cele respont que aprés la mort son ami ne quiert ele plus vivre. Et neporqant tant li dient que ele se tient a la* ***remenance*** *mout dolante et mout correciee.*
Ez : *Et elle respont que ja aprés la mort de son amy ne quiert elle ja vivre, nonobstant qu'elle leur octroye a* ***demourer*** *combien qu'elle en fut moult courroucee et dolente.*
(57-98)

Lexème qui remplace : Voir *demorer*, "rester (dans un lieu)" (rapport de synonymie)

Nombre de remplacement(s) : 1

† remanant

FEW, X, 234b : RĒMANĒRE

Ao : 8 ; Ez : 3

remanant, "reste"
`GaimarB` (ca 1139 [déb. XIIIe], agn.) – `Cresp 1637` (*Le Thresor des trois langues…*. [1637]) [dict. bil.] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606])

1 **Ao** : *… et lui meïsmes covendra estre povre et veillart et an grant souffraite user sa vie lo* ***remanant*** *qui tant a esté dotez et riches et qui tant a amee bele compaignie de genz et joieuse maisniee en sa jovente.*
Ez : *… et lui mesmes convendra estre povre viellart et en souffrette user le* ***remanant*** *de sa vie.*
(3-6)

2 **Ao** : *Et d'autre part ravoient mout grant joie de ce qu'eles se voient ansenble, car grant paor avoient eü l'une de l'autre, et se pensoient que legierement useroient ansenble lor vies am plorer et an faire duel de lor granz pertes.*
Ez : *Et d'aultre part elles avoient moult grant joye de ce qu'elles se voyent ensemble. Si se pensoient que d'oresenavant useroient le* ***remanant*** *de leurs vies ensemble en pleurs et en gemissemens, en faisant deul de leurs grandes et piteuses pertes.*
(5-6)

3 **Ao** : *Damoisele, fait li rois, certes, se cels trois choses sont hors de moi, petit puet valoir li* ***remenanz****.*
Ez : *Damoiselle, ce dit le roy, se ces troys choses sont hors de moy, peu peut valoir le* ***demourant****.*
(11-5)

4 **Ao** : *Et il l'an fiert de tote sa force lo roi Claudas enmi lo vis si que li* ***remananz*** *del vin lo cuevre tot et lo fiert es iauz et el nes et en la boche si que par un po qu'il n'est estainz.*
Ez : *Et il en fiert de toute sa force le roy Claudas par la face tant que le* ***surplus*** *du vin lui couroit tout aval et lui entroit es yeulx, au nez et en la bouche tellement qu'a bien peu qu'il n'est estaint.*
(11-55)

5 **Ao** : *Lors giete jus de l'espee lo* ***remanant*** *et saut aprés, si les saisist et en cuide por voir mener les deus anfanz.*
Ez : *Lors jette le* ***surplus*** *de l'espee, et sault aprez, si les saisit et cuide pour vray mener les enfans a la tour.*
(11-71)

6 **Ao** : *Ce disoit ele por aus conforter, car puis que ele les avoit devers li, ele prisoit mout petit lo* ***remenant****.*
Ez : ∅
(12-10)

7 **Ao** : *Qant il voit qu'il en est ja de quatre au desus, petit prise lo* ***remenant****.*
Ez : ∅
(23-14)

8 **Ao** : *Si moinent mout bone vie entre la reine et la dame de Malohaut, s'eles veïssent sovant les deus por cui fine amors les tenoit si cortes que assez i pansoient plus que a* ***tot lo remenant****.*
Ez : *Et ce temps pendant, la royne et la dame de Malohaut demenent ensemble joyeuse vie car souvent souvient de leurs amours qui plus leur tiennent au cueur que* ***chose qui soit en ce monde****.*
(53-1)

9 **Ao** : *Si se pensoient bien que, puis qu'il avoient li, que do* ***remanant*** *vendroient il bien a chief.*
Ez : *Si pensoient que, puis qu'ilz l'avoient, du* ***remenant*** *vendroient ilz bien a chief.*
(60-131)

Lexèmes qui remplacent :

- *demorant*, “reste”
  `ModusT` (ca 1354-1377 [1379], norm.) – ∅ ; DEMORARI ; rapport de synonymie
- *sorplus*, “reste”
  `GuillMachC` (ca 1342-ca 1363 [fin XIV^e^], champ. sept.) – `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) ; PLŪS ; rapport de presque synonymie
- Voir *chose*, “réalité concrète ou abstraite généralement déterminée par le contexte” (rapport d'hyperonymie)

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1
Nombre de remplacement(s) : 2
Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 2
Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1
Nombre de conservation(s) : 2

1 Sur les neuf contextes, sept sont comparables. On peut y relever quatre cas de remplacement, deux cas de conservation et un cas de présence en Ez. Parmi ces deux dernières catégories, on relève à deux reprises l'expression *remanant de sa/leur vie*, témoignant, si ce n'est d'un figement, d'une habitude d'emploi. L'occurrence en 9 est celle d'un emploi général : *remanant* réfère à l'ensemble des actions qu'il reste à faire.

2 En 3, c'est *demorant* qui est employé pour remplacer *remanant*[949], dans le cadre de la référence à des qualités abstraites. En 4 et 5, dans deux passages d'un même épisode, le "reste" d'un objet physique est désigné grâce à *surplus*. Le dernier remplacement, en 8, désignant l'ensemble des objets physiques du monde, fait l'objet d'une reformulation en Ez, qui donne la leçon : « *chose qui soit en ce monde* ».

3 Comme le montrent à la fois les attestations dans l'incunable et celles des sources lexicographiques, le lexème continue d'être employé. Il connaît cependant un début d'obsolescence, puisque, dans l'incunable, ses possibilités d'emploi sont réduites. Il semble moins évident d'employer le substantif, que ce soit pour désigner des objets concrets ou des qualités abstraites. Il faut par ailleurs noter que les substantifs *demourant* et *surplus* ne sont attestés dans la langue qu'au XIV^e^ siècle, donc après la date de composition de Ao. L'existence de ces synonymes, prestigieux par leur nouveauté, a pu jouer un rôle dans le désemploi de *remanant*.

4 La principale cause d'obsolescence est cependant son attachement au verbe *remanoir*, qui est lui-même obsolescent[950]. La forme du substantif indique clairement l'appartenance à la même famille que le verbe. Le désemploi le touche également.

Typologie : Disparition partielle : les restrictions d'emplois témoignent d'un début d'obsolescence
Facteurs supposés : Obsolescence du verbe dont le substantif est dérivé, qui affaiblit sa position dans le réseau sémantique ; émergence de substantifs synonymes pouvant prendre ses emplois, prestigieux par leur nouveauté et ne connaissant pas cette faiblesse sémantique.

‡ remanoir

FEW, X, 234b : RĒMĀNĒRE

Ao : 200 [150] ; Ez : 1 [1]

1 "rester (en arrière)"

`AlexisS2` (fin XI^e^ [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ [rég.] | `Corn 1694` (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [vx] | `Stoer 1625` (*Le Grand Dictionnaire françois-latin* [1625]) [dict. bil.] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `FONTAINE, tr. Ovide, Ep.` (1538-1539 [1556], Lyon)[951]

949. Il faut établir ici une similarité entre ce remplacement et l'emploi de *demorer*, fréquemment employé pour remplacer *remanoir*.
950. Cf. la notice sur *remanoir*.
951. L'attestation relevée dans `Stoer 1625` (*Le Grand Dictionnaire françois-latin* [1625]) vaut pour *remaindre*. `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) enregistre les deux entrées, *remaindre* et *remanoir*.

a) **Ao** : *Atant s'an parti li rois Bans et ses seneschax* ***fu remés*** *un po arieres, si parla Claudas a lui.*
Ez : *Atant s'en part le roy Ban et son seneschal* ***demoura*** *arriere ung pou, si parla Claudas a lui.*
(1-32)

b) **Ao** : *Por nule rien ge ne vouroie que vos* ***remansisiez*** *en aventure.*
Ez : *Ne pour nulle riens je ne vouldroie que vous* ***demourissiez*** *ceans en avanture.*
(1-52)

c) **Ao** : *Et se tu a moi voloies* ***remanoir****, se Dex m'aïst, et li saint de cele eglise — si tant sa main vers une chapele — ge t'ameroie plus que chevalier que ge eüsse onques, por la grant proesce et por la grant leiauté qui est an toi.*
Ez : *Et se tu vouloies* ***demourer*** *avec moy, ainsi Dieu me aide et les sains, je te aymeroye plus que chevalier que je eusse oncques pour la prouesse et pour la grant loyaulté qui est en toy.*
(2-29)

d) **Ao** : *Et Banins li dist : Sire, ge me remés a vos par si que ge n'i* ***remansisse*** *se tant non com ge voldroie et mes talanz est tex q'aler m'en voil.*
Ez : *Et Banyn lui dist : Sire, j'ay accordé demourer avec vous par convenant que je ne y* ***seroie*** *fors tant comme il me plairoit et mon tallent est tel que aller m'en vueil presentement.*
(2-55)

e) **Ao** : *Car, Deu merci, j'ai achevé ce por qoi g'estoie a vos* ***remés****.*
Ez : *Car, Dieu mercy, j'ay achevé ce pour quoy j'estoie* ***demouré*** *avec vous.*
(2-56)

f) **Ao** : *Dame, ci vos* ***remanroiz*** *tant que vos verroiz mon message qui vos dira qant Claudas s'en sera alez.*
Ez : *Dame, vous* ***demourerez*** *cy jusques a tant que vous verrez ung messagier, lequel je vous envoieray, qui vous dira quant le roy Claudas s'en sera alé.*
(4-23)

g) **Ao** : *Illuec* ***remest*** *en tel maniere.*
Ez : *Illec* ***demoura*** *en telle maniere.*
(6-28)

h) **Ao** : *Ensi est Lanceloz en la garde a la dame* ***remés****, si croist et amande si com vos poez oïr.*
Ez : *Ainsi est Lancelot en la garde de la dame, il croist et amende a merveilles.*
(6-37)

i) **Ao** : *Si te pri tu* ***remaignes*** *avocques moi encore et que tu me serves si com tu as a costume.*
Ez : *Si te prie que tu* ***demoures*** *encores avec moy et que tu me serves si comme tu as a coustume.*
(8-86)

j) **Ao** : *Si orent mout correü tant qe tuit commancierent a* ***remanoir****, et entre lui et son maistre furent miauz monté, si laissierent toz les autres.*
Ez : *Si eurent moult couru tant que tous commencerent a* ***demourer****, et lui et son maistre, qui furent mieulx montez, laisserent tous les autres.*
(9-41)

k) **Ao** : *Et qant il partoit d'une meslee por aler a l'autre, tozjorz* ***remanoit*** *Phariens en son leu.*
Ez : *Et quant il partoit de l'une meslee pour aler a l'autre, tousjours* ***revenoit*** *Farien en son lieu.*
(13-177)

l) **Ao** : *Mais en nule maniere ne s'i velt acorder Lanbegues, li niés Pharien, por que Claudas* ***remaigne*** *an sa garde et an sa baillie.*
Ez : *En nulle maniere ne veult accorder Lambegue que Claudas* ***demeure*** *en la garde de Farien.*
(13-189)

m) **Ao** : *Mais faites tant qu'il* ***remaigne*** *en la prison et puis lors si lo me bailliez.*
Ez : *Mais faictes tant qu'il* ***demeure*** *en prison et puis le me baillez.*
(13-190)

n) **Ao** : *Et atant sont departi, si s'an vont hors de la tor trestuit, fors Phariens et sa maisniee qui* ***remex*** *i sont.*
Ez : *Si s'en vont tous hors de la tour, fors Farien et ses gens qui* ***demourez*** *y sont.*
(13-252)

o) **Ao** : *Et ge* ***remandrai*** *en prison tant que vos les avroiz veüs.*
Ez : *Et je* ***demourray*** *en prison tant que vous les ayez veuz.*
(14-46)

p) **Ao** : *Damoisele, fait il, puis qu'a* ***remanoir*** *me covient, dites moi o ge porrai herbergier.*
Ez : *Damoiselle, fait il, puis que* ***demourer*** *me convient, dictes moy ou je me pourray hebergier.*
(14-58)

q) **Ao** : *Et qant Lanceloz sera chevaliers, si li* ***remenra*** *Lyoniaus et Bohorz en sa baillie, et qant Lyoniax revenra a chevalerie au mains li* ***remanra*** *Bohorz en sa baillie. Ensin se bee a conforter de l'un por l'autre.*
Ez : *Et aprez que Lancelot sera chevalier,* ***demourront*** *en sa garde. Et quant Lyonnel vendra a chevalerie, au moins lui* ***demourra*** *Boort. Ainsi se conforte de l'un pour l'autre.*
(14-141)

r) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(14-141)

s) **Ao** : *Et Claudas lo prie de* ***remanoir*** *o lui.*
Ez : *Et Claudas lui prie de* ***demourer*** *avec lui.*
(16-119)

t) **Ao** : *Mais avocques la Dame del Lac* ***remest*** *puis sa fame sanz partir et dui anfant vallet qui sien estoient.*
Ez : *Mais avec la Dame du Lac* ***demoura*** *depuis sa femme et deux filz qu'elle avoit.*
(17-13)

u) **Ao** : *Dame, fait il, ançois m'en iroie ge, car mauvais* ***remanoir*** *i ai puis que ge vos anui tant.*
Ez : *Dame, fait il, je m'en iray, car mauvais* ***demourer*** *y ay puis que je vous ennuye.*
(20-10)

v) **Ao** : *Atant prant la dame congié del roi, mais il la prie mout et requiert de* ***remanoir****.*
Ez : *Atant prent la dame congié du roy, et il la prie moult de* ***demourer****.*
(21-24)

w) **Ao** : *Dame, fait li rois, puis que* ***remanoir*** *ne volez, dont mout me poisse, dites moi qui vos iestes et comment vos avez non.*
Ez : *Dame, fait le roy, puis que* ***demourer*** *ne voulez, dictes moy qui vous estes et comment vous avez non.*
(21-24)

x) **Ao** : *Et li noviaus chevaliers fiert lui desouz la bocle si qu'il li serre l'escu au braz et lo braz au cors, et l'anpaint si durement que les regnes li* ***remestrent*** *en la main.*
Ez : *Et le nouveau chevalier le fiert si durement qu'il lui serre l'escu au bras tellement que les resnes lui* ***demeurent*** *en la main.*
(22-33)

y) **Ao** : *Et li noviaus chevaliers* ***remest*** *a Nohaut, car la dame lo retint tant com ele pot.*
Ez : *Le chevalier nouveau* ***demoura*** *avec la dame, et elle le retint tant comme elle peut.*
(22-43)

z) **Ao** : *Mais bien gardez que vos ne* ***remeigniez*** *n'au roi Artu n'a autrui devant que vos seiez queneüz par vos proesces en pluseurs terres.*
Ez : *Et bien gardez que vous ne* ***demourez*** *avec roy ne avec autry devant que vous soyez congneu par voz prouesses.*
(23-25)

aa) **Ao** : *Por les chevaliers, fait il, ne* ***remandra*** *il ja que vos ne me randoiz m'avanture.*
Ez : *Et il dit que pour ce ne* ***demourera*** *il ja.*
(23-28)

ab) **Ao** : *Et ele se part d'aus atant si* ***remainent*** *il dui. Et ele oirre son chemin vers l'asemblee.*
Ez : *Et* ***demourent*** *illec les deux compaignons, et elle chevauche jusques a l'assemblee.*
(32-11)

ac) **Ao** : *Dame, fait il, oïl. La vostre merci, fait ele, con vos aidier me veniez, dont* ***remaindrez*** *vos o moi ?*
Ez : *Dame, fait il, oÿ. s'il vous plaist donc, dit elle, vous* ***demourerez*** *avec moy.*
(33-4)

ad) **Ao** : *Li chevaliers de la litiere* ***remest*** *es arçons et li autres vole par desus la crope del cheval a terre.*
Ez : *Le chevalier de la littiere* ***demeure*** *es arçons et autre chiet a terre par dessus la croupe du cheval.*
(33-16)

ae) **Ao** : ***Remenriez*** *vos, fait li mires, por nule rien ? Naie, fait il.*
Ez : *Ne* ***demoureriez*** *vous point, fait le mire, encores ung petit de temps ? Nenny, fait il.*
(33-37)

af) **Ao** : *Et Brehuz* ***remaint*** *defors et il vont el chastel jusqu'as maisons a la dame.*
Ez : *Et Brehin* ***demeure*** *dehors.*
(36-10)

ag) **Ao** : *Lors traist unes letres, si les a brisiees et list que la pucele qui* ***remest*** *en la Dolereuse Garde salue Lancelot del Lac, lo fil lo roi Ban de Benoyc.*
Ez : *Elle tira une lettre de son sain et commence a lire : La pucelle qui* ***demeure*** *en prison en la Garde Douloureuse salue Lancelot du Lac.*
(36-13)

ah) **Ao** : *Por ce, fait il, ne* ***remanra*** *il mie.*
Ez : *Pour ce ne* ***demourera*** *elle mye, fait le chevalier.*
(39-10)

ai) **Ao** : *Oïl, fait ele, et vos iestes por li* ***remés****, si covient que par vos remaignent li anchantement de çaianz.*
Ez : *Oy, fait elle, et vous estes pour elle* ***demouré****, si convient que par vous soient mis a fin les enchantemens de ceans.*
(39-21)

aj) **Ao** : *Sire, g'irai avant, et vos* ***remandroiz*** *deça.*
Ez : *Je iray devant, et vous* ***demourrez*** *par deça.*
(40-1)

ak) **Ao** : *Aprés l'asemblee s'en ala messires Gauvains a la cort lo roi son oncle, et an mena l'autre pucele qui* ***remese*** *estoit.*
Ez : *Aprez l'assemblee s'en ala monseigneur Gauvain a la court son oncle et emmena l'autre pucelle qui* ***demouree*** *estoit.*
(41-2)

al) **Ao** : *Mais anveiez i toz ces qui n'i furent mie, et tuit cil qui i furent* ***remanront*** *o vos.*
Ez : *Mais envoyez y ceulz qui n'y furent mie, et* ***retenez*** *avec vous ceulz qui y furent.*
(48-40)

am) **Ao** : *Maintenant delivre la dame si la maison que il n'i* ***remest*** *fors eles deus.*
Ez : *Maintenant delivre la damoiselle la maison qu'il ne y* ***demoura*** *que eulx deux.*
(49-6)

an) **Ao** : *Et li rois se comance a coisier de ce que nus n'i* ***remanoit*** *laianz.*
Ez : *Le roy se commence a couroucer de ce que nul ne* ***demouroit*** *leans.*
(50-10)

ao) **Ao** : *Et ge vos pri que vos* ***remenez*** *ceianz jusque a l'asemblee.*
Ez : *Je vous prie que vous* ***demourez*** *ceans jusques a l'assemblee.*
(51-23)

ap) **Ao** : *Et se fiert la ou il se cuide miauz son cop anploier si que devant son glaive ne* ***remaint*** *riens que il consive ne li chevaliers ne li chevaus, ainz fait voler tot an un mont.*
Ez : *Et fiert entr'eulz la ou il cuide mieulx son coup emploier si que devant son glaive ne* ***demeure*** *personne debout, aint fa[it] tout cheoir par terre.*
(51-108)

aq) **Ao** : *Et Gualehoz s'en reva arrieres a son conroi, et comanda que il chevauchast si durement que onques mes nules genz si durement ne venissent. Et de tel aleüre, fait il, les alez ferir que ja nus n'en* ***remaigne*** *a cheval.*

Ez : *Et Gallehaut s'en va arriere a son conroy, et commande qu'ilz chevauchent fermement et qu'ilz se frappent es gens du roy Artus de telle maniere que nul d'entr'eulz ne* ***demeure*** *a cheval.*
(51-142)

ar) **Ao** : *Et Galehoz li dist : Biaus dolz amis,* ***remenez*** *encores.*
Ez : *Et Gallehaut lui dit : Beau doulz amy,* ***demourez****.*
(51-161)

as) **Ao** : *Sire, fait li chevaliers, ge* ***remanrai****, car meillor compaignie de la vostre ne porroie ge pas avoir.*
Ez : *Sire, fait le chevalier, je* ***demoureray*** *donc, puis qu'il vous plaist, car meilleure compaignie que la vostre ne pourray je mie avoir.*
(51-162)

at) **Ao** : *Et ge vos dirai orrandroit lo don par quoi ge* ***remanrai****.*
Ez : *Mais je vous diray presentement le don pourquoy je* ***demourray*** *avec vous.*
(51-162)

au) **Ao** : *Et se ge ne l'ai, por noiant parleroiz de* ***remanoir****.*
Ez : *Et se je ne l'ay, jamais je n'y pourray* ***demourer****.*
(51-162)

av) **Ao** : *Et li chevaliers li creante. Ensi* ***remaint****.*
Ez : *Et le chevalier lui creance. Ainsi* ***demeure****.*
(51-166)

aw) **Ao** : *Et mout font grant joie an l'ost del chevalier qui* ***remés*** *est.*
Ez : *Si font moult grant joye par tout l'ost du chevalier qui est* ***demouré****.*
(51-166)

ax) **Ao** : *Et qant outre les ot a force mis, il* ***remest*** *anmi lo pas por les autres retenir.*
Ez : *Et il les eut mis oultre a force. Il* ***demeure*** *emmy le pas pour les autres detenir.*
(51-170)

ay) **Ao** : *Et li chevaliers* ***remaint*** *an la garde as deus prodomes qui tant l'annorent com il plus puen.*
Ez : *Et le chevalier* ***demeure*** *en la garde de deux preudes hommes du païs.*
(51-191)

az) **Ao** : *Il* ***remest*** *a vos et ier porta il voz armes.*
Ez : *Il* ***est demouré*** *avec vous et hier porta vos armes.*
(51-208)

ba) **Ao** : *Et vos* ***remanroiz*** *tote seule.*
Ez : *Et vous* ***demourrez*** *cy toute seule.*
(51-316)

bb) **Ao** : *Il vint a la dame, si li prie tant que ele est* ***remesse*** *autresins comme efforciee.*
Ez : *Il vient a la damoiselle et la prie tant qu'elle est* ***demouree*** *ainsi comme a force.*
(51-360)

bc) **Ao** : *Si estoit* ***remesse*** *une soe fille petite, mout bele, don la mere avoit esté morte au naistre.*
Ez : *Il lui estoit* ***demouré*** *une sienne fille, moult belle damoiselle, dont la mere mourut au naistre d'icelle fille.*
(52-2)

bd) **Ao** : *Et messires Gauvains dit que ansi ne* ***remanra*** *il mie.*
Ez : *Et monseigneur Gauvain dit que encores ne* ***demourera*** *il pas ainsi.*
(53-11)

be) **Ao** : *Si me demandastes que ge* ***remansisse*** *de l'ost, et ge remex comme fox, si vi tel ore que ge vousise miauz estre morz et honiz.*
Ez : *Si me demandastes que je* ***revensisse*** *de l'ost, et je revins comme fol, car je vy telle heure que je eusse mieulx aymé estre mort a honneur.*
(53-29)

bf) **Ao** : *Mais bien sachiez que il n'est riens por cui ge* ***remansise*** *orandroit.*
Ez : *Et bien sachiez que riens n'est en ce monde vivant pour qui je* ***demourasse*** *a present.*
(53-29)

bg) **Ao** : ***Remanez*** *tant que vostre compaignon i soient tuit, si metrez lo roi a aise.*
Ez : *Et pour ce* ***demourez*** *tant que voz compaignons y soient tous, et le roy en sera bien joyeux.*
(53-30)

bh) **Ao** : *Si li prie de tot son pooir que* ***remaigne*** *tant viaus que tuit li autre soient laianz qui an la queste avoient esté.*
Ez : *Et lui prie qu'il* ***demeure*** *au moins jusques a ce que tous les autres qui en la queste avoient esté soient leans.*
(53-34)

bi) **Ao** : *... qui tuit et totes li crient merci et li proient que il* ***remaigne****.*
Ez : *... qui toutes lui crient mercy et lui prient tres affectueusement qu'il* ***demeure****.*
(53-36)

bj) **Ao** : *Por ces deus choses* ***remanroie*** *gié, mais ge n'i voi l'une ne l'autre. Atant demande son hiaume.*
Ez : *Pour ceste chose, fait il, pourroye je* ***demourer****, mais toutesfois ne demoureray je mie. Atant demande son heaume.*
(53-36)

bk) **Ao** : *Por Deu merci, ne me retenez mies contre m'annor. Et se vos volez, ge* ***remanrai****.*
Ez : *Sire, pour Dieu mercy, se vous voulez, je* ***demoureray****.*
(53-39)

bl) **Ao** : *Et dist a la reine et as chevaliers qui* ***remainent*** *: Dame, dame, et vos, seignor chevalier qui* ***remanez****, ge voil que vos sachiez que nos qui alons a ceste afaire acoillons an nostre queste ces qui i furent a l'autre foiz avoc nos.*
Ez : *Car il dit a madame la royne et aux chevaliers qui* ***demouroient*** *: Je vueil que vous sachiez que nous qui alons en cest affaire voulons que ceulz qui a l'autre fois furent avec nous soient participans en nostre queste.*
(53-49)

bm) **Ao** : *Ansi* ***remanent*** *tuit quatre.*
Ez : *Ainsi* ***demeurent*** *tous quatre.*
(54-22)

bn) **Ao** : *Et dit a monseignor Gauvain : Sire mauvais chevaliers, mout voudriez ores que vos* ***remansisiez****, por cheval don vos n'avez point.*
Ez : *Puis dit a monseigneur Gauvain : Mauvais chevalier, bien vouldriez que ceste bataille* ***demourast*** *en defaulte, que point n'avez de cheval.*
(55-56)

bo) **Ao** : *Si an* ***remaint*** *mout petit an la place avoc monseignor Gauvain.*
Ez : *Si en* ***demeure*** *moult petit en la place avec messire Gauvain.*
(55-165)

bp) **Ao** : *Et il respont que il lo cuide a tant sage et a tant cortois que il i* ***remandra*** *mes anuit. Et li vallez l'an mercie, qui trop en a grant joie.*
Ez : *Et messire Gauvain lui accorde qu'il* ***demourera*** *voulentiers pour ceste nuyt. Et le varlet l'en mercye, qui moult en a merveilleusement grant joye.*
(55-194)

bq) **Ao** : *Et li noviaus chevaliers li requiert que il* ***remaigne*** *tant que il soit un po trespassez, mais il ne li volt otroier.*
Ez : *Et le nouveau chevalier lui prie qu'il* ***demeure*** *tant qu'il soit guery, mais il ne le veult octroier.*
(56-12)

br) **Ao** : *Lors li dit a consoil : Vos ne vos movroiz demain. Et anquenuit si dites a vostre maisniee que ge vos ai mout proiee de* ***remanoir****, mes vos ne* ***remandriez*** *por nule rien.*
Ez : *Lors appelle la dame de Roestoc a conseil et lui dit : Vous ne vous en irez huy ne demain et dictes au jour d'uy a voz gens que je vous ay priee de* ***demourer****.*
(57-20)

bs) **Ao** : *Et dit la nuit a sa maisniee si com la reine li avoit dit. Mais ge n'i* ***remanrai*** *mies, fait ele.*
Ez : *Et dit a ses gens ainsi comme la royne lui avoit dit. Mais je ne* ***demoureray*** *pas, fait elle.*
(57-21)

bt) **Ao** : *Et la reine la prie de* ***remanoir*** *oiant tote sa gent, mais ele dit qe ce ne puet estre.*
Ez : *Et en la presence de tous ses gens la royne l'a priee de* ***demourer****, mais elle dit que ce ne peut estre.*
(57-21)

bu) **Ao** : *Ele m'a requis, fait la reine, que ge ne la pri pas por lo nain. Mais si ferai. Et ele cuidera que ge la pri de* ***remanoir*** *et ele m'a dit que ele ne* ***remanra*** *pas se vos ne* ***remenez****.*
Ez : *Elle m'a, fait la royne, priee que je ne la priasse point de* ***demourer****, car elle dit qu'elle ne* ***demourera*** *point se vous ne* ***demourez****.*
(57-23)

bv) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(57-23)

bw) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(57-23)

bx) **Ao** : *Et elle l'otroiera aprés, qui cuidera que ge parol de* ***remanoir****. Mais ge ferai tant que li nains sera delivres, ce sachiez.*
Ez : *Et j'en demanderay ung autre a vostre cousine qui cuidera bien que je parle de* ***demourer****. Mais je feray tant que le nayn sera delivre.*
(57-24)

by) **Ao** : *Et ele li dit que il* ***remanroit*** *tant que il fust gariz de son braz, car de chevauchier n'avoit il mestier.*
Ez : *Et elle dit qu'il* ***demoureroit*** *tant qu'il fust gueri de son bras, car du chevauchier n'avoit il mestier.*
(57-72)

bz) **Ao** : *Mais tant prierent la niece au nain antre la reine et la dame de Malohaut que ele* ***remest*** *avoc eles por oïr novelles d'Estor.*
Ez : *La royne et la dame de Mallehault prierent la niepce du nayn de* ***demourer*** *pour ouir plus tost nouvelles de Hector.*
(58-6)

ca) **Ao** : *Et vez ci, fait il, son escu et totes ses armes sont mon seignor* ***remeses*** *et il an porta les mon seignor.*
Ez : *Et veez cy, fait il, son escu, et ses armes sont* ***demourees*** *a mon seigneur et mon seigneur lui a baillié les siennes.*
(58-13)

cb) **Ao** : *Li chevaus chiet, et messires Gauvains* ***remest*** *a terre toz droiz sus les deus piez.*
Ez : *Le cheval cheut mort. Et messire Gauvain* ***demoure*** *en estant sur ses piés.*
(59-15)

cc) **Ao** : *Ha ! damoiselle, dites moi an quel leu ge vos sivrai, car ci ne* ***remanrai*** *ge mies.*
Ez : *Damoiselle, dictes moy en quel lieu je vous suivray, car cy ne* ***demourray*** *pas gramment.*
(59-17)

cd) **Ao** : *Et lo porte par desus la crope de son cheval a terre si que les regnes anmedeus li* ***remagnent*** *o poign senestre.*
Ez : *Et le porte a terre par dessus la croupe du cheval si que les renes lui* ***deme[u]rent*** *es poins.*
(59-121)

ce) **Ao** : *Ge ne voudroie mies por autel chastel comme cil la est que vos en alessiez issi, se vos an nule maniere voliez* ***remanoir****.*
Ez : *Je ne vouldroie mie pour ung autretel chasteau comme celui la que vous en allissiez, se vous voulez* ***demourer*** *en nulle maniere.*
(60-116)

cf) **Ao** : *Tant prient Hestor, et il et si chevalier, que il dit que il* ***remanra*** *hui mais, et il an sont mout lié.*
Ez : *Tant prient Hector, lui et ses chevaliers, qu'il leur dit qu'il* ***demourera****.*
(60-117)

cg) **Ao** : *La nuit lo pria mout Synados et la dame de* ***remanoir****, mais proiere n'i ot mestier.*
Ez : *La nuit le pria moult Sinados et la dame de* ***demourer****, mais priere qu'ilz fissent ne y eut mestier.*
(60-143)

ch) **Ao** : *Et si vos pri et lo que vos* ***remenez*** *une nuit o lui.*
Ez : *Et si vous prie que vous* ***logez*** *une nuit avec lui.*
(62-26)

ci) **Ao** : *Puis li prie mout de* ***remanor****. Et il dit que ce ne puet estre car ses bessoinz est trop granz.*
Ez : *Puis le prie de* ***demourer****. Mais il dit qu'il ne peut car le besoing y est grant.*
(62-118)

cj) **Ao** : *Et Sagremors lait corre au chevalier qui fors estoit* ***remés****, so fiert de l'espee.*
Ez : *Et Saigremor laisse courre au chevalier qui estoit dehors* ***demouré****, et le fiert de l'espee sur le heaume.*
(62-277)

ck) **Ao** : *Il covient que vos et Sagremors me metez a garison, car ge seroie honnie se ge çaianz* ***remenoie*** *et alee a tozjorz.*
Ez : *Il convient que vous et Saigremor me mettez a garison, car je seroie destruite et deshonnouree se je* ***estoie prinse****.*
(62-282)

cl) **Ao** : *Puis prie ele tant Hestors et Persides que il* ***remaint*** *la nuit.*
Ez : *Puis prient tant Hector, elle et Persides, qu'il* ***demeure*** *la nuyt.*
(63-70)

cm) **Ao** : *La nuit* ***remest*** *Hestors par la proiere d'Elienne et de son seignor.*
Ez : *La nuit* ***demeure*** *Hector par la priere de la dame et de son seigneur.*
(63-71)

cn) **Ao** : *Qant n'an puis mais, fait messires Gauvains, a combatre m'i covanra, car deça ne* ***remanrai*** *ge mies que ge puisse.*
Ez : *Je n'en puis mes, fait monseigneur Gauvain, quant aultrement ne peut estre. Combatre me convient car deça ne* ***demouray*** *je mie se je puis.*
(65-5)

co) **Ao** : *Ensi* ***remest*** *messires Gauvains an la maison o an li fait mout grant annor.*
Ez : *Ainsi* ***demeure*** *monseigneur Gauvain en la maison ou l'en luy faict grant honneur.*
(65-27)

cp) **Ao** : *Et messires Gauvains est* ***remés*** *an la tor au chief de la chauciee ensis com vos avez oï.*
Ez : *Ainsi est messire Gauvain en la tour* ***demouré****.*
(65-31)

cq) **Ao** : *Si furent* ***remex*** *antre Galehot et Lancelot arrieres que l'an nes aparceüst.*
Ez : *Et Lancelot et Gallehault furent* ***demourez*** *arriere que l'en ne les aperceust.*
(68-100)

cr) **Ao** : *Si sont ansi* ***remex*** *an une chanbre tuit deslié.*
Ez : *Si sont ainsi tous quatre en une chambre tous desliez.*
(68-156)

cs) **Ao** : *Bele douce dame, fait ele, or vos pri ge por Deu que vos* ***remanez*** *çaianz une piece por ma proiere et por la garison a vostre chevalier.*
Ez : *Dame, si vous prie pour Dieu que* ***demourez*** *ceans par ma priere et pour la garison de vostre chevalier.*
(69-38)

ct) **Ao** : *Ge sai por voir, fait Galehoz, que li rois vos proiera de* ***remanoir*** *de sa maisniee.*
Ez : *Je sçay de vray, fait Gallehaut, que le roy vous priera hui en cest jour de* ***demourer*** *de sa mesgnie.*
(69-166)

cu) **Ao** : *Ne ja de la maisniee lo roi Artu ne* ***remanrai*** *se force ne m'i fait remanoir.*
Ez : *Se Dieu m'aist, ne ja eu nom Dieu ne* ***demourray*** *de la mesgnie au roy sinon par force.*
(69-167)

cv) **Ao** : *Dame, ge voil prier Lancelot de* ***remanor*** *a moi et d'estre compainz de la Table Reonde, car bien sont ses granz proeces esprovees.*
Ez : *Dame, je vueil prier Lancelot de* ***demourer*** *avec moy et de estre compain de la Table Ronde, car bien sont ses prouesses congneuez.*
(69-180)

cw) **Ao** : *Et s'il ne voloit por moi* ***remanoir****, si l'an cheïssiez tantost as piez.*
Ez : *Et s'il ne veult* ***demourer*** *pour ma priere, si lui cheissez tantost aux piez.*
(69-181)

cx) **Ao** : *Lors vient li rois a Galehot, si li prie li prie en toz servises qu'il voille que Lanceloz soit de sa maisniee et qu'il* ***remaigne*** *a lui comme ses maistres et ses compainz.*
Ez : *Lors appelle le roy Gallehault, si lui prie que il octroye en tous services que Lancelot soit de sa mesgnie et qu'il* ***demeure*** *avec luy comme son compaignon et son maistre.*
(69-183)

cy) **Ao** : *Ha ! dame, ge* ***remaign*** *a mon seignor a son plaisir et au vostre.*
Ez : *Haa ! dame, je* ***demouray*** *a son plaisir et au vostre.*
(69-187)

Lexèmes qui remplacent :

- *demorer*, “rester (dans un lieu)”
  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; DEMORARI ; rapport de synonymie
- Voir *demorer*. Ici, “rester (dans un état)”
  `BastC` (mil. XIVe [3e q. XIVe], pic. [lorr.]) – ∅
- Voir *estre1*, “être” (rapport d'hyperonymie)
- Voir *revenir*, “retourner au lieu d'où l'on était parti” (rapport d'antonymie ; graphie proche)
- *retenir*, “faire rester”
  `BrutA` (ca 1155 [4e q. XIIIe], norm./agn. [agn.]) – ∅ ; RĔTĪNĒRE ; rapport de métonymie, du général au particulier
- Voir *logier*, “donner abri [à qqu'un]” (rapport d'hyponymie)
- Voir *prendre*, “prendre, saisir” (rapport de métonymie, du général au particulier)

Nombre de remplacement(s) au sein de *lectio facilior* : 2

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 8

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 2

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 2

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 4

Nombre de remplacement(s) : 85

2 “renoncer”

`Ao` (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – `ContPerc3R` (1220 [2e m. XIIIe], champ. mérid.) [952]

Ao : *Il est si debonaires et plains de si grant compaignie qu'il ne* ***remaint*** *por les hauz homes qu'il ne face granz joies et granz honors as povres preuz et done les riches dons et les plaisanz.*
Ez : *Il est si debonnaire et plain de si grant compaignie que pour les haulx hommez il ne* ***laisse*** *a faire grant joye et grans honneurs aux povres gens et leur donne les grans dons et presens.*
(8-58)

Lexème qui remplace : Voir *laissier*. Ici, *laissier a*, “renoncer à”

`RouH` (1135-1170 [ca 1300], frc.) – `H. ESTIENNE, Dial. du lang. franç. ital.` (1579, Paris) ; rapport de synonymie

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

3 “être de reste, rester”

`AlexisS2` (fin XIe [ca 1139], norm. [agn.]) – `H. ESTIENNE, Precellence` (1579, Paris) [vx | spé.] | `Percef. Compl. R.` (ca 1340 [ca 1450], hain.) [953]

a) **Ao** : *Et fu la terre de toz sens si outreement destruite que onques n'i* ***remest*** *en forterece pierre sor autre fors an la cité de Bohorges.*
Ez : *Et fut la terre destruite si que oncques ne* ***demoura*** *en forteresse pierre sur autre mais forte estoit la cité de Bourges.*
(1-7)

b) **Ao** : *... que de tot l'arc n'i a tant* ***remex*** *dont il poïst un cop doner que toz ne soit volez en pieces et esmiez.*
Ez : *... que de tout l'arc n'est* ***demouré*** *donc il peut coup donner.*
(9-90)

c) **Ao** : *Mais el chevalier n'est mie* ***remesse*** *ma bessoigne, car des lo premier jor la vost il faire.*
Ez : *Mais au chevalier n'a mie* ***tenu*** *que ma besongne n'a esté faicte, car il la voulut faire du premier jour qu'il vint ceans.*
(22-25)

d) **Ao** : *Et li escuz au Blanc Chevalier estoit ja tex conraez que mout en i avoit petit* ***remex.***
Ez : *Car son escu estoit ja tellement rompu et exillé que peu en estoit* ***demouré.***
(23-33)

952. Hormis Mats, les sources lexicographiques ne documentent pas le sens.

953. La dernière attestation spécialisée vaut pour le proverbe *Moult remaint ce que fol pense*, commenté ainsi par H. Estienne : « Les proverbes ont plus d'autorité en leur ancien langage qu'en l'autre... Si nous disons, *Moult remaint ce que fol pense*, ce langage a plus d'autorité que si nous parlons ainsi, *De ce que fol pense souvent en demeure.* »

e) **Ao** : *Ne des escuz ne lor est tant **remés** don il poïssent covrir lor visages qui trop sont nu et descovert.*
Ez : *De leurs escus ne leur est **demouré** que bien peu dont ilz couvroient leurs visages.*
(55-145)

f) **Ao** : *Bien sache il que ele lo conreeroit tel que il ne li **remanroit** roie de terre.*
Ez : *Bien sceust qu'elle l'en courrouceroit en telle maniere qu'il ne lui **demoureroit** raye de terre.*
(57-34)

g) **Ao** : *Et Hestors totevoies les gita comme cil qui ne se santoit mies an sa vertu qu'i il poïst ja estre lassez ne conquis, tant que il li cope si l'escu et detranche et achantelle que mout an i a petit **remex**, si estoit fanduz et amont et aval jusque an la bocle. Et la place estoit jonchiee des pieces qui an volent.*
Ez : *Mais Hector, lequel se sent fort et vertueux et ne craint point a estre lassé, frappe sur Marganor tant qu'il lui a tout detrenchié son e[sc]u et que moult [peu] en est **demouré**. Si est la place toute couverte des pieces qui en sont vollees.*
(60-240)

Lexème qui remplace : Voir *demorer*, “rester (dans un état)” (rapport de synonymie)

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 5

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

4 “rester dans un état, une situation”

`AlexisS2` (fin XI^e [ca 1139], norm. [agn.]) – `FONTAINE, tr. Ovide, Ep.` (1538-1539 [1556], Lyon)

a) **Ao** : *Se la reine **remest** dolante, il ne fait pas a demander, car l'em ne porroit greignor duel deviser.*
Ez : *Se la royne **fut** dolente, il ne fault pas demander, car nul ne pourroit greigneur deul deviser.*
(4-16)

b) **Ao** : *Si dist que mout senbloie preudome et que ge ne devoie pas sanz robe **remanoir** a ceste feste.*
Ez : *Elle dist que je sembloie estre preudomme et que je ne devoie pas **demourer** sans robe a celle feste.*
(10-41)

c) **Ao** : *Tot ce, fait Lambeges, n'a mestier, puis que por moi rendre puet la citez **remanoir** en pais, ja mais nus n'en sera feruz.*
Ez : *Tout ce, fait Lambegue, n'y peut servir, puis que pour moy peut la cité **demourer** en paix, jamais coup de lance n'en sera feru.*
(16-87)

d) **Ao** : *Qant Jhesus Criz, Nostres Sires, Nostres Sauverres, fu montez el ciel aprés la Pasque au jor de l'Acension, si deciple **remestrent** irié et desconforté conme cil qui avoient lor pastor perdu.*
Ez : *Quant Nostre Seigneur fut monté au ciel aprés la Pasque au jour de l'Ascencion, les disciples **demourerent** dollens et courroucez comme s'ilz eussent perdu leur maistre et pasteur.*
(19-4)

e) **Ao** : *Li rois de Northumberlande s'en reva et en maine ses genz et la dame* ***remaint*** *en boene paiz.*
Ez : *Le roy de Nor[t]hombellande s'en retourne et emmaine ses gens et la dame* ***demeure*** *en bonne paix.*
(22-41)

f) **Ao** : *Et li autres fiert lo cheval monseignor Gauvain parmi les flans, si l'ocit et il* ***remaint a pié****.*
Ez : *L'autre fiert le cheval de monseigneur Gauvain parmy les flans et le occit, et il* ***descent****.*
(38-10)

g) **Ao** : *Et il* ***remest*** *an cors, si fu a mervoilles biaus et plaisanz.*
Ez : *Et il* ***demeure*** *en pur corps. Il fut a merveilles beau et plaisant.*
(42-10)

h) **Ao** : *Et il* ***est remés*** *a pié, si se deffant mout durement de s'espee.*
Ez : *Et il* ***demeure*** *a pié et se deffent moult vaillamment de son espee.*
(47-20)

i) **Ao** : *Et li rois* ***remest*** *mout liez et mout esbaïz, liez des trives qui li estoient donees, et esbaïz do boen chevalier que Galehoz devoit avoir an sa maisniee.*
Ez : *Le roy* ***demoura*** *moult pensif pour l'amour du bon chevalier aux armes vermeilles, pour ce que Gallehaut s'estoit vanté qu'il le auroit.*
(48-147)

j) **Ao** : *Mais a l'autre foiz assenbleront il si a certes que li uns an* ***remanra*** *desconfiz otreement.*
Ez : *Mais a l'autre jour assemblerons nous si a certes que l'un en* ***demourra*** *desconfit oultreement.*
(51-32)

k) **Ao** : *Et se il estoit conquis, il* ***remanoit*** *an la merci au chevalier et as dis serjanz qui gardoient la chauciee.*
Ez : *Et s'il estoit vaincu, il* ***se mettoit*** *en la mercy des chevaliers et des sergans qui gardoient la chaucie.*
(52-9)

l) **Ao** : *Et li rois* ***fu remés*** *mout esbahiz, et s'aparçoit bien que il avoit folement parlé.*
Ez : *Et le roy* ***demoura*** *la tout seul, et fut moult esbahy, si se apperceut bien qu'il avoit follement parlé.*
(53-24)

m) **Ao** : *Si me demandastes que ge remansisse de l'ost, et ge* ***remex*** *comme fox, si vi tel ore que ge vousise miauz estre morz et honiz.*
Ez : *Si me demandastes que je revensisse de l'ost, et je* ***revins*** *comme fol, car je vy telle heure que je eusse mieulx aymé estre mort a honneur.*
(53-29)

n) **Ao** : *Ha ! sire, fait Kex, car faites tant que vos preignoiz un de noz chevax, car autrement* ***remanrons*** *nos ci a pié.*
Ez : *Haa ! sire, fait Keu, pour Dieu, faictes tant que vous prengnez ung de noz chevaux, car autrement* ***reviendrions*** *nous a pié.*
(54-19)

o) **Ao** : *Et vos deïstes que assez i avoit de plus preuz. Si n'est* ***remés*** *s'an vos non que vos n'aiez perdue la janbe.*
Ez : *Et vous me distes que assez y avoit de plus preudes hommes. Et c'est* ***merveilles*** *que vous n'avez perdue la jambe.*
(59-94)

p) **Ao** : *Si* ***remaint*** *toz li ponciaus toz estraiers. Et neporqant anpirié l'ont de ne sai qantes planches qui an estoient ostees.*
Ez : *Et Hector* ***demeure*** *au travers du pont, duquel ilz avoient ja osté deux ou trois planches.*
(60-212)

q) **Ao** : *Et il li anquierent mout ancores por ce que il avoient oï dire au seignor que il estoit des chevaliers a la reine Guenievre, et li demandent qant il* ***remest*** *a la reine.*
Ez : *Et pour ce qu'ilz avoient ouy dire a messire Gauvain qu'il estoit des chevaliers a la royne Genievre, ilz lui demandent quant il* ***partist*** *de la royne.*
(60-258)

r) **Ao** : *Mais ja por aus, ce dit ele, ne* ***remanra*** *que il n'i vaignent.*
Ez : *Mais, fait elle, pour ce ne* ***remaindra*** *il mie qu'ilz ne viennent.*
(68-127)

s) **Ao** : *Et il avoit mout perdu de sanc, et tote la chace li ala par desus lo cors, si* ***remest*** *pasmez a la terre.*
Ez : *Et avoit moult de sang perdu, et toute la chasse lui alla par dessus le corps, si* ***demeure*** *pasmé a la terre.*
(68-176)

t) **Ao** : *Et la reine* ***remaint*** *assez plus liee que ele ne fu mais pieç'a.*
Ez : *Et la royne* ***demeure*** *assez plus joyeuse que elle ne fut mes pieça.*
(69-58)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *estre1*, “être” (rapport d'hyperonymie)
- Voir *demorer*, “rester (dans un état)” (rapport de synonymie)
- Voir *descendre*, “aller du haut vers le bas” (rapport de métonymie, du général au particulier)
- Voir *metre2*, *soi metre au chemin*, “se mettre en route” (rapport d'hyperonymie)
- Voir *revenir*, “retourner au lieu d'où l'on était parti” (rapport d'antonymie ; graphie proche)
- Voir *partir*, v. intr., “s'en aller, quitter un lieu” (rapport d'antonymie)

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de remplacement(s) au sein de *lectio facilior* : 2

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Nombre de conservation(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 13

5 “devenir, continuer à exister”

`Ao` (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – `AmphYpL` (1365 [1430]) [954]

a) **Ao** : *Et hore en **remaindrai** honiz par ma demore.*
Ez : *Et ores en **vendray a** honte pour ma trop longue demouree.*
(9-55)

b) **Ao** : *Et aprés fist une chose don an parla avant an mal, mais puis li fu do tot a bien tenu, ne onques mais n'avoit esté avant veü ne ja mais ne **remanra**, car il fist une baniere de ses armes, et dit qu'il la baoit a porter la o baniere ne porroit aler.*
Ez : *Et fist une chose de quoy l'en parla premierement a mal, mais puis le fut il en bien tenu, ne oncques ne avoit esté veu devant ne oncques puis ne **demoura**, car il fist une baniere de ses armes, et dist qu'il pretendoit a l'aporter la ou la baniere ne pouoit aller.*
(68-164)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *venir*. Ici, *venir a*, “parvenir à un certain stade”
  `AlexisS2` (fin XIe [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; rapport de synonymie
- Voir *demorer*, “rester (dans un état)” (rapport d'hyperonymie)

Nombre de remplacement(s) : 2

6 “tarder”

`VengRagR` (déb. XIIIe [2e m. XIIIe], Ouest/Nord [pic.]) – `JourdBlAlM` (av. 1455 [1455], pic.)

a) **Ao** : *Mais por ce ne **remaigne** mie que n'acroies as bessoigneus lor fiez de beles rantes et de riches terres a chascun selonc ce que il sera.*
Ez : *Mais pour ce n'y **demeure** mie que tu ne croisses aux souffreteux leurs fiefz a chacun selon ce qu'il sera.*
(48-117)

b) **Ao** : *Et dit Kex li seneschauz que onques mais joste si apareilliee ne vit **remanoir** sanz chaoir ou sanz faillir.*
Ez : *Dit Keu le seneschal qu'il ne vit oncques mes jouste si appareillee **demourer** sans cheoir ou sans faillir.*
(54-9)

Lexème qui remplace : Voir *demorer*. Ici, “tarder”

`AlexisS2` (fin XIe [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ [vieilli] ; rapport de synonymie

Nombre de remplacement(s) : 2

7 “finir”

`AlexisS2` (fin XIe [ca 1139], norm. [agn.]) – `GuillMachC` (ca 1342-ca 1363 [fin XIVe], champ. sept.)

954. Dans Mats, l'attestation donnée apparaît dans `EnanchetF` (ca 1252 [1287], frc. [it.]), mais Ao est antérieur.

a) **Ao** : *Illuec ocistrent mout de ces de l'ost et tant les firent a els antandre que toz li asauz* ***remest****.*
Ez : *Illec occirent moult de ceulz de l'ost et tant les firent a eulz entendre que tout l'assault* ***demoura****.*
(1-16)

b) **Ao** : *Or antant, fait Claudas, tu sez bien que par noz acreanz est nostre bataille* ***remesse*** *jusque devant lo roi de Gaule.*
Ez : *Or entens, fait Claudas, tu sçay bien que par noz convenances ceste bataille est* ***demouree*** *jusques devant la cité de Gaulle.*
(8-88)

c) **Ao** : *Mais de cels do chastel avoit sor les murs assez qui mout vousissent que les doloreuses costumes fussient* ***remeses****.*
Ez : *De ceulz de leans avoit assez sur les murs du chasteau qui moult desiroient que les douloureuses coustumes de leans fussent* ***abbatues****.*
(27-22)

d) **Ao** : *Et la reine et cil et celes qui avec li furent virent que tot fu* ***remés*** *por ce chevalier qui estoit navrez.*
Ez : *Et la royne et les dames et les chevaliers qui au mur estoient virent que tout fut* ***demouré*** *pour ce chevalier navré.*
(33-30)

e) **Ao** : *Oïl, fait ele, et vos iestes por li remés, si covient que par vos* ***remaignent*** *li anchantement de çaianz.*
Ez : *Oy, fait elle, et vous estes pour elle demouré, si convient que par vous* ***soient mis a fin*** *les enchantemens de ceans.*
(39-21)

f) **Ao** : *Comment, fait il, les porrai ge* ***faire remanoir*** *?*
Ez : *Comment, fait il, les pourray je* ***mettre a fin*** *?*
(39-22)

g) **Ao** : *Ne demora puis gaires aprés ce que li tornoiemenz* ***remest*** *et fu bas vespre.*
Ez : *Ne demoura gueres aprés que le tournoiement* ***fut finé****, qu'il fut bas vespre.*
(40-31)

h) **Ao** : *Et par ce* ***remest*** *l'asemblee.*
Ez : *Si* ***demeure*** *l'assemblee atant.*
(41-2)

i) **Ao** : *Et au jor de sa mort devra bien* ***estre*** *tote joie* ***remese****.*
Ez : *Et au jour de sa mort devroit bien toute joye* ***cesser****.*
(51-58)

j) **Ao** : *Certes, fait ele, ce poise moi, car, s'il vos aüst pris, li anchantemenz do chastel fussient* ***remés****.*
Ez : *Certes, fait elle, ce poise moy, car, se on vous eust detenu, tous les enchantemens feussent* ***demourez****.*
(51-256)

k) **Ao** : *Comment ? fait messires Gauvains, si vos combatiez sanz autre querele ? Or* ***remaigne*** *dons l'ahastine et soiez bon ami ensanble, car ge lo vos pri.*
Ez : *Comment ? fait messire Gauvain, si vous combatiez vous ainsi sans autre querele ?* ***Laissez*** *descort et soiez bons amis ensemble, je vous en prie.*
(62-147)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *demorer*. Ici, "ne pas avoir lieu, cesser"
  GaydonS (ca 1232 [ca 1275], pic. [lorr. sept.]) – LEMAIRE DE BELGES, Illustr. (1511-1512 [1548], Paris) ; rapport de synonymie
- Voir *abatre*. Ici, "abolir (par ex. une coutume)"
  SThomGuernT (ca 1174 [déb. XIII^e], Ouest/pic./agn. [agn.]) – ∅ ; rapport d'hyponymie
- Voir *metre2*. Ici, *metre a fin*, "terminer"
  RenclMisH (ca 1230 [fin XIII^e], pic. [frc./pic.]) – ∅ [vieilli] ; rapport de synonymie
- *finer*, "finir, terminer"
  Aiol1N (2^e m. XII^e [2^e m. XIII^e], pic.) – Voult 1613 (*Le Grand Dictionaire françois, latin et grec* [1613]) [dict. bil.] | RONSARD, Odes (1550-1552, Paris) ; FĪNĪRE ; rapport de synonymie[955]
- *cesser*, "prendre fin"
  WaceConcA (2^e q. XII^e [av. 1225], norm. [tour.]) – ∅ ; CESSARE ; rapport de synonymie
- Voir *laissier*, "abandonner" (rapport de métonymie, du général au particulier)

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 3

Nombre de remplacement(s) : 8

8 v. pronom., "rester"
BenTroieC (ca 1170 [déb. XIII^e], ang./tour. [agn.]) – Ao (ca 1220 [2^e q. XIII^e], bourg.)

a) **Ao** : *Et Banins li dist : Sire, ge* ***me remés a*** *vos par si que ge n'i remansisse se tant non com ge voldroie et mes talanz est tex q'aler m'en voil.*
Ez : *Et Banyn lui dist : Sire, j'ay accordé* ***demourer avec*** *vous par convenant que je ne y seroie fors tant comme il me plairoit et mon tallent est tel que aller m'en vueil presentement.*
(2-55)

b) **Ao** : *Et Lanceloz* ***se fu remex*** *en la forest et se jut mout longuement desouz un chasne en l'erbe vert.*
Ez : *Et Lancelot* ***demoura*** *en la forest et se geut une grant piece dessoubz ung arbre sur l'erbe verte.*
(20-4)

c) **Ao** : *Si* ***se remainnent*** *ensins et esgardent comment les choses se prendront.*
Ez : *Ilz* ***demeurent*** *ainsi et regardent comme les choses viendront.*
(24-27)

955. La dernière attestation trouvée dans Hu vaut pour l'emploi du participe passé.

d) **Ao** : *Et Lanceloz ot chacié les Saisnes a po de gent, car tuit* ***se remanoient*** *antor monseignor Yvain.*
Ez : *Et Lancelot chasse les Sesnes a peu de gent, car tous* ***se tenoient*** *entour messire Yvain.* (69-102)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *demorer*, "rester (dans un lieu)" (rapport de synonymie)
- Voir *tenir1*. Ici, v. pronom, "rester dans une position stable"
  `PelCharlF` (2e m. XIIe [fin XIIIe], traits agn. [agn.]) – ∅ ; rapport d'hyperonymie

Nombre de remplacement(s) : 4

Analyses des exemples

1 Sur les 150 contextes comparables, 145 sont des cas de substitution, deux, des cas d'absence, deux, des cas de variante, et un seul, un cas de conservation. Ce dernier, en 4 r), présente un emploi du verbe impersonnel, dans le sens attesté en 4, "rester dans un état, une situation" dans le passage suivant : « *pour ce ne remaindra il mie qu'ilz ne viennent* », sans qu'il soit possible de relever des traits distinctifs saillants entre ce passage de conservation et les autres.

2 Le sens 1, "rester (en arrière)", est celui qui connaît le plus d'occurrences. Il est remplacé 97 fois par *demorer*, mais aussi deux fois par *revenir*, et une fois par *estre*, *retenir*, *logier*, *estre prise*. *demorer* sert aussi de remplacement à six reprises pour les occurrences du sens documenté en 3, "être de reste" ; à deux reprises pour les occurrences du sens 6, "tarder".

3 Le sens 2, "renoncer", est un sens marginal, qui ne connaît qu'une occurrence en Ao, qui se fait remplacer par *laissier* en Ez, de sens proche. Le sens 4, celui qui contient le cas de conservation, voit ses occurrences se faire remplacer douze fois par *demorer*, deux fois par *revenir*, et une fois par *estre*, *soi metre* et *partir*. En 4 f), « *il remaint a pié* » donne « *il descent* ». Le sens 5, "continuer à exister", présente deux occurrences, remplacées par *venir a* et *demorer*.

4 Le sens documenté en 7, "finir", connaît cinq remplacements par *demorer*, deux par *metre a fin*, et un par *abatre*, *estre finé*, *cesser* et *laisser*. L'emploi en 8, emploi pronominal prenant le sens de "rester", est remplacé trois fois par *demorer* et une fois par *se tenir*.

5 Les deux cas d'absence se trouvent en 1 h), où « *Ensi est Lanceloz en la garde a la dame remés...* » donne « *Ainsi est Lancelot en la garde de la dame...* », et en 1 cr), où « *Si sont ansi remex an une chanbre.* » donne « *Si sont ainsi tous quatre en une chambre.* » Ils s'expliquent par le fait que *remanoir* est ici employé au participe passé, avec le verbe *estre*. L'omission simple du participe ne modifie pas complètement le sens des séquences textuelles.

⟶ Si les différents emplois de *remanoir* connaissent une diversité de remplacements, *demorer* est tout de même employé 126 fois à sa place dans l'incunable, tous sens confondus. Les remplacements tendent donc à être systématiques.

Analyses internes

1 *demorer* est déjà bien employé en Ao, puisqu'il y connaît 96 occurrences. Son emploi progresse beaucoup : le verbe est utilisé 237 fois dans l'incunable. Dans le manuscrit, il faut relever 28 occurrences de la locution « *ne demora gaires* », par exemple dans le contexte suivant : « *Et ne demora gaires que*

messires Gauvains s'andormi a mout grant paine. » (062-237) De même, le verbe s'emploie au sein de contextes négatifs, suivis de *granment* ou de *grant piece*, par exemple dans le passage suivant : « *Aprés ce ne demora mie grantmant que uns deiables de tel maniere com ge vos ai dit vint a la damoisele en son lit.* » (006-9) La majorité des cas d'utilisation en Ao sont donc constitués d'une tournure négative, au sein de laquelle est employé un adverbe désignant le temps écoulé (l'adverbe permet la désignation d'un grand espace de temps, ce qui, au sein d'une tournure négative, revient à indiquer sa petitesse) ou marquant la nullité de ce temps écoulé. Ces expressions permettent de lier la narration et d'indiquer une certaine rapidité dans la succession des actions.

2 Le fait de rester à un endroit peut également être explicitement donné, par exemple dans le contexte suivant : « *Si ne dessire nule rien se la mort non, et mout la blame que tant demore.* » (003-26) Le contexte est négatif : ce qui est reproché au personnage, c'est justement le fait de rester trop longtemps à un même endroit.

⟶ Les emplois dans le manusrit de *demorer* se caractérisent par leur lien avec l'attente, le retard, le fait de rester trop longtemps à un endroit, ce qui dote le verbe d'une force sémantique que ne possède pas *remanoir* et qui explique probablement l'extension de son usage.

Comparaisons externes

1 Au vu des attestations, l'obsolescence du verbe est progressive, puisque les sens documentés en 1 et 4, "rester (en arrière)" et "rester dans un état", sont attestés jusque dans les années 1530, tandis que les autres connaissent leur dernière attestation au XV^e^ siècle. Il est probable qu'ils vivent plus longtemps du fait de leur plus grand emploi ; les emplois marginaux sont déjà repris par *demorer*.

2 La diversité des graphies des différentes occurrences de *remanoir* peut expliquer l'abandon progressif de son emploi. Si l'on prend les trois premières occurrences attestées sous le premier sens, on a ainsi : *remés*, *remansisiez*, *remanoir* ; en 1 f), *remanroie* ; en 1 i), *remaignes*, etc. En effet, l'identification du verbe dans chacune des occurrences est difficile ; l'identité du verbe est ainsi mise à mal.

3 Certaines occurrences sont par ailleurs des homonymes d'occurrences d'autres verbes, comme *remest*, en 1 am), qui peut être interprétée comme une occurrence du verbe *remetre*.

4 Les occurrences peuvent également être proches de celles du verbe *revenir*, avec l'identité du préfixe *re-* immédiatement suivi de trois jambages (*-m-/-vi-*, pour certains emplois, comme *revient*). La substitution de *remanoir* par une occurrence de *revenir* est attestée par exemple en 1 k), où « *tozjorz remanoit Phariens en son leu* » donne « *tousjours revenoit Farien en son lieu* ». Elle est problématique, car les deux verbes sont opposés sémantiquement : le premier indique l'immobilité, le fait de rester en un lieu, tandis que le second exprime le mouvement, le retour en un lieu.

5 Certaines occurrences de *remanoir* sont également proches de certaines occurrences de *re(n)mener*, par exemple en 1 ab), où la troisième personne du pluriel de l'indicatif présent apparaît dans le contexte suivant : « *si remainent il dui* ». La proximité est problématique, puisque *re(n)mener*, comme *revenir*, est en opposition sémantique avec *remanoir*, permettant l'expression du mouvement.

6 *remanoir* est une forme intensive de *manoir*, qui connaît les mêmes problèmes d'homonymie ponctuelle avec *venir/mener* que le premier avec les verbes préfixés. Par ailleurs, *manoir* a peut-être comme problème supplémentaire son homonymie avec le substantif de même forme, "habitation", qui tire l'emploi verbal vers le sens particulier du "séjour".

⟶ *remanoir* perd donc peu à peu ses emplois du fait de ses occurrences à graphie variée, rendant difficile l'identification du verbe dans certains contextes. Ce problème d'identification est redoublé à cause des homonymies et proximités graphiques que le verbe peut entretenir avec d'autres verbes, proximités problématiques car pouvant amener le verbe à être confondu avec des verbes en opposition sémantique. En même temps que les emplois de *remanoir* deviennent difficiles, ceux de *demorer* prennent de plus en plus d'importance, du fait de la force sémantique liée à son usage.

Synthèse : *remanoir* ne connaît plus qu'une seule occurrence dans l'incunable, dont la présence est difficile à justifier. Il se fait majoritairement remplacer par *demorer*, qui est déjà bien employé en Ao, mais dans des contextes particuliers, liés à la dimension temporelle du retard et de l'attente. Il nous semble que c'est la forme de certaines occurrences de *remanoir*, rendant l'identification du verbe difficile, ainsi que des homonymies ponctuelles avec des verbes en opposition sémantique, provoquant des risques de confusion, qui expliquent la fragilisation du verbe. Néanmoins, au vu de l'importance de l'usage du verbe, ces facteurs formels ne suffisent pas à expliquer le désemploi total du verbe. L'extension des emplois de *demorer*, grâce à sa force sémantique, expressive, liée à la dimension temporelle, nous paraît être le facteur déterminant dans l'abandon de l'emploi de *remanoir*.

Typologie : Disparition presque totale : une occurrence est encore attestée dans l'incunable ; la plupart des sens du verbe sont déjà caducs à l'époque de sa composition, mais deux sens sont encore attestés dans le premier tiers du siècle suivant
Facteurs supposés : Difficulté d'identification du verbe à travers plusieurs de ses occurrences, à graphie variée ; proximité formelle avec plusieurs verbes en opposition sémantique, pouvant rendre confus certains contextes dans lesquels le verbe obsolescent est employé ; cette proximité formelle problématique est également connue par le verbe dont le verbe obsolescent dérive avec les formes non préfixées des verbes mentionnés ; expressivité forte d'un autre verbe, de sens originellement proche, qui voit ses emplois grandir du fait de sa force sémantique.

† remetre

FEW, X, 239a : RĔMĬTTĔRE

Ao : 11 ; Ez : 4

1 "mettre de nouveau en une certaine place"
`WaceConcA` (2e q. XIIe [av. 1225], norm. [tour.]) – ∅

a) **Ao** : *Ci gerra Lanceloz del Lac, li filz au roi Ban de Benoyc. Et lors* ***remet*** *la lame jus et bien sot que c'est ses nons qu'il a veü.*
Ez : *Cy gerra Lancelot du Lac, le filz au roy Ban de Benoic. Lors* ***remet*** *la tombe bas et bien sçait que c'est son nom qu'il a veu.*
(23-72)

b) **Ao** : *Lors a* ***remise*** *l'espee el fuerre et sache l'escu del col.*
Ez : *Lors a* ***mis*** *l'espee ou foureau et tire l'escu de son col.*
(39-31)

c) **Ao** : *Lors* ***remist*** *Kex son hiaume que il avoit osté et revint a la meslee mout aïrieement.*
Ez : *Lors* ***remist*** *son heaume qu'il avoit osté et revint a la meslee.*
(51-122)

d) **Ao** : *Et ge* ***remis*** *an l'estrier lo pié senestre que ge an avoie osté.*
Ez : *Et adonc* ***remis*** *le pié a l'estrief et remontay car j'estoie ja descendu.*
(51-253)

Lexème qui remplace : Voir *metre2*, "placer (dans une situation nouvelle)" (rapport de presque synonymie ; même étymon)

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de conservation(s) : 3

2 "rétablir en une situation antérieure"

`SThomGuernT` (ca 1174 [déb. XIII^{e}], Ouest/pic./agn. [agn.]) – ∅

a) **Ao** : *Si en plorent et juene et ancien et prient Nostre Seignor que encor les* ***remete*** *an lor grant anor et les ramaint en amendement et an puissance. Et Phariens chastie mout Lyonel...*
Ez : *Et Farien chastie moult Lyonnel...*
(11-40)

b) **Ao** : *Si me* ***remetez*** *en autretel maniere com ge sui ore et que vos me preigniez encontre toz homes a garantir tant com ge serai en vostre garde.*
Ez : *Vous me* ***remettrez*** *en telle liberté comme je suis et me prendrez a garantir contre tous hommes tant comme je seray en vostre garde.*
(13-125)

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

Nombre de conservation(s) : 1

3 v. pronom., "se mettre de nouveau en une certaine place"

`BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIII^{e}], ang./tour. [agn.]) – ∅

a) **Ao** : *Et Phariens et ses niés qui tant sont irié com il plus puent se sont an la tor* ***remis*** *arrieres.*
Ez : *Et Farien et son nepveu qui tant estoient couroucez que plus ne pouoient estre se sont* ***mis*** *arriere en la tour.*
(13-6)

b) **Ao** : *Atant se* ***remetent*** *en la cité, si sont les portes closes et abatues les coleïces.*
Ez : *Adonc se* ***mettent*** *en la cité et tantost furent les portes closes et les herses abatues.*
(16-59)

c) **Ao** : *Et cil qui abatu l'ot se* ***remet*** *a terre et tantost li arrache lo hiaume de la teste.*
Ez : ∅
(23-14)

d) **Ao** : *Ensin chevauche maz et pansis tot droit vers la Dolereuse Chartre et se* ***remet*** *el bruillet.*
Ez : *Ainsi chevauche moult pensif vers la Douloureuse Chartre et se* ***met*** *au bocaige.*
(28-3)

e) **Ao** : *Si i herbergerent la nuit et l'andemain resont matin levé por messe oïr, et puis se* ***remetent*** *a la voie et chevauchent jusque a ore de tierce.*
Ez : *La hebergerent la nuit et l'endemain sont matin levez pour ouïr messe, et puis se* ***mettent*** *a la voie et chevauchent jusques a heure de tierce.*
(55-83)

Lexème qui remplace : Voir *metre2*, *soi metre au chemin*, "se mettre en route" (rapport de presque synonymie ; même étymon)

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 3

1 Sur les onze passages, neuf sont comparables. Parmi eux, on constate quatre cas de conservation et cinq cas de remplacement. Les remplacements se font systématiquement par la forme verbale non préfixée, *metre*. Le cas de remplacement en 1 b) est le seul à concerner une occurrence du sens "mettre de nouveau en une certaine place", qui est par ailleurs conservé à trois reprises. Le chevalier « *a remise l'espee el fuerre* » en Ao et « *a mis l'espee ou fourreau* » en Ez. Dans le manuscrit, la continuité de la place occupée par l'épée est mise en exergue, alors qu'elle est effacée dans l'incunable. Il pourrait s'agir ici d'une simple variation stylistique.

2 Cependant, cette continuité de la place occupée est à nouveau exprimée en Ao et effacée en Ez, lors de l'emploi de la forme pronominale, dans les passages 3 a) à 3 e). D'un point de vue narratif, il est bien question, dans chacun des contextes, de retrouver une place antérieure. Cependant, dans chacun des passages, la place antérieure est évoquée assez loin dans le fil de la narration, par exemple dans le contexte 3 b), où l'expression de la sortie de la ville se situe quelques phrases en amont, avant la description d'un affrontement : « *La noise est levee, lors saillirent es chevaulx les plus vaillans...* » Elle peut également être implicite, comme dans le contexte immédiatement précédent en 3 e) : « *Atant chevauchent tot lo vespre tant que il vienent a un chastel a la dame que il aloient secorre.* »

3 Par opposition, les conservations se produisent dans des contextes au sein desquels la situation de la remise en place d'un élément est claire, comme par exemple en 1 c), dans lequel il est précisé que Keu « *remist son heaume qu'il avoit osté* ». La position immédiatement précédente de l'objet et sa position actuelle sont précisées dans la même phrase.

4 Dans l'incunable, le préfixe *re-* comme marqueur de continuité narrative n'est pas conservé. Cela peut être lié à l'esthétique de Ez, dont on a vu à plusieurs reprises qu'elle défaisait l'entrelacement narratif et comprenait une attention minime accordée à la construction d'un récit entièrement cohérent. Mais cela peut également, de manière concomittante, être lié au changement linguistique qui affecte le préfixe *re-*, qui perd de nombreuses marques sémantiques [956], pour finir par ne plus pouvoir désigner que la réitération de l'action. Dans ce cadre, il est possible de voir la forme préfixée comme une marque explicite de l'expression de la continuité de position et son remplacement par la forme non préfixée comme celle de l'absence de cette continuité, que cette absence soit consciente ou non. Si l'on admet l'hypothèse d'une absence conscientisée, elle pourrait signifier la perte sémantique de *re-* comme indicateur de continuité. Si elle n'est pas conscientisée, elle se situerait davantage du côté de la simple marque esthétique [957].

956. Cf. à ce sujet les nombreuses autres fiches portant sur les verbes construits avec ce préfixe, comme *repasmer*, *reparler*, *repenser*.

957. Étant dans l'impossibilité de trancher pour l'une ou l'autre hypothèse, et supposant toujours que les deux hypothèses peuvent être liées, nous préférons indiquer qu'il s'agit d'une perte d'emplois.

Typologie : Disparition partielle ; perte d'emplois
Facteurs supposés : Perte de sens du préfixe *re*.

⊆ remirer

FEW, VI-2, 154a : MĪRARI

Ao : 3 ; Ez : 0

remirer, "regarder attentivement"
`PercB` (ca 1180 [2e m. XIIIe], champ. mérid. [pic. sept.]) – ∅ [rég.] | `Rich 1759` (*Dictionnaire de la langue française ancienne et moderne* [1759]) [vx] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) [958]

1 **Ao** : *Mais voir, ge ne morrai encores pas ainz vivrai plus que ge voldroie, ancor assez me conforterai an tant de confort com ge porrai avoir et en tel com il sera, ce iert el siegle* ***remirer*** *et tant com ge plus lo* ***remirerai*** *tant lo priserai ge mains car ja mais ne fera s'enpirier non.*
Ez : *Je ne puis plus longuement vivre se n'est en toute douleur et tristesse, et plus vivray et plus la mort desireray.*
(13-12)

2 **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(13-12)

3 **Ao** : *Et vos iestes mout navrez, si avroiz bien mestier anquenuit de herbergier an tel leu o vos soiez a aise por voz plaies* ***remirer****.*
Ez : *Et vous estes navré, fait la damoiselle, si auriez mestier de aler en tel lieu ou vous soiez bien hebergié et que vos playes* ***soient regardees****.*
(62-123)

Lexème qui remplace : Voir *regarder*, "examiner" (rapport d'hyperonymie)

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 2
Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

⊆ rendormir

FEW, III, 142a : DORMIRE

Ao : 1 ; Ez : 0

rendormir, v. pronom., "sombrer dans le sommeil à son tour"
`Ao` (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – ? [959]

958. Le sens est conservé d'après le FEW dans certains dialectes de l'Est (bress., daupha. ; également en zone occitane). Le dictionnaire cite `Rich 1759` (*Dictionnaire de la langue française ancienne et moderne* [1759]) comme dernière attestation, mais le lexème n'est pas recensé au XVIIe siècle après `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]), donc est très probablement marqué comme caduc dans la source citée par le FEW. L'entrée qui apparaît dans `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) contient un renvoi à la forme verbale non préfixée et un exemple tiré d'un texte de Ronsard.

Ao : *Et qant il se fu andormiz, la damoisele qui fu jone et grasse se* ***randormi*** *de la doçor de son ami que ele tient antre ses braz. Et ansi dormirent grant piece braz a braz et boche a boche.*
Ez : *Et quant il fut endormy, la damoiselle qui fut jeune et crasse et tendre, si se* ***endormit*** *a la doulceur de son amy qui entre ses bras gisoit bouche a bouche.*
(62-238)

Lexème qui remplace : *endormir*, v. pronom., "sombrer dans le sommeil"
RouH (1135-1170 [ca 1300], frc.) – ∅ ; DORMIRE ; rapport de presque synonymie ; même étymon

Nombre de remplacement(s) : 1

C'est le verbe non préfixé qui est employé en Ez.

† renvoiier

FEW, IV, 797b : ĬNVĬARE

Ao : 9 ; Ez : 3

1 "envoyer de son côté"
Ao (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – ?

Ao : *A l'ore que messires Gauvains ot fait lire les letres qui disoient que morz estoit li chevaliers as blanches armes, si* ***renveia*** *Ayglins des Vaux son frere au roi Artu por ces noveles dire.*
Ez : *A l'eure que messire Gauvain faisoit lire les lettres qui disoient que mort estoit le chevalier aux blanches armes, Ayglius des Vaulx* ***envoya*** *son frere au roy Artus pour lui compter ces nouvelles.*
(25-1)

Lexème qui remplace : Voir *envoiier*, "faire aller [qqu'un] qque part" (rapport de presque synonymie ; même étymon)

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

2 "envoyer de nouveau"
EvratGenABo (ca 1198 [déb. XIIIe], champ. [lorr.]) – ∅

a) **Ao** : *A ore de tierce i* ***ranvoie*** *li rois un et l'an li* ***renvoie****.*
Ez : *A heure de tierce il en* ***envoia*** *ung autre et on* ***renvoia*** *arriere comme l'autre.*
(25-22)

b) **Ao** : *Et a hore de midi y* ***renvoie*** *un et l'an li* ***renvoie*** *arrieres, et a hore de none autresin, et a hore de vespres. Et ansin fist par trois jorz.*
Ez : *Ainsi fist a chacune heure et par troys jours.*
(25-22)

959. Le sens précis "s'endormir à son tour" n'est pas documenté dans les sources lexicographiques.

c) **Ao** : *Et qant messires Gauvains vit que leus fu, si lor* ***ranvoie*** *une bataille, et puis la tierce, et puis la qarte.*
Ez : *Et quant messire Gauvain vit qu'il fut heure, il leur* ***envoye*** *une autre bataille, et puis la tierce, et puis la quarte.*
(48-16)

d) **Ao** : *Il prant un message et mande a Galehot que il lor anvoit secors, qu'il ne pueent sosfrir la maisniee lo roi Artus. Et Galehot en i* ***anvoie*** *trente mile.*
Ez : *Il mande a Gallehaut que lui envoye des chevali[e]rs, car il ne peut endurer ne souffrir la puissance du roy Artus. Gallehaut en* ***renvoya*** *.xxx. mille.*
(48-20)

Lexème qui remplace : Voir *envoiier*, "faire aller [qqu'un] qque part" (rapport d'hyperonymie ; même étymon)

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 2

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

3 "faire retourner [qqu'un] là où il était"
`EneasS2` (ca 1160 [ca 1200], norm. [lorr.]) – ∅

a) **Ao** : *Au matin, a hore de prime, enveia un chevalier a la porte. Et l'an li* ***renveia*** *arrieres qant li preuzdom li ot demandé a cui il estoit et comment il avoit non.*
Ez : *Au matin, a heure de prime, envoya le roy ung chevalier a la porte, et on l'****envoia*** *arriere.*
(25-21)

b) **Ao** : *A ore de tierce i* ***ranvoie*** *li rois un et l'an li* ***renvoie****.*
Ez : *A heure de tierce il en* ***envoia*** *ung autre et on* ***renvoia*** *arriere comme l'autre.*
(25-22)

c) **Ao** : *Et a hore de midi y* ***renvoie*** *un et l'an li* ***renvoie*** *arrieres, et a hore de none autresin, et a hore de vespres. Et ansin fist par trois jorz.*
Ez : *Ainsi fist a chacune heure et par troys jours.*
(25-22)

d) **Ao** : *... que a totes les hores les i anveoit et l'an li* ***renveoit*** *tozjorz.*
Ez : *... et si ne peut avoir entree.*
(25-22)

e) **Ao** : *Atant l'an* ***ranvoie*** *an la jaiole et fait sanblant que ele soit mout correcie vers lui.*
Ez : *Atant le* ***renvoie*** *la dame en la geolle et fait semblant que moult soit courroucee vers lui.*
(51-9)

Lexème qui remplace : Voir *envoiier*, "faire aller [qqu'un] qque part" (rapport d'hyperonymie ; même étymon)

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 1

Nombre de conservation(s) : 2

1 Sur les dix contextes, sept sont comparables. Parmi eux, on relève un cas de présence en Ez, quatre cas de remplacement et deux cas de conservation. Quel que soit le sens employé en Ao, c'est *envoiier*, le verbe sur lequel *renvoiier* est formé, qui est employé en Ez.

2 Le premier sens, non documenté dans les sources lexicographiques, ne connaît qu'une attestation en 1. Le second sens, "envoyer de nouveau", attesté en français moderne, connaît deux cas de remplacement et un cas de présence en Ez, où le verbe est employé face à la forme simple en Ao. Le troisième sens, "faire retourner [qqu'un] là où il était", marquant la réciprocité de l'action, lui aussi attesté en français moderne, est le mieux conservé : il est conservé deux fois et remplacé une fois.

3 Les deux cas de remplacement du sens 2 sont intéressants. En effet, en 2 a), Ao donne la leçon : « *A ore de tierce i ranvoie li rois un* », et Ez : « *A heure de tierce il en envoia ung autre* », tandis qu'en 2 c), Ao donne : « *si lor ranvoie une bataille* », et Ez : « *il leur envoye une autre bataille* ». Dans ces deux contextes similaires, Ez n'emploie pas le verbe préfixé, mais marque la réitération de l'action de manière analytique, grâce à l'emploi de l'adjectif indéfini *autre*.

4 Les verbes en *re-* connaissent un désemploi général. Ce fait a été mentionné à plusieurs reprises. Il est associé à l'obsolescence de la polysémie associée à ce préfixe, obsolescence dont souffre ici le sens 1. Il est possible que le sens 2 en souffre également, et peut-être de manière momentannée, puisque le sens est attesté en français moderne. Dans tous les cas, il y a peut-être une préférence marquée des compositeurs de l'incunable à employer les formes simples du verbe, quitte à faire usage d'emplois analytiques.

Typologie : Disparition partielle ; un sens disparaît ; un autre sens semble obsolescent
Facteurs supposés : Perte de la polysémie associée au préfixe *re-* ; préférence marquée pour l'emploi de verbes simples et de formes analytiques.

‡ repairier

FEW, X, 261a : REPATRIARE

Ao : 20 ; Ez : 3

1 "retourner, revenir"
`PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – `Corn 1694` (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [vx] | `BELLEAU, Eglogues sacrees` (1576, Paris)

a) **Ao** : *Ensin est li rois Claudas* ***repairiez*** *en sa terre, si ne parole plus li contes ci androit de lui, ançois retorne a Lancelot qui est el lac.*
Ez : *Ainsi est le roy Claudas* ***retourné*** *en sa terre, mais atant se taist cy le compte de lui, et retourne a Lancelot qui est au lac.*
(8-103)

b) **Ao** : *Atant fiert lo cheval des esperons, si se lance loign de Claudas enmi lo chanp, si s'encommance a* ***repairier*** *vers la cité. Lors poignent aprés lui plus de vint chevaliers, les escuz as cox, les lances mises souz les aisselles.*
Ez : *Atant fiert le cheval des esperons et chevauche vers la cité. Et lors courent aprez lui plus de .xx. chevaliers, les escuz au col et les lances mises soubz les esselles.*
(16-37)

c) **Ao** : *Ensi doivent corre tuit li besoing que chevaliers a desus lo pueple des terriennes choses, et tuit li besoig qui apartienent a l'ame de lui doivent* ***repairier*** *a Sainte Eglise. Chevaliers doit avoir deus cuers, un dur et sarré autresin com aimenz, et autre mol et ploiant autresi comme cire chaude.*
Ez : *Avec ce doit chevalier en soy avoir deux cueurs, l'un dur et serré comme aymant, et l'autre mol et pliant ainsi comme cire chaude.*
(20-53)

d) **Ao** : *Grant piece l'atandié messire Yvains et qant il voit qu'il ne* ***reparrera****, si s'an va droit au roi et dit : Sire, malement somes deceü de nostre vallet qui s'an vait a Nohaut por lo secors.*
Ez : *Et quant messire Yvain voit qu'il ne* ***retourne*** *point, il s'en vient au roy et dit : Sire, malement sommes deceuz de nostre varlet.*
(21-97)

e) **Ao** : *Et lors sont* ***repairié*** *a lor chemin.*
Ez : ∅
(22-3)

f) **Ao** : *Si s'estoit pensez qu'il ocirroit lo roi Artu por ce que par lui cuidoit avoir perdu son chastel qui soloit justisier et destraindre tote sa terre. Or lo covendra* ***repairier*** *a la subjection des autres. Et la o il s'estoit vantez lo jor devant qu'il l'ocirroit, respondié uns chevaliers que ja li rois Artus ne seroit par home deseritez, ne mauvaissement ne morroit, tant avoit anors et biens faites en sa vie.*
Ez : *Il avoit proposé qu'il occiroit le roy Artus pour ce que par lui cuidoit avoir perdu son chasteau qu'il souloit possider. Et la ou il s'estoit vanté le jour devant qu'il l'occiroit, il lui fut respondu par ung autre chevalier que ja le roy Artus ne seroit par homme desherité, et ja ne mourroit mauvaisement, tant avoit fait de biens et d'onneurs en sa vie.*
(25-9)

g) **Ao** : *Ensin s'an vont la droite voie a l'ermitage. Et ja* ***repairoient*** *les genz lo roi Artu de la chace.*
Ez : *Atant s'en vont tous deux vers l'ermitage. Et ja* ***retournoient*** *les gens du roy Artus de la chasse.*
(28-25)

h) **Ao** : *Mais or se taist li contes de la pucele et del chevalier que plus n'en parole ci endroit, ainz retorne au roi Artus qui est* ***repairiez*** *an sa terre.*
Ez : ∅
(49-26)

i) **Ao** : *Lors s'en vont andui as tantes. Et les genz lo roi estoient ja* ***repairié*** *as tantes. Et messires Gauvains en ot bien veü aler lo chevalier, si estoit mout angoisseus de ce que il il s'an aloit. Et se il fust haitiez, il i eüst mise mout grant paine an lui ramener.*
Ez : *Adonc s'en vont tous deux en l'ost. Messire Gauvain avoit veu aler le chevalier au noir escu, et l'eust moult voulentiers suivy, s'il eust peu monter a cheval.*
(51-146)

j) **Ao** : *Et Galehoz li otroie. La nuit* ***repairerent*** *li quatre ansemble. Et sachiez que mout ot grant angoisse au departir, si mistrent jor a parler ensemble a la premiere asanblee qui seroit el reiaume de Logres.*

Ez : *Gallehaut lui octroye. La parlerent les quatre tous ensemble. Et sachiez que moult y eut de grans courroux au departir, et misdrent jour de parler ensemble a la premiere assemblee qui seroit au royaume de Logres.*
(51-357)

k) **Ao** : *Mout fist Lanceloz grant joie de son coisin. Mais or se taist atant li contes de Galehot, que plus n'an parole ci androit, ainz s'an retorne au roi Artu qui est* ***repairiez*** *en sa terre.*
Ez : *A present se taist le compte de Gallehaut et de son compaignon Lancelot, qui maine grant joye de son cousin, et retourne a parler du roy Artus.*
(52-12)

l) **Ao** : *Aprés ce que li rois fu* ***repairiez****, ne demora gaires que messires Gauvains fu gariz auques si que il chevaucha et aloit em bois et an autres deduiz.*
Ez : *Aprés ce que le roy fut* ***revenu*** *de veoir sa terre, ne demoura gueres que monseigneur Gauvain fut guery si bien qu'il chevauchoit et aloit aux boys et en autres deduiz.*
(53-1)

m) **Ao** : *Et Hector* ***repaire*** *qant il les a chaciez, et trove monseignor Gauvain qui li tient son cheval.*
Ez : *Et Hector* ***retourne*** *et treuve monseigneur Gauvain qui tenoit son cheval.*
(55-83)

n) **Ao** : *Et puis refist la reine joie a monseignor Gauvain et a Galehot et as autres compaignons lo roi qui avoient esté an ceste queste, car tuit estoient venu fors Saigremor.*
Ez : *Et puis fist la royne moult grant joye a messire Gauvain et a tous les autres compaignons qui en la queste avoient esté, car tous estoient revenus sains et haitiés, fors Saigremor qui encore n'estoit mie* ***repairé****.*
(69-173)

Lexèmes qui remplacent :

- *retorner*, “aller de nouveau (au lieu où l'on est déjà allé)”
  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; TORNARE ; rapport de synonymie
- *revenir*, “retourner au lieu d'où l'on était parti”
  `SLégerL` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; RĔVĔNĪRE ; rapport de synonymie

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 2

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 3

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 3

Nombre de remplacement(s) : 5

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

2 “revenir (d'une terre)”
`SGillesL` (3e t. XIIe [1re m. XIIIe], agn.) – `Ao` (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.)

a) **Ao** : *Atant s'an revait arrieres a mout petit de compaignie. Et la reine fu ja* ***repairiee*** *de la bretesche, et la ou ele voit venir Galehot, si li saut a l'ancontre et li demande comment il a esploitié de sa besoigne.*
Ez : ∅
(51-234)

b) **Ao** : *Et qant vos **repairastes** de Nohaut, trovastes vos an vostre venue nul home qui se reclamast de par moi ?*
Ez : *Et quant vous **partistes** de Noehault, trouvastes vous nul chevalier qui se reclamast de moy ?*
(51-253)

Lexème qui remplace : Voir *partir*, v. intr., “s’en aller, quitter un lieu” (rapport d’antonymie ; graphie proche)

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 1

3 “habiter, séjourner”

`BrendanW` (1er q. XIIe [2e m. XIIIe], agn.) – `Ac 1740` (*Dictionnaire de l’Académie française* [1740]) [spé.] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `BRETIN, tr. Lucien, Accusé deux fois` (1582, Paris)

a) **Ao** : *Car qui largece droite velt aconplir, il doit doner au preudome besoigneus come a preudome, et au mauvais besoigneus comme larges. Ne entor large home ne doit nus **repairier**, boens ne mauvais, qui ne se sente de ses dons.*
Ez : *Qui veult de largesse user a droit, il doit donner aux preudommes souffreteux comme preudomme et large, et aux mauvais comme large et abandonné.*
(13-12)

b) **Ao** : *Et dit que ele s’et porpensee et velt aler a la cort lo roi Artu por oïr de lui anseigne, car la **repairent** tuit li bon chevalier.*
Ez : *Et dit qu’elle veult aler a la court du roy Artus pour savoir se leans on lui en dira aucunes nouvelles, car la **repairent** tous les preudes hommes.*
(55-202)

c) **Ao** : *Si an estoie ça venue por oïr aucunes anseignes, car çaianz **repairent** tuit li prodome.*
Ez : *Et pour ce je estoie cy venue, pour en ouyr aucunes enseignes car je sçay bien que ceans **repairent** tous les preux hommes du monde.*
(57-4)

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Nombre de conservation(s) : 2

4 *s’en repairer*, “retourner”

`AlexisS2` (fin XIe [ca 1139], norm. [agn.]) – `ChrPisMutS` (1403 [1413])

a) **Ao** : *Ensi **s’an repaire** liee et joieuse et fait antandant a sa cosine que ele estoit alee a la cort lo roi por ce qu’ele cuidoit que ses prisons fust de la cort lo roi et que li rois l’en seüst mal gré.*
Ez : ∅
(51-11)

b) **Ao** : *Si **s’an repaire** Helains a son ostel, et mande ses amis et ses voisins por faire joie de s’annor, si lor conte comment Dex li a totes ses joies anvoiees et que c’est messires Gauvains.*
Ez : *Et Helain **s’en retourne** a son hostel pour faire joye de son honneur, et compte comment Dieu lui a toutes ses joyes envoyees car messire Gauvain l’a fait chevalier.*
(56-22)

Lexème qui remplace : Voir *retorner*. Ici, *s'en retorner*, “s'en aller”

`AlexisS2` (fin XI[e] [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; rapport de synonymie

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 1

Analyses des exemples

1 Sur les 21 contextes, dix sont comparables. Parmi eux, on relève sept cas de substitution, deux cas de conservation et un cas de présence en Ez. Ce dernier, en 1 n) concerne le sens de “retorner, revenir”, et est présent dans une proposition grammaticale que ne présente pas Ao.

2 Les occurrences de ce sens sont par ailleurs remplacées quatre fois par *retorner* et une fois par *revenir*. Le premier de ces verbes sert également, au sein de la locution “s'en retorner”, à remplacer *s'en repairier*, de même sens, documenté en 4. En 2 b), c'est l'antonyme *partir* qui est employé dans l'incunable, dont on peut expliquer la présence par la proximité graphique qu'entretiennent les deux occurrences.

3 Les deux occurrences du sens “habiter, séjourner”, en 3 b) et en 3 c), sont en revanche conservées. Cette conservation est en accord avec la dernière attestation recensée, tendant à montrer que ce sens survit plus longtemps que les autres.

⟶ Les emplois du sens “séjourner, habiter” sont conservés dans l'incunable, au contraire des autres. La majeure partie des remplacements se fait par le verbe *retorner*.

Analyses internes

En Ao, les deux verbes synonymes qu'emploie Ez pour le remplacement sont déjà bien employés : *retorner* connaît 121 occurrences, contre 157 en Ez, et *revenir*, 201 et 147. Le premier connaît donc une progression d'emplois et le second, une légère baisse. Face à ces emplois importants, *repairier* semble être un emploi marqué. C'est probablement la destination particulière que l'emploi du verbe sous-tend, celle d'un retour en son pays, qui en fait la marque : ainsi, en 1 a), c'est en *sa terre* que le roi Claudas retourne, de même que pour le roi Arthur, en 1 h) et en 1 k).

Comparaisons externes

1 C'est peut-être l'obsolescence de cette dimension particulière qui a conduit à celle de l'emploi du verbe. En effet, en multipliant ses emplois, *repairier* a pu qualifier n'importe quel type de retour, et a donc perdu sa dimension marquée, la désignation du retour en son pays. Si l'on peut admettre une relation métonymique de continuité entre les deux sens principaux que le verbe possède, du retour à sa terre au séjour en un lieu, en perdant la référence à un lieu connu précis, c'est la dimension d'antonymie, entre le départ d'un lieu et la demeure, qui subsiste. Le contexte 1 n), cas de présence en Ez pour le sens de “revenir”, peut être un témoin des cas de surivance de ce sens : il est question de ce qui se passe à la cour et il est ensuite précisé que « *tous estoient revenus sains et haitiés, fors Saigremor qui encore n'estoit mie repairé* ». Le point de vue interne à la cour, où tous les personnages demeurent, sauf Sagremor, peut expliquer le cas de présence.

2 D'après les sources lexicographiques, ce sont ces deux sens qui survivent le plus longtemps dans la langue, jusqu'au milieu du XVI[e] siècle, tandis que les autres, probablement parce que plus marginaux, sont obsolescents bien avant. Ces emplois marginaux semblent dériver du sens de /retour/. Ce sont les emplois documentés en 2, “revenir”, et en 4, l'emploi pronominal prenant le sens de “retourner”.

L'emploi distingué en 2 est un emploi avec préposition "revenir (d'un lieu)". Il est possible qu'il ait été perçu comme trop éloigné justement du sens de "retour dans un pays" et ait été pour cette raison éliminé de l'usage. Le remplacement par un antonyme en 2 b) témoigne de la difficulté de l'emploi de *repairier* avec la préposition *de*, marquant l'éloignement. Le sens 4 est probablement éliminé à cause de sa synonymie avec l'emploi non pronominal du verbe et de l'élimination générale des formes en *s'en* dans la langue.

3 Par ailleurs, il y a pu avoir des confusions graphiques régulières avec *reparer*, attesté dès `EneasS2` (ca 1160 [ca 1200], norm. [lorr.]) dans le sens de "remettre en état", qui possède donc aussi un trait sémantique de /retour à l'état initial/. Ce verbe connaît une extension sémantique, puisqu'il peut être employé dans un sens figuré à partir du milieu du XIII^e^ siècle[960].

⟶ Certains emplois sont obsolescents très tôt, probablement du fait des emplois majeurs recensés, auxquels ils ne correspondent plus, ou, au contraire, trop. Il faut noter que la possibilité de changement de perception de la relation qui unit les deux sens majeurs, celui du retour et celui de la demeure, d'une relation de continuité à une relation d'antonymie, est un facteur important dans l'obsolescence du verbe.

Synthèse : Un des sens du verbe est conservé dans l'incunable ; les autres sont obsolescents. Les emplois marginaux sont éliminés les premiers, du fait de leur trop grande correspondance ou éloignement avec le sens majeur lié au /retour/. Ce sens, d'abord lié au /retour dans sa terre/ peut progressivement qualifier tout type de retour, éliminant ainsi la spécificité du verbe, et entrant en contradiction avec l'autre sens majeur que possède le verbe, lié à la /demeure/. Il est possible que, peu à peu, dans l'esprit des locuteurs, ce ne soit plus la relation de continuité entre le retour et la demeure qui soit la plus saillante, mais la discontinuité entre le fait de se mouvoir d'un lieu et le fait de rester dans un autre. L'existence de verbes synonymes, pour cette dimension du départ, bien implantés dans la langue et ne connaissant pas cette polysémie problématique avec la dimension de la demeure, ainsi que la présence d'un verbe de graphie proche, partageant une dimension sémantique, ont pu avoir une incidence sur le désemploi du verbe.

Typologie : Disparition partielle ; certains sens du verbe sont obsolescents
Facteurs supposés : Certains sens marginaux sont trop proches sémantiquement des sens principaux ; d'autres en sont au contraire trop éloignés ; l'usage important d'un des sens du verbe lui fait perdre son sens particulier ; la relation de continuité qui existait entre les deux sens principaux peut être perçue comme une relation d'antonymie, conduisant à une confusion interne ; proximité formelle avec un autre verbe, d'une dimension sémantique proche, connaissant des extensions d'emplois ; existence de verbes synonymes, déjà bien plus employés et ne connaissant pas de polysémie problématique, pouvant prendre les emplois du verbe obsolescent.

† reparler

FEW, VII, 610b : PARABOLARE

Ao : 5 ; Ez : 0

960. Le TLFi indique ainsi l'emploi de *reparer ses lignages*, "restaurer sa lignée en la perpétuant" dans `RoseMLec` (ca 1275 [ca 1285], frc./traits orl. [orl.]), puis, un siècle plus tard, *reparer humaine lignie*, "racheter la condition humaine" dans `GilMuisK` (1350 [ca 1353], hain.).

1 “parler à nouveau”

RoisC (2e m. XIIe [fin XIIe], agn.) – ∅

a) **Ao** : *Celui jor **reparla** Claudas a lui et li demanda qu'il avoit en talant affaire, ou del rendre ou del tenir.*
Ez : *Cellui jour **parla derechief** Cl[a]udas a Banyn et lui demanda qu'il avoit en tallent, ou du rendre ou du contretenir.*
(2-34)

b) **Ao** : *Et la nuit ot si grant doleur entre ses genz que onques n'i ot ne beü ne mengié. Mais or **reparole** un po li contes del Blanc Chevalier si com il se parti del chastel la ou la porte fu vee a la reine.*
Ez : *Et oncques ne voulut le soir boire ne mengier.*
(27-40)

c) **Ao** : *De ces novelles fu mout liee la reine et retint la damoiselle a mout grant feste et bien pansa en son cuer qui li chevaliers pooit estre. Aprés **reparla** li chevaliers et prist congié a la reine car mout avoit ancorres a errer.*
Ez : *De ces novelles fu mout liee la reine et retint la damoiselle a moult grant joye et bien pense en son cueur quel chevalier ce peut estre. Lors le chevalier vient demander congié a la royne car moult avoit encores long chemin a aler.*
(57-71)

Lexème qui remplace : Voir *parler*, “exprimer sa pensée en usant du langage articulé” (rapport de presque synonymie ; même étymon)

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 1

2 “parler de son côté”

BrutA (ca 1155 [4e q. XIIIe], norm./agn. [agn.]) – Ao (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.)

a) **Ao** : *Et d'autre part **reparole** Galehoz a sa gent, et dit que il n'a mie grant enor el roi Artus guerroier en ceste maniere.*
Ez : *D'autre part **parle** Gallehaut a ses gens, et dit qu'il n'a pas honneur a guerroier le roy en ceste maniere.*
(48-52)

b) **Ao** : *Ensin dit Galeholz a ses homes. Et d'autre part **reparole** messires Gauvains a son oncle lo roi, et dit.*
Ez : *Et d'autre part **parle** messire Gauvain au roy Artus son oncle, et lui dist.*
(51-34)

Lexème qui remplace : Voir *parler*, “exprimer sa pensée en usant du langage articulé” (rapport d'hyperonymie ; même étymon)

Nombre de remplacement(s) : 2

1 Sur les cinq contextes, trois sont comparables, qui connaissent tous le remplacement de *reparler* par *parler*, le verbe simple dont le verbe obsolescent dérive. En 1 a), le remplacement de *reparler*, “parler de nouveau”, sens conservé en français moderne, par « *parler derechief* » montre la tendance analytique de la langue des compositeurs de l’incunable.

2 Les deux emplois du sens de “faire de son côté” se font remplacer par le même verbe simple. Dans ces deux contextes, la locution adverbiale initiale *d’autre part*, conservée en Ez, permet déjà l’expression du changement de perspective. Le verbe préfixé a donc une dimension redondante. Il faut cependant relever leur modalité spécifique, en Ao. En 2 a), la prise de parole de Galehaut intervient en rupture avec le contexte immédiatement précédent, qui décrit l’émotion du roi Arthur : « *Mout a li rois grant peor de perdre sa terre et tote honor, et mout li sont failli si ome einsi come li saige clerc li distrent, si an est mout espoantez.* » En revanche, en 2 b), la prise de parole de Gauvain entre en continuité avec la prise de parole de Galehaut, puisque la phrase précédente est celle-ci : « *Ensin dit Galeholz a ses homes.* » *reparler* permet donc d’exprimer aussi bien l’identité de l’action avec la précédente que sa différence.

3 C’est bien, dans ces cas-là, le changement de perspective qui est important dans le sémantisme du verbe. C’est ce sémantisme, contenu dans le préfixe, qui est évacué. La restriction sémantique qui touche le verbe est à mettre en parallèle avec celle qui touche de nombreux autres verbes préfixés [961].

Typologie : Disparition partielle ; un sens disparaît
Facteurs supposés : Perte de la polysémie du préfixe *re-* que possède le verbe ; polysémie du verbe de base qui lui permet de prendre la plupart des emplois, en en ôtant néanmoins la modalité attachée au préfixe, compensée par l’emploi fréquent du verbe avec des adverbes permettant déjà, en synchronie, l’expression de cette modalité.

† repasmer

FEW, XII, 138b : SPASMUS

Ao : 4 ; Ez : 1

1 v. pronom., “s’évanouir à nouveau”
`EneasS2` (ca 1160 [ca 1200], norm. [lorr.]) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen)

a) **Ao** : *Et les bandes rompent, et ses plaies li escrievent a seignier, et il* ***se repasme****.*
Ez : *Ses bendes rompent, et ses playes se escrevent a seigner, et il* ***se pasme derechief****.*
(33-32)

b) **Ao** : *Et tantost* ***se repasme****. Et li chevaliers s’an torne, et si escuier et sa pucele.*
Ez : *Lors* ***se pasme*** *l’oste, et le chevalier se met a la voie, et emmaine ses escuiers et sa damoiselle.*
(42-15)

c) **Ao** : *Et qant il l’ot, si* ***se repame****, et qant il revient de pameisons, si demande la reine comment il li a hui esté.*
Ez : *Et quant il oyt ce, si est* ***repasmé****, et quant il revient de pasmoison, si lui demande la royne comment il lui est.*
(69-15)

961. Cf. à ce sujet les fiches sur *ravoir*, *refaire*, etc., et l’analyse générale de ce phénomène dans le premier volume.

Lexème qui remplace : *pasmer*, v. pronom., “s’évanouir”

RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ [vieilli] ; SPASMUS ; rapport d’hyperonymie ; même étymon

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de conservation(s) : 1

2 v. pronom., “s’évanouir à son tour”

Ao (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – Charles de Hongrie C. (ca 1495-1498, Sud-Ouest ?)

Ao : *Et lors se pasme sa suer. Et qant ele la voit pasmee, si* ***se repasme*** *tantost delez li, et tuit cil qui sont laianz et totes celes en font grant duel trop.*
Ez : *Et lors se pasme sa seur. Et quant elle la voit pasmee, elle* ***se pasme*** *empres, dont tous ceulz et celles de leans font grant deul.*
(5-9)

Nombre de remplacement(s) : 1

1 *repasmer*, sur les quatre occurrences présentes en Ao, n’est conservé qu’une seule fois dans l’incunable, en 1 c). Dans les autres cas, il est remplacé par le verbe non préfixé, également en emploi pronominal, *pasmer*. L’occurrence conservée est celle du sens “s’évanouir à nouveau”. L’emploi du verbe est conservé, mais la forme n’est pas la même, puisqu’en Ez le verbe est employé au passé composé alors qu’en Ao il l’est au présent. En 1 a), la réitération de l’action est exprimée dans l’incunable grâce à *derechief*.

2 Les deux sens du verbe doté d’un préfixe semblent s’éteindre à la fin du XVe siècle. Pour le sens réitératif, Ez paraît porter la dernière attestation. Ses compositeurs semblent préférer l’emploi du verbe de base, quitte à l’accompagner d’un complément adverbial. Si la préférence pour l’emploi du verbe non préfixé des compositeurs marque leur absence d’attention portée à la réitération de l’action, dans leur logique d’économie textuelle, l’utilisation du complément adverbial témoigne, lui, d’une tendance plus générale à l’expression analytique de l’action.

Typologie : Disparition partielle ; l’occurrence attestée dans l’incunable est cependant un archaïsme
Facteurs supposés : Préférence pour une expression analytique de l’action, dans laquelle la réitération de l’action se détache de son expression propre.

⊆ repenser

FEW, VIII, 196b : PĒNSARE

Ao : 1 ; Ez : 0

repenser, “concevoir d’autre part”
IpH (ca 1185 [mil. XIIIe], agn. et traits de l’Ouest [agn.]) – ∅

Ao : *Et por ce faisoit la joie tant qu’il li manbroit de s’amie qui estoit mal de lui, et que l’escu noir li covenoit porter, si an avoit tel angoise que il recommançoit son duel. Et aprés* ***repansoit*** *que s’anmie estoit tant leiaus et ge avoc qu’il ne seroit ja fausez de sa promesse. Por ce refaisait joie.*

Ez : *Et pour ce faisoit il joye, mais quant il lui souvenoit de s'amie qui estoit mal de lui, il en avoit telle angoisse qu'il recommencoit son deul. Et aprés il* ***pensoit*** *que son amie estoit tant loyale et bonne envers lui que ja son amour n'en destourneroit. Et pour ce refaisoit il joye.*
(55-45)

Lexème qui remplace : Voir *penser*. Ici, "concevoir"
`PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; PĒNSARE ; rapport de presque synonymie ; même étymon

Nombre de remplacement(s) : 1

Le changement de perspective de l'action est indiqué de façon redondante en Ao, à l'aide de l'adverbe *aprés* et de la forme préfixée du verbe. En Ez, l'adverbe seul est utilisé pour donner cette indication.

⊆ repentance

FEW, IX, 119a : POENĬTĒRE

Ao : 1 ; Ez : 0

repentance, "regret de ses fautes"
`BrendanW` (1er q. XIIe [2e m. XIIIe], agn.) – ∅

Ao : *Et tu ies mout esloigniez de l'amor Nostre Seignor : par ton pechié ne tu ne puez estre acordez se par regeïssement de langue non avant, aprés par veraie* ***repentance*** *de cuer, aprés par poines de cors et huevres d'aumones et de charité.*
Ez : *Et tu es moult eslongnié de l'amour de Nostre Seigneur, et ne peulz estre racordé si non par troys choses. Premierement, par confession de bouche, secondement, par* ***contricion*** *de cueur, et tiercement, par paine de corps et par oeuvres d'aumosnes et de charité.*
(48-67)

Lexème qui remplace : *contricïon*, "regret de ses fautes"
`PoèmeMorB` (ca 1200 [déb. XIIIe], wall.) – ∅ ; CONTERERE ; rapport de synonymie [962]

Nombre de remplacement(s) : 1

Il pourrait s'agir ici d'une leçon variante.

⊆ reperdre

FEW, VIII, 223b : PĔRDĔRE

Ao : 1 ; Ez : 0

reperdre, "perdre également"
`Ao` (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – ?

962. Le TLFi donne le lexème comme appartenant au lexique spécialisé de la théologie, en français moderne. Le sens plus général "remords" y est lui aussi documenté.

Ao : *Et messires Gauvains est si angoisous de la damoiselle qui s'an va san plus dire, que do vallet que il* ***repert****.*
Ez : *Et messire Gauvain est si dolent de la damoiselle que plus ne peut, qui ainsi s'en va sans plus dire, et le varlet* ***aussi****.*
(62-113)

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Il s'agit d'une variante de Ez, qui préfère marquer l'identité d'une même action par l'emploi d'un adverbe.

⊆ replenir

FEW, IX, 61b : PLĒNUS

Ao : 1 ; Ez : 0

replenir, "remplir"
`AlexisS2` (fin XI^e [ca 1139], norm. [agn.]) – `ChrPisCheminP` (1402 [ca 1403])

Ao : *Haï ! boenne citez honoree d'ancesserie, hantee de preudomes et de leiaus, maisons et sieges de roi, ostex a droit jugeor, repaires a joie et a leece, corz plainne de boens chevaliers, vile honoree de mananz borjois, païs plains de leiaus vavasors et de boens gaaigneors, terre planteureuse et* ***replenie*** *de toz biens !*
Ez : *Ha ! cité honnouree de ancienneté, pays ennobly de loyaux barons, terre* ***fertile*** *de tous biens, maison et siege de roy, habitacle de justice, repaire de joye et de liesse !*
(16-82)

Lexème qui remplace : *fertile*, "qui produit beaucoup"
`1396` – ∅ ; FERTILIS ; rapport d'hyponymie [963]

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

Le lexème qui est utilisé en Ez est un lexème dont l'existence dans la langue est récente par rapport à sa date de composition.

⊆ repondre

FEW, X, 269a : RĔPŌNĔRE

Ao : 1 ; Ez : 0

repondre, v. pronom., "se cacher"
`EneasS2` (ca 1160 [ca 1200], norm. [lorr.]) – `Palsgr 1530` (*L'esclaircissement de la langue française* [1530])

963. La première attestation est recensée dans un texte apparaissant dans `Actes norm. H.`.

Ao : *Ne ge ne sai ne l'art ne l'angin comment nos i puissiens lo pié metre, car cil de laianz* ***se reponent*** *et destornent au plus que il puent.*
Ez : *Ne je ne sçay penser la maniere comment nous y puissons entrer, car ceulx de leans* ***se celent*** *et destournent au plus qu'ilz peuent.*
(68-6)

Lexème qui remplace : *celer1*, v. pronom., "se cacher"
`BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIII^{e}], ang./tour. [agn.]) – ∅ ; CĒLARE ; rapport de synonymie

Nombre de remplacement(s) : 1

† reporter

FEW, IX, 208b : PŎRTARE

Ao : 4 ; Ez : 1

1 "remettre en son lieu initial"
`AlexisS2` (fin XI^{e} [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅

a) **Ao** : *Et il s'an vient par lui, si lo fiert del piz del cheval si qu'il lo* ***reporte*** *a terre, si li vait tant par desus lo cors que tot lo debrise.*
Ez : ∅
(23-14)

b) **Ao** : *Mais li vallez dit que ses sires li avoit fait jurer qu'il lo* ***raporteroit*** *a son pooir, et se ce non, bien gardast que ja mais ne retomast vers lui, qu'il lo destruiroit.*
Ez : *Mais le varlet dit que son sire lui avoit fait jurer qu'il le* ***reporteroit*** *a son pouoir, ou sinon que bien gardast qu'il ne revenist vers lui, ou il le destruiroit.*
(58-15)

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

2 "porter à son tour/de son côté"
`CharroiM` (2^{e} t. XII^{e} [3^{e} q. XIII^{e}], frc.) – `Ao` (ca 1220 [2^{e} q. XIII^{e}], bourg.) [964]

a) **Ao** : *Et cil qui tost aloit se hurte el roi si durement qu'il lo* ***reporte*** *a terre tot estandu, et il se pasme.*
Ez : *Et cellui qui tost alloit heurte a lui si durement qu'il le* ***porte*** *a terre tout estandu, et il se pasme.*
(13-53)

b) **Ao** : *Si muet encontre celui qui vient, si lo* ***reporte*** *a terre mout durement.*
Ez : ∅
(23-14)

964. Les sources lexicographiques ne recensent pas le sens particulier.

c) **Ao** : *Si en fiert lo plus grant et lo plus fort anmi lo vis celui qui la plus bele espee tenoit, si lo* ***reporte*** *a terre.*
Ez : *Et fiert le plus grant et le plus fort emmy de tous le viz* [sic] *et le* ***porte*** *a terre.*
(59-53)

Lexème qui remplace : *porter*, *porter à terre*, “renverser”

`ErecFr2` (ca 1170 [1re m. XIIIe], champ. mérid. [bourg.]) – ∅ ; PŎRTARE ; rapport d’hyperonymie ; même étymon

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 2

1 Sur les cinq contextes, trois sont comparables. Pour le premier sens, bien documenté et toujours employé en français contemporain, “remettre en son lieu initial” [965], Ez présente une occurrence.

2 Pour le second sens, “porter à son tour/de son côté”, dans les deux contextes comparables, Ez emploie des occurrences du verbe non préfixé. Le contexte qui précède 2 a) est intéressant, parce que, s’il s’agit bien du même verbe, c’est un autre de ses sens qui y est employé : « *Et parmi tot ce s’adrece a lui uns chevaliers sor un grant destrier qui tost lo porte, sel fiert d’un glaive enmi lo piz mout durement. Li hauberz se tint qu’il ne faussa et li glaives est volez en pieces et cil qui tost aloit se hurte el roi si durement qu’il lo reporte a terre tot estandu.* » En 2 c), le contexte — non immédiatement — précédent décrit la renverse d’un autre chevalier : « *Si fiert l’un d’aus et des braz et do cors que il lo porte a terre.* » Cela donne un indice sur les usages du préfixe verbal *re-* à valeur de “à son tour, de son côté” : il peut décrire, comme dans ce dernier cas, une action réalisée par un même agent sur deux objets différents [966] ou bien, comme dans le premier cas, deux actions de nature différente, portées par deux agents différents, mis en correspondance par le seul contexte.

3 C’est probablement cette dimension qui est perdue dans l’évolution linguistique. Contrairement à d’autres verbes, comme *rechëoir*, *recouchier*, *repasmer*, etc., la dimension de /réitération/ de l’action n’est pas présente dans le premier sens évoqué, “remettre dans le lieu initial”, qui continue d’exister en français moderne. En revanche, le sens possède une dimension de /réciprocité/, en tant qu’elle permet l’évocation du lieu initial où était situé un objet. C’est cette dimension qui rend probablement caduc le deuxième sens présenté ici, recouvrant d’autres rapports de réciprocité, moins fréquemment évoqués que ce premier.

Typologie : Disparition partielle ; un sens disparaît
Facteurs supposés : Un sème appartient fortement à l’un des emplois du verbe, qui est très fréquent. Cet emploi entre donc en correspondance avec le sème, et les autres sens sont abandonnés ; perte générale du sens attribué au préfixe pour la désignation d’un changement d’action ou de point de vue.

965. Il s’agit bien de ce sens, même pour le contexte sans texte comparable en Ez, dont voici le contexte entier : « *Puis revint au premier chevalier que cil secorroit et il voloit ja remonter en son cheval. Et il s’an vient par lui, si lo fiert del piz del cheval si qu’il lo reporte a terre, si li vait tant par desus lo cors que tot lo debrise qu’il n’a pooir de relever.* » Le chevalier à terre veut remonter sur son cheval et se fait reporter à terre par le Chevalier Blanc.

966. C’est à cette catégorie qu’appartient également 2 b), dont voici le contexte entier : « *Et cil l’anpaint bien qui asez ot force et plus cuer, si l’arache de la sele et lo porte par desus la crope del cheval a terre. Et au cheor li avint qu’il se brise lo destre braz et il se pasme. Et cil qui abatu l’ot se remet a terre et tantost li arrache lo hiaume de la teste. Et qant il revient de pasmeisons, si li menace lo chief a couper s’il ne li fience prison. Et ja refu li corz sonez, si revenoit uns chevaliers toz armez aval lo tertre. Et li Blans Chevaliers se haste mout de son chevalier conquerre, si lo tient si cort que por paor de mort li fiance prison. Maintenant rest cil sailliz an son cheval et reprant son glaive qui encores tenoit en l’escu au chevalier, si muet encontre celui qui vient, si lo reporte a terre mout durement.* »

⊆ repriier

FEW, IX, 337b, 338a : PRĔCARI

Ao : 2 ; Ez : 0

repriier, “presser à nouveau [qqu’un] d’accorder qque ch.”
PercB (ca 1180 [2e m. XIIIe], champ. mérid. [pic. sept.]) – ∅ [967]

1 **Ao** : *Et li bons chevaliers lo tient mout cort si li prie sovant que il li die que il aimme miauz lo navré que lo mort [...] Et lors li* ***reprie*** *molt qu’il die qu’il aime mielz lo navré que lo mort. Et il n’en velt faire rien. Et lors s’aïre li bons chevaliers et li cort sus et lo haste si durement et tant lo charge des cox qu’il lo fait a terre flatir d’amedeus les paumes.*
Ez : *Et lui* ***prie*** *par amours qu’il die qu’il ayme mieulx le navré que celui qui le navra. Et il dist que non fera, ains commence a faire plus fier assault que devant. Lors lui court sus le bon chevalier et le charge de merveilleux coupz tant qu’il le fait cheoir a terre.*
(42-15)

2 **Ao** : *Atant est la pucele asise, si li* ***reprie*** *la reine que ele die a Hectors por la delivrance de son oncle que il aille an ceste queste. Mais ele ne l’i puet metre.*
Ez : *Atant s’est la pucelle assise. Et la royne lui* ***prie*** *qu’elle commande a Hector qu’il voise en ceste queste pour la delivrance de son oncle, mais en nulle maniere elle ne veult s’i accorder.*
(57-47)

Lexème qui remplace : Voir *priier*, “presser [qqu’un] d’accorder qque chose” (rapport de presque synonymie ; même étymon)

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1
Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

Dans les deux contextes, *repriier* se fait remplacer par sa forme simple. Il s’agit, dans les deux cas, d’un emploi qui exprime la réitération de l’action, car les prières sont répétées tout au long des passages : dans le premier cas, Lancelot prie à plusieurs reprises le chevalier de dire qu’il aime mieux le chevalier blessé que celui qui l’a blessé ; dans le second, la reine prie la jeune fille d’octroyer à Hector sa quête. Ez évacue, dans les deux cas, l’idée de réitération en utilisant le verbe à forme simple. Cette évacuation entre dans la logique de simplification et d’aplanissement de la narration que suivent les compositeurs de l’incunable.

⊆ rere

FEW, X, 14b : RADĔRE

Ao : 1 ; Ez : 0

rere, “racler”
AliscG (fin XIIe [1er q. XIIIe], pic.) – VillonTestR (1461 [4e q. XVe])

967. L’entrée de Mats recense les sens “de son côté, d’autre part”, mais pas celui impliquant la réitération de l’action, ce qui est inhabituel. Nous donnons tout de même l’attestation recensée dans le dictionnaire.

Ao : *Et li cox descent sor a destre espaule si l'an* ***rest*** *les mailles del hauberc tot contraval.*
Ez : *Et le coup descent sur la destre espaule et lui* ***oste*** *des mailles du haubert endroit l'espaule.*
(39-27)

Lexème qui remplace : *oster2*, "enlever"
`BrutA` (ca 1155 [4e q. XIIIe], norm./agn. [agn.]) – ∅ ; OBSTARE ; rapport d'hyperonymie

Nombre de remplacement(s) : 1

⊆ resachier

FEW, XI, 28a : SACCUS

Ao : 3 ; Ez : 0

1 "retirer"
`Aiol1N` (2e m. XIIe [2e m. XIIIe], pic.) – `1412` [968]

a) **Ao** : *Et qant cil lo voit, si recort sus a celui qui gist sor la fontaine si li* ***resache*** *lo hiaume de la teste et li done grant cop del plat de l'espee.*
Ez : ∅
(23-14)

b) **Ao** : *Et cil s'an revient par lui, si li* ***resache*** *lo hiaume del chief et li crie que il fiant prison.*
Ez : ∅
(23-33)

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 2

2 "tirer à son tour"
`Ao` (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – ∅ [rég.] | ? [969]

Ao : *Et qant li chevaliers en est toz acesmez de ferir, si sache il son frain si durement que par un po que il et li chevaus ne vole tot en un mont. Et messires Gauvains* ***resache*** *le suen.*
Ez : *Et quant le chevalier fut prest de ferir, si se retire si a coup que bien peu s'en faillit que lui et pareillement le cheval ne cheussent tout en ung monceau. Et monseigneur Gauvain* ***retire*** *le sien.*
(54-2)

Lexème qui remplace : Voir *retirer*. Ici, *retirer*, "tirer en arrière"
`RouH` (1135-1170 [ca 1300], frc.) – ∅ ; rapport de synonymie [970]

Nombre de remplacement(s) : 1

968. La date de la dernière attestation vaut pour un texte présent dans `Comptes Archev. Rouen J.`.
969. Le sens précis est peu documenté. On trouve néanmoins le sens de "tirer de nouveau à soi" dans les dialectes de Liège (lütt.) et de Namur (nam.), d'après le FEW.
970. Mats recense le sens spécifique de "raccourcir les rênes".

⊆ resalir

FEW, XI, 96a : SALĪRE

Ao : 9 ; Ez : 1

resalir, “se relever vivement”

RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – Ez (ca 1220 [1488], Rouen)

1 **Ao** : *Au revenir de pasmoisons, se plaint et gaimente mout durement. Puis* ***resaut*** *sus et avale la montaigne.*
Ez : *Au revenir de pasmoison, elle se plaint et lamente moult piteusement. Puis avalle la montaigne.*
(3-28)

2 **Ao** : *Li rois* ***resaut*** *em piez et trait son escu avant, si sache s'espee.*
Ez : *Le roy* ***sault*** *sus et met son escu avant et tire son espee.*
(33-23)

3 **Ao** : *Et il fiert d'andeus les paumes a terre mais tost* ***resailli*** *sus et reprant l'espee.*
Ez : *Et cheut sur ses pausmes a terre. Il* ***se relieve*** *et reprint son espee.*
(39-27)

4 **Ao** : *Il s'antrefierent si durement qu'il s'antreportent a terre et* ***resaillent*** *em piez les espees traites, si se corrent sus.*
Ez : *Et ilz s'entrefierent si durement qu'ilz s'entreportent a terre et* ***saillent*** *sus les espees traictes et s'entrecourent sus.*
(40-5)

5 **Ao** : *Et tost* ***resaillent*** *sus, si ostent les escuz des cox et sachent les espees.*
Ez : *Incontinent* ***se relev[e]rent*** *et mistrent la main aux espees.*
(42-15)

6 **Ao** : *Li chevaliers* ***resaut*** *en piez et si li dit : Issi, fait il, n'en iroiz vos mie.*
Ez : *Le chevalier* ***se relieve*** *et dit : Ainsi, fait il, ne vous en irez vous mie.*
(46-29)

7 **Ao** : *Et il* ***resaut*** *sus mout vistement si lait lo cheval tot estraier et met la main a l'espee.*
Ez : *Et il* ***sault*** *sus moult vistement et met la main a l'espee.*
(55-82)

8 **Ao** : *Et Hestors* ***resaut*** *jus qant il lo voit a terre si ne li sofre mies ce que il volt faire.*
Ez : *Et quant Hector le vit a terre, il* ***descent*** *jus de son cheval et ne lui seuffre mie faire ce qu'il avoit en pensee.*
(60-116)

9 **Ao** : *Car de mout grant force et de mout grant bonté estoit li chevaus, si* ***resaut*** *sus atot son seignor.*
Ez : *Mais le cheval estoit de si grant bonté que incontinent* ***se releva*** *atout son seigneur.*
(60-238)

10 **Ao** : *Et li chevaus fu anconbrez de lui, si chiet par desus lui outre. Et Hestors* ***saut*** *en piez, si met la main a l'espee.*
Ez : *Et le cheval fut encombré de luy, si cheut par dessus lui oultre. Et Hector* ***ressaut*** *sus pies, si met la main a l'espee.*
(68-31)

Lexèmes qui remplacent :

- *salir2*, "sauter, s'élancer"
  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ [vx | litt.] | `Ac 1694` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1694]) [vx] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) ; SALĪRE ; rapport de synonymie ; même étymon [971]
- *relever*, v. pronom., "se remettre debout"
  `EneasS2` (ca 1160 [ca 1200], norm. [lorr.]) – ∅ ; LĔVĀRE ; rapport d'hyperonymie
- Voir *descendre*, "aller du haut vers le bas" (rapport d'hyperonymie)

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1
Nombre de remplacement(s) : 8
Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

Sur les dix contextes, neuf sont comparables. En 10, Ez présent le verbe *resalir* face au verbe à forme simple non préfixée *salir*. C'est l'inverse qui se produit dans trois autres contextes. Dans quatre autres, le verbe est remplacé par *se relever*.

⊆ resavoir

FEW, XI, 196b : SAPĔRE

Ao : 1 ; Ez : 0

resavoir, "avoir ou acquérir la connaissance de qque chose"
`GaimarB` (ca 1139 [déb. XIIIe], agn.) – `J. A. DE BAIF` (1572-1573 [1572])

Ao : *Et ce qu'il en voudront faire ge vos* ***resavrai*** *ja a dire, car ge n'an voldroie estre blasmez, encor soient il mi ami.*
Ez : *Et ce qu'ilz en vouldront faire je le vous* ***sauray*** *a dire, car je ne vouldroie estre blasmé de leur aider a tort, tant soient ilz mes amis.*
(13-131)

Lexème qui remplace : *savoir*, "avoir ou acquérir la connaissance de qque chose"
`PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; SAPĔRE ; rapport de synonymie ; même étymon

Nombre de remplacement(s) : 1

971. En français contemporain, sous la forme *saillir*, le lexème est marqué comme « vieux ou littéraire » (source : TLFi). Il est indiqué comme tel dès `Ac 1694` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1694])

⊆ resentir

FEW, XI, 468a : SĔNTĪRE

Ao : 1 ; Ez : 0

resentir, “éprouver dans son esprit l’effet d’une cause extérieure”
`Ao` (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – ∅

Ao : *Et si **resent** Claudas a si fier et a si viguereus tres durement que, s’il lo velt recevoir a mener en sa prison, il n’i entrast pas legierement.*
Ez : *Et il **sent** le roy Claudas a si courageux que, s’il le reçoit a metre en sa prison, il n’y entrera pas legierement.*
(13-128)

Lexème qui remplace : *sentir*, “éprouver dans son esprit l’effet d’une cause extérieure”
`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; SĔNTĪRE ; rapport de synonymie ; même étymon

Nombre de remplacement(s) : 1

La forme préfixée employée en Ao est remplacée par la forme simple en Ez, probablement dotée d’une moindre force sémantique.

⊆ resofrir

FEW, *XII, 402a : SUFFERE

Ao : 1 ; Ez : 0

resofrir, “endurer de son côté”
`SLaurentR` (3e q. XIIe [mil. XIIIe], agn.) – `Ao` (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) [972]

Ao : *Si nel **resuefre** mie li seneschaus, car s’il l’a bien mené la ou il veut or lo remoine messires Gauvains deus tanz a sa volenté.*
Ez : *Et le seneschal ne le **peut souffrir**, car s’il avoit bien mené messire Gauvain la ou il vouloit, messire Gauvain le ramainne du tout a sa voulenté.*
(62-94)

Lexème qui remplace : Voir *sofrir*. Ici, “endurer”
`AlexisS2` (fin XIe [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; SUFFERE ; rapport de presque synonymie ; même étymon

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

resofrir est peu documenté, absent du FEW, du DMF, du TL. La nuance sémantique ici, celle qui exprime le changement d’action, n’est pas retenue dans la leçon que propose Ez.

972. Nous mettons comme première attestation la seule occurrence que nous ayons trouvée dans les dictionnaires. Mats recense le sens “endurer de nouveau” dans `NoomenFabl`, recueil composite de fabliaux auquel il n’est pas aisé d’attribuer une seule et unique date.

⊆ resongier

FEW, XII, 87a : SOMNIĀRE

Ao : 1 ; Ez : 0

resongier, “faire un rêve à nouveau”

SSagOctS (3e t. XIIe [1285], Sud-Ouest [pic.]) – Oud 1660 (*Tesoro de las dos lenguas espanola y francesa* [1660]) [dict. bil.] | Cotgr 1611 (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | Nicot 1606 (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) [973]

Ao : *Et en l'autre tierce nuit,* ***resonja*** *que tuit li doit des piez li chaoient sanz les poces Et lors fu plus esbahiz que devant.*
Ez : *Et lors fut plus esbahy que devant. A l'autre nuit* ***songa*** *il que tous les ortelz des piés lui cheoient fors les poulces. De ce fu si troublé que plus ne peut.*
(43-5)

Lexème qui remplace : *songier*, “faire un rêve”

RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ [vieilli] ; SOMNIĀRE ; rapport de presque synonymie ; même étymon

Nombre de remplacement(s) : 1

En Ao, l'usage d'une forme préfixée peut être vue comme l'expression de la réitération de l'action. Elle est néanmoins déjà exprimée par *autre*, que Ez conserve.

⊆ resovenir

FEW, XII, 377a : SŬBVĔNĪRE

Ao : 1 ; Ez : 0

resovenir, v. impers., “revenir à la mémoire”

BenTroieC (ca 1170 [déb. XIIIe], ang./tour. [agn.]) – Ao (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) [974]

Ao : *Mais neporqant del commandement sa dame li* ***resovient****, si giete son anchantement et fait resenbler les deus anfanz as deus levriers.*
Ez : *Toutesfois du commandement sa dame lui* ***souvient****, si jette son enchantement et fait ressembler les deux enfans aux deux levriers.*
(11-66)

973. Le FEW donne *resongier* comme étant un lexème ahain.. Le lexème est en effet attesté, en plus de la première attestation, dans GautLeuL2 (mil. XIIIe [2e m. XIIIe], hain. [pic.]) et PanthT (ca 1300 [av. 1349], pic. [frc.]) (source : DÉAFpré). Le DMF donne aussi une attestation dans PelAmeS (ca 1355 [déb. XVe], norm. sept./pic.), dont la localisation est opposée, correspondant ainsi à l'élargissement de l'emploi du mot mentionné dans le FEW, qui l'indique ensuite comme « mfr. » et « nfr. ». L'entrée trouvée dans Nicot 1606 (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) est un simple renvoi au verbe non préfixé.
974. Les dates sont celles recensées pour le syntagme impers. *me resovient de*. La forme *il me resovient de* est attestée depuis le XIVe siècle, dans le même sens, simple, sans réitération, dans le registre littéraire.

Lexème qui remplace : Voir *sovenir*. Ici, *me sovient de*, “revenir à la mémoire”

RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – MirSNicJuifJ (fin XVe [ca 1520], Paris) ; SŬBVĔNĪRE ; rapport de synonymie ; même étymon [975]

Nombre de remplacement(s) : 1

† respasser

FEW, VII, 719a : *PASSARE

Ao : 4 ; Ez : 1

respasser, “recouvrer la santé”

EneasS2 (ca 1160 [ca 1200], norm. [lorr.]) – MolinetFaictzD (fin XVe [déb. XVIe], flandr.)

1 **Ao** : *Si acouchoit et relevoit une hore si malade que l'an cuidoit bien que ele se morist, autre hore* ***respassoit*** *si que lever pooit a matines, et a totes les autres hores, mais mout paroit bien au vis de la messaise que li cors sostenoit, que mout estoit et maigre et pale, et la parole si tanve et si foible q'avis estoit a cels qui l'ooient que lors endroit se deüst morir.*
Ez : *Elle acouchoit aucune fois si malade que l'en cuidoit qu'elle se mourust. Autre heure estoit qu'elle ne pouoit aler a matines.*
(18-7)

2 **Ao** : *Tant a esté li chevaliers an la garde a la dame de Nohaut que auques est* ***respassez****, si desirre mout les armes dont il a esté longuement an repos.*
Ez : *Tant a esté le chevalier navré en la garde de la dame de Noehaut qu'il est* ***tout guery****, et desire moult les armes.*
(37-0)

3 **Ao** : *Mout fu granz la joie an la cort lo roi Artu qant l'en lo vit* ***gari et respassé****.*
Ez : *Moult fut grande la joye en la maison du roy Artus quant l'en vit monseigneur Gauvain* ***gueri****.*
(53-3)

4 **Ao** : *Et an font tant com nulles dames puent faire d'un chevalier malade tant que il* ***respasse*** *durement que que il revient an sa biauté et an sa force.*
Ez : *Et en font ce que nulle femme n'en pourroit plus faire de chevalier malade, si se painent moult de lui servir tant que il* ***respasse*** *durement et revient en sa beauté et en sa force ne oncques mes ne leur sembla si tres beau comme il fait orendroit.*
(69-60)

Lexème qui remplace : Voir *garir*, “recouvrer la santé” (rapport de synonymie)

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 1

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de binôme(s) absent(s) : 1

Nombre de conservation(s) : 1

975. Les dates sont données pour la forme impers. *me sovient de*. La forme avec le pronom *il* apparaît par ailleurs au XIVe siècle.

1 Sur les quatre contextes, trois sont comparables. En 2, le verbe est remplacé par *tout guery*. C'est aussi ce participe, mais employé seul, qui est utilisé en 3 à la place du binôme *gari et respassé*. Le dernier contexte présente un cas de conservation, témoignant que l'usage du verbe n'est pas encore complètement éteint, bien que les autres contextes aient une préférence marquée pour un autre verbe.

2 *respasser* peut s'employer de multiples manières et prend différents sens, tous liés à la question de la guérison. Son obsolescence est peut-être due à l'amuïssement du *-s-* interne, qui en fait un homonyme de *repasser*, "passer de nouveau" [976]. Cette homonymie est problématique puisque *respasser* représente également le "passage" d'un état à un autre, et a donc un rapport sémantique avec *repasser*, ce qui peut amener une confusion chez les locuteurs, entraînant l'abandon de l'usage du verbe problématique. C'est l'usage de *respasser* qui est abandonné, puisque *repasser* semble mieux inséré dans le réseau de mots, comme en témoigne sa productivité au XIII^e^ siècle, avec son nouveau sens factitif de "faire passer de nouveau" [977]. L'existence de *garir*, permettant la désignation du processus du recouvrement de la santé, déjà bien employé en ancien français et dont le sens se renforce d'ailleurs, par l'éviction du sens de "garantir, protéger" [978], permet l'abandon presque complet de l'emploi du verbe.

Typologie : Disparition partielle ; une occurrence se trouve encore en Ez ; le verbe n'a plus d'attestation très rapidement après la date de composition de l'incunable
Facteurs supposés : Amuïssement d'une consonne qui fait que le verbe devient homonyme d'un verbe de la même famille, avec lequel il peut y avoir une confusion sémantique ; ce verbe est mieux inséré dans le réseau sémantique ; existence d'un concurrent synonymique dont le sens synonyme du verbe obsolescent se renforce après disparition des autres.

⊆ respons

FEW, X, 12a : RESPONDĔRE

Ao : 1 ; Ez : 0

respons, "parole dite à celui qui fait une demande", part. : expression *estre de biaus respons*, "être affable"
`RolS2` (ca 1100 [2^e^ q. XII^e^], agn. ou norm. [agn.]) – `MelusArrS` (1393 [1^er^ q. XV^e^]) [979]

Ao : *Sel trova li sires de mout belles paroles et de mout sages et de mout biaus* ***respons****.*
Ez : *Si le trouva le sire du chasteau de beau langage et de doulx* ***parler****.*
(60-169)

Lexème qui remplace : Voir *parler*. Ici, inf. subst., "le fait de parler"
`BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIII^e^], ang./tour. [agn.]) – ∅ ; rapport d'hyperonymie

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

Dans ce contexte, l'ensemble de la phrase est légèrement divergent.

976. Le lexème est attesté dès `BenDucF` (ca 1174 [fin XII^e^], ang./tour.) (source : Mats).
977. Attesté dans `BeaumJBlL` (ca 1235 [déb. XIV^e^]) d'après Mats.
978. Le lexème semble attesté pour la dernière fois dans `PercefR2` (mil. XV^e^ [av. 1475], hain. [pic.]) d'après le DMF.
979. L'expression *estre de biaus respons* est attestée au XIII^e^ ; les dates sont données pour le lexème *respons* ; la dernière attestation se trouve cependant au sein du syntagme.

† restre

FEW, III, 246b : ESSE

Ao : 37 ; Ez : 0

restre, “être de nouveau ou à son tour”
`CourLouisLe` (2e t. XIIe [3e q. XIIIe], frc.) – ∅ [rég.] | `BaMimes1619` (1576 [1619])

1 **Ao** : *Qant Claudas lo vit venir, si **rest** en piez sailliz et mout a grant honte de ce que si anemi l'ont veü a tel meschief.*
Ez : *Quant Claudas le voit venir, il **est** en piez sailli et moult a grant honte de ce que ses ennemis l'ont veu a tel meschief.*
(13-45)

2 **Ao** : *Atant sont amené li dui levrier et quide chascuns qui les voit que ce soient li dui anfant. Si les livre Claudas a Pharien mout amgoisseus del suen fil dont il li remenbre, si se **rest** pasmez illuec entre lor braz. Lors prant Phariens les deus anfanz si les an maine comme cil qui bien cuide que ce soient il et autresin font tuit li autre.*
Ez : *Atant sont amenez les deux levriers et cuide chacun qui les voit [que] se soient les deux enfans. Et cellui les amene qui bien cuidoit que se feussent ilz et aussi font tous les autres.*
(13-74)

3 **Ao** : *Et d'autre part **resont** en la tor Phariens et les soes genz et font grant joie.*
Ez : *D'autre part **sont** en la tour Farien et ses gens et font grant joye.*
(13-83)

4 **Ao** : *Atant **resont** endui monté en lor chevax et font aprés els porter lor hiaumes.*
Ez : *Atant **sont** montez sur leurs chevaulx et font porter leurs heaumes.*
(16-61)

5 **Ao** : *Maintenant se **rest** armez Lambegues.*
Ez : *Lors s'**est** armé Lambegue.*
(16-133)

6 **Ao** : *D'autre part se **rest** messires Kex tant combatuz au suen qu'il lo met au desouz.*
Ez : *D'autre part Keu s'**est** tant combatu au sien qu'il le mist au dessoubz.*
(22-39)

7 **Ao** : *Et qant cil lo voit venir, si **rest** montez, et reprant son glaive qu'il a trait del cors au chevalier.*
Ez : ∅
(23-14)

8 **Ao** : *Et ja **refu** li corz sonez, si revenoit uns chevaliers toz armez aval lo tertre.*
Ez : ∅
(23-14)

9 **Ao** : *Maintenant **rest** cil sailliz an son cheval et reprant son glaive qui encores tenoit en l'escu au chevalier.*
Ez : ∅
(23-14)

10 **Ao** : *Et se vos aviez conquis nuef des chevaliers d'une des portes, et l'ore venist, si* ***reseroit*** *tot a rancommencier, car, ançois que nuiz soit, les devez vos toz avoir conquis.*
Ez : *Se vous aviez conquis au jour d'uy les dix de la premiere et neuf de la seconde, et l'eure de la nuyt venoit, ce* ***seroit*** *a recommencer, car, ainçois qu'il soit nuyt, les devez vous tous conquerir.*
(23-26)

11 **Ao** : *Lors* ***rest*** *sailliz en son cheval et prant son glaive et s'adrece a celui qu'il voit venir.*
Ez : ∅
(23-33)

12 **Ao** : *Si se remainnent ensins et esgardent comment les choses se prendront. Mais or laisse li contes atant d'aus toz que plus n'en parole ne del chastel ne de cels qi i sont tant que leus* ***resoit*** *del parler.*
Ez : *Ilz demeurent ainsi et regardent comme les choses viendront.*
(24-27)

13 **Ao** : *Et lors* ***rest*** *levee la noise, si saillent a Galegantin a haches et a espees.*
Ez : *Adonc* ***est*** *levee la noise, et saillent sur Gallegantin aux haches et aux espees.*
(26-16)

14 **Ao** : *Et cil* ***refurent*** *lié et dolant qant il les virent laianz amener.*
Ez : *Et ceulz* ***furent*** *joyeux et dolens quant ilz les virent leans amener.*
(26-21)

15 **Ao** : *Et li chevaliers qui lo chastel avoit conquis s'an* ***refu*** *issuz par la fause posterne por veoir les genz lo roi.*
Ez : *Le chevalier qui le chasteau avoit conquis yssit pour veoir les gens du roy.*
(27-21)

16 **Ao** : *Et la porte* ***refu close*** *si tost com il fu anz, si ot gité un si grant brait que li rois en ot laissié son pensé.*
Ez : *La porte* ***fut reclose*** *si tost comme il fut entré dedens, et jecta ung si grant cry que le roy en laissa son penser.*
(27-27)

17 **Ao** : *Atant s'an* ***rest*** *issuz par la fause posterne et fiert des esperons tant com il puet traire del cheval. Si est venuz a la forest et il se fiert anz.*
Ez : *Atant s'en* ***est*** *yssu par la faulse posterne et fiert le cheval des esperons tant qu'il est venu en la forest.*
(28-60)

18 **Ao** : *Et puis me* ***refu*** *dit que il seroit a ceste assemblee.*
Ez : *Et depuis me* ***fut*** *dit qu'il seroit a ceste derreniere assemblee.*
(34-12)

19 **Ao** : *Hui a tierz jor i* ***refui*** *si lo vi hors del chastel a cheval, un escu au col, une lance en sa main.*
Ez : *Et il y a huy troys jours que je y* ***fuz*** *et le vy hors du chasteau a cheval, ung escu au col et une lance en sa main.*
(36-7)

20 **Ao** : *Et la porte* ***rest*** *tantost fermee. Lors li vient a l'ancontre li escuiers qui l'avoit alé querre.*
Ez : *Et quant il fut entré en la porte, on la ferma aprés lui. Lors lui vint a l'encontre l'escuier qui l'avoit trouvé.*
(39-12)

21 **Ao** : *Mais il fu juenes et vistes, si* ***refu tost sailliz*** *am piez.*
Ez : *Mais il estoit jeune et legier, et* ***tost se leva*** *sur piez.*
(47-10)

22 **Ao** : *Si lor fu mout durement resqueus Galeguinanz et li autre sis autresi, et Escaranz* ***refu abatuz****.*
Ez : *Si leur fut rescouz Gallegrinans et les autres six, et Estarans y* ***fut rabatu****.*
(51-41)

23 **Ao** : *Non est, fait ele, que tot a tens i venrez ancores que l'asenblee* ***resera*** *d'ui en tierz jor.*
Ez : *Non est, fait elle, mais tout a temps car l'assemblee* ***doit estre*** *de huy en trois jours.*
(51-60)

24 **Ao** : *Si dist a la reine : Dame, dame, menberroit vos ore que ge* ***refui*** *antan bleciez ?*
Ez : *Si dist a la royne : Vous souvient il point que je* ***fu*** *anten blecé ?*
(51-67)

25 **Ao** : *Et d'autre part* ***refu*** *Galehoz mout matin levez et fu venuz a son tref veoir son compaignon.*
Ez : *D'autre part* ***fut*** *Gallehaut levé et vint a son tref veoir son compaignon.*
(51-193)

26 **Ao** : *Et se li dui* ***resont*** *a malaaise en lointien païs, de rien ne se doivent plaindre, car eles ne sont pas an repos, ne a rien ne se delitent que a parler de lor amors.*
Ez : *Et se Gallehaut et son compaignon* ***sont*** *en grant mesaise en loingtain païs, si ne se doivent ilz mie plaindre tant que leurs dames, car elles n'ont point de repos, ne a riens ne se delectent que seulement a parler de leurs amours.*
(53-1)

27 **Ao** : *Si i herbergerent la nuit et l'andemain* ***resont*** *matin levé por messe oïr, et puis se remetent a la voie et chevauchent jusque a ore de tierce.*
Ez : *La hebergerent la nuit et l'endemain* ***sont*** *matin levez pour ouir messe, et puis se mettent a la voie et chevauchent jusques a heure de tierce.*
(55-83)

28 **Ao** : *Et li seneschauz siet a ses piez et se poine mout de li conforter. d'autre part* ***rest*** *li nains et sa niece, si s'asient antre Hector et monseignor Gauvain.*
Ez : *Le seneschal vint a ses piez et moult se travaille de la reconforter. Le nayn et sa niepce se assient d'autre part.*
(55-103)

29 **Ao** : *Lors monte sor son cheval et a pris un glaive gros et roide, si* ***resont*** *ansenble venu a joste entre lui et Hectors.*
Ez : *Lors monte sur son cheval et a prins ung glaive fort et beau et roide, si* ***sont*** *lui et Hector revenus a la jouste.*
(60-47)

30 **Ao** : *Lors* ***resont descendu*** *et* ***resont anbrunchié*** *an l'antree de la barbacane et dient que ci les atandroient.*
Ez : *Lors* ***se descendent*** *et* ***se embuchent*** *a l'entree de la barbaquane et disent qu'ilz les attendront la.*
(60-202)

31 **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(60-202)

32 **Ao** : *Si voit que il a mout perdu de sanc. Et li seneschauz* ***rest*** *mout angoiseus, si voit que mout an ravoit perdu. Et qant ele voit lo sanc si ne se pot an tenir an piez, ainz se pasme et chiet a terre.*
Ez : *Si voit la damoiselle qu'il a ja beaucop perdu de son sang. Et quant elle le voit en tel point si ne se peut tenir, mais incontinent elle chiet a terre pasmee.*
(62-79)

33 **Ao** : *Si* ***rest*** *li vavasors an autresi grant hautesce com il avoit onques plus esté.*
Ez : *Si* ***fut restabli*** *le vavasseur en aussi grant haultesse qu'il avoit oncques esté.*
(62-156)

34 **Ao** : *Ne Lanceloz ne* ***rest*** *mies toz sains car mout l'a ampirié la bone espee monseignor Gauvain.*
Ez : *Ne Lancelot ne* ***est*** *mye tout sain.*
(68-34)

35 **Ao** : *Si li conte coment il ere orandroit gariz et comment il* ***refu*** *forsenez si tost comme li escuz li fu ostez do col.*
Ez : *Si lui compte comment il eust esté gary et comment il* ***fut*** *forcené si tost comme l'escu lui fut osté hors du col.*
(69-24)

36 **Ao** : *Et si tost com ele li a mis, si* ***rest*** *an son san et ele lo prant, so met an une couche gesir.*
Ez : *Et si tost comme il y eut esté, si* ***se trouva*** *en son bon sens et est moult honteux. La dame le prent et le met en une couche.*
(69-28)

37 **Ao** : *Et les meslees* ***refurent*** *ja espandues, si an oï l'an par tot lo cri.*
Ez : *Si* ***estoient*** *ja les batailles espandues ça et la, si en ouyt l'en partout la noyse et le cri.*
(69-64)

Lexème qui remplace : Voir *estre1*, "être" (rapport de presque synonymie ; même étymon)

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 4

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 2

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 3

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 3

Nombre de remplacement(s) : 21

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 2

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

1 Sur les 37 contextes, 28 sont comparables. Parmi eux, on observe 24 cas de remplacement, à chaque fois par le verbe simple non préfixé en *r-*, *estre*. Le remplacement est donc systématique.

2 On observe également un cas de variante et trois cas d'absence. Le premier, en 21, pourrait éventuellement être catégorisé comme les trois autres. En effet, Ao donne : « *refu tost sailliz* » et Ez : « *tost se leva* ». C'est le verbe conjugué qui change ici : *salir* est remplacé par *se lever*. Le temps change également : face au temps composé se trouve un prétérit. Les cas d'absence concernent ce changement de temps : *restre* est utilisé dans ces cas en Ao comme un auxiliaire, pour former des temps composés, temps composés qui sont remplacés par des temps simples en Ez, c'est-à-dire dépourvus d'auxiliaire. Par exemple, en 15, Ao présente le passage « *s'an refu issuz* » et Ez la forme simple « *yssit* ».

3 Contrairement à ce qui a été fait dans le présent travail pour un certain nombre de notices, en raison de l'absence totale du verbe en Ez, les deux sens permis par le préfixe *re-*, "... à nouveau" ou "... à son tour" n'ont pas été distingués. Si *restre* est systématiquement évincé de l'incunable, c'est parfois en conservant la dimension de réitération, mais en la reportant sur un autre élément de la phrase. C'est le cas en 16, où « *la porte refu close* » est transformé en « *la porte fut reclose* ». Des cas similaires sont rencontrés en 22 et en 33. Ce dernier cas est légèrement différent, puisque ce n'est pas *establir* qui existe en Ao face au verbe *restablir* que présente la leçon de Ez, mais une périphrase permettant de décrire le statut atteint par le personnage.

4 Ce n'est donc pas le seul sens de "à son tour" qui pose un problème de compréhension, dans ce cas, mais la forme même du verbe. Il reste encore attesté dans une édition du début du XVII^e^ siècle, mais est clairement, comme le montre l'absence totale d'emploi dans notre incunable, désattesté avant. C'est peut-être l'émergence du sens de "demeurer au même endroit" de *rester*, attesté dans `ViolB` (ca 1228 [1285], pic.)[980], qui a pu poser problème. En effet, en plus de la proximité formelle que peuvent entretenir les formes (à l'infinitif, *restre*/*rester*, à l'indicatif présent de la troisième personne du singulier, *rest*/*reste*), voire de l'homographie (au participe passé, *resté* pour les deux verbes), *restre*, "être de nouveau (à un endroit)" possède un sens proche de "rester au même endroit". Cela a pu causer une confusion, qui se résout en faveur du dernier verbe, du fait du refus général des verbes préfixés en *re-*.

Typologie : Disparition totale dans l'incunable, mais le verbe reste encore (faiblement) attesté au siècle suivant
Facteurs supposés : Proximité formelle tendant à l'homonymie et proximité sémantique tendant à la synonymie avec le sens émergent d'un autre verbe ; désemploi général des verbes préfixés en *re-* pour exprimer la réitération ou le changement de perspective sur l'action.

⊆ reter1

FEW, X, 280b : RĔPŬTARE

Ao : 3 ; Ez : 0

reter1, "accuser"
`GaimarB` (ca 1139 [déb. XIII^e^], agn.) – `GrebanJ` (ca 1450 [1458], pic. [Nord])

980. Le mot a originellement le sens de "s'arrêter", attesté dans `SThomGuernT` (ca 1174 [déb. XIII^e^], Ouest/pic./agn. [agn.]) (source : Mats).

1 **Ao** : *Et ensin com il est **restez** issi est prelz qu'il s'em deffande.*
Ez : *Et ainsi comme il est **appellé** il est prest de s'en deffendre.*
(7-44)

2 **Ao** : *Il est **restez**, fait Claudas, des anfanz lo roi Bohort, et s'il velt contredire que gardez nes ait, cist est apareilliez toz de l'esprover.*
Ez : *Il est **accusé**, fait Claudas, des enfans au roy Boort, et toutefois se il veult contredire que il ne les garde, celui est tout appareillié de l'esprouver.*
(7-44)

3 **Ao** : *Et se vos ne autres voliez dire que ce fust desleiautez que j'ai dit ne traïsons, ge seroie prelz que ge m'en deffandisse en quelqe leu que l'an m'an osast **rester**.*
Ez : *Et se vous ou autres voulliez dire que j'eusse dist desloyauté ne traïson, je seroie prest de m'en deffendre en quelque lieu que l'en vouldroit.*
(8-69)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *apeler*. Ici, "accuser"
  `AlexisS2` (fin XI^e [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; rapport de synonymie
- *acuser*, "accuser"
  `PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; ACCŪSARE ; rapport de synonymie

Nombre de remplacement(s) : 2
Nombre de lexème(s) absent(s) dans un passage variant : 1

⊆ retrover

FEW, XIII-2, 318b : *TROPARE

Ao : 1 ; Ez : 0

retrover, "trouver de son côté"
`Ao` (ca 1220 [2^e q. XIII^e], bourg.) – `RoseMLec` (ca 1275 [ca 1285], frc./traits orl. [orl.]) [981]

Ao : *Mais or lo **retrove** plus fort et plus frec et plus seürs que il n'avoit fait qant il estoit sains et antiers de cors et d'armes.*
Ez : *Mais ores le **treuve** plus fort et plus fraiz et plus seur qu'il n'avoit esté de la journee.*
(55-146)

Lexème qui remplace : Voir *trover*. Ici, "constater"
`WaceConcA` (2^e q. XII^e [av. 1225], norm. [tour.]) – ∅ ; rapport de presque synonymie ; même étymon

Nombre de remplacement(s) : 1

981. Le sens précis n'est pas assez bien documenté dans les sources lexicographiques. *retrover* continue d'exister dans la langue contemporaine, dans le sens de "trouver qque chose qui avait été perdu".

† rëuser

FEW, X, 168a : RECŪSARE

Ao : 5 ; Ez : 2

rëuser, “reculer”
`MonGuill2C` (ca 1180 [1295], pic. mérid. [art.]) – `DuFail` (1547,1548,1585)

1 **Ao** : *Si **reüsent** sovant et recourent li un sor l'autre si com il repranent lor alaines et lor forces, si n'i a si hardi qui totes paors n'ait de perdre l'annor et la vie.*
Ez : *Et n'y a si preu ne si hardy de eulx deulx qui n'ait grant paour de perdre honneur et vie.*
(55-145)

2 **Ao** : *Et lo decope si que les pieces an volent anmi lo champ. Et il va **rusant** et guerpisant place. Et Hestors l'avise si com il va ganchisant.*
Ez : *Et lui decouppe tout son escu si que les pieces volent enmy le champ. Et Hector voit bien qu'il s'en va guenchissant la place.*
(63-58)

3 **Ao** : *Et Hestor li recort sus. Et cil li ganchist et **ruse** tant que il chiet.*
Ez : *Hector lui court sur, et celuy guenchist et **reverse** tant qu'il chiet.*
(63-61)

4 **Ao** : *Car onques puis que il antra an la bataille n'ot lo hiaume fors de la teste, ne ne **rusa** de la o il tenoit ses piez, ne ne foï.*
Ez : *Car oncques puis qu'il entra en la bataille ne eut il heaume hors de la teste, ne ne **re[u]sa** de la ou il tenoit son espee, ne ne fouyt.*
(68-169)

5 **Ao** : *Et il disoit desor lo cheval o il seoit que Dex lo tenist an ce que il avoit ampris sanz fauser et sanz **ruser**.*
Ez : *… si qu'il disoit sur le cheval ou il seoit que Dieu le tenoit en ce qu'il avoit entreprins sans faulser et sans **reuser**.*
(68-172)

Lexème qui remplace : *reverser*, “tomber”
`SThomGuernT` (ca 1174 [déb. XIII^e^], Ouest/pic./agn. [agn.]) – ∅ [rég.] | `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen) ; REVERSARE

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 2
Nombre de remplacement(s) : 1
Nombre de conservation(s) : 2

1 Parmi les cinq contextes, trois sont comparables. Le contexte 3 présente le seul cas de remplacement : « *ruse* » se fait remplacer par « *reverse* ». L'utilisation de ce mot est intéressante, non seulement car son emploi est redondant avec ce qui est censé être la conséquence de cette action, puisque le contexte donne : « *et celuy guenchist et reverse tant qu'il chiet* », mais aussi parce qu'elle paraît être la dernière attestation du sens “tomber” pour le verbe employé de manière intransitive. Les compositeurs de l'in-

cunable utilisent donc un verbe probablement perçu comme archaïque dans ce contexte. Il est possible que l'emploi conservé de *guenchir*, également archaïque [982], ait influencé le choix des compositeurs dans l'emploi de ce verbe également très archaïque.

2 Le verbe est conservé les deux autres fois. En 4, Ez présente une forme fautive, *resa*, que nous avons corrigée. Elle est un témoin de la difficulté de la forme, bien qu'elle survive jusqu'au milieu du siècle suivant la composition de l'incunable.

3 L'obsolescence progressive du sens du verbe a probablement à voir avec le sens abstrait qui émerge tardivement, "tromper", attesté dans `RoseLLangl` (ca 1230 [ca 1285], traits orl. [orl.]), puis "user de ruses" dans `ChronGuesclC` (ca 1382 [1re m. XVe]) [983]. La force sémantique de ces sens écrase les autres, liés au mouvement de recul, qui peuvent d'ailleurs être exprimés par le verbe *reculer*.

4 À cause de la réduction des hiatus, *rëuser* connaît par ailleurs une homonymie avec *ruser*, "avoir commerce avec, fréquenter", qui apparaît au XIVe siècle [984]. Ce sens a une durée de vie courte, probablement parce que son sens abstrait de fréquentation d'une personne peut se confondre avec le sens de "tromper" cette personne, au vu de l'importance des sens liés à la ruse que possède *ruser*.

Typologie : Disparition partielle ; deux occurrences sont conservées, mais l'une est fautive, montrant bien l'obsolescence du sens du verbe
Facteurs supposés : Émergence d'un sens abstrait plus marqué, en ce qu'il concerne une atteinte à la personne ; le sens abstrait est renforcé par l'émergence d'un autre verbe à sens abstrait, décrivant lui aussi un type de relation avec une personne, qui a pu se confondre avec lui, à la suite de sa propre réduction phonétique ; existence de verbes pouvant prendre les emplois perdus.

⊆ reveler2

FEW, X, 135a : RĔBĔLLARE

Ao : 1 ; Ez : 0

reveler2, v. pronom., "se révolter"
`BrutA` (ca 1155 [4e q. XIIIe], norm./agn. [agn.]) – `SongeVergierS` (1378, Paris) [985]

Ao : *Ge sui mout riches et mout viguereus et dotez de maintes genz, car li rois Artus meesmes ne s'ose mie* ***reveler*** *encontre moi car ge taig plus a de deus anz deus roiaumes de son fié que onques plus n'en osa faire.*
Ez : *Je suis moult riche et moult vigoureux et doubté de ma[in]tes gens, car le roy Artus mesmes ne se ose mie* ***rebeller*** *contre moy. E[t] si tiens plus de deux ans a deux royaulmes de son fief.*
(8-18)

Lexème qui remplace : *rebeller*, v. pronom., "se révolter"
`ChrPisFaisS` (1404 [ca 1404]) – ∅ ; RĔBĔLLARE ; rapport de synonymie ; même étymon

Nombre de remplacement(s) : 1

982. Cf. la notice sur *guenchir*.
983. Les attestations proviennent respectivement de Mats et du TLFi.
984. Le sens est attesté dans `GilMuisK` (1350 [ca 1353], hain.) (source : Mats).
985. On trouve encore une attestation d'un emploi intransitif dans `GuillSAndréJehC` (ca 1385 [3e q. XVe], hbret.) (source : DMF).

reveler disparaît, probablement à la suite de sa réfection, sous l'influence du latin, qui permet également d'éviter l'homonymie avec *reveler*, "faire connaître par une révélation divine".

⊆ revenüe

FEW, X, 352b : RĔVĔNĪRE

Ao : 1 ; Ez : 0

revenüe, "retour à un endroit"

`BrutA` (ca 1155 [4e q. XIIIe], norm./agn. [agn.]) – `Corn 1694` (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [vx] | `Stoer 1628` (*Dictionnaire françois* [1628]) [dict. bil.] | `BEROALDE, Hist. Vér.` (1610, Paris)

Ao : *Quoi, sire ? fait il, lo miauz que ge voie, si est que vos meesmes ailliez crier merci au roi Artu, car bien sera gardé jusq'a vostre* ***revenue*** *ce que vos avez a garder.*
Ez : *Sire roy, fait il, le mieulx que je y voye, c'est que vous mesmes allez crier mercy au roy Artus, car bien sera gardé ce chastel jusques a vostre* ***venue****.*
(1-43)

Lexème qui remplace : *venüe*, "action d'arriver à un endroit"

`BrutA` (ca 1155 [4e q. XIIIe], norm./agn. [agn.]) – ∅ ; VĔNĪRE ; rapport de presque synonymie ; étymon de la même famille

Nombre de remplacement(s) : 1

† revoloir

FEW, XIV, 217b : VĔLLE

Ao : 6 ; Ez : 1

1 "vouloir de nouveau"

`AlexisS2` (fin XIe [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅

a) **Ao** : *Si s'acordent a ce tuit li plus sage et li plus haut que, s'il lor* ***reviaut*** *faire autretel offre com il avoit arsoir faite, il lo prandront.*
Ez : *Lors se accordent tous les plus haulz et plus saiges que, s'il leur* ***veult*** *faire autelle offre comme il leur avoit le jour precedent faicte, ilz la prendront voulentiers.*
(13-189)

b) **Ao** : *Il crolle l'espee et s'afiche es estriers et se joint desouz l'escu, si lor* ***revelt*** *laissier corre. Mais ses oncles Phariens i est poignant venuz qui l'aert au frain, si l'an maine o il voille ou non droit a la porte .*
Ez : *Il commence a prendre l'espee et* ***veult*** *retourner. Mais son oncle Farien y est venu poignant et l'en maine a force droit a la porte.*
(16-58)

c) **Ao** : *Car se ge lo cuidoie, ja ne m'aïst Dex se ge ne voloie miauz estre morz que vis. Li rois an laisse la parole atant ester et dit que lo matin* ***revelt*** *aler em bois, si en semont cels que lui plaist et dit qu'il movra si matin com il porra messe avoir oïe.*
Ez : *Et se je le savoie, j'en vouldroie mieulx mourir que plus vivre. Ilz en laissent la parolle atant et l'endemain ala le roy chasser.*
(45-13)

d) **Ao** : *Et Hestors s'an* ***revielt*** *issir. Et li sires li otroie sor sa fïance que il li avoit faite do petit poncel.*
Ez : *Et Hector* ***veult*** *issir. Et le sire lui ottroie par convenant qu'il ne doit passer le poncel.*
(60-204)

Lexème qui remplace : Voir *voloir*, "avoir le désir de" (rapport de presque synonymie ; même étymon)

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 1

Nombre de remplacement(s) : 2

2 "vouloir à son tour, d'un autre côté"

`AlexisS2` (fin XI^e^ [ca 1139], norm. [agn.]) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen)

a) **Ao** : *Et la damoiselle li dit qu'ele* ***revelt*** *veoir comment il joste, car ele set assez comment il se set aidier de s'espee.*
Ez : *Et la damoiselle dit qu'elle* ***veult*** *veoir comment il jouste, car elle a bien veu comment il se sçait aider de l'espee.*
(23-54)

b) **Ao** : *Et ge me desveloperai. Et lors se ge vos plais, si lo direz. Et ge vos* ***revoldrai*** *veoir, et se vos ne me seez, quite quite.*
Ez : *Et je me develloperay du tout. Et lors se je vous plaiz, si le dictes. Et je vous* ***revouldray*** *veoir, et se vous ne me plaisez, quictes et quictes.*
(62-197)

Lexème qui remplace : Voir *voloir*, "avoir le désir de" (rapport de presque synonymie ; même étymon)

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de conservation(s) : 1

1 Sur les six contextes, cinq sont comparables. Parmi eux, quatre présentent des cas de remplacement de *revoloir*. Le remplacement se fait systématiquement avec la forme verbale non préfixée, *voloir*.

2 Les remplacements se font pour les deux sens présentés, même celui toujours attesté en français contemporain, témoignant de la préférence des compositeurs pour la forme simple. Le contexte 1 b) est intéressant dans le cadre de ces considérations, puisque, face à la leçon de Ao, « *lor revelt laissier corre* », se trouve la leçon de Ez, « *et veult retourner* ». Les deux passages contiennent l'idée de réitération, mais sa marque porte sur deux éléments distincts : dans le premier cas, elle porte sur le verbe modal, et dans le second, sur le verbe porteur de l'action. Cette évolution témoigne d'une expression de la modalité plus analytique en Ez : la double modalité, dans ce cas, est exprimée par deux éléments de la phrase,

alors qu'elle était exprimée par un unique élément en Ao. La modalité de la réitération est par ailleurs déjà présente en 1 a) grâce à l'indéfini *au(tre)telle*, conservé dans l'incunable. Dans ce cas, son emploi comme complément du verbe préfixé dans le manuscrit témoigne d'une redondance dans l'expression.

3 Le cas de conservation, en 2 b), est surprenant. En effet, comme cela a été affirmé à plusieurs reprises au sein d'autres notices [986], c'est la modalité concernant le changement de perspective, exprimée ici dans la définition par "à son tour, d'un autre côté", qui est la plus obsolescente. Or, ici, l'unique cas de conservation concerne cet emploi. Il semble s'agir d'un usage archaïque, car le sens n'est pas documenté pour le moyen français [987]. L'usage archaïque est probablement un moyen de mettre en valeur l'expressivité du passage.

4 Il faut donc tout de même retenir, pour expliquer l'obsolescence de l'emploi de *revoloir*, la perte du sémantisme de changement de perspective attaché à son préfixe. De même, les compositeurs de l'incunable préfèrent éviter la production de contexte où l'expression de la modalité serait redondante ou serait exprimée avec une autre modalité par un même élément linguistique.

Typologie : Disparition partielle ; un sens est extrêmement obsolescent ; son unique attestation dans l'incunable est un archaïsme ; le sens conservé en français moderne est en revanche absent
Facteurs supposés : Perte de la polysémie du préfixe *re-* que possède le verbe ; polysémie du verbe de base qui permet de prendre la plupart des emplois, en en ôtant néanmoins la modalité attachée au préfixe, compensée par l'emploi fréquent du verbe avec des éléments qui en permettent déjà l'expression ; préférence pour l'expression d'une modalité analytique, non redondante et univoque.

† rien

FEW, X, 285a : RĒS

Ao : 332 [69] ; Ez : 188 [39]

1 "chose"

`PsCambrM` (1re m. XIIe [av. 1160], agn. [Canterbury]) – `Corn 1694` (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [vx] | `Amadis` (1540, Paris) [988]

a) **Ao** : *Si estoit el chief de sa terre et estoit si forz que* ***rien*** *nule ne dotoit au tans de lors fors afamer o traïson.*
Ez : *... lequel estoit chief de sa terre et si fort qu'il ne doubtoit alors nulle* ***chose*** *fors famine ou traïson.*
(1-13)

b) **Ao** : *Ne dedanz un an ne voil ge pas qu'il soit d'une seule* ***rien*** *de ma terre saisiz.*
Ez : *Mais si ne vueil je pas que devant ung an il soit saisi d'un seul* ***pié*** *de terre.*
(8-34)

c) **Ao** : *C'est la* ***riens*** *qui plus l'espoente.*
Ez : *Et c'est la* ***chose*** *qui plus l'espouante.*
(8-77)

986. Cf. les notices sur *refaire*, *ravoir*, etc.
987. Ainsi, il n'est attesté ni dans le FEW ni dans le DMF.
988. `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) cite `Amadis` (1540, Paris).

d) **Ao** : *Mais ge ne desirrai onques tant* ***nule rien****.*
Ez : *Mais je ne desiray oncques* ***rien*** *tant.*
(16-115)

e) **Ao** : *Ge ne voudroie, fait li chevaliers, por* ***nule rien*** *qe ge ne portasse armes a l'asenblee.*
Ez : *Je ne vouldroie pour* ***riens****, fait le chevalier, que je ne portasse armes a l'assemblee.*
(37-2)

f) **Ao** : *Or me dites, fait il, se* ***nule riens*** *m'an porroit estre garanz.*
Ez : *Or me dictes, fait il, se* ***il est chose*** *qui m'en sceust garantir.*
(43-18)

g) **Ao** : *Mais, por Deu, me conseilliez de la grant mervoille que cil me distrent, qui mon songe m'espelurent, que nule* ***riens*** *ne me puet estre garanz de ma terre perdre que li Leons Evages et li Mires sanz Mecine par lo consoil de la Flor.*
Ez : *Mais, pour Dieu, me conseilliez de la grant merveille que ceulx me disdrent, qui mon songe me exposerent, que nul* ***riens*** *ne me pouoit estre garant de ma terre perdre que le Lyon Sauvage et le Mire sans Medecine et par le conseil de la Fleur.*
(48-130)

h) **Ao** : *... et la paors que il avoit de perdre la* ***rien*** *que plus avoit dessirree, c'est la dame de Roestoc.*
Ez : *... et aussi la paour qu'il avoit de perdre la* ***chose*** *qu'il avoit tousjours desiree, c'est la dame de Roestoc.*
(55-149)

i) **Ao** : *Et qant la dame l'antant, si se pasme, car ce estoit la* ***riens*** *an ces monde que ele avoit plus amee que lo chevalier.*
Ez : *Et quant la dame l'entent, elle se pasme, car c'estoit la* ***chose*** *au monde que plus elle aymoit que le chevalier.*
(57-89)

j) **Ao** : *Car ce est la* ***riens*** *o monde que ge plus ain.*
Ez : *Si estoit la* ***chose*** *du monde que je aymoie plus.*
(60-14)

k) **Ao** : *Si ne set se Lanceloz voudra que cil lo conoisse, ne il ne lo descoverroit por nulle* ***rien****.*
Ez : *Car il ne sçait se Lancelot se vouldra faire congnoistre a lui, ne il ne le descouvriroit pour nul* ***homme****.*
(68-49)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *chose*, “réalité concrète ou abstraite généralement déterminée par le contexte” (rapport de synonymie)
- *pié*, “unité de mesure, environ douze pouces”
  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ [spé.] ; PĒS ; rapport d’hyponymie
- Voir l’autre emploi de *rien*, “aucune chose” (rapport de synonymie ; même lemme)
- Voir l’autre emploi de *rien*, adv., “en aucune façon” (rapport de synonymie ; même lemme)
- Voir *ome*, “être humain” (rapport d’hyponymie)

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

Nombre de conservation(s) avec transposition : 2

Nombre de conservation(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 7

2 “aucune chose”

`PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅

a) **Ao** : *A cels criz et a cels noises sailli hors li seneschax et fist sanblant de soi desfandre autresins come se il ne seüst* ***rien*** *de l'aventure.*
Ez : *A ces crys et a ces noises saillit hors le seneschal et fist semblant de se defendre ainsi comme se il n'en sceust* ***riens****.*
(2-21)

b) **Ao** : *Car il estoit si despandanz que* ***riens*** *ne li pooit durer.*
Ez : *Il estoit si grant despensier que* ***riens*** *ne lui pouoit durer.*
(8-3)

c) **Ao** : *Mout fu la reine Guenievre de grant biauté, mais* ***rien*** *ne monta la biauté a la valor que ele avoit, car fu de totes les dames la plus preuz et la plus vaillanz.*
Ez : *Moult fut la royne Genievre de grant beauté, mais* ***riens*** *ne monta la beauté a la valeur qu'elle avoit, car se fut de toutes les dames la plus sage et la plus vaillante.*
(8-40)

d) **Ao** : *... ainz estoit atampré li uns de l'autre, et la vermoille color qui par mesure estoit assise par desus enluminoit et soi et les autres deus colors meslees, si que* ***rien*** *n'i avoit trop blanche, ne trop brune, ne trop vermoille, mais igau mesleüre de trois ensenble.*
Ez : *... ains estoient attrempez l'un de l'autre, et la vermeille couleur qui par dessus estoit assise enluminoit les autres. Si y avoit deux couleurs meslees tellement que* ***riens*** *n'y avoit ne trop brun, ne trop vermeil, mais mesleure de trois ensemble.*
(9-15)

e) **Ao** : *Ne vos n'i poez* ***rien*** *recovrer, c'est granz dolors.*
Ez : *Et vous n'y pouez* ***riens*** *recouvrer.*
(10-20)

f) **Ao** : *Car a vos meismes ai ge oï dire pluseurs foiees que* ***riens*** *ne fait lo preudome se li cuers non.*
Ez : *Et je vous ay ouy dire que* ***rien*** *ne fait le preudomme que le bon cueur.*
(20-28)

g) **Ao** : *Et li rois lo prant par lo menton, si lo voit si bel et si bien fait de totes façons que* ***rien*** *n'i voit a amender.*
Ez : *Le roy le prent par le menton et le voit si bien fait de toutes choses que* ***rien*** *n'y deffault.*
(21-34)

h) **Ao** : *Et li chevaliers li demande que il a fait. Ge n'ai, fait il,* ***rien*** *fait.*
Ez : *Et le chevalier qui l'attendoit lui demande qu'il a fait. Je n'ay, dit il,* ***riens*** *fait.*
(22-6)

i) **Ao** : *Mais de **rien** ne s'esbahist li Blans Chevaliers ançois laisse corre a tot lo tropeel.*
Ez : *Mais de **riens** ne se esbahyst le Blanc Chevalier ains laisse courre sur eulz.*
(23-57)

j) **Ao** : *Certes, sire, fait li clers, ge n'en sai **rien**.*
Ez : *Certes, sire, fait le clerc, je n'en sçay **riens**.*
(24-14)

k) **Ao** : *Mais il est tant esbahiz de la reine qu'il s'an oblie toz ne a **rien** n'entant fors a li veoir.*
Ez : *Mais il est si esbahy de la royne qu'il se oublie tout et a **riens** ne pense fors a la veoir.*
(27-26)

l) **Ao** : *Li chevaliers ne respont a **rien** que Kex die ainz chevauche adés.*
Ez : *Le chevalier ne respont a **rien** que Keu lui die et chevauche tousjours.*
(28-31)

m) **Ao** : *Ge sui mout esgarez car ge ne sai **rien** del covine de laianz.*
Ez : *Je suis moult esbahy car je ne sçay **riens** de l'estat de ceans.*
(28-60)

n) **Ao** : *Mais li chevaliers dist que por **rien** il n'i enterroit.*
Ez : *Mais le chevalier dit que pour **riens** il n'y entreroit.*
(35-5)

o) **Ao** : *Brehuz dit qu'il n'em fera **rien**, mais orrendroit s'en combatra.*
Ez : *Brehin dit qu'il n'en fera ja **riens**, ainçois s'en combatra a lui presentement.*
(36-26)

p) **Ao** : *N'an ferai **neiant**, fait li chevaliers.*
Ez : *Je n'en feray **riens**, fait le chevalier.*
(40-12)

q) **Ao** : *Si anuia mout as compaignons lo roi de ce que il i avoient si longuement sejorné et ne veoient **rien** de ce qu'il soloient veoir.*
Ez : *Il ennuia moult aux compaignons du roy de ce qu'ilz avoient si longuement sejourné et ne veoient **riens** de ce qu'ilz souloient veoir.*
(43-2)

r) **Ao** : *Qant vint au tierz jor, si distrent que il n'avoient **rien** trové.*
Ez : *Quant vint an tiers jour, ilz disdrent qu'ilz ne avoient **rien** trouvé.*
(43-15)

s) **Ao** : *Or seignor chevaliers, fait messires Gauvains, or i parra qui bien lo fera, car nos n'i avons **niant** autrement.*
Ez : *Messire Gauvain dit a ses gens : Or verra l'en qui bien le fera, car nous n'y aurions **rien** aultrement.*
(48-21)

t) **Ao** : *Et lors vint d'autre part messires Gauvains et si compaignon de lor queste, ne il n'avoient **riens** esploitié, si an furent tuit honteus.*
Ez : *Et lors vindrent d'autre part messire Gauvain et ses compaignons de la queste ou ilz n'avoient **riens** exploictié, si en furent tous honteux.*
(51-28)

u) **Ao** : *Et cil respont que il n'an set* ***rien****.*
Ez : *Et il dit qu'il n'en sçait* ***rien****.*
(51-122)

v) **Ao** : *Ha ! sire, por Deu merci, vos m'avez plus fait assez que ge ne porroie deservir, ne* ***rien*** *ne me met a malaaise que mes cuers qui a totes paors que cuers mortex puisse avoir.*
Ez : *Haa ! fait il, vous avez assez plus fait pour moy que je ne pourroie desservir, ne* ***riens du monde*** *ne me met a malaise que mon cueur qui a toute paour que cueur mortel pourroit avoir.*
(51-197)

w) **Ao** : *Et lors se fiert an une chambre, si se lait cheoir en un lit, si fait tel duel que* ***riens*** *ne lo puet conforter.*
Ez : *Lors s'en entre en une chambre et se couche sur ung lit et fait tel deul que* ***nul*** *ne le peut conforter ne appaiser.*
(53-42)

x) **Ao** : *Ne vos ne me porriez* ***rien*** *doner que ge amasse tant.*
Ez : *Et vous ne me pourriez* ***riens*** *donner que plus aymasse.*
(56-17)

y) **Ao** : *Et il dit que il li dira mout bien qanque il li avoit anjoint sanz* ***rien*** *entrelaissier.*
Ez : *Et il dit qu'il fera moult bien le message sans* ***riens*** *oublier.*
(61-5)

z) **Ao** : *Et me suï mout grant piece por savoir o ge aloie et* ***rien*** *ne l'an dis.*
Ez : *Et me poursuivist grant piece pour savoir ou je alloie mais* ***riens*** *ne lui dis.*
(64-4)

aa) **Ao** : *Mais que que il firent ne fu* ***riens*** *aprés les proeces lo roi Ydier. Cil vainqui tot et d'une part et d'autre.*
Ez : *Quanque ilz firent ne fut* ***riens*** *envers les proesses au roy Ydiers. Celui vainquit tout et d'une part et d'aultre.*
(68-167)

ab) **Ao** : *Et cil est fel, si n'an vost* ***rien*** *faire.*
Ez : *Et cellui est fel qu'il ne lui en veult* ***riens*** *faire.*
(69-1)

ac) **Ao** : *Or si est chaüz an une forsenerie si grant que* ***riens*** *n'i puet a lui durer.*
Ez : *Ores est cheu en une grande frenesie que* ***riens*** *ne peut a lui durer.*
(69-23)

ad) **Ao** : *Il ne s'areste an nul leu, il se lance amont et aval que* ***riens*** *ne li eschape, ne derriers, ne devant.*
Ez : *Car il ne se arreste en nul lieu, il se lance partout, amont et aval, ne* ***riens*** *ne lui eschappe, ne devant, ne derriere.*
(69-83)

ae) **Ao** : *Si estoit illuec toz desarmez, car il ne cuidoit **rien** doter, et avoc lui chevalier tuit desarmé et si estoient assez.*
Ez : *Si estoit illec tout desarmé car il ne cuidoit **riens** doubter, et avec lui estoient assez chevaliers desarmez.*
(69-137)

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 2

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de conservation(s) : 28

3 “quelque chose”

`CharroiM` (2e t. XIIe [3e q. XIIIe], frc.) – `DU VAIR, Eloquence franc.` (1606, Paris)

a) **Ao** : *... avant que vos n'i esgardoiz ançois raison, car por ce fu doné a home et raison et antandement, que il esgardast droiture ançois que il anpreïst a faire **rien**.*
Ez : *... que vous ne regardez a raison, qui fut donnee a l'omme avec entendement afin qu'il regarde a droiture ainçois qu'il entreprint **aucune chose**.*
(20-29)

b) **Ao** : *Mais damoiselle, por Deu, me dites se vos savez **rien** de ce que ge quier.*
Ez : *Damoiselle, fait il, ce poise moy, mais, pour Dieu, dictes moy se vous savez **nouvelles** de ce que je vous demande.*
(32-4)

c) **Ao** : *Dites, fait ele, seürement. Avriez vos mestier de **rien**, gel vos doing.*
Ez : *Dictes, fait elle, seurement. Se vous avés mestier de **riens**, je le vous donne.*
(48-32)

d) **Ao** : *Et messires Gauvains ne dit mot, ne **de rien** ne li chaut que li nains dit, mais Hetor an poise mout.*
Ez : *Et messire Gauvain ne dit mot, et ne lui chault que le nain die, mais a Hector en poise moult.*
(55-54)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *chose*, “réalité concrète ou abstraite généralement déterminée par le contexte” (rapport de synonymie)
- *novele*, “renseignements sur l'état d'une personne ou d'une chose”
  `AlexisS2` (fin XIe [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; NŎVĔLLUS ; rapport d'hyponymie

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de conservation(s) : 1

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

4 “personne”

`MarieGuigR` (ca 1165 [2e m. XIIIe], norm. et agn. [agn., qques traits pic.]) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen)

a) **Ao** : *Certes, dame, fait la raine, il me seroit mout grant mestiers car je sui la plus desconseilliee* ***riens*** *del monde, car j'ai perdu en cest jor d'ui tote honor et tote joie.*
Ez : *Certes, dist la royne, il m'en seroit moult grant mestier car je suis la plus desconseilliee* ***femme*** *qui vive. J'ay perdu ce matin toutes honneurs et toutes joyes.*
(3-38)

b) **Ao** : *S'il an fu iriez, ce ne fait pas a demander, car il n'amoit nule* ***rien*** *tant comme la dame.*
Ez : *Il en fut moult courroucié car il n'aymoit* ***rien*** *tant comme la dame.*
(7-7)

c) **Ao** : *Et si ne haoit tant* ***nule rien*** *comme Claudas.*
Ez : *Car il ne hayoit tant* ***homme*** *que Claudas.*
(13-45)

d) **Ao** : *Et Claudas lo voit venir, qui bien s'est aparceüz que cil lo het sor tote* ***rien****.*
Ez : *Et Claudas le voit venir, qui bien s'est apperceu que cellui le hayt sur toutes* ***gens****.*
(13-58)

e) **Ao** : *Si avoit trop grant paor de son neveu Lambegue qui sor tote* ***rien*** *haoit Claudas.*
Ez : *Et il avoit trop grant paour de son nepveu Lambegue qui sur toute* ***riens*** *hayoit Claudas.*
(13-111)

f) **Ao** : *Vos lor diroiz qu'il vaignent si priveement que ja n'i amaignent* ***nule rien*** *vivant ne mes els deus.*
Ez : *Vous leur direz qu'il viennent si priveement que ja n'y amainent* ***autre*** *vivant fors eulz deux.*
(14-20)

g) **Ao** : *Si voirement m'aïst Dex, ge l'ameroie sor tote* ***rien****, et criembroie et doteroie.*
Ez : *Ainsi me aide Dieu, je l'aymeroie sur toute* ***rien****.*
(14-67)

h) **Ao** : *Si li prie et la conjure de qancque il puet qu'ele n'en parost a* ***nule rien****.*
Ez : *Et lui prie que elle ne le dye a* ***personne****.*
(23-75)

i) **Ao** : *Si gietent les espees si menuement que* ***nule riens*** *n'i passast sanz cop avoir Li chevaliers nes redote mie ainz giete l'escu sor la*
Ez : *Et jettes* [sic] *leurs espees si souvent que* ***nul*** *n'y peut passer sans coup avoir.*
(39-26)

j) **Ao** : *Mais Daguenez fait tel noise que* ***riens*** *ne puet a lui durer et dit a chascun que il avoit pris lo bon chevalier qui les jaianz ocist.*
Ez : *Daguenet fait telle noise qu'****on*** *ne peut a lui durer et a chacun dit : J'ay prins le chevalier qui les geans a conquis.*
(46-51)

k) **Ao** : *Dame, fait il, por Deu merci, si m'aïst Dex, ce ne porriez vos savoir, car il n'est* ***nule riens*** *cui ge lo deïsse.*
Ez : *Dame, fait il, pour Dieu mercy, ce ne pourriez vous savoir. Il ne est* ***nul*** *a qui je le disse.*
(51-5)

l) **Ao** : *Et se fiert la ou il se cuide miauz son cop anploier si que devant son glaive ne remaint* ***riens*** *que il consive, ne li chevaliers ne li chevaus, ainz fait voler tot an un mont.*
Ez : *Et fiert entr'eulz la ou il cuide mieulx son coup emploier si que devant son glaive ne demeure* ***personne*** *debout, aint fai[t] tout cheoir par terre.*
(51-108)

m) **Ao** : *Sire, cele pais qui est entre vos et mon seignor par la* ***rien*** *que vos plus amez par cui fu ele faite.*
Ez : *Sire, celle paix qui fut entre vous et mon oncle par qui fut elle par la* ***chose*** *au monde que plus vous aymez.*
(51-204)

n) **Ao** : *Mais il covanra, fait il, qu'il soit fait si celeement que* ***riens*** *nel sache.*
Ez : *Mais il conviendra, fait il, qu'il soit fait celleement que* ***nul*** *ne le sache fors moy et vous.*
(51-233)

o) **Ao** : *Si sai bien qe vos iestes la* ***rien*** *o monde que il plus aimme.*
Ez : *Et sçay bien que c'est la* ***personne*** *du monde qui plus vous ayme.*
(51-310)

p) **Ao** : *Mes freres ala maintenant de vie a mort. Et ma niece amoit cest chevalier sor tote* ***riens*** *et aimme ancores, et il li sor totes fames.*
Ez : *Mon frere trespassa. Et ma niepce aymoit ce chevalier sur tous* ***hommes*** *et ayme encores, et lui elle sur toutes femmes.*
(55-17)

q) **Ao** : *Si la garde si por paor de vos que* ***riens*** *ne la puet veoir.*
Ez : *Et la garde pour vous tellement que* ***personne*** *ne la peut veoir.*
(59-99)

r) **Ao** : *Vallez, vallez, tu ne me diras mies ce de quoi ge te conjur et sor* ***la rien*** *o mont que tu deüsses plus amer.*
Ez : *Varlet, tu ne me diras pas ce dont je t'ay conjuré sur* ***celle*** *du monde que tu deusses plux amer.*
(62-100)

s) **Ao** : *Mais laissiez la bataille et prenez vostre fame comme la plus belle* ***riens*** *qui vive.*
Ez : *Mais laissez la bataille et reprenez vostre femme comme la plus belle* ***chose*** *qui vive.*
(63-50)

t) **Ao** : *Et bien sachiez que je vos ain tant que ge ne porroie* ***rien*** *plus amer, car vos m'avez fait des greignors servises qui onques fussient fait.*
Ez : *Car sachiez que je vous ayme plus que je ne pourroie* ***nulle femme*** *aymer, car vous me avez fait des greigneurs services que oncques feussent fais a femme.*
(69-39)

u) **Ao** : *Et ge vos pri que vos lo retenez et gardez et amez sor totes* ***riens*** *celui qui sor tote* ***rien*** *vos aimme.*
Ez : *Et, pour Dieu, je vous prie que vous le retenez, si gardez que vous aymez sur tous* ***chevaliers*** *celui qui sur toutes* ***gens terriennes*** *vous ayme.*
(69-51)

v) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(69-51)

w) **Ao** : *Mais ge vos dirai que vos feroiz. Vos commanderoiz que la porte soit fermee que* ***riens*** *n'i entre n'en isse se par moi non.*
Ez : *Mais je vous diray que vous ferez. Vous commanderés que la porte soit fermee que* ***nulle personne*** *n'en ysse sinon par moy.*
(69-163)

Lexèmes qui remplacent :

- *feme*, “être humain de genre féminin”
  `PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; FEMINA ; rapport d'hyponymie
- Voir l'autre emploi de *rien*, “aucune chose” (rapport d'hyperonymie ; même lemme)
- Voir *ome*, “être humain” (rapport de synonymie)
- Voir *gent1.* Ici, “ensemble des êtres humains”
  `LapidALS` (1er t. XIIe [fin XIIe], agn.) – ∅ ; rapport d'hyperonymie
- Voir *persone.* Ici, “individu”
  `AmbroiseP` (déb. XIIIe [fin XIIIe], norm. mérid. [agn.]) – ∅ ; rapport de synonymie
- Voir *on*, pro. indéfini, “ensemble de personnes” (rapport d'hyperonymie)
- Voir *chose*, “réalité concrète ou abstraite généralement déterminée par le contexte” (rapport d'hyperonymie)
- Voir *nul*, pro. indéfini, “pas un, pas une personne” (rapport d'hyponymie)
- Voir *cel*, pro. démonstratif, “celui-là” (rapport d'hyponymie)
- Voir *chevalier*, “guerrier noble, combattant à cheval, admis dans l'ordre de la chevalerie à la suite de l'adoubement” (rapport d'hyponymie)

Nombre de conservation(s) : 3

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 2

Nombre de remplacement(s) : 15

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 3

5 adv., “en aucune façon”
`WaceNicR` (ca 1150 [3e q. XIIIe], norm. [agn.]) – `Montaigne` (1580-1595)

a) **Ao** : *Et se ele estoit de boene vie et de grant religion, ce ne monta* ***rien*** *a la sainte vie que sa suers menoit, la reine Helaine de Benoyc.*
Ez : *Et s'elle estoit de bonne vie et de saincte religion, encores ce ne monta* ***riens*** *a la saincte vie que sa seur, la royne de Benoic, menoit.*
(18-3)

b) **Ao** : *Et ele lo savoit a si fier et a si viguereus que il ne prisast* ***rien nule mesaise*** *encontre son cuer.*
Ez : *Et le sentoit a si fier qu'il ne prisast* ***riens quelque chose*** *contre son cueur.*
(20-11)

Nombre de conservation(s) : 2

1 Sur les 71 contextes retenus pour étude, on relève 39 cas de conservation, 29 cas de remplacement, trois cas d'absence. Deux d'entre ces derniers, en 4 i) et 4 k), voient le remplacement de « *nule riens* » se faire par « *nul* », pronom indéfini étudié *supra*.

2 Le premier sens, "chose", ne survit pas après la première moitié du XVI^e^ siècle. À deux reprises, en 1 d) et 1 e), *rien* est conservé en Ez, mais n'est pas précédé de l'adjectif indéfini *nul* : dans ces cas, c'est le sens 2, "aucune chose", toujours attesté en français contemporain, qui est employé dans l'incunable. Six autres contextes voient des cas de remplacement par *chose*, un cas par *pié* et un autre par *ome*.

3 Le sens 2 ne connaît qu'un seul cas de substitution, en 2 w), dans lequel l'agent exprimé en Ez n'est plus une chose mais un être animé : « *riens ne lo puet conforter* » est remplacé par « *nul ne le peut conforter ne appaiser* ». Le sens 4, "personne", dont la dernière attestation est recensée dans l'incunable, connaît, lui, deux cas de remplacement de *nule rien* par *nul*.

4 Cet emploi connaît une variété de remplacements : à quatre reprises, c'est *persone* qui est employé dans l'incunable, *feme*, *ome*, *gens*, à deux reprises chacun. *on*, le pronom démonstratif *celle*, le pronom indéfini *nul* et le substantif *chevalier* servent chacun une fois au remplacement. Dans l'incunable, il est préféré l'emploi permettant explicitement la désignation de personnes.

5 L'emploi en 3, "quelque chose", reste attesté jusqu'au début du XVII^e^ siècle. Néanmoins, sur les quatre emplois qu'il connaît en Ez, il est remplacé à deux reprises, une fois par la locution « *aucune chose* » en 3 a), une fois par un substantif qui précise l'objet dont il est question, « *nouvelles* », en 3 b). Un cas d'absence de cet emploi est relevé en 3 d). Le cas de conservation attesté en 3 c) est précédé de la préposition *de*, au sein de la périphrase *avoir mestier de rien*. Il s'agit d'un emploi qui reste conservé en français contemporain, dans le cadre par exemple de la locution *avoir besoin de rien*, où le sens de *rien* paraît osciller entre la désignation de "quelque chose" et celle d'"aucune chose".

6 L'emploi adverbial documenté en 5, "en aucune façon", est conservé dans l'incunable les deux fois qu'il est présent en Ao. Cependant, en 5 b), « *il ne prisast rien nule mesaise* » donne « *il ne prisast riens quelque chose* ». L'emploi corrélé en Ez de « *riens* » et de « *quelque chose* » est peut-être l'indice d'une difficulté de compréhension de cet emploi de la part des compositeurs de l'incunable.

7 L'emploi de *rien* pour désigner une personne s'efface à la fin du XV^e^ siècle. Les deux emplois désignant une chose, l'emploi substantif documenté en 1, puis l'emploi pronominal indéfini documenté en 3, s'effacent aux siècles suivants, de la même manière que l'emploi adverbial, documenté en 5. Seul l'emploi documenté en 2, pronom désignant l'absence d'une chose, reste attesté — et bien employé — en français contemporain. La polysémie se réduit donc. L'obsolescence touche d'abord le sens relatif à la personne, à cause de la spécialisation de *rien* et la concurrence que lui font d'autres mots, puis les sens positifs relatifs aux objets non animés, et également l'emploi adverbial marginal. La progression de l'emploi 2, comme l'attestent les remplacements de *nïent* par *rien* étudiés plus haut[989], est le témoin de la progression de l'emploi négatif de *rien*, tendant vers une spécialisation.

8 Cet emploi se situe à l'extrémité du vecteur des possibilités d'emplois de *rien* défini par C. Buridant, qui sont au nombre de cinq : « emploi substantif (+animé/-animé) », « quantificateur indéfini en contexte non thétique », « adverbe affonctif », « renforçateur forclusif de négation atone », « négatif

989. Cf. la notice sur *nïent*.

prédicatif »[990]. C'est le dernier emploi, négatif et grammatical, qui survit en français contemporain. La polarité forte de cet emploi a probablement eu un rôle dans sa progression, au détriment des sens permettant la désignation d'une quantité positive.

9 L'évacuation de l'emploi de *rien* pour désigner un être animé semble être première. Cela reflète la tendance dans la langue à distinguer les emplois relatifs aux objets animés et inanimés : « Il faut noter enfin qu'au cours des siècles les pronoms tendent à se répartir entre animés et inanimés (*personne*/*rien*). »[991]

10 D'autre part, l'emploi de *rien*, renforcé dans son sémantisme négatif, désignant "aucune chose", est en opposition avec l'emploi indéfini, "quelque chose". Cet emploi est repris par *chose*, dont on peut voir la légère progression d'emplois dans notre corpus[992]. R. Martin, dans son étude sur l'évolution du mot *rien*[993], a montré la chute de son emploi et, inversement, la progression de l'emploi de *chose* : il relève, dans son corpus, « au XIV^e^ siècle, 44 fois *rien* contre 75 fois *chose*, et, au XV^e^ siècle, seulement 7 fois *rien* contre 68 *chose* »[994].

Synthèse : L'emploi substantif désignant un être animé semble être le plus obsolescent dans l'incunable, puisqu'il en présente les dernières attestations. Les emplois de substantif et d'indéfini le sont aussi, mais dans une moindre mesure, tout comme l'emploi marginal adverbial. L'évolution de *rien* concerne à la fois sa grammaticalité et son poids négatif, qui peut être résumée ainsi : « L'histoire de *rien* se résume donc en un double mouvement, d'une part vers des emplois de plus en plus grammaticaux, d'autre part vers les valeurs de négation pleine. »[995] Ce mouvement, de substantif positif pouvant même désigner un animé à adverbe négatif exprimant la quantité nulle, est progressif. Il est provoqué par le poids sémantique que la dimension négative revêt, et par la présence de synonymes dans les cas de désignations positives.

Typologie : Disparition partielle : un emploi est archaïque dans l'incunable ; d'autres disparaissent au siècle suivant sa date de composition
Facteurs supposés : Distinction générale entre les mots permettant la référence à un animé et ceux permettant la référence à un inanimé, faisant perdre un premier emploi ; extension d'emplois du mot dans des sens négatifs, tirant le sens du mot vers cette dimension sémantique marquée, ce qui gêne les emplois positifs, déjà fragilisés ; extension d'emplois d'un synonyme, *chose*, pour l'emploi positif désignant une quantité indéfinie ou un élément du réel inanimé, non concerné par les éléments gênants.

⊆ rissir

FEW, III, 296a : EXIRE

Ao : 2 ; Ez : 0

rissir, "sortir à son tour"
`Ao` (ca 1220 [2^e^ q. XIII^e^], bourg.) – `DeschQ` (3^e^ t. XIV^e^ [ap. 1406], champ. sept. [Paris])[996]

990. C. Buridant, *Grammaire du français médiéval…*, p. 1048.
991. A. Carlier, C. Guillot-Barbance, C. Marchello-Nizia, *et al.*, « Chapitre 30 – Catégories variables : noms, adjectifs, pronoms et déterminants »…, p. 724.
992. Le mot connaît respectivement 296 et 274 occurrences dans chacun des témoins, ce qui, du fait de la différence du nombre d'occurrences total entre les deux, révèle une légère surprésence en Ez.
993. R. Martin, *Le Mot* rien *et ses concurrents en français (du XIV^e^ siècle à l'époque contemporaine)*…
994. La citation provient de C. Marchello-Nizia, *La Langue française aux XIV^e^ et XV^e^ siècles*…, p. 185, qui synthétise les travaux mentionnés *supra*, R. Martin, *Le Mot* rien *et ses concurrents en français (du XIV^e^ siècle à l'époque contemporaine)*…
995. *Ibid.*, p. 287.

1 **Ao** : *La damoisele s'an* ***rist*** *riant de la chambre. Et il li prie que a nelui ne die son non.*
Ez : *La damoiselle s'en* ***part*** *riant de la chambre et le chevalier lui dit et prie qu'elle ne die mot de son nom.*
(36-16)

2 **Ao** : *Ge ne me conbatrai a vos plus. Ce voil ge, fait cil. Et il li fait amener un cheval. Montez, fait il. Lors est montez, et uns chevaliers* ***risi*** *hors tot a cheval et laisse corre vers lui.*
Ez : *Si lui dit qu'il ne se combatra plus a lui. Ce vueil je, fait celui. Et ung autre chevalier* ***ist*** *du chasteau tout armé, monté a cheval, et laisse courre vers lui.*
(40-4)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *partir*, v. pronom., "quitter un lieu" (rapport de presque synonymie)
- *issir*, "sortir"

  `PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ [vieilli] | `Corn 1694` (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [vx et spé.] | `Rich 1680` (*Dictionnaire françois* [1680]) [vx et spé.] ; EXIRE ; rapport de presque synonymie ; même étymon [997]

Nombre de remplacement(s) : 2

rissir est systématiquement remplacé. En 1, le remplacement se fait par un verbe très générique, probablement dans l'objectif d'effacer la répétition — peut-être considérée par les compositeurs de Ez comme une erreur, alors qu'il s'agit probablement d'un effet de style — de la proposition « *s'an rist riant* ». En 2, le changement d'agent de l'action n'est pas exprimé en Ez par le verbe préfixé, mais par l'insertion de l'indéfini *autre*, associé à la forme simple du verbe : « *uns chevaliers risi* » donne « *ung autre chevalier ist* ».

† riu

FEW, X, 422a : RĪVUS

Ao : 5 ; Ez : 0

riu, "petit cours d'eau"

`GuillAnglH` (fin XII[e] [déb. XIV[e]], pic. occ. [Est]) – ∅ [vx | rég.] | `Corn 1694` (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [vx] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606])

996. Le sens "sortir de nouveau" survit un peu plus longuement dans la langue : le DMF le recense dans `PercefT` (mil. XV[e] [av. 1475], hain. [pic.]), témoin qui se caractérise par ses nombreux archaïsmes.
997. Bien que le TLFi donne le lexème seulement comme « vieilli, rare », nous présentons plusieurs attestations, car le lexème semble vieilli depuis un certain temps. En effet, `Rich 1680` (*Dictionnaire françois* [1680]) donne le commentaire suivant dans son entrée : « Ce mot signifie *sortir,* mais il est hors d'usage à son infinitif, et n'est usité qu'à son préterit, *je suis issu.* C'est à dire, je tire mon origine, je suis sorti, je suis décendu. » `Corn 1694` (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) mentionne aussi le vieillissement du mot et son emploi spécialisé ; les dictionnaires de l'Académie ne possèdent d'entrée pour le verbe que pour son participe passé.

1 **Ao** : *Au pié de la roche, d'une part cort li Honbres et de l'autre part cort uns granz* ***ruz*** *qui vient de plus de quarante fontaines, qui totes sordent a mains d'une archiee del pié de la roche.*
Ez : *Et d'une part court le Humbre et d'autre part ung grant* ***ruisseau*** *qui vient de plus de quarante fontaines.*
(23-5)

2 **Ao** : *Si lo fiert de tote sa force si durement qu'il porte lui et lo cheval enmi lo* ***ru*** *d'une fontaine.*
Ez : ∅
(23-14)

3 **Ao** : *Et il regarde si voit celui qi gisoit el* ***ru*** *de la fontaine qui ja se relevoit.*
Ez : ∅
(23-14)

4 **Ao** : *Et li rois en est mout correciez. Lors s'est assis sor lo* ***ru*** *d'une fontaine et commança a penser mout durement tant qe tierce commence a passer.*
Ez : *Et le roy en est moult courroucé. Et se assist sus le* ***ruisseau*** *d'une fontaine et commença a penser moult longuement tant que tierce passe.*
(27-18)

5 **Ao** : *Et cil del chastel recomancent a crier : Hore passe, huere passe ! Et li rois se fu apoiez sor lo* ***ru*** *d'une fontaine, si pansoit. Et com il oï lo cri, si enveia un chevalier.*
Ez : *Et ceulx du chasteau commencent a crier : Heure passe, heure passe ! Quant le roy l'ouyt, il envoia ung chevalier.*
(28-44)

Lexème qui remplace : *ruissel*, "petit cours d'eau"

`PsCambrM` (1re m. XIIe [av. 1160], agn. [Canterbury]) – ∅ ; *RĪVŬSCĔLLUS ; rapport de synonymie ; étymon de la même famille

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 2

Nombre de remplacement(s) : 2

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

1 Parmi les cinq contextes, deux sont comparables ; *riu* y est remplacé par *ruissel*. Ce substantif est présent à cinq reprises en Ao. Sa spécificité réside peut-être dans la désignation qu'il permet du "flux". Ainsi, à trois reprises, il permet de désigner le sang qui coule, comme par exemple : « *Si voit lo sanc qui del cors li cort a grant ruissel, si crient estre morz.* » (022-11) Dans ses deux autres occurrences, le substantif permet la désignation spécifique de l'aspect visuel que prend le cours d'eau : « *car il an decopa tant que li ruisiaus qui corroit par desoz la chauciee an perdi sa color.* » (069-104)

2 En Ao, si le lexème remplacé et le lexème remplaçant coexistent, il semble que ce dernier soit davantage marqué, en ce qu'il permet l'expression de la visualisation du mouvement de l'eau. Ce marquage sémantique est peut-être ce qui a joué à sa faveur. De même, le substantif est formellement plus marqué, et donc plus distinct, que le mot monosyllabique *riu*.

Typologie : La disparition est totale dans notre corpus, mais le lexème continue d'être attesté au début du français moderne ; il survit dans de nombreux dialectes
Facteurs supposés : Existence d'un lexème de même sens plus marqué sémantiquement, par la force évocatoire du mouvement qu'il possède, et plus marqué formellement ; le lexème obsolescent est un monosyllabe, peu marqué formellement.

⊆ roiste

FEW, XVI, 684B-685a : *RAUSTJAN

Ao : 1 ; Ez : 0

roiste, "raide, escarpé"
`BrendanW` (1er q. XIIe [2e m. XIIIe], agn.) – `PercefR2` (mil. XVe [av. 1475], hain. [pic.])

Ao : *Et fu li parlemenz tres devant la porte do chastel. Li chastiaus seoit en haut et l'oz estoit desoz logiez, si estoit li tertres mout* ***roistes*** *et mout anieus a monter.*
Ez : *Le parlement fut devant le chastel, qui seoit moult hault et l'ost estoit tout entour logié. Le mont estoit fort* ***roide*** *et ennuieux a monter.*
(1-25)

Lexème qui remplace : *roit1*, "raide, escarpé"
`ContPerc1a/t...R` (av. 1200 [ca 1235], pic. [champ.]) – ∅ ; RĬGĬDUS ; rapport de synonymie ; graphie proche

Nombre de remplacement(s) : 1

† roncin

FEW, X, 575b : *RŬNCINUS

Ao : 45 ; Ez : 0

roncin, "cheval de service"
`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – `LOUVEAU, tr. Straparole` (1560, Lyon) [vx] | `JSaintréE` (av. 1456 [2e m. XVe], Ouest) [998]

1 **Ao** : *Et li dit que il gart que riens ne faille a son* ***roncin****.*
Ez : *Et lui commande qu'il garde que riens ne faille a son* ***roussin****.*
(1-55)

2 **Ao** : *Li vallez ama mout son seignor, si fist mout tost son comandement, et il avoit* ***roncin*** *grant et fort et tost alant et bien apareillié de totes choses. Et lors vient li rois a son seneschal.*
Ez : *Le varlet, qui amoit moult son seigneur, fist tost son commandement. Lors vient le roy a son seneschal.*
(1-55)

998. Le FEW donc `Trév 1771` (*Dictionnaire universel françois et latin* [1771]) pour le sens "cheval de bât" employé dans un registre spécialisé. Dans Hu, l'attestation est présentée comme donnant une attestation de « la vieille forme *roncin* ».

3 **Ao** : *Par cele chauciee s'an va li rois, s'an maine sa fame sor un palefroi grant et bel et anblant soef, et uns escuiers preuz et de grant servise qui l'anfant en portoit devant lui sor un grant* ***roncin*** *en un breçuel.*
Ez : *Par celle chaussee s'en va le roy Ban, si en maine sa femme sur ung pallefroy amblant souef, et l'escuier tant preux et de grant service qui l'enfant emporte devant lui sur son* ***roussin*** *en ung berceau.*
(1-65)

4 **Ao** : *Ne ne demora gaires que li maistres chaï entre lui et son* ***roncin****, si ot li* ***roncins*** *lo col brisié en travers.*
Ez : *Et ne demoura gaires que le maistre cheut lui et son* ***roussin****, et eust le* ***roussin*** *le col brisé en travers.*
(9-41)

5 **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(9-41)

6 **Ao** : *Si ancontra un home a pié qui menoit an sa main un* ***roncin*** *las et recreü.*
Ez : *Il rencontra ung homme a pié qui menoit en sa main ung* ***roussin*** *las et recreu.*
(9-44)

7 **Ao** : *... une chape sor son col, ses esperons chauciez qui tuit estoient ansanglanté del* ***roncin*** *qu'il avoit tant correü qu'il ne pooit mais en avant.*
Ez : *Et avoit ung chapel sur son col, ungz esperons chaussez qui tous estoient ensanglantez du* ***roussin*** *qu'il avoit tant mené que plus ne pouoit aller avant.*
(9-46)

8 **Ao** : *Et qant il a un po alé, si li covient a descendre car li* ***roncins*** *ne puet aler s'a trop grant dolor non.*
Ez : *Et quant il a ung pou alé, il lui convient descendre car le* ***roussin*** *ne peut aler.*
(9-57)

9 **Ao** : *Et cort arrieres grant aleüre aprés l'anfant tant qu'il l'ataint, car il aloit trestot son pais et estoit lors primes montez el* ***roncin****, car il estoit alegiez del chevrel qui de sor lui estoit ostez. Si li dist an sospirant.*
Ez : *Et retourne aprez l'enfant tant qu'il l'attaint et lui dist en souspirant.*
(9-64)

10 **Ao** : *Si s'en merveillierent mout qant il lo virent sor lo maigre* ***roncin****.*
Ez : *Si s'esmervillerent fort quant ilz le virent sur le mesgre* ***roussin****.*
(9-78)

11 **Ao** : *Et avoit ja tant esperoné lo* ***roncin*** *qu'il estoit ja jusq'au gros de la jambe toz an sanc.*
Ez : *Et avoit ja tant esperonné le* ***roussin*** *qu'il estoit jusques au gros de la jambe tout en sang.*
(9-79)

12 **Ao** : *Lors li demande ses maistres qu'il avoit fait de son* ***roncin*** *et il li dist qu'il l'avoit perdu.*
Ez : *Lors demande son maistre qu'il a fait de son* ***roussin*** *et il dist qu'il l'avoit perdu.*
(9-80)

13 **Ao** : *Et li anfes, qui pas ne la parjurast legierement, li conoist tote la verité, et del* ***roncin*** *et del chevrel qu'il avoit doné au vavasor.*
Ez : *Et l'enfant, a ce conjurement, lui confesse tout, et du* ***roussin*** *et du chevrel qu'il avoit donné au vavasseur.*
(9-81)

14 **Ao** : *Comment, fait cil qui maistroier lo voloit, si avez doné lo* ***roncin*** *qui vostre estoit, qu'il n'a tel souz ciel, a vostre hués ?*
Ez : *Comment, fait le maistre, avez vous donné ung tel* ***roussin*** *que au monde, a mon aviz, n'a meilleur ?*
(9-82)

15 **Ao** : *Maistre, or ne vos correciez, que ancores valt cist levriers de gaaign qe j'ai tex deus* ***roncins*** *com il estoit.*
Ez : *Maistre ne vous couroucez mie, car encores vault ceste levriere mieulx que telz deux* ***roussins****.*
(9-83)

16 **Ao** : *Lors hauce la paume, si li done tel flat qu'il l'abat del* ***roncin*** *a terre.*
Ez : *Lors haulse la paulme et lui donne tel flat qu'il l'abat du* ***roussin*** *a terre.*
(9-84)

17 **Ao** : *Et totevoie dit il que ancor aimme il miauz lo levrier qu'il ne feroit mie deus* ***roncins****.*
Ez : *Et toutesfois dist il qu'il ayme mieulx la levriere qu'il ne feroit tel deux* ***roussins****.*
(9-85)

18 **Ao** : *Et li anfes prant lo* ***roncin*** *a un des trois vallez dont il ot son maistre abatu, si monte sus et s'an vient en tel maniere.*
Ez : *Et l'enfant prent le* ***roussin*** *d'un des varlés, si monte sus et s'en va.*
(9-93)

19 **Ao** : *Lors li conte comment il avoit son* ***roncin*** *doné et son chevrel et comment il avoit les biches trovees.*
Ez : *Lors lui compte comment il avoit son* ***roussin*** *donné et son chevrel et comment il avoit les biches trouvees.*
(9-103)

20 **Ao** : *Comment, fait ele, si iestes tex que vos cuidiez issi doner voz* ***roncins*** *et la moie chose et batre vostre maistre ?*
Ez : *Comment, fait elle, estes vous tel que vous cuidiez ainsi donner mes* ***roussins*** *et mes choses et batre vostre maistre ?*
(9-105)

21 **Ao** : *Car si m'aïst Dex, ge voil que vos donoiz et* ***roncins*** *et autres choses, et vos avroiz assez quoi.*
Ez : *Car si m'aist Dieu, je vueil que vous donnez* ***roussins et chevaux*** *et aultres choses, et vous aurez assez de quoy.*
(9-113)

22 **Ao** : *Et se vos fussiez an l'aage de quarante anz, si feïssiez vos bien a loer del* ***roncin*** *et de la veneison que vos donates.*
Ez : *Et se vous feussiez en l'aage de quarante ou de cinquante ans, si estes vous bien a loer du* ***roussin*** *et du chevrel que vous donnastes.*
(9-114)

23 **Ao** : *Puis vient a son* ***roncin****, si li met lo frain il meesmes et lo trait anmi la cort.*
Ez : *Et vient a son* ***roussin****, si lui met le frain et le trait emmy la court.*
(20-10)

24 **Ao** : *Aprés les deus somiers venoient dui escuier sor deus* ***roncins*** *toz blans.*
Ez : ∅
(21-20)

25 **Ao** : *Et lors remonta et tantost passa par devant uns escuiers sor un* ***roncin*** *les granz galoz.*
Ez : *Il remonta et tantost passa par devant ung escuier a* ***cheval*** *qui a grande haste aloit.*
(33-2)

26 **Ao** : *Or tost, fait ele, va aprés lo chevalier, car c'est li miaudres do monde. Et cil saut en un* ***roncin****.*
Ez : *Va tost, fait elle, aprez le chevalier, car c'est le meilleur du monde. Et il monte sur ung* ***roussin****.*
(42-7)

27 **Ao** : *Et qant il orent avalé do tertre o val, si esgarde messires Gauvains que premiers aloit entre lui et monseignor Yvain, son conpaignon et son cosin, si esgardent, si voient venir un escuier sor un* ***roncin*** *si tost com li* ***roncins*** *lo puet porter.*
Ez : *Et quant ilz voulurent devaler le tertre pour aler en icelle lande, si regarda monseigneur Gauvain qui aloit le premier avec messire Yvain, son cousin, et voit venir ung escuier si tost comme son* ***roussin*** *le peut po[r]ter.*
(54-12)

28 **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(54-12)

29 **Ao** : *Si vient au pin et descent do* ***roncin*** *mout tost et mout isnellement.*
Ez : *Et vint tout droit au pin et descent legierement de dessus son* ***cheval****.*
(54-12)

30 **Ao** : *La ou ele seoit au mangier, vint laianz uns escuiers granz et noirs et hiriciez sor un grant* ***roncin*** *et vint tot a cheval jusque devant la table.*
Ez : *La ou la dame seoit au mengier, adoncques vint leans ung escuier grant et noir tout a cheval et entra dedens jusques devant la table sur ung grant* ***roussin****.*
(55-103)

31 **Ao** : *Et il oirre aprés tant que il ataint un nain, qui estoit sor un maigre* ***roncin****, si ne pooit aler que lo pas.*
Ez : *Il court aprés tant qu'il attaint ung nain, lequel estoit sur ung* ***cheval*** *mesgre, et ne alloit que le pas.*
(60-283)

32 **Ao** : *Si fiert si lo nain do pié que il lo porte a terre et lui et lo* ***roncin****.*
Ez : *Et frape le nain du pié tant que il le porte a terre lui et son* ***cheval****.*
(60-285)

33 **Ao** : *Et com Hestors lo voit, si set bien que il est traïz et vient grant aleüre au* ***roncin*** *a l'escuier et saut sus. Et fiert aprés des esperons tant comme li* ***roncins*** *pot aler. Et cil s'an va tot lo troton tant que Hestors l'aproche. Et qant il est pres, si hurte des esperons, si l'esloigne grant piece. Ensi s'an vont longuement tant que il vienent aprochant do chastel. Et ce est li chastiaus que li nains avoit dit a l'escuier que il i menast Hestor, si l'apeloit an les Marés.*
Ez : *Quant Hector voit ce, il sçait bien qu'il est traÿ, si vient au* ***roucin*** *de l'escuier et monte sus. Si poursuist longuement l'escuier tant qu'il approuche d'un fort chasteau qui se nommoit les Marés.*
(60-305)

34 **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(60-305)

35 **Ao** : *Et uns chevaliers prant lo* ***roncin*** *par lo frain, si lo sache arieres si durement qu'il l'abat a po.*
Ez : *Adonc le chevalier prent le* ***cheval*** *de Lyonnel par le frain, et le tire arriere si durement que par ung peu qu'il ne l'abbat.*
(62-81)

36 **Ao** : *Et qant il l'ot, si fiert lo* ***roncin*** *des esperons et dit que il savra ja qui elle estoit.*
Ez : *Et quant il ouyt ce, si fiert le* ***cheval*** *des esperons et dist qu'il saura qui elle est.*
(62-105)

37 **Ao** : *Si s'an torne fuiant tot contramont lo chemin tant comme li* ***roncins*** *li puet aler.*
Ez : *Et s'en retourne fuyant tout contremont le chemin tant come le* ***roucin*** *peut aller.*
(62-110)

38 **Ao** : *Si ancontrai ça ariés un chevalier a pié tot armé, si m'a mon* ***roncin*** *tolu.*
Ez : *Si encontre sa en arriere ung chevalier qui me a tollu mon* ***roucin****.*
(62-130)

39 **Ao** : *Et quel part s'an va il ? dist messires Gauvains. Sire, veez ci les esclos do* ***roncin****, car ge les conois bien.*
Ez : *Quelle part, fait monseigneur Gauvain, s'en va il ? En verité, dist le varlet, veez cy les esclaz du* ***roucin****.*
(62-132)

40 **Ao** : *Or vien, fait il, aprés moi tot bellement, car, se ge lo* ***roncin*** *ne te ran, ge te donrai cest cheval.*
Ez : *Or t'en viens aprés moy tout bellement, fait messire Gauvain, car, se il ne te rent ton* ***roucin****, je te donneray cest cheval.*
(62-132)

41 **Ao** : *Si conut messires Gauvains lo* ***roncin*** *a l'escuier et dit a ces qui se combatent.*
Ez : *Et monseigneur Gauvain regarde, si voyt le* ***roucin*** *que le varlet chevauchoit et leur dist.*
(62-132)

42 **Ao** : *Ne vos conbatez plus devant ce que vos m'aiez dit li qex de vos amena ci cest* ***roncin****.*
Ez : *Ne vous combatés plus, mais dictes moy lequel amena cy cest* ***roucin****.*
(62-132)

43 **Ao** : *Atant montent tuit troi. Et li chevaliers qui lo* ***roncin*** *avoit pris s'an va devant, si encontre l'escuier venant a pié.*
Ez : *Atant montent tous troys a cheval. Et le chevalier qui le* ***roucin*** *avoit tollu a l'escuier s'en va devant tant qu'ilz encontrent l'escuier, lequel venoit a pié.*
(62-143)

44 **Ao** : *Biau frere, voiz ci lo chevalier qui ton* ***roncin*** *te toli.*
Ez : *Beau frere, vecy le chevalier, lequel ton* ***roucin*** *te tollit.*
(62-143)

45 **Ao** : *Et il dit que bien. Et mon* ***roncin*** *me randi il, fait il, que uns chevaliers m'avoit tolu.*
Ez : *Et il dist bien, et me rendist mon* ***cheval****, que ung chevalier m'avoit tollu.*
(64-3)

Lexèmes qui remplacent :

- *roussin*, "cheval de service"

  `PelVieS` (1332 [av. 1348], pic. [Paris]) – ∅ [spé. | vieilli] ; *RŬNCINUS ; rapport de synonymie ; même étymon [999]

- *cheval*, "cheval"

  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; CABALLUS ; rapport d'hyperonymie

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 4

Nombre de remplacement(s) : 35

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 4

1 Sur les 45 contextes, 40 sont comparables. Ils présentent tous des cas de remplacement, ce qui, dans notre travail de comparaison des deux témoins, est assez rare pour être remarqué. Les remplacements se font à 33 reprises par *roussin* [1000] et à sept reprises par le lexème plus générique *cheval*. Le premier substantif est totalement absent du manuscrit, tandis que le second y est très présent.

2 C'est très probablement l'insertion de la nouvelle forme *roussin* qui conduit à l'éviction de la forme ancienne. D'après les données lexicographiques, et bien que l'origine ne soit pas certaine, la nouvelle forme serait un emprunt à la forme occitane, elle-même dérivée d'un étymon légèrement variant de celui qui a donné la forme de l'ancien français *roncin*. La forme se serait donc imposée par le prestige dont elle est dotée.

Typologie : Disparition totale
Facteurs supposés : Emprunt à l'occitan d'une forme très proche de même sens : la nouvelle forme, prestigieuse par sa nouveauté et son origine, conduit à l'abandon de l'ancienne forme.

999. La lexicographie hésite sur l'origine du lexème : d'après le FEW, il pourrait être issu de la forme variante *RŬCCINUS, forme qui aurait donné la forme occitane, *rossin*, qui aurait ensuite été empruntée par le français, au XIVe siècle.
1000. La graphie est *roussin* dans la majorité des cas. Cependant, la graphie *roucin* est présente à neuf reprises à partir de la division 060, portion du texte dans laquelle n'apparaît plus aucun graphie de *roussin*.

⊆ ruser

FEW, XIV, 71b : ŪSARE

Ao : 2 ; Ez : 0

ruser, v. ppe empl. adj., “usé, affaibli”
Ao (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – DeschQ (3e t. XIVe [ap. 1406], champ. sept. [Paris])

1 **Ao** : *Si font andui illuec tant d’armes que tuit cil s’an mervoillent qui les voient, si prannent tant li lor cuer et hardement qui orendroit estoient* ***rusé****.*
Ez : *Ilz font tant d’armes que tous s’en merveillent et prennent courage ceulx qui estoient* ***au dessoubz****.*
(62-33)

2 **Ao** : *Et messires Yvains en est mout dolanz de ses chevaliers qui si sont angoisos et voit bien que il sont desconforté et* ***rusé*** *de bien faire.*
Ez : *Il est moult a malaise de ses chevaliers qu’il voit si angoisseux, et voit qu’ilz sont moult desconfortez et* ***fort travailliez*** *de bien faire.*
(69-78)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *desoz*. Ici, *estre au desoz*, “être vaincu”
  BenTroieC (ca 1170 [déb. XIIIe], ang./tour. [agn.]) – Comm (1490-1496, pic./Ouest) ; rapport d’hyponymie
- *travaillier*, v. ppe empl. adj., “fatigué”
  MonGuill2C (ca 1180 [1295], pic. mérid. [art.]) – ∅ ; TRĬPALIARE ; rapport d’hyponymie [1001]

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de remplacement(s) : 1

‡ sachier2

FEW, XI, 25b, 27a : SACCUS

Ao : 37 ; Ez : 3

1 “tirer”
CourLouisLe (2e t. XIIe [3e q. XIIIe], frc.) – ∅ [rég.] | Corn 1694 (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [VX] | ViolPrL (1460, pic.) [1002]

1001. Le sens qui a été retenu est celui de “fatigué”, qui nous semblait le plus approprié ici. La préposition qui suit le verbe, « *travailliez de* », pourrait également faire penser au sens “s’efforcer de”.
1002. Le FEW donne des attestations du lexème dans les dialectes modernes du Nord et du Nord-Est (flandr., rouchi, Lille, Gondc., etc.).

a) **Ao** : *Lors fu li anfes mout correciez, si laisse il les chiens andeus et* ***sache*** *son arc hors de son col si lo prant a deus poinz.*
Ez : *Lors fut l'enfant moult couroucé, si laisse ses deux chiens et* ***sacque*** *son arc hors de son col et le prent aux deux poins.*
(9-87)

b) **Ao** : *Puis* ***sache*** *la corone a soi si durement qu'il fait voler jus lo ceptre et l'espee.*
Ez : *Puis* ***tire*** *Lyonnel la couronne a soy si rudement qu'il fait voler bas le cercle et l'espee.*
(11-56)

c) **Ao** : *Et li vallez met maintenant les mains a l'espee qui an la teste au chevalier ert anbatue, si l'an* ***sache*** *si doucement hors que li chevaliers ne s'en sant se mout po non.*
Ez : *Et le varlet met la main a l'espee qui a la teste au chevalier estoit, et la* ***tira*** *si doulcement dehors que le chevalier ne en sent que bien peu.*
(21-60)

d) **Ao** : *Et li Blans Chevaliers l'aert au col, sel* ***sache*** *a terre et il li va par desus lo cors tant que tot lo debrise.*
Ez : *Le Blanc Chevalier [...] le prent au col et le* ***tire*** *a terre, puis lui va par dessus le corps tant que tout le debrise.*
(28-18)

e) **Ao** : *Lors a remise l'espee el fuerre et* ***sache*** *l'escu del col, si lo prant a la destre main par les enarmes.*
Ez : *Lors a mis l'espee ou foureau et* ***tire*** *l'escu de son col, et le prent a la destre main.*
(39-31)

f) **Ao** : *Et puis lo prant au frain, sel* ***sache*** *arieres que par un po qu'il n'est a terre chaüz.*
Ez : *Puis le prent par la bride et le* ***tire*** *arriere si que par ung peu qu'il ne le fist cheoir a terre.*
(60-6)

g) **Ao** : *Si l'aert par lo hiaume a la destre main, si* ***sache*** *si durement a lui qu'il li ront toz les laz, si li esrache si durement de la teste...*
Ez : *Et le prent par le heaume et le* ***tire*** *a lui si rudement qu'il lui arrache de la teste.*
(60-216)

h) **Ao** : *Et com Hestors lo voit, si crie un cri et dit : Sainte Marie ! Lors aert Marganor, sel* ***sache*** *par lo poing a lui. Et dit : Ja, se Deu plaist, ja si bons chevaliers com il est si vilment ne morra.*
Ez : *Et quant Hector le voit dedens, il le prent par la main si le* ***tire*** *a lui et dist que se Dieu plaist, ja si bon chevalier ne mourra si villainement.*
(60-248)

i) **Ao** : *Lors lo* ***sache*** *hors a mout grant poine.*
Ez : *Il le* ***tire*** *hors a grant peine.*
(60-248)

j) **Ao** : *Et uns chevaliers prant lo roncin par lo frain, si lo* ***sache*** *arieres si durement qu'il l'abat a po.*
Ez : *Adonc le chevalier prent le cheval de Lyonnel par le frain et le* ***tire*** *arriere si durement que par ung peu qu'il ne l'abbat a terre.*
(62-81)

Lexème qui remplace : *tirer*, “tirer avec effort”

RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; MARTYRIUM ; rapport de synonymie

Nombre de conservation(s) : 1

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

Nombre de remplacement(s) : 8

2 “tirer (l’épée hors du fourreau)”

EneasS2 (ca 1160 [ca 1200], norm. [lorr.]) – Corn 1694 (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [vx] | Mén 1694 (*Dictionnaire étymologique* [1694]) [vx] | Duez 1660 (*Dittionario italiano e francese, Dictionnaire italien et françois* [1660]) [dict. bil.] | Cotgr 1611 (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | Nicot 1606 (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) | Ixion hespagnol (1594, Ratisbonne) [1003]

a) **Ao** : *Puis li laisse lo glaive el cors et* ***sache*** *del fuerre l’espee blanche, si an fiert Claudas grant cop amont sor lo hiaume.*
Ez : *Puis lui laisse le glaive au corps et* ***sacque*** *son espee, et en fiert Claudas grant coup dessus son heaume.*
(13-64)

b) **Ao** : *Et cil* ***sache*** *l’espee, si l’an cuide couper la teste.*
Ez : *Et il* ***haulsse*** *l’espee, si lui cuide la teste coupper.*
(16-58)

c) **Ao** : *Mais ne chaï ne li uns ne li autres et il* ***sachent*** *les espees, si se corrent sus.*
Ez : *Mais l’un ne l’autre ne cheut et ilz* ***tirent*** *leurs espees.*
(22-32)

d) **Ao** : *Et qant li glaives li est failliz, si* ***sache*** *l’espee et li done granz cox la ou il puet.*
Ez : *Quant son glaive fut despecie, il* ***trait*** *l’espee et commence a ferir amont et aval la ou il peut attaindre.*
(23-33)

e) **Ao** : *Li rois resaut em piez et trait son escu avant, si* ***sache*** *s’espee.*
Ez : *Le roy sault sus et met son escu avant, et* ***tire*** *son espee.*
(33-23)

f) **Ao** : *Com il vit lo roi qui ot son escu pris et s’espee traite, si saut sus mout iriez et trait son escu avant et* ***sache*** *l’espee.*
Ez : *Quant il vit le roy qui eut prins son escu et traicte son espee, il sault sus moult courroucé et met son escu devant soy et* ***tire*** *son espee.*
(33-24)

g) **Ao** : *Et tost resaillent sus, si ostent les escuz des cox et* ***sachent*** *les espees.*
Ez : *Incontinent se relev[e]rent et* ***mistrent la main*** *aux espees.*
(42-15)

1003. Dans Nicot 1606 (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]), Cotgr 1611 (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) et Mén 1694 (*Dictionnaire étymologique* [1694]), la forme du lexème est *sacquer*. Le FEW indique que le lexème est attesté pour le dialecte picard encore dans Trév 1771 (*Dictionnaire universel françois et latin* [1771]).

h) **Ao** : *Li chevaliers se tret arrieres et descent de son cheval et* ***sache*** *l'espee, si trait l'escu avant et cort sus.*
Ez : *Le chevalier se trait arriere quant il voit que combatre le convient, et descent de son cheval et* ***tire*** *l'espee.*
(46-30)

i) **Ao** : *Et li chevaliers saut am piez, si* ***sache*** *l'espee, iriez de son cheval qui morz est.*
Ez : *Le chevalier sault sur piez, courroucé de son cheval qui est mort et* ***tire*** *l'espee.*
(46-37)

j) **Ao** : *Mais il fu juenes et vistes, si refu tost sailliz am piez et met son escu avant, si* ***a traite*** *s'espee, si cort sus li uns a l'autre mout durement.*
Ez : *Mais il estoit jeune et legier et tost se leva sur piez. Il met l'escu devant et* ***sacque*** *son espee. Et l'autre descent a pié et oste l'escu de son col et trait l'espee et courent sus l'un a l'autre moult vistement.*
(47-10)

k) **Ao** : *Si l'estone si que il l'estuet venir a un genoil. Et il* ***sache*** *l'espee si durement que par un po que Marganors ne feri des paumes a terre si que mout demore a redrecier.*
Ez : *Et l'a si estonné qu'il lui convient venir a ung genoul et a* ***retirer*** *l'espee, a peu que Marganor n'a mis les deux paumes a terre. Il ne se peut redrecer.*
(60-244)

l) **Ao** : *Et Lyoniax* ***sache*** *l'espee qui li pant au flanc, si li cort sus. Et la pucelle li escrie que mar lo face car c'est uns chevaliers.*
Ez : *Et Lyonnel* ***tire*** *l'espee qui a l'arçon lui pendoit, si lui court sus. Et la pucelle lui escrie : Ne lui faites nulle villenie car c'est ung chevalier !*
(62-82)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *tirer*. Ici, "faire sortir (part. l'épée du fourreau)"
  `BerinB` (ca 1370 [mil. XV^{e}]) – ∅ ; rapport de synonymie
- *retirer*, "faire sortir"
  `GastPhébChasseT` (1389 [ca 1400], traits pic. [Avignon ?]) – ∅ ; MARTYRIUM ; rapport de synonymie
- Voir *metre2*. Ici, "faire occuper une place (à une partie du corps)"
  `PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; rapport de métonymie, du général au particulier
- Voir *traire*, "faire sortir (part. l'épée du fourreau)" (rapport de synonymie)

Nombre de conservation(s) : 1

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

Nombre de remplacement(s) : 7

3 *sachier le frein*, “tirer sur les rênes”

`OgDanB` (1er t. XIIIe [1re m. XIVe], pic. [traits du Nord-Est]) – `Percef. Compl. R.` (ca 1340 [ca 1450], hain.)

a) **Ao** : *Et qant li chevaliers en est toz acesmez de ferir, si* ***sache*** *il son frain si durement que par un po que il et li chevaus ne vole tot en un mont.*
Ez : *Et quant le chevalier fut prest de ferir, si* ***se retire*** *si a coup que bien peu s'en faillit que lui et pareillement le cheval ne cheussent tout en ung monceau.*
(54-2)

b) **Ao** : *Et qant messires Gauvains voit ce, si* ***sache*** *a lui son frain et se met arrieres el bois.*
Ez : *Et quant messire Gauvain le voie, il* ***lasche*** *son frain et s'en va aprés lui au boys.*
(54-14)

c) **Ao** : *A cest mot* ***sache*** *la dame son frain et fiert un poign an l'autre de duel et dit : Ha ! lasse…*
Ez : *De ce mot* ***fut*** *la dame moult* ***courroucee*** *et fiert l'un poing en l'autre de deul et dit : Lasse…*
(55-97)

d) **Ao** : *Si* ***sache*** *son frain et commance son duel si grant que plus ne puet. Et li seneschauz i est venuz poignant et li demande que ele a.*
Ez : *La dame a ce mot commence a faire grant deul, et le seneschal lui demande que elle a.*
(55-101)

e) **Ao** : *Ce est, dist li clers, cil a ce blanc escu. Lors* ***sache*** *li chevaliers son frain et dit au clerc que bien gart que autres ne lo sache.*
Ez : *C'est celui au blanc escu, fait le clerc. Lors dist au clerc que bien se garde que nul ne le sache.*
(62-27)

f) **Ao** : *Et il* ***saiche*** *lo frain, si dit : Va, si di ma dame que ce ne puet estre se ge ne me met de la.*
Ez : *Et il* ***tire*** *son frain, si lui dist : Va, si dis a ma dame que ce ne peut estre se elle ne veult que je me tourne de la.*
(68-108)

g) **Ao** : *Et qant il l'ot, si* ***sache*** *son frain et commance mout durement a sopirer.*
Ez : *Et quant Lancelot ouyst ainsi parler son cousin Lyonnel, si* ***retira*** *arriere son fraing et commença moult tendrement a souspirer.*
(69-115)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *tirer*, “tirer avec effort” (rapport de synonymie)
- Voir *retirer*. Ici, *retirer*, “tirer en arrière (ici, les rênes)”
  `RouH` (1135-1170 [ca 1300], frc.) – ∅ [vieilli] ; rapport de synonymie
- Voir *retirer*. Ici, *retirer*, v. pronom., “s'en aller”
  `PercefR` (mil. XVe [3e q. XVe], hain. [pic.]) – ∅ ; rapport de métonymie, du général au particulier
- *laschier*, “relâcher (les rênes)”
  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; LAXĬCARE ; rapport d'antonymie ; graphie proche

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 2

Nombre de remplacement(s) : 4

4 “arracher, détacher avec un effort”

`BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIII^{e}], ang./tour. [agn.]) – `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `RobGarnHipp` (1573) [1004]

a) **Ao** : *Et qant il li vit lo coutel tenir, si li **sache** hors des poinz et dit q'il n'en portera mie.*
Ez : *Et quant il lui vit tenir le coustel, il lui **oste** des mains et dit qu'il ne l'emportera mie.*
(11-39)

b) **Ao** : *Lors sont li mire avant venu, si li **sachent** hors de l'espaule lo tronçon dont li niés Pharien l'avoit feru.*
Ez : *Lors sont les medecins venus, et lui **arrache[nt]** de l'espaulle le tronçon donc le nepveu Farien l'avoit feru.*
(13-76)

c) **Ao** : *Il meesmes giete les poinz por **sachier** hors les tronçons.*
Ez : *Et lui mesmes y veult mettre les mains pour lui **oster** l'espee et les deux tronchons.*
(21-12)

d) **Ao** : *Et qant li Chevaliers Blans an revoit aler celui qu'il ot mehaignié des deus braz, si li relaisse corre et s'en vient par lui, si li **sache** lo hiaume hors de la teste.*
Ez : ∅
(23-33)

e) **Ao** : *Iluec parurent les granz proeces au Noir Chevalier que il ne consivoit chevalier que il ne portast a terre maugré suen. Il abatoit chevaliers et chevaus par cols de lances et par ferir d'espees et au **sachier** par hiaumes et par pennes d'escuz et par anpoindre de lui et de son cheval.*
Ez : *Illecques apparut bien la prouesse au Chevalier Noir. Il abbatoit chevaliers et chevaulx et puis de l'espee detrenchoit tout ce qu'il attaignoit.*
(51-117)

f) **Ao** : *Et il se lait cheoir sor lui, si li ront sanz demorance les laz do hiaume et lo li **sache** de la teste et fiert o vis et ou front grant cop do poinau de l'espee.*
Ez : *Et puis se laisse cheoir sur lui, et lui rompt sans demeure les las de son heaume et lui **oste** de la teste et le fiert parmy le visage et au front et en la teste du poing de l'espee.*
(55-151)

g) **Ao** : *Et **sache** lo glaive del cors et fiert des esperons encontre l'autre qui poignant li vient, so fiert de tote sa force qu'il lo porte a terre.*
Ez : *Puis **retire** le glaive a lui et fiert le cheval des esperons et puis court sur a ung autre qui venoit vers lui et le fiert de si grant force qu'il le fait trebuchier a terre.*
(60-103)

h) **Ao** : *Et Hestors li cort au hiaume, si lo li cuide **sachier** a terre. Et li hiaumes li remaint an la main et il hauce la main si lo giete au plus que puet loign o marés.*
Ez : *Adonc le prent Hector par le heaume, si lui arrache de la teste et le jecte au marés.*
(60-244)

1004. Les occurrences données dans Hu prennent aussi la forme *sacquer*.

i) **Ao** : *Or t'an va, fait Galehoz, et garde sor les iauz que tu no dies a nul home crestien a cui tu ies ne o tu vas, car tu nos avroies morz et toi honi. Et cil dit que ja mar en avront garde car il se lairoit ançois* ***les iauz sachier****.*
Ez : *Or t'en va, fait Gallehaut, et gardes bien que tu ne dies a nul homme ou tu vas ne a qui tu es, car tu nous auroies honnis. Et il dit qu'il en soit tout seur car ainçois se laisseroit il* ***couper la langue****.*
(61-5)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *oster2*. Ici, *oster2*, "enlever un objet"
  `RouH` (1135-1170 [ca 1300], frc.) – ∅ ; rapport d'hyperonymie
- *arrachier*, "détacher avec effort"
  `LancM` (ca 1177 [ca 1235], champ. mérid. [champ.]) – ∅ ; ERADICARE ; rapport de synonymie
- Voir *retirer*, "faire sortir" (rapport d'hyperonymie)

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 5

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 2

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Analyses des exemples

1 Sur les 38 contextes, 33 sont comparables. On observe 27 remplacements, trois cas de variante, seulement deux cas de conservation, un cas de présence en Ez et aucune absence simple [1005].

2 La forme qui apparaît en Ez dans les cas de conservation et le cas de présence est *sacque* [1006]. Dans ces trois contextes, il s'agit de sortir une arme du lieu où elle était rangée. Si le contexte 1 a) a été ordonné sous le sens général de "tirer", c'est parce que l'organisation des sens ainsi faite permettait de mettre en avant la forte utilisation de l'expression *sachier son espee*. L'analyse reste ici pertinente, car il s'agit de sortir un arc du lieu où il était rangé : « *sacque son arc hors de son col* ». En 2 a), le personnage « *sacque son espee* », tout comme en 2 j), qui présente le cas de présence en Ez. Face à Ez, Ao donne la leçon « *si a traite s'espee* ». Cela ne signifie pas que Ez a une préférence pour *sachier* au détriment de *traire*, puisque l'inverse se produit en 2 d) : « *sache son espee* » est remplacé par « *trait l'espee* » [1007].

3 *tirer* est le lexème le plus utilisé pour le remplacement. Il remplace ainsi à neuf reprises le lexème dans le sens général de "tirer", à six reprises dans le sens particulier de "tirer son épée", une fois pour "tirer les rênes". On trouve également à quatre reprises le lexème *retirer*, dont une sous une forme pronominale. Le sens "tirer l'épée" connaît également un remplacement par *mettre la main à l'espee* en 2 g) et un par *traire* en 2 d), vu ci-avant. Pour le sens particulier de "arracher", *oster* est utilisé en Ez à trois reprises, et *arrachier* une fois. La forme remplacée est dans ce cas le verbe accompagné d'une préposition : *sachier hors/de*.

1005. L'absence de phénomène d'absence simple peut être imputée au fait qu'il s'agit ici d'un verbe, qui structure la narration, et ne peut donc être ôté sans nuire gravement à la cohérence de l'énoncé.
1006. La forme en *-q-* est attestée depuis le début du XIII^e^ siècle et devient la forme majoritaire ; elle a pu être influencée par les nombreuses formes régionales qui présentent cette graphie, qui continue d'être attestée dans les dialectes modernes, pour le sens de "secouer violemment" (source : FEW, XI, 25b).
1007. Ce verbe est lui aussi obsolescent, et se fait également majoritairement remplacer par *tirer*. Cf. la notice sur *traire*.

4 Les leçons variantes sont intéressantes à regarder. Deux d'entre elles sont des variantes, qui modifient complètement le sens de la phrase. Ainsi, en 3 c), la dame ne tire plus sur ses rênes, mais est en colère : « *fut la dame moult courroucee* ». De la même manière, le supplice évoqué en 4 i) change d'un témoin à un autre : « *les iauz sachier* » devient « *couper la langue* ». Un remplacement est proche d'une leçon variante. Ainsi, en 3 b), *sache* est remplacé par *lasche* : il peut s'agir d'une coquille ou d'une erreur d'inattention. S'il s'agit d'une erreur, la leçon met ainsi en valeur le fait que le verbe *sach/cquier* devient une forme difficile à comprendre pour les compositeurs de l'incunable. Le remplacement de *sache* par *haulsse* en 2 b) peut être considéré de la même manière.

⟶ Le lexème est présent dans l'incunable de manière sporadique, au sein d'expressions figées (*sacquer* une arme). La majorité des remplacements fait intervenir le lexème *tirer* ; quelques leçons variantes pourraient être le résultat d'erreurs de la part des compositeurs, témoignant de leur difficulté à comprendre les occurrences du verbe.

Analyses internes

1 *tirer* est présent à deux reprises en Ao et à 49 en Ez : le verbe connaît une forte progression d'emplois. Le verbe est utilisé dans la description de la tristesse que la reine « aux grandes douleurs » montre lorsqu'elle prend connaissance de la mort du roi Ban : « *Si tire ses chevox qui mout estoient blonde et lonc et bel, et deront ses dras, et giete en voie et esgratine son tendre vis si que li sans vermauz li cole tot contraval les joes a fil.* » (003-22) La mort du roi est terrible pour la reine. Le fait de *tirer* ses cheveux permet l'expression de son désarroi profond. La suite de la phrase et ses actions destructrices enchaînées permettent de saisir toute la violence de sa douleur. La deuxième occurrence se trouve également dans un contexte de description d'une action violente : « *Et aprés si voit un autre, si lo redote et tire si durement que l'une de ses regnes ront.* » (062-33) La violence de l'action de *tirer* est mise en valeur par le résultat de cette action : le fait que les rênes se rompent. *tirer* est ainsi utilisé dans les sens 1 et 3 définis ci-avant. Sa caractéristique est d'être une variante expressive [1008]. La progression de *tirer* en Ez se note aussi par la présence de son dérivé, *retirer*, présent à dix reprises dans l'incunable et complètement absent de Ao.

2 L'expression *metre la/les main(s)* (à une arme) est présente 33 et 32 fois dans les deux témoins. La différence entre l'expression et *sachier* réside dans la chronologie de l'action décrite : *metre la main a l'espee* précède la sortie de l'épée, le moment où l'on *sache l'espee*.

3 *arrachier* est présent à 27 reprises en Ao et 23 en Ez. Le verbe est majoritairement utilisé dans le cadre de la formule *arracher lo hiaume de la teste*, puisqu'il apparaît dans ce cadre à quinze reprises, comme dans la phrase suivante : « *Et cil qui abatu l'ot se remet a terre et tantost li arrache lo hiaume de la teste.* » (023-14) En comparaison, *sachier* est utilisé à quatre reprises en Ao avec *hiaume*. *arrachier* est également utilisé avec d'autres compléments, notamment l'*espee* (trois occurrences) — mais il ne s'agit pas ici de sortir l'épée du fourreau — et les *chevox* (deux occurrences).

4 *oster* est présent à 68 reprises en Ao et 79 en Ez. L'emploi connaît donc une légère progression. Le verbe est utilisé à 26 reprises avec un couvre-chef à enlever, principalement un heaume, mais il s'agit ici de contextes non violents. Les heaumes sont mêmes fréquemment ôtés à la fin d'une bataille ou lors

1008. Son origine supposée, de MARTYRIUM, a été régulièrement avancée par les historiens de la langue, à la suite de W. von Wartburg pour défendre cette hypothèse : « Mot d'orig. très discutée (FEW t. 6, 1, p. 418-420). Selon Wartburg, *tirer* serait une réduction de l'a. fr. *martirier*, "martyriser, torturer (en général)" (XII^e siècle ds TL), dér. de *martyre**. Le part. prés. de *martirier*, *martirant*, aurait été interprété comme comp. de l'a. adv. *mar*, "malheureusement" (du lat. MALA HORA, "à la mauvaise heure") et de *tiranz*, nom habituel du bourreau au Moyen Âge, lui-même issu du lat. TYRANNUS (*tyran**), une torture fréquente était en effet la dislocation des membres par étirement ou écartèlement. » (source : TLFi)

d'une rencontre avec une personne — dans ce dernier cas, pour s'en faire reconnaître. À 19 reprises, ce sont d'autres accessoires qui sont ôtés, très souvent un *escu*. Les deux éléments, heaume et écu, peuvent même être ôtés en même temps, dans des cadres de narration non combative : « *Puis revient a son chemin, si oste son escu et son hiaume car mont est chauz.* » (055-74) Le verbe connaît également un sens abstrait, comme dans la phrase : « *Ne nus n'en puet oster felenie que ele n'i soit.* » (011-6)

5 Il est possible d'observer le fonctionnement sémantique des trois verbes *oster*, *sachier*, *arrachier* en Ao, dans le cadre de la narration autour du chevalier à déferrer, qui constitue la première action chevaleresque de Lancelot. En rencontrant ce chevalier, Lancelot s'adresse à lui en lui disant : « *Ge vos defferrerai orendroit se vos volez se mout grant force ne covient a ces tronçons hors arrachier.* » (021-50) Lancelot n'est pas encore chevalier et arracher les bouts de lance du corps du chevalier pourrait demander de la force. En réalité, la difficulté ne se trouve pas dans l'effort physique à fournir, mais dans la promesse qui doit accompagner l'action, car le chevalier demande à celui qui acceptera de le déferrer de jurer qu'il se battra contre toute personne affirmant qu'elle aime plus celui qui l'a blessé que lui-même, promesse dangereuse que le roi Arthur lui-même qualifie de « *grant folie* »[1009]. Après le serment de Lancelot au chevalier, il lui retire l'épée qui lui traverse la tête et les tronçons de lance qui lui transpercent le corps : « *Et li vallez met maintenant les mains a l'espee qui an la teste au chevalier ert anbatue, si l'an sache si doucement hors que li chevaliers ne s'en sant se mout po non. Aprés li oste les tronçons.* » (021-60) Le verbe *sachier* est ici utilisé dans son sens le plus généraliste, et l'adverbe *doucement* tranche avec la violence ci-avant évoquée par *arrachier*. *oster* apparaît ensuite, et se place donc sur le même plan que *sachier doucement*. Dans une hiérarchie sémantique de la violence, on pourrait d'abord placer *arrachier*, puis le plus neutre *sachier*, puis le plus policé *oster*. Néanmoins, cette hiérarchie sémantique fonctionne lorsqu'il s'agit du sens de "tirer" et non pas de "arracher". Peut-être est-ce cette polysémie contradictoire qui a pu conduire à un désemploi de certains sens. En effet, alors qu'une hiérarchie sémantique précise semble pouvoir se dessiner, les sens multiples de *sachier* ont pu créer une confusion, puisque le mot pouvait à la fois désigner une action violente et une action non violente.

⟶ Le lexème qui remplace le plus souvent *sachier* en Ez, *tirer*, est très peu utilisé en Ao ; il connaît une large expansion d'emplois. De la même manière, *oster*, lui déjà bien présent dans le manuscrit, connaît une progression dans ses occurrences. *arrachier* et *metre la main a l'espee* restent, eux, stables. Un mouvement inverse peut donc se dessiner entre *sachier* et *tirer*/*oster*.

Comparaisons externes

1 Parmi les quatre sens recensés dans notre texte, deux seulement se maintiennent jusqu'au XVII^e^ siècle. Le sens général de "tirer" et le sens particulier de "tirer sur les rênes" disparaissent le plus tôt, tandis que le sens emphatique, "arracher", et le sens spécialisé, "tirer son épée (du fourreau)", se maintiennent mieux. Cependant, dans notre texte, seul le sens "tirer (une arme du lieu où elle était rangée)" se maintient, et encore, de manière non systématique.

2 Le changement de forme de *sacher* en *sacquer* s'est probablement fait sous l'influence de formes régionales, comme cela a été dit ci-avant. La raison pour laquelle cette forme s'est répandue est sûrement due à la volonté d'éviter une homonymie fâcheuse entre les formes de *savoir* au subjonctif présent et celles de *sachier*, et aussi supposément à la fréquence d'utilisation du mot dans les dialectes. D'ailleurs, les

1009. Après sa rencontre avec ce chevalier, Arthur déclare à ses compagnons : « *Ge ne sai, fait li rois que il fera, mais tant sachent tuit mi compaignon, s'il i avoit nul qui anpreïst si grant folie, ja mais a nul jor n'avroit m'amor, car ce n'est pas chose par avanture c'uns chevaliers, ne dui, ne troi, ne vint, ne trente encores, poïssent a chief mener.* » (021-20)

formes qui durent le plus longtemps sont celles dont les contextes connaissaient une moindre probabilité de co-occurrence entre les deux formes homonymes, puisque étant rattachées au sème de /violence/ et apparaissant dans des contextes de description d'action combative, contrairement au sens disparu plus générique, "tirer", pouvant apparaître dans des contextes variés. Néanmoins, dans des contextes plus violents, une homonymie gênante peut aussi apparaître avec certaines formes de *chacier*. Le sème de /violence/ se retrouve aussi dans le sens conservé, "secouer violemment". Pour le sens de *sachier le frein*, il est probable que le propre sens de "arracher" ait pu mener à la confusion dans l'emploi de l'expression. En effet, ce que l'on peut *sachier*, "arracher", ce sont des objets de même forme que les rênes : des objets longs et fins. En Ao, en plus des *iauz* et des *hiaumes*, on *sache* ainsi un *coutel* en 4 a), un *tronçon* en 4 b) et en 4 c), un *glaive* en 4 g) ; on *arrache* aussi de l'*erbe* et des *chevox*. La fréquence de ces emplois a pu mener à une confusion du sens de *sachier*, d'autant plus que le sens générique de "tirer" semble être déjà caduc : s'agit-il de tirer ou de déchirer les rênes ?

⟶ Le sens qui survit, "arrachier", renforce le sème de /violence/. La forme figée *sachier son espee* est, elle, protégée par son figement et en accord avec ce trait sémantique. Le lexème se spécialise donc. Le phénomène corrolaire est l'emploi plus large qui est fait de *oster* et de *tirer*[1010], qui prennent les emplois laissés vacants.

Synthèse : Un contexte d'homonymie, associé à une présence déjà forte de lexèmes dotés de même sens, a mené à un désemploi du sens générique (il est préférable d'utiliser un lexème de sens proche et dont le sens soit immédiatement compréhensible). Le lexème se spécialise dans une série d'emplois et se voit donc doté exclusivement d'un sème de /violence/, qui ne cadre pas avec un autre sens, celui de "tirer les rênes", qui disparaît donc à son tour. La disparition totale du lexème à la fin du XVII^e^ siècle s'explique par son seul emploi restant, au sein d'une expression figée permettant la description d'une action chevaleresque qui tend à disparaître dans les récits littéraires. L'obsolescence déjà observée dans notre incunable montre que le lexème connaît déjà un fort recul à la fin du XV^e^ siècle. Ce recul peut être attribué non seulement à l'existence de l'homonymie gênante, mais aussi à l'élargissement des sens de *tirer* et de *oster*, ainsi qu'au maintien de lexèmes spécialisés comme *arrachier*. Ayant déjà pris la place dans les emplois vacants, ils accroissent encore leur présence. Leur croissance peut notamment s'expliquer par leur coexistence harmonieuse dans un système d'oppositions fonctionnel : ainsi, *tirer* met en avant le mouvement de l'individu, alors que *oster* met en avant le mouvement de l'objet, tout comme *arrachier*, qui se distingue par la possession d'un sème de /violence/.

Typologie : Disparition de sens ; verbe obsolescent dans ses autres sens
Facteurs supposés : Un contexte d'homonymie fait perdre un sens ; confusion sémantique interne qui fait perdre un autre sens ; la perte de deux sens renforce un sème particulier ; l'emploi du lexème au sein d'une expression figée renforce ce sème ; l'existence de lexèmes synonymes mieux insérés dans le réseau sémantique fragilise encore plus la position du verbe.

⊆ sanglement

FEW, XI, 648a : SĬNGŬLUS

Ao : 1 ; Ez : 0

1010. *oster* connaît un plus grand emploi, peut-être grâce à sa forte présence, déjà, dans la langue et à sa multiple possibilité d'emplois (abstraits et concrets). Pour *tirer*, cf. la notice sur *traire*.

sanglement, “simplement, sans rien d’autre”

PsOxfM (1re m. XIIe [mil. XIIe], agn.) – 1297 [1011]

Ao : *Il estoit mout biax vallez de prime barbe. Il fu an sa cote tot* ***samglement*** *toz secorciez...*
Ez : *Il estoit moult beau varlet de prime barbe, en sa cotte* ***sengle****...*
(9-45)

Lexème qui remplace : *sangle*, “sans ornement”

MercierM (fin XIIIe, frc.) – Mén 1694 (*Dictionnaire étymologique* [1694]) [vx] | Cresp 1637 (*Le Thresor des trois langues…* [1637]) [dict. bil.] | Cotgr 1611 (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | Est 1549 (*Dictionnaire françois-latin* [1549]) ; SĬNGŬLUS ; rapport d’hyponymie ; même étymon

Nombre de remplacement(s) : 1

Les deux lexèmes proviennent du même étymon, SĬNGŬLUS. La forme adverbiale employée en Ao décline avant la forme employée en Ez.

‡ sen2

FEW, XVII, 70b : SĬNNŌ-

Ao : 37 ; Ez : 0

1 “intelligence, sagesse”

BrendanW (1er q. XIIe [2e m. XIIIe], agn.) – MistHag1/2/3/4R (2e q. XVe [ca 1440])

a) **Ao** : *Mais qu’il li enseignast une partie avant de son grant* ***san****.*
Ez : *Mais qu’il lui enseignast avant une partie de* ***son sens et de sa science****.*
(6-19)

b) **Ao** : *Et esgarda lo contenement lo roi, et sa largesce et sa debonaireté et son grant* ***san****, et sa biauté et sa bonté et sa proesce, si lo vit de totes valors de cuer et de cors.*
Ez : *Et regarda le contenement du roy, sa largesse et sa debonnaireté, son grant* ***sens****, sa beaulté et sa prouesse. Si le vit de toutes valeurs de cueur et de corps.*
(8-47)

c) **Ao** : *Et il estoit de si cler* ***san*** *et de si droite antencion que puis qu’il ot dis anz passez ne faisoit il gaires choses qui n’apartenissent a boenne anfance.*
Ez : *Et il estoit de si beau* ***sens*** *que puis qu’il eust passé dix ans, il ne faisoit quelque enfance que l’en ne tenist a bonne chose.*
(9-39)

1011. Le FEW donne comme date de fin le XVe siècle, avec comme attestation les *Nouvelles françaises inédites du quinzième siècle* (éd. Langlois, 1908), dont le Complément bibliographique du FEW nous avertit des dangers : « le glossaire, p. 137-149, enregistre des mots du texte aussi bien que des citations faites par l’éditeur des sources en ancien français » (p. 292). La dernière attestation trouvée serait donc celle présente dans le Gdf (1297, Luxeuil, Arch. Haute-Saône, H 708).

d) **Ao** : *... et li plus viguereus et li plus larges et de la plus haute proesce et de si grant* ***sen*** *que se toz li mondes fust a une part, si saüssiez vos quancque l'an deüst faire de bien miauz que tuit cil qui fussient encontre vos.*
Ez : *... le plus vertueux, le plus large et de la plus haulte prouesse.*
(11-3)

e) **Ao** : *Car vos n'avez ne* ***san****, ne debonaireté, ne cortesie.*
Ez : *Car vous n'avez ne* ***sens****, ne debonnaireté, ne courtoisie.*
(11-5)

f) **Ao** : *Et neporqant tant me dites, s'il puet estre, que ce est que vos avez veü en moi, par quoi vos savez que ge n'ai ne* ***sen****, ne debonaireté, ne cortoisie.*
Ez : *Mais nompourtant dictes moy, s'il peut estre, que vous avez veu en moy pour quoy vous savez que je ne suis ne debonnaire, ne courtois.*
(11-5)

g) **Ao** : *Par ceste mesprison m'est il avis que vos avez debonairetez tote jus mise, et aprés vos mosterrai que de* ***san*** *n'avez vos point.*
Ez : ∅
(11-6)

h) **Ao** : *Claudas estoit mout de grant* ***san****, si voit bien qu'il n'a mie gent por qoi il se puisse envers cels de la vile contretenir.*
Ez : *Claudas estoit de moult grant* ***sens*** *et savoit bien qu'il n'avoit mie gens pour contretenir ?*
(13-26)

i) **Ao** : *Bien estiez com anfes d'aage mais de* ***san*** *et de proesce estiez vos veillarz chenuz, se un seul petit fussiez plus amesurez de hardement.*
Ez : *Bien estiez enfans de aage mais de* ***sens*** *et de prouesse estiez vous viellars chanus.*
(13-108)

j) **Ao** : *Si t'anseignerai ores un po de* ***san*** *car g'i voi des ores mais plus cler que tu ne fais en la proesce.*
Ez : *Si te vueil presentement enseigner ung peu de* ***sens*** *car je y voy desormais plus cler que je ne fais en la prouesse.*
(13-140)

k) **Ao** : *Ne de ce, font il, ne poons nos a chief venir sanz Pharien, que trop est de grant proesce et de grant* ***san****. Si s'acordent a ce tuit li plus sage et li plus haut que, s'il lor reviaut faire autretel offre com il avoit arsoir faite, il lo prandront.*
Ez : *Mais bien sçaivent ilz que de ceste besongne il ne pevent a bon chief venir sans Farien. Lors se accordent tous les plus haulz et plus saiges que, s'il leur veult faire autelle offre comme il leur avoit le jour precedent faicte, ilz la prendront voulentiers.*
(13-189)

l) **Ao** : *Par cels paroles qui si sont de grant* ***san*** *et de haut cuer, enble si Lanceloz lo cuer sa dame que plus l'aimme que ele ne siaut.*
Ez : *Par ces parolles qui sont de si grant* ***sens****, Lancelot attrait tant le cueur de sa dame que plus l'ayme qu'elle ne souloit.*
(14-136)

m) **Ao** : *Phariens fu de mout grant **san**, si ne se vost pas desreer de parler contre lo roi Claudas.*
Ez : *Farien fut de grant **sens** et ne voulut mie de tous poins escondire Claudas.*
(16-123)

n) **Ao** : *Et ge lo vos deviserai, fait la dame, les fais de chevalerie, cels que ge porrai savoir, non mie toz, car ge ne sui pas de si grant **san**.*
Ez : *Et je le vous deviseray, fait la dame, ainsi que que je en pourray savoir, combien que je ne soie mie de assez grant **sens**.*
(20-29)

o) **Ao** : *Car Dex puet bien avoir mis en moi plus de bonté que ge ne sai, et bien est ancor puissanz qu'il i mete asez de **san** et de valor se ele i faut.*
Ez : *Car Dieu peut bien avoir mis en moy plus de bonté que je ne y sçay, et bien est encore puissant pour y mettre assez de **sens** et de valleur se elle y deffault.*
(20-72)

p) **Ao** : *Cil esproverent la force de lor **san** par nuef jorz, et lors vindrent au roi et distrent que il n'avoient riens trové.*
Ez : *Ilz esprouverent la force de leur **science** par neuf jours, et puis vindrent au roy et distrent qu'ilz ne avoient riens trouvé.*
(43-11)

q) **Ao** : *Non, voir. De **san** ne li mut il mie, qu'il s'an laissast issi mener a Daguenet.*
Ez : *Vous dictes vray, fait messire Yvain, au mains ne fist il pas grant **sens** quant il se laissa mener de Daguenet.*
(46-17)

r) **Ao** : *Ne tu ne verras ja si haut home an cui il ait **sen** ne bonté se tu te lieves de lez lui por fere compaignie a un plus povre que il nel tiegne a **san** et a proesce.*
Ez : *Ne tu ne verras ja homme si hault en qui ait **sens** ne bonté se tu te lieves de emprez lui et fais au povre compaignie qui ne le tiengne a **sens** et a prouesse.*
(48-111)

s) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(48-112)

t) **Ao** : *Tant come ge plus t'esgart, fait li preudom, et ge plus fol te truis car se tu aüsses raisnable **san**, tu poïses ces deus choses conoistre tot clerement l'une par l'autre.*
Ez : *Tant comme je plus te regarde, fait le preudomme, et plus fol te treuve, car se tu eusses bon **sens**, tu peusses ces deux choses congnoistre l'une par l'autre.*
(48-143)

u) **Ao** : *Car tuit li autre mire tant de bien com il a an aus des maladies conoistre qui sont es cors et de savoir la garison, itot ce font par lo **san** que il ont, qui de Deu descendié et qui la force mist as herbes, par coi il porchacent la garison au cors.*
Ez : *Et tous aultres mires ont de lui tant de sens comme il a en eulx des maladies congnoistre qui sont es corps et de savoir la garison, et tout ce font ilz par lui, car ilz y mettent herbes par quoy ilz pourchassent la garison aux corps.*
(48-145)

v) **Ao** : *Si savoie bien que vostre grant* ***san*** *ne porroie decevoir, se par outrage faire non.*
Ez : *Et si savoie bien que vostre franc* ***sang*** *ne pourroie mie decevoir sinon par contrainte.*
(68-53)

Lexèmes qui remplacent :

- *sens*, “intelligence, sagesse”

  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; SENSUS ; rapport de synonymie ; graphie proche [1012]

- *scïence*, “habilité acquise dans un domaine”

  `RoseMLec` (ca 1275 [ca 1285], frc./traits orl. [orl.]) – ∅ ; SCIENTIA ; rapport d’hyponymie

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

Nombre de remplacement(s) : 14

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 3

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

2 *changier/perdre le sens* ; *issir del sen* ; *estre en/hors de son sen*, “perdre la raison, revenir à la raison”
`CligesC` (ca 1176 [mil. XIIIe], champ. mérid. [champ.]) – `Mir. ste Cath. Fierbois C.` (1470-1483)

a) **Ao** : *Mais ne pot estre, car ele lor dist que bien seüssient il que s’il l’en efforçoient, ja si tost ne lo verroit, com ele morroit ou istroit del* ***san****.*
Ez : *Mais ilz ne peurent en nulle maniere. Et elle leur dist que s’ilz l’en efforçoient, que aussi tost qu’elle le verroit, elle mourroit ou ystroit hors de son* ***sens****.*
(6-5)

b) **Ao** : *Si en est tant iriez de ce qu’il ne l’ont ocis que par un po qu’il n’ist del* ***san****. D’autre part est Claudas en son palais et racommence lo grant duel de son fil qu’il voit mort.*
Ez : *D’autre part est Claudas en son pallaiz et recommence le deul de son filz.*
(13-75)

c) **Ao** : *Et qant il les voit sor lui, s’en est si dolanz que par un po qu’il n’ist del* ***san****, et mout volentiers vandroit au quel que soit la vengence qu’il a perdue a prandre de Claudas.*
Ez : *Et quant il les voit venir, il est si couroucé que a peu qu’i[l] ne yst du* ***sens****, et moult voulentiers vendroit a quelque ung la vengance qu’il n’a peu prendre du roy Claudas.*
(16-58)

d) **Ao** : *Et il dient qu’il nel sofferont ja, car se Phariens lo savoit, il* ***istroit hors de son san*** *et ocirroit toz cels qui avroient esté au consoil.*
Ez : *Les barons dient qu’ilz ne le souffriront ja, car se Farien le savoit, il en* ***seroit trop courroucé*** *et occiroit tous ceulz qui a ce conseil auroient esté.*
(16-97)

1012. Mats propose un plus grand nombre de sens autour des notions de l’“intelligence” et de la “sagesse” pour ce lexème que pour *sen*.

e) **Ao** : *Puis a pris l'autre, sel pant a son col parmi la guige si durement plaignant et plorant que il est avis que il doie de son* ***san*** *issir.*
Ez : ∅
(54-16)

f) **Ao** : *Il me tinrent si an grant, fait li sires, comme cil qui mout prodome sont, que se ge nes an laissoie issir, que Saigremors* ***istroit de son san*** *por ce que il estoit an reclus, si s'en voloit mesler a mes chevaliers et combatre veiant mes iauz.*
Ez : *Ilz me jurerent, fait le sire, que se je ne les laissoie issir, que Saigremor* ***affolleroit*** *et de fait voulloit combatre a mes chevaliers.*
(60-187)

g) **Ao** : *Et qant ele lo voit, si se pasme car toz li mondes lo seüst comme celui qui est hors do* ***san****.*
Ez : *Quant elle le voit, si se pasme car tout le monde s'en fuit devant lui comme devant celui qui est hors du* ***sens****.*
(69-7)

h) **Ao** : *Et se il est hors de son* ***sen****, nos lo tanrons tant que il sera gariz.*
Ez : *Et s'il est hors du* ***sens****, nous le tendrons tant ceans qu'il sera bien gary.*
(69-9)

i) **Ao** : *Et lors s'aparçoit la reine que il est an son* ***san****, si lo prant antre ses braz et dit.*
Ez : *Et lors apperçoyt la royne qu'il est en son* ***sens****, si le prent entre ses bras et lui dist.*
(69-17)

j) **Ao** : *Et si tost com ele li a mis, si rest an son* ***san****, et ele lo prant, so met an une couche gesir.*
Ez : *Et si tost comme il y eut esté, si se trouva en son bon* ***sens****, et est moult honteux. La dame le prent et le met en une couche.*
(69-28)

k) **Ao** : *Et la reine se mervoille mout qui ele puet estre. Et qant il est revenuz an son* ***san****, si voit l'escu a son col, si dit.*
Ez : *Et la royne se merveille moult durement qui elle peut estre. Et quant il est revenu en son* ***sens****, si dist.*
(69-30)

l) **Ao** : *Et lors li content comment il a esté hors do* ***san*** *et que nulle riens ne pooit a lui durer fors la reine solement.*
Ez : *Et lors lui compte la royne comment il a esté hors du* ***sens*** *si que nulle personne ne pouoit a vous durer fors moy seullement.*
(69-61)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *sens*. Ici, *changier/perdre le sens*, "perdre la raison"

  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; rapport de synonymie ; graphie proche [1013]

1013. Les attestations sont bien plus précises pour ce mot que pour *sen* dans Mats, notre dictionnaire de référence. Ainsi, une distinction est faite entre *changier/perdre le sens*, *issir de son sens*, *estre hors de son sens*. Pour les première et dernière locutions, la première attestation recensée se trouve dans `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]). Pour la deuxième, elle se trouve dans `BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIIIe], ang./tour. [agn.]). Nous retenons ici une seule première attestation, la plus ancienne.

- *afoler*, v. intr., “devenir fou”

  RenM (déb. XIII^e [2^e m. XIII^e], pic./norm.) – ∅ [rég.] | Ac 1694 (*Dictionnaire de l’Académie française* [1694]) [empl. spé. | bas] | Nicot 1606 (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) [empl. spé.] | DESPORTES, Prières chrestiennes (1573, Paris) ; FŎLLIS ; rapport de synonymie [1014]

- Voir *corrocier*, v. ppe empl. adj., “être en colère” (rapport d’hyperonymie)

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

Nombre de remplacement(s) : 8

3 “direction dans laquelle on se dirige”

LapidFFS (1^er t. XII^e [fin XII^e], agn.) – 1310 [1015]

a) **Ao** : *... et c’estoit encores li vermauz escuz. Issi chevauche en autre **sen** que la ou l’asemblee devoit estre por lo mire desvoier. Et com il ot erré jusq’endroit none, si l’ataint uns escuiers sor un grant chaceor tot tressué.*
Ez : *... et c’estoit encores le vermeil. Quant il eut erré jusques a l’eure de nonne, il trouva ung escuier sur ung pallefroy tout tressuant.*
(39-3)

b) **Ao** : *Et l’andemain se leverent matin entre lui et la damoisele et ses escuiers, et chevauchierent en autre **sen** que vers l’asemblee.*
Ez : *Et l’endemain leverent matin lui, la damoiselle et ses escuiers, et chevaucherent en autre **lieu** que vers l’assemblee.*
(42-2)

c) **Ao** : *Si s’an torne ne mie cele part o li rois estoit alez mais en un autre **san**. Ne demora gaires que li autres chevaliers vint aprés celui tot contraval la riviere.*
Ez : *Et tantost aprés vint l’autre chevalier passant contreval la riviere.*
(46-7)

Lexème qui remplace : Voir *lieu*. Ici, “portion déterminée de l’espace”

PassionA (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; rapport d’hyperonymie

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 2

Analyses des exemples

1 Sur les 37 contextes, huit ne sont pas comparables. Sur les contextes restants, on constate 27 remplacements, un cas d’absence et une leçon variante.

1014. À partir du XVII^e siècle, le verbe est utilisé de manière transitive seulement.
1015. Le DMF ne recense que le lexème au sein de la locution *sen dessus dessous*.

2 L'absence se trouve en 1 f), dans le cadre d'une énumération. Ao présente le texte suivant : « *vos savez que ge n'ai ne sen, ne debonaireté, ne cortoisie* » et Ez : « *vous savez que je ne suis ne debonnaire, ne courtois* ». La modification peut laisser penser, par la proximité de graphie entre *sen* et *suis*, à une mauvaise leçon des compositeurs de l'incunable, obligeant à la reformulation de la phrase, et à la substitution de substantifs par des adjectifs. Cette mauvaise leçon peut être due à la difficulté de la forme, provoquant son incompréhension.

3 La grande majorité des remplacements, 22 sur 27, emploient le substantif *sens*. Cette forme, plus marquée, permet d'éviter des homonymies qui peuvent être fâcheuses, avec un grand nombre de mots (*cent*, *sanc*, etc.), dont la leçon variante en 1 v) est un bon témoin. Le « *grant san* » devient « *franc sang* ». La mauvaise leçon de *san* par *sang*, qui témoigne de l'incompréhension de la forme, amène aussi la modification de l'adjectif précédent. Le sens de la proposition bascule de la reconnaissance de la sagesse du personnage à la reconnaissance de sa noblesse — statut qui implique toute une série de qualités, intrinsèquement liées à ce statut social.

4 Le remplacement à deux reprises par *science*, employé dans le cadre d'un binôme synonymique, avec *sens*, en 1 a), et employé seul, en 1 p), tend à faire penser que *sens* est possiblement plus spécifique que *sen*. En effet, dans ces deux cadres, il s'agit de la mention de la "connaissance" que possède un personnage.

5 *issir/estre hors du sen* est remplacé la majorité des fois par *issir/estre hors du sens*. Néanmoins, en 2 f) et en 2 d), la locution est remplacée par *afoler* et *estre trop courroucé*. Dans ces deux contextes, l'usage au conditionnel du verbe *issir*, forme difficile pour la compréhension, a peut-être conduit les compositeurs à réécrire le passage, bien que le conditionnel soit conservé en 2 a). Dans ce dernier cas, il est probable que la présence du verbe *morroit* dans l'immédiat contexte ait pu aider le sens général de la phrase et la compréhension de la forme difficile.

6 Enfin, dans le seul cas comparable de l'utilisation du sens de "direction", « *sen* » est remplacé par « *lieu* ». La mention de l'espace traversé est remplacée par celle de l'espace à atteindre.

⟶ La majorité des remplacements se fait par un synonyme de forme proche mais plus marquée. Les autres remplacements semblent être dus à la plus grande spécialisation du lexème remplaçant, à la présence immédiate d'une forme verbale difficile et à une perspective différente sur l'action en train de se réaliser.

Analyses internes

1 *lieu* est présent 178 fois en Ao et 146 en Ez ; *science*, une et deux fois ; *afoler*, trois fois dans chacun des témoins. Cela témoigne d'une constance d'usage. En revanche, *corrocier*, à la forme participiale, connaît une extension d'emplois, avec respectivement 38 et 73 occurrences.

2 *sens*, présent dix et 33 fois, connaît lui aussi un plus grand usage dans l'incunable. En réalité, lorsque l'on regarde les occurrences en Ao, il semble impossible de distinguer fermement *sen* de *sens*, puisque toutes les occurrences mentionnées en Ao apparaissent dans des contextes où un marquage de cas est possible. Il s'agit du cas sujet singulier, comme par exemple : « *Car l'an ne voit gaires avenir en nule terre que granz sens et granz proesce soient ensenble herbergié en cuer d'anfant.* » (013-138) et du cas régime pluriel « *Et fu la terre de toz sens si outreement destruite que onques n'i remest en forterece pierre sor autre.* » (001-7) Les deux exemples montrent par ailleurs qu'il n'y a pas de distinction de forme faite d'après les sens.

⟶ Le lexème majoritairement remplaçant, *sens*, est déjà présent en Ao, mais connaît une large expansion d'emplois. Si l'on regarde les occurrences de ce lexème, il est en fait possible de supposer qu'il ne s'agit pas de lui, mais de *sen*, dont les *-s/-z* finaux serviraient le marquage morphosyntaxique [1016].

Comparaisons externes

Cette hésitation sur le rattachement des formes marquées à *sen* est abordée dans les différentes sources lexicographiques ; elle semble insoluble. Elle permet néanmoins de comprendre pourquoi *sens* a remplacé *sen*. Il s'agit en effet d'un mot de même sens qui est davantage marqué d'un point de vue phonétique, rendant évitable les homonymies fâcheuses, et motivé d'un point de vue sémantique d'après son étymon, dont la latinité le rend aussi plus prestigieux. Le fait que, dans un nombre non négligeable de cas, pour des raisons morphosyntaxiques, *sen* se confondait avec *sens*, a rendu son emploi plus fréquent, l'imposant dans l'usage, et a tendu à confondre les deux formes.

⟶ La forme davantage marquée, d'un point de vue grapho-phonétique et sémantique, recoupe celle qu'il est possible de trouver pour le lexème obsolescent. Cette coïncidence de forme tend à renforcer la prééminence de *sens* sur *sen*.

Synthèse : *sen* disparaît complètement, face à *sens*, forme plus marquée d'un point de vue grapho-phonétique et sémantique. L'identité de forme entre certaines occurrences du lexème obsolescent et de son remplaçant a probablement renforcé la prééminence d'emploi de ce dernier. Les autres cas de remplacement sont intéressants car ils donnent des indications sur la restriction sémantique de *sens* par rapport à *sen*, sur des difficultés de compréhension des compositeurs face à des formes verbales particulières et sur le changement de perspective sur l'action au sein de la narration.

Typologie : Disparition totale
Facteurs supposés : Homonymie fâcheuse avec d'autres mots à la suite de l'affaiblissement des consonnes finales ; existence d'un synonyme de forme très proche plus marqué phonétiquement et motivé sémantiquement ; coïncidence graphique entre les formes de ce synonyme et les formes du lexème disparu avec *-s/-z* finaux.

⊆ sené2

FEW, XVII, 72a : SĬNNŌ-

Ao : 1 ; Ez : 0

sené2, “qui a du bon sens”

`BrendanW` (1er q. XIIe [2e m. XIIIe], agn.) – `VillonTestR` (1461 [4e q. XVe]) [vx] | `ChrPisMutS` (1403 [1413]) [1017]

1016. Le doute subsistant, nous préférons présenter les données ainsi. Ces analyses sont le fruit direct de l'étiquetage linguistique qui a été réalisé : si les occurrences avaient été étiquetées avec le lemme *sen2*, l'analyse qui en aurait découlé aurait été (légèrement) différente — la conclusion sur l'impossible distinction entre les deux formes étant identique.
1017. La dernière attestation qui se trouve au sein du texte de François Villon apparaît au sein de la *Ballade en vieil langage Françoys*, dans laquelle l'auteur utilise consciemment un lexique archaïque à l'époque de composition.

Ao : *Cil vallez ne li senble pas estre* ***senez*** *tres bien et qui qu'il soit, sages o fox, il a esté enseigniez mauvaisement.*
Ez : *En verité, ce varlet n'est mie bien* ***sage*** *ou il a esté mal enseignié.*
(21-42)

Lexème qui remplace : *sage*, "qui a du bon sens"
RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; SAPĬDUS ; rapport de synonymie

Nombre de remplacement(s) : 1

‡ sëoir

FEW, XI, 392b : SĔDĒRE

Ao : 111 [79] ; Ez : 51 [46]

1 "être assis"
AlexisS2 (fin XIe [ca 1139], norm. [agn.]) – MONTCHRESTIEN, Aman (1601, Rouen)

a) **Ao** : *Et li rois* ***seoit*** *a son haut dois mout fierement en un faudestué a or mout riche et mout bel.*
Ez : *Et le roy* ***seoit*** *en son hault siege triumphamment en ung faudesteur lequel estoit moult bel et riche.*
(11-43)

b) **Ao** : *Et il* ***sist*** *sor merveilleus cheval, si fu armez de totes armes, lo hiaume en la teste, l'escu au col.*
Ez : *Il* ***estoit*** *sus ung merveilleux cheval et armé de toutes armes.*
(13-39)

c) **Ao** : *Si sanble bien a mervoilles prodome la ou il* ***siet*** *desus lo grant destrier fort et isnel.*
Ez : *Et semble a merveilles preudomme la ou il* ***siet*** *sur son grant destrier.*
(13-106)

d) **Ao** : *Et lors si lo faisoit aler* ***seoir****.*
Ez : *Et lors le faisoit aler* ***seoir****.*
(14-89)

e) **Ao** : *Atant asistrent au mengier et qant Lanceloz ot servi de son mestier, si ala* ***seoir*** *car nus d'aus ne fust ja tant hardiz qu'il aseïst devant ce qu'il fust assis.*
Ez : *Atant se assirent a table. Et quant Lancelot eut servi de son mestier, il se ala* ***seoir*** *et n'y avoit leans si hardy qui se assist devant qu'il fut assis.*
(14-99)

f) **Ao** : *Et cil s'an part de la cité sanz compaignie de nul home et fu armez de totes armes et* ***sist*** *sor un merveilleus cheval.*
Ez : *Et il s'en part hors de la cité sans compaignie de nul homme, armé de toutes armes et* ***monte*** *sur ung merveilleux cheval.*
(16-13)

g) **Ao** : *Et si tos com il en avoit servi, si aloit* ***seoir*** *a la table lo roi meesmes de l'autre part encontre lui, non pas endroit mais auques pres.*
Ez : *Et si tost comme il avoit servi, il s'en aloit* ***seoir*** *a la table du roy Artus, non mie contre lui mais assez pres.*
(19-13)

h) **Ao** : *Et sachiez bien que tozjorz* ***seoit*** *li rois a son dois ne ja n'i* ***seïst*** *chevaliers nus que d'une part fors seulement celui qui tot avoit lo jor vaincu au bohorder por estre miauz coneüz de totes genz.*
Ez : *Et tousjours* ***seoit*** *le roy a son dois et ja ne s'i* ***seoit*** *chevalier que d'une part fors seulement celui qui avoit vaincu l'assemblee pour estre mieulx congneu de toutes gens.*
(19-14)

i) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(19-14)

j) **Ao** : *Si l'amena messires Gauvains meesmes, entre lui et Keu lo seneschal, devant lo roi et l'i* ***assistrent****.*
Ez : *Messire Gauvain et Keu le seneschal l'amenerent devant le roy et le* ***firent seoir****.*
(19-16)

k) **Ao** : *Et sachiez q'au jor de feste qu'il portoit corone ne* ***seïst*** *ja a sa table nus de ses rois, ançois avoit chascuns sa grant table o il* ***seoit*** *por plus honoreement asseoir les prodomes qu'il conoissoient.*
Ez : *Et au jour qu'il portoit couronne ja ne* ***fust assis*** *a sa table homme de sa court, ainçois avoit chacun sa table ou il* ***seoit*** *pour plus honnorablement recevoir les preudes hommes qu'ilz congnoissoient.*
(19-16)

l) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(19-16)

m) **Ao** : *Lors l'an mainne par la main jusq'en ses chambres, si se rasiet en une couche et lo fait lez li* ***asseoir****.*
Ez : *Lors le prent par la main et le maine en une chambre et le fait* ***seoir*** *empres elle.*
(20-13)

n) **Ao** : *Tex est la senefiance de l'espee, mais li chevax sor quoi li chevaliers* ***siet*** *et qui a toz besoignz lo porte, si senefie lo pueple.*
Ez : *Telle est la signifiance de l'espee. Mais le cheval sur quoy il* ***siet****, qui a tous ses besoingz le porte, signifie le peuple.*
(20-48)

o) **Ao** : *Et desus lo pueple doit* ***seoir*** *li chevaliers…*
Ez : *Et dessus le peuple doit* ***seoir*** *le chevalier…*
(20-50)

p) **Ao** : *... car autresin com enpoint lo cheval et lo mainne cil qui* ***siet*** *desus la ou il velt, autresin doit li chevaliers mener lo pueple a son voloir par droite subjection.*
Ez : *... car ainsi comme celui qui* ***est*** *sur le cheval en poingnant le maine ou il veult, ainsi doit le chevalier mener le peuple a son vouloir.*
(20-50)

q) **Ao** : *Car ele a en sa compaignie jusqu'a qarante chevax, n'en i a un tot seul qui blans ne soit, et cil qui* ***desus sient*** *sont autresin vestu de blanc.*
Ez : *Car elle avoit en sa compaignie quarante chevaulx tous blans, et ceulz qui les* ***chevauchoient*** *estoient tous vestus de robes blanches.*
(20-89)

r) **Ao** : *Qant li rois ot une piece au mengier* ***sis****, si antra laianz uns chevaliers armez de totes armes fors que de hiaume et de sa ventaille qu'il ot abatue sor ses espaules.*
Ez : *Quant le roy eut une piece* ***seis*** *au mengier, leans entra ung chevalier armé de toutes armes fors de heaume et avoit sa ventaille abatue dessus ses espaulles.*
(21-69)

s) **Ao** : *Li vallez monseignor Yvain sus saut et s'an vient devant lo roi, si s'agenoille et li dist mout sinplement.*
Ez : *Le varlet qui* ***seoit*** *emprez monseigneur Yvain s'en vient devant le roy et se agenoulle et lui dist moult simplement.*
(21-72)

t) **Ao** : *Un jor avint qu'il* ***seoit*** *au mengier en une haute tornelle el chief do palais, et menjoit si richement que mout se merveillast qui veïst et les serveors et la vaiselemente. La o il menjoit ensin, entra laianz uns vallez et ploroit mout durement.*
Ez : *Ung jour advint qu'il* ***seoit*** *au mengier en une tourelle. Et lors entra ung varlet leans qui pleuroit moult tendrement.*
(27-2)

u) **Ao** : *Com il antrant anz, si voient un chevalier d'aage qui* ***seoit*** *en une chaiere coverte d'une mout riche coutepointe, et devant lui* ***seoient*** *les damoiseles.*
Ez : *Quant ilz entrent ens, ilz voient ung chevalier aagé qui* ***se seoit*** *en une moult belle chaere couverte de une riche couctepointe, et devant lui* ***seoient*** *les .ii. pucelles.*
(40-9)

v) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(40-10)

w) **Ao** : *Et il dit au chevalier qui* ***seoit*** *en la chaiere.*
Ez : *Et messire Gauvain dist au chevalier qui* ***seoit*** *en la chaere.*
(40-11)

x) **Ao** : *Ce dit li contes que li rois revint de bois de haute none. Et la nuit qant il* ***seoit*** *au soper, si vint laianz uns chevaliers d'aage qui mout senbloit prodome.*
Ez : *Le roy revint du bois de haulte nonne et* ***se assist*** *au mengier devant le vespre. Lors vint ung chevalier assez aagié qui moult sembloit preudomme.*
(45-0)

y) **Ao** : *Et la reine s'an prist garde, si prist monseignor Gauvain par la main et s'an vont* ***seoir*** *a une fenestre.*
Ez : *Et la royne s'en apperceut et prent monseigneur Gauvain par la main et s'en vont* ***seoir*** *a une fenestre.*
(46-48)

z) **Ao** : *Si garde que tu n'aies mie si chiere la compaignie do haut home que tu ne t'en lieves et ailles* ***seoir delez*** *lo povre home et li anquier de son estre, si t'acointe de lui et il de toi.*
Ez : *Si gardes que tu ne aies mie si chiere la compaignie du hault homme que tu ne voises* ***visiter*** *le povre chevalier, si te accointe de lui.*
(48-110)

aa) **Ao** : *Mais garde que tu aies avant* ***sis*** *el palefroi, si dira par tot que il a lo palefroi que tu chevauchoies.*
Ez : *Mais garde que tu aies avant* ***assis*** *dessus, si dira partout que il a le palefroy que tu chevauchoies.*
(48-116)

ab) **Ao** : *Au chief de vint trois jors avint que li rois* ***seoit*** *au disner. Et qant il ot une piece mengié, si comança a penser mout durement.*
Ez : *Au bout de treze jours avint que le roy* ***seoit*** *au disner. Quant il eust une piece mengié, si commença a penser moult durement.*
(50-1)

ac) **Ao** : *Et qant il vint a l'uis de la sale ou* ***seoient*** *maint boen chevalier, si torne vers lo mengier et dit si haut que tuit lo porent oïr.*
Ez : *Et quant il vint a l'uys de la salle, si se retourne vers la table ou maint bon chevalier* ***seoit*** *au mengier et parla si hault que tous le peuent ouyr.*
(50-8)

ad) **Ao** : *Et cele qui mout lo volt honorer lo fist ancoste de li* ***seoir*** *en haut et si li dist.*
Ez : *Et celle qui moult le voulut honnourer le fist* ***seoir*** *en hault empres elle et lui dist.*
(51-2)

ae) **Ao** : *Et* ***sist*** *an un cheval tel com a prodome covenoit.*
Ez : *Et* ***estoit assis*** *sur ung cheval tel comme a preudomme appartient.*
(51-76)

af) **Ao** : *Lors vint Gualehoz poignant et le remonta el cheval o il meïsmes* ***seoit*** *car li suens n'estoit preuz a son hués.*
Ez : *Lors vint Gallehaut qui le remonta sur le cheval mesmes ou son corps* ***seoit***.
(51-144)

ag) **Ao** : *Et qant il ont mengié, si vont antre lo roi et la reine et Galehot* ***seoir*** *devant monseignor Gauvain une grant piece.*
Ez : *Quant ilz eurent mengié, si vont, le roy et la royne et Gallehault,* ***eulx asseoir*** *devant monseigneur Gauvain une grant piece.*
(51-340)

ah) **Ao** : *An cele couche* ***gisoit*** *une damoisele de mout grant biauté, ses chevox parmi ses espaules qui mout estoient bel.*
Ez : *... une moult riche couche, en laquelle* ***seoit*** *une dame de tres grande beaulté, ses cheveux espandus sur ses espaules, qui moult estoient beaux.*
(55-2)

ai) **Ao** : *Et li seneschauz* ***siet*** *a ses piez et se poine mout de li conforter.*
Ez : *Le seneschal* ***vint*** *a ses piez et moult se travaille de la reconforter.*
(55-103)

aj) **Ao** : *La ou ele* ***seoit*** *au mangier vint laianz uns escuiers granz et noirs et hiriciez sor un grant roncin et vint tot a cheval jusque devant la table.*
Ez : *La ou la dame* ***seoit*** *au mengier, adoncques vint leans ung escuier grant et noir tout a cheval et entra dedens jusques devant la table sur ung grant roussin.*
(55-103)

ak) **Ao** : *Atant se vont* ***aseoir****, et la reine dist a la dame que li doint un don.*
Ez : *Atant s'en vont* ***seoir****, et la royne dit a la dame de Roestoc : Je vous prie que vous me donnez ung don.*
(57-25)

al) **Ao** : *Et messires Gauvains va droit a la damoisele qui* ***siet*** *an une chaiere, qui est de mout grant biauté.*
Ez : *Et messire Gauvain chemine tant qu'il vient a la damoiselle qui* ***siet*** *en une chaere, qui est de moult grant beauté.*
(59-26)

am) **Ao** : *Et Persides li dona un mout bon cheval, celui meïsmes sor coi il* ***seoit qant il fu abatuz****.*
Ez : *Et Persides luy donna ung bon cheval, celuy mesmes sur quoy il* ***s'estoit combatu****.*
(63-76)

an) **Ao** : *Et qant il a tant chevauchié que il est pres de la chauciee, si descent do cheval sor coi il* ***seoit*** *et monte an celui que li vallez menoit.*
Ez : *Quant il est approchié pres, il descent de son chasseur sur quoy il* ***seoit*** *et monte sur le cheval que son varlet tenoit.*
(65-3)

ao) **Ao** : *Ce jor* ***sist*** *li rois Ydiers sor un cheval qu'il ne cuidoit meillor o monde.*
Ez : *Ce jour* ***seist*** *le roy Ydiers sur ung cheval tel que l'en ne savoit meilleur eu monde.*
(68-163)

ap) **Ao** : *Et il disoit desor lo cheval o il* ***seoit*** *que Dex lo tenist an ce que il avoit ampris sanz fauser et sanz ruser.*
Ez : *... si qu'il disoit sur le cheval ou il* ***seoit*** *que Dieu le tenoit en ce qu'il avoit entreprins sans faulser et sans reuser.*
(68-172)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *estre1*, “être” (rapport d'hyperonymie)
- Voir *monter*, avec ou sans objet *a cheval*, “monter sur un cheval” (rapport de métonymie, du général au particulier)

- *asseoir*, v. intr., “s’asseoir”

  BrendanW (1er q. XIIe [2e m. XIIIe], agn.) – ∅ [empl. spé.] | Ez (ca 1220 [1488], Rouen) ; SĔDĒRE ; rapport de presque synonymie ; même étymon [1018]

- Voir *asseoir*. Ici, v. pronom., “s’asseoir”

  AlexisS2 (fin XIe [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; rapport de presque synonymie ; même étymon

- Voir *chevauchier*, “aller au cheval” (rapport de métonymie, du particulier au général)

- Voir l’autre emploi de *seoir*, v. pronom., “être assis” (rapport de presque synonymie ; même lemme)

- *visiter*, “rendre visite à”

  CourLouisLe (2e t. XIIe [3e q. XIIIe], frc.) – ∅ ; VĪSĬTARE ; rapport de métonymie, du général au particulier

- Voir *venir*, “venir” (rapport de métonymie, du général au particulier)

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

Nombre de conservation(s) avec transposition : 2

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 4

Nombre de remplacement(s) : 6

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 5

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Nombre de conservation(s) : 23

2 “séjourner”

BrendanW (1er q. XIIe [2e m. XIIIe], agn.) – Ez (ca 1220 [1488], Rouen)

a) **Ao** : *De l’autre part ne poïssent nules genz* ***seoir*** *car li marelz i estoit granz et parfonz, ne il n’i avoit de totes voies que une petite chauciee estroite.*
Ez : *De l’autre part ne pouoient gens* ***seoir*** *pour les marestz qui y estoient grans et parfons, ou il ne avoit de toutes voyes que une petite chaussee estroite.*
(1-63)

b) **Ao** : *Et qant il orent grant piece* ***sis****, si s’an retornerent la o li rois estoit.*
Ez : *Quant ilz eurent la assez* ***esté****, ilz s’en revindrent au lieu ou le roy estoit.*
(51-353)

Lexème qui remplace : Voir *estre1*, “être” (rapport d’hyperonymie)

Nombre de conservation(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 1

3 “tenir un siège”

VengRagR (déb. XIIIe [2e m. XIIIe], Ouest/Nord [pic.]) – Ez (ca 1220 [1488], Rouen)

a) **Ao** : *Dedanz lo quart jor fu pris li chastiax o Claudas* ***seoit****.*
Ez : *Dedens le quart jour aprez fust le chastel prins ou le roy Claudas* ***tenoit siege****.*
(1-22)

1018. En français moderne, seul l’emploi d’*estre assis* subsiste.

b) **Ao** : *Claudas **sist** devant Trebe mout longuement.*
Ez : *Claudas **fut** devant Trible moult longuement.*
(1-22)

c) **Ao** : *Et qant Claudas ot tot lo païs en sa baillie, si vint devant celui **seoir**.*
Ez : *Et quant Claudas eut tout le païjs en sa baillie, il vint **mettre le siege** devant celui chastel.*
(4-6)

d) **Ao** : *Ma dame m'envoie a toi et si te mande que li rois de Northunberlande la gerroie et **siet** devant un sien chastel **a siege**.*
Ez : *Ma dame me envoie a toy pour ce que le roy de Nor[t]hombelande la guerroie et **tient siege** devant son chasteau.*
(21-70)

e) **Ao** : *Galeholz **sist** au chastel que il avoit asis et ot amené une granz genz a pié qui traient et portent seietes.*
Ez : *Gallehaut **tenoit son siege** devant le chasteau et avoit amené une maniere de gens qui traioient sayettes.*
(48-4)

f) **Ao** : *Et destruioient tote la terre et ocioient totes les genz et ja an avoient pris grant partie et **seoient a siege** devant Arebech.*
Ez : *Et destruisoient toute la terre et occisoient gens et prenoient prisonniers. Et **estoient assiegez** devant Arestueil.*
(64-7)

g) **Ao** : *Li rois, fait la damoiselle, est a Resteil, an Escoce. Et si tost com vos i vanroiz, vos lo troveroiz **seant** a la Roiche as Saisnes, si com ge cuit.*
Ez : *Le roy, fait elle, est a Restueil, en Escosse. Et si tost comme vous vendrés, vous le trouverés a la Roche aux Sesnes, si comme je cuide.*
(68-80)

h) **Ao** : *Si esrerent tant par lor jornees qu'il vinrent a Restel et trovent lo roi **seant** a la roiche si com la damoiselle lor avoit dit.*
Ez : *Si errent tant par leurs journees qu'il arrivent a Restueil, si trouverent le roy **seant** a la roche comme la pucelle leur avoit dit.*
(68-81)

Lexèmes qui remplacent :

- *siege*, *tenir/metre le siege*, “tenir un siège”
  `RegChâtD` (1389-1392, Paris) – ∅ ; SĔDĬCARE ; rapport de presque synonymie ; étymon de la même famille
- Voir *estre1*, “être” (rapport d'hyperonymie)
- *assegier*, *estre assiegé*, “faire le siège d'un lieu”
  `LA SALE, Salade` (ca 1442-1444, Ouest) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen) ; SĔDĬCARE ; rapport de synonymie ; étymon de la même famille [1019]

1019. L'emploi de *estre assiegé*, dans le sens actif, est rare et seulement documenté dans le DMF, avec l'occurrence mentionnée. Au vu de la provenance du texte et puisque l'incunable en contient également une occurrence, il pourrait s'agit d'un sens régional. Le verbe, au sens actif, est par ailleurs attesté depuis `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) et toujours utilisé en français moderne ; *assiegé*, “celui qui subit un siège” est attesté dans `Bersuire` (1354-1358 [ca 1365], poit. [Paris]).

Nombre de remplacement(s) au sein de *lectio facilior* : 1

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes avec transposition : 1

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 2

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

Nombre de conservation(s) : 1

4 “être situé”

`EneasS2` (ca 1160 [ca 1200], norm. [lorr.]) – `LA TAILLE, Courtisan retiré` (1573, Paris)

a) **Ao** : *Li chastiaus* ***seoit*** *en haut et l'oz estoit desoz logiez.*
Ez : *Le parlement fut devant le chastel qui* ***seoit*** *moult hault et l'ost estoit tout entour logié.*
(1-25)

b) **Ao** : *Au quint jor fist Claudas une perriere asseoir devant la tor ne plus n'an i pot* ***seoir****.*
Ez : *Au quint jour fist Claudas dressier une perriere devant la tour et plus n'en pouoit* ***seoir****.*
(2-25)

c) **Ao** : *Si fu l'une dame d'un chastel qui* ***siet*** *an la marche de Norgales et des Frans, si a non Gazevilté li chastiaus, et la dame ot non Heliene sanz Per.*
Ez : *L'une avoit non Helaine sans Per, dame d'un chastel nomme Garefolte qui* ***siet*** *en la marche de Norgalles.*
(8-38)

d) **Ao** : *A cele hore* ***seoit*** *Phariens delez Lyonel et ploroit des iauz mout durement.*
Ez : *A celle heure* ***estoit*** *Farien devant Lyonnel et plouroit moult tendrement.*
(11-35)

e) **Ao** : *Cil chastiaus avoit non Hauz Murs et* ***seoit*** *sor la riviere de Loire, mout en haut devers la Terre Deserte.*
Ez : *... d'ung chasteau nommé Hault Mur* ***seant*** *sur la riviere de Loire.*
(13-192)

f) **Ao** : *Car tote la forteresce* ***siet*** *en haute roiche naïve.*
Ez : *Car il* ***estoit assis*** *sur une roche.*
(23-4)

g) **Ao** : *... tant qu'il vienent a l'ermitage, si lo voit li chevaliers trop bien seant et* ***siet*** *an un haut tertre reont et ert clox de haut glande espés et gros tot anviron.*
Ez : *... tant qu'ilz viennent en l'ermitaige qui* ***estoit assis*** *en ung tertre ront et clos richement.*
(28-8)

h) **Ao** : *Ce fu la terre de Sorolois qui* ***siet*** *antre Gales et les Estranges Illes, cele terre n'estoit mies Galehot d'ancesserie, ainz l'avoit gaaigniee par force sor lo roi Gloier.*
Ez : *... laquelle estoit appellee Sorellois, qui* ***est assise*** *entre Galles et les Estranges Isles. Celle terre n'estoit pas sienne par succession mais il l'avoit conquise par force sur le roy Glohier.*
(52-1)

i) **Ao** : *La nuit lo porta avanture a une maison de moines qui* ***seoit*** *sor une petite riviere, an l'oroille d'unes petites broces.*
Ez : *La nuit arriva d'avanture a une maison de moines qui* ***estoit*** *sur une petite riviere.*
(59-1)

j) **Ao** : *Mais li chastiaus* ***siet*** *si an fort leu que il n'est riens que il dot fors afamer, car il* ***siet*** *toz sor une grant roiche naïve d'une part.*
Ez : *Mais le chasteau* ***seoit*** *en si bon lieu qu'il n'est riens qu'il doubtast fors affamer, car il* ***siet*** *tout dessus une roche d'une part.*
(60-146)

k) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(60-147)

l) **Ao** : *Et qant il a monté lo degré, si voit laianz assez chevaliers toz canmoisiez de lor armes et vit an mileu* ***seoir*** *un viel home qui mout sanbloit bien prodome et mout avoit esté biaus chevaliers.*
Ez : *Et comment il montoit le degré, il vist plusieurs chevaliers tous armez et ou parmy de eulx vist ung preudomme qui moult estoit de grant aage et avoit esté par semblant moult beau chevalier.*
(60-161)

m) **Ao** : *Et il monte tot contramont uns degrez an une tor et voit illuec* ***seoir*** *un viel home d'aage et chenu et blanc, et vient devant lui, si lo salue.*
Ez : *Il va contremont ungz degrez en une haulte tour et la treuve ung viel home de grant aage, chanu et blanc, si le salue.*
(60-307)

n) **Ao** : *Et voient oisiaus et ostors jusque a vint, les plus biax do monde,* ***seanz*** *a perches.*
Ez : *Et voyt oyseaux jusques a .xx., a la perche* ***seans****, les plus beaux du monde.*
(62-221)

o) **Ao** : *Si voit messires Gauvains une tor haute et grant d'un chastel qui* ***siet*** *devers Sorlois o chief de la chauciee.*
Ez : *Monseigneur Gauvain voit la tour grande et haulte qui* ***siet*** *devers Sorellois en la chaussee.*
(65-3)

p) **Ao** : *Si ne s'arestent onques jusque sor l'aive — la* ***seoit*** *la torz — mais belement s'an venoient, ne n'i ont gaires perdu.*
Ez : *Si ne s'arresterent oncques sur l'eaue sur quoy la tour* ***estoit****, mais se fut tellement que il ne y eut gaires de gens perdus.*
(68-110)

q) **Ao** : *Lors sont venu a la grant tor qui* ***siet*** *an la grant roiche.*
Ez : *Lors sont venus a la grant tour qui* ***siet*** *en la haulte roche.*
(69-146)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *estre1*, “être” (rapport d'hyperonymie)
- Voir *asseoir*. Ici, *(estre) assis*, “être situé”
  `MarieFabW` (ca 1180 [mil. XIII^{e}], norm./agn. [agn.]) – ∅ ; rapport de presque synonymie ; étymon de la même famille

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 3

Nombre de remplacement(s) : 2

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 2

Nombre de conservation(s) avec transposition : 1

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

Nombre de conservation(s) : 8

5 “convenir, bien aller”

`BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIII^{e}], ang./tour. [agn.]) – ∅ [vieilli | litt.]

a) **Ao** : *Or ot Claudas chose qui li* ***siet****, si li otroie issi com cil l'a devisé.*
Ez : *Claudas oyt ces parolles qui moult lui* ***plaisent*** *et l'ottroie ainsi comme cellui l'a devisé.*
(8-84)

b) **Ao** : *Si an devint mout vermauz et mout biaus, et durement li* ***sist****.*
Ez : *Et la couleur lui monte au visaige, qui bien lui* ***siet*** *a merveilles.*
(19-20)

c) **Ao** : *Et neporqant tant li prient les pucelles que il doint lo respit jusq'au jor de l'asanblee qu'il demanderont as chevaliers qu'il en doit estre, par si que se li esgarz as chevaliers ne* ***siet*** *a Brehu, il revenra a sa bataille.*
Ez : *Et toutesfois tant lui dient les damoiselles qu'il donne respit jusques au jour de l'assemblee pour savoir que les chevaliers en diront, par ainsi que se leur jugement ne* ***plaist*** *a Brehin, il pourra demander et revenir a la bataille.*
(36-26)

d) **Ao** : *Et lors se ge vos plais, si lo direz. Et ge vos revoldrai veoir, et se vos ne me* ***seez****, quite quite.*
Ez : *Et lors se je vous plaiz, si le dictes. Et je vous revouldray veoir, et se vous ne me* ***plaisez****, quictes et quictes.*
(62-197)

e) **Ao** : *Et qant il fu armez, si par fu trop biaus, ne nuns chevaliers n'estoit cui miauz armes* ***seïssent*** *de Lancelot.*
Ez : *Quant il fut armé, bien lui avenoit, car il ne fut oncques chevalier a qui armes* ***avenissent*** *autant comme a Lancelot.*
(69-69)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *plaire*. Ici, “convenir, bien aller”
  `BrendanW` (1er q. XII^{e} [2^{e} m. XIII^{e}], agn.) – ∅ ; rapport de synonymie
- *avenir*, “convenir”
  `RolS2` (ca 1100 [2^{e} q. XII^{e}], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ [rég.] | `1594` ; ADVENĪRE ; rapport de synonymie [1020]

Nombre de conservation(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 4

1020. La date de dernière attestation est donnée dans le FEW, qui prend comme source `Stengel`.

6 v. impers., “plaire”

`CharroiM` (2e t. XIIe [3e q. XIIIe], frc.) – ∅ [spé. | vieilli] | `CentNouvS` (ca 1460 [ca 1485], pic.) [1021]

Ao : *Or ot Claudas tel chose qui li* ***siet et plaist*** *car il meïsmes lo haoit trop por la traïson que il avoit faite.*
Ez : *Or a Claudas ce qu'il lui* ***plaist****.*
(2-47)

Nombre de binôme(s) absent(s) : 1

7 v. pronom., “être assis”

`LapidALS` (1er t. XIIe [fin XIIe], agn.) – ∅ [empl. spé. | vx] | `Ac 1694` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1694]) [vx] | `REGNIER, Sat.` (1604 [1608]) [1022]

a) **Ao** : *La nuit qant Hestors* ***se seoit*** *au mengier, et tuit li autre, vint uns vallez devant lo seignor, si lo salue et li demande s'il a laianz un chevalier estrange.*
Ez : *La ou il* ***estoit*** *au mengier, arriva leans ung varlet droit devant le seigneur, si le salue puis lui demande s'il y a nul chevalier estrange leans nommé Hector.*
(60-261)

b) **Ao** : *Ge voi, fait messires Gauvains, deus damoiseles soz ces aubres laianz o elles* ***se sient****.*
Ez : *Je vois, fait messire Gauvain, des damoiselles* ***assises*** *soubz ung arbre.*
(62-34)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *estre1*, “être” (rapport d'hyperonymie)
- Voir *asseoir*, v. pronom., “s'asseoir” (rapport de presque synonymie ; étymon de la même famille)

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

8 p. pr. empl. adj., “convenable, bien fait”

`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – `Ac 1798` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1798]) [spé.] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606])

a) **Ao** : *Lo front ot haut et puis bien* ***seant****, et les sorcils bruns departiz a grant planté.*
Ez : *Le front eut hault et polly et bien* ***seant****, et les oreilles* [sic] *brunes departis a grant planté.*
(9-21)

b) **Ao** : *Si fust il assez covenables et* ***bien seanz*** *et bien tailliez a la mesure del cors et des espaules, ne trop grailles, ne trop gros.*
Ez : *Si estoit il assez convenant et bien taillié a la mesure du corps et des espaulles, ne trop gros, ne trop gresle.*
(9-23)

1021. En français moderne, le sens conservé est celui qui signifie “convenir”.
1022. En français moderne, le verbe est documenté seulement dans le sens de *s'asseoir* et marqué comme « vieux ». Il est marqué comme tel dès le XVIIe siècle, avec cependant le renseignement dans `Ac 1694` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1694]) du sens actif, “s'asseoir”.

c) **Ao** : *... car ce estoit la vile ou il plus volentiers sejornoit, car trop estoit bien* ***seanz*** *et aaisiez.*
Ez : *... car c'estoit la ville ou il sejournoit le plus voulentiers, pour ce qu'elle estoit bien* ***assise*** *et aisie[e] de toutes choses.*
(53-4)

d) **Ao** : *Si chevauchent tant que il vienent grant piece de nuit a une soe maison fort qui estoit a deus liues de Thaningues sor la riviere de Saverne, si estoit une des miauz* ***seanz*** *maisons do monde et si forz que nule maisons puet plus estre de bois et d'aive.*
Ez : *Si chevauchent tant qu'ilz sont venus a une sienne maison forte qui estoit a deux lieues de Tauvagues sur la riviere de Taverne, et estoit une place la mieulx* ***assise*** *du monde et forte a merveilles car elle estoit enclose de boys et de riviere.*
(55-192)

e) **Ao** : *Issi vienent parlant jusque au chastel si voit Hestors que il* ***siet*** *trop bien de totes parz si bien comme chastiaus puet miauz* ***seoir*** *fors tant que riviere i a petite. Mais de totes autres choses est il mout* ***bien seanz*** *et mout aaisiez et mout planteuros comme sanz vignoble, dom il n'a gaires en la Grant Bretaigne.*
Ez : *Ainsi viennent parlant jusques au chasteau lequel estoit moult plaisant et* ***estoit assis*** *en païs de vignoble dont il y avoit assez.*
(60-136)

f) **Ao** : *Et il esgarde, si vit devant lui un chastel mout fort et mout bien* ***seant****. Mais dehors les murs ne valoit un sol denier de toz herberjages, fors solement murs de maisons arses toz roges, et li mur do chastel tot autretel.*
Ez : *Il regarde devant lui et voit ung chasteau moult bien* ***seant****, mais les murs dehors ne valloient riens qui fut, fors seulement murs car il n'y avoit hebergages ne maisons, et estoient les murs tous rouges.*
(60-146)

g) **Ao** : *Et ele voit que il a lo vis mout bel et mout* ***seant****, et tot l'autre cors mout avenant.*
Ez : *Elle regarde, si voit qu'il a le viz moult beau et moult bien* ***seant****, et tout l'autre corps moult avenant et tous les membres.*
(62-198)

h) **Ao** : *Li chastiaus fu biaus et bien* ***asis****.*
Ez : *Le chastel fut bel et bien* ***seant****.*
(63-35)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *asseoir*. Ici, v. ppe empl. adj., *bien assis*, "convenable"
  `GuillPalMa` (déb. XIII^{e} [fin XIII^{e}], traits pic. [pic.]) – ∅ ; rapport de presque synonymie ; étymon de la même famille
- Voir *asseoir*, v. pronom., "s'asseoir" (étymon de la même famille)

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 2

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

Nombre de conservation(s) : 3

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

Analyses des exemples

1 Sur les 85 contextes comparables, on observe 40 cas de conservation, 33 cas de substitution, six cas de présence en Ez, cinq cas d'absence et un cas de variante.

2 Le premier sens connaît cinq remplacements par *asseoir*, par exemple en 1 k), où Ao donne : « *sachiez q'au jor de feste qu'il portoit corone ne seïst ja* », et Ez : « *au jour qu'il portoit couronne ja ne fust assis* ». Cependant, pour ce sens, on a également un cas de présence en Ez, qui emploie donc *sëoir* face à *asseoir*, par exemple en 1 m) : « *et lo fait lez li asseoir* » donne « *et le fait seoir empres elle* ».

3 La tendance semble être de remplacer les formes monosyllabiques, par exemple en 1 aa), où « *garde que tu aies avant sis el palefroi* » donne « *garde que tu aies avant assis dessus* », ou encore en en 1 ae), où « *sist* » est remplacé par « *estoit assis* ». Cependant, cet usage n'est pas systématique dans l'incunable, comme on peut le voir en 1 ao), où « *sist* » donne « *seist* ».

4 Le sens 3 est en rapport avec les sièges tenus lors des batailles. Ses occurrences se font remplacer une fois par l'hyperonyme *estre*, une fois par *estre assiegé* et à quatre reprises par des locutions adverbiales qui ont recours au substantif *siege*, comme en 3 c), où « *si vint devant celui seoir* » donne « *il vint mettre le siege devant celui chastel* ».

5 Le sens 5, "convenir", connaît trois remplacements par *plaire*, par exemple en 5 d), où Ao donne : « *et se vos ne me seez...* » et Ez : « *et se vous ne me plaisez...* » Le sens 6 ne connaît qu'un contexte. Il s'agit de l'absence d'un des membres d'un binôme synonymique « *siet et plaist* », qui est remplacé par « *plaist* » seul.

6 Le sens 5, "convenir, bien aller", est toujours attesté en français contemporain, mais marqué comme vieilli. Un certain nombre des emplois du verbe, ceux documentés en 1, 4, 7 et 8, continuent d'être employés jusqu'au début du XVII^{e} siècle. À l'opposé, les sens 2, "séjourner", et 3, "tenir un siège", connaissent leur dernière attestation dans l'incunable. L'emploi personnel documenté en 6, "plaire", n'est plus attesté après le milieu du XV^{e} siècle.

⟶ Les emplois de *sëoir* sont multiples dans le manuscrit. Bien que trois des emplois soient caducs, le verbe reste bien attesté dans l'incunable, d'une part parce qu'il contient certains emplois archaïques du verbe (des dernières attestations), d'autre part parce que les autres sens continuent d'être employés, au moins pendant un siècle. Les remplacements, tous sens confondus, se font à huit reprises par le verbe hyperonyme *estre* et à onze reprises par le verbe issu du même étymon, mais préfixé, *asseoir*.

Analyses internes

1 *asseoir* est présent à 64 reprises dans chacun des témoins, témoignant d'une légère progression d'emploi — du fait de la différence d'occurrences totales de chacun des témoins —, mais déjà d'un usage important en Ao.

2 Les emplois en Ao sont variés. Par exemple, en 8 h), cas de présence de *sëoir* en Ez, le verbe, employé au participe passé, prend le sens de "convenable", dans la séquence suivante : « *Li chastiaus fu biaus et bien asis.* » Une séquence présente les deux verbes, montrant bien leur rapport de synonymie : « *Au quint jor fist Claudas une perriere asseoir devant la tor ne plus n'an i pot seoir.* » (002-24)

3 Cependant, en Ao, le verbe a, à 42 reprises, le sens de “s’asseoir”, que ce soit en emploi pronominal ou non. Il est très souvent question de s’asseoir devant une table pour célébrer le repas, comme dans la séquence suivante : « *Atant asistrent au mengier.* » (014-98)

⟶ Les emplois de *asseoir* en Ao sont déjà nombreux, et peuvent prendre des sens variés. Néanmoins, le sens le plus fréquemment attesté est celui de “s’asseoir”. Cet emploi dote le verbe d’une dimension liée au mouvement du corps de l’être humain, ce qui lui donne une saillance sémantique.

Comparaisons externes

1 Trois sens semblent obsolescents à l’époque de la composition de l’incunable. Ce sont les sens 2, “séjourner”, 3, “tenir un siège”, et l’emploi impersonnel en 6, “plaire”. Il est possible d’opposer le sens 2 au sens 4, “être situé”, et le sens 6 au sens 5, “convenir, bien aller”, en ce que les sens obsolescents représentent une partie de ce que permettent d’exprimer les sens conservés en opposition. Les sens 2 et 6 peuvent ainsi être recouverts par les emplois 4 et 5. Ils ont par ailleurs comme particularité de contenir une dimension subjective : “séjourner”, c’est “être situé” sur le long terme, définissant la situation du point de vue des personnes sujettes de l’action ; “plaire”, c’est “convenir à qqu’un”. Le sens 3, lui, se voit concurrencer par les locutions contenant le substantif explicite *siege*, qui sont celles employées en Ez, et qui se développent tardivement dans la langue : la locution *tenir/metre le siege* est ainsi attestée dans `RegChâtD` (1389-1392, Paris).

2 Si ces sens disparaissent, on a également pu relever une partie importante d’autres emplois remplacés, notamment par le verbe *asseoir*. Il est possible de voir dans ces remplacements la préférence pour une forme plus marquée formellement, ce qui permet une identification rapide des occurrences. Cela a pu paraître d’autant plus nécessaire que *sëoir*, sous sa forme infinitive, devient une forme monosyllabique, du fait de la réduction des hiatus. Par ailleurs, avec l’évolution des graphies, les occurrences de forme *siet* deviennent proches de certaines du verbe *savoir*, *scet*.

⟶ Les sens qui sont obsolescents semblent être liés à la subjectivité. Cela est probablement dû à la spécialisation en cours de *sëoir* dans le sens de “convenir”, seul sens qui reste attesté en français contemporain, et qui met en relief l’adéquation entre deux éléments. Le sens spécialisé “assiéger” disparaît aussi, probablement du fait de sa distance avec le sens en progression. Certaines des occurrences de *sëoir* semblent par ailleurs touchées par une faiblesse formelle.

Synthèse : *sëoir* est encore bien attesté dans l’incunable, mais certains de ses sens sont caducs, et un nombre important d’occurrences de ses autres emplois sont remplacées. Les remplacements se font par les verbes *estre*, hyperonyme, permettant de marquer l’existence d’un objet, et *asseoir*, synonyme formellement plus marqué. Ce dernier, dans le manuscrit, est déjà bien employé, mais principalement dans le sens relatif à l’assise d’un être humain, ce qui lui procure une saillance particulière. Du fait de sa proximité avec *sëoir*, par analogie, il voit probablement ses emplois s’élargir. Sa forme plus marquée, immédiatement identifiable, l’avantage, d’autant plus que certaines des occurrences du verbe obsolescent, du fait de la réduction des hiatus, ne sont plus que des monosyllabes et peuvent connaître des problèmes de proximité graphique avec des occurrences d’autres verbes. Cependant, *sëoir* continue d’être attesté en français contemporain, dans un sens spécialisé, qui semble prendre de l’importance dès l’époque qui nous intéresse, ce qui conduit également à la réduction des sens trop marqués par la subjectivité.

Typologie : Disparition partielle ; un sens est caduc et deux autres sens présentent dans l'incunable leur dernière attestation ; les autres emplois se réduisent également
Facteurs supposés : Élimination des sens possédant une dimension de subjectivité, du fait de la préséance d'un emploi, encore attesté en français contemporain, qui permet l'expression de l'adéquation d'une chose à une autre ; existence d'un verbe synonyme issu du même étymon, doté d'une force expressive et dont la forme préfixée permet une meilleure identification ; réduction des hiatus conduisant à affaiblir certaines occurrences du verbe ; certaines graphies peuvent avoir été trop proches d'occurrences d'autres verbes.

⊆ sepouture

FEW, XI, 486a : SEPULTURA

Ao : 1 ; Ez : 0

sepouture, "tombeau"
`WaceConcA` (2e q. XIIe [av. 1225], norm. [tour.]) – `Trév 1771` (*Dictionnaire universel françois et latin* [1771]) [dict. bil.] | `BARBATRE, Voy. T.-C. P.` (1480, Eure) [1023]

Ao : *En cele maison avoit une* ***sepolture*** *que l'an apeloit Leucain. Cil Leucanz fu niés Joseph de Darimathie, cel dont li granz lignages descendié, par cui la Granz Bretaigne fu puis enluminee, car il i porterent lo Graal et conquistrent la terre mescrëant a Nostre Seignor.*
Ez : *... et avoit non le* ***sepulcre*** *Lucan. Celui Lucan fut filz Joseph de Arimathie, duquel descendit le grant lignage par qui la Grant Bretaigne fu puis enluminee, car ilz y apporterent le Graal et convertirent les mescrëans a la foy de Nostre Seigneur.*
(22-58)

Lexème qui remplace : *sepulcre*, "tombeau"
`PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; SEPULCRUM ; rapport de synonymie ; graphie proche

Nombre de remplacement(s) : 1

∃ si

FEW, XI, 572b : SĪC

Ao : 6 225 [68] ; Ez : 2 642 [29]

1 "(marque l'enchaînement des membres d'un énoncé)"
`SermentsH1` (842 [ca 1000], Soissons) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen)

a) **Ao** : *Et cil ot en aide lo roi de Gaule et tot son pooir,* ***si*** *perdi mout Aramonz en la guerre que trop dura.*
Ez : *Et eut en son aide le roy de Gaulle et tout son pouoir.* ***Il*** *perdit moult en icelle guerre car trop dura.*
(1-6)

1023. Les dates sont données pour le sens, associé à la forme *sepouture/sepulture*.

b) **Ao** : *Et un po aprés, vit par tot lo chastel flanbe saillir,* ***si*** *voit an po d'uere les riches sales verser a terre et fondre les eglises et les mostiers.*
Ez : *Et ung peu aprez, la flambe saillir partout,* ***si*** *voit en peu de heure les riches salles verser a terre et fondre les eglises et les clochiers.*
(3-2)

c) **Ao** : ***Si*** *i pensoit avoir grant preu s'il revenoient en pooir.*
Ez : ***Et*** *y pensoit avoir grant honneur se ilz revenoient jamais en pouoir.*
(7-2)

d) **Ao** : *Si retorna a son fil que il vit mort,* ***si*** *ne fait pas a demander s'il fist grant duel, car il lo fist si grant q'a poines porroit estre faiz plus granz.*
Ez : *Il retourne a son filz qu'il vit mort.* ***Si*** *ne fait mie a demander s'il en fist grant deul, car il le fist si grant que greigneur ne pourroit estre.*
(13-1)

e) **Ao** : *Puis est venue arrieres en ses chanbres,* ***si*** *apele une damoisele, non pas cele qui les anfanz avoit amblez, mais une autre.*
Ez : *Puis est venue en sa chambre* ***et*** *appelle une de ses damoiselles, non pas celle qui les enfans avoit emblez.*
(14-14)

f) **Ao** : *Ne des lors en avant ne cuida Phariens de nelui avoir garde,* ***si*** *atorna que l'andemain envoieroit ses prisons a dan Claudas et il meïsmes les converroit jusque la que il seroient a sauveté.*
Ez : *Si cuida Farien estre quitte et delivre* ***et*** *disposa de envoier ses prisonniers a Claudas et lui mesmes dist qu'il les convoieroit tant que ilz seroient a sauveté.*
(15-7)

g) **Ao** : *Phariens ne lor vost faire ne mau ne honte, car assez i a grant honor qant cil qui estoient assez plus haut home que il n'estoit li estoient venu merci crier,* ***si*** *lor pardona son mautalant par la proiere des autres pers.*
Ez : *Farien ne leur voulut faire mal ne honte, car assez eust honneur quant ceulx qui estoient plus haultz hommes que lui lui sont venuz crier mercy,* ***si*** *leur pardonne par la priere des autres.*
(16-9)

h) **Ao** : *Or chevauche Phariens entre lui et sa compaignie,* ***si*** *les conduit li vallez qui avocques Lambegue estoit venuz.*
Ez : *Farien chevauche et sa compaignie,* ***et*** *les conduit le varlet qui avec Lambegue estoit venu.*
(17-0)

i) **Ao** : *Li rois esgarde,* ***si*** *voit que la litiere vient a lui tot droit.*
Ez : *Le roy regarde* ***et*** *voit que la littiere vient a luy tout droit.*
(21-6)

j) **Ao** : *Se vos volez, fait ele, savoir,* ***si*** *i alez car c'est la voie.*
Ez : *Se vous le voulez, fait elle, savoir,* ***si*** *y alez car c'est icy la voye.*
(23-4)

k) **Ao** : *Il fiert lo cheval des esperons et aloigne lo glaive por lo roi ferir. Et l'eive fu parfonde,* ***si*** *covint lo cheval a noer.*
Ez : *Il point le cheval des esperons et tire le glaive pour le roy ferir mais l'eaue estoit* ***si*** *parfonde* ***qu'****il convint le cheval nager.*
(25-6)

l) **Ao** : *Lors saut hors de la table et commande que l'an li aport ses armes. Eles li sont aportees,* ***si*** *se fait armer de chief en chief.*
Ez : *L[o]rs sault hors de la table et demande ses armes, et elles lui sont aportees.* ***Si*** *se fait armer.*
(27-7)

m) **Ao** : *Longuement fu illuec tant que ja avesproit bien. Et il esgarde,* ***si*** *voit venir un hermite desus un grant asne et antra el bois mout pres de lui.*
Ez : *Longuement fut illec tant que ja estoit sur le vespre. Il regarde* ***et*** *voit venir ung hermite sur ung grant asne.*
(28-3)

n) **Ao** : *Et lo matin vos en iroiz a la Dolereusse Garde,* ***si*** *troveroiz illoc et lo roi et madame,* ***si*** *les me saluez andeus et les merciez de ce que vos iestes hors de prison, car bien sachiez ce est par li.*
Ez : *Et le matin vous en irez a la Douloureuse Garde.* ***La*** *trouverez le roy et madame la royne,* ***si*** *les saluez et les mercyez de ce que vous estes hors de prison, car bien sachiez que c'est par eulz.*
(29-2)

o) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(29-2)

p) **Ao** : ***Si*** *s'esforce mout de grant proesce mostrer et fiert sor celui l'espee traite mais c'est por neiant.*
Ez : ***Il*** *s'efforce moult de sa prouesse monstrer et trait l'espee mais se fut pour neant.*
(31-0)

q) **Ao** : *Ge ne voldroie mie qu'il m'eüst esposee.* ***Si*** *ne sera il mie maumariez qui m'avra car ge sui assez riche fame.*
Ez : *Je ne vouldroie mie qu'il m'eust espousee.* ***Si*** *ne sera mie celui mal marié qui me aura.*
(34-11)

r) **Ao** : *Dame, fait il, c'est uns chevaliers malades. La dame descent,* ***si*** *li descuevre lo vis et tantost commance a plorer mout durement.*
Ez : *Dame, fait le mire, c'est ung chevalier malade. La dame descent* ***et*** *lui descouvre la face, et quant elle le voyt, elle commença a plourer moult tendrement.*
(35-1)

s) **Ao** : *Ma douce suer, alez tost,* ***si*** *li dites que ge li cri merci, car trop li ai mesfait.*
Ez : *Ma doulce seur, alez tost,* ***et*** *lui dictes que je lui crye mercy, car trop lui ay meffait.*
(36-15)

t) **Ao** : *Il acoillent lor voie ansemble, car li mires ne lo velt guerpir devant l'asemblee,* ***si*** *ont tant alé que il sont venu chiés l'Ermite do Plaisseiz, issi avoit il non.*
Ez : *Lors prennent la voye ensemble, car le mire ne le veult laisser devant l'assemblee,* ***et*** *ont tant erré qu'ilz sont venuz chieux l'ermite du Plesseis.*
(37-4)

u) **Ao** : *Et li autres fiert lo cheval monseignor Gauvain parmi les flans,* ***si*** *l'ocit et il remaint a pié.*
Ez : *L'autre fiert le cheval de monseigneur Gauvain parmy les flans* ***et*** *le occit et il descent.*
(38-10)

v) **Ao** : *Et as fenestres de la bretesche avoit une dame,* ***si*** *apela lo vallet qui l'escu au chevalier portoit,* ***si*** *lo descuevre ele meesmes.*
Ez : *Aux fenestres de la bretesche avoit une dame,* ***laquelle*** *apella le varlet qui portoit l'escu du chevalier* ***et*** *le descouvre elle mesmes.*
(42-5)

w) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(42-5)

x) **Ao** : ***Si*** *mande par ses homes, les trente rois que il avoit conquis, et des autres tant comme lui plot.*
Ez : ***Il*** *mande ses hommes, c'est assavoir les .xxx. roys qu'il avoit conquis, et des autres tant comme il lui plaist.*
(48-5)

y) **Ao** : *Et quant ele l'oï, si comance a regarder une pucele qui sa coisine estoit germaine et tote dame de sa maison,* ***si*** *li tardoit mout que li chevalier s'en alassent de laianz.*
Ez : *Et comme elle le ouyst, si commença a regarder une pucelle qui estoit sa cousine germaine et toute dame de sa maison,* ***si*** *lui tardoit moult que les chevaliers s'en allassent de leans.*
(49-4)

z) **Ao** : *Dedanz les quinze jorz fu messires Gauvains toz gariz de ses bleceüres,* ***si*** *an fu tote la corz mout liee.*
Ez : *Dedens le quinziesme fut messire Gauvain gary.* ***Si*** *en fut toute la court moult liee.*
(50-1)

aa) **Ao** : *Et cil avoit esté ocis en la guerre,* ***si*** *estoit remesse une soe fille petite mout bele, don la mere avoit esté morte au naistre.*
Ez : *Et fut occis en la guerre.* ***Il*** *lui estoit demouré une sienne fille, moult belle damoiselle, dont la mere mourut au naistre d'icelle.*
(52-2)

ab) **Ao** : *Et messires Gauvains dist que il an panseroit bien. Lors* ***si*** *apele un vallet et* ***si*** *li dist.*
Ez : *Et messire Gauvain dit qu'il en pensera bien. Lors appella ung varlet et lui dit.*
(53-6)

ac) **Ao** : *Et dit li contes que messires Gauvains vint esperonant fors d'une forest et antra en une mout grant lande mout large et mout bele,* ***si*** *duroit bien demie lie gallesche de toz sanz.*
Ez : *Messire Gauvain issit hors d'une forest et entra en une lande merveilleusement belle et moult spacieuse,* ***laquelle*** *duroit bien environ demie lieue autant en longueur comme en largeur.*
(54-0)

ad) **Ao** : *Et il regarde derriers lui,* ***si*** *voit lo nain qui avoit batu lo chevalier,* ***si*** *tenoit a deus poinz un espié tot sanglant dom il avoit feru lo cheval parmi les costez.*
Ez : *Et il regarde* ***et*** *voit derriere lui le nain qui le chevalier avoit batu,* ***et*** *tenoit aux deux mains une espee toute sanglante dont il avoit le cheval feru parmy le corps.*
(55-6)

ae) **Ao** : ***Si*** *regarde les plaies monseignor Gauvain mout doucement et dit que il n'avoit plaie que mout legiere a garir ne fust.*
Ez : ***Si*** *regarde les playes de monseigneur Gauvain moult doulcement et dit qu'il n'avoit playe qui legiere ne fust a guerir.*
(56-0)

af) **Ao** : ***Si*** *li demanderent qel bessoigne ele avoit aüe qui si loign estoit a cort venue.*
Ez : ***Si*** *lui demanderent quelle besongne elle avoit affaire pour ce que venue estoit de si loing.*
(57-1)

ag) **Ao** : *L'andemain que Hectors s'an fu alez androit tierce, fu apareilliee la dame de Roestoc por aler an son païs,* ***si*** *estoit venue panre congié au roi et a la reine.*
Ez : *L'endemain que Hector fut party environ tierce, fut appareiliee la dame de Roestoc pour aler en son païs,* ***et*** *estoit venue prendre congie du roy et de la royne.*
(58-4)

ah) **Ao** : *Et il esgarde sor destre,* ***si*** *vit une mout riche vile et mout belle,* ***si*** *estoit apelee Qanbenic.*
Ez : *Et il regarda a destre* ***et*** *vit une moult belle ville et moult riche* ***que*** *on appelloit Cambenic.*
(59-1)

ai) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(59-1)

aj) **Ao** : *Et messires Gauvains cuide qu'il soit prestres o hermites,* ***si*** *descent et li demande se il est hermites. Et il dit que nenil, mais il est clers.*
Ez : *Messire Gauvain cuide qu'il soit prestre ou hermite,* ***si*** *descent et lui demande s'il estoit hermite. Et il dit que non, mais il est clerc.*
(62-3)

ak) **Ao** : *Se vos lo poez conquerre,* ***si*** *estes quites.*
Ez : *Se vous le pouez conquerre,* ***vous*** *serez quitte.*
(63-12)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *il*, "(pro. personnel)" (rapport d'hyponymie)
- Voir *et*, "(coordonne des éléments dans une phrase)" (rapport de synonymie)
- Voir *là*, "en cet endroit où l'on n'est pas" (rapport d'hyponymie)

- Voir *lequel*, “(pro. relatif)” (rapport d’hyponymie)
- *que2*, “(pro. relatif)”
  `SermentsH1` (842 [ca 1000], Soissons) – ∅ ; QUĪ ; rapport d’hyponymie
- *vos*, “(pro. personnel)”
  `PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; VŌS ; rapport d’hyponymie

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

Nombre de conservation(s) : 13

Nombre de remplacement(s) : 23

2 “tellement”

`AlexisS2` (fin XI^e [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅

a) **Ao** : *Sire, ge vos aport boenes noveles, ne onques **si** bien n’avint a home com a vos, se vos me volez tenir mes covenances.*
Ez : *Sire, je vous apporte bonnes nouvelles, oncques ne avint **si** bien a homme comme a vous, se vous me voulez tenir promesse.*
(2-1)

b) **Ao** : *Il est voirs que vos tenez les deus filz au roi Bohort de Gaunes **si** vilainnement com en prison, si set de voir trestoz li siegles qu’il ne vos ont neiant forfait.*
Ez : *Il est vray que vous tenez les enfans au roy Boort de Gaunes **si** villainement comme en prison, et on sçait bien qu’ilz ne vous ont riens meffait.*
(11-6)

c) **Ao** : *Si fu alez en bois, si ot trové un **si** grant cerf que onques mais en sa vie un si grant n’avoit veü.*
Ez : *Il ala au boys et trouva ung **si** grant cerf que oncques mes n’avoit veu tel.*
(20-4)

d) **Ao** : *Di les dons, biaus sire, fait li rois, car bien font a oïr, puis qu’eles sont **si** estranges.*
Ez : *Dy les donc, fait le roy, car bien sont a ouyr, puis qu’elles sont **si** estranges.*
(24-3)

Nombre de conservation(s) : 4

3 *si que*, “de sorte que”

`PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – `Brantôme` (1584-1614)

Ao : *Et li chevaliers commança la dame a regarder **si que** toz s’an oblie.*
Ez : *Le chevalier se arreste et regarde la dame moult longuement **tant qu’**il oublie toute autre chose.*
(44-2)

Lexème qui remplace : Voir *tant*, *tant que*, “jusqu’à ce que” (rapport de synonymie)

Nombre de remplacement(s) : 1

4 *si que/com*, “pendant que”

`YvainHu` (ca 1177 [1^er t. XIV^e], champ. mérid. [pic.]) – `RegChâtD` (1389-1392, Paris)

Ao : ***Si com*** *il esgardoient issi, si voient venir deus rotes de chevaliers toz armez.*
Ez : ***Ainsi qu'****ilz r[e]gardoient, ilz voient venir deux routes de chevaliers armez.*
(32-5)

Lexème qui remplace : Voir *ainsi*, *ainsi que/com(ent)*, "tandis que" (rapport de synonymie ; même étymon)

Nombre de remplacement(s) : 1

5 "en effet"

`CligesC` (ca 1176 [mil. XIII^{e}], champ. mérid. [champ.]) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen)

Ao : *Et* ***si*** *avoit encor autres teches, car qui consoil li deïst, ja par lui ne fust descoverz. Il amoit riviere sor toz deduiz, et plus les faucons que les ostoirs, ne ja ne chevauchast gaires se granz destriers non fors qant il chevalchoit grant jornee.*
Ez : *Et* ***si*** *avoit encore telle teche, que qui son conseil lui deist, ja par lui ne fust descouvert. Il aymoit rivieres sur tous deduitz, et plus les faulcons que les autours, et ne chevauchoit gueres que a grans destriers fors quant il chevauchoit grandes journees.*
(8-14)

Nombre de conservation(s) : 1

6 "alors"

`RouH` (1135-1170 [ca 1300], frc.) – `Rab` (1532-1564) [1024]

a) **Ao** : *Et qant Claudas ot tot lo païs en sa baillie,* ***si*** *vint devant celui seoir.*
Ez : *Et quant Claudas eut tout le païjs en sa baillie,* ***il*** *vint mettre le siege devant celui chastel.*
(4-6)

b) **Ao** : *Et qant ele la voit pasmee,* ***si*** *se repasme tantost delez li et tuit cil qui sont laianz et totes celes en font grant duel trop.*
Ez : *Et quant elle la voit pasmee,* ***elle*** *se pasme empres, dont tous ceulz et celles de leans font grant deul.*
(5-9)

c) **Ao** : *Qant Lancelot ot esté an la garde a la damoisele les trois anz que vos avez oï,* ***si*** *fu tant biaus que nus nel veïst qui ne cuidast q'il fust de greignor aage la tierce part.*
Ez : *Quant Lancelot eust esté a la garde de la damoiselle du lac par trois ans comme vous avez ouy,* ***il*** *fut si beau que a le veoir on cuidast qu'il feust de greigneur aage la tierce part.*
(9-0)

d) **Ao** : *Et qant ele puet parler,* ***si*** *li chiet as piez et li dit tot am plorant.*
Ez : *Et quant elle peut parler,* ***si*** *lui chiet aux piez et lui dist tout en pleurant.*
(10-22)

e) **Ao** : *Et qant li dui escuier qui dehors l'atendoient la voient el vis bleciee,* ***si*** *an sont tuit esbahi.*
Ez : *Et quant les deux escuiers qui dehors l'attendoient la voient si blecee,* ***ilz*** *sont tous esbahis.*
(12-2)

1024. L'emploi tend à se figer au sein de locutions, comme le montre la dernière attestation relevée dans Hu, au sein de `REGNIER, Sat.` (1604 [1608]) : « *Qui a de l'argent, si le serre.* »

f) **Ao** : *Quant ele s'esveilla, **si** se dolut mout de l'ire que ele avoit eüe en s'avision et ele esgarde en sa main destre, si i trueve escriz trois nons : Lyonel et Bohort et Lancelot.*
Ez : *Quant elle s'esveilla, **elle** se dolut moult du courroux qu'elle avoit eu en sa vision et elle regarde en sa main destre, et treuve troys noms escripz : Lyonnel, Boort et Lancelot.*
(18-11)

g) **Ao** : *Quant il orent lo premier mes eü, **si** conmencierent paroles a enforcier, si parloit li rois a ses chevaliers, et il a lui.*
Ez : *Aprés qu'il eut le tiers mes, **lors** commencerent paroles a enforcer, et parloit le roy au chevalier, et lui au roy.*
(19-16)

h) **Ao** : *Et qant li vavassors voit les lermes qui ancor li chaoient des iauz, **si** li demende por qoi il plore.*
Ez : *Et quant le vavasseur voit que les larmes lui cheent des yeulx, **il** lui demande pour quoy il pleuroit.*
(26-3)

i) **Ao** : *Quant li rois se fu au matin levez et venuz en la cort devant son ostel, **si** ne sot que faire. Et an la tornelle o la gaite avoit corné lo jor avoit deus puceles en une chambre desous l'estaige a la gaite.*
Ez : *Quant le roy fut levé au matin, **il** ne sceut que faire. En la tournelle ou la guette avoit corné estoient deux pucelles en ostage.*
(30-0)

j) **Ao** : *Si com il esgardoient issi, **si** voient venir deus rotes de chevaliers toz armez.*
Ez : *Ainsi qu'ilz r[e]gardoient, **ilz** voient venir deux routes de chevaliers armez.*
(32-5)

k) **Ao** : *Et pluseur des legiers bachelers de s'ost alerent joster a cels qui en la place les atandoient. **Si** commencent lo tornoi mout bon car devers lo roi Artu i avoit mout de prodomes qui ne s'estoient mie fait veoir por avoir leisir de torneier.*
Ez : *Et plusieurs bacheliers de son ost alerent jouster a ceulx qui en la place les attendoient. **Lors** commença le tournoy moult bon car devers le roy Artus y avoit de moult bons chevaliers qui ne se estoient mie fait veoir pour avoir loisir de tournoier.*
(33-13)

l) **Ao** : *Dont vos lo ge, fait li mires, que vos seiez en repos jusq'a lores, **si** seroiz sainz et haitiez et an vostre dure force.*
Ez : *Je vous conseille donc, fait le mire, que vous soyez en repos jusques la, **si** serez sain et en vostre bonne force.*
(37-3)

m) **Ao** : *Sire, g'irai avant et vos remandroiz deça. Et se ge vos apel, **si** me venez aidier, que vez vos la deus chevaliers qui nos atandent.*
Ez : *Je iray devant et vous demourrez par deça. Et se je vous appelle, **si** me venez aider.*
(40-2)

n) **Ao** : *Et qant li rois lo vit,* ***si*** *fist mout grant joie de lui et la reine et tote la corz.*
Ez : *Quant le roy le vist,* ***il*** *fist moult grant joie de sa venue et la royne et toute la court.*
(41-2)

o) **Ao** : ***Si*** *se taist ores li contes atant de lui et de sa compaignie et retorne au chevalier dont messires Gauvains ot aporté lo non a cort.*
Ez : ***Si*** *laisse icy le compte a parler de lui et retourne a parler du chevalier dont messire Gauvain apporta le nom en court.*
(43-20)

p) **Ao** : *Quant li chevaliers qui l'asemblee ot vaincue ot geü chiés lo chevalier qui l'osta de son pensé,* ***si*** *leva mout matin et siust son oste la o il lou vost mener.*
Ez : *Quant le chevalier qui l'assemblee avoit vaincue eut geu chiez le chevalier qui le osta de son penser,* ***il*** *se leva moult matin et alerent lui et son hoste la ou il le voulut mener.*
(46-1)

q) **Ao** : *Et maintenant vient la damoisele qui avoit dit monseignor Yvain : C'est la tierce.* ***Si*** *s'an vont tuit quatre jusque an la maison au vavasor.*
Ez : *Et maintenant vint la damoiselle qui avoit dit a monseigneur Yvain : C'est la tierce.* ***Si*** *s'en vont tous quatre ensemble en la maison du vavasseur.*
(47-1)

r) **Ao** : *Et il distrent que uns chevaliers a unes vermoilles armes avoit tot veincu. Et quant ele l'oï,* ***si*** *comance a regarder une pucele qui sa coisine estoit germaine et tote dame de sa maison…*
Ez : *Et ilz disdrent que le chevalier a l'escu vermeil avoit tout vaincu. Et comme elle le ouyst,* ***si*** *commença a regarder une pucelle qui estoit sa cousine germaine et toute dame de sa maison…*
(49-4)

s) **Ao** : *Et se vos lo m'aüssiez dit, vos fussiez hui en cest jor delivres de ma prison. Et* ***si*** *lo savrai ge maugré vostre, car ge irai an tel leu ou an lo me dira.*
Ez : *Et se vous le me eussiez dist, vous feussiez ennuit hors de ma prison. Et* ***si*** *sçauray vostre nom malgré vous, car je iray en tel lieu ou l'en le me dira bien.*
(51-8)

t) **Ao** : *Et qant il aprochent do paveillon,* ***si*** *voient devant lo paveillon un chevalier qui fait lacier ses chauces de fer.*
Ez : *Et comment ilz approuchent du chevalier,* ***si*** *voient devant ung chevalier qui fait lacer ses chausses de fer.*
(60-17)

u) **Ao** : *Et sez tu qe tu feras ? Tu enqerras ou li rois Artus est et* ***si*** *demanderas la dame de Malohaut.*
Ez : *Et sçais tu que tu feras ? Tu enquerras ou est le roy Artus et* ***si*** *demanderas la dame de Mallehaut.*
(61-3)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *il*, "(pro. personnel)" (rapport d'hyponymie)
- *lors*, "alors, à ce moment"
  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; HŌRA ; rapport de synonymie

Nombre de remplacement(s) : 12

Nombre de conservation(s) : 9

7 “de même”

RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – Ac 1694 (*Dictionnaire de l’Académie française* [1694]) [bas]

a) **Ao** : *Por quoi n’avriez vos nule honor, fait li vallez, en moi ocirre ? Por ce, fait il, que vos iestes trop juenes et* ***si*** *sui plus granz et plus forz de vos assez.*
Ez : *Pour quoy, fait le varlet, n’y auriez vous honneur ? Pour ce, fait il, que trop estes jeune et* ***je*** *suis plus grant et plus fort que vous.*
(22-4)

b) **Ao** : *Maistre, fait il, aler me covient en un mien affaire o vos ne poez mie venir, car trop loig seroit a vostre hués et* ***si*** *voil aler toz seus.*
Ez : *Maistre, aler me convient en ung mien affaire ou vous ne pouez venir, car loing seroit pour vous et* ***si*** *y vueil aler tout seul.*
(39-3)

c) **Ao** : *Et puis qu’il i sera entrez, il n’en istra devant que il l’avra tote conquise et* ***si*** *te toldra Guenievre ta fame, qu’il a oïe tant prisier de biauté et de valor sor totes dames terrienes.*
Ez : *Et de l’eure qu’il y sera entré, il n’en partira tant qu’il l’ait toute conquise et* ***si*** *te ostera Genievre ta femme qu’il a ouy priser de beauté et de valeur sur toutes dames terriennes.*
(45-8)

Lexème qui remplace : *je*, “(pro. personnel)”

SermentsH1 (842 [ca 1000], Soissons) – ∅ ; EGO ; rapport d’hyponymie

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de conservation(s) : 2

1 Les 68 contextes retenus pour étude ont été répartis selon sept emplois distincts [1025]. Sur ces contextes, on relève au total 29 cas de conservation, 38 cas de substitution et un cas d’absence. Ce dernier, en 1 ab), voit la présence simple de la conjonction de coordination *et* en Ez, face à l’emploi de *et si* en Ao.

2 Le sens 2, “tellement”, encore attesté en français contemporain, ne connaît que des cas de conservation. L’emploi en 5, “en effet”, est lui aussi conservé dans l’incunable ; il semble qu’il s’agisse là d’une dernière attestation.

3 Les emplois 3, *si que*, “tellement que”, et 4, *si com*, “pendant que”, connaissent chacun une occurrence, qui est remplacée respectivement par *tant que* et par *ainsi que*.

4 L’emploi documenté en 7, “de même”, présente trois occurrences. En 7 a), l’occurrence est remplacée par un pronom personnel. Ainsi, Ao donne « *… vos iestes trop juenes et si sui plus granz et plus forz de vos assez* » et Ez « *… trop estes jeune et je suis plus grant et plus fort que vous* ». Les deux autres occurrences sont conservées.

1025. Ces emplois ont été fixés en suivant les distinctions établies dans Mats. Certaines occurrences sont difficiles à classer : il en est ainsi de certains des emplois documentés en 1, “(marque l’enchaînement des membres d’un énoncé)” 5, “en effet”, 6, “alors”, 7, “de même”, qui pourraient apparaître dans l’une ou l’autre catégorie.

5 Ce sont les emplois 1 et 6 qui connaissent le plus d'occurrences. L'emploi 1, adverbe qui marque les enchaînements d'un énoncé, connaît 23 cas de substitution et 13 cas de conservation. Les remplacements se font majoritairement par la conjonction de coordination *et*, avec quatorze cas de remplacement. Un pronom personnel est employé en Ez à la place de *si* à quatre reprises, *lequel* à deux reprises, *là* et *que*, une fois chacun. Le cas de conservation en 1 k) est intéressant : le lemme est conservé, mais il s'agit d'un autre emploi de *si*. Ainsi, Ao donne : « *Et l'eive fu parfonde, si covint lo cheval a noer.* » et Ez : « *Mais l'eaue estoit si parfonde qu'il convint le cheval nager.* » L'incunable semble par ailleurs être le témoin dans lequel sont recensées les dernières attestations de cet emploi.

6 Pour l'emploi 6, on relève douze cas de substitution et neuf cas de conservation. À dix reprises, c'est un pronom personnel qui est employé pour le remplacement dans l'incunable. Deux autres fois, c'est l'adverbe temporel *lors*.

7 Les remplacements se font donc principalement par la conjonction de coordination *et*, et, de manière plus marginale cependant, par des pronoms personnels. Ce dernier type de remplacement a été commenté dans la littérature : « À mesure que le pronom sujet deviendra plus clitique, le rôle de *si* s'amuisera à son profit. » [1026] D'après C. Buridant, c'est le plus grand usage du pronom devant le verbe qui conduit à une obsolescence de l'emploi de *si*.

8 Pour le premier type de remplacement, il faut considérer la distinction originelle entre les deux éléments *et* et *si*. Elle se situe à deux niveaux : « D'une part, *si* reliant deux propositions indépendantes ou principales semble marquer une pause, alors que *et* établit presque toujours une continuité. D'autre part, *si* paraît indiquer que les deux procès ou les deux séries de procès qu'il relie sont de nature différente, ou séparés par un décalage logique ou temporel : *si* marque des articulations nettes du récit. » [1027] À la lumière de cette citation, *et* apparaît donc comme un coordonnant servant à la simple juxtaposition d'éléments, tandis que *si* prend une valeur articulatoire. Cela correspond aux emplois de *si* documenté en 1, 5, 6 et 7. Les remplacements par *et* témoigneraient donc de la perte progressive de cette valeur articulatoire de *si*.

9 Les valeurs de l'adverbe sont multiples. L'emploi de *si* prenant le sens de "et pourtant" [1028], puis celui de *et si*, de même sens [1029], appartiennent à une dimension sémantique opposée à celle exprimée par l'adverbe, lorsqu'il situe deux membres d'un procès dans un rapport de continuité [1030]. Cet emploi survit en français moderne, et reste même attesté jusque dans `Ac 1879` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1879]) [1031]. Cet emploi met l'accent sur la contradiction logique entre deux procès. Cela fragilise probablement les autres emplois. Par ailleurs, l'apparition de la pro-phrase *si* (en parallèle avec la pro-phrase *non*) est attestée dans la langue au milieu du XV^e^, dans `JSaintréM` (av. 1456 [2^e^ m. XV^e^], Ouest) [1032]. Ce nouvel emploi met en avant l'assertion d'une vérité émise par le locuteur.

1026. C. Buridant, *Grammaire du français médiéval…*, p. 760.
1027. C. Marchello-Nizia, *La Langue française aux XIV^e^ et XV^e^ siècles…*, p. 355. L'autrice cite ensuite entre autres Antoine (1962 : 989) : « *et* copulatif est essentiellement un outil d'addition et par suite de progression ou de somme ; *si*, lui, est en son fond un signal auquel on fait le point de la situation, prise à un moment ou sous un aspect donné. »
1028. Attesté à partir de `AlexisS2` (fin XI^e^ [ca 1139], norm. [agn.]), d'après le FEW.
1029. Attesté à partir de `EneasS2` (ca 1160 [ca 1200], norm. [lorr.]), d'après le FEW.
1030. En 63-48, on relève un usage en Ao du *si* qui peut être perçu comme marqueur de continuité : « *Car se la dame estoit fame monseignor Gauvain, qui est li miaudres chevaliers do monde, si seroit il voirs que ele est plus bele dame que il n'est bons chevaliers.* » face à un usage plus probablement adversatif de *et si* en Ez : « *Car se vous estiez monseigneur Gauvain, qui bon chevalier est, et si seroit il vray que elle seroit plus belle dame que vous ne estes bon chevalier.* »
1031. Source : FEW.
1032. Source : TLFi.

10 Cette dimension a été mise en relief par C. Marchello-Nizia dans son étude sur l'usage de l'adverbe *si* en français médiéval. Dans ses conclusions, l'autrice distingue notamment trois types d'emploi de *si* : un premier usage « réflexif métadiscursif », un second de « véridiction et conviction » et un troisième de « contradiction » [1033]. Elle constate que la première des fonctions « se fait plus rare au XV^e^ siècle » et que les emplois de la seconde « disparaissent entre 1400 et 1450 » [1034]. En revanche, le troisième type d'emploi, celui qui peut correspondre à l'emploi commenté *supra* de *(et) si*, "et pourtant", résiste le plus longtemps dans la langue [1035].

11 La conclusion de l'autrice entre en écho avec le constat de l'apparition de la pro-phrase *si*, puisqu'elle met en avant le changement général de l'« activité énonciatrice telle qu'elle se représente dans les textes écrits » : « *si*, de plus en plus, marque la présence du locuteur-énonciateur, son activité de "jurement" ou de "contradiction", c'est-à-dire son effort pour imposer à l'allocutaire une opinion, une "vérité". » [1036] Les autres emplois de *si* décroissent donc du fait du suremploi de *si* dans ces contextes particuliers marquant la présence du locuteur et sa perception. Les emplois liés à la coordination logique s'effacent donc. Cela entre en continuité aussi avec la plus grande présence des pronoms personnels devant le verbe, à la place de l'adverbe.

Typologie : Disparition partielle ; certains emplois restent encore attestés dans l'incunable, représentant parfois des dernières attestations ; certains sens continuent d'exister en français moderne ; un emploi survit en français contemporain
Facteurs supposés : Évolution de l'activité énonciatrice avec la volonté de marquer davantage la présence du locuteur dans l'énonciation ; cette tendance conduit au renforcement de certains emplois, au détriment des emplois de nature logique ; on peut notamment relever les emplois contradictoires marquant à la fois la continuité du procès et leur opposition : c'est ce dernier, parce que permettant la marque de la perception du locuteur sur un énoncé, qui survit en français moderne ; apparition d'un emploi en langue, la pro-phrase, qui rentre également dans cette tendance de marque de la perception du locuteur.

‡ siecle

FEW, XI, 44a : SAECULUM

Ao : 66 ; Ez : 30

1 "vie terrestre"

`EulalieH` (ca 900 [ca 900], pic.-wall. [Saint-Amand]) – ∅ [spé.] | `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen) [1037]

1033. Id., *Dire le vrai : l'adverbe* si *en français médiéval. Essai de linguistique historique*, Genève, 1985, p. 231.
1034. *Ibid.*, p. 231.
1035. L'autrice précise « En revanche, la fonction de contradiction ou d'inversion de *si*, apparue plus tard que les autres, est encore vivante au XVI^e^ et au XVII^e^ siècle. » (*Ibid.*, p. 231) On peut noter le déclalage entre la date retenue par l'autrice et celle retenue par la lexicographie, cette dernière ayant tendance à recenser des usages désuets.
1036. *Ibid.*, p. 236.
1037. Le FEW note que le lexème n'est plus employé, dès le XVI^e^ siècle, que dans la Bible.

a) **Ao** : *Et qant il voit qu'il a ce perdu, o tote sa fiance estoit, riens nule n'est el* ***siegle*** *ou il s'atende de nule rien, car il se sant viauz et debrisiez.*
Ez : *Et puis qu'il voit qu'il l'a perdu, riens ne demeure eu* ***siecle*** *a quoy il se attende plus. Il se sent viel et debrisé.*
(3-4)

b) **Ao** : *Oil, dame, font eles, car il n'en mentiroit mie comme cil qui assez a esté preuzdom au* ***siegle*** *et or est mout preuzdom a Damedé.*
Ez : *Et elles dient que ouy bien, car il ne mentiroit mie veu qu'il est si preudomme.*
(10-37)

c) **Ao** : *Et tozjorz prioit Nostre Seignor que ançois que ele de cestui* ***siegle*** *trespassast hors li feïst droites novelles savoir de ses deus enfanz, s'il vif estoient.*
Ez : *Et jamais ne levoit du lit qu'elle ne priast Nostre Seigneur qu'il lui donnast vrayes nouvelles de ses deux enfans ainçois qu'elle trespassast de ce* ***siecle****.*
(18-7)

d) **Ao** : *Et s'il estoient mort, ele nel querroit ja savoir car ele ne voldroit trespasser del* ***siegle*** *s'an boenne conscience non, ne que nus terriens domages li feïst sa mort haster. La ou ele estoit en ses oreisons et en ces proieres vers Damedeu, li avint une avisions. Et ele fu autresins com endormie…*
Ez : *La ou elle estoit en ses oraisons, advint qu'elle fut comme toute endormie…*
(18-7)

Nombre de conservation(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Nombre de conservation(s) avec transposition : 1

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

2 "vie dans le siècle"

`Aiol2N` (2^{e} m. XII^{e} [2^{e} m. XIII^{e}], pic.) – ∅ [spé.] [1038]

a) **Ao** : *Sire, por ce que ge ne puis avoir demoree el* ***siegle*** *sanz pechier, vos en cri ge merci.*
Ez : *Sire, de ce que je ne puis avoir demoure eu* ***siecle*** *sans pechier, je vous en crie mercy.*
(3-9)

b) **Ao** : *Ne des ores en avant quel pensé que ge aie ge ne voil plus au* ***siegle*** *demorer.*
Ez : *Et puis que ainsi est au temps advenir, je ne vueil plus au* ***siecle*** *demourer.*
(3-43)

c) **Ao** : *Car ge n'ai plus cure del* ***siegle****, ne li* ***siegles*** *n'a mestier de moi.*
Ez : *Car veritablement je n'ay plus cure du* ***siecle****, ne aussi le* ***siecle*** *n'a mestier de moy.*
(3-46)

d) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(3-46)

1038. Le sens est spécialisé dans le registre religieux en français contemporain.

e) **Ao** : *Et qant li vallez la vit velee, qui aveques li estoit, si li dist q'el* ***siegle*** *ne seroit il ja mais puis que sa dame s'en estoit issue.*
Ez : *Et quant son varlet la vit voellee, si dist que au* ***siecle*** *ne retourneroit jamais, puis que sa dame en estoit yssue.*
(3-46)

f) **Ao** : *Si devint illuec randuz et li furent vestu li drap ainz que de la place se remuast.*
Ez : *Myeulx il aymoit user sa vie en religion que d'estre au vanitez de ce monde, disant en soy que les delitz et voluptez de ce* ***siecle*** *sont souventefois cause de la perdicion et damnation des ames. Si voulut illecques estre rendu et renonça aux choses temporelles, esperant acquerir les spirituelles. Adoncques lui firent vestir les draps ains que de la place se partist.*
(3-46)

g) **Ao** : *Et puis que vos iestes partie del* ***siegle*** *et avez pris abit de religion por amor Deu, il n'est pas honeste chose de faire duel.*
Ez : *Et puis que vous estes partie du* ***siecle*** *et avés prins habit de religion pour l'amour de Dieu, il n'est mie honneste chose de faire deul.*
(10-18)

h) **Ao** : *Et pensez a la grant richece qui ja ne prandra fin, car de la richece* ***do siegle*** *avez vos assez eü.*
Ez : *Si devez [...] penser a la grande richesse de Paradis qui ja ne prendra fin, car de la grant richesse* ***terrienne*** *avez vous assez eu.*
(10-57)

i) **Ao** : *Ge ? fait ele. Por les folies do* ***siegle****.*
Ez : *Je riz, fait elle, pour les folies du* ***siecle****.*
(59-99)

j) **Ao** : *Sire, ge ai aü ceianz un mien seignor, un mien compaignon, un chevalier. Et lo vi de mout grant religion tant que grant angoisse do* ***siegle*** *l'an fist issir, car il avoit un suen fil que uns suens voisins desheritoit.*
Ez : *Sire, fait il, j'ay eu ceans ung chevalier, mon compaignon, lequel estoit bon religieux et grant angoisse l'en a fait partir car il avoit ung sien voisin lequel desheritoit son filz.*
(62-11)

Lexème qui remplace : *terrïen*, “terrestre”

`GaimarB` (ca 1139 [déb. XIII^{e}], agn.) – ∅ ; TĔRRA ; rapport de métonymie, du général au particulier

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de conservation(s) : 7

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

3 “monde terrestre”

`AlexisS2` (fin XI^{e} [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ [spé.] | `Fur 1690` (*Dictionnaire universel* [1690]) [spé.] | `SimPharesB` (1494-1498 [1496-98]) [1039]

1039. Le sens est spécialisé dans le registre religieux en français contemporain. Il semble spécialisé dès le XVII^{e} siècle, comme l'atteste cette définition dans `Fur 1690` (*Dictionnaire universel* [1690]) : « se dit en Morale par opposition à *celeste* et spirituel ».

a) **Ao** : *Et sa fame ert mout juesne dame et a mout grant aise norie et si haute dame vers Deu et vers lo* ***siegle*** *come cele qui est descendue de la haute ligniee Davi lo roi.*
Ez : *Et sa femme est jeune dame, bonne vers Dieu et vers le* ***siecle****. Aussi elle estoit descendue de la haulte lignie de David.*
(3-5)

b) **Ao** : *Car por ce fu il apelez li anfes sanz pere. Et cele maniere de daiable converse mout au* ***siegle*** *mais n'ont force ne pooir d'aconplir lor volenté ne sor creant ne sor mescreant.*
Ez : *Et fut appellé l'enfant sans pere.*
(6-3)

c) **Ao** : *Ensins fait gaaignier les cuers des riches et des povres, car il enhore les riches come ses compaignons et les povres por lor proesces, et por son pris et s'anor acroistre et vers Dieu et vers lo* ***siegle****.*
Ez : *Ainsi sçait gaignier les cueurs des riches et des povres : il entretiendra les riches come ses compaignons, et les povres pour leurs prouesses, et pour son priz et amour acroistre vers Dieu et vers le* ***siecle****.*
(8-60)

d) **Ao** : *Car bien gaaigne pris et honor vers le* ***siegle*** *et grace et amor de Deu cil qui fait el* ***siegle*** *ce qu'il doit de tel baillie come Dex li avra donee. Et se cist estoit fox et mauvais et de grant coardise plains, ne voi ge mie encor ne ne sai l'ome qui au desouz lo poïst metre*
Ez : *Et encore s'il estoit mauvais et fel et de grant couardie plain, si ne voy je mie que homme le peust vaincre ne mettre au dessoubz.*
(8-60)

e) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(8-60)

f) **Ao** : *Dame, dame, il est granz joie ou* ***siegle*** *et grant honor a Nostre Seignor de ce que si haute fame et si gentis dame com vos estes et de si haut lignaige descendue est del tot atornee au servise Damedeu.*
Ez : *Dame, dame, c'est grant joye au* ***siecle*** *et grant honneur que si gentille dame comme vous estes et de si hault lignaige descendue est du tout donnee au service de Nostre Seigneur.*
(10-44)

g) **Ao** : *Ne fu chose nee el* ***siegle*** *qui lor faillist s'il eüssient lor deus maistres avocques els.*
Ez : *Et ne feust chose au* ***siecle*** *qui leur faillist se ilz eussent leurs deux maistres avec eulz.*
(12-9)

h) **Ao** : *Se vos vesquisiez a droit aage, ge ne voi el* ***siegle*** *home remenoir aprés vostre mort fors un tot seul...*
Ez : *Se vous eussiez vescu en parfaicte aage, je ne voy homme au* ***siecle*** *que ung tout seul...*
(13-12)

i) **Ao** : *Mais voir ge ne morrai encores pas ainz vivrai plus que ge voldroie ancor assez, si me conforterai an tant de confort com ge porrai avoir et en tel com il sera, ce iert el* ***siegle*** *remirer et tant com ge plus lo remirerai, tant lo priserai ge mains car ja mais ne fera s'enpirier non.*

Ez : *En vostre vie estoit l'espoir de la mienne et puis que vous estes mort, je ne puis plus longuement vivre se n'est en toute douleur et tristesse, et plus vivray et plus la mort desireray.*
(13-12)

j) **Ao** : *Car hui matin avoit el* ***siegle*** *deus pilers par quoi il estoit sostenuz, mais li uns, s'il poïst durer, an preïst tant de fais sor lui que li autres nel poïst contreporterençois lo covenist brisier. Biaus sire, douz filz, de cels deus pilers fussiez vos li uns, et li autres li rois Artus. Et se vos vesquissiez par droit aage, certes brisier lo covenist si se puet vanter que hui li est toz li mondes eschaoiz par la mort qui vos a brisié.*
Ez : *Vous estiés ung des pilliers avec le roy Artus par qui toute chevalerie povoit estre soustenue, et n'avoit en tout le monde deux autres voz semblables en toutes valleurs. Helas, et par vostre mort a esté froissié et rompu le second pillier qui devoit en la fin supporter le premier en sa caducité, et par temps en eriger et edifier quelque autre. Ores se peut vanter le roy Artus que tout le monde lui est escheu par le cas de vostre mort, car il n'y a plus homme qui lui puisse contredire.*
(13-12)

k) **Ao** : *Si nos sera honors au* ***siegle*** *et preu as ames se nos i morons por els, car por son lige seignor delivrer de mort doit l'an metre son cors en abandon sanz contredit.*
Ez : *... dont leur sera honneur au* ***siecle*** *et bien aux ames, car pour son lige seigneur delivrer de mort doit on mettre le corps a bandon.*
(13-17)

l) **Ao** : *Car ge ne voi comment il puisse avoir en l'autre* ***siegle*** *l'anor qui ja mais ne prandra fin qui celui de cestui* ***siegle*** *avra par sa desleiauté perdue.*
Ez : *Et je ne voy mie comment celui puisse en l'autre* ***siecle*** *avoir l'onneur pardurable qui celui de ce* ***monde*** *aura perdu par sa desloyauté.*
(13-154)

m) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(13-154)

n) **Ao** : *Si m'ont il fait dolor au cuer qui ja mais en cestui* ***siegle*** *ne me faudra.*
Ez : *Si m'ont ilz fait telle douleur au cueur que jamais en ce* ***siecle*** *ne me fauldra.*
(13-169)

o) **Ao** : *Mais aprés toz domages et totes ires doit l'an garder honor et honte crienbre, car nus hom honiz en terre ne puet el* ***siegle*** *demorer s'il gote voit, et qui droiture ne garde, de paradis a il perdue l'antree sanz recovrier.*
Ez : *Mais aprés tous dommages et courroux l'en doit garder honneur et honte craindre, car qui droicture ne garde, il a perdu l'entree de Paradis.*
(13-198)

p) **Ao** : *Et por ce, vient miauz au preudome soffrir ses ires et ses dolors et ses domages, que faire desleiauté ne felenie, par quoi il perde l'amor de cestui* ***siegle*** *por quoi tote proesce se travaille.*
Ez : *Et pour ce, vault mieux a preudomme souffrir ses ires et ses douleurs que faire desloyauté ne fellonnie, par quoy il perde l'onneur de ce* ***siecle****.*
(13-199)

q) **Ao** : *Et qui ansin ne velt ovrer com ge vos ai ci devisé bien se gart d'estre chevaliers, car la ou il ist de la droite voie hors il doit estre toz premierement honiz au* ***siegle****, et aprés a Damedeu. Lo jor qu'il reçoit l'ordre de chevalerie creante il a Damedé qu'il sera tex com cil qui chevalier lo fait le li devise qui miauz lo set deviser, fait la dame, que ge ne faz.*
Ez : *Et qui ne les a, il n'est pas digne de estre chevalier, car il jure a Dieu le jour qu'i[l] recoit l'ordre de chevalerie qu'il sera tel comme lui declare celui qui le fait chevalier.*
(20-58)

r) **Ao** : *Et puis qu'il est parjurs vers Damedeu et vers Nostre Seignor, dons a il a droit perdue tant d'anor com il atandoit a avoir en la grant joie et el* ***siegle****, est il honiz toz par droiture car li preudome del* ***siegle*** *ne doivent pas soffrir entr'els celui qui vers som Criator s'est parjurez.*
Ez : *Et puis que il est parjure il a a droit perdu tant de honneur comment il attendoit avoir en ce* ***monde*** *et en l'autre. Et les preudes hommes ne doivent pas souffrir entre eulx celui qui vers son Createur est parjure.*
(20-59)

s) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(20-59)

t) **Ao** : *Tuit cil en furent des verais chevaliers cortois, des verais prodomes qui maintindrent honoreement chevalerie et au* ***siegle*** *et a Damedeu.*
Ez : *Tous ceulz furent des vrais chevaliers qui maintindrent honnourablement chevalerie au* ***siecle*** *et a Dieu.*
(20-69)

u) **Ao** : *Et vos seroiz chevaliers prochainnement de la main au plus prodome qui au* ***siegle*** *soit orandroit, c'est de la main lo roi Artu.*
Ez : *Et vous serez chevalier prouchainnement de la main du plus preudomme qui ores soit, c'est de la main du roy Artus.*
(20-81)

v) **Ao** : *Se tu avoies ores toz les rois qui ont esté puis que li* ***siegles*** *comança, si fussient apareillié de totes armes por que li cuer en fussient fors, ne te feroient il aide ne que il font orandroit.*
Ez : *Se tu avoies tous les corps qui ont esté depuis que le* ***siecle*** *commença, s'ilz estoient prest et appareillez de armures pourtant que les cueurs en feussent hors, ilz ne te feroient nulle aide neant plus qu'ilz font orendroit.*
(48-94)

w) **Ao** : *Et verras que Dex fera por toi amender vers lui et vers lou* ***siegle****. Tu t'an iras an ton païs, si venras sejorner an totes les boenes viles.*
Ez : *Tu t'en iras sejourner en ton païs et t'en iras par tes villes.*
(48-99)

x) **Ao** : *Ensi doit faire rois qui l'amor de Deu et del* ***siegle*** *viaut avoir, l'amor del* ***siegle*** *par humilité et l'amor de Deu par droiture. C'est li comancemenz d'anor et d'amor conquerre. Aprés te dirai que tu feras.*
Ez : *Ainsi doit faire roy qui l'amour de Dieu et du* ***siecle*** *veult avoir. Aprés te diray que tu feras.*
(48-103)

y) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(48-103)

z) **Ao** : *Et se tu ensin lo faisoies, tu guaigneroies et l'enor del* ***siegle****, et les cuers de tes genz, et l'amor de Nostre Seignor.*
Ez : *Et se tu ainsi le faisoies, tu y gaigneroies l'onneur du* ***siecle****, le cueur des gens et l'amour de Nostre Seigneur.*
(48-128)

aa) **Ao** : *L'eive ou il lo quiderent veoir, ce est cist* ***siegles****, car autresi come li poisons ne puet vivre sanz eive, autresi ne poons nos vivre sanz lo* ***siegle****.*
Ez : *L'eaue ou ilz le cuiderent veoir, c'est ce* ***siecle****, car ainsi comme le poison ne peut vivre sans eaue, ne pouons nous aussi vivre sans le* ***siecle****.*
(48-134)

ab) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(48-135)

ac) **Ao** : *Ce est a dire sanz les choses do* ***siegle****. An cest* ***siegle*** *estoient envelopé cil qui te distrent qu'il avoient veü lo lion.*
Ez : *C'est a dire les choses du* ***siecle****. En ce* ***siecle*** *estoient envelopez ceulx qui disdrent qu'ilz avoient veu le lyon.*
(48-135)

ad) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(48-135)

ae) **Ao** : *Et por ce qu'il estoient del pichié do* ***siegle*** *anvelopé et maumis, por ce lor fu il avis qu'il avoient veü lo lion en l'eve, qui lo* ***siegle*** *senefie, car se il fussient tel com il deüssient estre, loial, chaste, charitable, piteux, religieus et plains des autres vertuz, il n'eüssient mie veü lo lion en l'eive mais laïssus el ciel.*
Ez : *Et pour ce qu'ilz estoient du pechié de ce* ***siecle*** *entechiez leur fut avis qu'ilz avoient veu le lyon en l'eaue, car se ilz fussent telz comme ilz doivent estre, loyaux, chastes et charitables, et piteux et religieux, ilz eussent veu le lyon au ciel.*
(48-136)

af) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(48-137)

ag) **Ao** : *Car li ciaus est* ***siegles*** *pardurables appareilliez a home s'il vielt errer selonc les comandemenz de son Criator.*
Ez : *Car le ciel est* ***siege*** *pardurable appareillé a homme se il y veult entrer selon les commandemnens de son Createur.*
(48-137)

ah) **Ao** : *Mais la terre n'est mie tels, ainz est fosse et anterremenz a home qui vit au* ***siegle*** *en orgoil, an cruiauté, an felenie, en avarice, en coveitise et an luxure, et es autres pechiez.*
Ez : *La terre n'est mie telle, ains est fosse et enterrement a homme qui vit contre raison, c'est assavoir en orgueil, en cruaulté, en felonnie, en avarice, en couvoitise, en luxure.*
(48-138)

ai) **Ao** : *Il vient ci, et sa niece et Hectors, et uns chevaliers que li nains tient au plus mauvais chevalier dou* ***siegle****.*
Ez : *Il vient icy, et sa niepce et Hector, et ung chevalier que le nayn tient au pire chevalier du* ***monde****.*
(55-89)

aj) **Ao** : *Que petit de gent a or o* ***siegle*** *qui saüsient les deus meillors chevaliers eslire.*
Ez : *Car bien peu de gens a au* ***siecle*** *qui sceussent le meilleur chevalier eslire.*
(59-90)

ak) **Ao** : *Et lors commança la damoiselle a sozrire. Et messires Gauvains li demande et conjure la rien que vos plus anmez an cest* ***siegle*** *que ele li die por coi ele rist.*
Ez : *Et lors commença la damoiselle a sourrire. Et messire Gauvain lui demande pour quoy elle rit.*
(59-98)

al) **Ao** : *Car il cuidoient que il n'aüst o* ***siegle*** *meillor chevalier de lui. Si est mout granz joie.*
Ez : *La joye est grande que chacun en fait.*
(60-249)

am) **Ao** : *Mais an cest point ne panroie ge fame, ne nule annor an cest* ***siegle*** *ne tanroie, car j'ai mout a faire et mout me covanra espoir a cerchier ainz que ge aie trové ce que ge quier.*
Ez : *Certes, sire, je ne prendray femme, ne nul honneur ne tenray, car j'ay trop a faire, et me convendra maintes terres cerchier premier que je aye trouvé ce que je quier.*
(60-263)

an) **Ao** : *Et lors li dites que ce est la miaudre fontaine do* ***siegle****.*
Ez : *Et quant tu seras la, tu lui diras que c'est la meilleure fontaine pour boire du* ***monde****.*
(60-296)

ao) **Ao** : *An non Deu, fait ele, vos ne lo savroiz dessi la que vos la tanroiz antre voz braz, se tenir li ossez que elle ne dessirre tant rien de trestot lo* ***siegle*** *com elle fait vos. Et savez vos, fait il, qui ge sui ? Oïl, an non Deu, fait elle, vos iestes messires Gauvains et cil chevaliers qui est la est Guiflez. Et messire Gauvains commance a rire, si la prant antre ses braz, si l'an commence a baisier au plus doucement qu'il puet et la met entre lui et la terre, si li volt faire. Et elle dit que ce est por noiant que ce ne puet avenir. Mais ge vos afi que ge vos baillerai plus belle antre ci et tierz jor se vos m'osez sivre ne ja mais plus belle ne verroiz.*
Ez : *En verité, fait elle, vous ne le saurez tant que vous la tendrez entre vos deux bras, et si vous promés que entre cy et trois jours, je la vous bailleray se vous me osez suivir, et si vous dis que ainsi m'aist Dieu, se vous ne me laissez en paix, il ne sera jamais jour que vous ne vous en repentez.*
(62-39)

ap) **Ao** : *Et sachiez que ele ne desirre rien tant comme vos, mais par foi ele est mout bien gardee.*
Ez : *Et bien sachiez que elle ne desire en cest* ***siecle*** *fors vous, mais par ma foy elle est moult gardee.*
(62-221)

aq) **Ao** : *Et an cele autre chambre aprés gist la plus bele riens do* ***siegle****.*
Ez : *Et en celle d'aprez gist la plus belle dame du* ***monde****.*
(62-228)

ar) **Ao** : *Et il dient que il n'est riens ou* ***siegle*** *que il ne feïssent por lui.*
Ez : *Et ceulx dient qu'il n'est riens qu'il ne feissent pour lui.*
(62-242)

as) **Ao** : *Ne li pechié do* ***siegle*** *ne puent estre mené sanz folie mais mout a grant raison de sa folie qui raison i trove et annor.*
Ez : ∅
(69-51)

Lexème qui remplace : *monde1*, “ensemble des choses et des êtres créés”

`PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; MŬNDUS1 ; rapport de synonymie

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Nombre de conservation(s) : 19

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 8

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 3

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

Nombre de remplacement(s) : 4

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 5

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 3

4 “ensemble d'individus”, part. : *toz li siecles*, “tout le monde”

`YvainHu` (ca 1177 [1er t. XIVe], champ. mérid. [pic.]) – `BaudSebB` (ca 1365 [3e q. XIVe], pic. [lorr.])

a) **Ao** : *Si set de voir* ***trestoz li siegles*** *qu'il ne vos ont neiant forfait.*
Ez : *Et* ***on*** *sçait bien qu'ilz ne vous ont riens meffait.*
(11-6)

b) **Ao** : *Et d'autre part, se vos fussiez cortois, vos eüssiez pris les deus anfanz qui sont assez, ce sevent maintes genz, plus haut home de vos et plus gentil, si les eüssiez honoreement atornez comme filz de roi et fussient a vostre haute feste ci devant vos, si eüssiez mout grant onor en lor servise et deïst toz li* ***siegles*** *qui lo seüst que vos fussiez li plus gentis rois et li plus cortois do monde.*
Ez : *D'aultre part, se vous fussiez courtois, vous eussiez prins les deux enfans qui sont plus nobles que vous et les eussiez honnorablement attournez comme a filz de roy appartient, et fussent cy devant vous a votre grant honneur, car tout le* ***monde*** *diroit que vous seriez le pluz gentil et le plus courtois de tout le monde.*
(11-8)

c) **Ao** : *Sire, fait li maistres, vos n'iestes mie sages, car se vos portez cest coutel, toz li* ***siegles*** *s'an aparcevra.*
Ez : *Sire, fait Farien, vous n'estes mie saige : se vous portiés ce coustel, tout le* ***peuple*** *s'en appercevroit.*
(11-39)

d) **Ao** : *Ne n'i bet ja nus, tant soit mes privez, a moi conforter de vostre mort, car ja mais ne l'ameroie ainz voil bien que toz li* ***siegles*** *sache que c'est perte sanz confort.*
Ez : *Et reputeroie cellui pour mon mortel enemy qui m'en vouldroit conforter, car c'est perte sans reconfort.*
(13-12)

e) **Ao** : *Si gardez bien que vos ne vos fïez mie tant en vostre joveneté que si tost com vos santiroiz vostre force apetisier que vos ne preigniez celui a la seule bande, puis celui as deus se bessoinz vos chace. Et qant vos voudroiz tot torner a mal et que toz li* ***siegles*** *se mervaut de vos, si prenez celui as trois bandes, car vos verroiz les plus apertes mervoilles qe vos onques oïssiez et teles que vos ne porriez mies penser.*
Ez : *Et ne vous fiez mie tant en vostre jeunesse que vous ne les pendez a vostre col l'un aprés l'autre, et vous verrez les plus estranges merveilles que vous veissiez oncques.*
(23-25)

f) **Ao** : *Et venoit si durement que* ***toz li siegles*** *l'esgardoit a mervoille.*
Ez : *Et venoit si durement que* ***tous*** *le regardoient.*
(51-38)

g) **Ao** : *Et toz li* ***siegles*** *acort que por veoir Hestor que por veoir celui cui il a conquis*
Ez : *Et la fille au sire du chasteau vient a l'encontre plus pour voir Hector que celui qu'il a conquis.*
(60-249)

h) **Ao** : *Ge ai non Gauvains, li niés au roi Artu. Ha ! sire, fait li hermites, sor toz les autres chevaliers soiez vos bienvenuz, car si devez vos bien estre. Et me poise qant nos ne vos poons plus faire d'anor. Mais Dex vos an face car toz li* ***siegles*** *dit bien de vos. An quel terre iroiz vos et par ou ? Ge voudroie estre, fait Gauvains, an la terre Galehot lo fil a la Jaiande.*
Ez : *J'ai a nom Gauvain, le nepveu du roy Artus. Haa ! sire, dit l'ermite, vous soiez le bienvenu. Or me dictes quel chemin vous voulez tenir. Je vouldroie estre, dit il, en la terre de Gallehaut.*
(62-15)

i) **Ao** : *Si an fait la reine tant que toz li* ***siegles*** *s'an mervoille.*
Ez : *Elle en fait tant que tout le* ***monde*** *s'en merveille.*
(69-10)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *monde1*. Ici, *monde*, *tot le monde*, “tous les gens”
  `CourLouisLe` (2e t. XIIe [3e q. XIIIe], frc.) – ∅ ; rapport de synonymie
- Voir *on*, pro. indéfini, “ensemble de personnes” (rapport d'hyperonymie)
- Voir *tot*. Ici, *tot*, pron. indéfini, “les uns et les autres, sans exception”
  `EulalieH` (ca 900 [ca 900], pic.-wall. [Saint-Amand]) – ∅ ; TŌTUS ; rapport d'hyperonymie

- *pueple*, “gens”

  SLégerL (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; PŎPŬLUS ; rapport d’hyponymie [1040]

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 2

Nombre de lexème(s) absent(s) dans un passage variant : 1

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 4

Analyses des exemples

1 Sur les 68 contextes, on relève 19 contextes dans lesquels les témoins ne sont pas comparables. Sur les 49 contextes restants, onze sont des cas de substitution, sept, des cas d’absence, un, un cas de variante, 28, des cas de conservation, deux, des cas de présence en Ez : l’emploi de *siecle* reste donc important dans l’incunable.

2 Les sept cas d’absence sont pertinents à étudier. Ils se produisent dans des contextes où *siecle*, en Ao, sert à l’emphase du propos. Ainsi, dans le passage 3 ar), « *Et il dient que il n’est riens ou siegle que il ne feïssent por lui.* », *ou siegle* permet d’insister sur le fait que les personnages feront absolument tout pour l’autre personnage en présence. En Ez, cette mention emphatique est absente. Les autres cas sont similaires, témoignant de la volonté des compositeurs d’abrégrer le texte en en ôtant des détails.

3 Onze cas de remplacement peuvent aussi être observés. Parmi eux, sept cas utilisent le lexème *monde* pour le remplacement. Ces remplacements concernent deux sens. Le premier est celui d’“ensemble d’individus”, en 4 b), 4 i), où *toz li siegles* est remplacé par *tout le monde* ; le second est “monde terrestre”, en 3 l), 3 r), 3 ai), 3 an) et 3 aq). Les trois derniers contextes ont en commun qu’ils présentent des comparaisons : par exemple, dans le dernier cas, « *la plus bele riens do siegle* » est remplacé par « *la plus belle dame du monde* ». Si, ici, le sens peut être donné comme “monde terrestre”, le *siecle* peut aussi être interprété comme l’“ensemble des individus formant société au sein du monde terrestre” — et le glissement d’un sens à un autre est assez évident. C’est donc ce sens qui semble disparaître au sein de l’incunable.

4 Les deux autres contextes ont en commun de faire intervenir explicitement l’opposition entre les deux mondes, terrestre et céleste. Ainsi, en 3 l), Ao donne « *comment il puisse avoir en l’autre siegle l’anor qui ja mais ne prandra fin qui celui de cestui siegle* » ; Ez garde la première occurrence de *siecle*, mais remplace la seconde par *monde*. De manière similaire, le contexte 3 r) voit s’opposer la leçon de Ao : « *anor com il atandoit a avoir en la grant joie et el siegle* », à celle de Ez : « *honneur comment il attendoit avoir en ce monde et en l’autre* ». Dans ce dernier cas, Ez remplace les désignations des deux mondes. Il ne semble pas ici que le remplacement soit provoqué par un phénomène de répétition — que Ez tolère très bien, par exemple en 3 aa), ni que le lexème ne puisse pas être appliqué à un des deux types de monde — puisque le monde terrestre reste largement désigné par ce lexème dans l’incunable. Il peut s’agir d’une simple contingence de deux leçons variantes, ou bien d’un témoignage d’un malaise dans l’utilisation du lexème. En effet, s’il peut apparaître à deux reprises dans une même phrase, c’est lorsqu’il désigne une même réalité, en 3 aa) : « *L’eaue ou ilz le cuiderent veoir, c’est ce siecle, car ainsi comme le poison ne peut vivre sans eaue, ne pouons nous aussi vivre sans le siecle.* » Lorsque le lexème

1040. On trouve une première attestation de l’expression *tot le peuple*, “tous les gens”, dans WaceNicR (ca 1150 [3e q. XIIIe], norm. [agn.]), d’après Mats.

est employé pour désigner deux réalités différentes, le monde terrestre et le monde céleste, au sein d'un même contexte, il ne semble plus adéquat, peut-être parce que cette double désignation rend le contexte flou et imprécis. Ce désemploi pourrait être le témoin d'une tendance à une perte sémantique d'un sens général de "monde".

5 Le premier sens évoqué ci-dessus, le *siecle*, comme "ensemble d'individus", connaît d'autres remplacements : en 4 a), *trestoz li siegles* est remplacé par l'indéfini *on* ; en 4 c), *toz li siegles* par *tout le peuple* ; en 4 f), *toz li siegles* par *tous*. En 2 h), *siecle* prend le sens de "monde terrestre" : *do siegle* est remplacé par l'adjectif *terrienne* ; il pourrait s'agir ici d'une simple leçon variante.

6 En 3 ag), une leçon variante oppose *siegles pardurable* en Ao à *siege pardurable* en Ez. Il est possible ici d'avancer l'hypothèse d'une coquille, au vu des nombreuses erreurs de ce type qui se trouvent dans l'incunable. Elle pourrait aussi être le témoin d'une incompréhension de l'occurrence dans ce type d'usage.

⟶ L'observation des différences entre occurrences remplacées et occurrences non remplacées révèle le changement sémantique que connaît le lexème. Ainsi, tous les usages que connaît Ao du sens "ensemble des individus" sont remplacés. De la même manière, tous les usages de Ao de *siecle* au sein de comparaisons permettant la mise en exergue de la supériorité sans faille d'un individu ou d'un objet sur d'autres sont remplacés. Par opposition, les usages de *siecle*, comme description du monde terrestre ou de la vie terrestre, par opposition au monde et à la vie céleste, sont majoritairement conservés. Dans les contextes où il est question des deux mondes, explicitement mis en opposition, le lexème est en revanche remplacé.

Analyses internes

1 *monde* est un lexème très utilisé dans les deux témoins, totalisant dans chacun d'eux 246 occurrences. L'expression *tot le monde* est présente à 47 et 43 reprises. Le nombre d'occurrences de *(tres)toz li siecles* en Ao est à neuf, un chiffre bien inférieur. Cependant, *tot le monde* possède d'autres sens que celui d'"ensemble d'individus", l'"ensemble du globe terrestre", par exemple, comme dans la phrase suivante : « *... ge seroie li plus dotez rois qui onqes fust et conquerroie tant que ge seroie rois de tot lo monde* » (008-54). Le nombre d'occurrences qui prend le sens d'"ensemble d'individus" est de 22. En Ao, *toz li siecles* est systématiquement au cas sujet ; la majorité des formes de *tot le monde* l'est aussi, mais pas exclusivement. Ces formes restent tout de même majoritaires : c'est donc le lexème *siecle* qui, en comparaison, est la variante minoritaire. Il pourrait s'agir d'une variante expressive. En effet, dans les contextes 4 f), 4 g) et 4 i), le *siecle* assiste à une scène merveilleuse : « *Et venoit si durement que toz li siegles l'esgardoit a mervoille.* » ; « *Et toz li siegles acort que por veoir Hestor que por veoir celui cui il a conquis.* » ; « *Si an fait la reine tant que toz li siegles s'an mervoille.* » Le lexème est utilisé dans ces trois contextes d'une manière similaire : le récit change de point de vue et prend celui d'un groupe qui observe la scène décrite avec étonnement. Le changement de focalisation permet la mise en valeur de la *merveille* — présente textuellement dans deux des passages cités — qui se déroule sous les yeux des spectateurs de la scène. Le procédé narratif n'est bien sûr pas inédit, puisque la description de l'étonnement et de l'admiration des spectateurs d'une scène n'est pas chose rare au sein du *Lancelot*. Les six autres contextes faisant apparaître *toz li siecles* sont des contextes de discours directs, ce qui peut laisser supposer également qu'il s'agit d'une expression à connotation expressive, le discours direct étant le lieu par excellence de l'expressivité des personnages. À l'inverse, *tot le monde*, la variante majoritaire, apparaît dans des contextes variés : discours directs, mais aussi narration, contextes d'assertion de vérité, etc.

2 Les contextes 3 ai), 3 an) et 3 aq) peuvent être considérés de manière similaire. Ils font en effet intervenir *siecle* au sein de comparaisons permettant la mise en valeur d'un objet du monde : ces derniers y sont les *plus* [qque chose] *du siecle*. Cette formule apparaît à maintes reprises avec *monde*, par exemple, « *plus prodome du monde* » à 18 reprises, « *plus bel chevalier du monde* » à quatre reprises, « *plus belle dame du monde* » à deux reprises, etc. Les trois contextes ci-dessus mentionnés font intervenir eux aussi des discours directs, construction qui n'est pas impossible pour les contextes utilisant *monde*, mais dont la systématicité pour *siecle* amène une confirmation de l'hypothèse d'une variante expressive.

3 « *tot li pueples* » est présent à dix reprises en Ao et sept en Ez. En Ao, il semble être plus précis que « *tot li siecle* » ; il est ainsi présent à deux reprises au sein de l'expression « *tot li pueples Deu* », en 013-94 et 055-111, au sein de « *tot li pueples de cest païs* », en 016-92. Il fait référence à un entourage précis, comme dans la phrase suivante, dans lequel le *pueples* réfère à l'entourage immédiat de la scène : « *Et Hestors se lieve et toz li pueples vient antor.* » (063-64) Il peut faire référence à l'ensemble des gens de condition humble, comme dans le passage suivant : « *Ensins s'en vont chevauchant droit au palais ou la corz est, et toz li pueples saut hors por veoir lor droiz seignors.* » (011-40) Dans ce passage, la condition humble du groupe d'individus en présence est notée par la formule « *lor droiz seignors* », avec le déterminant possessif qui permet de montrer la position du groupe *pueples* par rapport à ces *droiz seignors*.

4 Les pronoms *tot* et *on* sont déjà largement présents en Ao : *on* est présent à 296 et 297 reprises, dont 207 et 229 fois précédé de *le*, et *tot*, en tant que pronom indéfini pluriel [1041], à 317 reprises en Ao et 204 en Ez. L'emploi de ce dernier pronom connaît donc une chute. Les deux pronoms ont pour caractéristique principale leur renvoi à un groupe indéfini, plus flou que *toz li siecles*. *tot* permet de mettre en valeur le grand nombre des individus présents, tandis que *on* marque plus l'aspect général de l'action, qui semble émaner d'une foule indistincte.

⟶ *toz li siecles* semble être une variante expressive par rapport au très général *toz li monz*. Il permet de désigner un groupe plus large que le très particulier *toz li pueples*, mais plus précis que les indéfinis *tuit* ou *on*. *siecle*, par rapport à *monde*, semble également être une variante plus expressive. Le lexème servirait donc, dans son sens de désignation d'"ensemble d'individus", d'échelle intermédiaire et expressive, en rapport avec le monde terrestre qu'il connote.

Comparaisons externes

1 Les observations faites sur la perte du sens de "ensemble d'individus" recoupent les informations lexicographiques relevées sur les dates d'attestation de ce sens, attesté de `YvainHu` (ca 1177 [1er t. XIVe], champ. mérid. [pic.]) à `BaudSebB` (ca 1365 [3e q. XIVe], pic. [lorr.]). Le lexème a donc une durée de vie courte dans la langue, environ deux siècles, alors que les autres sens, par ailleurs attestés dans des textes plus anciens, survivent plus longtemps. Le sens le plus ancien est le sens de "vie terrestre" (`EulalieH` (ca 900 [ca 900], pic.-wall. [Saint-Amand])) qui, par extension, donne le sens "monde terrestre". Cette extension sémantique, du temporel au spatial, n'a de sens que si l'on se place dans la perspective de la religion chrétienne, alors omniprésente. La "vie terrestre" se définit par rapport à l'autre vie, la "vie céleste", qui seule a une importance. Cette "vie terrestre" se déroule dans le "monde terrestre", là aussi en opposition avec l'"autre monde". Toujours dans le registre religieux, le *siecle* se met à pouvoir définir le "monde laïc", celui duquel on se retire, essentiellement [1042]. C'est à partir de ce sens,

1041. Pour récupérer les formes au pluriel, notre requête spécifie que les occurrences sélectionnées doivent se finir par *-s* ou *-z* ou prendre la forme *tuit*.
1042. Le sens est attesté dans `Aiol2N` (2e m. XIIe [2e m. XIIIe], pic.) (source : Mats).

lui-même obtenu par restriction, que s'est probablement développé le sens de "ensemble des individus présents" (qui constituent la société laïque). *siecle* a par ailleurs, depuis `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]), le sens de "temps présent, génération contemporaine" [1043], dont il est également aisé de deviner l'origine à partir des dérivations sémantiques ci-avant décrites, de la "vie terrestre" au "temps de vie d'un individu". Ce sens, par restriction, donne le sens précis de "période de cent ans", à partir de `MirAgn2K` (ca 1240 [ca 1300], agn.) [1044]. Il serait possible de voir une corrélation entre les deux phénomènes. La perte du sens de "ensemble d'individus" semble cohérente avec la perte des emplois du mot dans des comparaisons qui impliquent la référence à un ensemble d'individus ou d'objets du monde. Elle peut également être mise en opposition avec le développement du sens temporel. Le mouvement du lexème serait donc de s'écarter des désignations concrètes pour peu à peu désigner des éléments plus abstraits.

2 Un autre phénomène important est à noter : il s'agit du système d'oppositions qui structurent le lexème. En effet, le premier sens particulier de "vie terrestre" disparaît lui aussi peu après la période [1045]. Les sens qui survivent, dans ceux recensés ici, sont les sens de "monde terrestre" et "vie dans la société laïque". Ces deux sens se définissent par opposition avec deux autres mondes : le monde céleste et la société cléricale. De la même manière, si *siecle* acquiert le sens de "durée de cent ans", il s'oppose avec la durée de l'éternité, l'éternité promise, comme par exemple dans l'expression *les siècles des siècles* [1046].

⟶ Les sens qui survivent sont donc ceux qui se définissent au sein même du lexème par un système d'oppositions fort, entre monde terrestre et monde céleste [1047].

Synthèse : Plusieurs facteurs entrent en jeu pour expliquer la disparition du sens d'"ensemble d'individus" de *siecle*. Avec l'apparition d'un nouveau sens, "durée de cent ans", le lexème semble peu à peu se structurer sur un système d'oppositions, opposant les éléments du monde terrestre et laïc au monde céleste et religieux, au sein de trois axes : spatial, sociétal et temporel (le monde terrestre, le monde laïc, la durée d'une vie à échelle humaine). Le sens d'"ensemble d'individus" ne semble pas pouvoir entrer dans ce nouveau système d'oppositions. Sa faiblesse est renforcée par la concurrence de lexèmes mieux implantés dans la langue (*monde*, les pronoms indéfinis *on*, *tous*) et sa place intermédiaire dans la désignation d'un groupe (un groupe plus large que le *pueple*, mais plus petit que le *monde*).

Typologie : Disparition partielle ; perte d'un sens
Facteurs supposés : Refonctionnalisation du lexème au sein d'un système d'oppositions duquel le sens est exclu ; concurrence sémantique d'un lexème bien plus fréquemment utilisé, donc mieux implanté dans la langue ; concurrence sémantique au niveau des échelles de désignation avec une multiplicité de lexèmes.

1043. Source : FEW.
1044. Source : FEW. Il semble y avoir une erreur dans Gdf, qui donne `SBernAn1L` (fin XIIe, lorr. [lorr. (Metz)]) comme première attestation de ce sens, mais dont la signification semble être "pour l'éternité", avec la forme spécifique « *ens seules des seules* » : « *Ke nos mansuetume et humiliteit apregniens a Nostre signor Jhesu Christ a cuy est honors et gloire ens seules des seules.* »
1045. Il ne reste conservé que dans le lexique particulier employé par la Bible. Cf. la note ci-dessus sur les dates des attestations de ce sens.
1046. La "vie terrestre" pourrait s'opposer également à cette idée d'éternité, mais peut-être que l'apparition du sens très précis "durée de cent ans" a aussi joué en sa défaveur, occupant l'espace sémantique temporel, lié à une durée à échelle humaine, tandis que les sens de "vie terrestre" et de "monde terrestre" se recoupaient déjà en partie.
1047. D'où peut-être le malaise ressenti en 31) et 3r) en Ez, lors de l'utilisation de *siecle* au sein d'un contexte opposant explicitement les deux mondes.

⊆ söatume

FEW, XII, 327a : SUAVITUDO

Ao : 1 ; Ez : 0

söatume, “plaisir”
PsOxfM (1re m. XIIe [mil. XIIe], agn.) – TombChartr1...K (ca 1335 [1424], norm. [Dol])

Ao : *Car de morir n’est il se **joie et soatume** non, envers l’angoisse de dire et de faire chose qui est del tot contre mon cuer.*
Ez : *Car le mourir ne m’est que **joye** envers l’angoisse de faire chose qui est du tout contraire a mon couraige.*
(16-102)

Nombre de binôme(s) absent(s) : 1

Il s’agit d’une omission de Ez dans le cadre d’un binôme synonymique.

⊆ söavet

FEW, XII, 326a : SUAVIS

Ao : 1 ; Ez : 0

söavet, “d’une manière discrète, doucement”
BrutA (ca 1155 [4e q. XIIIe], norm./agn. [agn.]) – GodBouillBruxR (ca 1356 [mil. XVe], hain. [pic.])

Ao : *Et cil a la main a l’espee mise, si s’an vet tot **soavet** lo chief anclin, et il fu toz seus car ses genz lo dotoient mout si se furent arrieres trait si tost com il li virent departir cels qui aprés Pharien corroient.*
Ez : *Et Claudas a mis la main a l’espee et s’en va tout **seul** le chief enclin, [car] ses gens s’en estoient retournez aux tentes pour ce qu’il les en avoit chassez quant ilz alloient aprez Farien.*
(16-45)

Lexème qui remplace : *sol1*, “qui n’est pas avec d’autre”
AlexisS2 (fin XIe [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; SŎLUS ; rapport de métonymie, du particulier au général

Nombre de remplacement(s) : 1

‡ söef

FEW, XII, 325b : SUAVIS

Ao : 10 ; Ez : 5

söef, adv., “doucement, tranquillement, avec soin”
BenDucF (ca 1174 [fin XIIe], ang./tour.) – Corn 1694 (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [vx] | Cotgr 1611 (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | Est 1549 (*Dictionnaire françois-latin* [1549])

1 **Ao** : *Par cele chauciee s'an va li rois, s'an maine sa fame sor un palefroi grant et bel et anblant* ***soef****.*
Ez : *Par celle chaussee s'en va le roy Ban, si en maine sa femme sur ung pallefroy amblant* ***souef****.*
(1-64)

2 **Ao** : *Lors li met an sa teste un trop biau chapiau de flors novel et* ***soef*** *oillant et a son col un petit fermaillet d'or a riches pierres.*
Ez : *Lors lui met en sa teste ung tres beau chapel de fleurs nouvelles et a son col ung petit fermaillet de pierres precieuses.*
(11-50)

3 **Ao** : *Ensi desfant Claudas la voie a la hache qui* ***soef*** *tranche.*
Ez : *Ainsi deffent Claudas la voie a coup de hache.*
(13-39)

4 **Ao** : *Si en vit hors issir une litiere sor deus palefroiz qui tost et* ***soef*** *la portoient.*
Ez : *... en vit yssir une littiere sur deux palleffrois qui tost et* ***souef*** *l'aportoient.*
(21-6)

5 **Ao** : *Et la litiere aloit mout* ***soef*** *car dui des plus biaus palefroiz qu'il covenist a querre lo portoient.*
Ez : *La littiere aloit moult* ***souef*** *et estoit portee de deux moult beaux palleffroys.*
(31-4)

6 **Ao** : *Et la litiere va plus* ***soef*** *et tant que de bas vespre est venuz a la cité qui avoit non Orkenise.*
Ez : *Et la littiere va* ***souef*** *tant que de bas vespre est venu a la cité qui avoit non Orkenise.*
(33-6)

7 **Ao** : *Et il commence a penser mout durement, si an chevalcha plus* ***soef****, et ses ostes ala avant grant aleüre por savoir s'il demoreroit arrieres de coardise ou por pensé.*
Ez : *Lors commence a penser moult durement et en chevaucha plus* ***a loisir****. Et son hoste ala devant grant erre pour savoir se il demourroit aprés.*
(46-3)

8 **Ao** : *Et messire Yvains qui les vit venir comanda ses conroiz tot* ***soef*** *aler et dist a ses genz que tuit fussient aseür que nos ne perdrons hui mais riens par effort de genz que ge aie veües encor.*
Ez : *Et messire Yvain qui les vit venir dit a ses gens : Or soyez tous asseur que nous [ne] perdrons au jour d'uy par effort de gens.*
(51-139)

9 **Ao** : *Et por ce les covient aler mout* ***soef****. Si ont tant chevauchié que il est ja do premier some et la lune luisoit mout.*
Ez : *Et pour ce les convient aler* ***bellement****. Si chevauchent monseigneur Gauvain et Saigremor tant qu'il fut pres du premier somme et la lune luisoit.*
(62-210)

10 **Ao** : *La nuit qant o tref lo roi furent couchié, si se lieve li rois au plus* ***soef*** *que il puet.*
Ez : *La nuyt que au tref furent couchés se leva le roy au plus* ***souef*** *qu'il peut.*
(68-129)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *loisir2*. Ici, *a loisir*, "en prenant son temps"
  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; rapport d'hyponymie

- *belement*, “doucement”

  `CharroiM` (2e t. XIIe [3e q. XIIIe], frc.) – ∅ [vx | rég.] | `Ac 1694` (*Dictionnaire de l’Académie française* [1694]) ; BELLUS ; rapport d’hyponymie

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 3

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de conservation(s) : 5

Analyses des exemples

1 Sur les dix passages, on observe une majorité de cas de conservation, avec cinq occurrences. L’adverbe est donc principalement conservé. Parmi les trois cas présentant un raccourcissement, deux touchent précisément des segments textuels structurés par l’adverbe : en 2, au sein de « *flors novel et soef oillant* », c’est le segment « *soef oillant* » qui est omis, et en 3, au sein de « *ensi desfant Claudas la voie a la hache qui soef tranche* », « *qui soef tranche* ».

2 Les cinq cas de conservation interviennent dans les contextes suivants : « *amblant souef* », « *tost et soef la portoient* », « *aloit mout souef* », « *va souef* », « *au plus souef que* ». De 4 à 6, il est question d’une littière portée et en 1, d’un palefroi. Les emplois semblent donc corrélés à la description d’une allure spécifique, avec un type de transport particulier. Le verbe *aler*, très générique, peut se construire avec l’adverbe. « *amblant souef* » et « *tost et souef* » semblent être des usages figés. Le contexte est très différent en 10, puisqu’il s’agit de la manière dont le roi se lève de son lit. Dans ce dernier cas, il est possible de supposer également un figement de la forme « *au plus souef que* » qui permet le maintien de l’adverbe.

3 Par opposition, on peut regarder les deux cas de remplacement. En 7, « *si an chevalcha plus soef* » donne « *et en chevaucha plus a loisir* » ; en 9, « *et por ce les covient aler mout soef* » donne « *et pour ce les convient aler bellement* ». Les deux contextes ont en commun de décrire l’allure de cavaliers à cheval, comme dans les exemples ci-avant, mais, dans ces cas, il y a un changement d’allure causé par un événement. Dans le premier cas, l’allure ralentit car le chevalier se met à « *penser moult durement* » ; dans le second, elle ralentit car le chevalier que Gauvain accompagne est gravement blessé et ne peut donc supporter une allure trop vive, comme l’explique la phrase immédiatement précédente : « *Et quant il voit qu’il ne se peut mais soustenir, si monte monseigneur Gauvain derriere lui et le soustient.* » La nouvelle allure ne se décrit plus avec l’adverbe *souef*, qui semble être du côté de la description figée.

⟶ *söef* continue d’être utilisé dans l’incunable mais ses emplois semblent se réduire, puisqu’il ne sert plus que dans des contextes figés. Les contextes narratifs apportant un changement de perspective sur l’action, donc situés du côté de l’innovation, ne contiennent pas l’adverbe.

Analyses internes

1 *a loisir* est complètement absent de Ao et présent deux fois en Ez. En revanche, l’adverbe *belement* est présent à seize reprises dans le manuscrit contre huit en Ez. Comme il s’agit d’un adverbe, le déclin d’emploi peut être dû à la technique de raccourcissement développée en Ez.

2 *belement*, en Ao, associé à des verbes de déplacement, ne signifie pas systématiquement “doucement”, mais, au contraire, “rapidement”, par exemple dans l’exemple suivant : « *Lors poignent aprés lui plus de vint chevaliers les escuz as cox les lances mises souz les aisselles. Et qant il les voit venir, si s’en vait*

belement tant qu'il est devant la porte. » (016-39) Le contexte des chevaliers qui *poignent* après l'autre chevalier montre qu'il n'est pas question ici de chevaucher avec douceur, mais bien avec intensité. Sur les huit emplois de l'adverbe avec un verbe exprimant le mouvement, seuls deux ont le sens de "doucement", par exemple : « *Com il orent la litiere apareilliee, si couchierent lor seignor dedanz et chevauchierent lor chemin tot belement.* » (031-4) Cette phrase est celle qui précède immédiatement le passage 5 montrant la cohérence sémantique des deux adverbes *belement* et *söef*. La particularité de *belement* est peut-être de marquer l'efficacité de l'action par rapport au but recherché. Ainsi, dans le premier exemple évoqué ci-dessus, l'allure doit être rapide pour échapper aux ennemis qui attaquent en groupe, tandis que, dans le second, elle doit être adaptée au transport d'une litière sur laquelle est couché un malade. Le deuxième exemple d'emploi de l'adverbe dans le sens de "doucement" est celui-ci : « *Quant il furent pres de la Dolereuse Garde, si se metent el covert do tertre et chevauchent belement qu'il ne fussient aparceü.* » (028-12) L'allure ici doit surtout être discrète, puisque l'objectif est de ne pas être vu des ennemis.

⟶ En Ao, *söef* permet de désigner une réalisation d'action délicate et douce. En ce qui concerne les verbes de déplacement, l'allure caractérisée par l'adverbe est une allure douce, alors que celle décrite par *bellement* peut être rapide, douce, discrète, puisque sa caractéristique est son adéquation avec le but poursuivi. Cette polysémie se relève aussi dans les emplois en Ez.

Comparaisons externes

Le constat fait est celui d'un désemploi progressif de l'adverbe *söef*, qui se caractérise dans le corpus par le désemploi de l'adverbe au sein de contextes non figés. L'adverbe employé et la locution adverbiale en remplacement ne sont que les témoins du désemploi et ne l'expliquent pas. Il convient de se demander ce qui a pu provoquer un tel figement. Le développement de la famille de mots autour de *söef* a pu jouer un rôle. Ainsi, l'adverbe *söefment*, créé probablement par analogie avec une grande partie des formes adverbiales possédant le préfixe *-ment*, apparaît dans `RenclMisH` (ca 1230 [fin XIII^{e}], pic. [frc./pic.]) avec le sens de "doucement" [1048]. Il connaît une extension d'usages, pouvant ensuite signifier "avec soin" dans `FoukeH` (déb. XIV^{e} [ca 1335], agn.) et "d'une manière tranquille" à partir de `EvQuenJe` (3^{e} q. XV^{e} [ca 1480], pic.) [1049]. Il faut également relever l'apparition de l'adjectif, emprunt latin, *suave*, "doux agréable", dans `AmphYpL` (1365 [1430]), qui connaît le dérivé *suavement* à partir de `PcrapCurB` (ca 1450 [ca 1455], traits frc.) [1050]. En continuant la chronologie, on peut remarquer que le prestige de ces deux dernières formes, associé à leur plus grande force phonétique, conduit au désemploi de *söef* adjectif et de ses dérivés.

⟶ *söef* recule dans ses emplois et se retrouve donc dans des usages figés parce que deux adverbes, plus forts phonétiquement, l'un créé par analogie avec la majorité des formes adverbiales, l'autre par dérivation d'une forme prestigieuse empruntée au latin, viennent le concurrencer.

Synthèse : *söef* continue d'être employé à la fin du XV^{e} siècle, mais ses emplois se restreignent. Les emplois figés que nous avons relevés témoignent de cette restriction. Ce ne sont pas les formes relevées comme remplaçantes qui sont la cause de cette restriction, mais l'apparition de deux autres adverbes, qui prennent progressivement tous les emplois.

1048. Source : Mats.
1049. Source : Mats.
1050. Source : DMF.

Typologie : Disparition partielle ; perte d'emplois témoignant d'un début d'obsolescence
Facteurs supposés : Apparition progressive dans la langue de deux adverbes synonymes issus du même étymon : l'un est produit par analogie avec la majorité des formes adverbiales ; l'autre est formé à partir de l'adjectif emprunté du latin, dont le prestige et la plus grande force phonétique conduisent à leur meilleure implémentation dans la langue.

⊆ sorargenter

FEW, XXV, 194a : ARGENTUM

Ao : 1 ; Ez : 0

sorargenter, "recouvrir d'argent", part. : v. ppe, "recouvert d'argent"
`PsCambrM` (1re m. XIIe [av. 1160], agn. [Canterbury]) – `PassEntreR` (mil. XIVe [ca 1440]) [1051]

Ao : *... tot qancque mestier estoit a chevalier : hauberc blanc et legier et fort, et hiaume* ***sorargenté*** *mout riche.*
Ez : *... tout ce que mestier estoit : haubert blanc fort et lefier, et heaume* ***argenté.***
(20-86)

Lexème qui remplace : *argenter*, v. ppe, "qui a l'éclat de l'argent"
`WatrS` (ca 1325 [mil. XIVe], hain.) – ∅ ; ARGENTUM ; rapport de métonymie, du particulier au général ; même étymon

Nombre de remplacement(s) : 1

⊆ sorsembler

FEW, XI, 626a : SĬMĬLARE

Ao : 1 ; Ez : 0

sorsembler, "ressembler"
`Ao` (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – `SSaglL` (ca 1225 [ca 1300], Sud-Ouest [pic.]) [1052]

Ao : *Car il li est avis qu'il* ***sorsanble*** *mais il ne sait cui.*
Ez : *Car il lui est aviz qu'il* ***ressemble*** *a aucun mais il ne sçait qui.*
(9-62)

Lexème qui remplace : *resembler*, "ressembler"
`BrutA` (ca 1155 [4e q. XIIIe], norm./agn. [agn.]) – ∅ ; SĬMĬLARE ; rapport de synonymie ; même étymon [1053]

Nombre de remplacement(s) : 1

1051. La date de première attestation ne concerne pas la forme particulière du verbe au participe passé.
1052. Le DMF ne propose pas d'entrée. La dernière attestation relevée, `SSaglL` (ca 1225 [ca 1300], Sud-Ouest [pic.]), l'est parce qu'elle est attestée dans le manuscrit Ars. 3354, daté du XVe siècle (source : Gdf).
1053. Les dates sont données pour le syntagme *ressembler à.*

⊆ sorvëoir

FEW, XIV, 424b : VĬDĒRE

Ao : 3 ; Ez : 0

sorvëoir, “observer”
`BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIII^e], ang./tour. [agn.]) – `ChastellK` (1454-1470 [3^e q. XV^e], flandr.) [1054]

1 **Ao** : *... un lac qui el chief de la lande estoit au chief d'un mout haut tertre dont l'an pooit* ***sorveoir*** *tot lo païs.*
Ez : *... ung lac au chief de la lande au pié de une moult haulte terre dont l'en pouoit* ***veoir*** *tout le païs*
(1-70)

2 **Ao** : *Au matin a l'aube aparant vient li Rois des Cent Chevaliers por* ***sorveoir*** *l'ost lo roi Artus.*
Ez : *Au matin vint le Roy des Cent Chevaliers pour* ***veoir*** *l'ost du roy Artus.*
(48-9)

3 **Ao** : *La monta li Rois des Cent Chevaliers por* ***sorveoir*** *l'ost lo roi Artus.*
Ez : *La monta le Roy des Cent Chevaliers pour* ***veoir*** *l'ost du roy Artus.*
(48-10)

Lexème qui remplace : Voir *vëoir*, “percevoir par les yeux” (rapport d'hyperonymie ; même étymon)

Nombre de remplacement(s) : 3

Dans les trois contextes, c'est le verbe non préfixé *vëoir* qui est employé en Ez.

‡ sospecier

FEW, XII, 469b : *SŬSPĔCTIARE

Ao : 14 ; Ez : 0

sospecier, “se douter de”
`PsOxfM` (1^re m. XII^e [mil. XII^e], agn.) – `ArtusS` (2^e q. XIII^e [4^e q. XIII^e])

1 **Ao** : *Lores* ***soupece*** *il bien que la vile sera traïe.*
Ez : *Lors* ***suspeçonne*** *il bien que la ville sera traÿe.*
(2-13)

2 **Ao** : *Et bien* ***sospeçoit*** *que il n'en seroit gaires tenanz, car trop savoit Banyn de grant proesce et de leiauté espris.*
Ez : *Et bien* ***se pensoit*** *qu'il ne seroit gaires seigneur dudit royaume, car trop estoit Banyn de grant prouesse et esprins de loyaulté.*
(2-54)

1054. La dernière attestation est un emploi au participe passé.

3 **Ao** : *Et ses maistres qui lo voit* ***sospece*** *mout grant partie de ce qu'il pense, si est tant a malaise de la grant mescheance qu'il atant que nus n'en porroit la some dire.*
Ez : *Et son maistre qui le voit grant piece* ***souspirer*** *de ce qu'il pense, est moult a malaise de la grant mescheance qu'il doubte advenir.*
(11-36)

4 **Ao** : *Et sachiez que ge nel vos demant pas por nule force, mais por ce que plus en avroiz mon cuer, puis que ge ne* ***sospecerai*** *en vos desleiauté. En non Deu, fait Claudas, tot ce ne me grieve de rien, ainz m'est mout bel.*
Ez : *Et sachiez que je ne le vous demande pour nulle force, mais pour ce que plus en aurez mon cueur. Par ma foy, fait Claudas, tout ce ne me griefve riens, ains me plaist moult.*
(13-167)

5 **Ao** : *Et il s'en part, si prant congié a la dame avant, et puis a toz les autres et an mainne a grant paine lo seignor de Paerne, qui de Lancelot veoir ne se pooit consirrer, et avoit ses iauz an lui fichiez autresin com uns hom desvez, car mout cuide bien* ***sopecer*** *qui il estoit.*
Ez : *Et il s'en part, et a grant paine emmaine le seigneur de Parme, car il ne se pouoit saouler de veoir Lancelot.*
(14-129)

6 **Ao** : *Lors* ***sospeça*** *que c'estoient li dui anfant, et ele ne pooit savoir de l'autre qui il estoit, ne de ses anfanz meesmes ne savoit ele rien fors par cuidier.*
Ez : *Lors* ***se pensoit*** *elle que c'estoient ses deux enfans, et de l'autre ne pouoit elle savoir qu'il estoit, ne des autres semblablement.*
(18-10)

7 **Ao** : *Mais ele n'osse pas cuidier que ce soit por li, et neporquant ele lo* ***sospece*** *un po.*
Ez : *Mais elle ne cuidast jamais que se feust pour elle, nonpourtant elle le* ***suspeçonne*** *ung pou.*
(21-42)

8 **Ao** : *Ele se lieve de la place et dit por ce que ele ne velt que nus pant a vilenie et que nus ne s'aparçoive de ce que ele* ***sospeçoit****, que cil vallez ne li senble pas estre senez tres bien, et qui qu'il soit, sages o fox, il a esté enseigniez mauvaisement.*
Ez : *Lors se lieve la royne et dist a monseigneur Yvain secretement : En verité, ce varlet n'est mie bien sage, ou il a esté mal enseignié.*
(21-42)

9 **Ao** : *Et la reine se mervoille mout que il puet avoir et tant que ele* ***sopece*** *une partie de ce que il a.*
Ez : *Et la royne se merveille qu'il peut avoir tant qu'elle* ***souspeçonne*** *une partie de ce qu'il a.*
(51-242)

10 **Ao** : *Ge nel faisoie se por ce non car ge* ***sopeçoie*** *bien que il vos amoit.*
Ez : *Je ne le faisoie sinon pour ce que je* ***esperoie*** *qu'il vous aymast.*
(51-312)

11 **Ao** : *Commant ? fait ele, est il çaianz ? Oïl, fait il, ce dit Modrez. Ha ! lasse, fait ele, jo* ***sopeçoie*** *bien.*
Ez : *Comment ? fait elle, est il ceans ? Oy, fait il, se dit Mordret. Haa ! fait elle, je le* ***pensoie*** *bien.*
(59-73)

12 **Ao** : *Et celes, fait messires Gauvains, qui lo mal vos donerent, savez vos ne ne* ***sopeciez*** *qui eles furent ?*
Ez : *Et celles qui vous donnerent le mal, dit messire Gauvain, savez vous qui elles sont ?*
(59-110)

13 **Ao** : *Haï, sire, fait il, sor toz homes, soiez vos bienvenuz, car ja ne m'aïst Dex, se onques puis que vos m'abatites, fu oure que ge no* ***sopeçasse*** *bien ! Et qui iestes vos donc ? fait messires Gauvains.*
Ez : *Sire, vous soiez le bienvenu. Et qui estes vous ? fait messire Gauvain. Sire, fait il, je suis Girflet.*
(62-33)

14 **Ao** : *Et se ele ne fust, vos ne fussiez ja mais gariz. Et il dit que ce* ***sopeçoit*** *il bien qu'il l'avoit veüe mais jo cuidoie avoir songié.*
Ez : *Et se ne fust elle, vous ne fussés jamés tourné a garison ainsi comme vous estes maintenant. Et il* ***se pensoit*** *bien qu'il l'avoit veue, mais je le cuidoye, fait il, avoir songé.*
(69-61)

Lexèmes qui remplacent :

- *sospeçoner*, "se douter de"

  `SJeanEvW` (ca 1225 [mil. XIII^{e}], hain. [norm.]) – ∅ ; SŬSPĔCTIO ; rapport de synonymie ; étymon de la même famille

- Voir *penser*, "envisager" (rapport d'hyperonymie)
- Voir *penser*, *soi penser*, "songer" (rapport d'hyperonymie ; graphie proche)
- Voir *esperer*, "envisager avec confiance" (rapport d'hyperonymie)

Nombre de remplacement(s) au sein de *lectio facilior* : 1
Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 5
Nombre de remplacement(s) : 8

Analyses des exemples

Sur les quatorze contextes, cinq présentent des divergences de tradition, avec un témoin Ez qui raccourcit Ao. Les neuf autres contextes présentent des cas de remplacement. *sospeçoner* est utilisé à trois reprises, *soi penser* aussi. Les deux autres remplacements font appel à *penser*, en forme simple, *esperer*. Le cas 3 est un remplacement particulier : il s'agit d'un remplacement fautif, causé probablement par la proximité graphique entre *sospecier* et *sospirer*.

⟶ *sospecier* est totalement absent de Ez. Deux lexèmes sont particulièrement utilisés pour le remplacer.

Analyses internes

1 *sospeçoner* est totalement absent de Ao et présent à six reprises en Ez. *esperer* est présent une fois en Ao et quinze en Ez. *soi penser*, "songer", est présent à 21 reprises en Ao et à seize en Ez [1055].

2 La seule occurrence en Ao de *esperer* se situe au sein d'un discours direct au sein duquel Gauvain prend la parole à la première personne : « *Sagremor, dist messires Gauvains, j'espoir que jes oï venir.* » (062-285) Le sens employé ici est celui qui se retrouve au sein du passage 10.

1055. *penser* est, lui, présent respectivement à 178 et 179 reprises. Toutes ses occurrences ne sont pas celles du sens "envisager". Au vu du trop grand nombre de contextes à vérifier, l'étude de ce lexème a été laissée de côté.

3 Une différence peut être observée entre l'emploi de *soi penser* et *sospecier* en Ao. En effet, la grande majorité des emplois de *soi penser* introduit des propositions décrivant des actions futures, par exemple : « *Si se pense que tant les tandra entor li com ele les porra tenir.* » (014-141), ou encore : « *Et la reine se pense que ele fera les amors de Galehot et de li.* » (051-325) Le pôle sémantique de l'expression semble donc être dirigé vers la prospective [1056]. Le verbe *sospecier* peut lui aussi fonctionner avec des complétives au futur, comme en 1, mais, dans ce cas, la pensée n'est pas dirigée vers une action à réaliser comme c'est le cas avec *soi penser*.

⟶ Parmi les deux verbes les plus employés pour remplacer *sospecier* en Ez, l'un est totalement absent de Ao, l'autre est assez présent. *soi penser* se distingue de *sospecier* par son sémantisme, qui est davantage tourné vers l'action prospective.

Comparaisons externes

En regardant les dates d'attestation des lexèmes, on comprend sans surprise pourquoi *sospecier* est totalement absent de Ez : il n'est attesté que jusqu'à la fin du XIII^e^ siècle. Ce qui est intéressant, c'est que *penser* et *esperer*, dans les sens où ils sont employés dans les passages en Ez, sont eux-mêmes des lexèmes archaïques, au sens où leur dernière attestation se trouve précisément dans ce témoin. À l'opposé, *sospeçoner* est un lexème plutôt récent dans la langue, puisque sa première attestation est recensée dans un texte dont la date de rédaction se situe aux alentours de 1230, la période de composition de Ao même. Cela permet de dégager deux tendances dans les remplacements : d'une part, l'utilisation de lexèmes archaïques ; d'autre part, l'utilisation d'une forme plus récente.

Synthèse : Le remplacement de *sospecier* par *sospeçoner* peut s'expliquer par la plus grande transparence de ce dernier verbe, dont la forme rappelle immédiatement le substantif dont il est dérivé, *sospeçon*, au contraire du premier verbe. La transparence morphologique aurait donc un rôle à jouer ici. Si la présence de *sospirer* semble résulter d'une leçon fautive, due à la proximité graphique des deux verbes, l'utilisation de *soi penser* à la place de *sospecier* peut également avoir été causée par la proximité graphique des deux formes. Les deux cas sont évidemment à distinguer, puisque *soi penser* est attesté dans la langue depuis `RolS2` (ca 1100 [2^e^ q. XII^e^], agn. ou norm. [agn.]) et que le sens est similaire à celui de *sospecier*. Le trait sémantique que nous avons évoqué qui distingue les deux verbes, avec un trait emphatique valorisant et caractérisant le verbe pronominal, a pu également jouer dans le désemploi de *sospecier*.

Typologie : Disparition totale
Facteurs supposés : Existence d'un verbe synonyme dont le sémantisme est transparent, car, au sein de sa morphologie, le substantif dont il est dérivé apparaît ; proximité graphique avec un autre verbe de sens proche dont le sémantisme semble plus fort.

‡ tache

FEW, XVII, 293a : TAIKNS

Ao : 20 ; Ez : 5

1056. En contre-exemple, on peut relever par exemple : « *Et la dame de Malohaut les voit, si se panse que or est la chose plus hastive que ele ne siaut* » (051-135). Cependant, dans ce type de cas, il y a une rupture temporelle entre le moment présent et ce qui a été, mise en valeur par l'adverbe *or*.

1 “marque colorée”

GaimarB (ca 1139 [déb. XIII^e], agn.) – ∅

a) **Ao** : *Car si tost qu'il issi del cors Evayne, sa mere, si trova la mere une* ***tache*** *vermoille enmi son piz qui estoit an forme d'un lion.*
Ez : *Car si tost comme il yssit du ventre de Helaine, sa mere, l'en trouva en l'ung de ses piez une* ***taiche*** *vermeille en forme de lyon.*
(52-12)

b) **Ao** : *Et mout dura la* ***tache*** *anmi son piz jusq'a un jor que il ocist le lion coroné de Libe.*
Ez : *Icelle* ***tache*** *lui dura moult longuement emmy le pis.*
(52-12)

c) **Ao** : *Ne onques puis la* ***tache*** *ne li parut enmi le piz. Mout fist Lanceloz grant joie de son coisin. Mais or se taist atant li contes de Galehot que plus n'an parole ci androit, ainz s'an retorne au roi Artu qui est repairiez en sa terre.*
Ez : *A present se taist le compte de Gallehaut et de son compaignon Lancelot qui maine grant joye de son cousin, et retourne a parler du roy Artus.*
(52-12)

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 2

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 1

2 “qualité (bonne ou mauvaise)”

RolS2 (ca 1100 [2^e q. XII^e], agn. ou norm. [agn.]) – 1650 [1057]

a) **Ao** : *La damoisele vint en aage de marier, mais an soi avoit une* ***teche*** *que ele disoit a son pere et a sa mere que ne la mariassent il pas, que bien saüssient il de voir que ele n'avroit ja en son lit home qe ele veïst des iauz, que ses cuers ne lo porroit soffrir.*
Ez : *La damoisselle estoit en aage de marier, mais elle disoit a son pere et a sa mere qu'ilz ne la mariassent pas, et que de vray elle avoit ce* ***couraige*** *que ja n'aurait homme qu'elle veist, car son cueur ne le pourroit souffrir ne endurer.*
(6-4)

b) **Ao** : *Et ses* ***teches*** *estoient et boennes et mauvaisses.*
Ez : *Ses* ***teches*** *estoient bonnes et mauvaises.*
(8-7)

c) **Ao** : *Et si avoit encor autres* ***teches*** *car qui consoil li deïst ja par lui ne fust descoverz.*
Ez : *Et si avoit encore telle* ***teche*** *que qui son conseil lui deist ja par lui ne fust descouvert.*
(8-14)

d) **Ao** : *Ge ne cuit ores mie que nus ait et qu'il fust miauz entechiez dou roi Artu, qui a painnes porroit avenir, car ge ne cuidei onques en nul cors de haut home si hautes* ***teches*** *ne si beles come les soes me samblent estre.*
Ez : *Mais je ne cuide mie qu'il so[i]t seigneur au monde mieulx entechié que roy Artus, ne mieulx fourny de bons chevaliers.*
(8-61)

1057. Le FEW donne la date relevée pour une attestation dans Corn 1694 (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]).

e) **Ao** : *Si sai bien que c'est la plus haute* ***teche*** *que riches hom puisse avoir que estre larges de veraie largece.*
Ez : *Si sçay bien que c'est la plus haulte* ***noblesse*** *que riche homme puisse avoir que estre large de vraye largesse.*
(8-97)

f) **Ao** : *Les* ***teches*** *del cuer ne furent pas en lui obliees a aseoir.*
Ez : *Et les* ***tesches*** *du cueur ne furent pas oubliees a asseoir.*
(9-36)

g) **Ao** : *Et ge i ai tant veü en vos que vos avez failli a trois des meillors* ***teches*** *qui puissent estre en chevalier, car vos n'avez ne san, ne debonaireté, ne cortesie.*
Ez : *Et j'en ay tant congneu que vous avés failly a troys des meilleures* ***vertus*** *qui puissent estre en chevalier, car vous n'avez ne sens, ne debonnaireté, ne courtoisie.*
(11-5)

h) **Ao** : *Mais nule riens ne vaut debonairetez ne largece, se la tierce* ***teche*** *n'i est, ce est fiertez. Et fiertez est une grant vertuz qui aimme et tient cher ses amis autretant comme son cors, et het ses anemis sanz pitié et sanz merci, ne ne puet estre vencue par nule chose que seulement par debonairetez, qant ele la trueve.*
Ez : *Mais par vostre magnanimité, qui est vertu souveraine a tout bon chevalier, et qui estoit si viscerablement logee en vostre cueur, vous avez tousjours mesprisé et haÿ tout homme orgueilleux et surcuidé, aymé les humbles, blasmé les felons et fuy la compaignie de tous telz vicieux hommes.*
(13-12)

i) **Ao** : *Biaus tres douz filz, Dex vos avoit autresi esmeré et espurgié de totes mauvaises* ***teches*** *et ampli de totes boenes valors, com li ors est fins et esmerez desus toz les autres metauz.*
Ez : *Car vous estiez remply de toutes prouesses et vertus, et passiez tous autres de vostre temps de bonté et valleur, ainsi que l'or passe de preciosité tous les autres metaulx.*
(13-12)

j) **Ao** : *Mais a merveilles fait grant duel et se demente de grant maniere, et tornoit totes les boenes* ***teches*** *Lionyau son seignor en sa conplainte, et les Bohort son frere aprés.*
Ez : *Mais a merveilles fait grant deul et lamente de grant maniere, et rememore les bonnes* ***condicions*** *de Lyonnel et de Boort son frere.*
(13-106)

k) **Ao** : *Dame, fait cil, dont se doit cil santir* ***a mout mauvais et a mout vuiz de boennes teches*** *qui por ceste paor laisse a prandre chevalerie, car chascuns doit baer tozjorz a enforcier.*
Ez : *Dame, fait il, donc se doit celui sentir* ***a moult couart et miserable*** *qui pour paour laisse a prendre l'ordre de chevalerie, car chacun doit tousjours desirer son amendement.*
(20-22)

l) **Ao** : *Car chascuns doit baer tozjorz a enforcier et a amander de boennes* ***teches****, et mout se doit haïr qui par sa peresce pert ce que chascuns porroit avoir.*
Ez : *Car chacun doit tousjours desirer son amendement et enforcer en bonnes* ***vertus****, et moult se doit haïr qui par sa paresse pert ce que chacun pourroit avoir.*
(20-22)

m) **Ao** : *Mais les **teches** del cuer, m'est il avis qe chascuns porroit avoir, se peresce ne li toloit.*
Ez : *Mais les **vertus** du cueur pourroit il avoir, se m'est aviz, se negligence ne l'empeschoit.*
(20-26)

n) **Ao** : *Et se Dex i velt metre les boennes **teches**, biau m'en sera, mais ge oserai bien metre cuer et cors, et painne et travail.*
Ez : *Et se Dieu y veult mettre les bonnes **vertus**, beau m'en sera, car je y oseray bien mettre cueur et corps, et paine et travail.*
(20-73)

o) **Ao** : *Et Dex i mete lo sorplus, c'est la proesce et les boenes **teches** qui doivent estre en chevalier.*
Ez : ∅
(21-23)

p) **Ao** : *Ne fu mie Dex vers lui avers s'il li a autretant donees de boenes **teches** comme de biauté.*
Ez : *Dieu lui a largement departy de ses biens s'il lui a autant donne de bonnes **vertus** comme il a fait de beauté.*
(21-35)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *corage*. Ici, "intention, état d'esprit"
  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ [vieilli] ; rapport d'hyponymie
- *noblece*, "distinction, fait de l'emporter sur les autres par ses qualités"
  `BrutA` (ca 1155 [4e q. XIIIe], norm./agn. [agn.]) – ∅ ; NOBILIS ; rapport d'hyponymie
- Voir *vertu*. Ici, "bonne qualité"
  `WaceConcA` (2e q. XIIe [av. 1225], norm. [tour.]) – ∅ ; rapport d'hyponymie
- *condicïon*, "état moral"
  `HugCapLb` (ca 1358 [2e m. XVe], pic. sept. [pic. or.]) – ∅ ; CONDICIO ; rapport d'hyponymie

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

Nombre de conservation(s) : 3

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 3

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 7

3 "manquement à l'honneur"
`PsOxfM` (1re m. XIIe [mil. XIIe], agn.) – `FROISS., Chron. R.` (ca 1375-1400, hain.)

Ao : *Damoisele, fait li rois, certes, se cels trois choses sont hors de moi, petit puet valoir li remenanz. Mais ge ne cuit que nus fust onques de ces trois vertuz si bien garniz que an aucun point ne li avenist au mains par obliance qu'il feïst tel **teche** par quoi il fust tenuz por fox o por vilains o por felon. Et neporqant tant me dites, s'il puet estre, que ce est que vos avez veü en moi par quoi vos savez que ge n'ai ne sen, ne debonaireté, ne cortoisie.*
Ez : *Damoiselle, ce dit le roy, se ces troys choses sont hors de moy, peu peut valoir le demourant. Mais*

nompourtant dictes moy, s'il peut estre, que vous avez veu en moy pour quoy vous savez que je ne suis ne debonnaire, ne courtois.
(11-5)

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Analyses des exemples

1 Sur les vingt contextes, quatorze sont comparables. Parmi eux, on relève cinq cas de conservation, un cas de variante et huit cas de remplacement. Le premier sens, physique, de "marque colorée", est conservé dans les deux contextes qu'il est possible de comparer, et aussi conservé en français moderne. Le troisième sens, qui semble être le premier à disparaître, n'est attesté qu'une fois dans le manuscrit, et dans un contexte que Ez ne présente pas complet, qu'il n'est donc pas possible de comparer. Le deuxième sens, "qualité bonne ou mauvaise", est celui qui connaît le plus d'occurrences.

2 Les occurrences de ce sens sont remplacées huit fois et conservées trois fois. *tache* est remplacé cinq fois par *vertu*, et une fois par *couraige*, *noblesse* et *condicion*. Lorsque *teche* est accompagné d'un adjectif qualificatif mélioratif en Ao, il est remplacé en Ez. Ainsi, à trois reprises, *tache*, accompagné de l'adjectif *bon*, est remplacé par « *bonne vertus* », et une fois par « *bonnes condicions* ». En 2 e), *tache* est accompagné de *haut*, et c'est « *noblesse* » qui est employé pour le remplacement.

3 La conservation de *tache* semble être favorisée par l'indétermination du trait de caractère défini, par exemple en 2 b), où il est explicitement fait mention de « *teches* » qui sont à la fois « *boennes et mauvaisses* ». Cela est une tendance, puisque le lexème est conservé dans certains contextes où il est explicitement question de la dimension positive du caractère, par exemple en 2 f). Il semble donc qu'il y ait une tendance à ne pas employer le substantif lorsqu'il est explicitement question de qualité positive.

⟶ Le sens abstrait est le seul qu'il est possible d'étudier. S'il n'est pas totalement absent de l'incunable, il semble majoritairement remplacé, en particulier lorsqu'il désigne des qualités positives. Le substantif le plus utilisé à cette fin est *vertu*.

Analyses internes

1 Parmi les lexèmes qui servent de remplacement, deux sont totalement absents de Ao : *condicïon*, dont le sens employé dans l'incunable n'apparaît qu'au XIV^e^ siècle, et qui est présent trois fois dans l'incunable, et *noblece*, attesté deux fois en Ez.

2 *corage* est présent dès Ao, mais il connaît une forte progression d'emplois, puisqu'il passe de sept à 23 occurrences. Le substantif a déjà dans le manuscrit le sens d'"état d'esprit, intention", comme dans l'exemple suivant : « *Si li descuevre son corage coment il viaut a la cort lo roi Artu aler.* » (001-56)

3 *vertu*, lui, connaît une légère progression d'emplois, passant de 23 à 27 occurrences. Il prend le sens qui est attesté dans l'incunable, permettant la désignation de la "bonne qualité", par exemple dans l'exemple suivant : « *Et fiertez est une grant vertuz qui aimme et tient cher ses amis autretant comme son cors et het ses anemis sanz pitié et sanz merci.* » (013-12)

⟶ Deux des lexèmes utilisés en remplacement sont absents de Ao. Parmi les deux autres, c'est *vertu*, celui qui est le plus employé pour le remplacement, qui est le plus intéressant à regarder, car *corage* prend un sens particulier, non équivalent de celui de *tache*. À l'inverse de *tache*, *vertu* ne permet que la désigantion d'un trait de caractère positif.

Comparaisons externes

1 L'évolution sémantique du substantif peut amener à comprendre l'obsolescence de certains de ses sens. Le sens premier du mot, "marque qui salit", oriente son sémantisme vers la /souillure/. En ancien français, le substantif peut désigner, comme c'est le cas en Ao, les traits de caractère d'une personne, qu'ils soient bons ou mauvais, par exemple en 2 b), et l'emploi seul les traits positifs, par exemple en 2 c). Cependant, si la *tache*, physique ou morale, permet la désignation d'un signe distinctif général, elle est marquée par ce sémantisme originel.

2 L'usage de *tache* va renforcer ce sens originel et en modifier peu à peu le sens abstrait. Puisque *tache* permet de désigner les traits de caractère positifs et négatifs, si le contexte ne permet pas de comprendre de quel type il s'agit, les *taches* positives se voient accompagnées d'adjectifs mélioratifs, comme *belles* et *bonnes*. L'usage devient systématique et, dans les occurrences recensées dans le DMF, on ne trouve pas après `MelusArrS` (1393 [1er q. XVe]) une occurrence qui n'en soit pas accompagnée. L'occurrence dans ce témoin est la suivante :

> *Par foy, beaulx oncles, dist la pucelle, ce sont grant foison de belles et bonnes taches…*
> `MelusArrS` (*Histoire de la Belle Melusine*, 1393 [1er q. XVe])

En revanche, les *taches* négatives ne sont pas nécessairement accompagnées d'un adjectif péjoratif comme *males*, par exemple dans le passage suivant, dans un texte de 1437 :

> *Et s'il disoit elle est moye et je l'aye amenée, je ne savoie pas qu'elle eust telle tache, o tant jurera qu'il ne sceust la tache, et poira cinq soulx qui sont appellez relief de homme, et remaindra la beste à la justice, et o tant sera quicte.*
> `Cout. instit. Anjou Maine B.-B.`

⟶ Par l'usage, l'emploi non accompagné devient le moyen d'expression du "trait de caractère négatif". Cet emploi entre en adéquation avec l'idée originelle de la /souillure/ et les emplois concrets qui désignent une "marque colorée". L'emploi du substantif accompagné d'un adjectif mélioratif a ainsi donc pu paraître un non-sens.

Synthèse : *tache* connaît des emplois obsolescents. Pour l'emploi abstrait, l'incunable présente encore quelques attestations du mot, mais dans des contextes réduits, dans lesquels il n'est pas explicitement question de la positivité du trait de caractère. C'est par la force de l'usage qu'une adéquation naît entre l'emploi simple et la mauvaise qualité, correspondant à la fois au sémantisme originel de la souillure et aux sens concrets. Cette adéquation met en difficulté les emplois du substantif au sens désormais péjoratif avec un adjectif mélioratif. Le sens de "manquement à l'honneur" disparaît, lui, probablement du fait qu'il désigne une action, désignation isolée au sein des différents sens du lexème.

Typologie : Disparition partielle ; un sens disparaît ; un autre sens est obsolescent, mais survit encore pendant presque deux siècles
Facteurs supposés : Le sens qui permet la désignation d'une action périclite, du fait de son isolement dans ce type de désignation parmi les autres sens du mot ; les emplois positifs du sens abstrait sont employés avec des adjectifs mélioratifs, afin de désambiguïser les contextes et suivant la tendance à l'emphase des textes ; l'emploi péjoratif est moins nécessairement accompagné d'un adjectif : une adéquation se crée entre l'emploi seul et le sens péjoratif, en adéquation avec le sémantisme originel et développé du mot ; l'emploi du mot avec un adjectif mélioratif est vu comme un non-sens.

⊆ tambois

FEW, XIX, 177a : TABĪR

Ao : 1 ; Ez : 0

tambois, “vacarme”
BenTroieC (ca 1170 [déb. XIII^e^], ang./tour. [agn.]) – GuillOrPrT (av. 1458 [av. 1477], pic.)

Ao : *Si est si granz **la noise et li criz et li tanbois** que Claudas l'ot clerement de son palais.*
Ez : *Si est grande **la noise et le cry** tant que Claudas l'oyt clerement de son pallais.*
(13-90)

Nombre de binôme(s) absent(s) : 1

Il s'agit d'une omission de Ez, dans le cadre d'un emploi corrélé de différents substantifs en Ao.

∃ tant+cant2

FEW, XIII-1, 87b : TANTUS

Ao : 4 ; Ez : 0

tant+cant2, *a tanquanz*, “en nombre égal”
ThebesC (ca 1160 [ca 1400], poit. [agn.]) – CesTuimPrS (2^e^ q. XIII^e^ [ca 1300], traits pic.)

1 **Ao** : *Mais il n'i porent longues durer, car il n'estoient pas **a tanqanz**, ne si bon chevalier come li autre.*
Ez : *Mais ilz ne peurent longuement durer, car ilz n'estoient mie si bons chevaliers que ceulx du roy Artus.*
(51-41)

2 **Ao** : *Et cil li content que bien estoient vint chevalier que il avoient trové de lor anemis, tant que il estoient pres **a tanqan**. Si se melerent a aus si que mainte foiz an ont aü et lo peior et lo meillor.*
Ez : *Et ceulz lui content comment ilz s'estoient combatuz a vingt de leurs ennemis tellement que souventes fois ilz en avoient le pire et souventes fois le meilleur.*
(60-114)

3 **Ao** : *Et messires Gauvains s'areste, car il ne set se il sont **a tanqan** ne an quel maniere il se combatent.*
Ez : *Messire Gauvain vient celle part et s'arreste, car il ne sçait en quelle maniere ilz se combatent.*
(62-27)

4 **Ao** : *Certes, fait messires Gauvains, ge ne savoie comment il estoit, car ge voi la un chevalier qui ne se muet. Por ce si m'estoit avis que vos tornoiez **a tanqanz**. Certes, sire, fait li chevaliers, no faisons, car nos somes mout mains.*
Ez : *Certes, fait Gauvain, je ne savoie comme il vous en estoit, car je vois la ung chevalier sans se mouvoir, par quoy il me estoit avis que vous tournoiez **tant a tant**. Certes, fait il, nous sommes le mains de trop.*
(62-28)

Lexème qui remplace : Voir *tant*. Ici, *tant a tant*, “à égalité”
`Ez` (ca 1220 [1488], Rouen) – ∅ [spé.] ; TANTUS ; rapport d’hyperonymie ; même étymon [1058]

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 3
Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

1 Parmi les quatre contextes, un seul est comparable. Les trois autres connaissent des coupures nettes, témoignant peut-être de la volonté des compositeurs de Ez d’évacuer la locution *a tanquanz*, difficle à comprendre. En 4, elle est remplacée par la locution de sens proche, *tant a tant*, qui semble en être la première attestation.

2 La locution disparaît assez tôt dans la langue, puisqu’elle n’est plus utilisée après le milieu du XIII^e^ siècle. Il est possible que cela ait à voir avec l’obsolescence de *cant* [1059], faisant perdre la transparence du sens de la locution.

Typologie : Disparition totale
Facteurs supposés : Obsolescence d’un mot sur lequel la locution est formée.

⊆ teint

FEW, XIII-1, 339a : TĬNCTUS

Ao : 2 ; Ez : 0

teint, “couleur”
`BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIII^e^], ang./tour. [agn.]) – `Lar 1904` (*Nouveau Larousse Universel* [1904]) [litt.] | `Rich 1680` (*Dictionnaire françois* [1680]) [spé.] [1060]

1 **Ao** : *Et li escuz estoit toz blans comme nois, si com a cel tans estoit costume que chevaliers noviaus portoit escu d’un sol* ***taint*** *lo premier an que il estoit.*
Ez : *L’escu estoit aussi blanc comme neige. Car les nouveaux chevaliers en celui temps avoient de coustume le premier an de porter leurs escus d’une seule* ***couleur****.*
(56-19)

2 **Ao** : *Mais neporqant do* ***taint*** *i paroit tant que bien lo pooit en ancor conoistre, si estoit d’or li chans a lieon de sinople*
Ez : *Et neantmoins encores y avoit telle* ***apparence*** *que bien le pouoit l’en congnoistre, car le champ de l’escu estoit d’or a ung lyon de gueulles.*
(58-8)

Lexèmes qui remplacent :

- *color*, “couleur”
  `RolS2` (ca 1100 [2^e^ q. XII^e^], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; COLOR ; rapport de synonymie

1058. Le FEW donne `Oud 1660` (*Tesoro de las dos lenguas espanola y francesa* [1660]) comme attestation, mais Ez est bien antérieur. Le dictionnaire précise par ailleurs qu’il s’agit d’un « terme de jeu ».
1059. Cf. la notice sur *cant2*.
1060. Dans `Lar 1904` (*Nouveau Larousse Universel* [1904]), l’indication « quelquefois en poésie » montre que le lexème survit mais a cessé d’être massivement employé ; le désemploi se fait probablement dès avant le XVII^e^, comme l’indique la définition du lexème dans `Rich 1680` (*Dictionnaire françois* [1680]) : « Ce mot se dit du Ciel et signifie couleur et en ce sens je ne le trouve que dans les *Poësies* de Voiture, *Elégie prémiere*. » Les autres attestations de la forme dans les dictionnaires ont les sens particuliers de “teinture”, “couleur d’un tissu”, “couleur de la peau”.

- *aparance*, “aspect extérieur”
  `EscanT` (ca 1280 [fin XIII^{e}], qques traits pic. [frc.]) – ∅ ; APPARENTIA ; rapport d’hyperonymie

Nombre de remplacement(s) : 2

⊆ temoute

FEW, XIII-2, 412a : TUMULTUS

Ao : 3 ; Ez : 0

temoute, “vacarme”
`CourLouisLe` (2^{e} t. XII^{e} [3^{e} q. XIII^{e}], frc.) – `Bersuire` (1354-1358 [ca 1365], poit. [Paris]) [1061]

1 **Ao** : *Lors esgarde li rois, si li samble des deus anfanz que ce soient dui levrier trestot por voir, et voit un po loig de lui les deus levriers, qui s’an fuioient en une chanbre droit por* ***la noise et por la temoste*** *dont il estoient en effroi.*
Ez : *Lors regarde le roy et voit les deux enfans qui ressemblent estre deux levriers et les .ii. levriers .ii. enfans, qui s’en fuioient en une chambre pour* ***la noise*** *donc ilz estoient effrayez.*
(11-68)

2 **Ao** : *Si estoient sailli as armes et li chevalier et li borjois de la vile, dont il i avoit de mout riches et de mout aeisiez, et si avoient de mout biax filz qui s’armerent si tost com il oïrent* ***lo cri et la temoste*** *des anfanz qui devoient estre ocis.*
Ez : *Et estoient sailliz aux armes les chevaliers du païs et les bourgois de la ville, dont il y avoit assez qui avoient de beaux filz, et se armerent si tost comme ilz ouyrent* ***le cry*** *des enfans qui devoient estre occis.*
(13-6)

3 **Ao** : *Qant il furent devant lo palais tuit ansemble, si fu la noise mout granz et la* ***temolte****. Et Claudas demande quel noise ce est qu’il a oïe.*
Ez : *Quant ilz furent devant le pallais tous ensemble, grande fut la noise et la* ***huee****. Et Claudas demande quelle noise c’est.*
(13-20)

Lexème qui remplace : *hüee*, “ensemble de cris plus ou moins confus”
`PhThCompS` (1113-1119 [déb. XIII^{e}], agn.) – ∅ ; HŪ-

Nombre de binôme(s) absent(s) : 2
Nombre de remplacement(s) : 1

† tençon

FEW, XIII-1, 229a : TENTIO

1061. Une distinction est faite entre *temoute* et *tumult* (distinction faite dans Mats, TL, DMF). Ce dernier substantif est attesté depuis `BrendanW` (1er q. XII^{e} [2^{e} m. XIII^{e}], agn.) et est à l’origine de la forme moderne.

Ao : 3 ; Ez : 1

tençon, “querelle”

GaimarB (ca 1139 [déb. XIII^e], agn.) – Oud 1660 (*Tesoro de las dos lenguas espanola y francesa* [1660]) [dict. bil.] | VauqSat (1604)

1 **Ao** : *Aprés lor conte* ***la contençon et l’acorde*** *qui a esté entre lui et son serjant, si lor devise de chief en chief.*
Ez : *Aprez leur compte* ***la tençon et la discorde*** *qui a esté entre lui et son sergent, si leur devise de chief en chief.*
(8-99)

2 **Ao** : *... mais, Deu merci, ancor n’en ont il mies. Et neporqant ai perdu tant que ores est montee une* ***tançons*** *et une guerre antre lo roi de Norgales et lo duc de Cambenic, si ne me guerroierent passé a trois anz. Ne ge n’ai orandroit guerre fors dou Roi des Cent Chevaliers.*
Ez : *... mais, Dieu mercy, encore ne l’ont ilz peu avoir, nonpourtant je ay perdu moult de mes gens. Je n’ay guerre fors du Roy des Cent Chevaliers.*
(60-173)

3 **Ao** : *Et se il conquiert lo chevalier, il l’an manra ou chastel* ***sanz contredit et sanz tançon****. Et Marganors lo fïance comme cil qui cuide que ses chevaliers lo conquiere.*
Ez : *Et s’il conquiert le chevalier, il l’emmenera au chasteau* ***sans contredit****. Et Marganor lui accorde, car il cuide bien que le sien le gaigne.*
(60-215)

4 **Ao** : *Et messires Gauvains oï la* ***tançon****, si esgarde cele part et vit lo vallet que toz est montez, si se mervoille mout qui il puet estre.*
Ez : *Et monseigneur Gauvain ot la* ***noise****, si regarde celle part et voit le varlet, si se merveille qui il peut estre.*
(62-83)

Lexème qui remplace : Voir *noise*. Ici, *noise*, “bruit”

AlexisS2 (fin XI^e [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ [litt.] ; NAUSEA ; rapport de métonymie, du particulier au général

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1
Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1
Nombre de binôme(s) absent(s) : 1
Nombre de remplacement(s) : 1

1 Sur les quatre contextes, trois sont comparables. En 1, *tençon* est présent en Ez, face à *contençon* en Ao[1062]. En 3, *sanz contredit et sanz tançon* est remplacé par *sans contredit* : l’un des deux membres du binôme est supprimé. En 4, le substantif est remplacé par *noise*, “bruit”, lexème qui décrit l’effet sonore de la *tençon*. Le remplacement est permis par le contexte général, puisque, ici, Gauvain *ot* quelque chose, ce qui attire son attention. Le remplacement par un lexème générique est peut-être dû à la déduction faite par les compositeurs de Ez à partir de ce contexte général, et est un signe de la difficulté du lexème.

1062. Cf. l’analyse du remplacement d’un binôme par un autre dans la fiche sur *acorde*, particulièrement le contexte 1.

2 Une hypothèse peut être avancée. Pour des questions de proximité formelle, *tençon* a pu être confondu avec la famille de mots issue de TĒNSARE. Le verbe *tenser*, "protéger", est attesté depuis RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]). Il connaît une progression d'usage au XIIIe siècle, avec l'emploi pronominal [1063]. Des substantifs dérivés sont également recensés : ainsi *tensement*, "droit de protection" [1064], ou *tenserie*, "protection" [1065]. Cette confusion est problématique car elle crée une identification entre deux familles de mots dont le sémantisme est opposé, puisque l'une permet la description de la "querelle" et l'autre celle de la "défense". Cela a pu conduire à un abandon d'usage des mots appartenant aux deux familles [1066].

Typologie : Disparition partielle ; une occurrence est conservée en Ez ; le lexème survit encore un siècle après sa date de composition
Facteurs supposés : Proximité formelle avec une famille de mots d'un sens opposé amenant, par réanalyse, à une hésitation sur les sens des mots de ces familles.

⊆ tenement

FEW, XIII-1, 220b : TĔNĒRE

Ao : 1 ; Ez : 0

tenement, "possession"
RouH (1135-1170 [ca 1300], frc.) – Doc. Poitou G., t.4 (1369-1376, Poitou)

Ao : *Mais gardez que il ne sache ja que ge soie hors de çaianz meüz, car petit priseroit puis lo* ***tenement*** *del chastel que ge seroie hors.*
Ez : *Mais gardez qu'il ne sache ja que je me soye meu hors de ceans, car petit priseroit le* ***demourant*** *puis que je en seroie hors.*
(1-59)

Lexème qui remplace : Voir *demorant*, "reste" (rapport de co-hyponymie)

Nombre de remplacement(s) : 1

⊆ terdre

FEW, XIII-1, 237a : TĔRGĔRE

Ao : 3 ; Ez : 0

terdre, "essuyer"
RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ROBINET, Compl. François H. (ca 1420, norm.)

1063. L'emploi est attesté dans CesTuimPrS (2e q. XIIIe [ca 1300], traits pic.) (source : Mats).
1064. D'abord "protection", dans HornP (ca 1170 [mil. XIIIe], agn.), il prend le sens de "droit de protection" dans GuillTyrP (1er t. XIIIe [mil. XIIIe], agn.) (source : Mats).
1065. Le lexème est attesté dans MousketR (ca 1243 [2e m. XIIIe], hain. [pic.]) (source : Mats).
1066. *tençon* continue d'être assez largement employé au XVIe siècle, témoignant de sa résistance, au contraire de l'autre famille de mots.

1 **Ao** : *Li rois antant bien et conoist que ses niés li dit lo meillor, si* ***tert ses iauz et essuie****, et se paine mout de faire biau sanblant.*
Ez : *Le roy entent bien et congnoist que messire Gauvain lui donne bon conseil. Si* ***se taist et essuye*** *ses yeulx et s'efforce moult de belle chiere faire et de mener beau semblant.*
(19-31)

2 **Ao** : *Lors va an la chanbre o il gisoit. Et cil l'oï venir, si* ***tert*** *ses iauz car il ploroit autresi durement com il avoit miauz ploré la nuit.*
Ez : *Lors entre en la chambre ou il estoit. Et si tost come il l'oyt venir, il* ***essuie*** *ses yeulx.*
(51-193)

3 **Ao** : *Et ele fu revenue de pasmoisons, si oï la noise que l'an dit. Bienvaignant, dame. Si* ***tert*** *ses iauz et li vait a l'ancontre, et la prant antre ses braz et dit que bien soit ele venue.*
Ez : *La royne estoit revenue de pasmoison, et se lieve encontre elle et l'appelle moult bel.*
(69-21)

Lexème qui remplace : *essuier*, "essuyer"
`CourLouisLe` (2^{e} t. XII^{e} [3^{e} q. XIII^{e}], frc.) – ∅ ; EXSUCARE ; rapport de synonymie

Nombre de remplacement(s) au sein de *lectio facilior* : 1
Nombre de remplacement(s) : 1
Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

La leçon variante du premier contexte, qui paraît erronée, peut témoigner de la difficulté de compréhension du lexème. Si, dans le deuxième contexte, le lexème *terdre* est remplacé par *essuier*, la présence déjà effective de *essuier* dans le premier interdisait ce remplacement. L'absence de remplacement du binôme par un mot unique (c'est-à-dire de *terdre et essuier* par *essuier*), type de remplacement assez fréquent, peut s'expliquer par la place du complément *ses iauz*, entre les deux occurrences des verbes, mais aussi par la difficulté particulière du verbe *terdre*, qui se voit donc éliminé. Cette élimination peut être le produit d'un phénomène plus large que celui de la modernisation du lexique, celui d'une *lectio facilior*.

⊆ termine

FEW, XIII-1, 242a : TERMINUS

Ao : 3 ; Ez : 0

termine, "période"
`BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIII^{e}], ang./tour. [agn.]) – ∅ [rég.] | `Corn 1694` (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [vx] | `JulyotElegies` (1557) [1067]

1 **Ao** : *Anvoiez au roi Artu que il vos secorre dedanz quarante jorz et se dedanz cel* ***termine*** *ne vos a secorreü, randez moi lo chastel et devenez mes hom de tote vostre terre.*
Ez : *Mandez au roy Artus qu'il vous secoure dedens quarantes jours et s'il ne le fait, rendez moy le chastel et devenez mon homme de toute vostre terre.*
(1-30)

1067. Dans le FEW, des attestations sont données pour des dialectes modernes de l'Est.

2 **Ao** : *A celui tens estoient apelees fees totes iceles qui savoient d'anchantement et de charaies et mout en estoit* ***en celui termine*** *en la Grant Bretaigne plus que en autres terres.*
Ez : *Et en celui temps estoient appellees faees toutes [c]elles qui s'entremettoient d'enchantemens et de charmes et moult en estoit* ***pour lors*** *principalement en la Grande Bretaigne.*
(6-0)

3 **Ao** : *Li rois Artus ce dit li contes avoit longuement sejorné a Cardueil* ***en cel termine*** *et il n'i avenoit mie granment d'aventures. Si anuia mout as compaignons lo roi...*
Ez : *Or dist le compte que le roy Artus avoit longuement sejourné a Cardueil. Et pour ce qu'il n'y avenoit mie gramment de avantures, il ennuia moult aux compaignons du roy...*
(43-0)

Lexème qui remplace : Voir *lors*, "alors, à ce moment" (rapport de presque synonymie)

Nombre de lexème(s) absent(s) dans un passage variant : 1

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

‡ tesmoignier

FEW, XIII-1, 285b : TĔSTĬMŌNIUM

Ao : 15 ; Ez : 6

tesmoignier, "porter témoignage, attester"
`ErecFr2` (ca 1170 [1re m. XIIIe], champ. mérid. [bourg.]) – ∅

1 **Ao** : *Seneschax, ge vos ai tenu et cuidié jusque ci a mout leial, et Bans li rois vostre sires vos i* ***tesmoignoit****.*
Ez : *Seneschal, je vous ay tenu jusques cy a moult loyal et le roy Ban vostre seigneur vous* ***reputoit*** *pour tel.*
(2-51)

2 **Ao** : *Et qant vint au chief de doze anz, si fu amenez a Uterpandragon, si com l'estoire de ses ovres lo* ***tesmoigne*** *et devise.*
Ez : *Et quant vint au chief de douze ans, si fut mené a Uter Pandragon.*
(6-14)

3 **Ao** : *Por ce que mes sires fu morz de duel, si ai mout grant paor de s'ame, car g'en doi estre en autresin grant cure comme de la moie, car puis fumes entre moi et lui par leial mariage ensenble joint, nos fumes une seul charz si com Sainte Eglise lo* ***tesmoigne*** *et ge lo croi.*
Ez : *Et pour ce que mon seigneur mourut de deul, j'ay grant paour de son ame, car j'en dois avoir aussi grant cure comme de la mienne.*
(10-12)

4 **Ao** : *Et sachiez que au commencement, si* ***tesmoigne*** *l'Escripture, n'estoit nus si hardiz qui montast en cheval se chevaliers ne fust avant.*
Ez : *Et bien sachez que au commencement, si comme* ***tesmongne*** *l'Escripture, il n'estoit homme si hardi qui osast monter sur cheval s'il n'estoit chevalier.*
(20-36)

5 **Ao** : *Mais ge vos mosterrai verité, car ge vos ferai veoir des compaignons lou roi une partie toz sains et toz vis de cex que les letres laïssus* ***tesmoignent*** *a mort.*
Ez : *Mais je vous monstreray verité, car je vous feray veoir une une partie des compaignons du roy tous sains que les lettres de lasus* ***tesmoingnent*** *estre mors.*
(26-6)

6 **Ao** : *Mais por ce que tu ne porroies par toi sol conoistre les boens ne les mauvais de chascune terre, si covanra que tu anquieres de chascune contree ou tu venras lo plus leial chevalier an cui bontez d'armes se soit herbergiee, et par lo tesmoign de cui feras les biens et les henors a ces de son païs, car nus ne conoist si bien prodome come cil qui de grant proesce est anracinez. Et qant il* ***tesmoignera*** *lo boen povre home qui loing se serra antre les autres povres...*
Ez : *Mais pour ce que tu ne pourroies par toy seul congnoistre les bons ne les mauvais de chacune terre, si convendra que tu quieres de chacune contree ou tu vendras le plus loyal chevalier en qui bonté d'armes sera appareilliee et par son raport feras bien aux chevaliers de son païs car nul ne congnoist si bien preudomme comme celui qui de grant prouesse est enteché. Et quant il te* ***donnera a congnoistre*** *le bon povre qui loing se tendra de toy...*
(48-109)

7 **Ao** : *Si fet tant d'armes des trois glaives tant com il durent que messires Gauvains* ***tesmoigne*** *que nus hom au suen escient autretant n'en poïst faire.*
Ez : *Si fait de ses troys glaives tant come ilz durent que messire Gauvain* ***tesmoigne*** *que oncques homme n'en fit tant.*
(51-91)

8 **Ao** : *Et por ce fu apelez li anfes Lyoniaus qui puis fist assez de hautes proeces si con li contes de sa vie lo* ***tesmoigne****.*
Ez : *Et pour ce fut l'enfant appellé Lyonnel lequel depuis fut de grande prouesse ainsi comme le compte le* ***devisera*** *cy aprés.*
(52-12)

9 **Ao** : *Mais por Dé lo premier don que ge vos requier aprés ma chevalerie me donez, que vos me laissiez les armes que vos avez aportees de Roestoc et vos en portez les moies qui mout sont bones et belles. Si me* ***tesmoigneront*** *les voz que chevalier m'avez fait. Ne vos ne me porriez rien doner que ge amasse tant.*
Ez : *Mais pour Dieu je vous requiers ung don, c'est que me donnés les armes que que vous avés apportees de Roestoc, et vous emporterez les miennes qui sont bonnes et belles, car chevalier m'avés fait et vous ne me pourriez riens donner que plus aymasse.*
(56-17)

10 **Ao** : *Ha ! dame reine, certes il n'a pas an vos tant de bien com l'an* ***tesmoigne*** *et mout avez or po gaaignié a une pucele decevoir.*
Ez : *Haa ! dame royne, certes il n'y a pas tant de bien en vous comme l'en y* ***tesmoigne****, et moult avés ores pou gaingnié de decevoir une pucelle.*
(57-30)

11 **Ao** : *Mais se madame la reine lo* ***tesmoigne****, je l'an creroie bien.*
Ez : *Mais se madame la royne le* ***tesmoigne****, je la croiray bien.*
(57-77)

12 **Ao** : *Et la reine est mout tart que ele oie novelles do chevalier, si li* ***tesmoigne*** *que ce est la dame de Roestoc. Dame, fait il, vos est il bien droiz que ge vos an croie, et beneoiz soit Dex qui si pres la m'a amenee.*
Ez : *Et la royne lui* ***dit*** *que c'estoit elle. Benoit soit Dieu, dit il, qui si pres la me a amenee.*
(57-77)

13 **Ao** : *Et sovant avenoit que qant uns chevaliers estoit* ***tesmoigniez*** *de proece par estranges genz et a la reine estoit bele la compaignie, que ele lo retenoit de sa maisniee.*
Ez : *Et souvent avenoit que quant ung chevalier estoit* ***prouvé*** *de prouesse congneue on le retenoit.*
(57-109)

14 **Ao** : *Et Angrevains li dit : Sire, se l'espee est tex com les letres* ***tesmoignent****, ele est bone a bacheler qui n'est mies esprovez.*
Ez : *Et Agravavain lui dit : Sire, se ceste est telle comme les lettres* ***devisent****, elle est bonne a bachelier qui n'est mie a esprouver.*
(59-105)

15 **Ao** : *Ne tant com an porta a ce tans ces covertures n'estoient eles se de cuir non ou de drap, ce* ***tesmoignent*** *li droit conte por ce que plus anduroient.*
Ez : *Ne tant comme l'en porta en ce temps congnoissances ne furent elles que de drap ou de cuir, ce* ***tesmoignent*** *les droiz comptes pour ce que les plusieurs en doubtoient.*
(68-166)

Lexèmes qui remplacent :

- *reputer*, *reputer pour*, “tenir pour”
  `ChaceOisiM` (av. 1310 [1310], Est) – ∅ ; REPŬTARE ; rapport de synonymie
- *conoistre*, *donner a conoistre*, “informer”
  `PsCambrM` (1re m. XIIe [av. 1160], agn. [Canterbury]) – ∅ ; COGNOSCERE ; rapport de presque synonymie [1068]
- Voir *deviser*, “dire” (rapport d'hyperonymie)
- Voir *dire*, “dire, affirmer” (rapport d'hyperonymie)
- *prover*, “établir la vérité de qque ch.”
  `EneasS2` (ca 1160 [ca 1200], norm. [lorr.]) – ∅ ; PRŎBĀRE ; rapport de presque synonymie

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

1068. Mats ne recense pas la locution ; l'attestation est donnée pour le verbe simple. En revanche, le DMF la recense ; il est possible que l'emploi soit tardivement introduit dans la langue.

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 3

Nombre de remplacement(s) : 5

Nombre de conservation(s) : 6

Analyses des exemples

1 Sur les quinze contextes, douze sont comparables, parmi lesquels on relève six cas de remplacement et six cas de conservation. Le verbe *tesmoignier* est conservé dans les contextes 4, 5 et 15, quand il est en relation avec un témoignage écrit. En 10, il est également conservé, dans le cadre d'un témoignage par un groupe indéfini (« *l'an tesmoigne* »). Dans les deux autres contextes, le témoignage évoqué prend de la valeur comme preuve de quelque chose grâce à l'importance du personnage qui le porte : il s'agit en effet de Gauvain et de la reine.

2 Les remplacements font appel à deux reprises à *deviser* et une fois à *dire*. Il s'agit ici aussi d'écrits, en 8 et 14, et de propos de la reine, en 12. Dans ces cas, les propos perdent de leur importance, puisqu'ils ne sont plus marqués comme porteurs d'une preuve, mais sont de simples énonciations de fait. En revanche, le remplacement en 13 par *prouvé* garde cette dimension. Par ailleurs, le remplacement du verbe en 1 par *reputer* donne une valeur sémantique marquée au passage : la parole du roi Ban est mise en relief par sa dimension publique. C'est le rapport à l'autre, la transmission d'information qui est mise en relief par le remplacement en 6 : « *donnera a congnoistre* ».

3 La perte de dimension sémantique en Ez reflète peut-être l'évolution sémantique du verbe : *tesmoignier* voit son sens se renforcer ; il permet uniquement la désignation d'un propos qui a une valeur de preuve. Les compositeurs de Ez, confrontés à des occurrences du verbe interprétées comme moins directement impliquées par la preuve, ont probablement tenu à les modifier. Le contexte 15 est un bon exemple de cette dimension de /preuve/ : la proposition en Ao « *ce tesmoignent li droit conte por ce que plus anduroient* » est remplacée en Ez par : « *ce tesmoignent les droiz comptes pour ce que les plusieurs en doubtoient* ». Le remplacement de *endurer* par *doter* est probablement dû à une *lectio facilior* et à l'influence du verbe *tesmoignier*. *tesmoignier* consiste donc à apporter une preuve à un propos afin d'éradiquer le doute.

4 On peut également observer un changement de construction du verbe. Si les emplois avec un complément d'objet (« *le tesmoigne* »/« *ce tesmoignent* ») ou une complétive (« *tesmoigne que* »/« *comme l'en y tesmoigne* ») sont conservés tels quels, les autres emplois connaissent une modification. Ainsi, en 4, « *si tesmoigne* » est enrichi d'une conjonction « *comme* » ; en 5, « *a mort* » est remplacé par une proposition infinitive. L'emploi n'est plus absolu.

⟶ La répartition entre conservation et remplacement est égale. Les emplois qui ne sont pas marqués par une dimension importante de preuve apportée sont obsolescents. Ils se font remplacer par des occurrences de verbes hyperonymes ou par des verbes qui mettent en relief la dimension de la transmission de la connaissance.

Analyses internes

prover est présent six fois en Ao et neuf en Ez. Cependant, le manuscrit ne connaît pas la locution *estre prové de*. Il ne connaît pas non plus la locution *doner a conoistre*, ni le verbe *reputer*, attesté dans un témoin postérieur à sa date de composition. En revanche, les verbes *dire* et *deviser* y sont, sans surprise, bien attestés.

Comparaisons externes

Le verbe a probablement suivi l'évolution sémantique du substantif qui dérive de lui, et influence toute la famille. Ainsi, dans le premier quart du XIII^e siècle, *tesmoignage*, d'abord "action d'attester", prend le sens de "preuve valable en justice" [1069]. Le sens juridique prend de l'ampleur puisque, aux alentours du milieu de ce même siècle, le substantif prend le sens de "déposition en justice" [1070]. Le fait que ces sens soient toujours attestés en français contemporain témoignent de leur force, et expliquent comment ils ont pu influencer le sens du verbe.

Synthèse : Parmi les occurrences du verbe qu'il est possible de comparer, la moitié est conservée et l'autre remplacée. Les remplacements témoignent de l'interprétation de degrés dans l'attestation portée par le verbe. Les conservations donnent elles-mêmes des informations précieuses sur l'évolution de la construction du verbe et sur le sème de /preuve/ qui est renforcé dans ses usages à la fin du XV^e siècle. Le renforcement de ce sème est dû à l'évolution sémantique du substantif dont il est dérivé, qui peut être employé dans des contextes juridiques. Le renforcement a pour conséquence la disparition des emplois non marqués.

Typologie : Disparition partielle ; les emplois non marqués sont obsolescents
Facteurs supposés : Évolution sémantique d'un substantif dérivé du verbe, qui se met à être employé dans des contextes juridiques : le verbe est influencé par cet emploi marqué et son sens se renforce ; de manière corrélée, les emplois non marqués sont abandonnés, au profit d'autres verbes.

† tesmoin

FEW, XIII-1, 284b : TĔSTĬMŌNIUM

Ao : 9 ; Ez : 3

1 "preuve"

`YvainHu` (ca 1177 [1^er t. XIV^e], champ. mérid. [pic.]) – ∅

Ao : *Si li rande son homage devant ses pers, non pas en repost, car chose aperte porte* ***tesmoign*** *de leiauté, et chose reposte senefie mauveitié et felenie.*
Ez : *Si lui rende sa feauté et son hommaige devant ses pers, non mie en recele, car chose aperte porte* ***tesmoing*** *de loyauté, et chose mussee signifie felonnie et mauvaitié.*
(13-150)

Nombre de conservation(s) : 1

2 "témoignage"

`ErecFr2` (ca 1170 [1^re m. XIII^e], champ. mérid. [bourg.]) – `1599` [1071]

1069. Le sens est attesté à partir de `DolopL` (ca 1223 [3^e q. XIII^e], lorr.) (source : TLFi).
1070. L'attestation se trouve dans un document daté de 1247 qui se trouve dans les archives de Tournai (source : GDC, d'après le TLFi).
1071. Le texte pour lequel Gdf donne une dernière attestation est `CHEVERNY, Mém.` (1586-1599, Cheverny)

a) **Ao** : *Car nos savons par lo* ***tesmoign*** *des Escriptures que ele et si encessor sont descendu del haut lignage au haut roi Davi.*
Ez : *Et nous savons bien par le* ***tesmoing*** *des Esciptures que elle et ses ancesseurs sont descenduz du hault lignage du roy David.*
(14-111)

b) **Ao** : *Oïl, fait ele, assez, dont Sainte Escripture nos est* ***tesmoinz****.*
Ez : *Oy, fait elle, assez, dont Saincte Escripture nous est* ***tesmoing****.*
(20-63)

c) **Ao** : *Rois Artus, fait il, Dex te saut comme lo meillor roi qui soit a* ***tesmoig*** *de totes genz, et li plus leiaus et li plus puissanz, et comme celui qui conseille les desconseilliez et les desconseilliees et maintiens et secors et aides.*
Ez : *Adonc lui dist le chevalier : Sire, je vous salue comme le meilleur roy du monde au* ***tesmongnage*** *de toutes gens, et comme celui qui conseille les desconseilliez.*
(21-10)

d) **Ao** : *Et dist qu'il cuidoit que ge lo feïsse mout bien. Assez ot ci haut* ***tesmoign*** *ne ja Dex ne m'aïst se ge ja mais suis a eise devant que ge savrai o vos iestes.*
Ez : *Et dit qu'il cuidoit que je feroye moult de prouesses. Ja Dieu ne m'aist se jamais je cesse devant que je saiche ou vous estes.*
(27-5)

e) **Ao** : *Si covanra que tu anquieres de chascune contree ou tu venras lo plus leial chevalier an cui bontez d'armes se soit herbergiee, et par lo* ***tesmoign*** *de cui feras les biens et les henors a ces de son païs, car nus ne conoist si bien prodome come cil qui de grant proesce est anracinez.*
Ez : *Si convendra que tu quieres de chacune contree ou tu vendras le plus loyal chevalier en qui bonté d'armes sera appareilliee, et par son* ***raport*** *feras bien aux chevaliers de son païs, car nul ne congnoist si bien preudomme comme celui qui de grant prouesse est enteché.*
(48-108)

f) **Ao** : *Si tost com il fu remontez, si revint autresi vistement an la meslee com il avoit fait autre feiee, si comança a faire d'armes au* ***tesmoign*** *Gualehot meïsmes, plus que nus hon ne poïst faire, si que tuit s'an esbaïssoient. Ensi dura ses bienfaires jusque a la nuit.*
Ez : *Et si tost comme il fut monté, il s'en revint a la meslee aussi frais comme il avoit le jour esté. Et quant vint aux coups donner, tous ceulz qui le veoient s'en esmerveilloient. Ainsi dura la bataille jusques a la nuyt.*
(51-144)

g) **Ao** : *Il n'est corz o monde o nos ne vos an portesiens* ***tesmoign****, et s'il vos an viaut apeler, si vos en apiaut an la maison lo roi Artu.*
Ez : *Et n'a court en tout le monde ou nous ne vous en portons* ***tesmoignage****, et s'il vous en veult appeller, si vous en appellez en la court du roy Artus.*
(60-230)

Lexèmes qui remplacent :

- *tesmoignage*, “action de témoigner”
  `SBernAn1F` (fin XII^e^, lorr. [lorr. (Metz)]) – ∅ ; TĔSTĬMŌNIUM ; rapport de synonymie ; même étymon

- *raport*, “récit, témoignage”

  `EnfOgH` (1276 [ca 1290], flandr. [frc.]) – ∅ ; APPORTARE ; rapport de synonymie

Nombre de conservation(s) : 2

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 1

Nombre de remplacement(s) : 3

3 “témoin”

`CligesC` (ca 1176 [mil. XIII^{e}], champ. mérid. [champ.]) – ∅

Ao : *Et la ou verras lo boen povre de cui li verais* ***tesmoinz*** *t'avra acointié, si esgarde un de tes chevaus tel que il li coveigne et monte sus. Puis t'acoste delez lui, si li fai joie.*
Ez : *Et quant tu verras ung bon povre chevalier de qui tu seras acointé, approuche toy de lui et lui fais joie.*
(48-114)

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

1 Sur les neuf contextes, six sont comparables. Parmi eux, on relève une part égale de conservations et de remplacements, avec trois occurrences pour chaque type. Sur l'ensemble des occurrences, trois emplois ont été distingués. Les premier et troisième sont encores attestés en français moderne. Cela correspond bien à la conservation présente en 1, pour le premier sens ; le dernier contexte, le seul correspondant au troisième sens, ne présente pas de passage comparable.

2 Le second sens, “action de témoigner”, est celui qui connaît en Ao le plus d'occurrences. Si, d'après les sources lexicographiques, il reste attesté jusqu'à l'extrême fin du XVI^{e} siècle et est aussi conservé deux fois dans l'incunable, en 2 a) et 2 b), il y est tout de même remplacé deux fois par *tesmoignage* et une fois par *raport*. Les deux cas de conservation concernent la désignation d'un même objet, les *Sainctes Escriptures*. En revanche, lorsqu'il est question du “tesmoignage” d'une personne, le lexème est remplacé.

3 *tesmoignage* et *raport* sont complètement absents du manuscrit et ne connaissent dans l'incunable que les occurrences mentionnées.

4 *tesmoignage* semble productif : un nouveau sens, lié au domaine du judiciaire, apparaît, “déposition en justice”, attesté dans `BeaumCoutS` (1283 [ca 1300], traits pic. mérid. [frc.]) [1072]. Ce nouveau sens en fait un synonyme au sémantisme fort, face à *tesmoin*. De son côté, *raport*, déverbal de *raporter*, est, par rapport à la date de composition de Ao, nouvellement introduit dans la langue. Les deux substantifs qui servent de remplacement semblent donc, par leur caractère nouveau, prestigieux.

5 Un des sens du substantif est donc obsolescent. Ce phénomène a probablement pour origine la distinction qui se fait entre les porteurs des témoignages, “preuve” et “témoin”, et l'“acte de témoigner”. Une distinction se fait en langue entre l'agent et son action.

1072. L'attestation est celle recensée dans Mats.

Typologie : Disparition partielle ; un sens est obsolescent
Facteurs supposés : Distinction entre un acteur et son action : tendance à employer deux lexèmes différents pour désigner ces deux réalités ; existence de substantifs pouvant prendre l'emploi laissé vacant ; existence notable d'un substantif synonyme, productif, issu du même étymon et à la forme plus marquée.

∃ tierz

FEW, XIII-1, 266b : TĔRTIUS

Ao : 82 [59] ; Ez : 43 [43]

1 adj. ordinal, "troisième"

`PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ [vx] | `Rich 1680` (*Dictionnaire françois* [1680]) [spé.] | `AUBIGNÉ, Tragiques` (1572-1615 [1616], Maillé) | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.]

a) **Ao** : *Si lor avint la* ***tierce*** *nuit qu'il pristrent en un crués de la tor un chavan car d'autres oisiax n'i avoit nul.*
Ez : *Si leur avint la* ***tierce*** *nuit qu'ilz prindrent en une caverne de la tour ung chahuan car d'autres ayseaulx ne y avoit il.*
(2-27)

b) **Ao** : *Dedanz lo* ***tierz*** *jor avint que li seneschax demanda ses covenances et il dist que mout volentiers les li randroit.*
Ez : *Dedens le* ***tiers*** *jour vint a lui le seneschal et demanda ses convenances et il dist que voulentiers les lui rendroit.*
(2-40)

c) **Ao** : *Au* ***quart*** *jor fu la bataille en la praerie de Benoyc, entre Loire et Arsie.*
Ez : *Au* ***tiers*** *jour fut la bataille des deux champions en la prarie de Benoic, tout droit entre Laire et Arsie.*
(2-54)

d) **Ao** : *Et cil prant congié de lui et dit que d'ui an* ***tierz*** *jor sera apareilliez de sa bataille devant lo roi de Gaule.*
Ez : *Et il prent congié de Claudas et dist que au* ***troisieme*** *jour sera apareillié de sa bataile faire devant le roy de Gaule.*
(8-84)

e) **Ao** : *Au* ***tierz*** *jor vint a lui Patrices, ses oncles, si li conte coment ses fiz Dorins avoit fait assez mal an la terre, et viles brisiees, et proies prises, et homes ocis et navrez.*
Ez : *Au* ***tiers*** *jour vient a lui Patrice, son oncle, et lui compta que moult avoit son filz Dorin fait mal en la terre, et villes brisees, et proyes prinses, et hommes occiz et navrez.*
(8-94)

f) **Ao** : *Si fu tant biaus que nus nel veïst qui ne cuidast q'il fust de greignor aage la* ***tierce*** *part.*
Ez : *Il fut si beau que a le veoir on cuidast qu'il feust de greigneur aage la* ***tierce*** *part.*
(9-1)

g) **Ao** : *Car certes ge sui assez povres, et mains avrai ge encores entre ci et* ***tierz*** *jor, se Dex ne me consoille autrement qu'il n'a fait enjusque ci.*
Ez : *Car je suis assez povre, et main auray entre cy et* ***trois*** *jours, se Dieu ne me conseille.*
(9-48)

h) **Ao** : *Mais gardez que vos n'i veigniez plus de vos* ***tierz*** *o de vos quart.*
Ez : *Mais ne venez plus de vous* ***tiers*** *ou quart.*
(14-129)

i) **Ao** : *Si ont tant chevalchié que au* ***tierz*** *jor sont au lac venu.*
Ez : *Et ont tant chevauché que, au* ***tiers*** *jour, ilz sont venuz au lac.*
(17-2)

j) **Ao** : *Quant il orent lo* ***premier*** *mes eü, si conmencierent paroles a enforcier, si parloit li rois a ses chevaliers, et il a lui.*
Ez : *Aprés qu'il eut le* ***tiers*** *mes, lors commencerent paroles a enforcer et parloit le roy au chevalier, et lui au roy.*
(19-16)

k) **Ao** : *De ces dis, fu messire Gauvains li premiers, et li seconz, messire Yvains, et li* ***tierz****, Galegantins li Galois, et li quarz, Galescondez...*
Ez : *De ces dix, le premier fut messire Gauvain, le second, messire Yvain, le* ***tiers****, Gallegantin le Gallois, le .iiii. Gallescondes...*
(24-8)

l) **Ao** : *Et au* ***tierz*** *jor, se herberja li rois sor une riviere an trez et an paveillons.*
Ez : *Et au* ***tiers*** *jour, il se heberga sus une riviere en trefz et en pavillons.*
(25-4)

m) **Ao** : *Issi s'an vont tuit troi tant que au* ***tierz*** *jor vienent a la Dolereuse Garde.*
Ez : *Ainsi s'en vont tous troys et au* ***tiers*** *jour sont venuz a la Douloureuse Garde.*
(36-17)

n) **Ao** : *Si vos combatez a nos, vos* ***tierz****, et se conquerre nos poez, si les aiez totes quites.*
Ez : *Si vous combatez a nous, vous* ***tiers****, et se conquerre les pouez, vous les aurez.*
(40-12)

o) **Ao** : *A la* ***tierce*** *nuit aprés, li ravint que il sonja que tuit li doi li chaoient des mains sanz les poces.*
Ez : *La* ***tierce*** *nuit aprez, il songa que il lui estoit advis que tous les doiz lui cheoient des mains fors les poulces.*
(43-4)

p) **Ao** : *Et il li dient que lor doint respit jusqu'a* ***tierz jor****, et il lor done.*
Ez : *Et ilz demandent respit jusques au* ***troisiesme jour ensuivant****. Et il leur donne.*
(43-12)

q) **Ao** : *Mais encores, font il, nos donez respit de trois jorz, autresin com vos lo sonjastes de* ***tierce*** *nuit an* ***tierce*** *nuit.*
Ez : *Et derechief revindrent pour demander autres .iii. jours de dilacion, ainsi que le roy avoit songié de* ***tierce*** *nuit en* ***tierce*** *nuit.*
(43-14)

r) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(43-14)

s) **Ao** : *Qant vint au* ***tierz*** *jor, si distrent que il n'avoient rien trové.*
Ez : *Quant vint an* ***tiers*** *jour, ilz disdrent qu'ilz ne avoient rien trouvé.*
(43-14)

t) **Ao** : *Sire chevaliers, fait ele, c'est la* ***tierce****. Messire Yvains n'antant mie por quoi ele lo dit.*
Ez : *Sire chevalier, fait elle, c'est la* ***tierce****. Messire Yvain n'entent mie pourquoy elle dit celle parole.*
(46-41)

u) **Ao** : *Si vint une pucele par devant moi qui dist : Sire chevaliers, c'est la* ***tierce****.*
Ez : *Il vint une pucelle par devant moy qui me dist : Sire chevalier, c'est la* ***tierce****.*
(46-47)

v) **Ao** : *... de ce que la pucele li ot dit : C'est la* ***tierce****, ce dit messire Yvains.*
Ez : *... de ce que messire Yvain dit que la pucelle disoit : C'est la* ***tierce****.*
(46-48)

w) **Ao** : *... a la premiere asanblee qui seroit el reiaume de Logres, et a la seconde, et a la* ***tierce****. Et c'est la* ***tierce****.*
Ez : *... a la premiere assemblee qui seroit au royaume de Logres, et a la seconde, et a la* ***tierce****. Et c'est la* ***tierce****.*
(46-50)

x) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(46-50)

y) **Ao** : *Et maintenant vient la damoisele qui avoit dit monseignor Yvain : c'est la* ***tierce****.*
Ez : *Et maintenant vint la damoiselle qui avoit dit a monseigneur Yvain : c'est la* ***tierce****.*
(47-1)

z) **Ao** : *Et qant messires Gauvains vit que leus fu, si lor ranvoie une bataille, et puis la* ***tierce****, et puis la qarte.*
Ez : *Et quant messire Gauvain vit qu'il fut heure, il leur envoye une autre bataille, et puis la* ***tierce****, et puis la quarte.*
(48-16)

aa) **Ao** : *Et d'ui en* ***tierz*** *jor, i redoit estre, ce disoient orainz cil chevalier an cele sale.*
Ez : *Et de huy en* ***troys*** *jours, il en sera encores une, ce disoient les chevaliers au jour d'uy parmy celle salle.*
(48-36)

ab) **Ao** : *Or i eront li soissante mile qui n'i furent pas, et demain au* ***tierz*** *jor i era mes cors.*
Ez : *Et je vueil que les quarante mille qui n'y furent mie a l'autre fois y aillent, et de demain en* ***troys*** *jours ira mon corps.*
(48-40)

ac) **Ao** : *Non est, fait ele, que tot a tens i venrez ancores, que l'asenblee resera d'ui en* ***tierz*** *jor.*
Ez : *Non est, fait elle, mais tout a temps, car l'assemblee doit estre de huy en* ***trois*** *jours.*
(51-60)

ad) **Ao** : *La seconde mena Hervis de Rivel, c'estoit uns des chevaliers do monde qui plus savoit de guerre. La* ***tierce*** *conduist Aguisçanz, li rois d'Escoce, qui cosins estoit lo roi Artus.*
Ez : *La seconde mena Hervy de Rinel, ung des hommes du monde qui plus savoit de guerre. La* ***tierce*** *mena Aguisans, le roy d'Escosse, qui cousin estoit au roy Artus.*
(51-73)

ae) **Ao** : *Et l'autre ot li Rois Premiers Conquis. La* ***tierce*** *ot li rois de Valdoain. Et la quarte mena li rois Clamadex des Loigntaines Isles.*
Ez : *Et la deusiesme conduisoit le roy Premier Conquis. La* ***.iii.****, le roy de Hadeban, la quarte mena le roy Clamadeus.*
(51-75)

af) **Ao** : *Lor li conte tot ansi com messires Gauvains avoit dit que c'estoit la* ***tierce*** *asamblee, qant messires Yvains dit que la pucele avoit dit que c'estoit la* ***tierce****.*
Ez : *Lors lui compte comment messire Yvain avoit compté que la damoiselle avoit dit c'est la* ***tierce****.*
(51-260)

ag) **Ao** : *Et dit li contes que au* ***tierz*** *jor fu mout main levez et chevauche tote la matinee tant que il vint a ore de prime.*
Ez : *Si dit le compte que le* ***tiers*** *jour, messire Gauvain fut merveilleusement levé matin et chevaucha icelle matinee jusques environ l'eure de prime.*
(54-0)

ah) **Ao** : *Puis avise lo* ***tierz*** *chevalier et fiert anmi lo vis que il lo tranche tot jusque as oroilles.*
Ez : *Et puis advise le* ***tiers*** *chevalier et le fiert parmy le viz jusques aux oreilles.*
(55-71)

ai) **Ao** : *Si vos mande mes sires que il est toz apareilliez de sa bataille faire orandroit. Et si velt bien que vos sachiez, et cist chevalier qui ci sont, que d'ui an* ***tierz*** *jorz sera ses termes.*
Ez : *Et pour ce il vous mande qu'il est tout appareillié de la bataille, et que de huy en* ***trois*** *jours sera son terme.*
(55-103)

aj) **Ao** : *Et si an amast il autant la bataille a maintenant comme au* ***tierz*** *jor.*
Ez : *Et si eust huy autant aymé la bataille comme au* ***tiers*** *jour.*
(55-106)

ak) **Ao** : *Et n'a pas* ***tier*** *jor que ge an revin, si me dist an que il queroit un merveillos chevalier.*
Ez : *Et il n'y a pas encores* ***troys*** *jours que j'en vins, et l'en me dist qu'il estoit parti de court.*
(56-6)

al) **Ao** : *Au* ***tierz*** *jor s'an va Helains a Roestoc, mais il n'i trueve mies de la dame.*
Ez : *Et au* ***tiers*** *jour s'en va Helain a Roestoc, mais il ne trouva mie la dame.*
(56-24)

am) **Ao** : *Et li **tierz** est li dus Esçaüz de Cambenic. Cist troi ont tozjorz cest chastel encovi et tozjorz m'ont guerroié.*
Ez : *Et le **tiers** est le duc Escaus de Cambenic. Ces trois ont tousjours couvoitié ce chasteau et mené guerre encontre.*
(60-173)

an) **Ao** : *Si dist Sagremors li Desreez : Ha ! Dex, por qoi n'est ores ci la **tierce** avanture, que chascuns aüst la soe ?*
Ez : *Si dit Saigremor a Hector : Dieu ! Pour quoy n'est avenue la **tierce** avanture ? [S]i auroit chacun la sienne.*
(60-280)

ao) **Ao** : *An non Deu, fait Hestors, Sagremor, Deu vos a oï, que la **tierce** avanture n'est mies loign.*
Ez : *Vraiement, dit Hector a Saigremor, dieu vous a ouy, car la **tierce** avanture n'est pas loing de cy.*
(60-280)

ap) **Ao** : *Et saches que tu ne puez vivre **tierz** jor por coi ge vive.*
Ez : *Et saches, dit il, que tu ne peulx vivre de cy a **trois** jours pourveu que je vive.*
(60-286)

aq) **Ao** : *Et celui que l'an claimme l'Ermitage Repost, por ce que il est ou plus sauvage leu que vos onques veïssiez, li **tierz** ermitage apelle l'an l'Ermitage de la Croiz.*
Ez : *Et l'autre que l'en appelle l'Ermitage Repost, et l'**autre** a non l'Ermitage de la Croix.*
(62-5)

ar) **Ao** : *Dites ma dame que ge ai mout bien fait ce que ele me conmanda, et que ge serai juque a **tierz** jor a li, et li amanrai ce que ele set.*
Ez : *Allez a ma dame et lui dictes que j'ay bien fait ce que elle m'a chargé, et que je seray de cy a **trois** jours par devers elle, et lui maine ce qu'elle sçait.*
(62-51)

as) **Ao** : *Aprés, fait Hestors, si vos comment que vos movez devant **tierz** jor a aler a la cort lo roi Artu.*
Ez : *Aprés vous commande sur vostre foy que vous partez dedens le **tiers** jour a aller en la court du roy Artus.*
(63-64)

at) **Ao** : *Et **d'ui an tierz jor** revenez ci an ma prison.*
Ez : *Et **dedens troys jours** revenez cy en ma prison.*
(68-25)

au) **Ao** : *Au **tierz** jor vient laianz une pucelle a monseignor Gauvain, si lo trait a consoil.*
Ez : *Au **tiers** jour vint leans une pucelle a messire Gauvain, si le trait a conseil.*
(68-66)

Lexèmes qui remplacent :

- *troisieme*, "(adj. ordinal) troisième"

  `GregEzH` (fin XII^{e} [2^{e} q. XIII^{e}], lorr.) – ∅ ; TRĒS ; rapport de synonymie ; étymon de la même famille

- *trois*, “(adj. numéral) trois”
  PassionA (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; TRĒS ; rapport de presque synonymie ; étymon de la même famille

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 2

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 10

Nombre de conservation(s) : 33

2 “la troisième partie d’un tout”
BrendanW (1er q. XIIe [2e m. XIIIe], agn.) – ∅

a) **Ao** : *Et se il estoient plus de nos lo* ***tierz****, si devrient il avoir tot perdu par coi nos ne passisiens ce petit poncel dela.*
Ez : *Et se ilz estoient plus le* ***tiers****, si devront ilz avoir tout perdu pourveu que nous ne passons oultre le petit poncel dela.*
(60-191)

b) **Ao** : *Et Lanceloz fiert sor l’escu, si an prant la* ***moitié*** *par desoz, so fait voler anmi lo chanp.*
Ez : *Et Lancelot fiert sur l’escu, si en coupe bien le* ***tiers*** *par dessoubz et le fait voller enmy le champ.*
(69-94)

c) **Ao** : *En tel joie sejorna li rois et si compaignon a la roche toz les jorz jusq’au* ***tierz*** *jor de la TozSainz.*
Ez : *En telle joye sejourna le roy et toute sa compaignie en la roche tous les jours jusques aprez le* ***tiers*** *jour de la Toussains.*
(69-201)

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

Nombre de conservation(s) : 2

3 subst., “la troisième personne”
BrendanW (1er q. XIIe [2e m. XIIIe], agn.) – Ez (ca 1220 [1488], Rouen)

a) **Ao** : *Li rois Bans vint au parlement,* ***soi tierz*** *sanz plus, si fu ses seneschaus li uns des deus et uns suens chevaliers avocques.*
Ez : *Et le roy Ban ala au parlement,* ***lui troisieme*** *sans plus, dont le seneschal fut l’un des troys et ung sien chevalier l’autre.*
(1-25)

b) **Ao** : *Et autresins i vint Claudas* ***soi tierz*** *sanz plus.*
Ez : *Et ainsi vint Claudas sans plus.*
(1-25)

c) **Ao** : *Si est avenue chose c’une abaesse trespassoit par illoc,* ***so tierz de*** *nonains, et avoc estoit ses chapelains et uns randuz et dui escuier, sanz plus de genz estoit.*
Ez : *Ainsi passa par illec une abbeesse,* ***acompaignee de trois*** *nonnains, son chappellain et deux escuiers.*
(3-36)

d) **Ao** : *Et lors i vint la reine,* ***soi tierce de*** *nonains, et si i ot deus chapelains et trois renduz.*
Ez : *Et la vint la royne,* ***elle troysiesme de*** *nonnains, et y eut deux chappellains et troys renduz.*
(3-47)

e) **Ao** : *Si sera li uns de cels trois li sires de Saint-Cirre, et li autres sera li sires de Dum, et li* ***tierz*** *sera li quex que vos miauz voudroiz de toz voz chevaliers, si avra voz armes vestues.*
Ez : *De ces troys sera l'ung le sire de Saint-Cierre, et l'autre, le sire de Dun, et le* ***tiers*** *sera celui que vous vouldrez de tous voz hommes, et aura voz armes vestues.*
(13-209)

f) **Ao** : *Si en mena la Dame del Lac les deus anfanz et Lancelot, qui mout volentiers i ala, et mena avocques lui son ami,* ***soi tierz de*** *chevaliers apareilliez de totes armes.*
Ez : *La dame monta et amena les deux enfans et Lancelot, qui moult voulentiers y alla* ***avec trois*** *chevaliers appareiliez de toutes armes.*
(14-101)

g) **Ao** : *Atant voit venir trois homes a cheval, si orent li dui vestues chapes a aive. Et* ***li tierz*** *chevauche ou mileu, si fu armez de chauces et de hauberc, sa vantaille abatue.*
Ez : *Et subitiment voient venir trois homes a cheval, dont les deux avoient vestues chapes a pluye. Et* ***celui*** *du millieu estoit armé de plain harnoiz et avoit sa ventaille abatue.*
(55-122)

h) **Ao** : *La ou li dui tiennent la damoisele por monter devant l'un des deus, et li* ***tierz*** *vient devant lo chevalier et li demande qui il est.*
Ez : *Et ainsi que les deux la montoient, le* ***tiers*** *vient encontre le chevalier et lui demande qui il est.*
(60-102)

i) **Ao** : *Et s'il aüst aide, il les meïst ja toz a la voie. Mais il n'est que* ***soi tierz****, et il sont plus de dis set. Ha ! sire, fait la damoiselle a Hestors, laissiez moi.*
Ez : *Et sont .xiiii. chevaliers avec lui, et monseigneur n'est que* ***lui troisiesme****. Et ilz fussent ja mis au dessoubz, s'ilz eussent quelque petit de secours. Haa ! sire, fait la damoiselle a Hector laissez moy.*
(60-104)

j) **Ao** : *Et aprés i revient uns autres, lo lonc, a vint toisses, et aprés celui revient li* ***tierz****.*
Ez : *Et aprés lui vient ung autre, aprés vient le* ***tiers****.*
(60-197)

k) **Ao** : *Il met la main a l'espee et laisse corre au* ***tierz****, si l'ancontre tres desoz lo poncel, si peçoie sor Hestor son glaive.*
Ez : *Il met la main a l'espee, si laisse courir au* ***tiers****, et celui brise son glaive sur Hector.*
(60-200)

l) **Ao** : *Si avoit non li uns, Arodiens de Cologne, et li secons, Tontamidez de Vernax, et li* ***tierz****, Thomas de Tolete...*
Ez : *Si avoit nom l'ung, Arrodian de Coulongne, et le segond, Traudanides de Venians, le* ***tiers****, Thomas de Tollette...*
(69-197)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *troisieme*, “(adj. ordinal) troisième” (rapport de synonymie ; étymon de la même famille)
- Voir *trois*, “(adj. numéral) trois” (rapport de presque synonymie ; étymon de la même famille)

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 2

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 3

Nombre de conservation(s) : 5

1 Sur les 60 contextes retenus pour étude, on observe 40 cas de conservation, 16 cas de substitution, deux cas de variante, un cas d’absence et un cas de présence en Ez.

2 Pour le premier emploi, on observe deux cas de substitution par *troisieme*, par exemple en 1 d), où Ao donne : « *et dit que d’ui an tierz jor sera apareilliez de sa bataille devant lo roi de Gaule* », et Ez : « *et dist que au troisieme jour sera apareillié de sa bataile faire devant le roy de Gaule* ». La majorité des occurrences concerne ce type d’emploi, temporel, permettant la désignation d’un temps écoulé — qui est souvent de trois jours, du fait de la symbolique associée au chiffre trois. C’est *trois* qui sert huit fois de remplacement, par exemple en 1 g), où Ao donne : « *et mains avrai ge encores entre ci et tierz jor* », et Ez : « *et main auray entre cy et trois jours* ».

3 L’emploi en 3, “la troisième personne”, connaît sa dernière occurrence en Ez. On a relevé douze occurrences de cet emploi, réparties entre cinq cas de substitution et cinq cas de conservation, un cas d’absence et un de variante. Les remplacements se font, comme pour l’emploi 1, par *troisieme* à trois reprises, et par *trois* à deux reprises. C’est la locution « *soi tierz* », locution de l’ancien français, qui est remplacée. Elle est transposée au sein de l’expression « *elle/lui troisieme* », à trois reprises, par *acompaignee de trois* en 3 c) et par *avec trois* en 3 f).

4 L’emploi 3, *soi tierz*, est l’emploi le plus obsolescent. Cet emploi permet originellement la désignation du personnage mentionné par *soi* comme étant la troisième personne. Cet emploi se note encore en 3 i), dans lequel la locution n’est pas enrichie d’un *de* : « *Mais il n’est que soi tierz* ». Cependant, l’emploi qui devient majoritaire est ce dernier, par exemple en 3 f) : « *... soi tierz de chevaliers apareilliez de totes armes* ». Cet emploi peut amener la confusion. En effet, si l’emploi simple peut référer clairement à la personne comme étant la troisième d’un groupe, il est difficile de savoir, avec l’emploi de la préposition *de*, si la personne qualifiée est indiquée comme la troisième du groupe, ou alors si le nombre trois désigne le nombre d’éléments introduits par la préposition. C’est cette dernière option qui semble être interprétée par les compositeurs de l’incunable, dans lequel il est fait mention de trois personnages en plus du personnage initialement qualifié. L’usage confus est probablement abandonné, au profit de locutions plus transparentes.

5 L’emploi 2 est toujours attesté en français contemporain. Il signifie la “troisième partie d’un tout”. L’influence de ce sens a probablement un rôle dans le désemploi de l’usage de l’ordinal. En effet, une tension existe dans la cohabitation des sens 1 et 2, l’un désignant une partie d’un tout, l’autre, le tout et sa position par rapport à d’autres éléments.

6 Le remplacement à plusieurs reprises par l’ordinal *troisiesme* montre que c’est cet emploi-là qui devient majoritaire. Il a pour avantage d’être transparent, puisqu’il est constitué d’un chiffre et de son préfixe *-iesme* :

> L'avantage de cette formation [en *-iesme*, pour les ordinaux] est d'être généralisable à l'infini, et les *Manières de langage* de 1399 recommandent même *unième*. [...] Peut-être pour cette raison, c'est ce suffixe en *-iesme*/*-ième* qui va se généraliser progressivement pour tous les chiffres et supplanter dès le 17e s. presque toutes les autres formes, introduisant ainsi une grande régularité dans le microsystème des ordinaux. [1073]

C'est donc par analogie avec la formation majoritaire que l'emploi de *troisiesme* progresse.

Typologie : Disparition partielle : un emploi est caduc, un autre en voie d'obsolescence
Facteurs supposés : L'emploi du pronom au sein d'une locution prête particulièrement à confusion, car amenant une confusion sur le nombre d'éléments désignés ; tendance de la langue à distinguer les emplois selon les formes : distinction entre la partie et le tout ; analogie avec les formes majoritaires.

⊆ torete

FEW, XIII-2, 436a : TŬRRIS

Ao : 1 ; Ez : 0

torete, "petite tour"

`Ao` (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – `Miege 1677` (*A new dictionary French and English, with another English and French* [1677]) [dict. bil.] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) [peu usité] [1074]

Ao : *Mambre vos, fait il, que la pucele vos dist an la Dolereuse Garde, cele qi estoit an la* ***torete*** *am prison ?*
Ez : *Vous souvient il point de ce que vous dist en la Douleureuse Garde la pucelle qui estoit en prison en la* ***tour*** *?*
(46-48)

Lexème qui remplace : *tor2*, "tour"

`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; TŬRRIS ; rapport de presque synonymie ; même étymon

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

Ez emploie la forme non suffixée, plus courante.

‡ torner

FEW, XIII-2, 46b : TORNARE

Ao : 134 [69] ; Ez : 51 [26]

1 "diriger"

`PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅

1073. A. Carlier, C. Guillot-Barbance, C. Marchello-Nizia, *et al.*, « Chapitre 30 – Catégories variables : noms, adjectifs, pronoms et déterminants »…, p. 731.
1074. L'entrée de `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) précise : « Est l'vn des diminutifs de *Tour*. Mais non si vsité des François, comme *Tourelle* ou *Tournelle*. »

a) **Ao** : *Et il jut morz a terre, ses mains estandues en croiz et lo vis encontre lo ciel, et lo chief a droiture* ***torné*** *vers oriant.*
Ez : *Et il gist pasmé a terre, ses mains estendues en croix, les yeulx encontre le ciel, et le chief* ***tourné*** *vers orient.*
(3-20)

b) **Ao** : *Il* ***torne*** *lo chief del cheval vers celui qui an haut li crie : Claudas, Claudas, par Sainte Croiz, tant avez chacié que a honte an retorneroiz !*
Ez : *Il* ***tourne*** *le cheval vers Lambegue qui lui crie derechief : Claudas, Claudas, par mon chief, tant avez chassé que a honte en retournerez !*
(16-43)

c) **Ao** : *Si s'en revient sor la riviere an celui leu meïsmes o il avoit devant esté et* ***torne*** *son vis vers la bretesche, si regarde mout doucement.*
Ez : *Si s'en retourne sur la riviere en ce lieu mesmes ou il avoit avant esté et* ***tourne*** *son visaige vers la bretesche.*
(51-91)

Nombre de conservation(s) : 3

2 *torner le dos*, "aller dans une direction opposée"
RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅

a) **Ao** : *Mais si tost com il lo virent, si n'i ot onques si hardi qui ne* ***tornast*** *lo dos, et li sires de la Dolereuse Garde toz premiers.*
Ez : *Si tost comme ilz le virent, il n'y eut oncques si hardi qui ne* ***tournast*** *le dos, et le sire de la Garde Douloureuse tout le premier.*
(27-17)

b) **Ao** : *Et cil* ***tornent*** *maintenant les dos. Et nos les anchauçames, font il, tant que nos en avons que morz que pris jusque a huit, et des noz i a trois morz.*
Ez : *Ilz* ***tournerent*** *vistement le dos. Et nous les enchassasmes en telle maniere que nous en avons que prins que tuez .vii., et si en avons perdu quatre des nostres, lesquelz sont mors.*
(60-114)

c) **Ao** : *Et Hestors* ***torne*** *lo dos vers lo poncel et jure que se il ne se rant por outrez, il li copera la teste.*
Ez : *Hector* ***tourne*** *le dos vers le poncel et s'arreste sur le poncel, et jure que se il ne se tient pour vaincu, il lui coupera la teste.*
(60-219)

d) **Ao** : *Tant sofri lo jor li rois Ydiers et tant i fist d'armes, et il et li compaignon lo roi Artu, que li Saisne se desconfirent et* ***tornerent*** *les dos.*
Ez : *Tant fist d'armes le roy Ydiers et et ses compaignons que les Sesnes s'en fouirent et* ***tournerent*** *le dos.*
(68-173)

Nombre de conservation(s) : 4

3 "transformer, mettre dans un état"
AlexisS2 (fin XIe [ca 1139], norm. [agn.]) – OudC 1640 (*Curiositez françoises pour supplément aux Dictionnaires* [1640])

a) **Ao** : *Et mout seroit miauz que vos qui n'iestes c'uns seus hom fussiez arrieres botez de vostre mauvaise enprise que toz li monz fust* ***tornez*** *a povreté et a dolor.*
Ez : *Trop mieulx seroit que feussiez mort ou que vous seul homme feussiez arriere bouté de vostre emprinse mauvaise que tout le monde feust* ***tourné*** *a perte et a douleur.*
(8-67)

b) **Ao** : *Qant li Rois des Cent Chevaliers voit que ses genz s'an fuient et que il* ***sont torné*** *a desconfiture, si l'an pesa mout an son cuer, car endroit soi estoit il mout boens chevaliers.*
Ez : *Quant le Roy des Cent Chevaliers vit* ***tourner*** *ses gens a desconfiture, il en fut moult dolent car il estoit endroit soy bon chevalier.*
(48-20)

c) **Ao** : *Et li rois estoit a son estandart avec soi quatre chevaliers prisiez cui il avoit conmandé la reine a mener a sauveté se il veoient que a desconfiture* ***tornast****.*
Ez : *L[e] roy Artus estoit a son estandart et avoit commandé qu'ilz menassent la royne a sauveté se la desconfiture* ***tournoit*** *sur eulz.*
(51-168)

d) **Ao** : *Et si m'aïst Dex, j'an vodroie avoir* ***tornee*** *ma grant honor a honte par si que ge fusse a tozjorz ausi seürs de lui comme ge voudroie que il fust de moi.*
Ez : *Si m'aist Dieu, fait Gallehault, je y vouldroie avoir* ***tourné*** *mon honneur a honte par si que je eusse a tousjours mais ung si bon chevalier en ma compaignie.*
(51-217)

e) **Ao** : *C'estoit li Noirs Chevaliers qui la paiz avoit faite de aus deus et que por lui avoit Galehoz s'anor* ***tornee*** *a honte.*
Ez : *C'estoit le Noir Chevalier qui la paix avoit faicte, car pour lui avoit* ***tourné*** *son honneur a honte.*
(51-218)

f) **Ao** : *Or est Lanceloz* ***tornez*** *a garison si a qanque il devise de boiche.*
Ez : *Or est Lancelot* ***tourné*** *a garison et a sancté si a quant il peut deviser de bouche.*
(69-62)

Lexème qui remplace : Voir l'autre emploi de *torner*, v. intr., "se diriger, partir" (rapport de presque synonymie ; même lemme)

Nombre de conservation(s) avec transposition : 2

Nombre de conservation(s) : 4

4 "changer, influencer"
`HornP` (ca 1170 [mil. XIII^{e}], agn.) – `Sévigné` (1671-1696)

Ao : *Mais quex que fust li meschiés de la honte venchier, ne vos poïst nus hom* ***torner*** *par consoil qu'il vos donast comment que vos li otriesoiz sa volenté.*
Ez : *Mais quel que feust le meschief de vostre honte vengier, ne vous peult on* ***destourner*** *pour conseil que l'en vous donnast.*
(13-108)

Lexème qui remplace : Voir *destorner*, "détourner" (rapport d'hyponymie ; même étymon)

Nombre de remplacement(s) : 1

5 “considérer”

RouH (1135-1170 [ca 1300], frc.) – LaFontaine (1654-1695)

a) **Ao** : *Mais a merveilles fait grant duel et se demente de grant maniere, et* ***tornoit*** *totes les boenes teches Lionyau son seignor en sa conplainte et les Bohort son frere aprés.*
Ez : *Mais a merveilles fait grant deul et lamente de grant maniere, et* ***rememore*** *les bonnes condicions de Lyonnel et de Boort son frere.*
(13-106)

b) **Ao** : *Si li fu* ***atorné*** *a grant gentillece de cuer de toz cels qui lo veoient.*
Ez : *Si lui fut* ***tourné*** *a grant gentillesse de cueur.*
(14-92)

c) **Ao** : *Vos n'avez pas fait que sages, fait messire Yvains, et si vos iert* ***torné*** *a grant folie, car il a ceianz des meillors chevaliers do monde qui entremetre ne s'en voloient por ce que nus n'en porroit a chief venir, et vos, qui ne savez que monte, l'avez empris.*
Ez : *Haa ! fait messire Yvain. Vous n'avez mie fait que sage et vous sera* ***atourné*** *a grant follie. Il y avoit ceans des meilleurs chevaliers du monde qui entremettre ne s'en vouloient, car ilz n'en eussent peu a chief venir.*
(21-61)

Lexèmes qui remplacent :

- *rememorer*, “remettre en mémoire”
  LA MARCHE, Mém. (ca 1470, Bourgogne) – ∅ [empl. spé. | litt.] ; RĔMĔMŎRARI ; rapport d'hyponymie
- Voir *atorner*, *atorner a*, “considérer comme” (rapport de presque synonymie ; même étymon)

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

Nombre de remplacement(s) : 2

6 v. pronom., “se retourner”

RouH (1135-1170 [ca 1300], frc.) – ∅

a) **Ao** : *Et Claudas se desfant mout durement el travers de la rue, si est mout asseür de Pharien qui* ***s'est tornez*** *devers lui.*
Ez : *Et Claudas se deffent moult vigoreusement et est moult asseuré de Farien qui* ***s'est tourné*** *d'avec lui.*
(13-170)

b) **Ao** : *Si ne forfaz de rien, ce m'est avis, se ge* ***me tor*** *devers celui qui plus se fie et croit en moi.*
Ez : *Si n'ay meffait de rien envers vous se je* ***me suis tenu*** *d'avec celui qui plus se fie en moy.*
(13-184)

Lexème qui remplace : Voir *tenir1*. Ici, v. pronom., “rester attaché [à qque ch. ou à qqu'un]”
AlexisS2 (fin XIe [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; rapport d'antonymie

Nombre de conservation(s) : 1

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

7 v. pronom., “se diriger”

`SLégerL` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅

Ao : *Et qant il vint a l'uis de la sale, si* ***se torne*** *vers lo roi et dist.*
Ez : *Et quant il est a l'uys de la salle, il* ***retourne*** *au roy et dist.*
(45-10)

Lexème qui remplace : Voir *retorner*, “aller de nouveau (au lieu où l'on est déjà allé)” (rapport d'hyponymie ; même étymon)

Nombre de remplacement(s) : 1

8 *s'(en) torner*, “partir”

`AlexisS2` (fin XIe [ca 1139], norm. [agn.]) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen)

a) **Ao** : *Et lors* ***s'en torne*** *toz iriez qu'il ne puet un seul mot de la boiche dire.*
Ez : *Et lors* ***se tourne*** *tant couroucé et tant mary que plus ne pouoit estre.*
(9-112)

b) **Ao** : *Et cil* ***s'an tornent*** *mout angoisseux car bien voient que la citez ne puet durer ancontre Claudas.*
Ez : *Lors* ***s'en retournent*** *moult courroucez car bien sçaivent que la cité ne pourra mie longuement tenir contre le roy Claudas.*
(16-75)

c) **Ao** : *Atant* ***s'an torne*** *li vallez, si vint a son arc, sel prant et lo met a son col et receint son tarquais.*
Ez : *Atant* ***s'en retourne*** *Lancelot et prent son arc et le met a son col, puis seint son carquois.*
(20-10)

d) **Ao** : *Sire, fait il, et por vos et por li en ferai ge qanque ge en porrai faire. Lors* ***s'an torne****. Et ne demora gaires qu'il amena un viel home tot chenu.*
Ez : *Sire, pour vous et pour elle je feray ce que je pourray. Lors* ***s'en retourne*** *et ne demoura gueres qu'il amena ung vieil homme tout chanu.*
(25-17)

e) **Ao** : *Lors* ***s'an tornent lor oirre****, si s'an vont priveement.*
Ez : *Lors* ***se mettent au chemin*** *et s'en vont moult priveement.*
(33-38)

f) **Ao** : *Vos n'i eroiz mie hui, fait il. Li escuiers* ***s'an torne****.*
Ez : *Vous n'yrez, fait il, meshuy. Le varlet* ***s'en retourne****.*
(36-1)

g) **Ao** : *Atant* ***s'an tornent*** *et chevauchent si com Brehuz les conduist, qui dit que il set miauz les voies que nus.*
Ez : *Atant* ***s'en retournent*** *et chevauchent la ou Brehin les conduit, qui sçait mieulx les voyes que eulz.*
(38-2)

h) **Ao** : *Cele nuit demora en la Doloreuse Garde et au matin* ***s'an torna****, que plus nel porent retenir.*
Ez : *Celle nuit demoura en la Douloureuse Garde et au matin le chevalier* ***s'en retourna****, car plus ne le peurent tenir.*
(39-45)

i) **Ao** : *Et Keheriez se lance sor un des chevax et tuit li autre* ***s'an tornent*** *fuiant.*
Ez : *Et Gaheriet se lance sur ung ch[e]val et tous ceulx qui estoient avec Brehin* ***s'en vont*** *fuyant.*
(40-21)

j) **Ao** : *Et qant li chevaliers voit qu'il n'i fera plus, si* ***s'an torne****.*
Ez : *Et quant le chevalier voit que autrement ne peut estre, il* ***s'en retourne****.*
(42-4)

k) **Ao** : *Atant* ***s'en torne****, et li chevaliers vait aprés. Et qant il ont une piece alé, si dit li autres au bon chevalier.*
Ez : *Atant* ***s'en part*** *et le bon chevalier va aprés. Et quant ilz ont une piece alé, l'autre lui dist.*
(44-5)

l) **Ao** : *Il li plevi et ele an prant la fiance. Et il* ***s'an torne*** *an sa geole, et i fu ce soir et l'andemain tote jor, et l'autre nuit aprés.*
Ez : *Et je le vous prometz, dit il. Adonc elle print sa fiance. Lors* ***s'en va*** *en sa gueolle, et la demoura le jour et le landemain.*
(48-38)

m) **Ao** : *Atant* ***s'an torne*** *messires Gauvains et qant il vint a l'uis de la sale ou seoient maint boen chevalier, si torne vers lo mengier et dit si haut que tuit lo porent oïr.*
Ez : *Donc* ***s'en tourne*** *messire Gauvain et quant il vint a l'uys de la salle, si se retourne vers la table ou maint bon chevalier seoit au mengier et parla si hault que tous le peuent ouyr.*
(50-8)

n) **Ao** : *Lors esgarde vers la bretesche et puis* ***s'en torne*** *tot contraval les prez ferant des esperons.*
Ez : *Il* ***s'en va*** *grant erre picquant des esperons.*
(51-86)

o) **Ao** : *Atant* ***s'an tornent*** *tuit troi a une partie tot contramont les prez, droit vers lo tref lo roi.*
Ez : *Lors* ***s'en retournerent*** *a une part contremont les prez, droit vers le tref.*
(51-296)

p) **Ao** : *Et lors* ***s'an tornerent*** *antre eles deus contraval les prez, et dames aveqes eles trois, et de lor damoiseles une partie.*
Ez : *Lors* ***se tournerent*** *contreval les prez, et dames et damoiselles avec elles.*
(51-325)

q) **Ao** : *Atant* ***s'an tornent*** *les dames. Et qant ele furent venues, si fu ja li rois levez et ot anvoié por Galehot.*
Ez : *Atant* ***s'en retournent*** *les dames. Et quant elles furent venues, le roy estoit levé et avoit envoié querre Gallehault.*
(51-327)

r) **Ao** : *Atant* ***s'an tornent*** *tuit ensenble.*
Ez : *Atant* ***s'en retournent*** *tous cinq ensemble.*
(54-10)

s) **Ao** : *Et qant il a ce fait, si* ***s'an torne*** *ferant a esperons, si se fiert an la forest, la o il la voit plus pres.*
Ez : *Et quant il eut ce fait, il* ***s'en retourne*** *ferant des esperons et entre dedens la forest, la ou il la voit la plus espesse.*
(54-14)

t) **Ao** : *Et il les anchauce une grant piece tant que il se flatisent an la forest. Et il* ***s'en torne*** *et cil qui chaoiz fu, si tost com il pot relever, si se traist ou bois a garison.*
Ez : *Et il les enchasse une grant piece tant qu'ilz entrent en une forest. Puis* ***s'en retourne*** *a celui qui estoit cheu et, si tost comme il peut, se leva et se trait aux bois a sauveté.*
(55-65)

u) **Ao** : *Et lors se desconfisent li autre par cest cop, si* ***s'an tornent*** *fuiant et il les chace une piece.*
Ez : *Lors furent les aultres desconfiz pour ce coup et* ***s'en retournent*** *fuyans et il les chasse une piece.*
(55-72)

v) **Ao** : *Quant Segurades l'ot, si* ***s'an torne*** *sanz plus dire, et li dui qui avoc lui vindrent si menacent mout lo chevalier qui a parlé.*
Ez : *Quant Segurades l'ot, il* ***s'en retourne*** *sans mot dire. Et ceulx qui avec lui estoient venus et menacent fort le chevalier qui a parlé.*
(55-130)

w) **Ao** : *Lors* ***s'an torne*** *la dame loig a une part avoc les autres dames. Et li nains dit.*
Ez : *La dame* ***s'en va*** *a une part avec les autres dames. Et le nayn dist.*
(55-132)

x) **Ao** : *Si sot bien que oblié l'ont, si* ***s'an torne*** *droit a la forest qui estoit a mains de deus archiees de la place.*
Ez : *Si sceust bien qu'ilz l'ont oublié. Il* ***s'en tourna*** *droit vers la forest qui estoit a mains de deux archies prez de la place.*
(55-167)

y) **Ao** : *Et puis a pris son hiaume et met s'espee an son fuerre, si* ***s'an torne*** *grant aleüre.*
Ez : *Puis a prins son heaume et met son espee au foureau et* ***s'en retourne*** *grant alure.*
(55-175)

z) **Ao** : *Et cil laisse l'escu cheoir, si n'atant mies l'autre cop, ainz* ***s'an torne*** *fuiant en une autre chanbre, son braz pandeillant qui estoit copez jusque o mileu.*
Ez : *Et celui laisse l'escu cheoir et ne attent mie l'autre coup, mais* ***s'en va*** *fuyant en une autre chambre, son bras branlant qui estoit couppé jusques au millieu.*
(59-24)

aa) **Ao** : *Lors* ***s'an torne*** *avant la damoisele et il aprés, et antrent an une grant salle bele et freschement jonchiee.*
Ez : *La damoiselle* ***s'en va*** *devant et lui aprés, et entrent en une moult belle salle et grande.*
(59-34)

ab) **Ao** : *Et si* ***m'an tornai*** *atant et dis que honiz fust li chevaliers qui lo li feroit.*
Ez : *Puis* ***m'en retournay*** *et lui dis que maudit feust le chevalier qui lui feroit.*
(59-112)

ac) **Ao** : *Si* ***s'an torne*** *atant. Et la damoiselle qui laianz l'avoit amené monta, si lo convoia jusque la dom ele l'avoit amené.*
Ez : *Puis* ***s'en partist****. Et la damoiselle qui l'avoit leans amené monta et le conduisist la ou elle l'avoit prins.*
(59-113)

ad) **Ao** : *Et qant il voient que ataindre nes porroient, si* ***s'an tornerent*** *vers lo chastel que Hestors avoit veü.*
Ez : *Et quant ilz virent que attaindre ne les pourroient, si* ***retournerent*** *vers le chasteau que Hector avoit veu.*
(60-111)

ae) **Ao** : *Sire, fait Hestors, se nos issons ancontre els, il* ***s'an torneront*** *ja, si les avrons perduz.*
Ez : *Sire, dit Hector, se nous issons tous contre eulx, ilz* ***s'en fuiront****.*
(60-195)

af) **Ao** : *Lors* ***s'an torne*** *li freres lo duc.*
Ez : *Lors* ***s'en retourne*** *le frere du duc.*
(62-30)

ag) **Ao** : *Si fiert lo cheval des esperons, si* ***s'an torne*** *fuiant tot contramont lo chemin tant comme li roncins li puet aler.*
Ez : *Lors fiert le cheval des esperons et* ***s'en retourne*** *fuyant tout contremont le chemin tant come le roucin peut aller.*
(62-109)

ah) **Ao** : *Et qant ele a ce fait, si* ***s'en torne*** *arriers an sa chanbre que onques de nelui ne fu veüe.*
Ez : *Et quant elle a ce fait, si* ***s'en reva*** *arriere en sa chambre si que oncques de nully ne fut veue.*
(62-276)

ai) **Ao** : *Et au matin se leverent bien matin, si* ***s'an tornent lor oire*** *et vont tant que il vienent a un mout bel chastiau.*
Ez : *Et au matin prindrent congié et* ***se misdrent en leur chemin*** *et vont tant qu'ilz viennent a ung beau chasteau.*
(63-34)

aj) **Ao** : *Si* ***s'an torne*** *sanz plus dire tot droit a son cheval.*
Ez : *Si* ***s'en retourne*** *a son cheval.*
(68-44)

ak) **Ao** : *Se nos* ***nos torniens*** *de la et menisiens les genz lo roi desi sor l'aive que n'i aresterions ja, et lors si nos retonerions, si ne porrions faillir que il ne fussient tuit pris o mort.*
Ez : *Se nous* ***tourneissons*** *de dela et meneissons le roy jusques sur l'eaue, si ne pourroit faillir qu'il n'en y eust assez de prins.*
(68-110)

al) **Ao** : *Et li Saisne passent au gué et* ***s'an tornent*** *fuiant que mout ont grant paor et trop i ont perdu, si s'an fuient.*
Ez : *Et les Senes passent au gué, si* ***s'en retournent*** *car moult ont grant paour, si s'en fuyent.*
(68-114)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *retorner*, v. intr., “aller en arrière” (rapport de presque synonymie ; même étymon)
- Voir *metre2*, *soi metre au chemin*, “se mettre en route” (rapport d’hyperonymie)
- Voir *aler*, *laissier aler*, “laisser tranquille” (rapport de synonymie)
- Voir *partir*, v. pronom., “quitter un lieu” (rapport de synonymie)
- Voir l’autre emploi de *torner*, v. pronom., “se diriger” (rapport d’hyperonymie ; même lemme)
- Voir *retorner*, “aller de nouveau (au lieu où l’on est déjà allé)” (rapport de presque synonymie ; même étymon)
- Voir *fuir*. Ici, *s’en fuir*, “s’enfuir”
  `AlexisS2` (fin XI^e [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; rapport d’hyponymie
- Voir l’autre emploi de *torner*, v. intr., “se diriger, partir” (rapport de synonymie ; même lemme)

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

Nombre de conservation(s) : 5

Nombre de remplacement(s) : 32

9 v. intr., “avoir un mouvement qui tient du mouvement en rond”
`RolS2` (ca 1100 [2^e q. XII^e], agn. ou norm. [agn.]) – ∅

a) **Ao** : *Et lors li est avis que tote la cave doie fondre et que tote la terre* ***tornoit****.*
Ez : *Et lors lui est advis que toute la cave doit fondre et que toute la terre* ***trembloit****.*
(39-26)

b) **Ao** : *Et si tost comme midis* ***tornoit****, si revenait a doble et cuers et seürtez et force.*
Ez : *Et si tost comme midy* ***estoit passé****, si lui revenoit au double le cueur et la force et la vertu.*
(55-146)

Lexèmes qui remplacent :

- *trembler1*, “(d’une chose) être agité de mouvements”
  `PsOxfM` (1^re m. XII^e [mil. XII^e], agn.) – ∅ ; *TRĔMŬLARE ; rapport d’hyponymie
- Voir *passer1*. Ici, “(du temps) s’écouler”
  `AlexisS2` (fin XI^e [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; rapport d’hyponymie

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

10 v. intr., “se diriger, partir”
`AlexisS2` (fin XI^e [ca 1139], norm. [agn.]) – `1560` [spé.] | `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen) [1075]

a) **Ao** : *Ses chevax fu effraez del chaoir qu’il a fait, si* ***torna*** *en fuie tot contraval lo tertre.*
Ez : *Son cheval fut effrayé du cheoir qu’il eut fait quant il se pasma, si* ***tourna*** *en fuite tout contreval le tertre.*
(3-20)

1075. Le FEW donne le lexème présent jusqu’au XVIII^e siècle, mais nous soupçonnons une coquille pour XVI^e. En effet, dès Hu, le verbe en emploi intransitif est documenté, mais dans le sens opposé de “retourner, revenir”. La date de dernière attestation vaut pour l’expression *se torner en fuite*.

b) **Ao** : *Ele oï lo duel que la reine demenoit, si l'an prist mout granz pitiez et* ***torna*** *cele part et dist a la reine que Dex li doint joie.*
Ez : *Elle ouyt le grant deul que la royne demenoit, si en eut moult grant pitié et* ***tourna*** *celle part. Et salua la royne et lui dist que Dieu lui doint joye.*
(3-37)

c) **Ao** : *Et Lanbegues li crie : Qu'est ce, fait il, mauvais traïtres ? Car* ***tornes*** *a ton anemi mortel, qui nule rien ne dessirre autretant comme ta mort, coarz sanz foi !*
Ez : *Hee ! fait Lambegue, mauvais traitre ! **Retourne** a ton ennemy mortel, qui rien ne desire autant comme ta mort, couart sans foy !*
(16-45)

d) **Ao** : *Et cil l'ot venir, si* ***li torne****, si s'antredonent granz cox sor les escuz.*
Ez : *Et celui le ot venir et* ***se retourne****, puis se donnent de grans coup sur les escuz.*
(40-19)

e) **Ao** : *Atant s'an torne messires Gauvains et qant il vint a l'uis de la sale ou seoient maint boen chevalier, si* ***torne*** *vers lo mengier et dit si haut que tuit lo porent oïr.*
Ez : *Donc s'en tourne messire Gauvain et quant il vint a l'uys de la salle, si* ***se retourne*** *vers la table ou maint bon chevalier seoit au mengier et parla si hault que tous le peuent ouyr.*
(50-8)

f) **Ao** : *Ses aüssient mout durement* ***tornees arriers*** *les genz lo roi se li Noirs Chevaliers ne fust.*
Ez : *Si fussent moult laidement* ***retournez*** *les gens au roy Artus ce ne fust le Chevalier Noir.*
(51-131)

g) **Ao** : *Lors trovent une fontaine mout bele, si* ***tornent*** *illuec por disner.*
Ez : *Lors voyent une fontaine moult belle et* ***tornent*** *illec pour disner.*
(55-85)

h) **Ao** : *Messires Gauvains* ***torne*** *cele part et voit en un val desoz lui une damoisele de mout grant biauté.*
Ez : *Messire Gauvain* ***tourne*** *celle part et voit une damoiselle de grant beauté.*
(59-2)

i) **Ao** : *Si mist jus la dame et ot trop grant paor, si* ***torne*** *an fuie si tost com li chevaus pot aler.*
Ez : *Si eut moult grant paour. Il met la damoiselle jus et* ***tourne*** *en fuite si si tost comme le cheval le peut porter.*
(60-103)

j) **Ao** : *Et si tost com il vit Hestor, si* ***torne*** *fuiant droit a une maison qui est pres de la porte a main senestre.*
Ez : *Et si tost comme il voit Hector, si* ***s'en tourne*** *fuiant droit a une maison pres de la porte a senestre.*
(60-155)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *retorner*. Ici, v. intr., “aller en arrière”
  `BrendanW` (1er q. XIIe [2e m. XIIIe], agn.) – ∅ ; rapport de presque synonymie ; même étymon
- Voir *retorner*, v. intr., “aller en arrière” (rapport d'hyponymie ; même étymon)

- Voir l'autre emploi de *torner*, *s'(en) torner*, "partir" (rapport d'hyponymie ; même lemme)

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes avec transposition : 1

Nombre de remplacement(s) : 3

Nombre de conservation(s) : 6

Analyses des exemples

1 Sur les 70 contextes comparables, on observe 25 cas de conservation, 44 cas de substitution et un cas de présence en Ez. Ce dernier, en 5 b), est un cas de présence de *torner* en Ez, face à *atorner* en Ao[1076].

2 Les emplois 1, "diriger", et 2, "torner le dos", toujours attestés en français contemporain, ne connaissent que des cas de conservation. Cependant, l'emploi pronominal documenté en 6, "se retourner", également conservé en français contemporain, connaît un cas de remplacement en 6 b) : « *se ge me tor devers celui* » donne « *se je me suis tenu d'avec celui* ». C'est aussi le cas pour l'emploi 7, "se diriger", qui ne connaît qu'une occurrence dans le manuscrit, remplacée dans l'incunable par le verbe *retorner*. De la même manière, l'emploi en 9, "avoir un mouvement qui tient du mouvement en rond", est remplacé par *trembler*, lorsqu'il qualifie la terre, et par *passer*, lorsqu'il décrit le temps qui s'écoule.

3 Le sens 3, "transformer", est attesté jusqu'au XVII^e^ siècle : il est donc logique qu'il soit majoritairement conservé. Le contexte 3 c) voit néanmoins un cas de conservation/substitution : le même verbe est employé, mais au sein d'une construction différente, témoignant d'un emploi différent. « *se il veoient que a desconfiture tornast* » donne ainsi « *se la desconfiture tournoit sur eulz* ».

4 Si le sens 4, "changer", est aussi attesté jusqu'au même siècle que le sens précédent, en Ez, l'emploi est remplacé par le dérivé *destorner*. C'est également le cas pour le sens 5, "considérer", qui se fait remplacer une fois par *atorner* et une fois par le verbe *rememorer*, très récent par rapport à la date de composition de Ez.

5 Le sens 8, *s'en torner*, "partir", connaît sa dernière attestation en Ez. C'est ce sens qui connaît le plus d'occurrences dans le manuscrit, avec 38 contextes comparables, dont 33 cas de substitution. Elles se font dans 20 cas par *s'en retorner*, une fois par le même verbe mais en emploi non pronominal, sept fois par *s'en aler*, deux fois par *se metre (au chemin)*, deux fois par *s'en partir* et une fois par *s'en fuir*. Les contextes de conservation ou de substitution ne semblent pas se distinguer par des types de construction particuliers.

6 Le sens 10, emploi intransitif signifiant "se diriger, partir", connaît aussi ses dernières attestations en Ez. Il y est conservé six fois, mais c'est l'emploi documenté en 8 qui est employé dans l'incunable en 10 j), où « *si torne fuiant droit a une maison* » donne « *si s'en tourne fuiant droit a une maison* ». Il est remplacé deux fois par *soi retorner* et deux fois par *retorner*. Les cas de conservation concernent des locutions particulières : *torner fuiant/en fui(t)e* en 10 a), 10 i) et 10 j), *torner celle part/illec* en 10 b), 10 g) et 10 h).

⟶ *torner* connaît de nombreux emplois en Ao, dont une grande partie est conservée en Ez. Ce sont les emplois 8 et 10, liés au départ, qui sont absents de l'incunable, trouvant dans la majorité des cas des remplacements par la forme préfixée du verbe, souvent en emploi pronominal, *retorner*.

1076. On pourra ici consulter la notice sur *atorner*, dans laquelle le contexte a été examiné.

Analyses internes

1 *retorner* est employé à 121 reprises dans le manuscrit et 157 dans l'incunable. Il prend le plus souvent le sens de "revenir", comme dans le passage suivant : « *Ge ai fait vostre comandement et li rois m'a dit que ge retor a lui.* » (051-78) On relève ainsi 43 occurrences de *retorner a*, prenant donc ce sens, en Ao, contre 36 en Ez, ce qui, du fait de la progression de l'emploi du verbe, tous usages confondus, représente une perte d'usage de cet emploi-là.

2 Inversement, *en retorner* connaît 28 et 63 occurrences, témoignant du plus grand nombre d'emplois dans l'incunable que dans le manuscrit de cette locution, prenant le sens de "partir". En Ao, l'emploi se fait par exemple dans le passage suivant : « *Et il lor dit que il s'an retornent tuit.* » (060-66) Le verbe peut également prendre le sens, plus rare, de "changer de direction", comme dans la séquence suivante : « *An ce que il s'an retorne vers l'autre porte comme cil qui ne savoit que faire...* » (060-153)

⟶ En Ao, *retorner* semble presque aussi bien employé que *torner*. Il est également polysémique, même si son sens le plus fréquent paraît être "revenir". En Ez, ce sens semble moins fréquent, et c'est le sens "partir" qui devient le plus employé.

Comparaisons externes

1 Les deux sens obsolescents de *torner* en Ao sont ceux liés au fait de "partir". Parallèlement, on observe une progression des emplois de ce sens pour le verbe *retorner* en Ez. Il est possible que cela soit dû à la réanalyse du préfixe *re-*, perçu comme marque d'un changement de direction.

2 Au siècle suivant la composition de l'incunable, la lexicographie recense, pour *torner*, le sens de "revenir", par exemple :

> *Il alla au devant de nostre roy à Venise, tournant de Pouloigne.*
>
> BRANTÔME, Duc de Ferrare (*Les vies des hommes illustres et grands Capitaines Etrangers de son temps*, 1584-1614 [1665-1666], Dordogne [Leyde])

Le changement de préposition, de *a* à *de*, témoigne du changement de perspective opéré sur le verbe *torner*. L'emploi pronominal est également documenté avec le même sens :

> *La pluspart furent deffaictz, et s'en tournarent fort piètres.*
>
> BRANTÔME, Dom Juan d'Autriche (*Les vies des hommes illustres et grands Capitaines Etrangers de son temps*, 1584-1614 [1665-1666], Dordogne [Leyde])

Ces sens semblent témoigner d'une répartition des emplois : *retorner* marquerait alors le changement de direction.

3 On peut aussi relever un changement dans la locution *torner en fuite*, qui prend le sens factitif de "mettre en fuite", par exemple :

> *Themistocles... meit à fond du premier choc plusieurs de leurs vaisseaux, et en tourna plusieurs en fuitte.*
>
> AMYOT, trad. de DIODORE (*Sept livres des Histoires de DIODORE Sicilien nouvellement traduyts de Grec en Françoys*, 1554, Paris)

Ce changement de sens témoigne aussi des emplois obsolescents de *torner* dans le fait de "partir", au profit du sens "mettre dans un état", qui semble contaminer la locution. Cette contamination, témoin de l'obsolescence de sens, est également un facteur du désemploi de ce sens, puisqu'il le renforce.

⟶ Les sens liés au départ sont obsolescents. Cela est probablement dû à la réanalyse de la forme *retorner*, dont le préfixe semble porteur de la marque d'un changement de direction. Par clarification des sens, *torner*, dans le cadre d'un déplacement, marquerait alors le simple aller et non pas le départ. Le changement de sens de la locution *torner en fuite* est un témoin de la chute des emplois de ce sens, puisque la locution est réanalysée à l'aide d'un autre sens du verbe, et prend ainsi le sens opposé à celui qu'elle possédait auparavant.

Synthèse : Sur les nombreux emplois de *torner* recensés dans le manuscrit, deux sont obsolescents. Ils connaissent leurs dernières attestations dans l'incunable. Certains des autres emplois sont aussi remplacés, mais la plupart des sens sont encore attestés en français contemporain. C'est *retorner* qui prend principalement les emplois liés au fait de "partir" dans l'incunable. Cela est peut-être dû à la distinction qui se fait progressivement entre les emplois du verbe préfixé et ceux de l'emploi non préfixé, avec le préfixe qui est analysé comme porteur de la marque d'un changement de direction.

Typologie : Disparition partielle : deux emplois sont obsolescents ; ils connaissent leur dernière attestation en Ez
Facteurs supposés : Clarification des emplois entre le verbe obsolescent et son dérivé préfixé ; le verbe préfixé prend les emplois liés au départ, tandis que le verbe obsolescent continue d'être employé dans le cadre de la description d'un déplacement simple.

⊆ tortiz

FEW, XIII-2, 88a : TŎRQUĒRE

Ao : 2 ; Ez : 0

tortiz, "torche, flambeau"

PercB (ca 1180 [2e m. XIIIe], champ. mérid. [pic. sept.]) – Corn 1694 (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [vx] | Oud 1660 (*Tesoro de las dos lenguas espanola y francesa* [1660]) [dict. bil.] | Cotgr 1611 (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | Nicot 1606 (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606])

1 **Ao** : *Si est nuiz com il i vint et si tost com il est dedanz la porte si voi totes les rues alumees de gros cierges et de* ***tortiz****.*
Ez : *Et si tost comme il vint la il fut nuyt. Il voit les rues toutes plaines de* ***grans torchis*** *et de grandes chandelles ardentes.*
(39-12)

2 **Ao** : *Et ele fait totes les nuiz estaindre* ***cierges et tortiz*** *que la clartez, ce dit, l'ocit.*
Ez : *Si fait destaindre les* ***cierges*** *car elle dit que la clarté lui fait mal.*
(69-11)

Lexème qui remplace : *torchëiz*, “torche, flambeau”

`SThomGuernW1` (ca 1174 [déb. XIII^e], Ouest/pic. [agn.]) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen) ; TŎRQUES ; rapport de synonymie ; étymon de la même famille [1077]

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1
Nombre de binôme(s) absent(s) : 1

Le premier contexte présente un cas de remplacement par une occurrence proche graphiquement ; le second, un cas d’absence dans le cadre d’une structure synonymique.

∃ totevoies

FEW, XIV, 378a : VĬA

Ao : 70 ; Ez : 10

1 “cependant”

`ErecFr2` (ca 1170 [1re m. XIII^e], champ. mérid. [bourg.]) – `JLemaire` (1er q. XVI^e)

a) **Ao** : *Mais quant grant angoisse maine home et il doit faire meschief,* ***totesvoies*** *doit il s’onor garder.*
Ez : *Mais quant grant angoisse maine homme a faire meschief,* ***toutesfois*** *doit il son honneur garder.*
(2-34)

b) **Ao** : *Ensin s’antrevienent li dui ensemble et Claudas atant* ***totevoie****, et qant il voit celui tot apareillié de ferir, si s’escrie et dit que il sueffre un petit tant qu’il ait a lui un petit parlé.*
Ez : *Ainsi s’en viennent les deux ensemble, et Claudas attent, et voit cellui tout apareillié de ferir, si luy crye que il se seuffre ung petit tant qu’il ait a lui parlé.*
(8-78)

c) **Ao** : *Si fui asailliz en une forest o ge passoie et mes chevax fu desouz moi navrez a mort,* ***mais totevoie*** *me porta jusqu’a garison.*
Ez : *Je fuz la assailli et mon cheval dessoubz moy navré a mort.* ***Toutesfois*** *il me porta a sauveté.*
(9-52)

d) **Ao** : *Si s’an veit li anfes et li vavasors d’autre part qui* ***totevoie*** *ne fine de penser a l’anfant.*
Ez : *Si se meuvent l’enfant d’une part et le vavasseur d’aultre qui* ***toutesfois*** *ne fine de penser a l’enfant.*
(9-76)

e) **Ao** : *Et cil ne plore ne ne crie por cop qu’il li ait doné et* ***totevoie*** *dit il que ancor aimme il miauz lo levrier qu’il ne feroit mie deus roncins.*
Ez : *Et l’enfant ne crie ne pleure pour coup qui lui fut donné et* ***toutesfois*** *dist il qu’il ayme mieulx la levriere qu’il ne feroit tel deux roussins.*
(9-84)

1077. Le lexème n’est pas recensé dans Mats et présenté comme un hapax dans le FEW. On trouve néanmoins l’attestation du DÉAFpré et des occurrences dans le DMF, dans `Flor. Octav. L.` (ca 1356-ca 1400, pic. [Sud-Ouest]), et le texte de *Perceforest* (`PercefR4` (mil. XV^e [av. 1475], hain. [pic.]), `PercefR2` (mil. XV^e [av. 1475], hain. [pic.]), `PercefR` (mil. XV^e [3e q. XV^e], hain. [pic.])). La forme semble rare, mais elle est donc autre chose qu’un hapax.

f) **Ao** : *Ensi passerent cele nuit et* ***totevoie*** *estoit Phariens en grant paor de son seignor qu'il voit si correcié.*
Ez : *Ainsi passerent celle nuyt et* ***toutefois*** *estoit Farien en grant paour de son seigneur qu'il veoit si courroucié.*
(11-33)

g) **Ao** : *Et* ***neporqant*** *il n'estoit pas costumiers de grant duel faire car mout estoit de fier cuer et de viguereus.*
Ez : *Et* ***toutesvoies*** *il n'estoit mie coustumier de grant deul faire car il estoit moult vigoureux.*
(13-2)

h) **Ao** : ***Mais totevoie*** *vos covendra en cele prison entrer, et ge vos serai garanz envers toz homes et desfenderres.*
Ez : ***Si*** *vous y conviendra entrer et je vous seray garant en contre tous hommes.*
(13-202)

i) **Ao** : *Et si n'est pas a moi venuz, et* ***si*** *l'amoie mout et creoie que se ge eüsse tot lo mont en mon pooir, il an fust plus sires assez que ge ne fusse.*
Ez : *Et si n'est pas a moy venu, et* ***toutesvoies*** *je l'aymoie tant que se je eusse eu tout le monde en mon pouoir, il en eust esté plus seigneur que moy.*
(14-71)

j) **Ao** : *Et* ***neporqant*** *comment le fait Phariens ? Sire, fait il, Deu merci, sainz est et toz haitiez.*
Ez : *Et* ***toutesvoies*** *comme le fait il, Farien ? Sire, fait Lambegue, il est sain et bien disposé.*
(14-77)

k) **Ao** : ***Ne ja*** *ne s'en preist garde qu'il il onques poïst aparcevoir qui li aportoit illuec, et maintes foiees i gaita por lo savoir.*
Ez : ***Et toutesvoies*** *il ne sceut tant y prendre garde qu'il peut oncques savoir qui lui apportoit.*
(14-92)

l) **Ao** : *Mais ma feauté que ge vos fis ja m'estuet garder quex qu'ele fust, o boene, ou mauvaise. Mais* ***totevoie*** *vos semoign ge bien de vostre foi.*
Ez : *Mais la feaulté que je vous fey me convient garder quelle que elle soit, ou bonne, on mauvaise.*
(16-37)

m) **Ao** : *Li rois ne l'antandi pas, si ne li a mot respondu, ainz panse* ***totevoie****. Lors dit Messires Gauvains a Kel lo seneschal.*
Ez : *Mais le roy ne l'entendit mie et ne lui a mot respondu. Lors dist messire Gauvain a Keu le seneschal.*
(19-23)

n) **Ao** : *Et* ***totevoie*** *dit messires Gauvains que ja se Deu plaist de l'ostel lo roi ne s'en ira desconseilliez.*
Ez : ∅
(21-20)

o) **Ao** : *Par mon chief, vos ne l'an menroiz hui mais par vos. Et* ***totevoies*** *lo tient cil par lo frain. Laissiez mon frain, fait li noviaus chevaliers. Nel ferai, fait cil. Et il met main a l'espee et la trait demie fors del fuerre.*

Ez : *Par mon chief, donc ne l'emmenerez vous pas. Et il met la main a l'espee et la trait demie du fourreau.*
(22-63)

p) **Ao** : *Ne vos an dirai rien, fait cil. Et* ***totevoies*** *s'en va contremont la riviere.*
Ez : *Je ne vous en diray plus, fait il. Et il s'en va amont la riviere.*
(22-66)

q) **Ao** : *Ce poise moi, fait il, damoisele, que plus n'en i vient, car* ***totevoies*** *eüsse mains affaire qant de plus fusse delivres.*
Ez : *Ce poise moy, fait il, que plus n'y en vient car j'eusse demain mains affaire quant de plus me fusse ennuyt delivré.*
(23-15)

r) **Ao** : *Lors essaie s'il porroit chevauchier, mais il nel puet soffrir.* ***Et neporqant*** *montez est, si chevauche a grant haschiee jusqu'a une forest qui pres estoit.*
Ez : *Lors essaie se il pouroit chevaucher et se trouva fort debilité.* ***Toutesvoies*** *il monta a grant paine et chevaucha jusques a une forest qui prez estoit.*
(31-1)

s) **Ao** : *Cil li respont petit et* ***totesvoies*** *dit : Biax sire, ge sui malades, si ne me chaut de ce que vos me demandez.*
Ez : *Et celui dit : Beau sire, je suis si malade que a moy ne chault de ce que vous me demandez.*
(33-35)

t) **Ao** : *Ne me combatrai ores mie, fait Brehuz, mais vos avez* ***totevoie*** *paor aüe.*
Ez : *Je ne combatray pas maintenant, fait Brehin, mais* ***toutesfois*** *vous avés eu paour.*
(38-19)

u) **Ao** : *Com il est dedanz l'uis, si ot une mout grant noise entor lui. Et il va* ***totevoies*** *outre. Et lors li est avis que tote la cave doie fondre et que tote la terre tornoit.*
Ez : *Et quant il fut la venu, il oyt une moult grande noise.* ***Toutesfois*** *il passa oultre, et lors lui est advis que toute la cave doit fondre et que toute la terre trembloit.*
(39-25)

v) **Ao** : *Et cil aproichent* ***totesvoies****. Et li uns d'aus dist : Gauvains, Gauvains, laissiez les puceles, que vos les en menez mauvaisement.*
Ez : *Et l'ung approuche* ***de l'autre****. Et l'un de eulx dist : Gauvain, Gauvain, laissez les pucelles, car vous les emmenez.*
(40-13)

w) **Ao** : *Car il n'i osoit aler paor d'estre coneüz. Et il chevauche toz armez fors de son hiaume et de son escu qu'il fait* ***totevoie*** *porter covert de la houce.*
Ez : *Car il avoit paour de estre congneu.*
(42-2)

x) **Ao** : *Mais an la fin n'i puet durer li ostes a celui a cui nus ne duroit, ainz commança place a guerpir estre son gré.*
Ez : *Mais* ***toutesvoies*** *l'estrange chevalier commence a faire guerpir place a a l'autre.*
(42-15)

y) **Ao** : *Et qant il lo vit neié, si an commance a plorer mout durement. Mais or laisse li contes ci endroit a parler de lui et des aventures qui li avindrent et retorne a parler del roi Artu la ou il lo laissa.*
Ez : *Quant le bon chevalier le voit noié il commença a plourer moult tendrement, et* ***toutesvoies*** *il se mist au chemin et emmena sa damoiselle et ses escuiers.*
(42-16)

z) **Ao** : *Et les genz lo roi Artus crurent* ***totevoie*** *qui venoient de totes parz. Les genz Galehoz vienent a lui, si li dient.*
Ez : *Et il venoit gens de toutes pars au roy Artus. D'aultre part les gens Gallehaut viennent a lui et lui dient.*
(48-38)

aa) **Ao** : *Et* ***totevoie*** *s'apareille d'aler a la cort lo roi Artus por savoir qui li chevaliers est.*
Ez : ∅
(51-11)

ab) **Ao** : *Mais* ***totes ores*** *en orent lo plus bel les genz lo roi Artu a cele foiz, et desconfirent les autres.*
Ez : *Et* ***toutesvoies*** *en eurent tousjours le plus beau les gens de monseigneur Gauvain et s'en fouirent les autres.*
(51-53)

ac) **Ao** : *Et li chevaliers pensa* ***totevoies*** *apoiez sor son glaive, et esgardoit vers la bretesche mout doucement o les dames estoient.*
Ez : *Et le chevalier estoit appuyé sur son glaive tout pensif en regardant vers la bretesche.*
(51-65)

ad) **Ao** : *Et il* ***totesvoies*** *chevauchent. Et qant il vienent pres de l'ost, si apele li chevaliers Galehot et li dist.*
Ez : *Tant ont alé Gallehaut et le chevalier qu'ilz sont venuz empres l'ost. Adonc lui dit le chevalier.*
(51-149)

ae) **Ao** : *Si set bien que proiere n'i avroit mestier.* ***Mais totevoie*** *li dit.*
Ez : *... pour ce qu'elle sçait bien que par priere elle n'y fera rien.* ***Toutesfois*** *elle lui dit.*
(53-29)

af) **Ao** : *Icil chevauchent ensemble mout longuement car mout s'antramoient, et* ***totevoies*** *se departent en la fin.*
Ez : *Ses six chevauchent moult longuement ensemble car moult s'entreaymoient, mais* ***toutesfois*** *ilz se departirent en la fin.*
(53-54)

ag) **Ao** : *Mais* ***totesvoies*** *manderoiz au chevalier que vos iestes conseilliee et que volantiers lo panroiz.*
Ez : *Mais* ***toutesfois*** *vous lui manderez que vous estes conseilliee et que voulentiers le prendrez.*
(55-27)

ah) **Ao** : *Atant s'an torne li escuiers menaçant lo seneschal et lo chevalier et cil manjuent* ***totesvoies****.*
Ez : ∅
(55-106)

ai) **Ao** : *Et* ***totesvoies*** *point Hectors aprés et avoc lui plus de quarante.*
Ez : *Et* ***toutesfois*** *promet Hector a aler aprés et avec lui plus de quarante.*
(55-186)

aj) **Ao** : *Et ge vos an requier, dame, por Deu, que vos i metez consoil, car* ***totevoies*** *suis ge jantils hom comment que ge soie chaitis de cors.*
Ez : *Si vous requiers, pour Dieu, que vous y mettez paine et conseil, car je suis gentil homme pourtant se je suis chetif de corps.*
(57-10)

ak) **Ao** : *Certes, dame, fait li nains, ge ne cuit ja que ele lo face mais* ***totesvoies*** *l'essaierai.*
Ez : *Certes, dame, dit le nayn, je cuide qu'elle ne le vouldra faire mais* ***toutesfois*** *je y essayeray.*
(57-17)

al) **Ao** : *Gardez, fait la reine, que vos n'an faites ja rien se par force non que* ***totevoies*** *lo feroiz vos, mais que bien vos anuit et griet.*
Ez : *Se vous ne le faictes par amour, fait la royne, vous le ferez par force, combien que moult vous en poise.*
(57-33)

am) **Ao** : *Et ele ne li otroie ne contredit mais* ***totevoies*** *escote.*
Ez : *Et celle ne lui octroie ne contredit mais elle escoute.*
(57-46)

an) **Ao** : *Mais chastiz n'i a mestier que* ***totevoie*** *n'an voille aler avec lui.*
Ez : *Mais* ***toutesfois*** *chastiement n'y a mestier, car elle veult a toute force aler avec lui.*
(57-96)

ao) **Ao** : *Et messires Gauvains ne se retorne ne tant ne qant car la damoisele li plaist a esgarder. Et cil* ***totevoies*** *fiert tant que il lo blece.*
Ez : *Et monseigneur Gauvain ne se retourne point tant lui plaisoit la damoiselle a regarder. Et celui* ***toutes[f]ois*** *le fiert si qu'il le blece.*
(59-26)

ap) **Ao** : *Et* ***totevoies*** *li lait il l'espee et s'adrece as chevaliers et prant les anarmes a la destre main.*
Ez : *Et* ***toutesfois*** *lui laisse l'espee et se radresse aux chevaliers et prent son escu en sa destre main.*
(59-52)

aq) **Ao** : *Et ele l'an moine* ***totevoie*** *en la chambre dom ele estoit venue, si li dit que reanbre lo covient.*
Ez : *Et elle l'en maine en la chambre dont elle estoit venue, et lui dist que rendre le convient.*
(59-56)

ar) **Ao** : *Damoisele, fait il, bien puet estre, mais* ***totevoies*** *lo savroie ge volentiers se vos lo me voliez dire.*
Ez : *Damoisell[e], fait il, bien peut estre, mes* ***toutesfois*** *les orroie je voulentiers se vous me les voulliez dire.*
(59-137)

as) **Ao** : *Et il* ***totevoies*** *pansoit comme cil qui n'estoit mies sanz amor.*
Ez : *Et* ***toutesfois*** *il pensa comme celui qui n'estoit pas sans amour.*
(60-2)

at) **Ao** : *Hectors chevauche* ***totevoies*** *pansis et cil furent anmi lo chemin.*
Ez : *Hector chevauche* ***moult*** *pensif parmy le chemin.*
(60-4)

au) **Ao** : *Et* ***totevoies*** *dist Hectors que il n'an fera se ce non que la damoiselle voudra.*
Ez : *Et* ***toutesfois*** *dist Hector qu'il n'en fera sinon ce que la damoiselle vouldra.*
(60-51)

av) **Ao** : *Et se ele a fait grant duel, or enforce. Et li chevaliers est* ***totevoies*** *devant Hector a genoz. Et Hectors demande a la damoiselle que il an fera.*
Ez : *Et* ***toutesfois*** *estoit celui devant Hector, et se sa pucelle a fait grant deul, or se renforce. Et Hector demande a la damoiselle qu'il en fera.*
(60-54)

aw) **Ao** : ***Totevoie*** *ne se delaie mies Hectors de ses armes. Et li vallez cort vers aus, si les salue, et il lui.*
Ez : *Et le varlet court vers eulx, si les salue, et eulx lui.*
(60-70)

ax) **Ao** : *Et qant Hestors l'ot, si en est toz rogiz de honte. Et* ***totevoies*** *li demande comant il avoient esté pris.*
Ez : *Quant Hector l'entent, il rougist tout de honte. Si lui demande comment ilz furent prins.*
(60-187)

ay) **Ao** : ***Et totesvoies****, dist Marganorz, que il s'an veigne en sa prison comme anchaüz o il se deffande que il ne l'ait mauvaissement fait.* ***Et totesvoie*** *l'apelle cil de foimantie et de desleiauté, et prez est dou mostrer contre son cors.*
Ez : ***Toutesfois****, dit Marganor, je vueil que vous venez en ma prison ou que vous vous deffendez du malfait.* ***Car*** *je vous appelle de foymentie et de desloyauté, et suis tout prest de le vous monstrer mon corps contre le vostre.*
(60-228)

az) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(60-228)

ba) **Ao** : *Et Hestors* ***totevoies*** *les gita comme cil qui ne se santoit mies an sa vertu qu'il poïst ja estre lassez ne conquis.*
Ez : *Mais Hector, lequel se sent fort et vertueux et ne craint point a estre lassé, frappe sur Marganor.*
(60-240)

bb) **Ao** : *Et cil se covre de tant d'escu com il a et* ***totevoies*** *ganchist as cox et vait la o il trove place. Et Hestors lo moine la ou il velt.*
Ez : *... il le maine du tout a sa voulenté.*
(60-244)

bc) **Ao** : *Lors li cort sus Hestors mout durement. Et la veüe est celui refreschie por l'air que il a veü, si se desfant mout durement tant com il s'a de coi covrir, mais mout dote de la teste que il a descoverte et desarmee de hiaume, si lo covient an la fin ganchir. Et* ***totesvoies*** *lo moine Hestors la ou il velt. Et cil se retorne tant qu'il est a force menez jusque a la faute do poncel et a po qu'il*

ne chiet anz.
Ez : *Alors lui court sus Hector et il cueuvre sa teste qu'il a desarmee de tant peu de escu qu'il a. Hector l'a fort navré et l'a tant mené qu'il est jusques a la faulte du poncel pres de cheoir.*
(60-244)

bd) **Ao** : *Si laisse corre Hestors la o il avoit oï les granz criz et chevauche mout longuement do lonc de cele forest que il avoit auques trespassee de travers. Et* ***totevoies*** *ot lo cri devant lui et li est avis que mout soit pres tant que bien a chevauchié deus liues anglesches et que il est venuz a l'autre plain.*
Ez : *Et Hector chevauche tout droit la ou il a ouy le cry, si trespasse la forest tant qu'il est arrivé a une plane.*
(60-281)

be) **Ao** : *Moi ne chaut de qanque tu puez faire, mais* ***totevoies*** *t'aiderai ge a monter.*
Ez : *Et lui dit qu'il ne lui chault de ses menaces, mais* ***toutesfois*** *te aideray je a remonter.*
(60-286)

bf) **Ao** : *Comme li peres lo vit an tel angoisse, si l'an tranbla li cuers car* ***totevoies*** *iere il hom charnex. Si s'an conseilla a moi que il an ferait.*
Ez : *Quant son pere le vist en telle angoisse, il en fut fort marry et me demanda conseil qu'il en feroit.*
(62-13)

bg) **Ao** : *Et qant Guiflez lo voit, si dit que il sera mout dolanz se il ne lo fiert premiers, car il ne cuide mies que ce messires Gauvains soit. Et se ce est il, si soit, car* ***totevoies*** *n'i puet il avoir se annor non s'il joste a lui.*
Ez : *Quant Girflet le voit venir, il dist a lui mesmes qu'il sera moult dolent s'il ne fiert le le premier. Et ne cuide pas que se soit messire Gauvain.*
(62-32)

bh) **Ao** : *Ostez, fait li sires, alons lo veoir de plus pres et seiens plus pres de lui* ***totesvoies****.*
Ez : ∅
(62-33)

bi) **Ao** : *Et neporqant mout li poisse de son cheval qui navrez est.* ***Totevoies*** *monte et s'an va sor son cheval parmi la vile, si a mis son escu dela ou li cox li estoit venuz. Si vint devant lo duc.*
Ez : *Moult lui poise de son cheval qui est navré. Et* ***toutesfois*** *il chevauche tant qu'il est venu devant le duc.*
(62-63)

bj) **Ao** : ***Totesvoie*** *set il bien que il est livrez a la mort, si lait venir et hauce l'espee, si li a la teste copee. Puis monte en son cheval, si vient au duc, si li baille la teste et li dit qu'il face tel jostise do cors com an doit faire de traïtor.*
Ez : *Et d'autre part il sçait bien que se le seneschal avoit sus lui puissance qu'il le mettroit a mort, et pourtant il haulse l'espee et lui coupe la teste. Puis monte et vient au duc et lui baille la teste en disant qu'il face si grant justice du corps comme il convient faire de trayteur.*
(62-117)

bk) **Ao** : *Mais **totevoies** me dites comment vos avez non. Si m'aïst Dex, fait messires Gauvains, ge ne vi onques home por cui ge celasse mon non.*
Ez : *Mais dictes moy vostre nom, se il vous plaist. Se m'aist Dieu, fait monseigneur Gauvain, je ne vy oncques homme pour qui je celasse mon nom.*
(62-142)

bl) **Ao** : *Mais **totevoies** aparçoit il bien qu'en Sorelois est Galehot par les paroles au vallet.*
Ez : *Mais **toutesfois** se apperçoit bien qu'il trouvera Gallehault en Sorellois par les parolles du varlet.*
(62-153)

bm) **Ao** : *Li criz anforce **totevoies** tant que li vint chevalier saillent sus et voient lo cierge estaint.*
Ez : *Et le cri enforce tant que les .xx. chevaliers saillent sus, si voyent le cierge estaint.*
(62-247)

bn) **Ao** : *Si s'en mervoille mout quex genz ce sont, si chevauche **totevoies** sanz ganchir. Et Synadox, qui mout fu vaillanz, dist a ses genz.*
Ez : *Et Marganor se merveille quelles gens se sont. Et Synados, qui moult estoit vaillant, dist a ces hommes.*
(63-17)

bo) **Ao** : *Atant se departent, si an moine Synadox ses genz ariés. Et Hestors seust **totevoies** la damoiselle tant que il avesprist durement.*
Ez : *Atant se departent et Synados fait retourner ses gens arriere. Hector suyt la damoiselle tant qu'il avesprist durement.*
(63-24)

bp) **Ao** : *Si le haste mout et fiert a destre et a senestre an toz les les leus ou il lo cuide domagier tant que il l'a an plussors leus navré. **Et totesvoies** se deffant au miauz que il puet cil.*
Ez : *Et moult se haste de grant maniere, et fiert a destre et a senestre et en tous les lieux la ou il le cuide plus dommagier tant qu'il l'a navré en plusieurs lieux. **Toutesfois** se deffent il au mieulx qu'il peut.*
(63-58)

bq) **Ao** : *Et **totevoies** se leva li chevaliers au miauz qu'il pot.*
Ez : *Et **toutesfois** se releva le chevalier au mieulx qu'il peut.*
(68-20)

br) **Ao** : *Et li rois fu mout forz mais **totesvoies** lo recovint cheoir derechief a terre.*
Ez : *Et le roy fut moult fort mais **toutesfoys** luy convint cheoir arrriere derechief.*
(68-30)

bs) **Ao** : ***Et totevoies** li dit que il est Lanceloz.*
Ez : ***Toutesfois** lui dist qu'il est Lancelot.*
(68-63)

bt) **Ao** : *Et puis corut il mout et **totevoies** chaï desoz lo roi Ydier. Et il avoit mout perdu de sanc.*
Ez : *Puis courut il assez **tant que en la fin** cheut mort dessoubz lui. Et avoit moult de sang perdu.*
(68-175)

bu) **Ao** : *Et Lanceloz va avant, qui fait les mervoilles, si adrece il lo cheval vers lo plus haut home et vers lo plus puissant d'aus toz et au plus preu.*
Ez : *Et Lancelot va* ***toutesvoys*** *avant, si adresse le chief du cheval au plus vaillant homme de l'ost et au plus hault de eulz tous.*
(69-89)

bv) **Ao** : *Et Lanceloz dit que* ***totesvoies*** *i era il. Et cil lo tient. Fui, fait Lanceloz. Laisse moi aler.*
Ez : *Et Lancelot dist que* ***toutesvoies*** *ira il. Et Lyonnel le tient par le fraing. Fy, fait Lancelot, laissez moy aller.*
(69-114)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *totesfoiz*, "cependant" (rapport de synonymie ; graphie proche)
- Voir *si*, "en effet" (rapport de co-hyponymie)
- Voir *car*, "car" (rapport de co-hyponymie)

Nombre de lexème(s) absent(s) dans un passage variant : 1

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 5

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 8

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 5

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 6

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 12

Nombre de remplacement(s) : 24

Nombre de leçon(s) variante(s) : 3

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 9

Nombre de conservation(s) : 1

2 "continuellement"

`GuillAnglH` (fin XII^e [déb. XIV^e], pic. occ. [Est]) – ∅ [rég.] | `Ao` (ca 1220 [2^e q. XIII^e], bourg.)

a) **Ao** : *Estez, sire chevaliers, car messires li rois velt savoir qui vos iestes. Et cil ne respont mie, ainz chevalche* ***totevoies****.*
Ez : *Arrestez, sire chevalier, car monseigneur le roy veult savoir qui vous estes. Et il ne respont mot, ains chevauche* ***tousjours****.*
(28-29)

b) **Ao** : *Au quint jor mut li chevaliers et ala* ***totevoies*** *en la litiere tant qu'il vint a Godoarre de biau vespre.*
Ez : *Et au cinquiesme est parti et ala* ***encores*** *a la littiere tant qu'il est venu de bas vespre a Godaire.*
(33-7)

c) **Ao** : *Et cil li respondent que ansi nel lairont il mies a lor pooir et* ***totevoie*** *li requierent que il lor die.*
Ez : *Et ceulz lui respondent que ainsi ne le laisseront ilz pas a leur pouoir et* ***derechief*** *lui prient que leur die.*
(53-17)

d) **Ao** : *Et li autres chevaliers l'aloit* ***totevoies*** *ferant par derrieres.*
Ez : *Et l'autre chevalier le aloit* ***suivant*** *et ferant par derriere.*
(59-26)

e) **Ao** : *Sire, se l'espee est tex com les letres tesmoignent, ele est bone a bacheler qui n'est mies esprovez. Mais ele ne seroit mies si boene a un prodome, car ce dient les letres que ele ne fera ja mais s'anpirier non, et cil sor cui ele sera amendera* ***totevoies****.*
Ez : *Sire, se ceste est telle comme les lettres devisent, elle est bonne a bachelier qui n'est mie a esprouver. Mais elle ne seroit mie si bonne a preudomme, car elle ne fera jamais que empirer. Et celui a qui elle sera amendera* ***tousjours****.*
(59-106)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *tozjors*, "toujours, encore" (rapport de co-hyponymie)
- Voir *encore*. Ici, "une nouvelle fois"

  `LancM` (ca 1177 [ca 1235], champ. mérid. [champ.]) – ∅
- *rechief_(de)*, "de nouveau"

  `GaimarB` (ca 1139 [déb. XIII^e], agn.) – ∅ ; CAPUT

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 4

1 Sur les 79 contextes, 60 peuvent être comparés. Parmi eux, on recense 33 cas de remplacement, quatre cas de variante, treize cas d'absence, neuf cas de présence en Ez face à un autre lexème en Ao et seulement un cas de conservation. L'adverbe a, dans la majorité de ses emplois, une valeur adversative ; les cas d'absence s'expliquent donc parce que les contextes peuvent tout de même conserver du sens sans sa présence.

2 Il s'agit du seul mot témoignant d'un plus grand nombre de présences face à un autre lexème en Ao que de conservation. À trois reprises, *totevoies* est employé face à *neporcant*, en 1 g), 1 j) et 1 r), qui est donc marqué comme encore plus obsolescent [1078]. Trois autres fois, l'adverbe est employé dans l'incunable, là où Ao ne présente pas d'adverbe, en 1 x), 1 y) et 1 bu), témoignant peut-être de la présence de l'adverbe à ces endroits-là dans le modèle de Ez. On dénombre aussi une occurrence face à « *si* » en 1 i), une occurrence face à « *ne ja* » en 1 k) et une face à « *totes ores* » en 1 ab). Pour ces trois contextes, tout comme pour le cas de conservation, en 1 bv), aucun trait saillant permettant d'en expliquer l'emploi, par contraste avec les lieux où l'adverbe est remplacé, ne peut être relevé.

3 La majorité des remplacements du sens de "cependant", 27 sur 33, se fait avec l'adverbe synonyme et de forme proche, *toutesfois*, qui est attesté dans la langue après la date de composition du manuscrit. Deux autres remplacements emploient un autre mot : « *si* » en 1 h) et « *car* » en 1 ay). Les remplacements pour ce sens sont donc assez systématiques.

4 Le second sens de l'adverbe est attesté cinq fois dans le manuscrit. Il est remplacé à quatre reprises, deux fois par *tousjours*, une fois par *encore* et une fois par *derechief*, adverbes qui permettent l'expression de la répétition de l'action. Le passage 2 d) connaît une leçon variante avec un verbe, *suivant*, qui permet

1078. On pourra ici consulter la notice sur *neporcant*.

aussi l'expression de la continuité de l'action. Le sens "continuellement" est peu attesté, dès le français médiéval, et, d'après les sources lexicographiques, conservé dans des dialectes modernes. Il est ainsi possible de supposer une origine régionale de ce sens, ce qui expliquerait son éviction dans l'incunable.

5 La compréhension de l'obsolescence de *totevoies* peut passer par celle de sa concurrence avec le synonyme de forme proche *toutefois*. En effet, ce dernier émerge avec le sens de "cependant" à la fin du XIII^e^ siècle, probablement par continuité avec le sens temporel de la locution *totes foiz que*, "chaque fois que", attestée dans `VillehF` (av. 1209 [ca 1330], Venise) [1079]. L'adverbe est solidement ancré dans le réseau linguistique. De son côté, *voie* est un substantif productif, mais dans le cadre de réseaux sémantiques spécialisés. On voit ainsi apparaître le sens médical "canal dans le corps humain" dans `AldL` (ca 1256 [2^e^ m. XIII^e^], pic. [pic. or.]) [1080], le sens relevant du domaine de la chasse, "chemin par où une bête a passé" dans `ChaceT` (fin XIII^e^, pic. [frc.]), ou encore le sens judiciaire, "moyen d'action judiciaire" dans `BeaumCoutS` (1283 [ca 1300], traits pic. mérid. [frc.]) [1081]. De même, la confusion de *voie* avec *fois* puisque le premier peut prendre le sens du second, comme cela est attesté dans `GuillDoleL` (ca 1209 [fin XIII^e^], traits pic. [frc.]), renforce la proximité des deux mots et favorise donc le remplacement d'une forme par l'autre [1082]. C'est *totefois* qui, par ses emplois adverbiaux temporels, paraît être le plus facilement analysable comme un adverbe, alors que les nouveaux sens spécialisés dans divers domaines que prend *voie* l'en détournent.

Typologie : Disparition partielle ; un sens est absent de l'incunable ; le second sens est obsolescent
Facteurs supposés : Émergence tardive d'un adverbe synonyme de forme proche, qui a déjà d'autres emplois adverbiaux temporels, qui en font un adverbe bien ancré dans le système linguistique ; développement de sens spécialisés du substantif sur lequel l'adverbe obsolescent est construit, qui le fragilise dans le réseau sémantique de l'adversité ; le sens complètement obsolescent semble être un sens régional.

‡ traire

FEW, XIII-2, 177a : TRAHĔRE

Ao : 173 ; Ez : 68

1 "tirer avec effort"

`WaceConcA` (2^e^ q. XII^e^ [av. 1225], norm. [tour.]) – `CHASSIGNET, le Mespris de la vie` (1594, Besançon)

a) **Ao** : *Et la force des pierres des fermaillez si estoient si granz que nule arme ne pooit d'aus* ***traire*** *sanc ne menbre fraindre ne brisier tant com li fermail fussient sor aus.*
Ez : *Et ilz estoient si bien garniz que l'en ne pouoit d'eulz* ***traire*** *sang ne membre coupper ou froisser tant comme ilz fussent sur eulz.*
(11-52)

1079. Source : Mats.
1080. Avec une succession d'autres emplois médicaux, cf. Mats.
1081. Les attestations sont celles données dans Mats.
1082. C'est peut-être cette confusion qui est à l'origine de la création de la forme *totefoiz*, par analogie avec *totevoies*.

b) **Ao** : *Et qant ele vint de pasmeison : n'i a mestier, fait ele, coverture. Lors* ***traist*** *unes letres, si les a brisiees et list.*
Ez : *Et quant elle revint de pasmoison, elle* ***tira*** *une lettre de son sain et commence a lire.*
(36-13)

c) **Ao** : *Si avoit* ***trait*** *son covertor jusque sor son piz an haut, et ses braz avoit gitez hors por lo chaut.*
Ez : *Il avoit* ***tiré*** *son couverteur sur son pis en hault, et ses bras avoit jecté hors pour le chault.*
(49-16)

d) **Ao** : *Lors prist la damoisele la nape, si* ***traist*** *a li.*
Ez : *Lors print la damoiselle la nappe et la* ***tira*** *a elle.*
(53-10)

e) **Ao** : *Lors apele une soe pucele, si li commande a porter un sien escrin, si an* ***traist*** *une corroie a manbres d'or mout bien ovrees et un fermail d'or arabe.*
Ez : *Et appelle une sienne pucelle et lui commande apporter ung sien escrin duquel elle* ***tire*** *une ceinture moult bien ouvree de fin or arabien.*
(55-107)

f) **Ao** : *Et crie a Hector que il li* ***traint*** *la teste.*
Ez : *Et crie a Hector qu'il lui* ***coupe*** *la teste.*
(60-50)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *tirer*, "tirer avec effort" (rapport de synonymie)
- Voir *coper*, "rompre en plusieurs morceaux avec qque chose de tranchant" (rapport de co-hyponymie)

Nombre de conservation(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 5

2 "amener, apporter"

`WaceNicR` (ca 1150 [3e q. XIIIe], norm. [agn.]) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen)

a) **Ao** : *Certes, se vos mes traïtres iestes, dont suis ge mout dolanz, car mout vos ai honoré et* ***trait*** *avant.*
Ez : *Certes, se vous me traïssiez, je suis moult deceu, car moult vous ay honnouré et* ***mis*** *avant.*
(7-39)

b) **Ao** : *Li fist ses maitres un arc a sa maniere et a bouzons legerez que il lo fist* ***traire*** *avant au bersaut.*
Ez : *Son maistre lui fist ung arc a sa mesure et bourdons legiers et le fist* ***traire*** *avant au berseau.*
(9-4)

c) **Ao** : *Li anfes entre an la chambre, si apele un suen chanberlain et fait* ***traire*** *un mout riche costel que il avoit qui trop estoit granz qui por joel li avoit esté donez.*
Ez : *... entre en une chambre et appelle ung sien chambellan et fait* ***traire*** *ung coustel qui pour jouer lui avoit esté donné.*
(11-38)

d) **Ao** : *Cest essemple* ***trai*** *hore tant avant por ce que tu m'as blasmé devant toz ces preudomes.*
Ez : *Cest exemple* ***t'ay je dit et monstré*** *pour ce que tu m'as blasmé devant ces preudes hommes icy.*
(13-144)

e) **Ao** : *Puis apelle une soe pucele, si li fait* ***traire*** *d'un escrin un oignement mout riche. Et ele lo prant si l'an oint les deus pous des braz.*
Ez : *Puis fait* ***apporter*** *ung ongnement. Si lui oingt les piés, les bras.*
(69-31)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *metre2*, "placer (dans une situation nouvelle)" (rapport d'hyperonymie)
- Voir *dire*, "dire, affirmer" (rapport de métonymie, du particulier au général)
- *mostrer*, "expliquer"
  `AlexisS2` (fin XI[e] [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; MŌNSTRARE ; rapport de métonymie, du particulier au général
- Voir *aporter*. Ici, *aporter*, "venir porter [qque ch.]"
  `SLégerL` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; rapport de synonymie

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de conservation(s) : 2

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

3 *traire a chief*, "finir, terminer"
`BenDucF` (ca 1174 [fin XII[e]], ang./tour.) – `Test. de Guertrad le Coq` (1495, Tournai)

a) **Ao** : *Bele douce amie, nenil encores, devant que ge avrei* ***trait a chief de*** *monseignor Gauvain, et que li rois sera ceianz antrez.*
Ez : *Belle doulce amye, fait il, nenny tant que j'auray* ***trouvé*** *monseigneur Gauvain et ses compaignons, et que le roy et la royne seront ceans.*
(28-40)

b) **Ao** : *Ainz que li quinze jor fussient aconpli, furent auques si grant afaire* ***trait a chief****.*
Ez : *Avant que les quinze jours fussent acomplis, les grans affaires du roy furent* ***faiz et mis a fin****.*
(53-4)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *trover*, "atteindre" (rapport de métonymie, du particulier au général)
- Voir *faire*, "accomplir une action" (rapport d'hyperonymie)
- Voir *metre2*, *metre a fin*, "terminer" (rapport de synonymie)

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

4 “lancer (une arme de trait)”

RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ [rég.] | LEMAIRE DE BELGES, Illustr. (1511-1512 [1548], Paris)

Ao : *Et ot amené une granz genz a pié qui **traient** et portent seietes antoschiees de venin.*
Ez : *Et avoit amené une maniere de gens qui **traioient** sayettes envenimees.*
(48-4)

Nombre de conservation(s) : 1

5 “faire sortir (part. l’épée du fourreau)”

RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – Widerh 1669 (*Nouveau dictionnaire françois-alleman et alleman-françois qu’accompagne le latin* [1669]) [dict. bil. | spé.] | Mon 1636 (*Abrégé du parallèle des langues françoise et latine rapporté au plus près de leurs proprietés* [1636]) [dict. bil.] | Montaigne (1580-1595) [spé.] | Ez (ca 1220 [1488], Rouen) [1083]

a) **Ao** : *Et Claudas qui de la bataille n’avoit talant voit celui qui vient l’espee **traite** encontre lui.*
Ez : *Et Claudas qui de la bataille n’avoit tallent voit cellui qui vient l’espee **traicte** encontre lui.*
(8-76)

b) **Ao** : *Si atant comme fox celui qui encontre lui vient l’espee **traite**, et qui a son droit lo requiert.*
Ez : *Il l’attent comme fol prouvé, cellui qui le requiert de l’espee **traicte** a son droit.*
(8-77)

c) **Ao** : *Lors lo corent prandre li autre troi et qant il ne s’a de quoi deffandre, si **trait** ses saietes de son tarquais et les lor lance et les viaut ocirre toz.*
Ez : *Lors le courent prendre les autres .iii. et quant il les voit venir, il **traict** ses saiettes de son carquoys et les leur lance.*
(9-92)

d) **Ao** : *Et li niés Pharien li revient poignant, qui relevez estoit de la place ou il fu chaoiz, si li lasse corre l’espee **traite** por doner grant cop, comme cil qui bien l’osast faire, car il avoit cuer et proesce a grant planté et si ne haoit tant nule rien comme Claudas.*
Ez : *Et le nepveu Farien qui fut relevé vient l’espee **traite**, car il ne hayoit tant homme que Claudas.*
(13-45)

e) **Ao** : *Et cil qui ne lo haoit pas petit li vient grant aleüre, l’espee **traite**, l’escu gieté desus la teste, sel fiert avant selonc la temple de trestote sa vertu.*
Ez : *Et cellui qui ne le hayoit mie petit lui vient hastivement, l’espee **traicte**, l’escu jetté dessus sa teste, et le fiert dessus la temple.*
(13-47)

f) **Ao** : *Et cil li revient grant aleüre, l’espee **traite**, et il furent endui sanz escuz.*
Ez : *Et cellui y revient grant allure, l’espee **traicte**, et ilz furent tous deux sans escus.*
(13-60)

g) **Ao** : *Et li rois ne cort pas encontre ançois l’atant l’espee **traite**.*
Ez : *Et le roy l’attent l’espee **traicte**.*
(16-51)

1083. Les usages spécifiques des dernières attestations concernent l’emploi du participe passé du verbe.

h) **Ao** : *Lanbegues vient devant Claudas, mais il ne s'agenoille pas ne mot ne dit, mais s'espee a del fuerre* ***traite*** *si la regarde et commença a sospirer.*
Ez : *Lambegue vint devant le roy Claudas et sans dire mot ne soy agenoiller ne humilier a* ***traicte*** *son espee du fourreau, puis la regarde et commence a souspirer moult fort.*
(16-107)

i) **Ao** : *Et il met main a l'espee et la* ***trait*** *demie fors del fuerre.*
Ez : *Et il met la main a l'espee et la* ***trait*** *demie du fourreau.*
(22-64)

j) **Ao** : *Et cil lo laisse et dist : Certes, mar la* ***traissistes****.*
Ez : *Adonc le chevalier le laisse et dit : Certes, mal la* ***tirastes****.*
(22-64)

k) **Ao** : *Et qant li glaives li est failliz, si* ***sache*** *l'espee et li done granz cox la ou il puet.*
Ez : *Quant son glaive fut despecié, il* ***trait*** *l'espee et commence a ferir amont et aval la ou il peut attaindre.*
(23-33)

l) **Ao** : *Et li Blans Chevaliers saut jus, si a* ***traite*** *l'espee dont il lor done granz cox par la ou il les ataint.*
Ez : *Et le Blanc Chevalier descent de son cheval et a* ***traicte*** *son espee et leur donne grans coups par la ou il les peut attaindre.*
(23-58)

m) **Ao** : *Et il li laisse lo glaive el cors, si a l'espee* ***traite*** *et done granz cox destre et senestre a cels qui atandre l'osent.*
Ez : *Il laisse le glaive et* ***trait*** *l'espee et donne grans coups a destre et a senestre a ceulz qui attendre l'osent.*
(28-12)

n) **Ao** : *Si s'esforce mout de grant proesce mostrer et fiert sor celui l'espee* ***traite****, mais c'est por neiant car cil est morz qui feruz estoit parmi les antrailles.*
Ez : *Il s'efforce moult de sa prouesse monstrer et* ***trait*** *l'espee, mais se fut pour neant car celui estoit mort.*
(31-0)

o) **Ao** : *Li rois resaut em piez et* ***trait*** *son escu avant, si sache s'espee.*
Ez : *Le roy sault sus et* ***met*** *son escu avant, et tire son espee.*
(33-23)

p) **Ao** : *Com il vit lo roi qui ot son escu pris et s'espee* ***traite****, si saut sus mout iriez...*
Ez : *Quant il vit le roy qui eut prins son escu et* ***traicte*** *son espee, il sault sus moult courroucé...*
(33-24)

q) **Ao** : *... si saut sus mout iriez et* ***trait*** *son escu avant et sache l'espee et vient vers lo roi.*
Ez : *... il sault sus moult courroucé et* ***met*** *son escu devant soy et tire son espee et s'en vient vers le roy.*
(33-24)

r) **Ao** : *Il se met el chief do pont, si les atant, si* ***trait*** *avant son escu et tant sa lance.*
Ez : *Il se met au chief du pont et les attent, et* ***jette*** *son escu devant et tint sa lance.*
(38-24)

s) **Ao** : *Lors a s'espee* ***retraite*** *del fuerre, et voit devant lui une damoisele de cuivre tresgitee mout richement.*
Ez : *Puis a* ***traicte*** *l'espee du foureau, et voit devant lui une damoiselle faicte de cuivre moult subtilement.*
(39-33)

t) **Ao** : *Il s'antrefierent si durement qu'il s'antreportent a terre, et resaillent em piez, les espees* ***traites****, si se corrent sus.*
Ez : *Ilz s'entrefierent si durement qu'ilz s'entreportent a terre, et saillent sus, les espees* ***traictes****, et s'entrecourent sus.*
(40-5)

u) **Ao** : *Li chevaliers saut am piez, si sache l'espee, iriez de son cheval qui morz est, et* ***trait*** *son escu avant, et vient vers lo jaiant.*
Ez : *Le chevalier sault sur piez, courroucé de son cheval qui est mort, et tire l'espee et* ***met*** *son escu devant lui, et vint vers le geant.*
(46-37)

v) **Ao** : *Mais il fu juenes et vistes, si refu tost sailliz am piez, et met son escu avant, si* ***a traite*** *s'espee, si cort sus li uns a l'autre mout durement.*
Ez : *Mais il estoit jeune et legier, et tost se leva sur piez. Il met l'escu devant et* ***sacque*** *l'espee. Et l'autre descent a pié et oste l'escu de son col et* ***trait*** *l'espee et courent sus l'un a l'autre moult vistement.*
(47-10)

w) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(47-10)

x) **Ao** : *Et li autres lo prant au frain et li autres a* ***traite*** *l'espee, si l'an done granz cox amont el hiaume et autresi font li serjant.*
Ez : *Il y eut l'ung des chevaliers qui le print par le frain et l'autre* ***traict*** *une espee et lui en donne ung grant coup sur le heaulme et aussi font les sergans.*
(55-70)

y) **Ao** : *Si l'asailli et peceiai mon glaive sor lui,* ***trais*** *m'espee si li corui sus.*
Ez : *Je l'assailly et rompi mon glaive sur lui, et* ***tiray*** *mon espee et lui couru sus.*
(55-184)

z) **Ao** : *Et il ne deigna onques la soe* ***traire****, ainz m'aracha mon hiaume de ma teste.*
Ez : *Mais il ne daigna oncques la sienne* ***traire****, ains me arracha mon heaume de mon chief.*
(55-185)

aa) **Ao** : *Lors li baille la damoisele l'espee et il la prant, si la* ***trait****, si li est mout bele.*
Ez : *Et lors lui baille la damoiselle l'espee, et il la* ***trait****, si la voit fort belle.*
(59-105)

ab) **Ao** : *Et cil oste lo braz des anarmes, sel lait tot anbroié an l'espee, et* ***trait*** *la soe espee, si an fiert Hector a deus poinz.*
Ez : *Puis celui oste le bras des enarmes et laisse son espee, et* ***trait*** *la sienne, si en fiert Hector dessus le heaume aux deux main.*
(60-35)

ac) **Ao** : *Et vient vers lui l'espee* ***traite*** *et fiert sor son hiaume grant cop et pessant.*
Ez : *Et vient a lui l'espee* ***en la main*** *et le fiert ou heaume grant coup et pesant.*
(62-75)

ad) **Ao** : *Si s'escorsent tuit a lui. Et il fu anmi la chambre toz a pié* ***atot*** *l'espié. Si fiert celui qui fors issoit premiers si durement que nulle arme n'i a mestier ainz*
Ez : *Lors coururent a l'uys, et monseigneur Gauvain* ***traict*** *son espee.*
(62-258)

ae) **Ao** : *Et lors* ***trait*** *Hestor l'espee, si li cort sus a cheval.*
Ez : *Lors* ***tire*** *Hector son espee et lui court sus tout a cheval.*
(63-53)

af) **Ao** : *Lors descendent et messires Gauvains et Hestors, si corrent sus as chevaliers, les espees* ***traites****.*
Ez : *Lors descent Hector et messire Gauvain, et courrent sus aux deux chevaliers, les espees* ***traites****.*
(68-18)

ag) **Ao** : *Et Lanceloz s'an vient par lui, l'espee an la main, et li Saisnes qui ot veües les mervoilles que il faisoit ne l'ose atandre.*
Ez : *Et Lancelot s'en vient moult fierement a lui l'espee* ***traicte*** *en la main. Et les Sesnes, qui bien avoient veu les merveilles que Lancelot avoit faictes, ne l'osent attendre.*
(69-91)

ah) **Ao** : *Et qant il n'an trove nuns, si revient an la cort l'espee* ***traite****, et va vers lo jaolier qu'il vit qui monseignor Gauvain gardoit et les autres.*
Ez : *Quant Lancelot n'en treuve plus, si revient enmy la court l'espee* ***traite****, et vient vers le geollier qui monseigneur Gauvain et les autres tenoit.*
(69-138)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *tirer*, “faire sortir (part. l'épée du fourreau)” (rapport de synonymie)
- Voir *metre2*, “placer (dans une situation nouvelle)” (rapport d'hyperonymie)
- Voir *jeter*. Ici, “mettre rapidement (part. un vêtement)”
  `BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIII^{e}], ang./tour. [agn.]) – ∅ ; rapport d'hyperonymie
- Voir *sachier2*, “tirer (l'épée hors du fourreau)” (rapport de synonymie)

Nombre de conservation(s) avec transposition : 4

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 8

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 5

Nombre de conservation(s) : 16

6 “emmener, faire sortir”

YvainHu (ca 1177 [1er t. XIVe], champ. mérid. [pic.]) – Ez (ca 1220 [1488], Rouen)

a) **Ao** : *Il vint a Claudas, si lo* ***traist*** *a une part a consoil et si li dist.*
Ez : *Si print couraige en lui et vint a Claudas et le* ***tira*** *a conseil d'une part et lui dist en ceste façon.*
(7-9)

b) **Ao** : *Maintenant fist la dame* ***traire*** *hors de la tor et fist acesmer et apareilier mout richement et atorna a mangier qant qu'il pot.*
Ez : *Lors fist* ***tirer*** *la dame de la tour et appareiller moult richement et prepara a menger tout ce qu'il peut.*
(7-22)

c) **Ao** : *Si li prandra pitié de vos et vos* ***traira*** *de ceste dolor o vos iestes en sa grant joie pardurable.*
Ez : *... prendra pitié de vous et vous* ***ostera*** *de ceste douleur ou vous estes.*
(10-57)

d) **Ao** : *A cest mot fine la meslee, si fait Phariens* ***traire*** *arrieres et uns et autres.*
Ez : *A ce mot fine la meslee, et Farien va* ***traire*** *arriere les ungz et les autres.*
(13-70)

e) **Ao** : *Et Phariens avoit fait* ***traire*** *arrieres toz cels devers lui et chevaliers et borjois, tant qu'il eüst au roi Claudas parlé.*
Ez : *Et Farien avoit fait* ***traire*** *arriere tous ceulx de devers lui, tant qu'il eust parlé au roy Claudas.*
(13-110)

f) **Ao** : *Si fait tant cil qui a la pucele avoit parlé que il fait* ***traire*** *les genz arrieres.*
Ez : *Et celui a qui la damoiselle avoit parlé fait* ***tirer*** *les gens arriere.*
(14-35)

g) **Ao** : *Et li mande que toz seus i aille, car il a fait arrieres* ***traire*** *totes ses genz.*
Ez : *Et lui mande que seul y voise car il a fait* ***retirer*** *arriere toutes ses gens.*
(16-61)

h) **Ao** : *Puis vient a son roncin, si li met lo frain il meesmes et lo* ***trait*** *anmi la cort.*
Ez : *Si lui met le frain, et le* ***trait*** *emmy la court.*
(20-11)

i) **Ao** : *Lors lo* ***trait*** *a une part, si li dit que sa Dame del Lac l'anvoie a lui.*
Ez : *Lors le* ***traict*** *a une part et lui dit que sa bonne Dame du Lac l'envoye a lui.*
(23-21)

j) **Ao** : *Or dit li contes c'un jor lo fist fors* ***traire*** *de sa geole por parler a lui.*
Ez : *Or dist le compte que ung jour le fit hors* ***traire*** *la dame de la geolle pour parler a lui.*
(51-1)

k) **Ao** : *Et se vos volez, ge irai mes gent* ***traire*** *arriere et revenrai a vos.*
Ez : *Et s'il vous plaist, je iray* ***retraire*** *mes gens arriere et puis reviendray a vous incontinent.*
(51-176)

l) **Ao** : *Et cil lo prant par la main, si lo* ***trait*** *sol a sol a une part, et li dit.*
Ez : *Adonc le prent par la main et le* ***tire*** *a part, et lui dit.*
(51-194)

m) **Ao** : *Sire, fait Galehoz, ge ferai* ***traire*** *les moies pres ça d'autre part cele riviere.*
Ez : *Sire, fait Gallehault, je feray* ***aprouchier*** *les miens d'autre part de ceste riviere.*
(51-225)

n) **Ao** : *Et messires li rois m'a proié que ge face mes genz* ***traire*** *vers les soes.*
Ez : *Et monseigneur le roy m'a prié que je face mes gens* ***aprouchier****.*
(51-229)

o) **Ao** : *Car il avoit tex genz an sa compaignie qui volentiers* ***traoient*** *les droiz avant et botoient arrieres les torz.*
Ez : *Car il avoit gens de bon conseil et qui voulentiers* ***faisoient*** *droit a ung chacun et aymoient justice.*
(53-4)

p) **Ao** : *Maintenant cort la reine et l'autre dame et damoiselles assez, si* ***la traient*** *an une chambre que totes les genz ne la veïssent.*
Ez : *Incontinent la royne et les autres dames la courent prendre, et* ***la prindrent et l'emporterent*** *en une autre chambre affin que les gens ne la veissent.*
(57-89)

q) **Ao** : *Mais chastiz n'i a mestier que totevoie n'an voille aler avec lui. Et la reine la* ***trait*** *a consoil antre li et la dame de Malohaut.*
Ez : *Mais toutesfois chastiement n'y a mestier car elle veult a toute force aler avec lui. La royne la* ***traict*** *avecques elle a conseil, et la dame de Malohaut.*
(57-96)

r) **Ao** : *Si fust perduz, se a force ne l'an* ***traissisent*** *les genz Marganor.*
Ez : *Et se les gens de Marganor ne l'****eussent tiré*** *a force, il estoit en dangier de estre perdu.*
(60-239)

s) **Ao** : *Et li hermites lo* ***trait*** *a une part, si li dit.*
Ez : *Et l'ermite le* ***tire*** *a part et lui dit.*
(62-19)

t) **Ao** : *La damoiselle monte desor la planche atot son palefroi et* ***trait*** *aprés li lo cheval monseignor Gauvain.*
Ez : *Et la damoiselle monte sur la planche atout son pallefroy et* ***traict*** *aprés elle le cheval monseigneur Gauvain.*
(62-212)

u) **Ao** : *Et la damoiselle se devalle par une tranchiee jusqu'a une fause posterne, si descent et la desferme. Puis* ***trait*** *anz son palefroi et lo cheval que ele menoit.*
Ez : *Et la damoiselle va par une trenchee jusques a une faulse posterne, si descent et la defferme. Et entre ens et* ***traict*** *son cheval aprés elle.*
(62-217)

v) **Ao** : *Au tierz jor vient laianz une pucelle a monseignor Gauvain, si lo* ***trait*** *a consoil.*
Ez : *Au tiers jour vint leans une pucelle a messire Gauvain, si le* ***trait*** *a conseil.*
(68-66)

w) **Ao** : *Et il li fait deffermer et puis fait* ***traire*** *Guerrehés hors de prison et lo roi Artu.*
Ez : *Et il fait deffermer la tournelle et* ***traire*** *le roy et son nepveu hors de prison.*
(69-138)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *tirer*. Ici, “faire mouvoir qqu’un”
  `CharroiM` (2e t. XIIe [3e q. XIIIe], frc.) – ∅ ; rapport de synonymie
- Voir *oster2*. Ici, “délivrer”
  `WaceNicR` (ca 1150 [3e q. XIIIe], norm. [agn.]) – ∅ ; rapport d’hyponymie
- Voir *retirer*. Ici, “tirer qqu’un du lieu où il était entré”
  `MistR` (1458 [ca 1500], Paris) – ∅ ; rapport d’hyponymie
- *retraire*, “éloigner”
  `LancM` (ca 1177 [ca 1235], champ. mérid. [champ.]) – `BOURDIGNÉ, Pierre Faifeu` (1532, Angers) ; RĔTRAHĔRE ; rapport d’hyponymie ; étymon de la même famille
- Voir *aprochier*. Ici, emploi intr., “venir près de”
  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; rapport d’hyponymie
- Voir *prendre*, “prendre, saisir” (rapport d’hyperonymie)
- *emporter2*, “prendre avec soi en quittant un lieu”
  `FloreAL` (ca 1160 [ca 1300], agn. [pic.]) – ∅ ; PŎRTARE ; rapport d’hyponymie

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 3

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 1

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes avec transposition : 1

Nombre de remplacement(s) : 7

Nombre de conservation(s) : 10

7 *traire (parole) [de qqu’un]*, “obtenir [de qqu’un] qu’il parle”
`CligesC` (ca 1176 [mil. XIIIe], champ. mérid. [champ.]) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen)

a) **Ao** : *Mout tienent Galehot an grant antre lui et la reine de savoir lo non au Noir Chevalier, mais plus n’an puent* ***traire****.*
Ez : *Moult tindrent longuement Gallehault a parolle le roy et la royne pour savoir le nom du chevalier, mais plus ne en peurent* ***traire****.*
(51-212)

b) **Ao** : *Ne plus n’an puet* ***traire*** *Hestors por nule proiere que il li face.*
Ez : *Ne plus n’en peut* ***traire*** *Hector pour priere qu’il face.*
(57-36)

c) **Ao** : *Et fait tel duel que nus n'an puet parole* ***traire****.*
Ez : *Et fait tel deul que nul n'en peut parolle* ***traire****.*
(57-37)

Nombre de conservation(s) : 3

8 "ôter (les nappes, les habits, etc.)"
MonGuill1C (2e t. XIIe [1er q. XIIIe], pic. mérid.. [pic.]) – RecCulRiomL (mil. XVe [1466], Auvergne)

a) **Ao** : *Et si tost com l'an commença napes a* ***traire****, li vallez monseignor Yvain sus saut et s'an vient devant lo roi.*
Ez : *Et ainsi que l'en commence a* ***oster*** *les napes, le varlet qui seoit emprez monseigneur Yvain s'en vient devant le roy.*
(21-72)

b) **Ao** : *Car il se pasma deus foiz ançois que ses haubers li fust* ***traiz*** *del dos hors.*
Ez : *Car deux fois se pasme avant que le haubert lui feust* ***osté*** *hors du dos.*
(58-1)

Lexème qui remplace : Voir *oster2*, "enlever" (rapport de synonymie)

Nombre de remplacement(s) : 2

9 emploi intr., "faire usage d'une arme de trait"
PhThCompS (1113-1119 [déb. XIIIe], agn.) – Corn 1694 (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [vx] | 1552 [1084]

a) **Ao** : *Et por la grant mervoille mostrer, si i* ***traist*** *et l'ocist. Qant il l'ot ocis, si lo trova de grant graisse.*
Ez : *Et pour la merveille, il* ***tira*** *une saiette et l'occist, et le trouva de si grande gresse.*
(20-4)

b) **Ao** : *Si dist un jor que il iroit an bois por* ***traire****, si mut mout matin et dist a monseignor Gauvain qu'il iroit avoc lui et a Kel lo seneschal.*
Ez : *Ung jour ala le roy* ***chasser*** *au bois bien matin, et mena avec lui messire Gauvain, Keu le seneschal.*
(43-20)

c) **Ao** : *Et li sires do chastel commande as archiers de la barbacane que il* ***traient*** *et il si font car il ne* ***traioient*** *mies tant que il lor aüst commandé.*
Ez : *Et le sire du chasteau commande a ceulx de la barbaquane qu'ilz* ***tirent*** *car sans son congié ne eussent osé* ***tirer****.*
(60-204)

d) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(60-204)

e) **Ao** : *Et lors redesfant li sires que li archier ne* ***traient*** *or plus, si refait la porte ovrir.*
Ez : *Et le sire du chasteau deffent que les archiers ne* ***tirent*** *plus. Il [f]ait deffermer la porte.*
(60-204)

1084. Le FEW donne la date de 1552, pour une occurrence qui se trouve dans Rab (1532-1564).

f) **Ao** : *Et cil regarde an haut, et dit as archiers et as arbelestiers don li murs ere coverz que il* ***traient****, et il si font.*
Ez : *Et celui regarde en hault, et dist aux archiers et aux arbalestriers dont les murs estoient tous couvers qu'ilz* ***trayent*** *a eulz, et eulz si font.*
(69-132)

g) **Ao** : *Atant s'an vienent an la tor arieres, et archier et arbelestier commancent a* ***traire*** *des creniaus et des fenestres.*
Ez : *Atant s'en viennent en la tour arriere, chevaliers et chevaulx, archiers et arbalestriers, et commencent a* ***traire*** *des carneaux et des fenestres ou ilz estoient.*
(69-152)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *tirer*. Ici, "lancer des armes de trait"
  `CHART., Q. inv.` (1422, Bayeux) – ∅ ; rapport de synonymie
- Voir *tirer*. Ici, emploi intr., "faire usage d'une arme de trait"
  `MistR` (1458 [ca 1500], Paris) – ∅ ; rapport de synonymie
- Voir *chacier*, "se livrer à l'exercice de la chasse" (rapport d'hyperonymie)

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 2

Nombre de remplacement(s) : 3

Nombre de conservation(s) : 2

10 emploi intr., "(d'une arme) porter, avoir telle portée"
`BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIII^{e}], ang./tour. [agn.]) – `AnglureB` (ca 1398 [2^{e} m. XV^{e}], champ.)

Ao : *... siet en haute roiche naïve. Si n'est mie petite car ele a de toz sanz plus c'une aubeleste ne* ***trairoit****.*
Ez : *... assis sur une roche qui estoit de tous coustez plus haulte que ung arbalestier ne* ***tireroit*** *contremont.*
(23-4)

Lexème qui remplace : Voir *tirer*, "lancer des armes de trait" (rapport de synonymie)

Nombre de remplacement(s) : 1

11 emploi intr., "aller, se diriger"
`BrendanW` (1er q. XII^{e} [2^{e} m. XIII^{e}], agn.) – `ChastellK` (1454-1470 [3^{e} q. XV^{e}], flandr.)

a) **Ao** : *Mais qui croit mauvais consoil, ne puet estre qu'il n'an* ***traie*** *a mauvais chif a la foiee.*
Ez : *Mais qui croit mauvais conseil, il ne peut estre qu'il n'en* ***vienne*** *a mauvais chief.*
(11-10)

b) **Ao** : *Sire chevaliers, la aval vos covient* ***traire****, car ci n'a mie place o nos nos puissiens combatre aeisieement.*
Ez : *La aval nous convient* ***aler****, car il n'y a mie icy place ou nous puissions nous combatre aiseement.*
(23-14)

c) **Ao** : *Qant il ot dormi, si **traoit vers** lo vespre.*
Ez : *Quant il eut dormi, le vespre **approuchoit**.*
(33-1)

d) **Ao** : *Si se refroide et refreschist a l'air et au serain. Et il **traoit** durement a la nuit.*
Ez : *Si refroidoit ja l'air et **tiroit** vers la nuit.*
(60-70)

e) **Ao** : *Mout ama Lanceloz la compaignie des deus anfanz et comment que ce fust, o de nature o de grace que Dex lor eüst doné, o por ce que neveu la dame quidoit qu'il fussient, plus l'i **traoit** li cuers q'a nul des autres.*
Ez : *Moult ayma Lancelot leur compaignie et comment que se feust, ou de nature ou de grace de Dieu, ou pour ce qu'il cuidoit qu'ilz feussent nepveux de sa dame, plus **tournoit** son cueur **a les aymer** que nully autre.*
(12-14)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *venir*, “venir” (rapport d'hyperonymie)
- Voir *aler*, “se rendre qque part” (rapport d'hyperonymie)
- Voir *aprochier*. Ici, emploi intr., “être imminent”
  `YvainHu` (ca 1177 [1er t. XIVe], champ. mérid. [pic.]) – ∅ ; rapport de presque synonymie
- Voir *tirer*. Ici, emploi intr., “aller”
  `BenDucF` (ca 1174 [fin XIIe], ang./tour.) – ∅ ; rapport de synonymie

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

Nombre de remplacement(s) : 3

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

12 v. pronom., “aller, se diriger”
`AlexisS2` (fin XIe [ca 1139], norm. [agn.]) – `Destrees` (1501-1504, Valenciennes)

a) **Ao** : *Mis trop i orent demoré car Poinces Anthoines atotes ses genz qui devers la forest **s'estoient trait** lor vint au devant.*
Ez : *Mais trop avoit demouré car Ponce Anthoyne avec toute sa gent qui devers la forest **se estoient tirez** leur vint au devant.*
(1-17)

b) **Ao** : *Lors **se trait** avant li maistres et lo menace mout.*
Ez : *Lors **se trait** avant, si le menace moult.*
(9-82)

c) **Ao** : *Et lors **se traist avant** la damoisele qui del lac est venue, si lo prant a deus mains parmi les deus joes.*
Ez : *Et la damoiselle du lac **se approuche** et prent des deux mains parmy les joes et lui*
(11-49)

d) **Ao** : *Or vos en conseilliez a vos meesmes et me dites ce que vos en voudroiz tenir. Et lors* ***se trait*** *a une part.*
Ez : *Or vous conseillez a vous mesmes et me dictes ce que vous en vous vouldrez tenir. Et lors* ***se trait*** *a une part.*
(13-155)

e) **Ao** : *Et il* ***se traient*** *a une part tuit li plus sage, si an parolent mout longuement.*
Ez : *Si* ***se tirerent*** *a une part tous les plus saiges, et de ceste chose parlent moult longuement.*
(13-188)

f) **Ao** : *A cest mot* ***s'est li rois arrieres traiz*** *et dist au chevalier.*
Ez : *A ce mot* ***se traist*** *le roy arriere et dist au chevalier.*
(21-15)

g) **Ao** : *Lors* ***se trait avant*** *li chevaliers noviaus et dit au seneschal.*
Ez : *Lors* ***s'approuche*** *le chevalier nouveau et dit.*
(22-26)

h) **Ao** : *Quant li covant furent recordé devant ses genz, si* ***se traistrent*** *tuit arriere.*
Ez : *Et quant les convenances furent faictes, ilz* ***se tirent*** *arriere.*
(22-30)

i) **Ao** : *Lors* ***s'otroient*** *tuit li chevalier a lui comme prison.*
Ez : *Lors* ***se traient*** *tous les compaig[n]ons vers lui comme ses prisonniers.*
(28-40)

j) **Ao** : *Mais quant il vit que li cors lo roi Artus ne portoit armes, si* ***s'an traist*** *arrieres.*
Ez : *Et quant il sceust que le roy Artus ne porteroit armes ce jour, il* ***se retraist*** *arriere.*
(33-12)

k) **Ao** : *Et li chevaliers* ***se traist*** *arrieres et prant une lance d'un de ses escuier.*
Ez : *Et le chevalier* ***se trait*** *arriere et prent une lance.*
(33-17)

l) **Ao** : *Et com il voient que si bien se deffant et que plus les domaige que il lui, si* ***se traient*** *arrierres.*
Ez : *Et quant ilz voyent qu'il deffent si bien et que plus les dommaige que eulz lui, ilz se* ***se trayent*** *arriere.*
(38-28)

m) **Ao** : *Li chevaliers* ***se tret*** *arrieres et descent de son cheval.*
Ez : *Le chevalier* ***se trait*** *arriere quant il voit que combatre le convient et descent de son cheval.*
(46-30)

n) **Ao** : *Et qant li chevaliers aproche, cil que Daguenez prist, et li autres* ***se traist avant*** *si li demande qui il est.*
Ez : *Et quant le bon chevalier approuche pour passer son chemin, l'autre* ***vient avant*** *et lui demande qui il est.*
(47-3)

o) **Ao** : *Messires Gauvains* ***se trait*** *arrieres et les soes genz se restraignent.*
Ez : *Monseigneur Gauvain* ***se trait*** *arriere et ses gens aussi et se restraignent.*
(48-20)

p) **Ao** : *Il **se traistrent** arrieres que bas vespres ere.*
Ez : *Puis **se retrayent** d'une part.*
(48-26)

q) **Ao** : *Lors **se traient** tuit arriere, si chevauchent antre lo roi et lo preudome.*
Ez : *Lors **se traient** touz arriere et chevauchent eulz deux ensemble.*
(48-57)

r) **Ao** : *Ele **se traist** an la geole et la pucele mist anz sa teste, si esgarde mout bien et amont et aval.*
Ez : *Puis **entre** en la geolle et regarde amont et aval.*
(49-18)

s) **Ao** : *Quant li chevaliers les ot venir, si li sanbla que grant effort de genz avoit la, si **se traist** pres des suens et les apela antor lui.*
Ez : *Quant le Noir Chevalier les ouyt venir, si lui sembla que grant effort de gens eut la, si **se retrait** ung pou vers les siens et les appella entour lui.*
(51-139)

t) **Ao** : *Galehoz **se trait** avant et prist son compaignon par la main, et li mostre les trois parties que li prestres tenoit entre ses mains.*
Ez : *Gallehault **se trait** avant et tient son compaignon par la main, et lui monstre le corps de Nostre Seigneur que le prestre tenoit entre ses mains.*
(51-198)

u) **Ao** : *Lors **se traient** tuit troi ansanble et font sanblant de conseillier.*
Ez : *Lors **se traient** a part et font semblant de conseillier.*
(51-286)

v) **Ao** : *Et la dame de Malohaut **se trait** pres de li, la ou ele la voit plus seule et dit au plus celeement que ele puet.*
Ez : *La dame de Malohault **s'approucha** d'elle quant elle la vit seule, et lui dit le plus priveement que elle peut.*
(51-304)

w) **Ao** : *Lors **se trait** a une fenestre et tant sa main a un mostier que il voit et dit.*
Ez : *Lors **se trait** vers une fenestre et tent sa main vers ung monstier qu'il voit et dit.*
(53-19)

x) **Ao** : *Et il lor dit si com il s'an partent que, an toz les leus dom il orront novelles d'un chevalier errant, qu'il **se traient** cele part.*
Ez : *Et leur dit au despartir que, en tous les lieux ou vous orrez parler du chevalier estrange errant, qu'ilz **se trayent** celle part.*
(53-54)

y) **Ao** : *Et il s'en torne et cil qui chaoiz fu, si tost com il pot relever, si **se traist** ou bois a garison.*
Ez : *Puis s'en retourne a celui qui estoit cheu et, si tost comme il peut, se leva et **se trait** aux bois a sauveté.*
(55-65)

z) **Ao** : *Lors **se traient** li chevalier ariés.*
Ez : *Lors **se traient** les chevaliers arriere.*
(59-39)

aa) **Ao** : *Lors lo reprant par lo poign et dit as chevaliers que* ***se traient*** *ansus.*
Ez : *Et le prent par le poing et dist aux chevaliers qu'ilz* ***se traient*** *arriere.*
(59-56)

ab) **Ao** : *Eet se plus en venoient sor aus, il* ***se trairoient*** *çaianz arrieres.*
Ez : *Et se plus en venoit, ilz* ***se retrairoient*** *ceans.*
(60-184)

ac) **Ao** : *Et li chevaliers qui l'atandoit* ***se trait*** *ariés petit a petit vers lor gent qui estoient un petit loign.*
Ez : *Et celui* ***se tire*** *arriere petit a petit vers ses gens.*
(60-204)

ad) **Ao** : *Si li escrie : Ha ! Marganor, tu charas ja ou marés !* ***Trai toi*** *ça !*
Ez : *Et Hector lui escrie : Marganor, tu cherras !* ***Garde toy*** *!*
(60-244)

ae) **Ao** : *Lors vient avant, et commande que tuit li chevalier* ***se traient*** *arieres.*
Ez : *Lors vient avant le chevalier, et commande a tous les autres chevaliers qu'ilz* ***se tirent*** *arriere.*
(60-293)

af) **Ao** : *Et commande que il se rande et dit a ses genz que il* ***se traient arrieres****.*
Ez : *Si leur commande qu'ilz* ***se retraient****.*
(60-311)

ag) **Ao** : *Et li uns d'aus li dist que il* ***se traisist*** *ariés.*
Ez : *Et l'en lui dist qu'il* ***se traist*** *arriere.*
(62-81)

ah) **Ao** : *Mais il n'i osent tochier, car il les a si estoutoiez que il ne* ***s'osent avant traire****.*
Ez : *Mais ilz ne l'osent toucher, car il les a si estonnés qu'ilz ne* ***l'osent approucher****.*
(62-169)

ai) **Ao** : *Mais* ***traiez vos*** *ça ou chief de ceste sale, si les laissiez fors issir, car fors de çaianz somes nos qant nos voudrons.*
Ez : *Mais* ***tirez vous*** *en chief de ceste salle, et les laissez tous hors yssir, car nous nous en ystrons toutes les heures que nous vouldrons.*
(62-262)

aj) **Ao** : *Et messires Gauvains sosrit desoz son hiaume, puis* ***se retraient*** *andui el chief de la sale.*
Ez : *Monseigneur Gauvain s'en rit dessoubz son heaulme et lors* ***se trayent*** *eulz deux eu chief de la salle.*
(62-263)

ak) **Ao** : *Mais* ***traions nos*** *ça an ceste cort.*
Ez : *Mais* ***tirons nous*** *sa hors en ceste court.*
(62-265)

al) **Ao** : *Et uns des laz ou hiaume Hestor est roz, si li torne ses hiaumes. Et il* ***saut*** *un po arrieres, si l'adrece.*
Ez : *Et ung des las du heaume de Hector estoit cheu. Et il* ***se trait*** *ung peu arriere, si le redrece.*
(66-14)

am) **Ao** : *Puis* ***se trait*** *un po arriers et li suen, et li Saisne passent au gué et s'an tornent fuiant.*
Ez : *Puis* ***se retraict*** *ung poy arriere et les siens aussi avec lui, et les Senes passent au gué, si s'en retournent.*
(68-114)

an) **Ao** : *Et si an retornerent a mout grant planté de prisons et mout en ont ocis. Et lors* ***s'areste*** *li hoz plus pres de la roiche.*
Ez : *Et eurent prins assez prisonniers et* ***se trayoient*** *les plusieurs au plus pres qu'ilz pouoient.*
(68-176)

ao) **Ao** : *Sire chevaliers, se vos me doniez trives tant q'aüsse a vos parlé, ge* ***m'an trairoie*** *plus pres, car ge parleroie volentiers a vos.*
Ez : *Sire chevalier, se vous me donniez trevez tant que je eusse a vous parlé, je* ***me tireroye*** *plus prez de vous.*
(69-127)

ap) **Ao** : *Lors* ***se traist*** *Lanceloz pres de lui, si li demande o il prist cel escu.*
Ez : *Lors* ***se mist*** *Lancelot plus prez du chevalier, si lui demande ou il avoit prins cel escu.*
(69-128)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *tirer*. Ici, v. pronom., "aller, se rendre qque part"
  `ChrPisMutS` (1403 [1413]) – ∅ [bas] | `Amyot 1559` (1559) ; rapport de synonymie
- Voir *aprochier*, v. pronom., "venir près de" (rapport d'hyponymie)
- Voir *venir*, "venir" (rapport d'hyperonymie)
- Voir *retraire*. Ici, v. pronom., "se mettre à l'écart"
  `BrutA` (ca 1155 [4e q. XIIIe], norm./agn. [agn.]) – ∅ [vx] | `Trév 1721` (*Dictionnaire universel françois et latin* [1721]) [vx] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) ; rapport d'hyponymie ; étymon de la même famille
- Voir *entrer*, "entrer dans" (rapport d'hyponymie)
- Voir *metre2*, *soi metre au chemin*, "se mettre en route" (rapport d'hyperonymie)

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes avec transposition : 1

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Nombre de conservation(s) : 14

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 4

Nombre de remplacement(s) : 22

Analyses des exemples

1 Sur les 131 contextes, on observe 65 cas de substitution, 53 cas de conservation, neuf cas de présence en Ez et quatre cas de variante. Douze types d'emploi ont été distingués. Sur ces douze, quatre trouvent leur dernière attestation dans notre incunable. Il s'agit des sens 2, "amener", 5, "faire sortir (part. l'épée du fourreau)", 6, "emmener", 7, *traire (parole) [de qqu'un]*, "obtenir [de qqu'un] qu'il parle".

D'ailleurs, l'emploi documenté en 7 ne comprend que trois contextes, qui sont trois cas de conservation. L'emploi documenté en 4, "lancer (une arme de trait)", ne présente, lui, qu'une occurrence, qui est aussi conservée.

2 Le verbe connaît donc des emplois et des sens variés. Au-delà de la répartition qui a été faite dans la présentation des occurrences, et de la distinction qui peut se faire entre les constructions possibles du verbe (emplois transitif, intransitif, pronominal), on peut distinguer quatre types d'emplois : les emplois qui prennent le sens de "tirer" un objet, en 1, 5, 8 ; les emplois relatifs à l'utilisation d'armes de trait, en 4, 9 et 10 ; les emplois qui permettent la description d'un déplacement, concret ou abstrait, en 2, 11 et 12 ; les emplois qui ont un sens strictement abstrait comme celui documenté en 3, dans le cadre de la locution *traire a chief*, "finir" et en 7, *traire parole*.

3 *tirer* sert de remplacement dans de nombreux cas, quel que soit le sens employé en Ao. On peut ainsi en relever quatre occurrences pour le sens 1, trois pour le sens 5, six pour le sens 6 (dont l'une des occurrences se fait aussi remplacer par la forme préfixée *retirer*), quatre pour le sens 9, une (la seule occurrence) pour le sens 10, une également pour le sens 11, et six pour le sens 12. Il ne sert en revanche pas pour les remplacements des emplois documentés en 2, 3 et 8.

4 L'emploi documenté en 2, "amener", présente deux cas de conservation et trois cas de substitution, par exemple en 2 a), où « *car mout vos ai honoré et trait avant* » donne « *car moult vous ay honnouré et mis avant.* ». L'emploi en 3 connaît deux cas de substitution, par exemple en 3 b), où « *furent auques si grant afaire trait a chief* » donne « *les grans affaires du roy furent faiz et mis a fin* ». Le sens 8, "enlever", ne connaît, lui, que deux occurrences, qui se font toutes deux remplacées par *oster* dans l'incunable.

5 Le sens 6, "emmener", connaît trois cas de remplacement par le verbe *aprochier*, par exemple en 6 m), où Ao donne : « *ge ferai traire les moies pres ça d'autre part cele riviere* », et Ez : « *je feray aprouchier les miens d'autre part de ceste riviere* ». *aprochier* sert aussi de remplacement pour une occurrence du sens 11 "se diriger" et, sous emploi pronominal, pour trois occurrences du sens 12, emploi pronominal du verbe, de même sens.

6 Ce dernier sens, qui connaît 42 contextes, dont quatre des cas de présence en Ez, se fait également remplacer cinq fois par *se retraire*, comme en 12 am) où : « *Puis se trait un po arriers.* » donne « *Puis se retraict ung poy arriere.* » Néanmoins, cet emploi est parfois documenté en Ao contre Ez, dans le cadre d'une présence en Ez, par exemple en 12 aj), où Ao donne : « *Puis se retraient andui el chief de la sale* », et Ez : « *Et lors se trayent eulz deux eu chief de la salle* ». *retraire* est aussi employé une fois pour le remplacement d'une occurrence du sens 6.

7 Le sens 5, "tirer une arme" est particulièrement intéressant à étudier, car relatif à la dimension particulière des scènes de combat, très fréquentes dans le texte. Il représente une part importante des occurrences, avec 34 contextes. Parmi eux, on relève 20 cas de conservation, ce qui est également une part importante des cas de conservation. Lorsqu'il est question de *traire* son *escu*, une fois, le verbe est remplacé par *jeter*, et, à trois reprises,par *metre*, par exemple en 5 u), où Ao donne : « *et trait son escu avant* » et Ez : « *et met son escu devant lui* ». En revanche, avec *espee*, le verbe est dans la majeure partie des cas conservé, puisqu'il n'est possible de relever que trois cas de substitution par *tirer*, par exemple en 5 j), où Ao donne : « *mar la traissistes* » et Ez : « *mal la tirastes* ». On peut ici observer que, dans ce cas, l'objet *espee* n'est pas directement évoqué, puisque le complément du verbe est un pronom.

⟶ Les sens de *traire* en Ao sont variés. Les emplois du verbe dans l'incunable n'ont rien de systématique : un certain nombre d'occurrences sont conservées, les remplacements se font par des verbes multiples. Néanmoins, on trouve 25 cas de remplacement par *tirer*, pour une multitude d'emplois. En plus des emplois relatifs à l'*espee* que l'on tire, ou bien aux armes de trait, les emplois conservés sont variés, mais souvent relatifs au déplacement. Sont ainsi conservés les emplois de *traire*, en emploi pronominal ou non, accompagné d'un complément de lieu : *avant / ariere / a une part / a conseil / enmi la court / vers / au bois / aprés soi / (au plus) pres (de) / hors*. Cependant, ils connaissent parfois des remplacements, sans qu'il soit possible de distinguer des traits saillants entre contextes remplacés et conservés. On peut parler, pour expliquer la meilleure conservation de ces trois types d'emploi (avec l'*espee*, des armes de traits, des marques locatives) d'emplois semi-figés.

Analyses internes

1 Il est intéressant de regarder les contextes dans lesquels les deux verbes les plus employés pour le remplacement apparaissent en Ao : *tirer* et *aprochier*. Le premier verbe est présent deux fois en Ao et 49 fois en Ez. Les deux occurrences du manuscrit ont déjà été analysées dans les analyses internes de la notice sur *sachier2*, à laquelle nous renvoyons. Il est possible de préciser de nouveau ici que le verbe ne s'emploie qu'avec des compléments référant à des objet longilignes (des cheveux et des rênes).

2 *aprochier* connaît une progression d'emploi d'un témoin à l'autre, puisqu'il y est employé 50 et 65 fois. Le sens même du verbe permet de distinguer ses emplois de ceux de *traire*, puisque *aprochier* permet de mettre en relief la réduction de la distance entre le sujet de l'action et l'objectif du mouvement, tandis que *traire*, dans ses emplois variés, met en relief le déplacement même.

⟶ Seuls les deux verbes les plus employés pour le remplacement ont été mentionnés. En Ao, les emplois semblent distincts : *tirer* est une variante minoritaire, employé dans deux contextes très particuliers, avec des types d'objet spécifiques ; *aprochier* met en exergue la réduction de la distance qui sépare le sujet de l'action de son objectif, alors que *traire* permet de mettre en relief le mouvement même. *traire*, bien employé et très polysémique, est une variante majoritaire, quel que soit son sens.

Comparaisons externes

1 L'obsolescence de *traire* est un cas bien connu. Par extension de sens, il prend le sens de "tirer le lait", sens attesté dans `SeneschO` (ca 1270 [1293-1310], agn.) [1085], et évince dans cet emploi l'ancienne forme *moudre*, attesté de `RoisC` (2e m. XIIe [fin XIIe], agn.) à `EvQuenJe` (3e q. XVe [ca 1480], pic.) [1086]. Sa spécialisation, dans un domaine bas, tend à éradiquer les autres emplois. L'existence de *tirer*, dont l'origine supposée est porteuse d'une forte dimension sémantique [1087], permet de pallier les problèmes que semblent poser les emplois de *traire*.

2 Si *tirer* peut remplacer *traire* dans nombre de ses emplois, il ne faut pas non plus négliger le cas du maintien du verbe *retraire*, qui semble en assumer également une partie. Le verbe, forme préfixée du verbe obsolescent, continue d'exister en français moderne, dans le sens général de "enlever", mais aussi dans le sens de "se retirer". Il est probable que le verbe continue d'être employé grâce à la motivation que lui procure son préfixe *re-*, qui marque le mouvement vers l'arrière, et par l'existence

1085. Source : Mats.
1086. Sources : Mats et DMF. Le verbe est obsolescent probablement du fait de son homonymie problématique avec le verbe *moudre*, "broyer".
1087. Il pourrait s'agir d'une « réduction de l'a. fr. *martirier*, "martyriser, torturer" (en général) (XIIe s. ds T.-L.), dér. de *martyre** » (source : TLFi). Pour de plus amples détails, on se reportera à la notice sur *sachier2*, dans laquelle l'origine du verbe est détaillée.

de substantifs dérivés qui permettent également sa motivation. Ainsi, *retrait*, "action de se retirer", attesté dès RCambrK2 (fin XII^e [1^re m. XIII^e], Nord-Est [pic. | pic./champ. sept.]), et *retraite*, attesté dès MonGuill2C (ca 1180 [1295], pic. mérid. [art.]) dans le sens de "action de reculer", et qui se spécialise dans le recul militaire, avec par exemple sa présence au sein de la locution *sonner la retraite*, "donner le signal de se retirer (d'un champ de bataille)", attesté dans FetRomF1 (ca 1213 [fin XIII^e], frc. [bourg.]) [1088], sont des substantifs qui continuent d'être attestés en français moderne. À l'inverse, on peut noter l'existence du substantif *trait*, dérivé du verbe obsolescent, prenant des emplois multiples ne permettant pas la motivation du verbe. Le substantif continue d'être productif, que ce soit au XIII^e siècle, puisqu'il prend le sens de "ligne, dessin (d'une partie du visage)" dans MeraugisF (déb. XIII^e [fin XIII^e], traits pic. [frc.]) ou au XV^e siècle, avec le sens de "flèche", attesté dans LA MARCHE, Mém. (ca 1470, Bourgogne) [1089], mais vit désormais de manière détachée de son verbe.

⟶ *traire* ne disparaît pas complètement de la langue, puisqu'il se spécialise. C'est surtout le développement de *tirer* qui a repoussé les emplois de *traire*, à cause de sa force sémantique. Nous supposons cela, car il nous semble que la seule spécialisation du mot, même dans un domaine bas, n'a pas pu suffire à l'éradication de *traire*, verbe polysémique mais extrêmement employé donc très implanté dans le réseau lexical. Il faut aussi, pour comprendre l'éradication de l'emploi du verbe, prendre en considération l'indépendance que prend peu à peu son dérivé *trait*, probablement causée par l'affaiblissement de certains des emplois du verbe, et qui, fragilisant encore plus son réseau lexical, contribue à l'affaiblir encore plus.

Synthèse : *traire*, verbe bien employé et polysémique en Ao, disparaît dans certains emplois dans l'incunable. Il y reste bien attesté, mais, d'une part, une partie des occurrences relevées sont des dernières attestations, donc des emplois archaïques, d'autre part, les occurrences conservées le sont dans un certain nombre de contextes semi-figés. C'est la spécialisation du verbe dans le domaine agricole, associée à l'émergence du verbe synonyme *tirer*, d'une forte puissance expressive, qui conduisent à l'affaiblissement du verbe. Cet affaiblissement provoque le détachement de son substantif dérivé, bien employé, qui, du fait de ses emplois multiples non problématiques, continue d'être productif, se détachant de plus en plus du verbe et fragilisant encore plus le réseau lexical dans lequel ce dernier s'inscrit. Par ailleurs, le passage dans la langue de l'emploi de *traire* à *tirer* fait passer la focalisation de l'action de l'objet tiré ("mettre hors de") à la force impliquée dans cette action.

Typologie : Disparition partielle ; des sens et des emplois ne sont plus attestés dans l'incunable, qui présente aussi une série de dernières attestations
Facteurs supposés : Spécialisation du verbe dans le domaine agricole ; existence d'un verbe synonyme doté d'une grande force sémantique, qui prend peu à peu les emplois du verbe obsolescent ; existence d'un verbe préfixé dérivé du verbe obsolescent, motivé par son préfixe et par ses dérivés, qui prend une série d'autres emplois ; isolement progressif du verbe obsolescent, à la suite du détachement de son substantif dérivé, lui-même causé par le début de fragilisation de ses emplois et contribuant, par son existence indépendante, à le fragiliser encore plus.

1088. Source des attestations : TLFi.
1089. Source : TLFi.

⊆ tresjeter

FEW, V, 21a : JĂCTARE

Ao : 2 ; Ez : 0

tresjeter, v. ppe empl. adj. (à propos de choses faites en métal), “fabriqué à partir de métal fondu”
`BrutA` (ca 1155 [4e q. XIIIe], norm./agn. [agn.]) – `JMoteVoieP` (1340 [2e m. XIVe], pic.)

1 **Ao** : *Com il vient a l'uis, si voit deus chevaliers de cuivre* ***tresgitez****, et tient chascuns une espee d'acier si grant et si pesant que assez eüssient dui home a lever d'une.*
Ez : *Quant il vint la, il vit deux hommes de cuivre qui tenoient chacun en leur main une espee, et estoient si pesantes que assez eussent eu a faire deux hommes de les lever.*
(39-26)

2 **Ao** : *Lors a s'espee retraite del fuerre et voit devant lui une damoisele de cuivre* ***tresgitee*** *mout richement, si tient les cles des anchantemenz an sa main destre.*
Ez : *Puis a traicte l'espee du foureau et voit devant lui une damoiselle faicte de cuivre moult subtilement, laquelle tient les clefz des enchantemens en sa maain destre.*
(39-33)

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 2

Dans les deux cas, Ez omet précisément le lexème, omission qui ne pose pas de difficulté, puisqu'il s'agit d'un emploi adjectival. Elle est le témoin de l'obsolescence de l'emploi, qui n'est plus attesté après le milieu du XIVe siècle[1090].

‡ trespasser

FEW, VII, 720b : PASSARE

Ao : 13 ; Ez : 5

1 “dépasser [qqu'un] en marchant”
`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – `Mon 1636` (*Abrégé du parallèle des langues françoise et latine rapporté au plus près de leurs proprietés* [1636]) [dict. bil.] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `Scève` (1525-1564)

Ao : *Mais il fu si granz et ot si lonc braz que il* ***trespasse*** *lo chevalier et lo cheval, si fiert de la mace en terre.*
Ez : *Mais il fut grant et eut le bras si long que le coup* ***cheut oultre par derriere*** *le chevalier et le cheval.*
(46-37)

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

1090. En 2, au vu de l'accord au féminin du mot, il serait possible de voir dans l'attestation une occurrence non pas du sens présenté ici, mais du sens “parsemé d'éléments décoratifs” (attesté de `BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIIIe], ang./tour. [agn.]) à `WAUQUELIN, Manequine C.T.` (ca 1448 [fin XVe], pic. [Nord-Est])). Ce sens semble être régional car il est attesté majoritairement dans des textes picards, et exclusivement dans ces textes, pour les attestations tardives (sources : DÉAFplus et DMF).

2 “traverser, franchir”

`CourLouisLe` (2e t. XIIe [3e q. XIIIe], frc.) – `M. de NAVARRE, Marg., Triomphe de l'Agneau` (ca 1530)

a) **Ao** : *Et ele efforce s'ambleüre, si* ***trespasse*** *trestoute la route entre li et le vallet, si est venue devant le roi.*
Ez : ∅
(21-20)

b) **Ao** : *Si laisse corre Hestors la o il avoit oï les granz criz, et chevauche mout longuement do lonc de cele forest que il avoit auques* ***trespassee*** *de travers. Et totevoies ot lo cri devant lui et li est avis que mout soit pres tant que bien a chevauchié deus liues anglesches et que il est venuz a l'autre plain. Et lors vit mout grant planté de gent qui portoient une biere.*
Ez : *Et Hector chevauche tout droit la ou il a ouy le cry, si* ***trespasse*** *la forest tant qu'il est arrivé a une plane la ou il voit grant planté de gens qui portoient une biere.*
(60-281)

c) **Ao** : *Si ancontrent avant les escuiers, et puis monseignor Gauvain, si* ***trespassent*** *tot tant que il vienent au nain et a sa niece, si s'antrefont mout grant joie.*
Ez : *Et premiers venoient les escuiers, et puis messire Gauvain, et aprés le nayn et sa niepce. Ilz s'entrefont moult grant joye.*
(55-93)

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

Nombre de conservation(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 1

3 “passer (le temps)”

`Ao` (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – `ANON., tr. Flammette` (1532, Lyon)

a) **Ao** : *An tex paroles* ***trespassent*** *lo jor, et la nuit revient Galehoz au tref lo roi.*
Ez : ∅
(51-234)

b) **Ao** : *Sire, fait li chevaliers, c'est uns jorz que ge voudroie ja avoir a anor et a joie* ***trespassé****.*
Ez : ∅
(51-234)

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 2

4 “enfreindre”

`WaceConcA` (2e q. XIIe [av. 1225], norm. [tour.]) – `Stoer 1625` (*Le Grand Dictionnaire françois-latin* [1625]) [dict. bil.] | `AMYOT, Comment lire les poetes` (1547 [1559], Paris)

Ao : *Ne ge n'oseroie pas* ***trespasser*** *lo commandement qui m'an est faiz.*
Ez : *Et je n'oseroie* ***trespasser*** *le commandement qui me en est fait.*
(14-56)

Nombre de conservation(s) : 1

5 “surpasser”

`BrutA` (ca 1155 [4e q. XIIIe], norm./agn. [agn.]) – `ANON., tr. Flammette` (1532, Lyon)

Ao : *... autresin vos doint il lo don que vos* ***trespassoiz*** *de bonté et de chevalerie toz les chevaliers qui ores sont.*
Ez : *... vous doint grace que vous* ***trespassez*** *de bonté et de chevalerie tous les chevaliers qui ores sont.*
(20-85)

Nombre de conservation(s) : 1

6 emploi intr., “traverser un lieu”
`RouH` (1135-1170 [ca 1300], frc.) – `MonstreletD` (ca 1400-ca 1444 [ca 1480], pic.)

a) **Ao** : *Et endementres qu'ele se gaimentoit, si est avenue chose c'une abaesse* ***trespassoit*** *par illoc, so tierz de nonains et avoc estoit ses chapelains et uns randuz et dui escuier, sanz plus de genz estoit.*
Ez : *Cependant que la royne se demaine ainsi,* ***passa*** *par illec une abbeesse acompaignee de trois nonnains son chappellain et deux escuiers.*
(3-36)

b) **Ao** : *Et por ce qu'ele ne voloit qu'il la coneüst, si s'anbruncha et se traist pres de damoisele Lore. Et cil* ***trespassent*** *outre, si les salue li seneschax.*
Ez : *Et pour ce qu'elle ne vouloit mie qu'il la congneut, se embroncha. Et ilz* ***passent*** *oultre. Le seneschal les salue.*
(51-236)

Lexème qui remplace : Voir *passer1*. Ici, “traverser un lieu”
`AlexisS2` (fin XI^{e} [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; rapport de synonymie ; même étymon

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

Nombre de remplacement(s) : 1

7 emploi intr., “recouvrer la santé”
`BrutA` (ca 1155 [4^{e} q. XIII^{e}], norm./agn. [agn.]) – `DeschQ` (3^{e} t. XIV^{e} [ap. 1406], champ. sept. [Paris]) [1091]

Ao : *Et li noviaus chevaliers li requiert que il remaigne tant que il soit un po* ***trespassez****, mais il ne li volt otroier.*
Ez : *Et le nouveau chevalier lui prie qu'il demeure tant qu'il soit* ***guery****, mais il ne le veult octroier.*
(56-12)

Lexème qui remplace : Voir *garir*, “recouvrer la santé” (rapport de synonymie)

Nombre de remplacement(s) : 1

8 *trespasser (de cest mont, siecle, etc)*, “mourir”
`WaceConcA` (2^{e} q. XII^{e} [av. 1225], norm. [tour.]) – ∅ [vieilli]

a) **Ao** : *Et tozjorz prioit Nostre Seignor que, ançois que ele de cestui siegle* ***trespassast*** *hors, li feïst droites novelles savoir de ses deus enfanz, s'il vif estoient.*
Ez : *Et jamais ne levoit du lit qu'elle ne priast Nostre Seigneur qu'il lui donnast vrayes nouvelles de ses deux enfans ainçois qu'elle* ***trespassast*** *de ce siecle.*
(18-7)

1091. Le DMF ne recense pas le sens.

b) **Ao** : *Et s'il estoient mort, ele nel querroit ja savoir, car ele ne voldroit* ***trespasser*** *del siegle s'an boenne conscience non, ne que nus terriens domages li feïst sa mort haster. La ou ele estoit en ses oreisons et en ces proieres vers Damedeu, li avint une avisions. Et ele fu autresins com endormie et lors fu raviz ses esperiz.*
Ez : *La ou elle estoit en ses oraisons, advint qu'elle fut comme toute endormie et lors fut ravy son esperit.*
(18-7)

c) **Ao** : *Mes freres* ***ala maintenant de vie a mort****.*
Ez : *Mon frere* ***trespassa****.*
(55-17)

Nombre de conservation(s) avec transposition : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

Analyses des exemples

1 Sur les treize contextes, cinq ne présentent pas de passage comparable. Parmi les huit autres, on observe quatre cas de conservation, un cas de présence en Ez, une variante et deux cas de substitution. Le verbe semble donc majoritairement conservé. Cependant, la grande variété d'emplois du verbe amène à des considérations variées.

2 Le sens 3, "passer (le temps)", présente des passages que ne comprend pas Ez. Le sens 1, "dépasser [qqu'un]", ne connaît qu'une occurrence en Ao. C'est une leçon entièrement variante qui se trouve en Ez : « *le coup cheut oultre par derriere* ». La variante est extrêmement explicite, et permet de décrire dans les détails la scène, qui est exprimée de manière laconique en Ao, par le seul verbe. L'explicitation témoigne de la volonté des compositeurs de l'incunable d'échapper à la difficulté de la forme.

3 Dans les contextes comparables, les sens 2, "traverser", 4, "enfreindre", et 5, "surpasser", présentent des occurrences conservées en Ez.

4 En revanche, les sens 6, "traverser un lieu", et 7, "recouvrer la santé", voient leurs emplois remplacés. Il s'agit, dans les deux cas, de l'emploi intransitif du verbe. Pour le premier sens, c'est le verbe de base, *passer*, qui est employé en Ez, à deux reprises ; pour le second, c'est *garir*. Ce dernier remplacement est identique à celui du verbe *respasser*, dérivé du même verbe de base que *trespasser* et employé dans le même sens [1092].

5 Le dernier emploi, qui prend le sens de "mourir", est conservé dans l'incunable, et y est même présent, face à la leçon de Ao, « *ala maintenant de vie a mort* ». Il faut cependant noter que, dans le manuscrit, l'emploi est figé : le verbe se construit avec un complément, *del siegle*. Dans l'incunable, si cet emploi est présent, le verbe peut également être employé de manière absolue, comme c'est le cas dans le dernier contexte évoqué. C'est par ailleurs cet emploi absolu — et le seul emploi du verbe — qui est conservé en français moderne.

⟶ Selon leur sens et leur emploi, les occurrences du verbe sont conservées ou non. Les emplois transitifs le sont, au contraire des emplois intransitifs, dont les dernières attestations remontent avant la date de composition de l'incunable. Le sens qui survit en français moderne connaît par ailleurs une occurrence en Ez face à une leçon variante en Ao, au sein d'un emploi absolu, par ailleurs inconnu de ce dernier témoin.

1092. Cf. la notice sur *respasser*.

Analyses internes

Dès Ao, les verbes utilisés pour le remplacement en Ez sont des verbes à emploi majoritaire. On recense ainsi 66 occurrences de *garir* — qui connaît un certain maintien, avec 60 occurrences dans l'incunable. *passer* est, lui, encore plus employé, avec 166 occurrences dans le manuscrit et 173 dans l'incunable, témoignant d'une progression d'emploi. Le verbe est polysémique et apparaît dans de nombreux contextes, dont des contextes dans lesquels il prend le sens de "traverser un lieu", identique à celui que peut prendre *trespasser*, par exemple dans le passage suivant : « *Si fui asailliz en une forest o ge passoie...* » (009-52)

Comparaisons externes

1 L'obsolescence du verbe peut être liée à plusieurs facteurs, et en premier lieu à son extrême polysémie. En effet, cette polysémie multiple en fait un concurrent du verbe dont il dérive, *passer*, dont on a vu la meilleure insertion dans le réseau lexical, du fait de son plus grand usage. Par ailleurs, le préfixe du verbe, *tres-*, dont la signification première est "au-delà", est censé marquer un degré supplémentaire dans l'accomplissement des actions, par rapport au verbe simple. Cependant, la multiplication de ses emplois possibles, par extensions variées de sens, tend à affaiblir cette particularité, et à en faire un strict synonyme de *passer*.

2 Dans l'incunable, la moitié des emplois est néanmoins conservée. L'obsolescence est progressive, et les emplois transitifs survivent jusqu'au milieu du XVI^e^ siècle. En revanche, les emplois intransitifs sont déjà absents de Ez. Ils paraissent donc être touchés en premier par l'obsolescence. Cela est probablement causé par le figement en cours de ce type d'emploi du verbe, d'abord au sein d'un emploi figé, *trespasser del siegle*, puis intransitif *trespasser*, pour le sens "mourir". Il s'agit d'un sens extrêmement fort, proche du tabou, ce qui explique l'abandon des autres emplois intransitifs, afin d'éviter toute confusion.

⟶ Le préfixe même du verbe, censé marquer un renforcement, conduit à son affaiblissement, dans le cadre d'une trop grande extension de sens, face à son verbe de base, mieux implanté dans la langue. Le figement de l'emploi du sens de "mourir" contribue également au désemploi des autres sens.

Synthèse : Ez connaît encore un nombre certain d'occurrences du verbe, dans des emplois transitifs. Les emplois intransitifs sont en revanche déjà abandonnés, du fait de l'émergence de cet emploi pour le sens de "mourir". La polysémie du verbe, créée par multiplication d'emplois, à l'origine plus marqués sémantiquement que les emplois du verbe simple, nuit à sa dimension emphatique. Devenu strict synonyme de son verbe de base, son emploi perd de la pertinence.

Typologie : Disparition partielle : les emplois intransitifs sont caducs ; les autres emplois, sauf un, ne survivent que jusqu'au milieu du siècle suivant
Facteurs supposés : Grande polysémie, par extensions de sens, nuisant au sémantisme dégagé par le préfixe, marquant le renforcement de l'action réalisée ; perte de ce trait spécifique ; la perte de ce trait spécifique fait du verbe un strict synonyme de son verbe de base, lui aussi polysémique mais bien plus employé ; figement progressif d'un des emplois intransitifs dans un sens lié à la notion de mort, entraînant le désemploi des autres sens possédant cet emploi.

⊆ trespenser

FEW, VIII, 197b : PĒNSARE

Ao : 2 ; Ez : 0

trespenser, “être inquiet”, part. : v. ppe adj., “être plongé dans ses pensées, être soucieux”
`WaceConcA` (2e q. XIIe [av. 1225], norm. [tour.]) – `JourdBlAlM` (av. 1455 [1455], pic.)

1 **Ao** : *Et cele en a mout grant pitié, si les apele et voit qu'il ont les joes tanves et abaissiees et les iauz roges et anflez del plorer qu'il avoient fait et la colors lor est ampiriree mout durement et il sont andui si* ***amati et trespensé*** *qu'il ne puent faire bele chiere ne biau senblant. Ele lor demande : Mi anfant...*
Ez : *Et elle en a grant pitié si les appelle et voit qu'ilz sont moult* ***empirez*** *et leur demande : Mes enfans...*
(14-8)

2 **Ao** : *Maintenant aparçoit bien la reine qu'il est esbahiz et* ***trespansez*** *mais ele n'osse pas cuidier que ce soit por li, et neporquant ele lo sospece un po.*
Ez : *Maintenant aperçoit la royne qu'il est trop esbahi et* ***tres pensif*** *mais elle ne cuidast jamais que se feust pour elle. Nonpourtant elle le suspeçonne ung pou.*
(21-42)

Lexème qui remplace : *trespensif*, “être plongé dans ses pensées, être soucieux”
`GraelentT` (fin XIIe [fin XIIIe], pic.) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen) ; PĒNSARE ; rapport de synonymie ; même étymon

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1
Nombre de remplacement(s) : 1

La substitution de « *trespansez* » par « *tres pensif* », banalisation, peut être mise en parallèle avec la substitution de « *maz et pansis* » par « *moult pensif* », qui a été relevée dans la notice sur *mat*.

⊆ tresporter

FEW, IX, 217b : PŎRTARE

Ao : 1 ; Ez : 0

tresporter, “porter d'un endroit à un autre”
`RouH` (1135-1170 [ca 1300], frc.) – `Bersuire` (1354-1358 [ca 1365], poit. [Paris])

Ao : *Mais li chevax fu un po granz sel* ***tresporta*** *si qu'il feri el chapel qu'il avoit desus la teste...*
Ez : *Mais son cheval fut grant et lui* ***transporta*** *son coup tellement qu'il le ferit sur le chapel...*
(16-58)

Lexème qui remplace : *transporter*, “porter d'un endroit à un autre”
`SEvroulS` (mil. XIVe [2e t. XIVe], norm.) – ∅ ; PŎRTARE ; rapport de synonymie ; même étymon

Nombre de remplacement(s) : 1

Dans ce passage, il y a non seulement substitution d'une forme ancienne par une forme plus moderne, mais aussi modification de la proposition. En Ao, c'est le chevalier que le cheval *tresporta*, tandis qu'en Ez c'est son coup. Cette modification a peut-être à voir avec le sens particulier de *tresporter*, l'emportement d'un cheval [1093]. Les deux verbes sont néanmoins très proches l'un de l'autre, d'un point de vue tant sémantique que formel.

† trestorner

FEW, XIII-2, 75a : TORNARE

Ao : 4 ; Ez : 0

1 "faire volte-face"

`RouH` (1135-1170 [ca 1300], frc.) – `JourdBlAlM` (av. 1455 [1455], pic.) [1094]

a) **Ao** : *Comment, biax oncles ? Que sera ce ? Si vos en vandroiz asailliz et anchauciez sanz cop doner a chevalier ? Lors* ***trestorne*** *Phariens, si fiert un de cels qui lo sivoient si durement qu'il li met del glaive et fer et fust parmi lo cors, si l'abat a la terre et lui et lo cheval en tel maniere que la cuisse destre li est brisiee.*
Ez : *Comment, mon oncle ? Vous en viendrez vous ainsi sans coup ferir a chevalier ? Lors* ***tourne*** *Farien, et fiert ung de ceulx qui le suivoient si roidement qu'il lui met la lance parmy le corps, et l'abat a terre en telle maniere que la destre cuisse lui est brisee.*
(16-39)

b) **Ao** : *Et neporqant en la cité se retraient entre l'oncle et lo neveu et des autres assez, qui hors furent issu por els secorre, mais ne s'an vont pas entre Pharien et son neveu trop laidement car menu et sovant* ***trestornent*** *as plus isniaus, si i font de biax cox li uns por l'autre.*
Ez : *Mais ilz ne s'en vont pas trop laidement car souvent* ***retournent*** *vers leurs ennemys, et font de beaux coups l'un pour l'autre.*
(16-58)

c) **Ao** : *Puis a pris un glaive tot lo plus gros que il voit antor lo pin, si* ***trestorne*** *a Sagremor que il voit venir tot apareillié de joster.*
Ez : ∅
(54-16)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *torner*, v. intr., "se diriger, partir" (rapport de synonymie ; même étymon)
- Voir *retorner*, "aller de nouveau (au lieu où l'on est déjà allé)" (rapport de synonymie ; même étymon)

Nombre de remplacement(s) : 2

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

1093. Le sens particulier est recensé dans le FEW.
1094. L'attestation trouvée dans le DMF est celle d'un emploi de *trestourner* accompagné de la préposition *sur*, recensée comme un emploi figé.

2 v. pronom., “faire volte-face”

`YvainHu` (ca 1177 [1er t. XIVe], champ. mérid. [pic.]) – `GuillMachPriseM` (1370-1372 [av. 1377], Paris)

Ao : *Et qant Lionyaus lo voit venir, si* ***se trestorne*** *et hauce l’espee qui durement estoit tranchanz, si fiert a deus mains.*
Ez : *Et quant Lyonnel le voit venir, il* ***se tourne*** *et hausse son espee qui bien trenchoit, et le fiert aux deux mains.*
(11-63)

Lexème qui remplace : Voir *torner*, v. pronom., “se retourner” (rapport de synonymie ; même étymon)

Nombre de remplacement(s) : 1

1 Parmi les quatre contextes, trois sont comparables. Les deux emplois recensés, bien que l’un soit pronominal et l’autre non, prennent le même sens, et se font remplacer par un même verbe, *torner*, également de même sens, et employé une fois aussi sous sa forme pronominale. Il s’agit du verbe de base, sans préfixe. En 1 b), *trestorner* est remplacé par *retorner*, autre dérivé du verbe. Ce contexte est particulier, car, en Ao, le verbe est employé avec la préposition *a*, au contraire des autres contextes ; en Ez, c’est *vers* qui remplace la préposition. L’alternance des emplois en Ez, sur la base d’un même verbe, se fait en fonction de la construction du verbe employé dans la leçon originale en Ao.

2 *trestorner* est polysémique : il prend le sens observé ici, mais aussi “renverser” en emploi transitif ou encore “s’enfuir” en emploi intransitif [1095]. Cette polysémie est permise par le préfixe du verbe, dont l’étymon signifie “au-delà” et sert à marquer, de manière générale, l’intensité de l’action réalisée, d’où la coexistence de ces sens très différents, basés sur les interprétations multiples d’un *au-delà* à franchir (“tourner [qque ch.]”*au-delà*, c’est la “renverser”, “se tourner soi-même”*au-delà*, c’est “s’enfuir”). L’obsolescence du verbe vient probablement de cette multiplicité de sens qui se sont développés, en concurrence avec ceux des verbes de sa famille, *torner*, *retorner*, dont on a vu des emplois possibles, ou encore *destorner* qui prend aussi le sens de “s’écarter de la voie suivie” [1096]. Ces verbes sont aussi polysémiques [1097], mais dotés d’une multiplicité de sens qui est intrinsèquement cohérente : par exemple, le préfixe *de-* de *destorner* sert à marquer l’éloignement ; le préfixe *re-*, l’identité d’un même lieu ou d’une même action. C’est le préfixe *tres-* qui semble poser problème : marqueur emphatique, il est productif de sens trop distincts les uns des autres pour être cohérents [1098].

Typologie : Disparition totale
Facteurs supposés : Préfixe marquant l’emphase qui sert de base pour la construction de sens variés du verbe ; concurrence de verbes de la même famille, sémantiquement plus cohérents, sur plusieurs des sens ; perte d’identification du préfixe.

1095. Les sens sont attestés dans `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) et `FierK` (ca 1190 [ca 1300], pic.) (source : Mats).
1096. Le sens est attesté dès `PsOxfM` (1re m. XIIe [mil. XIIe], agn.) (source : Mats).
1097. Cette polysémie se réduit également. Cf. les notices sur *atorner* et sur *torner*.
1098. D’autres verbes préfixés ainsi connaissent le même sort d’obsolescence : cf. pour le corpus les notices sur *tresjeter*, *trespenser*, *tresporter*.

∃ trestot

FEW, XIII-2, 127a : TŌTUS

Ao : 23 ; Ez : 2

1 emploi adj., “tout”

PassionA (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – LEMAIRE DE BELGES, Illustr. (1511-1512 [1548], Paris)

a) **Ao** : *Mais sor **trestoz** les autres se desfandoit Banyns et mout ocist des genz Claudas a pex aguz et a pierres cornues*
Ez : *Mais Banyn se deffendit sur **tous** les autres et moult occist des gens a Claudas aux pieux aguz et aux pierres trenchans.*
(2-25)

b) **Ao** : *Et qant il ot fait a Claudas son sairement, si jurerent aprés lui **trestuit** li autre.*
Ez : *Et quant il eut fait son serment, jurerent **trestous** les autres.*
(8-35)

c) **Ao** : *Vos tenez les deus filz au roi Bohort de Gaunes si vilainnement com en prison, si set de voir **trestoz li siegles** qu'il ne vos ont neiant forfait.*
Ez : *Vous tenez les enfans au roy Boort de Gaunes si villainement comme en prison, et **on** sçait bien qu'ilz ne vous ont riens meffait.*
(11-6)

d) **Ao** : *Et cil qui ne lo haoit pas petit li vient grant aleüre, l'espee traite, l'escu gieté desus la teste, sel fiert avant selonc la temple de **trestote** sa vertu si qu'il li tranche lo hiaume et la ventaille par desouz.*
Ez : *Et cellui qui ne le hayoit mie petit lui vient hastivement, l'espee traicte, l'escu jetté dessus sa teste, et le fiert dessus la temple si qu'il lui trenche le heaume et la ventaille par dessus.*
(13-47)

e) **Ao** : *Et d'autre part il seroient parjur s'il ne tenoient a Pharien les sairemenz qu'il li avoient faiz, car il l'an devoient estre en aide vers **trestoz** cels qui tort l'an voudroient faire.*
Ez : *Et d'autre part ilz estoient parjures s'ilz ne tenoient a Farien le serment qu'ilz lui avoient fait.*
(16-3)

f) **Ao** : *Mais li chevax fu un po granz, sel tresporta si qu'il feri el chapel qu'il avoit desus la teste, si an trancha l'orle **trestot** jusq'anz el pot, et est descenduz li cox desus la blanche coife menu maillie, si l'an a fait maintes des mailles antrer el col et an al teste.*
Ez : *Mais son cheval fut grant et lui transporta son coup tellement qu'il le ferit sur le chapel. Le coup descent dessoubz la coiffe et lui a fait maintes mailles entrer au col.*
(16-58)

g) **Ao** : *Et si an fu ses filz Galahaz li hauz rois de Hosselice, qui puis fu apelee Gales en l'anor de lui et **trestuit** li roi qui de lui issirent dont ge ne sai pas les nons. Si an fu li rois Perles de Listenois qui encor estoit de celui lignage li plus hauz qant il vivoit.*

Ez : *Et si en fut son filz Galaad le roy de Nosselice qui puis fut appellee Galles en l'onneur de lui. Aussi le roy Pelles de de Listernoys qui encores estait de celui lignage le plus hault.*
(20-68)

h) **Ao** : *Et ele efforce s'ambleüre, si trespasse* ***trestoute*** *la route entre li et le vallet, si est venue devant le roi qui l'atendoit.*
Ez : ∅
(21-20)

i) **Ao** : *Li uns des deus chevaliers qui gardoient la damoisele fiert lo vallet sor lo hauberc si qu'il lo li fause endroit la senestre espaule et li met dedanz l'espaule* ***trestot*** *lo fer. Et li vallez refera lui si qu'il lo porta a terre, et au parcheor brise li glaives.*
Ez : *Il s'en va contre ung des chevaliers qui bien le receut et lui passa son glaive parmy l'espaule, pour ce que point d'escu n'avoit. Et le varlet le fiert tellement qu'il le porte a terre.*
(22-8)

j) **Ao** : *A ce qu'il furent chaü, si corrurent* ***trestuit*** *li home Marganor lo poncel depecier.*
Ez : *Et quant les gens de Marganor voient les deux chevaliers a terre, ilz courent au poncel pour le depecer.*
(60-212)

k) **Ao** : *An non Deu, fait ele, vos ne lo savroiz dessi la que vos la tanroiz antre voz braz, se tenir li ossez, que elle ne dessirre tant rien de* ***trestot*** *lo siegle com elle fait vos.*
Ez : *En verité, fait elle, vous ne le saurez tant que vous la tendrez entre vos deux bras.*
(62-39)

l) **Ao** : *Puis s'adrece a un piler de pierre reont, et fiert do glaive si durement que* ***trestoz*** *li fers an vole en pieces. Et qant il a ce fait si est si vains que il ne se puet sostenir.*
Ez : *Et s'adresse a ung pillier et brise celle lance. Et quant il eut ce fait, si fut si vain que il ne se peut soustenir.*
(69-12)

m) **Ao** : *Et si ne l'ai pas ampris a or solement, mais a* ***toz*** *les jorz que l'ame me sera el cors.*
Ez : *Ne si ne l'ay mie commencé a ores tant seulement, mais a* ***trestous*** *les jours qui ja me dureront dedens le corps.*
(69-62)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *on*, pro. indéfini, "ensemble de personnes" (rapport d'hyperonymie)
- Voir *tot*. Ici, emploi adj., "tout"
  `SLégerL` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; rapport de presque synonymie ; même étymon

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de conservation(s) : 1

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

Nombre de lexème(s) absent(s) dans un passage variant : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 5

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 2

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

2 “le long de”

`Ao` (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – `EustMoineH` (2e t. XIIIe [1285], pic.) [1099]

Ao : *Lors fiert lo palefroi des esperons et cort arrieres grant aleüre aprés l'anfant tant qu'il l'ataint, car il aloit* ***trestot*** *son pais et estoit lors primes montez el roncin car il estoit alegiez del chevrel qui de sor lui estoit ostez. Si li dist an sospirant.*
Ez : *Lors fiert le pallefroy des esperons et retourne aprez l'enfant tant qu'il l'attaint et lui dist en souspirant.*
(9-64)

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

3 “tout le monde”

`PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ [rég.] | `1874`

a) **Ao** : *Dont vos comment gié, fait il, que vos ailliez* ***trestuit*** *mengier, car ge ne mengerai mais a nul jor devant que j'aie acompli un pensé ou ge sui entrez.*
Ez : *Doncques vous convient il, fait Lyonnel, que vous alez mengier, car je ne mengeray jamais tant que j'aye acomply ma voulenté.*
(11-24)

b) **Ao** : *Si s'an vont hors de la tor* ***trestuit*** *fors Phariens et sa maisniee qui remex i sont.*
Ez : *Si s'en vont* ***tous*** *hors de la tour fors Farien et ses gens qui demourez y sont.*
(13-252)

c) **Ao** : *Et nus n'est si hardiz an cest chastel qui osast herbergier chevalier errant, ainz les covient* ***trestoz*** *herbergier en cele grant tor an ce palais.*
Ez : *Et nul n'est si hardy de hebergier et nul n'est si hardy de hebergier* [sic] *leans chevalier errant, ains les convient* ***tous*** *hebergier lassus en celle grant tour en ce pallais.*
(60-158)

Lexème qui remplace : Voir *tot*, “entièrement, absolument” (rapport de presque synonymie ; même étymon)

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

Nombre de remplacement(s) : 1

4 emploi adv., “tout à fait, en totalité”

`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ [rég.] | `MolinetFaictzD` (fin XVe [déb. XVIe], flandr.)

a) **Ao** : *Si l'estordi si durement qu'il l'abat a terre jus et li ars est* ***trestoz*** *volez am pieces.*
Ez : *Et l'estourdist si durement qu'il l'abatist a terre et l'arc est vollé en pieces.*
(9-89)

1099. Mats renseigne le sens, qui n'est pas documenté dans les autres dictionnaires.

b) **Ao** : *Lors esgarde li rois, si li samble des deus anfanz que ce soient dui levrier* ***trestot*** *por voir.*
Ez : *Lors regarde le roy, et voit les deux enfans qui ressemblent estre deux levriers.*
(11-68)

c) **Ao** : *Mais ge vos pri et requier* ***trestot avant*** *que de vostre leiauté vos manbre, si la gardez envers moi si finement com vos devroiz.*
Ez : *Mais je vous prie et requiers que de vostre bonne loyauté vous remembrez, et la gardez vers moy si veritable come vous devez.*
(13-164)

d) **Ao** : *C'est* ***trestoz*** *li plus biax vallez que onques veïssiez de voz iauz Lors li conte comment il avoit esté amenez au roi.*
Ez : *C'est le plus beau que vous veissiez oncques. Lors lui compte comment il avoit esté amené au roy.*
(21-36)

e) **Ao** : *Et il vindrent a l'ancontre, que chevaliers, que sergenz, plus de de quarante, si l'escrient mout durement et li laissent corre tuit ansenble, et si lo cuevrent de lor glaives* ***trestot*** *et lui et son cheval si que il portent a terre, et l'un, et l'autre. Si ont lo cheval mort.*
Ez : *Et a l'approucher se leva ung moult grant cry, et lui vindrent a l'encontre chevaliers et sergans plus de quarante, et viennent tous ensemble avec leurs glaives contre lui et son cheval. Ilz l'assaillent tellement qu'ilz le portent a terre et tuent son cheval.*
(47-20)

f) **Ao** : *Lors li commance a conter comment ele l'avoit tenu an et demi, et por coi ele l'avoit pris, et por coi ele estoit alee a la cort lo roi.* ***Trestot*** *li dit jusque a l'isue de sa prison.*
Ez : *Lors lui compta comment elle l'avoit tenu en prison an et demy, et pour quoy elle l'avoit prins.*
(51-314)

g) **Ao** : *Ne par les sainz de cele chapelle laianz, se il nus an i a, ja par moi priez n'en sera ançois me lairoie* ***trestote*** *desmembrer.*
Ez : *Mais par les sains de celle chapelle, s'il y va, ja ne sera par moy ne ja de moy priere n'en aura.*
(57-30)

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 3

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 3

1 Sur les 24 éléments, seuls onze sont comparables. *trestot* apparaît donc dans des contextes largement touchés par les raccourcissements, peut-être du fait même de sa présence difficile. Au sein des contextes comparables, on relève cinq cas d'absence. Elles sont permises par le caractère emphatique du mot, qui peut donc être omis sans nuire au sens général du passage. Par exemple, en 4 a), Ao propose la leçon : « *et li ars est trestoz volez am pieces* » et Ez : « *et l'arc est vollé en pieces* ».

2 *trestot* est remplacé quatre fois, dont trois par *tot*, qu'il s'agisse d'un emploi adjectival ou pronominal. En 1 c), c'est la leçon entière *trestoz li siegles* qui est remplacée par le pronom indéfini *on*. On observe tout de même un cas de conservation en 1 b) et un cas d'utilisation en Ez 1 m) contre une autre leçon en Ao, pour l'emploi adjectival.

3 *trestot*, employé comme adjectif, pronom ou adverbe, est un marqueur d'emphase, emphase que lui confère son préfixe *tres-*. Dans les deux premiers cas, il est donc en concurrence avec le mot dont il dérive, non préfixé, *tot*. Son emploi pronominal, permettant la désignation d'un groupe de personnes, bien que complètement absent de notre incunable, semble cependant survivre en français moderne. C'est probablement cette dimension de totalité liée à l'humain qui, par le fait même qu'il a trait à ce champ de l'humain, rend caducs les autres sens, en spécialisant le lexème.

4 La perte d'identification du préfixe a aussi un rôle dans l'obsolescence du mot : la présence de l'adverbe *très*, perçu comme indépendant, donne ainsi une tournure étrange aux emplois adverbiaux et adjectivaux. Si l'emploi pronominal survit, c'est probablement grâce à son figement de désignation. L'emploi adjectival survit jusqu'au milieu du XVI^e^ siècle et est présent dans notre incunable, car son lien plus évident avec l'emploi pronominal le maintient probablement mieux. Cependant, ce lien, lorsque le figement est total, comme la graphie *tretous* l'atteste [1100], devient complètement caduc.

Typologie : Disparition partielle ; un des sens, absents de l'incunable, survit
Facteurs supposés : Figement dans l'un des emplois qui est marqué par le trait /humain/ ; perte d'identification du préfixe ; réanalyse des formes le contenant conduisant à une confusion, pour les emplois non figés ; le mot dont le mot obsolescent dérive est extrêmement utilisé et peut prendre ses emplois.

⊆ tribol

FEW, XIII-2, 252b : TRĪBŬLARE

Ao : 3 ; Ez : 0

tribol, "agitation, tourment"
`BenDucF` (ca 1174 [fin XII^e^], ang./tour.) – `PastoraletB` (ca 1425 [2^e^ t. XV^e^], pic.) [1101]

1 **Ao** : *Ne Lyoniaus n'avoit onques mengié de la boiche lo jor, mais li granz* ***tribouz*** *ou il avoit esté li avoit fait la fain oblier et sa mesaise.*
Ez : *Lionnel n'avoit onques de la bouche mengié le jour, mais le grant* ***brouil*** *ou il avoit esté lui avoit fait sa mesaise oublier.*
(12-5)

2 **Ao** : *Lors li conte* ***les tribouz et les anuiz*** *qu'il a puis eüz por garantir et les preudomes et lo païs.*
Ez : *Lors lui compte* ***les ennuys*** *qu'il a euzs depuis pour garantir les preux hommes et le païs.*
(14-77)

3 **Ao** : *Et ge ne l'an blasme mies car ge sai assez* ***de ses granz paines et des tribouz*** *ou il a esté.*
Ez : *Si ne l'en blame pas car je sçay partie* ***des tribulations et des peines*** *ou il a esté.*
(60-173)

Lexèmes qui remplacent :

1100. Cette graphie est attestée dans plusieurs des extraits présentés dans l'entrée de Hu, par exemple dans `BaMimes` (1576) : « *Enfans d'Adam tretouts nous sommes/ Nez à faillir, malheureux hommes.* »
1101. La dernière attestation apparaît dans les remarques de l'entrée du lemme dans le DMF. Le lexème est employé en français moderne en Poitou, d'après le Gdf.

- *brouil*, “confusion”

  `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen) – `Vauq` (1555-1605) ; *BROD [1102]

- *tribulacïon*, “tourment”

  `PsOxfM` (1re m. XIIe [mil. XIIe], agn.) – ∅ [spé. | vieilli] ; TRĪBŬLARE ; rapport de synonymie ; même étymon [1103]

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de binôme(s) absent(s) : 1

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

⊆ trichier

FEW, XIII-2, 259b : *TRĪCCARE

Ao : 1 ; Ez : 0

trichier, *trichier* [qqu’un], “tromper [qqu’un]”

`BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIIIe], ang./tour. [agn.]) – ∅ [vx] | `Ac 1932-35` (*Dictionnaire de l’Académie française* [1932-1935])

Ao : *Et ge vos jur, fist il, aprés que se ge voi que vos me voilliez* ***trichier****, ge vos colperai la teste.*
Ez : *Et je vous jure, fist-il, aprez que se je voy que vous me vueillez* ***decevoir****, je vous couperay la teste.*
(28-37)

Lexème qui remplace : Voir *decevoir*, “tromper” (rapport de synonymie)

Nombre de remplacement(s) : 1

⊆ tron

FEW, XIII-1, 315b : THRONUS

Ao : 1 ; Ez : 0

tron, “voûte céleste”

`BrendanW` (1er q. XIIe [2e m. XIIIe], agn.) – `RecTreppD` (ca 1450 - ca 1550 [av. 1525], Normandie)

Ao : *Et dist a soi meïsmes que il ne voudroit mie avoir conquises totes les terres cui sont dessouz lo* ***trone*** *par covant que uns si preudons fust morz par ses corpes.*
Ez : *Et dit a soy mesmes qu’il ne vouldroit pas avoir conquis toutes les terres qui sont soubz le* ***firmament*** *par convenant que ung si preudomme fust mort.*
(51-132)

1102. Il s’agit probablement ici d’un régionalisme normand. En effet, le FEW le recense dans `Vauq` (1555-1605) et recense le lexème *brou* pour la période moderne, employé à Guernesey. On trouve les lexèmes proches *brouillis*, *brouillas* pour la langue générale. On trouve dans le AND une entrée pour *broil*, “brouillard”, mentionné dans le DÉAFpré dans l’entrée *bruil*.
1103. En français contemporain, le lexème appartient au lexique spécialisé de la religion ou est considéré, dans son emploi au singulier, comme vieilli ou littéraire (source : TLFi).

Lexème qui remplace : *firmament*, “voûte céleste”
PhThCompS (1113-1119 [déb. XIII^{e}], agn.) – ∅ ; FIRMAMENTUM ; rapport de synonymie

Nombre de remplacement(s) : 1

∃ trop

FEW, XVII, 395b : THORP

Ao : 315 [69] ; Ez : 189 [41]

1 “très, beaucoup”
RolS2 (ca 1100 [2^{e} q. XII^{e}], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ [rég.] | ∅ [bas] | 1689 [1104]

a) **Ao** : *Li rois Bans estoit viauz hom et sa fame estoit juesne et bele* ***trop*** *et mout par estoit boene dame et amee de totes genz.*
Ez : *Le roy Ban estoit vieil homme et sa femme belle* ***a merveilles****, moult bonne dame et aymee de toute gent.*
(1-1)

b) **Ao** : *Et dit au roi Ban que Claudas a mout parlé a lui et que* ***trop*** *voldroit s'amor avoir.*
Ez : *Et dist au roy Ban que moult a Claudas parlé a lui et que* ***trop*** *desiroit son amour avoir.*
(1-41)

c) **Ao** : *Et chascun jor li pria Claudas de rendre car* ***trop*** *lo dessirroit a avoir car* ***trop*** *lo prisoit por la grant proesce que il avoit an lui veüe.*
Ez : *Et chacun jour le pria Claudas de rendre car* ***trop*** *le desiroit Claudas a avoir.*
(2-32)

d) **Ao** : *Si commença duel a faire* ***trop*** *grant.*
Ez : *Il commença a faire* ***trop*** *grant deul.*
(2-32)

e) **Ao** : *Et qant el revint de pasmoisons, si se demante et plaint ses granz dolors dont ele a* ***trop****.*
Ez : *Et aprez qu'elle fut revenue de pasmoison, elle plaint ses douleurs donc elle avoit* ***assez largement****.*
(3-22)

f) **Ao** : *Celui jor que la reine s'en aloit de Monlair au mostier sa seror, avint que, en cele forest ou ele passoit, estoit li rois Claudas et chaçoit un sangler* ***trop*** *grant et li chevaliers deseritez avocques lui.*
Ez : *Ce propre jour que la royne s'en aloit demourer au monstier de sa seur, advint que, en celle forest ou elle passoit, estoit le roy Claudas qui chassoit ung grant senglier et le chevalier desherité avecques lui.*
(4-15)

g) **Ao** : *Si se repasme tantost delez li et tuit cil qui sont laianz et totes celes en font grant duel* ***trop****.*
Ez : *Elle se pasme empres dont tous ceulz et celles de leans font grant deul.*
(5-9)

1104. La dernière date relevée dans le TLFi vaut pour un emploi dans la *Correspondace* de madame de Sévigné.

h) **Ao** : *Ensi fu trois anz Lanceloz an la garde a la damoisele a* ***trop*** *grant aise et bien cuidoit por voir que ele fust sa mere.*
Ez : *Ainsi fut Lancelot troys ans en la garde de la dame a grant aise et bien cuidoit il pour vray qu'elle fust sa mere.*
(6-33)

i) **Ao** : *Dame, dame, fait li preuzdom, certes, il a assez raison en vostre duel, car assez et* ***trop*** *avez perdu et non mie vos seulement, mais maintes autres genz qui i avront de granz domages.*
Ez : *Dame, dame, fait le preudomme, certes, il y a assez rayson de vostre deul, car assez et* ***trop*** *avés perdu et non mie vous seulement, mais maintes gens y auront de grans dommaiges.*
(10-17)

j) **Ao** : *Lors li met an sa teste un* ***trop*** *biau chapiau de flors novel et soef oillant et a son col un petit fermaillet d'or a riches pierres.*
Ez : *Lors lui met en sa teste ung* ***tres*** *beau chapel de fleurs nouvelles et a son col ung petit fermaillet de pierres precieuses.*
(11-50)

k) **Ao** : *Et lors commence anviron lui la meslee* ***trop*** *perilleusse.*
Ez : *Et lors commence environ lui la meslee* ***trop*** *perilleuse.*
(13-56)

l) **Ao** : *Et qant Claudas les voit, si est* ***trop*** *esbahiz et dit qant il puet parler.*
Ez : *Et quant le roy Claudas les voit, il est* ***tout*** *esbahy et dist quant il peust parler.*
(13-118)

m) **Ao** : *Et Lanceloz l'an aimme* ***trop*** *mielz et mout l'an prise.*
Ez : *Et Lancelot l'en ayme* ***trop*** *mieulx.*
(14-5)

n) **Ao** : *Car il li portoient* ***trop*** *grant honor. Et la dame lo prant entre ses braz, si li baise les iauz et la boiche mout doucement.*
Ez : *Car ilz lui portoient grant honneur. Et la dame le prent entre ses bras et lui baise la bouche et les yeulx moult doulcement.*
(14-94)

o) **Ao** : *Mais il a un* ***trop*** *grant essoigne en ce que vos me requerez, car j'ai juré sor saintes reliqes que ja mais de nul home terrien ne recevrai terre devant que ge savrai des anfanz mon seignor lo roi Bohort voires enseignes.*
Ez : *Mais il y a ung* ***tres*** *grant doubte en ce que vous me requerez, car j'ay juré sur sains que jamais de homme terre ne recepvray devant que je saiche vrayes nouvelles des enfans au roy Boort.*
(16-125)

p) **Ao** : *Si li conta s'avision. Et sachiez, fait ele, bele suer, que* ***trop*** *est biax li vostres filz.*
Ez : *Et lui compte sa vision. Et sachiez, fait elle, belle seur, que* ***trop*** *est beau vostre filz.*
(18-12)

q) **Ao** : *Si voit que les lermes an sont a Banyn as iauz venues, si en a* ***trop*** *grant pitié.*
Ez : *Si voit Banin a qui les larmes sont venues aux yeulx, et en eut grande pitié.*
(19-22)

r) **Ao** : *Mais cele qui sor tote rien l'amoit se pense que ele a* ***trop*** *parlé et que* ***trop*** *correciez s'en vait.*
Ez : *Mais celle qui sus toute rien l'aymoit pense bien qu'elle l'avoit* ***moult*** *courroucé.*
(20-11)

s) **Ao** : *Voire, dame, fait messire Yvains, car il en a* ***trop*** *grant talant. Or lo verroie, fait la reine, mout volentiers.*
Ez : *Certes, fait messire Yvain, il en a* ***trop*** *grant talent. Je le verroie voulentiers, fait la royne.*
(21-38)

t) **Ao** : *Et messires Gauvains li demande que il voit. Quoi ? fait il,* ***trop*** *grant dolor.*
Ez : *Lors lui demande monseigneur Gauvain qu'il avoit. Quoy ? fait il, j'ay* ***trop*** *grande douleur.*
(24-21)

u) **Ao** : *Et qant il sont desarmé, si vont veoir amont et aval la forteresce qui* ***trop*** *est bele.*
Ez : *Et quant ilz sont desarmez, ilz vont veoir amont et aval la forteresse qui* ***t[r]op*** *estoit belle.*
(26-9)

v) **Ao** : *Si ne porent mie a tans antrer dedanz la nef car cil les sivoit de pres.*
Ez : *Ilz ne peurent mie tous a temps entrer dedens pour ce qu'il les suivoit de* ***trop*** *pres.*
(27-17)

w) **Ao** : *Et lors cuide bien li chevaliers que il soit morz, si en est* ***trop*** *dolanz por monseignor Gauvain et por les autres.*
Ez : *Et lors cuide bien le chevalier qu'il soit mort, dont il est* ***trop*** *dolent pour monseigneur Gauvain et les autres.*
(28-20)

x) **Ao** : *Et com il sorent que il l'an avoit laissié aler, si an firent* ***trop*** *grant duel.*
Ez : *Et quant ilz sceurent que le roy l'avoit laissé aler, ilz en firent* ***moult*** *grant deul.*
(28-63)

y) **Ao** : *Sire, ci a un chevalier qui joste* ***trop*** *durement et de la a deus de noz freres.*
Ez : *Sire, cy a ung chevalier qui* ***trop*** *bien jouste, et de la a .ii. de nos freres.*
(40-26)

z) **Ao** : *Et gardez que sagement soit fait, que il ont* ***plus granz*** *genz que nos n'avons encores.*
Ez : *Et gardez que saigement soit fait, car ilz ont* ***trop plus de*** *gens que nous n'avons encores.*
(48-14)

aa) **Ao** : *Ha ! biaus dolz maistre, fait il, por Deu, conseilliez moi, car* ***trop*** *suis espoantez.*
Ez : *Ha ! pour Dieu, fait le roy, beau doulx maistre, conseillez moy, car certes je suis* ***moult*** *espouanté.*
(48-63)

ab) **Ao** : *Biaus maistres, conseilliez moi, por Deu, car* ***trop*** *en ai grant mestier.*
Ez : *Beau maistre, pour Dieu, conseillez moy, car* ***moult*** *en ay grant mestier.*
(48-64)

ac) **Ao** : *Si avoit trait son covertor jusque sor son piz an haut et ses braz avoit gitez hors por lo chaut, si dormoit* ***trop*** *durement.*
Ez : *Il avoit tiré son couverteur sur son pis en hault et ses bras avoit jecté hors pour le chault, si dormoit* ***trop*** *durement.*
(49-17)

ad) **Ao** : *Et orendroit m'enhatis ge de lui sivre, car il ne puet estre se* ***trop*** *preudom non.*
Ez : *Et endroit moy je me hasteray de le suivre, car il est* ***moult*** *preux et hardi.*
(51-110)

ae) **Ao** : *Et qant il est couchiez, si s'andort mout tost car* ***trop*** *iere las.*
Ez : *Il se est couchié et tantost il s'endormit car* ***moult*** *estoit las.*
(51-158)

af) **Ao** : *Car ce estoit la vile ou il plus volentiers sejornoit, car* ***trop*** *estoit bien seanz et aaisiez.*
Ez : *Car c'estoit la ville ou il sejournoit le plus voulentiers pour ce qu'elle estoit bien assise et aisie de toutes choses.*
(53-4)

ag) **Ao** : *Et ele ne vost car* ***trop*** *iere haute fame anvers lui et plus juene assez.*
Ez : *Et elle ne voulut car* ***trop*** *estoit noble femme envers lui et plus jeune assez.*
(55-23)

ah) **Ao** : *Si li greva* ***trop*** *li sans dom il avoit perdu grant masse et li chauz do soloil qui mout fu aspres.*
Ez : *Si lui grevoit* ***moult*** *le sang dont il avoit perdu grant abondance et la challeur du soleil qui moult estoit aspre.*
(55-149)

ai) **Ao** : *Et la damoisele fu tote apareilliee qui de* ***trop*** *riche oignement li refreschi.*
Ez : *Et la damoisselle fut appareillee laquelle lui refreschit ses playes d'ung doulz oignement qu'elle avoit.*
(56-11)

aj) **Ao** : *Si avoit li rois et la reine mis grant paine an la dame retenir une piece ancores, mais ne pot estre que* ***trop*** *avoit grant duel.*
Ez : *Le roy et la royne vouloient retenir la dame encores une piece, mais ce ne peut estre car* ***trop*** *avoit grant deul.*
(58-5)

ak) **Ao** : *Car ma damoisele lo gari, fait il, qui* ***trop*** *an set.*
Ez : *Messire Helain avoit une seur qui le garist, qui* ***bien*** *sçait plaies garir.*
(58-13)

al) **Ao** : *... et une autre damoiselle de* ***trop*** *grant biauté qui li crie.*
Ez : *... une pucelle de* ***moult*** *grant beauté et lui dist.*
(59-25)

am) **Ao** : *Mais qant ele lo vit pasmé, si fu* ***trop*** *a malaise, car ele n'amoit tant nule rien, sel porprant antre ses braz.*
Ez : *Mais elle le treuve pasmé, dont elle fut* ***fort*** *a malaise, car elle l'aymoit plus que homme du monde, si le prent entre ses bras.*
(59-71)

an) **Ao** : *Et la damoisele lo conoist, si l'apele. Et il fait **trop grant** duel, si vient a li, si li dit.*
Ez : *Si tost que la damoiselle le vit, elle le congneut bien et l'appella. Lui, qui faisoit ung deul **merveilleux**, vint a elle et lui dit.*
(60-104)

ao) **Ao** : *Lors vient a la porte, si apelle mout durement. Et nus ne li respont, si est **trop** esbahiz.*
Ez : *Lors appella a la porte, mais nul ne lui respont. Si est **tout** esbahy.*
(60-153)

ap) **Ao** : *Si lo porte Hestors a terre mout durement do cheval qui **trop** iere bons et hardiz. Et Hestors l'avoit bien coneü a bon, si lo prant par les regnes.*
Ez : *Si le porte Hector a terre vistement. Le cheval du chevalier estoit bon **a merveilles**, si le prent Hector par la bride.*
(60-215)

aq) **Ao** : *Et com il l'ot, si en est **trop** liez. Li quex est ce, fait il, car ge an voi deus ?*
Ez : *Quant il ot ce, il est **tout** joyeux. Lequel est ce ? dist le chavalier. Je en vois deux.*
(62-27)

ar) **Ao** : *Et il dit que ce ne puet estre, car ses bessoinz est **trop** granz.*
Ez : *Mais il dit qu'il ne peut, car le besoing y est grant.*
(62-118)

as) **Ao** : *Et messires Gauvains dit que il est **trop** malades. Et ceste damoiselle lo vos contera bien.*
Ez : *Et monseigneur Gauvain deist qu'il estoit **bien** malade, si come ceste damoiselle dit et bien le vous comptera.*
(62-291)

at) **Ao** : *Et li rois prant consoil a la reine se il mandera Galehot que il i vaigne, mais elle ne lo loe mies devant que il sache quel bessoign il avra. Car il li sanbleroit ja, fait ele, que vos fussiez **trop** effraez.*
Ez : *Et le roy demande conseil a la royne s'il mandera Gallehault, mais elle ne se y accorde mie tant que le besoing y soit. Car il sembleroit que vous feussiez ja **tout** effrayé.*
(64-10)

au) **Ao** : *Si avoit un suen herberjage **trop** bel et **trop** boen an une isle dedanz Assurne.*
Ez : *Il avoit ung sien manoir **trop** riche et **trop** beau dedens Arsure.*
(67-4)

av) **Ao** : *Lors commance duel **trop** grant.*
Ez : *Lors commence ung deul **trop** grant.*
(69-141)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *merveille*, *a merveille(s)*, “en quantité étonnante” (rapport d'hyponymie)
- Voir *assez*, avec adj. ou adv., “très” (rapport d'hyponymie)
- Voir *tot*, “entièrement, absolument” (rapport d'hyperonymie)
- Voir *très*, “(exprimant un haut degré d'intensité)” (rapport de synonymie)
- Voir *mout*, avec verbe, “beaucoup (sens quantitatif et qualitatif)” (rapport de synonymie)

- Voir *mout*, avec adj., “très” (rapport de synonymie)
- Voir *bien1*, avec adj. ou adv., “très” (rapport de synonymie)
- Voir *fort*, adv., “avec une grande intensité, très, beaucoup” (rapport de synonymie)
- *merveillos*, “qui frappe d’étonnement”

  RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; MĪRĀBILIA ; rapport d’hyponymie

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 2

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 2

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 2

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 4

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 8

Nombre de remplacement(s) : 13

Nombre de conservation(s) : 17

2 “de manière excessive”

RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅

a) **Ao** : *Et s’il n’i parloit prochainement,* ***trop*** *grant perte i porroit avoir car il en morroit et ele avocques autresin.*
Ez : *Et s’il n’y parloit prouchainement,* ***trop*** *grant perte y pourroit avoir.*
(7-19)

b) **Ao** : *Et ne demora gaires qu’il les fist metre toz quatre en la tor de Gaunes car* ***trop*** *estoient, ce disoit, juesne encor a chevauchier, si voloit qu’il fussient illuec gardé.*
Ez : *Puis ne demoura gueres qu’il les fist mettre en la tour de Gaunes car, ce disoit il,* ***trop*** *estoient encores les enfans jeunes pour chevauchier, et il vouloit qu’ilz fussent illec gardez.*
(7-60)

c) **Ao** : *… deus colors meslees si que rien n’i avoit trop blanche ne* ***trop*** *brune ne* ***trop*** *vermoille, mais igau mesleüre de trois ensenble.*
Ez : *Si y avoit deux couleurs meslees tellement que riens n’y avoit ne* ***trop*** *brun ne* ***trop*** *vermeil, mais mesleure de trois ensemble.*
(9-16)

d) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(9-16)

e) **Ao** : *S’il lo velt recevoir a mener en sa prison, il n’i entrast pas legierement car* ***trop*** *i avroit grant sanblant de paor et de coardisse, car encor n’est il pas si au desouz qu’il deüst faire tel meschief ne si honteus.*
Ez : *S’il le reçoit a metre en sa prison, il n’y entrera pas legierement car* ***trop*** *y auroit grant semblance de paour et de couardise. Et encores n’est il mie si au dessoubz qu’il deust faire tel meschief.*
(13-129)

f) **Ao** : *Car sor aus venoit Claudas a* ***trop*** *grant gent. Ne nus, font il, ne nos porchacera pais ne acorde se vos ne la nos porchaciez.*
Ez : *Car, font ilz, Claudas vient sur nous a* ***trop*** *grant gent. Et nous ne pouons vers lui avoir paix se vous ne la nous pourchassiez.*
(16-5)

g) **Ao** : *Et se jut mout longuement desouz un chasne en l'erbe vert por ce que* ***trop*** *faisoit grant chaut.*
Ez : *Et se geut une grant piece dessoubz ung arbre sur l'erbe verte pour ce que* ***trop*** *grant chault faisoit.*
(20-4)

h) **Ao** : *Biax amis, fait li rois, vos ne savez que vos querez car vos iestes* ***si*** *anfes et* ***si*** *juesnes que vos ne savez que monte granz fais de chevalerie.*
Ez : *Beau amy, fait le roy Artus, vous ne savez que vous demandez car vous estes* ***trop*** *jeune et ne congnoissez pas combien est grant le faiz de chevalerie.*
(21-73)

i) **Ao** : *Por ce, fait il, que vos iestes* ***trop*** *juenes et si sui plus granz et plus forz de vos assez.*
Ez : *Pour ce, fait il, que* ***trop*** *estes jeune et je suis plus grant et plus fort que vous.*
(22-4)

j) **Ao** : *Ha ! fait il, gentis chevaliers, ne m'ociez mie se vos de rien aimez lo roi Artus car* ***trop*** *feriez grant folie.*
Ez : *Haa ! gentil chevalier, ne me occiez mie se vous aymez le roy Artus, car* ***trop*** *feriez grant follie.*
(28-21)

k) **Ao** : *Il est hui mais* ***trop*** *tart, fait Helys, a herbergier vos covient.*
Ez : *Il est meshuy* ***trop*** *tart, fait Elys. Hebergier vous convient.*
(32-5)

l) **Ao** : *Sire, fait il, ce ne puet estre car* ***trop*** *est malades.*
Ez : *Sire, fait il, ce ne peut estre car il est* ***trop*** *malade.*
(36-13)

m) **Ao** : *Maistre, fait il, aler me covient en un mien affaire o vos ne poez mie venir car* ***trop*** *loig seroit a vostre hués.*
Ez : *Maistre, aler me convient en ung mien affaire ou vous ne pouez venir, car loing seroit pour vous.*
(39-3)

n) **Ao** : *Ge ai besoig, fait il,* ***trop angoisseus****. Quel ? fait li chevaliers.*
Ez : *J'ay, fait il, besoing* ***de grant haste****. Quel ? fait le chevalier.*
(39-4)

o) **Ao** : *Biens faires n'i a mestier que* ***trop*** *sont cil de l'autre part.*
Ez : *Son bien faire ne peut longuement prouffiter, car ceulz de l'autre part sont* ***trop****.*
(48-24)

p) **Ao** : *Dex aide, traïson ne fis ge onques, ne ja mais ne l'ancomencerai car **trop** sui vieus.*
Ez : *Hee ! Dieux, certes, traÿson ne fiz je oncques, ne encores ne commenceray je mie car **trop** suis vieil.*
(51-119)

q) **Ao** : *Mais **trop** i a grant meschief que il est toz seus et si anemi sont mout et bon chevalier.*
Ez : *Mais **trop** y a grant meschief car il est tout seul et les adversaires sont beaucop et bons chevaliers.*
(60-189)

r) **Ao** : *Et mande la reine a Lancelot que, si chier com il a s'anmor, que il face qanque messires Gauvains voldra que **trop** a poine aüe por lui fors que tant que il n'aillent pas ansemble a l'asemblee.*
Ez : *Et mande la royne a Lancelot qu'il face pour messire Gauvain tout ce qu'il pourra, car **trop** a eu grant peine pour lui fors tant que ensemble ne voisent a l'assemblee.*
(64-10)

s) **Ao** : *Mais Lanceloz et sa conpaignie est o chief derriere qui mervoilles fait si que la reine en est tote esbahie, car **trop** soffre por aus tenir pres de la tor.*
Ez : *Mais Lancelot et sa compaignie est au chief derriere qui merveilles faisoient et la royne en estoit moult esbahie, car **trop** seuffre pour eulx tenir pres de la tour.*
(68-111)

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Nombre de conservation(s) avec transposition : 3

Nombre de conservation(s) : 13

3 "trop longtemps"

`ErecFr2` (ca 1170 [1re m. XIIIe], champ. mérid. [bourg.]) – ∅

a) **Ao** : *Et cil se mistrent a la voie, mais **trop** i orent demoré car Poinces Anthoines atotes ses genz qui devers la forest s'estoient trait lor vint au devant.*
Ez : *Si se mist a la voye, lui et tous ses gens, mais **trop** avoit demouré car Ponce Anthoyne avec toute sa gent qui devers la forest se estoient tirez leur vint au devant.*
(1-16)

b) **Ao** : *M'aïst Dex, dame, fait ele, moi ne puet gaires chaloir orandroit qui ge soie fors de ce que ge vif **trop**.*
Ez : *Si m'aist Dieu, dame, fait elle, il ne vous peult gaires chaloir qui je soye fors de ce que je vifz **trop**.*
(3-39)

c) **Ao** : *Et bien sachiez que ge voudroie que vos fussiez si proz que eüssiez lo chastel conquis car **trop** a duré ceste dolors.*
Ez : *Je vouldroie que vous fussiez si preux que vous peussiez ceste bataille conquerre car **trop** a duré ceste douleur.*
(23-30)

d) **Ao** : *Si an parla mout sovant et disoit oiant lo roi que trop estoit cist sejorz anuieus et* ***trop*** *avoit duré.*
Ez : *Et en parloit moult souvent et disoit devant le roy que trop estoit ce sejour ennuyeux et* ***trop*** *avoit duré.*
(43-2)

Nombre de conservation(s) : 4

4 *trop de*, “une quantité ou une intensité excessive de”

RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅

Ao : *Sire, font si home, nel feroiz, ainz atandez voz genz que cist a* ***trop*** *genz amenee, et vos iestes ci priveement si ne vos devez mie metre en aventure.*
Ez : *Sire, ce font ses hommes, non ferez, ains attendez voz gens car celui a* ***trop de*** *gens amenez, si ne vous devez vous mie mettre en adventure.*
(48-2)

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

1 Les 72 contextes retenus pour étude ont été répartis en quatre emplois différents. Seul le premier, à valeur intensive, intéresse la présente analyse, les trois autres ne présentant que des cas de conservation et restant attestés dans la langue courante du français contemporain. Le seul contexte de l’emploi documenté en 4, *trop de*, est cependant intéressant, car il présente le cas de la leçon de Ez, « *celui a trop de gens amenez* » face à la leçon de Ao, « *cist a trop genz amenee* », c’est-à-dire une occurrence de l’emploi documenté en 1.

2 Cet emploi est celui de l’adverbe dans son sens intensif. Il présente 48 contextes. Parmi eux, on relève 21 cas de substitution, 17 cas de conservation, huit cas d’absence et deux cas de présence en Ez. Le nombre important de ces deux derniers types s’explique par le sens intensif de l’adverbe, qui peut donc être ajouté ou omis sans nuire au sens général des passages.

3 Les remplacements sont variés. On recense ainsi quatre cas de remplacement par *tout*, deux par *a merveilles*, *tres*, *bien*, et par *assez largement*, *fort*, une fois, et par l’adjectif *merveilleux*, pour la leçon *trop grant*. Les remplacements se font majoritairement par l’adverbe *mout*, à la fois dans ses emplois avec adjectif et avec verbe, dont on a pourtant noté l’obsolescence [1105]. La préférence d’emploi pourrait donc marquer le statut encore plus archaïque de *trop* par rapport à *mout*.

4 Les cas de conservation ne se distinguent pas des cas de substitution par des traits spécifiques. Il est à supposer que l’emploi de *trop* intensif, par ailleurs toujours employé dans certains dialectes, et également dans le registre familier, en français contemporain, ait pu être ressenti comme étant un emploi prêtant à confusion. En effet, le sens intensif est proche du sens exprimant l’excès d’un élément, mais le premier a la plupart du temps une connotation méliorative, tandis que l’excès est péjoratif. Pour éviter les confusions, l’usage de l’adverbe est probablement réduit à un cadre de description péjorative. Les cas de remplacement s’expliqueraient donc ainsi par le fait que, probablement, aux yeux des compositeurs de l’incunable, l’emploi pouvait prêter à confusion dans ces contextes-là. Le nombre important de mots pouvant servir d’intensifs ne gêne pas le désemploi de *trop*.

1105. Cf. la notice sur *mout*.

Typologie : Disparition partielle ; un sens voit ses emplois se réduire
Facteurs supposés : Grande proximité sémantique entre deux emplois du même mot ; sens péjoratif de plusieurs des emplois du mot : le risque de connoter péjorativement l'emploi intensif conduit à l'abandon de ce dernier ; existence de plusieurs mots synonymes pouvant prendre les emplois.

‡ ues

FEW, VII, 380b : ŏpus

Ao : 7 ; Ez : 0

ues, *a ues de qqu'un*, "pour qqu'un"
`AlexisS2` (fin XI^e [ca 1139], norm. [agn.]) – `ManLangG` (1396 [ap. 1396], agn.)

1 **Ao** : *Comment ? fait cil qui maistroier lo voloit, si avez doné lo roncin qui vostre estoit, qu'il n'a tel souz ciel* ***a vostre hués****, et la veneison ma dame sanz mon congié ?*
Ez : *Comment ? fait le maistre, avez vous donné ung tel roussin que au monde,* ***a mon aviz****, n'a meilleur et la venoison ma dame sans congié ?*
(9-82)

2 **Ao** : *Si me fist faire a ma mesure une robe d'un mout riche drap de soie que ele faisoit faire* ***a son hués*** *et la me fist vestir.*
Ez : *Si me fist faire a ma mesure une robe d'ung moult riche drap de soye qu'elle me fist vestir.*
(10-42)

3 **Ao** : *Maistre, fait il, aler me covient en un mien affaire o vos ne poez mie venir car trop loig seroit* ***a vostre hués****, et si voil aler toz seus.*
Ez : *Maistre, aler me convient en ung mien affaire ou vous ne pouez venir car loing seroit* ***pour vous****, et si y vueil aler tout seul.*
(39-3)

4 **Ao** : *Sire, il est anuit mais bien droiz de herbergier et ge ai ostel bel et bon* ***a vostre ués****, se il vos plaissoit, et si avriez de cel chevrel. Li chevaliers voit bien que il est tans de herbergier, si prant l'ostel et s'an vet aprés lo vavasor.*
Ez : *Sire, il est temps de hebergier. S'il vous plaist, je vous logeray bien. Le chevalier lui accorde et s'en va avecques lui.*
(47-0)

5 **Ao** : *Lors vint Gualehoz poignant et le remonta el cheval o il meïsmes seoit, car li suens n'estoit preuz* ***a son hués****. Si tost com il fu remontez, si revint autresi vistement an la meslee com il avoit fait autre feiee.*
Ez : *Lors vint Gallehaut, qui le remonta sur le cheval mesmes ou son corps seoit. Et si tost comme il fut monté, il s'en revint a la meslee aussi frais comme il avoit le jour esté.*
(51-144)

6 **Ao** : *Ha ! sire, vos soiez or li bienvenuz, et si iestes* ***a mon ues****. Lors lo cort acoler et il lui, si s'antrefont mout grant joie.*
Ez : *Haa ! sire, fait Saigremor, vous soyez le bienvenu, si estes vous* ***a mon advis****. Lors le court Saigremor acoller, si s'entrefont moult grant joye.*
(62-179)

7 **Ao** : *Ei li puez dire que ce est granz vilenie* ***a son ués****, com il por deus chevaliers s'est anserrez.*
Ez : *Et si lui pouez dire que ce lui est grant villenie, quant il se est fait enfermer seullement pour deux chevaliers.*
(68-9)

Lexème qui remplace : Voir *avis*, *a mon avis*, "selon mon opinion" (rapport de synonymie)

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1
Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 2
Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 4

Analyses des exemples

1 Le lexème est utilisé en Ao seulement au sein de l'expression *a ues [de qqu'un]*, qui est donc celle sur laquelle porte les hypothèses et réflexions qui suivent. Sur les sept passages concernés, seul trois sont comparables, car quatre présentent des textes raccourcis. Les raccourcissements témoignent clairement de la volonté de ne pas être trop redondant, par exemple en 2, où Ao donne « *Si me fist faire a ma mesure une robe d'un mout riche drap de soie que ele faisoit faire a son hués et la me fist vestir.* » et Ez donne : « *Si me fist faire a ma mesure une robe d'ung moult riche drap de soye qu'elle me fist vestir.* » En Ez, seule la première mention de la confection de l'habit est conservée.

2 En 3, l'expression est remplacée par *pour vous* et en 6, par *a mon advis*. Ces deux remplacements témoignent de deux emplois distincts de l'expression : le premier signifie "en ce qui concerne qqu'un" et le second "dans l'opinion de qqu'un". Dans ces cas, les remplacements ont privilégié la cohérence sémantique du passage.

3 Le cas de leçon variante, en 1, dans lequel « *a vostre hués* » est remplacé par « *a mon aviz* », change le sens de la phrase. En Ao, la phrase signifie qu'il n'y a aucun autre cheval pour Lancelot sur terre, "à sa mesure" alors que en Ez, la phrase signifie que le locuteur pense, "dans son opinion", qu'il s'agit du meilleur cheval sur terre. La modification a pu être causée par une mauvaise leçon de l'abréviation de *vostre*. Elle témoigne de la difficulté de la compréhension de l'expression et de la confusion que le double sens peut amener.

⟶ La stratégie la plus employée par rapport à *au ues [de qqu'un]* en Ez semble être le raccourcissement de passage. Les remplacements se font par des périphrases qui privilégient le sens de l'expression, bien que, dans un cas, ce remplacement modifie le sens de la phrase, témoignant de la confusion que l'expression peut entraîner.

Analyses internes

1 *avis* est employé à 80 reprises en Ao et 60 en Ez. Cependant, on ne trouve pas d'occurrence de *a l'avis* [de qqu'un] dans le manuscrit. Une expression de sens proche contenant *avis* est *estre avis* [à qqu'un], par exemple dans la phrase suivante : « *Puis que dame est atornee au servise Nostre Seignor, ele ne se doit, ce m'est avis, doloser de nule rien fors que de ses pechiez plorer.* » (010-8)

2 *por* accompagné d'un pronom personnel, "au profit de", est présent aussi en Ao. L'expression *por vos* dotée de ce sens y apparaît 39 fois, par exemple : « *En non Deu, fait il, por vos sera la porte overte.* » (027-26) En revanche, il n'y a pas d'occurrence de l'emploi prenant le sens de "en ce qui concerne qqu'un", attesté en 3.

⟶ Les expressions qui sont employées en Ez pour le remplacement ne se trouvent donc pas en Ao, du moins pas avec le sens qu'elles prennent dans l'incunable. Si le premier cas peut être vu comme un simple changement formel de l'expression, passant de *estre avis* [à qqu'un] à *a mon avis*, il faut tout de même retenir la distinction entre l'emploi de *avis* et de *ues*. *ues* a la particularité de posséder le double sens mentionné ci-avant, qui crée la confusion et une erreur d'interprétation en Ez. Les deux expressions, de sens distincts, ont néanmoins la même forme : tant le sens de "opinion" que celui de "profit" prennent la valeur de réalisation, signifiée par la valeur sémantique du substantif *ues*, "ouvrage réalisé par qqu'un".

Comparaisons externes

L'obsolescence de l'expression est d'aillleurs à mettre en rapport avec l'obsolescence du substantif sur lequel elle s'est construite, *ues*. D'après le DMF, il survit essentiellement en moyen français à travers l'expression analysée ici. La disparition de *ues* est très certainement due à sa forme monosyllabique, très peu marquée d'un point de vue phonétique, qui se retrouve encore moins marquée du fait de la chute des consonnes finales qui se produit au XIV^{e} siècle. À cela s'ajoute l'existence du synonyme *uevre*, formé sur ŏpĕra et attesté depuis `PsOxfM` (1re m. XII^{e} [mil. XII^{e}], agn.), qui est plus fort phonétiquement et mieux implanté dans le système linguistique du fait de l'existence de dérivés [1106].

⟶ L'expression ici analysée semble être un syntagme qui permet la conservation la plus longue de *ues* au sein de la langue. Ce lexème disparaît à cause de ses faiblesses phonétiques et sémantiques, au contraire de son synonyme *uevre*.

Synthèse : L'expression semble disparaître parce que le substantif sur lequel elle est construite est obsolescent. Il faut aussi envisager un changement de perspective dans l'expression du "profit" et de l'"opinion" de quelqu'un. En effet, les deux sens se distinguent l'un de l'autre : ils ne sont plus relatifs à l'idée commune de la réalisation de quelque chose par une personne, mais vont être centrés sur la personne même (*por qqu'un*) ou sur ce que la personne perçoit (*estre avis* [à qqu'un]).

Typologie : Disparition totale
Facteurs supposés : Disparition antérieure du substantif sur lequel l'expression se fonde, due à sa faiblesse phonétique et sa faible motivation sémantique, en opposition avec un lexème synonyme construit sur un étymon de la même famille, plus fort phonétiquement et mieux intégré dans le système sémantique ; changement de perspective sur le sémantisme de l'expression, qui ne se retrouve plus liée à l'idée de réalisation d'un ouvrage.

⊆ uisselet

FEW, VII, 437b : OSTIUM

1106. On relève ainsi le substantif *ovrage* attesté depuis `GaufrG` (2^{e} m. XIII^{e} [2^{e} m. XIV^{e}], pic.), ce qui montre que le lexème continue d'être productif après son insertion dans le système langagier.

Ao : 1 ; Ez : 0

uisselet, “petite porte”
Ao (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – Stoer 1628 (*Dictionnaire françois* [1628]) [dict. bil.] | RENÉ D'ANJOU, Mortif. Vaine Plais. R. (1455) [1107]

Ao : *Et Hestors lieve son hiaume si va ovrir l'**uiselet** et dit...*
Ez : *Et Hector va defermer le petit **huisset** et oste son heaulme et dist...*
(63-67)

Lexème qui remplace : *uisset*, “petite porte”
MonGuill2A (ca 1180 [3e q. XIIIe], pic. mérid. [frc./faibles traits du Nord-Est]) – Oud 1660 (*Tesoro de las dos lenguas espanola y francesa* [1660]) [dict. bil.] | Nicot 1606 (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) ; OSTIUM ; rapport de synonymie ; même étymon

Nombre de remplacement(s) : 1

⊆ vaisselemente

FEW, XIV, 192a : VASCĔLLUM

Ao : 6 ; Ez : 0

vaisselemente, “ensemble des récipients qui servent à la préparation et à la présentation des aliments”
PercB (ca 1180 [2e m. XIIIe], champ. mérid. [pic. sept.]) – ChrPisFaisS (1404 [ca 1404])

1 **Ao** : *Et sachiez que nos movrons encor annuit et gardez que vos preigniez tot lo tresor que vos porroiz çaianz trover et savoir et de joiax et de **vaisselemente**, et si metez tot an mon granz coffres.*
Ez : *Et sachiez que nous mouverons encore ennuit et gardez que vous prenez tout le tresor que vous pourrez ceans savoir, tant de joyaulx que de **vaisselle**, si mettrez tout en mes grans coffres.*
(1-50)

2 **Ao** : *Li somiers estoit mout bien chargiez de joiaus et de **vaisselemente** et de deniers.*
Ez : *... ung sommier bien chargié de joyaulx et de **vaisselle** et de deniers.*
(1-68)

3 **Ao** : *Mais por Deu, madame, velez moi et faites prandre grant avoir qui ci est d'or et de **vaisselemente** et de joiaus, si an ferez ci faire un petit mostier ou an chantera por l'ame de mon seignor tozjorz mais.*
Ez : *Et pourtant je vous prie tant comme je puis que me voellez, et faictes prendre tout mon avoir qui cy est d'or de **vaisselle** et de joyaux, si en ferez icy faire ung petit monstier ou l'en chantera pour l'ame de mon seigneur a tousjours.*
(3-44)

4 **Ao** : *Un jor avint qu'il seoit au mengier en une haute tornelle el chief do palais et menjoit si richement que mout se merveillast qui veïst et les serveors et la **vaiselemente**.*
Ez : *Ung jour advint qu'il seoit au mengier en une tourelle.*
(27-2)

1107. Le FEW donne ca 1285 comme première attestation, mais Ao est antérieur. *Idem* pour Mats qui donne comme attestation RigomerF (mil. XIIIe [3e t. XIIIe], hain. [pic. (Tournai ?)]).

5 **Ao** : *Et lors sera appareilliez li boens chevaus et les beles armes, li riche drap, les beles* ***vaisselementes*** *d'or et d'argent, la grant planté de deniers.*
Ez : *Lors soient appareilliez les bons chevaux chevaux, les riches draps, les* ***vaisselles*** *d'or et d'argent et la grant planté de argent.*
(48-114)

6 **Ao** : *Et coi ? Les riches* ***vaisselementes****, les cointes joiaus, les biaus dras de soie, les boens chevaus...*
Ez : *Et quoy ? Les riches* ***vaisselles****, et les joiaux, et les beaux draps de soie.*
(48-119)

Lexème qui remplace : *vaissele*, "ensemble des récipients qui servent à la préparation et à la présentation des aliments"
`GaimarB` (ca 1139 [déb. XIII^{e}], agn.) – ∅ ; VASCĔLLUM ; rapport de synonymie ; même étymon

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1
Nombre de remplacement(s) : 5

Le remplacement est systématique : c'est *vaisselle*, la forme simple, qui est employée en Ez.

⊆ valet

FEW, XIV, 138a : VALLIS

Ao : 1 ; Ez : 0

valet, "petite vallée"
`ErecFr2` (ca 1170 [1re m. XIII^{e}], champ. mérid. [bourg.]) – `Ao` (ca 1220 [2^{e} q. XIII^{e}], bourg.)

Ao : *Lors hurte messires Gauvains lo cheval des esperons, et va les granz galoz grant piece tant que il s'an antre an un* ***valet*** *et vit desoz lui une mout belle lande.*
Ez : *Lors fiert le cheval des esperons et chevauche tant qu'il entre en ung* ***vauchel*** *dessoubz une moult belle lande.*
(62-132)

Lexème qui remplace : *vaucel*, "petite vallée"
`RouH` (1135-1170 [ca 1300], frc.) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen) ; VALLĬCŬLA ; rapport de synonymie ; étymon de la même famille

Nombre de remplacement(s) : 1

Le substantif employé en Ez y connaît sa dernière attestation. Cela tend à montrer le caractère extrêmement vieilli de *valet*, puisqu'il est remplacé par un lexème lui-même archaïque.

⊆ vasselage

FEW, XIV, 197a : VASSALUS

Ao : 1 ; Ez : 0

vasselage, “acte de bravoure”
RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – Poésies att. à Cl. Marot (1496-1544 [éd 1731])

Ao : *Et ge disoie : Ha ! sire chevaliers, com avez or fait grant* ***vaselage*** *qui vos prenez a un anfant !*
Ez : *Et je lui disoie : Haa ! sire chevalier, quel* ***honneur*** *vous faictes vous, qui vous prenez a ung enfant !*
(56-4)

Lexème qui remplace : *onor*, “sentiment que l’on a de sa dignité”
RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; HŎNŌS ; rapport de métonymie, du particulier au général

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

‡ vëer

FEW, XIV, 357b : VĔTARE

Ao : 6 ; Ez : 0

1 “interdire, refuser”
GaimarB (ca 1139 [déb. XIIIe], agn.) – ChastellK (1454-1470 [3e q. XVe], flandr.) [1108]

a) **Ao** : *Certes, fait il, oïl, autretant comme son cors, car ja mais rien que vos li commandoiz ne doit* ***veer*** *ne contredire. Et qui l’avroit, fait ele, por vos eüe, quel loier l’en rendriez vos ?*
Ez : *Certes, fait Lyonnel, il vous doit aymer autant comme son corps. Et qui l’auroit, fait elle, pour vous eue, que loyer lui en rendriez vous ?*
(14-65)

b) **Ao** : *Car se sa mere est batue ne laidamgiee devant lo fil, s’il ne l’an venche bien, li doit estre ses pains* ***veez*** *et ses huis clox.*
Ez : *Et se la mere est batue ou injuriee devant son filz, et il ne la venge, bien lui doit son pain* ***refuser****.*
(20-40)

c) **Ao** : *Lo soir se retraist li rois en ses loges et sa compaignie. Et la nuit ot si grant doleur entre ses genz que onques n’i ot ne beü ne mengié Mais or reparole un po li contes del Blanc Chevalier, si com il se parti del chastel la ou la porte fu* ***vee*** *a la reine.*
Ez : *Lors se retrait le roy en ses loges et oncques ne voulut le soir boire ne mengier.*
(27-40)

d) **Ao** : *Et si est totjorz la costume que la dessirree chose est totjorz la plus* ***veé****.*
Ez : ∅
(51-234)

e) **Ao** : *Mais comment* ***veerai*** *ge rien que ma dame me commande ?*
Ez : *Mais comment* ***desdiray*** *je riens qu’il me commande a faire ?*
(69-167)

1108. Cotgr 1611 (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) recense encore le verbe au participe passé pour le proverbe « Chose veée est plus desirée ».

Lexèmes qui remplacent :

- *refuser*, “interdire”
  `WaceNicR` (ca 1150 [3e q. XIIIe], norm. [agn.]) – ∅ ; REFŪSARE ; rapport de synonymie
- *desdire*, “refuser”
  `ThomKentF` (4e q. XIIe [2e m. XIVe], agn.) – `CommC` (1489-1498 [déb. XVIe], pic./Ouest mérid.) ; DĪCERE ; rapport de synonymie

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 2

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 2

2 “contester”
`Ao` (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – `Mir. st J. Cris., c.1344` (ca 1344 [fin XIVe], Paris)

Ao : *Et s'il l'ose* ***veer****, vos lo mosterroiz contre son cors.*
Ez : *Et se aucunement il l'ose* ***nyer****, vous le lui monstrerez contre son corps.*
(7-33)

Lexème qui remplace : *noiier2*, “contester”
`WaceNicR` (ca 1150 [3e q. XIIIe], norm. [agn.]) – ∅ ; NĔGARE ; rapport de synonymie

Nombre de remplacement(s) : 1

Analyses des exemples

Sur les six contextes, trois sont comparables. Dans chacun d'eux, un remplacement peut être constaté. Ils se font chacun par un verbe différent : pour le premier sens, “refuser, interdire”, ce sont les synonymes *refuser* et *desdire* qui sont employés. Pour le second, “contester”, c'est *nyer*. Les compositeurs de Ez semblent donc avoir adapté la leçon à chacun des contextes, en fonction de ce qu'ils peuvent en comprendre. Cela est un probable témoignage de la difficulté du verbe.

Analyses internes

1 *refuser* est présent douze et onze fois dans chacun des témoins. En Ao, le verbe est employé dans le sens “interdire” attesté en Ez, mais uniquement en discours direct ou dans des discours semi-indirects. Le seul emploi du verbe dans une séquence narrative est un emploi du sens “rejeter” : « *Et qant cil vit que ele lo refusa, si an ot duel et honte et la comança a guerroier.* » (055-24) *refuser* serait donc un emploi marqué par l'oralité.

2 *desdire* connaît une seule occurrence dans chacun des témoins. En Ao, il prend un sens différent de celui attesté en Ez, le sens “contredire” : « *... antre moi et cest chevalier nos estiens venté ansanble de chevalerie tant que il dist que il iere miaudres chevaliers de moi. Et ge l'an desdis tant que il dist que ge no sivroie mies an ceste forest...* » (062-145)

3 *noiier2* est attesté six fois en Ao et sept en Ez. Il connaît un contexte similaire à celui présent en 2 : « *Et se il ceu ose neier que il ne soit vers Deu et vers son seignor lige traïtres et parjurs, ge sui prelz que ge lo mostre vers son cors.* » (002-47) Dans ce cas, le verbe est employé avec une complétive, mais il peut également ne pas l'être, par exemple dans l'exemple suivant : « *Et Hestor lo nie mout durement et dit que ainz est il outrez.* » (066-24)

⟶ En Ao, *desdire* ne connaît pas le sens attesté en Ez, au contraire de *refuser* et *noiier2*. Cependant, le premier verbe est uniquement attesté dans des discours directs et est donc marqué par l'oralité. Le second verbe ne semble pas avoir de spécificité, ce qui en fait donc un concurrent direct du sens "contester" de *vëer*.

Comparaisons externes

C'est d'ailleurs ce sens du verbe, "contester", qui disparaît en premier. Cela est peut-être dû à l'existence de *nyer*, de même sens et de graphie proche. Ce qui lui donne l'avantage sur *vëer* est sa forme plus marquée, d'autant plus avec la généralisation de la graphie en *-y-*. Le second sens disparaît assez rapidement après le premier. L'existence de synonymes divers peut expliquer son obsolescence, si l'on considère également la faiblesse de la forme de *vëer*, forme qui, par ses deux jambages initiaux, peut être homonyme avec d'autres formes (comme *née*), et qui peut être réduite à une monosyllabe, en particulier dans des emplois conjugés. Cela empêche donc des emplois variés, au contraire par exemple de *refuser*, qui peut avoir les divers emplois mentionnés, et est particulièrement employé en discours direct. L'isolement sémantico-morphologique du verbe est aussi un facteur important d'obsolescence.

Synthèse : Les compositeurs de Ez ont recours à différents verbes pour remplacer *vëer*, témoignant de la difficile compréhension du verbe. Elle est principalement provoquée par sa faiblesse formelle et son isolement sémantico-morphologique. L'obsolescence du verbe est renforcée par l'existence de verbes synonymes plus forts formellement.

Typologie : Disparition totale
Facteurs supposés : Faiblesse formelle : les occurrences du verbe peuvent être des monosyllabes et homonymes d'autres mots ; isolement sémantico-morphologique ; existence de verbes synonymes formellement plus marqués.

⊆ viaus

FEW, XIV, 214b : VĒL

Ao : 1 ; Ez : 0

viaus, "du moins"
`AlexisS2` (fin XI^e [ca 1139], norm. [agn.]) – `BaudeFastCongéR` (1272 [prob. 1295], pic. [Arras])

Ao : *Si esgarderai* ***viaus*** *cele part sovant et atant m'en refraindrai.*
Ez : *Je regarderay souvent vers celle part et par ce m'en refroideray.*
(10-28)

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

Il s'agit d'une omission de Ez, qui peut être interprétée comme un témoignage de la caducité de l'emploi de l'adverbe.

‡ vieillart

FEW, XIV, 361a : VĔTŬLUS

Ao : 4 ; Ez : 2

1 empl. adj., “qui existe depuis longtemps”

`DialGregF` (2e m. XIIe [1er t. XIIIe], wall. [Liège ?]) – `D'Aubigné` (1552-1630)

a) **Ao** : *Si a pitié de ce qu'il covanra son fil issir d'enfance en povreté et an dolor, et sa fame estre en autrui dongier que el suen et an avoeries de maintes genz, et lui meïsmes covendra estre povre et* ***veillart****, et an grant souffraite user sa vie lo remanant qui tant a esté dotez et riches et qui tant a amee bele compaignie de genz et joieuse maisniee en sa jovente.*
Ez : *Si a pitié de ce qu'il convendra son filz yssir de enfance en povreté et en douleur, et sa femme estre en autruy dangier, et lui mesmes convendra estre povre* ***viellart*** *et en souffrette user le remanant de sa vie.*
(3-6)

b) **Ao** : *Si en font grant joie juesne et* ***veillart****, et les en mainent en la tor a grant honor.*
Ez : *Chacun en fait grant joye, et jennes et* ***vieulx****, et les mainent a la tour a grant honneur.*
(13-75)

Lexème qui remplace : *vieil*, “qui existe depuis longtemps”

`AlexisS2` (fin XIe [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; VĔTŬLUS ; rapport de synonymie ; même étymon

Nombre de conservation(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 1

2 empl. subst., “celui qui existe depuis longtemps”

`BrutA` (ca 1155 [4e q. XIIIe], norm./agn. [agn.]) – ∅

a) **Ao** : *Bien estiez com anfes d'aage, mais de san et de proesce estiez vos* ***veillarz*** *chenuz, se un seul petit fussiez plus amesurez de hardement.*
Ez : *Bien estiez enfans de aage, mais de sens et de prouesse estiez vous* ***viellars*** *chanus.*
(13-108)

b) **Ao** : *Garde que ja n'i atandes plus juene ne plus viel de toi, mais fier devant toz les autres des esperons por faire un biau cop la ou tu porras ataindre, car a pris et a honor d'armes conquerre ne doit nus atandre ne lo juesne ne lo* ***veillart****.*
Ez : *Garde que ja n'y attendes ne plus jeunes ne plus vielz, mais frappe devant tous les autres des esperons pour faire ung beau coup la ou tu pourras attaindre, car a pris d'armes conquerre ne doit l'en attendre ne jeune ne* ***viel****.*
(13-143)

Lexème qui remplace : Voir *vieil*, “qui existe depuis longtemps” (rapport de synonymie ; même étymon)

Nombre de conservation(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 1

Analyses des exemples

Sur les quatre contextes, on observe deux cas de conservation et deux cas de substitution. Dans ces derniers, *viellart* se fait remplacer par *vieil*. Les remplacements ne sont en réalité pas corrélés de manière unilatérale avec le type d'emploi en Ao. En 1 a), le mot est conservé, mais sa classe grammaticale change. En effet, la leçon de Ao, « *et lui meïsmes covendra estre povre et veillart* », n'est pas exactement la même que celle de Ez, « *et lui mesmes convendra estre povre viellart* ». Le manuscrit donne deux adjectifs coordonnés alors que l'incunable utlise le mot en tant que substantif, qualifié par un adjectif. Par ailleurs, en 2 b), *veillart* en emploi substantif est remplacé par *viel* en emploi adjectival.

⟶ En Ao, *viellart* est employé en tant qu'adjectif qualificatif ou en tant que substantif, alors que, en Ez, il est employé uniquement en tant que substantif.

Analyses internes

viel est employé à 17 et 27 reprises en Ao et en Ez, dont deux et sept fois en emploi substantif. Il s'agit donc d'une forme mieux insérée dans le réseau linguistique, et dont l'emploi grandit.

Comparaisons externes

1 *viellart* voit donc son emploi adjectival s'éteindre. Son suffixe *-art*, de valeur emphatique, conduit peut-être à considérer l'utilisation comme permettant la désignation d'un objet spécifique, correspondant à un emploi substantif.

2 Il faut aussi prendre en considération le nombre important de substantifs en *-art* qui sont dérivés d'autres substantifs au XIV^e^ siècle [1109]. D'après le TLFi, cela concerne les noms d'inanimés ou d'animaux. La connotation péjorative de *viellart*, associée à l'emploi de *vieil* substantif, a pu conduire, par analogie, à identifier le mot à cette catégorie et à en délaisser l'emploi adjectival. La disparition de cet emploi a également pu être favorisée par la proximité graphique du mot avec *meillor*, par la présence des trois jambages au début des mots, la séquence *-eill-* et la proximité entre *-ar-* et *-or/eur-* [1110]. L'emploi adjectival, risquant la confusion avec cet adjectif, opposé sur le plan sémantique car très mélioratif, a pu jouer un rôle dans l'abandon de son usage.

⟶ Si la valeur emphatique du suffixe du mot a pu conduire à en réinterpréter la classe grammaticale, il faut également prendre en considération des facteurs formels, comme l'analogie qui a pu être faite entre ce mot et une série d'autres, dotés du même suffixe, amenant à la réanalyse de sa classe grammaticale, et la proximité graphique avec un adjectif mélioratif, conduisant à son emploi uniquement dans des contextes où la confusion n'est pas possible.

Synthèse : *viellart* voit donc son emploi adjectival s'éteindre, avec une dernière attestation recensée au XVI^e^ siècle. Le substantif existe en français contemporain. L'abandon de l'adjectif est dû à son suffixe, qui pousse à la réanalyse de sa classe grammaticale, tant par le sémantisme qu'il lui donne que par analogie avec une série de mots dotés du même suffixe. Une proximité graphique problématique avec un autre adjectif a pu renforcer la tendance au désemploi de l'adjectif, d'autant plus que le mot de base, *vieil*, peut en prendre les emplois.

1109. Le TLFi, dans son entrée sur le suffixe *-ard*, donne « *billard* (1399, "bâton pour pousser les boules"), *boîtard* (1320), *feuillard* (XIV^e^ s.), *gueulard* (1395) ».
1110. Le TLFi remarque d'ailleurs : « En a.fr. *-ard* est souvent proche de *-eur*. »

Typologie : Disparition partielle : un emploi disparaît ; la disparition n'est effective qu'au siècle suivant la composition de Ez
Facteurs supposés : Suffixe qui, par sa valeur sémantique, conduit à considérer le lexème comme étant unique et renforce l'emploi du substantif ; analogie avec une série de lexèmes qui conduit à considérer le lexème uniquement comme substantif ; proximité graphique problématique de l'emploi adjectival ; existence de l'adjectif dont le lexème obsolescent dérive, mieux employé et qui peut prendre ses emplois.

‡ viez

FEW, XIV, 364a : VĔTUS

Ao : 12 ; Ez : 0

1 "qui existe depuis longtemps"
`PsCambrM` (1re m. XIIe [av. 1160], agn. [Canterbury]) – `JourdBlAlM` (av. 1455 [1455], pic.)

a) **Ao** : *Et cele plaie li escrieve a seignier et la* ***viez*** *resaigne mout.*
Ez : *Le sang lui commence a decourir et avec ce, la* ***vieille*** *playe se ouvrit et se print a seigner.*
(33-24)

b) **Ao** : *Il en a deus mout granz, fait li mires, une d'ui et une* ***viez****.*
Ez : *Il en a deux moult grandes, fait le mire, une de huy et une* ***de viel****.*
(33-34)

c) **Ao** : *Qant messires Gauvains ot parler de la* ***viez****, si pense un po et dit au mire...*
Ez : *Quant messire Gauvain oyt parler de la* ***vieille****, il pense ung pou et dit au mire...*
(33-34)

Lexème qui remplace : Voir *vieil*, "qui existe depuis longtemps" (rapport de synonymie ; étymon de la même famille)

Nombre de remplacement(s) : 3

2 "qui est usé"
`GuillAnglH` (fin XIIe [déb. XIVe], pic. occ. [Est]) – `1517` [1111]

a) **Ao** : *Et ne demora qu'il troverent en travers de la forest une voie* ***viez*** *et delez un mostier gaste et un cimetire. Il entrent en cele voie et com il vienent au mostier, si descendent et antrent anz por orer.*
Ez : *Tantost aprés, ilz trouverent au travers du chemin une* ***vieille*** *voye et pres de la ung monstier ruineux et ung cimitiere. Ilz entrent en celle voye et viennent au monstier pour aourer.*
(34-12)

b) **Ao** : *Mais il l'avoit laissié en la maison au chevalier que il sivoit, et en avoit un pris qui estoit* ***viez*** *et anfumez.*
Ez : *Mais il l'avoit laissé en la maison de son hoste, et en avoit prins ung viel et enfumé.*
(46-11)

1111. Le Gdf donne une attestation datée de 1517, qui figure au sein de `Invent. de S.-Amé` (1382-1627, Douai).

c) **Ao** : *Et quex ques armes que chascuns am port, ou nueves ou* ***viez****, au plus que vos porroiz vos covrez, que la maisnie monseignor lo roi ne vos conoissent.*
Ez : ∅
(53-54)

d) **Ao** : *Lors s'an vait avant, et cil aprés. Issi ist hors de son chemin ferré et vont une* ***viez*** *voie herbue ne gaires antee.*
Ez : *Il s'en va devant et Hector aprés. Il le maine une* ***vielle*** *voye herbue, laquelle n'estoit pas fort hantee.*
(60-297)

e) **Ao** : *Et Hestors dit que il ne cuide mie que il aille bien, que ceste voie est trop* ***viez****.*
Ez : *Hector lui dit : Nous ne allons pas bien, car ceste voie est trop* ***vielle****.*
(60-297)

f) **Ao** : *Et la dame ne lo set conseillier, fors d'un* ***viez*** *escu qui pant an la maison, laiz et destainz.*
Ez : *La dame n'en sceut trouver, fors ung* ***viel*** *lequel estoit en la maison.*
(62-56)

g) **Ao** : *Et messires Gauvains chevauche tant que il vient an Cincaverne. Si ot pris an la maison o il ot geü un glaive* ***viez*** *et anfumé a une mout grosse hante de fraisne, et li fers si est toz* ***viez*** *et anreulliez mais il estoit aguz et bien tranchanz.*
Ez : *Et messire Gauvain chevauche tant qu'il vient a Conteverne.*
(62-60)

h) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(62-60)

i) **Ao** : *Et il voit un glaive an un hantier qui estoit* ***viez*** *et anfumez, et il cort, si lo prant. Puis s'adrece a un piler de pierre reont et fiert do glaive si durement que trestoz li fers an vole en pieces.*
Ez : *Si se lieve et prent une* ***vielle*** *lance, et s'adresse a ung pillier et brise celle lance.*
(69-12)

Lexème qui remplace : Voir *vieil*. Ici, *vieil*, "qui n'est pas nouveau"

`MarieFraisneR` (ca 1165 [2e m. XIIIe], norm. et agn. [agn., qques traits pic.]) – ∅ ; rapport de synonymie ; étymon de la même famille

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

Nombre de remplacement(s) : 4

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 3

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

Analyses des exemples

Ao connaît douze occurrences de *viez* et Ez aucune. Deux sens ont été distingués : l'un qualifie une existence ancienne, l'autre, celle d'un objet usé. Au sein des neuf contextes comparables, et quel que soit le sens employé, *viez* est systématiquement remplacé par le lexème de forme proche *vieil*.

Analyses internes

vieil est employé à 17 reprises en Ao et 27 en Ez. La différence entre *vieil* et *viez* réside dans le type d'objet désigné : ainsi, *viez* ne fait référence qu'à des objets inanimés, alors que *vieil* réfère à des êtres humains[1112]. Ainsi, en Ao, sont *viez* une plaie en 1 a), 1 b) et 1 c) ; une *voie* en 2 a), en 2 d) et 2 e) ; les armes (écu, glaive, etc.) en 2 b), 2 c), 2 f) et 2 i). Au contraire, ce sont des êtres humains qui sont exclusivement désignés par l'autre adjectif, par exemple ici : « *li rois Bans estoit viauz hom et sa fame estoit juesne* » (001-1) ou encore là : « *et voit illuec seoir un viel home d'aage, et chenu et blanc* » (060-307).

⟶ Le lexème utilisé comme remplaçant est utilisé de manière spécifique en Ao. Le témoin emploie deux adjectifs différents en fonction du type d'objet qu'il s'agit de qualifier.

Comparaisons externes

1 Il est probable que l'amuïssement progressif de certaines consonnes finales au cours de la période qui s'étend entre les dates de composition des deux témoins a pu jouer dans la disparition de l'adjectif. En effet, du fait de sa réduction phonétique, *viez* peut être à l'origine de difficultés de prononciation, par exemple dans des passages comme *viez escu*, en 2 f), ou *viez et anfumez*, en 2 g), dans lesquels les sons [e] s'enchaînent et risquent de ne plus être distingués.

2 Par ailleurs, pour désigner des objets anciens, *usé* se met à être utilisé. Une attestation est recensée dès 1369 :

> *… une nef appelee la nef Sant-Anton avec les appareulx qui s'ensuivent : (…) son appareil, les escrins et le bras, quatre caables, les trois nouviaux et l'un usé, trois gresles cordes, une nouvelle, les deux usees, quatre ancres et un hoquerel.*
> `Clos galées Rouen M.-C.` (*Documents relatifs au clos des galées de Rouen et aux armées de mer du roi de France de 1293 à 1418.*, 1293-1418, Haute-Normandie)

Le sens oscille ici entre le sens de "qui a déjà servi", sens premier, et le sens de "détérioré par l'usage". C'est probablement par ces contextes ambigus que le sens a évolué, de l'"usage" à l'"usure à cause d'un trop grand usage". L'adjectif est par ailleurs souvent associé à *vieil* ou *viez*, et la co-occurrence des lexèmes a pu jouer dans la croissance de l'emploi de *usé* :

> *Li avoient mis [au roi assassiné] unes chausses*
> *Rouges, reses, viez et usées ;*
> *Et s'estoient toutes troées*
> `GuillMachPriseM` (*La Prise d'Alexandrie*, 1370-1372 [av. 1377], Paris)

⟶ *viez* perd ses emplois, très probablement à cause de sa difficulté de prononciation lorsqu'il est employé avec d'autres mots, du fait de l'amuïssement de sa consonne finale.

Synthèse : Le lexème *vieil*, de même sens, mais qualifiant d'abord uniquement les êtres animés, prend peu à peu les usages de *viez*, que l'amuïssement de sa consonne finale affaiblit. Il n'est pas difficile d'imaginer qu'un lexème qualifiant un être humain et employé de manière significative[1113] puisse élargir ses sens pour

1112. Cette distinction est relevée dans le FEW, XIV, 364b/365a. La distinction qui est faite en ancien français serait la continuité de la distinction faite entre VĔTŬS et VĔTŬLUS en latin. Le FEW indique que la distinction est rendue caduque dès le XIII^e siècle sauf dans les zones marginales du domaine d'oïl. Le lexème continue par ailleurs d'exister dans la langue moderne au sein de divers dialectes.
1113. Ainsi, déjà en Ao, *vieil* est davantage employé que *viez*.

qualifier d'autres types d'objets, puisque c'est un type d'évolution sémantique typique. Le développement, relevé ci-dessus, de *usé* au XIV^e^ siècle permet de préciser que la catégorie d'/objet abîmé/ reste pertinente et distinguée au niveau de la langue.

Typologie : Disparition totale ; survivance dans des dialectes
Facteurs supposés : Amuïssement de la consonne finale rendant le lexème difficile à prononcer dans de nombreux contextes ; existence d'un lexème bien employé et de même sens ne pouvant d'abord se construire qu'avec des objets animés, qui élargit ses emplois.

⊆ vilment

FEW, XIV, 448a : VĪLIS

Ao : 1 ; Ez : 0

vilment, "d'une manière abjecte"

`BrutA` (ca 1155 [4^e^ q. XIII^e^], norm./agn. [agn.]) – `Ac 1932-35` (*Dictionnaire de l'Académie française* [1932-1935]) | `Rich 1680` (*Dictionnaire françois* [1680]) [peu usité]

Ao : *Et dit ja se Deu plaist ja si bons chevaliers com il est si* ***vilment*** *ne morra...*
Ez : *Et dist que se Dieu plaist ja si bon chevalier ne mourra si* ***villainement****...*
(60-248)

Lexème qui remplace : *vilainement*, "d'une manière abjecte"

`BrutA` (ca 1155 [4^e^ q. XIII^e^], norm./agn. [agn.]) – ∅ ; VILLANUS ; rapport de synonymie ; étymon de la même famille

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

Si *vilment* est encore attesté en français moderne, dès `Rich 1680` (*Dictionnaire françois* [1680]), il est indiqué comme « peu usité ». Il s'agit donc d'un cas de survivance d'un mot sur un long terme.

‡ vis1

Ao : 51 ; Ez : 4

1 FEW, xiv, 537b : VĪSUS2
"partie antérieure de la tête"

`AlexisS2` (fin XI^e^ [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ [rég.] | `Corn 1694` (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [vx] | `Oud 1660` (*Tesoro de las dos lenguas espanola y francesa* [1660]) [dict. bil.] | `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606])[1114]

1114. Dans cette notice, un étymon est donné par sens, car si TL regroupe les sens sous un même lemme, le FEW donne, lui, un étymon différent pour chacun des sens présentés ici.

a) **Ao** : *Et il jut morz a terre, ses mains estandues en croiz et lo* ***vis*** *encontre lo ciel et lo chief a droiture torné vers oriant.*
Ez : *Et il gist pasmé a terre, ses mains estendues en croix, les* ***yeulx*** *encontre le ciel et le chief tourné vers orient.*
(3-19)

b) **Ao** : *Et deront ses dras et giete en voie, et esgratine son tendre* ***vis*** *si que li sans vermauz li cole tot contraval les joes a fil.*
Ez : *Elle desrompt ses draps et esgratine son* ***visage*** *qui tant estoit beau et plaisant tant que le sang lui en coulle contreval les joes.*
(3-22)

c) **Ao** : *Tel furent li manbre Lancelot et sa sanblance, et si fu bien tailliez et de* ***vis*** *et de cors et de manbres.*
Ez : *Telz furent les membres de Lancelot et sa semblance, et si fut bien taillié de corps et de tous membres.*
(9-35)

d) **Ao** : *Si ot lo sanblant fier et plain de plaies lo* ***vis****, et la teste et lo cors en mainz leus, qui ne paroient pas.*
Ez : ∅
(10-7)

e) **Ao** : *Quant li anfes l'antant, si li angroisse li cuers et il bote des piez la table jus. Puis saut enmi la maison toz correciez, et li oil li rogissent de maltalant et li* ***vis*** *li eschaufe. Si est avis que l'esgarde que par tot lo* ***vis*** *li doie li sans saillir. Et por ce qu'il n'a cure de rien veoir ne que nus lo voie, si est monté a une fenestre por miauz penser a grant loisir.*
Ez : *Quant l'enfant l'entent, le cueur lui esmeut en merveilleux desplaisir. Il boute jus la table, puis sault emmy la sale tout courroucé. Et pour ce qu'il n'a cure de riens veoir, il est monté en une fenestre pour myeulx penser a grant loisir.*
(11-20)

f) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(11-20)

g) **Ao** : *Si sanbla bien* ***a la contenance et au vis*** *gentil home et de haut parage.*
Ez : *Si semble bien* ***a sa contenance*** *qu'il est gentil homme.*
(11-43)

h) **Ao** : *Et il l'an fiert de tote sa force lo roi Claudas enmi lo* ***vis****, si que li remananz del vin lo cuevre tot, et lo fiert es iauz et el nes.*
Ez : *Et il en fiert de toute sa force le roy Claudas par la* ***face****, tant que le surplus du vin lui couroit tout aval et lui entroit es yeulx, au nez.*
(11-55)

i) **Ao** : *Et ele se lance encontre, dont ele fist hardement trop a otrageus et li cox descent sor son* ***vis*** *si pres des poinz lo roi que li heuz la fiert enmi lo* ***vis*** *si li tranche tot lo cuir et la char tote contraval parmi lo destre sorcil jusq'el pomel de la joe.*

Ez : *Et elle se met au devant moult hardiment, et le coup descheut sur son* ***viaire****, si lui trenche la chair depuis les sour[cil]z jusques au pommel de la joe.*
(11-67)

j) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(11-67)

k) **Ao** : *Si fu mout liee et petit prisa lo cop que ele avoit receü enmi lo* ***vis****.*
Ez : *Elle fut moult joyeuse et peu prisa le coup qu'elle receut.*
(12-1)

l) **Ao** : *Et qant li dui escuier qui dehors l'atendoient la voient el* ***vis*** *bleciee, si an sont tuit esbahi.*
Ez : *Et quant les deux escuiers qui dehors l'attendoient la voient si blecee, ilz sont tous esbahis.*
(12-2)

m) **Ao** : *Il li oint lo* ***vis*** *bandé issi com ele lor einseigne et ce fu de sa toaille sanz plus, ne plus n'i velt metre.*
Ez : *Et lui ont le* ***visage*** *bendé de une touaille sans plus.*
(12-2)

n) **Ao** : *Et vient en une garderobe, si trueve la damoisele qui avoit lui et son frere amené de Gaunes, et ele faisoit la plaie de son* ***vis*** *afaitier, qui mout estoit encore granz.*
Ez : *Et vient en une garderobbe ou il treuve la damoiselle qui les avoit amenez de Gaunes. Elle faisoit mediciner sa playe.*
(14-64)

o) **Ao** : *Et la damoisele qui por lui ot eü la plaie el* ***vis*** *l'esgarde, sel prant par lo menton et si li dit.*
Ez : *Et la damoiselle qui pour lui eut la playe le regarde et le prent par le menton et dit.*
(14-117)

p) **Ao** : *Et si com Lambegues s'an passa outre, li rois lo fiert de l'espee enmi lo* ***vis*** *si durement que li hiaumes n'est tant serrez que l'espee n'i soit entree jusq'anz es mailles de la coife qui desouz est.*
Ez : *Et comme Lambegue passa oultre, le roy le fiert de l'espee au devant du heaume par si merveilleuse force que l'espee est dedens entree jusques a la coiffe.*
(16-55)

q) **Ao** : *Et cil lo fiert de l'espee si durement enmi lo* ***vis*** *que lo nasel li tranche tot par desouz les iauz un po.*
Ez : *Et Lambegue le fiert au* ***visage*** *si durement que le nez lui trenche.*
(16-58)

r) **Ao** : *N'onques lo roi ne regarda de droit enmi lo* ***vis****, mais del travers, et tenoit totes ores clos lo destre poign.*
Ez : *Et oncques a droit ne regarda le roy en la* ***face****, mais en travers, et tenoit tousjours cloz le destre poing.*
(16-110)

s) **Ao** : *Si acouchoit et relevoit une hore si malade que l'an cuidoit bien que ele se morist, autre hore respassoit si que lever pooit a matines et a totes les autres hores, mais mout paroit bien au* ***vis*** *de la messaise que li cors sostenoit, que mout estoit et maigre et pale, et la parole si tanve et si foible q'avis estoit a cels qui l'ooient que lors endroit se deüst morir.*

Ez : *Elle acouchoit aucune fois si malade que l'en cuidoit qu'elle se mourust. Autre heure heure estoit qu'elle ne pouoit aler a matines.*
(18-7)

t) **Ao** : *Et la colors li monte el **vis**, si an devint mout vermauz et mout biaus, et durement li sist.*
Ez : *Et eut ung pou de vergongne, et la couleur lui monte au **visaige**, qui bien lui siet a merveilles.*
(19-20)

u) **Ao** : *A ceste chose pansa li rois une grant piece et an tel maniere que les lermes li chaoient contreval lou **vis** et corroient desus la table ou il s'estoit apoiez.*
Ez : *Et lors recommence le roy a penser, et tant y pensa que les larmes lui cheoi[en]t sur la table ou il estoit appuyé.*
(19-22)

v) **Ao** : *Messires Gauvains, ses niés, i fu, qui ancores avoit lo **vis** bandé d'une plaie que Gasoains d'Estrangot li avoit faite ne n'avoit pas plus de trois semaines.*
Ez : *Messire Gauvain y estoit, lequel avoit le **visage** bendé pour une playe que Gassenin d'Estrangot lui avoit faitte environ trois sepmaines devant.*
(21-2)

w) **Ao** : *Et li chevaliers qui avant vait issi hors do chemin et antre en un santier petit. Et qant il ont un po alé par lo sentier, uns rains aconsiust lo vallet el **vis**, si l'a blecié et il laisse son pensé, si regarde et voit qu'il est hors do grant chemin.*
Ez : *Le chevalier qui devant aloit sault hors du chemin et entre en ung petit et estroit sentier. Et une branche attaint le varlet par le **visaige** et le blece. Lors il laissa son penser et regarde et voit qu'il est hors de la droicte voye.*
(22-2)

x) **Ao** : *Vint la damoisele d'une autre chanbre et mout richement acesmee, si ot lo **vis** nu et descovert.*
Ez : *Vint la damoiselle d'une autre chambre moult bien aournee et paree, le **visaige** nu et descouvert.*
(23-20)

y) **Ao** : *Il s'antrefierent si que totes lor lances volent en pieces. Il s'entrehurtent de cors et de **vis**. Li chevaliers de la litiere remest es arçons et li autres vole par desus la crope del cheval.*
Ez : *Ilz s'entrefierent de telle force que les lances volent en pieces. Le chevalier de la littiere demeure es arçons et [l']autre chiet a terre par dessus la croupe du cheval.*
(33-16)

z) **Ao** : *La dame descent, si li descuevre lo **vis**, et tantost commance a plorer mout durement.*
Ez : *La dame descent et lui descouvre la **face**, et quant elle le voyt, elle commença a plourer moult tendrement.*
(35-1)

aa) **Ao** : *Et com li chevaliers la voit, si cuevre son **vis**.*
Ez : *Et quant le chevalier la voit, il se couvre.*
(36-13)

ab) **Ao** : *Il se saigne et antre anz, si porte son escu devant son **vis** et s'espee nue.*
Ez : *Lors il entre dedens et se seigne, et met son escu devant sa **face** et son espee toute nue.*
(39-25)

ac) **Ao** : *Si giete avant lui l'escu et an fiert anmi lo* ***vis*** *celui qui la hache tenoit si durement que toz li escuz escartele.*
Ez : *Et il jecte avant l'escu et en fiert celui par le* ***visaige*** *si durement que de la hache qu'il tient tout l'escu est esquartelé.*
(39-32)

ad) **Ao** : *Et cil rogist si que toz li* ***vis*** *li eschaufe, et regarde la pucele mout irieement et dit a monseignor Gauvain.*
Ez : *Et le chevalier rougist et lui eschauffe le* ***visage****, et regarde la pucelle moult couroucé et dist a messire Gauvain.*
(40-37)

ae) **Ao** : *Messires Gauvains et li suem lor guenchissent ireement anmi les* ***vis*** *et les vont ferir et cil aus si durement que lor lances volent am pieces.*
Ez : *Messire Gauvain et les siens prennent couraige et les vont ferir si durement que leurs lances volent en pieces.*
(48-22)

af) **Ao** : *Et ele esgarde, si vit qu'il avoit lo* ***vis*** *anflé et batu et camoisié des mailles lo col, et lo nes escorchié, et lo front anflé, et les sorcis escorchiez, et les espaules navrees et detranchiees mout durement, et les braz tot pers de cox que il avoit eüz, et les poinz gros et anflez plains de sanc.*
Ez : *Et avoit le* ***visage*** *et le front escorchié, les poingz gros et plain de sang, et les espaulles navrees et detrenchies moult durement.*
(49-17)

ag) **Ao** : *Si s'entrehurterent aprés lo brisier des lances si durement et des cors et des* ***vis*** *et des chevax que il se porterent a terre tuit estordi, les chevax sor les cors, et jurent grant piece a terre sanz relever.*
Ez : *Si s'entreheurtent de telle puissance qu'ilz se portent a terre tous estourdis et geurent grant piece a terre.*
(51-39)

ah) **Ao** : *Si s'en revient sor la riviere an celui leu meïsmes o il avoit devant esté, et torne son* ***vis*** *vers la bretesche, si regarde mout doucement.*
Ez : *Si s'en retourne sur la riviere en ce lieu mesmes ou il avoit avant esté, et tourne son* ***visaige*** *vers la bretesche.*
(51-91)

ai) **Ao** : *Et li ramande li cors et li* ***vis*** *que il avoit aü pale et debatu, et li oil que il avoit aüz roiges et anflez, si revient auques an sa biauté.*
Ez : ∅
(51-234)

aj) **Ao** : *Et ne vient laianz chevaliers cui ele n'esgart anmi lo* ***vis*** *Mout fait la reine grant joie do chevalier qui venuz est et mout li tarde que la nuiz vaigne.*
Ez : ∅
(51-235)

ak) **Ao** : *Et cil respont qu'il ne set, qui onques une foiz ne la regarda anmi lo* ***vis****. Et la reine se mervoille mout que il puet avoir.*
Ez : *Et celui dit qu'il ne sçait, et oncques ne la regarda au* ***visage****. Et la royne se merveille qu'il peut avoir.*
(51-242)

al) **Ao** : *Et fiert et refiert sor lo hiaume et ou col et es espaules tant com lui plot, c'onques li chevaliers ne se muet ainz tient la teste ambrunchiee por les cos qu'il a aüz anmi lo* ***vis****.*
Ez : ∅
(54-16)

am) **Ao** : *Puis avise lo tierz chevalier et fiert anmi lo* ***vis*** *que il lo tranche tot jusque as oroilles et il chiet a terre.*
Ez : *Et puis advise le tiers chevalier et le fiert parmy le* ***viz*** *jusques aux oreilles et il chiet a terre.*
(55-71)

an) **Ao** : *Si ot les espaules anples et lees, et lo col bien avenant au cors et la teste grose et noire et antremeslee de chienes, et lo* ***vis*** *froncié et plains de plaies, et si est anchais. Li chevaliers chevauche la ou il voit la dame.*
Ez : *Ce chevalier estoit grant et droit et bien fourmé de tous membres. Il chevauche droit la ou il voit la dame.*
(55-122)

ao) **Ao** : *Et qant messires Gauvains ot que il lo met an ses hastines, si li eschaufe li* ***vis*** *et li cuers li angroise. Si se drece sor les estriés et dit a Segurades.*
Ez : *Et quant monseigneur Gauvain entent que celui le doubte et renomme en ses faiz de armes, le cueur lui croist. Si se hausse et se dresse sur les estriez et dit a Segurades.*
(55-129)

ap) **Ao** : *Et il se lait cheoir sor lui, si li ront sanz demorance les laz do hiaume et lo li sache de la teste et fiert o* ***vis*** *et ou front grant cop do poinau de l'espee si que maintes des mailles li sont a force antrees an la teste.*
Ez : *Et puis se laisse cheoir sur lui, et lui rompt sans demeure les las de son heaume, et lui oste de la teste, et le fiert parmy le* ***visage*** *et au front et en la teste du poing de l'espee si que maintes des mailles lui sont a force entree[s] en la teste.*
(55-151)

aq) **Ao** : *Si en fiert lo plus grant et lo plus fort anmi lo* ***vis****, celui qui la plus bele espee tenoit, si lo reporte a terre.*
Ez : *Et fiert le plus grant et le plus fort emmy de tous le* ***viz***[sic] *et le porte a terre tout pasmé. Il tenoit une une tres belle espee en sa main.*
(59-53)

ar) **Ao** : *Et cil se pasme car il li a tot escachié lo nasel et anbatu dedanz lo* ***vis****. Et il li arache l'espee de la main et dit a la damoisele.*
Ez : *Et monseigeur Gauvain la prent et lui court sus, et lui esrache l'espee de la main et dist a la damoiselle.*
(59-53)

as) **Ao** : *Lors hauce lou tronçon de la lance, si an fiert si lo cheval Hector anmi lo* ***vis*** *que il lo fait voler an pieces.*
Ez : *Lors prent le tronsson de une lance et en fiert le cheval de Hector par la* ***teste*** *tellement qu'il rompist le tronsson en pieces.*
(60-6)

at) **Ao** : *Et com il est desarmez, l'aive est apareilliee, si leve ses mains et son* ***vis*** *et son col.*
Ez : *Aprés lui lave ses mains, son* ***visage*** *et son col.*
(60-251)

au) **Ao** : *Et li volt crachier anmi lo* ***vis****, et fiert son cheval d'un baston qu'il tient parmi la teste si que il l'abat a genouz.*
Ez : *Et lui veult crachier au* ***visage*** *et frape son cheval par la teste tant qu'il l'abat a genoulx.*
(60-285)

av) **Ao** : *Et ele voit que il a lo* ***vis*** *mout bel et mout seant, et tot l'autre cors mout avenant.*
Ez : *Elle regarde, si voit qu'il a le* ***viz*** *moult beau et moult bien seant et tout l'autre corps moult avenant et tous les membres.*
(62-197)

aw) **Ao** : *Et messires Gauvains alume un des cierges. Et ele lo regarde o* ***vis****, et puis esgarde un anelet que ele avoit an son doi.*
Ez : *Monseigneur Gauvain allume ung des cierges et elle regarde le* ***viz****, puis regarde a ung aneau qu'elle avoit a son doy.*
(62-237)

ax) **Ao** : *Lors lo fait Galehoz desarmer et laver son* ***vis*** *de aive chaude.*
Ez : *Lors lui fait Gallehault laver les mains et le* ***visage****.*
(68-59)

Lexèmes qui remplacent :

- *visage*, “partie antérieure de la tête de l'être humain”
  `RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; VĪSUS2 ; rapport de synonymie ; même étymon
- *face*, “partie antérieure de la tête de l'être humain”
  `PsOxfM` (1re m. XIIe [mil. XIIe], agn.) – ∅ ; FACIES ; rapport de synonymie
- *viaire1*, “partie antérieure de la tête de l'être humain”
  `RouH` (1135-1170 [ca 1300], frc.) – `Corn 1694` (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [vx] | `Mén 1650` (*Les origines de la langue françoise* [1650]) [vx] | `Mon 1636` (*Abrégé du parallèle des langues françoise et latine rapporté au plus près de leurs proprietés* [1636]) [dict. bil.] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) ; VĬDĒRE ; rapport de synonymie ; étymon de la même famille [1115]
- *teste*, “partie supérieure du corps de l'Homme”
  `AlexisS2` (fin XIe [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; TĔSTA ; rapport d'hyperonymie

1115. `Corn 1694` (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]), à la suite de `Mén 1650` (*Les origines de la langue françoise* [1650]), cite le *Perceforest*.

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Nombre de binôme(s) absent(s) : 1

Nombre de lexème(s) absent(s) dans un passage variant : 1

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 1

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 8

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 4

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 8

Nombre de conservation(s) : 4

Nombre de remplacement(s) : 21

2 FEW, xiv, 534b : VĪSUS1
ce me est vis, “ce me semble”
`AlexisS2` (fin XI^e^ [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ [rég.] | `Corn 1694` (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [vx] | `LANNOY, WERCHIN, Ball. P.` (1404, Flandres)

Ao : *Et lors l'avra, ce li est **vis**, autresin comme perdu puis que ele nel verra sovant.*
Ez : *Et lors le aura perdu, se lui est **aviz**, puis qu'elle ne le verra souvent.*
(14-139)

Lexème qui remplace : *avis*, *ce me est avis*, “ce me semble”
`HornP` (ca 1170 [mil. XIII^e^], agn.) – `AndrVigneSMartD` (1496, poit. et bourg.) ; VĪSUS1 ; rapport de synonymie ; même étymon [1116]

Nombre de remplacement(s) : 1

Analyses des exemples

1 Sur les 51 contextes ici présents, 50 concernent le sens de “visage” et 37 présentent des contextes comparables. Parmi eux, les simples absences sont au nombre de huit. Par exemple, en 1 aa), Ao donne : « *Et com li chevaliers la voit, si cuevre son vis.* » et Ez : « *Et quant le chevalier la voit, il se couvre.* » Dans ce passage, il est question de Lancelot qui couvre son visage pour ne pas être reconnu : le lexème n'est pas nécessaire, d'autant plus que, au sein de ce passage, Ez a recours à la forme pronominale du verbe. Le cas d'absence de binôme, en 1 g), est similaire, puisque le binôme « *a la contenance et au vis* » est remplacé par la forme simple *a sa contenance*, suffisant en lui-même pour la description de l'apparence d'un personnage. Les autres cas comptent quatre cas de conservation et 24 cas de remplacement.

2 Le lexème le plus utilisé dans le cadre des remplacements est *visage*, à seize reprises. Le lexème *face* est utilisé quatre fois, et *ueil*, *vïaire*, *teste*, une fois chacun. En 1 a), *ueil* est utilisé en lieu et place de *vis*. Il s'agit davantage d'une leçon variante que d'un remplacement, leçon variante qui utilise un lexème plus spécifique, dramatisant la scène de mort, avec la description du personnage tournant son dernier regard vers le ciel. À l'opposé, le remplacement par *teste* relève d'un phénomène de généralisation ; le lexème, utilisé en 1 as), est particulier, puisqu'il désigne ici la partie du corps du cheval, et non pas d'un être humain. Il semble que *visage* ne peut pas être utilisé en Ez pour désigner cette partie du corps chez un

1116. L'expression est assez rapidement remplacée dans la langue par *il m'est avis*.

animal. Le lexème *face* semble être utilisé quand il y a une focalisation particulière sur le visage de la personne, par exemple en 1 z) : « *La dame descent et lui descouvre la face, et quant elle le voyt, elle commença a plourer moult tendrement.* » Dans ce passage, c'est la vue du visage du personnage qui provoque l'émotion de la dame.

3 Le contexte présent en 2 est à part, puisqu'il concerne l'usage d'un autre sens de *vis*. Au sein de l'expression *ce li est viz*, qui signifie "à son avis", *vis* est remplacé par *avis*.

4 Les quatre cas de conservation prouvent que le lexème continue d'être utilisé. En 1 am), on le trouve au sein de la proposition *le fiert parmy le viz*, dont la récurrence dans les romans de chevalerie a pu aider le maintien. Néanmoins, l'erreur contenue en 1 aq) : « *fiert le plus grant et le plus fort emmy de tous le viz* », avec l'inversion des segments *emmy* et *de tous*, peut amener à penser que le lexème apparaît dans le texte lorsqu'il échappe à la volonté correctrice des compositeurs, par inattention. Les passages 1 av) et 1 aw) peuvent également être interprétés d'une autre manière. En effet, dans les deux passages, il est question d'une damoiselle qui regarde un chevalier de la Table ronde (Sagremor, puis Gauvain) et qui, en regardant le *viz* dudit chevalier, finit par accepter d'être priée d'amour. Le *vit* est un autre lexème qui signifie le "pénis" [1117] ; il est possible peut-être ici de voir dans la conservation de la forme une plaisanterie grivoise de la part des compositeurs de l'incunable.

⟶ Le lexème est majoritairement remplacé, le plus souvent par *visage*. La conservation du lexème intervient dans des contextes figés ou qui témoignent de l'inattention des compositeurs.

Analyses internes

1 Le lexème *visage* est présent à six reprises en Ao, 23 en Ez. Il y a donc une progression forte des emplois, notamment due au fait que *visage* remplace *vis*. En Ao, les deux lexèmes s'emploient dans des contextes similaires. On peut ainsi comparer le passage suivant : « *Ne des escuz ne lor est tant remés don il poïssent covrir lor visages qui trop sont nu et descovert.* » (055-145) au passage 1 x) : « *Vint la damoisele d'une autre chanbre et mout richement acesmee, si ot lo vis nu et descovert.* » ; ou encore celui-ci : « *Et qant il sont peçoié, si s'antrehurtent si durement des cors et des visages et des armes que tuit li oil lor estancelent et toz li plus forz se desconroie.* » (055-139) avec le passage 1 ag) : « *Si s'entrehurterent aprés lo brisier des lances si durement et des cors et des vis et des chevax que il se porterent a terre tuit estordi.* » Il est possible de déceler une différence entre les deux types de passages : dans ceux qui utilisent *visage*, la description est hyperbolique. En effet, dans le premier cas, au sein du passage contenant *visage*, l'adverbe *trop* et la forme négative de la phrase mettent en exergue le danger que courent les chevaliers, n'ayant plus assez de bouclier pour se protéger le visage, alors que dans l'autre passage, s'il est question d'un même visage *nu et descovert*, l'enjeu n'est pas aussi vital, puisqu'il s'agit simplement de la description de l'arrivée de la demoiselle du Lac qui va aider Lancelot dans sa conquête de la Douloureuse Garde — la précision du visage découvert permet simplement d'amorcer la reconnaissance par Lancelot de cette demoiselle. De la même manière, dans le second cas, une différence peut être observée entre la phrase faisant intervenir *vis*, qui présente un combat décrit de manière hyperbolique, mais habituelle, puisque que les chevaliers se heurtent si durement *que il se porterent a terre tuit estordi*, action souvent décrite dans les scènes d'affrontement, et la phrase faisant intervenir *visage*, qui a recours à une description plus originale : « *tuit li oil lor estancelent et toz li plus forz se desconroie* ». *visage* semble donc plus marqué que le simple *vis*, la forme la plus courante.

1117. Le lexème est attesté depuis `HaimBarW` (ca 1195 [fin XIII^e^], pic. [frc.]) ; il est « vieux, rare » en français contemporain (source : TLFi).

2 L'habitude de la forme se relève aussi au sein même des contextes ci-avant explorés, puisque le lexème intervient au sein de syntagmes figés : il est question de frapper quelqu'un *anmi lo / par lo / el / o vis* (la première forme étant la plus courante, avec quinze occurrences) ; mais aussi de *avoir lo vis* d'une certaine manière, *mout bel* en 1 av), *bandé* en 1 m) et en 1 v), etc. ; ou encore d'avoir le *vis* qui *eschaufe*, en 1 e), 1 ad) et 1 ao). De même, le fait que *vis* puisse également désigner la face de la tête du cheval, en 1 as), prouve qu'il s'agit de la forme courante de la désignation de cette partie du corps.

3 Le lexème *face* est présent cinq fois en Ao, six en Ez. Ce qui semble le distinguer des autres lexèmes qui désignent le visage est la co-occurrence, dans chacun de ses emplois en Ao, des yeux : « *Atant li baise la boiche et la face et les deus iauz mout durement.* » (021-32) Cette co-occurrence des yeux apparaît souvent dans des contextes où il est question de larmes qui coulent : « *Et vos pensez ci aluec en tel maniere que les lermes vos corrent tot contraval la face.* » (019-26) La *face* pourrait donc désigner l'aspect concret du visage, ce qui peut être touché et ce sur quoi les larmes peuvent couler [1118].

4 Le lexème *vïaire* est présent quatre fois en Ao, trois en Ez. En Ao, il porte la connotation d'apparence et est utilisé au sein de descriptions des traits du visage des personnages, par exemple dans la phrase suivante : « *Il ot lo viaire enluminé de naturel color vermoille.* » (009-13)

5 Le lexème *teste* est présent 149 fois en Ao et 124 en Ez, montrant une stabilité des emplois. Il s'agit du lexème le plus générique pour désigner cette partie du corps, sans focalisation sur le visage, qu'elle appartienne à un être humain ou non.

6 *avis* est présent à 80 reprises en Ao et à 68 en Ez. L'expression *estre avis* [à qqu'un] est par ailleurs déjà très courante en Ao, et c'est la forme présente en 2 qui semble être une exception, voire une forme déjà archaïque.

⟶ En Ao, le lexème *vis* semble donc être la forme non marquée de la désignation du visage, par opposition au *visage*, marqué, focalisant l'attention sur l'importance de ce visage au sein de la narration, ou encore *face*, marqué par son aspect physique de surface, et *vïaire*, spécifiquement lié à la notion d'apparence.

Comparaisons externes

Il est possible de supposer que, par sa forte présence non marquée, son suremploi dans des propositions figées en opposition avec diverses formes marquées, le lexème *vis* se soit vu remplacé peu à peu par le lexème non connoté *visage*, plus fort d'un point de vue sémantique et formel, qui devient l'emploi courant. Par ailleurs, la présence dans la langue de *vit*, "pénis", devenu homonyme, à la suite de l'assourdissement des consonnes finales, et partageant le même champ sémantique de la description du corps, a eu un rôle à jouer dans le désemploi du mot, puisque amenant des confusions pouvant tirer à la grivoiserie.

⟶ La faiblesse formelle de *vis*, face à la forme marquée *visage*, ainsi que la possible confusion sémantique avec un lexème désignant un membre du corps bas, ont probablement un rôle important à jouer dans le désemploi du lexème. La forme faible du mot le conduit également à des homonymies avec une multitude de mots dotés de trois jambages initiaux (*veïs* réduit, *uis*, *jus*, etc.). Si, pour un certain nombre d'entre eux, l'homonymie ne prête pas directement à confusion, puisqu'ils possèdent des fonctions différentes, leur multiplicité a pu, elle, poser problème.

1118. Cet aspect concret du visage est relayé par le sens de "joue", partie spécifique du visage, que le lexème peut avoir, depuis `SThomGuernT` (ca 1174 [déb. XIII^e^], Ouest/pic./agn. [agn.]) (source : Mats).

Synthèse : Non marqué, possiblement confondu avec un lexème à connotation sexuelle, *vis* se voit désemployé. Le réseau sémantique du visage se refait donc en un système plus simple. Le substantif *vïaire* disparaît en effet lui aussi au XVII^e^ siècle. Le *visage* se voit donc survivre au sein du système avec *face*, et la répartition des usages bascule[1119]. L'opposition ne se fait plus entre forme non marquée/forme marquée (opposition *vis*/*visage*) ni entre l'évocation de l'apparence/l'évocation du toucher (opposition *vïaire*/*face*) ; mais entre une forme générique non marquée et une forme marquée spécifique à la désignation de l'objet concret. Il est à noter que les deux formes qui survivent au sein de ce système complexe sont les deux formes les plus marquées : la forme dotée d'une connotation hyperbolique et la forme dotée du sens concret. Le lexème *vis*, "visage", survit par ailleurs dans divers dialectes[1120].

Typologie : Disparition partielle ; quelques emplois sont conservés ; le lexème survit dans des dialectes modernes
Facteurs supposés : Suremploi au sein de propositions figées ; existence d'un lexème de sens proche plus marqué sémantiquement et phonétiquement ; homonymie avec un lexème bas partageant le même champ sémantique de la description du corps ; homonymies multiples.

⊆ viselment

FEW, *XIV, 539b : VĪSUS2

Ao : 1 ; Ez : 0

viselment, "manifestement"
`BenDucF` (ca 1174 [fin XII^e^], ang./tour.) – `Prisonn. desconf. C.` (ca 1488-1489)

Ao : *Il ot lo viaire enluminé de naturel color vermoille, si par mesurez a raison que* ***vilsement*** *i avoit Dex assise la compaignie de la blanchor et de la brunor et del vermoil...*
Ez : *Il eut le viaire enluminé de naturelle couleur vermeille, si a mesure et a raison que* ***mesleement*** *lui avoit Dieu assise la blanchure et la bruneur et la vermeille couleur estoient en lui si bien proporcionnees...* (9-13)

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

La proximité graphique des deux formes, avec les trois jambages initiaux, a pu jouer dans le remplacement d'une forme par l'autre.

⊆ vistece

FEW, XIV, 533b : VIST-

Ao : 2 ; Ez : 0

vistece, "grande facilité à se mouvoir"
`BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIII^e^], ang./tour. [agn.]) – `ClerIadusZ` (ca 1445 [3^e^ t. XV^e^])

1119. Il est possible que la disparition de *vïaire* soit due au renforcement du sème /concret/ de *face*, rompant l'équilibre existant entre les deux mots. L'équilibre semble rompu assez tôt, comme le montre l'usage non spécifique du mot en Ez en 1 i).
1120. Il est ainsi attesté en liég., norm., Moselle ; *vis*, "opinion", est, lui, attesté en norm. (source : FEW, XIV, 438b et FEW, XIV, 534b).

1 **Ao** : *Et ses niés, qui de grant cuer et de grant **vistece** estoit, lo prant as braz, si lo porte desouz lui a terre.*
Ez : *Et son nepveu, qui de grant **agilité** estoit, le prent aux bras et le porte dessoubz lui a terre.*
(13-64)

2 **Ao** : *Avecques tot ce li ot la dame appareillié cheval grant et fort et isnel, et bien esprové de **vistece** et de hardement, et fu toz blans autresin comme nois negiee.*
Ez : *Et ung cheval grant et fort et bien esprouvé, et estoit tout blanc.*
(20-87)

Lexème qui remplace : *agilité*, “grande facilité à se mouvoir”
`OresmeEthM` (1370 [ap. 1372], Paris) – ∅ ; AGILIS ; rapport de synonymie

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

Le lexème employé en Ez est introduit dans la langue après la date de composition de Ao.

⊆ vistoier

FEW, *XIV, 533a : VIST-

Ao : 1 ; Ez : 0

vistoier, v. pronom., “se démener”
`Ao` (ca 1220 [2e q. XIIIe], bourg.) – `RoseMLec` (ca 1275 [ca 1285], frc./traits orl. [orl.]) [1121]

Ao : *Si s’est an po d’ore si **vistoiez** qu’il en a cinc tex conreez qu’il n’i a celui qui ait pooir de relever.*
Ez : *Il s’est en pou d’eure tant vigoureusement **maintenu** qu’il en a cinq tellement conreez qu’il n’y a celui qui ait pouoir de soy relever.*
(23-46)

Lexème qui remplace : *maintenir*, v. pronom., “tenir ferme”
`PercB` (ca 1180 [2e m. XIIIe], champ. mérid. [pic. sept.]) – `Pom 1700` (*Le grand dictionnaire royal* [1700]) ; MANŪ TĒNĔRE ; rapport d’hyperonymie [1122]

Nombre de remplacement(s) : 1

La forme *vistoier* [1123] est une forme rare ; elle est seulement documentée dans le TL et dans le DÉAFpré [1124]. Le remplacement qui a lieu en Ez fait intervenir la forme *soi maintenir*, accompagné de l’adverbe *vigorosement*.

1121. Le lexème est peu attesté et peu documenté dans les sources lexicographiques. En plus des attestations que nous donnons comme première et dernière, une occurrence est présente dans `LancPrM` (ca 1220 [2e m. XIIIe], pic.), d’après le DÉAFpré.
1122. La date de fin est donnée pour la forme non pronominale, d’après le FEW.
1123. Éditée par E. Kennedy comme **justoier*, mais par A. Micha comme *vistoier*.
1124. Avec des exemples tirés du texte même du *Lancelot* (dont ce passage précis), d’après l’édition de A. Micha, et un exemple tiré de `RoseMLec` (ca 1275 [ca 1285], frc./traits orl. [orl.]).

‡ voir

FEW, XIV, 329b : VĒRUS

Ao : 158 [102] ; Ez : 24 [22]

1 "conforme à la vérité"

`AlexisS2` (fin XI[e] [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ [rég.] | `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) [vx] | `Gringore` (1499-1539)

a) **Ao** : ***Voirs*** *fu que li rois Bohorz avoit en sa vie desherité un chevalier.*
Ez : ***Vray*** *fut que le roy Boort en sa vie avoit desherité ung chevalier du regne de Gaunes.*
(4-11)

b) **Ao** : *Comment, fait Claudas, est ce* ***voirs*** *?*
Ez : *Comment, fait Claudas, est il* ***vray*** *?*
(7-28)

c) **Ao** : *Il est* ***voirs****, fait Claudas, que il garde les deus fiz au roi Bohort dedanz une soe forteresce.*
Ez : *Il est* ***vray****, fait Claudas, qu'il garde les deux enfans au roy Boort dedens une sienne forteresse.*
(7-30)

d) **Ao** : *Car vos m'avez en mon cuer mise la greignor joie qui onques mais m'i entrast et, s'il n'estoit* ***voirs****, si seroie assez plus morte que devant.*
Ez : *Vous m'avez en mon cueur mise la greigneur joye qui oncques y entrast et, s'il n'estoit* ***vray****, je seroye assez plus morte que devant.*
(10-26)

e) **Ao** : *Il fut* ***voirs*** *que ses sires li rois, dont Dex ait l'ame, tenoit une mout esforciee cort a un jor d'une Thiefaine.*
Ez : *Il fut* ***vray*** *que son sire, dont Dieu ait l'ame, tenoit une court moult noble et plaine au jour d'une Penthecouste.*
(10-39)

f) **Ao** : *Il est* ***voirs*** *que vos tenez les deus filz au roi Bohort de Gaunes si vilainnement com en prison.*
Ez : *Il est* ***vray*** *que vous tenez les enfans au roy Boort de Gaunes si villainement comme en prison.*
(11-5)

g) **Ao** : *Sire Claudas, fait Phariens, il fu* ***voirs*** *que vos nos creantastes a rendre noz deus seignors qui fil furent au roi Bohort.*
Ez : *Sire Claudas, fait Farien, il fut* ***vray*** *que vous nous promistes a rendre noz deux seigneurs.*
(13-116)

h) **Ao** : *Et il est* ***voirs*** *que de la proesce as tu assez selonc l'aage que tu as.*
Ez : *Et il est* ***vray*** *que de la prouesse as tu assez selon ton aage.*
(13-138)

i) **Ao** : *Ne ja n'i avra si hardi s'il voloit prover ceste parole que ele fust* ***voire*** *vers cui ge nel contredeïsse orendroit o lo matin par jor sanz plus atendre.*
Ez : *Ja n'y aura si hardy s'il vouloit soustenir ceste parole estre* ***vraye*** *vers qui je ne contredie maintenant ou le matin.*
(13-188)

j) **Ao** : *Si dit a Claudas : Sire, sire, il est* ***voirs*** *que ge sui vostre hom, ne onques tant com vos eüstes besoig de moi ne vos vos guerpir.*
Ez : *Sire, sire, dit Farien, il est* ***vray*** *que je suis vostre homme, et tant comme vous eustes besoing de moy ne vous voulu laisser.*
(16-19)

k) **Ao** : *Car j'ai juré sor saintes reliqes que ja mais de nul home terrien ne recevrai terre devant que ge savrai des anfanz mon seignor lo roi Bohort* ***voires*** *enseignes.*
Ez : *Car j'ay juré sur sains que jamais de homme terre ne recepvray devant que je saiche* ***vrayes*** *nouvelles des enfans au roy Boort.*
(16-126)

l) **Ao** : ***Voirs*** *est, fait ele, mais il n'en i vandra hui mais plus, car li guichez est fermez.*
Ez : *Il est* ***vray****, dit elle, mais il n'y en viendra meshuy plus, car le guichet est fermé.*
(23-14)

m) **Ao** : *Ce ne puet estre, fait chascuns. Il est* ***voirs****, fait li vallez, car ge l'i vi antrer a mes iauz, et les chevaliers conquerre.*
Ez : *Ce ne peut estre, fait le roy. Si est, fait le varlet, je l'ay veu entrer et lui viz occire et conquerre les chevaliers.*
(24-3)

n) **Ao** : *Vallez, fait li rois, nel di mie s'il n'est* ***voirs****.*
Ez : *Varlet, fait le roy, ne le me dy mie s'il n'est* ***vray****.*
(24-3)

o) **Ao** : *Et lors dient une grant partie des chevaliers qu'il iront veoir se c'est* ***voirs****.*
Ez : *Si dient aucuns qu'ilz iront veoir s'il est* ***vray****.*
(24-7)

p) **Ao** : *Si am plore mout durement, car il cuide bien et tuit li autre que ce soit* ***voirs****.*
Ez : *Il en commence a plourer moult tendrement, car il cuide bien que ce soit* ***vray****.*
(24-20)

q) **Ao** : *Certes, voirement, est il* ***voirs*** *?*
Ez : *Certes, voirement, est ce* ***vray*** *?*
(25-7)

r) **Ao** : *Et por ce dist il : Certes, voirement, est il* ***voirs*** *?*
Ez : *Et pour ce dit il : Certes, voirement, est il* ***vray*** *?*
(25-11)

s) **Ao** : *Est il* ***voirs*** *que li chevaliers as armes vermoilles est morz, et cil qui a vencue ceste assemblee ?*
Ez : *Est il* ***vray****, fait elle, que le chevalier aux armes vermeilles est mort ?*
(34-8)

t) **Ao** : *Mais se vos estiez d'ui en quinze jorz en ceste place ge vos en diroie* ***voires anseignes****.*
Ez : *Mais se vous estiez de huy en ung moys en ceste place je vous en diroye* ***bien nouvelles****.*
(36-5)

u) **Ao** : *C'est* ***voirs****, fait messires Gauvains, et se vos ne m'aidiez vos seriez desleiaus.*
Ez : *Il est* ***vray****, fait messire Gauvain, et se vous ne me aidiez vous seriez desloyal.*
(38-2)

v) **Ao** : *Sire, por Deu, dites moi se c'est* ***voirs*** *que ele m'a dit.*
Ez : *Haa sire, pour Dieu, dictes moy se elle a dist* ***verité****.*
(40-37)

w) **Ao** : *Certes, sire, fait messires Gauvains, se vos nel dites sel, croi ge bien qu'il est* ***voirs****.*
Ez : *Certes, fait messire Gauvain, se vous ne le me dictes, si croye bien que elle dist* ***vray****.*
(40-38)

x) **Ao** : *Dame, il est* ***voirs*** *que messires Gauvains soit morz ?*
Ez : *Dame, est il* ***voir*** *que messire Gauvain soit mort ?*
(51-57)

y) **Ao** : *Et il dit que ce est* ***voirs****.*
Ez : *Et Gallehaut dit : Vous dictes* ***verité****.*
(51-151)

z) **Ao** : *Dame, fait il, c'est* ***voirs****, mais ge ne lo vi onques puis que ge parti a la premiere foiz de mon seignor.*
Ez : *Dame, fait il, il est* ***vray****, mais je ne le viz oncques puis que je party du roy a la premiere fois.*
(51-208)

aa) **Ao** : *Et il est* ***voirs*** *que vos avez lo bon chevalier an vostre compaignie et an vostre baillie.*
Ez : *Et il est* ***voir*** *que vous avez le chevalier en vostre baillie.*
(51-221)

ab) **Ao** : *Dame, por ce que il est* ***voirs****.*
Ez : *Dame, fait il, je diz* ***vray****.*
(51-251)

ac) **Ao** : *Par mon chief, il est* ***voirs****.*
Ez : *Il est* ***vray****, dit la royne.*
(51-253)

ad) **Ao** : *Se il est* ***voirs****, ce que il m'a dit, c'est por moi.*
Ez : *Mais se il est* ***voir****, ce qu'il m'a dit, c'est pour moy.*
(51-274)

ae) **Ao** : *Il est* ***voirs*** *que li chevaliers vos aimme, si lo set Galehoz, et des or mais s'an deporteront li uns a l'autre an quelque terre que il soient, car ci ne seront il mies longuement.*
Ez : ***Vray*** *est que le chevalier vous ayme. Aussi fait Gallehault et desormais se conforteront l'un l'autre en quelque terre qu'ilz soient, car icy ne seront ilz pas longuement.*
(51-315)

af) **Ao** : *Dame, fait ele, il est **voirs**.*
Ez : *Dame, il est **vray**.*
(51-335)

ag) **Ao** : *Dame, fait il, c'est **voirs**, mais li cuers me diaut si qui me dit que ja mais ne lo verrai.*
Ez : *Dame, fait le roy, c'est **vray**, mais le cueur me dit que je ne le reverray jamais.*
(53-42)

ah) **Ao** : *Certes, fait il, **voirs** fu que qant ge vi qu'il ot conquis mon oncle, si me pansai que ge me metroie au devant an cele forest o il s'estoit mis, si lo conquerroie legierement car mout estoit las et navrez.*
Ez : *Certes, fait il, **vray** fut que quant je vy qu'il eut conquis mon oncle, si me pensay que je lui iroye au devant en celle forest ou il se estoit mis, si le conquerroye legierement car moult estoit las et navré.*
(55-183)

ai) **Ao** : *Ce, fait messires Gauvains, voudroie ge ja qu'il fust fait et que ce fust **voirs**.*
Ez : *Ce, dit monseigneur Gauvain, je vouldroie qu'il feust ainsi fait et que se feust **vray**.*
(59-62)

aj) **Ao** : *Hestors, fait li sires, il est **voirs** que cist chastiax est miens.*
Ez : *Hector, fait le sire, il est **vray** que ce chasteau est a moy.*
(60-171)

ak) **Ao** : *Car se la dame estoit fame monseignor Gauvain, qui est li miaudres chevaliers do monde, si seroit il **voirs** que ele est plus bele dame que il n'est bons chevaliers, car il n'est nulle belle chose qui an belle dame doie estre que an vostre fame ne soit des choses qui aperent.*
Ez : *Car se vous estiez monseigneur Gauvain, qui bon chevalier est, et elle fut vostre femme, si seroit il **vray** que elle seroit plus belle dame que vous ne estes bon chevalier, car il n'est nulle chose en beauté de dame que en vostre femme ne soit des choses qui apparent.*
(63-47)

Lexèmes qui remplacent :

- *verai*, “conforme à la vérité”
  `YvainHu` (ca 1177 [1er t. XIVe], champ. mérid. [pic.]) – ∅ ; *VĒRACUS ; rapport de synonymie ; étymon de la même famille
- *verité*, “caractère d'une chose conforme au réel”
  `CharroiM` (2e t. XIIe [3e q. XIIIe], frc.) – ∅ ; VĒRĬTAS ; rapport de synonymie ; étymon de la même famille

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 3

Nombre de conservation(s) : 3

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 3

Nombre de remplacement(s) : 26

2 *de/en/par/por voir*, “vraiment, sûrement”

`PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – `MAROT, Estrenes` (1532)

a) **Ao** : *... que ne la mariassent il pas que bien saüssient il* ***de voir*** *que ele n'avroit ja en son lit home qe ele veïst des iauz.*
Ez : *... qu'ilz ne la mariassent pas et que* ***de vray*** *elle avoit ce couraige que ja n'aurait homme qu'elle veist.*
(6-5)

b) **Ao** : *Et bien cuidoit* ***por voir*** *que ele fust sa mere.*
Ez : *Et bien cuidoit il* ***pour vray*** *qu'elle fust sa mere.*
(6-33)

c) **Ao** : *Tuit cil qui lo veoient cuidoient que il fust uns des plus gentis hom do monde, et* ***por voir*** *si estoit il.*
Ez : *Tous ceulx qui le veoient cuidoient que ce feust ung des plus gentilz hommes du monde, et* ***pour vray*** *si estoit il.*
(9-9)

d) **Ao** : *Si les saisist et en cuide* ***por voir*** *mener les deus anfanz, si les baille a garder a cels en cui il plus se fie.*
Ez : *Si les saisit et cuide* ***pour vray*** *mener les enfans a la tour, et les baille a garder a ceulx a qui plus se fioit.*
(11-71)

e) **Ao** : *Comment ? fait Lyoniaus, dites vos qu'il est mort* ***por voir*** *?*
Ez : *Comment ? fait Lyonnel, dictes vous qu'il est mort ?*
(14-79)

f) **Ao** : *Il li fu avis que tuit li deiable d'anfer i fuissient et* ***por voir*** *si estoient il que deiable estoient ce.*
Ez : *Il lui fut proprement advis que tous les diables d'enfer y feussent et* ***pour vray*** *diables estoient ce.*
(39-40)

g) **Ao** : *Sire, fait ele, se ele amporte ses livres et ses boites, tot avez perdu, car par les livres que ele a feroit ele corre un une aive ci contramont.*
Ez : *Sire, fait elle, tant vous dis je* ***bien pour voir*** *que, se elle emporte ses boistes et ses livres, tout avez perdu, car par ses livres que elle a feroit elle courre une eaue par entour ce chasteau, se elle vouloyt.*
(69-157)

Lexème qui remplace : Voir *verai*, “conforme à la vérité” (rapport de synonymie ; étymon de la même famille)

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 5

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

3 *cuidier de/por voir*, “s’imaginer que la chose en laquelle on croit est fondée”

`RenBeaujBelW2` (ca 1200 [3e t. XIIIe], traits bourg., frpr. et pic. [hain.]) – `ChrPisMutS` (1403 [1413])

Ao : *Et qant il vint, si fist mout tres grant joie des anfanz car il* ***cuidoit tot por voir*** *que il fussient neveu sa dame et ele li faisoit antandant.*
Ez : *Et quant il vint, il fist moult grant joie des enfans car il* ***cuidoit pour vray*** *qu’ilz feussent nepveuz de sa dame ainsi qu’elle lui faisoit entendant.*
(12-12)

Lexème qui remplace : Voir *verai*. Ici, *cuidier de/por vrai*, “s’imaginer que la chose en laquelle on croit est fondée”

`JLongOdoA` (1351 [1368], Saint-Omer) – `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen) ; rapport de synonymie ; étymon de la même famille

Nombre de remplacement(s) : 1

4 *dire (le) voir*, “dire la vérité”

`CharroiM` (2e t. XIIe [3e q. XIIIe], frc.) – `FONTAINE, tr. Ovide, Ep.` (1538-1539 [1556], Lyon)

a) **Ao** : *Ensin parloit Claudas a sa gent priveement, et il* ***disoit voir****, car il avoit en s’amor esté de merveilleuse proesce et avoit eü los et pris de sa chevalerie.*
Ez : *Ainsi parloit Claudas a sa gent priveement. Et il* ***disoit vray****, car il avoit esté en son amour de merveilleuse prouesse et avoit eu loz et pris de chevalerie.*
(8-13)

b) **Ao** : *Ha ! biax sire, por Deu,* ***dites*** *vos* ***voir*** *que mes filz Lanceloz est sains et saus ?*
Ez : *Beau sire,* ***dictes*** *vous* ***vray*** *que mon filz Lancelot est sain ?*
(10-22)

c) **Ao** : *Lors a la reine mout grant joie, si grant que ele ne puet croire lo preudome qu’il* ***die voir****.*
Ez : *La dame a si grant joye qu’elle ne peut croire que le preudomme lui* ***die verité****.*
(10-32)

d) **Ao** : *Sire, sire, fait Phariens, se gel vos dis, ge ne vos en* ***dis*** *se* ***voir*** *non, car onques amé ne vos avoie.*
Ez : *Sire, fait Farien, je ne vous* ***diz*** *que* ***verité****, car oncques aymé ne vous avoie.*
(16-130)

e) **Ao** : *Vos* ***avez voir dit****, fait Kex.*
Ez : *Vous* ***dictez vray****, fait Keu.*
(22-28)

f) **Ao** : *Sire, font li autre, madame vos* ***dit voir et bien****.*
Ez : *Sire, font les autres, madame la royne vous* ***dist vray****.*
(28-54)

g) **Ao** : *Et il cuide que cil li* ***die voir****, mais nel fait ançois l’a traï car la reine n’i avoit ses piez.*
Ez : *Et cuide que celui lui* ***die vray****, mais non fait et l’a traÿ car la royne n’y estoit mie.*
(39-16)

h) **Ao** : *Certes, l'an* ***dit voir****.*
Ez : *Et certes, on* ***dit vray****.*
(46-46)

i) **Ao** : *Biaus niés, fait il, vos* ***dites voir****, mais vos les porteroiz et manroiz de ma gent une partie.*
Ez : *Beau nepveu, vous* ***dictes voir****, mais vous les porterez et menerez de ma gent une partie.*
(51-35)

j) **Ao** : *Si l'anquist de totes les choses que ele avoit oï de lui retraire, et de totes lo trova* ***voir disant****.*
Ez : *Si lui enquist de toutes les choses qu'elle avoit ouy de lui, et de toutes le trouva* ***vray disant****.*
(51-258)

k) **Ao** : *Par mon chief, fait ele, vos* ***dites voir****.*
Ez : *Par mon chief, c'est* ***verité****.*
(51-260)

l) **Ao** : *Mais avant li dist Galehoz :* ***Dites*** *moi* ***voir****, par la foi que vos me devez.*
Ez : *Dame,* ***dictes*** *vous* ***voir*** *? fait Gallehault.*
(51-328)

m) **Ao** : *Certes, fait messires Gauvains, vos avez droit, et* ***voir dites*** *vos. Si n'est pas droiz que vos les soffrez an vostre compaignie puis que nos somes honi.*
Ez : *Certes, fait messire Gauvain, vous* ***avez dit vray****, et pour ceste cause point ne nous devez souffrir en vostre compaignie.*
(53-19)

n) **Ao** : *Dame, fait il, vos* ***dites voir****. Or vos dirai comment vos troveroiz lo chevalier.*
Ez : *Dame, fait il, vous* ***dictes vray****. Or vous diray je, fait elle, comment vous trouverez le chevalier.*
(53-44)

o) **Ao** : *Et plus me poise de ceste damoisele cui vos dites honte. An non Deu que ge* ***me di voir****. Certes, fait la damoisele, ainz mantez.*
Ez : *En verité, dit il, il me en poise moult pour l'amour de ceste damoiselle. Certes, fait celui, je* ***dis vray****. En verité de Dieu, dit la damoiselle, vous mentez.*
(60-24)

p) **Ao** : *Sire, fait il, iestes vos de la maisnie lo roi Artu ?* ***Oil****, fait il.*
Ez : *Sire, fait l'ermite, vous estes de la maison du roy Artus. Vous* ***dictes voir****, fait messire Gauvain.*
(62-11)

q) **Ao** : ***Voir avez dit****, fait li ermites, et sachiez que ele est coisine Lancelot.*
Ez : ***Il est vray****, dist l'ermite, et devez savoir que elle est cousine a Lancelot.*
(62-21)

r) **Ao** : *Comment ? fait Sagremors.* ***Dites*** *vos* ***voir*** *? De verité, lo sachiez, fait messires Gauvains.*
Ez : *Comment ? fait Sagremor.* ***Dictes*** *vous* ***voir*** *? Pour verité, fait monseigneur Gauvain, le sachiez.*
(62-189)

s) **Ao** : *Certes, fait li sires, vos **dites voir**.*
Ez : *Certes, fait le sire, vous **dittes bien**.*
(63-8)

t) **Ao** : *Et de ce **dist** ma dame **voir**, que, si m'aïst Dex, se li dui cent i fussient et il n'i fust, nos n'an venissiens ja nul jor a ce que nos an somes venu orandroit.*
Ez : *Et de ce elle **dist bien voir**, car, si m'aist Dieu, que se les deux cens y feussent venus et il ne y esté, nous n'en feussons ja venus ou nous sommes.*
(69-175)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *verai*. Ici, *dire (de/por/au) vrai*, "dire la vérité"
  `JBelV` (1352-1361 [déb. XV^{e}], wall.) – ∅ ; rapport de synonymie ; étymon de la même famille
- Voir *verité*. Ici, *dire (la) verité*, "dire la vérité"
  `CharroiM` (2^{e} t. XII^{e} [3^{e} q. XIII^{e}], frc.) – ∅ ; rapport de synonymie ; étymon de la même famille

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 2

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 3

Nombre de remplacement(s) : 11

Nombre de conservation(s) : 3

5 *savoir de/par/por voir*, "avoir la certitude de"
`RolS2` (ca 1100 [2^{e} q. XII^{e}], agn. ou norm. [agn.]) – `AndrVigneSMartD` (1496, poit. et bourg.)

a) **Ao** : *Sire, fait ele, il **set de voir** que ce fustes vos qu'il trova en mon lit gisant.*
Ez : *Sire, fait elle, il **sçait de vray** que ce fustes vous qu'il trouva en mon lit gisant.*
(7-26)

b) **Ao** : *Si **set de voir** trestoz li siegles qu'il ne vos ont neiant forfait.*
Ez : *Et on **sçait bien** qu'ilz ne vous ont riens meffait.*
(11-6)

c) **Ao** : *Et ce **savez** vos **de voir** que ge aim autant vostre bien comme lo mien.*
Ez : *Car **sachiez de vray** que j'ayme autant vostre bien et vostre honneur comme le mien.*
(11-39)

d) **Ao** : *Et d'autre part, il **set de voir** que s'il prant Claudas en garde et en conduit, il nel porra pas garantir vers Lambegue, son neveu.*
Ez : *Et d'autre part, il **sçait pour vray** que se il prent le roy Claudas en conduit, il ne le pourra garantir vers son nepveu.*
(13-128)

e) **Ao** : *Et il **set de voir** que Claudas ne sofferroit en nule guise de venir en la terre a force.*
Ez : *Et il **sçait de vray** que Claudas ne pourra souffrir qu'il ne viengne contre la cité a force.*
(15-14)

f) **Ao** : *Si **set de voir** que la citez ne puet estre desfandue qu'ele ne soit prise.*
Ez : *Car il **sçait bien** que la cité ne pourra estre deffendue.*
(16-82)

g) **Ao** : *Car ge **sai de voir**, fait Phariens, que vos n'an poez eschaper.*
Ez : *Je **sçay de vray**, fait Farien, que vous n'en pouez eschapper.*
(16-100)

h) **Ao** : *Et li chevaliers qui les jaianz a morz, si est Lanceloz del Lac, et **de voir** lo **sachoiz**.*
Ez : *Et **sachiez de vray** que le chevalier qui a les geans occis est Lancelot du Lac.*
(46-50)

i) **Ao** : *Et **bien sache de voir** que se cist i muert, la flors des compaignons, lo roi morra aveques lui.*
Ez : *Et **bien saiche** que s'il meurt, toute la chevalerie du roy Artus mourra avec lui.*
(51-118)

j) **Ao** : *... il ne vanroit sanz lui o sanz veraies enseignes por coi an **savroit de voir** que il l'avroit trové, et que de chose qui li avenist an sa queste ne mantiroit a son pooir, ne por sa honte covrir, ne por s'anor avancier.*
Ez : *... il ne reviendroit sans lui ou sans vrayes enseignes par quoy l'en **sauroit** qu'il l'eust trouvé, et que de chose qu'il lui avenist en ceste queste a son pouoir, n'en mentiroit, ne pour sa honte couvrir, ne pour son honneur avancier.*
(57-99)

k) **Ao** : *Et il dit que il **set de voir** qu'il se muert.*
Ez : *Et il lui dit qu'il **sçait de vray** qu'il se meurt.*
(61-0)

l) **Ao** : *Ge **sai**, fait il, **de voir** que ce est Lanceloz do Lac, li filz lo roi Ban de Benoyc.*
Ez : *Je **sçay bien**, fait messire Gauvain, que c'est Lancelot, le filz au roy Ban.*
(68-61)

m) **Ao** : *Lors **sevent** totes **de voir** que il est gariz.*
Ez : *Et lors **sçaivent bien** tout **de vray** que il est gary.*
(69-18)

n) **Ao** : *Ge **sai por voir**, fait Galehoz, que li rois vos proiera de remanoir de sa maisniee.*
Ez : *Je **sçay de vray**, fait Gallehaut, que le roy vous priera hui en cest jour de demourer de sa mesgnie.*
(69-165)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *verai*. Ici, *savoir au/de vrai*, “avoir la certitude de”

  `RenContrR` (ca 1342 [fin XV^{e}], champ. mérid.) – `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) ; rapport de synonymie ; étymon de la même famille

- Voir *bien1*. Ici, “de manière satisfaisante”

  `PassionA` (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; rapport d'hyperonymie

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 2

Nombre de remplacement(s) avec transposition : 2

Nombre de remplacement(s) : 10

6 emploi subst., “vérité”

`GuillAnglH` (fin XII[e] [déb. XIV[e]], pic. occ. [Est]) – `Dup 1573` (*Dictionnaire françois-latin* [1573]) [dict. bil.] | `FONTAINE, tr. Ovide, Ep.` (1538-1539 [1556], Lyon)

Ao : *En totes les choses, fait ele, que vos m'avez dites n'ai ge encor trové se* ***voir*** *non.*
Ez : *Certes, fait elle, en toutes les choses que vos me dictes je n'ay trouvé sinon* ***verité****.*
(51-256)

Lexème qui remplace : Voir *verité*, “caractère d'une chose conforme au réel” (rapport de synonymie ; étymon de la même famille)

Nombre de remplacement(s) : 1

7 emploi adv., “oui”

`EneasS2` (ca 1160 [ca 1200], norm. [lorr.]) – ∅ [rég.] | `Trév 1704` (*Dictionnaire universel françois et latin* [1704]) [vx] | `Rich 1680` (*Dictionnaire françois* [1680]) [bas]

a) **Ao** : ***Voire****, fait Phariens, se vos me creantez que vos n'i feroiz chose sor mon pois.*
Ez : ***Voire****, fait Farien, se vous me voulez promettre que vous ne ferez chose a reprendre.*
(11-39)

b) **Ao** : ***Voire****, fait ele, Lyonel, dont me doit mout amer cil qui la me fist sosfrir, et par cui ge la reçui volentiers et de boen gré, et qui ot sauvee la vie par ceste plaie ?*
Ez : ***Voire****, fait elle, Lyonnel, celui donc me doit moult aymer, pour qui je la receu et qui eut la vie sauve par ceste playe ?*
(14-65)

c) **Ao** : *Comment ? fait la reine, ersoir vint a cort et demain velt estre chevaliers ?* ***Voire****, dame, fait messire Yvains, car il en a trop grant talant.*
Ez : *Comment ? fait la royne, ersoir vint a court et demain veult estre chevalier ?* ***Certes****, fait messire Yvain, il en a trop grant talent.*
(21-38)

d) **Ao** : *Or la verrai ge la damoisele.* ***Voire****, fait il, biaus sire, ge la vos quit.*
Ez : *Or la verray je, fait le var[l]et.* ***Voire****, sire, je la vous quitte.*
(22-11)

e) **Ao** : ***Voire****, fait Kex, or lo metez dont a terre et qui a force l'an porra mener, si l'an maine.*
Ez : ***Voire****, fait Keu. Or le mettez donc a terre et qui a force le pourra mener, si l'emmaine.*
(28-32)

f) **Ao** : *Ci avez vos esté, fait ele, autrefoiz ?* ***Voire****, fait il.*
Ez : *Vous avés icy esté autre fois ? Vous* ***dictes verité****, fait il.*
(36-22)

g) **Ao** : *Se vos m'en estiez garanz, ge l'an laroie aler. Vers Daguenet ? fait ele.* ***Voire****, fait il. Et ele rit. Vers lui, fait ele, vos serai ge bien garanz.*
Ez : *Mais se vous m'en voulez estre garant, je le laisseray aler. Sera se vers Daguenet ? fait elle.* ***Oy****, dame. Et elle rit. Je vous en seray donc bon garant.*
(46-21)

h) **Ao** : *C'est li chevaliers que ge pris qui tot ce a fait ! fait il.* ***Voire***, ***voir***, *fet messire Yvains, c'est mon. En non Deu, fait il, itex chevaliers sai ge prandre !*
Ez : *C'est le chevalier que je prins !* ***Voire***, ***voire***, *fait messire Yvain, c'est il. Dea dea ! fait Daguenet, telz chevaliers sçay je prendre !*
(46-47)

i) **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(46-47)

j) **Ao** : *Dame, ce iestes vos. Ge ? fait ele.* ***Voires***, *dame.*
Ez : *C'estes vous. Moy ? fait elle.* ***Voire***, *dame.*
(51-262)

k) **Ao** : ***Voires***, *fait ele, que ge trovai la dehors un chevalier qui est mout prodom.*
Ez : ***Il est vray***, *fait elle, car je trouvay ung chevalier la dehors qui moult est preudomme.*
(59-44)

l) **Ao** : *Et il dit : De qel reançon ? De celi, fait ele, que li chevalier vos demanderent. Do sanc ? fait il.* ***Voire***, *fait ele.*
Ez : *Et il demande a quelle rançon. A celle rançon, fait elle, que les chevaliers vous demandent. Du sang ? fait il.* ***Voire***, *fait elle.*
(59-58)

m) **Ao** : *Comment ? fait Hestors, si me covanra herbergier annuit en ceste vile maugré moi ? Certes, dist il,* ***voires***, *que vos n'an porriez issir.*
Ez : *Et comment ? fait Hector, me convendra il meshuy hebergier en ceste ville malgré moy ? Certes, fait il,* ***ouy***, *ou autrement vous n'en pouez issir.*
(60-158)

n) **Ao** : *Commant ? fait Hestors, sire chevaliers, si volez ancor conbatre ? Et il dist* ***voires***, *car ancor est il toz forz.*
Ez : *Comment ? fait Hector, voullez vous encores combatre ?* ***Vraiement***, *dit il,* ***oy***, *et qu'il est tout fraiz.*
(60-225)

o) **Ao** : *Comment ? Ce est il ? Sire, fait ele,* ***voires***, *sanz faille. Certes, fait il, don n'a il garde.*
Ez : *Comment ? fait le chevalier, est il vray ?* ***Oy***, *certes, fait elle.*
(60-293)

p) **Ao** : *Mais laisiez moi a lui conbatre tant que il m'ait outré o ge lui.* ***Voires***, *fait il, et s'il est otrez, si covanra que il aille en vostre prison.*
Ez : *Mais laissez moy combatre a luy tant que il me ait oultré d'armes ou moy lui. Et monseigneur Gauvain lui dist :* ***En verité***, *se il estoit oultré, il conviendroit que il allast en vos prisons.*
(62-136)

q) **Ao** : *Et Hestors dit que il l'ocirra.* ***Oi*** *vos, fait li chevaliers, qant vos an avroiz lo pooir.*
Ez : *Hector dit qu'il l'occira.* ***Voire***, *fait celui, quant vous en aurés le pouoir.*
(63-61)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *certes*, “assurément, en vérité” (rapport de presque synonymie)
- Voir *verai*, “conforme à la vérité” (rapport de synonymie ; étymon de la même famille)
- *öil*, “réponse positive, acceptation”
  RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ ; HŎC ; rapport de presque synonymie
- Voir *verité*, “caractère d’une chose conforme au réel” (rapport de synonymie ; étymon de la même famille)
- Voir *verité*, *en verité*, “en vérité” (rapport de co-hyponymie ; étymon de la même famille)
- Voir *veraiement*, “en vérité” (rapport de synonymie ; étymon de la même famille)

Nombre de conservation(s) : 8

Nombre de remplacement(s) : 4

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 4

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

8 emploi adv., “vraiment”
RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ [vx] | Rich 1680 (*Dictionnaire françois* [1680]) [bas | vieilli]

a) **Ao** : ***Voire***, *fait Claudas, puis que vos lo me loez, dont n’ai ge garde.*
Ez : ***Farien***, *fait Claudas, puis que vous le me loez, je n’ay garde.*
(13-164)

b) **Ao** : ***Voire***, *fait ele, certes, dont ne voldroie ge pas que ge ne l’eüsse eüe, car ge l’oi por vos.*
Ez : ***Voire***, *fait elle, donc ne vouldroie je pas que je ne l’eusse eue, car je l’eu pour vous.*
(14-67)

c) **Ao** : ***Voire***, *biax filz, fait la dame, or i parra.*
Ez : ***Voire***, *fait la dame, or verra l’en qu’il en advendra.*
(14-135)

d) **Ao** : ***Voire***, *fait ele, si l’oseriez enprendre.*
Ez : ***Voire***, *fit elle, et l’oseriez vous bien entreprendre ?*
(20-18)

e) **Ao** : *Ge ne sai se ele est dame o pucelle, mais* ***voir***, *fait il, mout est bele.*
Ez : ***Veritablement***, *fait messire Gauvain, elle est moult belle.*
(32-7)

f) **Ao** : *Cist chevaliers ne semble mie estre sages. Non* ***voir***.
Ez : *Ce chevalier ne semble mie estre bien sage. Vous* ***dictes vray***, *fait messire Yvain.*
(46-17)

g) **Ao** : *Dame, fait il, no suis* ***voir***.
Ez : *Dame, non suis.*
(51-246)

h) **Ao** : *Non, sire, fait Hestors, se force ne m’i moigne.* ***Non***, *fait li sires, force qui soit ancontre vostre volenté.*
Ez : *Non, sire, fait Hector, se force ne me y maine.* ***Voire***, *fait le sire, force qui soit contre voulenté.*
(60-194)

i) **Ao** : *Sire, manjastes vos hui ? Nenil* ***voir****, ce dit Hestors.*
Ez : *Sire, mengastes vous huy ? Nenny* ***vraiement****, fait Hector.*
(60-299)

j) **Ao** : *Et se te blecerai se tu ne me laisses.* ***Et*** *ge vos lairai, fait Lyonniaus.*
Ez : *Et si te bleceray, fait il, se tu ne me laisses.* ***Voire****, dit son cousin Lyonnel, ainçois vous laisseroie je aller.*
(69-114)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *verai*, “conforme à la vérité” (rapport de synonymie ; étymon de la même famille)
- Voir *veraiement*, “en vérité” (rapport de synonymie ; étymon de la même famille)
- Voir *veritablement*, “en vérité” (rapport de synonymie ; étymon de la même famille)

Nombre de leçon(s) variante(s) : 1

Nombre de conservation(s) : 3

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 2

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 2

Analyses des exemples

1 Sur l’ensemble des contextes, regroupés en neuf emplois différents, 107 sont comparables. On peut y distinguer 78 remplacements, 17 conservations, cinq absences, cinq présences en Ez et deux cas de variante.

2 Pour l’emploi adjectival, on observe trois cas de conservation, au sein du syntagme *il est voir*. On observe également trois cas de conservation de l’expression *dire voir*. Les onze autres cas de conservation concernent l’emploi adverbial du mot, que ce soit dans le sens de “oui” ou de “vraiment”. Les cas de présence en Ez face à une autre leçon dans le manuscrit concernent à deux reprises l’expression *dire voir* ; dans les autres cas, il s’agit également de l’emploi adverbial. C’est donc ce dernier qui semble le mieux conservé.

3 Dans la majorité des cas, à 57 reprises, les remplacements se font par l’adjectif *vrai*. À sept reprises, *verité* est utilisé, parfois dans le cadre de reformulations, par exemple en 1 y) où « *Et il dit que ce est voirs.* » est remplacé par « *Et Gallehaut dit : Vous dictes verité.* » Pour remplacer l’emploi adverbial, *veritablement* et *vraiement* sont chacun employés deux fois dans l’incunable. D’autres adverbes sont parfois aussi employés, mais, dans la majorité des cas, ce sont des lexèmes de la même famille étymologique que *voir* qui sont employés pour remplacer ce dernier.

4 L’expression *il est voirs* sert à l’expression de la réalité d’un fait, qui paraît pouvoir être similairement exprimée par *si est*, c’est-à-dire par le verbe *estre* sans emploi adjectival particulier, comme c’est le cas en 1 m). Dans ces cas, *voir*, mais aussi *de/por voir*, sert de marque d’emphase, ce qui explique sa possible suppression.

⟶ Dans les contextes comparables, une majorité de remplacements peut être observée. Ils concernent surtout l’emploi adjectival ; l’emploi adverbial se maintient en français moderne. S’ils ne sont pas systématiques, *vrai* est néanmoins fréquemment utilisé pour le remplacement.

Analyses internes

verai connaît respectivement 36 et 99 occurrences dans chacun des témoins. *voir* est donc l'emploi majoritaire en Ao. Il est notamment employé de nombreuses fois dans l'expression *(il/ce) est voirs*. On relève également un emploi de l'adjectif dans *voires enseignes*. Avec ce substantif, *verai* peut également être utilisé, comme c'est le cas dans le contexte 5j). *voir* est également présent dans d'autres contextes figés, *dire voir*, *savoir de voir*, etc. Au contraire, l'adjectif *vrai* semble bénéficier de plus grandes liberté et diversité d'emplois. Il est employé comme adjectif épithète, contrairement à *voir* qui est très majoritairement attribut.

Comparaisons externes

1 L'emploi adverbial se maintient donc, au contraire de l'emploi adjectival et de l'emploi substantival. Le figement de l'adjectif dans une succession d'emplois précis a peut-être joué contre lui. En effet, son sémantisme est censé exprimer la vérité, c'est-à-dire un trait sémantique saillant, mais ce figement lui fait probablement perdre de sa force. Les possibilités d'omission relevées montrent que l'adjectif finit, dans certains contextes, par ne plus marquer que le renforcement des propositions.

2 L'obsolescence de l'emploi adjectival pourrait aussi être vue comme la conséquence de la clarification des fonctions à l'œuvre dans la langue à l'époque de la composition de l'incunable. Dans le cas présent, il s'agirait de l'éviction d'un mot pouvant prendre trois catégories grammaticales différentes, avec le maintien d'une seule de ces catégories, l'emploi adverbial. Il faut d'ailleurs noter cet emploi particulier : la graphie le marque comme étant distinct des autres emplois, avec son *-e* final.

3 Par ailleurs, l'emploi adjectival est en lui-même problématique, puisqu'il peut être homonyme du verbe *vëoir*, qui, après réduction des hiatus, s'est amuït en *voir*. La proximité sémantique entre vision et vérité (c'est-à-dire une vision claire de l'esprit sur la réalité des choses) peut conduire à désirer des emplois distincts. Également, l'homographie possible avec *noir*, à cause des deux jambages initiaux, peut avoir un rôle dans la considération problématique de l'adjectif. Dans ce dernier cas, si un rapport d'antonymie peut aussi exister entre les deux adjectifs, selon un axe d'opposition *noir/verité*, cette dernière étant conçue comme une clarté de l'esprit, c'est surtout l'appartenance à une même catégorie grammaticale qui est porteuse de confusion. En effet, les deux lexèmes étant des adjectifs, ils peuvent être employés l'un pour l'autre [1125]. Le choix d'un adjectif existant dans la langue et ne connaissant pas de confusion possible, *vrai*, paraît ainsi motivé pour éviter tout risque de confusion.

⟶ La double homonymie que peut connaître l'adjectif conduit à l'abandon de ses emplois, au profit d'une forme plus claire et plus librement constructible.

Synthèse : *voir* est majoritairement éliminé dans ses emplois adjectivaux et majoritairement conservé dans ses emplois adverbiaux. Les remplacements se font par une série de mots construits sur des étymons de la même famille, particulièrement par *vrai*. Parmi les facteurs qui expliquent l'obsolescence des emplois de l'adjectif, la position de *vrai* dans le système linguistique, en tant que lexème plus marqué sémantiquement et n'amenant pas de confusion, est importante. Il faut aussi mentionner les risques de confusion avec des homonymes que connaît *voir*.

1125. On peut également noter l'apparition de l'expression *il fait noir* — dans `BerteH` (ca 1275 [fin XIII^e], flandr. [Paris]) d'après le TLFi — qui montre que l'adjectif évolue pour décrire un fait général et non plus seulement la caractéristique physique d'un objet. En ce sens, il se rapproche encore plus de l'usage de *voir* qui, dans l'expression récurrente *il est voir*, permet la description d'une caractéristique générale d'un fait.

Typologie : Disparition partielle ; des sens et emplois disparaissent, témoignant de l'obsolescence avancée du lexème ; l'emploi adverbial continue d'être employé en français moderne
Facteurs supposés : Figement progressif de l'emploi, qui amène à une érosion sémantique ; existence de lexèmes issus d'étymons de la même famille qui ne connaissent pas cette érosion, notamment d'un adjectif qui semble par ailleurs doté d'une plus grande liberté de construction ; clarification des fonctions amenant au refus d'employer un même mot pour des fonctions d'adjectif, d'adverbe et de substantif ; homonymie avec deux lexèmes, dont l'un, en opposition sémantique et de même classe grammaticale, peut particulièrement prêter à confusion.

∃ voirement

FEW, XIV, 330b : VĒRUS

Ao : 28 ; Ez : 11

voirement, "vraiment"

`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ [rég.] | `Trév 1771` (*Dictionnaire universel françois et latin* [1771]) [bas] | `Fur 1690` (*Dictionnaire universel* [1690]) [bas] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606])

1 **Ao** : *M aïst Dex, dame,* ***voirement*** *suis ge la Reine as Granz Dolors.*
Ez : *Se m'aist Dieux, dame, fait elle,* ***voireme[n]t****, je suis la Royne aux Grans Douleurs.*
(3-41)

2 **Ao** : *Et cui que vos fussiez filz,* ***voirement*** *n'avez vos pas failli a cuer de fil de roi.*
Ez : *Et qui que vous soyez, vous n'avez mie failly a avoir cueur de filz de roy.*
(9-114)

3 **Ao** : *Si* ***voirement*** *m'aïst Dex, damoisele, fait Claudas, vos avez droit et ge m'i acort mout bien.*
Ez : *Se m'aist Dieux, damoiselle, fait Claudas, vous avés droit.*
(11-8)

4 **Ao** : ***Voirement*** *est nature dome et commenderresse sor toz establissemenz, car ele fait amer son droiturier seignor desor toz autres.*
Ez : ***Voirement*** *est nature dame et commanderresse sur tous estab[l]issemens, car s'elle fait aymer son droiturier seigneur sur tous autres.*
(13-98)

5 **Ao** : *Et qui l'avroit, fait ele, por vos eüe, quel loier l'en rendriez vos ? Quoi ? fait il. Si* ***voirement*** *m'aïst Dex, ge l'ameroie sor tote rien et criembroie et doteroie.*
Ez : *Et qui l'auroit, fait elle, pour vous eue, que loyer lui en rendriez vous ? Quel ? fait il. Ainsi me aide Dieu, je l'aymeroie sur toute rien.*
(14-66)

6 **Ao** : *Et se vos saviez, dame, dont il sont descendu, autresin bien com ge lo sai,* ***voirement*** *les garderiez vos a sauveté au grant bien que ge cuit qui en vos soit.*
Ez : *Et se vous saviez dont ilz sont descenduz aussi bien comme je sçay, vous les garderiez bien.*
(14-109)

7 **Ao** : *Il a mout bien antandu ce que eles ont dit, si s'areste et puis lor dit : Si* ***voirement*** *m'aïst Dex, vos avez mout grant droit.*
Ez : ∅
(22-5)

8 **Ao** : *Certes,* ***voirement****, est il voirs ?*
Ez : *Certes,* ***voirement****, est ce vray ?*
(25-7)

9 **Ao** : *Certes,* ***voirement****, est il voirs ?*
Ez : *Certes,* ***voirement****, est il vray ?*
(25-11)

10 **Ao** : *Sire, fait li chevaliers, voudriez lo vos savoir ? Certes, fait il, oïl mout. Et la reine dit : Sire chevaliers, mout lo voudroit il savoir.*
Ez : *Et le chevalier lui dist : Sire, le vouldriez vous savoir ? Sire chevalier, fait la royne,* ***voirement*** *le vouldroit il bien.*
(28-60)

11 **Ao** : *Damoiselle, fait il, puis que vos lo conoissiez, dons me poez vos bien dire comment il a non, si m'avroiz de ceste queste delivré. Si* ***voirement****, fait ele, m'aïst Dex, ge nel sai. Mais gel savrai si tost com ge serai la ou il est, et lors lo vos ferai savoir.*
Ez : *Damoiselle, fait messire Gauvain, puisque vous le congnoissez, vous me pouez bien dire son non. Ainsi m'aist Dieu, fait elle, je ne puis, mais si tost comme je sauray la ou il est, je le vous feray savoir.*
(34-12)

12 **Ao** : *Certes, fait la damoisele qui l'avoit mené a la Dolereuse Garde,* ***voirement*** *est il traïtres.*
Ez : *Certes, fait la damoiselle qui amené l'avoit a la Douloureuse Garde,* ***voirement*** *est il traitre.*
(38-31)

13 **Ao** : *Si* ***voirement*** *m'aït Dex, fait la dame, l'an ne porroit pas avoir honte an chose q'an feïst por si preudome.*
Ez : *Si m'aist Dieu, fait la dame, l'en ne pourroit mie avoir honte en si preudomme.*
(49-20)

14 **Ao** : *Et se ge amoie par amors, issi* ***voirement*** *m'aïst Dex, vos ne savriez ja cui se ge poie.*
Ez : ∅
(51-20)

15 **Ao** : *Sire, donc ne creez vos que ce soit li cors Nostre Seignor ? Sire, fait li chevaliers, mout lo croi ge bien.*
Ez : *Donc ne croiez vous pas bien que c'est le corps de Nostre Sauveur ?* ***Voirement*** *le croy je bien, fait le chevalier.*
(51-199)

16 **Ao** : *Si* ***voirement*** *m'aïst Dex, fait Galehoz, ge ne sai qui.*
Ez : *Si m'aist Dieu, fait Gallehault, je ne sçay.*
(51-204)

17 **Ao** : *Si* ***voirement*** *m'aïst Dex, fit il, ge li partiroie parmi qanque ge porroie avoir fors solement lo cors a ceste dame don ge ne feroie nule part.*
Ez : *Si m'aist Dieu, fait il, je lui partiroie la moitié de tout ce que je pourroie avoir fors seulement de ceste dame.*
(51-213)

18 **Ao** : *Ha ! dame, por Deu merci, si* ***voirement*** *m'aïst Dex, onques nules d'eles n'ot mon cuer an sa baille.*
Ez : ∅
(51-272)

19 **Ao** : *Dame, fait il, si* ***voirement*** *m'aïst Dex, bien l'an poez croire, que autresi com il est plus preuz d'autres homes autresi est ses cuers plus verais que tuit li autre.*
Ez : *Dame, se m'aist Dieu, bien l'en pouez croire, car aussi come il est le plus preudomme de tous hommes, aussi est son cueur plus vray que tous aultres.*
(51-274)

20 **Ao** : ***Voirement****, fait ele, disiez vos bien que il estoit prodons, se vos saüsiez que il a puis faites d'armes que il fu chevaliers.*
Ez : ***Voirement****, fait elle, diriez vous qu'il seroit preudomme se vous sçaviez qu'il a fait d'armes puis qu'il fut chevalier.*
(51-274)

21 **Ao** : ***Voirement****, fait la damoisele, diriez vos que mar fu, se vos saviez la grant proece que il avoit.*
Ez : ***Bien*** *le devriez dire, fait la damoiselle, se vous saviez les grandes prouesses qui en lui estoient.*
(59-41)

22 **Ao** : ***Voirement*** *est ce li plus prodom do monde, et par lui iestes vos gariz.*
Ez : ***Veritablement****, c'est l'un des preudes hommes du monde, et par lui estes vous guery.*
(59-73)

23 **Ao** : *Ge voil, fait li sires, que vos sachiez, car il m'est bel, si* ***voirement*** *m'aïst Dex, que il vos an est anors avenue, que il sont fol et anfant.*
Ez : *Je vueil bien, fait le sire, qu'il vous soit bien avenu et que vous en ayez le meilleur et honneur, car ilz sont enfans.*
(60-77)

24 **Ao** : *Quant Guiflez fu remontez, si vint a la meslee la ou messires Gauvains estoit, et voit les mervoilles que il fait. Si s'aparçoit tot maintenant que ce est il* ***voirement****, si l'esgarde mout volentiers.*
Ez : *Quant Girflet fut remonté, il vint a la meslee et veist les merveilles que messire Gauvain faisoit. Il congneust bien que c'estoit celui qui l'abatist.*
(62-33)

25 **Ao** : *Et messires Gauvains respont que plus belle de li ne puet ele mies estre. Si* ***voirement*** *m'aïst Dex, fait ele, si est. Et sachiez, fait ele, que elle a ancor mes cenz biautez.*
Ez : *Messire Gauvain lui respont [que] plus belle que elle ne peut elle estre. Si m'aist Dieu, fait elle, sachez qu'elle est cent fois plus belle que moy.*
(62-37)

26 **Ao** : *Mais ge vos afi que ge vos baillerai plus belle antre ci et tierz jor, se vos m'osez sivre, ne ja mais plus belle ne verroiz. Si* ***voirement*** *vos pri comme vos voudriez avoir joie de la rien el mont que vos plus dessirrez, que vos ne me metez a plus car vos vos an repanteriez. Et messires Gauvains li otroie.*
Ez : *Et si vous promés que entre cy et trois jours, je la vous bailleray se vous me osez suivir, et si vous dis que, ainsi m'aist Dieu, se vous ne me laissez en paix, il ne sera jamais jour que vous ne vous en repentez. Et messire Gauvain lui ottroie sa voulenté.*
(62-39)

27 **Ao** : *Or vos an consaut Dex, fait messires Gauvains, et alez a Deu, car ge sivrai cesti la ou ele me menra. Si* ***voirement*** *m'aïst Dex, fait ele, vos n'i avez garde. Ge ne vos manrai ja an leu o vos aiez s'anor non, et don ge ne quit que vos i soiez bien et bel receüz si con a dessirrier. Atant se partent de Guiflet et de s'amie.*
Ez : *Or alez a Dieu, fait messire Gauvain, et je suivray ceste cy la ou il lui plaira. Atant s'en partent messire Gauvain et sa damoiselle de Girflet et de s'amie.*
(62-43)

28 **Ao** : *Ha ! biau sire Dex, aidiez nos si* ***voirement*** *com nos n'i avons corpes.*
Ez : *Haa ! beau sire Dieu, aidez moy ainsi* ***vraiement*** *comme je n'y ay coulpe.*
(62-57)

29 **Ao** : *Moutrer ? fait Hestor. Si m'aïst Dex, oïl. Ge ne quit qu'il soit hom terriens qui l'aüst veüe qui volantiers et seürement ne la desraisnast.*
Ez : *Monstrer ? fait Hector. Oy, si* ***voirement*** *m'aist Dieu, je ne cuide qu'il soit chrestien ou monde qui voulentiers n'en parlast s'il avoit une fois veue la dame.*
(63-42)

30 **Ao** : *Si m'aïst Dex, fait messires Gauvains, vos iestes li chevaliers o monde de vostre aage a cui ge plus a anviz me combatroie jusque a outrance.*
Ez : *Si* ***voirement*** *m'aist Dieu, fait messire Gauvain, vous estes le chevalier du monde de vostre aage a qui je combatroie plus a envis jusques a oultrance.*
(66-19)

31 **Ao** : *Si* ***voirement*** *m'aïst Dex, s'il vient, ge me combatrai a lui.*
Ez : *Et se m'aist Dieu, s'il y vient, je me combatray a luy.*
(67-2)

32 **Ao** : *N'an aiez ja garde, biaus dolz amis, que si* ***voirement*** *m'aïst Dex, vos iestes plus sires et plus seürs de moi que ge ne suis de vos.*
Ez : *Haa ! beau doulx amy, ja de ce ne ayez doubte ne paour, car se* ***vrayement*** *me aist Dieu, vous estes de moy plus seur que je ne suys de vous.*
(69-62)

33 **Ao** : *... et comment une damoiselle l'avoit gari, qui se nomoit Dame do Lac. Dame, fait li rois, savez vos qui il est li chevaliers ? Et ele dit que nenil. Or sachiez donc que ce est Lanceloz do Lac.*
Ez : *... et comment une damoiselle l'avoit gary, qui se nomme Dame du Lac. Dame, fait le roy, savez vous qu'il est ? Sire, fait elle, je ne le sçay* ***voirement****. Or saichiez que c'est Lancelot du Lac.*
(69-174)

Lexèmes qui remplacent :

- Voir *bien1*. Ici, “à juste titre”

  `AlexisS2` (fin XI^e [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; rapport d’hyperonymie
- Voir *veritablement*, “en vérité” (rapport de synonymie ; étymon de la même famille)
- Voir *veraiement*, “en vérité” (rapport de synonymie ; étymon de la même famille)

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 3

Nombre de conservation(s) : 5

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

Nombre de lexème(s) absent(s) dans un passage variant : 2

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 2

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 11

Nombre de remplacement(s) : 3

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 5

Analyses des exemples

1 Sur les 33 contextes, 27 sont comparables. On y observe treize cas d’absence, cinq conservations, cinq présences en Ez et seulement quatre remplacements. Les absences de *voirement* sont donc les cas les plus nombreux. L’adverbe ayant, dans la plupart des cas, une valeur emphatique, comme par exemple dans le passage 6, « *Et se vos saviez, dame, dont il sont descendu, autresin bien com ge lo sai, voirement les garderiez vos a sauveté* », son absence ne gêne pas l’interprétation générale des séquences concernées.

2 Les remplacements se font une fois par *bien*, une fois par *veritablement* et deux fois par *vraiement*. Dans le cadre de ces remplacements, il y a donc une tendance à l’utilisation d’adverbes issus d’étymons proches, relatif au champ sémantico-morphologique du *vrai*.

3 Il peut être intéressant de regarder les différences qui existent entre les contextes qui contiennent l’adverbe et ceux qui ne le contiennent pas, au sein de l’incunable. Les cas de conservation présentent des cas d’emploi du verbe *estre*, liant donc l’emploi de l’adverbe à un statut ontologique : « *voireme[n]t je suis* » en 1 (et on peut remarquer, dans ce cas, la coquille, montrant peut-être une difficulté particulière d’emploi) ; « *voirement est il/ce vray* » en 8 et 9 (et, dans ces cas, on peut noter la substitution de *voir* par *vray*, ce qui permet probablement la conservation de l’adverbe) ; en 12, « *voirement est il traitre* » ; en 20, « *voirement, fait elle, diriez vous qu’il seroit preudomme…* ».

4 Les cas de présence en Ez concernent à deux reprises le verbe *savoir*, en 10 et 33, une fois le verbe *croire* en 15, deux fois l’expression *si voirement m’aist Dieu* en 29 et 30. Néanmoins, cette expression est aussi l’objet d’un remplacement et d’une omission. L’adverbe s’emploie donc avec des verbes relatifs à différents niveaux de connaissance.

5 Les cas de substitution semblent être plus variés. Le remplacement au sein de l’expression *si m’aist Dieu* a déjà été mentionné. En 21, l’adverbe porte sur *dire*, avec par ailleurs l’éviction du verbe *estre*, pourtant présent en Ao. En 22, le verbe est en revanche présent, mais, contrairement à ce qui se passe en 12, le passage est modifié, avec l’introduction du démonstratif neutre en position préverbale : « *Voirement est ce li plus prodom do monde.* » devient « *Veritablement, c’est l’un des preudes hommes du monde.* »En 28, l’adverbe apparaît au sein d’une construction originale, dans le manuscrit, contexte qui se fait remplacer par : « *aidez moy ainsi vraiement comme…* ».

⟶ Si tous les emplois de l'adverbe ne disparaissent pas, on observe tout de même une restriction des usages. Il peut être employé au sein d'une expression figée, avec des verbes de connaissance et le verbe *estre*.

Analyses internes

Si l'adverbe *bien* est évidemment très employé dans le manuscrit, et à quinze reprises précédant immédiatement le verbe *dire*, contre onze en Ez, *veritablement* en est en revanche complètement absent, contre treize occurrences en Ez. D'un autre côté, *veraiement* est présent six et treize fois dans chacun des témoins. En Ao, il apparaît par exemple dans le contexte suivant : « *… tant que vos sachiez veraiement qu'il ait morz voz deus seignors.* » (013-134) Le lien avec la vérité est plus explicite que dans le cadre des contextes avec *voirement*, puisque le savoir relatif à la réalité de la mort des deux seigneurs est central pour la compréhension du contexte. L'emploi de ce dernier adverbe semble moins fréquent et donc moins figé. Paradoxalement, il est possible que ce soit les emplois plus nombreux de *voirement*, conduisant à un figement, qui l'affaiblissent, puisque, devenant un adverbe à emploi figé, le caractère emphatique, lié à la vérité qu'il était censé porter, s'efface.

Comparaisons externes

L'emploi important de l'adverbe conduirait donc à un affaiblissement sémantique. Il faut également relever l'affaiblissement de l'adjectif sur lequel l'adverbe est construit, *voir*, qui connaît lui aussi une large obsolescence [1126]. Cette décadence empêche donc la motivation de la forme adverbiale. Par ailleurs, en plus des concurrents qu'on a pu voir remplacer *voirement*, *vraiement* et *veritablement*, issus d'étymons de la même famille, il faut également noter le maintien de l'emploi adverbial dudit adjectif, *voir(e)*, de même sens. Cela a pu renforcer la démotivation de l'adverbe, ainsi réanalysé comme une forme construite sur un adverbe.

Synthèse : Les omissions, remplacements et utilisations variées de l'adverbe dans l'incunable nous renseignent sur son statut. Ses emplois ne semblent plus aussi libres que ceux que connaît Ao, ce qui semble témoigner d'un état d'obsolescence. Celle-ci est due à une série de facteurs : d'une part, l'emploi même de l'adverbe, tendant au figement, peut avoir entraîné une perte de sémantisme, en désaccord avec son présupposé expressif ; d'autre part, l'obsolescence de l'adjectif sur lequel l'adverbe est construit, avec le maintien de son emploi adverbial, a pu mener à une démotivation profonde de la forme adverbiale.

Typologie : Disparition partielle ; les emplois se réduisent
Facteurs supposés : Figement progressif de l'emploi, qui, paradoxalement, amène à une érosion sémantique ; existence d'adverbes issus d'étymons de la même famille qui ne connaissent pas cette érosion ; obsolescence de l'adjectif sur lequel l'adverbe est construit, amenant à une démotivation de la forme ; continuité d'usage de l'emploi adverbial de cet adjectif, amenant à considérer l'adverbe comme une forme concurrente, construite de manière redondante.

⊆ voirre

FEW, XIV, 565b : VĬTRUM

Ao : 1 ; Ez : 0

1126. Cf. la notice sur *voir*.

voirre, “substance transparente et cassante”
RouH (1135-1170 [ca 1300], frc.) – ∅

Ao : *En chascune carreüre de la geole avoit deus* ***fenestres de voire*** *si cleres que cil qui estoit dedanz poit veoir toz cels qui antroient an la sale.*
Ez : *Par dedens chacune carreure de la gueolle avoit deux* ***verrieres*** *si cleres que celui qui estoit dedens pouoit veoir tous ceulz qui entroient en la salle.*
(47-25)

Lexème qui remplace : *verriere*, “vitrage d’une fenêtre”
EneasS2 (ca 1160 [ca 1200], norm. [lorr.]) – ∅ ; VĬTRUM ; rapport de synonymie ; même étymon

Nombre de remplacement(s) : 1

Si la leçon de Ez peut être considérée comme une simple variante sans incidence diachronique, elle nous intéresse car elle présente une forme plus synthétique que celle de Ao.

⊆ voisdie

FEW, XIV, 561b : VĬTIUM

Ao : 2 ; Ez : 0

voisdie, “astuce”
RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – GodBouillBruxR (ca 1356 [mil. XVe], hain. [pic.])

1 **Ao** : *Cele damoisele dont li contes parole savoit par Merlin qancq’ele savoit de nigromence et lo sot par mout grant* ***voisdie****.*
Ez : *Celle dont le compte parle avoit sceu par Merlin tout ce qu’elle savoit de nigromance.*
(6-3)

2 **Ao** : *Si se porpensa comment il se porroit garir par* ***voidie****, car force n’i avoit mestier.*
Ez : *Si pensa Farien en lui mesmesmes comment et en quelle maniere il se pourroit garentir par* ***cautelle****, car force n’y avoit lieu.*
(7-9)

Lexème qui remplace : *cautele*, “astuce”
CoincyII9Kr (ca 1227 [2e m. XIIIe], soissonnais [pic.]) – Ac 1687 [Av.-Prem.3] (*Dictionnaire de l’Académie française, avant-première* [1687]) [vx] | Cotgr 1611 (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | RONSARD, Response à quelque Ministre (1562-1563, Paris) ; CAUTELA ; rapport de synonymie [1127]

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 1

1127. Dans la langue contemporaine, le substantif est attesté dans le sens de *prudence mêlée de ruse* et est marqué comme « vieilli et littéraire ». Dès Fur 1690 (*Dictionnaire universel* [1690]), seule l’expression *absolution à cautèle* est renseignée, comme l’atteste l’entrée du nom : « Precaution, n’est en usage qu’en Droit Canonique, quand on parle des absolutions qu’on prend à cautele, pour se mettre en seureté de conscience. » Le lexème trouve une entrée dans Ac 1687 [Av.-Prem.3] (*Dictionnaire de l’Académie française, avant-première* [1687]), ce qui indique qu’il n’a finalement pas été retenu dans la version parue. Cette exclusion s’explique probablement parce qu’il est ressenti comme « vieux », ce qui est textuellement indiqué dans son entrée ci-dessus mentionnée.

Nombre de remplacement(s) : 1

† volentif

FEW, XIV, 615b : VOLŬNTAS

Ao : 9 ; Ez : 2

1 “empressé”

ThebesC (ca 1160 [ca 1400], poit. [agn.]) – Palsgr 1530 (*L'esclaircissement de la langue française* [1530]) [1128]

a) **Ao** : *Il vint mout tost car de loig fu meüz, et li chevax fu isniax et* ***volenteïs*** *et de grant force. Et li rois ne cort pas encontre ançois l'atant l'espee traite. Et Lambegues lo fiert enmi lo piz en haut qui de tote sa force s'i apoia.*
Ez : *Et point le cheval des esperons, et le roy l'attent l'espee traicte. Et Lambegue le fiert enmy le pis en hault de toute sa force.*
(16-50)

b) **Ao** : *Et qant li sires do chastel vit la grant force de cels de la, dom tote la chauciee iert ja coverte, si fait clore la barre de la barbacane que Hestors ne s'en issist, que trop lo sent* ***volenteïf****.*
Ez : *Et fait clorre la barbaquane afin que Hector ne isse.*
(60-204)

c) **Ao** : *Lors vient messires Gauvains a un fossé et il sant son cheval* ***volenteïf****, so lait aler outre.*
Ez : *Monseigneur Gauvain courut tant aprez qu'il vint a ung grant fossé, et il sentist son cheval* ***voulentif*** *et le laissa saulter oultre.*
(62-33)

d) **Ao** : *Et il laisse corre a toz si* ***volenteïs*** *com il plus puet.*
Ez : *Et il leur laisse courre du tout si* ***voulentiers*** *comme il peut plus.*
(62-174)

Lexème qui remplace : *volentiers*, “de bon gré”

SLégerL (ca 1000, discutée [Clermont-Ferrand]) – ∅ ; VOLUNTARIUS ; rapport d'hyperonymie ; étymon de la même famille

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 2

Nombre de conservation(s) : 1

Nombre de remplacement(s) au sein de *lectio facilior* : 1

2 *volentif (a/de)*, “désireux (de)”

BrendanW (1er q. XIIe [2e m. XIIIe], agn.) – Palsgr 1530 (*L'esclaircissement de la langue française* [1530])

1128. Le FEW ne distingue pas les deux sens.

a) **Ao** : *Cil vienent fresch et* ***volenteïf*** *et dessirrant d'asenbler et cil les recoillent bien.*
Ez : *Ceulz de Gallehaut vindrent et ceulz du roy Artus les recueillent moul[t] bien.*
(48-16)

b) **Ao** : *Et Hestors fiert cheval des esperons et ot pris de l'escuier un glaive qu'il an portoit, si se fiert an la meslee* ***si entalantez et volenteïs com il pooit plus estre****, et avise lo plus riche qui si ert arestez sor un des chevaliers a celui cui il aidoit, si lo tenoit par lo nasel do hiaume.*
Ez : *Et Hector prent ung glaive que l'escuier avoit et fiert le cheval des esperons et se met en la meslee* ***moult asprement****. Si advise le plus riche qui estoit arresté sur ung des compaignons au chevalier.*
(60-107)

c) **Ao** : *Et vindrent andui avoc mes chevaliers a la porte, et me proierent mout que ge les lessasse fors issir, comme cil qui volentiers font d'armes et prodome sont. Et ge ne vos, car ge les savoie a* ***volenteïs*** *d'asenbler, si cremoie que il perdissent, car nos avions çaienz po de chevaliers et cil dehors estoient assez.*
Ez : *Et vindrent eulx deux avec les autres chevaliers a la porte. Ilz me prierent de les laisser issir pour faire proesse d'armes, laquelle chose leur refusay, car nous estions ceans peu de chevaliers et ceulx de dehors estoient largement.*
(60-182)

d) **Ao** : *Si mut Marganors do poncel et Hestors de vers la bretesche, si s'antrevienent les escuz as cox si tost comme cheval lor porent corre. Et chascuns d'aus ot assez cuer et vertu grant. Et li uns fu chauz d'ire et de mautalant et li autres angoisos et* ***volenteïs*** *d'anor conquerre.*
Ez : *Si se part Marganor du poncel et Hector de la barbaquane.*
(60-238)

e) **Ao** : *Et li poise de ce qu'ele lo set et lo voit a si* ***volenteïf*** *et a si corageus, car ele ne voit mies comment sa vie poïst durer sanz la soe s'il s'an aloit ja mais de cort.*
Ez : *Et moult lui poise qu'il est tant* ***voulenteiz*** *d'armes, car elle le sçait aussi couragieux que elle ne voyt mye coment il puisse longuement durer, et se il estoit occiz par avanture, elle ne sait nulle maniere comment elle peust vivre aprez.*
(69-63)

Lexème qui remplace : Voir *rudement*, “d'une façon violente” (rapport de presque synonymie)

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) : 3

Nombre de conservation(s) : 1

1 Sur les neuf contextes, seuls quatre peuvent être comparés. On y relève deux cas de conservation et deux cas de substitution, qui concernent les deux sens distingués, “empressé” et “désireux”. En 1 c), *voulentif* est conservé pour qualifier un cheval. En 2 e), il est conservé dans le cadre de la description du caractère de Lancelot. Cependant, en Ez, le passage est légèrement divergent, puisque l'adjectif prend un complément, « *voulenteiz d'armes* », peut-être considéré comme nécessaire par les compositeurs de l'incunable à l'utilisation de l'adjectif.

2 En 1 d), l'adjectif est remplacé par l'adverbe « *voulentiers* ». Si l'adverbe connaît un sens proche, sa présence peut être le résultat d'une *lectio facilior*. En 2 b), c'est toute la proposition « *si entalantez et volenteïs com il pooit plus estre* » qui est remplacée par celle, laconique, « *moult asprement* ». Dans ce cas, il s'agit d'une véritable reformulation de la proposition.

3 L'obsolescence n'est donc que partielle, pour l'adjectif, et concerne l'ensemble de ces sens. Deux facteurs en sont probablement à l'origine. D'une part, l'affaiblissement de la consonne finale, *-f*, qui réduit la forme de l'adjectif, le rendant proche du substantif dont il dérive, *volonté*. D'autre part, l'emprunt au latin de l'adjectif *volontaire*, d'abord appliqué aux choses, puis aux personnes [1129]. Cela en fait un concurrent prestigieux par son origine et mieux motivé par sa forme plus marquée et par sa productivité.

Typologie : Disparition partielle ; tous les sens sont obsolescents
Facteurs supposés : Amuïssement de la consonne finale conduisant à l'affaiblissement de la forme de l'adjectif ; cela le conduit notamment à avoir une proximité formelle avec le substantif dont il dérive ; emprunt d'un adjectif latin, prestigieux par son origine, motivé par sa forme plus marquée, fort sémantiquement par sa productivité.

⊆ volu

FEW, XIV, 620a : VŎLVĔRE

Ao : 1 ; Ez : 0

volu, "arqué", part. : *arc volu*, "arcade"
`BenTroieC` (ca 1170 [déb. XIII^{e}], ang./tour. [agn.]) – `PercefR4` (mil. XV^{e} [av. 1475], hain. [pic.]) [1130]

Ao : *Et vos seroiz dela cel arc* ***volu****, et il cuideront que vos an ailliez par la chambre mon pere.*
Ez : *Et vous serés en cest arc* ***voultiz*** *par dessus celle chambre, et ilz cuyderont que vous en soyez allé par devers la chambre mon pere.*
(62-254)

Lexème qui remplace : *voutiz*, "arqué"
`MonGuill2C` (ca 1180 [1295], pic. mérid. [art.]) – `Corn 1694` (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [vx] | `R. Belleau Berg.` (1565) [spé.] | `Ez` (ca 1220 [1488], Rouen) ; VŎLVĔRE ; rapport de synonymie ; même étymon [1131]

Nombre de remplacement(s) : 1

⊆ vuel

FEW, XIV, 217a : VĔLLE

1129. Pour les choses, d'après le TLFi, le sens est d'abord attesté en 1265-1270 dans le sens de "qui résulte d'une décision librement choisie", puis aux environs de 1370, dans `OresmeEthM` (1370 [ap. 1372], Paris), de "qui résulte d'un acte de volonté". Pour les personnes, en suivant le DMF, le sens "qui est désireux de" émerge, aux environs de 1400, dans `GERS., Déf.` (1400, Est).
1130. La date de dernière attestation vaut pour *arc volu*. Le Gdf recense encore une occurrence de l'adjectif en 1490, dans un texte documentaire.
1131. *voutiz* continue d'être utilisé en tant qu'adjectif pour caractériser les éléments du corps humain (*sourcils voutis*) et en tant que substantif dans le sens de "arc" au XVI^{e} siècle, d'après Hu.

Ao : 2 ; Ez : 0

vuel, “volonté”

`AlexisS2` (fin XI[e] [ca 1139], norm. [agn.]) – `Corn 1694` (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [vx] | `Stoer 1625` (*Le Grand Dictionnaire françois-latin* [1625]) [dict. bil.] | `RobGarnHipp` (1573) [1132]

1 **Ao** : *Et cil respont que ja delai n'i avra quis, car, son* ***voel****, lo seroit il ja.*
Ez : ∅
(21-20)

2 **Ao** : *Sire, fait li vallez, ge ne serai or mon* ***voil*** *plus escuiers, et ge vos pri que vos dioiz a monseignor lo roi que il me face demain chevalier.*
Ez : *Sire, fait le varlet, je ne seray plus escuier, ains* ***vueil*** *que vous diez au roy qu'il me face demain chevalier.*
(21-35)

Lexème qui remplace : Voir *voloir*, “avoir le désir de” (rapport de presque synonymie ; même étymon)

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1
Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes avec transposition : 1

L'emploi en 2 est le seul comparable. À la place de l'expression « *or mon voil* » se trouve en Ez l'emploi du verbe *voloir*, dans sa forme « *vueil* ». Ce remplacement est associé à une restructuration syntaxique, puisque, en Ez, c'est ce verbe de volonté duquel dépend la complétive *vueil que vous diez au roy*, alors que, en Ao, la complétive est déclenchée par un autre verbe : « *ge vos pri que* ». L'expression en Ez est plus synthétique. Le remplacement peut être vu comme un témoin de l'incompréhension du lexème *vuel*, due notamment à son homonymie avec l'emploi de la première personne du singulier du verbe *voloir* à l'indicatif présent, qui est la leçon de Ez.

1132. L'expression *mon/son vuel*, attestée en 1, est plus ancienne que le lexème simple et connaît également une obsolescence qui lui est antérieure : d'après le Gdf, le lexème est attesté de `SermentsB` (842 [ca 1000], Soissons) à `JacAmArtK` (2[e] t. XIII[e] [ca 1300], flandr. [pic. ?]).

Index général

Cet index recense les mots faisant l'objet d'une notice (en gras), les mots qui sont employés pour le remplacement en Ez (en romain) et les autres mots simplement mentionnés dans les notices (en italique). Pour les premiers, les différents emplois sont présentés, avec leurs dates de première et dernière attestations, en format normalisé — tel que défini dans le premier volume. Pour chacun des emplois sont ensuite renseignés les mots qui le remplacent, et, le cas échéant, ceux que lui-même remplace. Enfin apparaissent les notices dans lesquelles le mot est mentionné, en dehors des notices dans lesquelles il est employé comme remplaçant. Pour les mots remplaçants ou simplement mentionnés, seul le mot apparaît.

A

a3
remplace : desor, p. 443
remplace : encontre1, p. 548
remplace : endroit, p. 560
remplace : enz, p. 621
remplace : i2, p. 817
remplace : o4, p. 1084
remplace : ça, p. 258
mentionné dans : archoier, p. 135
mentionné dans : escorser, p. 633
mentionné dans : torner, p. 1424
mentionné dans : trestorner, p. 1463
a3le
remplace : enmi, p. 582
mentionné dans : o4, p. 1085
mentionné dans : traire, p. 1454
a3lequel
mentionné dans : auques, p. 169
a_soir p. 20
"au soir", 1170 [1200]–1180 [1250]
aaisier p. 20–24
"bien traiter, soigner", 1174 [1200]–1430 [1455] — *remplacé par :* aisier
v. pronom., "prendre ses aises", 1220 [1225]–1450 [1467] — *remplacé par :* pöoir
aaisier [qqu'un de], "pourvoir [qqu'un de]", 1180 [1295]–1250 [1270] — *remplacé par :* querre
v. ppe empl. adj., "(d'une personne) à l'aise", 1170 [1200]–1395 — *remplacé par :* aisier
v. ppe empl. adj., "riche, qui a toutes les commodités", 1180 [1260]–1220 [1225] — *remplacé par :* aisier, aisieement
äaisié de [+ inf.], "en état de", 1180 [1300]–1377 [1380] — *remplacé par :* aisier
aanter
mentionné dans : hanstier1, p. 787
aatine p. 24–26
"défi", 1200 [1280]–1460 — *remplacé par :* fait1
"combat", 1177 [1235]–1480 [1500]
"hostilité", 1220 [1225]–1475 [1500] — *remplacé par :* descort2
référé dans : aatir, p. 27
aatir p. 26–27
"défier, provoquer", 1160 [1200]–1429 — *remplacé par :* haster
soi aatir [de faire qque ch.], "se faire fort [de faire qque ch.]", 1170 [1200]–1370 [1400] — *remplacé par :* ofrir, acorder
abaissier
remplace : rabaissier, p. 1202
abatre
remplace : avaler, p. 199
remplace : remanoir, p. 1262
mentionné dans : jus1, p. 878
abochier p. 28–30

"se prosterner bouche contre terre", 1220 [1225]–1490 [1507] — *remplacé par :* embuschier, arester

abondance

remplace : espessement2, p. 666

remplace : masse, p. 946

acesmer p. 30–35

v. tr., "parer", 1170 [1250]–1488 — *remplacé par :* apareillier1, atorner

v. ppe, "richement orné", 1170 [1250]–1456 — *remplacé par :* aorner2, parer1

v. ppe [de], "disposé [à]", 1170 [1280]–1370 [1406] — *remplacé par :* prest1

v. pronom., "se préparer en se parant", 1170 [1250]–1455 [1479] — *remplacé par :* aprester

référé dans : aerdre, p. 66

référé dans : atorner, p. 162

achever

remplace : aquester, p. 131

remplace : eschever, p. 624

acoillance

mentionné dans : acoillir, p. 39

acoillir p. 35–40

"recevoir", 1174 [1180]–∅

"prendre [qqu'un] en sentiment", 1174 [1180]–1581 — *remplacé par :* aquerre, prendre

"attaquer", 1100 [1125]–1496 — *remplacé par :* prendre, assalir

acoillir son chemin, sa voie, etc., "se mettre en route", 1130 [1255]–1457 [1460] — *remplacé par :* prendre, metre2

soi acoillir a [+ inf.], "commencer à", 1130 [1255]–1440 [1451] — *remplacé par :* comencier

acointance

remplace : acointement, p. 41

remplace : acointier, p. 44

acointe

mentionné dans : cointe, p. 320

acointement p. 40–43

"rencontre, liaison, commerce", 1188 [1200]–Ez — *remplacé par :* acointance

référé dans : acointier, p. 46

acointier p. 43–47

"faire la connaissance de qqu'un", 1174 [1180]–1603 — *remplacé par :* acointance

acointier [qqu'un de qque ch.], "faire savoir [qque ch. à qqu'un]", 1130 [1255]–1486 — *remplacé par :* avertir2, dire

"rencontrer [qqu'un] sur un champ de bataille", 1180 [1225]–1380 [1439]

emploi pronom. [+ de/a qqu'un], "se lier intimement [avec qqu'un]", 1160 [1300]–1606

référé dans : cointe, p. 319

acoisier p. 47

v. pronom., "se calmer", 1200 [1260]–1690 — *remplacé par :* reposer

aconsivre p. 48–50

"atteindre en frappant", 1135 [1300]–1511 [1548] — *remplacé par :* ataindre

"attraper en chemin, rejoindre", 1135 [1300]–1606 — *remplacé par :* ataindre

acontre p. 50

"rencontre, combat", 1200 [1280]–1226 [1230] — *remplacé par :* merveille

acord

mentionné dans : acorde, p. 51

acorde p. 50–52

"réconciliation", 1177 [1300]–1450 — *remplacé par :* descorde, acort

référé dans : tençon, p. 1395

acorder

remplace : aatir, p. 27

remplace : acreanter, p. 54

remplace : atorner, p. 153, 159

remplace : covent1, p. 378

remplace : crëanter, p. 399

remplace : fiancier1, p. 731

remplace : löer1, p. 913

mentionné dans : acorde, p. 51

acorre

remplace : conrëer, p. 350

remplace : escorser, p. 632

remplace : poindre, p. 1187

acort

remplace : acorde, p. 51

acoster p. 52–53

v. pronom., "venir près", 1155 [1275]–1787 — *remplacé par :* aprochier

référé dans : dalez, p. 412

acostumeement p. 53–54
"habituellement", 1135 [1267]–1466 — *remplacé par :* costumierement
acoter
mentionné dans : acoster, p. 53
acreanter p. 54
"promettre", 1220 [1225]–1500 [1525] — *remplacé par :* acorder
acroistre p. 54–56
"augmenter", 1100 [1180]–∅
"enrichir", 1200 [1250]–∅ — *remplacé par :* croistre
acueil
mentionné dans : acoillir, p. 39
acueillement
mentionné dans : acoillir, p. 39
acuser
remplace : reter1, p. 1297
adens p. 56–57
"face contre terre, à plat ventre", 1100 [1125]–1601
adenter
mentionné dans : adens, p. 57
aderer
mentionné dans : aerdre, p. 66
adès p. 57–58
"toujours", 1170 [1200]–1500 [1525] — *remplacé par :* tozjors
adeser p. 58–59
"toucher, atteindre", 1100 [1125]–1482 [1485] — *remplacé par :* aprochier
adesertir p. 59–60
"ravager, détruire", 1200 [1260]–1220 [1225] — *remplacé par :* desireter
adeviser p. 60
"dire, exposer", 1220 [1225]–? — *remplacé par :* deviser
adrece
remplace : adrecement, p. 61
adrecement p. 60–61
"chemin raccourci", 1160 [1180]–Ez — *remplacé par :* adrece
adrecier
remplace : escorser, p. 632
remplace : guenchir, p. 768
adultere
mentionné dans : avoutre, p. 222, 223
aengier p. 61
"remplir", 1196 [1260]–1326 — *remplacé par :* chastiier, destorner
aerdre p. 61–67
"saisir vivement", 1139 [1200]–1496 — *remplacé par :* prendre
afaitier p. 67–69
afaitier une plaie, "soigner une plaie", 1200 [1260]–Ez — *remplacé par :* apareillier1, medeciner
"mettre en état, préparer", 1100 [1125]–1363
v. ppe empl. adj., "habile, sage", 1174 [1180]–1350 [1440] — *remplacé par :* aviser
afebliier p. 69
"rendre moins fort", 1125 [1160]–1480 [1500] — *remplacé par :* afeblir
afeblir
remplace : afebliier, p. 69
afecter
mentionné dans : afaitier, p. 69
afermer
remplace : crëanter, p. 399
afeutrëure
mentionné dans : enfeutrëure2, p. 569
afïer p. 70–71
"s'engager [à qque ch. auprès de qqu'un]", 1165 [1260]–1606 — *remplacé par :* jurer, prometre
afoler1
remplace : sen2, p. 1336
afüir p. 72
"fuir", 1180 [1250]–1454 [1480] — *remplacé par :* corir
agaitier p. 72–73
"surveiller, épier", 1200–1606 — *remplacé par :* gaitier
référé dans : acointier, p. 46
agilité
remplace : vistece, p. 1503
äi p. 73
"(interj., marque d'une douleur physique ou morale)", 1100 [1125]–Ez — *remplace :* häi
référé dans : häi, p. 781
aigue
mentionné dans : evage, p. 704
aillors
remplace : el1, p. 498

ainçois
remplace : ainz, p. 80, 82
ainsi
remplace : autresi, p. 173, 178
remplace : autretel, p. 188
remplace : ci, p. 311
remplace : come1, p. 332
remplace : endementieres, p. 555
remplace : endementre, p. 557
remplace : guise, p. 776
remplace : issi, p. 850, 852
remplace : itel, p. 859
remplace : si, p. 1359
mentionné dans : refaire2, p. 1230
ainz p. 73–85
"mais plutôt, mais au contraire", 1125 [1230]–1606 — *remplacé par :* et, ainçois, car, que4, mais1
ainz que, "avant que", 1080 [1139]–1572 [1616] — *remplacé par :* ainçois, avant, devant, premier
qui ainz ainz, "qui ira le plus vite, au plus pressé", 1160 [1300]–1425 [1440]
prép., "avant", 1000–1532 — *remplacé par :* devant, avant
ainzné
mentionné dans : ancesserie, p. 116
ainzneece
remplace : ancesserie, p. 116
äireement p. 85
"impétueusement", 1174 [1180]–Ez
äirier
remplace : irier, p. 830
ais p. 85–86
"planchette d'un bouclier", 1135 [1300]–1450 [1455]
aise p. 86–95
"occasion", 1160 [1400]–1430 [1455] — *remplacé par :* lieu, tens, place, loisir2
"bien-être, sentiment de joie", 1177 [1235]–∅
a aise, "près", 1160 [1200]–1220 [1225] — *remplacé par :* point
a aise, "dans un état agréable et commode", 1177 [1300]–Ez — *remplacé par :* joios, aisement2
"content, joyeux", 1220 [1260]–∅ — 1220 [1260]–∅ — *remplace :* haitier, lié1
aisement2
remplace : aise, p. 92
aisieement
remplace : aaisier, p. 23
aisier
remplace : aaisier, p. 21–23
aissele2
mentionné dans : piz, p. 1162
ajornee p. 95
"aube", 1100 [1125]–1455 — *remplacé par :* matin2
ajorner p. 95–99
"(du jour) se lever", 1100 [1125]–Ez
v. imper., "se faire jour", 1100 [1260]–1403 [1413] — *remplacé par :* jor
"citer en justice à un jour déterminé", 1180 [1300]–1694 [1932] — *remplacé par :* obligier
mentionné dans : avesprir, p. 217
référé dans : avesprir, p. 216
référé dans : plait, p. 1168
ajurer
remplace : enhastir, p. 572
alaschier p. 99
"relâcher, desserrer", 1080 [1139]–1473 — *remplacé par :* deschargier
alee
remplace : aleoir, p. 100
alegier1
remplace : assoagier, p. 147
alemele
remplace : more3, p. 986
aleoir p. 100
"chemin de ronde", 1170 [1200]–1455
"galerie", 1216 [1300]–1400 — *remplacé par :* alee
aler
remplace : aproismier, p. 130
remplace : ester, p. 688, 691
remplace : hurter, p. 807
remplace : movoir, p. 1000, 1005
remplace : torner, p. 1421
remplace : traire, p. 1448
mentionné dans : poindre, p. 1189
mentionné dans : söef, p. 1380
aliier2 p. 100–101
"attacher", 1200 [1210]–1500 — *remplacé par :* liier3
aloser p. 101

v. pronom., “se vanter”, 1200 [1260]–1324 — *remplacé par :* devoir

aluec p. 101–103

ci aluec, “en tel lieu où l’on est”, 1000–1270

alumer

remplace : ralumer, p. 1206

ambedos p. 103–113

“tous les deux”, 1000–1482 — *remplacé par :* deus, part1, chascun

amblëure p. 113–114

“allure d’un cheval entre le pas et le trot, amble”, 1170 [1200]–1787

aler etc., l’ambleüre, “aller l’amble”, 1170 [1200]–1450 [1475] — *remplacé par :* galop

ameement p. 114

“volontiers”, 1160 [1400]–1373 [1380] — *remplacé par :* outreement

amender

remplace : assoagier, p. 147

amentevoir p. 114–115

“rappeler, mentionner”, 1170 [1200]–1465 [1468]

amer1

remplace : desirrier2, p. 436

remplace : enamer, p. 528

mentionné dans : esmer, p. 663

amont

remplace : desor, p. 444

mentionné dans : eslancier, p. 659

mentionné dans : jus1, p. 876

ancesserie p. 115–116

d’ancesserie, “depuis longtemps”, 1175 [1260]–1455 — *remplacé par :* ancïeneté

de/par ancesserie, “par droit ancestral de succession”, 1135 [1300]–1455 — *remplacé par :* ainzneece, successïon

ancessor

mentionné dans : ancesserie, p. 116

ancïeneté

remplace : ancesserie, p. 115

anciien

remplace : mëur, p. 983

anel1

remplace : anelet, p. 117

anelet p. 116–118

“petite bague”, 1139 [1200]–∅ — *remplacé par :* anel1

angarde p. 118

“hauteur servant de lieu d’observation”, 1130 [1200]–1460 — *remplacé par :* garde

angoissier p. 118–119

soi angoissier de [faire qque ch.], “se presser de [faire qque ch.]”, 1176 [1260]–1280 — *remplacé par :* esforcier2

antecessor

mentionné dans : ancesserie, p. 116

anuit

remplace : encui, p. 553

remplace : enquenuit, p. 585

anuitier

mentionné dans : durement2, p. 494

aorer2

remplace : orer2, p. 1113

aorner2

remplace : acesmer, p. 31

aorser p. 119

“devenir furieux”, 1180 [1300]–1370 [1406]

aovrir p. 119–120

“ouvrir”, 1113 [1200]–1330 [1338] — *remplacé par :* ovrir

apaiier p. 120

“calmer”, 1155 [1275]–1424 [1480] — *remplacé par :* apaisier

apaisier

remplace : apaiier, p. 120

remplace : conforter, p. 343, 345

aparance

remplace : paroir, p. 1136

remplace : teint, p. 1394

apareillier1

remplace : acesmer, p. 30

remplace : afaitier, p. 67

remplace : atorner, p. 155, 158

remplace : porquerre, p. 1195

apareillier2 p. 120–121

v. pronom., “égaler”, 1160 [1300]–1565 — *remplacé par :* comparer1

aparoir

remplace : paroir, p. 1133, 1134, 1138

mentionné dans : apert1, p. 128, 129

apeler

remplace : clamer, p. 314

remplace : nom, p. 1054

remplace : reter1, p. 1297

apendance

remplace : apendre, p. 121

apendre p. 121

"appartenir", 1100 [1125]–1455 — *remplacé par :* apendance

apenser p. 122–124

v. pronom., "réfléchir", 1177 [1235]–1511 [1548] — *remplacé par :* penser, aviser

v. pronom., "se rendre compte", 1130 [1255]–1511 [1548] — *remplacé par :* doter2, apercevoir

apercevoir

remplace : apenser, p. 123

mentionné dans : choisir, p. 303

aperecier

remplace : aperecir, p. 125

aperecir p. 124–125

"rendre paresseux", 1213 [1280]–∅ — *remplacé par :* pereços

"devenir paresseux", 1220 [1225]–1559 [1567] — *remplacé par :* aperecier

apert1 p. 125–129

"manifeste, évident", 1175 [1360]–1606 — *remplacé par :* estrange

"agile", 1176 [1250]–1606 — *remplacé par :* apertement

apertement

remplace : apert1, p. 126

apliquier

remplace : bëer, p. 236

apoindre

mentionné dans : empoindre, p. 509

apointement

remplace : plait, p. 1167

apondre p. 129–130

v. pronom., "se joindre", 1170 [1200]–1230 [1260]

aporter

remplace : comporter, p. 337

remplace : traire, p. 1438

après

remplace : ariere, p. 138, 144, 145

remplace : avant, p. 210

remplace : en2, p. 521

mentionné dans : escorser, p. 633

mentionné dans : repenser, p. 1280

mentionné dans : traire, p. 1454

aprester

remplace : acesmer, p. 32

remplace : atorner, p. 155, 157

remplace : conrëer, p. 351

aprochier

remplace : acoster, p. 52

remplace : adeser, p. 59

remplace : enchaucier, p. 534

remplace : entrevenir, p. 607

remplace : eslaissier, p. 658

remplace : poindre, p. 1187

remplace : traire, p. 1445, 1448, 1452

aproismier p. 130

"s'approcher de", 1000–1429 [1450] — *remplacé par :* aler

aquatique

mentionné dans : evage, p. 704

aquerre

remplace : acoillir, p. 36

aquester p. 130–131

"acquérir, obtenir", 1180–1584 [1665] — *remplacé par :* achever

arabe p. 131

"originaire d'Arabie", 1220 [1225]–∅ — *remplacé par :* arabien

arabien

remplace : arabe, p. 131

araisnier p. 131–134

"adresser la parole à", 1100 [1125]–1700 — *remplacé par :* raison, rapeler

"interroger qqu'un à propos de qque chose", 1180 [1250]–1453

"déclarer, provoquer", 1220 [1225]–1378 [1380] — *remplacé par :* enväir

arbalestee p. 134

"distance d'un trait d'arbalète", 1130 [1255]–1429

archoier p. 134–136

"tirer à l'arc pour chasser", 1139 [1200]–Ez — *remplacé par :* chacier

arçoner p. 136

"courber en arc", 1176 [1250]–1455 — *remplacé par :* ploiier

ardammen

mentionné dans : hardement, p. 792

aresner p. 136–137

"attacher (un cheval) par les rênes", 1170 [1200]–1380 [1425] — *remplacé par :* atachier2, arester

arester

remplace : abochier, p. 28

remplace : aresner, p. 137

remplace : ester, p. 685

arestuel p. 137

"partie de la lance par laquelle on peut la tenir en arrêt ; pointe ferrée au pied de la lance", 1170 [1225]–1356 [1450]

argenter

remplace : sorargenter, p. 1382

ariere p. 137–146

"derrière (sans idée de mouvement)", 1000–∅ — *remplacé par :* après

"en arrière (avec idée de mouvement)", 1100 [1125]–1700 — *remplace :* ensus, *remplacé par :* avant, après, chief1

ça (en) ariere, en ariere, "auparavant", 1200 [1280]–1549 [1584] — *remplacé par :* devant, après

mentionné dans : traire, p. 1454

référé dans : ça, p. 260

arierer

remplace : delaiier1, p. 423

arme

remplace : enarme, p. 530

arquer

mentionné dans : archoier, p. 135

arrachier

remplace : sachier2, p. 1327

arrement p. 146–147

"liquide noir, encre", 1100 [1125]–1450 [1528]

asprement

remplace : durement2, p. 478, 480, 492

assalir

remplace : acoillir, p. 36

remplace : rassalir, p. 1209

assegier

remplace : sëoir, p. 1345

assemblee

mentionné dans : däerrain, p. 406

asseoir

remplace : sëoir, p. 1344, 1347, 1349, 1350

asseurer

mentionné dans : conforter, p. 346

assëurer

remplace : atorner, p. 153

remplace : crëanter, p. 399

assez

remplace : auques, p. 167

remplace : plenté, p. 1172

remplace : trop, p. 1474

assoagier p. 147–148

"calmer, soulager", 1125 [1150]–1530 — *remplacé par :* amender, alegier1

atachier2

remplace : aresner, p. 137

ataindre

remplace : aconsivre, p. 48

atäine

mentionné dans : aatine, p. 26

atalentable p. 148

"agréable", 1177 [1235]–1225

atant

remplace : issi, p. 851

remplace : itant, p. 855, 856

atendre

remplace : esgarder, p. 647

atirier p. 149

"arranger, organiser", 1200 [1230]–1335 [1424] — *remplacé par :* traitier

ator p. 149–150

"parure", 1170 [1225]–∅

"accueil", 1200 [1260]–1275 [1295] — *remplacé par :* joie

mentionné dans : atorner, p. 162

atorner p. 150–163

"tourner, disposer", 1080 [1139]–1432 — *remplacé par :* doner, metre2

"mettre dans un certain état", 1220 [1225]–1545 — *remplace :* conrëer, *remplacé par :* necessité

atorner a, "considérer comme", 1220 [1225]–Ez — *remplace :* torner, *remplacé par :* torner

"régler, mettre en ordre", 1177 [1300]–1407 — *remplacé par :* assëurer, acorder, plaire

"faire des préparatifs en vue de qque ch.", 1135 [1300]–Ez — *remplacé par :* preparer, prest1, aprester, apareillier1

"parer", 1220 [1225]–1601 — *remplace :* acesmer, *remplacé par :* aprester

"équiper", 1130 [1255]–Ez — *remplacé par :* apareillier1
"projeter", 1180 [1225]–1330 — *remplacé par :* conclure, disposer, deliberer, acorder
"soigner", 1220 [1260]–Ez — *remplacé par :* netoiier, metre2, regarder
v. pronom., "se préparer", 1165 [1260]–1560 [1606] — *remplacé par :* ordenance
référé dans : ator, p. 149
référé dans : torner, p. 1423
référé dans : trestorner, p. 1463

aucun
remplace : nul, p. 1070, 1076, 1077
mentionné dans : auques, p. 169

äuner p. 163
"réunir, rassembler", 1000–1530

auprès
remplace : dalez, p. 411

auques p. 163–169
"assez", 1000–1471 [1480] — *remplacé par :* assez, fort, tozjors, tot, bien1, petit
"presque", 1200 [1301]–1370 [1425]
auques de, "un peu de", 1100 [1125]–1260 [1295] — *remplacé par :* partie

aussi
remplace : autresi, p. 173, 178
remplace : autretant, p. 183
remplace : autretel, p. 188
remplace : ensorquetot, p. 587
remplace : issi, p. 851
mentionné dans : redire, p. 1227

autant
remplace : autretant, p. 183
remplace : come1, p. 332

autel1
remplace : autretel, p. 186
mentionné dans : refaire2, p. 1230

autre
remplace : autrui, p. 194, 196
remplace : non, p. 1064
remplace : nul, p. 1076
mentionné dans : autresi, p. 179, 180
mentionné dans : autretel, p. 189
mentionné dans : foiiee, p. 745
mentionné dans : renvoiier, p. 1271
mentionné dans : resongier, p. 1289
mentionné dans : rissir, p. 1313

autresi p. 169–180
"aussi, de la même façon", 1125 [1250]–1368 [1393] — *remplacé par :* aussi, ainsi, pareillement
autresi com, "de la même façon que", 1209 [1360]–1342 [1380] — *remplacé par :* ainsi, aussi, si, largement
mentionné dans : come1, p. 335
mentionné dans : isnelement, p. 841
référé dans : guise, p. 779

autretant p. 180–184
"autant", 1160 [1300]–1559 — *remplacé par :* autant, tant, aussi
mentionné dans : refaire2, p. 1230
référé dans : autresi, p. 179
référé dans : autretel, p. 189
référé dans : entretant, p. 606

autretel p. 184–189
adj., "tel, semblable", 1180 [1300]–Ez — *remplacé par :* tel, autel1, tant
emploi adv., "de même", 1160 [1200]–1450 [1528] — *remplacé par :* aussi, come1, ainsi, pareillement, semblable
mentionné dans : refaire2, p. 1230
mentionné dans : revoloir, p. 1302
référé dans : autresi, p. 179

autrier p. 190
"avant-hier, il y a peu de temps", 1100 [1125]–1559 — *remplacé par :* ier

autrui p. 190–197
"une autre personne", 1100 [1125]–∅ — *remplacé par :* autre
"qui appartient à une autre personne", 1174 [1200]–1572 — *remplacé par :* cel, autre, le, vostre

aval
remplace : avaler, p. 198
remplace : desor, p. 443
remplace : jus1, p. 873
remplace : läis, p. 884
mentionné dans : eslancier, p. 659

avaler p. 197–201
"descendre", 1100 [1125]–1600 [1605] — *remplacé par :* aval, devaler
emploi tr., "descendre", 1130 [1255]–1600 [1605]
"faire descendre", 1170 [1200]–1581 — *remplacé par :* abatre

"faire tomber", 1180 [1295]–1580
avant p. 201–212
"devant", 1000–Ez — *remplacé par :* desus, devant
"en avant", 1080 [1139]–∅ — *remplace :* enz, ariere, *remplacé par :* devant
"plus loin", 1080 [1139]–Ez
"auparavant", 1000–∅ — *remplacé par :* premierement, devant, foiz, premier
avant que, "avant", 1200 [1280]–∅ — 1200 [1280]–∅ — *remplace :* ainz, ainz
"à l'avenir", 842 [1000]–1490 — *remplacé par :* après, plus, dorenavant
prép., "devant", 1000–∅ — *remplacé par :* devant
mentionné dans : traire, p. 1454
référé dans : ça, p. 260
avare
mentionné dans : aver, p. 212
avaricios
remplace : aver, p. 213
avenir
remplace : sëoir, p. 1348
aventure
remplace : espoir2, p. 674
aver p. 212–213
"qui a un désir d'accumuler les richesses et un souci excessif de conserver le plus possible ce qu'il possède", 1121 [1170]–1458 [1500] — *remplacé par :* avaricios
"parcimonieux", 1150 [1200]–1375 [1380]
avertir2
remplace : acointier, p. 45
avesprer
remplace : avesprir, p. 215
avesprir p. 213–217
"commencer à faire nuit", 1180 [1295]–Ez — *remplacé par :* vespre
inf. subst., "soir", 1220 [1225]–1405 — *remplacé par :* avesprer, vespre, vespree
mentionné dans : durement2, p. 494
référé dans : ajorner, p. 98
avilener p. 217
"avilir, déshonorer", 1220 [1225]–1530 — *remplacé par :* avilenir
avilenir
remplace : avilener, p. 217
avis
remplace : escïent, p. 626
remplace : ues, p. 1480
remplace : vis1, p. 1499
aviser
remplace : afaitier, p. 68
remplace : apenser, p. 122
avision p. 217–218
"perception d'une réalité surnaturelle", 1100 [1125]–1496 — *remplacé par :* visïon
avoi p. 218–219
"(interj. permettant l'expression de l'étonnement)", 1160 [1300]–1487 [1516] — *remplacé par :* ha, coi2
avoiier p. 219–220
"instruire [qqu'un] en lui donnant des conseils", 1200 [1280]–1496 — *remplacé par :* conseillier1
avoir
remplace : esgarder, p. 649
remplace : ravoir2, p. 1211, 1212
mentionné dans : i2, p. 820
avorter
mentionné dans : avoutre, p. 223
avortif
mentionné dans : avoutre, p. 223
avortir
mentionné dans : avoutre, p. 223
avorton
mentionné dans : avoutre, p. 223
avoutire1 p. 220–221
"adultère", 1175 [1200]–1448 — *remplacé par :* avoutre
référé dans : avoutre, p. 222
avoutre p. 221–223
"enfant né hors du mariage", 1185 [1310]–1573 — *remplacé par :* bastart
avoutron
mentionné dans : avoutre, p. 223
avuec
remplace : dalez, p. 411
remplace : entre2, p. 597
remplace : o4, p. 1084

B

bäaillier
mentionné dans : bëer, p. 237, 238
bades p. 223
en bades, "en vain", 1201 [1280]–1425 [1488]

baillie p. 223–228
"pouvoir", 1080 [1139]–1606 — *remplacé par :* servise, servitude, garde, livrer, force2, subjectïon, pooir
baillif
mentionné dans : baillie, p. 228
baillir
mentionné dans : baillie, p. 228
baissier
remplace : embronchier, p. 501
barnage p. 228–229
"ensemble des barons", 1100 [1125]–∅ — *remplacé par :* baron
baron
remplace : barnage, p. 229
bas
remplace : bassement, p. 229
remplace : jus1, p. 873, 874
remplace : läis, p. 884
bassement p. 229
"à voix basse", 1174 [1200]–1584 [1665] — *remplacé par :* bas
basset p. 230
"d'une voix basse", 1220 [1225]–1450 [1467]
bastart
remplace : avoutre, p. 222
bataille
remplace : bienfaire, p. 241
bataillier1 p. 230
"fortifier", 1170 [1200]–1455 — *remplacé par :* haut
batre
mentionné dans : laidengier, p. 882
beaucoup
remplace : mout, p. 987
bëer p. 230–238
"s'intéresser", 1220 [1225]–1450 [1455] — *remplacé par :* penser, regarder
"aspirer ardemment", 1150 [1200]–1579 — *remplacé par :* regarder, desirrer, tendre1, esforcier2, entendre, voloir, penser, esperer, apliquier, pretendre
bel1
remplace : lié1, p. 903
mentionné dans : tache, p. 1391
belement
remplace : söef, p. 1380
besoignos p. 238–240
"qui est dans le besoin", 1170 [1200]–∅ — *remplacé par :* sofraitos, indigent
bien1
remplace : auques, p. 167
remplace : buer, p. 253
remplace : durement2, p. 477, 492
remplace : mout, p. 993
remplace : trop, p. 1475
remplace : voir, p. 1512
remplace : voirement, p. 1522
mentionné dans : bienfaire, p. 242
mentionné dans : bienvignier, p. 244
bienfaire p. 240–242
inf. subst., "vaillance", 1220 [1225]–1527 — *remplacé par :* faire, bataille
bienvenir
remplace : bienvignier, p. 243
bienvignier p. 242–244
"souhaiter la bienvenue à qqu'un", 1220 [1225]–1690 — *remplacé par :* bienvenir
billart
mentionné dans : vieillart, p. 1488
blasmer
remplace : honir, p. 800, 801
mentionné dans : durement2, p. 494
mentionné dans : ramponer, p. 1207
blecier
mentionné dans : durement2, p. 494
mentionné dans : plaiier, p. 1165
blois p. 244–245
"bègue", 1188 [1280]–1461 [1472] — *remplacé par :* blont
blont
remplace : blois, p. 245
boche
remplace : gole, p. 761, 762
mentionné dans : bocle, p. 247
bocle p. 245–247
"bosse du bouclier", 1100 [1125]–Ez
"sorte d'anneau servant d'attache", 1160 [1300]–∅
bois
remplace : lai2, p. 880
bon
remplace : lié1, p. 903
mentionné dans : tache, p. 1390, 1391

bonoi p. 248
"bien", 1220 [1225]–?
bordon1
remplace : bouzon, p. 248
boschage
remplace : bruillet, p. 251
bouzon p. 248
"grosse flèche", 1160 [1200]–1500 — *remplacé par :* bordon1
brai1
mentionné dans : brait, p. 250
braiement
mentionné dans : brait, p. 250
brais
mentionné dans : brait, p. 250
brait p. 248–250
"son perçant émis par la voix", 1170 [1200]–1586 — *remplacé par :* cri
branche
remplace : raim, p. 1205
branler
remplace : pendillier, p. 1148
brant1 p. 250
"lame de l'épée", 1100 [1125]–1300 — *remplacé par :* braz
braz
remplace : brant1, p. 250
breil1
mentionné dans : brait, p. 250
brisier
remplace : peçoiier, p. 1142, 1146
broce p. 251
"broussailles, bosquet", 1170 [1225]–1690 — *remplacé par :* forest
brouil
remplace : tribol, p. 1469
bruillet p. 251–252
"petit bois", 1125 [1200]–Ez — *remplacé par :* boschage
brun
remplace : brunet, p. 252
brunet p. 252
"d'une couleur tirant sur le brun", 1160 [1300]–∅ — *remplacé par :* brun
bu p. 252–253
"tronc du corps", 1100 [1125]–1455
buer p. 253
"heureusement, avec propos", 1080 [1139]–1270 [1350] — *remplacé par :* bien1

C

ça p. 253–261
"ici", 1100 [1125]–Ez — *remplacé par :* deça, ici, caienz, a3, ci, en1, devers
ça... ça / ça... la, "çà et là", 1174 [1180]–∅
ça (en) avant, ça devant, "plus tard", 1200 [1275]–Ez — *remplacé par :* ci
ça (en) ariere, "auparavant", 1200 [1280]–1549 [1584] — *remplacé par :* ci
caienz
remplace : enz, p. 619
remplace : ça, p. 257
camus
remplace : chamoissier, p. 296
cant1
remplace : come1, p. 330
mentionné dans : merveillier, p. 979
cant2 p. 261–265
adj. interrogatif, "combien nombreux", 1100 [1125]–1611
cant que, "autant que", 1100 [1125]–1521 — *remplace :* cantque, *remplacé par :* tant
cant que, "tout ce que", 1080 [1139]–1510 — *remplacé par :* tot
ne tant ne cant, "absolument rien, pas du tout", 1155 [1275]–1530 — *remplacé par :* mie, point
référé dans : cantque, p. 265, 272
référé dans : neporcant, p. 1037
référé dans : tantcant2, p. 1393
cantque p. 265–273
"autant que", 1100 [1125]–1521 — *remplacé par :* ce1, tant
"tout ce que", 1080 [1139]–1510 — *remplacé par :* tant, tot, chose, cant2
référé dans : cant2, p. 264
car
remplace : ainz, p. 80
remplace : totevoies, p. 1434
caroler p. 273
"danser la carole", 1170 [1200]–1552 — *remplacé par :* chanter, dancier
carré
remplace : escarrie, p. 623
cautele

remplace : voisdie, p. 1524
caverne
remplace : crues, p. 402
ce1
remplace : cantque, p. 266
remplace : ice1, p. 821
ce2
remplace : cel, p. 276
remplace : cest, p. 291
ceindre
remplace : receindre, p. 1213
ceinture
remplace : coroie, p. 369
cel p. 273–283
art. démonstratif, “ce...-là”, 1080 [1139]–1560 — *remplace :* cest, *remplacé par :* ce2, le, icel
pro. démonstratif, “celui-là”, 1080 [1139]–1494 [1496] — *remplace :* autrui, nul, rien, cest, *remplacé par :* il, lequel
référé dans : cest, p. 294
référé dans : ci, p. 312
celer1
remplace : repondre, p. 1282
cendre
remplace : poudre, p. 1197
cent
mentionné dans : sen2, p. 1337
cependant
remplace : endementieres, p. 555
remplace : endementre, p. 557
cerchier
mentionné dans : espoir2, p. 675
cercle
mentionné dans : pot, p. 1197
certes
remplace : nom, p. 1057
remplace : voir, p. 1515
cerveau
remplace : fontenele, p. 746
cerveliere p. 283–284
“calotte destinée à protéger la tête”, 1200 [1270]–1496 — *remplacé par :* heaume
cesser
remplace : remanoir, p. 1262
cest p. 284–294
art. démonstratif, “ce...-ci”, 1080 [1139]–Ez — *remplace :* icest, *remplacé par :* ce2, vostre, un, le, cel
pro. démonstratif, “celui-ci”, 1080 [1139]–1385 — *remplacé par :* cel, il
référé dans : ci, p. 312
référé dans : icest, p. 822
chacier
remplace : archoier, p. 135
remplace : enchaucier, p. 534
remplace : traire, p. 1447
mentionné dans : sachier2, p. 1330
chalonge p. 294–295
“résistance”, 1125 [1200]–1409 [1415] — *remplacé par :* empëechement
chamoissier p. 295–296
“meurtir”, 1130 [1255]–1450 — *remplacé par :* camus
changier
remplace : guenchir, p. 770
chanter
remplace : caroler, p. 273
chapel2
remplace : chapelet, p. 297
chapelet p. 297
“couronne (de fleurs), guirlande”, 1201 [1280]–1700 — *remplacé par :* chapel2
chaple
remplace : poignëiz, p. 1181
chaplement p. 297
“combat”, 1170 [1250]–1465 [1485] — *remplacé par :* enchacement
charaie p. 298
“sortilège”, 1170 [1200]–1354 [1379] — *remplacé par :* charme1
charme1
remplace : charaie, p. 298
charnelment
remplace : enterin, p. 589
chascun
remplace : ambedos, p. 111
chastel
remplace : chastelet, p. 299
chastelet p. 298–299
“petite place fortifiée”, 1160 [1260]–∅ — *remplacé par :* chastel
chasti p. 299–300

"réprimande", 1170 [1200]–1576 — *remplacé par :* chastïement

chastïement

remplace : chasti, p. 300

chastiier

remplace : aengier, p. 61

chëance p. 300

"manière dont une affaire peut tourner", 1174 [1180]–∅ — *remplacé par :* fortune

chëoir

remplace : flatir, p. 737

remplace : parchëoir, p. 1129

remplace : rechëoir, p. 1216

mentionné dans : choisir, p. 303

mentionné dans : eslancier, p. 659

mentionné dans : jus1, p. 875

cheval

remplace : roncin, p. 1320

mentionné dans : hurter, p. 810

mentionné dans : jus1, p. 876

chevalier

remplace : nul, p. 1076

remplace : rien, p. 1310

chevauchier

remplace : hurter, p. 807

remplace : sëoir, p. 1344

chevez p. 300–301

"traversin destiné à soutenir la tête", 1174 [1200]–1694 — *remplacé par :* chief1

chief1

remplace : ariere, p. 144

remplace : chevez, p. 301

chienes p. 301–302

"cheveux gris", 1125 [1160]–1300 [1343]

choisir p. 302–303

"apercevoir, remarquer", 1080 [1139]–1580 — *remplacé par :* vëoir, trover

chose

remplace : cantque, p. 271

remplace : covine, p. 388

remplace : en2, p. 527

remplace : pensé, p. 1154

remplace : remanant, p. 1244

remplace : rien, p. 1303, 1307, 1310

mentionné dans : apert1, p. 127

ci p. 304–313

"(sens spatial) ici", 1000–1541 — *remplace :* ça, *remplacé par :* ici, ainsi, là

"(sens temporel) à présent", 1177 [1235]–Ez — 1177 [1235]–Ez — *remplace :* ça

cest/cel... ci, "celui-ci", 1170 [1225]–∅

mentionné dans : adeviser, p. 60

mentionné dans : aluec, p. 102

mentionné dans : enjusque, p. 575

mentionné dans : entre2, p. 599

référé dans : ariere, p. 146

référé dans : issi, p. 853

référé dans : ça, p. 260

cité

remplace : recet, p. 1214

clamaison

mentionné dans : clamer, p. 316

clamëor

mentionné dans : clamer, p. 316

clamer p. 313–317

"appeler qqu'un par son nom, lui donner un nom", 1100 [1125]–1545 — *remplacé par :* apeler, nomer

v. pronom., "se plaindre", 1125 [1230]–1606

"reconnaître à haute voix [qqu'un pour]", 1100 [1125]–1556 — *remplacé par :* tenir1, quiter

close p. 317–318

"espace entouré d'une clôture", 1220 [1225]–1300 [1325] — *remplacé par :* enclos

coi2

remplace : avoi, p. 219

coillage

mentionné dans : acoillir, p. 39

coilleör

mentionné dans : acoillir, p. 39

coillette

mentionné dans : acoillir, p. 39

coillir

mentionné dans : acoillir, p. 39

cointe p. 318–320

"sage, prudent", 1125 [1150]–1461 [1465] — *remplacé par :* acointier

"joli, gracieux", 1155 [1275]–1669

référé dans : acointier, p. 46

cointement

mentionné dans : cointe, p. 320

cointie

mentionné dans : cointe, p. 320

cointier
mentionné dans : cointe, p. 320
coisier
mentionné dans : coissier, p. 321
coissier p. 320–321
v. pronom., “être blessé”, 1180 [1200]–1352 [1400] — *remplacé par :* corrocier
coitos p. 321
“rapide”, 1174 [1180]–1220 [1225] — *remplacé par :* viste1
colee p. 321–323
“coup”, 1170 [1225]–1525
“coup d’épée qu’on donne sur la nuque du chevalier récipiendaire”, 1200 [1280]–1480 [1500] — *remplacé par :* ordre
colëice p. 323–324
“grille mobile munie par le bas de pointes, qui est suspendue au-dessus d’une porte d’une ville fortifiée”, 1220 [1225]–? — *remplacé par :* herce
coler
mentionné dans : colee, p. 323
colet
mentionné dans : colee, p. 323
color
remplace : teint, p. 1393
combien
remplace : neporcant, p. 1037
come1 p. 324–337
“de la même façon que”, 1000–∅ — *remplace :* guise, autretel, *remplacé par :* que2, que4, tant
“en tant que”, 1170 [1225]–∅
“combien”, 1130 [1255]–∅ — *remplacé par :* coment1
dans la comparaison, “que”, 1176 [1250]–Ez — *remplacé par :* que1, coment1
“quand”, 1000–Ez — *remplace :* endementre, *remplacé par :* cant1, tost1
come se, “comme si”, 1080 [1139]–∅
(au/autre/)si/tant/(i)tel com, “ainsi que”, 842 [1000]–Ez — *remplacé par :* autant, ainsi
emploi exclamatif, “comme”, 1100 [1125]–∅
tant com, “autant que”, 1177 [1300]–1606
tant com, “aussi longtemps que”, 1080 [1139]–Ez — *remplacé par :* tant, tandis
mentionné dans : autresi, p. 178
mentionné dans : issi, p. 852
mentionné dans : par2, p. 1127
comencement
remplace : encomencement, p. 536
comencier
remplace : acoillir, p. 38
remplace : emprendre, p. 514
remplace : encomencier, p. 539
coment1
remplace : come1, p. 327, 328
compagnie
remplace : plenté, p. 1172
comparer1
remplace : apareillier2, p. 121
comporter p. 337
“porter”, 1180 [1280]–1606 — *remplacé par :* aporter
comune
mentionné dans : covine, p. 390
conclure
remplace : atorner, p. 159
condicion
remplace : tache, p. 1389
confès p. 337–338
“qui a avoué ses péchés”, 1100 [1125]–1600 [1619] — *remplacé par :* confesser
confesser
remplace : confès, p. 338
remplace : rejehir, p. 1238
confessïon
remplace : rejehissement, p. 1240
confiance
mentionné dans : fiance, p. 723, 724
confier
mentionné dans : afier, p. 71
confondre p. 338–339
“anéantir”, 1100 [1125]–1480 — *remplacé par :* destruire
conforter p. 339–346
“consoler”, 1080 [1139]–1628 — *remplacé par :* reconforter, apaisier
“conseiller”, 1200 [1210]–1542
v. pronom., “se réconforter”, 1170 [1225]–1541 — *remplacé par :* apaisier, resjöir
conjurer
remplace : conrëer, p. 350
conoissance

mentionné dans : acointement, p. 41
conoistre
remplace : tesmoignier, p. 1400
conquerre
remplace : deraisnier, p. 432
mentionné dans : outreement, p. 1120
conrëer p. 346–355
"traiter", 1100 [1125]–Ez — *remplacé par :* corrocier, estat, atorner, acorre, rompre, coup1, navrer, empëechier, conjurer, essillier
v. ppe, "préparé, apprêté", 1080 [1139]–1455 — *remplacé par :* aprester, desroi
mentionné dans : chamoissier, p. 296
référé dans : atorner, p. 161
référé dans : conroi, p. 360
référé dans : desroi, p. 449
conroi p. 355–361
"ordre", 1200 [1260]–Ez
"soin, disposition", 1100 [1125]–1376 [1402] — *remplacé par :* fait1, pöoir, remede, conseil
"corps de troupes", 1135 [1300]–1506 — *remplacé par :* renc
référé dans : desroi, p. 449
conseil
remplace : conroi, p. 357
mentionné dans : traire, p. 1454
conseillier1
remplace : avoiier, p. 220
remplace : löer1, p. 913
considerance
mentionné dans : consirer, p. 364
considerer
mentionné dans : consirer, p. 364
considereur
mentionné dans : consirer, p. 364
consirer p. 361–365
soi consirer de, "s'abstenir de", 1160 [1300]–1455 — *remplacé par :* saoler, dessevrer, sofrir, passer1
consivre p. 365
"atteindre en frappant", 1000–1555
constreindre
remplace : destreindre, p. 452
constreinte
mentionné dans : destreindre, p. 453
contenance
mentionné dans : vis1, p. 1499
contençon
mentionné dans : acorde, p. 51
mentionné dans : content3, p. 366
mentionné dans : tençon, p. 1395
content3 p. 365–367
"débat, contestation", 1174 [1200]–1545 — *remplacé par :* contredit
"querelle, lutte", 1170 [1200]–1547 [1567]
contre
remplace : encontre1, p. 541, 543, 548
remplace : endroit, p. 562
remplace : enmi, p. 582
contredit
remplace : content3, p. 366
contremont
mentionné dans : aleoir, p. 100
contreporter p. 367–368
"résister à", 1220 [1225]–1270 [1350] — *remplacé par :* suporter
référé dans : aorser, p. 119
contricïon
remplace : repentance, p. 1280
convers2 p. 368
"personne qui s'est retirée du monde pour vivre une vie plus religieuse", 1135 [1300]–∅ — *remplacé par :* ermite
convive
remplace : covine, p. 388
coper
remplace : fraindre, p. 747
remplace : traire, p. 1437
cor2
remplace : moienel, p. 983
corage
remplace : hardement, p. 790
remplace : tache, p. 1389
corajos
remplace : emprendre, p. 516
corir
remplace : afüir, p. 72
remplace : entrevenir, p. 608
remplace : escorser, p. 632
remplace : poindre, p. 1187
cornu p. 368–369
"anguleux", 1160 [1400]–∅ — *remplacé par :* trenchier1

coroie p. 369–370
"bande étroite de matière souple servant de lien d'attache", 1100 [1125]–∅
"bande de matière souple maintenant un vêtement à la taille", 1200–1470 — *remplacé par :* ceinture
référé dans : enarme, p. 531
corpulent
mentionné dans : corsu, p. 372
corrocier
remplace : coissier, p. 321
remplace : conrëer, p. 350
remplace : irieement, p. 825
remplace : irier, p. 830
remplace : sen2, p. 1336
mentionné dans : durement2, p. 494
cors1
remplace : covine, p. 388
corsu p. 370–373
"corpulent, robuste", 1180 [1295]–1600 [1610] — *remplacé par :* fornir, former
costé
remplace : dalez, p. 412
remplace : lez, p. 893
costumierement
remplace : acostumeement, p. 54
cote1
remplace : coutelet, p. 373
couchier
remplace : recouchier, p. 1217
coup1
remplace : conrëer, p. 350
remplace : durement2, p. 478
remplace : escremie, p. 635
remplace : hanap, p. 786
coupable2
remplace : encouper1, p. 551
coutelet p. 373
"petit couteau", 1180 [1260]–1600 [1605] — *remplacé par :* cote1
covenable p. 373–374
"approprié", 1125 [1160]–∅ — *remplacé par :* covenir
covenance
remplace : covent1, p. 377
remplace : fiance, p. 720
covenanment p. 374
"comme il faut", 1220 [1225]–? — *remplacé par :* gentement
covenant
remplace : covent1, p. 376, 378, 382
remplace : fiance, p. 721
covenir
remplace : covenable, p. 374
remplace : estovoir1, p. 697
remplace : reconvenir, p. 1216
mentionné dans : covent1, p. 384
mentionné dans : covine, p. 390
covent1 p. 375–384
"accord, promesse", 1177 [1300]–1501 — *remplacé par :* covenant, covenance
avoir (en) covent [à qqu'un], "avoir promis [à qqu'un]", 1177 [1300]–1521 — *remplacé par :* acorder, dire, covenant, prometre
par (tel/un) covent (que), "à condition que", 1150 [1255]–1373 [1394] — *remplacé par :* covenant
référé dans : fiance, p. 723
covent2
mentionné dans : covent1, p. 383
coventer1 p. 384
"s'engager à qque chose", 1198 [1210]–1454 [1492] — *remplacé par :* prometre
covertoir p. 384–385
"couverture du lit", 1180 [1300]–1547 — *remplacé par :* covertor
covertor
remplace : covertoir, p. 385
coverture
mentionné dans : covertoir, p. 385
covin
mentionné dans : covine, p. 390
covine p. 385–390
"affaire", 1170 [1200]–Ez — *remplacé par :* convive, cors1, estat, ordenance, penser, proposer, chose, secré, volenté
covoitier
remplace : encovir, p. 552
crëance
mentionné dans : crëanter, p. 401
crëancier1
remplace : crëanter, p. 399
crëant p. 390–391
"ceux qui croient", 1220 [1225]–?

"promesse", 1186 [1260]–1465 [1470] — *remplacé par :* defense

crëante p. 391

"engagement par lequel on s'engage à faire qque chose", 1186 [1260]–1299 — *remplacé par :* promesse

crëanter p. 391–401

"assurer, promettre", 1170 [1225]–1530 — *remplacé par :* fiancier1, prometre, jurer, afermer, crëancier1, assëurer, sairement, acorder, doner, otroiier

référé dans : fiance, p. 723

référé dans : fiancier1, p. 732, 733

cri

remplace : brait, p. 249

croire

mentionné dans : voirement, p. 1522

croistre

remplace : acroistre, p. 56

remplace : engroissier, p. 570

croler p. 401–402

"secouer, agiter", 1125 [1150]–1564 — *remplacé par :* prendre

crues p. 402

"cavité creuse", 1100 [1260]–∅ — *remplacé par :* caverne

cuer2

mentionné dans : hardement, p. 790

cuidier1

remplace : espoir2, p. 674

cuivre3 p. 402–403

"tourment", 1202 [1280]–1350 [1353] — *remplacé par :* noise

D

däerrain p. 403–406

emploi adj., "après lequel il n'y a plus d'autre", 1160 [1260]–1521 — *remplacé par :* derrenier

emploi subst., "celui après lequel il n'y a plus d'autre", 1113 [1200]–1521 — *remplacé par :* derrenier

au derrëain, "à la fin", 1135 [1300]–1482

référé dans : cest, p. 293

dalez p. 406–413

adv., "à côté", 1180 [1300]–1450 [1475] — *remplacé par :* emprès, près

prép., "à côté de", 1100 [1125]–1501 — *remplacé par :* emprès, près, devant, auprès, avuec, de, decoste, lonc

par dalez, "à côté de", 1170 [1225]–1455 — *remplacé par :* emprès, costé

mentionné dans : acoster, p. 53

damage

remplace : mar, p. 944

damagier

remplace : embarrer, p. 499

remplace : estoutoiier, p. 693

dan2 p. 413–415

"seigneur", 1080 [1139]–1606

dancier

remplace : caroler, p. 273

dangeros

remplace : felon, p. 715

de

remplace : dalez, p. 411

remplace : lez, p. 893

mentionné dans : acoster, p. 53

mentionné dans : bienfaire, p. 242

mentionné dans : jus1, p. 875

mentionné dans : membrer2, p. 958

mentionné dans : recovrier, p. 1220

mentionné dans : repairier, p. 1276

mentionné dans : torner, p. 1424

deça

remplace : ça, p. 257

decevoir

remplace : gaber, p. 753

remplace : trichier, p. 1469

deci p. 415–417

deci [+ prép.], "jusqu'à", 1160 [1300]–1465 — *remplacé par :* jusque

deci que (a), "jusque (a)", 1135 [1300]–1360 — *remplacé par :* jusque

deci (la) que, "jusqu'à ce que", 1125 [1160]–1377 [1380] — *remplacé par :* tant

decoste

remplace : dalez, p. 411

remplace : dejoste, p. 421

remplace : encoste, p. 550

dedenz

remplace : endroit, p. 560

remplace : enmi, p. 582

remplace : enz, p. 619

mentionné dans : adens, p. 57
defaut p. 417
"manque", 1170 [1200]–∅ — *remplacé par :* defaute
defaute
remplace : defaut, p. 417
remplace : fendëure, p. 717
defendëor
mentionné dans : garantissëor, p. 758
defendre
remplace : deraisnier, p. 432
remplace : redefendre, p. 1221
mentionné dans : durement2, p. 493
mentionné dans : enchaucier, p. 534
mentionné dans : esloiauter, p. 662
mentionné dans : outreement, p. 1120
defense
remplace : crëant, p. 391
defensëor
remplace : garantissëor, p. 758
defoler p. 417–418
"piétiner", 1100 [1125]–1470 — *remplacé par :* foler2
degré
mentionné dans : avaler, p. 200
deguerpir p. 418
"abandonner", 1125 [1160]–1527 — *remplacé par :* laissier
dehait
mentionné dans : dehé, p. 420
dehé p. 418–420
dehé ait, "qu'il reçoive la malédiction de Dieu", 1100 [1125]–1455 — *remplacé par :* maudire
dejoste p. 420–422
prép., "à côté de", 1100 [1125]–1333 [1340] — *remplacé par :* decoste, joste1
adv., "à côté", 1100 [1260]–1300 [1480]
delaiier1 p. 422–425
"retarder", 1170 [1225]–1585 — *remplacé par :* destorner, arierer
v. pronom., "tarder", 1170 [1200]–1496
v. pronom., "renoncer à", 1220 [1225]–1370 [1425]
delaissier
mentionné dans : entrelaissier, p. 604
delectable
remplace : delitable, p. 426
delecter
remplace : delitier, p. 427
deliberer
remplace : atorner, p. 159
deliié
remplace : lé, p. 889
delit1
mentionné dans : delitier, p. 428
delit2
mentionné dans : delitier, p. 428
delitable p. 425–427
"agréable", 1125 [1250]–1451 — *remplacé par :* delectable
delitier p. 427–428
"prendre plaisir", 1125 [1150]–1496 — *remplacé par :* delecter
delivre2
mentionné dans : escremie, p. 635
delivrer
remplace : raiembre, p. 1203
demaine1 p. 428
"propre au seigneur", 1100 [1125]–1455
demander
remplace : redemander, p. 1222
mentionné dans : acointier, p. 46
demener
remplace : gaimenter, p. 755
dementiers
mentionné dans : endementieres, p. 556
dementres
mentionné dans : endementieres, p. 556
demor
mentionné dans : demorance, p. 429
demorage
mentionné dans : demorance, p. 429
demoragne
mentionné dans : demorance, p. 429
demoraille
mentionné dans : demorance, p. 429
demoraison
mentionné dans : demorance, p. 429
demoral
mentionné dans : demorance, p. 429
demorance p. 428–429
"retard", 1180 [1295]–1484 — *remplacé par :* demore
demorant

remplace : remanant, p. 1244
remplace : tenement, p. 1396
demore
remplace : demorance, p. 429
mentionné dans : estage2, p. 683
demoree
mentionné dans : demorance, p. 429
demorement
mentionné dans : demorance, p. 429
demorer
remplace : remanance, p. 1243
remplace : remanoir, p. 1255, 1257, 1259, 1260, 1262, 1263
mentionné dans : demorance, p. 429
mentionné dans : maisniee, p. 931
mentionné dans : remanant, p. 1245
denoiseux
mentionné dans : envoisier, p. 612
denree
remplace : drüerie, p. 463
denz
mentionné dans : adens, p. 57
departir
remplace : movoir, p. 1005
depecëor p. 429–430
"celui qui démolit", 1220 [1225]–1280 [1300] — *remplacé par :* desprisëor
depecier
remplace : maumetre, p. 950
remplace : peçoiier, p. 1146
mentionné dans : depecëor, p. 430
deplaiier p. 430
"blesser", 1150 [1200]–1606 — *remplacé par :* plaiier
référé dans : plaiier, p. 1165
deraisnier p. 430–433
"soutenir (un droit), défendre (une cause), protéger", 1160 [1200]–Ez — *remplacé par :* sostenir, garder, defendre, conquerre, parler
derrenier
remplace : däerrain, p. 404, 405
derrier
mentionné dans : däerrain, p. 406
desarroi
remplace : desroi, p. 448
remplace : esfroi, p. 640
descendre
remplace : movoir, p. 1001
remplace : remanoir, p. 1259
remplace : resalir, p. 1287
deschargier
remplace : alaschier, p. 99
descochier1
remplace : redescochier, p. 1224
desconfire
mentionné dans : outreement, p. 1120
desconrëer p. 433–434
v. ppe, "en désordre", 1174 [1200]–1240 [1281]
v. pronom., "(se) mettre en désordre", 1200 [1235]–1200 [1290]
descorde
remplace : acorde, p. 51
mentionné dans : acorde, p. 51
descort2
remplace : aatine, p. 25
desdire
remplace : vëer, p. 1485
desfi
mentionné dans : afier, p. 71
desfïer
mentionné dans : afier, p. 71
desguiser
mentionné dans : guise, p. 779
deshait
mentionné dans : dehé, p. 420
desiier p. 434
"aspiration, envie", 1125 [1230]–1380 [1425] — *remplacé par :* desir
référé dans : desirrier2, p. 436
desir
remplace : desiier, p. 434
remplace : desirrier2, p. 435
desireter
remplace : adesertir, p. 60
desirrer
remplace : bëer, p. 236
desirrier2 p. 435–437
"désir", 1170 [1225]–1340 [1450] — *remplacé par :* desir, amer1
deslëal
remplace : deslëauter, p. 437
deslëaument
remplace : deslëauter, p. 437
deslëauter p. 437–438

v. pronom., “manquer à la foi qu’on doit à qqu’un”, 1220 [1225]–1450 [1528] — *remplacé par :* deslëal, deslëaument

mentionné dans : esloiauter, p. 662

référé dans : esloiauter, p. 662

desmembrer

mentionné dans : membrer2, p. 959

desmesure

remplace : desmesurer, p. 438

desmesurer p. 438–439

v. ppe empl. adj., “excessif, orgueilleux”, 1160–∅ — *remplacé par :* desmesure

v. ppe empl. adj., “qui dépasse la mesure”, 1139 [1200]–∅ — *remplacé par :* grant

desonorable

mentionné dans : onoreement, p. 1091

desonorer

remplace : honir, p. 800

mentionné dans : honir, p. 803

desor p. 439–445

prép., “sur”, 1080 [1139]–1496 — *remplacé par :* sor2, desus, aval, desoz, a3, parmi

adv., “dessus”, 1155 [1275]–1464 — *remplacé par :* amont, desus

estre/venir au desore, “l’emporter sur”, 1177 [1235]–1464 — *remplacé par :* desus

desoz

remplace : desor, p. 443

remplace : ruser, p. 1321

despire p. 445–446

“mépriser”, 1125 [1150]–1429 — *remplacé par :* despitier

despisëor p. 446

“celui qui méprise”, 1220 [1225]–1370 [1372] — *remplacé par :* desprisëor

despitier

remplace : despire, p. 445

desplaire

remplace : irier, p. 830

desploiier

mentionné dans : plaiier, p. 1165

despoindre

mentionné dans : empoindre, p. 509

desprisëor

remplace : depecëor, p. 429

remplace : despisëor, p. 446

desroi p. 446–449

a desroi, “avec impétuosité, avec violence”, 1135 [1300]–1480 [1500] — *remplacé par :* force2, haste2, desarroi

référé dans : esfroi, p. 640

dessevrer

remplace : consirer, p. 363

destor p. 449–451

“endroit écarté”, 1176 [1250]–1509 — *remplacé par :* destroit

“cachette”, 1201 [1280]–1432 — *remplacé par :* destroit

en destor, “en secret”, 1220 [1225]–1342 [1380]

destorner

remplace : aengier, p. 61

remplace : delaiier1, p. 423

remplace : guenchir, p. 770

remplace : torner, p. 1415

mentionné dans : destor, p. 451

mentionné dans : trestorner, p. 1463

destort

mentionné dans : destor, p. 451

destreindre p. 451–454

“dominer”, 1220 [1225]–1270 [1381]

d’une chose concrète, “oppresser, tourmenter”, 1135 [1300]–1555 — *remplacé par :* constreindre, estroit

d’un état affectif, “oppresser, tourmenter”, 1135 [1300]–1606

destroit

remplace : destor, p. 450

destructïon

remplace : destruiement, p. 454

destruiement p. 454

“destruction”, 1125 [1150]–1458 [1500] — *remplacé par :* destructïon

destruire

remplace : confondre, p. 339

remplace : honir, p. 800

desus

remplace : avant, p. 203

remplace : desor, p. 443, 444

mentionné dans : jus1, p. 875, 878

desverie p. 455

“folie”, 1125 [1160]–1510 — *remplacé par :* folie2

mentionné dans : estoutoiier, p. 695

desvoiable

remplace : desvoiier1, p. 455

desvoiier1 p. 455–457
"pousser hors de la voie", 1135 [1300]–∅ — *remplacé par :* desvoiable
emploi intr., "quitter le bon chemin", 1176 [1250]–1450 — *remplacé par :* forvoiier, esgarer
determination
remplace : plait, p. 1167
detordre
mentionné dans : destor, p. 451
detorse
mentionné dans : destor, p. 451
detrenchier
mentionné dans : embarrer, p. 499
deus
remplace : ambedos, p. 111
devaler
remplace : avaler, p. 198
mentionné dans : jus1, p. 875
devant
remplace : ainz, p. 82, 83
remplace : ariere, p. 145
remplace : avant, p. 203, 205, 208, 210
remplace : dalez, p. 411
remplace : enjusque, p. 573
remplace : enmi, p. 582
devers
remplace : ça, p. 258
devier
mentionné dans : desvoiier1, p. 457
devis
mentionné dans : devise, p. 459, 460
devise p. 457–460
"souhait", 1180 [1250]–1380 [1400]
a devise, "à souhait", 1170 [1225]–1403 [1413]
a la devise de qqu'un, "comme qqu'un le souhaite", 1177 [1300]–1496 — *remplacé par :* voloir
deviser
remplace : adeviser, p. 60
remplace : gaber, p. 752
remplace : redeviser, p. 1224
remplace : tesmoignier, p. 1400
devisïon p. 460
"différence", 1185 [1270]–1455 [1481] — *remplacé par :* diference
mentionné dans : devise, p. 459
devoir
remplace : aloser, p. 101
diference
remplace : devisïon, p. 460
dilacïon
mentionné dans : delaiier1, p. 425
dire
remplace : acointier, p. 45
remplace : covent1, p. 378
remplace : löer1, p. 913
remplace : redire, p. 1225, 1226
remplace : rejehir, p. 1238
remplace : tesmoignier, p. 1400
remplace : traire, p. 1438
mentionné dans : itant, p. 856
mentionné dans : naje, p. 1012
mentionné dans : outreement, p. 1120
mentionné dans : ramponer, p. 1207
mentionné dans : voir, p. 1517
mentionné dans : voirement, p. 1522
disposer
remplace : atorner, p. 159
remplace : haitier, p. 784
mentionné dans : escïent, p. 627
diva p. 460–461
"interjection pour attirer l'attention", 1130 [1255]–1500 [1501]
doloser p. 461–462
"se lamenter", 1165 [1260]–1529
v. pronom., "se lamenter", 1080 [1139]–1552 — *remplacé par :* plorer
doner
remplace : atorner, p. 151
remplace : crëanter, p. 399
remplace : löer1, p. 913
dont
remplace : en2, p. 527
dorenavant
remplace : avant, p. 210
dormir
mentionné dans : durement2, p. 494
dote
remplace : essoigne, p. 678
doter2
remplace : apenser, p. 123
mentionné dans : tesmoignier, p. 1401
doucement

remplace : durement2, p. 492
droit
remplace : durement2, p. 477
dru
mentionné dans : drüerie, p. 465
drüement
mentionné dans : drüerie, p. 465
drüerie p. 462–465
"objet précieux donné en gage d'amour ou d'affection", 1165 [1260]–1230 [1250] — *remplacé par :* jöel, denree
"amitié", 1220 [1225]–1382 [1400]
duel
mentionné dans : conforter, p. 345
durant
remplace : entredeus, p. 600
mentionné dans : entre2, p. 599
durement2 p. 465–495
"fortement, d'une manière dure, d'une manière trop vive", 1000–∅ — *remplacé par :* vaillantment, droit, vigorosement, merveille, rudement, fort, tellement, esforz1, roidement, vertu, vertüosement, bien1, force2, laidement, coup1, poissantment, vistement, felonessement, asprement, tant
"avec empressement", 1216 [1300]–Ez — *remplacé par :* vistement, fierement, fermement2, longement2, asprement, forment2
"beaucoup", 1160 [1260]–Ez — *remplacé par :* pitosement, tendrement, mout, doucement, umblement, asprement, bien1, fort, povrement, merveille, longement2, hautement, mal1, sovent

E

e2 p. 496–497
"(interj., servant d'interpellation ou de cri de détresse)", 1080 [1139]–∅ — *remplacé par :* ha
edifice
remplace : ofecine, p. 1085
el1 p. 497–498
adv., "autrement", 1100 [1125]–1225 [1280] — *remplacé par :* o3
"autre chose", 1170 [1200]–1395 — *remplacé par :* aillors
embarrer p. 498–500
v. ppe, "enfoncé", 1180 [1255]–1606
"enfoncer", 1200 [1260]–1575 — *remplacé par :* damagier
mentionné dans : estoutoiier, p. 696
référé dans : estoutoiier, p. 696
embroiier p. 500
"enfoncer", 1155 [1275]–1380 [1439]
référé dans : enarme, p. 531
embronc
référé dans : embronchier, p. 503
embronchier p. 501–504
"baisser (part. la tête)", 1100 [1125]–1606 — *remplacé par :* baissier
"courber", 1130 [1255]–1606
v. pronom., "baisser la tête", 1177 [1235]–Ez
v. ppe empl. adj., "avec la tête baissée, courbé, pour se dissimuler", 1174 [1200]–1475 [1500]

"se cacher", 1220 [1225]–1342 [1380] — *remplacé par :* embuschier
embuignier p. 504–505
"bosseler", 1170 [1225]–1230 [1267] — *remplacé par :* enfondrer
embuschier
remplace : abochier, p. 28
remplace : embronchier, p. 503
empalir p. 505
"devenir pâle", 1139 [1200]–1342 [1480] — *remplacé par :* pale
empëechement
remplace : chalonge, p. 295
empëechier
remplace : conrëer, p. 350
empeindre1
mentionné dans : empoindre, p. 509, 510
empenser p. 505–506
"concevoir", 1220 [1225]–1492 — *remplacé par :* pensé
référé dans : apenser, p. 124
référé dans : pensé, p. 1155, 1157
emplir p. 507
"remplir", 1174 [1200]–∅ — *remplacé par :* remplir
empoindre p. 507–510
"piquer, frapper", 1220 [1225]–1370 [1400] — *remplacé par :* poindre
référé dans : poindre, p. 1189

emporter2
remplace : traire, p. 1445
emprendre p. 510–518
"concevoir un projet et agir en conséquence", 1100 [1125]–1606 — *remplacé par :* entreprendre
"se mettre à faire qque chose", 1180 [1260]–1496 — *remplacé par :* entreprendre, comencier, faire, prendre
"se charger de", 1174 [1200]–1482 [1485]
"attaquer", 1185 [1270]–1450 [1455] — *remplacé par :* entreprendre
"décider, faire un accord", 1170 [1200]–1482 — *remplacé par :* prendre
v. ppe empl. adj., "saisi", 1334 [1350]–Ez
emprenant, "audacieux", 1155 [1275]–1454 [1455] — *remplacé par :* corajos
référé dans : empoindre, p. 509
référé dans : encontre1, p. 549
emprès
remplace : dalez, p. 407, 410–412
remplace : encoste, p. 550
remplace : entre2, p. 597
remplace : lez, p. 893
emprise
mentionné dans : emprendre, p. 518
en1
remplace : endroit, p. 559
remplace : enmi, p. 582
remplace : ça, p. 258
mentionné dans : avant, p. 212
mentionné dans : recovrier, p. 1220
en2 p. 518–528
"(souligne le début d'une action, sans renvoyer à un lieu déterminé)", 1100 [1125]–∅ — *remplacé par :* après
"(sens partitif)", 1080 [1139]–∅
"(exprime un rapport de provenance)", 1135 [1300]–∅
"(exprime un rapport d'objet)", 1160 [1300]–∅
"(exprime un propos)", 1080 [1139]–∅ — 1080 [1139]–∅ — *remplace :* i2
"(exprime un rapport de cause)", 1080 [1139]–∅ — *remplacé par :* dont, chose
"(emploi pléonastique)", 1160 [1180]–∅
mentionné dans : löer1, p. 914
mentionné dans : repairier, p. 1276
référé dans : encomencier, p. 539
enamer p. 528
"s'éprendre de", 1200 [1275]–1460 — *remplacé par :* amer1
référé dans : encomencier, p. 539
enarme p. 529–531
"courroie du bouclier", 1130 [1255]–Ez — *remplacé par :* arme, escu
encerchier p. 531–532
"rechercher", 1170 [1200]–1450 [1485] — *remplacé par :* savoir
enchacement
remplace : chaplement, p. 297
enchacier
remplace : enchaucier, p. 534
enchaucier p. 532–536
"poursuivre", 1000–1455 — *remplacé par :* aprochier, chacier, enchacier
enclos
remplace : close, p. 318
encomencement p. 536
"début", 1180–1500 — *remplacé par :* comencement
référé dans : encomencier, p. 539
encomencier p. 536–539
"débuter, engager", 1176 [1250]–1606 — *remplacé par :* comencier
encontre1 p. 539–550
adv., "à la rencontre", 1180 [1295]–1540 — *remplacé par :* contre
adv., "contre cela", 1100 [1125]–Ez
"au-devant de", 1000–Ez — *remplacé par :* contre
"contre (avec idée d'opposition)", 1160–1572 [1616] — *remplacé par :* contre, encontrer, a3
"vers", 1195 [1255]–Ez
encontrer
remplace : encontre1, p. 548
encore
remplace : encui, p. 553
remplace : or4, p. 1096
remplace : totevoies, p. 1435
encornuit
mentionné dans : enquenuit, p. 586
encoste p. 550–551
encoste de, "à côté de", 1160 [1200]–1250 [1280] — *remplacé par :* emprès

"à côté", 1220 [1225]–1280 — *remplacé par :* decoste

encouper1 p. 551

"accuser", 1180 [1250]–1606 — *remplacé par :* coupable2

encovir p. 551–552

"désirer ardemment", 1155 [1275]–1230 [1350] — *remplacé par :* covoitier

encui p. 552–554

"en ce jour même", 1080 [1139]–1455 — *remplacé par :* encore, anuit, ui

mentionné dans : enquenuit, p. 586

référé dans : enquenuit, p. 586

référé dans : jehui, p. 863

endementieres p. 554–556

endementier(e)s que, "pendant que", 1180 [1255]–1456 [1460] — *remplacé par :* ainsi, come1, cependant

référé dans : endementre, p. 557

endementre p. 556–558

endementre que, "pendant que", 1170 [1225]–1393 [1400] — *remplacé par :* cependant, ainsi, come1

référé dans : endementieres, p. 556

endormir

remplace : rendormir, p. 1269

endroit p. 558–566

prép., "vers, près de", 1100 [1260]–1606 — *remplacé par :* en1, près

prép., "vers, au moment de", 1125 [1230]–1606 — *remplacé par :* a3, dedenz, environ

prép., "quant à, en ce qui concerne", 1174 [1200]–1606 — *remplace :* orendroit, *remplacé par :* cant2

prép., d'endroit, endroit de, "quant à", 1176 [1250]–1390 [1412] — *remplacé par :* contre

ci endroit, "ici précisément", 1177 [1235]–1606 — *remplace :* orendroit, *remplacé par :* maintenant

en l'endroit [de qqu'un], "en ce qui concerne qqu'un", 1170 [1200]–1694

référé dans : orendroit, p. 1112

endurer

mentionné dans : tesmoignier, p. 1401

eneslepas p. 566–567

"aussitôt", 1160 [1200]–1250 [1300]

enfermeté1 p. 567–568

"altération de l'état de santé", 1080 [1139]–1500 — *remplacé par :* maladie, enfermeté2

enfermeté2

remplace : enfermeté1, p. 568

enfeutrëure2 p. 568–569

"partie rembourrée de l'arçon", 1200 [1235]–1175 [1325]

enfondrer

remplace : embuignier, p. 505

enforcier1

remplace : esforcement2, p. 637

remplace : esforcier1, p. 639

engrès p. 569

"animé d'un vif désir, impétueux", 1100 [1125]–1403 [1413] — *remplacé par :* grant

engroissier p. 569–572

"devenir enceinte", 1174 [1180]–Ez

"augmenter de volume", 1125 [1225]–1340 [1450] — *remplacé par :* esmovoir, croistre

enhanster

mentionné dans : hanstier1, p. 787

enhastir p. 572

v. pronom., "se dépêcher", 1200–1355 [1383] — *remplacé par :* haster

"pousser vivement à", 1200 [1235]–1225 [1255] — *remplacé par :* ajurer

enjusque p. 573–575

"(prép. marquant le terme final ou la limite qu'on ne dépasse pas)", 1177 [1300]–1325 — *remplacé par :* tens, devant

enjusque a, "(syntagme marquant le terme final ou la limite qu'on ne dépasse pas)", 1177 [1235]–1500 [1525] — *remplacé par :* jusque

enlaidir

mentionné dans : laidengier, p. 882

enmi p. 575–584

"au milieu de", 1000–1606 — *remplacé par :* par, parmi, contre, devant, a3le, en1, dedenz, milieu

mentionné dans : traire, p. 1454

enmuseler p. 584

v. ppe empl. adj., "qui a le visage couvert de voile", 1200–1342 [1480] — *remplacé par :* envoleper

ennoisier

mentionné dans : envoisier, p. 612

enquenuit p. 584–586

"encore ce soir, cette nuit", 1170 [1225]–1455 — *remplacé par :* anuit, ui

enraciner p. 586
"fixer profondément", 1176 [1250]–∅ — *remplacé par :* entechier

enseigne
remplace : essoigne, p. 679

enserir p. 587
"faire nuit", 1198 [1210]–1200 [1275] — *remplacé par :* soir

ensorquetot p. 587
"en outre", 1100 [1125]–1342 [1377] — *remplacé par :* aussi

ensus p. 587–588
"à l'écart, au loin", 1080 [1139]–1501 — *remplacé par :* ariere

entechier
remplace : enraciner, p. 586
remplace : maumetre, p. 951

enteimes p. 588–589
"même, surtout", 1100 [1260]–1250 [1255]

entendre
remplace : bëer, p. 236

enterin p. 589–590
"entier, sincère", 1100 [1260]–1490 — *remplacé par :* entier, charnelment

entier
remplace : enterin, p. 589

entièrement
remplace : outreement, p. 1118

entochier
mentionné dans : entoschier, p. 590

entoschier p. 590
"empoisonner", 1155 [1275]–1450 [1475] — *remplacé par :* envenimer

entre2 p. 590–599
"dans l'espace intermédiaire de", 1000–∅
"parmi, à l'intérieur de", 1220 [1225]–∅
entre deux personnes, "ensemble", 1170 [1225]–Ez — *remplacé par :* avuec, emprès
entre ci et, "jusqu'à", 1170 [1225]–Ez

entredeus p. 599–601
emploi adv., "entre les deux", 1170 [1225]–1502 — *remplacé par :* entre2
emploi adv., "entre-temps", 1180 [1200]–1500 — *remplacé par :* entre2, durant

entredoner
remplace : entrepaiier, p. 604

entrefaire
remplace : entrofrir, p. 610

entreferir
remplace : entrevenir, p. 607

entrehurter p. 601–602
"entrer rudement en contact avec", 1174 [1200]–1606 — *remplacé par :* hurter
référé dans : hurter, p. 810

entrelaissier p. 602–604
"délaisser", 1170 [1225]–Ez — *remplacé par :* oblïer, laissier
v. pronom., "se laisser l'un à l'autre", 1174 [1180]–1230 [1300]

entrepaiier p. 604
v. pronom, "se donner (part. des coups)", 1190 [1300]–1307 [1315] — *remplacé par :* entredoner

entreprendre
remplace : emprendre, p. 512, 514, 515
remplace : hardement, p. 790

entrer
remplace : flatir, p. 738, 739
remplace : traire, p. 1452
mentionné dans : embroiier, p. 500
mentionné dans : enz, p. 621

entreregarder
remplace : entresgarder, p. 605

entresgarder p. 604–605
v. pronom., "se regarder l'un l'autre", 1160 [1300]–1250 [1300] — *remplacé par :* entreregarder
mentionné dans : esgart, p. 657

entretant p. 605–606
"pendant ce temps", 1200 [1210]–1547
mentionné dans : autretant, p. 184
mentionné dans : autretel, p. 189
référé dans : autresi, p. 179
référé dans : autretant, p. 184

entrevenir p. 606–608
"aller l'un vers l'autre", 1155 [1275]–1400 — *remplacé par :* venir, entreferir, aprochier, corir

entrevoie p. 608–609
"en chemin", 1180 [1200]–1200 [1250] — *remplacé par :* enmi
"dans l'intervalle", 1220 [1225]–1274 [1381]

entrofrir p. 609–610
v. pronom., “s’offrir l’un à l’autre”, 1170 [1200]–1220 [1225] — *remplacé par :* entrefaire
enui
mentionné dans : enmi, p. 583
enväir
remplace : araisnier, p. 133
envenimer
remplace : entoschier, p. 590
envi
mentionné dans : enmi, p. 583
environ
remplace : endroit, p. 561
envoiier
remplace : movoir, p. 1005
remplace : renvoiier, p. 1269, 1270
envoisant
mentionné dans : envoisier, p. 612
envoisëure p. 610
“plaisirs”, 1170 [1200]–1342 [1377] — *remplacé par :* feste1
envoisieement
remplace : onoreement, p. 1089
mentionné dans : envoisier, p. 612
envoisier p. 610–612
v. ppe empl. adj., “(d’une personne) joyeux, vif”, 1150 [1200]–1470 — *remplacé par :* esbaudir
v. ppe empl. adj., “(d’une chose) qui apporte de la joie”, 1209 [1280]–Ez — *remplacé par :* joios
envoleper
remplace : enmuseler, p. 584
enz p. 612–622
emploi adv., “dedans”, 1080 [1139]–1606 — *remplacé par :* dedenz, laienz, caienz, avant
enz en, “dans”, 1080 [1139]–1393 [1400] — *remplacé par :* a3, parmi
référé dans : enmi, p. 583
ermite
remplace : convers2, p. 368
erranment p. 622
“aussitôt”, 1174 [1200]–1465
ersoir
remplace : jehui, p. 862
esbäir
remplace : estäif, p. 684
remplace : merveillier, p. 972, 978
esbat
remplace : gap, p. 756
esbaudir
remplace : envoisier, p. 611
escarrie p. 622–623
au sein du syntagme en escarrie, “à angle droit”, 1160 [1180]–1393 [1400] — *remplacé par :* carré
eschaper
remplace : estraier1, p. 700
escharïement p. 623
“avec peu de compagnons”, 1155 [1275]–1200 [1280] — *remplacé par :* secretement
escharpe
remplace : piz, p. 1161
eschaufer
remplace : irier, p. 830
eschever p. 623–624
“achever, réussir”, 1200 [1260]–1494 — *remplacé par :* achever, trover
eschiver
mentionné dans : eschever, p. 624
escïent p. 624–627
a (mon) escïent, “sciemment”, 1139 [1200]–1549
a (mon/son) escïent, “à mon/son avis”, 1100 [1125]–1500 — *remplacé par :* avis
a escïent, “sciemment”, 1160 [1300]–1694 — *remplacé par :* gré2
esclo p. 628–630
“empreinte des sabots”, 1177 [1300]–1530 — *remplacé par :* träin, trac, pas
esclop
mentionné dans : esclo, p. 630
escluser p. 630
“fermer comme par des écluses, boucher”, 1220 [1225]–∅
escorcier p. 630–631
v. pronom., “retrousser ses vêtements”, 1200 [1260]–1342 [1480]
escorser p. 631–634
v. pronom., “courir”, 1213 [1280]–1230 [1285] — *remplacé par :* adrecier, esforcier2, corir, acorre
escremie p. 634–636

"lutte, art du combat", 1170 [1225]–1499 — *remplacé par :* coup1, jeu

escrime

mentionné dans : escremie, p. 636

escu

remplace : enarme, p. 530

mentionné dans : traire, p. 1453

esforcement2 p. 636–637

"renforcement", 1180 [1250]–1390 [1412] — *remplacé par :* enforcier1

esforcier1 p. 637–640

"renforcer", 1125 [1160]–1486

v. ppe empl. adj., "considérable", 1100 [1125]–Ez — *remplacé par :* noble1, plein, enforcier1, renforcier

esforcier2

remplace : angoissier, p. 119

remplace : bëer, p. 236

remplace : escorser, p. 632

esforz1

remplace : durement2, p. 477

remplace : fais, p. 710

esfrëer

remplace : esfroi, p. 641

esfroi p. 640–641

"agitation, tumulte", 1160 [1260]–1532 — *remplacé par :* soing, desarroi

"grande frayeur", 1150 [1255]–∅ — *remplacé par :* esfrëer

esgarder p. 641–656

"regarder attentivement", 1000–1403 [1413] — *remplacé par :* regarder, atendre

"voir", 1135 [1267]–1342 [1377] — *remplacé par :* vëoir, regarder

"(sens abstrait) considérer, examiner", 1160 [1200]–1556 — *remplacé par :* avoir, regarder

esgarder (a/par) raison/droiture, "juger selon la loi de la raison", 1170 [1225]–1170 [1320] — *remplacé par :* regarder

v. intr., "regarder", 1113 [1200]–1368 [1380] — *remplacé par :* regarder

mentionné dans : esgart, p. 657

référé dans : entresgarder, p. 605

esgarer

remplace : desvoiier1, p. 456

remplace : esserrer, p. 677

esgart p. 656–657

"action de regarder", 1177 [1300]–1342 [1377] — *remplacé par :* regart

"avis", 1139 [1200]–1490 — *remplacé par :* jugement, regart

esjoïr

remplace : lié1, p. 903

eslaissier p. 657–658

v. pronom., "s'élancer", 1176 [1250]–1373 [1380] — *remplacé par :* aprochier, salir2

eslancier p. 658–660

v. pronom., "se jeter avec impétuosité en avant", 1160 [1400]–∅ — *remplacé par :* lancier3, laissier

eslëecier p. 660

"réjouir", 1125 [1150]–1457 — *remplacé par :* reconforter

esloiauter p. 660–662

"prouver sa loyauter, se justifier", 1220 [1225]–Ez — *remplacé par :* lëauté, lëal, lëaument

référé dans : deslëauter, p. 438

esloignier

remplace : guenchir, p. 768

esmer p. 662–663

"évaluer, estimer", 1130 [1255]–1425 [1430] — *remplacé par :* estimer

esmerveillier

remplace : merveillier, p. 972, 977

mentionné dans : movoir, p. 1008

esmiier p. 663–664

"réduire en petits morceaux, briser", 1160 [1180]–1300 [1480] — *remplacé par :* rompre

esmovoir

remplace : engroissier, p. 570

espee

remplace : espiet, p. 670

mentionné dans : traire, p. 1453, 1454

espeler

mentionné dans : espelir, p. 664

espelir p. 664

"expliquer, interpréter", 1139 [1200]–1450 [1476] — *remplacé par :* esposer1

esperer

remplace : bëer, p. 236

remplace : espoir2, p. 674

remplace : sospecier, p. 1385

esperon

mentionné dans : hurter, p. 811
espert2
mentionné dans : apert1, p. 128, 129
espertement
mentionné dans : apert1, p. 129
espessement
mentionné dans : espessement2, p. 667
espessement2 p. 664–668
"en grande quantité et en masse compacte", 1125 [1250]–1600 [1605] — *remplacé par :* abondance, estroitement
référé dans : masse, p. 946
espessor
mentionné dans : espessement2, p. 667
espiel
remplace : espiet, p. 670
espiet p. 668–671
"épieu, lance", 1000–1475 — *remplacé par :* espee, espiel
espoir
mentionné dans : espoir2, p. 676
espoir2 p. 672–677
"peut-être", 1176 [1250]–1615 — *remplacé par :* esperer, aventure, pöoir, cuidier1, penser
esposer1
remplace : espelir, p. 664
esserrer p. 677
"se perdre", 1180–1365 — *remplacé par :* esgarer
essillier
remplace : conrëer, p. 350
essoigne p. 677–681
"excuse, empêchement", 1130 [1255]–1532 — *remplacé par :* dote, faute
"obligation", 1220 [1225]–1225 [1300] — *remplacé par :* enseigneaire, 677
essuier
remplace : terdre, p. 1397
estable2
remplace : establer1, p. 681
establer1 p. 681–682
"mettre dans une étable", 1100 [1125]–1694 [1932] — *remplacé par :* estable2
establir
mentionné dans : outreement, p. 1120
mentionné dans : restre, p. 1296
estage2 p. 682–683
"position", 1200 [1280]–Ez
"demeure, hébergement", 1100 [1125]–1426 — *remplacé par :* ostage2
"espace d'habitation entre deux planchers", 1160 [1300]–∅
estäif p. 683–684
"frappé d'un grand étonnement", 1220 [1225]–1370 [1377] — *remplacé par :* esbäir
estat
remplace : conrëer, p. 350
remplace : covine, p. 388
ester p. 684–692
"s'arrêter", 1170 [1225]–1400 [1464] — *remplacé par :* arester
"être", 1200 [1235]–1383 — *remplacé par :* estre1, tenir1
laissier ester [qque ch.], "cesser, abandonner [qque ch.]", 1130 [1255]–1532 — *remplacé par :* aler
laissier ester [qqu'un], "laisser tranquille", 1100 [1125]–1600 [1698] — *remplacé par :* pais
laissier ester de [qque ch.], "cesser de parler de [qque ch.]", 1174 [1200]–1365 [1370] — *remplacé par :* taire
emploi impers., "aller, se porter (bien, mal)", 1180 [1260]–1186 [1260] — *remplacé par :* estre1, aler, haitier
mentionné dans : estovoir1, p. 698
référé dans : estage2, p. 683
estimer
remplace : esmer, p. 663
estomac
remplace : piz, p. 1161
estoner
remplace : estoutoiier, p. 694
mentionné dans : merveillier, p. 980
estordir
mentionné dans : estoutoiier, p. 694
estormir p. 692–693
"mettre en alerte", 1160 [1200]–1450 [1467] — *remplacé par :* esveillier
v. pronom., "se mettre en mouvement", 1130 [1255]–1460 — *remplacé par :* estornir
estornir
remplace : estormir, p. 693
estout
mentionné dans : estovoir1, p. 698
estoutie

mentionné dans : estoutoiier, p. 695, 696
estoutoiier p. 693–696
"malmener", 1130 [1255]–1450 [1475] — *remplacé par :* damagier
"intimider", 1200 [1280]–1220 [1225] — *remplacé par :* estoner
référé dans : embarrer, p. 499
estovoir1 p. 696–698
"falloir", 1080 [1139]–1402 [1403] — *remplacé par :* covenir
estovoir2 p. 698–699
par estovoir, "nécessairement", 1135 [1300]–1372 [1394]
inf. subst., "ce dont on a besoin", 1165 [1260]–1370 [1425] — *remplacé par :* necessité
estraier1 p. 699–700
"abandonné", 1125 [1200]–1450 [1528] — *remplacé par :* eschaper
estrange
remplace : apert1, p. 126
estre1
remplace : ester, p. 686, 691
remplace : paroir, p. 1133
remplace : remanoir, p. 1255, 1259
remplace : restre, p. 1295
remplace : sëoir, p. 1343–1345, 1347, 1349
mentionné dans : abochier, p. 29
mentionné dans : estovoir1, p. 698
mentionné dans : voir, p. 1516
mentionné dans : voirement, p. 1522, 1523
estre2 p. 700
"façon d'être, apparence", 1125 [1250]–∅ — *remplacé par :* maniere
estre4 p. 700–702
"en plus de", 1100 [1180]–1400 [1335]
"contre", 1000–1400 [1335] — *remplacé par :* outre1
estreindre
mentionné dans : destreindre, p. 454
estroit
remplace : destreindre, p. 452
estroitement
remplace : espessement2, p. 666
esveillier
remplace : estormir, p. 692
remplace : movoir, p. 999
et
remplace : ainz, p. 80
remplace : ez, p. 704
remplace : ne2, p. 1019, 1024
remplace : or4, p. 1100
remplace : si, p. 1357
mentionné dans : esgarder, p. 656
ëur
mentionné dans : malëur, p. 936
evage p. 702–704
"qui vit dans l'eau", 1121 [1170]–1425 [1430] — *remplacé par :* sauvage
excuse
mentionné dans : essoigne, p. 680
ez p. 704–705
"voilà", 1180 [1225]–1358 [1460] — *remplacé par :* et
ez vos, "voilà", 1080 [1139]–1457 [1460] — *remplacé par :* vezci, vëoir
référé dans : ci, p. 313

F

face
remplace : vis1, p. 1498
faille3 p. 705–709
sans faille, "certainement", 1170 [1225]–1606 — *remplacé par :* faute, veritablement, falir, veraiement
faire
remplace : bienfaire, p. 241
remplace : emprendre, p. 514
remplace : essoigne, p. 679
remplace : refaire2, p. 1228, 1230
remplace : traire, p. 1438
mentionné dans : outreement, p. 1120, 1121
fais p. 709–710
"tas (de gens)", 1195 [1280]–1375 — *remplacé par :* esforz1
faissel p. 710–711
"(sens figuré) ce qui est pénible à supporter", 1220 [1225]–1403 [1413] — *remplacé par :* fardel, fait1
fait1
remplace : aatine, p. 25
remplace : conroi, p. 357
remplace : faissel, p. 710
falir
remplace : faille3, p. 708

remplace : peçoiier, p. 1142
falloir
mentionné dans : estovoir1, p. 698
farcier
remplace : ramponer, p. 1206
fardel
remplace : faissel, p. 710
faute
remplace : essoigne, p. 679
remplace : faille3, p. 708
remplace : fendëure, p. 717
felon p. 711–716
"méchant, déloyal", 1000–∅ — *remplace :* passefelon, *remplacé par :* fort
"(d'une chose) cruel, terrible", 1125 [1150]–1594 — *remplacé par :* dangeros, mauvais
felonessement
remplace : durement2, p. 478
feme
remplace : rien, p. 1310
fendëure p. 716–717
"fente", 1160 [1200]–1549 — *remplacé par :* defaute, faute
ferir
remplace : hurter, p. 809
mentionné dans : durement2, p. 493
fermement2
remplace : durement2, p. 480
ferrer p. 717–718
v. ppe empl. adj. (pour un chemin), "empierré avec des scories des mines de fer", 1177 [1235]–1403 [1413]
fertile
remplace : replenir, p. 1281
feste1
remplace : envoisëure, p. 610
fïance p. 718–724
"hommage", 1100 [1125]–Ez — *remplacé par :* foi
"engagement par lequel on s'engage à faire qque chose", 1170 [1225]–Ez — *remplacé par :* covenance, foi, covenant, promesse, prometre
prendre (la) fiance, "recevoir une promesse", 1180 [1235]–Ez
"confiance", 1125 [1225]–1650
référé dans : fiancier1, p. 732
fiancé
mentionné dans : fiance, p. 723, 724
fïancier1 p. 724–734
"promettre", 1180 [1295]–1561 [1566] — *remplacé par :* prometre, jurer, acorder, sairement
v. ppe empl. adj., "qui s'est engagé", 1160 [1260]–1220 [1225] — *remplacé par :* promesse, prisonier
référé dans : fiance, p. 723
fïer
mentionné dans : afier, p. 71
fierement
remplace : durement2, p. 480
fierté p. 734–736
"comportement dur et juste", 1170 [1200]–1460 [1485] — *remplacé par :* magnanimité
"audace, hardiesse", 1100 [1125]–Ez
finer
remplace : remanoir, p. 1262
firmament
remplace : tron, p. 1470
flairer
remplace : oloir, p. 1087
flairor p. 736–737
"sensations que produisent sur l'odorat les émanations des corps", 1190 [1300]–1549 — *remplacé par :* odor
flatir p. 737–741
"jeter à terre", 1180 [1225]–1501 — *remplacé par :* jeter, chëoir
"faire se précipiter [qqu'un qque part]", 1180 [1225]–Ez — *remplacé par :* entrer, reculer, reflatir
v. pronom., "se précipiter", 1180 [1300]–1405 [1460] — *remplacé par :* entrer
mentionné dans : refaire2, p. 1230
flatrir
mentionné dans : flatir, p. 740, 741
foi
remplace : fiance, p. 718, 721
remplace : nom, p. 1056
foiiee p. 741–745
"fois", 1113 [1200]–1260 [1360] — *remplacé par :* foiz, jamais1
a la foiiee, "quelquefois", 1125 [1150]–1495 [1519] — *remplacé par :* foiz
foillart

mentionné dans : vieillart, p. 1488
foimenti p. 745
"coupable de violation de serment", 1160 [1260]–1455 — *remplacé par :* foimentie
foimentie
remplace : foimenti, p. 745
foison
remplace : plenté, p. 1175
foiz
remplace : avant, p. 208
remplace : foiiee, p. 743, 744
mentionné dans : totevoies, p. 1436
fol3
mentionné dans : näif, p. 1010
foler2
remplace : defoler, p. 417
folie2
remplace : desverie, p. 455
fontenele p. 745–746
"haut du crâne", 1220 [1225]–1300 [1425] — *remplacé par :* cerveau
force2
remplace : baillie, p. 227
remplace : desroi, p. 448
remplace : durement2, p. 477
mentionné dans : fierté, p. 735, 736
forchier1 p. 746
"se séparer en plusieurs branches", 1220 [1260]–∅
forest
remplace : broce, p. 251
forment2
remplace : durement2, p. 480
former
remplace : corsu, p. 372
fornir
remplace : corsu, p. 372
forrage1
mentionné dans : fuerre2, p. 751
forrel2
remplace : fuerre2, p. 750
forrëor1
mentionné dans : fuerre2, p. 750
forrer1
mentionné dans : fuerre2, p. 750
forrier
mentionné dans : fuerre2, p. 750
fors1
remplace : non, p. 1064
remplace : nëis, p. 1028
fort
remplace : auques, p. 167
remplace : durement2, p. 477, 492
remplace : felon, p. 714
remplace : mout, p. 993
remplace : pesanment, p. 1158
remplace : trop, p. 1475
fortune
remplace : chëance, p. 300
forvoiier
remplace : desvoiier1, p. 456
fraindre p. 746–747
"rompre, briser", 1100 [1125]–1460 — *remplacé par :* coper
fraper
remplace : plongier, p. 1179
fremir p. 747
"être agité d'un tremblement causé par une émotion", 1160 [1200]–∅ — *remplacé par :* refroidir
frequaument
mentionné dans : menüement, p. 966
frois2 p. 747–748
"bruit, fracas", 1170 [1225]–1480
froissier
remplace : peçoiier, p. 1146
fronchier p. 748
"souffler bruyamment", 1220 [1225]–1450 [1475] — *remplacé par :* ronfler
fuerre1
mentionné dans : fuerre2, p. 750, 751
fuerre2 p. 748–751
"gaine de l'épée", 1170 [1225]–1496 — *remplacé par :* forrel2
fuie p. 751–752
torner en fuie, "s'enfuir", 1130 [1255]–1475 [1500] — *remplacé par :* fuite
"voie par laquelle fuir", 1170 [1225]–1422 — *remplacé par :* fuite
fuir
remplace : guenchir, p. 770
remplace : torner, p. 1421
fuite
remplace : fuie, p. 751, 752

fïancier1
"promettre", 1180 [1295]–1561 [1566]
— *remplace :* crëanter

G

gaber p. 752–754
emploi intr., "railler, plaisanter", 1100 [1125]–∅
— *remplacé par :* deviser
emploi tr., "tromper", 1135 [1300]–1579
— *remplacé par :* decevoir, moquer
v. pronom., "se vanter", 1139 [1200]–1250 [1300]
gaimenter p. 754–755
v. pronom., "se lamenter", 1160 [1300]–1606
— *remplacé par :* tormenter, lamenter, demener
gaitier
remplace : agaitier, p. 72
galer1 p. 755–756
"dépenser en bombance", 1220 [1225]–1350 [1353] — *remplacé par :* resjöir
gap p. 756–757
a gas, "par plaisanterie", 1160 [1300]–1393 [1400]
— *remplacé par :* esbat, nïent
"plaisanterie", 1100 [1125]–1400 [1480]
— *remplacé par :* ris1
référé dans : gaber, p. 754
garantise p. 757
"protection", 1125 [1160]–1454 [1455]
— *remplacé par :* garde
garantissëor p. 757–758
"celui qui protège", 1220 [1225]–1584
— *remplacé par :* defensëor
garde
remplace : angarde, p. 118
remplace : baillie, p. 227
remplace : garantise, p. 757
remplace : manaie, p. 938
garder
remplace : deraisnier, p. 432
mentionné dans : esgarder, p. 656
garir
remplace : haitier, p. 784
remplace : respasser, p. 1290
remplace : trespasser, p. 1458
gast1 p. 758
"délabré", 1174 [1180]–1467 [1470] — *remplacé par :* rüinos
gaster p. 758–759
"passer le temps (à faire qque chose)", 1180 [1300]–1225 [1300] — *remplacé par :* passer1
gastine p. 759
"terrain sauvage", 1125 [1160]–1690 — *remplacé par :* sente2
gauche
mentionné dans : guenchir, p. 772, 773
gauchir
remplace : guenchir, p. 770
gent1
remplace : maisniee, p. 927
remplace : rien, p. 1310
gentement
remplace : covenanment, p. 374
gole p. 760–764
"parties antérieures et latérales du cou", 1000–Ez — *remplacé par :* gorge, boche
"cavité buccale", 1125 [1230]–∅ — *remplacé par :* boche
au plur., "couleur rouge de l'écu", 1170 [1200]–∅
gorge
remplace : gole, p. 761
gote
remplace : goter, p. 764
goter p. 764
v. ppe empl. adj., "qui présente de petites taches", 1100 [1180]–1551 — *remplacé par :* semer, gote
grandisme p. 765–766
"d'une extension notablement au-dessus de la moyenne", 1170 [1200]–1442
"d'une intensité notablement au-dessus de la moyenne", 1160 [1260]–1442 — *remplacé par :* grant
grandissime
mentionné dans : grandisme, p. 766
granment
mentionné dans : remanoir, p. 1264
grant
remplace : desmesurer, p. 439
remplace : engrès, p. 569
remplace : grandisme, p. 765
remplace : lointain, p. 918
gré2
remplace : escïent, p. 626
grever
remplace : laidir, p. 883

grevos p. 766–767
"lourd", 1200 [1280]–1409 [1410]
"pénible à supporter", 1150 [1200]–1462 [1470] — *remplacé par :* grief
grief
remplace : grevos, p. 767
groisse p. 767
"taille, largeur", 1155 [1275]–1370 [1400] — *remplacé par :* grossor
grossor
remplace : groisse, p. 767
guenchir p. 767–773
"se tourner, se diriger vers", 1170 [1225]–1342 [1377] — *remplacé par :* torner, adrecier, esloignier, venir
"se détourner", 1125 [1250]–1511 [1548] — *remplacé par :* gauchir, destorner, reculer, fuir, changier
"abandonner", 1174 [1200]–1400
référé dans : rëuser, p. 1299
guerre
remplace : guerroiëor, p. 773
guerroiëor p. 773–774
"guerrier", 1174 [1200]–1579 — *remplacé par :* guerre
gueulard
mentionné dans : vieillart, p. 1488
guiche p. 774–775
"courroie qui sert à porter l'écu, le cor, etc.", 1100 [1125]–Ez
guische
mentionné dans : guiche, p. 775
guise p. 775–779
"manière", 1000–1690 — *remplacé par :* ainsi, maniere
"apparence extérieure", 1220 [1225]–1559
a/en guise de, "à la manière de, comme", 1080 [1139]–1690 — *remplacé par :* come1, maniere
a/en/par/por nule guise, "en aucune façon", 1150 [1200]–1335 [1424] — *remplacé par :* maniere
mentionné dans : guiche, p. 775

H

ha
remplace : avoi, p. 219
remplace : e2, p. 497
remplace : ho, p. 794
remplace : häi, p. 780
häi p. 779–781
"(interj., marque d'affliction, de désarroi)", 1135 [1300]–1475 — *remplacé par :* äi, ha
"(interj., marque d'appel)", 1135 [1267]–1488
häir
mentionné dans : aatine, p. 26
mentionné dans : haitier, p. 785, 786
haitier p. 781–786
v. ppe, "en bonne santé, épanoui", 1100 [1260]–1606 — *remplacé par :* aise, disposer, joios, garir
"rendre joyeux", 1200 [1310]–1500 — 1200 [1310]–1500 — *remplace :* ester
référé dans : ester, p. 691
hanap p. 786
"grand vase à boire", 1100 [1260]–1606 — *remplacé par :* coup1
hanste
mentionné dans : hanstier1, p. 787
hanstier1 p. 786–788
"porte-lance", 1177 [1235]–1200 [1270]
hanter
mentionné dans : entrelaissier, p. 603
harde p. 788
"troupeau de bêtes sauvages", 1139 [1300]–∅ — *remplacé par :* tropel
hardement p. 788–792
"fait d'être courageux", 1100 [1125]–1542 — *remplacé par :* hardïement2, corage, hardi, entreprendre, hardïece
hardi
remplace : hardement, p. 790
mentionné dans : durement2, p. 494
hardïece
remplace : hardement, p. 790
hardïement2
remplace : hardement, p. 790
remplace : outreement, p. 1118
haschiee p. 792
"douleur", 1170 [1200]–1455 — *remplacé par :* peine
haste1
mentionné dans : hanstier1, p. 787
hasté2
mentionné dans : hanstier1, p. 787

haste2
remplace : desroi, p. 448
mentionné dans : aatine, p. 26
haster
remplace : aatir, p. 27
remplace : enhastir, p. 572
hastif
mentionné dans : aatine, p. 26
hastivement2
remplace : isnelement, p. 839
remplace : poindre, p. 1187
haterel p. 793
"nuque", 1160 [1200]–1464
haut
remplace : bataillier1, p. 230
remplace : heudëure, p. 793
mentionné dans : tache, p. 1390
hautement
remplace : durement2, p. 493
hé
mentionné dans : dehé, p. 420
heaume
remplace : cerveliere, p. 284
herce
remplace : colëice, p. 324
heudëure p. 793
"poignée de l'épée", 1175 [1360]–1380 [1480] — *remplacé par :* haut
heut
mentionné dans : heudëure, p. 793
ho p. 793–795
"(interj., marque d'opposition ou de désapprobation)", 1195–1488 — *remplacé par :* ha
honir p. 795–803
"couvrir de honte", 1100 [1125]–1690 — *remplacé par :* vituperer, vengier, honte, desonorer, blasmer, destruire
"blâmer", 1170 [1200]–Ez — *remplacé par :* blasmer, reprochier, honte, reproche
"violer une femme", 1139 [1200]–1550 [1572]
v. pronom., "se couvrir de honte", 1150 [1200]–∅
honorabilité
mentionné dans : onoreement, p. 1091
honte
remplace : honir, p. 800, 801
hors
mentionné dans : traire, p. 1454
hüee
remplace : temoute, p. 1394
hüer
remplace : hurter, p. 807
hurter p. 804–811
emploi intr., "cogner", 1113 [1200]–∅ — *remplacé par :* ploiier, metre2
emploi intr., "entrer rudement en contact", 1155 [1275]–1576
emploi intr., "frapper (à une porte)", 1180 [1260]–∅
emploi intr., parfois avec des esperons, "piquer des éperons", 1177 [1300]–1230 [1267] — *remplacé par :* venir, piquier3, chevauchier, hüer, aler
"cogner", 1150 [1255]–∅ — *remplacé par :* tenir1
"entrer rudement en contact avec", 1155 [1275]–∅
hurter un cheval (des esperons), "éperonner", 1180 [1260]–1899 — *remplacé par :* piquier3, ferir
v. pronom., "se cogner", 1180 [1250]–1489 [1500]
v. pronom., "se précipiter", 1200–1320 [1330]
référé dans : poindre, p. 1189

I

i2 p. 811–821
"désigne le lieu de l'action exprimée par le verbe, en ce lieu", 1000–∅ — *remplacé par :* là, il, ici, a3
"à cela", 1000–∅ — *remplacé par :* en2
"à lui", 1000–1220 [1225] — *remplacé par :* il
ice1 p. 821
"ce", 1080 [1139]–1461 — *remplacé par :* ce1
icel
remplace : cel, p. 276
icest p. 821–823
"art. démonstratif", 1080 [1139]–1349 — *remplacé par :* cest, tel
"pro. démonstratif", 1100 [1125]–1353
mentionné dans : itel, p. 859
ici
remplace : ci, p. 311
remplace : i2, p. 817
remplace : ça, p. 257
mentionné dans : issi, p. 853
ier

remplace : autrier, p. 190
igal
remplace : parigal, p. 1131
il
remplace : cel, p. 281
remplace : cest, p. 293
remplace : i2, p. 817, 820
remplace : nul, p. 1077
remplace : si, p. 1357, 1361
mentionné dans : löer1, p. 914, 915
iluec
remplace : iqui, p. 824
mentionné dans : aluec, p. 102
incontinent
remplace : isnelement, p. 839
indigent
remplace : besoignos, p. 239
infeccïon
remplace : püor, p. 1202
infirmité
mentionné dans : enfermeté1, p. 568
injure
remplace : ramponer, p. 1207
mentionné dans : laidengier, p. 882
injurieur
mentionné dans : laidengier, p. 882
injuriier
remplace : laidengier, p. 881
intoxiquer
mentionné dans : entoschier, p. 590
iqui p. 823–825
"ici", 1000–1470 — *remplacé par :* ci, iluec, maison, jardin
"alors", 1180 [1250]–1220 [1225]
mentionné dans : encui, p. 554
irieement p. 825–826
"avec colère", 1100 [1125]–1210 [1530] — *remplacé par :* corrocier
irier p. 826–833
v. ppe empl. adj., "qui éprouve un sentiment vif de répugnance et de mécontentement", 1100 [1125]–1584 [1611] — *remplacé par :* corrocier, äirier, desplaire, eschaufer
irriter1
mentionné dans : irier, p. 832
isnel p. 833–837
"rapide", 1100 [1125]–1475 [1500] — *remplacé par :* legier2
référé dans : isnelement, p. 838, 840, 842
isnelement p. 837–843
"rapidement", 1100 [1125]–1505 [1638] — *remplacé par :* incontinent, legierement, hastivement2
issi p. 843–853
"de cette façon-là", 1080 [1139]–1438 — *remplacé par :* ainsi, aussi, atant
issi [+ adj. ou adv.], "si", 1174 [1200]–1250 [1275] — *remplacé par :* si
issi com, "ainsi que", 1100 [1125]–1220 [1225] — *remplacé par :* ainsi
issi com, "tandis que", 1220 [1225]–1200 [1260] — *remplacé par :* ainsi
référé dans : guise, p. 779
issir
remplace : rissir, p. 1313
itant p. 853–857
"autant, tellement", 1100 [1125]–1260 [1360] — *remplacé par :* tant, atant
itant com, "autant que", 1170 [1200]–1220 [1225]
a itant, "alors", 1100 [1125]–1280 — *remplacé par :* atant
mentionné dans : itel, p. 859
référé dans : icest, p. 823
itel p. 857–859
"semblable, de cette manière", 1100 [1125]–1500 — *remplacé par :* tel
itel com, "ainsi que", 1170 [1250]–1200 [1280] — *remplacé par :* tel, ainsi
mentionné dans : come1, p. 335
mentionné dans : conrëer, p. 352
référé dans : icest, p. 823
itot p. 860
"tout", 1180 [1230]–1220 [1225]

J

ja
mentionné dans : nul, p. 1078
jaiole
remplace : pronel, p. 1200
jamais1
remplace : foiiee, p. 743
remplace : nïent, p. 1043
jardin
remplace : iqui, p. 824

je
remplace : si, p. 1362
jehir
mentionné dans : rejehir, p. 1239
jehui p. 860–863
"en ce jour même", 1160 [1200]–1339 [1380] — *remplacé par :* matin2, ui, or4, jor, ersoir
jesir
mentionné dans : rejehir, p. 1239
jeter
remplace : flatir, p. 737
remplace : rejeter, p. 1240
remplace : traire, p. 1442
mentionné dans : jus1, p. 875
jeu
remplace : escremie, p. 635
jöel
remplace : drüerie, p. 463
mentionné dans : cointe, p. 319
mentionné dans : lié1, p. 905, 906
joiant p. 863–864
"joyeux", 1139 [1200]–1455 — *remplacé par :* joios
joie
remplace : ator, p. 150
mentionné dans : lié1, p. 905, 906
joindre p. 864–867
"être près de [qque ch.]", 1220 [1225]–∅ — *remplacé par :* joste1
"rejoindre sans laisser d'interstice", 1166 [1200]–∅
joindre les mains, "mettre ensemble les mains, paume contre paume", 1100 [1125]–∅
joindre les pieds, "positionner les pieds côte à côte pour pouvoir faire un bond", 1165 [1260]–∅
"associer", 1130 [1255]–∅
v. pronom., "se serrer contre", 1177 [1300]–1220 [1225]
v. pronom., "s'avancer", 1200 [1260]–1372 [1380]
joios
remplace : aise, p. 92
remplace : envoisier, p. 611
remplace : haitier, p. 784
remplace : joiant, p. 864
remplace : lié1, p. 903
jonece
remplace : jovenece, p. 868
jor
remplace : ajorner, p. 96
remplace : jehui, p. 862
mentionné dans : ajorner, p. 98, 99
mentionné dans : däerrain, p. 406
joste1
remplace : dejoste, p. 421
remplace : joindre, p. 864
joster
mentionné dans : durement2, p. 493
jovenece p. 867–868
"temps entre l'enfance et la maturité", 1150 [1200]–1410 — *remplacé par :* jonece
juge
remplace : jugëor, p. 868
jugement
remplace : esgart, p. 657
jugëor p. 868–869
"celui qui a le droit et le pouvoir de rendre la justice", 1080 [1139]–1581 — *remplacé par :* juge
"celui qui juge", 1100 [1125]–1393 [1425] — *remplacé par :* justice, jugier
jugier
remplace : jugëor, p. 869
jüise p. 869–870
"jugement", 1100 [1125]–1455 — *remplacé par :* justice
juré p. 870–871
"celui qui s'est engagé par serment", 1170 [1250]–1220 [1225] — *remplacé par :* ome
jurer
remplace : afier, p. 70
remplace : crëanter, p. 399
remplace : fiancier1, p. 731
jus1 p. 871–878
"bas", 1000–1524 — *remplacé par :* aval, bas
jus de, "à un niveau inférieur de", 1180 [1260]–1606 [1621] — *remplacé par :* bas
mentionné dans : avaler, p. 200
mentionné dans : vis1, p. 1501
référé dans : avaler, p. 200
référé dans : desor, p. 445
jusque
remplace : deci, p. 415, 416
remplace : enjusque, p. 574

mentionné dans : enmi, p. 583
justice
remplace : jugëor, p. 869
remplace : jüise, p. 870
mentionné dans : fierté, p. 735
justicier2 p. 878–879
"dominer", 1121 [1170]–1461 [1465] — *remplacé par :* posseder

L

là
remplace : ci, p. 311
remplace : i2, p. 817
remplace : läis, p. 884
remplace : si, p. 1357
lac
remplace : lai2, p. 879
lai2 p. 879–880
"étendue d'eau située à l'intérieur des terres", 1174 [1200]–1450 — *remplacé par :* lac, bois
laide
mentionné dans : laidengier, p. 882
laidement
remplace : durement2, p. 477
laidenge
remplace : ramponer, p. 1207
mentionné dans : laidengier, p. 882
laidengier p. 880–882
"offenser [qqu'un] par ses paroles", 1100–1535
"porter dommage [à qqu'un]", 1139 [1200]–1547 — *remplacé par :* injuriier
référé dans : ramponer, p. 1207
laider
mentionné dans : laidengier, p. 882
laidier
mentionné dans : laidengier, p. 882
laidir p. 882–883
"maltraiter", 1170 [1200]–1403 [1413] — *remplacé par :* grever, tochier
mentionné dans : laidengier, p. 882
laidoiier
mentionné dans : laidengier, p. 882
laidure
mentionné dans : laidengier, p. 882
laienz
remplace : enz, p. 619
läis p. 883–884
"là au loin", 1170 [1200]–1325 [1460] — *remplacé par :* aval, là, bas
läis aval, "là en bas", 1200 [1235]–1300 [1343]
laissier
remplace : deguerpir, p. 418
remplace : entrelaissier, p. 603
remplace : eslancier, p. 659
remplace : relaissier, p. 1241, 1242
remplace : remanoir, p. 1256, 1262
mentionné dans : entrelaissier, p. 604
mentionné dans : ester, p. 691, 692
mentionné dans : läis, p. 884
lait2
mentionné dans : laidengier, p. 882
lame p. 885–886
"pierre tombale", 1177 [1235]–1656 — *remplacé par :* tombe
lamenter
remplace : gaimenter, p. 755
lancier3
remplace : eslancier, p. 659
langue
remplace : languete, p. 887
languete p. 886–887
"bande d'étoffe qu'on pend sur une bannière ou autre", 1220 [1225]–? — *remplacé par :* langue
large
remplace : lé, p. 889, 890
largement
remplace : autresi, p. 178
laschier
remplace : sachier2, p. 1325
mentionné dans : alaschier, p. 99
lé p. 887–891
adj., "large", 1100 [1125]–1525 — *remplacé par :* deliié, large, parfont
subst., "largeur", 1176 [1250]–1498 [1500] — *remplacé par :* large
référé dans : dalez, p. 413
référé dans : lez, p. 894
le
remplace : autrui, p. 196
remplace : cel, p. 276
remplace : cest, p. 291
remplace : nul, p. 1071
lëal

remplace : esloiauter, p. 661
lëaument
remplace : esloiauter, p. 661
lëauté
remplace : esloiauter, p. 661
lechëor
mentionné dans : cointe, p. 319
legeret p. 891–892
"un peu léger", 1188 [1280]–1440 [1451] — *remplacé par :* legier2
legier2
remplace : isnel, p. 834
remplace : legeret, p. 892
mentionné dans : cointe, p. 319
mentionné dans : isnelement, p. 840, 842
legierement
remplace : isnelement, p. 839
lequel
remplace : cel, p. 281
remplace : si, p. 1358
mentionné dans : auques, p. 169
lever
remplace : movoir, p. 1005
mentionné dans : restre, p. 1296
lez p. 892–894
"à côté de", 1100 [1125]–1606 — *remplacé par :* costé, de, emprès
mentionné dans : acoster, p. 53
référé dans : dalez, p. 413
référé dans : lé, p. 891
lié1 p. 894–906
"joyeux", 1000–1578 — *remplacé par :* joios, plaisir, aise, bel1, bon, esjoïr
référé dans : envoisier, p. 612
référé dans : joiant, p. 864
lieu
remplace : aise, p. 87
remplace : sen2, p. 1336
lieue
remplace : lieuee, p. 907
lieuee p. 906–907
"distance d'environ 4 km", 1155 [1275]–1350 [1475] — *remplacé par :* lieue
ligne2 p. 907
"cordeau dont divers corps de métier (part. les maçons) se servent pour dresser leurs ouvrages", 1170 [1325]–1490
liier3
remplace : aliier2, p. 101
livrer
remplace : baillie, p. 227
löer1 p. 907–916
"faire l'éloge de", 1000–∅ — *remplacé par :* prisier, renomer
"conseiller", 1100 [1125]–1501 — *remplacé par :* doner, dire, conseillier1, priier, prisier, acorder
v. pronom., "se glorifier", 1100 [1125]–1464
löer2
mentionné dans : löer1, p. 915
logëiz
remplace : recet, p. 1214
logier
remplace : ostagier2, p. 1114
remplace : remanoir, p. 1255
loing
remplace : lointain, p. 917
lointain p. 916–919
"qui se trouve loin", 1139 [1200]–∅ — *remplacé par :* loing
"qui se déroule au loin dans le temps", 1160 [1200]–∅ — *remplacé par :* lonc, grant
loisir2
remplace : aise, p. 87
remplace : söef, p. 1379
lonc
remplace : dalez, p. 411
remplace : lointain, p. 918
longement2
remplace : durement2, p. 480, 492
lors
remplace : si, p. 1361
remplace : termine, p. 1398
losenge2 p. 919–920
"flatterie", 1155 [1275]–1431 — *remplacé par :* pöoir
lumiere
remplace : luminaire, p. 921
luminaire p. 920–921
"lampe", 1200 [1260]–∅ — *remplacé par :* lumiere

M

magnanimité
remplace : fierté, p. 734

main1 p. 921–924
adv., “de bonne heure”, 1174 [1200]–1352 [1380] — *remplacé par :* matin1, tost1
adv., au sein de l’expression main et soir, “matin et soir”, 1220 [1225]–1547 — *remplacé par :* matin1
subst., “lever du jour”, 1160 [1200]–1461 [1475]
maint
mentionné dans : foiiee, p. 745
maintenant
remplace : endroit, p. 564
remplace : or4, p. 1096
remplace : orendroit, p. 1111
mentionné dans : isnelement, p. 840–843
maintenir
remplace : vistoier, p. 1503
mais1
remplace : ainz, p. 81
remplace : ne2, p. 1024
remplace : neporcant, p. 1037
remplace : or4, p. 1100
maisniee p. 924–933
“suite d’un roi, d’un seigneur, d’une dame”, 1100 [1125]–1584 — *remplacé par :* gent1, ome, suen, poissance, partie, ost, maison
“entourage d’un roi, d’un seigneur, d’une dame”, 1155 [1275]–1535 — *remplacé par :* maison
maison
remplace : iqui, p. 824
remplace : maisniee, p. 927, 930
maisonee
mentionné dans : maisniee, p. 933
mal1
remplace : durement2, p. 493
remplace : mar, p. 944
mentionné dans : tache, p. 1391
malade
remplace : mat, p. 947
maladie
remplace : enfermeté1, p. 567
remplace : malage, p. 934
malage p. 933–934
“altération de la santé”, 1160 [1260]–1455 — *remplacé par :* maladie
malavisé
remplace : mesafaitié, p. 981
malëir p. 934–935
“en imprécation, frapper qqu’un de malédiction”, 1125 [1225]–1480 [1500] — *remplacé par :* maudire
malëur p. 935–936
“infortune”, 1200 [1260]–∅ — *remplacé par :* ore3
malingos p. 936
“souffreteux”, 1220 [1225]–1365 [1430] — *remplacé par :* subjet2
manaie p. 937–938
“puissance, pouvoir”, 1100 [1260]–1403 [1413] — *remplacé par :* garde, sëurté, volenté, plaisir
manaiier
mentionné dans : manaie, p. 938
maniere
remplace : estre2, p. 700
remplace : guise, p. 776–778
remplace : paire, p. 1124
maniier p. 939–940
“entrer en contact par les mains avec qque chose pour l’évaluer”, 1100 [1180]–1694 — *remplacé par :* tochier, prendre
“faire fonctionner (un instrument) en le dirigeant avec la main”, 1200 [1250]–∅
manoiier
mentionné dans : manaie, p. 938
manoir
mentionné dans : remanoir, p. 1264
mar p. 940–945
“(interj.) malheureusement, pour le malheur”, 1080 [1139]–1455 — *remplacé par :* mal1, damage, marrir
mentionné dans : sachier2, p. 1328
marrir
remplace : mar, p. 945
martirer
mentionné dans : sachier2, p. 1328
masse p. 946
“grande quantité”, 1080 [1139]–∅ — *remplacé par :* abondance
mat p. 946–947
“affligé”, 1160 [1200]–1575 — *remplacé par :* malade, melancolïos
référé dans : trespenser, p. 1461
matin1
remplace : main1, p. 922, 923
remplace : matinet, p. 947

matin2
remplace : ajornee, p. 95
remplace : jehui, p. 862
remplace : matinet, p. 948
matinet p. 947–948
adv., “tôt dans la journée”, 1160 [1200]–1400 — *remplacé par :* matin1
subst., “commencement de la journée”, 1220 [1225]–1555 — *remplacé par :* matin2
maudehé p. 948–949
“(juron) malheur”, 1130 [1255]–1455 — *remplacé par :* maudire
référé dans : dehé, p. 420
maudire
remplace : dehé, p. 419
remplace : malëir, p. 935
remplace : maudehé, p. 948
remplace : mesamer, p. 981
maufaisant p. 949
“personne qui commet le mal”, 1170 [1200]–1310 — *remplacé par :* maufaitor
maufaitor
remplace : maufaisant, p. 949
maumetre p. 949–952
“causer un dommage”, 1100 [1125]–1465 — *remplacé par :* metre2, depecier
“tourmenter”, 1165 [1260]–1412 — *remplacé par :* entechier
mauvais
remplace : felon, p. 715
mauvoillance p. 952
“rancœur”, 1170 [1200]–∅ — *remplacé par :* volenté
mecine p. 952–954
“ce qui guérit”, 1155 [1275]–1342 [1480] — *remplacé par :* medecine
medecine
remplace : mecine, p. 954
medeciner
remplace : afaitier, p. 67
meillor
mentionné dans : vieillart, p. 1488
mëisme
remplace : nëis, p. 1028
melancolïos
remplace : mat, p. 947
membre
mentionné dans : membrer2, p. 959
membrer1
mentionné dans : membrer2, p. 959
membrer2 p. 954–959
v. impers., “se souvenir”, 1150 [1255]–1465 [1493] — *remplacé par :* remembrer, sovenir
memoire
mentionné dans : membrer2, p. 958
menee
mentionné dans : manaie, p. 938
mener
remplace : movoir, p. 1006
mentionné dans : empoindre, p. 508, 509
mentionné dans : establer1, p. 681
mentionné dans : remanoir, p. 1264
menu p. 959–963
la menue gent, “le bas peuple”, 1080 [1139]–∅
“de petites dimensions”, 1100 [1125]–∅
emploi adv., menu et sovant, “très fréquemment”, 1100 [1125]–1527
emploi adv., “finement, avec art”, 1160 [1400]–1285 [1290]
mentionné dans : menüement, p. 966
menüement p. 963–966
“à courts intervalles”, 1155 [1275]–1500 [1501] — *remplacé par :* sovent, tellement
“finement, avec minutie”, 1165 [1260]–1611
référé dans : menu, p. 963
merveille
remplace : acontre, p. 50
remplace : durement2, p. 477, 492
remplace : plenté, p. 1175
remplace : trop, p. 1474
mentionné dans : apert1, p. 126, 127
mentionné dans : merveillier, p. 980
mentionné dans : nöaus, p. 1047
merveillier p. 967–980
v. pronom., “s’étonner fortement”, 1100 [1125]–1525 — *remplacé par :* esmerveillier, esbäir
v. pronom., “se demander avec étonnement”, 1170 [1200]–Ez — *remplacé par :* esmerveillier, esbäir
v. intr., “s’étonner”, 1100 [1260]–Ez
référé dans : movoir, p. 1008
merveillos
remplace : trop, p. 1475

merveillosement
remplace : mout, p. 995
mentionné dans : main1, p. 923
mesafaitié p. 980–981
"mal éduqué, mal disposé", 1176 [1235]–1220 [1225] — *remplacé par :* malavisé
mesamer p. 981–982
"injurier, mépriser", 1220 [1225]–1405 [1410] — *remplacé par :* maudire
meschëance
remplace : mesestance, p. 982
meschëant
mentionné dans : mesamer, p. 982
meserrer
mentionné dans : deslëauter, p. 437
mesestance p. 982
"état fâcheux, malheur", 1170 [1200]–1455 — *remplacé par :* meschëance
mesfier
mentionné dans : afier, p. 71
mesler
mentionné dans : durement2, p. 493
metre2
remplace : acoillir, p. 37
remplace : atorner, p. 151, 160
remplace : hurter, p. 804
remplace : maumetre, p. 950
remplace : movoir, p. 1005
remplace : remanoir, p. 1259, 1262
remplace : remetre, p. 1266, 1267
remplace : sachier2, p. 1324
remplace : torner, p. 1421
remplace : traire, p. 1438, 1442, 1452
mentionné dans : establer1, p. 681
mentionné dans : jus1, p. 875, 876, 878
mentionné dans : outreement, p. 1120, 1122
mëur p. 982–983
"sage", 1150 [1200]–∅ — *remplacé par :* anciien
mie
remplace : cant2, p. 264
remplace : nïent, p. 1044
mentionné dans : nul, p. 1078
mieus
remplace : nöaus, p. 1047
milieu
remplace : enmi, p. 582
misere
remplace : orfenté, p. 1113
moienel p. 983
"instrument d'appel", 1139 [1200]–1410 — *remplacé par :* cor2
moiener
remplace : plevir, p. 1179
moncel
remplace : mont, p. 985
monde1
remplace : orendroit, p. 1112
remplace : siecle, p. 1372, 1373
mont p. 983–986
"montagne", 1000–∅
en un mont, "en un tas, l'un sur l'autre", 1176 [1250]–1495 — *remplacé par :* moncel
montaigne
mentionné dans : avaler, p. 200
monter
remplace : movoir, p. 1004
remplace : sëoir, p. 1343
moquer
remplace : gaber, p. 753
more3 p. 986
"pointe", 1100 [1125]–1400 — *remplacé par :* alemele
morir
mentionné dans : movoir, p. 1007
mort
mentionné dans : mar, p. 945
mostrer
remplace : traire, p. 1438
mentionné dans : esloiauter, p. 662
moudre
mentionné dans : traire, p. 1454
mout p. 986–997
avec subst. ou pro., "beaucoup de", 1100 [1260]–1500 [1723]
mout de [+ subst.], "beaucoup de", 1100 [1260]–1594 — *remplacé par :* plusor, beaucoup
avec verbe, "beaucoup (sens quantitatif et qualitatif)", 1025–1511 [1548] — *remplace :* durement2, trop, *remplacé par :* tant
avec adj., "très", 1025–1594 — *remplace :* trop, *remplacé par :* fort, très, bien1, si, trop
avec adv., "très", 1000–1532 — *remplacé par :* trop, merveillosement, très

mentionné dans : acesmer, p. 33
mentionné dans : isnelement, p. 841
mentionné dans : main1, p. 923
mentionné dans : mat, p. 947
mentionné dans : onoreement, p. 1090, 1091
mentionné dans : par2, p. 1127
référé dans : trop, p. 1478

movoir p. 997–1008
v. pronom., “se déplacer, bouger”, 1150 [1255]–∅ — *remplacé par :* remüer, esveillier
v. pronom., “partir”, 1100 [1260]–Ez — *remplace :* movoir, *remplacé par :* partir, aler
v. pronom., “s’émouvoir”, 1275 [1285]–1584
v. intr., “se déplacer, bouger”, 1100 [1260]–1654 — *remplacé par :* descendre, partir
v. intr., “partir”, 1100 [1125]–1553 — *remplacé par :* movoir, venir, monter, departir, partir, metre2, lever, envoiier, aler
v. intr., “commencer”, 1180 [1300]–Ez — *remplacé par :* mener

multitude
remplace : plenté, p. 1172

mur
mentionné dans : avaler, p. 200

N

näif p. 1009–1010
“naturel, tel qu’il a été fait par la nature”, 1220 [1225]–1680
dans fox naïs, “véritable, de naissance”, 1180 [1300]–1403 [1413] — *remplacé par :* nïais

naistre
mentionné dans : nëis, p. 1029
mentionné dans : vëer, p. 1486

naje p. 1010–1013
“non”, 1160 [1200]–1438 — *remplacé par :* nenil

nase
remplace : nasel, p. 1014
mentionné dans : nëis, p. 1029

nasel p. 1013–1015
“partie du casque qui protège le nez”, 1100 [1125]–Ez — *remplacé par :* nase
mentionné dans : pot, p. 1197

navrer
remplace : conrëer, p. 350
remplace : plaiier, p. 1165
mentionné dans : durement2, p. 494

ne1
remplace : non, p. 1064
mentionné dans : nëis, p. 1029

ne2 p. 1015–1026
“(coordonnant des termes d’une même proposition en prop. négative) ni”, 1000–1572 [1616]
“(coordonnant des termes d’une même proposition) et/ou”, 1080 [1139]–1574 — *remplacé par :* o3
“(coordonnant des propositions négatives) ni”, 1000–1618 — *remplacé par :* et
“(coordonnant des propositions) et/ou”, 1100 [1125]–1540 — *remplacé par :* et, où, mais1

necessité
remplace : atorner, p. 152
remplace : estovoir2, p. 699

nëis p. 1026–1029
“même, pas même”, 1125 [1150]–1409 [1515] — *remplacé par :* mëisme, fors1
mentionné dans : aatine, p. 26

nenil
remplace : naje, p. 1012
remplace : nïent, p. 1041

neporcant p. 1029–1038
“néanmoins”, 1100 [1125]–1290 [1307] — *remplacé par :* nonportant, totesfoiz, totevoies, nïentmoins, nonobstant, combien, mais1, se
référé dans : totevoies, p. 1435

netoiier
remplace : atorner, p. 160

ni
mentionné dans : ne2, p. 1025

nïais
remplace : näif, p. 1009

nïent p. 1038–1046
“rien”, 1000–1547 — *remplacé par :* rien, nenil
por nïent, “en vain”, 1160 [1200]–1694 [1798] — *remplacé par :* jamais1
(c’/il) est nïenz de..., “il n’est pas question de”, 1100 [1125]–Ez — *remplacé par :* pooir
metre a nïent, “réduire à rien”, 1155 [1275]–∅
adv., “nullement”, 1080 [1139]–1370 [1425] — *remplacé par :* mie
nïent plus que, “pas plus que”, 1160 [1260]–1547
adj., “sans valeur”, 1180–1220 [1225]

référé dans : rien, p. 1311
nïentmoins
remplace : neporcant, p. 1037
nöaus p. 1046–1047
"(adv. compar.) pis", 1160 [1400]–1225 [1300] — *remplacé par :* mieus
noble1
remplace : esforcier1, p. 639
noblece
remplace : tache, p. 1389
noiier2
remplace : vëer, p. 1485
noir
mentionné dans : voir, p. 1517
noise
remplace : cuivre3, p. 403
remplace : tençon, p. 1395
mentionné dans : envoisier, p. 612
nom p. 1048–1058
"dénomination désignant individuellement une personne, un objet, etc.", 1080 [1139]–∅
"désignation pour une personne", 1220 [1225]–∅
avoir (a) nom, "s'appeler", 1080 [1139]–1694 — *remplacé par :* nomerpeler, 1048
el/en nom de, "en l'honneur de", 1080 [1139]–∅
par/el/en nom de, part. de Dieu, "en invoquant", 1080 [1139]–∅ — *remplacé par :* foi, verité, certes, veraiement
nombre
remplace : plenté, p. 1172, 1175
nomement
mentionné dans : clamer, p. 317
nomëor
mentionné dans : clamer, p. 317
nomer
remplace : clamer, p. 314
remplace : nom, p. 1054
non p. 1058–1068
"(négation)", 1000–∅
"(constitue, avec ellipse du verbe, le second terme d'une alternative)", 1080 [1139]–∅
ne... se... non, "ne... que, excepté, sauf", 1100 [1125]–Ez — *remplacé par :* fors1, autre, ne1, nul, sinon
"(réponse directe répliquant par la négation à une question ou à une affirmation)", 1180 [1260]–∅
"(en interrogation)", 1220 [1225]–∅
"(négation totale portant sur le verbe)", 842 [1000]–Ez
non fait, "non certes", 1100 [1125]–1608 [1613]
mentionné dans : si, p. 1363
nonobstant
remplace : neporcant, p. 1037
nonportant
remplace : neporcant, p. 1036
novele
remplace : rien, p. 1307
nuisement p. 1068
"dommage", 1170 [1200]–Ez
nul p. 1068–1080
adj. indéfini, "aucun", 842 [1000]–∅ — *remplace :* non, *remplacé par :* aucun
adj. indéfini, "quelque", 1100 [1260]–∅ — *remplacé par :* quelque, un, le
pro. indéfini, "pas un, pas une personne", 1000–∅ — *remplace :* rien, *remplacé par :* ome, on, persone, aucun, autre, chevalier, cel
pro. indéfini, "quelqu'un", 1165 [1260]–∅ — *remplacé par :* on, ome, aucun, il
mentionné dans : foiiee, p. 745
mentionné dans : mar, p. 945

O

o3
remplace : el1, p. 497
remplace : ne2, p. 1018
o4 p. 1080–1085
"en compagnie de", 842 [1000]–1600 [1698] — *remplacé par :* avuec, a3
oblïer
remplace : entrelaissier, p. 603
obligier
remplace : ajorner, p. 97
odor
remplace : flairor, p. 737
ofecine p. 1085
"corps de bâtiment, dépendance", 1165 [1260]–1450 [1455] — *remplacé par :* edifice
ofrir
remplace : aatir, p. 27
remplace : porofrir, p. 1194
mentionné dans : entrofrir, p. 609
oiance p. 1086

en oiance, “à voix haute pour l’ensemble des personnes présentes”, 1170 [1200]–1455
“action d’écouter”, 1180 [1250]–1380 [1439]

öil
remplace : voir, p. 1515

oisif
remplace : oisos, p. 1087

oisos p. 1086–1087
“qui ne fait rien”, 1180 [1260]–∅ — *remplacé par :* oisif

oloir p. 1087
“exhaler une odeur”, 1121 [1170]–1497 — *remplacé par :* flairer

ome
remplace : juré, p. 871
remplace : maisniee, p. 927
remplace : nul, p. 1076, 1077
remplace : rien, p. 1303, 1310
mentionné dans : honir, p. 803

on
remplace : nul, p. 1076, 1077
remplace : rien, p. 1310
remplace : siecle, p. 1373
remplace : trestot, p. 1465

onor
remplace : onoreement, p. 1090
remplace : vasselage, p. 1484
mentionné dans : honir, p. 803
mentionné dans : onoreement, p. 1092

onorable
mentionné dans : onoreement, p. 1091, 1092

onorablement
remplace : onoreement, p. 1089

onorableté
mentionné dans : onoreement, p. 1091

onorance
mentionné dans : onoreement, p. 1091

onoreement p. 1087–1093
“avec honneur”, 1139 [1200]–1490 — *remplacé par :* onorablement, envoisieement, onor

onorëor
mentionné dans : onoreement, p. 1092

onorer
mentionné dans : onoreement, p. 1091, 1092

onorment
mentionné dans : onoreement, p. 1091

or4 p. 1093–1103
“maintenant”, 938 [950]–1572 [1616] — *remplace :* orendroit, *remplacé par :* maintenant, ore3, encore, present1
“il y a un instant”, 1220 [1225]–1456 [1460]
des or(e) mais, “désormais”, 1125 [1225]–∅
“(introd. une prop. exclam.)”, 1100 [1125]–Ez
“(introd. une prop. jussive ou optative)”, 1100 [1125]–1694 — *remplacé par :* mais1, et
“alors, donc”, 1177 [1235]–Ez — *remplace :* jehui, *remplacé par :* puis
référé dans : jehui, p. 862

oraille p. 1103–1104
“lisière”, 1175 [1280]–1485 — *remplacé par :* oree

ordenance
remplace : atorner, p. 160
remplace : covine, p. 388

ordre
remplace : colee, p. 322

ore2
mentionné dans : oraille, p. 1104

ore3
remplace : malëur, p. 936
remplace : or4, p. 1096
mentionné dans : conrëer, p. 351, 353

oree
remplace : oraille, p. 1104

oreille
mentionné dans : oraille, p. 1104

orendroit p. 1104–1112
“maintenant, juste en ce moment”, 1170 [1225]–1552 — *remplacé par :* maintenant, endroit, present1, or4, presentement2, monde1

orer2 p. 1113
“prier”, 1000–1606 — *remplacé par :* aorer2

orfenté p. 1113–1114
“état malheureux et d’insuffisance de biens matériels”, 1220 [1225]–1499 — *remplacé par :* povreté, misere

orgoillos
mentionné dans : fierté, p. 735

oriere2
mentionné dans : oraille, p. 1104

ost
remplace : maisniee, p. 927

ostage2
remplace : estage2, p. 682

remplace : ostagier2, p. 1114
ostagier2 p. 1114
"retenir en otage", 1174 [1180]–1354 [1379] — *remplacé par :* logier, ostage2
oster2
remplace : rere, p. 1285
remplace : sachier2, p. 1327
remplace : traire, p. 1445, 1446
otroiier
remplace : crëanter, p. 399
outre1
remplace : estre4, p. 702
outreement p. 1114–1123
"complètement, totalement", 1170 [1225]–1499 [1508] — *remplace :* ameement, parestroit_au, *remplacé par :* pleinement, entièrement, hardïement2, tot
"par-dessus tout", 1220 [1225]–1450 [1475] — *remplacé par :* principaument
"excessivement", 1220 [1225]–1694 [1879]
ovrir
remplace : aovrir, p. 119
où
remplace : ne2, p. 1024

P

paien
remplace : paienisme, p. 1124
paienisme p. 1123–1124
"pays des païens", 1130 [1255]–1342 [1377] — *remplacé par :* paien
paire p. 1124–1125
"espèce, sorte", 1200 [1300]–1694 [1798] — *remplacé par :* maniere
pais
remplace : ester, p. 689
pale
remplace : empalir, p. 505
par
remplace : enmi, p. 582
mentionné dans : dalez, p. 412, 413
par2 p. 1125–1128
"(adv. d'intensité)", 1080 [1139]–1393 [1400]
référé dans : parchëoir, p. 1129
parabaissier
mentionné dans : par2, p. 1127
parabatre
mentionné dans : par2, p. 1127
parachever
mentionné dans : par2, p. 1127
parchëoir p. 1128–1130
inf. subst., "moment de la chute", 1180 [1250]–Ez — *remplacé par :* chëoir
référé dans : par2, p. 1127
parconclure
mentionné dans : par2, p. 1127
parcondamner
mentionné dans : par2, p. 1127
parconsoler
mentionné dans : par2, p. 1127
parconsommer
mentionné dans : par2, p. 1127
parcuire
mentionné dans : par2, p. 1127
pareillement
remplace : autresi, p. 173
remplace : autretel, p. 188
parer1
remplace : acesmer, p. 31
parestroit_au p. 1130
"à la fin", 1220 [1225]–Ez — *remplacé par :* outreement
parfont
remplace : lé, p. 889
parigal p. 1130–1131
"qui est tout à fait égal", 1170 [1250]–1454 [1455] — *remplacé par :* igal
parler
remplace : deraisnier, p. 432
remplace : plait, p. 1167
remplace : reparler, p. 1277
remplace : respons, p. 1291
mentionné dans : doloser, p. 462
mentionné dans : gaber, p. 753
parmi
remplace : desor, p. 443
remplace : enmi, p. 582
remplace : enz, p. 621
paroir p. 1131–1140
"se montrer, se rendre visible", 1080 [1139]–1584 — *remplacé par :* aparoir
"se manifester (part. d'un sentiment)", 1170 [1200]–1470 — *remplacé par :* estre1, aparoir

v. impers., il pert que, “on voit que”, 1139 [1200]–1527 [1530] — *remplacé par :* vëoir, aparance
“sembler”, 1100 [1260]–1530 — *remplacé par :* sembler
p. pr. empl. adj., “visible”, 1177 [1300]–1471 [1480] — *remplacé par :* aparoir
paroistre
mentionné dans : paroir, p. 1139
part1
remplace : ambedos, p. 111
mentionné dans : reparler, p. 1278
mentionné dans : traire, p. 1454
partie
remplace : auques, p. 168
remplace : maisniee, p. 927
mentionné dans : plenté, p. 1176
partir
remplace : movoir, p. 1000, 1001, 1005
remplace : redepartir, p. 1223
remplace : remanoir, p. 1259
remplace : repairier, p. 1274
remplace : rissir, p. 1313
remplace : torner, p. 1421
pas
remplace : esclo, p. 629
pasmer
remplace : repasmer, p. 1279
passefelon p. 1140
“qui dépasse en félonie”, 1220 [1225]–? — *remplacé par :* felon
passer1
remplace : consirer, p. 363
remplace : gaster, p. 759
remplace : torner, p. 1421
remplace : trespasser, p. 1458
peçoiier p. 1140–1148
“voler en éclats”, 1100 [1125]–1225 [1300] — *remplacé par :* falir, rompre, brisier
“faire voler en éclats”, 1100 [1125]–1210 [1530] — *remplacé par :* froissier, rompre, brisier, depecier
peine
remplace : haschiee, p. 792
remplace : püor, p. 1202
pejor
mentionné dans : nöaus, p. 1047
pendillier p. 1148–1149
“être pendu en remuant légèrement”, 1200 [1280]–∅ — *remplacé par :* branler
penon p. 1149–1151
“petit étendard fixé à la lance d’un chevalier”, 1160 [1200]–Ez — *remplacé par :* penoncel
penoncel
remplace : penon, p. 1150
pensé p. 1151–1157
“idée, réflexion, intention”, 1125 [1160]–Ez — *remplacé par :* volenté, chose, penser, pensee
référé dans : empenser, p. 506
pensee
remplace : pensé, p. 1155
penser
remplace : apenser, p. 122
remplace : bëer, p. 231, 236
remplace : covine, p. 388, 389
remplace : espoir2, p. 674
remplace : pensé, p. 1154
remplace : repenser, p. 1280
remplace : sospecier, p. 1385
mentionné dans : durement2, p. 494
pensif
mentionné dans : mat, p. 947
perdre
mentionné dans : outreement, p. 1120
mentionné dans : paroir, p. 1139
pereços
remplace : aperecir, p. 124
persone
remplace : nul, p. 1076
remplace : rien, p. 1310
pesance p. 1157
“inquiétude”, 1100 [1125]–1425 [1488]
pesanment p. 1158
“lourdement”, 1220 [1225]–∅ — *remplacé par :* fort
petit
remplace : auques, p. 167
pié
remplace : rien, p. 1303
piece
mentionné dans : remanoir, p. 1264
piquier3
remplace : hurter, p. 807, 809

pis
mentionné dans : piz, p. 1163
pitosement
remplace : durement2, p. 492
piz p. 1158–1164
"poitrine", 1000–1572 [1616] — *remplacé par :* poitrine, estomac, escharpe
référé dans : enmi, p. 583
place
remplace : aise, p. 87
plaidement
mentionné dans : plait, p. 1169
plaiderie
mentionné dans : plait, p. 1169
plaidier2
mentionné dans : plait, p. 1169
plaidoiable
mentionné dans : plait, p. 1169
plaidoyer
mentionné dans : plait, p. 1169
plaie1
remplace : plaiier, p. 1165
mentionné dans : esgarder, p. 655
plaiier p. 1164–1166
"blesser", 1000–1552 [1584] — *remplacé par :* navrer, plaie1
plaindre
mentionné dans : durement2, p. 494
plaire
remplace : atorner, p. 153
remplace : sëoir, p. 1348
plaisir
remplace : lié1, p. 903
remplace : manaie, p. 938
plait p. 1166–1170
"convention, accord", 842 [1000]–1230 [1270] — *remplacé par :* determination, parler, apointement
"procès", 1100 [1125]–1606
"cour judiciaire d'un seigneur", 1100 [1125]–1559
"parole", 1139 [1200]–1568
por nul plait, "en aucune manière", 1170 [1200]–1220 [1225]
plein
remplace : esforcier1, p. 639
pleinement
remplace : outreement, p. 1118
plenté p. 1170–1178
"grande quantité, abondance", 1100 [1260]–1606 — *remplacé par :* nombre, compagnie, multitude, assez
a (grant) plenté, "en grande quantité", 1100 [1260]–1580 — *remplacé par :* nombre, foison, merveille
plevir p. 1178–1179
"promettre", 1100 [1125]–1581 — *remplacé par :* prometre, moiener
ploiier
remplace : arçoner, p. 136
remplace : hurter, p. 804
mentionné dans : plaiier, p. 1165
plomel
remplace : pon2, p. 1192
plongier p. 1179
v. pronom., "se précipiter", 1170 [1200]–1450 [1467] — *remplacé par :* fraper
plorer
remplace : doloser, p. 461
mentionné dans : durement2, p. 494
plus
remplace : avant, p. 210
mentionné dans : nul, p. 1078
plusor
remplace : mout, p. 987
mentionné dans : foiiee, p. 745
poignal p. 1179–1180
"qu'on tient ou qu'on jette à la main", 1170 [1200]–1498
"poignée d'une épée", 1220 [1225]–1358 — *remplacé par :* poing
poignëiz p. 1180–1182
"combat", 1155 [1275]–1530 — *remplacé par :* pooir, chaple, tornoiement
poignïe
mentionné dans : poignëiz, p. 1182
poindre p. 1182–1191
"piquer", 1174 [1200]–1606
v. intr., "éperonner son cheval, se précipiter à cheval", 1100 [1125]–1535 — *remplace :* empoindre, *remplacé par :* corir, hastivement2, aprochier, acorre
v. intr., "apparaître", 1200 [1210]–∅

p. pr. empl. adj., “piquant”, 1139 [1200]–1572 [1616] — *remplacé par :* trenchier1
inf. subst., “course précipitée, attaque”, 1155 [1275]–1527
mentionné dans : empoindre, p. 509
poing
remplace : poignal, p. 1180
mentionné dans : poignëiz, p. 1182
point
remplace : aise, p. 88
remplace : cant2, p. 264
pointe
remplace : pon2, p. 1192
pois3 p. 1191–1192
“déplaisir”, 1100 [1180]–1225 [1300] — *remplacé par :* reprendre1, voloir
poissance
remplace : maisniee, p. 927
poissantment
remplace : durement2, p. 478
poitrine
remplace : piz, p. 1161
pomel
remplace : pon2, p. 1192
pon2 p. 1192–1193
“pommeau de l’épée”, 1100 [1125]–1330 [1341] — *remplacé par :* pointe, pomel, plomel
pont
mentionné dans : pon2, p. 1193
pooir
remplace : baillie, p. 227
remplace : nïent, p. 1043
remplace : poignëiz, p. 1181
pöoir
remplace : aaisier, p. 21
remplace : conroi, p. 357
remplace : espoir2, p. 674
remplace : losenge2, p. 920
por2
mentionné dans : conforter, p. 346
porchacier
remplace : porquerre, p. 1196
porofrir p. 1193–1194
v. pronom., “offrir ses services”, 1170 [1225]–1450 [1455] — *remplacé par :* ofrir
porprendre p. 1194
“s’emparer de, occuper”, 1100 [1125]–1402 [1403] — *remplacé par :* prendre
“prendre, saisir”, 1220 [1225]–1275 [1280] — *remplacé par :* prendre
porprise p. 1195
“enceinte”, 1170 [1200]–1538 — *remplacé par :* porte1
porquerre p. 1195–1196
“pourvoir, procurer”, 1200 [1280]–1275 — *remplacé par :* apareillier1
“chercher, poursuivre”, 1130 [1255]–1606 — *remplacé par :* porchacier
porte1
remplace : porprise, p. 1195
porter
remplace : reporter, p. 1283
posicïon
mentionné dans : estage2, p. 683
posseder
remplace : justicier2, p. 878
pot p. 1196–1197
“sommet du casque”, 1220 [1225]– ?
poudre p. 1197
“poussière résultant de la combustion complète de certaines matières”, 1160 [1200]–1498 [1500] — *remplacé par :* cendre
poudrier
remplace : poudriere, p. 1198
poudriere p. 1197–1198
“nuage de poussière”, 1155 [1275]–1600 [1619] — *remplacé par :* poudrier
povrement
remplace : durement2, p. 492
povreté
remplace : orfenté, p. 1113
präel p. 1198–1199
“petite étendue d’herbe”, 1170 [1200]–1455 — *remplacé par :* pré
pré
remplace : präel, p. 1199
premier
remplace : ainz, p. 83
remplace : avant, p. 208
mentionné dans : däerrain, p. 406
premierement
remplace : avant, p. 208
prendre

remplace : acoillir, p. 36, 37
remplace : aerdre, p. 64
remplace : croler, p. 402
remplace : emprendre, p. 514, 516
remplace : maniier, p. 939
remplace : porprendre, p. 1194
remplace : remanoir, p. 1255
remplace : traire, p. 1445
preparer
remplace : atorner, p. 155
près
remplace : dalez, p. 407, 411
remplace : endroit, p. 559
mentionné dans : traire, p. 1454
present1
remplace : or4, p. 1096
remplace : orendroit, p. 1111
presentement2
remplace : orendroit, p. 1112
prest1
remplace : acesmer, p. 32
remplace : atorner, p. 155
pretendre
remplace : bëer, p. 236
priier
remplace : löer1, p. 913
remplace : repriier, p. 1284
principaument
remplace : outreement, p. 1119
prisier
remplace : löer1, p. 909, 913
prison
mentionné dans : fiancier1, p. 733
prisonier
remplace : fiancier1, p. 732
proclamer
mentionné dans : clamer, p. 316, 317
pröece
mentionné dans : cointe, p. 319
mentionné dans : fiance, p. 722
profeciier p. 1199
"annoncer par une prophétie", 1180–1505 [1638] — *remplacé par :* profetisier
profetisier
remplace : profeciier, p. 1199
promesse
remplace : crëante, p. 391
remplace : fiance, p. 721
remplace : fiancier1, p. 731
prometëor p. 1200
"celui qui promet", 1180 [1280]–1437 — *remplacé par :* prometre
prometre
remplace : afier, p. 71
remplace : covent1, p. 378
remplace : coventer1, p. 384
remplace : crëanter, p. 399
remplace : fiance, p. 721
remplace : fiancier1, p. 731
remplace : plevir, p. 1178
remplace : prometëor, p. 1200
mentionné dans : poindre, p. 1189
pronel p. 1200
"cage", 1220 [1225]–? — *remplacé par :* jaiole
proposer
remplace : covine, p. 388
prover
remplace : tesmoignier, p. 1400
püantor
remplace : püor, p. 1201
pueple
remplace : siecle, p. 1374
puiier p. 1201
"monter, gravir", 1155 [1275]–1455
puis
remplace : or4, p. 1101
püor p. 1201–1202
"(sens figuré) odeur infecte", 1100 [1260]–1566 — *remplacé par :* püantor, infeccïon, peine

Q

que1
remplace : come1, p. 328
que2
remplace : come1, p. 326
remplace : si, p. 1358
mentionné dans : issi, p. 852
que4
remplace : ainz, p. 81
remplace : come1, p. 326
mentionné dans : durement2, p. 493
mentionné dans : en2, p. 528
mentionné dans : foiiee, p. 744
mentionné dans : membrer2, p. 958
quelque

remplace : nul, p. 1071
querre
remplace : aaisier, p. 21
quiter
remplace : clamer, p. 316

R

rabaissier p. 1202
"ramener vers le bas", 1220 [1225]–? — *remplacé par :* abaissier
racoillir
mentionné dans : acoillir, p. 39
räençon
remplace : raiembre, p. 1204
räençoner
mentionné dans : raiembre, p. 1205
rafermer p. 1203
"rendre de la vigueur à", 1220 [1225]–1448 — *remplacé par :* renforcier
raiembre p. 1203–1205
"libérer", 1174 [1180]–1613 — *remplacé par :* delivrer
"mettre à rançon", 1139 [1200]–1340 [1450] — *remplacé par :* rendre, räençon
raim p. 1205
"ramification d'un arbre", 1000–1515 [1731] — *remplacé par :* branche
raisnier
mentionné dans : deraisnier, p. 433
raison
remplace : araisnier, p. 132
mentionné dans : deraisnier, p. 433
ralumer p. 1205–1206
"mettre le feu à qque chose de combustible", 1220 [1225]–? — *remplacé par :* alumer
ramper
mentionné dans : ramponer, p. 1208
rampone
mentionné dans : ramponer, p. 1208
ramponee
mentionné dans : ramponer, p. 1208
ramponëor
mentionné dans : ramponer, p. 1208
ramponer p. 1206–1208
"railler [qqu'un]", 1155 [1275]–1488 — *remplacé par :* farcier, injure, laidenge
emploi intr., "se moquer", 1130 [1200]–Ez
ramponos
mentionné dans : ramponer, p. 1208
rapeler
remplace : araisnier, p. 132
raport
remplace : tesmoin, p. 1404
raporter
mentionné dans : tesmoin, p. 1404
rassalir p. 1208–1209
"attaquer de nouveau", 1160 [1200]–1949 — *remplacé par :* assalir
ravoir2 p. 1209–1213
"avoir de nouveau", 1150 [1255]–∅
"avoir aussi", 1160 [1400]–1220 [1225]
"avoir de son côté", 1100 [1180]–1438 — *remplacé par :* avoir
"délivrer", 1220 [1225]–1465 — *remplacé par :* avoir
référé dans : refaire2, p. 1231
référé dans : reparler, p. 1278
référé dans : revoloir, p. 1302
rebeller
remplace : reveler2, p. 1299
receindre p. 1213
"mettre [qque ch.] autour d'une partie du corps (généralement la taille)", 1220 [1225]–? — *remplacé par :* ceindre
receler
mentionné dans : recet, p. 1215
receptation
mentionné dans : recet, p. 1215
recet p. 1213–1215
"refuge", 1100 [1125]–1500 — *remplacé par :* cité, logëiz, repos
recete
mentionné dans : recet, p. 1215
receter
mentionné dans : recet, p. 1215
rechëoir p. 1216
"tomber à nouveau", 1170 [1200]–1690 — *remplacé par :* chëoir
mentionné dans : reporter, p. 1283
rechief_de
remplace : totevoies, p. 1435
mentionné dans : reconvenir, p. 1216
mentionné dans : repasmer, p. 1279
reconforter
remplace : conforter, p. 343

remplace : eslëecier, p. 660
reconvenir p. 1216
"falloir de nouveau", 1174 [1180]–1300 — *remplacé par :* covenir
recorder
mentionné dans : redire, p. 1227
recorir
référé dans : refaire2, p. 1231
recouchier p. 1217
"coucher de nouveau", 1220 [1225]–? — *remplacé par :* couchier
mentionné dans : reporter, p. 1283
recovrage
mentionné dans : recovrier, p. 1220
recovraison
mentionné dans : recovrier, p. 1220
recovrance
remplace : recovrier, p. 1218
recovrer
remplace : recovrier, p. 1219
recovrier p. 1217–1220
"secours, remède", 1155 [1275]–1505 [1638] — *remplacé par :* recovrance, remede
sans recovrier, "sans remède possible", 1174 [1200]–1504 — *remplacé par :* recovrer
recovrir
mentionné dans : recovrier, p. 1220
reculer
remplace : flatir, p. 738
remplace : guenchir, p. 770
mentionné dans : rëuser, p. 1299
redefendre p. 1220–1221
"enjoindre [à qqu'un] de ne pas faire qque chose", 1220 [1225]–? — *remplacé par :* defendre
redemander p. 1221–1223
"demander à nouveau", 1170 [1200]–∅ — *remplacé par :* demander
"demander de son côté, à son tour", 1170 [1200]–1456 [1460] — *remplacé par :* demander
référé dans : relaissier, p. 1242
redepartir p. 1223
"faire quitter un lieu", 1220 [1225]–1300 [1306] — *remplacé par :* partir
redescochier p. 1223–1224
"décocher à nouveau", 1220 [1225]–? — *remplacé par :* descochier1
redeviser p. 1224
"dire à nouveau", 1220 [1225]–? — *remplacé par :* deviser
redimer
mentionné dans : raiembre, p. 1205
redire p. 1224–1227
"dire de nouveau", 1170 [1200]–∅ — *remplacé par :* dire
"dire de son côté", 1170 [1225]–Ez — *remplacé par :* dire
refaire2 p. 1227–1231
"faire de nouveau", 1135 [1267]–∅ — *remplacé par :* faire
"faire de son côté, à son tour", 1135 [1300]–Ez — *remplacé par :* faire
référé dans : relaissier, p. 1242
référé dans : reparler, p. 1278
référé dans : revoloir, p. 1302
reflatir
remplace : flatir, p. 738
refroidir
remplace : fremir, p. 747
refuser
remplace : vëer, p. 1485
regarder
remplace : atorner, p. 160
remplace : bëer, p. 231, 236
remplace : esgarder, p. 647–649, 654
remplace : remirer, p. 1268
regart
remplace : esgart, p. 657
regne p. 1231–1236
"pays gouverné par un roi", 1000–1552 — *remplacé par :* roiaume
"exercice du pouvoir royal", 1135 [1300]–∅ — 1135 [1300]–∅ — *remplace :* regnement
référé dans : cest, p. 293
regnement p. 1236–1237
"exercice du pouvoir royal", 1220 [1225]–1212 [1280] — *remplacé par :* regne
référé dans : regne, p. 1235
regner
mentionné dans : deraisnier, p. 433
rejalir
mentionné dans : rejehir, p. 1239
rejehir p. 1237–1239

"avouer", 1125 [1160]–Ez — *remplacé par :* confesser, dire

rejehissement p. 1240

"confession", 1180–1354 [1360] — *remplacé par :* confessïon

rejet

mentionné dans : rejehir, p. 1239

rejeter p. 1240

"jeter", 1220 [1225]–? — *remplacé par :* jeter

relaissier p. 1240–1243

"(se) laisser à nouveau", 1220 [1225]–1680 — *remplacé par :* laissier

v. pronom., "se laisser retrouver la position précédente", 1220 [1225]–∅ — *remplacé par :* laissier

"(se) laisser à son tour, de son côté", 1220 [1225]–1496 — *remplacé par :* laissier

relever

remplace : resalir, p. 1287

remanance p. 1243

"fait de rester en un lieu, séjour", 1170 [1225]–1280 — *remplacé par :* demorer

remanant p. 1243–1245

"reste", 1139 [1200]–1606 — *remplacé par :* demorant, sorplus, chose

remanoir p. 1245–1265

"rester (en arrière)", 1080 [1139]–1538 [1556] — *remplacé par :* demorer, estre1, revenir, retenir, logier, prendre

"renoncer", 1220 [1225]–1220 [1260] — *remplacé par :* laissier

"être de reste, rester", 1080 [1139]–1340 [1450] — *remplacé par :* demorer

"rester dans un état, une situation", 1080 [1139]–1538 [1556] — *remplacé par :* estre1, demorer, descendre, metre2, revenir, partir

"devenir, continuer à exister", 1220 [1225]–1365 [1430] — *remplacé par :* venir, demorer

"tarder", 1200 [1260]–1455 — *remplacé par :* demorer

"finir", 1080 [1139]–1342 [1380] — *remplacé par :* demorer, abatre, metre2, finer, cesser, laissier

v. pronom., "rester", 1170 [1200]–1220 [1225] — *remplacé par :* demorer, tenir1

mentionné dans : maisniee, p. 931

référé dans : remanant, p. 1245

remede

remplace : conroi, p. 357

remplace : recovrier, p. 1218

remembrer

remplace : membrer2, p. 957

rememorer

remplace : torner, p. 1416

mentionné dans : membrer2, p. 958

remener

mentionné dans : remanoir, p. 1264

remetre p. 1265–1268

"mettre de nouveau en une certaine place", 1125 [1225]–∅ — *remplacé par :* metre2

"rétablir en une situation antérieure", 1174 [1200]–∅

v. pronom., "se mettre de nouveau en une certaine place", 1170 [1200]–∅ — *remplacé par :* metre2

mentionné dans : remanoir, p. 1264

remirer p. 1268

"regarder attentivement", 1180 [1260]–1606 — *remplacé par :* regarder

remplir

remplace : emplir, p. 507

remüer

remplace : movoir, p. 999

renc

remplace : conroi, p. 358

rendormir p. 1268–1269

v. pronom., "sombrer dans le sommeil à son tour", 1220 [1225]–? — *remplacé par :* endormir

rendre

remplace : raiembre, p. 1204

renforcier

remplace : esforcier1, p. 639

remplace : rafermer, p. 1203

renhanster

mentionné dans : hanstier1, p. 787

renoisier

mentionné dans : envoisier, p. 612

renomer

remplace : löer1, p. 909

renvoiier p. 1269–1271

"envoyer de son côté", 1220 [1225]–? — *remplacé par :* envoiier

"envoyer de nouveau", 1198 [1210]–∅ — *remplacé par :* envoiier
"faire retourner [qqu'un] là où il était", 1160 [1200]–∅ — *remplacé par :* envoiier
renvoisier
mentionné dans : envoisier, p. 612
repairier p. 1271–1276
"retourner, revenir", 1000–1576 — *remplacé par :* retorner, revenir
"revenir (d'une terre)", 1170 [1225]–1220 [1225] — *remplacé par :* partir
"habiter, séjourner", 1100 [1260]–1582
s'en repairer, "retourner", 1080 [1139]–1403 [1413] — *remplacé par :* retorner
reparer
mentionné dans : repairier, p. 1276
reparler p. 1276–1278
"parler à nouveau", 1160 [1180]–∅ — *remplacé par :* parler
"parler de son côté", 1155 [1275]–1220 [1225] — *remplacé par :* parler
référé dans : remetre, p. 1267
repasmer p. 1278–1279
v. pronom., "s'évanouir à nouveau", 1160 [1200]–Ez — *remplacé par :* pasmer
v. pronom., "s'évanouir à son tour", 1220 [1225]–1495
mentionné dans : reporter, p. 1283
référé dans : remetre, p. 1267
repasser
mentionné dans : respasser, p. 1291
repenser p. 1279–1280
"concevoir d'autre part", 1185 [1250]–∅ — *remplacé par :* penser
référé dans : remetre, p. 1267
repentance p. 1280
"regret de ses fautes", 1100 [1260]–∅ — *remplacé par :* contricïon
reperdre p. 1280–1281
"perdre également", 1220 [1225]–?
replenir p. 1281
"remplir", 1080 [1139]–1402 [1403] — *remplacé par :* fertile
repondre p. 1281–1282
v. pronom., "se cacher", 1160 [1200]–1530 — *remplacé par :* celer1
reporter p. 1282–1283
"remettre en son lieu initial", 1080 [1139]–∅
"porter à son tour/de son côté", 1130 [1255]–1220 [1225] — *remplacé par :* porter
repos
remplace : recet, p. 1215
reposer
remplace : acoisier, p. 47
reprendre1
remplace : pois3, p. 1192
reprendre2
mentionné dans : relaissier, p. 1242
repriier p. 1284
"presser à nouveau [qqu'un] d'accorder qque ch.", 1180 [1260]–∅ — *remplacé par :* priier
reproche
remplace : honir, p. 802
reprochier
remplace : honir, p. 801
reputer
remplace : tesmoignier, p. 1400
rere p. 1284–1285
"racler", 1180 [1200]–1461 [1475] — *remplacé par :* oster2
resachier p. 1285
"retirer", 1160 [1260]–1412
"tirer à son tour", 1220 [1225]–? — *remplacé par :* retirer
resalir p. 1286–1287
"se relever vivement", 1100 [1125]–Ez — *remplacé par :* salir2, relever, descendre
resavoir p. 1287
"avoir ou acquérir la connaissance de qque chose", 1139 [1200]–1572 — *remplacé par :* savoir
resembler
remplace : sorsembler, p. 1382
resentir p. 1288
"éprouver dans son esprit l'effet d'une cause extérieure", 1220 [1225]–∅ — *remplacé par :* sentir
resjöir
remplace : conforter, p. 345
remplace : galer1, p. 756
resofrir p. 1288
"endurer de son côté", 1155 [1250]–1220 [1225] — *remplacé par :* sofrir
resongier p. 1289

"faire un rêve à nouveau", 1170 [1285]–1606 — *remplacé par :* songier

resovenir p. 1289–1290

v. impers., "revenir à la mémoire", 1170 [1200]–1220 [1225] — *remplacé par :* sovenir

respasser p. 1290–1291

"recouvrer la santé", 1160 [1200]–1480 [1500] — *remplacé par :* garir

mentionné dans : durement2, p. 494

référé dans : trespasser, p. 1459

respondre1

mentionné dans : itant, p. 856

respons p. 1291

"parole dite à celui qui fait une demande", 1100 [1125]–1393 [1400] — *remplacé par :* parler

restablir

mentionné dans : restre, p. 1296

rester

mentionné dans : restre, p. 1296

restre p. 1292–1296

"être de nouveau ou à son tour", 1130 [1255]–1576 [1619] — *remplacé par :* estre1

retenir

remplace : remanoir, p. 1255

reter1 p. 1296–1297

"accuser", 1139 [1200]–1450 [1458] — *remplacé par :* apeler, acuser

retirer

remplace : resachier, p. 1285

remplace : sachier2, p. 1324, 1325, 1327

remplace : traire, p. 1445

mentionné dans : sachier2, p. 1328

retorner

remplace : repairier, p. 1273, 1275

remplace : torner, p. 1417, 1421, 1422

remplace : trestorner, p. 1462

retraire

remplace : traire, p. 1445, 1452

retrait

mentionné dans : traire, p. 1455

retraite

mentionné dans : traire, p. 1455

retrover p. 1297

"trouver de son côté", 1220 [1225]–1275 [1285] — *remplacé par :* trover

rëuser p. 1298–1299

"reculer", 1180 [1295]–1547 — *remplacé par :* reverser

reveler2 p. 1299–1300

v. pronom., "se révolter", 1155 [1275]–1378 — *remplacé par :* rebeller

revenir

remplace : remanoir, p. 1255, 1259

remplace : repairier, p. 1273

revenüe p. 1300

"retour à un endroit", 1155 [1275]–1610 — *remplacé par :* venüe

reverser

remplace : rëuser, p. 1298

revoloir p. 1300–1302

"vouloir de nouveau", 1080 [1139]–∅ — *remplacé par :* voloir

"vouloir à son tour, d'un autre côté", 1080 [1139]–Ez — *remplacé par :* voloir

richement

mentionné dans : acesmer, p. 33

rien p. 1302–1312

"chose", 1125 [1160]–1540 — *remplacé par :* chose, pié, ome

"aucune chose", 1000–∅ — 1000–∅ — *remplace :* nïent

"quelque chose", 1130 [1255]–1606 — *remplacé par :* chose, novele

"personne", 1165 [1260]–Ez — *remplacé par :* feme, ome, gent1, persone, on, chose, nul, cel, chevalier

adv., "en aucune façon", 1150 [1255]–1580

référé dans : nul, p. 1078

référé dans : nïent, p. 1046

rire

mentionné dans : durement2, p. 494

ris1

remplace : gap, p. 757

rissir p. 1312–1313

"sortir à son tour", 1220 [1225]–1370 [1406] — *remplacé par :* partir, issir

riu p. 1313–1315

"petit cours d'eau", 1180 [1300]–1606 — *remplacé par :* ruissel

roiaume

remplace : regne, p. 1234

roidement

remplace : durement2, p. 477

roiste p. 1315
"raide, escarpé", 1100 [1260]–1450 [1475] — *remplacé par :* roit1
roit1
remplace : roiste, p. 1315
rompre
remplace : conrëer, p. 350
remplace : esmiier, p. 664
remplace : peçoiier, p. 1142, 1146
roncin p. 1315–1320
"cheval de service", 1100 [1125]–1456 [1460] — *remplacé par :* roussin, cheval
ronfler
remplace : fronchier, p. 748
roussin
remplace : roncin, p. 1320
rudement
remplace : durement2, p. 477
remplace : volentif, p. 1526
rüinos
remplace : gast1, p. 758
ruissel
remplace : riu, p. 1314
ruser p. 1321
v. ppe empl. adj., "usé, affaibli", 1220 [1225]–1370 [1406] — *remplacé par :* desoz, travaillier

S

sachier2 p. 1321–1330
"tirer", 1130 [1255]–1460 — *remplacé par :* tirer
"tirer (l'épée hors du fourreau)", 1160 [1200]–1594 — *remplace :* traire, *remplacé par :* tirer, retirer, metre2, traire
sachier le frein, "tirer sur les rênes", 1200 [1325]–1340 [1450] — *remplacé par :* tirer, retirer, laschier
"arracher, détacher avec un effort", 1170 [1200]–1573 — *remplacé par :* oster2, arrachier, retirer
référé dans : traire, p. 1454
sage
remplace : sené2, p. 1339
sain
mentionné dans : haitier, p. 785
sairement
remplace : crëanter, p. 399
remplace : fiancier1, p. 731
salir2
remplace : eslaissier, p. 658
remplace : resalir, p. 1287
mentionné dans : restre, p. 1296
sanc
mentionné dans : sen2, p. 1337
sangle
remplace : sanglement, p. 1331
sanglement p. 1330–1331
"simplement, sans rien d'autre", 1125 [1150]–1297 — *remplacé par :* sangle
saoler
remplace : consirer, p. 363
sauvage
remplace : evage, p. 703
savoir
remplace : encerchier, p. 532
remplace : resavoir, p. 1287
mentionné dans : escïent, p. 626
mentionné dans : itant, p. 856
mentionné dans : outreement, p. 1120
mentionné dans : sachier2, p. 1329
mentionné dans : sëoir, p. 1352
mentionné dans : voir, p. 1517
mentionné dans : voirement, p. 1522
scïence
remplace : sen2, p. 1334
se
remplace : neporcant, p. 1037
mentionné dans : ne2, p. 1025
secré
remplace : covine, p. 389
secretement
remplace : escharïement, p. 623
semblable
remplace : autretel, p. 189
semblablement
mentionné dans : ravoir2, p. 1212
sembler
remplace : paroir, p. 1137
semer
remplace : goter, p. 764
sen2 p. 1331–1338
"intelligence, sagesse", 1100 [1260]–1425 [1440] — *remplacé par :* sens, scïence

changier/perdre le sens ; issir del sen ; estre en/hors de son sen, “perdre la raison, revenir à la raison”, 1176 [1250]–1470 — *remplacé par :* sens, afoler1, corrocier
“direction dans laquelle on se dirige”, 1100 [1180]–1310 — *remplacé par :* lieu

sené2 p. 1338–1339
“qui a du bon sens”, 1100 [1260]–1403 [1413] — *remplacé par :* sage

sens
remplace : sen2, p. 1334, 1335

sente2
remplace : gastine, p. 759

sentir
remplace : resentir, p. 1288
mentionné dans : durement2, p. 494

sëoir p. 1339–1353
“être assis”, 1080 [1139]–1601 — *remplacé par :* estre1, monter, asseoir, chevauchier, visiter, venir
“séjourner”, 1100 [1260]–Ez — *remplacé par :* estre1
“tenir un siège”, 1200 [1260]–Ez — *remplacé par :* siege, estre1, assegier
“être situé”, 1160 [1200]–1573 — *remplacé par :* estre1, asseoir
“convenir, bien aller”, 1170 [1200]–∅ — *remplacé par :* plaire, avenir
v. impers., “plaire”, 1130 [1255]–1460 [1485]
v. pronom., “être assis”, 1100 [1180]–1604 [1608] — *remplacé par :* estre1, asseoir
p. pr. empl. adj., “convenable, bien fait”, 1100 [1125]–1606 — *remplacé par :* asseoir

separer
mentionné dans : fremir, p. 747

sepouture p. 1353
“tombeau”, 1125 [1225]–1480 — *remplacé par :* sepulcre

sepulcre
remplace : sepouture, p. 1353

servise
remplace : baillie, p. 227

servitude
remplace : baillie, p. 227

sëurté
remplace : manaie, p. 938

si p. 1353–1364
“(marque l’enchaînement des membres d’un énoncé)”, 842 [1000]–Ez — *remplacé par :* il, et, là, lequel, que2, vos
“tellement”, 1080 [1139]–∅ — 1080 [1139]–∅ — *remplace :* issi, mout
si que, “de sorte que”, 1000–1584 — *remplacé par :* tant
si que/com, “pendant que”, 1177 [1300]–1389 — *remplace :* autresi, *remplacé par :* ainsi
“en effet”, 1176 [1250]–Ez — 1176 [1250]–Ez — *remplace :* totevoies
“alors”, 1135 [1300]–1532 — *remplacé par :* il, lors
“de même”, 1100 [1125]–1694 — *remplacé par :* je
mentionné dans : come1, p. 335
mentionné dans : grandisme, p. 766
mentionné dans : isnelement, p. 841
mentionné dans : main1, p. 923, 924

siecle p. 1364–1377
“vie terrestre”, 900–Ez
“vie dans le siècle”, 1160 [1260]–∅ — *remplacé par :* terrïen
“monde terrestre”, 1080 [1139]–1494 [1496] — *remplacé par :* monde1
“ensemble d’individus”, 1177 [1300]–1365 [1370] — *remplacé par :* monde1, on, tot, pueple
mentionné dans : trespasser, p. 1459

siege
remplace : sëoir, p. 1345

sinon
remplace : non, p. 1064

söagier
mentionné dans : assoagier, p. 148

söatume p. 1378
“plaisir”, 1125 [1150]–1335 [1424]

söavet p. 1378
“d’une manière discrète, doucement”, 1155 [1275]–1356 [1450] — *remplacé par :* sol1

söef p. 1378–1382
adv., “doucement, tranquillement, avec soin”, 1174 [1180]–1549 — *remplacé par :* loisir2, belement

söefment
mentionné dans : söef, p. 1381

sofraitable
mentionné dans : besoignos, p. 240

sofraitor
mentionné dans : besoignos, p. 240
sofraitos
remplace : besoignos, p. 239
sofrir
remplace : consirer, p. 363
remplace : resofrir, p. 1288
sohaidier
mentionné dans : haitier, p. 785
sohait
mentionné dans : haitier, p. 785
soing
remplace : esfroi, p. 640
mentionné dans : essoigne, p. 680
soir
remplace : enserir, p. 587
sol1
remplace : söavet, p. 1378
solacier
mentionné dans : assoagier, p. 148
songier
remplace : resongier, p. 1289
sor2
remplace : desor, p. 442
mentionné dans : jus1, p. 877
sorargenter p. 1382
"recouvrir d'argent", 1125 [1160]–1350 [1440]
— *remplacé par :* argenter
sorplus
remplace : remanant, p. 1244
sorsembler p. 1382
"ressembler", 1220 [1225]–1225 [1300]
— *remplacé par :* resembler
sorvëoir p. 1383
"observer", 1170 [1200]–1454 [1455] — *remplacé par :* vëoir
soslegier
mentionné dans : assoagier, p. 148
sospecier p. 1383–1386
"se douter de", 1125 [1150]–1225 [1280]
— *remplacé par :* sospeçoner, penser, esperer
sospeçoner
remplace : sospecier, p. 1385
sospirer
mentionné dans : durement2, p. 494
sostenir
remplace : deraisnier, p. 432
soufraitosement
mentionné dans : besoignos, p. 240
souhaiter
mentionné dans : haitier, p. 785, 786
sovenir
remplace : membrer2, p. 957
remplace : resovenir, p. 1290
sovent
remplace : durement2, p. 493
remplace : menüement, p. 964
mentionné dans : menu, p. 963
soz
mentionné dans : acoster, p. 53
mentionné dans : dalez, p. 412
suave
mentionné dans : söef, p. 1381
suavement
mentionné dans : söef, p. 1381
subjectïon
remplace : baillie, p. 227
subjet2
remplace : malingos, p. 936
successïon
remplace : ancesserie, p. 116
suen
remplace : maisniee, p. 927
suite
mentionné dans : fuie, p. 752
suivre
mentionné dans : totevoies, p. 1435
suporter
remplace : contreporter, p. 367
sus
mentionné dans : jus1, p. 875, 877, 878

T

tache p. 1386–1391
"marque colorée", 1139 [1200]–∅
"qualité (bonne ou mauvaise)", 1100 [1125]–1650
— *remplacé par :* corage, noblece, vertu, condicion
"manquement à l'honneur", 1125 [1150]–1375
taire
remplace : ester, p. 689
tambois p. 1392
"vacarme", 1170 [1200]–1458 [1477]
tandis

remplace : come1, p. 334
tant
remplace : autretant, p. 183
remplace : autretel, p. 186
remplace : cant2, p. 262
remplace : cantque, p. 266, 271
remplace : come1, p. 326, 334
remplace : deci, p. 416
remplace : durement2, p. 478
remplace : itant, p. 855
remplace : mout, p. 989
remplace : si, p. 1358
remplace : tantcant2, p. 1393
mentionné dans : merveillier, p. 979
mentionné dans : par2, p. 1127
tantcant2 p. 1392–1393
a tanquanz, “en nombre égal”, 1160 [1400]–1225 [1300] — *remplacé par :* tant
teint p. 1393–1394
“couleur”, 1170 [1200]–1680 — *remplacé par :* color, aparance
tel
remplace : autretel, p. 186
remplace : icest, p. 822
remplace : itel, p. 859
mentionné dans : conrëer, p. 352
tellement
remplace : durement2, p. 477
remplace : menüement, p. 964
temoute p. 1394
“vacarme”, 1130 [1255]–1354 [1365] — *remplacé par :* hüee
tençon p. 1394–1396
“querelle”, 1139 [1200]–1604 — *remplacé par :* noise
tendre1
remplace : bëer, p. 236
tendrement
remplace : durement2, p. 492
tenement p. 1396
“possession”, 1135 [1300]–1369 — *remplacé par :* demorant
tenir1
remplace : clamer, p. 316
remplace : ester, p. 686
remplace : hurter, p. 808
remplace : remanoir, p. 1263
remplace : torner, p. 1416
tens
remplace : aise, p. 87
remplace : enjusque, p. 573
mentionné dans : autretant, p. 184
mentionné dans : autretel, p. 189
mentionné dans : entretant, p. 606
tensement
mentionné dans : tençon, p. 1396
tenser
mentionné dans : tençon, p. 1396
tenserie
mentionné dans : tençon, p. 1396
terdre p. 1396–1397
“essuyer”, 1100 [1125]–1420 — *remplacé par :* essuier
termine p. 1397–1398
“période”, 1170 [1200]–1557 — *remplacé par :* lors
terre
mentionné dans : jus1, p. 875–877
mentionné dans : repairier, p. 1275
terrïen
remplace : siecle, p. 1366
tertre
mentionné dans : avaler, p. 200
tesmoignage
remplace : tesmoin, p. 1403
mentionné dans : tesmoignier, p. 1402
tesmoignier p. 1398–1402
“porter témoignage, attester”, 1170 [1225]–∅ — *remplacé par :* reputer, conoistre, deviser, dire, prover
mentionné dans : escïent, p. 626
tesmoin p. 1402–1405
“preuve”, 1177 [1300]–∅
“témoignage”, 1170 [1225]–1599 — *remplacé par :* tesmoignage, raport
“témoin”, 1176 [1250]–∅
teste
remplace : vis1, p. 1498
mentionné dans : embronchier, p. 503
tierz p. 1405–1413
adj. ordinal, “troisième”, 1000–1611 — *remplacé par :* troisieme, trois
“la troisième partie d’un tout”, 1100 [1260]–∅

subst., “la troisième personne”, 1100 [1260]–Ez — *remplacé par :* troisieme, trois

tirer

remplace : sachier2, p. 1323–1325

remplace : traire, p. 1437, 1442, 1445, 1447, 1448, 1452

tochier

remplace : laidir, p. 883

remplace : maniier, p. 939

tombe

remplace : lame, p. 886

tor2

remplace : torete, p. 1413

torchëiz

remplace : tortiz, p. 1426

torete p. 1413

“petite tour”, 1220 [1225]–1606 — *remplacé par :* tor2

tormenter

remplace : gaimenter, p. 755

torner p. 1413–1425

“diriger”, 1000–∅

torner le dos, “aller dans une direction opposée”, 1100 [1125]–∅

“transformer, mettre dans un état”, 1080 [1139]–1640

“changer, influencer”, 1170 [1250]–1671 — *remplacé par :* destorner

“considérer”, 1135 [1300]–1654 — *remplace :* atorner, *remplacé par :* rememorer, atorner

v. pronom., “se retourner”, 1135 [1300]–∅ — *remplace :* trestorner, *remplacé par :* tenir1

v. pronom., “se diriger”, 1000–∅ — *remplacé par :* retorner

s’(en) torner, “partir”, 1080 [1139]–Ez — *remplacé par :* retorner, metre2, aler, partir, fuir

v. intr., “avoir un mouvement qui tient du mouvement en rond”, 1100 [1125]–∅ — *remplacé par :* trembler1, passer1

v. intr., “se diriger, partir”, 1080 [1139]–Ez — *remplace :* trestorner, *remplacé par :* retorner

référé dans : atorner, p. 161

référé dans : guenchir, p. 772

référé dans : trestorner, p. 1463

tornoiement

remplace : poignëiz, p. 1182

tortiz p. 1425–1426

“torche, flambeau”, 1180 [1260]–1606 — *remplacé par :* torchëiz

tost1

remplace : come1, p. 330

remplace : main1, p. 922

mentionné dans : isnelement, p. 840

tot

remplace : auques, p. 167

remplace : cant2, p. 263

remplace : cantque, p. 271

remplace : outreement, p. 1119

remplace : siecle, p. 1373

remplace : trestot, p. 1465, 1466

remplace : trop, p. 1474

mentionné dans : foiiee, p. 745

totesfoiz

remplace : neporcant, p. 1036

remplace : totevoies, p. 1434

totevoies p. 1426–1436

“cependant”, 1170 [1225]–1500 — *remplace :* neporcant, *remplacé par :* totesfoiz, si, car

“continuellement”, 1180 [1300]–1220 [1225] — *remplacé par :* tozjors, encore, rechief_de

référé dans : neporcant, p. 1037

tozjors

remplace : adès, p. 58

remplace : auques, p. 167

remplace : totevoies, p. 1435

trac

remplace : esclo, p. 629

träin

remplace : esclo, p. 629

traire p. 1436–1455

“tirer avec effort”, 1125 [1225]–1594 — *remplacé par :* tirer, coper

“amener, apporter”, 1150 [1255]–Ez — *remplacé par :* metre2, dire, mostrer, aporter

traire a chief, “finir, terminer”, 1174 [1180]–1495 — *remplacé par :* trover, faire, metre2

“lancer (une arme de trait)”, 1100 [1125]–1511 [1548]

"faire sortir (part. l'épée du fourreau)", 1100 [1125]–Ez — *remplace :* sachier2, *remplacé par :* tirer, metre2, jeter, sachier2

"emmener, faire sortir", 1177 [1300]–Ez — *remplacé par :* tirer, oster2, retirer, retraire, aprochier, prendre, emporter2

traire (parole) [de qqu'un], "obtenir [de qqu'un] qu'il parle", 1176 [1250]–Ez

"ôter (les nappes, les habits, etc.)", 1130 [1200]–1450 [1466] — *remplacé par :* oster2

emploi intr., "faire usage d'une arme de trait", 1113 [1200]–1552 — *remplacé par :* tirer, chacier

emploi intr., "(d'une arme) porter, avoir telle portée", 1170 [1200]–1398 [1460] — *remplacé par :* tirer

emploi intr., "aller, se diriger", 1100 [1260]–1454 [1455] — *remplacé par :* venir, aler, aprochier, tirer

v. pronom., "aller, se diriger", 1080 [1139]–1501 — *remplacé par :* tirer, aprochier, venir, retraire, entrer, metre2

référé dans : sachier2, p. 1327, 1330

trait

mentionné dans : traire, p. 1455

traitier

remplace : atirier, p. 149

transporter

remplace : tresporter, p. 1461

travaillier

remplace : ruser, p. 1321

trembler1

remplace : torner, p. 1421

trenchier1

remplace : cornu, p. 368

remplace : poindre, p. 1188

très

remplace : mout, p. 993, 995

remplace : trop, p. 1474

mentionné dans : durement2, p. 493

mentionné dans : trestot, p. 1468

tresjeter p. 1456

v. ppe empl. adj. (à propos de choses faites en métal), "fabriqué à partir de métal fondu", 1155 [1275]–1340 [1360]

référé dans : trestorner, p. 1463

trespasser p. 1456–1460

"dépasser [qqu'un] en marchant", 1100 [1125]–1525

"traverser, franchir", 1130 [1255]–1530

"passer (le temps)", 1220 [1225]–1532

"enfreindre", 1125 [1225]–1547 [1559]

"surpasser", 1155 [1275]–1532

emploi intr., "traverser un lieu", 1135 [1300]–1400 [1480] — *remplacé par :* passer1

emploi intr., "recouvrer la santé", 1155 [1275]–1370 [1406] — *remplacé par :* garir

trespasser (de cest mont, siecle, etc), "mourir", 1125 [1225]–∅

trespenser p. 1460–1461

"être inquiet", 1125 [1225]–1455 — *remplacé par :* trespensif

mentionné dans : mat, p. 947

référé dans : trestorner, p. 1463

trespensif

remplace : trespenser, p. 1461

tresporter p. 1461–1462

"porter d'un endroit à un autre", 1135 [1300]–1354 [1365] — *remplacé par :* transporter

référé dans : trestorner, p. 1463

trestorner p. 1462–1463

"faire volte-face", 1135 [1300]–1455 — *remplacé par :* torner, retorner

v. pronom., "faire volte-face", 1177 [1300]–1370 [1377] — *remplacé par :* torner

trestot p. 1464–1468

emploi adj., "tout", 1000–1511 [1548] — *remplacé par :* on, tot

"le long de", 1220 [1225]–1270 [1285]

"tout le monde", 1000–1874 — *remplacé par :* tot

emploi adv., "tout à fait, en totalité", 1100 [1125]–1480 [1500]

tribol p. 1468–1469

"agitation, tourment", 1174 [1180]–1425 [1430] — *remplacé par :* brouil, tribulacïon

tribulacïon

remplace : tribol, p. 1469

trichier p. 1469

trichier [qqu'un], "tromper [qqu'un]", 1170 [1200]–1694 [1932] — *remplacé par :* decevoir

trois

remplace : tierz, p. 1410, 1412

mentionné dans : foiiee, p. 745
troisieme
remplace : tierz, p. 1409, 1412
tron p. 1469–1470
"voûte céleste", 1100 [1260]–1450 [1525] — *remplacé par :* firmament
trop p. 1470–1479
"très, beaucoup", 1100 [1125]–1689 — *remplacé par :* merveille, assez, tot, très, mout, bien1, fort, merveillos
"de manière excessive", 1100 [1125]–∅ — 1100 [1125]–∅ — *remplace :* mout, mout
"trop longtemps", 1170 [1225]–∅
trop de, "une quantité ou une intensité excessive de", 1100 [1125]–∅
mentionné dans : par2, p. 1127
tropel
remplace : harde, p. 788
trover
remplace : choisir, p. 303
remplace : eschever, p. 624
remplace : retrover, p. 1297
remplace : traire, p. 1438

U

ues p. 1479–1481
a ues de qqu'un, "pour qqu'un", 1080 [1139]–1396 — *remplacé par :* avis
mentionné dans : nëis, p. 1029
uevre
mentionné dans : ues, p. 1481
ui
remplace : encui, p. 554
remplace : enquenuit, p. 585
remplace : jehui, p. 862
uis
mentionné dans : vis1, p. 1501
uisselet p. 1481–1482
"petite porte", 1220 [1225]–1455 — *remplacé par :* uisset
uisset
remplace : uisselet, p. 1482
umblement
remplace : durement2, p. 492
un
remplace : cest, p. 291
remplace : nul, p. 1071
mentionné dans : foiiee, p. 745
mentionné dans : mar, p. 945
user
mentionné dans : consirer, p. 363
mentionné dans : viez, p. 1491, 1492

V

vaillantment
remplace : durement2, p. 477
vaissele
remplace : vaisselemente, p. 1483
vaisselemente p. 1482–1483
"ensemble des récipients qui servent à la préparation et à la présentation des aliments", 1180 [1260]–1404 — *remplacé par :* vaissele
valet p. 1483
"petite vallée", 1170 [1225]–1220 [1225] — *remplacé par :* vaucel
vasselage p. 1483–1484
"acte de bravoure", 1100 [1125]–1496 [1731] — *remplacé par :* onor
vaucel
remplace : valet, p. 1483
vëer p. 1484–1486
"interdire, refuser", 1139 [1200]–1454 [1455] — *remplacé par :* refuser, desdire
"contester", 1220 [1225]–1344 [1380] — *remplacé par :* noiier2
vengier
remplace : honir, p. 799
venir
remplace : entrevenir, p. 607
remplace : guenchir, p. 768
remplace : hurter, p. 807
remplace : movoir, p. 1004
remplace : remanoir, p. 1260
remplace : sëoir, p. 1344
remplace : traire, p. 1448, 1452
mentionné dans : bienvignier, p. 244
mentionné dans : conforter, p. 346
mentionné dans : movoir, p. 1007
mentionné dans : o4, p. 1085
mentionné dans : poindre, p. 1189
mentionné dans : remanoir, p. 1264
ventaille2
mentionné dans : avaler, p. 200
venüe
remplace : revenüe, p. 1300

vëoir
remplace : choisir, p. 303
remplace : esgarder, p. 648
remplace : ez, p. 705
remplace : paroir, p. 1136
remplace : sorvëoir, p. 1383
mentionné dans : vis1, p. 1501
mentionné dans : voir, p. 1517
verai
remplace : voir, p. 1507–1509, 1511, 1512, 1515, 1516
mentionné dans : voirement, p. 1522
veraiement
remplace : faille3, p. 708
remplace : nom, p. 1057
remplace : voir, p. 1515, 1516
remplace : voirement, p. 1522
veritablement
remplace : faille3, p. 708
remplace : voir, p. 1516
remplace : voirement, p. 1522
verité
remplace : nom, p. 1056
remplace : voir, p. 1507, 1511, 1513, 1515
verriere
remplace : voirre, p. 1524
vers2
mentionné dans : escorser, p. 633
mentionné dans : traire, p. 1454
mentionné dans : trestorner, p. 1463
vertu
remplace : durement2, p. 477
remplace : tache, p. 1389
vertüosement
remplace : durement2, p. 477
vespre
remplace : avesprir, p. 214, 215
vespree
remplace : avesprir, p. 215
vestir
mentionné dans : acesmer, p. 32
vezci
référé dans : ci, p. 313
vezci
remplace : ez, p. 705
vïaire1
remplace : vis1, p. 1498
viaus p. 1486
"du moins", 1080 [1139]–1272 [1295]
vieil
remplace : vieillart, p. 1487
remplace : viez, p. 1489, 1490
vieillart p. 1486–1489
empl. adj., "qui existe depuis longtemps", 1160 [1200]–1552 — *remplacé par :* vieil
empl. subst., "celui qui existe depuis longtemps", 1155 [1275]–∅ — *remplacé par :* vieil
viez p. 1489–1492
"qui existe depuis longtemps", 1125 [1160]–1455 — *remplacé par :* vieil
"qui est usé", 1180 [1300]–1517 — *remplacé par :* vieil
vigorosement
remplace : durement2, p. 477
mentionné dans : vistoier, p. 1503
vilainement
remplace : vilment, p. 1492
vilment p. 1492
"d'une manière abjecte", 1155 [1275]–1680 — *remplacé par :* vilainement
vis1 p. 1492–1502
"partie antérieure de la tête", 1080 [1139]–1606 — *remplacé par :* visage, face, vïaire1, teste
ce me est vis, "ce me semble", 1080 [1139]–1404 — *remplacé par :* avis
visage
remplace : vis1, p. 1498
viselment p. 1502
"manifestement", 1174 [1180]–1488
visïon
remplace : avision, p. 218
visiter
remplace : sëoir, p. 1344
viste1
remplace : coitos, p. 321
mentionné dans : isnel, p. 836
mentionné dans : isnelement, p. 842
vistece p. 1502–1503
"grande facilité à se mouvoir", 1170 [1200]–1445 [1475] — *remplacé par :* agilité
vistement
remplace : durement2, p. 478, 480
mentionné dans : isnelement, p. 840–842
vistoier p. 1503

v. pronom., “se démener”, 1220 [1225]–1275 [1285] — *remplacé par :* maintenir

vit

mentionné dans : vis1, p. 1500, 1501

vituperer

remplace : honir, p. 799

voie

mentionné dans : totevoies, p. 1436

voir p. 1504–1518

“conforme à la vérité”, 1080 [1139]–1499 — *remplacé par :* verai, verité

de/en/par/por voir, “vraiment, sûrement”, 1000–1532 — *remplacé par :* verai

cuidier de/por voir, “s’imaginer que la chose en laquelle on croit est fondée”, 1200 [1270]–1403 [1413] — *remplacé par :* verai

dire (le) voir, “dire la vérité”, 1130 [1255]–1538 [1556] — *remplacé par :* verai, verité

savoir de/par/por voir, “avoir la certitude de”, 1100 [1125]–1496 — *remplacé par :* verai, bien1

emploi subst., “vérité”, 1180 [1300]–1538 [1556] — *remplacé par :* verité

emploi adv., “oui”, 1160 [1200]–1680 — *remplacé par :* certes, verai, öil, verité, veraiement

emploi adv., “vraiment”, 1100 [1125]–1680 — *remplacé par :* verai, veraiement, veritablement

référé dans : voirement, p. 1523

voirement p. 1518–1523

“vraiment”, 1100 [1125]–1606 — *remplacé par :* bien1, veritablement, veraiement

voirre p. 1523–1524

“substance transparente et cassante”, 1135 [1300]–∅ — *remplacé par :* verriere

voisdie p. 1524–1525

“astuce”, 1100 [1125]–1356 [1450] — *remplacé par :* cautele

volenté

remplace : covine, p. 389

remplace : manaie, p. 938

remplace : mauvoillance, p. 952

remplace : pensé, p. 1154

mentionné dans : volentif, p. 1527

volentiers

remplace : volentif, p. 1525

volentif p. 1525–1527

“empressé”, 1160 [1400]–1530 — *remplacé par :* volentiers

volentif (a/de), “désireux (de)”, 1100 [1260]–1530 — *remplacé par :* rudement

voler

mentionné dans : jus1, p. 875

voloir

remplace : bëer, p. 236

remplace : devise, p. 458

remplace : pois3, p. 1192

remplace : revoloir, p. 1301

remplace : vuel, p. 1528

mentionné dans : enz, p. 621

volontaire

mentionné dans : volentif, p. 1527

volu p. 1527

“arqué”, 1170 [1200]–1450 [1475] — *remplacé par :* voutiz

vos

remplace : si, p. 1358

vostre

remplace : autrui, p. 196

remplace : cest, p. 291

voutiz

remplace : volu, p. 1527

vuel p. 1527–1528

“volonté”, 1080 [1139]–1573 — *remplacé par :* voloir

Index chronologique des mots disparus

Ce second index classe les différents mots traités par date de dernière attestation relevée, qui correspond à la date normalisée du témoin dans lequel le mot apparaît. Chacun des emplois de chacun des mots est mentionné. Ainsi, un mot peut se retrouver dans plusieurs catégories, ou avoir plusieurs emplois qui se trouvent dans la même catégorie.
L'intervalle choisi pour cet index est un intervalle de 50 ans jusqu'à la date de 1650, date choisie comme fin du français préclassique. Pour le français moderne, nous avons adopté un intervalle de cent ans. Nous avons ensuite défini une catégorie de mots disparus après 1850 et une autre de mots toujours attestés en français contemporain. Une section particulière a été créée pour relever les mots dont la dernière attestation se trouve en Ez, correspondant à la date de 1488.

Mots disparus avant 1250

a_soir — "au soir", p. 20
aaisier — "riche, qui a toutes les commodités", p. 22
acontre — "rencontre, combat", p. 50
adesertir — "ravager, détruire", p. 59
aise — "près", p. 88
atalentable — "agréable", p. 148
coitos — "rapide", p. 321
drüerie — "objet précieux donné en gage d'amour ou d'affection", p. 462
entrevoie — "en chemin", p. 609
entrofrir — "s'offrir l'un à l'autre", p. 609
estoutoiier — "intimider", p. 694
fïancier1 — "qui s'est engagé", p. 731
i2 — "à lui", p. 819
iqui — "alors", p. 824
issi — "ainsi que", p. 851
itant — "autant que", p. 855
itot — "tout", p. 860
joindre — "se serrer contre", p. 866
juré — "celui qui s'est engagé par serment", p. 870
mesafaitié — "mal éduqué, mal disposé", p. 980
nïent — "sans valeur", p. 1045
plait — "en aucune manière", p. 1168
ravoir2 — "avoir aussi", p. 1210
remanoir — "rester", p. 1262
repairier — "revenir (d'une terre)", p. 1273
reparler — "parler de son côté", p. 1277
reporter — "porter à son tour/de son côté", p. 1282
resofrir — "endurer de son côté", p. 1288
resovenir — "revenir à la mémoire", p. 1289
totevoies — "continuellement", p. 1434
valet — "petite vallée", p. 1483

Mots disparus entre 1250 et 1300

aaisier — "pourvoir [qqu'un de]", p. 21
aluec — "en tel lieu où l'on est", p. 101
angoissier — "se presser de [faire qque ch.]", p. 118
apondre — "se joindre", p. 129
ator — "accueil", p. 149
auques — "un peu de", p. 168
brant1 — "lame de l'épée", p. 250

crëante — “engagement par lequel on s’engage à faire qque chose”, p. 391
depecëor — “celui qui démolit”, p. 429
desconrëer — “en désordre”, p. 433 — “(se) mettre en désordre”, p. 434
el1 — “autrement”, p. 497
embuignier — “bosseler”, p. 504
encoste — “à côté de”, p. 550 — “à côté”, p. 550
eneslepas — “aussitôt”, p. 566
enhastir — “pousser vivement à”, p. 572
enserir — “soir tombant”, p. 587
enteimes — “même, surtout”, p. 588
entrelaissier — “se laisser l’un à l’autre”, p. 603
entresgarder — “se regarder l’un l’autre”, p. 604
escharïement — “avec peu de compagnons”, p. 623
escorser — “courir”, p. 631
essoigne — “obligation”, p. 679
ester — “aller, se porter (bien, mal)”, p. 690
gaber — “se vanter”, p. 753
gaster — “passer le temps (à faire qque chose)”, p. 758
hanstier1 — “porte-lance”, p. 786
hurter — “piquer des éperons”, p. 806
issi — “si”, p. 851 — “tandis que”, p. 852
itant — “alors”, p. 855
itel — “ainsi que”, p. 859
menu — “finement, avec art”, p. 962
nöaus — “(adv. compar.) pis”, p. 1046
peçoiier — “voler en éclats”, p. 1141
plait — “convention, accord”, p. 1166
pois3 — “malgré [qqu’un]”, p. 1191
porprendre — “prendre, saisir”, p. 1194
porquerre — “pourvoir, procurer”, p. 1195
reconvenir — “falloir de nouveau”, p. 1216
regnement — “exercice du pouvoir royal”, p. 1236
remanance — “fait de rester en un lieu, séjour”, p. 1243
remanoir — “renoncer”, p. 1256
retrover — “trouver de son côté”, p. 1297
sanglement — “simplement, sans rien d’autre”, p. 1330
sorsembler — “ressembler”, p. 1382
sospecier — “se douter de”, p. 1383
tantcant2 — “en nombre égal”, p. 1392
trestot — “le long de”, p. 1466
viaus — “du moins”, p. 1486
vistoier — “se démener”, p. 1503

Mots disparus entre 1300 et 1350

aengier — “remplir”, p. 61
aloser — “se vanter”, p. 101
aovrir — “ouvrir”, p. 119
atorner — “projeter”, p. 158
buer — “heureusement, avec propos”, p. 253
chienes — “cheveux gris”, p. 301
close — “espace entouré d’une clôture”, p. 317
contreporter — “résister à”, p. 367
dejoste — “à côté de”, p. 420
encovir — “désirer ardemment”, p. 551
enfeutrëure2 — “partie rembourrée de l’arçon”, p. 568
enjusque — “(prép. marquant le terme final ou la limite qu’on ne dépasse pas)”, p. 573
entrepaiier — “se donner (part. des coups)”, p. 604
esgarder — “juger selon la loi de la raison”, p. 649
estre4 — “en plus de”, p. 700 — “contre”, p. 701
hurter — “se précipiter”, p. 810
icest — “art. démonstratif”, p. 822
läis — “là en bas”, p. 884
maufaisant — “personne qui commet le mal”, p. 949
neporcant — “néanmoins”, p. 1029
pon2 — “pommeau de l’épée”, p. 1192
redepartir — “faire quitter un lieu”, p. 1223
sen2 — “direction dans laquelle on se dirige”, p. 1336

Mots disparus entre 1350 et 1400

aaisier — “(d’une personne) à l’aise”, p. 21 — “en état de”, p. 23
aatir — “se faire fort [de faire qque ch.]”, p. 27
afaitier — “mettre en état, préparer”, p. 67

aleoir — “galerie”, p. 100
ameement — “volontiers”, p. 114
araisnier — “déclarer, provoquer”, p. 133
autresi — “aussi, de la même façon”, p. 169 — “de la même façon que”, p. 173
aver — “parcimonieux donner largement”, p. 213
cest — “celui-ci”, p. 291
charaie — “sortilège”, p. 298
coissier — “être blessé”, p. 320
covent1 — “à condition que”, p. 378
cuivre3 — “tourment”, p. 402
deci — “jusque (a)”, p. 415 — “jusqu’à ce que”, p. 416
despisëor — “celui qui méprise”, p. 446
destor — “en secret”, p. 450
destreindre — “dominer”, p. 451
devise — “souhait”, p. 457
drüerie — “amitié”, p. 463
el1 — “autre chose”, p. 497
embronchier — “se cacher”, p. 502
empoindre — “piquer, frapper”, p. 507
endementre — “pendant que”, p. 556
enhastir — “se dépêcher”, p. 572
ensorquetot — “en outre”, p. 587
entrevenir — “aller l’un vers l’autre”, p. 606
entrevoie — “dans l’intervalle”, p. 609
envoisëure — “plaisirs”, p. 610
enz — “dans”, p. 619
escarrie — “à angle droit”, p. 622
esgarder — “voir”, p. 647 — “regarder”, p. 649
esgart — “action de regarder”, p. 657
eslaissier — “s’élancer”, p. 657
esserrer — “se perdre”, p. 677
estäif — “frappé d’un grand étonnement”, p. 683
ester — “être”, p. 685 — “cesser de parler de [qque ch.]”, p. 689
estovoir2 — “nécessairement”, p. 698
fais — “tas (de gens)”, p. 709
foiiee — “fois”, p. 741
galer1 — “dépenser en bombance”, p. 755
gap — “par plaisanterie”, p. 756
groisse — “taille, largeur”, p. 767
guenchir — “se tourner, se diriger vers”, p. 767 — “abandonner”, p. 771
icest — “pro. démonstratif”, p. 822
itant — “autant, tellement”, p. 853
jehui — “en ce jour même”, p. 860
joindre — “s’avancer”, p. 866
main1 — “de bonne heure”, p. 921
matinet — “tôt dans la journée”, p. 947
more3 — “pointe”, p. 986
ostagier2 — “retenir en otage”, p. 1114
paienisme — “pays des païens”, p. 1123
par2 — “(adv. d’intensité)”, p. 1125
poignal — “poignée d’une épée”, p. 1180
rejehissement — “confession”, p. 1240
remanoir — “finir”, p. 1260
respons — “être affable”, p. 1291
reveler2 — “se révolter”, p. 1299
si — “pendant que”, p. 1358
siecle — “ensemble d’individus tout le monde”, p. 1372
tache — “manquement à l’honneur”, p. 1389
temoute — “vacarme”, p. 1394
tenement — “possession”, p. 1396
tresjeter — “fabriqué à partir de métal fondu”, p. 1456
tresporter — “porter d’un endroit à un autre”, p. 1461
trestorner — “faire volte-face”, p. 1463
ues — “pour qqu’un”, p. 1479
vëer — “contester”, p. 1485

Mots disparus entre 1400 et 1450

aatir — “défier, provoquer”, p. 27
acesmer — “disposé [à]”, p. 32
acointier — “rencontrer [qqu’un] sur un champ de bataille”, p. 45
acorde — “réconciliation”, p. 50
afaitier — “habile, sage”, p. 68
ainz — “qui ira le plus vite, au plus pressé”, p. 83
ajorner — “se faire jour”, p. 95
aorser — “devenir furieux”, p. 119
aproismier — “s’approcher de”, p. 130
arbalestee — “distance d’un trait d’arbalète”, p. 134
aresner — “attacher (un cheval) par les rênes”, p. 136

arestuel — “partie de la lance par laquelle on peut la tenir en arrêt ; pointe ferrée au pied de la lance”, p. 137
atirier — “arranger, organiser”, p. 149
atorner — “tourner, disposer”, p. 150 — “régler, mettre en ordre”, p. 153
auques — “presque”, p. 167
avesprir — “soir”, p. 214
avoutire1 — “adultère”, p. 220
chalonge — “résistance”, p. 294
chamoissier — “meurtir”, p. 295
conroi — “soin, disposition prendre des mesures (pour réussir à faire qque chose)”, p. 355
delaiier1 — “renoncer à”, p. 424
desiier — “aspiration, envie”, p. 434
desirrier2 — “désir”, p. 435
despire — “mépriser”, p. 445
destor — “cachette”, p. 450
desvoiier1 — “quitter le bon chemin”, p. 456
devise — “à souhait”, p. 458
embroiier — “enfoncer”, p. 500
endroit — “quant à”, p. 562
engrès — “animé d’un vif désir, impétueux”, p. 569
engroissier — “augmenter de volume”, p. 570
esforcement2 — “renforcement”, p. 636
esgarder — “regarder attentivement”, p. 641
esmer — “évaluer, estimer”, p. 662
estage2 — “demeure, hébergement”, p. 682
estovoir1 — “falloir”, p. 696
estovoir2 — “ce dont on a besoin”, p. 699
evage — “qui vit dans l’eau”, p. 702
faissel — “(sens figuré) ce qui est pénible à supporter”, p. 710
ferrer — “empierré avec des scories des mines de fer”, p. 717
fontenele — “haut du crâne”, p. 745
fuie — “voie par laquelle fuir”, p. 751
grandisme — “d’une extension notablement au-dessus de la moyenne”, p. 765 — “d’une intensité notablement au-dessus de la moyenne”, p. 765
grevos — “lourd”, p. 766
guise — “en aucune façon”, p. 777
issi — “de cette façon-là”, p. 843
jovenece — “temps entre l’enfance et la maturité”, p. 867
jugëor — “celui qui juge”, p. 869
lai2 — “étendue d’eau située à l’intérieur des terres”, p. 879
laidir — “maltraiter”, p. 882
losenge2 — “flatterie”, p. 919
malingos — “souffreteux”, p. 936
manaie — “puissance, pouvoir”, p. 937
maumetre — “tourmenter”, p. 951
mesamer — “injurier, mépriser”, p. 981
moienel — “instrument d’appel”, p. 983
näif — “véritable, de naissance”, p. 1009
naje — “non”, p. 1010
nïent — “nullement”, p. 1044
oiance — “action d’écouter”, p. 1086
porprendre — “s’emparer de, occuper”, p. 1194
prometëor — “celui qui promet”, p. 1200
rafermer — “rendre de la vigueur à”, p. 1203
raiembre — “mettre à rançon”, p. 1203
ravoir2 — “avoir de son côté”, p. 1210
remanoir — “être de reste, rester”, p. 1256 — “devenir, continuer à exister”, p. 1260
repairier — “retourner”, p. 1274
replenir — “remplir”, p. 1281
resachier — “retirer”, p. 1285
rissir — “sortir à son tour”, p. 1312
ruser — “usé, affaibli”, p. 1321
sachier2 — “tirer sur les rênes”, p. 1325
sen2 — “intelligence, sagesse”, p. 1331
sené2 — “qui a du bon sens”, p. 1338
söatume — “plaisir”, p. 1378
söavet — “d’une manière discrète, doucement”, p. 1378
sorargenter — “recouvert d’argent”, p. 1382
terdre — “essuyer”, p. 1396
trespasser — “recouvrer la santé”, p. 1458
tribol — “agitation, tourment”, p. 1468
vaisselemente — “ensemble des récipients qui servent à la préparation et à la présentation des aliments”, p. 1482
vis1 — “ce me semble”, p. 1499
voir — “s’imaginer que la chose en laquelle on croit est fondée”, p. 1509
voisdie — “astuce”, p. 1524

Mots disparus entre 1450 et 1488

aaisier — “bien traiter, soigner”, p. 20 — “prendre ses aises”, p. 21
aatine — “défi”, p. 25
acesmer — “parer”, p. 30 — “richement orné”, p. 30 — “se préparer en se parant”, p. 32
acoillir — “se mettre en route”, p. 37 — “commencer à”, p. 37
acointier — “faire savoir [qque ch. à qqu’un]”, p. 44
acostumeement — “habituellement”, p. 53
adeser — “toucher, atteindre”, p. 58
afüir — “fuir”, p. 72
ais — “planchette d’un bouclier”, p. 85
aise — “occasion”, p. 86
ajornee — “aube”, p. 95
alaschier — “relâcher, desserrer”, p. 99
aleoir — “chemin de ronde”, p. 100
ambedos — “tous les deux”, p. 103
amblëure — “aller l’amble”, p. 113
amentevoir — “rappeler, mentionner”, p. 114
ancesserie — “depuis longtemps”, p. 115 — “par droit ancestral de succession”, p. 115
angarde — “hauteur servant de lieu d’observation”, p. 118
apaiier — “calmer”, p. 120
apendre — “appartenir”, p. 121
araisnier — “interroger qqu’un à propos de qque chose”, p. 132
arçoner — “courber en arc”, p. 136
auques — “assez”, p. 163
bades — “en vain”, p. 223
basset — “d’une voix basse”, p. 230
bataillier1 — “fortifié, crénelé”, p. 230
bëer — “s’intéresser”, p. 230
blois — “bègue”, p. 244
bu — “tronc du corps”, p. 252
chaplement — “combat”, p. 297
cointe — “sage, prudent”, p. 318
confondre — “anéantir”, p. 338
conrëer — “préparé, apprêté”, p. 350
consirer — “s’abstenir de”, p. 361
coroie — “bande de matière souple maintenant un vêtement à la taille”, p. 369
crëant — “promesse”, p. 391
däerrain — “à la fin”, p. 405
dalez — “à côté”, p. 407 — “à côté de”, p. 411
deci — “jusqu’à”, p. 415
defoler — “piétiner”, p. 417
dehé — “qu’il reçoive la malédiction de Dieu”, p. 418
dejoste — “à côté”, p. 421
delitable — “agréable”, p. 425
demaine1 — “propre au seigneur”, p. 428
demorance — “sans tarder”, p. 428
desor — “dessus”, p. 443 — “l’emporter sur”, p. 444
devisïon — “différence”, p. 460
empalir — “pâle”, p. 505
emprendre — “se charger de”, p. 515 — “attaquer”, p. 515 — “décider, faire un accord”, p. 515 — “audacieux”, p. 516
enamer — “s’éprendre de”, p. 528
encerchier — “rechercher”, p. 531
enchaucier — “poursuivre”, p. 532
encui — “en ce jour même”, p. 552
endementieres — “pendant que”, p. 554
enmuseler — “qui a le visage couvert de voile”, p. 584
enquenuit — “encore ce soir, cette nuit”, p. 584
entoschier — “empoisonner”, p. 590
envoisier — “(d’une personne) joyeux, vif”, p. 610
erranment — “aussitôt”, p. 622
escorcier — “retrousser ses vêtements”, p. 630
esforcier1 — “renforcer”, p. 637
eslëecier — “réjouir”, p. 660
esmiier — “réduire en petits morceaux, briser”, p. 663
espelir — “expliquer, interpréter”, p. 664
espiet — “épieu, lance”, p. 668
ester — “s’arrêter”, p. 684
estormir — “mettre en alerte”, p. 692 — “se mettre en mouvement”, p. 692
estoutoiier — “malmener”, p. 693
ez — “voilà”, p. 704 — “voilà”, p. 704
fierté — “comportement dur et juste”, p. 734
flatir — “se précipiter”, p. 738
foimenti — “coupable de violation de serment”, p. 745
fraindre — “rompre, briser”, p. 746
frois2 — “bruit, fracas”, p. 747
fronchier — “souffler bruyamment”, p. 748
gap — “plaisanterie”, p. 756
garantise — “protection”, p. 757

gast1 — “délabré”, p. 758
grevos — “pénible à supporter”, p. 766
häi — “(interj., marque d’affliction, de désarroi)”, p. 779 — “(interj., marque d’appel)”, p. 780
haschiee — “d’une manière douloureuse”, p. 792
haterel — “nuque”, p. 793
heudëure — “poignée de l’épée”, p. 793
ho — “(interj., marque d’opposition ou de désapprobation)”, p. 793
ice1 — “ce”, p. 821
iqui — “ici”, p. 823
joiant — “joyeux”, p. 863
jüise — “jugement”, p. 869
justicier2 — “dominer”, p. 878
läis — “là au loin”, p. 883
legeret — “un peu léger”, p. 891
lieuee — “distance d’environ 4 km”, p. 906
löer1 — “se glorifier”, p. 913
main1 — “lever du jour”, p. 923
malage — “altération de la santé”, p. 933
mar — “(interj.) malheureusement, pour le malheur”, p. 940
maudehé — “(juron) malheur”, p. 948
maumetre — “causer un dommage”, p. 950
mecine — “ce qui guérit”, p. 952
mesestance — “état fâcheux, malheur”, p. 982
ofecine — “corps de bâtiment, dépendance”, p. 1085
oiance — “à voix haute pour l’ensemble des personnes présentes”, p. 1086
or4 — “il y a un instant”, p. 1096
oraille — “lisière”, p. 1103
outreement — “par-dessus tout”, p. 1119
parigal — “qui est tout à fait égal”, p. 1130
paroir — “se manifester (part. d’un sentiment)”, p. 1133 — “visible”, p. 1137
pesance — “inquiétude”, p. 1157
plongier — “se précipiter”, p. 1179
porofrir — “offrir ses services”, p. 1193
präel — “petite étendue d’herbe”, p. 1198
puiier — “monter, gravir”, p. 1201
ramponer — “railler [qqu’un]”, p. 1206
ravoir2 — “délivrer”, p. 1211
redemander — “demander de son côté, à son tour”, p. 1222
remanoir — “tarder”, p. 1260
rere — “racler”, p. 1284
reter1 — “accuser”, p. 1296
roiste — “raide, escarpé”, p. 1315
roncin — “cheval de service”, p. 1315
sachier2 — “tirer”, p. 1321
sen2 — “perdre la raison, revenir à la raison”, p. 1334
sëoir — “plaire”, p. 1349
sepouture — “tombeau”, p. 1353
sorvëoir — “observer”, p. 1383
tambois — “vacarme”, p. 1392
traire — “ôter (les nappes, les habits, etc.)”, p. 1446 — “(d’une arme) porter, avoir telle portée”, p. 1447 — “aller, se diriger”, p. 1447
trespasser — “traverser un lieu”, p. 1458
trespenser — “être plongé dans ses pensées, être soucieux”, p. 1460
trestorner — “faire volte-face”, p. 1462
uisselet — “petite porte”, p. 1481
vëer — “interdire, refuser”, p. 1484
viez — “qui existe depuis longtemps”, p. 1489
viselment — “manifestement”, p. 1502
vistece — “grande facilité à se mouvoir”, p. 1502
volu — “arcade”, p. 1527

Mots ayant une dernière attestation en Ez

acointement — “rencontre, liaison, commerce”, p. 40
adrecement — “chemin raccourci”, p. 60
afaitier — “soigner une plaie”, p. 67
äi — “(interj., marque d’une douleur physique ou morale)”, p. 73
äireement — “impétueusement”, p. 85
aise — “dans un état agréable et commode”, p. 88
ajorner — “(du jour) se lever”, p. 95
archoier — “tirer à l’arc pour chasser”, p. 134
atorner — “considérer comme”, p. 152 — “faire des préparatifs en vue de qque ch.”, p. 153 — “équiper”, p. 157 — “soigner”, p. 159
autretel — “tel, semblable”, p. 184

avant — “devant”, p. 201 — “plus loin”, p. 205
avesprir — “commencer à faire nuit”, p. 213
bocle — “bosse du bouclier”, p. 245
bruillet — “petit bois”, p. 251
ça — “ici”, p. 253 — “plus tard”, p. 258
cest — “ce...-ci”, p. 284
ci — “(sens temporel) à présent”, p. 311
come1 — “que”, p. 327 — “quand”, p. 328 — “ainsi que”, p. 330 — “aussi longtemps que”, p. 333
conrëer — “traiter”, p. 347
conroi — “ordre ici, de bataille”, p. 355
covine — “affaire”, p. 385
deraisnier — “soutenir (un droit), défendre (une cause), protéger”, p. 430
durement2 — “avec empressement”, p. 478 — “beaucoup”, p. 480
embronchier — “baisser la tête”, p. 502
emprendre — “saisi”, p. 516
enarme — “courroie du bouclier”, p. 529
encontre1 — “contre cela”, p. 541 — “au-devant de”, p. 542 — “vers”, p. 548
engroissier — “devenir enceinte”, p. 570
entre2 — “ensemble”, p. 593 — “jusqu’à”, p. 598
entrelaissier — “délaisser”, p. 602
envoisier — “(d’une chose) qui apporte de la joie”, p. 611
esforcier1 — “considérable”, p. 638
esloiauter — “prouver sa loyauter, se justifier”, p. 660
estage2 — “position”, p. 682
fïance — “hommage”, p. 718 — “engagement par lequel on s’engage à faire qque chose”, p. 718 — “recevoir une promesse”, p. 721
fierté — “audace, hardiesse”, p. 735
flatir — “faire se précipiter [qqu’un qque part]”, p. 737
gole — “parties antérieures et latérales du cou”, p. 760
guiche — “courroie qui sert à porter l’écu, le cor, etc.”, p. 774
honir — “blâmer”, p. 800
merveillier — “se demander avec étonnement”, p. 972 — “s’étonner”, p. 978
movoir — “partir”, p. 999 — “commencer”, p. 1005
nasel — “partie du casque qui protège le nez”, p. 1013
nïent — “il n’est pas question de”, p. 1043
non — “ne... que, excepté, sauf”, p. 1059 — “(négation totale portant sur le verbe)”, p. 1065
nuisement — “dommage”, p. 1068
or4 — “(introd. une prop. exclam.)”, p. 1097 — “alors, donc”, p. 1100
parchëoir — “moment de la chute”, p. 1128
parestroit_au — “à la fin”, p. 1130
penon — “petit étendard fixé à la lance d’un chevalier”, p. 1149
pensé — “idée, réflexion, intention”, p. 1151
ramponer — “se moquer”, p. 1207
redire — “dire de son côté”, p. 1225
refaire2 — “faire de son côté, à son tour”, p. 1228
rejehir — “avouer”, p. 1237
repasmer — “s’évanouir à nouveau”, p. 1278
resalir — “se relever vivement”, p. 1286
revoloir — “vouloir à son tour, d’un autre côté”, p. 1301
rien — “personne”, p. 1307
sëoir — “séjourner”, p. 1344 — “tenir un siège”, p. 1344
si — “(marque l’enchaînement des membres d’un énoncé)”, p. 1353 — “en effet”, p. 1359
siecle — “vie terrestre”, p. 1364
tierz — “la troisième personne”, p. 1410
torner — “partir”, p. 1417 — “se diriger, partir”, p. 1421
traire — “amener, apporter”, p. 1437 — “faire sortir (part. l’épée du fourreau)”, p. 1439 — “emmener, faire sortir”, p. 1443 — “obtenir [de qqu’un] qu’il parle”, p. 1445

Mots disparus entre 1488 et 1550

aatine — “combat”, p. 25 — “hostilité”, p. 25
abochier — “se prosterner bouche contre terre”, p. 28
acoillir — “attaquer”, p. 36
aconsivre — “atteindre en frappant”, p. 48
acreanter — “promettre”, p. 54
adès — “toujours”, p. 57

aerdre — “saisir vivement”, p. 61
afebliier — “rendre moins fort”, p. 69
ainz — “avant”, p. 83
aliier2 — “attacher”, p. 100
apenser — “réfléchir”, p. 122 — “se rendre compte”, p. 122
arrement — “liquide noir, encre”, p. 146
assoagier — “calmer, soulager”, p. 147
atorner — “mettre dans un certain état”, p. 151
äuner — “réunir, rassembler”, p. 163
autretel — “de même”, p. 187
avant — “à l’avenir”, p. 209
aver — “qui a un désir d’accumuler les richesses et un souci excessif de conserver le plus possible ce qu’il possède”, p. 212
avilener — “avilir, déshonorer”, p. 217
avision — “perception d’une réalité surnaturelle”, p. 217
avoi — “(interj. permettant l’expression de l’étonnement)”, p. 218
avoiier — “instruire [qqu’un] en lui donnant des conseils”, p. 219
bienfaire — “vaillance”, p. 240
bouzon — “grosse flèche”, p. 248
cant2 — “autant que”, p. 262 — “tout ce que”, p. 262 — “absolument rien, pas du tout”, p. 263
cantque — “autant que”, p. 265 — “tout ce que”, p. 266
cel — “celui-là”, p. 276
cerveliere — “calotte destinée à protéger la tête”, p. 283
ci — “(sens spatial) ici”, p. 304
clamer — “appeler qqu’un par son nom, lui donner un nom”, p. 313
colee — “coup”, p. 321 — “coup d’épée qu’on donne sur la nuque du chevalier récipiendaire”, p. 322
conforter — “conseiller”, p. 343 — “se réconforter”, p. 344
conroi — “corps de troupes”, p. 357
content3 — “débat, contestation”, p. 365
covent1 — “accord, promesse”, p. 375 — “avoir promis [à qqu’un]”, p. 377
coventer1 — “s’engager à qque chose”, p. 384
covertoir — “couverture du lit”, p. 384
crëanter — “assurer, promettre”, p. 391
däerrain — “après lequel il n’y a plus d’autre”, p. 403 — “celui après lequel il n’y a plus d’autre”, p. 404
dalez — “à côté de”, p. 407
deguerpir — “abandonner”, p. 418
delaiier1 — “tarder”, p. 423
delitier — “prendre plaisir”, p. 427
deslëauter — “manquer à la foi qu’on doit à qqu’un”, p. 437
desor — “sur”, p. 439
desroi — “avec impétuosité, avec violence”, p. 446
destor — “endroit écarté”, p. 450
destruiement — “destruction”, p. 454
desverie — “folie”, p. 455
devise — “comme qqu’un le souhaite”, p. 458
diva — “interjection pour attirer l’attention”, p. 460
doloser — “se lamenter”, p. 461
embronchier — “avec la tête baissée, courbé, pour se dissimuler”, p. 502
empenser — “concevoir”, p. 505
emprendre — “se mettre à faire qque chose”, p. 513
encomencement — “début”, p. 536
encontre1 — “à la rencontre”, p. 540
enfermeté1 — “altération de l’état de santé”, p. 567
enjusque — “(syntagme marquant le terme final ou la limite qu’on ne dépasse pas)”, p. 574
ensus — “à l’écart, au loin”, p. 587
enterin — “entier, sincère”, p. 589
entredeus — “entre les deux”, p. 599 — “entre-temps”, p. 600
entretant — “pendant ce temps”, p. 605
eschever — “achever, réussir”, p. 623
escïent — “sciemment”, p. 624 — “à mon/son avis”, p. 624
esclo — “empreinte des sabots”, p. 628
escremie — “lutte, art du combat”, p. 634
esfroi — “agitation, tumulte”, p. 640
esgart — “avis”, p. 657
essoigne — “excuse, empêchement”, p. 677
ester — “cesser, abandonner [qque ch.]”, p. 686
estraier1 — “abandonné”, p. 699
fendëure — “fente”, p. 716

flairor — “sensations que produisent sur l’odorat les émanations des corps”, p. 736
flatir — “jeter à terre”, p. 737
foiiee — “quelquefois”, p. 744
fuerre2 — “gaine de l’épée”, p. 748
fuie — “s’enfuir”, p. 751
guenchir — “se détourner”, p. 769
haitier — “rendre joyeux”, p. 784
hardement — “fait d’être courageux”, p. 788
hurter — “se cogner”, p. 809
irieement — “avec colère”, p. 825
isnel — “rapide”, p. 833
itel — “semblable, de cette manière”, p. 857
jus1 — “bas”, p. 871
laidengier — “offenser [qqu’un] par ses paroles”, p. 880 — “porter dommage [à qqu’un]”, p. 881
ligne2 — “tout droit”, p. 907
löer1 — “conseiller”, p. 909
lé — “large”, p. 887 — “largeur”, p. 889
main1 — “matin et soir”, p. 923
maisniee — “entourage d’un roi, d’un seigneur, d’une dame”, p. 928
malëir — “en imprécation, frapper qqu’un de malédiction”, p. 934
membrer2 — “se souvenir”, p. 954
menu — “très fréquemment”, p. 961
menüement — “à courts intervalles”, p. 963
merveillier — “s’étonner fortement”, p. 967
mont — “en un tas, l’un sur l’autre”, p. 984
mout — “beaucoup (sens quantitatif et qualitatif)”, p. 987 — “très”, p. 993
ne2 — “(coordonnant des propositions) et/ou”, p. 1019
nëis — “même, pas même”, p. 1026
nïent — “rien”, p. 1038 — “pas plus que”, p. 1044
oloir — “exhaler une odeur”, p. 1087
onoreement — “avec honneur”, p. 1087
orfenté — “état malheureux et d’insuffisance de biens matériels”, p. 1113
outreement — “complètement, totalement”, p. 1115
paroir — “on voit que”, p. 1134 — “sembler”, p. 1137
peçoiier — “faire voler en éclats”, p. 1143
poignal — “qu’on tient ou qu’on jette à la main”, p. 1180
poignëiz — “combat”, p. 1180
poindre — “éperonner son cheval, se précipiter à cheval”, p. 1183 — “course précipitée, attaque”, p. 1188
porprise — “enceinte”, p. 1195
poudre — “poussière résultant de la combustion complète de certaines matières”, p. 1197
recet — “refuge”, p. 1213
recovrier — “sans remède possible”, p. 1218
relaissier — “(se) laisser à son tour, de son côté”, p. 1241
repasmer — “s’évanouir à son tour”, p. 1279
repondre — “se cacher”, p. 1281
respasser — “recouvrer la santé”, p. 1290
rëuser — “reculer”, p. 1298
rien — “chose”, p. 1302
si — “alors”, p. 1359
siecle — “monde terrestre”, p. 1366
söef — “doucement, tranquillement, avec soin”, p. 1378
totevoies — “cependant”, p. 1426
traire — “finir, terminer”, p. 1438 — “lancer (une arme de trait)”, p. 1439 — “aller, se diriger”, p. 1448
trespasser — “dépasser [qqu’un] en marchant”, p. 1456 — “traverser, franchir”, p. 1457 — “passer (le temps)”, p. 1457 — “surpasser”, p. 1457
trestot — “tout”, p. 1464 — “tout à fait, en totalité”, p. 1466
tron — “voûte céleste”, p. 1469
viez — “qui est usé”, p. 1489
voir — “conforme à la vérité”, p. 1504 — “vraiment, sûrement”, p. 1508 — “avoir la certitude de”, p. 1511
volentif — “empressé”, p. 1525 — “désireux (de)”, p. 1525

Mots disparus entre 1550 et 1600

acoillir — “prendre [qqu’un] en sentiment”, p. 35
apareillier2 — “égaler”, p. 120
aperecir — “devenir paresseux”, p. 124

ariere — “auparavant”, p. 144
autretant — “autant”, p. 180
autrier — “avant-hier, il y a peu de temps”, p. 190
autrui — “qui appartient à une autre personne”, p. 194
avaler — “faire descendre”, p. 199 — “faire tomber”, p. 199
avoutre — “enfant né hors du mariage”, p. 221
bëer — “aspirer ardemment”, p. 232
brait — “son perçant émis par la voix”, p. 248
ça — “auparavant”, p. 259
caroler — “danser la carole”, p. 273
cel — “ce...-là”, p. 273
chasti — “réprimande”, p. 299
choisir — “apercevoir, remarquer”, p. 302
clamer — “reconnaître à haute voix [qqu’un pour]”, p. 315
consivre — “atteindre en frappant”, p. 365
content3 — “querelle, lutte”, p. 366
croler — “secouer, agiter”, p. 401
delaiier1 — “retarder”, p. 422
destreindre — “oppresser, tourmenter”, p. 452
doloser — “se lamenter”, p. 461
embarrer — “enfoncer”, p. 498
esgarder — “(sens abstrait) considérer, examiner”, p. 648
felon — “(d’une chose) cruel, terrible”, p. 714
fïancier1 — “promettre”, p. 724
gaber — “tromper”, p. 752
garantissëor — “celui qui protège”, p. 757
goter — “qui présente de petites taches”, p. 764
guerroiëor — “guerrier”, p. 773
guise — “apparence extérieure”, p. 776
honir — “violer une femme”, p. 802
hurter — “entrer rudement en contact”, p. 805
jugëor — “celui qui a le droit et le pouvoir de rendre la justice”, p. 868
lié1 — “joyeux”, p. 894
maisniee — “suite d’un roi, d’un seigneur, d’une dame”, p. 924
mat — “affligé”, p. 946
matinet — “commencement de la journée”, p. 948
mout — “beaucoup de”, p. 987 — “très”, p. 989
movoir — “s’émouvoir”, p. 1001 — “partir”, p. 1001
ne2 — “(coordonnant des termes d’une même proposition) et/ou”, p. 1017
orendroit — “maintenant, juste en ce moment”, p. 1104
paroir — “se montrer, se rendre visible”, p. 1131
plaiier — “blesser”, p. 1164
plait — “cour judiciaire d’un seigneur”, p. 1168 — “parole”, p. 1168
plenté — “en grande quantité”, p. 1173
plevir — “promettre”, p. 1178
püor — “(sens figuré) odeur infecte”, p. 1201
regne — “pays gouverné par un roi”, p. 1231
remanoir — “rester (en arrière)”, p. 1245 — “rester dans un état, une situation”, p. 1257
repairier — “retourner, revenir”, p. 1271 — “habiter, séjourner”, p. 1274
resavoir — “avoir ou acquérir la connaissance de qque chose”, p. 1287
rien — “en aucune façon”, p. 1310
sachier2 — “tirer (l’épée hors du fourreau)”, p. 1323 — “arracher, détacher avec un effort”, p. 1326
sëoir — “être situé”, p. 1346
si — “de sorte que”, p. 1358
termine — “période”, p. 1397
tesmoin — “témoignage”, p. 1402
traire — “tirer avec effort”, p. 1436 — “faire usage d’une arme de trait”, p. 1446
trespasser — “enfreindre”, p. 1457
vieillart — “qui existe depuis longtemps”, p. 1487
voir — “dire la vérité”, p. 1509 — “vérité”, p. 1513
vuel — “volonté”, p. 1527

Mots disparus entre 1600 et 1650

acointier — “faire la connaissance de qqu’un”, p. 43 — “se lier intimement [avec qqu’un]”, p. 45
aconsivre — “attraper en chemin, rejoindre”, p. 48
adens — “face contre terre, à plat ventre”, p. 56
afier — “s’engager [à qque ch. auprès de qqu’un]”, p. 70

agaitier — “surveiller, épier”, p. 72
ainz — “mais plutôt, mais au contraire”, p. 74 — “avant que”, p. 81
apert1 — “manifeste, évident”, p. 125 — “agile”, p. 126
atorner — “parer”, p. 155 — “se préparer”, p. 160
avaler — “descendre”, p. 197 — “descendre”, p. 198
baillie — “pouvoir”, p. 223
cant2 — “combien nombreux”, p. 262
clamer — “se plaindre”, p. 314
come1 — “autant que”, p. 333
comporter — “porter”, p. 337
confès — “qui a avoué ses péchés”, p. 337
conforter — “consoler”, p. 339
corsu — “corpulent, robuste”, p. 370
coutelet — “petit couteau”, p. 373
dan2 — “seigneur”, p. 413
deplaiier — “blesser”, p. 430
destreindre — “oppresser, tourmenter”, p. 453
embarrer — “enfoncé”, p. 498
embronchier — “baisser (part. la tête)”, p. 501 — “courber”, p. 501
emprendre — “concevoir un projet et agir en conséquence”, p. 510
encomencier — “débuter, engager”, p. 536
encontre1 — “contre (avec idée d’opposition)”, p. 543
encouper1 — “qui est accusé d’avoir commis un acte considéré comme répréhensible”, p. 551
endroit — “vers, près de”, p. 558 — “vers, au moment de”, p. 559 — “quant à, en ce qui concerne”, p. 561 — “ici précisément”, p. 562
enmi — “au milieu de”, p. 575
entrehurter — “entrer rudement en contact avec”, p. 601
enz — “dedans”, p. 612
espessement2 — “en grande quantité et en masse compacte”, p. 664
espoir2 — “peut-être”, p. 672
faille3 — “certainement”, p. 705
fïance — “confiance”, p. 721
gaimenter — “se lamenter”, p. 754
haitier — “en bonne santé, épanoui”, p. 781
hanap — “grand vase à boire”, p. 786
irier — “qui éprouve un sentiment vif de répugnance et de mécontentement”, p. 826
isnelement — “rapidement”, p. 837
jus1 — “à un niveau inférieur de”, p. 874
lez — “à côté de”, p. 892
menüement — “finement, avec minutie”, p. 964
ne2 — “(coordonnant des termes d’une même proposition en prop. négative) ni”, p. 1015 — “(coordonnant des propositions négatives) ni”, p. 1018
non — “non certes”, p. 1066
or4 — “maintenant”, p. 1093
orer2 — “prier”, p. 1113
piz — “poitrine”, p. 1158
plait — “procès”, p. 1167
plenté — “grande quantité, abondance”, p. 1170
poindre — “piquer”, p. 1182 — “piquant”, p. 1188
porquerre — “chercher, poursuivre”, p. 1195
poudriere — “nuage de poussière”, p. 1197
profeciier — “annoncer par une prophétie”, p. 1199
raiembre — “libérer”, p. 1203
recovrier — “secours, remède”, p. 1217
remanant — “reste”, p. 1243
remirer — “regarder attentivement”, p. 1268
resongier — “faire un rêve à nouveau”, p. 1289
restre — “être de nouveau ou à son tour”, p. 1292
revenüe — “retour à un endroit”, p. 1300
rien — “quelque chose”, p. 1307
riu — “petit cours d’eau”, p. 1313
sëoir — “être assis”, p. 1339 — “être assis”, p. 1349 — “convenable, bien fait”, p. 1349
tache — “qualité (bonne ou mauvaise)”, p. 1387
tençon — “querelle”, p. 1394
tierz — “troisième”, p. 1405
torete — “petite tour”, p. 1413
torner — “transformer, mettre dans un état”, p. 1414
tortiz — “torche, flambeau”, p. 1425
vis1 — “partie antérieure de la tête”, p. 1492
voirement — “vraiment”, p. 1518

Mots disparus entre 1650 et 1750

acoisier — “se calmer”, p. 47
aquester — “acquérir, obtenir”, p. 130
araisnier — “adresser la parole à”, p. 131
ariere — “en arrière (avec idée de mouvement)”, p. 138
bassement — “à voix basse”, p. 229
bienvignier — “souhaiter la bienvenue à qqu’un”, p. 242
broce — “broussailles, bosquet”, p. 251
chapelet — “couronne (de fleurs), guirlande”, p. 297
chevez — “traversin destiné à soutenir la tête”, p. 300
cointe — “joli, gracieux”, p. 318
endroit — “en ce qui concerne qqu’un”, p. 565
escïent — “sciemment”, p. 626
ester — “laisser tranquille”, p. 688
gastine — “terrain sauvage”, p. 759
guise — “manière”, p. 775 — “à la manière de, comme”, p. 776
honir — “couvrir de honte”, p. 795
lame — “pierre tombale”, p. 885
maniier — “entrer en contact par les mains avec qque chose pour l’évaluer”, p. 939
mout — “beaucoup de”, p. 986
movoir — “se déplacer, bouger”, p. 1001
näif — “naturel, tel qu’il a été fait par la nature”, p. 1009
nom — “s’appeler”, p. 1050
o4 — “en compagnie de”, p. 1080
or4 — “(introd. une prop. jussive ou optative)”, p. 1097
raim — “ramification d’un arbre”, p. 1205
rechëoir — “tomber à nouveau”, p. 1216
relaissier — “(se) laisser à nouveau”, p. 1240
si — “de même”, p. 1362
teint — “couleur”, p. 1393
torner — “changer, influencer”, p. 1415 — “considérer”, p. 1416
trop — “très, beaucoup”, p. 1470
vasselage — “acte de bravoure”, p. 1483
vilment — “d’une manière abjecte”, p. 1492
voir — “oui”, p. 1513 — “vraiment”, p. 1515

Mots disparus entre 1750 et 1850

acoster — “venir près”, p. 52
amblëure — “allure d’un cheval entre le pas et le trot, amble”, p. 113
nïent — “en vain”, p. 1042
paire — “espèce, sorte”, p. 1124

Mots disparus après 1850

ajorner — “citer en justice à un jour déterminé”, p. 97
establer1 — “mettre dans une étable”, p. 681
hurter — “éperonner”, p. 808
outreement — “excessivement”, p. 1119
rassalir — “attaquer de nouveau”, p. 1208
trestot — “tout le monde”, p. 1466
trichier — “tromper [qqu’un]”, p. 1469

Mots toujours attestés en français contemporain

acoillir — “recevoir”, p. 35
acroistre — “augmenter”, p. 54 — “enrichir”, p. 55
aise — “bien-être, sentiment de joie”, p. 88 — “content, joyeux”, p. 93
anelet — “petite bague”, p. 116
aperecir — “rendre paresseux”, p. 124
arabe — “originaire d’Arabie”, p. 131
ariere — “derrière (sans idée de mouvement)”, p. 138
ator — “parure”, p. 149
autrui — “une autre personne”, p. 190
avant — “en avant”, p. 203 — “auparavant”, p. 205 — “avant”, p. 209 — “devant”, p. 210
barnage — “ensemble des barons”, p. 228
besoignos — “qui est dans le besoin”, p. 238
bocle — “sorte d’anneau servant d’attache”, p. 247
brunet — “d’une couleur tirant sur le brun”, p. 252
ça — “çà et là”, p. 258
chastelet — “petite place fortifiée”, p. 298
chëance — “manière dont une affaire peut tourner”, p. 300

ci — “celui-ci”, p. 312
come1 — “de la même façon que”, p. 324 — “en tant que”, p. 326 — “combien”, p. 327 — “comme si”, p. 330 — “comme”, p. 332
convers2 — “personne qui s’est retirée du monde pour vivre une vie plus religieuse”, p. 368
cornu — “anguleux”, p. 368
coroie — “bande étroite de matière souple servant de lien d’attache”, p. 369
covenable — “approprié”, p. 373
crues — “cavité creuse”, p. 402
defaut — “manque”, p. 417
desmesurer — “excessif, orgueilleux”, p. 438 — “qui dépasse la mesure”, p. 438
desvoiier1 — “pousser hors de la voie”, p. 455
durement2 — “fortement, d’une manière dure, d’une manière trop vive”, p. 465
e2 — “(interj., servant d’interpellation ou de cri de détresse)”, p. 496
emplir — “plein”, p. 507
en2 — “(souligne le début d’une action, sans renvoyer à un lieu déterminé)”, p. 518 — “(sens partitif)”, p. 521 — “(exprime un rapport de provenance)”, p. 522 — “(exprime un rapport d’objet)”, p. 522 — “(exprime un propos)”, p. 523 — “(exprime un rapport de cause)”, p. 524 — “(emploi pléonastique)”, p. 527
enraciner — “être affecté de”, p. 586
entre2 — “dans l’espace intermédiaire de”, p. 590 — “parmi, à l’intérieur de”, p. 591
escluser — “fermer comme par des écluses, boucher”, p. 630
esfroi — “grande frayeur”, p. 641
eslancier — “se jeter avec impétuosité en avant”, p. 658
estage2 — “espace d’habitation entre deux planchers”, p. 682
estre2 — “façon d’être, apparence”, p. 700
felon — “méchant, déloyal”, p. 711
forchier1 — “se séparer en plusieurs branches”, p. 746
fremir — “être agité d’un tremblement causé par une émotion”, p. 747
gaber — “railler, plaisanter”, p. 752
gole — “cavité buccale”, p. 761 — “couleur rouge de l’écu”, p. 762
harde — “troupeau de bêtes sauvages”, p. 788
honir — “se couvrir de honte”, p. 802
hurter — “cogner”, p. 804 — “frapper (à une porte)”, p. 805 — “cogner”, p. 807 — “entrer rudement en contact avec”, p. 808
i2 — “désigne le lieu de l’action exprimée par le verbe, en ce lieu”, p. 811 — “à cela”, p. 818
joindre — “être près de [qque ch.]”, p. 864 — “rejoindre sans laisser d’interstice”, p. 865 — “mettre ensemble les mains, paume contre paume”, p. 865 — “positionner les pieds côte à côte pour pouvoir faire un bond”, p. 865 — “associer”, p. 865
löer1 — “faire l’éloge de”, p. 907
lointain — “qui se trouve loin”, p. 916 — “qui se déroule au loin dans le temps”, p. 918
luminaire — “lampe”, p. 920
malëur — “infortune”, p. 935
maniier — “faire fonctionner (un instrument) en le dirigeant avec la main”, p. 939
masse — “très grande quantité”, p. 946
mauvoillance — “rancœur”, p. 952
menu — “le bas peuple”, p. 959 — “de petites dimensions”, p. 960
mëur — “sage”, p. 982
mont — “montagne”, p. 983
movoir — “se déplacer, bouger”, p. 997
nïent — “réduire à rien”, p. 1044
nom — “dénomination désignant individuellement une personne, un objet, etc.”, p. 1048 — “désignation pour une personne”, p. 1050 — “en l’honneur de”, p. 1054 — “en invoquant”, p. 1055
non — “(négation)”, p. 1058 — “(constitue, avec ellipse du verbe, le second terme d’une alternative)”, p. 1059 — “(réponse directe répliquant par la négation à une question ou à une affirmation)”, p. 1065 — “(en interrogation)”, p. 1065
nul — “aucun”, p. 1068 — “quelque”, p. 1070 — “pas un, pas une personne”, p. 1072 — “quelqu’un”, p. 1077
oisos — “qui ne fait rien”, p. 1086
or4 — “désormais”, p. 1096

pendillier — “être pendu en remuant légèrement”, p. 1148
pesanment — “lourdement”, p. 1158
poindre — “apparaître”, p. 1188
ravoir2 — “avoir de nouveau”, p. 1209
redemander — “demander à nouveau”, p. 1221
redire — “dire de nouveau”, p. 1224
refaire2 — “faire de nouveau”, p. 1227
regne — “exercice du pouvoir royal”, p. 1234
relaissier — “se laisser retrouver la position précédente”, p. 1241
remetre — “mettre de nouveau en une certaine place”, p. 1265 — “rétablir en une situation antérieure”, p. 1266 — “se mettre de nouveau en une certaine place”, p. 1266
renvoiier — “envoyer de nouveau”, p. 1269 — “faire retourner [qqu’un] là où il était”, p. 1270
reparler — “parler à nouveau”, p. 1277
repenser — “concevoir d’autre part”, p. 1279
repentance — “regret de ses fautes”, p. 1280
reporter — “remettre en son lieu initial”, p. 1282
repriier — “presser à nouveau [qqu’un] d’accorder qque ch.”, p. 1284
resentir — “éprouver dans son esprit l’effet d’une cause extérieure”, p. 1288
revoloir — “vouloir de nouveau”, p. 1300
rien — “aucune chose”, p. 1304
sëoir — “convenir, bien aller”, p. 1348
si — “tellement”, p. 1358
siecle — “vie dans le siècle”, p. 1365
tache — “marque colorée”, p. 1387
tesmoignier — “porter témoignage, attester”, p. 1398
tesmoin — “preuve”, p. 1402 — “témoin”, p. 1404
tierz — “la troisième partie d’un tout”, p. 1410
torner — “diriger”, p. 1413 — “aller dans une direction opposée”, p. 1414 — “se retourner”, p. 1416 — “se diriger”, p. 1417 — “avoir un mouvement qui tient du mouvement en rond”, p. 1421
trespasser — “mourir”, p. 1458
trop — “de manière excessive”, p. 1475 — “trop longtemps”, p. 1477 — “une quantité ou une intensité excessive de”, p. 1478
vieillart — “celui qui existe depuis longtemps”, p. 1487
voirre — “substance transparente et cassante”, p. 1523

Mots pour lesquels nous n’avons pas trouvé de dernière attestation

adeviser — “dire, exposer”, p. 60
bonoi — “bien”, p. 248
colëice — “grille mobile munie par le bas de pointes, qui est suspendue au-dessus d’une porte d’une ville fortifiée”, p. 323
covenanment — “comme il faut”, p. 374
crëant — “ceux qui croient”, p. 390
languete — “bande d’étoffe qu’on pend sur une bannière ou autre”, p. 886
passefelon — “qui dépasse en félonie”, p. 1140
pot — “sommet du casque”, p. 1196
pronel — “cage”, p. 1200
rabaissier — “diminuer”, p. 1202
ralumer — “mettre le feu à qque chose de combustible”, p. 1205
receindre — “mettre [qque ch.] autour d’une partie du corps (généralement la taille)”, p. 1213
recouchier — “se coucher à son tour”, p. 1217
redefendre — “enjoindre [à qqu’un] de ne pas faire qque chose”, p. 1220
redescochier — “décocher à nouveau”, p. 1223
redeviser — “dire à nouveau”, p. 1224
rejeter — “jeter”, p. 1240
rendormir — “sombrer dans le sommeil à son tour”, p. 1268
renvoiier — “envoyer de son côté”, p. 1269
reperdre — “perdre également”, p. 1280
resachier — “tirer à son tour”, p. 1285

RÉSUMÉ

L'étude porte sur l'obsolescence lexicale entre ancien et moyen français à travers la comparaison de deux témoins du *Lancelot en prose*. Pour comprendre le mécanisme, elle s'appuie tant sur une étude comparée des témoins du texte que sur l'élaboration théorique de facteurs conduisant à la disparition. Une place importante est accordée à l'exploration d'outils numériques et de méthodes computationnelles, qui autorisent tant la récupération et la structuration des données que leurs exploitations variées.

MOTS CLÉS

linguistique diachronique, disparitions lexicales, *Lancelot en prose*, humanités numériques, français médiéval

ABSTRACT

The study focuses on the lexical obsolescence between Old and Middle French through the comparison of two witnesses of the *Lancelot en prose*. To understand the mechanism, it relies both on a comparative study of witnesses of the text and on the theoretical elaboration of factors leading to disappearance. An important place is given to the exploration of digital tools and computational methods, which enable the structuration of the data as well as their various exploitation.

KEYWORDS

diachronic linguistics, lexical disappearances, *Lancelot en prose*, digital humanities, medieval French

PSL
UNIVERSITÉ PARIS

THÈSE DE DOCTORAT
DE L'UNIVERSITÉ PSL

Préparée à École nationale des chartes

L'obsolescence lexicale en français médiéval. Philologie et linguistique computationnelles sur le *Lancelot en prose*

Volume 3 – Annexes et bibliographie

Soutenue par

Lucence ING

Le 29 septembre 2023

École doctorale n°472

ED de l'EPHE et de l'ENC

Spécialité

Histoire, textes, documents

Composition du jury :

Claire BADIOU-MONFERRAN Professeure, Université Sorbonne nouvelle Paris 3	*Rapporteur*
Martin GLESSGEN Professeur, Universität Zürich	*Rapporteur*
Maria COLOMBO Professeure, Università degli studi di Milano	*Examinateur*
Benoît SAGOT Directeur de recherche, Inria	*Examinateur*
Frédéric DUVAL Professeur, École nationale des chartes	*Directeur de thèse*
Jean-Baptiste CAMPS Maître de conférences, École nationale des chartes	*Co-directeur de thèse*

École nationale des chartes | PSL

Annexes

Annexe A

Les deux témoins

Ci-après se trouvent des reproductions de deux folios de nos deux témoins, le manuscrit BnF, français 768 [1] et l'incunable 491 de la bibliothèque Mazarine [2]. Cette présentation a pour objectif de ne pas faire oublier les sources sur lesquelles on travaille. Par ailleurs, cette présentation des sources a un intérêt particulier dans le cadre de notre étude sur l'incunable, puisque nous avons travaillé à partir des images pour récupérer le texte. Les extraits choisis le sont par commodité : il s'agit, dans les deux témoins, de l'*incipit* et du folio contenant le début du passage étudié lors des éditions synoptiques, en annexe D et E.

1. D'après sa numérisation, disponible sur Gallica à l'adresse suivante : `https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b52505520s`.

2. D'après sa numérisation, disponible à l'adresse suivante : `https://bibnum.institutdefrance.fr/ark:/61562/mz1777`.

n lamarche de gaule ⁊ de la petite bretaigne auoit .ii. rois enchenemens qui estoient frere germain. et auoient .ii. serors germaines. La femme li uns des .ii. rois auoit non. li rois bans de benoÿe. et la autres rois auoit non li rois bohorz de gaunes. li rois bans estoit uns uaus hom ⁊ sa fame estoit iuene ⁊ bele trop ⁊ mlt par estoit boene dame ⁊ amee de totes gentz. ne onques de li nauoit eu enfant que un tot seul qui uallez estoit. et auoit non lancelos ensore non. mais il auoit non anbaptisme. galaad ⁊ ce par quoi il fu apelez lancelos. ce deuisent bien li conte ⁊ ca a uant. car li uns mest ore ⁊ mes ne la saisons. auoit uenir li contes sa droite hore. ⁊ dit q̃ li rois bans auoit un sien ueisin qui marchissoit a lui par deuers berri. qui lors estoit apelez terre de serre. li uoiens ueisins auoit nõ claudas. si estoit sires de behoigres ⁊ de pres tot en uiron. cil claudas estoit tot si estoit mlt bons cheualiers ⁊ mlt sages ⁊ mlt larges. ⁊ estoit hom lo roi de gaule. q̃ ore est apelee france. la terre dorengue claudas. estoit apelee deserte. porce q̃ tote fu adestruite par uter pandragon ⁊ par ammõc qui a cel tens estoit sires de bretaigne la menor. que les gent apelent hoel ensore non. si fu ammenez auec lui gunies ⁊ benoÿe. ⁊ tote la terre jusque a lamarche dauuerne et de gascongne. ⁊ deuoit auoir de lor lorengne de behoiges. mais claudas ne li conoissoit mie ne ne uoloit rendre ainz auoit tot seigneor del roi de gaule. ⁊ a cel tens estoit gaule sougiete a rome ⁊ li rendoit treu. ⁊ estoient tuit li roi par election. quant ammenez uit que claudas li ere neor sa seignorie par force de uns fis si la coilli de guerre. ⁊ cil ot en aide lo roi de gaule ⁊ tot son poor. si per di mlt ammenez en la guerre q̃ trop dura. lors uint uter pandragon qui tot si estoit de gaule ⁊ de bretaigne. si deuint sel hom par couant que il lui menast sa gerre. ensi uter pandragon passa mer a tot son poor. ⁊ orent nouueles que li seignorages de gaule. si estoit remez de cil claudas. por aler encontre ammenez q̃ tenoit entre lui ⁊ uter pandragon. lor corurent andui sor claudas si li desconfirent ⁊ li tolurent tote sa terre. ⁊ ot lo chacierent. ⁊ fu la terre de totes si outrement destruite. q̃ ongs nimes ne fu si enforcie ce pierre ne sa uoir. fors anlaite de behoiges qui fu garde de destruire par lo comandement uter pandragon porce q̃ il se recreoit da q̃ il tenoit esterne. apres ce se retorna uter pandragon ⁊ sa bretaigne lo ueroi. ⁊ quant il ot tote bien pacifie lui ⁊ son poor. si en passa en la grant bretaigne. ⁊ del lor en auant fu la menee bretaigne desore lo reaume de logres.

Quant li rois ammenez fu mez uter pandragon si. ⁊ la terre de logres fu anla[illegible] in lo roi artu si le dreture guerre a la bretaigne

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France. Département des Manuscrits. Français 768

Figure A.1 – Folio 1r du BnF français 768. Source : Gallica

En la marche de Gaule & de la petite bretaigne auoit anciennement deux rops frēs germains/ si auoient a femmes deux seurs germaines lūg auoit nom le rop Ban de benoic/ & l'autre le rop Boort de gauues. Le rop Ban estoit vieil homme. et sa fēme belle a merueilles moult bonne dame et aymee de toute gent/ ne oncques nauoit eu enfans de lui fors vng tout seul que la gēt nōmoit communeement lancelot. et par autre nom ne lappelloit on. mais il estoit nomme par son droit nom Galaad. Et ce pour quop il fut appelle lancelot deuisera le compte cy apres. Le rop Ban auoit vng sien voisin q̄ marchissoit a lui par deuāt berry lors appelle la terre deserte. Celui sien voisin auoit nō Claudas sire de bourges et vn pais denuirō Claudas estoit rop moult bon cheualier et saige/ mais traistre a merueille/ et estoit hōme au rop de gaulle qui ores est appellee frāce. La terre de son ropaume estoit appellee deserte pource q̄ toute fut desheritee par Vterpandragon/ et par Aramon qui en ce temps estoit rop de bretaigne la petite que len appelloit hoel en surnom. Aramon auoit dessoubz lui Sauues/ et Benoic/ et aquitaine. et toute la terre iusq̄s a la marche dauuergne dallemaigne et descosse/ et deuant auoit le ropaume de bourges dessoubz lui/ mais Claudas ne le congneut mie/ ne seruice ne lui en vouloit faire ains auoit fait son seigneur du rop de gaulle qui en ce temps estoit subiecte a romme et lui rendoit tribut/ et estoient tous les rops par election constituez.

Quant Aramon vit que Claudas lui tolloit sa seigneurie par la force des rommains si le accueillit a guerre et eut en son aide le rop de gaulle & tout son pouoir Il perdit moult en icelle guerre/ car trop dura. Lors vint Vter pādragon qui sire estoit de la grant bretaigne/ et Aramon deuint son homme par conuenant quil lui meneroit sa guerre a fin. Vterpandragon passa la mer a tout son pouoir et ouprēt nouuelles que le seigneur de gaulle estoit mort/ ilz coururent tous deux sur Claudas et le descōfirent/ si lui tollurent toute sa terre & le chasserēt hors du pais/ & fut la terre destruite si q̄ oncq̄s ne demoura en forteresse pierre sur autre/ mais forte estoit la cite de bourges qui fut gardee de feu et ne fut point destruite par le commādement de Vterpādragon qui se remembra quil y auoit este nourry. Apres ce sen retourna Vterpandragon en la petite bretaigne. et quāt il y eut demoure tant cōme il lui pleut il passa en la grande bretaigne/ & des lors en auant fut bretaigne soubz le ropaume de logres.

Apres la mort de Aramon et Vterpādragō la terre de bourges demoura en la main du rop artus. Si sourdirent guerres de plusieurs lieux cōtre le rop artus et le guerroierent les barōs en plusieurs manieres/ au commencement de son regne il nauoit encores mie tenu gramment la ropne genieure/ et eut moult affaire de toutes pars. Lors reprint Claudas sa guerre qui tant auoit este entrelaissee et recouura toute sa terre tantost que Aramon fut mort. Si commēca a guerroier le rop Ban de benoic pource quil marchissoit a lui et quil auoit este hōme de Aramon par qui il auoit sa terre longuement perdue. En ce temps estoit venu de rōme Iraconse qui moult estoit de grant renō et auoit nom pōce anthoine/ si aida a Claudas et lui bailla tout le pouoir de gaulle et des contrees qui dessoubz estoient/ et acoururent sur le rop Ban tellement quilz lui tollirent benoic et sa cite et toute sa terre fors vng sien chastel q̄ auoit nom Triple lequel estoit chief de sa terre et si fort q̄l ne doubtoit a lors nulle chose fors famine ou traison En ce chastel auoit este la ropne longuemēt tant comme la guerre auoit dure/ et le rop Ban ne se y mist oncques tant comme il peut durer dehors/ mais vng iour prindrent ses ennemys vng sien chastel a force qui estoit a mains de trops lieues de celui ou le rop Ban estoit et comme il le aloit secourir & se vouloit mettre dedens il vit que ceulz de dehors se feroiēt ia dedēs a force si se ferit en lost & ses cheualiers dont il en auoit de moult grant pouoir et de grande prouesse. Illec occirēt moult de ceulz de lost et tant les firent a eulz entendre que

Figure A.2 – Folio a.i.r de l'incunable 491 de la bibliothèque Mazarine. Source : Institut de France

puis q̄ il fu hui matin leuez li oi ge dire
assez au miu. ho. sire ladame pere la ge
perdu. oi ai si mait li uieuz cors deu. ge
lai pramu assez cruel iostisse. maintenāt
i mande q̄ li nain sont pl. si lobatte au sien
chal. sor qui q̄ il a. z lan demain fil Segure
del sou homage. z tuit cil qui delui tenoient
apres dist ladame q̄ele ne porroit pas estre
se ele ne lauoit lauee de ce chr. z dit q̄ ele se
porpendroit. z uelt aler a la cort le roi arcu p̄
oir delui anseignie. car la crapaūce tuit libō
chr. si uiaut pz uos sire ele seguroit. z ūe
mūtel car nos uos ai pecie tel mantel. z uos
sire ele cheual. z mon senescal z macoline.
z grohadain li nain. z si lache q̄ por la honte
qui dist au chr. ai pramu ge uam uāce. qe
a cest lei gent q̄ ge ai oū cru. z a la mort ce de
cest les uaus. ou ge uaimu. si laissent aller
un cheualier o col. z a la coe de mon palefroi.
si lor creanterai apres moi. ne ia por lui nape
tiserai malcure. z se ge nai nouelles a la
cort le roi arcu. ge loquerrai par cest cief.
tant que ge les retrouerai. z par ce uandra
li nains. si o iai dit.

Quant ladame de son ostre. z li nains
a mis grant pas. mais ai autres ne
pose gaires. auec tuit de acer ia q̄ ele
moue. car mis lor trait nouelles a tor. dou
prodome q̄ li desliurerent. z seguran del. lo desliure
plus aueoc q̄ tuit li autre. z ele nuet a ten
demain sanz plus atendre. a gaires espaignis
de gent. z anquiert nouelles de chr par tot
les lieus ou ele uient. oi ai pz certain cil cou
cel deu z de la compaignie q̄ plus nan pole
ci androit auec cestui seigno. G.

Qui dit li cuens q̄ me siet. G. z li uai
let qui lan mostre sont a lostel ue
nu. z li uaillet lo desarme. z si lo aa
se de cest les chostel. q̄ il couient a chr las
z naure. li uaillet auoit une seror mis belle.
qui pucele estoit. si lauoit autrement depla

el guerre. z me celi decoi le monde. si regar
de le si plaiet mon seignor. G. mis douement
z dit q̄ il nauoit plaie q̄ mis legiere a garir
ne fust. si fiel a cuens si bien z si bel que mis
li a soagie.

Quant uint apres soper li ostes arcu lone
mon seignor. G. z dit sire ge sui mis
tez. de ce q̄ dex uos a done enuoiez her
bergier. car uos iestes li plus prodom. de cest
autre. z ge uos pramet por deu q̄ uos me ō seuf
fez dun mien asaut. car ge sui grāt z uaillāt.
z riche. si me blasme nul tgnage si dece q̄ ge ne
sui chr. si madame mes mes de cest uos man
blasme. cui hom ge sui. z il mauint plus de
xii. anz q̄ ge me gisoie en mon lit. si uint de
uant moi li plus bials chr del monde. si me hoce
auec q̄ il me cruist par iouel. z ge di lor. ha. sire
chr. ai uez or sire grant uasselage. q̄ uos preste
a un autre. z il me prenoit si me di dit or ne
uos chaut. q̄ ce est gel uos amandera mis haut
ement. car ge uos tieu chr. z ge di lui q̄ il est
uos sire qui me feroit chr. ge sui fiuls si. G.
li uiel lo uos arcu. ha. sire fiuls ge bien soie
Vos Venuz Venuz.

Atant me cueillai si di q̄ a mamere q̄ il est
uiuoit. z ele an fu mis liee. si me fist
creanter. q̄ ge ne seroie chr si uel me
fiuls estre. z iai bien puis ehe. v. fois adaser
lor on quel nel trouai. z na pas tier ia q̄ ge
amreuin. si me dist an q̄ il queroit un mer
uellos chr. soi uiuoit si mes de spaignois. ge
ge ne puis auoir respit de madame q̄ ge ne
soie chr. si uos uoudroie prier por deu q̄
chr me feissiez. car a plus prodome ne men
poroie ge pas complaindre. z mes sires. G.
respont q̄ si sera. il mis uolentiers. oi ai sire
il uos iestes riche hom. si cuit q̄ uos ne seroiz
mie chr si grigneur hardi. ge ne demoroie
cauoir por mui plait tant q̄ ge fusse seur.
car iai trop grant asaut apres si me coui
hardi. sire sire ci si mandt dex ge ui de mant

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France. Département des Manuscrits. Français 768

Figure A.3 – Folio 123r du BnF français 768. Source : Gallica

que iamais iope naura qui ceſtui deul lui face oublier. et dit. Haa las comment ſuis ie engignee que mop qui auoie le plus preudõme du monde et oncques honneur ne lui fiz ne compaignie. Beau ſire dieu qui peut il eſtre moult Boulentiers le saurope ie. Ainſi ſe dementa la dame du cheualier, et le ſeneſchal lui dit. Certes dame Boue pouiez bien apperceuoir quil eſtoit preudomme, car oncques de choſe quil ouyſt ne ſe eſbahyt. ſi lui diſt grodoain le naï plue de honte et de villennie que oncques ne fut dit a cheualier tant de vergoigne ainſi que noue ont dit ceulz qui vindrent en ſa compaignie. Haa laſſe fait la dame pource lay ie per du, mais ia dieu nait mercy de mop ſi ie ney prens cruelle vengence. Maintenant commãde q̃ le nayn ſoit pris. Et aĩſi fut fait. Et lande main fiſt ſeguradee ſon hõmage a toue ceulz qui tenoient de lui. Apres dit la dame quelle ne pourroit plus eſtre iopeuſe ſelle ne ſauoit la verite du cheualier. & dit quelle veult aler a la court du roy art⁹ pour ſauoir ſe leãs oy lui en dira aucunes nouuelles: car la repairent toue les preudes hõmes, et ſi y viendrez fait elle a ſeguradee et voſtre nepueu auec noue, et no⁹ irone a petites iournees. Et voue fait elle hector: et mon ſeneſchal et ma couſine et grodoain le nayn y viendrez auſſi. Et ſaichiez que pour la hõte q̃ le nayn dit au cheualier ieu prẽdray vengence telle que a toutes les villes ou ie vie dray ie lui feray lier vng cheueſtre au col et a la queue de mon palefroy ie le trayneray. Et ſe ie ney oy nouuelles a la court du roy artus ie le queray par toutes les terres tant que ie lauray trouue, et par tout meneray le nayn aĩ ſi comme iay dit. Adoncques appareille la dame ſes beſongnes, et le nayn a moult grant paour mais auy autres nẽ poiſe gueres, & tarde a tel pa quilz ne ſont ia en la voye tant ſont deſirans de ouyr nouuelles du preudõme. Et ſeguradee le deſire plus a veoir que tous les autres. Et elle part au matin ſans plus attẽdre a grant compaignie de gens et enquiert p tout nouuelles du cheualier en tous les lieux ou elle paſſe. Mais a preſent ſe taiſt le compte delle et retourne a monſeigneur gauuain

¶ Comment meſſire gauuain fiſt cheualier le varlet qui le mena heberger en ſa maiſon et la ſeur du varlet guerit meſſire gauuain de ſes plaies, et meſſire gauuain donna a la damoiſelle la ceinture et le fermail que la dame de roeſtoc lui auoit donnees pli.

Monſeigñr gauuain et le varlet ont tant cheuauche quilz ſõt venuz a roſtel. Et quant ilz y furent le varlet le deſarme et lui quiert toutes choſes quil conuiẽt a cheualier naure. Et le varlet auoit vne moult belle ſeur q̃ pucelle eſtoit et ſauoit guerir playes auſſi bien que pucelle du mõde. Si regarde les playes de monſeigneur gauuain moult doulcement et dit quil nauoit playe q̃ legiere ne fuſt a guerir, ſi les nettoie et les met ſi bien a point que moult lui eſt fait amende. Quant vint apres ſoupper le varlet miſt ſon hoſte a raiſon et dit. Sire ie ſuis iopeux quant dieu voue a donne la voulente de ceans heberger, car voue eſtes le plus preudomme de tous les autres. Et ie vo⁹ vueil prier pour dieu que voue me conſeillez dung mien affaire, car ie ſuis grant homme et riche: et mon lignaige me blaſme de ce que ie ne ſuis cheualier. Et ma dame de roeſtoc a qui homme ie ſuis men blaſme. ¶ Il me aduint il pa plus de. xii. ans que ie me giſoie en mon lit et vint deuant mop vng cheualier le plus beau du monde, & meſtoit aduis quil me tenoit par le nez, & ie lui diſoie. Haa ſire cheualier quel honneur voue faictes voue qui voue prenez a vng enfant, & il me diſoit Ne voue chaille car certes ie voue amenderay moult bien et ſi hault tement que ie voue feray cheualier. Et ie lui diſoye. Qui eſtes voue ſire qui me ferez cheualier. Je ſuis fait il gauuain le nepueu du roy artus. Haa faiſoie ie voue ſoyez le bien venu. Atant meſueillay & le dis a ma mere qui viuoit, & elle en fut moult iopeuſe, et me fit iurer q̃ ie ne ſeroie cheualier que de ſa mai. Et depuis ay eſte pluſieurs foie a la court du roy artus et oncq̃s ie ne le peu trouuer, et il npa pas encores trops ioure que ieu vins et leu me diſt quil eſtoit pti de court lui vingtieſme de cheualiere et q̃roit vng merueilleux cheualier. Et ie ne puis auoir reſpit de ma dame que ie ne ſoie cheualier ſi voue vouldroie prier pour dieu quil voue pleuſt me faire cheualier, car ie ſcay bien que

FIGURE A.4 – Folio l.i.v de l'incunable 491 de la bibliothèque Mazarine. Source : Institut de France

Annexe B

Les autres extraits de différence de tradition

Cette annexe présente, en complément des extraits qui ont déjà été traités dans la première partie du premier volume, des épisodes présentant des divergences de tradition entre nos deux témoins, Ao et Ez. Le texte présenté par l'édition de Micha est proposé également, à titre de comparaison. De courts commentaires suivent la présentation des passages.

B.1 013 — La lamentation de Claudas sur la mort de son fils

	Ao	**Ez**	**Micha**
1	« Biax filz Dorins, fait il, biaus chevaliers et preuz a desmesure, se vos vesquisiez a droit aage, ge ne voi el siegle home remenoir aprés vostre mort fors un tot seul qui lace a amer et a doter sor toz autres homes. Mais vos fussiez dotez et amez, biaus filz, se vos fussiez lomguement en vie, plus que cil qui toz autres passe orendroit et si eüssiez et cuer et force et pooir de tot lo monde conquerre…	« Beau chier filz Dorin, fait il, noble et preux chevalier, se vous eussiez vescu en parfaicte aage, je ne voy homme au siecle que ung tout seul qui feust tant a doubter et a aymer, et sur tous hommes vous eussiez esté aymé et doubté. Mon beau filz, se vous eussiez vescu longuement et plus que cellui qui tous passe en vertus pour le present, vous feussiez de force et pouoir pour conquerre tout le monde…	« Biax fiex Dorin, fait il, biax chevaliers et preus a desmesure, se vous vesquisiés a droit eage, je n'en voi nul el siecle remanoir apres vostre mort, fors un tout seul, qui fache a amer et a douter sour tous autres hommes ; et fusiés doutés et ameis, biax fiex, se vous fuisiés longuement en vie, plus que chil qui tous autres passe orendroit ; et si eüsiés et cuer et forche et pooir de tout le monde conquere…
2	… car il ne sont en home que trois choses par quoi il puisse tote terriene chose metre au desoz, c'est debonairetez et largece et fiertez.	… car en vous estoient trois vertus souffisantes a toutes choses terriennes mettre au dessoubz. C'est debonaireté, largesse et magnanimité.	… car il ne sont en homme que .iii. choses par coi il puisse toute terriene chose mettre au dessous : ch'est deboinaretés, largueche et fiertés.
3	Debonairetez est de faire granz festes et granz compaignies et granz solaz a cels qui desouz lui sont.	Par vostre debonnaireté, vous faisiez feste planiere et a grant soulaz a ceulx qui estoient maindres de vous.	Deboinareté est de faire grans festes et grant compaignie et grant solas a cheus qui desous lui sont.
4	Largece, si est de doner doucement et a liee chiere a toz cels en cui li don puet puent estre bien emploié por la valor qui est en els et a mauvais por la valor qui est el doneor, car qui largece droite velt aconplir, il doit doner au preudome besoigneus come a preudome et au mauvais besoigneus comme larges.	Par vostre largesse, vous donnyez joyeusement et a belle chiere a tous ceulx a qui selon vostre jugement le don estoit bien employé pour leur bonté et preudommie, et aucunesfois aux mauvais et laches chevaliers, pour la grandeur de vostre liberalité et valeur. Et bien congnoissiez que qui veult de largesse user a droit, il doit donner aux preudommes souffreteux comme preudomme et large et aux mauvais comme large et abandonné.	Largueche si est de douner douchement et a lie chiere a tous chaus en qui li don peuent estre bien emploié por la valor qui est en eus et al malvais por la valor qui est el douner ; car qui droite largueche velt acomplir, il doit douner au preudomme besoigneus com a preudomme et au mauvais besoigneus comme larges.

5 Ne entor large home ne doit nus repairier boens ne mauvais qui ne se sente de ses dons. Mais nule riens ne vaut debonairetez ne largece se la tierce teche n'i est, ce est fiertez. Et fiertez est une grant vertuz qui aimme et tient cher ses amis autretant comme son cors et het ses anemis sanz pitié et sanz merci ne ne puet estre vencue, par nule chose que seulement par debonairetez qant ele la trueve.

∅

Ne entour homme large ne doit reparier ne boins ne malvais qu'il ne se sente de ses dons et de se largueche. Mais nul riens ne valt ne deboinaretés ne largueche, se la tierche chose n'i est, ch'est fiertés. Fiertés est une grans vertus qui aime et tient chier ses amis autretant comme son cors et heit ses anemis sans pitié et sans merchi, ne ne puet estre la chose vaincue que a seulement par deboinareté, quant ele la trueve.

Par ces trois choses, biaus filz, puet li hom passer toz autres qui avoir les ose. Et vos les aviez, car puis que li mondes commença, ge ne cuit qu'il fust nus hom de vostre conpaignie ne de vostre solaz et as privez et as estranges. Et a la vostre largece estoient tuit naiant li large qui onques fussient, car vos estiez assez plus liez de doner que nus hom ne fust del prendre et n'aviez tres grant paor se de ce non que vostre dom ne pleüssent pas a celui cui vos les voliez doner par grant amor et que il nes refusast.

∅

Par ches .iii. choses puet li hons, biax fiex, passer tous autres, qui avoir les ose ; et vous les aviés, car puis que li mondes commencha, il ne fu hom de vostre compaignie ne de vostre solas et a priveis et a estraignes. Et a vostre largueche estoient tuit noiant li large qui onques fuissent, car vous estiés assés plus liésde douner que nus hons n'estoit du prendre. Et n'aviés paour se de che non que vostre don ne pleussent a chelui qui vous le voliés douner par amor, qu'il nel vausist refuser.

6 D'autre part, vos aviez fierté en vos si naturelment herbergiee que nus ne vos poïst faire amer home orgueilleus ne sorcuidié.

Mais par vostre magnanimité, qui est vertu souveraine a tout bon chevalier, et qui estoit si viscerablement logee en vostre cueur, vous avez tousjours mesprisé et haÿ tout homme orgueilleux et surcuidé, aymé les humbles, blasmé les felons et fuy la compaignie de tous telz vicieux hommes.

D'autre part vous aviés fierté en vous si naturelment herbergie que nus ne vous peust faire amer homme orguelleus ne sorquidié.

7	Vos estiez de si grant felenie contre felon que vos nel poiez nes regarder, ainz diseiez que l'an ne devoit pas ses iauz aengier de mauvaise chose veoir, car parmi les ielz s'an sentoit li cuers el ventre de la puor.	Helas, mon filz, je vous ouy aultresfois dire une parole digne de longue memoire, c'est que l'en doit chastier ou destourner ses yeulx de veoir ou regarder mauvaise chose, car parmy les yeulx l'infection et puanteur en pouoit descendre au cueur.	Vous estiés de si grant felonie contre felon que vous nel poiés nis regarder, ains disiés que l'en ne doit pas ses iex user de malvaise chose veoir, car par mi les iex s'en sentoit li cuers el ventre de la puor.
8	Biaus filz, ce fu la plus haute parole que j'oïse onques dire a nul anfant.	∅	Biax fiex, che fu la plus haute parole que je oïsse onques dire a nul enfant.
9	Et quel que chiere que ge vos feïsse, ge vos amoie plus assez que ge ne porroie conter, et non mie tant por ce que vos estiez mes filz, com ge faisoie por la grant valor qui en vostre cuer estoit.	Pour ces belles vertus qui resplendissoient en vous sur tous hommes, je vous aymoie plus que ma langue ne pourroit dire, quelque rigoureux semblant que je vous monstrasse.	Et quel que chiere que je vous feisse, je vous amoie plus que je ne poroie conter, et ne mie tant por che que vous estiés mes fiex com je faisoie por la grant valor qui en vo cuer estoit.
10	Et ce que ge vos estranjoie de moi, biaus tres douz filz, nel faisoie ge mie se por ce non que ge n'avoie cuer de veoir la grant merveille de la largece qui en vostre cuer estoit, ne ge ne cuit que nus home mortex l'osast veoir entaimmes faire qui do sien la deüst fornir.	∅	Et che que je vous estregnoie de moi, biax tres dous fiex, nel faisoie je se por che non que je n'avoie cuer de veoir la grant largueche ne la grant merveille* qui en vostre cuer estoit, ne je ne quit que nus hons morteus l'osast veoir en teil maniere que del sien le deust furnir.
11	Biax filz douz, ge avoie changiees por vos totes mes costumes enciennes, car ge ne fui onques larges ne ne poi estre de la moie main, si lo baoie a estre de la vostre. Ne ge ne baoie pas des ores mais rien a conqerre par ma proesce, mais par la vostre outrageuse valor venisse ge au desus de tot lo monde.	Mon beau filz, j'avoie changé pour l'amour de vous toutes mes mauvaises condicions. Et en ce que je n'avoie onques esté large par ma main, je le vouloie estre a vostre exemple ou par vostre bon moyen. Helas, je pensoie desormais vivre en repos et neantmoins par vostre seule merveilleuse prouesse conquerir tout le monde…	Biax fiex, je avoie changiés por vous toutes mes anchienes coustumes, car je ne fui onques larges ne nel pooie estre de la moie main, si le baoie a estre de la vostre ; ne je ne baoie pas des ore mais a conquerre par ma proeche , mais par la vostre outrageuse valor venisse je au deseure de tout le monde.

12 Biaus tres douz filz, Dex vos avoit autresi esmeré et espurgié de totes mauvaises teches et ampli de totes boenes valors com li ors est fins et esmerez desus toz les autres metauz, et plus riches et precieux est li rubiz desor totes les pierres precieuses.

… car vous estiez remply de toutes prouesses et vertus, et passiez tous autres de vostre temps de bonté et valleur ainsi que l'or passe de preciosité tous les autres metaulx.

Biax tres dols fiex, Diex vous avoit autresi esmeré et espurgié de toutes malvaises teches et empli de toutes boines valors com li ors est fins et esmerés deseur tous metaus, et plus riches et presieus est li rubins deseur toutes les pieres presieuses.

13 Mais ge ne cuit qu'il vos eüst tel fait ne si bel ne si boen ne si plaisant, fors por moi tolir vos el point ou ge vos veïsse plus volentiers et por moi faire morir a duel et en tristor par l'angoisse de vostre mort.

Helas, mon filz, je ne cuide pas que Dieu et Nature vous eussent tant donné de belles vertus pour si pou en user et vous oster de ce monde en si petit aage.

Mais je ne quit qu'il vous eust teil fait ne si boin ne si bel ne si plaisant fors por moi vous tolir el point ou je vous veisse plus volentiers et por moi faire mourir a duel et a tristor por l'angoisse de vostre mort.

14 Mais voir ge ne morrai encores pas, ainz vivrai plus que ge voldroie ancor assez, si me conforterai an tant de confort com ge porrai avoir et en tel com il sera, ce iert el siegle remirer et tant com ge plus lo remirerai, tant lo priserai ge mains, car ja mais ne fera s'enpirier non. Si est en cest jor tant enpiriez que cuers nel porroit penser ne langue dire, …

En vostre vie estoit l'espoir de la mienne et puis que vous estes mort, je ne puis plus longuement vivre se n'est en toute douleur et tristesse. Et plus vivray, et plus la mort desireray.

Mais voir je ne mourai pas encore ains viverai plus que je ne vaudrai assés et si me conforterai en tout le confort que je porai avoir et en teil com il sera, che iert el siecle remirer. Et de tant com plus le remirerai, tant le priserai je mains, car jamais ne ferai s'empirier non : s'est il hui en chest jor tant empiriés que cuers nel poroit penser ne bouche dire, …

15 … car hui matin avoit el siegle deus pilers par quoi il estoit sostenuz, mais li uns, s'il poïst durer, an preïst tant de fais sor lui que li autres nel poïst contreporter, ençois lo covenist brisier. Biaus sire, douz filz, de cels deus pilers fussiez vos li uns et li autres li rois Artus. Et se vos vesquissiez par droit aage, certes brisier lo covenist, si se puet vanter que hui li est toz li mondes eschaoiz par la mort qui vos a brisié.

Vous estiés ung des pilliers, avec le roy Artus, par qui toute chevalerie pouoit estre soustenue et n'avoit en tout le monde deux autres voz semblables en toutes valleurs. Helas, et par vostre mort a esté froissié et rompu le second pillier qui devoit en la fin supporter le premier en sa caducité, et par temps en eriger et edifier quelque autre. Ores se peut vanter le roy Artus que tout le monde lui est escheü par le cas de vostre mort car il n'y a plus homme qui lui puisse contredire.

… car hui matin avoit .ii. pilers desquels* il estoit soustenus, ore n'en a que un, mais li uns, s'il peust durer, en preist tant del fais sor lui que li autres nel peust contreporter, anchois le covenist brisier. Biax dous fiex, de ches .ii. pilers fustes vous li uns et li autres fu li rois Artus. Et se vous vesquissiés a droit eage, anchois brisier le covenist. Si se puet vanter que hui li est tous li mondes esqueus par la mort qui vous a brisié.

16 Mais por ce que nule force ne puet encontre Deu durer ; si covient soffrir les aventures qui avienent comment qu'il soit volentiers ou anviz.

∅

Mais por che que nule forche ne puet envers Dieu durer, si covient souffrir les aventures qui avienent, comment qu'il soit, ou a envis ou volentiers.

17 Mais de cesti aventure, ne savrai ge ja nul gré a Damedeu, ne n'i bet ja nus tant soit mes privez a moi conforter de vostre mort, car ja mais ne l'ameroie, ainz voil bien que toz li siegles sache que c'est perte sanz confort. »

Mon filz, en vostre dure mort j'ay tel assemblement de courroux que je n'en puis a Dieu gré savoir et n'espoire jamais en avoir aucun reconfort. Et reputeroie cellui pour mon mortel enmy qui m'en vouldroit conforter, car c'est perte sans reconfort. »

Mais de ceste aventure ne savrai je ja gré a Dame Dieu, ne n'i bet ja nus a moi conforter de vostre mort, tant soit mes priveis, car jamais ne l'ameroie, ains voel bien que tous li siecles sache que ch'est perte sans confort. »

18 Ensin plaint li rois Claudas son fil et regrete tres doucement et se pasme desus lo cors menu et sovant, tant que chascuns quide qui lo voit qu'il doie morir eneslopas.

Ainsi regrette le roy Claudas son filz et se pasme dessus le corps souvent, tant que chacun cuide qu'il doie mourir.

Ainsi a plaint li rois Claudas son fil et regrete tres durement et se pasme sor le cors menu et sovent tant que chascuns qui le voit quide qu'il doie morir isnellepas.

Le début du chapitre, instaurant la situation, est similaire dans les deux témoins. Le discours de lamentation de Claudas commence en 1. Ce passage est également similaire en Ao et Ez. Une première variante apparaît en 2 : la troisième vertu est la *fierté* en Ao, la *magnanimité* en Ez[1]. Le développement sur les trois vertus comporte également des différences dans les deux témoins. Dès 3, on peut observer que, en Ao, le propos de Claudas est général sur les vertus, avec l'utilisation de formes impersonnelles, notamment d'infinitifs qui permettent de produire un énoncé de type définitionnel, tandis que, en Ez, son propos s'adresse à son fils décédé, avec l'emploi de la deuxième personne du pluriel. En Ao, le discours passe de la présentation générale des vertus à l'adresse à Dorin au cours du passage 5, que ne présente pas Ez. Il s'agit d'un passage détaillé sur la vertu de fierté, que résume Ez au début du passage 6. Les deux témoins retrouvent des similitudes à partir de ce passage-là. Le 7 présente un discours similaire dans les deux témoins, bien que le passage semble très modernisé en Ez par rapport à la version que donne Ao.

B.2 051 — Lancelot et la reine

Le célèbre passage de la déclaration de Lancelot à la reine est intéressant d'un point de vue de la tradition textuelle. Le long dialogue entre les deux personnages se déroule en deux parties : la première est consacrée au rappel de toutes les prouesses de Lancelot, la seconde à la déclaration proprement dite. La partie consacrée au rappel de toutes les prouesses de Lancelot a plusieurs fonctions narratives : elle permet de remémorer aux lecteurs, à ce point de l'histoire, toutes les aventures qui ont précédé, concernant un seul personnage ; elle sert à retarder l'amorce de la phase 2 du dialogue, celle de la déclaration proprement dite, et crée donc un effet d'attente ; elle permet aussi de valoriser une fois encore le personnage de Lancelot et également la force de son amour annoncé juste après, puisqu'il déclare ensuite avoir fait toutes ses prouesses pour la reine : *« Or me dites, totes les chevaleries que vos avez faites, por cui les feïstes vos ? — Dame, fait il, por vos. »* Cette partie joue sur la mémoire des lecteurs, mais également sur celle des personnages. Toutes les différentes identités de Lancelot se trouve réunies en une seule, qui se place sous le nom de Lancelot : *« Ha ! fait ele, donc sai ge bien qui vos iestes ! Vos avez non Lanceloz do Lac. »* La première partie est longue, mais elle n'est pas (ou à peine) coupée en Ez : servant de scène récapitulative, de pause dans la narration, de coupure dans le flot d'actions, elle est conservée dans le témoin de 1488. La deuxième partie de la scène est, elle, réduite, comme on peut le voir ci-après :

1. Il s'agit d'un lexème dont la première attestation dans la langue est postérieure à la date de rédaction de Ao, dans `BrunLatC` (1267-1268 [déb. XIV^{e}], pic. (Valenciennes) (source : Matsumura).

	Ao	Ez	Micha
1	« Ge ? fait ele. — Voires, dame. — Por moi ne peceiastes vos mie les trois glaives que ma pucele vos porta car ge m'estoie bien mise hors del mandement ? — Dame, ge fis por aus, fait il, ce que ge dui et por vos ce que ge poi.	« Moy ? fait elle. — Voire, dame. — Pour moy ne rompistes vous mie les trois lances que ma pucelle vous porta car je me mis bien hors du mandement ? — Dame, je fiz pour elle ce que je deubz et pour vous ce que je peulx.	« Je ? fait ele. — Voire, dame. — Por moi ne pechoiastes vous mie les .iii. glaives que ma pucele vous aporta, car je m'estoie bien mise hors del mandement ? — Dame, fait il, je fis por aus ce que je dui et por vous ce que je poi.
2	— Or me dites : totes les chevaleries que vos avez faites, por cui les feïstes vos ? — Dame, fait il, por vos. — Commant ? fait ele. Amez me vos tant ? — Dame, fait il, ge n'ain tant ne moi ne autrui.	∅	— Or me dites : toutes les choses que vous avés faites, pour qui les feistes vous ? — Dame, por vous, fait il. — Comment ? fait ele. Amés me vos tant ? — Dame, fait il, je n'aim tant ne moi ne autrui.
3	— Et des qant, fait ele, m'amez vos tant ? — Dame, fait il, des lo jor que ge sui apelez chevaliers, et si ne l'estoie mie. — Et par la foi que vos me devez, d'ou vint cele amors que vos avez an moi mise ? »	— Et combien a il que vous me aymez tant ? — Des le jour que je fuz tenu pour chevalier, et si ne le estoie mie. — Par la foy que vous me devez, dont vindrent ces amours que vous avez en moy mises ?	— Et tres quant, fait ele, m'amés vous tant ? — Dame, fait il, des l'eure que je fui apelés chevaliers et si ne l'estoie mie. — Et par la foi que vous me devés, dont vient chele amor que vous avés en moi mise ? »

4 A ces paroles que la reine disoit avint que la dame do Pui de Malohaut s'estosi tot a esciant et dreça la teste que avoit anbrunchiee. Et cil l'antandié maintenant que maintes foiz l'avoit oïe et il l'esgarde, si la conut, si an ot tel paor et tel angoise an son cuer que il ne pot respondre a ce que la reine disoit, si commance a sospirer mout durement et les lermes li corrent tot contraval les joes si espessement que li samiz dont il estoit vestuz an fu moilliez jusque sor les genoz. Et qant il plus esgardoit la dame de Malohaut et ses cuers estoit plus a mesaise. De ceste chose se done la reine garde, si vit que il regarde mout piteusement la ou les dames estoient.

5 Et ele l'araisone : « Dites moi, fait ele, d'ou cest anmors mut dont ge vos demant. » Il s'esforce mout de parler au plus que il puet et dit : « Dame, des lo jor que je vos ai dit. — Comant fu ce donc ? fait ele.

∅

∅

A ches paroles que la roine disoit avint que la dame del Pui de Malohaut s'estousi tout a essient et drecha la teste que ele avoit enbroncie. Et chil l'entendi maintenant, qui maintes fois l'avoit oïe. Et il l'esgarde, si la connut, si en ot teil paor et teile angoisse en son cuer que il ne pot respondre a che que la roine li disoit ; si commencha a souspirer moult durement et les larmes li cuerent tot contreval les iex si espesement que li samis dont il estoit vestus en fu moilliés dusques sour les genols. Et quant il plus esgardoit la dame de Malohaut, plus estoit ses cuers a malaise. De ceste chose se prist la roine garde, si vit qu'il esgarda moult piteusement la ou les dames estoient.

Et ele l'araisoune : « Dites moi, fait ele, dont cele amor vient que je vous demant. » Et il s'esforce moult de parler au plus qu'il puet et dist : « Dame, des lors que je vous ai dit. — Comment fu ce dont ? fait ele.

6 — Dame, fait il, vos lo me feïstes faire, qui de moi feïstes vostre ami se vostre boche ne me manti. — Mon ami, fait ele, et comant ? — Dame, fait il, ge ving devant vos qant ge oi pris congié de monseignor lo roi toz armez fors de mon chief et de mes mains, si vos commandai a Deu et dis que j'estoie vostre chevaliers an quel qe leu que ge fusse. Et vos deïstes que vostre chevaliers et vostres anmis voloiez vos que ge fusse. Et ge dis : “A Deu, dame.” Et vos deïstes : “A Deu, biaus douz amis.” Ne onques puis do cuer ne me pot issir. Ce fu li moz qui prodome me fera se gel suis. Ne onques puis ne vign an si grant meschief que de cest mot ne me manbrast. Cist moz m'a conforté an toz mes anuiz, cist moz m'a de toz mes maus garantiz et m'a gari de toz periz, cist moz m'a saolé an totes mes fains, cist moz m'a fait riche an totes mes granz povretez.

— Dame, fait il, vous le me fistes faire, qui de moy fistes vostre amy se vostre bouche ne me a menti. — Mon amy ? fait elle. Comment ? — Dame, fait il, je vins devant vous quant je eu prins congié a monseigneur le roy, si vous commanday a Dieu et diz que je estoie vostre chevalier en tous lieux. Et vous me dictes que vostre amy et vostre chevalier vouliez vous que je feusse. Et je diz : “A Dieu, dame.” Et vous dictes : “A dieu, beau doulx amy.” Ce fut le mot qui preudomme me fera se je le suis, ne oncques puis ne fuz a si grant meschief que il ne m'en remembrast. Ce mot m'a conforté en tous mes ennuis. Cest mot m'a de tous maulx gary. Cest mot m'a fait riche en mes povretez.

— Dame, fait il, vous le feistes faire, qui de moi feistes vostre ami, se vostre bouce ne me menti. -– Mon ami ? fait ele. Et comment ? — Dame, fait il, je m'en ving devant vous, quant je prins congié de mon seignor le roi tous armés fors de mon chief et de mes mains, si vous commandai a Dieu et dis que j'estoie vostre chevaliers en quelconques lieu que je fuisse ; et vous me desistes que vostres chevaliers et vos amis voliés vous que je fuisse ; et puis dis : “A Dieu, dame”, et vous desistes : “a Dieu, biax dols amis”. Ne onques puis del cuer ne me pot issir ; et ce fu li mos qui me fera preudome, se jel sui ja ; ne onques puis ne fui en si grant meschief que de cest mot ne me menbrast. Chis mos me conforte en tous mes anuis, chis mos m'a de tous maus garanti et m'a getei de tous les periex, chis mos m'a saoulé en tous mes fains, chis mos m'a fait riche en toutes mes [g]rans povertés.

7 — A foi, a foi, fist la reine, ci ot mot dit de mout bone ore et Dex an soit aorez qant il dire lo me fist. Mais ge nel pris pas si a certes comme vos feïstes et a mainz chevaliers l'ai ge dit ou ge ne pansai onques fors lo dire.

— Par ma foy, fait la royne, cest mot fut en bonne heure dit et Dieu en soit aouré, ne je ne le prenoye pas a certes comme vous fistes, et a maint preudomme ay je ce dit ou je ne pensay oncques riens que le dire.

Par foi, dist la roine, chi ot mot dit de moult boine eure, et Diex en soit aoures, quant il dire le me fist. Mais je nel pris pas si a chertes comme vous feistes, et a maint chevalier l'ai ge dit ou je ne pensai onques fors le dit.

8 Et vostre pansez ne fu mie vilains ainz fu douz et debonaires, si vos en est bien venu que prodome vos ai fait.

∅

Et vostres pensers ne fu mie vilains, anchois fu dols et deboinaires, si vous en est bien avenu que preudomme vous a fait.

9	Et neporqant la costume est mais tele des chevaliers qui font granz sanblanz a maintes dames de tele chose do mout lor est petit au cuer.	Mais la coustume est telle des chevaliers qui font a mainte dame semblant de telles choses dont a gueres ne leur est au cueur. »	Et neporquant la coustume n'est mie teile des chevaliers qui font rans samblans a maintes dames de tel chose dont moult lor est petit al cuer.
10	Et vostre sanblanz me mostre que vos amez ne sai la quele de ces dames la plus que vos ne faites moi, car vos an avez ploré de paor, ne n'osez esgarder vers eles de droite esgardeüre. Si m'aparçoif bien que vostre pensez n'est pas si a moi com vos me faites lo sanblant. Et par la foi que vos devez la riem que vos plus amez, dites moi la quel des trois vos amez tant. — Ha ! dame, por Deu merci, si voirement m'aïst Dex, onques nules d'eles n'ot mon cuer an sa baille. — Ce n'a mestier, fait la reine, vos ne me poez rien anbler car j'ai veües maintes choses autreteles, et ge voi bien que vostre cuers est la comant que li cors soit ci. »	∅	Et vostre samblant me demonstre que vous amés ne sai lequele de ces dames la, plus que vous ne faites moi, car vous en avés ploré de paor ne n'osés esgarder vers eles de droite esgardeure : si m'aperchoi bien que vostres pensers n'est mie a moi tant com vous me faites le samblant. Et par la foi que vous devés la rien que vous plus amés, dites moi lequele des .iii. vous amés tant. — Ha, dame, por Dieu merci, si voirement m'aït Diex, onques nule d'eles n'ot mon cuer en sa baillie. Ce n'a mestier, fait la roine ; vous n'en poés riens embler, car j'ai veue maintes choses autreteles et je voi bien que vostre cuer est la, comment que li cors est ci. »
11	Et ce disoit ele bien por veoir coment ele lo porra metre a malaise, car ele cuide bien que il ne pansast d'amors s'a lui non, ja mar aüst il fait por li se la jornee non des noires armes. Mais ele se delitoit durement an sa messaise veoir et escouter.	Et ce disoit elle pour veoir de combien elle le pourroit mettre a mal aise, car elle veoit bien qu'il ne pretendoit a autre amour que a la sienne, mais elle se delectoit a sa malaiseté veoir.	Et de che seit ele bien por voir comment ele le pora metre a maleise , car ele quidoit bien que il ne pensast d'amors s'a li non, ja mar eust il fait por li se la jornee non des noires armes, mais ele se delitoit durement en se mesaise veoir et esgarder.

Une nouvelle fois, le texte est visiblement plus court, avec cinq passages omis sur onze en Ez. La narration de Ez, du début de la scène au passage 8, consiste en un dialogue simple entre la reine et Lancelot, dans un jeu de questions-réponses. La narration en Ao est plus complexe, plus entremêlée. Si le début de la scène est identique dans les deux témoins (passage 1), Ez raccourcit le texte dès le passage 2. Ce passage prolonge les demandes de

confirmation de preuves d'amour de la reine à Lancelot. Ce procédé emphatique permet de révéler la force de l'amour de Lancelot pour la reine, le syntagme « *totes les chevaleries que vos avez faites* » faisant écho direct avec la première partie du dialogue dans laquelle sont détaillées toutes les prouesses du jeune chevalier. En Ez, le récit passe directement à l'avancée de l'action, avec une demande d'information supplémentaire (passage 3) : depuis quand Lancelot aime la reine et de quelle manière cet amour s'est déclenché. Après cette question survient une nouvelle variation entre Ao et Ez : en Ez, Lancelot, une fois encore, répond directement à la question (passage 6). En Ao, le dialogue s'interrompt par l'intervention volontaire de la dame de Malehaut. En l'apercevant, Lancelot se trouble (passage 4), ce qui est compréhensible car elle l'a gardé un moment en prison, ce qu'ignore la reine. Celle-ci doit donc lui poser à nouveau la question posée en 3 (passage 5). Cette mention de la dame de Malehaut permet la réalisation des procédés narratifs courants du récit : changement de point de vue, mise en suspens de l'action, entrelacement des actions avec rappel des scènes passées. Elle est également le prétexte pour son introduction comme témoin du baiser de la reine et de Lancelot, prélude à sa position de confidente de la reine.

Dans les deux témoins, le récit reprend ensuite. On observe un court raccourcissement en Ez dans l'accumulation des phrases : « *Cest mot m'a…* » dont Lancelot se sert pour mettre en exergue la puissance de la parole de la reine sur son esprit. De la même manière, les passages 7 à 9 sont similaires dans les deux témoins, bien que Ez ne présente pas le 8. Il ne présente pas le passage 10, ce qui est plus conséquent sur la narration : dans ce passage, la reine fait écho à l'attitude qu'a eue Lancelot dans le passage 4, et l'accuse d'aimer l'une des trois dames qui sont assises non loin de là. Lancelot récuse cette accusation, mais la reine insiste. C'est alors que le passage 11 arrive, similaire dans les deux témoins, décrivant les pensées de la reine : elle sait bien que Lancelot n'aime qu'elle, mais elle dit cela pour voir son malaise. Ce qu'elle dit, qui provoque l'évanouissement de Lancelot, n'est pourtant pas identique dans les deux témoins. L'accusation, en Ao, est celle d'aimer l'une des trois dames du groupe évoqué, à cause de son attitude, tandis qu'en Ez, elle évoque seulement la généralité des « *chevaliers qui font a mainte dame semblant de telles choses dont a gueres ne leur au cueur* ». L'accusation en Ez semble dépourvue de motif précis ; en omettant l'interpolation de la scène avec la dame de Malehaut et donc de la précision de la reine sur ses propos accusateurs, elle fait simplifie la demande de la reine.

B.3 060 — Combat entre Hector et Marganor

Le combat entre Hector et Marganor représente une scène au sein du long épisode du seigneur de l'Étroite Marche. Il est à noter ici que, si l'ensemble du texte est quelque peu abrégé, les descriptions restent assez similaires en Ao et en Ez.

	Ao	Ez	Micha
1	Si tost com li ponciaus fu depeciez et que nule rien n'i peüst passer, si mut Marganors do poncel et Hestors de vers la bretesche, si s'antrevienent les escuz as cox si tost comme cheval lor porent corre.	Atant est le poncel rompu. Si demeure Marganor par deça et Hector est a la barbaquane, si se part Marganor du poncel et Hector de la barbaquane. Ilz laissent courrir l'un contre l'autre et se entrerencontrent de si grant force…	Si tost comme li poncheax fu depechiés que nule rien n'i peust outre, si mut Marganors del ponchel et Hectors de vers la bertesque. Si s'entrevienent, les escus as cols, si tost comme cheval lor porent coure.
2	Et chascuns d'aus ot assez cuer et vertu grant. Et li uns fu chauz d'ire et de mautalant et li autres angoisos et volenteïs d'anor conquerre. Si orent glaives forz et roides a fers granz et tranchanz. Et Hestors fu montez sor lo cheval au chevalier que il avoit conquis dehors lo poncel, qui mout estoit de grant bonté. Si s'antrevienent de grant aleüre et s'antrefierent sus les escuz.	∅	Et chascuns d'aus .ii. ot assés cuer et vertu et li uns fu caus d'ire et de maltalent et li autres angoisseus et volentiex d'onor conquerre, si orent glaives fors et roides a fers trenchans. Et Hectors fu montés sor le cheval au chevalier que il avoit conquis dela le ponchel, qui moult estoit de grant valor. Si s'entrevienent de moult grant aleure et s'entrefierent sor les escus.
3	Si peçoie Marganors son glaive sus Hestor.	… que Marganor brise son glaive sus Hector.	Si pechoie Marganors son glaive sor Hector.
4	Et Hestors fiert lui qui tot i met lo cuer et la vertu que il lo ploie tot desus l'arçon darrieres et l'ampoint si que il fait voler an un mont, et Marganor et lo cheval. Et au parcheoir peçoie Hestors son glaive.	Mais Hector le prent si fermement qu'il porte homme et cheval a terre tout en ung mont, et rompist son glaive.	Et Hectors fiert lui, qui tout i met son cuer et sa vertu, que il le ploie tout desus l'archon deriere et l'empaint si que il fait voler en .i. mont et Marganor et le cheval, et au parcaoir pechoie Hector son glaive.
5	Et Hestors ne se pot retenir si durement venoit. Et cil gisoit au travers de la chauciee qui gaires n'estoit lee.	Marganor est au travers de la chaussee et son cheval sur lui.	Et Hetors ne se pot retenir, si durement venoit li chevaus, et chil gisoit au travers de la cauchie qui gaires n'estot lee.

6 Et Hestors s'an va par desus lui. Et ses chevaus se fiert en l'autre de toz les quatre piez, si vole outre, et il et Hestors desus. Mais gaires ne demorerent illuec car de mout grant force et de mout grant bonté estoit li chevaus, si resaut sus atot son seignor.

Et Hector venoit de si grant roideur que son cheval frappa des quatre piés contre celui de Marganor, par quoy convint cheoir cheval et home, mais le cheval estoit de si grant bonté que incontinent se releva atout son seigneur.

Et Hectors s'en va par desus lui et ses chevax se fiert en la riviere des .iiii. piés, si vole outre et Hectors desus. Mais gaires ne demorerent illuec, car de moult grant force et de moult grant bonté estoit li chevax, si resaut sus atout son seignor.

7 Lors met Hestors la main a l'espee et fait son poindre jusque a la bretesche. Et revient ariés l'espee an la main. Et voit que Marganors fu relevez et que ses chevaus s'an fuit ja la chauciee et vient au poncel de si grant aleüre com il puet. D'autre part si chiet o marec des deus piez derriers et de ces devant se tient a soiche terre, si fust perduz se a force ne l'an traissisent les genz Marganor, etc., etc.

Lors met Hector la main a l'espee et fait poindre jusques a la barbaquane, puis revient arriere et voit que Marganor est relevé. Et son cheval s'enfuit le long de la chaussee, si vient au poncel et sault oultre tant que les piés de derrier demeurent au marés, et, de ceulx de devant, il prent terre ; et se les gens de Marganor ne l'eussent tiré a force, il estoit en dangier de estre perdu, etc, etc.

Lors met Hectors le main a l'espee et fait son poindre dusques a la bertesque et revient ariere, l'espee en la main, et voit que Marganors fu relevés et que ses chevax s'enfuit toute la cauchie, et vient au ponchel de si grant aleure comme il puet, si saut outre d'autre part, si chiet ou marois des .ii. piés deriere, et des .ii. devant se tient a seche terre : si fust perdus, se a forche ne l'en traisissent les gens Marganor, etc., etc.

8 Et com Marganors lo voit issi venir, si fait autretel et dit a soi meïsmes que tel josteor ne vit il onques mais meillor. Mais il ne cuide mies que il a l'espee lo poisse conquerre, car il cuidoit estre uns des miaudres chevaliers do monde, et sanz faille il estoit de mout grant proece. Atant sont venu a la meslee, si giete sovant et menu li uns a l'autre et se cuevrent des escuz au miauz que il puent. Et Marganors savoit mout de l'escremie car de loign l'avoit apris, si li aida mout.

Quant Marganor le voit venir, si fait come lui et dit a lui mesmes qu'il ne trouva oncques meilleur jousteur que cestui. Mais il cuide plus savoir de l'espee que lui car il se tient a ung des meilleurs chevaliers du monde et sans faulte aussi estoit il. Atant sont venus a la meslee, et jete l'un sur l'autre menu et souvent, ilz se cueuvrent de leurs escus. Marganor savoit assez du jeu de l'espee car de long temps l'avoit aprins…

Et comme Marganors le voit issi venir, si fait autretel et dist a soi meismes que jousteor ne vit il onques millor de chestui, mais il ne quide mie que il a l'espee le puisse conquerre, car il quidoit estre .i. des millors chevaliers du monde et sans faille il estoit de moult grant proeche. Atant sont venu a la mellee, si jete sovent li uns vers l'autre grans cols et se cuevrent des escus au miex qu'il peuent. Et Marganors savoit moult de l'escremie, car de loing l'avoit aprins, si li aida moult.

9	Si se covri et garanti tant com escuz li dura, si ne se lassa mies ne ne hasta de gitier se il ne vit mout bien son col colp enploié.	… et ne se hastoit mie de jeter son coup s'il ne le voyoit bien emploié.	Si se couvri et garandi tant comme escus li dura, si ne se lasse mie ne ne haste de jeter, se il ne vit moult bien colp ou emploier.
10	Et Hestors totevoies les gita comme cil qui ne se santoit mies an sa vertu qu'il poïst ja estre lassez ne conquis tant que il li cope si l'escu et detranche et achantelle que mout an i a petit remex, si estoit fanduz et amont et aval jusque an la bocle.	Mais Hector, lequel se sent fort et vertueux et ne craint point a estre lassé, frappe sur Marganor tant qu'il lui a tout detrenchié son escu et que moult [peu] en est demouré.	Et Hectors toutevois li jetoit comme chil qui ne se sentoit mie en sa virtu, que il peust ja estre lassés ne conquis, tant que il decolpe si et detrenche l'escu et escantele que moult en i a petit remés, si estoit fendus amont et aval jusques en la borcle.
11	Et la place estoit jonchiee des pieces qui an volent car l'espee que il portoit estoit de trop grant bonté et chascun jor amandoit.	Si est la place toute couverte des pieces qui en sont vollees.	
12	Et les armes Hestor n'estoient onques gaires anpiriees ne mais que sor la destre espaule avoit aü un cop qui mout l'avoit anpiriee, si li estoit illuec fausez li haubers et la charz tranchiee jusque a l'os, si seignoit mout durement. Si faisoit mout grant chaut car il estoit sestambres et li braz li afeblist mout, si ne feroit mies si granz cox ne si vigueros com il avoit fait devant.	Et les armes de Hector n'estoient pas fort adommagiees sinon sur la droite espaulle ou il avoit ung tel coup que son haubert estoit percé jusques a la char tant qu'il saignoit fort, par quoy les bras lui commencerent a apesantir et ne donna pas si grans coups come il souloit.	Et les armes Hector n'estoient encore gaires empiries, ne mais que sour la destre espaule avoit eu .i. colp qui moult l'avoit empirié, si li estoit illuec li haubers fausés et la chars trenchie jusc'a l'os, si sanoit moult durement. Et il faisoit moult grans chaut, car il estoit septembres, et li bras li afeblist moult, si ne feroit mie si grans cols ne si viguereus com il avoit fait devant.

13 Et qant Marganors lo voit, si an fu mout liez car ancor estoit auques fres, si li cort sus et mout lo haste. Et Hestors se covre mout bien que ses escuz estoit ancor auques antiers et si que a grant poines lo fiert Marganors se sor l'escu non. Ensi se contient tant que midis fu passez. Et lors ot Hestors si s'aleine reprise, si recovre et ot mout grant honte de ce que tant s'iere soferz sanz gaires grant proece faire. Si recort sus a Marganor mout viguereusement, si lo fiert mout a bandon …

Quant Marganor le voit, si s'en esjouist car il estoit encore bien frais, si court sus a Hector et moult le haste. Mais hector se cueuvre si bien de son escu que a paine frape Marganor autre part. Ainsi se contiennent tant que midy est passé. Et lors a Hector son allaine reprinse et a grant honte de avoir tant souffert, si court sus a Marganor et le fiert a bandon …

Et quant Marganors le voit, si en fu moult liés, car encore estoit auques fres ; si li cort sus et moult le haste. Et Hectors se cuevre moult bien, que ses escus estoit auques entiers, si que a paines le fiert Marganors se sor son escu non. Ainsi se contienent tant que miedis fu passés. Et lors ot Hectors s'alaine reprinse et recovree et ot moult grant honte de chou que tant s'estoit souffers sans proece faire : si recort sus a Marganor moult viguereusement, si le fiert moult a abandon…

14 … si lo blece mout et ampire tant que ja a mout grant paor. Si ne fait mais gaires Marganors que sosfrir que mout a perdu de sanc. Et li sanble estre Hestors plus forz et plus vistes que il n avoit esté au comancement, si l'an poise mout an son cuer et voudroit avoir fait de son chief greignor meschief que il n'a encores, par covant que il n'aüst onques la bataille amprise. Et mout anpiroit ja. Si li dit : etc., etc.

… tant que en peu de heure l'a si empiré qu'il ne fait que souffrir, et moult lui poise de avoir entreprins la bataille contre Hector car il le treuve plus fraiz qu'il n'estoit au commencement. Si lui dist en ceste maniere : etc., etc.

… si le bleche moult et empire tant que ja a moult grant paor. Si ne fait mais gaires Marganors que souffrir, que moult a perdu del sanc et li samble estre Hectors plus fors et plus vistes que il n'avoit esté au commenchement, si l'en poise moult en son cuer et voldroit avoir fait de son cors grignor meschief que il n'a fait encore, par covent que il n'eust onques la bataille emprise. Et moult empiroit ja, si li dist : etc., etc.

15 Lors s'antrecorent sus, si dura la bataille mout longuement tant que mout an a Hestor grant honte et grant duel de ce que la bataille a tant duré que mout cuidoit avoir plus a faire an sa queste que il n'avoit fait. Si li est avis que mauvaissement lo parfera.

Lors commence la meslee et dure longuement et Hector en a deul et honte.

Lors li recort sus, si dura la bataille moult longuement tant que moult en a Hectors grant honte et grant duel de che que la bataille a tant duré, que moult quidoit avoir plus a faire en sa queste que il n'a fait : si li est avis que malvaisement le parfera.

16 Lors li cort sus mout vistement et fiert de l'espee granz cox la o il lo voit plus anpirié, si lo blece mout. Et cil se covre de tant d'escu com il a et totevoies ganchist as cox et vait la o il trove place. Et Hestors lo moine la ou il velt, et bien voit li uns et li autres que mout an a lo poior Marganors. Et Hestors lo haste mout, si fiert grant cop sus lo hiaume et recovre et fiert de tote sa force si que il li fant et met l'espee pres de demie. Si l'estone si que il l'estuet venir a un genoil. Et il sache l'espee si durement que par un po que Marganors ne feri des paumes a terre si que mout demore a redrecier. Et Hestors li cort au hiaume, si lo li cuide sachier a terre. Et li hiaumes li remaint an la main, et il hauce la main si lo giete au plus que puet loign o marés. Et lors saut sus Marganors, si se covre au miauz que il puet. Et Hestors li dit que il se taigne por outrez car or cuide il bien avoir lo meillor de lui conquerre ja, si ne se savra deffandre, etc., etc. Et le dommage tant en peu de heure qu'il le maine du tout a sa voulenté, si lui donne de l'espee si grant coup sur son heaume qu'elle entre dedens bien la moitié et l'a si estonné qu'il lui convient venir a ung genoul et a retirer l'espee a peu que Marganor n'a mis les deux paumes a terre. Il ne se peut redrecer. Adonc le prent Hector par le heaume, si lui arrache de la teste et le jecte au marés puis lui dit qu'il se tiengne pour oultré et que sa deffence ne lui peut valloir, etc., etc.

Lors li cort sus moult vistement et fiert de l'espee grans cols la u il le voit plus empirié, si le bleche moult. Et chil se cuevre de tant d'escu que il a et toute vois guenchist as cols et vait la ou il troeve plache. Et Hectors l'enmaine la ou il veut et bien voient li un et li autre que moult en a le pior. Et Hector le haste moult, sel fiert grant colp sour le hiaume et recuevre, si fiert de toute sa vertu si qu'il le fent et i met l'espee pres de demie, si l'estoune si que li esteut venir a .i. jenoil. Et il saque l'espee si durement que par .i. poi que Marganors ne feri des palmes a terre si que moult demeure a redrechier. Et Hectors l'aiert par le hiaume, sel quide sachier a terre et le hiaume li remaint en la main, et il hauche le main, si le jete le plus loig que il puet el marois. Et lors saut sus Marganors, si se cuevre al miex que il puet et Hector li dist que il se tiegne por outrés, car ore quide bien le meillor de lui avoir outré, ja si ne se savra desfendre, etc., etc.

17	Lors li cort sus Hestors mout durement. Et la veüe est celui refreschie por l'air que il a veü, si se desfant mout durement tant com il s'a de coi covrir mais mout dote de la teste que il a descoverte et desarmee de hiaume si lo covient an la fin ganchir. Et totesvoies lo moine Hestors la ou il velt Et cil se retone tant qu'il est a force menez jusque a la faute do poncel et a po qu'il ne chiet anz. Et com Hestors lo voit, si li escrie : « Ha ! Marganor, tu charas ja ou marés ! Trai toi ça ! »	Lors lui court sus Hector et il cueuvre sa teste qu'il a desarmee de tant peu de escu qu'il a. Hector l'a fort navré et l'a tant mené qu'il est jusques a la faulte du poncel prés de cheoir. Et Hector lui escrie : « Marganor, tu cherras ! Garde toy ! »	Lors li cort sus Hectors moult durement et la veue li est rafreschie por l'air qu'il a veu, si se desfent moult durement tant comme il a de coi covrir, mais moult doute de sa teste que il a descoverte et desarmee de hiaume ; si le covient en la fin guenchir. Et toutevois le maine Hectors la ou il veut ; et chil se retorne tant que il est a forche menés jusc'a la faute del ponchel si c'a poi que il ne chiet ens. Quant Hectors voit che, si li escrie : « A, Marganor, tu kerras ja el marois ! Trai te de cha ! »

Contrairement à certains passages vus ci-dessus, coupés de manière sévère, Ez présente tout de même une grande partie de la scène. Les raccourcissements qui ont lieu ici concernent les mêmes aspects déjà cités. L'essentiel de l'action est gardée, mais la dimension psychologique des personnages est évacuée, comme par exemple dans le passage 2, dans lequel la description des sentiments qui animent les deux personnages est évacuée. Sont aussi évacués dans ce passage les détails de l'armement des chevaliers, détails qui permettent la mise en avant de leur prouesse. La narration est ensuite concordante entre les deux témoins, même si Ez élimine les détails répétitifs qui jouent un rôle dans la mise en scène emphatique du combat (par exemple, dans le passage 4, « *Et au parcheoir peçoie Hestors son glaive.* » est raccourci au profit d'un laconique « *et rompist son glaive* »). Dans les passages 8 à 13, on trouve des raccourcissements qui concernent toujours les détails qui donnent vie à l'action :

— en 9, la précision concernant la défense de Marganor (« *Si se covri et garanti tant com escuz li dura, etc.* »)

— en 10, le détail de la destruction de l'écu (« *que il li cope si l'escu et detranche et achantelle que mout an i a petit remex, si estoit fanduz et amont et aval jusque an la bocle* »)

— en 11, les détails sur la bonté de l'épée d'Hector (« *car l'espee que il portoit estoit de trop grant bonté et chascun jor amandoit* »)

— en 12, les détails concernant la météo (« *Si faisoit mout grant chaut car il estoit sestambres* »)

— en 13, les détails à propos de l'écu de Hector (« *ses escuz estoit ancor auques antiers*) et l'insistance sur les raisons de la honte d'Hector (*grant honte de ce que tant s'iere soferz sans gaires grant proece faire* »)

Dans le passage 14, les considérations de Marganor, sont enlevées, tout comme le détail répété des considérations de Hector sur la lenteur de l'avancée de la bataille — mettant en scène par l'écriture même cette lenteur — en 15. L'impatience des remanieurs de Ez se fait sentir, pourrait-on dire, lorsque l'on voit les coupures faites dans le passage 16 : les descriptions de la défense de Marganor, des pensées des personnages sur l'issue du combat, des différentes actions d'Hector (il court, frappe, refrappe, recourt, prend le heaume, etc.) sont supprimées. Le passage 17 connaît le même sort, avec la suppression de la résistance de Marganor, l'expression de sa crainte face à son heaume enlevé.

Annexe C

Encodage de Ez

Nous présentons ci-après un court extrait de l'encodage de l'incunable. Il s'agit du tout début du texte de l'incunable, après le prologue : le titre donné au texte par l'incunable, sur le feuillet aa.iv. Il est situé en-dessous d'un bois.

```
<head>
        <pb n="aa.iiii.v" source="#Ez"/>
        <cb n="a" source="#Ez"/>
        <lb facs="bbox 630 119 1446 195" break="yes"/>
        <w xml:id="Ez_w_0004941" lemma="ci" pos="CONsub">Cy</w>
        <w xml:id="Ez_w_0004942" lemma="comencier" pos="VERcjg">co<choice>
                <expan><ex>m</ex></expan>
                <abbr˜ </abbr>
        </choice>mence</w>
        <w xml:id="Ez_w_0004943" lemma="le" pos="DETdef">le</w>
        <w xml:id="Ez_w_0004944" lemma="livre2" pos="NOMcom">li<choice>
                <reg>v</reg>
                <orig>u</orig>
        </choice>re</w>
        <w xml:id="Ez_w_0004945" lemma="faire" pos="VERppe">fait</w>
        <w xml:id="Ez_w_0004946" lemma="et" pos="CONcoo">et</w>
        <w xml:id="Ez_w_0004947" lemma="composer" pos="VERppe">compo<choice>
                <reg>s</reg>
                <orig>ſ</orig>
        </choice>e</w>
        <lb facs="bbox 473 158 1449 261" break="yes"/>
        <w xml:id="Ez_w_0004948" lemma="a3" pos="PRE">a</w>
        <w xml:id="Ez_w_0004949" lemma="le" pos="DETdef">la</w>
        <w xml:id="Ez_w_0004950" lemma="perpetuation" pos="NOMcom">perpetuation</w>
```

```
<w xml:id="Ez_w_0004951" lemma="de" pos="PRE">de</w>
<w xml:id="Ez_w_0004952" lemma="memoire" pos="NOMcom">memoire</w>
<w xml:id="Ez_w_0004953" lemma="de+le" pos="PRE.DETdef">des</w>
<lb facs="bbox 480 253 1445 320" break="yes"/>
<w xml:id="Ez_w_0004954" lemma="vertüos" pos="ADJqua">vertueux</w>
<w xml:id="Ez_w_0004955" lemma="fait1" pos="NOMcom">fais</w>
<w xml:id="Ez_w_0004956" lemma="et" pos="CONcoo">et</w>
<w xml:id="Ez_w_0004957" lemma="geste2" pos="NOMcom">ge<choice>
        <reg>s</reg>
        <orig>ſ</orig>
</choice>tes</w>
<w xml:id="Ez_w_0004958" lemma="de" pos="PRE">de</w>
<w xml:id="Ez_w_0004959" lemma="plusor" pos="DETind">plu<choice>
        <reg>s</reg>
        <orig>ſ</orig>
</choice>i<lb source="#Ez" break="no"
rend="ind" facs="bbox 506 312 1464 384"/>eurs
</w>
<w xml:id="Ez_w_0004960" lemma="noble1" pos="ADJqua">nobles</w>
<w xml:id="Ez_w_0004961" lemma="et" pos="CONcoo">et</w>
<w xml:id="Ez_w_0004962" lemma="excellent" pos="ADJqua">excellentz</w>
<w xml:id="Ez_w_0004963" lemma="chevalier" pos="NOMcom">che<choice>
        <reg>v</reg>
        <orig>u</orig>
</choice>aliers</w>
<pc>,</pc>
<w xml:id="Ez_w_0004964" lemma="qui" pos="PROrel">qui</w>
<w xml:id="Ez_w_0004965" lemma="estre1" pos="VERcjg">fu<lb source="#Ez"
break="no" rend="ind" facs="bbox 500 383 1452 452"/>rent</w>
<w xml:id="Ez_w_0004966" lemma="a3+le" pos="PRE.DETdef">au</w>
<w xml:id="Ez_w_0004967" lemma="tens" pos="NOMcom">te<choice>
        <expan><ex>m</ex></expan>
        <abbr>ᷣ </abbr>
</choice>ps</w>
<w xml:id="Ez_w_0004968" lemma="de+le" pos="PRE.DETdef">du</w>
<w xml:id="Ez_w_0004969" lemma="très" pos="ADVgen" rend="aggl">tre<choice>
        <reg>s</reg>
        <orig>ſ</orig>
</choice>
```

```
</w>
<w xml:id="Ez_w_0004969b" lemma="noble1" pos="ADJqua">noble</w>
<w xml:id="Ez_w_0004970" lemma="et" pos="CONcoo">et</w>
<w xml:id="Ez_w_0004971" lemma="poissant" pos="ADJqua">pui<choice>
        <reg>s</reg>
        <orig>ſ</orig>
</choice>
<choice>
        <reg>s</reg>
        <orig>ſ</orig>
</choice>a<choice>
        <expan><ex>n</ex></expan>
        <abbr>̃ </abbr>
</choice>t</w>
<w xml:id="Ez_w_0004972" lemma="roi2" pos="NOMcom">roy</w>
<w xml:id="Ez_w_0004973" lemma="Artu" pos="NOMpro">artus</w>
<lb facs="bbox 504 444 1455 516" break="yes"/>
<w xml:id="Ez_w_0004974" lemma="compagnon" pos="NOMcom">compaignon</w>
<w xml:id="Ez_w_0004975" lemma="de" pos="PRE">de</w>
<w xml:id="Ez_w_0004976" lemma="le" pos="DETdef">la</w>
<w xml:id="Ez_w_0004977" lemma="table" pos="NOMcom">table</w>
<w xml:id="Ez_w_0004978" lemma="rëont" pos="NOMcom">ronde</w>
<pc>.</pc>
<w xml:id="Ez_w_0004979" lemma="especïaument" pos="ADVgen">Specialeme<choice>
        <expan><ex>n</ex></expan>
        <abbr>̃</abbr>
</choice>t</w>
<lb facs="bbox 503 513 1454 579" break="yes"/>
<w xml:id="Ez_w_0004980" lemma="a3" pos="PRE">a</w>
<w xml:id="Ez_w_0004981" lemma="le" pos="DETdef">la</w>
<w xml:id="Ez_w_0004982" lemma="löenge" pos="NOMcom">louenge</w>
<w xml:id="Ez_w_0004983" lemma="et" pos="CONcoo">et</w>
<w xml:id="Ez_w_0004984" lemma="gloire" pos="NOMcom">gloire</w>
<w xml:id="Ez_w_0004985" lemma="de+le" pos="PRE.DETdef">du</w>
<w xml:id="Ez_w_0004986" lemma="très" pos="ADVgen" rend="aggl">tre<choice>
        <reg>s</reg>
        <orig>ſ</orig>
</choice>
</w>
```

```
        <w xml:id="Ez_w_0004986b" lemma="vaillant" pos="ADJqua">vaillant</w>
        <w xml:id="Ez_w_0004987" lemma="chevalier" pos="NOMcom">che<choice>
                <reg>v</reg>
                <orig>u</orig>
        </choice>a<lb source="#Ez" break="no" rend="ind" facs="bbox 505 576 1453 644"/>
        lier</w>
        <w xml:id="Ez_w_0004988" lemma="Lancelot" pos="NOMpro">lancelot</w>
        <w xml:id="Ez_w_0004989" lemma="de+le" pos="PRE.DETdef">du</w>
        <w xml:id="Ez_w_0004990" lemma="lac" pos="NOMcom">lac</w>
        <pc>,</pc>
        <w xml:id="Ez_w_0004991" lemma="fil2" pos="NOMcom">filz</w>
        <w xml:id="Ez_w_0004992" lemma="de+le" pos="PRE.DETdef">du</w>
        <w xml:id="Ez_w_0004993" lemma="roi2" pos="NOMcom">roy</w>
        <w xml:id="Ez_w_0004994" lemma="Ban" pos="NOMpro">ban</w>
        <w xml:id="Ez_w_0004995" lemma="de" pos="PRE">de</w>
        <w xml:id="Ez_w_0004996" lemma="Benoic" pos="NOMpro">benoyc</w>
        <lb facs="bbox 504 641 1539 709" break="yes"/>
        <w xml:id="Ez_w_0004997" lemma="en1+le" pos="PRE.DETdef">es</w>
        <w xml:id="Ez_w_0004998" lemma="partie" pos="NOMcom">parties</w>
        <w xml:id="Ez_w_0004999" lemma="de" pos="PRE">de</w>
        <w xml:id="Ez_w_0005000" lemma="Gaule" pos="NOMpro">gaulle</w>
        <pc>.</pc>
</head>
```

Annexe D

Édition synoptique

Ci-après se trouve une édition synoptique de six témoins du *Lancelot*. La séquence retenue est celle des chapitres 56 et 57 de l'édition Kennedy, choisie pour sa place dans le roman, centrale, et également pour l'absence en son sein de scènes de combat, caractérisées par une relative stabilité formelle et donc une tendance à une forte redondance lexicale. L'édition synoptique permet de comparer les versions des différents témoins, passage par passage, et de repérer le statut des différents lexèmes identifiés comme obsolescents au sein de chacun d'entre eux.

Les mots qui ont été identifiés comme obsolescents sont indiqués en gras. Quelques corrections ont été apportées à certains passages, afin de les rendre plus corrects d'un point de vue linguistique. En revanche, les erreurs de leçon évidentes ont été conservées, afin de permettre l'identification de passages problématiques. Ils ont été soulignés.

Les témoins sont présentés de gauche à droite dans l'édition, suivant un ordre chronologique. Ce sont les suivants :

Ao Paris, Bibliothèque nationale de France, français 768, f. 123ra-126vb, d'après l'édition de E. Kennedy. 1er tiers du XIIIe siècle, bourg.

Rennes 255 Rennes, Bibliothèque municipale de Rennes, manuscrit 255, f. 227ra-230rc. 1er tiers du XIIIe siècle, centr.

Micha Londres, British Library, Additional 10293, f. 88vc-91va , d'après l'édition de A. Micha, t. 8. 1er tiers du XIVe siècle (ca 1316), pic.

BnF 16999 Paris, Bibliothèque nationale de France, français 16999, f. 101ra-105rb. Milieu du XIVe siècle, Paris

BnF 114 Paris, Bibliothèque nationale de France, français 114, f. 255vb-259ra. Dernier quart du XVe siècle, Poitiers

Ez Paris, Bibliothèque Mazarine, incunable 491, f. liva-lvra. Imprimé à Rouen chez Jean et Gaillard le Bourgeois le 24 novembre 1488

Le texte a été découpé de manière à permettre une lecture facilitée, passage par passage. Les rubriques n'ont pas été conservées.

D.1 Chapitre 56

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
1	Or dit li contes que messires Gauvains et li vallez qui l'an moine sont a l'ostel venu.	Or dit li contes qe entre monseignor Gauvain et le vallet qui l'en maine sont a l'ostel venu.	Or dist li contes que mesire Gauvain et li vallés qui l'enmaine sont a l'ostel venu.	Or dist li contes que mesires Gauvain et li vallez qui l'en maine sont a l'ostel venuz.	Or dit le compte que quant messire Gauvain et le varlet furent venus a l'ostel...	Monseigneur Gauvain et le varlet ont tant chevauché qu'ilz sont venu a l'ostel.
2	Et li vallez lo desarme et si lo **aaise** de totes les choses que il covient a chevalier las et navré.	Si le desarme li vallez et **aese** de totes les choses que il covient a chevalier las et navré.	Et li vallés l'a desarmé et si l'**aaise** de toutes les choses qu'il covient a chevalier las et navré.	Si le desarme li vallez et **aaise** de toutes les choses que il couvient a chevalier laz et navré.	... si s'est desarmés messire Gauvain et le varlet l'**a aisé** de toutes les choses que convient a chevalier lassé et navré.	Et quant ilz y furent, le varlet le desarme et lui **quiert** toutes choses qu'il convient a chevalier navré.
3	Li vallez avoit une seror mout belle qui pucele estoit, si savoit **autretant** de plaies garir **comme** celes de tot lo monde.	Li vallez ot une soe seror molt bele qui pucele estoit, si savoit de plaies guerir **autretant come** totes celes del monde.	Li vallés avoit une seror moult bele qui pucele estoit, si savoit **autant** de plaies garir **comme** toutes cheles del monde.	Li vallez avoit une serour [qui] moult bele estoit et pucele, si savoit de plaies garir **plus que** femme qui fust el monde.	Et le varlet avoit une seur moult belle qui pucelle estoit. Si savoit **autretant** de plaie guerrir **comme** nulle pucelle du monde.	Et le varlet avoit une moult belle seur qui pucelle estoit et savoit guerir playes **aussi bien que** pucelle du monde.

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
4	Si regarde les plaies monseignor Gauvain mout doucement et dit que il n'avoit plaie que mout legiere a garir ne fust. Si les **atorne** si bien et si bel que mout li **asoage**.	Si regarda les plaies monseignor Gauvain mout dolcement et dist qu'il n'avoit plaie qui legiere a guerir ne fust. Si les li **atorne** si bien et si bel qe molt l'**asoage**.	Si regarde les plaies monseignor Gauvain moult doucement et dist qu'il n'avoit plaie nule qui moult legiere ne soit a garir. Si les **atorne** si bien et si bel que moult li **asouage**.	Si regarda les plaies monseignur Gauvain moult doucement et dit qu'il n'avoit plaie qui ne fust legiere a garir. Si les **atourne** bel et bien et **sagement**.	Celle regarda les plaies messire Gauvain moult doulcement, si lui dist qu'il n'avoit plaie qui ne fust legiere a guerir. Si les **atourna** si bien et si bel que moult l'**assouage**.	Si regarde les playes de monseigneur Gauvain moult doulcement et dit qu'il n'avoit playe qui legiere ne fust a guerir. Si les **nettoie** et les met si bien a point que moult lui est fort **amendé**.
5	Quant vint aprés soper, li ostes **araisone** monseignor Gauvain et dit :	Et qant vint aprés soper, li vallez **mist son oste a raison** et dist :	Quant vint aprés souper, li ostes **araisoune** monseignor Gauvain et dist :	Quant ce vint aprés souper, li vallez **met a raison son oste** et dist :	Quant vint aprés soupper, l'oste **araisonne** messire Gauvain et lui dist :	Quant vint aprés soupper, le varlet **mist son hoste a raison** et dit :
6	« Sire, ge suis mout **liez** de ce que Dex vos a doné çaianz herbergier, car vos iestes li plus prodom de toz les autres.	« Sire, fet il, ge sui molt **liez** de ce qe Dex vos a doné çaienz herbergier, car vos estes li plus preudom de toz les autres.	« Sire, je sui moult **liés** de che que Diex vous a douné chaiens herbergier, car vous estes li plus preudons de tous les autres.	« Sire, je sui moult **liez** de ce que Diex vous a donné çaiens herbergier, car vous estes li plus preudons de touz les autres.	« Sire, je suis moult **joieulx** de voustre venue.	« Sire, je suis **joyeux** quant Dieu vous a donné la voulenté de ceans heberger, car vous estes le plus preudomme de tous les autres.

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
7	Et ge vos prieroie por Deu que vos me conseilliez d'un mien afaire, car ge suis granz vallez et riches, si me blasme mes lignages de ce que ge ne suis chevaliers. Et ma dame meïsmes de Roestoc m'an blasme, cui hom ge suis.	Si vos proieroie por Deu qe vos me conseilliez d'un mien afere, car ge sui granz vallez et riches. Si me blasme mes lingnages de ce que ge ne sui chevaliers. Et ma dame de Rohestoc meesme m'en blasme molt, cui hom ge sui.	Et je vous prieroie volentiers, pour Dieu, que vous me conseillisiés d'un mien affaire, car je sui grans varlés et riches, si me blasme mes lignages de che que je ne sui chevaliers, et ma dame meisme de Roestoc m'en blasme, qui hom je sui.	Et je vous prieroie por Dieu que vous me conseillissiez d'un mien afaire, car je sui granz vallez et riches, si me blasme ma dame et mon lignages de ce que je ne sui chevalier. Et ma dame meismes de Rohestoc m'en blasme, cui homme je sui.	Si vous prie pour Dieu que me conseilliés d'un mien affaire, car je suis grant varlet et riches, si me blasme mon lignage que je ne suis chevalier. Et ma dame mesmes de Rohestoc m'en blasme quel homs je suis.	Et je vous vueil prier pour Dieu que vous me conseillez d'ung mien affaire, car je suis grant homme et riche, et mon lignaige me blasme de ce que je ne suis chevalier. Et ma dame de Roestoc, a qui homme je suis m'en blasme.
8	Et il m'avint plus a de doze anz que ge me gisoie an mon lit, si vint devant moi li plus biax chevaliers do monde, si m'estoit avis que il me tenist par lo nes.	Et il m'avint plus a de doze ans que ge me gesoie en mon lit, si vint devant moi uns chevaliers, ce me fu avis, li plus biaus del monde. Si me prenoit par le nes.	Et si m'avint plus a de .xii. ans que je me gisoie en mon lit, si vint devant moi li plus biaus chevaliers del monde, si m'estoit avis qu'il me tenoit par le neis.	Et il m'avint pres a de .xii. anz que je me dormoie en mon lit, si vint devant moi uns chevalier, li plus biaux du monde, si m'estoit avis qu'il me prenoit par le nez.	Et il m'advint plus a de .xii. ans que je gisoie ens en mon lit, si vint devant moy le plus beau chevalier du monde, si m'estoit avis qu'il me tenoit par le nez.	Il me advint il y a plus de .xii. ans que je me gisoie en mon lit et vint devant moy ung chevalier, le plus beau du monde, et m'estoit advis qu'il me tenoit par le nez.

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
9	Et ge disoie : “Ha ! sire chevaliers, com avez or fait **grant vaselage** qui vos prenez a un anfant !”	Et ge li disoie : “Ha ! sire chevaliers, come avez ore fet **grant vasselage** qui vos prenez a un enfant !”	Et je li disoie : “Ha, sire chevaliers, comme avés ore fait **grant vasselage** qui vous prenés a .i. enfant !”	Et je disoie : “Ha ! sire chevalier, comme avez ore fait **grant vasselage** qui vous prenez a un enfant !”	Et je disoie : “ Hau ! sire chevalier, comme ores avés fait **grans vasselage** que vous y prendés a ung enfant !”	Et je lui disoie : “Haa ! sire chevalier, quel **honneur** vous faictes vous qui vous prenez a ung enfant !”
10	Et il me prenoit, si me disoit : “Or ne vos chaut, que certes gel vos amanderai mout hautement, car ge vos ferai chevalier.”	Et il me disoit : “Or ne vos chaut, qe certes ge le vos amenderai molt hautement, car ge vos ferai chevalier.”	Et il me prenoit, si me disoit : “Or ne vous caut, que chertes jel vous amenderai moult hautement, car je vous ferai chevalier.”	Et il me disoit : “Or ne vous chaille, car je vous ferai chevalier.”	Et il me disoit : “Ores ne vous chault, car certes je le vous amenderay moult haultement, car je vous feray chevalier.”	Et il me disoit : “Ne vous chaille, car certes je vous amenderay moult bien et si haultement que je vous feray chevalier.”
11	Et ge disoie : “Qui iestes vos, sire, qui me feroiz chevalier ? — Ge suis, faisait il, Gauvains, li niés lo roi Artu.	Et ge li disoie : “Qui iestes vos, sire, qui chevalier me feroiz ? — Je sui, fist il, Gauvains, li niés lo roi Artur.	Et je li demandoie : “Qui estes vous, sire, qui me ferois chevalier ? — Je sui, fait il, Gauvain, li niés au roi Artu.	Et je li disoie : “Qui estes vous, sire, qui chevalier me voulez faire ? — Je sui, fet il, Gauvain, li niés le roy Artus.	Et je lui demanday qu’il estoit et il respondi : “Je suis Gauvain, le nieps le roy Artu.	Et je lui disoye : “Qui estes vous, sire, qui me ferez chevalier ? — Je suis, fait il, Gauvain, le nepveu du roy Artus.

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
12	— Ha ! sire, faisoie gié, bien soiez vos venuz !" Atant m'esveillai, sel dis a ma mere qui lors vivait.	— Ha ! sire, fesoie ge, vos soiez li bien venuz !" Atant m'esveillai, si le dis a ma mere qui encore vivoit.	— Ha, sire, faisoie je, bien soiés vous venu !" Atant m'esveillai, si dis a ma meire mon avision.	— Ha ! sire, faisoie je, vous soiez li bien venuz !" Si m'esveillai, si le diz a ma mere qui encore vivoit.	— Ha ! sire, feis je, vous soiés le bien venuz !" Atant m'esveillay, si le dis a ma mere qui adonc vivoit.	— Haa ! faisoie je, vous soyez le bien venu !" Atant m'esveillay et le dis a ma mere qui vivoit.
13	Et ele an fu mout **liee**, **si** me fist **creanter** que ge ne seroie chevaliers s'i il nel me faisoit estre.	Et ele en fu molt **liee**, **si** me fist **creanter** qe ge ne seroie chevaliers se messires Gauvains nel me faisoit estre.	Et ele en fu moult **lie**, **si** me fist **creanter** que je ne seroie chevaliers, se il ne le me faisoit estre.	Et elle en fu moult **liee**, **si** me fist **creanter** que je ne seroie chevalier se il ne le me faisoit estre	Si en fu moult **lie et** me fist **creanter** que je ne seroie chevalier si messire Gauvain ne me le faisoit.	Et elle en fut moult **joyeuse et** me fit **jurer** que je ne seroie chevalier que de sa main.
14	Et j'ai bien puis esté cinc foiz a la cort lo roi, onques nel trovai.	Et j'ai puis esté a la cort lo roi Artur par cinc foiees, onqes trover ne l'i poi.	Et j'ai puis esté bien .v. fois a le court le roi Artu, ne onques ne le trovai.	Et j'ai puis esté .v. foiz a la court le roy Artus, ne onques trouver ne l'i poi.	Et j'ay puis esté .v. fois a la court le roy Artu qu'oncques ne lui trouvay.	Et depuis ay esté plusieurs fois a la court du roy Artus et oncques je ne le peu trouver.

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
15	Et n'a pas **tier** jor que ge an revin, si me dist an que il queroit un merveillos chevalier, soi vintoismes de compaignons.	Ne encore n'a pas plus de **tierz** jor que ge en ving, si me dist l'en qe il queroit un merveillox chevalier, soi vintisme de compaignons.	Et n'a pas **tier** jor que je en ving, si me dist l'en que il queroit .i. merveillous chevalier, soi vintisme de compaignons.	Ne encore n'a pas **trois** jourz que je en ving, si me dist l'en qu'il queroit le vermail chevalier, soi vintisme de chevaliers.	Et il n'y a pas **trois** jours que j'en revins, si me dit on qu'il queroit ung merveilleux chevalier, soy huitiesme de compaignons.	Et il n'y a pas encores **troys** jours que j'en vins et l'en me dist qu'il estoit parti de court, lui vingtiesme de chevaliers, et queroit ung merveilleux chevalier.
16	Ne ge ne puis avoir respit de ma dame que ge ne soie chevaliers, si vos voudroie proier por Deu que vos chevalier me feïssiez, car a plus prodome ne m'en porroie ge pas complaindre. »	Ne ge ne puis avoir respit de ma dame que ge ne soie chevaliers, si vos prieroie por Deu que vos me feïssiez chevalier, car a plus preudome de vos ne m'en porroie ge mie complaindre. »	Ne je ne puis avoir respit de ma dame que je ne soie chevaliers, si vous voldroie proier pour Dieu que vous chevalier me voeilliés faire, car a plus preudomme ne me poroie je complaindre. »	Ne plus ne puis avoir de respit de ma dame que je ne soie chevaliers, si vous voudroie prier pour Dieu que vous me feiciés chevalier, car a plus preudomme de vous ne me porroie je mie complaindre. »	Ne je ne puis avoir respit de ma dame que je ne soie chevalier, si vous vouldroie prier pour Dieu que vous me feissiés chevalier, car a plus preudomme ne m'en pourroi plus complaindre. »	Et je ne puis avoir respit de ma dame que je ne soie chevalier, si vous vouldroie prier pour Dieu qu'il vous pleust me faire chevalier, car je sçay bien que a plus preudomme ne m'en pourroye je complaindre. »
17	Et messires Gauvains respont que **si** fera il mout volentiers.	Et messires Gauvains respont que **si** fera il molt volentiers.	Et mesire Gauvain respont que **si** fera il moult volentiers.	Et mesire Gauvain respont que **si** fera il volentiers.	Et messire Gauvain respont qu'**il le** fera moult voulentiers.	Et messire Gauvain respont que **ce** feroit il moult voulentiers.

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
18	« Mais, fait il, vos iestes riches hom, si cuit que vos ne seroiz mie chevaliers a si grant haste. Ge ne demorroie çaianz por nul plait tant que ge i fusse seüz, car j'ai trop grant afaire **anpris**, si me covient haster.	« Mais vos iestes, fet messires Gauveins, riches hom, si cuit que vos ne seriez mie chevaliers en si grant haste, ne ge ne demoreroie ci por nule rien tant qe ge fusse çaienz seuz, car ge ai mout grant afere **empris** por coi il me covient haster.	« Mais, fait il, vous estes moult riches hom, si quit que vous ne voldrois estre chevaliers en si grant haste. Je ne demouroie chaiens por nul plait tant que je i fusse seus, car j'ai trop grant affaire **empris**, si me covient haster.	« Mais vous este, fait il, si riches homs que vous ne seriés mie chevalier en si grant haste. Ne je ne demouroie mie çaiens tant pour nul plee, car j'ai trop grant afaire **empris** pour quoi il m'estuet plus haster.	« Mais je cuide que vous ne voulés mie estre chevalier en si grant haste, et je ne demouroie jamais ceans pour nul plait tant que je feusse seul, car j'ay trop grant affaire **empris**, si me convient haster.	« Mais nompourtant, se vous estes riche homme, vous ne le serez mie a si grant haste comme vous cuidez, pour ce que je ne pourroie demourer icy longuement, car j'ay trop grant affaire **entreprins** par quoy il me convient haster.

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
19	— Sire, fait cil, si m'aïst Dex, ge n'i demant autre compaignie **de** vos, et nos avons ceianz **qanque** mestiers nos est, la chapelle et lou chapelain, et armes ai ge totes fresches.	— Si m'aït Dex, sire, fet il, ge ne demant compagnie autre **de** vos, et nos avons çaienz **qanqu'**il est mestiers, la chapele et le chapelain, et armeüres totes fresches.	— Sire, fait il, si m'aït Diex, je ne demant autre compaignie **de** vous et nous avons chaiens **quanque** mestier nous est, la capele et le chapelain, et armes ai je toutes prestes.	— Sire, fet il, si m'aist Diex, je ne demant autre compaignie **que de** vous, que nous avons çaiens **quanque** mestiers nous est, la chapele et le chapelain, et les armes aussi toutes freches.	— Si m'aist Dieux, sire, fait cil, je n'y requiers autre compaignon **que** vous, et nous avons ceans **quanque** mestier nous est, la chappelle et le chappelain, et armes ay je toutes fresches.	— Sire, fait il, se m'aist Dieu, je ne demande autre compaignie **que** la vostre, et s'il vous plaist, vous me donnerez ce don, car nous avons icy **tout ce qu'**il nous fait mestier : veez la la chapelle et le chapellain, et si ay armes toutes fresches.

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
20	Si me sera plus granz conforz ce que vos m'avroiz fait chevalier que se ge l'estoie par un autre outre mon cuer, car de vostre main ne porroit nus **panre colee** qui prodom ne fust.	Si me sera plus granz conforz ce que vos m'auroiz fet chevalier que se ge l'estoie par un autre outre mon cuer, car de vostre main ne porroit nus **colee recevoir** qui preudom ne fust.	Si me sera plus grans confors de ce que vous m'avrois fait chevalier que se je l'estoie outre mon gré, car de vostre main ne puet nus **prendre colee** que preudom ne fust.	Si me sera plus grant confort ce que vous m'aurez fait chevalier que se je l'estoie par un autre contre mon cuer, car de vostre main ne porroit nuls **colee prendre** qui ne fust trop preudons.	Si me sera moult grant confort de ce que vous m'avés fait chevalier, car de la voustre main ne pourroit nulz homs **prandre colee** que preudoms ne fust.	Si me sera plus grant confort quant vous me aurez fait chevalier que se je l'estoie par la main d'ung autre contre mon cueur, car de vostre main ne pourroit home **prendre l'ordre de chevalerie** qui preudomme ne devenist.
21	— Or soit dont, fait messires Gauvains, au non de Deu, lo **matinet**, que aillors m'an covandra aler. »	— Or soit dons, fet messires Gauvains, el non de Deu, le **matinet**, car aillors m'en covient aler. »	— Or soit dont, fait mesire Gauvain, el non de Dieu, car le **matin** m'en covenra aillors aler. »	— Or soit dont, fait mesire Gauvain, el non de Dieu, au **matin**, car aler m'en couvendra aillours. »	— Ores soit dont, fait messires Gauvain, le **matin**, car ailleurs me conviendra aler. »	— Or soit donc fait, dit monseigneur Gauvain, mais je vueil que ce soit le **matin**, car ailleurs me convient aler. »

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
22	Atant commande lo vallet aler veillier. Et cil si fist tote nuit, car mout avoit grant joie de l'annor que Dex li avoit anvoiee si prestement.	Lors comande le vallet aler veillier. Et cil li fist, qui molt a grant joie de l'enor qe Dex li a donee et envoiee si prestement.	Atant commande le vallet aler veillier. Et chil si fist toute nuit, car moult avoit grant joie de l'onor que Diex li avoit envoié si prestement.	Lors commande mesire Gauvain au vallet que il alast la nuit veillier au moustier, et il si fist, car moult avoit grant joie de l'ounour que Diex li avoit appareilliee si prestement.	Lors commande le varlet a aler veillier, et il si fist toute la nuit, car moult avoit grant [joie] de l'onneur que Dieu lui avoit envoié si prestement.	Atant commande au varlet qu'il aille veillier au monstier toute la nuyt, et il le fit.
23	La nuit fu messires Gauvains herbergiez com il li plot car tant fu la vaillanz damoisele devant lui qu'il s'andormi.	La nuit fu messires Gauveins herbergiez si bien come lui plot, car tant fu la vaillant pucele devant son lit que il fu endormiz.	La nuit fu mesire Gauvain herbergiés com il li plot, car tant fu la vaillans damoisele devant li qu'il s'endormi.	La nui fu mesire Gauvain herbergier si con lui plot, car toute nuit veilla la damoisele devant lui.	La nuit fu messire Gauvain herbergiés bien et bel, et la damoiselle fu devant lui tant qu'il fu endormis.	Icelle nuyt fut messire Gauvain merveilleusement bien hebergié et traictié.

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
24	Et qant vint au matin, si fu si **asoagiez** de ses plaies et de ses bleceüres que nules n'an cuida avoir se il ne les veïst. Si se leva si matin com il vit lo jor.	Et qant vint au matin, si fu si **alegier** de ses plaies et de ses bleceüres que nule n'en cuidast avoi[r] se eles ne pareussent. Si leva si matin come il vit le jor.	Et quant vint al matin, si fu si **alegiés** de ses plaies et de ses blecheures que nule n'en senti, se il ne les veist. Si se leva si matin com il vit le jour.	Et quant vint au matin, si fu **alegiez** de ses plaies et de ses bleceures que nules n'en cuidast avoir s'elles ne parussent. Si se leva si matin comme il vit le jor.	Et landemain se leva matin quant il vit le jour.	Et quant vint au matin, si fut si **allegié** de ses playes et de toutes ses bleceures tellement qu'il lui sembloit advis qu'il n'en avoit nulles.
25	Et la damoisele fu tote apareilliee qui de trop riche oignement li refreschi.	Et la pucele fu tote apareilliee qui de trop riche oingnement li rafreschi.	Et la damoisele fu aparellie qui de trop riche oignement le raoint.	Et la damoisele fu appareilliee, qui de trop riche aournement son frere a revestu.	Et la damoiselle fu toute apparaillee qui de trop riche oingnement lui refreschi ses plaies.	Et la damoisselle fut appareillee, laquelle lui refreschit ses playes d'ung doulz oignement qu'elle avoit.

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
26	Aprés alerent oïr messe, si çaint messires Gauvains au vallet l'espee et chauce lo destre esperon si com il estoit costume. Mais ançois li demanda son non, et il li dist qu'il avoit non Helains de Taningues.	Aprés alerent oïr messe, si ceinst messires Gauvains au vallet s'espee et chalça le destre esperon, si come il estoit costume, mes ançois li demanda son non. Et cil li dist qe il avoit a non Helains de Taningues.	Aprés alerent oïr messe et aprés a fait mesire Gauvain le vallet chevalier, si li chaint l'espee et li caucha le destre esperon, si com il estoit costume. Mais anchois li demande son nom et il dist qu'il avoit non Helains de Chavingues.	Aprés alerent oïr messe. Si çaint mesire Gauvain au vallet l'espee et chauça l'esperon destre si comme il estoit coustume, mais ainçois li demanda son non et il li dit qu'il avoit non Halains de Taningues.	Lors alerent oïr la messe. Si ceint messire Gauvain au varlet l'espee et lui chausa le destre esperon si comme il estoit coustume, mais ainçois lui demanda son nom, et il luy dist qu'il avoit nom Helain de Caningues.	Aprés qu'ilz eurent ouÿ messe, messire Gauvain ceint au varlet son espee et lui chausse l'esperon destre ainsi comme il estoit lors de coustume de faire aux nouveaux chevaliers, mais ainçois lui demanda son nom, et il dit qu'il avoit nom Helain de Tannigues.
27	Quant il li ot donee l'ordre de chevalier, si com droiture lo requiert, et il orent oï lo servise, si demande messires Gauvains ses armes.	Et qant il li ot donee l'ordre de chevalerie, si com droiture requiert, et il orent oï le servise, si demande messires ses armes.	Quant il li ot douné l'ordre de chevalerie, si com droiture le querroit, et il orent oï le serviche, si demanda mesire Gauvain ses armes.	Quant il li ot donné l'ordre de chevalerie, si comme coustume le requiert, et il a toute la messe oïe, si demanda mesire Gauvain ses armes.	Quant il lui ot donné l'ordonne de chevalerie, si comme droicture requeroit, et ilz orent ouÿ le service, si demanda messire Gauvain ses armes.	Lors lui donne l'ordre de chevalerie si comme droicture le requiert. Puis aprés messire Gauvain demande ses armes, car il s'en veult aler.

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
28	Et li noviaus chevaliers li requiert que il **remaigne** tant que il soit un po **trespassez**, mais il ne li volt otroier.	Et li noveaus chevaliers li requiert que il **remaigne** tant que il soit un pou **respassez**, mes il ne li velt otroier.	Et li chevaliers noviaus li requiert que il **remaigne** tant qu'il soit .i. poi **respassés**, mais il nel veut otroier.	Et li nouviaus chevaliers li requiert qu'il **remaing** ne tant qu'il soit un poi **reposez**, mais il ne li volt otroier.	Et le nouveau chevalier lui requiert qu'il **remaine** tant qu'il soit ung peu **trespassé de ses plaies**, mais ne lui voult octroier...	Et le nouveau chevalier lui prie qu'il **demeure** tant qu'il soit **guery**, mais il ne le veult octroier.
29	Mais il li prie tant que il lo retient a grant force jusque aprés mangier. Et qant il ont mengié, si n'i a plus mestier proiere que il ne demant ses armes por aler.	Et il le prie tant qe a force le retient jusqu'aprés maingier. Et qant il ont maingié, si n'i ot plus mestier proiere, car il demande ses armes por aler s'en.	Aprés li prie tant qu'il remaint jusqu'aprés mangier. Et quant il ont mengié, si n'i a plus proiere mestier, et il demande ses armes por aler ent.	Et il le prie tant que a force le retient jusqu'aprés mengier. Et quant il ont mengié, si n'i ot plus mestier de lai, car il demanda ses armes pour aler s'en.	... et a grant force remest il jusques aprés mangier. Et quant il ot mangié, si n'y ot mestier priere, ains s'arme.	Toutesfois il le pria tant qu'il le retint au mengier. Et aprés disner, priere n'y fait riens, ains demande ses armes pour s'en aler.

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
30	Et li noviaus chevaliers vient a lui et si li dit : « Sire, sire, vos an iroiz et si me dites vostre plaisir que ge dirai a ma dame quant l'an savra que vos m'avroiz fait chevalier, et as autres qui me demanderont. Se vostre plaisirs estoit, ge voudroie bien savoir vostre non, si an seroit mes cuers plus a aise.	Et li noveax chevaliers vient a lui, si li dit : « Sire, fet il, vos en iroiz, si me dites vostre plaisir et qe dirai ge de vos a ma dame qant l'en saura que vos m'avez fet chevalier, et as autres qui m'en demanderont. Se vostres plaisirs estoit, ge voldroie bien savoir vostre non, si en seroit mis coers plus a ese.	Et li noviaus chevaliers vient a lui, si li dist : « Sire, sire, vous en irois, si vous proi por Dieu que vous me dites vostre non, s'il vous vient a plaisir et que je sace dire a ma dame, quant je le verrai, et a autres, qui m'avra fait chevalier, si en seroit mes cuers plus a aise.	Et li nouviaus chevaliers vint a lui, si li dist : « Sire, vous en yroiz, si me dite[s] vostre plaisir que vous voulez que je die a ma dame de vous, quant elle saura que vous m'arez, fait chevalier et aus autres qui le demanderont. Se [v]ostre pla[i]sir estoit, je voudroie je savoir vostre non, si en seroit mes cuers plus a aise.	Et le nouveau chevalier lui dist : « Sire, puis que vous en alez, si me dictes voustre plaisir qu'il vous plaist que je die a ma dame. Et s'il vous plaisoit, je sauroie voulentiers voustre nom, que je le peusse dire a ceulx qui m'en demanderont qui me fist chevalier, si en seroit mon cuer plus aise.	Et le nouveau chevalier vint a lui et dit : « Sire, puis que vous en alez, dictes moy, s'il vous plaist, vostre non, car quant ma dame saura que je seray chevalier, elle me demandera de qui, et je ne sauray que lui respondre, ne pareillement aux autres chevaliers qui le me demanderont.

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
31	— Tot seürement, fait il, dites a toz ces qui lo vos demanderont que Gauvains, li niés lo roi Artu, vos a fait chevalier. »	— Tot seürement, fet il, dites a toz cels qui le vos demanderont que Gauvains, li niés lo roi Artus, vos a fet chevalier. »	— Tout seürement dites, fait il, a tous cheus qui le vous deman[d]eront que Gauvains, le niés le roi Artu, vous a fait chevalier. »	— Tout seurement, fait il, dites a touz ceuz qui le demanderont que Gauvain, li niez le roy Artus, vous a fait chevalier. »	— Tout seurement dictes a ceulx qui vous demanderont que Gauvain, le nieps le roy Artu, vous fist chevalier. »	— Seureme[n]t, fait monseigneur Gauvain, dictes a ceulz qui le vous demanderont que Gauvain, le nepveu du roy Artus, vous a fait chevalier. »

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
32	Et quant Helains l'antant, si a tel joie qe greignor ne puet avoir, et dit que toz ses **desiers** li a Dex donez a une foiz ne or ne a il mies paor que il prodom ne soit quant il est chevaliers de la main au plus prodome do monde.	Et qant Helains l'entent, si a si grant joie que greignor ne peust avoir, et dit qe toz ses **desirriers** li avoit Dex donez a une foiz, ne ore n'a il mie peor que il proudom ne soit, qant il est chevaliers par la main au plus preudome del monde.	Et quant Helains l'entent, si a teil joie que grignor ne puet avoir, et dist que tous ses **desirs** li a Diex doné a une fie, ne ore n'a il mie paor que il preudom ne soit, quant il est chevalier de la main au plus preudome del monde.	Et qant Helains l'entent, si a si grant joie que greignor ne puet avoir, et dist que touz ses **desirriers** li avoit Diex donné a une foiz, ne il n'a mie paour que il preudoms ne soit, car il est chevaliers de la main au plus preudomme du monde.	Et quant Helains l'entent, si en ot grant joie, que greigneur ne pot avoir, et dist que tous les **desiriers** lui a Dieu donné a une fois, n'ore n'a il mie paour qu'il preudom ne soit, quant il est chevalier de la main au plus preudom du monde.	Et quant Helain l'entent, il a si grant joye que greigneure ne pourroit on avoir en ce monde. Si dit que Dieu lui a ceste fois acomply tous ses **desirs**. « Or n'ay je pas paour a ceste heure, dit il, que je ne soye preudomme, puis que je suis chevalier de la main au plus preudomme du monde. »

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
33	Puis li a dit : « Sire, ge sai bien que ge ne vos retanroie mies longuement, ce poise moi, mais, por Dé, lo premier don que ge vos requier aprés ma chevalerie me donez, que vos me laissiez les armes que vos avez aportees de Roestoc, et vos en portez les moies qui mout sont bones et belles.	« Sire, fet il, ge sai bien que ge ne vos retendroie mie longuement, ce po[i]se moi, mes, por Deu, le premier don que ge vos reqerrai aprés ma chevalerie me donez, que vos me lessiez les armes que vos avez aportees de Rohestoc, et vos emportez les moies, qui mout sunt buenes et beles.	Puis li a dit : « Sire, je sai bien que je ne vous retenroie mie legierement, ce poise moi, mais, por Dieu, le premier don que je vous requerai aprés ma chevalerie me dounés : c'est que vous me laisiés les armes que vous avés aportees de Roestoc, et vous emportés les moies, qui moult sont boines et beles.	Puis dist : « Sire, je sai bien que je ne vous tendroit mie longuement, ce poise a moi, mais, pour Dieu, le premier don aprés ma chevalerie me donnez : que vous me bailliez les armez que vous avez aportees de Rohesdoc, et vous en porteroiz les moies, qui moult sont belles et bonnes.	Puis lui a dit : « Sire, je sçay bien que je ne vous retiendray mie longuement, ce poise moy, mais, pour Dieu, le premier don que je vous requiers aprés ma chevalerie me donnez. » Et messire Gauvain lui octroie. « Dont me laissés, sire, les armes que vous apportastes de Rohestoc, et que emportez les miennes, car moult sont bonnes et belles.	Puis dit a messire Gauvain : « Sire, je sçay bien que je ne vous pourroye retenir longuement, mais pour Dieu, je vous requiers ung don, c'est que me donnés les armes que vous avés apportees de Roestoc, et vous emporterez les miennes, qui sont bonnes et belles.

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
34	Si me tesmoigneront les voz que chevalier m'avez fait. Ne vos ne me porriez rien doner que ge amasse tant. » Messires Gauvains l'otroie.	Si me tesmoigneront les voz que chevalier m'auroit fet, ne vos ne me porriés nule riens doner cui ge amasse autretant. » Et messire Gauvains li otroie.	Si me tesmoigneront les voes que chevalier m'avés fait, ne vous ne me poriés riens doner que je amasse tant. » Et mesire Gauvain li otrie moult volentiers.	Si me tesmoingneront les gens que vous m'arois fait chevalier, ne vous ne me sauriez donner chose que j'amasse tant. » Et mesire Gauvain li otroie.	Si me tesmoingneront les voz que chevalier m'avés fait. Ne vous ne me pourriés riens donner que je aimasse tant. » Et messire Gauvain lui donne.	Car chevalier m'avés fait, et vous ne me pourriez riens donner que plus aymasse. » Et messire Gauvain lui octroye.
35	Lors furent aportees les armes Heloin.	Lors furent aportees les armes Helain.	Lors furent aportees les armes Helain.	Lors furent aportees les armes Helain.	Et Helains lui fait apporter ses armes.	Lors furent apportees les armes Helain...

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
36	Si estoit li haubers li uns des meillors que messires Gauvains aüst onques aü, et li escuz estoit toz blans comme **nois**, si com a cel tans estoit costume que chevaliers noviaus portoit escu d'un sol **taint** lo premier an que il estoit. Et li hiaumes estoit et bon et biaus.	Si estoit li haubers un des meillors que messires Gauvains eüst onqes veü, et li escuz toz blans comme **nois**, si come a cel tens estoit costume que chevaliers noveax portoit escu d'un seul **taint** le premier an que il erroit. Et li hiaumes estoit et biaux et buens.	Si estoit li haubers .i. des millors que mesire Gauvain eüst onques veü et li escus tous blans comme **nois**, si comme a chel tans estoit coustume que chevaliers noviax portoit escu d'un seul **taint** le premier an que il l'estoit. Et li heaumes estoit et boins et biax.	Si estoit li haubers le meillor que mesire Gauvain eust onques veu, et li escuz estoit touz blanz comme **nois**, si comme a cel temps estoit coustume que chevaliers portoit armes d'un seul **taint** le premier auquel estoit chevaliers. Et li hiaumes estoit et bons et biaus.	Si estoit l'aubert le meilleur qu'oncques messire Gauvain eust veu, et l'escu estoit tout blanc comme **noif**, si comme en ce temps estoit coustume que nouveau chevalier portoit escu d'un seul **taint** le premier an qu'il erroit. Et l'eaume estoit bon et beau.	... dont le haubergon estoit ung des meilleurs que messire Gauvain eut oncques vestu. L'escu estoit aussi blanc comme **neige**, car les nouveaux chevaliers en celui temps avoient de coustume le premier an de porter leurs escus d'une seule **couleur**. Le heaume estoit bon et fort.

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
37	Si fu messires Gauvains mout bien armez des armes, et mout li sistrent. Et il ot sa corroie ostee et son fermail que la dame de Roestoc li avoit donee, si apela la danmoisele qui de ces plaies l'ot aligié, si les li done et dit :	Si fu missire Gauvains mout bien armez des armes, et molt li sistrent. Et il ot sa corroie et o[t] son fermail osté qe la dame de Rohestoc li avoit donee, si apele la damoisele qui de ses plaies l'avoit alegié, si les li done et dit :	Si fu mesire Gauvain moult bien armés des armes et moult li sistrent bien. Et il ot sa coroie ostee et son fermal que la dame de Roestoc li avoit donee, et dist a la damoisele :	Si fu mesire Gauvain moult bien armez des armes Helain, et moult li sistrent bien. Et il a sa coroie ostee et son fremail que la dame de Rohestoc li avoit donné, si apela la damoisele qui de ses plaies l'avoit alegié, si les donne et dist :	Si fu messire Gauvain moult bien armés des armes au nouvel chevalier, et moult bien lui seent. Et il ot sa courroie ostee et le fermail que la dame de Roestoc lui [ot] donné et dist a la damoiselle :	Si fut messire Gauvain armé des armes au nouveau chevalier, dont il fut moult joyeux.
38	« Tenez, ma damoiselle, ce que ma dame de Roestoc me dona par bone druerie et ge par bone druerie les vos doign. » Et cele les prant et mout l'an mercie.	« Tenez, damoisele, ce que ma dame de Rohestoc me dona par druerie buene, et ge par buene druerie les vos redoing. » Et cele les prent et molt l'en mercie.	« Tenés che que ma dame de Roestoc me douna a boine druerie, et je par boine druerie le vous doing. » Et ele les prent et moult l'en merchie.	« Damoisele, tenez ce que la dame de Rohestoc me donna, par bonne druerie les vous redoing. » Et cele les prent et moult l'en mercie.	« Tenés, damoiselle, c'est ce que la damoiselle de Roestoc me donna par bonne druerie, et je vous, par bonne druerie, le vous donne. » Et celle le prent, si l'en mercie.	Il print sa ceinture et son fremail que la dame de Roestoc lui donna et les donne a la damoiselle. Et elle les prent, et moult l'en mercye.

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
39	Lors a demandé son cheval, si monte et les commande toz a Deu.	Lors demande messires Gauvains son cheval, et l'en li ameine, puis est montez, si les commande toz a Deu.	Lors a demandé son cheval, si monte et les commande a Dieu.	Lors a demandé son cheval, si monte et les commande touz a Dieu.	Lors a demandé son cheval, si monte.	Lors monte a cheval et les commande a Dieu.
40	Et dist a la pucelle que bien saiche ele que il est ses chevaliers et sera tote sa vie. Et ele an a mout grant joie.	Et dit a la pucele que bien sache ele qu'il est ses chevaliers et sera tote s'aige. Et cele en a molt grant joie.	Et dist a la pucele que bien sache ele qu'il est ses chevaliers et sera toute sa vie. Et ele en a moult grant joie.	Et dist a la pucele que bien le sache ele que il est son chevalier, et sera toute sa vie. Et cele en a moult grant joie.	Et dist a la pucelle que bien saiche elle qu'il est son chevalier et sera toute sa vie. Et elle en a moult grant joie.	Et dit a la pucelle que bien saiche qu'il est son chevalier et sera toute sa vie. Et elle en a moult grant joye.

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
41	Lors fu apareilliez uns chevaus, si monte Helains por monseignor Gauvain convoier. Et qant il l'ot grant piece convoié, si passa messires Gauvains Saverne por aler parmi la terre de Norgales si com Helains li dit que sa droite voie si estoit, a aler an la terre Galehot.	Lors fu apareilliez uns chevax, si monta Heleins por convoier monseigneur Gauvain. Et qant il l'ot convoié une grant piece, si passa messires Gauvains Saverne por aler par la terre de Norgales, par ou Heleins li dist que la droite voie estoit a aler en Sorelois.	Lors fu aparelliés uns chevax, si monte Helains por monseignor Gauvain convoier. Et quant il l'ot grant pieche convoié, si passa mesire Gauvain Sauverne por aler parmi la terre de Norgales, si comme Helains li dist que la droite voie i estoit por aler en la terre Galahot.	Lors fu uns chevaus appareilliez, si monte Helain pour monseignour Gauvain convoier. Et quant il l'ot convoié grant piece, si passa mesire Gauvain Saverne pour aler par la terre de Norgales par ou Helains li dist que sa voi[e] estoit d'aler en la terre Galehot.	Et Helains monte pour monseigneur Gauvain convoier. Et messere Gauvain les commande tous a Dieu et s'en va. Et quant Helains l'ot convoié grant piece, si passa messire Gauvain Saverne pour aler parmy la terre de Norgalles, si comme Helains lui dist que c'estoit la droicte voie pour aler en la terre Gallehaut.	Adonc fut appareillé ung cheval sur lequel Helain monta pour convoier monseigneur Gauvain. Et quant il l'eut convoié grant piece, monseigneur Gauvain passa Saverne pour aler en la terre de Norgalles qui estoit a Gallehaut.
42	Et lors se parti de lui Helains, si s'antrecomandent a Deu.	Et lors se parti Helein de lui, si s'entrecomandent a Deu.	Et lors se part Helains de lui, si s'entrecommandent a Dieu.	Et lors se parti de lui, si s'entrecommandent a Dieu.	Lors s'entrecommandent a Dieu.	∅

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
43	Si **s'an repaire** Helains a son ostel et mande ses amis et ses voisins por faire joie de s'annor, si lor conte comment Dex li a totes ses joies anvoiees, et que c'est messires Gauvains.	Si **s'en repaire** Helain a son ostel, si mande Heleins ses amis et ses voisins por fere joie de s'enor. Si lor conte come Dex li a totes ses joies rendues et envoiees, et que ce fu messires Gauvains.	Si **s'en repaire** Helains a son ostel et mande ses amis et ses voisins por fair feste de s'onor. Si lor conte comment Diex li a toutes ses joies envoïes, et que ch'est mesire Gauvain.	Si **s'en repaire** Helain a son hostel, et mande ses amis et ses voisins pour joie faire de s'ounour et lor conte comment Diex li a toutes ses joies envoiees, et que ce fu mesire Gauvain qui le fist chevalier.	Si **s'en repaire** Helains a son hostel et mande ses parens et ses voisins pour faire joie de s'onneur. Si leur compte comment Dieux lui a toutes ses joies envoiees, et que ce fu messires Gauvain qui conquist Segurades.	Et Helain **s'en retourne** a son hostel pour faire joye de son honneur et compte comment Dieu lui a toutes ses joyes envoyees, car messire Gauvain l'a fait chevalier.

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
44	An tel joie et an tel feste demorerent deus jorz ansanble. Au tierz jor s'an va Helains a Roestoc, mais il n'i trueve mies de la dame, ainz li dient que ele s'an va a la cort lo roi Artu et **est meüe** deus jorz a.	En tel joie et en tel feste demorerent dous jorz ensemble. Et au tierz jor s'en vet Helains a Rohestoc, mes il n'i trova mie de la dame, ainz li dist l'en que ele s'en vet a la cort lo roi Artur et **est meüe** dous jorz a.	En teil joie et en teil feste demorerent .ii. jors ensamble. Au tiers jor s'en va Helains a Roestoc, mais il n'i treuve mie la dame, ains li dient que ele s'en va a la cort le roi Artu et **est meüe** .ii. jors a.	En cele feste et en cele joie demourerent grant piece. Aprés s'en vint Helain a Rohestoc, mais il n'i trouva mie de sa dame, ainz li dist l'en qu'elle s'en vait a la court le roy Artus. Et **est meue** .ii. jours avoit.	En tel joys s'en va Helains a Roestoc, mais il n'y a mie trouvé la dame, ains lui dist on qu'elle s'en estoit allé a la court le roy Artu. Et **est meue** .ii. jours avant.	En telle joye et en telle feste demeurerent deux jours ensemble. Et au tiers jour s'en va Helain a Roestoc, mais il ne trouva mie la dame, ains lui dit on que deux jours avoit qu'elle **estoit partie** pour aler a la court du roy Artus.
45	Et qant il l'ot, si s'an retorne a Thaningues son chastel.	Et qant il l'ot, si s'en retorne a Taningues son chastel.	Et quant il l'ot, si s'en retorne a Chavingues son castel.	Et quant il l'ot, si s'en retourne a Tanigues son chastel.	Et quant il l'ot, si s'en retourne a Tanigne son chastel.	Et quant il oyt ce, il s'en retourne a son hostel.

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
46	Mais or se taist un po li contes a parler de lui et retorne a la dame de Roestoc.	Mes or se test ici endroit li contes de lui et retorne a parler de la dame de Rohestoc.	Mais ore se taist li contes un poi a parler de lui et retorne a la dame de Roestoc qui vait querre le chevalier qui se combati por lui a Segurades, qui dist que jamais n'avra joie tant que ele l'avra trové et qu'ele savra son non.	Mais or se taist li contes de lui et retourne a la dame Rohestoc.	Mais ore se taist le compte ung pou a parler de lui et diray de la dame de Roestoc...	Et pour le present, le compte se taist de lui et parle de la dame de Roestoc.

D.2 Chapitre 57

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
1	Or s'an va la dame a la cort antre li et sa compaignie, si chevauche tant que ele trove lo roi a Campercoranti.	Or dit li contes qe la dame de Rohestoc s'en va a la cort lo roi Artur entre li et sa compaignie, si chevauchent tant que el troeve lo roi a Quampercorentin.	Or dist li contes chi briefment que la dame de Roestoc s'en vait a la cort le roi Artu entre lui et sa compaignie, s'a tant chevalchié que ele a trové le roi Artu a Quinprecorentin.	Or dist li contes que la dame s'en vait a la cort le roy Artus entre lui et sa compaignie, si chevauche tant qu'ele trueve le roy a Campercorentin.	... et diray de la dame de Roestoc qui s'en va tant par ses journees entre lui et sa compaignie qu'elle trouve le roy Artu a Campercorentin.	La dame de Roestoc fit tant par ses journees qu'elle vint a la court du roy Artus, elle et sa compaignie. Le roy estoit pour lors a Quimpercorantin...
2	Si la reçoit li rois et la reine a mout grant joie et mout se poinent de li anorer car mout estoit haute fame.	Si la reçoient li rois et la roine a molt grant joie car molt estoit haute feme.	Si la rechut li rois et la roine a moult grant joie et moult se painent de li honerer, car moult estoit haute feme.	Si la reçut li roys et la royne a moult grant joie et moult se paine de lui hounourer, car moult estoit haute dame.	Si le [sic] receut le roy et la royne a moult grant joie et moult se panne de l'onnorer car moult estoit haulte dame.	... qui la receut moult honnorablement car moult estoit haulte femme.

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
3	La nuit aprés sosper furent **antre** lo roi et la reine asis et la dame an une couche, si li demanderent qel bessoigne ele avoit aüe, qui si loign estoit a cort venue.	Et la nuit aprés soper furent **entre** lo roi et la roine et la dame de Rohestoc assis en une couche, si li demanderent quel besoign ele avoit eü, qui de si loig estoit a cort venue.	La nuit aprés souper furent **entre** le roi et la roine assis sor une couche et la dame ausi, si li demandent quel besoig ele avoit eue, qui si loig estoit a cort venue.	La nuit aprés souper furent **entre** le roy et la royne et la dame de Rohestoc assis en une couche, si li demandent quel besoing ele avoit eü, qui de si loing estoit a court venue.	Lors vint aprés soupper [et] furent assis en une couche **entre** le roy et la royne et la dame de Roestoc. Si lui demande le roy quel besoing elle avoit eu, qui de si loing estoit a court venue.	Au soir aprés saupper furent ∅ le roy et la royne et la dame de Roestoc assis sur une couche. Si lui demanderent quelle besongne elle avoit affaire pour ce que venue estoit de si loing.
4	Et ele lor an dit la ver[i]té.	Et ele lor en dit la verité.	Et ele lor en dist la verité.	Et ele lor en dit la verité.	Et elle lui en dit la verité.	Et elle leur en dit la verité.
5	« Sire, fait ele, cil chevaliers que vos veez la me guerroia. »	« Sire, fet ele, cil chevaliers la me guerroia. »	« Sire, fait ele chis chevaliers que vous veés la me guerroioit. »	« Sire, fet ele, cis chevaliers qui la est me guerroia. »	« Sire, fait elle, ce chevalier que vous veoiés la me guerroia. »	« Sire, fait elle, Segurades m'a guerroiee l'espace de longtemps...

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
6	Si li mostre Segurades et li devise ses covenances. « L'autrier, fait ele, sire, si m'amena Grohadains li nains un chevalier — cil nains que vos veez la — cui il dist totes les hontes que l'an porroit a home dire.	Si li mostre Segurades et li devise por coi et lor covenances. « L'autrier, fet ele, si m'amena Canins li nains — qui la est — un chevalier a cui il dist totes les hontes que l'en porroit a home dire.	Si li monstre Segurades et li devise les covenenches. « L'autr'ier, fait ele, sire, si m'amena Groadains li nains — chis nains que vous veés la — .i. chevalier a qui il dist toutes les hontes que l'en poroit a home dire.	Si li moustre Segurades, si li devise les couvenances. « L'autr'ier, sire, fait elle, si m'amena Canins li nains — qui la est — .i. chevalier cui il dist toutes les hontes que l'en puet a homme dire.	Si lui monstre Segurades. « Et l'autrier, sire, m'amena Grohadains le nain — et veés le la — ung chevalier, [et] lui dist toutes les hontes qu'on pourroit dire a chevalier.	... mais il fut vaincu par ung chevalier que Grodoain le nayn me amena, lequel lui dit toutes les hontes que l'en pourroit a homme dire.
7	Et cil chevaliers se combatié a Segurades por moi tant que il l'outra. Et par ce oi mes covenances.	Icil chevaliers se conbati a Segurades por moi tant qe il l'outra, et par ce oi ge mes covenances aquitees.	Et chil chevaliers se combati a Segurades por moi tant que il l'outra, et por che oi je mes covenenches.	Et cil chevaliers se combati a Segurades por moi tant que il l'outra, et pour ces meismes couvenances.	Et le chevalier se combati pour moy a Segurades tant qu'il l'outra et pour ce oy je me convenances.	Celui chevalier se combatit a Segurades pour moy tant qu'il le vainqquit.
8	Quant ge lo vi conquis, si oi tel joie que tot an obliai lo chevalier qui conquis l'avoit.	Et qant ge le vi conquis, si en oi si grant joie qe ge en obliai le chevalier qui conquis l'avoit.	Quant je le vi conquis, si oi tel joie que tout en oubliai le chevalier qui conquis l'avoit.	Quant je le vi conquis, si en oi tel joie que j'en oubliai le chevalier qui conquis l'avoit.	Quant je le vy conquis, si en euz telle joie que tout en oublia le chevalier qui conquis l'avoit.	Et quant il [l']eut conquis, j'en euz si grant joye que je oublié le chevalier qui conquis l'avoit.

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
9	Et il s'an ala si que ge ne nus de mes genz ne sot ou il ala, si sai bien que ce fu par la honte que li nains li dist.	Et il s'en ala si que ge ne nus de ma gent ne seüsmes que il devint, si sai bien qe ce fu por la honte qe li nains li dist.	Et il s'en ala si que je ne nus de mes hommes ne sot ou il ala, si sai bien que ce fu por le honte que li nains li dist.	Et il s'en ala si c'onques nules de mes gens ne sot qu'il devint, si sai bien que ce fu pour la [honte] que Canins li dit.	Et il s'en parti qu'oncques nulz de mes gens ne sot qu'il devint. Si sçay bien que ce fu pour la honte que le nain lui dist.	Et s'en ala sans que nul de mes hommes en sceust riens et oncques puis n'en ouy aucunes nouvelles. Si sçay bien que ce fut pour la honte que le nayn lui avoit dicte.
10	Si an estoie ça venue por oïr aucunes anseignes, car çaianz repairent tuit li prodome. » Lors li demande la reine **l'estre et la contenance** do chevalier et son sanblant.	Si sui ça venue por oïr en aucunes enseignes, car çaienz reperent tuit li preudome. » Lors li demande la roine **l'estre et le contenement** del chevalier et son semblant.	Si en estoie cha venue por oïr aucunes enseignes de lui, car chaiens repairent tout li preudome. » Lors li demande la roine **l'estre et le covigne** du chevalier et son samblant.	Si estoie ça venue pour oïr aucunes enseignes de lui, car çaiens repairent tout li preudomme. » Lors li demande la royne **l'estat et la constenance** du chevalier.	Si estoie ça venue pour oïr aucunes nouvelles, car ceans repairent tous les preudommes. » Et le roy lui demande **l'estre et la contenance** du chevalier et son semblant.	Et pour ce je estoie cy venue pour en ouÿr aucunes enseignes, car je sçay bien que ceans repairent tous les preux hommes du monde. Lors lui demande la royne **les manieres et les contenances** du chevalier.

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
11	Et qant ele li a devisé, si dit que ele ne set qui ce puet estre se ce n'est messires Gauvains, car il est de çaianz partiz mout grant piece a et quiert un des plus prodomes do monde, soi vintoime de chevaliers.	Et qant ele li a devisé, si li dit la roine. « Certes, fet ele, ge ne sai qui il puet estre se ce n'est messires Gauvain, car il est partiz de çaienz molt grant piece a et quiert un des preudomes del monde, soi vintisme de chevaliers.	Et quant ele li a dit, si li dist qu'ele ne seit qui il puet estre, se che n'est mesire Gauvain, car il est de chaiens partis moult grant piece a et quiert .i. des plus preuldomes del monde, soi vintisme de chevaliers.	Et quant ele li a devisé, si li dist que ele ne scet qui il est se ce n'est mesire Gauvain. « Car il est, fait ele, pieç'a partis de court et quiert .i. des plus preudommes du monde, soi vintisme de chevaliers.	Et elle lui devise, et quant elle lui ot devisé, si lui dist le roy qu'il ne scet qu'il peut estre se ce n'est messires Gauvain, car il parti de ceans grant piece a pour querre ung des plus preudom du monde, soy vintiesme de chevaliers.	Et elle les lui devisa, mais elle ne sçait qui ce peut estre se ce n'est messire Gauvain. « Car il est, fait elle, parti de ceans long temps a avec .xx. chevaliers preux et vaillans, et quierent ung des plus preux hommes du monde.
12	« Dex, dame, fait ele, se ce est messires Gauvains, donc suis ge honie, que onques honor ne li fis. Et ge voudroie ausi volentiers estre morte. »	— Plus Dex, fet la dame de Rohestoc, se ce est messires Gauvaon, donc sui ge honie, qar onqes henor ne li fis. Et ge voudroie mielz estre morte. »	« Diex aïe, dame, fait ele, se che est mesire Gauvain, dont sui je hounie, que onques honor ne li fis, et je voldroie ausi volentiers estre morte por la honte que je en aroie. »	— Diex, fait la dame, se ce est mesire Gauvain dont sui je honnie. Car onques honnour ne li fiz, comme je voulsisse miex estre morte ! »	« Dieux, fait la dame, se c'est messire Gauvain, dont suis je honnie qu'oncques honneur ne lui feis. »	— Lasse, dit elle, se c'estoit monseigneur Gauvain, donc suis je honnie car oncques honneur ne lui fis je, dont c'est grant honte a moy. »

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
13	Ne li rois ne la reine ne l'an set plus asener, si an laissent la parole atant. Si s'an revint la dame et sa compaignie a son ostel por reposer, car mout iert lasse.	Li rois ne la roine ne la sevent de plus assener, si en lessent la parole atant. Si s'en vet la dame et sa compaignie a son ostel por reposer, car molt ert lasse.	Ne li rois ne la roine ne l'en seivent de plus asener, si en laissent la parole atant. Si s'en vait la dame et sa compaignie a son ostel por reposer, car moult ert lasse.	Li roys et la royne ne l'en sevent de plus assener, si en laissent la parole atant. Si s'en revient la dame et sa compaignie a son hostel pour reposer, car moult ert laissee.	Ne le roy ne la royne ne l'en scevent de plus assener, si en laissent la parolle atant. Si s'en reva la dame et sa compaignie a son hostel pour reposer, car moult estoit lasse.	Si en laissent la parole et s'en revient la dame et sa compaignie a son hostel pour reposer, car elle estoit lasse.
14	Et Grohadains li nains prie au seneschal a cui il est an garde que il li face compaignie tant que il ait parlé a la reine. Et il **si** fait, que mout estoit prodom et sages.	Et Canins li nains prie au seneschal en cui garde il est que il li face compaignie tant que il ait parlé a la roine. Et cil **si** fet, qui molt est preudome et sages.	Et Groadains li nains prie au senescal a qui il est en garde que il li face tant que compaignie li tiegne tant que il parle a la roine. Et il **si** fait, car moult estoit preudom et sages.	Et Canins li nains prie le seneschal en cui garde il estoit que il li face compaignie tant que il ait parlé a la royne. Et il **si** fait, car moult est preudoms et sages.	Et Grohadains le nain prie au seneschal a qui il est en garde qu'il lui face compaignie tant qu'il ait parlé a la royne. Et il **si** fait, car moult estoit preux et saiges.	Et Grodoain le nayn qui estoit en la garde du seneschal lui prie qu'il lui face compaignie tant qu'il ait parlé a la royne. Et il **le** fait voulentiers, car moult estoit preudomme et saige.

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
15	Atant vienent **andui** devant la reine, si li crie li nains merci et li dit : « Ha ! dame, secorrez moi, car an vos est toz li secors et li consauz. » Et la reine dit : « De coi ?	Atant vienent **andui** devant la reine, si li crie li nains merci et si li dit : « Ha ! dame, por Deu, conseilliez et secorez, car en vos est moi toz li secors et li conselz. » Et la roine demande de coi.	Atant vienent **andoi** devant la roine, si li crie li nains merci et dist : « Ha ! dame, secourés moi, car en vous est tous li secors et li consaus. » Et la roine li demande de quoi.	Atant en viennen[t] ∅ devant la royne, si li crie merci li nains et dist : « Ha ! dame, secourez moi. Car en vous est touz li secours et li conseulz. » Et la royne dist : « De quoi ?	Et **le nain** vint devant la royne, si lui crie mercis : Ha ! dame, secourés moy, car en vous est tout mon secours et mon confort. » Et la royne dist : « De quoy ?	Atant viennent **eulz deux** devant la royne et le nayn lui crie mercy et dit : « Haa ! dame, secourez moy, car en vous est tout bon secours et bon conseil. » La royne lui demande quel conseil et quel secours il veult.

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
16	— Dame, fait il, ge suis li nains qui menai a ma dame de Roestoc lo chevalier qui sa bataille li vainquié. Si cuidai sanz faille que ce fust li uns des plus mauvais chevaliers do monde, si lo **ranponai** por lo sanblant qu'il faisait de mauvaitié.	« Dame, fet il, ge sui li nains qui menaz a ma dame le chevalier qui sa bataille vainquié. Si cuidai sanz faille que ce fust li plus malvés chevaliers del monde, si le **rampognai** par le semblant qe il fesoit de malvestié.	« Dame, fait il, je sui li nains qui menai a ma dame de Roestoc le chevalier qui sa bataille li venqui, si quidai sans faille que che fust li plus couars chevaliers del monde, si le **ramprousnai** por le samblant que il faisoit de malvaistié.	— Dame, fait il, je sui Canins, le nains qui menai le chevalier a la dame de Rohestoc, celui qui sa bataille li fist. Si cuidai sanz faille que ce fust li plus mauvais homs du monde, si le **ranponai** pour le samblant qu'il faisoit de mauvaistié.	— Dame, fait il, je suis le nain qui mena le chevalier a ma dame de Roestoc, qui sa bataille vainqui. Et si cuiday sans faille que ce fust le plus mauvais du monde, si le **ramposnay** pour le semblant qu'il faiso[i]t de mauvaistié.	« Dame, fait il, je suis le nayn qui menay le chevalier a la dame de Roestoc, qui sa bataille lui vainquit. Et je cuidoie sans faille que ce fust le pire chevalier du monde. Je lui **diz moult d'injures et de laidenges**.

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
17	Or si dit ma dame que ele l'a perdu por moi, si dit que ele meesmes l'ira tant querre par totes terres, et si dit que ele me manra avocques li et a toz cels que ele trovera me fera **esgarder**, que j'avrai un chevoistre el col lié et an la gole et a la coe de son palefroi, et **autresi** an totes les viles ou ele anterra.	Ore si dit ma dame que ele l'a perdu par moi, et dit que ele l'ira querant par totes les terres, si me menra avec li et a toz cels que ele enconterra me fera **regarder** en grant honte, car ge aurai un chevestre lié entor le col et a la coe de son palefroi, et **autresi** en totes les viles ou ele vendra.	Or si dist ma dame que ele l'a perdu par moi, si dist qu'ele m[e]isme l'ira tant querre par toutes terres que ele le trovera, et si dist que ele me menra avoeques li et a tous cheus que ele trovera me fera **esgarder**, que je avrai .i. cavestre au col liié et a la coe de son palefroi, et **autresi** a toutes les viles ou ele entera.	Ore si dist ma dame qu'ele l'a perdu par moi si qu'elle meisme l'ira querant par toute terres, si me trainera aprés lui et a touz ceulz que elle enconterra me fera **regarder** a merveilles, car je aurai .i. chevestre el col lié a la crine de son palefroi, et **ainssi** en toutes les viles qu'ele vendra.	Si dist ma dame qu'elle l'a perdu par moy et dit qu'elle mesme l'ira querre par toutes terres qu'elle le trouvera, et si me menera avecques elle, [et] a tous ceulx qu'elle trouvera me fera **regarder** et que j'auray ung chevestre lié entour mon col et attachié a la queue de son palefroy, et **ainsi** le fera en toutes les villes ou elle verra.	Et maintenant ma dame dit qu'elle l'a perdu par moy, et dit qu'elle mesmes le ira querant par toutes terres, et si me menera avec elle par toutes les villes et citez ou elle ira et moult me fera **regarder**, car j'auray au col ung chevestre lié a la queue de son cheval.

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
18	Et ansi m'a ele amené puis que ele **mut** de son païs, et ge an seroie morz.	Et einsi m'a ele amené puis que ele **mut** de son païs, franche roine, et ge seroie morz.	Et ensi m'a ele amené puis que ele **mut** de son païs, et je seroie mors, se ele me menoit plus ensi.	Et ainssi m'a ele amené puis qu'ele **vint** de son païs, et je seroie mors s'ainssi me menoit plus.	Et ainsi m'a elle mené puis qu'elle **vint** de son païs, et j'en seroie mors.	Ainsi m'a elle mené depuis qu'elle **partit** de son païs, et je mouray, se plus elle me maine en ceste maniere.
19	Et ge vos an requier, dame, por Deu que vos i metez consoil, car **totevoies** suis ge jantils hom, comment que ge soie chaitis de cors. » Et la reine dit que si fera ele.	Si vos requier por Deu qe vos jurerez conseilles, car **totevoie** sui ge gentils hom, comment que ge soi de cors petiz. » Et la roine dit que si fera ele.	Si vous pri, dame, por Dieu, que vos i metés conseil, car **toutesvois** sui je jentiex hom, combien que je soie chaitis de cors. » Et la roine dist que si feroit ele.	Si vous requier, dame, que vous y metez conseil, car **toutevoies** sui je gentilz homs, comment que je soie chetis de cors. »	Et je vous prie pour Dieu que vous mectés conseil, car **toutesvoies** suis je gentilz homs, combien que je sois caitis de corps. » Et la royne dist qu'il n'a garde...	Si vous requiers pour Dieu que vous y mettez paine et conseil, car ∅ je suis gentil homme **pourtant** se je suis chetif de corps. »

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
20	« Et n'aiez garde, fait ele, que se ge puis, vos seroiz delivres ainz que vostre dame s'an aille de cest païs. — Dame, fait il, grant merciz de Deu. »	« Et n'aiez garde, fet ele, car ge ferai tant, se ge puis, qe vos seroiz delivres ainz que vostre dame s'en aille de cest païs. — Dame, fet il, granz merciz. »	« Et n'aiés garde, fait ele, que se je puis, vous serois delivres, ains que vostre dame s'en aille de cest païs. — Dame, fait il, grans mercis de Dieu. »	Et la royne respont que si feroit ele, « car vous serez delivre, ainz que vostre dame s'en vait. — [Dame], fait il, granz mercis. »	... que c'elle peut, il sera delivre, « ains que voustre dame voise hors du païs. — Dame, fait il, grant mercis de Dieu. »	Et la royne lui dit : « N'ayez paour, car se je puis, vous serez delivre ains que vostre dame s'en voise de ce païs. — Dame, fait il, je vous remercye. »
21	Atant s'an retorne a l'ostel **antre** lui et lo seneschal. Et l'andemain revient la dame veoir lo roi et la reine, si parolent ensenble longuement.	Atant s'en revont a l'ostel **entre** lui et le seneschal. Et l'endemain revient la dame veoir lo roi et la roine, si parolent ensemble moult longuement	Atant s'en tornent a l'ostel **entre** li et le senescal. Et l'endemain revient la dame veïr le roi et la roine, si parolent ensamble longuement.	Atant s'en viennent a l'ostel **entre** le nain et le seneschal. Et l'endemain revint veoir le roy et la royne.	Atant s'en retourne a l'ostel **entre** lui et le seneschal. Et l'andemain revint la dame veoir le roy et la royne, si parolent ensemble moult longuement.	Atant s'en retournent, ∅ lui et le seneschal. L'andemain vint la dame veoir le roy et la royne, et parlent ensemble moult longuement.

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
22	Et la reine li demande un don et ele li otroie. « Vos m'avez doné, fait la reine, que vos pardonroiz au nain vostre maltalant.	Et la reine demande a la dame un don et ele li otroie. « Vos m'avez doné, fet la roine, que vos pardonroiz au nain vostre mautalent.	Et la roine li demande .i. don et ele li otroie. « Vous m'avés doné et je vous demant que vous pardonés au nain vostre maltalent.	Si li demanda .i. don la royne et ele li donna. « Vous m'avez, fait ele, donné que vous pardonroiz au nain vostre mautalent.	Et la royne lui demande ung don et [elle] lui octroie. « Vous m'avés donné, fait la royne, que vous pardonnez au nain voustre maltalent.	La royne lui demande ung don et elle lui octroye. « Vous m'avés donné, fait elle, que vous pardonnerez au nayn vostre maltalent.
23	— Dame, fait ele, ge ne hé mies lo nain por soi, mais il a une pucelle qui est sa niece et ma cosine...	— Dame, fet ele, ge ne hé pas le nain por lui solement, mais il a çaienz une pucele qui est sa niece et ma cosine...	— Dame, fait ele, je ne hai mie le nain por soi, mais il a une pucele, sa niece, et est ma cousine...	— Dame, fait ele, je ne hé mie le nain pour soi meisme, mais il a çaiens une pucele qui est sa niece et ma cousine...	— Dame, fait elle, je ne hais mie le nain par soy, mais il a une niepce qui est ma cousine...	— Dame, fait elle, je ne hay pas le nayn pour soy, mais il a une niepce qui est ma cousine...

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
24	... si la priai a mout grant bessoign que ele laissast combatre por moi cest chevalier que vos veez la, qui ses amis est. Et ele dist que ele renieroit ançois Deu. Et ge la cuidoie tant esmaier que ele anvoiast son ami an la queste de cest chevalier por son oncle delivrer, car ge la correceroie volantiers de la rien que ele plus ainme.	... si li priai a mon grant besoig qe ele laissast combatre por moi cel chevalier la, qui ses amis est. Et ele dist que ele renoieroit ançois Deu. Si la cuidoie tant esmaier que ele envoiast son ami querre le chevalier por son oncle delivrer, car ge la corroceroie volentiers de la riens que ele plus ainme.	... si li proiai a mon grant besoig que ele laisast por moi combatre chel chevalier que vous veés la, qui ses amis est. Et ele dist que ele renoieroit anchois Dieu. Et je le quidoie tant esmaier que ele envoiast son ami en la queste de cel chevalier por son oncle delivrer, car je le corecheroie volentiers de la riens que ele plus aime.	... si li priai a moult grant besoing qu'elle lessast combatre cest chevalier, qui son ami est, pour moi. Et ele dist qu'ele renieroit ainçois Dieu. Et je le cuidai tant faire estriver qu'ele feist son ami aler en la queste du chevalier qui Segurades conquist pour son oncle delivrer, car je la courouceroie volentiers de la riens qu'elle plus aime.	... si lui priay a moult grant besoing qu'elle laissast combatre pour moy ce chevalier que vous veoiés la, qui son amy est. Et elle dist qu'elle renoieroit ainçois Dieu. Et je la cuidoie tant esmoier qu'elle envoiast son amy en la queste de cest chevalier pour son oncle delivrer, car je la courrouceroie voulentiers de la riens qu'elle plus ayme.	... laquelle je priay a mon grant besoing qu'elle laissast pour moy combatre ung chevalier, qui son amy estoit. Et elle me dist qu'elle renoieroit ainçois Dieu. Mais s'elle veult envoier son amy en la queste de ce chevalier, je suis contente que le nayn soit delivre.

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
25	— An non Deu, fait la reine, se ele de ce faut a son oncle, don n'est il nus qui haïr ne la deüst. » Lors apele la reine lo nain, si li dit :	— En non Deu, fet la roine, se ele de ce falt son oncle, donc n'est il riens qui haïr ne la deüst. » Lors apele la roine le nain, si li dit :	— En non Dieu, fait la roine, se ele de chou faut a son oncle, dont n'est il nus qui haïr ne l'en deust. » Lors apele la roine le nain, si li dist :	— En non Dieu, fait la royne, s'elle faut a son oncle, donc n'est il riens qui haïr ne la doie. » Lors apele le nain, si li dist :	— Et en nom Dieu, fait la royne, c'elle de ce fault a son oncle, dont n'est nulz qui haïr ne la deust. » Lors appelle la royne le nain, si dist :	— Par ma foy, fait la royne, s'elle refuse ceste chose a son oncle, donc n'est il nul qui haïr ne la deust. » Lors la royne appelle le nayn et lui dit :
26	« Nains, j'ai porchaciee vostre delivrance, se vostre niece velt tant faire por vos que ele anvoit son ami querre, lo chevalier qui vainqui la bataille, ne autre pais n'i puis trover.	« Nains, fet ele, j'ai porchasciee vostre delivrance, se vostre niece velt tant fere por vos qe ele envoit son ami qerre le chevalier qui Segurades conquist, ne autre pes n'i puis trover.	« Nains, [j']ai porcachié vostre delivrance, se vostre niece veut tant faire por vous que ele envoit son ami querre le chevalier qui venqui la bataille, ne autre pais ne puis je trover.	« Nains, fait ele, je t'a[i] pourchacié ta delivrance, se vostre niece velt tant faire qu'ele envoit son ami querre, celui qui vainqui la bataille, ne autre merci n'i puis trouver.	« Nain, j'ay pourchassié voustre delivrance, se voustre niepce veult tant faire pour vous qu'elle envoie son amy querre, le chevalier qui vainqui la bataille, ne autre paix n'y puis trouver.	« Nayn, j'ay pourchacié vostre delivrance, se vostre niepce veult tant faire pour vous qu'elle envoye son amy querir le chevalier qui Segurades conquist et vainquit la bataille, ne autre paix ne pouez vous avoir.

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
27	— Certes, dame, fait li nains, ge ne cuit ja que ele lo face, mais **totesvoies** l'essaierai. » Lors vient li nains a sa niece et li dit :	— Certes, dame, fet li nains, ge ne cuit qe ele ja le face, mes **totesvoies** l'essaierai gie. » Lors vient li nains a sa niece, si li dit :	— Chertes, dame, fait il, je ne quit mie qu'ele le fache, mais **toutesvois** l'assaierai je. » Lors vient li nains a sa nieche, si li dist :	— Certes, dame, fait li nains, je ne cuit qu'ele le face ja. Mais **toutevoies** l'ensaierai je lors. » Lors vient li nains a sa niece, si li dist :	— Certes, dame, dist le nain, je ne cuide ja qu'elle le face, mais **toutesfois** l'aissaieray je. » Lors vient a sa niepce, si lui dist :	— Certes, dame, dit le nayn, je cuide qu'elle ne le vouldra faire, mais **toutesfois** je y essayeray. » Lors vient le nayn a sa niepce et lui dit :

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
28	« Bele niece, ge suis morz se vos ne me secorrez, se vos ne me prestez Hetors por aler querre lo chevalier qui Segurades conquist. **Et se ce non**, ma dame me trainera aprés li si com ele a a costume. »	« Bele niece, ge sui morz se vos ne me prestez Hestor por aler querre le chevalier qui Segurades conquist. **Ou se ce non**, ma dame me merra aprés li si come ele a a costume. »	« Bele nieche, je suis mors, se vous ne me secourés. — Comment ? fait ele. — Se vous ne me prestés Hector por aler querre le chevalier qui conquist Segurades. **Et se che non**, ma dame me trainera aprés li, si com ele a commenchié, tant qu'ele l'avra trové. »	« Bele niece, je sui mort se vous ne me prestez Hector a querre le chevalier qui Segurade conquist. **Ou se ce non**, ma dame me menra si comme ele a coustume. »	« Belle niepce, je suis mort se vous ne me secourés. Se vous ne prestés a moy Hector pour aler querre le chevalier que Segurades conquist. **Et se non**, ma dame me trainera aprés elle si comme elle a a coustumne. »	« Ma niepce, je suis mort se vous ne me secourez. – Comment ? fait elle, vous est il avenu quelque chose ? — Par ma foy, dit il, il convient que vous me prestez Hector pour aler querir le chevalier qui conquist Segurades. **Et se je ne l'ay**, ma dame me traynera aprés elle ainsi comme elle a a coustume. »

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
29	Et ele dit que ja Dex ne li aïst se ja Hectors i va por son gré ne por son lox. Et qant li nains l'antant, si a tel paor que par un po qu'il ne se pasme, et vient a la reine et dit que nul consoil n'i puet trover.	Et ele dit que ja Dex ne li aït qant Hestors i ira part son commandement ne par son lox. Et qant li nains l'entent, si a si grant peor que par un pour qe il ne se pasme, et vient a la reine, si li conte que nul conseil n'i puet trover.	Et ele dist que ja Diex ne li aït, se Hectors i va par son congié ne par son boin. Et quant li nains l'entent, si a tel paor que par .i. poi que il ne se pasme et vient a la roine et dist que nul conseil n'i puet trover.	Et ele li respont que ja Diex ne li aist quant ja Hector yra [par] son congié ne par son los. Et qant li nains l'entent, si a tel paour que par un pou qu'il ne se pasme. Et vint a la royne, si li dist que nul conseil n'i puet trouver.	Et elle dist que « ja Dieu ne hait, se ja Hector y va par mon congié ne par mon loz. » Et quant le nain l'ot, si a grant paour qu'a poy qu'il ne se pasme, et vint a la royne et dist que nul conseil n'y peut trouver.	Et elle respont que ja Dieu ne lui aist quant Hector ira par son congié ne par son commandement. Quant le nayn l'entent, il a telle paour que par ung pou qu'il ne se pasme. Si vient a la royne et lui compte que nul conseil n'y peut trouver.

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
30	« Dame, fait cele de Roestoc, gel savoie bien. C'est la plus desleiaus criature qui onques fust. — Or ne vos chaut, fait la reine, que ge li ferai sa felenie comparer. » Lors li dit a consoil : « Vos ne **vos movroiz** demain.	« Dame, fet cele de Rohestoc, gel savoie bien. C'est la plus dellaial riens qui vive. — Or ne vos cha[il]e, fet la reine, car ge li ferai sa felonie comparer. » Lors li dit la roine a conseil : « Vos ne **vos movroiz** demain.	« Dame, fait chele de Roestoc, jel savoie bien, ch'est la plus desloiax creature qui onques fust nee. — Or ne vous en caut, fait la roine, que je li ferai sa felounie comparer. » Lors li dist a conseil : « Vous ne **vous moverois** demain.	« Dame, fait cele de Rohestoc, je le savoie bien. C'est la plus desloiaus creature qui onques fust. — Or ne vous chaut, fait la royne, je li ferai sa folie chier comparer. » Puis li a dit a conseil : « Vous ne **vous mouveroiz** demain.	« Dame, fait celle de Roestoc, je le pensoie bien. C'est la plus desloialle creature qui oncques fust. — Ore ne vous en chault, fait la royne, car je lui feray [s]a folie comperer. » Lors lui dist en conseil : « Vous [ne] **vous en moverés** demain.	« Par ma foy, fait la dame de Roestoc, je le savoie bien. C'est la plus [des]loyale creature qui soit au monde. — Or ne vous chaille, fait la royne, je lui amodereray tellement son couraige que je lui feray accorder. » Lors appelle la dame de Roestoc a conseil et lui dit : « Vous ne **vous en irez** huy ne demain.

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
31	Et **anquenuit** si dites a vostre **maisniee** que ge vos ai mout proiee de **remanoir**, mes vos ne remandriez por nule rien. Et demain, quant vos seroiz ci, si proierai a la damoisele que ele vos prit de remanoir et ge la decevrai si belement com vos orroiz. »	Et **enqenuit** diroiz a vostre **mesniee** que molt vos ai priee de **remanoir**, mes vos ne remandriez por nule rien. Et demain, qant vos seroiz ci, si proierai a la damoisele que ele vos prit de remanoir et ge la decevrai si belement come vos verroiz. »	Et **anquenuit** si dites a vostre **mainie** que je vous ai moult proïe de **remanoir**. Et je la dechevrai si belement comme vous orrés. »	Et **anuit** le dites a vostre **mesniee** que moult vous ai prié de **remanoir**, mais ne remaindroiz en nule maniere. Et je la decevrai si belement comme vous verroiz. »	Et **anuit** si dictes a voustre **cousine** que je vous ay moult priee de **remanoir**, et je la decevray si bellement comme vous ourrés. »	Et dictes **au jour d'uy** a voz **gens** que je vous ay priee de **demourer**. »

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
32	Lors s'an revient la dame a son ostel et dit la nuit a sa **maisniee** si com la reine li avoit dit. « Mais ge n'i **remanrai** mies », fait ele. L'andemain revint a cort et la reine la prie de **remanoir oiant tote sa gent**, mais ele dit qe ce ne puet estre.	Atant s'en revet la dame a son ostel et dit la nuit a sa **mesniee** si come la roine li avoit dit. « Mes ge ne **remandroie** mie », fet ele. L'endemain revient a cort. Et la roine la reprie de **remanoir oiant tote sa gent**, mes ele dit que ce ne poet estre.	Lors s'en vient la dame a son ostel et dist la nuit a sa **maisnie** si comme la roine li avoit dit. « Mais je ne **remanrai** mie », fait ele. L'endemain revient a la cort et la roine li prie de **ramenoir oiant toute sa gent**, mais ele dist que ce ne puet estre.	Lors s'en vient la dame a son ostel et dist la dame a sa **maisniee** ce que la royne li avoit dit. « Mais je ne **remaindroie** mie », fait ele. L'endemain revint la dame a court et la royne li prie de **remanoir oiant toute sa gent**, mais ele dit que ce ne puet estre.	Et la dame s'en reva a son hostel et dist la nuit a sa **niepce** ainsi comme la royne avoit dit. « Mais je n'y **remandray** mie », fait elle. L'andemain revint a court et la royne lui prie de **remanoir oiant toute sa gent**, mais elle dit que ce ne peut estre.	Lors s'en reva la dame a son hostel et dit a **ses gens** ainsi comme la royne lui avoit dit. « Mais je ne **demoureray** pas », fait elle. L'andemain elle revint a la court et, **en la presence de tous ses gens**, la royne l'a priee de **demourer**, mais elle dit que ce ne peut estre.

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
33	Atant se lievent totes et vont lo roi veoir. Et li rois lor saut a l'ancontre, si prant la dame de Roestoc par la main. Et la reine prant l'amie Hectors, si li dit : « Se vos ne m'aidiez vostre dame a anginier, ge ne vos amerai ja mais. — Dame, fait ele, comant ?	Atant se lievent totes et vont lo roi veoir. Et li rois lor saut a l'encontre, si prent la dame de Rohestoc par la main. Et la roine prent l'amie Hestor, si li dit : « Se vos ne m'aidiez, fet ele, vostre dame a engignier, ge ne vos ameré ja mes. — Dame, fet ele, coment ?	Atant se lievent toutes et vont le roi veoir. Et li rois lor saut a l'encontre, si prent la dame de Roestoc par la main et la roine prent l'amie Hector, si li dist : « Se vous ne m'aidiés vostre dame a engingnier, je ne vous amerai jamais. — Dame, fait ele, comment ?	Atant se lievent. Et li roys saut a l'encontre et prent la dame de Rohestoc par la main. Et la royne prent l'amie Hestor, si li dist : « Se vous ne m'aidiez, fait ele, vostre dame a couchier, je ne vous amerai jamais. — Dame, fait ele, comment ?	Atant vont toutes veoir le roy. Et le roy leur sault a l'encontre, si prent la dame de Roestoc par la main. Et la royne prent l'amie Hector, se lui dist : « Se vous ne m'aidiés voustre dame a engignier, je ne vous aymeray jamais. — Comment, dame ? fait elle.	Atant se leverent toutess les dames et alerent veoir le roy. Et quant il les vit venir, il se lieve encontre eulz et prent la dame de Roestoc par la main. Et la royne prent l'amye de Hector et lui dit : « Se vous ne me aidez a vostre dame engignier, je ne vous aymeray jamais. — Dame, fait elle, et comment ?

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
34	Ele m'a requis, fait la reine, que ge ne la pri pas por lo nain. Mais si ferai. Et ele cuidera que ge la pri de **remanoir**, et ele m'a dit que ele ne **remanra** pas se vos ne **remenez**.	Ele m'a requise, fet la roine, que ge ne la pri por le nain. Mes si ferai. Et ele cuidera que ge la pri de **remanoir**, et ele m'a dit que ele ne **remandroit** pas se vos ne **remaniez**.	Ele m'a requis, fait ele, que je ne li prie pas por le nain. Mais si ferai. Et ele quidera que je li prieche de **remanoir**, et ele m'a dit que ele ne **remanra** pas se vous ne **remanés**.	Ele m'a, fait ele, requise que je ne prie pour le nain. Mais si ferai. Et ele cuidera que je la prie de **remanoir**.	Elle m'a requise que je ne prie pas pour le nain. Mais si feray. Elle cuidera que je la prie de **remanoir**, et elle m'a dit qu'elle ne **remanra** pas se vous ne **remanés**.	Elle m'a fait la royne priee que je ne la priasse point de **demourer**, car elle dit qu'elle ne **demourera** point se vous ne **demourez**.
35	Et se ge vos demant un don, si lo m'otroiez. Et elle l'otroiera aprés, qui cuidera que ge parol de **remanoir**. Mais ge ferai tant que li nains sera delivres, ce sachiez.	Et se ge vos demant un don, si le m'otroiez. Et ele l'otroiera aprés, car ele cuidera que ge la pri de **remanoir**. Mes ge ferai tant que li nains sera delivres, ce sachiez.	Et se je vous demant .i. don, que vous le me dounés, et ele l'otriera aprés, qui quidera que je le prie de **remanoir**. Mais je ferai tant que li nains sera delivres, che sachiés vous.	Mais je ferai que li nains sera delivres, ce sachiez.	Et se je demande ung don, si le me octroiés, et elle le me octroiera aprés, qu'elle cuidera que je parolle de **remanoir**. Mais je feray tant que le nain sera delivres, ce saichés.	Et pourtant se je vous demande ung don, si le me octroy[e]z, et j'en demanderay ung autre a vostre cousine, qui cuidera bien que je parle de **demourer**. Mais je feray tant que le nayn sera delivre.

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
36	— Ha ! dame, fait la pucele, com avez bien dit ! » Atant se vont aseoir et la reine dist a la dame que li doint un don.	— Ha ! dame, fet la pucele, come avez ore bien dit ! » Atant se vont asseoir et lors dit la roine a la dame que ele li doinst un don.	— Ha ! dame, fait la puchele, com vous avés bien dit ! » Atant le laisse et la roine vient a la dame de Roestoc, si li demande .i. don.	— Ha ! dame, fait la pucele, comme avez ore bien dist ! » Atant s'en vont asseoir et la royne dist a la dame de Rohestoc que elle li doinst .i. don.	— Ha ! dame, fait elle, vous avés bien dit. » Atant s'en vont asseoir et la royne dist a la dame qu'elle lui donne ung don.	— Haa ! dame, fait elle, vous avés moult bien dit. » Atant s'en vont seoir et la royne dit a la dame de Roestoc : « Je vous prie que vous me donnez ung don. »
37	Et ele dist : « Dame, ne me demandez mie outraige, que veez vos ci une damoisele qui a mout a faire an son païs. — Ne vos esmaiez, fait la reine, que vos ne savez que ge vos voil demander. »	Et ele li respont : « Dame, ne me demandez pas outrage, car veez ci une damoisele qui molt a afere en son païs. — Ne vos esmaiez mie, fet la roine, car vos ne savez qe ge voil dire. »	Et ele li dist : « Dame, ne me demandés mie outrage, car veés chi une damoisele qui moult a a faire en son païs. — Ne vous esmaiés, fait ele, que vous ne savés que je voeil demoider. »	« Dame, fait ele, ne me demandez pas outrage, car v[e]ez ci une damoisele qui moult a afaire en son païs. — Ne vous esmaiez mie, fait la royne que vous ne savez que je veul demander. »	Et elle lui dist : « Dame, ne me demandés mie oultrage, car veez cy une damoiselle qui moult a afaire en son païs. — Or ne vous esmaiés, fait la royne, car vous ne savés que je veil demander. »	Et elle dit : « Dame, ne me demandez mie oultrage, car veez cy une pucelle qui moult a affaire. — Ne vous esmayez mie, fait la royne, car vo[us] ne savez pas ce que je vous vueil demander. »

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
38	Et la dame dit que ele l'otroiera se la damoisele l'otroie avant. Et la reine li fait otroier a la damoisele, et puis an prant la foi de l'une et de l'autre.	Et la dame dit que ele l'otroiera se la damoisele l'otroie avant. Et la roine le fet otroier a la damoisele et a la dame aprés, et puis em prent la fo[i]z de l'une et de l'autre.	Et la dame dist qu'ele l'otriera, se la damoisele l'otrie avant. Et la roine le fait otroier a la damoisele, et puis en prent la foi de l'une et de l'autre.	Et la dame si dit qu'ele l'octroiera se la damoisele l'octroie avant. Et la royne le fait octroier a la damoisele, et puis en prent la foy de l'une et de l'autre.	Et la dame dist qu'elle lui octroiera se la pucelle l'octroie avant. Et la royne lui fait octroier. Puis en prent la foy de l'une et de l'autre.	Et la dame dit qu'elle lui octroye. Et pareillement la damoiselle lui octroya. Aprés que la royne eut prins la foy de l'une et de l'autre, elle dit a la dame de Roestoc :

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
39	« Savez, fait elle a la dame, que vos m'avez otroié ? Que li nains est delivres vers vos de mautalant et de haïne et de qanque vos li demandez por lo chevalier qui Segurades conquist. Et vos, fait ele a la damoiselle, m'avez creanté que vos proieroiz Hectors qe il aille querre lo chevalier tant que il lo truisse. Et tant feroiz qu'il i era. »	« Savez vos, fet la roine a la dame de Rohestoc, que vos m'avez otroié ? Vos m'avez otroié que li nains est delivres vers vos de maltalent et de haïne et de qanqe vos li demandez por le chevalier qui Segurades conquist. Et vos, fet ele a la damoisele, m'avez creanté que vos prieroiz Hestor qe il aille qerre le chevalier tant qu'il le truisse et tant feroiz que il i era. »	« Savés, fait ele a la dame, que vous m'avés otroié ? Que li nains est delivres vers vous del maltalent et de la haïne et de che que vous li demandés por le chevalier qui Segurades conquist. Et vous, fait ele a la demoisele, m'avés creanté que vous proierés Hector que i aille querre le chevalier tant qu'il le truise, et tant ferois que il ira. »	« Savez vous, fait la royne, que vous m'avez donné ? Que vous m'avez otroié que li nains sera delivres et quites du mautalent que vous avez vers li. Et vous, damoisele, m'avez creanté que vous prierois Hestor qu'il voit querre le chevalier tant qu'il le truisse. Et tant feroiz qu'il yra. »	« Savés vous, fait la royne, que vous m'avés donné ? S'est que le nain soit quicte de voustre maltalent et de quanque vous lui demandés du chevalier qui Segurades conquist. Et vous, fait elle a la damoiselle, m'avés creanté que vous prierés a Hector qu'il voise querre le chevalier tant qu'il le trouve. Et tant ferés qu'il yra. »	« Or m'avés vous octroyé que le nayn est delivre envers vous du maltalent et de la hayne que vous aviez sur lui. Et vous, fait elle a la damoiselle, vous m'avés donné que vous prirez Hector qu'il voise le chevalier querre tant qu'il le treuve. »

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
40	Quant ele l'ot, si est tant esbahie que ele ne puet parler d'une grant piece. Et tuit cil qui l'oent an sont **lié**, mais cele de Roestoc en est **liee** sor toz.	Qant la damoisele l'ot, si est si esbahie que ele ne puet mot dire d'une grant piece. Mes tuit cil qui oirent ce qe la roine dist en furent molt **lié**, mes la dame de Rohestoc en est **liee** sor toz.	Quant ele l'ot, si est tant esbaïe que ele ne puet parler d'une grant piece. Et tuit cil qui l'oent en sont **lié**, mais la dame de Roestoc en est **liee** sor tos.	Quant ele l'ot, si est si esbahie qu'ele ne puet dire mot d'une grant piece. Et tuit cil qui l'oirent en sont **lié**, mais la dame de Rohestoc en est **lie**[**e**] sor touz.	Quant la damoiselle l'ot, si est tant esbaïe qu'elle ne peut parler. Et tous ceulx qui l'oient en sont **liez**, mais celle de Roestoc en est **lie** sur tous.	Et quant elle l'oyt elle, fut [si] esbahye qu'elle ne peut parler d'une grant piece. Et tous ceulz qui l'oyent en sont **lyez**, et la dame de Roestoc en est moult **joyeuse** sur tous les autres.

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
41	Et qant la damoisele pot parler, si dit : « Ha ! dame reine, certes, il n'a pas an vos tant de bien com l'an tesmoigne, et mout avez or po gaaignié a une pucele decevoir. Et **neporqant** deceüe ne m'avez vos mie, que au jor ne m'aïst ja Dex que ge li prierai que il i aille.	Et qant la damoisele pot parler si dist : « Ha ! dame roine, fet ele, certes, il n'a pas tant de bien en vos come l'en tesmoigne, et molt avez ore pou gaaignié en une pucele decevoir. Et **neporqant** deceüe ne m'avez vos mie, car au jor ne m'aït ja Dé qant ge li prierai que il i aille.	Et quant la damoisele pot parler, si li dist : « Ha ! dame roine, chertes il n'a pas tant de bien en vous comme l'en tesmoigne, et moult avés ore poi gaaignié en une pucele decheveir. Et **neporquant** decheüe ne m'avés vous mie, que al jor ne m'aït Diex que je li proierai que il i aille.	Et quant ele pot parler, si dist : « Hé ! dame royne, certes, il n'a pas tant de bonté en vous que l'en tesmoingne, et moult avez ore pou gaaignié en une pucele decevoir. Et **nepourqant** de ce ne m'avez vous mie courouciee, car au jour ne m'aist ja Diex que je li prierai qu'il y aille...	Et quant la damoiselle pot parler, si dist : « Ha ! dame royne, certes, il n'y a pas tant de biens en vous, je tesmoingne. Moult avés ores pou gaingnié en une pucelle decevoir. Et **nonpourtant** deceue ne m'avés vous mie, que ja au jour ne m'aist Dieux que je lui prie qu'il y aille...	Et quant la damoiselle peut parler, elle dit : « Haa ! dame royne, certes, il n'y a pas tant de bien en vous comme l'en y tesmoigne. Et moult avés ores pou gaingnié de decevoir une pucelle. Et **nompourtant** deceue ne m'avés vous pas, car ja Dieu ne m'aist se je le prie ja qu'il y voise.

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
42	Ne par les sainz de cele chapelle laianz, se il nus an i a, ja par moi priez n'en sera, ançois me lairoie trestote desmembrer. — Certes, fait la reine, gel croi bien. Donc ne seriez vos mie niece au nain se vos n'esteiez plus felonesse d'autre fame.	Ne par les sainz de cele chapele laienz, se nul en i a, ja par moi n'en sera proiez, ançois me leroie tote desmembrer. — Certes, fet la roine, ge le croi bien. Donc ne seriez vos pas niece au nain se vos n'estiez plus felenesse q'autre feme.	Ne par les sains de chele capele, ja n'en sera proiés de moi, anchois me laroie toute desmembrer. — Chertes, fait la roine, je croi bien, que dont ne seriés vous mie nieche au nain se vous n'estiés plus felenesse d'autre feme.	... ne par les sainz de cele chapele, se nul en y a, ainz me lairoie toute desmembrer. — Certes, fait la royne, je le savoie bien. Donc ne seriez vous pas niece au nain se vous n'estiés plus felonnesse que autre femme.	... ainçois me lairoie toute desmembrer. — Certes, fait la royne, je le croy bien. Dont ne serés vous mie niepce au nain se vous n'estiés plus foible d'autre femme.	Mais par les sains de celle chapelle, s'il y va, ja ne sera par moy, ne ja de moy priere n'en aura. — Certes, fait la royne, autrement ne seriez vous pas niepce au nayn se vous n'estiés plus felonnesse que autre femme.
43	Et bien sachiez qe ou pooir monseignor lo roi, ne a ceste dame qui ci est, n'avroiz vos ja mais terre devant que cist covenanz soit aquitez.	Et sachiez bien que el pooir monseignor lo roi, ne en celui a ceste dame qui ci est, ne tendroiz vos ja mes terre devant ce que cist covenz soit aquitez.	Et bien saciés que el pooir monseignor le roi, ne a ceste dame qui chi est, n'avrois vous jamais terre devant que chis covenens soit aquités.	Et bien sachiez que el pooir monseignour le roy, n'en ceste dame qui ci est, ne tendrez vous ja mais terre devant que cis couvans sera tenus.	Et bien saichiés que ou pouoir le roy monseigneur, ne ou pouoir a ceste dame qui cy est, n'aurés vous jamais terre devant que ce convenant soit acquités.	Et bien sachiez que ou pouoir de monseigneur le roy, ne a ceste dame qui cy est, ne tiendrez vous ja pié de terre devant que le convenant soit acquitté.

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
44	— Dame, fait ele, ge n'am puis mais. Donc ne serai ge ja mais tenanz, que ce sera a faire au jor do juïse. — Gardez, fait la reine, que vos n'an faites ja rien se par force non, que **totevoies** lo feroiz vos, mais que bien vos anuit et griet. — Certes, fait ele, or i parra. »	— Dame, fet ele, ge n'em puis mes. Donc n'en serai ge ja mais tenanz, car ce sera afere au jor del juïse. — Gardez, fet la roine, que vos n'en façoiz ja riens se par force non, car **totevoies** le feroiz vos, mes qe bien vos ennuit et griet. — Certes, fet ele, or i parra. »	— Dame, fait ele, n'en puis mais. Dont n'en serai je jamais tenans, que che sera a faire au jor del juïse. — Gardés, fait la roine, que vous n'en faites riens se par force non, que **toutesvois** le ferois vous, mais que bien vous poist et anuit. — Chertes, fait ele, or i para. »	— Dame, fait ele, je n'en puis mais. Dont ne serai je ja mais tenans, car ce sera a faire au jour del juÿse. — Gardez, fait la royne, que vous n'en faciez ja riens se par force non. Mais **toutesvoies** le ferez vous, mais que bien vous anuit et griet. — Certes, or y parra. »	— Dame, fait elle, je n'en puis mais. Dont ne seray je jamais tenans, car ce sera afaire au jour de juse. — Gardés, fait la royne, que vous ne faciés riens se par force non, car **toutesfois** le ferés vous, mais bien vous ennuye. — Certes, fait elle, or y perra. »	— Dame, fait elle, je n'en puis mes. — Se vous ne le faictes par amour, fait la royne, vous le ferez par force, combien que moult vous en poise. — Certes, fait elle, or y perra. »

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
45	Atant se lieve. Et la reine dit a la dame de Roestoc que si chier com ele a son cors, que elle n'ait baillie de rien qui soit an son pooir sor lo sairement et sor la fiance qe ele doit lo roi Artu cui fame ele est.	Atant se lieve. Et la roine dit a la dame de Rohestoc si chier come ele a son cors, qe cele n'ait baillie de rien qui soit en son pooir sor le serement et sor la fiance qu'ele doit au roi Artus cui feme ele est.	Atant se lieve et la roine dist a la dame de Roestoc que si chier comme ele a son cors, que ele n'ait baillie de riens qui soit en son pooir sor le foi et le sarement qu'ele doit au roi Artu qui feme ele est.	Atant se lieve la royne et dist a la dame de Rohestoc que si chier comme elle a son cors, qu'elle n'ait baillie de riens qui soit en son pooir sor le sairement et sor la feauté que ele doit au roy Artus cui femme ele est.	Atant se lieve et la royne dist a la dame de Roestoc que si chier qu'elle a son corps, qu'elle n'ait pouoir ne baillie de riens qui soit en son pouoir sur le serement qu'elle doit au roy Artu qui femme elle est.	Et la royne dit a la dame de Roestoc que si chier comme elle ayme son corps, qu'elle ne lui laisse riens en baillie qui soit en son pouoir sur paine de faulcer la foy et le serment qu'elle doit au roy Artus.

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
46	Et la dame li otroie **an sanblant de** correciee **mais liee en est**. Et aprés lo **redit** la reine au nain qui de tot est saisiz, et s'an prant lo sairement. Et dit que se il s'an parjuroit, bien sache il que ele lo **conreeroit** tel que il ne li **remanroit** roie de terre.	Et la dame li otroie **a semblant de** corrociee **mes liee en est**. Aprés le **redit** la roine au nain qui de tot est saisiz, si em prent le serement. Et dit que se il se parjuroit, bien le sache il que ele l'**atorneroit** tel qu'il ne li **remandroit** roie de terre.	Et ele li otrie **en samblant d'estre** corechie **mais moult en est lie**. Et aprés le **redist** la dame au nain qui de tout est saisis, et s'en prent le sarement. Et dist que s'il s'en parjuroit, bien sache il que ele le **conreroit** tel que il ne li **remanroit** roie de terre ne autre avoir nul.	Et la dame li otroie **faisant samblant d'estre** courouciee, **mais non est**. Et en aprés si **dist** la royne au nain que de tout soit saisiz, et que bien sache il que se ele se parjuroit, qu'ele la **courouceroit** si qu'il ne li **remaindroit** ne terre ne roie.	Et la dame lui octroie **en semblant de femme** courroucee, **mais moult en est lie**. Aprés le **dist** la royne au nain que de tout est saisis, si en prent le serement. Et lui dist que bien saiche il que c'il s'en parjure, elle lui **compteroit** tellement qu'il ne lui **remandroit** roye de terre.	Et la dame lui octroye **faisant semblant d'estre** courroucee, **mais moult joyeuse et lyee en est**. Aprés la royne **dit** au nayn qui est de tout saisy, que s'elle joÿst de quelque chose et qu'elle s'en apperçoive, bien sceust qu'elle l'en **courrouceroit** en telle maniere qu'il ne lui **demoureroit** raye de terre.

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
47	Atant s'an ist la damoiselle de la chambre mout correciee et **mout plorant durement**, et ancontre Hector an son venir, si li demande que ele a. Et elle no velt dire fors tant que a soi meïsmes dist an alant :	Atant s'en ist la damoisele de la chambre mout corociee, si **plore trop durement**, si encontre Hestor son ami en son venir qui li demande que ele a. Et ele ne li velt dire fors tant qe a soi meesmes dit tot en alant :	Atant s'en ist la damoisele de la cambre moult corechie et **moult plorant durement**, et encontre Hector en son venir, si li demande qu'ele a et ele ne veut mot dire fors tant que a soi meisme dist en alant :	Atant s'en ist la damoisele moult courouciee de la chambre et **pleure moult durement**, et encontre Hestor son ami en son venir. Et cil li demande que elle a et cele ne le voult dire fors tant que a soi meisme dist en alant :	Atant s'en yst la damoiselle de la chambre moult courroucee et **pleure moult durement**, et Hector l'encontre en son venir. Si lui demande qu'elle a et elle ne lui veult dire autrement qu'elle dist en alant :	Atant s'en yst la damoiselle de la chambre moult courroucee et **pleure moult tendrement**, et rencontre Hector en chemin qui lui demande qu'elle avoit. Et celle ne voulut dire mot fors tant seulement :

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
48	« Ha, lasse ! Com m'a deceüe cele qui tot deçoit ! » Ne plus n'an puet traire Hestors por nule proiere que il li face, si la seust an iceste guise jusque a l'ostel. Et ele s'est couchiee an un lit et fait tel duel que nus n'an puet parole traire.	« Ha, lasse ! Com m'a deceüe cele qui tot le mont deçoit ! » Ne plus n'em poet traire Hestors por nule priere que il li face, si la suit en ceste maniere jusq'a l'ostel. Et ele s'est couchiee en une couche et fet tel duel que nus n'en puet parole trere.	« A, lasse ! Com m'a decheue chele qui tout dechoit ! » Ne plus n'en puet traire Hectors por nule proiere que il li fache, si la sieut en itel guise jusc'a l'ostel. Et ele s'est couchie en .i. lit et fait tel duel que nus n'en puet parole traire.	« Ha, lasse ! Tant me deceu cele qui tout deçoit ! » Ne plus n'en pot traire Hestor pour priere qu'il li face, si le suit en tele guise jusqu'a son hostel. Et ele s'est couchiee en .i. lit et fait tel duel que nulz n'en puet parole traire.	« Ha, la[sse] ! Con m'a deceue qui tout deçoit ! » Et Hector le suit jusques a l'ostel et elle se couche en ung lit et fait tel dueil que nul n'en peut parolle traire.	« Haa, lasse ! Tant m'a deceue celle qui tous deçoit ! » Ne plus n'en peut traire Hector pour priere qu'il face, si la laisse jusques a l'ostel. Et quant elle fut en sa chambre, elle se couche sur ung lit et fait tel deul que nul n'en peut parolle traire.

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
49	Quant Hectors voit que ele ne li dira l'achoison de son duel, si vient au nain, si li demande ce qe est. Et li nains vient, si li conte la verité et lo sairement que ele a fait.	Qant Hestors voit qe ele ne li dira l'acheson de son duel, si vient au nain, et li demande qe ce est. Et li nains l'en conte la verité et le serement q'ele a fet.	Quant Hector voit qu'ele ne li veut dire l'ocoison de son duel, si vient au nain, si li demande que chou est. Et li nains li en conte la verité et le sarement qu'ele a fait.	Quant Hestor voit qu'elle ne li dist l'achoison de son duel, si vient au nain et li demande que ce est. Et li nains li conte la verité et le sairement qu'ele a fait.	Et Hector demande au nain qu'elle a et le nain lui compte la verité et le serement qu'elle a fait.	Quant Hector voit qu'elle ne lui dira l'achaison de son deul, il vient au nayn et lui demande dont procede le courroux que sa niepce avoit. Et le nayn lui compte toute la verité du cas et aussi le serment que elle a fait.
50	« Ha ! fait Hectors. Por Deu, fait il, venez a li et si li priez que ele soffre que g'i aille, car tot sanz commandemant i eroie gié ançois que ele perdiest sa terre, se ge n'an cuidoie avoir sa haïgne.	« Ha ! por Deu, fet Hestors, alons a li et si li priez qe ge i aille, car tot sanz son comandement i iroie ge ançois que ele em perdist sa terre, se ge n'en cuidoie avoir sa haine.	« Ha ! fait Hector, por Dieu, venés a li et si li proiés que ele seuffre que g'i aille, car tout sans commandement iroie je anchois qu'ele perdist sa terre, se je n'en quidoie avoir sa haine.	« Ha ! pour Dieu, fet Hestor, alons a lui et si li prions que g'i aille, car sanz commandement yroie je ainçois qu'elle y perdist riens de sa terre, se je ne cuidoie sa haine avoir.	« Ha ! Hector fait, pour Dieu, venés a lui et lui priés que elle seuffre que je y aille, car tout sans commandement yroie je ains qu'elle perdist sa terre, se je ne cuidoie avoir sa haine. »	« Haa ! pour Dieu, faict Hector, venez avant et si lui priez qu'elle seuffre que je y voise, car tout sans commandement iroye je ains qu'elle perdist sa terre, moyennant que je n'en eusse point sa haine.

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
51	Et ge vos pri et por vostre preu et por lo suen que vos li priez, ansi com ge ferai, que ele soffre que g'i aille por sa proiere, por ce que la reine lo velt. Et ele m'an priera puis que gel voudrai, si com ge cuit. »	Et ge vos pri por vostre preu et por le suen que vos li priez, autresi come ge ferai, q'ele sueffre que ge i aille par sa priere por ce qe la reine le velt einsi. Et ele m'em priera, puis qe ge le voil, si con ge cuit. »	Et je vous pri et por vostre preu et por le sien que vous li priiés, ausi com je ferai, que ele soefre que je i aille por sa proiere, puis que la roine le veut. Et ele m'en priera, puis que je le vaurai, si com je quit. »	Et je vous pri pour vostre preu et pour le sien que vous li priez, autressi comme je ferai, qu'elle sueffre que g'i aille par sa priere, pour ce que la royne le veult ainssi. Et ele m'en priera des que je la verrai, si comme je cuit. »	∅	Et je vous prie pour vostre prouffit et pour le sien que vous lui priez qu'elle me laisse aler en la queste, car la royne le veult. Et je croy qu'elle me l'octroiera, puis que je le vouldray. »
52	Et li nains dit que il est prez que il l'an chient andui as piez. « Mais ge la sai a si felonesse que a poines lo fera, puis que ele s'i est ahurtee. — Ce essaierons nos », ce dit Hectors.	Et li nains dit qu'il est prez qe il l'en chient andui au pié. « Mes ge la sai, fet il, tant a felenesse qe a grant peine le fera, puis q'ele s'i est ahurtee. — Ce essaierons nos », fet Hestors.	Et li nains dist que il est pres que il l'en chïent andui al pié. « Mais jel sai a si felenesse que a paines le fera ele, puis qu'ele si est ahurtee. -– Che assaierons nous », ce dist Hectors.	Et li nains dist que il est tout prest que il l'enclinent andui au piez. « Mais il le sent, fait il, a si felonnesse que a grant paine le fera, puis qu'elle si est ahurtee. — Si y essaierons nous », fait Hector.	Et le nain dist qu'il est pres qu'il s'en laisse choir a ses piés.	Et le nayn lui dit qu'il en est tout prest, « mais je la sent de si grant couraige, dit il, que a grant paine le vouldra faire. — Or essayerons nous », fait Hector.

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
53	Atant vienent **andui** a l'ostel a la damoiselle, si s'agenoillent **andui** devant lo lit ou ele gisoit mout dolante, et li prient por Deu que ele voille que Hectors voist an ceste queste.	Atant vienent **andui** a l'ostel a la damoisele, si s'agenouillent ∅ devant le lit ou ele gist molt dolente, et li prient por deu que ele le voille qe Hestors aille en ceste qeste.	Atant vienent **andui** a l'ostel a la damoisele, si s'ajenoillent **andui** devant le lit ou ele gisoit moult dolante, et li prient por Dieu qu'ele die a Hector que il voist en chele queste.	Atant viennent **andui** a l'ostel a la damoisele, si s'agenoullent ∅ devant son lit ou ele gisoit moult dolante et moult courouciee, si li prient por Dieu que Hestor aille en cele queste.	Lors s'en viennent ∅ a la damoiselle, si s'agenoillent ∅ devant le lit ou elle gisoit, et lui prient pour Dieu qu'elle seuffre que Hector voise en celle queste.	Atant viennent **tous deux ensemble** a l'ostel de la damoiselle et se agenoillent ∅ devant elle, et lui prient pour Dieu qu'elle vueille que Hector voise en ceste queste.
54	« **Fi**, fait ele au nain, avez me vos por ce faite decevoir a la reine ? Certes, ja preu n'i avroiz, que au jor ne m'aïst Dex que ja Hectors an avra de moi ne proiere ne commandement.	« **Fi**, fet ele au nain, avez me vos por ce fet decevoir a la roine ? Certes, ja preu n'i auroiz, car ja au jor ne m'aït Dex qant ja Hestors en aura ne priere ne commandement par moi.	« **Fi**, fait ele au nain, avés me vous por ce fait dechevoir a la roine ? Certes, ja preu n'i avrois, ne ja au jor ne m'aït Diex que ja Hectors ira par moi ne par proiere ne par commandement.	« **Si**, fait ele au nain, avez me vous priere faite de ce que la royne m'a fait creanter ? Certes, ja proiere n'i auroiz, car ja ne m'aist Diex quant ja Hestor en aura par moi priere ne commandement.	« **Si**, fait elle au nain, m'avés vous pour ce fait decevoir a la royne ? Ja certes, preu n'y arés, que ja au jour ne m'aist Dieux que ja Hector en aura de moy priere ne commandement.	« **Sire**, fait elle au nayn, m'avez vous pour ceste cause fait decevoir a la royne ? Certes, riens n'y avés vous gaignié. Et ja Dieu ne m'aist se Hector en aura de moy priere ne commandement.

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
55	Et se il i aloit sanz mon congié, bien sache il que ja mais ne me verroit vive. Et se il me reveoit, ne me verroit il ja mais soe. » Et qant il l'oent, si an sont andui mout a malaise. Si s'an part li nains, si s'an vient ariés a sa dame devant la reine.	Et se il i aloit sanz mon congié, il ne me reverroit ja mes vive, ce sache il por voir. Et se il me reveoit, ne me verroit il ja mes soe. » Et qant il l'oent, si en sont ambedui mout a malese. Si s'em part li neins et vient arrieres a sa dame devant la reine.	Et s'il i aloit sans mon commandement, bien sache il que ja mais jor ne me verroit vive. Et s'il me veoit, ne me verroit il jamais soie. » Et quant il oent che, si en sont andoi moult a malaise, si s'en part li nains et s'en vient a sa dame devant la roine.	Et se il y aloit sanz mon congié, bien sache il de voir que il ne me verroit jamais vive. » Et quant il l'oient, si en son moult a malaise, si s'en revait li nains et vient arriere a sa dame devant la royne.	Et s'il y aloit sans mon congié, bien saiche il qu'il ne me verroit jamais vive. »	Et s'il y aloit sans mon congié, bien saiche que jamais ne me verroit vive, et s'il revenoit, il ne me reverroit jamais sienne. » Et quant ilz l'oyent ainsi parler, ilz en sont moult a malaises, si s'en part le nayn et s'en vient arriere a sa dame qui est avec la royne.

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
56	Et lors conte lo duel que sa niece fait et dit que ja a nul jor Hectors n'en avra son commandement ne sa proiere. Et se il i va sanz son congié, ja mais ne la reverra vive.	Et lor conte le duel qe sa niece fet et dit qe ja a nul jor Hestors n'en aura son commandement ne sa priere. Et s'il i vet sanz son congié, il ne la reverrai ja mes.	Et lor conte le grant doeil que sa nieche faisoit et dist que ja a nul jor Hector n'en avra son commandement ne sa proiere. Et se il i va sans son congié, ja mais ne le verra vive.	Et lor conte comment sa niece fait grant duel et dit que ja Hestor n'aura son commandement ne sa priere. Et s'il y vait sanz son congié, il ne la verra jamais.	∅	Et lui compte le deul que sa niepce fait et dit que jamais Hector ne yra en la queste par son commandement ne par sa priere. Et s'il y va sans son congié, il ne la reverra jamais.
57	Et qant la reine l'ot, si l'an prant mout grant pitié an son cuer, et que bien set que grant angoise a la damoisele au suen. Si l'anvoie querre par la dame de Malohaut et par deus chevaliers.	Et qant la reine l'ot, si l'em prent molt granz pitiez a son cuer, car bien set que grant angoisse a la damoisele an suen. Si l'envoie querre par la dame de Maloaut et par dous de ses chevaliers.	Et quant la roine l'ot, si l'en prent moult grant pitié en son cuer, et seit bien que grant angoisse a la damoisele. Si l'envoie querre par la dame de Malohaut...	Quant la royne l'entent, si l'en reprent moult grant angoisse a son cuer, car bien scet que grant angoisse a la damoisele a son cuer. Si l'envoie querre par la dame de Malohaut...	Et quant la royne l'ot, si lui en prent moult grant pitié en son cuer, si l'envoie querre par la dame de Malohaut et par .ii. chevaliers.	Et quant la royne l'oyt, si lui en prent grant pitié et en a grant douleur en son cueur, car bien sçait que la damoiselle a grant douleur au sien. Si l'envoye querre par la damoiselle de Malohaut...

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
58	Et prie a la dame de Malohaut que **mout durement** li met an consoil que ele an laist Hetors aler an la qeste, car il n'i demorra mie.	Et prie a cele de Maloaut que **molt durement** li mete en conseil que ele lest aler Hetor en la qeste del chevalier, car il n'i demorera mie.	... qui **moult durement** li conseille que ele en laist Hector aler en la queste, que il n'i demoura mie longuement.	... qui **durement** le tint a conseil que ele laist aler Hestor en la queste, car il ne demourra mie.	∅	... laquelle **moult** lui conseille qu'elle laisse aler Hector en la queste et qu'il ne demourera mie longuement.
59	« Certes, dame, fait li nains, il i alast mout volontiers se ele ne li aüst deffandu, mais il l'aime et dote sor tote rien. »	« Certes, dame, fet li nains, il i alast molt volentiers s'ele ne li eüst deffendu, mes il l'aime et dote sor tote rien. »	« Chertes, dame, fait li nains, il y alast moult volentiers, se ele ne li eüst desfendu, mais il l'aime et doute sor toute rien. »	« Certes, fet li nains, il y alast moult volentiers s'elle ne li eust deffendu, mais il l'aime et doute sor toutes riens. »	∅	« Certes, dame, fait le nayn, il y alast moult voulentiers s'elle ne lui eust deffendu, mais il l'ayme et doubte sur toute riens. »
60	Lors va la dame de Malohaut parler a la damoisele.	Lors vet la dame de Maloaut parler a la damoisele.	Lors va la dame de Malohaut parler a la damoisele.	Lors vait la dame de Malehaut a la damoisele parler.	Lors va la dame de Malohaut parler a la damoiselle.	∅

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
61	Si l'amaine a la reine mout angoisose, et mout li amoneste et loe que ele face aler Hectors an la queste do chevalier qui conquist Segurades, car il ne demorra mies granment.	Si la meine a la roine molt angoisseuse, et li prie moult qe ele face aler Hestor en la qeste del chevalier qui Segurades conquist, et li dit qu'il ne demorera mie granment.	Si l'amaine a la roine moult angoisseuse et moult dolante, et moult li amouneste et loe que ele fache Hector aler en la queste du chevalier qui conquist Segurades, car il n'i demora mie granment.	Si l'amainne a la royne moult angoisseuse, et moult li amonneste et loe que ele laist aler Hestor en la queste du chevalier, car il ne demoura mie gramment.	Si l'en mene la royne moult angoisseuse, et moult lui amonneste et loue qu'elle face aler Hector en la queste, car il n'y demourera mie granment.	Lors la dame de Malohaut la maine a la royne. Et tousjours lui ammonneste qu'elle commande a Hector qu'il aille en la queste du chevalier qui conquist Segurades, car il ne demourera pas gramment.
62	Et ele ne li otroie ne contredit, mais totevoies escote. Ensi vienent jusque a la cort.	Et cele ne li otroie ne contredit, mes totevoies escoute. Einsi vienent jusq'a la cort.	Et ele ne li otrie ne contredist, mais toutesvois escoute. Ensi vienent jusqu'a la cort.	Et cele ne li otroie ne ne li escondit, mais toutesvois escoute. Ainssi viennent jusq'a la court.	Et elle ne lui octroie ne contredit, mais toutesvoies escoute. Ansi viennent jusques a la court.	Et celle ne lui octroie ne contredit, mais elle escoute et ne dit mot. Ainsi viennent a la court la dame de Malohaut et la niepce du nayn.

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
63	Et qant la reine la voit, si la volt mout anorer por ce que ele set bien grant partie de la messaise que ele a. Si la prant antre ses braz et dit :	Et qant la reine la voit, si la velt molt henorer por ce qe ele set grant partie de la mesaise que ele a. Si la prent entre ses braz, si li dit :	Et quant la roine la voit, si la vait moult honerer, por ce qu'ele seit grant partie de la mesaise que ele a. Si la prent entre ses bras et dist :	Et la royne la veult moult bien veoir pour ce que ele scet grant partie du mal que elle a. Si la prent entre ses braz et dist :	Et la royne la voult moult honnorer pour ce qu'elle scet bien une partie de sa mesaise qu'elle a. Si la prent entre ses bras et lui dist...	Et quant la royne la voit, si la voulut moult honnourer pour ce qu'elle sçait bien grant partie du mesaise et de l'angoisse qu'elle a. Si la prent entre ses bras et lui dit :
64	« Damoiselle, or ne vos esmaiez mies, mais confortez vos, car se Deu plaist, vos avroiz par tens miauz que li cuers ne vos dit. »	« Damoisele, or ne vos esmaiez mie, mes confortez vos, car se Deu plest, vos auroiz par tens mielz que li cuers ne vos dit. »	« Damoisele, or ne vous esmaiés mie, mais confortés vous, car se Dieu plaist, vous avrés par tans miex que li cuers ne vous dist. »	« Damoisele, ne vous esmaiez mie, mais confortez vous, et se Dieu plaist, nous orrons par tans ce que li cuers nous a dit. »	... qu'elle ne s'esmaie mie.	« Damoiselle, ne vous esmayez mie, mais rejouissez vous, car se Dieu plaist, vous aurez de brief mieulx que vostre cueur ne desire. »

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
65	Atant est la pucele asise, si li reprie la reine que ele die a Hectors por la delivrance de son oncle que il aille an ceste queste, mais ele ne l'i puet metre.	Atant s'est la pucele assise, si li reprie la roine que ele lest aler Hestor en la qeste por la delivrance son oncle, mes ele ne li puet metre.	Atant est la puchele assise, si li prie la roine qu'ele die a Hector por la delivrance de son oncle que il aille en ceste queste, mais ele ne l'i puet metre.	Atant fist la pucele assir, si li prie la royne qu'ele prie Hestor que il aille en cele queste por delivrer son oncle le nain. Mais ele ne li puet encore otroier.	Atant est assise, si lui prie la royne qu'elle die a Hector pour la delivrance de son oncle qu'il aille en ceste queste, mais elle ne lui peut mectre.	Atant s'est la pucelle assise. Et la royne lui prie qu'elle commande a Hector qu'il voise en ceste queste pour la delivrance de son oncle, mais en nulle maniere elle ne veult s'i accorder.

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
66	A ces paroles antra laianz uns chevaliers armez de totes armes, une damoisele avoc lui mout belle, si portoit un escu a son col, **ce desoz desores**, car li chevaliers no pooit porter, que il avoit lo braz brisié antre la main et lo code.	A cez paroles entra laienz uns chevaliers armez de totes armes, et avec lui une damoisele molt bele, si portoit la damoisele un escu a son col, **ce desoz deseure**, car li chevaliers nel pooit porter, car il avoit le braz senestre bruisié entre la main et le cote.	A ches paroles entre laiens uns chevaliers armés, et une damoisele avoec li moult bele, si portoit .i. escu a son col, **ce desos deseure**, car li chevaliers nel pooit porter, qu'il avoit le brac brisié entre la main et la queute.	A ces paroles entra laiens un chevalier armé de toutes armes, une damoisele o lui moult bele, si portoit la damoisele .i. escu a son col, **ce desus desouz**, car li chevaliers nel pooit porter, pour ce qu'il avoit le bras brisié entre le couste et la main.	A ces parolles entra leans ung chevalier armés de toutes armes, et une damoiselle avec lui, si portoit ung escu a son col, **ce dessoubz dessus**, car le chevalier ne le pouoit porter, car il avoit les bras brisiés entre la main et le coude.	A ces paroles entre leans ung chevalier armé de toutes armes, et une damoiselle avec lui moult belle et gente, laquelle portoit ung escu a son col, **ce dessoubz dessus**, car le chevalier ne le pouoit porter, pour ce qu'il avoit le bras brisé entre la main et le coutte.
67	Si l'avoit lié d'estelles au miauz que il pot, et parmi les estelles avoit tel dolor des os qui hurtoient ansenble que par un po que il ne se pasmoit.	Et si l'avoit lié d'asteles au mielz que il pooit, et parmi totes les asteles avoit tel dolor des os qui hurtoient ensemble qe por un pou qe il ne se pasmoit.	Si l'avoit astelé al miex qu'il pooit, et parmi les asteles avoit tel dolor des os qui hurtoient ensamble que par .i. poi qu'il ne se pasmoit.	Si l'avoit lié d'asteles au miex qu'il pooit. Parmi tout ce avoit tel dolour des os qui hurtoient ensamble que par un pou qu'il ne se paumoit.	Si l'avoit lié d'asteilles au mieulx qu'il pouoit, et parmy les asteilles avoit telle douleur des oz qui hurtoient ensemble que pour ung pou qu'il ne se pasmoit.	Et l'avoit lié et bendé au mieulx qu'il avoit peu, et neantmoins il avoit si grant douleur des os qui heurtoient ensemble que par ung pou qu'il ne se pasmoit.

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
68	Li chevaliers descent anmi la cort, si fu assez qui li aida, et la damoisele. Et qant il furent descendu, si demanda li chevaliers o la reine estoit.	Li chevaliers descendi enmi la cort, si fu assez qui li aida, et a la damoisele autresi. Et qant il furent descendu, si demanda li chevaliers ou la reine estoit.	Li chevaliers deschent enmi la cort, si fu assés qui li aida, et la damoisele. Et quant il fu descendu, si demanda li chevaliers ou la roine estoit.	Li chevalier descent en la court, si fu assez qui li aida, et la damoiselle, et aussi y furent descendu. Si demande li chevaliers ou la royne estoit.	Le chevalier descend enmy la cour, si fu assés qui lui aida, et la damoiselle aussi. Et quant il furent descenduz, si demanda le chevalier ou la royne estoit.	Le chevalier descendit emmy la court moyennant l'aide des assistens qui y estoient, et pareillement la damoiselle. Et quant ilz furent descendus, si demanda le chevalier ou estoit la royne.

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
69	Et il fu assez qui li anseigna, car chascuns corroit antor aus por veoir lo chevalier blecié et por veoir la damoisele a l'escu. Qant il fu devant la reine, si la salue tot premierement « de par un chevalier qui mout vos aimme plus que vos n'amez lui.	Et il fu assez qui lor enseigna, qar il coroient tuit entor els por veoir le chevalier blecié et por veoir la damoisele a l'escu. Qant il furent devant la reine, si la salue li chevaliers tot primierement et dit : « Dame, fet il, saluz vos mande uns chevaliers qui molt vos aime plus que vos ne fetes lui.	Et il fu assés qui li enseigna, car chascuns courut entor aus por veoir le chevalier blechié et por veoir la damoisele a l'escu. Et quant il fu devant la roine, si le salue tot premierement « de par le chevalier qui moult vous aime plus que vous n'amés lui.	Et il fu assez qui li enseigna, car chascuns couru entour eulz, que pour veir le chevalier blecié, que pour veoir la damoisele a l'escu. Qant li chevalier fu devant la royne, il l[a] salue premierement « de par un chevalier qui vous aime plus que vous ne faites lui.	Et on lui enseingna, et ils corent tout aprés eulx pour oïr qu'il dira. Qant ilz furent devant la royne, si la saluent tout premierement « de par un chevalier, dame, qui moult vous ayme plus que vous ne faites lui.	Et on lui enseigna, car chacun couroit entour eulz pour veoir le chevalier blecié et pour veoir la damoiselle a l'escu. Et quant il vint devant la royne, si la salue en ceste maniere : « Dame, je vous salue de par ung chevalier qui moult vous ayme, et plus que vous ne faictes lui.

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
70	Et si vos mande que vos li feïstes ja un servise demi que vos li poïsiez avoir fait antier. Et por ce, si velt que vos sachiez que il ne vos an doit que demi guerredom, et il lo vos randra o premier leu o il vanra do guerredoner. »	Et si vos mande que vos li feïstes ja une servise demi que vos li peüssiez bien avoir fet tot entier. Et por ce velt il que vos sachiez qu'il ne vos en doit que demi gerredon, et il le vos rendra el premier leu qe il vendra del guerredoner. »	Et si vous mande que vous li feïstes ja .i. service demi que vous li peüsiés avoir fait entier. Et por ce si veut que vous sachiés que il ne vous en doit que demi gueredon, et il le vous rendra au premier leu ou il venra au reguerredoner. »	Si vous mande que vous li feistes .i. demi servise que li penssiez bien avoir fait tot entier. Et pour ce si voit qu'il ne vous en doit que demi gerredon, et il le vous rendra el premier lieu ou il le porra guerredonner. »	Et si vous mande que vous lui feistes ja ung service demy que vous lui pensiés avoir fait entier. Et pour ce veult que vous saichiés qu'il ne vous doit que demy guerdon, et il le vous rendra au premier lieu qu'il viendra du gerdonner. »	Et si vous mande que vous lui feistes pieça ung don et ung demy service, lequel bien lui peussiez avoir fait entier. Et pour ce veult il que vous sachiez qu'il ne vous doit que demy guerdon, et il le vous rendra au premier lieu qu'il pourra avoir l'aisement de le guerdonner. »

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
71	Lors commança la reine a panser, si demanda au chevalier qui cil estoit, qui ce li mandoit. Et il respont qu'il ne set qui. « Mais **isi**, fait il, me commanda que ge vos deïse, et que vos lo conoisiez bien. »	Lors commença la reine a penser, et puis demande au chevalier qui li chevaliers estoit, qui ce li mandoit. Et il respont qu'il ne savoit cui. « Mes **einsi**, fet il, me comanda qe gel deïsse, et qe vol le conoissiez bien. »	Lors commencha la roine a penser, si demanda au chevalier qui chil estoit, qui che li mandoit. Et il respont que il ne seit qui. « Mais **ensi**, fait il, me commanda que je vous deïsse, et que vous le conoissiés bien. »	Lors commence la royne a penser, et puis demande au chevalier qui cil estoit, qui [ce] li mandoit. Et il respont qu'il ne scet cui. « Mais ∅ il commanda que je le vous deisse, et vous le connoistroiz bien. »	Lors commance la royne a penser, si demande au chevalier que cil estoit, qui en ce lui mandoit. Et il respond qu'il ne scet. « Mais, fait il, **ainsi** me commanda il que je vous deisse, que vous le congnoissiés bien. »	Lors commence la royne a penser, et puis lui demande qui est le chevalier qui lui mande ce messaige. Et il respont qu'il ne sçait. « Mais **ainsi** me commanda que je vous deisse et que vous le congnoissiez bien. »

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
72	Et qant la reine voit qu'il est si bleciez, si li demanda qui lo bleça si. « Certes, dame, fait il, li chevaliers que ge vos dis m'abati si durement que ge chaï si que ge me brisai lo braz ansi com vos veez. »	Qant la roine voit qe li chevaliers est bleciez, si li demande qui le bleça si. « Certes, dame, fet il, li chevaliers que ge vos di m'abati de mon cheval si durement qe ge me bruisai le braz einsi come vos veez. »	Et quant la roine voit qu'il est si blechiés, si li demande qui le blecha ensi. « Chertes, dame, fait il, li chevaliers que je vous di m'abati si durement que je caï si que je me brisai le brac si faitement comme vous veés. »	Et quant la royne voit qu'il est bleciez, si li demanda qui le bleça ainssi. « Certes, dame, fait il, li chevaliers que je vous di m'a blecié. Si chaÿ si durement que je me bleçai ainsi comme vous veez. »	Et quant la royne veoit qu'il est si bleciés, si demanda qui le bleça ainsi. « Certes, fait il, il m'abati [si] durement qu'il me brisa ce bras au choir ainsi comme vous veoiés. »	Et quant la royne voit qu'il est si blecié, si lui demande qui lui a ce fait. « Certes, dame, fait il, le chevalier qui me abbatit, c'est celui dont je vous ay parlé. Je cheuz si durement que le bras m'en brisa ainsi comme vous voyez. »

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
73	Aprés parla la pucele qui l'escu portoit et dit a la reine : « Dame, saluz vos mande la plus sage pucele qui **orendroit** vive, et la plus belle que ge saiche au mien escient. Et si vos mande que vos gardez cest escu por amor de li et d'autrui que vos plus amez.	Aprés parole la damoisele qui l'escu portoit, si dit a la roine : « Dame, fet ele, saluz vos mande la plus vaillant damoisele qui **orendroit** vive, et la plus bele qui soit al mien escient. Et si vos mande que vos gardez cest escu por l'amor de li et d'autrui qe vos plus amez.	Aprés parla la pucele qui l'escu portoit et dist a la roine : « Dame, salus vous mande la plus sage pucele qui **orendroit** vive, et la plus bele que je sache au mien essiant. Et si vous mande que vos gardés cest escu por amor de li et d'autrui que vous plus amés.	Lors parla la pucele qui l'escu avoit aporté et dist a la royne : « Dame, fait ele, salus vous mande la plus sage pucele qui **orendroit** vive, et la plus bele que je sache a mon enscient. Et si vous mande que vous gardez cest escu pour l'amour de lui et d'autrui que vous plus amez.	Lors parla la pucelle qui l'escu portoit et dist a la royne : « Dame, salu vous mande la plus saige damoiselle qui **orendroit** vive, et si vous mande que vous gardés cest escu pour l'amour de lui et d'autruy que plus aymés.	Aprés parla la pucelle qui l'escu portoit et dit a la royne : « Dame, salut vous mande la plus saige des pucelles qui ∅ vive, et vous mande par moy que vous gardez cest escu pour l'amour d'elle.
74	Et si vos mande que ele est la pucele o monde qui plus set de voz pensez et plus s'i acorde, que ele aimme ce que vos amez.	Et si vos mande que ele est la damoisele del monde qui plus set de voz pensez et qui plus s'i acorde, car ele aime ce que vos amez.	Et si vous mande que ele est la pucele du monde qui plus seit de vos pensés et plus s'i acorde, que ele aime chou que vous amés.	Et si vous mande qu'ele est cele monde qui plus scet de vos consaus et qui plus s'i acorde, car ele aime ce que vous amez.	Si vous mande qu'elle est la damoiselle du monde qui plus scet de voz pensees et qui plus s'i accorde, car elle ayme a ce que vous aymés.	Et si vous mande qu'elle est la pucelle du monde qui plus congnoist et sçait voz pensees.

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
75	Et bien sachiez, se vos cest escu gardez, il vos getera de la greignor dolor o vos fussiez onques et metra an la greignor joie que vos onques aüssiez.	Et sachiez bien que se vos cest escu gardez, il vos getera de la greignor dolor ou vos fussiez onqes et metra en la greignor joie qe vos onqes eussiez.	Et bien sachiés, se vous cest escu gardés, il vous garira de la grignor dolor que vous eüssiés onques et metera en la grignor joie ou vous onques fuissiés.	Et bien sachiez que, se vous cest escu gardez, elle vous getera de la plus grant dolour ou vous fussiez onques et metra en la greignour joie ou vous [onques] fussiez.	Et bien saichiés que, se vous ceste escu gardés, qu'il vous guerira de la greigneur douleur ou vous feussiés oncques et mectra en la greigneur joie que vous oncques eussiés.	Et bien sachiez que se vous le portez et gardez, il vous guerira de la greigneure douleur ou vous fussiez oncques.
76	— Si m'aïst Dex, fait la reine, li escuz fait bien a garder et bone avanture ait la pucele qui lo m'anvoie. Et vos qui li aportastes, soiez la bienvenue. Mais por Deu qui est la pucele ? Dites lo moi, car mout volentiers la conoistroie.	— Si m'aït Dex, fet la roine, li escuz fet bien a garder et buene aventure ait la damoisele qui le m'envoie. Et vos qui l'aportastes, soiez la bienvenue. Mes por Deu qui est la pucele ? Dites le moi, car molt volentiers la conoistroie.	— Si m'aït Diex, fait la roine, li escus fait moult bien a garder et boine aventure ait la pucele qui le m'envoie. Et vous qui l'aportastes, soiés la bienvenue. Mais por Dieu qui est la pucele ? Dites le moi, car moult volentiers la connoistroie.	— Si m'aist Diex, fait la royne, li escuz fait bien a garder et bonne aventure ait la pucele qui le m'envoia. Et vous qui l'aportastes, soiez la bienvenue. Pour Dieu qui est la pucele ? Dites le nous.	— Si m'aist Dieux, fait la royne, l'escu fait bien a garder et bonne aventure aie la damoiselle qui le m'envoia. Et vous qui l'aportastes, soiés la bienvenue. Mais pour Dieu qui est la damoiselle ? Dictes le moy, car moult voulentiers la congnoistroie.	— Se m'aist Dieu, fait la royne, l'escu est bien a garder et bonne avanture ait la pucelle qui le m'envoye. Et vous qui le me apportez, soyez la bienvenue. Mais pour Dieu dictes moy qui est icelle pucelle, car moult voulentiers la congnoistroie.

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
77	— Dame, fait ele, ge la vos nomerai si com ge puis. Ele est apelee la Pucele del Lac. » Et qant la reine l'ot, si set bien maintenant qui la pucele est.	— Dame, fet ele, ge la vos nomerai si come ge puis. Ele est apelee la Pucele del Lac. » Et qant la roine l'ot, si set bien tot maintenant qui ele est.	— Dame, fait ele, je la vous noumerai si com je puis. Ele est apelee la pucele del Lac. » Et quant la roine l'ot, si sot bien maintenant qui la pucele estoit.	— Dame, fait ele, je la nommerai se je onques puis. Ele est apelee la Pucele del Lac. » Et quant la royne l'entent, si scet bien maintenant qui ele est.	— Dame, je la vous nommeray si comme je puis. Elle est appellee la Dame du Lac. » Quant la royne l'ot, si sot bien qui elle est.	— Dame, fait elle, je la vous nommeray voulentiers. Elle est appellee la Dame du Lac. » Et quant elle l'oyt nommer, si sceut bien qui elle estoit.
78	Si saut ancontre la pucelle qui l'escu avoit aporté et li fait si grant joie com ele plus puet.	Si saut encontre li et li fet si grant joie comme ele puet plus.	Si saut encontre la pucele qui l'escu avoit aporté et li fait si grant joie com ele plus puet.	Lors saisi la pucele qui l'escu avoit aporté, si li fait si grant joie comme ele plus puet.	Si sault encontre la damoiselle qui l'escu avoit aporté et lui fait moult grant joie.	Adoncques elle embrasse la pucelle qui lui avoit apporté l'escu et lui fait si grant joye que merveilles.

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
79	Lors li oste ele meïsmes l'escu do col, si lo regarde mout et amont et aval, et voit que il est toz fanduz des lo pié jusque an la panne amont, ne ne tienent les **deus pieces** a nule rien que eles ne cheent **fors au braz de la bocle** qui mout est et riche et bele, et sont les deus moitiez si loim l'une de l'autre que l'am puet **antredeus fichier** sa main sanz tochier as deus moitiez.	Lors li oste ele meesmes l'escu del col, si le regarde molt amont et aval, et voit qu'il est toz fenduz des le pié jusq'en la penne amont et aval, et voit qu'il est toz fenduz des le pié jusq'en la penne amont, ne ne tienent les **dous parties** a nule rien qe eles ne chient **qe seulement as braz de la bocle** qui molt estoit bele et riche, et sont les dous moitiez si loig l'une de l'autre qe l'em puet **entredox fichier** sa main sanz tochier as dous moitiez.	Lors li oste ele meisme l'escu du col, si le regarde moult et amont et aval, et voit que il est tous fendus des le pié jusqu'en la pene amont, ne ne tienent les **.ii. parties** a nule rien que eles ne chïent f**ors au bras de la borcle** qui moult est et riche et bele, et sont les .ii. moitiés si loig l'une de l'autre que l'en puet **entre .ii. fichier** sa main sans touchier as .ii. moitiés.	Et li oste ele meismes l'escu du col, si le regarde amont et aval, et voit qu'il est touz fenduz des le pié jusqu'en la penne amont, ne ne tiennent les **.ii. parties** a rien **fors aus bras de la boucle de l'escu** qui moult ert riche et bele, et tous les .ii. moines si loing l'un de l'autre que l'en puet **entredeuz fichier** sa main sanz atouchier aus .ii. moitiés.	Si lui oste l'escu du col, si le regarde moult et veoit qu'il est tout fenduz des le pié jusques a la penne amont, et ne tiennent les **.ii. pieces** a nulle riens **fors au bras de l'abouchier** qui est moult riche et belle, et sont les .ii. moitiés si loing l'une de l'autre qu'on peut **entredeux fichier** sa main sans touchier aux .ii. moitiés.	Lors lui oste elle mesmes l'escu de son col, et le regarde amont et aval, et voit qu'il est fendu d'ung bout jusques a l'autre, et ne tiennent a riens **les deux boucles fors a la bende** tant seulement, et sont les deux moitiez si loing l'une de l'autre que l'en peut bien **mettre** sa main **entre les deux pieces** sans aucunement touchier aux deux parties.

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
80	En l'une des parties de l'escu avoit un chevalier si richement armé, com cil lo sot miauz faire qui lo fist, fors la teste. Et an l'autre moitié estoit portraite une si belle dame com an la pot plus belle portraire.	En l'une des parties de cel escu avoit un chevalier portret si richement, come cil le sot mielz portrere qui le fist, et fu armez fors de la teste. Et en l'autre moitié estoit portrete une dame si bele come l'en la pot plus bele portrere.	En l'une des parties de l'escu, avoit .i. chevalier si richement armé, com chil le sot miex faire qui le fist, fors la teste. Et en l'autre moitié estoit portraite une si bele dame com on la pot plus bele portraire.	[Sur] l'une, pres de l'autre, des parties de l'escu, avoit pourtrait .i. chevalier si richement armé fors le chief, con cil le sot miex faire qui le fist. Et en l'autre moitié estoit pourtraite une damoisele aussi bele c'on l'en puet onques plus bele paindre.	E[n] l'une des partie[s] de l'escu avoit ung chevalier armé, moult bien fait, fors que la teste, et en l'autre moitié estoit portraite une si belle dame qu'on ne la pouoit plus belle portraire.	En l'une des moitiez de l'escu estoit pourtraict ung chevalier armé, fors seulement la teste, lequel estoit moult richement atourné. Et en l'autre moitié estoit pourtraicte une dame si bien et si plaisamment faicte que difficile chose seroit a mieulx pourtraire.

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
81	Si estoit par an haut si pres a pres que li uns tenoit les braz au col a l'autre et s'antrebaissasent, se ne fust la **fandeüre** de l'escu. Mais par desoz estoient si loign a loign com plus pueent.	Si estoient par en haut si pres a pres que li uns tenoit ses bras au col a l'autre et s'entrebaisassent, se ne fust la **fendeüre** de l'escu. Mes par desoz estoient si loig a loig a come il plus pooient.	Si estoient par en haut si pres a pres que li uns tenoit ses bras au col a l'autre et s'entrebaisoient, se ne fust la **fendeüre** de l'escu. Mais par desous estoient si loing li uns de l'autre com plus pooient.	Si estoit par en haut si pres a pres l'un de l'autre que li uns tenoit a l'autre son braz sor le col et s'entrebaisent, se ne fust la **fendure** de l'escu. Et par dessouz estoient si loing a loing que plus pooient.	Si estoient par en hault si pres a pres que l'un tenoit son bras au col de l'autre et s'entrebaisent, se ne fu la **faiture** de l'escu. Mais par dessoubz estoient si loing a loing comme plus pouoient.	Et estoient ces deux parsonnaiges si pres par le hault que l'un tenoit ses bras sur le col de l'autre et s'entrebaisassent, se ne fust la **deffaulte** de l'escu. Mais par le bas ilz estoient si loing l'ung de l'autre que plus ne pouoient.

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
82	Et la reine dist a la pucele : « Certes, damoisele, cist escuz est mout cortois se il ne fust si fanduz. Et dites moi, par la rien que vos plus amez, que ce senefie que il est si fanduz, car il **pert** estre toz fres, et do chevalier et de la dame qui i sont portrait me redites la verité. »	Et la reine dit a la pucele : « Certes, cist escuz est molt cortois s'il ne fust fenduz. Mes or me dites, par la rien que vos plus amez, qe ce senefie, car il **pert** estre toz fres, et del chevaliers et de la dame qui i sont portret me redites la verité. »	Et la roine dist a la pucele : « Chertes, damoisele, chis escus est moult cointes, s'il ne fust si fendus. Et dites moi, par la rien que vous plus amés, que senefie que il est si fendus, car il **pert** estre tous fres, et du chevalier et de la dame qui i sont portrait me dites la verité. »	Ce la royne dist a la pucele : « Certes, damoisele, cist escus est moult gentis s'il ne fust fendus. Et dites moi, par la riens que vous pluz amez, que ce senefie, car il **pert** estre touz froiz, et du chevalier et de la damoisele qui pourtrait y sont m'en redites la verité sanz mentir. »	Et la royne dist a la pucelle : « Certes, damoiselle, cil escu est moult courtois, s'il ne feust si fenduz. Dictes moy par la riens que plus aymés que ce signiffie qu'il est si fendus, car il **appert a** estre tout neuf, et [du] chevalier et de la dame me redites qu'ilz y sont portrais autresi. »	La royne dit a la pucelle : « Certes, damoiselle, cest escu est moult courtois, s'il ne fust si fendu. Je vous prie, dictes moy la cause pour quoy il est ainsi ouvert, car il **semble** estre tout frais. Et me dictes aussi la signifiance du chevalier et de la dame qui y sont si bien pourtraitz. »

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
83	Et la pucele li dit : « Dame, cil est uns chevaliers, li miaudres **qui orandroit soit**, qui pria une dame d'amors, la plus vaillant qui orandroit soit au mien cuidier.	Et la pucele li dit : « Dame, il est uns chevaliers, li mieldres **qui orendroit soit**. Il pria une dame par amors, la plus vaillant del monde al mien cuidier.	Et la pucele li dist : « Dame, chist est uns chevaliers, li mieudres **qui orendroit soit** au mien quidier.	Et la pucele li dist : « Dame, il est un chevalier, le meilleur **qui orendroit soit**, si pria une dame d'amours, la plus vaillans qui ore vive au mien cuidier.	Et la pucelle lui dist : « C'est ung chevalier, le mieudres **qui orendroit soit**, au mien cuidier.	Et la pucelle lui dit : « Dame, il est ung chevalier, le meilleur **du monde**...

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
84	Tant fist li chevaliers, que par amor que par ovre, li dona sa dame s'amor, mais plus n'i a ancor aü que de baisier et d'acoler, si comme vos veez an cest escu. Et qant il avanra que l'amors sera anterine, si sachiez que cist escuz que voz veez si desjoint se rajoindra, et tanront ansenble ces deus parties.	Si fist tant li chevaliers que par amor que par oevre que la dame li dona s'amor, mes plus n'i a encore eu que de besier et d'acoler, si comme vos veez en cest escu. Et qant il avendra qe l'amor sera enterine, si sachiez que li escuz se rejoindra, et tendront ensemble les dous parties.	Tant fist li chevaliers que par amor que par oevre que la dame li dona s'amor, mais plus n'i a encor que de baisier et d'acoler, si com vous veés en cest escu. Et quant il avenra que l'amor sera enterine, si saciés que chis escus que vous veés si desjoins se rejoindra, et tenra ensamble les .ii. parties.	Tant fist le chevaliers que par priere que par oïr que la dame li otroia s'amour, mais plus n'i a encore que le baisier et l'acoler, si comme vous veez en cest escu. Et quant il avendra que li amours sera enterine, si sachiez que cist escuz qui si est desjoins se rejoindra, et tendront ensamble les .ii. parties.	Tant fist le chevalier, que par amours que par oeuvres, lui donna la dame s'amour, mais plus n'y a encores eu que de baisier et d'acoler si come vous veoiés en ce escu. Et quant il aviendra que l'amour sera enterinee, si saichiés que ce escu que vous veés desjoings se rejoindra, et tiendront ensemble ces .ii. parties.	... lequel a tant fait d'armes et de prouesses que sa dame lui donna son amour, ne plus n'y a encores que du baiser et accoller. Et ce estes vous, dame, et vostre amy, qui est le plus preudomme du monde. Vous estes tous deux pourtrais en cest escu que vous voyez si desjoint. Et quant il adviendra que que vous aurez geu charnellement ensemble, sachiez que cest escu sera serré ensemble ainsi comme s'il n'eust oncques esté fendu.

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
85	Et sachiez que vos seroiz lors delivree do greignor duel qui onques vos avenist, et seroiz an la greignor joie que vos aüssiez onques. Mais ce n'avandra devant que li miaudres chevaliers qui soit hors de la cort lo roi Artu soit devenuz de sa **maisniee**.	Et lors seroiz delivree del greigneur duel qui onqes vos avenist, et seroiz en la greignor joie ou vos fussiez onqes. Mes ce n'avendra devant ce que li mieldres chevaliers qui soit dehors l'ostel lo roi Artur soit devenuz de sa **mesniee**.	Et sachiés que vous serois lors delivre del gringnour duel qui onques vous avenist, et serois en la grignor joie que vous eussiés onques. Mais che n'avendra devant que li mieudres chevaliers qui soit hors de la court le roi Artu soit devenus de sa **maisnie**.	Si sachiez que lors serez delivre du greignour duel qui onques vous avenist, et seroiz en la greignour joie que vous onques eussiez. Mais ce n'avendra devant que li mieudres chevaliers qui soit hors de la maison le roy Artu soit devenus de [s]a **maisniee**.	Et saichiés que vous serés dont delivres du greigneur dueil qui oncques vous advint, et serés en la greigneur joye que vous eussiés oncques. Mais ce ne adviendra devant ce que le meilleur chevalier qui soit ores sera revenuz en la **maison** le roy Artu.	Et sachiez que lors serez delivree du greigneur deul qui oncques vous avenist, et serez en la greigneure joye que vous eussiez oncques. Mais ce ne adviendra jusques a ce que le meilleur chevalier du monde qui est hors de l'ostel du roy Artus soit demourant en sa **maison**.

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
86	Et se ge disoie qu'il fust li miaudres et dedanz et dehors, ge n'an mentiroie mies tant an ai oï **retraire**, car plus a fait d'armes an po de tens que nus. »	Et se ge disoie qe il fust li mieldres dedenz et dehors, ge ne mentiroie pas tant en ai ge oï **retrere**, car plus a fet em pou de tens qe nus. »	Et se je disoie que il fust li mieudres et dedens et dehors, je ne mentiroie mie, tant en ai oï **retraire**, car plus a fait d'armes en poi de tans que nus autres. »	Et se je disoie qu'il fust le meillour dedenz et dehors, si ne mentiroie je mie tant en ai oÿ **retiré**. Car [a] fait d'armes en poi de temps plus que nuls. »	Et se je disoie que le chevalier fust li mieudres dedans la maison et dehors, je ne mentiroie pas tant en ay je ouy **retraire**, car plus a fait en poy de temps que nulz. »	Et se je disoie que ce fust le meilleur de dehors et de dedens, si ne mentiroye je pas tant en ay ouy **dire de bien**. Et autant a fait d'armes en pou de temps que ung bon chevalier deveroit faire en toute sa vie. »
87	De ces novelles fu mout **liee** la reine, et retint la damoiselle a mout grant feste, et bien pansa en son cuer qui li chevaliers pooit estre.	De cez noveles fu moult **liee** la roine, si retint la pucele a molt grant feste, et bien pensa en son coer cui li chevaliers pooit estre.	De ches noveles fu moult **lie** la roine, et retient la damoisele a moult grant feste, et bien pensa en son cuer qui li chevaliers pooit estre.	De ces nouveles fu moult **liee** la royne, et retint la damoisele a moult grant feste, et bien pensa en son cuer cui li chevalier pooit estre.	De ces nouvelles fu la royne moult **lie**, et pensa bien qui le chevalier pouoit estre. Si detint la damoiselle avec elle et lui fist moult grant feste.	De ces nouvelles fut moult **joyeuse** la royne, et retint la damoiselle a moult grant joye, et bien pense en son cueur quel chevalier ce peut estre.

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
88	Aprés reparla li chevaliers et prist congié a la reine car mout avoit ancorres a **errer**. Et ele li dit que il **remanroit** tant que il fust gariz de son braz car de chevauchier n'avoit il mestier.	Aprés parla li chevaliers bleciez et demande congié a la roine car molt avoit encore a **esrer**. Et ele li dit qu'il **remandroit** tant que il fust toz gueriz, car del chevauchier n'avoit il ore mestier.	Aprés parla li chevaliers et prinst congié a la roine, car moult avoit encore a **errer**. Et ele li dist que il **remanroit** tant que i fust garis de son brac, car de chevalchier n'avoit il mestier.	Lors parla li chevalier bleciez et demanda congié a la royne et dist qu'il avoit encore moult a **errer**. Et ele li dit qu'il **remaingne** tant qu'il fust gariz de son braz, car de chevauchier n'avoit il ore nul mestier.	Aprés parla le chevalier, si prinst congié a la royne, car moult avoit a **errer**. Et elle lui dist qu'elle **remaindroit** tant qu'il fust gueris de son bras, car de chevauchier n'avoit il mestier.	Lors le chevalier vient demander congié a la royne, car moult avoit encores **long chemin a aler**. Et elle dit qu'il **demoureroit** tant qu'il fust gueri de son bras, car du chevauchier n'avoit il mestier.

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
89	Et il dist que a faire li covenoit, que li chevaliers qui conquis l'avoit li fist **fiancier**, si com il estoit leiaus crestiens et chevaliers, que, si tost com il avroit esté a la reine, qu'il iroit a la dame de Roestoc, « et ge ne sai, dame, o ce est, ne onques n'i fui. »	Et il li dit qe a fere li covient, car li chevaliers qui conquis l'avoit li fist **fiancier**, si come il estoit laiax crestiens et chevaliers, que, si tost come il auroit esté a la roine, que il iroit a la dame de Rohestoc, « et si ne sai ou ce est, fet il, n'onqes n'i fui. »	Et il dist que a faire li covenoit, que le chevaliers qui conquis l'avoit li fist **fianchier**, s'il estoit loiaus crestiens et chevaliers, que, si tost com il avroit esté a la roine, qu'il iroit a la dame de Roestoc, « et je ne sai, dame, ou che est, ne onques n'i fui. »	Et cil dit que a faire li couvenoit, car li chevaliers qui conquis l'avoit li fist **fiancier** que, si tost comme il auroit esté a la royne, qu'il yroit a la dame de Rohestoc, « et je ne sai, dame, ou ce est, c'onques n'i fuy. »	Et il dist que faire lui convenoit, car le chevalier qui conquis l'avoit lui fist **fiancer** que, si tost qu'il auroit parlé a la royne, il yroit a la dame de Roestoc, « et si ne sçay ou c'est, car oncques n'y fuz. »	Et il dit que force lui est de partir, car le chevalier a qui il avoit convant lui fit **jurer** que, si tost qu'il auroit parlé a la royne, qu'il iroit a la dame de Roestoc, et il dit qu'il ne savoit ou c'estoit car oncques n'y avoit esté.

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
90	Quant la dame de Roestoc l'antant, si saut avant et li demande do chevalier novelles, et dit que ce est ele a cui il l'anvoie. « Dame, fait li chevaliers, sauve vostre grace, ge no cuit mie. Mais se madame la reine lo tesmoigne, je l'an creroie bien. »	Qant la dame de Rohestoc l'entent, si saut avant et li demande del chevalier noveles, et dit que ce est ele a cui il l'envoie. « Dame, fet li chevaliers, sauve vostre grace, ge ne le cuit pas, mes se madame la roine le tesmoignoit, ge le crerroie bien. »	Quant la dame de Roestoc l'entent, si saut avant et li demande du chevalier noveles, et dist que chou est ele a qui il l'envoie. « Dame, fait li chevaliers, salve vostre grace, je nel quit mie, mais se madame la roine le tesmoignoit, je l'en querroie bien. »	Quant la dame de Rohestoc l'entent, si saut avant et demande du chevalier nouveles, et dist que ce est ele a cui il l'envoie. « Dame, sauve vostre grace, je nel sai mie. Mais se madame la royne le dit, je l'en croirai tres bien. »	Quant la dame de Roestoc l'entend, si sault avant et lui demande du chevalier nouvelles, et dist que c'est celle a qui il l'envoie, et le chevalier lui dist : « Dame, sauve la voustre grace, je ne le croy mie, mais se madame la royne le tesmoingne, je l'en croiray bien. »	Quant la dame de Roestoc l'entent, elle se lieve et lui demande nouvelles du chevalier, et lui dit que c'est a elle a qui il l'envoye. « Dame, fait le chevalier, je ne le croy pas, mais se madame la royne le tesmoigne, je la croiray bien. »

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
91	Et la reine est mout tart que ele oie novelles do chevalier, si li tesmoigne que ce est la dame de Roestoc. « Dame, fait il, vos est il bien droiz que ge vos an croie, et beneoiz soit Dex qui si pres la m'a amenee. »	Et la roine la tesmoigne por ce que molt li est tart que ele oie noveles del chevalier. « Dame, fet li chevaliers, vos est il bien raisons qe ge [vos] en croie, et beneoit soit Dex qui si pres la m'a amenee. »	Et a la roine est moult tart qu'ele oie noveles du chevalier, si li tesmoigne que chou est la dame de Roestoc. « Dame, fait il, vous est il bien drois que jou en croie, et beneois soit Diex qui si pres le m'a amenee. »	Et a la royne est moult tart que ele oie nouveles du chevalier, si tesmoigne que ce est elle. « Dame, fait il, il est bien droiz que je vous en croie. Et benoiz soit Diex qui si pres le m'a amenee. »	Et la royne est moult tart qu'elle oye nouvelles du chevalier, si lui tesmoingne que c'est la dame de Roestoc. « Dame, fait il, il est bien droit que je vous en croie. Et benoist soit Dieu qui si pres la m'a amenee. »	Et la royne lui dit que c'estoit elle. « Benoit soit Dieu, dit il, qui si pres la me a amenee. »

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
92	Lors li dit : « Dame, li chevaliers qui vostre bataille vos fist contre Segurades vos mande que, se il venoit an point de vostre bessoigne, il vos oblieroit ansi com vos feïstes lui, ne il ne voudroit que vos ne autres l'an blamast, car vos l'avez deservi.	Et lors li dit : « Dame, li chevaliers qui vostre bataille fist contre Segurades vos mande que, se il venoit em point de vostre besoigne, et il vos oblioit autresi comme vos feïstes lui, il ne voldroit pas que vos ne autres l'en blasmissiez, car vos l'avez deservi.	Lors li dist : « Dame, li chevaliers qui vostre bataille fist contre Segurades vous mande que s'il venoit en point de vostre besoigne, il vous oublieroit ausi com vous feistes lui, ne il ne voldroit que vous ne autres l'en blamast, car vos l'avés deservi.	Lors li dist : « Dame, li chevalier qui vostre bataille fist contre Segurades vous mande que, s'il venoit en point de vostre besoingne et il vous oublioit autresi com vous feistes lui, qu'il ne voudroit que autres ne vous l'en blasmast, car vous l'avez deservi.	Lors lui dist : « Dame, le chevalier qui voustre bataille fist contre Segurades vous mande que, c'il venoit en lieu, il vous oublieroit aussi comme vous feistes lui, ne il ne vouldroit que vous ne autre l'en blasmast, car vous l'avés deservy.	Puis lui dit : « Le chevalier qui vostre bataille fit contre Segurades vous mande que, s'il venoit en point de vostre besongne faire, il vous oublieroit ainsi come vous fistes lui, ne il ne vouldroit mie que vous ne autre l'en blasmast, car vous l'avez desservi.
93	Et vostre seneschal verroie ge mout volentiers, et lui et Hectors. » Et il saillent avant **andui** et demandent do chevalier nouvelles.	Et vostre seneschal et Hestors verroie ge molt volentiers. » Et il saillent **andui** avant et li demandent noveles del chevalier.	Et vostre senescal verroie je moult volentiers, et Hector. » Et il saillent avant **andui** et demandent noveles du chevalier.	Et vostre seneschal verroie je volentiers, et Hestor. » Et cil saillent ∅ avant et demandent nouveles du chevalier.	Et voustre seneschal verroie moult voulentiers, lui et Hector. » Et ilz saillent **andeux** avant et demandent du chevalier nouvelle[s].	Et vostre seneschal verroye je voulentiers, et Hector aussi. » Et ilz viennent **tous deux** et demandent nouvelles du chevalier.

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
94	Et il lor an dit tex com il les an volent oïr, et dit au seneschal : « Sire, li chevaliers qui se combatié por cele dame la a Segurades vos salue comme celui cui il tient a seignor et a ami, et m'anvoie en vostre prison et set bien que vos ne porriez faire ne mal ne vilenie. »	Et il lor en dient teles come il en voelent oïr. Lors dit au seneschal : « Sire, li chevaliers qui se combati a Segurades por cele dame la vos salue comme celui qe il tient a seignor et a ami, et m'envoie en vostre prison, car il set bien que vos ne me porriez ne mal fere ne vilanie. »	Et il lor dist teiles com il les en voloient oïr et dist au seneschal : « Sire, li chevalier qui se combati por cele dame la a Segurades vous salue comme chelui qu'il tient a signor et a ami, et m'envoie en vostre prison et seit bien que vous ne poriés faire ne mal ne vilonie. »	Et il lor en dist telles comme il les voloit oïr. Et dist au seneschal : « Sire, li chevaliers qui se combati contre Segurades vous salue comme celui que il veult tenir a seignour et ami, et m'envoie en vostre prison, car il scet bien que vous ne me voudriez ne mal ne vilonnie. »	Et il leur dist telles comme ilz les vouloient oïr. Et dist au seneschal : « Sire, le chevalier qui se combati pour vostre dame a Segurades vous salue comme cellui qu'il tient a son amy et a seigneur, et m'envoie a vostre prison, et scet bien que vous ne me pourriés faire mal ne villennie. »	Et il leur en dit telles comme ilz les vouloient ouyr et dit au seneschal : « Sire, le chevalier qui se combatit a Segurades pour celle dame icy vous salue comme celui qu'il tient a seigneur et a amy, et m'envoie en vostre prison, car il sçait bien que vous ne me pourriez faire ne mal ne villennie. »

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
95	Et li seneschauz lo reçoit a mout grant joie, et dit que por amor de lui sera il mout bienvenuz. « Sire, fait li chevaliers, et il vos mercie mout de ce que vos li portastes son glaive qant il ala an la bataille. »	Et li seneschax le reçot a mout grant joie, et dit qe por l'amor de lui sera il molt enorez. « Sire, fet li chevaliers, il vos mercie molt de ce que vos li portastes son glaive qant il fu en la bataille, et fustes ses escuiers. »	Et li senescaus le rechoit a moult grant joie, et dist que por amor de lui sera il moult bienvenus. « Sire, fait li chevaliers a Ector, et il vous merchie moult de ce que vous li portastes son glaive, quant il ala a la bataille. »	Et li seneschus le reçut a moult grant joie, et dist que pour l'amour de li sera il bienvenus. « Sire, fait il, vous mercie de ce que vous li portastes son glaive quant il ala a la bataille, et fustes ses escuiers. »	Et le seneschal le reçoit a moult grant joie, et dist que pour l'amour de lui soit il le tres bienvenuz. « Sire, fait il, je vous mercie moult de ce que vous lui portastes son glaive quant il ala en la bataille. »	Le seneschal le reçoit a moult grant joye, et lui dit qu'il soit le bienvenu pour l'amour de luy. « Sire, fait le chevalier a Hector, il vous remercye moult de ce que vous lui portastes son glaive quant il fut a la bataille, et fustes son escuier. »

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
96	Aprés se fait li chevaliers desceindre une espee que il avoit ceinte avoc la soe, si la tant a Hector et dit que li chevaliers li anvoie por ce que il la cuide mout bien avoir emploiee.	Aprés se fet li chevaliers desceindre une espee que il avoit ceinte aveqes la soe, si la rent a Estor et dit qe li chevaliers la li envoie por ce que il la cuide molt bien avoir emploiee.	Aprés se fait li chevaliers deschaindre d'une espee qu'il avoit chainte avoec la soie, si la tent a Hector et dist que li chevaliers li envoie, pour che qu'il le quide moult bien avoir emploïe.	Lors se fait li chevaliers descaindre une espee que il avoit çainte avec la soie, si la trait et aprés dit que li chevaliers li envoie pour ce qu'il la cuide avoir bien emploie[e].	Aprés refait le chevalier descendre une espee qu'il avoit ceinte avecques la sienne, si la tent a Hector et dist que le chevalier lui envoie pour ce qu'il la cuide moult bien emploier.	Puis desceint une espee qu'il avoit ceinte avec la sienne, et la tent a Hector et dit que le chevalier lui envoye pour ce qu'il croit qu'elle est moult bien employee en lui.

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
97	« Et sachiez, fait il, qu'il la vos anvoie por tel com il set qu'il a vos convient, et comme cil qui esprovee l'a, car autremant ne la vos anvoiast il mie. Et si me commanda que ge vos deïsse que a prodome vavasor doit an anvoier **prison**, et a preude bacheler errant doit l'an armes envoier. »	« Et sachiez, fet il, que il la vos envoie por tele come il set q'ele vos covient, et come cil qui esprovee l'a, car autrement ne la vos envoiast il pas. Et si me commanda que ge vos deïsse qe a preudome vavassor doit l'en envoier **prison**, et a preude bacheler errant doit l'en envoier armes. »	« Et sachiés qu'il le vos envoie por tele qu'il seit qu'ele a vous covient, et comme chil qui esprovei l'a, car autrement ne la vous envoiast il mie. Et si me commanda que je vous deïsse que a preudome vavassor doit l'en envoier **prison**, et a preudome bacheler errant doit l'en armes envoier. »	« Si sachiez, fait il, qu'il la vous envoie tele comme il vous couvient, et comme cele qu'il a esprouvee, ou autrement ne le vous envoiast il mie. Et si me commanda que je vous deisse que a preudomme et a preu chevalier doit l'en envoier **present**. »	« Et saichiés, fait il, qu'il la vous envoie telle comme il scet qu'il la vous convient, et comme cil qui esprouvee l'a, car autrement ne la vous envoieroit il mie. Si me commanda que je vous deisse que au plus preudomme vavasseur doit on envoier **prisonniers** et au preude bachelier errant doit on armes envoier. »	∅

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
98	Mout font **antre** lo seneschal et Hestor grant joie, li uns de son **prison**, li autres de s'espee, et ne sevent qui cil est qui lor anvoie. « Commant, fait la reine au chevalier, a la dame de Rohestoc, que anvoie il donques ?	Mout font grant joie **entre** le seneschal et Hestors, li uns de son **prison**, et li autre de s'espee, ne ne sevent qui cil est qui lor envoie. « Coment, fet la roine au chevalier blecié, et a la dame de Rohestoc, q'envoie il dons ?	Moult font **entre** le senescal et Ector grant joie, li uns de son **prison**, li autres de s'espee, et ne seivent qui chil est qui lor envoie. « Comment, fait la roine au chevalier, a la dame de Roestoc quoi envoie il donques ?	Moult font grant joie **entre** le seneschal et Hector, li uns de son **pri[s]on**, li autres de s'espee, et ne sevent mie qui cil est qui leur envoie. « Comment, fait la royne, et a la dame de Rohestoc, que envoie il donques ?	Quant le seneschal et Hector oÿrent ce, si ∅ en font grant joie, l'un de son **prisonnier** et l'autre des espees, et ne scevent qu'il est qui leur envoie. « Et comment, fait la royne, a la dame de Roestoc ? Dame, que vous envoie il donc ?	Moult font ∅ le seneschal et Hector grant joye, l'ung de son **prisonnier** et l'autre de son espee, et ne sçaivent qui est celui qui leur envoye. « Comment, fait la royne au chevalier, et que envoye il a la dame de Roestoc ?
99	— Par foi, dame, fait li chevaliers, il me dit qu'il li avoit anvoié deus chevaliers, Segurades et son neveu, ansi com ele li dona deus dons, une çainture et un fermail.	— Par foi, dame, fet li chevaliers, il me dist qe il li avoit envoiez dous chevaliers, Segurades et son nevou, autresi comme ele li dona dous dons, une ceinture et un fermaill.	— Par foi, dame, fait li chevaliers, il me dist que il li avoit envoié .ii. chevaliers, Segurades et son neveu, ausi com ele li douna .ii. dons, une chainture et .i. fermal.	— Par foi, dame, il me dist qu'il li avoit envoié .ii. chevaliers, Segurades et son neveu, aussi comme elle li donna .ii. dons, une çainture et .i. fremail.	— Par ma foy, fait la dame, c'est le chevalier qui me deist qu'il lui avoit envoié .ii. chevaliers, Segurades et son nepveu, aussi qu'elle lui envoia .ii. dons, une ceinture et .i. fermail.	— Dame, fait le chevalier, il me dist qu'il lui avoit envoyé deux chevaliers, c'est assavoir Segurades et son nepveu, ainsi comme elle lui avoit donné deux dons, une ceinture et ung fermail.

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
100	Et por ce que il ne volt mies que ele fust deceüe de lui, si li mande par moi que il ne tient mais ses **drueries**, ançois les a donees a une des plus vaillanz pucelles qu'il veïst onques, car il nes avoit prises **se por remanbrance de li non**, et il li est avis que il ne se meffait de rien se il l'oblie, car ele l'oblia avant. »	Et por ce qu'il ne velt mie q'ele soit deceüe de lui, li mande il par moi qu'il ne tient mes ses **drueries**, ançoſi]s les a donees a une des plus vaillanz puceles que il onques veïst, car il nes avoit prises **se por remenbrance non de li**, et il li est avis que il ne se meffet par s'il l'oblie, puis q'ele l'oblia avant. »	Et por ce qu'il ne velt mie que ele soit decheüe de lui, si li mande il par moi que il ne tient ses **drueries**, anchois les a donees a une des plus vaillans pucheles que il veïst onques, car il ne les avoit prinses **se por ramenbrance de li non**, et il li est avis qu'il ne se mesfait de rien se il l'oublie, car ele l'oublia avant. »	Pour ce qu'il ne vouloit mie qu'ele fust deceue, si li mande par moi qu'il ne tient mie ses **drueries**, aingois les a donnees a la plus vaillant damoisele qui soit, car il nes avoit prises **se par ramembrance de lui non**, et il li est avis que il [ne se] mesfait pas se il l'oublie, pu[i]s qu'elle l'oublia avant. »	Et pour ce qu'il ne veult mie qu'elle fust deceue de lui, si lui mande par moy qu'il ne tient mais ses **drueries**, ainçois les a donnees a une des plus vaillans pucelles qu'il veist oncques, car il ne les avoit **se non par remembrance d'elle**, et lui est advis qu'il ne s'est meffait de riens s'il l'oblie, car elle l'oblia avant. »	Et pour ce qu'il ne veult pas qu'elle soit deceue de lui, il lui mande par moy qu'il ne garde plus ses **joyaux**, mais les a donnés a la plus vaillante dame qu'il veist oncques, car il ne les avoit pas prins **se non pour remembrance d'elle**, et il lui est advis qu'il ne se mesfait pas s'il l'oublie, puis qu'elle l'a par avant oublié. »

fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
101Et qant la dame l'antant, si se pasme, car ce estoit la **riens** an ces monde que ele avoit plus amee que lo chevalier, si savoit bien qe ores l'avoit ele a tozjorz perdu.	Et qant la dame l'ot, si se pasme, car ce estoit la **riens** que ele onqes eust plus amee qe le chevalier, si savoit bien que or l'avoit ele perdu a tozjorz mes.	Et quant la dame l'entent, si se pasme, car che estoit la **riens** en cest mont que ele avoit plus amee que le chevalier, si savoit bien que or l'avoit ele a tousjors perdue.	Et quant la dame l'entent, si se pasme, car c'estoit la **riens** el monde que ele avoit plus a cuer que cel chevalier, si voit bien que ore l'avoit ele perdu del tout.	Quant la dame l'entent, si se pasme, car c'estoit la **riens** ou monde qu'elle plus avoit amee que le chevalier, si savoit bien que ore l'avoit elle perdu a tousjours mais.	Et quant la dame l'entent, elle se pasme, car c'estoit la **chose** au monde que plus elle aymoit que le chevalier, si se doubta bien qu'elle l'avoit perdu a tousjours mes.

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
102	Maintenant cort la reine et l'autre dame et damoiselles assez, si la **traient** an une chambre que totes les genz ne la veïssent. Et qant ele fu revenue de pasmoisons, si **l'araisne** la reine priveement et li demande comme cele qui toz les biens savoit que ele ne li mantist mies se ele amoit lo chevalier.	Maintenant cort la roine et dames et damoiseles assez, si la **traient** en une chambre qe li comuns des genz ne la veïssent. Et qant ele fu revenue de pasmoisons, si **l'apele** la reine priveement et li demande comme cele qui toz les biens savoit se ele aime le chevalier.	Maintenant cort la roine et les autres dames et damoiseles assés, si la **traient** en une chambre, por che que tous les gens ne la veïssent. Et quant ele fu revenue de paumison, si **le prent** la roine premierement et li demande comme chele qui tous les biens savoit que ele ne li mentist, mie, se ele amoit le chevalier.	Maintenant court la royne et autres dames assez, si la **traien**t en une chambre pour les gens qu'il ne la veissent. Et quant ele fu venue de pamoison, si **la parla** la royne premierement, et li dist comme cele qui touz les biens savoit que ele ne li mentist mie se ele amoit le chevalier.	Maintenant la prent la royne et dames et damoiselles et l'**enportent** en une chambre que toutes les gens ne la veissent. Et quant elle fu revenue de pamoisons, si **l'araisonna** la royne comme celle qui tous les biens savoit s'elle aymoit le chevalier.	Incontinent la royne et les autres dames la courent prendre et la prindrent et l'**emporterent** en une autre chambre affin que les gens ne la veissent. Et quant elle fut revenue de pamoison, si **la rappella** la royne premierement et lui demanda comme celle qui tous les biens savoit et qu'elle ne lui mentist pas se elle aymoit le chevalier.

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
103	« Dame, fait ele, ge ne[l] vos celeroie pas. Mais onqes tant com gel vi rien nel prisai. Et puis que gel perdi, si m'est o cuer nee une anmor si grant que dire nel vos savroie, et chascun jor croist et anforce.	« Dame, fet ele, oïl, ge nel vos celeroie pas. Mes onqes tant come ge le vi riens nel prisai. Et puis que ge l'oi perdu, si m'est el cuer entree une si grant amur qe dire nel vos sauroie, et chascun jor croist et enforce.	« Dame, fait ele, je nel vous cheleroie pas. Mais onques tant com jel vi, riens n'en prisai. Et puis que je l'oi perdu, si m'est el cuer nee une amor si grant que dire nel vous savroie et chascun jor croist et enforce.	« Dame, fait ele, onques tant come le vi riens nel prisai. Et puis que je nel vi, si m'e[s]t el cuer nee si grant amors que dire nel vous sauroie. Et chascun jour croist et enforce.	« Dame, fait elle, je ne le vous celeroie pas. Mais oncques tant comme je le vy ne le prisay. Et puis que le perdi, m'est il au cuer nee une amour si grant que dire ne le sauroie, et chacun jour croist et enforce.	« Dame, fait elle, je ne le vous celeray pas. Mais oncques je ne prisay chevalier autant que lui. Et si tost que j'en ay ouy parler, il m'est entré au cueur une amour si grande que dire ne le pourroye, et chacun jour me croist et enforcist.

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
104	Et sachiez que ja mais an tote ma vie ne serai **liee** jusque gel voie. Et ge vos pri por Deu comme ma dame que vos metez force an ce que Hectors l'aille querre se vos me volez ma vie sauver. » Et lors li est chaüe an piez tote plorant.	Et sachiez que ja mes en tote ma vie ne serai **liee** tant que me ge le voie. Si vos pri por Deu come ma dame que vos metez force en ce qe Hestors laisse querre se vos me volez ma vie sauver. » Et lors li est chaue as piez tot em plora[n]t.	Et sachiés que jamais en toute ma vie ne serai **lie** tant que je le voie. Et je vous pri por Dieu com a ma dame que vous metés force a che que Hectors l'aille querre, se vous me volés ma vie sauver. » Et lors se laist caoir a ses piés et pleure moult tendrement.	Et sachiez bien que jamais ne serai **liee** devant que jel voie. Et je vous pri pour Dieu comme a ma dame que vous metez paine en ce que Hestor y aille se vou[s] voulez ma vie sauver. » Lors li est cheoite aus piez tout em plourant.	Et saichiés que ja en toute ma vie ne seray [lie] que jusques je le veoie. Et je vous prie pour Dieu comme a ma dame que vous mectés force en ce que Hector l'aille querre se vous me voulés ma vie sauver. » Et lors lui est cheue aux piés tout en plourant.	Et sachiez que tant comme je vivray, je ne seray **joyeuse** tant que je l'aye veu. Et je vous prie que vous facez tant a Hector qu'il le voise querir se vous me voulez ma vie sauver. » Et lors lui est cheue aux piez en plourant.
105	La reine l'an relieve et vient ariés tote pansive hors de la chanbre. Si apele la niece au nain et dit que il covient que ele face aler Hector an cele queste et que ele l'an prit.	Et la roine l'en relieve et puis vient hors de la chambre, si apele la niece al nain et li dit qu'il covient qe ele face aler Hestor en cele qeste et q'ele l'em prit.	La roine l'en relieve et vient ariere toute pensive hors de la cambre, si apele la nieche au nain et dist qu'il covient que ele fache Hector aler en chele queste et que ele l'en prit.	La royne l'en relieve, si vient en la sale, si apela la damoisele et li dist que il couvient que ele face Hestor aler en cele queste et qu'ele l'en prist.	Et la la relieve et s'en va tout pensive hors de la chambre. Si appelle la niepce au nain et lui dist qu'il convient qu'elle face Hector aler en celle queste et qu'elle l'en prie.	La royne la relieve et sault hors de sa chambre toute pensive et appelle la niepce du nayn et lui dit qu'elle prie a son amy Hector qu'il aille en la queste.

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
106	Et ele dit que ja Dex ne li aïst au jor que ele l'am proiera ne commandera. Et ele dist por son sairement sauver que ele avoit fait, que ja ne l'an face proiere ne comandemant, « mais que tant solement soffrez que il i aille et otroiez. »	Et cele dit que ja Diex ne li aït au jor que ele li priera ne commandera.	Et ele dist que ja Diex ne li aït au jor qu'ele li en priera ne commandera. Et et ele dist por son serement sauver que ele avoit fait que ja ne l'en fache proiere ne commandement, « mais que tant soefrés seulement que il i aille et otroiés. »	Et ele dist que ja Diex ne li aist quant ele ja li dira ne priera. Et la royne li dist pour son sairement que ele avoit fait que ja ne l'en feroit ne priere ne commandement, si dist la royne : « Dont veilliez souffrir seulement que il y aille et le veille otroier. »	Et elle dit que ja Dieu ne lui ait au jour qu'elle lui en priera ne commandera. Et elle dist pour son serement sauver que celle avoit fait qu'elle ne lui en face priere ne commandement, mais que tant seulement seuffre qu'il y aille.	Et elle dit que par sa foy elle ne l'en prira ja, ne ne lui commandera. Et la royne lui dit pour acquiter le serment qu'elle avoit fait que ja priere n'en face ne commandement, mais tant seulement vueille souffrir et octroyer qu'il y voise.
107	O **se ce non**, bien sache ele que ele en perdra sa terre **outreement**, et ele meïsmes sera misse an tel leu que ele n'avra pooir de son cors.	∅	Ou **se che non**, bien sace ele qu'ele a perdue sa terre **outreement**, et ele meïsmes sera mise en teil lieu que ele n'avra pooir de son cors.	Ou **se ce non**, ele sache que ele a sa terre perdue ∅, et ele meismes sera mise en tel lieu ou ele n'aura pooir de joïr de son cors.	Ou **se non**, bien saiche qu'elle a perdue sa terre **outreement**, et elle mesme sera mise en tel lieu qu'elle n'aura pouoir de son corps.	« Ou **aultrement** sachiez que vostre terre sera perdue ∅, et vous mesmes serez mise en tel lieu que vous n'aurez pouoir de vostre corps. »

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
108	Et qant ele voit que faire l'**estuet**, si dit que se Deu plaist par sa proiere ne par son commandemant n'ira il ja an peril de mort.	∅	Et quant ele voit que faire li **esteut**, si dist que se Dieu plest, par sa proiere ne par son commandement n'ira il en peril de mort.	Et qant ele voit que a faire l'**estuet**, si dist que par sa priere ne par son commandement n'ira il pas el perile de mort.	Quant celle veoit que faire lui **convient**, si dist que si Dieu plaist, par sa priere ne par son commandement ne yra il en peril de mort.	Et quant elle voit que faire lui **convient**, si dit que par sa priere ne par son commandement ne ira il ja en peril de mort.
109	Mais s'il i velt aler, ele l'otroie bien sanz malevoillance. Et Hectors en est mout **liez** et dit que il i era mout volentiers.	Mes s'il i velt aler, ele l'otroie bien sanz malevoillance. Et Hestors en est molt **liez** et dit que il i ira moult volentiers.	Mais s'il i veut aler, ele l'otroie bien. Et Hectors en est moult **liés** et dist qu'il ira volentiers.	Mais s'il y veult aler, ele l'otroie bien sanz malevaillance. Et Hestor en est moult **liez** et dist qu'il yra moult volentiers.	Mais c'il y veult aler, elle lui octroie bien sans malveillance. Et Hector en est moult **liez** et [dit] qu'il yra moult voulentiers.	Mais s'il a voulenté d'y aler, si y voise, « car je lui octroye sans male voulenté. » Quant Hector l'oyt, il est moult **joyeux** et dit qu'il ira moult voulentiers.

fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
110« Si m'aïst Dex, fait ele, Hector, dou tot ne serai ge mie an son lien. Et puis que vos avez la queste acreantee, j'an suis quite, ne suis dom, dame ? fait ele a la reine. — Certes, oïl, fait la reine, quant il l'avra juree.	Et a la damoisele li dit : « Si m'aït Dex, del tot ne serai ge mie en lor liens, et puis que vos avez la qeste creantee, g'en sui quite. — Sui dons dame, fet ele a la roine ? — M'aït Dex, oïl, fet la roine, qant il l'aura juree.	« Si m'aït Diex, fait ele a Hector, de tout ne serai je mie en son lie[n], et puis que vous avés la queste acreantee, je sui quite. Sui dont, dame, fait ele a la roine ? — Chertes, oïl, fait ele, quant il l'avra juree.	« Si m'aist Diex, fait ele, Hestor, del tout ne sera il mie en lor volenté, que puis que vous avez la queste creantee, je sui quite. Sui dont dame ? » Fait la royne : « Certes, ouïl, quant il le m'a juré.	« Si m'aist [Dieu], fait la damoiselle, du tout ne seray je mie en son lieu. Et puis que vous avés la queste acreantee, j'en suis quitte, fait elle a la royne. — Certes, fait la royne, oïl, quant il aura juré.	« Se m'aist Dieu, fait elle, du tout ne me aurez vous pas en voz lyens, puis qu'il ayme aler en la queste.

fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
111— M'aïst Dex, fait ele, por jurer ne remanra il mies. Et bien sache que il n'i era mie seus, que ge m'an irai avec lui. » De ce se rient totes les dames et l'an tienent por fole et l'an chastient. Mais **chastiz** n'i a mestier que totevoie n'an voille aler avec lui.	— Certes, fet ele, por jurer ne remandra il mie, et sache bien que il n'i ira pas sox, car ge m'en irai aveqes lui. » De ce se rient totes les dames et la tienent por fole et l'en chastient. Mes **chastiz** n'i a mestier car totevoies velt aler aveques lui.	— M'aït Diex, fait ele, pour jurer ne remanra il mie. Et bien sache il que il n'ira mie seus, que je m'en irai avoec lui. » De che s'en rient toutes les dames et l'en tienent por fole et l'en castient. Mais **chastois** n'i a mestier que toutesvois ne voeille aler avoeques li.	— Certes, fait ele, pour jurer ne remaindra il mie. Et bien sachiez que il n'ira mie seulz, car je m'en irai avec lui. » De ces paroles s'en rient les dames et la tiennent pour fole et l'en chastient. Mes **chastiement** n'i a mestier que toutesvoies ne veille aler [a]vecques lui.	— Si m'aist Dieux, fait elle, pour jurer ne remaindra il mie. Et bien saichiés qu'il n'yra mie seul, car je m'en yray avecques lui. » Quant les dames oient ce qu'elle dist, si l'en tiennent a fole et l'en chastient. Mais **ce** n'a mestier que toutesvoies ne vueille aler avecques lui.	Mais bien sachiez qu'il n'yra mie seul, car je m'en iray avec lui. » De ceste parole se rient toutes les dames et la tiennent pour folle et l'en chastient. Mais toutesfois **chastiement** n'y a mestier, car elle veult a toute force aler avec lui.

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
112	Et la reine la trait a consoil **antre** li et la dame de Malohaut, et dient que do tot seroit honie s'une **mescheance** avenoit [a] Hector. Ne ja mais n'avroit joie, « car se il avenoit or, fait la reine, que uns autres chevaliers conquist Hector, si vos panroit et feroit de vos sa volenté.	Et la roine la tret a conseil **entre** li et la dame de Maloaut, et li dient que dons seroit ele honie se une **mescheance** avenoit de lui. Ne ja mes a nul jor n'auroit joie, « qar s'il avenoit, fet la roine, qe uns autres chevaliers conqueïst Hestor, il vos prendroit et feroit de vos sa volenté.	Et la roine le trait a conseil **entre** lui et la dame de Malohaut, et li dient que dont seroit ele honie, s'une **mesqueanche** avenoit a Hector, ne jamais n'avroit joie, « car s'il avenoit ore, fait la roine, que uns autres chevaliers conqueïst Hector, il vous prendroit et feroit de vous sa volenté.	Et la royne le trait a conseil **entre** lui et la dame de Malehoult et dient que dont seroit elle honnie s'une **mescheance** avenoit a son ami, c'uns autres chevaliers le conqueist. « Il vous prenroit et feroit de vous sa volenté.	Et la royne le trait a conseil **entre** elle et la dame de Malohaut, et lui dient qu'elle seroit honnye se une **meschance** avenoit a Hector. « Car s'il advenoit ore, fait elle, que ung autre chevalier conqueist Hector, il vous prandroit et feroit de vous ses voulentés.	La royne la traict **avecques** elle a conseil et la dame de Malohaut e[t] lui dient et remonstrent qu'elle seroit honnie et deshonnouree se **fortune** venoit a Hector, ne jamais n'auroit joye. « Et s'il advenoit, fait la royne, que ung autre chevalier conquist Hector, il vous prendroit et feroit de vous sez voulentez.

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
113	Miauz vos vanroit il avoir vostre ami o sain o mehaignié, car maint preu chevalier ont esté mené jusque a outrance qui ancor sont prodome et anoré. » Et cele respont que aprés la mort son ami ne quiert ele plus vivre. Et **neporqant** tant li dient que ele se tient a la **remenance**, mout dolante et mout correciee.	Mielz vus vendroit il avoir vostre ami sain ou mehaignié, car maint preude chevalier ont esté mené jusq'a outrance qui encore sunt preudome et henoré. » Et ele dit q'aprés la mort son ami ne queroit ele ja vivre. Et **neporqant** tant li dient que ele se tient a la **remasance**, molt dolente et molt esbahie.	Miex vous vaudroit il avoir vostre ami ou sain ou mehaigniet, car preu chevalier ont esté mené jusc'a outrage qui encore sont preudome honeré. » Et chele respont que aprés la mort son ami ne quiert ele plus vivre. Et **neporquant** tant li dient que ele se tient **coie**, et la roine l'enmaine moult dolante et corechie.	Miex vous vendroit que vous eussiez vostre ami sain ou mehaignié, car maint preudomme chevalier ont esté mené jusques a outrance qui plus sont preudomme et hounouré. » Et ele dist que aprés la mort son ami ne veult ele ja vivre. Et **nonpourquant** tant li dient qu'ele se tient a la **demourance**, moult dolante et moult courouciee.	Mieulx vous vauldroit il, ou sain ou mehaignés, icy voustre amy actendre, car maint prode chevalier ont esté menez jusques a outrance qui encores sont preudomes et honnorés. » Et elle respont que aprés la mort son amy ne quiert elle ung jour vivre. Et **nonpourtant** tant lui dient qu'elle se tient a **remanoir**, moult doulente et moult courroucee.	Et pour ce mieulx vous vauldroit il avoir vostre amy sain que mort ou meshaingnié, car mains chevaliers ont este menez jusques a oultrance qui encores sont preux hommes et honnourez. » Et elle respont que ja aprés la mort de son amy ne quiert elle ja vivre, **nonobstant qu'**elle leur octroye a **demourer**, combien qu'elle en fut moult courroucee et dolente.

fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
114Et ja sont [a] Hector ses armes aportees, si l'arment tot fors que de ses mains et de la teste. Lors fait la reine aporter les sainz, si va li afaires devant lo roi. Et la reine li conte tot de chief an chief, et an quel maniere Hectors an va an la queste, et commant et por qoi.	Et ja sont a Hestor ses armes aportees, si s'arme tot fors de son chief et de ses mains. Lors fet la reine aporter les sainz, si vet li aferes jusqe devant lo roi. Et la roine li conte tot de chief en chief, en qel maniere Hestors en vet en la qeste et por coi.	Et ja sont a Hector ses armes aportees, si l'arment tout fors que de ses mains et de sa teste. Lors fait la roine aporter les sains, si va li affaires devant le roi. Et la roine li conte de chief en chief en quel maniere Hectors s'en va en la queste et por quoi.	Et ja sont a Hestor ses armes aportees, et la royne li conte de chief en chief pour quel chose il entra en la queste et pour quoi.	Et ja sont a Hector ses armes apportees, si l'arment tout fors le chief et les mains. Lors fait la royne aporter les sains et la royne dist au roy comment Hector a emprise la queste et pour quoy.	Les armes sont apportees a Hector et incontinent fut armé, fors tant seulement les mains et le chief. Lors fait la royne les sains apporter et s'en vont tous devant le roy. Et quant ilz furent la venuz, la royne lui compte de chief en chief la cause pour quoy Hector va en la queste.

fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
115Aprés par lo comandement lo roi s'agenoille Hectors devant les sainz, si jure ce que li rois li devise si con a cel tans estoit costume, que il querroit lo chevalier a son pooir tant comme queste devoit durer, c'estoit un an, et que il ne vanroit sanz lui o sanz veraies enseignes, por coi an savroit de voir que il l'avroit trové, et que de chose qui li avenist an sa queste ne mantiroit a son pooir, ne por sa honte covrir, ne por s'anor avancier.	Aprés s'agenoille Hestors par le commandement lo roi devant les sainz, si jure ce que li rois li devise si come a cel tens estoit costume, qe il querroit le chevalier tant come une qeste devoit durer, c'estoit un an et un jor, et qu'il ne revendroit sanz le chevalier ou sanz veraies enseignes de lui, par coi l'en sauroit qu'il l'avroit trové, et que de chose qui li avenist en la qeste ne mentiroit au suen escïent, ne por sa honte covrir, ne por s'enor en avancier.	Aprés par le commandement le roi s'ajenoilla Hector devant les sains, si jure che que li rois li devise, si com a chel tans estoit coustume, que il querroit le chevalier a son pooir tant que une queste pooit durer, ch'estoit .i. an, et que il ne revenroit sans lui ou sans vraies noveles de lui, par quoi on savroit de voir que il l'avroit trové, et que de chose qui li avenroit en sa queste ne mentiroit a son pooir, ne por sa honte covrir, ne por s'onor avanchier.	Aprés par son commandement s'agenouilla Hestor devant les sainz. Et puis jure ce que la royne li devise si comme a cel temps estoit coustume, que il querroit a son pooir le chevalier tant comme queste devoit durer, c'estoit un an et un jour, et que il ne revendroit sanz lui ou sans vraies enseignes, par quoi l'en sauroit de voir qu'il l'auroit trové, et de chose qui li avenist en la voie ne mentiroit a son escïent, ne pour sa honte couvrir, ne pour s'ounour avancier.	Et Hector s'agenoille par le commandement le roy et jure ainsi comme le roy devise et comme en ce temps estoit de coustume, qu'il querroit le chevalier a son pouoir tant comme une queste pourroit durer, c'est [un] an, et qu'il ne reviendroit sans lui ou sans vraies enseignes, par quoy on sauroit de voir qu'il l'auroit trouvé, ne de chose qui lui aviendroit en la queste ne mentiroit a son pouoir, ne pour sa honte couvrir, ne pour son honneur avancer.	Adoncques Hector s'agenoille devant les sains par le commandement du roy, si jure ce que le roy lui devise ainsi qu'il estoit de coustume en ce temps la et promet qu'il chercheroit a son pouoir le chevalier tant comme une queste devoit durer, laquelle duroit l'espace d'ung an, ou qu'il ne reviendroit sans lui ou sans vrayes enseignes par quoy l'en sauroit qu'il l'eust trouvé, et que de chose qu'il lui avenist en ceste queste a son pouoir n'en mentiroit, ne pour sa honte couvrir, ne pour son honneur avancier.

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
116	**Itel** sairement juroient tuit cil qui an la queste aloient au tens que les mervoillouses avantures avenoient el reiaume et es fiez de Logres, si com vos avez oï autrefoiz an cest conte.	**Itel** serement juroient tuit cil qui en qeste aloient au tens qe les merveillouses aventures avenoient el roiaume de Logres, si come vos avez autrefoiz oï en cest conte.	**Itel** sarement juroient tout chil qui en la queste aloient a chel tans que les merveilleuses aventures avenoient el roialme de Logres, si com vous avés oï autrefois en cest conte.	**Ytel** sairement font tuit cil qui en la queste aloient au tans que les merveilleuses aventures avenoient ou royaume de Logres et es fiez, si comme vous avez oÿ en cest conte.	**Itelz** serement faisoient tous cilz qui en la queste aloient au temps que les merveilleuses aventures avenoient ou royaume et en fiés de Logres, si comme vous avés ouy autreffois en compte.	**Tel** serment faisoient ceulz qui en la queste aloient en ce temps, car les merveilleuses avantures avenoient eu royaume de Logres.

fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
117Quant Hectors ot juré, si arma son chief et ses mains et laça son hiaume. Et la pucelle qui s'amie est fait tel duel que riens ne la puet conforter. Si l'a la dame de Malohaut **enserree** an une chambre que li communs des genz ne veïst lo duel que ele faisoit.	Qant Hestors ot juré, si arma son chief et ses mains. Et la pucele qui s'amie estoit fet tel duel que riens ne la poet conforter. Si l'a la dame de Maloalt **enserree** en une chambre por ce qe totes les genz ne veïssent le duel que ele maine.	Quant Hectors ot juré, si arma son chief et ses mains et lacha son hiaume. Et la pucele qui s'amie est fait teil duel que riens ne la puet conforter. Si l'a la dame de Malohaut **enseree** en une cambre, que li communs des gens ne veïssent le duel qu'ele faisoit.	Quant Hestor ot juré, si arma son cors et ses mains et laça son hiaume. Et la pucele qui s'amie estoit fist tel dueil que riens ne la puet reconforter. Si l'a la dame de Malehaut **enserré** en une chambre pour ce que li communs des gens ne veist le duel qu'ele faisoit.	Quant Hector ot juré, si arma son chief et ses mains et lassa son heaume. Et la pucelle qui s'amie estoit fait tel dueil que nul ne la peut conforter. Si la tient la dame de Malohaut **enserree** en une chambre que la comune des gens ne la veissent.	Quant Hector eut juré, si arma ses mains et son chief et lassa son heaume. Et la pucelle qui s'amie estoit fait tel deul que nul ne l'en peut conforter. Si l'a la dame de Malehault **enfermee** en une chambre pour ce que toutes gens ne veissent le deul qu'elle fait.

fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
118Lors prant Hectors congié do roi, si s'an vient par la reine et la commande a Deu, toz armez de hiaume que la reine ne les autres ne veïssent les lermes qui des iauz li cheoient. Si s'agenoille devant li et li crie por Deu merci de sa damoiselle.	Lors prent Hestors del roi congié, si s'en vient par la roine et la commande a Deu, toz armez neïs del hiaume por ce qe ele ne autres ne veïst les lermes qui des ielz li chient, si s'agenoille devant li et li crie por Deu merci de sa damoisele.	Lors prent Hectors congié del roi, si s'en vint par la roine et le commanda a Dieu tous armés et del hiaume que la roine ne les autres ne veïssent les larmes qui des iex li caoient, si s'ajenoille devant li et li crie merci de sa damoisele.	Lors prent Hestor du roy et de la royne congié et les commande a Dieu, touz armez du hiaume que la royne ne les autres ne veissent les lermes qui des yex li cheoient, si s'agenoulle devant la dame et li prie pour Dieu de sa damoisele.	Lors prent Hector congié du roy, et s'en vint devant la royne et la commande a Dieu, tout armé du heaume que la royne ne les autres gens ne le veissent les [l]armes qui des oeilz lui cheoient, et il s'agenoille devant elle et lui crie pour Dieu mercis de sa damoiselle.	Lors prent Hector congié du roy, et s'en va parler a la royne et la commande a Dieu, tout armé du heaume que la royne ne les autres ne veissent les larmes qui de ses yeulx lui cheoient, si se agenoulle devant elle et lui crie mercy de sa damoiselle.

fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
119Et la reine lo voit angoisos, si li dit por **lui esleecier** que il ne s'esmait mies, que se il lo fait bien an ceste queste, ele li promet la compaignie des pers de la maison lo roi. « Antretant, fait ele, vos retaign ge de ma maisniee. »	Et la roine le voit angoissox, si li dit por **lui esleecier** qe ne s'esmait il mie, car se il le fet bien en ceste qeste, ele li promet la compaignie de cels de la Table Reonde. « Et entretant, fet ele, vos retieng ge de la moie maisniee.	Et la roine le vit angoisseus, si li dist por **li esleechier** que il ne s'esmait mie, que s'il le fait bien en ceste queste, ele li promet la compaignie des pers de la maison le roi. « Et endementiers, fait ele, vous retieg je de ma maisnie. »	Et la royne le vit angoisseuz, si dist pour **lui esleescier** que il ne s'esmaist mie, que se il le fait bien en ceste queste, ele li promet la compaignie de la maison le roy Artus…	Et la royne le veoit angoisseux, si lui dist pour **lui esliesser** qu'il ne s'esmaie mie, que c'il fait bien en ceste queste, elle lui promet la compaignie des pers de sa maison.	La royne le voit angoisseux, si lui dit pour **soy reconforter** qu'il ne se esmaye mie, car s'il fait bien en ceste queste, elle lui promet la compaignie des pers de la maison du roy Artus…

fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
120Itex estoit la costume de la maison lo roi Artu, que nus chevaliers tant fust proz ne fust asanblez as conpaignons de sa maison devant que par les compaignons meïsmes o par lo roi fust sa proece queneüe.	Itex estoit la costume de la meson lo roi Artur, que nus chevaliers tant fust preuz n'estoit acompaigniez a cels de la Table Reonde devant qe par les compaignons meesmes ou par lo roi fust sa proece coneüe.	Itex estoit la costume de la maison le roi Artu, que nus chevaliers tant fust preus ne fust assamblés as compaignons de sa maison devant que par les compaignons meïsmes ou par le roi fust sa proeche conneüe.	… que nuz chevaliers tant fust preuz fust acompaigniez aus compaignons de son ostel devant que par ses compaignons ou par le roy meismes fust conneue sa proesce.	Et telle estoit la coustume, que nulz chevaliers tant fust preux ne fust assemblés au compaignons de sa maison devant que par la compaignie mesmes ou par le roy fust sa prouesse congneue.	… car nul chevalier tant soit preux ne feust assemblé aux compaignons de sa maison devant que par les compaignons mesmes ou par le roy feust sa prouesse congneue.
121Et sovant avenoit que, qant uns chevaliers estoit tesmoigniez de proece par estranges genz, et a la reine estoit bele la compaignie, que ele lo retenoit de sa maisniee tant que il fust esprovez de haute proece.	Mes sovent avenot qe, qant uns chevaliers estoit tesmoigniez de proece par autres genz, et a la roine estoit bele sa compaignie, qe ele le retenoit de sa mesniee tant que il fust esprovez de grant proece.	Et sovent avenoit que, quant un chevalier estoit tesmoignié de proece par estranges genz, et a la roine estoit bele la compaignie, que ele le retenoit de sa maisnie tant qu'il fust esprovés de haute proece.	Et souvent avenoit, quant un chevalier estoit conneuz par estra[n]ges genz, et a la royne plaisoit sa compaignie, que ele le recevoit de sa maisniee tant que il fust esprouvez de sa maisniee de haute prouesce.	Et souvent avenoit que, quant une chevalerie estoit tesmoingnié de prouesse par estrange gens, si le retenoit la royne de sa mesgnie tant qu'il fust esprovés de haulte prouesse.	Et souvent avenoit que quant ung chevalier estoit prouvé de prouesse congneue, on le retenoit.

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
122	En tel maniere fu retenuz messires Sagremors li Desreez qant il vint a cort. Mout fu Hectors **liez** de la retenance la reine.	En tel maniere fu retenuz a cort premierement Segramors li Desreez. Mout fu **liez** Hestors de la retenance la reine.	En tel maniere fu retenus mesire Saigremors li Desreés, quant il vint a cort premierement. Moult fu Ector **liés** de la remenance la roine.	En tel maniere fu receuz a court Hestor qant il y vint premierement. Moult fu **liez** Hestor de l'ounourance a la royne.	Et en telle maniere fu retenus Hector, et il en fu moult **liez** de la retenance de la royne.	En telle maniere fut retenu Saigremor le Desrreé de la royne quant il vint premierement a court. Moult fut Hector **joieux et lié** de ladicte retenance.
123	Et ele meesmes lo mena au chevalier qui avoit lo braz brisié por savoir an qel leu il avoit trové lo chevalier. Et il dit que il l'avoit trové outre la riviere de Saverne es landes de Brequeham, ce est la forez qui est antre la duchie de Cambenic et lo reiaume de Norgales.	Et ele meesmes le mena au chevalier qui le braz avoit bruisié por savoir en qel leu il avoit trové le chevalier. Et il li dist que il l'avoit trové outre la riviere de Saverne es landes de Breqehan, ce est la forest qui est entre la duchee de Cambenic et le roiaume de Norgales.	Et ele meïsmes l'amena au chevalier qui avoit le brac brisié por savoir en quel lieu il avoit trové le chevalier. Et il dist qu'il l'avoit trové outre la riviere de Saverne es landes de Brequeham, che est la forest qui est entre la duchee de Chambenync et le roialme de Norgales.	Et elle meismes le mena au chevalier qui le braz avoit brisié pour savoir en quel lieu il avoit laissié le chevalier. Et il li dist qu'il l'avoit trouvé sor la riviere de Saverne es landes de Bequehan, c'est la forest qui est entre la duchee de Cambenic et le royaume de Norgales.	Et la royne le mena au chevalier qui avoit le braz brisié pour savoir en quel lieu il avoit trouvé le chevalier. Et il lui dist qu'il l'avoit trouvé oultre la riviere de Saverne es landes de Brequehan, et c'est la forest qui est entre la chaussee de Cambenic et le royaume de Norgalles.	Et elle mesmes lui mena ung chevalier qui avoit le bras brisé pour savoir en quel lieu il avoit trouvé le chevalier. Et il dit qu'il le trouva entre la riviere de Saverne et les landes de Brekhan, en la forest qui est entre la duchie de Quanueine et le royaume de Norgalles.

	fr. 768 1er t. XIIIe	**BMR, 255** 1er t. XIIIe	**Add. 10293** ca 1316	**fr. 16999** mil. XIVe	**fr. 114** 4e q. XV	**Maz., inc. 491** 1488
124	Et qant Hectors l'ot, si set assez ou ce est, car mainte foiz en avoit oï parler, mais il n'i fu onques. Atant s'an part de la cort au mardi antre none et vespres, et va au plus droit que il set an la terre de Norgales.	Et qant Hestors l'ot, si set tantost bien ou ce est, car mainte foiz en avoit oï parler, mes il n'i fu onqes. Atant se part Hestors de la cort entre none et vespres, si fu a un marsdi a soir, si entre en sa qeste et vet au plus droit que il [s]et en la terre de Norgales.	Et quant Hectors l'ot, si seit bien assés ou chou est, car maintes fois en avoit oï parler, mais il n'i fu onques. Atant s'en part de la cort a .i. mardi entre noune et vespres, et va al plus droit que il puet en la terre de Norgales.	Et quant Hestor l'ot, si sot bien ou ce fu, car par maintes foiz en oit oÿ parler, mais il n'i fu onques. Atant s'en part Hestors a un mardi au soir entre nonne et vespres, et entra en sa queste, et vint au plus tost que il onques pot en la terre de Norgales.	Et quant Hector ouy ce, si sceu assés ou ce estoit, car maintes fois en avoit ouy parler, mais il n'y avoit oncques esté. Atant s'en part Hector de la court, et ce fu par ung mardi entre nonne et vespres, et va au plus droit qu'il pot en la terre de Norgales.	Et quant Hector l'ot, si sçait assez bien que c'est et ou ce est, car maintes fois en avoit ouÿ parler, mais il n'y fut oncques. Atant s'en part de la court, a ung mardy au soir entre nonne et vesprez, et va au plus droit qu'il peut a la terre de Norgalles.
125	Ci se taist ores un petitet de lui et de ses ovres et retorne a parler de la reine et de sa compaignie.	Si se test ore li contes de lui ici endroit et de ses oevres et retorne a parler de la roine et de sa compaignie.	Or se taist chi endroit li contes de lui et de ses oevres et retorne a parler de la roine et de sa compaignie.	Si se taist ore li contes de lui que plus n'en parole ainçois retourne a parler de la royne et de sa compaignie.	∅	∅

Particularités de Ez

La comparaison des six témoins permet de relever un phénomène important : Ez présente une version du texte distincte de celle des autres, avec de nombreux passages reformulés, témoignant de la modernisation de la langue, que ce soit le fait des compositeurs de Ez ou de ceux de l'un de ses modèles.

On peut observer de nombreuses leçons dans lesquelles Ez présente une variante isolée face à la leçon commune des autres témoins, par exemple : *demeurer* face à *remanoir* (en 56-28 et à de nombreux autres endroits) ; *jurer* face à *fïancier* (en 57-89) ; *joyaulx* contre *drueries* (en 57-100) ; *chose* contre *riens* (en 57-101) ; *fortune* contre *mescheance* (en 57-112) ; *enfermee* contre *enserree* (en 57-117), etc.

Ez et le français 114

Alors que le BnF, français 114 a une date de composition proche de celle de l'incunable, il reste assez fidèle à la version donnée par les autres témoins, sans grande modernisation du lexique. En 56-6, Ez et le manuscrit de la fin du XV^e^ siècle présentent tous deux la leçon *joyeux* face à *lié*, mais, dans les autres cas d'emploi de l'adjectif, par exemple en 56-13, le manuscrit rejoint la leçon des autres manuscrits, *lie*, contre *joyeuse*. De manière similaire, en 57-19, les cinq manuscrits présentent la leçon *totesvoies*, mais en 57-27, le français 114 rejoint la leçon de Ez, *toutesfois*. Le manuscrit du XV^e^ siècle donne aussi en 57-44 cette même leçon — Ez n'y présentant pas de contexte.

Ez et le français 114 s'opposent cependant à plusieurs endroits à la leçon proposée par les autres manuscrits : *emporter* contre *traire* (en 57-102), *convient* contre *estuet* (en 57-108 ; ici, Rennes 255 connaît une lacune). À quatre reprises également, les quatre manuscrits les plus anciens donnent une même leçon, que ne connaissent pas les deux témoins les plus récents, qui proposent deux leçons différentes : ainsi, face à *fendeüre*, le français 114 donne *faiture* et l'incunable *deffaulte* (en 57-81) ; face à *il pert*, le manuscrit donne *il appert a* et Ez *il semble que* (en 57-82). En 57-31, *maisniee* est conservée dans tous les manuscrit sauf dans le français 114, qui préfère employer *cousine* et, en 57-32, *niepce*, là où Ez propose deux fois la leçon *gens*. En 57-85, *maisniee* est remplacée dans les deux témoins tardifs par *maison*.

C'est aussi la syntaxe de la phrase qui peut être l'objet d'une modernisation. C'est le cas de la locution *ou se... non*. En 57-100, *se por remembrance de li non* s'oppose à la leçon commune du français 114 et de l'incunable, *se non pour remembrance d'elle*. En 57-28, les quatre manuscrits les plus anciens proposent la leçon *Et/ou se ce non*, qui est simplifiée en *Et se non* dans la leçon du français 114, tandis que Ez présente une leçon reformulée, *Et se je ne l'ay*. Le même phénomène se produit en 57-107 (sans Rennes 255, qui ne présente pas le passage) ; dans ce cas, Ez donne *Ou aultrement*.

Le français 114 : entre conservation et innovation

Le français 114 peut donc tantôt être du côté de la conservation, tantôt de celui de l'innovation. En 57-86, *retraire* est présent dans les trois plus anciens manuscrits, mais aussi dans ce premier. Le français 16999 présente la leçon *retiré*, et Ez, *dire de bien*.

Le revêtement graphique du manuscrit est cependant modernisé. Dès le début de la séquence retenue, on peut observer la chute du marquage de la déclinaison bicasuelle et la présence de lettres étymologisantes : *Or dit le compte* contre *Or dist li contes*, et ce, même dans le français 16999. On peut aussi relever la graphie *le nieps le roy Artu*, en 56-31, contre *li niez le roy Artus* dans le français 16999, avec, pour ce dernier, l'apparition de quelques *-y* finaux.

Le caractère conservateur du français 114 a pour conséquence la présence en son sein d'un nombre important d'erreurs. Par exemple, en 56-14, il donne la leçon *oncques ne lui trouvai*, probablement à cause des formes en *oncques trouver ne l'i poi*, avec une interprétation de *li* comme étant le pronom personnel, modernisé en *lui*, et avec une difficulté de compréhension de l'occurrence *poi*. En 56-18, le manuscrit propose une mauvaise leçon de *seul* pour *seuz*. En 56-28, le français 114 propose la leçon *trespassé de ses plaies*, là où Ao donnait le verbe sans complément. Le français 16999 propose dans ce cas la leçon *reposez*, probablement à partir d'une *lectio facilior* de *respassez*, leçon donnée par les autres manuscrits. En 57-30, le français 114 conserve le verbe *mouvoir*, mais dans le cadre d'un contexte fautif, puisque la négation est oubliée. En 57-79, la leçon erronée du français 114, *au bras de l'abouchier* contre *au braz de la bocle* pour les autres manuscrits, témoigne de l'obsolescence du substantif. Ez propose, lui, la leçon *fors a la bende*.

Leçons des trois témoins les plus tardifs

Parfois, l'opposition des leçons se fait entre les trois témoins les plus anciens et les trois témoins les plus récents : on peut ainsi observer l'opposition *trois/tiers* (en 56-15) ; *ainsi/autresi* (en 57-17) ; *dire/redire* (en 57-46) ; *ce dessouz dessus/ce desoz desores* (en 57-66, avec une inversion des deux adverbes dans le manuscrit français 16999).

Les oppositions ne sont pas toujours aussi radicales. Ainsi, en 57-17, les trois témoins les moins anciens présentent la leçon *regarder* face à *esgarder* ; cependant, le manuscrit Rennes 255 présente également cette leçon. De même, si *movoir* est conservé dans son occurrence *est meue* dans tous les manuscrits en 56-44 — contre la leçon de Ez, *estoit partie* —, en 57-18, *mut* est remplacé par *vint* dans les deux manuscrits les plus récents, et par *partir* dans l'incunable. La proximité des graphies *mut* et *vint*, ainsi que la meilleure implémentation dans le réseau lexical de ce dernier, expliquent probablement le remplacement à l'œuvre.

En 57-111, les trois premiers manuscrits présentent la leçon *chastiz*, à laquelle s'oppose la leçon du français 16999 et de Ez, *chastiement*. Le français 114 propose une variante en

employant le pronom démonstratif *ce*.

Il y a aussi un cas dans lequel seuls les deux manuscrits du XIII^e^ siècle ont une leçon commune, contre tous les autres témoins : *matinet* s'oppose ainsi à *matin* (en 56-21).

Leçons non-groupées témoignant de l'évolution diachronique

Les leçons permettent parfois de retracer une évolution. Ainsi, en 57-97 : *prison* est la leçon des trois premiers manuscrits. Le français 16999 propose la leçon *present*, probablement par *lectio facilior* ; et le français 114, *prisonniers* (il n'y a pas de contexte en Ez). En 57-98, le contexte suivant, les trois mêmes manuscrits présentent toujours la leçon *prison*. Dans ce cas, le français 16999 donne l'occurrence *prion* : la faute est révélatrice de la difficulté de compréhension de cette forme. Le français 114 présente toujours sa leçon distincte, *prisonnier*, donnée également ici par Ez.

L'évolution se note également lorsqu'il y a une opposition entre les trois manuscrits les plus anciens et les deux autres. Ainsi, en 57-31, *anquenuit* est présent dans ces trois manuscrits, leçon remplacée dans les français 16999 et 114 par *anuit*. Ez présente une leçon isolée, *au jour d'uy*.

Le changement peut aussi se dérouler au niveau syntaxique. Ainsi, en 56-19, les trois premiers témoins présentent la leçon *autre compaignie de vos*, le français 16999, *que de vous*, et les témoins du XV^e^ siècle *que vous*.

En 57-46, les manuscrits français 768 et Additional 10293 proposent la leçon *conreeroit*, le manuscrit Rennes 255, une leçon isolée, *atorneroit*, le français 16999 et l'incunable, *courouceroit*, et le français 114 une autre leçon isolée *compteroit*, cette dernière étant assez clairement une *lectio facilior* de *conreeroit*.

Il est très rare de relever des leçons entièrement distinctes les unes des autres. C'est pourtant le cas en 57-113, contexte dans lequel les leçons données sont, en suivant l'ordre des témoins : (*ele se tient a*) *la remenance* / *la remasance* / *coie* / *la demourance* / *remanoir* / *demourer*. L'évolution de la leçon peut être considérée comme relevant d'une évolution diachronique, hormis *coie*. On passe ainsi de substantifs rares dérivés de l'obsolescent *remanoir* au substantif dérivé de *demorer*, avant de trouver les formes infinitives des deux verbes.

Oscillations des leçons

Les remplacements et leçons communes ne sont pas systématiques : il peut y avoir des oscillations entre conservation et absence ou remplacement. En 57-15, si les trois manuscrits les plus anciens présentent la leçon *andui*, le français 16999 omet le mot, et le français 114 change le sujet de la phrase, qui devient *le nain*. Cela témoigne néanmoins de la difficulté d'emploi du pronom duel. En revanche, en 57-53, le français 16999 en conserve une occurrence, tandis que le français 114 l'omet, mais c'est l'inverse qui se produit en 57-93. Ez ne présente en revanche jamais le mot. En 57-41, les quatre manuscrits les plus

anciens proposent la leçon *neporqant*, et les deux témoins du XV^e^ siècle, *nonpourtant*. En 57-113, les trois manuscrits les plus anciens proposent à nouveau la leçon *neporqant*. Dans ce cas, le français 16999 se détache du groupe et donne *nonpourquant*, tandis que le français 114 donne la leçon *nonpourtant* et Ez *nonobstant que*.

Autres variantes

Les variantes sont assez fréquentes et peuvent ne pas avoir d'importance diachronique. Par exemple, en 57-54, les trois manuscrits les plus anciens présentent la leçon *Fi* face à *Si* dans les autres, et *Sire* en Ez ; en 56-24, seul Ao présente la leçon *asoagiez*, face à *alegier* dans les autres témoins qui présentent le passage.

Témoins raccourcis

On a mentionné dans le corps du présent texte le travail de raccourcissement du texte qui est réalisé en Ez. On peut également observer des passages raccourcis, de manière ponctuelle, dans les différents témoins. Un passage est même omis dans le français 768, qui semble par ailleurs présenter le texte le plus correct et exhaustif, parmi les témoins recensés ici. Il s'agit de l'intervention de la nièce du nain, en 57-28 (« *Comment ? fait ele.* »), intervention que ne connaissent que l'Additional 10293 et l'incunable (dans une version qui est par ailleurs plus développée : « *Comment ? fait elle, vous est il avenu quelque chose ?* »).

Le raccourcissement des passages peut donc être intervenu assez tôt dans la tradition, puisque, dans ce cas, les deux témoins les plus anciens ne contiennent pas la version développée. En revanche, en 57-31, ce sont seulement ces deux-là qui contiennent une version développée. Par ailleurs, les raccourcissements peuvent aussi être conjecturels et ne concerner qu'un seul témoin, par exemple en 57-31, dans lequel le français 16999 omet la phrase *si parolent ensemble longuement*. Ce type de raccourcissement est aisé à réaliser et fréquent dans les traditions de texte en prose. Il ne semble pas porter à conséquence.

Cependant, il faut noter que le français 114 connaît 31 cas de raccourcissement [1], et le manuscrit français 16999, treize [2], contre un cas pour le français 768 [3], cinq pour le manuscrit Rennes 255 [4] et quatre pour l'Additional 10293 [5]. Le nombre important de raccourcissements dans les manuscrits tardifs est donc à relever et à mettre en rapport avec le nombre également élevé de tels phénomènes en Ez.

1. Cela concerne les passages suivants : 56-6, 56-20, 56-24, 56-29, 56-39, 56-44, 57-6, 57-15, 57-42, 57-48, 57-49, 57-51, 57-52, 57-55, 57-56, 57-57, 57-58, 57-59, 57-64, 57-69, 57-73, 57-83, 57-89, 57-97, 57-102, 57-112, 57-114, 57-119, 57-121, 57-122, 57-125.
2. En 56-10, 57-21, 57-33, 57-35, 57-76, 57-89, 57-90, 57-103, 57-105, 57-112, 57-114, 57-119, 57-120.
3. En 57-1.
4. En 56-22, en 57-117, et la lacune des contextes 57-106 à 57-108.
5. En 56-37, 57-83, 57-102, 57-109.

Erreurs

Le nombre d'erreurs dans les deux manuscrits les plus tardifs, s'il peut aussi être conjecturel, est également important : au sein de la séquence éditée, le français 16999 connaît 24 erreurs et le français 114, 22, contre seulement neuf pour le manuscrit Rennes 255. Les erreurs sont de plusieurs types. Il y a particulièrement des erreurs de leçon, par exemple la leçon du français 114 de *une chevalerie* pour *un chevalier* en 57-121 : « *quant une chevalerie estoit tesmoingnié de...* » ; les omissions de mots ou de syntagmes sont aussi fréquentes, par exemple celle de *dit* dans le contexte 57-109 : « *Et Hector en est moult liez et qu'il yra moult voulentiers.* », toujours dans le même manuscrit. Les erreurs peuvent aussi être des omissions de lettres, qu'il convient de corriger. Par exemple le français 16999 omet le *a-* initial dans sa leçon du contexte 57-111 : « *... n'i a mestier que toutesvoies ne veille aler vecques lui* ». Les deux témoins très erronés présentent par ailleurs tous deux l'erreur de leçon, non-signalée comme telle, de *Hector* pour *Sagremors li Desreez*, en 57-122. Le contexte parle d'Hector, qui est retenu par la reine dans sa compagnie. La leçon correcte donne un exemple illustre, celui de Sagremors, qui sert donc de comparaison au cas de Hector. Les deux témoins fautifs simplifient ici le passage.

Il est facile d'imaginer pourquoi le nombre de raccourcissements et d'erreurs est plus élevé dans les témoins les plus tardifs : à force d'être transmis, ils ont une probabilité plus élevée, au vu du nombre souvent plus grand d'acteurs dans la transmission textuelle, de connaître des erreurs et des raccourcissements, comme une accumulation de ces phénomènes. Cependant, cette proportion élevée d'erreurs et de raccourcissements dans les témoins tardifs d'un texte n'est pas systématique, puisqu'un témoin tardif peut tout à fait être directement copié sur un manuscrit ancien, et/ou copié par un scribe scrupuleux, bon connaisseur du texte, du contexte et de la langue. Cela n'est pas le cas ici.

Il faut tout de même préciser que les témoins anciens peuvent eux aussi connaître des erreurs : c'est ainsi le cas du manuscrit Rennes 255, au sein du passage 57-79, qui contient une répétition. Ce passage, décrivant l'écu magique où sont figurés Lancelot et la reine, est un passage complexe d'un point de vue syntaxique. Les deux manuscrits les plus tardifs y commettent des erreurs, et l'incunable en propose une leçon variante.

La comparaison des témoins nous a permis de mettre en évidence quelques changements linguistiques. On retrouve ici des confirmations de l'obsolescence de certains lexèmes (*traire*, *estovoir*, *maisniee*, etc.), grammèmes (*totesvoies*, *autresi*, etc.) et tournures syntaxiques (*se ce non*, le comparatif *de* , etc.) que nous avons auparavant observée dans le corps de notre travail. Cependant, toutes ces obsolescences ne sont pas attestées, puisqu'un nombre relativement élevé de lexèmes qui ont été analysés comme obsolescents sont encore attestés dans les témoins manuscrits (*remanoir*, *fiancier*, etc.). Néanmoins, il nous

semble que le statut conservateur des témoins les plus tardifs a pu être mis en relief, ainsi que leur proportion importante à commettre des erreurs, témoignant de la difficulté des scribes à proposer un texte intelligible, du fait, selon nous, de la difficulté de la langue, archaïque, à laquelle ils sont confrontés.

Annexe E

Édition synoptique des éditions

Ci-après se trouve l'édition synoptique du passage correspondant au chapitre 056 de l'édition Kennedy des témoins de quatre éditions différentes du *Lancelot* en prose. Les témoins sont présentés de gauche à droite dans l'édition, suivant un ordre chronologique. Ce sont les suivants :

— **Bourgeois, 1488** — Bibliothèque Mazarine, Inc. 491, f. liva-lvra. Imprimé à Rouen chez Jean et Gaillard le Bourgeois le 24 novembre 1488

— **Vérard 1494** — Bibliothèque Mazarine, Inc 1286, f. cixvb - ciiiivb. Imprimé à Paris pour Antoine Vérard, le 1er juillet 1494.

— **Vérard 1504** — BnF, RESERVE FOL-BL-923 (1), f. cixvb - ciiiivb. Imprimé à Paris pour Antoine Vérard, 1504.

— **Le Noir/Petit 1533** — BnF, RES-Y2-339, f. lxxvvb - lxxviiivb. Imprimé à Paris chez Philippe Le Noir et Jean Petit, 1533.

Les variations entre les quatre témoins sont minimes. Dans l'annexe précédente, les différences entre la version de l'incunable et les autres témoins manuscrits ont été présentées. Face à cette importante mouvance, le constat d'un figement du texte à partir de sa mise sous presse s'impose.

Nous avons indiqué en italique la plupart des changements de graphie, des changements d'emplois temporels (*desarme* contre *desarma*), en gras les changements lexicaux, et souligné les erreurs dans les différents témoins. Ont été ignorées dans la mise en relief les variations de graphie du déterminant (*un*/*ung*), l'alternance *-ou-*/*-on-* au sein d'un mot, les variations autour de la duplication d'une lettre (*chevalier*/*chevallier*).

Chapitre 56

Bourgeois 1488	Vérard 1494	Vérard 1504	Le Noir/Petit 1533
Monseigneur Gauvain et le varlet ont tant chevauché qu'ilz sont venu a l'*ostel*.	Monseigneur Gauvain et le varlet ont tant chevauchié qu'il sont venuz a l'*ostel*.	Monseigneur Gauvain et le varlet ont tant chevauché qu'ilz sont venus a l'*hostel*.	Monseigneur Gauvain et le varlet ont tant chevauché qu'ilz sont venus a l'*hostel*.
Et quant ilz y furent, le varlet **le** *desarme* et *lui* **quiert** toutes choses qu'il convient a chevalier navré.	Et quant ilz y furent, le varlet **le** *desarme* et *lui* **quiert** toutes choses qu'il convient a chevallier navré.	Et quant ilz y furent, le varlet ∅ *desarma* et *luy* **chercha** toutes choses qu'il convient a chevalier navré.	Et quant ilz y furent, le varlet **le** *desarma* et *luy* **chercha** toutes choses qu'il convient a chevalier navré.
Et le varlet avoit une moult belle seur qui pucelle estoit et *savoit guerir* playes aussi bien que pucelle du monde. Si regarde les playes de monseigneur Gauvain moult doulcement et dit qu'il n'**avoit** playe qui **legiere ne fust** a *guerir*. Si les *nettoie* et les met si bien a point que moult *lui* est **fort** amendé.	Et le varlet avoit une moult belle seur qui pucelle estoit et *savoit guerir* playes aussi bien que pucelle du monde. Si regarde les playes de monseigneur Gauvain moult doulcement et dit qu'il n'**avoit** playe qui **legiere ne fus**t a *guerir*. Si les *nettoye* et les met si bien a point que moult *lui* est **fort** amendé.	Et le varlet avoit une moult belle seur qui pucelle estoit et *sçavoit guarir* playes aussi bien que pucelle du monde. Si regarde les playes de monseigneur Gauvain moult doulcement et dit qu'il n'**a** playe qui **ne soit legiere** a *guarir*. Si les *nectoye* et les met si bien a point que moult *luy* est **bien** amendé.	Et le varlet avoit une monlt belle seur qui pucelle estoit et *sçavoit guarir* playes aussi bien que pucelle du monde. Si regarde les playes de monseigneur Gauvain moult doulcement et dist qu il n'**a** playe qui **ne soit legiere** a *guarir*. Si les *nettoye* et les met si bien a point que moult *luy* est **bien** amendé.

1488	**1494**	**1504**	**1533**
Quant vint aprés soupper, le varlet mist son hoste a raison et dit :« Sire, je suis *joyeux* quant Dieu vous a donné la *voulenté* de ceans *heberger*, car vous estes le plus *preudomme* de tous les *autres*.	Quant vint aprés souper, le varlet mist son hoste a raison et dit : « Sire, je suis *joyeux* quant Dieu vous a donné la *voulenté* de ceans *hebergier*, car vous estes le plus *preudomme* de tous les *autres*.	Quant vint aprés soupper, le varlet mist son hoste a raison et dist : « Sire, je suis *joyeux* quant Dieu vous a donné la *voulenté* de ceans *herberger*, car vous estes le plus *preudhomme* de tous les *aultres*.	Quant vint aprés soupper, le varlet mist son hoste a raison et dist : « Sire, je suis *joyeulx* quant Dieu vous a donné la *volunté* de ceans *herberger*, car vous estes le plus *preudhomme* de tous les *autres*.
Et je vous vueil prier pour Dieu que vous me *conseillez d'*ung *mien* affaire, car je suis grant homme et riche, et mon *lignaige* me blasme de ce que je ne suis chevalier. Et ma dame de Roestoc a qui homme je suis m'en blasme ∅.	Et je vous vueil prier pour Dieu que vous me *conseilliez d'*un *mien* affaire, car je suis grant homme et riche, et mon *lignaige* me blasme de ce que je ne suis chevallier. Et ma dame de Roestoc a qui homme je suis m'en blasme ∅.	Et je vous vueil prier pour Dieu que vous me *conseillez de* ung *myen* affaire, car je suis grant homme et riche, et mon *lignage* me blasme de ce que je ne suis chevalier. Et ma dame de Roestoc a qui homme je suis m'en blasme **moult**.	Et je vous vueil prier pour Dieu que vous me *conseilliez d'*ung *mien* affaire, car je suis grant homme et riche, et mon *lignage* me blasme de ce que je ne suis chevalier. Et ma dame de Roestoc a qui homme je suis m'en blasme **moult**.

1488	**1494**	**1504**	**1533**
Il me advint il y a plus de .xii. ans que je me *gisoie* en mon *lit* et vint devant moy ung chevalier, le plus beau du monde, et m'estoit advis qu'il me tenoit par le nez.	Il me advint il y a plus de douze ans que je me *gisoye* en mon *lit* et vint devant moy ung chevallier, le plus beau du monde, et m'estoit advis qu'il me tenoit par le nez.	Il me advint il y a plus de douze ans que je me *gisoye* en mon *lict* et vint devant moy ung chevalier, le plus beau du monde, et m'estoit advis qu'il me tenoit par le nez.	Il me advint il y a plus de douze ans que je me *gisoye* en mon *lict* et vint devant moy ung chevalier, le plus beau du monde, et m'estoit advis que il me tenoit par le nez.
Et je *lui disoie* : "Haa ! sire chevalier, quel honneur vous faictes vous, qui vous prenez a ung enfant !"	Et je *lui disoye* : "Haa ! sire chevallier, quel honneur vous faictes vous, qui vous prenez a ung enfant !"	Et je *luy disoye* : " Haa ! sire chevalier, quel honneur vous faictes vous, qui vous prenez a ung enfant ! "	Et je *luy disoye* : "Haa ! sire chevalier, quel honneur vous faictes vous, qui vous prenez a ung enfant !"
Et il me disoit : "Ne vous chaille, car certes je vous amenderay moult bien et si haultement que je vous feray chevalier."	Et il me disoit : "Ne vous chaille, car certes je vous amenderay moult bien et si haultement que je vous feray chevallier."	Et il me disoit : "Ne vous chaille, car certes je vous amenderay moult bien et si haultement que je vous feray chevalier."	Et il me disoit : "Ne vous chaille, car certes je vous amenderay moult bien et si haultement que je vous feray chevalier."
Et je *lui* disoye : "Qui estes vous, **sire**, qui me ferez chevalier ? — Je suis, **fait** il, Gauvain, le nepveu du roy Artus.	Et je *lui* disoye : "Qui estes vous, **sire**, qui me ferez chevallier ? — Je suis, **fait** il, Gauvain, le nepveu du roy Artus.	Et je *luy* disoye : "Qui estes vous, **sire**, qui me ferez chevalier ? — Je suis, **fait** il, Gauvain, le nepveu du roy Artus.	Et je *luy* disoye : "Qui estes vous, ∅ qui me ferez chevalier ? — Je suis, **dist** il, Gauvain, le nepveu du roy Artus.

1488	**1494**	**1504**	**1533**
— Haa ! *faisoie* **je**, vous *soyez* le bien venu !" Atant m'esveillay et le dis a ma mere qui vivoit.	— Haa ! *faisoie* **je**, vous *soiés* le bien venu !" Atant m'esveillay et le dis a ma mere qui vivoit.	— Haa ! *fasoye* **je**, vous *soyez* le bien venu ! " Atant m'esveillay et le dis a ma mere qui vivoit.	— Haa ! *faisoye* ∅, vous *soyez* le bien venu ! " Atant m'esveillay et le dis a ma mere qui vivoit.
Et elle en fut moult joyeuse et me *fit* jurer que je ne *seroie* chevalier que de sa main.	Et elle en fut moult joyeuse et me *fit* jurer que je ne *seroie* chevallier que de sa main.	Et elle en fut moult joyeuse et me *fist* jurer que je ne *seroye* chevalier que de sa main.	Et elle en fut moult joyeuse et me *fist* jurer que je ne *seroye* chevalier que de sa main.
Et depuis ay esté ∅ plusieurs *fois* a la court du ∅ roy Artus et oncques je ne le *peu* trouver.	Et depuis ay esté ∅ plusieurs *fois* a la court du ∅ roy Artus et oncques je ne le *peuz* trouver.	Et depuis ay esté ∅ plusieurs *foys* a la court du ∅ roy Artus et oncques je ne l'*ay peu* trouver.	Et depuis ay esté **par** plusieurs *foys* a la court du **noble** roy Artus et oncques je ne l'*ay peu* trouver.
Et il n'y a pas encores *troys* jours que j'en vins et l'en me dist qu'il estoit *parti* de court, *lui* vingtiesme de chevaliers, et queroit ung merveilleux chevalier.	Et il n'y a pas encores *trois* jours que j'en vins et l'en me dist qu'il estoit *party* de court, *lui* vingtiesme de chevalliers, et queroit ung merveilleux chevallier.	Et il n'y a pas encores *troys* jours que j'en vins et l'en me dist qu'il estoit *party* de court, *luy* vingtiesme de chevaliers, et queroit ung merveilleux chevalier.	Et il n'y a pas encores *trois* jours que j'en vins et l'en me dist qu'il estoit *party* de court, *luy* vingtiesme de chevaliers, et queroit ung merveilleux chevalier.

1488	1494	1504	1533
Et je ne puis avoir respit de ma dame que je ne *soie* chevalier, si vous *vouldroie* prier pour Dieu qu'il vous pleust me faire chevalier, car je sçay bien que a plus *preudomme* ne m'en *pourroye* je complaindre. »	Et je ne puis avoir respit de ma dame que je ne *soie* chevalier, si vous *vouldroie* prier pour Dieu qu'il vous pleust me faire chevallier, car je sçay bien que a plus *preudomme* ne m'en *pourroye* je complaindre. »	Et je ne puis avoir respit de ma dame que je ne *soye* chevalier, si vous *vouldroye* prier pour Dieu qu il vous pleust me faire chevalier, car je sçay bien que a plus p*reudhomme* ne m'en *pourroye* je complaindre. »	Et je ne puis avoir respit de ma dame que je ne *soye* chevalier, si vous *vouldroye* prier pour Dieu qu'il vous pleust me faire chevalier, car je sçay bien que a plus *preudhomme* ne m'en *pourroys* je complaindre. »
Et messire Gauvain *respont* que ce feroit il moult *voulentiers*.	Et messire Gauvain *respond* que ce feroit il moult *voulentiers*.	Et messire Gauvain *respond* que ce feroit il moult *voulentiers*	Et messire Gauvain *respond* que ce feroit il moult *vountiers*.
« Mais nompourtant, se vous estes riche homme, vous ne le serez *mie* a si grant haste comme vous *cuidez*, pour ce que je ne pourroie demourer icy longuement, car j'ay trop grant affaire entreprins par quoy il me convient haster.	« Mais nonpourtant, se vous estes riche homme, vous ne le serez *mie* a si grant haste comme vous *cuidez*, pour ce que je ne pourroie demourer icy longuement, car j'ay trop grant affaire entreprins par quoy il me convient haster.	« Mais nonpourtant, se vous estes riche homme, vous ne le serez *mye* a si grant haste comme vous *cuydez*, pour ce que je ne pourroye demourer icy longuement, car j'ay trop grant affaire entreprins par quoy il me convient haster.	« Mais nonpourtant, se vous estes riche homme, vous ne le serez *mye* a si grand haste comme vous *cuydez*, pour ce que je ne pourroye demourer icy longuement, car j'ay trop grand affaire entreprins par quoy il me convient haster.

1488	**1494**	**1504**	**1533**
— Sire, **fait** il, se m'*aist* Dieu, je ne demande *autre* compaignie que la vostre, et *s'il* vous plaist, vous me donnerez ce don, car nous avons icy tout ce qu'il nous *fait* mestier : veez **la** la chapelle et le chapellain, et si ay armes toutes fresches.	— Sire, **fait** il, se m'*aist* Dieu, je ne demande *autre* compaignie que la vostre, et *s'il* vous plaist, vous me donnerez ce don, car nous avons icy tout ce qu'il nous *fait* mestier : veez ∅ la chapelle et le chappellain, et si ay armes toutes fresches.	— Sire, **fait** il, se m'*aist* Dieu, je ne demande *aultre* compaignie que la vostre, et *se il* vous plaist, vous me donnerez ce don, car nous avons icy tout ce qu'il nous *fait* mestier : veez **la** la chapelle et le chapellain, et si ay armes toutes fresches.	— Sire, **dist** il, se m'*ayst* Dieu, je ne demande *autre* compaignie que la vostre, et *se il* vous plaist, vous me donnerez ce don, car nous avons icy tout ce qu'il nous *faict* mestier : veez **la** la chappelle et le chappellain, et si ay armes toutes fresches.
Si me sera plus grant confort quant vous me aurez fait chevalier que se **je** l'*estoie* par la main d'*ung autre* contre mon cueur, car de vostre main ne pourroit home prendre l'ordre de chevalerie qui *preudomme* ne devenist.	Si me sera plus grant confort quant vous me aurez fait chevallier que se **je** l'*estoie* par la main d'*un aultre* contre mon cueur, car [de] vostre main ne pourroit homme prendre l'ordre de chevallerie qui *preudomme* ne devenist.	Si me sera plus grant confort quant vous me aurez fait chevalier que se ∅ l'*es[t]oye* par la main d'*ung aultre* contre mon cueur, car de vostre main ne pourroit homme prendre l'ordre de chevalerie qui *preudhomme* ne deveinst.	Si me sera plus grant confort quant vous me au[r]ez fait chevalier que se ∅ l'*estoye* par la main d'*ung autre* contre mon cueur, car de vostre main ne pourroit homme prendre l'ordre de chevalerie qui *preudhomme* ne devenist.

1488	1494	1504	1533
— Or soit *donc* **fait**, dit monseigneur Gauvain, mais je *vueil* que ce soit le matin, car ailleurs me convient aler. »	— Or soit *donc* **fait**, dit monseigneur Gauvain, mais je *vueil* que ce soit le matin, car ailleurs me convient aller. »	— Or soit *donc*. » **Et** dist monseigneur Gauvain : « Mais je *veil* que ce soit le matin, car ailleurs me convient aller. »	— Or soit *doncques* ∅, dist monseigneur Gauvain, mais je *vueil* que ce soit le matin, car ailleurs me convient aller. »
Atant commande au varlet *qu'il* aille *veillier* au *monstier* toute la *nuyt*, et il le *fit*.	Atant commande au varlet *que il* aille *veiller* au *moustier* toute la *nuit*, et il le *fit*.	Atant commande au varlet *que il* aille *veiller* au *monstier* toute la *nuyt*, et il le *fist*.	Atant commande au varlet *qu'il* aille *veiller* au *monstier* toute la *nuyt*, et il le *fist*.
Icelle nuyt fut messire Gauvain merveilleusement bien *hebergié* et *traictié*.	Icelle nuyt fut messire Gauvain merveilleusement bien *hebergié* et *traictié*.	Icelle nuyt fut messire Gauvain merveilleusement bien *herbergé* et *traicté*.	Icelle nuyt fut messire Gauvain merveilleusement bien *herbergé* et *traicté*.
Et quant vint au matin, si fut si *allegié* de ses *playes* et de toutes ses bleceures tellement qu'il *lui* sembloit advis qu'il n'en avoit nulles.	Et quant vint au matin, si fut si *allegié* de ses *plaies* et de toutes ses bleceures tellement qu'il *lui* sembloit advis qu'il n'en avoit nulles.	Et quant vint au matin, si fut si *allegé* de ses *playes* et de toutes ses bleceures tellement qu'il *luy* sembloit advis qu'il n'en avoit nulles.	Et quant vint au matin, si fut si *allegé* de ses *playes* et [de] toutes ses bleceures tellement qu'il *luy* sembloit advis qu'il n'en avoit nulles.
Et la damoisselle fut appareillee, laquelle *lui refreschit* ses playes d'ung *doulz* oignement qu'elle avoit.	Et la damoiselle fut appareillee, laquelle *luy raffreschist* ses playes d'un *doulx* oignement qu'elle avoit.	Et la damoiselle fut appareillee, laquelle *luy raffreschit* ses playes d'ung *doulx* oignement qu'elle avoit.	Et la damoiselle fut appareillee, laquelle *luy rafreschit* ses playes d'ung *doulx* oignement qu'elle avoit.

1488	**1494**	**1504**	**1533**
Aprés qu'*ilz* eurent ouÿ messe, messire Gauvain ceint au varlet son espee et *lui* chausse l'esperon *destre* ainsi comme il estoit lors de coustume de faire aux *nouveaux* chevaliers, mais ainçois *lui demanda* son nom. Et il *dit* qu'il avoit nom Helain de Tannigues.	Aprés qu'*il* eurent ouÿ messe, messire Gauvain ceint au varlet son espee et *lui* chausse l'esperon *destre* ainsi comme il estoit lors de coustume de faire aux *nouveaulx* chevalliers, mais ainçois *lui demanda* son nom. Et il *dist* qu'il avoit nom Helain de Tannigues.	Aprés qu'*ilz* eurent ouÿ messe, messire Gauvain ceint au varlet son espee et *luy* chausse l'esperon *dextre* ainsi come il estoit lors de coustume de faire aux *nouveaulx* chevaliers, mais ainçois *luy demanda* son nom. Et il *dist* qu'il avoit non Helain de Tannigues.	Aprés qu'*ilz* eurent ouÿ messe, messire Gauvain ceint au varlet son espee et *luy* chausse l'esperon *dextre* ainsi comme il estoit lors de coustume de faire aux *nouveaulx* chevaliers, mais ainçois *luy demande* son nom. Et il *dist* qu'il avoit nom Helain [de] Tannigues.
Lors *lui* donne l'ordre de chevalerie si comme droicture le requiert. Puis aprés messire Gauvain demande ses armes, car il s'en veult aler.	Lors *lui* donne l'ordre de chevallerie si comme droicture le requiert. Puis aprés messire Gauvain demande ses armes car il s'en veult aller.	Lors *luy* donne l'ordre de chevalerie si come droicture le requiert. Puis aprés messire Gauvain demande ses armes car il s'en veult aller.	Lors *luy* donne l'ordre de chevalerie si comme droicture le requiert. Puis aprés messire Gauvain demande ses armes car il s'en veult aller.
Et le nouveau chevalier *lui* prie qu'il *demeure* tant qu'il soit *guery*, **mais** il ne le veult *octroier*.	Et le nouveau chevallier *lui* prie qu'il *demeure* tant qu'il soit *guery*, **mais** il ne ne veult *ottroier*.	Et le nouveau chevalier *luy* prie qu'il *demoure* tant qu'il soit *guary*, **mais** il ne le veult *octroyer*.	Et le nouveau chevalier *luy* prie qu'il *demoure* tant que il soit *guary*. ∅ Il ne le veult *octroyer*.

1488	1494	1504	1533
Toutesfois il le pria tant qu'il le retint au *mengier*. Et aprés disner, priere n'**y** fait riens, ains demande ses armes pour s'en aler.	*Touteffois* il le pria tant qu'il le retint au *mengier*. Et aprés disner, priere n'**y** fait riens, ains demande ses armes pour s'en aller.	*Touteffois* il le pria tant qu'il le retint au *manger*. Et aprés disner, priere n'**y** fait riens, ains demande ses armes pour s'en aller.	*Toutesfois* il le pria tant qu'il le retint au *manger*. Et aprés disner, priere ne **luy** fait riens, ains demande ses armes pour s'en aller.
Et le nouveau chevalier vint a *lui* et ∅ *dit* : « Sire, puis que vous en alez, dictes moy, s'il vous plaist, vostre non, car quant ma dame *saura* que je seray chevalier, elle me demandera de qui et je ne *sauray* que *lui* respondre, ne pareillement aux *autres* chevaliers qui **le me** demanderont.	Et le nouveau chevallier vint a *lui* et ∅ *dist* : « Sire, puis que vous en allez, dictes moy, s'il vous plaist, vostre nom, car quant ma dame *saura* que je seray chevallier, elle me demandera de qui et je ne *sauray* que *lui* respondre, ne pareillement aux *autres* chevalliers qui **le me** demanderont.	Et le nouveau chevalier vint a *luy* et **luy** *dist* : « Sire, puis que vous en allez, dictes moy, s'il vous plaist, vostre nom, car quant ma dame *sçaura* que je seray chevalier, elle me demandera de qui et je ne *sçauray* que *luy* respondre, ne pareillement aux *aultres* chevaliers qui **me le** demanderont.	Et le nouveau chevalier vint a *luy* et **luy** *dist* : « Sire, puis que vous en allez, dictes moy, s'il vous plaist, vostre nom, car quant ma dame *sçaura* que je seray chevalier, elle me demandera de qui et je ne *sçauray* que *luy* respondre, ne pareillement aux *autres* chevaliers qui **le** demanderont.
— Seurement, **fait** monseigneur Gauvain, dictes a *ceulz* qui le vous demanderont que Gauvain, le nepveu **du** roy Artus, vous a fait chevalier. »	— Seurement, **fait** monseigneur Gauvain, dictes a *ceulx* qui le vous demanderont que Gauvain, le nepveu **du** roy Artus, vous a fait chevallier. »	— Seurement, **fait** monseigneur Gauvain, dictes a *ceulx* qui le vous demanderont que Gauvain, le nepveu **du** roy Artus, vous a fait chevalier. »	— Seurement, **dist** monseigneur Gauvain, dictes a *ceulx* qui le vous demanderont que Gauvain, le nepveu **au** roy Artus, vous a fait chevalier. »

1488	**1494**	**1504**	**1533**
Et quant Helain l'*entent*, il a **si** grant joye que *greigneure* ne pourroit on avoir en ce monde. Si dit que Dieu *lui* a ceste *fois acomply* tous ses desirs. « Or *n'*ay je pas paour a ceste heure, *dit* il, que je ne *soye preudomme*, puis que je suis chevalier de la main au plus *preudomme* du monde. »	Et quant Helain l'*entend*, il a **si** grant joye que *greigneure* ne pourroit on avoir en ce monde. Si dist que Dieu *lui* a ceste *fois acompli* tous ses desirs. « Or *n'*ay je pas paour a ceste heure, *dist* il, que je ne *soie preudomme*, puis que je suis chevallier de la main au plus *preudomme* du monde. »	Et quant Helain l'*entend*, il a **si** grant joye que *greigneure* ne pourroit on avoir en ce monde. Si dist que Dieu *luy* a ceste *foys acomply* tous ses desirs. « Or *n'*ay je pas paour a ceste heure, *dist* il, que je ne *soye preudhomme*, puis que je suis chevalier de la main au plus *preudhomme* du monde. »	Et quant Helain l'*entend*, il a ∅ grant joye que *greigneur* ne pourroit on avoir en ce monde. Si dist que Dieu *luy* a ceste *fois acomply* tous ses desirs. « Or *ne* ay je pas paour a ceste heure, *deist* il, que je ne *soye preudhomme*, puis que je suis chevalier de la main au plus *preudhomme* du monde. »
Puis *dit* a **messire** Gauvain : « Sire, je sçay bien que je ne vous *pourroye* retenir longuement, mais pour Dieu, je vous requiers ung don, c'est que me donnés les armes que vous avés apportees de Roestoc, et vous emporterez les miennes, qui sont bonnes et belles, car chevalier m'avés *fait*.	Puis *dist* a **messire** Gauvain : « Sire, je sçay bien que je ne vous *pourroie* retenir longuement, mais pour Dieu, je vous requiers ung don, c'est que me donnés les armes que vous avez aportees de Roestoc, et vous emporterez les miennes, qui sont bonnes et belles, car chevallier m'avez *fait*.	Puis *dist* a **messire** Gauvain : « Sire, je sçay bien que je ne vous *pourroye* retenir longuement, mais pour Dieu, je vous requiers ung don, c'est que me donnez les armes que vous avez apportees de Roestoc, et vous emporterez les miennes, qui sont bonnes et belles, car chevalier m'avez *fait*.	Puis *dist* a **monseigneur** Gauvain : « Sire, je sçay bien que je ne vous *pourroye* retenir longuement, mais pour Dieu, je vous requiers ung don, c'est que me donnez les armes que vous avez apporteez de Roestoc, et vous emporterez les miennes, qui sont bonnes et belles, car chevalier m'avez *faict*.

1488	**1494**	**1504**	**1533**
Et vous ne me pourriez riens donner que plus aymasse. » Et messire Gauvain lui *octroye*. Lors furent apportees les armes Helain, dont le *haubergon* estoit ung des meilleurs que messire Gauvain *eut* oncques vestu.	Et vous ne me pourriés riens donner que plus aymasse. » Et messire Gauvain lui *ottroye*. Lors furent apportees les armes Helain, dont le *haubergon* estoit ung des meilleurs que messire Gauvain *eut* oncques vestu.	Et vous ne me pourriez riens donner que plus aymasse. » Et messire Gauvain luy *octroye*. Lors furent apportees les armes Helain, dont le *haulbergeon* estoit ung des meilleurs que messire Gauvain *eust* oncques vestu.	Et vous ne me pourriez riens donner que plus aymasse. » Et messire Gauvain luy *octroye*. Lors furent apportees les armes Helain, dont le *haulbergeon* estoit ung des meilleurs que messire Gauvain *eust* oncques vestu.
L'escu estoit aussi blanc comme neige, car les *nouveaux* chevaliers en *celui* temps avoient de coustume le premier an de porter **leurs** escus *d'*une seule couleur. Le *heaume* estoit bon et fort.	L'escu estoit aussi blanc comme neige, car les *nouveaulx* chevalliers en *cellui* temps avoient de coustume le premier an de porter **leur** escu *d'*une seule couleur. Le *heaulme* estoit bon et fort.	L'escu estoit aussi blanc comme neige, car les *nouveaulx* chevaliers en *celluy* temps avoient de coustumme le premier an de porter **leur** escu *d'*une seulle couleur. Le *heaulme* estoit bon et fort.	L'escu estoit aussi blanc comme neige, car les *nouveaulx* chevaliers en *celuy* temps avoient de coustume le premier an de porter **l'**escu *de* une seulle couleur. Le *heaulme* estoit bon et fort.
Si fut messire Gauvain armé des armes au nouveau chevalier, dont il fut moult *joyeux*.	Si fut messire Gauvain armé des armes au nouveau chevallier, dont il fut moult *joyeux*.	Si fut messire Gauvain armé des armes au nouveau chevalier, dont il fut moult *joyeux*.	Si fut messire Gauvain armé des armes au nouveau chevalier, dont il fut moult *joyeulx*.

1488	1494	1504	1533
Il print sa ceinture et son *fremail* que la dame de Roestoc *lui* donna et les donne a la damoiselle. Et elle les prent, et moult l'en *mercye*.	Il print sa ceinture et son *fremail* que la dame de Roestoc *lui* donna et les donne a la damoiselle. Et elle les prent, et moult l'en *mercye*.	Il print sa ceinture et son *fermail* que la dame de Roestoc *luy* donna et les donna a la damoiselle. Et elle les prent, et moult l'en *mercye*.	Il print sa ceinture et son *fermail* que la dame de Roestoc *luy* donna et les donna a la damoiselle. Et elle les prent, et moult l'en *mercie*.
Lors monte a cheval et les commande a Dieu. Et *dit* a la pucelle que bien *saiche* qu'il est son chevalier et sera toute sa vie. Et elle en a **moult** grant joye.	Lors monte a cheval et les commande a Dieu. Et *dist* a la pucelle que bien *saiche* qu'il est son chevallier et sera toute sa vie. Et elle en a **moult** grant joye.	Lors monte a cheval et les commande a Dieu. Et *dit* a la pucelle que bien *sache* qu'il est son chevalier et sera toute sa vie. Et elle en a **moult** grant joye.	Lors monte a cheval et les commande a Dieu. Et *dist* a la pucelle que bien *sache* qu'il est son chevalier et sera toute sa vie. Et elle en a ∅ grant joye.
Adonc fut appareillé ung cheval sur lequel Helain monta pour *convoier* monseigneur Gauvain. Et quant il *l'*eut *convoié* grant piece, monseigneur Gauvain passa Saverne pour aler en la terre de Norgalles qui estoit a *Gallehaut*.	Adonc fut apareillié ung cheval sur lequel Helain monta pour *convoier* monseigneur Gauvain. Et quant il *l'*eut *convoié* grant piece, monseigneur Gauvain passa Saverne pour aller en la terre de Norgalles qui estoit a *Gallehaut*.	Adonc fut appareillé ung cheval sur lequel Helain monta pour *convoyer* monseigneur Gauvain. Et quant il *l'*eut *convoyé* grant piece, monseigneur Gauvain passa Saverne pour aller en la terre de Norgalles qui estoit a *Galehault*.	Adonc fut appareillé ung cheval sur lequel Helain monta pour *convoyer* monseigneur Gauvain. Et quant il *le* eust *convoyé* grant piece, monseigneur Gauvain passa Saverne pour aller en la terre Norgalles qui estoit a *Gallehault*.

1488	1494	1504	1533
Et Helain s'en retourne a son hostel pour faire joye de son honneur et compte **comment** Dieu *lui* a toutes ses joyes *envoyees* car messire Gauvain l'a fait chevalier.	Et Helain s'en retourne a son hostel pour faire joye de son honneur et compte **comment** Dieu *luy* a toutes ses joyes *envoiees* car messire Gauvain l'a fait chevallier.	Et Helain s'en retourne a son hostel pour faire joye de son honneur et compte **comme** Dieu *luy* a toutes ses joyes *envoyees* car messire Gauvain l'a fait chevalier.	Et Helain s'en retourne a son hotel pour faire joye de son honneur et compte **comment** Dieu *luy* a toutes ses joyes *envoye[e]s* car messire Gauvain l'a fait chevalier.
En telle joye et en telle feste *demeurerent* deux jours ensemble. Et au tiers jour s'en va Helain a Roestoc, mais il ne trouva **mie** la dame, ains *lui dit* on que deux jours avoit qu'elle estoit partie pour aler a la court du roy Artus. Et quant il *oyt* ce, il s'en *retourne* a son hostel.	En telle joye et en telle feste *demeurerent* deux jours ensemble. Et au tiers jour s'en va Helain a Roestoc, mais il ne trouva **mie** la dame, ains *lui dist* on que deux jours avoit qu'elle estoit partie pour aller a la court du roy Artus. Et quant il *oyt* ce, il s'en *retourne* a son hostel.	En telle joye et en telle feste *demourerent* deux jours ensemble. Et au tiers jour s'en va Helain a Roestoc, mais il ne trouva **pas** la dame, ains *luy dist* on que deux jours avoit qu'elle estoit partie pour aller a la court du roy Artus. Et quant il *ouyt* ce, il s'en *retourna* a son hostel.	En telle joye et en telle feste *demourerent* deux jours ensemble. Et au tiers jour s'en va Helain a Roestoc, mais il ne trouva **pas** la dame, ains *luy deist* on que deux jours avoit qu'elle estoit partie pour aller a la court du roy Artus. Et quant il *ouyt* ce, il s'en *retourna* son hostel.
Et pour le present, **le compte se taist** de *lui* et parle de la dame de Roestoc.	Et pour le present, **le compte se taist** de *lui* et parle de la dame de Roestoc.	Et pour le present, **le compte se taist** de *luy* et parle de la dame de Roestoc.	Et pour le present, **se taist le compte** de *luy* et parle de la dame de Roestoc.

Les changements lexicaux sont très peu nombreux d'un témoin à l'autre. Par ailleurs, seuls deux d'entre eux peuvent être interprétés comme le fait d'une modernisation : le remplacement de *quiert* par *chercha* ; celui de *mie* par *pas*. Dans les deux cas, comme dans la majorité des variantes, les leçons des éditions de 1488 et de 1494 présentent une leçon commune, opposée à celle des éditions de 1504 et de 1533. Cela est étonnant, car les éditions de 1494 et de 1504 sont toutes deux celles de Vérard. Il semble que, si sa première édition reprend fidèlement le texte de 1488, la deuxième a été l'occasion de retravailler légèrement la langue du texte. L'édition de 1533 reprend, elle, assez fidèlement celle de 1504. Si le travail touche peu le lexique, il est en revanche plus marquant du point de vue de la graphie, où l'opposition entre la leçon 88-94 et la leçon 04-33 est notable.

Il est possible de parler d'une complexification de la graphie au cours du temps, puisque les deux derniers témoins comportent davantage de lettres étymologisantes. On a donc une succession d'oppositions, telles que : *heaume/heaulme*, *lit/lict*, *fait/faict*, *saura/sçaura*, *nouveaux/nouveaulx*, *cuidez/cuydez*, *lui/luy*, *preudomme/preudhomme*, etc. On relève également des oppositions comme *hebergié et traictié* contre *hebergé et traicté*, *mengier* contre *manger*, *saiche* contre *sache*, etc. La répartition des graphies n'est cependant pas systématique : on peut ainsi avoir une graphie isolée pour l'incunable de 1488 : *dit* contre *dist*, ou pour celui de 1494 : *soie* contre *soye*. Certaines occurrences — rarement, il est vrai — peuvent également avoir une graphie spécifique dans chacun des témoins, par exemple : *celui*/*cellui*/*celluy*/*celuy*. Parfois, on a aussi des paires qui ne sont pas interprétables d'un point de vue diachronique : c'est le cas par exemple de *trois*, présent avec cette graphie dans les deux imprimés de Vérard, et sous la forme *troys* dans les deux autres.

La modification dont fait l'objet le texte présenté dans les deux derniers témoins touche également l'établissement d'une concordance des temps dans la narration. Par exemple, la leçon des deux incunables, *oncques je ne le peu trouver*, s'oppose à celle des deux autres imprimés, *oncques je ne l'ay peu trouver*, dont le temps composé correspond à celui qui est employé dans le contexte précédent, pour les quatre témoins, *ay esté*.

Dans la dernière édition, on peut relever quelques leçons isolées : *a la court du noble roy Artus* contre *a la court du roy Artus* ; l'emploi systématique de *dist* dans les verbes de prises de parole, contre *fait* ; *monseigneur* contre *messire* ; l'inversion *se taist le compte* contre *le compte se taist*, etc. L'édition contient par ailleurs ses propres erreurs, et ne reprend pas celles de l'édition de 1504 : par exemple, la coquille *deveinst* est corrigée en *devenist*. Comme les versions de 1513 et de 1520 ne sont pas présentées ici, il est possible que les modifications aient été introduites antérieurement dans la tradition.

Un fait curieux est l'absence dans cette édition de 1533 des élisions : ainsi, *s'il vous plaist* est écrit *se il vous plaist*, *n'ay*, *ne ay*, etc. Cela témoigne peut-être du ressenti proprement écrit de la langue, et serait un argument en faveur de sa perception comme

langue archaïque. L'édition a par ailleurs deux traits graphiques propres remarquables : la présence du *-u-* étymologique dans *volunté* et *voluntiers*, d'une part ; la graphie *deist* pour deux occurrences du parfait de *dire*, d'autre part. On pourra également noter la présence importante de majuscules dans cette édition, au début tant des noms propres que d'autres mots, majuscules dont nous n'avons pas tenu compte ici, voulant mettre en relief les variations graphiques de plus grande importance.

L'édition de 1494 a elle aussi un trait graphique remarquable : la présence systématique d'un double *-l-* au sein du mot *chevallier*. Ce trait semble relever d'une particularité graphique du compositeur, contrairement à ceux relevés pour l'édition de 1533, et ne paraît pas avoir d'importance d'un point de vue diachronique.

Annexe F

Comparaison exhaustive d'une notice en format XML et d'une notice en format PDF

Cette annexe propose, en complément du chapitre 7, une comparaison exhaustive d'une notice en format XML/TEI et en format PDF. Elle permet de comprendre la structuration des informations dans les notices, et les informations qui n'apparaissent pas dans les notices au format donné à la lecture. L'exemple porte sur le lemme *flatir*.

Début de la notice

```
<entry xml:id="flatir" type="complex">
<form type="lemma">flatir</form>
<usg value="freq" corresp="#Ao">9</usg>
<usg value="freq" corresp="#Ez">1</usg>
<etym source="#FEW" location="xv-2, 139a">*flat
</etym>
```

‡ **flatir**

FEW, XV-2, 139a : *FLAT

Ao : 9 ; Ez : 1

On peut noter la différence d'expression de la nature de la notice. L'élément porte un attribut `@type` de valeur `"complex"` en TEI tandis que, dans le PDF, c'est le symbole placé avant le lemme qui l'indique. Le nombre d'occurrences dans chacun des témoins est encodé en TEI tandis qu'il s'affiche simplement après le sigle des témoins dans le PDF. La référence au FEW n'est pas placée au même niveau dans les deux types de notice.

Premier emploi classifié

```
<sense style="main">
        <sense n="01">
        <def value="main">jeter à terre</def>
        <usg value="firstAtt" source="#Mats">GarLorrI</usg>
        <usg value="lastAtt" source="#CoDicoCG" type="old">Barré
        1842</usg>
        <usg value="lastAtt" source="#DMF">LA VIGNE, Compl. roy
        Bazoche M.R.</usg>
        <cit corresp="#divColl11-53"
        xml:id="divColl11-53-ctxt-001" type="substitution">
        <app><rdg wit="#Ao" corresp="#Ao_w_0031648">Lyoniaus a
        la cope prise et Bohorz li crie qu'il la
        <hi rendition="bold">flatisse</hi> contre terre.
        </rdg>
        <rdg wit="#Ez" corresp="#Ez_w_0031463">Lyonnel a
        prins la coulpe et Boort lui crye qu'il la
        <hi rendition="bold">jecte</hi> contre terre.</rdg>
        </app></cit>
        <cit corresp="#divColl42-16" xml:id="divColl42-16-ctxt-002"
        type="substitution">
        <app><rdg wit="#Ao" corresp="#Ao_w_0121904">Et tant lo
        charge des cox qu'il lo fait a terre
        <hi rendition="bold">flatir</hi> d'amedeus les
        paumes.</rdg>
        <rdg wit="#Ez" corresp="#Ez_w_0089115">Et le charge
        de merveilleux coupz tant qu'il le fait
        <hi rendition="bold">cheoir</hi> a terre.</rdg>
        </app></cit>
```

1 “jeter à terre”

GarLorrI (4e q. XIIe [2e q. XIIIe], traits champ. et pic. [traits du Nord-Est]) – LA VIGNE, Compl. roy Bazoche M.R. (1501, Ouest)

a) **Ao** : *Lyoniaus a la cope prise et Bohorz li crie qu'il la* ***flatisse*** *contre terre.*
Ez : *Lyonnel a prins la coulpe et Boort lui crye qu'il la* ***jecte*** *contre terre.*
(11-53)

b) **Ao** : *Et tant lo charge des cox qu'il lo fait a terre* ***flatir*** *d'amedeus les paumes.*
Ez : *Et le charge de merveilleux coupz tant qu'il le fait* ***cheoir*** *a terre.*
(42-16)

On peut noter dans la figure *supra* la structure XML, avec l'ouverture d'un premier élément `<sense>` de `@style "main"`. Le sens du premier emploi est défini au sein de la balise `<def>`. Il apparaît entre guillemets anglais au sein du document PDF. Les dates d'attestations, encodées dans le document TEI grâce à des éléments `<usg>` de `@value "firstAtt"` et `"lastAtt"`, contiennent simplement les sigles. Ils sont développés automatiquement dans

le PDF à partir de notre fichier contenant les différentes données sur les témoins cités. Dans le PDF, la source de laquelle est tirée l'attestation n'est pas citée, pour ne pas alourdir la lecture des notices. L'information est néanmoins encodée. Nous avons également recensé dans le document TEI les emplois enregistrés dans `Barré 1842`.

Les contextes apparaissent ensuite. Dans le PDF, on a d'abord la numérotation du contexte — ici, a) et b), du sens 1 — puis les versions données par Ao et par Ez, et enfin la référence au contexte. Dans le document TEI, les `<cit>` contiennent les informations sur la référence au contexte, grâce à l'attribut `@corresp`, le `@type` de rapport entre les deux contextes et un identifiant, permettant, dans les analyses, de référer à chacun d'entre eux.

Les occurrences concernées sont mises en gras dans le PDF, à partir de l'encodage de `<hi> @rendition "bold"` dans le document TEI. Chaque élément `<rdg>` contient par ailleurs un renvoi aux identifiants des occurrences concernées tels que encodés dans les différentes versions numériques des témoins.

Remplacements pour le premier emploi

```
<re xml:id="jeter" style="hyperonymy">
<form type="lemma">jeter</form>
<def value="main">envoyer à quelque distance</def>
<usg value="firstAtt" source="#Mats">AlexisS2</usg>
<usg value="lastAtt" source="NA">-</usg>
<etym source="#FEW" location="v, 12b">jăctāre</etym>
</re>
<re corresp="#chëoir" style="hyperonymy"/>
</sense>
```

Lexèmes qui remplacent :

- *jeter*, “envoyer à quelque distance”

  `AlexisS2` (fin XI^e [ca 1139], norm [agn.]) – ∅ ; JĂCTĀRE ; rapport d'hyperonymie
- Voir *chëoir*, “tomber” (rapport d'hyperonymie)

Nombre de remplacement(s) : 2

Les renvois aux lexèmes se présentent comme ci-dessus. Dans le PDF, l'intitulé « Lexèmes qui remplacent » permet d'indiquer que l'on rentre dans ce type d'indication. On retrouve ici, pour *jeter*, la forme du lemme, la définition, les sigles et leur développement, l'étymon. Le rapport sémantique entretenu entre le mot remplaçant et le mot remplacé est établi grâce à l'attribut `@style` dans le document TEI. Il prend une valeur simple, après un point-virgule, dans le document PDF. Le renvoi à un mot déjà cité passe, dans le document TEI, par l'encodage d'un élément `<re>` doté d'un attribut `@corresp` tandis que le renvoi dans le document PDF redonne le lemme, si besoin la forme particulière, et la définition concernée. Le renvoi est un interactif : il est possible de cliquer sur l'intitulé du verbe, et cela renvoie à l'endroit où il est décrit, avec attestation et information étymologique. Pour ces mots, le rapport sémantique est établi, dans le PDF, entre parenthèses.

C'est après la présentation des mots remplaçants qu'apparaît la synthèse numériques des différents contextes : le décompte du nombre de chaque

type de contexte (substitution, absence, etc., indiqué par les @type présents sur les éléments <cit> vus ci-dessus) est réalisé de manière automatique.

Deuxième emploi classifié

```
<sense n="02">
<def value="main">faire se précipiter [qqu'un qque part]</def>
<usg value="firstAtt" source="#Gdf">GarLorrI</usg>
<usg value="lastAtt" source="#corpus">Ez</usg>
<usg source="#Mats" value="noMention"/>
<note type="header">Les dictionnaires, comme le <ref type="dict">DMF</ref> ou
<ref type="dict">Mats</ref>, ne distinguent pas cette forme de l'emploi
pronominal.</note>
<cit corresp="#divColl13-55" xml:id="divColl13-55-ctxt-004" type="absenceDT">
<app><rdg wit="#Ao" corresp="#Ao_w_0036958">Et laissent corre a cels qui por
lui encombrer se sont dedanz la porte mis, si les font a fine force hors
<hi rendition="bold">flatir</hi> tant que sor piez l'ont relevé.</rdg>
<rdg wit="#Ez">Et tous ceulx qui pour luy encombrer estoient la se sont
mis dedens la porte. Tant font les gens Claudas qu'a force l'ont relevé.
</rdg></app></cit>
<cit corresp="#divColl34-1" xml:id="divColl34-1-ctxt-005" type="substitution">
<app><rdg wit="#Ao" corresp="#Ao_w_0110574">Et qant il parvint onqes puis ne
s'i deffandi nus s'an fuiant non. Et li rois les enchauce jusqu'a lor
chastel et les i fist <hi rendition="bold">flatir</hi> a force.</rdg>
<rdg wit="#Ez" corresp="#Ez_w_0079659">Et quant le corps du roy y vint
oncques puis ne se deffendirent, mais les chassa jusques en leur chastel
et les fit leans a force <hi rendition="bold">entrer</hi>.</rdg>
</app></cit>
<cit corresp="#divColl38-27" xml:id="divColl38-27-ctxt-006" type="substitution">
<app><rdg wit="#Ao" corresp="#Ao_w_0114983">Il met la main a l'espee et lor
cort sus et les fait <hi rendition="bold">flatir</hi> sovant a force
fors do pont.</rdg>
<rdg wit="#Ez" corresp="#Ez_w_0083280">Il met la main a l'espee et leur
court sus et les fait <hi rendition="bold">reculer</hi> hors du pont.</rdg>
</app></cit>
<cit corresp="#divColl62-268" xml:id="divColl62-268-ctxt-007" type="substitution">
<app><rdg wit="#Ao" corresp="#Ao_w_0239237">Si lor laisse corre, ses refait a
force <hi rendition="bold">flatir</hi> an la chanbre arieres la dom il
issirent.</rdg>
<rdg wit="#Ez" corresp="#Ez_w_0179100">Et adonc il leur recourt sus
vittement et les fait <hi rendition="bold">reflatir</hi> en la chambre
dont ilz estoient issus.</rdg>
</app></cit>
<cit corresp="#divColl68-110" xml:id="divColl68-110-ctxt-003b" type="conservation">
<app><rdg wit="#Ao" corresp="#Ao_w_0252944">Si ne prenoient rien mais an
l'aive les firent a force <hi rendition="bold">flatir</hi>.</rdg>
<rdg wit="#Ez" corresp="#Ez_w_0191597">Si les firent en l'eaue <hi rendition="bold">flatir</hi>.</rdg>
</app></cit>
```

2 “faire se précipiter [qqu’un qque part]”

GarLorrI (4e q. XIIe [2e q. XIIIe], traits champ. et pic. [traits du Nord-Est]) – Ez[583]

a) **Ao** : *Et laissent corre a cels qui por lui encombrer se sont dedanz la porte mis, si les font a fine force hors* ***flatir*** *tant que sor piez l’ont relevé.*
Ez : *Et tous ceulx qui pour luy encombrer estoient la se sont mis dedens la porte. Tant font les gens Claudas qu’a force l’ont relevé.*
(13-55)

b) **Ao** : *Et qant il parvint onqes puis ne s’i deffandi nus s’an fuiant non. Et li rois les enchauce jusqu’a lor chastel et les i fist* ***flatir*** *a force.*
Ez : *Et quant le corps du roy y vint oncques puis ne se deffendirent, mais les chassa jusques en leur chastel et les fit leans a force* ***entrer****.*
(34-1)

c) **Ao** : *Il met la main a l’espee et lor cort sus et les fait* ***flatir*** *sovant a force fors do pont.*
Ez : *Il met la main a l’espee et leur court sus et les fait* ***reculer*** *hors du pont.*
(38-27)

d) **Ao** : *Si lor laisse corre, ses refait a force* ***flatir*** *an la chanbre arieres la dom il issirent.*
Ez : *Et adonc il leur recourt sus vittement et les fait* ***reflatir*** *en la chambre dont ilz estoient issus.*
(62-268)

e) **Ao** : *Si ne prenoient rien mais an l’aive les firent a force* ***flatir****.*
Ez : *Si les firent en l’eaue* ***flatir****.*
(68-110)

Remplacements pour le deuxième emploi

```
<re xml:id="entrer" style="hyperonymy">
<form type="lemma">entrer</form>
<def value="main">entrer dans</def>
<usg value="firstAtt" source="#Mats">HornP</usg>
<usg value="lastAtt" source="NA">-</usg>
<etym source="#FEW" location="iv, 773, 774a, 775b">ĭntrare</etym>
</re>
<re xml:id="reculer" style="hyperonymy">
<form type="lemma">reculer</form>
<def value="main">aller en arrière</def>
<usg value="firstAtt" source="#Mats">CourLouisLe</usg>
<usg value="lastAtt" source="NA">-</usg>
<etym source="#FEW" location="ii-2, 1510b">cūlus</etym>
</re>
<re xml:id="reflatir"
type="sameEtymon"
style="alSynonymy"
subtype="prefixAdd"
value="re">
<form type="lemma">reflatir</form>
<def value="main">faire se précipiter à nouveau</def>
<usg value="firstAtt" source="#Gdf">GarLorrP</usg>
<usg value="lastAtt" source="#Gdf">Ez</usg>
<note type="header">Le <ref type="dict">Gdf</ref> donne comme
définition <term type="sense">(se) rejeter</term>, qui ne nous
paraît pas exacte.</note>
<etym source="#FEW" location="xv-2, 139a">*flat</etym>
</re>
</sense>
```

Lexèmes qui remplacent :

- *entrer*, “entrer dans”
  `HornP` (ca 1170 [mil. XIII^{e}], agn.) – ∅ ; ĬNTRARE ; rapport d’hyperonymie
- *reculer*, “aller en arrière”
  `CourLouisLe` (2^{e} t. XII^{e} [3^{e} q. XIII^{e}], frc.) – ∅ ; CŪLUS ; rapport d’hyperonymie
- *reflatir*, “faire se précipiter à nouveau”
  `GarLorrP` (4^{e} q. XII^{e} [2^{e} q. XIII^{e}], traits champ. et pic. [traits du Nord-Est]) – `Ez` ; *FLAT ; rapport de presque synonymie ; même étymon[584]

583. Les dictionnaires, comme le DMF ou Mats, ne distinguent pas cette forme de l’emploi pronominal.
584. Le Gdf donne comme définition “(se) rejeter”, qui ne nous paraît pas exacte.

Nombre de lexème(s) absent(s) dans un passage variant : 1

Nombre de remplacement(s) : 3

Nombre de conservation(s) : 1

Ce deuxième emploi nous permet de regarder comment se placent les notes. Lorsqu’elles concernent des remarques sur les mots remplacés ou remplaçants, elles se trouvent au même niveau que les autres métadonnées, à l’intérieur d’un élément `<note>` de `@type "header"`. Dans le PDF, l’appel

de note est un appel classique de note de bas de page.

Troisième emploi classifié

```
<sense n="03">
<form type="variant">v. pronom.</form>
<def value="part">se précipiter</def>
<usg value="firstAtt" source="#Mats">GuillAnglH</usg>
<usg value="lastAtt" source="#DMF">JournParT</usg>
<cit corresp="#divColl55-65"
xml:id="divColl55-65-ctxt-008"
type="substitution">
<app>
<rdg wit="#Ao" corresp="#Ao_w_0176239">Et il les anchauce
une grant piece tant que il <hi rendition="bold">se
flatisent</hi> an la forest.</rdg>
<rdg wit="#Ez" corresp="#Ez_w_0128045">Et il les enchasse
une grant piece tant qu'ilz <hi rendition="bold">entrent</h
en une forest.</rdg>
</app>
</cit>
<cit corresp="#divColl62-257"
xml:id="divColl62-257-ctxt-009"
type="absenceDT">
<app>
<rdg wit="#Ao" corresp="#Ao_w_0238557">Et la pucele ovre l'uis
devers les chevaliers et dit qe or puent avant venir. Et il
<hi rendition="bold">se flatissent</hi> anz tuit a brive et
se fierent an la haute chanbre.</rdg>
<rdg wit="#Ez">Et la damoiselle euvre l'uys devers les
chevaliers et leur deist : Or pouez vous venir. Et aussi
firent ilz.</rdg>
</app>
</cit>
```

3 v. pronom., “se précipiter”

GuillAnglH (fin XII[e] [déb. XIV[e]], pic. occ. [Est]) – JournParT (1405-1449 [2[e] m. XV[e]], frc. et traits de l’Ouest [Paris])

a) **Ao** : *Et il les anchauce une grant piece tant que il* ***se flatisent*** *an la forest.*
Ez : *Et il les enchasse une grant piece tant qu’ilz* ***entrent*** *en une forest.*
(55-65)

b) **Ao** : *Et la pucele ovre l’uis devers les chevaliers et dit qe or puent avant venir. Et il* ***se flatissent*** *anz tuit a brive et se fierent an la haute chanbre.*
Ez : *Et la damoiselle euvre l’uys devers les chevaliers et leur deist : Or pouez vous venir. Et aussi firent ilz.*
(62-257)

Remplacements pour le troisième emploi

```
<re corresp="#entrer" style="hyperonymy"/>
</sense>
</sense>
```

Lexème qui remplace : Voir *entrer*, “entrer dans” (rapport d’hyperonymie)

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de lexème(s) absent(s) dans un passage variant : 1

Dans les analyses *infra*, on peut voir que trois niveaux d’analyses sont présents : le niveau d’analyse des exemples, le niveau d’analyse interne, le niveau d’analyse externe. Ces trois niveaux sont encodés à l’aide d’éléments `<spanGrp>` typés dans le document TEI. Chacun des paragraphes, correspondant à un numéro dans le document PDF, est encodé dans le document TEI au sein d’un élément `<span>`. Dans l’analyse des exemples, il est fait référence aux différents contextes. Par exemple, ci-dessous, le deuxième paragraphe commence par l’indication « En 1 c) ». Le renvoi dans le document TEI se fait à l’aide de l’élément `<ref>`, qui a comme valeur pour son attribut `@corresp` le renvoi à l’identifiant de l’élément `<cit>` concerné.

Les différents types d’analyse peuvent se conclure par un paragraphe récapitulatif. Il s’agit d’un `<span>` de `@type "synthesis"` dans le document TEI, d’un paragraphe précédé d’une flèche dans le document PDF.

Les citations des extraits de texte sont placés dans le document TEI à l’intérieur d’éléments `<q>` de `@type "text"`, ce qui permet de les faire apparaître dans le PDF en italique et entourés de guillemets français. Les notes de bas de page, dont on peut voir un exemple dans le cas des analyses internes, sont encodées au niveau même de l’appel de note dans le document TEI, à l’intérieur d’un élément `<note>` de `@type "footnote"`.

Analyses des exemples

```
<span style="main">
<spanGrp type="examples">
        <span n="01">Sur les neuf passages, sept sont comparables. Le lexème est conservé
        à deux reprises, et remplacé  cinq fois. Les lexèmes qui sont utilisés en Ez sont
        <term type="form">jeter</term>, <term type="form">chëoir</term>,
        <term type="form">reculer</term> et <term type="form">entrer</term> (deux occur-
        rences).</span>
        <span n="02">En <ref corresp="#divColl68-110-ctxt-003a" type="context"/>, le
        lexème est conservé de manière simple, alors qu'en
        <ref corresp="#divColl62-268-ctxt-007" type="context"/> il est conservé au sein
        d'une forme préfixée en <hi rendition="it">re-</hi>. Dans ce dernier contexte,
        l'information de la réitération porte sur le verbe factitif en Ao :
        <q type="text">ses refait a force flatir...</q> Ces deux cas de conservation
        concernent le sens particulier de <term type="sense">faire se précipiter
        [qqu'un]</term>. Les objets de l'action sont donc des personnes qui se font
        repousser dans un endroit particulier (dans l'eau et dans une chambre). Ce sont
        très probablement des usages archaïques, car il s'agit des dernières attestations
        recensées.</span>
        <span n="03">Deux autres occurrences de ce sens de <term type="sense">faire se
        précipiter [qqu'un]</term> ne sont néanmoins pas conservées. Il s'agit des
        occurrences des passages <ref corresp="#divColl34-1-ctxt-005" type="context"/>
        et <ref corresp="#divColl38-27-ctxt-006" type="context"/>. L'occurrence en
        <ref corresp="#divColl34-1-ctxt-005" type="context"/> peut être comparée à
        l'occurrence en <ref corresp="#divColl55-65-ctxt-008" type="context"/>, car
        les deux contextes utilisent le même lexème, <term type="form">entrer</term>,
        pour remplacer la forme en Ao, qui, dans le dernier cas, est un emploi pronominal.
        La différence de lexèmes employés s'explique par le lieu dans lequel les
        personnages sont poussés : il s'agit de lieux <hi rendition="it">dans</hi>
        lesquels ils entrent, en <ref corresp="#divColl34-1-ctxt-005" type="context"/>
        et <ref corresp="#divColl55-65-ctxt-008" type="context"/>, alors qu'il s'agit
        d'un lieu <hi rendition="it">duquel</hi> ils sont expulsés, en
        <ref corresp="#divColl38-27-ctxt-006" type="context"/>
        (<q type="text">les fait reculer hors du pont</q>). Les verbes permettent donc
         la mise en exergue du mouvement des personnes qui subissent l'action.</span>
        <span n="04">Les deux occurrences du sens <term type="sense">jeter à terre</term>
        connaissent deux remplacements différents : le remplacement se fait par
        <term type="form">jeter</term> quand il s'agit d'un objet ; par
        <term type="form">chëoir</term> quand il s'agit d'une personne.</span>
        <span type="synthesis">Si le lexème ne disparaît pas totalement, il est néanmoins
        le plus souvent remplacé, et par des lexèmes variés. Les lexèmes employés
        réfèrent à la particularité de l'objet qui subit l'action (opposition objet/
        personne ; opposition de leur action : avancer/reculer), alors que le lexème
        remplacé met en valeur l'action même, celle de repousser, c'est-à-dire la force
        exercée par un individu sur son environnement.</span>
        </spanGrp>
```

Analyses des exemples

1 Sur les neuf passages, sept sont comparables. Le lexème est conservé à deux reprises, et remplacé cinq fois. Les lexèmes qui sont utilisés en Ez sont *jeter*, *chëoir*, *reculer* et *entrer* (deux occurrences).

2 En 1 c), le lexème est conservé de manière simple, alors qu'en 2 d) il est conservé au sein d'une forme préfixée en *re-*. Dans ce dernier contexte, l'information de la réitération porte sur le verbe factitif en Ao : « *ses refait a force flatir...* » Ces deux cas de conservation concernent le sens particulier de "faire se précipiter [qqu'un]". Les objets de l'action sont donc des personnes qui se font repousser dans un endroit particulier (dans l'eau et dans une chambre). Ce sont très probablement des usages archaïques, car il s'agit des dernières attestations recensées.

3 Deux autres occurrences de ce sens de "faire se précipiter [qqu'un]" ne sont néanmoins pas conservées. Il s'agit des occurrences des passages 2 b) et 2 c). L'occurrence en 2 b) peut être comparée à l'occurrence en 3 a), car les deux contextes utilisent le même lexème, *entrer*, pour remplacer la forme en Ao, qui, dans le dernier cas, est un emploi pronominal. La différence de lexèmes employés s'explique par le lieu dans lequel les personnages sont poussés : il s'agit de lieux *dans* lesquels ils entrent, en 2 b) et 3 a), alors qu'il s'agit d'un lieu *duquel* ils sont expulsés, en 2 c) (« *les fait reculer hors du pont* »). Les verbes permettent donc la mise en exergue du mouvement des personnes qui subissent l'action.

4 Les deux occurrences du sens "jeter à terre" connaissent deux remplacements différents : le remplacement se fait par *jeter* quand il s'agit d'un objet ; par *chëoir* quand il s'agit d'une personne.

⟶ Si le lexème ne disparaît pas totalement, il est néanmoins le plus souvent remplacé, et par des lexèmes variés. Les lexèmes employés réfèrent à la particularité de l'objet qui subit l'action (opposition objet/personne ; opposition de leur action : avancer/reculer), alors que le lexème remplacé met en valeur l'action même, celle de repousser, c'est-à-dire la force exercée par un individu sur son environnement.

Analyses internes

```
<spanGrp type="internal">
<span n="01"><term type="form">jeter</term> connaît 104 occurrences en Ao et 72
en Ez, donc une légère chute d'occurrences. Il est possible de <term type="form">
jeter</term> un grand nombre de choses en Ao<note type="footnote">Il est ainsi
possible de jeter un <term type="form">cri</term> ou un autre type de parole
(un <term type="form">brait</term>, un <term type="form">enchantement</term>,
etc.) : <q type="text">qant il trueve mort lo roi, si giete un si haut cri que
la reine l'ot mout cler</q> (003-21) ; de <term type="form">jeter</term> une
partie de son corps (la <term type="form">main</term>, le <term type="form">
poing</term>, etc.) pour en faire quelque chose : <q type="text">et cil giete
la main senestre encontre</q> (011-63) ; de <term type="form">jeter</term> un
accessoire sur soi, par exemple son <term type="form">escu</term> au-dessus de
sa <term type="form">teste</term> pour se protéger : <q type="text">li vient
grant aleüre l'espee traite, l'escu gieté desus la teste</q> (011-71) ; de
<term type="form">jeter</term> le corps d'une personne après l'avoir tuée :
<q type="text">et messires Gauvains a gité hors lo premier qu'il avoit ocis</q>
(062-246) ; de <term type="form">jeter</term> une personne en dehors d'un lieu
dans lequel elle a été enfermée : <q type="text">li otroit que il la puisse giter
fors de cest leu o ele estoit liee</q> (063-45) ; de <term type="form">jeter</term>
une personne hors d'un état dans lequel elle se trouvait : <q type="text">a paines
sera gitez de son pensé</q> (011-34) ; de <term type="form">jeter un coup</term> :
<q type="text">si li giete un cop d'escremie</q> (063-58).</note>. Les emplois de
<term type="form">jeter</term> avec des objets sont possibles, mais dans des contex
particuliers : lorsque le personnage a une arme  abîmée et qu'il doit la laisser po
poursuivre le combat: <q type="text">lors giete jus de l'espee lo remanant</q> (011
lorsque le personnage éprouve du dépit : <q type="text">si a duel et honte et giete
s'espee jus</q> (068-44). Ces actions se caractérisent par leur absence de violence
Un contexte permet de décrire une action violente, mais, dans ce cas, l'emploi est
caractérisé par un jet à distance : <q type="text">si lo li arache de la teste et g
loign tant con il puet giter</q> (047-11). En comparaison, <term type="form">flatir
semble décrire un type de jet particulier, de haut en bas, vers le sol, avec
violence.</span>
<span n="02"><term type="form">chëoir</term> est utilisé 147 fois en Ao et 137 en E
En Ao, <term type="form">chëoir</term> n'est pas utilisé dans un contexte factitif
combat prenant comme objet un être humain. <term type="form">chëoir</term> est une
action réalisée par un sujet, comme dans l'exemple ci-après : <q type="text">Cil ne
pot son cop sostenir qui a mort fu navrez si chiet a terre.</q> (011-64) Il est pos
pour une personne de <term type="form">laissier chëoir</term> un objet : <q type="t
Et cil laisse l'escu cheoir jus.</q> (047-15) Il est aussi possible pour des person
de <term type="form">soi laissier chëoir</term> : <q type="text">Et il se laissent
maintenant cheoir tuit a terre devant lui.</q> (053-36) <term type="form">flatir
</term> est donc la manière de décrire un abattement violent d'une personne à terre
contre son gré.</span>
<span n="03"><term type="form">reculer</term> est présent à deux reprises en Ao, tr
en Ez. <term type="form">entrer</term> est présent à 230 reprises en Ao, 217 en Ez.
Contrairement à <term type="form">reculer</term>, il s'agit d'un lexème très employ
dans les deux témoins. Les deux lexèmes ont pour particularité de décrire des actions
en fonction du lieu où le déplacement fait arriver (selon l'opposition dedans/dehors,
en mettant l'accent sur le mouvement de l'action que font les personnages qui subissent
l'assaut).</span>
<span type="synthesis">
<term type="form">flatir</term> a donc un emploi très particulier en Ao, qui met l'accent
sur l'action violente, sur le mouvement de haut en bas produit par le sujet de
 l'action.</span>
</spanGrp>
```

Analyses internes

1 *jeter* connaît 104 occurrences en Ao et 72 en Ez, donc une légère chute d'occurrences. Il est possible de *jeter* un grand nombre de choses en Ao[585]. Les emplois de *jeter* avec des objets sont possibles, mais dans des contextes particuliers : lorsque le personnage a une arme abîmée et qu'il doit la laisser pour poursuivre le combat : « *lors giete jus de l'espee lo remanant* » (011-71) ; lorsque le personnage éprouve du dépit : « *si a duel et honte et giete s'espee jus* » (068-44). Ces actions se caractérisent par leur absence de violence. Un contexte permet de décrire une action violente, mais, dans ce cas, l'emploi est caractérisé par un jet à distance : « *si lo li arache de la teste et giete loign tant con il puet giter* » (047-11). En comparaison, *flatir* semble décrire un type de jet particulier, de haut en bas, vers le sol, avec violence.

585. Il est ainsi possible de jeter un *cri* ou un autre type de parole (un *brait*, un *enchantement*, etc.) : « *qant il trueve mort lo roi, si giete un si haut cri que la reine l'ot mout cler* » (003-21) ; de *jeter* une partie de son corps (la *main*, le *poing*, etc.) pour en faire quelque chose : « *et cil giete la main senestre encontre* » (011-63) ; de *jeter* un accessoire sur soi, par exemple son *escu* au-dessus de sa *teste* pour se protéger : « *li vient grant aleüre l'espee traite, l'escu gieté desus la teste* » (011-71) ; de *jeter* le corps d'une personne après l'avoir tuée : « *et messires Gauvains a gité hors lo premier qu'il avoit ocis* » (062-246) ; de *jeter* une personne en dehors d'un lieu dans lequel elle a été enfermée : « *li otroit que il la puisse giter fors de cest leu o ele estoit liee* » (063-45) ; de *jeter* une personne hors d'un état dans lequel elle se trouvait : « *a paines sera gitez de son pensé* » (011-34) ; de *jeter un coup* : « *si li giete un cop d'escremie* » (063-58).

2 *chëoir* est utilisé 147 fois en Ao et 137 en Ez. En Ao, *chëoir* n'est pas utilisé dans un contexte factitif de combat prenant comme objet un être humain. *chëoir* est une action réalisée par un sujet, comme dans l'exemple ci-après : « *Cil ne pot son cop sostenir qui a mort fu navrez si chiet a terre.* » (011-64) Il est possible pour une personne de *laissier chëoir* un objet : « *Et cil laisse l'escu cheoir jus.* » (047-15) Il est aussi possible pour des personnes de *soi laissier chëoir* : « *Et il se laissent maintenant cheoir tuit a terre devant lui.* » (053-36) *flatir* est donc la manière de décrire un abattement violent d'une personne à terre, contre son gré.

3 *reculer* est présent à deux reprises en Ao, trois en Ez. *entrer* est présent à 230 reprises en Ao, 217 en Ez. Contrairement à *reculer*, il s'agit d'un lexème très employé dans les deux témoins. Les deux lexèmes ont pour particularité de décrire des actions en fonction du lieu où le déplacement fait arriver (selon l'opposition dedans/dehors, en mettant l'accent sur le mouvement de l'action que font les personnages qui subissent l'assaut).

⟶ *flatir* a donc un emploi très particulier en Ao, qui met l'accent sur l'action violente, sur le mouvement de haut en bas produit par le sujet de l'action.

```
<spanGrp type="external">
<span n="01">À partir du début du <hi rendition="sc" style="cent">xiv</hi> siècle,
certaines occurrences de <term type="form">flatir</term> contiennent un <hi
rendition="it">-r-</hi>
<note type="footnote">D'après le <ref type="dict">Gdf</ref>, on trouve des
attestations de ces formes à partir de  <ref type="wit">RoseLLangl</ref>, dans
deux manuscrits du début du <hi rendition="sc" style="cent">xiv</hi> siècle :
le Vat. Reg. lat. 1522  (sigle Le) et Vat. Ottoboni lat. 1212 (sigle Lf).</note>.
Cette graphie semble devenir plus fréquente ; on trouve ainsi des attestations dans
un texte picard de la première moitié du <hi rendition="sc" style="cent">xv</hi>
siècle :
<q type="external" source="#DMF" corresp="HuonAlB">
<l>...l'espeë volla hors du poing Amauri</l>
<l>Par itel convenant qu'a le terre flatri.</l></q>
Mais cette graphie se trouve aussi dans des textes d'autres provenances,
par exemple dans ce texte du tout début du <hi rendition="sc" style="cent">xvi</hi>
<q type="external" source="#DMF" corresp="LA VIGNE, Compl. roy Bazoche M.R.">
<l>Et, avec ce, sans reffus, gentil lustre,</l>
<l>Pour son parfait sens, refulgent, illustre</l>
<l>Sera mis sus tent de bruyt triumphant</l>
<l>Que, puis cent ans, ne fut flatry enfant</l>
<l>Dessoubz la terre, ne complaint en seigneur</l>
<l>Qui fust autant de complaincte enseigneur</l></q>
Par ailleurs, à partir de la deuxième moitié du <hi rendition="sc" style="cent">xii
siècle est attesté le lexème <term type="form" xml:id="flatrir">flatrir</term>,
<term type="sense">marquer d'un fer rouge</term>
<note type="footnote">Le lexème connaîtrait sa première attestation vers 1250,
dans <ref type="wit">AssJér</ref> d'après le <ref type="dict">TLFi</ref>.
Dans le <ref type="dict">DMF</ref>, on trouve aussi des formes <term
type="form">flestrir</term> à partir du <hi rendition="sc" style="cent">xiv</hi>
siècle, peut-être dues aussi à la volonté d'éviter l'homonymie des deux lexèmes ;
à partir du <hi rendition="sc" style="cent">xvi</hi> siècle, le verbe change de
conjugaison et rejoint les verbes du premier groupe (source <ref type="dict">
FEW</ref>).</note>. Il est probable qu'il y a eu contamination des deux lexèmes,
à cause de leur proximité graphique, du mouvement décrit et de la violence induite
dans ce mouvement. S'il n'est pas certain que le changement de la graphie de
<term type="form">flatir</term> soit dû à l'influence de <term type="form"
corresp="#flatrir">flatrir</term>, le sens qui se développe à partir du <hi
rendition="sc" style="cent">xvi</hi> siècle pour le premier lexème, <term
type="sense">aplatir [qque ch.] en frappant dessus</term> provient sûrement de
cette influence<note type="footnote">Le sens est attesté de 1579 à <ref type="wit">
Cotgr 1611</ref> d'après le <ref type="dict">FEW</ref>.</note>. Le mouvement décrit
dans <term type="sense">jeter [qque ch.]</term> et dans <term type="sense">marquer
d'un fer rouge</term> est le même, un mouvement de projection d'un individu,
faisant intervenir sa force, sur un objet/une personne ; d'ailleurs, les deux lexèmes
ont le même étymon.</span>
<span type="synthesis">Il est probable que l'existence du lexème <term type="form"
corresp="#flatrir">flatrir</term> a pu amener une confusion sémantique, conduisant à
l'abandon de l'emploi de <term type="form">flatir</term>.</span>
</spanGrp>
```

Comparaisons externes

À partir du début du XIV^e^ siècle, certaines occurrences de *flatir* contiennent un *-r-*[586]. Cette graphie semble devenir plus fréquente ; on trouve ainsi des attestations dans un texte picard de la première moitié du XV^e^ siècle :

> *...l'espeë volla hors du poing Amauri*
> *Par itel convenant qu'a le terre flatri.*
> HuonAlB (*Huon de Bordeaux*, 2^e^ m. XIV^e^ [3^e^ q. XV^e^], pic.)

Mais cette graphie se trouve aussi dans des textes d'autres provenances, par exemple dans ce texte du tout début du XVI^e^ siècle :

> *Et, avec ce, sans reffus, gentil lustre,*
> *Pour son parfait sens, refulgent, illustre*
> *Sera mis sus tent de bruyt triumphant*
> *Que, puis cent ans, ne fut flatry enfant*
> *Dessoubz la terre, ne complaint en seigneur*
> *Qui fust autant de complaincte enseigneur*
> LA VIGNE, Compl. roy Bazoche M.R. (*Les Complaintes et épitaphes du roy de la Bazoche*, 1501, Ouest)

Par ailleurs, à partir de la deuxième moitié du XIII^e^ siècle est attesté le lexème *flatrir* , “marquer d'un fer rouge”[587]. Il est probable qu'il y a eu contamination des deux lexèmes, à cause de leur proximité graphique, du mouvement décrit et de la violence induite dans ce mouvement. S'il n'est pas certain que le changement de la graphie de *flatir* soit dû à l'influence de *flatrir*, le sens qui se développe à partir du XVI^e^ siècle pour le premier lexème, “aplatir [qque ch.] en frappant dessus” provient sûrement de cette influence[588]. Le mouvement décrit dans “jeter [qque ch.]” et dans “marquer d'un fer rouge” est le même, un mouvement de projection d'un individu, faisant intervenir sa force, sur un objet/une personne ; d'ailleurs, les deux lexèmes ont le même étymon.

586. D'après le Gdf, on trouve des attestations de ces formes à partir de RoseLLangl (ca 1230 [ca 1285], traits orl. [orl.]), dans deux manuscrits du début du XIV^e^ siècle : le Vat. Reg. lat. 1522 (sigle Le) et Vat. Ottoboni lat. 1212 (sigle Lf).
587. Le lexème connaîtrait sa première attestation vers 1250, dans AssJér (ca 1243-1400 [ca 1285-1346], Acre/Chypre) d'après le TLFi. Dans le DMF, on trouve aussi des formes *flestrir* à partir du XIV^e^ siècle, peut-être dues aussi à la volonté d'éviter l'homonymie des deux lexèmes ; à partir du XVI^e^ siècle, le verbe change de conjugaison et rejoint les verbes du premier groupe (source FEW).
588. Le sens est attesté de 1579 à Cotgr 1611 (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) d'après le FEW.

⟶ Il est probable que l'existence du lexème *flatrir* a pu amener une confusion sémantique, conduisant à l'abandon de l'emploi de *flatir*.

```
<note type="final">
<p rendition="Gsynthesis">L'attestation qui se trouve dans l'incunable ainsi
que l'occurrence d'un composé de ce lexème sont probablement des usages archaïques.
L'existence du lexème <term type="form" corresp="#flatrir">flatrir</term>,
<term type="sense">marquer d'un fer rouge</term>, et la multiplication des graphies
 en <hi rendition="it">-r-</hi> dans les occurrences de <term type="form">flatir
 </term> ont probablement mené à une confusion des formes et des sens, comme
 l'atteste aussi le nouveau sens de <term type="form">flatir</term>, <term
 type="sense">aplatir [qque ch.] en frappant dessus</term>, qui émerge. Pour
 éviter la confusion, l'usage de <term type="form">flatir</term> a probablement
 été abandonné. En effet, un nombre important de lexèmes proches permettait de
 décrire les actions évoquées par le verbe, tandis que le sens particulier de
 <term type="form" corresp="#flatrir">flatrir</term> a protégé ses emplois. Les
 lexèmes qui sont utilisés en Ez  pour exprimer l'action évoquée, connaissant, eux,
 un plus grand nombre d'emplois possibles<note type="footnote">Puisque des emplois
 impossibles en Ao deviennent possibles en Ez. Ainsi de l'action décrite de <term
 type="form">jeter a terre</term> la coupe. En Ez, des objets peuvent être jetés :
 ainsi des pierres sont jetées en 002-25, 059-120 et 060-204, là où elles sont <ter
 type="form">lanciees</term> ou <term type="form">ruees</term> en Ao. De la même
 manière, en Ao, on ne trouve pas <term type="form">chëoir</term> dans un emploi
 factitif prenant comme objet un être humain, alors que Ez possède trois occurrence
 d'une personne qui en <term type="form">fait cheoir</term> une autre, en 039-33,
 051-108 et 060-6, là où Ao connaît la forme simple <term type="form">chiet</term>,
 avec donc l'objet de Ez comme sujet, ou l'emploi de l'expression <term type="form"
 fait voler en un mont</term>.</note>, mettent cependant en avant des éléments diff
 de celui que met en relief <term type="form">flatir</term> : ce dernier permettait
 mise en relief de l'action de l'individu sur son environnement tandis que les verb
 remplaçants mettent l'accent sur la diversité des situations dans lesquelles se
 trouvent les objets de l'action. Les verbes se spécifient ainsi en fonction de
 l'objet qu'ils traitent (opposition objet/personne) et des mouvements que les
 personnages qui subissent l'action réalisent (opposition mouvement vers l'avant/
 mouvement vers l'arrière).</p>
<interp type="part" subtype="senseAndUsage" corresp="arch">Disparition partielle ;
usages survivants probablement archaïques</interp>
<list type="factors">
<item corresp="#2-2-a2-b1-p">Émergence d'un lexème de sens proche, provenant du
même étymon</item>
<item corresp="#6-dd">incident graphique, ou influence de ce lexème de sens proche</item>
<item corresp="#1-a2-b1-h">le changement de graphie conduit à une homonymie avec ce
lexème de sens proche, donc à la possibilité de confondre les deux verbes</item>
<item corresp="#2-2-a2-b2">existence d'autres lexèmes, très utilisés, permettant
d'exprimer la même action, au contraire du lexème proche, qui a un sens spécialisé
</item></list></note>
</span></entry>
```

Synthèse : L'attestation qui se trouve dans l'incunable ainsi que l'occurrence d'un composé de ce lexème sont probablement des usages archaïques. L'existence du lexème *flatrir*, "marquer d'un fer rouge", et la multiplication des graphies en *-r-* dans les occurrences de *flatir* ont probablement mené à une confusion des formes et des sens, comme l'atteste aussi le nouveau sens de *flatir*, "aplatir [qque ch.] en frappant dessus", qui émerge. Pour éviter la confusion, l'usage de *flatir* a probablement été abandonné. En effet, un nombre important de lexèmes proches permettait de décrire les actions évoquées par le verbe, tandis que le sens particulier de *flatrir* a protégé ses emplois. Les lexèmes qui sont utilisés en Ez pour exprimer l'action évoquée, connaissant, eux, un plus grand nombre d'emplois possibles[589], mettent cependant en avant des éléments différents de celui que met en relief *flatir* : ce dernier permettait la mise en relief de l'action de l'individu sur son environnement tandis que les verbes remplaçants mettent l'accent sur la diversité des situations dans lesquelles se trouvent les objets de l'action. Les verbes se spécifient ainsi en fonction de l'objet qu'ils traitent (opposition objet/personne) et des mouvements que les personnages qui subissent l'action réalisent (opposition mouvement vers l'avant/mouvement vers l'arrière).

Typologie : Disparition partielle ; usages survivants probablement archaïques

Facteurs supposés : Émergence d'un lexème de sens proche, provenant du même étymon ; incident graphique, ou influence de ce lexème de sens proche ; le changement de graphie conduit à une homonymie avec ce lexème de sens proche, donc à la possibilité de confondre les deux verbes ; existence d'autres lexèmes, très utilisés, permettant d'exprimer la même action, au contraire du lexème proche, qui a un sens spécialisé.

La synthèse *supra* présente d'abord un paragraphe de texte, puis un essai de typologie et une liste de facteurs supposés de l'obsolescence. Cette synthèse est encodée au sein d'un élément `<note>` de `@type "final"`. La typologie est encodée au sein d'un élément `<interp>`. En plus du texte qui s'y trouve, des attributs permettent de définir le type d'obsolescence : dans notre cas, `"part"` pour indiquer disparition partielle. Un attribut `@subtype` permet de spécifier le type : `"senseAndUsage"` permet d'indiquer que l'obsolescence concerne à la fois des sens et des emplois d'autres sens. L'attribut `@corresp` de valeur `"arch"` permet d'indiquer qu'il s'agit d'un emploi archaïque : Ez semble connaître la dernière attestation pour le sens documenté en 2.

Les différents facteurs sont mentionnés en langage naturel. Chacun est encodé au sein d'un élément `<item>`. Ces éléments ont par ailleurs un attribut `@corresp`, qui renvoie aux identifiants des facteurs tels qu'ils ont été détaillés au sein du chapitre 8 du premier volume.

Annexe G

Quelques lemmes exclus

Ci-après se trouve une série de lemmes qui n'ont pas été retenus pour l'étude. Ils sont présentés de manière similaire aux lemmes retenus : forme du lemme, fréquences dans les deux témoins, forme particulière éventuelle, définition(s), contexte, mais ne présentent cependant pas de dates d'attestation. Un très court commentaire vient expliquer pourquoi le lemme a été exclu de l'étude.

Il s'agit de mots qui existent toujours en français moderne ou de mots qui se trouvent dans des contextes qui ne sont pas comparables. Quelques remplacements ont été néanmoins relevés. Par exemple, *orme* est remplacé par *arbre*, témoignant de la tendance des compositeurs de Ez à employer des hyperonymes ; *foillié*, "couvert de feuilles", est remplacé par le syntagme *plains de fueilles*, témoignant de leur tendance à substituer des formes synthétiques par des formes analytiques.

acordement

Ao : 1 ; Ez : 0

acordement, "cessation des hostilités"

Ao : *Nos ne poons, font il, avoir pais ne acorde se nos ne li baillons Lambegue vostre neveu por metre del tot en sa merci, mais par lui porriens avoir* ***acordement****.*
Ez : *Nous ne pouons avoir paix se nous ne lui baillons Lambegue vostre nepveu.*
(16-75/76)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez.

acostumance

Ao : 1 ; Ez : 0

acostumance, “pratique habituelle”

Ao : *C’est sa douce Mere la glorieuse Virge don il nasquié contre* ***acostumance*** *de nature...*
Ez : ∅
(48-146)

Il s’agit d’un raccourcissement de Ez, qui ne présente pas le passage.

adirer

Ao : 1 ; Ez : 0

adirer, “perdre, égarer”

Ao : *Si atendoient la promesse que il lor avoit fete aprés la Pasque qui estoit la joie de lor rachatement car promis lor avoit a envoier lo Saint Esperit a conforter, dont il avoient grant mestier car il estoient si com vos avez oï autresin com les berbiz qui lor pastor* ***ont adiré****. A celui jor lor enveia Dex lo grant confort por aus solacier...*
Ez : *Si attendirent la promesse qu’il leur avoit faicte et premier leur envoya le Saint Esperit qi les conforta et sollacia...*
(19-5)

Il s’agit d’un raccourcissement de Ez.

afermement

Ao : 1 ; Ez : 0

afermement, “confirmation”

Ao : *Et Pantecoste doit estre la plus envoisee por ce que li* ***affermemenz*** *i fu donez de nostre joie.*
Ez : ∅
(19-6)

Il s’agit d’un raccourcissement de Ez, qui ne présente pas le passage.

afrener

Ao : 1 ; Ez : 0

afrener, “maîtriser”

Ao : *Mais quex que fust li meschiés de la honte venchier, vos poïst nus hom torner par consoil qu'il vos donast comment que vos li otriesoiz sa volenté, car tels estoit li vostres cuers que nus nel poïst* ***afrener*** *par enseignier.*
Ez : *Mais quel que feust le meschief de vostre honte vengier, ne vous peult on destourner pour conseil que l'en vous donnast.*
(13-108)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez.

ahaster

Ao : 1 ; Ez : 0

ahaster, “presser”

Ao : *Et ge i irai car miauz voil ge que li chevaliers m'****ahate*** *que ge n'i aille.*
Ez : ∅
(54-16)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez, qui ne présente pas ce passage précis. On se reportera tout de même ici à la notice sur *aatir*.

ahurter

Ao : 2 ; Ez : 0

ahurter, “tenir contre”

1 **Ao** : *Si se taist d'aus toz li contes et parole de monseignor Gauvain, por ce que il aquesta de ceste queste. Et neporqant chascuns de ces vint chevaliers a son conte tot antier qui sont branches de monseignor Gauvain, car ce est li chiés et a cestui les covient an la fin toz* ***ahurter*** *por ce que il issent de cestui.*
Ez : *Mais icy se taist le compte d'entr'eulz et retourne a parler de monseigneur Gauvain pour ce qu'il acheva ceste queste.*
(53-54)

2 **Ao** : *Mais ge la sai a si felonesse que a poines lo fera, puis que ele s'i est* ***ahurtee****. Ce essaierons nos, ce dit Hectors.*
Ez : *Mais je la sent de si grant couraige, dit il, que a grant paine le vouldra faire. Or essayerons nous, fait Hector.*
(57-39)

Dans les deux passages, Ez raccourcit le texte. Le passage en 1. est intéressant en ce qu'il s'agit d'une fin de chapitre, dans lequel, en Ao, il est fait mention de la question des branches des différentes aventures et récits des différents personnages, question complètement évacuée en Ez.

aine

Ao : 2 ; Ez : 0

aine, "pli entre la cuisse et le bas du ventre"

1 **Ao** : *Et metoit sor ses deus* ***aignes*** *deus nons de conjurement que ja tant com il i fussient, ne la poist nus despuceler ne a li chessir charnelment*
Ez : *Et elle mettoit sur ses deux* ***mamelles*** *deux noms de conjurement telz que ja tant comme ilz y fussent, homme ne la pouoit despuceler ne avecques elle gesir charnellement*
(6-25)

2 **Ao** : *Si feri lo cheval au roi Ydier parmi lo vantre si que toz fu fanduz jusque anz es* ***annes****.*
Ez : *Et fiert le cheval du roy Ydiers parmy le ventre.*
(68-175)

Dans le premier contexte, Ez présente une leçon qui change le sens de la phrase, puisque l'endroit du corps où se trouvent écrits les sorts est modifié. Le second contexte présente un cas de raccourcissement. Il est possible de considérer ces phénomènes comme des témoins d'une difficulté de compréhension de *aine*, lexème spécialisé.

aiuel

Ao : 1 ; Ez : 0

aiuel, “grand-père”

Ao : *... iert une citez mout bone qui marchist au roiame de Sowales qui fu au roi Tahalais* ***qui fu aiax Uter Pandragon****. Cil fu chiés...*
Ez : *... estoit une cité mout belle et moult bien seant et moult plantureuse de tous biens et de tous gaignages. Si marchoit celle cité aure[e] a une de Norgalles qui fut au roy Taulas* ***qui fut Uterpandragon****. Celui Taulas fut chief et commencement...*
(69-79)

Il s’agit d’une omission de Ez, qui rend par ailleurs le texte du témoin peu compréhensible. Cette omission peut être vue comme le témoin de la difficulté de compréhension de la forme.

amance

Ao : 1 ; Ez : 0

amance, “trouble”

Ao : *Car an faisont assez plus de lui qu’il ne vousist et mout an avoit grant* ***amaance*** *et grant angoisse.*
Ez : *Car l’en faisoit assez plus pour lui qu’il n’eust voulu.*
(51-191)

Il s’agit d’un raccourcissement de Ez.

amatir

Ao : 1 ; Ez : 0

amatir, “accabler moralement”

Ao : *Et cele en a mout grant pitié, si les apele et voit qu’il ont les joes tanves et abaissiees et les iauz roges et anflez del plorer qu’il avoient fait et la colors lor est ampiriree mout durement, et il sont andui si* ***amati*** *et trespensé qu’il ne puent faire bele chiere ne biau senblant. Ele lor demande : Mi anfant...*
Ez : *Et elle en a grant pitié si les appelle et voit qu’ilz sont moult empirez, et leur demande : Mes enfans...*
(14-8/9)

Il s’agit d’un raccourcissement de Ez.

amesurer

Ao : 2 ; Ez : 0

amesurer, “mesurer”

1 **Ao** : *... mais de san et de proesce estiez vos veillarz chenuz se un seul petit fussiez plus* ***amesurez*** *de hardement.*
Ez : *... mais de sens et de prouesse estiez vous viellars chanus.*
(13-108)

2 **Ao** : *Nenil, fait il, vos porriez enprandre tel fais que tot seroit a rancommencier. Tel fais, maistre ! De ce ne se puet nus* ***amesurer*** *com li besoinz vient.*
Ez : *Nenny, fait il, vous en pourriez entreprendre telz faiz que tout seroit a recommencer.*
(37-1)

Dans les deux cas, il s’agit d’un raccourcissement de Ez.

ample

Ao : 1 ; Ez : 0

ample, “qui est de dimension importante”

Ao : *Li chevaliers fu granz et corsuz et bien tailliez, si ot les piez voutiz et les jambes longues et droites, si fu bien forniz de rains et par les flans et grailles et menuz. Si ot lo piz espaus et haut et les braz gros et lons et forniz par lo tor des os et les poinz bien carrez. Si ot les espaules* ***anples*** *et lees et lo col bien avenant au cors et la teste grose et noire et antremeslee de chienes et lo vis froncié et plains de plaies et si est anchais.*
Ez : *Ce chevalier estoit grant et droit et bien fourmé de tous membres.*
(55-122)

Il s’agit d’un raccourcissement de Ez, qui présente une description bien plus succincte du chevalier.

anchais

Ao : 2 ; Ez : 0

anchais, “difforme, tordu”

1 **Ao** : *Si ot le col gros et la boiche grant et les danz* ***cleres et ancheisses****.*
Ez : *... ot le col gros et la bouche grande et les dens* ***cleres****.*
(08-6)

2 **Ao** : *Li chevaliers fu granz et corsuz et bien tailliez, si ot les piez voutiz et les jambes longues et droites, si fu bien forniz de rains et par les flans et grailles et menuz. Si ot lo piz espaus et haut et les braz gros et lons et forniz par lo tor des os et les poinz bien carrez. Si ot les espaules anples et lees et lo col bien avenant au cors et la teste grose et noire et antremeslee de chienes et lo vis froncié et plains de plaies, et si est* ***anchais****.*
Ez : *Ce chevalier estoit grant et droit et bien fourmé de tous membres.*
(55-122)

Dans le premier passage, il s’agit d’une omission dans le cadre d’une structure construite sur deux adjectifs en Ao ; dans le second, d’un raccourcissement.

angele

Ao : 2 ; Ez : 0

angele, “ange”

1 **Ao** : *Et trovons que qant il furent fait* ***angle*** *si bel et si plaisant que il se delitoient en esgarder li uns en l’autre jusq’a eschaufement de luxure.*
Ez : ∅
(06-3)

2 **Ao** : *Ce est li fruiz par coi li pueples Israel fu sostenuz quinze anz es desserz la ou li om, ce dit l’Escripture, manja lo pain as* ***angles****.*
Ez : ∅
(48-146)

Dans les deux passages, Ez ne présente pas de version car les épisodes — sur les origines de Merlin et sur l’explication du songe d’Arthur — y sont raccourcis.

apareillement

Ao : 1 ; Ez : 0

apareillement, “allure, apparence”

Ao : *Et qant il est desarmez, si li met une autre damoiselle un mantel au col que ele a trait d'un grant cofre qui estoit o paveillon, si sanbloit de l'**apareillement** qui illuec estoit que il fust faiz por un haut home.*
Ez : *Et quant il fut desarmé, une autre damoiselle qui illec estoit lui mist ung moult riche manteau au col.*
(62-46)

Il s'agit d'une variante de Ez.

aroter2

Ao : 1 ; Ez : 0

aroter2, “se mettre en route”

Ao : *A tex paroles dire s'estoit Lyoniax bien **arotez**, si an deïst a grant planté, qant la damoisele qu'il amoit tant sailli avant.*
Ez : ∅
(17-5)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez, qui ne présente pas le passage.

art

Ao : 1 ; Ez : 0

art, “moyen, technique”

Ao : *Ne ge ne sai ne **l'art ne l'engin** comment nos i puissens lo pié metre.*
Ez : *Ne je ne sçay penser **la maniere** comment nous y puissons entrer.*
(68-6)

Il s'agit d'une variante de Ez.

assëureement

Ao : 1 ; Ez : 0

assëureement, “avec assurance”

Ao : *Si josterent **aseürement** tuit quatre.*
Ez : *Ilz jousterent eulx quatre.*
(60-185)

Il s’agit d’une omission de Ez.

astele

Ao : 3 ; Ez : 0

astele, “morceau de bois servant à maintenir les fractures”

1 **Ao** : *Si l’avoit **lié d’estelles** au miauz que il pot, et parmi les **estelles**, avoit tel dolor des os qui hurtoient ansenble que par un po que il ne se pasmoit.*
Ez : *Et l’avoit **lié et bendé** au mieulx qu’il avoit peu, et neantmoins il avoit si grant douleur des os qui heurtoient ensemble que par ung pou qu’il ne se pasmoit.*
(57-49)

2 **Ao** : *Ibid.*
Ez : *Ibid.*
(57-49)

3 **Ao** : *Aprés li fist messires Gauvains meesmes a l’espee **estelles** au braz lier, car ce estoit uns des chevaliers o monde qui plus an savoit, car il s’an estoit mainte foiz antremis que por soi que por autrui.*
Ez : *Aprez lui appareilla monseigneur Gauvain mesmes son bras, car c’estoit ung des chevaliers du monde qui plus en savoit, et s’en estoit maintes fois entremis pour soy et pour autre.*
(59-127)

Dans le premier passage, il s’agit d’une leçon variante, dans les deux suivants, de raccourcissements.

atendrir

Ao : 1 ; Ez : 0

atendrir, “attendrir”

Ao : *Sire, fait li chevaliers, c’est uns jorz que ge voudroie ja avoir a anor et a joie despassé. Et lors li **atandroie** li cuers. Et Galehoz lo voit bien si lait atant ester et s’an*

revient au tref.
Ez : *... Atant s'en part Gallehault et s'en vint au tref.*
(51-234)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez.

aterrer

Ao : 1 ; Ez : 0

aterrer, "accabler"

Ao : *Et trove son compaignon mout pansif et li demande comment il lo fait. Et il li dit : Mout bien, se paors no m'**aterrast**.*
Ez : *Et treuve son compaignon moult pensif. Il lui demande comment il a puis fait. Et il dist : Bien, se paour ne me mestriast.*
(51-227)

Il s'agit d'une leçon variante.

aube3

Ao : 1 ; Ez : 0

aube3, "aube"

Ao : *Au matin a l'**aube** aparant vient li Rois des Cent Chevaliers por sorveoir...*
Ez : *Au matin vint le Roy des Cent Chevaliers pour veoir...*
(48-8)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez, qui n'a pas la même précision que Ao.

autor

Ao : 1 ; Ez : 0

autor, "auteur"

Ao : *... et regna au tans Virgile lou bon **autor**...*
Ez : *... et regna au temps Virgile le bon **philosophe**...*
(01-74)

Il s'agit d'une variante.

avantage

Ao : 1 ; Ez : 0

avantage, “position favorable”

Ao : *Et messires Gauvains panse un petit et se pense que cil a mout grant* ***avantaige*** *qui a son droit se conbat. Mais puis que il est venuz a cest offre, il se combatra...*
Ez : *Messire Gauvain pense ung petit et dit a soy mesmes que, puis qu'il est a cest offre venu, il se combatra...*
(55-11)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez.

avenue

Ao : 1 ; Ez : 0

avenue, “voie large pour accéder à un lieu”

Ao : *Car par devers lo tertre i avoit et monz et vax et mout males* ***avenues*** *que par la riviere de l'autre part ne poïssent nules genz seoir.*
Ez : *Car par devers la riviere de l'autre part ne pouoient gens seoir*
(01-62/63)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez.

avöerie

Ao : 1 ; Ez : 0

avöerie, “tutelle”

Ao : *Il covanra son fil issir d'enfance en povreté et an dolor et sa fame estre en autrui dongier que le suen et an* ***avoeries*** *de maintes genz.*
Ez : *Il convendra son filz yssir de enfance en povreté et en douleur et sa femme estre en autruy dangier.*
(03-6)

Ez ne présente pas le segment contenant le lexème.

bäate

Ao : 1 ; Ez : 0

bäate, “tourelle élevée où se plaçait la sentinelle pour découvrir l’ennemi de loin”

Ao : *Autresins doit paroir li chevaliers avant totes autres genz encontre cels qui voudront nuire a Sainte Eglise ne faire mal et doit estre autresin com une* ***baate****, qui est la maisons a la gaite, que l’an doit veoir de totes parz.*
Ez : *Ainsi doit aparoir le chevalier dessus tous autres a l’encontre de ceulx qui vouldront nuire a Saincte Eglise.*
(20-41)

Il s’agit d’un raccourcissement de Ez.

bastir

Ao : 1 ; Ez : 0

bastir, “bâtir”

Ao : *Or vos ai dite l’achoison por quoi cist agait furent* ***basti****, si vos pri por Deu que vos me pardonez lo meffait.*
Ez : *Or vous ay je dit la verité, si vous prie que m’en pardonnez le meffait.*
(22-53)

Il s’agit d’un raccourcissement de Ez.

batesme

Ao : 1 ; Ez : 0

batesme, “baptême”

Ao : *... et avoit non Lanceloz en sorenon, mais il avoit non* ***an baptaisme*** *Galaaz.*
Ez : *... que la gent nommoit communeement Lancellot, et par autre nom ne l’appelloit on, mais il estoit nommé* ***par son droit nom*** *Galaad.*
(01-2)

Il s’agit d’une variante de Ez.

bëee

Ao : 1 ; Ez : 0

bëee, “ouverture”

Ao : *Ne il n'i voit gote fors tant que la* ***bee*** *de l'uis et voit avant mout grant clarté.*
Ez : *Mais il n'y voit goutte fors une grande clarté.*
(39-25)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez.

blanchet

Ao : 1 ; Ez : 0

blanchet, “vêtement de drap blanc léger”

Ao : *Et delez li fu li vallez et fu vestuz d'un* ***blanchet*** *breton qui mout fu bons.*
Ez : ∅
(21-20)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez, qui ne présente pas le passage.

boçu

Ao : 1 ; Ez : 0

boçu, “bossu”

Ao : *Et esgarde o chief do val et voit venir un nain gros et* ***boçu****.*
Ez : ∅
(54-16)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez. L'épisode est celui d'Hector près de la fontaine au Pin. Dans ce passage, en Ao, une scène décrit le combat entre Hector et cinq chevaliers de la Table ronde, puis une autre l'arrivée du nain, qui bat Hector. En Ez, la scène de combat n'a pas lieu ; seule l'arrivée du nain est décrite : « *Et lors se adressa a lui ung nain, le plus hideux que oncques homme veist* ».

böele

Ao : 1 ; Ez : 0

böele, “entrailles”

Ao : *Et Hestors lo fiert sor l’arçon de la selle darriés si com il iert anbronchiez. Et li glaives fu forz et roides et li fers bien tranchanz et li haubers fause et li fers li cole jusque an la* ***boele****. Et il s’an va outre par desus l’arçon devant et il chiet morz a terre.*
Ez : *Et le fiert parmy l’arçon de derriere tellement qu’il cheut mort a terre.*
(60-107)

Il s’agit d’un raccourcissement de Ez.

bone

Ao : 1 ; Ez : 0

bone, “limite”

Ao : *Et Hector li lace son hiaume et li seneschauz li baille son cheval et li est montez. Et Hector li porte son escu et li seneschauz son glaive tant que il vienent as* ***bones*** *o la bataille devoit estre.*
Ez : *Et Hector luy lache son heaulme et le senechal luy baille son glaive. Et le convoyent jusques a la place ou la bataille devoit estre.*
(55-134/135)

Il s’agit d’un passage variant.

brebiz

Ao : 1 ; Ez : 0

brebiz, “brebis”

Ao : *Si atendoient la promesse que il lor avoit fete aprés la Pasque qui estoit la joie de lor rachatement car promis lor avoit a envoier lo Saint Esperit a conforter, dont il avoient grant mestier car il estoient si com vos avez oï autresin com les* ***berbiz*** *qui lor pastor ont adiré. A celui jor lor enveia Dex lo grant confort por aus solacier...*
Ez : *Si attendirent la promesse qu’il leur avoit faicte et premier leur envoya le Saint Esperit qi les conforta et sollacia...*
(19-5)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez.

brese

Ao : 1 ; Ez : 0

brese, "braise"

Ao : *Lors fait la demoiselle panre de la* ***brese*** *et porter dedanz lo paveillon et antre, l'autre et monseignor Gauvain vont aprés.*
Ez : *Et fait porter ses armes en ung paveillon. L'autre damoiselle et messire Gauvain vont aprez.*
(62-46)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez.

bret

Ao : 1 ; Ez : 0

bret, "breton"

Ao : *Eles savoient ce dit li contes des* ***brettes*** *estoires la force des parole...*
Ez : *Et savoient la force et la vertu des paroles ...*
(06-0)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez.

brive

Ao : 1 ; Ez : 0

brive, "rapidité", part. : *a brive*, "avec rapidité"

Ao : *Et dit qe or puent avant venir. Et il se flatissent anz tuit* ***a brive*** *et se fierent an la haute chanbre.*
Ez : *Et leur deist : Or, pouez vous venir. Et aussi firent ilz.*
(62-257)

Il s'agit d'une variante de Ez, qui raccourcit la description de l'action.

bruire

Ao : 1 ; Ez : 0

bruire, “émettre des sons”

Ao : *Ha ! Dex, fait messires Gauvain, com a ci riche forterece et orgoilleuse qui est laianz anclose an ceste aive roide et lee et* ***bruiant*** *!*
Ez : *Haa ! Dieu, fait messire Gauvain, comme cy a riche forteresse et orgueilleuse qui ainsi est close de ceste eaue roide et parfonde !*
(68-6)

Il s’agit d’une omission de Ez.

cartier

Ao : 1 ; Ez : 0

cartier, “quart”

Ao : *Mais son hiaume lace et oste un escu blanc de son col a un* ***cartier*** *noir.*
Ez : ∅
(54-16)

Il s’agit d’un raccourcissement de Ez, qui ne présente pas le passage.

celestïal

Ao : 1 ; Ez : 0

celestïal, “céleste”

Ao : *Car li ciaus est siegles pardurables appareilliez a home s’il vielt errer selonc les comandemenz de son Crïator. Et qui ensin vit, il n’est mie terriens mes celestiaux...*
Ez : *Car le ciel est siege pardurable appareillé a homme se il y veult entrer selon les commandemens de son createur.*
(48-137)

Il s’agit d’un raccourcissement de Ez.

celestiien

Ao : 1 ; Ez : 0

celestiien, “céleste”

Ao : *Mais por cele clergie qui n'estoit se terriene non n'orent il del liön que la veüe car nel conurent mie ne ne sorent que ce poit estre, car il estoient terrien et li lions celestiene chose.*
Ez : *Mais pour celle clergie qui estoit si terrienne n'en eurent ilz que la veue du lion, car ilz ne sceurent mie que ce pouoit estre.*
(48-140)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez.

cendal

Ao : 1 ; Ez : 0

cendal, “tissu de soie ressemblant au taffetas”

Ao : *Et si li ot apareillié a sa chevalerie robe d'un blanc samit, cote et mantel, et estoit forrez d'ermines li mantiaus por ce que rien n'i eüst qui blanc ne fust, et la cote fu forree par dedanz d'un blanc* ***cendé****.*
Ez : *Oultreplus elle appresta robe et manteau de satin blanc et estoit le manteau fourré de ermines.*
(20-87)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez.

chainse

Ao : 1 ; Ez : 0

chainse, “longue tunique”

Ao : *Mais or me dites por Deu qui estoit une damoiselle qui jut la nuit a une tornelle desor l'ostel monseignor lo roi, vestue d'un* ***chainse*** *blanc.*
Ez : *Mais ores me dictes qui estoit ce en une tourrelle dessus la chambre mon seigneur.*
(51-256)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez.

chandelier1

Ao : 1 ; Ez : 0

chandelier1, “support destiné à recevoir des chandelles”

Ao : *Et devant lui fu sa corone assise sor un gros sostenau d'argent del grant a un home, si estoit faiz en guise d'un gros* ***chandelier****.*
Ez : *Et devant lui fut sa couronne assise sus ung gros soustenail d'argent.*
(11-44)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez.

Chandelor

Ao : 1 ; Ez : 0

Chandelor, “Chandeleur (fête chrétienne de la Purification de la Vierge célébrée avec procession aux chandelles le 2 février)”

Ao : *Il ne tenoit cort esforciee de porter corone que cinq foiz l'an ce estoit a Pasques, a l'Encension, a Pantecoste, a la feste TozSains et a Noel. Et a maintes autres festes tenoit il corz, mais n'estoient pas apelees corz esforciees si com a la* ***Chandelor****, a la Miaost ou au jour de la feste de la vile ou il estoit...*
Ez : *Et ne tenoit court enforcee pour porter couronne que cinq fois l'an, c'estoit a Pasques, a l'Ascension, a la Penthecouste, a la feste de Toussains et a Noël.*
(19-2)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez.

chartrier1

Ao : 1 ; Ez : 0

chartrier1, “geôlier”

Ao : *Lors les an moine Lanceloz et* ***li chartriers*** *as armeüres et il s'arment isnellement.*
Ez : *Lors les emmaine Lancelot es armures et ilz s'arment au plus tost qu'ilz pevent.*
(69-138)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez, qui ne présente qu'un seul sujet.

chevaleros

Ao : 1 ; Ez : 0

chevaleros, “courageux”

Ao : *Car nos avions çaienz po de chevaliers et cil dehors estoient assez et mout* ***chevaleros****.*
Ez : *Car nous estions ceans peu de chevaliers et ceulx de dehors estoient largement.*
(60-182)

Il s’agit d’une variante de Ez. L’adjectif a probablement été lu comme étant une occurrence de *chevaliers*.

cheveçaille

Ao : 1 ; Ez : 0

cheveçaille, “col d’un vêtement”

Ao : *Et la reine meïsmes lo dota, qui lo vit muer et changier, si lou prist par la* ***cheveçaille*** *que il en chaïst.*
Ez : *Et la royne eut paour qu’il ne cheïst.*
(51-272/273)

Il s’agit d’un raccourcissement de Ez.

chevillier

Ao : 1 ; Ez : 0

chevillier, “assembler par des chevilles”

Ao : *... tant que il vient an une mout grant lande et mout large et voit devant lui o milieu de la lande deus estaches novellement* ***fichiees et cheviles*** *d’amont jusque aval menuement a guise de hantier et sont totes chargiees de lances.*
Ez : *tant qu’il vient en une grande lande moult belle et large et devant lui voit en la lande deux estaches tout nouvellement* ***fichiees*** *et sont toutes chargiees de lances.*
(59-115/116)

Il s’agit d’un raccourcissement de Ez, qui ne présente que l’un des deux membres présents en Ao.

chierté

Ao : 2 ; Ez : 0

chierté, “affection”

1 **Ao** : *Li rois Bans, ce dit li contes, apoie lo tertre por son chastel veoir que tant amoit de grant* ***chierté****.*
Ez : *Ansi que le roy Ban estoit apuyé au tertre pour veoir son chastel que tant aymoit...*
(03-0)

2 **Ao** : *... comme cil qui ja mais ne cuide avoir nul recovrier en ses seignors en cui il avoit mise tote l'amor et la* ***chierté*** *qu'il pooit avoir en cest monde...*
Ez : *... comme celui qui jamais ne cuide avoir recouvrance de ses seigneurs...*
(13-87)

Dans les deux cas, il s'agit d'un raccourcissement de Ez.

cisel

Ao : 1 ; Ez : 0

cisel, “outil plat au bout tranchant dont on se sert pour travailler les matières dures”

Ao : *Desous lo palais estoit la roiche tranchiee a* ***cisel****.*
Ez : *Et quant ilz furent pres de la tour qui estoit faicte a pointe de marteau...*
(39-14)

Il s'agit d'un passage variant.

cloie

Ao : 1 ; Ez : 0

cloie, “treillis de bois”

Ao : *Et lors s'en ist li rois par un petit poncel de* ***cloies*** *qui estoit sor la petite riviere.*
Ez : *Et lors se yst le roy par ung poncel qui estoit sur une petite riviere.*
(01-62)

Il s'agit d'une omission de Ez.

coi1

Ao : 3 ; Ez : 0

coi1, “tranquille, silencieux”

1 **Ao** : *Et qant vos et voz genz seroiz dedainz, si vos tenez tuit* ***quoi*** *jusq'au maistre chastel et ansins porroiz tot prendre sanz arest.*
Ez : *Et quant vous et vos gens serez dedens, tenez vous tout* ***coyement*** *jusques au maistre chastel, pourrez tout prendre sans arrest.*
(2-6)

2 **Ao** : *Et laissent corre a monseignor Gauvain et il a els, et cuida que Brehuz feïst autretel mais il se tint* ***coiz****.*
Ez : *Et s'en viennent droit a monseigneur Gauvain et lui a eulz, et cuida que Brehin fist ainsi mais* ***non fist****.*
(38-9)

3 **Ao** : *Et vos, fait il, as dis mile, vos tenez tuit* ***coi*** *a une part loig des autres tant que ge vaigne a vos. Atant s en vient an la bataille.*
Ez : *Et pareillement le dit aussi aux dix mille hommes. Adonc s'en va en la bataille.*
(51-129)

Le premier contexte présente un cas de remplacement de l'ajectif par un adverbe ; le deuxième, une leçon variante ; le troisième, un raccourcissement.

coillir

Ao : 1 ; Ez : 0

coillir, “ramasser”

Ao : *Sor moi, fait Galehoz, en laisiez lo soreplus, car ge an cuit mout bien penser. Lors apele son seneschal et li comande que si tost com il s'en sera alez a cort, face* ***coillir*** *son tref et ses tantes et ses roiz de fer...*
Ez : *Sur moy, en laissez le sourplus, dit Gallehault.*
(51-234)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez.

començaille

Ao : 1 ; Ez : 0

començaille, “commencement”

Ao : *Ensin furent assanblees quatre batailles d'une part et quatre d'autre. Si estoient bien vint mile plus devers Galehot que devers le Noir Chevalier. Mais mout se tenoient bien li suen et mout i avoient perdu li Gualehot car trop avoient fait d'armes les genz lo roi Artu as* ***comançailles****. Et qant vint androit midi si se deconfistrent mout les genz Gualehot. Et si estoient bien vint mile plus des autres et si avoient totes ores lo plus lait. Mes se ne fust li bienfaires del Noir Chevalier ja cil devers lui ne se tenissent. Mais il les esbaïsoit toz ses enemis par son bienfaire si que il ne lor estoit pas avis que nule planté de gent ne lor poïst avoir mestier. Tant s'espoenterent des mervoilles que il faisoit que li plusor tornoient lo dos et s'an aloient tot droitement mout laidement. Et qant Galehoz les vit, si s'en merveille que ce pooit estre car ce savoit il bien que li suen estoient plus.*
Ez : *Si furent assemblez quatre batailles d'une part et d'autre, mais ceulz de Gallehaut estoient bien .xx. mille plus que les autres. Et nonpourtant tant fit le Chevalier Noir et les chevaliers au roy Artus qu'ilz firent a plusieurs des autres guerpir la place. Et le Chevalier Noir les escarmuchoit trop felonneusement et nul n'ose attendre les grans coups qu'il donne. Si perdent place les gens Gallehaut. Et quant il leur voit perdre place, il s'esmerveille qu'ilz pevent avoir car ilz sont assez plus que les autres.*
(51-126)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez, dans le cadre d'un passage plus court en Ez qu'en Ao, présentant une version légèrement différente du texte.

contratendre

Ao : 1 ; Ez : 0

contratendre, “rester à un endroit pour attendre qqu'un qui vient”

Ao : *Et lors s'an part toz les galoz, s'ataint lo roi et sa conpaignie qui l'aloient* ***contratandant*** *por lui veoir.*
Ez : *Et lors s'en part et attaint le roy et sa compaignie.*
(21-33)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez.

corbeille

Ao : 1 ; Ez : 0

corbeille, “corbeille”

Ao : *C’est li fruiz qui saola les cinc mil homes en la praerie qant les doze* ***corboilles*** *furent anplies del reillie. Ce est li fruiz par coi li pueples Israel fu sostenuz quinze anz es desserz.*
Ez : ∅
(48-146)

Il s’agit d’un raccourcissement de Ez, qui ne présente pas le passage.

costement

Ao : 1 ; Ez : 0

costement, “préjudice”

Ao : *Si vos pri et requier por toz mes servises que vos me donez un don que ge vos demanderai sanz* ***costemant****.*
Ez : *Si vous prie et requier pour tous mes services que vous me donnez ung don que je vous demanderay.*
(55-120)

Il s’agit d’un raccourcissement de Ez.

croissance

Ao : 1 ; Ez : 0

croissance, “développement”

Ao : *Si vos pri que vos en preigniez un. Que Dex vos doint* ***creissance*** *et amendement.*
Ez : *Je vous prye que vous en vueillez prendre une.*
(09-75)

Il s’agit d’un raccourcissement de Ez.

culvert

Ao : 1 ; Ez : 0

culvert, “individu ignoble”

Ao : *Filz a putainz, **cuiverz** failli ! Et dit qu'il les fera destuire toz que par un po qu'il ne l'ont honi a tozjorz mais.*
Ez : *Et dit qu'il les fera tous destruire car a bien pou qu'il ne lui ont fait honte a tousjours.*
(16-42)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez.

damnement

Ao : 1 ; Ez : 0

damnement, “damnation”

Ao : *... a home qui vit au siegle en orgoil, an cruiauté, an felenie, an avarice, en coveitise et an luxure, et es autres pechiez de **danpnement**.*
Ez : *... a homme qui vit contre raison, c'est assavoir en orgueil, en cruaulté, en felonnie, en avarice, en couvoitise, en luxure.*
(48-138)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez.

damoisel

Ao : 1 ; Ez : 0

damoisel, “jeune homme de condition noble qui n'est pas encore chevalier”

Ao : *Si conut la reine et la reine lui, si lo fist apeler par un **damoisel**.*
Ez : *Si le congneust la royne et lo fiste appeller par une **damoiselle**.*
(68-104/105)

Il s'agit d'une variante de Ez, dans lequel le personnage appelé est une femme et non un homme, leçon probablement provoquée par la plus grande fréquence, dans la littérature arthurienne, des messagères femmes, lorsqu'il est question de la reine.

dance

Ao : 1 ; Ez : 0

dance, “danse”

Ao : *Et li autre querolent et esgardent les* ***dances*** *des dames et des damoiselles.*
Ez : *Les autres chantoient ou dansoient ou regardoient les dames et damoiselles.*
(19-7)

Il s’agit d’un passage variant en Ez. On consultera la notice sur *caroler*.

dejeter

Ao : 1 ; Ez : 0

dejeter, v. pronom., “se contorsionner”

Ao : *Si sant messires Gauvains son cheval qui* ***se degiete*** *soz lui et se detort si que une de ses regnes ront.*
Ez : *Messire Gauvain sent son cheval dessoubz lui qui se deteurt si angoisseusement que une de ses vaines ront.*
(55-6)

Il s’agit d’un raccourcissement de Ez. On peut observer la divergence de leçon sur ce qui rompt chez le cheval.

deliié

Ao : 3 ; Ez : 0

deliié, “fin”

1 **Ao** : *Mais donez moi, fait il, lo meilior. Et cil li baille par la chaainne qui mout estoit* ***deliee*** *et legerete. Atant s’entrecomandent a Deu, si s’an veit li anfes...*
Ez : *Mais donnez moy, fait il, la meilleure. Et le vavasseur la lui bailla. Atant s’entrecommandent a Dieu, si se meuvent, l’enfant d une part...*
(9-76)

2 **Ao** : *Et vallet saillent maintenant, si lo desarment. Qant il fu desarmez, si remest en une* ***cote d’isenbrun deliee****, si fu a mervoilles biax chevaliers et bien tailliez del cors et de toz les menbres.*
Ez : *Et lors saillent varletz qui le desarment, et demeure seulement vestu d’une*

***petite cotte juste**. Si fut a merveilles beau chevalier et bien taille.*
(16-108)

3 **Ao** : *Ele avoit totes hores vestue la haire aspre et poignant par desouz la chemise qui mout estoit blanche et **deliee**. Ele ne manja onques puis de char que ele entra en la religion por nule enfermeté qui la tenist.*
Ez : *Elle avoit a toutes heures la haire vestue par dessoubz la chemise. Elle ne menga oncques puis de chair qu'elle entra en religion.*
(18-3)

Dans les contextes 1. et 3., il s'agit de raccourcissements ; dans le contexte 2., d'une leçon variante.

departie

Ao : 1 ; Ez : 0

departie, "départ"

Ao : *Ensi departent li dui chevalier de lor dames dolent de la **departie** et lié de la joie qu'il atandent a avoir a la premiere asanblee.*
Ez : *Ainsi se departirent les deux chevaliers dolens de leurs deux dames.*
(51-38)

Il s'agit d'une variante de Ez.

desavancier

Ao : 1 ; Ez : 0

desavancier, "empêcher qqn d'aller plus avant"

Ao : *Et vos iestes de tel aage que vos n'avez encor mestier de si grant faissal anchargier, et trop seroit granz domages se vos estiez par mesaventure **desavanciez** car a mout grant chose porriez encor venir.*
Ez : *Et vous estes de tel aage que encore n'avez mestier de si grant faiz entreprendre.*
(21-74)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez.

descombrer

Ao : 1 ; Ez : 0

descombrer, “délivrer”

Ao : *Et li freres lo duc se mervoile mout de Guiflet qui jehui estoit contre lui et or aide a desconbrer monseignor Gauvain.*
Ez : ∅
(62-33)

Il s’agit d’un raccourcissement de Ez, qui ne présente pas le passage.

desdeignier

Ao : 1 ; Ez : 0

desdeignier, “repousser”

Ao : *Car por aventure qui aveigne ne se doit prodom esmaier ne aparecir ne por belle cheance* ***anorgoillir ne desdaigner****.*
Ez : *Ne s’en doit preudomme esmaier ne apperecer ne pour sa bonne fortune* ***enorgueillir****.*
(60-135)

Il s’agit d’une omission de Ez dans le cadre d’un binôme synonymique.

desdormir

Ao : 1 ; Ez : 0

desdormir, “réveiller”

Ao : *Et il la commance a baissier mout doucement. Et ele s’esvoille et se plaint comme fame qui se* ***desdort****. Et qant ele lo voit, si dist...*
Ez : *Et il la commence a baisier moult durement, et elle dist...*
(62-236)

Il s’agit d’un raccourcissement de Ez.

desert2

Ao : 1 ; Ez : 0

desert2, “désert”

Ao : *C’est li fruiz qui saola les cinc mil homes en la praerie qant les doze corboilles furent anplies del reillie. Ce est li fruiz par coi li pueples Israel fu sostenuz quinze anz es* ***desserz****.*
Ez : ∅
(48-146)

Il s’agit d’un raccourcissement de Ez, qui ne présente pas le passage.

deserte2

Ao : 1 ; Ez : 0

deserte2, “mérite”

Ao : *Por Deu, aiez an merci et por ses granz* ***desertes*** *autresi com je ai fait por vos ce que vos me demandastes.*
Ez : *Pour Dieu, ayés de lui mercy et faictes pour moy ainsi comme je fi pour vous quant vous m’en priastes.*
(51-276)

Il s’agit d’un raccourcissement de Ez, dans le cadre d’un passage légèrement divergent.

desflorer

Ao : 1 ; Ez : 0

desflorer, “enlever la virginité à une jeune fille”

Ao : *Car nule fame ne porta onques anfant devant li ne aprés qui par charnel asemblement ne fust ançois* ***desfloree****.*
Ez : ∅
(48-146)

Il s’agit d’un raccourcissement de Ez, qui ne présente pas le passage.

desfrener

Ao : 1 ; Ez : 0

desfrener, “agir sans retenue”, part. : v. ppe, “sans retenue”

Ao : *… car Lyoniaus les avoit troblez et la nuit devant et le jor. Et ce fu li plus* ***desfrenez*** *cuers d'anfant qui onques fust que le Lyonel.*
Ez : *… de ce que Lyonnel les avoit tous troublez.*
(11-12)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez.

desteindre

Ao : 1 ; Ez : 0

desteindre, “faire perdre sa couleur”, part. : *destainz*, “qui a perdu sa couleur”

Ao : *Et la dame ne lo set conseillier fors d'un viez escu qui pant an la maison, laiz et* ***destainz****.*
Ez : *La dame n'en sceut trouver, fors ung viel, lequel estoit en la maison.*
(62-56)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez.

destruiëor

Ao : 1 ; Ez : 0

destruiëor, “destructeur”

Ao : *Et ge dis que nus n'estoit an ceste vie pires que Sarrazins et se ge aloie outremer sor les* ***destruieors*** *de la crestienté…*
Ez : ∅
(62-14)

Il s'agit d'un passage que ne présente pas Ez.

doter1

Ao : 1 ; Ez : 0

doter1, “pourvoir”

Ao : *Et lui meïsmes covendra estre povre et veillart et an grant souffraite user sa vie lo remanant, qui tant a esté* ***dotez*** *et riches et qui tant a amee bele compaignie de genz et*

joieuse maisniee en sa jovente.
Ez : *Et lui mesmes convendra estre povre viellart et en souffrette user le remanant de sa vie.*
(03-6)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez.

duchëé

Ao : 1 ; Ez : 0

duchëé, "duché"

Ao : *Si estoit sires de la terre d'Estregor qui marchist au reiaume de Norgales et a la* ***duchee*** *de Canbenic.*
Ez : ∅
(32-5)

Il n'y a pas de passage en Ez, car la phrase se trouve au sein d'un passage absent en Ez.

durece

Ao : 1 ; Ez : 0

durece, "dureté"

Ao : *D'une chose se puet vanter qui vos a a compaignon qu'il a lo plus hardi chevalier qui hui matin se levast del lit et celui qui a la* ***durece*** *de toz les cuers.*
Ez : *D'une chose se peult vanter qui vous a a compaignon, c'est qu'il a le plus hardi chevalier et le plus courageux du monde.*
(16-116)

Il s'agit d'une variante de Ez.

emplastre

Ao : 1 ; Ez : 0

emplastre, “emplâtre”

Ao : *Puis n'i covandra autre mire ne lier anplastre, ainz est la plaie nete et seine.*
Ez : ∅
(48-146)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez, qui ne présente pas le passage.

encerchement

Ao : 1 ; Ez : 0

encerchement, “investigation”

Ao : *... granz sans de la clergie qui en aus estoit lor fist veoir la figure del lion par force d'**ancerchement**.*
Ez : *... le grant sens de la clergie qui en eulz estoit leur fist veoir la force du lyon.*
(48-140)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez.

enchäener

Ao : 2 ; Ez : 0

enchäener, “attacher avec des chaînes”

1 **Ao** : *Et lor avez en leu de deus anfanz bailliez deus levriers **enchainez**.*
Ez : *Et leur avez en lieu de eulx baillié deux levriers.*
(13-96)

2 **Ao** : *Et vos nos avez bailliez por aus deus levriers **anchainez**, si nos vient a grant despit.*
Ez : *Et vous nous avez baillié pour eulx deux levriers. A ceste cause ceulx cy viennent contre vous a moult grant despit.*
(13-117)

Les deux contextes sont proches et permettent la qualification d'un même objet du récit : les *levriers*, qui ont été donnés à Claudas à la place de Lyonnel et Bohort, grâce à la magie de la Demoiselle du Lac. En Ez, l'absence du participe passé permet d'évacuer des détails probablement jugés inutiles.

enchëoir

Ao : 1 ; Ez : 0

enchëoir, “tomber”, part. : v.ppe, “vaincu”

Ao : *Et totesvoies dist Marganorz que il s'an veigne en sa prison comme* ***anchaüz*** *o il se deffande que il ne l'ait mauvaissement fait...*
Ez : *Toutesfois, dit Marganor, je vueil que vous venez en ma prison ou que vous vous deffendez du malfait.*
(60-228)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez.

encontree2

Ao : 1 ; Ez : 0

encontree2, “rencontre”

Ao : *Si li anvoia messires Gauvains un serjant a l'****ancontree*** *por savoir se il y voudra passer par le convenant...*
Ez : *Messire Gauvain lui envoia dire s'il vouldra passer par le convenant...*
(66-8)

Il s'agit d'une omission de Ez.

engignos

Ao : 1 ; Ez : 0

engignos, “rusé”

Ao : *Lors saut avant uns mout hauz hom qui estoit sires d'un mout riche chastel qui estoit a mains de huit liues galesches pres d'iluec. Cil chastiaus avoit non Hauz Murs et seoit sor la riviere de Loire... Et li sires avoit non Graiers, si estoit mout fel et mout* ***angigneux*** *et mout preuz et mout hardiz et avoit esté coisins au roi Bohort de Gaunes et au roi Ban de Benoyc.*
Ez : *Lors sault avant ung moult hault et notable homme nommé Graires, moult preux et hardi, lequel estoit cousin des deux roys Ban de Benoic et Boort de Gaunes. Et estoit seigneur d'ung chasteau nommé Hault Mur, seant sur la riviere de Loire a moins de huit*

lieues françoises de Benoic...
(13-192)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez, dans le cadre d'une transposition.

enjoindre

Ao : 1 ; Ez : 0

enjoindre, "ordonner"

Ao : *... que il li dira mout bien qanque il li avoit* ***anjoint*** *sanz rien entrelaissier.*
Ez : *... qu'il fera moult bien le message sans riens oublier.*
(61-5)

Il s'agit ici d'une leçon variante, qu'on retrouve sur l'ensemble de la phrase. La leçon de Ao « *quanque il li avoit anjoint* » est simplement rendue en Ez par *message* ; l'ensemble de la phrase est réécrit. Si cela peut être dû à la diachronie (avec les formes en Ao *quanque*, *entrelaissier*), cette seule occurrence dans une phrase entièrement remaniée ne permet pas de garder le lexème dans la liste des lexèmes à interpréter automatiquement. La réécriture est néanmoins intéressante.

enjornee

Ao : 1 ; Ez : 0

enjornee, "début de la journée"

Ao : *Et qant li set roi l'asaillirent as trez a l'****anjornee*** *la o il s'estoit logiez sor lo Hombre qant tuit furent desconfiz et foïrent chascuns la ou foïr pot...*
Ez : ∅
(22-71)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez, qui ne présente pas le passage.

enröer1

Ao : 1 ; Ez : 0

enröer1, “être pris d’enrouement”

Ao : *... que il ot les iauz roiges et anflez et il meïsmes estoit si* ***anroez*** *que a poines pooit dire mot.*
Ez : *... qu’il avoit les yeulx rouges et enflez.*
(51-194)

Il s’agit d’un raccourcissement de Ez.

enröillier

Ao : 1 ; Ez : 0

enröillier, “rouiller”

Ao : *Et messires Gauvains chevauche tant que il vient an Cincaverne. Si ot pris an la maison o il ot geü un glaive viez et anfumé a une mout grosse hante de fraisne, et li fers si est toz viez et* ***anreulliez****.*
Ez : *Et messire Gauvain chevauche tant qu’il vient a Conteverne.*
(62-60)

Il s’agit d’un raccourcissement de Ez.

ensevelir

Ao : 1 ; Ez : 0

ensevelir, “mettre un mort dans une sépulture”

Ao : *... et fu hautement enterrez et* ***anseveliz*** *en l’abaïe meïsmes jusque tant que el leu o il avoit esté morz fu faiz uns mostiers.*
Ez : *... et fut sollennellement colloqué et* ***gardé*** *en l’abbaÿe jusques a celle heure qu’il fut fait ung monstier ou lieu ou il avoit esté mort.*
(3-47)

Il s’agit d’une leçon variante, portant sur l’ensemble de la proposition. La leçon de Ez met l’accent sur le placement du corps, tandis que celle de Ao met en relief son enterrement.

entaillier

Ao : 1 ; Ez : 0

entaillier, “sculpter, graver”

Ao : *Mout fu li palefroiz riches et biax si fu li frains de fin argent blanc esmeré et li peitraus autresin, et li estrier et la sele estoit d'ivoire* ***entailliee*** *mout soutiment a ymages menues...*
Ez : ∅
(21-20)

Il s'agit d'un passage que ne présente pas Ez, une description assez fine de la suite de la Dame du Lac, lors de sa première rencontre avec le roi Arthur.

entamer

Ao : 1 ; Ez : 0

entamer, “blesser”

Ao : *Et a lo col si* ***antamé*** *qu'a grant poines sostient son hiaume...*
Ez : ∅
(23-14)

Il s'agit d'un passage que ne présente pas Ez.

entencïon

Ao : 1 ; Ez : 0

entencïon, “avis, pensée”

Ao : *Et il estoit* ***de si cler san et de si droite antencion*** *que puis qu'il ot dis anz passez ne faisoit il gaires choses qui n'apartenissent a boenne anfance.*
Ez : *Et il estoit* ***de si beau sens*** *que puis qu'il eust passé dix ans il ne faisoit quelque enfance que l'en ne tenist a bonne chose.*
(09-39)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez, qui ne présente que l'un des deux membres du syntagme présents en Ao.

entendue

Ao : 1 ; Ez : 0

entendue, “attention”

Ao : *Qant il voit la dame, si ne s’esbaïst mie de sa grant biauté ne grant* ***entandue*** *n’i met.*
Ez : *Quant il vit la dame, il ne s’esbahit pas de la grande beauté qu’elle avoit.*
(22-13)

Ez ne présente pas le segment contenant le lexème.

entortillier

Ao : 1 ; Ez : 0

entortillier, “enveloper”

Ao : *Si commance li assauz entor lo palais fel et cruiex as ars et as aubelestes et as fondes* ***entorteilliees****.*
Ez : *Lors commence l’assault tout entour le pallais.*
(13-34)

Il s’agit d’un raccourcissement de Ez.

entraille1

Ao : 1 ; Ez : 0

entraille1, “ensemble des organes abdominaux”

Ao : *Mais c’est por neiant car cil est morz qui feruz estoit parmi les* ***antrailles*** *del cors.*
Ez : *Mais ce fut pour neant car celui estoit mort.*
(31-1)

Il s’agit d’un raccourcissement de Ez.

entrehaster

Ao : 1 ; Ez : 0

entrehaster, v. pronom., “se hâter l’un l’autre”

Ao : *Si s’entredonent tex cols sor les escuz que il les detranchent et decopent, si* ***s’antrehastent*** *si durement que il n’i a un seul qui ait loisir de reposer.*
Ez : *Si se entredonnent grans coupz sur les escus si qu’ilz les decouppent si durement qu’il n’y a celui qui ne ait mestier de reposer.*
(66-14)

Il s’agit d’un raccourcissement de Ez.

entrerompre

Ao : 1 ; Ez : 0

entrerompre, “interrompre, briser”

Ao : *Et est tele conree c’un seul mot ne li puet dire de la boche car li sanglot li* ***antrerompent*** *sa parole trop durement.*
Ez : *Et elle est en tel estat que ung seul mot ne peut dire.*
(20-10)

Il s’agit d’un raccourcissement de Ez.

entresecorre

Ao : 1 ; Ez : 0

entresecorre, v. pronom., “venir au secours l’un de l’autre”

Ao : *Puis que vos i venez, fait il, por secorre li uns l’autre, si vos* ***entresecorrez*** *au miauz que vos porroiz.*
Ez : ∅
(23-33)

Il s’agit d’un passage que ne présente pas Ez.

enuble

Ao : 1 ; Ez : 0

enuble, “sombre”

Ao : *Si li fu avis qu'il l'aüst autre foiz veü. Mais il nel conut mies car il n'avoit an la chambre que une sole fenestre overte, si estoit mout* ***annuble****.*
Ez : *Il lui fut bien avis qu'il l'avoit autresfois veu mais il ne le congnoist mie de premiere face.*
(59-64)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez.

enverser

Ao : 1 ; Ez : 0

enverser, “renverser”

Ao : *... li Blans Chevaliers fiert par aventure de l'espee arrieres main el nasel del hiaume, si lo tranche tot jusqu'es joes, si l'****anverse*** *de la grant angoisse qu'il a tres desus l'arçon derrieres et il se pasme.*
Ez : ∅
(23-33)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez, qui ne présente pas le passage.

esbaubir

Ao : 1 ; Ez : 0

esbaubir, “frapper d'étonnement”

Ao : *Et tant com il en avoit dit en fu Phariens mout iriez et* ***esbaubiz****.*
Ez : *De ces paroles fu Farien moult courroucé.*
(17-5)

Ez ne présente pas de deuxième qualificatif pour caractériser la réaction de Pharien.

eschanteler

Ao : 2 ; Ez : 0

eschanteler, “casser”

1 **Ao** : *Et si estoit de cols d'espee decopez et detranchiez et amont et aval, et brisiez et* ***eschantelez****...*
Ez : *Et estoit detrenchié d'espees hault et bas...*
(58-8)

2 **Ao** : *... il li cope si l'escu et* ***detranche et achantelle*** *que mout an i a petit remex, si estoit fanduz et amont et aval jusque an la bocle.*
Ez : *... frappe sur Marganor tant qu'il lui a tout* ***detrenchié*** *son es[c]u et que moult [peu] en est demouré.*
(60-240)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez et de la non conservation d'un binôme.

eschaufement

Ao : 1 ; Ez : 0

eschaufement, “excitation”

Ao : *Voirs fu que Merlins fu anjandré an fame par deiable et de deiable meesmes car por ce fu il apelez li anfes sanz pere. Et cele maniere de daiable converse mout au siegle mais n'ont force ne pooir d'aconplir lor volenté ne sor creant ne sor mescreant, car il sont chaut et luxurieus. Et trovons que qant il furent fait angle si bel et si plaisant que il se delitoient en esgarder li uns en l'autre jusq'a* ***eschaufement*** *de luxure.*
Ez : *Et fut ledit Merlin ung homme engendré en femme par ung dyable et fut appellé l'enfant sans pere.*
(06-3)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez, qui ne développe pas la question des vices des diables.

escheveler

Ao : 1 ; Ez : 0

escheveler, v. ppe, “décoiffé”

Ao : *Puis resaut sus et avale la montaigne grant cors aval, si est* ***eschevelee*** *et dessiree.*
Ez : *Puis avalle la montaigne a grant haste.*
(03-28)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez.

esclairement

Ao : 1 ; Ez : 0

esclairement, "clarté"

Ao : *Lors apele l'evesque meesmes si regeïst a Damedeu en l'oience de lui tot ce dont li cuers se puet descovrir par l'**esclairement** de la langue.*
Ez : *Lors appelle l'evesque et se confesse a Dieu et a lui loyalement de cueur et de bouche de tous les pechiez par lui commis dont il avoit congnoissance.*
(16-62)

Il s'agit d'une variante de Ez.

esclater

Ao : 2 ; Ez : 0

esclater, "éclater"

1 **Ao** : *Si s'esloigne messires Gauvains an la lande tant com an ruiast une menue pierre. Et lors fiert des esperons. Et li chevaus va si tost que il bruit toz, si s'antrefierent des granz cors des chevaus et de lor grant force si durement que les lances **peçoient et esclatent** jusque as poinz.*
Ez : *Si se eslongne mes[s]ire Gauvain en la lande autant que l'en jecteroit une piere. Et fiert le cheval des esperons. Et son cheval l'emporte moult roidement et s'entredonnent de grans coupz.*
(59-120)

2 **Ao** : *Et si fierent si granz cox que li glaive qui mout estoient fort **peçoient et esclatent** jusque es poinz.*
Ez : *Si s'entredonnerent moult grans coups sur leurs escus si que les hantes des glaives **volent en pieces**.*
(62-73)

Dans le premier contexte, il n'y a pas de passage ; dans le second, le remplacement compte également pour le verbe qui accompagne *esclater*. On peut consulter à ce sujet la notice sur *peçoiier*.

esfondrer

Ao : 1 ; Ez : 0

esfondrer, estre esfondré, “s’enfoncer, couler”

Ao : *Lors lo sache hors a mout grant poine. Et se il ne fust toz fust Marganors* ***effondrez*** *ou marés. Et com il est hors si li demande comment il li estait.*
Ez : *Il le tire hors a grant peine puis lui demande comment il lui est.*
(60-248)

Il s’agit d’un raccourcissement de Ez.

esgardëure

Ao : 1 ; Ez : 0

esgardëure, “regard”

Ao : *Car vos avez ploré de paor, ne n’osez esgarder vers eles de droite* ***esgardeüre****.*
Ez : ∅
(51-72)

Il s’agit d’un raccourcissement de Ez, qui ne présente pas le passage. On pourra tout de même consulter la notice sur *esgarder*.

esmai

Ao : 1 ; Ez : 0

esmai, “trouble, inquiétude”

Ao : *Qant la Dame del Lac les vit ampirier si durement si en ot* ***mout grant pitié et grant esmai****...*
Ez : *Et quant la Dame les vit ainsi, elle en eut* ***moult grant pitié****...*
(14-1)

Il s’agit d’un raccourcissement de Ez, qui ne présente que l’un des éléments du syntagme.

esmal1

Ao : 1 ; Ez : 0

esmal1, “émail”

Ao : *Et el mileu del cimetire si avoit une grant lame de metal trop merveilleusement ovree a or et a pierres et a* ***esmaus****.*
Ez : *Au milleu de ce cimitiere avoit une tombe richement aournee.*
(23-68)

Il s’agit d’un raccourcissement de Ez.

espeleur

Ao : 1 ; Ez : 0

espeleur, “celui qui épelle, qui explique”

Ao : *Que t’an est avis ? Quenois tu ancores que ge t’aie esté verais* ***espeillieres*** *de ton songe ?*
Ez : ∅
(48-146)

Il s’agit d’un raccourcissement de Ez, qui ne présente pas le passage.

espesset

Ao : 1 ; Ez : 0

espesset, “un peu épais”

Ao : *Il ot la boiche petite par messure et bien seant et les levres colorees et* ***espessetes*** *et les danz petites et sarrees et blancheanz.*
Ez : *Il eut la bouche et les dens petites serrees et blanches.*
(09-16)

Il s’agit d’un raccourcissement de Ez.

espesseté

Ao : 2 ; Ez : 0

espesseté, “épaisseur”

1 **Ao** : *La vaillanz reine Guenievre dist que Dex ne li avoit pas doné piz a outraige* ***de grant ne de gros ne d'espesseté*** *qui i fust, car autresin estoit granz li cuers en son endroit, si covenist que il crevast par estovoir s'il n'eüst tel estage o il se reposast a sa mesure.*

Ez : *La vaillant royne Genievre dist que Dieu ne lui avoit pas donné poitrine a oultrage* ***de la grandeur ne de la grosseur*** *qu'il avoit, car se aussi grant estoit le cueur en son endroit, il eust convenu qu'il eust crevé.*

(09-27)

2 **Ao** : *Itel estoient li clerc qui ton songe t'espelurent et por ce cuiderent il avoir veü lo lion an l'eive qui est senefiez de pechié. Et neporqant en l'eive n'estoit il mie car Dex ne fu onques am pechié ainz estoit en son gloriox siege. Mais l'****espessetez*** *de l'air estoit si granz antre lui et els...*

Ez : *Itelz estoient les clers qui ton songe te exposerent.*

(48-139)

Dans le premier passage, il s'agit d'une omission dans le cadre d'un emploi corrélé d'adjectifs ; dans le second, d'un raccourcissement.

espöentable

Ao : 2 ; Ez : 0

espöentable, “épouvantable”

1 **Ao** : *Si voit an po d'uere les riches sales verser a terre et fondre les eglises et les mostiers, et lo feu voler de leu en autre, et la flambe hideuse et* ***espoentable*** *qui envers lo ciel se lance, si en est li airs roges et anbrassez et antor en reluist tote la terre.*

Ez : *Si voit en peu de heure les riches salles verser a terre et fondre les eglises et les clochiers, et le feu voloit d'un lieu en autre, si en est l'air rouge et embrasé et tout entour en reluit la terre.*

(3-2)

2 **Ao** : *Mais en cest derreain jor ou ma fins est apareilliee, me recevez comme celui qui vos regeïs la charge de mes pechiez si granz et si* ***espoantables*** *que ge n'en puis la some dire.*

Ez : *Mais en cest derrain jour ou ma fin est appareilliee, me recevez comme celui qui regehiz la charge de la charge de mes pechiez si grans et si* ***merveilleux*** *que je*

n'en puis la somme dire.
(3-11)

Dans le premier cas, il s'agit d'un raccourcissement ; dans le second, d'une leçon variante.

esponde

Ao : 1 ; Ez : 0

esponde, "bord"

Ao : *Et cil qui lo mail ot antessé fiert si durement que li espiez vole autre part et fiert en l'**esponde** do lit si qui li fuz vole em pieces.*
Ez : *Et cellui qui le mail tenoit qui son coup avoit atesé fiert si durement qu'il le fait voler en pieces.*
(62-245)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez.

espurgier

Ao : 1 ; Ez : 0

espurgier, "purifier"

Ao : *Biaus tres douz filz, Dex vos avoit autresi esmeré et **espurgié** de totes mauvaises teches et ampli de totes boenes valors com li ors est fins et esmerez desus toz les autres...*
Ez : *Car vous estiez remply de toutes prouesses et vertus et passiez tous autres de vostre temps de bonté et valleur ainsi que l'or passe de preciosité tous les autres metaulx.*
(13-12)

Il s'agit d'un passage variant de Ez.

essai

Ao : 1 ; Ez : 0

essai, "épreuve"

Ao : *Et puis que a l'**essai** m'en avez mis, gel voil bien...*
Ez : *Mais puis qu'il vous plaist que ainsi soit fait, je le vueil bien...*

(59-63)

Il s'agit d'une variante de Ez.

estal1

Ao : 1 ; Ez : 0

estal1, "position"

Ao : *Mais Lanbegues ne se muet de son* ***estal****.*
Ez : *Mais Lambegue ne se remue.*
(16-108)

Il s'agit d'une omission de Ez.

estossir

Ao : 1 ; Ez : 0

estossir, v. pronom., "tousser"

Ao : *... d'ou vient cele amors que vos avez an moi mise ? A ces paroles que la reine disoit avint que la dame do Pui de Malohaut* ***s'estosi*** *tot a esciant...*
Ez : *... dont vindrent ces amours que vous avez en moy mises ?*
(51-265)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez.

estoutie

Ao : 1 ; Ez : 0

estoutie, "action téméraire"

Ao : *Et dit messires Gauvains que mout se doit prodom garder d'****estotie*** *comancier car il ne set a quel fin il am puet venir.*
Ez : ∅
(54-16)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez, qui ne présente pas le passage. Il faut néanmoins prendre en considération l'obsolescence du verbe *estoutoiier*.

estraier3

Ao : 1 ; Ez : 0

estraier3, “errer”

Ao : *Et il resaut sus mout vistement, si lait lo cheval tot* ***estraier****.*
Ez : *Et il sault sus moult vistement.*
(55-82)

Il s’agit d’un raccourcissement de Ez.

estrangier2

Ao : 1 ; Ez : 0

estrangier2, “éloigner”

Ao : *Et ce que ge vos* ***estranjoie*** *de moi biaus tres douz filz, nel faisoie ge mie se por ce non que ge n’avoie cuer de veoir la grant merveille de la largece qui en vostre cuer estoit...*
Ez : ∅
(13-12)

Il s’agit d’un raccourcissement de Ez, qui ne présente pas ce passage précis, dans le passage des lamentations de Claudas sur la mort de son fils.

esvanoïr

Ao : 1 ; Ez : 0

esvanoïr, “défaillir”

Ao : *Quant ele l’ot, si li* ***esvenoï*** *li cuers et ele se pasme sor lo col de la mule.*
Ez : *Quant elle l’oyt, elle se pasme sur la mule.*
(34-9)

Il s’agit d’un raccourcissement de Ez.

fanc

Ao : 1 ; Ez : 0

fanc, “fange”

Ao : *Et cil troverent la porte do jardin deffermee, si antrent anz. Ne l'an ne gardoit l'ost se par devant non, car par derrieres devers lo jardin batoit l'aive qui estoit si parfonde que nuns ne s'i meïst por lo* ***fanc*** *ne por lo maresc.*
Ez : *Et treuvent la porte du jardin toute ouverte, si entrent ens.*
(68-135)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez.

fausseté

Ao : 1 ; Ez : 0

fausseté, “tromperie”

Ao : *Et Marganors li dit se il ne s'an deffant ci, il n'est corz el mont o il ne l'an alast apeler et de* ***fauseté*** *et de desleiauté, et lors si avra plus honte.*
Ez : *Marganor dit que s'il ne se deffent icy, il n'est court ou il l'aille appeller de desloyauté pour lui faire plus de honte.*
(60-230)

Le binôme synonymique présent en Ao est remplacé par un terme simple en Ez.

fauture

Ao : 1 ; Ez : 0

fauture, “manière”

Ao : *Mais veïsse c'onques mais si prodom com cist est par si vil* ***fauture*** *ne fu si laidangiez.*
Ez : ∅
(54-16)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez, qui ne présente pas le passage.

fauz

Ao : 1 ; Ez : 0

fauz, “faux, instrument utilisé pour faucher”

Ao : *Lors li baille li vallez un glaive dont la hante est mervoilles forz et li fers tranchanz comme* ***fauz****.*
Ez : *Lors lui baille le varlet ung glaive dont la hante est a merveilles forte et le fer trenchant.*
(23-54)

Il s’agit d’un raccourcissement de Ez, qui ne présente pas la comparaison.

fëel

Ao : 1 ; Ez : 0

fëel, “fidèle”

Ao : *A un lundi matin avint que ele ot fait chanter* ***messe des feels Deu*** *en remanbrance premierement de son seignor...*
Ez : *A ung lundi matin elle fit chanter messe pour l’ame de son seigneur...*
(10-3)

Il s’agit d’un raccourcissement de Ez.

fermëure

Ao : 1 ; Ez : 0

fermëure, “fermeture”

Ao : *Si an i avoit une qui marveillosement estoit close que il n’i avoit* ***fermeüre*** *fors de l’air.*
Ez : *Et il en y avoit une qui merveilleusement estoit close.*
(69-1/2)

Il s’agit d’un raccourcissement de Ez.

flechir

Ao : 1 ; Ez : 0

flechir, “ployer”

Ao : *Et autresi com la cire mole et chaude puet estre* ***flichie*** *et menee la ou en velt...*
Ez : *Et comme la cire chaude et molle peut estre menee la ou l'en veult...*
(20-55)

Il s'agit d'une omission de Ez, qui ne présente qu'une forme simple face à un binôme synonymique.

foillier1

Ao : 1 ; Ez : 0

foillier1, v. ppe, “couvert de feuilles”

Ao : *Et si faisoit mout bele matinee, si estoient li aubre vert et* ***foillié*** *et li pré covert d'erbe et de flors.*
Ez : *Les arbres estoient vers et* ***plains de fueilles*** *avecques tres belles fleurs.*
(54-0)

Il s'agit d'une variante de Ez, qui semble avoir une préférence pour les formes analytiques.

forclose

Ao : 1 ; Ez : 0

forclose, “clôture extérieure”

Ao : *Et dit qe or ont il assez soffert. Or a aus ! fait il. Lors se retornent tuit et laissent corre as Saisnes par derriers a la* ***forclose****, si les estoutoient mout durement et les escrient. Et cil s'estormisent...*
Ez : *Si leur escrie : Or a eulx, car moult avons souffert ! Et ceulx se escornissent...*
(68-110)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez, dans le cadre d'un passage divergent.

forestier1

Ao : 1 ; Ez : 0

forestier1, “personne qui a la garde des bois et des forêts”

Ao : *Si erra tote jor sanz aventure trover dont a parler face. La nuit jut chiés un* ***foretier*** *qui mout bien lo heberja.*
Ez : *Il erra maint jour sans aventure trouver qui a compter face.*
(23-0)

Il s’agit d’un raccourcissement de Ez.

forrier

Ao : 1 ; Ez : 0

forrier, “personne chargée d’assurer le logement des troupes de passage”

Ao : *Et li rois Bohorz ses freres qui mout li avoit aidié gisoit do mau de la mort, et chascun jor corroient li* ***forrier*** *parmi sa terre car ele marchissoit a la terre de Benoyc par devers Trebe.*
Ez : *Et le roy Boort frere au roy Ban qui tousjours moult lui avoit aidié gisoit malade trop durement du mal de la mort. Si couroit cha[c]un en fuite devant le roy Claudas.*
(01-24)

Il s’agit d’une variante de Ez.

fraisne

Ao : 1 ; Ez : 0

fraisne, “frêne”

Ao : *Et messires Gauvains chevauche tant que il vient an Cincaverne. Si ot pris an la maison o il ot geü un glaive viez et anfumé a une mout grosse hante de fraisne, et li fers si est toz viez et anreulliez.*
Ez : *Et messire Gauvain chevauche tant qu’il vient a Conteverne.*
(62-60)

Il s’agit d’un raccourcissement de Ez.

freschement

Ao : 2 ; Ez : 0

freschement, “de manière récente”

1 **Ao** : *Et esgarde o chief do val et voit venir un nain gros et boçu an un grandisme cheval a selle a or, et tint sor son col un gros bleteron de chasne freschement copé.*
Ez : ∅
(54-16)

2 **Ao** : *Lors s’an torne avant la damoisele et il aprés, et antrent an une grant salle bele et freschement jonchiee.*
Ez : *La damoiselle s’en va devant et lui aprés, et entrent en une moult belle salle et grande.*
(59-34)

Ez ne présente pas le premier passage, dans le cadre de la rencontre avec Hector à la Fontaine au Pin. Dans le second passage, il s’agit d’un raccourcissement de la description.

froncier

Ao : 1 ; Ez : 0

froncier, v. ppe empl. adj., “plissé”

Ao : *Li chevaliers fu granz et corsuz et bien tailliez, si ot les piez voutiz et les jambes longues et droites, si fu bien forniz de rains et par les flans et grailles et menuz. Si ot lo piz espaus et haut et les braz gros et lons et forniz par lo tor des os et les poinz bien carrez. Si ot les espaules anples et lees et lo col bien avenant au cors et la teste grose et noire et antremeslee de chienes et lo vis* ***froncié*** *et plains de plaies et si est anchais.*
Ez : *Ce chevalier estoit grant et droit et bien fourmé de tous membres.*
(55-122)

Il s’agit d’un raccourcissement de Ez, qui présente une description bien plus succincte du chevalier.

fuer2

Ao : 1 ; Ez : 0

fuer2, “prix”, part. : *a nul fuer*, “à nul prix”

Ao : *Et puis q’ensinc est, miauz me vient il dire ma honte que l’autrui car bien sachiez que ge ne vos diroie* ***a nul fuer*** *qui ge sui ne coment ge ai non.*

Ez : *Et puis qu'il est ainsi, mieulx vient il que je die ma honte que celle de autruy.*
(51-20)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez.

gäaigne

Ao : 1 ; Ez : 0

gäaigne, "butin"

Ao : *Ha ! damoisele, certes ge n'ai pas fait en vos boene* ***gaahaigne*** *si come ge cuidoie avoir fait.*
Ez : *Certes, damoisele, vous ne la pouez encorez avoir car j'ay beaucoup plus a faire que je ne cuidoye.*
(59-52)

Il s'agit d'une variante de Ez.

gäaignëor

Ao : 1 ; Ez : 0

gäaignëor, "cultivateur"

Ao : *Haï, boenne citez honoree d'ancesserie, hantee de preudomes et de leiaus, maisons et sieges de roi, ostex a droit jugeor, repaires a joie et a leece, corz plainne de boens chevaliers, vile honoree de mananz borjois, païs plains de leiaus vavasors et boens* ***gaaigneors****, terre planteureuse et replenie de toz biens !*
Ez : *Ha, cité honnouree de ancienneté, pays ennobly de loyaux barons, terre fertile de tous biens, maison et siege de roy, habitacle de justice, repaire de joye et de liesse !*
(16-82)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez, dont le passage s'arrête à la description de la *liesse*, associé à une leçon variante (transposition de la description de la fertilité de la terre).

gabois

Ao : 1 ; Ez : 0

gabois, “plaisanterie”

Ao : *Si li poise mout de ce que tant a la chose menee qui a* ***gabois*** *avoit esté comanciee.*
Ez : *Si lui poise mout de ce que tant a la chose menee.*
(08-76)

Il s’agit d’un raccourcissement de Ez. On pourra ici consulter la notice sur le verbe *gaber*.

gelee

Ao : 1 ; Ez : 0

gelee, “gelée matinale”

Ao : *Si trove une damoiselle et deus escuiers toz armez comme serjanz. Et li feus estoit mout granz et mout biaus car iverz estoit ja antrez et estoit la fins de setambre, que les nois et les* ***gelees*** *aprochent et les matinees et les series refroidisent.*
Ez : *Et treuve une damoisele et deux escuiers tous armez comme sergans.*
(62-44/45)

Il s’agit d’un raccourcissement de Ez.

giste1

Ao : 1 ; Ez : 0

giste1, “endroit où l’on se couche”

Ao : *Si chevauchent tote jor sanz avanture trover do li contes parole tant que il vienent a lor* ***gistes****.*
Ez : *Ilz chevaucherent toute jour sans avanture trouver.*
(55-58)

Il s’agit d’un raccourcissement de Ez.

glande

Ao : 1 ; Ez : 0

glande, “ornement d’orfèvrerie en forme de gland”

Ao : *... il vienent a l’ermitage, si lo voit li chevaliers trop bien seant et siet an un haut tertre reont et ert clox de haut* ***glande*** *espés et gros tot anviron.*
Ez : *... ilz viennent en l’ermitaige qui estoit assis en ung tertre ront et clos richement.*
(28-8)

Il s’agit d’une variante de Ez, dans lequel la leçon détaille moins finement l’ouvrage.

glorïos

Ao : 3 ; Ez : 0

glorïos, “glorieux”

1 **Ao** : *Et neporqant en l’eive n’estoit il mie car Dex ne fu onques am pechié ainz estoit en son* ***gloriox*** *siege.*
Ez : ∅
(48-139)

2 **Ao** : *C’est sa douce Mere la* ***glorieuse*** *Virge don il nasquié contre acostumance de nature.*
Ez : ∅
(48-146)

3 **Ao** : *Bien doit dons estre apelee Flors de totes autres flors qant ele garda sa* ***glorieuse*** *flor saigne et antiere la ou totes les autres flors perissent, ce est au concevoir et an l’anfanter.*
(48-146)

Dans les trois passages, il s’agit d’un raccourcissement de Ez, qui ne présente pas le passage. En effet, il s’agit, dans les trois passages, de l’épisode du rêve d’Arthur, qui est très écourté en Ez.

goster

Ao : 1 ; Ez : 0

goster, “faire l’expérience agréable de”

Ao : *... ou tu ies honiz en terre ne t’ame ne goustera de la pardurable mort.*
Ez : ∅
(48-146)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez, qui ne présente pas le passage.

gracïos

Ao : 2 ; Ez : 0

gracïos, "gracieux"

1 **Ao** : *Oïl, fait la dame, mout bien car Damedex a fait les uns plus vaillanz que les autres et plus preuz et plus* ***gracieus****.*
Ez : *Ouy, fait la dame, moult bien, mais Dieu a fait les ungz plus vaillans que les autres.*
(20-21)

2 **Ao** : *Mais or vos en alez et bons et biax et* ***gracieus*** *et dessirrez de totes genz et amez sor toz chevaliers de totes dames...*
Ez : ∅
(21-32)

Dans le premier passage, il s'agit d'un raccourcissement ; dans le second, d'un raccourcissement avec absence du passage.

grenon

Ao : 1 ; Ez : 0

grenon, "moustache", part. : *n'avoir barbe ne grenon*, "être imberbe"

Ao : *...* ***ne n'avoit barbe ne grenon****. Il fu en estant devant lo roi ne mot ne dist.*
Ez : *...* ***n'avoit de barbe que bien peu****. Il fut en estant devant le roy sans mot dire.*
(16-109/110)

Il s'agit d'une variante. La locution est rendue en Ez par une simple proposition restrictive.

guille

Ao : 1 ; Ez : 0

guille, “ruse”

Ao : *Si lo prant li jaoliers si lo met an une chanbre par soi et voit bien que il est enragiez sans* ***guille****.*
Ez : *Quant le geollier vist qu'il estoit droit hors du sens, si le mist en une autre chambre.*
(69-1)

Il s'agit d'une leçon variante du passage.

guimple

Ao : 1 ; Ez : 0

guimple, “ornement de tête”

Ao : *La dame abat sa* ***guinple*** *devant sa boche et salue lo roi.*
Ez : ∅
(21-20)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez, qui ne présente pas le passage.

herbergement

Ao : 1 ; Ez : 0

herbergement, “logement”

Ao : *Si estoit cil* ***herbergemenz*** *si celez que nus nel poïst trover car la sanblance do lac lo covroit.*
Ez : *Et estoit ce* ***lieu*** *si celé et secret que bien difficille estoit a homme de le trouver car la semblance du lac le couvroit.*
(6-36)

Il s'agit d'une leçon variante, dans laquelle Ez emploie un hyperonyme.

herbergerie

Ao : 1 ; Ez : 0

herbergerie, “logement”

Ao : *Qant il fut hors de la forest, si voit devant lui en une praerie paveillons tenduz mout biaus, si a bien* ***herbergerie*** *a deus cenz chevaliers.*

Ez : *Quant il fut hors de la forest, il voit en une prairie pavillons tenduz.*
(32-5)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez.

hericier

Ao : 1 ; Ez : 0

hericier, "dresser", part. : v. ppe, "dont les cheveux sont hirsutes"

Ao : *... vint laianz uns escuiers granz et noirs et* ***hiriciez*** *sor un grant roncin et vint tot a cheval jusque devant la table.*
Ez : *... vint leans ung escuier grant et noir tout a cheval et entra dedens jusques devant la table.*
(55-103)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez.

heut

Ao : 1 ; Ez : 0

heut, "poignée de l'épée"

Ao : *Et li cox descent sor son vis si pres des poinz lo roi que li* ***heuz*** *la fiert enmi lo vis, si li tranche tot lo cuir et la char tote contraval parmi lo destre sorcil jusqu'el pome de la joe.*
Ez : *Et le coup descheut sur son viaire, si lui trenche la chair depuis les sourcilz jusques au pommel de la joe.*
(11-67)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez. On pourra tout de même consulter la notice sur *heudëure*.

huese

Ao : 1 ; Ez : 0

huese, “botte, jambière”

Ao : *Lors vint Yvains li filz au roi Hurien, toz atornez comme por aler en bois, car il cuidoit estre assez matin levez, mais il avoit trop demoré. Messires Yvains vint sor un chaceor, si ot son arc et son tarquais et granz* ***hueses*** *chauciees d'iver car li froit estoient commencié.*

Ez : *Et monseigneur Yvain l'ouyt qui estoit illec monté pour ce qu'il cuidoit aler au bois chasser avec le roy, et il se estoit trop tart levé.*

(64-10)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez.

image

Ao : 1 ; Ez : 0

image, “figure”

Ao : *Mout fu li palefroiz riches et biax si fu li frains de fin argent blanc esmeré et li peitraus autresin, et li estrier et la sele estoit d'ivoire entailliee mout soutiment a* ***ymages*** *menues...*

Ez : ∅

(21-20)

Il s'agit d'un passage que ne présente pas Ez, une description assez fine de la suite de la Dame du Lac, lors de sa première rencontre avec le roi Arthur.

isembrun

Ao : 1 ; Ez : 0

isembrun, “étoffe de couleur foncée”

Ao : *Et vallet saillent maintenant si lo desarment. Qant il fu desarmez, si remest en une cote d'****isenbrun*** *deliee.*

Ez : *Et lors saillent varletz qui le desarment et demeure seulement vestu d'une petite cotte juste.*

(16-108)

Il s'agit d'une variante de Ez, dans le cadre d'une description moins détaillée que celle présentée en Ao.

jet

Ao : 3 ; Ez : 0

jet, “jet”

1 **Ao** : *Lors met l’escu devant lo piz et done au cheval des esperons, si laisse corre l’espee traite a un qu’il voit venir devant les autres lo* ***giet*** *d’une pierre poignal.*
Ez : *Lors met son escu devant lui et tient son espee en sa main, si fiert des esperons le cheval et laisse courre a ung qui venoit devant les autres.*
(16-58)

2 **Ao** : *La geolle ert graille et haute que il s’i pooit bien drecier et ert auqes longe bien lo* ***giet*** *d’une grosse pierre. Laianz tenoit la dame lo chevalier am prison. Et la nuit que cele asemblee ot esté s’an vinrent li chevalier del païs an la cité...*
Ez : *La nuyt de quoy l’assemblee avoit esté le soir, les chevaliers de la cité vindrent...*
(48-29)

3 **Ao** : *Et messires Gauvains refit tel duel que il s’est trois foiz pasmez an moins d’ore que l’an n’alast lo* ***giet*** *d’une menue pierre.*
Ez : *Et messire Gauvain se pasme en pou d’eure plus de troys fois.*
(51-146)

Dans les deux premiers passages, il s’agit d’un raccourcissement du texte. Dans le troisième passage, il s’agit aussi d’un raccourcissement, mais réalisé dans le cadre d’une reformulation.

jovente

Ao : 1 ; Ez : 0

jovente, “jeunesse”

Ao : *Et lui meïsmes covendra estre povre et veillart et an grant souffraite user sa vie lo remanant, qui tant a esté dotez et riches et qui tant a amee bele compaignie de genz et joieuse maisniee en sa* ***jovente****. Totes ces choses recorde li rois et i met devant ses iauz.*
Ez : *Et lui mesmes convendra estre povre viellart et en souffrette user le remanant de sa vie. Toutes ces choses recorde le roy et met devant.*
(3-6)

Il s’agit d’un raccourcissement de Ez. On se reportera ici à la notice sur *jovenece*.

jüin

Ao : 1 ; Ez : 0

jüin, “juin”

Ao : *Et ce fu an esté o mois de* ***juin****...*
Ez : *Il estoit au mois de* ***juillet****...*
(54-0)

Il s’agit d’une simple variante.

jurement

Ao : 1 ; Ez : 0

jurement, “serment”

Ao : *Dame, naie par lo* ***jurement*** *que vos m’an avez fait, ce vos creant. Savez vos, fait ele, por coi jo...*
Ez : *Nenny, fait il, par ma foy. Savez vous, fait elle, pour quoy je...*
(51-328)

Il s’agit d’une variante de Ez.

lamele

Ao : 1 ; Ez : 0

lamele, “lame”

Ao : *Et il se fu apoiez sor lo coutelet si que tote la* ***lemelle*** *an fu ploiee.*
Ez : *Il estoit comme dit est appuyé sur le coutte.*
(53-10)

Il s’agit d’un raccourcissement de Ez.

lasseté

Ao : 1 ; Ez : 0

lasseté, “fatigue”

Ao : *Je m'andormi por lo chaut et por la* ***laseté****.*
Ez : *Je m'endormis pour le chault.*
(59-85)

Il s'agit d'une omission de Ez.

legerté

Ao : 1 ; Ez : 0

legerté, “agilité”

Ao : *Cil sis venoient tot a desroi por faire d'armes car pris d'armes et* ***legieretez*** *les portois a honor conquerre.*
Ez : *... qui s'en venoient tous a desaroy.*
(51-110)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez.

levre

Ao : 1 ; Ez : 0

levre, “lèvre”

Ao : *Il ot la boiche petite par messure et bien seant et les* ***levres*** *colorees et espessetes et les danz petites et sarrees et blancheanz.*
Ez : *Il eut la bouche et les dens petites serrees et blanches.*
(09-16)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez.

lïace

Ao : 3 ; Ez : 0

lïace, “paquet de choses liées ensemble”

1 **Ao** : *... et li carz li port une* ***liace*** *de dis lances les plus forz que il a.*
Ez : *... et l'autre porte dix glaives.*
(51-100)

2 **Ao** : *Si esgardent, si voient venir un escuier sor un roncin si tost com li roncins lo puet porter une grant* ***liace*** *de lances a son col.*
Ez : *Et voit venir ung escuier si tost comme son roussin le peut porter ; une grant* ***hache*** *danoise a son col*
(54-12)

3 **Ao** : *Si porte li uns l'escu Hector et li autres une* ***liace*** *de lances roides et forz.*
Ez : *Et les escuiers portent l'un l'escu de Hector, l'autre les lances fortes et grosses.*
(55-56)

Dans les contextes 1. et 3., Ez ne présente pas le mot au sein du syntagme ; dans le contexte 2., il s'agit d'une leçon variante.

listel

Ao : 1 ; Ez : 0

listel, "bande de bois qui borde un objet"

Ao : *Et il fiert el* ***litel*** *de l'uis si durement que tote l'espee vole en pieces.*
Ez : *Et il fiert sur l'uys si fort que toute l'espee volle en pieces.*
(11-69)

Il s'agit d'un léger raccourcissement de Ez.

loisir1

Ao : 1 ; Ez : 0

loisir1, "être permis"

Ao : *Por Deu, alez vos an a forche de cheval tant com vos* ***loist****, car toz li pueples Deu vient ci por cest palais abatre...*
Ez : *Alez vous en, pour Dieu, a force de cheval, car tout le peuple vient icy pour le pallais abbatre...*
(13-94/95)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez.

longaigne

Ao : 1 ; Ez : 0

longaigne, “cloaque”

Ao : *Certes, se ge n'avoie que mon escu a mon col, si la giteroie gié an une* ***longaigne*** *et pandroie laïsus a un de ces chaisnes par les treces.*
Ez : *Certes, se je n'avoie que mon escu a mon col, si la conquerroie je malgré toy et la pendroie par les treces lassus en ung de ces chesnes.*
(60-27)

Il s'agit d'une variante de Ez.

luitier

Ao : 1 ; Ez : 0

luitier, “lutter”

Ao : *Et ne demora gaires que messires Gauvains s'andormi a mout grant paine, que mout i* ***a luitié*** *ançois que dormirs lo vainquist.*
Ez : *Si ne demoura gueres que monseigneur Gauvain s'endormist a moult grant peine, car il devisa avant qu'il s'endormist.*
(62-237)

Il s'agit d'une variante de Ez.

luxurïos

Ao : 1 ; Ez : 0

luxurïos, “qui se livre à la luxure”

Ao : *Voirs fu que Merlins fu anjandré an fame par deiable et de deiable meesmes car por ce fu il apelez li anfes sanz pere. Et cele maniere de daiable converse mout au siegle mais n'ont force ne pooir d'aconplir lor volenté ne sor creant ne sor mescreant, car il sont chaut et* ***luxurieus****. Et trovons que qant il furent fait angle si bel et si plaisant que il se delitoient en esgarder li uns en l'autre jusq'a eschaufement de luxure.*
Ez : *Et fut ledit Merlin ung homme engendré en femme par ung dyable et fut appellé l'enfant sans pere.*
(06-3)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez, qui ne développe pas la question des vices des diables.

mäaille

Ao : 2 ; Ez : 0

mäaille, "monnaie de faible valeur", part. : *ne pas valoir une mäaille*, "ne pas avoir de valeur"

1 **Ao** : *... ne nus cors d'ome ne puet a lui durer ne nus ne puet soffrir ses cox. Ne onques cil d'antan as armes vermoilles* ***ne valut*** *ancontre cestui* ***une maaille****.*
Ez : *... ne nul corps d'omme ne peut a lui durer.*
(51-129)

2 **Ao** : *Si n'est nus jorz que il ne veigne ci devant et vient a la porte devers lo pont por peçoier lor lances et por hurter, mais il ne troveront ja do mien hors* ***vaillant une maaille****.*
Ez : *Et n'est nul jour qu'il ne viengne courir jusques a la porte du pont.*
(60-173)

Dans les deux cas, il s'agit d'un raccourcissement de Ez.

maillier2

Ao : 1 ; Ez : 0

maillier2, "fabriquer en/de mailles"

Ao : *Si an trancha l'orle trestot jusqu'anz el pot. Et est descenduz li cox desus la blanche coife menu* ***maillie****, si l'an a fait maintes des mailles antrer el col.*
Ez : *Le coup descent dessoubz la coiffe et lui fait maintes mailles entrer au col.*
(16-58)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez.

malmarié

Ao : 1 ; Ez : 0

malmarié, “personne qui a contracté un mariage malheureux”

Ao : *Si ne sera il mie* ***maumariez*** *qui m'avra car ge sui assez riche fame.*
Ez : *Si ne sera mie celui* ***mal marié*** *qui me aura.*
(34-11)

La question de l'exclusion de ce lexème est délicate. S'il est clair qu'il est lexicalisé en Ao, la séparation graphique qui se trouve en Ez entre les deux termes invite à considérer le phénomène comme une désagglutination, phénomène que nous n'avons pas traité dans nos considérations systématiques.

manant

Ao : 1 ; Ez : 0

manant, “habitant”

Ao : *Haï, boenne citez honoree d'ancesserie, hantee de preudomes et de leiaus, maisons et sieges de roi, ostex a droit jugeor, repaires a joie et a leece, corz plainne de boens chevaliers, vile honoree de* ***mananz*** *borjois, païs plains de leiaus vavasors et boens gaaigneors, terre planteureuse et replenie de toz biens !*
Ez : *Ha, cité honnouree de ancienneté, pays ennobly de loyaux barons, terre fertile de tous biens, maison et siege de roy, habitacle de justice, repaire de joye et de liesse !*
(16-82)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez, dont le passage s'arrête à la description de la *liesse*, associé à une leçon variante (transposition de la description de la fertilité de la terre).

manche2

Ao : 1 ; Ez : 0

manche2, “partie du vêtement qui recouvre les bras”

Ao : *Et li chevaliers fiert lui si que parmi l'escu et parmi la* ***manche*** *do hauberc lo point el braz, si li fait l'escu hurter au costé si durement que l'eschine est ploiee contre l'arçon, si lo fait voler a terre par desus la crope del cheval et il chiet si durement...*
Ez : *Et le Blanc Chevalier le fiert si durement qu'il le porte a terre.*
(23-32)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez.

mangonel

Ao : 1 ; Ez : 0

mangonel, “machine de guerre pour lancer des projectiles divers”

Ao : *Car ançois que ge menjuce mais sera sa teste et celes a ses deus compaignons loig des cors tant com uns* ***mangoniax*** *porra lancier a une foiz.*
Ez : *Car ains que je mengusse il aura la teste couppee, et ses compaignons seront mors honteusement.*
(16-37)

Il s’agit d’un passage variant en Ez.

matement

Ao : 1 ; Ez : 0

matement, “d’un air abattu”

Ao : *Et qant il vit la reine si li dit : Damedeu vos beneoie. Et ele respont mout* ***matement*** *que Dex beneoie lui. Dame, fait il, voudriez vos laianz entrer ? Certes, fait ele, oe mout volentiers.*
Ez : *Et dit a la royne : Dame, vouldriez vous leans entrer ? Certes, sire, fait elle, oÿ, moult volentiers.*
(26-27)

Il s’agit d’un raccourcissement de Ez, duquel les salutations sont absentes.

mesprison

Ao : 1 ; Ez : 0

mesprison, “faute”

Ao : *Si set de voir trestoz li siegles qu’il ne vos ont neiant forfait. Ne nus n’en puet oster felenie que ele n’i soit car nule riens n’a si grant mestier de douçor ne de pitié com anfes a nus ne puet grant debonaireté avoir en soi qui soit a enfant felons ne cruieus. Par ceste* ***mesprison****...*
Ez : *Et on sçait bien qu’ilz ne vous ont riens meffait.*
(11-6)

Il s’agit d’un raccourcissement de Ez.

misericorde

Ao : 1 ; Ez : 0

misericorde, “compassion”

Ao : *Et s'il aorse de cuer dur d'aimant desus les boennes genz qui n'ont mestier fors de* ***misericorde*** *et de pitié, dont a il s'arme perdue, car l'Escripture dit que cil qui aimme desleiauté et felenie het l'ame de lui.*
Ez : *Mais il griefve plus son ame se a tort il condamne ou exerce tirannie envers aucun innocent ou juste personne, car celui qui ayme desloyauté ou felonnie hait l'ame de soy mesmes.*
(20-57)

Il s'agit d'une leçon divergente de Ez.

molin

Ao : 1 ; Ez : 0

molin, “moulin”

Ao : *Totjorz done assez et assez avras qoi car qanque tu donras remandra en ta terre et de maintes autres terres te vanront li avoir en la toe. Ne ja doners ne faudra tant com tu voilles, car li orz ne li argenz de ta terre ne sera ja par toi huser ainz husera il toi autresi com l'eive huse de la roe del* ***molin****. Por ce a doner doiz entandre...*
Ez : *Tousjours donnez assez et assez aurez quoy car tous ce que tu donneras tousjours te vendra ta terre. Pour ce a donner dois entendre...*
(48-127/8)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez, dans lequel n'apparaît pas la phrase où il est question du *molin*.

mostrance

Ao : 1 ; Ez : 0

mostrance, “preuve”

Ao : *... que tu li anvoies tel chevalier qui ancontre un autre puisse l'anor ma dame desraisnier, car ele prandra la bataille et la* ***mostrance*** *d'un chevalier.*

Ez : *... que tu lui envoies ung chevalier qui puisse son droit soustenir.*
(21-72)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez.

naturelment

Ao : 3 ; Ez : 0

naturelment, "naturellement"

1 **Ao** : *Si ot les chevox deliez et si naturelment blons et luisanz tant com il fu anfes que de plus bele color ne poïssent estre nul chevol, mais qant il vint as armes...*
Ez : *Si eut les cheveulx deliez blons et a merveilles luisans tant comme il fut en cheveux, mais quant il fut aux armes...*
(09-21)

2 **Ao** : *Car il avoient a grant leisir ploré et fait lor duel et lor complainte, car Lyoniaus les avoit troblez et la nuit devant et lo jor. Et ce fu li plus desfrenez cuers d'anfant qui onques fust que le Lyonel ne nus ne retraist onques si naturelment a Lancelot com il faisoit. Et Galehoz li proz li preuzdom li sires des Estranges Illes li filz a la Bele Jaiande l'apela une foiz Cuer sanz Frain.*
Ez : *Car ilz avoient moult grant deul de ce que Lyonnel les avoit tous troublez.*
(11-12)

3 **Ao** : *D'autre part vos aviez fierté en vos si naturelment herbergiee que nus ne vos poïst faire amer home orgueilleus ne sorcuidié.*
Ez : *En vostre cueur vous avez tousjours mesprisé et haÿ tout homme orgueilleux et surcuidé.*
(13-12)

Dans le premier passage, il s'agit d'un raccourcissement dans le cadre d'un passage légèrement divergent. Dans le second contexte, il s'agit d'un raccourcissement du passage : Ez ne présente pas la description du caractère de Lyonnel que donne Ao, qui est pourtant un élément intéressant d'entrelacement, introduisant le personnage de Galehot de manière précoce dans le récit, et, de manière plus générale, les relations entre les différents personnages. Dans le dernier passage, il s'agit d'une leçon variante, dans le cadre du discours de lamentation de Claudas sur la mort de son fils, discours dont la version diverge en fonction du témoin.

negier

Ao : 1 ; Ez : 0

negier, “neiger”

Ao : *... fu toz blans autresin comme nois* ***negiee****. Et si li ot apareillié a sa chevalerie robe...*
Ez : *... et estoit tout blanc. Oultreplus elle appresta robe...*
(20-87)

Il s’agit d’un raccourcissement de Ez.

neporuec

Ao : 1 ; Ez : 0

neporuec, “néantmoins”

Ao : *Mais* ***neporhuec*** *qant vandra il ?*
Ez : ∅
(51-234)

Il s’agit d’un raccourcissement de Ez, qui ne présente pas le passage.

nerf

Ao : 1 ; Ez : 0

nerf, “nerf”

Ao : *Et li bras furent lonc et droit et bien forni par lo tor des os, si furent de* ***ners*** *et d’os mout garni et povre de char mais par mesure. Les mains furent de dame tot droitement se un po plus menu fussient li doi.*
Ez : *Et les dois furent longz, drois et bien fourmez ainsi comme se se feussent de dames droitement se les doigts eussent esté ung pou plus menus.*
(09-28)

Il s’agit d’un raccourcissement de Ez.

nonante

Ao : 1 ; Ez : 0

nonante, “quatre-vingt-dix”

Ao : *... tant com les aventures durerent el reiaume de Logres et es illes d'anviron qui durerent, ce dit la letre, mil et sis cenz semaines et* ***nonnante****.*
Ez : *... tant comme les aventures du royaume de Logres duroient.*
(52-5)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez.

noviesme

Ao : 3 ; Ez : 0

noviesme, “neuvième”

1 **Ao** : *... et li quarz Galescondez et li quinz Tohorz li filz Arés et li sistes Caradués Briebraz, li setaimes Yvains li Avoutres, li huitoimes Gasoains d'Estrangot, li* ***novoimes*** *li Gais Galantins...*
Ez : *... li .iiii. Gallescondes, le .v. Hector le filz Arés, le .vi. Karados Briefz Bras, le .vii. Yvain le Bastart, le .viii. Gassouyn d'Estrangot, le* ***.ix.*** *Gallantin le Gay...*
(24-8)

2 **Ao** : *Ne plus ne vos an descovre li contes mais que tel vie mena juque au* ***novoime*** *jor.*
Ez : *Mais plus ne vous devise ore le compte ne mes que celle vie mena de cy au* ***.viii.*** *jour.*
(69-63)

3 **Ao** : *Si voudroit bien que il aüst un po mains de hardement et de proece.* ***Au novoime jor*** *avint que li Yrois et li Saisne vinrent sor ces de l'ost...*
Ez : *Si vouldroit bien que il eust ung poy mains de hardiesse et ung poy plus de peresse, car plus longuement il en pourroit vivre, se lui est advis.* ***Ung jour*** *advint que les Sesnes revindrent sur ceulz de l'ost...*
(69-64)

Dans le premier passage, il s'agit de la différence d'étiquetage entre celle des chiffres romains en Ez, et celle des chiffres en lettres en Ao. Les deux autres passages présentent des variantes relatives à la chronologie des événements : Ez ne reprend pas le chiffre neuf.

oblïance

Ao : 1 ; Ez : 0

oblïance, “oubli”

Ao : *Mais ge ne cuit que nus ne fust onques de ces trois vertuz si bien garniz que an mains par* ***obliance*** *qu'il feïst tel teche par quoi il fust tenuz por fox o por vilains o por felon. Et neporqant tant me dites s'il puet estre que ce est que vos avez veü en moi, par quoi vous savez que ge n'ai ne sen ne debonaireté ne cortoisie.*
Ez : *Mais nompourtant dictes moy, s'il peut estre, que vous avez veu en moy pour quoy vous savez que je ne suis ne debonnaire ne courtois.*
(11-5)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez.

ochoisoner

Ao : 1 ; Ez : 0

ochoisoner, “accuser”

Ao : *Ainz suis, dist il, toz prez se vos me volez de rien* ***acheisoner****. Et cil li met sus que il li a navré ses homes an droites trives.*
Ez : *Si lui met sus qu'il a ses homes occis en temps de treves.*
(60-227)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez.

oïe

Ao : 1 ; Ez : 0

oïe, “son”

Ao : *Si refont grant frois et granz noises les lances qui peçoient sor les escuz, dont li tronçon et li esclat volent en haut et les espees qui retantissent desor les hiaumes. Si an cort la noise et l'****oïe*** *de totes parz de la cité loign et pres...*
Ez : *Si font grant noises les lances qui retentissent sur les escus.*
(13-169)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez.

oisose

Ao : 1 ; Ez : 0

oisose, “chose oiseuse, inutile”

Ao : *Seignor chevalier, vos an alez et gardez que ce ne soit mie por* ***oiseuse****, car vos i alez tuit chevalier si prodome que nul si grant chose n'est don vos ne deüssiez venir a chief.*
Ez : ∅
(50-14)

Il s'agit d'un passage dans lequel Ez est raccourci.

orgoillosement

Ao : 1 ; Ez : 0

orgoillosement, “avec orgueil”

Ao : *Lors esgarde lo chastel, si voit qu'il siet trop* ***orgueilleusement*** *et trop bel, car tote la forteresce siet en haute roiche naïve.*
Ez : *Lors regarde et voit le chasteau fort a merveilles, car il estoit assis sur une roche.*
(23-4)

Il s'agit d'une variante.

orle

Ao : 1 ; Ez : 0

orle, “bord”

Ao : *Si an trancha l'****orle*** *trestot jusqu'anz el pot. Et est descenduz li cox desus la blanche coife menu maillie, si l'an a fait maintes des mailles antrer el col.*
Ez : *Le coup descent dessoubz la coiffe et lui fait maintes mailles entrer au col.*
(16-58)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez.

orme

Ao : 1 ; Ez : 0

orme, “orme”

Ao : *Si fu descenduz en carrefor en l’ombre d’un grant* ***orme*** *por dormir.*
Ez : *Il se descendit en l’ombre d’ung grant* ***arbre****.*
(35-0)

Il s’agit d’une variante de Ez, qui fait usage d’un hyperonyme.

paie

Ao : 1 ; Ez : 0

paie, “salaire, rétribution”

Ao : *Ainz garde la porte et la lor desfant a la hache tranchant qu’il tient dont il lor done* ***granz cox et paie****.*
Ez : *Ains leur deffent la porte a la hache trenchant donc il leur donne* ***grans coupz****.*
(13-38)

Il s’agit d’une omission de Ez dans le cadre d’un binôme synonymique.

paistre

Ao : 1 ; Ez : 0

paistre, “nourrir”

Ao : *C’est li fruiz don li cors est sostenuz et l’ame* ***paüe****.*
Ez : ∅
(48-146)

Il s’agit d’un raccourcissement de Ez, qui ne présente pas le passage.

parage

Ao : 1 ; Ez : 0

parage, “naissance”

Ao : *Si sanbla bien a la contenance et au vis gentil home et de haut* ***parage****.*
Ez : *Si semble bien a sa contenance qu'il est gentil homme.*
(11-43)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez.

parfin

Ao : 1 ; Ez : 0

parfin, “fin”

Ao : *Si dit a la* ***parfin*** *que ja Dex ne li aïst au jor que il s'an guanchira.*
Ez : *Et dit que ja ne changera son chemin.*
(60-290)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez, dans le cadre d'une leçon globale divergente.

parlëor

Ao : 1 ; Ez : 0

parlëor, “fanfaron”

Ao : *Cil lecheor qui la estoient en l'ost lo roi Artu et cil* ***parleor*** *d'armes comencent li a crier an haut.*
Ez : *Ceulz qui estoient en l'ost du roy Artus commencerent a crier.*
(48-45)

Il s'agit d'une variante de Ez.

parlëure

Ao : 1 ; Ez : 0

parlëure, “langage”

Ao : *Ge sai bien qu'il est do païs de Gaule car mout an parole droit la* ***parleüre****.*
Ez : ∅
(21-42)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez, qui ne présente pas le passage précis. Il s'agit du passage dans lequel Lancelot rencontre pour la première fois la reine, passage raccourci en Ez.

passïon

Ao : 1 ; Ez : 0

passïon, "Passion (supplice du Christ)"

Ao : *Et autre maint dont ge ne parlerai pas hores qui furent devant l'avenement Nostre Seignor. Et puis sa* ***Passion*** *en ont il esté de telx qui de totes veraies valors furent vaillant.*
Ez : *Et autres mains preudes hommes dont je ne parleray mie a present. Et ceulx furent devant l'avenement de Nostre Seigneur. Et depuis en y a il eu de telz qui de toutes vraies valeurs furent vaillans.*
(20-65/66)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez.

pel2

Ao : 1 ; Ez : 0

pel2, "peau"

Ao : *Et de celui lion porta messire Yvains la* ***pel*** *en son escu car Lioneaus li dona quant il l'ot mort...*
Ez : ∅
(52-12)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez, qui ne présente pas le passage.

pers

Ao : 2 ; Ez : 0

pers, "type de bleu"

1 **Ao** : *Et d'autre part ert uns hom qui avoit la teste tote noire com arremenz et parmi la boche li vole flambe tote* ***perse****.*

Ez : *De l'autre part avoit ung home qui avoit la teste noire a merveilles et jettoit le feu par la bouche.*
(39-29)

2 **Ao** : *Et ele esgarde, si vit qu'il avoit lo vis anflé et batu, et camoisié des mailles, lo col et lo nes escorchiés, et lo front anflé et les sorcis escorchiez et les espaules navrees et detranchiees mout durement, et les braz tot* ***pers*** *de cox que il avoit eüz, et les poinz gros et anflez.*
Ez : *Et avoit le visage et le front escorchié, les poingz gros et plain de sang, et les espaulles navrees et detrenchies moult durement.*
(49-17/18)

Dans les deux passages, il s'agit d'un raccourcissement du texte.

petitet

Ao : 1 ; Ez : 0

petitet, "peu"

Ao : *Et va au plus droit que il set an la terre de Norgales. Ci se taist ores un* ***petitet*** *de lui...*
Ez : *Et va au plus droit qu'il peut a la terre de Norgalles.*
(57-112)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez.

plaigne

Ao : 1 ; Ez : 0

plaigne, "étendue de pays plat"

Ao : *Lors descent li rois aval et se heberge* ***en la plaigne desouz ou plain*** *por les fontaines qui i sont.*
Ez : *Le roy desscent aval et se heberge* ***dessoubz le chasteau*** *pour les fontaines qui y sont.*
(26-20/21)

Il s'agit d'une variante de Ez.

plainte

Ao : 2 ; Ez : 0

plainte, “plainte”

1 **Ao** : *... de la perte de lor seignors, si vint la* ***plainte*** *de la reine Helene de Benoyc et dist...*
Ez : *... de la perte de leurs seigneurs, si dist la femme au roy Ban...*
(05-7)

2 **Ao** : *La ou ele demenoit issi son duel et sa* ***plainte*** *vint par illuec uns hom de religion a cheval.*
Ez : *Ainsi qu'elle demenoit son deul, passa par la ung homme de religion.*
(10-4)

Dans le premier cas, il s'agit d'une leçon variante, dans le second, d'une omission de la structure binônimique.

plante1

Ao : 1 ; Ez : 0

plante1, “face inférieure du pied”

Ao : *Ele n'estoit nule foiz si bien chauciee que la* ***plante*** *de son pié ne sentist la puire terre.*
Ez : *Et ja ne fust si bien chaussee que ses piez ne sentissent tousjours la dure terre.*
(18-4)

Il s'agit d'une variante de Ez.

pöestëif

Ao : 1 ; Ez : 0

pöestëif, “puissant”

Ao : *Et com il voloit, il en avoit mout plus car il estoit riches et* ***posteïs****.*
Ez : ∅
(32-5)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez, qui ne présente pas le passage.

poigne1

Ao : 1 ; Ez : 0

poigne1, “poing”

Ao : *Mais plus me poisse d’aus que des morz, car il n’i a nul recovrier et cil estoient trop prodome, si an istront a* ***poignes****.*
Ez : *Mais plus me poise de eulx deux qu’il ne fait de mes trois chevaliers lesquelz sont mors, car des mors l’en n’y peut mettre remede, et ilz auront grant peine de issir de prison.*
(60-189)

Il s’agit d’un passage variant.

poigniee

Ao : 1 ; Ez : 0

poigniee, “poignée”

Ao : *Il detort ses poinz et fiert ensemble li un en l’autre menuement. Il arrache ses chevox a granz* ***poigniees****, il deront sa robe ... et brait et crie...*
Ez : *Il deteurt ses poings et fiert de l’un a l’autre et crie et brayt...*
(13-87)

Il s’agit d’un raccourcissement de Ez.

poison

Ao : 1 ; Ez : 0

poison, “poison”

Ao : *Et saches bien de voir se tu as hui esté de boen cuer a ses* ***poissons****, c’est ta veraie confession...*
Ez : ∅
(48-146)

Il s’agit d’un passage que ne présente pas Ez.

poitral

Ao : 1 ; Ez : 0

poitral, “partie du harnais qui se met sous la poitrine du cheval (ou de l’âne), lanière sous le ventre qui retient la selle”

Ao : *Mout fu li palefroiz riches et biax, si fu li frains de fin argent blanc esmeré et li* ***peitraus*** *autresin, et li estrier et la sele estoit d’ivoire entailliee mout soutiment a ymages menues...*
Ez : ∅
(21-20)

Il s’agit d’un passage que ne présente pas Ez, une description assez fine de la suite de la Dame du Lac, lors de sa première rencontre avec le roi Arthur.

porfitable

Ao : 1 ; Ez : 0

porfitable, “profitable”

Ao : *Mais au povre home doit l’en doner tex choses qui soient plus boenes que beles et plus* ***porfitables*** *que plaisanz...*
Ez : *Mais aux povres hommes doit on telles choses donner qui soient plus bonnes que belles...*
(48-120/121)

Il s’agit d’un raccourcissement de Ez.

porvëance

Ao : 1 ; Ez : 0

porvëance, “prévoyance”

Ao : *Car si granz doit estre sa desfanse et si sage sa* ***porveance*** *que li maxfaisierres ne veigne ja...*
Ez : *Car si grande doit estre la deffense que ja le malfaicteur ne viengne...*
(20-40)

Il s’agit d’un raccourcissement de Ez.

prestement2

Ao : 1 ; Ez : 0

prestement2, “aussitôt”

Ao : *Atant commande lo vallet aler veillier. Et cil si fist tote nuit car mout avoit grant joie de l'annor que Dex li avoit anvoiee si* ***prestement****.*
Ez : *Atant commande au varlet qu'il aille veillier au monstier toute la nuyt et il le fist.*
(56-10)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez.

promissïon

Ao : 1 ; Ez : 0

promissïon, “promesse”, part. : *terre de promissïon*, “terre promise au peuple hébreu”

Ao : *... qant il s'an venoient de la* ***terre de promission*** *an ceste estrange païs par lo comendement Jhesu Crist.*
Ez : ∅
(48-146)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez, qui ne présente pas le passage.

quinzaine

Ao : 3 ; Ez : 0

quinzaine, “ensemble de quinze”

1 **Ao** : *Atant s'an departent et messires Gauvains oirre tote la* ***quinzaine*** *que nules anseignes n'en oï, si revint an la place.*
Ez : *Atant se partent et messire Gauvain erre toute la* ***sepmaine*** *que oncques nouvelles n'en oyt, et finablement revint en la lande.*
(36-5)

2 **Ao** : *A ces novelles fu li rois esbabiz et fait mander tote sa gent et pres et loing qe a la* ***quinzaine*** *soient tuit apareillié de lor armes...*
Ez : *De ces nouvelles fut le roy esbahy et fist mander ses hommes prez et loingz que a la* ***.xv.*** *soient tous apprestez de leurs armes...*
(64-8)

3 **Ao** : *Car il li sanbleroit ja, fait ele, que vos fussiez trop effraez. Or se taist ci li contes do roi et de la reine qu'il ont mandees lor oz qu'il soient desoz Carduel a la* ***quinzaine*** *por mostrer lor armes et retorne a monseignor Gauvain.*
Ez : *Car il sembleroit que vous feussiez ja tout effrayé.*
(64-10)

Dans le premier passage, il s'agit d'une variante. La leçon présente en Ao est en accord avec le passage précédent, où la demande est faite de revenir dans quinze jours : « *... mais se vos estiez d'ui en quinze jorz en ceste place, ge vos en diroie voires anseignes...* » alors que Ez donne la leçon : « *... mais se vous estiez de huy en ung moys en ceste place, je vous en diroye bien nouvelles...* », qui est différente de la leçon de Ao et ne correspond pas à la *sepmaine* qui est mentionnée ensuite. Dans le second passage, l'usage des nombres en Ez, écrits en chiffres romains, nous a conduit à poser l'étiquette d'un lemme de nombre cardinal, d'où la différence d'étiquette entre l'occurrence en Ao et celle en Ez. Dans le troisième passage, il s'agit d'un raccourcissement de Ez, que le témoin réalise souvent dans les fins de chapitre.

rachatement

Ao : 1 ; Ez : 0

rachatement, "rédemption"

Ao : *Si atendoient la promesse que il lor avoit fete aprés la Pasque qui estoit la joie de lor* ***rachatement*** *car promis lor avoit a envoier lo Saint Esperit a conforter, dont il avoient grant mestier car il estoient si com vos avez oï autresin com les berbiz qui lor pastor ont adiré. A celui jor lor enveia Dex lo grant confort por aus solacier...*
Ez : *Si attendirent la promesse qu'il leur avoit faicte et premier leur envoya le Saint Esperit qi les conforta et sollacia...*
(19-5)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez.

racheminer

Ao : 1 ; Ez : 0

racheminer, “se mettre en route”

Ao : *Vos n’i vendrez ja. Mais alez vos an, si vos acoisiez et ge* ***rechemineraі*** *la o Deu plaira.*
Ez : *Vous n’y vendrez ja, dist Hector. Mais allez vous en reposer.*
(60-67)

Il s’agit d’un raccourcissement de Ez.

ragier

Ao : 1 ; Ez : 0

ragier, “folâtrer”

Ao : *... et mout li tarde que la nuiz vaigne, si antant tant a parler et a* ***ragier*** *por lo jor oblier qui li annuie.*
Ez : ∅
(51-235)

Il s’agit d’un raccourcissement de Ez, qui ne présente pas le passage.

raider

Ao : 1 ; Ez : 0

raider, “aider à son tour”

Ao : *... et an al teste. Se li rois fu devant bleciez del cop del glaive, ce ne li* ***raida*** *gaires car il fu si estonez qu’il n’oï une gote de mout grant piece.*
Ez : *... et en la teste. Le roy fut si estonné qu’il ne ouyt plus de une grant piece.*
(16-58)

Il s’agit d’un raccourcissement de Ez.

raisnablement

Ao : 1 ; Ez : 0

raisnablement, “raisonnablement”

Ao : *Sire, fait li vallez, c’est la premiere requeste que ge vos ai faite puis que vos me feïstes chevalier et gardez i bien vostre honor que vos ne m’escondites chose que ge vos*

requiere ***raisnablement****.*
Ez : *Sire, fait le varlet, c'est le premier que je vous aye requis.*
(21-75)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez.

ramender

Ao : 1 ; Ez : 0

ramender, "s'améliorer, réparer"

Ao : *Et li* ***ramande*** *li cors et li vis que il avoit aü pale et debatu, et li oil que il avoit aüz roiges et anflez.*
Ez : ∅
(51-234)

Il s'agit d'un passage que ne présente pas Ez.

recoi2

Ao : 1 ; Ez : 0

recoi2, "cachette"

Ao : *Et il anvoieroit quatre vinz chevaliers que ilueques estoient en un* ***recoi*** *por lui panre com il ne porroit ariers passer, car li marés estoit tex que nus hom n'i antrast qui ja mais en issist. Et cil qui garde ne s'en prant do barat li otroie, si s'an revient li chevaliers a la barbacane.*
Ez : *Et si avoit fait embucher trente chevaliers pour le prendre. Et Hector qui ne doubtoit nulle traïson se accorde a passer oultre le pont. Si s'en retourne le chevalier qui l'avoit amené et vient à la barbacane.*
(60-211)

Il s'agit d'une variante de Ez, au sein d'un passage divergent.

reconter

Ao : 1 ; Ez : 0

reconter, “parler à nouveau”

Ao : *Et maintenant leva li rois et la reine et tuit li autre et sont venu hors en la cort. Mais or* ***reconte*** *li contes un petit del Blanc Chevalier...*
Ez : *Et maintenant se leva le roy et la royne et tous les autres.*
(28-66)

Il s’agit d’un raccourcissement de Ez.

recrëance

Ao : 1 ; Ez : 0

recrëance, “lâcheté”

Ao : *Et messires Gauvains esgarde la pucelle qui laianz l’avoit amené qui mout durement plore, si l’an poise mout durement que espoir elle voudroit mout ce panse que il anpreïst ceste bataille mais espoir que prier ne l’an ose et crient que elle lo taigne a mauvaitié et a* ***recreance*** *s’il s’en est retraiz. Si vient au vallet et dit que il s’an aile a son pere...*
Ez : *Et messire Gauvain regarde la damoiselle qui leans l’a amené laquelle ploure moult tendrement. Lors sault avant et dit au varlet : Retourne a ton pere...*
(62-55)

Il s’agit d’un raccourcissement de Ez, dans le cadre d’un passage plus court.

recuevre

Ao : 1 ; Ez : 0

recuevre, “secours”

Ao : *Et la reine Guenievre i corut antre li et les dames et an aporterent a lor cous lo cors lo roi. Et cuidoit toz li mondes que il fust aler sanz* ***recovre****.*
Ez : *Et la royne Genievre le ouist dire, si courut le corps querre, elle et ses dames, et la royne si l’emporte.*
(68-176)

Il s’agit d’un passage variant en Ez.

redemorer

Ao : 1 ; Ez : 0

redemorer, “demeurer à nouveau”

Ao : *Ne* ***redemora*** *gaires que il recomança a faire joie derechief. Et an ceste maniere fist bien set foiz o huit, une foiz, lo duel et l'autre, la joie.*
Ez : ∅
(54-16)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez, qui ne présente pas le passage.

redescendre

Ao : 2 ; Ez : 0

redescendre, “descendre à nouveau”

1 **Ao** : *Et cil redescent de son cheval et trait son escu avant.*
Ez : ∅
(23-14)

2 **Ao** : *Et messires Gauvains i monte toz efforciez, si lo trove a son talant puis redescent.*
Ez : *Et monseigneur Gauvain monta dessus et le trouva assez bon.*
(62-69)

Dans le premier passage, il s'agit d'un raccourcissement de Ez, qui ne présente pas le passage ; dans le second, il s'agit d'un raccourcissement simple.

redevoir1

Ao : 1 ; Ez : 0

redevoir1, “devoir à nouveau”

Ao : *Et d'ui en tierz jor* ***i redoit estre****, ce disoient orainz cil chevalier an cele sale.*
Ez : *Et de huy en troys jours* ***il en sera encores une****, ce disoient les chevaliers au jour d'uy parmy celle salle.*
(48-36)

Il s'agit d'une variante de Ez.

reforcier

Ao : 1 ; Ez : 0

reforcier, v. pronom., “s’efforcer (de)”

Ao : *Et si troi compaignon* ***se refforçoient*** *mout de bien faire et ont plus cuer que il n’orent mes hui car il voient bien que il ne puent vers aus durer.*
Ez : *Et ralie ses troys compaignons qui las et travaillez estoient tellement qu’ilz eurent plus grant cueur qu’ilz n’avoient au commencement. Et voyent bien que ceulz ne pourroient plus envers eulz avoir duree.*
(60-109)

Il s’agit d’une variante de Ez, au sein d’un passage divergent.

refrener

Ao : 1 ; Ez : 0

refrener, v. pronom., “se retenir”

Ao : *Et se ce est leus o ge nel puisse veoir, si esgarderai viaus cele part sovant et atant* ***m’en refraindrai****.*
Ez : *Et s’il est en lieu ou je ne le puisse veoir, je regarderay souvent vers celle part et par ce* ***m’en refroideray****.*
(10-28)

Il s’agit d’une variante de Ez, probablement d’une erreur de leçon.

refreschir

Ao : 2 ; Ez : 0

refreschir, “rafraîchir”

1 **Ao** : *Et Hectors et li autres escuiers chevauchent, si li porte son escu et son glaive et son hiaume que mout est penez. Si* ***se refroide et refreschist*** *a l’air et au serain. Et il traoit durement a la nuit.*
Ez : *Si chevauchent ensemble et porte l’escuier son escu et sa lance et son heaume. Si* ***refroidoit*** *ja l’air et tiroit vers la nuit.*
(60-70)

2 **Ao** : *... car trop avoie grant chaut. Lors li cort sus Hestors mout durement. Et la veüe est celui* ***refreschie*** *por l'air que il a veü si se desfant mout durement...*
Ez : *... car il avoit trop grant chault. Alors lui court sus Hector...*
(60-244)

Dans le premier passage, il s'agit de l'omission de l'un des deux verbes employés de manière corrélée en Ao ; dans le second, d'un raccourcissement de passage.

rehaucier

Ao : 1 ; Ez : 0

rehaucier, "lever à nouveau"

Ao : *Et li chevaliers se regarde tantost et li nains* ***rehauce*** *lo bleteron et fiert lo chevalier au regarder qu'il fist sor lo nasel.*
Ez : ∅
(54-16)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez, qui ne présente pas le passage.

reille

Ao : 1 ; Ez : 0

reille, "barre, barreau"

Ao : *C'est li fruiz qui saola les cinc mil homes en la praerie qant les doze corboilles furent anplies del* ***reillie****. Ce est li fruiz par coi li pueples Israel fu sostenuz quinze anz es desserz.*
Ez : ∅
(48-146)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez, qui ne présente pas le passage.

relique

Ao : 1 ; Ez : 0

relique, “objet de vénération constitué par un fragment du corps d’un saint, une parcelle d’objet sacré”

Ao : *Car j’ai juré sor saintes* ***reliqes*** *que ja mais de nul home terrien ne recevrai terre...*
Ez : *Car j’ay juré sur Sains que jamais de homme terre ne recepvray...*
(16-126)

Il s’agit d’une variante de Ez.

renge1

Ao : 1 ; Ez : 0

renge1, “ligne”

Ao : *Et li Rois d’Outre les Marches fu issuz de la* ***range*** *por assanbler.*
Ez : *Et le Roy de Oultre les Marches yssit pour assembler.*
(33-12)

Il s’agit d’une omission de Ez.

renge2

Ao : 2 ; Ez : 0

renge2, “courroie, baudrier”

1 **Ao** : *Et si a une espee au col pendue dont li fuerres est toz blans et totes blanches sont les* ***renges****.*
Ez : ∅
(21-20)

2 **Ao** : *Et ele en est mout liee si li anvoie une espee mout boene et mout richement apareilliee de fuerre et de* ***ranges****.*
Ez : ∅
(22-11)

Dans les deux cas, il s’agit de passages que ne présente pas Ez.

renovelement

Ao : 1 ; Ez : 0

renovelement, “recommencement”

Ao : *S’orent ensemble a els en char mais esperitelment et par ce fu lor joie rafermee. Si fu issi li jorz de Pasques commencemenz de nostre grant joie et li jorz de Pentecoste fu li* ***renovellement****.*
Ez : *Et l’eurent ensemble avecques eulx spirituellement et par ce fut leur joye renforcee.*
(19-6)

Il s’agit d’un raccourcissement de Ez, qui ne développe pas les considérations sur les jours de fêtes religieuses.

rentrer

Ao : 2 ; Ez : 0

rentrer, “entrer à nouveau”

1 **Ao** : *Et au matin qant il orent messe oïe,* ***rantra*** *li chevaliers en son chemin comme cil qui les aventures aloit querant.*
Ez : *Et au matin* ***se mist*** *le chevalier en son chemin avec sa damoiselle.*
(47-1)

2 **Ao** : *Et cuide que li chevaliers past lo poncel, car se il estoit de la il n’i* ***ranterroit*** *ja mais.*
Ez : *... cuidant que Hector passast oultre, car s’il eust passé oultre, jamais n’en* ***feust t[r]etourné****.*
(60-204)

Dans les deux cas, Ez présente des variantes. Il est possible de noter, dans le cas du premier contexte, l’utilisation de *se mettre* pour exprimer la notion de retour de l’action.

repaistre

Ao : 1 ; Ez : 0

repaistre, “nourrir”

Ao : *Ce est li fruiz don Sainte Eglise est* ***repaïie*** *chascun jor.*
Ez : ∅
(48-146)

Il s’agit d’un raccourcissement de Ez, qui ne présente pas le passage.

repardoner

Ao : 1 ; Ez : 0

repardoner, “pardonner de son côté”

Ao : *Ainz l'an pardone son maltalant de tot an tot. Et a son neveu* ***repardone*** *lo corroz qu'il li avoit fait.*
Ez : ∅
(13-253)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez, qui ne présente pas le passage.

repeçoiier

Ao : 1 ; Ez : 0

repeçoiier, “mettre en pièces”

Ao : *Lors repranent lances et les* ***repeçoient*** *sanz cheoir et a chascun cop vise li chevaliers a ferir monseignor Gauvain soz la gole.*
Ez : *Lors reprennent lances a chacun coup et le chevalier fiert messire Gauvain dessoubz la bouche.*
(59-119)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez, qui simplifie le passage. On pourra néanmoins ici consulter la notice sur *peçoiier*.

repostaille

Ao : 1 ; Ez : 0

repostaille, “chose cachée”

Ao : *... a essaucier vostre non et la hautesce de vostre foi et a avoir voz granz* ***respotailles****...*
Ez : *... a essaucer vostre nom et la haultesse de vostre foy...*
(03-14)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez. On pourra néanmoins ici consulter la notice sur *repondre*.

requeste

Ao : 3 ; Ez : 0

requeste, “demande”

1 **Ao** : *Si parlerent assez del chevalier entre lui et ses compaignons, et dit chascuns c'onques mais si fole* ***reqeste*** *n'oïrent faire a chevalier.*
Ez : ∅
(21-20)

2 **Ao** : *Et d'autre part vos avez tel chose emprise que bien vos devez atant tenir, et Dex vos an doint a bon chief traire car li perilz i est mout granz. Sire, fait li vallez, c'est la premiere* ***requeste*** *que ge vos ai faite puis que vos me feïstes chevalier.*
Ez : *Et vous estes de tel aage que encores n'avez mestier de si grant faiz entreprend[re]. Et si en avez ung autre trop grant entreprins. Sire, fait le varlet, c'est le premier que je vous aye requis.*
(21-75)

3 **Ao** : *Ge voil, se nos conquer[ons], la pucele qui est el lac que ele soit moie. Et ge l'otroi, fait li vallez. Et ge vos otroi, fait li chevaliers, autresin vostre* ***requeste****.*
Ez : *Et je le vous prometz, dit il, par tel convenant que vous me quitterez la damoiselle se vous la conquerez. Et il lui accorde.*
(22-8)

Dans le premier passage, Ez ne présente pas le passage, au sein de la scène de la rencontre entre le roi Arthur et le chevalier blessé qui sera libéré par Lancelot. Dans le second passage, il s'agit d'une variante de Ez. Dans le troisième passage, il s'agit d'un raccourcissement de Ez, qui abrège les scènes d'échange de promesses.

resaignier

Ao : 1 ; Ez : 0

resaignier, “saigner à nouveau”

Ao : *Et cele plaie li escrieve a seignier et la viez* ***resaigne*** *mout.*
Ez : *Le sang lui commence a decourir et avec ce la vieille playe se ouvrit et* ***se print a seigner****.*
(33-24)

Il s'agit d'une variante, qui est néanmoins à mettre en correspondance avec l'abandon en Ez de l'emploi de nombreuses formes préfixées en *re-*.

resoner2

Ao : 1 ; Ez : 0

resoner2, “sonner à nouveau”

Ao : *Si fait signe de s'espee a la gaite et cil* ***resone*** *lo cor.*
Ez : ∅
(23-14)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez, qui ne présente pas le passage.

resordre

Ao : 1 ; Ez : 0

resordre, “remonter, se relever”

Ao : *Au* ***resordre*** *que li chevaux fait, li garz, qui ot l'escu pris et qui l'ot a son col, l'aert au frain.*
Ez : *Aprés que le chevalier eut fait ce coup, le garçon, qui lui avoit prins son escu et qui l'avoit mis en son col, s'en vint au chevalier, et puis le prent par le frain.*
(48-49)

Il s'agit d'une variante de Ez.

rester

Ao : 1 ; Ez : 0

rester, “continuer d'être”

Ao : *... la forest don li contes a parlé ça arrieres qui avoit non Brequehan. Icele forest si avoit de lonc quarante liues englesches. ... Si departoit cele aive deus seignories qui an cele forest estoient, c'estoit la seignorie au roi de Norgales et au duc de Canbenic. Si estoit la forez au roi de Norgales tote soe par devers sa terre jusque a l'aive et par devers Cambenic* ***restait*** *tote au duc jusque a cele aive meïsmes. La ou messires Gauvains estoit an la lande et il chevauchoit son chemin...*
Ez : *... la forest dont le compte a parlé devant, qui avoit non Brekehan. Ainsi que messire Gauvain estoit en celle lande et chevauchoit son chemin...*
(59-2)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez, qui ne présente pas la description de la forêt. On pourra tout de même consulter la notice sur *ester*.

resurrexi

Ao : 1 ; Ez : 0

resurrexi, "ressusciter"

Ao : *Por ce estoit Pasque la plus haute et la plus honoree que par li fumes nos racheté des pardurables dolors car a celui jor* ***rexuressi*** *Nostres Sauverres qui an morant avoit destruite nostre mort, et nostre vie avoit reparee et ranforciee par sa resurrection.*
Ez : *Pour ce que a ce jour Nostre Seigneur nous racheta des prisons d'enfer et estaingnit nostre mort et nostre vie reparee par sa resurrection.*
(19-2)

Il s'agit d'une variante de Ez.

revivre

Ao : 1 ; Ez : 0

revivre, "ressusciter"

Ao : *Et si seroiz ja mis avec voz compaignons que ge vos creantai a mostrer. Dahaz ait, fait Gasoains, qui autre ostel avoir quiert car cist valent autant comme* ***revescu****.*
Ez : *Et si serez mis avec voz compaignons ainsi que je vous ai promis.*
(26-12)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez.

riule

Ao : 2 ; Ez : 0

riule, "règle"

1 **Ao** : *Ja y avoit covant de randuz avoques lui qui tenoient la* ***rigle*** *et l'establissement Saint Augustin.*
Ez : *Il y avoit convent de renduz avecques lui, moult preudommes envers Dieu.*
(10-7)

2 **Ao** : *Ançois estoient apelé a cel tans Astinant tuit cil qui vivoient en* ***rigle de religion****.*
Ez : *Ains estoient apellez Abstinens tous ceulx qui vivoient en* ***ceste religion****.*
(59-1)

Dans le premier passage, il s'agit d'un passage variant ; dans le second, d'une omission, permettant la simplification du syntagme.

ro

Ao : 1 ; Ez : 0

ro, "enroué"

Ao : *Tant a crié que plus ne puet, si est lasse et* ***roe****.*
Ez : *Tant a crié que plus ne peult.*
(03-24)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez.

röillier

Ao : 1 ; Ez : 0

röillier, *röillié*, "attaqué par la rouille"

Ao : *Et parmi la teste estoit enferrez d'une espee si que par desus la ventaille n'en paroit pas la moitié, et tant com il an paroit, si estoit tainte de sanc et* ***reoilliee*** *mout durement.*
Ez : *Et par la teste estoit enferré de une espee tant que par dessus la ventaille n'en paroit mie la moitié.*
(21-9)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez.

rubi

Ao : 1 ; Ez : 0

rubi, "rubis"

Ao : *... com li ors est fins et esmerez desus toz les autres metauz et plus riches et precieux est li* ***rubiz*** *desor totes les pierres precieuses...*

Ez : *… ainsi que l'or passe de preciosité tous les autres metaulx…*
(13-12)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez, qui ne retient que l'une des deux comparaisons.

sainement

Ao : 1 ; Ez : 0

sainement, "en bonne santé"

Ao : *Et si l'i manrai voiant voz iauz si* ***sainnement*** *que ja n'i perdra un seul denier que vos n'i perdroiz trois.*
Ez : ∅
(13-185)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez, qui ne présente pas le passage.

sambüe

Ao : 1 ; Ez : 0

sambüe, "cape"

Ao : *Et la* ***sanbue*** *estoit tote blanche et trainanz jusque vers terre et del samit meesmes dont la dame estoit vestue.*
Ez : ∅
(21-20)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez, qui ne présente pas le passage.

sanglot

Ao : 1 ; Ez : 0

sanglot, "sanglot"

Ao : *Et est tele conree c'un seul mot ne li puet dire de la boche car li* ***sanglot*** *li antrerompent sa parole trop durement.*
Ez : *Et elle est en tel estat que ung seul mot ne peut dire.*
(20-10)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez.

sauvement

Ao : 1 ; Ez : 0

sauvement, "salut, fait d'être sauvé de la damnation"

Ao : *Et se tu par ceste Flor ne viens a* ***sauvement*** *et d'arme et de cors, par autrui n'i puez tu venir car nus ne tient si grant leu vers lo Sauveor comme ele fait.*
Ez : ∅
(48-146)

Il s'agit d'un passage, l'explication d'un des songes du roi Arthur, avec le Lion Evage, le Mire sans Mecine et la Fleur, dans lequel le texte de Ez est raccourci.

sec

Ao : 1 ; Ez : 0

sec, "sec"

Ao : *D'autre part si chiet o marec des deus piez derriers et de ces devant se tient a* ***soiche*** *terre, si fust perduz se a force ne l'an traissisent les genz Marganor.*
Ez : *Et sault oultre tant que les piés de derrier demeurent au marés et de ceulx de devant il prent terre et, se les gens de Marganor ne l'eussent tiré a force, il estoit en dangier de estre perdu.*
(60-239)

Ez ne présente pas l'adjectif.

secorcier

Ao : 1 ; Ez : 0

secorcier, "retrousser"

Ao : *Il estoit mout biax vallez de prime barbe. Il fu an sa cote tot samglement toz* ***secorciez****...*
Ez : *Il estoit moult beau varlet de prime barbe, en sa cotte sengle...*
(09-45)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez.

seignorage

Ao : 1 ; Ez : 0

seignorage, "autorité"

Ao : *Et oïrent noveles que li* ***seignoraiges*** *de Gaule s'estoit tornez devers Claudas por aler encontre Aramont.*
Ez : *Et ouyrent nouvelles que le seigneur de Gaulle estoit mort.*
(01-7)

Il s'agit d'une variante de Ez.

sempre

Ao : 1 ; Ez : 0

sempre, "bientôt"

Ao : *Gardez, fait il, se ge vos anvoi* ***sanpres*** *querre que vos veigniez a moi.*
Ez : ∅
(51-235)

Il s'agit d'un passage que ne présente pas Ez, car les passages dans les deux témoins sont divergents.

seree

Ao : 1 ; Ez : 0

seree, "soirée"

Ao : *Si trove une damoiselle et deus escuiers toz armez comme serjanz. Et li feus estoit mout granz et mout biaus car iverz estoit ja antrez et estoit la fins de setambre que les nois et les gelees aprochent et les matinees et les* ***series*** *refroidisent.*
Ez : *Et treuve une damoisele et deux escuiers tous armez comme sergans.*
(62-44/45)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez.

serein

Ao : 1 ; Ez : 0

serein, “vapeur qui se forme en été après le coucher du soleil”

Ao : *Si se refroide et refreschist a l’air et au serain. Et il traoit durement a la nuit.*
Ez : *Si refroidoit ja l’air et tiroit vers la nuit.*
(60-70)

Il s’agit d’un raccourcissement de Ez.

serreement

Ao : 1 ; Ez : 0

serreement, “rapidement, vivement”

Ao : *Ne ja mais ne l’ancomencerai car trop sui vieus. Puis a dit a ses homes que il chevauchent* ***serreement****.*
Ez : *Ne encores ne commenceray je mie car trop suis vieil. Lors dit a ses gens qu’ilz se mettent en point.*
(51-119)

Il s’agit d’un passage variant.

servëor2

Ao : 1 ; Ez : 0

servëor2, “serviteur”

Ao : *Un jor avint qu’il seoit au mengier en une haute tornelle el chief do palais et menjoit si richement que mout se merveillast qui veïst et les* ***serveors*** *et la vaiselemente.*
Ez : *Ung jour advint qu’il seoit au mangier en une tourelle.*
(27-2)

Il s’agit d’un raccourcissement de Ez.

siste

Ao : 1 ; Ez : 0

siste, “sixième”

Ao : *... et li quarz Galescondez et li quinz Tohorz li filz Arés et li* ***sistes*** *Caradués Briebraz, li setaimes Yvains li Avoutres, li huitoimes Gasoains d'Estrangot, li novoimes li Gais Galantins...*
Ez : *... li .iiii. Gallescondes, le .v. Hector le filz Arés, le* ***.vi.*** *Karados Briefz Bras, le .vii. Yvain le Bastart, le .viii. Gassouyn d'Estrangot, le .ix. Gallantin le Gay...*
(24-8)

Il s'agit d'une variante liée à l'étiquetage : les chiffres romains en Ez ont été étiquetés en nombres cardinaux, tandis que les chiffres en lettres en Ao l'ont été en nombres ordinaux.

soillier

Ao : 1 ; Ez : 0

soillier, “salir, tacher”

Ao : *Et essuie Escaliborc s'espee qui estoit* ***soilliee de sanc****.*
Ez : *Et essuye Escalibor son espee qui toute estoit* ***ensanglantee****.*
(66-15)

Il s'agit d'une variante de Ez.

sort2

Ao : 1 ; Ez : 0

sort2, “divination”

Ao : *Car bien savoit par sa* ***sort*** *que maintes foiz avoit gitee qu'il vandroit encor a mout grant chose.*
Ez : *Car bien savoit qu'il viendroit encores a grant chose.*
(20-2)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez.

soslever

Ao : 1 ; Ez : 0

soslever, “soulever”

Ao : *Li chevaliers ot la noisse, si* ***soulieve*** *lo paille et demande a l'escuier ou il vait.*
Ez : *Le chevalier oyt la noise et leva la teste et demanda a l'escuier ou il va.*
(33-2)

Il s'agit ici d'une leçon variante.

soudee

Ao : 1 ; Ez : 0

soudee, “récompense”

Ao : *... et dis serjanz a hache et a espees et a glaives. Cil estoient ansis a chascune tor por pris et por lo conquerre, et por hautes* ***soudees*** *que il an atandoient.*
Ez : *... et avecques eulz .x. sergans qui avoient grans haches et espees.*
(52-7)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez.

surdité

Ao : 1 ; Ez : 0

surdité, “perte partielle ou totale de l'ouïe”

Ao : *... se tu ne fusses si viauz, ge t'oceïsse orandroit por ta folie et moi por ma* ***sordeté****.*
Ez : *... se tu ne fusses si vieil, je te occisse pour ta folie.*
(27-35)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez.

tante

Ao : 3 ; Ez : 0

tante, “tante”

1 **Ao** : *Ensi conforte la Dame del Lac Lancelot et asseüre si com li contes trait avant ceste aventure por seulement la haute parole que il avoit dite. Mais ci endroit ne parole plus li contes de lui a ceste foiee, ançois retorne a sa mere et a sa* ***tantain*** *la reine de Gaunes la ou eles sont en Mostier Reial dolentes et desconseilliees.*

Ez : *Ainsi conforte la Dame du Lac et asseüre Lancelot.*
(9-114)

2 **Ao** : *Et anquenuit si gerrons chiés une moie* ***tante*** *la meillor dame que ge onques veïsse de sa richece.*
Ez : *Et coucherons ennuit en l'ostel de une mienne* ***ante****.*
(62-51)

3 **Ao** : *Issi chevauchent tote jor jusque as granz destroiz que celle set tant que il vienent de haut vespres chiés la* ***tante*** *a la damoiselle.*
Ez : *Tant sont alez qu'il estoit vespre quant ilz vindrent chiez la* ***dame****.*
(62-51)

Dans le premier cas, il n'y a pas de passage ; dans les deux autres, il s'agit de leçons variantes.

tapinage

Ao : 1 ; Ez : 0

tapinage, "cachette"

Ao : *Biax oncles, ge m'en vois an la cort lo roi Artus* ***en tapinage por esprover*** *se nus lo porroit metre au dessouz.*
Ez : *Beau oncle, je m'en voiz en la maison au roy Artus* ***pour espier*** *se on le pourroit mettre au dessoubz.*
(08-25)

Il s'agit d'une variante de Ez, dans lequel l'idée de "cachette" est présente dans le verbe *espier*.

tas

Ao : 1 ; Ez : 0

tas, "grand nombre", part. : *ferir ou tas*, "frapper fort"

Ao : *Et li premiers de la vint jusque a la barbacane por* ***ferir ou tas****. Et si com il aproche, Hestors lait corre...*
Ez : *Quant le premier approuche, Hector lui laisse courre...*
(60-197)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez.

tenve

Ao : 2 ; Ez : 0

tenve, “maigre”

1 **Ao** : *Et cele en a mout grant pitié, si les apele et voit qu'il ont les joes* ***tanves*** *et abaissiees et les iauz roges et anflez del plorer qu'il avoient fait et la colors lor est ampiriree mout durement et il sont andui si amati et trespensé qu'il ne puent faire bele chiere ne biau senblant. Ele lor demande : Mi anfant...*
Ez : *Et elle en a grant pitié si les appelle et voit qu'ilz sont moult empirez et leur demande : Mes enfans...*
(14-8/9)

2 **Ao** : *... si que lever pooit a matines et a totes les autres hors mais mout paroit au vis de la mesaise que li cors sostenoit que mout estoit et maigre et pale et la parole si* ***tanve*** *et si foible...*
Ez : *... qu'elle ne povoit aler a matines.*
(18-7)

Dans les deux cas, il s'agit d'un raccourcissement de Ez.

tifaine

Ao : 1 ; Ez : 0

tifaine, “épiphanie”

Ao : *Il fut voirs que ses sires li rois, dont Dex ait l'ame, tenoit une mout esforciee cort a un jor d'une* ***Thiefaine****.*
Ez : *Il fut vray que son sire, dont Dieu ait l'ame, tenoit une court moult noble et plaine au jour d'une* ***Penthecouste****.*
(10-39)

Il s'agit d'une variante de Ez, qui donne une *lectio facilior*, puisqu'il est plus courant dans les textes arthuriens que la Pentecôte soit mentionnée.

tombel

Ao : 1 ; Ez : 0

tombel, “pierre tombale”

Ao : *Et desus mains des creniax si avoit testes de chevaliers atot les hiaumes et androit chascun crenel a* ***tombel*** *ou il a letres qui dient...*
Ez : *Et dessus aucuns des carneaux avoit testes de chevaliers qui estoient...*
(23-68)

Il s’agit d’un raccourcissement de Ez.

torchier2

Ao : 1 ; Ez : 0

torchier2, “frapper”

Ao : *Si voit bien soisante glaives et un an prant tot lo plus gros et lo plus fort que il i cuide, si* ***torche*** *et lo fer et la hante de chief an chief veiant toz cels qui laianz sont.*
Ez : ∅
(55-106)

Il s’agit d’un raccourcissement de Ez, qui ne présente pas le passage.

tordre

Ao : 1 ; Ez : 0

tordre, v. pronom., “s’égarer”

Ao : *Se ge la, fait messires Gauvains, aloie, ge* ***me tordroie*** *trop. Et ci pres a il nul recest ? Nenil...*
Ez : *N’i a il nul logis pres de cy ? fait messire Gauvain. Nenny, sire, ...*
(62-6)

Il s’agit d’un raccourcissement de Ez.

traverser

Ao : 1 ; Ez : 0

traverser, “passer d’un côté à l’autre”

Ao : *Si ont choisi dis chevaliers armez qui* ***traversent une lande et vienent*** *vers aus.*
Ez : *Et voient dix chevaliers armez qui* ***s’en viennent parmy une lande droit*** *a eulx.*

(40-13)

Il s'agit d'une variante de Ez, qui n'utilise qu'un seul verbe pour décrire l'action des dix chevaliers, là où Ao en utilise deux distincts.

tristor

Ao : 1 ; Ez : 0

tristor, "tristesse"

Ao : *Mais ge ne cuit qu'il vos eüst tel fait ne si bel ne si boen ne si plaisant fors por moi tolir el point ou ge vos veïsse plus volentiers et por moi faire morir a duel et en* ***tristor*** *par l'angoisse de votre mort. Mais voir ge ne morrai encores pas ainz vivrai plus que ge voldroie ancore assez, si me conforterait an tant de confort com ge porrai avoir.*
Ez : *Je ne cuide pas que Dieu et Nature vous eussent tant donné de belles vertus pour si pou en user et vous oster de ce monde en si petit age. En vostre vie estoit l'espoir de la mienne et puis que vous estes mort, je ne puis plus longuement vivre se n'est en toute douleur et tristesse, et plus vivray et plus la mort desireray.*
(13-12)

Il s'agit d'une variante de Ez, au sein d'un passage divergent.

troton

Ao : 1 ; Ez : 0

troton, "trot"

Ao : *Et com Hestors lo voit, si set bien que il est traïz et vient grant aleüre au roncin a l'escuier et saut sus et fiert aprés des esperons tant comme li roncins pot aler. Et cil s'an va tot lo* ***troton*** *tant que Hestors l'aproche. Et qant il est pres, si hurte des esperons, si l'esloigne grant piece. Ensi s'an vont longuement tant que il vienent aprochant do chastel...*
Ez : *Quant Hector voit ce, il sçait bien qu'il est traÿ, si vient au roucin de l'escuier et monte sus, si poursuist longuement l'escuier tant qu'il approuche d'un fort chasteau...*
(60-305)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez.

uiti(s)me

Ao : 1 ; Ez : 0

uiti(s)me, “huitième”

Ao : *... et li quarz Galescondez et li quinz Tohorz li filz Arés et li sistes Caradués Briebraz, li setaimes Yvains li Avoutres, li* ***huitoimes*** *Gasoains d'Estrangot, li novoimes li Gais Galantins...*
Ez : *... li .iiii. Gallescondes, le .v. Hector le filz Arés, le .vi. Karados Briefz Bras, le .vii. Yvain le Bastart, le* ***.viii.*** *Gassouyn d'Estrangot, le .ix. Gallantin le Gay...*
(24-8)

Il s'agit d'une variante liée à l'étiquetage : les chiffres romains en Ez ont été étiquetés en nombres cardinaux, tandis que les chiffres en lettres en Ao l'ont été en nombres ordinaux.

us

Ao : 1 ; Ez : 0

us, “usage”

Ao : *Et neporqant de cels de la maison lo roi Artu n'i feri nus car il n'estoit* ***hus ne costume****.*
Ez : *Et toutesfois il n'y eut homme de la maison du roy Artus qui ferist ung seul coup car ce n'estoit mie la* ***coustume****.*
(19-7)

Ez ne présente que l'un des deux substantifs.

vengëor

Ao : 1 ; Ez : 0

vengëor, “vengeur”

Ao : *Car puis que ge suis crestiens, ge doi estre* ***vangierres*** *a mon pooir de la mort Jhesu Crit.*
Ez : ∅
(62-14)

Il s'agit d'un raccourcissement de Ez, qui ne présente pas le passage.

venin

Ao : 1 ; Ez : 0

venin, “poison”

Ao : *Et ot amené une granz genz a pié qui traient et portent seietes* ***antoschiees de venin****.*
Ez : *Et avoit amené une maniere de gens qui traioient sayettes* ***envenimees****.*
(48-4)

L’absence de *venin* en Ez se justifie par l’emploi du verbe *envenimer* face au verbe *entoschier*. On se reportera ici à la notice sur *entoschier*.

vent

Ao : 1 ; Ez : 0

vent, “vent”

Ao : *Si fait il lo feu boter en la rue. Et li* ***venz*** *venoit devers lui sor aus qui mout estoit forz et angoisseux. Si trova lo pueple espessement entassé...*
Ez : *Si fait bouter le feu en la rue et trouva grant peuple estroictement enserré...*
(13-73)

Il s’agit d’un raccourcissement de Ez.

vezïé

Ao : 1 ; Ez : 0

vezïé, “intelligent”

Ao : *Si commença a plorer si durement que les lermes l’an cheoient tot contraval sa robe dessus la table o il menjoient. Mout plora longuement en tel maniere tant que Lyonyaus s’en aperçut qui mout estoit* ***veziez*** *et bien parlanz.*
Ez : *Puis commença a plourer moult tendrement tant que Lyonnel s’en apperceut.*
(11-12)

Il s’agit d’un raccourcissement de Ez.

viser

Ao : 1 ; Ez : 0

viser, “s’efforcer”

Ao : *Lors repranent lances et les repeçoient sanz cheoir et a chascun cop* ***vise li chevaliers a ferir*** *monseignor Gauvain soz la gole.*
Ez : *Lors reprennent lances a chacun coup et* ***le chevalier fiert*** *messire Gauvain dessoubz la bouche.*
(59-119)

Il s’agit d’une variante de Ez.

vöer1

Ao : 1 ; Ez : 0

vöer1, “promettre solennellement”

Ao : *... que j’ai une moie seror plus jone de moi qui* ***a voé*** *que ele ne donra ja son pucelage se a vos non.*
Ez : *... car j’ay une seur ainsnee de moy qui* ***a dit*** *qu’elle ne donnera son pucellage sinon a vous.*
(59-99)

Il s’agit d’une variante de Ez, qui emploie un hyperonyme. Le passage est également variant au niveau de la leçon de l’âge de la sœur en question : en Ao, elle est plus jeune, en Ez, plus âgée.

Annexe H

Autres lemmes exclus

La présente annexe présente une série d'autres lemmes exclus. Ceux-ci présentent une structure identique à celle des lemmes retenus. Les commentaires y sont plus développés que pour les lemmes de l'annexe précédente.

∉ ceptre

FEW, XI, 295b : SCEPTRUM

Ao : 4 ; Ez : 1

ceptre, "bâton emblématique du pouvoir royal"
RolS2 (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅

1 **Ao** : *Et par desus la corone an haut estoit fichiez li* ***ceptres*** *d'or a pierres precieuses et de grant valor.*
Ez : *Et par dessus la couronne estoit le* ***ceptre*** *d'or a pierres precieuses, de grant valeur.*
(11-44)

2 **Ao** : *Puis sache la corone a soi si durement qu'il fait voler jus lo* ***ceptre*** *et l'espee qui delez estoit, et il fiert a deus mains la corone contre lo pavement del palais.*
Ez : *Puis tire Lyonnel la couronne a soy si rudement qu'il fait voler bas le* ***cercle*** *et l'espee qui emprés estoit, et jecte aux deux mains la couronne contre le pavement du palais.*
(11-56)

3 **Ao** : *Et Bohorz prist lo* ***ceptre*** *qui a la terre gisoit, si encommencierent granz cox a departir la ou il pooient ataindre.*
Ez : *Et Boort prent le* ***cercle*** *a terre, si commencerent a grans coupz departir ou*

ilz pouoient attaindre.
(11-62)

4 **Ao** : *Et Bohorz hauce lo* ***ceptre*** *qu'il tint, si lo fiert anmi lo front si durement com il pot a deus mains si que li telz n'est si durs que toz ne croisse.*
Ez : *Et Boort hausse le* ***cercle*** *qu'il tient et lui fiert si durement que le test lui a tout cassé.*
(11-64)

Lexème qui remplace : *cercle*, "diadème"

`ComtePoitM` (1e m. XIIIe [déb. XIVe], pic.) – `Fur 1690` (*Dictionnaire universel* [1690]) [spé.] | `Ez` ; CĬRCŬLUS ; graphie proche [1]

Nombre de conservation(s) : 1
Nombre de leçon(s) variante(s) : 3

1 Sur les quatre contextes, on observe trois cas de remplacement et un cas de conservation. Les cas de remplacement correspondent en réalité davantage à des cas de variante. En effet, *ceptre*, "bâton emblématique du pouvoir royal", est communément usité en français médiéval et continue d'exister en français moderne, alors que *cercle*, "diadème, bijou de tête de forme ronde emblématique du pouvoir royal" est, dès le français médiéval, bien moins attesté [2].

2 *cercle* est attesté en Ao à trois reprises, mais systématiquement dans le sens de "couronne de métal entourant la calotte du heaume" [3], sens à partir duquel est né celui présent en Ez. Cette variante est peut-être le signe d'une mode linguistique particulière ou d'une marque diatopique, et peut aussi, par sa particularité, être considérée comme une variante significative du point de vue de la tradition du texte [4].

∉ cresp

FEW, II-2, 1346b : CRĬSPUS

1. Contrairement aux autres dictionnaires du XVIIe siècle, `Fur 1690` (*Dictionnaire universel* [1690]) recense plusieurs sens pour *cercle*, et remarque : « On appelle *cercle perlé*, une couronne de Vicomte. »Hu ne recense pas le lexème.

2. Le DMF témoigne d'un usage du lexème plutôt important pour désigner différents types de bijoux. Il s'agit peut-être d'un effet de mode, propre au XVe siècle.

3. Ce sens est attesté entre `IpH` (ca 1185 [mil. XIIIe], agn. et traits de l'Ouest [agn.]) et `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]).

4. Si cette leçon se trouve dans d'autres témoins de la tradition manuscrite, elle peut être un signal sérieux de l'appartenance de Ez à cette branche.

Ao : 1 ; Ez : 0

cresp, “frisé”

MarieLanvR (ca 1165 [fin XIII^{e}], norm./agn. [pic.]) – Oud 1660 (*Tesoro de las dos lenguas espanola y francesa* [1660]) [dict. bil.] | Cotgr 1611 (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | DU PINET, trad. de PLINE (1564, Lyon)

Ao : *Si li changierent de la naturel blondor et devindrent droit soret. Mout les ot tozjorz clers et* ***crespes*** *par mesure et mout plaisanz.*
Ez : *Lors lui changerent de la naturelle blondeur et devindrent tous soretz. Et moult les eut tousjours clers et* ***crespis*** *par mesure et moult plaisans.*
(9-22)

Lexème qui remplace : *crespir*, v. ppe empl. adj., “frisé”

GuillPalMa (déb. XIII^{e} [fin XIII^{e}], traits pic. [pic.]) – Cotgr 1611 (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | DES MASURES, David triomphant (1557, Lyon) ; CRĬSPUS ; rapport de synonymie ; même étymon [5]

Nombre de remplacement(s) : 1

Le lexème employé en Ez est celui qui disparaît le plus tôt et est le moins employé.

∉ enflëure

FEW, IV, 673a : ĬNFLĀRE

Ao : 1 ; Ez : 0

enflëure, “gonflement”

SBernAn2S (fin XII^{e} [ca 1200], lorr. [lorr. (Metz)]) – ∅

Ao : *Il ne parloit mais, ne ne pot gesir se anvers non, car il avoit lo braz senestre si plain de* ***anfleüre*** *et de pertuis et la destre jamme autresi que il ne pooit ne tant ne qant remuer.*
Ez : *Il ne parloit plus, et ne pouoit gesir que envers, car il avoit le bras si plain de* ***flestre*** *et de pertuis et la jambe dextre aussi qu'il ne se pouoit remuer.*
(59-40)

5. Le FEW précise que le lexème est rare au XVI^{e} siècle. Et, en effet, contrairement à *crespe*, Hu donne peu d'attestations pour *crespir*.

Lexème qui remplace : *festre*, “ulcère”
LSimplMedD (XIII[e] []) – Ez ; FĬSTŬLA ; rapport d’hyponymie[6]

Nombre de remplacement(s) : 1

Au vu des dates d’attestation et de la particularité régionale de *festre*, il semble qu’il puisse s’agir de l’utilisation d’un régionalisme en Ez.

∉ galop

FEW, XVII, 484a : *WALA HLAUPAN

Ao : 8 ; Ez : 2

1 “l’allure la plus rapide du cheval”
BenTroieC (ca 1170 [déb. XIII[e]], ang./tour. [agn.]) – ∅

Ao : *Car ge irai autresi tost com vostre chevaus porra aler onques plus tost l’**anbleüre**.*
Ez : *Car je chemineray aussi fort a pié comme vostre cheval pourroit aller les **gallos**.*
(62-7)

Nombre de fois où le lexème est présent en Ez : 1

2 *(toz) les galos*, “au galop”
RolS2 (ca 1100 [2[e] q. XII[e]], agn. ou norm. [agn.]) – GalienD (XIV[e] [fin XV[e]])

a) **Ao** : *Aprés baise toz les autres par un a un et lors s’an part **toz les galoz**, s’ataint lo roi et sa conpaignie qui l’aloient contratandant por lui veoir.*
Ez : *Aprez baise les autres ung aprez autre. Et lors s’en part et attaint le roy et sa compaignie.*
(21-33)

b) **Ao** : *Puis vient a monseignor Gauvain **toz les galoz**, si le salue de si loign com il lo pot oïr, et messires Gauvains lui.*
Ez : *Puis vient a messire Gauvain et le salue. Et messire Gauvain lui rent son salut.*
(62-27)

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 2

6. *festre* existe dans les dialectes modernes de l’Ouest dans le sens de “panaris”.

3 *les granz galos*, “au grand galop”

PercB (ca 1180 [2e m. XIIIe], champ. mérid. [pic. sept]) – RENÉ D'ANJOU, Cuer am. espris W. (1457 [ca 1460], Angers [milieu angevin])

a) **Ao** : *Et lors remonta et tantost passa par devant uns escuiers sor un roncin* ***les granz galoz****.*
Ez : *Il remonta et tantost passa par devant ung escuier a cheval qui* ***a grande haste*** *aloit.*
(33-2)

b) **Ao** : *Si s'an passent par delez lui sanz dire mot, et s'an vont* ***les granz galoz****.*
Ez : *Ilz s'en passent par emprés lui sans dire mot, et s'en vont* ***tout le grant galop****.*
(47-18)

c) **Ao** : *Et ne demora gaires que li uns s'an part des trois et vient ancontre monseignor Gauvain* ***les granz galoz****, la lance droite. Et qant il aproiche, si met la lance soz l'aissele et l'escu devant lo piz, et va si tost com li chevax lo pot porter, toz apareilliez de ferir.*
Ez : *Il ne demoura gueres que l'ung d'entr'eulz se departit des autres et picque son cheval des esperons et vient* ***tout droit*** *encontre monseigneur Gauvain, la lance droicte. Et quant il approuche, il met la lance soubz son esselle et l'escu devant son pis, et va si tost comme le cheval le peut porter, tout prest et appareillié de ferir.*
(54-0)

d) **Ao** : *Atant vienent li troi* ***les granz galoz*** *car mout lor estoit tart qu'il saüssient don si granz acointemenz estoit venuz de ces deus chevaliers.*
Ez : *Atant viennent les troys* ***toute la cource des chevaux*** *car moult leur tardoit qu'ilz ne savoient dont si grant accointance estoit venue entre ces deux chevaliers.*
(54-7)

e) **Ao** : *Et quant il ont un po esté, si voi[en]t venir Segurades, lo hiaume lacié, l'escu pris par les anarmes comme cil qui bien lo sot faire, et vint* ***les granz galoz*** *la lande qui mout estoit bele et granz, comme cil qui ja n'i cuidoit estre a tans.*
Ez : *Et quant ilz y ont ung pou esté, ilz voyent venir Segurades tout armé, le heaulme lach[i]é, tenant son escu par les armes, et venoit comme en haste par le long de la lande qui moult estoit belle et grande.*
(55-135)

f) **Ao** : *Lors hurte messires Gauvains lo cheval des esperons et va* ***les granz galoz*** *grant piece tant que il s'an antre an un valet et vit desoz lui une mout belle lande.*
Ez : *Lors fiert le cheval des esperons et chevauche tant qu'il entre en ung vauchel dessoubz une moult belle lande.*
(62-132)

Lexèmes qui remplacent :

— Voir *haste2*, *a haste*, "avec grande rapidité" (rapport d'hyperonymie)
`AlexisS2` (fin XI[e] [ca 1139], norm [agn.]) – ∅ ; rapport d'hyponymie

— *course*, "course de vitesse"
`OresmeEthM` (1370 [ap. 1372], Paris) – ∅ ; CŬRSUS ; rapport d'hyperonymie[7]

Nombre de conservation(s) : 1

Nombre de remplacement(s) au sein de passage variant : 1

Nombre de remplacement(s) par plusieurs termes : 2

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

Nombre de raccourcissement(s) ponctuel(s) dans un passage variant : 1

1 Sur les huit contextes, sept sont comparables. Le premier sens, désignant "l'allure la plus rapide du cheval" est présent en Ez face à un autre mot dans le manuscrit. Il s'agit du sens conservé en français moderne. Le deuxième sens concerne la locution *(toz) les galos*, qui connaît deux occurrences en Ao et aucune dans l'incunable.

2 Le troisième sens concerne la locution *les granz galos*. En Ez, elle est remplacée à trois reprises, absente une fois, et conservée une autre fois. Cette dernière conservation, en 3.b), est particulière, car elle présente la locution *tout le grant galop*, c'est-à-dire une expression proche de celle présente en Ao, mais au singulier[8]. Les remplacements se font par *a grande haste*, *tout droit* et *toute la cource des chevaux*, donc par trois locutions différentes. Deux d'entre elles permettent explicitement l'expression de la rapidité ; *tout droit* met en avant la direction prise par le mouvement.

3 Les absences et remplacements témoignent d'une obsolescence des deux locutions construites autour de *galop* présentes dans le manuscrit. Le cas de conservation concerne le substantif, autour duquel néanmoins la locution construite change. Ce

7. Les expressions *la corse/a grant corse* sont aussi documentées dans Mats, avec une attestation relevée dans `RenM` (déb. XIII[e] [2[e] m. XIII[e]], pic./norm.). Il pourrait s'agir d'un mélange entre l'emploi libre du substantif et la locution, peut-être signe que la locution n'est pas encore figée.

8. L'expression *le grant galop* est documentée dans le FEW, qui donne comme première attestation `Rab` (*Oeuvres*, 1532-1564).

changement témoigne de la préférence marquée pour l'utilisation du singulier pour la désignation d'une allure particulière. Il est probable qu'il y ait eu une reconsidération de la structure des expressions, et que l'expression au singulier ait semblé plus adaptée pour décrire une manière de faire que l'expression au pluriel.

∉ mangëoire

FEW, VI-1, 168a : MANDŪCARE

Ao : 1 ; Ez : 0

mangëoire, "auge contenant la nourriture des bêtes"
ErecR (ca 1170 [ca 1235], champ. mérid. [champ.]) – ∅

Ao : *Si alerent avant en l'estable, et voient lo cheval qui avoit deplaié la teste et lo col et lo piz et les jambes et les os en plusors leus, et se gissoit devant la* ***maingeoire*** *a mout mauvaise chierre, que il ne bevoit ne ne menjoit.*
Ez : *Ilz entrent en l'estable, si trouverent le cheval playé en plusieurs lieux, et se gisoit devant la* ***mengeure****, car il ne pouoit mengier.*
(49-7)

Lexème qui remplace : *mangëure*, "auge contenant la nourriture des bêtes"
SBernAn1F (fin XII^e^, lorr. [lorr. (Metz)]) – ∅ [rég.] | Ez ; MANDŪCARE ; rapport de synonymie ; même étymon

Nombre de remplacement(s) : 1

Le lexème qui se trouve en Ao, remplacé en Ez, est celui qui survit en français moderne et semble majoritairement employé. Mats donne un sens propre à l'Ouest, "mâchoire" pour *mengëoire*. C'est peut-être pour éviter une confusion qu'est utilisé dans l'incunable *mangëure*, lexème par ailleurs conservé au sein de dialectes modernes.

∉ pëage

FEW, VIII, 300b : PĒS

Ao : 3 ; Ez : 1

pëage, "droit qu'on lève sur une voie de communication"
CharroiM (2^e^ t. XII^e^ [3^e^ q. XIII^e^], frc.) – ∅ [vx]

1 **Ao** : *Ha ! nel feriez, fait la pucele a l'espee. Mais prenez an lo* ***paage*** *que li autre paient.*
Ez : *Haa ! non ferez, fait la pucelle qui tenoit l'espee. Mais paiez en le* ***tru*** *come les autres ont paié.*
(59-42)

2 **Ao** : *Quel* ***paage****,fait il, damoisele ? Plain son hiaume, fait ele, de vostre sanc.*
Ez : *Et quel, fait il, damoiselle ? Plain vostre heaume de vostre sang, fait elle.*
(59-42)

3 **Ao** : *Maudehait, fait il, san chevalier o sanz damoisele qui lo demanda, que chevaliers ne doit mies* ***paage****.*
Ez : *Maudit soit, fait il, sans chevalier et sans damoiselle qui le demanda, car chevalier ne doit nul* ***paiage****.*
(59-42)

Lexème qui remplace : *trëu*, "tribut, impôt"

`RolS2` (ca 1100 [2e q. XIIe], agn. ou norm. [agn.]) – ∅ [rég.] | `Corn 1694` (*Le Dictionnaire des Arts et des Sciences* [1694]) [vx] | `Duez 1663` (*Dictionnaire françois-allemand-latin et allemand-françois-latin* [1663]) [dict. bil.] | `Cotgr 1611` (*A Dictionarie of the French and English Tongues* [1611]) [dict. bil.] | `Nicot 1606` (*Thresor de la langue françoyse, tant ancienne que moderne* [1606]) ; TRIBUTUM ; rapport d'hyperonymie

Nombre de remplacement(s) : 1

Nombre de lexème(s) absent(s) non remplacé(s) : 1

Nombre de conservation(s) : 1

Le seul contexte qui présente un cas de remplacement est celui en 1.. Le contexte en 2., qui présente un cas d'omission, avec, plus précisément, l'emploi du pronom *quel* face à l'emploi du même mot, mais en tant que déterminant, associé au lexème, suit immédiatement le premier contexte. Plus que d'un remplacement, il est peut-être question ici d'une variante, qui fait appel à un hyperonyme.

∉ veille

FEW, XIV, 438b : VĬGĬLIA

Ao : 4 ; Ez : 0

1 “jour qui précède une fête religieuse”

`ErecFr2` (ca 1170 [1e m. XIIIe], champ. mérid. [bourg.]) – `Fur 1690` (*Dictionnaire universel* [1690]) [arch.] [9]

a) **Ao** : *Et g'i vign la* ***voille*** *de la feste, si tart que pres estoit de vespres.*
Ez : *Et je vins la* ***vigille*** *de la feste, si tart que pres estoit ja de vespres.*
(10-39)

b) **Ao** : *Mais or oez que li contes dira por quoi Lyoniaus les avoit troblez dont il avoient plaint et ploré et la* ***voille*** *et lo jor meesmes.*
Ez : ∅
(11-12)

c) **Ao** : *Il avint chose que qant vint la* ***voille*** *et lor mengiers fu atornez a soper, si assistrent li dui anfant et mengierent ensemble comme cil qui nule foiz ne menjoient s'en une escuele non. Si menjoit Lyonyaus mout durement tant que Phariens ses maistres s'en merveilla mout et a grant merveiles l'en esgardoit.*
Ez : *La* ***vigille*** *de la feste, quant le soupper des enfans fut prest, ilz se assirent et mengerent ensemble, et Lyonnel mengeoit si asprement que son maistre le regardoit a merveilles.*
(11-12)

Lexème qui remplace : *vigile*, “jour qui précède une fête religieuse”

`SBernAn1F` (fin XIIe, lorr. [lorr. (Metz)]) – ∅ [spé.] ; VĬGĬLIA ; rapport de synonymie ; même étymon [10]

Nombre de raccourcissement(s) large(s) : 1

Nombre de remplacement(s) : 2

2 “soirée passée en commun”

`RutebF` (3e q. XIIIe [4e q. XIIIe], champ. mérid. [frc.]) – ∅ [peu usité] | ∅ [rég.] | `Racine`

9. Par extension, le sens plus général de “jour qui précède un jour donné”, sens qui existe en français moderne, est attesté à partir de `ChevPapH` (2e t. XIVe [3e q. XVe], centre), d'après le DMF. `Fur 1690` (*Dictionnaire universel* [1690]) note explicitement le passage d'un sens à l'autre, en marquant l'ancienneté du sens présent en Ao : « Autrefois on passoit la nuit en oraison pour se preparer à la celebration de la Feste. L'Office des Festes doubles commence dés la veille. On fait aussi l'Office de la veille. St. Jean, St. Laurens ont des veilles, et des octaves. Depuis ce nom a passé aux autres jours remarquables. »

10. En français contemporain, le lexème est attesté mais relève du registre liturgique. Il semble avoir eu un usage particulier, comme en témoigne la définition dans `Ac 1694` (*Dictionnaire de l'Académie* [1694]) : « Veille de feste où l'on jeusne. » La définition change cependant dès la deuxième édition : « Veille de certaines Festes. »

Ao : *Ha ! sire, q'est ce que vos avez fait que del mengiei vos iestes levez a si haute* ***voille*** *com anuit est, et par corroz ?*
Ez : *Ha ! sire qu'est ce que vous avez fait, qui par courroux vous estez levé de table a si haulte* ***feste*** *comme le jour d'uy ?*
(11-22)

Lexème qui remplace : *feste1*, "célébration faite à un jour marqué"
`AlexisS2` (fin XI^e [ca 1139], norm. [agn.]) – ∅ ; FĔSTA ; rapport d'hyperonymie

Nombre de remplacement(s) : 1

1 Sur les quatre contextes, trois sont comparables. Les occurrences de *veille*, "jour qui précède une fête religieuse", sont remplacées par un substantif synonyme *vigile*, "id.". L'occurrence de l'emploi signifiant "soirée passée en commun" est remplacée par le lexème hyperonyme, *feste*.

2 Si ce dernier est assez présent dans les deux témoins, avec 37 et 38 occurrences, *vigile* connaît aussi une occurrence en Ao, dans le contexte suivant : « *Mais li contes de lui afiche c'onques tant com il fu el lac ne fu nul jor, o fust estez o fust yvers, qu'il n'eüst au matin un chapel de roses fresches et vermeilles sor son chevez, ja si matin ne se levast, fors seulement au vendredi et as vigiles des hautes festes et tant com qaresme duroit.* » (014-92) Dans le manuscrit, la *vigile* renvoie à une veille de fête où il faut faire abstinence, puisqu'elle est associée à un jour maigre, le *vendredi*, et à la période de *qaresme*. Cela n'est pas le cas en Ez, même si, probablement, comme cela était le cas en ancien français et en français contemporain, le lexème a une plus grande dimension religieuse que le lexème générique *veille*.

3 Le remplacement en 2. par un lexème hyperonyme n'est pas forcément dû à la diachronie : il est fréquent, dans les traditions textuelles, qu'un témoin postérieur donne une leçon plus facile qu'un témoin antérieur. Cependant, la leçon de *vigile* pour *veille* témoigne d'un mouvement inverse, en présentant la leçon du lexème le plus rare dans le témoin le plus récent. Il est possible qu'ici, la leçon soit significative pour l'étude de la tradition textuelle[11]. Cependant, ce n'est pas la seule hypothèse plausible : la préférence personnelle d'un compositeur de Ez d'un lexème au détriment d'un autre, quelles que soient ses raisons, la question d'une mode langagière passagère, la possibilité d'un marquage diatopique, sont aussi des hypothèses valables. Dans ce remplacement, la diachronie ne paraît pas non plus entrer en jeu.

11. Si la leçon se trouve dans des témoins antérieurs, il est fort possible que Ez se situe dans leur branche, à une distance plus ou moins éloignée.

Annexe I

Schémas des traitements numériques

I.1 Schéma général

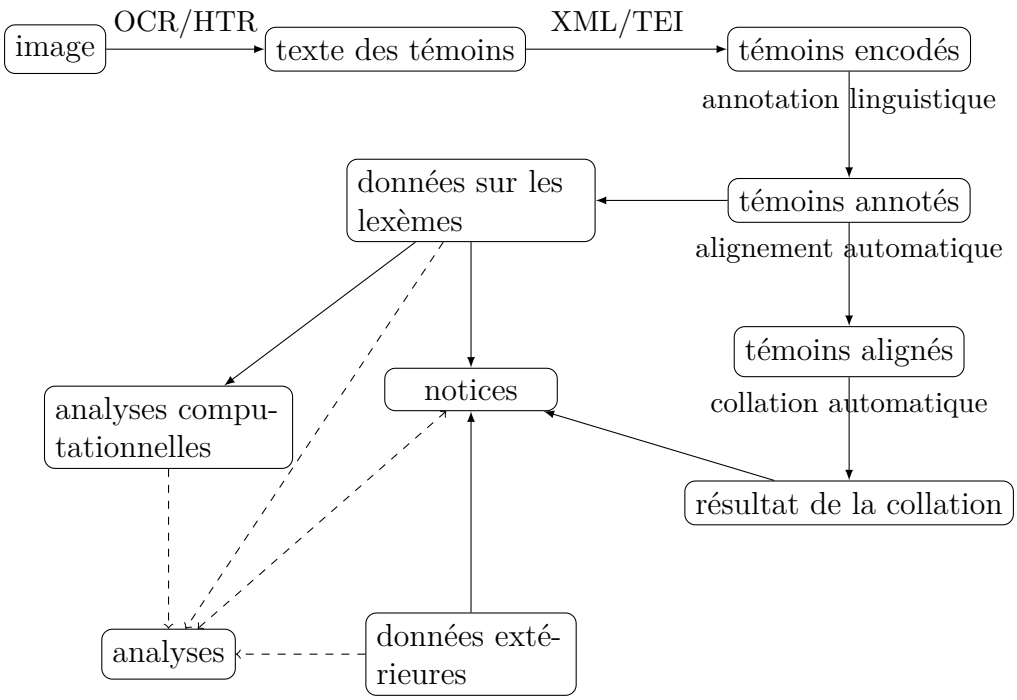

I.2 De l'encodage aux analyses

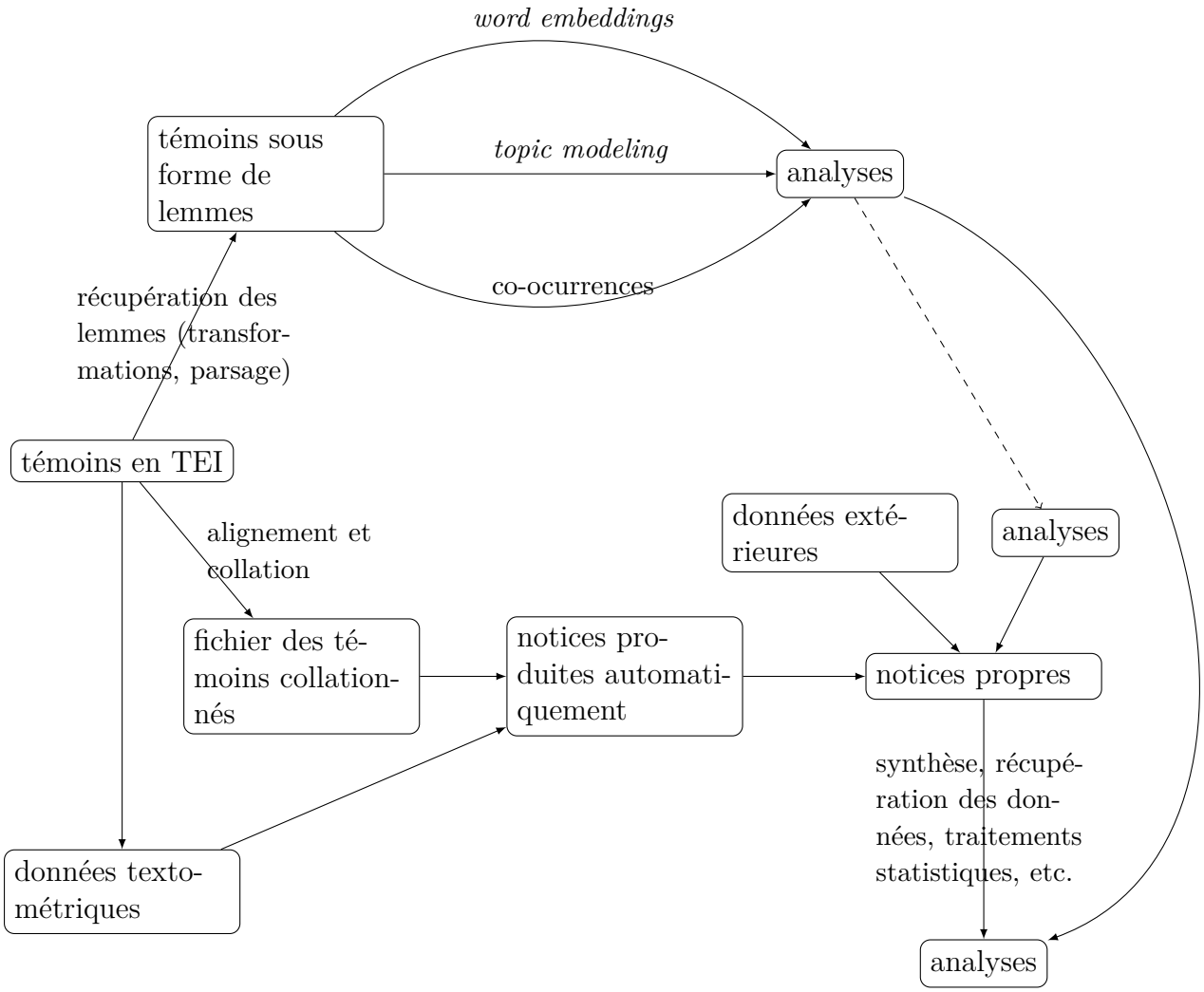

Annexe J

Le prologue de l'incunable

Nous donnons à lire le texte du prologue de l'incunable, qui se trouve aux folios aa.iii.v et aa.iv.r. Sa langue est très différente de tout ce qui a pu être lu jusqu'à présent du texte de Ez.

Cy commence le prologue de ce present livre.

Combien que les anciennes histoires ne sont pas de pareille foy que sont les sainctes et divines escriptures, approuvees en la cristienne loy, si n'est ce pas que les faiz et gestes memorisez et racontez en icelles ne soient veritables et advenus. Et se les païens eu cours de leur regne, et pour le temps de leurs folles et imparfaictes credences, ont voulu deïfier, tenir et reputer comme dieux aucuns hommes vertueux, pour leurs triumphalles et glorieuses oeuvres, il est bien decent et raisonnable que entre les crestiens, les vertus et glorieux faiz des excellentz hommes vivent aprez mort, et soient aux successeurs en perpetuelle memoire, et que a chascun soit fait memorial condigne selon ses valeur, merite, et estat : aux ungz par sculptures et descriptions sur leur monuementz, et aux autres par rediger en volumes leurs excellences, triumphes, et operations, qui sont et demeurent a tousjours en bon exemple aux lecteurs, et aux auditeurs, car ce qui y est recité de bien et de vertu, est ensaignement et excitation de bien et vertueusement vivre, pour en acquerir renommee perpetuelle entre les hommes oultre l'esperee remuneration eternelle. Et ce que l'en y treuve de mal ou vice est a execration, et pour reprimer la temerité des mauvais et vicieux. Et comme tesmongne l'appostre saint Paul : « Toutes les choses qui sont escriptes, sont a nostre doctrine », c'est a entendre que nous debvons imiter les vertus et bonnes oeuvres, fuyr et eviter les vices.

Et ainsi que font les bons et songneux laboureurs, qui extirpent en saison les chardons et autres mauvaises herbes, de entre les bons grains et semences, il nous convient de jetter et mettre arriere les choses reprouchables et nuysibles, contraires a vertu, et de tout nostre

cueur ensuyvre et excercer ce qui peult mener a l'estat de perfection et de honneur. Or est ainsi que des hommes qui es jours anciens ont eu distribution des dons de Dieu et de nature, les ungz ont appliqué leur esperit, mise leur cure, et employé leur temps a estude, en diverses facultés. Et puys ont composé traictez et volumes a l'edification d'autruy, par lesquelz leur memoire a esté perpetuelle entre les hommes, et permaindra jusques a la consummation [aa4r] des siecles. Les autres ont excercé leurs corps aux armes et a faire prouesses et chevaleries, et ont triumphé en multiplication de glorieuses victoires, en quoy ilz ont merité et desservi que leurs vertueux faiz aient esté recueilliz et mis par escript en volumes autentiques pour obtenir lieu de perpetuité, et demourer a tousjours en la memoire des vivans, afin que par la frequence de la lecture et recordation d'iceulx, les courages des jeunes nobles bacheliers desirans florir en renommee chevalereuse et accroistre leur noblesse soient instruiz et excitez a vertueusement travailler et ouvrer en leur estat a l'exemple de ceulx dont ilz voient et oyent la renommee, vivre longuement et sans deffaillir aprez leur mort.

Pour ces causes, je, qui suis des hystoriographes le mendre, aprez la revolution et lecture de plusieurs anciennes escriptures et hystoires, entre lesquelles se sont presentez devant mes yeulx les faiz et oeuvres vertueux de plusieurs nobles chevaliers qui pour los et honneur acquerre s'estoient en leurs jours efforcez de vaincre les victoriens et tollir le nom aux plus et mieulx renommez pour par sur tous triumpher en victoire glorieuse, ay fiché l'encre de mon entendement agité de diverses matieres eu lieu qui m'a semblé plus delectable et mieulx digne de estre memoris, a l'exaltation de noblesse et de chevalerie, et a l'edification et exemple de toutes gens, et de ceulx principalement qui en l'excercice des armes desirent parvenir a la haultesse de honneur, et acquerir tiltre de longue memoire. Et a ceste fin ay compilé a telz labeurs que la parvité et debile capacité de mon povre et rude entendement a peu soustenir et porter ung livre extraict de plusieurs et diverses hystoires traictant de plusieurs fais et merveilleuses chevaleries avenues au temps du tres noble et preux chevalier Artus, roy de la Grant Bretaigne, qui estoit seigneur et gardain de la Table ronde, de laquelle et des vaillans chevaliers qui en furent compaignons, tante et telle renommee a couru parmy le monde que elle n'en sera jamais estaincte. Specialement du tres vertueux chevalier Lancelot du Lac, filz du noble roy Ban de Benoic, duquel les puissans faiz, les excellentes chevaleries et la renommee glorieuse moult semble de telle qualité si fructueux et de si digne commemoration que a mon aviz grant peché seroit et perte irreparable de les souffrir perir et estaindre par omission de les escripre et les rediger en volume. Et de tant que je les ay trouvés exceller et passer tous les autres en toutes manieres, ay je plus insisté a la memorization et narration d'iceulx en mon livre, lequel principalement ay dedié et composé a son nom et a sa louenge et gloire, ensemble des autres suppotz de ladicte Table ronde dont il fut compaignon et chevalier tres renommé

en bonté de chevalerie.

Si supplie a tous ceulx qui liront et orront mondit livre qu'il leur plaise premierement excuser mon ignorance et supplier a la crudité et indigestion du langage qui est gros et maternel. Et singulierement cueillir et prendre les fleurs et les bonnes oudeurs qu'ilz y trouveront, en soy conformant par imitation aux bonnes oeuvres et glorieuses vertus qui florissoient et abundoient en icelui noble chevalier Lancelot du Lac, sans avoir regart ou soy gaires arrester en aucunes legieretez ou follies mondaines esquelles il se abandonna par humaine fragilité, car l'excellence et la quantité de ses faiz tant glorieux excedent tous les deffaulx dont on le pourroit arguer ou reprendre — et on sçait bien que soy abstenir de tout pechié est chose plus divine que humaine. Toutesfois, je ne vueil pas approuver les vices que chacun doit detester et blasmer, mais seullement tant comme il est permis excuser la debilité de humaine condition. Et speciallement, je prie tous jeunes nobles desireux de vertu et de honneur, pour lesquelz j'ay principalement entreprins ce present labeur, qu'ilz en cueillent et goustent le fruit et facent que mon oeuvre vaille et fructifie en eulx tellement que, par leur bien faire a l'exemple dudit chevalier Lancelot et des autres vaillans hommes dont les faiz sont racomptez en mon livre, ilz acquierent en leurs vies louenge et gloire de bonne chevalerie, dignes de immortelle memoire.

Bibliographie

La bibliographie présente les sources utilisées au sein de notre étude par simple ordre alphabétique.

Aitchison (Jean), *Language Change : Progress Or Decay ?*, Cambridge, 1991.

Altmann (Eduardo G.), Pierrehumbert (Janet B.) et Motter (Adilson E.), « Niche as a Determinant of Word Fate in Online Groups », *PLOS ONE*, 6–5 (2011), p. 1-12, doi : 10.1371/journal.pone.0019009.

Amiot (Dany), « Chapitre 29 – Morphologie dérivationnelle *vs* flexionnelle », dans *Grande grammaire historique du français*, dir. Christiane Marchello-Nizia, Bernard Combettes, Sophie Prévost et Tobias Scheer, 2 t. Berlin/Boston, 2020, t. 1, p. 622-630.

Amiot (Dany), Badiou-Monferran (Claire), Combettes (Bernard), Fagard (Benjamin), Marchello-Nizia (Christiane) et Mosegaard Hansen (Maj-Britt), « Chapitre 32 – Catégories invariables », dans *Grande grammaire historique du français*, dir. Christiane Marchello-Nizia, Bernard Combettes, Sophie Prévost et Tobias Scheer, 2 t. Berlin/Boston, 2020, t. 1, p. 856-961.

Andrej (Karpathy), *The Unreasonable Effectiveness of Recurrent Neural Networks*, 21 mai 2015, url : http://karpathy.github.io/2015/05/21/rnn-effectiveness/ (visité le 15/03/2021).

Armstrong (Nigel), « Les Français devant la “norme urbaine non méridionale”. Changement linguistique et identité sociale », *Cahiers de sociolinguistique*, 13–1 (2008), p. 15-29, doi : 10.3917/csl.0801.0015.

Arseneau (Isabelle), *Parodie et merveilleux dans le roman dit réaliste au XIII^e siècle*, Paris, 2013, doi : 10.15122/isbn.978-2-8124-4176-9.

ATILF, *DMF : Dictionnaire du moyen français*, en ligne, 2020, url : http://zeus.atilf.fr/dmf/ (visité le 23/06/2023).

ATILF et LFA/Université d'Ottawa, *DÉCT : Dictionnaire électronique de Chrétien de Troyes*, en ligne, url : http://www.atilf.fr/dect (visité le 23/06/2023).

Aurell (Martin), *La Légende du roi Arthur (550-1250)*, Paris, 2018.

Wendy Ayres-Bennett et Thomas M. Rainsford (éd.), *L'Histoire du français. État des lieux et perspectives*, Paris, 2014.

Badiou-Monferran (Claire), « Les disparitions de formes sont-elles des épiphénomènes ? », dans *Congrès mondial de linguistique française 2008*, 2008, p. 147-158, doi : 10.1051/cmlf08296.

Badiou-Monferran (Claire) et Verjans (Thomas), « Avant-propos », dans *Disparitions. Contributions à l'étude du changement linguistique*, dir. Claire Badiou-Monferran et Thomas Verjans, Paris, 2015, p. 7-25.

— (éd.), *Disparitions. Contributions à l'étude du changement linguistique*, Paris, 2015.

Baldi (Philip) et Dussias (Paola Eulalia), « Historical Linguistics and Cognitive Science », *Linguistics and Philology*, 3–1 (2012), p. 5-27.

Baron (Irène), Begioni (Louis), Herslund (Michael) et Rocchetti (Alvaro), « Présentation : le lexique entre typologie, cognition et culture », *Langages*, 214–2 (2019), p. 5-18, doi : 10.3917/lang.214.0005.

Bat-Zeev Shyldkrot (Hava), « Disparition : histoire d'un concept et enjeux théoriques », dans *Disparitions. Contributions à l'étude du changement linguistique*, dir. Claire Badiou-Monferran et Thomas Verjans, Paris, 2015, p. 33-50.

Béguelin (Marie-José), « Deux points de vue sur le changement linguistique », *Langages*, 196–4 (2014), p. 13-36, doi : 10.3917/lang.196.0013.

Béguelin (Marie-José), Corminboeuf (Gilles) et Johnsen (Laure Anne), « Réanalyse et changement linguistique : présentation », *Langages*, 196–4 (2014), p. 3-11.

Beltrami (Pietro G.), *À quoi sert une édition critique ? Lire les textes de la littérature romane médiévale*, réd. par Jean-Pierre Chambon, Yan Greub et Marjolaine Raguin-Barthelmebs, Paris, 2021, doi : 10.15122/isbn.978-2-406-11342-3.

Benveniste (Émile), *Problèmes de linguistique générale*, t. 1, Paris, 1966.

— *Problèmes de linguistique générale*, t. 2, Paris, 1974.

Bergez (Daniel), Lauvergnat-Gagnière (Christiane), Paupert (Anne), Stalloni (Yves) et Vannier (Gilles), *Précis de littérature française*, Paris, 2020, doi : 10.3917/arco.berge.2020.01.

Berrendonner (Alain), « Réanalyse et attractions analogiques : l'exemple des constructions infinitives du français », *Langages*, 196–4 (2014), p. 69-87, doi : 10.3917/lang.196.0069.

Bertin (Annie), « Récrire en "Franczoys" au XV^e^ siècle : variation et/ou changement », dans *Études sur le changement linguistique en français*, dir. Bernard Combettes et Christiane Marchello-Nizia, Nancy, 2007, p. 27-40.

— « La locution *ainsi que* en moyen français : questions sur l'évolution des conjonctions », *Linx*, 59 (2008), p. 61-82, doi : 10.4000/linx.625.

Bertin (Marc) et Lafouge (Thierry), « La loi de Zipf 70 ans après : pluridisciplinarité, modèles et controverses », *Communication & langages*, 206–4 (2020), p. 111-134, doi : 10.3917/comla1.206.0111.

Bertrand (Olivier), « Le vocabulaire politique aux XIV^e^ et XV^e^ siècles : constitution d'un lexique ou émergence d'une science ? », *Langage et société*, 113–3 (2005), p. 11-32, url : http://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2005-3-page-11.htm (visité le 25/01/2021).

Nella Bianchi Bensimon, Bernard Darbord et Marie-Christine Gomez-Géraud (éd.), *Le Choix du vulgaire : Espagne, France, Italie (XIII^e^–XVI^e^ siècle)*, Paris, 2015.

Andreas Blank et Peter Koch (éd.), *Historical Semantics and Cognition*, Berlin, 1999.

Bleeker (Elli), Buitendijk (Bram), Dekker (Ronald Haentjens), Neyt (Vincent) et Hulle (Dirk Van), « Layers of Variation : A Computational Approach to Collating Texts with Revisions », *Digital Humanities Quarterly*, 16–1 (2022), p. 1-29, url : http://digitalhumanities.org/dhq/vol/16/1/000583/000583.html (visité le 29/09/2022).

Blei (David M.), « Probabilistic Topic Models », *Communications of the ACM*, 55–4 (2012), p. 77-84, doi : 10.1145/2133806.2133826.

— « Topic Modeling and Digital Humanities », *Journal of Digital Humanities*, 2–1 (2012), url : https://journalofdigitalhumanities.org/2-1/topic-modeling-and-digital-humanities-by-david-m-blei/ (visité le 06/07/2021).

Blei (David M.), Ng (Andrew Y.) et Lafferty (John), « Latent Dirichlet Allocation », *Journal of Machine Learning research*, 3 (2003), p. 993-1022, url : http://www.jmlr.org/papers/volume3/blei03a/blei03a.pdf (visité le 01/06/2020).

Peter Blumenthal et Jean-Emmanuel Tyvaert (éd.), *La Cognition dans le temps : études cognitives dans le champ historique des langues et des textes*, Tübingen, 2003.

Boggust (Angie), Carter (Brandon) et Satyanarayan (Arvind), « Embedding Comparator : Visualizing Differences in Global Structure and Local Neighborhoods via Small Multiples », dans *27^th^ International Conference on Intelligent User Interfaces*, New York, 2022, p. 746-766, doi : 10.1145/3490099.3511122.

Böhme-Eckert (Gabriele), « De l'ancien français au français moderne : l'évolution vers un type "à part" à l'époque du moyen français », *Langue française*, 141–1 (2004), p. 56-68, doi : 10.3917/lf.141.0056.

Maryvonne Boisseau et Albert Hamm (éd.), *Saillance. Volume 2 : la saillance en langue et en discours*, Besançon, 2022, doi : 10.4000/books.pufc.43780.

Bonansea (Marion), *Le Discours de la guerre dans la chanson de geste et le roman arthurien en prose*, Paris, 2016, doi : 10.14375/NP.9782745331717.

Boone (Annie) et Pierrard (Michel), *Les Marqueurs de hiérarchie et la grammaticalisation*, Louvain-la-Neuve, 1998.

Boquet (Damien) et Nagy (Piroska), « Une histoire des émotions incarnées », *Médiévales*, 61 (2011), p. 5-24, doi : 10.4000/medievales.6249.

Bordas (Éric), « La notion d'expressivité. Présentation », *Langages*, 228–4 (2022), p. 7-24, doi : 10.3917/lang.228.0007.

Bouchet (Florence), « La joie dans la peine au XV^e siècle : du paradoxe à la sublimation », *Le Moyen Français*, 62–1 (2008), p. 7-26, doi : 10.1484/J.LMFR.1.100140.

— « Du prologue médiéval au discours préfaciel de la Renaissance », *Poétique*, 186–2 (2019), p. 195-214, url : http://www.cairn.info/revue-poetique-2019-2-page-195.htm (visité le 14/01/2021).

Boukhaled (Mohamed), Fagard (Benjamin) et Poibeau (Thierry), « Modelling the Semantic Change Dynamics Using Diachronic Word Embedding », dans *Proceedings of the 11th International Conference on Agents and Artificial Intelligence*, Prague, 2019, p. 944-951, doi : 10.5220/0007698109440951.

Bouquet (Simon), « Benveniste et la représentation du sens : de l'arbitraire du signe à l'objet extra-linguistique », *Linx*, 9 (1997), p. 107-122, doi : 10.4000/linx.1008.

Bourgain (Pascal) et Vieillard (Françoise), *Conseils pour l'édition des textes médiévaux. Fascicule III : Textes littéraires*, Paris, 2002.

Bréal (Michel), *Essai de sémantique : science des significations*, Paris, 1921.

Brett (Megan R.), « Topic Modeling : A Basic Introduction », *Journal of Digital Humanities*, 2–1 (2012), url : https://journalofdigitalhumanities.org/2-1/topic-modeling-a-basic-introduction-by-megan-r-brett/ (visité le 06/07/2021).

Breuel (Thomas M.), Ul-Hasan (Adnan), Al-Azawi (Mayce Ali) et Shafait (Faisal), « High-Performance OCR for Printed English and Fraktur Using LSTM Networks », dans *12th International Conference on Document Analysis and Recognition*, 2013, p. 683-687, doi : 10.1109/ICDAR.2013.140.

Laurent Brun (éd.), *Le Moyen Âge par le Moyen Âge même : réception, relectures et réécritures des textes médiévaux dans la littérature française des XIV^e et XV^e siècles*, Paris, 2012.

Brunot (Ferdinand), *Histoire de la langue française, des origines à 1900*, t. 1. *De l'époque latine à la Renaissance*, Paris, 2014.

Buchi (Eva), « Chapitre 46 – Étymologie », dans *Grande grammaire historique du français*, dir. Christiane Marchello-Nizia, Bernard Combettes, Sophie Prévost et Tobias Scheer, 2 t. Berlin/Boston, 2020, t. 2, p. 1827-1850.

Buchi (Eva), Chauveau (Jean-Paul), Gouvert (Xavier) et Greub (Yan), « Quand la linguistique française ne saurait que se faire romane : du neuf dans le traitement

étymologique du lexique héréditaire », dans *Deuxième congrès mondial de linguistique française*, La Nouvelle-Orléans, 2010, p. 111-123, DOI : 10.1051/cmlf/2010025.

BURG (Gaëlle), « De Chrétien de Troyes au *Lancelot* imprimé. La symbolique romanesque du Moyen Âge à la Renaissance », *Vox Romanica*, 76–1 (2017), p. 163-177, DOI : 10.2357/VOX-2017-006.

— « La vogue du roman de chevalerie médiéval dans les imprimés renaissants. Critique et prescription », dans *Prescription culturelle : Avatars et médiamorphoses*, dir. Brigitte Chapelain et Sylvie Ducas, Villeurbanne, 2019, p. 67-84, URL : http://books.openedition.org/pressesenssib/9297 (visité le 14/01/2021).

— *Les imprimeurs-libraires et l'invention du roman de chevalerie au XVI^e siècle*, thèse d'habilitation, Université de Bâle, 2021, DOI : 10.21255/71.61.

BURG (Gaëlle), COLOMBO (Maria), RÉACH-NGÔ (Anne) et MOUNIER (Pascale), « Via Lyon : parcours de romans et mutations éditoriales au XVI^e siècle. Partie II. La circulation des textes entre Lyon et Paris », *Carte Romanze. Rivista di Filologia e Linguistica Romanze dalle Origini al Rinascimento*, 3–1 (2015), p. 282-358, DOI : 10.13130/2282-7447/5308.

BURGESS (Glyn Sheridan), *Contribution à l'étude du vocabulaire pré-courtois*, Genève, 1970.

BURGESS (Peter J.), *Un examen sommaire de quelques changements lexicaux entre les versions manuscrites et une première impression du roman de* Lancelot du Lac, mémoire de maîtrise, Saskatoon, University of Saskatechwan, 1987.

BURIDANT (Claude), *Le Moyen Français : le traitement du texte. Édition, apparat critique, glossaire, traitement électronique*, Strasbourg, 1995.

— « La "traduction intralinguale" en moyen français à travers la modernisation et le rajeunissement des textes manuscrits et imprimés : quelques pistes et perspectives », *Le Moyen Français*, 51-52-53 (2003), p. 113-157, DOI : 10.1484/J.LMFR.2.303006.

— « Le rôle des traductions médiévales dans l'évolution de la langue française et la constitution de sa grammaire », *Médiévales*, 45 (2003), p. 67-84, DOI : 10.4000/medievales.637.

— *Grammaire du français médiéval (XI^e-XIV^e siècles)*, Strasbourg, 2019.

BURNARD (Lou), *Qu'est-ce que la Text Encoding Initiative ?*, trad. par Marjorie Burghart, Marseille, 2015, URL : http://books.openedition.org/oep/1237 (visité le 07/01/2021).

CAMPS (Jean-Baptiste), *La* Chanson d'Otinel *: édition complète du corpus manuscrit et prolégomènes à l'édition critique*, thèse de doct., Paris, La Sorbonne, 2016.

Camps (Jean-Baptiste), Ing (Lucence) et Spadini (Elena), *Collating Medieval Vernacular Texts. Aligning Witnesses, Classifying Variant*, juil. 2019, URL : https://hal.science/hal-02268348/ (visité le 09/09/2022).

Camps (Jean-Baptiste) et LAKME-ENC, *Jean-Baptiste-Camps/Geste : Geste : Un Corpus de Chansons de Geste, 2016-…* Avec la coll. d'Alice Cochet, Lucence Ing et Pauline Lévêque, version 02, Zenodo, 5 avr. 2019, DOI : 10.5281/ZENODO.2630574.

Capin (Daniéla), « Étude linguistique d'*Ysaïje le Triste*, roman arthurien tardif du XV^e^ siècle : une nouvelle approche du moyen français », dans *El texto como encrucijada. Estudios franceses y francófonos*, dir. Ignacio Iñarrea Las Heras et María Jesús Salinero Cascante, Universidad de La Rioja, 2003, p. 295-308, URL : https://dialnet.unirioja.es/servlet/articulo?codigo=1011566 (visité le 24/03/2021).

— « Le conservatisme de la langue, gage du caractère littéraire du texte et témoin d'une nouvelle conception de l'acte d'écriture : le cas d'*Isaïje le triste* », *Medium Ævum*, 73–1 (2004), p. 66-92, DOI : 10.2307/43630699.

— « Des yeux à l'esprit : le lexique de la représentation en français médiéval », *Syntaxe et sémantique*, 19–1 (2017), p. 117-133, URL : http://www.cairn.info/revue-syntaxe-et-semantique-2017-1-page-117.htm (visité le 14/01/2021).

Capin (Daniéla), Benninger (Céline) et Vladimirska (Elena), « De la catégorisation subjective : procédés et pratiques linguistiques », *Langue francaise*, 207–3 (2020), p. 7-27, URL : https://www.cairn.info/revue-langue-francaise-2020-3-page-7.htm (visité le 08/11/2020).

Daniéla Capin, Julie Glikman, Vanessa Obry et Thierry Revol (éd.), *Le Français en diachronie : moyen français, segmentation des énoncés, linguistique textuelle. Colloque DIACHRO 8, Strasbourg, 2-4 février 2017*, Strasbourg, 2019.

Carbou (Guillaume), « Analyser les textes à l'ère des humanités numériques. Quelques questions pour l'analyse statistique des données textuelles », *Les Cahiers du numérique*, 13–3 (2017), p. 91-114, URL : https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-du-numerique-2017-3-p-91.htm (visité le 16/02/2018).

Carlier (Anne), Guillot-Barbance (Céline), Marchello-Nizia (Christiane) et Schosler (Lene), « Chapitre 30 – Catégories variables : noms, adjectifs, pronoms et déterminants », dans *Grande grammaire historique du français*, dir. Christiane Marchello-Nizia, Bernard Combettes, Sophie Prévost et Tobias Scheer, 2 t. Berlin/Boston, 2020, t. 1, p. 633-744.

Carné (de) (Damien), « Jeux de tournoyeurs, jeux de lecteurs : renouvellement ludique du récit de tournoi dans deux proses arthuriennes mineures (la *Queste* 12599 et le *Roman de Ségurant*) », dans *Armes et jeux militaires dans l'imaginaire. XII^e^–XV^e^*

siècles, dir. Catalina Girbea, 2016, p. 191-214, DOI : 10.15122/ISBN.978-2-8124-6085-2.P.0191.

CARTIER (Emmanuel) et HUYGHE (Richard), « La concurrence affixale en diachronie : le cas des préfixes de haut degré en français », *Linx*, 82 (2021), DOI : 10.4000/linx.8078.

CAZAL (Yvonne), COMBETTES (Bernard), DE MULDER (Walter), MARCHELLO-NIZIA (Christiane), PARUSSA (Gabriella), PRÉVOST (Sophie), SCHEER (Tobias), SÉGÉRAL (Philippe), SIOUFFI (Gilles) et WINTER-FROEMEL (Esme), « Chapitre 51 – Les grands traits de l'évolution du français », dans *Grande grammaire historique du français*, dir. Christiane Marchello-Nizia, Bernard Combettes, Sophie Prévost et Tobias Scheer, 2 t. Berlin/Boston, 2020, t. 2, p. 1999-2014.

— « L'orthographe : du manuscrit médiéval à la linguistique moderne », *Médiévales*, 45 (2003), p. 99-118, DOI : 10.4000/medievales.969.

CERQUIGLINI (Bernard), *La Naissance du français*, 2e éd., Paris, 1993.

— *La Genèse de l'orthographe française : XIIe-XVIIe siècles*, Paris, 2004.

Paola Cifarelli, Maria Colombo, Matteo Milani et Anne Schoysman (éd.), *Raconter en prose : XIVe-XVIe siècle*, Paris, 2017.

CNRTL, *Trésor de la langue français informatisé*, en ligne, URL : https://www.cnrtl.fr/definition/.

COLLATEX, *Documentation*, URL : https://collatex.net/doc/ (visité le 14/02/2018).

COLOMBO (Maria), « *Cleriadus et Meliadice* : l'*editio princeps* d'Antoine Vérard (1495) », *Le Moyen Français*, 69 (2011), p. 35-58, DOI : 10.1484/j.lmfr.1.102360.

— « Sur le lexique de la *Troisième Continuation de Perceval en prose* », *Le Moyen Français*, 72 (2013), p. 19-47, DOI : 10.1484/J.LMFR.1.103328.

— (éd.), *Perceval le Galloys en prose (Paris, 1530),* Chapitres 26-58, Paris, 2017, DOI : 10.15122/isbn.978-2-406-06437-4.

COLOMBO (Maria) et PARUSSA (Gabriella), « Avant-propos », *Le Français préclassique : 1500-1650*, 21, *Du moyen français au français préclassique : quelle(s) frontière(s) ?* (2019), p. 13-20.

COMBES (Annie), *Les Voies de l'aventure. Réécriture et composition romanesque dans le* Lancelot en prose, Paris, 2001.

COMBES (Annie) et BERTIN (Annie), *Écritures du Graal : XIIe–XIIIe siècles*, Paris, 2001.

Annie Combes, Michelle Szkilnik et Anne-Catherine Werner (éd.), *Le Texte dans le texte. L'interpolation médiévale*, Paris, 2013.

COMBETTES (Bernard), « Facteurs textuels et facteurs sémantiques dans la problématique de l'ordre des mots : le cas des constructions détachées », *Langue française*, 111–1 (1996), p. 83-96, DOI : 10.3406/lfr.1996.5352.

Combettes (Bernard), « Discontinuité et diachronie : Deux types d'évolution », *L'Information grammaticale*, 109 (2006), p. 13-19, doi : 10.3406/igram.2006.3810.

— « L'analyse thème/rhème dans une perspective diachronique », *Linx*, 55 (2006), p. 75-89, doi : 10.4000/linx.392.

— « Réanalyse et changement linguistique », *Langages*, 196–4 (2014), p. 53-67, doi : 10.3917/lang.196.0053.

— « La linguistique historique et l'expressivité : les avatars d'une notion », *Langages*, 228–4 (2022), p. 45-56, doi : 10.3917/lang.228.0045.

Combettes (Bernard) et Kuyumcuyan (Annie), « Intensité et comparaison : étude diachronique des corrélations en *si* et *aussi* », *Travaux de linguistique*, 55–2 (2007), p. 75-92, doi : 10.3917/tl.055.0075.

Coseriu (Eugenio), *Synchronie, diachronie et histoire*, trad. par Thomas Verjans, en ligne, 2007, url : http://www.revue-texto.net/Parutions/Livres-E/Coseriu_SDH/Sommaire.html (visité le 02/06/2021).

Courbon (Bruno), « La disparition lexicale existe-elle ? Ou si tout change dans le lexique (donc) rien ne disparaît ? », dans *Disparitions. Contributions à l'étude du changement linguistique*, dir. Claire Badiou-Monferran et Thomas Verjans, Paris, 2015, p. 51-66.

Danino (Charlotte), « Introduction », *Corpus*, 18, *Les Petits Corpus* (2018), p. 1-10, url : http://journals.openedition.org/corpus/3099.

De Mulder (Walter), « La linguistique diachronique, les études sur la grammaticalisation et la sémantique du prototype : présentation », *Langue française*, 130–1 (2001), p. 8-32, doi : 10.3406/lfr.2001.1024.

— « Chapitre 45 – Lexique, structures et évolution : notions théoriques », dans *Grande grammaire historique du français*, dir. Christiane Marchello-Nizia, Bernard Combettes, Sophie Prévost et Tobias Scheer, 2 t. Berlin/Boston, 2020, t. 2, p. 1803-1826.

Dees (Anthonij), *Étude sur l'évolution des démonstratifs en ancien et en moyen français*, Groningen, 1971.

Delaurenti (Béatrice), « Agir par les mots au Moyen Âge. Communication et action dans les débats sur le pouvoir des incantations », *Archives de sciences sociales des religions*, 158 (2012), p. 53-71, doi : 10.4000/assr.23772.

Delaveau (Annie), Huot (Hélène) et Kerleroux (Françoise), « Questions sur le changement linguistique », *Langue française*, 15–1 (1972), p. 29-46, doi : 10.3406/lfr.1972.5608.

Denoyelle (Corinne), *Poétique du dialogue médiéval*, Rennes, 2010, doi : 10.4000/books.pur.40403.

Devlin (Jacob), Chang (Ming-Wei), Lee (Kenton) et Toutanova (Kristina), *BERT : Pre-Training of Deep Bidirectional Transformers for Language Understanding*, 24 mai 2019, url : http://arxiv.org/abs/1810.04805 (visité le 08/12/2020).

Di Carlo (Valerio), Bianchi (Federico) et Palmonari (Matteo), « Training Temporal Word Embeddings with a Compass », *Proceedings of the AAAI Conference on Artificial Intelligence*, 33 (2019), p. 6326-6334, doi : 10.1609/aaai.v33i01.33016326.

Dicharry (Karine), « Des bois gravés dans l'*editio princeps* du *Lancelot en prose* », dans *Journée des jeunes chercheurs de la branche française de la Société internationale arthurienne*, 2019, p. 1-13, url : https://f-origin.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/7190/files/2020/04/7.-Karine-Dicharry.pdf (visité le 14/01/2021).

— « Réflexions sur la debonnaireté dans l'*editio princeps* de *Lancelot du Lac* », *Questes. Revue pluridisciplinaire d'études médiévales*, 42 (2021), p. 67-79, doi : 10.4000/questes.5692.

Diwersy (Sascha), Falaise (Achille), Lay (Marie-Hélène) et Souvay (Gilles), « Ressources et méthodes pour l'analyse diachronique », *Langages*, 206–2 (2017), p. 21-44, doi : 10.3917/lang.206.0021.

— « Les sens de "numérique" : émergence d'emplois et dynamique du changement sémantique », *Linx*, 82 (2021), doi : 10.4000/linx.8153.

Dostie (Gaétane), Diwersy (Sascha) et Steuckardt (Agnès), « Présentation du numéro », *Linx*, 82, *Entre vieillissement et innovation* (2021), p. 1-6, doi : 10.4000/linx.8005.

Doutrepont (Georges), *Les Mises en prose des épopées et des romans chevaleresques du XIV^e^ au XVI^e^ siècle*, Bruxelles, 1939.

Carol Dover (éd.), *A Companion to the* Lancelot-Grail *Cycle*, Cambridge, 2003.

Duby (Georges), « La féodalité ? Une mentalité médiévale », *Annales. Histoire, sciences sociales*, 13–4 (1958), p. 765-771, doi : 10.3406/ahess.1958.2784.

— *Hommes et structures au Moyen Age. I. La Société chevaleresque*, éd. originale 1988, Paris, 2009.

Ducos (Joëlle) et Soutet (Olivier), *L'Ancien et le Moyen Français*, Paris, 2012.

Joëlle Ducos, Olivier Soutet et Jean-René Valette (éd.), *Le Français médiéval par les textes : anthologie commentée*, Paris, 2016.

Duhl (Olga Anna), « Fonctions lexicales et rhétoriques de la réduplication synonymique dans *La Nef des folles* (vers 1498) », dans *La Traduction vers le moyen français. Actes du II^e^ colloque de l'AIEMF*, dir. Claudio Galderisi et Cinzia Pignatelli, Turnhout, 2007, p. 239-257, doi : 10.1484/M.TMT-EB.5.109130.

Dunn-Lardeau (Brenda), « La réduction du vocabulaire et du style épique et narratif dans la *Légende dorée* (Lyon, 1476) », dans *Le Moyen Français : philologie et lin-*

guistique. Approches du texte et discours. Actes du VIII^e colloque international sur le moyen français, dir. Bernard Combettes et Simone Monsonégo, Paris, 1997, p. 71-88.

Dury (Pascaline), « L'obsolescence terminologique dans le domaine de la pharmacologie », *Linx*, 82 (2021), p. 1-19, DOI : 10.4000/linx.8024.

Duval (Frédéric), « Comment interpréter les anachronismes ? Le cas de l'histoire romaine écrite en français au début du XIII^e siècle », *Anabases. Traditions et réceptions de l'Antiquité*, 8 (2008), p. 27-42, DOI : 10.4000/anabases.75.

— *Le Français médiéval*, Turnhout, 2009.

— « Les néologismes », dans *Translations médiévales. Cinq siècles de traductions en français au Moyen Âge (XI^e–XV^e siècles). Étude et répertoire*, dir. Claudio Galderisi, 3 t. Turnhout, 2011, t. 1. *De la* translatio studii *à l'étude de la* translatio, p. 499-534.

Frédéric Duval, Céline Barbance-Guillot et Fabio Zinelli (éd.), *Les Introductions linguistiques aux éditions de textes*, Paris, 2019, DOI : 10.15122/isbn.978-2-406-08580-5.

Duval (Frédéric), Camps (Jean-Baptiste), Ing (Lucence), Kanaoka (Naomi), Pinche (Ariane) et Clérice (Thibault), « Lemmatisation de l'ancien français : présentation du modèle et des outils de l'École des chartes », dans *XXX^e congrès international de linguistique et de philologie romanes*, La Laguna, Tenerife, 2022, t. 2, p. 1001-1012, DOI : 10.46277/SLR.18.2023.1001-1012.

Dworkin (Steven N.), « Lexical Change », dans *The Cambridge History of the Romance Languages*, dir. Martin Maiden, John Charles Smith et Adam Ledgeway, 2 t. Cambridge, 2011, t. 1., *Structures*, p. 585-605.

ENS-Lyon, *Manuel de TXM (version 0.7)*, 2015, URL : http://textometrie.ens-lyon.fr/files/documentation/Manuel%20de%20TXM%200.7%20FR.pdf (visité le 23/10/2017).

Fagard (Benjamin) et Combettes (Bernard), « De *en* à *dans*, un simple remplacement ? Une étude diachronique », *Langue française*, 178–2 (2013), p. 93-115, DOI : 10.3917/lf.178.0093.

Fagard (Benjamin) et Stosic (Dejan), « Introduction générale : langue, espace, cognition », *Corela. Cognition, représentation, langage*, HS-12 (2012), DOI : 10.4000/corela.2720.

Faral (Edmond), *La Légende arthurienne. Études et documents*, t. 1., *Les plus anciens textes*, 3 t., Paris, 1929.

Christine Ferlampin-Acher (éd.), *Arthur après Arthur : la matière arthurienne tardive en dehors du roman arthurien, de l'intertextualité au phénomène de mode*, Rennes, 2017.

— (éd.), *La Matière arthurienne tardive en Europe (1270-1530). Late Arthurian Tradition in Europe*, Rennes, 2020.

— « Le Merveilleux dans la matière arthurienne (1270-1530) : le recyclage, entre vacuité et prolifération du sens », dans *La matière arthurienne tardive en Europe (1270-1530). Late Arthurian Tradition in Europe*, Rennes, 2020, p. 293-310.

Irene Finotti, Maria Colombo et Monica Barsi (éd.), *Lexicographie et lexicologie historiques du français bilan et perspectives. Actes du colloque Glossari, dizionari, corpora : lessicologia e lessicografia delle lingue europee (25-27.05.2006)*, Monza, 2008.

Barbara Fleith, Réjane Gay-Canton, Géraldine Veysseyre, Aude Mairey et Audrey Sulpice-Perard (éd.), *De l'(Id)Entité textuelle au cours du Moyen Âge tardif : XIII^e–XV^e siècle*, Paris, 2017.

Flori (Jean), *La Chevalerie*, Paris, 1998.

Fortis (Jean-Michel), « De l'hypothèse de Sapir-Whorf au prototype : sources et genèse de la théorie d'Eleanor Rosch », *Corela. Cognition, représentation, langage*, 8–2 (2010), p. 1-55, doi : 10.4000/corela.1243.

Foulet (Lucien), « L'effacement des adverbes de lieu », *Romania*, 69–273 (1946), p. 1-79, doi : 10.3406/roma.1946.3594.

— « L'effacement des adverbes de lieu », *Romania*, 81–324 (1960), p. 433-482, doi : 10.3406/roma.1960.3240.

Frappier (Jean), « Sur un remaniement de la *Mort Artu* dans un manuscrit du XIV^e siècle : le Palatinus latinus 1967 », *Romania*, 57–225 (1931), p. 214-222, doi : 10.3406/roma.1931.4036.

— *Amour courtois et table ronde*, Genève, 1973.

Jean Frappier, Reinhold R. Grimm, Hans Robert Jauss et Hans Ulrich Gumbrecht (éd.), *Grundriss der romanischen Literaturen des Mittelalters. Le Roman jusqu'à la fin du XIII^e siècle (Partie historique)*, t. 4–1, Heidelberg, 1978.

Galatanu (Olga), « Le rôle du cinétisme discursif et sémantique des mots dans le vieillissement et/ou la régénération des valeurs sociales épaisses : travail, innovation, démocratie, enseignant, réclame, publicité », *Linx*, 82 (2021), p. 1-22, doi : 10.4000/linx.8023.

Gauchola Gamarra (Roser), « Polysémie et dérivation : l'exemple du préfixe *re-* en français », *Cuadernos de investigación filológica*, 37–38 (2011), p. 117-138, url : https://dialnet.unirioja.es/servlet/articulo?codigo=4003885 (visité le 27/04/2018).

Gautier (Alban), *Le Roi Arthur*, 2019, doi : 10.3917/puf.gauti.2019.01.

Geeraerts (Dirk), *Diachronic Prototype Semantics : A Contribution to Historical Lexicology*, Oxford/New York, 1997.

— *Theories of Lexical Semantics*, Oxford/New York, 2010.

GERSTNER (Wulfram), *Réseaux de neurones artificiels. Une introduction à l'apprentissage automatique*, en ligne, 2006, URL : https://epfl.wikispaces.com/file/view/ch1ch2.pdf (visité le 10/03/2017).

GEYLIKMAN (Zinaida), « Les noms d'humains féodaux et la subjectivité de la catégorisation dans un corpus de chroniques en français médiéval », *Langue française*, 207–3 (2020), p. 91-106, DOI : 10.3917/lf.207.0091.

GIULIANELLI (Mario), DEL TREDICI (Marco) et FERNÁNDEZ (Raquel), « Analysing Lexical Semantic Change with Contextualised Word Representations », dans *Proceedings of the 58th Annual Meeting of the Association for Computational Linguistics*, en ligne, 2020, p. 3960-3973, DOI : 10.18653/v1/2020.acl-main.365.

GLESSGEN (Martin), « Histoire interne du français (Europe) : lexique et formation des mots », dans *Manuel d'histoire linguistique de la Romania*, dir. Ernst Gerhard, Martin Glessgen, Christian Schmitt et Wolfgang Schweickard, Berlin, 2008, p. 2947-2974, DOI : 10.5167/uzh-11785.

— « Le statut épistémologique du lexème », *Revue de linguistique romane*, 75–299-300 (2011), p. 381-468, URL : https://www.zora.uzh.ch/id/eprint/60297/1/Lexeme6.pdf (visité le 12/09/2018).

— *Linguistique romane. Domaine et méthodes en linguistique française et romane*, Paris, 2012.

— « Repenser la variation linguistique – repenser la linguistique variationnelle », dans *Repenser la variation linguistique. Actes du Colloque DIA IV à Zurich (12-14 sept. 2016)*, dir. Martin Glessgen, Johannes Kabatek et Harald Völker, Zurich, 2018, p. 1-10, URL : https://www.zora.uzh.ch/id/eprint/168689/ (visité le 31/01/2020).

GLESSGEN (Martin) et VIDESOTT (Paul), « L'élaboration du lexique français médiéval – variation diatopique, sélection et changement lexicaux », *Romanistisches Jahrbuch*, 68–1 (2017), p. 64-89, DOI : 10.1515/roja-2017-0003.

GLIKMAN (Julie), « Les incises en *croire* et *cuidier* en ancien français », *Linx*, 61 (2009), p. 71-85, DOI : 10.4000/linx.1337.

GODEFROY (Frédéric), *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècle*, Paris, 1881, URL : http://micmap.org/dicfro/search/dictionnaire-godefroy/ (visité le 28/05/2017).

GOYENS (Michèle) et VAN TRICHT (Ildiko), « *Albathe* face à *Pustule*. Disparition *vs* lexicalisation des néologismes en français médiéval », dans *Disparitions. Contributions à l'étude du changement linguistique*, dir. Claire Badiou-Monferran et Thomas Verjans, Paris, 2015, p. 389-406.

Grandes voies et chemins de traverse de la sémantique cognitive, Louvain, 2010 (Mémoires de la Société de linguistique de Paris, nouvelle série, 18).

Guanping (Li), « Text Variant Graph and Its Construction », dans *Seminar Algorithmic Methods in the Humanities. Summer 2016*, 2016, p. 36-48, url : https://i11www.iti.kit.edu/_media/teaching/sommer2016/seminar_digital_humanities/seminarband.pdf (visité le 14/02/2018).

Guerreau (Alain), *Statistiques pour historiens*, 2004, url : http://elec.enc.sorbonne.fr/statistiques/stat2004.pdf (visité le 10/06/2023).

Guillot-Barbance (Céline), *Le Démonstratif en français : étude de sémantique grammaticale diachronique (9e-15e siècles)*, Leuven, 2017.

Guillot-Barbance (Céline), Pincemin (Bénédicte) et Lavrentiev (Alexei), « Représentation de l'oral en français médiéval et genres textuels », *Langages*, 208–4 (2017), p. 53-67, doi : 10.3917/lang.208.0053.

Guillot (Céline), Lavrentiev (Alexei), Rainsford (Thomas M.), Marchello-Nizia (Christiane) et Heiden (Serge), « La philologie numérique : tentative de définition d'un nouvel objet éditorial », dans *Actes du XXVIIe congrès international de linguistique et de philologie romanes (Nancy, 15-20 juillet 2013). Section 13 : Philologie textuelle et éditoriale*, dir. Frédéric Duval, Lino Leonardi et Richard Trachsler, Nancy, 2017, p. 143-154, url : https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00846767 (visité le 28/02/2018).

Guillot (Céline), Prévost (Sophie) et Lavrentiev (Alexei), *Manuel de référence du jeu Cattex09*, 2013, url : http://bfm.ens-lyon.fr/IMG/pdf/Cattex2009_manuel_2.0.pdf (visité le 23/03/2018).

— « Oral représenté et diachronie : étude des incises en français médiéval », dans *4e congrès mondial de linguistique française*, dir. F. Neveu, P. Blumenthal, L. Hriba, A. Gerstenberg, J. Meinschaefer et S. Prévost, Berlin, 2014, p. 259-276, doi : 10.1051/shsconf/20140801284.

Guiraud (Pierre), *Le Moyen Français*, Presses universitaires de France, Paris, 1963.

Haentjens Dekker Ronald, van Hulle Dirk, Middell Gregor, Neyt Vincent et van Zundert Joris, « Computer-Supported Collation of Modern Manuscripts : CollateX and the Beckett Digital Manuscript Project », *Digital Scholarship in the Humanities*, 30–3 (2015), p. 452-470, doi : 10.1093/llc/fqu007.

David Hamidovič, Claire Clivaz et Sarah Bowen Savant (éd.), *Ancient Manuscripts in Digital Culture : Visualisation, Data Mining, Communication*, Leiden/Boston, 2019, url : https://doi.org/10.1163/9789004399297 (visité le 10/07/2019).

Hamilton (William L.), Leskovec (Jure) et Jurafsky (Dan), « Diachronic Word Embeddings Reveal Statistical Laws of Semantic Change », dans *Proceedings of the 54th Annual Meeting of the Association for Computational Linguistics. Volume 1 : Long Papers*, Berlin, 2016, p. 1489-1501, doi : 10.18653/v1/P16-1141.

Juhani Härmä et Elina Suomela-Härmä (éd.), Aimer, haïr, menacer, flatter... *en moyen français*, Paris, 2017.

Hébert (Louis), *Introduction à la sémantique des textes*, Paris, 2001.

Heiden (Serge), « Illustration d'une méthode lexicométrique des co-occurrences sur un corpus historique », dans *Société des études robespierristes. Journée d'études du 23 novembre 2002*, Paris, p. 105-122, url : https://shs.hal.science/halshs-00151844/document (visité le 13/08/2019).

Heine (Bernd), « On the Role of Context in Grammaticalization », dans *New Reflections on Grammaticalization*, dir. Ilse Wischer et Gabriele Diewald, Amsterdam/Philadelphie, 2002.

Heylen (Kris) et Bertels (Ann), « Sémantique distributionnelle en linguistique de corpus », *Langages*, 201–1 (2016), p. 51-64, doi : 10.3917/lang.201.0051.

Hutchings (Gweneth), *Le Roman en prose de* Lancelot du Lac. *Le Conte de la charrette*, Droz, Genève, 1938.

Huyghe (Richard), Lombard (Alizée), Salvadori (Justine) et Schwab (Sandra), « Semantic Rivalry between French Deverbal Neologisms in *-age*, *-ion* and *-ment* », dans *The Semantics of Derivational Morphology*, Boston, 2023, p. 143-176, doi : 10.1515/9783111074917-006.

Ingham (Richard) et Larrivée (Pierre), « La structure de l'information et la sémantique de la phrase à la fin de l'ancien français », *L'Information grammaticale*, 145 (2015), p. 32-37.

Jalenques (Pierre), « Étude sémantique du préfixe *re-* en français contemporain : à propos de plusieurs débats actuels en morphologie dérivationnelle », *Langue française*, 133–1 (2002), p. 74-90, doi : 10.3406/lfr.2002.1048.

— « Cas de synonymie entre verbes préfixés en *dé-* et simplex : proposition d'analyse sémantique synchronique », *Revue de sémantique et pragmatique*, 35–36 (2015), p. 81-104, doi : 10.4000/rsp.1529.

Jänicke (Stefan) et Joseph Wrisley (David), « Visualizing Mouvance : Toward a Visual Analysis of Variant Medieval Text Traditions », *Digital Scholarship in the Humanities*, 32–2 (2017), p. 106-123, doi : 10.1093/llc/fqx033.

Jensen (Pablo), *Pourquoi la société ne se laisse pas mettre en équations*, Paris, 2018.

Jenset (Gard Buen) et McGillivray (Barbara), *Quantitative Historical Linguistics. A Corpus Framework*, Oxford, 2017.

Jiang (Menghan), Shen (Xiang Ying), Ahrens (Kathleen) et Huang (Chu-Ren), « Neologisms Are Epidemic : Modeling the Life Cycle of Neologisms in China 2008-2016 », *PLOS ONE*, 16–2 (2021), p. 1-17, doi : 10.1371/journal.pone.0245984.

Jones (T. O.), « Histoire du verbe *choisir* », *Revue de linguistique romane*, 47–185-186 (1983), p. 3-30.

Juola (Patrick) et Ramsay (Stephen), *Six Septembers : Mathematics for the Humanist*, en ligne, 2017, URL : https://digitalcommons.unl.edu/zeabook/55/ (visité le 19/03/2018).

Kelly (Douglas), « Interlace and the Cyclic Imagination », dans *A Companion to the* Lancelot-Grail *Cycle*, dir. Carol Dover, Cambridge, 2003, p. 55-74.

Kennedy (Elspeth), « The Two Versions of the False Guinevere Episode in the Old French Prose *Lancelot* », *Romania*, 77–305 (1956), p. 94-104, DOI : 10.3406/roma.1956.3028.

— « Social and Political Ideas in the French Prose *Lancelot* », *Medium Ævum*, 26–2 (1957), p. 90-106, DOI : 10.2307/43626677, JSTOR : 43626677.

— (éd.), *Lancelot Do Lac : The Non-Cyclic Old French Prose Romance*, Oxford/New York, 1980.

— *Lancelot and the Grail : A Study of the Prose* Lancelot, Oxford/New York, 1986.

— (éd.), *Lancelot du Lac : roman français du XIII^e siècle*, trad. par François Mosès, t. 1, Paris, 1991.

— (éd.), *Lancelot du Lac : roman français du XIII^e siècle*, trad. par Marie-Luce Chênerie, t. 2, Paris, 1993.

Kestemont (Mike) et De Gussem (Jeroen), « Integrated Sequence Tagging for Medieval Latin Using Deep Representation Learning », *Journal of Data Mining and Digital Humanities*, Special Issue on Computer-Aided Processing of Intertextuality in Ancient Languages (2017), p. 1-18, URL : https://arxiv.org/pdf/1603.01597.pdf (visité le 03/05/2018).

Kestemont (Mike), Pauw (de) (Guy), Nie (van) (Renske) et Daelemans (Walter), « Lemmatization for Variation-Rich Languages Using Deep Learning », *Digital Scholarship in the Humanities*, 32–4 (2016), p. 797-815, DOI : 10.1093/llc/fqw034.

Ketzan (Erik) et Schöch (Christof), « Classifying and Contextualizing Edits in Variants with Coleto : Three Versions of Andy Weir's *The Martian* », *Digital Humanities Quarterly*, 15–4 (2021), p. 1-16, URL : http://digitalhumanities.org/dhq/vol/15/4/000579/000579.html (visité le 09/09/2022).

Kherwa (Pooja) et Bansal (Poonam), « Topic Modeling : A Comprehensive Review », *Endorsed Transactions on Scalable Information Systems*, 7–24 (2019), p. 1-16.

Kiessling (Benjamin), *A Generalized Model for English Printed Text*, Zenodo, 2019, DOI : 10.5281/zenodo.2577813.

Kiessling (Benjamin), Tissot (Robin), Stokes (Peter) et Stoekl Ben Ezra (Daniel), « eScriptorium : An Open Source Platform for Historical Document Analysis »,

dans *2019 International Conference on Document Analysis and Recognition Workshops*, 2019, p. 1-19, DOI : 10.1109/ICDARW.2019.10032.

KOCH (Peter) et GÉVAUDAN (Paul), « Sémantique cognitive et changement lexical », *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, nouvelle série, 18, *Grandes voies et chemins de traverse de la sémantique cognitive* (2010), p. 103-145, DOI : 10.15496/publikation-20407.

KOCH (Peter) et WINTER-FROEMEL (Esme), « Chapitre 47 – Constitution historique du lexique », dans *Grande grammaire historique du français*, dir. Christiane Marchello-Nizia, Bernard Combettes, Sophie Prévost et Tobias Scheer, 2 t. Berlin/Boston, 2020, t. 2, p. 1851-1893.

Joanna Kopaczyk et Jukka Tyrkkö (éd.), *Applications of Pattern-driven Methods in Corpus Linguistics*, Amsterdam, 2018, DOI : 10.1075/scl.82.

KROCH (Anthony S.), « Reflexes of Grammar in Patterns of Language Change », *Language Variation and Change*, 1–3 (1989), p. 199-244, DOI : 10.1017/S0954394500000168.

Dorothea Kullmann et Shaun Lalonde (éd.), *Réécritures : regards nouveaux sur la reprise et le remaniement de textes, dans la littérature française et au-delà, du Moyen Âge à la Renaissance*, Toronto, 2015.

KUNSTMAN (Pierre), BOZZI (Andrea), PARODI (Giovanni), PIERREL (Jean-Marie) et STEIN (Achim), « Table ronde. Quels corpus et quels outils d'exploitation de corpus pour les études de linguistique et philologie romanes : L'unité de la romanistique », dans *Actes du XXVII^e congrès international de linguistique et de philologie romanes (Nancy, 15-20 juillet 2013). Allocutions d'ouverture, conférences plénières, tables rondes, conférences grand public*, dir. Eva Buchi, Jean-Paul Chauveau, Yan Greub et Jean-Marie Pierrel, Nancy, 2015, p. 129-157, URL : http://www.atilf.fr/cilpr2013/actes/section-0/0_3_1_CILPR-2013-Table-ronde-Kunstmann-Bozzi-Parodi-Pierrel-Stein.pdf (visité le 02/12/2017).

KUTUZOV (Andrey), ØVRELID (Lilja), SZYMANSKI (Terrence) et VELLDAL (Erik), « Diachronic Word Embeddings and Semantic Shifts : A Survey », dans *Proceedings of COLING 2018*, 2018, p. 1-14, URL : http://arxiv.org/abs/1806.03537 (visité le 07/12/2020).

LAFON (Pierre), « Sur la variabilité de la fréquence des formes dans un corpus », *Mots*, 1 (1980), p. 127-165, DOI : 10.3406/mots.1980.1008.

— *Dépouillements et statistiques en lexicométrie*, Genève/Paris, 1984.

LAFON (Pierre) et SALEM (André), « L'inventaire des segments répétés d'un texte », *Mots*, 6 (1983), p. 161-177, DOI : 10.3406/mots.1983.1101.

LAIGNELET (Marion), PÉRY-WOODLEY (Marie-Paule) et TANGUY (Ludovic), « Découverte de configurations de traits textuels pour la caractérisation des segments d'obso-

lescence », *Document numérique*, 13–3 (2010), p. 41-68, URL : https://www.cairn.info/revue-document-numerique-2010-3-page-41.htm.

LANDRAGIN (Frédéric), « Sur les aspects multicritères et multidimensionnels de la saillance », dans *Saillance. Volume 2 : la saillance en langue et en discours*, dir. Maryvonne Boisseau et Albert Hamm, Besançon, 2022, p. 15-29, DOI : 10.4000/books.pufc.43860.

LANGLAIS (Pierre-Carl), *Le deep learning est-il le futur du text mining ?*, Sciences communes, 2 sept. 2016, URL : https://scoms.hypotheses.org/657 (visité le 05/07/2021).

LARRIVÉE (Pierre), « La notion de variation dans le langage : quelques repères », *Corela. Cognition, représentation, langage*, HS-26 (2018), p. 1-9, DOI : 10.4000/corela.6650.

LAVIS (Georges), *L'Expression de l'affectivité dans la poésie lyrique française du Moyen Âge (XII^e–XIII^e siècles). Étude sémantique et stylistique du réseau lexical* joi-dolor, Paris, 1972.

Jehan Le Bourgeois et Gaillard Le Bourgeois (éd.), *Lancelot Du Lac*, Rouen, 1488.

LE NAN (Frédérique), *Le Secret dans la littérature narrative arthurienne (1150–1250) : du lexique au motif*, Paris, 2002.

LE POULIQUEN (Marc) et CSERNEL (Marc), « *Stemma Codicum* et relation d'intermédiarité, utilisation de la méthode de Don Quentin », dans *JADT 2010. 10^e journées internationales d'analyse statistique des données textuelles*, dir. Segio Bolasco, Isabella Chiari et Luca Giuliano, Milan, 2010, p. 309-320, URL : http://www.ledonline.it/ledonline/JADT-2010/allegati/JADT-2010-0309-0320_015-LePoulequin.pdf (visité le 22/02/2017).

LEBLANC (Jean-Marc) et MARTINEZ (William), « L'analyse contrastive des réseaux de co-occurrence », dans *JADT 2006. 8^e journées internationales d'analyse statistique des données textuelles*, 2006, p. 603-615.

LEDEGEN (Gudrun) et LÉGLISE (Isabelle), « Variations et changements linguistiques », dans *Sociolinguistique des langues en contact*, dir. Simonin J. Wharton S., 2013, p. 315-329, URL : https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00880476.

LEJEUNE (Edgar), *Médiévistes et ordinateurs. Organisations collectives, pratiques des sources et conséquences historiographiques (1966-1990).* Thèse de doct., Paris, Université de Paris, 2021.

LENCI (Alessandro), SAHLGREN (Magnus), JEUNIAUX (Patrick), CUBA GYLLENSTEN (Amaru) et MILIANI (Martina), « A Comparative Evaluation and Analysis of Three Generations of Distributional Semantic Models », *Language Resources and Evaluation*, 56–4 (2022), p. 1269-1313, DOI : 10.1007/s10579-021-09575-z.

LETRICOT (Rosemonde), *Le Réseau. Usages d'une notion polysémique en sciences humaines et sociales.* Louvain-La-Neuve, 2016.

Levenshtein (V. I.), « Binary Codes Capable of Correcting Deletions, Insertions and Reversals », *Soviet Physics Doklady*, 10–08 (1966), p. 707-710, URL : https://nymity.ch/sybilhunting/pdf/Levenshtein1966a.pdf (visité le 17/12/2018).

Lightfoot (David W.), *Principles of Diachronic Syntax*, Cambridge/New York, 1979.

Liu (Zhiyuan), « Word Representation », dans Zhiyuan Liu, Yankai Lin et Maosong Sun, *Representation Learning for Natural Language Processing*, Singapour, 2020, p. 13-41, DOI : 10.1007/978-981-15-5573-2.

Liu (Zhiyuan), Lin (Yankai) et Sun (Maosong), *Representation Learning for Natural Language Processing*, Singapour, 2020, DOI : 10.1007/978-981-15-5573-2.

Lodge (R. Anthony), *Le Français : histoire d'un dialecte devenu langue*, Paris, 1997.

— « L'insuffisance des théories internes du changement phonétique : le cas de l'ancien français », *Médiévales*, 45 (2003), p. 55-66, DOI : 10.4000/medievales.982.

— « La sociolinguistique historique », dans *Les Introductions linguistiques aux éditions de texte*, Paris, 2019, p. 295-311.

Harry Lönnroth (éd.), *Philology Matters ! Essays on the Art of Reading Slowly*, Leiden/Boston, 2017.

Lot (Ferdinand), *Étude sur le* Lancelot en prose, Paris, 1918.

Magué (Jean-Philippe), *Changements sémantiques et cognition : différentes méthodes pour différentes échelles temporelles*, thèse de doct., Lyon, Université Lumière Lyon 2, 2005, URL : https://tel.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/410044/filename/these.pdf (visité le 01/12/2019).

Malkiel (Yakov), « Trois exemples nouveaux de la "polarisation lexicale" en roman », *Romania*, 104–415 (1983), p. 289-315, DOI : 10.3406/roma.1983.2157.

— « Trois exemples nouveaux de la "polarisation lexicale" en roman (suite). III. *Nourrir* et *pourrir* », *Romania*, 105–420 (1984), p. 411-461, DOI : 10.3406/roma.1984.1720.

Barbara C. Malt et Phillip M. Wolff (éd.), *Words and the Mind : How Words Capture Human Experience*, Oxford/New York, 2010.

Manjavacas (Enrique), Clérice (Thibault) et Kestemont (Mike), *Emanjavacas/Pie v0.3.7c*, version 0.3.7, Zenodo, 2 mars 2021, DOI : 10.5281/zenodo.4572585.

Manjavacas (Enrique), Kádár (Ákos) et Kestemont (Mike), « Improving Lemmatization of Non-Standard Languages with Joint Learning », dans *Proceedings of the 2019 Conference of the North American Chapter of the Association for Computational Linguistics : Human Language Technologies. Volume 1 : Long and Short Papers*, Minneapolis, Minnesota, 2019, p. 1493-1503, DOI : 10.18653/v1/N19-1153.

Manning (Christopher D.), « Computational Linguistics and Deep Learning », *Computational Linguistics*, 41–4 (2015), p. 701-707, DOI : 10.1162/COLI_a_00239.

Marchello-Nizia (Christiane), *Dire le vrai : l'adverbe* si *en français médiéval. Essai de linguistique historique*, Genève, 1985.
— *Le Français en diachronie. Douze siècles d'évolution*, Paris, 1999.
— « Les grammaticalisations ont-elles une cause ? Le cas de *beaucoup*, *moult* et *très* en moyen français », *L'Information grammaticale*, 87 (2000), p. 3-9, doi : 10.3406/igram.2000.2738.
— *La Langue française aux XIV^e et XV^e siècles*, 2e éd., Paris, 2005.
— *Grammaticalisation et changement linguistique*, Bruxelles, 2009, doi : 10.3917/dbu.march.2009.01.
— « Disparition et exaptation : le cas de *très* en français », dans *Disparitions. Contributions à l'étude du changement linguistique*, dir. Claire Badiou-Monferran et Thomas Verjans, Paris, 2015, p. 89-100.
— « Philologie numérique et syntaxe historique », dans *Actes du XXVII^e congrès international de linguistique et philologie romanes (Nancy, 15-20 juillet 2013). Allocutions d'ouverture, conférences plénières, tables rondes, conférences grand public*, dir. Eva Buchi, Yan Greub, Jean-Paul Chauveau et Jean-Marie Pierrel, Nancy, 2015, p. 69-85, url : http://www.atilf.fr/cilpr2013/actes/section-0/0_2_3_CILPR-2013-Conference-pleniere-Marchello-Nizia.pdf (visité le 22/02/2017).
Christiane Marchello-Nizia, Bernard Combettes, Sophie Prévost et Tobias Scheer (éd.), *Grande grammaire historique du français*, 2 t., Berlin/Boston, 2020.
Martin (Robert), *Le Mot* rien *et ses concurrents en français (du XIV^e siècle à l'époque contemporaine)*, Paris, 1966.
Martineau (François), « Un corpus pour l'analyse de la variation du changement linguistique », *Corpus*, 7 (2008), p. 135-145, url : http://corpus.revues.org/1508 (visité le 02/12/2017).
Martinez (William), « Au-delà de la co-occurrence binaire… Poly-co-occurrences et trames de co-occurrence », *Corpus*, 11 (2012), p. 191-216, url : http://journals.openedition.org/corpus/2262 (visité le 26/06/2020).
Matoré (Georges), *Le Vocabulaire et la Société médiévale*, Paris, 1985.
Matsumura (Takeshi), *Dictionnaire du français médiéval*, avec la coll. de Michel Zink, Paris, 2015.
Mayaffre (Damon), « L'entrelacement lexical des textes. Co-occurrences et lexicométrie », dans *Journées de linguistique de corpus 2007*, Lorient, 2008, p. 91-102, url : https://hal.science/hal-00553808 (visité le 16/04/2021).
Mayaffre (Damon) et Viprey (Jean-Marie), « Présentation », *Corpus*, 11, *La Co-occurrence, du fait statistique au fait textuel* (2012), p. 7-19, url : http://journals.openedition.org/corpus/2200 (visité le 26/06/2020).

Mejri (Salah), « Unité lexicale et polylexicalité », *Linx*, 40 (1999), p. 79-93, doi : 10.4000/linx.752.

— « Figement, néologie et renouvellement du lexique », *Linx*, 52–52 (2005), p. 163-174, doi : 10.4000/linx.231.

Ménard (Philippe), « La réception des romans de chevalerie à la fin du Moyen Âge et au XVI^e siècle », *Bulletin bibliographique de la société internationale arthurienne*, 49–1 (1997), p. 234-273.

Mencé-Caster (Corinne), *Pour une linguistique de l'intime. Habiter des langues (néo)romanes, entre français, créole et espagnol*, Paris, 2021, doi : 10.48611/isbn.978-2-406-12040-7.

Mesoudi (Alex), *Cultural Evolution : How Darwinian Theory Can Explain Human Culture and Synthesize the Social Sciences*, Chicago/Londres, 2011.

Micha (Alexandre), « Les manuscrits du *Lancelot en prose* (premier article) », *Romania*, 81–322 (1960), p. 145-187, doi : 10.3406/roma.1960.3216.

— « Les manuscrits du *Lancelot en prose* (deuxième article) », *Romania*, 84–333 (1963), p. 28-60, doi : 10.3406/roma.1963.2886.

— « Les manuscrits du *Lancelot en prose* (troisième article) », *Romania*, 84–336 (1963), p. 478-499, doi : 10.3406/roma.1963.2918.

— « La tradition manuscrite du *Lancelot en prose* », *Romania*, 85–338-339 (1964), p. 293-318, doi : 10.3406/roma.1964.2943.

— « La tradition manuscrite du *Lancelot en prose* (deuxième article) », *Romania*, 85–340 (1964), p. 478-517, doi : 10.3406/roma.1964.2959.

— « La tradition manuscrite du *Lancelot en prose*. Les deux versions du *Lancelot en prose* (Quatrième article) », *Romania*, 87–346 (1966), p. 194-233, doi : 10.3406/roma.1966.2562.

— (éd.), *Lancelot : roman en prose du XIII^e siècle*, t. 1, 8 t., Genève, 1978.

— *Essais sur le cycle du* Lancelot-Graal, Genève, 1987.

Mikolov (Tomas), Sutskever (Ilya), Chen (Kai), Corrado (Greg) et Dean (Jeffrey), « Distributed Representations of Words and Phrases and Their Compositionality », dans *Proceedings of the 26^th International Conference on Neural Information Processing Systems*, New York, 2013, t. 2, p. 3111-3119, doi : 10.5555/2999792.2999959.

Mikolov (Tomas), Yih (Wen-tau) et Zweig (Geoffrey), « Linguistic Regularities in Continuous Space Word Representations », dans *Proceedings of the 2013 Conference of the North American Chapter of the Association for Computational Linguistics : Human Language Technologies*, Atlanta, 2013, p. 746-751, url : https://aclanthology.org/N13-1090 (visité le 08/07/2021).

Möhren (Frankwalt), « La datation du vocabulaire des imprimés des textes anciens », *Revue de linguistique romane*, 46–181-182 (1982), p. 3-28.

Moignet (Gérard), *Le Pronom personnel français : essai de psycho-systématique historique*, Paris, France, 1965.

Monfrin (Jacques), « L'histoire de Didon et Énée », dans *Études de philologie romane*, Genève, 2001, p. 535-567.

Monneret (Philippe), *Le Sens du signifiant. Implications linguistiques et cognitives de la motivation*, Paris, 2003.

Montariol (Syrielle), *Models of Diachronic Semantic Change Using Word Embeddings*, thèse de doct., Université Paris-Saclay, 2021, URL : https://theses.hal.science/tel-03199801 (visité le 05/07/2023).

Montariol (Syrielle), Allauzen (Alexandre) et Doucet (Antoine), « État de l'art du changement sémantique à partir de plongements contextualisés », dans *18e conférence francophone en recherche d'information et application*, 2021, DOI : 10.24348/coria.2021.court_27.

Montorsi (Francesco), *L'Apport des traductions de l'italien dans la dynamique du récit de chevalerie (1490-1550)*, Paris, 2016, DOI : 10.15122/isbn.978-2-8124-4944-4.

— « Pour en finir avec le Moyen Âge. Remarques sur la diffusion et l'abandon des textes médiévaux au XVIe siècle », *Studi Francesi. Rivista quadrimestrale fondata da Franco Simone*, 188-LXIII | II (2019), p. 301-312, DOI : 10.4000/studifrancesi.18395.

Montorsi (Francesco) et Taylor (Jane H.M.), « La matière arthurienne dans les imprimés français », dans *La Matière arthurienne tardive en Europe (1270-1530). Late Arthurian Tradition in Europe*, dir. Christine Ferlampin-Acher, Rennes, 2020, p. 261-266.

Moran (Patrick), *Lectures cycliques : le réseau inter-romanesque dans les cycles du Graal du XIIIe siècle*, Paris, 2014.

Mortueux (Marie-Françoise), *La Lexicologie entre langue et discours*, Paris, 1977.

Morvan (François), *Aux sources de l'esprit français : la liberté de traduire*, Bruxelles, 2018.

Mounier (Pascale), Maillet (Fanny), Montorsi (Francesco) et Réach-Ngô (Anne), « Via Lyon : parcours de romans et mutations éditoriales au XVIe siècle. Partie I. L'étape lyonnaise », *Carte Romanze. Rivista di Filologia e Linguistica Romanze dalle Origini al Rinascimento*, 2–2 (2014), p. 317-392, DOI : 10.13130/2282-7447/4591.

Müller (Thomas), Cotterell (Ryan), Fraser (Alexander) et Schütze (Hinrich), « Joint Lemmatization and Morphological Tagging with Lemming », dans *Proceedings of the 2015 Conference on Empirical Methods in Natural Language Processing*, Lisbonne, 2015, p. 2268-2274, DOI : 10.18653/v1/D15-1272.

Mullot (Rémy), *Les Documents écrits : de la numérisation à l'indexation de contenu*, Paris, 2006.

Neumann (Sven-Gösta), *Recherches sur le français des XV^e^ et XVI^e^ siècles et sur sa codification par les théoriciens de l'époque*, Lund/Copenhague, 1959.

Neveu (Franck), *Lexique des notions linguistiques*, Paris, 2017, URL : https://www.cairn.info/lexique-des-notions-linguistiques--9782200617776.htm.

Nury (Elisa), « Visualizing Collation Results », *Variants*, 14 (2019), p. 75-94, DOI : 10.4000/variants.950.

Nyckees (Vincent), *La Sémantique*, Paris, 1998.

Ocropy, OCRopus, 22 juin 2018, URL : https://github.com/ocropus/ocropy (visité le 24/06/2018).

Ollier (Marie-Louise), *La forme du sens. Textes narratifs des XII^e^ et XIII^e^ siècles : études littéraires et linguistiques*, Orléans, 2000 (Medievalia, 33).

Olshin (Benjamin B.), *Lost Knowledge : The Concept of Vanished Technologies and Other Human Histories*, Leiden/Boston, 2019.

Orr (John), « Two Cases of Pseudo-Semantic Development : Ofr. *Aerdre*, Fr. *Essuyer* », *Romance Philology*, 6–4 (1953), p. 294-298, JSTOR : 44939771.

Ott (André G.), *Étude sur les couleurs en vieux français*, 1899.

Pagès (Jérôme), « Analyse factorielle de données mixtes », *Revue de statistique appliquée*, 52–4 (2004), p. 93-111, URL : http://www.numdam.org/item/?id=RSA_2004__52_4_93_0 (visité le 14/06/2023).

Perreaux (Nicolas), « Mesurer un système de représentation ? », dans *Mesure et histoire médiévale. XLIII^e^ congrès de la SHMESP (Tours, 31 mai-2 juin 2012)*, dir. Société des historiens médiévistes de l'Enseignement supérieur public, Tours, 2013, p. 365-374, DOI : 10.4000/books.psorbonne.28640.

— « L'écriture du monde (I). Les chartes et les édifices comme vecteurs de la dynamique sociale dans l'Europe médiévale (VII^e^-milieu du XIV^e^ siècle) », *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, 19–2 (2015), DOI : 10.4000/cem.14264.

— « L'écriture du monde (II). L'écriture comme facteur de régionalisation et de spiritualisation du mundus : études lexicales et sémantiques », *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, 20–1 (2016), DOI : 10.4000/cem.14452.

Petit (Gérard), « Lemmatisation et figement lexical : les locutions de type SV », *Cahiers de lexicologie*, 82–1 (2003), p. 30-57, URL : https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00644420/document (visité le 12/03/2018).

Petraș (Cristina), « *Asteure*, archaïsme et changement linguistique : éclairages réciproques des français nord-américains et des français de France », *Linx*, 82 (2021), DOI : 10.4000/linx.8025.

Pickford (Cedric Edward), *L'Évolution du roman arthurien en prose vers la fin du Moyen Âge d'après le manuscrit 112 du fonds français de la bibliothèque nationale*, Paris, 1959.

— « Les éditions imprimées de romans arthuriens en prose antérieures à 1600 », *Bulletin bibliographique de la société internationale arthurienne*, 13–1 (1961), p. 99-109.

— « Antoine Vérard éditeur du *Tristan* et du *Lancelot* », dans *Mélanges de langue et littérature françaises du Moyen Âge et de la Renaissance offerts à Charles Foulon*, 2 t. Rennes, 1980, t. 1, p. 277-285.

Cedric Edward Pickford et Alison Adams (éd.), *The Changing Face of Arthurian Romance : Essays on Arthurian Prose Romances in Memory of Cedric E. Pickford. A Tribute by the Members of the British Branch of the International Arthurian Society*, Cambridge, 1986.

Picoche (Jacqueline), *Le Vocabulaire psychologique dans les chroniques de Froissart*, Paris, 1976.

Pierdominici (M. Luca), *La Bouche et le Corps : images littéraires du quinzième siècle français*, Paris, 2003.

Pinche (Ariane), « Generic HTR Models for Medieval Manuscripts. The CREMMALab Project », *Journal of Data Mining and Digital Humanities*, 2023 (13 avr. 2023), p. 1-21, URL : `https://hal.science/hal-03837519` (visité le 24/06/2023).

Pinche (Ariane) et Clérice (Thibault), *HTR-United/Cremma-Medieval : Cortado 2.0.0*, Zenodo, 11 juil. 2022, DOI : `10.5281/zenodo.6818057`.

Poibeau (Thierry), « Le traitement automatique des langues pour les sciences sociales. Quelques éléments de réflexion à partir d'expériences récentes », *Réseaux*, 188–6 (2014), p. 25-51, DOI : `10.3917/res.188.0025`.

Poirion (Daniel), « Écriture et ré-écriture au Moyen Âge », *Littérature*, 41–1 (1981), p. 109-118, DOI : `10.3406/litt.1981.1342`.

Daniel Poirion, Armin Biermann et Dagmar Tillmann-Bartylla (éd.), *Grundriss der romanischen Literaturen des Mittelalters. La Littérature française aux XIV^e^ et XV^e^ siècles (Partie historique)*, t. 8–1, Heidelberg, 1988.

Polguère (Alain), *Lexicologie et sémantique lexicale : notions fondamentales*, Montréal, 2003.

— « La question de la géométrie du lexique », *SHS Web of Conferences*, 27 (2016), p. 1-35, DOI : `10.1051/shsconf/20162701002`.

Ponchon (Thierry), *Sémantique lexicale et sémantique grammaticale : le verbe* faire *en français médiéval*, Genève, 1994.

— « Analogie, diachronie, psychomécanique du langage », *Cahiers de linguistique analogique*, 4–1 (2007), p. 29-67.

Pottier (Bernard), *Sémantique générale*, 2e éd., Paris, 2011.

Poudat (Céline) et Landragin (Frédéric), *Explorer des données textuelles : méthodes – pratiques – outils*, Paris, 2017.

Pouliquen (Marc Le) et Barthelemy (Jean-Pierre), « Construction d'arbres à partir de relations d'intermédiarité, application au *stemma codicum* », *Mathématiques et sciences humaines*, 187 (2009), p. 93-105, doi : 10.4000/msh.11144.

Prévost (Sophie), « Constitution et exploitation d'un corpus de français médiéval : enjeux, spécificités et apports », dans *Sémantique et corpus*, dir. Anne Condamines, Paris, 2005, p. 147-176, url : https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00087747.

— *Français médiéval en diachronie : du corpus à la langue*, thèse d'habilitation, ENS-Lyon, 2011, url : https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00667107.

— « Diachronie du français et linguistique de corpus : une approche quantitative renouvelée », *Langages*, 197–1 (2015), p. 23-45, url : https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01423562.

Price (Glanville), « Quel est le rôle de l'opposition *cist*/*cil* en ancien français ? », *Romania*, 89–354 (1968), p. 240-253, doi : 10.3406/roma.1968.2651.

Rastier (François), *Sémantique interprétative*, Paris, 2009.

— *La Mesure et le Grain : sémantique de corpus*, Paris, 2011.

Rastier (François) et Valette (Mathieu), « De la polysémie à la néosémie », *Texto ! Textes et Cultures*, 14–1 (2009), p. 97-116, url : https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00431536/file/Rastier_Valette_2009_De_la_polysemie_a_la_neosemie_Francais_moderne_77_et_Revue_Texto_XIV_1.pdf (visité le 30/09/2018).

Raynaud de Lage (Guy), *Introduction à l'ancien français*, Paris, 1959.

Reboul (Marianne) et Bizzoni (Yuri), « Aligner les traductions français de l'*Odyssée* d'Homère, prérequis et perspectives pour l'alignement mot-à-mot », *Mouseion. Journal of the Classical Association of Canada*, Special Issue (2015), url : http://www.academia.edu/15487983/Aligner_les_traductions_fran%C3%A7aises_de_l_Odyss%C3%A9e_d_Hom%C3%A8re_pr%C3%A9requis_et_perspectives_pour_l_alignement_mot-%C3%A0-mot (visité le 14/02/2017).

Rey (Alain), Duval (Frédéric) et Siouffi (Gilles), *Mille ans de langue française, histoire d'une passion*, t. 1, *Des origines au français moderne*, éd. revue et augmentée, Paris, 2011.

Rhody (Lisa M.), « Topic Modeling and Figurative Language », *Journal of Digital Humanities*, 2–1 (2012), url : https://journalofdigitalhumanities.org/2-1/topic-modeling-and-figurative-language-by-lisa-m-rhody/ (visité le 05/07/2021).

Rickard (Peter), « Le “dictionarie” franco-anglais de Cotgrave (1611) », *Cahiers de l'AIEF*, 35–1 (1983), p. 7-21, doi : 10.3406/caief.1983.2399.

Rochebouet (Anne), « Une “confusion” graphique fonctionnelle ? Sur la transcription du *u* et du *n* dans les textes en ancien et moyen français », *Scriptorium*, 63–2 (2009), p. 206-219.

— (éd.), *Le Texte à l'épreuve du numérique*, Vincennes, 2017 (*Médiévales*, 73), url : https://www.cairn.info/revue-medievales-2017-2.htm (visité le 19/03/2018).

Roques (Gilles), « Les variations lexicales dans les mises en prose », dans *Mettre en prose aux XIV^e^-XVI^e^ siècles*, dir. Maria Colombo, Barbara Ferrari et Anne Schoysman, Turnhout, 2010, p. 9-31, doi : 10.1484/M.TCC-EB.3.3918.

Rothwell (W.), « Préfixation et structure de la langue en ancien français », *Romania*, 94–374 (1973), p. 241-250, doi : 10.3406/roma.1973.2368.

Rousseau (André), « Réflexions sur l'étude du lexique », *Langages*, 214–2 (2019), p. 19-32, doi : 10.3917/lang.214.0019.

Rychner (Jean), « Observations sur la traduction de Tite-Live par Pierre Bersuire (1354-1356) », *Journal des savants*, 4–1 (1963), p. 242-267, doi : 10.3406/jds.1963.1062.

Jean-François Sablayrolles (éd.), *L'Innovation lexicale*, Paris, 2003.

— « Prolégomènes aux analyses néologiques contrastives », dans Isabel Desmet, *L'innovation lexicale dans les langues romanes*, Saint-Denis, 2016, p. 71-82.

— « Néologie et/ou évolution du lexique ? Le cas des innovations sémantiques et celui des archaïsmes », *Études de linguistique et d'analyse des discours – Studies in Linguistics and Discourse Analysis*, 1 (2018), p. 1-17, doi : 10.35562/elad-silda.231.

— « La vie des mots n'est pas un long fleuve tranquille », *Linx*, 82 (2021), doi : 10.4000/linx.8020.

Salem (André), « Approches du temps lexical : statistique textuelle et séries chronologiques », *Mots*, 17 (1988), p. 105-143, doi : 10.3406/mots.1988.1401.

Saussure (de) (Ferdinand), *Cours de linguistique générale*, réd. par Charles Bally et Tullio De Mauro, Paris, 2005.

Sbalchiero (Stefano) et Eder (Maciej), « Topic Modeling, Long Texts and the Best Number of Topics. Some Problems and Solutions », *Quality & Quantity : International Journal of Methodology*, 54–4 (2020), p. 1095-1108, url : https://econpapers.repec.org/article/sprqualqt/v_3a54_3ay_3a2020_3ai_3a4_3ad_3a10.1007_5fs11135-020-00976-w.htm (visité le 03/07/2023).

Schmolke-Hasselmann (Beate), *The Evolution of Arthurian Romance : The Verse Tradition from Chrétien to Froissart*, Cambridge/New York, 1998.

Schöch (Christof), « Topic Modeling Genre : An Exploration of French Classical and Enlightenment Drama », *Digital Humanities Quarterly*, 11–2 (2017), p. 1-22, url :

http://www.digitalhumanities.org//dhq/vol/11/2/000291/000291.html (visité le 28/05/2020).

Schoysman (Anne), « Antoine Du Moulin, réviseur de textes : le moyen français au filtre d'un système graphique d'imprimerie en 1549 », *Le Moyen Français*, 84–1 (2019), p. 129-145, doi : 10.1484/J.LMFR.5.118625.

Segre (Cesare), « Critique textuelle, théorie des ensembles et diasystème », *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, 62–1 (1976), p. 279-292, doi : 10.3406/barb.1976.55259.

Sère (Bénédicte), « À propos de l'histoire culturelle du Moyen Âge », *Geneses*, 66–1 (2007), p. 123-137, url : http://www.cairn.info/revue-geneses-2007-1-page-123.htm (visité le 27/01/2021).

Serp (Claire), Laurent (Anne), Roche (Mathieu) et Teisseire (Maguelonne), « La *Quête du graal* et la réalité numérique », *Corpus*, 7 (2009), p. 173-189, url : http://corpus.revues.org/1512 (visité le 13/05/2017).

Servet (Pierre), « Les romans chevaleresques de la fin du Moyen Âge et de la Renaissance : éléments de bibliographie », *Études françaises*, 32–1 (1996), p. 109-113, doi : 10.7202/036015ar.

Servier (Alicia), « La figure du double : la "Fausse Guenièvre ", conception et évolution d'une iconographie dans les manuscrits du roman en prose de *Lancelot du Lac* entre le XIII^{e} et le XV^{e} siècle », *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, 22–1 (2018), p. 1-25, doi : 10.4000/cem.15001.

Gilles Siouffi (éd.), *Modes langagières dans l'histoire*, Paris, 2016.

Slautina (Maria) et Marusenko (Mikhaïl), « L'émergence du style. Les méthodes stylométriques pour la recherche de paternité des textes médiévaux », *Les Cahiers du numérique*, 10–4 (2014), p. 179-215, doi : 10.3166/lcn.10.4.179-215.

Sliwa (Dorota), « Les catégorisations scientifiques doivent-elles avoir un impact sur les définitions lexicographiques ? », *Langue française*, 207–3 (2020), p. 107-122, doi : 10.3917/lf.207.0107.

Soutet (Olivier), *La Concession en français des origines au XVI^{e} siècle. Problèmes généraux – Les tours prépositionnels*, Genève, 1990.

Springmann (Uwe), *Ocrocis. A High Accuracy OCR Method to Convert Early Printings into Digital Text. A Tutorial*, 2016, url : http://cistern.cis.lmu.de/ocrocis/tutorial.pdf (visité le 15/03/2018).

Städtler (Thomas) et Möhren (Frankwalt), *Dictionnaire étymologique de l'ancien français*, en ligne, 1984, url : https://deaf.hadw-bw.de/.

Stanesco (Michel) et Zink (Michel), *Histoire européenne du roman médiéval*, Paris, 1992, doi : 10.3917/puf.stane.1992.01.

Stefenelli (Arnulf), *Geschichte des französischen Kernwortschatzes*, trad. par Marlène Donon, non publié, 2021 [1981].

— « Lexical Stability », dans *The Cambridge History of The Romances Languages*, dir. Martin Maiden, John Charles Smith et Adam Ledgeway, 2 t. Cambridge, 2011, t. 1. *Structures*, p. 564-584.

Stones (Aliston), *Lancelot-Grail Manuscripts : Chronology and Geographical Distribution*, 2007-2019, URL : https://www.lancelot-project.pitt.edu/LG-web/Arthur-LG-ChronGeog.html (visité le 11/04/2019).

Suchecka (Karolina) et Gasiglia (Nathalie), « Réécritures d'un mythe et outils de détection des réutilisations. De l'Orphée de Virgile à celui de Ballanche », *Humanités numériques*, 4 (2021), DOI : 10.4000/revuehn.2467.

Swiggers (Pierre) et Verleyen (Stijn), « Principes fonctionnels (dans l'explication) du changement linguistique », *La Linguistique*, 38–2 (2002), p. 105-116, DOI : 10.3917/ling.382.0105.

Nina Tahmasebi, Lars Borin, Adam Jatowt, Yang Xu et Simon Hengchen (éd.), *Computational Approaches to Semantic Change*, Berlin, 2021, DOI : 10.5281/zenodo.5040241.

Tauveron (Matthias), « De la co-occurrence généralisée à la variation du sens lexical », *Corpus*, 11 (2012), p. 167-189, URL : http://%20corpus.revues.org/2236 (visité le 02/05/2017).

Taylor (Jane H.M.), *Rewriting Arthurian Romance in Renaissance France : From Manuscript to Printed Book*, Cambridge, 2014.

— *Poétiques en mouvement pour le Moyen Âge finissant*, Paris, 2020.

— « Rigaud's *Lancelot* of 1591 : The Rhetorics of Synopsis », dans *Miroirs arthuriens entre images et mirages. Actes du XXIV^e congrès de la société internationale arthurienne*, dir. Catalina Girbea, Mihaela Voicu, Ioan Panzaru, Corina Anton et Andrea Popescu, Turnhout, 2020, p. 245-254, DOI : 10.1484/M.CSM-EB.5.117122.

Tesnière (Marie-Hélène), « Un remaniement du "Tite-Live" de Pierre Bersuire par Laurent de Premierfait (manuscrit Paris, B.N., fr. 264-265-266) », *Romania*, 107–426 (1986), p. 231-281, DOI : 10.3406/roma.1986.1790.

Thomasset (Claude), « Les mots dans le *Lancelot en prose* : essai de classement », *L'Information grammaticale*, 23 (1984), p. 30-32, DOI : 10.3406/igram.1984.2224.

Tobler (A.) et Lommatzsch (E.), *Tobler-Lommatzsch : Altfranzösisches Wörterbuch*, dir. Achim Stein et Peter Blumenthal, URL : https://www.ling.uni-stuttgart.de/institut/ilr/toblerlommatzsch/demof.htm (visité le 04/07/2023).

Tournier (Maurice), « D'où viennent les fréquences de vocabulaire ? La lexicométrie et ses modèles », *Mots*, 1 (1980), p. 189-209, DOI : 10.3406/mots.1980.1010.

Trachsler (Richard), « Fatalement “mouvantes” : quelques observations sur les œuvres dites “cycliques” », dans *Mouvances et jointures. Du manuscrit au texte médiéval*, dir. Milena Mikhaïloca, Orléans, 2005.

Tzoukermann (Evelyne), Radev (Dragomir R.) et Gale (William A.), « Combining Linguistic Knowledge and Statistical Learning in French Part-of-Speech Tagging », dans *EACL SIGDAT Workshop*, 1995, p. 1-7, url : http://clair.si.umich.edu/%20radev/papers/wvlc95.pdf (visité le 12/03/2018).

Ullmann (Stephen), *Semantics : An Introduction to the Science of Meaning*, Oxford, 1964.

University of Aberystwyth, *Anglo-Norman Dictionary*, en ligne, url : https://anglo-norman.net/ (visité le 04/07/2023).

Valette (Mathieu), *Linguistiques énonciatives et cognitives françaises : Gustave Guillaume, Bernard Pottier, Maurice Toussaint, Antoine Culioli*, Paris, 2006.

— (éd.), *Textes, documents numériques, corpus : pour une science des textes instrumentée*, Caen, 2008.

— « Des textes au concept. Propositions pour une approche textuelle de la conceptualisation », dans *Journées francophones d'ingénierie des connaissance*, Nîmes, 2010, p. 5-16, url : https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00491037/document (visité le 23/09/2018).

— « Propositions pour une lexicologie textuelle », *Zeitschrift für Französische Sprache und Literatur*, 37 (2010), p. 171-188.

Varvaro (Alberto), « Élaboration des textes et modalités du récit dans la littérature française médiévale », *Romania*, 119–473 (2001), p. 1-75, doi : 10.3406/roma.2001.1549.

— *Première leçon de philologie*, réd. par Giovanni Palumbo, trad. par Jean-Pierre Chambon et Yan Greub, Paris, 2017, doi : 10.15122/isbn.978-2-406-06142-7.

Verdon (Flore), *Le Royaume arthurien au XII^e siècle. La quête d'une eutopie*, Paris, 2022, doi : 10.48611/isbn.978-2-406-12912-7.

Verheul (Jaap), Salmi (Hannu), Riedl (Martin), Nivala (Asko), Viola (Lorella), Keck (Jana) et Bell (Emily), « Using Word Vector Models to Trace Conceptual Change over Time and Space in Historical Newspapers, 1840–1914 », *Digital Humanities Quarterly*, 16–2 (2022), p. 1-15, url : http://digitalhumanities.org/dhq/vol/16/2/000550/000550.html (visité le 17/01/2023).

Verjans (Thomas), « Un adverbe disparu : *cumfaitement* », *Linx*, 58 (2008), p. 197-215, doi : 10.4000/linx.341.

Vielliard (Françoise), « Qu'est-ce que le "roman de chevalerie" ? Préhistoire et histoire d'une formule », dans *Mémoire des chevaliers*, dir. Isabelle Diu, Élisabeth Parinet et Françoise Vielliard, 2007, p. 11-33, doi : 10.4000/books.enc.793.

Viprey (Jean-Marie), « Structure non-séquentielle des textes », *Langages*, 40–163 (2006), p. 71-85, doi : 10.3406/lgge.2006.2684.

Wagner (Robert-Léon), « Notules pour le lexique du moyen français », *Romania*, 63–250 (1937), p. 241-247, doi : 10.3406/roma.1937.3838.

Wartburg (von) (Walther), *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, url : https://apps.atilf.fr/lecteurFEW/ (visité le 29/04/2018).

— *Évolution et structure de la langue française*, Berne, 1946.

— *Problèmes et méthodes de la linguistique*, Paris, 1946.

Watterson (G. C.), *Une étude sémantique du mot* ordre *et quelques mots de la même famille dans le français du Moyen Âge*, Genève, 1965.

Weill (Isabelle), « *re-* dans tous ses états, un "préfixe" marquant l'aspect implicatif », *Linx*, 60 (2009), p. 119-140, doi : 10.4000/linx.705.

Weingart (Scott), *Topic Modeling for Humanists : A Guided Tour*, 25 juil. 2012, url : http://www.scottbot.net/HIAL/?p=19113 (visité le 16/07/2020).

Wevers (Melvin) et Koolen (Marijn), « Digital Begriffsgeschichte : Tracing Semantic Change Using Word Embeddings », *Historical Methods : A Journal of Quantitative and Interdisciplinary History*, 53–4 (2020), p. 226-243, doi : 10.1080/01615440.2020.1760157.

Raymund Wilhelm (éd.), *Transcrire et/ou traduire. Variation et changement linguistique dans la tradition manuscrite des textes médiévaux*, Heidelberg, 2013.

Williams (Andrea M. L.), *The Adventures of the Holy Grail : A Study of* La Queste Del Saint Graal, Oxford/New York, 2001.

Marc Wilmet (éd.), *Sémantique lexicale et sémantique grammaticale en moyen français. Actes du colloque organisé par le Centre d'études linguistiques et littéraires de la Vrije Universiteit Brussel (28-29 septembre 1978)*, Bruxelles, 1978.

Wittlin (Curt J.), « Qu'est-ce qui a tué *ocire* ? Observations sur quelques changements lexicaux entre le texte original et l'édition de 1488 de *La Mort le roi Artu* », *Le Moyen Français*, 22 (1989), p. 51-60.

Yao (Zijun), Sun (Yifan), Ding (Weicong), Rao (Nikhil) et Xiong (Hui), « Dynamic Word Embeddings for Evolving Semantic Discovery », dans *Proceedings of the Eleventh ACM International Conference on Web Search and Data Mining*, New York, 2018, p. 673-681, doi : 10.1145/3159652.3159703.

Zhang (Xiang) et LeCun (Yann), « Text Understanding from Scratch », *ArXiv*, 2016 (4 avr. 2016), url : https://arxiv.org/abs/1502.01710 (visité le 08/06/2021).

Zhang (Xiang), Zhao (Junbo) et LeCun (Yann), « Character-Level Convolutional Networks for Text Classification », dans *Proceedings of the 28th International Conference on Neural Information Processing Systems. Volume 1*, Cambridge (Massachusets), 2015, p. 649-657, URL : https://arxiv.org/abs/1509.01626 (visité le 08/07/2021).

Zhao (Weizhong), Chen (James J.), Perkins (Roger), Liu (Zhichao), Ge (Weigong), Ding (Yijun) et Zou (Wen), « A Heuristic Approach to Determine an Appropriate Number of Topics in Topic Modeling », *BMC Bioinformatics*, 16–13 (2015), p. 1-10, DOI : 10.1186/1471-2105-16-S13-S8.

Zimina (Maria), « Alignement textométrique des unités lexicale à correspondance multiple dans les corpus parallèles », dans *JADT 2004. 7e journées internationales d'analyse statistique des données textuelles*, Louvain-la-Neuve, 2004, p. 1195-1202, URL : http://lexicometrica.univ-paris3.fr/jadt/jadt2004/pdf/JADT_118.pdf (visité le 20/03/2018).

Zink (Gaston), *Morphologie du français médiéval*, 4e éd., Paris, 1997.

Zink (Michel), « Le roman », dans *Grundriss der romanischen Literaturen des Mittelalters. La Littérature française aux XIVe et XVe siècles (Partie historique)*, dir. Daniel Poirion, Armin Biermann et Dagmar Tillmann-Bartylla, Heidelberg, 1988, t. 8–1.

— *Introduction à la littérature française du Moyen Âge*, Paris, 1999.

Zipf (George Kingsley), *Human Behavior and the Principle of Least Effort*, Oxford, 1949.

Zumthor (Paul), *Essai de poétique médiévale*, Paris, 1972.

— *Le Masque et la Lumière : la poétique des Grands rhétoriqueurs*, Paris, 1978.

Table des matières

Annexes **1**

A Les deux témoins **3**

B Les autres extraits de différence de tradition **9**
B.1 013 — La lamentation de Claudas sur la mort de son fils 10
B.2 051 — Lancelot et la reine 15
B.3 060 — Combat entre Hector et Marganor 20

C Encodage de Ez **29**

D Édition synoptique **33**
D.1 Chapitre 56 34
D.2 Chapitre 57 59

E Édition synoptique des éditions **155**

F Comparaison des notices aux différents formats **171**

G Quelques lemmes exclus **183**

H Autres lemmes exclus **291**

I Schémas des traitements numériques **301**
I.1 Schéma général 301
I.2 De l'encodage aux analyses 302

J Le prologue de l'incunable **303**

Bibliographie **307**

RÉSUMÉ

L'étude porte sur l'obsolescence lexicale entre ancien et moyen français à travers la comparaison de deux témoins du *Lancelot en prose*. Pour comprendre le mécanisme, elle s'appuie tant sur une étude comparée des témoins du texte que sur l'élaboration théorique de facteurs conduisant à la disparition. Une place importante est accordée à l'exploration d'outils numériques et de méthodes computationnelles, qui autorisent tant la récupération et la structuration des données que leurs exploitations variées.

MOTS CLÉS

linguistique diachronique, disparitions lexicales, *Lancelot en prose*, humanités numériques, français médiéval

ABSTRACT

The study focuses on the lexical obsolescence between Old and Middle French through the comparison of two witnesses of the *Lancelot en prose*. To understand the mechanism, it relies both on a comparative study of witnesses of the text and on the theoretical elaboration of factors leading to disappearance. An important place is given to the exploration of digital tools and computational methods, which enable the structuration of the data as well as their various exploitation.

KEYWORDS

diachronic linguistics, lexical disappearances, *Lancelot en prose*, digital humanities, medieval French